

Les Archives de Michel Riou



Co-fondateur du Cercle des Auteurs Ardéchois

TABLE DE MATIERES

*Les documents précédés d'un * peuvent être consultés à la Bibliothèque du livre ardéchois, au château de Joyeuse*

L'HISTOIRE

Références générales concernant l'histoire	3
Ethnologie	9
Personnages	10
Bâtiments et clergé régulier	12
Liste des communes	13
Tables analytiques	24
Réglementation archivistique	26
Histoire de l'Ardèche	26
Moyen-âge	28
Les temps modernes.....	44
Révolution – 1 ^{er} Empire	65
XIX ^e Siècle	86
XX ^e Siècle	192
Les gens de l'Eyrieux	204
Histoire de l'art.....	211

CANTONS ET COMMUNES DE L'ARDECHE

Cantons du Bas Vivarais	222
Bourg St. Andéol – communes	222
Rochemaure – communes	240
Vallon – communes.....	251
Villeneuve de Berg – communes.....	268
Viviers – communes.....	298
Cantons du Centre	312
Chomérac – communes	312
La Voulte – communes	320
Le Cheylard – communes	365
Privas – communes	417
St Martin de Valamas – communes.....	537
St Pierreville – communes.....	560
Cantons des Cévennes	580
Antraigues – communes	581
Aubenas – communes	586
Burzet – communes.....	594
Joyeuse – communes.....	598
Largentière – communes	625
Les Vans – communes	635
Montpezat – communes	648
Thueys – communes.....	657
Valgorge – communes.....	674
Vals-le-Bains – communes.....	676
Cantons de la Montagne	685
Coudouren – communes.....	685
St Etienne de Lugdarès – communes	689
Cantons du Vivarais	695
Annonay – communes.....	695
Lamastre – communes.....	706
St Agrève – communes	733
St Félicien – communes	739
St Peray – communes	744
Sailleu – communes	753
Serrière – communes.....	761
Tournon – communes	765
Vernoux – communes	785
ETUDE VAUSSECHE	823
L'ARDECHE DEPUIS 1945.....	919
Agriculture	929
Collectivités territoriales	936
Communications	943
Culture.....	947
Energie	952
Industrie	954
Environnement	962
OCCITANIE & AUTRES	979
OUVRAGES EN PREPARATION.....	992

PREHISTOIRE

Alain Girard : Entre Gard et Ardèche : la découverte de l'art pariétal préhistorique par Léopold Chiron en 1878, *Revue du Vivarais*, n°4, 2019, pp.257-303.

Michel Boyer : CR de JL Roudil, « *Les dolmens de l'Ardèche* », *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.133-134.

Michel Boyer : CR de Claude Lefebvre, « *Oppida helvica, les sites fortifiés du plateau de Jastres (Ardèche)* », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2006, pp.377-379.

G.Enjolras : Dans la région des sources de la Loire, magie et préhistoire ; *Revue du Vivarais* oct-déc 1975 pp.193-205.

Louis du Besset, Michel Faure, Michel Guigal : Jean de la Laurencie, « cupulomane », *Revue du Vivarais*, jan-mars 1980, pp.31-36.

A.V.J. Martin : Les pierres magiques du plateau vivarois, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1982 pp.39-42.

Claude Lefebvre : Jastres et les oppida méditerranéens, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1987, pp.9-21.

Laurence Ogel : Le musée régional de Préhistoire d'Ornac-l'Aven, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1989, pp.342-346.

Laurence Ogel : La préhistoire et les activités préhistoriques dans le département de l'Ardèche, illustrées par le musée de Préhistoire régionale d'Ornac, *revue du Vivarais*, n° spécial 1991, pp.71-83.

Jean Combier : Le gisement acheuléen d'Ornac III, (Mattecarlingue), *Revue du Vivarais*, n° spécial 1991, pp.83-87.

Jean Combier : Les grottes à peintures rupestres et à gravures de l'Ardèche (entre Rhône et Cévennes un Centre d'Art paléolithique original), *Revue du Vivarais* n° spécial 1991, pp.87-91.

Régis Sahuc : A propos des vieilles voies cévenoles, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.67-77.

Claude Lefèvre : Les oppida du plateau de Jastres (Ardèche) du II^e siècle avant J.C. Au début de notre ère : l'apport de vingt campagnes archéologiques, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2004, pp.5-31.

Alain Girard : Nécrologie de Jean Combier, *Revue du Vivarais*, 2020 n°2, pp.123-128.

ANTIQUITE

Joëlle Dupraz : De l'Helvie au Vivarais : trois agglomérations (Jastres, Alba, Viviers), trois destinées, et la quête multiséculaire d'une capitale, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2013, pp.195-215.

Yves Burnand : Les manuscrits Pérot et la carte archéologique de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1976, pp.65-88.

Bernard Rémy : Une fausse inscription « ardéchoise » de la collection Vallentin du Cheylard à Montélimar : l'épithaphe de Solimarus. *Revue du Vivarais*, avril-juin 2007, pp.81-85.

Roger Lauxerois : A propos de la carte archéologique de l'Ardèche (démolition en règle), *Revue du Vivarais*, juil. sept. 1976, pp.168-193.

Baron Chaurand : Le trésor de Lavilledieu (monnaies romaines du III^e siècle), *Revue du Vivarais*, jan-déc 1972, pp.5-9.

R. Lauxerois : Un milliaire d'époque constantinienne découvert au Teil, *Revue du Vivarais*, oct. Déc. 1970, pp.157-167.

Georges Grégoire : La borne milliaire de Mirabel, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1984 pp.5-13.

R.Lauxerois : La dédicace du bas-relief mithriaque de Bourg-Saint-Andéol, *Revue du Vivarais*, juil-Sept-1972, pp.113-125.

Bernard Rémy : La dénomination des habitants de la cité d'Alba à l'époque gallo-romaine. *Revue du Vivarais*, avril-juin 2004, pp.65-83.

Roger Lauxerois : Nouvelles inscriptions : Alba, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1983, pp.193-205.

Jean-Marc Gardès : Les voies anciennes et romaines, approche d'un pays au travers de quelques anciennes routes et lieux habités (haute vallée de l'Ardèche), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1984, pp.21-32.

Michel Guigal : Sondages sur le site gallo-romain de Talencieux. *Revue du Vivarais*, avril-juin 1973, pp.65-77.

Michel Guigal : Archéologie en Haut-Vivarais : le site gallo-romain de Brèze, à Limony, état actuel des fouilles, les faux « blocs à cupules » de la Varogne, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1974, pp.29-44.

Jean Messié : La grotte des fées et le culte de Mithra, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1974, pp.129-138.

Bernard Rémy : Les dépôts monétaires romains du département de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, sept-oct 1982, pp.225-237.

Bernard Rémy : Les monnaies d'or romaines du département de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1985 pp.266-271.

Jean-Marc Gardès : A propos du site de Sainte-Abeille, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1982, pp.247-256.

Claude Lefebvre : A propos de deux axes antiques en Helvie, les voies dites « d'Antonin le Pieux » et « des Cévennes » : remarques sur les tracés et la chronologie, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2011, pp.225-247.

William Van Andringa : Mithra : une nouvelle façon de faire de la religion. *Revue du Vivarais*, 2020, n°1, pp.7-17.

Philippe Chapon : La découverte d'un mithraeum à Mariana, (Haute-Corse), *Revue du Vivarais*, n°1, 2022, pp.17-29.

Benoît Rossignol : Autour du culte de la Mère des Dieux dans la vallée du Rhône, *Revue du Vivarais*, 2022, n°1, pp.91-119.

Benoît Rossignol : Nécrologie de Colette Jourdain-Annequin, *Revue du Vivarais*, 2022, n°1, pp.147-153.

Jean-Claude Bouvier : Quelques toponymes relatifs aux cultes religieux à l'époque gallo-romaine, *Revue du Vivarais*, 2022, n°1, pp.119-135.

MOYEN-AGE : HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE

René Rebuffat : La vigne en Vivarais avant l'an 1000, *revue du Vivarais*, n° spécial, jan-juin 2001, pp.7-37.

Jean Esteoulle : A propos d'un denier du XII^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1970, pp.48-52.

B. Féminier : CR de lecture : Les droits d'usage de Pradelles sur la forêt de Bauzon, *Revue du Vivarais* 1971, fasc.628, pp.170-171.

A. V. J. Martin : Notule historique : la peste noire de 1347 à 1353, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1979, pp.96-98.

A. Girard : Pont-Saint-Esprit et le Vivarais à travers le trésor monétaire de Valbonne, *Revue du Vivarais*, jan-mars, 1987, pp.81-89.

Maurice André : Extraits d'actes notariés du XV^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1972, pp.161-176.

Maurice André : Quelques actes notariés du XV^e siècle, dont la remise de Chalencon et Saint-Fortunat au représentant des Saint-Vallier Jean de Châteauneuf, le 30 décembre 1454, *Revue du Vivarais*, sept-déc 1972, pp.173-174.

A.J.C. Bertrand : La vigne en Vivarais vers la fin du Moyen-âge, *Revue du Vivarais* oct-déc 1982, pp.212-225.

Jacques Schnetzler : La mise en valeur de la Cévenne du Nord au Moyen-âge, *Revue du Vivarais*, mars-juin 1990, pp.97-119.

Henri Saumade : Découverte d'une monnaie médiévale (X^e siècle) à Labeaume, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1971 pp.15-17 (avec ill.)

Gaston Reynaud : La circulation monétaire en Vivarais du XI^e au XIV^e siècle, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1979, pp.67-71

Robert Gaud : Les troubadours du Vivarais, *Revue du Vivarais*, juin-sept. 1997, pp.139-155.

Robert Valladier-Chante : Formation, enregistrement et migration des noms de famille : observations sur quelques paroisses bas-vivaroises du XV^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1998, pp.237-253.

Michel Carlat : C.R. de Daniel Le Blévec « La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e au XV^e siècle » et de Frank Bréchon « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais au Moyen-âge », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2002, pp.185-188 et 190-192.

P.Y Laffont : C.R. de la soutenance de thèse de Frank Bréchon « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais au Moyen-âge », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2002, pp.255-260.

Michel Riou : C.R. de Robert Valladier-Chante « En Ardèche autrefois : Haut-Vivarais et Boutières au XV^e siècle, paroisses et société rurale », *Revue du Vivarais*, avril-juin 2005, pp.137-139.

Colette Véron : Le statut social de ceux qui détiennent les moulins aux lendemains de la Guerre de Cent Ans, *Revue du Vivarais*, avril-juil 2020, pp.65-75.

TEMPS MODERNES

Pierre Présumey : Présence des *Géorgiques* dans le *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.113-123.

Arthur Riedacker : La bonification des terres par la colombine, la luzerne et l'azote de synthèse, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.123-137.

Elisabeth Vidal-Balcon : Un tournant dans l'utilisation du sucre au XIX^e siècle : de médicament il devient aliment. Son usage dans le « *Théâtre d'Agriculture* » d'Olivier de Serres *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.137-149

Bernard Vidal : La « montagnette » d'Olivier de Serres au Pradel : une expérimentation peu connue, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.149-161.

Bernard Vidal, Manuel Navarro : L'énigmatique tableau de marbre blanc, donné par Olivier de Serres au roi Henri IV : histoire et pérégrination d'un magnifique bas-relief du sculpteur lorrain Ligier-Richier, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.161-173.

Jean-Baptiste Vérot : La première richesse du mûrier blanc : Olivier de Serres, fournisseur de « l'entreprise des soyes » de 1602, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.173-183.

Benoît et Bernard Vidal : La véritable devise d'Olivier de Serres : les marques d'imprimeur du « *Théâtre d'Agriculture* », *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019 pp.183-191.

Dominique Vidal : François Rozier, homme des Lumières et digne héritier d'Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, av-juil. 2019, pp.193-207.

Bernard Vidal : Les hommages à Olivier de Serres : statues, bustes, statuettes, bas-reliefs, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019, pp.207-221.

Caroline Roussel-Champetier-de -Ribes : La commémoration du 4^e centenaire d'Olivier de Serres et la contribution de Paul Deschamps, conservateur du Musée des monuments français, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019, pp.221-235.

Caroline Roussel-Champetier de Ribes : Editions grenobloises du *Théâtre d'Agriculture* au XX^e siècle, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019, pp.235-247.

Benoît et Dominique Vidal : Epilogue. Des travaux et des jours, des recherches et des études sur Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2019, pp.247-251.

Bernard Vidal : Treize médailles éditées en hommage à Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2021, pp.127-141.

Dominique Vidal : L'héritage d'Olivier de Serres dans la viticulture et dans l'œnologie, *Revue du Vivarais*, 2016, n°3, pp.183-195.

Dominique Vidal : Jean de Serres, un enfant de Villeneuve de Berg devenu pasteur et historiographe du roi Henri IV, établi dans la principauté d'Orange, *Revue du Vivarais*, 2016 n°3, pp.195-207.

Dominique Vidal : Nouvelles recherches sur le pasteur Jean de Serres, historiographe du roi Henri IV, *Revue du Vivarais*, 2015, n°3, pp.253-273.

Michel Riou : La question forestière dans la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg à la veille de la Révolution, *Revue du Vivarais*, 2014, n°4, pp.333-353.

REVOLUTION

Marie-Hélène Reynaud : Le haut-Vivarais à la veille de la Révolution, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1979, pp.139-154.

André Arnaud : Le clergé séculier dans le diocèse de Viviers à la veille de la Révolution de 1789, *Revue du Vivarais n° spécial jan-juin 1993*, pp.21-37.

Cahiers de doléances Largentière-Vals, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp.85-90.

Maurice Guerreau : Le Vivarais à la veille de la Révolution, *Revue du Vivarais sept-déc 1971*, pp.145-150.

Louis Nicod : Assemblées de la noblesse du Haut-Vivarais tenues à Annonay pour l'élection d'un député aux Etats Généraux (mars 1789), *Revue du Vivarais*, oct-déc 2011, pp.283-301.

Jean-Claude Aubert : Lettres de Jacques-Antoine de Pampelonne, député du Clergé, à Louis Suchet, futur maréchal de France, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1986, pp.133-147.

Michel Riou : Le chapitre de Viviers et la Révolution de 1789, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.309-327.

Pierre Souche : Le serment civique de 1791 dans le diocèse de Viviers, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1999, pp.299-305.

Thierry Chailan : Les réactions à la Constitution Civile du Clergé dans le district du Tanargue, *Revue du Vivarais n° spécial jan-juin 1993*, pp.187-201.

Michel Mauger : Les œuvres d'art à la Révolution en Ardèche, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2008, pp.267-315.

Aimé Lévêque : Le Cheylard sous la Révolution, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1974, pp.97-109.

Jacques Schnetzler : La paroisse de Malarce sous la Révolution, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1967, pp. 49-60.

Dominique Francou : Le baron de Fages-Vaumale et les débuts de la Révolution en Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept, 1970 pp.122-131.

Michel Carlat : Les archives de la chartreuse de Bonnefoy et la Révolution, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.171-188.

Michel Carlat : Les bibliothèques de Mazan et des Chambons d'après les inventaires révolutionnaires, *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-juin 1999, pp.207-223.

Michel Riou : Le partage des biens communaux en Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.189-202.

Eric Teyssier : La fin de l'ordre cistercien en Ardèche (1789-1791), *Revue du Vivarais*, n°spécial, jan-juin 1999, pp.223-243.

Bruno Teyssier : L'Ardèche et la Révolution : continuité des institutions de la jeunesse et des formes déguisées de contestation, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.203-215.

Pierre Souche : Le serment dit de Liberté-Egalité (août 1792) dans le diocèse de Viviers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1997, pp. 41-51.

Xavier Vallat : Mémoires du curé de Pailharès de 1772 à 1817, *Revue du Vivarais*, oct-déc.1970, pp.199-205, jan-mars 1971, pp.22-29, avril-juil 1971 pp.80-85, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1971 pp.129-141, *Revue du Vivarais*, sept-déc.1971 pp.158-165.

Eric Teyssier : La vente des biens nationaux à travers le cas des Bernardi : spéculation et ascension sociale, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.85-96.

Georges Massot : Le remodelage toponymique communal dans l'Ardèche de l'An II, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1990, pp.51-87.

André Coront-Ducluzeau : Un divorce aristocratique en 1793 (marquise de la Rivoire), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1973, pp.41-49.

M.Guerreau : L'assassinat de Louis Bastide de Malbosc, les responsables, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1972, pp.44-54.

Serge Dahoui : L'Ardèche et la condamnation à mort de Louis XVI, par Arthur Conte, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1967, pp.7-13.

Jean-Louis Issartel : La déchristianisation dans la région du Rhône moyen, *Revue du Vivarais* n°spécial jan-juin 1993 pp.201-233.

Maurice André : Dispersion du mobilier des églises dans la région d'Aubenas, (1791-1792), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1972, pp.87-92.

Jean Charay : Un Albenassien à la campagne d'Egypte, le marquis de Chanaleilles, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1968, pp.10-30.

Louis Bouvier : Louis-Gabriel Suchet, chef de bataillon aux volontaires de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1977, pp.30-35.

Inventaire des livres déposés à la maison commune de Jaujac provenant du château de Laulagnet, ayant appartenu à l'émigré Louis Launet jadis appelé comte d'Antraigues, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1977 pp.168-173, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1977 pp.180-187

Déprédation des propriétés du comte d'Antraigues (Jaujac Clastreviel et Laulagnet, église de Jaujac notamment), *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1977, pp.187-190.

Régis Sahuc : Un épisode de la Terreur à Lachapelle-Graillouse, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1972, pp.34-44.

Lettre du Ministre de l'Intérieur sur la loi de déportation en Guyane des prêtres réfractaires, 26 août 1793, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1980, p.54.

Maurice Guereau : Résurrection de la Jacquerie, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1972 pp.77-87.

Michel Guigal : Correspondance d'un officier de l'armée républicaine (1795-1800), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1981, pp.91-102.

Lettre du Ministre de l'Intérieur sur l'interdiction des sonneries de cloches, 29 Frimaire An VI, *Revue du Vivarais* jan-mars 1980, pp.55-57.

CONSULAT ET PREMIER EMPIRE

Serment des curés et desservants du 28 Frimaire An XII de la République française, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1980, pp.124-126.

Prospectus de l'école secondaire d'Aubenas, 29 Thermidor An XII, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1979, pp.237-241.

Jean-Claude Aubert : Lettre de Jacques-Antoine de Pampelonne, ex-député du Clergé, à Louis Suchet, futur maréchal de France (sous le Consulat), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1986, pp.133-147.

Maurice André (M.A.) : Lettre du pape Pie VII à Mgr. De Savine (en 1807), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1974, pp.119-123.

Circulaire de Bruneteau de Ste.Suzanne pour la célébration de la St. Napoléon, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1980 p.127.

Les échaffauts de Privas pour la Cour d'Assises pour le département de l'Ardèche en 1811, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1979 pp.241-244.

La guerre aux chèvres sous le Consulat (pour la protection des bois), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1979, pp.1-2.

Juliette Thiébaud : L'invasion autrichienne à Tournon et à Tain en 1814, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1983, pp.149-154.

A.Pical : Un résistant sous le Premier Empire, (notaire Guigon de St.André-Lachamp) *Revue du Vivarais*, avril-juin 1985, pp.129-135.

Jean Michel Faidit : Honoré de Flaugergues et sa découverte à Viviers de la comète impériale de Napoléon, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2020, pp.31-49.

XIX° SIECLE.

Affaires religieuses

Marius Balmelle : Un aixois évêque de Mende, et de Viviers, archevêque d'Avignon, Mgr. Morel de Mons (1752-1830), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1968, pp.131-133.

Jean Ribon : Evolution des paroisses en Ardèche au cours de la période concordataire, *Revue du Vivarais* n°spécial 1993 1-2, pp.37-55.

Odette Autrand : Les protestants et l'école (1750-1850), *Revue du Vivarais*, jan-juin 1993, n° spécial, pp.105-125.

G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas, de 1827 à 1836, le père Marie-Joseph Chiron, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1970, pp.186-199.

Jacqueline Roux : L'enseignement primaire dans l'Ardèche sous la Monarchie de juillet, la contribution des congrégations religieuses à l'enseignement élémentaire, *Revue du Vivarais* jan-juin 1993, n° spécial pp.125-145.

Gérard Cholvy : Au « grand siècle » des congrégations féminines (le XIX°), *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2013, pp.117-125.

Gérard Bollon : Aux confins du Vivarais et du Velay la montagne protestante : schisme, dissidence et Réveil (1770-1840), *Revue du Vivarais*, n°spécial jan-juin 1993, pp.233-249.

Jean Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé et son église (1832-1854), *Revue du Vivarais* juil-sept. 1971, pp.97-106.

Lettres de pasteurs ardéchois au XIX° siècle (région de Vernoux), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1982, pp.136-141.

Jean Cheyron : Religieux d'origine ardéchoise à N.D. d'Aiguebelle (1816-1919), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1973, pp.94-101.

Pierre-Marie Michel : Renouveau religieux dans la Montagne ardéchoise au XIX° siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2008, pp.235-248.

Joseph Coustet : Mgr. Jaussen évêque à Tahiti (1815-1891) *Revue du Vivarais*, jan-mars 1974, pp.47-50.

Maurice André : Un grand missionnaire ardéchois, Mgr. Jaussen, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1981, pp.57-60.

Pierre-Marie Michel : Le père Eugène Evesque (1855-1900), prieur de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Neiges, éducateur d'âmes et artiste, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2008, pp.219-235.

Albert Robert : Charles de Foucauld et l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1990, pp.207-213.

Maurice Plantier : Laurent Froment, prêtre (1813-1872), fondateur de la Congrégation des sœurs garde-malades de Saint-Roch, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1994, pp.101-129.

Michel Riou : Les Eglises en Ardèche en 1870, *Revue du Vivarais*, septembre 2023, pp.177-199.

Vie politique

M. A. : Le Conseil Général de l'Ardèche au début du XIX^e siècle (1829-1831), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1978, pp.5-9.

Henry Strohl-Colomb : Acte de mariage de François-Antoine Boissy d'Anglas avec Jenny Colomb, *Revue du Vivarais* jan-mars 1978, pp.32-34.

Michel Riou : L'élection présidentielle de décembre 1848 en Ardèche, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1974, pp.82-97.

Michel Riou : Les élections de 1871 en Ardèche, *Revue du Vivarais*, sept. 2023, pp.199-209.

Michel Riou : L'Ardèche de 1871 à 1876, un département en résistance, *Revue du Vivarais*, sept. 2023, pp.209-235.

Economie et société

France Derouret-Serret : Note sur les fileuses de soie (description du travail), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1980, p.128.

Thierry Boudignon : L'affaire « Pierre Martin, Marie Breysse sa femme et Jean Rochette son domestique », contribution à l'étude de l'Affaire dite de l'Auberge de Peyrebeille, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1999, pp.299-305, R.V. oct-déc 1999, pp.387-431, R.V. pp.33-17, avril-juin 2000, pp.179-213.

Thierry Boudignon : Histoire authentique de l'auberge de Peyrebeille, Hors-série II, S.L.N.D. environ an 2000

Jean Cheyron : Le choléra de 1832 dans l'Ardèche. *Revue du Vivarais*, jan-mars 1974, pp.44-47.

Jean Cheyron : Le choléra de 1854 dans l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1977, pp.5-13.

Albert Robert : Le choléra à Saint-Laurent-les-Bains en 1854, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1970, pp.43-48.

Michel Boyer : L'encadrement médical dans l'Ardèche au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1978, pp.16-32

Michel Riou : Ethnologie et histoire au XIX^e siècle : les mariages consanguins en Vivarais, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1979, pp.7-15.

Jean Bouvier : Documents sur l'histoire du Vivarais : dix lettres d'Henri Valette-Viallard (1830), *Revue du Vivarais*, juil-sept 2013, pp.175-189.

Gaston E. Reynaud : Un conscrit ardéchois sous le Second Empire, Jacques Philippe Bardin, de St. Mélan, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1982, pp.256-259

Dominique Lerch : Une enquête à suivre : deux témoignages concernant le colportage ou les marchands ambulants dans le Vivarais, XIX^e-XX^e siècles, *Revue du Vivarais*, av-juill 1979 pp.65-67.

Michel Boyer : La lutte des Ardéchois contre la variole au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1988 pp.195-209.

Yves Morel : L'usine de Pont-de-Veyrières, un reflet de l'industrialisation dans l'Ardèche au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1997, pp.171-195.

Yves Morel : Le moulinage pourvoyeur d'activités annexes, *Revue du Vivarais*, n°1, mars 2023, pp.21-35.

Extraits de l'Almanach de l'Ardèche en 1873 : (consommation de gibier et poissons, truffes. *Revue du Vivarais* avril-juin 1977, pp.97-102.

P.B-E : Voyage d'études en Ardèche en 1877 (usines textiles, St.Fortunat, Chomérac, St.Privat), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1974, pp.149-156.

Claude Béchetille : Marc Seguin (1786-1875) et son ami Henri Desgrand, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1974, pp.139-149.

Michel Carlat : C.R. Michel Cotte « Le fonds d'archives Seguin. Aux origines de la révolution industrielle en France 1790-1860 », *Revue du Vivarais*, oct-déc 1999, pp.431-433.

Michel Boyer : C.R. de Marylene Marcel-Ponthier « Lafarge et les cimentiers du bord du Rhône », *Revue du Vivarais*, août 2017, p.279.

Georges Jourdan : De Napoléon à nos jours, histoire du cadastre, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2018, pp.293-313.

Elisabeth Vidal-Balcon : Un tournant dans l'utilisation du sucre au XIX^e siècle : de médicament il devient aliment, son usage dans le « Théâtre d'Agriculture » d'Olivier de Serres. *Revue du Vivarais*, avril-juil 2019, pp.137-149

Hervé Ozil : Les tramways de l'Ardèche, quelle histoire ! *Revue du Vivarais*, 2020 n°2, pp.75-123.

Art et culture

Jacqueline et Pierre Mazon : Un projet de création d'une revue d'histoire locale par Albin Mazon en 1865, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.323-335.

Pierre de Vogüé : Le « roman russe » d'Eugène-Melchior de Vogüé, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1987, pp.183-191.

Jean Limagne : Jules Maurice Thibon, un artiste vivarois (1824-1881), *Revue du Vivarais*, mars-juin 1990, pp.135-151.

André Coront-Ducluzeau : Une école de campagne sous la Monarchie de Juillet (Vanosc), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1974, pp.156-165.

M.A. (Maurice André ?) : Journaux publiés à Largentière (1821-1957), *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1976, pp.229-237.

E. Lundberg : Berzelius et ses élèves en voyage dans l'Ardèche (haute vallée de l'Ardèche), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1986, pp.147-155.

Michel Boyer : De la revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais à la Revue du Vivarais : Changements et continuité en quelques chiffres. *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.335-347.

Dominique Dupraz : Les Archives Départementales de l'Ardèche et la recherche, 1893-1914, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.389-405.

Pierre Ladet : Antoine-Rémi Chazallon (1802-1872), ou comment prédire les marées ? *Revue du Vivarais*, juil-sept 2014, pp.203-221.

Michel Mauger : Léon Alexandre Delhomme (1841-1895), un sculpteur ardéchois à Paris, *Revue du Vivarais*, sept-déc 2015, pp.289-311.

Michel Mauger : Charles -Emmanuel Serret (1824-1900) : un artiste attaché à l'enfance, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2016, pp.37-57.

Michel Mauger : De la France vers l'Orient : le peintre Auguste Bouchet (1821-1889), *Revue du Vivarais*, août 2017, pp.237-253.

Georges Naud : Un mystère éclairci : la date et le lieu de naissance, de Jean-Baptiste Dalmas, étonnant géologue ardéchois du XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, août 2017, pp.253-279.

Alain Girard : Entre Gard et Ardèche : la découverte de l'art pariétal préhistorique par Léopold Chiron en 1878, *Revue du Vivarais*,

sept-déc 2019, pp.257-303.

XX^e SIECLE

Evènements politiques et militaires avant 1914

Marc Frangi : Le contexte juridique de la loi du 9 décembre 1905 et de son application en Ardèche, *Revue du Vivarais*, n°spécial, jan-mars 2006, pp.11-23.

Bruno Benoît : La loi de Séparation en Ardèche au regard de la presse, *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-mars 2006, pp.23-35

Jean Ribon : Mgr. Bonnet face à la loi de Séparation, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2006, n° spécial, pp.35-57.

Marc Autrand : Les protestants en Ardèche face à la loi de Séparation, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2006, n° spécial, pp.57-63.

Marie-Hélène Reynaud : Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation, *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-mars 2006, pp.71-91.

Michel Riou : La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les bassins de l'Eyrieux, *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-mars 2006, pp.105-129.

Michel Boyer : Les Inventaires en noir et blanc, *revue du Vivarais*, jan-mars 2006, pp.129-153.

Notes sut l'évêché de Viviers d'après les délibérations du Conseil Général, (1844-1925), *Revue du Vivarais*, p.54, jan-mars 1978.

Michel Riou : Une congrégation religieuse face au laïcisme : les frères maristes en Ardèche (1901-1906). *Revue du Vivarais*, avril-juin 2006, pp.199-213.

Guerre de 14-18

Marc Reynier : Le champ de tir de Champ Vermeil. *Revue du Vivarais*, juin 2022, pp.161-179.

Marc Reynier : Le 61^e régiment d'infanterie à l'instruction en juin 1914, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2014, pp 7-19.

Marc Reynier : Le 61^e régiment d'infanterie : un régiment d'Ardéchois pendant la Grande Guerre, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2015, pp.63-80.

Rémy Porte : 1914 et les débuts de la guerre, et l'Ardèche dans la Grande Guerre, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2015, pp.7-15.

Maurice Mistre : Les Ardéchois dans l'affaire du 15^e corps, *Revue du Vivarais*, juin 2022, pp.179-195.

Gilles Vergnon : La Grande Guerre : un aperçu historiographique, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2015, pp.15-29.

Corinne Porte : Les sources de la Grande Guerre, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2015, pp.29-55.

Bruno Chaix : L'armée de la revanche et les Ardéchois, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2015, pp.55-63.

Marie-Marthe Tongio : Les hôpitaux ouverts en Ardèche pour les soldats blessés ou malades en 1914-1915, *Revue du Vivarais*, avril-juil 2015, pp.81-103.

Hervé Mauran, Jean-Marie Ehret : Les camps d'évacués alsaciens en Ardèche (1914-1919), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.95-127, R.V. juil-sep 1998, pp.145-181.

Dominique Lerch : Un dépôt surveillé au séminaire de Viviers pour les Alsaciens pendant la 1^e guerre mondiale, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp.90-95.

Francis Barbe : Femmes ardéchoises « mobilisées sur place » : l'exemple de Marie Vallier, épouse Ollier « la Cévenole », *Revue du Vivarais*, sept-déc 2014, pp.353-359.

Lucyle Farjon : Femmes ardéchoises « mobilisées sur place » : la veuve blanche devenue marraine de guerre, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2015, pp.273-281.

Documents d'histoire du Vivarais : le carnet de guerre de l'abbé Léon Dallard, brancardier, 1^e partie, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2017, pp.323-339, R.V. avril-juil 2018, pp.169-211.

David Vinson : L'hôpital psychiatrique Sainte-Marie de Privas et la Première guerre mondiale. Le fonds des Archives Départementales de l'Ardèche : premières approches et perspectives. *Revue du Vivarais*, juil-sept 2013, pp.145-159.

Frank Tison : L'Ardèche, terre-refuge pour des enfants belges durant la 1^e guerre mondiale, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2020, pp.49-64.

Christian Laganier : Des km à pied, ça use... un Ardéchois (1914-1919), *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1985, pp.203-211.

Michel Riou : Economie traditionnelle, économie de guerre : le cas de l'Ardèche entre 1916 et 1921, *Revue du Vivarais*, 2015 n°2, pp.177-218.

Georges Jourdan : De Napoléon à nos jours, histoire du cadastre, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2018, pp.293-313.

Gilles Vergnon : Les mobilisations républicaines de février 1934 dans l'Ardèche et dans la Drôme, *Revue du Vivarais* oct-déc 1994, pp.273-285.

Guerre 1939-1945

Alain Martinot : La Libération en œuvre : Robert Petit-Lorraine, artiste résistant (1920-2006), *Revue du Vivarais*, avril-juil 2016, pp.119-136.

Michel Boyer : C.R. de Bruno Chaix « L'occupation allemande en Ardèche, 1942-1944, et la retraite de la Wehrmacht du Midi de la France en août 1944 », *Revue du Vivarais*, août 2017, p.279.

Michel Riou : C.R. de Pierre Bonnaud « l'Ardèche dans la guerre 1939-1945 », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2017, pp.341-342.

Michel Boyer : C.R. de Bruno Chaix « L'occupation allemande en Ardèche », *Revue du Vivarais* 2017 n°3, p.279.

Franck Tison : Semer la terreur pour fragiliser la Résistance : les viols nazis en Ardèche (été 1944), *Revue du Vivarais* oct-déc 2021, pp.259-275.

M.R. : Le puits des fusillés (Fons). CR dans *Revue du Vivarais*, oct-déc 2021, p.282.

Tom Reynaud : Le centre d'internement administratif de Vals-les-Bains (3 janvier 1941-28 novembre 1942), *Revue du Vivarais*, 2020 n°4, pp.227-260.

Julien Mathieu : Le centenaire de Hyacinthe de Gailhard-Bancel à la Louvesc (1950) : une manifestation d'action catholique aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2012, pp.503-527.

Economie et société

Yves Morel : 1907, des fabriques en grève. *Revue du Vivarais*, avril-juin 2009, pp.159-178.

Michel Faure : Dans le sillage des frères Montgolfier et de Marc Seguin : le moteur rotatif « Gnôme » des frères Seguin et ses records d'aviation (1909-1915), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1997, pp.195-205.

Aimé Lévêque : 1906, la grande sécheresse du Vivarais, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1982, pp.49-52.

Michel Riou : L'émigration rurale à Gilhoc-sur-Orméze dans la 1^e moitié du XX^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1974, pp.218-228.

Jacques Schnetzler : L'évolution démographique de la commune des Vans à l'époque contemporaine (1802-1946). *Revue du Vivarais*, mars-juin 1970, pp.61-77.

Pierre Sabatier : L'expansion démographique du canton de Bourg-Saint-Andéol au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1998, pp.41-61.

Renée Cellier : Un exemple d'évolution et de progrès : Vinezac. *Revue du Vivarais*, avril-juin 1972, pp.92-108.

Jean-Claude Mourgues : Compte-rendu de thèse vétérinaire de 1971 sur « L'agriculture en Haute-Ardèche (y compris la Montagne) », *Revue du Vivarais*, avril-juin 1972 p.111.

Henri Guibourdenche : L'évolution récente de la viticulture ardéchoise, *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-juin 2001, pp.137-164.

Raymond Gras : Chronique récente du Pradel (1925-1965), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2010, pp.11-23.

Michel Riou : Quand la vallée de l'Eyrieux avait la pêche, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2013, pp.159-169.

Michel Riou : Economie traditionnelle, économie de guerre : le cas de l'Ardèche entre 1916 et 1921, *Revue du Vivarais*, avril-juil 2015, pp.177-218.

Marie Odile Nozières-Petit, Charles-Henri Moulin, Fabienne Moulay : Histoire des recherches sur l'élevage pastoral en zone méditerranéenne française de 1950 à 2010, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.81-95.

Hervé Ozil : Les tramways de l'Ardèche, quelle histoire ! *Revue du Vivarais*, av-juil 2020, pp.75-123.

Michel Boyer : Mai sans étudiants : singularité et exemplarité du Vivarais, *Revue du Vivarais*, juin 2022, pp.195-211.

Enseignement et culture

Daniel Le Blévec : La *Revue du Vivarais* a 100 ans, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.319-323.

Pierre Exbrayat : Les abonnés de la *Revue du Vivarais* (1893-1993), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.365-373.

Jean Ribon : Un centenaire, le denier du culte en Ardèche, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2006, pp.271-291.

Dominique Dupraz : Annexe sur la tentative de Jean Rigné de créer une Académie de l'Ardèche en 1933, n°spécial, *revue du Vivarais*, 1991, pp.14-19.

Alain Martinot : La Libération en œuvre : Robert Petit-Lorraine, artiste résistant (1920-2006), *Revue du Vivarais*, av-juil 2016, pp.119-136.

Charles Forot

Michel Faure : Charles Forot et le Pigeonnier, *Revue du Vivarais*, spécial Charles Forot (1890-1973), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.229-233.

Pierre-Marie Auzas : Charles Forot animateur du Pigeonnier, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.233-235.

Jean Charay : Un homme de talent, coordinateur de talents (Charles Forot), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.235-239.

Baron Chaurand : Charles Forot éditeur, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.239-247, +addenda aux bibliographies du Pigeonnier et de Charles Forot, pp.295-297.

Michel Sottet : Marie Granger, graveur du Pigeonnier, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.247-249.

Elisabeth Borione : Le théâtre du Pigeonnier, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.249-257.

Michel Fromentoux : Le pionnier d'un sain régionalisme, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.257-265.

Michel Carlat : Charles Forot et le folklore du Vivarais, + préface, *revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.265-287.

Michel Carlat : Hommage à Charles Forot, *Revue du Vivarais*, N° spécial 1991, pp.57-66.

Robert Gaud : Le Pigeonnier et autres lieux, Charles Forot et l'amitié, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1990, pp.287-295.

Louis Pize : Nécrologie de Charles Forot (1890-1973), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1973, pp.53-59.

Serge Dahoui : Charles Forot peint par lui-même, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1974, pp.19-29.

André Pastré : Les promenades d'Histoire des Amis de la *Revue du Vivarais* (1928-1938), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.373-377.

P. Valette-Viallard : Le protestantisme en Ardèche, (Boffres, 1924), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1967, pp.25-28.

M.A. (Maurice André ?) : Journaux publiés à Largentière (1821-1957), *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1976, pp.229-237.

Joseph Thibon : Arts et traditions populaires : les Compagnons du Gerboul, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1973, pp.101-105.

Héraldique et sigillographie des évêques de Viviers au XX^e siècle. *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1977, pp.156-168.

Michel Faure : CR de conférence « Saint Exupéry et l'Ardèche », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2000, pp.356-358.

Gérard Conac : Hommage à Pierre Cornet (1911-1996), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.129-133.

Jean Ribon : Paroisses nouvelles dans le diocèse de Viviers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2004, pp.47-63.

Hervé Mauran : Le cinéma au village : une histoire de la diffusion cinématographique en Ardèche des années 1940 à nos jours, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2007, pp.259-315, *R.V.* jan-mars 2008, pp.31-65.

Henry Veyradier : La médaille d'honneur dite de Saint-Vincent, un aspect peu connu de l'administration du diocèse de Viviers (création de Mgr.Hurault, 1925), *Revue du Vivarais*, oct-déc2009, pp.335-345.

Nécrologie

Jacques Rossiaud : Michel Carlat et l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2008, pp.65-75.

Michel Pousse, Daniel Le Blévec : Pierre-Marie Michel (1930-2006), *Revue du Vivarais*, juil-septembre 2008, pp.175-179.

Mgr. Blondel : Homélie en hommage à Jean Ribon, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2012, pp.537-543.

Michel Martin : Jean Ribon, prêtre diocésain de Viviers, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2012, pp.543-549.

Dominique Dupraz : Jean Ribon, entre histoire et archives, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2012, pp.549-563.

Michel Boyer : Jean Ribon, directeur de la *Revue du Vivarais*, *revue du Vivarais*, oct-déc 2012, pp.563-571.

Jean Ribon : Souvenirs personnels, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2012, pp.571-637.

Corinne Porte : Actualité des Archives Départementales, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2013, pp.169-175.

Gilbert Auzias : Jean Ferrat, l'homme engagé, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2014, pp.221-227.

Marie-Hélène Reynaud : Docteur Michel Guigal (1931-2014), *Revue du Vivarais*, sept-déc 2014, pp.360-363.

Anne-Marie Michaux : Charles Besson (1928-2015) : nécrologie et bibliographie détaillée, *Revue du Vivarais*, pp.281-286.

Dominique Dupraz : Michel Rouvière (1933-2017), *Revue du Vivarais*, avril-juil 2017, pp.205-206.

HISTOIRE POLITIQUE ET DIVERS

Régis Sahuc : Aux confins du Velay et du Vivarais : un génocide obscur ou les mystères du bois de Breysse, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2001, pp.205-211.

Jean Régny : La première étape de la pénétration capétienne en Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1984 pp.181-200.

Jean Charay : Succès et revers des comtes de Toulouse en Vivarais, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1987, pp.21-31.

M. L. Fabrié : Sur une clause particulière du testament de Mgr. Aldebert de Peyre, évêque de Viviers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1987, pp. 31-37.

Daniel Le Blévec : Un médecin vivarois à la cour pontificale d'Avignon, *Revue du Vivarais* jan-mars 1986, pp.13-25.

Odette Pontal : Le Vivarais, centre de négociations au temps de la croisade des Albigeois, *Revue du Vivarais*, juil-septembre 1993, pp.255-261.

Jean Charay : Mémorial Saint Louis (1270-1970) surtout sur le rattachement du Vivarais au royaume de France, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1971, pp.5-15.

Christian Frachette : A propos d'un bicentenaire : Forez, Viennois et Vivarais, ou Forez-Viennois en Vivarais (1296-1790), un exemple de structure féodale, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1990, pp.161-177.

Aimé Lévêque : Les routiers dans le Haut-Vivarais (XIV^e siècle), *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1973, pp.132-135.

Odette Pontal : Les seigneurs de Montlaur dans la région cévenole, des origines au XV^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1988, pp.13-37, R.V. avril-juin 1988, pp.65-99, R.V. juil-sept 1988, pp.165-183, R.V. oct-déc 1988, pp.235-253.

B.Féminier : Lespéron et St.Guilhem le Désert, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1974, pp177-180.

C.R.de la soutenance de thèse de P.Y.Laffont, « Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, X^e-XII^e siècles », *Revue du Vivarais*, oct-déc 1998, pp.284-286.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Au XV^e siècle, la rénovation des fortifications et la fin de la guerre de Cent Ans dans la montagne du Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2001, pp.243-265.

René Arnaud : L'énigme des origines des comtes d'Albon, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2009, pp.181-193.

Pierre-Yves Laffont : Des premiers seigneurs de Mahun aux Pagan d'Argental et de Mahun (XI^e-début du XIV^e siècle), *Revue du Vivarais*, août 2017, pp.217-237.

René Arnaud : Qui était la « reine Mathilde », comtesse d'Albon ? *Revue du Vivarais*, oct-déc 2017, pp.319-323.

Daniel Le Blévec : Guillaume de Falga, évêque de Viviers (1296-1297), les enseignements d'une source pontificale, *Revue du Vivarais*, n°2, juin 2021, pp.107-127.

Laurent Macé : Sous le sceau de l'Empire : la Flandre, le Vivarais et l'évêque Guillaume du Falga (1296-1297), *Revue du Vivarais* n°1, mars 2023, pp.5-21.

HISTOIRE RELIGIEUSE : LE CLERGE SECULIER

G. Reynaud : Bulles et sceaux de plomb : sceau d'un évêque de Viviers du XIII^e siècle, *Revue du Vivarais* juil-sept. 1984, pp.177-181.

Louis Boisset : L'original du Concile provincial de Vienne (1289) (sauvé des flammes révolutionnaires), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1973, pp.77-87.

Maurice André : L'original du Concile de Vienne, 1289, *Revue du Vivarais* juil-sept. 1974, p.138-39.

Isabelle Sahuc : Le fils du pauvre : Jean Casaletti, d'Uclades, recteur du Comtat Venaissin (+1509). *Revue du Vivarais*, juil-sept.1978, pp.173-182.

Gérard Veyssière : Malheurs et dévotion des Vivarois dans la seconde moitié du XIV^e siècle à travers les procès de canonisation d'Urbain V et de Pierre de Luxembourg, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1990, pp.5-21.

René Evesque : Les sépultures médiévales en Ardèche du sud, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1995, pp.187-201.

Olivier Darnaud : la charta *vieilha* de l'église de Viviers : essai de reconstitution d'un cartulaire disparu, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.9-37.

Pierre-Yves Laffont : Les chanoines et le chapitre cathédral de l'église de Viviers du X^e au XII^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.105-131.

Pascal Collomb : Deux manuscrits liturgiques médiévaux à l'usage du diocèse de Viviers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.145-159.

Eric Permingeat : Le culte des saints dans le diocèse de Viviers à la fin du Moyen-Age : saint Andéol, un saint « épiscopal », *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.159-169.

Daniel Le Blévec : Les notaires du chapitre de Viviers aux XIV^e et XV^e siècles : l'enseignement d'une source, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.169-179.

Anne-Marie Hayez : Le clergé du diocèse de Viviers et les papes d'Avignon : le cas du pontificat de Grégoire XI (1371-1378), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp 79-193.

Hélène Millet : Un évêque de Viviers au temps du Grand Schisme : Guillaume de Ligny (1388-1406), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.193-215.

Daniel Le Blévec : Guillaume de Falga, évêque de Viviers (1296-1297), *Revue du Vivarais*, avril-juil 2021, pp.107-127.

Marie-Solange Serre : Le pape Calixte II a-t-il réellement consacré l'église de Bourg-Saint-Andéol ? *Revue du Vivarais*, 2020 n° 3, pp.177-185.

ETHNOLOGIE

- ***Pierre Charrié** : Le Folklore du Bas-Vivarais. Librairie Guénégaud, Paris, 1963.
- ***Pierre Charrié** : le Folklore du Haut-Vivarais. Editions F.E.R.N. Guénégaud, Paris 1968.
- ***Charles Forot, Michel Carlat**: Le Feu sous la Cendre, le paysan vivarois et sa maison, 2 vol. Le Pigeonnier, Saint Félicien, 1980.
- ***Georges Massot (lo Cercaire)** : proverbes et dictons, tome 1 : Sous le ciel et sur la terre. Ed. de Candide, Aubenas, Lienhardt 1983.
- ***Pierre Ribon** : Guérisseurs et remèdes populaires dans la France ancienne. Ed.Horvath, le Coteau, 1983.
- ***Sylvette Béraud-Williams** : Contes populaires de l'Ardèche, Préface de M. Riou. Curandera, 1983, Ex. très abîmé.
- ***Jacky Reyne** : Châtaignes et marrons d'Ardèche. Curandera, Aubenas-Lienhardt 1984.

- ***Charles Forot** : Odeurs de forêts et fumet de table. Ed. La Butte aux cailles, Aubenas Lienhardt 1987. (Cuisine). 2° édition Fontaine de Siloé, Montmélian, 2009.
- ***Pierre Veyrenc** : L'Almanach du pays d'Ardèche. Auto-édition. Guilhearnd-Granges, 1988. (Rappel pour chaque jour de l'année, histoire et anecdotes).
- ***Michel Carlat** : L'Ardèche des Quatre Saisons. Ed. Curandera, 1989. (Almanach avec proverbes pour chaque fête de saint).
- ***Joannès Dufaud** : les histoires du curé de La Farre. Auto-éditions, Jean Pierre Huguet, 1992 (texte en occitan et en français).
- ***Jacky Reyne** : Arbres admirables de l'Ardèche, l'Ardéchoise, Aubenas-Lienhardt 1999.
- ***Jean François Blanc** : Paysans et paysages des terrasses de l'Ardèche. Auto-édition, Chevalier, le Cheylard, 1984. 2° édition : Chevalier, le Cheylard, 2001.
- ***Michel Carlat** : L'Ardèche, les chemins du coeur. Ed. Curandera, photographies, Aubenas-Lienhardt 1990.
- ***Sylvette Béraud-Williams** : La Noce ardéchoise, la Mirandole, Pont St.Esprit, 1990.
- ***Michel Carlat (dir. de)** : L'Ardèche, les Ethnologiques, Curandera 1991, avec participation de Michel Faure (le milieu naturel), Marie-Hélène Reynaud (costume, organisation de la société, alimentation et ethnocuisine, artisanat et industrie, commerce, métiers), Pierre Ribon (médecine populaire), Michel Guigal (médecine vétérinaire), Michel Rouvière (signes symboliques de l'art populaire en Bas-Vivaraïs), Pierre Simiand (Ardèche dialectale), Georges Massot (toponymie, proverbes), Sylvette Béraud-Williams (conte et chanson populaire), Elyane Gastaud (musique traditionnelle).
- ***François Juston** : Quand la corne arrachait tout... Ministère de l'agriculture et de la pêche, 1994.
- ***Sylvie Crolard, Sylvette Béraud-Williams** : L'Arbre aux Sept Vies, les sept fils de Philémon. Fontaine de Siloé, Montmélian 2000.
- ***Sylvette Béraud-Williams** : Quand le moulin tourne... Contes, comptines, historiettes, balivernes, légendes et autres menteries en pays d'Ardèche. Fontaine de Siloé, Montmélian, 2002.
- ***Vincent Delbecque** : Plantes médicinales pour se soigner en Ardèche et ailleurs. Ed. Savoirs de Terroir, St. Julien du Serre, 2003.
- ***Catherine Caillaud** : Contes et Légendes d'Ardèche, Ed. de Borée, 2008.

PERSONNAGES

Moyen-âge

Daniel le Blévec : Hagiographies VIII. *Revue du Vivarais*, juin 2022, C.R. de lecture, p.211. Concerne Andéol, Aule, Hostian, Montan et Venance. Textes de Girard de Vienne, proche de Louis le Pieux.

Auguste Le Sourd : Autour de Clotilde de Surville, *Revue du Vivarais*, nov-déc. 1927, pp.177-182

Odette Pontal : Pierre de Sampzon, glossateur et canoniste, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1991, pp.65-79.

Jean Charay : Preuves de noblesse de la maison de la Garde-Chambonas du 1er au X° degré (XV° siècle), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1991 pp.251-269.

Laurent Cuchet : Note sur le décès et la succession de Guillaume de Poitiers, évêque de Viviers (1454-1455), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1996, pp.213-217.

Pierre-Yves Laffont : Les Montlaur : une branche cadette des vicomtes de Polignac, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.77-83.

Charles Besson : Les seigneurs de Monteils : leurs relations avec les abbés de Mazan et leurs possessions de Burzet, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.83-95.

Pierre Ribon : Montaut et le pape Urbain V (1362-1370), *Revue du Vivarais*, oct-déc 2003, pp.409-427.

Danièle Iancu-Agou : Joseph Ibn-Kaspi, de Largentière (1279-1340), *Revue du Vivarais*, septembre 2022, pp.225-235.

Laurent Macé : La Flandre, le Vivarais et l'évêque Guillaume du Fauga (1296-97), *Revue du Vivarais*, mars 2023, pp.5-21.

Temps modernes

Pierre Présumey : Présence des *Géorgiques* de Virgile dans le *Théâtre d'Agriculture*, *Revue du Vivarais*, 2019 n°2, pp.113-123.

Arthur Riedacker : La bonification des terres chez Olivier de Serres jusqu'à nos jours, par la colombine, la luzerne et l'azote de synthèse, *Revue du Vivarais*, 2019 n°2, pp.123-137.

Marie-Elizabeth Vidal-Balcon : Un tournant dans l'utilisation du sucre au XVI° siècle : de médicament il devient aliment, son utilisation dans le *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, 2019 n°2, pp.117-149.

Bernard Vidal : La montagnette d'Olivier de Serres au Pradel, une expérimentation méconnue, *Revue du Vivarais* 2019 n°2, pp.149-161.

Bernard Vidal et Manuel Navarro : L'énigmatique tableau de marbre blanc donné par Olivier de Serres au roi Henri IV : histoire et pérégrinations d'un magnifique bas-relief du sculpteur lorrain Ligier-Richier, *Revue du Vivarais* 2019 n°2, pp.161-173.

Jean-Baptiste Vérot : La première richesse du mûrier blanc : Olivier de Serres, fournisseur de « l'entreprise des soyes » de 1602, *Revue du Vivarais*, 2019 n°2, pp.173-183.

Benoît et Bernard Vidal : La véritable devise d'Olivier de Serres : les marques d'imprimeur du *Théâtre d'Agriculture*, *Revue du Vivarais*, 2019 n°2, pp.183-191.

Dominique Vidal : Le visage d'Olivier de Serres : un portrait authentique et un portrait énigmatique, *Revue du Vivarais*, 2016 n°3, pp.151-169.

Dominique Vidal : Jean de Serres, un enfant de Villeneuve de Berg devenu pasteur et historiographe du roi Henri IV, établi dans la principauté d'Orange, *Revue du Vivarais*, 2016 n°3, pp.95-207.

Dominique Vidal : Antoine-Augustin Parmentier (1737-1813), pharmacien chimiste et agronome : admirateur et continuateur d'Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, 2016 n°3, pp.207-223.

Chanoine Bacconnier : Famille et château de Jovyac, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1967, pp.62-86, oct-déc 1967, pp.160-179.

Colette H. Winn : Femmes et culture en Vivarais : le phénomène Marie de Romieu, *Revue du Vivarais*, n° spécial 2003, pp.59-79

Pierre-Marie Michel : Le testament de François de Joyeuse, « cardinal oublié », *Revue du Vivarais*, avril-juin 2003, pp.297-310.

E. Labrot : Notes sur la famille d'Aleyrac, de la vallée du Barrès, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1970, pp.109-117.

Pierre Charrié : Andéol Gailhard, marchand-ferrattier à Bourg-Saint-Andéol en 1676, *Revue du Vivarais* juil-sept 1991, pp.183-199.

Jacques Chappelon : Contribution à l'étude généalogique de la maison de Fay-Gerlande, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1971, pp.117-123.

M.André : Actes de baptême de deux personnages vivarois : le cardinal de Bernis et le comte d'Antraigues, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1968, pp.30-35

J.C.Aubert : Tribulations de Guillaume de Geis de Pampelonne, gentilhomme protestant (+1743), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1982, pp.167-185.

Serge Dahoui : Voyage du cardinal de Bernis en Languedoc et en Dauphiné, *Revue du Vivarais*, juil-septembre 1968, pp.97-110.

Rémy Laures : De St.Montan à Montpellier,(Maguelonne) ou l'itinéraire d'une famille de notables de province aux XVIII^e et XIX^e siècles, les Fabrège, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1985, pp.271-275.

Michel Chevalier : L'abbé Soulavie, précurseur ardéchois de la géographie moderne, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1986, pp.81-101.

G.Paysan : Qui était donc Samuel Sorbière ? (médecin et savant du temps de Louis XIV), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1986, pp.127-133.

Hubert de Vergnette : Deux branches de la maison de Ginestous en Vivarais, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1989, pp.373-393, R.V. jan-mars 1990, pp.21-31.

Maurice Boule : Antoine Court (Villeneuve-de-Berg 26 mars 1695-Lausanne en Suisse 12 juin 1760) restaurateur du protestantisme français après la Révocation, Vivarois de naissance, européen d'action, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1997, pp.155-163.

Jacqueline Roux : Jacques Bridaire, missionnaire (1701-1767), *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1997, pp.163-171.

André Vézian : Autour d'un évêque de Dijon d'origine vivaroise (Mgr. De Vogüé, 1776-1787), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp.116-120.

G.Paysan : L'ascendance maternelle de François Athanase Charette de la Contrie, général vendéen, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1985, pp.185-195.

Jacques Schnetzler : Scipion Charles de la Garde, marquis de Chambonas, ministre des Affaires Etrangères de Louis XVI sous la Législative, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.11-55, avec portrait.

Bernard Féminier : Une vocation religieuse au XVIII^e siècle, Jean-Charles Frévol de la Coste, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1991, pp.175-183.

Jean Charay : Un enfant du siècle des Lumières, Guillaume de Chanaleilles, *Revue du Vivarais* pp.259-2, R.V. juil-sept. 1993, pp.295-301.

Arnaud de Maurepas : Du pauvre village sans livres à la bibliothèque privée du roi : l'itinéraire savant et mondain de l'abbé Soulavie (1777-1793), *Revue du Vivarais* juil-sept 1993, pp.267-295.

Marie-Hélène Reynaud : Les Monneron, des Vivarois au-delà des mers : Antoine Monneron (1703-1791), Charles-Claude-Ange (1735-1799), Jean-Louis (1742-1805), Pierre-Antoine (1747-1801), Jean-Chrysostome-Janvier (1754-1811), Antoine-Joseph (1736-1815), Joseph-François-Augustin (1756-1826), Jean-Antoine (né en 1737), Paul-Méraud Monneron, compagnon de La Pérouse, Gaspard-François (1741-1825), Jean-Marie (1744-1811), Jeanne-Marie Jacobé (1758-1799), *Revue du Vivarais*, n°2, 2014, pp.129-190.

Dominique Julia : Les Mémoires et la correspondance du général Joseph Prunet de Montfort, (condisciple de Napoléon Bonaparte à Brienne), *Revue du Vivarais*, n°2, 2017, pp.173-215.

Révolution-Empire

Marie-Hélène Reynaud : Les Monneron, des Vivarois au-delà des mers, Antoine Monneron (1703-1791), Charles-Claude-Ange (1735-1799), Jean-Louis (1742-1805), Pierre-Antoine (1747-1801), Jean-Chrysostome-Janvier (1754-1811), Antoine-Joseph (1736-1815), Joseph-François-Augustin (1756-1826), Jean-Antoine (né en 1737), Paul-Méraud Monneron, compagnon de La Pérouse, Gaspard-François (1741-1825), Jean-Marie (1744-1811), Jeanne-Marie Jacobé (1758-1799), *Revue du Vivarais*, n°2, 2014, pp.129-190.

Dominique Vidal : Antoine-Augustin Parmentier (1737-1813), pharmacien chimiste et agronome : admirateur et continuateur d'Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, 2016 n°3, pp.207-223.

Jean Charay : Un Albenassien à la campagne d'Egypte, le marquis de Chanaleilles, *Revue du Vivarais*, jan.-mars 1968, pp.10-30.

Jean Charay : Guillaume de Chanaleilles, directeur du domaine de la Martinique, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1996, pp.127-147.

Marie-Hélène Reynaud : Qu'il fut difficile à M. Boissy de devenir d'Anglas, ou l'hostilité de la famille Johannot, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.57-74.

Maurice Channac : Deux hommes importants du Bas-Vivarais aux XVIII^e et XIX^e siècles, le conventionnel Privas-Garilhe et le colonel Tourre de Chaussy, le conventionnel Privas-Garilhe (1759-1829), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1998, pp.201-211.

Michel Carlat : C.R. De Michel Riquet, Augustin de Barruel, un jésuite face aux Jacobins, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1991, p 337.

René Arnaud : Un prêtre ardéchois dans la tourmente révolutionnaire, le curé Lafayolle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1998 pp.5-25.

Régis Sahuc : Un capitaine de l'armée royale et catholique : Claude Brun, du Béage, dit « le Petit Saillans », *Revue du Vivarais*, oct-déc 1996, pp.271-289.

Gerhardt Wolff : Scipion de Chambonas, ministre des Affaires Etrangères de Louis XVI (juin-juillet 1792), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1992, pp.283-287.

Jacques Godechot : Le comte d'Antraigues a-t-il retardé de 17 ans la restauration de Louis XVIII ? *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.75-84.

M.A. : Le conventionnel Riffard Saint-Martin, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1977, pp.194-197.

Claude Boissin : Un prêtre, officier de dragons et conspirateur, Joseph Boissin (1768-1792), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1992, pp.207-211.

Jean Charay : L'arrestation du père Rouville, guillotiné à Privas en 1794, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.105-118.

Fr. Augustin Laffay : Dom Augustin de Lestrangé (1754-1827) et le Vivarais, *Revue du Vivarais*, n° spécial jan-juin 1999, pp.243-261.

Marius Balmelle : Un aixois évêque de Mende, et de Viviers, archevêque d'Avignon, Mgr. Morel de Mons (1752-1830), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1968, pp.131-133.

XIX^e siècle

J.C.Aubert : De Richard de Guyon à Kourchide Pacha, ou la vie aventureuse d'un Vivarois méconnu (1813-1856), général des armées turques. *Revue du Vivarais oct-déc 1979*, pp.244-249.

P.A. Robert : Les origines maternelles de Marie Rivier, *Revue du Vivarais, jan-mars 1982*, pp.26-39.

Jean Escande : Le retour d'un Ardéchois émigré en Pologne : Auguste Tardy de Montravel, *Revue du Vivarais jan-mars 1985*, pp.35-56, R.V. juil-sept 1985, pp.173-185.

Robert Saint-Jean : Que sont devenus les dessins du comte de Montravel ? *Revue du Vivarais, jan-mars 1966*, pp.15-28.

V. R. De Pampelonne : L'abbé Chiron à Saint-Martin l'Inférieur, dans la vallée du Lavezon, *Revue du Vivarais, oct-déc 1997*, pp.227-237.

Olivier Bonnet : L'œuvre du père Chiron : la fondation de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption et son évolution, *Revue du Vivarais, oct-déc 1997*, pp.237-261.

Catherine Boyer : L'œuvre de la Congrégation Sainte-Marie à Privas : l'accueil des aliénés, de l'asile à l'hôpital psychiatrique, premières approches, *revue du Vivarais, oct-déc 1997*, pp.237-261.

G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas, de 1827 à 1836, le père Marie-Joseph Chiron, *Revue du Vivarais, oct-déc. 1970*, pp.186-199

Jean Ribon : A propos du père Chiron, le cheminement d'une cause. *Revue du Vivarais, oct-déc 1997*, pp.287-291.

Philippe Chatenoud : Jean-André-Hippolyte Champanhet (1785-1868), *Revue du Vivarais, jan-mars 2005*, pp.55-71.

Pierre Ladet : Antoine-Marie-Rémi Chazallon (1802-1872), ou comment prédire les marées ? *Revue du Vivarais, 2014, n°3*, pp.203-221.

Michel Mauger : Charles-Emmanuel Serret (1824-1900), un artiste attaché à l'enfance, *Revue du Vivarais, 2016, n°1*, pp.37-57.

Michel Mauger : Léon-Alexandre Delhomme (1841-1895) : un sculpteur ardéchois à Paris, *Revue du Vivarais, 2015 n°4*, pp.289-311.

Michel Mauger : De la France vers l'Orient : le peintre Auguste Bouchet (1831-1889), *Revue du Vivarais, 2017, n°3*, pp.237-253.

Bernard Delpal : La fondation de la Trappe de Notre-Dame des Neiges : des rigueurs de la Felgère à la spiritualité de Charles de Foucauld, *Revue du Vivarais, n° spécial, jan-juin 1999*, pp.261-279.

Claude Béchet : Marc Seguin (1786-1875) et son ami Henri Desgrand, *Revue du Vivarais, juil-sept.1974*, pp.139-149, jan-mars 1975, pp.5-25, *Revue du Vivarais, avril-juin 1975*, pp.65-85.

Michel Faure : Le moteur rotatif Gnome, son invention par les Seguin, *Revue du Vivarais, juil-sept 1975* pp.175-186.

Charles Forot : Jean Pierre Félix, maître ébéniste et tourneur à Saint-Félicien, *Revue du Vivarais avril-juin 1968*, pp.51-60.

Georges Naud : Un mystère éclairci : la date et le lieu de naissance de Jean-Baptiste Delmas, étonnant géologue ardéchois du XIX^e siècle, *Revue du Vivarais, 2017 n°3*, pp.253-279.

Georges Naud : L'extraordinaire parcours professionnel de Jean-Baptiste Dalmas, enfant de Montpezat (1811-1881), *Revue du Vivarais, n°1, mars 2023*, pp.35-61.

Jean Ribon : Charles de Foucauld et le diocèse de Viviers, *Revue du Vivarais, avril-juin 2002*, pp.103-125.

Marie-Claude Barjon-Giraud : Gaston Giraud (1850-1921), professeur et principal de la III^e République au collège de Privas (1873-1911), *Revue du Vivarais, septembre 2022*, pp.235-283.

XX^e siècle

A. Chalvidan : A propos des origines ardéchoises d'Albert Camus, *Revue du Vivarais, avril-juin 1976*, p.121.

Geoffroy d'Astier de la Vigerie : La famille d'Astier de la Vigerie : un berceau en Vivarais, *Revue du Vivarais, jan-mars 1997*, pp.51-65.

Jean Messié, Henri Hours et alii : Louis Pize (1892-1976), *Revue du Vivarais, oct-déc 1976*, pp.237-245.

M^e Jean Messié (1881-1977) : *Revue du Vivarais, avril-juin 1977*, pp.121-125.

Louis Pize : Jean Chièze (+ 1975), notice nécrologique, *Revue du Vivarais avril-juin 1975*, pp.123-124

Robert Gaud : Allocution prononcée lors de l'inauguration de la salle Charles-Forot à la Bibliothèque Municipale d'Annonay, *oct-déc 1980*, pp.247-251.

Gérard Cholvy : Depuis la Combe du Prada, généalogie et histoire sociale. *Revue du Vivarais, oct-déc. 1981*, pp.199-220.

André Coront-Ducluzeau : Joseph Coront, peintre vivarois (1859-1934), *Revue du Vivarais, jan-mars 1982*, pp.6-19.

A. Robert : Monsieur l'abbé Maurice André (1915-1984), *Revue du Vivarais avril-juin 1985*, pp.65-67.

J. Roux : L'œuvre de l'abbé André, *Revue du Vivarais, avril-juin 1985*, pp.67-71.

Pierre-Marie Auzas : un centenaire oublié : le poète Albert Flory (1890-1978), *Revue du Vivarais juil-sept 1990*, pp.213-217.

Maurice Boule : Shedlin (1908-1988) ou le bonheur de peindre en Ardèche, *Revue du Vivarais jan-mars 1991*, pp.79-83.

Pierre Marie Michel : Le père Albert Robert (1905-1991), *Revue du Vivarais, jan-mars 1992*, pp.69-71.

Daniel Le Blévec : Robert Saint-Jean (1933-1992), avec sa bibliographie, *Revue du Vivarais, juil-sept 1992*, pp.220-222.

Jean Ribon, baron Chaurand : Jean Charay (1916-1997), avec bibliographie, *Revue du Vivarais, juil-sept 1997*, pp.219-222.

Jean-Louis Issartel : CR de Claude Mazauric, Soboul, un historien en son temps, *Revue du Vivarais, avril-juin 2004*, pp.142-144.

Violaine Ménard-Kiener : Antoine Sartorio, sculpteur (1885-1988), *Revue du Vivarais, juil-sep. 2004*, pp.179-183.

Alain Girard : Nécrologie de Jean Combier (1926-2020), *Revue du Vivarais, avril-juil 2020*, pp.123-128.

Gilbert Auzias : Jean Ferrat, l'homme engagé, *Revue du Vivarais n°3, 2014*, pp.221-227.

Anne-Marie Michaux : Nécrologie de Charles Besson, (1928-2015), bibliographie, *Revue du Vivarais, 2015 n°3*, pp.281-286.

Dominique Dupraz : Nécrologie de Michel Rouvière (1933-2016), *Revue du Vivarais, 2017 n°2*, pp.215-216.

Anne-Laurence Hostin : Bibliographie de Charles Forot, in n° spécial sur Ch. Forot et le Pigeonnier, *Revue du Vivarais, juin 2023*.
(Voir aussi « nécrologies » à la fin des notes sur l'histoire du XX^e siècle, *Revue du Vivarais*)

BATIMENTS ET CLERGE REGULIER

Pierre Charrié : La construction au Moyen-Age, *Revue du Vivarais, jan-juin 1995*, pp.77-89.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Les moniales cisterciennes en Gévaudan et en Velay aux XV^e et XVI^e siècles, *Revue du Vivarais, avril-juin 2009*, pp.133-159.

Yves Esquieu : Un grand projet pour la cathédrale de Viviers, (XI^e-XII^e siècles), *Revue du Vivarais*, juil-sept 2020, pp.131-143.

Bonnefoy

Albert Robert : La Chartreuse de Bonnefoy en Vivarais (1156-1791), *Revue du Vivarais*, oct-nov 1976, pp.201-229.

Michel Carlat : Les chartreux de Bonnefoy bâtisseurs, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1984, pp.209-237.

Michel Carlat : Heurs et malheurs de la Chartreuse de Bonnefoy, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1987, pp.141-157.

Robert Saint-Jean : La découverte de fresques gothiques à l'église de Ribes, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1967, pp.60-62.

F. Denel : Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny par Dom G. Charvin, compte-rendu concernant le Vivarais (St Martin d'Als, Rochemaure, Rompon, Rosières, St Georges les Bains, Vogüé) (1410 1446, 1470...) *Revue du Vivarais*, oct-déc 1970, pp.214-215.

Yves Esquieu : L'ordre de Cluny en Vivarais à la fin du Moyen-Age, *Revue du Vivarais*, avril-juil 1971, pp.68-80.

Les Chambons

Albert Robert : Les abbés du monastère cistercien des Chambons au diocèse de Viviers (1152-1791) *Revue du Vivarais*, avril-juin 1968, oct-déc. 1968, pp.167-174,

A. Robert, R. Saint-Jean, M. André : Les ruines de l'abbaye des Chambons (avec ill. et phot) *Revue du Vivarais*, jan-mars 1972, pp.15-34.

Michel Carlat : Le temporel de l'abbaye cistercienne des Chambons, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1996 pp.63-85.

Pierre-Yves Laffont : le « livre des donations » de l'abbaye cistercienne des Chambons, analyse d'un cartulaire perdu du XII^e siècle. *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.87-98.

Pierre-Marie Michel : Aux origines de l'abbaye des Chambons, fondation, paternité (1152-1214), *Revue du Vivarais*, n^o spécial jan-juin 1999, pp.105-125.

Pierre Yves Laffont : Une analyse de 1788 d'un cartulaire du XII^e siècle de l'abbaye cistercienne des Chambons, dite « Livre des Donations », *Revue du Vivarais*, avril-juin 2005, pp.89-109.

Pierre-Marie Michel : Maransan, une grange cistercienne au XIII^e siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2021, pp. 201-224.

La Chaise-Dieu

Pierre Yves Laffont : Les prieurés de la Chaise-Dieu en Vivarais au Moyen-âge, *Revue du Vivarais*, nov-déc 2020, pp.193-227.

Mazan

Marcel Pacaut : Les traits originaux du monachisme cistercien, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.13-21.

Dominique Dupraz : L'ordre de Cîteaux dans les Archives Départementales de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.21-47.

Charles Besson : Quatre siècles de l'histoire de Mazan à partir des anciennes chartes et des actes notariés, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.47-59.

Cécile Coste : Le « liber composicionum » et le second cartulaire de l'abbaye de Mazan, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.59-87.

Maurice Boule : Les cisterciens de Mazan et la fondation de Villeneuve-de-Berg en 1284, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.125-139.

Joseph Jouffre : Saint Bernard et l'abbaye de Mazan, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1995, pp.305-313.

Marie-Odile Lenglet : Les origines de l'abbaye de Mazan, *Revue du Vivarais*, mars-juin 1970, pp.88-102.

Joseph Jouffre : Regards sur la fondation de Mazan, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.98-105.

Laurent Haond : Les domaines de l'abbaye cistercienne de Mazan dans la région de Montpezat, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.139-169.

Michel Wullschleger : Aiguebelle et ses dépendances vivaroises, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.169-191.

Joëlle Dupraz : La grange du Chaylard : dépendance de l'abbaye de Mazan, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 1999, pp.191-207.

Joseph Jouffre : L'hommage et la foi des reconnaissants ruraux des abbayes d'Aiguebelle et de Mazan et du prieuré du Cros de Géorand, *Revue du Vivarais* juil-sept 1987, pp.209-235.

A.M. Michaux et Ch. Besson : C.R. De Daniel le Blévec : Documents du Vivarais. Actes notariés des XV^e et XVI^e siècles concernant l'abbaye d'Aiguebelle, Editions E et R de Valence, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2000 ; pp.292-293.

A.M. Michaux, Charles Besson : Charles de la Baume, abbé de Mazan, autorise et confirme l'élection, ensuite révoquée, de l'abbé de Bonneval, *Revue du Vivarais* 2002, fasc.752, pp.221-238.

Charles Besson : Les seigneurs de Monteils : leurs relations avec les abbés de Mazan et leurs possessions de Burzet, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.83-95.

Charles Besson : L'abbaye de Mazan au milieu du XV^e siècle, l'élection de l'abbé Jean de Serrières,(avec texte et carte), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1995, pp.313-345.

Charles Besson : L'abbaye de Mazan au XV^e siècle : commentaires et réflexions à propos de quelques baux à accapt, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1997, pp.73-97.

Templiers et Jalès

A.V.J. Martin : Le premier maître des Templiers était-il vivarois ? *Revue du Vivarais*, jan-mars 1982 pp.48-49, voir aussi : R.V. oct-déc 1982, pp.259-261.

Daniel Le Blévec : La seigneurie des Templiers de Jalès, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1987, pp.37-53.

Robert Saint-Jean : La Commanderie de Jalès, les bâtiments XII^e-XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1987, pp.53-81.

François Malartre : Au sujet du premier Grand Maître des Templiers, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1982, pp.124-127.

Anne Allimant, Joëlle Dupraz : Les fouilles de la Commanderie de Jalès, XIII^e-XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1991 pp.323-333.

Daniel Le Blévec : Les Templiers en Vivarais : les archives de la Commanderie de Jalès et l'implantation de l'Ordre du Temple en Cévennes, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1980, pp.36-41.

Maxime Bonnal : L'architecture des ordres religieux militaires : l'exemple de la commanderie de Jalès, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2017, pp.281-319.

Virgile Reignier : Aux origines de la Commanderie de Devesset, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2021, pp.81-107.

Hospitaliers

LISTE DE COMMUNES

AILHON

Joëlle Dupraz : La grange du Cheylard, dépendance de l'abbaye de Mazan. *Revue du Vivaraïs*, 1999, fasc.738, pp.191-204.

AJOUX

Jean Esteouille : Les Boutières dans le Vivaraïs et Ajoux dans les Boutières, *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1968, pp. 110-119, oct-déc. 1968 pp.155-167,

ALBA-APS

Jean Charay : Des documents du XVII^e siècle sur l'église de Saint-Pierre d'Aps, *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 1966 pp.6-15.

Yves Esquieu : L'ancien prieuré de St Pierre d'Aps, résultat des fouilles, *Revue du Vivaraïs*, oct-déc. 1967, pp.179-185

Yves Esquieu : Tombes de pèlerins découvertes à Alba, *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1968, pp.67-70.

Yves Esquieu : Les plaques ornées d'entrelacs provenant d'Alba, *Revue du Vivaraïs*, juil-sept. 1975 pp.129-135.

Yves Esquieu : Querelles relatives à la nomination d'un prieur à Alba (en 1767-68), *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 1967, pp.28-33.

Yves Esquieu : D'Alba à Viviers, à propos du déplacement d'un chef-lieu, *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 1982, pp.62-63.

Jean-Claude Béal : Premières remarques sur l'occupation à la périphérie d'Alba antique, *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1984, pp.77-87.

Patrice Faure : Une nouvelle épitaphe latine fragmentaire d'Alba-la-Romaine, *Revue du Vivaraïs*, sept-déc 2018, pp.313-327.

Joëlle Dupraz : Adaptation de l'habitat aux contraintes naturelles et culturelles dans la ville gallo-romaine d'Alba en Ardèche, *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 2019, pp.11-25.

Joëlle Dupraz : Les cultes de Cybèle et de Mithra et la cité d'Alba, *Revue du Vivaraïs*, 2022, n°1, pp.29-43.

ANNONAY

Roger d'Ambly : Dégradation des croix à personnage de la région d'Annonay, *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1966, pp. 80-83.

Michel Guigal : L'épithaphe d'un Annonéen du XIII^e siècle découverte à Ampuis (Rhône), *Revue du Vivaraïs*, juil-sept 1989, pp. 289-295.

Florence Patrie : Deux membres de la commanderie hospitalière de Devesset en Haut-Vivaraïs et leurs chapelles : Sainte-Epine de Tournon et Saint-Georges d'Annonay, *Revue du Vivaraïs*, oct-déc 1998, pp. 227-237.

Jean Ribon, Pierre Minard : Charte de fondation de Trachin à Annonay, *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 1992, pp. 5-15.

Maurice Frappa : Les portes anciennes à Annonay du XV^e au XVIII^e siècle, *Revue du Vivaraïs*, oct-déc 1986, pp. 227-239.

Maurice Frappa : Anne de France, dame de Beaujeu et d'Annonay, *Revue du Vivaraïs*, juil-sept. 1985, pp.195-203.

Marie-Hélène Reynaud : Querelle autour du déplacement du marché d'Annonay (1485), *Revue du Vivaraïs*, oct-déc 1985, pp.261-266.

Maurice Frappa : Le registre des religieuses de Notre-Dame d'Annonay (1630-1792), *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1982, pp.81-101.

Michel Faure : Les archives du presbytère protestant d'Annonay, (1576-fin XVIII^e), *Revue du Vivaraïs*, avril-juil 1971, pp.49-57.

Michel Plénet : Des maisons et des hommes : les notables d'Annonay aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 1981, pp.19-29.

Marie-Hélène Reynaud : Du collège d'Annonay à la congrégation des Basiliens, *Revue du Vivaraïs* n° spécial jan-juin 1993 pp.145-187.

Michel Faure : Inauguration du musée vivarois César-Filhol, 8 juin 1973, *Revue du Vivaraïs* avril-juin 1973, pp.109-110.

Maurice Frappa : Les grandes peintures retrouvées à l'hôpital d'Annonay et la recherche de leurs origines, *Revue du Vivaraïs*, oct-déc.1984, pp.277-281.

Marie-Hélène Reynaud : L'art de fabriquer le papier à Annonay, des origines à la fin de l'Ancien Régime, *Revue du Vivaraïs* aril-juin 1981, pp.86-91.

Marie-Hélène Reynaud : Les Monneron, des Vivarois au-delà des mers, *Revue du Vivaraïs*, avril-juil 2014, pp.129-190.

Claude Béchetoille : Marc Seguin (1786-1875) et son ami Henri Desgrand, *Revue du Vivaraïs*, juil-sept.1974, pp.139-149, jan-mars 1975, pp.5-25, *Revue du Vivaraïs*, av-juin 1975, pp.65-85.

P.L. Clément : La face cachée d'une invention (l'aérostat), *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1983, pp.67-77.

Marie-Hélène Reynaud : Le mariage romanesque d'Etienne Montgolfier, *Revue du Vivaraïs*, av-juin 1983, pp.77-87.

Marie-Hélène Reynaud : Le canton d'Annonay en 1800, *Revue du Vivaraïs*, juil-sept 1988, pp.183-195.

Michel Faure : Comment est gardé le souvenir des frères Montgolfier à Annonay, *Revue du Vivaraïs*, avril-juin 1983, pp.87-99.

Maurice Frappa : Annonay en fête en l'honneur des frères Montgolfier (1883 et 1933), *Revue du Vivaraïs*, oct-déc 1980, pp.99-109, voir aussi R.V. avril-juin 1983, pp.99-109.

Michel Faure : Hommage à Henri Fabre (1882-1984) créateur de l'hydravion en 1910 et presque annonéen, *Revue du Vivaraïs*, jan-mars 1986, pp.5-13.

Marie-Hélène Reynaud : Quand Nadar vint s'écraser au pays des Montgolfier, *Revue du Vivaraïs* avril-juin 1987, pp.179-183.

C.R. De conférence de Michel Faure : le collège du Sacré-Coeur à Annonay, R.V. jan-mars 2002, pp.53-54.

Marie-Hélène Reynaud : Les hôpitaux auxiliaires et bénévoles d'Annonay pendant la Première guerre mondiale, *Revue du Vivaraïs*, avril-juil 2015, pp.123-177.

ARDOIX

Michel Faure et Jean Dumas : Ardoix au sortir des guerres de Religion d'après son compoix de 1593, *Revue du Vivaraïs*, sept-déc 1972, pp.176-184.

Michel Vialatte : Ardoix au début de la Révolution, *Revue du Vivaraïs* oct-déc.1984, pp.265-277.

Pierre Charrié : Deux enquêtes ethnologiques à St Laurent les Bains et Ardoix, *Revue du Vivaraïs*, juil-sept. 1998, pp.211-219.

ARCENS

Aimé Lévêque : Le rocher de Soutron, *Revue du Vivaraïs*, juil-sept 1982, pp.200-202.

AUBENAS

Yves Morel : Aubenas, ville-carrefour. *Revue du Vivarais*, juil-sept 2007, pp.223-239.

Claude Laporte : Historique de la Bibliothèque Municipale d'Aubenas, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1973, pp.18-33.

Joëlle Dupraz : La grange du Chaylard : dépendance de l'abbaye de Mazan, *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-juin 1999, pp.191-207.

Roland Comte : Les Antonins à Aubenas. *Revue du Vivarais*, 2022 n°4, pp.293-309.

X : Visite des paroisses de l'officialité d'Aubenas en 1715 : Saint-Andéol-de Bourlenc, Saint-Julien-du-Serre, Vesseaux, Saint-Privat, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Mercuer, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1974, pp.188-209, Vals, Ginestelle (sic) Antraigues dont Laviolle, Aizac, Juvinas, *Revue du Vivarais* jan-mars 1975, pp.25-41, Burzet, Meyras, Colombier, Fabras, Jaujac, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1975 pp.90-107, La Souche, *Revue du Vivarais* juil-sept 1975, pp.171-175, Prades, y compris le calvaire, Thueyts, Niaigles(sic) Aillon(sic), Lachapelle sous Aubenas, St Saturnin d'Espinax (?) R.V. jan-mars 1976.

André Vézian : Un bienfaiteur inconnu de la bibliothèque d'Aubenas, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1976, pp.155-159.

André Vézian : Cartulaire des Antonins d'Aubenas (XIV^e-XVII^e siècles), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1977 pp.13-28.

André Vézian : Autour de l'expulsion des Jésuites d'Aubenas en 1762, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1975, pp.159-171.

Marie Arbogast : Les Cordeliers d'Aubenas d'après leur livre de recettes et dépenses tenu du 20 mai 1678 au 8 juillet 1702, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1989 pp.393-407.

Boissy d'Anglas : Rapport fait au tribunat sur une vieille tour à Aubenas, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1978, pp.182-184.

Pétition pour l'établissement d'une Ecole Centrale supplémentaire 24 Brumaire An IV (15 novembre 1795), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1982 pp.57-61.

Prospectus de l'école secondaire d'Aubenas, 29 Thermidor An XII, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1979, pp.237-241

AURIOLLES

Lionel Coste : Saint-Alban et Auriolles à l'époque de la Révolution : chronique de 1789 à 1799, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2018, pp.7-21.

BANNE

Pierre Charrié : Les mines de Banne au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1975 pp.41-47

G. Paysan : Banne et ses mines à travers quelques vieux papiers sauvegardés, *Revue du Vivarais* oct-déc 1986, pp.305-309.

G.Paysan : Les Grimoard de Beauvoir du Roure vus à travers des fonds d'archives de Banne et de Barjac, *Revue du Vivarais*, oct-nov 1987, pp.311-319, R.V. jan-mars 1988 pp.37-45, R.V. avril-juin 1988, pp.99-107, R.V. oct-déc 1988 pp.273-283, R.V. juil-septembre 1989 pp.295-309

Fanny Madeline : L'évolution des pouvoirs locaux et de leur territorialité aux confins du Vivarais : le cas de Saint-Pierre d'Avejan, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2007, pp.85-111.

BAIX

Jean Messié : compte-rendu de l'article de F.Denel dans les « Annales du Midi » de juil-sept. 1970 sur les comptes journaliers du péage de Baix en 1447-1450. *Revue du Vivarais*, jan-mars 1971, pp.45-46.

Jean Bouvier : Lettre à M. de Vacherolles (J. de Chambaud) 1581, sur la misère des habitants se Baix, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2013, pp.59-63.

Jean Bouvier : Centenaire de la Grande Guerre : à propos du monument aux morts de Baix, jan-mars 2014, pp.69-71.

BEAUCHASTEL

Pierre Charrié : La fête des mariages à Beauchastel au XVIII^e siècle, *Revue du Vivarais*, av-juin 1968, pp.136-138.

BERRIAS

Bail à prix faict de réparations à faire à la métairie du Pouget à Berrias, *Revue du Vivarais*, 1981 pp. 41-43.

Gérard Gangneux : La commanderie de Jalès des Hospitaliers de Saint-Jean (Grand Prieuré de Saint Gilles). Etude socio-économique, XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais* juil-sept 1987, pp.235-249.

Gérard Gangneux : La commanderie de Jalès des Hospitaliers de Saint-Jean, *Revue du Vivarais*, oct-nov 1987, pp.275-299.

BIDON

Marc Reynier : Le champ de tir de Champ Vermeil, *Revue du Vivarais*, juin 2022, pp.161-179.

BOFFRES

P.Valette-Viallard : Le protestantisme en Ardèche (Boffres, 1924), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1967, pp.25-28.

BORNE

A. Robert, R. Saint-Jean, M. André : Les ruines de l'abbaye des Chambons (avec ill. et phot.), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1972, pp.15-34.

P.A. Robert : Deux documents sur les Chambons et la terre de Borne, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1986, pp.215-223.

Jean-François Martin : Le singulier manuscrit de l'abbé Célestin Rampon (1859-1938), Monographie de Borne, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2021, pp.145-151.

Jean-François Martin : Les seigneurs de Borne, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2021, pp.175-201.

BOULIEU-LES-ANNONAY

Michel Guigal : L'année 1577 à Boulieu, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1992, pp.39-53.

BOURG SAINT ANDEOL

R. Lauxerois : La dédicace du bas-relief mithriaque de Bourg-Saint-Andéol, *Revue du Vivarais*, juil-sept-1972, pp.113-125.

Jean Messié : La grotte des fées et le culte de Mithra, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1974, pp.129-138.

William van Andringa : Mithra : une nouvelle façon de faire de la religion, *Revue du Vivarais*, mars 2022, pp.7-17.

Philippe Chapon : La découverte d'un *Mithraeum* à Mariana (Corse), *Revue du Vivarais*, mars 2022, pp.17-29.

Laurent Cuchet : Note sur l'ancienne féodalité au Bourg-Saint-Andéol (les Mondragon au Bourg), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2005, pp.51-55.

Marie-Solange Serre : Le pape Calixte II a-t-il réellement consacré l'église de Bourg-Saint-Andéol ? *Revue du Vivarais*, juil-sept 2020, pp.177-185.

Pierre Charrié : Andéol Gailhard, marchand-ferrattier à Bourg-Saint-Andéol en 1676, *Revue du Vivarais* juil-sept 1991, pp.183-199.

- Hervé François Orband** : La grande salle de la résidence des évêques de Viviers au Bourg-Saint-Andéol, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2013, pp.7-35.
- Baron Chaurand** : Une impression inédite du Bourg Saint Andéol (vers 1765 relative à la Maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve de Berg), *Revue du Vivarais*, pp.114-116.
- R. Labrely** : Les vieux remparts de Bourg-Saint-Andéol, *Revue du Vivarais*, nov-déc 1927, pp.182-190.
- La construction du pilon de la chapelle Saint-Andéol** au-delà du Rhône en 1616, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp. 95-96.
- Marie-José Bosquet** : L'endettement de la communauté de Bourg-Saint-Andéol et le syndicat du menu peuple (1642-1658), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1972, pp.125-134.
- Alexandre Mahue-Deloffre** : Construire un hôtel particulier « à la parisienne » : le chantier de l'hôtel de Villevrain, entre cour et jardin (1747-1755), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2021, pp. -79.
- Jean-Louis Issartel** : Bourg-Saint-Andéol au début de la Révolution, 1789-1791, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989 pp.139-154.
- Jean-Louis Issartel** : C.R. de « Bourg-Saint-Andéol, cité carrefour et centre révolutionnaire du Rhône moyen », 3 vol, *revue du Vivarais*, juil-sept 1991 pp.239-244.
- Michel Mauger** : Une dynastie de maçons et d'architectes à Bourg-Saint-Andéol, les Baussan, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2011, pp.183-201.
- Georges Naud** : Histoire géologique du site de Tourne à Bourg-Saint-Andéol, *Revue du Vivarais*, 2022, n°1, pp. 43-57.
- Joëlle Dupraz, Marie-Solange Serre, Raymond Hugues** : Le *mithraeum* de Bourg-Saint-Andéol et son inscription : état du dossier, *Revue du Vivarais*, 2022 n°1, pp.57-81.
- BRAHIC**
- Jacques Schnetzler** : La paroisse de Brahic au milieu du XVII^e siècle d'après son compoix-terrier de 1651, *Revue du Vivarais* avril-juin 1981, pp.71-80.
- BURZET**
- Laurent Cuchet** : Les anciens seigneurs de Burzet, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1922, pp.225-233.
- Charles Besson** : Les seigneurs de Monteils : leurs relations avec les abbés de Mazan et leurs possessions de Burzet, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1998, pp.83-95.
- Charles Besson, Anne-Marie Michaux** : Au XIV^e siècle, les hommes du seigneur de Burzet « taillables » à volonté : trois enquêtes successivement faites sur le sujet, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2003, pp.377-395.
- Charles Besson, Anne-Marie Michaux** : A Burzet, fin du XVI^e siècle : l'aliénation des biens du clergé, *revue du Vivarais*, avril-juin 2004, pp.83-101
- Michel Riou** : Note sur Imbert de Burzet, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2004 p.206.
- Charles Besson et Anne-Marie Michaux** : Les testaments de deux notaires de Burzet, Antoine Issartel père et fils : un exemple de transmission des minutes notariales au début du XVI^e siècle, *Revue du Vivarais*, juillet-sept 2011, pp.153-179.
- CHALENCON**
- Maurice André** : Quelques actes notariés du XV^e siècle, dont la remise de Chalencon et Saint-Fortunat au représentant des Saint-Vallier Jean de Châteauneuf, le 30 décembre 1454, *Revue du Vivarais*, sept-déc. 1972, pp.173-174.
- Michel Riou** : Quelques familles seigneuriales de la région de Chalencon du XIII^e au XVI^e siècle, *revue du Vivarais*, avril-juil.2005, pp.109-137.
- Michel Riou** : Seigneurs et paysans dans la baronnie de Chalencon du XIII^e au XVI^e siècle, *revue du Vivarais*, avril-juin 2009, pp.121-133.
- CHAMBONAS.**
- Bernard Nougier** : L'église romane de Chambonas, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1995, pp.141-169.
- Jacques Schnetzler** : La paroisse de Chambonas dans le dernier quart du XVII^e siècle à travers son compoix-terrier. *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp.103-116.
- Jacques Schnetzler** : Entre les pays du Bas-Rhône et Le Puy, le chemin de Beaulieu à Peyre et au-delà par le pont de Chambonas. Essai d'odographie historique (*véritable mine de renseignements sut tout le SE de l'Ardèche*), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1996, pp.85-127.
- CHAMPAGNE**
- R. Arnaud** : A la recherche de la vérité sur l'église de Champagne, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1970 pp.167-186. Suite, pp.57-68.
- René Arnaud** : Notes archéologiques sur Champagne-sur-Rhône, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1975, pp.107-122.
- René Arnaud** : Recherches sur les origines de Saint-Pierre de Champagne, *Revue du Vivarais*, janv.mars 1985 pp. 7-23, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1985, pp.71-85, *R.V. avril-juin 1987*, pp.119-141
- René Arnaud** : Les doléances de Champagne en 1789, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.119-139.
- René Arnaud** : Les combles de l'église de Champagne, *Revue du Vivarais*, jan-juin 2000, pp.19-33.
- René Arnaud** : Le compoix de Champagne, du XVII^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2002, pp.17-37.
- René Arnaud** : Les sculptures des portails de l'église de Champagne, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2003, pp.395-409.
- René Arnaud** : La traversée du Rhône à Champagne, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2006, pp.345-377.
- René Arnaud** : Les inscriptions de l'église de Champagne, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2007, pp.245-259.
- René Arnaud** : Certitudes et hypothèses sur la construction de l'église Saint-Pierre de Champagne, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2018, pp.211-237.
- René Arnaud** : A propos du « manuscrit d'Annonay » *Revue du Vivarais*, 2022 n° 4, pp.289-293 (relativement à un fragment de Chrétien de Troyes se trouvant chez un notaire de Champagne)
- CHANDOLAS**
- Jacques Schnetzler** : Evocation d'un paysage rural au milieu du XVIII^e siècle : Chandolas, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1966, pp.71-80.
- CHARMES**
- Jean-Yves Bois, Alain Saint-André** : Le château de Charmes, avec plan au XVI^e siècle, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1994, pp.135-144.
- CHASSIERS**

La chapelle des Pénitents Bleus de Chassiers, (réimpression), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1980, pp. 97-111, R.V. juil-sept. 1980 pp.147-169, R.V. 1981 pp.9-16

Jean Escande : Le cousin de Curaçao, ou le dernier des Dupuy de Chassiers (1768) *Revue du Vivarais*, jan-mars 1982, pp.19-26.

Yves Morel : Un palais pour travailler la soie : histoire de la fabrique de Landes à Chassiers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2018, pp.21-47.

CHATEAUBOURG

Georges Massot : Toponymie:Châteaubourg en question. *Revue du Vivarais*, oct-déc 1975, pp.243-245.

CHOMERAC

P.B-E : Voyage d'études en Ardèche en 1877 (usines textiles, S.Fortunat, Chomérac, S.Privat), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1974, pp.149-156.

COLOMBIER-LE-VIEUX

Claude Ferradou : Anne Saint-Sorny, de Colombier-le-Vieux en Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2011, pp.215-222.

COUCOURON

Régis Sahuc : Le Rouge et le Noir (version locale) ou la chronique de Coucouron sous la Révolution, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1988, pp.107-121, R.V. juil-sept 1988 pp.209-219, R.V. oct-déc 1988, pp.283-295, R.V. juil-sept 1989, pp.309-319, R.V. oct-déc 1989, pp.429-445.

COUX

René Arnaud : Le terrier du prieuré Saint-Barthélemy de Coux, *Revue du Vivarais*, sept-déc 2019, pp.303-309.

CROS DE GEORAND

Régis Sahuc : Enluminures des Géorand, seigneurs des montagnes, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1984, pp.87-117.

Régis Sahuc : Les chemins qui montent, ou la misère au Cros-de-Géorand (*la misère à travers les âges*), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1994 pp.285-295.

CRUAS

M.Dhénin : Monnaies de fouilles provenant de l'abbaye de Cruas (XIII^e-XV^e surtout) *Revue du Vivarais*, jan-mars 1976, pp.5-24.

R.Saint-Jean, P.Peylhard, Jean-Paul Peylhard : Les fouilles de l'abbatiale de Cruas, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1975, pp.135-159.

Joëlle Tardieu : Les liens entre l'abbaye bénédictine de Cruas et son prieuré Saint-Pierre de Vagnas, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2020, pp.7-31.

Raymond Etaix : Le lectionnaire de l'église de Cruas, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1994, pp.15-23.

Michel Moynier : La mosaïque de Cruas, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1999, pp.291-299.

Jean Bouvier : Le baptême de Jean Antoine de Cruas, 1644, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2011, pp.179-183.

DESAIGNE

Jean-Claude Bouvier : Essai de restitution du monument dit « Temple de Diane » à Desaignes suivant les descriptions du XVIII^e siècle et en fonction des vestiges actuels, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1988, pp.153-165.

DEVESSET

Florence Patrie : Deux membres de la commanderie hospitalière de Devesset en Haut-Vivarais et leurs chapelles : Sainte-Epine de Tournon et Saint-Georges d'Annonay, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1998, pp.227-237.

Virgile Reignier : Aux origines de la Commanderie de Devesset, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2021, pp.81-107.

ECLASSAN

Abbé Garnodier : Note archéologique et historique sur Eclassan, *Revue du Vivarais*, oct-déc.1937, pp.230-248.

FABRAS.

Marc Reynier : Fabras en 1632, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1985, pp.29-35.

Marc Reynier : Fabras en 1833, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1987, pp.249-257.

FAUGERES

Robert Valladier-Chante : Le *penarium* et l'activité viticole à Faugères et à Vallon en 1464, *Revue du Vivarais n° spécial jan-juin 2001*, pp.37-47.

Robert Valladier-Chante, Marie-Thérèse Oziol, Jacques Schnetzler : Faugères en 1464, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2005, pp.7-51.

Jacques Schnetzler : Faugères en 1695 d'après son compoix-terrier, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2006, pp.303-325.

FONS

M.R. : Le puits des fusillés (Fons). CR dans *Revue du Vivarais*, oct-déc 2021, p.282.

GILHOC-SUR-ORMEZE

Michel Riou : L'émigration rurale à Gilhoc-su-Orméze dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1974, pp.218-228.

GOURDON

Marc Reynier : Gourdon en 1640, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1986, pp.55-65.

GRAVIERES

Jacques Schnetzler : Gravières en Uzège du XII^e siècle au début des Temps Modernes, *Revue du Vivarais* avril-juin 2000 pp.121-179, oct-nov 2001, pp.319-35, R.V. avril-juin 2003, pp.257-287, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2006, pp.215-253, R.V. jan-mars 2009, pp.5-49.

Jacques Schnetzler : L'église paroissiale Saint-Victor de Gravières, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1995, pp.107-141.

Pierre Minard : Une donation faite à sa paroisse par Richard Arnulphe, prieur de Gravières, en 1385, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1975, pp.85-90.

A. Martin : Gravières et la plus grosse pépite trouvée en France, *Revue du Vivarais* avril-juin 1976 pp.105-111.

Jacques Schnetzler : Evocation d'un paysage rural au milieu du XVII^e siècle : Gravières d'après le compoix-terrier de 1643, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1976, pp.129-142.

Pierre Minard : Les consuls de Gravières en Uzège, *Revue du Vivarais* oct-déc 1980, pp.193-197.

Maurice André : Un contrat en « lenga nostra », *Revue du Vivarais* 1973, fasc. 633, pp.49-52.

Jacques Schnetzler : Leçons de la démographie de Gravières en Uzège aux temps Modernes, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1992,

pp.173-207, R.V. oct-déc 1992 pp.233-259.

I-SSAMOULENC

Yves Morel : Les mariées d'Issamoulenc (XVIII^e-XIX^e siècles, moulinsages). *Revue du Vivarais*, jan-mars 2011, pp.43-73.

Dominique Dupraz : C.R. de Jacques Bury, « Histoire d'une petite église rurale en Boutières, Issamoulenc », *Revue du Vivarais*, jan-mars 2018, pp.69-70.

JAUJAC

Lucien Avenas et Marc Reynier : Jaujac en 1629-1631, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1991, pp.157-175.

Inventaire des livres déposés à la maison commune de Jaujac provenant du château de Laulagnet, ayant appartenu à l'émigré Louis Launet jadis appelé comte d'Antraigues, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1977 pp. 168-173, *Revue du Vivarais*, oct.déc. 1977 pp.180-187

A.V.J. Martin : Le vieux pont de Réjus (gravure). *Revue du Vivarais*, oct déc 1980, pp.244-245

JOYEUSE

H. Brun : Notes sur l'hôpital-hospice de Joyeuse, *Revue du Vivarais*, oct.déc 1937, pp.216-230.

Robert Saint-Jean : L'amiral Villaret de Joyeuse était-il d'origine ardéchoise ? *Revue du Vivarais*, janv. mars 1971, pp.20-22.

N.N.: L'émotion de Joyeuse, *Revue du Vivarais* oct-déc 1980, pp.197-204.

Dominique Dupraz : C.R. De Stéphane Rochette, « Jos Jullien, une vie gravée en Vivarais », *Revue du Vivarais*, jan-mars 2011, pp.74-75.

Jacques Lacour : La singulière histoire du monument aux morts de Joyeuse (Ardèche), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2016, pp.57-64.

Dominique Dupraz : C.R. : Jos Jullien à Charles Forot. Lettre d'un illustrateur à son éditeur (1920-1932) *Revue du Vivarais* juil-sept 2018, pp.237-239.

LABEAUME

Henri Saumade : Découverte d'une monnaie médiévale (X^e siècle) à Labeaume, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1971 pp.15-17 (avec ill.)

LAFARRE

Léon Fabre (+) Myriam Mosnier : La légende du curé assigné au Sardier : culture populaire et récit contre-révolutionnaire en Haut-Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2011, pp.201-215.

LA LOUVESC

Gabriel et Jean-Pierre Chapotat : La grotte des Affars près de La Louvesc, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1994, pp.35-39.

LACHAPELLE-GRAILLOUSE

Régis Sahuc : Un épisode de la Terreur à Lachapelle-Graillose, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1972, pp.34-44.

LAMASTRE

Laurent Cuchet : Autour d'un terrier de Retourtour du XV^e siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1998, pp.181-201.

Michel Boyer : C.R. de Bernard Thiéry des Espesses : Herold House, Enquête autour de Ferdinand Hérold (1865-1940), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2014 pp.74-75.

LANARCE

B. Féminier : Compte-rendu : les droits d'usage de Pradelles sur la forêt de Bauzon, *Revue du Vivarais*, sept-déc 1971, pp.170-171.

LARGENTIÈRE

Jérôme Girard : Les mines médiévales de Largentière, première approche des sources, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2003, pp.251-257.

Françoise Durand-Dol : Quand Largentière était un enjeu disputé, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2021, pp.225-241.

Françoise Durand-Dol : L'hôpital du Saint Esprit de Largentière, (XII^e-XVII^e siècles), *Revue du Vivarais*, juil-sept 2012, pp.461-489.

Jean-Louis Milanini : Le crâne dit « du comte de Saillans », à Largentière (Ardèche) : problématique à propos d'une relique locale, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2005, pp.261-275.

M.A. (Maurice André ?): Journaux publiés à Largentière (1821-1957), *Revue du Vivarais*, oct. Déc. 1976, pp.229-237.

Maurice André : Les filles de la Charité à Largentière, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1981, pp.60-63.

Hervé Mauran : Les réfugiés de la guerre d'Espagne en Ardèche (1936-1939), l'exemple de Largentière, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1996, pp.243-271.

LA SOUCHE

Gérard Cholvy : Depuis la Combe du Pradal, généalogie et histoire sociale, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1981, pp.199-220.

P.A. Robert : La Bastide et Saint-Thomas la Souche, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1981, pp.184-194.

LAVILLATTE

Visite canonique de Lavillatte, église château foret, 9 sept.1763, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977 pp.78-85.

LAVILLEDIEU

R. Lauxerois : Un milliaire d'époque constantinienne découvert au Teil, *Revue du Vivarais*, oct. déc. 1970, pp.157-167.

André Vézian : Abbesses bénédictines de Lavilledieu (XVII^e-XVIII^e), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1975 pp.47-52.

LAVEYRUNE

La paroisse de Laveyrune en 1787, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1979, pp.228-232.

LA VOULTE

A.V.J. Martin : reconnaissance à Anne de Lévy, duc de Ventadour en 1603 (vallée de l'Ardèche), *Revue du Vivarais* jan-mars 1978 pp.13-16.

LAURAC

Visite canonique faite par les consuls aux églises de Laurac, 1671-1673, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1979, pp.71-75.

LE BEAGE

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Un procès concernant les hommes du lieu-dit « Les Sauvages », *revue du Vivarais*, oct-déc 2005 pp.237-249.

Pierre-Yves Laffont : C.R. de André Charre, « Trois Dewoitine dans le ciel du Béage », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2020, pp.260-262.

LE CHEYLARD

Geneviève Dusserre : Le Cheylard, démembrement de ses murailles et de son château, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1979, pp.134-139.
Aimé Lévêque : Le Cheylard sous la Révolution, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1974, pp.97-109.
Aimé Lévêque : Troubles au Cheylard (2^e moitié du XVIII^e), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1976 pp.24-30.
Aimé Lévêque : La révolution de 1848 vue du Cheylard (approbation de la répression de juin), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1980, pp.245-247.

LE MONESTIER

A. Coront-Ducluzeau : Le château de Monestier en Vocance, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1971 pp.106-117.

LE POUZIN

Plan des forteresses du Vivarais (1628-1629) : le Pouzin. *Revue du Vivarais*, jan-mars 1977, p.28.

LE TEIL

R. Lauxerois : Un milliaire d'époque constantinienne découvert au Teil, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1970, pp.157-167.

André Hébrard : Hermitage de Couloubre, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1986, pp.203-210.

Jean Ribon : L'église de Mélas, *Revue du Vivarais*, juil-septembre 1986, pp.191-201.

Yves Esquieu : Un naufrage patrimonial : l'église de Frayol au Teil, *Revue du Vivarais*, 2022 n°4, pp.329-341.

LES ASSIONS

Renée Thibon : Les Estimes d'Assions et Cornilhon, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2002, pp.65-101, *R.V.* oct-déc 2002, pp.165-185, *R.V.*, oct-déc 2002, pp.195-221.

Charles Besson : Remarques complémentaires à l'article de R.Thibon, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2003, pp.374-375.

LES PERON

B.Féminier : Lesperon et St.Guilhem le Désert, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1974, pp.177-180.

LES OLLIERES

Armoiries de Mgr. Leynaud, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1978, pp.55-58

Maurice André : Un évêque polonais de souche vivaroise et vellave, Mgr. Deskur. *Revue du Vivarais*, oct-déc.1978, pp.193-195.

Michel Riou : Un entrepreneur ardéchois au XIX^e siècle : Auguste Fougeirol (1810-1878), *Revue du Vivarais*, avril-juin 2001, pp.211-225.

LES SALELLES

Jacques Schnetzler : La communauté des Salelles à la fin du XVII^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1989 ; pp.407-429.

Jacques Schnetzler : L'église gothique Saint-Sauveur et la vie paroissiale aux Salelles aux temps Modernes, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1997, pp.9-41, *R.V.* avril-juin 1997, pp.97-127

LES VANS

René Evesque : La Préhistoire dans le pays des Vans, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2000, pp.303-325.

René Evesque : La protohistoire dans le pays des Vans, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2001, pp.169-189.

Maurice et Gilbert Lhomme : Inventaire des dolmens du canton des Vans, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1988, pp.257-273.

Pierre Minard : Charte des Vans (1313), *Revue du Vivarais* oct-déc 1975, pp.208-227.

Jacques Schnetzler : L'évolution démographique de la commune des Vans à l'époque contemporaine (1802-1946), *Revue du Vivarais*, mars-juin 1970, pp.61-77.

Joseph Thibon : Préséances (aux Vans en 1754), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1974, pp.167-168.

Pierre Minard : Quelques jalons pour une histoire de la ville des Vans au Moyen-âge, *Revue du Vivarais* juil-sept 1979, p.172-187.

Jacques Schnetzler : La construction médiévale dans le pays des Vans, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1995, pp.9-77.

Pierre Minard : Note sur la sacristie et les retables de l'église des Vans, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1979, pp.210-214.

Jacques Schnetzler : La terre et la propriété foncière dans le pays des Vans au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1986, pp.161-203, *R.V.* oct-déc 1986 pp.239-263.

Jacques Schnetzler : Surpeuplement et misère dans les campagnes languedociennes à la fin de l'Ancien Régime et dans la première moitié du XIX^e siècle : l'exemple du pays des Vans aux confins du Vivarais et du Gévaudan, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2004, pp.101-141.

Pierre Charrié : Henry Collomb, marchand-drapier aux Vans, au début du XVIII^e siècle, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1983, pp.109-118.

Henri de Faget de Casteljau : Le testament de Claude de Beauvoir du Roure, *revue du Vivarais*, avril-juin 1982, pp.127-13, *R.V.* Juil-sept 1983 pp.145-167.

Laurent Cuchet : Une brocante aux Vans vers 1740 : la succession des Hilaire de Champvert, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1997, pp.127-133.

Jacques Schnetzler : La paroisse protestante des Vans, une enclave protestante dans la Cévenne catholique (environ 1750-1825), *Revue du Vivarais* jan-juin 1993 n° spécial, pp.55-105.

Jacques Schnetzler : De Maurice Canaud à Pierre Minard, un siècle d'érudition au pays des Vans, *Revue du Vivarais* oct-déc 1993, pp.445-455.

Jacques Schnetzler : Le carmel du Sacré-Cœur des Vans (1845-1971), *Revue du Vivarais*, juil-sept 2009, pp.227-241.

Christian Frachette : Ollier Louis, Xavier, Léopold, Edouard (1830-1900), *revue du Vivarais*, jan-mars 2009, pp.89-107.

LIMONY

Michel Guigal : Archéologie en Haut-Vivarais : le site gallo-romain de Brèze, à Limony, état actuel des fouilles, les faux « blocs à cupules » de la Varogne, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1974, pp.29-44.

MAZAN

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Les bâtiments de l'abbaye de Mazan d'après les documents du XVII^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2006, pp.325-345.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Les « rentiers généraux » de l'abbaye de Mazan du XVI^e au XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2008, pp.5-31.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Deux juges à la Renaissance : Claude Chambon et Jacques Arcons (principaux procès de l'abbaye à cette époque), *revue du Vivarais*, jan-mars 2009, pp.49-89.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Une grange de Mazan dans le département du Gard : la grange de Valentine, *Revue du*

Vivaraïs, oct-déc 2009, pp.247-267.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Dans le monastère de Mazan, les interventions des abbés des Chambons en particulier pour l'accense de la grange du Bleynet (XIII^e-XV^e siècles), *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2011, pp.131-150*

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : L'abbaye de Mazan et les difficultés de recouvrement des dîmes et des quarts des grains, *Revue du Vivaraïs, oct-déc 2011, pp.263-283.*

Anne-Marie Michaux : L'abbaye de Mazan et le bail du prat de l'Ouleyre (Sainte-Eulalie) : l'aliénation des biens du clergé. *Revue du Vivaraïs, juil-sept 2015, pp.225-253.*

Joëlle Dupraz: La grange du Cheylard, dépendance de l'abbaye de Mazan. *Revue du Vivaraïs, 1999, fasc.738, pp.191-204.*

Anne-Marie Michaux, Ch.Besson : En 1553, Charles de la Baume, abbé de Mazan, autorise et confirme l'élection, ensuite révoquée, de l'abbé de Bonneval. *Revue du Vivaraïs, 2002, fasc.752, pp.221-238.*

A. Robert, R. Saint-Jean, M. André : Etapes de la ruine de l'abbaye de Mazan, *Revue du Vivaraïs, 1971, fasc.627, pp.123-128.*

Programme du colloque de Mazan 22-24 juin 2023, Revue du Vivaraïs, mars 2023, pp.62-64.

MEYRAS

A.V.J. Martin : Le château de Meyras, *Revue du Vivaraïs, 1980, fasc.663, pp.113-146.*

Maurice André : Extraits d'actes notariés du XV^e siècle (Meyras et autres), *Revue du Vivaraïs, 1972, pp.161-173*

MIRABEL

Aimé Becque : Un village du Coiron, Mirabel de 1572 à 1592, *Revue du Vivaraïs 1981, fasc. 665, pp.5-8.*

G. Grégoire : Les seigneurs de Mirabel, *Revue du Vivaraïs, 1980, fasc.662, pp.76-96.*

Marie Elisabeth Vidal-Balcon et Dominique Vidal : Le musée Olivier de Serres depuis sa création en 1939 à la rénovation de 2015, *Revue du Vivaraïs, 2016, n°3, pp.139-151.*

Bernard Vidal : Les fortifications de Mirabel, du siège de 1628 à aujourd'hui, *Revue du Vivaraïs sept.2023, pp.161-177.*

MONTPEZAT

Georges Massot : Un très vieux nom occitan répandu entre Alpes ; Atlantique et Pyrénées, qui semble bien nous parler d'un certain type de hauteur fortifiée, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2010, pp.171-175.*

Louis Bourbon : Montpezat, carrefour et permanence terrienne, terrier 1522. *Revue du Vivaraïs, jan-mars 1973, pp.7-18.*

Laurent Haond : La calade de la côte du Pal, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2010, pp.199-219.*

Laurent Haond : Le château de Montpezat au Moyen-Age, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2010, pp.219-247.*

Laurent Haond : Les guerres de religion au XVI^e siècle : destruction et reconstruction de l'église Notre-Dame de Prévenchères et faits d'armes à Montpezat et environs, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2010, pp.247-271.*

Simone Delubac : Charité et pénitents(à Montpezat), *Revue du Vivaraïs, juil-sept.2010, pp.273-303.*

Maurice André : Une famille nombreuse à Montpezat à la fin du XVII^e siècle, *Revue du Vivaraïs, 1973, fasc.634, pp.88-93.*

Félix Eschalier, Laurent Haond : Montpezat en Vivaraïs pendant la Révolution de 1789, *Revue du Vivaraïs, juil-sept.2010, pp.303-321.*

Georges Naud : Premier inventaire des matériaux de construction utilisés sur le territoire de la commune de Montpezat, *Revue du Vivaraïs, juil-sept 2010, pp.323-363.*

Yves Esquieu : Les maisons de tradition médiévale : première approche. *Revue du Vivaraïs, oct-déc 2010, pp.365-399.*

Michel Rouvière : Lecture et analyse d'un paysage de versant de la Haute Cévenne du Nord (le hameau des Chaudouards) *Revue du Vivaraïs, oct-déc 2010, pp.399-409.*

Félix Plantevin : Jean-Louis Dejoux, premier moulinier de Montpezat, *Revue du Vivaraïs, oct-déc 2010, pp.411-435.*

Yves Morel : Montpezat, ville industrielle ? XIX^e-XX^e siècles. *Revue du Vivaraïs, oct-déc 2010, pp. 35-453*

Simone Delubac : Documents d'histoire du Vivaraïs: césariennes à Montpezat, *Revue du Vivaraïs, avril-juil 2014, pp.127-129.*

NIEIGLES

Jean Pierre Cautru : La longue histoire géologique de Nieigles et de ses environs immédiats, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.81-91.*

Georges Massot : Un toponyme épineux : Nieigles. *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.91-97.*

Laurent Haond : Les voies de passage autour de Nieigles, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.97-111.*

Marc Reynier : Population et économie autour de Nieigles, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.111-125.*

Germain Leynaud : La gestion des sols et des eaux dans la commune de Nieigles au XIX^e siècle, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.125-135.*

Michel Rouvière : A Nieigles, les ouvrages en pierre sèche et l'évolution du paysage, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.135-149.*

Yves Morel : L'industrialisation du Pont-de-Labeaume, *Revue du Vivaraïs avril juin 2008, pp.149-155.*

Roland Comte : Notre-Dame-de Nieigles, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.155-163.*

Stéphane Julien : Etude du cadastre et du développement local, *Revue du Vivaraïs, avril-juin 2008, pp.163-168.*

PAILHARES

X.Vallat : Mémoires du curé de Pailharès, 1772-1817. *Revue du Vivaraïs, 1971, fasc.625, pp.22-28, fasc. 627, pp.129-140.*

PONT-DE-LABEAUME

Jean-Michel Urvoy : Pont-de-Labeaume, la borne milliaire, *Revue du Vivaraïs, sept-déc 2014, pp. 305-323.*

PRADELLES

B. Féminier : Les droits d'usage de Pradelles sur la forêt de Bauzon, *Revue du Vivaraïs, 1971, fasc. 628, pp.170-171.*

PRADES

Marc Reynier : Le compoix de Prades, *Revue du Vivaraïs, 2000, fasc.741, pp.5-17.*

PRANLES

Régine Ribeyre, Paul Gounon... : Eglise romane de Pranles : en Vivaraïs, un prieuré de la Chaise-Dieu, *Revue du Vivaraïs, 2003, pp.287-295.*

PRIVAS

Dominique Buis : La consécration de l'église de Privas, tableau d'Etienne Bonnard, *Revue du Vivaraïs, oct-déc 2014, pp.323-333.*

David Vinson : Les poilus accueillis et soignés à l'hôpital Sainte-Marie de Privas pendant la grande Guerre, *Revue du Vivaraïs, avril-juil. 2015, pp.103-123.*

Michel Riou : La société populaire de Privas, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2016, pp.265-301.

RIEUTORD

Régis Sahuc : Vieilles maisons, vieux papiers : le domaine abbatial de La Besse, *Revue du Vivarais* 1981, fasc.667, pp.155-183.

ROCHEMAURE

Marc Cheynier de Beaupré : Le dernier seigneur de Rocheмаure, essai d'analyse d'archives privées, *Revue du Vivarais*, 2004, fasc. 760, pp.229-292.

RUOMS

Cédric Avenier : Chaussy : forteresse ou résidence ? Une habitation seigneuriale du Vivarais à la fin du Moyen-âge, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2005, pp.275-291.

SAINT-AGREVE

Laurent Bèchetoille : L'habitat à l'époque moderne autour de Saint-Agrève (plateau ardéchois), *Revue du Vivarais*, jan-mars 2019, pp.43-53.

-ALBAN

Lionel Coste : Saint-Alban et Auriolles à l'époque de la Révolution : chronique de 1789 à 1799, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2018, pp.7-21.

SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE

Prix-fait par noble Claude de Chanaleilles, seigneur du Buisson, pour la construction d'une tour à Saint-Cirgues, *Revue du Vivarais*, 1981, fasc. 665, pp.16-18.

SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

Pierre Marie Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise (Saint-Etienne-de-Lugdarès), *Revue du Vivarais*, n° spécial, jan-mars 2006, pp. 91-105.

Marc Reynier : C.R. de J.F.Martin : « En mémoire des combattants de la Grande Guerre de la commune de St.Etienne de Lugdarès, *Revue du Vivarais*, avril-juil 2019 pp.253-254.

SAINT-FELICIEN

N° spécial sur Charles Forot et le Pigeonnier, *Revue du Vivarais* juin 2023, avec entre autres bibliographie de Charles Forot, par Anne-Laurence Hostin.

SAINT-FORTUNAT

Maurice André : Extraits d'actes notariés du XV^e siècle : remise de Chalencon, S.Fortunat et Durfort aux Saint-Vallier. A Saint-Fortunat, Antoine d'Ayguchoi, capitaine, représente Jean de Châteauneuf, châtelain de Chalencon pour Charles de Poitiers-Saint-Vallier. Archives de l'Isère, B 3913, f° 3-7. *Revue du Vivarais*, oct-déc 1972, p.174.

SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE

Prix fait par noble Claude de Chanaleilles, sieur du Buisson, pour la construction de la tour du Villard, paroisse de Saint-Cirgues, *Revue du Vivarais* 1981 fasc 665, p.16-18.

SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

Jean Nury : Quelques notes sur l'histoire de S.Jean de Muzols, *Revue du Vivarais*, avril-juil 2018, pp.73-125.

SAINT-JOSEPH-DES-BANCS

Michel Boyer : C.R. de « Autour du moulin de Raoul », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2015 pp.355-356.

SAINT-JULIEN-DU-SERRE

Marc Reynier : Saint-Julien-du-Serre en 1464, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2011, pp.247-263.

SAINT-LAURENT LES BAINS

Albert Robert : Le choléra à Saint-Laurent-les-Bains. *Revue du Vivarais* 1970, fasc.621, pp.43-47.

SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

Christiane Bernard : La chapelle Saint-Sulpice de Trignan à Saint-Marcel-d'Ardèche, *Revue du Vivarais* juil-sept 2003, pp.253-271.

SAINT-MONTAN

Alain Fambon : Les sites antiques de la commune de Saint-Montan, résultat de recherches : *Revue du Vivarais*, 2022, n°1, pp.81-91.

SAINT-BARTHELEMY LE PLAIN

Marc Vincendon : La seigneurie de Saint-Romain-Valmordane et la paroisse Saint-Barthélemy-le-Plain aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2009, pp.205-227.

SAINTE MARGUERITE LAFIGERE

Christophe Banache : Sainte-Marguerite et Lafigère en 1464, *Revue du Vivarais* juil-sept 2007, pp.161-209.

SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

Pierre Marie Michel : La cathédrale de la Montagne, l'église de Saint-Etienne-de-Lugdarès, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2008, pp.179-219.

SAINT-PERAY

Didier Catarina : Beauregard, citadelle et prison du roi en Vivarais. *Revue du Vivarais*, oct-déc 2008, pp.315-339.

SAINT-PIERREVILLE

Yves Morel : Une première en Boutières : la fabrique à soie de Chabriols (1742), *Revue du Vivarais*, oct-déc 2013, pp.241-269.

SAINT-ROMAIN D'AY

Marc Vincendon : La seigneurie de Saint-Romain Valmordane et la paroisse de Saint-Barthelemy-de Plassas du XI^e au XVI^e siècle, *Revue du Vivarais*, 2004, fasc. 759, pp.145-162.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN

Eric Teyssier : Les maires de Saint-Symphorien-de-Mahun de 1790 à nos jours, essai généalogique, *Revue du Vivarais* 1997, fasc.729, C.R. p. 729.

TALENCIEUX

Michel Guigal : Sondages sur le site gallo-romain de Talencieux. *Revue du Vivarais*, avril-juin 1973, pp.65-77.

THINES

Jacques Schnetzler : Thines en 1464, en 1624, et au milieu du XIX^e siècle, étude comparative. *Revue du Vivarais*, jan-mars 1991,

pp.5-33.

Raoul Bacconnier : Notre-Dame de Thines. Influences et création. *Revue du Vivarais*, jan-juin 1995, pp.89-107.

THORRENC

M.André : Autorisation de construire un château (1591) (à Thorrenc), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1970, p. 52.

THUEYTS.

Marc Reynier : Thueyts en 1640, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2009, pp.267-291.

Suzanne Merchat : A la recherche d'une famille à travers l'Histoire, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2019, pp.309-333.

TOURNON

L. Bourbon : Deux panneaux peints du XVI^e siècle à Tournon *Revue du Vivarais*, jan-mars. 1957, pp.35-41 (avec ill.)

Daniel Ternois : Observations sur les peintures murales de l'église Saint-Julien de Tournon, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1967, pp.17-25 (avec ill.)

Florence Patrie : Deux membres de la commanderie hospitalière de Devesset en Haut-Vivarais et leurs chapelles : Sainte-Epine de Tournon et Saint-Georges d'Annonay, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1998, pp.227-237.

Arnaud Lesniewski : Religion et société à Tournon au XVI^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1994 pp.23-35.

Michel Carlat : La Renaissance au château de Tournon sous Claude de la Tour-Turenne (1535-1591), *Revue du Vivarais*, n° spécial 2003, pp.123-145.

Juliette Thiébaud : Le cadastre de Tournon en 1648 (avec planche insérée), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1985, pp.99-115.

Baron Chaurand : Le médailler du Collège et du Lycée de Tournon (en 1731), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1980, pp.129-133, R.V. 1980, oct-déc 1980, pp.239-244.

P.A. Dufaud : Le collège de Tournon à la fin du XVIII^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1980, pp.232-239, voir rectificatif, R.V. Avril-juin 1981 p.102.

Dominique Julia : La correspondance entre le supérieur du Collège de Tournon et les parents des pensionnaires à la fin du XVIII^e siècle, *Revue du Vivarais*, n°spécial, juil-sept 2005, pp.147-195.

Deirdre Dawson : Lettres de deux des derniers « élèves du Roi » au collège de Tournon à l'époque de la Révolution, *Revue du Vivarais*, n° spécial juil-sept 2005, pp.195-219.

Yves Jocteur-Montrozier : « Le plus riche musée de l'Univers », la description de l'Egypte, (Bibliothèque du Collège), *Revue du Vivarais*, n°spécial, juil-sept 2005, pp.219-235.

Dominique Julia : Le collège de Tournon pendant la Révolution française : de l'école militaire au pensionnat privé, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.217-285.

P.D. Dufaud : Recrutement du collège de Tournon au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais* oct-déc 1981, pp.242-252.

P.A. Dufaud : Enseignement et pédagogie de l'histoire au collège de Tournon (1776-1790), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1984, pp.32-37.

Michel Cotte : Seguin et Cie, avant le pont de Tournon-Tain (1806-1823) *Revue du Vivarais*, juil-sept 1989, pp.319-341.

Michel Cotte : Le premier grand pont à suspension de fil de fer à Tournon-Tain, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1986, pp.285-297.

Juliette Thiébaud : Tournon et sa mémoire, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1985, pp.56-58.

Jean Thiébaud : Les tribulations d'un artisan sériciculteur à Tournon en 1858, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1996, pp.53-57.

Dominique Prat : le monument aux Morts de Tournon : une exception remarquable parmi les monuments aux Morts ardéchois, *revue du Vivarais*, juil-sept 2004, pp.183-197.

Description de la salle Charles-Forot au musée de Tournon, *Revue du Vivarais* aril-juin 2000, pp.213-219.

Michel Riou : C.R. de G.Fréchet, « La collégiale Saint-Julien de Tournon, 700 ans d'art et d'histoire », *Revue du Vivarais*, oct-déc 2016, p. 301.

UCEL

Marc Reynier : Ucel en 1464, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2021, pp.241-259.

USCLADES

Régis Sahuc : Le temps du pain noir, ou les carnets de mon grand-père, *Revue du Vivarais*, oct-déc, 1981, pp.252-255.

Régis Sahuc : Vieilles maisons, vieux papiers, le domaine abbatial de la Besse, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1981, pp.155-184.

Anne-Marie Michaux, Charles Besson : Usclades au XV^e siècle : son péage, sa chapelle fondée par l'abbé de Senanque, ses paroissiens, les hommes du Cros-de-Géorand à partir de cinq actes reçus par Sébastien Camuson, notaire à Burzet, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2000, pp.331-345.

Charles Besson, Anne-Marie Michaux : La chapelle Saint-Blaise d'Usclades, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2007, pp.209-223.

VAGNAS

Joëlle Tardieu : Les liens entre l'abbaye bénédictine de Cruas et son prieuré Saint-Pierre de Vagnas (lieu-dit Le Monastier), *Revue du Vivarais*, février 2020, n°1, pp.7-31.

VALGORGE

Baron Chaurand : Un greffier de paix prévaricateur à Valgorge en 1792, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.97-103.

VALVIGNERES

A. Chalabi et R. Charvolin : L'habitat rural de la commune de Valvignères, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1982, pp.185-200.

VANOSC

André Coront-Ducluzeau : Le « Liber Communis » de l'église de Vanosc (1484-1516), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1972 pp.65-77.

André Coront-Ducluzeau : Les soucis d'une communauté rurale au XVIII^e siècle (Vanosc), *Revue du Vivarais*, juil.sept. 1973, pp.141-153.

André Coront-Ducluzeau : Une école de campagne sous la Monarchie de Juillet (Vanosc), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1974, pp.156-165.

VAGNAS.

Maurice Laforgue et Robert Helmling : Perspectives de recherches à propos du sondage de la Gleizasse, *Revue du Vivarais*, juill.sept. 1979.

Joëlle Tardieu : Les liens entre l'abbaye bénédictine de Cruas et son prieuré Saint-Pierre de Vagnas, *Revue du Vivarais*, janv-mars 2020, pp.7-31.

VALLON-PONT-D'ARC

Robert Valladier-Chante : la représentation démographique des Estimes de 1464 pour la paroisse de Saint-Saturnin-de-Valoon (Vallon-Pont-d'Arc), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1993 pp.261-267.

Robert Valladier-Chante : le penarium et l'activité viticole à Faugères et à Vallon en 1464, *revue du Vivarais*, n° spécial jan-juin 2001, pp.37-47.

VALS-LES-BAINS

Vincent Giraudier : Vals-les-Bains, antichambre du procès de Riom, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1995, pp.261-295.

Jean-Marc Gardès : Visite aux eaux de Vals au début du XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1995, pp.357-359.

Tom Reynaud : Le centre d'internement administratif de Vals-les-Bains (3 janv. 1941-28 novembre 1942), *Revue du Vivarais*, jan-déc 2020, pp.227-260.

VERNOSC

Michel Faure : Vernosc de 1592 à 1792 d'après ses registres paroissiaux. *Revue du Vivarais*, avril-juin 1970 pp.77-88, juil-sept. 1970, pp.131-143.

Michel Faure : Les Religieux d'Annonay et la paroisse de Vernosc aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1976, pp.245-257.

VERNOUX

Bruno Teyssier : Gagner les élections municipales sous l'Ancien Régime, les oppositions de personnes et le rôle des clans : l'exemple de Vernoux à la fin du XVIII^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1998, pp.25-41.

Michel Riou : Cabaretiers du temps passé au pays de Vernoux, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2011, pp.25-43.

Yves Morel : Vernoux et ses moulinsages, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2013, pp.35-59.

VILLENEUVE-DE-BERG

Maurice Boule : Les cisterciens de Mazan et la fondation de Villeneuve-de-Berg en 1284, *Revue du Vivarais*, n°spécial, jan-juin 1999, pp.125-139.

Marius Ribon : Une rectification : Montlaur ou Montaut ? (en 1289, à propos de la grange de Berg) *Revue du Vivarais*, juil-sept 1970, pp.143-144.

A.Robert : Villeneuve-de-Berg et les moines de Mazan, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1984 pp.131-145.

Bernard Vidal : Jacques Besson, ingénieur, devient pasteur à Villeneuve-de-Berg à la demande d'Olivier de Serres, *Revue du Vivarais*, 2016, n°3, pp.223-229.

J.Roux : Antoine Court et Benjamin Duplan, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1984, pp.145-158.

Maurice Boule : Autour de la création de la sénéchaussée du Bas-Vivarais, en 1780-1781, *Revue du Vivarais*, juil-septembre 1984, pp.158-169.

Maurice Boule : Les émeutes de mars 1792 à Villeneuve-de-Berg d'après le procès-verbal des commissaires départementaux, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1989, pp.155-169.

Jean Charay : Psychologie d'une ville à travers son patrimoine, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1984 pp.169-177.

Jean Moulin : Nouvelles recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg, *revue du Vivarais*, juil-sept 2000, pp.245-259, R.V. oct-déc 2001, pp.299-319, R.V. jan-mars 2002, pp.37-53.

Marie-Elisabeth Vidal-Balcon, Dominique Vidal : Le musée Olivier de Serres depuis sa création en 1939 à la rénovation de 2015, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2016, pp.139-151.

Bernard Vidal : Les statues monumentales d'Olivier de Serres et la fonte du buste de Vestigo en 2015, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2016, pp.169-183.

Colette Véron : Les moulins autour du Pradel, une quête séculaire de l'eau, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2016, pp.229-240.

VILLEVOCANCE

André Coront-Ducluzeau : Le château de Maumeyre en Vocance, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1981, pp.148-155.

VINEZAC

Renée Cellier : Un exemple d'évolution et de progrès : Vinezac. *Revue du Vivarais*, avril-juin 1972, pp.92-108.

Jean Roure : Vinezac en remontant le temps. L'olivier. *Revue du Vivarais*, oct-déc 1995, pp.345-355.

Jean Roure : Vinezac en remontant le temps : la vigne. *Revue du Vivarais*, n°spécial jan-juin 2001, pp.73-95.

VIVIERS

Yves Esquieu : D'Alba à Viviers, à propos du déplacement d'un chef-lieu, *revue du Vivarais*, jan-mars 1982, pp.62-63.

Yves Esquieu : Un grand projet pour la cathédrale de Viviers, (XI^e-XII^e siècles), *Revue du Vivarais*, juil-sept 2020, pp.131-143.

Marc Paboïs : Itinéraire roman à travers le canton de Viviers, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1986, pp.297-305.

Yves Esquieu : Notes préliminaires sur les fouilles archéologiques de Viviers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1981, pp.50-57.

Yves Esquieu : Dossiers d'archéologie vivaroise : 1. La stratigraphie du cloître, *Revue du Vivarais*, oct-déc. 1984, pp.237-265.

Yves Esquieu : Moulins à cloches découverts à Viviers, *Revue du Vivarais*, sept 2020, pp.155-161.

Philippe Columbeau : Dossiers d'archéologie vivaroise : fouilles du cloître, étude de la faune, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1985, pp.115-129

Jacques Baudoin : Mise à jour à Viviers d'un édifice roman, et lecture archéologique du bâtiment, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1984, pp.73-77.

Frédérique Costantini : Le mécénat de Claude de Tournon : la cathédrale St.Vincent de Viviers et le château du Bosquet à St.Martin d'Ardèche, *Revue du Vivarais*, n° spécial 2003, pp.79-93.

Yves Esquieu : Distribution et circulation d'une grande demeure de la Renaissance : la Maison des Chevaliers à Viviers au temps de Noël Albert, *Revue du Vivarais*, n°spécial 2003, pp.161-181.

Martine Vasselin : La façade de la Maison des Chevaliers à Viviers, *Revue du Vivarais*, n° spécial, 2003, pp.181-193.

Yves Pauwels : A propos de la Maison des Chevaliers à Viviers : l'ordre et la baie, *Revue du Vivarais*, n°spécial 2003, pp.193-203.

Marie-Claude Léonelli : Les peintures de l'escalier à la Maison des Chevaliers de Viviers, *Revue du Vivarais*, n°spécial 2003, pp.203-215.

Jacques Rouchier : Le livre du Maître de Choeur ou Rituaire de l'Eglise de Viviers (manuscrit du XIV^e siècle), *revue du Vivarais*, avril-juin 2009, pp.117-121.

- Francesco Flavigny** : Pratique magistrale ou science appliquée : à propos de poutres « composées » aux XVI^e et XVII^e siècles, *Revue du Vivarais*, n^o spécial 2003, pp.93-103.
- Heike Hansen** : La maison des Chevaliers à Viviers : apport d'un relevé précis à la connaissance de l'évolution d'une demeure, *Revue du Vivarais*, n^o spécial 2003, pp.145-161.
- Jean Régné** : Viviers de 1623 à 1789 (suite XVII), *Revue du Vivarais* nov-déc.1927, pp.204-217.
- Jean Loup Lemaître** : L'obituaire du chapitre cathédral de Viviers, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1988, pp.263-257.
- Maurice André** : Construction et financement du palais épiscopal de Viviers (1730-1744), *Revue du Vivarais*, jan-mars 1972, pp.9-15.
- P.Souche** : La fête de « l'abbé des enfants de chœur à Viviers », *Revue du Vivarais*, jan-mars 1982, pp.52-54. R.V. Av-juin 1982, pp.142-143.
- M.A.** : L'orme de Viviers. *Revue du Vivarais*, jan-mars 1977, p.29.
- M.A.** : Inventaire de la cathédrale de Viviers (en 1791), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp.66-74.
- Marc Paboïs** : L'usine de chaux et ciments Lafarge au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1983 pp.173-180.
- Yves Esquieu** : Quelques usines à chaux près de Viviers à la fin du XIX^e siècle, *Revue du Vivarais* n^o4, 2022, pp.309-329.
- Yvonne Leclère** : La séparation à Viviers, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2006, pp.63-71.
- Dominique Lerch** : Un dépôt surveillé au séminaire de Viviers pour les Alsaciens pendant la 1^e guerre mondiale, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1977, pp.90-95.
- Pierre Souche** : La liturgie de l'église de Viviers, *Revue du Vivarais*, av. juin 1984, pp.117-121.
- Jean Charay** : Promenade dans Viviers, ville épiscopale, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1997, pp.205-219.
- Marie-Jo Gay** : La bibliothèque du Grand Séminaire de Viviers : une belle silencieuse de 320 ans entame une nouvelle vie, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2011, pp.81-131.
- Joëlle Dupraz** : Archéologie préventive à Viviers (1987-2009) : contribution à la connaissance de la topographie urbaine de Viviers, de l'Antiquité tardive au XIX^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.37-105.
- Yves Esquieu** : Le quartier canonial et les autres quartiers cathédraux du midi, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2012, pp.131-145.
- Henri Gouin** : Le livre du maître de chœur de la cathédrale de Viviers : histoire du livre, texte français, texte latin (copies du chanoine Cluzel et de Honoré Flaugergue), complément à la publication des actes du colloque de Viviers, *Revue du Vivarais*, avril-juin 2012, n^o complet (page 335 à 460).
- Paul Roumanet, Marie-Jo Gay, Fanelli Curinier** : A l'origine des incunables des Archives Départementales, la bibliothèque du Grand Séminaire de Viviers, *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2014, pp.81-127.
- Yves Esquieu** : Heurts et malheurs du patrimoine : le cas d'un secteur sauvegardé, Viviers (Ardèche), *Revue du Vivarais*, avril-juillet 2016, pp.89-119.
- Yves Esquieu** : Viviers, cité épiscopale : l'habitat urbain du Moyen-âge au XVI^e siècle, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2018 pp.25-33.
- Yves Esquieu (dir)** : C.R. de La maison des Chevaliers, une maison dans son histoire à Viviers (Ardèche), *Revue du Vivarais*, oct-déc 2019, pp.333-334.
- Béatrice Gaillard** : Les voûtes de la cathédrale Saint-Vincent de Viviers, *Revue du Vivarais* juil-sept 2020, pp.143-155.
- Yves Esquieu** : Moules à cloches découverts à Viviers, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2020, pp.155-161.
- Laurence Guer** : Les étapes de la constitution du mobilier de la cathédrale de Viviers, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2020, pp.161-177.
- Yves Esquieu** : Quelques cérémonies notables à la cathédrale de Viviers à travers la documentation, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2020, pp.185-190.
- Yves Esquieu** : Chronique, Le CICP-Patrimoine Vivarois a 40 ans, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2021, pp.275-281.
- Yves Esquieu** : Viviers, cité épiscopale : l'habitat urbain du Moyen-âge au XVI^e siècle, *Revue du Vivarais*, 2019 n^o1, pp.25-33.
- Jean-Michel Faidit** : Honoré de Flaugergues et sa découverte à Viviers de la comète impériale de Napoléon, *Revue du Vivarais*, 2020, n^o1, pp.31-49.
- VOGÜE**
- Jean Cheyron** : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé, Mgr.Guibert son évêque et le gouvernement du roi Louis-Philippe 1er, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1980, pp.65-76.
- Jean Cheyron** : L'épidémie de choléra à Vogüé en 1884, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1981 pp.43-48.

TABLES ANALYTIQUES

Les héritages.

Revue du Vivarais Tome XI à XX (1903-1912)

Revue du Vivarais Tomes XXI à L (1913-1944).

Jean de la Laurencie : Survivances celtiques et préceltiques. *Revue du Vivarais* nov-déc. 1927, pp.190-204.

Liste des monuments classés et inscrits dans le département de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1967, pp.33-45.

Gustave Arnaud : La *Revue du Vivarais* a 75 ans. *Revue du Vivarais*, jan-mars 1968, pp. 5-10.

Pierre Charrier : Le culte de Saint Martin dans le Vivarais, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1968, pp.35-47.

Jean Ribon : A propos de « L'Histoire du Vivarais » du chanoine Rouchier, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1981, pp.103-112.

M. André : Encore sur « L'Histoire du Vivarais » du chanoine Rouchier, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1968, pp.133-136.

André Vézian : La qualification de « noble » en Vivarais, (en 1755), *Revue du Vivarais*, juil-sept 1970, pp.144-145.

Maurice André : Quelques notes sur d'anciennes paroisses du diocèse de Viviers (Concoules, Creyssac). *Revue du Vivarais*, jan-mars 1974 pp.50-53. Royas, St.Maurice-en-Chalencon, R.V. Juil-sept 1974, pp.169-171, Cousignac, Saint-Pierre-le (Aubenas), Sauveplantade, Saint-Martin d'Arc-Chames, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1976, pp.116-120.

A. V. J. Martin : Recettes d'apothicaires, *Revue du Vivarais*, 1978, pp.13-16.

Jacques Guillemont : Les voix du Vivarais, variations sur un thème de Jacques d'Indy, *Revue du Vivarais*, juil-sept. 1978, pp.129-137.

Serge Levuillon : Des nautes gaulois aux voyageurs romantiques (navigation sur l'Ardèche), *Revue du Vivarais*, oct-déc 1979 pp.193-210.

A. V. J. Martin : Histoire d'un sou (valeur à travers l'Histoire), *Revue du Vivarais*, avril-juin 1980, pp.119-121.

Michel Plénet : Un essai d'approche des actes notariés en Vivarais sous l'Ancien Régime, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1981 pp.141-148.

Hervé Ozil : Le matériel séricicole avec photographies, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1982, pp.237-243.

Emmanuel Labrot : Mesures et prix d'autrefois dans le voisinage du Coiron, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1982, pp.243-247.

Aimé Lévêque : Mendicité et pauvreté dans les Boutières au cours des siècles, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1984, pp.37-45.

Alain Molinier : Accueil des voyageurs en Vivarais aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1985, pp.23-29.

Alain Molinier : Voies de communication et moyens de locomotion en Vivarais à l'époque moderne et jusque vers 1750, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1985, pp.85-99.

Marc Venard : Les confréries dans l'ancien Vivarais, *revue du Vivarais*, oct-déc 1985, pp.227-241.

Dominique Dupraz : Les communes de l'Ardèche et leurs archives, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1985, pp.275-281.

A.V.J. Martin : Noël vivarois, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1986, pp.309-311.

Jean Charay : Les Académies à travers les âges et particulièrement dans le SE de la France, n^o spécial 1991, pp.31-41.

Pierre Leleu, Henri Saumade : La fabrication de la chaux dans le SE de l'Ardèche avant l'ère industrielle, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1991, pp.93-115.

Maurice Boule : Autour d'un bicentenaire : 1791 : la maréchaussée devient gendarmerie d'Ardèche, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1992, pp.99-135.

Maurice Boule : Diversité et richesses des recherches et des publications dans le sud-est de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993 pp.411-445.

Marie-Hélène Reynaud : La contribution des érudits de l'Ardèche septentrionale à la *Revue du Vivarais*, *Revue du Vivarais* oct-déc 1993, pp.405-411.

Michel Carlat : Sur quelques erreurs historiques relevées dans la *Revue du Vivarais*, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993 pp.377-392.

Jacqueline Roux : La contribution de la *Revue du Vivarais* à l'histoire religieuse, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1993, pp.347-365

Robert Valladier-Chante : Mesures agraires en Bas-Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1996 pp.159-171.

Pierre Charrié : L'évolution du patrimoine mobilier au Moyen-âge, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1996, pp.227-243.

Georges Massot : Le Val d'Ardèche : vallis gallica ? Essai sur la toponymie antique de la vallée, *Revue du Vivarais*, oct-déc 1999, pp.365-387, R.V. juil-sept. 2000, pp.229-245, R.V. avril-juin 2001, pp.189-201, R.V. juil-sept.2001, pp.233-243, R.V. jan-mars 2002, pp.5-17, R.V. avril-juin 2003, pp.313-327, R.V. juil-sept.2004, pp.209-229, R.V. avril-juin 2005, pp.73-89, R.V. jan-mars 2007, pp.5-29, R.V. oct-déc 2008, pp.251-267, Vallis Gallica ? avril-juin 2013, pp.65-77.

Jacques Schnetzler : Un vieux vignoble méconnu en Cévenne septentrionale, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 2001, pp.47-73.

Bernard Salques : Pour une ethno-histoire de la vigne et du vin en Ardèche, *Revue du Vivarais*, n^o spécial, jan-juin 2001, pp.95-137.

Andrée Métery : *Erudits et antiquaires du XVIII^e siècle en Languedoc oriental*, *Revue du Vivarais*, oct-déc 2005, pp.249-261.

Yves Morel : L'Ardèche et ses ponts, *Revue du Vivarais*, juil-sept 2014, pp.227-259.

Maurice André : Les cloches du Vivarais (1^o partie), *Revue du Vivarais*, sept-déc 2015, pp.311-355. 2^o partie : R.V. jan-mars 2016, pp.7-37, 3^o partie : avril-juin 2016, pp.65-89, 4^o partie : R.V. oct-déc 2016, pp.243-265, 5^o partie : R.V. avril-juin 2017, pp.153-173, 6^o partie : R.V. avril-juin 2017, pp.47-69, 7^o partie : R.V. avril-juin 2018, pp.125-165.

Corinne Porte : Archives Départementales de l'Ardèche : des instruments de recherche à la portée de tous. *Revue du Vivarais*, oct-déc 2017, pp.339-340.

Yves Morel : C.R. de Colette Véron, « Moulins, techniques, espaces et sociétés au bord de l'eau »

Revue du Vivarais, jan-mars 2018, pp.70-71.

Michel Riou : C.R. de J.M. Gardès, « Le plateau ardéchois », *Revue du Vivarais*, oct-nov 2018, pp.327-328.

Michel Riou : C.R. de C. Véron, « Moulins, techniques, espaces et société au bord de l'eau » *Revue du Vivarais*, pp.328-329.

P. Y. Laffont : L'habitat rural d'époque médiévale et moderne en Ardèche : un bilan historiographique, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2019, pp.33-43.

Suzanne Merchat : A la recherche de la vie d'une famille à travers l'Histoire (surtout XVI^e-XVII^e), *Revue du Vivarais*, n^o4, 2019, pp.309-333.

Dominique Buis : La promenade du bœuf de Pâques : une coutume sacrée ou profane qui a perdu son histoire, *Revue du Vivarais*, 2022, n^o1, pp.135-147.

L'environnement

Pierre Charrié : L'herbier populaire du Bas-Vivarais, *Revue du Vivarais*, juil-sept.1977, pp.141-156.

Georges Massot : Le loup dans les proverbes et dictons du Vivarais, *Revue du Vivarais* oct-déc 1983, pp.205-221.

Guillaume Issartel : L'ours, un vagabond de l'Histoire, en Vivarais aussi. *Revue du Vivarais*, juil-sept 2014, pp.259-298.

Pierre Aourousseau : Orchidées en Ardèche, *Revue du Vivarais*, n^o3, 2014, pp.195-203.

La maison

Michel Carlat : Quelques notes concernant les rites de protection et la symbolique dans la maison vivaroise, *Revue du Vivarais*, juil-sept 1978, pp.163-173.

Michel Carlat : Les composantes historiques de l'architecture rurale vivaroise, *Revue du Vivarais*, avril-juin 1981, pp.112-122.

Michel Rouvière : Les cheminées monumentales de l'Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-juin 1995, pp.201-217.

Michel Carlat : La dendrochronologie au service d'un patrimoine bâti en péril : les granges du plateau ardéchois, *Revue du Vivarais*, jan-mars 1996, pp.27-53.

Les perspectives

Gérard Cholvy : L'histoire régionale est-elle le reflet de l'histoire nationale ? *Revue du Vivarais*, jan-mars 1994, pp.3-15

Jean-Luc Flaugère : L'agriculture en Ardèche aujourd'hui : une mosaïque entre héritages et nouveaux défis, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.9-17.

George Willcox : Les cultures expérimentales en Ardèche et les origines de l'agriculture au Proche-Orient, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.17-31.

Pierre Cornu : Science et agriculture en perspective historique longue, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.49-65.
Yves Morel : La viticulture ardéchoise et l'innovation, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.65-81.
Christophe Sabaton : Industrie de la transformation des châtaignes en Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.95-101.
Pierre Ladet : Les filières agricoles et leurs perspectives : la châtaigne. *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.101-109.
Alain Sixtre, Gilles Taulemesse : La filière viticole. *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.109-115.
Philippe Prévoist : Les perspectives du secteur de l'élevage en Ardèche, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.115-123.
Alain Sixtre : Table ronde : quelles orientations et quel type de développement pour l'agriculture demain en Ardèche ? *Revue du Vivarais*, jan-mars 2017, pp.143-150.
Pierre-Antoine Landel : Habiter les terrasses : le cas de terrasses ardéchoises et cévenoles, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2019, pp.53-71.
Eric Grasset : D'habiter l'Ardèche à habiter en Ardèche, comment aménager un espace commun ? *Revue du Vivarais*, jan-mars 2019, pp.71-83.
Flore Vigné : Habiter l'industrie en Ardèche état des lieux et perspectives, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2019, pp.83-99.
Nathalie Salinas, Jérôme Damour, Fabrice di Russo : L'Ardèche terre d'expérimentation : de nouvelles démarches pour adapter l'habitat à son environnement, *Revue du Vivarais*, jan-mars 2019, pp.99-108.

REGLEMENTATION ARCHIVISTIQUE

Cadre de classement des archives communales. 2 AF 29-47.
 Plan de classement des archives communales. 2 AW 61.
 Archives Nationales: guide du lecteur. 1966. BR 3.
Cadre de classement des archives communales postérieures à 1790
 A. Lois et actes du pouvoir central
 B. Actes de l'administration départementale
 C. Bibliothèque administrative
 D. Administration générale de la commune
 E. Etat Civil
 F. Recensements. Commerce et industrie. Agriculture
 G. Contributions. Administrations financières
 H. Affaires militaires
 I. Police
 K. Elections. Personnel municipal
 L. Finances de la commune
 M. Edifices communaux
 N. Biens communaux
 O. Travaux Publics. Moyens de Transport. Cours d'eau et navigation
 P. Cultes
 Q. Assistance et prévoyance
 R. Instruction Publique. Sciences, lettres et arts
 S. Divers
 Délais de communication des divers types d'archives. IHS CGT 07. AY 32.
 Nouveaux textes relatifs aux Archives. Paris, Archives Nationales, 1980. AJ 146-147.
 Cadre de classement des archives de la série N aux Archives Départementales. AR 119.
 Plan, règlement, documents divers sur le Centre d'Accueil et de recherche des Archives Nationales (C.A.R.A.N.-, N 25-30.)
 Archives de la Drôme : dépliant de présentation, adresses, horaires, etc. AI 73-74.
 Archives de l'Ardèche : dépliant de présentation. AI 138-139.

HISTOIRE DE L'ARDECHE

COTES D'ARCHIVES OU D'OUVRAGES

Catalogue en ligne des Archives de l'Ardèche. 2 AL 154-155.
 Rapport de Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, 1933 : Archives départementales, communales et notariales de l'Ardèche. AJ 140-141.
 Corinne Porte : Actualité des Archives Départementales, *Revue du Vivarais* n°3, 2013, p. 169-175.
 M. André : La destruction des archives ecclésiastiques du Vivarais sous la Révolution, *Revue du Vivarais* 1965, pp. 20-40.
 Archives communales repérées pour l'étude de la conquête de l'eau en Vivarais. 2 AW 61-65.
 Archives Nationales : séries intéressantes (Archives anciennes : eaux et forêts, titres domaniaux, abbayes et corporations par départements, ordre de St. Lazare et de Malte, comptes des établissements religieux, congrégations pour les missions et l'enseignement, déclarations ecclésiastiques. Epoque révolutionnaire : comité d'agriculture et de commerce, comité des droits féodaux, de l'extraordinaire des finances, des Domaines, comité ecclésiastique, vente des biens nationaux, Archives modernes : généralités séries F, Q, BB, AD archives imprimées G) 2 AW 52.
 Archives Nationales : titres domaniaux intéressant le Vivarais. 2 AW 53-54.
 Archives Nationales : documents sur les péages du Rhône au XVIII^e siècle. 2 AW 55.
 Archives Nationales : administration départementale, classée par ordre des départements, XIX^e siècle-1940) F2 2137-2948.

Cotes repérées aux A.N. pour le ravitaillement en 1914-18, le mouvement ouvrier de 1850 à 1914, Républicains et Cléricaux (1870-1914). 2 BA 196-197.

Juliette Gaultier : Archives du Tribunal de Commerce d'Aubenas (versements de 2021), Revue du Vivarais n°4 2022, p. 341.

Archives de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche (versement de 2021, sous-série 4 ETP), Revue du Vivarais n°4, 2022, p. 341.

Archives du « Grand Débat », 2919 W, Revue du Vivarais n°4, 2022, p.341.

FONDS DOCUMENTAIRES

Articles de la Revue du Vivarais 1903-1912 concernant des châteaux, AE 218.

Articles de la Revue du Vivarais 1913-1944 concernant des châteaux, avec illustrations. AE 219.

Fonds Vivarois de la médiathèque de Privas, où se trouvent notamment des restes des bibliothèques de Mazan, Bonnefoy, les Chambons. Inventaire réalisé en 1991, 25 p. sous le titre : « Invitation à remonter le temps ».

Fonds documentaire du centre Interuniversitaire du Patrimoine, à Viviers. Internet, 13/10/07. AA 62-64.

Répertoire des anciennes délibérations municipales conservées dans les communes ou aux Archives de l'Ardèche, par Jean Régné (Annonay, 1930). AJ 142-143.

A. Le Sourd : Bibliographie des œuvres d'Albin Mazon. C 120-121. 186 titres.

Jean Régné : Etat sommaire de la section manuscrite du Fonds Mazon des Archives de l'Ardèche, précédé d'une introduction sur les nouvelles acquisitions au 1er juillet 1928. AL 189.

Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, liste des cahiers de 1984 à 2003. C 114-115.

J.H. Albanès : Documents concernant le diocèse de Viviers tirés des archives du Vatican, Bull. d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 1897, pp. 81-105.

A.D. 07, 1 E 1439 : Archives de la famille de Pagan.

A.D. 07, 1 E 1829 : Archives de la famille de Tournon.

Répertoire incomplet des sources de l'histoire médiévale du bassin de l'Eyrieux.

G 131.

A.D. 07, 29 J : Dépôt de l'évêché de Viviers, collection du chanoine Rouchier.

A.D. 07, 59 J : 2929

Fonds de l'évêché et du Grand Séminaire de Viviers.

A.D. 07, 59 J 1-181 : Fonds de la Chambre de Commerce et d'industrie d'Aubenas, 1869-1973.

AO 2.

Archives Nationales : 265 AP/ 219 Mi : Chartier de la famille des Crussol d'Uzès.

Archives Nationales : 273 AP : Archives Rohan-Bouillon.

Bibliothèque Municipale de Lyon : Fonds Morin-Pons, Ms. 1.

Archives Municipales de Lyon : horaires, tarifs des reproductions, etc. 2 AI 124-125.

Archives Municipales de Lyon : Liste des fonds privés susceptibles d'intéresser le Vivarais, 2 AI 126-127.

Mémoire pour servir à l'histoire du Dauphiné et du Vivarais, par M. de Valbonnais,

A.D. 07, 59 J 54, dans le mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalencon, voir G 298.

Archives privées, un patrimoine méconnu. Prospectus, Association des archivistes français, 9 rue Montcalm, 75018.-Paris. tél: 01 46 06 39 44; fax: 01 46 06 39 52. M 143.

Présentation du chartier de Tournon, conservé aux Archives Nationales (XIII^e-XIX^e siècle), avec les cotes, y compris les Tournon de Meyres. BORA, archives privées, AP 112-113.

Cécile Béghin, Frank Bréchon : Les archives notariales médiévales de la sénéchaussée de Beaucaire, Centre d'Histoire et d'Archéologie Médiévale de Lyon II, 1998. (Diocèses du Puy, Uzès, Mende, Nîmes, Viviers et Maguelonne, soit 4389 registres dont 777 pour le diocèse de Viviers).

Notes et documents du chanoine Jean-Baptiste Therme

T 1 des « Documents et Références » de la Revue du Vivarais. 6.000 pages de documents sur l'histoire de la Montagne, réunis en 33 registres, dont 15 sur l'abbaye de Mazan (2.900 pages), 6 sur l'abbaye des Chambons (1.000 pages), 2 sur la Chartreuse de Bonnefoy. Voir Sommaire dans la «Revue du Vivarais 1958, p. 67-70.

Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur (CALAMES) Critère : Vivarais. AQ 128-129.

Les antiquités de Vivarais, spécialement étudiées d'après les documents originaux. Première série. Paris, Institut de France. Ms 1685 285 feuillets de formats divers (1865)

Musée de Valence, description sommaire des collections. Collection d'estampes. J 47-50.

Musée Languedocien, Société archéologique de Montpellier. J 53-54.

Boutières protestantes. Catalogue. Exposition des Archives de l'Ardèche (vers 1971). BR 3.

D. Dupraz : Inventaire de la collection Vallentin du Cheylard, sous série 65 J, Privas 2010. Résumé; Revue du Vivarais, 2011; Chronique et bibliographie.

Collection Vallentin du Cheylard, présentation.2 AZ 204.

U. Chevalier : Regeste Dauphinois, ou répertoire chronologique et analytique des documents relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. Valence, 1913-1926, 7 vol.

Dom Besse et coll. Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France. TIX: Province de Vienne. Ligugé-Paris 1932.

Thèses des années 1964 à 1968 conservées à la B.U. d'Aix-en-Provence, et relatives à la vie rurale au 20^e siècle en France et ailleurs, ou à la vie religieuse. AN 259-261.

G. Conac : L'Ardèche et la Drôme dans l'histoire de l'outre-mer : Mgr. Leynaud (1865-1953), Jacques Ladreit de la Charrière (1881-1958), Luc Durand-Réville (1904-1998), Pierre Cornet (1911-1996). DL du 9 8 2008 2 AG 31.

Mémoires et thèses soutenus à l'Institut de Géographie Alpine concernant la Drôme ou l'Ardèche. 1960-1985. 2 AW 50-51.

Dominique Dupraz : C.R. de Jean Paul Laurent, Brigitte Schmidt: Commission des Péages. Sous série H4 (H4 2901 à 3252).Répertoire méthodique. Inventaire topographique des dossiers d'établissement : péages, bacs, moulins et pêcheries. Paris, Archives Nationales, 2009, 648 p. (7 p. concernent l'Ardèche). Revue du Vivarais 2013 n°3 p. 189-190.

Mémoires d'avenir n°3, en direct des Archives Nationales, sept-oct 2010. A la découverte du fonds Jean Zay, chantier de Pierrefitte, archives nationales hors les murs, etc. 2 AZ 187-188.

GENEALOGIES

Généalogies Boudon-Lashermes. CD 5. Voir liste en AH 240-241.

Liste des familles étudiées dans les généalogies de Boudon-Lashermes. AH 110-111. CD : petite bibliothèque.

Généalogies de familles des régions de Satillieu, Saint-Félicien, Pradelles, dressées par Boudon-Lashermes, communiquées par Théodore Pascal, quartier Bressieux à 07130.-St. Romain de Lerps. (sur C.D., petite bibliothèque).

Table générale de tous les noms de famille contenus dans l'histoire des familles du Vivarais (nobles ou non nobles) ; manuscrit de L. de Montravel AE 190-203.

Familles étudiées dans le manuscrit de L. de Montravel, B.M. de Lyon, AE 206-210.

Familles concernées par les monographies de P.Y. Laffont, mouvance valentinoise et viennoise. AE 204-205.

Généalogie de la famille des Boscs. AH 112-116.

Vivelay, association de généalogie centrée sur les protestants du Velay et du Vivarais du XVI^e au XVIII^e siècle. 2 AZ 201-202.

MOYEN-AGE

GENERALITES

Généalogies

Etienne Baluze : Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne, Paris, Dezallier, 1708, 2 vol. 496 et 890 pp.

A. Du Chesne : Histoire généalogique des ducs de Bourgogne de la maison de France, suivi de l'histoire des comtes d'Albon et Dauphins du Viennois, suivi de l'Histoire généalogique des comtes de Valentinois et du Diois... Paris, Cramoisy, 1628.

Antoine Jacotin : Preuves de la Maison de Polignac (IX^e-XVIII^e siècles, Paris 1898-1905, 5 vol.

Lettre de P.Y. Laffont à propos de mon article sur l'approche généalogique des seigneurs de la région de Chalencon, P 75.

Châteaux

Premiers châteaux du Vivarais, article de la Tribune rendant compte de l'ouvrage de P.Y. Laffont, 15 sept. 2005. P 52.

Sommaire des actes du colloque du Puy en juin 2004 sur « Châteaux du Moyen-Age, de l'étude à la valorisation, Auvergne, Velay et autres exemples régionaux », sous la direction de P.Y. Laffont, Martin de Framond et Bernard Sanial. AK 154.

Rencontres d'été à la Garde-Guérin. Histoire de la Régordane, le village de la Garde, ses édifices, Prévencières. Cévennes Terre de Lumière, n° 1, 2006.

F. de la Conterie : Châteaux neufs en Velay et en Vivarais. Cahiers de la Haute-Loire 1992.

Fortuné de Privas : Fortifications et architecture militaire dans le Vivarais. Revue du Vivarais, 1908, AE 179.

Conférence de P.Y. Laffont : Pouvoirs et châteaux en Vivarais, X^e-XIII^e. Conférence à Viviers le 16 septembre 1998. AE 212-213.

Croquis d'un castrum au XIII^e siècle, celui de Brison (commune de Sanilhac). Z 172

Yves Esquieu : Le château : de la défense à l'apparence. (Patrimoine Vivarois). AE 214-215.

Céline Valette : Châteaux et maisons-fortes à la fin du Moyen-âge : architecture militaire et résidentielle dans les Cévennes vivaroises.

D.E.A. soutenue en octobre 1996 à l'Université d'Aix-en-Provence (info Lettre Patrimoine Vivarois mars 1997).

Divers

Croquis pris à Montpellier en janvier 2005 à l'exposition sur la vie quotidienne à Montpellier et en Languedoc au Moyen-âge : engins de guerre, vaisselle, monnaies, etc., G 190-199.

Montpellier au Moyen-âge : plan et vue cavalière, la Gazette de Montpellier, 14 janvier 2005 H 202-203.

Chambre des Comptes de Grenoble (Chartier des dauphins de Viennois et des comtes de Valentinois). A.D. 38: Série B

Inventaire Marcellier des titres de la Chambre des Comptes de Grenoble (1688-1706).

Bibliothèque des Archives de la Drôme. Cotes concernant la guerre de Cent Ans, et l'Histoire des comtes de Valentinois-Diois. H 203-205. Sous-série 2 mi

Ouvrages de la bibliothèque de « Au-delà du temps », à Joyeuse. Entretien avec Magali Roux. H 207-209.

Extraits de la bibliothèque de « Au delà du Temps », à Joyeuse; H 245.

Extraits relatifs surtout à la vie quotidienne, mais aussi aux Antonins et Augustins, à la sidérurgie médiévale. H 211-212. Extraits de la revue « Histoire Médiévale ».

François de Launoy : Les moissons médiévales, extrait de la revue "Moyen-âge", n°17, juillet-août 2000, notes. H 210.

C'est le pain qui a fait évoluer le four Ma bastide, avril 2005 J 19.

La seigneurie de la Buissière (en fait ensemble d'informations sur la Guerre de Cent Ans, provenance Internet) H 219.

Thibault IX, seigneur de Neufchâtel, Epinal et Châtel sur Moselle. H 221 (idem)

L'institution de la paix de Dieu. Photographie N et B, extraite du Livre des Macchabées dans la Bible de St. Pierre de Roda, XI^e siècle. I 100.

Combat de chevaliers en tenue du XIII^e siècle. B.N. manuscrits. Cliché B.N. Photographie N et B. I 100.

L'influence vellave dans les Boutières médiévales (article personnel pour le cahier « Boutières » de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, 2003. P 43.

Lettre de P.Y. Laffont m'informant des thèses en cours : Olivier Darnaud à Paris I et Nicolas Clément à Lyon II. U 15.

La peste en Vivarais (fin XV^e, région d'Aubenas, d'après J. Cheyron) D.L. 30 01 96. F 60.

Une nécropole en zone industrielle. Articles sur la nécropole médiévale retrouvée dans la plaine du Lac. F 86 et autres.

Résumé de l'histoire du Vivarais aux XII^e-XIII^e siècles, sans doute d'après Mazon « Notes sur l'origine des églises du Vivarais » E 137-141.

J. Charay : Petite Histoire du Vivarais (notes), F 61-62

Monnaies provinciales et féodales, classées par émetteur : évêques de Valence, archevêques de Vienne et Lyon, royaume de Navarre, comté de Provence. AA 58-60.

Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc : présentation, liste complète des publications de 1983 à 2006. Quelques publications concernent le Gard, la Drôme, les Pyrénées-Orientales, la Lozère. L'essentiel est sur l'Aude et la région Midi-Pyrénées. 2 sur l'Ardèche, à Vion et à Alba. AH 54-83.

M. Riou : Le Vivarais à l'époque monarchique (XIV^e-XVIII^e siècles). Extrait de l'Encyclopédie de l'Ardèche, éd. Bonneton, 2003. AQ 32-51.

M. Riou : Brève histoire des Boutières au Moyen-âge. AS 105-108.

Mary-Lucy Dumas : La symbolique des couleurs au Moyen-âge. p.50-56. Revue La Viste n°27 juin 2010.

A table au Moyen-âge. Réveil du 21 4 2011. 2 AF 198.

Nicolas Clément : L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers entre le V^e et le X^e siècles. Thèse Lyon 2, soutenance 26 11 2011. 2 AM 150.

Nicolas Clément : Occupation du sol dans le Bas-Vivarais au cours du 1er Moyen-âge (V^e-X^esiècle). Mémoire de D.E.A. Université Lumière 2 vol 2002. Ref : 2 AM 165.

André-Marie Dendiéval : Le potentiel géo-archéologique du massif du Mézenc. Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p.11-19.

Guillaume Maza : Découvertes archéologiques récentes sur le plateau d'Ariz (le Cheylard). Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p. 19-33.

Histoire et Images Médiévales n°7 : Chevaliers, des guerriers aux héros. BR.13.

Anse, château des Tours. 5 ans de recherches. Rapports archéologiques préliminaires de la Région Rhône-Alpes. Mars 85. BR 14.

MOYEN-AGE – Histoire économique et sociale

*Jean Régné : Regeste Vivarois, Archives de l'Ardèche, 1991.

*Claude Dupuy : la monnaie médiévale. Etude de documents delphinaux du XIV^e siècle. Pratiques et pensées monétaires, Cahier n°15, juin 1985. Lyon II, p.50-93.

*Jean Louis Corriéras : Monnaie de paiement et monnaie de compte dans le Forez au XIII^e siècle. Pratiques et pensées monétaires, Cahier n°15, juin 1985. Lyon II, p.25-50.

*Thierry Vissol : L'aristotélisme-thomisme, un cadre de pensée pour les économistes du XII^e au XVIII^e siècles. Pratiques et pensées monétaires, Cahier n°15, juin 1985. Lyon II, p.6-25.

*Robert Valladier-Chante : Le Bas-Vivarais au XV^e siècle. Les communautés, la taille, le roi. Editions et régions. Valence, 1998.

*Frank Bréchon : Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen-Age. Thèse pour le doctorat nouveau régime d'histoire. Université Lumière, Lyon II, 2000. 5 vol +C.D.

*Robert Valladier-Chante : Haut-Vivarais et Boutières au XV^e siècle. Paroisses et société rurales. Tome I et II. Editions et Régions, Valence, 2005.

*Christophe Banache : La Cévenne ardéchoise au XV^e siècle. Editions et Régions, Valence, 2011.

J. Régné : La vie économique et les classes sociales en Vivarais au lendemain de la guerre de Cent Ans, Aubenas, Habauzit, 1926. G 312-313.

E. Fournial : Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles, Paris 1967, Résumé H 15-17.

Marcel Girault : L'attelage au XIII^e siècle d'après les vitraux de la cathédrale de Chartres, Lien des Chercheurs Cévenols juillet-sept 1990 p. 34-36. Parc Naturel National des Cévennes cote CDLCC083 à Génolhac. 2 AF 86.

Marcel Girault : Attelage et charroi au Moyen-âge, 200 p. Nîmes Lacour 1992. Cote P.N.C.: CD02948.

Marie-Christine Bailly-Maître : Plomb, cuivre, argent. L'exploitation médiévale du sous-sol. Les mines de Largentière et de Sainte-Marguerite Lafigère. Colloque MATP à Prades le 26 septembre 2009.

Bailly-Maître et Joëlle Bruno-Dupraz : Mines, carrière et métallurgie dans la France médiévale. Colloque de Paris, 19-21 juin 1980. Le village minier de Brandes en Oisans. BR 9.

J. Le Goff : Le Moyen-âge et l'argent, Perrin 2010. 20 euros. Compte-Rendu dans l'Humanité du 8 janvier 2011.

F. Bréchon : Production et commerce des denrées en Vivarais à la fin du Moyen-âge, M.A.T.P. n° 54, mai 1997. Voir notes en F 63-64.

Plan rapide (par moi-même) des voies de communication au Moyen-âge sur le plateau de Vernoux, d'après Bréchon. Z 169.

Michel Joly : Les ponts du Moyen-Age. Revue du Vivarais, 1964: p.101-115 (Chambonas, Privas, Eyrieux, Doux)

Les voies de communication dans le bassin de l'Eyrieux, d'après F. Bréchon (carte, transparent et texte dans la conférence G 144-145. G 145.

Marchés et foires en Vivarais. D.L. 18.6. 96 F 65.

Extrait de J. Mesqui concernant les ponts de Chervil et de Chambonas, F 72.

Les finances du Vivarais au XV^e siècle. Exposition sur les Estimes de 1464. F 71.

L'impôt nouveau est arrivé (sur le livre de F. Valladier-Chante) D.L. 12 12 1998. F 73.

Marcel Girault : Les chemins de St. Gilles. (Lacour, le Colporteur, Nîmes 1990) notes. p.178 : de Pradelles à Saint-Gilles par les Vans (par Lespéron, le Cellier du Luc, St. Etienne de Lugdarès, le Bès, l'abbaye des Chambons. De là, col de Pratarabiat, à 1400 m. d'altitude, d'où on redescend sur Loubaresse. De là, on gagne Peyre, où le chemin bifurque sur Bagnols sur Cèze, ou bien Thines, et de là Chambonas, les Vans, et St. Gilles. En 1154, l'abbaye de St. Gilles confia le passage du Chassezac aux seigneurs de la Garde-Guérin, d'où les La Garde de Chambonas. G 200.

A. Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.175. Le Pont Saint Esprit fut construit de 1265 à 1309. Le prieuré de Saint-Pierre fut fondé ou relevé en 945 par les moines de Cluny. Les pierres venaient de Bg. tS. Andéol et de S. Montan, et l'initiateur fut le prieur Jean de Thyanges. Voir biblio. sur Pont St. Esprit dans les notes.

A.J.C. Bertrand : La Vigne en Vivarais vers la fin du Moyen-âge, R.V. 1982 n°4. B 90.

Henri Cogoluenhes : Equivalence de la livre tournois de Philippe-Auguste à Louis XVI. B 114.

F.Denel : La navigation sur le Rhône au XV^e siècle, dans les Annales du Midi de juillet-septembre 1970. (Revue du Vivarais, 1971 n°1)

L. Haond : Chemins et lieux fortifiés de la Montagne au Moyen-âge, M.A.T.P. n° 50, 15 mai 1996. B 51 et W 123-124.

J. Schnetzler : La mise en valeur de la Cévenne du Nord au Moyen-âge. Revue du Vivarais 1990-2. B 91.

Ch. du Besset : "Le vieux Desaignes". p.151. La coyraterie, ou fosse à tanner les peaux, s'appelait aussi chauchière. « Après le pelanage ou l'épilage dans un bain d'écorces tannantes », on répandait du tan pulvérisé entre les peaux superposées, les couches supérieures étant chargées de planches qui comprimaient le tout, et « les peaux baignaient dans ce jus tannant plusieurs mois de

suite » (J. Régné) ; mais il fallait aussi de la chaux vive pour le pelanage ou épilage. Après 10 jours, il fallait rincer à l'eau claire. Suivent les descriptions de 8 chauchières de Desaignes, d'après les Estimes de 1464.

J. Régné : Quelques villes du Vivarais à la fin du XV^e siècle, (notes), Annonay, Joyeuse, Bourg St. Andéol, etc. F 69-70.

J. Esteoule : A propos d'un denier du XII^e siècle, Revue du Vivarais 1970 n° 1, pp. 48-52 (denier épiscopal de la fin du XII^e). Le droit de battre monnaie disparut fin XIV^e siècle.

Contrat de mariage de Clotilde de Surville, Privas, AP 32-38.

Laetitia Bourgeois-Cornu : Analyse critique des Estimes de 1464. La société rurale des Monts du Vivarais. DEA, Université Lumière, Lyon II, 1992.

Laetitia Bourgeois-Cornu : Economie et vie rurale sur le plateau du Vivarais, 14^e-15^e siècles, mémoire de maîtrise Université Lyon II, 1991. A.D. 07, 20 J 133.

Laetitia Cornu : Les communautés rurales du Velay face aux crises de la fin du Moyen-âge, thèse dactylographiée, Lyon II, 1998.

Frank Bréchon : Contribution à une histoire de la transhumance sur le rebord S.E. du Massif Central. Les troupeaux de Saint-Chaffre du Monastier (notes). Z 160.

Frank Bréchon : (d'après) Les routes des Cévennes au Moyen-âge : Joyeuse-Les Vans vers Luc, Joyeuse-Loubresse-Luc, Largentière-Valgorge-Luc. Croquis. AY 131.

Conférence de F. Bréchon sur la transhumance au Moyen-âge. AJ 11.

M. Royer : Journal de Noé de Barras, entrepreneur de transhumance en Provence. AJ 12.

Frank Bréchon : L'élevage bovin sur le plateau vivaro-vellave au Moyen-âge : aux origines du Fin Gras ? Cahiers du Mézenc n°13, 2001, pp. 57-67.

Daniel Farcis : Etudes sur le Bas-Vivarais, d'après les estimes de 1464. Thèse de l'Ecole des Chartes, 1973, AD 07 20 J 61.

Marc Reynier : Saint Julien du Serre en 1464. Revue du Vivarais, n°4, 2011, p. 247-263.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.196 : par édit de 1439, le roi Charles VII avait permis à tous les habitants du Languedoc de chasser et de pêcher, sauf dans les rivières navigables, les forêts du roi et les terres des seigneurs, sous certaines conditions (Dr. Arnaud, Histoire du Velay, I, p.320).

Etudes sur les moulins de l'Eyrieux depuis le Moyen-âge, par Fredfred. 2 AR 148-156.

Guy Dupré : Les ponts au Moyen-âge, suivi d'une étude sur l'impôt du sel (note sur le pont de Vogüé). AH 252.

Daniel Faucher : L'homme et le Rhône (notes). 2 AY 188-190.

J. Rossiaud : Les haleurs du Rhône au XV^e siècle. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, 1978, T.85 n°2. 2 AY 176.

MOYEN-AGE – Histoire politique

*Anatole de Gallier : Une page de l'histoire du Viennois, les Pagan et les Retourtour. Visages de notre Pilat, Pélussin, s.d. BR 16.

*Pierre-Yves Laffont : Atlas des châteaux du Vivarais. D.A.R.A. n°25, Lyon 2004.

*Pierre-Yves Laffont : Châteaux en Vivarais. Pouvoir et peuplement en France méridionale du Haut Moyen-âge au XIII^e siècle. Presses Universitaires de Rennes, 2009.

*Albin Mazon : Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453). La Bouquinerie, Valence-Aubenas, Lienhardt 1992.

Généralités

P.Y. Laffont : Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais aux X^e-XIII^e siècles, Lyon II, 1998. Cotes relevées dans le vol. IV. G 205-208.

Evolution de l'emprise des comtes de Valentinois sur les « Boutières » (1165-1500). J 128-J 142.

Généalogie de la maison capétienne d'Anjou-Sicile. Origine : Wikipédia (issue de Charles 1er de Sicile, frère cadet de Louis IX) AP 297-300.

Liste des rois de Sicile (Wikipédia). AZ 44-51.

J. Gueydan : Le marquisat de Provence (notes sur un article de "Généalogie et histoire" n°137, pp. 30-37.) Notes. Chronologie des interventions du pape en Provence. Liste des papes d'Avignon. AQ 210-AQ 214.

Roselyne Victor-Jeolas : « Saint-Gilles », notes P 293-295.

Les possessions des divers principaux seigneurs en Vivarais, sans date ni source, N 85-86 (peut-être tiré d'une carte d'A. Le Sourd ou de P. Bozon, Histoire du peuple vivarois).

Les comtes de Poitiers-Valentinois, extrait de l'histoire généalogique de la maison de Lestrang, Revue du Vivarais 1910. J 232.

Claudie Amado : La noblesse languedocienne au Moyen-âge. Thèse d'Etat, soutenue à Aix-en-Provence.

Laurent Macé : « Les comtes de Toulouse et leur entourage », Privat éditeur, 2000, notes P 288-291.

Chastanier : La seigneurie de Vauvert, 1926. Archives du Gard. Notes P 292-293. Chanoine Therme : Cahier n°3 p. 91: les seigneurs de la Roche en Régnier

Périodes Burgonde et Franque

325 : Constantin fait déclarer hérétique au concile de Nicée le christianisme arien. Mais les conciles de Tyr (335), Rimini et Séleucie (339) le tiennent au contraire pour la vraie religion.

381 : le concile de Constantinople déclare hérétiques les ariens.

415 : naissance d'Alethius, à Charmes sur Rhône.

443 : Aétius, général romain, installe les Burgondes (ariens) alliés de Rome, en Savoie et dans le Lyonnais.

451 : Aétius, aidé des Burgondes et des Wisigoths, bat les Huns aux Champs Catalauniques.

455 : Avitus, noble arverne, est élu Empereur à Beaucaire. Mais le royaume burgonde comprend tout le S.E. de la Gaule. Leur roi Gondioc meurt en 472. Son fils Gondebaud lui succède.

486 : mort de Syagrius, qui défendait ce qui restait de la Gaule romaine, assassiné par Clovis roi des Francs.

493 : pour se concilier Clovis, Gondebaud lui donne sa fille Clotilde en mariage.

494 : alliance des Burgondes, des Wisigoths et des Gallo-Romains contre Clovis.

496 : Clovis bat les Alamans à Tolbiac, puis prend Dijon à Gondebaud.

507 : Clovis allié à Gondebaud bat les Wisigoths à Vouillé. Mort d'Alethius.

511 : mort de Clovis, puis de Gondebaud (517).

524 : Godemar, fils de Gondebaud, bat les Francs à Vézenon.

534 : Destruction du royaume burgonde par les Francs avec l'aide de l'Eglise et mort de Godemar.

L'arianisme (Wikipédia). 2 AI 150-153.

Les Burgondes (Wikipédia). Histoire du royaume burgonde (V^e-VI^e siècle). 2 AI 143-146.

Les Burgondes, Internet, des origines à 534 ; 2 AI 147-149.

Du royaume burgonde au royaume de Bourgogne : les terres savoyardes de 443 à 1032.

Bibliographie. Internet.sabaudia.org. 2 AI 132-133.

Brève histoire du Vivarais: le Vivarais dans l'Antiquité et au début du Moyen-âge. Internet Medarus. 2 AI 135-140.

Les royaumes mérovingiens jusqu'au partage de 561. (Internet) 2 AI 167-171.

La bataille de Vézeronce (524). Wikipedia. 2 AI 154-155.

Salah Guemriche : Abd er Rahman contre Charles Martel. La véritable histoire de la bataille de Poitiers. Ed. Perrin, 2010, 23 euros (Huma du 22 2 2011). (En Gaule du Sud, le gouverneur Munuza épousa Lampédie d'Aquitaine, ce qui provoqua la colère de l'émir Abd er Rahman allié à Charles Martel).

Une soirée « sarrasine » (bataille de Viviers en 737, Michel Robert) Tribune 22 11 2001. F 73

Chanoine Therme : Cahier n°1 p. 69-88: Résumé de l'histoire du Vivarais, avec liste de ses maîtres, de 474 à 1213. Pour lui, le Vivarais a été partagé entre Haut et Bas Vivarais en 923, le sud relevant des rois de Provence, puis des comtes de Toulouse et le nord des comtes de Viennois et de Valentinois.

Chanoine Therme : Chronologie des maîtres du Vivarais jusqu'en 1308. 2 AI 156-161.

La Septimanie. (Wikipédia). 2 AI 162-165.

Christian Lauranson-Rosaz : De l'ancienne à la nouvelle noblesse: les milites du X^e siècle vellave. Cahiers de la Haute-Loire, 2005, pp.185-199 (communication aux rencontres de Pébrac, 13-15 sept.1991 : XI^e siècle, tradition et rupture, complétée).

Pierre de Chavanon, fondateur de Pébrac, appartient aux milieux des milites, qui vont peu à peu s'agréger à l'ancienne aristocratie des principes. Les noblesses du Haut Moyen-âge sont nées de la fusion des chefs barbares avec les grands propriétaires fonciers. Cette fusion n'est acquise dans le Midi que vers les IX^e-X^e siècles. Il n'y a pas plus d'une dizaine de familles par comté. En Velay, les Polignac, les Beaumont, les Fay-Chapteuil, sur les hauts plateaux vivaro-vellaves. En Brivadois-Cézallier, il y a les Mercoeur, les Dalmas, les Brioude-Gévaudan, les Chanteuges près de Pébrac. Les Fay-Chapteuil font figure de « cadets » des Clérieu du Valentinois. Ils sont tournés vers la Rome antique et la Gaule du Sud. Ce sont de grands propriétaires fonciers : par exemple, les Ithier, en 926, possèdent 70 unités d'exploitation et églises privées, de la Margeride au Vivarais. Ils possèdent des terres, des églises, et des hommes, car l'esclavage dure jusqu'en l'an 1000. Ces grandes familles vivent en symbiose avec l'Eglise : les Fay-Chapteuil sont les protecteurs de l'abbaye de Saint Chaffre, fondée par un Dalmas. Mais vers l'an mil, les vieux lignages disparaissent parfois : les Dalmas, les Brioude-Gévaudan, les Chanteuges. On voit apparaître les Baffie, les Chalencon, les La Roue, les Montlaur, les Solignac, les Allègre, les Bouzols, les Espaly, les Roche (en-Régnier)... Ce sont des miles, soldats montés, chevaliers. Par exemple, les seigneurs du Mézenc dans le cartulaire de Saint-Chaffre. Idem pour le cartulaire de Cluny dans la région d'Yssingaux. Pour Duby ou Claudie Amado en Provence, il s'agit de lignages cadets ; au contraire, pour Pierre Bonnassié en Catalogne, Jean-Pierre Poly en Provence, André Debord en Provence, et aussi en Auvergne-Velay, il s'agit de petits et moyens détenteurs du sol aux IX^e et X^e siècles. Il devait s'agir de mercenaires, paysans-soldats comme ceux du lac de Charavines. Ce sont ces paysans-soldats qui vont être mis en garnison dans des châteaux, qui apparaissent avant la fin du X^e siècle. Ce sont les conflits des nobles entre eux qui créent l'insécurité. A partir de l'an mil, des châteaux apparaissent dans des zones sauvages comme le Mézenc ou le Béage. Lardeyrol, Saint-Didier en Velay, Chapteuil, Chamencon, Solignac, Lafarre, surgissent dans la 1^e moitié du XI^e siècle. Ils surveillent les passages, les gués. Ils sont habités par des lignages très larges, comme en Mâconnais, en Catalogne, en Italie du Nord. Le couple ne triomphe qu'à la fin du XII^e siècle. Les noms sont d'abord ceux des ancêtres, puis celui du château. Peu à peu se forme une caste de chevaliers, qui se ferme, autour du métier des armes. Les milites ont pour tâche d'accélérer l'avènement du royaume de Dieu. La chevalerie se trouve des modèles guerriers (saint Maurice, saint Michel, Julien, Georges, etc) : elle aura bientôt un statut et une existence reconnue.

Paul Chapel : Les tours à signaux des XII^e et XIII^e siècles dans le bassin des Gardons d'Anduze et d'Alès. Alès, 1994 Ed. Patrimoine Cévennes, 1994, 78 p. Cote Parc National des Cévennes. CDO1499.

XI^e-XII^e siècles

Hélène Débax : La féodalité languedocienne, XI^e-XII^e siècles, serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel, Presses universitaires du Mirail, Toulouse 2003.

Mazard : A l'origine d'une principauté médiévale, le Dauphiné, X^e-XI^e siècle. Le temps des châteaux et des seigneurs, dans « Dauphiné, France. De la principauté indépendante à la province (XXII^e-XVIII^e siècles »). Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1999, p.7-35.

Pierre Garrigou-Granchamp : L'architecture civile dans le Gard, début XII^e-milieu XIII^e, Congrès Archéologique de France, 157^e session, 2000, cote Parc National des Cévennes. N.C.: CD03963.

P.Y. Laffont Les premiers châteaux du Vivarais, X^e-XIII^e siècles, document Education et Patrimoine., G 139.

René Arnaud : L'énigme des origines des comtes d'Albon, Revue du Vivarais 2009-3 pp 81-193.

Robert Saint-Jean : Les origines du Consulat en Vivarais méridional au Moyen-Age, Annales du Midi, 1965, pp 353-373.

M. Riou : Le Vivarais et la croisade contre les Albigeois. Conférence du 7 3 91. Chronologie détaillée, notamment pour la région rhodanienne, carte du conflit, etc. BR 23.

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p. 238 : En mai 1193, à la convention du château de Frémigières, entre Bourg et la Palud, passée avec l'archevêque de Vienne Robert, Raymond de Toulouse se désista de ses prétentions sur Viviers, et s'engagea à n'acquérir ni fief ni droit dans le Vivarais sans le consentement de l'évêque. De son côté, l'évêque lui céda 100 marcs d'argent et les châteaux de Grospierres et d'Aiguèze. Le comte devait justifier avant la Pentecôte suivante, de ses droits sur Saint-Marcel, faute de quoi ce village et celui d'Aiguèze resteraient acquis à l'évêque (Columbi, p.114)

A. Dupont : Les comtes de Toulouse et le Vivarais, X^e-fin XII^e, Ecole Antique de Nîmes, n°5, p.75-94. 1970,

Georges Vignal : Les seigneurs de Roche-en-Régnier et leurs possessions dans les Boutières dès le XI^e siècle, Cahiers d'Histoire en Boutières, n°16, 2023, pp. 89-110.

XIII^e siècle

Echo vivarois de l'année Saint Louis (château d'Aubenas, 1971) BR 3.

Michel Roquebert : « Mourir à Montségur », notes P 288.

Archives du Gard: La seigneurie de Posquières (aux Montlaur). B 180-183.

Texte en latin de l'hommage d' Aimar de Poitiers à Raymond VII de Toulouse, 9 avril 1239 (Copie de « Layette du Trésor des Chartes », A. Teulet, Paris 1866). AK 242-243.

Sur les motifs qui déterminèrent les évêques de Viviers à refuser de reconnaître la souveraineté du roi de France jusqu'au XIV^e siècle, accompagné de chartes, bulles et copies de documents divers. Bibliothèque de l'Institut de France, Ms 1685 AQ 130 (référence).

P.Y. Laffont: Carte des châteaux du Vivarais au XIII^e siècle. AA 133.

Le Bas-Vivarais au temps de la Croisade contre les Albigeois, conférence, F 51. Voir aussi notes d'origine non indiquée sur « la France du sud à la fin du XII^e siècle », dont le Bas-Vivarais, en Q 196-199. Le Bas-Vivarais au temps de la croisade contre les Albigeois. P 280-287.

Le Vivarais et la croisade contre les Albigeois (1209-1229). P 298-306.

La dynastie raimondine aux XII^e et XIII^e siècles, sur transparent, F 52.

Généalogie des Montlaur au XIII^e siècle, sur transparent, F 53.

La domination toulousaine à la veille de la Croisade contre les Albigeois, carte sur transparent tirée de L. Macé, « Les comtes de Toulouse et leur entourage, XII^e-XIII^e siècles », F 54.

Les grandes étapes de la Croisade contre les Albigeois, sur transparent, F 55-56, et imprimé P 296-297.

Lettre de Christiane Bernard et fragment d'article d'Odette Pontal sur « L'albigéisme en Vivarais » Y 3.

R. Michel : L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de Saint Louis, Paris 1910.

Pierre-Albert Clément : Le point sur les « tours bermondés » Lien des Chercheurs Cévenols, n°146. : En 1211, Philippe Auguste reconnut à l'évêque d'Uzès sa suzeraineté sur la famille d'Anduze. Les tours de garde sont appelées « tours bermondés ». L'héritage devient permanent, et ne peut être vendu ou transmis à des filles.

Quand le Vivarais devint français. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, n°99, 15 août 2008. BR 2.

Christian Frachette : Le Vivarais au XIII^e siècle. Les forces en présence et la pénétration capétienne.

Juliette Thiébaud : Tournon et le royaume de France.

Jacques Schnetzler : Quand dans les années 1270... les officiers du roi grignotaient une terre d'Empire.

Laurent Macé : Sous le sceau de l'Empire : la Flandre, le Vivarais et l'évêque Guillaume du Falga (1296-1297). Revue du Vivarais n°1, mars 2023, pp. 5-21.

XIV^e siècle

P. Camus : St. Martial et la seigneurie de Fourchades. p.217, appendice 1. Les notaires devinrent fréquents au XIII^e et surtout au XIV^e siècles. Ils furent reconnus en France comme officiers revêtus d'un caractère public par une ordonnance de Philippe IV en juillet 1302. Il y avait aussi des notaires épiscopaux ou seigneuriaux. Cf. R.V. 1915, p.159 : le Notariat en Vivarais, par le général de Chalendar. Le style de l'Annonciation était celui du Vivarais, du Centre et du Midi, celui du Vivarais utilisait le style de Noël. Dans le reste de la France, l'année commençait à Noël.

Lettre à J.L. Issartel relative au rattachement du Vivarais à la France, 28 9 2008. AY 132-134.

Quand le Vivarais devint français. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, n°99, 15 août 2008. BR 2.

J. Louis Issartel : Dernière étape du rattachement du Vivarais à la France: le traité de 1308.

Colette Véron : Une relation d'homme à homme, l'hommage.

J. Louis Issartel : Premières manifestations de la souveraineté royale dans la baylie épiscopale de Bourg-Saint-Andéol.

J. Favier : Philippe IV le Bel, France-Loisirs, 1979, p. 51. En 1308, Guillaume de Nogaret est à la fois garde du sceau royal, procureur du comte de Valentinois, du vicomte de Narbonne, de l'évêque de Viviers et de quelques autres seigneurs laïcs et ecclésiastiques.

Sur le personnage, voir de Louis Thomas : « La Vie privée de Guillaume de Nogaret », Annales du Midi, XVI, 1904, pp. 161-207.

Ou : Robert Holzmann : Wilhelm von Nogaret. Rat une Grossiegel bewahrer Philipps des Schönen von Frankreich. (Fribourg en Brisgau, 1898). p. 277 : Le 17 août 1296, Philippe le Bel interdit la sortie des monnaies du royaume sans son autorisation, tout comme celle des armes et des chevaux. Cette mesure frappait notamment Boniface VIII. Ce dernier répliqua par la bulle *Ineffabilis amor*, datée du 20 et confiée au nouvel évêque de Viviers qui retournait en France. Cette bulle pose les principes d'un radicalisme augustinien qui soumet au Pape les princes temporels, véritable déclaration d'hostilité. Ce qui déclencha une vigoureuse réaction des légistes, dont Pierre Flote est le plus connu (d'après Jean Charay, p.53, cet évêque était Aldebert de Peyre, qui refusa de prêter allégeance au roi et revendiqua sa qualité de feudataire de l'Empire, d'après les archives pontificales. Le traité d'allégeance ne fut signé que le 10 juillet 1305, ratifié par Philippe le Bel au cours de son voyage à Lyon le 3 janvier 1306, et par l'évêque de Viviers le 3 février 1306. Le successeur d'Aldebert de Peyre fut Louis de Poitiers-Valentinois, qui se rendit à Vincennes le 2 janvier 1308 avec deux représentants du chapitre et s'engagea à respecter le traité.). p. 338 : C'est en 1305 que se produisit la conspiration de Bernard Délicieux, franciscain, et des bourgeois de Carcassonne comme Elie Patrice. Il s'agissait de soustraire le Languedoc à un roi incapable de le défendre contre l'Inquisition, en le confiant à Fernand de Majorque, fils de Jacques II. Le complot échoua devant l'opposition de Jacques II, et il aboutit à la pendaison d' Elie Patrice et de 15 autres bourgeois de Carcassonne, le 28 septembre 1305, puis à celle de 40 bourgeois de Limoux deux mois plus tard. Le pape Benoît XI mourut dans l'été; Bernard Délicieux fut remis à son successeur Clément V, et se fit pardonner par Philippe le Bel. Il mourut en 1320, prisonnier du Pape Jean XXI en Avignon.

P.Y. Laffont : Lettre du 26 11 2005 où il demande la copie de l'inventaire de Vaussèche et donne 1340 et non 1330 comme date de la bataille de Tournai où périt Hugues de la Tourette. P 238.

Brigands pendant la guerre de Cent Ans: les Routiers d'Auvergne (Bibliothèque de Travail) P 278.

Les « Anglais » avaient pris Soyons en 1381 (Hist. du Languedoc, T.IX, p. 909). H 52.

En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort. (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'Evêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers. H 52.

Les châteaux du Vivarais furent rendus à Hélix de Beaufort à la paix, signée à St. Rémy, près d'Avignon, le 5 mai 1392, ainsi que Châteauneuf de Mazenc. H 53.

Marie-Claire Chavarot : Mentalités nobiliaires en Vivarais au XIV^e siècle: la succession de Briand de Retourtour. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t.144, 1986 p. 87-143. AQ 52-115.

Louis d'Anduze, seigneur de la Voulte, Choméyrac et Pierregourde (1335-1408). Origine, généalogie québec. AP 239-240.

XV^e siècle

Quand le Vivarais devint français. BR 2. Mémoires d'Ardeche et Temps Présent, n°99, 15 août 2008.

Christian Frachette : Les Etats de Vivarais au Moyen-Age.

Robert Valladier-Chante : La fiscalité médiévale.

Colette Véron : Dépendance et identités sociales au XV^e siècle. Etude de sept paroisses des Boutières, vallées de la Glueyre et de l'Auzène. Avec une bibliographie sur les Estimes de 1464, par Pierre Yves Laffont.

Michel Cros : Le compoix de Bourg-Saint-Andéol en langue d'oc en 1517.

Alain Fambon : Achat d'un office de maire de Viviers en 1700 et transaction de 1307. Le 19 juin 1404, dans le palais épiscopal de Valence, Charles de Poitiers consentait à ce que son neveu Louis II cède ses Etats au roi-dauphin; en échange, il recevait la baronnie de Clérieu, sauf la Roche de Glun, et après la mort de la comtesse-major et celle du comte, toutes les possessions de rive droite, à l'exception de Baix. H 54.

La guerre de Cent Ans en Bas-Vivarais, D.L. 9/7/96, F 67.

Liste des paroisses de l'Eyrieux dont on a les Estimes pour 1464 (d'après Jean Régné, « La vie économique et les classes sociales en Vivarais au lendemain de la guerre de Cent Ans », Aubenas, Habauzit, 1926, in 8°, 341 p.) J 143.

M. Riou : Quelques familles seigneuriales de la région de Chalencon du XIII^e au XVI^e siècle: une approche généalogique. Revue du Vivarais, n° 2, 2005. pp. 109-135. R 23.

Le Vivarais à la fin du Moyen-Age : documents préparés pour l'Université populaire : le rattachement du Vivarais au royaume, la guerre de Cent Ans en Vivarais, la formation des grandes seigneuries. R 97.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T. II. p.197. En Velay, le parti bourguignon fut représenté par Héraclé de Rochebaron; il essaya de s'emparer du pays en 1418 et 1419, mais fut battu à Serverettes (Lozère) par le vicomte de Polignac. C'est Rochebaron qui, d'après le curé Guichard, aurait détruit et incendié Saint-Martial. La lutte reprit en 1420-1421. Puis, les bandes de Jean Rollet, de Rodrige de Villadrando. Ce ne fut qu'en 1439 que Charles VII décida qu'il ne devait plus y avoir que des capitaines institués par lettres royales et des corps militaires avec garnison fixe. p.201. Au commencement du XV^e siècle, le receveur royal avait deux bureaux, l'un à Tournon et l'autre à Viviers. Ils furent vers 1446 transférés à Villeneuve-de-Berg.

MOYEN- AGE – Histoire des Comtes de Valentinois.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. I, p. 36. Les comtes de Toulouse ont exercé à partir de 990 une autorité effective sur le Valentinois (Baron de Coston, « Histoire de Montélimar », I, 43). En 1175, Guillaume de Poitiers entre dans l'histoire du Vivarais, comme suzerain de Barry et Rochessauve (J. Régné, II, 45 et 50), et Aymar de Poitiers comme ayant des droits de suzeraineté sur le territoire de la Voulte (J. Régné).

Vers 1190, Guillaume de Poitiers épouse Métheline de Clérieu, veuve de Guillaume Jourdain, seigneur de Fay, du Mézenc, fondateur en 1156 de la Chartreuse de Bonnefoy, et le second Philippa de Fay, fille de Métheline et de Guillaume Jourdain. Aymar acquérait ainsi le péage de la Voulte, et des terres en Velay. Guigues de la Roche-en-Régnier lui rend hommage dès 1189 entre Grâne et Chabrillan pour les châteaux de Montagut, les seigneuries de Baix, Don et Mézilhac, hommage dont le texte en langue romane nous offre le plus ancien témoignage de la langue locale (J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire du Valentinois et du Diois », Bulletin de la Sté. Archéologique de la Drôme, 1893, 73-74). Le texte n'est pas reproduit dans le tiré à part. Cet acte est renouvelé en 1234, à Baix, et est plus catégorique pour Mézilhac et Montagut. De nombreux échanges vont s'établir entre terres relevant du même seigneur.

En 1229, Aymar II et Philippa font hommage à l'évêque du Puy pour les châteaux de Fay, Montréal, Queyrières, etc. En 1239, Aimaret échange avec Armand et Pierre du Pouzin des seigneuries de rive gauche contre la moitié du château du Pouzin et diverses terres à Cheylus, Freyssenet, Allier, Barry, St. Alban. Il déclare la même année tenir en fief de Raymond VII les châteaux de Baix, Tournon, Privas, Boulogne, Allier, Durfort, Saint-Fortunat, l'Escrinet, le Lac, le Pouzin, Cheylus, Vesseaux, Ajoux, Don, Mézilhac, Montagut, Raphaël, Corbières, Brion, le Cheylard et St. Agrève (Hist. du Languedoc, VIII, col; 1025-7) ; Aimaret dira qu'il a été contraint de faire cette déclaration sous menace de guerre en 1256.

En 1248, Aymar III acquiert droit de préemption sur Rochebonne et Buriane près Gluiras, par un acte passé dans l'église St. Pierre de Chalencon (A.D. 38, B 3522). En 1249, il reçoit d'Etienne de Mirabel et de sa femme Marie ce qu'ils possèdent à Privas et Tournon, à Ternis et au-delà d'Ouvèze, et il leur remet sous réserve d'hommage les biens d'Etienne du Pouzin à Cheylus, Freyssenet, de l'église de St. Clair à la tour de l'Escrinet, du serre de Flachères à Pierrecourbe, plus 100 livres viennois de plus-value. En 1249, il acquiert des Gontard les châteaux et mandements de Barrès, et de Girin Malet, chevalier, le château de Gluiras. Pons de Malves lui remet en 1261 tous ses fiefs aux mandements de Barre, Rochessauve, Tournon, Privas, et reçoit des biens à Grâne.

Guillaume de Solignac fait hommage en 1264 pour le Béage, Montaignu, Chalencon, Gluiras, Mézenc, Boulogne. La même année, Albert Rostaing, seigneur de Rac, lui cède tous ses droits sur les châteaux de Tournon, Privas et Chalencon, en compensation des dommages qu'il lui a fait éprouver et contre 100 sols viennois.

Nouvel hommage de Guigues de la Roche en Régnier en 1267. Les fiefs sont les mêmes qu'en 1197. Aymar lui remet le péage que son aïeul accorda jadis à l'hommageant, à Mézilhac sur la voie qui va au Puy. Les témoins sont Pons de Montlaur, Pierre de Veyrassac, prieur de Charay, et deux chanoines, Armand de Laulagnier et Eustache, Roger d'Anduze, seigneur de la Voulte, Guillaume Pérégrin, recteur de l'église de Privas, qui est déjà témoin dans l'acte par lequel en sept. 1247 les seigneurs de Barrès reconnaissent au Monastier St. Chaffre un droit de pâturage en Barrès, etc. En 1293, Guigues de la Roche obtient de Philippe le Bel des lettres patentes confirmant ce péage, qu'Aymar veut gêner en obligeant les muletiers à passer par Chalencon où il a péage.

En 1277, Aymar III, à Rochemaure, émancipe son jeune fils Aymar et lui remet en toute propriété les châteaux de Baix, le Pouzin, St. Alban, Privas, Tournon, Chalancon, et dix autres en Dauphiné dont Etoile et Grâne. En 1278-9, le prieur de Ste Croix, en Diois, fait hommage pour les biens de son ordre, les chanoines de St. Augustin, pour ses biens à Pontaix et à Barre : prieuré de St. Pierre la Roche, fondé avec Ste. Croix et Vassieux par les ancêtres du comte, qui y jouit des droits de garde et de défense. Giraud Adhémar, sieur de Grignan, rend hommage pour le château d'Ajoux et son mandement en 1283. En 1284, Raymond Olivier, prieur de Bonnefoy, remet à Aymar IV la rente de 40 sols accordée aux Chartreux par ses prédécesseurs et à prendre sur la leyde de Privas, et reçoit en échange la moitié du mas de Vacheresse en Coiron (A.D. 38, B 3541).

En 1295-6, Aymar IV acquiert les seigneuries de Taulignan et St. Vincent de Barrès : celui-ci était le gage des 800 livres viennoises que son seigneur, Audebert de Barre, avait empruntés à Aymar en 1289 (A.D. 38, B 3551-2, 3545).

Quand Aymar fils d'Aymar IV épouse Sybille des Baux, Bertrand des Baux constitue en dot à sa fille 20.000 livres, en garantie desquelles Aymar IV assigne à Sybille les châteaux de Chalancon, Gluiras et Durfort, avec 500 l. de revenu annuel. Aymar V reçoit la dot ; en 1340, Sybille veuve promet de laisser les châteaux à sa mort à son fils Louis. Aymar V et Sybille ont doté leur fils Guichard en 1327 ; il est émancipé par son père, et reçoit les terres de Privas, Boulogne, Barry et St. Vincent, donation confirmée en 1329 par lettres patentes de Philippe VI. Revenu de 2.000 l, porté à 3.000 par une pension sur le péage de Baix (J. Régéné, II, 172).

En 1328, après l'octave de Pâques, d'innombrables hommages sont rendus à Aymar V (voir A.D. 07, C 196 et 196 bis, copie de 1773-74, très défectueuse, recueil des titres concernant notamment Chalancon, St. Fortunat, Durfort, Baix, le Pouzin, etc). En 1355, la veuve de Louis 1er cède à son beau-frère Charles les terres que son mari lui avait assignées en douaire : Privas, St. Vincent, Baix, St. Alban, le Pouzin et le péage d'Etoile. Peu après, en 1358, Aymar VI inféode au même Charles, comte de St. Vallier, moyennant 1.000 florins d'or, des terres en Dauphiné dont St.Vallier, et Boulogne. Mais malgré cela il meurt en 1374 criblé de dettes; son successeur, son cousin Louis II, sera aussi obéré.

Dès 1272, le sénéchal fait examiner les droits du comte sur Chalancon, Durfort et Charay. En 1289, Aymar IV doit payer une amende pour un duel à Privas. En 1293, le comte demande au roi qu'il modère le zèle exagéré et les exigences militaires et fiscales de ses représentants. En 1319, il doit être autorisé par le roi pour donner à son second fils Louis partie des châteaux de Privas, Tournon, Boulogne, St. Vincent et Allier. Le dénombrement des biens qu'il a en apanage est fait par Aymar, fils aîné d'Aymar IV, en 1326. Puis, dénombrement de 1376: les terres qui se meuvent directement de la couronne sont Baix, le Pouzin, St. Alban, Durfort, Chalancon, Tournon avec la « villa » de Privas : les terres qui se meuvent du comte et indirectement de la couronne sont Lagorce, Mirabel, Allier, Montbrun, Boulogne, Ajoux, Montagut, Don, Mézilhac, Gluiras, Ch. de Vernoux, la Tourette, Rochemaure, Ch. en Boutières, St. Agrève, la Bâtie d'Andaure, Pierregourde, Brion et le Cheylard, Beauchastel et St. Laurent, Retourtour, Touloud et St. Marcel, Lamastre; puis les arrière-fiefs se mouvant du comte et du roi: Aps, Corbières, Raphaël, Freyssenet près St. Agrève, la Chièze près le Cheylard, Antraigues, le Béage. Hélix de Beaufort, soeur du pape Grégoire XI, veuve d'Aymar VI, en compensation d'un don de 20.000 livres, avait reçu Privas, Tournon, Boulogne, Durfort et S. Fortunat; ses châteaux sont saisis par le roi du fait de son alliance avec Raymond de Turenne son neveu.

Les troupes du duc de Savoie prennent Baix, le Pouzin et Chalancon en 1422. Privas reste à Louis de Poitiers-St-Vallier en confirmant le 20 juillet 1422 la charte des libertés de Privas; Par les traités de 1424 et 1426, Louis de Poitiers abandonne tous ses droits sur le comté de Valentinois-Diois, ne gardant que Chalancon, Privas, Tournon et St. Vincent, et une rente annuelle de 5.000 florins, 900 l. sur le péage d'Etoile, 660 sur Privas-Tournon, 40 sur St. Vincent de Durfort. Charles de Poitiers-St. Vallier les constitue en douaire à sa femme Anne de Montlaur, leur fils Aymar prend solennellement possession de Privas le 19 juin 1460. Aymar VII rend hommage le 9 mars 1466, seulement pour ses propriétés personnelles, dont 13 moulins, 5 sur l'Ouvèze, 4 sur le Mézayon et 3 sur le Boyon. En 1467, Aymar VII remet en douaire à sa femme Marie de France, seconde fille naturelle de Louis XI, Privas, Tournon et St. Vincent. Veuf, il épouse en 1472 Jeanne de la Tour, dont il a 4 enfants, dont Jean, le père de Diane.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, t.II p.40. Le seigneur de Montéliér aurait été choisi au milieu du XI^e siècle comme chef d'une fédération de féodaux refusant l'autorité de l'évêque de Valence que les Empereurs avaient nommé comte de Valence (d'après Michel de Chazotte). Le titre alors porté serait celui de *consularis* et non celui de *comes*. t.II p.68. En 1197, hommage de Guigues de la Roche en Régnier à Aymar de Poitiers pour les seigneuries de Baix, Don et Mézilhac. (Archives de l'Isère B 3517, avec un bel exemplaire du sceau d'Aymar II). Aymar de Poitiers assista au sac de Toulouse le 22 juillet 1209, mais se tourna ensuite du côté du comte de Toulouse son parent et ami. p.79 : En 1294, Guillaume de Poitiers figure sur la liste des damoiseaux prêts à partir en guerre avec le roi ; il reçut des lettres de répit le 25 juillet 1294. Il se trouva aussi contraint de prendre part à une réunion militaire à Beaucaire en 1317, puis à l'assemblée de Toulouse du 19 juillet 1318. Il mourut en 1321. p.83: Guillaume II son fils mourut avant le 12 juin 1339, et ses biens passèrent à Géraud Bastet, seigneur de Crussol, fils de sa sœur Béatrix de Poitiers.

Jules Chevalier (1845-1922) : Mémoires pour servir à l'histoire des comtes de Valentinois et de Diois (1897). Copie des pp.439-442, extrait de l'exemplaire en ligne de la BNF. AH 284-288. Copie des occurrences du mot « Chalencon » en AK 37-45. Notes sur les premiers comtes de Valence, aux IX^e et X^e siècles. Il cite Guy Allard, à qui il reproche « aucune donnée sérieuse ». H 43-44. Guillaume de Poitiers serait un fils naturel du duc d'Aquitaine Guilhem IX, comte de Poitiers, qui l'aurait eu en 1115 pendant son séjour à Toulouse. En fait, l'origine est plutôt dans une famille de Poitiers, du diocèse de Narbonne, venue à l'époque d'Eustache, évêque de Valence en 1107-1141. Chevalier pense que cet Eustache était neveu d'Aymar 1er. Bernard Atton IV eut de son épouse Mételine une Cécile de Provence, qui épousa Silvion de Clérieu. Mételine renonça à l'héritage des Bernard Atton en 1152. Le sceau de Aymar II de Poitiers est conservé à la Préfecture de l'Isère, et date de 1197 ; au revers, étoile à 16 rayons des armoiries des comtes d'Orange, à l'avvers écu aux 6 besons qui sont les armes des Poitiers. H 45. Au traité de Paris de 1229, Raymond VII cédait les duchés de Narbonne, les diocèses de Béziers, Agde, Maguelonne, Nîmes, Uzès et Viviers. H 47. En 1417, après le coup de force contre Louis II, le roi reprend les termes du traité de 1404, et promet de céder ses 100.000 écus dans la ville de Baix. C'est là que le comte se fit transporter, et qu'il testa le 22 juin 1419. Il demande, notamment, aux Cordeliers, aux Dominicains et aux Ermites (?) d'Aubenas de prier pour lui, ainsi qu'aux Carmes de Tournon, Annonay et Chomérac, et aux Augustins de la Voulte. Il donne 10 florins aux hôpitaux de Grâne, Etoile, Baix, Pont St Esprit, St. Antoine en Viennois, Privas et Chalencon. H 57. Le 24 août 1422, Amédée VIII se proclama comte de Valentinois et de Diois. Il s'empara de Baix, le Pouzin, Chalencon, Livron, Alixan, Châteauneuf d'Isère, et surtout de Valence avec l'appui des habitants. Humbert de Beaumont ne put déloger les Savoyards. H 64. Le 17 octobre 1444, traité entre les envoyés du roi de France et ceux du duc de Savoie, à Ensishheim, en Suisse. Le duc Louis cède tous ses droits contre 30.000 écus vieux, à raison de 64 écus pour 1 marc d'or fin. Le roi reconnaît devoir 8000 écus neufs et 3000 ducats d'or fin. Le dauphin cède sous réserve de suzeraineté la rive droite du Rhône, y compris Baix, mais les récupérera quand il aura donné l'argent. Mais le conseil delphinal proteste contre l'installation de la Savoie sur le Rhône. On rêvait d'une expédition franco-savoyarde en Italie. Le 3 avril 1446, traité de Chinon, qui assurait à la France le Valentinois et le Diois tout entiers; le duc devait payer 54.000 écus d'or, de 70 au marc, et récupérerait la suzeraineté sur le Faucigny. Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, envoie Jean d'Origny reprendre les châteaux, les armes étant renvoyées en Savoie. Le dauphin Louis vint prendre possession de son apanage en 1447. H 66.

Notes sur J. Chevalier « Mémoires pour servir à l'histoire des comtes de Valentinois et de Diois », extraits du Bulletin de la Société d'archéologie et de statistiques de la Drôme, de 1888 à 1905. H 43-H 57.

J. Régéné : Histoire du Vivarais, T. II (notes). Le roi et le comte de Valentinois. J 228-231.

E. Pilot de Thorey : Catalogue des actes du dauphin Louis devenu le roi de France Louis XI relatifs à l'administration du Dauphiné, 3 tomes, Grenoble 1899-1901. A.D. 07, Bib. 2666. La prise de possession est du 2 août 1440, mais il ne vient en Dauphiné qu'en 1446,

accompagné de ses fidèles, dont Louis de Crussol. Aymar de Poitiers-Saint-Vallier était l'un de ses chambellans, et il lui donna en mariage sa fille naturelle, Marie de France, fille de Félice Reynard Longeant le Rhône de Lyon à Montélimar, il entra à Grenoble le 12 août 1447. Il avait acquis le 15 mai 1447 la partie de Montélimar que détenait le Pape, et contraignit les évêques de Gap, Valence-Die et Grenoble à lui faire hommage, ce qu'aucun Dauphin n'avait réussi à faire. Le Dauphiné constituait un Etat séparé, membre de l'Empire, (l'année commençait le 25 décembre, comme dans l'Empire), et frappa sa propre monnaie (voir H 86). Louis épousa Charlotte de Savoie le 14 février 1451. En juillet 1447, il créa deux bailliages (Viennois et Montagnes) et une sénéchaussée pour le Valentinois et le Diois, divisée en trois circonscriptions: Crest, Montélimar et Chalancon. Le Conseil delphinal devint Parlement en juin 1453, et tous les comptables furent soumis à la Chambre des Comptes de Grenoble. Le 26 juillet 1452, création de l'Université de Valence. Il régla la chasse et la pêche, créa une Maîtrise des Eaux et Forêts à Grenoble. Il fut secondé par des juriconsultes comme Guy Pape, Guillaume, bâtard de Poitiers (voir H 86). Il interdit à ses sujets de reconnaître Félix V, ex-Amédée VIII. Charles VII ordonna d'envahir le Dauphiné, d'où Louis s'enfuit fin août 1456; il se réfugia en Brabant, chez Philippe de Bourgogne; il ne revint qu'en août 1461 pour monter sur le trône de France. Le 7 janvier 1462, il donna à l'Eglise les comtés de Valentinois et de Diois. Il poursuivit ceux qui l'avaient trahi en 1456, notamment Guy Pape, et Louis de Poitiers évêque de Valence et de Die. Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu, était mort en 1461 en défendant Gênes contre une insurrection. Le 20 septembre 1477, à la suite de la trahison de Jean de Châlons, prince d'Orange, la principauté d'Orange fut réunie au Dauphiné. Le bailli du Vivarais était Guillaume des Astards, et Louis de Crussol (+ 1473) gouverneur du Dauphiné. H 83-85. p.154-155 : Guillaume de Poitiers fut évêque de Viviers de 1442 à sa mort le 16 août 1454. Un autre Guillaume de Poitiers, sans doute son oncle, fut évêque de Viviers vers 1390, et mourut à Largentière le 28 septembre 1406. H 89. p.227 : Louis de Poitiers, chevalier, était le frère cadet de Jean de Poitiers, archevêque de Langres. Charles de Poitiers en fit son héritier universel en 1409. Il épousa Catherine de Giac, veuve de Tournon, puis Polixanne du Roux. Il testa le 24 janvier 1427, et était mort en avril 1447. Son fils aîné fut Charles de Poitiers, baron de Clérieu et de Chalencon, fils aussi de Catherine de Giac. Il épousa le 11 juin 1429 Anne de Montlaur, fille de Louis de Montlaur, et en eut Armand de Poitiers, baron de Chalencon et Sérignan, grand sénéchal de Provence, et Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu, qui devint gouverneur de l'Ile de France. Il dut mourir en 1455. H 92. p.283 : Louis de Poitiers, évêque de Valence et Die après la résignation de son oncle Jean, fit hommage au dauphin le 10 septembre 1450. Enumération de ses fiefs, dont aucun n'est sur la rive droite. Il devint archevêque de Vienne en 1448 et mourut à Amboise le 26 avril 1468. Ayant trahi Louis en 1456, il dut quitter le Dauphiné, et racheta sa grâce à prix d'argent. Louis obtint hommage de l'archevêque de Vienne pour son temporel le 21 septembre 1450, et de l'évêque de Saint Paul Trois Châteaux le 20 novembre 1450, mais se heurta au refus de l'évêque de Gap qui déclara pour son temporel ne relever que du roi René. H 92. p.168 : Le siège de Chalancon fut transporté à Baix après la cession de la baronnie de Chalencon à Charles de Poitiers le 1er août 1457. Toute la partie du Valentinois « à la part du royaume » fut rattachée au siège de Nîmes et au Parlement de Toulouse par Charles VIII le 12 juillet 1490. Montélimar et Crest devenaient en 1447 les autres sièges de la sénéchaussée. H 89.

J. Régné, Regeste Vivarois, H 85-86 : transaction Aymar III-Arnaud du Pouzin, 22 février 1238. Acquisition du château de Barre par Aymar III de Poitiers en 1240, puis en 1249, 1255, 1256. Transaction avec Henri de Barre , peut-être à l'origine de St. Vincent de Barrès, 17 mai 1256. Donation par Aymar IV, Aymar V et Sybille des Baux, sa femme, Louis de Poitiers son beau-frère, à Guichard de Poitiers, de Privas, Boulogne, Barry et St. Vincent de Barry, en mai 1329. Approbation de Philippe le Long. Donation à Elise de Beaufort, comtesse de Valentinois, par Aymar VI, des terres du Mézenc, Andance et Barry, le 4 nov. 1355.

A. Du Chesne : Histoire généalogique des ducs de Bourgogne de la maison de France, suivi de l'histoire des comtes d'Albon et Dauphins du Viennois...suivi de Histoire généalogique des comtes de Valentinois et du Diois...Paris, Cramoisy, 1628.

Bibliothèque des Archives de l'Ardèche: cotes concernant les comtes de Valentinois. En particulier, topo-bibliographie d'Ulysse Chevalier, et Bulletins de la Société d'Archéologie et de statistique de la Drôme 1866-1875, PER 3022:1-41. H 213-214.

Bibliothèque des Archives de la Drôme. Cotes concernant la guerre de Cent Ans, et l'Histoire des comtes de Valentinois-Diois. H 203-205.

Christian Frachette : Evêques et comtes de Valentinois au X^e siècle (879-1029) : concours et concurrence pour le pouvoir, dans Noël Coulet et Olivier Guyotjanin, « La ville au Moyen-Age », éditions du CTHS, 1998, p. 487-500

Liste des comtes puis ducs de Valentinois. Origine Wikipédia. AF 120-121.

Compte-rendu bibliographique des tomes I et II des « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois », par A. Prudhomme. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, AQ 132-139.

La bataille d'Anthon (11 juin 1430) : extrait de « Citadelle », revue numérique sur le Moyen-âge, n°3. Voir notamment le rôle de Rodrigue de Villadrando et de Guillaume de Tournon, du côté de Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné pour Charles VII, contre le prince d'Orange Louis de Chalon soutenu par le duc de Savoie Amédée VIII. Nombreux dessins d'armes retrouvées sur le champ de bataille. H 223-232.

Les comtes de Poitiers-Valentinois, extrait de l'histoire généalogique de la maison de Lestrang, Revue du Vivarais 1910. J 232.

Mémoire de M. le marquis de la Tourette sur Chalancon. A.D. 07, 59 J 54. Notes, G 296-305, dont G 296-297 : Résumé de l'histoire de la baronnie de Chalancon.

Archives Isère B 3537 : reconnaissance à Aymar IV de Poitiers pour le prieuré de St. Pierre d'Alba par la congrégation des moines réguliers de Saint-Médard de Piégros, en Dauphiné. Cité par Y. Esquieu, Résultats des fouilles du prieuré St. Pierre d'Alba, R.V. 1967 p. 179.

A.D. 38: Série B : Chambre des Comptes de Grenoble (Chartrier des dauphins de Viennois et des comtes de Valentinois).

Sous-série 2 mi : Inventaire Marcellier des titres de la Chambre des Comptes de Grenoble (1688-1706).

Manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Lyon. Fonds Morin-Pons. Manuscrits relatifs à la maison de Poitiers. A noter: analyse du testament de Diane de Poitiers, copies du XVIII^e siècle, etc. AQ 140-142.

Compte-rendu d'exécution du testament de Louis II par Lancelot de Poitiers et Antoine de Clermont. Parchemin en latin, B.M. de Lyon, Fonds Morin-Pons. AQ 143.

Manuscrit sur l'histoire du comté de Valentinois au XV^e siècle (photocopie). Origine inconnue, écriture du XVIII^e siècle sans doute. Don de M. Bacher, de Nozières. AL 9-15.

Travaux personnels

Evolution de l'emprise des comtes de Valentinois sur les « Boutières » (notes personnelles). H 19-H 34 et J 128-J 142

Possessions de la baronnie de Fay à l'époque du mariage de Philippa et d'Aymar II. 2 AB 308.

Généalogie simplifiée des derniers comtes de Valentinois, H 215.

MOYEN-AGE – La Guerre de Cent Ans

*Albin Mazon : Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453). La Bouquinerie, Valence-Aubenas, Lienhardt 1992.

Les « Anglais » avaient pris Soyons en 1381 (Hist. du Languedoc, T.IX, p. 909). H 52.

Brigands pendant la guerre de Cent Ans: les Routiers d'Auvergne. (Bibliothèque de Travail) P 278.

La guerre de Cent Ans en Bas-Vivarais, D.L. 9/7/96, F 67.

Elie Reynier : Histoire de Privas, T.1, p.86 : La Charte a racheté le droit de construire des remparts, différents de ceux du bourg féodal. En 1363, sur 15 mesures de vin qu'il reçoit, le seigneur en cède 12 pour « aider à réparer les remparts ». L'entrepreneur des fortifications Armand Danissens rend ses comptes en 1365 devant 4 commissaires nommés par la communauté avec l'accord du châtelain. Fortifications à la même époque de Quintenas, vers 1360, d'Aubenas (tour de St. François vers 1365), de Lavilledieu en 1377, de Tournon sur Rhône en 1382, de Vinezac en 1387. Incursions à Soyons et à Valence en 1381, réparations au château du Mézenc en 1408, etc. (renvoi à la chronologie Mazon, t. 2, p.598 et suivantes). Une tour est construite à Privas au portail de Tournon, placée par J. Régné en 1395 à cause de la présence du bailli de Valentinois Pierre de Fourcade. En 1381, sentence de Louis de Poitiers entre les gens de Privas et des villages voisins, et en 1422, nouvel accord : les habitants de Coux, Alissas, Saint-Priest, Veyras, Creysseilles, Saint Clair, Laye, et ceux de Privas : les habitants des villages participeront à la mise en défense de Privas pour 45 livres sur 100, prendront la garde de jour s'ils sont faits habitants de Privas, continueront à faire la garde de nuit, ceux de Privas seront astreints à réparer le fort de Tournon si besoin est (les villages ressortent de la justice et mandement de Tournon), et vendront librement leur sel et leur vin à Privas comme ceux de la ville, etc. L'enceinte complète de Privas, avec Claux et Mazel, date de la 2^e moitié du XIV^e siècle. L'abbé Ulysse Chevalier (« Documents inédits sur le Dauphiné », 1874, p.267 et suiv.) indique que le castrum de Tournon est très fort et a beaucoup de villages sous sa dépendance ; le fort de Durfort est détruit, le castrum de Saint-Fortunat est « de bonne valeur ». L'abbé Chevalier propose comme date 1442. Privas est une bonne ville bien fortifiée, commerçante et de bonne valeur.

Paul Varène : Joyeuse et son histoire, S.I. de Joyeuse, 1987. p.22 : En 1381, les habitants de Joyeuse obtiennent de Randon II le droit de clore leur ville en dehors du château, d'en garder les clefs et de faire la police (extrait de R. Saint Jean, Annales du Midi, oct. 1965, p.366). Remparts bien conservés ; Tour de la Recluse, encore debout.

Chanoine Bacconnier : Notes historiques sur Saint-Thomé. La guerre de Cent Ans (Grandes Compagnies, Bourguignons), à Viviers et environs. 2 BC 144.

Pierre Ribon : Voyage en Basse-Ardèche, Editions et Régions, Valence 1998. p.20 et suiv. L'abbaye de Mazan fut pillée en 1375, les moines tués sauf un qui mourut dans un souterrain dont il ne put s'extraire. Tradition contestée. Berg fut pillée par les Routiers. En 1367, Pierre de la Crotte, seigneur de Vogüé, achète le 21 mars un équipement complet de chevalier pour aller combattre les Routiers qui ravagent ses terres des vallées de l'Ibie, Auzon et Ardèche. A la même époque, le bailli de Vivarais fit mettre en défense le fort de Villeneuve. Vers 1372, Huguenin Coignasse, natif du Puy, est à Gras avec les troupes royales. Il voit des gens d'armes envahir Villeneuve et un hameau de Gras appelé Mas Cornut. Le 14 janvier 1378, le duc d'Anjou, lieutenant du roi Charles V en Languedoc, ordonne au bailli de Vivarais d'ordonner aux Compagnies de vider le pays sans délai. Le 24 février 1378, Guidon de Montlaur autorise la prieure de Lavilledieu à construire un rempart pour se protéger des Compagnies qui ravagent toute la région maltraitant, emprisonnant, blessant, tuant nombre de personnes, enlevant le bétail et les récoltes, le blé, le vin, mettant le feu aux maisons. Les habitants, hommes, femmes et enfants, fuient villages et maisons, emportant sur leur dos le plus possible de leur avoir familial, et vont se réfugier dans les forteresses de Saint-Laurent-sous-Coiron, Aubenas, Mirabel, Vogüé. Froissart, dans ses Chroniques, déclare que de 1360 à 1390, Aymerigo Marqués et ses 600 lances sillonnèrent la Basse-Ardèche: ils détruisent l'église Saint-Martin de Vallon, enlèvent le château et dévastent la ville et sa région. De là, ils remontent à Villeneuve par l'Ibie, et détruisent le Mas des Monges, le château de Saint-Jean de Jérusalem, le château de Montaut. L'église de Saint-André de Mercoyras fut détruite aussi, dit l'abbé Arnaud. Le 3 mai 1467, les consuls de Saint-Andéol de Berg, Pierre Veyrenc et Pierre Gibert, firent vérifier par un des juges de Villeneuve de Berg siégeant sur un tronc d'arbre les originaux des sentences arbitrales de 1265 et 1289, les délimitations du mandement de 1357, ratifiées par le baron d'Aps. La cérémonie se passa au sommet de Mas Giraud, à l'Arbre Ferrat, en présence de notaires, de représentants du clergé et des paroisses voisines.

Fortifications des villes du Vivarais, 1360-1380. Voir datation en AD 3.

Raymond de Turenne. Wikipédia. 2 BJ 210-213.

Charles Besson et Anne-Marie Michel: Au XV^e siècle la rénovation des fortifications et la fin de la guerre de Cent Ans dans la montagne du Vivarais, la rénovation du château de Géorand ; le Bleynet et Mazan; R.V. 2001 3 pp. 243-265.

P. Camus T.II p.197. En Velay, le parti bourguignon fut représenté par Héraclé de Rochebaron; il essaya de s'emparer du pays en 1418 et 1419, mais fut battu à Serverettes (Lozère) par le vicomte de Polignac. C'est Rochebaron qui, d'après le curé Guichard, aurait détruit et incendié Saint-Martial. La lutte reprit en 1420-1421. Puis, les bandes de Jean Rollet, de Rodrigue de Villadrando. Ce ne fut qu'en 1439 que Charles VII décida qu'il ne devait plus y avoir que des capitaines institués par lettres royales et des corps militaires avec garnison fixe.

La bataille d'Anthon (11 juin 1430) : extrait de « Citadelle », revue numérique sur le Moyen-Age, n°3. Voir notamment le rôle de Rodrigue de Villadrando et de Guillaume de Tournon, du côté de Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné pour Charles VII, contre le prince d'Orange Louis de Chalon soutenu par le duc de Savoie Amédée VIII. Nombreux dessins d'armes retrouvées sur le champ de bataille. H 223-232.

MOYEN-AGE – These de Frank Brechon : notes.

F. Bréchon, Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen-âge. Thèse, Lyon II, 2000.

p.63 : Le réseau routier vivarois à la fin du Moyen-âge : description et analyse

Les axes majeurs

a) le sillon rhodanien : c'est l'axe majeur du Vivarais. Il y a 3 voies : strata publica à Vion dès le X^e siècle: Serrières, Andance, Tournon, Saint-Péray, la Voulte, le Pouzin, Baix, Cruas, Rochemaure, Viviers, Bourg Saint Andéol. Sur les 130 km de rivage, il y a une vingtaine de ports, dont les principaux sont Vienne au nord, Tournon, Viviers et Pont St Esprit. 2^e catégorie : Serrières, Andance, le Pouzin, le Teil, qui ne sont pas au débouché de routes majeures. 3^e catégorie : escales ou franchissements du fleuve : Boeuf, Champagne, Sillon, Guilherand, Soyons, Charmes, Baix, Rochemaure et Bg .St. Andéol. Les autres sont purement locaux.

b) la voie Regordane : elle prolonge la route de Paris à Nevers, puis celle du Forez. Elle passe au Puy, Pradelles, Luc, Villefort, Génolhac, Alès puis séparation vers Montpellier ou Saint Gilles. Axe de pèlerinage vers Saint-Gilles : les pôles du sud d'Alès au Puy s'appellent portes de Saint-Gilles. Robert le Pieux l'emprunte pour y aller en 1031. Elle permet de passer par le Puy, voire St. Julien de Brioude. Jusqu'au milieu du XIV^e, c'est la voie normale pour aller en France du nord : des marins génois en 1295 débarqués à Aigues-Mortes vont à Rouen par là, etc. Saint Louis l'emprunte en 1254 au retour de la VII^e Croisade, ou Philippe III en 1283 de retour de Beaucaire. Elle va aux foires de Champagne, depuis Montpellier. Déclin à partir du milieu du XIV^e, à cause surtout de l'installation de la papauté à Avignon, de l'essor du commerce fluvial grâce au halage équin ; puis rattachement de la Provence fin XV^e, et de Marseille.

c) La route du rebord du Pilat au Puy : elle part de Chavanay ou St Pierre de Boeuf, Bourg-Argental, Dunières, Yssingeaux et le Puy. La porte qui la fait entrer au Puy est la porte de Vienne. Nombreux péages, dont ceux d'Annonay et Serrières, un autre dépendant de Lardeyrol (?), à Brive. Vienne est au XIII^e une importante place commerciale, où arrivent par le Rhône les épices et le sel, les draps. Cette route mènera plus tard vers Toulouse, Lyon, Genève. Un embranchement passe par Annonay vers Serrières ou Andance. Rôle des pèlerinages du Puy, de St. Jacques de Compostelle, de St. Gilles.

d) la route de Viviers au Puy, par Alba et St. Jean le Centenier, gagne Aubenas par V. de Berg ou Mirabel ; d'Aubenas, elle va à Montpezat, Usclades, le Béage, le Monastier et enfin le Puy. Péages à Alba, V. de Berg, Aubenas, Jaujac, Meyras, Montpezat, Usclades (péage de Géorand), l'Argentière (droits de l'évêque du Puy), le Monastier, et enfin à Brives. C'est la route d'Auvergne en Provence, suivie par le comte d'Auvergne en 1249 ; les muletiers de l'Hôtel Dieu du Puy mettent 8 jours à gagner Pont Saint Esprit, où se trouve le pont sur le Rhône. Cette importance croît avec l'installation des Papes en Avignon. Charles V ordonne à Imbert de Burzet d'y faire des travaux en 1372. Cette route est appelée royale en 1449 et 1475. La porte du Puy est dite « porte d'Avignon ». Des muletiers du sud-ouest la suivent au moins jusqu'à Aubenas.

e) La route des Cévennes va de Pont-Saint-Esprit à Luc et Pradelles, par Barjac, les Vans ou Joyeuse, se rejoignant au col de Peyre, près du « castrum » de Paris. La route rejoint la Regordane à Luc, et l'autre à Pradelles. Elle passe à St. Laurent les Bains. Une grande compagnie se rend de Lyon à Pt. St. Esprit par là en 1360. Elle est liée à l'essor de Pt. St. Esprit. Guillaume de Beaudiner fait un legs en 1281, suivi d'Aymar Pagan en 1283, Jean de Clermont dauphin d'Auvergne. Les produits transportés sont le sel. Vivarais, Gévaudan et Velay doivent se servir à Peccais, de même que le S.E. de l'Auvergne après le XV^e siècle. Chemin du cheptel, du fait du pont. Le rôle de la cour d'Avignon doit être important.

Les axes importants

a) la route de la vallée du Doux de Tournon au Puy : elle passe par Boucieu, Lamastre, Desaignes, Saint-Agrève et Mars avant d'entrer en Velay. Péages : Tournon, Boucieu (Saint-Romain), Lamastre, Retourtour et Saint-Agrève. Les marchands dauphinois en 1514 passent par Tournon quand ils se rendent en Velay. Cela pouvait être la route du Puy en Italie. St. Agrève d'après la tradition, en revenait au VII^e siècle, ayant quitté son évêché du Puy.

b) la route de Valence au Puy par le plateau de Vernoux par Saint-Péray, Vernoux et Chalencon, puis Saint-Agrève. Péages à Saint-Péray, Ch. de Vernoux, Chalencon, St. Agrève. Elle est dite « route de Valence au Puy » à Boffres en 1336.

c) la route de la crête des Boutières au Puy va du Pouzin et Baix à Privas, l'Escrinet, Mézilhac, le pied du Gerbier de Joncs, les Etables, Brives et le Puy. Les deux ports (le Pouzin étant le plus important) sont face au débouché du col de Cabre qui va en Italie. Péages : Privas, Raphaël, Mézilhac, Fourchades et le Mézenc (AD 07 3H 10 pour ces derniers). Le péage de Privas est au Malpas, à dix km à l'est de la ville, et celui de Fourchades au Clapas (doc. Laurent Haond).

d) la route de Privas à Alès par Aubenas, Joyeuse, par Lachapelle, Uzer et Rosières. Bifurcation vers St. Ambroix, soit par Beaulieu, soit par les Vans. Elle s'apparente à une rocade, ce qui attire des trafics. Son rôle doit grandir avec celle de la route de Montpezat. Une bande du Rouergue descend jusqu'à Aubenas, puis remonte par Privas pour atteindre le Rhône.

e) la route de Largentière à Luc par Valgorge, avec bifurcation par le fond de la vallée de la Beaume, ou la crête qui la domine au sud..Elle est dite « strata » à Loubaresse en 1397. Le trafic vinicole devait y être important.

f) la route de St. Ambroix à Villefort et celle des Vans à Villefort. Elle est appelée en 1270 puis en 1363 comme « l'itinéraire Cezarenche ». Elle passe à Malbosc, puis rejoint la Régordane. Elle passe au château de Brésis (J. Rouanet : un exemple de forteresse rurale en Cévennes : le château de Brésis, in « cahiers du Cheylard », 1998). La route de Villefort à Mende se dirige vers la vallée du Lot

Les axes de dédoublement importants

a) les routes convergeant vers Annonay et continuant vers le Velay par la vallée de la Cance. Il y a des routes qui partent de Champagne et de Tournon par Etables, St. Romain d'Ay et Quintenas. Le péage de St. Bonnet le Froid, dépendant de Beaudiner, est donné en 1281 à l'œuvre du Pont St. Esprit. D'Annonay, on peut aussi passer par la Louvesc et Pailharès.

b) la route de Tournon au Puy par St. Félicien, par St. Victor et la Louvesc. Elle est plus longue et plus difficile que celle de la rive droite du Doux.

c) la route de Valence à Lamastre par Grozon : elle se sépare du chemin de Chalencon peu après St. Péray, puis passe par St. Didier de Crussol, Grozon et Lamastre. Le péage spécifique de Grozon passe sur cette route.

d) la route de la vallée de l'Eyrieux par Beauchastel, Saint-Agrève et Fay : La route suit le Bas-Eyrieux jusqu'aux Ollèires, et diverge là en plusieurs chemins : elle s'élève vers Chalencon, puis redescend vers le Cheylard. De là, rive droite de l'Eyrieux jusqu'à St. Agrève. Une autre branche part de St. Julien Boutières, pour gagner Fay et Saint-Front, pour aller au Puy. Une troisième branche part de St. Sauveur pour s'élever jusqu'à Mézilhac par 3 tracés parallèles. Conflit de 1293 entre Guigues de Roche, seigneur de Mézilhac et Montagut, et Aimar de Valentinois dont le péage est à Chalencon. Toutefois, ce n'est pas une route de première importance.

e) les routes d'Aubenas à Pradelles par Thueyts, Mayres ou Jaujac. Une route passe par la vallée du Lignon, après le pont de la Tailhade, passe par Jaujac, la Souche et le col de la croix de Bauzon, puis de là Pradelles ou Luc. La seconde branche va jusqu'à Thueyts, où elle se sépare : une voie suit les crêtes au nord, et une autre suit le fond de vallée par Mayres. Toutes deux se rejoignent à Pradelles. Ces routes conduisent vers le Gévaudan. Péages à Jaujac, Meyras, Chadenac, Mayres, Borne, Pradelles. Le péage de Meyras est perçu à Labeaume, celui de Chadenac à Thueyts et Bruc, celui de Mayres à Chaumiène et Cham Longe, celui de Borne au Bez.

Les chemins secondaires principaux vont de Sillon à Satillieu, par Revirand et Oriol, d'Annnay à Sarras, d'Annonay à Dunières par Vanosc, de Boucieu à Chalencon par Vernoux, Plats, St. Didier de Crussol, le col du Tracol et Vernoux, où il se greffe sur la route de

Valence, de Chalencon à Privas et Saint-Alban, par St. Sauveur et Pranles, ou par les Ollières et le Pont de Boyon, St. Cierge la Serre et Saint-Alban, de Privas à V. de Berg prolongeant la route de Chalencon à Privas, d'Aubenas au Cheylard par Vals, Antraigues et Laviolle, de Montpezat à Pradelles par St. Cirgues, d'Ussclades à Saint-Agrève, par la croix de Peccata, St. Front ou St. Agrève. C'est un axe de transhumance. Il y a aussi Aubenas-V. de Berg-Barjac par Vogüé, Lagorce, Salavas, Vagnas, puis Barjac. Régions peu peuplées, rôle peu important. Bourg-Saint-Andéol-Joyeuse par St. Remèze, par Lagorce ou Vallon, puis Ruoms, Labeaume et Joyeuse. Route de Largentière à la vallée du Lignon par Chassiers, Prunet et le col de la croix de Millet, ou par Joannas. Route de Joyeuse à Loubaresse par Sablières, Ribes, Saint André-Lachamp.

L'ensemble constitue un réseau très dense, surtout NW-SE, avec de nombreuses routes différentes au franchissement des pentes, des routes moins nombreuses dans les pays plats. Absence de tout centre: la fonction majeure est de relier des villes ou des régions extérieures entre elles.

p.108 : les routes sont aussi bien de fonds de vallée que de crêtes. Chacune a ses avantages : pas de rupture de pentes sur les crêtes, mais celles du fond de vallée sont moins soumises aux intempéries. Il y a plus d'affluents à franchir, mais moins qu'à flanc de coteau. C'est pourquoi ces dernières sont modernes, comme par exemple celles du col de la Chavade, et elles sont nécessitées par le roulage. Au Moyen-âge, la route de crête et la route de fond de vallée sont nécessaires. Toutes deux ne redoutent pas la pente, empêchant tout passage d'attelage. Ex : la route de Sardige à Mézilhac, ou les Echelettes de Montpezat.

Les rues des villes et les ponts ne mesurent guère que 2 à 2,50 m. de large. Pas de pavage, faute d'autorité publique suffisante. Les bacs remplacent les « planches » quand elles sont impossibles : bac à Vals attesté dès 1313, à Ruoms (1402), Vallon (1400-1420), St. Just (1238). 23 bacs permettent de traverser le fleuve, parfois mouvants comme celui de Bourg les Valence qui passe à l'évêque de Valence au XV^e et descend donc ainsi de 500 mètres. Des barques peuvent accompagner le principal bac.

Bréchon a retrouvé une centaine de ponts en Vivarais attestés dès avant 1500, assez anciens dès 1350. La principale période doit être le XIII^e siècle. Les ponts s'appuient sur les rochers, et se trouvent parfois sur de petits itinéraires, parce qu'ils permettent de franchir le précipice aussi bien que la rivière. Cas du pont de Monépiat, sur la Dunière, du pont de Chervil. Le plus bel exemple est celui de Tournon, sur le Doux (fin XV^e-début XVI^e). Le pont précédent a été emporté en 1253. Pont de Coux, même époque. Les ponts les plus bas (pont d'Aubenas, Boucieu) sont fréquemment emportés.

Ce sont les communautés d'habitants qui prennent en charge ce travail : Tournon, de 1252 au début XVI^e. Vogué, en 1456. Il y a des œuvres du pont, à Tournon, Aubenas, Joyeuse, Viviers, Vogué, pour gérer et rassembler les fonds, surveillées par les communautés. C'est une institution laïque, sans liens avec une institution charitable. L'aristocratie locale ne donne que des legs testamentaires, comme Pons de Montlaur en 1282. Le péage reste l'apanage du seigneur pourtant. Toutefois, les communautés dressent parfois des « barres » temporaires avec l'accord du seigneur. Annonay, la Voulte, le Pouzin, en obtiennent en 1360, supprimées en 1371.

Le trafic est saisonnier à cause de la rigueur de l'hiver. Au milieu du XVIII^e les habitants de la région de Ste Eulalie demandent l'ouverture d'un chemin par les Boutières et Saint-Martin pour éviter les neiges du Mézenc (AD 07, C 864). En AD 07 C 1502, rapport sur les intempéries dans la région de Saint-Agrève. Le trafic de la vallée du Rhône, fleuve compris, est lui aussi très saisonnier (cf. F. Denel : « La navigation sur le Rhône d'après les registres de péage de Baix (Ardèche) », p. 289). Le sel, en été, continue à remonter à Baix ; les fortes eaux d'hiver gênent la navigation. Les crues d'automne gênent la circulation.

p. 136: Transports et circulation

Le Vivarais appartient à l'Europe méditerranéenne, où le portage l'emporte sur le roulage. C'est à la fin du XVII^e que commencent les travaux pour favoriser l'accès des attelages. Les ornières se trouvent sur des axes définis comme antiques. On n'en a pas retrouvé sur des axes ouverts au Moyen-âge. La documentation n'apporte que des transports à dos de mulets. Le transport se fait par « saumadées » ou « asnées » à l'intérieur du Vivarais. Par contre, à Villefort, 5 rouliers à la veille de la Révolution, contre 22 muletiers en 1703, lesquels ont disparu.

Dans la vallée du Rhône, le transport fluvial devient prépondérant dans la 2^e moitié du XV^e siècle. Le péage par eau de Bourg, Viviers et Donzère a rapporté 2400 livres à l'évêque de Viviers en 1523, contre 550 pour le péage terrestre pourtant associé à divers autres droits.

Au XIX^e, la période des mulets est presque finie ; les travaux des érudits de l'époque véhiculent parfois des traditions peu fondées. Il faut compléter avec les gravures, et les musées. Il y a des vrais professionnels, comme Philibert Barbasto, des Estables, qui teste en 1544. Il est en contact avec Montpezat, Aubenas, Pt. St. Esprit, etc. Le métier est autant le transport que le négoce, notamment pour le vin. Inversement, les marchands font du transport: Jean Largier, de St. Agrève, a ses propres mulets, comme Barthélemy Bornet, de Joyeuse. Il y a enfin de petits muletiers, dits « rafardiens » au XVIII^e siècle: Claude Peyret, de Loubaresse, en 1464, a 3 mulets, mais des terres et des bœufs, ou encore les frères Yrardi, qui possèdent à eux deux 8 mulets de route.

Les coubles au XVIII^e siècle peuvent compter une vingtaine de mulets, et s'associent souvent pour le voyage. On compte 1 homme pour 9 bêtes. Mazon décrit le harnachement des mulets pour le milieu du XIX^e. Il y a aussi le tableau de Jules Thibon, « Les muletiers du Vivarais », au musée Calvet, à Avignon (Voir Revue du Vivarais, 1990 Jules-Maurice Thibon, un artiste vivarois (1824-1881) pp.135-149). Un mulet peut porter environ 4 quintaux, soit 160-170 kg, soit environ 1500 kg par couble de 9 mulets, autant qu'un attelage moyen. Les « bastiers » étaient des professionnels, et on en trouvait même dans de modestes villages. Il y en a 4 aux Vans fin XIV^e-début XV^e, 5 à Montpezat vers 1490.

La vitesse de déplacement est de l'ordre de 30 km par jour. On va 3 fois plus vite en descendant le Rhône. A la remonte, la vitesse n'est que 2 à 6 km par jour par mauvais temps, 15 au maximum. Par contre, la vitesse est la même en montée ou descente et en plaine. En plaine, les messagers rapides mettent 70 à 100 km/jour. Tout cela rapproche le Vivarais des Pyrénées ou de la Provence intérieure.

p. 159 : Hôpitaux et auberges : d'une hospitalité charitable à une hospitalité commerciale

Les hôpitaux isolés disparaissent généralement fin XIII^e-début XIV^e. On connaît en Vivarais 65 établissements environ, moins que dans les régions voisines (140 pour le Comtat, soit un pour 3 ou 4 paroisses, contre un pour 4 ou 5). Ils sont liés aux routes, même dans de petits villages, comme Alba, Rochemaure, le Teil. Le plus ancien est B.S. Andéol (1153-54), Rochemaure (1197, Viviers (1170). Celui de N.D. d'Annonay est fondé en 1320 par un prêtre sur son lit de mort, et celui de Chaste à Tournon fondé en 1340 par Pierre de Chaste, prêtre de la collégiale St. Julien. Les Antonins ont fondé des maisons à Annonay, Aubenas (1262 et 1217), Pradelles (1478). L'Ordre du Saint-Esprit, de Montpellier, a un hôpital à Barjac dès le milieu du XII^e, et un à Largentière en 1361. L'Hôtel-Dieu du Puy possède celui de N.D. de Lestra à St. Agrève, la collégiale St. Julien celui de Chaste, à Tournon. Celui de Rochemaure dépend du prieuré clunisien de Rompon, comme celui du Pouzin (1197, 1283). Pas d'intervention des municipalités, sauf à Joyeuse en 1415, où le prêtre responsable est sommé de faire des réparations.

A partir du XIV^e, les libéralités se tournent plutôt vers les confréries ou les aumônes. Aussi, beaucoup de disparitions : en 1464, à Vogué et St. Sernin, seule la toponymie en garde le souvenir. Etat lamentable des hôpitaux de V. de Berg, de St. Georges à Aubenas. Celui de Viviers géré par le chapitre cathédral durera jusqu'au XVI^e. Les plus importants avaient de 12 à 30 lits, soit pouvaient accueillir 25 à 30 personnes. A Viviers, 40-45 places. Les abbayes ne pratiquent qu'un accueil ponctuel. Les prieurés n'exercent guère de fonction d'accueil, notamment ceux dépendant de St. Chaffre : les 2 ou 3 moines ne peuvent l'assurer et ils sont encore moins nombreux au XIV^e siècle.

Il y a 30 léproseries assurées et 9 probables, surtout dans les régions les plus peuplées, et le long des voies du Rhône et de la Régordane. Idem sur la voie de Pt. St. Esprit au Puy par Aubenas. L'accueil charitable devient difficile à partir de la fin du XIII^e siècle. Par contre, l'essor des auberges est remarquable, aussi bien en rase campagne qu'en ville. Peyrebeille est fondée en 1532. Il y en a dans les villages : Vernon, Paris, Laurac, St. Laurent les Bains, St. Julien Vocance. Toutefois, on ne sait jamais s'il s'agit d'un aubergiste à temps plein, ou d'une maison qui accueille des hôtes payants. L'essor de l'auberge est plus tardif en Vivarais qu'ailleurs, comme à Toulouse où elles sont implantées dans le XIII^e, ou en Italie, où cela commence au XI^e. Le métier d'aubergiste peut très bien aller de pair avec d'autres, comme celui de notaire (Pierre Ponhet à V. de Berg, en 1481, où logent les Etats de Vivarais. L'aubergiste joue aussi parfois un rôle de courtier. Il est parfois simple gérant, apportant dans ce cas semble-t-il l'essentiel du mobilier.

p. 196: Réseau routier et trafic : les fondements d'une structuration cohérente

Les registres de compte ou de péages sont conservés pour Baix (1447-1450) et la Voulte (1399-1400).

La vigne occupe environ 50 % des surfaces dans l'avant-pays cévenol, 91 % à Malarce. La proportion est de 40 % dans le nord de la vallée du Rhône (fonds de la collégiale de Tournon, compoix de 1448, Estimes). Le tiers des redevances exigées le sont en vin. A Tournon, la vigne fait 70 % des surfaces des exploitations dans la plaine et le coteau. Vers Condrieu, on est à 30 % de vignes ; elle prospère jusqu'à Saint-Péray. Les terriers de l'abbaye de Soyons de 1389 et 1493-98 ne le montrent pas. Les années 1330-1340 montrent un essor de la viticulture d'après les registres de notaires, mais on ne sait pas si cet intérêt est plus ancien. Les chartes de franchise de Tournon en 1211 et 1292 portent en partie sur le vin, celle de 1292 prévoyant la création de courtiers en vin. Mêmes courtiers en vin à Glun en 1313 quand Guy de Tournon affranchit cette communauté.

Les progrès de la vigne peuvent être liés à une croissance démographique, et son repli à une décrue démographique grave au milieu du XV^e siècle. Mais le compoix de Tournon de 1448 n'indique pas de repli, et les artisans ou commerçants d'Aubenas ou Joyeuse investissent en fermages de vignes. Les vignes ont pu régresser dans les régions où elles servaient à l'auto-consommation.

Les débouchés sont le Massif Central (Saint-Flour, Le Puy). Les tarifs des péages mentionnent le vin, celui de Charbonnier (1219) étant sans doute trop ancien, pas plus que ceux de Charmes (1556) ou de Mayres (1532). Le péage d'Aubenas précise que le vin passant par Montpezat n'est pas taxé, alors qu'il l'est s'il passe par La Souche ou Boulogne. La charte d'Aubenas de 1276 disait la même chose. Les papes font venir du vin de Bourgogne, mais aussi du nord de Tournon : le cardinal de Tournon fait connaître ce dernier. Interdiction d'entrer à Dijon en 1441 pour les vins du « bas païs ». En 1438, autorisation de vendre en Dauphiné et jusqu'à Pont-de-Beauvoisin. En 1556, le péage de Beaudiner taxe le vin : il se perçoit à St. Bonnet le Froid. Plusieurs personnes du plateau achètent des rentes en vin à des vigneron de la vallée.

En 1308, l'abbaye de Saint-Chaffre transige avec Pons de Montlaur pour obtenir des franchises de passage sur les terres des Montlaur. L'abbaye des Chambons possède de nombreuses vignes accensées vers Chassiers ou Lachapelle-sous-Aubenas : Crouzet, près d'Ailhon, Chabrolières, à Faugres. Raymond, comte de Toulouse, seigneur d'Aubenas, exempte les moines de péage et de leyde (A.D. 48, 6 J 1, f°38).

Les céréales : 75 % des surfaces cultivées sont en emblavures entre 1400 et 1420 vers Vallon et Lagorce en dehors des zones karstiques. 80 % des parcelles vers Bosas et St. Félicien, domination à Baix ou Bg St Andéol. Tout le Bas-Vivarais, le Coiron, font du froment, le Haut-Vivarais étant dominé par le seigle au nord du Doux, les Boutières en zone intermédiaire. Le seigle domine sur le plateau et dans les Hautes Cévennes. Le déficit en céréales entraîne un commerce. On s'approvisionne sur place, et les marchands sont à St. Agrève, Privas, etc. Le Velay est légèrement excédentaire et beaucoup de blé arrive par le Rhône.

La châtaigneraie est plus ancienne que le XVII^e siècle : dès le XIII^e, de multiples redevances sont dues en châtaignes, dans les chartriers de Chambonas, Blou, la Tour (St. Pierreville). Abondance en Hautes-Cévennes et Boutières. La châtaigne est dans la leyde d'Aubenas en 1498. Taxes à Montpezat en 1378, Alès en 1412, Beaudiner en 1556. Le bois aussi est présent sur la plupart des tarifs, parfois sous la forme de vaisselle de bois comme à Mézilhac. Le châtaignier sert à fournir de la vaisselle vinaire. Il y a aussi du verre, pour vitrerie et miroirs, aux péages de Mézilhac, Charmes, Aubenas, Privas, etc.

Quant à l'élevage, il peut être aussi spéculatif que la vigne. C'est le cas sur le Plateau. La race du Mézenc est exploitée surtout pour ses qualités bouchères. Elles sont appelées vaches « pili rubé » ; elle existe déjà en 1372. Les veaux sont abattus systématiquement au cours de la 2^e année. Le Plateau remplace les céréales par l'élevage. Au château du Mézenc, l'essentiel des protéines est fourni par de la viande bovine aux X^e-XII^e siècles. L'élevage des mulets, bien adapté aux régions méditerranéennes, est aussi important, notamment sur le Plateau, ou en Coiron. Les péages tiennent compte des bêtes qu'on mène pour vendre, et qui ne portent pas de marchandises.

Les ovins sont présents dans tout le Bas-Vivarais, les Cévennes, le Haut-Vivarais, Mais il n'y a de gros éleveurs que vers Balazuc ou Vogüé. Les abbayes ont de grands troupeaux : Mazan, Bonnefoy, Aiguebelle, Saint-Chaffre, Jalès, Trignan, St. Sauveur en Rue, qui hivernent à la Chalmette, en Dauphiné, l'Hôtel-Dieu du Puy, la commanderie de Devesset. En 1347, le seigneur de Montlaur édicte un règlement de transhumance pour les troupeaux traversant sa baronnie : il distingue les bergers (conducatores) et les détenteurs des moutons (locatores), qui ne sont pas des propriétaires, mais des entrepreneurs de transhumance, comme pour la Provence. La première mention de transhumance date des VI^e-VII^e siècles: une notice de la Carta Vetus rappelle la donation de la vallée de Valgorge et du petit et grand Tanargue. Toutefois, 80 % des pâtures donnés à St. Chaffre sont dans le Velay, et sont surtout des prés de fauche. La transhumance n'est guère attestée avant la fin du XII^e ou le début du XIII^e. St. Chaffre n'entre en transhumance que tardivement, et c'est pourquoi ses terres sont aussi mal situées ; la commanderie de Jalès, fondée en 1130, obtient ses premiers pâtures d'altitude dès 1157, alors qu'aucune abbaye de montagne ne pratique encore l'hivernage. La transhumance inverse est plus récente, alors qu'en Provence elle semble plus ancienne. C'est que les abbayes de montagne peuvent entretenir de grands troupeaux sur place. La croissance de l'élevage est avant tout spéculative : essor de la demande de peaux, ou de viande de boucherie.

Cette pratique semble prendre un essor nouveau au milieu du XIV^e siècle, tout à fait comme en Provence à la même époque. Les chemins de la transhumance sont essentiellement ceux de St. Agrève au Bas-Vivarais par Aubenas, la Cham de Bleynet où la draye rejoint la route de Viviers au Puy. Au col du Pal, elle s'en écarte, rejoint l'Ardèche au Bruc ou à Thueys ; elle suit l'Ardèche jusqu'à

Ucel, où s'arrêtent les troupeaux de Bonnefoy, puis St. Laurent sous Coiron d'où les troupeaux de St. Chaffre arrivent dans le Barrès, ceux de Mazan allant sur Alba et Berg. Les troupeaux d'Aiguebelle doivent franchir le Rhône à Viviers ou au Teil.

Un autre axe va de Langogne-Pradelles à Joyeuse : abbaye des Chambons, hôtel-Dieu du Puy, commanderie de Jalès. L'axe de St. Sauveur en Rue à Serrières est beaucoup moins important. Les troupeaux de Devesset doivent hiverner vers Yserand ou Tournon, où ils arrivent par la voie du Doux et Lamastre, où il y a un droit de pulvérisage en 1328. En Vivarais, la draye de transhumance n'est pas un chemin spécifique, et le cheminement de crête n'a rien d'obligatoire.

Les péages portent bien entendu sur le fromage : Mézilhac en 1347, Montpezat en 1378, Privas en 1466, Beaudiner en 1566. Beaucoup, comme la viande, sont écoulés sur Lyon. Surabondance des artisans utilisant la peau comme matière première, et de ceux qui la préparent, à Annonay ou à Aubenas ; dans cette ville, plusieurs sont au long du canal du seigneur (canal de Baza ?). Le compoix de 1491 recense une dizaine de chauchières, généralement autour du canal de Baza. On rencontre un nombre comparable de tanneries en Dauphiné, Forez, Savoie, etc. C'est sans doute que la plupart des bêtes sont abattues près des lieux de consommation lointains.

Le tissage de la laine est partout présent, avec des moulins à draps un peu partout, même à Pierregourde (AD 69, EP 124) ou à Banne (AD 07. C 590) Mais ce n'est pas plus important que dans d'autres régions. Les draps du Languedoc sont surtout produits dans le Narbonnais et le Carcassès. Ceux du Languedoc sont plutôt inclus dans les « draps du Puy ». Beaucoup de ces draps vont à Lyon (R. Gascon : « Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle: Lyon et ses marchands »). La laine vivaroise transite aussi par Valence et Lyon, et ce sont souvent les producteurs ou les marchands locaux qui y vont. Cela peut préfigurer l'essor de la soie. Les sous-produits de l'élevage s'orientent d'est en ouest, pour gagner la voie Regordane ou la voie rhodanienne et alimenter les marchés du nord et du sud.

p.291 : Des produits d'importation ou en transit

Le principal est le sel, qui provient en Vivarais des étangs languedociens acquis par le roi en 1290. En 1301, accord de répartition du produit avec le comte de Provence. En 1341, le sel de Peccais doit seul approvisionner Vivarais, Velay et Gévaudan, Lyonnais et Mâconnais. Au XV^e, cette obligation concerne presque toute l'Auvergne. Le sel doit transiter par les greniers royaux, où il est gabelé. Après Jacques Cœur, le transport de la saline au grenier est affermé : il y trouve d'ailleurs de larges profits. Seul restent libres l'achat et la vente du sel après le grenier. Pour le Vivarais, il y a deux greniers : Sommières et Pont-Saint-Esprit. Le premier disparaît fin XV^e.

La remontée du sel par le Rhône est attestée dès le XI^e siècle. Dès le milieu du XIII^e, le sel est transporté de Lunel à Pont St. Esprit par des voituriers rhodaniens. Sur un an (1447-1448) il y a 4703 tonnes de sel qui sont passées à Baix. Le transport chute avec la production en décembre-janvier. Le sel passe par la route des Vans, et de là à Pradelles. Mais il est aussi taxé par la route de Montpezat partant de Viviers où en 1159 l'évêque accorde le droit aux habitants de vendre le sel sans aucune taxe, et interdit toute vente aux étrangers. Par ailleurs, le comte de Valentinois entretient un grenier à sel à Privas en 1446 (AD 07 dépôt 75, AA 3,4, et 5). Valence est par ailleurs un grand marché du sel, le plus important du Dauphiné. Il alimente le Vivarais et le Velay par Chalencon et Saint-Agrève. Le grenier à sel seigneurial de Tournon, attesté en 1492, doit servir de relais pour la vallée du Doux. Le grenier à sel de Sommières existe sous forme de grenier seigneurial dès 1184, puisque Bertrand d'Anduze donne à la chartreuse de Bonnefoy 10 saumées à y prendre. Bertrand, comte de Melgueil, en donne encore 5 en 1187, à prendre à Alès. En 1210, Bertrand et Pierre d'Anduze donnent encore 40 setiers, à prendre au grenier à sel d'Alès. Cependant, le rôle de Sommières n'apparaît plus après la fin du XIII^e siècle.

Le bois constitue le matériau le plus fréquent à égalité avec les grains : 40 % du chargement passant entre septembre 1399 et août 1400 à la Voulte. Il vient des Alpes ou Préalpes, et n'anime le Rhône qu'au sud de Valence. Depuis Arles, le Rhône approvisionne aussi Montpellier et la Provence. Reconstruction de Marseille après sa quasi-destruction par les Aragonais en 1423.

Le poisson de mer est taxé y compris sur les péages intérieurs comme Montpezat, Alès, Privas. On trouve à Marseille des actes notariés témoignant de l'achat de poisson salé par des revendeurs de Privas ou Montélimar. Le péage de Privas de 1466 indique aussi les épices (poivre, gingembre et cannelle). Ces denrées transitent par le port de Marseille, du fait de l'ensablement des ports languedociens. Lyon s'affirme comme le grand centre de redistribution, surtout après la création des foires en 1463. Ainsi s'explique la montée de la voie rhodanienne au détriment de la Regordane.

p. 309 : Pèlerins et pèlerinages : sur les routes de Notre-Dame du Puy

Un faux diplôme de Charlemagne du 19 janvier 803 n'apparaît qu'en 1766, produit sans doute par les chanoines « pauvres » souhaitant faire valoir leurs droits en justice. En fait, l'origine est sans doute attestée en 912 par un nommé Boson et sa femme Magenburis qui donnent des biens en Vivarais viennois à la maison qui a été élevée à la Vierge Marie au Puy. Mais c'est l'évêque de Godesgale qui lui donne son essor (927-962). Cf. P. Cubizolles : « les débuts du pèlerinage du Puy ». L'hôtel-Dieu est géré par le chapitre cathédral, et il prend son essor en même temps que le pèlerinage. La ferveur populaire est là dès le XIII^e remplaçant « Anicium » par « Podiae Sancta Maria ». Début XIV^e, c'est l'un des points de pèlerinages pénitentiels de l'Inquisition languedocienne ou de celle des Pays-Bas ; le premier jubilé du Puy date de 1407. (A. Chassaing : Chronique d'Etienne de Médicis, bourgeois du Puy) le premier jubilé romain datant lui de 1300. L'hôtel-Dieu met en place un système de quêtes s'étendant sur la France du sud (jusqu'à Bourges inclus), la Catalogne-Aragon, l'ouest de la Suisse et du Piémont.

Le Puy est bien placé sur la route de St. Gilles, de Ste. Foy, ou de Compostelle. Le « Guide du pèlerin de St. Jacques » est écrit par Aymeri Rigaud, d'origine picarde, au XII^e siècle, et sa seconde route part du Puy. La plupart des pèlerins traversant le Vivarais vont au Puy.

T. 2 p. 237 : La route de la vallée du Rhône au Puy par Privas et les Estables est un axe majeur. Le Pouzin et Baix servent à décharger du sel pour le grenier de Privas, et ils se trouvent en face de la vallée du Rhône. Aucun mandement n'est traversé sans qu'il y soit prélevé de péage. La ville de Privas s'est développée dès le XIII^e siècle autour de cette route, s'organisant autour de la place du Marché. Cette route est très certainement d'origine antique.

MOYEN-AGE – HISTOIRE RELIGIEUSE

Généralités

J. Charay : Petite histoire de l'église diocésaine de Viviers (notes). Vigueries carolingiennes, archiprêtres, paroisses des diocèses de Valence et Vienne, etc. J 240-241.

Notes d'onomastique de M. Petit sur le maintien du culte des pierres sacrées aux V^e-VIII^e siècles (e-mail du 26 06 08). AH 264-270.

Liste des Colloques de Fanjeaux, 1966-2004, H 81-82.

Les Cahiers de Fanjeaux. Liste des titres de 1966 à 2004. Prospectus pour le cahier n° 39 : « Le Midi et le Grand Schisme d'Occident ». S 43-44.

Bogomilisme, Wikipédia, 2 AI 85-87.

Constantin de Mananalis, Wikipédia, 2 AI 88.

Paulicianisme, Wikipédia, 2 AI 89-91.

Paul-Léon Piolin : Histoire de l'église du Mans (extrait). p.497-508. Passage concernant le moine Henri et ses disciples. Note P.497 sur Abailard, Arnauld à Bresse (?) son disciple, Tanchelin en Flandre, Eudes Coulon en Bretagne, Pierre de Bruys en Provence. Tous s'appuient sur les cathares, en rejetant le dualisme. Fuite du moine Henri du Mans en 1108. Il est en Provence en 1119, avec Pierre de Bruys. Les henriciens finirent par se mêler aux montanistes. AF 122-145.

Michel Faure : La courageuse aventure vaudoise à travers les 700 ans de son histoire. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°19 décembre 1986 pp.12-16. BR 10.

Anne Brenon : Archéologie de l'imaginaire (les cathares cavernicoles). 2 AO 140-141.

50° Colloque de Fanjeaux (2014) : Innocent III et le Midi. Liste des communications+ liste des 49 précédents colloques de Fanjeaux avec prix de chacun. 2 BD 186-187.

Les principales idées de Gérard de Sède (le Secret des Cathares). 2 AO 142

L'épopée des « Jacquet ». Coopérateur de France, p.6, 27 8 1966 (carte du pèlerinage à St. Jacques de Compostelle). 2 AK 80-81.

Verfeil (Haute-Garonne) à l'époque de la Croisade Albigeoise (Internet). AZ 67-69.

Catharisme d'aujourd'hui : sommaire des n° 1 à 10 de la revue Heresis : (1983-1988). 2 AG 193-201.

Sommaire des n° 11 à 20 (1988-1993). 2 AG 202- 207.

Sommaire des n° 21 à 24 (1993-1995). 2 AG 202-211.

Index général de la revue Hérésis 2 AG 212-224.

Les Cathares dans l'histoire, P 307-312.

Lettre sur le catharisme en Vivarais, à Mme Christiane Bernard, 29 avril 2007. AY 148-149.

Les Cathares dans l'histoire, travaux pour l'Université populaire : les sources, que savons-nous du catharisme, la disparition du catharisme, quelques points d'ombre. R 96.

Marcel Pacaut : L'Islam. I. BR 8.

HISTOIRE RELIGIEUSE : CLERGE REGULIER

Généralités

Chanoine Rouchier : Les institutions monastiques en Vivarais au Moyen-Age. Revue du Vivarais 1927.

Pierre Court : Le mouvement monastique, in « A la découverte des monastères de la Montagne », colloque de N.D. des Neiges, 2-4 septembre 2011, pp.3-15

Hugues de Sérévillie : Vie monastique et architecture des monastères, in « A la découverte des monastères de la Montagne », colloque de N.D. des Neiges, 2-4 septembre 2011 pp.15-23.

Laetitia Bourgeois : Les jardins monastiques, in « A la découverte des monastères de la Montagne », colloque de N.D. des Neiges, 2-4 septembre 2011, pp.39.

F. Bréchon : p.159 : Hôpitaux et auberges : d'une hospitalité charitable à une hospitalité commerciale : Les hôpitaux isolés disparaissent généralement fin XIII°-début XIV°. On connaît en Vivarais 65 établissements environ, moins que dans les régions voisines (140 pour le Comtat, soit un pour 3 ou 4 paroisses, contre un pour 4 ou 5). Ils sont liés aux routes, même dans de petits villages, comme Alba, Rochemaure, le Teil. Le plus ancien est Bg. St. Andéol (1153-54), Rochemaure (1197, Viviers (1170). Celui de N.D. d'Annonay est fondé en 1320 par un prêtre sur son lit de mort, et celui de Chaste à Tournon fondé en 1340 par Pierre de Chaste, prêtre de la collégiale St. Julien. Les Antonins ont fondé des maisons à Annonay, Aubenas (1262 et 1217), Pradelles (1478). L'ordre du Saint-Esprit, de Montpellier, a un hôpital à Barjac dès le milieu du XII°, et un à Largentière en 1361. L'hôtel-Dieu du Puy possède celui de N.D. de Lestra à St. Agrève, la collégiale St. Julien celui de Chaste, à Tournon. Celui de Rochemaure dépend du prieuré clunisien de Rompon, comme celui du Pouzin (1197, 1283). Pas d'intervention des municipalités, sauf à Joyeuse en 1415, où le prêtre responsable est sommé de faire des réparations.

Chanoine Therme : Cahier n° 3. Les fondations de St. Chaffre en Vivarais : région du Mézenc, bassin de l'Allier, vallées de la Fontaulière, de la Volane, de l'Eyrieux, pp.31, 42, 54, 57, 63. p.85 : les moines de la Chaise-Dieu en Vivarais (copie d'A. Mazon).

Roger de Beaufort, moine de la Chaise-Dieu fut pape sous le nom de Clément VI. p.120 : les dépendances de Pébrac en Vivarais (Chanéac, Lachapelle sous Chanéac, St. Pons, St. Laurent sous Coiron, Dompnac)

Claude Le Laboureur : Les mesures de l'abbaye royale de l'île Barbe, Lyon, 1665. Réédition par M.C. Guigue, Lyon, Vitte et Perussel, 1887, 3 vol., 687p. 708p. 636p.

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe Vaudevant : p.37 : Les Bénédictins s'installèrent en Nord-Vivarais : Veyrines, prieuré conventuel qui dépendait de Saint-Chaffre, Bosas, prieur simple qui dépendait de Cluny, Vion dépendait de Saint-Martin d'Ainay, Quintenas prieuré conventuel dépendait de Saint-Claude, et Guy de Bourgogne, archevêques de Vienne, lui rattacha 7 églises du Vivarais viennois. Les chanoines augustins étaient installés à Pailharès, ceux de Saint-Ruf étaient à Annonay (Trachin, Notre-Dame, Saint-Denis), ceux de Saint-Barnard notamment à Silhac. D'autres ordres s'installèrent: les Franciscains à Annonay en 1223, les Clarisses à Annonay en 1262, les Carmes à Tournon en 1339, les Antonins à Annonay en 1230.

Jacques de Font-Réaulx : Vivarais et Languedoc. Le chapitre de Viviers au temps du Grand Schisme vu par Pons de Sampzon. Congrès de la Fédération Historique du Languedoc et du Roussillon, 1971. 8° Br 59. Privas Montpellier 1972 10 p.

O. Pontal : Pierre de Sampzon, glossaire et canoniste. Revue du Vivarais 1991 n° 1 pp.65-79. AE 138.

Albert Roche : Les institutions monastiques dans les Boutières, « Boutières en Histoire » n°5 p. 37-73.

Christiane Bernard : La jeunesse de Guigues le Chartreux (né au château de Valmordane, 1083-1136). Revue Drômoise juin 1983, don de l'auteur. Lettre autographe. D 46 et 46 bis.

Ordres religieux

Agnès Gerhards : Dictionnaire historique des ordres religieux, Fayard 1998. Notes sur les Antonins et sur les Augustins. G 202.

Fonds de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne. A.D. 69 : 48 H

Chartrier des Hospitaliers et Templiers de Trignan, Jalès et Valence. Chartrier des Antonins, XII°-XIV° siècles. A.D. 13 (Bouches-du-Rhône) : 56 H 5402

Fonds de l'abbaye de la Chaise-Dieu. 17 H: Abbaye de Saint-Chaffre du Monastier. 66 H 11: Chartreuse de Bonnefoy, XIII°-XIV° siècles. A.D. 43 : 1 H

Iconographie

Carte des implantations de Saint-Chaffre du Monastier au Moyen-Age (P.Y. Laffont). AA 134.

Les bénédictins de Saint-Chaffre, Tribune, 2 4 1998, références des actes du colloque de 1997, F 68.

Un hôpital à Rochepaule. Ordre des Bénédictins (Rochepaule pour mémoire, janv.2012, p.2-8). XI^e-XVI^e siècle. 2 AJ 1.

L'abbaye de St. Ruf, d'Avignon à Valence. Prospectus pour la journée d'études du 6 novembre 2010. 2 AC 14143.

A. Mazon : Quelques notes sur l'origine des églises du Vivarais (l'ordre de Saint-Ruf) AE 75.

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de S.Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774. (Le Lien des Chercheurs Cévenols, et site "Histoire et Patrimoine des Hautes Cévennes". 2 AF 53-57.

Daniel le Blévec : Les Templiers en Vivarais: les archives de la commanderie de Jalès et l'implantation de l'Ordre du Temple en Cévennes, Revue du Vivarais, 1980, P 36-39.

Marquis d'Albon : Cartulaire général de l'Ordre du Temple (1119 ?-1150) Paris Champion, 1913.

P. Pontal: Saint-Jean d'Artignan, Revue du Vivarais, 1957 n°1, pp. 7-21.

Daniel Le Blévec : Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bas-Vivarais: la commanderie de Trignan. XII^e-XIII^e siècles. Religion et société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivarais, 2^e colloque de M.A.T.P., p.18-39.

Visite à la Maladrerie des Templiers dans les gorges de l'Ardèche le 28 mai 2000, par Jean-Pierre Huyon. Plan, dessin, C.T. L .2000 n°2 pp. 2-13.

Y. Esquieu : L'ordre de Cluny en Bas-Vivarais à la fin du Moyen-âge (Ruoms et Rompon, plus des prieurés). Revue du Vivarais 1971 n°2.

Michel Faure : St. Bernard, Cîteaux et l'ordre des Cisterciens en Vivarais, pp.12-16. Bulletin du Fonds Vivarois n°37, déc. 1990. BR 10.

Auguste Le Sourd : Cartulaire des frères mineurs d'Aubenas, (1294-1684), Revue d'Histoire Franciscaine, 1928.

D. Le Blevec : « L'ordre canonial et hospitalier des Antonins », Cahiers de Fanjeaux 1989 n°24, pp.237-249. Notes. G 203.

Statuts généraux de l'ordre et visites de l'ordre de Cluny, C.R. par Francis Denel de l'ouvrage de Dom Charvin, qui porte sur la période 1400-1498. Visites de 1410, 1425, 1449, 1470. Renseignements sur St. Martin d'Aps, dépendant de Sauzet, St. Pierre des Fonts de Rochemaure, St. Georges les Bains, Rompon, (tous dépendent immédiatement de Cluny), Vogüé, Rosières, Faugères. Ruoms dépendant de Pont-Saint-Esprit, est contesté. En 1446, à St. Georges les Bains, des troupes ont brûlé et pillé, et il y a menaces des troupes armées à Aps. Revue du Vivarais 1970 n° 4, pp. 214-215.

Université inter-âges Drôme-Ardèche, la crise de l'ordre de Cluny (Marcel Pacaut), F 60.

Le monastère du Charay va sortir de l'oubli (V. Salvador) D.L. 19 10 1998. F 71.

Le prieuré de St. Andéol et les chanoines de St. Ruf, D.L. 22 février 1992 H 241.

Histoire: le couvent des Récollets, article D.L. 24 août 1997, H 218.

Abbé Roche: Cartulaire du couvent Saint-Michel, de l'ordre des Augustins à la Voulte sur Rhône. Imp.St. Etienne. Reliure E. Flory. BR 14.

ABBAYES

Aiguebelle

Chartes et documents de l'abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle, Commission d'Histoire de l'Ordre de Cîteaux, n° II et n° VII, Lyon Audin, 1954 et 1969, 2 vol. 512 et 544 p.

Michel Wullschlegel : les Cisterciens d'Aiguebelle dans le Haut-Vivarais. Seniors Tendances n°14, 2003, p.12-13. Revues diverses. BR 21.

Bonnefoy

Jean Régné : La vie monastique en Vivarais au Moyen-âge. La Chartreuse de Bonnefoy. Revue Mabillon, 1923. 2 AI 206-242. Dont catalogue de Bonnefoy, 2 AI 206-239, et Index des noms de lieux, 2 AI 239-242.

Elodie Blanc : La Chartreuse de Bonnefoy parmi les abbayes de la Montagne, in « Actes du Colloque des 2-4 septembre 2011, A la découverte des abbayes de la Montagne ». pp.31-39

Jean-Loup Lemaître : Cartulaire de la Chartreuse de Bonnefoy, Paris, C.N.R.S. 1990, 203 p. Une acquisition exceptionnelle des Archives Départementales, le cartulaire de Bonnefoy, XIII^e siècle. Envol, février 1992. F 59.

Elodie Blanc : Aux origines de la Chartreuse de Bonnefoy, nouvelles données. Cahiers du Mézenc, n°17, 2005. pp.9-19.

Jean-Claude Courtial : Histoire agraire de la fondation de Bonnefoy, Cahiers du Mézenc, n°34, 2022, pp.70-76.

Jacques Nury : Notes sur la fondation de la Chartreuse de Bonnefoy et son extension dans la Combe du Pradal (Saint-Martial): une relecture du cartulaire de Bonnefoy. Les Boutières en Histoire, n°16, 2023, pp.127-162.

Goudet

Paul Bousquet : Les implantations monastiques de Lavillatte et de Goudet, in « A la découverte des abbayes de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011 pp. 81-89.

La Chaise-Dieu

Antoine Jacotin et Etienne Delcambre : Fonds de l'abbaye de la Chaise-Dieu, Le Puy, 1943, 246 p.

Robert Flauraud : L'abbaye de la Chaise-Dieu, in « A la découverte des monastères de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, pp.25-31.

Anne Parisse : Le réseau casadéen, in « A la découverte des monastères de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, pp.47-55.

Le Monastier

Gérard Roche (d'après) : L'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier. in « A la découverte des monastères de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, pp.23-25

Les Chambons

Albert Robert : Les abbés du monastère cistercien des Chambons au diocèse de Viviers (1152-1791), 78 p. avec Index des lieux et personnes. Tiré à part en 1970.

A. Robert : Les abbés du monastère cistercien des Chambons (1152-1791) R.V. 1968, pp. 118-131. (XII^e siècle).

La « Montagne aux moines » : l'abbaye des Chambons à Borne. Journal du Parc n°17 automne 2014. 2 BJ 11.

Mazan

Visite de la grange monastique du Cheylard, à Aubenas (27 02 2000). (Dépendance de l'abbaye de Mazan, vendue à Jean Bernardi en 1790). C.T.L. n°4, 2000, pp.8-12.

Marie-Odile Lenglet : Les origines de l'abbaye de Mazan, Revue du Vivarais 1970, n° 2, pp.88-102.

J. Dupraz : « La grange du Chaylar, dépendance de l'abbaye de Mazan », in « L'ordre de Cîteaux en Vivarais », Revue du Vivarais 1999 n°1 et 2.

Ch. Besson, A.M. Michaux : L'abbaye de Mazan et les difficultés de recouvrement des dîmes et des quarts des grains. Revue du Vivarais, n°4, 2011, p. 263-283.

HISTOIRE RELIGIEUSE : CLERGE SECULIER

Notes Internet sur des papes médiévaux: Pascal II (1099-1118), Calixte II, 1119-1124, ex Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, Urbain II le pape de la Croisade (1088-1099), 2 BG 116-117.

D'un monde à l'autre. Rites funéraires en Bas-Vivarais au Moyen-âge. Envol, sept-oct 1991 n°413. 2 AT 118-120.

Olivier Darnaud : La carta vielha : Essai de reconstitution d'un cartulaire disparu. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 n°1.

P.Y. Laffont : Les chanoines et le chapitre cathédral de l'église de Viviers du X^e au XII^e siècles. Colloque de Viviers. Revue du Vivarais 2012 n° 1.

Pascal Collomb : Deux manuscrits liturgiques médiévaux à l'usage du diocèse de Viviers. Colloque de Viviers. Revue du Vivarais 2012.

Henri Gouin : Le Livre du Maître de chœur (fin XIV^e siècle). Revue du Vivarais, avril-juin 2012.

Eric Permingeat : Le culte des saints dans le diocèse de Viviers à la fin du Moyen-âge : Saint Andéol, un saint « épiscopal » ? Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012.

Les monastères de la Montagne, colloques du Monastier, la Chaise-Dieu et leurs voisins, la Besse...2 AM 190-191.

Anne-Marie Hayez : Le clergé du diocèse de Viviers et les papes d'Avignon : le cas du pontificat de Grégoire XI (1371-1378). Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 n° 1.

Françoise Durand-Dol : L'hôpital du Saint-Esprit de Largentière, Revue du Vivarais, n°3 2012, pp 461-489.

Hélène Millet : Un évêque de Viviers au temps du Grand Schisme: Guillaume de Ligny (1388-1406). Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 n° 1.

B.Galland : Deux archevêchés entre la France et l'Empire (Vienne et Lyon), Ecole Française de Rome, Palais Farnèse, 1994.

Bermond d'Anduze, évêque de Viviers (1222-1244 (?) Origine Wikipédia, AP 238.

J. Charay : Mémorial Saint-Louis (1270-1970) (attitude du roi Louis IX à l'égard des évêques de Viviers et de leur indépendance).

Dépendances médiévales des églises des Boutières. Origine : sans doute Mazon. 2 AS 121-122.

Une page d'histoire, sur les traces des pèlerins, D.L. 23 8 1996. F 66.

J Chevalier : « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », p.28 et suiv : Nicolas, chanoine de Die, devint évêque de Viviers, vers 1165. Le chanoine de Banne l'appelle « Nicolas des Almuces ». Le comte de Die Isoard II fut le père de la célèbre comtesse de Die, épouse de Guillaume de Poitiers, et « dame » de Raimbaud d'Orange, pour qui elle fit de beaux vers, le tout sous l'influence de Raymond V de Toulouse. Guillaume de Poitiers mourut vers 1185. Isoarde, sœur de la « trobairitz », fut l'épouse de Raymond d'Agout, et se plaça en 1205 sous la protection de l'évêque Humbert de Die. H 43. Guillaume de Poitiers, évêque de Viviers, était le fils cadet de Guillaume 1er de Poitiers. C'est à lui que Conrad III confie les droits régaliens en 1147. H 45. Aymar II gouverna son petit Etat de 1197 à 1250. Il lutta pour l'unifier contre les évêques de Valence et Die, s'appuyant sur les communautés religieuses. H 46. Aymar II demanda au roi Philippe-Auguste la confirmation de ses droits de péage sur la rive droite du Rhône. Philippe-Auguste s'empessa de confirmer. Le 12 septembre 1215. Aymar II en céda une partie à Giraud Bastet. H 46.

Ulysse Chevalier : Documents inédits des IX^e, X^e et XI^e siècles relatifs à l'Eglise de Lyon, Lyon, Vingtrinier, 1863.

Ch. du Besset : « Le Vieux Desaignes » p. 87 : Saint Crescent, évêque de Vienne et ses successeurs convertirent le nord de l'Helvie (?), saint Andéol le sud, et le Valentinois fut gagné par saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée. Il dut y avoir des conflits entre les trois églises.

Adrien Lascombe : Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy, 1154-1741, le Puy, Bérard-Rousset, 1882, 433p.

A. Mazon : Notes sur l'origine des églises du Vivarais, T.1, Privas, 1891 (Notes : l'abbaye de St. Chaffre, celles de Pébrac, de la Chaise-Dieu, évêché et chapitre du Puy).

Musée d'Orgnac : catalogue de l'exposition : « D'un monde à l'autre », Rites funéraires au Moyen-âge en Bas-Vivarais, F 57-58.

Christine Ronco : Essai de synthèse des attitudes funéraires en Bas-Vivarais au Moyen-âge. Mém. maîtrise, Lyon II, s.d. 1 vol. texte 118 p+ 1 vol 72 pl. CIUP Viviers cote 4°10.

P. Charrié : Le culte de Saint Martin dans le Vivarais. R.V. 1967, pp. 35-47.

Les prieurés du Nord-Ardèche: origine et date de fondation. Origine : Jean-Claude Nicolas, Le prieuré de St. Félicien et son annexe de Vaudevant, maîtrise Lyon 2, 1998. AK 94.

Les prieurés de Saint-Barnard de Romans, avec les dates de fondation et leur évolution. Origine: Jean-Claude Nicolas, Le prieuré de St. Félicien et son annexe de Vaudevant, maîtrise Lyon 2, 1998. AK 95.

Donations à Saint-Barnard de Romans dans la vallée de la Vocance. Origine : Jean-Claude Nicolas, Le prieuré de St. Félicien et son annexe de Vaudevant, maîtrise Lyon 2, 1998. AK 97-98.

Donations à Saint-Barnard dans la région de Tournon. Origine : Jean-Claude Nicolas, Le prieuré de St. Félicien et son annexe de Vaudevant, maîtrise Lyon 2, 1998. AK 98-99.

HISTOIRE RELIGIEUSE : LES BATIMENTS

*Michel Joly : L'architecture des églises romanes du Vivarais, Librairie Guénégaud, Paris, 1967.

*Claudiane Fabre-Martin : Eglises romanes oubliées du Vivarais. Presses du Languedoc, Millau, 1993.

*Robert Saint-Jean, Guy Nougarede : Vivarais et Gévaudan romans, Coll. Zodiaque, Ed. du Cœur-Meurtry, La Pierre-qui-Vire, 1991.

Nicolas Clément : L'église d'un prieuré clunisien oublié. Ardèche Archéologie n°28 2011. p.39-42.

Le décor des églises en France méridionale. Cahiers de Fanjeaux 28, 1993, 424 p. CIUP Viviers, cote 8° 240.

Léon Costecalde : Les anciennes églises du département de la Lozère antérieures au XV^e siècle, Bulletin Soc. Agricole de la Lozère, 1913 p.221-226. Cote Parc.National des Cévennes. C. : CDCEM02 CDLEY0200 CDSAL1913-3-4.

Bernard Sanial, Jean-Frédéric Pradier : L'abbaye et l'église abbatiale Saint-Chaffre du Monastier, Cahiers du Mézenc, 1997, pp 49-57.

Origine des églises du bassin de l'Eyrieux (y compris St. Agrève, Devesset, Rochepaule, Vernoux etc) 2 BF 152-157.
 Le patrimoine roman: neuf siècles d'histoire en nos églises. Ma Bastide, sept. 2012. 2 AU 197-198.
 Cévennes Terre de Lumière n°2 1994 pp.18-21. Visite du 17 septembre 1993 de l'église St. Etienne de Mélas (dessin de R. Comte). n° 4, 2000, pp 8-12. Visite à l'ermitage Saint-Pierre de Couloubre, commune du Teil. n°4, 2002. Visite de l'église Saint-Etienne de Mélas. Dessins de R. Comte.
 L'église Saint-Etienne de Mélas, historique. 2 AX 101-102.
 L'église de Mélas entre architecture et métaphysique. D.L. 13 7 97. 2 AX 103-104.
 La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII^e siècle. Cahiers de Fanjeaux 9, Toulouse, Privat, 1974, 405 p. CIUP Viviers, cote 8° 237.
 Y. Esquieu : De la dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p. 373. Les églises romanes.
 La route des églises romanes de la vallée de l'Ardèche. Site : eglises.romanes.07@free.fr Tribune du 3 juillet 2008. AL 29.
 Découverte des églises romanes. DL sur une expo à Thueys, du 7 8 1985. 2 AE 27.
 Marion Charlet : le Patrimoine roman en Ardèche, diversité d'une identité. M.A.T.P. n° 81, 15 février 2004, pp.31-34. Notes en U 24.
 Yves Esquieu : Peintures du XIV^e siècle découvertes récemment à Viviers dans la maison dite de Mirabel. Ardèche Archéologie n°4, 1987, F 29. Notes en U 24.
 Programme du colloque de Prades (1978), surtout art médiéval des Pyrénées-Orientales. 2 AO 145.
 Correspondance avec Michel Gibert sur les églises romanes d'Ardèche. 2 AR 157-158.
 Conférence sur les églises remarquables des Boutières : Saint Clément, Mariac, Pourchères. 29 juillet 1999. 2 AR 158-159.
 Maurice Frappa : L'art cistercien régional. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°35. 1990. p. 11-16. BR 10
 Abbaye Sainte-Marie de Cruas. Guide de visites. 2 AX 123.
 L'ordre de Cîteaux en Vivarais. Brochure consacrée au colloque de la Revue du Vivarais de Vals-les-Bains, 10-11 octobre 1998. BR 13.
 Jean-Claude Courtial : Histoire agraire de la fondation de Bonnefoy, Cahiers du Mézenc, n°34, 2022, pp. 70-76.

LES TEMPS MODERNES

GENERALITES

Ouvrages

Michel Riou : Olivier de Serres écologiste? Texte préparé pour une réédition du livre de Pierre Cornet et publié par la Revue des Enfants et Amis de Villeneuve de Berg.. B 162.
 Antoine Jacotin : Preuves de la Maison de Polignac (IX^e-XVIII^e siècles, Paris 1898-1905, 5 vol.
 S. d'Huart : Inventaire du chartrier d'Uzès, Paris, Archives Nationales 1968, 304 p. Archives de Rohan-Bouillon, Paris, Archives Nationales, 1970, 246 p.
 Valbonnais : Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins. Genève 1722, 627 p.
 H. Cogoluenhes : Equivalence de la livre tournois de Philippe-Auguste à Louis XVI. B 114.

Articles

Articles de la Revue du Vivarais antérieurs à 1944 et portant sur le Vivarais au XVIII^e siècle, N 44-45.
 Maurice André : La bête féroce du Bas-Vivarais et de l'Uzège,
 J. de Font-Réaux : Etats administratifs et financiers de l'ancien diocèse de Viviers, Revue du Vivarais, 1931-1932
 J.C. Bouvier : Voyage historique ou Mémoire pour servir à l'histoire du Vivarais, par M. Sabarot de la Vernière, 1777. pp.20-26. Lado n° 39 janvier 2000.
 Michel Guigal : Le colombier. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°30-31, 1989. p.19-24 (avec dessins tirés de Viollet le Duc). BR 10.
 Michel Guigal : La porasse. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°34. 1990. p.11-16. BR 10.
 A.V.J. Martin : L'eau d'Alibour. Médicament. XVIII^e s. Revue du Vivarais, 1978, n°1.
 Ch. du Besset : Trois siècles de vie rurale, économique et Sociale en Haut-Vivarais (1600-1900). Revue du Vivarais, juillet-déc 1943 (n°3-4), janv.juin 1944 (n°1 et 2), janv.sept. 1947 (n°1 et 3)
 Guillaume Maza : Découvertes archéologiques récentes sur le plateau d'Arac (le Cheylard). Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p.19-33.
 Elise Bouille (présenté par) : Tableau général du Vivarais en 1768 (anonyme). R.V.D.B. 1992 p.119-131.

Archives

Carte dite de Cassini, pour le diocèse de Viviers, K 143-173.
 Série C des A.D. 30, index des cotes concernant des localités du Vivarais, G 167-172.
 Plan de classement de la série B des A.D. 34. Voir à propos de Boulieu les Annonay en H 251.
 Du Solier : Ebauche d'une histoire du Vivarais (1 cahier, 48 f°) A.D. 07, F6 bis
 Inventaire des quatre mandements des Boutières, 1602. A.D. 07: 3 J 23:
 Lettres à M. de Joubert, syndic général du Languedoc, 1744, de Demontel, de Privas, C 47 à C 56.
 Mémoire sur le Vivarais en 1780. A.D. 07 6561. Mémoire très complet: Etat des communautés et des seigneurs haut-justiciers, organisation administrative, religieuse. Industrie, chemins, agriculture, prix, soie, armée, poste, tabac, sel, péages, impôts, etc. C 30-35.
 Inventaire général des titres de la sénéchaussée de Nîmes (XVIII^e siècle). A.D. 30: A1-A5:
 Série B, ex-registre B 8, pré-classé : Cour des Comptes, aides et finances de Languedoc. E 8666 : Etats Généraux du Languedoc. A.D. 34:
 Fonds du Collège des Jésuites du Puy. A.D. 43: 3 D.

Divers

Portrait de Faujas de Saint-Fond (Internet) 2 AF 48.

Travaux personnels

Les châteaux de la Renaissance en Vivarais, texte de la conférence donnée à Albertville en janvier et au Teil en octobre 2008. AL 186.

Michel Riou : Economie et société en Vivarais à l'époque moderne. Texte in-extenso du chapitre sur « l'Histoire du Vivarais », pour De Borée, avec notes et parties supprimées dans le texte envoyé. B 184 à B 245.

M. Riou : Le Vivarais à l'époque monarchique (XIV^e-XVIII^e siècles). Extrait de l'Encyclopédie de l'Ardèche, éd. Bonneton, 2003. AQ 32-51.

TEMPS MODERNES – HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE

Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p.302 : En 1528, une décision du synode du diocèse de Séez enjoignit aux curés de tenir des registres de baptêmes, mariages et naissances qui devaient être portés au greffe du bailliage. En 1667, une autre ordonnance décida qu'il y aurait deux registres, un pour le curé, l'autre pour le bailliage. Les registres de 1528 à 1667 doivent donc être au greffe du Tribunal de Privas, qui recueillit les registres du bailliage de V. de Berg.

Michel Faure : Vernosc de 1592 à 1792 d'après ses registres paroissiaux. Revue du Vivarais 1970 n° 2 et n° 3.

P. Charrié : Approche sur le problème des villages désertés en Ardèche, M.A.T.P. n° 3-4. B 29.

Marquis de Satillieu : Histoire du canton de Satillieu jusqu'en 1802, description de la famine et de la guerre en 1586 d'après Gamon. A.D 07 .F3.

J. Schnetzler : Leçons de la démographie de Gravières en Uzège aux Temps Modernes, R.V. 1992-3, pp. 173-207.

Mémoires de Jacques de Banne : La peste de 1629, extraits par A.V.J. Martin. M.A.T.P. n° 17, 15 2 1988 B 29.

La peste à Aubenas en 1629. J 421. Manuscrit du curé Tresault.

J. Schnetzler : La peste de 1629-1630 à travers les minutes du notaire Coiras, in « Le Pays des Vans à travers les âges », II 1991, pp.135-141.

Maurice Boulle : Extrême sécheresse, armée et mendicité en 1685. M.A.T.P. n°25 15 février 1990. B 54.

Pierre Ladet : 1722, le fléau vaincu ? M.A.T.P. n° 17 15 2 1988 B 30.

A. Molinier : Une épidémie qui s'éteint en Vivarais: la peste de 1721. Etudes sur l'Hérault, 1984 n° 5-6. A.D.A. 4°BR 203. B 34.

P.A. : La bête du Gévaudan en Ardèche, Revue du Vivarais, 1967, pp 13-17.

M. André : La bête féroce du Vivarais et de l'Uzège, Revue du Vivarais, 1957, pp.21-35.

A. Molinier : Dénombrements, recensement de population et peuplement du Vivarais dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle, R.V. 1973 n°3, pp. 113-132, et 4, pp. 161-176, et 1974 n°1, pp.5-19, n°2 pp.65-82.

Carte : la guerre civile et la peste (1629-1632), (Alain Molinier). AA 112.

TEMPS MODERNES – HISTOIRE DES COMMUNICATIONS

M.Riou : Christophe Colomb, l'Européen. Conférence à Thueyts le 23 juillet 1992. Dauphiné Libéré. BR 23 (prêté à JM Urvoy le 7 12 2014).

Généralités

Abolition des impositions nouvelles mises sur les marchandises du Rhône spécialement le sel. 13 sept 1599 (photocopie). 2 AY 166.

Daniel Faucher : L'homme et le Rhône (notes). 2 AY 188-190.

Nombre de muletiers, aubergistes, marchands, dans les villages traversés, XVIII^e. B 137.

César Filhol : Les plaques de brides muletières dans les Cévennes et sur les bords du Rhône. R.V. XXV, XXVI, XXIX.

Carte sommaire des voies de communication en Velay, Vivarais et Gévaudan, 1774 (?). Archives Hérault. AP 5

Affiche pour les travaux publics du pays de Vivarais. 29 mars 1780. B 97 (expédiée à G. Cholvy)

A.V.J. Martin : Sur les routes du Vivarais au XVIII^e siècle. Revue du Vivarais 1979 n° 4. Notes. U 175-177.

A. Mazon : Muletiers du Vivarais, du Velay et du Gévaudan. Notes. U 171-172.

Archives A.D.A. C 804, 842. Travaux routiers du XVIII^e, dont la côte du Pal. Notes. U 180-181.

Les chemins en Vivarais en 1740, carte : chemins existants, partiellement construits, et bacs à traîlle sur le Rhône C 161.

Péages figurant dans la liste alphabétique de H4 aux Archives Nationales : Accons, Annonay, Andance, Châteauneuf de Vernoux, Châteaubourg sur Rhône, Jaujac... 2 AW 56.

Route des bords du Rhône.

Etat des droits de péage du duc de Valentinois sur le Rhône. A.D. 07 C 4 et C 221.

Etats des journées de garde des ports du Rhône en 1703. A.D. 07 C 1065.

Arrêts de la Cour des Aides de Montpellier pour le passage du Rhône. A.D. 07 C 967.

Plan de la route des bords du Rhône de l'Eyrieux à Saint-Just. A.D.A. C 110 (vague).

P. Ladet : La vallée du Rhône, haut-lieu des échanges au XVIII^e siècle, M.A.T.P. 15 mai 2002 n° 35. B 36.

Carte du cours du Rhône de Serrières à Valence, C 160 bis .

Le Rhône, les bacs à traîlle. E 35-36.

Vue de la ville de Valence en Dauphiné, estampe de François Denis-Née, au Musée de Valence. Le Rhône est au 1er plan, avec des bateaux. Reproduction en J 50.

Cotes des Archives Nationales relatives aux péages du Rhône au XVIII^e siècle: Tournon, Beauchastel, la Voulte, Baix, et autres dans la Drôme ou le Gard. 2 AW 55.

Requête de Mazet, du Teil, pour l'entretien du chemin de Meysses au Buis d'Aps et au Frayol. C 3999. A.D. 34. 2 AX 20.

Travaux à effectuer dans la traversée du Teil. Mémoire de O'Farrel (1787). Devis. 2 AX 21.

Lettre de Lachadenède, syndic des Etats de Vivarais, à propos du chemin du Teil à Montélimar, 18 juin 1778 (photocopie). On utilise à l'époque un bac à traîlle mobile, et il ne voit guère de moyen de changer sans frais énormes. 2 AX 23.

Mémoire du pays de Vivarais pour que le Dauphiné construise un chemin de la porte S. Gaucher à Montélimar au port du Teil. Pas de date. 2 AX 24.

Mémoire en vue d'obtenir que le chemin de Montélimar et le bac à traîlle aboutissent au port du Teil. Pas de date. 2 AX 25.

Mémoire pour une route de Montélimar au port du Teil. AD 07 C 102.

Propriété du Rhône et de ses îles. AD 07. C 129.

Plan du Rhône de Limony à Bg. St. Andéol AD 07 C 147. Avec indication des bacs à traîlle. C 149.

Plan du village de Baix (quai et route). Plan en élévation ? AD 07 C115.

Etat des propriétaires à indemniser pour la route du Rhône à Baix. AD 07 C 106.

Suppression du droit de péage à Baix. AD 07 C 96

Lettre de Lachadenède du 30 janvier 1781 protestant contre l'interdiction de faire passer des marchandises ailleurs qu'au bac de Cruas. 2 AX 29-30.

Les Etats de Vivarais approuvent la construction d'un quai à B.S.Andéol et au Teil (1765-1769). AD 07 C 354.

La route vers le Massif Central

Robert Laganier : La liaison du Sud-Est au Massif Central, la nouvelle route du XVIII^e siècle, M.A.T.P. n°7, B 31.

Jean-Louis Bertrand : Où faire passer la route du Languedoc à l'Auvergne au XVIII^e siècle ? R.V.D.B. 1990, pp.92-103, et R.V.D.B. 1991, pp. 105-114.

Travaux autour du pont d'Aubenas, 2^e moitié du XVIII^e, série C. 2 AW 9.

Droits de péage de M. d'Antraigues à Montpezat et sur le Rhône. AD 07 C 96.

C98 AD 07: route d'Aubenas à Mayres.

Chemins des Boutières

Le Grand Chemin royal, dit « route des Dragonnades », document *Education et patrimoine*, G 142.

Supplique de la communauté de Chanéac et Chambarlhac pour continuer par Chanéac le chemin que l'on vient de faire du Cheilard à St. Martin, en direction de Bonnefoy et du Puy, 30 mai 1768. Signatures nombreuses, dont Blanc de Loire, Chanéac de Loire, Valmas de Loire, Lavarenne, Dallard, Nicolas, consul etc. A.D. 07 C 864. E 113-115.

Les routes des Boutières au XVIII^e siècle (croquis personnel).

Albert Roche : Mulets et muletiers en Boutières (avec carte des chemins muletiers au 18^e siècle). Les Boutières en histoire n°4 pp. 5-35.

Route de Saint Pierreville aux Ollières, projet 1786. Photocopie de A.D. 07 C 784. C 176.

Conférence du 17/12/2004: Les voies de communication anciennes dans le bassin de l'Eyrieux. G 144-145.

Le grand chemin royal dit des Dragonnades, et annexe des travaux entrepris par les Etats de Vivarais au XVIII^e siècle dans le bassin de l'Eyrieux. G 146-148.

Cotes série C des AD 07 concernant les chemins du bassin de l'Eyrieux. G 149-152.

Financement de divers chemins en Boutières, 1777-1782, et paiements à des entrepreneurs comme Canson, des Ollières, concessionnaire de Fougeyrolles St. Sauveur, J 236-237.

Requête des communautés des Boutières pour demander un chemin de Gluiras au Gua et de Mézilhac aux Ollières. (Mémoire de Salomon, député des Boutières aux Etats de Vivarais, pas de date). Le chemin du Puy au Rhône est fait jusqu'à Mézilhac, et de Beauchastel aux Ollières. Le chemin de Vernoux au Gua est fait jusqu'à Gluiras Mais il n'y a rien de Gluiras au Gua, où on trouve la route pour aller à Aubenas. Le chemin a été fait de St. Pierreville au château la Tour, et du chemin d'Aubenas au village de Thérond. Le pont de Chervil a été fait pour cette route, ce chemin ayant été accordé il y a longtemps. De même, la nécessité du chemin pour aller de Mézilhac aux Ollières a été retenue par les Etats à Annonay, mais on a reculé devant les frais. Grâce à ces projets, les voituriers du Puy porteront le grain jusqu'à St. Fortunat et St. Laurent, et y lèveront les vins ou autre. L'absence de route déprécie la valeur des denrées et oblige à un détour. Les habitants des Boutières ne peuvent porter leurs denrées à Vernoux ou Aubenas.

Ils doivent acheter leur sel à Beauchastel ou la Voulte, et leur vin dans la vallée de l'Eyrieux. Les marchés d'Aubenas sont les meilleurs de la région et les produits des Boutières y seraient assurés d'un débouché. 2 AW 23.

Plans de ponts et de chemins: d'Autussac, de St. Laurent à la Crotte (1787 C 777), de Chalenccon (XVIII^e siècle) C 820, d'Auzenne à St. Sauveur (1776) C 816, sur l'Orsanne (1774) C 815, sur la route de Marcols à Mézilhac (1775-1778) C 813, du Roubiol, de St. Pierreville à Gluiras C 814, de la nouvelle route, des Nonières à St. Laurent du Pape (1776) C 791, de la route de St. Laurent à la Crotte (1787) C 821, de St. Laurent au-delà d'Autussac (1787) C 778, du lieu du Faux, sur la route de St. Pierreville au Cheylard (1772), du pont sur l'Eyrieux à St. Laurent du Pape (1754-1788) C 105 et 119. Série C. 2 AW 24.

Cotes des documents concernant des ponts sur l'Eyrieux au XVIII^e siècle. 2 BF 148 (cotes, y compris St. Laurent, St. Agrève, etc). 2 BF 161 : Criées, pour la mise aux enchères des réparations à faire aux ponts du Pouzin, Pontpierre et St. Pierreville (Pras). 2 BF 162: Bail à prix fait pour Dominique Gervais, de la Voulte, le 13 août 1678; 2 BF 163 : Devis des réparations à faire à ces ponts. 2 BF 164-165 : Transcriptions.

Autres chemins de l'intérieur

Mémoire concernant les chemins qu'on se propose de construire (1774). C 755. B 138.

Extrait du P.V. du sieur Teyssonier, chargé par le pays de Vivarais de vérifier les dégradations causées à une partie des chemins du pays par les inondations du 23 septembre 1774. A.D.A. C 1340 f°42. B 13.

A.V.J. Martin : Sur l'ancienneté de quelques ponts, (surtout région d'Aubenas) M.A.T.P. n°6, B 30.

E. Reynier : Les voies de communication sur le plateau de Vernoux, avec croquis (notes) G 153-156.

Jean-Claude Bouvier : Les ponts de la vallée du Doux, Lado, n° 39 janvier 2000. AI 191.

Jean-Claude Bouvier : Description du Haut-Vivarais selon les différentes routes qui le traversent, par M. Sabarot de la Vernière. n° 39, Lado, janvier 2000. AI 192.

Travaux entre Saint-Just et le diocèse d'Uzès, 2^e moitié du XVIII^e, série C. 2 AW 9.

Utilisation possible du pont d'Arc pour une route, 1726-1786. C 878.2 AW 9.

TEMPS MODERNES – HISTOIRE RELIGIEUSE

*J.B. Dalmas : Les Sorcières du Vivarais, la Bouquinerie, 1990.

*Patrimoine huguenot d'Ardèche : Le peuple protestant en Vivarais entre la Révocation de l'Edit de Nantes et la Révolution. Les journées du Fival, St. Etienne de Serres, 2000.

*Georges Guittou : Saint Jean François Régis. Editions SPES, Paris, 1937.

Généralités

Boutières protestantes. Catalogue. Exposition des Archives de l'Ardèche (vers 1971). BR 3.

Ardèche. Sur les pas des huguenots, un grand voyage dans le temps. Brochure. AW 124.

Papiers Fernand Teissier. Extraits et copies de documents concernant les Eglises réformées du Bas-Languedoc, des Cévennes et du Vivarais. Sté d'Histoire du Protestantisme français, Ms 418-428 11 volumes du XIX^e siècle.

Documents sur l'histoire du protestantisme en Vivarais. Société d'Histoire du Protestantisme français Ms 477 1-3 479 1-3. 7 volumes ou dossiers. XVI^e-XIX^e siècles.

Collection de documents concernant principalement le Dauphiné et le Vivarais. Société d'Histoire du Protestantisme français Ms 902 XVIII^e-XIX^e siècles.

Eglises du Vivarais, Velay et Forez. Société d'Histoire du Protestantisme français. Ms 587-589.

Racines protestantes, D.L. du 11 11 95 B 159.

Colloque « Eglises, pouvoirs, et société en Ardèche » 4 et 5 avril 1992. Sommaire. B 157.

J. Esteouille : Vie et passions huguenotes au cœur du Vivarais, photocopie, 0 1 à 0 102.

L'auteur Michel Plénet récompensé par le Conseil Général (thèse sur « Catholiques et Protestants en Vivarais aux XVII^e et XVIII^e siècles »). Hebdo de l'Ardèche du 7 3 2008. AI 67.

Michel Plénet : Catholiques et protestants en Vivarais aux XVII^e et XVIII^e siècles : modes de vie, modes de croire. Revue du Vivarais 2009 n°3, p.193-205, extrait de la thèse de même titre soutenue en janvier 2007 devant l'université Lyon 2.

Michel Plénet : Eglise catholique et réformée en Vivarais aux XVII^e et XVIII^e siècles: convergences et évolutions. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 1.

Robert Sauret : Les Cévennes catholiques, histoire d'une fidélité, XVI^e-XX^e siècles. Paris 2002, 416 p.

XVI^e siècle

Marianne Carbonnier-Burkard, Patrick Cabanel : Une histoire des protestants de France. Desclée de Brouwer, 1998. p.20 : en 1559, les Eglises réformées de France se donnent une constitution sur le modèle calviniste, avec une confession de foi et une discipline. Ce sont les « Eglises dressées ». La première est celle de Paris en 1555. Le synode est une assemblée non permanente qui réunit les délégués des églises dressées. Le premier a lieu à Paris en 1559. Celui-ci adopte la confession de foi des églises réformées de France, inspirée de Calvin. Il y a des « anciens », qui se réunissent en consistoire avec le pasteur, et veillent sur la discipline. Les pasteurs sont d'abord élus, puis après 1571 examinés par le Synode provincial qui les envoie vers une église, qui les nomme. En 1562, 2000 églises réformées regroupent 1,5 à 2 millions de réformés (11,5 % de la population du royaume). La plupart sont situées dans l'espace occitan. Après 1555, adhésion des notables, des grandes familles comme les Bourbon, les Rohan, les Chatillon. Les chefs sont Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Louis de Condé. Les villes, surtout au sud, sont plus touchées par la Réforme. Les trois premières guerres sont dirigées par Louis de Condé, tué en 1569, et l'amiral Coligny du côté huguenot ; du côté catholique, les Guise, et Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX. L'Edit d'Amboise accorde en 1563 la liberté de conscience, et la liberté de culte dans les châteaux des grands seigneurs, dans les villes à majorité réformée, et dans quelques autres endroits (faubourgs). La paix de Saint Germain (1570) accorde la liberté de culte en tous lieux, sauf à Paris, et 4 places de sûreté. L'édit de 1573 est très restrictif à propos de la religion réformée. C'est alors que s'organisent des « assemblées politiques » établissant les bases d'un Etat huguenot, avec ses lois, son armée, ses finances. Le traité de Beaulieu (1576) marque leur triomphe. C'est alors que se dresse la Ligue, qui vise à interdire l'accès au trône d'un roi réformé. Henri III interdit tout exercice de la R.P.R. en 1585 et 1588. L'avènement d'Henri IV marque le début de dix ans de luttes, au bout desquelles Henri IV accorde l'Edit de Nantes. Il accorde la liberté de conscience, la liberté de culte chez les seigneurs ayant le droit de haute justice, deux villes par bailliage ou sénéchaussées, sauf Paris, sa banlieue et les terres des grands seigneurs ligueurs. Egalité d'accès aux charges, chambres de justice paritaires à côté de chaque Parlement, une centaine de places de sûreté pour huit ans. Le Parlement de Paris obtient l'interdiction du culte dans les villes épiscopales et les terres ecclésiastiques. Des commissions mixtes sont chargées de la mise en place, et le culte, en fait, est autorisé loin des grandes villes. La fin du XVI^e siècle marque un grand reflux: moins d'un million de réformés en 1600. Ils subsistent surtout au sud de la Loire. L'échec de la conquête du pouvoir a pu passer pour un désaveu divin. La répression fait peur et décourage.

Marc Venard : La situation religieuse dans le sillon rhodanien dans la 1^{re} moitié du XVI^e siècle, Revue du Vivarais 2003 n°1, colloque de Viviers, pp. 23-33.

Guy Arché, « Le Massacre des Vaudois du Lubéron », et Gabriel Audisio, « Les Vaudois du Lubéron », D.L. B 156.

Maurice André : Visite canonique des paroisses du Bas-Vivarais en 1501, Revue du Vivarais, 1949, pp. 73-100. Voir le texte en extrait en AJ 136-137.

Maurice André : Visite canonique par Mgr de l'Hostel en 1599, Revue du Vivarais, 1977.

Dossiers pédagogiques C.D.D.P. Ardèche 1987 (Y. Morel) : La guerre des châteaux. Y 173-176. La révolte des humbles: Y 177-179.

Samuel Mours : Le Haut-Vivarais protestant. Trait d'Union, Alboussière, 1935 (table des Matières). Origine : société d'histoire de la Montagne, par Internet. Y 144-145.

Alain Fambon : Guerres civiles et religieuses. De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche. p. 274 : L'évêque Jean de l'Hostel échappa en 1577 au comte de Suze, et put enfin regagner son diocèse.

Philippe de Robert : Olivier de Serres lecteur de la Bible, Revue du Vivarais 2010 n°1. p. 59-71.

Bernard Vidal : Jacques Besson ingénieur (1530-1573) devient Jacques Besson pasteur auprès d'Olivier de Serres. Revue du Vivarais 2013 n° 4 p.215-241.

Henri Vidal : Le catholique et le protestant XV^e et XVI^e siècles à Viviers (surtout sur Noël Albert). Envol, n°640, mai 2014 pp. 14-15.

Dom Jaubert : Etat des églises du Vivarais à la fin du XVI^e siècle, « Semaine Religieuse de Viviers », 1890-1892.

Eugène Arnaud : Histoire des Protestants du Vivarais et du Velay, Grassart, Paris 1888 (table des Matières) Origine : Société d'Histoire de la Montagne, par Internet. Y 138-143. Ouvrage possédé par M. Le Blanc à Joyeuse.

Albin Mazon : Les Huguenots du Vivarais (table des matières): T.2 : Y 146-149. T.3 : Y 150-154. T.4 : Y 155-159. 4^e volume : Y 160.

L'Edit de Nantes (Wikipédia). AZ 61-66.

L. Fabregoule : Histoire des martyrs d'Aubenas, D.L. 6 2 93. 2 AM 70 et 8 2 93. 2 AM 75.

XVII^e siècle

Les sorcières de Montélimar (dont histoire d'Isabeau Cheyné + 1656 native de St. Martin le Supérieur). D. 25 8 93. **2 BD 85.**

Marianne Carbonnier-Burkard, Patrick Cabanel : Une histoire des protestants de France. Desclée de Brouwer, 1998. p.47. Pour l'Eglise, l'hérésie est « fille des passions ». Les prédicateurs catholiques entre 1620 et 1640 ont de grands succès, surtout dans l'Ouest. Les Compagnies de la Propagation de la Foi sont soumises aux évêques des diocèses, la 1^{re} datant de 1632. Elle donne un secours financier à ceux qui abjurent. En 1620, il y a 760 églises, Béarn compris, avec un pasteur, et 90 annexes sans pasteur propre. Les places de sûreté sont conservées en 1608, les assemblées sont autorisées, avec délégués pour présenter des doléances au roi. Inquiétude à la mort d'Henri IV, qui conduit à tenir une assemblée à Saumur en 1611. Duplessis-Mornay (1549-1623) est pour la soumission, Henri de Rohan (1579-1638) pour l'affrontement. Celui-ci l'emporte en 1617 quand Louis XIII impose le rétablissement du catholicisme en Béarn. En 1620, annexion du Béarn, entrée des troupes royales malgré la résistance des églises de Saintonge,

Guyenne, Languedoc et Dauphiné. En 1623, synodes et assemblées doivent se tenir en présence d'un commissaire du roi. En 1626, Richelieu décide que les députés seront nommés par les synodes nationaux: c'est la fin des « assemblées politiques ». Après la paix d'Alès, c'est la fin des places de sûreté, le rasement des fortifications des places soulevées. En 1637, 691 Eglises annexes, dont 127 annexes, 7 interdites, 32 vacantes, sans pasteur. En 1640, le Conseil du Roi ordonne de saluer le Saint-sacrement. Dès 1634, interdiction de célébrer le culte hors du lieu de résidence des pasteurs. Mais la guerre contre les Impériaux et l'Espagne oblige à ménager l'Angleterre, et donc les hérétiques. En 1652, Louis XIV loue les Réformés pour leur loyauté pendant la Fronde. Mais l'Assemblée du Clergé présente en 1655 un cahier de doléances avec la liste des entorses faites à l'Edit diocèse par diocèse. Une déclaration de 1656 annule celle de 1652. Le dernier synode national est autorisé à Loudun en 1659. Mais le roi n'entreprend rien au temps de la guerre contre l'Espagne, puis la Hollande. Après 1676, au prix d'un conflit avec Rome, Louis XIV a les moyens financiers de réunir pacifiquement « ceux de la R.P.R. ». Il lui faut en finir avec l'hérésie pour étouffer son conflit avec Rome. Sur 700 Eglises réformées existant en 1660, 250 sont officiellement fermées en 5 ans. En 1661, interdiction de chanter les psaumes hors des temples, interdiction des prêches hors des temples fermés par ordre royal. Entre 1679 et 1685, encore 250 églises fermées et les temples abattus. Les exercices « de fiefs » chez les seigneurs sont entravés, puis supprimés en 1684. Les conversions à la R.P.R. sont interdites en 1680. La conversion des enfants R.P.R. au catholicisme est valide dès l'âge de 7 ans. Fermeture des écoles, collèges, académies. Depuis 1664, les lettres de maîtrise doivent exiger l'appartenance à la religion catholique. L'émigration est interdite en 1669, puis en 1682.

p. 67. Le « colloque » est une sous-section du synode provincial. Il peut compter jusqu'à 30 églises. Chaque province a son synode, qui se réunit une fois par an et examine les « proposants » ou futurs pasteurs. Les synodes nationaux se réunissent une fois tous les 3 ans jusqu'en 1637, puis en 1644 et 1659. Ils constituent l'instance suprême. La confession de foi fut adoptée dès 1569-1571, et peu modifiée par la suite. Les protestants devant payer la dîme au clergé, les pasteurs devaient être payés par le Roi. Mais Louis XIII obligea les églises à payer leurs pasteurs, de 300 à 1000 livres par an.

p.75. Le Velay-Foréz-Vivarois forment une province synodale. Idem pour les Cévennes, le Bas-Languedoc et le Dauphiné, avec l'Académie de Die. Pas trace de colloques, alors que le Valentinois, les Baronnies, le Gapençais, ont des colloques, tout comme Anduze, Sauve, ou Uzès. Académies à Nîmes, Orange, Montpellier, Montauban, Orthez, Saumur et Sedan. .

Portrait de Saint Jean François Régis. Cliché A.D.A. 26 Fi 136. Q 106.

Saint François Régis, dit « le Bon Père ». Ma Bastide sept. 2011. 2 AG 183-184.

Saint Régis et sa mission. Petit guide de la basilique S. Régis. Brochure. AW 113.

Arnaud Chaussignand : L'Eglise de Viviers à l'époque moderne : le peuple, son Eglise et la Réforme catholique dans l'ancien diocèse de Viviers. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarois 2012 1.

Christian Chanel : La « noble dame » et le saint : Louise de Romezin et Jean-François Régis. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>), 10 pages avec bibliographie. Z 113-122.

Jean-Marc Gardès : Le père Louis Nicolas (1634-1682 ?) grammairien de la Nouvelle France. Envol, décembre 2012, p. 16.

Auguste Fayard : Saint-Jean François Régis et ses missions rurales. Cahiers de la Haute-Loire, 1981. 87 p. N° spécial. Bibliothèque de la SHM au Mazet St. Voy.

Portrait de Saint Régis. X 75.

Stéphane Capot : Justice et religion en Languedoc au temps de l'Edit de Nantes, la Chambre de l'Edit de Castres (1579-1679). Compte-rendu des Annales, 1999. Origine: Persée.AZ 73-75.

Vivarois :1596-1681. Société d'Histoire du Protestantisme français Ms 537. 159 feuillets.

St. Régis prêchant une mission dans un village cévenol. 9 S 8 160. Gravure, A.M. Annonay Fonds César Filhol.

Divers estats, mesmoires, instructions, touchant la ruyne du parti huguenot en Dauphiné, Languedoc, Sévennes, Vivarois... envoyés par diverses personnes à M. Tronson, conseiller du roy en ses conseils, intendant des finances et secrétaire du cabinet de Sa Majesté, es années 1624 et 1625, suivant ordre et commandement donné par ladite Majesté. Bibliothèque Mazarine Ms 2127 204 feuillets XVII^e siècle.

A. Le Sourd : L'archiprêtré des Boutières en 1624, Revue du Vivarois 1910. J 244-245.

Lettres de Pauline Moussu et doc. sur les Rohan. 2 AT 21.

J. Ribon : Les Pénitents à Villeneuve de Berg (surtout à partir de 1627) : Pénitents Blancs, Pénitents noirs. R.de V. de B. 2004, pp. 87-99.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p. 192: Vie de M. Couderc, supérieur du Grand Séminaire de Viviers (1629-1686). p. 193 : Pierre Vigne, fondateur des sœurs du Saint-Sacrement (1670-1740).

Louis de Suze : Instructions sur les matières de controverse (1685). Bibliothèque A.D. 07, n° 605)

Les confréries de type ancien (séminaire M. Agulhon). 2 AO 143.

Conférence de Michel Faure : La révocation de l'Edit de Nantes et 450 années de protestantisme vivarois (1535-1985) C 122-123.

La route des Dragonnades, histoire et paysages d'un chemin des Boutières (expo au Fival en 2003), prospectus. 2 AS 106.

Persécutions religieuses dans les Boutières après la Révocation de l'Edit de Nantes. 2 AS 123-125.

Henri Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois. Wikipédia. 2 AI 192-193.

De la Valette : Parallèle de l'hérésie des Albigeois et de celle du calvinisme, dans lequel on fait voir que Louis le Grand n'a rien fait qui n'eut été pratiqué par Saint Louis, avec l'histoire de la dernière révolte des Calvinistes en Vivarois, à Paris, chez Lambert-Roulland, 1686. K 68-K 120. (l'histoire du mouvement de 1683, très détaillée, commence à partir de K 87).

Basilique de Notre-Dame de Bon Secours. Origine Beaumonts.com AX 252-254.

Organisation de Claude Brousson des « directeurs » et soulèvement du « Camp de l'Eternel » en Dauphiné et en Vivarois, 1683-1684. Copies. Sté d'Histoire du Protestantisme français Ms 871.

Copie des plaintes, prières et exhortations trouvées chez Jean-Jacques Chambon bourgeois du Chambon (du lieu de Gluiras en Vivarois) exécuté à Montpellier le 13 nov.1710, par M.F. Teissier, archiviste. Société d'Histoire du protestantisme français Ms 275 21 feuillets XIX^e siècle.

Histoire d'une révocation, Midi Libre du 24 11 85. B 158.

Colloque de Nîmes du 25 juin 1985 sur le tricentenaire de la révocation: programme. 2 AW 139-140.

Gabriel Astier, le petit prophète des Boutières (personnel). B 142.

Mail d'O. et M. Autrand à propos de l'émigration de la famille Brion fin XVII^e (réponse à une question de M. Gartner). AQ 244.

Antoine Court : Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards (sous le règne de Louis le Grand). 1^o éd.1760. Marseille Laffitte 1975, 3 vol. Cote PNC: CD00203AB.

Liste des gentilshommes et principaux habitants nouveaux convertis dans le Languedoc (1686). Bul. Soc. Hist. Prot. Français 1880 pp 349-364 Cote P.N.C. CDHP1880-8.

Paul Delon : Sources généalogiques du prédicant martyr Henri Pontaud, fils d'André, de Vals en Vivarais. Causses et Cévennes 1987, p. 54-58. 2 BA 163.

O. Autrand : Il y a 300 ans, naissait Marie Durand. Envol, avril 2011 p. 10-12.

Louis Dermigny : De la Révocation à la Révolution, in « Histoire du Languedoc », Toulouse Privat 1967, p.355-436. Cote P.N.C.: CD00158.

Notes sur le départ de Brion, réformé, l'un des fondateurs de la ville de Neu Isenburg près de Francfort. Transmis par un descendant. AP 244.

Ch. du Besset : « Le vieux Desaignes », p.124. Louis XIV avait créé en 1688 une milice temporaire de 25.000 hommes fournis par les communautés et équipés à leurs frais. Le régiment de la Tourette fut l'un des premiers formés ; les hommes s'engageaient pour 2 ans, mais on manquait d'armement. Le 7 février 1691, Lamoignon prescrivit que les anciens catholiques fourniraient leurs fusils, payables jusqu'à 10 livres, à condition d'être admis à l'inspection. Le régiment du comte de Clavières, baron de St. Agrève, fut constitué en septembre 1695. Il était formé de 10 compagnies avec 7 capitaines et 10 lieutenants. La compagnie de Desaignes était entièrement recrutée dans la communauté. Desaignes avait encore à pourvoir au logement des troupes de passage. Les protestants (N.C.) ne pouvaient vendre ou aliéner leurs biens sans l'autorisation de l'Intendant, et indiquer dans leur requête la raison de la vente, le prix et le nom de l'acquéreur. L'article 15 de l'édit de 1724 annulait tout mariage non contracté devant un prêtre catholique, alors que les enfants juifs étaient considérés comme héritiers, et le mariage de leurs parents comme un contrat. En Alsace, le mariage des protestants étaient reconnu comme valide. En 1730, on fit payer aux N.C. une taxe de 10 s. par dimanche si leurs enfants n'allaient pas au catéchisme, à partir du 1er avril 1729.

Documents ardéchois sur la révocation de l'Edit de Nantes. Conférences de Michel Faure et Pierre Bolle les 3 et 10 octobre 1985. AL 190.

Du Mouvement des Inspirés à la Restauration des églises du Désert. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2008, p. 58-60. L'assemblée du Chier de la Fare de 1689. Assemblée du Navalet 29 01 1719.

XVIII^e siècle

Marianne Carbonnier-Burkard, Patrick Cabanel. Une histoire des Protestants de France. Desclée de Brouwer, 1998. p.90 : Basville est remercié en 1718. Antoine Court et Pierre Corteiz proposent à Monoblet un programme de refondation en août 1715, avec 7 prédicants et 2 fidèles, formant le premier synode du Désert. Ce programme est adopté l'année suivante en Dauphiné. Court fonde en 1725 le centre de formation de Lausanne et se réfugie dans cette ville en 1729. Premier synode national en 1726 en Vivarais, avec 3 pasteurs, 9 proposant et 30 anciens. Benjamin Duplan (1688-1764) est nommé ambassadeur auprès des puissances protestantes; tâche difficile parce que les notables ne viennent pas aux Assemblées. Mai 1724 : Louis XV devenu majeur reprend tous les interdits de Louis XIV. p.97 : Au synode national de 1744, Court compte 300 églises, divisées en 7 provinces, desservies par 28 ministres et 7 proposant. En 1752-55, campagne de rebaptisation et de remariage en Cévennes-Languedoc. Les assemblées ont lieu en plein jour après 1740. Le synode de 1744 demande aux pasteurs de tenir registre des baptêmes et des mariages. La répression s'apaise après 1756, les commandants militaires du Languedoc étant en liaison avec le pasteur Paul Rabaut (1718-1794). Mais en 1774 Louis XVI reprend les formules du sacre: il faut « exterminer les hérétiques ». Au synode national de 1763, 19 synodes provinciaux. Embourgeoisement général des assemblées et des synodes. Antoine Court de Gébelin, fils d'Antoine Court, s'installe à Paris comme délégué général des églises. Puis, Paul Rabaut Saint-Etienne, qui lui succède, rencontre grâce à La Fayette le ministre Malesherbes. Louis XVI signe l'Edit de Tolérance en nov.1787. Quand aux luthériens d'Alsace, ils ont la liberté religieuse depuis toujours. Il reste en 1787 500 000 calvinistes, énorme hémarragie depuis 1685.

Colonel P. Chomel de Jarnieu : Destins de certains Annonéens fugitifs à la Révocation pour la sauvegarde de leur foi. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°18 sept 1985. pp.3-13. BR 10.

Les événements camisards de février 1704 (avec cartes), pp. 10-30. Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004:

Lettre des Camisards correspondance de Grégoire Vidal, curé de Mialet, avec le comte de Peyre-Montbreton (1702-1704). Tribune 3 11 88. 2 AI 76.

Mémoires : état des enfants soumis par la force au baptême catholique ou à enlever à leurs parents ; statistiques des nouveaux catholiques du Vivarais et du Velay; état des sommes dues aux fugitifs des diocèses de Nîmes et d'Uzès; liste des localités du Languedoc occupées militairement pendant la guerre des Camisards, etc. Société d'Histoire du Protestantisme Français. Ms 873

Pasteur Frédéric Mayor : Autour de Pierre et Marie Durand, protestants du XVIII^e siècle. Religion et Société en Ardèche et dans l'ancien Vivarais, 2^o colloque de M.A.T.P., Privas 1985 p. 42-53.

Maurice Boule et Jean Escande : Livre de Raison de Jacques Delarbre, protestant de la vallée de l'Eyrieux, 1739-1750. Religion et Société en Ardèche et dans l'ancien Vivarais, 2^o colloque de M.A.T.P., Privas 1985 p.

Maurice et Elise Boule : Antoine Court, guide spirituel de Pierre Durand à travers leur correspondance (1721-1728). pp. 73-88.

Antoine Court, brochure de Samuel Mours, 1948. 32 p. 2 AT 99.

Antoine Court sut relever en France plus de 200 églises protestantes. DL du 14 10 1965. 2 AI 81.

Procès-verbaux des synodes provinciaux des Hautes-Cévennes et du Vivarais de 1755 à 1773. Société d'Histoire du Protestantisme français Ms 553 89 feuillets.

Les Chantier : une famille de vigneron protestants d'Annonay. Origine : ancêtres ardéchois. Internet. AP 247-254.

M.H. Reynaud : Le sentiment religieux dans le monde annonéen du XVII^e au XX^e siècle. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°19, déc.1985. pp.3-12. BR 10.

Copie d'un rapport envoyé au marquis de La Fare, lieutenant général en Languedoc en 1729-1739, sur le Vivarais, le Bas-Languedoc et les Cévennes, en particulier du point de vue des Protestants. Société d'Histoire du protestantisme français Ms 598 61 feuillets.

Denis Jacquet : L'immigration ardéchoise à Genève de 1684 à 1788. La Viste, juin 2006 pp.15-20. BR 2.

Le combat contre l'intolérance avec Etienne Durand (« Mémoires » publiés par Etienne Gamonet) ; DL du 27 8 94. 2 AI 73.

Louis Ranc, pasteur au désert. D.L. du 21 8 95. B 160.

A la découverte d'Antoine Court. D.L. B 161.

Maurice Boule : Quand des huguenots de chez nous étaient déportés aux Amériques... pp.14-15 (notamment souffrances de Charles Jeune et Etienne Serres)

Autour du tricentenaire d'une naissance : Antoine Court, restaurateur du protestantisme français. Envol n° 353, oct. 1985.

A la découverte d'Antoine Court. Conf. de M. Boule à Pranles. D.L. 9 8 93. 2 BC 90.

Vol 1 : Le protestantisme en Ardèche. Vol 2: Mémoires. M.A.T.P. n° 48.

Mémoire de Jean-Paul Ebruy : Prédicant en Vivarais de 1689 à 1709. Dossier publications de « Patrimoine Huguenot ».

Claude Cantini : Les réfugiés huguenots du Vivarais dans le pays de Vaud. Revue de V. de Berg, 2004, pp. 215-227.

Notes prises au cours du colloque du Fival du 13 mai 2000, dont un schéma de la route des Dragonnades. (Le peuple protestant vivarois) J 148-154.

Route des Dragonnades (pp. 3-15), par Marc et Odette Autrand, Régine Ribeyre, Didier et Julie Picheral. P.H.A. 2008, n°8 : La route des Dragonnades de Saint-Agrève au Cheylard, pp.3-13. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2007, n°7:

Samuel Mours : Figures huguenotes vivaroises (table des matières). Y 135. (Origine : société d'histoire de la Montagne, par Internet).

Abbé Blanchard : Un épisode de l'Histoire des Camisards dans l'Ardèche (1704). Evénements de Gluiras, Saint-Maurice, Saint-Fortunat, Saint-Julien-le-Roux, Chalançon, Vernoux, etc. Réédition Lacour 1989. AJ 132-135. .

Francine Ruel : Un pasteur au « Désert »: Deshubas. Cahiers du Mézenc, n°12, 2000, pp. 73-81.

Temple de Saint-Agrève, puis hameau du Mazel: l'arrestation de Majal-Deshubas, pp. 27-40. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2007, n° 7.

Bourg Saint Andéol : l'envoi de garçons NC au collège des Barnabites, pp.41-44. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2007, n°7.

G. Bollon : Femmes militantes et résistantes de la Montagne, Cahiers du Mézenc, 2004, pp.57-69

La réception de l'Edit de 1787 dans la sénéchaussée de Montpellier. Jean-Pierre Donnadiou, Revue d'Histoire du Protestantisme, tome 134, 1988. AJ 127.

XVIII^e siècle : Catholicisme

Abbé André Arnaud : Le recrutement du clergé séculier du diocèse de Viviers au XVIII^e siècle. Cote: 5097. D.E.S. Lyon, 1966.

Pierre Exbrayat : Visite des paroisses de l'officialité de Largentière en 1714, Revue du Vivarais 1992, pp. 145-172.

Maurice André : Visite canonique des paroisses de l'officialité d'Aubenas en 1715, Revue du Vivarais, 1974, 1975, 1976. Usage de nombreux curés dans le diocèse de Viviers de recevoir des testaments (1745-1753). A.D. 34, C 511:C 37. C 512 : Sécularisation et services des chanoines de St. Ruf (1754-1770) C 37. C 514 : Le Roi entretient 4 missionnaires à Viviers, 2 à Annonay, à 360 l. chacun (1721-1778).

Florence Craveri : Un curé des Hautes Terres (Saint Martial) au XVIII^e siècle. Cahiers du Mézenc n°25 2013 p. 79-85.

Pierre Vigne, prêtre, missionnaire, (1670-1740). Origine : Internet, le 04 05 07. Y 37-39.

Un apôtre en Vivarais et Dauphiné, Pierre Vigne (1670-1740). Terre Vivaroise, 14 8 1966. 2 AK 91.

Sommaire... contre les Jésuites de Tournon et du Puy. 6 p. 1742. Bib AD 07 cote 1998.

Carte du diocèse de Vienne : les archiprêtres du XVIII^e siècle. (Annonay et Saint-Félicien en Vivarais). Origine : Jean-Claude Nicolas, le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant. Maîtrise Lyon II, 1998. AK 93.

Bruno Cinq : Une esquisse du sentiment religieux à Annonay et dans ses proches campagnes à la veille de la Révolution française. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°34 1990 p.2-11. BR 10.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Généralités

Carte des limites du Velay et du Vivarais, plaçant Tence et Montfaucon en Vivarais. Origine inconnue. Don Etienne Mellon, AD 85.

Carte du Dauphiné, par Jean de Beins : Vers 1630. Don Etienne Mellon. AD 86.

Carte de la partie septentrionale du Languedoc, origine inconnue. Don Etienne Mellon. AD 87.

Elise Boule : (annotations) Un tableau général du Vivarais au XVIII^e siècle 1768 RVDB 1992, pp.119-131. Croquis avec notamment position des troupes et des gendarmeries. Voir aussi sur ce point l'étude de Maurice Boule dans la Revue du Vivarais 1992.

Nomination de Barthélemy Gaillard comme conseiller en la Sénéchaussée d'Annonay, le 18 mai 1780. Texte in extenso (transcription), G 11.

Bruno Teyssier : Le pouvoir et les groupes de pression locaux en Vivarais (1750-1795). Thèse de 3^e cycle, Montpellier 25 sept 1987. AG 116-127.

J. Charay : Petite histoire politique et administrative du Vivarais, époque moderne.

E. Reynier : Hist. de Privas, I, 2, p.243 : Le Vivarais ressort au point de vue financier jusqu'à la fin du XVII^e à la Cour des Comptes de Grenoble, puis à celle de Montpellier. La Maîtrise des Eaux et Forêts dont dépendent les diocèses de Viviers, Mende et Uzès, est installée à Villeneuve-de-Berg en 1671. 1643 : création de la Chambre de Privas, tirée du Présidial de Valence. Suppression en vertu d'édits de 1665 et 1672. En août 1665, procès en sorcellerie contre Antoinette Boyer, de la Valette (A.D. 07, C 1479. Procédure V. de B. 25 B 74, pièce 37 ter. Instruction à Balazuc, Lanais, Audon, et Chauzon. La seule session des juges de Nîmes est en 1739 (A.D. 34, C 58). En 1766, le roi envoie trois membres du Parlement, qui remontent de Bourg à Andance. L'Edit royal d'avril 1767 prévoit que Nîmes doit envoyer 8 officiers et un procureur du 1er mai au 1er août de chaque année. Deux nouvelles prisons seront établies à Privas et Montpezat. Les 400 justices seigneuriales seront regroupées dans une trentaine de prétoires. Cf. A.D. 34, C 1568, C 60. Les juges royaux reviennent à Privas le 5 déc. 1783, en août 1785. p.248 : Montant de la taille en Vivarais et à Privas en 1642, 1686, 1746, 1779, avec la répartition de cet impôt en 6 catégories : I : aide, octroi ou crue (supplément); II : Taillon, supplément de la taille; III : Mortes payes : frais de gens de guerre; IV : Gratifications; V : Dettes et affaires; VI : frais d'assiette, qui comprend aussi les subventions aux communautés et l'entretien des chemins. En 1667, Privas-St Clair est taxé 629 livres 5 sols, Pranles, 141 l. 5 s. 7 d. St. Vincent de Durfort 104 l. 14 s. 6 d. (A.D. 07, C 1195). p.251 : La capitation est créée le 18 janvier 1695, supprimée en 1698-1700, toujours perçue ensuite. En 1696, le Vivarais doit payer 144.402 livres, 228.118 en 1784. (A.D. 07, C 1086). Cet impôt est très impopulaire. Le clergé y échappe. p.254 : Le dixième est créé en 1710, et ne doit épargner que le clergé, ainsi que les revenus du commerce, les revenus en argent. Supprimé en 1717, remplacé par les 20^e, qui ne cessent de croître. Cf. C 691. Les 20^e de l'industrie semblent tout à fait arbitraires.

p.256 : l'équivalent aux aides a remplacé en 1443 en Languedoc les aides, ou taxes variables au profit du roi. C'est une taxe sur la vente de la viande, du poisson et du vin. Depuis 1524, il est perçu sur les bouchers et les aubergistes. Protestation contre les fermiers dès 1564 (C 392, f° 26). Après 1648, le Languedoc a racheté cet impôt au roi, et il est affermé. En 1670, les Rouristes pillent deux

fermiers de l'équivalent, Jean Darnaud (notaire) et Jacques Bevengut (tanneur). p.259 : Les droits d'enregistrement sont le droit de contrôle, exigé depuis 1693 sur les actes des notaires, le droit d'insinuation (sur les donations) après 1703, le centième denier ou 1 % sur les successions immobilières, qui s'ajoute au droit seigneurial de rachat. Nombreux abus des commis (A.D. 34, C 1619). D'où l'émeute des 4 et 5 sept. 1735 contre le sieur Laville, à Joyeuse (A.D. 07, C 696 et C 351). p.261 : le droit de franc-fief pèse sur les roturiers propriétaires de biens nobles, une fois tous les 20 ans et à chaque vente. Le droit d'amortissement pèse sur les habitants des paroisses pour les biens et facultés qu'ils ont en commun (four, droit d'affouage, marchés et foires, troupeaux, places publiques, fontaines, pâturages, etc). p.262 : La gabelle : pas de consommation obligatoire, mais des droits affermés jusque dans les paroisses. Il y a des greniers à La Voulte, le Teil, dont le bureau est à Privas, et à Viviers. La ferme du regrat est supprimée en 1712, et les revendeurs revendent le sel avec 20 s. de bénéfice par minot (140 livres) dans les paroisses. Le Haut-Vivarais est rattaché aux gabelles du Lyonnais, et a des greniers à sel à Annonay, Tournon, Saint-Agrève et Beauchastel; pour le Bas-Vivarais, La Voulte, Le Teil, Viviers et Joyeuse. Le sel à Beauchastel est assez bon marché, pour desservir les Boutières, et l'arrondissement compte 36 paroisses et environ 47 regrattiers (A.D. 07 C 978). Le grenier de la Voulte est supprimé en octobre 1785 par le syndic Lachedenède à la suite de la réunion des gabelles du Haut-Vivarais à celles du Languedoc. Protestations de la Voulte, qui en appelle au prince de Soubise (A.D. 07, E 59, Famille Rohan-Soubise). Le grenier de la Voulte est transféré à Privas. Il semblerait que Lachedenède avait un protégé à placer : les fermiers devaient payer 30.000 l. du fait de l'annexion du Haut-Vivarais, et le syndic voulait les voir attribuer à la route des bords du Rhône plutôt qu'à celle des Ollières à St. Pierreville. (?) p.264 : En 1723, les corporations furent confirmées dans leurs droits, moyennant une taxe. Mais on l'exigea même des villes où il n'y avait point de corporation. On exige de même des taxes pour les foires et marchés. Pour les deux, la répartition est inique. Beaucoup de localités payent sans avoir ni foires ni marchés. Registre de délibérations des officiers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg relatif à la convocation des Etats Généraux. 31 octobre 1788 A.D.07 Bib 1391.

Etats de Vivarais

Liste des membres des Etats de Vivarais en 1548. (A. Le Sourd, preuves p. 551) B 19.

A. Le Sourd : Essai sur les Etats de Vivarais depuis leur origine. Société générale d'imprimerie et d'édition, 1926, 691 p. Index. XIV^e-XVIII^e siècle. Cote au Fonds Vivarois d'Annonay : 944.82.

A. Le Sourd : Le personnel des Etats de Vivarais, 1601-1789. Répertoire alphabétique. Lyon, Imprimerie des Missions Africaines, 1923. Cote au Fonds Vivarois: 929.2.

J. Charay : Sessions des Etats de Vivarais tenues à Villeneuve de Berg et au château de Vogüé (Revue des Enfants et Amis de V. de Berg). La première session connue est de 1422, à V. de Berg. A Vogüé se tiennent les réunions des Etats catholiques entre 1587 et 1592, sous l'autorité des seigneurs de Rochemure. Puis, 6 sessions s'y tiennent au 18^e siècle. 2 BB 75.

Inventaire des Etats du Vivarais 1516-1570, cotes relatives aux pays de l'Eyrieux. Il s'agit du sommaire des délibérations. Essentiel pour la période. J 260-262. Voir autres notes centrées sur Chalencon AG 246-255.

Justice

Carte du ressort des Parlements dans le royaume, sans doute XVII^e. Don Etienne Mellon. AD 84.

Lettre de Charpey, lieutenant-criminel de Valence, à Séguier, conseiller de maintenir à Privas la Chambre de Vivarais. 15 octobre 1644. Institut de France.

Lettre du Présidial de Nîmes à Séguier pour le remercier de la réunion du Vivarais à leur siège. 12 juillet 1649. Institut de France.

Maurice Boulle : Procès en usurpation de noblesse sous Louis XIV, M.A.T.P. n°26 B 54.

G. Thibon : La justice royale en Vivarais au XVIII^e siècle. C.R. de mémoire DES histoire du droit Fac de Lyon de Droit 1968, par F. Denel. R.V. 1968, pp.178-181.

Maurice Boulle : Les prisons royales du Bas-Vivarais. R.V.D.B. 1993, pp.187-213.

Jean Claude Hilaire : Etienne le Rouge, brigand de grand chemin (XVIII^e) RVDB 1993, PP. 213-218.

Marie Pascale Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008. p.11 L'acte de pariage de 1284 aurait été signé dans l'église de Roquemort (Roquemaure ?) ; Le présidial de Nîmes a été créé en 1552. p.12 : Le Vivarais compte 400 justices seigneuriales en 1767, 346 en 1784. Il y a 3 juridictions différentes à St. Martial et à St. Pons. A Annonay, Pierre de la Chanal, suite à un vol avec effraction dans l'église d'Ay a été condamné à avoir les yeux arrachés. Arnaud d'Iserand fit pendre deux hommes à l'orme de Chamarchas après leur avoir coupé les pieds. p.23 : L'ordonnance de 1670 est le premier texte à fixer des règles en matière de justice. Elle précise le déroulement du procès, mais ne fixe pas de rapport entre le crime commis et la sanction encourue. La peine de prison n'existe pas, et on lui préfère les châtiments corporels, arrachant les yeux des voleurs, condamnant jureurs et blasphémateurs à avoir la langue tranchée, et les faux monnayeurs sont jetés dans un chaudron d'eau bouillante. Les couples adultérins doivent parcourir la ville dans le plus simple appareil après avoir été fustigés. On peut être condamné au carcan, à la roue, au fouet, au bannissement ou à la potence. La décapitation est réservée aux nobles, le fouet et les verges aux futurs galériens, qui sont marqués au fer rouge des trois lettres GAL, V pour voleur, ou de la fleur de lys. La Révolution abolit la question et la torture, mais non le carcan ou la flétrissure. La peine de mort est appliquée à tous par la guillotine. Le carcan ne fut supprimé qu'en 1832.

p.30 : de 1680 à 1748, près de 60.000 hommes furent envoyés aux galères. En 1700, le port de Marseille comptait 40 galères et 12.000 hommes. Les peines sont perpétuelles ou de 3, 6, 9 ans. Chaque galère peut compter 450 hommes, pour moitié des forçats. Après 1748, les bagnes de Toulon, Brest, Lorient, prennent le relais des galères. Deux fois par an, trois chaînes partent de Paris, de Bretagne et de Guyenne et assurent le ramassage. Les condamnés sont rasés à l'arrivée, sauf les Turcs qui conservent un toupet, et vêtus de casaques rouges. Les prisons ardéchoises dépendent de la chaîne parisienne qui descend par bateaux le long du Rhône. A partir de 1829, elle se charge pour Toulon et Marseille des condamnés à moins de 10 ans de travaux forcés, et au retour, dirige les autres vers Lorient, qui est le bagne des longues peines. Les prisonniers vivarois sont dirigés vers Valence et s'entassaient dans les geôles avec d'autres. Chaque bateau porte 362 passagers. p.33 : Les bourreaux sous l'Ancien Régime avaient le droit de « ponctionner » sur les marchés grains, légumes et fruits. Il est payé à la Révolution par l'Etat, mais peut aussi nettoyer la ville ou être rebouteux. La Convention crée 1 bourreau par département le 13 juin 1793, mais le nombre est réduit de moitié en 1832. Après 1870, il n'y a plus qu'un exécuter pour la France et un pour l'Algérie. Le poste de bourreau de l'Ardèche fut fermé en 1849: c'était Nicolas Pierre Hermann en 1811, et il entretient lui-même l'échafaud. Il reste jusqu'en 1833. Puis Pierre Roch (1833-36), qui exécute les condamnés de Peyrebeille, et Léon Richet jusqu'en 1849. p.59 : Après 1750, les autorités décident de placer des corps de garde près de tous les passages en bacs, de Lyon à Avignon. En Ardèche, à Granges-les-Valence, Soyons, les Gonettes et La Voulte, Cruas, Rochemaure, Viviers, Bourg Saint Andéol et Saint Marcel. Le long du fleuve, on place de petites pyramides en pierres sèches sur

lesquelles brûlent des gravelles goudronnées pouvant servir de signaux. Les populations qui aperçoivent des brigands doivent sonner le tocsin. Une seconde ligne de corps de garde s'installe bientôt à St. Sylvestre, Boffres, St. Vincent de Barrès, St. Remèze... Mandrin lui-même trouva refuge dans une auberge de la route de Chomérac à St. Bauzile. Un sergent recruteur, pris pour un agent des Fermes, est tué par la bande.

J.L. Bertrand : La bande de Bimbarade, onze fameux brigands des montagnes de l'Ardèche. M.A.T.P. n°46, 15 mai 1995. B 48.

P. Camus : Rébellions contre le fisc en Hautes-Boutières, Revue du Vivarais 1937, pp.193-215. B 17. Bibliothèque personnelle.

J. Régné : La contrebande en Vivarais au XVIII^e siècle. Aubenas 1915, 46 p. BIB BR 1030. B 283.

Gérard Zilbermann : Louis Mandrin, chef des contrebandiers en France au XVIII^e siècle est-il un brigand ou un héros de la révolte ? Envol, sep-oct. 2009. p.10-11, nov 2009 p.8 (avec la complainte de Mandrin)

Stéphane Trapeau : Crimes et délits dans le Vivarais d'Ancien Régime : philosophie d'une répression, 1670-1789. Lyon II, 1993. Direction J.P. Gutton.

Une violence au quotidien: le crime et sa répression. N°46 de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent

Abus de pouvoir et violences. Autres temps, autres mœurs. N° 47 de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent.

Maîtrise des Eaux et Forêts

Bibliographie (voir 2 BH 151) :

Anabelle Bestion :

Les Eaux et Forêts: la jurisprudence de la Maîtrise particulière de Montpellier (1720-1729) mémoire de DEA d'histoire du droit et des faits économiques. Montpellier 1 dir. Maïté Ferret (ADH, TAR 657).

André Corvol : L'homme et l'arbre sous l'Ancien Régime. Paris, Economica, 1984.

André Corvol : L'homme aux bois: histoire des relations de l'homme et de la forêt. (XVII^e-XX^e siècles. Paris, Fayard, 1987.

Des arbres et des hommes : actes du colloque « Forêt et société », Lyon, Actes Sud, 1979

Michel Devèze : La forêt et les communautés rurales (XVI^e-XVIII^e siècles). Paris, publications de la Sorbonne, 1982 (ADH, SA 908).

Michel Devèze : La vie de la forêt française au XVI^e siècle. Jean Touzot, 1961.

La Forêt et l'Homme en Languedoc-Roussillon de l'Antiquité à nos jours: actes du VI^e congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Pont-de-Montvert, 11-12 juin 1983, Montpellier 1984.

Histoire des forêts françaises, guide de recherches. CNRS, Paris 1982.

Documents

Bref historique de l'administration des Eaux et Forêts sous la monarchie. 2 BH 148-149.

Louis de Froidour de Sérizy (vers 1625-1685). Avec bibliographie. Wikipédia. 2 BH 144-146.

Famille Abrial (d'Issas). Notes prises sur Calaméo, Marc Gauer. 2 BH 147.

Jean-Claude Hilaire : L'administration de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve-de-Berg sous la Monarchie. R.V.D.B. 1990, pp. 50-52 (bibliothèque personnelle) Note sur Abrial d'Issas. La maîtrise de Villeneuve avait juridiction sur les diocèses de Viviers, Uzès et Le Puy. Elle fut créée par l'arrêté du Conseil du Roi du 7 mars 1671. Louis de Froidour (dont le registre de réformation est conservé aux A.D. de la Haute-Garonne) l'installa le 14 octobre 1671. La loi du 22 décembre 1789 et celle du 8 janvier 1790 décidèrent que les administrations centrales des départements étaient chargées de l'administration des forêts. La loi du 7 septembre 1790 abolit les maîtrises et renvoya leurs causes devant les juridictions ordinaires. La Constituante créa ensuite une Conservation Générale des Forêts, dont le centre pour la région fut à Nîmes, puis à Valence.

Papiers relatifs à la Maîtrise des Eaux et Forêts de V.de Berg. Archives. Cotes aux A.D. 07. 2 BD 174-177.

Administration des Eaux et Forêts. Archives Nationales. G 3. 1-13

Bois pour la marine dans la Maîtrise de Villeneuve-de-Berg (1702). Archives Nationales G 7 1349 17.

24 juin 1783 : Serment d'Abrial d'Issas, procureur du roi auprès de la maîtrise des Eaux et Forêts de V. de Berg. Sige vacant depuis le décès de Pizon, qui en était pourvu. AD 07 26 B1 (d'après J.C.Hilaire-voir ci-dessus-il se réfugia chez sa femme Catherine Bauthéac à Montélimar, puis dans son pays natal d'Arcens. Le Comité de Sûreté Générale et le Comité de Surveillance de Villeneuve le firent arrêter au Cheylard le 24 juin 1794. Conduit au Luxembourg, libéré à la mort de Robespierre, il fut nommé juge à Montélimar, puis inspecteur de l'administration forestière à Privas, où il est en 1802.)

Plaintes du comte de Peyre contre des dévastations dans la fort de Bauzon, qui lui appartient (73 pices) A.D.A. 26 B 8.

Plainte des Chartreux de Bonnefoy, le 7 mai 1785. A.D.A. 26 B 10.

Plainte du seigneur de Pierregourde le 5 nov. 1785. 26 B 10.

Plainte du châtelain de Lambert contre son fermier. 1 cahier et 9 pièces. 33 témoins. 25 fév. 1786. AD 07 26 B 11.

Procédures criminelles de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, portant notamment sur des conflits à Banne, Vals, Comps, Thueyts, Meyras, Saint-Montan, Laurac, Sanilhac, Bourg Saint Andéol, les Boutières (1786), etc. N 48.

Atroupement d'une troupe de gens masqués de Sanilhac contre Béranger, procureur fiscal, le 17 avril 1787. A.D. 07, 25 B 56. (Procédures criminelles de la sénéchaussée de V. de Berg.) N 48.

Régistre des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve de Berg 1782-1790. AD 07 26 B 1. Voir notes 1782-1784 en 2 BH 122-123.

Les problèmes forestiers en Bas-Vivarais à la veille de la Révolution de 1789. Liste d'audiences de 1782 à 1790. 2 BH 101 bis-quater.

Saisies et informations du garde-bois en chef Garçon en Bas-Vivarais. Notes en 2H 117-118.

Institutions ecclésiastiques

Dom Besse : Abbayes et prieurés de l'ancienne France (dont évêchés de Viviers, Vienne et Valence, 268p. sur l'ancienne province ecclésiastique de Vienne). Cote au Fonds Vivarois : 262.3.

Délibérations de l'Eglise cathédrale de Viviers (1788). A.D 07 Bib 1396 (?)

Divers

Prosper Falgairolle : La succession de la Maison de Tournon au commencement du XVII^e siècle, Revue du Vivarais, 1902 et 1904.

TEMPS MODERNES – HISTOIRE MILITAIRE

*V. Chareton : La Réforme et les guerres civiles en Vivarais, particulièrement dans la région de Privas. (1544-1632).Ed. la Bouquinerie, Valence, réédition 2007 de l'ouvrage de 1913 (Edition de Documents d'Histoire, Paul Catin, 13 rue Lacépède).

Les Commentaires du Soldat du Vivarais, suivi du Voyage du duc de Rohan en Vivarais, l'an 1628, de la relation de la révolte du Roure en 1670, et d'une anecdote extraite du journal manuscrit de J. de Banne, chanoine de Viviers (passage du cardinal de Richelieu à Viviers). La Bouquinerie, Valence, 1991. Réédition de l'ouvrage de 1908, les "Commentaires" ayant été édités déjà en 1811 et 1871.

*A. Martinais : La révolte de Roure, épisode des guerres intestines en Vivarais, Humbert, Largentière, 1985.

*Pierre Ribon : D'Artagnan en Ardèche. La révolte de Roure en 1670, d'après les archives authentiques et inédites du roi Louis XIV. Editions et Régions, Valence, 2001.

La Route des Dragonnades, P.N.R. des Monts d'Ardèche, guide « pays côté Histoire ». S.l.n.d. BR 16.

*G.Paysan : Les camisards du Vivarais. Cercle de l'Amitié, 1981.

XVI^e siècle

Etat des lieux fortifiés en Vivarais, A.D. 34, C 11 à C 13, vers 1534 (?). Voir aussi une citation d'A. Le Sourd, N 86.

Pierre-Jean Souriac : Les Etats de Languedoc face à la guerre dans la 1^o moitié du XVI^e siècle. Texte intégral. Cahiers de la Méditerranée, vol. 71, 2005. AZ 76-87.

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.265. Le baron des Adrets, dauphinois, passa au service des Réformés, et prit Valence en 1562. Il intervint aussi à Tournon, Vienne, Lyon et Grenoble, puis en juin descendit la vallée du Rhône et prit Pierrelatte et Pont-Saint-Esprit à la suite des actions du chef catholique François de la Baume, comte de Suze. Arrêté en 1563 pour trahison, conduit à Nîmes et libéré au moment de la paix d'Amboise. Réconcilié avec le catholicisme, il mourra en 1587.

A. Mazon : Etat des lieux fortifiés au diocèse de Viviers en 1541 (essai sur la guerre de cent Ans). AE 211.

Roger Defay : Les Fay, acteurs des guerres de Religion. Cahiers de la Haute-Loire 2001.

Jean Moulin : Les égoûts de Villeneuve de Berg et la prise par les huguenots le 2 mars 1573. Revue du Vivarais n°3 2012 p. 489-503.

J.Bouvier : Document sur l'histoire du Vivarais : lettre à M; de Vacherolles, 1581 (sur Baix et région)

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Haut-Vivarais, Grenoble 1875. Cote aux A.D. 07: F 25. Tableau par paroisses des sommes imposées sur le Haut-Vivarais en 1576. AG 256.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur Annonay et Haut-Vivarais, Lyon, Chambet, 1835. Cote aux AD 07: BIB 8 art.1733. AG 256.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III, p.64. Liste des localités où les protestants firent des dégâts avant 1573 : Mézilhac, Arric, Dornas, St. Jean Roure, Mariac, Chanéac, St. Martin de Valamas, St. Julien Boutières, St. Martial, St. Andéol de Fourchades, Lachamp Raphaël (cf. Revue du Vivarais, 1929 p.6). En 1562, échec protestant devant le Puy ; mais ils prennent St. Agrève, que le comte de Tournon leur reprend en 1563. Il est tué dans le combat. En 1565, le capitaine St. Martin est au Cheylard pour y maintenir l'ordre. En 1567, François de Chambaud reprend St. Agrève, mais doit s'enfuir vers S. Martin et le Cheylard où il occupa le château. Le 7 nov.1567, le Velay décide de mettre des garnisons dans les Boutières : au Cheylard, face au château, à St. Martin, à Fay et à Labâtie d'Andaure. Pierre de Châteauneuf de Rochebonne, sénéchal du Puy, avait fortifié à ses frais le prieuré de St. Martin. Garnison catholique à St. Agrève de 150 h et Devesset 10 h. Mais à leur départ, les Huguenots reprirent Devesset, St. Agrève et Fay en 1569.

Le 23 août 1569, Chareyre, natif de Mézilhac, s'empara de la Chartreuse, avec Tialet, de Lacham-Raphaël. Mort du prieur Antoine Chamard. Tortures du procureur dom Faisandi, du vicaire Jean Charnasac, un 3^e, tous moururent peu après. Les autres furent enfermés dans une tour. Le seigneur de Rochebonne, sénéchal du Puy, surprit les protestants qui furent tous massacrés et jetés dans « lo trau des higonous ». Depuis le 26 novembre 1573, St. Agrève avait une garnison catholique de 100 hommes, puis en août 1574 200 arquebusiers à pied. Erard avait pris Tence, que reprit Saint-Vidal, alors que le capitaine Masclet commandait le fort de Chambarlhac.

p.69 : A l'assiette de Pradelles le 6 août 1575, St. Agrève est environnée de 5 garnisons rebelles : Beaudiner, Desaignes, le Cheylard, S.Martin et Chanéac. p.70 : Au commencement de 1577, les protestants occupaient Montfaucon, Fay, S.Agrève, Clavière, Truchet, Rochebonne. La paix de Poitiers fut proclamée en 1577 et dura jusqu'en 1580. Mais les troubles continuèrent et les protestants gardèrent St. Agrève. Le capitaine Lacroix tenait la ville, et Chambaud la fortifia. Elle fut pourtant prise le 26 septembre 1580 par Tournon et S. Vidal. Les protestants s'enfuirent à St. Martin et au Cheylard. Trêve de 1580 à 1585. Visite de N. de Vesc en 1583. Il s'installe à St. Martial, et fait venir les gens des environs.

En 1585, la guerre reprend du fait de l'interdiction du protestantisme. Les protestants occupèrent Montfaucon, St. Julien Boutières et St. Agrève le 4 octobre. Le 15 octobre, ils assiègent Bonnefoy, mais ne purent s'en emparer. Une assemblée protestante se tint à Privas du 2 au 5 octobre : Valentin Alard, châtelain du château du Chambon de S. Martial, y était. On s'occupa de garantir des approvisionnements en grains: les sieurs de Lacheysserie, Bourdier, bailli de Chanéac, Antoine de la Pise, notaire royal du Cheylard, Jean Chambon, consul du Cheylard, furent chargés des Boutières.

p.75 : Au printemps 1586, attaque catholique, de St. Vidal, Tournon, de Chaste. Prise de St. Martin de Valamas et Châteauneuf en Boutières. Les deux places durent capituler. En 1587, nouvelle armée catholique venue du Velay, vers Mézilhac et Lacham. Mais faute de vivres ils se débandèrent et pillèrent les environs. Pendant ce temps, Chambaud s'implantait à nouveau à St. Agrève, dont il rebâtit les fortifications. Il menaçait les environs, dont Bonnefoy, qui reçut une garnison de 1588 à 1590. Le 5 sept.1588, nouveau siège de St. Agrève, qui s'acheva par composition le 8 octobre. Les protestants saccagèrent St. Martin, puis se réfugièrent au Cheylard. p.77 : Le 17 juin 1588, accord à St. Germain les Vogüé, et traité à Valvignères le 15 juin 1589. A Valvignères, parmi les protestants, il y avait Antoine de la Pise, du Cheylard, et noble Simon de la Cheysserie, sieur de Craux. A l'assemblée de 1590, il fut décidé de conserver sans les démanteler les places de St. Julien Boutières et du Cheylard. Le 18 avril 1590, sommation faite au capitaine protestant Samuel de rendre le château à son propriétaire, le duc de Ventadour. St. Martin fut occupé militairement au moins jusqu'en 1594. En 1591 la lutte continuait en Velay, alors que le Vivarais était plus calme. Le 25 avril 1591, de Chaste, sénéchal du Puy, partisan d'Henri IV envoya à Pons Bourdier, sieur de Gleize, habitant St. Martin 50 écus pour lever dans les Boutières 50 arquebusiers. Chambaud se rendit alors au Puy pour combattre avec le sénéchal le ligueur René de Hautefort de Lestrangle. L'assiette de la Voulte décida d'entretenir des soldats à St. Agrève.

p.78 : En 1594, traité de paix entre Montréal pour la Ligue et Ventadour pour le roi. Montréal tenait alors Bonnefoy, Géorand, Pervéranges à St. Eulalie, Chanéac. Au Cheylard, le capitaine Sautel commandait désormais pour Ventadour, et le capitaine Robin à Chanéac. Largallier avait pris Rochebonne, mais l'avait rendu contre 400 écus. Mais la somme était trop forte pour Châteauneuf. Il fut enfin pris en 1599 par le sieur de Molines et exécuté au Puy. Le 3 mars 1618, Antoine Blanc de Molines reçut commission du duc de Ventadour de mettre sur pied une compagnie d'infanterie pour combattre les protestants. Il s'empara le 13 juillet 1621 de la maison de

St. Martin en Boutières, peut-être le petit château de Valamas où vint se fixer entre 1658 et 1669 Henri Blanc de Molines, sieur de Ligeret, époux de Marie Sauverzac du Chambon et 3^e fils d'Antoine.

S. Mours : Le protestantisme en Velay et en Vivarais. Voir résumé des événements militaires et politiques de 1562 à 1595 en B 86 -B 89.

Lettre de Saint-Chamond au roi, touchant les progrès des ennemis en Languedoc, Vivarais et Velay. 24 janvier 1574. Institut de France.

Nicole Maufront : Politiques, ligueurs et huguenots en Vivarais pendant le dernier quart du XVI^e siècle. Revue du Vivarais 1943 B 69. Articles présentés par la ligue de Vivarais à ceux de « Paillaretz » avec les réponses, 1580. Paris, Institut de France.

Roger Dugua : Les guerres civiles et religieuses (résumé du « Coulassou »), B 155.

Jean Régné: La forteresse de Livron en Dauphiné et les guerres du Vivarais, dans Revue des Provinces, avril-juin 1932, pp.267-69. Bib. des Archives 3396.

Le traité de la Borie du 3 février 1576. Cité par A. Mazon, Histoire du Cheylard p.39. B 141. Le texte est en N 96, les participants sont donnés par M. Allignol en N 91.

Jean Moulin : A propos d'une lettre de Jean de Serres à Henri de Navarre, de Nîmes, le 16 avril 1580. Revue du Vivarais 2010 n°1, p. 23-35 (avec mise au point du contexte).

Notes sur François et Jacques de Chambaud, J 9.

Michel de Waele : Autorité, légitimité, fidélité : le Languedoc ligueur et la reconnaissance d'Henri IV. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine 53-2, avril-juin 2006. AS 53-82.

Lettre du duc de Ventadour le 17 août 1594, à M. de Fayn, syndic du Vivarais, où il indique qu'il n'y a plus que les « croquants » à soumettre. A.D. 07, C 1041, pièce 7. E 109-110.

Léon Ménard, Histoire de Nîmes, Réédition Lacour 1989. (1577-1598) pp. 145-245. G 165-166.

L'Edit de Nantes. Le texte. B 153.

XVII^e siècle

Projet de spectacle : Privas rebelle. Texte et correspondance. BR 23.

Jean Favre : Trois campagnes en Vivarais (1628-1629). Photocopies incomplètes, AJ 35 bis-AJ 129. Table des matières en AJ 36-36 bis, table des annexes, croquis et dessins en AJ 37-40, bibliographie et sources AJ 41-44. Les régiments du Vivarais en 1628 et 1629 avec leurs cadres, AJ 118-122. Les garnisons et les troupes protestantes du Vivarais en 1628 et 1629. AJ 124-126. Les deux châteaux de Cheylus. AJ 129. .

Jean Favre : Trois campagnes en Vivarais. Récit du siège et de la prise de Privas, complet, pp. 182-244, AJ 57-117.

Marche de la colonne catholique les 5 et 6 octobre 1621 de Chomérac à Meysses. Plan extrait du « Brave Brison ». A 89 bis.

Plans de Beauchastel, St. Vincent de Barrès et Beauchastel en 1627. X 86.

Les garnisons protestantes du Vivarais en 1626 (carte). A 90 bis.

Les capitaines des compagnies (en 1628 ?) A 93.

Michel Riou : visite-conférence à Mirabel : le siège de Mirabel, P 53-60.

Croquis de Mirabel en 1628. 2 AO 117.

Jean Favre : Le château de Privas en 1621. Extrait du « Brave Brison » (photocopies), annexe 1. AD 1-14.

P. Marcha (?) : Commentaires du soldat du Vivarais. Extraits concernant la chute du château de Privas (1621). AD 16-18.

J. Messié : Quatre lettres de Louis XIII à sa mère durant son séjour en Vivarais, Revue du Vivarais 1970 n°3, pp.117-122.

A. Mazon , « le rasement du fort de Tournon », Revue du Vivarais, 1894, p. 13. G 265-270. Récit en fait de la révolte de Montmorency en 1632 et de sa répression.

“Le razement du fort de Tournon et de la tour de Craux”, 1633, transcription G. Vidal, G 277-293.

Régine Ribeyre : Au XVII^e siècle, une terre d'affrontements militaires, le Coiron. (le Coiron, pays d'Ardèche). Editions Mémoires d'Ardèche et Temps Présent.

A.D.A. : F 22: Famille du Roure, documents originaux (1670), copies, notes (Don Vissac). Concerne la famille d'Anthoine du Roure.

Photographies N et B : les misères de la guerre de J. Callot, et Louis XIV en tenue de bataille. H 220.

La révolte de Roure. D.L. du 27 5 94. B 144.

La jacquerie de Roure, dossier Brochures.BR 2.

Elie Reynier : Histoire de Privas. Tome II. p. 267 : La milice est créée en 1688, mais déjà expérimentée avant (dès 1639), permanente à partir de 1726. Il y a des régiments locaux: Vallon (1653), Freyssenet (1654) Mirabel (1677) Montagut (1673) Tallaron, (1687), Vogüé (1689), Montseveny, Vocance, Odde (1681-1694), Des Micheaux (1691), Pampelonne, Gourdon, la Roque d'Hilaire (1696-97), La Caumette (1702), Entraigues (1723), du Bay (1778).

Ch. du Besset : « le vieux Desaignes », p.160 : Le 20 février 1661, le prince de Conti, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en Languedoc, interdit le port d'armes à ceux qui n'ont pas la qualité requise. Mais cette ordonnance ne fut guère exécutée. pp. 65-66. En 1722, organisation de la ligne contre la peste : elle suit le Rhône jusqu'à Mauves, et de là passe à Plats, Colombier le Jeune, le Crestet, la Mastre, laisse St. Agrève à droite, monte au Mézenc et s'en va dans l'Auvergne. « Cette ligne étant composée de deux soldats et un bourgeois ou paysans dans chaque baraque, lesdites baraques étant distantes de deux cent pas les unes des autres et personne ne pouvant passer la dite ligne, ayant même le long de la ligne fait de quarantaines pour faire arrêter les marchandises et ceux qui voyageaient de quarante jours ne pouvaient sortir de ladite quarantaine... mais pour ne pas rompre tout à fait le commerce d'un pays à l'autre on a établi des barrières de lieu en lieu et ceux de là pouvaient parler à ceux de ça, mais non se toucher, et cette barrière ne s'ouvrait que deux jours la semaine par un comis exprès, les marchandises et plusieurs autres choses du pays non prohibé pouvant bien passer dans le pays prohibé mais rien ne pouvait passer du pays prohibé dans l'autre sinon des lettres et de l'argent en trempant le tout dans du vinaigre, ayant même commandé aux soldats que tous ceux qui voudraient traverser ladite ligne de leur tirer dessus et de les tuer... » (Extraits des archives du Ranc « Mémoire du temps que nous voyons... »). P.124 : Dès 1688, Louis XIV avait créé une milice temporaire de 25.000 hommes fournis par les communautés et équipés à leurs frais. Le régiment de la Tourette fut l'un des premiers levés en Vivarais ; les hommes étaient engagés pour deux ans, mais l'armement présentait des difficultés ; l'intendant Lamoignon ordonna le 7 février 1691 que les anciens catholiques devaient livrer leurs fusils, payés 10 livres s'ils étaient bons à l'inspection. Les consuls devaient demander à 4 des principaux habitants d'avancer l'argent, déductible des futures impositions. Le régiment de Clavières ne fut organisé qu'en septembre 1695 : 10 compagnies, 7 capitaines et 10 lieutenants. 2 compagnies de St.

Agrève, 1 de Borée, 1 de Desaignes, 1 de St. Martin de Valamas, 1 de Devesset, 1 de St. Jean Roure. La compagnie de St. Martin avait pour capitaine M. du Fraisse de la Varenne, lieutenant M. de Loire. A Borée, le capitaine était de Lachau de Lioussac, le lieutenant Reboullet de la Bâtie. A Devesset, le capitaine était M. de Montréal, le lieutenant M. de Villelongue. A St Jean Roure, de Monteillet de Chaillans, lieutenant de Poulargues. St. Agrève avait comme lieutenants François Brunel, châtelain, et Pierre Crouzet, maire. Carte des combats dans les Boutières à l'époque des Camisards. 2 AX 8.

XVIII^e siècle

Barrière de St. Agrève pour 1722-23. AD 07 C 972.2 BJ 188.

Etat de ce qui est dû à diverses communautés du Tanargue pour la contagion de 1721 et la garde du Rhône. AD 07 C 972. 2 BJ 188.

Elise Boule : (annotations) Un tableau général du Vivarais au XVIII^e siècle (1768) RVDB 1992, pp.119-131. Croquis avec notamment position des troupes et des gendarmeries. Voir aussi sur ce point l'étude de Maurice Boule dans la Revue du Vivarais, n°2, 1992.

Mémoires de Jean Baptiste d'Aleynac, de Louis XV à la Révolution. Dossier Brochures. Au Canada avec Montcalm en 1755-60, en Corse contre Pascal Paoli en 1765-69, sur l'autre « Armada » en 1779, sous la Révolution à Montauban en mai 1790, au camp de Jalès et dans le Comtat Venaissin en 1792. BR 2.

Infanterie : régiment de Vivarais-Infanterie. Etat des officiers vers 1780. Chantilly, bibliothèque du château Ms 1462 13 feuillets XVIII^e siècle.

Lettre de Jean Pontoire du 1er août 2000 relative aux mémoires de J.B. d'Aleynac, de St. Pierreville (Canada, Corse, combat de Banne, etc). AJ 166-167.

Un Ardéchois dans la Révolution américaine (Jean Amblard). D.L. 24 8 95. 2 BD 60.

CHRONOLOGIE DES GUERRES DE RELIGION AU XVI^e SIECLE EN VIVARAIS

Premières guerres (1562-1570)

1562 : les Protestants échouent devant Le Puy. Par contre, ils prennent Sr. Agrève (P. Camus). Les protestants sont nombreux dès 1562 à Desaignes, et ont un gouverneur, Guillaume de la Pra, qui les trahit et les livre à St. Vidal, gouverneur du Velay et du Haut-Vivarais nommé par Anne de Montmorency (du Besset, p.111).

1563 : le comte de Tournon reprend S.Agrève. Mais il meurt dans le combat. (P. Camus).

1565 : Le capitaine St. Martin est au Cheylard pour y maintenir l'ordre (P.Camus)

1567 : François de Chambaud reprend St. Agrève, mais doit s'enfuir vers St. Martin et le Cheylard où il occupe le château. Le 7 novembre, le Velay décide de placer des garnisons face au château, à St. Martin, Fay et la Bâtie d'Andaure. Pierre de Châteauneuf de Rochebonne, sénéchal du Puy, avait fortifié à ses frais le prieuré de St. Martin, et placé une garnison catholique de 150 h à St. Agrève, et 10 h. à Devesset (P. Camus).

1568 : François de Chambaud s'empare de St. Agrève, rapidement reprise par les catholiques (Bouit, p.31).

1569 : Les huguenots reprennent Devesset, St. Agrève et Fay au départ des garnisons. Le 23 août, Chareyre, natif de Mézilhac, et Tialet, de Lacham-Raphaël, s'emparent de la Chartreuse de Bonnefoy. Mort du prieur Antoine Chamard, torture du procureur dom Faisandi, du vicaire Jean Charnasac, qui meurent peu après. Les autres furent enfermés dans une tour. Pierre de Rochebonne surprit les protestants qui furent tous massacrés et jetés dans « lo trau des higonaus ».

1570 : Etats du Vivarais: licenciements de la garnison de Solignac qui vient de tomber aux mains des protestants. 22 mars 1570. AG 250 bis. Etats de Vivarais : licenciement de la garnison de Garozon (Grozon ?) qui vient de tomber aux mains des protestants. 22 mars 1570. AG 250 bis. L'amiral de Coligny reste 15 jours à Charmes, St. Péray, Chalencon, puis se met en route le 22 mai, et les princes quittèrent Aubenas. La division de Coligny passa par Lamastre, Nozières, Pailharès et Rochepaule, causant beaucoup de dégâts dans les blés, mais évitant Annonay (Bouit, p.31).

4^e et 5^e guerres (1572-1580)

1572 : Un nommé Jean Arnaud, né à Arcens, est ministre protestant à Boucieu puis au Cheylard. En octobre 1572, il est réfugié à Genève. Les protestants reprennent Desaignes (du Besset, p.112). En nov. 1572, aux Etats de la Voulte, les deux religions sont encore réunies. Le capitaine Vacheresse, qui tenait Desaignes, en sort et va brûler le château de Beaudiner de peur que les catholiques ne s'y installent. Puis il répare le château et s'y installe (P. Bouit, p. 32)

1573 : St. Agrève a une garnison catholique de 100 h. (P. Camus p.69) Les localités où les huguenots ont fait des dégâts avant 1573 sont Mézilhac, Arric, Dornas, St. Jean Roure, Mariac, Chanéac, St. Martin, St. Julien Boutières, St. Martial, St. Andéol de Fourchades, Lachamp-Raphaël (P. Camus, p.64). En décembre, Chambaud et du Peloux signa une trêve à Lotoire, et la paix fut signée à Brogieux. Du Peloux promit de démanteler Chalencon; cela fait, les protestants devaient évacuer tous les forts du Vivarais, sauf Desaignes (Bouit, p. 32).

1574 : St. Agrève a 200 arquebusiers à pied. Tence est aux mains d'Erard, et Masclet tient Chambarlhac. Saint-Vidal reprit Tence (P. Camus p.69)

1575 : le 6 août, à l'assiette de Pradelles, St. Agrève est environnée de 5 garnisons rebelles : Beaudiner, Desaignes, le Cheylard, St. Martin et Chanéac.

1576 : 3 mai, paix de la Borie. Les catholiques et protestants unis peuvent lever l'impôt à Desaignes, St. André des Effangeas, la Mastre, Gilhoc et Grozon, la Bâtie d'Andaure, etc. Tournon s'empare de Desaignes, dont il était seigneur (Bouit, p.32)

1577 : Les protestants occupent au début de l'année Montfaucon, Fay, St. Agrève, Clavière, Truchet, Rochebonne. La paix de Poitiers fut proclamée en 1577. Mais le capitaine Lacroix tenait St. Agrève pour les protestants et Chambaud la fortifia (P. Camus, p.70). Etats de Vivarais : rébellion contre l'impôt à Saint-Martial, Grozon et Gilhoc. Date à vérifier. AG 252.

1578 : Etats de Vivarais : projet de rétablissement des foires à Saint-Agrève complètement brûlée et pillée. (1er oct. 1578). AG 250 ter.

1580 : Le capitaine protestant Lacroix profite d'une absence de S. Vidal pour prendre Rochebonne, Labâtie d'Andaure et Desaignes. St. Vidal reçut du roi l'ordre de reprendre les places et surtout St. Agrève. Le comte de Tournon reprit Desaignes. Avec l'aide de Jean de Balazuc de Montréal et de Louis de Montlaur, chefs des Ligueurs du Bas Vivarais, il assiégea St. Agrève que défendait J. de Chambaud le 17 septembre 1580. Les protestants tentèrent de s'enfuir mais furent massacrés. Le bourg fut incendié, les murailles écroulées, mais les protestants se réinstallèrent un ou deux ans après (S. Mours, p.116) St. Agrève fut prise le 26 sept.1580 par Tournon et St. Vidal. Les protestants s'enfuirent vers St. Martin et le Cheylard (P. Camus, p.70). Le 8 septembre 1580, le comte de Tournon avait repris Desaignes (du Besset, p.112). Grande gelée et famine (P. Bouit, p.30)

Accalmie et 6^e guerre

1581 : En octobre, les Etats du Vivarais supplient le comte de Tournon de congédier sa garnison de Desaignes à cause du dégât qu'elle fait tout autour dans le pays (du Besset p.112). Ils lui proposent 4000 écus pour le dédommager (Bouit, p. 33).

1583 : N.de Vesc s'installe à St. Martial, où il fait venir les gens des environs (P. Camus, p.70). L'église de Chanéac est détruite, mais les habitants presque tous catholiques. Idem à Arcens. A Borée, l'église est intacte, et les habitants tous catholiques. Le service est assuré par le vicaire Claude Courryon, le curé Pierre Hilaire est au Monastier St. Chaffre. (P. Camus, p. 73) Etats de Vivarais : 60 écus au sieur de Clavières pour avoir abattu les murailles de Saint-Agrève et empêché leur reconstruction par ceux de la R.P.R. (2 octobre 1583). AG 250 ter. Etats de Vivarais : Imposition de 4500 écus pour le comte de Tournon, pour frais supposés de fortification et d'entretien de ses gens d'armes à Saint-Agrève. Démarche pour interrompre ces fortifications et celles de Viviers. AG 251.

1585 : Jacques de Chambaud nommé gouverneur du Vivarais par Anne de Montmorency. Etats de Vivarais : renvoi de l'examen des indemnités dues à Jean Girard, seigneur de Saint-Pol, pour avoir participé à la reprise de Saint-Agrève, Pailharès, Desaignes et Lamastre (2 oct. 1585). AG 250 ter. Le comte de Tournon rétablit sa garnison à Desaignes (du Besset, p.112). Une assemblée protestante se tint à Privas du 2 au 5 octobre. Valentin Alard, châtelain du château du Chambon, à S.Martial, y était. Pour l'approvisionnement en vivres, les sieurs de Lacheysserie, Bourdier, bailli de Chanéac, Antoine de la Pize, notaire royal du Cheylard, Jean Chambon, consul du Cheylard, furent chargés des Boutières (P.Camus). Les protestants occupent Montfaucon, St. Julien Boutières et St. Agrève le 4 octobre. Le 15, ils assiègent Bonnefoy mais ne purent s'en emparer. Les protestants laissent en paix le château de Rochebonne tenu par les catholiques mais Larzallier s'en empara (S. Mours). Le capitaine protestant Achard et 70 soldats s'emparent de St. Julien Boutières et refont les fortifications (Camus p.75)

Etats de Vivarais : Indemnité à Charles de Chavagnac, de Tournon, qui a fourni les sommes nécessaires à l'achat de munitions pour le camp de Lamastre (4 octobre 1585). AG 250 ter.

Grande famine (P. Bouit, p.30).

1586 : Saint Vidal et de Chaste viennent assiéger St. Julien. Chambaud envoie le sergent Mailhas, mais la place dut capituler (Camus, p.75). Le fils du notaire protestant de Burzet, Jean Robert, époux d'Isabeau Bordier, Pierre Robert, est baptisé à St. Pierreville par Pons Bordier, bailli de St. Martin et de Chanéac (Haond, p.267). Peste en 1586-87 (Bouit, p.34)

1587 : Nouvelle armée catholique venue du Velay, vers Mézilhac et Lacham. Faute de vivres, ils se débandent et pillent les environs (P. Camus, p.75). Chambaud se réinstalle à St. Agrève, dont il rebâtit les fortifications. En mai, siège supposé de Desaignes (du Besset p.112). Décembre 1587, l'armée protestante de Châtillon bat en retraite dans le Forez, par St. Pierre de Boeuf, puis Quintenas et Rosières près de St. Félicien. Chambaud l'accueille à Lamastre (non dit Bouit, à Retourtour, Lamastre étant tenue par les catholiques). Les historiens du Languedoc disent que Chambaud se trouvait autour de Desaignes dont il harcelait la garnison. Ovide de Valgorge invente en 1846 une prise de Desaignes par Chambaud, avec incendie et massacre (Bouit, p. 36-37).

1588 : Une garnison s'installe à Bonnefoy de 1588 à 1590. Le 17 juin 1588, accord à Saint-Germain les Vogüé. Le 5 septembre, nouveau siège de St. Agrève, qui s'acheva par composition le 8 octobre. Les protestants saccagèrent St. Martin et se réfugièrent au Cheylard (P. Camus, p.75).

1589 : Le 15 juin, traité de Valvignères. Du côté protestant, il y avait Antoine de la Pize, du Cheylard, et noble Simon de la Cheysserie, seigneur de Craux (P.Camus, p.77).

1590 : L'assemblée de 1590 décida de conserver sans les démanteler les places de St. Julien et du Cheylard. Le 18 avril, sommation faite au capitaine protestant Samuel de rendre le château à son propriétaire, le duc de Ventadour. St. Martin fut occupé militairement au moins jusqu'en 1594 (P. Camus, p.77). Février, revue pour établir la solde des dix soldats catholiques qui gardent la ville et le château de Desaignes pour le service du roi sous les ordres de Jean de la Gruterie (Bouit, p. 38).

1591 : Mort de St. Vidal, tué en duel par le seigneur de Roddes. La ville du Puy lui fit de magnifiques funérailles (du Besset, p. 111).

1592 : En février, le capitaine Largallier, de la Vialle, paroisse de St. Clément, prend pour la Ligue le fort de Chanéac. La place était défendue par 6 hommes, que le duc de Ventadour réaffecta aussitôt ailleurs (Guigal).

1594 : Rôle des soldats qui ont gardé Chanéac. AD 07 C 1151. En août, Ventadour assiège le Puy. Le 17 août, il écrit à de Fayn qu'il n'y a plus que des « croquants » à soumettre. Largallier ne rendra Chanéac que lors de la soumission des Ligueurs à Viviers le 28 octobre 1594. De là, il va occuper Châteauneuf-en-Boutières (Laffont).

1595 : Paiement de la solde de ceux qui ont gardé Chanéac. AD 07 C 1037. Largallier occupe Rochebonne et écume les environs. Il demande 300 écus pour le rendre, + un cheval de 100 écus. Les Etats de Vivarais acceptent, et réclament l'argent au seigneur qui n'a pas su garder Rochebonne (Ventadour ?) (Laffont). Largallier garde Châteauneuf.

1596 : Jean Arnaud (voir en 1572) vint à St. Martin donner la Cène. Il retourna à Genève où il mourut (Camus, p.73). En mai, le duc de Ventadour demande des subsides aux Etats pour aller soumettre Largallier. Celui-ci reprend Rochebonne en janvier 1596, au nom du duc de Joyeuse. Les Ligueurs du Vivarais s'étaient soumis, mais pas ceux du Velay (Laffont).

1598 : Le 13 mars, les Etats refusent de rembourser Chanéac et St. Martin des sommes versées à Largallier. Le 20 août, Largallier est pris par Antoine et Jean de Molines, chefs du parti des « politiques ». Conduit à St. Agrève, puis au Puy, il fut exécuté et mis en quartiers le 10 septembre 1598 (Guigal).

1600 : L'église de St. Martin est encore dans un triste état à l'installation de Guillaume de la Rivière, et en 1611, Sixte du Roure constate que le prieuré est entièrement ruiné. C'est le fils de Jehan Roure, de Massas, et d'Anthonie Blanc de Molines. Il faisait en 1628 des merveilles « à bien servir le Roi ».

TEMPS MODERNES - HISTOIRE POLITIQUE

*Abbé Charay : Le maréchal J.B. d'Ornano. Editions des Quatre Seigneurs, Grenoble-Aubenas, 1971.

*Abbé Charay : Alphonse d'Ornano, maréchal de France. Lienhardt Aubenas, 1975.

*G.Paysan : Journal de Jacques de Beauvoir du Roure. La vie d'un gentilhomme de l'Uzège et les événements du Vivarais au cours du XVII^e siècle. Cercle de l'Amitié, 1981.

Portrait de Diane de Poitiers (noir et blanc). Origine : internet, bnf. résumé de sa vie. AA 52-53.

Portrait de Just 1^{er} de Tournon (1478-1525). Origine : internet, reproductions. AA 54.

Les mignons. Documentation Wikipédia. AR 148-150.

Henri III. Documentation Wikipedia. AR 151-164.

Les « messieurs » de Joyeuse

Journal du Mesnil-Marie: le père Ange de Joyeuse et la statue de Notre-Dame de Paix, 1^o partie. AR 165-167.

La maison de Joyeuse. Wikipedia. AR 167-173.

La bataille de Coutras. Origine GRAHC. Croquis peu utilisable. AR 174. Puis, récit, même origine. AR 177-189.

Anne de Joyeuse. Portrait de son père et de lui. AR 175-176.

Faveurs et favoris : l'exemple des mignons d'Henri III. Notes prises sur le colloque « Henri III et son temps », dirigé par René Seuzet. Notes prises sur Internet. AR 191-195.

Jean-Louis de Nogaret de la Lavalette, duc d'Épernon. Biographie Wikipédia. AR 214-219.

Pierre de Vayssière : Messieurs de Joyeuse. Parie 1926. Notes. Prêt Pierre Courouble. AS 43-51.

Michel de Waele : Autorité, légitimité, fidélité : le Languedoc ligueur et la reconnaissance d'Henri IV. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine 53-2, avril-juin 2006. AS 53-82.

Anne de Joyeuse en Rouergue (manuscrit donné en photocopie par J.M. Carrière, les Amis du Patrimoine, 12430 Ayssènes, tél : 06 43 12 57 65). AS 229.

Le siège d'Asseynes par le duc de Joyeuse. Doc. donnés par Asseynes (Aveyron). Photocopie des pages correspondantes de P. de Vayssière. AS 231-232.

Photos et croquis du château d'Asseynes. Don des Amis du Patrimoine d'Asseynes. AS 233-234.

Asseynes. Maison de la Châtaigne et des Arts religieux. Prospectus. AS 235-236.

Michel Riou : Anne de Joyeuse, mignon du roi. Conférence donnée à Joyeuse le 24 octobre 2009. AT 72-86.

Portraits d'Anne de Joyeuse. AT 95-96.

Portrait de Guillaume de Joyeuse. AT 97.

Le mariage d'Anne de Joyeuse (tableau). AT 98.

Portrait d'Henri III. AT 99.

Jetons d'Anne de Joyeuse, gouverneur de Normandie. AT 100-101.

Blasons de la famille de Joyeuse : Anne de Joyeuse, François, cardinal de Joyeuse, Antoine Scipion de Joyeuse, Henri de Joyeuse (père Ange), Henriette Catherine de Joyeuse, Charles de Lorraine, Louis de Lorraine, Louis Joseph de Lorraine, François Joseph de Lorraine, Marie de Lorraine, Charles François de Lorraine, Jean François de Paule de Lorraine, François Marie de Lorraine, Anne de Lorraine, Louis II de Melun. AT 102-107.

Les guerres civiles

Janine Garrisson : L'Edit de Nantes, Fayard 1998. Les places de sûreté accordées en Bas Languedoc et Dauphiné par les édits successifs sont : Beaucaire, édit de Beaulieu, 1576 ; Serres, Aigues-Mortes, et Nyons par l'édit de Beaulieu de 1576, puis pour 6 ans par la conférence de Neyrac en 1579 ; Saint-Agrève, Baix, Bagnols, Alès, Sommières, Lunel, Gignac, Montpellier, par la conférence de Neyrac en 1579, pour 6 mois. En dehors des places particulières qui ne relèvent pas des finances royales, l'édit de Nantes donne comme places de sûreté Livron, Montélimar, Die, Nyons, Marvejols, Sommières, Clermont, Montpellier, Lunel, Aigues-Mortes, le fort de Peccais, la Tour Charbonnière près d'Aigues-Mortes, Grenoble, Fort Barraux, Nyons, Die, Tallard, Serres, Gap, Briançon, Queyras, Embrun et Pulmore. Baix est place « de mariage ».

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III p.12 : Les Etats de Vivarais avaient reconnu Montmorency comme gouverneur en 1589, abandonnant ainsi le parti de la Ligue. René de Hautefort de Lestrang, gouverneur du Puy et sénéchal du Velay pour la Ligue, fit la paix avec eux le 24 octobre 1590.

Liste des guerres civiles et de leurs édits de pacification :

- 1^o guerre: mars 1562-mars 1563: Edit d'Amboise le 19 mars 1563.
- 2^o guerre: septembre 1566-mars 1568. Edit de Longjumeau, 23 mars 1568.
- 3^o guerre: août 1568-avril 1570. Edit de Saint-Germain, 9 août 1570.
- 4^o guerre: septembre 1572-juillet 1573. Edit de Boulogne du 11 juillet 1573.
- 5^o guerre: octobre 1574-mai 1576. Edit de Beaulieu, ou paix de Monsieur, 6 mai 1576.
- 6^o guerre: décembre 1576-septembre 1577. Edit de Poitiers, ou paix de Bergerac, 14-17 septembre 1577.
- 7^o guerre: novembre 1579-novembre 1580. Conférence de Nerac (28 février 1579) et paix de Fleix (26 novembre 1580).
- 8^o guerre: 1585-1589. le 1er août 1589, Henri de Navarre devient roi de France. Edit de Mantes le 24 juillet 1591, déclaration de Saint-Germain (novembre 1594), Edit de Nantes, avril 1598.

Assemblées politiques des Protestants sous Henri IV :

- Mantes (8 nov 1593-23 janvier 1594).
- Sainte-Foy (18-31 juillet 1594)
- Saumur (24 décembre 1595-23 mars 1596)
- Loudun (1er avril-18 octobre 1596)
- Vendôme (23 novembre 1596-7 février 1597)
- Saumur (5 mars-2 mai 1597)
- Châtellerauld (16 juin 1597-11 juin 1598), prolongée par une assemblée permanente.
- Saumur (24 novembre 1599-30 mai 1601).

Divers

Anne Merlin-Chazelas: Des principautés gênantes pour le roi (principautés d'Orange, de Donzère et de Mondragon. D.L. du 25 8 91, rendant compte des « Journées de Joviac ». B 138 bis.

TEMPS MODERNES - HISTOIRE SOCIALE

XVI^e siècle

Bibliographie sur les Ligues Paysannes de 1579 en Vivarais. B 62. Notes à ce sujet prises dans les ouvrages de V. Chareton « La Réforme et les guerres civiles en Vivarais », B 63, A. Mazon, « Notes sur les Huguenots du Vivarais » B 64.

Supplique au roi par les Ligues paysannes de Vivarais en 1579, avec transcription. B 73.

Françoise Moreil : Le contrat de mariage de Jean de Serres et Marguerite Godary, Revue du Vivarais 2010 n°1, p. 35-43.

Dominique Vidal : La mort du pasteur Jean de Serres, historiographe du Roi : un cas suspect de peste à l'époque de la peste en Dauphiné en 1598, Revue du Vivarais, n°3, 2013.

Inventaire analytique des délibérations des Etats de Vivarais, 1574-1578, 1582-1586 (sur les Ligues paysannes) ; B 67.

La maison des champs selon Olivier de Serres (extrait du Théâtre d'Agriculture). AE 125.

XVII^e siècle

*A. Martinais : La révolte de Roure, épisode des guerres intestines en Vivarais, Humbert, Largentière, 1985.

*Pierre Ribon : D'Artagnan en Ardèche. La révolte de Roure en 1670, d'après les archives authentiques et inédites du roi Louis XIV. Editions et Régions, Valence, 2001. Sur les recherches de noblesse au XVII^e siècle et sur leurs résultats dans le Vivarais, suivi de fragments généalogiques. Ms 1685 de la bibliothèque de l'Institut de France.

Romain Boisselet : Les comptes de Noël Vallant (1632-1685), médecin vivarois: les formes, les signes et les sens. Revue du Vivarais, 2013, n°2, pp:77-117.

Arrentement des dîmes perçues à Accons, Arcens, Mariac, St. Genest Lacham, St. Pierre la Pize (?) (1621). 1 J 137 (?). Voir T 28. Citations d'écrivains classiques sur le sort des paysans vers 1670. Envol, janvier 2014, p.13.

La révolte de Roure (résumé des événements avec visite d'Aubenas et Lachapelle, influence des puissances étrangères), Cévennes Terre de Lumière, n°4, 2008:p. 11-26.

Vivarais 1670 : la Jacquerie de Roure. (Maurice Boule, collège Laboissière, 1983). BR 2.

Jean Charay : Présentation et commentaires du texte d'André Courion, maître d'école, sur la Révolte de Roure. R.V.D.B. 1986 n°42, p. 107-152.

Jean Charay : Une insurrection en Vivarais au temps de Louis XIV: la révolte de Roure. Revue du Vivarais 2009 n°4 pp.291-335.

Rôle des sommes dues par les cabaretiers, traiteurs, aubergistes, loueurs de chambres garnies... dans les villes et diocèses de Viviers et du Puy. (1696). A.D. 07, C 754 et C 1129. 768 cabarets dans le diocèse du Puy, et 548 dans celui du Puy. M 1, M 3 et M4.

Georges Vignal : Les Blanc de Molines, seigneurs du Cros, et le maintien de leurs titres de noblesse, 1666-1669. Cahiers du Mézenc, 2010, n°22, p. 81-93.

H. Saulignac : De la fête au crime, la violence en Vivarais à la fin du XVII^e siècle. Extrait de D.E.A. « Crimes et violences en Vivarais à la fin du XVII^e siècle », Lyon III. M.A.T.P. n° 46, 15 mai 1995. B 48.

Georges Vignal : Jean Hector de Fay de la Tour-Maubourg, chevalier de Malte (1638-1685), *Cahiers du Mézenc* n°25 2013, p. 88-94.

XVIII^e siècle

Etat des biens communaux en Ardèche, AD 07 C 992.

Pièces sur les communautés du Vivarais aux Archives de l'Hérault, C 5270 à 5346 : rôles d'imposition des vingtièmes, listes de biens nobles. Ex: S.Julien Labrousse, 124 pièces, Le Teil, 163 pièces. 2 AX 20.

Jean Delaygue : Le droit familial en Vivarais au XVIII^e siècle. S.l.n.d. 134 f. Thèse de droit, Lyon, 1959. (B.U. de l'Université de Lyon).

Gestion des possessions de la famille de Soubise en Vivarais, dont l'agent général est Salomon, avocat au Parlement de Toulouse, résidant à Tournon (1760-1779). A. D. 07. 1 J 153 à 1 J 157.

John Merriman, Mémoires de Pierre, (Balazuc). P.66. Des édits de 1698 et 1724 ont encouragé la création d'écoles primaires, le second admettant 150 l. de salaire pour les maîtres, 100 pour les maîtresses. En 1734, l'évêque de Viviers donne instruction aux maîtres d'instruire les élèves des « vérités de la religion ». En 1737, 59 % des communautés ont une école, mais beaucoup apprennent juste à lire. Mais à Saint-Sauveur, en 1740, les paysans « n'ont pas de quoi envoyer leurs enfants à l'école, à cause qu'ils en ont besoin pour le travail de la terre ou pour garder les bestiaux. » Aussi les maîtres sont souvent itinérants, et l'école ne fonctionne que quelques mois par an".

Jean Gabriel Pieters : Analyse de l'inventaire de la boutique d'apothicaire en 1746, La Viste n°14 déc 2003, p. 3-11. BR 4.

Famille Privat. Successions 1730-1733. Archives Municipales de Lyon, 1 II 0193 1.

H. Bourderon : Recherches sur les mouvements populaires dans la généralité de Languedoc au XVIII^e siècle (Actes du 78^e congrès des sociétés savantes, Toulouse 1953). Notes dans le dossier D, Etudes sur le Languedoc.

Généalogie de la famille de Barruel. (photocopies du manuscrit de Montravel) ; le plus ancien membre connu est Pierre de Barruel (1481) ; Jean de Barruel fut bailli de Crussol en 1572 ; son fils Pierre épousa une de Châteauneuf. Antoine de Barruel, protestant, prit part à la défense de Privas en 1629 ; son fils Timothée émigra pour cause de religion ; c'est le fils de celui-ci, René, qui acheta en 1745 les seigneuries de Bavas, St. Quintin, Durfort, St. Vincent, à Pierre Louis de Monteil, qui les avait achetées en 1709 du marquis de la Tourette. Ses arrières petits-fils, Pierre-Antoine, émigra, et Charles-Louis, sieur de la Combe, aurait sauvé Madame royale au 10 août 1792. Jacques René Marin de Barruel seigneur de Bavas épousa le 27 février 1791 Pauline de Rochefort, du château du Bijou ; sans enfants, il fit donation du château et de la terre de Bavas à son cousin issu de germain Louis Antoine de Barruel St. Louis. Cette branche, dite de St. Pons, venait de Louis de Barruel, négociant au Cheylard, époux le 18 mai 1655 de Jeanne Descours de la Chaze, puis Isabeau Riou le 18 août 1692. Il avait abjuré le protestantisme le 15 octobre 1685. Son fils Louis épousa le 24 septembre 1696 Marie Noémie Descours de Beaulieu, sa cousine germaine. Leur fils Antoine fut lieutenant général au bailliage de Villeneuve-de-Berg, et accueillit dans sa maison l'assemblée générale de la noblesse en 1789, remplaçant parfois le président Louis François de Balazuc. Il était seigneur de St. Pons, la Rochechérie, Chaix, coseigneur de Mirabel, St. Laurent et Lavilledieu. Son 4^e fils fut le célèbre polémiste jésuite Augustin de Barruel (1741-1820), rallié à Bonaparte dès le Consulat. Son fils aîné Louis Antoine fut d'abord maître des Eaux et Forêts à V. de Berg, puis lieutenant de la sénéchaussée; il hérita de Bavas en 1815. Puis, Louis-Antoine son fils (1809-1855) fut peu de temps juge à Privas. Son autre fils Joseph Camille fut secrétaire particulier de Dalmas, avocat d'Aubenas, puis préfet du Var et de la Charente-Inférieure. E 147-154.

Autre généalogie des Barruel, qui insiste sur leurs origines écossaises et sur des alliances prestigieuses douteuses. E 154-166.

Sonenscher : Masques Armés en Vivarais, Féd. Historique du Languedoc et du Roussillon. Montpellier 1972. Cote A.D.A.: BIB 5445.

J. Schnetzler : L'affaire des Masques Armés en Haute-Uzège et Bas-Vivarais, R.V. 1991 pp.269-323. B 84.

E. Reynier, Histoire de Privas, II, 2. pp. 326-327: les réactions de Privas devant la révolte des Masques Armés.

Boule : Révoltes et espoirs en Vivarais, p. 75. Des collègues pour les enfants des classes aisées. B 76.

Bruno Teyssier : Du diocèse civil de Viviers au département de l'Ardèche. Pouvoirs et groupes de pression locaux. 1750-1795. Université Lumière, Lyon II, 810 pages, vers 1990.

Nicole Astol : Sur les traces d'un astronome ardéchois, Flaugergues. Envol, mars 1989. B 148.

Châteauneuf d'Isère à la fin du 18^e siècle. D.L. du 23 mai 1992. B 150.

M.H. Reynaud : Les coutumes papetières et le compagnonnage papetier à la veille de la Révolution. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°17, juin 1985. p.3-10. BR 10.

Michel Guigal : Comptes d'apothicaire au XVIII^e siècle à Annonay. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°20-21 1986. pp. 42-46. BR 10.

Bruno Cinq : La clientèle hospitalière à Annonay quelques décennies avant la Révolution. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois p. 2-19. n°30-31-1989. BR 10.

La famille d'Arlande. D.L. du 2 déc 1993. B 151.

Diverses références sur la réaction aristocratique fin XVIII^e siècle. B 283.

E. Bourras : Le dernier seigneur de la baronnie de Privas; Revue du Vivarais, IV, 1896, P. 127.

Dominique Bonnaud : La structure des ménages paysans en Haut-Vivarais à la veille de la Révolution, Colloque M.A.T.P. 1988 (concerne en fait surtout Peaugres, Félines, Brossainc, St. Jacques d'Atticieux). pp. 39-53.

Marie-Hélène Balazuc : La noblesse sous la Révolution, colloque sur « la Révolution Française en Ardèche », V. de Berg, M.A.T.P. 1988 pp. 83-105.

Michel Riou : La question forestière dans la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg à la veille de la Révolution. Revue du Vivarais 2014 n°4 p. 333-353.

TEMPS MODERNES – IRRIGATION VIVARAIS 18^e SIECLE

Appui des Etats de Vivarais pour la communauté de Tournon qui souhaite ouvrir un canal pour l'arrosage sur les bords du Doux (1783) A.D. 07, C 360.

Eaux du Doux. Déviation à Tournon. Bib AD 07 cote 1374 / 6.

Camille Mourgues, Boucieu le Roi. p.21. Le canal conduit l'eau du Doux en amont du Rochas jusqu'au gouffre de l'Echauffat sur 2 km; il alimentait 2 roues à godets, au Moulin, aux Cardes, et une 3^e permettant de remonter l'eau au Château. Il fut d'abord creusé dans les prés en planches à l'entrée du moulin, puis maçonné à Baudry et au Moulin du Roi. Il avait 1,20 m de large, 1,80 devant les 3 lavoirs de la maison Junique, 30 à 40 cm de profondeur. Une retenue avec vanne, « l'épecier » à Chapelle, permettait de diriger le trop plein vers le Doux. Les béalières irriguaient les prés et les champs en contrebas, du samedi soir au lundi matin. Mais ils « oubliaient » souvent de fermer les barrages. Depuis une vingtaine d'années, le canal est à sec, mais de petits ponts l'enjambent encore.

Plan des travaux du sieur Dautheville pour se garantir de l'Eyrieux (1788). C 822. 2 AW 24.

Réclamation des habitants de Nieigles au sujet de la privation de l'eau d'un canal d'arrosage (1760-1786) A.D.A. C 101.

Transaction sur la construction et l'entretien du canal le long de la route des Avallons. (Sonier notaire, 2 E 4488, f°193). AO 63.

La plaine des Avallons : transaction entre Louis Riou, meunier de Dunière, et les propriétaires du terroir d'Avallon, le 22 août 1770, notaire Louis Jallat, aux Pauses (St. Vincent de Durfort). Origine: M. Sallée, des Plaines, transcription Marc Autrand. W 209-211.

E.Reynier, Histoire de Privas, t.II p.75. Le fermier de Balthazard de Monteils devra construire une béalière de 430 toises du moulin de Boyon jusqu'au champêtre à convertir en terre cultivable puis en prairie en 1737.

De Pierregourde à Pont-Heyrieux, p.229 : le procureur de la commune de Pont-Heyrieux déclare le 15 octobre 1793 qu'il a « 3 moulins à farine, un pour moudre, en deux bâtiments tournant par l'eau d'un canal à la suite un de l'autre, pouvant en faire tourner que deux à la fois. L'eau du canal appartient trois jours par semaine à différents particuliers, pendant six mois pour l'arrosage de leurs prairies, que de tout temps il fait la mouture à raison de vingt-quatre quartiers un et le double pour moudre...Il expose encore que ses moulins foulons et pressoir à huile sont d'un revenu net de noinante livres. »

Syndicat d'irrigation de la plaine des Avallons, 1894-1948 (A.D. 07) 7 MP 525.

Syndicat d'irrigation de Baffie 1905-1913 (A.D. 07) 7 MP 53.

TEMPS MODERNES – HISTOIRE ECONOMIQUE

HISTOIRE ECONOMIQUE - GENERALITES

Marie-Hélène Reynaud : Variations du temps et calamités naturelles à Annonay (1500-1773). M.A.T.P. n°29 15 2 91. 2 BG 129.

Liste des compoix de la vallée de l'Eyrieux à l'époque moderne, le plus ancien étant celui du Cheylard en 1540, le plus récent celui de Beauchastel en 1772. J 145-146.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p. 67 : Evolution de quelques prix (céréales, vin, huile, mouton, noyaux, etc) de 1670 à 1793.

Marchés et foires en Vivarais. D.L. 18.6. 96. F 65.

Ch. du Besset : Trois siècles de vie rurale économique et sociale en Vivarais, Revue du Vivarais, avril-septembre 1943 et avril-juin 1944.

Bernard Mauchamp : La sériciculture en France. Revue du Vivarais 2010 n°1 p.145-157.

L. Bacconnier : Le Coiron. Revue de Géographie Alpine 1924, pp.247-333. Histoire agricole du XVI^e au XIX^e siècles.

Observation sur les bois en Vivarais. C 981, f°29- B 24 Voir aussi B 25.

Y. Morel : La châtaigneraie en Haut-Vivarais. M.A.T.P. n°40 15 nov 1993. B 48.

J. Reyne : A la découverte de Dame Châtaigne, M.A.T.P. n°40 15 nov 1993. B 61.

J.Schnetzler : Le châtaignier dans la Cévenne du Nord, M.A.T.P. n°40, 15 nov. 1993

N° spécial de « Mémoires d'Ardèche et Temps Présent », 30 septembre 2005. Voir sommaire en P 163.

La soie

Georges Gilonne : La Soierie à travers les âges. Bulletin des Soies et Soieries du 30 novembre 1950 au 31 mars 1951, 4 rue Gentil, Lyon, directeur général Henry Bimler. 2 AE 55-74.

Chassiers : la soie tout un passé. Renseignements sur l'histoire de la soie en Vivarais. H 197.

Nombreux renseignements sur le marché de la soie en Vivarais. A.D. 34, C 2263. C 22.

Bernard Duprat : Le moulinage de la soie. Une technique et une architecture exemplaires de la Révolution industrielle. M.A.T.P. n° 49 15 février 1996. B 50.

Frédéric Serell : Le fil de soie naturelle, histoire de la production de la soie dans le Midi de la France (1600-1900) : p.21 : Dans les années 1750, des tirages royaux furent créés à Saint-Vallier (Chazolle), à Crest (Vassenat), à Die (Audra), à Valence (Roche), et à Livron (Dessoudeys). Mais ils entrèrent en concurrence avec les petits ateliers, qui tout en fournissant des produits assez médiocres, fonctionnaient au moindre coût. Ces derniers eurent donc le dernier mot et les tirages royaux disparurent avant la fin du siècle, si bien qu'en 1780, la province du Dauphiné possédait 113 filatures avec moulinage dont la majorité en pays drômois. Les Lyonnais se servaient plutôt en Piémont, et redoutaient de voir un centre se développer à leurs portes. A la fin XVIII^e, toute la Drôme expédie sa soie à Lyon. Intérêt de la correspondance du marchand de soie Guérin entre 1790 et 1820. Elle entretient des correspondances fournies avec Crest, Montélimar, Romans, Saillans, Saint-Nazaire, Grignan, Bourg-Saint-Andéol et Tain. A Bourg, le principal correspondant

s'appelle Fabry. La maison Guérin fournissait des avances, et jouait un rôle commercial et financier essentiel. Soixante ans plus tard, elle devint le siège social et l'un des actionnaires des trois filatures de la Société Anonyme d'exploitation en France des filatures Serrell, dont la principale était à Chabeuil.

H. Vaschalde : Un mot sur l'industrie des soies, Privas 1876, où se trouve la date de la fondation des principales fabriques de soie en Vivarais au XVIII^e siècle, d'après un registre de François Malmazet.

Moulins et moulinsages de la vallée de la Glueyre, K 179-180.

P. Ladet Olivier de Serres et Jacques de Vaucanson : deux acteurs majeurs de la filière soie (suite et fin). Revue du Vivarais, 2011, n°1, p. 7-25.

Verreries

Les verriers du Vivarais et du Gard (21 5 2011). Cévennes Terre de Lumière, n°2-3, 2012.

Les papeteries

G. Durand P. Ladet : Les papeteries au pays du moulinage, M.A.T.P. n° 19 15 août 1988. B 53.

M.H. Reynaud : Les papeteries de la région annonéenne, M.A.T.P. n°19 15 août 1988. B 52.

Annonay, les papeteries Canson et Montgolfier, Education et Patrimoine, E 51-52.

Moulins à blé et à huile

E. Reynier, Histoire de Privas, T. 2, 2. p.43 : (note 1) On distinguait la meule « française », tirée de Bourgogne, pierre homogène et résistante, durant plus de cent ans, et employée seulement pour les moulins blancs (beau blé), et la meule « quentine », ou « grèze » agrégat de graviers (grès) employés pour les moulins « bruns ». (2) les moulins à « rodets » comportent une petite roue horizontale dans laquelle sont taillés des godets ; elle est fixée, au-dessous de la meule immobile, à la tige verticale qui porte la meule supérieure tournante. L'eau arrivant sur les godets fait tourner la tige et la meule (Renseignement de M.Chambon, à Baudouin, et observation directe de Reynier).

N.B.: Il y a de nombreux ouvrages sur l'histoire des moulins dans la bibliothèque C.T.L. à Aubenas.

Redevances

Ch.Besson, A.M. Michaux : L'abbaye de Mazan et les difficultés de recouvrement des dîmes et des quarts des grains. Revue du Vivarais, n°4, 2011, p. 263-283.

Viticulture

Lucien Badey : Les premières routes des vins de France, Dijon, 1935. (Notes et croquis sommaire des Boutières). J 238-239.

TEMPS MODERNES – HISTOIRE ECONOMIQUE : XVI^e SIECLE

Olivier de Serres.

M. Riou : Olivier de Serres écologiste ? Revue des Enfants et Amis de Villeneuve de Berg, année 2005, pp.87-96. R 21. Voir aussi le texte en AJ 176-185.

Olivier de Serres. Informations Régionales 1982 n°40. BR 1.

B. Vidal : Les démêlés d'Olivier de Serres avec son imprimeur. Histoire et Sociétés rurales, n° 39, 1er semestre 2013, p.43-71.

G. Massot : Un manuscrit inédit d'Olivier de Serres ? R.V.D.B. 1992 pp. 31-39.

Association d'Etudes sur la Renaissance, la Réforme et l'Humanisme (France du Centre et du Sud-Est). N° spécial Olivier de Serres (Colloque au Mas du Pradel le 5 février 2000), Université de Saint-Etienne, juin 2000. Importante bibliographie et comptes-rendus sur le XVI^e siècle, histoire intellectuelle surtout. Bibliothèque personnelle.

Martine Gorrichon : Le jardin médicinal dans le « Théâtre d'Agriculture » d'Olivier de Serres, Revue du Vivarais 2010 n°1 p. 59-71.

Jean Claude Martin : Olivier de Serres, la science dans les vignes et dans les caves, Revue du Vivarais 2010 n°1 p. 105-121.

Charles Marie Messiaen : Regard d'un agronome du XX^e siècle sur le « Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs » Revue du Vivarais 2010 n°1 p. 105-121.

Françoise Conac : Les systèmes hydrauliques du Pradel et de Joviac. Revue du Vivarais 2010 n°1 p. 71-105.

Pierre Ladet : Deux acteurs majeurs de la filière soie : Olivier de Serres et Jacques Vaucanson. Revue du Vivarais 2010 n°1. p. 121-135.

O. de Serres : Théâtre d'Agriculture Livre III ch.2 : Election du lieu et complant pour la vigne p.148. B 90.

Léon Vedel, présenté par Jean Bouvier: Documents sur l'Histoire du Vivarais : A travers le Vivarais, le Pradel et Olivier de Serres, 1881. Revue du Vivarais, 2014 n°1 p.19-69.

André Schenk : Olivier de Serres, Causses et Cévennes p.40-43. 2 BA 163.

Fernand Lequenne : Olivier de Serres, agronome et soldat de Dieu. Illustres inconnus, Ed. Berger-Levrault, Nancy, 1983.

Pierre Cornet : Un précurseur, Olivier de Serres. Chalvet, Aubenas, 1989.

Caryl Lambert, Tom Joseph : Monsieur du Pradel, Ed. le Fond des Choses, Turnhout (Belgique), 2006. (bande dessinée).

Michel Riou : Olivier de Serres écologiste ? R.V.D.B. n° 61, 2005, p.87-99.

Olivier de Serres, le père de l'agriculture française. Tribune, 16 8 2012. 2 BM 116.

Martine Gorrichon : Les agronomes latins inspirateurs d'Olivier de Serres. Envol, janvier 2016 p.10-12.

R. Vallentin du Cheylard : Notes sur le mandement de Crussol aux XVI^e et XVII^e siècles. Revue du Vivarais n°12 (1897, à n°11 (1899) (moulins, tanneries, etc.)

Gravures anciennes sur la vie agricole au XVI^e siècle (sur C.P.A.) X 29.

X 27 : La « cartoufle » ou pomme de terre, gravure tirée de l'ouvrage de G. Bauhin (Francfort 1620, B.N. Rés. S 3562). Botaniste suisse, en relations avec Olivier de Serres, cultivait la cartoufle dès 1592. L'Anglais Gerarde, en 1586, se faisait représenter avec un rameau fleuri de pommes de terre.

L'arrêt de l'essaim d'abeilles et l'extraction du miel, figures tirées d'un traité d'agriculture par Pierre de Crescens (Bâle, 1548, exemplaire de l'I.N.A.)

Les soins aux pieds du cheval, et le berger. Extrait du traité d'agriculture de Pierre de Crescent, voir ci-dessus.

Scène de labour et de bêchage, tirée d'une édition de Virgile, en 1502. O. de Serres a noté les formes de la charrue, les manières de labourer, les animaux qui tirent la charrue (II, 2).

TEMPS MODERNES – HISTOIRE ECONOMIQUE – XVII^e SIECLE

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009. Ce fut Henri IV qui créa, en 1599, des assemblées chargées du Commerce, sur le conseil de Barthélemy de Laffemas, du fait de la

décrépitude du port de Marseille. Barthélemy de Laffemas (1545-1611) avait des grands-parents originaires de Villeneuve-de-Berg, où il a été inhumé le 29 septembre 1611 (coll Institut Barthélemy de Laffemas : portrait à 53 ans). Le Conseil de Ville de Marseille donna en 1650 son indépendance à son bureau du commerce, lequel n'avait pas d'autonomie jusque là. L'institution s'étendit à Paris, Dunkerque (1700), Lyon (1702), Rouen et Toulouse (1703). C'est à Amiens en 1761 que les « fabricants » sont admis à siéger auprès des commerçants. La Constituante supprima les Chambres de Commerce, rétablies par Bonaparte en 1802 sous l'influence de Jean Antoine Chaptal. Elles sont sous l'autorité du Préfet. En 1830, il y en a 36. En 1832, elles sont autonomes et présidées par un membre désigné, la cooptation des membres est remplacée par le scrutin de liste. Le décret du 17 septembre 1851 élargit leur mission et clarifie leur statut d'établissement d'utilité publique.

Abbé Batia: Les fileurs de soie de Virieu, Pélussin, Chavanay (à l'origine des filatures de Chomérac, Aubenas, etc) Visages de notre Pilat, 2 AK 175.

Alain Molinier : Stagnations et croissances. Le Vivarais aux XVII^e-XVIII^e siècles. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, Touzot, Abbeville 1985. (avec Index des noms de personnes, de matière, des noms géographiques, Exposé des sources, et bibliographie).

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p. 67: Evolution de quelques prix (céréales, vin, huile, mouton, noyaux, etc) de 1670 à 1793.

B. et Isabelle Ribes : Marjanoux et la légende de la Guérèche, histoire d'une maison d'Ardèche du XVIII^e siècle à nos jours. p. 6 : en 1681 débute une série de mauvaises récoltes dues à des inondations qui emportent la terre, de grandes sécheresses et des hivers rigoureux. Le blé devient rare et cher. Même chose en 1684-85-86, et en 1687 on ne peut plus payer l'impôt. L'hiver 1692-93 détruit les récoltes en terre, et le blé est si cher qu'on ne peut l'acheter. En 1698-99, sécheresse et grands froids de l'hiver déciment le bétail, et les paysans fuient vers les plaines. Cela ne s'arrange pas jusqu'en 1709, et en 1710, de nombreux mendiants errent sur les routes. En 1711 et 1712, 1714, médiocres récoltes et forte mortalité. Autres années difficiles : 1748-1751, 1765-66, 1771-73. La création de greniers, la châtaigne, la pomme de terre, font peu à peu passer de la famine à la disette.

Archives Départementales de l'Ardèche: F.13: Folio 617: conseils de M.Laveysse sur la chasse et la pêche, s'appuyant sur l'ordonnance de 1669, art.18, au titre: "les Chasses"

Ch. du Besset: « le vieux Desaignes », p.138. Vauban indique dans sa « Dîme royale » que la dîme correspondait en moyenne à 1 sou et demi sur 20, tandis que les impôts royaux correspondaient à 4 sols, les censives seigneuriales 1/2 sol. En tout, sur 20 sous, le paysan payait 6 sols d'impôts, soit environ 30 %. Un valet de peine ou palefrenier recevait 24 à 27 livres par an, et recevait un habit noir et des souliers vers 1640-1650 (p.143). Un laquais était payé 25 livres et demi, chaussé et « lingé ». En 1654, la Fortune était payé 36 livres par an et on lui « tenait des bottes » ; le jardinier recevait 36 livres par an, et le cuisinier 48. Une servante touchait de 12 à 18 livres par an. Au XVIII^e, les gages remontent un peu : 40 à 60 livres pour un domestique, 30 livres pour une cuisinière, plus les étrennes de 2 à 3 livres au 1er janvier. Les journaliers avaient, vers 1650, 5 à 6 sous par jour, et en 1696, les faucheurs recevaient 15 sous, les moissonneurs 14, sans repas. La bergère coûtait 6 à 8 livres par an.

Clément Lombard : Visite de la forêt de Bauzon en 1667, R.V. 1967 pp.145-153 (Bibliothèque personnelle)

M. Engles, L. Haond, J.L. Jourde : Construction d'une pailhissa en 1643, Cahiers du Mézenc, n°23, p. 23-33.

E. Reynier : Histoire de Privas, T. II, 2 : p.70 : Estimation du nombre de bêtes à laine, de bêtes à corne, à Privas et dans les paroisses voisines en 1644 ; des mules et chevaux en 1721, des chèvres en 1785, le tout comparé avec les chiffres de 1930. Une ordonnance royale du 30 septembre 1670, contresignée par Colbert, exempte les ouvriers français et étrangers de toute taille, à la condition de travailler aux usines à soie des environs de Lyon et autres lieux, naturalise les étrangers au bout de six ans de travail dans ces ateliers, les exempte du logement des gens de guerre, accorde aux mouliniers le droit de prendre l'eau des rivières, sous réserve des droits acquis. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.71).

Chronologie des pièces déposées aux AD 07 et concernant les communications dans le bassin de l'Eyrieux au XVIII^e siècle : Autour de la route des Dragonnades : ordre des Etats de Vivarais de travailler au chemin du Pouzin à Privas. AD 07, C 348. (1686-1689).

TEMPS MODERNES – HISTOIRE ECONOMIQUE – XVIII^e SIECLE

*Marie-Hélène Reynaud : Les machines à papier d'Annonay sous l'Ancien Régime, exposé de soutenance de thèse de 3^e cycle, Bulletin du Centre Pierre Léon n° 4, 1980. BR 16.

*Alain Molinier : Stagnations et croissances. Le Vivarais aux XVII^e-XVIII^e siècles. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, Touzot, Abbeville 1985 (avec Index des noms de personnes, de matière, des noms géographiques, Exposé des sources, et bibliographie).

*Pierre Ladet: Vaucanson et la fabrique royale de soie d'Aubenas. R.V.D.B. 1993 n°49 p. 161-187

*Bernard Vial : « 1789-1799: la Révolution dans la vallée de la Vocance » p.116-117 : « l'industrie dans la vallée de la Vocance » lettre p. 116 de l'abbé Fontaine.

Généralités

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p. 67 : Evolution de quelques prix (céréales, vin, huile, mouton, noyaux, etc) de 1670 à 1793.

Les hivers de 1709 et 1710 : froid et famine (au Pouzin). D.L. du 27 1 85. 2 BB 175.

Rôle du 1/10^e de l'industrie pour quelques paroisses du Haut-Vivarais en 1743 (C 636). 2 AS 134.

Alain Molinier : Le peuplement du Vivarais dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle. Revue du Vivarais 1973 n°3 pp.113-132, n°4 pp.161-176, 1974 n° 1 pp.5-19, n°2: pp.65-82.

Etat de situation des récoltes en 1771. AD 07. C 981. Référence. 2 BJ 139.

Maurice Guerreau : Le Vivarais à la veille de la Révolution, Revue du Vivarais 1971 n°4 pp. 125-158.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009/ Ce fut Henri IV qui créa, en 1599, des assemblées chargées du Commerce, sur le conseil de Barthélemy de Laffemas, du fait de la décrépidité du port de Marseille. Barthélemy de Laffemas (1545-1611) avait des grands-parents originaires de Villeneuve-de-Berg, où il a été inhumé le 29 septembre 1611 (coll Institut Barthélemy de Laffemas : portrait à 53 ans). Le Conseil de Ville de Marseille donna en 1650 son indépendance à son bureau du commerce, lequel n'avait pas d'autonomie jusque là. L'institution s'étendit à Paris, Dunkerque (1700), Lyon (1702), Rouen et Toulouse (1703). C'est à Amiens en 1761 que les « fabricants » sont admis à siéger auprès des commerçants.

Robert Tinhouin : Le commerce en Gévaudan au XVIII^e siècle. Revue du Gévaudan 1970 pp. 76-89. Cote P.N.C.: CDGEV-1970 CDJRD1080.

B. et Isabelle Ribes : Marjanoux et la légende de la Guérisse, histoire d'une maison d'Ardèche du XVIII^e siècle à nos jours. p.6 : en 1681 débute une série de mauvaises récoltes dues à des inondations qui emportent la terre, de grandes sécheresses et des hivers rigoureux. Le blé devient rare et cher. Même chose en 1684-85-86, et en 1687 on ne peut plus payer l'impôt. L'hiver 1692-93 détruit les récoltes en terre, et le blé est si cher qu'on ne peut l'acheter. En 1698-99, sécheresse et grands froids de l'hiver déciment le bétail, et les paysans fuient vers les plaines. Cela ne s'arrange pas jusqu'en 1709, et en 1710, de nombreux mendiants errent sur les routes. En 1711 et 1712, 1714, médiocres récoltes et forte mortalité. Autres années difficiles: 1748-1751, 1765-66, 1771-73. La création de greniers, la châtaigne, la pomme de terre, font peu à peu passer de la famine à la disette. Droit de confirmation des foires et marchés : rôle du 9 janvier 1737. Montpezat 450 livres, Annonay 600 livres, le Teil 950 livres, Tournon 900 livres, Aubenas 600 livres. AD 07 C 968. PV d'établissement de quarantaine à Montpezat (1720-23), état des marchandises mises au vent (?). Intéressant pour tout le Vivarais et surtout pour les laines.

J.P. Filipini : Incidences de la guerre de Succession d'Autriche sur la vie économique du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné. Thèse dactylographiée, Nanterre, 1968.

Rapport des subdélégués du Haut et du Bas Vivarais en 1745. A.D. 34, C 2665.

Mémoire sur le commerce du Vivarais (11 septembre 1754). AD 07. C 1498.

Perception des droits sur les grains pour les communautés du Vivarais, dont le Cheylard, S.Pierreville, Vernoux, St. Agrève, etc. C 975. 2 AW 24.

Mémoire sur le Vivarais : nature du sol, productions principales et prix. Mémoire anonyme, vers 1760. Don Louis Saladin (photocopies). B 139-140.

Déclaration des droits sur la forêt de Bauzon (1759). Arch.Nat. Q 1 33.

Rôle des 2/20^e en Vivarais en 1773 (carte). AN 216.

Rôle de l'industrie en Vivarais. A.D. 07: C 1107-1108 jusqu'à C 1128 (1789):

Tableau du rôle des 2/20^e de l'industrie en Vivarais par communes, AD 07, C 1115. AN 219.

Ch. du Besset : « le vieux Desaignes » : p.138. Vauban indique dans sa « Dîme royale » que la dîme correspondait en moyenne à 1 sou et demi sur 20, tandis que les impôts royaux correspondaient à 4 sols, les censives seigneuriales 1/2 sol. En tout, sur 20 sous, le paysan payait 6 sols d'impôts, soit environ 30%.

Un valet de peine ou palefrenier recevait 24 à 27 livres par an, et recevait un habit noir et des souliers (p. 143), vers 1640-1650. Un laquais était payé 25 livres et demi, chaussé et « lingé ». En 1654, la Fortune était payé 36 livres par an et on lui « tenait des bottes »; le jardinier recevait 36 livres par an, et le cuisinier 48. Une servante touchait de 12 à 18 livres par an. Au XVIII^e, les gages remontent un peu : 40 à 60 livres pour un domestique, 30 livres pour une cuisinière, plus les étrennes de 2 à 3 livres au 1er janvier. Les journaliers avaient vers 1650 5 à 6 sous par jour, et en 1696, les faucheurs recevaient 15 sous, les moissonneurs 14, sans repas. La bergère coûtait 6 à 8 livres par an.

L. Bacconnier : Le Coiron. Revue de Géographie Alpine 1924, pp. 247-333. Histoire agricole du XVI^e au XIX^e siècles

Rapport de Joseph-Antoine Crozat, sur le domaine de J.P. Reynier, en 1784. Origine ? AN 29-30.

J. Régné : Situation économique et hospitalière du Bas-Vivarais à la veille de la Révolution. Mémoire du subdélégué à Aubenas (10 déc 1786). Revue du Vivarais n°11 et 12, nov-déc 1913.

Alain Molinier : L'essor du XVIII^e siècle et ses limites (Tapuscrit pour « Histoire du Vivarais » dirigée par Cholvy en 1988. BR 20.

Biens patrimoniaux et anciens octrois du diocèse de Viviers. A.D. 07 C 992 (la date est proche de 1767). 2 BH 180-186. Voir photocopie en BR 22.

Cotes à consulter pour l'étude des biens communaux en Vivarais (fin de l'Ancien Régime). 2 BH 187-189.

Agriculture: céréales

Interdiction d'ensemencer avant le 20 avril 1709. Archives de la Drôme. C 6. B 145.

Contrôle des grains achetés en Dauphiné par les gens du Vivarais. Ordonnance de l'intendant Boûya du 7 décembre 1709. Archives de la Drôme, C 7. AN 25.

La question frumentaire en Vivarais au XVIII^e siècle: cotes à consulter aux A.D.A., B 1.

L'action des Etats de Vivarais contre la crise frumentaire de 1709, A.D.A. C 2, B 2.

Etat des personnes, des grains, suivant la déclaration des habitants, avec mules et chevaux, 1721. A.D. 07 C 975. Voir liste des communes concernées en C 181.

L'action des Etats de Vivarais contre la crise frumentaire de 1749, A.D.A. C 975. f°1. B 21.

Etats du Bas et du Haut-Vivarais par rapport aux récoltes, en 1771. A.D.A. C 981 f°44 et 134, B 23-24.

Nouvelle méthode à labourer, Cruas 1756. B 95.

G. Paysan : Le refus des « turneps » (au XVIII^e siècle). R.V.D.B. 1991 pp. 141-147.

Mémoire sur le Vivarais, 1780. A.D. 07. Fonds Boissy d'Anglas, 92 J 283.

Agriculture: châtaignes et bois

Arrêt du Parlement de Toulouse qui interdit de faire paître dans les châtaigneraies (1725). Question des chèvres. A.D.A. C 981 B 24-25.

Carte de Cassini : la forêt de Bauzon et environs. AP 13-14.

Archives de la maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve de Berg, 2^e moitié du XVIII^e siècle. Nombreuses plaintes de nobles et d'ecclésiastiques contre les dévastations dans les forêts ou bois communaux. N 65.

Michel Carlat : Deux jugements de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve-de-Berg, R.V.D.B. 1990, pp. 85-92 relatifs aux forêts de Mazan et de Bonnefoy.

Forêt de Bauzon, 1759. Déclaration des droits sur ladite forêt. Archives Nationales, titres domaniaux Q 1 33.

La question forestière dans la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg à la veille de la Révolution de 1789. la Revue du Vivarais 2014 n°4. 2 BK 28-39.

Agriculture : la vigne

Récolte en vin par communes dans la vallée de l'Eyrieux en 1774. G 115.

Etat des communautés cultivant la vigne (vers 1771). C 981. Défense de planter de nouvelles vignes (1731). C 214. Défense de fumer les vignes (1748). Simples références. 2 BJ 139.

Alain Molinier : p. 217. Le vin de Cetras, près de Vogüé, est très réputé vers 1780.

Récolte en vin par communes dans la vallée de l'Eyrieux en 1774. G 115.

Etat des communautés cultivant la vigne (vers 1771). C 981. Défense de planter de nouvelles vignes (1731). C 214. Défense de fumer les vignes (1748). Simples références. 2 BJ 139.

Carte des vignobles, vins et commercialisation des vins au XVIII^e siècle (Alain Molinier). AA 111.

Elevage

Bétail, questionnaire de 1767 sur les biens communaux, transhumance, etc. Fonds Elie Reynier, 8 J 15 N 59.

Arrêt du Parlement de Toulouse qui interdit de faire paître dans les châtaigneraies (1725). Question des chèvres. A.D.A. C 981 B 24-25

Maurice André : Les chèvres en Vivarais. R.V. 1978-4 pp.195-223. Recueil de dispositions prises pour lutter contre les chèvres au XVIII^e siècle.

Albert Roche : Mulets et muletiers en Boutières (avec carte des chemins muletiers au 18^e siècle). Les Boutières en histoire n°4 pp. 5-35.

E. Reynier : Histoire de Privas T. II, 2, p. 70 : Estimation du nombre de bêtes à laine, de bêtes à corne, à Privas et dans les paroisses voisines en 1644; des mules et chevaux en 1721, des chèvres en 1785, le tout comparé avec les chiffres de 1930.

Chasse

Chasseurs d'autrefois. Notes prises aux A.D.A. pour l'article « ARTHEMA » : la chasse en Ardèche au temps jadis. Q 67-72.

Textile (généralités)

N° spécial de "Mémoires d'Ardèche et Temps Présent", 30 septembre 2005. Voir sommaire en P 163.

Laines et draps

H. Le Blanc, inspecteur général des manufactures du Languedoc: Etat des bureaux de visite du Haut et Bas-Vivarais. A.D. 34, C 2561, cité par E. Reynier, Hist. de Privas, T.II, 2, p.18. Suivent chez Reynier des pages sur le contrôle de la fabrication des draps: arrêt du Conseil sur les cadis d'Aubenas le 20 octobre 1708, puis celui plus général du 10 septembre 1750, qui prévoit des bureaux de contrôle. Celui de Privas englobe notamment la Voulte, St. Pierreville, le Cheylard, Gluiras, St. Sauveur, etc (A.D. 34, 2541).

Mémoire de Daly, négociant à Crest, contre les ratines du Vivarais. Archives de la Drôme, C 7. AN 25.

Sylvette Béraud-Williams : Une impossible mise aux normes : quelques éléments sur la fabrication artisanale des draps de laine au XVIII^e siècle en Vivarais. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent n°87, AQ 296-301.

J. Schnetzler : L'artisanat textile au pays des Vans. Cahiers de MATP n° 87 (photocopie). Chanvre, laine, soie, XV^e-XVIII^e. AR 31-35.

La soie

Georges Gilonne : La Soierie à travers les âges. (Bulletin des Soies et Soieries du 30 novembre 1950 au 31 mars 1951, 4 rue Gentil, Lyon, directeur général Henry Bimler). 2 AE 55-74.

Documents sur l'histoire de la soie en Languedoc: Défense de saisir les feuilles de mûrier, (A.D.A. B 74), arrêt réglant la manière de filer les cocons et celle d'attacher les fils de soie (C 231).

Interdiction d'arracher les mûriers en 1701 (C 981 f°25 B 23) Pépinières de mûriers de Vallon (C 981 f° 53-57 B 24)

Bernard Mauchamp : La sériciculture en France. Revue du Vivarais 2010 n°1 p. 145-157. L'industrie textile en Ardèche (surtout la sériciculture aux XVII^e et XVIII^e). Medarus. org. 2 AN 3-4.

L'art de cultiver les mûriers blancs et d'élever les vers à soie 256 p, Paris Lattin-Buttard, 1757. Archives Municipales d'Annonay, 9 S 56.

Lettres relatives à la fabrique de soie de M. de la Vigne, à Sillon, en 1752. A.D. 34, C 2263, notes C 23. .

Cotes relatives à l'histoire de la soie en Vivarais au XVIII^e siècle. A.D. 34 C 2269, 2270 : journal de l'abbé Soumille en Vivarais (1752). C 19 à C 21.

Répartition des usines à soie en Vivarais en 1785 (notes sur A.D.H. C 2295) dont le tiers environ dans les Boutières. 2 AS 129.

Les ouvraisons de la soie (Y. Morel). 2 AS 134.

Etat des plantations de mûrier en Vivarais en 1752-1754. A.D. 34, C 2249. C 21- C 22.

Etat de la plantation de mûriers dans le diocèse de Viviers, 1755, AD 34, 2249. C 26 bis.

Etat des tours à tirer la soie de la province de Languedoc, en 1752. C 22.

Lettre de Bollioud de Brogieux sur les meilleurs moyens d'obtenir de la soie blanche, A.D. 34 C 2295. C 43-44.

Nombreux renseignements sur le marché de la soie en Vivarais. A.D. 34, C 2263. C 22.

Bernard Duprat : Le moulinage de la soie. Une technique et une architecture exemplaires de la Révolution industrielle. M.A.T.P. n° 49 15 février 1996. B 50.

Pierre Ladet : Vaucanson et la manufacture royale de soie d'Aubenas, R.V.D.B. 1993, pp.161-187.

Frédéric Serrell, Le fil de soie naturelle, histoire de la production de la soie dans le Midi de la France (1600-1900) : p.21 : Dans les années 1750, des tirages royaux furent créés à Saint-Vallier (Chazolle), à Crest (Vassenat), à Die (Audra), à Valence (Roche), et à Livron (Dessoudeys). Mais ils entrèrent en concurrence avec les petits ateliers, qui tout en fournissant des produits assez médiocres, fonctionnaient au moindre coût. Ces derniers eurent donc le dernier mot et les tirages royaux disparurent avant la fin du siècle, si bien qu'en 1780, la province du Dauphiné possédait 113 filatures avec moulinage dont la majorité en pays drômois. Les Lyonnais se servaient plutôt en Piémont, et redoutaient de voir un centre se développer à leurs portes. A la fin XVIII^e, toute la Drôme expédie sa soie à Lyon. Intérêt de la correspondance du marchand de soie Guérin entre 1790 et 1820. Elle entretient des correspondances fournies avec Crest, Montélimar, Romans, Saillans, Saint-Nazaire, Grignan, Bourg-Saint-Andéol et Tain. A Bourg, le principal correspondant s'appelle Fabry. La maison Guérin fournissait des avances, et jouait un rôle commercial et financier essentiel. Soixante ans plus tard, elle devint le siège social et l'un des actionnaires des trois filatures de la Société Anonyme d'exploitation en France des filatures Serrell, dont la principale était à Chabeuil.

Contrat d'élevage de ver à soie. J 422. Entre M. de Rochegude et des habitants de Bagnols sur Cèze. B 143.

Fabriques recensées en Boutières en 1785. C 27. Etat des fabriques du Vivarais en 1785. C 27 bis.

Principaux centres de commerce de la soie fin XVIII^e, d'après les rôles des vingtièmes. AO 8.

H.Vaschalde : Un mot sur l'industrie des soies, Privas 1876, où se trouve la date de la fondation des principales fabriques de soie en Vivarais au XVIII^e siècle, d'après un registre de François Malmazet.

Moulins et mulinages de la vallée de la Glueyre, K 179-180.

Situation financière de la famille Fougeirol fin XVIII^e-début XIX^e siècle, A.D. 07 J 325. H 118-118 bis.
Yves Morel : Une première en Boutières. La fabrique à soie de Chabriols. Revue du Vivarais 2013 n°4 p. 241-269.

Les papeteries

G. Durand P. Ladet : Les papeteries au pays du moulinage, M.A.T.P. n° 19 15 août 1988. B 53.

M.H. Reynaud: Les papeteries de la région annonéenne, M.A.T.P. n°19 15 août 1988. B 52.

Annonay, les papeteries Canson et Montgolfier, Education et Patrimoine, E 51-52.

M.H. Reynaud: la Deûme, providence ou calamité pour Annonay ? Inondation au XVIII^e siècle. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°18 sept 1985 pp.13-19. BR 10.

Industries diverses

A.J.C. Bertrand : L'activité des tanneries et des mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII^e siècle. Revue de Géographie Alpine, 1938.

Concessions des mines de l'Ardèche au XVIII^e siècle. Notice sur François de Blumenstein(1678-1739), Henri Bertin (1720-1792), tirées du Dictionnaire de Biographies françaises de Roman d'Amat.A.D. 34. C 2714. H 264.

Arrêt royal du 7 septembre 1762, maintenant dans les campagnes la liberté de fabriquer librement. Arch. Drôme C 7. B 145.

Marcel Rouff : Tubeuf, un grand industriel français du XVIII^e siècle) B 136.

Rejet de la demande de secours des ouvriers rubanniers de St. Martin de Valamas, A.D. 07, C 352.

E. Reynier, Hist. de Privas, T.II, 2, p.26 : En 1785-86, il y a en Vivarais 70 tanneries et 52 mégisseries, dont 35 à Annonay, 16 au Cheylard, 10 à Chalancon, 4 à Tournon, 3 à Vernoux. Privas n'en a que 14, comme Bg. St. Andéol, 8 à Vallon, 4 à Aubenas, 3 à Largentière. Puis « une poussière ». Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII^e siècle ; Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII^e siècle ; Revue de Géographie Alpine 1931.

La technique de la fonderie de canons au XVIII^e siècle. Archives Hérault, J 407. AN 100.

J.G. Ecrevisse : Contribution à l'histoire de la papeterie en France .7 vol. Grenoble, Ed. de l'Industrie populaire, 1933-1943. Voir tome 1734-1787.

Moulins à blé et à huile

Pierre Charrié : Olives et moulins à huile a la fin du XVIII^e siècle. R.V. 1982-2. Nombreux détails techniques. L'exploitation remonte jusqu'à Saint-Fortunat.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. 2, 2. p.43 (note 1) : On distinguait la meule « française », tirée de Bourgogne, pierre homogène et résistante, durant plus de cent ans, et employée seulement pour les moulins blancs (beau blé), et la meule « quentine », ou « grèze » agrégat de graviers (grès) employés pour les moulins « bruns ». (2) : les moulins à « rodets » comportent une petite roue horizontale dans laquelle sont taillés des godets; elle est fixée, au-dessous de la meule immobile, à la tige verticale qui porte la meule supérieure tournante. L'eau arrivant sur les godets fait tourner la tige et la meule (Renseignement de M. Chambon, à Baudouin, et observation directe de Reynier).

N.B.: Il y a de nombreux ouvrages sur l'histoire des moulins dans la bibliothèque C.T.L. à Aubenas.

Moyens de transport et d'échange

Devis des travaux à faire sur les ponts, 1719-1783. A.D. 07, C 876. Idem, 1622-1787, C 874.

Dénombrement des chevaux, mulets, mules et juments, des personnes, des chirurgiens et médecins, et des personnes dans la région de Privas en 1721. A.D.A. C 975.-B 61 (pas trouvé)

Schéma des voies de communication dans les Boutières au XVIII^e siècle (nombreux exemplaires). J 156.

Chronologie des pièces déposées aux AD 07 et concernant les communications dans le bassin de l'Eyrieux au XVIII^e siècle : Autour de la route des Dragonnades : ordre des Etats de Vivarais de travailler au chemin du Pouzin à Privas. AD 07, C 348 (1686-1689). Réparations sur le pont de Boyon, sur le chemin de Privas à Vernoux, (1758-1759) AD 07, C 1305. Les corps de garde de St. Agrève, le Pouzin, le Cheylard, Beauchastel, Vernoux, St. Pierreville, Lamastre, St. Martin de Valamas, ont été approvisionnés en bois et en chandelles (1757-1759). Réparation du chemin de Tournon à Burianne, « route des Dragonnades » et aussi, sans doute au pont de Boyon, dans la descente d'Auzenne (1760-1775), devant l'église de Saint-Pierreville, C 725. Politique des Etats de Vivarais : nomination de Vivien comme inspecteur des travaux du pays, remplaçant le sieur Dumas, à qui est accordé pension viagère et annuelle de 400 livres, et de construire un chemin de Privas à Vernoux (1716-1730) C 350, microfilm. Décision de distinguer les chemins publics à la charge du pays, et les chemins « de traverse » à la charge des communautés (1770-1773), C 355, microfilm. Renseignements sur l'état des chemins et des ponts dans le Vivarais depuis 1754 (1774-76) C 356, microfilm. Le 3 juin 1775, décision de construire trois grandes routes à travers le Vivarais, celle du Rhône au Puy par Annonay, celle de la Chavade, et enfin celle de Saint-Agrève à la Voulte, évaluée à 10 lieues (environ 50 km), de 3.000 toises (1,80m. de large), dont le coût est évalué 240.000 livres, dont 140.000 pour les ponts (Elie Reynier, citant A.D. 07, C 755). Les Etats sont favorables au tracé par Chalencon, en dépit des efforts des deux Milhot, l'un maire de Vernoux, l'autre maire de S. Fortunat. Les travaux, approuvés par les Etats de Languedoc et le Conseil d'Etat, débutèrent en 1785, à Chalancon et au Pape. Mais la révolution interrompt les travaux, où on avait déjà dépensé 45.000 f à Chalencon, 25.000 au Pape. Minutes de délibérations sur les 3 routes principales du pays 1777-1778, C 375, microfilm. On trouve des délibérations sur ce sujet en 1779-1780, C 377, 378, 380 (microfilms).

Tarif des péages perçus en Vivarais en 1763. B 299-B 300.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2 p.89 : Prix de la toise carrée de mur à pierre sèche ou crue : 20s en 1789, 20, 22 en 1759, 2 à 3 l. en 1765-73. La toise carrée de mur à mortier vaut aux mêmes dates 6 l., 12 l., 8 l. La toise cube de maçonnerie vaut en 1759 30 l (pour les piles de pont), de remblai ou déblai 2 à 3 l. en 1765-73, tandis que la toise de pavé vaut 30s environ aux trois dates citées. p.99 : Les bureaux de poste en Vivarais en 1789 sont : Annonay, Aubenas, Chomérac, Largentière, Privas, Saint-Péray, Tournon, les Vans, Villeneuve de Berg et Viviers. Langogne dessert quelques points de la Montagne. En 1792, il y a trois fois par semaine des courriers à cheval, depuis Privas vers Valence par la Voulte, vers Aubenas, et vers Montélimar par Chomérac.

Iconographie

49 Z 52: Vieux pont sur le Doux à Boucieu le Roi, dessin de Imbard, 1824.

49 Z 51: Vieux pont, 1818.

49 5 55: Vue de Crussol, avec navigation sur le Rhône au 1er plan.

Carte de l'activité manufacturière et artisanale en 1734 (Alain Molinier). AA 110.

Carte des vignobles, vins et commercialisation des vins au XVIII^e siècle (Alain Molinier). AA 111.

Généralités

- *Marie-Hélène Reynaud : Portraits d'Ardéchois dans la Révolution. Editions du Vivarais, 1987 (Boissy d'Anglas, es Monneron, les Montgolfier).
- *Charles Jolivet : La Révolution en Ardèche, Ed. Curandera, Aubenas Lienhardt, 1988.
- *Maurice Boule : Révoltes et espoirs en Vivarais. 1780-1789. Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, 1988.
- *Christine Le Bozec : Boissy d'Anglas, un grand notable libéral. Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, Aubenas Lienhardt 1995.
- *J.M. Gardès : Issarlès en 1789, d'après des documents d'époque. Liste des fonctionnaires publics, des prêtres natifs d'Issarlès, jugement de l'abbé Gardès, les soldats de l'An II, les émigrés, lettre au Comité de Surveillance de la Haute-Loire (dénonciation de prêtres réfractaires, de suspects), incendie d'une ferme par les chouans, rôle des tailles en 1791, billets de confiance de 1792, interrogatoire de « Petit-Saillans » et Régis Testud en 1808 pour l'enlèvement d'un conscrit, lettre d'Enjolras à ce sujet.) AV 181-182.
- *Robert Laurent, Geneviève Gavignaud : La Révolution française dans le Languedoc Méditerranéen. Privat 1987. Cote PNC: CDO223.1.2. (Bibliothèque personnelle).
- *Jacqueline Chaumié : Le réseau d'Antraigues et la Contre-révolution. 1791-1793. Plon éd. Paris 1965.
- La Liberté coule couleur châtaigne. Dossier de la pièce jouée au Théâtre de Privas les 17 et 18 novembre 1991. Paroles et musique des chansons, journal culturel « Faut Voir » n°44, programme et texte de la pièce, articles de journaux, BR 23.
- La Révolution Française à la Médiathèque de Valence. (Catalogue). Lettre du Fonds Local n°10-11 .BR 13.
- Chronologie de la Révolution, au niveau national, avec tableau de correspondance du calendrier révolutionnaire et du calendrier grégorien. J 96.
- Publications de la Commission d'Histoire Economique et Sociale de la Révolution Française. BR 20.
- Michel Riou : La Révolution et l'Empire. Tapuscrit pour l'Histoire du Vivarais des éditions Privat, dir.Cholvy, 1988). BR 20.
- Michel Riou : La Révolution en Ardèche. Tapuscrit pour Horvath, 1989 (avec références de la série J aux Archives de l'Ardèche, et au Fonds Vivarois d'Annonay + Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale+ Comité des Pétitions, dépêches et correspondances des Archives Nationales). BR 20.
- Maurice Boule : Révoltes et espoirs en Vivarais, prospectus. 2 AH 21-23.
- Alain Rouquette : Les cahiers de doléances du Tiers Etat de la sénéchaussée de Nîmes pour les Etats Généraux de 1789, Nîmes, Lacour, 1989. Cote P.N.C.: CDJRD 50 35, CD00232, CDLEY0325.
- Carte de Cassini autour des Ollières. AS 158.
- Regards sur le Vivarais en 1789 (Journées de Joviac). D.L. du 5 8 89. 2 AK 52.
- Références des arrêtés de l'administration centrale sur pétition des particuliers ou des communes (incomplet). AR 198, AR 200-201.
- Relevé de diverses cotes de la série L des A.D. 07 concernant tous les aspects de l'histoire de la Révolution en Ardèche, N 33-36.
- Archives de l'enseignement. Les Echos du Silo n°4 Série L: 1791-1800. 2 AT 152.
- Ouvrages et brochures relatifs à l'histoire politique et religieuse du Languedoc à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e, titres relevés à la B.M. de Montpellier, N 19-24.
- P.V. de délibérations et cahiers de doléances des communautés du diocèse d'Uzès rattachées à l'Ardèche, et de celles de la sénéchaussée d'Annonay, et autres, dont St. Jean le Centenier et la Voulte. A.D. 07, 8 J 4. Fonds E. Reynier. N 59.
- Cotes relevées aux Archives Nationales concernant l'Ardèche pendant la Révolution et l'Empire, N 42.
- Papiers des Assemblées Nationales concernant l'Ardèche à l'époque révolutionnaire (Archives Nationales) N 61-64.
- Actes du Comité de Salut Public relatifs à l'Ardèche, N 60.
- Estampes d'époque révolutionnaire, cotes relevées au cabinet des Estampes de la B.N. concernant La Louvesc, Rochemaure, château de Boulogne, Crussol, Thueyts, (gueule d'Enfer), Tournon, et Viviers. N 42.
- Ouvrages concernant la Révolution en Ardèche relevés à la B.M. de Nîmes. N 43.
- Ouvrages intéressant la Révolution française en Ardèche relevés aux Archives du Gard, surtout F. Rouvière, « Hist. de la Révolution française dans le Gard », et cotes d'archives sur le même sujet, N 46-47.
- Révolution française en Ardèche dans les douze premiers tomes de la Revue du Vivarais, (1893-1905) M 207 et T 29.
- Revue du Vivarais relatifs notamment à la Révolution française (avant 1944), N 44-45.
- Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département, N 37-38.
- Cotes générales relatives à l'An VI. AR 197.
- Délibérations de l'administration centrale du département de l'Ardèche, 1790-1791, d'après l'inventaire analytique de V. Agier, N 49-52.
- Défense à aucun ancien Tribunal de s'assembler. 6 novembre 1790, A.D. 07 L 119.
- Arrivée à Privas d'une boîte avec 75 000 livres d'assignats. 5 février 1791. A.D. 07 L 119.
- 240.000 Drômois et la Révolution, D.L. du 18/6/1996. T 23.
- Cotes des justices de paix d'époque révolutionnaire pour les cantons d'Antraigues, Bourg Saint Andéol, Burzet, le Cheylard, Chomérac, Coucournon et Joyeuse. N 66.
- Victor Agier : En Vivarais sous la Révolution. Notes prises sur des articles du « Nouvelliste » du 3 août 1934 au 7 avril 1935. Très nombreux éclairages originaux et précis sur l'histoire de la Révolution en Vivarais. J 106.
- Michel Garcin, « La Patrie en danger : bataillons et généraux drômois de 1791 à 1794 », D.L. du 27/4/91. T 41.
- Michel Seyve : Prospectus du livre de « Montélimar et la Révolution, 1789-1792 ». T 57.
- Michel Noir : « 1789 : des faubourgs de Paris aux montagnes d'Ardèche », Tribune 14/07/ 88. T 41.
- André Aude, curé de Tournon (début XIX^e) : Note historique sur Tournon, par A.D. 07. 1 J 193
- La Révolution à St. Michel de Chabrillanoux, extraits de l'histoire de St. Michel par l'abbé Roche, L 42-52.
- Chronique d'un village ordinaire. Saint-Laurent du Pape sous la Révolution. D.L. du 13 mai 1990. T 15.

Les Boutières pendant la Révolution. Extraits du « Coulassou », T 16.

Rapport du sous-préfet de Largentière sur la situation du département (An VIII-1814). AD 07, 5 M-1 et 2.

Les troubles du Vivarais. Notes explicatives sur une exposition sans doute aux Archives Départementales de l'Ardèche vers 1970 : camps de Jalès, cahiers de doléances, suspects, organisation des Postes .AN 90.

Michel Mauger : Les œuvres d'art à la Révolution en Ardèche. Revue du Vivarais 2009 n°4, pp 267-315.

Chronologie de l'année 1798. Puis, événements de l'hiver 97-98. Fonds Mazon. AP 96-98.

Episodes pluvieux des 9 août 1807 et des années 1810. 2 BH 13-14.

André Fugier (1896-1976). Archives Municipales de Lyon, 1 II 467 1 (Journées Universitaires).

Roger Gadille Archives Municipales de Lyon, 1 II 0420 1 + 163 II (grand fonds + 2 boîtes).

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE

***Bruno Cinq** : La révolution olfactive à l'hôpital d'Annonay, pp.3-10. *Bulletin du Fonds Vivarois* n°35 1990.

***Marie-Jo Volle** : Les prix sous la Révolution. La loi du Maximum 1793-94 dans le district du Coiron. *R.V.D.B. n°44, 1988, p.41-49.*

***Charles Volle** : La vente des Biens Nationaux à Lussas et à Vesseaux. *R.V.D.B. 1991 p.147-158.*

***M. Riou** : La vente des Biens Nationaux dans le département de l'Ardèche. Colloque Fédération Historique du Languedoc et du Roussillon Aubenas-Vogüé 1986, *Revue du Vivarais 1987 p.77-91.* (manuscrit en **BR 23**).

***Eric Teyssier** : Aspects sociaux de la vente des Biens Nationaux dans le district du Coiron. Colloque Fédération Historique du languedoc et du Roussillon Aubenas-Vogüé 1986, *Revue du Vivarais 1987 p.91-101.*

***Eric Teyssier** : La vente des biens nationaux à travers le cas des Bernardi. Séculution et ascension sociale. *Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2. p.85-97.*

Papiers du district de Vernoux concernant St. Fortunat, les Ollières, St. Michel. AD 07 L 1434. **2 AV 105.**

Agriculture et Forêts

Hernani Resende : Socialisme utopique et question agraire dans la transition du féodalisme au capitalisme (sur le concept d'égalitarisme agraire dans la Révolution française). Centre d'Etudes et de Recherches marxistes. BR 7.

Gabriel Lepointe : Histoire des Institutions et des Faits Sociaux, Montchrestien, Paris 1956. Photocopie des p.686 à 693, qui donnent la législation de la Constituante, de la Législative, de la Convention, du Directoire et du Consulat en ce qui concerne la propriété foncière, et les mines. 2 HI 1.

Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale concernant la chasse, le 30 avril 1790 + documents complémentaires, dont lettre à La Tribune. T 46.

25 sept 1790 : le Directoire de l'Ardèche demande des troupes pour lever les impôts et faire circuler les grains. L 119, 2 BI 50.

21 octobre 1790: Détresse du département. Ordre de payer les dîmes et les droits féodaux non rachetés. L 119. 2 BI 50.

22 nov 1790 : Demande de troupes, car la disette menace. On refuse de payer les droits féodaux non rachetés, et même les impositions. L 119. 2 BI 50.

Décembre 1790 : le Directoire envoie des troupes à Mazan et à Bonnefoy. L 119 2 BI 50.

5 Thermidor An II : André Cousin, administrateur de l'Ardèche, est chargé par Jean Bon-Saint-André de trouver des bois pour la construction de navires. A.D. 07 L 931. 2 BI 15-16. Voir l'état des forêts en pages suivantes.

J 445 : Livre des dépenses et recettes de Boudot, inspecteur de l'enregistrement, An VI-An VII portant encore des ventes de biens nationaux, et des revenus de domaines confisqués. 2 BI 48.

Observations sur l'agriculture du département de l'Ardèche, par Ch. Caffarelli. Annuaire du département de l'Ardèche pour l'An X. (copie dactylographiée). AN 41-42. Voir extrait sur le châtaignier AT 184.

Freycinet, Regard : Approvisionnement des départements de la Drôme, de l'Ardèche et du Vaucluse, C.R. au Ministère de l'Intérieur, Paris, Jansen et Cie, 1796. Fonds Vivarois 944 04.

Arrêté du 14 Ventose An X limitant aux propriétaires le droit de chasse et de pêche. 2 AW 8.

Maurice Boulle : Olivier de Serres tiré du purgatoire par la politique napoléonienne. R.V.D.B. 1991 pp. 158-199 (avec en annexe la liste des membres de la Société d'Agriculture de l'Ardèche désignés par le préfet en 1802).

Concours pour la culture du mûrier. A.D.07 12 M. AN 80.

Arrêté concernant les droits d'affouage, de pacage ou d'usage dans les forêts nationales, par le préfet de l'Ardèche le 11 Nivôse An IX (23 décembre 1800) AS 167.

Demande de renseignements sur les récoltes, 2 mai 1812.AD 07 4 M 3. AN 74.

La culture des betteraves dans l'Ardèche. Lettres des 10 et 12 juillet 1812. Copie dactylographiées AD 07 12 M. AN 77.

Quand on cultivait les betteraves à sucre à St. Pierre le Déchausselat. Revue La Viste, juin 2006, pp. 27-33. BR 2.

Biens communaux

Délibération du Conseil Général de l'Ardèche du 2 décembre 1791, hostile au partage des communaux et demandant qu'ils soient affermés. AS 159-160.

Exposé d'un membre de la commission d'agriculture, qui donne la position du département sur les communaux : vente de ceux qui peuvent être améliorés, affermage des terres labourées, maintien pour les bois et pâturages. L 114, 2 déc. 1791. 2 BD 98.

Délibération du district du Tanargue du 3 Messidor An II (22 juin 1794) ordonnant le partage des communaux si le 1/3 des présents le décide. AS 163-164.

M. Riou : Le partage des biens communaux en Ardèche au moment de la Révolution Française. Colloque d'Aubenas-Vogüé, 1986. Principales communes concernées: Lagorce, Saint Maurice Terlin, Saint-Remèze, Tauriers, Saint-Alban d'Ay, Lablachère, Saint-Marcel d'Ardèche, Touloud, Balazuc, Chauzon, Saint-Jean le Centenier. AS 165-166.

2 janvier 1792 : remise à la Législative de la délibération de l'Ardèche sur les biens communaux: partage s'ils sont susceptibles d'amélioration, maintien de la propriété communale avec partage des revenus si ce n'est pas le cas. 2 BI 2.

22 avril 1793. Mémoire de l'Ardèche et de la Lozère sur les communaux (pièce 646) A.N. F 10 330. 2 BI 2.

Cotes à consulter pour une étude des biens communaux en Ardèche (Archives Départementales, Nationales, Archives du Gard, Archives communales de Sagnes-et-Goudoulet, etc) 2 BH 200-201.

Le partage des communaux : décisions de l'Assemblée Constituante. 2 BH 189.

Partage des communaux du district du Mézenc. AD 07 L 810. Communes concernées: Arras, Muzols, Andance, Thorrenc, Talencieux, Eclassan, Villevocance, le Monastier, Thoulau (sic), Gruas (?), Montchinac, Montvert (St. André en Vivarais), Devesset (important à

cause des relations avec l'Ordre de Malte), Andauret (St. Jeure), Préaux, Monban (St. Alban, important), Librefieux, Rancevallon, Atticieux, Champagne, Grozon, Retourtour, Bout d'Herieu (St. Julien Boutières), Borée. 2 BH 158-159.

Le partage des communaux. P.V. des décisions de la Législative. 2 BH 199.

Règlementation des bois communaux sous la Révolution. Attitude du district du Tanargue en face de la loi sur le partage des communaux (10 juin 1793). A.D. 07 P 22. 2 BH 171.

Chronologie des principales délibérations tendant au partage des communaux, 1793-An VI. 2 BH 179.

Chronologie des actes de l'autorité révolutionnaire à propos des biens communaux. 2 BH 189.

F. Rouvière : (Lundis révolutionnaires): Le partage des biens communaux. Décisions prises sous la Législative, la Convention et le Directoire. Position du Gard. 2 BH 198.

Le district du Tanargue et le partage des communaux. AD 07 L 931.2 BH 194-198. Voir également 2 BI 13-25 (détails).

Le district du Mézenc et le partage des communaux. AD 7 L 810. 2 BI 3-9.

Le dirigisme des sociétés populaires et la question des subsistances en Haute-Loire. Voir 2 BI 197.

Décret de la Convention Nationale du 10 juin 1793, contenant le mode de partage des communaux. AS 161-162.

Biens nationaux

Recueil des textes administratifs et législatifs concernant les Biens Nationaux (1789-1800). Liste d'ouvrages traitant de la vente des Biens Nationaux dans divers départements. 2 BI 41-44.

Marion, Bencazar, Baudriller : La vente des Biens Nationaux dans le département de la Gironde. Bordeaux 1912. Notes. 2 BI 53.

Délibérations du directoire du département de l'Ardèche relatives aux Biens Nationaux. 1790-1791. 2 BI 45-48.

13 septembre 1790 : L 118. Ressources pour arriver à la vente des Biens Nationaux. 2 BI 50.

Délibérations du Directoire du département de l'Ardèche concernant les Biens Nationaux. Liste des premiers membres le 17 juillet 1790 (de la Tourette, président). 2 BI 49-52.

10 décembre 1790 : Estimation des Biens Nationaux. Etude des lois par le Directoire. 2 BI 50.

22 décembre 1790 : Mémoire de Peyron sur les impôts versés par de Vogüé, qui payait le vingtième dans 20 communautés. L 119. 2 BI 50.

Régistre des ventes antérieures à la loi du 28 Ventôse An IV, districts du Coiron, du Mézenc et du Tanargue. Q 268, 269, 270. 2 BI 56-58.

Quelques émigrés (notes) : Corsac, d'Allamel-Bournet (2), de Fages, Mailhan, de Vogüé, Motreton-Chabrilan (2), Armande Victoire Rohan Soubise Guéménée (succession de Rohan-Soubise, disputée par Louis et Louise de Bourbon-Condé. Le séquestre est mis le 7 Thermidor An XIII). 2 BI 52.

Principaux acquéreurs de Biens Nationaux: district du Coiron, Q 268 .2 BI 67. District du Mézenc 2 BI 68 District du Tanargue 2 BI 69.

16 août 1791: état des sommes dues par les tanneurs. L 118. 2 BI 49.

Acquisitions de Jean Bernardi. Q 270. 2 BI 70. Loi du 23 Messidor An IV, au Conseil des Anciens, relative à des Biens Nationaux adjugés par le district du Tanargue. 2 BI 71.

Acquisitions de François Suchet aîné. Q 270. 2 BI 72.

Acquisitions de Jean Chalvet. Q 268. 2 BI 73.

Acquisitions d'Antoine Joseph Monneron. Q 269. 2 BI 74.

Tableau des acquéreurs des biens des émigrés dans le district du Coiron (beaucoup sont de Rochemaure). AD 07 Q 606.2 BD 165.

Art.2 de la loi du 13 septembre 1793, qui prévoit la vente des biens d'émigrés par lots de 500 livres payables en 20 ans. (Copie). AD 07 J 295. AN 26.

Vente des Biens Nationaux de l'Ordre de Malte et autres. An IV-1839. A.D. 07 J 297.

Commerce et industrie

5 sept 1791 : avis du Directoire de l'Ardèche sur de nouvelles foires (Les Vans, St. Laurent s/Coiron, Privas, Aubenas). A.N. F 10 330. 2 BI 2.

15 juin 1793 : le tribunal de commerce du Puy expose le tort que ferait l'interdiction d'entrée des fils de Hollande aux fabriques notamment de l'Ardèche. A.N. F 10 330. 2 BI 2.

Maximum du prix des denrées et comestibles, district de Tournon, An II. Bib AD 07 cote 1383.

Maximum des prix du district du Mézenc. An II. BIB 1383. BIB 4 BR 2215.

Marie-José Volle : Les prix sous la Révolution, la loi du Maximum dans le district du Coiron. Revue des Enfants et Amis de Villeneuve de Berg n°44, 1988, p. 41-49. 2 BJ 103-104.

Attroupements armés à Féouzets (Marcols) et Issamoulenc en mars 1793. AD 07 L 1790. Référence. 2 BJ 138.

Foires et marchés du district du Tanargue. AD 07 L 1602. AP 295.

Surveillance des digues, ponts, usines, écluses, dans la municipalité cantonale de La Voulte, sous le Directoire. AD 07 L 1638.

Élevage

L'élevage du mérinos par M. Bernardy, copie dactylographiée. A.D. 07. 12 M. AN 78.

6 mai 1791 : adresse des habitants d'Arles et des Bouches-du-Rhône, qui se plaignent d'être gênés pour la transhumance de leurs troupeaux, notamment par les habitants de l'Ardèche. 2 BI 2.

Enseignement et culture

J.L. Issartel : Ecole et Révolution, la question scolaire à Bourg Saint Andéol.

J.L. Issartel :: Une fête républicaine à Bourg le 8 décembre 1792.

Etat des écoles du département de l'Ardèche 19 Vendémiaire An XII. Tableau. AD T 579. AN 71.

L'instruction publique à Laurac (en 1794). Envol, janvier 1989. 2 AN 127.

Surveillance de l'enseignement. Lettre du ministre de la Police aux préfets. 24 septembre 1810. AD 07 4 M 3. AN 72.

Défense de jouer Athalie. Lettre du ministre de la Police du 5 Floréal An VIII. AD 07. 4 M3. AN 73.

Troubles

Florence Reverger : Les troubles dans le canton de Banne : des Masques Armés à la Chouannerie 1783-1800. 153 p. Maîtrise d'histoire publiée par la commune de Banne (Bibliothèque personnelle).

La Grande Peur de l'été 1789. Bg. St. Andéol aux premières heures de la Révolution. 1987. P.A.E. Collège le Laoul.

Dominique Francou : Le marquis de Fages-Vaumale et les débuts de la Révolution en Vivarais, Revue du Vivarais 1970 n° 3, pp. 122-13. (surtout sur la Grande Peur en Vivarais).

Procédures criminelles de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg à propos de l'agitation révolutionnaire à Thueyts et Meyras à l'automne 1789, **N 48**.

Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche, 1790-91. De nombreuses séances portent sur le Teil et ses troubles (6-7 mars, 29 mars 1791) **N 49-52**.

M. Guerreau : Résurrection de la Jacquerie. Guerreau décrit les troubles de mars-avril 1792 : Villeneuve-de-Berg, Antraigues, Largentière, Jaujac, où deux tours étaient démolies au château de Laulagnet, pillé comme ceux de Castrevieille et du Bruget. Démolition aussi de deux tours à Prades, puis, le 30 mars, au château de Blou, à Thueyts. Puis, destruction du château de la Bastide, attaque du château de Combes, à Vals, de Chanaleilles à St. Cirgues de Prades. Revue du Vivarais 1972 n°2.

Jean-Claude Hilaire : 1792 : Les patriotes villeneuvois montrent l'exemple aux Bourguésans. R.V.D.B. n°56, 2000, p. 201-215.

Jean-Louis Issartel : Les émeutes du printemps 1792 en Bas-Vivarais, MATP n°62, mai 1999.

Massacres des Vans, 12, 13, 14 juillet 1792 : les victimes. Fonds Mazon 17. 2 BM 1.

Journal du département de l'Ardèche. Prospectus et réponse du ministre de la Police. Copies dactylographiées. AN 75-76.

Divers

Roger Bergeret : Les Sans-Culottes de Saint-Claude (Jura), pièce de théâtre, à partir des archives d'une société populaire. BR 10.

Henri Denis : Chassiers à la fin du XVIII^e siècle, l'enracinement d'une communauté rurale au moment de la Révolution, colloques M.A.T.P. 1988 pp. 73-83.

M.H. Balazuc : De l'Ancien Régime à la Révolution, la noblesse ardéchoise sous la Révolution, colloques M.A.T.P. 1988, pp.83-105. Voir texte de l'article J 73-J 95.

P. et M. Guigal : La loi du 20 septembre 1792 sur le divorce . Son impact immédiat dans le district du Mézenc.

Travaux personnels

La vente des Biens Nationaux dans le département de l'Ardèche. Z 38. Voir aussi le texte de ma communication sur le sujet en BR 23.

Le partage des biens communaux en Ardèche, Colloque d'Aubenas-Vogüé, juin 1986. Revue du Vivarais janv-juin 1989 p. 189-203. Z 39.

Lettre manuscrite de Daniel Le Blévec du 24 octobre 1987 portant notamment sur la recherche sur les communaux. 2 BI 27-28.

La question forestière dans la sénéchaussée de Villeneuve de Berg à la veille de la Révolution de 1789 (communication faite au colloque de V. de Berg de 1988 mais non publiée suite à mon opposition). 2 BH 125-141.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – HISTOIRE POLITIQUE

*Elise et Maurice Boule : Présentation annotée du journal de Jean-Paul Delichères (1788-1791). Revue des Enfants et Amis de V. de Berg, 1987 n° 43, p. 89-179.

*Elise et Maurice Boule : La société populaire de V. de Berg de nov.1793 à mai 1794. R.V.D.B. n°46, p.161-199.

*Bruno Teyssier : Société populaire en Ardèche, ascension, déclin. R.V.D.B. 1990 n°46 p.151-161.

*Maurice Boule : Olivier de Serres tiré du purgatoire par la politique napoléonienne. R.V.D.B. 1991 p.158-199.

*Christine Le Bozec : Boissy d'Anglas, un grand notable libéral. Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, Aubenas Lienhardt 1995.

*Michel Faure : Boissy d'Anglas, le politicien. R.V.D.B. 1980, pp.37-42 (bibliothèque).

*Bruno Teyssier : De la Constituante à la Convention: l'opposition de deux administrations : Joyeuse et le district du Tanargue pendant les camps de Jalès. Congrès de la Fédédation historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986. Revue du Vivarais 1987 p. 135-147.

* Historiens de demain, Larousse 2002.

Généralités

Philippe Duclaux : Une famille de propriétaires fonciers ardéchois : les Mouly de Champavère, Saint Symphorien de Mahun. (1750-1850). Avec lettre manuscrite de l'auteur (1987). J 126-127.

Liste des émigrés du département de l'Ardèche (1793). 1 J 184.

M.H. Reynaud : Des loges maçonniques aux Clubs et à la Société Populaire, colloques M.A.T.P. 1988 pp.143-163.

Bruno Teyssier : Le pouvoir et les groupes de pression locaux en Vivarais (1750-1795). Thèse de 3^e cycle, Montpellier 25 sept 1987. AG 116-127.

Rabaut Saint-Etienne : Réflexions politiques sur les circonstances présentes. Photocopie. AL 188.

M.H. Reynaud: Qu'il fut difficile à M. Boissy de devenir d'Anglas, ou l'hostilité de la famille Johannot, Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2, p. 57-75.

Jacques Godechot : Le comte d'Antraigues a-t-il retardé de dix-sept ans la restauration de Louis XVIII ? Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2, p. 75-85.

Roger Dugua : Les Boutières dans la tourmente révolutionnaire,-Le Coulassou, n°24, décembre 1979 : le Vivarais et les Boutières sous la royauté (idem). La préparation des Etats Généraux (idem). La grande peur et les débuts de la Constituante (idem). Le Cheylard et les sans-culottes. La République et les assignats. Ça va, ça ira et ça tiendra : nouvelles dénominations, problèmes militaires. L'affaire du Bourg de Saint-Polgue : extraits de lettres de Saléon et de du Bourg. L'arbre de la Liberté est menacé. La Fédération des Nonières.

La Révolution au cœur de l'Ardèche. Conférence aux Ollières le 13 août 1989 (en fait, s'arrête à 1793). AS 147-157.

Documents préparatoires à la conférence aux Ollières du 13 août 1989 : archives communales déposées, index des communes et des personnes de la région citées dans la série L, cotes relatives aux sociétés populaires, comités de surveillance et biens nationaux dans cette région. AS 190.

B. Teyssier : L'Ardèche et la Révolution. Continuités des institutions de la jeunesse et des formes déguisées de contestation, R.V. 1989, pp.209. W 142.

P.A. Courouble : Citoyen Boissel, note de présentation, U 17-18.

Pré-révolution

Maurice Boule : Révoltes et espoirs en Vivarais, 1780-1789. C.R. du D.L. du 16 7 88. 2 AT 83.

Registre de délibérations des officiers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg relatif à la convocation des Etats Généraux. 31 octobre 1788 A.D.07 Bib 1391.

Calendrier philanthropique d'Annonay, 1789. 56 p. A.M. d'Annonay, 9S 49.

Louis Nicod : Assemblées de la noblesse du Haut-Vivaraïs tenues à Annonay pour l'élection d'un député aux Etats Généraux (mars 1789). Revue du Vivaraïs, n°4, 2011, p.283-301.

Cahier unique de doléances dressé par les populations du Haut-Vivaraïs et présenté par les députés du Tiers-Etat (in J.M. Delesty, Serrières autrefois aujourd'hui). 2 AU 160-164.

O. et Ch. Gros : Délibération des jeunes citoyens villeneuvois du 25 juillet 1789. Relation de la fête patriotique du dimanche 26 juillet 1789. Revue de V. de Berg, 2004, pp.67-72.

Ch. Billet : La fédération des gardes nationales du Dauphiné et du Vivaraïs à Tournon le 26 décembre 1789. (1913). Bib AD 07 cote 1755.

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. 2 AC 118-128.

J.L. Issartel : A l'aurore de la République, les assemblées électorales d'Annonay et de Tournon. Envol, mars-mai 1992. T 22.

Régistre de délibérations des officiers de la sénéchaussée de V. de Berg relatif à la Convocation des Etats Généraux. 31 Oct 1788 (de Barruel). BR 238.

Assemblée constituante

Portrait de Dubois-Maurin, député à la Constituante. AA 55.

Le symbole de la Révolution: la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. D.L. du 26 8 1989. 2 AK 78.

Confédération des Gardes Nationales du Dauphiné et du Vivaraïs. 26 décembre 1789. AD 07. BR 875.

Mémoire de Beaufort pour conserver la justice à V.de Berg. BIB 1391.

Jean-Louis Issartel : Sociétés populaires et élections dans la région du Rhône moyen, Annales Historiques de la Révolution Française, 1998, p.595-617. 2 BJ 51-77.

Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche, 1790-91. De nombreuses séances portent sur le Teil et ses troubles (6-7 mars, 29 mars 1791) N 49-52.

Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche, L 118-119-120. Du 27 juillet 1790 au 22 avril 1791. (Notes). 2 BD 95-97 et N 49-52.

Photocopie des lettres de Gérôme Saint-Martin, député à la Constituante puis à la Convention (1790-An II) A.D. 07, 1 J 94.

1er janvier 1791 : de la Tourette, président de l'administration centrale de l'Ardèche, Delmas procureur-syndic, Dereboul, Vacher, Saint-Prix, Bruyère, Blanchard, Chauveau, Bastide, membres. A.D. 07 L 120.

24 septembre 1791 : arrivée à Privas du texte de la Constitution. « Te Deum » et fêtes à Privas.

19 septembre 1791 : Dalmas, Bastide, Vacher, De Reboul, Saint-Prix, députés à la Législative, partent pour Paris.

Adresse aux citoyens sur la tranquillité publique (janvier 1792). AD 07 BIB 4 BR 114.

Convention nationale

Photocopie d'une lettre d'un député girondin de l'Ardèche sur les journées des 31 mai et 2 juin 1793, A.D. 07, 1 J 102.

Lettre reçue à Cornas le 26 juin 1793. 2 BJ 135-136. AD 07 L 1261.

L'an second de la République française 1793 et le mercredi vingt six juin heure de cinq du matin au lieu de Cornas dans la demeure de Jean-Baptiste Cuisieu (?) maire dudit Cornas servant de maison commune le conseil général de la susdite commune s'étant assemblé en séance publique

Jacques Fermat (?) procureur de la commune a dit qu'il vient de recevoir un exemplaire de l'arrêté pris le 21 de ce mois par le conseil général d'administration du département de l'Ardèche portant qu'il sera convoqué pour le vingt-neuf de ce mois une assemblée extraordinaire qui sera entre autres composée d'un membre du conseil général de chaque commune qui se joindront à l'administration pour aviser aux mesures les plus propres à allier le maintien de la paix et de la tranquillité publique remettant le susdit exemplaire ensemble celui de l'adresse aux citoyens de ce département desquels il a fait lecture et requis la présente assemblée de nommer un de ses membres conformément au susdit arrêté et a signé Fermat procureur de commune

Le conseil général de la commune dudit Cornas composé dudit Cuisieu (?) maire André Fonbonne François Mataut officier municipaux Etienne Jean François Jaboulet aîné, Michel Grimaud, et Pierre Rousset (?) notables ont unanimement nommé le citoyen Etienne Jean notable de cette commune pour se rendre à Privas le vingt neuf de ce mois à l'effet de l'assemblée extraordinaire convoquée par l'arrêté énoncé dans le comparant cy dessus et nous sommes signés avec notre greffier Fermat procureur de commune Fonbonne officier municipal, Rousset (?) notable Mataut officier municipal Michel Grimaud notable Etienne Jean notable Jaboulet notable Coissieu maire Ancelin (?) secrétaire signé à l'original

Collationné à l'original Ancelin (?)

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793. **2 AC 129-131.**

A. Mazon : Les votes des députés de l'Ardèche sur la mort de Louis XVI. Revue du Vivaraïs, 1898.

Manuscrit de J.P. Delichères, notes, J 114-115.

Pièces concernant Bruyère, procureur général du district du Mézenc, pour sa défense (juillet 1793). A.D. 07 1 J 101.

Adresse aux citoyens et arrêté du directoire de l'Ardèche, 22 janvier 1792 (sur la guerre, notes). 2 BJ 79.

Club politique. Cadre évènementiel. 2 BI 198-200.

Archives dactylographiées de la Société Populaire de Privas, du 26 Floréal au 3 Fructidor An II. Classeur AB.

Loi du 14 Frimaire An II (3 déc. 1793) sur le gouvernement révolutionnaire (succinct, Wikipédia). 2 BJ 78.

Adresse de Dubois, maire de Privas, à ses concitoyens de l'Ardèche (où il retrace son opposition avec Durepaire et la « gauche » du département. (Photocopie). 2 BI 202 (photocopie).

Adresse de la Société Populaire régénérée de Privas à la Convention Nationale contre les administrateurs du département (photocopie). 10 Frimaire An III. 2 BI 203 (photocopie).

J. Louis Issartel : La Société Populaire de Largentière. Envol, avril 1991. 2 AN 77-78. Notes: 2 BJ 89-90.

Notice biographique sur Chateauneuf-Randon (1757-1827) Origine Internet. Z 41.

Tableau des membres des sociétés populaires des principales communes, L 1044 à L 1065.

Bruno Teyssier : Les sociétés populaires. Ascension, déclin. Revue des Enfants et Amis de V.de Berg, p.153-161.

Tableau des membres des Comités de Surveillance, dont Boffres, Chalencon, les Ollières, St. Apollinaire de Rias, St. Julien le Roux, St. Sauveur, etc, L 1082-L 1158.

Llorens : Les missions en Ardèche de septembre 1793 à Frimaire An III, maîtrise dirigée par A. Soboul en 1980, mémoire aux A.D. 07, J 116-J 121.

H. de Soubeyrand : Hector de Soubeyrand de Saint-Prix, député de l'Ardèche à la Convention. Revue du Vivarais, 1905.

L. Pingaud : Jean de Bry dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et du Vaucluse (correspondance inédite). Revue du Vivarais, 1898.

Marius Tallon : Annonay et les Clubs pendant la Révolution, notes, FM C 24 (Fonds Mazon) J 122-123.

Pierre Vieillescazes : Privas et ses municipalités, 1789-1794. J 124.

H. Vaschalde : L'Ardèche à la Convention nationale, puis au Conseil des 500, au Conseil des Anciens, aux assemblées de l'Empire (Sénat conservateur, Corps Législatif et Tribunal), de la Restauration et des Cent-Jours. Récit des élections à la Convention en 1792, attitude lors du procès de Louis XVI. J 107-112.

S. Dahoui, d'après A. Conte, « L'Ardèche et la condamnation à mort de Louis XVI », Revue du Vivarais 1967 n1 pp. 7-13.

G. Blacher : 1789-1799 : L'épopée révolutionnaire à Thueyts, brochure de 31 pages (canton de Thueyts, commune de Thueyts).

Adresse aux citoyens et arrêtés du directoire du département de l'Ardèche interdisant tout attroupement, 27 janvier 1792 (photocopie) N 56.

J.L. Issartel : La Société Populaire de Bourg-Saint-Andéol: conditions de son rayonnement et de sa puissance: colloques M.A.T. P. 1988 pp. 127-143.

J. Chaumié : Girondins et Montagnards. Ressemblances et différences. Séminaire M. Agulhon. 2 AO 144.

Liste des représentants en mission en Ardèche de 1793 à 1795 (Fonds Mazon). AP 57.

Réunions des Sociétés Populaires dans la Drôme pendant l'été 1793. Archives de la Drôme, L 1104. 2 BJ 87-88. cf. Anne Marie Dupont: Les congrès de Valence de juin et septembre 1793, in "Les congrès des Sociétés Populaires et la question du pouvoir exécutif révolutionnaire", Annales Historiques de la Révolution Française, n° spécial sept-oct. 1986; A. Colin éditeur. Avec des études sur l'équivalent en Bourgogne, à Marseille, et une étude générale. Introuvable en ligne.

Carte des contacts entre la Société Populaire de Privas et les autres Sociétés Populaires, 1793-An II. 2 BJ 139.

J.J. Aymard, suppléant du tribunal de district, à ses concitoyens (s.d., sans doute après l'An III). AD 07 BIB 4 BR 2300. Quelques notes en 2 BJ 79.

Administration départementale de l'Ardèche le 10 Prairial An III. 2 BJ 79.

PV du bureau de police de Privas du 10 Prairial An II (29 mai 1794): description du complot de Durepaire, Lespinasse, Chabal, administrateurs du département, Teyssonier (photocopie). AD 07 L 1371. 2 BJ 81-84.

Arrestation de Lespinasse, Chabal, Durepaire, Teyssonier, Marcon (photocopie). AD 07, L 1371. 2 BJ 85-86.

Notes sur la mort de Jean-Baptiste Johannot (7 mai 1795). 1 J 180 (A.D. 07).

Dispersion de la société populaire de Serrières le 30 Frimaire An II. B.M. Lyon, manuscrit 3713. T 21.

Jean-Claude Hilaire : Le comte d'Antraigues et l'affaire Favras. R.V.D.B. 1990, pp.141-153.

Après 1795

Procès-verbaux des assemblées primaires de l'An VI. AR 201.

J.M. Gardès : Charles Caffarelli, premier préfet de l'Ardèche. Envol, juin 2010 p. 17. juillet-août 2010 p. 17.

F.J. Rousset : Cantiques de la St. Jean d'hiver. Loge de la Parfaite Eglité, 11/11 AN V BIB 1375 / 1.

Gamon : couplets pour la Fête de la Paix, An IX, Privas. AD 07 BR 284.

Présentation du dossier sur « le Premier Empire en Ardèche » : plan et références des documents. AN 83-88.

Bonaparte consul à vie. Copie dactylographiée. AN 70.

Liste des préfets de l'Ardèche sous le Consulat et l'Empire. AN 79.

Le Blocus continental en Ardèche. Doc. Dactylographiés. AN 53.

Etablissement de l'hérédité de l'Empire, 28 Floréal An XII. Copie dactylographiée. AN 68.

Laissez-passer accordé par la municipalité de Vallon à Jacques Pierre François Peschaire, propriétaire à Vallon, le 30 Brumaire An XIV (original). R 47.

Nomination du préfet Chaillou (7 août 1810) (photocopie). AN 67.

Proclamation du préfet Arnaud à la 2^e abdication de Napoléon (photocopie). AN 52.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – HISTOIRE ADMINISTRATIVE

*Jean-Marc Gardès : Et ils déplacèrent les bornes ! Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, Aubenas Lienhart 1989.

Bruno Teyssier : Du diocèse de Viviers au département de l'Ardèche (résumé de thèse Lyon II). 2 AG 168-169.

Bernard Vial : 1789-1799 : la Révolution française dans la vallée de la Vocance, p.42-45 : problèmes de délimitations du département, Note sur Ducluzeau, de Vanosc, l'un des premiers administrateurs de l'Ardèche, problèmes de délimitation des cantons, etc.

10 septembre 1790 : le Directoire fait défense aux municipalités de faire de nouvelles dépenses sans son accord. L 118. 2 BI 50.

Ch. Volle : Aubenas, Mercuer, Saint-Didier, St. Etienne de Fontbellon : un divorce douloureux. Colloque M.A.T.P. 1988 pp. 11-23.

Organisation administrative du district du Coiron (14 mai 1791). Dactylographie. 2 AW 145.

18 Ventôse An XIII. Pétition de Jacques Guigon, maire d'Arcens, tendant à ce que le village du Sarret (150 habitants) soit réuni à Arcens au lieu de Saint-Martin de Valamas duquel il est séparé par un ruisseau difficilement franchissable à certaines périodes. Saint-Martin compte 3.000 habs et Arcens 1200 environ. A.D. 07, V 27. Le carton contient une description assez bonne de l'ensemble des cantons de l'arrondissement de Tournon, + quelques débris sur les paroisses de la Voulte, Privas, Sceautres, etc.

Jean Marc Gardès : La création des districts en Ardèche, avant, pendant, après... Texte communiqué avant publication. AD 135-152.

H. Lafayolle : Nouveaux noms de quelques communes de l'Ardèche pendant la Terreur. Revue du Vivarais, 1894.

Registre de délibérations de la commune de St. Thomé. Notes (bois communaux, réinstallation du culte, fidélité successive à l'Empire et à la Monarchie, etc), An VIII-An XII. 2 BC 168-169.

J.M. Gardès : Charles Caffarelli, premier préfet de l'Ardèche. Envol n°603, p. 17.

Circulaire du préfet Robert à propos des maisons de dépôt, 24 Prairial An XI, 13 juin 1803. R 53.

Circulaire du préfet Robert à propos des locaux des audiences des juges de paix, 3 Pluviôse An XII, R 56.

Adresse anti-anglaise du maire de et de l'adjoint de la commune de Vallon au Premier Consul à l'occasion de la reprise de la guerre (original) R 48.

Brouillon autographe d'Isidore Valladier, juge de paix, saluant l'élévation de Napoléon Bonaparte à l'Empire (original) R 45.

Laissez-passer à l'ordre de Peschire Jacques, étudiant en médecine à Paris, 15 Prairial An XII; (original). R 50.

Certificat de libération à l'ordre de Jacques Pierre François Peschire, de Vallon, le 2 Vendémiaire An XIV (original). R 49.

Laissez-passer accordé par la municipalité de Vallon à Jacques Pierre François Peschire, propriétaire à Vallon, le 30 Brumaire An XIV (original). R 47.

Factum sur les décrets de l'Assemblée Nationale concernant l'organisation judiciaire. A.D. 07 J 327.

Généralités

Nomenclature des drogues nécessaires au traitement des chevaux dans les dépôts et dans les armées de la République. Photocopie. AO 163-170.

Uniformes militaires des soldats de la Révolution. Origine : Wikipedia. AR 97-98.

P. Babey : Deux Saint-Serninois célèbres, le général Radal (guerres du XVIII^e et de l'Empire) et Jean-André Espic, député aux Etats Généraux (1737-1800). Gazette des Villages n°13.

Michel Carlat : Le colonel des Montagnes (Jean Bruno Frevol de la Coste), in Colloque M.A.T.P. 1988, pp. 203-223.

Henry Vaschalde : Les Volontaires de l'Ardèche (notes). 2 BJ 95-97.

Francis Barbe : De Lussas vers l'aventure dans l'histoire de France. Vie d'André Amblard (1754-1817, Amériques et Indes françaises). Revue de V. de Berg 2004, pp. 229-245.

Dominique Julia : Le collège de Tournon pendant la Révolution française, de l'école militaire au pensionnat privé. Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2, p.217-285.

Débuts de la Révolution (1789-1792)

Dossier Brochures.

Mémoires de Jean Baptiste d'Aleynac, de Louis XV à la Révolution. Dossier Brochures. Au Canada avec Montcalm en 1755-60, en Corse contre Pascal Paoli en 1765-69, sur l'« autre Armada » en 1779, sous la révolution à Montauban en mai 1790, au camp de Jalès et dans le Comtat Venaissin en 1792.

D'Albignac annonce deux compagnies du Soissonnais, aux Vans et Largentièrre. Les Corses iront à Vernoux et St. Martin de Valamas. Administration centrale de l'Ardèche, L 120. 17 avril 1791.

Maurice Boule : La maréchaussée vivaroise devient gendarmerie d'Ardèche. RV 1992 2 p. 99-135.

Paul d'Albigny : Le chevalier de l'Isle, garde du corps de Louis XVI et les journées des 5 et 6 octobre 1789. Revue du Vivarais 1897.

Paul d'Albigny : Le régiment de Vivarais. Son origine et ses transformations successives. Revue du Vivarais, 1897.

A.B. : La Garde Nationale de l'Ardèche à la Fédération du 14 juillet 1790. *Revue du Vivarais* 1898.

Le Directoire de l'Ardèche demande à nouveau des troupes devant le refus de payer les droits féodaux et les risques de disette. 22 nov.1790, A D 07 L 119.

Révolution (1792-1794)

Effectifs des volontaires de l'Ardèche (notes incomplètes). AD 07 L 1555. 2 BJ 98.

Les volontaires de l'Ardèche, 1792, An II. AD 07 1555. 2 BJ 137-138.

Bernard Vial : Les difficultés des réquisitions d'hommes et de fourrages, les difficultés de la fabrication du salpêtre, dans la vallée de la Vocance, « La Révolution dans la vallée de la Vocance » p.46-52. Réquisitions de bois pour la marine p.52.

Lettre de Gleizal et de Bruyère au Directoire de l'Ardèche pour demander des secours avant le pillage du château de Labastide, cité par Mazon, « Notice sur l'ancienne paroisse de Jaujac ». AZ 117-119.

D'Albignac annonce 2 compagnies du régiment de Soissonnais aux Vans et à Largentièrre. Les Corses iront à Vernoux et St. Martin de Valamas. 17 avril 1791, A.D. 07, L 120.

Notice biographique sur Chateauneuf-Randon (1757-1827)- Origine Internet. Z 41.

G. Privat : Un aide de camp du général Hoche, Jean-François Privat, dit Lachamp, de Rochemaure (1759-1814). Revue du Vivarais, 1897.

Roger Dugua : Ca va, ça ira et ça tiendra : nouvelles dénominations, problèmes militaires, le Coulassou, n°24, décembre 1979.

L'effort de guerre en vêtements. Notes sur AD 07 L 455. 2 BJ 80.

Habillement et équipement des militaires en 1793. AD 07. L 1611. AO 131-133.

La cavalerie en 1793. AD 07, L 1564. AO 133.

Procès-verbal d'une tournée de conscription dans le canton de Montpezat en mars 1793. Incidents à Mazan. L 1347. Photocopie. AO 151-155.

Armée des Pyrénées Orientales. Origine Wikipédia. 2 BI 115-118.

Le décret du 23 août 1793 (texte). Origine Wikipédia. 2 BI 119-121.

La Légion des Montagnes. (Pyrénées Occidentales). Origine Wikipédia. 2 BI 122-124.

La Légion helvétique : volontaires de l'Ardèche. SEHRI. Internet. 2 BI 125. (Source: Vaschalde, « les Volontaires de l'Ardèche », Paris 1896.

Volontaires nationaux pendant la Révolution. Wikipédia. 2 BI 141-146. Dont ceux de l'Ardèche, 144-146.

Guerre du Roussillon. Wikipédia. 2 BI 147-149.

L'armée républicaine pendant la Révolution. Passions d'auteur. 2 BI 162-169.

Fin de la Révolution (1794-1799)

Marc Cousin, un tambour d'Arcole né à Joyeuse. *Article Tribune du 17 7 2003. AY 13.*

Jean Charay: Un Albenassien, le marquis de Chanaleilles, à la campagne d'Egypte. *Revue du Vivarais* 1968, pp. 10-30.

Un héros ardéchois, le général François Lejeune, né à Villeneuve le 22 avril 1770, mort à Jaffa en 1799. Article du D.L.Portrait en J 95.

G. Privat: Un aide de camp du général Hoche, Jean-François Privat, dit Lachamp, de Rochemaure (1759-1814).

Consulat (1799-1804)

Observations du préfet Caffarelli sur la réorganisation de la gendarmerie. AD 07, R 356. Copie dactylographiée. AN 46.

Circulaire du préfet Caffarelli, du 5 complémentaire An IX (22 septembre 1801) enjoignant aux maires de dresser la liste des conscrits de leur commune (original) R 51-52.

Appel aux dons patriotiques par le préfet Robert à la suite de la reprise de la guerre avec l'Angleterre. Copie dactylographiée. 25 Prairial An XI. AN 57.

Empire (1804-1815)

Lettre du Préfet de l'Ardèche Bruneteau de Sainte-Suzanne aux maires du ressort, sur la conscription militaire, 1806. (AD 07, 4M 14). Copie dactylographiée. AN 43-44.

Circulaire du préfet Bruneteau de Sainte-Suzanne du 11 avril 1807 enjoignant aux maires de dresser la liste des conscrits (original), R 55.

Portrait du maréchal Suchet, duc d'Albufera, S 138.

J. Thiébaut : Les invasions autrichiennes en Rhodanie en 1814 et 1815, pp. 3 à 11. Bulletin du Fonds Vivarois, n°37 décembre 1990.

Remplacement de Jean-Pierre Roux, de St. Jean Roure, par Paul Munier, d'Accons, le 3 mars 1814, pour la somme de 2.000 francs. D 95-98.

Jean-Marc Gardès : Le général Jean-Antoine Souteyran (1785-1864). Envol, février 2009, p.16.

Certificat de libération à l'ordre de Jacques Pierre François Peschaire, de Vallon, le 2 Vendémiaire (original) An XIV. R 49.

Convoi d'œuvres d'art remontant le Rhône, 6 Nivôse An XI. Copie dactylographiée. AN 56.

Journal de campagne tenu par le capitaine Amblard, de Lussas (copie dactylographiée). AN 58-60.

Enrôlement volontaire de Jean Antoine Descombes, de Privas, le 25 juin 1806. AN 61.

Formulaire de remplacement d'un soldat. Copie dactylographiée. AN 62.

Lettre de Berlin du chasseur Charon, 2 novembre 1806. Copie dactylographiée AN 55.

Arrêté préfectoral du 15 décembre 1807 réglant la police des bacs et des bateaux, surtout orienté contre les déserteurs. Photocopie. 2 AW 18-19.

Tableau des membres de la Légion d'Honneur en retraite dans l'arrondissement de Privas en 1816, tous blessés de guerre. Au dos, reproduction de la médaille de la Légion d'Honneur. AN 63-64.

Gendarmes de l'Ardèche titulaires de la Légion d'Honneur (copie dactylographiée). 9 Frimaire An XIII. AN 66.

Condamnation des parents du conscrit réfractaire Jean-Baptiste Bert, de Satillieu, le 7 juillet 1813. AD 07, R 502. Copie dactylographiée. AN 45.

Conscrits réfractaires (1815). Lettre de la sous-préfecture de Tournon promettant l'envoi de garnisaires, 15 juin 1815. A.D. 07, 1 J 103.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – LA CHOUANNERIE

*Jacqueline Chaumié : Le réseau d'Antraigues et la Contre-révolution. 1791-1793. Plon éd. Paris 1965.

*Simon Brugal : La Jacquerie dans le Vivarais, de 1789 à 1793. Brochure rééditée par l'abbé André en 1977 à Largentière. Edition originale: 1883. BR 16.

*Jean-Claude Hilaire : Le marquis de Surville. (1755-1798). Tiré à part de la revue des Enfants et Amis de Villeneuve de Berg, n°41, 1985.) BR 16.

*Charles Jolivet : Les Chouans du Vivarais. Les brigands du roi en Ardèche sous la Révolution. Le Regard du Monde, Aubenas Lienhardt 1987.

*Roger Dugua : le Grand Chanéac, la région du Gerbier et la Contre-révolution, les Cahiers du Mézenc, n°5, 1993, pp.57-63.

*Régis Dallard : Le Grand Chanéac, de l'Histoire à la mémoire, 1791-1799. Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Prix Maurice Boule 2001, Privas, 2003.

Chouanneries d'Ardèche. D.L. du 4/8/94. T 14.

*A. Boudon-Lashermes : Les Chouans du Velay (notes) AT 139

*Régis Sahuc : Chouans des hautes terres, Le Puy, 1988, 137 p. Bibliothèque personnelle : Auberges de Chouans, R.V. LXII, 28, 33, 39, 56, 118, 137. La Montagne du Vivarais, R.V. XLVIII, 255-273. Les malheurs des d'Almérans de Brès sous la Révolution. R.V. XIX, 76.

« La Chanson de Charrette », in « La chanson populaire en Vendée ». T 42.

*A. Mazon : La Chouannerie à Largentière et dans les environs (1796-1800). R.V. XI, 410, 449. Un juge de paix pendant la Révolution, Enjolras-Laprade. R.V. I, 72, 113, 168.

Victor Agier : Exploits de chouans: attaque à main armée de la caisse du Trésor. R.V. XLVII, 98-110, 176-179, 261-268, XLVIII 39-45.

*A. Helly : Le drame de Jaujac. PV des événements du 16 Floréal An IV. R.V. XXVII, 185.

*M. Riou : « Les Chouans du Tanargue, de la clandestinité à la guerre populaire », communication au congrès de Privas, « Histoire et clandestinité, 1977 », pp.192-223. T 44-45.

Article sur « François le Chouan », de Jean Peyrard. Dessin de Peyrard où il rentre à sa chaumière. T 50.

Les Chouans: attaque contre Montpezat. Notes. U 182-183 (confusion dans la numérotation).

*Abbé Roche : Correspondance administrative du citoyen Robert, commissaire du gouvernement en Ardèche, du 8 Messidor An VII au 12 Prairial An VIII. RV XXII, XXIII, XXIV.

Lettre de Motte à l'administration du département de l'Ardèche, 10 Floréal An VI. AP 296.

Présentation du département à Caffarelli par les juges de paix Rouchon et Rouvière, AD 07, L 1693. AP 295.

Rapport du citoyen Cros, commissaire du Directoire. R.V. XXXIII, 152,243.

*Abbé Edouard Peyron : Le marquis de Surville. Le Puy, imp.Prades-Freydier, 1901.

*Albert Boudon-Lashermes : Les Chouans du Velay. Le mouvement contre-révolutionnaire dans l'ancien diocèse du Puy. Yssingaux, Rouchaud, 1911.

*Etienne Delcambre : La période du Directoire dans la Haute-Loire. Aubenas, Habauzit, 1940.

Croquis de la forêt de Bauzon, époque révolutionnaire. AP 24.

Vendée-Chouannerie. Articles sur les guerres de Vendée. Années 1970. BR 5.

Chant des Chouans du Tanargue (d'après R.Sahuc) 2 AW 147.

*R.Sahuc : Les Chouans de Bauzon et du Mézenc. Fonds Reynier des A.D. 07, dossier 194.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – LES CAMPS DE JALÈS

1^{er} camp de Jalès

Photocopie d'un arrêté de la garde nationale d'Aubenas protestant contre la formule employée pour le serment de la fédération de Viviers le 14 février 1790, en date du 23 mai 1790. M 184-185

Cotes d'archives aux A.D. 07 sur Jalès, série L. N 143.

Lecture de l'adresse rédigée au camp de Jalès à l'administration centrale de l'Ardèche. Elle est approuvée et vivement applaudie. A.D. 07, L 118, 16 août 1790.

Lettre de Suchet et d'officiers de la Garde Nationale d'Aubenas, à propos de Jalès. 22 août 1790. A.D. 07 L 118.

Condamnation de la municipalité de Berrias, peu respectueuse du district. Improbation de la pétition et du maintien du camp. Il y a Dereboul, Bastide, Saint-Prix et Vacher, procureur général suppléant. Interdiction de revenir à Jalès sans autorisation du département. Delmas est présent toutefois. A.D. 07 L 118, 25 août 1790.

Opposition à une lettre de Malbosc, qui décrit le 18 août et la délibération du Comité Militaire. 3 septembre 1790. AD 07; L 118.

Delmas fait venir à Privas Palarin et Du Cheslois. Approbation du Directoire du département de l'Ardèche. 15 octobre 1790. A.D. 07, L 119.

L'administration centrale de l'Ardèche demande l'amnistie pour les événements de Jalès (pour éteindre les haines populaires). 21 octobre 1790. A.D. 07, L 119.

Archives Nationales, D XXIX bis. Comité des recherches. 32, d.336, p.45-46 : Lettre du maire de Joyeuse relative à l'arrestation du comte Charles de Polignac et du marquis de Casteljau venus sous les noms de Duchesloy et Pellerin voir le major général du camp de Jalès, et lettre de Champion de Cicé, garde des Sceaux, donnant les premiers résultats de l'instruction contre les meneurs du camp de Jalès, 7-23 octobre 1790.

d.16, d.182, pp.15-16: Lettre de la municipalité de Pont Saint Esprit justifiant l'ordre donné par elle de saisir les lettres adressées poste restante aux soi-disant Duchesloy et Palarin, c'est-à-dire au comte de Polignac et au marquis de Casteljau, arrêtés près de Joyeuse, et envoyant copie d'une lettre du maire de Joyeuse, 4 oct. 1790-15 janvier 1791.

13 d. 143 p.3 : Lettre sur le camp de Jalès.

13 d. 140 p.6 : Délibération de la municipalité de Joyeuse contre le Comité fédératif de Jalès. 22 août 1790.

Notes prises (par qui ?) aux Archives Nationales sur les affaires de Jalès :

- conspiration préalable concernant l'ordre de Malte : 2 AG 161-163.

fragment du P.V. de l'Assemblée tenue à Banne le 1^{er} août 1790, 2 AG 142-143.

- lettre de Malbosc rendant compte au district de Largentière le 20 08 90, puis du 27 08 90. 2 AG 158-159.

- répertoire de pièces de la fin de l'année 1790. 2 AG 156-157.

- lettre du Directoire de l'Ardèche du 9 9 90 enregistrant les « abandons » du Comité de Jalès 2 AG 154-155.

- réactions après le 1^{er} camp de Jalès : commune de Joyeuse, garde nationale de St. Marcel, Dussargues, maire de Joyeuse, commune de Largentière, maire de Banne, garde nationale d'Uzès, des Ours, garde nationale d'Alès, commune de Montpellier, district de Pt. St. Esprit, district d'Aubenas, district de Nîmes, district d'Uzès, district d'Alès, garde nationale de Privas, directoires du Gard et de l'Ardèche, de Dalmas (7 9 90), lettre de justification de Malbosc. 2 AG 150-153.

- rapport du commandant de la Garde Nationale d'Uzès, 2 AG 148-149.

- Déclaration de protestation de Rivière de Larque le 20 août 1790 devant notaire, 2 AG 143-144.

- Note de protestation de Malbosc en réponse à la protestation de Rivière de Larque, 25 9 1790. 2AG 144-148.

- Documents relatifs à l'arrestation de Palarin et Duchebois, octobre 1790. 2 AG 138-139.

- Envoi à l'Assemblée Nationale par le Directoire du Gard, le 17 décembre 1790 contenant une adresse incendiaire aux « gardes nationales de Jalès ». 2 AG 139-141.

Lecture de l'adresse rédigée au camp de Jalès. Elle est approuvée et vivement applaudie. Archives de l'Ardèche, L 118. 16 août 1790.

Lettre de Suchet à propos de Jalès et d'officiers de la Garde Nationale d'Aubenas. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche. L 118 22 août 1790.

Condamnation de la municipalité de Berrias. Improbation de la pétition et du maintien du camp de Jalès. Délibération de l'administration centrale de l'Ardèche, 22 août 1790. L 118.

Delmas a fait venir à Privas Palarin et du Cheylais. Approbation du Directoire. L 119, 15 octobre 1790.

Lettre de Dussargues, maire de Joyeuse, sur l'arrestation de M. de Palarin (Polignac). Copie. M 186.

Paul d'Albigny : Un épisode de la Révolution dans l'Ardèche : l'arrestation du comte de Polignac à Joyeuse. Revue du Vivarais 1898.

Elargissement de Polignac et Castelnau suivant lettre du Comité des recherches de l'Assemblée Nationale. « Ni preuve ni indice ne peuvent permettre de douter de leur patriotisme, ou de les faire suspecter ». 6 nov.1790, A.D. 07, L 119

Le Directoire de l'Ardèche défend le Comité de Jalès contre les attaques du Courrier d'Avignon et assure de la pureté de ses intentions. 29 nov.1790, L 119.

21 octobre 1790 : L'administration centrale de l'Ardèche demande l'amnistie pour les insurgés de Jalès. L 119. **2 BI 50.**

2^e camp de Jalès.

Réactions de l'administration centrale de l'Ardèche au 2^e camp de Jalès. Archives de l'Ardèche, L 120, 19 au 24 février 1791.

Nouveau rassemblement à Jalès le lendemain. L'Assemblée Nationale est prévenue, le rassemblement interdit. 19 février 1791. A.D. 07, L 120.

Arrestation de nombreuses voitures de Nîmes et d'Uzès. Le Directoire n'a que 200 h. de troupes de ligne. Il en demande à Montélimar, et des canonniers à Valence. Chaveau et Bruyère partent à 6 heures pour Valence le 21. La nuit se passe à envoyer des exprès. 20 février 1791. A.D. 07 L 120.

Les Gardes Nationales de Beaumont, Dompmnac, St. Mélaney, Valgorge, arrivent à Largentière. Un camp doit se former à Laurac. Menaces d'incendier Largentière, rassemblement prévu à Jalès. Il s'agit d'écraser les Protestants. 21 février 1791, AD 07 L 120.

Compte-rendu de l'assemblée de Berrias du 17 février 1791, N 12.

Copie de la lettre envoyée par les commissaires du camp de Jalès à la municipalité de Vogüé et aux gardes nationales de Berrias, le 18 février 1791. M 201.

Copie de quatre lettres envoyées au district du Tanargue par Louis Bastide de Malbosc, du 16 au 18 février 1791. N 11.

Copie de lettre adressée par la municipalité de Joyeuse au directoire du département de l'Ardèche, février 1791. N 13.

Copie de lettre adressée par la municipalité des Vans au directoire de l'Ardèche, 19 février 1791. N 14.

Photocopie du compte rendu de Jacques Michel sur le 2° camp de Jalès, février 1791, M 173.

Extrait des délibérations du conseil général de l'Ardèche du 20 février 1791, N 17.

Retour de Bruyère et Chauveau de Valence. Une compagnie du régiment du Soissonnais à Chabeuil et le bataillon de chasseurs du Dauphiné iront à Privas. Pas de canons à Valence, sauf 5 pièces aux affûts en mauvais état. 22 février 1791. L 120. Envoi d'un courrier à l'Assemblée et au roi.

De Reboul et Vacher sont envoyés à Uzès par Pont Saint Esprit. 23 février 1791. L 120.

Les gardes nationaux passent par Joyeuse pour rentrer chez eux. Mais il y a encore des risques. Il faut des troupes à Aubenas, Largentière, les Vans. Audition de Chastagner, dont on loue la conduite prudente. Roger, commandant la garde nationale d'Aubenas, Roux, confirment ses dires. 4 compagnies de chasseurs du Dauphiné vont à Aubenas et Joyeuse; 24 février 1791, L 120.

Rouvière, maire de Largentière, vient donner des comptes sur Jalès: il demande des troupes pour maintenir la tranquillité à la veille du serment des ecclésiastiques. 28 février 1791, L 120.

Occupation de Berrias par les troupes, Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 25 mars 1791

La Garde Nationale de Ruoms, Saint-Alban, Chandolas, désarma les non-catholiques de Vallon le 18 février dernier. On rendra les armes pour ne pas soulever les passions: 60 fusils, 2 pistolets et 3 épées. Administration Centrale de l'Ardèche, L 120, 17 avril 1791.

Insurrection de Saillans

Copie d'une lettre trouvée dans l'armoire de fer de Louis XVI, N 18.

Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche pendant la révolte de Saillans, L 125. N 58.

Copie de deux lettres adressées de Chambéry, à M. Remise, négociant à Villefort, les 14 et 15 juillet 1792. M 204-205.

Notes prises (par qui ?) dans les Archives parlementaires sur la conspiration de Saillans, M 206.

Pièces sur la conspiration de Saillans, n° de 86 à 93, N 7.

Copie d'une lettre du conseil général de la Lozère au ministre de l'Intérieur, 4 août 1792, où il est question de pièces saisies relatives à la conspiration de Saillans, N 8.

Procès-verbal de séance du conseil général de l'Ardèche à Privas le 6 août 1792. N 9.

Lettre en partie chiffrée adressée à Simon Durant, négociant à Villefort, où il est question de la foire de Beaucaire. N 10.

Lettre adressée à Simon Durant, négociant à Villefort, 16 juillet 1792. N 15.

Lettre adressée à M. Durant, négociant à Villefort, 22 juillet 1792, par Delon, négociant à Avignon. N 16.

Pièces provenant du Comité de Sûreté Générale de la Convention. 69 pièces cotées de 1 à 69. Camp de Jalès. « Toutes ces pièces sont relatives à Dusaillant que le Corps Législatif a fait imprimer ». BR 3.

Conspiration de Saillans, avec les pièces authentiques, rédigé et imprimé par ordre du département de l'Ardèche. Privas, imprimerie Guillet, 1792. BR 3.

Sources imprimées

Histoire de la Révolution de 1789 et de l'établissement d'une Constitution en France (en fait récit du 1er camp de Jalès, du point de vue patriote). N 57.

Pièce imprimée communiquée par G. Cholvy, relative à la préparation du 1° ou du 2° camp de Jalès, Archives de l'Hérault, (?) dossier 356. N 55.

Avis aux citoyens du département de l'Ardèche ... sur le nouveau rassemblement du Camp de Jalès, fac-similé, J 96.

Avis aux citoyens de l'Ardèche (Directoire) après le 2° camp de Jalès. Photocopie. 2 AG 101.

Proclamation du comte de Saillans, 1792, (copie) M 197.

Travaux anciens

Ernest Daudet, fiche bio-bibliographique; Imago mundi, 2 AG 100.

Firmin Boissin, fiche bio-bibliographique; Wikipédia. 2 AG 102-103.

Extraits de "l'Histoire des Conspirations royalistes du Midi", (Ernest Daudet). M 157.

Notes prises sur "la Jalésade", de F. Rouvière, Nîmes 1890, aux A.D. du Gard. M 202-203.

Photocopie de l'ouvrage de Firmin Boissin, "Les camps de Jalès", Annonay, 1896, M 190-196.

Ch. Jolivet : La Révolution en Ardèche. Notes prises sur les camps de Jalès. J 103-105.

Travaux contemporains

Bruno Teyssier : De la Constituante à la Convention: l'opposition de deux administrations: Joyeuse et le district du Tanargue pendant les camps de Jalès. Congrès de la Fédération historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986. Revue du Vivarais 1987 p. 135-147.

M. Guerreau: L'assassinat de Louis Bastide de Malbosc, les responsables. Revue du Vivarais, 1972, n°1.

G.Bon Pascal: Près des bicentennaires (sur les camps de Jalès et la commune de Berrias). C.R. Tribune du 30 4 87. 2 AT 88.

M.Riou : Conférence sur « les Camps de Jalès », donnée à Jalès le 15 juillet 1988. M 158-171.

M. Riou : Conférence du 15 juillet 1988. Les camps de Jalès. Cahiers de Jalès n°1. AJ 186-187.

Maurice Pellier : Les Commandeurs de la Commanderie de Jalès, p.62-67, revue La Viste n°27, juin 2010.

Attitude de M. de Foresta, dernier commandeur de Jalès, pendant la Révolution française (anonyme, sans doute Guy de Malbosc), M 200.

Lettre personnelle de Guy de Malbosc, vers 1989, donnant un résumé de la vie de Louis de Bastide de Malbosc, une réfutation des thèses de l'abbé Jolivet sur les camps de Jalès, un échange de lettre entre Louis de Malbosc et son fils, M 174-M 183.

Comité de la 1° Fédération de Jalès, suivi de quelques détails sur certains d'entre eux (origine sans doute Guy de Malbosc.) M 198-199.

Clé du code de Saillans (origine : sans doute Guy de Malbosc) M 199.

Jean-Claude Hilaire : Villeneuve et les camps de Jalès (1). R.V.D.B. 1997 n° 53, p.79-92. (2). R.V.D.B. n°54, 1998, p.169-186.

François de Jouvenel : Les camps de Jalès (1790-1792). Episodes contre-révolutionnaires ? Annales Historiques de la Révolution Française, juil-sept.2004. 2 AG 112-127.

Michel Riou : Jalès, de la rumeur à la mémoire. Conférence du 8 oct.2010 à Barjac. 2 AK 1-11

Documents préparatoires à la conférence du 15 mai 2011 : bibliographie, références. 2 AF 49-52.

Conférence à Jalès le 15 mai 2011. 2 AG 63-74.

Michel Riou : Les camps de Jalès. exposé du 15 mai 2011. 2 AK 12-22.

Michel Riou : Conférence à Barjac le 8 octobre 2011 : Jalès, de la rumeur à la mémoire. 2 AG 75-85.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – Bicentenaire

M.A.T.P. : bientôt 89... Tribune du 20/11/86. T 56.

Comité Rupismaurien (Rochemaure) du Bicentenaire de la Révolution Française. 2 BD 179-180.

Colloques et congrès préparatoires au Bicentenaire. L'Information Historique, 1986. Etudes Diverses. BR 20.

Programme du colloque 1986 de la fédération Historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986. 2 BI 39-40.

Documents MATP sur le Bicentenaire de la Révolution. (Etudes Diverses). BR 20.

Un colloque sur la Révolution française, à Annonay. D.L. du 24/9/88. T 43.

Les chemins de la Révolution, D.L. du 19 /9/88 sur le Comité du Bicentenaire. T 51.

Journées de Jovyac des 3 et 4 août 1989, programme. 2 BD 139.

À l'heure du Bicentenaire (St. Alban Auriolles). D.L. du 20 8 89. 2 AK 83.

M.A.T.P. propose la création d'un comité ardéchois pour le Bicentenaire: un record d'adhésion. D.L. du 3/12/87. T 54.

Création du Comité du Bicentenaire, article de J. Pascal dans Tribune du 24/3/88. T 52.

Coup d'envoi du bicentenaire. Colloque de Villeneuve de Berg. D.L. du 9 9 88. 2 AI 78.

Colloques de Villeneuve-de-Berg et Annonay (1988). Documents, dont textes de P.Cornet. Etudes Diverses, BR 20.

Ardèche 89. Dont texte de Guy Hermier sur « les communistes dans la préparation du Bicentenaire de la Révolution Française ». Etudes diverses. BR 20.

Les charmes de la recherche. Dissolution du Comité ardéchois pour le Bicentenaire. D.L. du 19/6/90. T 53.

Un enterrement plein d'espérance (dissolution du comité pour le Bicentenaire), D.L. du 22/06/90. T 55.

Le bilan du Bicentenaire de la Révolution. Tribune du 28 6 90. 2 AK 74.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – LES CARACTERES ORIGINAUX DE LA REVOLUTION EN ARDECHE

La Révolution française a souvent été lue à travers des grilles « parisiennes ». Les forces en présence, la chronologie des événements, ont souvent été décalquées sans beaucoup de précautions sur les événements provinciaux. Les plus grandes villes, comme Lyon ou Marseille, ont seuls bénéficié d'une grille de lecture particulière, du fait de l'importance et de l'originalité de leurs évolutions. Le propos du présent texte est de proposer une grille de lecture adaptée aux événements ardéchois. Non que l'histoire de l'Ardèche soit entièrement, et uniquement, originale. Mais il me semble qu'on comprendrait mieux ce qui s'est passé en s'éloignant notablement de ce qui s'est passé au cours de la Révolution parisienne.

Je propose en premier lieu qu'on distingue avec soin un cours des événements que je propose d'appeler « internes », et un autre que je propose d'appeler « externes ». La première catégorie serait composée des courants et des manifestations qui trouvent leur cause dans l'évolution intérieure des diverses communautés, rurales, urbaines ou plutôt semi-urbaine, chaque bourgade ardéchoise étant à cette époque plus que liée aux choses et aux gens de la campagne : elle en faisait partie intégrante, au moins en tant que centre d'échanges et de services. Cette liaison se trouve d'ailleurs bien souvent à l'origine des « pulsions » de la vie citadine. La seconde catégorie serait composée des courants et manifestations dont l'origine, le plus souvent étatique (mais pas seulement, comme on le voit bien, par exemple à l'époque des camps de Jalès) est extérieure aux diverses communautés. Telles sont les lois, décrets, règlements, représentants en mission, mouvements populaires divers, qui surviennent dans la vie des communautés comme les événements de la météorologie: importants, parfois redoutables, mais parfaitement étrangers aux personnages ou aux partis locaux. Non que ces événements ne soient pas souvent attendus, approuvés ou au contraire combattus par les Ardéchois : mais ce n'est pas du terroir qu'ils tirent principalement leur origine ou leur énergie.

1) Les mouvements internes

Ils sont nombreux et variés: ils apparaissent souvent bien avant la Révolution, et se poursuivent longtemps après. On peut distinguer :

Les mouvements « économiques », c'est-à-dire ceux qui sont liés à l'argent prélevé par les autorités locales ou nationales, cens, droits féodaux, dîmes, impôts royaux ou nationaux, etc.

Les mouvements « fonciers », c'est-à-dire ceux qui sont liés à l'appropriation de la terre, biens seigneuriaux ou nationaux, biens communaux, aux droits sur les fleuves et rivières, marais, espaces vacants en général :

- Plainte de M. de Clavel, pour des bois qu'il possède à St. André des Effangeas. Oct-Nov. 1783. A.D.07, 26 B 6. 6 pièces.
- Vol de sapins à St. André des Effangeas. 9 nov.1783. A.D. 07 26 B 6. Voir notes en 2 BH 116.
- Usurpation de biens communaux en 1791. AD 07, L 1197 (abondance des dossiers sur Annonay pendant la Révolution).
- La forêt communale, richesse redistribuée aux habitants. D.L. 14 12 96. 2 AU 88.

Les mouvements « personnels », c'est-à-dire ceux qui sont dirigés contre telle ou telle personne, prêtre, abbé, seigneur, agent de l'Etat, en tant qu'individu, et non du fait de l'autorité qu'elle représente :

- Attaques incessantes contre le curé de Dompnac, Marconnès. 1781-82. A.D. 07, 25 B 24, 69 pièces. Incidents anticléricaux à Thines, Sablières, Loubarresse (11 janvier 1783).

- Affaire du curé Marconnès à Dompnac. 9 décembre 1790, A.D. 07 L 119.

- 8 avril 1791, le curé de Dompnac est chassé. Convocation du maire et du commandant de la garde Nationale. L 120. N 52.

- Procédure contre Honoré Le Blanc, comte d'Albe, à la demande de Despenel, 1er consul et maire de Rochemaure. Le Blanc veut faire démolir la tour de Gast, achetée pour être la maison commune. Mai-décembre 1784, AD 07, 25 B 33 (19 pièces, dossier III). 2 BD 100.

- Mai-décembre 1784 : Procédure contre le sieur Honoré Le Blanc, se disant comte d'Albe, à la Demande de Despenel, 1er consul et maire de Rochemaure. Le Blanc voulait faire démolir la tour de Gast, achetée par la commune, pour y faire la maison de ville, le 25 mars 1661. 19 pièces, dossier III. 25 B 33.

- 9 janvier 1784: Louis Honoré, comte d'Albe, contre le nommé Richard, puis le 20 février contre le nommé Jean Julien, des Fontaines de Rochemaure. AD 07 26 B 1. Voir 2 BH 123.

- Cahier de doléances de la communauté de Freyssenet (photocopie). R 32 et 2 BC 29-30.

- La Voulte pendant la Révolution, A. Mazon, Revue du Vivarais 1901.

2) Les mouvements « externes » ou nationaux.

Ils s'imposent aux réalités communales. On peut distinguer :

Les réorganisations « administratives » : La création des communes, districts, départements, la nouvelle organisation des tribunaux, la conscription et bien entendu la subordination du pouvoir royal à l'Assemblée Nationale, la proclamation de la République, la conscription, provoquent naturellement des mouvements d'acquiescement ou d'opposition au sein des communautés.

La création du département de l'Ardèche, puis la désignation définitive de Privas comme chef-lieu, sont saluées avec joie dans cette ville. Le 14 juillet 1791, on y célèbre la fête de la Nation, avec défilé et messe solennelle⁽¹⁾. Les bouleversements majeurs font naître toutefois plutôt des réactions individuelles que collectives, en dehors du cas complexe des camps de Jalès ou de la chouannerie. Mais les changements locaux peuvent créer des situations confuses: par exemple, dans l'église de Macheville, le dimanche 16 janvier 1791, les citoyens actifs du canton se réunirent pour procéder à l'élection du juge de paix de Lamastre, et ses quatre prudhommes assesseurs. L'élection ne s'acheva que le 27 janvier suivant : le premier jour, il y eut 492 présents sur les 1.202 personnes convoquées. Il fallut élire un président, qui fut le maire de Lamastre Jean-Antoine Laseigne, et un secrétaire, qui fut Jacques Cros d'Avenas. Le mardi, le curé de Saint-Basile annonça l'objet de la réunion. L'assemblée prêta serment : mais elle constata que certains représentants de Desaignes n'avaient pas 25 ans, âge requis pour voter. Elle suspendit alors la séance pour avertir l'administration départementale de l'attitude de la municipalité de Desaignes, qui avait soutenu les fautifs. Ce fut le maire de Lamastre, président de l'assemblée, qui eut la garde de l'urne électorale⁽²⁾.

La municipalité de Desaignes, que dirige André Gaillard⁽³⁾, avait réclamé un juge de paix pour elle seule, vu l'étendue de son territoire, et ses 3.400 habitants, le 6 janvier précédent. Elle n'avait sans doute envoyé des citoyens trop jeunes que pour retarder le scrutin. Le résultat du scrutin lui fut sans doute favorable, puisque le 16 février suivant, les citoyens actifs de Lamastre protestèrent et réclamèrent une nouvelle élection. La réorganisation judiciaire mit ainsi en relief la vieille rivalité des deux communes, mais peut-être aussi la division des « patriotes » : André Gaillard, châtelain de Desaignes, verra ses biens mis sous séquestre en même temps que ceux des émigrés, parce que deux de ses fils au moins étaient partis à l'étranger.

P.V. de l'assemblée primaire de l'An VI à Saint-Félicien (notes). AR 202-203.

La réorganisation religieuse : Comme partout, la dissolution des communautés religieuses ne provoque guère d'émotion⁽⁴⁾. Il faut dire que beaucoup d'abbayes (Cruas, le Monastier, les Célestins de Colombier-le-Cardinal par exemple) avaient déjà disparu. Les Cisterciens de Mazan, des Chambons, les Chartreux de Bonnefoy, ne sont depuis longtemps que l'ombre de ce qu'ils ont été, et leur influence est surtout celle de seigneurs locaux en Montagne. Le fait principal est la Constitution Civile du Clergé. L'attitude favorable du principal évêque du Vivarais, celui de Viviers, augmente le désarroi du clergé séculier. Mais les communautés rurales sont surtout troublées par la possession des biens matériels (presbytère, jardins, instruments du culte, propriétés personnelles du prêtre ou des fondations religieuses), bien plus que par le problème théologique lui-même.

La première réprobation officielle de la Constitution Civile du Clergé fut celle du nouvel archevêque de Vienne, succédant à Mgr.Lefranc de Pompignan, Mgr.d'Aviau du Bois de Sanzay, dans sa lettre pastorale du 22 août 1790 suivie d'un *Avertissement* à son clergé et à ses fidèles le 11 novembre de la même année. Une bande d'émeutiers attaqua alors sa cathédrale Saint-Maurice et son palais épiscopal, et il dut s'enfuir de France dès la fin de l'année, quitte à y revenir de nombreuses fois par la suite. Le 27 novembre 1790, l'Assemblée Nationale exigea que tout « ecclésiastique fonctionnaire » prête sous huit jours « le serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et approuvée par le Roi... » sous peine d'être réputé démissionnaire. L'opposition pontificale ne fut connue en France qu'en mars-avril 1791, alors que beaucoup de prêtres avaient déjà juré et que Mgr Lafont de Savines avait, lui, fait connaître son accord.

Environ 53 % des prêtres du Vivarais prêtèrent le serment constitutionnel, d'après l'abbé Jolivet⁽⁵⁾. Ou du moins l'administration accepta-t-elle leur prestation, du moins dans un premier temps⁽⁶⁾. La persécution commença après la chute de la monarchie le 10 août 1792 : suppression du traitement des « fonctionnaires ecclésiastiques » le 13 août 1792, ordre de quitter la France sous quinze jours pour les réfractaires (22 août), ordre d'arrestation pour tous ceux qui n'auraient pas obéi (22 octobre). La gendarmerie et la garde nationale commencèrent à les pourchasser dès le mois de décembre. L'inventaire des églises, la confiscation des cloches et du mobilier religieux, la laïcisation des noms de lieux, la chute des croix de carrefour, le calendrier républicain, allaient suivre.

La situation à Lamastre donne une bonne idée de la confusion qui accompagna la réorganisation religieuse : le curé de Lamastre Jean-Baptiste Malleval prêta serment le 3 février 1791, avec son premier vicaire Jean Baron. Le second vicaire Jean-François Bogiraud prêta serment lui aussi, mais en précisant qu'il voulait rester « fidèle à la loi de Dieu ». Après la condamnation pontificale, il se rétracta le 12 juin. Mais, prêtre depuis seulement trois ans, sans fortune, il revint à son premier serment sous l'influence du maire de Macheville, Vaux⁽⁷⁾. Il fut cependant arrêté le 3 mai 1792, à la demande de Cros, juge de paix de Lamastre, qui l'accusait de ne point avoir prêté de serment. Il fut libéré, et le 7 juillet 1793, Malleval, Bogiraud et le nouveau vicaire Battandier demandèrent et obtinrent sans problèmes un certificat de civisme. Mais à la fin de l'année 1793, la municipalité de Lamastre dirigée par le notaire Trollier fit abattre les croix de la commune ; le 31 décembre, elle voulut de même faire abattre la croix du clocher. Le maître maçon requis, François Nizon, se refusa « à cause du froid et de la neige ». Un autre, Antoine Fourel, refusa aussi, mais promit d'obéir « dès que le temps le permettrait ». Une des cloches fut envoyée au Directoire pour être fondue. L'autre demeura : mais considérant « qu'elle ne pouvait empêcher la sonnerie », la municipalité fit descendre le battant et le confia à un nommé Mathieu Giraud.

Le curé Malleval et son vicaire Battandier furent arrêtés le 13 janvier 1794. Bogiraud parvint à s'enfuir dans des conditions rocambolesques. Le 29 janvier, la municipalité fit l'inventaire des vêtements et des objets religieux trouvés dans l'église de Macheville. On plaça sur le frontispice de celle-ci, en application de la loi du 23 Floréal An II, les mots « Le peuple français reconnaît l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme » devant les citoyens rassemblés au son du tambour. Le curé fut conduit à Tournon, puis à Viviers, où il fut libéré le 22 février 1795, la Convention ayant proclamé la liberté des cultes. Les vicaires poursuivirent secrètement le service religieux, et le 1er octobre 1795, le curé Malleval bénit à nouveau l'église de Macheville, qui avait servi d'atelier de salpêtre et de lieu de réunion. Les tombeaux avaient été ouverts, et la messe n'y avait plus été dite depuis l'arrestation du curé. Le dimanche suivant, une foule de 400 personnes exigea la célébration de l'office divin. « La municipalité convoquée, écrivit Malleval, dressa procès-verbal de la violence qu'on me faisait, attendu que la loi s'opposait à ce que j'exerce ma fonction »⁽⁸⁾. Le 24 Vendémiaire An III, 200 hommes de Lamastre parcoururent les communes du canton pour y permettre la célébration de la messe par des prêtres réfractaires⁽⁹⁾.

L'inventaire à Pailharès en 1794. La Croix de l'Ardèche, fév. 1906. 2 AN 39.

X. Vallat : Mémoires du curé de Pailharès de 1772 à 1817, Revue du Vivarais, 1970, n° 4, pp.199-205 + n° suivants.

Opuscule de Mme. Augusta Dupré de Loire (1837-1919) : *Le 6^e fils d'André Gaillard, Joseph de l'Olagner, se fit prêtre, et émigra en Italie avec l'abbé de la Tourette, grand vicaire de Reims et plus tard évêque de Valence. Retour à Desaignes en 1802. Archiprêtre nommé par l'évêque de Mende, puis grand vicaire de Mgr. de la Tourette à Valence; mort à Valence le 15 12 1823. L'abbé Louis Félix Constantin fut à 14 ans pourvu du prieuré de Gilhoc, diocèse de Valence. Il était chanoine de la cathédrale de Valence. Réfractaire, il était nourri par sa sœur Mme de la Lombardière. Un moment marinier sur le canal de Languedoc, il émigra, revint en 1802 et mourut chanoine à Valence en 1851.* C 180.

Les tentatives de remplacement du christianisme par le culte de l'Etre Suprême ou celui de la Raison connaissent des fortunes diverses. Une majeure partie de la population resta fidèle au christianisme. En 1794, par exemple, à La Louvesc, les reliques de Saint Régis avaient été dissimulées par une pieuse paroissienne, Mme. Buisson, dans une grange nommée Grangeneuve. Elles furent ramenées en procession dans l'église, en présence de Mgr. Chabot, évêque de Viviers et de Mende, le 13 juillet 1802, avec le concours de 40 prêtres et d'une foule estimée à 12.000 personnes. Le curé d'Annonay, l'abbé Léorat-Picansel, prononça le panégyrique du saint ⁽¹⁰⁾.

Annonay et ses clubs de M. Tallon, Délibération du comité d'Annonay du 12 août 1789, Discours de Koenig, récit de la Fête civique, pétition des citoyens actifs en l'An II, règlement de la société populaire, etc. N 37-38.

La réorganisation économique : Ce sont d'abord les réquisitions civiles (organisation de greniers d'abondance) ou militaires qui perturbent les communautés. Maximum du prix des denrées et comestibles, district de Tournon, An II. Bib AD 07 cote 1383. Pétition de Rochemaure du 27 juillet 1790 en faveur de son grenier d'abondance. Archives de l'Ardèche, L 118.

B. Vial : Les difficultés de la réquisition des hommes et du fourrage dans la vallée de la Vocance, in « La Révolution dans la vallée de la Vocance » p.46-52. Réquisitions de bois pour la marine p. 52. Les problèmes liés la gestion des Biens Nationaux de 1^o ou de 2^o origines bouleversent naturellement l'économie des villages ou même des petites villes. L'acquisition de droits nouveaux (pêche, chasse) réels ou supposés offrit de nouvelles possibilités de survie. Enfin, la loi du Maximum (4 mai 1793) perturba gravement l'écoulement des productions et l'approvisionnement des marchés. Il semble bien qu'elle ait été généralement ignorée ou peu appliquée. Le civisme et le patriotisme avaient des limites même chez les plus ardents...

La réorganisation foncière est évidemment partout essentielle : il y a les ventes et reventes de Biens Nationaux, les manœuvres auxquelles elles donnent lieu ⁽¹¹⁾, le problème du partage des communaux, ici ardemment souhaité et là non moins ardemment rejeté.

Les droits des ecclésiastiques furent considérés comme des propriétés, et vendus comme Biens Nationaux. Ce fut le cas pour les dîmes, mais aussi pour les droits seigneuriaux possédés par des ecclésiastiques. La commune de Champagne, dont les agriculteurs possédaient des terres de l'autre côté du Rhône, crut donc nécessaire de soumissionner pour l'achat du bac à traîlle qui la reliait à la rive gauche, et qui appartenait à l'archevêque de Vienne, le 2 février 1791. Mais l'administration centrale de l'Ardèche refusa, au motif que l'Assemblée Nationale n'avait encore rien décidé sur cette question. Ce fut prudent: car la loi du 25 août 1792 donna à chacun la liberté d'établir un bac où bon lui semblerait, avant que celle du 6 Frimaire An VII ne décidât de nationaliser tous les bacs, avec rachat par l'Etat du bateau et du matériel nécessaires ⁽¹²⁾.

Opuscule d'Augusta Dupré de Loire dite Boma (1837-1919) : Informations sur la famille Gaillard, originaire de Provence, huguenots, notaires à Lapras début XVII^e, Jean-Paul Gaillard, arrêté en 1688-89, libéré après abjuration ; autres Gaillard, seigneurs de Lapras, puis juges à Desaignes. Il acheta le château aux Tournon au milieu du XVIII^e siècle, puis André Gaillard, né à Odon, (hameau commune de Lamastre d'après P. Charrié) acheta les biens des d'Arbalestrier à Desaignes. Pendant la Révolution, ses biens furent mis sous séquestre, puis libérés sur intervention (sans doute de Solon Reynaud, représentant en mission). Il mourut au château de Desaignes en 1798, avec trois fils sous les drapeaux républicains. L'aîné de ses fils habita au château de Bel-Air, le second mourut à Urbillac. Le 3^e suivit le chevalier Armand de la Tourette comme garde du corps du roi d'Espagne Charles IV. Apparenté aux de Loire, d'Arbalestrier, Veyrans, Saint-Pierreville et Descours, capitaine d'artillerie, en service, chevalier de Saint-Louis, de Chanéac, de Molines, de Lavarenne notamment. Il servit Charles IV jusqu'en 1800, époque où il rentra en France et se retira à Desaignes.

Biens Nationaux

26 mai 1791 : Serrières demande à ce que la moitié d'un pré situé à Félines soit distraite de la vente des biens nationaux, léguée aux pauvres de Serrières, l'autre moitié donnée pour des messes. Le Directoire répond que seule cette 2^e partie doit être vendue. 2 BI 47.

Vente des biens de la succession Soubise, à « Marcel sur Deûme », Annonay, Peaugres, Tournon, Limony, Serrières, Félines, en l'an IV. AD 07 Q 269. 2 BI 34.

Bien des Célestins de Colombier le Cardinal vendus en l'an IV. AD 07 Q 260. 2 BI 37-38.

Roiffieux demande à acquérir des biens nationaux (12 février 1791). 2 BI 46.

Davezieux veut faire une société pour acheter des Biens Nationaux avec Peaugres, Colombier et Saint-Cyr. L 119, Archives de l'Ardèche, décembre 1790. 2 BI 45-46.

Davezieux demande à acquérir la grange du prieuré pour loger le maître d'école. 2 BI 46.

Annonay présente une soumission du 27 septembre pour l'achat de 17 articles de Biens Nationaux de 1^o origine valant 42.800 livres. (27 novembre 1790). 2 BI 45 et 50.

Peaugres demande à acquérir la maison prieurale. 19 janvier 1791. 2 BI 46.

Le pré dit de Chenevier ne fait pas partie des Biens Nationaux. La commune de S. Jeure veut qu'il soit procédé à la vente. Ce pré appartenait de son vivant au curé Rocher. Le Directoire approuve les plaignants. 31 mai 1791. 2 BI 47 et 50.

La commune de Tournon demanda à s'imposer pour 4428 l.s. pour acheter des biens nationaux. 21 février 1791. 2 BI 46.

Troubles à Devesset. Démission du maire Gounon, problème des distributions de l'Ordre de Malte, etc. Voir 2 BI 10.

Vente des Biens Nationaux de l'Ordre de Malte et autres. An IV-1839. AD 07, J 297.

J 297 : Acquisitions de la famille Riou de Piches à Devesset et à Rochepaule, postérieures à la loi du 28 Ventôse An IV. 2 BI 48.

Charles du Besset, « le Vieux Desaignes » p.75. Le marquis de Grollier habitait peu Maisonseule; il était plutôt au château de Pont d'Ain, ou dans son hôtel particulier de Lyon. C'est là qu'il fut arrêté et fusillé le 6 nivôse An II. Ses biens furent confisqués, et ses enfants ne rentrèrent en possession qu'en l'An VIII, un décret peu connu du 3 mai 1795 rendu sur les instances de Lanjuinais et Boissy d'Anglas prescrivant la restitution des biens confisqués pour tout autre cause que l'émigration, ou le prix restitué par l'Etat s'il y avait déjà eu vente.

Biens communaux

La question des communaux à St. Agrève. Impossibilité du partage. 2 BI 3-4.

La question des biens communaux à Devesset : problème de la limite avec les biens de l'Ordre de Malte, refus du partage. 2 BI 4 et 8.

Situation des biens communaux à St. André des Effangeas sous la Révolution. Refus de partage. AD 07 L 810. 2 BH 158-159

Partage du communal de St. Alban d'Ay sous la Révolution. Voir mon article sur le partage des communaux, R.V. 1989. AD 07 L 810. 2 BH 159-160, 2 BI 5, 2 BI 10 (Troubles religieux).

Pétition de particuliers de Meysses et Rochemaure relatives aux îles du Rhône assimilées à des biens communaux. (An II). Etat nominatif de la population en 1791. Arrêté du département pour réprimer le brigandage sur le Rhône (An VII). AD 07, L 1377.

Mémoire donné à Guyardin par la commune de Rochemaure, demandant le maintien des îles en propriété communale. Notes. 2 BD 143-135.

Dans beaucoup de cas, la question des limites communales se pose avec acuité. Le régime de l'héritage est sans doute discuté dans des cénacles d'intellectuels: mais en Ardèche il ne semble pas qu'on n'ait jamais mis en doute la pérennité de ce fondement essentiel de l'organisation sociale.

3) Les « émotions populaires ».

Elles furent nombreuses, et se produisent lorsque la population, ou une partie de celle-ci, estimait que le mouvement national ne va pas dans le bon sens, ou n'y allait pas assez vite. Naturellement, elles mettaient en cause les autorités locales. Mais celles-ci n'étaient alors que les représentantes de courants nationaux qu'on voulait combattre ou accélérer. On peut les classer en deux grandes catégories:

- **les mouvements conservateurs** se forment autour de l'Eglise ou de la monarchie⁽¹³⁾. Les mécontentements, les oppositions aux autres aspects de la Révolution restent individuels. On pense bien sûr à propos de mouvements collectifs aux camps de Jalès, à la conspiration de Saillans, à la chouannerie. En ce qui concerne la conspiration de Saillans, l'appui local semble bien avoir été faible, voire inexistant en dehors de quelques cercles. En ce qui concerne la chouannerie, l'action sur le terrain a concerné peu de monde dans chaque communauté. Mais cela a pu faire au total de vraies armées au moment de la prise de la citadelle de Pont-Saint-Esprit, ou encore lors de la bataille de Maisonneuve. Et surtout, l'appui massif quoique muet du petit peuple de la Montagne, des Cévennes, parfois du Bas-Vivarais, ne semble faire aucun doute ⁽¹⁴⁾.

- **les mouvements « progressistes »** (encore faut-il être très prudent en ce qui concerne ceux de 1789 ou de 1790, où le banditisme pur et simple a pu avoir une grande place) se déroulèrent en plusieurs vagues : il y eut d'abord l'« émotion » liée à la Grande Peur, dont on sait qu'elle concerna surtout l'Ardèche méridionale et la vallée du Rhône. Les troubles se poursuivirent tout au long de celle-ci jusqu'au printemps 1792, où ils s'épanouirent dans le sud (Bourg-Saint-Andéol, Villeneuve-de-Berg...) et dans les Cévennes (destruction ou attaque de châteaux à Thueys, Labastide, Sanilhac, etc). Par la suite, on n'enregistra plus guère de poussée populaire, même si les conflits entre dirigeants locaux furent aigus et prirent parfois l'allure de guerres picarolines (Bourg-Saint-Andéol, Joyeuse, Privas...)

Il est remarquable que ces « émotions » ne touchent guère le Haut-Vivarais et les Boutières. C'est que dans ces régions, les dirigeants bourgeois d'avant 1789 étaient souvent restés en place. Toujours liés à la noblesse locale, ils savaient changer avec le vent. Leur préoccupation principale (rester en place) fut volontiers approuvée par leurs administrés, parce qu'on leur faisait confiance pour parer les coups que les Représentants en mission, ou d'autres, pouvaient porter aux intérêts ou aux personnes du pays. Les institutions révolutionnaires (sociétés populaires, comités de surveillance...) tournèrent parfois à la farce dans ces régions, ou bien furent paisiblement ignorées. Le nord du Vivarais n'était pas moins attaché que d'autres régions à la souveraineté du peuple: seulement la volonté de ce peuple, hostile par ailleurs aux droits féodaux, était avant tout de conserver la religion traditionnelle et éventuellement la monarchie qui lui était liée.

Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département : Société populaire de Tournon en l'An III, N 37-38.

Rapport fait au nom de la commission nommée par la Société Populaire et la commune de Tournon...30 pluviose An III. Bib AD 07 cote 820.

Le royalisme revint sans peine à partir de l'An II, sans que l'on s'interroge beaucoup sur la restauration des droits féodaux ou de la dîme, même si la chouannerie fut peu répandue: contre qui se serait-on battu, puisque les habitants des petites villes du nord avaient à peu près les mêmes opinions ?

Conclusions :

La Révolution française en Ardèche est une dialectique du « nous » et du « eux ». Elle devint violente surtout en Bas-Vivarais. En Haut-Vivarais et en Boutières, on faisait volontiers confiance à des personnages du « nous » qui avaient les moyens et le désir de limiter les tentatives des « eux » de toutes natures. Ce qui dominait dans le nord du département, c'était en définitive la volonté de protéger la religion catholique. Ce qui dominait dans le sud, c'était l'affirmation des grands idéaux, républicains ou conservateurs, appuyés tous deux sur une supposée « volonté du peuple ». Jusqu'à la fin du XIX^e siècle au moins, cette dichotomie départementale n'a guère varié.

La continuité des intérêts locaux, quand à elle, n'a que faire du discours politique. Elle s'en habille fort bien. La justification suprême était, avant 1789, la volonté du Roi. Ensuite, il s'agissait de la volonté du peuple. La lutte des classes (nobles contre communautés paysannes, ouvriers ou paysans contre bourgeois, etc) n'était pas absente, mais c'était une autre histoire. Le rôle des élites ardéchoises était de présenter les intérêts locaux dominants sous un aspect qui convienne aux puissants du jour. C'est à cette aune-là qu'elles étaient ou non appréciées et reconduites. On n'est pas certain que les choses aient beaucoup changé aujourd'hui...

3) **Les « émotions populaires »** sont nombreuses, et se produisent lorsque la population, ou une partie de celle-ci, estime que le mouvement national ne va pas dans le bon sens, ou n'y va pas assez vite. Naturellement, elles mettent en cause les autorités locales. Mais celles-ci ne sont alors que les représentantes de courants nationaux qu'on veut combattre ou accélérer. On peut les classer en deux grandes catégories :

- **les mouvements conservateurs** se forment autour de l'Eglise ou de la monarchie⁽²⁵⁾. Les mécontentements, les oppositions aux autres aspects de la Révolution restent individuels. On pense bien sûr à propos de mouvements collectifs aux camps de Jalès, à la conspiration de Saillans, à la chouannerie. En ce qui concerne la conspiration de Saillans, l'appui local semble bien avoir été faible, voire inexistant en dehors de quelques cercles. En ce qui concerne la chouannerie, l'action sur le terrain a concerné peu de monde dans chaque communauté. Mais cela a pu faire au total de vraies armées au moment de la prise de la citadelle de Pont-Saint-Esprit, ou

encore lors de la bataille de Maisonneuve. Et surtout, l'appui massif quoique muet du petit peuple de la Montagne, des Cévennes, parfois du Bas-Vivarais, ne semble faire aucun doute (26).

- **les mouvements « progressistes »** (encore faut-il être très prudent en ce qui concerne ceux de 1789 ou de 1790, où le banditisme pur et simple a pu avoir une grande place) se déroulèrent en plusieurs vagues : il y eut d'abord l'« émotion » liée à la Grande Peur, dont on sait qu'elle concerna surtout l'Ardèche méridionale et la vallée du Rhône. Les troubles se poursuivirent tout au long de celle-ci jusqu'au printemps 1792, où ils s'épanouirent dans le sud (Bourg-Saint-Andéol, Villeneuve-de-Berg...) et dans les Cévennes (destruction ou attaque de châteaux à Thueyts, Labastide, Sanilhac, etc). Par la suite, on n'enregistra plus guère de poussée populaire, même si les conflits entre dirigeants locaux furent aigus et prirent parfois l'allure de guerres picrocholines (Bourg-Saint-Andéol, Joyeuse, Privas...)

Il est remarquable que ces « émotions » ne touchent guère le Haut-Vivarais et les Boutières. C'est que dans ces régions, les dirigeants bourgeois d'avant 1789 étaient souvent restés en place. Toujours liés à la noblesse locale, ils savaient changer avec le vent. Leur préoccupation principale (rester en place) fut volontiers approuvée par leurs administrés, parce qu'on leur faisait confiance pour parer les coups que les Représentants en mission, ou d'autres, pouvaient porter aux intérêts ou aux personnes du pays. Les institutions révolutionnaires (sociétés populaires, comités de surveillance...) tournèrent parfois à la farce dans ces régions, ou bien furent paisiblement ignorées. Le nord du Vivarais n'était pas moins attaché que d'autres régions à la souveraineté du peuple : seulement la volonté de ce peuple, hostile par ailleurs aux droits féodaux, était avant tout de conserver la religion traditionnelle et éventuellement la monarchie qui lui était liée.

Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département : Société populaire de Tournon en l'An III, N 37-38.

Rapport fait au nom de la commission nommée par la Société Populaire et la commune de Tournon...30 pluviôse An III. Bib AD 07 cote 820.

Le royalisme revint sans peine à partir de l'An II, sans que l'on s'interroge beaucoup sur la restauration des droits féodaux ou de la dîme, même si la chouannerie fut peu répandue : contre qui se serait-on battu, puisque les habitants des petites villes du nord avaient à peu près les mêmes opinions ?

La Révolution française en Ardèche est une dialectique du « nous » et du « eux ». Elle devint violente surtout en Bas-Vivarais. En Haut-Vivarais et en Boutières, on faisait volontiers confiance à des personnages du « nous » qui avaient les moyens et le désir de limiter les tentatives des « eux » de toutes natures. Ce qui dominait dans le nord du département, c'était en définitive la volonté de protéger la religion catholique. Ce qui dominait dans le sud, c'était l'opposition des grands idéaux, républicains ou conservateurs, appuyés tous deux sur une supposée « volonté du peuple ». Jusqu'à la fin du XIX^e siècle au moins, cette dichotomie départementale n'a guère varié.

La continuité des intérêts locaux, quand à elle, n'a que faire du discours politique. Elle s'en habille fort bien. La justification suprême était, avant 1789, la volonté du Roi. Ensuite, il s'agissait de la volonté du peuple. La lutte des classes (nobles contre communautés paysannes, ouvriers ou paysans contre bourgeois, etc) n'était pas absente, mais c'était une autre histoire. Le rôle des élites ardéchoises était de présenter les intérêts locaux dominants sous un aspect qui convienne aux puissants du jour. C'est à cette aune-là qu'elles étaient ou non appréciées et reconduites. On n'est pas certain que les choses aient beaucoup changé aujourd'hui...

1) LES MOUVEMENTS INTERNES

Ils sont nombreux et variés : ils apparaissent souvent bien avant la Révolution, et se poursuivent longtemps après. On peut distinguer :

- **les mouvements « économiques »**, c'est-à-dire ceux qui sont liés à l'argent prélevé par les autorités locales ou nationales, cens, droits féodaux, dîmes, impôts royaux ou nationaux, etc.

- **les mouvements « fonciers »**, c'est-à-dire ceux qui sont liés à l'appropriation de la terre, biens seigneuriaux ou nationaux, biens communaux, aux droits sur les fleuves et rivières, marais, espaces vacants en général.

- Plainte de M. de Clavel, pour des bois qu'il possède à St. André des Effangeas. Oct-Nov. 1783. A.D.07, 26 B 6. 6 pièces.

- Vol de sapins à St.André des Effangeas. 9 nov.1783. A.D. 07 26 B 6. Voir notes en 2 BH 116.

- Usurpation de biens communaux en 1791. AD 07, L 1197 (abondance des dossiers sur Annonay pendant la Révolution).

- La forêt communale, richesse redistribuée aux habitants. D.L. 14 12 96. 2 AU 88.

- **les mouvements « personnels »**, c'est-à-dire ceux qui sont dirigés contre telle ou telle personne, prêtre, abbé, seigneur, agent de l'Etat, en tant qu'individu, et non du fait de l'autorité qu'elle représente.

- Attaques incessantes contre le curé de Dompnac, Marconnès. 1781-82. A.D. 07, 25 B 24, 69 pièces. Incidents anticléricaux à Thines, Sablières, Loubaresse (11 janvier 1783).

- Affaire du curé Marconnès à Dompnac. 9 décembre 1790, A.D. 07 L 119.

- 8 avril 1791, le curé de Dompnac est chassé. Convocation du maire et du commandant de la garde Nationale. L 120. N 52.

Procédure contre Honoré Le Blanc, comte d'Albe, à la demande de Despenel, 1er consul et maire de Rochemaure. Le Blanc veut faire démolir la tour de Gast, achetée pour être la maison commune. Mai décembre 1784, AD 07, 25 B 33 (19 pièces, dossier III). 2 BD 100.

- 9 janvier 1784: Louis Honoré, comte d'Albe, contre le nommé Richard, puis le 20 février contre le nommé Jean Julien, des Fontaines de Rochemaure. AD 07 26 B 1. Voir 2 BH 123.

- Mai-décembre 1784: Procédure contre le sieur Honoré Le Blanc, se disant comte d'Albe, à la Demande de Despenel, 1er consul et maire de Rochemaure: Le Blanc voulait faire démolir la tour de Gast, achetée par la commune, pour y faire la maison de ville, le 25 mars 1661. 19 pièces, dossier III. 25 B 33.

- Meurtre d'André Serre, du lieu de Foulux, à la foire du 5 décembre 1785 à St. Pierreville. Les soldats du sieur Bolivant (?) sont attaqués. A.D. 07, 25 B 36, 8 pièces, dossier III.

- Attroupement de 100 personnes au Gua, le jour de la foire du 5 décembre 1785, et lutte avec la troupe. - Mort d'André Suchier, de Foulux, 8 pièces, dossier III. A.D. 07, 25 B 36.

- Pierre Ribagnac, de Marcols, condamné aux galères pour avoir entre autres injurié Arnaud, procureur fiscal des Boutières. A.D. 07, 25 B 35. Pièces 11 à 29, dossier IV.

- Attroupement et brigandages en Boutières en mars et suivants de 1786, à Gluiras, St.Pierreville et St. Barthélemy le Meil. A.D. 07 25 B 47. 43 pièces.

LA REORGANISATION ECONOMIQUE ET FONCIERE

La réorganisation économique

Ce furent d'abord les réquisitions civiles (organisation de greniers d'abondance) ou militaires qui perturbèrent les communautés. Maximum du prix des denrées et comestibles, district de Tournon, An II. Bib AD 07 cote 1383.

Pétition de Rochemaure du 27 juillet 1790 en faveur de son grenier d'abondance. Archives de l'Ardèche, L 118.

B. Vial : Les difficultés de la réquisition des hommes et du fourrage dans la vallée de la Vocance, in « La Révolution dans la vallée de la Vocance » p.46-52. Réquisitions de bois pour la marine p. 52. Les problèmes liés la gestion des Biens Nationaux de 1° ou de 2° origines bouleversèrent naturellement l'économie des villages ou même des petites villes. L'acquisition de droits nouveaux (pêche, chasse) réels ou supposés offrit de nouvelles possibilités de survie. Enfin, la loi du Maximum (4 mai 1793) perturba gravement l'écoulement des productions et l'approvisionnement des marchés. Il semble bien qu'elle ait été généralement ignorée ou peu appliquée. Le civisme et le patriotisme avaient des limites même chez les plus ardents...

La réorganisation foncière

Elle fut partout évidemment essentielle : il y eut les ventes et reventes de Biens Nationaux, les manœuvres auxquelles elles donnèrent lieu, le problème du partage des communaux, ici ardemment souhaité et là non moins ardemment rejeté. Les droits des ecclésiastiques furent considérés comme des propriétés, et vendus comme Biens Nationaux. Ce fut le cas pour les dîmes, mais aussi pour les droits seigneuriaux possédés par des ecclésiastiques. La commune de Champagne, dont les agriculteurs possédaient des terres de l'autre côté du Rhône, crut donc nécessaire de soumissionner pour l'achat du bac à traile qui la reliait à la rive gauche, et qui appartenait à l'archevêque de Vienne, le 2 février 1791. Mais l'administration centrale de l'Ardèche refusa, au motif que l'Assemblée Nationale n'avait encore rien décidé sur cette question. Ce fut prudent: car la loi du 25 août 1792 donna à chacun la liberté d'établir un bac où bon lui semblerait, avant que celle du 6 Frimaire An VII ne décidât de nationaliser tous les bacs, avec rachat par l'Etat du bateau et du matériel nécessaires.

Opuscule d'Augusta Dupré de Loire dite Boma (1837-1919)

Informations sur la famille Gaillard, originaire de Provence, huguenots, notaires à Lapras début XVII°, Jean-Paul Gaillard, arrêté en 1688-89, libéré après abjuration; autres Gaillard, seigneurs de Lapras, puis juges à Desaignes. Il achète le château aux Tournon au milieu du XVIII° siècle, puis André Gaillard, né à Odon, (hameau commune de Lamastre d'après P. Charrié) achète les biens des d'Arbalestrier à Desaignes. Pendant la Révolution, ses biens sont mis sous séquestre, puis libérés sur intervention (sans doute de Solon Reynaud, représentant en mission). Il mourut au château de Desaignes en 1798, avec trois fils sous les drapeaux républicains. L'aîné de ses fils habita au château de Bel-Air, le second mourut à Urbillac. Le 3° suivit le chevalier Armand de la Tourette comme garde du corps du roi d'Espagne Charles IV. Apparenté aux de Loire, d'Arbalestrier, Veyrans, Saint-Pierreville et Descours, capitaine d'artillerie, en service, chevalier de Saint-Louis, de Chanéac, de Molines, de Lavarenne notamment. Il servit Charles IV jusqu'en 1800, époque où il rentra en France et se retira à Desaignes.

Biens Nationaux

26 mai 1791 : Serrières demande à ce que la moitié d'un pré situé à Félines soit distraite de la vente des biens nationaux, légués aux pauvres de Serrières, l'autre moitié donnée pour des messes. Le Directoire répond que seule cette 2° partie doit être vendue. 2 BI 47. Vente des biens de la succession Soubise, à « Marcel sur Deûme », Annonay, Peaugres, Tournon, Limony, Serrières, Félines, en l'an IV. AD 07 Q 269. 2 BI 34.

Biens des Célestins de Colombier le Cardinal vendus en l'an IV. AD 07 Q 260. 2 BI 37-38.

Roiffieux demande à acquérir des biens nationaux (12 février 1791). 2 BI 46.

Davezieux veut faire une société pour acheter des Biens Nationaux avec Peaugres, Colombier et Saint-Cyr. L 119, Archives de l'Ardèche, décembre 1790. 2 BI 45-46.

Davezieux demande à acquérir la grange du prieuré pour loger le maître d'école. 2 BI 46.

Annonay présente une soumission du 27 septembre pour l'achat de 17 articles de Biens Nationaux de 1° origine valant 42.800 livres. (27 novembre 1790). 2 BI 45 et 50.

Peaugres demande à acquérir la maison prieurale. 19 janvier 1791. 2 BI 46.

Le pré dit de Chenevier ne fait pas partie des Biens Nationaux. La commune de S. Jeure veut qu'il soit procédé à la vente. Ce pré appartenait de son vivant au curé Rocher. Le Directoire approuve les plaignants. 31 mai 1791. 2 BI 47 et 50.

La commune de Tournon demande à s'imposer pour 4428 l.5s. pour acheter des biens nationaux. 21 février 1791. 2 BI 46.

Troubles à Devesset. Démission du maire Gounon, problème des distributions de l'Ordre de Malte, etc. Voir 2 BI 10.

Vente des Biens Nationaux de l'Ordre de Malte et autres. An IV-1839. AD 07, J 297.

J 297: Acquisitions de la famille Riou de Piches à Devesset et à Rochepaule, postérieures à la loi du 28 Ventôse An IV. 2 BI 48.

Charles du Besset, « le Vieux Desaignes » p.75 : Le marquis de Grollier habitait peu Maisonseule ; il était plutôt au château de Pont d'Ain, ou dans son hôtel particulier de Lyon. C'est là qu'il fut arrêté et fusillé le 6 nivôse An II. Ses biens furent confisqués, et ses enfants ne rentrèrent en possession qu'en l'An VIII, un décret peu connu du 3 mai 1795 rendu sur les instances de Lanjuinais et Boissy d'Anglas prescrivant la restitution des biens confisqués pour tout autre cause que l'émigration, ou le prix restitué par l'Etat s'il y avait déjà eu vente.

Estimation des Biens nationaux à St. Vincent de Durfort. AS 200.

Estimation des Biens Nationaux à Pranles. AS 209.

La commune de Rompon demande à acheter pour 2544 l. de biens nationaux le 22 février 1791. 2 BI 46.

Abbé Roche: La succession du prince de Soubise. Revue du Vivarais 1901. La succession du prince de Soubise fut vendue aux enchères en 1823. Il y avait le four banal de Beauchastel, et des terres (environ 7 ha). B 120.

Estimation et vente des biens nationaux de Saint-Fortunat en 1790. AS 202.

Biens communaux.

Situation des biens communaux à St .André des Effangeas sous la Révolution. Refus de partage. AD 07 L 810. 2 BH 158-159

Impossibilité de partager les communaux à Borée. AD 07 L 810. 2 BI 4 et 6. .

Partage du communal de S.Alban d'Ay sous la Révolution. Voir mon article sur le partage des communaux, R.V. 1989. AD 07 L 810. 2 BH 159-160, 2 BI 5, 2 BI 10 (Troubles religieux).

Pétition de particuliers de Meysse et Rochemaure relatives aux îles du Rhône assimilées à des biens communaux. (An II). Etat nominatif de la population en 1791. Arrêté du département pour réprimer le brigandage sur le Rhône (An VII). AD 07, L 1377.

Mémoire donné à Guyardin par la commune de Rochemaure, demandant le maintien des îles en propriété communale. Notes. 2 BD 143-135.

Notes prises sur le registre des délibérations communales d'Alissas sous la Révolution. AN 213. Le développement de la Révolution à Alissas, article + documents parus dans "Informations Régionales", revue du CRDP de Grenoble en 1973. AS 137-146. Délibération relative au partage des communaux. à Alissas. AD 07, L 1194.

Recensement des biens communaux aux Ollières. AD 07 L 1355.

Le 9 Ventôse An II, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois donnèrent l'ordre à l'administration centrale de l'Ardèche de rendre compte dans les 24 heures de la manière dont avait été appliqué de décret de la Convention du 10 juin 1793 sur le partage des biens communaux Montchinniac, c'est-à-dire Saint-Agrève, répondit qu'il y avait dans la commune des biens communaux qu'il n'était pas question de partager, étant donné le grand nombre des habitants. La *commune* dite de Saint-Ursin servait à tenir les foires et les marchés. Certains hameaux avaient aussi des propriétés communes: mais il s'agissait soit de terres *hermes* c'est-à-dire infertiles, soit de terres possédées en commun avec d'autres hameaux, ou avec des ci-devant nobles qui ne voulaient point de partage.

A Devesset, la délimitation des communaux avec les biens de l'Ordre de Malte devenus biens nationaux n'est pas claire. On décide le 29 Floréal An II de poser des bornes, et surtout, par 146 voix sur 176 votants, de ne pas procéder au partage. La municipalité est autorisée à affermer ces communaux, à condition que cela ne porte pas atteinte au libre passage des bestiaux. Les contributions seront réparties entre tous ceux qui utilisent les communaux.

A Borée, la perplexité l'emporte: les bois communaux sont utilisés pour la pâture des « bêtes à laine ». S'il y avait partage, cela ne serait plus possible, et la communauté serait privée d'engrais. Certains peuvent prouver leur propriété par des actes publics, et ont clôturé leur part; d'autres, non moins propriétaires, se gardent bien de le faire. Finalement, « on ne sait pas répondre à la question et on n'a rien fait ».

Dans la commune d'Alissas, entre Privas et Chomérac, à la demande de la Société Populaire du lieu, « du décadi dixième prairial l'an second de la République française assemblé en conseil général de la commune d'Alissas au nombre de huitante-deux votants étant expressément assemblée pour procéder au partage des biens communaux...le président ayant la place du fauteuil a fait l'appel nominal de tous les votants pour que chacun distinctement dise s'il voulait que ces biens se partagent oui ou non, alors chacun a émis son vœu, il est trouvé que des susdits 82 votants tous en âge de voter il y en a eu 66 qui ont voulu que le terroir appelé Carteries sera partagé et les autres parties seront vendues... » La décision n'eut pas l'heur de convenir au président, qui était un filateur nommé Clauzel, et qui décida *sine die* de renvoyer la séance au décadi suivant. Une nouvelle réunion eut lieu, où l'on décida de partager la totalité des communaux. Le maire, absent, ne signa aucune des deux délibérations, ce qui laisse perplexe.

Dans beaucoup de cas, la question des limites communales se posa avec acuité. Le régime de l'héritage fut sans doute discuté dans des cénacles d'intellectuels: mais en Ardèche il ne semble pas qu'on ait jamais mis en doute la pérennité de ce fondement essentiel de l'organisation sociale.

- **la réorganisation religieuse** : Comme partout, la dissolution des communautés religieuses ne provoque guère d'émotion⁽³⁾. Il faut dire que beaucoup d'abbayes (Cruas, le Monastier, les Célestins de Colombier-le-Cardinal par exemple) avaient déjà disparu. Les Cisterciens de Mazan, des Chambons, les Chartreux de Bonnefoy, ne sont depuis longtemps que l'ombre de ce qu'ils ont été, et leur influence est surtout celle de seigneurs locaux en Montagne. Le fait principal est la Constitution Civile du Clergé. L'attitude favorable du principal évêque du Vivarais, celui de Viviers, augmente le désarroi du clergé séculier. Mais les communautés rurales sont surtout troublées par la question de l'appropriation des biens matériels (presbytère, jardins, instruments du culte, propriétés personnelles du prêtre ou des fondations religieuses), bien plus que par le problème théologique lui-même.

Les congrégations religieuses étant supprimées, il fallut estimer et vendre leurs biens. Par exemple, les Chartreux de Bonnefoy possédaient trente-deux granges autour du Mézenc : le revenu de onze d'entre elles avait été cédé en 1733 à la chartreuse de Notre-Dame du Puy. Mais les obligations de leurs fermiers demeuraient les mêmes que par le passé. A partir de l'été 1789 semble-t-il, les forêts de Bonnefoy furent mises au pillage⁽⁴⁾, mais par des « brigands », employant 30 à quarante paires de bœufs par jour pour venir « dévaster » les bois. Contre eux se dressèrent bientôt les habitants des Estables au nombre de plus de cent d'après le procureur dom Jean-Paul Acher (20 février 1790). Les habitants du Béage, au contraire, s'emparèrent de la Chartreuse le 26 avril, et firent bombance avec ses vivres et ses boissons. Il fallut installer une garnison de 15 chasseurs, dont la moitié fut envoyée en octobre à l'abbaye de Mazan pour la protéger aussi. L'inventaire des biens, puis des titres, eut lieu en avril et septembre 1790. Les religieux, au nombre de douze, quittèrent la Chartreuse à la fin d'avril 1791, et ne laissèrent sur place qu'un « donnat » et un frère convers pour garder les locaux en compagnie des soldats.

La vente de la Chartreuse et du domaine en dépendant eut lieu le 6 octobre 1791, au 3^e feu, au nommé Jean-Pierre Montbrun du Béage, pour 50.000 livres en assignats. Le 2 mai précédent, le maire des Estables s'était opposé à la vente du « bois noir » de la Combe du Pradal, s'appuyant sur un acte de 1320 où la Chartreuse cédait aux Establains le droit d'aller y couper du bois pour tous leurs besoins. Le Directoire du district du Mézenc décida donc de surseoir à la vente des parties non défrichées, et le 2 octobre 1802 le préfet de l'Ardèche autorisa les gens des Estables à continuer à bénéficier de leurs droits sans avoir à payer de redevance.

Pour l'essentiel, les opérations se passèrent presque dans le calme, en dépit de troubles qui se produisirent à Saint-Martial lors de la promulgation des lois le 24 février 1791 et des protestations véhémentes des gardes-bois qui n'étaient plus payés, et qui finirent par renoncer à leur fonction pendant l'été de 1791⁽⁵⁾. On n'a pas l'impression de l'explosion d'une colère générale longtemps contenue, et les pillages et dégradations semblent être plutôt le fait de paysans peu scrupuleux avides de profiter d'une belle occasion.

La première réprobation officielle de la Constitution Civile du Clergé fut celle du nouvel archevêque de Vienne, succédant à Mgr Lefranc de Pompignan, Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, dans sa lettre pastorale du 22 août 1790 suivie d'un *Avertissement* à son clergé et à ses fidèles le 11 novembre de la même année. Une bande d'émeutiers attaqua alors sa cathédrale Saint-Maurice et son palais épiscopal de Vienne, et il dut s'enfuir de France dès la fin de l'année, quitte à y revenir de nombreuses fois par la suite. Le 27 novembre 1790, l'Assemblée Nationale exigea que tout « ecclésiastique fonctionnaire » prête sous huit jours « *le serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et approuvée par le Roi...* » sous peine d'être réputé démissionnaire. L'opposition pontificale ne fut connue en France qu'en mars-avril 1791, alors que beaucoup de prêtres avaient déjà juré et que Mgr Lafont de Savines avait, lui, fait connaître son accord.

L'attitude des prêtres séculiers fut extrêmement variable, obéissant sans doute plus à des considérations personnelles ou locales qu'à des convictions théologiques. Le curé de Boffres, comme d'autres, alla même jusqu'à bénir le drapeau de la Garde Nationale du lieu le 7 mars 1790, Garde commandée il est vrai par François Alexis de Cachard, châtelain à Alboussière⁽⁶⁾. Celui de Chanéac, l'abbé

Giraud, curieux personnage, prêta serment, puis protesta faute de recevoir le traitement promis. Il eut l'idée d'exploiter sur sa paroisse la mine de charbon de Rochebesse, avant d'abdiquer toute fonction le 19 Ventôse An II. On l'accusait à la mairie de « fréquenter trop assidûment sœur Agnès », religieuse de Saint Joseph, dans le civil Marie Cottier, propriétaire du domaine de Rochebesse, un moment expulsée parce qu'on avait supposé que sa propriété personnelle était un bien d'Eglise⁽⁷⁾. Quant au curé du Cheylard, Blanc de Molines, il fut purement et simplement attaqué à coups de pistolet on ne sait pourquoi, et courut se réfugier chez des religieuses, les sœurs Mallet. Un autre prêtre du Cheylard, l'abbé Verdier, demanda son aide à son beau-frère Jonac, de Chalancon. Celui-ci alla le chercher à cheval, et traversa la foule qui encombra ce jour-là la place de Chalancon en s'écriant, ses deux pistolets à la main, le prêtre en croupe derrière lui : « Voilà mon beau-frère, l'abbé Verdier, au premier qui ose l'arrêter, je brûle la cervelle ! »⁽⁸⁾.

A Chalancon, le curé Louis Abeillon et son vicaire Pierre Dufour jurèrent le 20 février 1791 « de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse et d'autres qui pourraient leur être confiés, être fidèles à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir de tout leur pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy » devant le maire Esclozas et le procureur de la commune Rioufol⁽⁹⁾. A Saint-Julien le Roux, le prieur-curé Hugon fit chanter le « Veni Creator » et déclara « je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution de l'Assemblée Nationale acceptée par le Roy et de veiller avec soin aux fidèles de ma paroisse ».⁽¹⁰⁾ A Arcens enfin, le curé François Chave ne prêta le serment qu'au mois d'août 1791, donc après la condamnation pontificale et sa diffusion, et en des termes qui révèlent à la fois la prudence de l'homme et sa profonde foi religieuse : « J'ai professé et je professerai toute ma vie la religion catholique, apostolique et romaine. Je jure d'être inviolablement attaché à sa croyance, à sa discipline, à sa morale, et de rejeter tout ce qui pourrait me rendre schismatique, hérétique, ou bien blesser toute conscience droite et éclairée. Voici les points auxquels je vous déclare que le serment civique que je vais prononcer ne peut porter et ne portera aucune atteinte, le restreignant formellement à tout ce qui est purement civil et temporel. En conséquence, je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'a été confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale acceptée par le Roi, restant toujours attaché aux vrais principes de l'Eglise ; je demande à la municipalité d'insérer dans son procès-verbal ma soumission à l'Eglise et à l'Etat, et de vouloir bien me donner un double... » Par mesure de précaution, le curé Chave confia son serment à M. Abrial, ci-devant chanoine de l'église Saint-Julien à Tournon, pour le remettre au Directoire du district du Mézenc⁽¹¹⁾.

Environ 53 % des prêtres du Vivarais prêtèrent le serment constitutionnel, d'après l'abbé Jolivet⁽¹²⁾. Ou du moins l'administration accepta-t-elle leur prestation, du moins dans un premier temps⁽¹³⁾. La persécution commença après la chute de la monarchie le 10 août 1792 : suppression du traitement des « fonctionnaires ecclésiastiques » le 13 août 1792, ordre de quitter la France sous quinze jours pour les réfractaires (22 août), ordre d'arrestation pour tous ceux qui n'auraient pas obéi (22 octobre). La gendarmerie et la garde nationale commencèrent à les pourchasser dès le mois de décembre. L'inventaire des églises, la confiscation des cloches et du mobilier religieux, la laïcisation des noms de lieux, la chute des croix de carrefour, le calendrier républicain, allaient suivre.

La situation à Lamastre donne une bonne idée de la situation provoquée par la réorganisation religieuse: le curé de Lamastre Jean-Baptiste Mallevall prêta serment le 3 février 1791, avec son premier vicaire Jean Baron. Le second vicaire Jean-François Bogiraud prêta serment lui aussi, mais en précisant qu'il voulait rester « fidèle à la loi de Dieu ». Après la condamnation pontificale, il se rétracta le 12 juin. Mais, prêtre depuis seulement trois ans, sans fortune, il revint à son premier serment sous l'influence du maire de Macheville, Vaux. Il fut cependant arrêté le 3 mai 1792 à la demande de Cros, juge de paix de Lamastre, qui l'accusait de ne point avoir prêté de serment. Il fut libéré après avoir été conduit et interrogé à Annonay, et le 7 juillet 1793, Mallevall, Bogiraud et le nouveau vicaire Battandier demandèrent et obtinrent sans problèmes un certificat de civisme. Mais à la fin de l'année 1793, la municipalité de Lamastre dirigée par le notaire Trollier fit abattre les croix de la commune; le 31 décembre, elle voulut de même faire abattre la croix du clocher. Le maître maçon requis, François Nizon, se refusa à cause du froid et de la neige. Un autre, Antoine Fourel, refusa aussi, mais promit d'obéir « dès que le temps le permettrait ». Une des cloches fut envoyée au Directoire pour être fondue. L'autre demeura: mais considérant « qu'elle ne pouvait empêcher la sonnerie », la municipalité fit descendre le battant et le confia à un nommé Mathieu Giraud⁽¹⁴⁾.

Le curé Mallevall et son vicaire Battandier furent arrêtés le 13 janvier 1794. Bogiraud parvint à s'enfuir dans des conditions rocambolesques. Le 29 janvier, la municipalité fit l'inventaire des vêtements et des objets religieux trouvés dans l'église de Macheville. On plaça sur le frontispice de celle-ci, en application de la loi du 23 Floréal An II, les mots « Le peuple français reconnaît l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme » devant les citoyens rassemblés au son du tambour. Le curé fut conduit à Tournon, puis à Viviers, où il fut libéré le 22 février 1795, la Convention ayant proclamé la liberté des cultes. Les vicaires poursuivirent secrètement le service religieux, et le 1er octobre 1795, le curé Mallevall bénit à nouveau l'église de Macheville, qui avait servi d'atelier de salpêtre et de lieu de réunion. Les tombeaux avaient été ouverts pour en récupérer l'or et le plomb, et la messe n'y avait plus été dite depuis l'arrestation du curé. Le dimanche suivant, une foule de 400 personnes exigea la célébration de l'office divin. « La municipalité convoquée, écrivit Mallevall, dressa procès-verbal de la violence qu'on me faisait, attendu que la loi s'opposait à ce que j'exerce ma fonction »⁽¹⁵⁾. Le 24 Vendémiaire An III, 200 hommes de Lamastre parcoururent les communes du canton pour y permettre la célébration de la messe par des prêtres réfractaires. Les « patriotes », peu nombreux, s'enfuirent, et l'arbre de la Liberté de Lamastre fut abattu⁽¹⁶⁾.

L'inventaire à Pailharès en 1794. La Croix de l'Ardèche, fév. 1906). 2 AN 39.

X. Vallat : Mémoires du curé de Pailharès de 1772 à 1817, Revue du Vivarais, 1970, n° 4, pp.199-205 + n° suivants.

Opuscule de Mme. Augusta Dupré de Loire (1837-1919) : Le 6^e fils d'André Gaillard, Joseph de l'Olagner, se fit prêtre, et émigra en Italie avec l'abbé de la Tourette, grand vicaire de Reims et plus tard évêque de Valence. Retour à Desaignes en 1802. Archiprêtre nommé par l'évêque de Mende, puis grand vicaire de Mgr. de la Tourette à Valence ; mort à Valence le 15 12 1823.

Opuscule de Mme. Augusta Dupré de Loire (1837-1919) : L'abbé Louis Félix Constantin fut à 14 ans pourvu du prieuré de Gilhoc, diocèse de Valence. Il était chanoine de la cathédrale de Valence. Réfractaire, il était nourri par sa sœur Mme de la Lombardière. Un moment marinier sur le canal de Languedoc, il émigra, revint en 1802 et mourut chanoine à Valence en 1851. C 180.

Serment avec réserve du curé de Privas Louis Saladin et sans doute de son vicaire Teuillade qui certifie le document. Voir en T 20.

Accusations contre le curé de Flaviac, An II. A.D. 07, L 718.

24 septembre 1791 : à Gourdon, une rente était constituée pour faire l'école, versée au curé. L 121. 2 BI 52.

Prestation de serment du curé, estimation des biens de la cure, à St. Vincent de Durfort. 2 AS 200.

Situation de la cure de Pranles en 1789. 2 AS 200.

Note sur les prêtres de Beauchastel en 1790-91. Note prise sur le livre de l'abbé Roche à ce sujet. AH 104.

Estimation des cures de Royas et Pont-heyrieux en 1790. AS 202.

Izard, prieur des Augustins de la Voulte, demande un commissaire pour inventorier les effets des religieux le 29 mars 1791. 2 BI 47 : Les tentatives de remplacement du christianisme par le culte de l'Être Suprême ou celui de la Raison connurent des fortunes diverses. Une majeure partie de la population resta fidèle au christianisme. En 1794, par exemple, à La Louvesc, les reliques de Saint Régis avaient été dissimulées par une pieuse paroissienne, Mme Buisson, dans une grange nommée Grangeneuve. Elles furent ramenées en procession dans l'église, en présence de Mgr Chabot, évêque de Viviers et de Mende, le 13 juillet 1802, avec le concours de 40 prêtres et d'une foule estimée à 12.000 personnes. Le curé d'Annonay, l'abbé Léorat-Picansel, prononça le panégyrique du saint (17). Annonay et ses clubs de M. Tallon, Délibération du comité d'Annonay du 12 août 1789, Discours de Koenig, récit de la Fête civique, pétition des citoyens actifs en l'An II, règlement de la société populaire, etc. N 37-38.

REVOLUTION, 1^{er} EMPIRE – HISTOIRE RELIGIEUSE

Généralités

Protestation de l'Eglise de Viviers contre le règlement de convocation des Etats Généraux. 15 mai 1789. A.D. 07 Bib 1396.

Michel Riou : « Catholicisme et Contre-Révolution dans le district du Tanargue et le département de l'Ardèche ». Colloque « Religion, Révolution et Contre-Révolution dans le Midi », 27-28 janvier 1989. Compte-rendus et correspondance. BR 20.

Michel Riou : Religion et Révolution dans le département de l'Ardèche, participation au colloque de Nîmes les 27-28 juillet 1989. B 246 à B 266, avec notes et bibliographie.

Tableau de concordance entre calendrier grégorien et calendrier révolutionnaire. Annuaire de l'Ardèche 1867 p.16, bibliothèque personnelle.

Marianne Carbonnier-Burkard, Patrick Cabanel : Une histoire des Protestants de France. p.117 : l'Assemblée Constituante déclare le 15 déc 1789 l'admission des non-catholiques aux emplois, le 10 juillet 1790 la restitution des biens confisqués s'ils sont encore aux mains de la régie royale, et le 15 déc 1790, la nationalité est accordée à toute personne pouvant prouver qu'elle descend d'un protestant fugitif. Sont concernés : les Monod, Benjamin Constant, le sculpteur Pradier, Cherbuliez, etc. Rabaut Saint Etienne était pour la Constitution Civile du Clergé, et les protestants nîmois participèrent à l'élection de l'évêque constitutionnel. On publie à Nîmes en mars 1790 les Républiques Fédératives, un faux où les frères Rabaut se réjouissent de la protestantisation de la France. p.118 : Sur 215 pasteurs (sans l'Alsace), 98 auraient abdiqué leurs fonctions, dont 52 dans le Gard. Le culte fut interrompu du printemps 1794 à l'été 1796 en Cévennes lozériennes. La Terreur frappa surtout les bourgeoisies girondines : Rabaut Saint-Etienne, Barnave, Guizot père, furent guillotins (à Nîmes). p.121 : Le Concordat créa des églises « consistoriales » d'environ 6.000 fidèles au-dessus des églises locales. On en compta 81, dirigées par les pasteurs et quelques anciens parmi les plus imposés. C'est cette assemblée qui nomma les pasteurs. Plus de synode national, mais des synodes particuliers soumis à l'autorisation de l'Etat. Les luthériens eurent un consistoire général, qui se réunissait tous les 5 ans, avec un directoire dans l'intervalle. Celui-ci est choisi majoritairement par l'Etat. On compte en 1806 environ 170 pasteurs officiels, Alsace comprise, 324 en 1830. Les pasteurs sont dès 1810 formés à la Faculté de Montauban. p.126 : Le service est interrompu à Nîmes du fait de la Terreur Blanche de juillet à novembre 1815. p.129 : 850 000 protestants environ vers 1850, 550 000 calvinistes et 270 000 luthériens.

Boutières protestantes. Catalogue. Exposition des Archives de l'Ardèche (vers 1971). BR 3.

Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département, N 37-38.

R.P. Apollinaire : Etudes franciscaines sur la Révolution française en Ardèche, Revue du Vivarais, T.VI et VII (1899 et 1900)

Réception et affichage de la Constitution Civile du Clergé à Privas. Archives de l'Ardèche, L 118, 19 septembre 1790.

2 janvier 1791 : Delmas vient de recevoir 350.000 livres en assignats annoncés par lettres du 6 mai 1790. Cette somme est destinée au paiement du Clergé pour 1790 et les 6 premiers mois de 1791. 2 BI 48.

2 juin 1791 : Delmas vient de recevoir 350.000 livres en assignats, 130 000 pour le Coiron, 115 000 pour le Mézenc, 105.000 pour le Tanargue, pour payer les ecclésiastiques. L 120. 2 BI 51.

J 445 : Dépenses et recettes de Boudot, inspecteur principal de l'enregistrement. Il y a encore en l'An VI des ventes d'immeubles « d'ancienne origine » à Aubenas et Privas. 2 BI 48.

J.C Meyer : Les serments du Clergé, une législation révolutionnaire complexe. l'Information Historique, 1986, pp. 185 à 190. J 98.

Pierre Souche : Le serment de Liberté-Egalité (août 1792) dans le diocèse de Viviers. RV 1997 1 pp.41-51.

CLERGE REGULIER

Un chanoine de Viviers : La révérende Mère Stanislas Mourier, supérieure générale des sœurs de St. Joseph du Cheylard (1814-1876). Privas, 1900. Edition originale en partie déreliée ; p. 3: paroisses où furent fondées avant et après la Révolution des maisons des sœurs de St. Joseph. La communauté du Cheylard pendant la Révolution.

Les Chambons

Abbaye des Chambons : procès-verbal de visite (1785). Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 32.

Abbaye des Chambons . Inventaire de 1790 et plan du bois du Tanargue en 1669. AD 07, 1 J 6.

Insécurité du prieur de l'abbaye des Chambons. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche du 5 août 1790. L 118.

5 août 1790 : Le prieur de l'abbaye des Chambons se plaint de ce que la municipalité n'ait pas inventorié les titres précieux, notamment une statue de la Vierge en argent de 40 marcs d'argent. Les domestiques sont renvoyés pour plus de sûreté. 2 BI 49.

23 septembre 1791 : Troubles à St. Etienne de Lugdarès: refus de payer les champarts et les revenus de l'abbaye des Chambons. L 121. 2 BI 52.

28 déc 1792 : P.V. du garde-bois des Chambons Tauleigne devant le juge de paix de St. Etienne de Lugdarès, à propos de vols nombreux. A.D. 07, L 931, 2 BI 16-7.

Insécurité du prieur de l'abbaye des Chambons. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche du 5 août 1790. L 118.

Bonnefoy

Procès-verbal d'inventaire de la chartreuse de Bonnefoy par la municipalité du Béage, 26 avril 1790. Les Fils du Mézenc, pp.49-53.

24 août 1790 : Alarmes des Chartreux de Bonnefoy. Le prieur est retiré au Puy. Les bois sont saccagés. Il faudrait 12 à 15 hommes de ligne. L 118. 2 BI 49.

Troubles à Saint-Martial lors de la promulgation des lois, 24 février 1791. A.D. 07, L 120.

Réclamations des gardes-bois, qui ne sont plus payés, notamment ceux de la Chartreuse de Bonnefoy. 10 mars 1791. 2 BI 46.

Dévastation et abandon dans les bois de la Chartreuse de Bonnefoy. Les fermiers ne payent plus. Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 10 mars 1791. 2 BI 50.

Adjudication en faveur de Bernardy (31 mars 1791). Affiches d'époque révolutionnaire. A.D. 07. F 16 (fonds Vaschalde).

Pétition de plusieurs qui demandent le maintien de leurs droits de prendre du bois pour le chauffage, et construction et réparation de leur bâtiment de la forêt, droits qui datent de Guillaume Jourdain en 1179. Ils demandent être déchargés de droit de 1 carteron froment qui date de 1320. Le Directoire envoie des experts. 15 avril 1791. 2 BI 47.

7 juillet 1791 : les gardes des forêts des Chambons et de Bonnefoy veulent de se retirer parce que non payés. Le directoire décide de les payer sur les fermes des Biens Nationaux. L 121. 2 BI 51.

Perquisition de la municipalité du Béage dans les forêts de la Chartreuse de Bonnefoy le 7 mars 1792. Saisie, protestation, prévarication des garde-bois, etc. A.D. 07 P 22. 2 BH 171.

18 Pluviôse An III: la municipalité du Béage, chargée par le Directoire de l'Ardèche de la surveillance de la forêt de Bonnefoy, y surprend des voleurs de la Haute-Loire. A.D. 07 L 931; 2 BI 14. .

Contestations de la vente des abbayes des Chambons et Bonnefoy (1791-1794). AD 07. 14 J 16.

Michel Carlat : Les archives de la chartreuse de Bonnefoy et la Révolution. Revue du Vivarais n° 1 et 2 1989, p.171-189.

Michel Carlat : La Chartreuse de Bonnefoy, ses grangers et les communautés paysannes du Gerbier-Mézenc de 1788 à 1794. Colloque Fédération Historique Languedoc-Roussillon, Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p 63-77 (+ historique des articles publiés par Carlat sur Bonnefoy).Il faudrait 12 000 h. de ligne. Troupes dès déc.1790.

Mazan

17 septembre 1791 : la municipalité demande le maintien d'une succursale à l'abbaye. Le service religieux y remonte à 1017. L 121. 2 BI 51.

Biens de l'abbaye de Mazan (vendus avant la loi du 28 ventôse An IV). 2 BI 61-62.

Divers

12 sept.1790. L 118. Pétitions des Augustins de la Voulte à qui on ne paye pas les pensions promises. 2 BI 50.

14 janvier 1791: Imposition curieuse des biens de l'abbaye de Cruas. Nomination d'un expert. L 120. 2 BI 50.

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p. 172. Dispersion des religieux de la Chartreuse de la Valbonne, dans le Gard, en 1790. Ils ne voulaient pas quitter la vie monastique. Il y avait comme Vivarois: René de Besse, de Silhac, Antelme Maignon, de St. Alban, et Antoine Dussargues, de Joyeuse. Les biens furent vendus et rachetés par les Chartreux en 1836.

17 septembre 1791 : Les filles de St. Joseph ont des difficultés pour retirer les rentes qu'elles ont sur le Clergé de France. Appui du Directoire. L 121. 2 BI 51.

CLERGE SECULIER

Délibération de l'Eglise cathédrale de Viviers (1788) ; AD 07 BIB 8 BR 2270.

Protestation de l'Eglise de Viviers contre le règlement de convocation des Etats Généraux, 15 mai 1789 Bib 1396.

Etat des revenus du chapitre de Viviers pour l'année 1789. G 14. 2 BI 65-66.

Pièces relatives au serment des prêtres. 8 brochures. 191-An III. BIB 61.

Critiques de Flaugergues contre les prêtres, 12 Germinal An II. AD 07 L 1372. 2 BJ 102.

Charles de la Font-Savine

Pierre Souche : Charles de La Font de Savine (1742-1814) Evêque de Viviers (1778-1805). Humbert, Largentière, 1985.

Lettre de Lafont-Savine avant de prêter le serment civique. BIB 16017

Déclaration de Savine, évêque de Viviers, BIB 1396.

Lettre d'un curé non-jureur à un curé jureur de ses amis (Savine). FM C 338.

Mgr de la Font-Savine : Principes de la foi catholique et de la Constitution française, 1792, AD 07 BR 512.

Réponse de la Font Savine à un curé de son diocèse. An V Bib 1569 2

Questions matérielles

4 octobre 1790 : le fermier du chapitre de Viviers, condamné par le sénéchal, obtient un sursis. L 119. 2 BI 50.

13 février 1791 : prêt à l'évêque Morel de Mons pour le séminaire par les sœurs hospitalières de Montélimar. L 120. 2 BI 50.

Biens du chapitre de Viviers (vendus avant la loi du 28 ventôse An IV). Q 268. 2 BI 63-64.

Ordre donné par le Directoire départemental au district du Coiron le 17 février 1791 de payer 224 l. d'intérêt pour un capital de 5.600 livres prêtés à l'évêché en 1777 (Mgr Morel de Mons). 2 BI 46.

24 sept. 1791 : Problèmes relatifs à des prêts consentis à Mgr Morel de Mons pour bâtir le Séminaire. L 121.2 BI 51.

Michel Riou : Le chapitre de Viviers et la Révolution de 1789, communication au colloque de Viviers, 11 septembre 2010 (quelques modifications postérieures au texte). 2AA 1 à 16.

Notes préparatoires à la communication sur le chapitre de Viviers (11 septembre 2010) et la Révolution de 1789. 2AA 17 à 51.

Michel Riou : Le chapitre de Viviers et la Révolution de 1789. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 1.

M. André : Dispersion du mobilier des églises dans la région d'Aubenas (1791-1792).Revue du Vivarais 1972 n°2.

Notre-Dame de Bon Secours et la Révolution. Origine: Beaumonts.com. AX 274-275.

R. Dugua : Les biens du clergé sont en vente (en Boutières), Le Coulassou 1979 n°24.

Note sur les biens du clergé séculier (Chapitre de Viviers, séminaire et régulier les Chambons, Mazan, Ermites de St. Montan, Cordeliers d'Aubenas, Récollets de Bg .St. Andéol). Cotes aux A.D. 07. 2 BI 36.

Prêtres jureurs.

Le Directoire de l'Ardèche prend la défense du P. Ambroise, capucin, et de Dode (Journal Patriotique de Grenoble, n°117, nov.1790. L 119.

Sursis au remplacement de Volle et Freydier, curé et vicaire de St. Barthélemy le Meil, 12 mars 1791, L 120.

Prêtres réfractaires

Le Directoire ordonne de procéder au remplacement des prêtres qui n'ont pas prêté le serment. 31 mars 1791. On commencera par le Mézenc, le seul à avoir envoyé la liste des prêtres qui ont prêté serment. Le 17 avril, le serment est exigé de tous ceux qui font de l'instruction publique. 2 BI 47.

Abbé Mollier : Un confesseur de la Foi sous la Révolution, l'abbé Antoine-Joseph Fabre. Revue du Vivarais, 1902.

Chanoine Therme. Cahier n°1. Notes sur de nombreux prêtres réfractaires : p.27 (abbé Breyse de Lachapelle-Grailhouse, p.28-57, abbé Pialat, p.89, puis 133-137, J.B. Abeillon, curé d'Arlempdes, p.93, Louis Gardès, du Béage, p.96 Jean André Bac, de St. Julien Labrousse, Barthélemy Montblanc, père Rouville, p.108, Claude Allier, p.111 abbé de la Bastide la Molette, p.115, massacre de Joyeuse).

Troubles fomentés à Sainte-Eulalie par Roure, curé réfractaire, contre Lavastre, curé constitutionnel. (8 p.) A.D. 07 1 J 85.et A.N. F 19 403.

Jean Ribon : Un prêtre réfractaire villeneuvois, Monsieur Vernet. R.V.D.B. 1980, pp.33-36 (bibliothèque).

Prône incendiaire du curé de St. Pierre de Colombier le 26 mars 1791, L 120. N 52.

Léon Fabre, Myriam Mosnier : La légende du curé assigné au Sardier : culture populaire et récit contre-révolutionnaire en Haut-Vivarais. Revue du Vivarais, 2011 n°3 p.201-215. p.211 : battue aux prêtres réfractaires du 27 mai 1793 dans la vallée de la Vocance.

Troubles autour des prêtres réfractaires à St. Alban d'Ay. AD 07, L 1226. 2 BI 10.

Léorat-Picansel : Annonay pendant la Terreur. Notes. J 126.

C. de Seauve : Guillotiné au Puy, Claude du Grail, prêtre de Saint-Agrève. Cahiers de la Haute-Loire, 1996.

Jean Charay : L'arrestation du père Rouville, guillotiné à Privas en 1794. Revue du Vivarais, 1989 n°1 et 2, p.105-119.

Bernard Vial : « 1789-1799: la Révolution dans la vallée de la Vocance » p.91-101 : Un martyr de la Vocance ; l'abbé Dulau d'Allemand. Suivi de « Un prêtre valcançois en exil : l'abbé Manoha ». p.103-109.

Bernard Vial : « 1789-1799: la Révolution dans la vallée de la Vocance » p.103. Au moment du coup d'Etat du 18 Fructidor (4 septembre 1797), Mgr d'Aviau se trouvait à l'Hermuzière. Il y en Ardèche 27 prêtres arrêtés et 3 déportations.

X. Vallat : Mémoires du curé de Pailharès de 1772 à 1817. Revue du Vivarais 1970 n°4.

Pierre Souche : Le serment de Liberté-Egalité (août 1792) dans le diocèse de Viviers. RV 1997 1 pp.41-51.

Serment civique des prêtres de Privas, T 20.

R. Sahuc : Un épisode de la Terreur à Lachapelle-Grailhouse. Revue du Vivarais, 1972, n°1.

1 J 174 (A.D. 07) : Lettre autographe de Mgr. d'Aviau, pour le Nouvel An 1793.

Abbé Vernet : Traité de la Restitution BIB 102.

Abbé Vernet : Oraisons, conférences et sermons. BIB 113.

Massacre d'innocents (le père Jean Joseph de Lavèze-Belay, victime des massacres de Septembre, originaire de Gluiras. D.L. du 1.09.2002. T 13.

Une figure de chez nous : Louis Gardès, prêtre-martyr (1754-1794). in « Enfants et Amis de Montpezat », 1985, pp.24-25. U 180.

HISTOIRE RELIGIEUSE – CONSULAT, EMPIRE

*Simon Brugal : Le schisme constitutionnel en Ardèche. Lafont-Savine, évêque jureur de Viviers. Toulouse Privat 1889. Réédition, Humbert, Lagentière, 1977.

*Un chanoine de Viviers: La révérende Mère Stanislas Mourier, supérieure générale des soeurs de S.Joseph du Cheylard (1814-1876). Privas, 1900. Edition originale en partie déreliée;p. 3: paroisses où furent fondées avant et après la Révolution des maisons des soeurs de S.Joseph. La communauté du Cheylard pendant la Révolution.

*P. Mouly : Le Concordat en Lozère-Ardèche, 1801-1805. Pauc, Mende, 1942. Edition originale.

*Jean Ribon: Un prêtre réfractaire villeneuvois, Monsieur Vernet. R.V.D.B. 1980, pp.33-36 (bibliothèque).

Nomination de Mgr Chabot, évêque de Mende et Viviers.(photocopie). AN 47.

Soumission du curé Neyrand au Concordat et à Mgr. Chabot. (photocopie). AN 48.

Extraits du journal de l'abbé Céas, curé de Pailharès,(1800-1814). Copie dactylographiées. AN 49-51.

L'évêque de Mende, baron de l'Empire, ordonne un Te Deum pour la victoire de Wagram. (photocopie). AN 54.

Lettre du curé de Malarce Evesque au Premier consul, le 30 Germinal An XI. AD 07, V 32. Photocopie. AN 69.

Lettre du préfet Bruneteau Sainte-Suzanne aux maires pour la célébration de la Saint-Napoléon. (7 août 1807). Copie dactylographiée. AN 65.

P. Mouly. le Concordat en Lozère-Ardèche. Pauc, Mende, 1942. p.22 : En Ardèche, la joie du peuple est à son comble après la signature du Concordat. Le 29 mai 1802, M.Vernet se présenta devant le préfet Robert à la tête du clergé de la ville de Privas. Le dimanche suivant, il célébrait une messe d'actions de grâce en présence du préfet. Gamon, ancien Conventionnel, publiait un recueil de vers médiocres à la gloire du Concordat (A.D. 07, V R 2 30). p.24 : Mgr de Chabot, premier des évêques à donner sa démission, fut nommé le 9 avril 1802 au siège de Mende-Viviers. Il avait été vicaire général du cardinal de la Rochefoucauld, à Rouen, qui était de St. Chély d'Apcher en Rouergue. Ancien évêque de St.Claude, d'où il s'était enfui en Suisse. p.27 : L'ancien archevêque de Vienne, Mgr d'Aviau, avait fui en 1790, vécu en Savoie, en Suisse et à Rome. Revenu en mai 1797, et avant le 15 août réfugié au château de l'Hermuzière. Au 18 Fructidor, il passa en Forez, en Beaujolais, à Lyon. En 1799, il fonda son séminaire au Monastier, puis en 1801 à Vernosc-les-Annonay. Un petit séminaire préparatoire fut ouvert à St. Symphorien de Mahun le 1er nov.1800. Il y eut 140-180 élèves dès 1801. Ils étaient logés au presbytère, et chez l'habitant. Ils étaient dirigés par M. Actorie, ancien professeur du Séminaire de Die. Le maire du village, Polly, était l'un des séminaristes, et M. Lapiere était curé du village. p.29 : Il y eut des ordinations dès janvier ou février 1801. De nombreux séminaristes des diocèses voisins se présentèrent pour recevoir ce sacrement, dont le P.David, de Poitiers, premier prêtre de la congrégation des Sacrés Coeurs fondée par le P.Coudrin. Mgr de Chabot avait séjourné à Poitiers chez sa nièce, Mère Henriette, fondatrice de la branche féminine. Elle lui confie le P.Coudrin.

p.37 : L'état des édifices religieux non aliénés se trouve aux A.D.07, cite V R 2 42. Il y a plus de cent édifices en mauvais état. L'église de V.de Berg a croulé en partie. La sacristie s'est écroulée à St. Sauveur (sans doute de Cruzières), à Sampzon. La toiture, les vitraux, ont disparu à Gilhac et Bruzac. Le clocher est à terre à Issamoulenc. Dans les cantons de St. Pierreville, Serrières, Coucouron, Les Vans en partie, à Chomérac, les églises sont en bon état mais sont devenues temples décadaires. A Saint-Sauveur de Montagut, on ne retrouve plus ni linges, ni livres. L'église Notre-Dame d'Annonay a son pavé dégradé, les vitraux brisés, les autels démolis, le tabernacle enlevé. Les presbytères, les jardins ont souvent été aliénés. p.47 : M. Vernet habitait à Viviers la maison Champanhet, face à la résidence de l'évêque, avec qui il disputait. Le 19 mars 1795, il reçut les lettres de Grand Vicaire de Mgr d'Aviau. Pendant 6 ans, il se livra à la réhabilitation des prêtres jureurs. Il conseille aux catholiques aisés de se cotiser pour racheter les églises qui risquaient la démolition. En 1798, il encourage les religieuses à ouvrir de petites écoles, d'où la Congrégation des Religieuses de la Présentation à Thueys.

p.58 : Pour Lafont-Savine, à la mort de Pie VI, pour lui le Saint-Siège est « vacant ». En 1802 il prétend encore être évêque de Viviers jusqu'à ce que le peuple et le clergé du diocèse en décide autrement. p.59 : Mécontentement à Viviers de ne plus avoir d'évêché. (A.D. 07 3 K2). p.61 : Accueil triomphal de Mgr Chabot à Bourg Saint Andéol, à Privas, à Thueyts, puis à Annonay et La Louvesc. Les reliques de St. Régis avaient été dissimulées en 1794 par une Mme Buisson à la ferme de Grangeneuve. On les ramena en procession dans l'église de la paroisse. Cela eut lieu le 13 juillet 1802, avec 40 prêtres et peut-être 12.000 personnes. M. Léorat Picansel, curé d'Annonay, prononça le panégyrique du Saint. p.64 : Après son voyage triomphal à La Louvesc, Mgr Chabot arrêta l'organisation diocésaine de l'Ardèche : M. Vernet, de Thueyts, administrerait le sud, M. de Besse, âgé et souffrant, de Chalancon, le centre, et M. Léorat-Picansel, curé d'Annonay, le nord. p.67 : Portalis, le ministre des cultes, le 13 mai 1802, organisa l'Eglise par une circulaire : un curé par chef-lieu de canton, avec une église ; un desservant dans chaque paroisse, avec une succursale. Le tableau des circonscriptions serait dressé par l'Evêque, revu par le préfet et approuvé par le gouvernement. Un peu partout, il faut rebâtir (A.D. 07, V R2 38), ou partir à la recherche des cloches. p.71 L'Etat paye 1.000 f pour les curés de canton, mais le traitement des desservants est à la charge des communes. Le gouvernement restaure la pension due aux ecclésiastiques du fait de la confiscation des biens d'Eglise. C'est au Conseil Municipal de demander et de payer un ou plusieurs vicaires. Les communes sont autorisées à s'imposer pour restaurer les églises, acheter ou louer un presbytère et un jardin. Mais la carte des paroisses pose problème : Glun, par exemple, trouve inconvenant d'être rattaché à Châteaubourg. Concurrence pour les bancs : à Privas, la municipalité a acheté un banc pour elle. Elle le retrouve scié en 3 morceaux, un pour elle, un pour les membres de la fabrique, un qui a disparu. Le préfet semble être le principal coupable (Délibérations municipales de Privas, 15 pluviôse An XIII).

p.89. Le préfet Robert se propose d'épurer les prêtres, cette « milice spirituelle qui se compose de plus 600 individus » (A.N. F 19 5686). M. Vernet possédait un petit carnet sur lequel il notait chaque prêtre d'après ses possibilités physiques, intellectuelles et morales. Chacun fait jouer ses influences pour obtenir un prêtre de son choix. (Le Pouzin, Vogüé, Bourg St. Andéol, St. Jean le Centenier, Berrias... (A.D. 07 V R 2). p.100 : Tableau des nominations faites par l'évêque de Mende aux places ecclésiastiques de son diocèse, département de l'Ardèche. (A.N. F 19 931 b). p.113 : Le clergé devait prêter un serment concordataire. La cérémonie fut fixée en Ardèche au 5 janvier 1804, en principe à Privas. En fait seuls les curés de canton prêtèrent serment en préfecture ou sous-préfecture, les autres le firent en mairie. p.127 : Mgr Chabot rédigea 195 pages d' "Instructions Pastorales" et de "Règlements Provisoires" : port de la soutane (pour les sacrements), fermeture du tabernacle, autorisation nécessaire pour dire la messe à partir du 23 mars 1803, fêtes supprimées, toutes les fêtes patronales le même jour, etc. (Le préfet Robert interdit même ces fêtes, causes de désordres). Ordre de rechercher tous les actes religieux depuis 10 ans (baptêmes, mariages...), catéchisme, prières domestiques, etc.

p.135 : M. Vernet avait tenté de fonder une première école, à la Chèze, près du Cheylard. Dès 1802, Annonay met un vaste local à la disposition des Ursulines réfugiées au château de l'Hermuzière et leur assure un traitement. Le collège-séminaire de St. Symphorien s'installe lui aussi à Annonay, et devient la maison mère des Pères Basiliens. p.136 : Le collège de Thueyts devint noviciat le 21 octobre 1803. M. Vernet rédigea les règlements de la Congrégation des Sœurs de la Présentation et les fit approuver par Mgr. d'Aviau en 1801. Mgr. Chabot encourage aussi cette congrégation. p.167 : Le 15 août devint fête d'action de grâces pour le rétablissement de la liberté du culte catholique. p.176 : Les lettres et instructions de l'évêque doivent être approuvées par le gouvernement avant d'être publiées.

p.182 : la reconstitution des confréries est combattue par le pouvoir civil, y compris les loges maçonniques. Or il y en avait dans 117 communes de l'Ardèche, et leur effectif va de quelques unités à 200 ou 250 membres. A Annonay, à Montpezat, il y a deux confréries. A Annonay, St. Marcel, St. Montan, Rochemaure, Mauves, les pénitents ont leur chapelle à eux. Leur coule est presque toujours blanche, mais à Vinezac elle est noire, à Serrières le cordon est rouge, à Chassiers robe et cordon sont bleus. p.187 : Liste des confréries de l'Ardèche (A.D. 07). p.196 : Le gouvernement réclamait de tous les prêtres du diocèse une lettre de communion délivrée par l'évêque. Mgr Chabot y vit bien plus qu'un acte administratif. D'ailleurs le gouvernement ne l'exigeait pas des « constitutionnels » ; il exigeait seulement l'acceptation du Concordat. Le 29 mai 1803, un certain Valette-Viallard, du Cheylard, est l'objet d'une lettre de Portalis à Mgr Chabot : le 23 février, ce premier suppléant de la justice de paix du Cheylard rappelait qu'il avait été ordonné en 1751 par Mgr Savine, et qu'il avait exercé jusqu'en 1793 soit comme vicaire cathédral de la Haute-Loire, soit comme vicaire du Cheylard. Il restait résolu à ne plus « s'immiscer dans les fonctions évangéliques ». Silence attristé de l'évêque. Certains ne voulaient que la liquidation de leur pension.

p.200. Les derniers schismatiques cherchèrent en Ardèche le soutien de Mgr Savine, qui les renvoya à la soumission à Mgr Chabot, qui avait d'après lui les « pouvoirs légitimes du Saint-Siège ». Ils se tournèrent alors vers le pouvoir civil, qui refusait toute rétractation : Beaufils, curé de St. Laurent s/Coiron, Maurin, curé intrus de St. Michel de Boulogne, Chambon, intrus de St. Etienne de Boulogne, Chouvet, curé de Chomérac, les deux Guilhon, de St. Jean le Centenier, Roux, ancien curé de Coux, Blanc, curé intrus de Cornas. Ils proclament leur soumission, mais refusent toute rétractation ou pénitence. Le préfet Robert les défendit le 28 mai 1803 auprès du Ministre, mais Mgr Chabot lança contre eux l'interdit le 8 décembre 1803. Le 9 janvier, M. Vernet installa à Chomérac le nouveau curé Rasclad, puis à St. Etienne de Boulogne le nouveau curé Merchat. Les schismatiques se retirèrent à St. Laurent s/Coiron (Chambon) ou à Vesseaux. En 1807, Mgr de Mons reçut la lettre de repentir de Mgr de Savine. p.222 : Conflit entre l'autorité religieuse, qui entend maîtriser les sacrements, et l'autorité civile qui n'admet pas les refus de mariage ou de sépulture religieuse, comme à Vogüé (A.D. 07 V R2) où le maire se plaint de M. Vernet. Surtout, le préfet et le général sénateur Rampon ont choisi des prêtres pour Tournon et Serrières qui n'ont pas l'agrément de l'évêque. Les « Règlements Provisoires » de Mgr Chabot n'eurent pas l'agrément du Ministère. Celui-ci voulut imposer un vicaire général constitutionnel, alors que Mgr Chabot choisit le P. Coudrin. A l'évêché de Mende, le gouvernement est appuyé par M. Bonnel, futur évêque de Viviers. Lettres de soutien à Mgr Chabot de nombreux prêtres de l'Ardèche. p. Le 24 avril 1804, départ pour Paris du P. Coudrin et de Mgr Chabot. Puis, démission de Mgr Chabot, et nomination de Mgr de Mons le 7 février 1805. Il mourut rue de Picpus, près de son vicaire général, le 28 avril 1819, à 79 ans.

XIX^e SIECLE

Divers

*H. Biez, chef de cabinet du Préfet, Annuaire du département de l'Ardèche, administratif, historique, ecclésiastique et commercial pour 1867. Privas, Roure, 1867.

*Pierre Mazodier : L'Ardèche au début du siècle. C.P.A. et vieilles factures, Association Découverte de l'Ardèche, Salindres 1988.

*Pierre Cornu : Une économie rurale dans la débâcle. Cévenne vivaroise 1852-1892. Jeunes Talents, Larousse, Paris 1993.

*E.Bertal : Guide annuaire de l'Ardèche. Première année, 1900. Privas, Roux, s.d.

*Michel Carlat : Ardèche 1900, par monts et par vaux. Coll. Françoise Vaux et Guy Dürrenmatt. Fontaine de Siloé, 2000. Réédition : Ardèche 1900, veaux, vaches, cochons, couvées. Fontaine de Siloé, Istamboul (Turquie), 2010.

*Guy Dürrenmatt, Roger Dugua : Foires et marchés en Ardèche et Haute-Loire, histoire et anecdotes. Ed. Dolmazon, Guilhaud, 2005.

Pierre Cornu : L'Ardèche contemporaine. Extrait de l'Encyclopédie Bonneton, éd 2003. AQ 25-32.

Marcelin Berthelot : L'Ardèche. Présentation d'ensemble (vers 1885). BR 14.

Guy Crouzet : La Bête des Cévennes, Causses et Cévennes 1991 p.4-13. Attaques notamment à Banne, Brahic, Gravières, Malbosc, St. André de Cruzières... Cote P.N.C.: CDCC1991-1 CDJRD1332.

Maurice André : la Bête féroce du Vivarais et de l'Uzège « Le pays des Vans à travers les âges ». Rev. Viv. 1991 pp 321-357. Cote PNC/ CD0226.B.CDJRD4040.

Michel Riou : Conférence du 20 janvier 2011 à Joyeuse, « Liberté, Egalité, Fraternité, quelle histoire, quel avenir ? » 2 AC 58-69.

« Liberté, Egalité, Fraternité ». Histoire d'une devise. Wikipedia. 2 AC 70-73.

Michel Riou : Une croissance sans développement : l'Ardèche de 1815 à 1851. Plan d'un projet de thèse, vers 1970. I 73-74.

J.M. Gardès : Le vicomte Tardy de Montravel (1784-1856), né à Joyeuse, inventeur du moteur pneumatique. Envol, n°642, juillet-août 2014, p.17 (avec portrait).

Articles de la Revue du Vivarais antérieurs à 1944 et portant sur divers aspects de l'Ardèche au XIX^e siècle, N 44-45.

Chronique de l'année 1866. Annuaire de l'Ardèche p. 284-324. Dont : Don d'un chemin de croix à l'église de St. Etienne de Serres, découvertes archéologiques à Cruas en janvier, fête de bienfaisance à Largentière, fête de la Surle à Charmes en février, enquête sur l'avant-projet de chemin de fer d'Alais au Pouzin, adjudication des travaux pour deux digues sur le Rhône du Charnève à Bourg Saint Andéol en mars.

Michel Riou : La vallée de l'Eyrieux à la fin du XIX^e siècle : textes de l'exposition de 2001. Population, vie politique, avec notice sur Edouard Fougeirol, Albin Clauzel, Jules Roche, Arthur Chalamet, situation agricole en 1820-1830, 1913 dont sériciculture, viticulture, l'industrie, les moyens de communication (le CFD à St. Sauveur, St. Laurent et Beauchastel) O 123-159. Conclusions de la même exposition, W 267-270.

Journal du comte de Blou (vers 1830), déposé aux Archives de l'Ardèche par A.C. Gros, projet de publication avec illustrations et commentaires par plusieurs spécialistes.

Rapports des sous-préfets (1862-1878). Archives de l'Ardèche. 5 M 34-38.

P.Gouy : La crise économique de l'Ardèche: ses causes, ses remèdes. Revue du Vivarais n° 9, sept 1910. p.406-415.

Gestion de l'eau

*Yves Morel: Les Maîtres du Fil, T.III, p. 1-43. La parade contre les crues, la gestion de l'eau. In thèse soutenue à Lyon II en 1999, publiée par M.A.T.P. en 2002

*Siméon Lhermitte : Descente en bateau de Vallon au Pont d'Arc et à St. Martin. Alais, Brabo, 1904. B.M. de Valence, D 16 899.

Ouverture des bains de Maléon, Le Progrès de l'Ardèche 25 juin 1880. Cité in « Ardèche 1900 » p.138.

Rapport sur un barrage de prise d'eau dans l'Ardèche (Mazet, Fayotte et Crégut contre Verny, 1869). Autre mémoire: Deydier contre Bonneville, 1837. Bibliothèque des A.D. 07, n° 1393.

A. Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche, Saint-Martin d'Ardèche, pp.179-234. p.193 et suiv. Relation de la crue de 1827. Description des crues de l'Ardèche, anecdotes dramatiques. p.207 : le pont de St. Martin : le comte du Roure avait établi un premier projet en 1603. La première pierre fut posée le 13 septembre 1890, et emportée par la crue du 22. Il fut toutefois construit, et inauguré le 15 avril 1895. Emporté le 29 septembre 1900, et remplacé par le pont suspendu actuel à une seule voie, terminé en 1905.

Les inondations de septembre 1890, pas d'origine indiquée, in « Ardèche 1900 » pp.66-71.

L'inondation de 1890 et ses dégâts en Basse-Ardèche et Cévennes. Origines Ardéchoises, n°66, juin 2013, d'après le Journal d'Aubenas du 27 sept.1890, n° 37. 2 AR 150.

J.M. Gardès : Les meurtrières inondations de la Souche, du 21 septembre 1890. P.16. (d'après Charles Flahault). Envol n° 24. (?)

A.D.A. 24 Fi (Office des Forêts) : 24 Fi 387: 11 vues des inondations de 1890.

Questions diverses

Rattin-Morel : Aspects de la vie quotidienne aux XIX^e, XVIII^e-XIX^e siècles, documents C.D. D. P. 1984 Bib A.D.A. 4° Br 168 ou 169.

Guy Nouet, Maurice Boule : Mémoires inédits d'Eugène Nicolas, de l'infanterie de marine, gardien au bagne de Cayenne en 1880-1883. R.V.D.B. n°44, 1988, p.116-153.

Conseil Général de l'Ardèche. Budget rectificatif de l'exercice 1884. Original. 2 BF 98.

Photographies de la vallée de l'Eyrieux vers 1900. Collection Claude Fougeirol (choix) R 98.

Rougeurs crépusculaires et aurores boréales (1883-84). H. Vaschalde à Vals les Bains ? 2 AW 9.

Anthologie d'un patrimoine photographique, 1847-1926. Exposition des Monuments Historiques. D.L. du 5 05 1984. AC 278.

La magie des images de Jules Bonnel. D.L. du 10 6 1992. Invitation au vernissage de l'exposition le 1 6 1992. AC 279-280.

Le cadastre d'hier et d'aujourd'hui. Exposition. D.L. du 13 6 93. AC 301.

Emprunts russes. Originaux de 1891 et 1910. AH 84-87.

Jacques Volle, présentation Jean-Claude Mermet : Excursions en vélocipède dans le massif du Mézenc (1897-1904). Cahiers du Mézenc, n°14, 2002, pp. 63-89.

Robert Louis Stevenson : Voyage avec un âne à travers les Cévennes (automne 1889). Paris 1925, 314 p.

Photos de bourrées, A.M. d'Annonay, 9 S 5.

L'antisémitisme au temps de l'affaire Dreyfus. D'après L'Eclair du 25 octobre 1898. AN 100.

La vie quotidienne en Ardèche au début du siècle (XX^e). CPA et photos. Ed. Julien Mazollier, présentée par J. Charay. s.d. BR 3.

La vie quotidienne dans la vallée de l'Eyrieux au temps du chemin de fer. Ed. Julien Mazollier s.d. 2 ex. BR 3.

Xavier Mallet, un peintre ardéchois témoin de son temps (livre de Michel Mauger). D.L. 24 12 2014. 2 BJ 36.

15 août 1913 : Quand l'aviation joue les vedettes. 2 AU 105.

XIX° SIECLE – HISTOIRE MILITAIRE

*Jordan Gaspin : Les Mobilisés de l'Ardèche. 1870-1871. Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, Aubenas Lienhardt 1996.
Affiche du préfet d'Indy du 17 mai 1816 en faveur de l'enrôlement dans la Garde Royale (original en mauvais état) R 61.
Garde Nationale du département de l'Ardèche. Règlement et discipline (original) R 62.
Lettre de recommandation du général Gemau, commandant la place de Lyon, en faveur du commandant Peyre, chef de bataillon au 49° de ligne, en date du 14 janvier 1849. R 74.
Lettres d'un soldat de l'armée de Garibaldi en 1870. Photocopie par Cathy Sarrazin. AA 175.
Extraits de l'histoire de l'infanterie française du Lt. Colonel Belhomme. Période 1870. Origine BNF Gallica. AQ 155-156.
Uniformes de l'infanterie française, périodes 1880-1914. Origine Internet. AQ 157-163.
Association Chantelermuze : Les conscrits de Saint-Victor, Saint-Victor, 1995, 147 p. 21 J 156.
Les mobilisés ardéchois sur le front de Normandie. D.L. du 8 11 1996. AC 273.
L'histoire méconnue de ces bataillons de la guerre de 1870. Tribune 4 7 1996. AA 184.
L'organisation de l'armée française en 1900 (manuel scolaire). 2 AL 1-3.
Albert Roche : Les médaillés de Sainte-Hélène. Les Boutières en Histoire, n°15, 2022, pp.65-88. Avec liste nominative par communes des Boutières (dont Jean-Jacques Riou, né en 1786 à Arcens, soldat au 3° de ligne, période: 3 ans). Le 3° de ligne fit les campagnes d'Espagne et du Portugal.

XIX° SIECLE – HISTOIRE POLITIQUE

*Guy-Jean Arché : L'Espoir au cœur. L'insurrection de 1851 en Drôme-Ardèche. Ed. Curandera, le Temps Traversé, Poët-Laval 1981.
*Elie Reynier : La Seconde République dans l'Ardèche (1848-1852). Maison de l'Enfance, Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, 1948. (Ed. originale).
*Conseil Général. 1° session de 1885. Privas, Volle, 1885.

Généralités

Liste des préfets et sous-préfets du département de l'Ardèche depuis leur création jusqu'en 1865. Annuaire de l'Ardèche 1867, p.68-71. Bibliothèque personnelle.
Ouvrages et brochures relatifs à l'histoire politique et religieuse du Languedoc à la fin du XVIII° siècle et au XIX°, titres relevés à la B.M. de Montpellier, N 19-24.
Notes sur la famille Madier de Montjau, R 101-103.

Restauration

Juliette Thiébaud : Les invasions autrichiennes en Rhodanie en 1814 et 1815. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°37 déc.1990. p.3-11. BR 10.
Règlement de la Garde Nationale du département de l'Ardèche, par le préfet d'Indy, le 30 juin 1816, original. R 60.
Lettre de Madier de Montjau à Peschire fils, 30 avril 1819, (original) R 81.
Copie de lettres de Royer-Collard et de M. de Cassaignole, où ce dernier donne les noms des membres de son parti, envoyées de Pierrelatte par Madier de Montjau à M. Peschire fils, à Vallon décembre 1828. R 82.
James Canson : Lettre à mes honorables amis électeurs de l'arrondissement de Tournon.1828. Bib AD 07 cote 784. Liste d'émigrés indemnisés. Sans doute très incomplète. AD 07, J 228 (?). 2 BI 29-30.
Lettre de Madier de Montjau (à Peschire) avec copie de lettre de Cassaignole et Royer-Collard à propos des élections de 1830. R 85.
Lettre de Madier de Montjau aux principaux journaux, en faveur de M. Giraud, ancien maire de Bourg-Saint-Andéol (original) 2 juillet 1830. R 84.
Discours du marquis de Bernis, président du collège électoral de l'Ardèche, le 12 juillet 1830. R 65-66.

Monarchie de Juillet

Jean Bouvier : Documents sur l'histoire du Vivarais: dix lettres d'Henri Valette-Viallard (1830), Revue du Vivarais 2013 n°3 p. 175-189.
Correspondance Madier de Montjau-Peschire (de Vallon) Originaux : 1828-1836. R 89-90.
Lettre du 7 mars 1831 où Madier de Montjau annonce à Peschire sa candidature à l'élection de Largentière (original). R 86.
Lettre du 15 juin 1831 où Madier se félicite de son élection, contenant copie d'une lettre du 6 juin où il expose sa candidature et les personnes qu'il pense rencontrer. Il est conseiller à la Cour de Cassation (original). R 87-88.
Profession de foi de H. Fournery procureur du Roi à Nîmes le 25 juin 1831 aux électeurs de l'arrondissement de Largentière (original). R 70.
Election de Madier de Montjau comme député de l'arrondissement de Largentière, le 5 juillet 1831. Liste des électeurs. R 77.
Liste des électeurs de l'arrondissement de Largentière en 1830-31. , R 69.
Lettre de Madier de Montjau à Peschire, le 6 juin, racontant la défaite des émeutiers lors des obsèques du général Lamarque, les 5 et 6 juin 1832. R 83.
Profession de foi de Madier de Montjau aux électeurs de l'arrondissement de Largentière en 1834, R 78.
Tableau des conseils municipaux en 1837 à St. Genest de Bauzon, Lablachère, Chandolas, les Vans, Berrias, les Assions, Malarce, Chassagnes, Gravières, Chambonas, Malbosc, Banne, Privas, Aubenas, Pranles, St. Vincent de Durfort, le Teil, Viviers, Montpezat, Ruoms, Vallon, Valgorge, Mayres, Jaujac, Vinezac, Joyeuse, Tournon. AD 07, 2M 490. AN 108-110.
Profession de foi de Valladier aîné, conseiller général, le 23 février 1839, aux électeurs de l'arrondissement de Largentière (original) R 67.
Joachim Rampon : Lettre programme aux élections de 1837. Bib AD 07 cote 784.
Jean-Marc Gardès : Son altesse royale le duc d'Orléans en visite en Ardèche au printemps 1832 : Annonay, Chomérac, Privas, Envol n° 476 janvier 1998, p.17.
Jean-Marc Gardès : Le duc d'Orléans à Privas, Envol n° 477, février 1998 p.17.
Conseils municipaux de 1846 : % des électeurs par rapport aux inscrits. % des électeurs de 1846 par rapport à ceux de 1848 (suffrage universel). Cantons de Antraigues, Aubenas, Bourg Saint Andéol, Chomérac, Saint-Pierreville, par communes; par cantons: Privas, Burzet, Coucournon, St. Etienne de Lugdarès, Joyeuse, Rochemaure, Villeneuve de Berg, Viviers, Largentière, Montpezat, Thueys, Vallon Pont d'Arc, les Vans. Les calculs n'ont pas été faits pour les autres cantons. L'ensemble semble provenir de AD 07 2M 514. AN 121-128.

Conseils municipaux en 1846: composition socioprofessionnelle (arrondissement de Privas). AD 07 2M 514. AN 129.
Communes où le maire ou l'adjoint n'ont pas été réélus en 1846. AD 07 2 M 514. AN 129-130, 134.
Elections législatives de 1846. (AD 07 2M 336). Les élus sont Boissy d'Anglas, de la Tourette, Mathieu (pdt. du Tribunal civil de Largentière), Champanhet. AN 131.
Participation électorale en 1846, arr. de Privas et Largentière (carte). AN 191.
Participation aux élections de 1846 et voies muletières (cartes), arr. de Largentière, AN 184, Cévennes du Nord, AN 185,
Participation aux élections de 1846, arr. de Privas (carte). AN 209.
Participation électorale en 1846 et votes aux présidentielles de 1848, par sections électorales dans l'arr. de Privas. AN 210.
Jean Delaspre : Le collège électoral lozérien en 1843. Bull. C.E.R. de Mende n°13 p.65-75. Cpte P.N.C.: CDCER0013.
Photocopie d'une lettre manuscrite de Béranger à son éditeur, 1846. 2 AL 100-101.

Seconde République

Professions de foi des candidats à l'Assemblée Constituante de 1848 : Vollant, capitaine d'artillerie, de Viviers, docteur Guiramand, de Viviers, Auguste Broët, de Bourg Saint Andéol, (et du Journal des Débats, ancien disciple de Saint-Simon), Charles Seignobos (propriétaire à Lamastre, mais qui écrit de Rome), d'Amédée Champanhet-Tavernol, de Privas, de F. Dautherville, colonel du Génie, de Privas, du procureur général Combier, de Nîmes (originaux). R 71.

Liste dite du « clergé de Viviers ». AN 144.

Inquiétude des officiers ministériels quand à la propriété de leurs charges et offices. Nîmes, 6 avril 1848 (original) R 72.

Tableau des conseils municipaux de 1848, à Aubenas, Les Ollières, Privas, St. Vincent, le Teil, Viviers, Joyeuse, Lablachère, Chandolas, St. Genest de Bazou, les Assions, Banne, Berrias, Chambonas, Gravières, Malarce, Malbosc, St. Paul le Jeune, les Vans (noms et professions). AD 07 AN 111-113.

Listes électorales de 1848 conservées pour l'arr. de Tournon (manque entièrement le canton de Saint-Martin de Valamas). AN 155-156.

Listes électorales de 1848 conservées pour l'arr. de Largentière. Il manque les cantons de Montpezat, Coucouron, Les Vans, Joyeuse et Valgorge. AN 214.

Résultats de l'élection présidentielle de 1848 par cantons, puis par sections électorales. AN 157-161. Pour l'arr. de Tournon, sauf St. Martin de Valamas, voir AN 165-166.

Composition des sections électorales de 1848. AN 161-164.

Votes Bonaparte aux présidentielles de 1848, Cévennes du Sud (carte). AN 186.

Votes Bonaparte par rapport aux inscrits, par sections électorales, arr. de Privas. (Carte). AN 211.

Votes Bonaparte aux présidentielles de 1848, par cantons, par rapport aux suffrages exprimés. AN 190.

Votes Bonaparte par rapport aux inscrits en 1848, carte par cantons. AN 187.

Votes Cavaignac par rapport aux inscrits en 1848, arr. de Privas, sections électorales (carte). AN 188.

Votes Cavaignac par rapport aux inscrits, par sections électorales, arr. de Tournon, carte. AN 212.

Votes Cavaignac par rapport aux inscrits en 1848, par cantons (carte). AN 189.

Conseils municipaux de 1848 par catégorie socioprofessionnelles, dans les chefs-lieux de canton et les agglomérations remarquables. AN 133-134-135

Composition socioprofessionnelle des conseils municipaux de 1848. Moyenne des 3 arrondissements. AN 137.

Professions de foi des candidats aux élections à la Législative de 1849 : commandant Peyre, Auguste Broët de Bourg Saint Andéol, Champanhet, Mathieu, président démissionnaire du Tribunal de Largentière, Royol, président démissionnaire du Tribunal de Tournon, Valladier aîné (originaux). R 75-76.

Le Drapeau Français : tableau des élus à l'Assemblée Législative de 1849 (original). R 73.

Réunion politique à l'auberge de la Paille, près de Saint-Pierreville, en 1850. « Voyage autour de Privas », p.585. AN 183.

E. Reynier : La Seconde République en Ardèche (notes). J 224-227.

Agitation en Ardèche en 1851. Notes origine inconnue. AN 107.

Roger Pierre : Aux origines du mouvement ouvrier dans la Drôme : des compagnonnages à l'insurrection de 1851. Brochure. AA 199.

Roger Pierre : Un village drômois en révolte : Grâne dans l'insurrection de décembre 1851. Revue Drômoise, 1981, n° 422, pp.443-458. AK 28.

Didier David : Audouard, famille ardéchoise devenue pied-noire suite au coup d'Etat de 1851, 75 p. 21 J 236.

René Merle: Régime présidentiel et régime consulaire. Envol juin 2010, pp. 6-7.

Alain Amsellem: 1848-1852. La République trahie. Cahiers d'Histoire en Boutières, n°16, 2023, pp.29-69.

Second Empire

Chloé Gaboriaux : La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural. 1848-1880. C.R. par Raymond Huard, Huma du 26 4 2011 p.23.

A. Delarbre : Histoire d'un coup d'Etat raconté par ses affiches et vu de Silhac (Ardèche). Ass. Les Rias, 2005. L 167-168.

Votes oui au plébiscite de 1852, carte par cantons. AN 192.

Plébiscite de 1852 : commentaires de maires ou juges de paix. AN 167-168.

Plébiscite de 1852 : résultats par cantons et chefs-lieux de canton (différences importantes entre villes et campagnes, glissement vers Bonaparte de nombreux cantons Cavaignac de 1848). AN 169-171.

Recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Ardèche, 1851-1858. AD 07, PER 2491/6. Arrêté de 1852 réglementant les débits de boisson, + circulaire du 24 septembre 1874. M 15.

Conseils municipaux 1852-1855. AN 139-151.

Basculement des conseils municipaux vers le gouvernement aux élections de 1855 dans l'arrondissement de Tournon. AN 145. Pour les élections, la date la meilleure est la 1^o quinzaine de juillet, avant les moissons et après les vers à soie.

Composition socioprofessionnelle des conseils municipaux par cantons en 1855. AN 153-154.

Notes sur le général Dautherville, J 5.

Jean Roger: Les élections législatives de 1869 dans le Gard. Mém Acad de Nîmes, 1988. Cote P.N.C.: CD00691.

Arrêtés préfectoraux divers, 1861-67, A.D. 07 3 K 163. M 33-34, puis 1868-1874, 3 K 164, M 34-35.

Liste des conseillers généraux en 1867. Annuaire de l'Ardèche, p.77-79. Liste des conseillers d'arrondissement en 1867 p.84-86. Liste des communes, maires et adjoints, 1867, p.87-96. Bibliothèque personnelle.

Chronique de l'année 1866. Annuaire de l'Ardèche 1867, p.284-324. Distribution des prix à Tournon avec discours, récompenses aux instituteurs responsables de cours d'adulte, etc.

Troisième République (1870-1914)

Généralités

Vie et forces politiques sous la III^e République. D.L. AC 287.

Arrêtés préfectoraux divers, 1866-1874.

Les idées politiques d'Albin Mazon. Nombreuses notes prises sur le « Voyage autour de Privas ». AN 173-183.

Liste des sénateurs et députés de l'Ardèche, de 1876 à 1946. E 169-170.

Note sur Edouard Auguste Fougeirol, J 6.

Notes sur Boissy d'Anglas et sa descendance, J 7-8.

Notice biographique sur Marcellin Rouveure (1807-1889). Conservateur en 1849, mais hostile à L.N. Bonaparte. Républicain conservateur en 1871, soutien de Thiers, député de Tournon de 1871 à 1881. 2 A 181.

Notes sur des hommes politiques, Jean Marie Clauzel (1842-1893), Jules Roche (1841-1923), Arthur Chalamet (1822-1895), J 183.

Note sur Albert Le Roy, (1856-1905), P 236.

G. Bouchet : Hyacinthe de Gailhard-Bancel, figure du christianisme social (avec portrait). Etudes Drômoises, n°26 de juin 1906. AZ 137-138.

Roger Dugua : Marc Sauzet, juriste et député de l'Ardèche, Boutières en Histoire, n°15, 2022, pp.127-136.

Surveillance des conseils municipaux, 1888-1893. Cotes.. 2 AC 150.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois p.66: portraits de Jules Roche, Duclaux-Monteil, Gailhard-Bancel. De ce dernier, il dit, après Clémenceau : « C'est un paladin. Le député de la 1^{re} circonscription de Tournon a été chez nous, pendant 25 ans, un magnifique porte-drapeau de tout ce qui fait la valeur de la vie et constitue la vraie civilisation chrétienne ».

Notes sur les sénateurs Georges Murat (1851-1918) et Auguste Vincent (1864-1915), M 76.

La vie politique dans le Bas-Eyrieux, fin du XIX^e siècle. W 289-290.

1870-1879

Réponse aux attaques contre la municipalité Lacaze, Rouveure et Chapuis. (Annonay) Imp. Ranchon, 1878. A.M. d'Annonay, 9 S 25.

Michel Riou : Les élections de 1871 en Ardèche. Revue du Vivarais, 2023, n°3, pp. 177-199.

Michel Riou : L'Ardèche de 1871 à 1876, un département en résistance. Revue du Vivarais, 2023, n°3, pp.209-235.

1879-1898

Discours de Madier de Montjau au nom des proscrits du 2 décembre aux funérailles de Victor Hugo, Paris 1885. R 79-80.

Les élections de 1885 en Ardèche (victoire de la droite). U 220.

Séance de l'Assemblée Nationale du 18 8 85 sur les élections de l'Ardèche, discours de Blachère et Legrand, 36 p. 1886. A.M. d'Annonay, 9 S 29.

Cotes relatives aux élections municipales 1888-1892. J 248.

Elections municipales de 1888 : Les Ollières, Saint-Sauveur, Beauchastel, St. Laurent du Pape, St. Fortunat. Analyse politique de ces conseils, par M. Roussillon, maire de St. Laurent, républicain. J 188-189.

Sessions de 1890 du Conseil Général de l'Ardèche (notes centrées sur le Cheylard). AY 247-249.

Jules Méline (Wikipédia). 2 BA 59-57.

1898-1914

Bruno Benoît. La loi de séparation en Ardèche au regard de la presse. *Revue du Vivarais*, 2006, n°1.

Classification des journaux paraissant à l'époque:

- les journaux qui soutiennent la loi de Séparation :

- *La Démocratie de l'Ardèche*, hebdomadaire, fondée à Privas en 1885, avec en bandeau « Tout pour le Peuple ». Radical et radical-socialiste, soutien du Bloc des Gauches, se déclare anticlérical, dreyfusard, hostile à la béatification de Jeanne d'Arc (A.D.A. PER 53-19 et 53-22).

- *Le Républicain des Cévennes* qui sort le samedi, est imprimé à Largentière depuis 1883, se veut le porte-parole officiel de la Fédération Républicaine, radicale et radicale-socialiste, soutien lui aussi de la majorité au pouvoir (A.D.A. PER 1143)

- *Le Prolétaire*, mensuel républicain-socialiste, mensuel imprimé à Romans, paraît depuis 1903, organe de la Fédération socialiste de la Drôme et de l'Ardèche.

Les journaux qui acceptent la loi :

- *L'Avenir Républicain de l'Ardèche*, sortant le samedi depuis 1893, qui porte en bandeau « Ni réaction ni révolution », républicain modéré qui appréhende les violences populaires (A.D.A. PER 949 et 950).

- *Le Journal de Tournon*, paraissant le dimanche, imprimé à Tournon depuis 1877, est l'organe de l'Alliance Républicaine. Républicain démocratique, véhiculant les idées de la droite républicaine ralliée (PER 36 29 et 36-30)

- *Le Vivarais*, qui sort le samedi depuis 1892, journal républicain libéral, centriste (PER 1003).

- *Le Journal d'Annonay* paraît le samedi et est imprimé à Annonay depuis 1863. Libéral progressiste, proche du lyonnais Edouard Aynard, figure de proue du centrisme lyonnais, pour qui la religion relève de la sphère privée (A.D.A. 4 Mi 92 R 10).

Le journal très hostile à la loi :

- *La Croix de l'Ardèche*, hebdomadaire catholique imprimé à Annonay, paraissant le samedi depuis 1891, couvre tout le département, et porte en bandeau « Vive le Christ, Vive les Francs » est l'antenne départementale du journal *La Croix*, antidreyfusard, opposé à la loi sur les congrégations, en 1901 et en 1904, cultive l'idée d'un complot anticatholique fomenté par les Républicains.

Pour la Croix de l'Ardèche, les protagonistes se divisent en quatre : les mécréants, dont le franc-maçon comme le candidat Vincent, le protestant, l'instituteur, l'apache, c'est-à-dire le « rouge ». Puis, il y a la brute, dont le type est Flourou, commissaire de police à Privas, et enfin le saint, comme les condamnés qui ont défendu leur foi.

Les gouvernements de la période 1899-1909. P 236.

Elections législatives de 1898, les 5 circonscriptions, M 77-79. Lettre du parti socialiste d'Annonay, qui soutient A. Le Roy, faute de mieux. Note sur Marc Sauzet, M 79.

Attitude du clergé pendant les élections de 1898, M 76.
 Election de Gailhard-Bancel le 27 avril 1902 à Tournon 1. P 205.
 Notice Wikipédia sur Hyacinthe de Gailhard-Bancel. 2 AR 180-183.
 Elections législatives de 1902. Tournon 1. Election d'Isaac Perrin à Privas 1 le 27 avril 1902. P 204.
 Elections législatives de 1902, dans les 5 circonscriptions. Notes sur Placide Astier, Jean Isaac Perrin, Jules Roche, Hyacinthe de Gailhard-Bancel, (avec importante bibliographie, M 71, Jules Duclaux-Monteil, M 69-72. Sur Gailhard-Bancel, voir aussi, M 76, M 79-M 80.
 Elections municipales de 1904. Renseignements des juges de paix. P 209-211.
 Elections municipales de 1904. P 211.
 Elections municipales de 1904 : composition politique des conseils municipaux, 3M 765. P 201-202.
 Affiches et professions de foi pour les élections municipales de 1904. P 203-204.
 Rapports du préfet et du sous-préfet de Tournon sur les élections municipales de 1904 (notes).AZ 159-161.
 Attaques contre Albert Le Roy, Croix de l'Ardèche, 26 3 1902 AZ 181.
 Election législative de 1904, à Privas 1, à la suite de la mort de Perrin. Albert Le Roy est élu. Note sur ce personnage. M 73.
 Elections législatives de Privas 1, 3 M 608: élection d'Albert Le Roy en 1904, suite au décès d'Isaac Perrin. P 198-199.
 Election législative de 1905, Privas 1, suite au décès d'Albert Le Roy. Election de Paul Bourély ; notice sur lui. M 73-74. Voir le voyage de Bourély au Cheylard, M 75-76.
 Elections législatives de Privas 1, le 26 oct. 1905, suite au décès d'Albert Le Roy. Bourély élu contre Tromparent et Fombarlet. P 199.
 Préparation des élections législatives de 1906 : le Congrès de Vogüé, la responsabilité des inventaires, deux lettres de Gailhard-Bancel et Duclaux-Monteil. La Croix de l'Ardèche du 19 mars 1906. P 13.
 Préparation des élections législatives de 1906 : attaque contre Georges Murat, chronique de la conférence Gailhard-Murat à Saint-Martin de Valamas le 25 mars, P 14.
 Préparation des élections de 1906 (éléments extraits de La Croix de l'Ardèche). 2 AN 46.
 Circonscription de Privas, 27 avril 1902 et 6 mai 1906 (Bourély est élu, seul candidat) P 16.
 Elections législatives de Privas 1, 1906, P. Bourély élu seul candidat, P 200.
 Résultats des élections législatives du 27 avril 1902 et 6 mai 1906 dans les circonscriptions de Largentière (Duclaux-Monteil bat Vincent en 1906) et Tournon, (Gailhard-Bancel bat Murat en 1906), du 8 mai 1898 en plus pour Annonay, où Jules Roche bat Balliman. P 15.
 Circonscription d'Aubenas : scrutin de ballottage du 20 mai 1906 (Astier bat Chatel) P 17.
 Election de Gailhard-Bancel en 1906. P 207.
 Elections de 1906. Généralités. Archives de la sous-préfecture de Tournon, 2 Z 76. P 208.
 Elections de 1906, les 5 circonscriptions. M 74-75.
 Conseillers généraux du bassin de l'Eyrieux vers 1906. Note sur Jules Siegfried, père d'André, et sur le marquis Léonce de Castelnau, hostile aux Inventaires, P 147.
 Election du Conseil Général de 1913 : membres, 1^o session de 1914: problème des tramways, écoles normales, hôpital Ste. Marie. 2 AX 142-143.
 Surveillance des conseils municipaux, 1905-1907. P 206.
 La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le bassin de l'Eyrieux (texte de la communication au colloque de Viviers du 3 décembre 2005) P 258-277.

XIX^e SIECLE – HISTOIRE SOCIALE

Arch. Nat. BB 8-161 à 1385. Classement départemental et chronologique des archives des juges de paix. 1815-1880.
 Arch. Nat. BB8 1391 à 2185: Classement départemental et chronologique des juges de paix. 1895-1925.
 Arch. Nat. BB 16 à 927: Division civile. Classement départemental des affaires (1790-1820).
 1819 : remplaçant au service militaire. RVDB 1991, pp. 102-105.
 Monique Mahinc : Frères et sœurs de lait... dans le massif du Mézenc. (XIX^e siècle). Cahiers du Mézenc, n°22, 2010, p. 57-71.
 Hélène de Tarde : Vivre et survivre en Bas-Vivarais au XIX^e siècle. Colloque 1987 de M.A.T.P. Annonay 1988, p. 15-31.
 Documents sur les débuts du capitalisme : société en commandite, agents de change, revenus d'action...AN 91-92.
 La société rurale au XIX^e siècle. Réflexions diverses. I 75-78.
 Bourgeois et paysans du Vivarais de 1815 à 1848. Réflexions. I 79-80.
 Contestations de la vente des abbayes des Chambons et Bonnefoy (1791-1794). AD 07 14 J 16.
 Vente des Biens Nationaux de l'Ordre de Malte et autres. An 1V-1839. A.D. 07 J 297.
 Enquête de 1849 sur le travail agricole et industriel en Ardèche. Copie dactylographiée. AN 37.
 Pierre Leroux (1797-1871). Wikipedia. 2 AC 85-89.
 Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874). Wikipedia. 2 AC 90-93.
 Louis Blanc (1811-1882). Wikipedia. 2 AC 94-113.
 Mathieu Gounon : Les ouvriers mégissiers-palissonneurs annonéens au XIX^e siècle. MATP n°114, p. 91-103, 15 mai 2012.
 Liste des sociétés de secours mutuels de l'Ardèche en 1867. Annuaire de l'Ardèche, 1867, p. 184.
 (avec distinction des non-approuvées)
 IHS-CGT : De la charité à la solidarité, quelques jalons dans l'histoire des retraites (brochure). 2 AC 140-141.
 Histoire des retraites : article pour l'IHS CGT 07, janvier 2011. 2 AC 114-115.
 Juge de paix à Saint-Pierreville. Article sur l'ouvrage de C. Veron-Clavière. D.L. du 28 7 95. AC 300.
 Conseillers généraux issus de la noblesse en Ardèche, 1833-1974. AE 226-229.
 Notes sur l'histoire des Conseils de Prudhommes en Ardèche, texte fourni à R.C.F. le 27 janvier 2006. Q 62-67. Voir article publié dans L'Echo paroissial d'Annonay, S 93.
 Réglementation de la chasse au XIX^e siècle. Dates des arrêtés préfectoraux. 2 AW 13.
 Isabelle Faure-Dousselin : Anciennes fêtes traditionnelles religieuses et civiles du Haut-Vivarais, E.S.S.T. Lyon, 1984, 93 p. 20 J 106.
 Voir notes en 2 AK 152-153.

Champs a son héros : Séraphin Plantier, qui arrêta Vacher. Les crimes de Joseph Vacher en Ardèche de 1895 à 1897. TV du 29 3 2002. AV 211.

Famille Sauzet (1865-1876). Archives Municipales de Lyon 1 II 0307 1.

Maurice Agulhon : Les paysans et la politique au XIX^e siècle (séminaire du 19 1 1976). 2 AO 154.

Maurice Agulhon : La notion de sociabilité en histoire (séminaire du 15 12 75). 2 AO 157.

Maurice Agulhon : La statuomanie au XIX^e siècle (séminaire du 2 2 76). 2 AO 160.

Maurice Agulhon : La protection des animaux au XIX^e siècle (séminaire du 15 3 76). 2 AO 161.

Le Teil, l'habitat ouvrier. Education et Patrimoine. E 31-32.

Rattin-Morel, CDDP : Aspects de la vie quotidienne au XIX^e siècle, Prix des journées des ouvriers et kilog des objets courants à Aubenas en prairial an XIII, C 158

Prix de la viande et salaires des ouvriers à Privas en 1836. C 159.

Enquête sur la situation des classes ouvrières (1873). Archives Nationales C 3018-3026. Ardèche: C 3022.

C 5378 215: associations syndicales.

F 7 12 912: grèves 1884-1907.

F7 12 885: Naissance du parti socialiste.

AD XIX X 12 : Statistiques sur les salaires et le coût de l'existence (1910)

F7 12920 : Les émeutes viticoles de 1907. AN 242.

André Gueslin : Le paternalisme revisité. Exposé au séminaire Y. Lequin (notes). Zoom sur l'entreprise de Dietrich par Michel HAU. 26 Janvier 1991. 2 AW 67

Alain Corbin : Représentations sociales et politiques dans la France du XIX^e siècle. Exposé au séminaire Y. Lequin, 1990. 2 AW 70.

Martine Kaluzynski : La Criminologie en mouvement. Naissance et développement d'une science sociale en France. Autour des archives de l'anthropologie criminelle d'A. Lacassagne. Plan de l'ouvrage. Origine séminaire d'Y. Lequin, 1990. 2 AW 72.

C 3018 : Enquête parlementaire sur les conditions de travail en France (1874). AN 257-258.

Statistique des salaires et des prix, 2^e moitié du XIX^e. Arch. Nat. AD XIX X (12). AN 253.

Création à Privas d'une chambre syndicale ouvrière. Le Progrès de l'Ardèche du 22 septembre 1880, cité in « Ardèche 1900 » p.132.

Cherté du prix du pain aux Vans, Le Bas-Vivaraïs, 11 octobre 1884. Cité in Ardèche 1900, Carlat-Vaux pp.14-15.

Ouverture d'un « fourneau » populaire à Aubenas, avec bons de couchage. Le Journal d'Aubenas 2 février 1895. Cité in « Ardèche 1900 » p.138.

Médaille d'or offerte par ses ouvrières à M. Saléon-Terras, maire et conseiller général du Cheylard, qui vient d'être décoré par le Pape. Le Patriote de l'Ardèche, 15 mars 1896, cité in « Ardèche 1900 » p.137.

La Croix de l'Ardèche : syndicalisme et socialisme, photocopie du 17 novembre 1895. 2 AK 169.

Les ouvriers mégissiers de l'usine Chenavas d'Annonay font fête pour le retour de voyage de noces de leur jeune patron, L'Eclaireur d'Annonay du 19 novembre 1899. Cité in « Ardèche 1900 » p.137.

Loi limitant à 11 heures/jour le travail des femmes et des jeunes de moins de 18 ans (26 mars 1900). AN 243.

Le Sou des Ecoles de Lamastre donne des vêtements et fournitures aux élèves nécessiteux. Le Journal de Tournon du 24 décembre 1898. Cité in «Ardèche 1900» p.142.

Costumes féminins français (le costume à travers les siècles, Internet). AQ 164-205.

Dentellières devant une chaumière. CPA Auvergne. X 29 bis.

Centenaire de la Caisse d'Epargne de Privas. Privas, 1938, 44 p.

Centenaire de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Privas, 1837-1937, Privas, 1937, 43 p.

Retraites ouvrières chez Pavin de Lafarge. L'Impartial Ardéchois, 7 mars 1908. Cité in « Ardèche 1900 » p.126.

Assemblée générale de la coopérative de boulangerie de Lalevade, fondée en 1892. Le Républicain des Cévennes du 26 février 1910. Cité in « Ardèche 1900 » p.140.

Reproduction de C.P.A. : Joyeuse, les filatures, la sortie des ouvrières. X 53.

Archives communales de Boffres, notamment les listes nominatives de 1846, 1851, 1856, 1861, 1866. Dépouillement des professions en 1866. Livrets ouvriers 1856-1901. A.D. 07 E dépôt 10. F 148.

Durée normale du travail et salaires par jour pour la reconstruction du barrage des Avallons en 1903, 7 M 625. O 257.

2 Z 260 : AD 07. Organisation du travail dans l'arr. de Tournon. Livrets ouvriers, contrats d'apprentissage, état numérique par commune, artisanat rural (1937), loi sur les retraites ouvrières, projet, (1901), comités de patronage (1894).

2 Z 261 : Syndicats professionnels dans l'arr.de Tournon dans l'agriculture et l'industrie: statuts, listes, (1895-1900). Elections professionnelles: instructions (1912).

Joseph Pleinet : Monographie du syndicat des ouvriers mégissiers d'Annonay (1880-1906). Photocopies. Revue socialiste, 1907, p. 175-190. 2 BF 32-47.

Yves Lequin : Les ouvriers de la région lyonnaise (1850-1914). Ch.1. Travail et vie matérielle. Notes relevant ce qui se rapporte à l'Ardèche. Abondant surtout sur Annonay. 2 BF 83-88.

2 Z 264-65: Fonds de chômage, règlements, instructions, listes, rapports (1904-1938).

2 Z 162: Syndicats professionnels. Statuts, listes de membres (1884-1922). Arr. de Tournon.

2 Z 261 : Organisations professionnelles (surtout année 1895). Notes incomplètes. Biographie de Joseph Pleinet d'après le Maitron. 2 BA 55-56.

1 Z 417 : Livrets d'ouvriers : instructions, état des livrets délivrés (1877-1887) Arr de Largentière.

1 Z 418 : Contrats d'apprentissage, travail des femmes et des enfants (1879-1900) Office départemental de placement (1914-1927). Enquête sur les travailleurs bénévoles (1920), réponses des maires. Expo départementale du travail à Tournon en 1932.

1 Z 419 : Corporations particulières: dentellières (1893), fileuses de lin (1913). Délégués mineurs, élections, retraites, instructions et correspondance (1890-1923). Arr de Largentière.

Laurent Haond, Nicolas Jourdan : Les étapes de la vie vers 1900 au pays des sources de la Loire. Coutumes et traditions liées aux rites de passage. Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p. 41-55.

Chanoine Therme : Cahier n°1. p.120 et suiv. Liste de notables de la Montagne à la fin du XIX^e siècle.

Juliette Gaultier : Archives du fonds photographique Camille Artige (1878-1920), (118 Fi) Revue du Vivaraïs 2022 n°4 p. 343.

L'histoire en cartes postales : exposition Emile Loubet à Montélimar. Tribune 28 11 2013.2 AZ 8.

Débuts du tourisme

Paul d'Albigny : Une descente de la vallée de l'Ardèche en 1879, de Vallon à Saint-Martin d'Ardèche, Annuaire du Club alpin français n°6, 1879, Paris, 24 p.

Paul d'Albigny : 13, 14 et 15 septembre 1879. Exploration de la vallée de l'Ardèche de Vallon à Saint-Martin, Privas 1879, 74 p.

Siméon Lhermitte : Descente de l'Ardèche en bateau de Vallon à Saint-Martin, 1904. Valence, 1997, n.p.

Paul d'Albigny : Exploration du bois de Païolive d'Aubenas aux Vans par Saint-Paul-le-Jeune, des Vans à Aubenas par Beaulieu-Berrias, samedi 9 et dimanche 10 octobre 1880. Privas 1881, 117 p.

Photographies sur la Montagne ardéchoise au début du XX^e siècle. Mauvaise qualité. AN 40.

Jean-Marc Gardès : Hommes d'en Haut, un portrait de classe. Les padgels du Mézenc vus par un membre d'une grande famille de la noblesse vivaroise à la fin du XIX^e siècle (les de Vogüé), Cahiers du Mézenc, n°35, 2023, pp.93-94.

XIX^e SIECLE – AGRICULTURE

*Freddy Couderc : Les vins mythiques de la Cévenne et du Bas-Vivarais. La Mirandole, Aubenas Lienhardt 2000. (Phylloxera, redressement, interdiction de 1934, etc.

Généralités

Marie-Hélène Reynaud : Les progrès agronomiques en Haut-Vivarais au XIX^e siècle. Colloque 1987 de M.A.T.P. p.31-55. Annonay, 1988.

Raymond Laganier : Le berger communautaire dans la haute vallée de l'Ardèche. Colloque 1987 de M.A.T.P. p.55-67. Annonay, 1988.

La société d'agriculture en Ardèche en 1867. Annuaire de l'Ardèche 1867 p.186-187 + Chambres consultatives d'agriculture et comices agricoles des arrondissements de Tournon et Privas p.187-189. Comice Agricole avec messe à St. Pierreville le 7 octobre. Bibliothèque personnelle.

Lettre de l'ingénieur des Eaux et Forêts au préfet en 1842, se plaignant de l'ouverture des forêts aux bestiaux et des retards dans l'arpentage, notamment dans le canton de Bourg-Saint-Andéol. AD 07, 5 M 9. AN 102.

Eugène Villard : De la situation des intérêts agricoles dans l'arrondissement de Largentière, Nîmes 1852, 34 p.

J.P. Azéma, R. Meucci, G. Naud : Carrières et diffusion des meules de moulins dans le département de l'Ardèche (début du XIX^e siècle). Colloque de la Ferté-sous-Jouarre, 2002. AL 116.

Avenel Paul : Compte rendu du comice agricole de l'arrondissement de Tournon tenu à Lamastre en 1866, Annonay, 1866, 24 p.

Paul d'Albigny-Villeneuve : Compte-rendu du Comice agricole de l'arrondissement de Tournon tenu à Lamastre en 1866, Annonay, 1866, 24 p. (??).

Destremx : Essai d'économie rurale et d'agriculture pratiques , 1861, Bib A.D.A. 427.

Annuaire de l'Ardèche 1867, p. 325: productions agricoles de l'Ardèche en 1866, en volumes et en argent. Estimation des dépenses.

La conclusion est qu'il faut encourager la vigne et le ver à soie. Bibliothèque personnelle.

Concours régional agricole de Valence : animaux, instruments, produits, 16-25 mai 1885 A.D.A. Bib 4732.

Concours agricole régional de Privas : catalogue des animaux, instruments et produits agricoles. Paris, 1893 63p.

Marie-Hélène Reynaud : Le progrès agronomique en Haut-Vivarais au XIX^e siècle, colloque M.A.T.P., Chirols, 1987, p.31-54.

Rapport du professeur d'agriculture au Conseil Général (bref) en 1890. Le phylloxera combattu avec le sulfure de carbone, les chenilles à l'assaut à St. Désirat (cerisiers), à St. Etienne de Boulogne (châtaigniers). AY 248.

Rapport sur les primes d'honneur, année 1893, pp.1 à 27, tableau très complet de l'agriculture ardéchoise en 1893. K 4-K 27.

Situation agricole de l'Ardèche, la Croix de l'Ardèche, 17 février 1901. AZ 179-180

Dégâts des inondations. AZ 182.

J.A. Mazel : Etude sur l'agriculture et sur l'économie rurale de l'Ardèche , Largentière 1906. A.D.A. Bib 3152 (instituteur à Saint Julien Boutières).

Archives communales de Boffres, notamment les listes nominatives de 1846, 1851, 1856, 1861, 1866. Dépouillement des professions en 1866. Livrets ouvriers 1856-1901. A.D. 07 E dépôt 10. F 148.

Evolution de l'agriculture dans quelques communes rurales du Vivarais du Nord : Arlebosc, Châteauneuf de Vernoux, Chanéac, Saint-Pierre sur Doux, Glun, du cadastre napoléonien aux années 1960. I 20.

Dossier de la restauration des terrains en montagne, 1853-1963. Documentation photographique: A.D. 07, 24 Fi 190-309. Archives : 7 MP 269, 270, (plans), 271 (Borée 1861-1926), 272, Chanéac, (1914), 273 (Saint-Martial, 1880-1890). De 12 M 306 à 12 M 325, archives des opérations de reboisement de 1883 à 1926 environ. J 144-145.

Evolution agricole du Bas-Eyrieux au XIX^e siècle (1824-1914) d'après les matrices cadastrales. J 170-171, et W 291-294.

Le châtaignier

Le châtaignier dans l'Ardèche : dépérissement des châtaigniers, in *Le Patriote de l'Ardèche du 6 juillet 1882*, et conférence de M. Cadoret, professeur spécial d'agriculture à Tournon, *Le Clairon de l'Ardèche du 7 octobre 1904*. Cité in « Ardèche 1900 », pp.86-87.

L. Clerc : Manuel de l'amateur de marrons et de châtaignes. Paris 1828, in-12, 90 p. AD 07 Bib Cote: FM C 366. H 124 bis.

Le réquisitoire du comte de Gasparin contre le châtaignier (1863). 2 AE 176.

Dr Francus : L'irrigation des châtaigniers dans l'Ardèche (1884). 2 AE 176.

Louis Pize : Au châtaignier (poème). 2 AE 177.

Théodore Botrel : La ronde des châtaignes (chanson). 2 AE 177.

J.A. Mazel : Etude sur l'agriculture et sur l'économie rurale de l'Ardèche, Largentière 1906 A.D.A. Bib 3152 (instituteur à Saint Julien Boutières). Notes sur le châtaignier AT 185.

G. Couderc : Rapport sur la maladie du châtaignier dans le département de l'Ardèche (maladie de l'encre) 1918 AD 07 BR 1107. H 124 bis.

Marie-Claude Leyder : Le châtaignier ou « l'arbre à pain » des Cévennes vivaroises du nord, 1972, 175 p. 20 J 41. Voir notes en AT 188-193.

Jean-Louis Bancel : La castanéiculture hier et aujourd'hui dans le Haut-Vivarais, mémoire de maîtrise, Lyon, 1992, 105 p. 20 J 147.

Bibliographie sur l'histoire du châtaignier. AX 306

Sériciculture

Marasme de la sériciculture, in *L'Impartial Ardéchois du 4 novembre 1911*, cité in « Ardèche 1900 », p.83.

Nicot et fils:

Des graines de ver à soie, de leur maladie et de l'avenir de la soie. 1857. A.D.A. Bib 492.

Blanchon:

De l'art d'élever les vers à soie, 1865 A.D.A. Bib 840.

La sériciculture dans le Bas-Eyrieux en 1900, J 199 et W 298-299.

La soie au fil du temps. Tribune du 19 8 1993. AC 283.

Viticulture

Jules Guyot : Sur la viticulture dans le Sud-Est de la France. Paris 1864 (Ardèche pp.147-178) A.D.A. Bib 5415.

Annuaire de l'Ardèche de 1867, p.335 : Les vins de l'Ardèche (bibliothèque personnelle).

Joseph Malus : Nouveau traité de la taille et de la culture de la vigne. Réédition Lacour-Ollé, AJ 138-139.

Lagorce : histoire du vin et des outils de tonnelier. D.L. du 31 juillet 1992, sur une expo aidée par le Service Educatif des Archives. I 226.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009 : En 1852, Victor Couderc avait acquis la colline de Champfleury, au sud d'Aubenas, où il faisait des croisements de roses. Georges Couderc, né en 1850, avait suivi les cours de Polytechnique et ceux de l'école d'Agronomie de Montpellier; avec Pierre Viala, il s'occupe des croisements hybrides. Champfleury devient un laboratoire. Il travaille par pollinisation : le Couderc 3039 est l'une des variétés les plus cultivées au monde. Le greffage sur des porte-greffes franco-américains commence en 1892. Les variétés de Seibel sont elles tombées en désuétude. La nouvelle crise, en 1901-1902, est la conséquence d'un excès de plantations, de la suppression des débouchés extérieurs à cause du protectionnisme, de la plantation d'espèces trop productives. L'Ardèche est peu affectée parce qu'elle n'a pas replanté ces espèces, ni agrandi son vignoble. Mais elle souffre de la pléthore de vins qui encombrant caves et futailles dont ils renchérissent les prix tout en avilissant ceux du vin.

Freddy Couderc : Les vins mythiques (notes), surtout sur les cépages américains, les hybrideurs, les lois d'arrachage. G 189.

Casimir Gautier : Un Villeneuvois en guerre contre le phylloxera; pp. 77-80. R.V.D.B. 1993.

Ensemble de notes d'archives concernant la viticulture ardéchoise, le phylloxera, etc., et surtout celle du bassin de l'Eyrieux, à la fin du XIX^e siècle. J 162-169.

Délibération du C.M. de Vogüé pour obtenir une décharge d'impôts à cause du phylloxera. 15 fév 1880. 2 BB 73.

Vendanges d'hier et d'aujourd'hui, D.L. du 28/9/98, concernant surtout le livre de Chaptal « L'Art de gouverner les vins », publié en 1801. K 220.

Gazette des Villages, n°1, 2, 3 et 4 : Albert Seibel, père de la vigne nouvelle, dans le n° 4 (juin-juillet 1997), notice sur Georges Couderc (1850 -1928) et Eugène Contassot (1846-1922). Dans le même n°, bibliographie sur l'histoire de la vigne en Vivarais.

Récolte en vin par communes dans la vallée de l'Eyrieux en 1774. G 115.

Etat des communautés cultivant la vigne (vers 1771). C 981. Défense de planter de nouvelles vignes (1731). C 214, défense de fumer les vignes (1748). Simples références. 2 BJ 139.

Carte des vignobles, vins et commercialisation des vins au XVIII^e siècle (Alain Molinier). AA 111.

La viticulture dans le Bas-Eyrieux. W 295-297.

Patrimoine viticole à travers les siècles. Tribune du 27 9 2001. AA 172.

Le sauveur du vignoble : Albert Seibel. D.L. du 6 8 96. 2 A 181.

Au nom de l'hybridation : Albert Seibel. D.L. du 8 8 96. 2 A 182.

Deux albenassiens inventeurs de vignes: Georges Couderc et Albert Seibel. Ma Bastide, sept.2012. 2 AU 196.

La crise viticole : l'Echo de Paris du 4 mai 1907, rapport du colonel Gérard après les incidents de Narbonne de juin 1907, Arch. Nat. F7 12920. AN 255-256.

Béziers frappé par la crise viticole (L'Echo de Paris du 4 mai 1907). Un exemple de l'éloquence de Marcellin Albert Le Tocsin.

Clemenceau devant la démission des maires.)AN 115-116.

J. Valentin : La Révolution viticole dans l'Hérault, 1789-1907, (CDDP Carcassonne, 1977) C.R. Centre d'Histoire du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon,

Divers

Jean-Louis Destandau et Marco Lefflang : Quand on cultivait les betteraves à sucre à St. Pierre le Déchausselat. La Viste, juin 2006, pp.27-33. Dossier « Brochures ».

Moulins et meuniers du bassin de l'Eyrieux : Etat des moulins du bassin de l'Eyrieux en 1808-1809, arrdt. de Tournon et de Privas. Notes sur 6 M 383. T 190-192.

Le ramassage de la lavande au début du XX^e siècle, D.L. du 10 08 85. A.C 282.

Bovins aux 100 habitants en 1836 et 1950, d'après Pierre Bozon, en Nord-Vivarais. I 21.

La rentrée des vaches à la ferme de la Monde, près Lamastre. Reproduction. 2 AX 6.

Chanoine Therme : Les droits des usagers de la forêt de Bauzon au milieu du XIX^e siècle, avec rappel des règles antérieures (Pradelles et autres communes). 2 AB 201-219.

XIX^e SIECLE – COMMERCE

Foires et marchés au XIX^e siècle, carte des centres possédant plus de 10 foires par an (d'après Pierre Bozon). C 44.

Liste des recettes des postes en 1867. Annuaire de l'Ardèche 1867 p.124-125. Bibliothèque personnelle.

Regards sur les foires du passé. D.L. du 3 2 93. AK 192.

C. Rattin-Y. Morel : Aspects de la vie quotidienne au 19^e siècle, carte du nombre de jours de foire en Ardèche en 1791 et en 1849. C 156-157.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009 : La Constituante supprima les Chambres de Commerce, rétablies par Bonaparte en 1802 sous l'influence de Jean Antoine Chaptal. Elles sont sous l'autorité du Préfet. En 1830, il y en a 36. En 1832, elles sont autonomes et présidées par un membre désigné, la cooptation des membres est remplacée par le scrutin de liste. Le décret du 17 septembre 1851 élargit leur mission et clarifie leur statut d'établissement d'utilité publique. Le 20 août 1858, le Tribunal de Commerce d'Aubenas présidé par Gabriel Cuchet demanda la création d'une Chambre de Commerce à Aubenas. Sur demande du Préfet, le Conseil Municipal approuve le 19 septembre

« considérant que les transactions commerciales qui s'opèrent sur la place d'Aubenas s'élèvent déjà annuellement à une somme d'au moins 55 millions, qu'elles s'accroissent chaque année et que la filature et le moulinage des soies, principale industrie des arrondissements de Privas et de Largentière ont pris un grand développement qui tend à s'augmenter encore; considérant qu'un Chambre de Commerce serait d'un grand secours pour favoriser et faciliter les transactions de tous genres et éclairer les commerçants dans leurs progrès incessants; considérant qu'Aubenas est la ville la plus centrale de cette circonscription; que son importance commerciale déjà acquise la désigne essentiellement comme siège d'une Chambre de Commerce intéressant les deux arrondissements... » (avis transmis au Préfet en août 1859).

(aux A.C. d'Aubenas, il y a un tableau donnant les principales fabriques et maisons de commerce en 1858)

Mais le projet n'a pas de suite jusqu'en 1868. Napoléon III ne crée deux Chambres de Commerce en Ardèche que par décret du 7 avril 1869, sur proposition du Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics. Elle aura 12 membres, son territoire sera les arrondissements de Privas et Largentière : elle a un rôle de conseil auprès des pouvoirs publics, soutiendra des initiatives, recevra les personnalités en visite, etc. Le 21 novembre 1869, 55 électeurs désignent Eugène Galimard, négociant à Vals, avec 53 voix, suivi de Gabriel Cuchet et d'Henri Aurenche, banquier. Gabriel Cuchet est élu président, Frédéric Combier, 44 ans, négociant à Aubenas, vice-président. Louis Gabriel Massis-Cuchet, fils de Louis Cuchet et d'Agathe Verny, était président du Tribunal de Commerce, puis maire d'Aubenas (1865-69). Il démissionne de cette fonction et devient président de la Chambre de Commerce, et est remplacé par Auguste Thoulouze, son premier adjoint. C'est le fondateur de la maison de soie Cuchet Père et fils et Cie, médaille d'argent à l'exposition universelle de 1878, une médaille d'or à l'expo universelle de 1890 à Paris. Son fils aîné François Léopold lui succèdera à la présidence de la Chambre de Commerce en 1889. Gabriel Cuchet est mort à Aubenas le 11 mars 1892, à 87 ans.

Frédéric Combier lui succéda de 1883 à 1889. Il était vice-président depuis 1869. Il descendait de Roch Combier, grand industriel valsois qui a dirigé les manufactures royales de Vaucanson pour le compte d'Henri Deydier. Les Combier ont cédé le parc Combier à la commune de Vals, face à l'hôtel de l'Europe. C'était le parc de l'ancien moulinage de Saint-Jean. Fils de Simon-Roch Combier et de Louise Ruelle, il avait épousé Augustine Deydier en 1851 et avait hérité de la fabrique de Pont d'Ucel. Le 6 mai 1882, réception solennelle de Louis Pasteur, à l'occasion du concours agricole et du centenaire (?) d'Olivier de Serres. Henri Aurenche est maire, Gabriel Cuchet président de la Chambre de Commerce, Léopold Cuchet, président de l'Union des Filateurs, Rey-Herme, président du Tribunal de Commerce, accompagnés d'un grand nombre de moulinsiers. Il y avait aussi Gaston Blanchon, président de l'Union des filateurs et moulinsiers français. Le faubourg Saint-Etienne sera rebaptisé peu après faubourg Pasteur. Léopold Cuchet, fils du fondateur, était peintre, dessinateur, érudit local. Il a écrit des ouvrages sur l'histoire d'Aubenas, où il décéda le 8 juin 1926.

Le registre de délibération de la Chambre de Commerce d'Aubenas est déposé aux A.D. de l'Ardèche. Le 28 juillet 1892, la Chambre s'oppose à toute réglementation de la durée de la journée de travail des hommes, mais approuve la réduction à 10 heures de celle des femmes et des enfants. Les 20, 21, 22 septembre 1890, inondations catastrophiques : Henry Vaschalde en dresse le bilan commune par commune. La Chambre de Commerce de Lyon et l'Union des marchands de soie de Lyon mettent à la disposition de la Chambre de Commerce d'Aubenas des sommes réparties entre les communes, les maires se faisant aider par les curés et pasteurs. Michel Riou : A la recherche des cabarets perdus (pays de Vernoux, recensements des XIX^e et XX^e siècles, avec transparents). L 143-144.

Cabaretiers condamnés en 1857-58 pour dépassement des heures d'ouverture (Pays de Vernoux), avec transparent. L 145.

Michel Riou : Cabaretiers du temps passé au pays de Vernoux, conférence du 26 mai 2005, avec annexes. L 147-L 160.

Notre almanach illustré pour 1896 (contenant notamment les foires de l'Ardèche). Hervé, 1896, A.M. d'Annonay, 9 S 18.

M. Guigal : Un litige commercial à Annonay (problème technique dans la mégisserie) au XIX^e siècle. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°16 Mars 1985 p.13-17. BR 10.

La Chambre de Commerce d'Annonay (historique en 1869-70, actualité en 1985). 2 BF 105-106.

Albert Roche : Les colporteurs. Cahiers d'Histoire en Boutières, n°16, 2023, pp.11-27.

XIX^e SIECLE – DEMOGRAPHIE

6 M 48-53, A.D. 07. Dénombrements de l'An VIII.

6 M 57-67, A.D. 07: dénombrements de la population, listes nominatives et états comparatifs 1789-An XII-XIII, par communes (il manque Vion). T 189. Voir aussi T 194.

Population de Privas, Tournon, Largentière, en 1851, répartie par état-civil et avec distinction de la population « flottante ». AN F 20 501. AN 2.

Naissances légitimes et illégitimes, décès, mariages, dans les villes chefs-lieux d'arrondissement de l'Ardèche, la Loire et la Haute-Loire, en 1835 et 1840. AN F 20 501. AN 3.

Le mouvement de la population en Vivarais de 1850 à 1890 (tableaux) I 4.

La dépopulation en Vivarais de 1851 à 1962, par cantons (carte). I 5.

Le mouvement de la population dans le Vivarais de 1890 à 1910. I 6.

Les densités en Vivarais du Nord en 1861, carte d'après Pierre Bozon. I 9-10.

Evolution des bourgades des bords du Rhône, 1861-1962. I 11-12.

La dépopulation en Vivarais de 1851 à 1962, carte par cantons. I 17.

La dépopulation en Nord-Vivarais, 1876-1962, tableau par canton. I 18.

Chiffres intéressants tirés de la Géographie de l'Ardèche (Joanne), 1876. Envol, décembre 2012 p. 3.

La stagnation démographique des bourgs du Vivarais du Nord (Lamastre, le Cheylard, Satillieu, Vernoux, Saint-Agrève) de 1851 à 1962. I 19.

Population de St. Fortunat, St. Michel de Chabrillanoux, Beauchastel, St. Laurent du Pape, St. Vincent de Durfort, Pranles, les Ollières, Dunière, St. Sauveur, Gluiras, en 1911. Répartition par hameaux, structure par âge. J 184-186.

Evolution démographique des communes du pays de Vernoux, 1801-1946 graphique avec transparent, L 146.

Population des communes du Bas-Eyrieux, évolution 1872-1901. J 157 et W 287-288.

Courbe de l'évolution démographique de St. Christol, St. Barthélemy le Meil, Gluiras, Beauvène, St. Genest-Lachamp, 1689-1990. J 249.

J. Schnetzler : L'évolution démographique de la commune des Vans à l'époque contemporaine (1802-1946), Revue du Vivarais, 1970 n° 3, pp. 61-77.

Riou : L'immigration dans les villes du Vivarais au XIX^e siècle, Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Privas, 22-23 mai 1971. Z 112.

J. Issartial : L'évolution démographique dans la vallée du Doux. M.A.T.P. du 15 11 1991. AA 176.

M. Riou : Ethnologie et histoire au XIX^e siècle : les mariages consanguins en Vivarais. Article, carte (relatives au sujet+du relief de l'Ardèche), renseignements par communes, 2 AO 134-139.

Paul Vauthier : Economic and Demographic Change in Mediterranean France, 1850-1914. C. R. in Centre d'Histoire Contemporaine du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon), 2 AO 146.

Les villes en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours (liste de communications). 2 AO 147.

Vitalisme et matérialisme médical : les doctrines de l'Ecole de Montpellier au XIX^e siècle C.R. in Bulletin du Centre d'Histoire Contemporaine, janvier 1979, p.7. 2 AO 147.

Les mariages consanguins en Ardèche au XIX^e siècle. 2 AO 137 bis.

Les actes de mariage à Annonay, Aubenas, Antraigues, Vesseaux, Viviers, Serrières, le Béage, la Souche, St. Cirgues, Laurac, Chateaubourg, St. Alban s/Sampzon, Montselgues en 1856-59, 2 AO 137 ter

Documents sur les mariages consanguins en Ardèche. 2 AO 164-165.

XIX^e SIECLE – ENSEIGNEMENT, CULTURE

J. Roux : L'éducation des filles entre Tanargue et Mont Lozère après la Révolution. Congrès de la Fédération Historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p.215-229.

Yvonne de Blaunac : Firmin Boissin, écrivain et journaliste (1835-1893). Ed. Simone Sudre, Rochemaure, 1987.

Yvonne de Blaunac : Vincent d'Indy. Ed.Simone Sudre, Rochemaure, 1987.

Docteur Francus (Albin Mazon) : Quelques notes historiques sur la Franc-maçonnerie en Ardèche avant et après la Révolution, Privas, 1896, Editions et Régions, réédition 1996.

Jean-Pierre Poret : La Franc-maçonnerie dans l'Ardèche. Histoire inédite des loges et des personnes qui ont introduit, développé ou combattu la franc-maçonnerie dans notre région. Editions et Régions, Valence 1999.

Marie d'Indy: Vincent d'Indy, journal de jeunesse, correspondance familiale et intime, 1851-1931. Editions Séguiet, Biarritz, 2001. Avec Index des noms de personne.

Liste des instituteurs publics communaux en 1867. Annuaire de l'Ardèche p.144-150. Avec indication des laïques, des religieux avec leur congrégation. Bibliothèque personnelle.

Archives nationales : C 487 (1387-1403): Enseignement primaire ; gratuité et obligation.

AD XIX H 25 et H 15 : Ameublement et décoration des maisons d'école.

Les Echos du Silo n°4 : archives de l'enseignement. 2 AT 152.

Abbé Aude, curé de Tournon : Notions rapides sur l'Université de France, sur l'enseignement public... et particulièrement les Jésuites. Sept 1821, in 16°. Bib AD 07 cote 1601 6.

Pierre Ladet : Ecole et scolarisation dans le canton de V. de Berg de 1802 à 1890. R.V.D.B. 1986 n°42, p.33-51.

Anne-Marie Courtin, Josette Louis : L'école du hameau de Bouibeau (Valvignères) (1884-1904). R.V.D.B. n°54, 1998, p.138-151.

Georges Naud : L'extraordinaire parcours professionnel de Jean-Baptiste Dalmas, enfant de Montpezat (1811-1881) Revue du Vivarais, n°1, mars 2023, pp. 35-61.

Programmes des baccalauréats et des concours des Bourses. Annuaire de 1867, p.209-215. Bibliothèque personnelle. p. 290: sur les 3.826 jeunes gens de la classe 1865 qui ont tiré au sort en Ardèche, 1.231 ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire.

Chronique de l'année 1866. Annuaire de l'Ardèche 1867, p.284-324. Bibliothèque personnelle ; Distribution des prix à Tournon avec discours, récompenses aux instituteurs responsables de cours d'adulte, etc. p. 323: la première société pour l'encouragement de l'enseignement primaire est fondée à Valgorge. D'autres seront établies dans tous les cantons avant la fin de 1866, le 8 décembre, conférences publiques scientifiques et littéraires sont inaugurées à Bourg-saint-Andéol.

Odette Autrand : Les protestants et l'école (1750-1850), Colloque « Eglises, pouvoirs et société en Ardèche » (1750-1850), Revue du Vivarais, 1993 1 et 2, pp.105-125.

Rattin-Dupraz : 30 ans qui ont fait l'école primaire ardéchoise; (Documentation C.D.D.P.) A.D.A. 4° Br 222 (présent dans ma bibliothèque)

Association Chantelermuze : 1827-1997. 170 ans d'histoire des écoles de Saint-Victor-Deyras, 1999, 292 p. 21 J 224.

Circulaire de prise de fonction du recteur Félix, de l'académie de Nîmes, où il exalte l'ordonnance royale du 29 février 1816 (27 janvier 1818, original) R 64.

Facsimilé du prospectus de l'Ecole Normale de Privas en 1831. Envol, p.14, juillet août 2009.

Circulaire du Recteur de l'académie de Nîmes le 25 juin 1816, adressée à Peschaire fils, président du Comité cantonal de Vallon, pour recenser les écoles primaires du canton (original). R 63.

Le régent des petites Ecoles en quête de laïcité, par Régis Sahuc, dans Envol n°464 novembre 1996. A noter: F 17 9259, datant de 1873, concernant l'Ecole Normale de Privas en 1877. (?)

L'instituteur adjoint Pradal encourage les enfants de la verrerie de Labégude à adhérer à la C.G.T. L'Impartial Ardéchois du 8 février 1908. Cité in « Ardèche 1900 », p.128.

Au siècle dernier... La vie d'un instituteur protestant, Antoine Penel (1815-1880). Envol, sept-octobre 2003 pp.10-11. Très intéressant récit sur une enfance à Devesset vers 1830.

L'école autrefois. D.L. du 3 9 96 (anecdotes, XIX^e-début XX^e siècle). AA 183.

P. Ladet : Ecole et scolarisation dans le canton de Villeneuve-de-Berg (1802-1890). RVDB 1986 pp.32-57.

J. Roux : L'enseignement primaire dans l'Ardèche sous la Monarchie de Juillet. La contribution des congrégations religieuses à l'école élémentaire. Colloque Eglises, pouvoirs et société (1750-1850), Revue du Vivarais, 1993, n° 1 et 2, pp.125-145.

M.H. Reynaud : Du collège d'Annonay à la congrégation des Basiliens, même colloque, même revue, pp.145-187.

Circulaire de J. Ollier de Marichard du 5 février 1870 aux instituteurs de l'arrondissement de Largentière et du Bas-Vivarais pour les encourager à des recherches archéologiques, avec appui de l'inspecteur d'Académie A. Lefébure (original) R 43-44.

Nicole Joffre : La question scolaire dans le département de l'Ardèche de 1880 à 1914. Envol, juin 1993, résumé d'un mémoire de maîtrise. (Université de Dijon). AA 194.

Etat intellectuel du département en 1882, extrait de « L'Ardèche », de Marcelin Berthelot, réédition Lacour en 2000. Envol, novembre 2000.

A.D. 07 : 19 Fi 70 : professeurs à Privas après le banquet corporatif, juillet 1897. I 222.

Nomination des membres du comité gratuit et de charité pour la surveillance des élèves de la communauté protestante de Vallon par le recteur de l'Académie de Nîmes: pasteur président, juge de paix, Peschère fils, propriétaire, Puaux, chirurgien, 6 février 1818. R 60. Archives Départementales 07.

T 580 : Etat de situation des écoles libres (1826).

T 502 : Ecoles primaires : les 3 arrondissements (1833).

Etat de l'enseignement en Ardèche, en 1856, d'après l'Annuaire de l'Ardèche reproduit par MATP n°21 du 15 2 89. AC 274.

Ferdinand Buisson : Le rôle social de l'instituteur (extrait de conférence du 31 juillet 1909). Envol, décembre 2012, p. 17

T 43 : Etat nominatif des instituteurs primaires communaux.

T 86 : Inspection des Ecoles. Enquêtes médicales 1899-1900.

T 255 : Etat des congréganistes. Nomenclatures. Ecoles privées. 1906.

T 336 : Instituteurs congréganistes. 1879-1886.

Notes prises sur le répertoire général de la série T. (A.D. 07) T 215.

Rapport de l'Inspecteur d'Académie au Conseil Général en 1890. Notes brèves. AY 248.

Jean Dussaud : Les écoles rurales dans le canton de St. Martin de Valamas. « Boutières en Histoire n°5 » p.129-169.

Michel Riou : La question scolaire au Cheylard au XIX° et au début du XX° siècles. « Boutières en Histoire n°5 » p.169-189.

Etablissements congréganistes en 1907-1908 (liste des fermetures et des maintiens). MATP n°22, du 15 mai 1989. AC 271.

T 638 : Monuments historiques: sites et conservation des sites, dont le lac d'Issarlès. (1811-1842 et 1917).

Lettre à M. Jacques Meunier sur la publication de « L'Histoire du Vivarais » du chanoine Rouchier. 23 mai 2002. AY 189-190.

Alain Corbin : Les conférences de Morterolles, hiver 1895-1896. A l'écoute d'un monde disparu. (Flammarion 2011, 19 euros). CR Huma 20 4 2011 p. 23.

Ernest Daudet, fiche bio-bibliographique ; Imago mundi, 2 AG 100.

Firmin Boissin, fiche bio-bibliographique ; Wikipédia. 2 AG 102-103.

Ligue de la liberté de l'enseignement, Archives Municipales de Lyon, 1 II 0211 1. Correspondance avec la Société Nationale d'Education de Lyon (1903-1904).

Mission Laïque Française, pour l'enseignement laïque dans les colonies et à l'étranger, Archives Municipales de Lyon 1 II 0149 1.

Isabelle Faure : Anciennes fêtes religieuses et civiles du Haut-Vivarais. Mémoire Lyon II 1984 AD 07 20 J 106 (notes)

Vincent d'Indy, compositeur en Ardèche. Tribune, 28 9 95. 2 BC 80.

Notes sur Vincent d'Indy et sa famille (d'après Joseph Canteloube). 2 BC 81-82.

Conférence du comte Jacques d'Indy. 2 BC 83-98.

M.H. Reynaud : Auguste Bravais, de la Laponie au Mont-Blanc. Prospectus. Au dos : bibliographie de M.H. Reynaud. 2 AT 85.

Albin Mazon (1828-1908), par Jacqueline Mazon, Envol n°462, juillet-août 1996, pp.8-9.

Avec Jacqueline Mazon, sur les pas du docteur Francus. Tribune, 12 juin 1997. AC 251.

Prospectus pour la réédition de « L'Ardèche pittoresque » de Jean Volane, aux éditions de la Tour Gile. Portraits d'Ovide Valgorge, Odilon Barrot, Giraud-Soulavie. AC 276-277.

L'école publique en Ardèche : Louis Vialle, un instituteur public ardéchois (né en 1889 à Veyras). Envol, juillet-août 2022, pp.8-13.

XIX° SIECLE – QUESTIONS SANITAIRES

Bernard Vial : « 1789-1799, la Révolution dans la vallée de la Vocance », Annonay, Betinas 1989, p.118 (un accouchement sauvage).

Ouverture des bains de Maléon, Le Progrès de l'Ardèche 25 juin 1880. Cité in « Ardèche 1900 » p.138.

L'épidémie de choléra d'août 1884 à Ruoms et Laurac, le Bas-Vivarais des 25 août 1884, 30 août et 11 octobre. Cité in « Ardèche 1900 » p.65-66.

Alain Ansellem : L'épidémie de choléra en 1854 dans les Boutières. Boutières en Histoire n°5 p.115-129.

Cercle démocratique et association de bienfaisance pour le canton de Privas. Privas, 1848, 31 p.

Liste des médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens et herboristes exerçant en Ardèche en 1867 (aucun herboriste). Annuaire de l'Ardèche 1867, p. 194-200.

Claude Dejean : Chroniques hospitalières. R.V.D.B. n°54, 1998, p.193-204.

Association Chantelermuze : Histoire de la médecine en milieu rural. Saint-Victor 2004, 179 p. 21 J 349.

Liste nominative des médecins, dentistes et sages-femmes par cantons (manquent notamment Privas et Aubenas). Notes sur 5 M 23.2 AX 127-128.

Ressources locales en cas d'épidémie au 27 sept.1848 (notes sur 5 M 94, A.D. 07) 2 AX 134-135.

Taux de décès d'enfants de moins de 5 ans dans les 3 arrondissements (2° semestre 1912). Notes sur 5 M 3. 2 AX 135-142.

Liste des médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens et herboristes exerçant en Ardèche en 1867 (aucun herboriste). Annuaire de l'Ardèche 1867, p. 194-200.

M. Riou : Les professions de santé, entre hier et demain. Exposé du 14 novembre 1997. 2 BH 90-94.

XIX° SIECLE – COMMUNICATION

LES CHEMINS DE FER

Généralités

Compagnie du chemin de fer de Nantes à Orléans par la vallée de la Loire

Mémoire des propriétaires et fermiers d'usines... de la vallée de la Juine. A 239-240. Documents Archives Nationales.

Cotes Archives Nationales sur l'histoire des chemins de fer (dont le réseau du Vivarais). 2 AY 103.

Des ponts suspendus aux premiers chemins de fer. Expo à Paris. D.L. 3 12 1987. 2 AY 105.

Mark Twain : Premières impressions ferroviaires d'un voyageur américain en France. Revue Drômoise n° 472, juin 1994. p.64-66. (Bibliothèque).

Charles Gardelle : Le chemin de fer le long du fleuve. Revue Drômoise n°472, juin 1994 pp.66-81. (Bibliothèque)

Christian Benoît : 3Le chemin de fer en Ardèche, ouvertures, fermetures3 n° consacré aux voies de communication en Ardèche méridionale. (M.A.T.P. n°33, février 1992)

Carte des trains de l'Ardèche (sans les tramways). AA 135

Qui était Marc Seguin ? (1786-1875), par Michel Faure, almanach de Terre Vivaroise 1991. 2 A 197.

Michel Riou : Mémoires ferroviaires du Vivarais, conférence donnée à Vogüé en 1983. Précisions sur Vogüé-Gare. AH 156-164.

Cotes d'archives intéressantes pour l'histoire des chemins de fer en Ardèche. AH 165.

Condamnations ferroviaires du Tribunal de Tournon en 1906. 2 AN 46-47.

La vie au temps de la vapeur. D.L. 16 12 95. 2 AY 96.

Le train « le Picodon » a 100 ans (Dieulefit). Tribune 29 7 93. 2 AY 96.

Carte du réseau ferré du Vivarais vers 1900. 2 AY 97.

Bibliographie sur les chemins de fer de l'Ardèche. 2 AY 100

En Ardèche, ces chemins de fer qui n'existent plus... (brochure Julien Mazollier). BR 12.

P.L.M

Les principaux fonds d'archives du Centre d'Archives Historiques de la SNCF, état en août 2002. AY 288-289.

Débat sur le point de jonction du chemin de fer de Privas à la ligne P.L.M. (14 janvier 1858). U 240.

Conseil municipal de Privas; délibération relative au chemin de fer projeté entre Alais et le Pouzin, Privas, 1869, 4 p. Autre délibération du conseil municipal du Pouzin.

Au temps du P.L.M. (III). La ligne le Pouzin-Privas. D.L. du 4 1 97. 2 AY 110.

Lettre du préfet de l'Ardèche au maire de Vogüé le 19 nov. 1861, l'invitant à provoquer une délibération sur le passage du chemin de fer à Vogüé (photocopie). AH 151-152.

Délibération du C.M. de Vogüé sur le tracé du futur chemin de fer d'Alais à Aubenas, 27 déce 1868. 2 BB 70.

Opposition du C.M. de Vogüé au tracé du futur chemin de fer venant de St. Germain. s.d. 2 BB 72.

Michel Riou : Mémoires ferroviaires du Vivarais, conférence donnée à Vogüé en 1983. Précisions sur Vogüé-Gare. AH 156-164.

Le chemin de fer d'Alais à Bessèges et de Robiac au Teil par Vogüé. Editions Terre Cévenole, Alès 1991. AH 252.

Reconnaissance des traversées et déviations dues à la construction de la ligne Le Pouzin-Alais. Commission municipale de Vogüé du 22 oct 1876. 2 BB 64 (photocopie)

Délibération municipale de Vogüé sur le chemin de la Baumette, 30 juin 1876. 2 BB 66.

D.M. de Vogüé pour l'installation du télégraphe à la gare. 9 nov. 1877. 2 BB 68.

D.M. de Vogüé pour les problèmes posés par l'inhumation des protestants depuis l'arrivée du chemin de fer. 9 nov. 1877. 2 BB 71.

Modifications de chemin nécessaires pour construire l'embranchement d'Aubenas. (D.M. de Vogüé); 2 BB 69

Délibération du C.M. de Vogüé pour obtenir une décharge d'impôts à cause du phylloxera. 15 fév 1880. 2 BB 73.

D.M. de Vogüé pour une boîte aux lettres à la gare. 6 fév. 1884. 2 BB 67.

Article de l'Echo de l'Ardèche, rendant compte des travaux de la commission d'enquête du 18 janvier 1869, à propos du tracé de la voie P.L.M. du Teil à Robiac. AH 166-167.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.

Le trajet d'Alais à Livron (135 km) se faisait en 4 h 3/4, à raison de 28-29 km/heure. Mais de nouveaux horaires portèrent le temps de trajet à 6 h 1/2, avec 20 à 10 km/h de moyenne. Protestation de la Chambre de Commerce d'Aubenas. En 1878, la Chambre classe les projets par ordre de priorité : 1: le Puy-Aubenas, par St. Cirgues, Montpezat, Prades. 2 : Privas-Aubenas-Langogne. 3 : Villefort-Bourg Saint Andéol par Les Vans, Ruoms, Vallon.

En 1874, les grands « omnibus hippomobiles » d'Auguste Artige assurent la liaison Aubenas-Vals à raison d'une navette toutes les heures. En 1893, projet de liaison ferroviaire. La ligne est mise en service le 17 nov. 1898. Mais le Tribunal de Commerce suspend la première société en 1901. La Société Ardéchoise des Tramways Electriques prend le relais. L'exploitation cessera en 1932 avec la fermeture de l'usine valsoise de la Viscose.

Inauguration de la ligne de chemin de fer Aubenas-Prades, Le Patriote de l'Ardèche du 5 octobre 1882. Cité in « Ardèche 1900 » p.167.

Les trains en Basse-Ardèche. Expo au musée des Vans. Tribune du 3. 9 98. 2 AY 103.

Thierry Malnuit Le chemin de fer d'Alais à Bessèges, et de Robiac à Vogüé-le Teil, 1991, 70 p.

Viaduc 07, dépliant touristique : trajet, adresse, tarifs. N 151-152.

La ligne de chemin de fer de St. Etienne au Rhône (1924-1926), A.M. d'Annonay, Fonds César Filhol, 9 S 5.

Paul Pascal : Anachronisme. Résumé de l'aventure inachevée d'une des dernières constructions de voie ferrée de ce début de siècle : Le Puy-Nieigles-Prades... Aubenas, 1995, 93 p. C.R. en 2 AY 108.

Le pari perdu du rail (ligne St. Sernin-Largentièrre). D.L. 20 7 96. 2 AY 108.

C.F.D.

La création des lignes du C.F.D. devant le Conseil Général de l'Ardèche, 1880-1891 (Série N). Notes prises sur les ouvrages de F. Couderc et de P. Cornu. J 172-182.

Délibération du Conseil National des Ponts et Chaussées à propos du CFD-Vivarais (photocopie). 2 AY 83.

Notes sur l'histoire du C.F.D. (M.T.V.S. 1980 n°13). 2 AY 84.

Christophe Etiévant : Incidents et accidents survenus pendant l'exploitation du réseau du Vivarais de la C.F.D. (.1890-1968). Les Boutières en Histoire, n° 15, 2022, pp. 89-118.

Cotes d'archives pour l'histoire de la ligne CFD de l'Eyrieux. 2 AY 77.

5 S 99: Documentation, études sur l'intérêt, doc. au Conseil Général 1871-1879. Horaires des trains 1895-1902.

5 S 107: Enquêtes parcellaires. Tableaux des terrains à acquérir dont St. Fortunat et St. Laurent.

5 S 109: Demandes de haltes supplémentaires.

Tracé général du C.F.D. de St. Fortunat à La Voulte (photocopies). 2 AY 75.

Tracé général du C.F.D. dans la traversée de Dunière-les Ollières (photocopie). 2 AY 77.

Infractions au droit du travail sur les chantiers de la C.F.D. en 1902 (note). AZ 163.

Le réseau du Vivarais au temps des C.F.D. (présentation du livre, avril 2011). 2 AE 79.

La pittoresque ligne du C.F.D. C.P.A. Arch. Municipales d'Annonay (Mallet) 9 S 8 357.

Diapo : les lignes CFD avec leurs dates d'ouverture. 2 AD 1.

Les moyens de communication et la voie ferrée de l'Eyrieux à la fin du XIX° siècle. Poème au petit train de l'Eyrieux. W 301-307.

Il y a cent ans, le petit train de l'Eyrieux... (texte personnel). 2 AY 80.

Il y a cent ans... un ministre en panne à St. Maurice en Chalencon. 2 AY 81.

Diapo: carte du réseau CFD avec les gares et les raccords au réseau PLM. 2 AD 1.

Inauguration du train de Tournon à Lamastre, programme des fêtes des 12 et 13 juillet 1891. La Gazette d'Annonay, 4 juillet 1891. Cité in « Ardèche 1900 » p.166-167.

Marche des trains Yssingeaux-la Voûte-sur-Loire, Tournon-Lamastre, la Voulte-le Cheylard au 1er juin 1894 (photocopie). 2 AY 76.

Trafic de la ligne Lamastre-Tournon en 1897. Le Journal de Tournon du 7 mars 1898. Cité in « Ardèche 1900 » p.171.

Pour la foire de la Saint-Martin, à St. Martin de Valamas, le C.F.D. met en place des trains spéciaux pour les bêtes et les gens. Le Clairon de l'Ardèche du 10 novembre 1905, in « Ardèche 1900 », p. 102.

Documents relatifs à la construction de la ligne Saint-Martin de Valamas-Saint-Agrève, 1901-1903. Archives privées Giraud, de St. Hilaire de Brethmas (Gard), issues de la maison Giraud, tailleurs de pierre à Vogüé. Don Mireille Giraud, décembre 2005. Q 4- Q 19.

De Chambonas à Saint-Paul avec le C.F.D., Envol n°471 juin 1997, pp.16 17.

L'article est donné en occitan dans le n° 472 de juillet août 1997.

Délibérations du Conseil Général de l'Ardèche sur les chemins de fer en 1890 (notes). Inondation de 1890. AY 247-249, 251.

Grèves et mouvements sociaux au C.F.D. avant 1914, 2 AC 146-147.

Les grandes dates de l'histoire du C.F.D. en Ardèche. 2 AY 78.

Dossier sur la ligne Lamastre-Le Cheylard, réalisé au printemps 2003 pour l'Office de Tourisme du Cheylard, A 65 à 88.

Notre C.F.D., dix ans après sa suppression. Coulassou (historique). 2 AY 79.

Projet de chemin de fer Le Cheylard-Vals, cotes, 2 AC 152-153.

Locomotive Mallet. Wikipédia. 2 AC 160-163.

Le projet de chemin de fer des Ollières à Privas, brochures avec photos et tracé de la ligne. Q 84 quint.

La vallée de l'Eyrieux au temps du chemin de fer. Notes prises lors d'une réunion au Cheylard le 22 01 92. 2 BH 97.

Un très bel ouvrage: histoire et anecdotes des chemins de fer départementaux. Hebdo, 27 3 98. 2 AY 74.

Nostalgie des chemins de fer départementaux. D.L. 28 2 98. 2 AY 75.

Jonctions par delà les crêtes. Photocopie du livre d'Arrivet. Historique, très complet jusqu'en 1920. 2 AY 93.

Récolement méthodique de la sous-série 5 S, « Chemins de fer », Compagnie des C.F.D., projet de ligne le Cheylard-Aubenas, quelques généralités pour le P.L.M.. 2 AZ 189-198.

Christophe Etiévant : Modernisation du réseau de la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux du Vivarais avec l'arrivée des automotrices DeDion-Bouton et Billard, Cahiers d'Histoire en Boutières, n°16, 2023, pp. 111-126.

Transcévenole

Frédéric Faucon : La ligne inachevée du Puy-en-Velay à Lalevade d'Ardèche-Prades, Cahiers du Mézenc, 1998, n°10. pp. 49-66.

Le projet de voie ferrée du Cheylard à Aubenas. Origine Internet Dornas. AAA 79-87.

Jean Grimaud : La Transcévenole. Histoire de la ligne inachevée du Puy à Aubenas. Le Puy, 1987, 71 p.

La Transcévenole, une histoire, un film. D.L. 18 11 93. 2 AY 107.

La Transcévenole, histoire d'une ligne inachevée. D.L. 15 12 91. 2 AY 109.

La Transcévenole. D.L. avec plan du 11 12 93. 2 AY 109.

Le chemin de fer en Ardèche (en fait, la Transcévenole) Ma Bastide, mars 2015. 2 BK 7-8.

Tramways

Les tramways, c'est pas donné. D.L. du 26 1 2003. 2 AY 119.

Tramways de l'Ardèche. Horaire des trains du Pouzin à Aubenas à l'ouverture le 23 mars 1910. 2 A 113.

Tramways de l'Ardèche. Notes sur l'article de Domengie (M.T.V.S.). 2 AY 98.

Au temps des tramways de l'Ardèche (Privas). D.L. 5 1 97. 2 AY 116.

Contrôle du matériel sur la ligne Aubenas-Uzer le 6 déc.1913 (photocopie). 2 AY 117.

Le conseil municipal de Flaviac demande une halte (photocopie, 22 mai 1910). 2 AY 118.

A Villeneuve-de-Berg, en 1900, un tramway nommé désir. D.L. 11 01 94. 2 AY 120.

La gare de Laurac va être démolie. D.L. 28 02 94. 2 AY 119.

La Galoche

Nathalie Nouvet : Historique du petit train, la galoche. Maîtrise d'Histoire, Université de St. Etienne, 1993. Le premier réseau est formé de 3 tronçons: La Voulte-le Cheylard, Tournon-Lamastre, La Voûte sur Loire-Yssingeaux (22,1 km). Le second réseau est concédé à la C.F.D. le 25 mars 1898, dont la ligne Le Cheylard-Yssingeaux (71,2 km) et Brossette-Dunières (9,8 km). La concession de Florac, en Lozère, faisait 49 km de long.

A Tence, l'arrêté du Préfet prévoyant une enquête sur le projet le Cheylard-Yssingeaux et Brossette-Dunières a été publié en 1897.

Une pétition demande le tracé de l'autre côté de la ville de Tence ; le conseil municipal demande une halte à Trifoulou et une gare le plus près possible du Lignon. Il y a 3 parties sur le Cheylard-Yssingeaux: jusqu'à St. Julien Boutières, puis St. Agrève-Brossette (27 km) et Brossette-Yssingeaux (20 km). Près de Trifoulou, il y a les moulins importants de M. Frachette, des moulins, des scieries, des villages. Tence est à 850 m, St. Agrève à 1.100 m. La ligne descend par le Chambon, le Mazet, Tence, Montfaucon et Dunières.

Les perforatrices mécaniques sont employées dans les Alpes en 1861, la dynamite à partir de 1867. Les wagonnets sont traînés par des mules qui ne comprennent que... le corse. Aussi il faut faire venir des charretiers corses !

Plan p.15 : extrait du plan de la gare de Tence.

Les tunnels sont contrôlés plus souvent en hiver car le gel fait éclater les pierres et ronge la maçonnerie. Il provoque la formation de stalactites qui peuvent gêner les trains. Des employés sont là pour les casser.

La gare de Tence présente 3 voies : la principale, contre le quai des voyageurs, la voie d'évitement, terminée par une impasse terminée par un taquet d'arrêt permet de charger et décharger les marchandises ; la 3° voie conduit à la remise des machines. L'avenue de la Gare a été rétrocedée à la commune le 30 octobre 1902. Le 15 novembre 1903, le C.M. de Tence demande une nouvelle salle d'attente, l'actuelle étant occupée par les marchandises. Il souhaite que le quai d'arrivage des marchandises petite vitesse soit couvert, le hall actuel et fermé étant complètement insuffisant. Mêmes revendications en juin 1904 et novembre 1905. La gare est donc débordée par son succès.

Le nom (galoche) serait dû à la lenteur du train, ou alors à son transport de fabricants de galoche. L'inauguration eut lieu le 15 septembre 1902. La commission de réception arriva en gare de Dunières-Montfaucon, accueilli par le directeur de la Compagnie, M. de Roquemaurel. Le train spécial arrive à Brossette à 9 h 19 ; puis viaduc de la Chapelette où descend la commission. Le train arrive à Yssingeaux à 10 h 53, attend celui du Puy et repart à 11 h 05. Retour à Rocoules, arrêt à Trifoulou et arrivée à Tence à 12 heures 30. Repas à l'hôtel Desfrançais. Visite d'un bâtiment de gare. Le même bureau assure réception et expédition des marchandises. Les gares communiquent par télégraphe. L'ouverture à l'exploitation de Dunières à Saint-Agrève eut lieu le dimanche 21 septembre 1902. Les départs de St. Agrève ont lieu à 5 h 30, 11 h 43, 18 h 47, et le trajet dure environ 2 heures. Départ de Dunières à 8 h 45, 14 h 14, 20 heures 50 en juillet 1903.

Il y a 3 classes, parfois dans la même voiture, 50 % de moins sur l'aller-retour en moins de 10 jours. Il y a très peu de passages à niveau. La croix de Saint-André n'apparaît que vers 1930. La vitesse est de 20 km/h en moyenne. Les gares sont relayées par téléphone, mais la neige fait parfois tomber les fils. Il y a des locomotives chasse-neige, qui doivent parfois passer plusieurs fois, et le déneigement n'est pas toujours possible. Les employés inspectent la voie chaque jour d'un poste à un autre. Deux accidents mortels pour absence de passage à niveau à Tence le 7 février 1903 et le 1er octobre 1904. Tentatives de déraillement : deux traverses sur la voie début juillet 1902 et décembre 1904 (outils de cantonnier sur la voie) puis chute de grosses pierres en 1909 et 1911.

La gare de Tence est celle qui a le plus de voyageurs et de marchandises. Elle transporte 39.450 voyageurs en 1906. Ce sont des marchands et des paysans pour le marché du mardi, accompagnés de leur bétail, poules, lapins, etc. Les grosses foires sont celles de Pentecôte et de Toussaint. Le C.M. demande un train la veille au soir pour que les gens soient là la veille, et puissent commencer de bon matin. Il y a aussi les représentants de commerce, 2 à 4 fois par saison. Des modistes déballet même à l'hôtel.

Les touristes sont plus nombreux à la veille de 1914. Il y a ceux qui sont en villégiature et les curistes. Les premiers viennent de St. Etienne et Lyon, et même d'Algérie. Les touristes peuvent disposer d'un wagon-salon. Les touristes logent à l'hôtel ou dans des meublés. Les hôteliers doivent faire remplir une fiche. L'Œuvre des Enfants à la Montagne a été créée en 1893 à Saint-Etienne par le pasteur Louis Comte, et compte plus de 4000 enfants en 1905. Ils logent dans des fermes, à deux ou trois. Chaque famille les attend dans le parc de l'hôtel Mourgue.

Les voitures de luxe sont peu utilisées. Le train a le quasi monopole du transport des marchandises : le bois surtout, les animaux, le courrier. A Tence, il y avait 7 scieries produisant du bois de charpente, de menuiserie, pour les caisses, les poteaux des galeries de mines, les poteaux du téléphone et les traverses de chemin de fer. Il y a aussi du bois pour les extraits tannants, la pâte à papier, les emballages. Des quais au bois apparaissent, avec des grues de chargement, les cours de gare servent de dépôt momentané. A Tence, le quai au bois est demandé dès juillet 1902. Les charrettes amenant des bois de grande longueur doivent pouvoir manœuvrer. Le 19 nov 1905, le C.M. de Tence constate l'encombrement, le nombre insuffisant des wagons à bois. Des charrettes se réfugient sur les chemins d'accès, provoquant de graves accidents. Les wagons forment des trains de bois uniquement. Le charbon provient des mines de St. Etienne, et sert aussi aux locomotives, et est transporté par des wagons-tombereaux.

Les veaux et les porcs sont les animaux les plus transportés : 234 en 1904, 1013 en 1913. Total en 1906 : 4.550 têtes transportées à Tence, plus grande gare du réseau... ce qui laisse perplexe. Il y a aussi les fruits de la vallée de l'Eyrieux, en wagons couverts, et le courrier, qui comprend des colis de moins de 10 kg. En 1906, la gare de Tence a assuré le transport de 29.450 voyageurs, 8.782 t. de marchandises expédiées et 6.600 reçues, dont les 9/10^e en petite vitesse.

LE RHONE

Michel André Tracol : Mémoires de Rhodaniens, autoédition, 1977. C.P.A. et photos anciennes.

Roger Dessemon : Le Rhône, un fleuve, des hommes. Foyer d'Animation Rambertois, Vienne 1983. (Ouvrage éclectique, riche d'anecdotes historiques). Format A 4.

Guy Durrenmatt : Le Rhône autrefois, Editions Curandera, Lienhardt, Aubenas, 1987.

Bernard Escudoé et Jean-Marc Combes : Vapeurs sur le Rhône (histoire de la navigation sur le Rhône, 1780-1900). Editions du C.N.R.S., Presses Universitaires de Lyon, 1991.

Guy Durrenmatt : La Mémoire du Rhône. La Mirandole, Images et Traditions, Aubenas-Lienhardt 1993 (géographie naturelle, histoire, ethnologie...)

Albert Brettmyer : La navigation sur le Rhône depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Lyon 1904.(notes). 2 AY 184-186.

Daniel Faucher : L'homme et le Rhône (notes). 2 AY 188-190.

Mémoire présenté par le marquis de Siéyès au Conseil Général de la Drôme en 1822 sur la navigation du Rhône (notes). 2 AY 187.

Projet d'une digue à créer sur la rive du Rhône à Etoile et à Valence. Notes. 2 AY 192-193.

Navigation du Rhône. Etude sur le matériel employé pour la navigation sur le Rhône. Conférence aux anciens élèves de la Martinière, 17 nov.1927. 39 p. Archives Municipales de Lyon, 1 II 0350 1.

Le Rhône, évocation de la navigation fluviale ancienne, Education et Patrimoine E 33-34.

Bonnard : Recherches sur les mariniers du Rhône. Vie des mariniers (registres de justice de paix). 280p 1986. Visages de notre Pilat n°409.

Bonnard : Jadis les bords du Rhône. La vie des habitants riverains du Rhône 221 p.1988. Visages de notre Pilat n°410.

Sur les traces des mariniers du Rhône. D.L. 13 8 95. 2 AY 166.

Le Rhône, les bacs à traîne. E 35-36.

Ouvrages intéressants de la B.M. de Valence sur le Rhône au XIX^e. 2 AY 132.

Adèle BUISSON : Histoire de Condrieu et de ses environs, 1850, BM de Valence. Notes (sur la fête du Reinage) et extraits pittoresques. 2 AY 178.

Age de quelques ponts sur le Rhône. 2 AY 133.

Vapeurs sur le Rhône. Histoire de la navigation depuis 1780 (compte-rendu). D.L. 28 7 91. 2 AY 182.

Bateau à vapeur (roues à aube) passant sur le Rhône, cheminée baissée, sous le pont de Valence. 7 Fi 90/5.A.D. 07. I 236.

C.P.A. représentant un toueur à quai, près d'un grand pont suspendu. X 27.

Pont sur le Rhône et barques, fonds Régnier-Vigouroux. 43 Fi 9. A.D. 07. I 127 bis.

LES ROUTES et DIVERS

Marie-Hélène Reynaud : Marc Seguin, du pont de Tournon... aux premiers chemins de fer. Editions du Vivarais, Annonay, 1986.

Tableau des communes, avec les bureaux de poste dont elles dépendent. Annuaire de 1867, p. 385-387. Bibliothèque personnelle.

Liste des foires et marchés du département de l'Ardèche en 1866 (le marché des Ollières était le vendredi. Foires: 18 mars, 5 décembre). Annuaire de 1867, p.388-393. Bibliothèque personnelle.

Les routes

Mémoires présentés sur la direction de la route transversale et centrale de l'Ardèche, 1807, par St. Fortunat, les Ollières, St. Michel de Chabrillanoux, etc. Don Etienne Guillermond (photocopies). En fait, plaidoyer pour le passage par Chalencon au lieu de Vernoux, vers 1810. C 185.

Marc Seguin, du pont de Tournon aux premiers chemins de fer. C.R. du livre de M.H.Reynaud. D.L. 5 5 86. 2 AT 19.

Le prix Villard à Marie-Hélène Reynaud. D.L. du 16 10 87. 2 AT 20.

Albert Roche : Mulets et muletiers en Boutières (avec carte des chemins muletiers au 18^e siècle). Les Boutières en histoire n°4 pp. 5-35.

Voitures publiques en Boutières sans doute vers 1820. 9 M2. 2 BJ 184.

Annet Reboul : Voyage par la route en Haut-Vivarais vers 1840. AW 62.

Catherine Fahy : Le développement des voies de communication dans l'arrondissement de Tournon dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mémoire de maîtrise, Paris 1994, 20 J 158.

Jean-Claude Bouvier : Les ponts de la vallée du Doux, Ladena, n° 39 janvier 2000. AI 191.

Affiche annonçant l'adjudication pour la construction du pont suspendu de Vallon, le 18 février 1828 (original), par le préfet de l'Ardèche, baron de Montureux. R 59.

Carte des voies de communication du plateau de Vernoux, vers 1850, d'après Alain Sabatier, p. 42. Transparent. L 142.

Rachat des ponts à péage. Délibération du Conseil Général, 1890. (notes). AY 248-249.

Association Chantelermuze : Moyens de transport et voies de communication. Sur les chemins de Saint-Victor-Deyras, Saint-Victor 1999, 298 p. 21 J 209.

Au temps de la patache (photographies). 26 1 1997. AC 293.

Notes sur le général Dautherville, J 5.

A.D.A. sous-série 24 Fi : 24 Fi 295: Vue du pont suspendu de Montpezat, (Office des Forêts). 24 Fi 298 : idem. 24 Fi 387/4 : Pont de Labeaume rompu ? 24 Fi 387/11 : Rupture du pont de Vogüé. 24 Fi 301 : Chemin pavé de la Peyrouse, ancienne route de Montpezat au Béage.

Attelage de bœufs dans la côte de l'Escrinet juillet 1899. 19 Fi 816. I 127 bis.

Diligence. 19 Fi 989. I 127 bis.

Photos (?) de muletiers. A.M. Annonay, 9 S 5.

La malle-poste des Cévennes sur la route de Pradelles, C.P.A. format A 4, S 55.

La malle-poste des Cévennes en service commandé (fin XIX^e). D.L. 21 8 92. 2 AM 66.

La gendarmerie et la route de Montfaucon à Tence, C.P.A. format A 4 S 56.

Construction du pont de Balazuc. 43 Fi 16 (fonds Romain Ribeyre, 1880-1900) A.D. 07

Correspondance entre les carrières Giraud de Vogüé et l'entreprise Louis Jouvét de St. Agrève (notes prises sur archives Mireille Giraud). T 218.

Les cinq siècles du pont de Vogüé. D.L. du 28 7 98. AG 34.

Délibération municipale du 12 mai 1878 relative au tarif du péage du pont de Vogüé (photocopie) 2 BB 65.

Les moyens de communication et la voie ferrée de l'Eyrieux à la fin du XIX^e siècle. Poème au petit train de l'Eyrieux. W 301-307.

Le réseau routier des Boutières avant le CFD. Coulassou. 2 AY 79.

Arrivée de voyageurs à l'Hôtel du Commerce (?), fin XIX^e. Reproduction. 2 AX 6.

Centenaire de la route de la Sainte-Baume. D.L. 3 8 96. 2 BE 107.

Divers

Albert Roche : Mulets et muletiers en Boutières (avec carte des chemins muletiers au 18^e siècle). Les Boutières en histoire n°4 pp. 5-35.

Notes sur les progrès du télégraphe et de la poste autour des Ollières, interventions de Fougeirol sur les routes (délibérations du Conseil Général). U 215-216.

Il y a 125 ans, la 1^{re} ligne télégraphique reliait Aubenas à Villeneuve-de-Berg. D.L. du 22 1 1992. AA 198.

Association Chantelermuze : La poste à Saint-Victor, 1856-1996. Saint-Victor, 1996, 188 p. 21 J 157.

Image d'un char à bœufs vers 1880, Fonds Pouzet, 13 FI 68

Image d'une voiture à cheval, Fonds Pouzet, 13 FI 199

XIX^e SIECLE – HISTOIRE RELIGIEUSE

ARCHIVES NATIONALES

Sous-série F 7 :

F 7 12310 328. Congrégations religieuses non autorisées entre les décrets de 1880 et le loi du 1er juillet 1901.

F 7 12 310-12312 : Circulaires et rapports.

F 7 12 313 : Dossiers départementaux Ain-Bouches du Rhône.

F 7 12 324 : Jésuites. Doc. généraux.

F 7 12 325 : Dossiers départementaux. Ain-Isère.

F 7 12 328 : Notes sur les Congrégations.

F 7 12357 : Dossiers départementaux. Sociétés et associations. Autorisation et surveillance. 1870-1912. Allier-Côtes du Nord.

F 7 12 872 : Dossiers Ligue des Patriotes classés par arr. de Paris et par départements.

F 7 12 879 : Dames de l'Assomption. 1911-1913.

F 7 12880 : Association Catholique de la jeunesse Française (1901-1911), Capucins, (1908-1925), etc.

Sous-série BB :

BB 18 435 B.L. Ecoles congréganistes 1890-1935. A vérifier.

BB 18 478 B.L. Congrégations religieuses (36 art.) A vérifier.

Sous série F 17 :

F 17 9109-12340. Enseignement primaire.

HISTOIRE RELIGIEUSE – GENERALITES

Hymnes de tous les offices de l'année à l'usage de la province de Vienne, 293 p. Grenoble 1827. A.M. d'Annonay, fonds musée Filhol, 9 S 51.

Ouvrages et brochures relatifs à l'histoire politique et religieuse du Languedoc à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e, titres relevés à la B.M. de Montpellier, N 19-24.

J. Roux: L'éducation des filles entre Tanargue et Mont Lozère après la Révolution. Congrès de la Fédération Historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p. 215-229.

Gérard Cholvy:

Expression et évolution du sentiment religieux populaire dans la France du XIX^e siècle au temps de la Restauration catholique. Actes du 99^e Congrès des Sociétés Savantes, Besançon, 1974. Paris, Bibliothèque Nationale 1976. AJ 148-149.

Fernand Bourret: Zéphyrin Freydier (né à Chanéac), séminariste sans vocation à Vernoux et à Viviers (1853-57). RVDB 2007 p. 19-29.

Jean Thomas:

De la Révolution à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, Nîmes 1987, 274p. Cote P.N.C.: CD0253, CDJRD5022.

Cotes diverses sur l'évêché et le diocèse de Viviers XVIII^e-XIX^e siècles. D 138.

Marianne Carbonnier-Burckard, Patrick Cabanel: Histoire des Protestants de France, Desclée de Brouwer, 1998. p.136 : Les protestants sont favorables à l'enseignement mutuel, méthode qui vient d'Angleterre. Une Société pour l'encouragement à l'enseignement primaire est fondée dès 1829. Un réseau d'écoles normales se forme; on en trouve à Dieulefit (Drôme), Mens (Isère), Glay (Doubs), à Nîmes pour les filles, aux Batignolles. Il y a aussi des écoles secondaires privées à Lyon, Paris, Châtillon sur Loire, Ganges, Ste Foy la Grande. Ce réseau ne survit pas à la laïcisation de 1880. Les « sociétés » se développent aussi, en direction de l'Afrique ou de l'Océanie. Les œuvres charitables se multiplient, comme celle du pasteur Louis Comte en Haute-Loire, la Croix-Bleue, les mouvements de jeunesse (scoutisme). p.139 : Il y a des pasteurs qui sont élus députés, comme Frédéric Desmons, Jules Steeg. Ils animent ou fondent les Ligues de l'Enseignement, puis des Droits de l'Homme. Il y a une forte filiation pastorale : beaucoup sont fils et petits-fils de pasteurs. Les Ecoles du dimanche se développent à partir de 1820, puis de 1850. La communion a lieu vers 15 ans, mariages et funérailles se déroulent au temple, contrairement à la tradition. p.141.

Le Réveil est dû à la grande porosité du protestantisme aux Lumières et à la Franc-Maçonnerie. Les missionnaires viennent d'Angleterre : méthodistes de John Wesley. Les pasteurs acquis à leurs idées refusent la Cène à certains, tels Jacques Reclus, ou Adolphe Monod. L'Union des Eglises Evangéliques Libres se constitue en 1849 à l'appel du pasteur Frédéric Monod. En deux générations, les idées du Réveil triomphent même en Alsace. Puis apparait un libéralisme rationaliste, répandu surtout par la faculté de Strasbourg. Les « orthodoxes » réagissent avec Edmond de Pressenssé (Revue Chrétienne, depuis 1854). Les « libéraux » sont majoritaires à Nîmes ou à Mazamet. Le premier synode national débouche sur un schisme en 1872. Grande figure libérale: Ferdinand Buisson (1841-1932). Auguste Sabatier (1839-1901) est un proche de Pressenssé et de la Revue Chrétienne.

p.151 : Sabatier est le plus grand théologien protestant de la fin du siècle: les dogmes sont pour lui des symboles nécessairement imparfaits et mobiles. C'est la base de la réconciliation. En outre, la « question sociale » pousse vers un « socialisme chrétien » : Wilfred Monod (1867-1943), l'Ecole de Nîmes, avec Charles Gide (1847-1932), très vivace entre les deux guerres. p.155 : La vraie césure du XIX^e siècle est en 1879, lorsque l'Etat se détache de l'Eglise catholique, sauf en partie de 1830 à 1849. Les protestants se rallient à la Monarchie de Juillet : le duc d'Orléans épousa en 1837 la pieuse duchesse de Mecklembourg-Schwerin, et leurs voyages dans le Midi sont triomphaux. De Gasparin est à l'Intérieur, Pelet de la Lozère, puis Guizot, à l'Instruction Publique. Après 1870, les protestants se rallient à une « République sage » : Léon Say, neveu de l'économiste, Charles de Freycinet, Elie Le Royer.

p.158 : Dans le sud-ouest, c'est le bonapartisme qui semble le meilleur rempart contre la droite cléricale. Dans le Sud-Est, en Alsace, refus du bonapartisme. Marche sur Nîmes en 1851. L'Ordre Moral se méfie de même de ce protestantisme. L'Empire a pourtant supprimé tout cens pour l'élection au consistoire, lequel retrouve le droit d'élire le pasteur. Mais l'élite protestante passe à la République : ce sont souvent des tenants des doctrines libérales : Auguste Scheurer-Kestner, Ferdinand Buisson, Edgar Quinet. En 1870, la quasi totalité des protestants est républicaine. p.160 : Jules Ferry a épousé une protestante libre penseuse, Eugénie Risler, et a parlé en nov 1879 pour l'inauguration de la faculté protestante de Paris, pour évoquer l'alliance entre Républicains et protestants. Edgar Quinet accuse la volonté d'unité catholique aussi bien de 1685 que de 1793, et vante le pluralisme à l'anglaise. Renouvier, Prévost-Paradol, Taine, Jules Favre, sont des compagnons de route du protestantisme. Le premier ministère formé par Jules Grévy compte 5 protestants sur 10 membres, dont le président Waddington. Ferdinand Buisson publie le Dictionnaire de Pédagogie, et dirige la revue Pédagogique. Les E.N.S. de filles créées à Fontenay aux Roses et Sèvres sont confiées à l'ancien pasteur Félix Pécaut, et l'autre à Julie Velten, fille de pasteur et veuve de Jules Favre. p.163 : Le projet de Séparation s'attire une vigoureuse campagne de presse dans Le Siècle en 1905. Le principal conseiller de Briand est Louis Victor Méjan, fils et frère de pasteur. Mais la République n'a plus le même besoin du protestantisme.

J. Charay : Petite histoire politique et administrative du Vivarais (début XIX^e siècle). AA 190.

Jean Thomas : De la Révolution à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, Nîmes 1987, 274p. Cote P.N.C.: CD0253, CDJRD5022.

Archives Nationales : C 2867 709 : projet de loi pour l'observation des dimanches. C 3140 1669 : prières publiques. C 3278 1264 : évêques: limitation de leurs droits et pouvoirs. C 3220 542 : modification d'articles de loi sur les conseils de fabrique. C 3220 538 : abrogation d'ordonnances royales sur les Congrégations.

Boutières protestantes. Catalogue. Exposition des Archives de l'Ardèche (vers 1971). BR 3.

Françoise Champetier : Le catholicisme en Vivarais d'après les visites pastorales de Mgr Guibert (1842-1847), sous la direction de G. Cholvy, A.D. 07 20 J 28.

Liste des curés et des paroisses en Ardèche en 1867.p.159-167. Liste des congrégations et communautés religieuses en 1867 p.167-171. Circonscriptions du culte protestant, p.172-173. En septembre 1866, visite de Mgr Delcussy à M. et Mme de Farincourt, avec l'abbé cadet, l'un de ses vicaires généraux. Les chefs de service se rendent à la Préfecture présenter leurs hommages à l'évêque (5 août) p.317-318. Annuaire de l'Ardèche 1867, Bibliothèque personnelle.

Michel Riou : Les Eglises en Ardèche en 1870. Revue du Vivarais, 2023, n°3, pp.177-199.

Isabelle Faure-Dousselin : Anciennes fêtes traditionnelles religieuses et civiles du Haut-Vivarais, E.S.S.T. Lyon, 1984, 93 p. 20 J 106. Voir notes en 2 AK 152-153.

Pétition des habitants de Lyon en faveur de l'observation du dimanche (1873). Archives Nat. C 2867 (709). AN 248-249.
 Protestation contre la loi sur les associations. Arch. Nat. C 5590. AN 254.
 Les socialistes contre l'Eglise (proposition de loi d'Alexandre Zévaès). Archives Nat. C 5642 (1146). AN 244-245.
 Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, pp.31-42.
 Pierre-Marie Michel : Renouveau religieux dans la montagne ardéchoise au XIX^e siècle, Revue du Vivarais, 2008, n°3, p.235-248.
 Alain Ansellem : Des croix et des calvaires en Boutières, 1^o partie. Boutières en histoire n°4 p.111-147.
 La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880. D.L. du 15 12 95. AC 289.
 Couronnement de Notre-Dame de Bon Secours, 21 août 1880. Source: "Le Bas-Vivarais" du 28 août 1880. Origine: Braumonts.com AX 255-257.
 Interdiction des processions religieuses à la Voulte. Le Patriote de l'Ardèche, 1er avril 1882. Cité in « Ardèche 1900 » p.47 48.
 Fermeture de la chapelle Saint-Régis à la Louvesc, L'Eclaireur d'Annonay, 27 juin 1903, cité in « Ardèche 1900 » pp.46 47.
 Elisée Bost : Récits d'un pasteur de village (le Pouzin), Paris, 1914, 206 p.
 M.H. Reynaud : Le cimetière de la Croisette, pp. 3-23. Bulletin du Fonds Vivarois, n°20-21, 1986.
 L'œuvre des Béates n'est pas terminée. Conférence de Michel Faure à Champagne. Réveil du Vivarais 24 01 2003. AC 297.
 Notre-Dame des Neiges, jeune abbaye. in « A la découverte des abbayes de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, p.117-118.
 Elisée Bost : Récits d'un pasteur de village (le Pouzin), Paris, 1914, 206 p.
 M.H. Reynaud : Le cimetière de la Croisette, pp. 3-23. Bulletin du Fonds Vivarois, n°20-21, 1986.
 Archives de la Franc Maçonnerie. Archives Municipales de Lyon, 1II 0242 1 et 1 II 310 1.
 André Latreille (1901-1984) Archives Municipales de Lyon, 154 II (grand fond).
 Des protestants à l'aube du XX^e siècle, article de A. Encrevé, « Revue Historique 2005 », (notes) P 236.
 Attitude du clergé après la loi de 1901, notes prises sur A.D. 07, V 227, M 52.
 Réactions aux lois de 1901-1905, Préfet de l'Ardèche en 1906, anciens élèves des Maristes en 1903, à Aubenas en 1903, à Annonay, Viviers, Villeneuve de Berg, les Ollières, Saint-Martial, en 1902, notes prises sur V 287 et V 226 aux A.D. 07, M 67-68.
 Jean-Marc Gardès : Des prêtres devant la cour d'Assises de Privas accusés de détournement de mineures protestantes. Les Boutières en Histoire, n°16, 2023, pp.162-172.

HISTOIRE RELIGIEUSE – BIOGRAPHIES

E.G. Poillon : Mère Agnès (1801-1839). Essai biographique. Chamalières, 1970. (Fondatrice de la Congrégation Sainte-Marie de l'Assomption, index des personnes et des lieux)
 Didier Porcer : J.M. Frédéric Bonnet, évêque de Viviers, de la Séparation à Charles de Foucauld. Editions et Régions, Valence, 2007.
 Dabert : Vie de M. Vernet prêtre de Saint-Sulpice supérieur du grand séminaire de Viviers, Lyon, 1848, 378 p.
 Jacques Rivière raconte l'abbé Chiron devenu ermite. D.L. du 1 08 86. 2 AT 92.
 Portrait d'une sainte, Anne-Marie Rivier. D.L. du 27 7 1996. AC 272.
 Autre article, même titre. D.L. 6 décembre 1992. AC 281.
 Marius Balmelle : Un aixois évêque de Mende et de Viviers, archevêque d'Avignon, Mgr. Morel de Mons (1752-1830). R.V. 1968, pp.131-133.
 Notes sur les frères Allignol, dans « Voyage autour de Privas » de Mazon. AN 181-182.
 G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas de 1827 à 1836, l'abbé Marie-Joseph Chiron. Revue du Vivarais 1970 n°4.
 Un apôtre du Vivarais, Etienne Terme (1791-1834). Né et mort au Plagnal, fondateur du Cénacle, entre autres. Brochure. AC 292.
 J.M. Gardès : Lamennais à Tournon, Envol de mai 2003. Voir aussi dans « L'Ardèche à la page Tome 1 » « Lamennais au Bourg-Saint-Andéol » ch. V, p. 111.
 J. Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé et son église, (1832-1854). Revue du Vivarais 1971 n° 3.
 Pierre-Marie Michel : Le père Eugène Evesque, prieur de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Neiges, éducateur d'âmes et artiste (1855-1900), Revue du Vivarais n°3, 2008.
 Bibliographie sur Sainte Thérèse Couderc, Revue du Vivarais 1970 n° 3, p. 152.
 Jean-Marc Gardès : Charles de Foucauld à Notre-Dame des Neiges. Envol mai 2001. Colloque au grand séminaire de Viviers, 13-14 juillet 2001.
 Charles de Foucauld, le bienheureux de la Pentecôte. Hebdo de l'Ardèche, 25 2 2005. Q 178.
 Charles le Bienheureux (béatification de Ch. de Foucauld). Hebdo, 11 5 2005. 2 AY 50.
 Une version de l'assassinat du père de Foucauld. Hebdo, 18 11 2005. 2 AY 44.
 B. d'Entrevaux : Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.
 Un inconnu illustre: Adrien Durand, dit frère Théophile, né à Saint-Priest (1824-1907), supérieur général des Frères Maristes. D.L. du 23 4 2002. AG 49.
 Saint Marcellin Champagnat, par le frère Bouchet, M 112.
 J. Ribon : Mgr Bonnet face à la loi de Séparation, RV 2006 n°1 p.35-57.
 Lettre à Michel Boyer relative à André Siegfried, 29 décembre 2005. AY 153-154.
 Une Ardéchoise au cœur fidèle, Sainte Thérèse Couderc (1805-1885). Brochure. AW 112.
 Portrait d'une sainte, Anne-Marie Rivier. D.L. du 27 7 1996. AC 272.
 Autre article, même titre. D.L. 6 décembre 1992. AC 281.
 Marius Balmelle : Un aixois évêque de Mende et de Viviers, archevêque d'Avignon, Mgr Morel de Mons (1752-1830). R.V. 1968, pp. 131-133.
 Notes sur les frères Allignol, dans « Voyage autour de Privas » de Mazon. AN 181-182.
 M. André : Un grand missionnaire ardéchois, Mgr Jaussen (1815-1891), R.V. 1981, p. 57-59.
 Alexis Muston, pasteur républicain dauphinois (1810-1888) par Pierre Bolle. D.L. du 30 12 1984. AA 196.
 G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas de 1827 à 1836, l'abbé Marie-Joseph Chiron. Revue du Vivarais 1970 n°4.
 Un apôtre du Vivarais, Etienne Terme (1791-1834). Né et mort au Plagnal, fondateur du Cénacle, entre autres. Brochure. AC 292.
 J.M. Gardès : Lamennais à Tournon, Envol de mai 2003. Voir aussi dans « L'Ardèche à la page Tome 1 », « Lamennais au Bourg-Saint-Andéol » ch. V, p.111.

Pierre-Marie Michel : Le père Eugène Evesque, prieur de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Neiges, éducateur d'âmes et artiste (1855-1900), Revue du Vivarais n°3, 2008.

Bibliographie sur Sainte Thérèse Couderc, Revue du Vivarais 1970 n° 3, p.152.

A. Souchon: Histoire de la vie de Mme. Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit: Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses: la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p.163-164.)

HISTOIRE RELIGIEUSE – CRISE DANS LES ANNEES 1880

La laïcité combattue en Ardèche en 1879. Envol janv 2019 p. 7.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880. D.L. du 15 12 95. AC 289.

Les expulsions : Bourg Saint Andéol: 4 novembre 1880. D.L. 22 12 95. 2 BE 82.

Couronnement de Notre-Dame de Bon Secours, 21 août 1880. Source: « Le Bas-Vivarais » du 28 août 1880. Origine :

Braumonts.com AX 255-257.

Interdiction des processions religieuses à la Voulte. Le Patriote de l'Ardèche, 1er avril 1882. Cité in « Ardèche 1900 » p.47 48.

1887 : des Clarisses à Vals-les-Bains: des trouble-fêtes ? Terre Vivaroise, 4 6 1987. AA 187.

Pèlerinage à Notre Dame d'Ay, 1878-1888. A.M. d'Annonay, 9 S 5 (photographie ?)

Ouverture du pensionnat des frères maristes. Le Patriote de l'Ardèche, 16 février 1882. Cité in « Ardèche 1900 », p.31.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880, Pierre Nicolas, D.L. de déc. 1995, K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217.

HISTOIRE RELIGIEUSE – CONGREGATIONS

GENERALITES

Les Congrégations à Annonay. La Montagne, 13 octobre 1901, cité in « Ardèche 1900 » p.48.

Etat des congréganistes. Nomenclatures. Ecoles privées. 1906 A.D. 07: T 255.

Instituteurs congréganistes. 1879-1886. A.D. 07. T 336.

Pétition des commerçants d'Aubenas en faveur des congrégations. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais 6 décembre 1902, cité in « Ardèche 1900 » p.50.

Cotes aux AD. 07 concernant les congrégations religieuses, M 43-44

Notes prises sur les congrégations en Ardèche, A.D. 07, 1879-1900, V 156, M 48-49.

Notes prises sur les congrégations en Ardèche, après 1901.A.D. 07, V 283, M 49-50.

Attitude des conseils municipaux quand à la demande d'autorisation des Congrégations, en 1902-1903. M 58-68. Voir recensement général en M 64-65. Délibérations remarquables: Vals, M 58-59-60, Saint-Félicien, M 59-60, problèmes d'Aubenas, M 60-61, de Viviers-Lafarge, M 61, Saint-Fortunat, M 66, propriétaires des immeubles des Petits Frères de Marie, M 62-63, demande de reconstitution en 1923, à Ruoms, M 64.

Réactions aux lois de 1901-1905, Préfet de l'Ardèche en 1906, anciens élèves des Maristes en 1903, à Aubenas en 1903, à Annonay, Viviers, Villeneuve de Berg, les Ollières, Saint-Martial, en 1902, notes prises sur V 287 et V 226 aux A.D. 07, M 67-68.

RELIGIEUSES

Un chanoine de Viviers : La révérende Mère Stanislas Mourier, supérieure générale des soeurs de S.Joseph du Cheylard (1814-1876). Privas, 1900. Edition originale en partie déreliée; notez p.313 l'attitude de la communauté lors de la guerre de 1870. p.3 : paroisses où furent fondées avant et après la Révolution des maisons des sœurs de St. Joseph. La communauté du Cheylard pendant la Révolution. Zéphyrin Gandon (ancien directeur des asiles de Clermont-Ferrand et de Privas) : Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès, le Puy, Jeanne d'Arc 1933.

Chanoine A.Bois : Aumonier de la maison mère de St. Vallier : Les Sœurs de S.Joseph, filles du petit dessein de 1648 à 1949. Lyon 1950. Edition Originale (dont extension en Vivarais, p.180-190, la souche vivaroise après la Révolution, p.260-272.

Filles de Marie, sœurs de Ste. Philomène : (Lyon, s.d. ni auteur). Prêt de R.Dugua, déc.2010) : La Congrégation fut approuvée par les évêques de Viviers, Valence et Grenoble, en 1845. Etablie à Tournon, sous la direction du père Fouillot, résidant à S. Romain d'Ay. Dès la prise d'habits, installation à Crémieu, à l'appel de Mme. Reverdy, qui avait racheté le couvent de la Visitation.

La seconde fondation après Crémieu fut faite à Notre Dame d'Ay en 1846. Il s'agissait de subvenir à l'entretien du linge de 30 ou 40 Pères du Troisième An: le porter à la rivière, le laver, le raccommorder. Plus le chant dans le sanctuaire marial, diriger une maison d'accueil pour les pèlerins, soigner les malades, initier les enfants à la couture. Le père Fouillot, envoyé dans le Nord, quitta N.D. d'Ay en septembre 1848 et confia la direction spirituelle au Père Robin. Ce dernier multiplia les postulantes.

Il y fut encouragé par les demandes des localités qui fondent des hospices, par des patrons qui ont des fabriques avec de jeunes ouvrières. Le père Robin écrit en 1872 à la Supérieure Générale: « *Que Notre-Seigneur vous accorde ce que je désire si ardemment, de bonnes et nombreuses vocations, afin que notre petite Congrégation grandisse, se répande surtout dans les fabriques : c'est là que vous pourrez être de véritables apôtres et faire un bien immense ; là que nous trouverons à nous recruter ; là que nous formerons une foule de jeunes personnes à être un jour de bonnes chrétiennes et à répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Oh ! Que je mourrais content si je pouvais voir mes Sœurs bien-aimées répandues en cent fabriques ; c'est alors qu'il faudrait un grand Noviciat; c'est alors que l'avenir de la Congrégation serait assuré.* »

Les sœurs s'occupèrent des orphelins et des enfants anormaux, car elles ne pouvaient, faute de diplômes, enseigner. Elles fondèrent pourtant des ouvriers et des patronages. Deux tentatives d'implantation au loin échouèrent, à Paris et à Lille, puis en 1880 à Lisieux.

Fondations effectuées en Ardèche: hôpital du Cheylard en 1867 ; maison de garde-malades : Saint-Péray, 1873. Fabriques : Saint-Martin de Valamas, 1871, les Lèches (Accons ?), 1873. Les sœurs disent les Règles, doivent avoir la plus grande estime pour leur travail, voir dans le malade la personne même de Jésus-Christ. Elles devront être fermes, jamais dures, sans s'irriter d'une injustice ou d'une ingratitude. Notamment, elles devront préparer à la mort par la prière, et les Sacrements.

En 1886, incident à Châteauvillain : la chapelle n'étant pas autorisée dans l'usine, le maire voulut la fermer avec l'aide du sous-préfet et des gendarmes. Deux cent femmes lui barrent le passage ; ils font feu. Le directeur fut gravement blessé, une jeune fille fut tuée, deux autres blessées. Trois sœurs qui s'occupaient des ouvrières furent enfermées quelque temps à Grenoble.

Les sœurs furent d'abord placées sous la dépendance des Dames de St. Régis, devenues ensuite Dames du Cénacle. Le père Fouillot en parlait comme d'un Tiers-Ordre du Cénacle. C'est la supérieure du Cénacle, Mère Contenet, qui dirigea la Congrégation, puis Mère de La Rochenégly en 1852. En 1857, le père Robin obtint de l'évêque de Grenoble l'érection en Congrégation religieuse. Le 30 avril, premier chapitre général à Crémieu. Elles eurent une autre forme de bonnet, un voile et un cordon bleu à la ceinture. La maison-mère fut installée avec le noviciat à Crémieu.

Toutes les sœurs peuvent exercer toutes les charges. Le postulat dure une année entière, et il s'agit d'examiner le caractère surnaturel de la vocation, une trempe d'âme assez forte pour la vie religieuse, un jugement droit. En 1934, le postulat fut réduit à six mois. Puis, prise d'habit : la postulante est revêtue de blanc, et reçoit de l'évêque les pièces de son habit, bénites, et reviennent en procession au chant des psaumes : une robe en escot noire, un camail de même étoffe, un bonnet blanc avec garniture de mousseline tuyautée, un voile noir, un cordon bleu autour de la ceinture terminé par sept nœuds rappelant les sept douleurs de la Vierge, un chapelet au côté, un Christ de grandeur moyenne sur la poitrine soutenu par un cordon en laine rouge tirant sur le violet, enfin un anneau en argent pour les professes perpétuelles. Après 1878, elles portent le nom de Marie puis leur nom de religieuse, celui d'un saint ou d'une sainte. Alors commencent deux ans de noviciat, la première année se terminant par une consécration à la Vierge.

Les Novices apprennent Histoire sainte et Evangile, plus les Règles. Elles ont 2 heures de classe pour se préparer aux fonctions d'infirmière. Après-midi, catéchisme, conférence et couture et ménage. Deux conférences par semaine faites par l'Aumônier, et aide dans les tâches de la maison, ou à l'hôpital, ou chez les malades. Préparation aussi aux cérémonies religieuses : chants liturgiques, fêtes « de famille », promenades le dimanche et sorties les jours fériés. Les vœux sont de trois ans jusqu'en 1915 à l'issue du noviciat. Mais il y en a un deuxième de quatre ou six mois, consacrés à l'étude de l'Institut et des Règles. Le tout en silence en dehors des récréations. Puis enfin, vœux perpétuels. Chaque année, les Sœurs viennent passer huit jours de retraite à la Maison-Mère en deux groupes successifs. Récollections mensuelles, triduum de silence et de méditation alimentés par des prédications ou des lectures en commun.

La Supérieure générale a seule le nom de Mère ; les autres ne sont que Directrices. La Supérieure est élue pour 6 ans, renouvelable deux fois sans permission de Rome. Elle doit visiter toutes les maisons au moins tous les 3 ans. Les Directrices sont élues pour 3 ans.

En 1869, la Supérieure Mère Régis demanda à toutes les maisons d'envoyer à Rome toutes leurs économies de l'année : elle réunit ainsi 5.000 francs. En 1870, elle renvoya dans leurs familles toutes les postulantes au moment de la guerre. Elle ne garda que les novices qui le voulurent. Mort du père Robin en 1874. « Les peines, les croix, les sacrifices, sont comme du pain bénit qui nous vient du ciel... C'est par la croix que nous allons à Dieu. » (Mère Régis).

Peu après 1875, achat de l'ancienne propriété des Récollets et installation à Saint-Marcellin. Mère Régis quitta ses fonctions en 1880 et devint Maîtresse des Novices. « Dieu ne fera rien de nous tant que nous nous croirons quelque chose. Tout ce qui nous humilie vient de Dieu. » Elle mourut en 1898.

Ce fut l'année où commença la persécution, par un impôt spécial sur les religieux, dit « loi d'accroissement ». Le Pape laissa la liberté de la soumission ou de la résistance. A Grenoble, Mgr Fava opta pour la résistance. Les sœurs de Ste Philomène le suivirent. La confiscation des meubles aurait dû suivre, puis celle de la propriété de Saint-Marcellin. Mais elle était grevée d'hypothèques au-delà de sa valeur. Ce fut un protecteur qui en fit l'acquisition, contre le maire de St. Marcellin, avocat du fisc. La foule envahit la chapelle avec des cris de joie dirigée par l'Aumônier et les ecclésiastiques séculiers. Un ex-voto au Sacré Cœur fut élevé.

En 1901, l'Institut demanda l'autorisation comme Congrégation hospitalière. Aussi, elle fut maintenue. En 1904, consécration du premier vendredi de chaque année. L'Institut se voue particulièrement au Sacré-Cœur de Jésus. En 1906, élection comme Supérieure d'une Ardéchoise du Cheylard, Mère Raphaël, fille unique. Elle resta 18 ans supérieure générale. En 1914, elle transforma la Maison Mère en hôpital : dortoirs des novices et postulantes, ancienne aumônerie, grand corridor Saint-Michel. On accueillit 40 blessés au lieu de 20. Les soldats s'empressaient d'eux-mêmes pour les offices, chantaient, disaient le chapelet ou communiaient. L'un d'eux fit le confessionnal. En 1918 la maison reçut la Médaille de la reconnaissance française. Les derniers soldats reçus furent des tuberculeux.

En 1923, les sœurs prirent les premiers diplômes d'infirmière. Vive résistance des anciennes ; mais cette orientation fut poursuivie. Pendant la seconde guerre, l'Ecole Supérieure de Saint-Marcellin fut transformée en « ambulance » et la Maison Mère accueillit ses élèves. Le 22 août 1944, bombardement de St. Marcellin. Le décret d'approbation de l'Institut pour 7 ans parut le 5 juillet 1935. Centenaire en 1941. Approbation définitive le 1er octobre 1943.

Anne-Marie Rivier (1768-1838), portrait d'une sainte. D.L. 14 1 93. 2 BE 78.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme. Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses : la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'Institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164.)

1887: des Clarisses à Vals-les-Bains: des trouble-fêtes ? Terre Vivaroise, 4 6 1987. AA 187.

RELIGIEUX

MH Reynaud : Les Basiliens face à la tourmente de la laïcisation, RV 2006 n°1, p. 71-91.

Les prêtres de S. Basile à l'honneur (histoire de la congrégation au XIX°). TV du 24 11 2000. AV 201.

Pierre Zind : Nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830. 3 vol. 492 p. Lyon 1969 (Cote: 4° Ld2 102 A (1, I, III à la Fac. de Lettres d'Aix-en-Provence). Soutenance (notes) à Lyon le 7 juin 1969 en AN 89.

Congrégation des Maristes, fondée en 1834 par Paul Binet (1834-1839). Archives Municipales de Lyon, 1 II 0095 1

Viviers: les écoles des Frères. C.P.A. Artige. A.M. d'Annonay Fonds Filhol. 9 S 8 319.

Instituteurs congréganistes. 1879-1886.A.D. 07: T 336.

Frères Maristes

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche en 1859-1861, notes sur A.D. 07, V 150. M 45-46.

Ouverture du pensionnat des Frères Maristes. Le Patriote de l'Ardèche 16 février 1882. Cité in Ardèche 1900, p.31.

B. d'Entrevaux : Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.

Etat de la congrégation des petits Frères de Marie en 1878. A.D. 07, V 287. M 67.

Etat de la congrégation des Petits Frères de Marie, en Ardèche, au 21 décembre 1900. A.D. 07, V 225, M 50-51.

Un inconnu illustre : Adrien Durand, dit frère Théophane, né à Saint-Priest (1824-1907), supérieur général des Frères Maristes. D.L. du 23 4 2002. AG 49.

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche, carte sur transparent, N 53.

Avis des Conseils municipaux sur la demande d'autorisation des Frères Maristes (1901-1902), carte sur transparent, N 54.

Notes prises sur l'ouvrage de Maurice Bouchet, « Les Frères Maristes d'Aubenas et le centenaire du Pensionnat de l'Immaculée Conception, 1878-1978 », M 46-48.

Ephémérides tenues par les Frères Maristes, don du frère Léonce Fabregoule, M 85-M 111.

Saint Marcellin Champagnat, par le frère Bouchet, M 112.

Les frères Maristes d'Aubenas et le centenaire de l'Immaculée Conception, brochure du frère Bouchet, M 113.

Condamnations à l'amende infligées aux Frères sécularisés, état des écoles maintenues avec laïcisation sur place, etc, M 53-57.

B. d'Entrevaux : Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche en 1859-1861, notes sur A.D. 07, V 150. M 45-46.

XIX° SIECLE – REPUBLICAINS ET CLERICAUX

GENERALITES

Cotes de la série V et de la série X (assistance sociale) intéressant le sujet. 2 AF 49-50.

G. Chareyron : Politique et religion (1956). 295 p. Institut d'Histoire du Massif Central Société d'Histoire de la Montagne, cote 944 59 CHA.

Curé Billon : L'histoire vue par un curé de campagne (notes). AH 180.

Ouvrages et brochures relatifs à l'histoire politique et religieuse du Languedoc à la fin du XVIII° siècle et au XIX°, titres relevés à la B.M. de Montpellier, N 19-24.

Faure-Dousselin : Anciennes fêtes traditionnelles religieuses et civiles du Haut-Vivarais, E.S.S.T. Lyon, 1984, 93 p. 20 J 106.

J. Charay : Petite histoire politique et administrative du Vivarais (début XIX° siècle). AA 190.

Gérard Cholvy : Expression et évolution du sentiment religieux populaire dans la France du XIX° siècle au temps de la Restauration catholique. Actes du 99° Congrès des Sociétés Savantes, Besançon, 1974. Paris, Bibliothèque Nationale 1976. AJ 148-149.

Marie-José Volle : Autour de la laïcisation des écoles. MATP 9 décembre 2005. Photocopies. AO 173-182.

Laurence Chatoney, Pierre Coulet : la laïcisation des cimetières. M.A.T.P. 9 décembre 2005. Photocopies. AO 183-184.

Catherine Rouvière : le contexte politique dans les cantons de Joyeuse et des Vans à l'époque de la promulgation de la loi de 1905. MATP, 9 décembre 2005. AO 185-

Hyacinthe de Gailhard-Bancel : 14 années de défense religieuse. 1901-1914. Bib AD 07 cote 3197.

Didier Porcer : J.M. Frédéric Bonnet, évêque de Viviers, de la Séparation à Charles de Foucauld. Editions et Régions, Valence, 2007.

Dossier laïcité : Historique de la laïcité, les contributions obligatoires à l'enseignement privé, Ne pas transiger avec la laïcité, statut des lieux de culte et des biens d'Eglise, de la loi de Séparation à sa remise en cause depuis 1905, bibliographie. Envol, sept-oct 2011, n°613.

N. Joffre : La question scolaire dans le département de l'Ardèche de 1880 à 1914, Dijon, 1978.

PHILOSOPHIE POLITIQUE

Zeev Sternhell : De la nation citoyenne à la nation culturelle, Anti-Lumières de tous les pays...

(Monde Diplomatique, déc. 2010, p.3)

L'article oppose une conception essentialiste de la Nation, héritée de Herder, à une conception individualiste et rationaliste héritée des Lumières. Il met en parallèle les idées des conservateurs contemporains (islamistes compris) et l'héritage des nationalismes des XIX° et XX°, pronant l'idée d'une nation unie sous le regard de Dieu et transformant en questions morales les problèmes sociaux. « Si la nation est une communauté historique et culturelle, la qualité de Français "historique" devient alors une valeur absolue, tandis que celle de citoyen français n'a qu'une valeur relative, puisqu'elle désigne une simple catégorie juridique, artificiellement créée. »

Philippe Portier : La 3° voie chrétienne (Les Droites en France, 1789-2008, CNRS Editions, Paris 2008 : Au lieu d'être la fidèle servante du libéralisme, l'Eglise, de Rerum Novarum à Centesimus Annus (1991) a toujours cherché une 3° voie. Le catholicisme social se donne comme un projet de refondation du monde: Lamennais, Louis Veuillot, Albert de Mun, René de la Tour du Pin. Ce courant est opposé aux catholiques libéraux, qui veulent faire une place à la Révolution française, œuvre des Juifs, des protestants et des francs-maçons, qui a détruit les solidarités naturelles. Ils entendent replacer le globe politique dans la dépendance des valeurs chrétiennes. Il en allait de même de l'absolutisme. Son idéal est plutôt dans l'équilibre médiéval.

Grégoire XVI tranche en faveur des catholiques sociaux en condamnant Lamennais, Pie IX dans le Syllabus de 1864, puis l'infailibilité pontificale. Léon XIII (1878-1903) veut organiser le mouvement, suivi par les papes du XX° siècle. Il s'agit de préparer la venue de l'ordre futur des choses: dans Immortale Dei (1885) le Pape refuse l'autonomie du politique ou les libertés libérales. L'Etat doit accorder à Dieu la première place, et l'Eglise est son interprète. Rerum Novarum rejette aussi bien le libéralisme que le socialisme, cette « peste mortelle ». Chaque homme doit avoir sa part : propriété, mais juste salaire et droit de se syndiquer et de bénéficier de la protection sociale. Léon XIII cesse de lier ces droits à la monarchie (Intersollicitudines, 1892): la République aussi peut être juste.

Sous le pontificat de Pie X (1903-1914), le catholicisme lié à l'antisémitisme, à l'anticapitalisme et à l'Action Française, l'individu est lié à la place que lui confère sa naissance. La Tour du Pin rêve d'un ordre corporatiste que préfigure par exemple la coopérative de Landernau (1911). Le mouvement maurrassien ne sera condamné qu'en 1926.

Mais le courant de la démocratie chrétienne donne naissance à l'Action Catholique, aux syndicats chrétiens, aux partis "populaires", derrière Marc Sangnier (1873-1950), Gaston Tessier, fondateur de la CFTC, Robert Schuman (1886-1963), l'abbé Pierre. Ils sont ouverts au suffrage universel, au syndicalisme indépendant, au principe d'égalité, aux libertés de 1789 après la 1° guerre. Mais

l'homme doit se construire en s'appuyant sur des corps intermédiaires, famille, professions, régions, sous la juridiction de l'Etat subsidiaire.

Ce courant a été atteint par la destruction du pilier ecclésial, mais continue de donner des Michel Camdessus ou des Jacques Delors, et est à l'origine des droits sociaux, de la régionalisation ou de la construction européenne.

CATHOLICISME

Autorisation de la chapelle de Vidalon. (photocopie). 2 AU 111.

Jean-Dominique-Bruno-Amans Chaurand (1813-1886) député de l'Ardèche en 1871. Origine Beaumonts.com. AX 283.

Mollier : Saints et pieux personnages de l'Ardèche. Privas 1895, 494 p.

Rey-Herme : Le Vivarais aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. Récit complet du pèlerinage. Lille, 1901, 144 p.

Delphine Serret : Les églises déplacées dans le Bas-Vivarais au XIX^e siècle (1822-1905). Mémoire de maîtrise, Lyon, 2003, 340 p, 20 J 250/1 et 2.

G. Bouchet : Hyacinthe de Gailhard-Bancel, figure du christianisme social (avec portrait). Etudes Drômoises, n°26 de juin 1906. AZ 137-138.

Les élections municipales du Cheylard sont cassées à cause de la conduite de l'abbé Planchon, vicaire à Accons (1853). AN 150.

Lettre du maire de Saint-Pierre-ville, qui décrit la situation municipale le 19 août 1855, et l'influence du curé Saunier. AN 142.

Lettre du 20 août 1851, où le maire de Cornas se plaint de la couleur « rouge » du conseil municipal. AN 143. Le sous-préfet indique le 9 août qu'il s'agit en fait de la victoire du curé, qui veut confier à des ? l'école communale, et donner à l'instituteur une autre affectation. AN 145.

Caisse de Retraite ecclésiastique du diocèse de Viviers, exercice 1876. Privas, 1876, 19p.

Caisse de retraite pour les prêtres. Compte-rendu des recettes et dépenses pour l'année 1854, Privas, 18 p.

Compte-rendu de l'assemblée tenue à Viviers les 30 et 31 août pour l'organisation du Comité Catholique diocésain. Montélimar, 1879, 22 p.

Dès son arrivée, Mgr Bonnet, lozérien d'origine, appelle les Pères Maristes à diriger le petit séminaire d'Aubenas de 1879 à 1895. Les Pères Maristes tenaient le collège de Langogne depuis 1847, au nombre de 15 pour 135 élèves. La pauvreté était grande, et les familles payaient la pension en nature. Une partie des élèves venaient de l'Ardèche et de la Haute-Loire voisine. (Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS éditions, 1997, p. 140).

« Quelques exemples récents de la justice de Dieu », Semaine Religieuse de Viviers du 26 février 1886.

Patrick Cabanel : les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 p.303. D'après la semaine Religieuse de Mende de 1890, p.40-42, des paroisses entières au Canada sont formées par des colons « venus de Rodez, de Mende et surtout de Viviers ». Elle vante le climat proche de celui de la Lozère, la fertilité prodigieuse et la possibilité d'arriver à l'aisance.

Centenaire de Notre-Dame d'Ay. T.V. du 13 7 90. AI 137.

M. André : Un grand missionnaire ardéchois, Mgr. Jaussen (1815-1891), R.V. 1981, p. 57-59.

Auguste Rivet : La réparation de la Séparation dans le diocèse du Puy, 1907-1914. Cahiers de la Haute-Loire 1982.

L'œuvre des Béates n'est pas terminée. Conférence de Michel Faure à Champagne. Réveil du Vivarais 24 01 2003. AC 297.

René Lagier : Une institution vellave: les béates. Cahiers de la Haute-Loire 1979.

Attitude du clergé après la loi de 1901, notes prises sur A.D. 07, V 227, M 52.

H. Darbousset : Manuel du pèlerin de saint Régis au Béage, Le Puy, 1942, 269 p.

Plaintes contre le clergé catholique (1885-1886). AN F 19 1522. Paroisses concernées:

Haut-Vivarais : Vaudevant, St. Cyr, Sarras, Desaignes, St. Désirat.

Boutières : Pranles, St. Genest Lacham, St. Pierre-ville, la Rochette, Mariac, St. Clément.

Montagne : Lanarce, St. Romain le Désert, Borne, Issarlès, St. Cirgues, Lachapelle-Grailhouse, Mazan.

Région privadoise : Veyras, Rochessauve, Berzème.

Haut-bassin de l'Ardèche : Mayres, Barnas, Burzet, le Roux, la Souche, Fabras, Thueyts, la Souche,

Cévennes du sud : Vernon, Chazeaux, Beaumont, St. André Lacham, Chazeaux, Chambonas, St. Mélan, Dompnac,

Bas-Vivarais : Uzer, St. Maurice d'Ibie, Labeaume, Chandolas, Beaulieu, Lablachère, Chassagnes, St. Andéol de Bourlenc, St. Pons.

Il s'agit de plaintes pour interventionnisme électoral (élections de 1885). Les curés des paroisses *en italiques* ont vu l'abandon des poursuites ou bien n'ont eu aucune sanction. Les prêtres des paroisses soulignées avaient semble-t-il encore leur traitement suspendu au 6 septembre 1886.

Autres paroisses signalées : Lanas (pas de suite), St. Jean Roure (immoralité, pas de suite), Sceautres (voies de fait, le curé est condamné à 50 f. d'amende et est déplacé), Juvinas (plainte du C.M. pour activité politique du curé, pas de résultat semble-t-il).

Archives Nationales F 19 1522. AN 11.

Plaintes contre clergé catholique (après 1893). Paroisses concernées :

- Desaignes : abbé Bouix condamné pour violences légères.
- Bourg-Saint-Andéol : curé Sauze condamné à 5 f. pour processions.
- Veyras : curé Sagnes, critique des lois, 100 f. d'amende.
- Saint-Barthélemy le Meil : le curé Nicolas aurait pratiqué une césarienne.
- Mélas-le Teil : abbé Roustang, 100 f d'amende.
- Rochepaule : abbé Bret condamné à 50 f d'amende pour outrage au garde-champêtre.
- Sceautres : abbé Paul Guichard accusé d'attentat à la pudeur. Acquitté.
- Dornas : abbé Chalvidon. Voies de fait contre l'instituteur. Non-lieu.
- S.Andéol de Berg : critique des actes de l'autorité civile. 100 f. d'amende.
- Lussas : abbé Barbe. Voies de fait sur des enfants. 200 f. d'amende.
- Sécheras : abbé Bertrand. Lacération d'affiches. 10 f d'amende.
- Malbosc : abbé Charbonnier. censure des actes du gouvernement. 50 f. d'amende.
- Dornas : abbé Chalvidon. Provocation à la désobéissance aux lois. 100 f d'amende.
- Dornas : Victorin Laffont, ancien vicaire. Abus de confiance. 2 mois de prison.
- Alissas : abbé Pastre. Censure des actes du gouvernement. 50 f d'amende.

PROTESTANTISME

Maillebouis Christian : La dissidence religieuse à Saint-Voy, canton de Tence. Les « Momiers » 1820-1845. Le Chambon, 1990, 204 p.

Cahiers du Mézenc 1993 : Les Momiers, Christian Maillebouis, pp 15-25.

Maillebouis Christian : Un darbyste au XIX^e siècle. Vie et pensées d'A. Dentan (1805-1873). Le Chambon, 1991, 174 p.

Alexis Muston, pasteur républicain dauphinois (1810-1888) par Pierre Bolle. D.L. du 30 12 1984. AA 196.

Les élections municipales de Rompon sont dominées en 1852 « par le protestantisme, pour ne pas dire le socialisme »... Refus de voter les crédits pour une école catholique voulue par le gouvernement. AN 150.

Asile agricole de Gilhoc fondé le 15 mai 1853, 2^e anniversaire, rapport, Tournon, 1855, 22 p.

Lettre de Chamontin, délégué du sous-préfet, sur les élections municipales, le 22 août 1855, où il est expliqué que les élections se sont faites surtout sur critères religieux. AN 140.

Le conseil municipal de Saint-Basile est suspendu le 14 nov. 1855. Il faudra nommer dans la commission municipale autant de catholiques que de protestants. La crise est due en effet aux dépenses excessives demandées par le curé, alors que le temple de Laprat est en construction. Les protestants sont majoritaires dans la commune. AN 146-147.

Fête de l'inauguration de l'asile agricole protestant de Vallon, fondé ci-devant à Gilhoc, le 15 mai 1858. Rapport. Uzès, 1868, 24 p.

Asile agricole protestant de Vallon, X^e rapport, Uzès, 1883, 64 p.

Notes sur les Momiers dans la région de Saint-Pierre-ville, et Mme Manson. « Voyage autour de Privas », de Mazon. AN 183.

La construction du temple de Saint-Laurent du Pape, la Croix de l'Ardèche, 11 février 1906 P 1.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, pp. 31-42.

Elisée Bost : Récits d'un pasteur de village (le Pouzin), Paris, 1914, 206 p.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, pp.31-42.

R. Darcissac : Témoignages sur les débuts du collège cévenol. Cahiers de la Haute-Loire 1981

Traitement des pasteurs. Les consistoires concernés sont ceux de Vallon (1810), Lamastre, (1843), Annonay (An XII), Vernoux (1809), Privas (1825 et 1843), St. Agrève (1885). Archives Nationales F 19 10 847. Il s'agit généralement de traitements insuffisants. AN 13-14.

Demande de secours des pasteurs : Les consistoires concernés sont ceux de St. Pierre-ville (1817, 1838, 1852, 1842), Lamastre (1833, avec appui de Boissy d'Anglas, 1840), Privas et la Voulte (1816-1817-1846)), la Voulte pour les Ollières (1842-43), St. Agrève (1842-46, 1857), Vernoux (1809). Archives Nationales F 19 10 163. AN 15 -20.

LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DU SECOND EMPIRE

Le budget des Cultes est lourd : 40 millions. Les édifices sont affectés aux cultes à titre d'usufruit. Ils sont construits, entretenus, réparés par l'Etat ou la commune. Chaque établissement religieux peut acquérir, aliéner, posséder. L'Etat concourt à déterminer le nombre des églises, des circonscriptions, et intervient pour autoriser achats et aliénations, prescrire l'emploi des capitaux en rentes sur l'Etat, bref exerce sa tutelle.

Les paroisses sont des cures ou des succursales. L'évêque a le pouvoir spirituel : il confère les ordres, organise le culte : rituels, mandements, ordonnances. Il nomme et révoque les desservants. Les curés sont inamovibles et doivent être approuvés par l'Etat. L'évêque est entouré de vicaires généraux et d'un chapitre, qui élit des vicaires généraux capitulaires en cas de vacance.

Le curé administre les sacrements dans toute la paroisse. Celle-ci a ses biens, administrés par la fabrique, dont le conseil est nommé partie par l'évêque partie par le préfet. Il se renouvelle par fractions. Le bureau des marguilliers exerce la simple gestion. Maire et curé en font partie, mais ne peuvent le présider. La commune subventionne la fabrique, qui a ses ressources propres (chaises).

Les conciles nationaux ou métropolitains sont soumis à l'autorisation du gouvernement. Le secours contre les abus du clergé est constitué par appel comme d'abus devant le Conseil d'Etat, qui peut renvoyer devant la juridiction pénale. Les curés sont protégés par leur nomination civile, les desservants ne dépendent que de l'évêque.

La constitution du 14 janvier 1852 proclame la liberté des cultes, et le décret du 25 mars 1852 soumet toutes les congrégations à autorisation préventive, comme en 1834. Un décret du 31 janvier 1852 visait les congrégations de femmes : l'autorisation était accordée par décret si elles adoptaient les statuts déjà enregistrés en Conseil d'Etat, ou si elles pouvaient justifier d'une existence de fait antérieure au 1er janvier 1852, en cas de réunion de plusieurs communautés, ou de promotion d'une congrégation à supérieure locale en congrégation à supérieure générale.

Les congrégations non reconnues sont tolérées, bien que le pouvoir ait le droit de les dissoudre, suivant les décrets de messidor An XII, du 18 février 1809 et du 26 décembre 1810. Aucune congrégation n'avait été reconnue en 1817 et 1825. Celles de femmes sont reconnues après le décret de 1852 : de 1853 à 1860, l'autorisation est accordée à 96 congrégations à supérieure générale, dont dépendent 629 établissements ; l'autorisation est accordée à 38 congrégations à supérieure locale. Des congrégations d'hommes sont autorisées comme associations charitables, ou d'enseignement, ou d'utilité publique, depuis 1808 ou 1816.

Pour les femmes on compte 4 932 congrégations autorisées et 2 870 non autorisées ; pour les hommes, 19 autorisées et 49 non autorisées. Les ordres religieux se multiplient : les Jésuites en 1869 ont 16 établissements avec 6 526 élèves. Du 2 décembre 1851, au 4 septembre 1870, 227 congrégations sont reconnues. En 1861, 17 676 religieux et 89 243 religieuses.

Les calvinistes ont 511 pasteurs dans 62 départements. Il y a deux centres théologiques, Montauban et Strasbourg, et 10 orphelinats, dont un à Livron, des maisons de diaconesses remplaçant les religieuses à Paris et Strasbourg. Les « darbystes » sont pour le sacerdoce universel dans le Gard et l'Hérault. Il y a aussi des méthodistes, des quakers, des anabaptistes dans l'est. Une circulaire de 1854 charge les préfets de décider si les réunions sont ou non attentatoires à l'ordre public.

Le décret du 26 mars 1852 fait de la paroisse la cellule de base, dirigée par un conseil presbytéral, et elle a un ou plusieurs pasteurs. Au-dessus, le consistoire, qui n'est pas divisé entièrement en paroisses, et comporte obligatoirement 6.000 âmes. Le même décret crée un conseil central sans autorité autre qu'administrative. L'arrêté du 10 sept 1852 crée le suffrage universel dans la paroisse, pour les + de 30 ans résidant depuis 2 ans. Chaque paroisse est administrée par un conseil presbytéral composé du pasteur nommé par le gouvernement et par des laïcs élus. Les consistoires sont formés par les pasteurs et 1 délégué laïc par paroisse. Chez les Réformés, les pasteurs sont nommés par le Consistoire, qui propose 1 nom sur une liste de 3 proposés par le conseil presbytéral. Le conseil central transmet au ministre, qui décide.

Chez les Luthériens, un consistoire supérieur assisté d'un directoire gère l'Eglise sous la surveillance du gouvernement et nomme les pasteurs.

Les conseils presbytéraux, d'après l'arrêté ministériel du 10 septembre 1852, comptent 5 laïques pour les paroisses à un pasteur, 6 pour celles à deux, 7 pour celles à 3 et davantage. Ils sont présidés par le pasteur le plus ancien. Les consistoires sont présidés par un président élu parmi les pasteurs de la circonscription. Les deux sortes d'assemblées peuvent se réunir une fois par trimestre, et peuvent délibérer s'ils comptent la moitié de leurs membres. Les étrangers sont électeurs au bout de 3 ans de présence. Le pasteur de 1^o classe touche 2 100 francs, 2^o classe, 1 900, 3^o classe, 1 600.

L'enseignement primaire sous le Second Empire

Le décret du 9 mars 1852 donne aux Recteurs le pouvoir de nommer les instituteurs après avis des conseils municipaux en général très favorables au clergé. La loi du 9 juin 1853 crée une retenue de 1/20^e sur leur traitement pour leur retraite (68 F par an en 1865, très faible).

L'instituteur doit avoir exercé au moins pendant 3 ans comme adjoint ou suppléant (décret du 31 décembre 1853). Les suppléants remplacent provisoirement les titulaires. Le traitement minimum d'un suppléant est de 500 francs en 1^o classe, 400 en seconde classe, et peut être prélevé sur celui du titulaire. L'instituteur peut toucher une allocation supplémentaire, de manière à élever son traitement à 700 francs après 5 ans, 800 après 10 ans, pour 1/10^e d'entre eux. Les recteurs prévoient un registre de correspondance, un registre de notes où sont marqués l'assiduité, les progrès et la conduite de l'enfant. La répartition des heures, le mouvement scolaire, l'esprit de l'enseignement, étaient codifiés. Le "journal de classe" assurait le contrôle de l'emploi du temps.

Les filles sont abandonnées aux congréganistes. Les instituteurs d'écoles laïques sont de deux ordres, correspondant chacun à un brevet. La loi du 14 juin 1854 supprime les académies départementales. L'inspecteur d'académie dirige le premier degré sous l'autorité du préfet, et le 2^o sous celle du recteur. Chaque recteur a un conseil académique, chaque inspecteur d'académie un conseil départemental, et des inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les salles d'asile sont des écoles maternelles depuis 1848. On avait créé pour elles des Ecoles Normales (28 avril 1848), devenue cours pratique des salles d'asile par arrêté du 3 février 1852. La salle d'asile est le refuge des enfants pauvres. Un Comité Central pour le développement, présidé par l'archevêque de Paris, est créé le 16 mai 1854. Le 21 mars 1855, les salles d'asile, établissements charitables, accueillent les enfants jusqu'à 7 ans.

Les Ecoles Normales d'Instituteurs végètent. Les cours pour les institutrices sont confiés à des religieuses ou annexés à leur pensionnat. On crée 7 Ecoles Normales de 1860 à 1863.

Le 21 juillet 1858, une seule classe d'instituteurs suppléants à 500 f. En 1862, la hiérarchie est rétablie, avec 700 f pour ceux qui ont 5 ans de services, 800 pour ceux qui ont 10 ans, (1/20^e), 900 pour ceux qui ont 15 ans dans la même proportion (décret du 19 avril 1862).

Une bibliothèque scolaire est créée dans chaque école primaire ; les salles d'asile demandent un examen de capacité. Les cours d'adultes reprennent. La loi de 1850 ne prévoyait une école de filles que si les ressources de la commune le permettaient. La loi du 10 avril 1867 décida l'ouverture d'une école de filles dans toute commune de 500 h ou plus... si la commune n'est pas dispensée par le Conseil Général. Dans toute école mixte, une femme nommée par le préfet dirige les travaux d'aiguille.

Les écoles libres qui reçoivent une subvention ou qui tiennent lieu d'école publique sont soumises à l'inspection. Le 7 juillet 1866, l'agriculture devient obligatoire dans les Ecoles Normales. Enfin, le 26 juillet 1870, les instituteurs reçoivent 700 et 800 f suivant l'ancienneté, les institutrices 500 à 600. Les adjoints reçoivent 400 et 500, et les adjointes 350.

Les institutions administratives.

Le préfet est assisté par deux conseils : le conseil de préfecture, quand des intérêts privés sont en jeu, ou donne des avis sur les actes des communes. Un conseiller est secrétaire général, désigné par le Ministre. Le conseil général est organisé par la loi du 7 juillet 1852 ; il est élu au suffrage universel. Le préfet peut diviser la commune en sections. Les votes sont recensés au chef-lieu de canton. Chaque canton élit un membre.

Les séances de ce Conseil ne sont pas publiques. Il ne peut se concerter avec d'autres conseils. Le président est nommé par le Chef de l'Etat alors qu'il était élu depuis 20 ans. Idem pour les vice-présidents et secrétaires. Une session par an, sur ordre du jour limité aux intérêts du département. Il répartit l'impôt entre les arrondissements, délibère sur les acquisitions, achats, emprunts, etc. ; Il gère les routes départementales, et consulte sur les foires et marchés, vote les centimes additionnels. Il y a un budget départemental, avec des dépenses ordinaires (gestion des locaux) et extraordinaires : édifices, subventions aux hospices, garantie aux compagnies de chemin de fer depuis 1851. Ce budget est voté, mais doit être approuvé par le gouvernement. Il existe un fonds de solidarité entre départements, à la discrétion du gouvernement, alimenté par l'impôt foncier. Le 24 mai 1866, la loi donna aux conseils généraux la responsabilité unique des biens départementaux et des projets de routes et de chemins, sur un budget qu'ils votent. Il fixe aussi les centimes additionnels votés par les municipalités, et le préfet lui présente chaque année les dettes des communes. Il pouvait aider les communes pour l'instruction primaire.

Le conseil d'arrondissement compte autant de cantons que de membres, élus au suffrage universel. Ils doivent avoir plus de 25 ans, être domiciliés dans l'arrondissement ou y payer une contribution. Le préfet nomme le président. Il donne son avis sur les routes, les bâtiments de l'arrondissement, répartit l'impôt entre les communes.

La loi du 7 juillet 1852 permet d'élire les conseillers municipaux au suffrage universel, le plus souvent au scrutin de liste. Pour les communes de 2500 h et plus le scrutin dure un samedi et un dimanche. Il y a 10 conseillers pour les communes de moins de 500 h, 16 de 500 à 1000, 21 de 1000 à 2500, 23 de 2500 à 5000, 27 de 5000 à 10000, 36 pour 10000 et au-dessus.. Le maire est nommé par le chef de l'Etat dans les communes de 3000 habs et plus, et ailleurs par le préfet. Les maires et adjoints peuvent être pris en dehors du conseil municipal. Ils peuvent être suspendus par le préfet, mais révoqués par le chef de l'Etat. Le maire est chargé de la gestion des biens communaux, de la police rurale, de la comptabilité des établissements publics. Le conseil municipal décide, le maire exécute. Le préfet arrête le budget, le gouvernement les contributions extraordinaires. Le préfet peut suspendre un conseil municipal, le gouvernement le dissoudre; il est alors remplacé par une commission municipale nommée par le préfet

p. 324 (II^e République) : les sociétés de secours mutuel sont présidées par le maire. Elles doivent compter 100 membres, mais pas plus de 2000. Elles apportent des secours temporaires, et les frais funéraires. L'excédent de 3.000 F est versé à la Caisse des Dépôts et Consignations. Elles peuvent être reconnues d'utilité publique. Elles peuvent se former après le décret du 28 juillet 1848, mais elles sont depuis la circulaire du 25 juillet 1850. Elles font figure de sociétés secrètes. Peu cherchèrent à se faire approuver. Un décret du 14 juin 1851 les place sous la surveillance du maire, sous-préfet ou préfet. Il y avait en 1848 233 sociétés groupant 17 000 membres.

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – ASPECTS CHRONOLOGIQUES

La Crise de 1889

Archives Nationales : Les lois scolaires du 16 juin 1881 (gratuité), du 28 mars 1882 (obligation, création du C.E.P., privation des ministres du culte du droit d'inspection). AN 251-252.

Aux Ardéchois. Souvenirs de l'année 1880. Les journées du 30 juin et du 4 novembre ou la persécution religieuse dans le Vivarais. Lyon, 1880, 32 p.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880. Article D.L. du 15 12 95. AC 289.

A.D. 07: T 336. Instituteurs congréganistes. 1879-1886.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880, articles D.L. de Pierre Nicolas de déc. 1995, K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217.

Lablachère.

Couronnement de Notre-Dame de Bon Secours, 21 août 1880. Source: Le Bas-Vivarais du 28 août 1880. Origine: Beaumonts.com AX 255-257.

Expulsion des Pères Oblats en 1880 (Nov.1880). Origine: Beaumonts.com AX 258-260.

Interdiction des cérémonies extérieures du culte. Arrêté municipal du 10 Mai 1881. Origine Beaumonts.com. AX 240-241.

Maison de Chanaleilles : En 1885, Paul Aimé René de Chanaleilles, né en 1855, qui vivait à Orléans avec son épouse, prêta en 1885 son château de la Saumès à Lablachère, pour l'école libre, à la suite des expulsions de 1880. Il avait racheté cette terre en 1882 à M. Charousset, qui l'avait achetée de son père Louis Etienne Achille de Chanaleilles. Voir AX 204.

Séparation et inventaire

Archives Nationales : F7 12715-12716: agitation cléricale, résistance aux inventaires.

C 5990 : Protestation contre le projet de loi relatif aux associations.

C 7300 : Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. AN 242

F7 12715. Mise à sac d'une loge maçonnique à Nancy le 13 mars 1906. AN 249-251.

F7 12715. Création d'une société de tir contre une société de trompette à Moncel. AN 250.

F7 12715. Pourquoi s'opposer aux Inventaires (Pierre l'Ermite). AN 250.

Bruno Benoît : La loi de séparation en Ardèche au regard de la presse. Revue du Vivarais, 2006, n°1.

Classification des journaux paraissant à l'époque :

Les journaux qui soutiennent la loi de Séparation : « La Démocratie de l'Ardèche », hebdomadaire, fondée à Privas en 1885, avec en bandeau « Tout pour le Peuple ». Radical et radical-socialiste, soutien du Bloc des Gauches, se déclare anticlérical, dreyfusard, hostile à la béatification de Jeanne d'Arc (A.D.A. PER 53-19 et 53-22).

- « Le Républicain des Cévennes » qui sort le samedi, est imprimé à Largentière depuis 1883, se veut le porte-parole officiel de la Fédération Républicaine, radicale et radicale-socialiste, soutien lui aussi de la majorité au pouvoir (A.D.A. PER 1143)

- « Le Prolétaire », mensuel républicain-socialiste, mensuel imprimé à Romans, paraît depuis 1903, organe de la Fédération socialiste de la Drôme et de l'Ardèche.

Les journaux qui acceptent la loi :

- « L'Avenir Républicain de l'Ardèche », sortant le samedi depuis 1893, qui porte en bandeau « Ni réaction ni révolution », républicain modéré qui appréhende les violences populaires (A.D.A. PER 949 et 950).

- Le « Journal de Tournon », paraissant le dimanche, imprimé à Tournon depuis 1877, est l'organe de l'Alliance Républicaine. Républicain démocratique, véhiculant les idées de la droite républicaine ralliée (PER 36 29 et 36-30)

- « Le Vivarais », qui sort le samedi depuis 1892, journal républicain libéral, centriste (PER 1003).

- « Le Journal d'Annonay » paraît le samedi et est imprimé à Annonay depuis 1863. Libéral progressiste, proche du lyonnais Edouard Aynard, figure de proue du centrisme lyonnais, pour qui la religion relève de la sphère privée (A.D.A. 4 Mi 92 R 10).

Le journal très hostile à la loi :

- « La Croix de l'Ardèche », hebdomadaire catholique imprimé à Annonay, paraissant le samedi depuis 1891, couvre tout le département, porte en bandeau « Vive le Christ, Vive les Francs », est l'antenne départementale du journal « La Croix », antidreyfusard, opposé à la loi sur les congrégations, en 1901 et en 1904, et cultive l'idée d'un complot anticatholique fomenté par les Républicains.

Pour la « Croix de l'Ardèche », les protagonistes se divisent en quatre : les mécréants, dont le franc-maçon comme le candidat Vincent, le protestant, l'instituteur, l'apache, c'est-à-dire le « rouge ». Puis, il y a la brute, dont le type est Flourou, commissaire de police à Privas, et enfin le saint, comme les condamnés qui ont défendu leur foi.

Diverses cotes de la série V concernant l'histoire religieuse du XIX^e siècle, dont AD 07 V 233 : Inventaire des biens culturels en 1906. D 138.

« Il y a tout juste 90 ans, le divorce.. » et « l'encre a coulé en Ardèche », D.L. du 16 janvier 1996 sur la loi de Séparation et les inventaires, K 221-222.

Loi du 9 décembre 1905. (Notes) P 142-143.

Interventions de M. de Gailhard-Bancel et Albert Le Roy sur la loi de Séparation. P 143-146.

Catherine Rouvière : Le contexte politique dans les cantons des Vans et de Joyeuse à l'époque de la promulgation de la loi de 1905.

Revue La Viste, juin 2006, pp. 49-62. Dossier « Brochures ».

La résistance aux inventaires dans l'Ardèche : Viviers, Rochepaule, Lamastre, Uzer, St. Alban d'Ay, le Teil, St. Julien Labrousse, le Cheylard, St. Félicien, Roiffieux, Saint-Fortunat, la Louvesc, Pont d'Aubenas, Nozières, St. Michel de Boulogne, la Croix de l'Ardèche, 25 février 1906. P 2.

A l'assaut de nos églises : Viviers, le Teil, St. Martin de Valamas, Annonay, Roiffieux, Boulieu les Annonay. Croix de l'Ardèche, 4 mars 1906. P 3.

A l'assaut de nos églises : Saint Clément, Molière (Pailharès), les Ollières, Gilhoc, St. Julien Labrousse, Colombier le Vieux, St. Etienne de Lugdarès, St. Andéol de Berg, Rochessauve : pb. de boisement et de route à Borne. Croix de l'Ardèche, 4 mars 1906. P 4.

La résistance dans l'Ardèche : Ardoix, Laurac, Satillieu, St. Andéol de Berg, Boulieu, St. Priest, St. Genest Lacham, St. Barthélemy le Pin, Grozon, Préaux, Rochepaule, Pont de Labeaume, Empurany, Arlebosc, Lafarre, Bogy, Colombier le Cardinal, Dornas, Chanéac,

Savas, Quintenas, Saint-Fortunat, Chalencon, St. Julien Vocance, , la Chapelle sous Rochepaule, St. Romain d'Ay, Desaignes, la Croix de l'Ardèche, 4 mars 1906. P 5.

A l'assaut de nos églises : St. Alban d'Ay, St. Symphorien de Mahun, Ardoix, Colombier le Cardinal, Saint-Cyr, Saint-Clair, Labatie d'Andaure, Boulieu, Satillieu, Arcens, St. Martin de Valamas, Rochepaule P 6.

A l'assaut de nos églises : Roiffieux, St. Sauveur de Cruzières, St. Michel de Chabrillanoux, St. Romain le Désert, Le Chambon, Mars, Chalencon, St. Pierreville, Astet, Saint-Fortunat, Flaviac, Vernosc, Burzet, Croix de l'Ardèche, 11 mars 1906. P 7.

A l'assaut de nos églises : Bosas, St. Jean Roure, les Ollières, Dornas, Antraigues, le Chambon, Lachamp-Raphaël, la Croix de l'Ardèche, 11 mars 1906. P 8.

A l'assaut de nos églises: Chalencon, Saint Barthélemy le Meil, Labeaume, St. Michel de Chabrillanoux, Devesset, St Alban sous Sampzon, Quintenas, Saint Fortunat, Colombier le Vieux. la Croix de l'Ardèche du 11 mars 1906, P 9.

A l'assaut de nos églises: St Sauveur de Cruzières, les Nonières, Gilhoc, Empurany, Colombier le Jeune, Champis, St. Didier de Crussol, St. Michel d'Aurance, Chandolas, la Louvesc, St. Alban d'Ay, St. Fortunat, Quintenas, la Croix de l'Ardèche 19 ou 25 mars 1906, P 10.

A l'assaut de nos églises: Planzolles, Labastide de Virac, Chalencon, la Croix de l'Ardèche, 1er avril 1906, P 11.

Suite des inventaires à Saint-Martial, Vernoux, Chalencon, Arcens, Saint Barthélemy le Meil, le Monestier, la Croix de l'Ardèche, 1er avril 1906, P 12.

Intransigeance blocarde (à Beauvène) P 13.

Les inventaires dans la vallée de l'Eyrieux. Cotes d'archives aux A.D. 07. P 109-110.

Inventaires des biens culturels, particulièrement dans les Boutières.A.D. 07.-V 233. P 150-159.

Archives de la sous-préfecture de Tournon. Correspondance avec les juges de paix, circulaires ministérielles, rapports de gendarmerie. A.D. 07 2 Z 824. P 160-168.

« Semaine Religieuse de Viviers », janvier-juin 1906.P 170-174.

« l'Ardèche républicaine », notes, janvier-décembre 1906. P 175-184.

« le Républicain des Cévennes », janvier-mars 1906. P 190.

Situation des Inventaires en Ardèche le 3 mars, le 7 mars, et le 13 mars 1906.P 185.

Marche des opérations des inventaires dans le bassin de l'Eyrieux. P 188-189.

Etudes préparatoires à l'exposé du 3 décembre 2005 à Viviers. P 246-256.

La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le bassin de l'Eyrieux (texte de la communication au colloque de Viviers du 3 décembre 2005) P 258-277.

Articles de la Croix de l'Ardèche sur les inventaires, principalement dans les Boutières. Références. R 99.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

La Chambre des Députés a adopté... Annales de la Chambre des Députés relative à la loi du 9 décembre 1905. Article MATP 9 décembre 2005. AO 197-200.

Pierre Coulet: l'opposition de l'Eglise à la loi de Séparation. Article M.AT.P. 9 déc. 2005. AO 201-202.

Jean-Pierre Mur: résistance aux inventaires et condamnations correctionnelles. Article M.A.T. P. du 9 décembre 2005. Les tribunaux de Tournon et de Largentière. AO 203-212.

P.M. Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise, R.V. n°1 2006. La loi Falloux de 1850 disposait que l'ouverture d'une école communale n'était pas obligatoire si la commune avait une école privée et y payait pour les enfants pauvres. Cette école pouvait alors bénéficier de subventions. Les Maristes s'installèrent alors à St. Etienne de Lugdarès. La loi du 18 mars 1884 indiqua que le personnel des écoles communales devait être laïc. Le Conseil Municipal de St. Etienne s'y opposa, et le maire refusa d'installer les laïcs. Il fut suspendu de ses fonctions pour un mois en nov.1885. L'inspecteur primaire, sur ordre du préfet, fit crocheter l'école communale dans la nuit du 17 au 18 mars, pour y faire pénétrer les instituteurs. Le maire, M. Terme, protesta et démissionna le 28 mars 1886. Le curé Vinson acquit alors en 1886 une prairie sur laquelle il fit édifier une école libre pour les maristes. Le cardinal Bourret l'aïda de ses subsides. Le successeur de M. Vinson, le curé Laugier, acheta l'entier bâtiment, le mobilier et le matériel scolaire. Le 18 mars 1903, dissolution de la congrégation des Frères Maristes. M° Paul Anglès est nommé liquidateur : le 2 octobre, l'abbé Laugier assigne le liquidateur à l'aide de ses titres de propriété. Le 16 décembre 1905, le tribunal civil de Lyon reconnut cette propriété, mais le condamna pour avoir employé deux congréganistes dans l'école où ils enseignaient avant.

p.97 : Une information à vérifier fait état d'une école des sœurs de la Présentation de Marie à St. Etienne de Lugdarès entre 1813 et 1824.

La congrégation des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès est autorisée comme congrégation dirigée par une supérieure générale par décret impérial du 23 décembre 1854. La supérieure générale sœur S. Hélène (née à Mazan en 1834, fit profession en 1855, devint supérieure générale le 13 septembre 1884, et décéda le 5 juillet 1906) écrit début sept.1901 à M. de Mackau, président du comité des jurisconsultes des congrégations. Il répondit qu'il n'y avait rien à demander. Or, le 5 décembre, le président du Conseil Waldeck-Rousseau écrivit qu'il fallait une autorisation pour les succursales. Aussi, une première demande fut faite le 26 décembre 1901 pour douze établissements situés en Lozère, Ardèche, Dordogne et Haute-Loire. Le 10 janvier 1902, autres demandes pour Mazan, St.Cirgues, Issarlès et Ste. Eulalie en Ardèche, Ch. de Randon, Luc, Grandrieu, le Monastier et St. Symphorien en Lozère, le 3 août pour celle de Planchamp, le 6 pour celle d'Arzenc de Randon, plus 2 maisons dans le Gard et 12 en Dordogne. Le 8 oct.1902, le sous-préfet de Largentière recense en tout 37 demandes. Le 6 janvier 1903 arrivent les premiers refus, signés Emile Combes. Ils se succèdent ensuite jusqu'au 17 novembre. Le 7 juillet 1904, interdiction d'enseigner.

En 1902, la congrégation comptait 400 religieuses dirigeant une centaine d'établissements; la supérieure donne le chiffre de 84.

La religieuse sécularisée devait demander à être relevée de ses vœux par son évêque, et ne plus être subordonnée en quoi que ce soit à la supérieure, réclamer la restitution de sa dot. Sur 300 religieuses sans emploi, on retrouve 70 lettres de demandes de sécularisation, avec réponses de la supérieure et de l'évêque.

Mais il y eut procès en non-sécularisation à Mende le 5 sept.1904. La Cour d'Appel de Nîmes confirma, mais laissa l'école ouverte. Le 2 août 1904, le procureur de Largentière demanda la liquidation des biens de la maison-mère, parce que l'école y existant n'était pas autorisée. Le tribunal suivit, mais la supérieure fit opposition le 29 août, arguant que les religieuses s'occupaient de la visite aux malades et de la tenue d'un orphelinat gratuit dispensant l'enseignement. L'affaire n'eut pas de suite.

Dans une session du 22 avril 1906, le conseil de fabrique de St. Etienne de Lugdarès approuva les comptes de 1905, avec un excédent de recettes. Il se réunit une dernière fois le 12 décembre 1906 et se dissout devant le curé et le maire. Dès le 28 février 1906, le curé Laugier protesta auprès du percepteur à propos des inventaires. Autre lettre du président du conseil de fabrique M. Aussenat. La troupe fut envoyée devant 3000 catholiques, mais la tradition dit que l'affrontement n'eut pas lieu parce que beaucoup de soldats étaient du Gévaudan.

L'église du Cellier du Luc fut crochétée le 21 novembre 1906. Mais il y eut un mariage le 22.

Yvonne Leclère : La Séparation à Viviers, R.V. 2006 n°1 pp. 63-71. Vers 1850, réinstallation de la maîtrise pour le chant choral dans l'ancienne demeure de l'évêque. Mais l'enseignement y est aussi donné. Le Grand Séminaire était revenu en 1805 : 150 élèves en 1895. Il y a un ouvroir tenu par des religieuses. Ecoles religieuses place de la Roubine.

- la Présentation de Marie dirigent depuis 1837 l'école des filles (3 enseignantes, 75 élèves) et l'école maternelle (2 enseignantes, 75 élèves)

- les Frères Maristes depuis 1830 ont une centaine de garçons et 4 enseignants dans les locaux de l'ancienne viguerie

- la Sté Pavin de Lafarge accueille 6 Frères Maristes pour 91 garçons et 4 sœurs trinitaires de Valence pour 79 filles, avec en plus un dispensaire.

- l'hospice est tenu par les religieuses de la Providence d'Annonay

- le couvent St. Roch, construit en 1872 sur l'emplacement d'anciennes maisons de chanoines, accueille 35 congréganistes qui soignent en ville et gardent les malades.

Le maire est Joseph de Lafarge, fervent catholique, et le conseiller général Auguste de Lafarge, son cousin. En décembre 1901, le conseil municipal défend les congrégations, notamment les Frères Maristes, les Trinitaires, la Présentation de Marie, les sœurs soignantes de St. Roch. En 1903, une pétition circule pour la défense des congrégations.

Le 20 juillet 1906, fermeture de l'école des filles, puis des garçons. M. de Lafarge organise un service d'autobus pour les conduire dans les locaux de la société. M. du Grail est président de l'association des familles de chez Lafarge.

Inventaire de la mense épiscopale à l'évêché le 15 février 1906, qui ne provoque aucun incident. Puis, le 16, celle de la mense capitulaire, qui est nulle. Au grand séminaire, énergiques protestations du supérieur M. Bonnaure. Mais le lundi 19 février, inventaire de la cathédrale: une trentaine d'hommes organise la résistance dès la veille. Messe solennelle le dimanche à 8h, mille personnes accourues au son du tocsin. Le lundi à 13h, arrivée de l'inspecteur des Domaines, M. Montchablon : opposition de l'évêque, du conseiller général et de la foule. Les catholiques s'enferment dans la cathédrale pour monter la garde. Le 22 février, M. Montchablon se présente devant l'église St. Laurent: même refus du curé, qui lit une lettre de M. Raoux, premier adjoint, qui explique que l'église au début du siècle a été bâtie sur terrain communal avec des souscriptions des Vivarois.

Le lendemain, il revient avec la force armée qui crochète la porte ; dès 5h du matin, 14 brigades de gendarmerie investissent le « château » ; puis, 2 compagnies du 55^e régiment d'infanterie, et des sapeurs du génie armés de haches, marteaux, pieux, etc. Vers 8h, les officiels (délégué de la préfecture de police, commandant de gendarmerie, inspecteur des domaines, commissaire) arrivent. Les soldats du génie s'attaquent à la porte de la chapelle St. Jean, qui vole en éclats. Mais il y a des madriers empilés, et personne dans la cathédrale. Ils s'attaquent à la porte de la chapelle St. Joseph, puis à celle de la sacristie, où cent hommes les défient. M. du Grail n'accepte de sortir que si les soldats leur présentent les armes et qu'il n'y aura aucune poursuite. Les manifestants sortent sous les applaudissements mais sans les honneurs militaires. Ils vont à l'évêché où Mgr Bonnet les félicite.

En décembre, Mgr Bonnet est expulsé de l'évêché et se réfugie à Châteauneuf. Les séminaristes doivent aussi quitter l'établissement. Mécontentement du conseil municipal en février 1907. Le 7 juin 1908, nouvelle école catholique dans les locaux de l'usine Larmande, près de Notre Dame du Rhône. En nov. 1911, laïcisation des locaux de l'hospice. La foule, les Lafarge, accompagnent les sœurs jusqu'à la gare. Le séminaire sert à loger des troupes, puis des réfugiés alsaciens (1917-1918), puis des suspects gardés par les militaires. Le bâtiment sera saccagé. Auguste Pavin de Lafarge le rachète et les séminaristes y retournent en 1924. Quant à l'évêché, on pense y faire une école d'agriculture, puis un asile pour vieillards. Auguste Pavin de Lafarge le rachète encore en 1928, et Mgr Hurault peut s'y réinstaller.

La participation masculine est forte dans les diverses manifestations de résistance.

Jean Ribon : Les « Inventaires » à V. de Berg. R.V.D.B. 2005, n°61, p. 115-127.

J. Ribon : Mgr Bonnet face à la loi de Séparation. R.V. 2006 n°1. Mgr. Bonnet était né à Langogne le 29 septembre 1835. Evêque de Viviers le 7 juin 1876, nommé par le maréchal de Mac Mahon, sur présentation de Mgr Dabert (Périgueux), Bourret (Rodez) et Guibert (Paris). Sacré à Périgueux le 24 août 1876, installé à Viviers le 3 septembre suivant. Décédé à Viviers le 21 mai 1923.

La « Semaine Religieuse » de Viviers paraissant le vendredi « avec approbation et patronage de l'évêque » a été fondée en 1882. Son premier directeur fut le chanoine Emile Battandier, né à Vernoux le 2 décembre 1838, qui la dirigea jusqu'à sa mort le 8 février 1914. Sa « chronique diocésaine » reflète la pensée de l'évêque lui-même. La « Croix de l'Ardèche » (1891) vendue à la porte des églises, voulait toucher un public plus large.

Mgr. Bonnet appartient à la tendance du cardinal Pie, opposée à celle de Mgr Dupanloup, qui se refuse à placer les intérêts de l'Eglise sur le terrain du droit commun, par exemple en matière d'enseignement. Il défendit les 32 prêtres du diocèse privés de traitement après les élections invalidées du 4 octobre 1885, et des 27 autres sanctionnés après celles de 1889. Il refusait toute attaque partisane, et était absolument soumis au Pape, même dans son ralliement à la République.

La « Semaine Religieuse » parle pour la 1^o fois de la loi de Séparation le 3 juin 1904, après le rappel de l'ambassadeur de France au Vatican. Dès le 4 novembre, elle diffuse des extraits du projet d'Emile Combes, que Rouvier remplace en janvier 1905. Publication intégrale du projet le 17 février 1905. Sa lettre pastorale de Carême du 10 mars 1905 condamne le laïcisme, rupture de Dieu avec la terre, œuvre de la franc-maçonnerie. Le laïcisme est pour lui entre la théorie catholique de l'indépendance des deux pouvoirs et l'asservissement de l'Eglise. C'est la théorie de l'abandon. La Séparation en est le symbole, et elle est impossible sans l'accord du Pape. Le 28 mars 1905 c'est la « Lettre des cardinaux français au président de la République », où ils relèvent six points d'achoppement, notamment : le statut des associations cultuelles, la propriété des églises, la suppression du budget des cultes, la dénonciation unilatérale du Concordat.

Les débats parlementaires sont ouverts le 21 mars 1905, et vont durer 3 mois. Dès le 24 mars, Mgr Bonnet demande des pétitions soutenues par le clergé, mais en dehors de l'église. Le 19 mai, il y a 60 000 signatures, dont 35 000 pour les arrondissements de Privas et Largentière, 25 000 pour celui de Tournon. La « Croix de l'Ardèche » édite des tracts : c'est l'œuvre ardéchoise des tracts populaires, imprimerie Hervé Frères à Annonay, dont l'un des principaux rédacteurs était le P. Arifon. Les fabriques doivent

rechercher les titres de propriété et rechercher la part que les fidèles ont prise dans les constructions ou réparations. La loi est adoptée le 3 juillet 1905, promulguée après adoption par le Sénat le 9 décembre 1905. Pie X a promis de donner des instructions en temps opportun. Le 13 février 1906, Mgr Bonnet publie sa lettre pastorale de Carême sur « la situation faite à l'Eglise par la loi de Séparation ». L'encyclique *Vehementer Nos* est publiée le 11 février, connue en France le 18. Mgr Bonnet dit qu'il y a rupture du Concordat, oppression de l'Eglise, associations cultuelles hors de la hiérarchie de l'Eglise, spoliation des biens, suppression des traitements, régime d'exception appliqué aux prêtres.

L'encyclique est publiée par la « Semaine Religieuse », et Mgr Bonnet, par lettre, en ordonnait la lecture du haut de la chaire. Le 10 août 1906, l'encyclique *Gravissimo officii* est adressée aux évêques français, puis le 6 janvier 1907 une autre est adressée au clergé et au peuple français. Mgr Bonnet la publie intégralement dans sa lettre pastorale du Carême 1907. Elle condamne les associations cultuelles. Le diocèse de Viviers compte alors 600 prêtres en activité. Chaque paroisse a un curé, avec parfois 1 ou 2 vicaires. Près de 80 prêtres sur les 800 frappés sont ardéchois.

La « Semaine Religieuse » consacre aux associations cultuelles un premier éditorial le 23 juin 1905, y voyant la source d'un schisme. Elles ne peuvent être dirigées par un curé, et on les place sous la juridiction du Conseil d'Etat. La « Semaine » encourage par contre les associations « paroissiales », qui pourraient préparer les « cultuelles ». En sept 1905, Mgr Bonnet déclare que les évêques de France y sont favorables. Les curés commencent à recruter. Mais *Vehementer Nos* condamne le principe même des cultuelles ; les évêques français les 30 et 31 mai 1906 proposent des associations « canonico-légales ». Mais par l'encyclique suivante *Gravissimi officii* condamne tout accommodement avec la loi. Nouvelle réunion des évêques du 4 au 7 septembre 1906 ; Mgr Bonnet vote contre une nouvelle proposition, avec la minorité, pour ne pas désobéir au Pape.

Y a-t-il eu alors risque de schisme ? Mgr Bonnet rejette toute association dans les paroisses. Le 27 novembre 1906, il rappelle les peines pour ceux qui désobéiraient. En fait, il n'y a aucune trace de tentative de fonder des « cultuelles ».

Le 29 décembre 1905, un décret d'application de la loi du 9 décembre prévoyait les Inventaires. Le 22 décembre, Mgr Bonnet reproduit la position de l'archidiocèse de Lyon : présence du curé et de la fabrique, soumission à la position de l'Eglise, production de l'inventaire des biens de la Fabrique prévu par le décret de 1905, retrait de la Sainte Réserve du tabernacle. La direction de l'Enregistrement, les 12 et 19 janvier, prescrit l'ouverture du tabernacle. Mgr Bonnet interdit cette ouverture. Les premiers inventaires commencent fin janvier 1906 dans les paroisses les plus importantes, sans incidents. A Viviers, inventaire de la mense épiscopale, du chapitre et du grand séminaire les 15-17 février, mais le 19 la cathédrale reste fermée. L'évêque prend personnellement la parole. C'est que depuis la veille la position du Saint Père est connue. C'est ce qui explique le changement de position de Mgr Bonnet. Le 23 février, c'est le siège et la prise de la cathédrale.

La « Semaine Religieuse » du 9 mars 1906 nie qu'il y ait là une manœuvre politique. Mais le 24 mars, le *Messenger ardéchois* précise qu'il doit y avoir encore 140 églises sur 400 où l'inventaire n'a pas été fait. Les opérations reprirent du 20 au 30 nov 1906. Il y eut en tout 26 arrestations, sur 13 paroisses dont 6 dans les Boutières. L'abbé Publier et son vicaire (Laurac), l'abbé Méjean (archiprêtre de St. Martin de Valamas), l'abbé Dugua, curé de Chanéac, l'abbé Chièze, vicaire de Dornas, furent arrêtés.

Le 27 novembre 1906, Mgr Bonnet condamne les associations cultuelles, et prescrit un *triduum* de prières publiques. Le préfet indique aux conseils de fabrique qu'ils seront illégaux après le 13 décembre 1906 ; l'évêque rappelle qu'ils devront déposer argent ou titres dans l'armoire de la fabrique, en laissant la clef sur la porte. Le 1er décembre 1906, l'absence d'associations cultuelles, les exercices du culte tombent sous le coup de la loi du 30 juin 1881 sur les réunions publiques, et doivent donc être soumis à une déclaration préalable annuelle. Les curés seront des occupants sans titre; les communes pourront s'approprier les presbytères et les louer, tout comme les évêchés et les séminaires. Rome refusant les déclarations préalables, le conseil des ministres du 11 décembre ordonne de faire évacuer évêchés et séminaires et de réprimer les « délits de messe ».

Mgr Bonnet fut expulsé le 19 décembre, acclamé par 2.000 personnes. Il logea dans une maison du chemin de ronde. Les séminaires furent évacués. Mgr Bonnet les regroupa dans l'ancien pensionnat des Frères Maristes à Aubenas. L'Ecole Supérieure de Théologie ouvrit ses portes aux aînés le 18 février 1907, et l'Institution St. Michel accueillit les plus jeunes le 3 avril 1907. Les gendarmes relevèrent une centaine de « délits de messe » en une dizaine de jours. Incidents avec les gendarmes à Satillieu et St. Julien Labrousse ; le 18 décembre 1906, le préfet demanda aux maires d'arrêter de relever les infractions. Les poursuites furent supprimées par la loi du 28 mars 1907. Les presbytères furent loués aux communes.

La loi du 2 janvier 1907 prévoyait un contrat entre préfets et maires d'une part, évêques et curés d'autre part, pour que le culte puisse se célébrer. Les évêques de France réunis du 15 au 18 janvier déclarèrent accepter, et proposèrent un contrat-type agréé par Rome. Le 31 janvier 1907, Mgr Bonnet convoqua les archiprêtres à Viviers pour les informer. Les maires acceptèrent, sauf deux. Mais les pourparlers finissent par échouer, et la loi du 28 mars 1907 autorisa les prêtres à célébrer le culte sans titre.

Le 19 juillet 1906, Mgr Bonnet demande une collecte pour le clergé. Les résultats furent publiés dans la « Semaine » et lus en chaire. L'évêque créa aussi dans chaque paroisse des conseils paroissiaux pour gérer le denier du culte. Le 23 juillet 1907, une ordonnance vint les placer dans l'aide au curé dans l'administration de la paroisse. Mgr Bonnet regroupa les patronages paroissiaux en « Union diocésaine des sociétés sportives catholiques », et fédéra les groupes paroissiaux dans la « Jeunesse Catholique du Vivarais », rattaché à l'Association Catholique de la Jeunesse française et pourvue d'aumôniers. Mgr Bonnet, après 47 ans d'épiscopat, légua un diocèse en pleine vitalité.

Pierre Janin : Pentès abruptes, il y a un siècle un village d'Ardèche. F.O.L. Saint-Etienne, 2005. p.61-71: la journée de l'Inventaire.

La famille de Montgolfier à St. Marcel vers 1900 d'après L. Rostaing. 2 AN 44.

Condamnation de Jean-Marie Joseph de Montgolfier le 7 déc 1906. 2 AN 46.

CONGREGATIONS : GENERALITES

Les Congrégations à Annonay. La Montagne, 13 octobre 1901, cité in « Ardèche 1900 » p.48.

Etat des congréganistes. Nomenclatures. Ecoles privées. 1906 A.D. 07: T 255.

Instituteurs congréganistes. 1879-1886. A.D. 07. T 336.

Pétition des commerçants d'Aubenas en faveur des congrégations. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais 6 décembre 1902, cité in « Ardèche 1900 » p.50.

Cotes aux AD. 07 concernant les congrégations religieuses, M 43-44

Notes prises sur les congrégations en Ardèche, A.D. 07, 1879-1900, V 156, M 48-49.

Notes prises sur les congrégations en Ardèche, après 1901.A.D. 07, V 283, M 49-50.

Attitude des conseils municipaux quand à la demande d'autorisation des Congrégations, en 1902-1903. M 58-68. Voir recensement général en M 64-65. Délibérations remarquables: Vals, M 58-59-60, Saint-Félicien, M 59-60, problèmes d'Aubenas, M 60-61, de Viviers-Lafarge, M 61, Saint-Fortunat, M 66, propriétaires des immeubles des Petits Frères de Marie, M 62-63, demande de reconstitution en 1923, à Ruoms, M 64.

Réactions aux lois de 1901-1905, Préfet de l'Ardèche en 1906, anciens élèves des Maristes en 1903, à Aubenas en 1903, à Annonay, Viviers, Villeneuve de Berg, les Ollières, Saint-Martial, en 1902, notes prises sur V 287 et V 226 aux A.D. 07, M 67-68.

RELIGIEUSES

*Un chanoine de Viviers : La révérende Mère Stanislas Mourier, supérieure générale des sœurs de St. Joseph du Cheylard (1814-1876). Privas, 1900. Edition originale en partie déreliée; notez p.313 l'attitude de la communauté lors de la guerre de 1870. p.3 : paroisses où furent fondées avant et après la Révolution des maisons des sœurs de St. Joseph. La communauté du Cheylard pendant la Révolution.

*Zéphyrin Gandon (ancien directeur des asiles de Clermont-Ferrand et de Privas) : Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès, le Puy, Jeanne d'Arc 1933.

*Chanoine A. Bois : Aumonier de la maison mère de St. Vallier : Les Sœurs de S.Joseph, filles du petit dessein de 1648 à 1949. Lyon 1950. Edition Originale (dont extension en Vivarais, p.180-190, la souche vivaroise après la Révolution, p.260-272.

Filles de Marie, sœurs de Ste. Philomène : (Lyon, s.d. ni auteur). Prêt de R.Dugua, déc.2010) : La Congrégation fut approuvée par les évêques de Viviers, Valence et Grenoble, en 1845. Etablie à Tournon, sous la direction du père Fouillot, résidant à S. Romain d'Ay. Dès la prise d'habits, installation à Crémieu, à l'appel de Mme. Reverdy, qui avait racheté le couvent de la Visitation.

La seconde fondation après Crémieu fut faite à Notre Dame d'Ay en 1846. Il s'agissait de subvenir à l'entretien du linge de 30 ou 40 Pères du Troisième An: le porter à la rivière, le laver, le raccommoder. Plus le chant dans le sanctuaire marial, diriger une maison d'accueil pour les pèlerins, soigner les malades, initier les enfants à la couture. Le père Fouillot, envoyé dans le Nord, quitta N.D. d'Ay en septembre 1848 et confia la direction spirituelle au Père Robin. Ce dernier multiplia les postulantes.

Il y fut encouragé par les demandes des localités qui fondent des hospices, par des patrons qui ont des fabriques avec de jeunes ouvrières. Le père Robin écrit en 1872 à la Supérieure Générale: « *Que Notre-Seigneur vous accorde ce que je désire si ardemment, de bonnes et nombreuses vocations, afin que notre petite Congrégation grandisse, se répande surtout dans les fabriques : c'est là que vous pourrez être de véritables apôtres et faire un bien immense ; là que nous trouverons à nous recruter ; là que nous formerons une foule de jeunes personnes à être un jour de bonnes chrétiennes et à répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Oh ! Que je mourrais content si je pouvais voir mes Sœurs bien-aimées répandues en cent fabriques ; c'est alors qu'il faudrait un grand Noviciat; c'est alors que l'avenir de la Congrégation serait assuré.* »

Les sœurs s'occupèrent des orphelins et des enfants anormaux, car elles ne pouvaient, faute de diplômes, enseigner. Elles fondèrent pourtant des ateliers et des patronages. Deux tentatives d'implantation au loin échouèrent, à Paris et à Lille, puis en 1880 à Lisieux.

Fondations effectuées en Ardèche: hôpital du Cheylard en 1867 ; maison de garde-malades : Saint-Péray, 1873. Fabriques : Saint-Martin de Valamas, 1871, les Lèches (Accons ?), 1873. Les sœurs disent les Règles, doivent avoir la plus grande estime pour leur travail, voir dans le malade la personne même de Jésus-Christ. Elles devront être fermes, jamais dures, sans s'irriter d'une injustice ou d'une ingratitude. Notamment, elles devront préparer à la mort par la prière, et les Sacrements.

En 1886, incident à Châteauvillain : la chapelle n'étant pas autorisée dans l'usine, le maire voulut la fermer avec l'aide du sous-préfet et des gendarmes. Deux cent femmes lui barrent le passage ; ils font feu. Le directeur fut gravement blessé, une jeune fille fut tuée, deux autres blessées. Trois sœurs qui s'occupaient des ouvrières furent enfermées quelque temps à Grenoble.

Les sœurs furent d'abord placées sous la dépendance des Dames de St. Régis, devenues ensuite Dames du Cénacle. Le père Fouillot en parlait comme d'un Tiers-Ordre du Cénacle. C'est la supérieure du Cénacle, Mère Contenet, qui dirigea la Congrégation, puis Mère de La Rochenégly en 1852. En 1857, le père Robin obtint de l'évêque de Grenoble l'érection en Congrégation religieuse. Le 30 avril, premier chapitre général à Crémieu. Elles eurent une autre forme de bonnet, un voile et un cordon bleu à la ceinture. La maison-mère fut installée avec le noviciat à Crémieu.

Toutes les sœurs peuvent exercer toutes les charges. Le postulat dure une année entière, et il s'agit d'examiner le caractère surnaturel de la vocation, une trempe d'âme assez forte pour la vie religieuse, un jugement droit. En 1934, le postulat fut réduit à six mois. Puis, prise d'habit : la postulante est revêtue de blanc, et reçoit de l'évêque les pièces de son habit, bénites, et reviennent en procession au chant des psaumes : une robe en escot noire, un camail de même étoffe, un bonnet blanc avec garniture de mousseline tuyautée, un voile noir, un cordon bleu autour de la ceinture terminé par sept nœuds rappelant les sept douleurs de la Vierge, un chapelet au côté, un Christ de grandeur moyenne sur la poitrine soutenu par un cordon en laine rouge tirant sur le violet, enfin un anneau en argent pour les professes perpétuelles. Après 1878, elles portent le nom de Marie puis leur nom de religieuse, celui d'un saint ou d'une sainte. Alors commencent deux ans de noviciat, la première année se terminant par une consécration à la Vierge.

Les Novices apprennent Histoire sainte et Evangile, plus les Règles. Elles ont 2 heures de classe pour se préparer aux fonctions d'infirmière. Après-midi, catéchisme, conférence et couture et ménage. Deux conférences par semaine faites par l'Aumônier, et aide dans les tâches de la maison, ou à l'hôpital, ou chez les malades. Préparation aussi aux cérémonies religieuses : chants liturgiques, fêtes « de famille », promenades le dimanche et sorties les jours fériés. Les vœux sont de trois ans jusqu'en 1915 à l'issue du noviciat. Mais il y en a un deuxième de quatre ou six mois, consacrés à l'étude de l'Institut et des Règles. Le tout en silence en dehors des récréations. Puis enfin, vœux perpétuels. Chaque année, les Sœurs viennent passer huit jours de retraite à la Maison-Mère en deux groupes successifs. Récollections mensuelles, triduum de silence et de méditation alimentés par des prédications ou des lectures en commun.

La Supérieure générale a seule le nom de Mère ; les autres ne sont que Directrices. La Supérieure est élue pour 6 ans, renouvelable deux fois sans permission de Rome. Elle doit visiter toutes les maisons au moins tous les 3 ans. Les Directrices sont élues pour 3 ans.

En 1869, la Supérieure Mère Régis demanda à toutes les maisons d'envoyer à Rome toutes leurs économies de l'année : elle réunit ainsi 5.000 francs. En 1870, elle renvoya dans leurs familles toutes les postulantes au moment de la guerre. Elle ne garda que les novices qui le voulurent. Mort du père Robin en 1874. « Les peines, les croix, les sacrifices, sont comme du pain bénit qui nous vient du ciel... C'est par la croix que nous allons à Dieu. » (Mère Régis).

Peu après 1875, achat de l'ancienne propriété des Récollets et installation à Saint-Marcellin. Mère Régis quitta ses fonctions en 1880 et devint Maîtresse des Novices. « Dieu ne fera rien de nous tant que nous nous croirons quelque chose. Tout ce qui nous humilie vient de Dieu. » Elle mourut en 1898.

Ce fut l'année où commença la persécution, par un impôt spécial sur les religieux, dit « loi d'accroissement ». Le Pape laissa la liberté de la soumission ou de la résistance. A Grenoble, Mgr Fava opta pour la résistance. Les sœurs de Ste Philomène le suivirent. La confiscation des meubles aurait dû suivre, puis celle de la propriété de Saint-Marcellin. Mais elle était grevée d'hypothèques au-delà de sa valeur. Ce fut un protecteur qui en fit l'acquisition, contre le maire de St. Marcellin, avocat du fisc. La foule envahit la chapelle avec des cris de joie dirigée par l'Aumônier et les ecclésiastiques séculiers. Un ex-voto au Sacré Cœur fut élevé.

En 1901, l'Institut demanda l'autorisation comme Congrégation hospitalière. Aussi, elle fut maintenue. En 1904, consécration du premier vendredi de chaque année. L'Institut se voue particulièrement au Sacré-Cœur de Jésus. En 1906, élection comme Supérieure d'une Ardéchoise du Cheylard, Mère Raphaël, fille unique. Elle resta 18 ans supérieure générale. En 1914, elle transforma la Maison Mère en hôpital : dortoirs des novices et postulantes, ancienne aumônerie, grand corridor Saint-Michel. On accueillit 40 blessés au lieu de 20. Les soldats s'empressaient d'eux-mêmes pour les offices, chantaient, disaient le chapelet ou communiaient. L'un d'eux fit le confessionnal. En 1918 la maison reçut la Médaille de la reconnaissance française. Les derniers soldats reçus furent des tuberculeux.

En 1923, les sœurs prirent les premiers diplômes d'infirmière. Vive résistance des anciennes ; mais cette orientation fut poursuivie. Pendant la seconde guerre, l'Ecole Supérieure de Saint-Marcellin fut transformée en « ambulance » et la Maison Mère accueillit ses élèves. Le 22 août 1944, bombardement de St. Marcellin. Le décret d'approbation de l'Institut pour 7 ans parut le 5 juillet 1935. Centenaire en 1941. Approbation définitive le 1er octobre 1943.

Anne-Marie Rivier (1768-1838), portrait d'une sainte. D.L. 14 1 93. 2 BE 78.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme. Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses : la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'Institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164.)

1887: des Clarisses à Vals-les-Bains: des trouble-fêtes ? Terre Vivaroise, 4 6 1987. AA 187.

RELIGIEUX

MH Reynaud : Les Basiliens face à la tourmente de de la laïcisation, RV 2006 n°1, p.71-91.

Les prêtres de S. Basile à l'honneur (histoire de la congrégation au XIX^e). TV du 24 11 2000. AV 201.

Pierre Zind : Nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830. 3 vol. 492 p. Lyon 1969 (Cote: 4° Ld2 102 A (1, I, III à la Fac.de Lettres d'Aix-en-Provence). Soutenance (notes) à Lyon le 7 juin 1969 en AN 89.

Congrégation des Maristes, fondée en 1834 par Paul Binet (1834-1839). Archives Municipales de Lyon, 1 II 0095 1

Viviers: les écoles des Frères. C.P.A. Artige. A.M. d'Annonay Fonds Filhol. 9 S 8 319.

Instituteurs congréganistes. 1879-1886.A.D. 07: T 336.

Basiliens

Les prêtres de St. Basile à l'honneur (histoire de la congrégation au XIX^e). TV du 24 11 2000. AV 201.

M.H. Reynaud. Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation. R.V. 2006 n°1 p. 71-91 : Le collège d'Annonay naquit pendant la période révolutionnaire encouragé par Mgr d'Aviau. Puis, le 21 novembre 1822, 10 prêtres s'engagent à travailler à l'éducation de la jeunesse sous la protection de S.Basile. En 1841, Mgr.Guibert leur confie ses petits séminaires (Vernoux, Bg. St. Andéol puis Aubenas. Ils prennent en charge les collèges de Privas et de Feyzin. En 1852, ils fondent à la demande de l'évêque de Montréal leur premier collège à Toronto. Ils font à cette date les vœux religieux d'obéissance, chasteté et pauvreté. Ce dernier leur permet de recevoir une rétribution personnelle pour leur entretien et leurs bonnes œuvres. Révision en 1862, et en 1863, Pie IX en fait une communauté pontificale qui a alors 44 prêtres. En 1863, les Basiliens sont chargés du pèlerinage de Prades, marqué par une dévotion à la Croix. En 1866, ils ouvrent le petit séminaire de Périgueux, et en 1867 un collège à Blidah ; le collège de Bg. St. Andéol leur est confié en 1871, l'Institution St. Pierre à Châteauroux en 1875, le collège de Marie Immaculée à Beaconsfield, près de Plymouth, auquel ils joignent un noviciat pour la France et l'Amérique. A Annonay, ils créèrent le collège dans l'enceinte de celui des Cordeliers. Dévasté par la Deûme le 22 octobre 1865, le collège est transféré sur la colline Saint-Denis. Dès 1808, ouverture de la pension Ste. Barbe près du château, en 1812 l'établissement Ste. Claire, qui deviendra école. La pension Ste. Barbe sert aussi de Petit Séminaire, et en 1862, les Basiliens y créent un scolasticat: préparation aux études de théologie, accueil des prêtres malades ou âgés, résidence des aumôniers.

Le 29 mars 1880, décret contre les congrégations non autorisées : expulsion des Jésuites, fermeture du noviciat des basiliens à Feyzin, remplacé par celui de Beaconsfield en 1883. Les Basiliens décident alors de se séculariser et de se placer sous l'autorité de l'évêque du lieu. Un acte est signé entre le supérieur Adrien Fayolle et Mgr Bonnet. En 1881, la municipalité de Bg. St. Andéol retire sa subvention au collège. Cependant les Basiliens continuent un an sans cette aide. Ensuite, le supérieur les affecte dans différentes maisons de la congrégation. En 1882, fermeture du collège de Châteauroux. Mais 25 Basiliens sont ordonnés en France entre octobre 1880 et octobre 1890: ils sont alors 103. En 1890, il y a en Ardèche 3 431 religieux, 2 670 femmes et 761 hommes. Les Basiliens ne sont pas comptés, puisqu'ils se sont sécularisés et que la congrégation a été dissoute. Fin 1899, le député Henri Brisson présente un projet de loi attribuant à l'Etat les biens des congrégations non autorisées.

Le chapitre général de 1899 a décidé de vendre Beaconsfield. L'exil massif vers l'Amérique est impossible : langue, éloignement. Le 25 août 1901, le supérieur général Noël Durand convoque son conseil à Annonay. Journal de Julien Giraud, supérieur d'Aubenas (petit séminaire sans doute). N. Durand décide de demander l'autorisation pour une congrégation réduite; mais Mgr Bonnet conseille la sécularisation, alors qu'il est en convalescence à ND des Neiges, le 3 septembre 1901. M. Durand pourrait être nommé chanoine, voire vicaire général, et résider à Viviers. En cas de dissolution, Mgr Bonnet placera tous les expulsés.

Le Ministre de l'Intérieur considère que les Basiliens sont une congrégation soumise à autorisation. Le 25 septembre, N. Durand signe la demande d'autorisation. Les bâtiments appartiennent à des prêtres qui entendent en faire le patrimoine de la congrégation si elle est autorisée. Les ressources sont les pensions des élèves et le service des aumôneries. A Annonay, le conseil municipal est favorable par 11 voix contre 10 au maintien des Basiliens, le 15 décembre 1901. A Aubenas, 10 pour, 6 contre, 7 abstentions. A

Vernoux, le conseil se déclare d'abord incompetent, puis vote à l'unanimité pour le maintien des Basiliens. Le sous-préfet de Tournon déclare d'abord les Basiliens politiquement passifs le 8 novembre, puis le 18 décembre, il les déclare hostiles au gouvernement. En 1901, il y a en tout 178 Basiliens dont 143 prêtres ; les autres sont diacres ou étudiants. La maison de Feyzin est mise en vente le 19 octobre 1902. Début 1902, Waldeck-Rousseau déclare que les prêtres sécularisés ne pourront exercer que dans leur diocèse d'origine, ce qui à Viviers représenterait un afflux inutile. Les 27 avril et 11 mai 1902, victoire électorale du Bloc des Gauches. Le 7 juin, ministère Emile Combes. Un décret prévoit la fermeture de toutes les écoles tenues par des religieuses qui n'auraient pas demandé d'autorisation. Or il y a 5000 religieuses en Ardèche, et peu ont demandé l'autorisation. Les Basiliens placent en lieu sûr les objets sacrés, et déclarent dans leur conseil du 10 décembre 1902 s'en remettre à Rome si le supérieur est empêché d'exercer ses fonctions. N. Durand est de Montpezat sous Bauzon, où il se retirera en cas de dissolution. Le 8 mars 1903, les députés rejettent par 300 voix contre 225 les demandes d'autorisation des congrégations. Leurs biens seront vendus aux enchères au profit de l'Etat. Un délai est accordé aux religieuses enseignantes ou hospitalières. Le 6 avril 1903, N. Durand reçoit la lettre de Combes notifiant le rejet. Le 18, lettre identique à tous les supérieurs, y compris à Prades, où le conseil municipal s'était déclaré hostile. Le 1er avril 1903, le tribunal de Tournon nomme comme administrateur provisoire M. Chabanette, qui se refuse, et est remplacé par Henri Lecouturier, docteur en droit demeurant 0 Paris. Mgr. Bonnet intervient pour sauver les séminaires; refus le 17 avril de Combes. Celui-ci interdit aux prêtres religieux de prêcher dans les églises, ou d'avoir des chapelles ouvertes au public comme à Prades.

La chapelle du calvaire de Prades est le premier bien basilien à être saisi, le 17 juin à 8 heures. Or le lieu appartient au père Denis Mouraret. Les habitants rompent plusieurs fois les scellés et forcent les serrures. Une pétition circule, mais le conseil municipal hostile aux basiliens prévient chaque fois la police. Le 31 juillet, saisie du collège du Sacré Cœur d'Annonay et de Ste Barbe. A la fin de l'année scolaire, les Basiliens quittent les petits séminaires d'Aubenas, Vernoux et Périeux. Mais les deux premiers continuent à exister sous direction diocésaine. Après 1903, 45 basiliens restent dans le diocèse de Viviers comme vicaires, aumôniers, professeurs... Les 44 autres vont dans les diocèses où ils ont œuvré, ou bien poursuivent leurs études. 7 sont sans affectation connue, 3 précepteurs.

Début 1904, d'anciens élèves se constituent en société anonyme et décident de racheter le collège : Félix de Montgolfier, Victor Rouveure, Adolphe Mignot, Félix Béchetille, Elmie Vidon, Théodore Joly, Luquet de St. Germain ... Amodru, ancien élève de St. Vallier, remarié à la veuve Boucicaud propriétaire du Bon Marché à Paris souscrita pour 100.000 francs. Le 26 juillet 1904, début de la vente des meubles. Le 9 août, vente des immeubles en 19 lots pour 236 750 francs. Le collège lui-même est mis à prix pour 100.000 francs; mais la société immobilière parvient à l'avoir pour 45 125 francs. Cinq lots seulement lui échappent, dont Ste. Barbe. Les ventes ont lieu à Tournon. Mais avant la vente, le collège a été pillé: serrures, poêles, etc. Mais l'Institution du Sacré Cœur ouvre à nouveau le 2 octobre 1905, sous la direction de prêtres de l'évêché de Viviers. Mais des basiliens y enseignent toujours. On n'ouvre d'abord que les petites classes. Les élèves sont pensionnaires ou demi-pensionnaires. Le 23 décembre 1906, le sous-préfet de Tournon accompagné des autorités civiles, de 40 gendarmes et de 80 hussards de la garnison de Valence brisent les portes du petit séminaire de Vernoux, expulsent les professeurs et confisquent l'établissement au profit de la gendarmerie. Les petits séminaristes et leurs maîtres se réfugient à l'Institution du Sacré Cœur d'Annonay qui a ouvert un an plus tôt. C'est ainsi que se crée la section St. Charles, du nom du saint patron de Vernoux. Elle y restera jusqu'en 1923. Le supérieur du séminaire de Vernoux, le basilien Jean Marie Godard, y est directeur spirituel.

Les basiliens, comme les autres membres des congrégations dissoutes, ont droit à une pension si leurs ressources sont insuffisantes, s'ils font la demande dans les 6 mois suivant la liquidation officielle. Mais le liquidateur prend son temps, ce qui augmente ses honoraires. En 1908, il n'a encore rien fait. Beaucoup de basiliens ne savent comment survivre. Mais les inventaires sont interminables : pour la bibliothèque d'Annonay, il coûte 480 francs, deux fois le prix auquel les livres sont vendus. Ces frais sont déduits des produits des ventes. En outre, les pensions varient avec l'âge et surtout les biens personnels des religieux. Les préfets les évaluent donc. Certains meurent pendant ce temps. Le supérieur doit les soutenir par la vente des maisons de Feyzin et de Beaconsfield. Le mandat de supérieur général de N. Durand est prolongé jusqu'en 1910. Protestation des Américains. N. Durand les dépose, mais le cardinal Vivis lui ordonne de les réintégrer. Finalement, le 21 mai 1921, la province française des prêtres de St. Basile demande la séparation d'avec la province canadienne, accordée le 14 juin 1922. Mais dans les années 50 les Français décident de faire des vœux canoniques de religion, et la réunification se concrétise le 14 juin 1955.

Frères Maristes

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche en 1859-1861, notes sur A.D. 07, V 150. M 45-46.

Ouverture du pensionnat des Frères Maristes. Le Patriote de l'Ardèche 16 février 1882. Cité in Ardèche 1900, p.31.

B. d'Entrevaux : Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.

Etat de la congrégation des petits Frères de Marie en 1878. A.D. 07, V 287. M 67.

Etat de la congrégation des Petits Frères de Marie, en Ardèche, au 21 décembre 1900. A.D. 07, V 225, M 50-51.

Un inconnu illustre : Adrien Durand, dit frère Théophane, né à Saint-Priest (1824-1907), supérieur général des Frères Maristes. D.L. du 23 4 2002. AG 49.

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche, carte sur transparent, N 53.

Avis des Conseils municipaux sur la demande d'autorisation des Frères Maristes (1901-1902), carte sur transparent, N 54.

Notes prises sur l'ouvrage de Maurice Bouchet, « Les Frères Maristes d'Aubenas et le centenaire du Pensionnat de l'Immaculée Conception, 1878-1978 », M 46-48.

Ephémérides tenues par les Frères Maristes, don du frère Léonce Fabregoule, M 85-M 111.

Saint Marcellin Champagnat, par le frère Bouchet, M 112.

Les frères Maristes d'Aubenas et le centenaire de l'Immaculée Conception, brochure du frère Bouchet, M 113.

Condamnations à l'amende infligées aux Frères sécularisés, état des écoles maintenues avec laïcisation sur place, etc, M 53-57.

B. d'Entrevaux : Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche en 1859-1861, notes sur A.D. 07, V 150. M 45-46.

Congrégation des Maristes, fondée en 1834 par Paul Binet (1834-1839). Archives Municipales de Lyon, 1 II 0095 1

B. d'Entrevaux : Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.

Un inconnu illustre : Adrien Durand, dit frère Théophane, né à Saint-Priest (1824-1907), supérieur général des Frères Maristes. D.L. du 23 4 2002. AG 49.

Notes prises sur l'ouvrage de Maurice Bouchet, « Les Frères Maristes d'Aubenas et le centenaire du Pensionnat de l'Immaculée Conception, 1878-1978 », M 46-48.

Saint Marcellin Champagnat, par le frère Bouchet, M 112.

Les frères Maristes d'Aubenas et le centenaire de l'Immaculée Conception, brochure du frère Bouchet, M 113.

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche en 1859-1861, notes sur A.D. 07, V 150. M 45-46.

Etat de la congrégation des petits Frères de Marie en 1878. A.D. 07, V 287. M 67.

Etat de la congrégation des Petits Frères de Marie, en Ardèche, au 21 décembre 1900. A.D. 07, V 225, M 50-51.

Ephémérides tenues par les Frères Maristes, don du frère Léonce Fabregoule, M 85-M 111.

Condamnations à l'amende infligées aux Frères sécularisés, état des écoles maintenues avec laïcisation sur place, etc, M 53-57.

Dates d'installation des F. Maristes dans la province d'Aubenas. Carte d'après le F. Avit Bilon. AN 10.

Trappistes

L'abbaye Notre-Dame des Neiges en Ardèche. Historique, description. Origine: Internet. **AM 299-304.**

Le décret de Jules Ferry du 23 mars 1880 conduisit à la fermeture de nombreux monastères et à l'expulsion de leurs religieux. A N.D. des Neiges, l'opération prévue pour la mi-novembre fut reportée à cause de...la neige. En 1882, l'abbé Dom Polycarpe acheta le domaine de Cheiklé, en Syrie, en prévision d'un refuge, et fonda le prieuré d'Akbès. Mais Léon XIII déconseilla ces opérations. Lors du chapitre général de l'Ordre de Cîteaux du 12 au 18 sept. 1901, les pères capitulants décidèrent de demander l'autorisation pour toutes leurs maisons de France (les Chartreux décidèrent le contraire, chez les Dominicains le Grand Maître veut faire la demande, mais pas les maisons de France soutenues par les évêques de Paris et Carcassonne. Les archevêques de Paris, Reims, Lyon, Toulouse, étaient les plus intransigeants), et de se soumettre à la juridiction des Ordinaires (droit commun). Le cardinal Rampolla, préfet de la sacrée congrégation des évêques et des religieux, était favorable à la demande. La demande d'autorisation fut déposée le 23 septembre 1901. Le 27, le ministre ne voulut délivrer qu'un seul récépissé de dépôt de la demande des 22 établissements trappistes. L'ordre fit imprimer un duplicata de l'original. Le 2 décembre 1902, Combes n'accepta les demandes des Pères Blancs, des Missions Africaines et des Trappistes, sauf maisons (Chambarand, Fontgombault, Igny et Ste.Marie du Mont) et sous réserves. Les affaires des Trappistes étaient dirigées par Dom Chautard, cellier à Aiguebelle et abbé de Sept-Fons. Il coordonna l'action des Trappistes lors de la loi fiscale de 1895. Il rencontra Clémenceau en février 1903, président de la commission du Sénat, chargé du dossier que lui avait transmis le gouvernement.

La menace d'expulsion avait conduit, à N.D. des Neiges, en 1882, à la formation d'une société agricole. Les emprunts aboutirent en 1886 à une dette globale de 90 000 f. En 1895, la part hypothécaire de la dette fut couverte par le Crédit Foncier, qu'on devait rembourser en 75 annuités. Dans le mémoire de 1903, dom Chautard défendait ND des Neiges avec quatre arguments : (1) son action de défrichement, et la fondation d'une petite ferme à St. Jean de Cassagnas (Gard) qui permettait de tenir les animaux en hiver; en outre, les Trappistes ont été les premiers à employer les plants américains contre le phylloxera. (2) aide à l'armée en 1870, où l'abbaye ouvre ses bâtiments pour une ambulance et envoie à l'armée de l'alcoolature d'arnica, et reçoit félicitations et remerciements du Ministre de la Guerre. (3) fondation d'Akbès, en Syrie, qui sauva la vie en 1895 à un millier de Chrétiens assiégés par les Kurdes. (4) rôle d'abri pour les voyageurs. la Trappe sert 36 repas par jour, et a sauvé la vie à des centaines de voyageurs égarés. Le 7 mars 1903, le directeur de l'enregistrement du Gard engagea des poursuites contre la société anonyme de St. Julien de Cassagnas. Mais l'affaire ne fut pas inscrite au rôle. L'évêque de Jaca, près de la frontière, proposait un ancien monastère et son petit domaine; en 1903, Mme de Moffart proposa sa propriété de Cordemois, en Belgique. L'abbaye des Neiges y fit une véritable fondation sous le nom de N.D. du Refuge, maison fermée en 1922. L'alumnat (école secondaire) fondé par Dom Polycarpe fut fermé une première fois en 1880, rouverte en 1891, mais fermé à nouveau en 1903.

Oblats de Marie Immaculée

Expulsion des Pères Oblats en 1903. Source: Beaumonts.com. AX 261-267.

Réouverture de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beauzons.com AX 268-269.

Religieux divers

Rapport sur l'enseignement à Annonay en 1865 assuré par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Origine ? AN 31.

Bagne d'enfants à Champ-la-Liourre. L'Ardèche Républicaine du 3 décembre 1904.

Le Clairon de l'Ardèche du 10 novembre 1905. L'Ardèche Républicaine du 25 novembre 1905.. Cité in « Ardèche 1900 » p.129.Ardèche 1900.

Benoît d'Entrevaux : Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13 p.

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – ASPECTS GEOGRAPHIQUES

BAS-VIVARAIS

Vallon

Fête de l'inauguration de l'asile agricole protestant de Vallon, fondé ci-devant à Gilhoc, le 15 mai 1858. Rapport. Uzès, 1868, 24 p.

Asile agricole protestant de Vallon, X° rapport, Uzès, 1883, 64 p.

Délibération municipale de Vallon au sujet du cimetière, Vallon, 1864, 14 p.

Rapport du F. Avit Bilon.Vallon-Pont-d'Arc. p.637 : L'école a été fondée en 1882 pour 3 Frères par un comité. Ecole libre, en partie payante. Traitement annuel de 1800 f. Le mobilier, médiocre, appartient au comité, le local, cour et jardin, sont fournis par M. Lauriol. Le local est humide. 100 élèves au début, 85 en 1889. L'école est redoutée des protestants, 5 sujets pour l'Institut, le clergé fait tout ce qu'il peut, hostilité des autorités civiles. Chant et harmonium libres. Vallon compte 2300 hab, dont 1420 catholiques. Les huguenots dominant à Vallon par l'influence, et il y avait depuis longtemps une école laïque. Le chanoine Pradier, curé de la paroisse, fonda une école de Frères avec l'appui de M. Eldin, curé-archiprêtre d'Aubenas. L'école s'ouvrit en octobre 1882. Elle eut presque tous les enfants catholiques, et de nombreux forains. Le pasteur de Vallon, lui-même ennemi très déclaré des écoles sans Dieu, envia l'école catholique et l'a dit en chaire. M. Lauriol est un ancien notaire; cour passable, mais jardin à l'écart, logement des frères au rez-de-chaussée et classes à l'étage.

Ruoms et environs

Photographie et notes sur les inventaires de 1906 à Ruoms. Envoi de J. Prat du 21 01 06. Q 36-37.Voir photocopie du P.V. du percepteur, de la protestation du curé et des fabriciens, S 11-S 13.

La crise des Inventaires dans le pays de Ruoms (conférence du 10 mars 2006) -S 23-37. Voir plus spécialement « Les Inventaires à Ruoms », S 24-26.

Les Inventaires à Labeaume, in « La crise des inventaires dans le pays de Ruoms », S 26-28.
Travaux préparatoires en S 166-185.

Rapport du F. Avit Bilon : Les instituteurs laïques ne réussirent pas mieux qu'ailleurs, mais au 4 septembre la population était encore très bonne. M. l'abbé Dessus étant curé de la paroisse demanda des frères le 4 mai 1874 : 1500 fr de traitement annuel, avec l'accord du conseil municipal. Les 2 classes avaient 74 élèves en hiver dont 22 payants. Mais le 14 août 1876, le maire M. Tourre avertit M. le curé que le conseil allait remplacer l'école aux mains des laïques. C'était une vengeance contre le curé, que l'on n'aimait pas, et contre le directeur, qui ne plaisait pas plus. M. Tourre était persuadé qu'on n'avait changé l'ancien que pour plaire "au caprice d'un curé détesté de toute sa paroisse. Le 6 octobre, il est confirmé dans sa charge de maire. Le F. Assistant alla trouver l'évêque pour obtenir le changement du curé Dessus. A la suite de quoi tout resta en l'état. Mais à la suite de nouvelles altercations avec le curé, M. Tourre fit voter la laïcisation de l'école. « Il y a plus d'un mois que M. le curé a cessé de célébrer les offices dans l'église sous prétexte de quelques fentes qui se prononcent à la voûte, ou parce que les murs latéraux ont cédé. Les hommes de l'art s'accordaient à dire qu'elle est solide, et qu'il n'y a pas lieu de la quitter. Ce fait a bouleversé la paroisse, et voilà pourquoi M. le maire est furieux contre M. le curé... » (Lettre du F. Gaubert, directeur, au F. Assistant). Le 3 janvier 1882, le Révérend exposa la situation à Mgr Les frères se retirèrent donc et emportèrent leur mobilier. Presque tous les habitants les accompagnèrent à la gare de Ruoms en les acclamant et en leur criant « Au revoir ».

Photocopie de la protestation du curé de Labeaume Henri Soboul contre les Inventaires, et rapport de Pellissier, percepteur à Joyeuse. S 9-S10.

Notice historique sur Notre-Dame de Chapias et sa tour. AL 151-152.

Inauguration de la statue de la Vierge de Chapias. Le Bas-Vivaraïs, 18 octobre 1884. Cité in Ardèche 1900, p.43.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

Benoit d'Entrevaux : Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13

Saint-Alban-sous-Sampzon

Rapport du F. Avit Bilon : Fondée en 1877 pour 3 frères, par la commune ; puis par les bonnes âmes. Ecole communale payante, puis gratuite. Traitement fourni par la commune, puis par M. le Curé. 85 élèves au début, 47 en 1889. Appui des autorités civiles et du clergé. La nef de l'église est ancienne, le clocher récent et inachevé. Les deux nefs latérales datent de la Restauration. L'église est vaste mais lourde, trop enserrée par les maisons voisines. La partie du territoire qui longe le Chassezac est très fertile, mais appartient à 3 ou 4 richards. Les autres vivent comme ils peuvent. En 1877, l'école communale, jusque là laïque, fut confiée aux Maristes par le curé Crégu et le maire Chabert. Le local appartenait au maire. M. Crégu fut remplacé par M. Bécamel en 1878, qui brouilla tout et dut partir en 1883. Le républicain Maigron avait remplacé Chabert à la mairie. Le préfet laïcisa l'école en septembre 1885. Maigron fut chassé, et Crégu revint. L'école libre fut ouverte en novembre 1885. Il y a déjà eu une douzaine de vocations, mais les cancans de la population ont découragé de nombreux postulants. L'instituteur s'occupe autant de ces critiques et des tripots que de son école. La population est partagée en deux camps très tranchés, et l'instituteur a autant d'élèves que les frères. Le local appartient présentement à M. Boissin, adjoint, qui n'exige aucun loyer. Le jardin est à 80 mètres du logement, et appartient à M. Chabert, maire. Le mobilier personnel est des plus pauvres: une douzaine de chemises pour trois Frères...

Alba-la-Romaine

Rapport du F. Avit Bilon, Alba-Aps, p.13 : La maison d'Aps fut fondée en 1868 pour 2 frères (3 présentement), par Denis Boyer. Elle fut d'abord libre payante, puis communale. Actuellement: libre, mi-payante. Traitement fourni par les rétributions, la charité et M. le Curé. Local appartenant au curé, ni cour ni jardin. 60 élèves au début, 33 aujourd'hui. Les autorités civiles sont assez favorables, de même que le clergé. L'école libre fut fondée par le testament olographe de Denis Boyer le 21 janvier 1859, par don de sa maison, cour et jardin, alors qu'il y avait déjà une école laïque. L'école devait être dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne ou les Pères Maristes aux choix de la municipalité. Il donne aussi son mobilier. Testament chez M^e Maurin, notaire à Viviers. Mais le curé Galles ne s'en occupa qu'en 1868, où il alla à Labégude. Mais il fallut réparer la maison Boyer, et il installa les Frères dans un local provisoire. 55 élèves, dans un local déplorable. Après la réparation de la maison Boyer, l'école devint communale en 1872. 50-60 élèves, dont une vingtaine de gratuits. En 1874, les 3 Frères n'avaient que 1100 F, et on leur conseilla de vendre les feuilles de leurs mûriers plutôt que d'élever des vers à soie. Une école sans Dieu fut installée en 1883. Les Frères conservèrent leur local, avec 45 élèves, dont 20 à 25 payants. Le 5 avril 1887, les instituteurs laïques conduisirent aussi leurs élèves à la confirmation à Valvignères. Le directeur ne sait si le curé Galles est content de lui ou non. Le local et le jardin sont très bien. Ils appartiennent à la fabrique, qui en paie tous les impôts.

A.D. 07. J 424: Les inventaires à Alba (2-7 mars 1906).

Lanas.

Clovis Dupuy : L'abbé F. Victorin Dupuy, fondateur de la protection catholique, curé de Lanas, Ardèche, 1871-1937. Aubenas 1950, 83 p.

Lavilledieu

Rapport du F. Avit Bilon. Lavilledieu, p. 289 : Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune et des bienfaiteurs. Ecole communale payante, et actuellement libre mi-payante. Traitement de 1000 fr fourni par les rétributions et les bienfaiteurs. Le local primitif était très bien. Le local actuel appartient à M. Leyris. 97 élèves au début, 40 aujourd'hui. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais autorités civiles très hostiles. Il y avait des écoles avant l'arrivée des Frères. En 1871, le curé était M. Rogier. Le maire, protestant, M. Roustain, filateur, devint maire, mais favorisa l'école des Frères. Le curé fit déplacer l'instituteur laïque, et les Frères ouvrirent les classes le 2 décembre 1872. 97 à 102 élèves, dont 8-14 gratuits. Le curé cessa de payer la rente de 300 fr promise lorsqu'un adjoint fut nommé. Le traitement montait à 1700 fr en 1882, date à laquelle l'école fut laïcisée. Le curé Rogier était mort en 1881, remplacé par l'abbé Terrasse. Roustain, devenu conseiller général, jeta le masque, et fit laïciser l'école. Protestation de 80 pères de famille, le curé à leur tête. Un nommé Leyris offrit un local dans l'antique château. Il fallait y faire des réparations. Le maire avait fait faillite à la suite d'un incendie dont la rumeur publique l'accusa pour masquer ses dettes. Bien que la plupart des habitants fussent victimes de sa faillite, ils lui faisaient encore bêtement confiance. Le titulaire laïque et son adjoint arrivèrent peu après la rentrée de Pâques. Le maire voulut les installer: les 80 pères de famille susdits « leur firent passer le quart d'heure de Rabelais » (?). La

commission d'examen fut accusée de refuser systématiquement le certificat aux élèves des écoles libres. En mai 1883, l'école libre comptait 62 élèves, dont 15 à 30 gratuits. Le traitement était de 1.800 fr. Mais depuis, l'effectif est tombé à 40 en été, 30 en hiver. L'école laïque a aussi de 30 à 40 élèves. Lavilledieu a fourni une huitaine de bons sujets à l'Institut, mais l'école aura de la peine à tenir faute de ressources financières. La population de Lavilledieu est franchement partagée en deux camps: celui du bon Dieu et celui du citoyen Roustain: nous n'en dirons pas davantage".

Saint-Jean-le-Centenier.

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Jean-le-Centenier. p.521 : Ecole fondée en 1852 pour 2 frères, par la commune puis par un comité. D'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1200 f fourni par les ressources de l'école puis par le comité. Le mobilier a été payé par la commune, puis par le comité. Cour et jardin fournis par la commune, local actuel appartenant à M. Fargier. 56 élèves au début, 40 actuellement (1890) Bons résultats scolaires et religieux (20 certificats). Appui du clergé, mais mairie hostile depuis 3 ans. Le bourg semble avoir été autrefois fortifié, et l'église faisait partie des fortifications. Le nom de Centenier vient d'un champ qui produisait cent pour un. On l'appelle aussi St. Jean le Noir, à cause de la couleur du sol. L'église avait une tour féodale qui effrayait les municipaux : ils la firent démolir. A part une filature occupant une cinquantaine d'ouvrières, tout le pays vit de l'agriculture. L'école en 1851 était dirigée par un instituteur communal. Le curé Brun le dit secrètement socialiste, et il vient de démissionner. Le conseil municipal demande des frères, et la population les désire ardemment. Les frères ne furent promis qu'à la rentrée de 1852. Le curé Brun, le maire Michel, l'abbé Guilhon, prêtre retiré, préparèrent les voies. La commune avait une maison juste suffisante, le jardin 1800 m2. 53 élèves, dont 50 payants, puis 65 en 1881, "gratuits selon le mensonge républicain. L'école fut laïcisée en septembre 1886. Le F. Amat fit la déclaration pour l'école libre. Le nouveau curé, M. Bastide, composa un comité, avec MM Guilhon Félix et Marius, le notaire Exbrayat, Delaygue, Fargier et Rieu. Le comité assura 1200 fr de traitement, l'école libre devant être gratuite. L'école a 33 à 42 élèves, contre 20 à 25 élèves pour « l'école sans Dieu ». La population est assez bonne, les 2/3 des hommes remplissent le devoir pascal. Les frères s'occupent des premières communions et des fêtes-Dieu, et conduisent les élèves à la messe six fois par semaine. Une vingtaine de certificats d'études. Pas de sujet à la Province : « cela viendra quand les Frères pourront fournir des pensions à leurs parents ! » Le local est à M. Fargier, qui le fournit gratuitement. Mais on le lui a bien amélioré. Pas de jardin. Le curé Bastide, mort le 10 mars 1890, a laissé 8.000 f pour les écoles. Le curé de Pradons, Barbe, né ici, donne 3 à 400 f dans le même but. Le comité fait le reste, plus 40 f pour les prix, distribués simplement en sa présence.

Saint-Marcel d'Ardèche.

Rapport du F. Avit Bilon.-Saint-Marcel-d'Ardèche. p.527 : Fondée en 1851 pour 3 Frères, par la commune, ensuite par la charité. Ecole communale gratuite, actuellement libre gratuite. Traitement de 1800 F fourni par la commune puis par la charité. Le local appartenait à la commune, actuellement au curé, avec cour et jardin. 118 élèves au début, 60 aujourd'hui. L'école a donné 18 sujets à l'Institut, excellent appui du clergé, autorités civiles hostiles depuis 8 ans. On fabrique à St. Marcel des souliers sans couture et on y fait le commerce de la soie, des grains et des vins de son territoire. Château de la noble famille de Bernis. Le cardinal de Bernis y est né en 1715. Devenu abbé, Mme de Pompadour lui obtint une pension du roi, et il fut reçu à l'Académie Française à 49 ans. Ambassadeur à Venise, il devint cardinal, puis ministre des Affaires Etrangères. Il signa à ce titre l'alliance avec l'Autriche, mais fut disgracié la même année. Louis XV en fit un archevêque d'Albi, puis en 1763 ambassadeur à Rome. Révoqué par la Révolution et privé de sa fortune, il ne subsista que des libéralités que son ami d'Azara lui obtint de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome en 1794. Outre de poèmes de cour, il est l'auteur de « la religion Vengée », et entretenait une correspondance avec Voltaire et Paris-Duverney. L'actuel marquis de Bernis a dû subir les conséquences des goûts dispendieux de sa mère, qui ont réduit sa fortune. Il l'a relevée en épousant Melle Luce, fille d'un riche armateur de Marseille. L'église, à part le clocher qui est ancien, n'a qu'une trentaine d'années. La commune n'eut d'abord que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais, comme la plupart dans ses parages. Elle n'organisa une école officielle qu'à partir de la loi de 1833, confiée à des laïques. Le curé Vacher demanda des Frères à St. Paul, dès 1844, avec l'appui du maire, M. le marquis de Bernis. Les supérieurs répondirent qu'il fallait 3 Frères, une prime de 1200 f., un mobilier de 1500 f. et un traitement annuel de 1.400 f. pour les trois. Les conventions furent signées le 18 octobre 1851. Il y avait 118 enfants, tous gratuits. Le Conseil municipal, qui voulait 4 Frères pour 1800 f. vota la laïcisation approuvée par le Préfet le 1er février 1883. L'abbé Rouvière, successeur de M. Vacher, fit faire les démarches pour ouvrir une école libre, comme pour les sœurs laïcisées aussi. M. le marquis de Bernis fournit un local pour chaque école dans son château. Mais le curé estima qu'on ne pouvait loger frères et sœurs sous le même toit, et la marquise de Bernis s'en offusquait. L'école libre n'ouvrit que le 9 mars 1883, avec 74 élèves. Mais le marquis de Bernis voulait revenir habiter le château pour être près de ses électeurs. Le curé Rouvière reçut à sa disposition une maison, mais il fallait construire les classes, comme il l'avait fait pour les sœurs. Les classes restèrent au château; MM de Lafarge donnèrent la chaux et le gravier, et les partisans des Frères firent tous les charrois gratuitement. Les frères et leurs élèves entrèrent dans ce nouveau local le 22 octobre 1887. Les offices et les sacrements sont encore fréquentés par environ 300 hommes, en partie grâce aux Frères. Un frère va surveiller les enfants à l'église pendant le catéchisme, et les prépare pour la Fête-Dieu. Les dernières élections municipales ont donné 8 républicains et 8 conservateurs, mais le doyen d'âge, républicain, est devenu maire de ce fait. Le conseil de préfecture voulait casser les élections, mais le Conseil d'Etat les a validées. La commune possède des grottes qui attirent les touristes à la belle saison.

Saint-Maurice d'Ibie

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Maurice d'Ibie. p.547 : L'école fut fondée en 1872 pour 2 frères, par la commune, puis par la charité. Traitement de 1#200 f. fourni par la commune puis par la charité. Le local actuel appartient à deux familles. 65 élèves au début, 45 aujourd'hui. 5 sujets pour l'Institut, bon appui du clergé, autorités civiles assez favorables. A la chute du Second Empire, à la différence de beaucoup de villes ou de grandes communes, St. Maurice se donna une municipalité qui appela des congréganistes: M. Reynaud était maire, et M. Pastré curé. L'instituteur partit, mais la commune ne pouvait payer la prime et le traitement; il fallut réduire la prime de moitié. Avec un mobilier très insuffisant, deux Frères ouvrirent en juillet 1872. D'abord 75 élèves, dont 22 gratuits, puis une quarantaine vers 1880. Le fils Reynaud remplaça son père à la mairie. Le local scolaire fut construit exprès. Le 22 septembre 1888, l'Inspecteur d'Académie retira la direction au Frère qui s'en occupait. Le conseil municipal n'avait été averti ni consulté. Le curé Ollier décida deux familles à céder deux locaux distants de 600 mètres l'un de l'autre. L'un d'eux sert de logement. L'école laïque n'avait que 6 élèves. « Il y a eu quelques certificats d'études avant la laïcisation, mais les parents n'y tiennent pas, disant que cela ne sert pas plus à leurs enfants qu'un coup de pied quelque part. » La population est religieuse, les offices et les

sacrements sont bien observés, ainsi que le repos dominical. Il y a peu de vocations de Frères, parce que ceux-ci ne gagnent pas d'argent pour leur famille.

Saint-Remèze

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Remèze : Cette commune n'eut sans doute comme beaucoup de cette région, avant 1833, que des instituteurs ambulants venant du Briançonnais, et l'hiver seulement. La commune en organisa une après 1833 et la confia à un frère de Viviers, lequel ne put tenir faute de ressources. M. l'abbé Dubois créa une rente de 350 fr et décida la fabrique à créer une école privée. Deux frères de Viviers furent envoyés en 1842. Mais ils n'avaient pas de traitement bien fixe. L'école devint communale, et les Frères reçurent les 200 fr alloués par la loi, plus le produit des rétributions scolaires. La commune fit bâtir un local convenable, et on fit venir un 3^e frère, cuisinier. La 1^{re} classe avait 25 élèves, la 3^e 35 en hiver. Le nombre des élèves monta à 89, puis 108, toujours gratuits. On ne demandait que 0fr50 pour les faux frais pour la petite classe, et 0fr 75 pour la grande classe. « Le préfet viveur et son impudent Inspecteur d'Académie laïcisèrent l'école à la rentrée de Pâques ». Le curé Merle se mit tout de suite en quête, trouva une partie de maison, qu'il acheta avec l'argent des paroissiens, mais les Frères n'avaient personne de disponible. M. le curé avait écrit au Révérend qu'il devait chercher à procurer la gloire de Dieu, et moins tenir aux intérêts matériels de l'Institut. Le curé alla trouver l'évêque. Les élections municipales du 26 avril se firent sur la question des Frères, et 11 de leurs partisans furent élus sur 12 conseillers. Lettre de l'évêque au révérend : « Vous ne vous imaginez pas la douleur d'un prêtre qui voit lui échapper le plus puissant moyen de conserver dans sa paroisse la foi et les pratiques religieuses. Il faut alors excuser les explosions quelquefois un peu inconsidérées de cette grande et bien légitime douleur. » Le Révérend accorda 2 Frères, auquel le curé devait faire un traitement de 1.200fr, plus les autres frais. Mais il y avait une écurie au-dessous de l'unique classe. Un radical y logeait ses animaux. Il embarrassa le passage de l'école avec du fumier, et le local fut déclaré insalubre. Un inspecteur se récria et le Préfet fit fermer l'école. Le comité parisien du contentieux estima que les pouvoirs municipaux ne peuvent être exercés dans une commune par le Préfet qu'en cas de refus du maire. Or, le préfet excédait là les pouvoirs de la police municipale définis par la loi du 14 décembre 1789 et délégués au Préfet par la loi du 5 avril 1884. Quand les pouvoirs du maire s'étendront aux écoles privées, ils seront limités par la loi du 15 mars 1850. Le Préfet n'a donc pu prendre un arrêté que le maire n'aurait pu prendre lui-même, et il y a excès de pouvoir. Mais les Frères ne donnèrent pas suite à cette affaire, où il aurait fallu se pourvoir devant le Ministre de l'Instruction Publique ou le Conseil d'Etat.

Valvignères.

Rapport du F. Avit Bilon.-Valvignères : Les frères de M. Vernet avaient fondé une école en 1837, mais elle dut fermer en 1844, lors de la réunion de ces Frères avec vous. L'établissement fut repris par la province de St. Paul Trois Châteaux, en 1857, avec seulement 2 Frères ; la commune le fonda le 5 nov. 1857. Pas de cour, et en février 1858 on leur afferma un petit jardin. Rétribution de 1050 fr, par les rétributions scolaires, les 200 fr légaux et une aide communale. Le mobilier fut fourni par une quête du maire et du curé. Les frères ont rendu les enfants plus respectueux, en dépit de certaines calomnies. Les classes eurent de 70 à 75 élèves. En 1878, l'établissement passa à la province d'Aubenas. On obligea les frères à faire un cours d'adulte de 18 personnes en 1879. L'école fut laïcisée malgré les protestations des pères de familles et de la municipalité. Comme il n'y avait pas les moyens de soutenir une école libre, les Frères se retirèrent en mars 1885. « Toute la population et le conseil municipal les accompagnèrent drapeau en tête jusqu'aux confins de la commune ». Le mobilier personnel fut emporté à Aubenas.

Villeneuve-de-Berg.

Rapport du F. Avit Bilon. Villeneuve-de-Berg. p. 677 : La population était en 1890 de 2100 hab. L'école a été fondée par le curé Faure et la commune en 1845, d'abord communale gratuite, puis payante, puis libre payante avec étude. Traitement actuel de 2350 f, fourni par les revenus légaux, les rentes et le curé. Local primitif très bien, actuellement fourni par l'hospice pour la cour et le jardin, et loué par Melle Bertoye pour les classes; loyer de 150 f payé par le curé. 200 élèves au début, 115 aujourd'hui. 53 certificats d'études, 7 sujets pour l'Institut, clergé parfois douteux, appui dans l'ensemble des autorités civiles. Il n'y a plus que 8 protestants à Villeneuve. Villeneuve fut le siège d'un bailliage jusqu'en 1646, date à laquelle elle eut un bailliage. Sénéchaussée en 1780. Il paraît qu'à la prise de la ville en 1573 40 prêtres furent égorgés par les calvinistes et jetés dans un puits. Louis XIII, en 1629, y laissa une forte somme pour construire un couvent de capucins. Jean de Serres, historiographe du roi, a laissé un « Inventaire de l'Histoire de France », un « Recueil des Choses Mémorables advenues sous 5 rois », et ses « Mémoires sur la 3^e guerre civile ». Villeneuve n'eut sans doute autrefois que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais. Après la loi de 1833, il y eut des laïques. Le curé archiprêtre Faure, et M. Beltoye, aidés par Pauline d'Arlempdes veuve de Surville, cherchèrent à avoir des Frères. Par testament du 17 août 1842, Pauline de Surville légua 3.000 f à la commune pour se procurer des Frères de la Doctrine Chrétienne. Legs accepté par la commune dirigée par M. Maurel le 6 août 1843. Le curé n'obtenant pas de réponse des Frères de la Doctrine Chrétienne, et ne voulant pas des frères de Viviers ; le curé fit valoir que les maristes seraient instituteurs communaux et qu'il y avait un local. Il fournit une rente, et Ludovic Bertoye devenu maire l'appuya. En 1844-46, il y avait 36.000 f de divers souscripteurs. 6 000 f furent employés en réparations. Tous les billets étaient au nom du curé Faure, qui laissait des neveux pauvres et nombreux. Son successeur M. Maniouloux voulut tout confier à la commune, à perpétuité. A sa mort, le curé Joanhérie utilisa de l'argent pour faire construire la cure. Les comités républicains voulurent savoir où étaient les fonds pour l'école des Frères. Le curé Coulomb, successeur, sur le conseil du maire, réalisa tout en titres au porteur: 19.000 f d'obligations consenties par les frères d'Aubenas le 19 janvier 1878, avec intérêt à 5%. Il y avait encore quelques billets particuliers valant de 4 à 5.000 F. Les classes ouvrirent en octobre 1845. 200 élèves, et bientôt une 5^e classe. Le directeur, F. Antoine Régis, devint en 1852 Procureur Général de l'Institut, mais se défroqua en 1856. La gratuité complète fut supprimée en 1849, à l'arrivée du 5^e frère. En 1871, les frères durent recevoir des mobilisés pendant 40 jours. Dans les années 1880, les Frères furent réprimandés pour avoir conduit leurs enfants aux funérailles de bienfaiteurs de l'école. Le maire, Imbert, était influencé par un intrigant. « Les conseillers étaient des indifférents ou des imbéciles, comme la République sait en produire ». Ils signèrent une délibération en blanc, et le maire inscrivit une demande de laïcisation pour le mois d'octobre 1882. L'école libre fut alors installée dans une maison de M. Ludovic Bertoye, après 30.000 f de réparations quêtées par le curé et le directeur. La sœur de M. Bertoye était victime d'une obsession qui la faisait blasphémer contre la Ste. Vierge, et fut guérie dès l'entrée des Frères dans les lieux. Mme. Dupré, qui voulait offrir un banquet aux partisans de l'école sans Dieu fut trouvée morte dans son lit le lendemain de l'arrivée des laïques. Les classes ont enregistré une moyenne de 90 élèves, dont 66 payants et 25 qui suivent l'étude. Mais des pertes sensibles sur les soies avaient mis les frères Bertoye dans une gêne relative. Ils s'étaient presque relevés lorsque M. Aurenche, maire protestant d'Aubenas et banquier, se déclara en faillite. Ce fut la panique: on afflua au guichet de la

banque Bertoye. « Les manœuvres juives empêchèrent cette banque d'opérer des recouvrements, et les frères Bertoye durent se déclarer en faillite en octobre 1887 ». Le local habité par les Frères risquait d'être vendu, Melle. Bertoye le loua aux Frères. Villeneuve possède un orphelinat créé sous l'inspiration de Mgr. Bonnet en 1884. Il a 40 orphelins, et occupe l'ancien local des Capucins. Le seul capital est celui de la fondatrice, diminué par le krach de l'Union Générale. Les enfants vont gratuitement à l'école des Frères. Les 19.000 f prêtés à l'Institut sont toujours au nom de M. le curé, qui ne veut pas s'en défaire. Or, il a 70 ans, et l'Institut vient de le rembourser. Les élèves de l'école sans Dieu assistent aux premières communions et aux cérémonies de la Fête-Dieu. Il y a eu 50 et quelques certificats, depuis 15 ans, 7 sujets pour l'Institut. La moitié de la population a peu de valeur morale et religieuse, surtout les femmes. L'autre moitié fréquente bien les offices et les sacrements. Les habitants sont bien moins à l'aise depuis que leur commerce est à peu près tombé. La maison Bertoye n'est pas solide, et on a dû la consolider par 14 tirants. Il y a une chapelle, et les galeries couvertes qui entourent la maison sont couvertes de carreaux dits de Viviers. Le tout est à 300 m de l'église, avec deux cours, vigne, jardin, bosquet, très bien.

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – ASPECTS GEOGRAPHIQUES

BOUTIERES

Le Cheylard

Rapport du F. Avit Bilon, p.143. L'école des Frères fut fondée en 1840 pour 3 Frères, 12 actuellement (1889). L'école fut d'abord communale payante avec pensionnat ; elle est libre gratuite, toujours avec pensionnat. Le traitement est fourni par les rétributions et les pensions, puis par le Comité. Le mobilier appartient aux Frères, le mobilier scolaire est payé par la commune, puis par un Comité (1.200 F). L'école compte 320 élèves : bons résultats religieux, 20 sujets pour les Frères dont 10 déserteurs ; la réputation est excellente, l'appui des autorités civiles est bon ; les Frères font le chant et l'harmonium libre à l'église.

Le Cheylard compte 3100 habs, dont 100 protestants. Ovide de Valgorge donne beaucoup de détails sur la famille de Laulanhier, dont il descendait par sa mère. Joseph Michel de Laulanhier, aîné de la famille, né au Cheylard le 15 mars 1718, fut ordonné prêtre à 25 ans, et bientôt vicaire général de l'évêché de Viviers, ses 3 frères plus jeunes étant militaires. Adversaire des Encyclopédistes: « Essais sur la religion chrétienne », réimprimés en 1770, « Réflexions critiques et patristiques », imprimées en 1780. Décédé en 1790.

L'école des garçons fut créée au Cheylard en 1835 et confiée à un élève de l'école normale. 5 ans plus tard il dut démissionner, et le C.M. vota ce qui était nécessaire à l'installation de 2 Frères. L'abbé Maniouloux, curé-archiprêtre du Cheylard, demanda des Frères le 27 décembre 1839. Il ne reçut que des Frères de Viviers, qui se défroquèrent bientôt. Les Maristes prirent l'école en charge en 1845. Il y avait déjà des pensionnaires. En 1851, le curé avait promis de compléter 1.400 F si les pensions n'y arrivaient pas. Les pensions ne donnèrent que 1.000 F dont 592 étaient dus. La rétribution scolaire n'atteint pas 800 F, l'ancien curé donnait 150 f, et le nouveau, M. Marquez, ne veut rien donner.

En 1853, 165 élèves, dont 10 postulants, 19 internes et 95 gratuits. Les enfants laissent trop à désirer pour la propreté et la politesse ; on doit dire les litanies de la Vierge le samedi matin, celles de St. Joseph le mercredi et lire la règle tous les dimanches. Le cuisinier manque de propreté pour la préparation des aliments, dans ses ustensiles et sur sa personne. De leur tribune de l'église, les enfants ne voient et n'entendent rien. Un nouveau bâtiment fut installé en 1859 ; les Frères avaient une cour, mais pas de jardin. Les protestants avaient un instituteur communal de leur culte, qui n'avait que ses coreligionnaires. M. l'abbé Pic remplaça le curé Marquez, nommé au Bourg Saint Andéol. Il transmit la demande de M. Chambon, industriel (impression sur foulards), qui voulait quelques religieux pour s'occuper des 40 à 50 enfants qu'il emploie (soupe, surveillance au dortoir, instruction...) Il offre 1.000 F par an pour 2 Frères, 1.300 pour 3. Les frères rentreraient dans leur communauté les dimanches et fêtes, les ouvriers rentrant chez eux.

Mais M. Chambon père fit faillite, puis son fils, « ce qui fit heureusement échouer le projet ». En 1869, il y avait de 162 à 240 élèves, 60 à 100 internes, 100 à 170 gratuits. A cette date, le maire et le curé prièrent de séparer gratuits et payants : 3 classes pour les externes gratuits, 3 autres aux internes et aux externes payants. Les pensionnaires payaient 25 à 38 francs par mois, et les « caméristes » 5 à 6 F. En outre, en octobre 1864, le curé Pic avait obtenu la création d'un cours pour les enfants des employés d'une imprimerie sur foulards tenue par M. Durand, de Lyon : 70 enfants. Deux classes furent établies de 7 à 9 h. du soir. Le curé Pic fut nommé curé d'Aubenas en 1865, et remplacé par l'abbé Eschavel, qui mourut en 1875. Puis, l'abbé Pizot.

M. Sauzet, conseiller général, était l'un des appuis des Frères, en 1851. Son neveu du même nom parvint à faire obtenir un instituteur pour les protestants, et à devenir conseiller municipal, puis maire après le 4 septembre 1870. Le conseil municipal vota une subvention de 2.500 F, qui permit de ne faire payer que les internes et les externes surveillés. Il y avait en moyenne 220 élèves, dont 120 gratuits, 65 externes à 5 ou 6 f. par mois, et 2f. 50 à 3f. pour les externes surveillés. Le nombre des élèves passa à 285, et la subvention communale de 2.500 à 2.900 F. Mais le F. Visiteur nota que la propreté, la discipline, la civilité, laissaient à désirer, et que l'on priait parfois un peu vite. Le F. Symilien dirigea l'établissement avec le titre communal de septembre 1877 à septembre 1884. Le Comité loua une maison appartenant à Mme. veuve Chambarlhac, et M. Durand céda une partie de son immeuble d'impressions sur foulard. M. Saléon-Terras revint à la mairie en battant M. Sauzet et fit reconstruire une maison pour 3 classes d'externes. M. Sauzet souhaitant de l'avancement pour son gendre magistrat, il avait promis la laïcisation de l'école des Frères. C'est pourquoi il fut battu; mais le Préfet signifia à M. Saléon-Terras que des laïques prendraient la direction de l'école communale à la rentrée de 1884. Un Comité fut alors constitué avec le curé, président, le maire Just Saléon-Terras, Joseph Saléon-Terras trésorier, Lafayolle adjoint, Laffont Louis, négociant, Bergeron Paul, rentier, Baylon, capitaine en retraite.

Vers 1885, l'établissement avait 300 élèves, en 6 classes, 62 pensionnaires, 24 élèves surveillés. Les simples externes étaient gratuits. Le comité fournissait un traitement de 3.000 F, plus les 1.400 F de loyer du local central, l'externat étant fourni gratuitement par M. Just Saléon-Terras, et le dortoir des internes par M. Durand. Le Comité a payé 190 F pour les prix, 180 F pour le chauffage, 130 F pour fournitures scolaires aux indigents, plus quelques réparations dans le local, le F. Directeur ayant dépensé 1.000 F pour les autres. Les Frères se sont prêtés gratuitement au chant et à la tenue de l'harmonium. Les résultats scientifiques sont excellents: 4 brevets d'instituteurs, 2 admissions aux Arts et Métiers, 25 certificats d'études. Il y a eu 20 vocations, mais 10 ont manqué de courage.

Le dortoir est à 600 mètres du bâtiment principal, ce qui pose problème en hiver; l'église est à 350 mètres, de style byzantin à 3 nefs, avec 2 tribunes superposées au fond et des tribunes latérales. Le local central contient 4 classes assez exiguës, 3 petits dortoirs trop bas, 2 réfectoires et 7 appartements trop petits pour les Frères. L'externat a trois belles classes au-dessus d'un préau, et une bonne cour, à 130 mètres du logement. A défaut de jardin, il y a une vigne d'environ 7 ares. Le Comité a ajouté 30 tables, 3 bureaux noirs, pour 1.200 F, plus 500 f. d'instruments de musique pour créer une fanfare, qui a salué joyeusement l'élection de M. Saléon-Terras au

Conseil Général, d'où il a chassé M. Sauzet. Le curé-archiprêtre Pizot est mort le 3 février 1890. L'évêque l'a remplacé par M. l'abbé Sauze, que le gouvernement a refusé. Mgr. Bonnet a tenu bon, et M. Sauze est à la tête de la paroisse, avec ses deux vicaires. Mais leur traitement a été suspendu parce qu'ils ne voulaient pas faire révérence au candidat officiel. La population est encore bien religieuse, les offices, les sacrements et les nombreuses confréries sont bien fréquentées. Environ 900 hommes et presque toutes les femmes remplissent le devoir pascal. Les danses, les fêtes « balladoires » sont encore inconnues ici, ce qui est rare dans le Midi. 700 à 800 personnes sont occupées dans divers établissements industriels. Les autres vivent de leur commerce ou de leurs champs. La question scolaire à la fin du XIX^e au Cheylard. AX 84-85.

Saint-Martial

Aurélien Scatamacchia : Artisans, commerçants et communauté villageoise à Saint-Martial (Ardèche), 1870-1919. Mémoire de maîtrise Lyon, 2003, 140p. **20 J 249 1 et 2.**

St. Martin de Valamas

Visite du 18 juin 1890. La maison a été fondée en 1857 pour 3 frères, 5 en 1890; ils sont toujours 5 en 1901. Au début, prévue pour 130 élèves. 200 en 1890, 176 en 1901 dont 27 internes. La fondation est l'oeuvre de la commune et du curé Berthier; ce fut d'abord une école communale payante, devenue ensuite gratuite. Le traitement (1400 F puis 3000F) est fourni par la commune et les rétributions scolaires, puis par un comité. L'immeuble appartient aux Frères; il a été donné semble-t-il par le curé Berthier, et la cour et le jardin par la famille Morin-Latour. Il y a eu 53 certificats, 12 vocations pour l'Institut. L'école fournit le chant gratuit à l'église. L'appui de la municipalité et du clergé local est parfait.

« Les habitants sont aussi braves que pauvres. Le seigle, les fourrages, les pommes de terre et autres fruits, l'élevage des porcs, une fabrique de chaînes de montre, deux moulins et un atelier de tissage forment tous leurs moyens d'existence. Ils n'ont pas lieu d'être fiers de leur église, laquelle fut bâtie après le Concordat. Le premier maçon venu put en faire le plan. Elle n'est guère mieux que la grotte de Bethléem, ce qui n'empêche pas les paroissiens de la remplir aux trois messes du dimanche et de s'y rendre en assez grand nombre pendant la semaine. »

La souscription fut dirigée par le maire Chaillans, le juge de paix Abrial, et Henri Lafayolle. Le CM demanda au supérieur des Frères Maristes de leur fournir 3 enseignants. Le curé Berthier fit bâtir l'école à son nom grâce aux 25.000 F de la souscription. Les frères arrivèrent en 1857, firent confectionner le mobilier, toujours par souscription. Il y avait une centaine d'élèves, dont une cinquantaine de gratuits; 160 vers 1874. Tous les élèves furent gratuits à compter du 1er octobre 1881. A la mort de M. Berthier, sa nièce héritière a vendu la maison à M. le Maire de Saint-Martin, Morin-Latour. Celui-ci écrivait au Frère Assistant le 9 décembre : « La laïcisation dans ma commune serait pour le moment une chose désastreuse, le pays s'appauvrit tous les jours par la dépréciation des produits agricoles et il serait, je crois, très difficile d'obtenir les ressources nécessaires à l'entretien des Frères...Il faut à tout prix empêcher que cette affaire (l'un des Frères avait battu un enfant avec une baguette) arrive devant le Tribunal de Tournon, où nous avons les juges les plus mal intentionnés à notre égard... » Le Frère incriminé avait donné sa démission. Un laïque, Bourret, fut nommé pour la petite classe, avec l'accord du maire Morin-Latour. Mais ce dernier fut blâmé par tout son Conseil Municipal, dont l'adjoint Rochette, d'autant que le dénonciateur du Frère démissionnaire attendait un Bureau de tabac.

Rochette descendit à Valence voir Morin-Latour, qui finit par interdire à Bourret l'accès d'une école dont il était propriétaire. L'inspecteur primaire fut empêché de procéder à l'installation avec deux conseillers municipaux par le retour de Rochette. Le Directeur n'installa Bourret que sous la contrainte. Morin-Latour ordonna alors d'expulser la commune de son bien. Le 23 mars 1888, le F. Directeur annonce la laïcisation prochaine. De fait, le 22 mai, l'école libre fut ouverte, sous le patronage d'un comité: Morin-Latour, Abrial, président, Rochette, trésorier, etc. Il assura un traitement de 3000 F pour 5 Frères. 200 élèves, à 1F50 par mois, la moitié gratuite. M. Morin-Latour paye les impositions du local de l'école libre, et donne 400 f comme membre du Comité. Il est en train d'être reçu à Rome, où le Pape salue en lui le député catholique trois fois invalidé sous la pression anticléricale. « Les tricheries de la commission ont finalement décidé le F. Directeur à ne plus présenter d'élèves, même avant la laïcisation ».

En 1896, il y a d'après l'annuaire de l'Ardèche, 2 écoles libres, et 2 écoles publiques chacune réservée à l'un des deux sexes.

St. Pierreville, p.559

Fondée en 1854 et en 1883 pour 3 Frères, par la commune puis par le curé Petit. Ecole communale payante, aujourd'hui (1890) libre et gratuite. Traitement de 1275 F au début, de 1800 F aujourd'hui, fourni d'abord par la commune, puis par M. le Curé. Le mobilier, très pauvre, appartient aux Frères ; le mobilier scolaire a été payé par la commune puis par M. le Curé. Local fourni par la commune. 92 élèves. Résultats religieux et scolaires: ordinaires. Bonne réputation, bon appui du clergé, autorités civiles assez favorables. Service particulier: chant des messes. Le bourg compte 1933 habitants, dont 1/5^e de protestants. L'église de style ogival date du XIII^e siècle, et son maître-autel de bois doré est réputé le plus beau du diocèse. L'école, en application de la loi du 28 juin 1833, fut d'abord confiée à des laïques. L'abbé Saunier, alors curé-archiprêtre de Saint-Pierreville, demanda des Frères en 1850. Il insista beaucoup pour recevoir des Frères à la place de « l'idole » municipale, l'instituteur laïque. Celui-ci devait partir avant l'arrivée des Frères. La paroisse a 1/5^e de protestants « raison de plus pour s'emparer sans délais de la place ». Les papiers ont dû disparaître lors du transfert de la maison-mère à Saint-Genix Laval. En septembre 1854, les Frères furent installés à l'Hôtel de Ville, et la commune leur loua un jardin.

Le F. Jean Baptiste, assistant, réclama au maire, M. Blanchenay un local plus conforme. Celui-ci propose de louer une maison indépendante pour les Frères, et les deux classes occuperaient le rez-de-chaussée de la Mairie. Celle-ci reprendrait l'usage du dortoir pour son garde ; elle prendrait l'engagement de faire un traitement de 1.200 F ; plus le loyer de la maison payé par l'Etat et le département. Ces propositions furent sans doute acceptées. Le 16 mars 1861, visite du F. Visiteur, avec 31 élèves dans la 1^{re} classe et la 2^e 36 ce jour-là. Tout allait bien, mais le jeune frère cuisinier « se compromit avec des enfants » ; il fut condamné aux travaux forcés et y mourut. Les ennemis des congrégations firent grand tapage : le F. Erménilde fut révoqué. Le F. Révérend exprima sa surprise, mais accepta la décision (16 octobre 1861). Il demanda dans la même lettre d'ouvrir une école libre. « Du reste, l'administration préfectorale et académique ne nous ayant jamais montré que de la bienveillance dans tout le département et se montrant satisfaite de la direction donnée à toutes nos écoles, j'ai la confiance qu'elle ne voudra pas faire retomber sur toute la congrégation la faute d'un malheureux qui n'était encore que comme simple aspirant ». Le Préfet répondit en déconseillant fermement une telle création. Aussi, la congrégation retira les Frères en attendant des jours meilleurs.

Le curé Saunier demanda 2 mois plus tard le retour des Frères, les familles gardant les enfants chez eux et l'instituteur n'ayant qu'une quinzaine d'élèves. L'évêché lui répondit que l'administration avait fermé l'école pour se venger de son zèle intempestif. Le curé Saunier fut remplacé par le curé Petit en 1874. En 1886, son traitement fut supprimé, peut-être parce que le gouvernement

connaissait son projet de rouvrir l'école des Frères. Le curé loua pourtant un local, promit 1.800 F de traitement aux Frères et tint parole, récupéra le premier mobilier et utilisa du mobilier délaissé par la commune. La direction fut confiée au F. Esménilde, qui se défroqua en 1886. Le nombre des élèves passa de 65 à 97 pour retomber à 78, tous gratuits, et 92 en 1890. Il ne semble pas qu'elle ait eu des certificats d'étude. Elle fournit un seul sujet à l'Institut. Les Frères assurent une retraite préparatoire pour la 1^o communion, dirigeant les enfants choisis pour la Fête-Dieu. Ils chantent les messes en semaine et reçoivent 0, 25 pour celles qui sont annoncées. Le bâtiment est formé d'une cave, à l'entresol un local pour les jours de pluie, avec le charbon, le bois, etc. Le terrain étant très en pente, la petite classe est au rez-de-chaussée, et au premier se trouvent la grande classe (6M sur 6), la cuisine, le laboratoire, (3m sur 5), un corridor de 2,50 m. Le dortoir est au grenier. Ni cour ni jardin. La population catholique conserve bien les pratiques religieuses et les principes chrétiens, et « notre école n'y est pas étrangère ». (F. Achillus, directeur).

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – ASPECTS GEOGRAPHIQUES

CENTRE

Privas

N. Chabannes : Paroisse de Privas. Essai d'histoire religieuse contemporaine. Largentière, 1914, 263 p.

Ecole Sacré Cœur et Notre-Dame de Privas, 1861-1986. Privas, 1986, 33 p.

Catherine Boyer : L'œuvre de la Congrégation Sainte-Marie à Privas: l'accueil des aliénés, de l'asile à l'hôpital psychiatrique, premières approches. R.V. 1997, p.261-276.

Nier et Benoit : Rapport à Monsieur le Préfet de l'Ardèche sur l'asile Sainte-Marie à Privas e réponse aux observations du Conseil Général sur le service des aliénés. Privas, 1862, 24 p.

Zéphyrin Gandon : Le révérend père Joseph Chiron, fondateur de la Congrégation des religieuses de Sainte-Marie de l'Assomption (1797-1852), Avignon, 1930, 398 p.

Zéphyrin Gandon : Histoire de la Congrégation des religieuses du Sacré Cœur de Jésus à Privas (1810-1930), Avignon 1932, 270 p.

E.G. Poillon : Joseph Marie Chiron (1797-1852), sa vie, son œuvre. Largentière 1973, 497 p.

E.G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas de 1827 à 1836, l'abbé Marie-Joseph Chiron, Revue du Vivarais, 1970, p. 186-197.

Jean Ribon : A propos du père Chiron: le cheminement d'une cause. R.V. 1997, p. 287-290.

Benoît d'Entrevaux : La musique à Privas, Privas, 1910, 8 p.

Jean Billet : Le collège de Privas. Notes et documents sur son passé (1600-1872). Privas, 1940, 94 p.

Olivier Bonnet : L'œuvre du père Chiron : la fondation de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption et son évolution. R.V. 1997, p.237-260.

Louis Pize : l'apôtre du Coiron, le révérend père Chiron. Privas, 1938, 31 p.

V. R. de Pampelonne : L'abbé Chiron à Saint-Martin l'Inférieur dans la vallée du Barrès. R.V. 1997 p.227-236.

Rapport de la commission du conseil municipal de Privas pour l'examen de la construction d'une nouvelle église, Privas, 1869, 8 p.

Projet de construction d'une église à Privas, Rapport, 1870, 26 p.

Projet de construction d'une église à Privas. Observations au conseil municipal par quelques membres de la commission, Privas, 1870, 29 p.

La consécration de l'église de Privas en 1898, par Etienne Bonnand, professeur de dessin au collège des Récollets: une acquisition culturelle d'importance. D.L. 7 4 2014. 2 BA 149.

Vernoux

Lettres du sous-préfet de Tournon en 1855, indiquant la victoire du gouvernement aux municipales, mais la difficulté de constituer une municipalité à Vernoux. AN 143.

Bénédiction de la reconstruction de l'église de Vernoux, 1878-1885. A.D. 07 1 J 221.

Rapport du F. Avit Bilon. p. 665. La population en 1889 compte 3100 hab, dont 1700 protestants. L'école a été fondée en 1845 pour trois Frères par le curé Chifflet et la commune. Ecole communale payante, puis gratuite, avec pensionnat. Le traitement de 1800 f est fourni par la commune, les rétributions, une rente flambée (?) puis un comité. Le mobilier a été payé par le curé Chifflet, qui a fourni aussi le local, avec cour et jardin. 117 élèves au début, 95 aujourd'hui. 25 certificats, 6 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé, mais autorités civiles protestantes. En 1709, dit O. de Valgorge, les habitants sortirent épouvantés pendant la nuit : des feux brillaient sur la montagne des Isserlets, et on entendait les chants religieux d'une multitude d'hommes et de femmes et d'enfants. Les camisards étaient commandés par Billard, lieutenant de Jean Cavalier, lequel reçut du roi Louis XIV le brevet de colonel et mourut au service de l'Angleterre qui l'avait fait gouverneur général de Jersey.

Les détachements de l'armée royale avaient été battus à Gilhoc, St. Fortunat et St. Pierreville. Le duc de Roquelaure, gouverneur général, puis l'intendant Basville, vinrent s'établir à Vernoux. Le duc leva une troupe de volontaires catholiques, qui joints à ceux du Dauphiné, formèrent une armée de 6.000 hommes.

Les camisards abandonnèrent précipitamment les Isserlets, mirent à l'abri femmes, enfants et vieillards, et vinrent attendre sur la montagne de Leyris. De là, ils se formèrent en colonne et vinrent attaquer les catholiques. Mais le combat tourna à l'avantage de ceux-ci, et les huguenots furent massacrés. Billard fut roué sur une place de Vernoux.

L'église paroissiale, toujours d'après O. de Valgorge, a un portail richement enchâssé dans un quadruple rang d'archivolte. Le Petit Séminaire, qui n'a à redouter aucune concurrence, doit simplement assurer les études scientifiques et littéraires souvent si négligées dans les Petits Séminaires.

Vernoux fut l'une des premières communes à avoir une école laïque. Le curé Chifflet se rendit à l'Hermitage en 1843 pour demander des Frères. Encouragé, il ouvrit une souscription qui produisit 8.000 f. Il entreprit la construction de l'école. En octobre 1846, l'instituteur laïque se retirait, que le communal avait démissionné. Un maire bien intentionné venait de donner sa démission. 3 Frères arrivèrent fin octobre 1846, avec un traitement assuré de 1200 f. Pas de prime versé à l'Institut. Il y avait une centaine d'élèves, tous catholiques. Visite des évêques de Viviers et Valence, qui durent frapper le poêle avec le pique-feu pour faire venir du monde. Le 15 mars 1848, le F. Bernardin, directeur du noviciat de Labégude, vint visiter l'école. La révolution la laissait en paix. La municipalité penchait vers le rouge, mais ne lui faisait pas de misères. L'internat disparut vers 1860. Les élèves tombèrent à 65, pour remonter à 90.

Les élèves furent tous gratuits en 1877, et le traitement des Frères porté à 2.000 F; L'internat fut rétabli en 1878, avec 3 pensionnaires, 12 caméristes et 24 externes surveillés. Le 13 février 1887, le titulaire de l'école protestante était catholique ; aussi, dans sa session de février 1887, vota la fusion des écoles de Vernoux, avec maintien du poste d'adjoint de l'école congréganiste au

bénéfice de l'école publique. Le curé Chifflet était mort en 1871, et avait légué la maison qu'il avait faite construire à son successeur M. Manoha, à condition qu'elle serve toujours à une école de frères. Il avait laissé une rente de 3200 f pour cette école et celle des sœurs. Un comité se forma, avec Lubac, rentier, président, Galand, notaire, trésorier, Servonet, notaire, secrétaire, Dumas, Frangue, Michelin Riou, de Laboissière, tous rentiers, Grégoire, banquier, Gougeon, docteur en médecine, Delagreville, avocat à Tournon, Rioufol, ancien docteur, Grange, entrepreneur, Michel, propriétaire, Vernet, négociant en draps, Sartre aîné, négociant, Javelas Gaston, menuisier, Sabatier, Pérouse, Dragon, propriétaires. L'école libre ouvrit le 21 octobre 1887.

Mgr Bonnet voulut créer un orphelinat à Vernoux, avec le concours des prêtres Manoha et Gondet son vicaire, et leur joignit M. Allayaud, ancien vicaire de Saint-Péray. Une propriété de 5.000 f fut louée, et en février 1888, M. Allayaud demanda 3 Frères, qui lui furent envoyés contre un traitement annuel de 700 f et la nourriture. Mais M. Allayaud abandonna faute de ressources suffisantes, et fut remplacé par l'abbé Chambaud. Il fit retirer les Frères, trop coûteux. Il est question de transporter l'orphelinat à Vallon, dans une propriété de M. de Lafarge. La commission diocésaine ne monte pas ici. On a eu 25 certificats d'études avant la laïcisation. Le curé Méthalier vient de remplacer le curé Manoha. Le local, cour, jardin, sont très bien, à 100 m de l'église nouvelle, bâtie de 1872 à 1885 grâce au zèle de l'abbé Gondet, que son curé très âgé laissait agir. Nul ne peut dire ce que l'édifice a coûté, bien que les habitants aient fait gratuitement les charrois. L'abbé Gondet fit un séjour à la trappe d'Aiguebelle, où il rencontra un nommé François, joueur qui avait fait de la prison pour faux en écritures. Les habitants confièrent leur argent à ce François, qui pour augmenter la somme, se mit à jouer en Bourse. Il perdit près de 300.000 f. Sa famille remboursa 130.000 f. On doit donc toujours 170.000 f aux habitants, plus les 60.000 que M. Chifflet avait laissé pour les deux écoles. Le nouveau curé est très embarrassé, et l'abbé Gondet est à Paris, un peu disgracié.

Les protestants sont divisés ici en orthodoxes, momiers, salutistes, etc. « Ils ne valent pas mieux les uns que les autres, mais tiennent les catholiques sous leur férule, tout en craignant de se voir dégoûtés à chaque élection. »

Le Petit Séminaire de Vernoux est sous la direction des Basiliens : 90 élèves, tous internes. Il y a 12 prêtres, et quelques employés laïques. Des religieuses tiennent le ménage, la lingerie et l'infirmerie. Il a fourni de nombreux prêtres au clergé diocésain, et même aux congrégations religieuses. Parmi eux, le R.P. Quinson, supérieur du collège de Saint-Chamond.

Ajoux

Nadine Diquero : Ajoux, sur le chemin de nos écoles. Lavastet, le Bouchet, chef-lieu, (1833-1973). Ajoux, 1998, 36 p. **21 J 193.**

Chalencon

Rapport du F. Avit Bilon, Chalencon p.121. L'école des Frères a été fondée en 1869 pour 3 Frères par M. le curé Sibiodon et un comité. C'était une école libre payante, comme aujourd'hui. Le traitement de 1.800 F est fourni par M. le curé, par des rétributions scolaires, par des souscriptions et des dons. Le mobilier est payé par M. le curé, le loyer est de 150 F; le local et le jardin sont fournis par Mme. Floride Rousset, qui doit le céder après sa mort à M. le curé pour les Frères. Il y a 85 élèves en moyenne; les résultats sont peu apparents, mais il y a eu un certificat d'études. La réputation de l'école est bonne, l'appui du clergé excellent, et les autorités civiles ne sont pas hostiles. La paroisse compte 1200 habitants, 900 catholiques et 300 protestants. Les récoltes consistent surtout en blé, pommes de terre, châtaignes, noix, et à Chervil, on cultive « en petit » le mûrier et la vigne. Il y a un atelier à ouvrir la soie, un autre de confection d'habillements pour hommes, et des tanneries qui occupent quelques ouvriers ou ouvrières. Chalencon est la patrie du général d'Hauteville, de l'abbé de Besse et du C.F. Félicité. La famille d'Hauteville, quoique protestante, a caché des prêtres pendant la Révolution. Le dernier mourut le 27 juillet 1882, assistant pour la province de Saint-Genix-Laval.

Avant la loi scélérate sur la laïcisation des écoles, la commune avait un bon instituteur communal catholique nommé Dubesset. Mais après lui, il y eut Lacroix, dont même les protestants se plaignaient. Le curé Sibiodon chercha alors à créer une école libre sous la direction des Frères, avec l'appui d'un Comité où se trouvaient Edouard Mirabel, notaire, président, Rémy Mathevet, vice-président, Jean-Baptiste Dubesset, Jacques Boissy, Louis Devise, Rémy Sallier, Joseph Quinson, Isidore Fontbonne. Melle Floride Rousset, 80 ans, demeurant à Valence, voulut bien céder son immeuble près de l'église, pour 150 F par an, et promit de le céder après sa mort à M. le Curé, à condition qu'il s'en serve uniquement pour l'école des Frères. L'acte de cession est déjà dressé dans le cas de décès inopiné. Ce local serait bien adapté, sans la superposition des classes et la vue sur la cour et le jardin par trois ménages. Les conventions furent signées en 1889, avec un traitement annuel de 600 F par frère. Le chauffage et les fournitures sont à la charge des élèves, ceux de distribution de prix, d'impôts communaux, seront à la charge des fondateurs. Les Frères et leurs élèves devront avoir des places gratuites à l'église. L'installation eut lieu le 24 octobre 1889, et l'école ouvrit dès le 27. Bien qu'elle soit payante, on compte 85 inscriptions, dont certaines gratuites pour des familles dans le besoin.

Les Frères ne font aucun service rétribué à l'église; ils chantent en semaine les messes des morts, préparent à la 1^o communion et à la Fête-Dieu ceux qui sont choisis. Les distributions de prix se font chaque année à huis-clos. Les catholiques sont pratiquants, quoique en contact avec les protestants. Le conseil municipal est composé en majeure partie de huguenots, dont le maire Carlet, bien que les catholiques soient majoritaires dans la commune. Cependant, la municipalité ne montre aucune hostilité.

Les inventaires à Chalencon, texte de la conférence du 14 août 2006, prononcée en l'église de Chalencon à la demande du père Michel Extra. T 1-T 10.

Chomérac

L'école fut fondée en 1849 pour 3 frères, 4 présentement, par MM. Guérin père et fils. Ecole privée, puis communale gratuite. Traitement de 2.000 F fourni par une rente de l'Etat et les fondateurs. Le local primitif est toujours le même, et appartient à la commune dans des conditions mal posées. 120 élèves aujourd'hui. 40 certificats, 4 sujets pour l'Institut dont 1 décédé. Très bon appui du curé Pastré (84 ans). Autorités civiles protestantes. En 1626, les protestants prirent la ville et tuèrent le châtelain du sire de la Voulte, M. de Rochemaure. Son frère put se sauver par une meurtrière non gardée dans le château grâce à l'intervention de la Vierge Marie qu'il avait invoquée. On appelle cette meurtrière le Trou de Rochemaure. Le duc de Montmorency reprit Chomérac en 1628. Les moulins à soie sont nombreux, et les carrières de calcaire coquillier très actives. Elles produisent des pierres, et des marbres depuis une cinquantaine d'années. Il est poli à tBg. S. Andéol, Lorient, Montélimar, Valence.

L'école date au moins de 1833, dirigée par un laïque. M. l'abbé Daussegure, curé archiprêtre de la paroisse, avec l'appui d'un filateur, M. Guérin, demanda 3 Frères à Labégude. M. Guérin fournit le local, le mobilier personnel, la prime de 1260 fr versée à la maison-mère, et l'école fut ouverte en décembre 1849. L'instituteur communal dut déguerpir faute d'élèves. Le 9 mai 1853, M. Guérin Dominique et son fils Gatien firent donation à la commune devant le notaire Hébrard, et le curé Salce. La condition est que

cette école soit dirigée par les Frères, gratuite sauf pour les familles qui voudront payer, un 4^e Frère entretenu par la commune. Gatien Guérin joint une donation de 25.500 fr portant intérêt 5 %, avec pour garantie sa propriété de Champ la Lioure. Il s'engage à fournir les intérêts par trimestre tant qu'il restera détenteur de ce capital. En 1861, la 1^{re} classe avait 24 élèves, la 2^e 33, la 3^e 54, au mois de mars. En 1865, 148 élèves, tous gratuits. Un cours d'adultes compta 15 jeunes gens en 1876.

M. Pastré fut nommé curé en 1864. Il acheta une maison ayant des vues sur les classes et habitée par des femmes « à la réputation douteuse ». Il fit murer l'ouverture et revendit la maison avec une perte de 200 fr. La commune fit bâtir un groupe scolaire il y a une douzaine d'années, créant une servitude de vue sur le jardin et une des cours. L'école laïque réunit de 40 à 50 élèves protestants ou « mauvais catholiques » en hiver, pour un titulaire et un adjoint, le premier catholique et le second protestant. Il y a 120 élèves à l'école des Frères. Les processions sont interdites par la municipalité huguenote. Or il n'y a que 500 protestants et 2.000 catholiques. « Le sexe » fréquente assez bien l'église et les sacrements. 600 hommes sur un millier font à peu près de même. M. Pastré a 84 ans. Parmi les « prétendues » victimes de décembre que la république a honorées, 36 étaient de Chomérac. La famille Chabert est dépositaire des 25500 fr de la donation et en sert l'intérêt annuel à la commune pour les Frères.

Saint-Michel-de-Chabrillanoux

Les inventaires à St. Michel de Chabrillanoux, (abbé Roche, « St. Michel de Ch. », p. 62). **L 73-74.** Cf. « Express de l'Ardèche », 11 mars 1906, « Croix de l'Ardèche », 11 et 18 mars 1906.

Saint-Fortunat

Rapport du F. Avit Bilon, 22 juin 1890. La population a 1800 h. L'école fut fondée en 1856 pour 3 Frères, par le curé Lortolat pour la commune. L'école fut d'abord communale payante, puis libre et gratuite. Le traitement est de 1650 F, fourni par les rétributions, la commune, une rente et un comité. Le mobilier fut payé par le fondateur, et appartient aux Frères. Le mobilier scolaire fut payé par la commune, puis par le curé Sibiodon. Il appartient à l'œuvre à présent. Le local primitif et le jardin, la cour, furent fournis par le fondateur, et appartient aux curés. 87 élèves aujourd'hui. 15 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut dont 2 décédés. L'appui du clergé est assuré, mais le maire est hostile. Les Frères assurent le chant libre à l'église.

Il y a 600 protestants. O. de Valgorge dit que le mûrier est très cultivé dans la plaine qui le sépare de l'Eyrieux. Sur la colline, vignes et figuiers. C'est là qu'est venu au monde en 1760 le général Rampon. Il fut élu lieutenant sur le champ de bataille, puis nommé colonel du 21^e régiment d'infanterie de ligne. Chef de la 32^e demi-brigade, il dirigea la défense de Montélésimo. Le Corps Législatif le félicita pour ce fait d'armes. Nommé général de brigade par Napoléon, il le suivit en Egypte; général de division en 1799, il reçut un sabre d'honneur du général Bonaparte. Ce dernier l'appela au Sénat, titulaire de la sénatorerie de Rouen, puis comte d'Empire, grand-croix de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de la couronne de fer. Il commanda en 1806 les camps de Boulogne et de Saint-Omer; puis, il organisa les gardes nationales des 16^e et 10^e divisions militaires. Il contribua à chasser les Anglais de Flessingue en Hollande, et fut en 1814 nommé pair de France par Louis XVIII. Il siégea à la Chambre des Pairs jusqu'à sa mort, survenue à Paris le 2 mars 1842. Le général Moulin et le capitaine Bernard, encore en activité, sont tous deux nés à St. Fortunat, et anciens élèves des Frères.

M. Lortolat fut curé de S. Fortunat dès 1823. La commune avait une école dirigée par un laïque. Le curé fit bâtir la maison, fournit le mobilier personnel et un traitement de 1275 F pour 3 Frères si les rétributions scolaires et les centimes communaux ne suffisaient pas. Le nombre des élèves était entre 50 et 60, dont 20 gratuits. Le 4 décembre 1875, décès du curé Lortolat, à l'âge de 84 ans, dont 52 comme curé de St. Fortunat. Ses obsèques furent suivies par une foule immense de catholiques et de protestants. Il laisse la maison à ses successeurs, mais à l'usage des Frères, plus une fondation de 400 F par an. C'est M. Sibiodon, ancien vicaire et nouveau curé, qui lui a succédé. La nouvelle loi sur les instituteurs leur accorde un maximum de 1.200 F, et leur adjoint 700 F. Il est question de détourner les 400 F pour fournir une adjointe aux sœurs. En fait, les Frères n'avaient reçu en moyenne que 1.023 F par an pour les années 1856 à 1870.

Les élèves furent tous gratuits à partir du 1er janvier 1878. La coulepe, la ponctualité et les études laissaient souvent à désirer. Fin décembre 1882, le F. Joseph Xavier vint remplacer le F. Véronique. Il fut retiré dès le début de mars 1883, malgré le curé Sibiodon et le maire Chareyre, qui faisaient valoir que ces changements pourraient bien tourner en faveur des laïques. Le F. Chrysostome vint le remplacer. Il y avait 75 élèves, tous gratuits. En octobre 1885 intervint la laïcisation, « mesure inique ». Les Frères décident de rester comme instituteurs libres. Le curé s'inquiète de ne pouvoir leur fournir leur 1600 F de traitement, leur 120 F d'indemnité de loyer; les Frères ont en plus un jardin, dont ils vendent pour 50 F de fruits, et y trouvent des légumes et un peu de vin. Il faudra faire des quêtes, faire payer les élèves qui pourront pour 12 F par an. Il y a aussi les ressources de la fabrique, que l'évêque autorise à utiliser pour les écoles, mais il y a aussi l'école des sœurs à assister.

L'école libre fut ouverte sans entraves et le 5 décembre, elle avait 75 élèves et n'avait donc rien perdu. 85 élèves en mai 1887. Le curé a pu former un comité, composé de Maurice Johannenc, trésorier, Souteyran riche chanoine en retraite dans son château, Virgile Chareyre négociant, Ambroise Genthal propriétaire. Le traitement est toujours de 1.650 F. La maison brûla en partie vers cette époque. Pendant la construction de l'église, en 1883-84, les deux classes d'en bas servirent d'église paroissiale. Il fallut donc faire classe dans l'appartement et dans 2 des chambres adjacentes. Depuis 34 ans, les Frères ont fait de leur mieux pour préparer les enfants aux premières communions, « et les précautionner ainsi contre les tentations des huguenots ». Les deux bouchers du pays, quoique protestants, donnent l'un 40 F l'autre 15 F pour l'école des Frères. Un chiffonnier donne 8 F. Le Comité doit trouver 3.400 F pour l'école des Frères et celle des Sœurs. L'école a produit 15 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut, dont 2 déjà décédés. Le mobilier reste suffisant; une bonne part vient de l'école communale et de ceux que le comité a dû y ajouter.

Le local, très bien, se compose de deux belles classes et d'un parloir au rez-de-chaussée, et de 5 bons appartements au 1er étage. Tout le galetas pourrait faire un beau dortoir. Le jardin est bien tenu, clos, planté en vignes et arbres fruitiers. La cour est close avec un préau, proche de l'église. Celle-ci est de style gothique, à 3 nefs, mais le chœur n'est pas encore construit. Elle aura coûté 80.000 F. Le temple protestant est aussi mesquin que le ministre et l'auxiliaire qui le desservent. Les 3/4 des hommes et les 9/10^e des femmes fréquentent bien les offices du matin, les sacrements et accomplissent le devoir pascal. Une filature et un moulinage occupent 250 ouvrières.

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – ASPECTS GEOGRAPHIQUES **CEVENNES**

Aubenas

La maison diocésaine d'Aubenas: sa vocation. D.L. du 12 11 99. AH 12.

Ouverture du pensionnat des frères maristes. Aubenas-Le Patriote de l'Ardèche 16 février 1882. Cité in Ardèche 1900, p.31.

La chapelle de l'Immaculée Conception a 100 ans. .V. 17 9 99. AH 30.

Agrandissement et aménagement de l'école supérieure professionnelle. La Montagne, 15 septembre 1901. Cité in Ardèche 1900, p.30.

Pétition des commerçants d'Aubenas en faveur des congrégations. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais 6 décembre 1902, cité in « Ardèche 1900 » p.50.

Notes prises sur l'ouvrage de Maurice Bouchet, « Les Frères Maristes d'Aubenas et le centenaire du Pensionnat de l'Immaculée Conception, 1878-1978 », M 46-48.

Les frères Maristes d'Aubenas et le centenaire de l'Immaculée Conception, brochure du frère Bouchet, M 113.

Jean Charay : Historique du petit séminaire de l'Immaculée Conception d'Aubenas, Aubenas, 1950, 46 p.

Congrégation de Saint-Régis d'Aubenas : Programme d'examen pour les jeunes religieuses, Aubenas, 1863, 27 p.

La maison diocésaine d'Aubenas : sa vocation. D.L. du 12 11 99. AH 12.

Saint-Didier sous Aubenas

Rapport du F. Avit Bilon. Nous ne savons si cette petite commune d'à peine 400 habitants eut une école pour les garçons avant 1851. Cette année-là, un bienfaiteur donna 2.000 fr pour favoriser l'établissement de 2 Frères. M. l'abbé Barrat fournit le mobilier personnel. Le maire s'engageait à loger les deux frères dans une maison séparée de l'église par une cour et à entretenir le mobilier à raison de 60 fr par an, à fournir le mobilier scolaire et à supporter les impôts. Les deux classes eurent 68 élèves en 1853. Le local était insuffisant, mais le maire se noierait dans un verre d'eau, et M. le curé est dans l'enfance. Un 3^e Frère arriva en 1864. On monta à 85 élèves, tous gratuits, puis descendit à 56. En 1883, intervention du maire Verny et du curé Rieu pour conserver un Directeur qui avait bien réussi. On ne tint pas compte de leur réclamation, et le nombre des élèves tomba à 50. L'Inspecteur Primaire exigea le remplacement d'un Frère. Lettre de protestation du maire Verny le 12 août 1884. L'inspecteur primaire a été vu par le maire en gare de Vogüé, et il se félicite du F. Romanus. Celui-ci resta, mais l'inspecteur trouva quelques catéchismes dans les bureaux des élèves. Le F. Romanus fut révoqué, et le conseil municipal mis en demeure de dire s'il ne préférerait pas un laïque. Le C.M. le 18 août 1886 prit une délibération souhaitant le maintien de l'école sous la direction des frères, « que la population tout entière de St. Didier étant catholique, l'enseignement chrétien donné jusqu'ici par les Frères répond aux vœux de la presque unanimité des familles ». L'adjoint de la 2^e classe a 50 ans, exerce depuis 12 ans, et a été régulièrement nommé par arrêté préfectoral du 4 février 1882. Mais le préfet nomma un laïque à la tête de l'école, et le défaut de ressources ne permit pas d'établir une école libre. Les Frères durent se retirer et emportèrent leur mobilier personnel à Aubenas.

Saint-Etienne de Fontbellon

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1855 pour 3 Frères, par la commune, puis par la charité publique. Ecole communale payante, puis libre gratuite. Traitement de 1200 f, fourni par la commune, la rétribution scolaire, puis la charité. Cour et jardin aux Sœurs. 75 élèves, chiffre inconnu au début. 20 certificats, 3 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais hostilité de la mairie depuis 12 ans. Le complément de nom vient d'une forte source, située sur le territoire de la commune de St. Didier. Un jour de 1307, le prieur des Cordeliers d'Aubenas se perdit dans les environs au cours de sa promenade. Il fut renseigné par un jeune pasteur. Emmerveillé par l'intelligence de cet enfant, le prieur retourna le lendemain chez lui au hameau des Serrets. le soir même, le prieur installait son protégé au couvent des Cordeliers. Le jeune homme devint Cordelier, puis provincial de son ordre ; évêque d'Assise en 1337, poste échangé contre l'archevêché d'Embrun. Cardinal en 1350, mort en 1356. Le tout d'après Ovide de Valgorge.

En 1855, le curé Maurin et le maire Chadeysson demandèrent une école de frères pour remplacer l'école laïque. Ils s'installèrent dans le même local. 110-120 élèves, dont 20 gratuits environ. Mais après 1863, le nombre tomba à 100, dont 34 gratuits. Les ressources étant insuffisantes, le maire Boiron promit une augmentation de 1 classe et de 1 frère. Mais en 1876, il demande au directeur de céder sa place à un laïque. Protestation du directeur, F. Marceau. Cela provoqua une enquête, puis une inspection interne, avec maire, adjoint, curé et vicaire. Le 10 février 1878, Boiron fit voter la laïcisation de l'école. Protestation immédiate de 194 pères de famille. Mais le préfet, dans son arrêté du 27 août 1878 remplaça le F. Marceau par l'instituteur laïque du Teil. Le 14 septembre, le maire conduisit l'instituteur dans l'école. Le F. Visiteur était là et refusa de les recevoir, s'appuyant sur les conventions de 1855. Le préfet révoqua le F. Marceau le 5 octobre. Le 7, audience en référé : le juge décida que l'évacuation n'aurait lieu que le 1er septembre. Le 15 octobre le Révérend Frère en appela au Conseil Supérieur de l'Education, puis au Conseil d'Etat.

Un autre Frère fut dépêché pour ouvrir une école libre dans un local laissé par les religieuses, qui s'installaient dans un local communal. M. Boiron « molesta » les religieuses et leur refusa ce local, et refusa la déclaration du frère, déclarant que son local n'était pas convenable. Le chanoine Rouchier, membre du Conseil départemental voulut faire un rapport complet sur cette affaire et fut renseigné par le C.F. Assistant. En quittant le local communal début novembre, les frères avaient placé des provisions et du vin dans une ancienne sacristie désaffectée prêtée par le curé. Le dossier fut retiré du Conseil d'Etat, et l'école libre put enfin s'ouvrir après 40 jours d'attente. Le curé Guigon assura un traitement de 1200 f pour 3 frères. Aussi l'école put être gratuite. Le nombre des élèves passa de 52 à 84. Les frères reçoivent 150 f pour les chants des dimanches et de la semaine, et préparent les enfants choisis pour les Fêtes-Dieu. Il y a eu une vingtaine de certificats d'études, et 3 sujets pour l'Institut. Le local, à côté de l'église, appartient aux sœurs, qui le cèdent gratuitement. Le maire Boiron a été renvoyé par les électeurs à ses champs et à ses bêtes. La population reste assez religieuse, « mais l'influence de l'école athée se fait déjà sentir, bien qu'elle ne compte que de 15 à 20 enfants ».

Lavilledieu

Rapport du F. Avit Bilon. Lavilledieu. p.289. Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune et des bienfaiteurs. Ecole communale payante, et actuellement libre mi-payante. Traitement de 1000 fr fourni par les rétributions et les bienfaiteurs. Le local primitif était très bien. Le local actuel appartient à M. Leyris. 97 élèves au début, 40 aujourd'hui. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais autorités civiles très hostiles. Il y avait des écoles avant l'arrivée des Frères. En 1871, le curé était M. Rogier. Le maire, protestant, M. Roustain, filateur, devint maire, mais favorisa l'école des Frères. Le curé fit déplacer l'instituteur laïque, et les Frères ouvrirent les classes le 2 décembre 1872. 97 à 102 élèves, dont 8-14 gratuits. Le curé cessa de payer la rente de 300 fr promise lorsqu'un adjoint fut nommé. Le traitement montait à 1700 fr en 1882, date à laquelle l'école fut laïcisée. Le curé Rogier était mort en 1881, remplacé par l'abbé Terrasse.

Roustain, devenu conseiller général, jeta le masque, et fit laïciser l'école. Protestation de 80 pères de famille, le curé à leur tête. Un nommé Leyris offrit un local dans l'antique château. Il fallait y faire des réparations. Le maire avait fait faillite à la suite d'un

incendie dont la rumeur publique l'accusa pour masquer ses dettes. Bien que la plupart des habitants fussent victimes de sa faillite, ils lui faisaient encore bêtement confiance. Le titulaire laïque et son adjoint arrivèrent peu après la rentrée de Pâques. Le maire voulut les installer: les 80 pères de famille susdits « leur firent passer le quart d'heure de Rabelais » (?). La commission d'examen fut accusée de refuser systématiquement le certificat aux élèves des écoles libres.

En mai 1883, l'école libre comptait 62 élèves, dont 15 à 30 gratuits. Le traitement était de 1.800 fr. Mais depuis, l'effectif est tombé à 40 en été, 30 en hiver. L'école laïque a aussi de 30 à 40 élèves. Lavilledieu a fourni une huitaine de bons sujets à l'Institut, mais l'école aura de la peine à tenir faute de ressources financières. « La population de Lavilledieu est franchement partagée en deux camps: celui du bon Dieu et celui du citoyen Roustain : nous n'en dirons pas davantage ».

Burzet.

Rapport du F. Avit Bilon. Maison fondée en 1857 pour 3 Frères, d'abord par la commune, puis par le curé Pigeyre. D'abord école communale payante, puis gratuite. Le traitement est fourni par l'Etat, les rétributions et M. le curé. Mobilier payé par M. le curé. La cour et le jardin étaient fournis par la commune, actuellement par M. le curé. 110 élèves au début, 135 aujourd'hui. Très bon appui du clergé et des autorités civiles.

« Burzet est le centre d'un commerce assez actif. Aux fabriques de couverture de laine sont venus de joindre il y a cinquante ans plusieurs moulins à soie, et la vente en gros de la violette que la médecine emploie avec tant de succès en potions adoucissantes, ajoute un élément de plus à la prospérité commerciale de cette petite localité. La cueillette de cette fleur se fait dans les communes voisines du 20 juin au 15 juillet de chaque année, par le moyen des femmes et des enfants qui enlèvent avec dextérité cette charmante petite fleur à sa tige. Une fois cueillies et triées, on les fait sécher à l'ombre, puis on les met dans des sacs jusqu'à l'époque où les marchands de Burzet les achètent. Ceux-ci les transportent à Beaucaire, où ils les vendent aux pharmaciens des villes du Midi. Le prix de cette fleur varie de 1 fr.50 à 20 fr. le kg, ce qui produit un bénéfice net d'environ 15.000 fr à Burzet et aux communes voisines ». (Ovide de Valgorge).

Le nombre des élèves était d'environ 110 en hiver et 70 en été, dont 20 à 25 gratuits. En 1874, le nombre des élèves varia de 100 à 120 dont 39 à 45 gratuits. A la mort du curé Pigeyre, son frère, qui avait été plusieurs années son vicaire, lui succéda. En avril 1888 arrive l'ordre d'installer un instituteur laïc, M. Dubois. Il enseignait l'impiété et même l'immoralité à ses bambins de la petite classe. Aux élections de juillet 1888, il cria « Vive la République ! » et insulta M. le Maire avec quelques voyous. Le 22 septembre, révocation du F. Directeur, avec maintien de l'adjoint congréganiste. Les supérieurs retirèrent l'adjoint, et l'école fut entièrement laïcisée. Ce fut M. Pellier, instituteur laïque, qui fut nommé. Les frères réunissaient les enfants à la sacristie, leur faisaient apprendre les prières et le catéchisme, les retenaient le plus longtemps possible. Le curé fit construire une maison pour une dépense totale d'environ 15.000 fr. Deux belles classes au rez-de-chaussée, et 5 pièces assez convenables au 1er étage. Ce local est au-dessus de la localité, à 100 mètres de l'église, et appartient au curé. L'école libre fut ouverte en mai 1889. Mgr. l'évêque l'a bénite un mois après, en présence de la municipalité, de l'immense majorité des habitants, et aux sons de la fanfare du pensionnat d'Aubenas. Il y a 100 élèves l'été, 135 l'hiver. L'école laïque a 30 enfants l'hiver, une quinzaine en été. M. le curé fournit le chauffage, et M. Bernardy les prix nécessaires.

« La paroisse de Burzet est l'une des plus religieuses du diocèse. Les offices et les sacrements y sont bien fréquentés surtout à Pâques. Les pénitents blancs sont assez nombreux, édifiants et communient à Noël ». Les vocations sont plutôt vers le clergé diocésain que vers l'Institut, car on y gagne de l'argent et on peut secourir sa famille. Les habitants peuvent compter sur plusieurs moulinsages de MM. Plantevin, dont l'un est maire de la commune. « La paroisse a fait établir un calvaire sur l'une des montagnes qui dominent la ville et à 100 mètres au moins d'altitude au-dessus de celle-ci. Les paroissiens, le clergé en tête, font le chemin de croix qui aboutit à ce calvaire; tous les dimanches de carême ils consacrent deux heures à cet exercice. Le vendredi saint, une foule immense de Burzet et des environs accompagne les pénitents qui montent processionnellement à ce calvaire en portant tous les insignes de la passion: le spectacle est grandiose. »

Jaujac

Inauguration de l'école laïque de filles à Jaujac. La Montagne, 2 septembre 1901. Cité in Ardèche 1900, p. 28.

Rapport F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1854 pour 3 Frères, 4 actuellement. Fondée par M. le curé Michel et la commune: école communale payante, puis gratuite. Traitement fourni par les rétributions et la commune. Local primitif à la vue des voisins. Les 3 classes et le logement sont séparés par 60 m. 121 élèves aujourd'hui. 63 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut. Très bon appui du clergé, autorités civiles devenues hostiles. Le château de Castrevieille a été acquis par la commune en 1881, pour un établissement scolaire. L'escalier principal en est la partie la plus monumentale. L'église ne date que d'une quarantaine d'années.

Il y eut une école sous le patronage du Clergé dès 1780. Il y eut plusieurs instituteurs privés après la Révolution, et celui de 1812 savait faire les majuscules, les déci et les centi, ce dont il fut félicité par une commission d'examen. En 1853, le curé Michel demanda des Frères. Les classes eurent d'abord 180 élèves en hiver. En 1870, 140 élèves, dont 42 gratuits. Cours d'adulte de 56 jeunes en 1869. Une école de hameau, pour les deux sexes, avait une trentaine d'élèves. Le 1er octobre 1881, le nombre passa de 125 à 180, tous gratuits. Les Frères durent céder la place en octobre 1886. Ils habitaient un antique manoir acheté par la commune pour 16.000 f et 13.000 de réparations. la municipalité était de couleur rose. Mais elle devint rouge écarlate aux élections suivantes, et Victor Chabaud élu maire, le C.M. vota la laïcisation à une voix de majorité, bien que l'école eut obtenu 50 certificats en 10 ans. Un Comité se forma aussitôt par les soins du nouveau curé Léautier. Les salles de classe furent louées, et les Frères logèrent à la vicairie, le curé vivant à la cure. En 1887, il y avait 85 élèves. En 1888, 125 élèves. M. Léautier est donc obligé de quêter 1300 F par an, plus le loyer des classes. 63 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut.

La population ne va pas en gagnant, sous le rapport religieux, sous la République. La moitié des hommes et les 2/3 des femmes emplissent le devoir pascal. Environ 300 personnes travaillent dans les moulinsages, et les autres de leurs commerces ou cabarets, des produits de leurs champs: châtaignes, pommes, poires, cerises, prunes...vignes, bétail surtout des porcs.

Mayres

La population comptait en 1890 2500 habs. L'école a été fondée en 1866 pour 3 frères, comme à présent. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Actuellement, elle est libre mi-payante. Les rétributions ont été fournies par la commune, les rétributions, et maintenant par un comité. Le mobilier, très bon, a été payé par une quête. Le local primitif, sans jardin ni cour, était passable; maintenant, bien. La cour et le jardin sont à M. Laffont, curé de Vagnas. 160 élèves au début, 135 aujourd'hui. Bons résultats religieux (6 bons sujets) et scolaires (59 certificats d'étude). Bon appui du clergé et des autorités locales. L'église paroissiale de Mayres ne date que de 1846, de style gothique, le plus dispendieux. Le curé Payan fit venir les Frères de la sainte Famille, qui

durent se retirer au bout d'un an. Le 15 février 1866, conventions entre le maire Deligans et le R.F Louis-Marie, pour trois frères et 1350 fr de traitement annuel. En 1860, 160 élèves dont 43 gratuits. En 1869, le F. Isméon est déplacé à la suite de calomnies contre lesquelles proteste le conseil municipal. En 1873, le curé Ceyte, successeur de M. Payan, demanda la création d'un internat, avec l'appui du maire, M. Comte, notaire, qui demande 25 pensionnaires. Cela fut refusé.

L'école conserva le titre communal jusqu'en octobre 1888. L'inspecteur décida le 22 septembre le remplacement du directeur comme « insuffisant », tout en voulant conserver les Frères. Il le fait remplacer par un laïque. Le frère répond que son école a eu à elle seule 59 certificats sous sa direction, de 1877 à 1888, autant que toutes les autres écoles du canton. M. le curé Richard, successeur de M. Ceyte depuis 1878, et M. Roussel, cafetier, se mirent à la recherche d'une école libre. Elle fut offerte par l'abbé Laffont, curé de Vagnas. On loua deux classes spacieuses de l'autre côté de la rue, et une cour. Un propriétaire a cédé un jardin. Le maire Deligans, frère du maire de Valgorge, se rendirent à l'école laïque avec 6 hommes déterminés et s'emparèrent du matériel. On prouva qu'il avait été payé par le curé Payan. Ouvertes le 24 décembre 1888, les classes libres eurent bientôt 140 élèves. L'école est gratuite. Un comité s'est formé pour fournir 1800 fr de traitement, avec une centaine de membres, dont Roussel, cafetier, président, Moulin Auguste, Testud Pierre, etc. L'école laïque a eu de 20 à 25 présents pour 2 classes. Il y a en sus des écoles libres tenues par les soeurs dans les hameaux de Astet et de Conges, plus une école non autorisée dans le village du Clos-de-Boutajou. Il y a 80 pénitents, qui « ne beuglent pas comme dans les environs », grâce au F. Directeur. Les curés de Thueyts, Vagnas, Colombier-le-Vieux et 3 ou 4 autres sont nés à Mayres. La population est très bonne, et très peu se dispensent du devoir, pascal. Elle vit des châtaignes, pomme de terre, raves, seigle, fruits, et un peu de fourrage.

Meyras

Rapport du F. Avit Bilon. Il y avait 1500 h. en 1890. L'école fut fondée en 1852 pour 3 frères, comme à présent, par la commune, puis par un comité. Ecole communale payante, puis gratuite. Le mobilier, passable, appartient aux frères, le mobilier scolaire à la commune, puis au comité. La commune fournit un local au début. Appartient à présent à M. Giraud, d'Aubenas. 150 élèves au début, 75 aujourd'hui. 30 certificats d'étude, un frère. L'appui du clergé est présentement très bon, les autorités civiles sont hostiles. Les Frères chantent gratuitement à l'église. Le château de la Croisette de Meyras fut fondé par Guigon de la Roche, qui épousa Jordane de Montlaur et se fixa dans la région. Sa fille Jamaque, héritière à la mort de Guignonnet son frère, épousa en 1386 Philippe de Lévis-Ventadour. D'où le nom du château.

Ce fut l'abbé Ranc qui fit venir les Frères, car il y avait des instituteurs pour les petits garçons. Le 28 octobre 1852, des conventions furent signées entre lui, Bernard Moulin, maire de Meyras, et par le supérieur des Frères. La commune fournissait la maison, avec cour et jardin, 1300 fr de traitement, 1200 fr de prime à la maison de la Bégude, 1500 fr de mobilier. Le conseil municipal était venu prendre à la cure le premier Directeur et son compagnon, et les avaient conduits à la maison provisoire où un arc de triomphe avait été dressé. Les chants à l'église étaient assurés par les Pénitents, qui s'effacèrent devant les Frères, réputés meilleurs chantres. Il y eut d'abord 150 élèves, qui voulaient rattraper le temps perdu avec le maître précédent, nommé d'Hautséguire. Il y avait une centaine d'élèves, dont le quart gratuit.

En mai 1867, le traitement des 3 frères fut porté à 1400 fr, mais le maire Giraud demanda en échange la suppression des frais scolaires (100 fr par an) payé par les enfants. Le curé Assénat, successeur de M. Ranc, expose dans une lettre datée du 6 juin 1867 que la fabrique doit compléter le traitement des frères. En 1874, les Frères étaient brouillés avec les soeurs « d'une façon radicale ». Le traitement s'éleva en 1886 à 1.900 fr. L'école fut laïcisée le 14 novembre 1888. Le curé Dumas, successeur de M. Assénat, chercha deux écoles libres, celle des soeurs étant aussi laïcisée. Le conseil municipal n'avait pas eu à délibérer. Le comité fut présidé par M. Tailhand, très influent mais mort depuis. Il a le 19 juillet 1890 une vingtaine de membres, et est présidé par le curé. Le traitement a été fixé à 1600 fr.

L'école laïque n'a eu que 5 ou 6 enfants pendant le chômage de celle des Frères. La femme du titulaire, institutrice, en avait une vingtaine. Elle a provoqué un scandale public à l'occasion des processions de la dernière Fête-Dieu. Elle a exigé de marcher à la place d'honneur du cortège, puis de marcher en tête, ce que le curé lui a octroyé. « A la sortie de la procession, le premier dimanche, elle a refusé cette place et s'est retirée avec ses petites républicaines. » Le conseil municipal a alors voté la suppression des processions. Depuis lors, l'institutrice est atteinte d'une sorte d'aliénation mentale qui l'oblige à rester au lit... Un paroissien nommé Vidil envoyait ses 3 enfants chez les laïcs. Il exigea en avril 1889, que le curé lui cède un banc à l'église. Le curé ayant refusé, il lui fit porter 2 fr par sa fille. La servante l'accepta, mais le curé et le vicaire se rendirent chez Vidil pour lui rendre les 2 fr, car ce n'était point le prix d'un banc. Alors Vidil se leva et souffleta violemment le curé. Il était pourtant membre de la confrérie des Pénitents. Aussi, il en fut exclu; alors, Vidil cita son curé devant le juge de paix, qui se déclara incompetent. Le curé finit par aller s'excuser et donner 100 fr à son insulteur. Un an après jour pour jour, l'insulteur est mort d'une maladie qui fit tomber en pourriture la joue correspondant à celle qu'il avait frappée.

Les frères ont quitté le logement qu'ils avaient eu en 1852, et logent à l'étage de la maison de M. Giraud. Une famille loge sous le même toit. Le curé loue un jardin de l'autre côté de la route. M. Philippe, propriétaire d'une scierie, leur fournit le bois de chauffage.

Quoique républicains, les habitants ont assez bien conservé les pratiques religieuses. L'église romane à une seule nef est beaucoup trop petite aux jours de fête. Les femmes, et presque tous les hommes, remplissent le devoir pascal, et il y a 50 à 60 pénitents blancs, « bien édifiants ». Ce peuple vit des châtaignes, des pommes, des poires, des prunes, du seigle, des pommes de terre, du vin. Ils élèvent des chèvres, et ont chez eux les célèbres eaux de Neyrac.

Voir aussi quelques éléments sur les relations République-Eglise à Mayres dans le mémoire de Calire Reverchon et Pierre Gaudin, U 381-384.

Montpezat

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1851 pour 3 Frères, comme actuellement. Montpezat avait en 1890 2250 habitants. L'école fut fondée par la commune et par l'abbé Delenne. Elle était communale, payante, avec pensionnat. Actuellement, elle est du même type, mais gratuite. Le traitement est passé de 1200 fr à 2.300 fr. fourni par les revenus de l'école, plus l'internat. Le mobilier appartient aux Frères, le mobilier scolaire à la commune. Le local, cour et jardin, sont fournis par la commune. 160 élèves au début, idem aujourd'hui. Bons résultats religieux et scolaires (60 certificats d'études). L'appui du clergé est parfois douteux. Les autorités civiles sont favorables. Chant gratuit à l'église.

Ovide de Valgorge déclare qu'un édit royal d'avril 1767 l'a élevée au rang de ville. Il y avait un château dont il ne reste que « un début de tour carrée, debout dans un champ planté de mûriers ». La seigneurie fut aux Montlaur, puis aux Chanaleilles, avec St. Pierre de Colombier, le Roux, vente, Collange, etc. « Montpezat ... a acquis une importance commerciale et industrielle...que doivent

augmenter, dans un avenir malheureusement éloigné, le complet achèvement de la route départementale n°5 et la création projetée du chemin de grande communication passant entre Pradelles, passant par St. Cirgues, et Montpezat. Chef-lieu de canton et riche de près de 3.000 habitants, cette ville est le centre ou plutôt l'entrepôt où viennent s'approvisionner les populations des montagnes voisines. La coutellerie, son industrie de prédilection, forme la branche principale de son commerce... »

L'école de Montpezat à son époque était dirigée par un laïque. Le maire, M. Rivier, le curé archiprêtre Valette, cherchèrent « quelque chose de mieux », surtout le vicaire, M. Delenne, qui fit construire une maison d'école. Le poste fut occupé en octobre 1851, avec projet d'un pensionnat, traitement de 400 fr par frère, une prime pour la maison-mère de 400 fr par frère, et 500 fr de mobilier par frère. M. Delenne fit donation à la commune en 1854 sous réserve que la maison serait habitée par les Frères. En 1852, le conseil municipal demande un 4^e frère, car il y a 170 élèves. Mais il ne fut pas ajouté faute d'argent pour le payer. Le pensionnat fut ouvert en 1857. Le nombre des élèves était de 175 l'hiver, 135 l'été. 6 frères en 1860. IL y avait 55 internes ou externes surveillés, et 38 gratuits. Mais la propreté et l'éducation chrétienne laissaient à désirer.

Le vicaire Delenne est aujourd'hui chanoine titulaire à Viviers. Le curé Valette décéda en 1868, et fut remplacé par M. Pradier, aujourd'hui curé-archiprêtre de Vallon, puis par M. Collomb, puis M. Ribeyre, aujourd'hui curé de Tournon, enfin par le curé actuel M. Ollier. L'église fut commencée en 1870 et une partie de son emplacement fut pris sur la cour de l'établissement. Le maire Delubac donna en dédommagement une partie de la prairie; la cure ayant changé de place, le curé prit ce terrain pour jardin, et y fit planter des arbres. M. Delubac ayant été battu aux élections, les nouveaux élus redonnèrent le terrain aux frères. Cette mésentente disparut par une transaction en 1885. Les pensionnaires payent 350 fr par an, les 1/2 pensionnaires 90, et les externes surveillés 20. L'enseignement religieux et les prières ont lieu dans l'école, mais en dehors des heures de classe. L'établissement a fourni une dizaine de frères, et 18 prêtres sont nés à Montpezat. La commune a dû payer 6.000 fr des dettes de l'abbé Delenne, et entretient le local depuis 30 ans. Il est donc douteux qu'il puisse servir d'école libre lors de la laïcisation. Il faudrait d'ailleurs refaire les planchers. L'église commencée en 1870 n'a été achevée qu'en 1884 : elle est de style roman à 3 nefs, « mais inachevée et mal soignée ».

Prades

Rapport du F. Avit Bilon. La commune de Prades possède des mines de houille, des eaux minérales, des moulins à soie et de 1000 à 1100 hab. Les frères furent appelés par l'abbé Bord en 1876, puis en 1877. Le C.F. Assistant écrivait le 20 août 1877 que « la compagnie des mines fera quelque chose, et M. Reynaud fera seul tous les frais. C'est lui qui a fait le calvaire et la chapelle. M. le curé en obtiendra ce qu'il voudra... » On demande 600 fr de traitement pour 3 frères. L'installation se fit, mais la présence des Frères influença peu les élections du 14 août 1877. Le nombre des élèves varia de 88 à 80, dont 33 et 46 gratuits. L'école fut laïcisée en 1883: la municipalité était hostile, les mines de houille n'allaient guère, et le curé avait plus de bonne volonté que d'énergie. Les frères durent se retirer au lieu d'entrer dans la maison nouvellement bâtie. Le mobilier fut emporté à Aubenas.

Thueyts

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1838 pour 3 frères, par le curé Bonnaure et la commune. Ecole communale payante, avec internat. Traitement actuel : 1800 f, fourni par les ressources légales de l'école. Le local primitif fut fourni par M. Herme, sans cour ni jardin. 140 élèves au début. Le local actuel appartient à la commune sous conditions. 30 certificats d'études, 10 sujets pour l'Institut. Clergé un peu tiède, autorités civiles favorables. D'après Ovide de Valgorge, on descend par 192 marches par un escalier creusé dans la roche volcanique, dit « les Echelles du Roi ». De l'autre côté de la rivière se trouve la cascade de la Gueule d'Enfer. Deux ponts ont été jetés sur ce gouffre pour le passage de la route royale.

Aux VI^e, VII^e ou VIII^e siècles, un personnage du nom de Bobo, sa femme Eulalie et son frère Rufin, qui avaient fait bâtir une église à Arvermaténie, sur la Loire (Saint Pierre du Béage) la dotèrent de six colonies et d'une villa importante appelée Ultiaque, sur Heutique : Thueyts, sur l'Ardèche. Le nom de Thueyts pourrait venir de la divinité celtique Thuetus, ou Toutatis, qui s'était uni à la Terre en créant ainsi tous les êtres animés. Il y a beaucoup de pierres à bassin dont se servaient les druides pour les sacrifices à leurs divinités, à Thueyts, Laval ou la Teyre. La chapelle à St. Baudile serait sur l'emplacement d'un monument païen. Elle fut remplacée en 1532 par Pierre Gay, protonotaire du Siège apostolique et prieur de Burzet, qui avait acquis la propriété du terrain d'un nommé Bernardin Baromères.

Thueyts est proche de Neyrac, Niegles et Pont de Labeaume, où se trouvaient les possessions romaines de Rome-gières et de Rome-gouse, de Chirols où existent le village de Rome-gières et l'autel de Jupiter connu dans le pays sous le nom de Peyro-Joau. Colonne milliaire au Pont de Labeaume érigée en l'honneur du fils de Constantin, César Valérius Constantin. Thueyts fut le berceau des Sœurs de la Présentation, et faillit être celui des Frères de l'Instruction Chrétienne de Viviers. L'abbé Vernet, délégué de l'évêque de Mende, s'établit à Thueyts, pour mieux appuyer Melle. Rivier. Thueyts avait alors un petit collège, dirigé par l'abbé Boisson. En 1803, M. Vernet obtint de M. Boisson la cession de son collège pour son ordre. M. Boisson fut nommé chapelain à Bon Secours et y partit avec ses rares novices en 1817. La maison fut vendue à un particulier.

F. Régis, de Bons Secours, reçut en mai 1838 l'ordre de venir ressusciter l'école des Frères à Thueyts. Logés pendant 3 ans chez M. Herme. Le curé Bonnaure les aida à se procurer l'indispensable, car M. Vernet n'exigeait rien. Il mourut en 1841, et le F. Régis se défroqua; idem pour le suivant, F. Valentin. Puis, F. Jean Chrysostome, de 1844 à 1848. Il avait de 60 à 80 enfants en hiver, 15 à 20 pendant l'été. Le traitement se composait des 200 f alloués par la loi de 1833, plus les rétributions: 1f.25 ou 50 par mois, 25 caméristes à la pension complète qui payaient 25 f par mois. « Nous ne donnions point de prix: c'était un bel embarras de moins ». La maison avait été donnée par l'abbé Bonnaure à la supérieure des Sœurs, qui en fit ensuite donation à la commune, le 28 novembre 1850, tout en conservant l'usufruit. La commune devra payer les frais et droits relatifs à cette donation, les réparations, et l'emploiera à la tenue d'une école primaire pour les garçons de la commune, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne de Viviers, ou par une autre congrégation religieuse approuvée par l'évêque. S'il n'en était pas ainsi, l'immeuble passerait à la fabrique paroissiale. Etude de M^e Jean Emile Mathieu, notaire à Thueyts.

Les archives disparurent lors du déménagement à Saint-Genix et pendant la guerre de 1870. Il y avait un petit pensionnat. Il y eut 110 élèves, dont 73 payants, jusqu'à la loi sur la prétendue gratuité. Le traitement des 3 Frères a été de 1700 f en 1885. La rage de la laïcisation n'a pas encore atteint Thueyts. La famille du comte de Blou a disparu, et avec elle les dons qu'elle faisait aux frères et aux pauvres. L'héritier du château est un adolescent de 15 ans, Pierre de Cassin, qui paraît rarement dans le pays. Les Frères faisaient jadis des distributions de prix solennelles grâce à la générosité de M. de Blou.

L'école restant communale, les prières doivent être faites hors des heures de classe. Mais les Frères enseignent le catéchisme durant les classes. La confrérie des Pénitents « gueule » pendant les offices, et les enfants s'égosillent à les suivre. 2 certificats par an, « les enfants sont généralement bornés, comme leurs parents ». Il y a eu 10 sujets pour l'Institut, 5 ou 6 pour les Frères des Ecoles

Chrétiennes, autant pour le clergé diocésain. La population reste « bien religieuse » : peu d'hommes négligent le devoir pascal, peu de paroisses ont autant de pénitents. Les logements des Frères sont très enchevêtrés avec ceux des particuliers ; la vigne et le jardin sont ce qu'il y a de mieux dans ce local. Il est proche de l'église, bâtie en 1834 sur les plans d'un architecte huguenot, qui l'a faite ressembler à un temple : une seule nef, deux chapelles latérales et vaste tribune.

Joyeuse

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1849 pour 4 Frères par la commune, puis par un Comité. Au début, communale payante, et actuellement libre payante. Local primitif assez bien dans l'antique manoir. Le local actuel, cour et jardin, sont à Mme Pellier et à M. Dumas. 220 élèves au début, 770 aujourd'hui. Résultats religieux atténués par les familles. 70 certificats d'études. Résultats pour l'Institut : à rebours. L'appui du clergé est bon, jadis douteux, autorités civiles très hostiles en général.

L'importance ancienne de la ville est attestée par une charte de Bernard d'Anduze de 1237 (exemption des droits de leude et de péage pour les Joyeusains). Confirmation en 1261 par Randane Serviana, veuve de Guy de Châteauneuf, fut encore étendue en 1354 par Randon, seigneur de Joyeuse. A la famille d'Anduze avait succédé celle de Châteauneuf-Randon, dont la branche cadette prit le nom de Joyeuse. Baronnie en 1379, duché-pairie sous Henri III pour Anne de Joyeuse. Le mariage d'Henriette-Catherine de Joyeuse avec Charles de Lorraine, duc de Guise, fit passer le duché dans les biens de la famille de Lorraine. Cette domination dura jusqu'en 1787. La ville vit du travail de la soie grâce à la proximité d'un cours actif. Le château est aujourd'hui propriété de la ville. Il abrita les plus illustres membres de la famille de Joyeuse, dont Guillaume de Joyeuse, évêque d'Alet, quitta l'Eglise après la mort de son frère aîné, et devint lieutenant général de France, au début du XVI^e siècle. Anne de Joyeuse y serait né en 1561, et son frère le cardinal François de Joyeuse, président de l'assemblée du clergé en 1605, en 1562, d'après certain biographe. Les archives du duché ont été brûlées à la Révolution.

Le 23 janvier 1849, le maire et médecin Meynier demande à ce que l'instruction soit confiée aux Frères de la Doctrine Chrétienne. L'exemple de la ville des Vans a été déterminant. L'école sera prise en charge par la commune. Elle a un local beau et convenable. Le 5 août suivant, le maire annonça que les réparations étaient achevées dans l'antique château féodal. Le traitement annuel fut de 2.000 F pour 4 Frères. M. Mathon, curé-archiprêtre, ne s'occupait pas des Frères ailleurs qu'à l'église. Le directeur, F. Dorothée, disparut au début de 1852; on le remplaça par le F. Jean-Marie, ancien directeur du noviciat de St. Paul 3 Châteaux. Il est trop bon et même ses élèves s'en plaignent. Le F. cuisinier, bon à rien, doit être renvoyé. Un 6^e Frère fut rajouté au 1^{er} janvier 1864. Le cours d'adultes comptait 50 élèves en février 1880. Défection d'un Frère qui entraîne la laïcisation de l'école en janvier 1882. Les élections municipales avaient tourné au rouge. Paul Meynier, parent de l'ancien maire, dirigeait la nouvelle municipalité, qui demanda le 18 septembre 1881 la laïcisation, pour pouvoir créer une Ecole Primaire Supérieure. Le curé Chaussinand forma un comité en vue d'une école libre, formé par M. de Montravel, président, Bouchet, Jules de Gigord, Jules Martin, Isaac Vernède, Charousset, etc. L'école fut ouverte avec 70 élèves, et le curé demanda 4 Frères pour 2.200 F, ce que l'Institut refusa. Mme. Veuve Bouchet seule donnait 50 fr pour les prix. Sur les 70 élèves, une quinzaine de gratuits. Autant à l'école publique. Une cinquantaine de certificats avant la laïcisation, une vingtaine depuis devant la commission diocésaine. Deux directeurs ont perdu leur vocation à Joyeuse, mais il n'y a eu aucun sujet pour l'Institut.

Sans parler de l'assassinat du marquis d'Entremaux et de deux prêtres sous la Révolution, le peuple de Joyeuse se montra toujours féru de plaisirs, de bals et de fêtes baladoires. Ménétriers et saltimbanques sont nombreux ici, mais les offices peu suivis. Les 2/3 des hommes et une centaine de femmes oublient le devoir pascal. Joyeuse a fourni des membres au clergé, mais ceux-là gagnent de l'argent. Le pays a peu de conservateurs, et la municipalité est franchement républicaine et même radicale. L'école est à 300 mètres de l'église, ogivale, à une seule nef, avec croix latine et chapelles latérales. La page 233 est aberrante et doit être déplacée.

Lablachère

Interdiction des cérémonies extérieures du culte. Arrêté municipal du 10 Mai 1881. Origine: Beaumonts.com. AX 240-241.

Maison de Chanaleilles : En 1885, Paul Aimé René de Chanaleilles, né en 1855, qui vivait à Orléans avec son épouse, prêta en 1885 son château de la Saumès à Lablachère, pour l'école libre, à la suite des expulsions de 1880. Il avait racheté cette terre en 1882 à M. Charousset, qui l'avait acheté de son père Louis Etienne Achille de Chanaleilles. Voir AX 204.

Rapport du F. Avit Bilon. Dans la 2^e moitié du 17^e siècle naquit à Lablachère, quartier de Montredon, un nommé Delille. Il devint médecin, et alla à Paris avec son épouse Marie-Anne de Pontet. Dégoûtés de la vie parisienne, ils revinrent à Montredon. Allant voir ses malades, son cheval s'abattit et il ne put le relever. Il promit de faire élever une chapelle à la Vierge à cet endroit. Il ne tint pas sa promesse. Peu après, passant au même lieu, le cheval s'abattit de nouveau. Il fit alors construire un petit oratoire rectangulaire de 16 m2, dont il garda la clef, avec une belle statue de la Vierge, rapportée de Paris. Telle est l'origine du pèlerinage, qui commença en 1680. M. Delille fonda deux messes par mois. A sa mort et à celle de son épouse, leur fils céda l'oratoire à M. le comte de la Saumès de Chanaleilles qui l'agrandit. De nombreux miracles eurent lieu. Le curé Richard, né à Joyeuse, fut bientôt attaché au lieu. Sa famille possédant les terres alentour, il put agrandir, de concert avec le comte de la Saumès. Il céda à sa mort les terrains au pèlerinage ainsi que la maison qu'il avait fait construire. Pendant la Révolution, il dut se cacher; arrêté, puis conduit à Joyeuse, il fut sauvé par l'éclat de ses vertus et la protection de N.D. de Bon Secours. Après le Concordat, il revint à Bon Secours, où il remplaça la statue de la Vierge dissimulée par des fidèles. Le pèlerinage accueille près de cent mille pèlerins chaque année. L'ancien oratoire fut remplacé par une église à trois nefs en 1835 par M. Boisson, successeur de M. Richard. En 1846, Mgr. Guibert confia le sanctuaire aux Pères Oblats.

En 1810 vint à Bon Secours un nommé Boyer, ancien Frère des Ecoles Chrétiennes. M. Richard l'avait retenu, et lui avait acheté d'un nommé Chabert une petite maison avec un ha de terrain. Puis, trois autres Frères, au service du sanctuaire, qui ouvrirent bientôt une école. M. Richard, âgé et malade, fut aidé puis remplacé par M. Boisson. Les Frères s'étaient déjà découragés et retirés. M. Boisson acheta la maison Boyer pour 1400 F et une terre à côté. La nouvelle congrégation fut autorisée par Mgr Molin, et fut légalisée le 10 mars 1825. Il établit une école cléricale, mais l'un des abbés se maria. Le 22 août 1827, M. Boudet, devenu Frère François, entra au noviciat; il vint en 1830 comme directeur à Bon Secours et engagea une cuisinière pendant 19 ans. L'abbé Richard mourut en 1830, à 84 ans. Il fut remplacé par l'abbé Rivière. En août 1834, M. Vernet envoya 10 jeunes gens au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Avignon. Il les rappela 3 mois après au Bourg Saint Andéol, leur donna des noms et habits religieux, proches de celui des Lazaristes. F. François fut maintenu directeur du pensionnat. M. Boisson mourut en 1835, et fut remplacé par M. Deschanel, son ami et ancien supérieur du séminaire de B.S. Andéol. Conflit entre le F. Paul, directeur des Frères, et l'abbé Rivière. Le noviciat fut alors placé à Viviers sous la direction directe de M. Vernet. L'école de Bon Secours fut confiée à F. François, qui obtint son brevet. En 1839, inspection très favorable d'un inspecteur primaire. Les élèves se multiplièrent: 80 internes (3 classes), 50 à 60 externes (2 classes). En 1844, Mgr. Guibert, qui était Frère, évêque de Viviers en 1841, acheta la fabrique Lantouzet à Labégude et y transféra les

Frères de Viviers sous la direction d'un Mariste. Le F. François devint instituteur communal de Lablachère en 1843, puis fut retiré à Saint Paul 3 Châteaux, en retraite. Les frères furent retirés de Notre-Dame en septembre 1854 (la rentrée était au 1er octobre, la distribution des prix fin août, les vacances au mois de septembre). En 1856, la maison fut vendue aux sœurs de Saint-Joseph des Vans. Seule resta l'école communale de Lablachère, dirigée par les Frères.

Celle-ci fut fondée par la commune en 1850 pour 3 Frères. 150 élèves au début, 110 aujourd'hui. Le clergé est favorable, mais la mairie (en 1890) est hostile. L'église paroissiale date du XII^e siècle, avec rajout de deux nefs latérales en 1820-1825. Le pays eut un château, à la famille de la Saumès ; les aînés prenaient le titre de marquis de la Saumès, les puînés celui de comte de Chanaleilles. Le château était à l'emplacement de la maison du fermier, et fut ruiné on ne sait ni quand ni comment. Le manoir actuel date de la Renaissance, et brûla par accident pendant la Révolution. La famille de Chanaleilles acheta pour 400.000 livres les propriétés de la duchesse de Joyeuse, qui rapportaient 50.000 livres par an. La Révolution les ruina. Le comte de Chanaleilles est mort le mois dernier (donc en juin 1890). Le pensionnat de Bon Secours fut ruiné par la concurrence de ceux de Largentière et des Vans. Il fut vendu aux sœurs de S. Joseph des Vans pour 16.000 F, et Mgr Guibert garda l'argent. En 1850, le maire Charoussat et l'abbé Vivet créèrent une école communale à Lablachère, dans un local près de l'église avec une cour et un jardin. Il y avait 150 élèves en hiver en 1852, 99 en juillet. La commune faisait tarder les réparations. Il y avait 155 élèves en mai 1861, 20 de plus en hiver. 186 élèves, dont 40 gratuits, en 1866. A cette date, le maire Destremx, protestant et son Conseil votèrent 400 F pour une 4^e classe. Mais cette 4^e classe eut peu de succès. Le 18 août 1867, M. Destremx demanda que les élèves fussent préparés à l'entrée au lycée d'enseignement spécial d'Alès. Il proposa une salle d'asile et le retrait de tous les élèves de moins de 6 ans.

Une 4^e classe fut ouverte à nouveau en 1874, mais fut supprimée faute de professeurs brevetés. M. Charoussat redevint maire en 1876. Mais le traitement des 4 Frères n'était que de 1850 F en 1878. Le nombre des élèves était descendu de 180 à 160, celui des gratuits de 30 à 60. Mais la municipalité ayant "viré au rouge", elle obtint la laïcisation de son école aux vacances de 1882. Un des seconds avait fait fredonner des chansons royalistes. Le maire Malmazet en était agacé. L'instituteur laïque, un extravagant, se coula bientôt, mais son remplaçant était plus matois: 50 élèves, pour 2 classes. Malmazet interdit les processions. Il dut quitter sa boulangerie et descendre à Viviers où le gouvernement lui donna un bureau de tabac. Il avait fait des coquinerie qui eussent valu 20 ans de prison si les frères amis ne l'avaient protégé. Le comte de Chanaleilles offrit son manoir, et les Frères y transportèrent la part de mobilier dont le maire ne s'était pas emparé. Le curé était l'abbé Bondurand, qui était peu belliqueux. L'école libre s'ouvrit en novembre 1882. Le maire inscrivit à l'école laïque tous les enfants dont on n'avait pu présenter l'extrait de naissance. Il interdit aux Frères de recevoir des enfants de moins de 6 ans et de plus de 13, et envoya la liste de ceux qui restaient à l'école libre. Mais le 9 décembre 1882, il y avait 105 élèves chez les Frères, et 50-60 chez les laïques. En 1887, le nombre des élèves était tombé à 96, et celui des gratuits à 16. 100-112 élèves l'hiver, 85-90 en été. Les processions sont supprimées. L'école a obtenu 17 ou 18 certificats pendant qu'elle était communale, 31 depuis qu'elle est libre, dont 5 devant la commission officielle et 26 devant la commission diocésaine. Le local appartient toujours à la famille de Chanaleilles. Le château est un peu froid l'hiver, très bon l'été. Le 2^e étage n'est pas utilisé. Il y a deux cours, et une superbe allée de tilleuls. Mais il est en dehors du village, et à 800 mètres de l'église. La presque totalité des femmes et les 3/4 des hommes remplissent le devoir pascal, bien que la commune soit très divisée sur le plan politique.

Marius Devès: Notre-Dame de Bon secours en Vivarais, Privas, 1925, 154 p.

Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Bon secours . Lablachère, Annonay, 1930, 32 p.

Payzac.

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1879 pour 3 frères, par la commune, puis par les bienfaiteurs. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Le mobilier, très bon, appartient aux Frères. Ni cour ni jardin; le local actuel appartient à Mme. Payan et à l'œuvre. 100 élèves au début, 75 en 1890. 5 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé et des autorités civiles. L'école communale étant sans titulaire, le maire Bastide se fit autoriser par son conseil à confier l'école à nos Frères. Le baron Chaurand, un des forts propriétaires, député en 1871 « s'était laissé bernier, comme tant d'autres naïfs, par l'adroit M. Thiers, en faveur de la République ». Il espérait, dit-on, devenir sénateur inamovible. Il était maire de St. Genix Laval où il habitait avec ses enfants une propriété provenant de sa défunte épouse. Le 8 février 1879, conventions entre M. Bastide et les Frères : 1700 fr pour 3 Frères. Le curé était l'abbé Bécamel. M. Chaurand pensait obtenir des Frères sans que la commune ne s'impose aucun sacrifice. Aussi fut-il très indisposé. Ce qui ne l'empêche pas, le 5 mars 1884, de solliciter un 3^e Frère. Il y avait 110-120 élèves. Un 3^e poste fut refusé. L'école fut laïcisée en 1885, malgré les protestations de la municipalité et des habitants. IL paraît que le curé, ayant l'ancien instituteur Peyron pour chantre, tenait peu aux frères. Mais ensuite, il fit bâtir une école de deux classes, et promit 1500 fr de traitement, avec l'appui de la mairie. L'école libre fut ouverte en octobre 1886. : 60 élèves dont 10 gratuits, 75 élèves tous payants, car la Conférence de St. Vincent de Paul de Payzac paye pour les indigents. Le comité se compose de M. le curé, Bastide, maire, Payan, trésorier, etc. M. le baron Chaurand en était mais s'est retiré suite à une boutade. L'école laïque n'a que 12 petits républicains, et celle des filles 1 seule élève. Pendant l'absence des Frères, les laïques manifestèrent devant leur école. Certaines mères de famille furent condamnées à Largentière à quelques jours de Prison. « C'est ainsi que la république sait se faire aimer ». Le logement est fourni par Mm. veuve Payan, et le comité paye les prix. La religion est en honneur ici: peu d'hommes oublient le devoir pascal. Cette école a fourni 5 sujets à l'Institut, dont un décédé.

Sablières

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1877 pour 3 Frères, par la commune. L'école fut payante, puis gratuite. Traitement de 1800 fr fourni par la commune, qui payait aussi le mobilier. 110 élèves au début, 118 aujourd'hui. 10 bons sujets pour l'Institut. Très bon appui du clergé et des autorités civiles. Chant libre à l'église. Le village n'a que des communications très scabreuses avec l'extérieur. Fin août 1877, le conseil municipal demanda au Préfet l'autorisation de confier l'école communale à 3 Frères. L'Etat fournit 1900 fr pour l'achat de mobilier, le 5 décembre 1877. La commune a donc fait exécuter des réparations et les Frères ont acheté le mobilier. Mais le Préfet ne veut payer que le mobilier réglementaire, dont le contenu est dans le dernier n° du Bulletin de l'Instruction Primaire, et qui équivaut à 600 fr pour un instituteur. Le traitement fut de 900 fr pour le titulaire, 700 fr pour l'adjoint. 60 à 80 élèves gratuits, puis tous après 1881. Cours d'adultes pendant 2 ou 3 ans, avec 20 ou 30 personnes.

Après les élections municipales du 6 mai 1888, les républicains protestèrent contre Fournier Joseph et Salel Antoine Auguste, qui avaient fait de la propagande républicaine le jour des élections. « Nous certifions en outre que les Frères instituteurs n'ont cessé de faire une propagande acharnée depuis trois ou quatre semaines, s'introduisant et parcourant les hameaux de la commune, à faire distribuer des brochures ou des professions de foi, des journaux, de manière à détourner les électeurs républicains pour les enrôler à la

liste réactionnaire, employant le mensonge et la calomnie. » Ils font le même travail pour toutes les élections, en lisant « le Patriote » (« Chronique Patoise »). En conséquence, les républicains (Ribeyre Eugène, adjoint et membre du Comité républicain, Meyrand Antoine, idem, Couderc Jean, idem, Barbut Maurice, idem, Prathony Baptiste, négociant, Theyssier, facteur rural) demandèrent la laïcisation de ces « ensoutanés ». Protestation du maire Benjamin Fayolle et de ses amis (9 personnes, élues du 6 mai), qui déclarent que les congréganistes n'ont fait de la propagande pour aucune liste, n'ont distribué aucun journal, etc. D'ailleurs, le sieur Ribeyre et consorts n'ont point de garçons pour envoyer à l'école, et ils demandent la laïcisation par simple vengeance d'avoir été battus. Ribeyre était un ancien maire. Il n'y eut pas d'invalidation des élections ni de laïcisation de l'école. « Les municipaux se disent républicains la plupart sans bien savoir ce qu'est notre République, et parce qu'ils ont besoin du secours de l'Etat. Si le comte de Paris arrivait, ils retourneraient vite leurs vestes. En attendant, ils tiennent fortement aux Frères et veulent les conserver à tout prix. »

Le curé Martin Ferrand défend aussi les Frères. Il est là depuis 18 ans, à la suite de son oncle qui avait dirigé la paroisse pendant 30 ans. La maison fut agrandie et réorganisée en 1885. Le F. Directeur fut dénoncé comme ayant fait prier les élèves dans les classes: c'est faux. Il les fait prier dans la sacristie. « L'inspecteur, un protestant, arriva au pas de loup, par un temps de pluie et juste à l'heure où les frères étaient censés s'occuper de choses prohibées ». En fait, le directeur corrigeait une dictée au tableau. Il invita l'inspecteur à partager le repas des frères, puis l'accompagna dans une commune voisine. Rencontrant un dénonciateur, il lui fit un grand salut : l'inspecteur promit de mettre les énonciations au panier. L'inspecteur rendit au maire une visite, et fit l'éloge de l'école des Frères, et le répéta chez l'instituteur voisin. Il reste une soixantaine d'élèves en été. A cause des tricheries des commissions, les frères n'ont présenté que trois élèves au certificat. Ils ont réussi. Le bruit ayant couru qu'on voulait laïciser, la population s'ameuta et s'arma de gourdins. Ce fut une fausse alerte. Le local a une cour non close et un jardin suffisants, tout près de l'église. Celle-ci ne date que de 1872: romane à 3 nefs, un peu irrégulière. « Grâce à son isolement, la paroisse reste bien religieuse, les sacrements sont bien fréquentés, et l'on peut compter ceux qui négligent le devoir pascal. Le clergé diocésain compte nombre de sujets nés à Sablières. »

Valgorge.

Rapport du F. Avit Bilon. Fondée en 1851 par la commune et le curé Delenne pour 3 frères. Ecole communale payante. Traitement de 1900 f fourni par les ressources légales de l'école. Le premier local fut fourni par la commune. L'actuel lui appartient toujours. Il est éloigné de l'église. 75 élèves au début, 100 aujourd'hui. 24 certificats d'études, nombreux sujets pour l'Institut dans le canton, bon appui du clergé et des autorités civiles.

Description du château de Chastanet et de la vie de Charles de la Fare, tirées de l'ouvrage d'Ovide de Valgorge. Le bourg chef-lieu de Valgorge s'appelle le Villard. Saint-Martin est le chef-lieu de la paroisse. Le château et la vallée seuls ont le nom de Valgorge. Ovide Valgorge mourut subitement en sortant de table en 1855.

L'école communale était tenue par un laïque avant l'arrivée des Frères. Le curé Delenne et M. de Valgorge, conseiller général, demandèrent des Frères en 1851. Le F. Jean Baptiste répondit que l'Institut venait de recevoir l'autorisation légale, et qu'il fallait d'abord satisfaire ceux qui l'avaient aidé. Mais il envoya quand même 3 Frères dès 1851. Les bâtiments appartenaient à la commune. Le curé Delenne paya la prime, le mobilier, de sa poche ou par des quêtes. Les Frères prirent une partie de la cour pour faire un jardin. « Nous vinmes le 3 août 1853, accompagné du F. Louis Régis, alors directeur à Largentièrre. La distance étant assez grande, les chemins absents, et les sentiers rocailleux, il avait loué deux montures à longues oreilles, couverte, chacune, d'un sac de paille. Bien que les bêtes et les sacs n'eussent rien de prétentieux, les habitants simples de ces montagnes nous avaient pris pour des évêques. Les femmes et les enfants s'étaient mis à genoux, et les hommes avaient quitté le bonnet de laine pour nous saluer. Cette simplicité avait fort réjoui notre compagnon ». Il y avait 42 élèves, dont 15 gratuits.

Une cloche s'était détachée peu avant du campanile, et avait écrasé un pénitent en robe de chœur, pendant la sortie d'une procession de la Fête-Dieu, un peu avant août 1853. Moyenne des élèves : 77, dont une cinquantaine de payants, vers 1862, puis 102 après la loi de gratuité, l'école étant restée communale. L'église fut remplacée par une nouvelle en 1870, sous le curé Monassier. Elle n'a pas encore de clocher, à 100 m de l'ancienne. Une école neuve a été construite entre l'église et le Villard en 1884, avec cour et jardin. Les Frères font apprendre le catéchisme dans les classes en dehors des heures scolaires. Le F. Directeur, bon musicien, reçoit 35 f pour le chant des messes en semaine. La paroisse a fourni 5 sujets à la province, et une vingtaine pour les autres paroisses du canton. 24 certificats d'étude. En 1868, le F. Directeur dut convoquer le curé Monassier pour se faire payer devant le Juge de Paix. Une brouille s'en suivit, et le directeur dut être changé, puis M. Monassier, par M. Fabre en 1876, puis par M. Nègre, en 1883 : il ne s'occupe guère des frères « qu'à la grille ».

M. Deligans, ancien notaire, est maire et conseiller général depuis 1872, est populaire et tient à le rester. Il s'est opposé trois fois à la laïcisation. Mais quand la loi sera appliquée, on ne saura où loger l'école libre. La paroisse de Valgorge compte 300 personnes, celle de Chastanet 900. Les 2/3 des hommes et la presque totalité des femmes sont assidus aux offices et remplissent le devoir pascal. Les châtaignes, les pommes de terre, le seigle, le fourrage, les animaux, les porcs, sont les seuls moyens d'existence. Il n'y a pas de riches, mais les gens sont assez à l'aise. En 1891, le maire a pris les devants pour laïciser. Il n'a pas fait comme son frère, maire de Mayres, qui a transporté le matériel dans l'école des Frères en dépit de l'Inspecteur. A Valgorge, on a logé les Frères dans une ancienne école des Sœurs. Les choses en sont là le 1er octobre 1891.

Lablachère

Sœurs de Saint-Joseph à Lablachère. Origine : Beuzons. com AX 272.

Expulsion des Pères Oblats en 1880 (Nov.1880). Origine : Beuzons.com AX 258-260.

Rapport du F. Avit Bilon Dans la 2^e moitié du 17^e siècle naquit à Lablachère, quartier de Montredon, un nommé Delille. Il devint médecin, et alla à Paris avec son épouse Marie-Anne de Pontet. Dégoutés de la vie parisienne, ils revinrent à Montredon. Allant voir ses malades, son cheval s'abattit et il ne put le relever. Il promit de faire élever une chapelle à la Vierge à cet endroit. Il ne tint pas sa promesse. Peu après, passant au même lieu, le cheval s'abattit de nouveau. Il fit alors construire un petit oratoire rectangulaire de 16 m2, dont il garda la clef, avec une belle statue de la Vierge, rapportée de Paris. Telle est l'origine du pèlerinage, qui commença en 1680. M. Delille fonda deux messes par mois. A sa mort et à celle de son épouse, leur fils céda l'oratoire à M. le comte de la Saumés de Chanaleilles qui l'agrandit. De nombreux miracles eurent lieu. Le curé Richard, né à Joyeuse, fut bientôt attaché au lieu. Sa famille possédant les terres alentour, il put agrandir, de concert avec le comte de la Saumés. Il céda à sa mort en 1830 les terrains au pèlerinage ainsi que la maison qu'il avait fait construire. Pendant la Révolution, il dut se cacher; arrêté, puis conduit à Joyeuse, il fut sauvé par l'éclat de ses vertus et la protection de N.D. de Bon Secours. Après le Concordat, il revint à Bon Secours, où il remplaça la statue de la Vierge dissimulée par des fidèles pendant la Révolution. Le pèlerinage accueille près de cent mille pèlerins chaque année.

L'ancien oratoire fut remplacé par une église à trois nefs en 1835 par M. Boisson, successeur de M. Richard. En 1846, Mgr Guibert confia le sanctuaire aux Pères Oblats.

En 1810 vint à Bon Secours un nommé Boyer, ancien Frère des Ecoles Chrétiennes. M. Richard l'avait retenu, et lui avait acheté d'un nommé Chabert une petite maison avec un ha de terrain. Puis, trois autres Frères, au service du sanctuaire, qui ouvrirent bientôt une école. M. Richard, âgé et malade, fut aidé puis remplacé par M. Boisson. Les Frères s'étaient déjà découragés et retirés. M. Boisson acheta la maison Boyer pour 1400 F et une terre à côté. La nouvelle congrégation fut autorisée par Mgr Molin, et fut légalisée le 10 mars 1825. Il établit une école cléricale, mais l'un des abbés se maria. Le 22 août 1827, M. Boudet, devenu Frère François, entra au noviciat; il vint en 1830 comme directeur à Bon Secours et engagea une cuisinière pendant 19 ans. L'abbé Richard mourut en 1830, à 84 ans. Il fut remplacé par l'abbé Rivière.

En août 1834, M. Vernet envoya 10 jeunes gens au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Avignon. Il les rappela 3 mois après au Bourg Saint Andéol, leur donna des noms et habits religieux, proches de celui des Lazaristes. F. François fut maintenu directeur du pensionnat. M. Boisson mourut en 1835, et fut remplacé par M. Deschanel, son ami et ancien supérieur du séminaire de Bg. St. Andéol. Conflit entre le F. Paul, directeur des Frères, et l'abbé Rivière. Le noviciat fut alors placé à Viviers sous la direction directe de M. Vernet. L'école de Bon Secours fut confiée à F. François, qui obtint son brevet. En 1839, inspection très favorable d'un inspecteur primaire. Les élèves se multiplièrent: 80 internes (3 classes), 50 à 60 externes (2 classes). En 1844, Mgr. Guibert, qui était Frère, évêque de Viviers en 1841, acheta la fabrique Lantouzet à Labégude et y transféra les Frères de Viviers sous la direction d'un Mariste. Le F. François devint instituteur communal de Lablachère en 1843, puis fut retiré à Saint Paul 3 Châteaux, en retraite. Les frères furent retirés de Notre-Dame en septembre 1854 (la rentrée était au 1er octobre, la distribution des prix fin août, les vacances au mois de septembre). En 1856, la maison fut vendue aux sœurs de Saint-Joseph des Vans. Seule resta l'école communale de Lablachère, dirigée par les Frères. Celle-ci fut fondée par la commune en 1850 pour 3 Frères. 150 élèves au début, 110 aujourd'hui. Le clergé est favorable, mais la mairie (en 1890) est hostile. L'église paroissiale date du XII^e siècle, avec rajout de deux nefs latérales en 1820-1825. Le pays eut un château, à la famille de la Saumès; les aînés prenaient le titre de marquis de la Saumès, les puînés celui de comte de Chanaleilles. Le château était à l'emplacement de la maison du fermier, et fut ruiné on ne sait ni quand ni comment. Le manoir actuel date de la Renaissance, et brûla par accident pendant la Révolution. La famille de Chanaleilles acheta pour 400.000 livres les propriétés de la duchesse de Joyeuse, qui rapportaient 50.000 livres par an. La Révolution les ruina. Le comte de Chanaleilles est mort le mois dernier (donc en juin 1890).

Le pensionnat de Bon Secours fut ruiné par la concurrence de ceux de Largentière et des Vans. Il fut vendu aux sœurs de S. Joseph des Vans pour 16.000 F, et Mgr Guibert garda l'argent. En 1850, le maire Charousset et l'abbé Vivet créèrent une école communale à Lablachère, dans un local près de l'église avec une cour et un jardin. Il y avait 150 élèves en hiver en 1852, 99 en juillet. La commune faisait tarder les réparations. Il y avait 155 élèves en mai 1861, 20 de plus en hiver. 186 élèves, dont 40 gratuits, en 1866. A cette date, le maire Destrem, protestant et son Conseil votèrent 400 F pour une 4^e classe. Mais cette 4^e classe eut peu de succès. Le 18 août 1867, M. Destrem demanda que les élèves fussent préparés à l'entrée au lycée d'enseignement spécial d'Alès. Il proposa une salle d'asile et le retrait de tous les élèves de moins de 6 ans. Une 4^e classe fut ouverte à nouveau en 1874, mais fut supprimée faute de professeurs brevetés. M. Charousset redevint maire en 1876. Mais le traitement des 4 Frères n'était que de 1850 F en 1878. Le nombre des élèves était descendu de 180 à 160, celui des gratuits de 30 à 60. Mais la municipalité ayant "viré au rouge", elle obtint la laïcisation de son école aux vacances de 1882. Un des seconds avait fait fredonner des chansons royalistes. Le maire Malmazet en était agacé. L'instituteur laïque, un extravagant, se coula bientôt, mais son remplaçant était plus matois: 50 élèves, pour 2 classes. Malmazet interdit les processions. Il dut quitter sa boulangerie et descendre à Viviers où le gouvernement lui donna un bureau de tabac. Il avait fait des coquinerie qui eussent valu 20 ans de prison si les frères amis ne l'avaient protégé.

Le comte de Chanaleilles offrit son manoir, et les Frères y transportèrent la part de mobilier dont le maire ne s'était pas emparé. Le curé était l'abbé Bondurand, qui était peu belliqueux. L'école libre s'ouvrit en novembre 1882. Le maire inscrivit à l'école laïque tous les enfants dont on n'avait pu présenter l'extrait de naissance. Il interdit aux Frères de recevoir des enfants de moins de 6 ans et de plus de 13, et envoya la liste de ceux qui restaient à l'école libre. Mais le 9 décembre 1882, il y avait 105 élèves chez les Frères, et 50-60 chez les laïques. En 1887, le nombre des élèves était tombé à 96, et celui des gratuits à 16. 100-112 élèves l'hiver, 85-90 en été. Les processions sont supprimées. L'école a obtenu 17 ou 18 certificats pendant qu'elle était communale, 31 depuis qu'elle est libre, dont 5 devant la commission officielle et 26 devant la commission diocésaine. Le local appartient toujours à la famille de Chanaleilles. Le château est un peu froid l'hiver, très bon l'été. Le 2^e étage n'est pas utilisé. Il y a deux cours, et une superbe allée de tilleuls. Mais il est en dehors du village, et à 800 mètres de l'église. La presque totalité des femmes et les 3/4 des hommes remplissent le devoir pascal, bien que la commune soit très divisée sur le plan politique.

Réouverture de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beauzons.com AX 268-269.

Visite de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beauzons.com AX 270-271.

Marius Devès: Notre-Dame de Bon Secours en Vivarais, Privas, 1925, 154 p.

Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Bon Secours. Lablachère, Annonay, 1930, 32 p.

Chassiers

Rapport du F. Avit Bilon. Maison fondée en 1853 pour 3 Frères par la commune et des souscripteurs. D'abord communale payante, maintenant libre gratuite. Mobilier payé par les souscripteurs. Le local primitif, à la commune, était bien. Le local actuel avec cour et jardin appartient à M. Soulerin. 90 élèves au début, 55 aujourd'hui. 12 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé, autorités civiles indifférentes.

L'église fut construite par les Bénédictins au XIII^e siècle, copie de celle de Largentière. Bases romanes ainsi que piliers et chapiteaux. L'abside hors de proportion indique une destination monastique. A côté de l'église était une tour appelée la tour de l'abbé, quoique le monastère n'eut plus tard qu'un prieur (O. de Valgorge). Les moines ont disparu lors des guerres de Religion. L'école fut fondée en 1853 par la commune et des souscripteurs présidés par M. Payan. La rétribution mensuelle était de 2f. 50 en 1874, l'abonnement à 12 fr. Les élèves étaient peu assidus. Les frères et les classes étaient bien logés dans l'antique château, le jardin avait 1200 m² plantés d'arbres fruitiers et de vignes. 75 élèves, dont 58 payants vers 1874. Vers 1888, le maire était M. Vital, un ambitieux sans caractère. L'un de ses fils, marchand de vin, fut condamné comme falsificateur et perdit ses droits civils. Le père le fit réhabiliter et invita tous les « gros bonnets » de l'arrondissement à un banquet monstre. On lui demanda en plus de remplacer les Frères par des laïques.

Le curé Roure était en place depuis 3 ans. Le Frère supérieur l'informa qu'il était seul laïcisé. M. Roure décida de laïciser les deux autres, et fonda une école libre et gratuite, trouva le local et la rétribution des 1.800 fr. des 3 Frères, avec l'aide de M. Giraud, l'un des premiers négociants de Lyon, qui a une grande usine dans la paroisse, et de M. Soulerin, qui lui offrit le local. L'école fut ouverte le 24 septembre 1888. L'école laïque n'avait qu'un élève. L'instituteur finit par réunir 12 élèves de la commune et 5 de Largentière. « L'instituteur les conduit à l'église et fait crier sur les toits qu'il les fera prier et apprendre le catéchisme l'année prochaine comme les frères. Sa chère moitié dirige l'école supérieure des Filles de Largentière et a le plaisir de l'héberger et de prendre ses repas avec lui chez elle, moins le dîner. C'est très édifiant ! » L'instituteur tient à conduire lui-même ses élèves à la 1^o communion. La paroisse a une soixantaine de Pénitents Blancs qui s'occupent du chant. Le maire M. Vidal donna 200 fr, et la mairie donne 100 fr par an. La proximité et l'ardeur républicaine de Largentière nuisent à Chassiers, mais les offices sont suivis et la grande majorité des hommes font leurs Pâques. L'usine de M. Giraud occupe 600 personnes « du sexe » et il y a beaucoup de mûriers.

Joannas

Albert Rey : Joannas d'hier et d'aujourd'hui. Vaison, Bonne Presse du Midi, 10 octobre 1932, 278 p. Bib. A.D.A. 3402.

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1863 pour 3 Frères, par MM. Tourvieille, Reynaud et son oncle. D'abord école communale gratuite, idem actuellement. Traitement fourni par l'Etat. 125 élèves au début, 84 aujourd'hui. Bon appui du clergé. Autorités civiles indifférentes.

Le nom de la commune viendrait de « chat-huant », « djiounel » en patois, francisé en Joannas. La Révolution semble avoir respecté le château de Joannas, mais M. Suchet, à qui il a ensuite appartenu, ne fit pas si bien. Aimant trop le jus de la treille et étant criblé de dettes, il fit abattre les tours et en vendit les pierres pour avoir de l'argent. Le manoir semble avoir eu sa chapelle, si on en juge par une fresque qui existe encore et qui représente un personnage semblant prêcher. L'église date de 1488, mélange de roman et d'ogival. D'abord une seule nef, puis les principales familles construisirent des chapelles latérales, transformées en nefs avec fenêtres vers 1840. Le curé fit abattre le campanile et remplacer par un clocher. La paroisse a 200 habitants de moins que la commune. Les habitants restent fort religieux, presque tous assidus aux offices et remplissant le devoir pascal. Il y a une soixantaine de pénitents, qui communient à Noël et à l'adoration perpétuelle. Avant les Frères, la commune avait un laïque, M. Durant, qui engageait ses élèves à se faire Frères. Cependant, M. Nouzaret, curé de Joannas, qui possédait une partie de l'ancien manoir, voulut une école congréganiste. C'est M. Trouvieille-Reynaud, professeur de dessin à Annonay, qui fut chargé de la négociation. Il exigea le secret de la vente.

L'abbé Nouzaret fit une vente fictive de sa partie du château, une terre et une vigne. Reynaud paya 1000 fr de réparations, un capital de 18.000 fr dont les intérêts devaient servir à l'entretien de trois Frères. M. de Logères offrit 400 F par an pour rendre l'école entièrement gratuite, mais M. Reynaud les offrit alors pour ne pas partager le mérite de la fondation. L'école ouvrit en 1863, mais le décret impérial autorisant cette « vente » ne date que du 28 novembre 1868. Le 26 mars 1874, le F. Malachie acquit encore pour l'Institut du nommé Demoulin une écurie, une chambre au-dessus et une partie du galetas, pour 800 fr. 106 élèves, plus quelques forains qui payaient seuls la rétribution scolaire. Le nombre tomba à 55, gratuits, à cause de la fondation voisine de Rocles. En 1882, grâce à 200 ou 300 fr de M. de Logères, enfin toléré, il y avait un 3^o Frère. En 1875, on fit figurer un certain nombre de faux payants, dont les Frères acquittaient les contributions. M. de Logères, maire, se prêta à ce jeu. IL fallut refaire la toiture en 1881. La châtaigneraie avait été vendue vers 1865 à un nommé Lajus, pour 1200 fr dont la moitié seulement furent payés. L'enclos permettait de nourrir des poules et des lapins, mais nuisait aux études à cause du temps nécessaire. 70 élèves en 1887, puis autour de 90. M. Reynaud mourut en 1878, et le curé Nouzaret en 1880, remplacé par M. Rouveure. Les frères firent apprendre le catéchisme en dehors des heures réglementaires. Le rez-de-chaussée contient deux bonnes classes et la cave ont leur sortie dans la petite cour intérieure. Quatre appartements au 1^{er} étage, lui-même voûté. Le grenier lui-même était voûté, mais Suchet fit vendre les pierres. Le jardin est vaste et bien tenu, la vigne, plantée depuis 3 ans, va bientôt produire. et la commune ne paye aucun loyer à l'Institut.

Largentière

M. André : Les filles de la Charité à Largentière, R.V. 1981, p.60-62.

Maurice André : Les journaux publiés à Largentière (1821-1957), R.V. 1976, p.229-236.

Voir l'affaire du « crâne du comte de Saillans » en U 1-2. Ce fut le curé Cornut qui le plaça en 1894.

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1838 pour 3 Frères, 12 présentement, par la commune et le curé Martin. Ecole communale payante avec pensionnat au début. Aujourd'hui : idem, gratuite avec pensionnat. Local primitif insuffisant, fourni par le curé Martin. 300 élèves au début, 230 aujourd'hui. Excellents résultats scolaires: 240 certificats, 5 brevets, 5 admis aux Arts et Métiers. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, autorités civiles hostiles.

La position de la ville a été marquée par les mines de plomb argentifère, à qui il fallut des ouvriers et des logements proches. Elle se divise en deux quartiers: celui de France et celui de Sarrazine, ce qui laisse penser que les sarrasins ont exploité ces mines avant les Français (sic). Attaque des hérétiques en 1562 sur le couvent des Cordeliers, et en 1581, où le château fut pris et pillé, ainsi que l'église et les couvents. Louis Rouchon né à Largentière le 26 mai 1751, opposé aux démagogues de 1793, s'engagea dans l'armée. Député au conseil des Cinq-cents, dont il démissionna. Elu à la Chambre des Députés sous la Restauration. Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse, en fit un avocat général, puis conseiller à la Cour d'Appel de Lyon. Il démissionna en 1834 et mourut en 1836. (Ovide de Valgorge).

Vers 1830, le curé-archiprêtre Martin, et le maire Taverny appelèrent les frères de Lablachère pour diriger une école. Un de ces frères s'étant mal conduit, ils furent renvoyés. Ils furent remplacés par des frères du Puy, transfuges de Viviers, sous la direction d'un nommé Boudarel. Ces frères quittèrent la congrégation du Puy tout en gardant leurs écoles. Puis, Boudarel se maria. Le maire et le curé demandèrent d'autres Frères à M. Vernet en 1838, mais le curé s'était adressé d'abord au Père Champagnat, qui dut refuser, l'évêché de Viviers lui faisant défense par l'archevêché de Lyon de placer des Frères en Ardèche. Il y en avait déjà à Boulieu et à Peaugres. Il vint donc des Frères de Viviers, sans rétribution fixe autre que les 700 f que la commune donnait pour les pauvres. Boudarel ferma son école et se fit clerc de notaire, puis la reprit ; un nommé Veyrend en tenait une autre. Malgré cela, les Frères eurent bientôt 300 élèves, 330 en 1840. Après la réunion des Frères de Viviers en 1844, on exigea 400 fr par Frère et par an. M. Martin devint vicaire général et dut quêter les 200 fr manquant. Il donna sa maison à la ville le 3 avril 1851, en l'étude M^o Félix Rouvière. Elle était donnée pour être remise aux Frères de la Doctrine Chrétienne pour une école. En cas de changement d'affectation, elle devait être vendue, 6.000 fr données aux héritiers de M. François Xavier chevalier de Rochemure, décédé à Lyon, 3.000 à l'hospice St. Vincent de Paul, 3.000 à la fabrique de Largentière. A l'époque, le maire de Largentière était Jean Charles Victor de Fages de Latour de Rochemure, rentier ; il accepta la donation, et le conseil municipal fit de même le 12 août 1850. Les Frères y

avaient deux classes pour les internes et autres élèves payants (60), et deux pour les gratuits (125). Rochemure était aussi conseiller général. En 1862, le pensionnat était supprimé, et les 4 classes comptaient 175 élèves.

Le curé Léorat fit une demande le 9 février 1863 pour avoir un pensionnat, arguant du succès de celui de Laurac, ouvert par les frères d'Avignon (60 pensionnaires). Projet sans suite du fait des finances de l'Institut, qui demandait à la commune de faire les frais; à partir de 1866, on passa à 6 classes, avec 175-255 élèves, dont 12-53 pensionnaires, 20-26 caméristes, 10-20 externes surveillés, 68-102 externes gratuits. En 1873, 250 élèves, dont 40 pensionnaires, 80 caméristes et 120 gratuits. Le 14 novembre 1882, création de trois postes d'adjoints. Il y avait alors 195 élèves, dont 37 pensionnaires payant de 300 à 350 fr, 14 caméristes, 40 externes surveillés et 114 externes. L'établissement avait une fanfare. Le député Vielfaure, partisan de la laïcisation, ailleurs, faisait un discours aux distributions de prix des Frères. Cependant, il parla de laïcisation en janvier 1886. Le curé Léorat mourut en 1876. Les 6 classes ont encore 230 élèves. L'école a eu 214 certificats d'étude, 5 brevets d'instituteurs, 5 admissions aux Arts et Métiers, 2 aux Ponts et Chaussées et 2 aux Postes. L'école a eu le 1er prix au concours géographique de Lyon en 1881, les 2 premiers prix à l'exposition scolaire d'Aubenas en 1882. 8 sujets pour l'Institut, fournis par le pensionnat. Les citadins sont trop amis de leurs aises, et manquent d'énergie. Il y a 12 Frères présents à la maison, un bâtiment ancien, un neuf et des jardins et des terrasses qui sont à la ville. L'ancien bâtiment fut donné par le curé Martin, et a été construit par des religieuses qui n'ont pas eu le temps de l'habiter avant la révolution. Le bâtiment neuf a été construit légèrement, et donnera peu de plus-value lors de la laïcisation. La cour et les jardins sont loués, avec une tour qui fait partie des anciennes fortifications. Le bail doit s'achever le 25 juin 1895. On prête à la municipalité l'intention d'installer l'école laïque dans une maison voisine. Le curé et le nouveau député, M. Blachère, comptent sur une maison dite « des colonnes », ancien hôpital, pour installer le pensionnat.

Laurac-en-Vivaraïs

Benoit d'Entrevaux : Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13 p.

Montréal

Gras: Montréal et la pratique religieuse (1865-1997), 1997, 39 p. Bib 4° BR 802.

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1842 pour 1 frère, 2 actuellement, par la commune. Ecole communale payante, actuellement gratuite. Le mobilier appartient à la commune. Le presbytère fut le local primitif, la cour et le jardin étaient au curé. 35 élèves aujourd'hui, nombre inconnu au début. Clergé et autorités civiles très favorables. La commune avait 568 hab. en 1890. La commune eut une école confiée à un laïque dès 1833, mais cela ne satisfait ni les habitants, ni le curé Pastré, ni l'abbé Fayolle, qui fut supérieur de la commission d'examen pour le brevet, et qui était de Montréal. Le premier frère fut remplacé par un ancien des Ecoles Chrétiennes, dont la conduite louche le fit renvoyer de l'Institut. Un 2° frère fut ajouté en 1853. Il y avait 60 élèves dont une vingtaine de gratuits. Les frères élevaient des lapins et des abeilles. Le curé Pastré fut nommé curé-archiprêtre de Chomérac. Le maire, M. Ferratier, instruit et un peu voltairien, préférerait peut-être les laïques, mais il a contre lui toute la population et les conseillers « sauf ceux qui ne valent pas les quatre fers d'un cheval ». En septembre 1881, 37 élèves, dont 12 payants. On fit un cours d'adulte qui en comptait 30. La paroisse compte 4 frères, 16 prêtres, dont M. Fayolle, supérieur des Basiliens, 5 séminaristes. « Bien que rapprochée de Largentière, qui est un nid de républicains et de désordre, la population de Montréal reste conservatrice et religieuse. »

Rocles

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1873 pour 3 frères, par la commune. L'école était communale payante, traitement de 1800 fr fourni par les rétributions scolaires la commune et l'Etat : 1400 fr, 1800 fr actuellement. L'école est toujours communale, mais gratuite. Mobilier payé par souscription, de bonne qualité. Le local primitif est insuffisant, fourni par la commune, avec cour et jardin. 105 élèves au début, 115 aujourd'hui. Clergé nombreux, autorités civiles très favorables. La montagne du Champ du Cros et celle de la tour de Brison sont dans la commune. Châtaignes, seigle, peu de froment, fourrage, vigne et mûrier. Il n'y a ni riches ni mendiants. Le repos dominical est bien respecté, et la population est restée bonne. L'église est récente, romane, à une seule nef. Il y avait une école de filles tenue par des religieuses, une de garçons par un laïque, mais le maire Deroudilhe, l'adjoint Balazon, poussèrent le curé Bécamel à demander des Frères. Le curé prévient que les Frères seront réduits à une vieille et triste pièce où on les fera longtemps « attendre et gémir »; la municipalité compte sur une dépense de 7 ou 800 fr. Il demande au Supérieur d'exiger une maison selon ses plans, avec un jardin clos, un traitement convenable, 1500 fr pour le trousseau, etc. Le Supérieur répondit dans le sens du curé. Le 24 août 1872, le maire renouvela sa demande auprès du Supérieur de Saint-Genix Laval. Les classes furent ouvertes le 9 mai 1873. Pas question de prime, semble-t-il. 116 élèves, dont 60 gratuits. M. Bécamel fut nommé curé à Saint Alban sous Sampzon. Les enfants fréquentaient très irrégulièrement l'école, et le niveau des études laissait à désirer. « Il est vrai que le catéchisme, une bonne lecture, une écriture bien lisible, un peu d'orthographe et les quatre règles suffisaient largement à ces braves gens, pour cultiver le sol de leurs âpres montagnes ». Les élèves furent tous gratuits depuis le 1er octobre 1881, « selon la méthode républicaine ».

M. l'abbé Ricou remplaça M. Bécamel en 1879. Il fut calomnié auprès de son évêque par des paroissiens mal avisés. Il se retira chez les Jésuites après deux ans et y mourut. M. Charrière lui succéda pendant un an ; mais le vicaire prenant le haut du pavé, il se retira à Aubenas. M. Nègre vint ensuite, mais fut nommé curé de Valgorge quatre ans après. M. Barbe fut nommé, vint, s'effraya et s'en alla bien que son mobilier soit déjà arrivé. Puis, M. Chazalon, qui tomba malade en 1889, et ne fut point remplacé, sinon par un 2° vicaire. La paroisse est sans curé depuis 10 mois. « Ici comme ailleurs, la loi scélérate gêne les Frères pour l'enseignement religieux. Ils ne peuvent préparer les enfants admis aux premières communions par des retraites comme ils le désireraient, mais ils font ce qu'ils peuvent. Ils font dire les prières, réciter le catéchisme dans le local scolaire, en dehors des heures de classe. » Les parents ne tenant point au certificat d'études qu'ils savent n'avoir aucune valeur, les Frères n'ont pas présenté d'abord des élèves pour ce certificat, ils en préparent 4 présentement. Comme la plupart des paroisses peu fortunées, Rocles a fourni un grand nombre de prêtres, de religieuses et de frères... Mgr Jaussen, évêque « in partibus », est né ici. Le bâtiment de l'école comprend aussi la mairie, dont la sortie est indépendante.

Sanilhac

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères, comme école communale payante, et maintenant école communale gratuite. Traitement de 1300 f. fourni par les ressources légales de l'école et quelques dons. Le mobilier a été payé par la commune, local insuffisant mais commode. 57 élèves au début, 75 aujourd'hui. 5 sujets pour l'Institut et beaucoup pour les Frères des Ecoles Chrétiennes. Clergé et autorités civiles favorables. Chant payé 50 f. D'après l'ancien curé Duroure, l'église aurait été créée au V° siècle par des moines qui auraient défriché le pays. Le nom voudrait dire: « lieu sain ». Les huguenots saccagèrent cette église en 1565, et le culte catholique ne reparut qu'en 1600. Les huguenots étaient sous la protection du sire de Brison. La tour de Brison remonterait pour les uns aux Sarrasins qui vinrent exploiter les mines argentifères proches, et les autres la font remonter à

l'occupation anglaise (?). En 1665, on avait construit l'église actuelle, et il n'y avait plus de protestants dans le pays. « Légende de la tour de Brison : le seigneur de Brison, parti aux Croisades, apprend que sa femme va se remarier avec un autre seigneur. Il fait un pacte avec le Diable, et se retrouve à Brison où il défie son rival. En traversant la mer, le Diable menaçait Brison de le jeter dans la mer. Le seigneur répondait « File, gredin ! ». Brison et son rival meurent au cours du combat, mais Brison a le temps de se réconcilier avec Dieu. Le diable furieux n'a d'autre ressource que de se venger en venant chercher, chaque année, le même jour, une pierre de la tour.

La population reste « bien religieuse », avec un peu de routine prétendent certains. A côté des châtaigniers et du seigle, on voit le froment, les mûriers, les oliviers et la vigne. L'école était tenue par un laïque, Sautel, qui s'occupait plus de ses terres que de ses élèves. Aussi, le maire Guigon et le curé Vidal demandèrent-ils des Frères. Le maire donnait 2 à 300 f, et les frères chantaient les messes des morts en échange de 50 f. 58 élèves dont 40 payants, la commune payant 0,50 f pour les gratuits. A la promulgation de la loi sur la gratuité, le traitement fut réduit à 1000 f, le directeur n'ayant pas d'adjoint officiel. Il élevait des lapins et des poules, ce que lui reprochait le curé. Le F. Directeur fut remplacé en pleine année scolaire à cause d'un conflit avec son adjoint, mais le curé et le maire, toujours M. Guigon, le redemandèrent. La commune portait chaque année un traitement suffisant, mais il était rayé par le Préfet. Le conseil municipal accepte de payer 200 f par un moyen détourné. Le Directeur revint, et y est encore, avec 1000 f, plus 300 f de M. Guigon, plus le chant, etc. Le curé Sauze vient d'être nommé archiprêtre du Cheylard, et a été remplacé par l'abbé Viannet. Il y a 75 élèves, dont le nombre baisse de moitié pendant les vers à soie. Ils sont tous gratuits selon le mode républicain. Les sœurs ont été laïcisées en février dernier, mais M. Sauze leur a fait bâtir une maison, et en attendant leur réouverture, « la femme » qui les remplace a 6 élèves. La paroisse a fourni une quinzaine de Frères aux Frères des Ecoles Chrétiennes, qui les ont achetés, et 5 pour l'Institut. Les parents et les élèves ne tiennent pas au certificat, « qui ne donne droit à rien, qui est souvent le résultat de la filouterie ». Le local appartient à la commune et à M. Bastide; il aurait besoin de fortes réparations. M. Bastide espère laisser les frères dans la partie qui lui appartient, mais « les frères n'ont aucune raison de le désirer ».

Vinezac

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune, puis par un Comité. Ecole communale payante, puis gratuite, devenue libre et payante. Traitement actuel : 1.500 f fournis par la commune et les rétributions, puis le comité. Le local, cour et jardin, appartiennent au maire, M. Bastide. 85 élèves au début, 65 en 1890. 35 certificats d'études, 2 sujets pour l'Institut, bon appui du clergé et des autorités civiles. Le vieux château de Vinezac n'a conservé qu'un débris de tour, et dans le fond d'une cour creusée dans la roche vive une porte ouvrant sur un escalier à vis, au 1er étage une fenêtre à plusieurs pans d'enfoncement, et au 2° un mâchicoulis évasé et découpé en meurtrière à sa partie inférieure. Le nouveau château, adossé à l'ancien, manque de caractère architectural, mais deux des salles basses sont ornées de beaux bas-reliefs en plâtre, datant du XVII^e siècle, et reproduisant des œuvres de Mignard, Lebrun, avec une teinte de Callot (?). Dans la 1^{re} salle quatre cariatides représentant les saisons soutiennent les retombées de la voûte; entre, guirlande de jasmin, et en face deux danseurs enveloppés dans une guirlande de roses. Le dessus des portes est orné de joueurs de viole, cornemuse, flûte et guitare. Sur la cheminée, sous un écusson surmonté d'une couronne de marquis, un génie qui surprend ceux qui le regardent. Dans la 2^e salle, système complet d'ornementation à pilastres incrusté d'arabesques avec aigles et colombes et à corniches saillantes. Au centre brille le Soleil, et l'entablement du fond est complété par des personnages mythologiques. L'ensemble imite l'un des boudoirs du château de Chantilly.

L'école de Vinezac fut dirigée par des laïques de 1834 à 1871. A cette date, la population vota pour les conservateurs. Le curé Fabre et le maire Bastide prirent contact avec l'Institut. Le traitement fut fixé à 1275 f les premières années, 1500 f ensuite, les rétributions des forains allant à la commune. L'école fut ouverte en février 1872. Nombre d'élèves : de 85 à 95. Les frères habitaient un local neuf quand les « rageurs » de la préfecture les en chassèrent en novembre 1885, malgré le Conseil municipal (dont 4 républicains) qui voulait les garder. Mais il y avait une pétition de 4 « chenapans ». Le premier mourut subitement, le second après 3 jours d'une maladie violente, le 3^e fut écrasé sous son char, et le 4^e resta chenapan.

M. Bastide, maire, était possesseur du nouveau château, et s'empressa de l'offrir pour les Frères. Il paya les réparations et le matériel. L'inspecteur primaire exigea que les cabinets puissent être surveillés, que la fosse ne puisse empoisonner un puits éloigné, etc. L'école laïque avait près de la moitié des élèves; un dimanche, les deux instituteurs installèrent leurs élèves dans l'église à la place de ceux des Frères. Le curé Riou, qui remplaçait M. Fabre depuis 12 ans, intervint, mais fut insulté par l'instituteur sous les yeux des élèves. Le maire intervint pour le faire obéir. Le titulaire a plusieurs fois répliqué au vicaire pendant le prône, et l'a insulté à propos du catéchisme. Les écoles des sœurs furent laïcisées à la même époque. L'école a obtenu 35 certificats d'études, dont 5 à Vals devant la commission diocésaine. L'école laïque des filles est tenue par la femme de l'instituteur; l'adjoint en a une, mais il lui préfère le jus de la treille. Le maire et les frères occupent le château : le rez-de-chaussée appartient à un cafetier ; le premier renferme la mairie, deux pièces et une sorte de salle des pas perdus. Au 2^e, il y a 2 classes assez bien et quatre appartements. Il y a une cour, trop chaude en été, mais pas de jardin. Le local est à 200 m de l'église. La population souffre beaucoup de la crise de la vigne, et vit surtout du mûrier. Il y a une confrérie composée d'une trentaine de pénitents « comme la plupart des paroisses de l'arrondissement ». 1,5 cm A Vinezac, ce sont des pénitents noirs, ailleurs, des blancs. La population est divisée en deux camps: les républicains et les conservateurs. Ceux-là sont assez assidus aux offices.

Beaulieu

Rapport du F. Avit Bilon. Fondée en 1856 pour 3 Frères par la commune. Ecole communale payante, école communale gratuite aujourd'hui. Traitement de 1900 F fourni par la commune et les rétributions. Mobilier payé par une quête, mobilier scolaire par la commune. Local primitif malsain. 70 élèves au début et maintenant. Bon appui du clergé, autorités civiles favorables. M. l'abbé Charrier était curé, et M. Malignon en était le maire en 1856. Les classes avaient environ 70 élèves en hiver. L'abbé Crozier, successeur de Charrier, se plaignait de ce que le seul frère qui ait un brevet soit cuisinier. Le 8 février 1883, le sous-préfet annonça que le ministre avait accordé un poste de maître-adjoint. L'abbé Crozier s'est aliéné une partie de la paroisse en se faisant bâtir un logement princier et « en laissant Notre-Seigneur dans le taudis où il réside depuis des siècles ». La préfecture a essayé trois fois la laïcisation, mais le maire Deleuze s'y est énergiquement opposé. Il a été remplacé par M. Blachère, neveu de l'ancien député de ce nom. L'école n'a obtenu que 6 certificats depuis 1877. Les petites filles jettent des fleurs pour les processions de la Fête-Dieu. « La population est relativement religieuse. Les offices et les sacrements sont assez bien fréquentés. Le passage de la voie ferrée du Teil à Alais a pourtant nui à ces braves gens ». Le local est rapproché de la pauvre église, « dont les paroissiens n'ont pas lieu d'être fiers: par contre, M. le curé est princièrement logé ».

Berrias

Rapport du F. Avit Bilon. L'école a été fondée en 1854 pour 3 frères par la commune et M. de Malbosc. Elle était d'abord communale et payante, et aujourd'hui elle est libre et presque gratuite. Traitement de 1600 F fourni par la commune, les rétributions, ensuite par un comité. Mobilier payé par une quête. Mobilier scolaire payé par la commune puis par le comité. Le local est fourni par M. de Malbosc, puis par la commune, appartient à M. de Malbosc fils. 90 élèves au début, 85 aujourd'hui. 21 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut. Autorités civiles et religieuses très dévouées. Chant gratuit à l'église. L'église paroissiale n'était pas ancienne et fut ornée d'un clocher en 1840. Style romano-byzantin, avec chapelles latérales sur le côté, un peu sombre. Le phylloxera et les échecs du ver à soie ont diminué le bien-être. Pas de protestants. Il y eut une école pour les garçons dès la loi de 1833. Elle fut dirigée par des laïques assez capables. Mais le 22 octobre 1853, lettre de M. de Malbosc, qui explique que la commune peut payer 1260 F, en ayant fait construire un logement pour le vicaire. En outre, on lui doit 12.000 F d'indemnités pour le défrichement du bois de Jalès, et la commune les utilisera pour les indigents sur le plan matériel et moral. « La direction morale y a été pervertie par les idées socialistes, mais il reste de bonnes dispositions, et avec votre établissement le terrain serait tout à fait raffermi je l'espère. » Le curé était alors M. Saussac, et le maire M. Fabre. L'ouverture eut lieu en octobre 1854.

Le nombre des élèves passa de 90 à 127. L'immeuble donné par M. de Malbosc devint insuffisant. Il mourut en 1869. Il avait donné ses riches collections au département de l'Ardèche dont M. Levert était préfet. M. de Malbosc désigna le Frère Euthyme pour le classement, ce qu'il fit à Privas aux frais du département et vivant à l'hôtel. Le préfet le voyait souvent, et le C.F. en profita pour faire tancer un Inspecteur d'Académie qui avait malmené nos maisons. Le nombre des élèves chuta de 122 à 80, dont 30 gratuits. Un cours d'adultes compta trente-cinq élèves en 1873 et 1874. Le 15 octobre 1872, les Frères et leurs élèves entrèrent dans un local construit pour cela. Le nombre des élèves resta entre 80 et 90. Le 29 septembre 1884, le préfet demanda la laïcisation. Le C.M. présidé par M. de Malbosc fils répondit que la commune avait trouvé le moyen de fonder une école congréganiste, construction entièrement à sa charge, et une seconde pour les filles. « La culture de nos champs n'entraîne plus que la ruine ; nos maisons, chaque 5 ans, se trouvent dé garnies de 100 habitants, mais les dispositions de la population sont si bien établies que si la laïcisation devait avoir lieu, nous la subirions comme une calamité, et secouant toutes nos ruines, nous nous efforcerions de fonder une troisième maison qui put devenir le refuge de la liberté ». Le Préfet fixa pourtant la laïcisation au 1er novembre 1884. M. de Malbosc offrit alors quatre beaux appartements dans son ancienne demeure. Le curé de Berrias, M. Ceyte, expliqua qu'il n'était pas intervenu par déférence pour M. de Malbosc, « l'âme et le bras de votre école libre ». Il assure qu'il assurera le traitement des Frères. L'école laïque avait 3 enfants, le fils d'un forain, un de 4 ans et 1/2 et le fils d'un employé. L'école libre ne fut ouverte que le 27 mai 1885, avec 65 élèves.

Actuellement, 85 élèves en hiver et 72 en été, une douzaine à l'école laïque. Les membres du comité sont le curé Ceyte, le maire de Malbosc, Roure et Fabre. Le devoir pascal est rempli par les 2/3 des hommes et les 3/4 des femmes. « Il y a une fête baladoire et quelques danses dans les hameaux, mais sans grand désordre. Néanmoins, la religion ne va pas en gagnant, depuis que la République l'étreint ». Une vingtaine de certificats d'études, 6 sujets pour l'Institut. « La maison contient deux classes, une petite cave, une sorte de préau, muni d'un puits et d'un escalier en pierre au rez-de-chaussée. Le 1er étage contient 5 pièces convenables, un cabinet pudique et un galeas au-dessus des classes ».

Grospierrres

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1855 pour 3 Frères par la commune et 3 bienfaiteurs. Ecole communale payante au début, aujourd'hui gratuite. Local, cour, jardin, à la commune. 70 élèves au début, 55 à présent. 12 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut. Le clergé est souvent douteux. Très bon appui des autorités civiles. La commune comprend aussi la paroisse de Comps, qui compte 284 habitants et un desservant. Elle eut autrefois un monastère dont sa petite église faisait partie. L'église de Grospierrres fut brûlée pendant les guerres de Religion. Prieuré supprimé en 1791, date de réunion des deux paroisses. Les paroissiens brûlèrent les bancs de l'église en 1848 pour obliger le curé à les remplacer par des chaises. Clocher bâti vers 1850, dominée par une statue de l'Immaculée Conception. Une statue précédente fut détruite par la foudre en 1869. La femme qui sonnait la cloche pour conjurer l'orage périt sur le coup, et son fils près d'elle en perdit sa veste.

L'établissement fut ouvert le 8 octobre 1855, fondé par la commune, aidée par M. Vernède, curé de la paroisse, M. de Bournet et M. Marron, avec M. Boissin pour maire. Les trois fondateurs fournirent le mobilier personnel, et la commune garantit un traitement de 1200 F pour 3 Frères. 85-90 élèves en hiver, 60-65 en été, dont une vingtaine de gratuits. Le 8 mai 1888, arrivée d'un nouvel inspecteur primaire. « L'inspecteur est arrivé à la porte à 7h et demie ; ne l'ayant jamais vu, je le pris pour un commis voyageur et lui demandai si M. faisait le commerce des vins. Il me répondit : "Non, M. je suis l'inspecteur." Je m'empressai alors de l'introduire et il me témoigna alors sa surprise de voir que l'école était congréganiste ; il la croyait laïque. Une de ses premières questions fut celle-ci : "que sont vos élections ?" Je lui répondis "bonnes, entièrement légitimistes." "Comment? Vous appelez ça bon, de voter contre le gouvernement, à vous instituteur payé par lui ? Dites donc mauvaises élections. Qu'a fait le gouvernement à ces populations pour voter contre lui? Ce sont les écus de vos richards qui ont fait les élections de Grospierrres." Il me dit ensuite de donner ma leçon de morale, ce que je fis immédiatement. A la fin de la leçon il me dit "Ce que coûte l'enfant à ses parents". C'était tout simplement un petit calcul sur la nourriture, l'habillement et les frais d'éducation, y compris les peines que l'enfant donne à ses parents. M. l'inspecteur donna ensuite la leçon d'histoire. Il fit le parallèle du gouvernement de Charles VI et de celui de la République, et demanda ensuite à l'enfant lequel des deux il préférerait. L'enfant répondit: "Celui de la République, car on peut changer le président quand il est fou". Il finit son inspection à 10 heures, et me dit que les enfants apprenaient assez tôt le vice impur ; que je n'avais pas besoin de le leur apprendre en faisant lire le Guide, qu'il fallait supprimer ce livre le plus tôt possible. Voyant que l'école ne possédait pas de bibliothèque populaire, il se récria et dit aux enfants, en les congédiant "Voilà, mes enfants, ce que c'est que d'avoir un conseil réactionnaire, si vous aviez un conseil républicain, vous auriez là une belle bibliothèque et de beaux livres pour lire et faire lire à vos parents..." »

Le F. Agnel accompagna ensuite cet étrange inspecteur dans une école de hameau où ils déjeunèrent ensemble dans un restaurant. Il refusa une voiture pour aller à Beaulieu, disant que les réactionnaires seuls avaient besoin d'une voiture. A Beaulieu, le maire vint lui dire qu'il était très content des Frères. « Comme l'élève de Grospierrres, nous préférons le gouvernement républicain s'il débarrassait le pays des inspecteurs fous, éner g umènes, au lieu d'en emplâtrer nos départements ». Celui-ci fit une conférence aux instituteurs en déclarant que les congréganistes induisaient les enfants en erreur en enseignant qu'il y avait une autre vie où les bons seraient récompensés et les méchants punis, que l'homme ne dépendait que de sa conscience. Une vingtaine d'instituteurs applaudirent cet inspecteur, qui s'appelait Liodou. Malgré lui, la laïcisation n'a pas encore eu lieu.

« L'unique classe a 55 élèves et 40 pendant les vers à soie ». Le curé prétendit retenir une partie de la rente, soutenu par M. de Bournet. Puis, M. de Bournet fils accepta de faire payer toute la rente aux Frères, en complément de traitement ou remboursement

graduel des arrérages. M. Vernède était vicaire de son oncle en 1855. Son neveu n'a que Grospièrres; il a un vicaire, vu son état maladif. Avant que la loi lui eût interdit l'entrée à l'école communale, il s'installait dans une classe, son vicaire dans l'autre, un examen tracassier s'en suivait, et les résultats étaient publiés en chaire le dimanche suivant. « Les Frères y attrapaient plus de critiques mortifiantes que de louanges ». Les Frères ont une quarantaine d'adversaires qui demandent la laïcisation. Cela gêne les Frères pour le catéchisme, les retraites préparatoires à la 1^{re} communion. Cette école a fourni 6 sujets à l'Institut. Il y a au premier un dortoir trop petit. Cette maison fut bâtie en 28 jours, en 1855. Elle est proche de l'église. La population fréquente offices et sacrements, sauf 25 hommes et autant de femmes. M. de Bournet et son gendre M. de Lafarge voulaient se précautionner contre la laïcisation en préparant un local. M. le curé fit échouer le projet. Etant 12 ou 15 fois millionnaire, la famille de Bournet pourra facilement soutenir les Frères dans une école libre quand ils seront laïcisés. Seulement, elle voudra peut-être les placer dans l'ancien château, à côté du nouveau. Elle a un aumônier.

Grospièrres : le centenaire de l'église. D.L. du 19/10/2004. U 42.

Les Assions

Rapport du F. Avit Bilon. L'école communale fut d'abord dirigée par un laïque. Le curé Béraud parvint à le remplacer par un laïque en 1853. « Avant notre arrivée, l'école laïque était dirigée par un nommé Reynaud. C'était un brave homme. Il rendait des services à l'église, et faisait partie d'un nombreux chœur de chantres... » écrivit le 1^{er} Directeur. Mais il avait trop d'élèves. Cette petite commune avait une loge. Les frères et amis « trois points » se réunissaient dans une maison proche de la cure et y faisaient grand tapage. M. Béraud en fut agacé. « Pour se débarrasser du tapage et des orgies de la loge, il acheta la maison, laquelle n'avait ni cour ni jardin, et il se mit en quête pour avoir 3 de nos frères. M. Bolze, maire, lui prêta son concours, lequel lui fut d'autant plus utile que ce magistrat était en très bons rapports avec M. Chevreau, alors préfet de l'Ardèche. M. Bolze était ferme : il avait fait coffrer un certain nombre de ses administrés, que pour l'Ardèche révolutionnaire ne pouvaient être que nuisibles dans sa commune. Cette fermeté lui avait aliéné les familles des déportés, et même celle du parti. » ; C'était le neveu du F. Malachie, à Labégude... Dès que nos classes furent ouvertes, on y compta au moins une centaine d'élèves. Au bout de 3 ans, M. Bolze fut remplacé par M. Froment, qui fit construire une nouvelle école, et installa dans l'ancienne école les religieuses qu'il appela. M. le curé Béraud mourut vers 1860, remplacé par son vicaire l'abbé Ladreyt. Le nombre des élèves passa de 105 à 84. M. Colomb, maire, et seul protestant de la paroisse, fut élu maire. M. Ladreyt devint curé archiprêtre des Vans, et le F. Théophanie n'était pas en bons rapports avec son successeur le curé Gascoü. Les Frères furent donc retirés malgré les regrets de la majorité des habitants, et le mobilier emporté à Aubenas. M. Cornut, son successeur, ancien curé de la Bégude, voudrait bien avoir encore des Frères.

Les Vans

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme. Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne, sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses : la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164.)

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1845 pour 4 frères, 5 présentement, par un comité et la commune, puis par un comité. L'école était au début communale payante avec pensionnat. Actuellement, libre mi-payante avec étude gratuite. Le mobilier a été payé par la commune et l'Institut. Local fourni par la commune et le curé, avec cour et jardin. 250 élèves au début, 140 aujourd'hui. 250 certificats d'études et 10 admissions aux Arts et Métiers. Très bonne réputation très bon appui du clergé, autorités civiles présentement favorables.

D'après Ovide de Valgorge, une compagnie d'infanterie tient garnison dans la ville en 1846. Une école avait été fondée par J.B. de la salle aux Vans en 1711, grâce à la générosité de l'abbé Scipion Vincent, de la famille du Roure originaire de Brahic, par son testament à Avignon le 20 juin 1708. Les archives de l'église de Gravières en possèdent une expédition. Il donne 7.000 livres prêtés à la province du Languedoc, qui rapportent annuellement 350 livres. En cas d'empêchement des Frères, le legs est fait à l'Hospice général de la ville de Lyon. La ville loua une maison à la mort de l'abbé Saint-Jean, et en attendant les Frères, y installa un instituteur laïque, M. Ginhoux. Puis, la ville vota 75 livres de mobilier scolaire. Quelques hérétiques se rassemblèrent devant l'école des Frères, qu'ils menacèrent de mort. Mais ils continuèrent leur classe. Les huguenots élevèrent alors des barricades, et cherchèrent à enfoncer les portes à coups de pieux. Les Frères étaient en prière. Les autorités locales les délivrèrent avec vigueur.

J.B. de la Salle vint une première fois en 1711 ; en 1712, il était malade. Les deux frères logeaient dans la maison de Jeanne Vallade, épouse Fustier, bourgeois. Le supérieur fut logé par Etienne Jauffret, en ville. Ce fut dans cette maison qu'un peintre fit le portrait du vénérable. Tableau restauré en 1882 par le F. Ilide. J.B. de la salle revint encore aux Vans en 1713. Les frères ne recevaient que 350 livres annuelles, que les Etats du Languedoc réduisirent à 280 en juillet 1720. Les 70 livres de différence furent refusées par le consul des Vans, mais le gouverneur de Languedoc l'obligea à payer. En 1770, la rente fut réduite à 210 livres, et les consuls y ajoutèrent 290 livres jusqu'en 1787. A cette date, les Frères demandèrent une nouvelle augmentation, qui fut de cent livres après délibération du conseil, Albert de Chadenèdes étant premier consul. Les frères continuèrent leurs classes pendant la Révolution. Le 18 août 1792, l'Assemblée décida la suppression de toutes les congrégations religieuses. La municipalité solda les arrérages des Frères, et permit au F. Eustache, infirme et âgé, de rester sur place.

Le 30 octobre 1815, M. Jauffré, maire, pria le supérieur général de reconstituer l'établissement des Frères aux Vans. Demande réitérée le 23 avril 1819 par le maire et le curé Tourvieille. Il n'y eut pas de réponse. Cette ville de 1800 h. n'eut que des instituteurs laïques jusqu'en 1845, date à laquelle le curé Saléon-Terras se rendit à Labégude pour obtenir 3 frères. L'instituteur était mort et le poste vacant depuis 6 mois. L'école ouvrit le 1^{er} juillet. 250 enfants, 18 pensionnaires, 3 frères un peu jeunes, et le F. Malachie, directeur, qui réclame un fourneau... Il y a 300 élèves en hiver, et la commune de banne demande aussi des Frères. Le curé voulait des frères de l'Hermitage, car ceux de Labégude ne valaient rien. Le 2 février 1848, 280 élèves, dont 25 internes, reçus pour au moins 6 mois. Après 1848, F. Malachie alla remplacer F. Louis Bernardin à Labégude.

En 1852, conflit entre le F. Léon, nouveau directeur, et le comité qui soutenait l'école. Les élèves forains versent une rétribution que le F. Léon veut garder, alors qu'il était entendu que cela allait au comité. Aussi, M. Duclaux-Monteil veut s'en retirer, laissant au curé

Saléon-Terras une dette de 9.000 f. Le F. Léon fut remplacé en 1854. En 1866, M. Duclaux-Monteil écrit à Labégude que le maire, quoique protestant, n'est pas mal disposé envers les Frères. Le conseil municipal refuse toutefois les grosses dépenses. M. Duclaux-Monteil a toutefois fait voter une somme de 1.500 f, en assurant que l'Institut paierait la dépense. Il se heurta à un refus, puisque l'immeuble n'appartenait pas aux Frères. Pendant ces pourparlers, le F. Bernardin « abandonna l'Institut à la suite de rapports irréguliers avec la personne qui blanchissait le linge ».

Le pensionnat fut séparé de l'externat en 1870. M. Duclaux-Monteil étant devenu maire vers la fin de l'Empire, il obtint enfin 1.000 f de l'Institut. Il écrit le 18 mai 1870 pour se plaindre qu'il n'y a pas de chapelle, ni de réfectoire convenable. On les compare avec l'établissement de Laurac, ou avec les Frères de la Doctrine Chrétienne. Le maire presse le directeur de prendre une ferme qui convient, et surtout de construire un internat. Le Révérend répondit qu'il ne pouvait construire que sur son terrain. Mais Duclaux-Monteil perdit la mairie au 4 septembre. Il y avait 175 externes, 40 pensionnaires, 50 caméristes ou élèves surveillés. Mais les élections de 1881 donnèrent la majorité aux radicaux. Le nouveau maire, Filliat, fit voter la laïcisation de l'école, au 1er octobre 1882. Le pensionnat fut supprimé, mais on trouva rapidement un nouveau gîte pour l'externat. M. Duclaux-Monteil, appuyé par l'avocat Benoit, de Nîmes, conférencier et défenseur de la cause catholique, attaqua la commune, parce que le bâtiment provenait d'une vente consentie par le curé à la commune, le 3 mai 1854. Mais sous réserve que ce bâtiment abrite toujours une école tenue par des frères maristes. Le Préfet de l'Ardèche traduisit l'affaire devant le Tribunal des Conflits, qui fit annuler l'arrêté de laïcisation.

La commune avait nommé une commission, où figurait Marius Tallon, le docteur Lautier, qui déclara que le bâtiment appartenait à la commune, que l'enseignement reçu par les externes était inférieur à celui des pensionnaires, etc. Le 2 mars 1881, le conseil départemental réduisit le nombre des internes à 60, et prescrivit le mélange des élèves dans toutes les classes. La laïcisation fut votée sous prétexte que les Frères n'avaient présenté aucun élève au certificat d'études (ils ne voulaient pas donner des verges pour se faire fouetter) et qu'ils n'avaient pas assisté à la distribution des prix (les livres étaient tous imposés et mauvais). Le comité, formé de Pérussel, président, Duclaux et Nicolas, vice-président, le curé, le notaire Vernède, de Castelnau, etc, loua un local pour 3 ans, puis 6 ans. Ils servaient 600 fr par an à chaque frère, et une souscription avait donné 11.000 f. Aussi l'école fut gratuite deux ans. Le Tribunal de Largentière condamna la commune à la restitution de l'ancien local, mais l'arrêt fut cassé par la Cour d'Appel de Nîmes « épurée » par les républicains. Après 1882, le nombre des élèves passa autour de 140, dont 60 surveillés, tous gratuits. Cette diminution est liée aux difficultés économiques. M. Duclaux-Monteil mourut en 1888, et ses enfants réduisirent sa subvention de 700 à 400 f. L'école redevint en partie payante à la rentrée de 1885: 1200 f de rétributions scolaires, 1.800 f du Comité, plus 450 f pour les prix.

L'école laïque avait 70 élèves, dont quelques pensionnaires, qui payaient peu. Mais l'internat a fermé, le nombre des élèves est tombé à 50. La ville dépense au moins 5.000 f pour cette école. Grâce à son énergie et son adresse, Duclaux-Monteil fils a conquis la mairie aux élections de 1888 ; les républicains ont fait casser l'élection, mais un nouveau scrutin les a tous balayés. La nouvelle municipalité se débarrasserait volontiers des laïques si elle en avait le pouvoir. Cette maison a donné 16 à 17 sujets à l'Institut, 175 admissions au certificat, 10 admissions aux Arts et Métiers, 75 certificats devant la commission diocésaine. Le local appartient à Mme veuve Dupré, c'est l'ancien hôtel de la renommée. Mais cela ressemble à une prison : petite cour, pas de jardin. Ce local est proche de l'église, qui a servi alternativement aux protestants et aux catholiques. Les stalles ont été faites en 1713 pour un couvent de Trappistes (sic) et ont été rapportées ici après la Révolution.

La généralité des femmes et environ 500 hommes remplissent le devoir pascal; les offices du matin sont assez suivis, mais à Vêpres, on est à l'aise. La population est en baisse ; elle vit de trois filatures, du commerce et du produit des champs. Il n'y a plus de vanniers, mais on prétend que le nom de la ville vient des vans qu'on y fabriquait. Il y a un couvent de Carmélites et une maison-mère de sœurs de saint Joseph, qui a 500 à 600 religieuses, avec des maisons même dans le Midi et en Afrique. Cette maison a un pensionnat assez prospère de jeunes filles, avec un bel enclos où on pourrait tailler un joli jardin pour les frères, en face même de leur résidence.

Les sœurs de Saint-Joseph des Vans quittent les lieux après 183 ans de présence, D.L. du 25/04/2006. S 85.

Catherine Rouvière : Le contexte politique dans les cantons des Vans et de Joyeuse à l'époque de la promulgation de la loi de 1905. Revue La Viste, juin 2006, pp. 49-62. Dossier « Brochures ».

Maurice Bresson : Histoire d'un Sou des Ecoles Laïques, les Vans (1885-2005), Envol p. 7, janvier et février 2006.

Saint-André de Cruzières

Rapport du F. Avit Bilon. L'école fut fondée en 1872 pour 3 frères, par la commune, puis par des souscriptions. Ecole communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1000f est fourni par la commune, les rétributions et les souscriptions. Le mobilier scolaire est payé par la commune, puis par le curé. Le local primitif était petit et malsain. Le local actuel appartient à M. Dumas. 105 élèves au début, 65 aujourd'hui. 6 sujets pour l'Institut, appui du clergé, autorités civiles favorables. Les frères assurent le chant à l'église. On cultivait jadis des vignes sur les coteaux. Ils sont à présents « nuls ». Le village doit son existence à une ancienne commanderie de Templiers, et les frères occupent ce qui reste de leur résidence, tandis que l'église est construite sur l'emplacement de leur chapelle. M. Boyer était curé, et M. Graffand était maire. Le 5 octobre 1871, le conseil municipal demanda aux frères de venir assurer l'école, car il y avait trop d'enfants pour un seul instituteur. Pétition de cent pères de famille pour avoir des frères. Le curé Boyer s'adresse au préfet à Privas, qui est « un excellent chrétien, qui ne peut pas toujours faire le bien comme son cœur le lui demanderait ». Une nouvelle pétition est appuyée par le conseiller général des Vans. Le curé Boyer fait la classe lui-même à 78 élèves, alors que l'instituteur n'en a que 2 ou 3. Le traitement fut fixé à 1600 f le 6 janvier 1872. Les frères arrivèrent le 25 janvier 1872. 120 élèves en 1874, dont 22 gratuits. L'école fut laïcisée le 1er septembre 1885. Cette laïcisation était due à la directrice des sœurs, qui se défroqua ensuite et se laïcisa avec l'école dont elle était titulaire. M. l'abbé Bécamel, nouveau curé, obtint de M. Dumas, alors maire et propriétaire de l'ancien local des Templiers de lui louer ce local. L'école libre ouvrit avec 65 élèves mi-gratuits. La directrice apostate provoqua le renvoi de M. Bécamel en remettant à ses ennemis quelques lettres et un calepin où ils étaient concernés. Le curé fut traduit en correctionnelle pour diffamation, mais des amis obtinrent la fin des poursuites à condition qu'il soit déplacé. M. Forestier est le nouveau curé depuis 10 mois. L'école a obtenu 5 certificats devant la commission diocésaine. Cette paroisse a fourni 5 sujets à l'Institut. Les frères travaillent le jardin du curé et partagent les fruits avec lui. « Depuis la ruine des beaux vignobles et le bas prix des soies, les habitants de st. André ne sont pas riches. Ils vivent petitement du produit de leurs champs et de la petite filature de M. Dumas, mais ils sont généralement assidus aux offices et attentifs à remplir le devoir pascal. »

Saint-Paul-le-Jeune

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1890 pour 3 Frères, par le curé Délubac et son vicaire Hébrard. L'école est libre et payante. Traitement de 1.800 f. fourni par les rétributions et complété par la fondation. Les fondateurs ont payé le mobilier. Le local,

avec cour et jardin, appartient à la fondation. On ne peut connaître encore les résultats. Excellent appui du clergé d'abord, non hostilité des autorités civiles. Cette paroisse, dite d'abord les Travers de Banne, dont l'église fut bâtie en 1812, fut ensuite érigée en commune le 21 mars 1832 par ordonnance royale (paroisse dès 1811 d'après Charrié, église dédiée à St. Paul dès 1809). Elle forme une dizaine de villages, et contient des mines de charbon non exploitées. Environ 200 hommes de la commune vont travailler aux mines de Gagnières (Gard) au sud, ou de Banne, au nord. Les principales récoltes sont la soie, les châtaignes, le blé et les olives. Celle du vin recommence à rendre de bons produits.

Du fait de l'accroissement de la population, le curé Saléon-Duclos fit bâtir une nouvelle église de 1846 à 1854. Elle a coûté 58.000 F, dont l'Etat a payé 8.000. Dès 1835, la municipalité recherche un terrain pour l'école des Frères. L'instituteur, M. Deschanel, était tout disposé à se retirer : il était estimé et connu comme l'un des meilleurs du canton. Huit belles croix en pierre de taille furent érigées par le curé Delubac, successeur de M. Saléon-Duclos, dans chacun des huit principaux hameaux de la paroisse. A leur inauguration solennelle, il y eut une procession splendide qui passa dans les différents hameaux. En 1878, M. Deschanel prit sa retraite pour ne pas compromettre l'arrivée des Frères. Mais il fallut un 3^e appel en 1890. Les pères de famille firent en effet une pétition au Préfet pour le changement de l'instituteur M. Vincent et son adjoint. Mais le Préfet ajouta un 3^e adjoint. M. Vincent arrêta la procession de la Fête-Dieu en 1889 à l'endroit même où devait se construire l'école libre. Cet instituteur osa traiter de menteur en pleine église le vicaire Hébrard qui expliquait du haut de la chaire le désordre survenu à la procession. Le curé Delubac et une vingtaine de femmes menaçantes entourèrent l'instituteur, qui se tut. Le curé demanda au vicaire de continuer le prône. Mais il eut son traitement supprimé.

Cet instituteur et ses deux adjoints avaient une centaine d'enfants dans leur classe. Un jour, il demanda à ceux qui voulaient aller chez les « ignorants » de se lever : tous se levèrent aussitôt. Pour fonder l'école, le curé Delubac donna 9.000 f., M. Deschanel 1.000 f., le vicaire Hébrard 500, des journées de travail et des souscriptions permirent de couvrir les 15.000 f. de frais. Les travaux furent dirigés par l'abbé Hébrard. La convention fut signée le 6 octobre 1890, et la prime ne fut pas exigée. Le maire et le curé vinrent attendre les Frères à la gare de St. Paul le Jeune, d'où ils se rendirent à l'église au son des cloches; l'ouverture eut lieu le 2 novembre 1890, et bénie par Mgr Bonnet venu spécialement de Viviers. Le soir, feu d'artifice et illuminations aux frais de l'abbé Hébrard. L'école ouvrit avec 33 élèves, et en compta 94, presque tous payants, aux vacances de 1894. L'effectif est tombé à 80 à la suite de l'ouverture d'une classe enfantine par les sœurs. Il n'y a qu'une trentaine d'élèves chez les laïcs.

Le curé Delubac, déjà âgé, fut nommé chanoine de Viviers et fit en partant un autre don de 8.000 f. Il mourut peu après, et l'abbé Labalme lui succéda. La maison appartient aux deux fondateurs. « Avant la construction de la voie ferrée, de la gare et de plusieurs maisons ou débits de café, les offices du dimanche et ceux des fêtes étaient beaucoup plus fréquentés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Autrefois la majorité des hommes assistaient aux vêpres, mais aujourd'hui on y en voit à peine une dizaine, avec une centaine de femmes et les enfants des écoles congréganistes aux dimanches ordinaires. La presque totalité des femmes et la grande majorité des hommes assistent encore à la messe les dimanches et jours de fête. Le maire, bien qu'il envoie ses enfants chez les laïcs, n'a rien fait contre les Frères, et son successeur, M. Brun, fera sans doute de même. La paroisse a fourni sept prêtres et dix séminaristes, dix frères et une trentaine de sœurs.

Genestelle

Louis Cellier : Un siècle d'histoire de la commune de Genestelle de 1810 à 1910, 1985, 61 p.

A. Le Sourd, Notes sur l'église et la paroisse de Genestelle, Revue du Vivarais, 1926 et 1927.

Lalevade

Rapport du F. Avit Bilon, Ecole fondée en 1877 pour 3 Frères par des souscripteurs par la commune, puis par un Comité. Ecole communale payante, puis gratuite. Le traitement est fourni par l'Etat, puis par un Comité. Le mobilier est payé par la compagnie houillère; le mobilier scolaire est payé par le Comité. Le local primitif était fourni par la commune ; cour, jardin, fournis par M. Margaritora. 67 élèves au début, 80 à présent. 15 certificats d'étude, 4 sujets pour l'Institut. Clergé sans influence, autorités civiles hostiles. Cette localité doit son existence à l'exploitation de la houille, extension de celle de Prades, dont l'exploitation a commencé en 1807. La Compagnie des Mines de Prades, Niegles et Sumène, réorganisée en 1872, a fait bâtir l'église vers 1845. M. l'abbé Boissin en fut nommé chapelain, puis curé. C'est lui qui fit établir l'école des Frères en 1877, d'abord logés par la commune. Mais l'école n'était que de hameau, la commune étant à Niegles. Cette école ne devint communale qu'en 1882. Les frères furent payés par l'Etat jusqu'à la laïcisation qui eut lieu en 1888.

Le nombre des élèves passa de 67 à 114n dont un certain nombre de « forains », que l'adjoint et l'inspecteur ne parvinrent pas à faire renvoyer. Le 22 septembre 1888, l'Inspecteur d'Académie Audray remplaça le directeur, le F. Honorius, par un laïque, tout en maintenant l'adjoint « pour insuffisance dans ses fonctions ». M. le curé Boissin avait été compromis par une personne portant l'habit religieux, mais qui eut 4 enfants. Elle était directrice de l'école des sœurs de St. Joseph de Valgorge, poussée par les ennemis du curé, dont paraît-il le maire. Elle accusa le prêtre de rapports criminels avec des petites filles. Le curé dut faire 6 mois de prison préventive à Largentière. La cour d'assises condamna le prévenu à 5 ans de prison. C'était en 1880. Mais le condamné était parent de M. Vielfaure, alors maire de Largentière, qui fut élu député l'année suivante, et fit gracier l'abbé Boissin par le président Grévy, « l'accusation et la condamnation ayant été reconnues fausses ». L'accusatrice, sœur Gertrude, fut chassée de sa congrégation et fut nommée à la tête d'une école laïque à St. Christol dans le Gard. M. Boissin se retira à Marseille chez les frères de St. Jean de Dieu où il payait pension, et où il mourut en 1885. Il fut remplacé par l'abbé Imbert ; il fait partie du comité qui fut créé en 1888, avec Henri Couderc, directeur des mines, Marius et Edouard Raphanel, Henri et Emile Delubac, Pierre Duclaux, qui n'ont besoin de personne d'autre pour soutenir l'école. Ils ont loué une partie de la maison Margaritora, gênée par le bruit de la route, et les locataires de chaque côté. Les trois classes furent ouvertes le 5 décembre 1888. « Ces MM ont tenu à ce qu'il y eut des payants pour pouvoir élarger les enfants qui ne leur conviennent pas ». La compagnie des mines fournit le chauffage. L'école laïque a une douzaine d'élèves pour 2 classes. L'adjoint est protestant, et le titulaire chante au lutrin de l'église.

La laïcisation a rendu aux Frères la liberté nécessaire; mais leur influence a été atténuée par le scandale de sœur Gertrude et par l'influence des familles, la plupart ouvrières. La population était très bonne avant le scandale, et l'abbé Imbert n'est pas taillé pour une telle paroisse, et n'a aucune influence. L'école a pu subsister grâce aux autres membres du comité. Sœur Gertrude porte encore le costume religieux, et a déclaré que « personne ne le lui ferait quitter, pas même ses bâtards ».

Saint Privat

Rapport du F. Avit Bilon, L'école fut fondée en 1855 pour 2 Frères, par la commune, puis par M. le Curé. Ecole communale payante, puis gratuite; actuellement libre et payante. Traitement de 1200 f, fourni par le curé et les quêtes. 50 élèves au début, 40 aujourd'hui.

Excellent appui du clergé, mais hostilité des autorités civiles. M. Cassagne, maire, fit la demande au F. Malachie, directeur de la maison de Labégude. M. Tourette, négociant en soie, donna 600 f. pour le mobilier des Frères. Mais la commune ne fournit qu'un local très malsain, et un traitement incomplet. M. l'abbé Bernard, curé de la localité, laissait faire. Ce n'est qu'une 1860 que le traitement de 1000f. fut voté, mais non servi. Le 22 août 1861, plusieurs membres du conseil municipal proposent de remplacer les Frères par un instituteur laïc moins coûteux. Le maire explique ce vote par le manque de vin et de vers à soie. Beaucoup d'enfants sont occupés dans les fabriques à soie à cause des années malheureuses. Mais le traitement fut réduit à 800 f, et l'école se perpétua: 80 élèves en 1874. L'inspecteur Vitalis fit laïciser l'école en septembre 1885. Il fut secondé par le cabaretier Jaix, nouveau maire. Le curé Pubilier chercha une école libre et gratuite, et celle-ci s'ouvrit le 23 février 1885 en dépit de l'opposition du maire. Le 4 février 1887, l'Inspecteur poursuivit le directeur en correctionnelle, à cause de la présence de son auxiliaire. Ils furent acquittés le 4 mars 1887. Le Procureur fit appel à Nîmes, le 28 avril, et la Cour confirma. La Cour de Cassation fit de même. Puis le curé Pubilier fut nommé à Vals et M. Rey-Herme à St. Privat. Ce dernier mendie toute l'année pour trouver les 1200 f des Frères et les 12.000 f du loyer des religieuses. Depuis que l'école est libre, elle a obtenu 7 certificats. Cette école a fourni 6 sujets à la province. Les paroissiens sont relativement religieux, assidus aux offices et à la fréquentation des sacrements. 200 hommes remplissent le devoir pascal chaque année. Les gens vivent des produits de leur champ, du travail dans les filatures et moulinages, « mais ils ne sont pas riches comme au temps où la vigne et le mûrier prospéraient. »

Vals-les-Bains.

1887 : des Clarisses à Vals-les-Bains: des trouble-fêtes ? Terre Vivaroise, 4 6 1987. AA 187.

Rapport du F. Avit Bilon. Ecole fondée en 1845 pour 3 Frères, 5 en 1889, tenue par la commune puis par un Comité. D'abord école communale payante avec un petit pensionnat, actuellement libre payante avec études. Le traitement actuel n'est qu'éventuel. Le local ancien était petit, l'actuel appartient à M. Théron. L'église est trop loin, l'école à la vue des passants. 90 à 113 élèves. Les bons résultats religieux sont atténués par les familles. Bons résultats scolaires, 60 certificats d'études, 2 admissions aux Arts et Métiers, 2 sujets pour l'Institut. Assez bon appui du clergé, hostilité des autorités civiles. Vals a 3900 habitants, mais beaucoup plus pendant la belle saison à cause des eaux. Les fortifications de la ville furent rasées après sa prise en 1627 par Montmorency à la tête de 5.000 hommes. En 1846, Vals possédait 5 sources (la St. Jean et la Madeleine ayant disparu : la Marie, faible, la Marquise, très abondante, la Camuse, moins abondante, la Dominique, riche en oxyde de fer). La 5° est toute nouvelle, analysée par le docteur Dupasquier, et se nomme la Chloé, riche en acide carbonique. Elle conserve ses qualités à la chaleur: d'où le projet de créer un établissement thermal.

Mais aujourd'hui (1889), on compte 70 sources, dont la Saint-Jean ressuscitée. L'école des Frères fut fondée en 1845 pour remplacer la laïque qui fonctionnait depuis une dizaine d'années et n'avait pas donné satisfaction. Le curé Moulin, appuyé par le maire M. Champanhet, obtint des frères du F. Louis Bernardin, alors directeur du noviciat de Labégude. Pas de convention écrite. Le local appartenait à un nommé André, et se composait de classes superposées, sans cour ni jardin. 90 élèves. La commune loua une partie de la maison Delubac, près de l'église. En septembre 1866, la commune construisit une maison pour l'école des Frères et celle des sœurs. Il y eut aussi un petit pensionnat. Le 3 mai 1876, le curé Gervais demanda une sorte de maîtrise composée de 8 enfants, dirigée par un Frère qui s'occuperait aussi de l'accueil des ecclésiastiques étrangers pendant la saison. Mais cette démarche n'aboutit pas. Le nombre des élèves s'éleva à 125, puis à 140. En février 1882, pendant le carnaval, 3 Frères tout jeunes et un de Labégude eurent l'idée de s'accoutrer de façon grotesque, de se munir de cigares, et de parcourir rues et cafés dans cet accoutrement. L'un d'eux avait le consentement de son Directeur, de Labégude, et fut arrêté par le garde, après avoir reçu une pierre au front. Les quatre étourdis furent remplacés et renvoyés dans leur famille, mais le Préfet en profita pour laïciser l'école en avril 1882. Un comité se forma, avec M. Gouy, président, Combier, Delubac, Combier, etc, sous la présidence du curé Gervais. La maison Théron, sur la rive gauche de la Volane, fut louée, et les classes s'ouvrirent dès le mois d'avril: 115, puis 170 élèves, avant de redescendre à 135, y compris 25 externes surveillés.

Le 25 avril 1887, confirmation en présence de l'évêque. Un enfant refusa d'être confirmé, et le 10 mai, le glas sonna la mort de sa mère, qui s'était opposée à sa confirmation... L'évêque ne put s'entendre avec le curé, qui ne veut à aucun prix donner une messe le dimanche à l'ancienne église. L'évêque s'occupe de trouver un autre curé. L'évêque a aussi installé un monastère de Clarisses. On aurait préféré un hôpital. La petite vérole sévit, elle est très mauvaise, et plusieurs personnes sont mortes sans avoir eu le temps de recevoir les sacrements. L'étude fut payante dès l'ouverture de l'école libre, et les 3 classes, d'abord gratuites, devinrent payantes en 1888 : 2 fr, 1f.50 et 1f. selon les classes. Il y a en 1889 113 élèves, dont 20 suivent l'étude pour 2 f. par mois. Les rétributions scolaires donnent 500 f par mois ; le comité doit y joindre 1900 f., plus les 1.050 du loyer, 200 f de fournitures aux indigents, et les prix, qui sont le plus souvent quêtés. L'école a obtenu 30 certificats devant la commission officielle, autant devant la commission diocésaine, 2 admissions aux Arts et Métiers, mais seulement 2 sujets pour l'Institut.

L'église, à 650 mètres, n'est livrée au culte que depuis 3 ans. Elle est ogivale, à 3 nefs, et 6 autels pour faciliter les baigneurs ecclésiastiques. La chaire, les verrières à personnages, les orgues électriques et le maître-autel sont dans le même style. Le tout est dû à la générosité du défunt M. Emile Galimard, lequel y a dépensé au moins 500.000 f. L'ancienne église, près de l'école, est devenue une halle. Sur les 3900 h., 400 font partie de la paroisse de Ste. Marguerite (Oubreyt) et environ 600 sont huguenots, et ils détiennent le pouvoir. Les baigneurs d'une part, et la République de l'autre, ont fortement nui à la religion. M. Gervais devint chanoine titulaire en 1889 ; remplacé par M. Pubilier, il est mort à Viviers peu après, après avoir dirigé la paroisse de Vals pendant 25 ans.

Annonay

César Filhol : Histoire d'Annonay et du Haut-Vivaraire (1805-1881). Annonay, 1882, 638 p.

Antoine Grimaud : Annonay de 1870 à 1920. Annonay, 1926, 543 p.

Allocution du curé-archiprêtre d'Annonay à l'occasion de la bénédiction des fontaines publiques le 29 9 1861. Annonay 1861, 8p.

Cimetière d'Annonay. Projet d'établissement de la Croizette. Rapport de M. Delafont, commissaire enquêteur, Annonay, 1869, 20 p.

M.H. Reynaud : Le cimetière de la Croizette, pp. 3-23. Bulletin du Fonds Vivarois, n°20-21, 1986

Catalogue des ouvrages acquis par la Bibliothèque d'Annonay de 1877 à 1911, Annonay, 1911.

Emmanuelle Faure et alii : Annonay en fêtes, 1860-2000. St. Julien Molin Molette, 2002, 283 p.

Emmanuelle Faure : Les mariages à Annonay au XIX° siècle. Mémoire de maîtrise, Lyon 1993. 135 p. 20 J 166.

Maryse Banchet: La société annonéenne de 1900 à 1910, mémoire de maîtrise, Lyon 1983, 126 p. 20 J 34.

Papeteries de Vidalon les Annonay : Notice et supplément sur l'établissement et son organisation ouvrière. Vienne, 1872-1873, 2 brochures, 74 et 22 p.

Mazon Albin : Voyage autour d'Annonay, Aubenas 1975, rééd. de 1901. 414 p.

Abbé J. Jouve : M. le chanoine Mirabel-Chambaud, curé-archiprêtre d'Annonay, Editions Cévenoles, 1932, in-8°, 533 p. Véritable histoire religieuse du Vivarais de 1880 à 1930, complément indispensable de l'histoire de l'abbé Filhol. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, cote 3437.

A. Chomel : le Collège d'Annonay, mémoires et souvenirs, Annonay, 1902, 544 p.

Réunion des anciens élèves du collège d'Annonay le 23 avril 1879, service funèbre pour J.L. Tourvieille, Annonay 1879, 31 p.

Emmanuel Nicod : L'hospitalisation à Annonay, misères d'autrefois. Annonay, 1903, 128 p.

Compte-rendu de l'inauguration de la statue de Boissy d'Anglas à Annonay le 5 octobre 1862. Privas, 1862, 35 p.

André Ponsonnet : Historique de l'infirmerie protestante d'Annonay actuelle maison de retraite de Montalivet, s.l. 1995, 12 p. 21 J 176.

André Ponsonnet : Un annonéen méconnu: Monsieur Jacques Liénard. Historique du pensionnat protestant de jeunes filles et de l'infirmerie protestante de Montalivet, s.l. n.p. 1995, 21 J 170.

Marie-Hélène Reynaud : Du collège d'Annonay à la congrégation des Basiliens, 1798-1852, revue du Vivarais 1993, p. 145-184.

P. Julian : Les demoiselles Lioud et les origines de la Providence d'Annonay, Annonay, 1898.

Les Congrégations à Annonay. La Montagne, 13 octobre 1901, cité in « Ardèche 1900 » p.48.

Dabert : La bonne mère Saint-Jean ou vie de Madame Julie Mallevall, religieuse ursuline du couvent de Sainte-Marie à Annonay, Digne 1885, 178 p.

Léon Rostaing : Etienne Montgolfier, supérieur du séminaire de Villemarie au Canada, Privas 1906, 24 p.

La Louvesc

Fermeture de la chapelle Saint-Régis à la Louvesc, L'Eclaireur d'Annonay, 27 juin 1903, cité in « Ardèche 1900 » pp.46 47.

A La Louvesc, des foules furieuses veulent s'en prendre aux huit fourgons d'artillerie et d'ambulance qui suivent la troupe, les croyant destinés à enlever et emporter à Paris tous les objets coûteux de l'Eglise, souvenir possible des confiscations révolutionnaires. p.75, Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 d'après AN BB 18/2 309/8.

Bibliographie sur Sainte Thérèse Couderc, Revue du Vivarais 1970 n° 3, p. 152.

Notes diverses sur La Louvesc, prises notamment sur le Fonds Mazon, et le « Voyage humoristique en Haut-Vivarais ». AW 106-109.

Félines.

Jean Vidal : Aperçu historique sur le diocèse de Vienne et sur la paroisse de Félines, Félines, 1994, 52 p.

Gilhoc-sur-Ormèze.

Asile agricole de Gilhoc fondé le 15 mai 1853, 2° anniversaire, rapport, Tournon, 1855, 22 p.

Saint-Agrève.

Rapport du F. Avit Bilon, p.437. L'école des Frères a été fondée en 1855 pour 3 Frères, par les catholiques et la commune. Ce fut d'abord une école communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1700 F est fourni par les ressources légales de l'école. La cour, le jardin, sont fournis par un bienfaiteur, le local actuel est à la fabrique. 165 élèves au début, 130 aujourd'hui (1890). 35 certificats d'études, bons résultats scolaires et religieux. 14 bons sujets pour l'Institut. Le clergé n'est pas très chaud, la municipalité protestante est indifférente. Il y a St. Agrève 1300 catholiques et 2000 protestants. L'évêque Agrippanus (Agrève) descendait par sa mère d'une puissante maison de Castille. Soutenu par le pape St. Martin, qui monta sur le trône en 649, présidant le concile de Latran qui anathémisa l'ecthèse (?) et le type de l'empereur Constance. Il fut alors envoyé comme évêque dans le Velay, christianisé par St. Georges. St. Agrève fut choisi en 1579 par les protestants comme place de sûreté. Ovide de Valgorge raconte que les assiégés, en 1580, s'enfuirent en mettant le feu à cette ville alors toute en bois, formant un carré entourant femmes et enfants. Mais les catholiques les rejoignirent et les massacrèrent sans pitié.

Il y avait un instituteur laïque pour les catholiques, Paulet. M. du Grail qui était maire de Tavel et y avait fondé une école de Frères, voulut installer les Frères à St. Agrève. Cela correspondait à la volonté de Mgr Guibert, qui avait donné cet ordre au curé Barrial. M. du Grail, malade, soutenu par le maire, de Moze et le vicaire Lacoste, provoqua une quête qui rapporta 14.000 F, et vendit sa maison à la fabrique pour 7.000 f le 27 août 1855, chez le notaire de Chalendar. L'acte fut refait chez le même notaire le 7 octobre 1864. La commune fournit une petite partie du matériel scolaire, car l'école allait être communale pour les catholiques. Elle s'ouvrit le 15 octobre 1855 : 60 à 165 enfants. En 1861-62, il y avait 100 élèves l'été et 160 l'hiver. Une cinquantaine de gratuits en 1868; ils le furent tous ensuite. En septembre 1869, le poste passa de la province de l'Hermitage à celle de Labégude. Le 13 février 1887, le conseil municipal décide la laïcisation des écoles de filles et de garçons de Saint-Agrève. Mais l'école resta aux mains des Frères, gratuite après 1882 (« mensonge républicain »). Le curé pourra ouvrir une école libre dans le même local, qui appartient à la fabrique. Ce local est la moitié de l'ancienne maison du Grail, où se cacha l'abbé du Grail en 1793 avant d'être arrêté et guillotiné au Puy. Le local est à 150 mètres de l'église, qui ne date que d'une dizaine d'années, à trois nefs avec croix latine; 5 beaux autels en marbre et 17 magnifiques vitraux à personnages, et possède une relique de la Vraie Croix. Les catholiques fréquentent bien les offices, et peu d'hommes négligent le devoir pascal. Les femmes font moins bien, mais « elles rivalisent avec eux dans les boissons alcooliques ». Les protestants sont divisés en trois sectes: les orthodoxes, les momiers et les salutistes. Chacune a ses ministres et ses réunions, mais les 8 écoles sont communes aux trois. Les frères sont d'autant plus utiles que le curé n'est pas fait pour une position aussi critique.

Saint-Barthélemy-le-Plain

Rapport du F. Avit Bilon, p.463. L'école fut fondée en 1875 pour 3 frères, par la commune et le curé Marion. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1900 f, fourni par les rétributions et l'Etat. Le local actuel, la cour et le jardin sont à la commune. 115 élèves au début, 150 aujourd'hui, résultats religieux excellents. Bon appui du clergé et des autorités civiles. Cette commune fut le lieu de naissance en 1776 du savant Fauriel. Il étudia à Tournon chez les Oratoriens, puis au collège de Lyon. A sa sortie du collège, il servit comme officier dans l'armée du général Dugommier. Puis, Fouché se l'attacha en tant que secrétaire particulier. Mais refusant de servir l'Empire, il se lança dans la carrière littéraire. Admis dans la société d'Auteuil, membre de l'Institut et professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres. Il mourut à Paris. Une école de sœurs avait été fondée en 1834, et avait aussi servi aux garçons jusqu'en 1846. M. l'abbé Marion fut nommé curé de st. Barthélemy, après 23 ans à Andance comme curé. En 1846, un instituteur laïque fut nommé, sans réunir plus de 30 enfants. « Le dernier instituteur se consolait avec le jus de la treille. » L'église a été bâtie par une riche famille de Tournon qui a disparu. Après, la Révolution, chaque famille de paysans aisés se fit construire une chapelle. Aussi les murs latéraux furent éventrés, et vers 1840, on fit communiquer les chapelles entre elles. Le 13 novembre 1874, l'abbé Marion demanda 2 frères. La maison venait d'être bâtie, avec cour et jardin. L'école ouvrit le 5 octobre 1875. 120 élèves, dont 34 payants. Les externes furent tous gratuits à compter du 1er octobre 1881, « selon la blague républicaine ». Les

élèves disparaissant en été, on n'a pu obtenir que 3 certificats. Mais les parents n'y tiennent pas, et ils ont raison. Le bon curé (87 ans) fait de fortes dépenses sans se préoccuper des risques de laïcisation. La population est bonne, les offices et les sacrements généralement bien fréquentés.

Saint-Marcel les-Annonay

La famille de Montgolfier à St. Marcel vers 1900 d'après L. Rostaing. 2 AN 44.

Condamnation de Jean-Marie Joseph de Montgolfier le 7 déc 1906. 2 AN 46.

Saint-Prix

Charles du Besset : La paroisse de Saint-Prix et sa communauté religieuse, Aubenas 1932, 33 p.

Vanosc

Ecole catholique de Vanosc, Ecole catholique de Vanosc depuis 1891, s.l. 1995, 28 p.

Saint-Laurent-les-Bains

Charles de Foucauld à Notre-Dame des Neiges, par Gardès. Envol mai 2001. Colloque au grand séminaire de Viviers, 13-14 juillet 2001.

Charles de Foucauld, le bienheureux de la Pentecôte. Hebdo de l'Ardèche, 25 2 2005. Q 178.

Patrick Cabanel : « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 128-129. Le prospectus du collège de Langogne pour 1874 déclare qu'il se propose de favoriser les vocations ecclésiastiques sans décourager les autres carrières. En 1900, l'abbé Rozière, supérieur, estime que le collège a formé la plupart des dirigeants de Langogne et de son canton. Il forme en fait les fils de l'élite locale, prête à reprendre les charges et offices des parents, alors que le primaire supérieur conduit vers les concours, prélude à l'exode. Mais la reproduction du clergé reste l'essentiel. C'est pour quoi l'abbé Rozière conduit ses rhétoriciens pendant 3 jours de retraite à N.D. des Neiges, en juillet, pour qu'ils « étudient leur vocation ». « L'Eglise déploie là ses fastes et ses armes, entre les grands bois et les cloîtres, entre le tribunal de la pénitence et le cimetière aux croix noires, aux épitaphes égalitaires et laconiques, d'où se dégage je ne sais quelle impression de dormition bienheureuse... Durant les trois jours de retraite, la lumière venait d'En Haut, la grâce descendait abondamment, les vocations se dessinaient clairement et s'orientaient presque toutes vers la vie sacerdotale ou religieuse. La plupart de ces jeunes gens abordaient les vacances avec la résolution bien arrêtée d'entrer dans leurs séminaires respectifs »

G. Gilles, « Dom Martin, deuxième abbé de la Trappe de Notre-Dame des Neiges », Paris 1912, p.212-215. p. 149 : L'évêque de Viviers réserve son diocèse aux Jésuites et surtout aux pères Oblats de Marie et y décourage donc le recrutement des autres congrégations). p. 145 : La trappe de Notre-Dame des Neiges ouvre un alumnat au milieu des années 1860, puis en 1891. Fermé à la veille de l'offensive anti-congrégationniste de 1901, il forme une partie des 43 Lozériens entrés à Notre-Dame des Neiges, dont un futur abbé. p.242 Pour l'alumnat que le premier abbé de la Trappe, dom Polycarpe, veut ouvrir à N.D. des Neiges, il lui semble tout naturel de faire appel d'abord aux parents des religieux de la maison. p.260 : Dom Jean Marie Balmès, de Chaniaux, commune du Luc, fut un temps exilé en Belgique puis abbé de Notre-Dame des Neiges de 1932 à sa mort en 1949. Un oblat de Marie, Joseph Balmès, curé de Notre-Dame de l'Osier où il s'opposa violemment aux Inventaires, fut supérieur du centre de pèlerinage de Bon Secours (1874-1935). Marie Balmès, religieuse sécularisée de St. Etienne de Lugdarès, fut directrice de l'école libre de son frère à Notre-Dame de l'Osier; mère Jean-Baptiste, d'abord religieuse de St. Etienne de Lugdarès, puis trappistine en 1908, fut exilée au Brésil, et finit abbesse de sa communauté qu'elle ramènera en 1929 en Belgique puis à Chambarand dans l'Isère.

p.336. L'école monastique de la Trappe fut fermée en 1880 mais rouverte en 1890 pour accueillir un jeune kabyle converti. Mais estimant le monastère menacé par les décrets de Jules Ferry (un demi-mètre de neige empêcha les gendarme d'apporter l'ordre d'expulsion), dom Polycarpe Marthoud acheta au Levant le domaine de Cheikhlé-Akbès à une demi-journée de marche du port d'Alexandrette. Il s'agissait de hâter selon le voeu de Léon XIII la réunion des églises d'Orient. En 1882, installation d'une partie des moines dans ce qui est devenu Notre Dame du Sacré Cœur. Le premier prieur est un Cévenol, Louis de Gonzague Martin, qui en 1893 est appelé à prendre la tête de la Trappe de Staouëli. La Trappe de ND des Neiges n'eut jamais à fuir la France, même si en 1901 elle chercha refuge en Belgique puis en Espagne. Louis de Gonzague Balmès (1870-1937) alla en Syrie, puis au Brésil comme aumônier d'un monastère de trappistines en exil fondé par une de ses nièces. Charles de Foucauld converti en 1886 fit une retraite à la Trappe en octobre 1889 à cause de sa pauvreté ; après 6 mois, il partit pour Akbès. Puis, il quitte les Cisterciens en 1896. Il revient à la Trappe de septembre 1900 à septembre 1901 ; il reçoit les ordres mineurs, et est ordonné prêtre par l'abbé, dom Martin, frère du supérieur d'Akbès. Le 6 septembre 1901, Charles de Foucauld, prêtre libre du diocèse de Viviers, s'embarque pour le Sahara. Les Trappistes ont préparé ses caisses. Mgr Bonnet bénit l'Union des frères et sœurs du Sacré Cœur de Jésus fondée par Charles de Foucauld. En 1917, sa première biographie paraîtra en Ardèche. Le grand manteau de bédouin ramené de Syrie enveloppa jusqu'à l'incendie de 1912 le frère chargé du courrier.

Sagnes-et-Goudoulet.

Inauguration du nouveau clocher et de la nouvelle cloche. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais, 1er décembre 1904. Cité in Ardèche 1900, p.44.

Saint-Agrève.

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Agrève, p.437. L'école des Frères a été fondée en 1855 pour 3 Frères, par les catholiques et la commune. Ce fut d'abord une école communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1700 F est fourni par les ressources légales de l'école. La cour, le jardin, sont fournis par une bienfaiteur, le local actuel est à la fabrique. 165 élèves au début, 130 aujourd'hui (1890). 35 certificats d'études, bons résultats scolaires et religieux. 14 bons sujets pour l'Institut. Le clergé n'est pas très chaud, la municipalité protestante est indifférente. Il y a St. Agrève 1300 catholiques et 2000 protestants. L'évêque Agrippanus (Agrève) descendait par sa mère d'une puissante maison de Castille. Soutenu par le pape St. Martin, qui monta sur le trône en 649, présidant le concile de Latran qui anathémisa l'ecthèse (?) et le type de l'empereur Constance. Il fut alors envoyé comme évêque dans le Velay, christianisé par St. Georges. St. Agrève fut choisi en 1579 par les protestants comme place de sûreté. Ovide de Valgorge raconte que les assiégés, en 1580, s'enfuirent en mettant le feu à cette ville alors toute en bois, formant un carré entourant femmes et enfants. Mais les catholiques les rejoignirent et les massacrèrent sans pitié.

Il y avait un instituteur laïque pour les catholiques, Paulet. M. du Grail qui était maire de Tavel et y avait fondé une école de Frères, voulut installer les Frères à St. Agrève. Cela correspondait à la volonté de Mgr. Guibert, qui avait donné cet ordre au curé Barrial. M. du Grail, malade, soutenu par le maire, de Moze et le vicaire Lacoste, provoqua une quête qui rapporta 14.000 F, et vendit sa maison à la fabrique pour 7.000 f le 27 août 1855, chez le notaire de Chalendar. L'acte fut refait chez le même notaire le 7 octobre 1864. La commune fournit une petite partie du matériel scolaire, car l'école allait être communale pour les catholiques. Elle s'ouvrit le 15

octobre 1855 : 60 à 165 enfants. En 1861-62, il y avait 100 élèves l'été et 160 l'hiver. Une cinquantaine de gratuits en 1868; ils le furent tous ensuite. En septembre 1869, le poste passa de la province de l'Hermitage à celle de Labégude.

Le 13 février 1887, le conseil municipal décide la laïcisation des écoles de filles et de garçons de Saint-Agrève. Mais l'école resta aux mains des Frères, gratuite après 1882 (« mensonge républicain »). Le curé pourra ouvrir une école libre dans le même local, qui appartient à la fabrique. Ce local est la moitié de l'ancienne maison du Grail, où se cacha l'abbé du Grail en 1793 avant d'être arrêté et guillotiné au Puy. Le local est à 150 mètres de l'église, qui ne date que d'une dizaine d'années, à trois nefs avec croix latine ; 5 beaux autels en marbre et 17 magnifiques vitraux à personnages, et possède une relique de la Vraie Croix. Les catholiques fréquentent bien les offices, et peu d'hommes négligent le devoir pascal. Les femmes font moins bien, mais « elles rivalisent avec eux dans les boissons alcooliques ». Les protestants sont divisés en trois sectes : les orthodoxes, les momiers et les salutistes. Chacune a ses ministres et ses réunions, mais les 8 écoles sont communes aux trois. Les frères sont d'autant plus utiles que le curé n'est pas fait pour une position aussi critique.

Saint-Etienne de Lugdarès p. 431.

Ecole fondée en 1857 pour 3 frères, par la commune, puis par M. le curé. Ecole communale payante, puis gratuite. Traitement de 1600 f. Fourni par la commune et l'Etat, puis par des quêtes. Mobilier payé par souscription, vieux, mobilier scolaire payé par la commune. Local primitif petit et malsain. Cour, jardin, fournis par la commune. 90 élèves au début, 120 aujourd'hui. Très bons résultats religieux, avec 70 bons sujets. Excellent appui du clergé et des autorités civiles. Chant gratuit à l'église. Le magnifique maître-autel de l'église ornait autrefois l'église du monastère des Chambons, qui relevait de Cîteaux. Randon de Châteauneuf époux de Marguerite d'Anduze, dame des Portes, Luc, Pradelles et St. Laurent les Bains avait en 1259 donné de grands biens à ce monastère. Puis, au XVII^e siècle, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, avait joint ces libéralités: il s'était perdu dans les forêts des Chambons en chassant le sanglier, et fut recueilli gisant par un moine qui le fit soigner au monastère, pendant deux jours. Le prince reconnaissant dota le monastère avec une générosité presque royale. Ovide de Valgorge dit que l'église est abandonnée et tombe en ruines. Mgr de Belzunce, admirable pendant la peste de Marseille en 1720-21, refusa le duché-pairie de Laon, et reçut deux abbayes et d'autres bénéfices. Le monastère des Chambons fut compris dans ces dons, et il le visita en 1727 et 1754. Il lui donna le maître-autel maintenant à St. Etienne de Lugdarès.

Lors de la fondation de l'école, M. Henri Bourret était maire, et l'abbé Vinson curé-archiprêtre. Il s'agissait de remplacer l'école laïque. L'un des Frères devait avoir un brevet pour l'enseignement primaire. Le traitement était de 1275 f par an, le local humide et inconfortable, la cour sans préau. Il y eut dès le début quelques internes, à qui les frères fournissaient le logement, l'éclairage, le chauffage, le potage 3 fois par jour, pour 7 fr par mois. Mais les classes étaient fort peu fréquentées en été, bien qu'il y eût 116 élèves, dont une trentaine de gratuits et une vingtaine d'internes ou d'externes surveillés. Les frères allaient souvent tendre des pièges aux poissons, très abondants dans la commune. M. Palhon, notaire et maire, était en retard de paiement de 1640 f en 1867. Il cherchait à remplacer les frères par des laïques. A cette date, le curé avait réuni 1000 fr pour les arrérages, le conseil municipal avait voté 1400 f de traitement annuel. Le directeur de l'école, F. Honorius, fut remplacé pour avoir écrit des lettres insolentes au maire, transmises au préfet. Le curé chercha à le maintenir en traitant le maire d'insigne menteur, et en lui prédisant la désapprobation électorale. La réponse du Révérend et l'arrivée du nouveau directeur exaspéra le curé, qui envoya une lettre vigoureuse, faisant état d'une réserve de 10.000 fr affectée à la construction de l'église. Le 13 mars 1868, il demande pourtant aux Frères de prendre en pension son vicaire pour un mois et demi. Moyenne de 126 élèves, dont 20 internes et 42 gratuits.

En 1872, le maire intervint pour garder le nouveau directeur, F. Photin, soupçonnant le curé d'avoir demandé son changement. Mais il y eut quand même changement. Il y avait 145 à 160 élèves, 26 à 34 internes, et 38 à 60 gratuits. L'internat disparut vers 1883, et le nombre des élèves chuta de 160 à 100. Le 28 octobre 1884, le maire Palhon, conseiller général, et 11 de ses conseillers, demandèrent un 4^e frère, et voulaient agrandir le local pour y passer la mairie et la justice de paix. Mais le préfet laïcisa l'école à la rentrée de 1885. Le maire refusa les clefs aux laïques, et il fallut faire crocheter les portes avec l'aide d'un serrurier venu du dehors, en pleine nuit. Sous la direction du curé, toute la population travailla avec ardeur même l'hiver à la construction d'une école libre. Les classes des laïques restaient à peu près vides. L'école libre put s'ouvrir à la rentrée de 1886, et elle eut de suite 120 élèves. L'école fut mi-gratuite, et les 3 frères acceptèrent un traitement de 1600 f à cause de la pauvreté du pays.

M. le curé Vinson avait fait remplacer l'église par un beau monument à trois nefs en 1874. Quelques bonnes familles avaient payé les vitraux à personnages qui ornent les fenêtres du chœur. Mgr. Bourret, évêque de Rodez et né à St. Etienne avait transformé les plans (?) et quelques fonds (?). Le fils Palhon succéda au père, et fut plus malléable aux vœux du curé. Il n'y a qu'un seul élève à l'école laïque. Les élèves payent 1f par mois, le curé quête le reste du traitement, reçoit 300 f par an de Mgr Bourret. Son traitement ayant été supprimé par la République, il élève des porcs, et est très habile pour se procurer de l'argent, ou des dons en nature qu'il vend. Le local de l'école libre a coûté 15.000 f, dont 1000 donnés par Mgr Bourret, plus son travail, celui des frères et les journées faites par les habitants. La cour et le jardin sont spacieux.

Il n'y a eu que six ou sept certificats d'étude, mais l'école a donné 70 sujets à l'Institut, dont les directeurs de Bessèges, des Vans, de Mayres, et plusieurs autres. Mais la moitié des élèves désertent l'école pendant l'été.

Tournon

M. Sauze : Histoire de la congrégation des filles du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, vulgairement appelée congrégation des Saints-Cœurs de Tournon, Viviers, 1933, 276 p.

Landrau, curé de Tournon : Société de la Sainte Famille, société mutuelle pour les femmes établie à Tournon le 12 juillet 1853. Bib AD 07 cote 1375.

La Vierge de la Tour: son élévation fut en soi une épopée. (30 sept.1860). Tribune, 14 08 2014. 2 BF 180.

Note sur la dévotion à ND de Montaigu à Tournon (1873). Bib AD 07 cote 1397.

Rapport du F. Avit Bilon. Tournon, p. 621. Ecole fondée en 1881 pour 4 Frères, 6 présentement, par un Comité. Ecole libre payante et gratuite avec étude payante. Traitement de 4.000 f. fourni par le Comité et l'étude. Le local appartient à Melle Victorine Julien (loyer gratuit). 53 certificats d'études en 5 ans, 1 bachelier. 146 élèves au début, 180 aujourd'hui. Le curé Sandreau était très bien son successeur patage. Les autorités civiles sont très hostiles. Ovide de Valgorge dit que Tournon faisait partie des domaines de l'Eglise de Lyon, et que Charles Martel le donna à l'un de ses compagnons d'armes, en 738. L'église de Lyon protesta en vain. En 855, l'empereur Lothaire ordonna la restitution. Mais le conflit dura jusqu'à un traité de 919, qui rendit à l'église de Lyon ses droits sur Tournon. Il n'y avait là alors qu'une simple tourelle, qui surveillait le fleuve, et devint château. Puis, le Rhône changea de cours, et la ville se bâtit sur son ancien emplacement. Le cardinal de Tournon toléra les massacres des Vaudois à Mérindol et à Cabrières. Il quitta

la Cour à l'avènement d'Henri II, et y revint tout puissant à celui de François II. Il présida le colloque de Poissy, et mourut le 22 avril 1568. Son neveu Just de Tournon fonda le collège avec ses deniers et sous ses ordres, en 1536, approuvé par le roi en 1542. Le cardinal confia le collège aux Jésuites en 1561. Le Parlement de Paris voulut les chasser en 1597, mais celui de Toulouse les défendit contre la volonté du roi. En 1649, le feu détruisit ce collège et rien ne fut sauvé, pas même la bibliothèque et les manuscrits du cardinal.

Les Jésuites furent expulsés en 1764. Le 1er octobre 1776, le roi confia le collège aux Oratoriens et en fit un collège royal. Ceux-ci cédèrent en 1819 la place à l'Université. Le corps du dauphin François fut porté en 1843 à Saint Denis. Sevin naquit à Tournon, alla à Rome en 1636, à Milan et Florence en 1640. Il peignit les galeries du collège de Lyon, fut présenté au roi en 1680, qui lui accorda mille écus de pension. Il revint mourir à Tournon en 1694. Tournon est la patrie de Joseph de la Roche, propagateur de la vaccine, en 1798. Il l'avait apprise du docteur Jenner pendant l'émigration. Une première école primaire existait en 1844, confiée aux frères de J.B. de la Salle, école communale. Pendant la discussion des lois de 1881, le supérieur retira ses frères de Tournon et Annonay. L'évêque de Viviers se tourna alors vers les Maristes. Ils acceptèrent de prendre le poste de Tournon, et du coup les Frères des Ecoles Chrétiennes reprirent celui d'Annonay. Un comité s'était formé à Tournon autour du curé Sandreau, avec notamment M. de Montgolfier, notaire, trésorier, et de la Tourette. Le curé céda sa cure. Le maire, l'avocat Moutin, refusa l'ouverture d'une école libre, mais ne fut pas suivi par le conseil départemental. L'école compta de suite 146 élèves, gratuite, avec 1000 f pour l'ouverture et 700 f pour chaque frère, donnés par le Comité. Il y eut une étude suivie par 25 élèves environ qui donnaient 2 ou 3 f. par mois. Les autres (180 environ) étaient gratuits. Le curé Sandreau est décédé le 17 juin 1887, et son successeur M. Ribeyre a proclamé en chaire son respect pour l'école laïque. Celle-ci enseigne d'ailleurs un peu de catéchisme, et conduit les élèves à l'église, pour lutter contre les Frères. Ceux-ci ont obtenu 53 certificats d'études en 5 ans devant la commission diocésaine, « laquelle est plus sérieuse, plus difficile et surtout plus loyale que la commission officielle. » L'école publique ne réunit qu'une centaine d'enfants, soutenue par « la boutique administrative ». Le lycée, peu digne de ce nom pompeux, compte 70 internes et 80 à 100 externes, pour 33 professeurs ou employés. Le lycée de filles a coûté 1.200.000 f, et compte 120 jeunes filles dont 40 internes, « toutes protestantes boursières ou enfants d'employés ».

La ville compte en sus 3 écoles, un asile congréganiste et une école laïque pour les filles. Le locale des Frères est sur la place des Gravières, qui sert de cour aux élèves, car celle de l'établissement est sur la voie ferrée. Les Frères peuvent prendre l'air dans le parc voisin de M. Casimir Meyniac. Le local appartient à Melle Victorine Julien, simple marchande de comestibles, qui a renoncé à un loyer de 900 f par an, alors que chaque membre du Comité donne environ 200 f. Les prix coûtent chaque année 200 f, et les fournitures aux indigents 300. La population de Tournon n'est pas merveilleuse sur le plan religieux. La moitié des femmes fréquentent bien offices et sacrements. Mais sur 1400 électeurs catholiques environ 300 remplissent le devoir pascal et apparaissent à l'église de temps à autre. La presque totalité des enfants quitte l'école après la première communion.

Abbé Fillet : La chapelle des Onze Mille Vierges de Tournon (1895) Bib AD 07 cote 1751.

Dr. Jullien : L'église Saint-Julien de Tournon au point de vue médical. (1903) Bib AD 07 cote 368.

Association amicale des anciens élèves du lycée de Tournon (1914). Bib AD 07: cote 1961.

Félines

Jean Vidal : Aperçu historique sur le diocèse de Vienne et sur la paroisse de Félines, Félines, 1994, 52 p.

Viviers

Félix Séveyrac : Histoire de la congrégation des sœurs garde-malades de Saint-Roch à Viviers, Viviers 1934, 237 p.

Yvonne Leclère : La Séparation à Viviers, R.V. 2006 n°1 pp. 63-71. Vers 1850, réinstallation de la maîtrise pour le chant choral dans l'ancienne demeure de l'évêque. Mais l'enseignement y est aussi donné. Le Grand Séminaire était revenu en 1805 : 150 élèves en 1895. Il y a un ouvroir tenu par des religieuses. Ecoles religieuses place de la Roubine. La Présentation de Marie dirigeant depuis 1837 l'école des filles (3 enseignantes, 75 élèves) et l'école maternelle (2 enseignantes, 75 élèves). Les Frères Maristes depuis 1830 ont une centaine de garçons et 4 enseignants dans les locaux de l'ancienne viguerie. La Sté Pavin de Lafarge accueille 6 Frères Maristes pour 91 garçons et 4 sœurs trinitaires de Valence pour 79 filles, avec en plus un dispensaire. L'hospice est tenu par les religieuses de la Providence d'Annonay ; Le couvent St. Roch, construit en 1872 sur l'emplacement d'anciennes maisons de chanoines, accueille 35 congréganistes qui soignent en ville et gardent les malades.

Le maire est Joseph de Lafarge, fervent catholique, et le conseiller général Auguste de Lafarge, son cousin. En décembre 1901, le conseil municipal défend les congrégations, notamment les Frères Maristes, les Trinitaires, la Présentation de Marie, les sœurs soignantes de St. Roch. En 1903, une pétition circule pour la défense des congrégations. Le 20 juillet 1906, fermeture de l'école des filles, puis des garçons. M. de Lafarge organise un service d'autobus pour les conduire dans les locaux de la société. M. du Grail est président de l'association des familles de chez Lafarge. Inventaire de la mense épiscopale à l'évêché le 15 février 1906, qui ne provoque aucun incident. Puis, le 16, celle de la mense capitulaire, qui est nulle. Au grand séminaire, énergiques protestations du supérieur M. Bonnaure. Mais le lundi 19 février, inventaire de la cathédrale : une trentaine d'hommes organise la résistance dès la veille. Messe solennelle le dimanche à 8h, mille personnes accourues au son du tocsin. Le lundi à 13h, arrivée de l'inspecteur des Domaines, M. Montchablon: opposition de l'évêque, du conseiller général et de la foule. Les catholiques s'enferment dans la cathédrale pour monter la garde. Le 22 février, M. Montchablon se présente devant l'église St. Laurent : même refus du curé, qui lit une lettre de M. Raoux, premier adjoint, qui explique que l'église au début du siècle a été bâtie sur terrain communal avec des souscriptions des Vivarois. Le lendemain, il revient avec la force armée qui crochète la porte; dès 5h du matin, 14 brigades de gendarmerie investissent le « château » ; puis, 2 compagnies du 55° régiment d'infanterie, et des sapeurs du génie armés de haches, marteaux, pieux, etc. Vers 8h, les officiels (délégué de la préfecture de police, commandant de gendarmerie, inspecteur des domaines, commissaire) arrivent.

Les soldats du génie s'attaquent à la porte de la chapelle St. Jean, qui vole en éclats. Mais il y a des madriers empilés, et personne dans la cathédrale. Ils s'attaquent à la porte de la chapelle St. Joseph, puis à celle de la sacristie, où cent hommes les défient. M. du Grail n'accepte de sortir que si les soldats leur présentent les armes et qu'il n'y aura aucune poursuite. Les manifestants sortent sous les applaudissements mais sans les honneurs militaires. Ils vont à l'évêché où Mgr Bonnet les félicite. En décembre, Mgr Bonnet est expulsé de l'évêché et se réfugie à Châteauneuf. Les séminaristes doivent aussi quitter l'établissement. Mécontentement du conseil municipal en février 1907. Le 7 juin 1908, nouvelle école catholique dans les locaux de l'usine Larmande, près de Notre Dame du Rhône. En nov. 1911, laïcisation des locaux de l'hospice. La foule, les Lafarge, accompagnent les sœurs jusqu'à la gare. Le séminaire sert à loger des troupes, puis des réfugiés alsaciens (1917-1918), puis des suspects gardés par les militaires. Le bâtiment sera saccagé.

Auguste Pavin de Lafarge le rachète et les séminaristes y retournent en 1924. Quand à l'évêché, on pense y faire une école d'agriculture, puis un asile pour vieillards. Auguste Pavin de Lafarge le rachète encore en 1928, et Mgr Hurault peut s'y réinstaller. La participation masculine est forte dans les diverses manifestations de résistance.

Bourg St Andéol

Autour des Archives municipales de B.S. Andéol. Extrait de M.A.T.P. n°98, 2008. Voir particulièrement la notice sur Edouard Rambaud (1844-1907), sur les Ursulines, ou sur le père Lascombes. AK 57-64.

Association amicale des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes de Bg. St. Andéol, autorisée par arrêté préfectoral du 19 janvier 1899, Bourg-Saint-Andéol, 1902, 28 p.

Martin Sauze : La bienfaisance à Bourg Saint Andéol. Viviers, 1932, 383 p.

Félix Challamel : Compte-rendu du mandat du conseil municipal élu le 8 mai 1904, Bourg Saint Andéol, 1908, 50 p.

La Voulte sur Rhône

Interdiction des processions religieuses à la Voulte. Le Patriote de l'Ardèche 1er avril 1882. Cité in « Ardèche 1900 » p.47 48.

Rapport du F. Avit Bilon. La population compte en 1890 3.000 habs. L'école a été fondée en 1837 pour 3 Frères, 9 présentement (1890) par la Compagnie des Mines et Forges de la Loire. Au début, l'école était libre et gratuite. Même régime actuel avec des études payantes. Traitement de 5.400 F fourni par la Compagnie des Forges, qui paye aussi le mobilier scolaire et le reste du mobilier. Cour et jardin appartiennent à la Compagnie de l'Horme. 150 élèves au début, 270 aujourd'hui. Les résultats religieux sont aussi bons que possible, les résultats scolaires sont excellents : 180 certificats d'étude, 20 admissions aux Arts et Métiers. 6 sujets pour l'Institut. Très bon appui du clergé, autorités civiles variables. Longue citation d'Ovide de Valgorge, qui décrit la ville à son époque. « La famille d'Azémar de la Voulte commença l'exploitation des mines en l'An IV de la République. En 1809, elle céda ses concessions à Louis Frèrejean. Celui-ci organisa une Société des Fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche. La concession de la Voulte a 10.000 ha. Quatre hauts-fourneaux sont destinés à fondre le minerai extrait de ces concessions. Puis, les forges travaillent et façonnent le fer pour le livrer au commerce. C'est la grande industrie et la fortune du pays. Il est impossible d'évaluer la quantité de métal qui sort annuellement de la Voulte. On a seulement dit que plus de 3.000 ouvriers sont occupés dans les divers chantiers de l'exploitation. Il serait à désirer qu'on trouvât près de la Voulte des mines de houille, ce qui diminuerait considérablement les frais d'exploitation. On cherche, et on espère trouver, d'après les indices que l'on a, un banc assez important de charbon à Crussol ».

L'église à laquelle la tour seigneuriale sert de clocher est très ancienne. M. Génissieux, gérant de la Compagnie, avait appelé 3 de nos Frères à Terrenoire en 1832. Il en demanda 3 pour la Voulte en 1837, qui furent fournis par le Fondateur. La Compagnie était l'un des principaux soutiens de la Congrégation. Or, c'est à cette époque que M. Vernet demanda à l'archevêque de Lyon de ne point placer de Frères Maristes en Ardèche. Mgr Bonnel comprit que son vicaire général était allé trop loin, et demanda le maintien des Frères à la Voulte le 13 novembre 1837, sans doute sollicité par M. Pleyne, curé-archiprêtre de la Voulte. M. Génissieux paya la prime de 1.500 F et le mobilier. Le P. Champagnat les conduisit lui-même à la Voulte et les visita souvent ensuite. Il fit le signe de la croix sur le front d'un enfant, Paulin Gonnard, qui devint ensuite le frère Anicet, habile économiste de notre pensionnat de Paris. Le 17 février 1842, le curé Pleyne demanda le changement du F. Directeur, F. Sébastien, qui avait pris les eaux à Saint-Laurent les Bains. Mais l'amélioration de sa santé n'entraîne pas celle de sa classe. On lui reproche de frapper les enfants, d'user de pénitences grotesques, comme brider les enfants comme des ânes, d'avoir fait verser du vin dans le dos d'enfants retenus par les autres, d'avoir fait laver des enfants torse nu en plein hiver avec une botte de paille, de boire trop, de trop fréquenter certaines maisons, etc. Il fallut le remplacer. Deux instituteurs laïques manœuvraient pour attirer les élèves. Les Frères demandèrent une 3^e classe, et la Compagnie céda un appartement pour cela. La 1^e classe avait 50 élèves, la 2^e autant, et la 3^e 75. Il fallait tailler 200 plumes chaque jour. En janvier 1846, l'inspecteur demanda que l'on donne le titre communal aux Frères ; Il y avait un certain nombre de protestants parmi les élèves. En juin 1846, l'instituteur laïque s'en alla faute d'élèves. Le maire s'opposa à ce que les Frères aient le titre communal, à cause des mauvais traitements du frère de la petite classe. Il y eut un instituteur protestant nommé par M. le curé, mais il ne resta pas longtemps. Aussi, les enfants protestants devaient apprendre le catéchisme catholique. Le curé Pleyne le 17 janvier 1848 conseilla de ne pas les y contraindre, ce qui froisse certaines familles, et permet de refuser le titre d'instituteurs communaux. Il demande éventuellement l'arbitrage du Supérieur et de l'évêque. Mgr. Guibert intervint aussi dans ce sens.

Aux élections qui suivirent le 24 février 1848, les protestants eurent le dessus, et les Frères auraient été renvoyés s'ils avaient été communaux. Le 16 nov. 1848, le directeur annonça qu'il avait obéi au curé et au maire, M. Vautro, directeur de l'usine. Un laïque protestant s'étant présenté, le maire l'avait refusé, et avait obtenu un laïque catholique. En janvier 1849, il avait 15 élèves le jour, et 24 adultes, le soir. La compagnie retenait les rétributions, chaque mois, sur la paye des pères de famille. Le rapport de 1861 dit que le curé boudait les Frères « bien qu'ils fussent parfaitement à leurs devoirs ». Après la retraite de 1873, le curé Montusclat, successeur de M. Pleyne, demanda que les enfants soient conduits à l'église chaque jour après les prières du soir, pour y réciter le chapelet et la prière avec les élèves de l'école des Sœurs. Le 10 avril 1874, les Frères obtiennent une augmentation de traitement de la part de la Compagnie. Il y avait 280 élèves, tous gratuits. De 1880 à 1887, le personnel passa de 7 à 10 Frères ; la moitié des élèves suivait les études. Le curé Montusclat, décédé, a été remplacé par l'abbé Allignol. La Cie des Mines et Forges de la Loire se mit en liquidation en janvier 1888. M. Génissieux avait déposé 40.000 F dans la caisse de la Compagnie pour les Frères, mais aucun document ne le prouvait. Ce don fut donc anéanti par la faillite. L'usine, la mine et toutes les propriétés ont été mises en vente. La Compagnie de l'Horme, établie au Pouzin, a acheté pour 480.000 F ce qui avait coûté 5 ou 6 millions à la Compagnie en détresse. Grâce au gérant M. Jacquet, le mobilier des Frères ne fut point compris dans la liquidation, et la Compagnie de l'Horme a consenti à laisser les bâtiments à leur ancienne destination. On espère l'amener à donner 1.800 ou 2.400 fr ; les élèves, qui ont payé jusqu'à 3.000 fr. donnent encore 2.000 fr, mais ils diminuent avec la population. M. le curé donnerait le complément nécessaire pour 2 Frères. 270 élèves par an, la moitié payante depuis le 1er mars 1888.

Il est difficile d'apprécier les effets de l'enseignement religieux sur la population nomade. Ceux qui sont restés dans le pays se conduisent bien. Jusqu'en 1881, la Compagnie a fourni les prix des distributions de prix. Suppression des processions en 1882. La cour de récréation fut d'abord la place publique. Un terrain concédé par M. Jacquet devint cour de récréation en 1881. La maison se trouve entre la chapelle du château et l'église paroissiale, bâtie en 1859, de style roman, avec deux autels latéraux et 3 nefs. Elle peut contenir 1500 personnes. Avant la catastrophe de la faillite, la Voulte avait 5.000 habitants dont 8 à 900 protestants. Elle est retombée à 3.000, dont 7 à 800 protestants. Mais il n'y a que 250 hommes qui pratiquent le devoir pascal, et à peine la moitié des femmes. L'école laïque a 70 élèves pour 4 classes: ils ne paraissent pas plus à l'église que les autres. La Compagnie de l'Horme a enlevé ce qui peut lui servir au Pouzin ; le reste est destiné à la destruction. « Tout est donc silencieux à la Voulte ; il n'y a plus ni fumée ni bruit de

martinet. La population baissera encore et vivra comme elle pourra... Tel est l'état de la situation le 23 juin 1890. » L'établissement des Frères conduit pourtant tous ses élèves à la messe tous les jours, « ce sera une fiche de consolation jusqu'à ce que la situation actuelle se soit dénouée. »

Notes sur La Voulte, in « Voyage autour de Privas », d'Albin Mazon. AN 182.

Le Pouzin

L'école a été fondée en 1857 par les compagnies métallurgiques pour 3 frères, 4 présentement. Elle était libre et payante, idem aujourd'hui (en 1890). Les rétributions sont fournies par les compagnies et les quêtes. Le local est petit, inconmode, sans jardin ni cour, fourni par M. le Curé, qui le loue à la veuve Charbonnel 400 fr par an. 80 élèves. Le clergé et les autorités civiles sont hostiles. Harmonium et chants gratuits à l'église. Ovide de Valgorge parle d'une ancienne cité comparable à Alba. 3000 m d'ailles d'argent, plusieurs figures de bronze, etc. Au temps des guerres de religion, le Pouzin était protégé par deux châteaux forts disparus, l'un qui s'appelait la Sale, aux portes de la ville, et l'autre était au sommet de la colline. Siège de François de Montpensier le 13 octobre 1574, puis de Lesdiguières le 4 mars 1622. Son armée était commandée par le comte de Maugiron, et débarqua entre le Pouzin et Baix. Il mourut en attaquant la ville. La fondation des écoles des Frères eut lieu en octobre 1857. L'entente dut se faire entre le curé Lavalette et le F. Jean Baptiste, alors assistant de tout le Midi. M. Lavalette avait formé un comité avec M. Gauthier, banquier, et Charbonnel, rentier, et les compagnies de Terrenoire et de l'Horme. Il paraît que la commune payait le loyer, mais le mobilier fut fourni par une quête. Un 4^e frère fut placé et rappelé faute de rétributions scolaires, puis demandé en vain pour les mêmes raisons et pour faire chanter. L'instituteur laïque était du pays, et était secrétaire de mairie. M. Lavalette préparait la reconstruction de son église.

Les rétributions des enfants fournissent 800fr, l'usine de l'Horme 850, celle de la Loire 270, et la commune 500 fr. Moins 450 fr de loyer. On ne peut donc rendre l'école gratuite. En 1866, la nouvelle église dormait encore dans des cartons. Les élèves furent de 113 à 155, dont 35 à 43 gratuits. En septembre 1872, visite de l'inspecteur Gaillard, élu républicain, vint fermer l'école mais une lettre du CF Assistant au Préfet calma l'incident. Nouvelle menace de fermeture en 1877. Le F. Directeur et le curé allèrent plaider la cause auprès de la Cie de Terrenoire, à Lyon : ils revinrent avec la promesse de 3200 fr pour 4 frères, mais le représentant local de M. Julien « semblait craindre que cet arrangement ne nuisit à sa popularité personnelle parmi les ouvriers. M. Lévêque, représentant de la Cie de l'Horme, était très opposé au projet. Le curé Moubier s'adressa donc à M. Julien : M. Lévêque proposait une rétribution scolaire pour les enfants étrangers aux usines. M. de Montgolfier, l'un des directeurs, espère vainement se rallier les radicaux. L'école des Frères réunit autant d'élèves que les deux autres, bien qu'elle soit plus chère. Mais l'usine de Terrenoir avait peu d'ouvriers au Pouzin. La question du traitement est un vrai labyrinthe.

En 1878, 100 élèves dont 30 payants. En 1887, 75 élèves dont 20 payants, et toujours 4 Frères. A cette date, la compagnie versait 2600 fr, plus 300 à 350 de rétributions. Mais le 4 mai 1887, le travail n'allant pas dans les usines, la compagnie des Forges de la Loire cessa toute subvention, et celle de l'Horme menaçait d'en faire autant. Le curé Mounier finit par obtenir 1200 fr par an ; l'évêque en promit 250, s'ajoutant aux 350 des rétributions scolaires. Le 28 mai, M. Frossard de Saugy, gérant de la Compagnie de l'Horme, promit 1800 fr s'il y avait 3 classes et 4 frères. Mais le curé Mounier fut nommé aumônier au Bourg-Saint-Andéol, et son remplaçant M. Chomel, qui venait d'Etables, déclara que les Frères étaient inutiles, « faisant plutôt l'œuvre des radicaux que celle de Dieu ». « Le sacrement de l'ordre ne donne pas de jugement à ceux qui n'en ont pas ». Il continue pourtant à payer le loyer et à ajouter 300 fr aux rétributions, mais demande aux Frères de surveiller les enfants des laïques à l'église, de former et de diriger les enfants de chœur, de laver ses vitres et de cirer ses parquets...

Un certain nombre d'élèves sont fils de parents nomades et ne font que passer. Les familles détruisent les bons principes des Frères. La mauvaise conduite de l'un des membres de la commission diocésaine et cantonale d'examen l'a discréditée. Cette école n'a fourni qu'un jeune Frère : c'est que ça ne gagne pas d'argent pour les parents. Ne recevant rien pour les prix, les Frères ne font des distributions que de loin en loin; M. le Directeur de l'usine est vexé lorsqu'il n'est pas président. Le local, assez rapproché de l'église, se compose de deux bâtiments séparés par une rue. L'église fut bâtie en 1867. La position des Frères n'est pas brillante ici. La population est peu sympathique, le curé hostile, et la concurrence a toutes les faveurs des puissants du jour. Les principes de M. Lévêque ne l'inclinent pas vers les Frères, mais ils n'ont pas à se plaindre de lui. Il y a un cours supérieur pour lequel on gagne ce qu'on peut trouver au Pouzin et aux environs. La population est très ignorante ou indifférente en matière de religion. A part à quelques grandes fêtes, les offices sont presque déserts. Une centaine d'homme à peine et la moitié des femmes remplissent le devoir pascal, sur une population catholique de 1800 âmes. « Les 800 protestants font ici comme partout ».

Union musicale et sportive du Pouzin, Réglement intérieur, 1910.

Cruas : Clin d'oeil rétro: il y a 150 ans, l'affaire Roumezat (le curé contre la fanfare du 75^e régiment de Montélimar en 1877). D.L. 4 9 94. 2 BC 4.

Le Teil

Rapport du F. Avit Bilon. p. 605. Ecole fondée en 1878 par Mme veuve d'Hilaire de Joviac et la famille Pavin de Lafarge. Ecole libre payante, avec étude. Traitement primitif : 1.500 f, actuel: 3.500 f, fourni par les fondateurs et par MM. de Lafarge. Le local primitif, petit, sans cour ni jardin, a été fourni par la fondatrice. Actuellement, local fourni par les familles de Lafarge et de Blovis (?) avec cour et jardin. Résultats scolaires excellents: 50 certificats d'études. Aucun sujet pour l'Institut, le clergé est insouciant, et les autorités civiles très hostiles. Chant libre à l'église. Ovide de Valgorge écrit que le Teil n'est qu'une interminable rue, et que le Rhône abandonne son lit, ce qui rend le port inutile, et menace le « pont en fil de fer ». Mais ce pont, d'après lui, n'est pas nécessaire, car il y en a un à Rochemaure, un à Viviers et un au robinet de Donzère. La chaux hydraulique, découverte par l'ingénieur Virat (?), directeur des Ponts et Chaussées, que le gouvernement a honoré d'une pension de 6.000 F. Elle permet de construire sur des terrains noyés et ne craint pas le gel. Les chaux hydrauliques du Teil sont les meilleures de France. L'industrie de Pavin de Lafarge compte 1500 ouvriers. Les briques réfractaires sont fabriquées aussi depuis 20 ans au Teil, et sont utilisées à la Voulte, Alès, et jusque dans la Loire et à Decazeville. Cette industrie a aujourd'hui (1890) disparu au Teil. Le vicaire Vernet avait fondé une école au Teil en 1838, selon ses conditions: pas de prime, traitement non garanti, mobilier personnel acheté peu à peu par les Frères. C'était l'un des 13 établissements que possédaient les frères de Viviers avant leur réunion avec nous en 1844. Le C.F. Jean Baptiste supprima ce poste en 1846.

Des laïques dirigèrent ensuite l'école jusqu'en 1878. L'abbé Francon, un ami de Jules Roche, Mme veuve Hilaire de Joviac, dont le gendre était M. de Blovis conservateur des hypothèques à Largentière, demandèrent mieux. Mais ce fut surtout l'œuvre de l'évêque. Mme de Joviac n'habitait pas ordinairement le Teil, et logea dans sa propre maison les Frères, après 6.000 f de réparations. Pas de cour, et la dame s'était réservé une partie du rez-de-chaussée. M. de Lafarge procura un jardin, et Mme de Joviac un mobilier pris sur

le sien propre. Elle assura un traitement de 1500 f, rétributions scolaires comprises. Le nombre des élèves passa de 9 à 125, et il y eut une classe du soir pour 25 à 30 élèves ; de 5 à 30 étaient gratuits. Dès la première inspection, en 1879, l'inspecteur remarqua que certains élèves n'avaient pas 6 ans. On obtint l'autorisation à partir de 5 ans. Le 5 octobre 1888, M. de Lafarge proposa une classe supérieure, ce qui faisait 6 classes, et donc un besoin annuel de 3600 f. La société et la famille de Lafarge en promettent 1500. Mais il faudra recevoir gratuitement les enfants des ouvriers de la Société, ainsi que les fils de veuves ou d'employés au mois quand la société l'estimera nécessaire.

La classe supérieure eut bientôt une douzaine d'élèves munis du certificat, et payant 3 f par mois. Les 138 autres élèves payaient 1,50 f, 2f ou 2f50, moins 40 gratuits en fonction de la convention avec M. de Lafarge et une dizaine de mauvais payeurs. L'étude suivie par 27 élèves à 2 f par tête en plus donnait un revenu total de 3500f. 50 certificats depuis 10 ans ; l'école résiste à celle d'un de nos ex, et de ses trois adjoints, qui a 125 élèves dans l'école communale, indépendamment de 80 dans 2 écoles laïques de hameaux, et de 30 qui vont chez nos Frères de Lafarge. Cette population est l'une des moins religieuses du diocèse. « Elle respecte peu le repos dominical. Les offices sont souvent déserts ou à peu près. Trente ou quarante hommes, y compris les 5 ou 6 pénitents, et 200 femmes, remplissent seuls le devoir pascal... Aussi le Teil n'a-t-il donné naissance à aucun religieux ou religieuse, et s'il y a « quelques prêtres, c'est que cela gagne. »

Le local est l'un des meilleurs de la province, la cour et le jardin clos et très suffisants. Mais l'église est dans un état tellement pitoyable « qu'elle ferait honte aux habitants des plus pauvres campagnes ». Le curé Francon est l'un des plus capables du diocèse, surtout en matière de sciences physiques ou naturelles, « ce qui absorbe peut-être trop ses loisirs ». Sous le gouvernement du 16 mai, la commission municipale ayant proposé des fonds pour l'église, il se contenta de répondre « Etes-vous là pour longtemps ? » Le mobilier scolaire appartient à la famille de Lafarge, ou à M. de Blovis, ainsi que le local. Il a coûté 35.000 f, dont 20.000 viennent de la famille de Lafarge, et 15.000 de Mme de Joviac. Son gendre s'est approprié la maison où logeaient les Frères, alors que son intention était de la placer dans la fondation et de la louer.

Meysse

Rapport du F. Avit Bilon. Il y avait 1125 hab., et l'école fut fondée en 1888 pour 3 frères par M. Pavin de Lafarge et un comité. L'école est libre et payante. Traitement de 2.100 fr pour 3 Frères, fourni par M. Pavin de Lafarge ainsi que le mobilier scolaire. Le local appartient à Mme. Veuve Roméas, née de Miraval. 18 élèves au début, 52 en moyenne aujourd'hui. L'école a déjà donné 8 certificats, 4 Frères et 1 juvéniste. Le clergé est indifférent, les autorités locales hostiles. Ovide de Valgorge raconte qu'autrefois les habitants allaient ramasser du silex pyromaque, ou pierre à fusil, dans leur montagne. Mais l'invention des fusils à percussion a ruiné cette activité. Tout semble indiquer que la construction de Meysse remonte au X^e siècle. L'ancienne église, au centre du village, est encore utilisée pour l'office du matin. La nouvelle, qui date de 1850 environ, est svelte et spacieuse. C'est la propriété de la congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception, fondée en 1813 par l'abbé Sévérac, alors curé de Meysse. Ces religieuses sont au nombre de 18 et n'existent qu'ici. Deux d'entre elles dirigent une école libre, prennent soin d'une vingtaine d'orphelins, et les autres s'occupent de leur enclos et d'une filature de soie. Elles ont dépensé 40.000 fr pour la construction, provenant de leurs dots et économies. On se rappelle encore avoir vu la supérieure actuelle porter du mortier aux maçons.

La commune avait une école laïque depuis longtemps. Mais en 1887, M. Pavin de Lafarge acquit l'exploitation de chaux hydraulique et exploita le calcaire de la commune. Avec M. Mirabel, curé de Meysse, il composa un comité : lui-même, M. Raymond, directeur de l'usine, ingénieur, le curé, trésorier, le notaire Cyprien Cheynet et 10 autres personnes. Le curé alla demander 3 Frères au frère Philogone, assistant de la Province. Le comité de Meysse fournira 1.000 fr par an, et M. Edouard de Lafarge pourvoira aux autres dépenses. Le local appartenait au baron de Miraval, décédé en 1891, et appartient aujourd'hui à Mme veuve Roméas, née de Miraval. Il est à égale distance des deux églises, à 300 mètres. M. de Lafarge paye un loyer de 225 fr. Le citoyen Courty, maire, fit une opposition conditionnelle à l'ouverture ; il y renonça, mais l'Inspecteur d'Académie s'opposa. Une nouvelle déclaration fut acceptée. L'instituteur Barnazet comptait 75 élèves à l'arrivée des frères, et ce chiffre tomba à une trentaine. Les enfants sont dociles, quoique dans un milieu irrégulier. L'hostilité de la mairie est totale.

Les prix ont été distribués avec peu de solennité, dans la grande classe: les enfants ont débité des compliments, des fables, de petits dialogues, et chanté des morceaux à l'unisson, dont la réunion s'est montré fort satisfaite. Les offices sont peu fréquentés : 50 hommes, 150 femmes, assistent à la messe le dimanche et les jours de fête. 150 hommes et 200 femmes remplissent le devoir pascal, « et ces gens-là ne craignent pas de manquer encore la messe le dimanche suivant ». Les habitants sont très avancés en politique, et fort peu en religion. Lors de la 1^{re} visite de Mgr. Bonnet, les exaltés du lieu déployèrent un drapeau rouge au haut d'une perche, sur son parcours. Néanmoins, la paroisse a donné à l'église une dizaine de prêtres et une trentaine de religieuses.

Saint-Marcel d'Ardèche

Rapport du F. Avit Bilon - p.527. Fondée en 1851 pour 3 Frères, par la commune, ensuite par la charité. Ecole communale gratuite, actuellement libre gratuite. Traitement de 1800 F fourni par la commune puis par la charité. Le local appartenait à la commune, actuellement au curé, avec cour et jardin. 118 élèves au début, 60 aujourd'hui. L'école a donné 18 sujets à l'Institut, excellent appui du clergé, autorités civiles hostiles depuis 8 ans. On fabrique à St. Marcel des souliers sans couture et on y fait le commerce de la soie, des grains et des vins de son territoire. Château de la noble famille de Bernis. Le cardinal de Bernis y est né en 1715. Devenu abbé, Mme de Pompadour lui obtint une pension du roi, et il fut reçu à l'Académie Française à 49 ans. Ambassadeur à Venise, il devint cardinal, puis ministre des Affaires Etrangères. Il signa à ce titre l'alliance avec l'Autriche, mais fut disgracié la même année. Louis XV en fit un archevêque d'Albi, puis en 1763 ambassadeur à Rome. Révoqué par la Révolution et privé de sa fortune, il ne subsista que des libéralités que son ami d'Azara lui obtint de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome en 1794. Outre de poèmes de cour, il est l'auteur de « la Religion Vengée », et entretenait une correspondance avec Voltaire et Paris-Duverney. L'actuel marquis de Bernis a dû subir les conséquences des goûts dispendieux de sa mère, qui ont réduit sa fortune. Il l'a relevée en épousant Melle Luce, fille d'un riche armateur de Marseille. L'église, à part le clocher qui est ancien, n'a qu'une trentaine d'années.

La commune n'eut d'abord que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais, comme la plupart dans ses parages. Elle n'organisa une école officielle qu'à partir de la loi de 1833, confiée à des laïques. Le curé Vacher demanda des Frères à S. Paul, dès 1844, avec l'appui du maire, M. le marquis de Bernis. Les supérieurs répondirent qu'il fallait 3 Frères, une prime de 1200 f., un mobilier de 1500 f. et un traitement annuel de 1.400 f. pour les trois. Les conventions furent signées le 18 octobre 1851. Il y avait 118 enfants, tous gratuits. Le Conseil municipal, qui voulait 4 Frères pour 1800 f. vota la laïcisation approuvée par le Préfet le 1er février 1883. L'abbé Rouvière, successeur de M. Vacher, fit faire les démarches pour ouvrir une école libre, comme pour les sœurs laïcisées aussi. M. le marquis de Bernis fournit un local pour chaque école dans son château. Mais le curé estima qu'on ne pouvait loger frères

et sœurs sous le même toit, et la marquise de Bernis s'en offusquait. L'école libre n'ouvrit que le 9 mars 1883, avec 74 élèves. Mais le marquis de Bernis voulait revenir habiter le château pour être près de ses électeurs. Le curé Rouvière reçut à sa disposition une maison, mais il fallait construire les classes, comme il l'avait fait pour les sœurs. Les classes restèrent au château; MM de Lafarge donnèrent la chaux et le gravier, et les partisans des Frères firent tous les charrois gratuitement. Les frères et leurs élèves entrèrent dans ce nouveau local le 22 octobre 1887. Les offices et les sacrements sont encore fréquentés par environ 300 hommes, en partie grâce aux Frères. Un Frère va surveiller les enfants à l'église pendant le catéchisme, et les prépare pour la Fête-Dieu. Les dernières élections municipales ont donné 8 républicains et 8 conservateurs, mais le doyen d'âge, républicain, est devenu maire de ce fait. Le conseil de préfecture voulait casser les élections, mais le Conseil d'Etat les a validées.

La commune possède des grottes qui attirent les touristes à la belle saison.

XIX° SIECLE – REPUBLICAINS ET CLERICAUX – DOCUMENTATION – ARCHIVES

ARCHIVES D'INTERET DEPARTEMENTAL

CONSEIL GENERAL

Les conseillers généraux en 1868.2 BX 125-126.

Comparaison du Conseil en 1868 et 1871 ; Evolution à gauche : St. Agrève (de Cornut-Chauvin à Boissy d'Anglas), Antraigues (de Fabrias à Gleizal), St. Pierreville (de Dautheville à Clauzel), à Rochemaure (de Pampelonne à Michelon), à Villeneuve-de-Berg (de Michel à Roustain). 10 nobles en 1868, 4 en 1871. 2 BY 19-20.

Réunion extraordinaire en 1870 pour voter l'emprunt de la Défense Nationale, préfet Chalamet). 2 BX 126.

Elections au Conseil Général de 1871 : Législation, bref inventaire des Archives départementales, Résultats cantonaux. 2 BX 120-125.

Elections complémentaires: le Cheylard (1874), Saint Etienne de Lugdarès (1872), Saint-Martin-de-Valamas (1874), Vernoux (1872). 2 BX 124.

Renouvellement du Conseil Général les 4 et 11 octobre 1874. De Bernardy accède à la présidence, élection de la commission départementale. 2 BX 141-142.

Déchéance de M. Chapuis, conseiller général d'Annonay. La ligne St. Etienne au Rhône par Annonay n'a pas encore reçu de Déclaration d'Utilité Publique (22 octobre 1874). 2 BX 142.

Les élections au Conseil Général du 4 novembre 1877 : St. Martin; St. Félicien, Lamastre, le Cheylard, Annonay, Antraigues, Privas, St. Pierreville, Viviers, la Voulte, St. Etienne de Lugdarès, Montpezat, Valgorge, Les Vans, Burzet, Coucouron, Largentière, Thueyts, Vallon, Aubenas, Bg .St. Andéol, Aubenas, Chomérac, Rochemaure, V. de berg, St. Agrève, , St. Péray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux. 2 BY 11-15.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES.

Les élections législatives du 24 février 1876. 2 BY 42-47.

Tableaux récapitulatifs des élections par circonscription, comparaison 1876-1877. 2 BY 48-53

Les élections législatives du 18 octobre 1877. 2 BY 15-19.

La famille Boissy d'Anglas. 2 BY 67-68.

L'élection complémentaire des 7 et 21 juillet 1878, suite à l'invalidation de Lauriol (2° de Largentière). 3 M 592. 2 BY 74.

L'élection complémentaire du 10 octobre 1880, suite au décès d'Auguste Gleizal. '2° de Privas). 3 M 594. 2 BY 75.

Les élections législatives de 1881: les 6 circonscriptions. 3 M 594. 2 BY 75-81.

Notes sur Paul Bonnard, Joseph Vaschalde, Auguste Gleizal, Gabriel Pradal, Edmond Robert (préfet en 1880), prises sur le Fonds Mazon généralement. 2 BY 84-85.

Notes sur Jules Roche, prises sur Wikipédia et surtout le Fonds Mazon. 2 BY 85-89.

PROBLEMES DEPARTEMENTAUX DIVERS

Profession de foi du préfet Doncieux. 2 BX 126.

Vœu du Conseil Général en faveur de l'élection des maires par les conseils municipaux (1873). 2 BX 129, 133.

Conflit préfet-Conseil Général à propos de la mainmise sur les chemins vicinaux et de grande communication (4 avril 1874). 2 BX 140, 183, 184.

La route de Pont-de-Chervil à Sarny n'est toujours pas approuvée. Responsabilités de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et de l'agent-voyer. 2 BX 184.

Composition du Conseil Général au 13 avril 1874. Démissions : Durand, Abrial. 2 BX 182-183.

Politique de reboisement dans les secteurs de Montpezat (pin noir d'Autriche) et du Mézenc. 2 BX 185.

Buste de la République fixé dans la salle des séances, 15 avril 1874. 2 BX 183.

Le problème du phylloxera. Rapport de M. Destremx à l'Assemblée Nationale et commentaires (16 avril 1874). 2 BX 140, 2 BX 182, 184.

Projets de lignes de chemin de fer : Nîmes-le Teil, Aubenas-Prades (rapport du préfet du Chevalard, 11 juillet 1874). 2 BX 141. Voir aussi 2 BX 183, 184.

LE PROBLEME SCOLAIRE.

Archives nationales : C 487 (1387-1403) : Enseignement primaire ; gratuité et obligation.

Ameublement et décoration des maisons d'école. AD XIX H 25 et H 15

Cotes des AD 07 sur l'histoire de l'enseignement en Ardèche.2 BT 129-130.

Plaintes (1853-1929) A.D. 07, 1 T 115.

Dossiers des candidats instituteurs: AD 07, 1 T 1078-1080.

Brevets de capacité instituteurs (1863-1928) 1 T 736-738.

Brevets de capacité institutrices (1885-1928): 1 T

Fonds de l'Inspection Académique : 1 T 891-1109.

Dossiers individuels d'instituteurs nés entre 1829 et 1828 : 1 T 739-833.

Démissions, révocations, etc 1876-1940: 1 T 165-231.

Traitements 1876-1940. 1 T 839-890.

Création ou suppression d'écoles. S.J. de Muzols à St. Julien Vocance. 1 T 324.

Construction ou réparation d'écoles. Mobilier scolaire: St. Jean Chambre-St. Julien Vocance. 1 T 367.

Notes prises sur le répertoire général de la série T. avant reclassement. Il existe un registre de correspondance entre les anciennes cotes et les nouvelles. (A.D. 07) T 215.

Vœu du Conseil Général en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire. 2 BX 127.

Vœu du Conseil Général en faveur des Ecoles Primaires Supérieures. 2 BX 127.

Etat de l'Instruction Publique en Ardèche en 1872 (préfer Doncieux). 2 BX 127.

Maison d'école en 1872 (rapport au Conseil Général). 2 BX 131-132.

Ecoles inspectées en 1872. 2 BX 132.

Rétribution scolaire en 1872. 2 BX 133.

Demande du Conseil Général (Commission Départementale) d'un tableau de l'instruction primaire par communes et cantons. 2 BX 133.

Bourses pour l'Ecole Normale de Privas (1872). 2 BX 133.

Demandes de secours pour des maisons d'école (S.J. Boutières, S.J. de Muzols, Vernoux) Commentaire de Chalamet sur l'urgence d'améliorer les maisons d'école Les conseillers généraux doivent être délégués cantonaux de l'Education Nationale. (15 avril 1874). 2 BX 140, 182.

Rapport de M. Chalamet sur l'instruction primaire (27 octobre 1874) Passage sur le rôle des mères. Départ d'instituteurs vers des professions plus lucratives. 2 BX 142-143.

Autres secours pour des maisons d'école, dont une protestante à Vernoux. Projet de création d'un certificat d'études cantonal par le préfet (11 juillet 1874). Programme de cet examen. 2 BX 141.

Apparition de "maladies scolaires" dues à l'état des locaux. 2 BX 184.

Projet d'Auguste Fougeirol d'associer les ouvriers aux bénéfices de leur entreprise. Discussion, mais approbation du Conseil. 2 BX 184.

Visite du préfet du Chevalard dans 200 écoles. Etat des locaux. Octobre 1874. 2 BX 142.

Le certificat d'études de 1875. 2 BX 196-197.

Le Bulletin de l'Instruction Primaire, créé par le préfet du Chevalard, est trimestriel. Saint-Prix et Chalamet demandent à ce qu'il devienne mensuel. Il contient les textes officiels, mais contient aussi des conseils. Il s'adresse aux instituteurs, maires, pasteurs, cures, délégués cantonaux, etc et on espère des abonnements payés; 2 BX 197.

Rapport de M. Chalamet 2^e session de 1875. Le budget départemental de l'instruction primaire est passé de 518.715 f en 1871 à 637.494 en 1874. C'est moins que la Drôme, qui est moins peuplée. En France, on est passé de 21 millions en 1837 à 76 en 1868. Progression de 3 millions et demi par an. En 1848-1852, en France, 62,2 % des jeunes gens savent lire et écrire, 78,8 % en 1872. L'Ardèche, avec 72 % des conscrits, est au 72^e rang. Chalamet donne la position de chaque canton: 10,8 % d'illettrés dans le canton de Serrières, 47,9 % dans le canton de St. Félicien. Blachère déclare ne point partager les idées émises. 2 BX 197 bis.

Proportion de conscrits illettrés par cantons en 1875 (carte). 2 BX 197 quarter.

Aide à la construction de 11 maisons d'école dans la 2^e session de 1875, dont les Ollières, la plus coûteuse, au 6^e rang de priorité, plus Vaudevant ensuite. 2 BX 197 bis.

Projet d'annexer « la Recluse » à l'Ecole Normale (2.500 f). 2 BX 197.

Projet de création d'une Ecole Normale de filles commune à la Drôme et à l'Ardèche, 1^e session de 1876, 18 avril 1876. Réaction de la droite: ce n'est pas nécessaire, car il y a suffisamment d'institutrices reçues au brevet de capacité sans Ecole Normale. 2 BX 197 ter.

Projet de création d'une Caisse d'Epargne scolaire, pour enseigner l'économie et l'épargne. 2 BX 197 ter.

LES QUESTIONS RELIGIEUSES

Congregations d'hommes présentes en Ardèche en 1870 (à vérifier)

Cisterciens (Notre Dame des Neiges)

Récollets (Bourg Saint Andéol)

Jésuites (La Louvesc)

Oblats de Marie Immaculée (Bon Secours)

Basiliens (petits séminaires de Vernoux et Annonay, collège d'Annonay, Privas, B.S. Andéol)

Petits Frères de Marie (collèges de Labégude puis Aubenas)

Frères de la Doctrine Chrétienne (Annonay, Bg. St. Andéol, Cornas, Laurac, Lamastre, St. Péray, Pont d'Aubenas, Privas, Satillieu et Tournon)

Instituteurs congréganistes 1879-1886. A.D. 07: T 336.

Prônes de Mgr Guibert, concernant notamment l'enseignement. 2 BX 188-192.

Diverses cotes de la série V concernant l'histoire religieuse du XIX^e siècle, dont AD 07 V 233 : Inventaire des biens culturels en 1906. D 138.

Recensement des écoles selon les catégories d'enseignants, hommes, femmes, et congréganistes (1873). 2 BX 128-132.

16 avril 1874 : le Conseil Général décide d'aider les temples de Vernoux et de St. Jean Chambre. Le 11 juillet, il décide d'allouer 2.000 f à la maîtrise de la cathédrale de Viviers à la demande de l'évêque. Le 27 octobre, aide à la reconstruction de l'église paroissiale St. Laurent à Viviers. 2 BX 141-143, 182.

Aide aux communes pour les églises et leur mobilier à la 2^e session du Conseil Général de 1875: Antraigues, le Béage, Darbres, Flaviac, Joyeuse, Laviolle, Peaugres, Vernoux. Aide aussi pour les temples de Flaviac et de Touloud. 2 BX 196, 2 BX 197 bis

Les inventaires en 1906. Cotes d'archives aux A.D. 07. P 109-110.

Attitude du clergé après la loi de 1901, notes prises sur A.D. 07, V 227, M 52.

Inventaires des biens culturels, particulièrement dans les Boutières. A.D. 07.-V 233. P 150-159.

Archives de la sous-préfecture de Tournon. Correspondance avec les juges de paix, circulaires ministérielles, rapports de gendarmerie. A.D. 07 2 Z 824. P 160-168.

Situation des Inventaires en Ardèche le 3 mars, le 7 mars, et le 13 mars 1906. P 185.

Marche des opérations des inventaires dans le bassin de l'Eyrieux. P 188-189.

Etudes préparatoires à l'exposé du 3 décembre 2005 à Viviers. P 246-256.

ARCHIVES D'INTERET MUNICIPAL

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales en Ardèche, 1871-1914. Cotes d'archives. 2 BW 182-183. 2 BY 70-71.

Elections municipals sous le Second Empire.

Lettre du 20 août 1851, où le maire de Cornas se plaint de la couleur « rouge » du conseil municipal. AN 143. Le sous-préfet indique le 9 août qu'il s'agit en fait de la victoire du curé, qui veut confier à des ? l'école communale, et donner à l'instituteur une autre affectation. AN 145.

Les élections municipales de Rompon sont dominées en 1852 « par le protestantisme, pour ne pas dire le socialisme » Refus de voter les crédits pour une école catholique voulue par le gouvernement. AN 150.

Les élections municipales du Cheylard sont cassées à cause de la conduite de l'abbé Planchon, vicaire à Accons (1853). AN 150.

Le conseil municipal de Saint-Basile est suspendu le 14 nov. 1855. Il faudra nommer dans la commission municipale autant de catholiques que de protestants. La crise est due en effet aux dépenses excessives demandées par le curé, alors que le temple de Laprat est en construction. Les protestants sont majoritaires dans la commune. AN 146-147.

Lettre du maire de Saint-Pierre-ville, qui décrit la situation municipale le 19 août 1855, et l'influence du curé Saunier. AN 142.

Lettre de Chamontin, délégué du sous-préfet, sur les élections municipales, le 22 août 1855, où il est expliqué que les élections se sont faites surtout sur critères religieux. AN 140.

Elections municipals des 30 mai et 7 avril 1871

Arrondissement de Largentière

Canton d'Aubenas :

Succès des listes radicales : **Aubenas**. St. Etienne de Fontbellon, St. Privat

Succès des républicains modérés : St. Etienne de Fontbellon, St. Julien du Serre, St. Michel de Boulogne, St. Privat, **Vals**, Vesseaux.

Succès des membres du conseil de 1870: Ailhon, Lachapelle, St.E. de Boulogne, Lentillères, St.E. de Fontbellon, Mercuer, St.M. de Boulogne, Fons, St. Sernin, **Labégude**, **Ucel**, **Vals**.

Succès des membres de la commission municipal du 4 septembre: St. Privat, Vesseaux.

Canton de Burzet :

Les nouveaux conseils municipaux sont formés de membres des conseils élus en 1870.

Canton de Coucouron :

Succès des membres du conseil de 1870 : Issarlès, Lachapelle-Graillouse, Lanarce, Lavillatte, Lespéron, **Coucouron** :

Succès des membres de la commission du 4 septembre: Lanarce, Lavillatte, Lespéron, **Coucouron**.

Communes du canton de Joyeuse :

Succès des listes radicales: **Rosières**, **Lablachère**.

Succès des listes républicaines modérées: Planzolles, St. Genest de Bauzon, Auriolles, St. Alban, Faugères, St0 .André Lacham, Labeaume, Vernon, St. Alban sous Sampzon, Beaulieu, Payzac, Chandolas, Ribes, Grospierres, Sablières.

Succès des membres de l'ancien conseil élu en avril 1870 : **Joyeuse**, St. André Lacham, Rosières, Beaylieu, Sablières, Grospierres, Ribes, Chandolas, St. Alban sous Sampzon, Payzac, Auriolles, St. Genest de Beauzon, Faugères, Vernon, Lablachère;

Communes du canton de Largentière :

Succès des listes radicales : **Largentière**, Tauriers, Laurac.

Succès des listes républicaines modérées : **Largentière**, Prunet, Chassiers, Rocles, Chazeaux, Rocher, Chauzon, Sanilhac, Joannas, Tauriers, Laurac, Uzer, Montréal, Vinezac.

Succès des membres de l'ancien conseil élu en avril 1870 : *les mêmes que ci-dessus*.

Canton de Montpezat :

Succès partiel du parti radical : **Montpezat**.

Succès partiel du parti républicain modéré : **Montpezat**,

Succès du conseil élu en 1870 : Le Roux, le Béage, Cros de Géorand, St. Cirgues en Montagne, Mazan. .

Succès de la commission du 4 septembre : **Montpezat**, Mazan, St. Cirgues en Montagne.

Canton de S.Etienne de Lugdarès :

Succès du parti radical : Borne.

Succès relative des radicaux : Laval d'Aurelle.

Succès des républicains modérés : **St. Etienne de Lugdarès**, Laveyrune, St. Alban en Montagne, le Plagnal, St. Laurent, Laval d'Aurelle, Cellier du Luc.

Succès du conseil élu en 1870 : **St. Etienne de Lugdarès**, le Plagnal, Cellier du Luc, Laval d'Aurelle, St. Laurent, St. Alban en Montagne, Laveyrune.

Canton de Thueyts :

Succès des républicains modérés : **Jaujac**, **Prades**, Fabras.

Succès du conseil élu en 1870 : Mayres (élections contestées avec opposition), Meyras, Fabras, Chirols, Niegles, **Jaujac**, **Prades**, La Souche.

Succès de la commission municipal du 4 septembre : **Thueyts**, **Jaujac**, **Prades**, Fabras.

Canton de Valgorge :

Les communes ont toutes voté pour les républicains modérés et le conseil de 1870.

Canton des Vans.

Succès des conseils élus en 1870 : **Les Vans**, Naves, Les Assions, St. Jean de Pourcharesses, Chambonas, St. Marguerite Lafigère, Chassagnes, Thines, Gravières, Banne, Lafigère, Berrias, Malarce, Casteljaou, Malbosc, St. André de Cruzeières, St. Paul le Jeune, St. Sauveur de Cruzeières.

Succès de la commission du 4 septembre : S.P. le Déchausselat, Brahic, Thines, Chambonas, les Salelles, Malarce.

Succès partiel des listes radicales : Chambonas, St. Marguerite Lafigère, St. Pierre le Déchausselat.

Succès du parti républicain modéré : Brahic, St. Marguerite Lafigère, Chambonas, St. Pierre le Déchausselat, Gravières, Thines, Malarce, les Salelles.

Arrondissement de Privas

Canton d'Antraigues :

Succès des listes radicales : **Antraigues**, Labastide.

Succès partiels des radicaux : St. Andéol de Bourlenc, Asperjoc, Laviolle.

Succès partiels des républicains modérés : Aizac, St. Joseph des Bancs, Genestelle, Juvinas, Lachmap-Raphaël Mézilhac.

Succès des membres du conseil élu en 1870 : St. Joseph des Bancs, Genestelle, Aizac, Juvinas, Lachmap-Raphaël, Mézilhac, Laviolle.

Succès des membres de la commission municipale : **Antraigues**, Labastide, Asperjoc, St. Andéol de Bourlenc. :

Canton de Villeneuve-de-Berg :

Succès du parti radical: Mirabel, Darbres, Lussas, St. Laurent s/Coiron, St. Gineys s/Coiron, Berzème, Lanas.

Succès partiel du parti radical : **Villeneuve-de-Berg**, St. Maurice d'Ibie, St. Germain, **Lavilledieu**.

Succès du parti républicain modéré : **Villeneuve-de-Berg**, **Lavilledieu**, St. Andéol de B, St. Germain Vogüé, St. Maurice d'Ibie, St. Maurice d'Ardèche, St. Jean le Centenier, Rochecolombe.

Succès du conseil municipal de 1870 : St. Jean le Centenier, St. Maurice d'Ardèche, St. Andéol de Berg, St. Germain.

Succès de la commission municipal du 4 septembre : Lanas, Berzème, St. Laurent s/coiron, St. Gineys s/Coiron, Mirabel, St. Pons.

Canton de Vallon.

Succès du parti radical : **Vallon**.

Succès partiel du parti radical : Lagorce, Pradons, Salavas, Labastide Virac

Succès du parti républicain modéré : **Ruoms**, Sampzon, Balazuc, Vagnas, Orgnac, Pradons, Bessas.

Succès de l'ancien conseil de 1870 : **Ruoms**, Vagnas, Sampzon, Pradons.

Succès de la commission du 4 septembre : **Vallon**, Salavas.

Arrondissement de Tournon :

Communes du canton d'Annonay :

Succès des listes radicales : **Annonay**, Monestier, Roiffieux.

Succès des républicains modérés : Boulieu, St. Clair, Talencieux, St. Cyr, Vanosc, Vernosc, Davezieux, Villevocance, Vocance, St. Julien Vocance, Davezieux, St. Marcel les Annonay.

Succès des membres du conseil de 1870 : St. Clair, Villevocance, St. Cyr, Davezieux, Monestier.

Succès des membres de la commission du 4 septembre : **Annonay**, Roiffieux, Boulieu, Talencieux, St. Julien Vocance, St. Marcel les Annonay, Vanosc, Vernosc.

Canton de Satillieu :

Succès des républicains modérés : **Satillieu**, St. Alban d'Ay, Ardoix, St. Jeure d'Ay, la Louvesc, St. Pierre des Macchabées, Préaux, Quintenas, St. Romain d'Ay, S.S. de Mahun.

Succès du conseil de 1870 : **Satillieu**, la Louvesc, S.Romain d'Ay, S.S. de Mahun.

Succès de la commission du 4 septembre: S.Alban d'Ay, Ardoix, St. Jeure d'Ay, St. Pierre des Macchabbés, Préaux, Quintenas.

Canton de St. Félicien:

Dans toutes les communes, succès des républicains modérés, avec reélection le plus souvent des membres du conseil élu en 1870.

Communes du canton de Serrières :

Succès des radicaux : St. Jacques d'Atticieux.

Succès des républicains modérés : **Serrières**, Andance, Bogy, Brossainc, Champagne, Charnas, Colombier le Cardinal, St. Désirat, St. Jacques d'Atticieux, St. Etienne de Valoux, Félines, Limony, Peyraud, Paugres, Savas, Thorenc, Vinzieux.

Succès du conseil de 1870 : Serrières, Andance, Bogy, Bogy, Brossainc, Champagne, Charnas, Col. Le Cardinal, St. Désirat, S.J. d'Atticieux, St. Et. de Valoux, Félines, Limony, Peyraud, Peaugres, Thorrenc, Vinzieux.

Succès de la commission du 4 septembre : Savas.

Références des élections municipales de 1871 à 1914.(2 BY 70-71)

Elections municipales de 1878. (3 M 720) (2 BY 72-73)

Elections municipales annulées entièrement :

St. Etienne de Lgdarès, Montselgues, Devesset, Bessas, St. Joseph des Bancs, St. Félicien, St. Remèze, St. Marcel d'Ardèche, St. Maurice en Chalencon, le Crestet, Gourdon, Planzolles, Borne, Asperjoc, Labastide (?)

Elections municipales annulées partiellement :

Vals, Chirols, Bidon, la Souche, St. Victor, Mézilhac, Fabras, La bâtie d'Andaure, Villevocance, Sécheras.

Arrondissement de Tournon

Canton d'Annonay :

A Annonay, le conseil sortant réactionnaire est battu. La liste républicaine, à majorité modérée, est passée tout entière.

A Roiffieux, le député Boissy d'Anglas est membre du conseil municipal. La majorité est républicaine, comme à Boulieu, Vanosc, Vocance, Saint Julien Vocance.

Affiches électorales républicaines (Adhéran, Riboulon...) d'Annonay en 3 M 717.

Canton de Lamastre:

Le député républicain Seignobos est élu à Lamatre.

A Gilhoc, le général Rampon est réélu à l'unanimité, avec une majorité républicains.

Majorité républicaine aussi à S.Barthélemy-le-Pin, S.Basile, Desaignes.

L'opposition est en tête à Nozières et à S.Prix.

Canton de S. Agrève : Toutes municipalités républicaines.

Canton de St. Félicien:

A Arlebosc, l'opposition est en tête, mais contestée ; victoire des Républicains.

Echec du conseiller général de Vitrolles à St. Victor.

Les Républicains sont en tête à Boucieu, Lafarre, Pailharès, S.Victor.

A St. Félicien, il y aurait eu de la corruption : libations gratuites, promesses de souper

Canton de S.Péray :

Les républicains sont partout en tête, sauf à St. Sylvestre et St. Romain de Lerps.

Canton de Satillieu :

L'opposition est en tête à Satillieu. Mais à La Louvesc, défaite du conseiller général Buisson, dans le fief de sa famille. Les Républicains sont en tête à Quintesas, S.Romain et St. Jeure d'Ay. A St. Jeure d'Ay, modification impromptu des heures de scrutin. A Préaux, distribution de bulletins par un salarié communal.

Canton de Tournon :

Les Républicains sont en tête partout, sauf à Cheminas et à Plats, où il y a partage.

Canton de Vernoux :

Les Républicains sont en tête partout, sauf dans un cas où il y a un ballottage favorable.

Arrondissement de Largentière

Canton de Coucouron :

A Lachapelle-Grailhouse, les élections sont annulées le 13 fév.1878. La majorité est conservatrice.

Lavillatte est déferée au conseil de prefecture.

Canton de Joyeuse :

St. André Lachamp : nouvelles élections le 24 avril 1878, sur de nouvelles listes électorales du 31 mars.

La majorité reste conservatrice à Faugères.

Canton de S.Etienne de Lugdarès:

Le Plagnal reste aux conservateurs.

Canton de Largentière:

Les Républicains sont en tête à Chassiers, Laurac, Prunet, Uzer. La majorité reste aux conservateurs à Vinezac. Le cas de Rocles est transmis au Ministère.

Canton de Thueyts :

Jaujac est aux Républicains. Le cas de Prades est transmis au conseil de prefecture.

Canton de Valgorge :

Laboule reste aux mains des conservateurs.

Canton de Vallon :

Les élections sont annulées à Orgnac. La protestation émise à Sampzon est rejetée.

Canton des Vans :

Casteljau est aux Républicains. Mais Les Vans a pour maire Duclaux-Monteil père, avec 24 membres du conseil, dont Perrussel, notaire, Bouzol, vétérinaire, et Henri de Fages de Casteljau.

LA VIE MUNICIPALE

Communes qui demandent la dissolution de l'Assemblée (d'après le "Réveil")

Baix (15 4 1871)

St. Julien du Gua (25 4 1871)

St. Laurent du Pape (25 4 1871).

St. Apollinaire de Rias (28 4 1871)

Vernoux (28 avril 1871)

Boffres (28 avril 1871)

St. Félix de Châteauneuf (28 4 1871);

St. Maurice en Chalancon (28 4 1871)

Silhac (28 4 1871)

Privas (10 5 1871, renouvelée le 27 9 72).

La Voulte (14 5 1871)

Chomérac (14 5 1871), qui demande en outre la paix avec Paris et le retrait de la loi municipale.

Vallon (17 5 71, avec paix avec Paris)

Tournon (21 5 1871)

Pranles (21 mai 1871), et demande aussi la paix immédiate avec Paris.

Rochemaure (10 7 1871)

Le Teil, Ajoux, Vesseaux, St. Julien du Serre, Lussas (19 7 1871)

Cruas (30 11 1872)

Bourg-Saint-Andéol (30 11 1872)

Aubenas (30 11 1872, où l'adjoint Chambarlac félicite le maire du Teil pour sa révocation le 5 juillet 1872)).

Rochemaure (10 7 72)

Tauriers (3 décembre 1872) **2 BX 95.**

St. Julien du Serre (5 12 1872).

Lablachère (5 12 1872).

Charmes (5 12 1872)

Lyas (5 12 1872)

St. Priest (demande indirecte)

St. Genest de Bauzon((10 12 1872, adresse du maire-adjoint).

Toulaud (11 12 1872).

Commission départementale du Conseil Général (12 12 1872, signé par Albin Clauzel, secrétaire de la Commission et vice-président du Conseil Général, avec Odilon Barrot, Oscar Saint-Prix, Henri Aurenche, banquier, Joseph Vascalde, rentier)

Communes qui demandent l'affirmation de la République : (d'après "le Réveil")

Largentière (13 5 1871)

Les Ollières (16 5 1871, termes extrêmement violents)

Saint-Péray (10 7 71, renouvelé le 8 nov.1872)

Marcols (16 5 1871).

Rochemaure (15 octobre 1871, injures à la gendarmerie)

Le Pouzin (3 12 1872).

Maires de tout le canton de St. Pierreville, qui demandent aussi de nouvelles élections.

Chambonas, S.Basile (10 12 1872)

S.Priest (1 12 1872)

Lyas, demande la « dissolution d'une Chambre incapable de voter les lois des lois en harmonie avec les légitimes aspirations de la population ».

St. Julien du Serre.

Charmes, contre la coalition monarchiste.

Vallon.

Tournon.

La Voulte.

Bg. St. Andéol, 3 12 1872. Le maire est Alphonse Astier.

Les Vans, où le maire est Duclaux-Monteil, qui n'a pas voulu signer.

Annonay.

St. Péray.

Cruas.

Antraigues, à l'unanimité.

La vie municipale par communes de 1871 à 1874. 3 M 710

Décès des maires de S.Barthélemy le Pin (Dubesset), et de St. Cierge la Serre. 2 BX 7.

25 mars 1872 : Le recensement entraîne de nouvelles élections vu la diminution ou l'augmentation du nombre de sièges de conseillers.

Ailhon : 27 avril 1873. Maire:Jaussen. L'adjoint Xavier Reynaud démissionne, et est remplacé par Victor Jaussen. 2 BX 89.

31 août 1873. Le maire Louis Jaussen démissionne pour s'occuper de ses affaires personnelles. Il est remplacé par Prosper Roure. 2 BX 90.

Aizac : Démission du maire Echalié, ami de l'ordre, de la religion et de la tranquillité. Il avait été nommé le 10 mai 1871, et l'adjoint écrit pour le garder. 2 BX 9.

134 électeurs, 84 votants. La population est passée de 479 à 501 h, il faut 2 conseillers de plus, élus le 6 avril 1873. 2 BX 87.

Allissas : Le maire Bauthéac vient de démissionner, Louis Rochier le remplace le 17 mars 1872.

Le 2 juillet 1876, Adrien Marsal est nommé adjoint en remplacement de Mazoyer, démissionnaire. 2 BX 92.

Aps : 28 février 1873. Le maire Rieu est suspendu de ses fonctions pour 2 mois. Il a refusé d'installer l'instituteur désigné, et il a approuvé dans les « Réveil » la lettre offensante de M. Fougeirol. 2 BX 88=89.

Ardoix : Démission du maire, qui avait été élu le 13 mai 1871. 2 BX 9.

Annonay : 19 octobre 1872, maire Chapuis. Pierre Desruors est nommé 2° adjoint après le refus d'Ambroise Girard, souvent absent. Riboulon avait démissionné le 30 août parce qu'il pense passer l'hiver dans le Midi ou à Alger. 2 BX 9.

Le 19 août 1873, distribution de prix chez les Frères, et le 24 aux écoles laïques. Le maire Chapuis déclare le 19 que la base de la morale est l'Evangile du Christ, qui ne peut trouver place que dans l'enseignement laïque : »Je n'ai pas besoin, citoyens, de vous demander si vous protestez contre cet enseignement qui est la cause de tous nos malheurs (l'enseignement clerical). C'est à l'école laïque que vous devez envoyer vos enfants, parce que c'est là qu'on fait les citoyens et les républicains ». En terminant, ce maire (protestant) prévoit sa révocation. Immenses applaudissements chez les laïques, peu de succès chez les Frères (rapport du commissaire de police George, qui n'était pas invité, et qui était là à titre privé, d'après sa lettre au sous-préfet). Le 30 août, les deux fils de l'autre commissaire, M.Perrot, ont entendu crier « Vive la Commune ! » en même temps que « Vive la République ! » « Il n'y avait que des familles radicales, pas une seule personne notable, pas un seul bourgeois ». Le clergé remplaçait le C.M. absent le 19, et s'estimant insulté, n'a pas paru le 24. Le maire avait déclaré devant 1.500 personnes le 19: « Il nous faut la république, et nous l'aurons ! » Le clergé s'est estimé insulté.

Le sous-préfet propose le 17 septembre une commission municipale dirigée par l'ancien maire Etienne Frachon, avec l'ancien adjoint Lacaze, Régis Rouveure, Gustave Chapuis, Eugène de Montgolfier, Henri Johannot, etc (lettre au Ministre de l'Intérieur). La révocation de Charles Chapuis est décidée le 18 septembre par Mac-Mahon, sans motifs, et il remet ses pouvoirs à son adjoint Adhéran. Le C.M. élit Chapuis comme 2° adjoint. IL refuse, et c'est Riboulon qui prend le poste. Le C.M. vote des remerciements à Chapuis et s'étonne de sa révocation. .

On apprend par le commissaire Perrot que Duplex, vice-président de l'Internationale, a passé chez Chapuis la nuit du 25 au 26 septembre. On annonce une réunion sur l'instruction primaire présidée par Chapuis, qui serait candidat à la députation dans la Loire. Le directeur de l'école laïque assure le 29 sept. qu'il n'a pas crié « Vive la République ! » « comme l'affirme L'Union.

Le 4 octobre, une pétition de soutien recueille 2093 signatures, et une autre de femmes 1.234. Il faut empêcher la réunion prévue, et le 31, Rouveure propose une commission municipale présidée par Lacaze., et demande d'ici là une garnison et la présence de l'armée. Régis Rouveure, mégissier, serait le 1er adjoint, et le 2° serait Gustave Chapuis, notaire. Le négociant Béchetoille, le capitaine des pompiers Blachier, en feraient partie, avec l'ex-commandant des mobiles Alphonse de Montgolfier, et du Sautoy, chef de bataillon en retraite. Le 2 octobre, le ministère de l'Intérieur écrit qu'Adhéran suit les traces de Chapuis, qui exerce une « influence occulte ». Il faut achever « la ruine d'une influence funeste pour la paix et la prospérité locales ». Des Ateliers communaux ont été ouverts du 20 octobre 1870 au 1er février 1871, et le prix de la journée était de 2 f.25. Le déficit de l'année 1871 serait de 140.000 f. Il y avait eu 600 ouvriers au mois de mai. Ils ont fermé à la suite d'une reprise de la mégisserie, d'où venaient la plupart des ouvriers. 2 BX 41-42.

Le maire demande le remplacement de 5 conseillers morts ou démissionnaires le 8 septembre 1873. Mais il y en a 27, et donc il n'y pas le quart des absents. Il n'y a aucune urgence, et le préfet refuse donc des élections anticipées, comme à Largentière, Chassiers ou S.Cierge la Serre. 2 BX 2.

5 janvier 1874 : le ministère de l'intérieur de Broglie et le président Mac-Mahon révoquent par décret Adhéran et Riboulon, adjoints. Puis, dissolution du conseil municipal. Tout entier. 2 BX 43 et 2 BX 100.

1er décembre 1874: Le parti conservateur a subi 3 ans un conseil radical. La commission municipale appuyée par l'administration a pris « l'initiative d'une coalition de personnes les plus honorables. » La salle, lors du dépouillement « était envahie par la lie de la démagogie et des filles publiques » mais « ces gens à l'aspect sinistre » se sont retirés sans incidents. M. Lacaze a conduit sa liste avec beaucoup d'énergie, de vigueur et de sang-froid. Il a pris les 17 membres de la commission, et a ajouté 10 personnes notables. Il a fait

le relevé de tous les électeurs qui s'étaient abstenus, et il a amené au scrutin plus de 500 indifférents, obtenant 1.930 suffrages, contre 1.500 aux radicaux « Le scrutin du 24 novembre est un véritable triomphe pour le gouvernement et les principes de l'ordre ». Or Annonay s'était rendue célèbre par sa propagande révolutionnaire. Boissy d'Anglas s'étant déclaré républicain modéré avait éloigné de lui les vrais radicaux. Le Conseil Général avait refusé le sectionnement pour servir les intérêts des radicaux.

Le conseiller général fut Etienne Frachon, de 1851 à 1870, puis Charles Chapuis, banquier, maire d'Annonay, de 1871 à 1875, et Gaston Lacaze (1875-1877) et le baron Boissy d'Anglas (1877-1885).

Antraigues : le conseiller général est Auguste Sauzet de Fabrias de 1854 à 1870, et Auguste Gleizal de 1871 à 1883.

Aubenas : Démission de Thoulouze, adjoint. Maire : Henri Aurenche. Chambarlhac est élu 2^o adjoint le 14 septembre 1872. Thoulouze veut combattre les insinuations de Jean Mathon (?) à qui il s'oppose par devoir. 2 BX 9.

Les élections du 22 11 1874 portent un candidat par quartier pour la liste républicaine. La loi interdit les prières publiques. La liste est dirigée par l'ancien maire Henru Aurenche, banquier, ex-maire, Artige, négociant ex-adjoint, Camille Laprade, propriétaire au Pont. Ils ont créé une Ecole Primaire Supérieure, réglé le problème des fontaines, diminué la dette publique sans créer de nouvelles charges. « Le scrutin doit montrer que la majorité du pays est aux républicains, qu'il veut sortir d'un provisoire mortel, qu'Aubenas est toujours une des villes les plus républicaines de France » 2 BX 43.

Le conseiller général est Paul Deydier, maire d'Ucel, de 1864 à 1870, et Henri Aurenche, maire d'Aubenas, de 1871 à 1880.

Aubignas : 2 décembre 1872. Election de Régis Arnaud comme adjoint. Il se démet, mais est réélu à l'unanimité. 2 BX 9.

Baix : 21 nov. 1872. Maire: Besson. Election d'un adjoint en remplacement de Dianoux décédé. 2 BX 9.

Banne : 11 mai 1872. Démission du maire et de l'adjoint. Election d'Hippolyte Pagès comme maire et Joseph Peyric comme adjoint. 2 BX 9.

Bourg-Saint-Andéol : 23 novembre 1874. Le cr. De pol. explique que la population a été détournée de voter pour le maire par une réunion de M. de Montjau et par une lettre distribuée dans la journée expliquant que la commune n'avait plus rien, que des dettes auprès des chemins vicinaux. Le maire est catastrophé et il est question de nommer à sa place M. Giraud. En revanche, dans le canton, les élections ont été bonnes, et à St. Marcel, le marquis (de Bernis) est très content. 2 BX 43.

Le conseiller général de Bourg Saint Andéol est Etienne Giraud, maire de Bourg, de 1857 à 1870, Jean Astier de 1871 à 1874, et Auguste Broët de 1874 à 1880.

Boucieu-le-Roi : 23 mars 1873. Décès du maire Bonnet des Claustres, donc élections. 145 électeurs, 97 votants. 3 élus au 1er tour. 2 BX 87. 6 avril 1873 : Joseph Casimir Mure est élu maire par 7 voix sur 11. 2 BX 89.

Brossainc : 17 septembre 1873. Election d'André Bourrin comme adjoint à la place de M. Pierre Mayet (?) décédé. 2 BX 88.

Burzet : Décès du maire M. de Bernardy, démission de 2 adjoints. Jean François Lacombe obtient 12 voix sur 19 Antoine Chanaleilles et Pierre Liautier 13 voix sur 19 tous deux, comme adjoints, le 31 mars 1872. 2 BX 10 et 2 BX 41. 7 février 1874 : Plantevin se soumet et se satisfait de conserver ses 2 adjoints, Chanaleilles et Liautier, à l'abri de tout reproche. 25 novembre 1874 : les élections du 22 novembre ont peut-être été faites sur des listes électorales fautives. 2 BX 101. 5 juillet 1875 : le maire de Burzet démissionne du fait de l'attitude de la gendarmerie qui cherche à entraver son action. Le brigadier se laisse diriger par un parti hostile. Il s'agit d'un débit de boisson que le propriétaire Chastagner, sur les conseils du brigadier, a baptisé restaurant, parce qu'il se trouve dans le périmètre interdit par la présence d'une école. Plantevin demande sa fermeture. Le s/préfet envoyé sur les lieux par le préfet obtient le retrait de la démission de Plantevin. « De temps immémorial, la population de Burzet a vécu dans la division. Cela est proverbial dans la montagne. Le désordre serait à son comble si M. Plantevin n'était pas soutenu par nous, non pas aveuglément assurément, mais de façon à ce qu'il se sente appuyé et encouragé... » (sous-préfet à préfet, 8 août 1875)

Jean-Pierre de Bernardy est conseiller général de 1858 à 1870, puis de 1870 à 1883. Il est conseiller à la Cour d'Appel de Lyon.

Casteljau : Le seul homme capable d'être maire est le docteur Etienne Fuzet. Le maire actuel est un ami de Gambetta, et il est parfaitement nul. 2 BX 94.

Chambonas : 15 mai 1874. M. Barrot a donné lecture de l'arrêté qui nomme M. de Chanaleilles maire de Chambonas, qui nomme à son tour l'adjoint. Mais 4 conseillers municipaux s'en vont, le coup a été monté par M. Barrot sur le marché des Vans. Mais M. de Chanaleilles n'est pas inquiet, car la population le soutient et ces conseillers ne sont pas réélus. Une commission municipale pourrait remplacer l'actuel conseil. 2 BX 101. 5 Mai 1876. M. de Chanaleilles est maire, M. Péraut adjoint. Mais le maire n'est pas membre du C.M. et ne jouit pas de la confiance des habitants. Odilon Barrot, conseiller général, pourrait le remplacer –lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet). 2 BX 93.

Odilon Barrot fut maire de Chambonas, et conseiller général des Vans de 1890 à 1901.

Charnas : Décès du maire Louis Roussillon, le 7 janvier 1872. 14 février 1872, Chalayer nommé maire, et Jean Pierre Serve adjoint. 2 BX 10. 9 juin 1873 : Décès de M. Chalayer. Le 1er adjoint Jean Pierre Serve le remplace. 2 BX 89.

Chassagnes : 29 octobre 1873. Démission du maire Pierre Martin le 27 avril. Clément Roche le remplace par 8 voix sur 10. 2 BX 90.

Cheminas et Ceintres : Démission de Jean Bobichon, maire, remplacé par François Marcoux, élu à l'unanimité. 2 BX 9.

Chomérac : 22 juin 1876. Décret du ministre de l'Intérieur, qui donne Jacques Louis Vialatte maire à la place de M. de Planhol. Florentin Serret remplace aussi le 1er adjoint Avon. 2 BX 93.

Le conseiller général est Alfred de Jovyac de 1852 à 1870, et Pierre Combier de 1871 à 1883.

Coucouron 16 fév. 1874. Le maire, Guérin, en place depuis 35 ans, conseiller général pendant 20 ans, remercie le préfet de l'avoir maintenu dans son poste. 2 BX 101. Martin Guérin est maire de Coucouron de 1848 à 1852, puis de 1852 à 1867. De 1867 à 1875, c'est Louis Vernet, maire de Largentière (??) Puis Ernest-Henri Blachère, maire de Largentière et député de l'Ardèche.

Creysseilles : Le maire Gamonnet démissionne le 28 février 1872, mais le C.M. demande au préfet de ne pas l'accepter. 2 BX 8. 5 février 1873. Démission du maire Gamonnet que ses affaires conduisent à habiter Privas. André Astruc le remplace avec 9 voix sur 9. 2 BX 89.

Cruas : Démission du Conseil Municipal à la suite de la révocation du maire du Teil, et du mépris de Scipion Doncieux. 2 BX 2. Le 10 juin 1872, l'instituteur Rouquette est déplacé. Le Réveil de l'Ardèche proteste le 13, et dit que Doncieux est brouillé avec le Conseil Général, les municipalités et tout ce qu'il y a de républicain en Ardèche. Rouquette écrit au préfet pour lui dire qu'il a été bien reçu à Colombier-le-Jeune par le maire et le curé. Mais le 19 juin, l'inspecteur primaire fait état d'une manifestation hostile au curé et aux religieuses. Il s'agit en fait dit-il d'obtenir la démission du maire jugé trop clérical M. Faure. Rouquette a colporté lui-même une pétition en sa faveur. Il se livrerait à la boisson. Le curé, l'abbé Bourry, a flétri en chaire un instituteur qui d'après l'évêque serait inspiré par l'abbé Laurent, prêtre apostat vivant en concubinage. Il demande sa révocation à l'Inspecteur d'Académie. L'abbé Bourry

écrit que, après son déplacement, Rouquette « a donné à pleines voiles dans le parti rouge qui domine à Cruas ». Il avait déjà ouvert une école libre à Privas, mais est parti à Colombier aux sons d'une fanfare commandée. La majorité du C.M. de Cruas, qui est du parti rouge, a démissionné, et le curé remercie le préfet d'avoir débarrassé la commune d'un « triste sujet » (18 juin). Le 21 juin, le ministre de l'Intérieur écrit à propos d'un conflit entre le préfet et la municipalité. Le maire n'a pas pu installer le nouvel instituteur, à cause de la foule qui voulait garder Rouquette comme instituteur « libre ». Une pétition comptant 2 pages de signatures assure que M. Clappier, nouvel instituteur, n'aurait aucun élève: elle compte 386 noms, et M. Faure la légalise le 30 mai 1872. 2 BX 8. Le 21 juillet 1872, à la suite de la démission de 7 conseillers sur 8, nouvelles élections. Les démissionnaires sont réélus avec plus de 150 voix sur 167 votants. Le maire Faure n'a pas démissionné, ni 3 autres conseillers. L'un des démissionnaires a quitté la commune et est remplacé par Kléber Gleyze, 87 voix. 2 BX 10 et 2 BX 41.

Devesset : Nomination d'un adjoint pour la section de Mallevall le 10 déc. 1872. 2 BX 8.

1er janvier 1874: Démission du maire Morel, à cause des idées subversives de son frère cadet, Barthélemy, instituteur au hameau du Béal, et peut-être affilié à l'Internationale. Le s/prefet confie la fonction à l'adjoint Jean Mandon, qui accepte. L'instituteur est révoqué, et le préfet envisage même des perquisitions. Le procureur de la République le dissuade, disant qu'elles seront inefficaces. 2 BX 100.

Desaignes : 27 nov. 1872. M. Gaillard est maire. Le 2° adjoint, Pourret, est remplacé par Louis Arthaud, élu à l'unanimité. 2 BX 88.

Glun : Démission irrevocable du maire Augustin Gonon (?) le 19 mai 1873. 2 BX 89.

Gravières : A la suite du décès de Privat-Garilhe, Clément Marcellin est installé comme maire le 20 mars 1872. 2 BX 8. 5 février 1873 : Le maire est Clément Marcellin Privat. Décès de l'adjoint Victor Pertus, remplacé par Alphonse Clément Doze (?). 2 BX 89.

Issarlès : 10 février 1874. L'aubergiste Bonhomme, 1er adjoint, ne respecte pas l'arrêté préfectoral du 4 février 1872 obligeant les cabaretiers à fermer à 10 h du soir. Le 10 nov. 1872, il y avait chez lui des buveurs, mais cela n'a pas été sanctionné par l'indigne juge de paix de Coucouron, qui vient d'être remplacé. Cette fois, il y a des danseurs et des buveurs. C'était le jour de la foire. « On ne nous empêchera pas de danser le rigodon ». 2 BX 45.

Jaujac : 21 nov. 1874. Quand le sieur Malartre remet son bulletin, le maire Roche déclare qu'il est bien sûr que c'est un bulletin pour M. de Rochemure. Le maire aurait proposé de le faire ouvrir sur la place au vu de témoins. Malartre écrit au ministre de l'Intérieur, qui fait convoquer le maire par le préfet du Chevalard. Roche répond qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie et l'affaire semble en rester là. 2 BX 100.

Joyeuse : le conseiller général fut Jean Léonce Destremx (1864-1870), puis Joseph Vashalde (1871-1890), député.

Lablachère : Démission de M. Destremx député, comme maire et conseiller général, souffrant depuis 3 mois, le 7 juillet 1871. 2 BX 8. 5 mai 1876, Le ministre signale comme maire possible Joseph Vincent Charousset. 2 BX 93.

Lachapelle sous Aubenas : démission du maire le 28 janvier, remplacé par M. Guérin. 2 BX 9. 5 février 1873, à cause d'un arrêté provoqué par le maire, qui frappe François André, démission de conseillers municipaux. 2 BX 93. Le 28 février 1873, élections à la suite de 5 démissions. 6 postes à pourvoir, 256 électeurs, 186 votants. 5 élus au 2° tour. 2 BX 87.

Lamastre ?

Le conseiller général fut Charles Seignobos (1852-1892).

Lanarce : Le maire Jacques Pagès a été révoqué. Jean Méjean l'a remplacé comme maire le 13 août 1872. Le C.M. a pétitionné pour Pagès, qui reste 2° adjoint. Le 1er adjoint est Louis Costaing. 2 BX 9.

Lanas : Démission du maire Chabert, remplacé par Pierre Sabaton le 17 mars 1872. 2 BX 9.

Larnas : 2 juillet 1876. M. de Lislroy est maire, Cyprien Lascombe est installé comme adjoint.

Laviolle : 30 janvier 1872. Le maire Jean Duchamp espère que « nous aurons réussi à paralyser un parti qui tendait à entretenir le désordre dans la commune ». Son adjoint est Pierre Mounier. L'ancien maire Champanhet et son adjoint Etienne Juventin ont été suspendus pour 2 mois. 2 BX 9.

Largentièrre (3.144 h.) : 5 février 1871, Rivier est nommé président de la commission municipals, en remplacement de ferratier démissionnaire. Riviers est chargé notamment de l'état-civil. 2 BX 101. La mairie étant à la nomination du gouvernement, le sous-préfet souhaite : maire : Ernest Blachère, ancien élève de Saint-Cyr, grand propriétaire, commandant des mobilisés de 1870, et qui a fait la campagne, 1er adjoint : Benjamin Riffard, avoué, adjoint avant le 4 septembre, 2° adjoint : Louis Mallet, maître sellier, ex-conseiller municipal, maintenu au 4 septembre. 29 nov. 1874, « La République Libérale » soutient son candidat, pour affirmer la République. Au 1er tour, 10 Républicains sur 14 élus, « 7 de plus aujourd'hui ». Il y a 4 élus gouvernementaux, dont M. Blachère. Dans la salle même, on a crié « Vive la République ! », on a chanté « la Marseillaise », et des bandes se sont répandues dans les rues en chantant et en poussant des clameurs. Les gendarmes sont intervenus pour ramener le calme. 2 BX 91. 9 déc. 1874, Ernest Blachère demande un débit de tabacs pour Fulachier, et un meilleur pour Chabrolin « Nous avons besoin, nous maires nommés par le pouvoir, que l'administration nous soutienne énergiquement, et cherche à augmenter par quelques faveur notre influence. J'ai installé samedi le nouveau conseil municipal de Largentièrre. Les discussions ont été des plus orageuses... » Blachère s'appuie sur « le respect de la loi », s'oppose à une adresse « politique », et est fort satisfait de l'impression que lui font ses « 17 adversaires ». 2 BX 91. M. Blachère est un des membres les plus jeunes et les plus influents de la droite du Conseil Général, et le chef des Républicains locaux est l'ancien procureur de la République M. Ganges (?). Etranger au pays, il s'y est fixé comme avocat et est soutenu par « la République Libérale ». Une partie de la bourgeoisie est très hostile au gouvernement, mais l'arrondissement est plutôt conservateur, surtout dans la partie montagnaise. 2 BX 92.

Le conseiller général de Largentièrre fut le comte de Rochemure, député au Corps Législatif de 1852 à 1870, puis Henri Blachères, maire de Largentièrre, de 1871 à 1883.

La Voulte : Démission sans motifs du maire Barrier le 26 déc. 1873. 2 conseillers n'assistent plus aux séances. 2 BX 2. Le 6 avril 1873, du fait de l'augmentation de la population constatée par le recensement, et de 3 démissions, il y a 5 conseillers à élire. Etienne Jargeat est maire. 1003 électeurs, 470 votants. Il y a 5 élus dès le 1er tour. 2 BX 87. Pour les élections de 1874, les conseillers sortants, dont le maire révoqué Etienne Jargeat présentent leur bilan: remboursement des emprunts pour la construction de l'église et du temple, pour la Défense Nationale (2.000 f.). L'éclairage public est créé ; ainsi que des fontaines et des pompes. Gratuité de l'enseignement. 2 BX 43.

Le conseiller général fut Isaac Marmey, maire de Charmes, de 1861 à 1870, puis Jules Mannet, de 1861 à 1880.

Le Cheylard : Le 20 avril 1871, Just Saléon Terras est maire. Les élections ont lieu le 10 février 1873: 6 élus, mais 6 démissions. Le 23 février, nouvelles élections, 8 élus mais 14 démissions sur 21 membres. Nouvelles élections pour le 30 mars, repoussées au 6 avril,

puis au 20. Election de 18 conseillers par 410 votants sur 857 électeurs. 2 BX 87. 4 mai 1873, élection de Emile Sauzet contre Just Saléon-Terras, 7 voix contre 4. Paul Bergeron a 1 voix. Le 1er adjoint Frédéric Chambon étant décédé, il est remplacé par Aristide Vialatte (11 voix), contre Liogier (2 voix), Henri (2 voix), Laffont (2 voix). Démission du 2° adjoint Frédéric Nicolas, remplacé par Jérôme Blache (12 voix) contre Henri Liogier (4 voix) et Louis Laffont (2 voix). 2 BX 89.

Le conseiller général fut Eugène Durand, maire du Cheylard (1866-1875), puis Paul Sauzet (1875-1890).

Le Plagnal : Le maire est Jean Baptiste Viala. L'adjoint Louis Armand est remplacé par Jean Pierre Cheydon. 2 BX 89.

Le Pouzin : Le nouveau Conseil est élu les 28 janvier et 4 février 1872. M.Crumière est élu maire, le 13 février mais démissionne parce qu'il est nommé receveur ruraliste. Le nouveau maire délègue le 9 juillet son 1er adjoint « à cause des chaleurs ». Le 17 octobre, Antoine Seignobos est 2° adjoint. Il s'agit « d'évacuer la moitié du château du côté du rocher, qui menace le village du Pouzin ». 2 BX 7. Le 28 janvier 1872 il y a eu 273 votants et Badon le premier élu a eu 273 voix. Le 30 avril 1871, il y a eu 434 votants sur 842 inscrits. 2 BX 41.

Le Teil : Révocation du maire du Teil, M.Rey qui a fait dresser procès-verbal contre les commandants de brigade de Rochemaure et Viviers qui ne tenaient pas compte de l'heure de fermeture des cabarets. Révocation du prédécesseur M. Sicard. Ces revocations sont dues uniquement à M.Doncieux, d'après le Réveil de l'Ardèche du 24 juin 1872. « La commune du Teil est populeuse et d'importantes mines de chaux ont amené une agglomération considérable, et il y aurait un peril grave à laisser dans ces conditions la gendarmerie en butte à l'animosité, aux insultes et aux attaques d'un maire demagogue ». 2 BX 2. 4 juillet 1872 : Protestation de 8 membres du Conseil Municipal à la revocation de M. Léopold Rey comme maire du Teil. 2 BX 94. Le 9 avril 1875, le ministère de l'Intérieur explique qu'il ne faut pas choisir maire et adjoints hors du C.M. sauf exceptions. 2 BX 43. Le 25 juin 1876, sous la présidence du 2° conseiller municipal, le préfet nomme Léopold Rey, conseiller municipal, maire du Teil. Ferdinand Chave et Auguste Richard, conseillers aussi, sont nommés 1er et 2° adjoint. Suivent 17 signatures. 2 BX 92.

Les Nonières : le 7 avril 1871, le maire Fustier demande les noms des signataires de la petition qui circule contre lui. 2 BX 2.

Lespéron : 10 avril 1872. Benoît Barrial est élu maire. 2 BX 9.

Les Vans : 14 sept.1873. Duclaux-Monteil veut que le préfet lui communique les noms de la « radicaile » qui pétitionne contre lui. Le préfet répond qu'il doit légaliser les signatures, et s'adresser à ? si c'est une lettre anonyme. 2 BX 10. 14 juillet 1874. Duclaux-Monteil a été adjoint de 1842 à 1845, et le prouve par des extraits de deliberation et des listes de conseillers de cette époque. Le registre de délibérations 1842-43 est absent.Duclaux demande au préfet d'assister à l'examen que vont subir des pensionnaires de l'hospice sous la direction de leur supérieure. Nouveaux remerciements le 26 juillet 1874, à brûler. 2 BX 88.

Le conseiller général des Vans est Jules Duclaux-Monteil, maire des Vans, en 1868-1870, puis Odilon Barrot de 1871 à 1885

Lussas : 20 février 1873. Révocation de M. Jean, maire, remplacé par Benjamin Dupré. 2 BX 89.

Malarce : 5 décembre 1873. La gendarmerie écrit que l'instigateur de la plainte, Marc, n'a pas une grande moralité (vols, coups et blessures) et que son cabaret est mal tenu. Le maire Brahic aurait eu des relations intimes avec la femme du cabaretier. A la suite d'une rixe entre eux, il faudrait une suspension ou une réprimande. Pétition de 4 habitants contre le maire. 2 BX 93. 24 décembre 1873. Le préfet ordonne au s/préfet de convoquer le maire de Malarce M. Brahic, accuse d'avoir provoqué une rixe dans l'auberge du sieur Marc. Le maire est prêt à donner sa demission, mais il est soutenu par une importante pétition à laquelle le s/préfet declare n'attacher aucune importance, car les signatures ont pu être obtenues par la menace. Le maire explique que l'affaire est due à un candidat malheureux au conseil général, extérieur à la commune. 2 BX 100.

Malbosc : 10 sept. 1872. Joseph Louis Garidel est élu maire, Frédéric Deleuze adjoint. Le 8, Garidel avait déjà été élu, mais avait refusé pour raisons de famille. Avant lui, c'était Maistre, qui a démissionné le 2 juillet parce qu'il doit s'absenter. Il n'y a pas de divisions de parti, car « nous sommes obligés de travailler toute l'année pour nous procurer du pain pour manger sans autres préoccupations » (21 juillet 1872) 2 BX 9.

Mauves : 9 février 1873. L'adjoint Luyton, décédé, est remplacé par Joseph Sabattier. 2 BX 88.

Mayres et Thueys : 27 avril 1873, maire: L. Comte. Antoine Gayffier élu au 2° tour conseiller, sans doute pour Astet. 2 BX 87. 29 avril 1873. Le préfet a interdit aux cabarets par arrêté du 4 février 1872 de recevoir des clients après 10 h du soir. PV de gendarmerie. Or le juge de paix de Thueys acquitte les contrevenants: c'était le 1er janvier, ou le Mardi-Gras, ou bien à Mayres il s'agissait du conseil municipal, la mairie étant en travaux. Fureur du capitaine de gendarmerie, et surtout du préfet, parce que le maire de Mayres, M.Comte, a écrit pour se justifier. Or, il doit donner « l'exemple de la soumission à la loi et à ses agents, là doit se borner son rôle. C'est à d'autres que lui qu'appartient le droit de relever les fautes que peuvent commettre dans l'exercice de leurs fonctions les représentants de la force publique » .2 BX 10. 14 février 1874. Le C.M. s'oppose à l'installation de M. Delégau comme maire. Le C.M. demande audience. La commune est calme, comme le clergé peut l'assurer. 2 BX 94.

Montpezat : 10 mars 1872. Démission de MM. Tailhand et Couderc, revocation du maire Chaussinand le 2 février 1872. Comme il faut que le C.M. soit au complet pour élire le maire, il faut élire 2 conseillers. Le 28 avril sont élus J. Louis Delubac et Louis Tailhand (222 voix) M. Auguste Arsac, 2° adjoint est élu maire par 11 voix sur 17 le 11 février. La liste électorale de 1871 a été mal faite à cause des troubles, et elle a été égarée. 2 BX 87. Le maire Chaussinand est révoqué, et de nouvelles élections ont lieu le 2 juin 1872. Auguste Arsac a 14 voix, Serrouil 3, Tailhand 1. Ce dernier aurait voulu que chaque bulletin de vote soit signé. Firmin Chanéac est élu par 12 voix sur 18. 2 BX 2.

Le conseiller général de Montpezat fut Adrien Tailhand, conseiller à la Cour de Nîmes, e 1865 à 1885, député puis sénateur.

Montréal : Eugène Isaac refuse les fonctions de maire le 14 avril 1872. Le 20 janvier 1872, l'ancien maire Coing a refusé de remettre les registres de l'état civil de 1848. 2 BX 2. 12 janvier 1874 : Il n'y a pas de maire. Un conseiller, M. Fayolle, a accepté de faire fonction. Mais il est « fatigué des tracasseries de ses administrés et de vos collègues » et veut être relevé de ses fonctions. Cette attitude est due à l'incurie, au peu d'instruction, et non à la politique. Il demande une commission municipale. Le maire a démissionné le 17 mars. Le procureur rappelle au maire qu'il doit recevoir la déclaration d'indigence de la femme Boyer, laquelle a été ruinée par son mari. Le 7 janvier 1872, Eugène Isaac a refusé les fonctions de maire. L'ancien maire Blachère avait démissionné pour des intérêts de famille. 2 BX 90.

Montselgues : Nous avons toujours le maire nommé le 4 septembre, et l'annonce de la loi du 20 janvier nous avait donné beaucoup d'espoir. Le maire fait la guerre au clergé, et fait la « bamboche » dans des auberges ou des maisons articulées. Il nous faut une meilleure administration. Signé : Bastide. 2 BX 92.

18 septembre 1874. Nouvelle plainte du cure Villesèche contre le maire, qui a fait démissionner Robert et Barrot. 2 BX 93.

Niegles : Démission du maire Villard le 4 février 1872, qui a une papeterie à surveiller. Il est remplacé par François-Xavier Champanhet, maire, et Reynaud adjoint. 2 BX 2.

Péreyres : 28 7 74. Le maire continue à exercer ses fonctions, bien que le maire lui ait demandé sa démission. 2 BX 101.

Pourchères : 3 août 1876, installation de l'adjoint Louis Berthon, en remplacement de M. Mazoyer, démissionnaire. 2 BX 92.

Prades : Louis Cubernol élu adjoint le 10 octobre 1871. 2 BX 7. 19 novembre 1872 : L'élection de Simon Fulachier a été annulée. Le débit de boisson du sieur Escoffier a été fermé pour résistance à l'autorité. Le nouveau maire rappelle que Fulachier n'a signé le 8 sept. 1871 que comme membre des plus imposés. En outre, il y a eu bris d'une clôture du calvaire de Prades, destinée à le protéger du bétail. 2 BX 88. 10 décembre 1873. M. Louis Raymond Tourvieille et le curé n'ont pas permis à la Garde Nationale d'aller manoeuvrer au Calvaire. M. Tourvieille a failli être écrasé par son portail mais ne voulut pas sévir. Il a dépensé 1.000 f. pour l'embellissement de la commune. Propos insultants contre lui de Simon Fulachier et des « Lyonnais » Jules Bonnaud et Louis Escoffier. Les « crapules » sont à la tête de la commune, et les honnêtes gens écartés. L'auteur de la lettre a été à la tête de la commune de 1830 à 1848 et de février à avril 1871, mais sa signature est illisible. 2 BX 93. 11 décembre 1873: Décès du maire Ladet, remplacé par Louis Cubernol. 20 décembre 1873: L'adjoint étant élu maire, il faut le remplacer. Mais l'élection ne donne aucun résultat au 1er tour. 2 BX 88. 28 avril 1874 : Le maire Cubernol refuse de donner des certificats de bonne vie et moeurs à Régis Charbonnier et Victorine Gleizal sa belle-sœur. 19 janvier 1875 : Le sous-préfet vient en renfort de M. de Blou : « Prades est appelé à devenir un centre important soit à cause des ouvriers nombreux attachés à l'exploitation des mines, soit à cause des travaux qu'occasionne l'établissement du chemin de fer. » Or M. Cubernol satisfait des rancunes personnelles, et conserve chez lui clefs et cachets de la mairie. L'adjoint Escoffier est peu honorable et très ivrogne. Il demande son remplacement par M. Raphanel, moulinier « actif et dévoué à l'ordre ». L'adjoint pourrait être Jules Tarandon, fils d'un ancien maire. Le préfet demande la démission des autorités en place d'abord.

Pradons : 14 janvier 1873. Démission du maire Chalbos, qui a déménagé à Ruoms. Contre M. Lauriol, Jean-Louis André est élu par 5 voix sur 9. 2 BX 88.

Pranles : Suspension du C.M. pour toute l'année 1874. Le 13 février, Ollier, nommé maire de Pranles, ne peut être installé, car l'ancien maire Robert, retarde la réunion du C.M. 2 BX 94.

Privas : 7204 h. La municipalité est à la nomination du gouvernement. Le préfet souhaite : Maire : Henri Bourret, négociant et manufacturier en soie, ancien président de la commission municipale.

Le conseiller général est Joseph Fougérol, maire des Ollières, de 1867 à 1883.

Quintenais : 23 février 1873. Démission de l'adjoint Vergne, remplacé par M. Bruyère. De la Cheisserie et Fournat de Brézénat sont conseillers municipaux. 2 BX 88.

Rochemaure : Le 14 avril 1871, le curé Hugon invite le maire Coulet à une séance du conseil de fabrique. Colère de Coulet, qui dit que ce conseil ne peut se tenir sans lui. Le 23 mars 1872, Coulet est révoqué par Thiers, tout le conseil étant allé en préfecture pour demander sa suspension et sa révocation, demandées dès le 1er février. Les gendarmes déclarent qu'il a utilisé à son profit les biens du bureau de bienfaisance, ainsi que le bois des platanes coupés; C'est d'après eux l'huissier Hébrard, ancien membre du Comité de Défense Nationale, « fonctions dictatoriales de sinistre mémoire », qui dirige tout, avec l'appui du secrétaire de mairie Marioge. Le 9 avril, Coulet démissionne aussi de son poste de conseiller municipal, ne voulant pas rester dans une assemblée de « misérables » qu'il veut attaquer en justice. Le 22 mars, Senouillet avait dénoncé Coulet, qui ne signait pas les actes de l'état-civil. Le 16 avril 1872, Clovis Senouillet est élu maire en remplacement de Henri Coulet. 2 BX 7. Le 7 avril 1872, il y a eu 194 votants sur 379 électeurs. La révocation de Coulet est apportée par la gendarmerie alors que le maire est sur la place des Brassières. Auguste Cheneguié (?) est élu par 188 voix le 7 avril. 2 BX 41.

Le conseiller général fut Joseph de Pampelonne de 1856 à 1870, puis Ferdinand Michelin, entrepreneur des Chemins de fer, de 1871 à 1875.

Rocher : Suspension du C.M. pour toute l'année 1874. Le 13 mars 1874, le nouveau maire, M. de Gigord, se heurte à l'hostilité du C.M. qui refuse de l'installer et reste fidèle à l'ancien maire Maignon. Le préfet demande la dissolution du C.M. 2 BX 91. 24 février 1874. Le s/prefet declare que M. de Gigord accepte M. Dours comme adjoint, et que le C.M. les acceptera tous les deux. Lettre signée Ernest Blachère, sur papier à en-tête de la sous-préfecture. 2 BX 100.

Sampzon : 18 janvier 1873. Le maire Champetier a démissionné à cause des travaux de la campagne. Il est maire depuis 1865. Pierre Chautard le remplace. 2 BX 88.

St. Agrève : Le conseiller général fut François Cornut-Chauvin, juge de paix, de 1842 à 1870, et le comte Siméon Boissy d'Anglas de 1870 à 1880.

St. André des Effangeas : 2^e démission de Joseph Mourier, le 24 juin 1871, rhumatisant et trop éloigné de la mairie. 2 BX 7.

St. André-Lacham : 4 janvier 1874. La supérieure générale de Valgorge se plaint du retard apporté à la construction de la maison d'école, appuyée par le curé Suchet. L'adjoint prend la défense du maire. 2 BX 90.

St. Cierge-la-Serre : 1^{er} juillet 1873. Le maire J. Antoine Chaudier veut démissionner, mais reste à la demande du curé Helme. 2 BX 89.

St. Clair : 28 nov. 1872. Antoine Descours, absent, insulte le maire Guigal et son adjoint. 2 BX 88.

Saint-Etienne de Fontbellon : 25 nov. 1874. 6 conseillers républicains ont été élus le 22 novembre 1874. Il attend le 2^e tour dimanche prochain. 2 BX 43. La circulaire électorale du conseil sortant n'a pas de portée politique. 2 BX 43.

Saint-Etienne de Lugdarès : le conseiller général fut Pierre Mathieu, magistrat, de 1852 à 1875.

St. Félicien : Démission du maire Isaac Paya. Election de François de Lestang maire, Charles de l'Hermuzière adjoint, le 3 septembre 1872. 2 BX 7. Le 1er décembre 1872, 566 électeurs, 365 votants, conseil municipal de 16 membres. Octave de Lavalette élu maire (9 voix sur 14), Louis Courtial de Dornas 1er adjoint. Mais ils n'acceptent pas, et le maire démissionnaire Paya doit organiser des élections, ne peut le faire et c'est Charles de l'Hermuzière qui est requis pour le faire. Il y a conflit entre le C.M. et les plus imposés. 2 BX 41.

Le conseiller général fut le marquis de la Tourette (1852-1870), et la baron de Vitrolles, propriétaire à St. Victor (1871-1876)

Saint-Fortunat : 4 mars 1873. Le maire Bernard démissionne pour des raisons personnelles pour la 2^e fois, la 1^e ayant été refusée le 24 juillet 1872. 2 BX 89.

St. Gineys en Coiron : Démission du maire Crozier le 18 janvier 1872, en butte à l'hostilité de la moitié des habitants. Simon Ladreit le remplace au bénéfice de l'âge : 5 voix contre 5 à Hippolyte Cros. 2 BX 7.

Saint-Genest de Bauzon : 17 mars 1872. Nouvelles élections. 225 inscrits, 125 votants, pour remplacer le conseil élu le 30 avril 1871. Démission de 5 conseillers, mais le maire Roche est toujours là. 2 BX 46.

St. Jeure d'Ay. 4 avril 1873. Augustin Coupier, maire. 154 électeurs, 57 votants, 2 postes à pourvoir, 3 élus. 2 BX 87.

Saint-Jean-le-Centenier : 28 novembre 1874 : Le maire Michel envoie les résultats : il a 125 voix sur 126 votants, comme Xavier Mounier, Clément Guilhaon en a 121, Philippe Rieu 96, etc. Un 2° tour est nécessaire le dimanche suivant.

Saint-Julien-du Serre : 29 juin 1876. Frédéric Veyrenc nommé adjoint à la place ? Le maire est Simon Pierre Fresson. 2 BX 92.

Saint-Marcel-les-Annonay : 16 fév.1873. Maire : M.Baugy. Démission de l'adjoint Barthélemy Roux, du Moulin Ferrand, qui désirait « marcher avec l'honorable famille de Montgolfier sous le drapeau de la religion, de l'ordre et de la paix ». Il se retire aussi du C.M. Il a une nombreuse famille, « une usine de moulins », et habite trop loin de la mairie. Il est remplacé par M.Poirier. 2 BX 89.

Saint-Martin de Valamas : le conseiller général fut Josph Abrial (1861-1874) puis Ernest Morin-Latour, maire de St. Martin (1874-1895).

St. Maurice en Chalencon : 29 juillet 1874: Constantin Tinland est nommé maire par arrêté préfectoral le 12 mai. Celui-ci refuse devant son C.M. qui de ce fait n'installe que Reynier, adjoint. 2 BX 100.

St. Paul le Jeune : 13 avril 1873. 447 électeurs, 144 votants. Le maire Joseph Platon est élu par 5 voix sur 9. 2 BX 88.

Saint-Péray : le conseiller général fut Oscar de Saint Prix, de 1868 à 1904, directeur de banques.

Saint-Pierreville : le conseiller général fut François Dautheville (1854-1870) puis Jean Marie Clauzel, maire de Gluiras (1871-1893).

Saint-Privat : 24 novembre 1874. Le maire Verny accepte l'élection de Cassayre premier adjoint, et celle de Béraud, bien que des bulletins soient écrits au crayon. L'élection donne 167 voix à Verny, conservateur, mais 181 à Emile Tourette, opposant. Il y a 10 opposants, 13 conservateurs et 6 douteux, sur l'ensemble des noms ayant eu des voix. 2 BX 43. Les conseillers municipaux républicains ont refusé d'assister aux prières publiques et seulement 5 ont suivi à l'église le maire Verny. Il pense toutefois être maître de la situation le 7 décembre 1874. 2 BX 43.

St. Remèze : 25 juin 1872. Le secrétaire de mairie Marius est très bien. Il est cafetier. C'est le maire qui l'a obligé à s'abonner au « Corsaire », organe du plus pur radicalisme. Le maire le fait circuler dans la commune et corrompt l'esprit public (Cr. de police de B.S.Andéol).

St. Symphorien sous Chomérac : 31 juillet 1873. Election du maire Robert. Henri Serre est élu par 6 voix sur 11. 2 BX 89.

Sarras : 30 janvier 1873. Le maire Sabaton demande à être remplacé parce qu'il a un instituteur incompetent et qu'il ne peut le changer. Les enfants vont ailleurs. 2 BX 42.

Satillieu : le conseiller général fut Gaston Fournat de Brézinaud, maire de Quinetnas (1864-1870) et Firmin Buisson (1871-1888).

Serrières : Le conseiller général fut Frank Roux, industriel (1870-1883) avec Charles Seignobos en 1870.

Sceautres : Démission du maire Nicolas, remplacé par l'adjoint Casimir Boyer, 30 juillet 1871. 2 BX 7.

Tauriers : 9 décembre 1872. Suspension de tout le C.M. de Tauriers, et du maire Perbost. Le préfet nomme une commission municipale dirigée par M.Suchet. C'est le s/préfet qui est à l'origine de cette décision. Suchet a été maire sous l'Empire, et président de la commission municipale du 4 septembre, mais son acceptation n'est pas certaine. Protestation du « Cercle Français », mais cela fera cesser les « excentricités » de ce C.M. 2 BX 95.

Thueyts : 28 mai 1873 : Un nommé Laurent informe le préfet que le maire Malosse, notaire, a dû quitter son pays de Fay-le-Froid, et fut accepté à Thueyts sur les instances de M° Melguey qui voulait aller à Valgorge. Il fut nommé président de la commission du 4 septembre à condition de devenir franc-maçon, par Chaussy et Deguihem, alors dictateurs d'une partie du département. La moitié des membres du C.M. ne sait pas signer. L'adjoint Girard dit Pautel est boulanger, voiturier et cabaretier. Malosse est en procès à Largentière avec le nommé Laplanche qui l'accuse d'avoir falsifié un testament. Ce sont des propagandistes du Réveil de l'Ardèche. 2 BX 94. 10 janvier 1874. Le comte de Blou a été accueilli gracieusement par le préfet. Il le renseigne sur tout le canton: à Prades, après le décès de M.Ladet et le refus de M.Bonneau de reprendre la mairie, c'est le vieux Cubernol qui a la charge. Le comte pousse M.Vacher. A La Souche, extrême rivalité qui divise le conseil. Le maire de Jaujac sera son possible rival pour le Conseil Général. 2 BX 91. Dans le canton de Thueyts, à Chirols, Plantevin, moulinier est jugé excellent, le maire de Thueyts mauvais, celui de Meyras très brave homme, sûr, celui de Jaujac mauvais, celui de Mayres mauvais, celui de La Souche faible, mais assez bon (ces jugements viennent sans doute du comte de Blou).2 BX 94.

Le conseiller général et maire de Thueyts fut le comte Joachim de Blou de 1855 à 1886.

Tournon : 5.509 h. Démission du maire Juveneton le 6 novembre 1872 pour convenances personnelles, regretté par le cure Landrau (?) 2 BX 2.20 janvier 1873. Le sous-préfet se heurte au refus de M.Richard de prendre la mairie, après MM. Frachon et Trollat. Il y a des conflits embryonnaires dus à des rivalités de quartier. Finalement, Richard est maire, Hippolyte Trollat est adjoint en second, Juveneton en 1er. Tous ont démissionné une fois dans le passé, Juveneton comme maire, Richard 1er adjoint et Trollat 2° adjoint. 2 BX 93. La mairie étant à la discrétion du gouvernement, le sous-préfet propose : maire : Marius Juveneton, construction mécanique, industriel, maire après le 4 septembre, 1er adjoint : Hector Richard, négociant, ancien conseiller, adjoint après le 4 septembre, 2° adjoint : Henri Maisonnasse, avoué, adjoint après le 4 septembre, ancien conseiller. 29.7.74 : Démission de Frachon et Bouvier, que le C.M. n'accepte pas. Le s.préfet explique que ce n'est pas à lui de le faire. Toutefois le préfet accepte ces démissions. 2 BX 101 1er décembre 1874 : aux élections municipales, échec du parti conservateur. Il n'avait déjà pas été possible de trouver pour les départementales un adversaire au comte Rampon. Les radicaux avaient préparé l'élection depuis longtemps, alors que la liste conservatrice n'était même pas soutenue par ceux qui en faisaient partie. 2 BX 91. La liste conservatrice n'a été formée que sur les instances du sous-préfet. L'aristocratie et la bourgeoisie de Tournon perdent chaque jour de l'influence, en partie à cause du voisinage de Tain. La mairie de Tournon était vacante depuis plusieurs mois et la démission de M. Richard, ami de M. Rampon. L'administration était conduite par les adjoints, Clavel de Vérans et Trollat, de centre gauche, qui avaient démissionné avec M. Richard. La mairie était assurée par le 1er conseiller municipal, M.Juveneton. C'est un industriel important, aux idées avancées, mais c'est lui qui offre les meilleures garanties. 2 BX 92. Il est installé comme maire le 12 décembre 1874. 2 BX 101. 14 décembre 1874. C'est le 1er conseiller municipal, Marius Juveneton qui fait fonction de maire, et qui envoie les démissions de MM. Bouvier et Frachon. Juveneton installe le nouveau C.M. Le s. préfet écrit que ce n'est pas au C.M. d'accepter des démissions ou de les refuser. 2 BX 100.

Le conseiller général fut le comte Rampon, maire de Gilhoc, de 1867 à 1883.

Ucel : 24 mars 1874. Le maire Paul Deydier explique que sa liste est sortie tout entière y compris Serre Jean Pierre prénommé parfois par erreur Jean-Louis. 2 BX 43. Elections de 1874 : les travaux routiers prévus vers Vals et le Pont d'Ucel ont été réalisés? 2 X 44.

Valgorge : Démission de 5 conseillers municipaux le 26 mai 1871. Les remplaçants sont élus dès le 1er tour avec 152 voix sur 153, mais il y a 413 inscrits. 2 BX 10 et 2 BX 41.

Le conseiller général de Valgorge est Eugène Broët, notaire et maire de Valgorge, en 1867-68, puis Joseph Fontaines de Logères, maire de Joannas, de 1868 à 1877.

Vallon : 17 février 1872. Le CM a refusé d'installer le maire Lauriol, conseiller général conservateur et catholique. L'ancien maire Lichère a démissionné pour des intérêts personnels. Tout le conseil est composé de protestants ou d'« hommes avancés ». La population est composée pour moitié de protestants, qui constituent la partie bourgeoise de la ville, tandis que les catholiques sont des artisans et des petits cultivateurs. M. Lauriol est le seul homme marquant du parti catholique, et il redoute les refus et les insultes personnelles. Sur 2.500 habs, ce n'est pas facile de trouver 21 personnes. Le 2^e adjoint a refusé parce qu'il n'est pas membre du C.M. Le 11 février 1874, c'est le n°1 de la « République Libérale ». Le s. préfet veut faire répondre par « le Bas-Vivarais ». M. Lauriol a accepté la fonction. Le 1er adjoint Claron a été nommé 2^e, ce qui l'a vexé et le 1er adjoint s'appelle Auguste Pascal et non Emile. Le 23 février 1874, une commission municipale remplace le conseil, dirigée par Hippolyte Lacaze. L'arrêté est signé par le préfet du Chevalard. Lauriol a démissionné une 1^{re} fois le 6 février, y compris du conseil, et s'est retiré définitivement. 2 BX 90.

Le conseiller général de Vallon est Isidore Valladier de 1852 à 1870, maire de Vallon, puis Jean Lauriol, notaire à Vallon de 1871 à 1883.

Vals les Bains : Démission du maire Delubac, le 14 juillet 1872, remplacé par l'adjoint Régis Combe élu par 11 voix sur 13 le 7 juillet. 2 BX 2. Le 29 décembre 1872, 399 votants pour élire Eugène Galimard, qui a 387 voix, 59 sur 61 à Ste.Marguerite de Vals. 2 BX 41. 12 janvier 1873 : Galimard a la sympathie de la population, mais refuse. Il s'agit de remplacer Jacques Champanhet décédé. 2 BX 42. 20 février 1873 : Démission de l'adjoint Ribeyron, remplacé à l'unanimité par Louis Delubac. 2 BX 88.

Valvignères : Démission du maire du fait du conflit avec un cantonnier. 2 BX 2.

Vinezac : 9 déc.1874. Ernest Blachère demande un débit de tabacs pour Fulachier, et un meilleur pour Chabrolin « Nous avons besoin, nous maires nommés par le pouvoir, que l'administration nous soutienne énergiquement, et cherche à augmenter par quelques faveurs notre influence. J'ai installé samedi le nouveau conseil municipal de Largentière. Les discussions ont été des plus orageuses... » Blachère s'appuie sur « le respect de la loi », s'oppose à une adresse « politique », et est fort satisfait de l'impression que lui font ses « 17 adversaires ». 2 BX 91.

Vinzieux : L'adjoint Alléon refuse sa nomination le 14 juin 1871. 2 BX 2.

Viviers : Le conseiller général fut Franklin Fournery, juge de paix, de 1848 à 1870, puis Pierre Carle, maire de Viviers de 1871 à 1888.

Vernoux : Le maire ne veut plus de PV de gendarmerie contre les chenilles (?) et menace de faire changer les gendarmes. 2 BX 2. 29 juillet 1874. Le maire Rattier demande s'il doit inscrire sur la liste électorale les professeurs du séminaire et les cantonniers qui résident dans d'autres communes. Réponse : les professeurs peuvent être inscrits après 2 ans de présence si quelqu'un le demande, et les cantonniers doivent être inscrits dans leurs communes de résidence. 2 BX 100.

Le conseiller général fut Etienne Chalamet (1861-1870) et Etienne Chalamet (1871-1875). Puis Arthur Chalamet (1875-1895) et Henri Chalamet (1895-1935) maire de Valence.

Villeneuve-de-Berg : le conseiller général fut Jacques Michel, maire de St. Jean le Centenier, de 1852 à 1870, puis Louis Roustain, maire de Lavilledieu (1871-1883).

Vocance : 4 février 1873 : Le curé Blanchard écrit que le maire a été mis en faillite, et que c'est un grand malheur, parce que, moulinier, il donnait du travail à beaucoup de gens. Mais il était débauché, et le curé espère une meilleure administration. 2 BX 93. 29 juin 1873. Démission du maire Victor Caillet, remplacé par Jean Marie Deschomels, son adjoint, remplacé lui-même par Frédéric Courbon.

3 M 720. Affaires Municipales 1877-1884. 2 BY 72.

3 M 717-718. Elections municipales de 1878 (incomplet). 2 BY 73.

PROBLEMES RELIGIEUX DES COMMUNES.

Traitement des pasteurs.

Les consistoires concernés sont ceux de Vallon (1810), Lamastre, (1843), Annonay (An XII), Vernoux (1809), Privas (1825 et 1843), S. Agrève (1885). Archives Nationales F 19 10 847. Il s'agit généralement de traitements insuffisants. AN 13-14.

Demande de secours des pasteurs.

Les consistoires concernés sont ceux de S. Pierreville (1817, 1838, 1852, 1842), Lamastre (1833, avec appui de Boissy d'Anglas, 1840), Privas et la Voulte (1816-1817-1846)), la Voulte pour les Ollières (1842-43), S. Agrève (1842-46, 1857), Vernoux (1809). Archives Nationales F 19 10 163. **AN 15 -20.**

Plaintes contre le clergé catholique (1885-1886). AN F 19 1522. Paroisses concernées:

Haut-Vivarais : Vaudevant, S. Cyr, Sarras, Desaignes, S. Désirat.

Boutières : Prantes, S. Genest Lacham, S. Pierreville, la Rochette, Mariac, S. Clément.

Montagne: Lanarce, S. Romain le Désert, Borne, Issarlès, S. Cirgues, Lachapelle-Graillouse, Mazan.

Région privadoise : Veyras, Rochessauve, Berzème.

Haut-bassin de l'Ardèche : Mayres, Barnas, Burzet, le Roux, la Souche, Fabras, Thueyts, la Souche,

Cévennes du sud : Vernon, Chazeaux, Beaumont, S. André Lacham, Chazeaux, Chambonas, S. Mélany, Dompnac,

Bas-Vivarais : Uzer, S.Maurice d'Ibie, Labeaume, Chandolas, Beaulieu, Lablachère, Chassagnes, S. Andéol de Bourlenc, S. Pons.

Il s'agit de plaintes pour interventionnisme électoral (élections de 1885). Les curés des paroisses *en italiques* ont vu l'abandon des poursuites ou bien n'ont eu aucune sanction. Les prêtres des paroisses soulignées avaient semble-t-il encore leur traitement suspendu au 6 septembre 1886.

Autres paroisses signalées : Lanas (pas de suite), St. Jean Roure (immoralité, pas de suite), Sceautes (voies de fait, le curé est condamné à 50 f. d'amende et est déplacé), Juvinas (plainte du C.M. pour activité politique du curé, pas de résultat semble-t-il).

Notes diverses sur La Louvesc. 2 BY 31-32.

Les inventaires à Alba (2-7 mars 1906). A.D. 07. J 424

Photographie et notes sur les inventaires de 1906 à Ruoms. Envoi de J. Prat du 21 01 06. Q 36-37. Voir photocopie du P.V. du percepteur, de la protestation du curé et des fabriciens, S 11-S 13.

Photographie et notes sur les inventaires de 1906 à Ruoms. Envoi de J. Prat du 21 01 06. Q 36-37. Voir photocopie du P.V. du percepteur, de la protestation du curé et des fabriciens, S 11-S 13.

Photocopie de la protestation du curé de Labeaume Henri Soboul contre les Inventaires, et rapport de Pellissier, percepteur à Joyeuse. S 9-S10.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

ARCHIVES DIVERSES

André Latreille (1901-1984) Archives Municipales de Lyon, 154 II (grand fond).

ARCHIVES NATIONALES

C 5990 : Protestation contre le projet de loi relatif aux associations.

C 7300 : Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. AN 242

Sous-série F 7.

F 7 12310 328 : Congrégations religieuses non autorisées entre les décrets de 1880 et le loi du 1er juillet 1901.

F7 12 310-12312 : Circulaires et rapports.

F7 12 313 : Dossiers départementaux Ain-Bouches du Rhône.

F7 12 324 : Jésuites. Doc. généraux.

F7 12 325 : Dossiers départementaux. Ain-Isère.

F7 12 328 : Notes sur les Congrégations.

F7 12357 : Dossiers départementaux. Sociétés et associations. Autorisation et surveillance. 1870-1912. Allier-Côtes du Nord.

F7 12715 : Mise à sac d'une loge maçonnique à Nancy le 13 mars 1906. AN 249-251.

F7 12715 : Création d'une société de tir contre une société de trompette à Moncel. AN 250.

F7 12715. Pourquoi s'opposer aux Inventaires (Pierre l'Ermite). AN 250.

F7 12715-12716 : agitation cléricale, résistance aux inventaires.

F7 12 872 : Dossiers Ligue des Patriotes class par arr. de Paris et par départements.

F7 12 879 : Dames de l'Assomption. 1911-1913.

F7 12880 : Association Catholique de la jeunesse Française (1901-1911), Capucins, (1908-1925) ,etc.

Sous-série BB

BB 18 435 B.L. : Ecoles congréganistes 1890-1935. A vérifier.

BB 18 478 B.L. : Congrégations religieuses (36 art.) A vérifier.

Sous série F 17

F 17 9109-12340 : Enseignement primaire.

F 17 12431-12559 : Enseignement primaire libre.

Archives Nationales : Les lois scolaires du 16 juin 1881 (gratuité), du 28 mars 1882 (obligation, création du C.E.P., privation des ministres du culte du droit d'inspection). AN 251-252.

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – DOCUMENTATION – ARTICLES

ARTICLES D'INTERET GENERAL.

Zeev Sternhell : De la nation citoyenne à la nation culturelle, Anti-Lumières de tous les pays...

(Monde Diplomatique, déc. 2010, p.3) L'article oppose une conception essentialiste de la Nation, héritée de Herder, à une conception individualiste et rationaliste héritée des Lumières. Il met en parallèle les idées des conservateurs contemporains (islamistes compris) et l'héritage des nationalismes des XIX^e et XX^e, pronant l'idée d'une nation unie sous le regard de Dieu et transformant en questions morales les problèmes sociaux. « Si la nation est une communauté historique et culturelle, la qualité de Français « historique » devient alors une valeur absolue, tandis que celle de citoyen français n'a qu'une valeur relative, puisqu'elle désigne une simple catégorie juridique, artificiellement créée. »

Robert Vandebussche : La fonction municipale sous la III^e République. L'exemple du département du Nord. Revue du Nord n°305, avril juin 1994, p. 319-337 ; 2 BX 51-69 (notamment législation municipale au début de la III^e République, p. 319-327.

Communes et maires de la Révolution à 2014, Histithèque Jean Vitel, 2 BX 70-78.

Gérard Cholvy : Expression et évolution du sentiment religieux populaire dans la France du XIX^e siècle au temps de la Restauration catholique. Actes du 99^e Congrès des Sociétés Savantes, Besançon, 1974. Paris, Bibliothèque Nationale 1976. AJ 148-149.

Dossier laïcité : Historique de la laïcité, les contributions obligatoires à l'enseignement privé, Ne pas transiger avec la laïcité, statut des lieux de culte et des biens d'Eglise, de la loi de Séparation à sa remise en cause depuis 1905, bibliographie. Envol, sept-oct 2011, n°613.

La Chambre des Députés a adopté... Annales de la Chambre des Députés relative à la loi du 9 décembre 1905. MATP 9 décembre 2005. AO 197-200.

Pierre Coulet : l'opposition de l'Eglise à la loi de Séparation. M.AT.P. 9 déc. 2005. AO 201-202.

Marie-José Volle : Autour de la laïcisation des écoles. MATP 9 décembre 2005. Photocopies. AO 173-182.

Laurence Chatoney, Pierre Coulet : la laïcisation des cimetières. M.A.T.P. 9 décembre 2005. Photocopies. AO 183-184.

A. Encrevé : Des protestants à l'aube du XX^e siècle, article, « Revue Historique 2005 », (notes) P 236.

ARTICLES D'INTERET DEPARTEMENTAL

La laïcité en Ardèche combattue en...1879. Envol janvier 2019 p. 7.

J. Roux : L'éducation des filles entre Tanargue et Mont Lozère après la Révolution. Congrès de la Fédération Historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p. 215-229.

Jacqueline Roux : La dévotion en Bas-Vivarais de la fin de la Monarchie de Juillet à la fin du Second Empire, d'après la Chronique de Notre-Dame de Bon Secours, Provence Historique, fasc.156. 1989. (Internet). 2 BU 63-71.

Décret impérial sur les sépultures (23 Prairial An XII, 12 06 1804), M.A.T.P. n°88, AO 183, voir notes en 2 BS 188.

Laurence Chatoney, Pierre Coulet : La laïcisation des cimetières. M.A.T.P. 9 décembre 2005. Photocopies. AO 183-184.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880. D.L. du 15 12 95. AC 289.

Alexis Muston, pasteur républicain dauphinois (1810-1888) par Pierre Bolle. D.L. du 30 12 1984. AA 196.

M.H.Reynaud : les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation. (Revue du Vivarais 2006 n°1 p.71-91) : Le 29 mars 1880, décret contre les congrégations non autorisées: expulsion des Jésuites, fermeture du noviciat des basiliens à Feyzin, remplacé par celui de Beaconsfield en 1883. Les Basiliens décident alors de se séculariser et de se placer sous l'autorité de l'évêque du lieu. Un acte est signé entre le supérieur Adrien Fayolle et Mgr Bonnet. En 1881, la municipalité de Bg. St. Andéol retire sa subvention au collège. Cependant les Basiliens continuent un an sans cette aide. Ensuite, le supérieur les affecte dans différentes maisons de la congrégation. G. Bouchet : Hyacinthe de Gailhard-Bancel, figure du christianisme social (avec portrait). Etudes Drômoises, n°26 de juin 1906. AZ 137-138.

Bruno Benoît : La loi de séparation en Ardèche au regard de la presse. Revue du Vivarais, 2006, n°1.

J.Ribon : Mgr Bonnet face à la loi de Séparation. R.V. 2006 n°1. Mgr Bonnet était né à Langogne le 29 septembre 1835. Evêque de Viviers le 7 juin 1876, nommé par le maréchal de Mac-Mahon, sur présentation de Mgr.Dabert (Périgueux), Bourret (Rodez) et Guibert (Paris). Sacré à Périgueux le 24 août 1876, installé à Viviers le 3 septembre suivant. Décédé à Viviers le 21 mai 1923. La « Semaine Religieuse » de Viviers paraissant le vendredi « avec approbation et patronage de l'évêque » a été fondée en 1882. Son premier directeur fut le chanoine Emile Battandier, né à Vernoux le 2 décembre 1838, qui la dirigea jusqu'à sa mort le 8 février 1914. Sa « chronique diocésaine » reflète la pensée de l'évêque lui-même. La « Croix de l'Ardèche » (1891) vendue à la porte des églises, voulait toucher un public plus large. Mgr Bonnet appartient à la tendance du cardinal Pie, opposée à celle de Mgr Dupanloup, qui se refuse à placer les intérêts de l'Eglise sur le terrain du droit commun, par exemple en matière d'enseignement. Il défendit les 32 prêtres du diocèse privés de traitement après les élections invalidées du 4 octobre 1885, et des 27 autres sanctionnés après celles de 1889. Il refusait toute attaque partisane, et était absolument soumis au Pape, même dans son ralliement à la République.

La « Semaine Religieuse » parle pour la 1^o fois de la loi de Séparation le 3 juin 1904, après le rappel de l'ambassadeur de France au Vatican. Dès le 4 novembre, elle diffuse des extraits du projet d'Emile Combes., que Rouvier remplace en janvier 1905. Publication intégrale du projet le 17 février 1905. Sa lettre pastorale de Carême du 10 mars 1905 condamne le laïcisme, rupture de Dieu avec la terre, œuvre de la franc-maçonnerie. Le laïcisme est pour lui entre la théorie catholique de l'indépendance des deux pouvoirs et l'asservissement de l'Eglise. C'est la théorie de l'abandon. La Séparation en est le symbole, et elle est impossible sans l'accord du Pape. Le 28 mars 1905 c'est la « Lettre des cardinaux français au président de la République », où ils relèvent six points d'achoppement, notamment: le statut des associations cultuelles, la propriété des églises, la suppression du budget des cultes, la dénonciation unilatérale du Concordat.

Les débats parlementaires sont ouverts le 21 mars 1905, et vont durer 3 mois. Dès le 24 mars, Mgr Bonnet demande des pétitions soutenues par le clergé, mais en dehors de l'église. Le 19 mai, il y a 60 000 signatures, dont 35 000 pour les arrondissements de Privas et Largentière, 25 000 pour celui de Tournon. La « Croix de l'Ardèche » édite des tracts: c'est l'œuvre ardéchoise des tracts populaires, imprimerie Hervé Frères à Annonay, dont l'un des principaux rédacteurs était le P. Arifon. Les fabriques doivent rechercher les titres de propriété, et rechercher la part que les fidèles ont prise dans les constructions ou réparations.

La loi est adoptée le 3 juillet 1905, promulguée après adoption par le Sénat le 9 décembre 1905. Pie X a promis de donner des instructions en temps opportun. Le 13 février 1906, Mgr Bonnet publie sa lettre pastorale de Carême sur « la situation faite à l'Eglise par la loi de Séparation ». L'encyclique *Vehementer Nos* est publiée le 11 février, connue en France le 18. Mgr Bonnet dit qu'il y a rupture du Concordat, oppression de l'Eglise, associations cultuelles hors de la hiérarchie de l'Eglise, spoliation des biens, suppression des traitements, régime d'exception appliqué aux prêtres. L'encyclique est publiée par la « Semaine Religieuse », et Mgr Bonnet, par lettre, en ordonnait la lecture du haut de la chaire. Le 10 août 1906, l'encyclique *Gravissimo officii* est adressée aux évêques français, puis le 6 janvier 1907 une autre est adressée au clergé et au peuple français. Mgr Bonnet la publie intégralement dans sa lettre pastorale du Carême 1907. Elle condamne les associations cultuelles. Le diocèse de Viviers compte alors 600 prêtres en activité. Chaque paroisse a un curé, avec parfois 1 ou 2 vicaires. Près de 80 prêtres sur les 800 frappés sont ardéchois.

La « Semaine Religieuse » consacre aux associations cultuelles un premier éditorial le 23 juin 1905, y voyant la source d'un schisme. Elles ne peuvent être dirigées par un curé, et on les place sous la juridiction du Conseil d'Etat. La « Semaine » encourage par contre les associations « paroissiales », qui pourraient préparer les « cultuelles ». En sept 1905, Mgr Bonnet déclare que les évêques de France y sont favorables. Les curés commencent à recruter. Mais *Vehementer Nos* condamne le principe même des cultuelles; les évêques français les 30 et 31 mai 1906 proposent des associations « canonico-légales ». Mais par l'encyclique suivante *Gravissimi officii* condamne tout accommodement avec la loi. Nouvelle réunion des évêques du 4 au 7 septembre 1906; Mgr Bonnet vote contre une nouvelle proposition, avec la minorité, pour ne pas désobéir au Pape. Y a-t-il eu alors risque de schisme ? Mgr Bonnet rejette toute association dans les paroisses. Le 27 novembre 1906, il rappelle les peines pour ceux qui désobéiraient. En fait, il n'y a aucune trace de tentative de fonder des « cultuelles ».

Le 29 décembre 1905, un décret d'application de la loi du 9 décembre prévoyait les Inventaires. Le 22 décembre, Mgr Bonnet reproduit la position de l'archidiocèse de Lyon : présence du curé et de la fabrique, soumission à la position de l'Eglise, production de l'inventaire des biens de la Fabrique prévu par le décret de 1905, retrait de la Sainte Réserve du tabernacle. La direction de l'Enregistrement, les 12 et 19 janvier, prescrit l'ouverture du tabernacle. Mgr Bonnet interdit cette ouverture. Les premiers inventaires commencent fin janvier 1906 dans les paroisses les plus importantes, sans incidents. A Viviers, inventaire de la mense épiscopale, du chapitre et du grand séminaire les 15-17 février, mais le 19 la cathédrale reste fermée. L'évêque prend personnellement la parole. C'est que depuis la veille la position du Saint Père est connue. C'est ce qui explique le changement de position de Mgr Bonnet. Le 23 février, c'est le siège et la prise de la cathédrale. La « Semaine Religieuse » du 9 mars 1906 nie qu'il y ait là une manœuvre politique. Mais le 24 mars, le *Messenger ardéchois* précise qu'il doit y avoir encore 140 églises sur 400 où l'inventaire n'a pas été fait. Les opérations reprirent du 20 au 30 nov 1906. Il y eut en tout 26 arrestations, sur 13 paroisses dont 6 dans les Boutières. L'abbé Publier et son vicaire (Laurac), l'abbé Méjean (archiprêtre de S.Martin de Valamas), l'abbé Dugua, curé de Chanéac, l'abbé Chièze, vicaire de Dornas, furent arrêtés. Le 27 novembre 1906, Mgr Bonnet condamne les associations cultuelles, et prescrit un *triduum* de prières publiques. Le préfet indique aux conseils de fabrique qu'ils seront illégaux après le 13 décembre 1906; l'évêque rappelle qu'ils devront déposer argent ou titres dans l'armoire de la fabrique, en laissant la clef sur la porte. Le 1er décembre 1906, l'absence d'associations cultuelles, les exercices du culte tombent sous le coup de la loi du 30 juin 1881 sur les réunions publiques, et doivent donc être soumis à une déclaration préalable annuelle. Les curés seront des occupants sans titre; les communes pourront s'approprier les presbytères et les louer, tout comme les évêchés et les séminaires. Rome refusant les déclarations préalables, le conseil des ministres du 11 décembre ordonne de faire évacuer évêchés et séminaires et de réprimer les « délits de messe ».

Mgr Bonnet fut expulsé le 19 décembre, acclamé par 2.000 personnes. Il logea dans une maison du chemin de ronde. Les séminaires furent évacués. Mgr Bonnet les regroupa dans l'ancien pensionnat des Frères Maristes à Aubenas. L'Ecole Supérieure de Théologie ouvrit ses portes aux aînés le 18 février 1907, et l'Institution St. Michel accueillit les plus jeunes le 3 avril 1907. Les gendarmes relevèrent une centaine de « délits de messe » en une dizaine de jours. Incidents avec les gendarmes à Satillieu et St. Julien Labrousse; le 18 décembre 1906, le préfet demanda aux maires d'arrêter de relever les infractions. Les poursuites furent supprimées par la loi du 28 mars 1907. Les presbytères furent loués aux communes. La loi du 2 janvier 1907 prévoyait un contrat entre préfets et maires d'une part, évêques et curés d'autre part, pour que le culte puisse se célébrer. Les évêques de France réunis du 15 au 18 janvier déclarèrent accepter, et proposèrent un contrat-type agréé par Rome. Le 31 janvier 1907, Mgr. Bonnet convoqua les archiprêtres à Viviers pour les informer. Les maires acceptèrent, sauf deux. Mais les pourparlers finissent par échouer, et la loi du 28 mars 1907 autorisa les prêtres à célébrer le culte sans titre.

Le 19 juillet 1906, Mgr Bonnet demande une collecte pour le clergé. Les résultats furent publiés dans la « Semaine » et lus en chaire. L'évêque créa aussi dans chaque paroisse des conseils paroissiaux pour gérer le denier du culte. Le 23 juillet 1907, une ordonnance vint les placer dans l'aide au curé dans l'administration de la paroisse. Mgr Bonnet regroupa les patronages paroissiaux en « Union diocésaine des sociétés sportives catholiques », et fédéra les groupes paroissiaux dans la « Jeunesse Catholique du Vivarais », rattachée à l'Association Catholique de la Jeunesse française et pourvue d'aumôniers. Mgr Bonnet, après 47 ans d'épiscopat, légua un diocèse en pleine vitalité.

ARTICLES D'INTERET LOCAL

Catherine Rouvière : le contexte politique dans les cantons de Joyeuse et des Vans à l'époque de la promulgation de la loi de 1905. Article MATP, 9 décembre 2005. AO 185

Notre-Dame des Neiges, jeune abbaye. in « A la découverte des abbayes de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, p. 117-118.

Fernand Bourret : Zéphyrin Freydier (né à Chanéac), séminariste sans vocation à Vernoux et à Viviers (1853-57). RVDB 2007 p. 19-29.

M.H. Reynaud : Le cimetière de la Croisette, pp. 3-23. Bulletin du Fonds Vivarois, n°20-21, 1986.

L'oeuvre des Béates n'est pas terminée. Conférence de Michel Faure à Champagne. Article Réveil du Vivarais 24 01 2003. AC 297.

Fermeture de la chapelle Saint-Régis à la Louvesc, L'Eclaireur d'Annonay, 27 juin 1903, cité in « Ardèche 1900 » pp.46 47.

Pierre-Marie Michel : Renouveau religieux dans la montagne ardéchoise au XIX^e siècle, Revue du Vivarais, 2008, n°3, p. 235-248.

Alain Ansellem : Des croix et des calvaires en Boutières, 1^o partie. Boutières en histoire n°4 p. 111-147.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, pp. 31-42.

Christian Maillebois, Les Momiers, Cahiers du Mézenc 1993, pp 15-25.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, pp. 31-42.

R. Darcissac : Témoignages sur les débuts du collège cévenol. Cahiers de la Haute-Loire 1981

Fête de l'inauguration de l'asile agricole protestant de Vallon, fondé ci-devant à Gilhoc, le 15 mai 1858. Rapport. Uzès, 1868, 24 p.

Asile agricole protestant de Vallon, X^e rapport, Uzès, 1883, 64 p.

Notes sur les Momiers dans la région de Saint-Pierre-ville, et Mme Manson. « Voyage autour de Privas », de Mazon. AN 183.

La construction du temple de Saint-Laurent du Pape, la Croix de l'Ardèche, 11 février 1906. P 1.

La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le bassin de l'Eyrieux (texte de ma communication au colloque de Viviers du 3 décembre 2005) P 258-277.

Jean-Pierre Mur : résistance aux inventaires et condamnations correctionnelles. M.A.T. P. du 9 décembre 2005. Les tribunaux de Tournon et de Largentière. AO 203-212.

P.M. Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise, R.V. n°1 2006.

La loi Falloux de 1850 disposait que l'ouverture d'une école communale n'était pas obligatoire si la commune avait une école privée et y payait pour les enfants pauvres. Cette école pouvait alors bénéficier de subventions. Les Maristes s'installèrent alors à St. Etienne de Lugdarès. La loi du 18 mars 1884 indiqua que le personnel des écoles communales devait être laïc. Le Conseil Municipal de St. Etienne s'y opposa, et le maire refusa d'installer les laïcs. Il fut suspendu de ses fonctions pour un mois en nov. 1885. L'inspecteur primaire, sur ordre du préfet, fit crocheter l'école communale dans la nuit du 17 au 18 mars, pour y faire pénétrer les instituteurs. Le maire, M. Terme, protesta et démissionna le 28 mars 1886. Le curé Vinson acquit alors en 1886 une prairie sur laquelle il fit édifier une école libre pour les maristes. Le cardinal Bourret l'aïda de ses subsides. Le successeur de M. Vinson, le curé Laugier, acheta l'entier bâtiment, le mobilier et le matériel scolaire.

Le 18 mars 1903, dissolution de la congrégation des Frères Maristes. M^o Paul Anglès est nommé liquidateur : le 2 octobre, l'abbé Laugier assigne le liquidateur à l'aide de ses titres de propriété. Le 16 décembre 1905, le tribunal civil de Lyon reconnut cette propriété, mais le condamna pour avoir employé deux congréganistes dans l'école où ils enseignaient avant. p.97 : Une information à vérifier fait état d'une école des sœurs de la Présentation de Marie à St. Etienne de Lugdarès entre 1813 et 1824. La congrégation des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès est autorisée comme congrégation dirigée par une supérieure générale par décret impérial du 23 décembre 1854. La supérieure générale sœur St. Hélène (née à Mazan en 1834, fit profession en 1855, devint supérieure générale le 13 septembre 1884, et décéda le 5 juillet 1906) écrit début sept. 1901 à M. de Mackau, président du comité des jurisconsultes des congrégations. Il répondit qu'il n'y avait rien à demander. Or, le 5 décembre, le président du Conseil Waldeck-Rousseau écrivit qu'il fallait une autorisation pour les succursales. Aussi, une première demande fut faite le 26 décembre 1901 pour douze établissements situés en Lozère, Ardèche, Dordogne et Haute-Loire. Le 10 janvier 1902, autres demandes pour Mazan, St. Cirgues, Issarlès et Ste. Eulalie en Ardèche, Ch. de Randon, Luc, Grandrieu, le Monastier et S. Symphorien en Lozère, le 3 août pour celle de Planchamp, le 6 pour celle d'Arzenc de Randon, plus 2 maisons dans le Gard et 12 en Dordogne. Le 8 oct. 1902, le sous-préfet de Largentière recense en tout 37 demandes. Le 6 janvier 1903 arrivent les premiers refus, signés Emile Combes. Ils se succèdent ensuite jusqu'au 17 novembre. Le 7 juillet 1904, interdiction d'enseigner. En 1902, la congrégation comptait 400 religieuses dirigeant une centaine d'établissements; la supérieure donne le chiffre de 84. La religieuse sécularisée devait demander à être relevée de ses vœux par son évêque, et ne plus être subordonnée en quoi que ce soit à la supérieure, réclamer la restitution de sa dot. Sur 300 religieuses sans emploi, on retrouve 70 lettres de demandes de sécularisation, avec réponses de la supérieure et de l'évêque.

Mais il y eut procès en non-sécularisation à Mende le 5 sept. 1904. La Cour d'Appel de Nîmes confirma, mais laissa l'école ouverte. Le 2 août 1904, le procureur de Largentière demanda la liquidation des biens de la maison-mère, parce que l'école y existant n'était

pas autorisée. Le tribunal suivit, mais la supérieure fit opposition le 29 août, arguant que les religieuses s'occupaient de la visite aux malades et de la tenue d'un orphelinat gratuit dispensant l'enseignement. L'affaire n'eut pas de suite. Dans une session du 22 avril 1906, le conseil de fabrique de St. Etienne de Lugdarès approuva les comptes de 1905, avec un excédent de recettes. Il se réunit une dernière fois le 12 décembre 1906 et se dissout devant le curé et le maire. Dès le 28 février 1906, le curé Laugier protesta auprès du percepteur à propos des inventaires. Autre lettre du président du conseil de fabrique M. Aussenat. La troupe fut envoyée devant 3000 catholiques, mais la tradition dit que l'affrontement n'eut pas lieu parce que beaucoup de soldats étaient du Gévaudan. L'église du Cellier du Luc fut crochétée le 21 novembre 1906. Mais il y eut un mariage le 22.

Yvonne Leclère : La Séparation à Viviers, R.V. 2006 n°1 pp.63-71. Vers 1850, réinstallation de la maîtrise pour le chant choral dans l'ancienne demeure de l'évêque. Mais l'enseignement y est aussi donné. Le Grand Séminaire était revenu en 1805: 150 élèves en 1895. Il y a un ouvroir tenu par des religieuses. Ecoles religieuses place de la Roubine : La Présentation de Marie dirigent depuis 1837 l'école des filles (3 enseignantes, 75 élèves) et l'école maternelle (2 enseignantes, 75 élèves). Les Frères Maristes depuis 1830 ont une centaine de garçons et 4 enseignants dans les locaux de l'ancienne viguerie. La Sté Pavin de Lafarge accueille 6 Frères Maristes pour 91 garçons et 4 sœurs trinitaires de Valence pour 79 filles, avec en plus un dispensaire. L'hospice est tenu par les religieuses de la Providence d'Annonay. Le couvent St. Roch, construit en 1872 sur l'emplacement d'anciennes maisons de chanoines, accueille 35 congréganistes qui soignent en ville et gardent les malades.

Le maire est Joseph de Lafarge, fervent catholique, et le conseiller général Auguste de Lafarge, son cousin. En décembre 1901, le conseil municipal défend les congrégations, notamment les Frères Maristes, les Trinitaires, la Présentation de Marie, les sœurs soignantes de St. Roch. En 1903, une pétition circule pour la défense des congrégations. Le 20 juillet 1906, fermeture de l'école des filles, puis des garçons. M. de Lafarge organise un service d'autobus pour les conduire dans les locaux de la société. M. du Grail est président de l'association des familles de chez Lafarge. Inventaire de la mense épiscopale à l'évêché le 15 février 1906, qui ne provoque aucun incident. Puis, le 16, celle de la mense capitulaire, qui est nulle. Au grand séminaire, énergiques protestations du supérieur M. Bonnaure. Mais le lundi 19 février, inventaire de la cathédrale : une trentaine d'hommes organise la résistance dès la veille. Messe solennelle le dimanche à 8h, mille personnes accourues au son du tocsin. Le lundi à 13h, arrivée de l'inspecteur des Domaines, M. Montchablon: opposition de l'évêque, du conseiller général et de la foule. Les catholiques s'enferment dans la cathédrale pour monter la garde. Le 22 février, M. Montchablon se présente devant l'église St. Laurent: même refus du curé, qui lit une lettre de M. Raoux, premier adjoint, qui explique que l'église au début du siècle a été bâtie sur terrain communal avec des souscriptions des Vivarois.

Le lendemain, il revient avec la force armée qui crochète la porte; dès 5h du matin, 14 brigades de gendarmerie investissent le « château » ; puis, 2 compagnies du 55^e régiment d'infanterie, et des sapeurs du génie armés de haches, marteaux, pieux, etc. Vers 8h, les officiels (délégué de la préfecture de police, commandant de gendarmerie, inspecteur des domaines, commissaire) arrivent. Les soldats du génie s'attaquent à la porte de la chapelle St. Jean, qui vole en éclats. Mais il y a des madriers empilés, et personne dans la cathédrale. Ils s'attaquent à la porte de la chapelle S. Joseph, puis à celle de la sacristie, où cent hommes les défient. M. du Grail n'accepte de sortir que si les soldats leur présentent les armes et qu'il n'y aura aucune poursuite. Les manifestants sortent sous les applaudissements mais sans les honneurs militaires. Ils vont à l'évêché où Mgr Bonnet les félicite. En décembre, Mgr Bonnet est expulsé de l'évêché et se réfugie à Châteauneuf. Les séminaristes doivent aussi quitter l'établissement. Mécontentement du conseil municipal en février 1907. Le 7 juin 1908, nouvelle école catholique dans les locaux de l'usine Larmande, près de Notre Dame du Rhône. En nov. 1911, laïcisation des locaux de l'hospice. La foule, les Lafarge, accompagnent les sœurs jusqu'à la gare. Le séminaire sert à loger des troupes, puis des réfugiés alsaciens (1917-1918), puis des suspects gardés par les militaires. Le bâtiment sera saccagé. Auguste Pavin de Lafarge le rachète et les séminaristes y retournent en 1924. Quand à l'évêché, on pense y faire une école d'agriculture, puis un asile pour vieillards. Auguste Pavin de Lafarge le rachète encore en 1928, et Mgr Hurault peut s'y réinstaller. La participation masculine est forte dans les diverses manifestations de résistance.

Jean Ribon : Les « Inventaires » à V.de Berg. R.V.D.B. 2005, n°61, p. 115-127

La crise des Inventaires dans le pays de Ruoms (conférence du 10 mars 2006) -S 23-37. Voir plus spécialement « Les Inventaires à Ruoms », S 24-26.

Les Inventaires à Labeaume, in « La crise des inventaires dans le pays de Ruoms », S 26-28.

Travaux préparatoires en S 166-185.

Les inventaires à Chalencon, texte de la conférence du 14 août 2006, prononcée en l'église de Chalencon à la demande du père Michel Extra. T 1-T 10.

REPUBLICAINS ET CLERICAUX – DOCUMENTATION – OUVRAGES

OUVRAGES D'INTERET GENERAL

Philippe Portier : La 3^e voie chrétienne (Les Droites en France, 1789-2008, CNRS Editions, Paris 2008).

Au lieu d'être la fidèle servante du libéralisme, l'Eglise, de *Rerum Novarum* à *Centesimus Annus* (1991) a toujours cherché une 3^e voie. Le catholicisme social se donne comme un projet de refondation du monde: Lamennais, Louis Veuillot, Albert de Mun, René de la Tour du Pin. Ce courant est opposé aux catholiques libéraux, qui veulent faire une place à la Révolution française, œuvre des Juifs, des protestants et des francs-maçons, qui a détruit les solidarités naturelles. Ils entendent replacer le globe politique dans la dépendance des valeurs chrétiennes. Il en allait de même de l'absolutisme. Son idéal est plutôt dans l'équilibre médiéval. Grégoire XVI tranche en faveur des catholiques sociaux en condamnant Lamennais, Pie IX dans le *Syllabus* de 1864, puis l'infailibilité pontificale. Léon XIII (1878-1903) veut organiser le mouvement, suivi par les papes du XX^e siècle. Il s'agit de préparer la venue de l'ordre futur des choses: dans *Immortale Dei* (1885) le Pape refuse l'autonomie du politique ou les libertés libérales. L'Etat doit accorder à Dieu la première place, et l'Eglise est son interprète. *Rerum Novarum* rejette aussi bien le libéralisme que le socialisme, cette « peste mortelle ». Chaque homme doit avoir sa part : propriété, mais juste salaire et droit de se syndiquer et de bénéficier de la protection sociale. Léon XIII cesse de lier ces droits à la monarchie (*Intersollicitudines*, 1892) : la République aussi peut être juste.

Sous le pontificat de Pie X (1903-1914), le catholicisme lié à l'antisémitisme, à l'anticapitalisme et à l'Action Française, l'individu est lié à la place que lui confère sa naissance. La Tour du Pin rêve d'un ordre corporatiste que préfigure par exemple la coopérative de Landernau (1911). Le mouvement maurrassien ne sera condamné qu'en 1926. Mais le courant de la démocratie chrétienne donne naissance à l'Action Catholique, aux syndicats chrétiens, aux partis « populaires », derrière Marc Sangnier (1873-1950), Gaston Tessier, fondateur de la CFTC, Robert Schuman (1886-1963), l'abbé Pierre. Ils sont ouverts au suffrage universel, au syndicalisme indépendant, au principe d'égalité, aux libertés de 1789 après la 1^e guerre. Mais l'homme doit se construire en s'appuyant sur des

corps intermédiaires, famille, professions, régions, sous la juridiction de l'Etat subsidiaire. Ce courant a été atteint par la destruction du pilier ecclésial, mais continue de donner des Michel Camdessus ou des Jacques Delors, et est à l'origine des droits sociaux, de la régionalisation ou de la construction européenne.

F. Ponteil : Les Institutions du Second Empire :

Les institutions religieuses du Second Empire.

Le budget des Cultes est lourd : 40 millions. Les édifices sont affectés aux cultes à titre d'usufruit. Ils sont construits, entretenus, réparés par l'Etat ou la commune. Chaque établissement religieux peut acquérir, aliéner, posséder. L'Etat concourt à déterminer le nombre des églises, des circonscriptions, et intervient pour autoriser achats et aliénations, prescrire l'emploi des capitaux en rentes sur l'Etat, bref exerce sa tutelle. Les paroisses sont des cures ou des succursales. L'évêque a le pouvoir spirituel : il confère les ordres, organise le culte: rituels, mandements, ordonnances. Il nomme et révoque les desservants. Les curés sont inamovibles et doivent être approuvés par l'Etat. L'évêque est entouré de vicaires généraux et d'un chapitre, qui élit des vicaires généraux capitulaires en cas de vacance.

Le curé administre les sacrements dans toute la paroisse. Celle-ci a ses biens, administrés par la fabrique, dont le conseil est nommé partie par l'évêque partie par le préfet. Il se renouvelle par fractions. Le bureau des marguilliers exerce la simple gestion. Maire et curé en font partie, mais ne peuvent le présider. La commune subventionne la fabrique, qui a ses ressources propres (chaises). Les conciles nationaux ou métropolitains sont soumis à l'autorisation du gouvernement. Le secours contre les abus du clergé est constitué par appel comme d'abus devant le Conseil d'Etat, qui peut renvoyer devant la juridiction pénale. Les curés sont protégés par leur nomination civile, les desservants ne dépendent que de l'évêque.

La constitution du 14 janvier 1852 proclame la liberté des cultes, et le décret du 25 mars 1852 soumet toutes les congrégations à autorisation préventive, comme en 1834. Un décret du 31 janvier 1852 visait les congrégations de femmes: l'autorisation était accordée par décret si elles adoptaient les statuts déjà enregistrés en Conseil d'Etat, ou si elles pouvaient justifier d'une existence de fait antérieure au 1er janvier 1852, en cas de réunion de plusieurs communautés, ou de promotion d'une congrégation à supérieure locale en congrégation à supérieure générale.

Les congrégations non reconnues sont tolérées, bien que le pouvoir ait le droit de les dissoudre, suivant les décrets de messidor An XII, du 18 février 1809 et du 26 décembre 1810. Aucune congrégation n'avait été reconnue en 1817 et 1825. Celles de femmes sont reconnues après le décret de 1852 : de 1853 à 1860, l'autorisation est accordée à 96 congrégations à supérieure générale, dont dépendent 629 établissements; l'autorisation est accordée à 38 congrégations à supérieure locale. Des congrégations d'hommes sont autorisées comme associations charitables, ou d'enseignement, ou d'utilité publique, depuis 1808 ou 1816. Pour les femmes on compte 4 932 congrégations autorisées et 2 870 non autorisées ; pour les hommes, 19 autorisées et 49 non autorisées. Les ordres religieux se multiplient: les Jésuites en 1869 ont 16 établissements avec 6 526 élèves. Du 2 décembre 1851, au 4 septembre 1870, 227 congrégations sont reconnues. En 1861, 17 676 religieux et 89 243 religieuses. Les calvinistes ont 511 pasteurs dans 62 départements. Il y a deux centres théologiques, Montauban et Strasbourg, et 10 orphelinats, dont un à Livron, des maisons de diaconesses remplaçant les religieuses à Paris et Strasbourg. Les « darbystes » sont pour le sacerdoce universel dans le Gard et l'Hérault. Il y aussi des méthodistes, des quakers, des anabaptistes dans l'est. Une circulaire de 1854 charge les préfets de décider si les réunions sont ou non attentatoires à l'ordre public.

Le décret du 26 mars 1852 fait de la paroisse la cellule de base, dirigée par un conseil presbytéral, et elle a un ou plusieurs pasteurs. Au-dessus, le consistoire, qui n'est pas divisé entièrement en paroisses, et comporte obligatoirement 6.000 âmes. Le même décret crée un conseil central sans autorité autre qu'administrative. L'arrêté du 10 sept 1852 crée le suffrage universel dans la paroisse, pour les + de 30 ans résidant depuis 2 ans. Chaque paroisse est administrée par un conseil presbytéral composé du pasteur nommé par le gouvernement et par des laïcs élus. Les consistoires sont formés par les pasteurs et 1 délégué laïc par paroisse. Chez les Réformés, les pasteurs sont nommés par le Consistoire, qui propose 1 nom sur une liste de 3 proposés par le conseil presbytéral. Le conseil central transmet au ministre, qui décide. Chez les Luthériens, un consistoire supérieur assisté d'un directoire gère l'Eglise sous la surveillance du gouvernement et nomme les pasteurs. Les conseils presbytéraux, d'après l'arrêté ministériel du 10 septembre 1852, comptent 5 laïques pour les paroisses à un pasteur, 6 pour celles à deux, 7 pour celles à 3 et davantage. Ils sont présidés par le pasteur le plus ancien. Les consistoires sont présidés par un président élu parmi les pasteurs de la circonscription. Les deux sortes d'assemblées peuvent se réunir une fois par trimestre, et peuvent délibérer s'ils comptent la moitié de leurs membres. Les étrangers sont électeurs au bout de 3 ans de présence. Le pasteur de 1) classe touche 2 100 francs, 2° classe: 1 900, 3° classe: 1 600.

L'enseignement primaire sous le Second Empire

Le décret du 9 mars 1852 donne aux Recteurs le pouvoir de nommer les instituteurs après avis des conseils municipaux en général très favorables au clergé. La loi du 9 juin 1853 crée une retenue de 1/20° sur leur traitement pour leur retraite (68 F par an en 1865, très faible). L'instituteur doit avoir exercé au moins pendant 3 ans comme adjoint ou suppléant (décret du 31 décembre 1853). Les suppléants remplacent provisoirement les titulaires. Le traitement minimum d'un suppléant est de 500 francs en 1° classe, 400 en seconde classe, et peut être prélevé sur celui du titulaire. L'instituteur peut toucher une allocation supplémentaire, de manière à élever son traitement à 700 francs après 5 ans, 800 après 10 ans, pour 1/10° d'entre eux. Les recteurs prévoient un registre de correspondance, un registre de notes où sont marqués l'assiduité, les progrès et la conduite de l'enfant. La répartition des heures, le mouvement scolaire, l'esprit de l'enseignement, étaient codifiés. Le « journal de classe » assurait le contrôle de l'emploi du temps.

Les filles sont abandonnées aux congréganistes. Les instituteurs d'écoles laïques sont de deux ordres, correspondant chacun à un brevet. La loi du 14 juin 1854 supprime les académies départementales. L'inspecteur d'académie dirige le premier degré sous l'autorité du préfet, et le 2° sous celle du recteur. Chaque recteur a un conseil académique, chaque inspecteur d'académie un conseil départemental, et des inspecteurs de l'enseignement primaire. Les salles d'asile sont des écoles maternelles depuis 1848. On avait créé pour elles des Ecoles Normales (28 avril 1848), devenue cours pratique des salles d'asile par arrêté du 3 février 1852. La salle d'asile est le refuge des enfants pauvres. Un Comité Central pour le développement, présidé par l'archevêque de Paris, est créé le 16 mai 1854. Le 21 mars 1855, les salles d'asile, établissements charitables, accueillent les enfants jusqu'à 7 ans.

Les Ecoles Normales d'Instituteurs végètent. Les cours pour les institutrices sont confiés à des religieuses ou annexés à leur pensionnat. On crée 7 Ecoles Normales de 1860 à 1863. Le 21 juillet 1858, une seule classe d'instituteurs suppléants à 500 f. En 1862, la hiérarchie est rétablie, avec 700 f pour ceux qui ont 5 ans de services, 800 pour ceux qui ont 10 ans, (1/20°), 900 pour ceux qui ont 15 ans dans la même proportion (décret du 19 avril 1862).

Une bibliothèque scolaire est créée dans chaque école primaire; les salles d'asile demandent un examen de capacité. Les cours d'adultes reprennent. La loi de 1850 ne prévoyait une école de filles que si les ressources de la commune le permettaient. La loi du 10 avril 1867 décida l'ouverture d'une école de filles dans toute commune de 500 h ou plus... si la commune n'est pas dispensée par le Conseil Général. Dans toute école mixte, une femme nommée par le préfet dirige les travaux d'aiguille. Les écoles libres qui reçoivent une subvention ou qui tiennent lieu d'école publique sont soumises à l'inspection. Le 7 juillet 1866, l'agriculture devient obligatoire dans les Ecoles Normales. Enfin, le 26 juillet 1870, les instituteurs reçoivent 700 et 800 f suivant l'ancienneté, les institutrices 500 à 600. Les adjoints reçoivent 400 et 500, et les adjointes 350.

Les institutions administratives sous le second Empire

Le préfet est assisté par deux conseils : le conseil de préfecture, quand des intérêts privés sont en jeu, ou donne des avis sur les actes des communes. Un conseiller est secrétaire général, désigné par le Ministre. Le conseil général est organisé par la loi du 7 juillet 1852; il est élu au suffrage universel. Le préfet peut diviser la commune en sections. Les votes sont recensés au chef-lieu de canton. Chaque canton élit un membre. Les séances de ce Conseil ne sont pas publiques. Il ne peut se concerter avec d'autres conseils. Le président est nommé par le Chef de l'Etat alors qu'il était élu depuis 20 ans. Idem pour les vice-présidents et secrétaires. Une session par an, sur ordre du jour limité aux intérêts du département. Il répartit l'impôt entre les arrondissements, délibère sur les acquisitions, achats, emprunts, etc. Il gère les routes départementales, et consulte sur les foires et marchés, vote les centimes additionnels. Il y a un budget départemental, avec des dépenses ordinaires (gestion des locaux) et extraordinaires : édifices, subventions aux hospices, garantie aux compagnies de chemin de fer depuis 1851. Ce budget est voté, mais doit être approuvé par le gouvernement. IL existe un fonds de solidarité entre départements, à la discrétion du gouvernement, alimenté par l'impôt foncier. Le 24 mai 1866, la loi donna aux conseils généraux la responsabilité unique des biens départementaux et des projets de routes et de chemins, sur un budget qu'ils votent. Il fixe aussi les centimes additionnels votés par les municipalités et le préfet lui présente chaque année les dettes des communes. Il pouvait aider les communes pour l'instruction primaire. Le conseil d'arrondissement compte autant de cantons que de membres, élus au suffrage universel. Ils doivent avoir plus de 25 ans, être domiciliés dans l'arrondissement ou y payer une contribution. Le préfet nomme le président. Il donne son avis sur les routes, les bâtiments de l'arrondissement, répartit l'impôt entre les communes.

La loi du 7 juillet 1852 permet d'élire les conseillers municipaux au suffrage universel, le plus souvent au scrutin de liste. Pour les communes de 2500 h et plus le scrutin dure un samedi et un dimanche. Il y a 10 conseillers pour les communes de moins de 500 h, 16 de 500 à 1000, 21 de 1000 à 1500, 23 de 1500 à 2000, 27 de 2000 à 3000, 36 pour 3000 et au-dessus.. Le maire est nommé par le chef de l'Etat dans les communes de 3000 habs et plus, et ailleurs par le préfet. Les maires et adjoints peuvent être pris en dehors du conseil municipal. Ils peuvent être suspendus par le préfet, mais révoqués par le chef de l'Etat. Le maire est chargé de la gestion des biens communaux, de la police rurale, de la comptabilité des établissements publics. Le conseil municipal décide, le maire exécute. Le préfet arrête le budget, le gouvernement les contributions extraordinaires. Le préfet peut suspendre un conseil municipal, le gouvernement le dissoudre; il est alors remplacé par une commission municipale nommée par le préfet

p. 324 (II^e République) : les sociétés de secours mutuel sont présidées par le maire. Elles doivent compter 100 membres, mais pas plus de 2000. Elles apportent des secours temporaires, et les frais funéraires. L'excédent de 3.000 F est versé à la Caisse des Dépôts et Consignations. Elles peuvent être reconnues d'utilité publique. Elles peuvent se former après le décret du 28 juillet 1848, mais elles sont depuis la circulaire du 25 juillet 1850. Elles font figure de sociétés secrètes. Peu cherchèrent à se faire approuver. Un décret du 14 juin 1851 les place sous la surveillance du maire, sous-préfet ou préfet. Il y avait en 1848 233 sociétés groupant 17 000 membres.

Jean Thomas : De la Révolution à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, Nîmes 1987, 274p. Cote P.N.C.: CD0253, CDJRD5022.

G. Chareyron : Politique et religion (1956).295 p. Institut d'Histoire du Massif Central Société d'Histoire de la Montagne, cote 944 59 CHA.

Marianne Carbonnier-Burckard, Patrick Cabanel : Histoire des Protestants de France, Desclée de Brouwer, 1998. p.136 : Les protestants sont favorables à l'enseignement mutuel, méthode qui vient d'Angleterre. Une Société pour l'encouragement à l'enseignement primaire est fondée dès 1829. Un réseau d'écoles normales se forme; on en trouve à Dieulefit (Drôme), Mens (Isère), Glay (Doubs), à Nîmes pour les filles, aux Batignolles. Il y a aussi des écoles secondaires privées à Lyon, Paris, Châtillon sur Loire, Ganges, Ste Foy la Grande. Ce réseau ne survit pas à la laïcisation de 1880. Les « sociétés » se développent aussi, en direction de l'Afrique ou de l'Océanie. Les œuvres charitables se multiplient, comme celle du pasteur Louis Comte en Haute-Loire, la Croix-Bleue, les mouvements de jeunesse (scoutisme).

p.139 : Il y a des pasteurs qui sont élus députés, comme Frédéric Desmons, Jules Steeg. Ils animent ou fondent les Ligues de l'Enseignement, puis des Droits de l'Homme. Il y a une forte filiation pastorale: beaucoup sont fils et petit fils de pasteurs. Les Ecoles du dimanche se développent à partir de 1820, puis de 1850. La communion a lieu vers 15 ans, mariages et funérailles se déroulent au temple, contrairement à la tradition. p.141 : Le Réveil est dû à la grande porosité du protestantisme aux Lumières et à la Franc-Maçonnerie. Les missionnaires viennent d'Angleterre : méthodistes de John Wesley. Les pasteurs acquis à leurs idées refusent la Cène à certains, tels Jacques Reclus, ou Adolphe Monod. L'Union des Eglises Evangéliques Libres se constitue en 1849 à l'appel du pasteur Frédéric Monod. En deux générations, les idées d Réveil triomphent même en Alsace. Puis apparait un libéralisme rationaliste, répandu surtout par la faculté de Strasbourg. Les « orthodoxes » réagissent avec Edmond de Pressensé (Revue Chrétienne, depuis 1854). Les « libéraux » sont majoritaires à Nîmes ou à Mazamet. Le premier synode national débouche sur un schisme en 1872. Grande figure libérale: Ferdinand Buisson (1841-1932). Auguste Sabatier (1839-1901) est un proche de Pressensé et de la Revue Chrétienne.

p.151 : Sabatier est le plus grand théologien protestant de la fin du siècle. Les dogmes sont pour lui des symboles nécessairement imparfaits et mobiles. C'est la base de la réconciliation. En outre, la « question sociale » pousse vers un « socialisme chrétien » Wilfred Monod (1867-1947), l'Ecole de Nîmes, avec Charles Gide (1847-1932), très vivace entre les deux guerres. p.155 : La vraie césure du XIX^e siècle est en 1879, lorsque l'Etat se détache de l'Eglise catholique, sauf en partie de 1830 à 1849. Les protestants se rallient à la Monarchie de Juillet: le duc d'Orléans épousa en 1837 la pieuse duchesse de Mecklmbourg-Schwerin, et leurs voyages dans le Midi sont triomphaux. De Gasparin est à l'Intérieur, Pelet de la Lozère, puis Guizot, à l'Instruction Publique. Après 1870, les protestants se rallient à une « République sage » : Léon Say, neveu de l'économiste, Charles de Freycinet, Elie Le Royer.

p. 158. Dans le sud-ouest, c'est le bonapartisme qui semble le meilleur rempart contre la droite cléricale. Dans le Sud-Est, en Alsace, refus du bonapartisme. Marche sur Nîmes en 1851. L'Ordre Moral se méfie de même de ce protestantisme. L'Empire a pourtant supprimé tout cens pour l'élection au consistoire, lequel retrouve le droit d'élire le pasteur. Mais l'élite protestante passe à la

République: ce sont souvent des tenants des doctrines libérales: Auguste Scheurer-Kestner, Ferdinand Buisson, Edgar Quinet. En 1870, la quasi totalité des protestants est républicaine.

p.160 : Jules Ferry a épousé une protestante libre penseuse, Eugénie Risler, et a parlé en nov 1879 pour l'inauguration de la faculté protestante de Paris, pour évoquer l'alliance entre Républicains et protestants. Edgar Quinet accuse la volonté d'unité catholique aussi bien de 1685 que de 1793, et vante le pluralisme à l'anglaise. Renouvier, Prévost-Paradol, Taine, Jules Favre, sont des compagnons de route du protestantisme. Le premier ministère formé par Jules Grévy compte 5 protestants sur 10 membres, dont le président Waddington. Ferdinand Buisson publie le Dictionnaire de Pédagogie, et dirige la revue Pédagogique. Les E.N.S. de filles créées à Fontenay aux Roses et Sèvres sont confiées à l'ancien pasteur Félix Pécaut, et l'autre à Julie Velten, fille de pasteur et veuve de Jules Favre. p.163 : Le projet de Séparation s'attire une vigoureuse campagne de presse dans « le Siècle » en 1905. Le principal conseiller de Briand est Louis Victor Méjan, fils et frère de pasteur. Mais la République n'a plus le même besoin du protestantisme.

Jean Lacouture : Les Jésuites. T II Les Revenants. (Notes) 2 BY 9-10.

Christophe Bellon : Briand l'Européen, La Documentation française, 2009. p.37 : Briand est élu député de la Loire, dont Pierre Waldeck-Rousseau est président du département. Il a pourtant une image d'anarcho-syndicaliste, et aux côtés de Pelloutier, il a prêché la grève générale. Waldeck-Rousseau est le père de la loi de 1884 sur les syndicats. Le 27 avril 1902, Briand est élu au 1er tour, battant le socialiste révolutionnaire Argaud et le député sortant modéré Préta –circonscription de St. Etienne-St. Chamond. p.39 : Drame dans sa circonscription ; un ouvrier est tué au cours d'une grève dans sa circonscription, à Terrenoire. Le 21 octobre 1902, il parle pour la 1^o fois à la tribune pour défendre la veuve et les orphelins. Grand succès, apprécié par Jaurès et Clémenceau.

p.41. Le nouveau président du Conseil est Emile Combes. La séparation de l'Eglise et de l'Etat était déjà demandé par Gambetta dans son programme de Belleville en 1869, mais Combes voit dans le Concordat un moyen de contrôler l'Eglise. Par contre, il lutte contre les congrégations dénaturant l'esprit de la loi de 1901. Une commission spéciale d'étude est nommée au bout de un an, sur la question de la Séparation, 33 commissaires, dont Briand, Francis de Pressensé, Eugène Réveillaud, député protestant de St. Jean d'Angély : 9 socialistes, 6 radicaux, 1 modéré de gauche. Briand rédige un avant-projet, où s'affrontent séparatistes et concordataires. Briand cherche à être clair, à maintenir le consensus de la commission, préparer le débat parlementaire. p.44 : Fin juillet 1904, rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican. Au printemps 1904, Emile Loubet avait déjà omis d'aller saluer le Pape au cours d'une visite à Rome. Pie X menace de rappeler le nonce si Combes ne démissionne pas. En août, au congrès d'Amsterdam, les socialistes condamnent toute collaboration avec un les gouvernements « bourgeois ». Combes, pour garder sa majorité, doit donc faire la séparation. Il présente un projet de concordat sans le concordat. Mais l'affaire des Fiches provoque la chute de son gouvernement, et Maurice Rouvier, sénateur des Alpes-Maritimes, redevient président du Conseil. Le ministre des Cultes, Bienvenu-Martin, aborde la question des pensions. A la commission, la gauche est représentée par Maurice Allard, député socialiste du Var. Le 4 mars 1905, approuvé par la commission, le projet Briand est déposé sur le bureau de la Chambre.

p.46 : Pour Briand, le projet « sauvegarde tout ensemble les légitimes et respectables préoccupations des consciences, les intérêts des personnes et les droits supérieurs de l'Etat ». Le rapport se compose de trois parties : une étude historique, un tour d'horizon des législations étrangères, et des propositions. « Toutes les fois que l'intérêt de l'ordre public ne pourra être légitimement invoqué... c'est la solution libérale qui sera la plus conforme à la pensée du législateur ». p.47 : Fin mars 1905 commence une des délibérations les plus longues de l'histoire de la République. Ni Rouvier ni Bienvenu-Martin ne secondent vraiment le rapporteur Briand. L'extrême gauche, autour de Maurice Allard, veut « briser le bloc romain », et que l'Etat détruise les Eglises. Briand répond qu'on ne peut changer la réalité de l'Eglise. Il renvoie du coup les nationalistes divers. Hyacinthe de Gailhard-Bancel l'accuse de proposer une loi préparée par les ennemis de l'Eglise et de fomenter une persécution religieuse. Les deux extrêmes sont renvoyés dos à dos. p.49 : La majorité naît ainsi de l'alliance entre la gauche modérée et le centre-droit concordataire mais ouvert à la réforme. Pourtant, en fondant la SFIO, les partis socialistes choisissent Jules Guesde contre les réformistes. Briand est très contrarié, mais Jaurès le soutient, avec la gauche modérée comme Louis Barthou, député d'Oléron-Sainte-Marie, ou la droite modérée d'Alexandre Ribot, député de Saint-Omer, qui pense que la loi peut être pour l'Eglise un gage de dignité et d'indépendance. Une partie de l'Eglise le soutient : Mgr Fuzet, Mgr Lacroix, Mgr Chapon, l'abbé Klein. Le Conseil d'Etat sera le juge d'application de la loi, et non le tribunal civil comme la commission le prévoyait. « La loi vous aura généreusement accordé tout ce que raisonnablement pouvaient réclamer vos consciences : la justice et la liberté ». La Chambre vote solennellement le 3 juillet 1905.

p.52 : La loi est votée à la Chambre par 341 voix contre 233. Le Sénat vote sans en changer une virgule, et la loi est promulguée le 9 décembre 1905. C'est que les élections de 1905 approchent. Mais il faudra trois nouvelles lois pour faire rentrer l'Eglise dans la légalité malgré elle. C'est la question des inventaires qui met le feu aux poudres. A Paris, les églises Sainte Clotilde, St. Pierre du Gros Caillou, St. Thomas d'Aquin, se barricadent. Les départements du Nord et de la Haute-Loire connaissent les émeutes les plus vives. Rouvier doit démissionner. Pie X condamne la Séparation, Encyclique « *Vehementer Nos* », février 1906, puis « *Gravissimo Officii* », août 1906. Or l'Etat doit assurer la continuité du culte. p.54 : En mars 1906, Briand devient ministre des Cultes, dans le gouvernement de Ferdinand Sarrien, avec l'Instruction Publique et les Beaux-Arts. Clémenceau est à l'Intérieur, et suspend les Inventaires. Il devient président du Conseil à l'automne. Le 21 décembre 1906, Briand fait assimiler le culte aux réunions publiques (loi du 30 juin 1881), et la nouvelle loi est promulguée le 2 janvier 1907. Approbation du centre droit (A. Ribot). p.55 : Mais le pape refuse, car il faut une autorisation préalable. Le 28 mars 1907, une nouvelle loi supprime l'autorisation préalable. Pie X refuse à nouveau « en raison d'une ingérence du pouvoir civil dans les affaires du culte ». p.56 : Une 3^o loi, le 13 avril 1908, déclare que le clergé est dans les églises « occupant sans titre juridique ». Les églises deviennent la propriété des communes, et l'Etat, les départements, les communes, doivent les entretenir et les réparer. L'Eglise est ainsi dans une totale indépendance. Briand rendra hommage à Pie X qui a vu l'avenir. Le 27 juillet 1909, il accédera à la présidence du Conseil, et y sera rappelé à 10 autres reprises dans la suite de sa carrière. La chute de Clémenceau est due surtout à l'absence des parlementaires.

OUVRAGES D'INTERET DEPARTEMENTAL

Généralités sur le Vivarais

J. Charay : Petite histoire politique et administrative du Vivarais (début XIX^e siècle). AA 190.

Ollivier Jauclas : Boulanger et la presse en Ardèche (1886-1891).Grenoble 1994, 20 J 168.

Elisabeth Vianès : Mentalités et croyances d'après l'œuvre d'Albin Mazon. Université Paul Valéry, Montpellier 1983, 144 p. dactyl. 20 J 14.

Curé Billon : L'histoire vue par un curé de campagne (notes). AH 180.

Hyacinthe de Gailhard-Bancel : 14 années de défense religieuse. 1901-1914. Bib AD 07 cote 3197.

Nicole Joffre : La question scolaire dans le département de l'Ardèche (enseignement primaire) de 1880 à 1914. Université de Dijon, 1978. 155 P. dactylog. 20 J 5.

Didier Porcer; J.M. Frédéric Bonnet, évêque de Viviers, de la Séparation à Charles de Foucauld. E et R, Valence 2007 (Notes) 2 BY 33-40.

P.Cabanel, « les cadets de Dieu » : « L'Eglise déploie là ses fastes et ses armes, entre les grands bois et les cloîtres, entre le tribunal de la pénitence et le cimetière "aux croix noires, aux épitaphes égalitaires et laconiques, d'où se dégage je ne sais quelle impression de dormition bienheureuse... Durant les trois jours de retraite, la lumière venait d'En Haut, la grâce descendait abondamment, les vocations se dessinaient clairement et s'orientaient presque toutes vers la vie sacerdotale ou religieuse. La plupart de ces jeunes gens abordaient les vacances avec la résolution bien arrêtée d'entrer dans leurs séminaires respectifs »

(G. Gilles, « Dom Martin, deuxième abbé de la Trappe de Notre-Dame des Neiges », Paris 1912, p. 212-215. p.149 : L'évêque de Viviers réserve (Guibert) son diocèse aux Jésuites et surtout aux pères Oblats de Marie et y décourage donc le recrutement des autres congrégations). p.145 : La trappe de Notre-Dame des Neiges ouvre un alumnat au milieu des années 1860, puis en 1891. Fermé à la veille de l'offensive anti-congrégationniste de 1901, il forme une partie des 43 Lozériens entrés à Notre-Dame des Neiges, dont un futur abbé. (G. Gilles: Dom Martin...) p.242 : Pour l'alumnat que le premier abbé de la Trappe, Dom Polycarpe, veut ouvrir à N.D. des Neiges, il lui semble tout naturel de faire appel d'abord aux parents des religieux de la maison.

Patrick Cabanel : les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 p.303. D'après la Semaine Religieuse de Mende de 1890, p.40-42, des paroisses entières au Canada sont formées par des colons « venus de Rodez, de Mende et surtout de Viviers ». Elle vante le climat proche de celui de la Lozère, la fertilité prodigieuse et la possibilité d'arriver à l'aisance.

OUVRAGES D'INTERET LOCAL

Elisée Bost : Récits d'un pasteur de village (le Pouzin), Paris, 1914, 206 p.

Alain Sabatier : Religion et politique dans le canton de Vernoux, 1848-1876, Grenoble II, 1971, 154 p. 20 J 36.

Maryse Banchet : La société annonéenne de 1900 à 1910. Lyon 11, 1983, 126 p. 20 J 14.

Catherine Rouvière : Les cantons de Joyeuse et des Vans au XIX^e siècle (1815-1914) Grenoble, 1985, 500 p. 20 J 39.

Faure-Dousselin : Anciennes fêtes traditionnelles religieuses et civiles du Haut-Vivarais, E.S.S.T. Lyon, 1984, 93 p. 20 J 106.

Clovis Dupuy : L'abbé F. Victorin Dupuy, fondateur de la protection catholique, curé de Lanas, Ardèche, 1871-1937. Aubenas 1950, 83 p.

Pierre Janin : Pentes abruptes, il y a un siècle un village d'Ardèche. F.O.L. Saint-Etienne, 2005. p. 61-71: la journée de l'Inventaire. Protestantisme.

Christian Maillibouis : La dissidence religieuse à Saint-Voy, canton de Tence. Les Momiens 1820-1845. Le Chambon, 1990, 204 p.

Christian Maillibouis : Un darbyste au XIX^e siècle. Vie et pensées d'A. Dentan (1805-1873). Le Chambon, 1991, 174 p.

XIX^e SIECLE – REPUBLICAINS ET CLERICAUX – DOCUMENTATION – TRAVAUX IMPRIMES

LA PRESSE ARDECHOISE A LA FIN DU XIX^e SIECLE.

La Presse Ardéchoise en ligne à la fin du XIX^e siècle (aux Archives de l'Ardèche). **PER 2 :** La Croix de l'Ardèche (après 1891)

PER 116 : le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche (1832-1871).

PER 3 : Le Journal d'Annonay et de l'arrondissement de Tournon (Hebdomadaire) (1865-1914.)

PER 64 : le Journal d'Aubenas (1890-1944).

PER 36 : Le Journal de Tournon (1877-1934).

PER 618 : Le Journal de Tournon (1935-1939)

PER 104 : Le Républicain des Cévennes (1885-1937).

Classification des journaux paraissant à l'époque (1905, d'après Bruno Benoît, colloque sur 1905)

les journaux qui soutiennent la loi de Séparation:

- « La Démocratie de l'Ardèche », hebdomadaire, fondée à Privas en 1885, avec en bandeau « Tout pour le Peuple ». Radical et radical-socialiste, soutien du Bloc des Gauches, se déclare anticlérical, dreyfusard, hostile à la béatification de Jeanne d'Arc (A.D.A. PER 53-19 et 53-22).

- « Le Républicain des Cévennes » qui sort le samedi, est imprimé à Largentière depuis 1883, se veut le porte-parole officiel de la Fédération Républicaine, radicale et radicale -socialiste, soutien lui aussi de la majorité au pouvoir (A.D.A. PER 1143)

- « Le Prolétaire », mensuel républicain-socialiste, mensuel imprimé à Romans, paraît depuis 1903, organe de la Fédération socialiste de la Drôme et de l'Ardèche.

Les journaux qui acceptent la loi de Séparation de 1905

- « L'Avenir Républicain de l'Ardèche », sortant le samedi depuis 1893, qui porte en bandeau « Ni réaction ni révolution », républicain modéré qui appréhende les violences populaires (A.D.A. PER 949 et 950).

- Le « Journal de Tournon », paraissant le dimanche, imprimé à Tournon depuis 1877, est l'organe de l'Alliance Républicaine. Républicain démocratique, véhiculant les idées de la droite républicaine ralliée (PER 36 29 et 36-30)

- Le « Vivarais », qui sort le samedi depuis 1892, journal républicain libéral, centriste (PER 1003).

- Le « Journal d'Annonay » paraît le samedi et est imprimé à Annonay depuis 1863. Libéral progressiste, proche du lyonnais Edouard Aynard, figure de proue du centrisme lyonnais, pour qui la religion relève de la sphère privée (A.D.A. 4 Mi 92 R 10).

Le journal très hostile à la loi

- « La Croix de l'Ardèche », hebdomadaire catholique imprimé à Annonay, paraissant le samedi depuis 1891, couvre tout le département, et porte en bandeau « Vive le Christ, Vive les Francs » est l'antenne départementale du journal « La Croix », antidreyfusard, opposé à la loi sur les congrégations, en 1901 et en 1904, cultive l'idée d'un complot anticatholique fomenté par les Républicains.

La « Croix de l'Ardèche » en 1905-1906

Pour la « Croix de l'Ardèche », les protagonistes se divisent en quatre : les mécréants, dont le franc-maçon comme le candidat Vincent, le protestant, l'instituteur, l'apache, c'est-à-dire le « rouge ». Puis, il y a la brute, dont le type est Flourou, commissaire de police à Privas, et enfin le saint, comme les condamnés qui ont défendu leur foi.

La résistance aux inventaires dans l'Ardèche : Viviers, Rochepaule, Lamastre, Uzer, St. Alban d'Ay, le Teil, St. Julien Labrousse, le Cheylard, St. Félicien, Roiffieux, Saint-Fortunat, la Louvesc, Pont d'Aubenas, Nozières, St. Michel de Boulogne, 25 février 1906. p.2.

A l'assaut de nos églises : Viviers, le Teil, St. Martin de Valamas, Annonay, Roiffieux, Boulieu les Annonay. 4 mars 1906. p.3

A l'assaut de nos églises : Saint Clément, Molière (Pailharès), les Ollières, Gilhoc, St. Julien Labrousse, Colombier le Vieux, St. Etienne de Lugdarès, St. Andéol de Berg, Rochessauve: pb. de boisement et de route à Borne. 4 mars 1906. p.4.

La résistance dans l'Ardèche : Ardoix, Laurac, Satillieu, St. Andéol de Berg, Boulieu, St. Priest, St. Genest Lacham, St. Barthélemy le Pin, Grozon, Préaux, Rochepaule, Pont de Labeaume, Empurany, Arlebosc, Lafarre, Bogy, Colombier le Cardinal, Dornas, Chanéac, Savas, Quintenas, Saint-Fortunat, Chalencon, St. Julien Vocance, , la Chapelle sous Rochepaule, St. Romain d'Ay, Desaignes, 4 mars 1906. p.5.

A l'assaut de nos églises : St. Alban d'Ay, St. Symphorien de Mahun, Ardoix, Colombier le Cardinal, Saint-Cyr, Saint-Clair, Labatie d'Andaure, Boulieu, Satillieu, Arcens, St. Martin de Valamas, Rochepaule, p.6

A l'assaut de nos églises : Roiffieux, St. Sauveur de Cruzières, St. Michel de Chabrillanoux, St. Romain le Désert, Le Chambon, Mars, Chalencon, St. Pierreville, Astet, Saint-Fortunat, Flaviac, Vernosc, Burzet, 11 mars 1906. p.7

A l'assaut de nos églises: Bosas, St. Jean Roure, les Ollières, Dornas, Antraigues, le Chambon, Lachamp-Raphaël, 11 mars 1906. p.8.

A l'assaut de nos églises : Chalencon, Saint Barthélemy le Meil, Labeaume, St. Michel de Chabrillanoux, Devesset, St Alban sous Sampzon, Quintenas, Saint Fortunat, Colombier le Vieux. 11 mars 1906, p.9.

A l'assaut de nos églises : St Sauveur de Cruzières, les Nonières, Gilhoc, Empurany, Colombier le Jeune, Champis, St. Didier de Crussol, St. Michel d'Aurance, Chandolas, la Louvesc, St. Alban d'Ay, St. Fortunat, Quintenas, 19 ou 25 mars 1906, p.10.

A l'assaut de nos églises : Planzolles, Labastide de Virac, Chalencon, 1er avril 1906, p.11.

Suite des inventaires à Saint-Martial, Vernoux, Chalencon, Arcens, Saint Barthélemy le Meil, le Monestier, la Croix de l'Ardèche, 1er avril 1906, p.12.

Intransigeance blocarde (à Beauvène) p.13.

Journal d'Annonay.

15 juin 1871 : le maire Chapuis demande une école communale laïque pour les filles. Accord du C.M. qui demande en outre une autre école communale laïque de garçons, des cours du soir pour adultes une bibliothèque populaire, et l'obligation d'apprendre à lire dans les salles d'asile, suppression de la subvention aux Basiliens. 2 BX 31.

Suite de la délibération : organisation d'un service de Pompes Funèbres. Mme Vinchon souhaite faire restaurer le tableau de son mari abîmé par l'incendie de l'Hôtel de Ville.

5 août 1871 : Le compte rendu financier de l'année 1870 faisait apparaître un excédent financier de 1.450 f. 67. Or en 1871, il y a eu plus de 70.000 f de déficit. 2 BX 33.

Suite de la séance: travaux au temple protestant, qui menace ruine, et dépenses pour une bibliothèque populaire, les cours du soir, l'aménagement du collège pour loger les locaux de la mairie. Les Frères sont plus nombreux, et ouvrent une école supérieure. 2 BX 34.

7 janvier 1872 : projet La Rochejaquelein sur la réforme de l'enseignement primaire. 2 BX 31.

14 janvier 1872 : le député Tailhand est désigné pour la commission parlementaire pour l'instruction primaire. Attaques sur la gestion financière de la municipalité, bien que l'emprunt pour le barrage du Ternay soit reconnu indispensable. 2 BX 31.

28 janvier 1872 : 49 archevêques ou évêques signent une pétition contre l'enseignement laïque et obligatoire.

Journal d'Annonay, 7 janvier au 4 février 1872.

Paul d'Albigny répond à un article de Paul Riboulon dans le journal « l'Ardèche », et expose toutes les positions des conservateurs sur l'enseignement, qui doit être pour lui lié à l'Eglise, comme en Allemagne. 2 BW 172-174.

Journal d'Annonay, Janvier-Février 1872. 2 BX 31-34.

4 février 1872 : Communication de M. Nicod, président de la Chambre de Commerce, qui fonctionne depuis 2 ans, appuyée par l'ancien maire, M. Frachon, et le préfet de Farincourt. Elle a appuyé avec le député de la Tourette le projet de chemin de fer de Firminy à Annonay. Elle a créé des magasins généraux le 27 août 1870, et a obtenu que la Banque de France pratique l'escompte pendant la guerre. Un lecteur demande la taxation du pain. 2 BX 32.

18 février 1872 : Rétablissement de la subvention aux Basiliens (4.000 F) qui était dans leur contrat.

Journal d'Annonay, Septembre-Octobre 1872, 2 BX 35-38.

5 janvier 1876 : Historique des hôpitaux d'Annonay. Notes du docteur Duret de 1827 à 1835. 2 BX 1.

5 février 1876 : Profession de foi de Rouveure qui se déclare monarchiste, mais soutient Mac Mahon faute de mieux. L'Ardèche n'aura que 6 députés, et les élections sénatoriales ont été gagnées par les Républicains. 2 BX 1.

12 février 1876 : Profession de foi de M. de la Tourette, monarchiste mais qui soutient Mac Mahon et la religion, seule capable de ramener la paix. Profession de foi aussi de Seignobos, qui se déclare favorable à l'élection des maires, et qui se déclare avec Rouveure et Rampon l'ami du clergé catholique et de la généralisation de l'instruction. 2 BX 1.

19 février 1876 : M. Broët refuse d'être le candidat conservateur d'Aubenas. Les républicains de Privas ont choisi M. Chalamet, frère de l'ancien préfet, professeur à Lyon. A Annonay, M. Buisson, républicain conservateur, soutien de la République et de Mac Mahon, affrontera M. Rouveure. M. de Villerme-Mayret pressenti par le comité religieux-conservateur renonce par respect pour M. de la Tourette. A Largentière, Ernest Blachère gendre de M. Tailhand affrontera Odilon Barrot, et à Joyeuse M. Destremx sera combattu par Lauriol, conservateur constitutionnel. 2 BX 1.

26 février 1876 : Dans l'arrondissement de Tournon, Rouveure est élu par 7.076 voix contre 5.340 à Buisson. Les autres élus sont Chalamet, Gleizal, Blachère et Destremx. 2 BX 1.

Journal d'Annonay, 15 janvier 1881. Elections municipales à Annonay ; large victoire des Républicains (Léon Adhéran, Franki Kramer, etc). 2 BW 174.

RAPPORTS FRERE BILON (Archives des Frères Maristes Léone Fabregoule à Ferrières).

LE BAS-VIVARAIS.

Alba-la-Romaine

Rapport du F. Avit Bilon, Alba-Aps, p. 13 : La maison d'Aps fut fondée en 1868 pour 2 frères (3 présentement), par Denis Boyer. Elle fut d'abord libre payante, puis communale. Actuellement: libre, mi-payante. Traitement fourni par les rétributions, la charité et M. le Curé. Local appartenant au curé, ni cour ni jardin. 60 élèves au début, 33 aujourd'hui. Les autorités civiles sont assez favorables, de même que le clergé. L'école libre fut fondée par le testament olographe de Denis Boyer le 21 janvier 1859, par don de sa maison, cour et jardin, alors qu'il y avait déjà une école laïque. L'école devait être dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne ou les Pères Maristes aux choix de la municipalité. Il donne aussi son mobilier. Testament chez M^e Maurin, notaire à Viviers. Mais le

curé Galles ne s'en occupa qu'en 1868, où il alla à Labégude. Mais il fallut réparer la maison Boyer, et il installa les Frères dans un local provisoire. 55 élèves, dans un local déplorable. Après la réparation de la maison Boyer, l'école devint communale en 1872. 50-60 élèves, dont une vingtaine de gratuits. En 1874, les 3 Frères n'avaient que 1100 F, et on leur conseilla de vendre les feuilles de leurs mûriers plutôt que d'élever des vers à soie.

Saint-Jean-le-Centenier

Rapport du F. Avit Bilon. p. 521 : Ecole fondée en 1852 pour 2 frères, par la commune puis par un comité. D'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1200 f fourni par les ressources de l'école puis par la comité. Le mobilier a été payé par la commune, puis par le comité. Cour et jardin fournis par la commune, local actuel appartenant à M. Fargier. 56 élèves au début, 40 actuellement (1890) Bons résultats scolaires et religieux (20 certificats). Appui du clergé, mais mairie hostile depuis 3 ans. Le bourg semble avoir été autrefois fortifié, et l'église faisait partie des fortifications. Le nom de Centenier vient d'un champ qui produisait cent pour un. On l'appelle aussi St. Jean le Noir, à cause de la couleur du sol. L'église avait une tour féodale qui effrayait les municipaux: ils la firent démolir. A part une filature occupant une cinquantaine d'ouvrières, tout le pays vit de l'agriculture. L'école en 1851 était dirigée par un instituteur communal. Le curé Brun le dit secrètement socialiste, et il vint de démissionner. Le conseil municipal demande des frères, et la population les désire ardemment.

Lavilledieu

Rapport du F. Avit Bilon. p. 289 : Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune et des bienfaiteurs. Ecole communale payante, et actuellement libre mi-payante. Traitement de 1000 fr fourni par les rétributions et les bienfaiteurs. Le local primitif était très bien. Le local actuel appartient à M. Leyris. 97 élèves au début, 40 aujourd'hui. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais autorités civiles très hostiles. Il y avait des écoles avant l'arrivée des Frères. En 1871, le curé était M. Rogier. Le maire, protestant, M. Roustain, filateur, devint maire, mais favorisa l'école des Frères. Le curé fit déplacer l'instituteur laïque, et les Frères ouvrirent les classes le 2 décembre 1872. 97 à 102 élèves, dont 8-14 gratuits. Le curé cessa de payer la rente de 300 fr promise lorsqu'un adjoint fut nommé. Le traitement montait à 1700 fr en 1882, date à laquelle l'école fut laïcisée. Le curé Rogier était mort en 1881, remplacé par l'abbé Terrasse. Roustain, devenu conseiller général, jeta le masque, et fit laïciser l'école. Protestation de 80 pères de famille, le curé à leur tête. Un nommé Leyris offrit un local dans l'antique château. Il fallait y faire des réparations. Le maire avait fait faillite à la suite d'un incendie dont la rumeur publique l'accusa pour masquer ses dettes. Bien que la plupart des habitants fussent victimes de sa faillite, ils lui faisaient encore bêtement confiance. Le titulaire laïque et son adjoint arrivèrent peu après la rentrée de Pâques. Le maire voulut les installer: les 80 pères de famille susdits « leur firent passer le quart d'heure de Rabelais » (?). La commission d'examen fut accusée de refuser systématiquement le certificat aux élèves des écoles libres. En mai 1883, l'école libre comptait 62 élèves, dont 15 à 30 gratuits. Le traitement était de 1.800 fr. Mais depuis, l'effectif est tombé à 40 en été, 30 en hiver. L'école laïque a aussi de 30 à 40 élèves. Lavilledieu a fourni une huitaine de bons sujets à l'Institut, mais l'école aura de la peine à tenir faute de ressources financières. « La population de Lavilledieu est franchement partagée en deux camps: celui du bon Dieu et celui du citoyen Roustain: nous n'en dirons pas davantage ».

Vallvignères

Rapport du F. Avit Bilon. Les frères de M. Vernet avaient fondé une école en 1837, mais elle dut fermer en 1844, lors de la réunion de ces Frères avec vous. L'établissement fut repris par la province de St. Paul Trois Châteaux, en 1857, avec seulement 2 Frères; la commune le fonda le 5 nov. 1857. Pas de cour, et en février 1858 on leur afferma un petit jardin. Rétribution de 1050 fr, par les rétributions scolaires, les 200 fr légaux et une aide communale. Le mobilier fut fourni par une quête du maire et du curé. Les frères ont rendu les enfants plus respectueux, en dépit de certaines calomnies. Les classes eurent de 70 à 75 élèves.

Villeneuve-de-Berg

Rapport du F. Avit Bilon. p. 677 : La population était en 1890 de 2100 hab. L'école a été fondée par le curé Faure et la commune en 1845, d'abord communale gratuite, puis payante, puis libre payante avec étude. Traitement actuel de 2350 f, fourni par les revenus légaux, les rentes et le curé. Local primitif très bien, actuellement fourni par l'hospice pour la cour et le jardin, et loué par Melle Bertoye pour les classes; loyer de 150 f payé par le curé. 200 élèves au début, 115 aujourd'hui. 53 certificats d'études, 7 sujets pour l'Institut, clergé parfois douteux, appui dans l'ensemble des autorités civiles. Il n'y a plus que 8 protestants à Villeneuve. Villeneuve fut le siège d'un bailliage jusqu'en 1646, date à laquelle elle eut un bailliage. Sénéchaussée en 1780. Il paraît qu'à la prise de la ville en 1573 40 prêtres furent égorgés par les calvinistes et jetés dans un puits. Louis XIII, en 1629, y laissa une forte somme pour construire un couvent de capucins. Jean de Serres, historiographe du roi, a laissé un « Inventaire de l'Histoire de France », un « Recueil des Choses Mémorables advenues sous 5 rois », et ses « Mémoires sur la 3^e guerre civile ». Villeneuve n'eut sans doute autrefois que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais. Après la loi de 1833, il y eut des laïques. Le curé archiprêtre Faure, et M. Bertoye, aidés par Pauline d'Arlempdes veuve de Surville, cherchèrent à avoir des Frères. Par testament du 17 août 1842, Pauline de Surville légua 3.000 f à la commune pour se procurer des Frères de la Doctrine Chrétienne. Legs accepté par la commune dirigée par M. Maurel le 6 août 1843. Le curé n'obtenant pas de réponse des Frères de la Doctrine Chrétienne, et ne voulant pas des frères de Viviers; le curé fit valoir que les maristes seraient instituteurs communaux et qu'il y avait un local. Il fournit une rente, et Ludovic Bertoye devenu maire l'appuya. En 1844-46, il y avait 36.000 f de divers souscripteurs. 6 000 f furent employés en réparations. Tous les billets étaient au nom du curé Faure, qui laissait des neveux pauvres et nombreux. Son successeur M. Maniouloux voulut tout confier à la commune, à perpétuité. A sa mort, le curé Joanhérie utilisa de l'argent pour faire construire la cure. Les comités républicains voulurent savoir où étaient les fonds pour l'école des Frères. Le curé Coulomb, successeur, sur le conseil du maire, réalisa tout en titres au porteur: 19.000 f d'obligations consenties par les frères d'Aubenas le 19 janvier 1878, avec intérêt à 5%. Il y avait encore quelques billets particuliers valant de 4 à 5.000 F. Les classes ouvrirent en octobre 1845. 200 élèves, et bientôt une 5^e classe. Le directeur, F. Antoine Régis, devint en 1852 Procureur Général de l'Institut, mais se défroqua en 1856. La gratuité complète fut supprimée en 1849, à l'arrivée du 5^e frère. En 1871, les frères durent recevoir des mobilisés pendant 40 jours. Dans les années 1880, les Frères furent réprimandés pour avoir conduit leurs enfants aux funérailles de bienfaiteurs de l'école. Le maire, Imbert, était influencé par un intrigant. « Les conseillers étaient des indifférents ou des imbéciles, comme la République sait en produire ». Ils signèrent une délibération en blanc, et le maire inscrivit une demande de laïcisation pour le mois d'octobre 1882. L'école libre fut alors installée dans une maison de M. Ludovic Bertoye, après 30.000 f de réparations quêtées par le curé et le directeur. La soeur de M. Bertoye était victime d'une obsession qui la faisait blasphémer contre la Ste. Vierge, et fut guérie dès l'entrée des Frères dans les lieux. Mme. Dupré, qui voulait offrir un banquet aux partisans de l'école sans Dieu fut trouvée morte dans son lit le lendemain de l'arrivée des laïques. Les classes ont enregistré une moyenne de 90 élèves, dont 66 payants et 25 qui suivent l'étude. Mais des pertes

sensibles sur les soies avaient mis les frères Bertoye dans une gêne relative. Ils s'étaient presque relevés lorsque M. Aurenche, maire protestant d'Aubenas et banquier, se déclara en faillite. Ce fut la panique : on afflua au guichet de la banque Bertoye. « Les manoeuvres juives empêchèrent cette banque d'opérer des recouvrements, et les frères Bertoye durent se déclarer en faillite en octobre 1887 ». Le local habité par les Frères risquait d'être vendu, Melle. Bertoye le loua aux Frères. Villeneuve possède un orphelinat créé sous l'inspiration de Mgr. Bonnet en 1884. Il a 40 orphelins, et occupe l'ancien local des Capucins. Le seul capital est celui de la fondatrice, diminué par le krach de l'Union Générale. Les enfants vont gratuitement à l'école des Frères. Les 19.000 f prêtés à l'Institut sont toujours au nom de M. le curé, qui ne veut pas s'en défaire. Or, il a 70 ans, et l'Institut vient de le rembourser. Les élèves de l'école sans Dieu assistent aux premières communions et aux cérémonies de la Fête-Dieu. Il y a eu 50 et quelques certificats, depuis 15 ans, 7 sujets pour l'Institut. La moitié de la population a peu de valeur morale et religieuse, surtout les femmes. L'autre moitié fréquente bien les offices et les sacrements. Les habitants sont bien moins à l'aise depuis que leur commerce est à peu près tombé. La maison Bertoye n'est pas solide, et on a dû la consolider par 14 tirants. Il y a une chapelle, et les galeries couvertes qui entourent la maison sont couvertes de carreaux dits de Viviers. Le tout est à 300 m de l'église, avec deux cours, vigne, jardin, bosquet, très bien.

VALLEE DE L'ARDECHE.

Vallon-Pont-d'Arc

Rapport du F. Avit Bilon. p. 637 : L'école a été fondée en 1882 pour 3 Frères par un comité. Ecole libre, en partie payante. Traitement annuel de 1800 f. Le mobilier, médiocre, appartient au comité, le local, cour et jardin, sont fournis par M. Lauriol. Le local est humide. 100 élèves au début, 85 en 1889. L'école est redoutée des protestants, 5 sujets pour l'Institut, le clergé fait tout ce qu'il peut, hostilité des autorités civiles. Chant et harmonium libres. Vallon compte 2300 habs, dont 1420 catholiques. Les huguenots dominent à Vallon par l'influence, et il y avait depuis longtemps une école laïque. Le chanoine Pradier, curé de la paroisse, fonda une école de Frères avec l'appui de M. Eldin, curé-archiprêtre d'Aubenas. L'école s'ouvrit en octobre 1882. Elle eut presque tous les enfants catholiques, et de nombreux forains. Le pasteur de Vallon, lui-même ennemi très déclaré des écoles sans Dieu, envie l'école catholique et l'a dit en chaire. M. Lauriol est un ancien notaire; cour passable, mais jardin à l'écart, logement des frères au rez-de-chaussée et classes à l'étage.

Ruoms

Rapport du F. Avit Bilon : Les instituteurs laïques ne réussirent pas mieux qu'ailleurs, mais au 4 septembre la population était encore très bonne. M. l'abbé Dessus étant curé de la paroisse demanda des frères le 4 mai 1874: 1500 fr de traitement annuel, avec l'accord du conseil municipal. Les 2 classes avaient 74 élèves en hiver dont 22 payants. Mais le 14 août 1876, le maire M. Tourre avertit M. le curé que le conseil allait replacer l'école aux mains des laïques. C'était une vengeance contre le curé, que l'on n'aimait pas, et contre le directeur, qui ne plaisait pas plus. M. Tourre était persuadé qu'on n'avait changé l'ancien que pour plaire « au caprice d'un curé détesté de toute sa paroisse ». Le 6 octobre, il est confirmé dans sa charge de maire. Le F. Assistant alla trouver l'évêque pour obtenir le changement du curé Dessus.

A la suite de quoi tout resta en l'état. Mais à la suite de nouvelles altercations avec le curé, M. Tourre fit voter la laïcisation de l'école. « Il y a plus d'un mois que M. le curé a cessé de célébrer les offices dans l'église sous prétexte de quelques fentes qui se prononcent à la voûte, ou parce que les murs latéraux ont cédé. Les hommes de l'art s'accordaient à dire qu'elle est solide, et qu'il n'y a pas lieu de la quitter. Ce fait a bouleversé la paroisse, et voilà pourquoi M. le maire est furieux contre M. le curé... » (Lettre du F. Gaubert, directeur, au F. Assistant. Le 3 janvier 1882, le Révérend exposa la situation à Mgr Les frères se retirèrent donc et emportèrent leur mobilier. Presque tous les habitants les accompagnèrent à la gare de Ruoms en les acclamant et en leur criant « Au revoir ».

Saint-Alban-sous-Sampzon

Rapport du F. Avit Bilon : Fondée en 1877 pour 3 frères, par la commune; puis par les bonnes âmes. Ecole communale payante, puis gratuite. Traitement fourni par la commune, puis par M. le Curé. 85 élèves au début, 47 en 1889. Appui des autorités civiles et du clergé. La nef de l'église est ancienne, le clocher récent et inachevé. Les deux nefs latérales datent de la Restauration. L'église est vaste mais lourde, trop enserrée par les maisons voisines. La partie du territoire qui longe le Chassezac est très fertile, mais appartient à 3 ou 4 richards. Les autres vivent comme ils peuvent. En 1877, l'école communale, jusque là laïque, fut confiée aux Maristes par le curé Crégu et le maire Chabert. Le local appartenait au maire. M. Crégu fut remplacé par M. Bécamel en 1878, qui brouilla tout et dut partir en 1883. Le républicain Maigron avait remplacé Chabert à la mairie. Le préfet laïcisa l'école en septembre 1885. Maigron fut chassé, et Crégu revint. L'école libre fut ouverte en novembre 1885. Il y a déjà eu une douzaine de vocations, mais les cancans de la population ont découragé de nombreux postulants. L'instituteur s'occupe autant de ces critiques et des tripots que de son école. La population est partagée en deux camps très tranchés, et l'instituteur a autant d'élèves que les frères. Le local appartient présentement à M. Boissin, adjoint, qui n'exige aucun loyer. Le jardin est à 80 mètres du logement, et appartient à M. Chabert, maire. Le mobilier personnel est des plus pauvres : une douzaine de chemises pour trois Frères.

VALLEE DU RHÔNE SUD.

Saint-Marcel-d'Ardèche

Rapport du F. Avit Bilon. p.527 : Fondée en 1851 pour 3 Frères, par la commune, ensuite par la charité. Ecole communale gratuite, actuellement libre gratuite. Traitement de 1800 F fourni par la commune puis par la charité. Le local appartenait à la commune, actuellement au curé, avec cour et jardin. 118 élèves au début, 60 aujourd'hui. L'école a donné 18 sujets à l'Institut, excellent appui du clergé, autorités civiles hostiles depuis 8 ans. On fabrique à St. Marcel des souliers sans couture et on y fait le commerce de la soie, des grains et des vins de son territoire. Château de la noble famille de Bernis. Le cardinal de Bernis y est né en 1715. Devenu abbé, Mme de Pompadour lui obtint une pension du roi, et il fut reçu à l'Académie Française à 49 ans. Ambassadeur à Venise, il devint cardinal, puis ministre des Affaires Etrangères. Il signa à ce titre l'alliance avec l'Autriche, mais fut disgracié la même année. Louis XV en fit un archevêque d'Albi, puis en 1763 ambassadeur à Rome. Révoqué par la Révolution et privé de sa fortune, il ne subsista que des libéralités que son ami d'Azara lui obtint de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome en 1794. Outre de poèmes de cour, il est l'auteur de « la religion Vengée », et entretenait une correspondance avec Voltaire et Paris-Duverney. L'actuel marquis de Bernis a dû subir les conséquences des goûts dispendieux de sa mère, qui ont réduit sa fortune. Il l'a relevée en épousant Melle Luce, fille d'un riche armateur de Marseille. L'église, à part le clocher qui est ancien, n'a qu'une trentaine d'années. La commune n'eut d'abord que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais, comme la plupart dans ses parages. Elle n'organisa une école officielle qu'à partir de la loi de 1833, confiée à des laïques. Le curé Vacher demanda des Frères à St. Paul, dès 1844, avec l'appui du maire, M. le

marquis de Bernis. Les supérieurs répondirent qu'il fallait 3 Frères, une prime de 1200 f., un mobilier de 1500 f. et un traitement annuel de 1.400 f. pour les trois. Les conventions furent signées le 18 octobre 1851. Il y avait 118 enfants, tous gratuits.

Saint-Remèze.

Rapport du F. Avit Bilon : Cette commune n'eut sans doute comme beaucoup de cette région, avant 1833, que des instituteurs ambulants venant du Briançonnais, et l'hiver seulement. La commune en organisa une après 1833 et la confia à un frère de Viviers, lequel ne put tenir faute de ressources. M. l'abbé Dubois créa une rente de 350 fr et décida la fabrique à créer une école privée. Deux frères de Viviers furent envoyés en 1842. Mais ils n'avaient pas de traitement bien fixe. L'école devint communale, et les Frères reçurent les 200 fr alloués par la loi, plus le produit des rétributions scolaires. La commune fit bâtir un local convenable, et on fit venir un 3^e frère, cuisinier. La 1^{re} classe avait 25 élèves, la 3^e 35 en hiver. Le nombre des élèves monta à 89, puis 108, toujours gratuits. On ne demandait que 0fr50 pour les faux frais pour la petite classe, et 0fr 75 pour la grande classe.

LES BOUTIERES.

Le Cheylard

Rapport du F. Avit Bilon, p.143 : L'école des Frères fut fondée en 1840 pour 3 Frères, 12 actuellement (1889). L'école fut d'abord communale payante avec pensionnat; elle est libre gratuite, toujours avec pensionnat. Le traitement est fourni par les rétributions et les pensions, puis par le Comité. Le mobilier appartient aux Frères, le mobilier scolaire est payé par la commune, puis par un Comité (1.200 F). L'école compte 320 élèves: bons résultats religieux, 20 sujets pour les Frères dont 10 déserteurs; la réputation est excellente, l'appui des autorités civiles est bon; les Frères font le chant et l'harmonium libre à l'église. Le Cheylard compte 3100 hab., dont 100 protestants. Ovide de Valgorge donne beaucoup de détails sur la famille de Laulanhier, dont il descendait par sa mère. Joseph Michel de Laulanhier, aîné de la famille, né au Cheylard le 15 mars 1718, fut ordonné prêtre à 25 ans, et bientôt vicaire général de l'évêché de Viviers, ses 3 frères plus jeunes étant militaires. Adversaire des Encyclopédistes : « Essais sur la religion chrétienne », réimprimés en 1770, « Réflexions critiques et patristiques », imprimées en 1780. Décédé en 1790. L'école des garçons fut créée au Cheylard en 1835 et confiée à un élève de l'école normale. 5 ans plus tard il dut démissionner, et le C.M. vota ce qui était nécessaire à l'installation de 2 Frères. L'abbé Maniouloux, curé-archiprêtre du Cheylard, demanda des Frères le 27 décembre 1839. Il ne reçut que des Frères de Viviers, qui se défroquèrent bientôt. Les Maristes prirent l'école en charge en 1845. Il y avait déjà des pensionnaires. En 1851, le curé avait promis de compléter 1.400 F si les pensions n'y arrivaient pas. Les pensions ne donnèrent que 1.000 F dont 592 étaient dûs. La rétribution scolaire n'atteint pas 800 F, l'ancien curé donnait 150 f, et le nouveau, M. Marquez, ne veut rien donner. En 1853, 165 élèves, dont 10 postulants, 19 internes et 95 gratuits. Les enfants laissent trop à désirer pour la propreté et la politesse; on doit dire les litanies de la Vierge le samedi matin, celles de St. Joseph le mercredi et lire la règle tous les dimanches. Le cuisinier manque de propreté pour la préparation des aliments, dans ses ustensiles et sur sa personne. De leur tribune de l'église, les enfants ne voient et n'entendent rien. Un nouveau bâtiment fut installé en 1859; les Frères avaient une cour, mais pas de jardin. Les protestants avaient un instituteur communal de leur culte, qui n'avait que ses coreligionnaires. M. l'abbé Pic remplaça le curé Marquez, nommé au Bourg Saint Andéol. Il transmit la demande de M. Chambon, industriel (impression sur foulards), qui voulait quelques religieux pour s'occuper des 40 à 50 enfants qu'il emploie (soupe, surveillance au dortoir, instruction...) Il offre 1.000 F par an pour 2 Frères, 1.300 pour 3. Les frères rentreraient dans leur communauté les dimanches et fêtes, les ouvriers rentrant chez eux. Mais M. Chambon père fit faillite, puis son fils, « ce qui fit heureusement échouer le projet ». En 1869, il y avait de 162 à 240 élèves, 60 à 100 internes, 100 à 170 gratuits. A cette date, le maire et le curé prièrent de séparer gratuits et payants : 3 classes pour les externes gratuits, 3 autres aux internes et aux externes payants. Les pensionnaires payaient 25 à 38 francs par mois, et les « caméristes » 5 à 6 F. En outre, en octobre 1864, le curé Pic avait obtenu la création d'un cours pour les enfants des employés d'une imprimerie sur foulards tenue par M. Durand, de Lyon: 70 enfants. Deux classes furent établies de 7 à 9 h. du soir. Le curé Pic fut nommé curé d'Aubenas en 1865, et remplacé par l'abbé Eschavel, qui mourut en 1875. Puis, l'abbé Pizot. M. Sauzet, conseiller général, était l'un des appuis des Frères, en 1851. Son neveu du même nom parvint à faire obtenir un instituteur pour les protestants, et à devenir conseiller municipal, puis maire après le 4 septembre 1870. Le conseil municipal vota une subvention de 2.500 F, qui permit de ne faire payer que les internes et les externes surveillés. Il y avait en moyenne 220 élèves, dont 120 gratuits, 65 externes à 5 ou 6 f. par mois, et 2f. 50 à 3f. pour les externes surveillés. Le nombre des élèves passa à 285, et la subvention communale de 2.500 à 2.900 F. Mais le F. Visiteur nota que la propreté, la discipline, la civilité, laissaient à désirer, et que l'on priaît parfois un peu vite.

St.Martin de Valamas

Rapport Frère Avit Bilon : Visite du 18 juin 1890. La maison a été fondée en 1857 pour 3 frères, 5 en 1890; ils sont toujours 5 en 1901. Au début, prévue pour 130 élèves. 200 en 1890, 176 en 1901 dont 27 internes. La fondation est l'oeuvre de la commune et du curé Berthier; ce fut d'abord une école communale payante, devenue ensuite gratuite. Le traitement (1400 F puis 3000F) est fourni par la commune et les rétributions scolaires, puis par un comité. L'immeuble appartient aux Frères; il a été donné semble-t-il par le curé Berthier, et la cour et le jardin par la famille Morin-Latour. Il y a eu 53 certificats, 12 vocations pour l'Institut. L'école fournit le chant gratuit à l'église. L'appui de la municipalité et du clergé local est parfait. « Les habitants sont aussi braves que pauvres. Le seigle, les fourrages, les pommes de terre et autres fruits, l'élevage des porcs, une fabrique de chaînes de montre, deux moulinages et un atelier de tissage forment tous leurs moyens d'existence. Ils n'ont pas lieu d'être fiers de leur église, laquelle fut bâtie après le Concordat. Le premier maçon venu put en faire le plan. Elle n'est guère mieux que la grotte de Bethléem, ce qui n'empêche pas les paroissiens de la remplir aux trois messes du dimanche et de s'y rendre en assez grand nombre pendant la semaine ». La souscription fut dirigée par le maire Chaillans, le juge de paix Abrial, et Henri Lafayolle. Le CM demanda au supérieur des Frères Maristes de leur fournir 3 enseignants. Le curé Berthier fit bâtir l'école à son nom grâce aux 25.000 F de la souscription. Les frères arrivèrent en 1857, firent confectionner le mobilier, toujours par souscription. Il y avait une centaine d'élèves, dont une cinquantaine de gratuits; 160 vers 1874.

S. Pierreville

Frère Avit Bilon. Rapport, p.559 : Fondée en 1854 et en 1883 pour 3 Frères, par la commune puis par le curé Petit. Ecole communale payante, aujourd'hui (1890) libre et gratuite. Traitement de 1275 F au début, de 1800 F aujourd'hui, fourni d'abord par la commune, puis par M. le Curé. Le mobilier, très pauvre, appartient aux Frères; le mobilier scolaire a été payé par la commune puis par M. le Curé. Local fourni par la commune. 92 élèves. Résultats religieux et scolaires: ordinaires. Bonne réputation, bon appui du clergé, autorités civiles assez favorables. Service particulier: chant des messes. Le bourg compte 1933 habitants, dont 1/5^e de protestants. L'église de style ogival date du XIII^e siècle, et son maître-autel de bois doré est réputé le plus beau du diocèse. L'école, en application de la loi du 28 juin 1833, fut d'abord confiée à des laïques. L'abbé Saunier, alors curé-archiprêtre de Saint-Pierreville, demanda des Frères en 1850. Il insista beaucoup pour recevoir des Frères à la place de « l'idole » municipale, l'instituteur laïque.

Celui-ci devait partir avant l'arrivée des Frères. La paroisse a 1/5° de protestants « raison de plus pour s'emparer sans délais de la place ». Les papiers ont dû disparaître lors du transfert de la maison-mère à Saint-Genix Laval. En septembre 1854, les Frères furent installés à l'Hôtel de Ville, et la commune leur loua un jardin. Le F. Jean Baptiste, assistant, réclama au maire, M. Blanchenay un local plus conforme. Celui-ci propose de louer une maison indépendante pour les Frères, et les deux classes occuperaient le rez-de-chaussée de la Mairie. Celle-ci reprendrait l'usage du dortoir pour son garde; elle prendrait l'engagement de faire un traitement de 1.200 F; plus le loyer de la maison payé par l'Etat et le département. Ces propositions furent sans doute acceptées. Le 16 mars 1861, visite du F. Visiteur, avec 31 élèves dans la 1° classe et la 2° 36 ce jour-là. Tout allait bien, mais le jeune frère cuisinier "se compromit avec des enfants"; il fut condamné aux travaux forcés et y mourut. Les ennemis des congrégations firent grand tapage: le F. Erménilde fut révoqué. Le F. Révérend exprima sa surprise, mais accepta la décision (16 octobre 1861). Il demanda dans la même lettre d'ouvrir une école libre. « Du reste, l'administration préfectorale et académique ne nous ayant jamais montré que de la bienveillance dans tout le département et se montrant satisfaite de la direction donnée à toutes nos écoles, j'ai la confiance qu'elle ne voudra pas faire retomber sur toute la congrégation la faute d'un malheureux qui n'était encore que comme simple aspirant ». Le Préfet répondit en déconseillant fermement une telle création. Aussi, la congrégation retira les Frères en attendant des jours meilleurs.

LA MONTAGNE.

Saint-Agrève

Rapport du F. Avit Bilon, p. 437 : L'école des Frères a été fondée en 1855 pour 3 Frères, par les catholiques et la commune. Ce fut d'abord une école communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1700 F est fourni par les ressources légales de l'école. La cour, le jardin, sont fournis par un bienfaiteur, le local actuel est à la fabrique. 165 élèves au début, 130 aujourd'hui (1890). 35 certificats d'études, bons résultats scolaires et religieux. 14 bons sujets pour l'Institut. Le clergé n'est pas très chaud, la municipalité protestante est indifférente. Il y a St. Agrève 1300 catholiques et 2000 protestants. L'évêque Agrippanus (Agrève) descendait par sa mère d'une puissante maison de Castille. Soutenu par le pape St. Martin, qui monta sur le trône en 649, présidant le concile de Latran qui anathémisa l'ecthèse(?) et le type de l'empereur Constance. Il fut alors envoyé comme évêque dans le Velay, christianisé par St. Georges. St. Agrève fut choisi en 1579 par les protestants comme place de sûreté. Ovide de Valgorge raconte que les assiégés, en 1580, s'enfuirent en mettant le feu à cette ville alors toute en bois, formant un carré entourant femmes et enfants. Mais les catholiques les rejoignirent et les massacrèrent sans pitié. Il y avait un instituteur laïque pour les catholiques, Paulet. M. du Grail qui était maire de Tavel et y avait fondé une école de Frères, voulut installer les Frères à St. Agrève. Cela correspondait à la volonté de Mgr. Guibert, qui avait donné cet ordre au curé Barrial. M. du Grail, malade, soutenu par le maire, de Moze et le vicaire Lacoste, provoqua une quête qui rapporta 14.000 F, et vendit sa maison à la fabrique pour 7.000 f le 27 août 1855, chez le notaire de Chalendar. L'acte fut refait chez le même notaire le 7 octobre 1864. La commune fournit une petite partie du matériel scolaire, car l'école allait être communale pour les catholiques. Elle s'ouvrit le 15 octobre 1855 : 60 à 165 enfants. En 1861-62, il y avait 100 élèves l'été et 160 l'hiver. Une cinquantaine de gratuits en 1868; ils le furent tous ensuite. En septembre 1869, le poste passa de la province de l'Hermitage à celle de Labégude.

Saint-Etienne de Lugdarès.

Rapport du Frère Avit Bilon, p.4 : Ecole fondée en 1857 pour 3 frères, par la commune, puis par M. le curé. Ecole communale payante, puis gratuite. Traitement de 1600 f. Fourni par la commune et l'Etat, puis par des quêtes. Mobilier payé par souscription, vieux, mobilier scolaire payé par la commune. Local primitif petit et malsain. Cour, jardin, fournis par la commune. 90 élèves au début, 120 aujourd'hui. Très bons résultats religieux, avec 70 bons sujets. Excellent appui du clergé et des autorités civiles. Chant gratuit à l'église. Le magnifique maître-autel de l'église ornait autrefois l'église du monastère des Chambons, qui relevait de Cîteaux. Randon de Châteauneuf époux de Marguerite d'Anduze, dame des Portes, Luc, Pradelles et St. Laurent les Bains avait en 1259 donné de grands biens à ce monastère. Puis, au XVII° siècle, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, avait joint ces libéralités: il s'était perdu dans les forêts des Chambons en chassant le sanglier, et fut recueilli gisant par un moine qui le fit soigner au monastère, pendant deux jours. Le prince reconnaissant dota le monastère avec une générosité presque royale. Ovide de Valgorge dit que l'église est abandonnée et tombe en ruines. Mgr de Belzunce, admirable pendant la peste de Marseille en 1720-21, refusa le duché-pairie de Laon, et reçut deux abbayes et d'autres bénéfices. Le monastère des Chambons fut compris dans ces dons, et il le visita en 1727 et 1754. Il lui donna le maître-autel maintenant à St. Etienne de Lugdarès. Lors de la fondation de l'école, M. Henri Bourret était maire, et l'abbé Vinson curé-archiprêtre. Il s'agissait de remplacer l'école laïque. L'un des Frères devait avoir un brevet pour l'enseignement primaire. Le traitement était de 1275 f par an, le local humide et incommode, la cour sans préau. Il y eut dès le début quelques internes, à qui les frères fournissaient le logement, l'éclairage, le chauffage, le potage 3 fois par jour, pour 7 fr par mois. Mais les classes étaient fort peu fréquentées en été, bien qu'il y eût 116 élèves, dont une trentaine de gratuits et une vingtaine d'externes ou d'externes surveillés. Les frères allaient souvent tendre des pièges aux poissons, très abondants dans la commune. M. Palhon, notaire et maire, était en retard de paiement de 1640 f en 1867. Il cherchait à remplacer les frères par des laïques. A cette date, le curé avait réuni 1000 fr pour les arrérages, le conseil municipal avait voté 1400 f de traitement annuel. Le directeur de l'école, F. Honorius, fut remplacé pour avoir écrit des lettres insolentes au maire, transmises au préfet. Le curé chercha à le maintenir en traitant le maire d'insigne menteur, et en lui prédisant la désapprobation électorale. La réponse du Révérend et l'arrivée du nouveau directeur exaspéra le curé, qui envoya une lettre vigoureuse, faisant état d'une réserve de 10.000 fr affectée à la construction de l'église. Le 13 mars 1868, il demande pourtant aux Frères de prendre en pension son vicaire pour un mois et demi. Moyenne de 126 élèves, dont 20 internes et 42 gratuits.

Saint-Agrève

Rapport du F. Avit Bilon, p. 437 : L'école des Frères a été fondée en 1855 pour 3 Frères, par les catholiques et la commune. Ce fut d'abord une école communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1700 F est fourni par les ressources légales de l'école. La cour, le jardin, sont fournis par un bienfaiteur, le local actuel est à la fabrique. 165 élèves au début, 130 aujourd'hui (1890). 35 certificats d'études, bons résultats scolaires et religieux. 14 bons sujets pour l'Institut. Le clergé n'est pas très chaud, la municipalité protestante est indifférente. Il y a St. Agrève 1300 catholiques et 2000 protestants. L'évêque Agrippanus (Agrève) descendait par sa mère d'une puissante maison de Castille. Soutenu par le pape St. Martin, qui monta sur le trône en 649, présidant le concile de Latran qui anathémisa l'ecthèse(?) et le type de l'empereur Constance. Il fut alors envoyé comme évêque dans le Velay, christianisé par St. Georges. St. Agrève fut choisi en 1579 par les protestants comme place de sûreté. Ovide de Valgorge raconte que les assiégés, en 1580, s'enfuirent en mettant le feu à cette ville alors toute en bois, formant un carré entourant femmes et enfants. Mais les catholiques les rejoignirent et les massacrèrent sans pitié. Il y avait un instituteur laïque pour les catholiques, Paulet. M. du Grail qui était maire de

Tavel et y avait fondé une école de Frères, voulut installer les Frères à St. Agrève. Cela correspondait à la volonté de Mgr Guibert, qui avait donné cet ordre au curé Barrial. M. du Grail, malade, soutenu par le maire, de Moze et le vicaire Lacoste, provoqua une quête qui rapporta 14.000 F, et vendit sa maison à la fabrique pour 7.000 f le 27 août 1855, chez le notaire de Chalendar. L'acte fut refait chez le même notaire le 7 octobre 1864. La commune fournit une petite partie du matériel scolaire, car l'école allait être communale pour les catholiques. Elle s'ouvrit le 15 octobre 1855 : 60 à 165 enfants. En 1861-62, il y avait 100 élèves l'été et 160 l'hiver. Une cinquantaine de gratuits en 1868 ; ils le furent tous ensuite. En septembre 1869, le poste passa de la province de l'Hermitage à celle de Labégude.

AUTRES SOURCES IMPRIMEES

Avant 1870

J.Goudard : Petite histoire de Notre-Dame d'Ay.

Notes de Mazon sur Notre-Dame d'Ay et le château d'Ay, AI 125-138.

La Révolution à Bon Secours, Beaumonts.com, AX 274-275.

Hymnes de tous les offices de l'année à l'usage de la province de Vienne, 293 p. Grenoble 1827. A.M. d'Annonay, fonds musée Filhol, 9 S 51.

Caisse de retraite pour les prêtres. Compte-rendu des recettes et dépenses pour l'année 1854, Privas, 18 p.

Délibération municipale de Vallon au sujet du cimetière, Vallon, 1864, 14 p.

Liste des curés et des paroisses en Ardèche en 1867, p. 159-167. Liste des congrégations et communautés religieuses en 1867 p. 167-171. Circonscriptions du culte protestant, p. 172-173. En septembre 1866, visite de Mgr. Delcussy à M. et Mme de Farincourt, avec l'abbé Cadet, l'un de ses vicaires généraux. Les chefs de service se rendent à la Préfecture présenter leurs hommages à l'évêque (5 août) p. 317-318. Annuaire de l'Ardèche 1867, Bibliothèque personnelle.

Pierre Bossan. (1810-1888) AX 309-312.

La crise de 1880

Jean Lacouture: Jésuites. T.2 Les Revenants. L'expulsion des jésuites en 1880 (notes). 2 BY 9-10. Les « grenadiers » de Pie IX 2 BY 10 bis. L'arbre de science. 2 BY 10 ter

Brochure sur La Louvesc. AW 113.

Expulsion des Jésuites de la Louvesc 1er juin 1880. K 215-217.

Expulsion des Jésuites de N.D. d'Ay, 1er juin 1880, K 215-217.

Couronnement de la Vierge de Bon Secours, 28 août 1880, (Bas-Vivarais, 28 août 1880). AX 255-257.

Expulsion des Oblats de Bon secours en nov.1880. AX 258-260 .

Ma Bastide, N.D. de Bon Secours, 2 BK 9-10.

C.R du procès des Jésuites, 29 janvier 1881 Z BW 175.

Expulsion des Franciscains Récollets de B.S.A;ndéol, 2 BE 82.

Interdiction des processions religieuses à la Voulte. Le Patriote de l'Ardèche 1er avril 1882. Cité in « Ardèche 1900 » p.47 48.

Séparation et Inventaires.

Expulsion des Oblats de N.D. de Bon Secours, 1903. AX 261-267. Réouverture AX 268-269. Origine; beaumonts.com

Loi du 9 décembre 1905. (Notes) P 142-143.

Interventions de M. de Gailhard-Bancel et Albert Le Roy sur la loi de Séparation. P 143-146.

« Semaine Religieuse de Viviers », janvier-juin 1906. P 170-174.

« L'Ardèche républicaine », notes, janvier-décembre 1906. P 175-184.

« le Républicain des Cévennes », janvier-mars 1906. P 190.

Articles de la « Croix de l'Ardèche » sur les inventaires, principalement dans les Boutières. Références. R 99.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

La famille de Montgolfier à St. Marcel vers 1900 d'après L.Rostaing. 2 AN 44.

Condamnation de Jean-Marie Joseph de Montgolfier le 7 déc 1906. 2 AN 46.

Les inventaires à St. Michel de Chabrillanoux, (abbé Roche, "St. Michel de Ch."p. 62). L 73-74. Cf. « Express de l'Ardèche », 11 mars 1906, « Croix de l'Ardèche », 11 et 18 mars 1906.

Divers

Ouvrages et brochures relatifs à l'histoire politique et religieuse du Languedoc à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e, titres relevés à la B.M. de Montpellier, N 19-24.

Péripéties du corps de S.Régis. AX 313-314.

G. Bouchet : Hyacinthe de Gailhard-Bancel, figure du christianisme social (avec portrait). Etudes Drômoises, n°26 de juin 1906. AZ 137-138.

Inauguration de l'église de Chapias, 18 octobre 1884. D.L. du 1 8 93. AW 146, 148, 151, AL 151-152,

Couronnement de Notre-Dame d'Ay, 20 juillet 1890, brochure de M.Faure, AI 131-135.

Centenaire du couronnement, Hebdo, 13 7 1990. AI 137.

Echo des Vallées (Notre-Dame d'Ay), AH 274.

Carbonnier-Burckard, Cabanel : Histoire des protestants de France, 2 BY 32.

LA PRESSE ARDECHOISE d'après Elie Reynier (Histoire de Privas, T.III p. 391)

Journal de l'Ardèche, fondé le 20 12 1820, imprimeur Guiramand. A Privas, simple feuille d'annonces, sauf en 1845 où il y a l'*Almanach phalanstérien pour 1846*.

Courrier de la Drôme et de l'Ardèche, imprimé à Valence depuis 1832.

L'Echo de l'Ardèche, juin 1848, doit disparaître faute de cautionnement.

Le Journal de l'Ardèche (1849-1850) contient des circulaires électorales (7 avril 1849 : Champanhet, Mathieu, Royol, Valladier...) et des annonces pour la Californie. Neutre, supprimé en 1859. Imprimeur Guiramand.

L'Echo de l'Ardèche, à partir du 1^{er} juillet 1858, imprimeur Roure fils. Rédacteur gouvernemental, Ernest Daudet, Louis Regard, Albin Mazon. 800 abonnés. En mai 1871, journal entièrement « romain ». Annonces judiciaires. Légitimiste.

Journal de Tournon, imprimerie Cot, qui disparaît du fait de l'attribution à l'Echo des annonces judiciaires, contre indemnités.

L'Indépendant de la Drôme et de l'Ardèche (novembre 1868), journal d'opposition.

Le Réveil de l'Ardèche, après le 24 sept.1870, chez la veuve Guiramand, propriété de Pradal, Debos et Couillet. Radical.

Journal de l'Ardèche, après le 15 sept.1872 (?) Henri Vielfaure. Entre les légitimistes et les radicaux, chez la veuve Guiramand aussi.

Le Patriote de l'Ardèche, imprimerie Crouzet, partisan de Mac Mahon, en avril 1876. Hebdo après le 7 août 1869, rédacteur en chef Paul d'Albigny, monarchiste.

Le Clairon de l'Ardèche remplace le Patriote en juin 1900. D'Albigny est remplacé par Francisque Rivière, puis Prosper Guyon, avec supplément le Clairon du Dimanche, à Viviers après 1912 avec le commandant de Pampelonne.

L'Indépendance de l'Ardèche, après janvier 1882, imprimerie Poreaud, directeur Roux, pasteur à Chomérac. Après 1883,

l'Indépendance de la Drôme et de l'Ardèche, à Valence .

Le Ralliement, directeur Roux, remplace l'Indépendance.

La Démocratie de l'Ardèche remplace le Ralliement en 1887, radicale et socialiste, imprimeur Roux et Loubarie, à Privas, qui subsiste jusqu'à 1914.

L'Ardèche Républicaine au début de 1883, républicain très modéré, dont le rédacteur en chef officieux serait Gaston Giraud. Dure jusqu'en 1914.

Le Messenger Ardéchois, d'abord à Largentière (1898), puis à Privas avec Paul Gouy (Sylvestre)

L'Impartial Ardéchois, toujours avec Paul Gouy, à Aubenas. Catholiques et libéraux (droite).

Le Réveil Ardéchois, après janvier 1893, directeur Sylvestre, anti-protestant, jusque vers 1903. Réveil vers 1911, 14 n°. L'Action Démocratique, 3 n°.

Période 1919-1939.

L'Ancien Combattant de Jules Reboul, fondateur de l'association de ce nom apparaît le 10 octobre 1919.. Dès sept.1921, Louis Antériou en fait un organe des forces de gauche. En juillet 1932, Gaston Riou en fait la République du Vivarais, puis en octobre 1936 la République des Cévennes. Politique radicale.

L'Ardèche Socialiste est fondée le 12 nov.1919 pour les élections.

Privas Républicain de Marcel Astier (12 n° en fév-avril 1928)

Journal de Privas après le 21 mars 1925, avec Toussaint Chareyre comme rédacteur en chef. Il subsiste sous la dictature vichyste, mais disparaît à la Libération.

L'Assaut, Valmy, la Voix de l'Ardèche, la Voix du Peuple (P.C.) ne durent pas. En 1950, il n'y a plus de presse privadoise. Il n'y a plus que les Allobroges (425 ex.), le Dauphiné Libéré (soc.800 ex., le Progrès (300, radical), l'Echo-Liberté (220, le Méridional (50), la Provence (10), l'Espoir, de St. Etienne.

CHRONOLOGIE MUNICIPALE

1871.

Des Ateliers communaux ont été ouverts (à Annonay) du 20 octobre 1870 au 1er février 1871, et le prix de la journée était de 2 f.25. Le déficit de l'année 1871 serait de 140.000 f. Il y avait eu 600 ouvriers au mois de mai. Ils ont fermé à la suite d'une reprise de la mégisserie, d'où venaient la plupart des ouvriers. 2 BX 41-42.

Largentière (3.144 h.)

5 février 1871 : Rivier est nommé président de la commission municipals, en remplacement de Ferratier démissionnaire. Rivier est chargé notamment de l'état-civil. **2 BX 101.**

La mairie étant à la nomination du gouvernement, le sous-préfet souhaite : maire: Ernest Blachère, ancien élève de Saint-Cyr, grand propriétaire, commandant des mobilisés de 1870, et qui a fait la campagne ; 1er adjoint: Benjamin Riffard, avoué, adjoint avant le 4 septembre ; 2° adjoint: Louis Mallet, maître sellier, ex-conseiller municipal, maintenu au 4 septembre.

Les Nonières : le 7 avril 1871, le maire Fustier demande les noms des signataires de la pétition qui circule contre lui. **2 BX 2.**

Vallon : 14 mai 1871. Le C.M. demande que « Paris dépose les armes » et que le gouvernement oublie le passé. Il demande la dissolution de l'Assemblée qui a rempli sa mission puisque la paix est signée. 2 BX 45.

Valgorge : Démission de 5 conseillers municipaux le 26 mai 1871. Les remplaçants sont élus dès le 1er tour avec 152 voix sur 153, mais il y a 413 inscrits. 2 BX 10 et 2 BX 41.

Lablachère : Démission de M.Destremx député, comme maire et conseiller général, souffrant depuis 3 mois, le 7 juillet 1871.2 BX 8.

Communes qui demandent la dissolution de l'Assemblée (d'après le « Réveil ») :

Baix (15 4 1871)

St. Julien du Gua (25 4 1871)

St. Laurent du Pape (25 4 1871).

St. Apollinaire de Rias (28 4 1871)

Vernoux (28 avril 1871)

Boffres (28 avril 1871)

St. Félix de Châteauneuf (28 4 1871);

St. Maurice en Chalancon (28 4 1871)

Silhac (28 4 1871)

Privas (10 5 1871, renouvelée le 27 9 72).

La Voulte (14 5 1871)

Chomérac (14 5 1871), qui demande en outre la paix avec Paris et le retrait de la loi municipale.

Vallon (17 5 71, avec paix avec Paris)

Tournon (21 5 1871)

Pranles (21 mai 1871), et demande aussi la paix immédiate avec Paris.

Rochemaure (10 7 1871)

Le Teil Ajoux, Vesseaux, St. Julien du Serre, Lussas (19 7 1871)

Communes qui demandent l'affirmation de la République: (d'après « le Réveil »)

Largentière, (13 5 1871)

Les Ollières (16 5 1871, termes extrêmement violents)

Saint-Péray (10 7 71, renouvelé le 8 nov.1872)

Marcols (16 5 1871).

Rochemaure (15 octobre 1871, injures à la gendarmerie)

Profession de foi du préfet Doncieux. 2 BX 126.

Communes qui demandent la dissolution de l'Assemblée en 1872.

Rochemaure (10 7 72)

Cruas (30 nov.1872)

Bourg-Saint-Andéol (30 nov.1872)

Aubenas (30 nov.1872, où l'adjoint Chambarlac félicite le maire du Teil pour sa révocation le 5 juillet 1872).

Tauriers (3 décembre 1872) 2 BX 95.

Sr. Julien du Serre (5 12 1872).

Lablachère (5 12 1872).

Charmes (5 12 1872)

Lyas (5 12 1872)

St. Priest (demande indirecte)

St. Genest de Bauzon (10 décembre 1872, adresse du maire-adjoint).

Toulaud (11 décembre 1872).

Commission départementale du Conseil Général (12 décembre 1872, signé par Albin Clauzel, secrétaire de la Commission et vice-président du Conseil Général, avec Odilon Barrot; Oscar Saint-Prix, Henri Aurenche, banquier, Joseph Vaschalde, rentier)

Communes qui demandent l'affirmation de la République en 1872

Le Pouzin (3 12 1872).

Maires de tout le canton de St. Pierreville, qui demandent aussi de nouvelles élections.

Chambonas, S.Basile (10 déc 1872)

St. Priest (1 12 1872)

Lyas, demande la « dissolution d'une Chambre incapable de voter les lois des lois en harmonie avec les légitimes aspirations de la population ».

St. Julien du Serre.

Charmes, contre la coalition monarchiste.

Vallon.

Tournon.

La Voulte.

Bg. St. Andéol, 3 décembre 1872. Le maire est Alphonse Astier.

Les Vans, où le maire est Duclaux-Monteil., qui n'a pas voulu signer.

Annonay.

St. Péray.

Cruas.

Antraigues, à l'unanimité.

Voeu du Conseil Général en faveur de l'élection des maires par les conseils municipaux (1873). 2 BX 129, 133.

Conflit préfet-Conseil Général à propos de la mainmise sur les chemins vicinaux et de grande communication. (4 avril 1874). 2 BX 140.

Le problème du phylloxera. Rapport de M.Destremx à l'Assemblée Nationale et commentaires (16 avril 1874). 2 BX 140.

1872

Le Pouzin : Le nouveau Conseil est élu les 28 janvier et 4 février 1872. M.Crumière est élu maire, le 13 février mais démissionne parce qu'il est nommé receveur ruraliste. Le nouveau maire délègue le 9 juillet son 1er adjoint « à cause des chaleurs ». Le 17 octobre, Antoine Seignobos est 2° adjoint. Il s'agit « d'évacuer la moitié du château du côté du rocher, qui menace le village du Pouzin ». 2 BX 7. Le 30 avril 1871, il y a eu 434 votants sur 842 inscrits 2 BX 41. Le 28 janvier 1872 il y a eu 273 votant et Badon le premier élu a eu 273 voix.

Laviolle : 30 janvier 1872. Le maire Jean Duchamp espère que « nous aurons réussi à paralyser un parti qui tendait à entretenir le désordre dans la commune ». Son adjoint est Pierre Mounier.

L'ancien maire Champanhet et son adjoint Etienne Juventin ont été suspendus pour 2 mois. 2 BX 9. 25 mars 1872 : Le recensement entraîne de nouvelles élections vu la diminution ou l'augmentation du nombre de sièges de conseillers.

Vallon :

17 février 1872. Le CM a refusé d'installer le maire Lauriol, conseiller général conservateur et catholique. L'ancien maire Lichière a démissionné pour des intérêts personnels. Tout le conseil est composé de protestants ou d'« hommes avancés ». La population est composée pour moitié de protestants, qui constituent la partie bourgeoise de la ville, tandis que les catholiques sont des artisans et des petits cultivateurs. M. Lauriol est le seul homme marquant du parti catholique, et il redoute les refus et les insultes personnelles. Sur 2.500 habs, ce n'est pas facile de trouver 21 personnes. Le 2° adjoint a refusé parce que non membre du C.M.

Montpezat : Révocation du maire Chaussinand le 2 février 1872, M. Auguste Arsac, 2° adjoint est élu maire par 11 voix sur 17 le 11 février. La liste électorale de 1871 a été mal faite à cause des troubles, et elle a été égarée 10 mars 1872. Démission de MM. Tailhand et Couderc. Comme il faut que le C.M. soit au complet pour élire le maire, il faut élire 2 conseillers. Le 28 avril sont élus J.Louis Delubac et Louis Tailhand (222 voix). 2 BX 87. Le maire Chaussinand est révoqué, et de nouvelles élections ont lieu le 2 juin 1872. Auguste Arsac a 14 voix, Serrouil 3, Tailhand 1. Ce dernier aurait voulu que chaque bulletin de vote soit signé. Firmin Chanéac est élu par 12 voix sur 18. 2 BX 2.

Burzet : Décès du maire M. de Bernardy, démission de 2 adjoints. Jean François Lacombe obtient 12 voix sur 19 Antoine Chanaleilles et Pierre Liautier 13 voix sur 19 tous deux, comme adjoints, le 31 mars 1872. 2 BX 10 et 2 BX 41.

Rochemaure : Le 14 avril 1871, le curé Hugon invite le maire Couillet à une séance du conseil de fabrique. Colère de Couillet, qui dit que ce conseil ne peut se tenir sans lui. Le 23 mars 1872, Couillet est révoqué par Thiers, tout le conseil étant allé en préfecture pour demander sa suspension et sa révocation, demandées dès le 1er février. Les gendarmes déclarent qu'il a utilisé à son profit les biens du bureau de bienfaisance, ainsi que le bois des platanes coupés. C'est d'après eux l'huissier Hébrard., ancien membre du Comité de

Défense Nationale, « fonctions dictatoriales de sinistre mémoire », qui dirige tout, avec l'appui du secrétaire de mairie Marioge. Le 9 avril Couillet démissionne aussi de son poste de conseiller municipal, ne voulant pas rester dans une assemblée de « misérables » qu'il veut attaquer en justice. Le 22 mars, Senouillet avait dénoncé Couillet, qui ne signait pas les actes de l'état-civil. Le 16 avril 1872, Clovis Senouillet est élu maire en remplacement de Henri Couillet. 2 BX 7. Le 7 avril 1872, il y a eu 194 votants sur 379 électeurs. La révocation de Couillet est apportée par la gendarmerie alors que le maire est sur la place des Brassières. Auguste Cheneguier (?) est élu par 188 voix le 7 avril. 2 BX 41.

Montréal : Eugène Isaac refuse les fonctions de maire le 14 avril 1872. Le 20 janvier 1872, l'ancien maire Coing a refusé de remettre les registres de l'état-civil de 1848. 2 BX 2. 12 janvier 1874 : Il n'y a pas de maire. Un conseiller, M.Fayolle, a accepté de faire fonction. Mais il est « fatigué des tracasseries de ses administrés et de vos collègues » et veut être relevé de ses fonctions. Cette attitude est due à l'incurie, au peu d'instruction, et non à la politique. Il demande une commission municipale. Le maire a démissionné le 17 mars. Le procureur rappelle au maire qu'il doit recevoir la déclaration d'indigence de la femme Boyer, laquelle a été ruinée par son mari. Le 7 janvier 1872, Eugène Isaac a refusé les fonctions de maire. L'ancien maire Blachère avait démissionné pour des intérêts de famille. 2 BX 90.

Le Teil : Révocation du maire du Teil, M. Rey qui a fait dresser procès-verbal contre les commandants de brigade de Rochemaure et Viviers qui ne tenaient pas compte de l'heure de fermeture des cabarets. Révocation du prédécesseur M. Sicard. Ces révocations sont dues uniquement à M.Doncieux, d'après le Réveil de l'Ardèche du 24 juin 1872. « La commune du Teil est populeuse et d'importantes mines de chaux ont amené une agglomération considérable, et il y aurait un péril grave à laisser dans ces conditions la gendarmerie en butte à l'animosité, aux insultes et aux attaques d'un maire démagogue ». 2 BX 2. 4 juillet 1872 : Protestation de 8 membres du Conseil Municipal à la révocation de M. Léopold Rey comme maire du Teil. 2 BX 94.

St. Remèze : 25 juin 1872. Le secrétaire de mairie Marius est très bien. Il est cafetier. C'est le maire qui l'a obligé à s'abonner au « Corsaire », organe du plus pur radicalisme. Le maire le fait circuler dans la commune et corrompt l'esprit public (Cr. de police de B.S.Andéol).

Cruas : Démission du Conseil Municipal à la suite de la révocation du maire du Teil, et du mépris de Scipion Doncieux. 2 BX 2. Le 10 juin 1872, l'instituteur Rouquette est déplacé. Le « Réveil de l'Ardèche » proteste le 13, et dit que Doncieux est brouillé avec le Conseil Général, les municipalités et tout ce qu'il y a de républicain en Ardèche. Rouquette écrit au préfet pour lui dire qu'il a été bien reçu à Colombier-le-Jeune par le maire et le curé. Mais le 19 juin, l'inspecteur primaire fait état d'une manifestation hostile au curé et aux religieuses. Il s'agit en fait dit-il d'obtenir la démission du maire jugé trop clérical M.Faure. Rouquette a colporté lui-même une pétition en sa faveur. Il se livrerait à la boisson. Le curé, l'abbé Boury, a flétri en chaire un instituteur qui d'après l'évêque serait inspiré par l'abbé Laurent, prêtre apostat vivant en concubinage. Il demande sa révocation à l'Inspecteur d'Académie. L'abbé Boury écrit que, après son déplacement, Rouquette « a donné à pleines voiles dans le parti rouge qui domine à Cruas ». Il avait déjà ouvert une école libre à Privas, mais est parti à Colombier aux sons d'une fanfare commandée. La majorité du C.M. de Cruas, qui est du parti rouge, a démissionné, et le curé remercie le préfet d'avoir débarrassé la commune d'un « triste sujet » (18 juin). Le 21 juin, le ministre de l'Intérieur écrit à propos d'un conflit entre le préfet et la municipalité. Le maire n'a pas pu installer le nouvel instituteur, à cause de la foule qui voulait garder Rouquette comme instituteur « libre ». Une pétition comptant 2 pages de signatures assure que M.Clappier, nouvel instituteur, n'aurait aucun élève: elle compte 386 noms, et M.Faure la légalise le 30 mai 1872. 2 BX 8. Le 21 juillet 1872, à la suite de la démission de 7 conseillers sur 8, nouvelles élections. Les démissionnaires sont réélus avec plus de 150 voix sur 167 votants. Le maire Faure n'a pas démissionné, ni 3 autres conseillers. L'un des démissionnaires a quitté la commune et est remplacé par Kléber Gleyze, 87 voix. 2 BX 10 et 2 BX 41.

Vals les Bains : Démission du maire Delubac, le 14 juillet 1872, remplacé par l'adjoint Régis Combe élu par 11 voix sur 13 le 7 juillet. 2 BX 2.

Lanarce : Le maire Jacques Pagès a été révoqué. Jean Méjean l'a remplacé comme maire le 13 août 1872. Le C.M. a pétitionné pour Pagès, qui reste 2^e adjoint. Le 1^{er} adjoint est Louis Costaing. 2 BX 9.

Malbosc : 10 sept. 1872. Joseph Louis Garidel est élu maire, Frédéric Deleuze adjoint. Le 8, Garidel avait déjà été élu, mais avait refusé pour raisons de famille. Avant lui, c'était Maistre, qui a démissionné le 2 juillet parce qu'il doit s'absenter. Il n'y a pas de divisions de parti, car « nous sommes obligés de travailler toute l'année pour nous procurer du pain pour manger sans autres préoccupations » (21 juillet 1872) 2 BX 9.

St. Félicien : Démission du maire Isaac Paya. Election de François de Lestang maire, Charles de l'Hermuzière adjoint, le 3 septembre 1872. 2 BX 7. Le 1^{er} décembre 1872, 566 électeurs, 365 votants, conseil municipal de 16 membres. Octave de Lavalette élu maire (9 voix sur 14), Louis Courtial de Dornas 1^{er} adjoint. Mais ils n'acceptent pas, et le maire démissionnaire Paya doit organiser des élections, ne peut le faire et c'est Charles de l'Hermuzière qui est requis pour le faire. Il y a conflit entre le C.M. et les plus imposés. 2 BX 41.

Le Cheylard : Démission de Just Saléon-Terras en nov.1872 pour raisons de santé, 51 ans, négociant. . Il n'a accepté la charge que dans des « circonstances où il croyait son patriotisme engagé ». Le mieux élu est Louis Lafont, moulinier, et il y a aussi Gaston Saléon, 28 ans, rentier. Il y a un ton presque affectueux entre Saléon-Terras et Doncieux. 2 BX 8. Nouvelle démission pour mêmes motifs le 4 décembre 1872. 2 BX 10.

Prades : Louis Cubernol élu adjoint le 10 octobre 1871. 2 BX 7. 19 novembre 1872 : L'élection de Simon Fulachier a été annulée. Le débit de boisson du sieur Escoffier a été fermé pour résistance à l'autorité. Le nouveau maire rappelle que Fulachier n'a signé le 8 sept. 1871 que comme membre des plus imposés. En outre, il y a eu bris d'une cloture du calvaire de Prades, destinée à le protéger du bétail. 2 BX 88.

Tauriers : 9 décembre 1872. Suspension de tout le C.M. de Tauriers, et du maire Perbost. Le préfet nomme une commission municipale dirigée par M.Suchet. C'est le s.préfet qui est à l'origine de cette décision. Suchet a été maire sous l'Empire, et président de la commission municipale du 4 septembre, mais son acceptation n'est pas certaine. Protestation du « Cercle Français », mais cela fera cesser les « excentricités » de ce C.M. 2 BX 95.

Tournon : 5.509 h. Démission du maire Juveneton le 6 novembre 1872 pour convenances personnelles, regretté par le cure Landrau (?) 2 BX 2. 20 janvier 1873 : Le sous-préfet se heurte au refus de M.Richard de prendre la mairie, après MM. Frachon et Trollat. Il y a des conflits embryonnaires dus à des rivalités de quartier. Finalement, Richard est maire, Hippolyte Trollat est adjoint en second, Juveneton en 1^{er}. Tous ont démissionné une fois dans le passé, Juveneton comme maire, Richard 1^{er} adjoint et Trollat 2^e adjoint. 2 BX 93. La mairie étant à la discrétion du gouvernement, le sous-préfet propose : maire : Marius Juveneton, construction mécanique,

industriel, maire après le 4 septembre ; 1er adjoint : Hector Richard, négociant, ancien conseiller, adjoint après le 4 septembre ; 2° adjoint : Henri Maisonnasse, avoué, adjoint après le 4 septembre, ancien conseiller.

1873

Départ du préfet Doncieux le 15 février 1873. Puis Henry Sazerac de Forge (15 février-30 juillet 1873), puis Edmond de Behr, 31 juillet-19 décembre 1873, puis Jules Souchon du Chevalard).

Vals-les-Bains : Le 29 décembre 1872, 399 votants pour élire Eugène Galimard, qui a 387 voix, 59 sur 61 à Ste.Marguerite de Vals. 2 BX 41.

12 janvier 1873: Galimard a la sympathie de la population, mais refuse. Il s'agit de remplacer Jacques Champanhet décédé. 2 BX 42.

20 février 1873 : Démission de l'adjoint Ribeyron, remplacé à l'unanimité par Louis Delubac. 2 BX 88.

Saint-Marcel-les-Annonay : 16 fév.1873. Maire : M. Baugy. Démission de l'adjoint Barthélemy Roux, du Moulin Ferrand, qui désirait « marcher avec l'honorable famille de Montgolfier sous le drapeau de la religion, de l'ordre et de la paix ». Il se retire aussi du C.M. Il a une nombreuse famille, « une usine de moulins », et habite trop loin de la mairie. Il est remplacé par M.Poirier. 2 BX 89.

Aps : 28 février 1873. Le maire Rieu est suspendu de ses fonctions pour 2 mois. Il a refusé d'installer l'instituteur désigné, et il a approuvé dans les « Réveil » la lettre offensante de M. Fougérol. 2 BX 88-89.

Boucieu-le-Roi: 23 mars 1873. Décès du maire Bonnet des Claustres, donc élections. 145 électeurs, 97 votants. 3 élus au 1er tour. 2 BX 87. 6 avril 1873 : Joseph Casimir Mure est élu maire par 7 voix sur 11. 2 BX 89.

Montréal : Eugène Isaac refuse les fonctions de maire le 14 avril 1872. Le 20 janvier 1872, l'ancien maire Coing a refusé de remettre les registres de l'état civil de 1848. 2 BX 2. 12 janvier 1874 : Il n'y a pas de maire. Un conseiller, M.Fayolle, a accepté de faire fonction. Mais il est « fatigué des tracasseries de ses administrés et de vos collègues » et veut être relevé de ses fonctions. Cette attitude est due à l'incurie, au peu d'instruction, et non à la politique. Il demande une commission municipale. Le maire a démissionné le 17 mars. Le procureur rappelle au maire qu'il doit recevoir la déclaration d'indigence de la femme Boyer, laquelle a été ruinée par son mari. Le 7 janvier 1872, Eugène Isaac a refusé les fonctions de maire. L'ancien maire Blachère avait démissionné pour des intérêts de famille. 2 BX 90.

Mayres et Thueyts : 27 avril 1873 : maire : L.Comte. Antoine Gayffier élu au 2° tour conseiller, sans doute pour Astet. 2 BX 87. 29 avril 1873 : Le préfet a interdit aux cabarets par arrêté du 4 février 1872 de recevoir des clients après 10 h du soir. PV de gendarmerie. Or le juge de paix de Thueyts acquitte les contrevenants: c'était le 1er janvier, ou le Mardi-Gras, ou bien à Mayres il s'agissait du conseil municipal, la mairie étant en travaux. Fureur du capitaine de gendarmerie, et surtout du préfet, parce que le maire de Mayres, M.Comte, a écrit pour se justifier. Or, il doit donner « l'exemple de la soumission à la loi et à ses agents, là doit se borner son rôle. C'est à d'autres que lui qu'appartient le droit de relever les fautes que peuvent commettre dans l'exercice de leurs fonctions les représentants de la force publique ». 2 BX 10.

Thueyts : 28 mai 1873: Un nommé Laurent informe le préfet que le maire Malosse, notaire, a dû quitter son pays de Fay-le-Froid, et fut accepté à Thueyts sur les instances de M^eMelguey qui voulait aller à Valgorge. Il fut nommé président de la commission du 4 septembre à condition de devenir franc-maçon, par Chaussy et Deguihem, alors dictateurs d'une partie du département. La moitié des membres du C.M. ne sait pas signer. L'adjoint Girard dit Pautel est boulanger, voiturier et cabaretier. Malosse est en procès à Largentière avec le nommé Laplanche qui l'accuse d'avoir falsifié un testament. Ce sont des propagandistes du « Réveil de l'Ardèche ». 2 BX 94.

Annonay : Le 19 août 1873, distribution de prix chez les Frères, et le 24 aux écoles laïques. Le maire Chapuis déclare le 19 que la base de la morale est l'Evangile du Christ, qui ne peut trouver place que dans l'enseignement laïque : « Je n'ai pas besoin, citoyens, de vous demander si vous protestez contre cet enseignement qui est la cause de tous nos malheurs. (*l'enseignement clérical*) C'est à l'école laïque que vous devez envoyer vos enfants, parce que c'est là qu'on fait les citoyens et les républicains ». En terminant, ce maire (protestant) prévoit sa révocation. Immenses applaudissements chez les laïques, peu de succès chez les Frères (rapport du commissaire de police George, qui n'était pas invité, et qui était là à titre privé, d'après sa lettre au sous-préfet.). Le 30 août, les deux fils de l'autre commissaire, M. Perrot ont entendu crier « Vive la Commune ! » en même temps que « Vive la République ! » « Il n'y avait que des familles radicales, pas une seule personne notable, pas un seul bourgeois ». Le clergé remplaçait le C.M. absent le 19, et s'estimant insulté, n'a pas paru le 24. Le maire avait déclaré devant 1.500 personnes le 19: « Il nous faut la république, et nous l'aurons ! » Le clergé s'est estimé insulté. Le sous-préfet propose le 17 septembre une commission municipale dirigée par l'ancien maire Etienne Frachon, avec l'ancien adjoint Lacaze, Régis Rouveure, Gustave Chapuis, Eugène de Montgolfier, Henri Johannot, etc (lettre au Ministre de l'Intérieur). La révocation de Charles Chapuis est décidée le 18 septembre par Mac-Mahon, sans motifs, et il remet ses pouvoirs à son adjoint Adhéran. Le C.M. élit Chapuis comme 2° adjoint. Il refuse, et c'est Riboulon qui prend le poste. Le C.M. vote des remerciements à Chapuis et s'étonne de sa révocation. On apprend par le commissaire Perrot que Dupleix, vice-président de l'Internationale, a passé chez Chapuis la nuit du 25 au 26 septembre. On annonce une réunion sur l'instruction primaire présidée par Chapuis, qui serait candidat à la députation dans la Loire. Le directeur de l'école laïque assure le 29 sept. qu'il n'a pas crié « Vive la République ! » comme l'affirme « l'Union ». Le 4 octobre, une pétition de soutien recueille 2093 signatures, et une autre de femmes 1.234. Il faut empêcher la réunion prévue, et le 31, Rouveure propose une commission municipale présidée par Lacaze, et demande d'ici là une garnison et la présence de l'armée. Régis Rouveure, mégissier, serait le 1er adjoint, et le 2° serait Gustave Chapuis, notaire. Le négociant Béchetolle, le capitaine des pompiers Blachier, en feraient partie, avec l'ex-commandant des mobiles Alphonse de Montgolfier, et du Sautoy, chef de bataillon en retraite. Le 2 octobre, le ministère de l'Intérieur écrit qu'Adhéran suit les traces de Chapuis, qui exerce une « influence occulte ». Il faut achever « la ruine d'une influence funeste pour la paix et la prospérité locales ». Des Ateliers communaux ont été ouverts du 20 octobre 1870 au 1er février 1871, et le prix de la journée était de 2 f.25. Le déficit de l'année 1871 serait de 140.000 f. Il y avait eu 600 ouvriers au mois de mai. Ils ont fermé à la suite d'une reprise de la mégisserie, d'où venaient la plupart des ouvriers. 2 BX 41-42. Le maire demande le remplacement de 5 conseillers morts ou démissionnaires le 8 septembre 1873. Mais il y en a 27, et donc il n'y pas le quart des absents. Il n'y a aucune urgence, et le préfet refuse donc des élections anticipées, comme à Largentière, Chassiers ou S.Cierge la Serre. 2 BX 2.

Vocance : 4 février 1873 : Le curé Blanchard écrit que le maire a été mis en faillite, et que c'est un grand malheur, parce que, moulinier, il donnait du travail à beaucoup de gens. Mais il était débauché, et le curé espère une meilleure administration. 2 BX 93. 29 juin 1873. Démission du maire Victor Caillet, remplacé par Jean Marie Deschomels, son adjoint, remplacé lui-même par Frédéric Courbon.

Le Cheylard : 4 mai 1873 : Election de Emile Sauzet contre Just Saléon-Terras, 7 voix contre 4. Paul Bergeron a 1 voix. Le 1er adjoint Frédéric Chambon étant décédé, il est remplacé par Aristide Vialatte (11 voix), contre Liogier (2 voix), Henri (2 voix), Laffont (2 voix). Démission du 2° adjoint Frédéric Nicolas, remplacé par Jérôme Blache (12 voix) contre Henri Liogier (4 voix) et Louis Laffont (2 voix). 2 BX 89.

La Voulte : Le 6 avril 1873, du fait de l'augmentation de la population constatée par le recensement, et de 3 démissions, il y a 5 conseillers à élire. Etienne Jargeat est maire. 1003 électeurs, 470 votants. Il y a 5 élus dès le 1er tour. 2 BX 87. Démission sans motifs du maire Barrier le 26 déc. 1873. 2 conseillers n'assistent plus aux séances. 2 BX 2.

Les Vans : 14 sept. 1873 : Duclaux-Monteil veut que le préfet lui communique les noms de la « radicaile » qui pétitionne contre lui. Le préfet répond qu'il doit légaliser les signatures, et s'adresser à ? si c'est une lettre anonyme. 2 BX 10.

Malarce : 5 décembre 1873 : La gendarmerie écrit que l'instigateur de la plainte, Marc, n'a pas une grande moralité (vols, coups et blessures) et que son cabaret est mal tenu. Le maire Brahic aurait eu des relations intimes avec la femme du cabaretier. A la suite d'une rixe entre eux, il faudrait une suspension ou une réprimande. Pétition de 4 habitants contre le maire. 2 BX 93. 24 décembre 1873. Le préfet ordonne au s.préfet de convoquer le maire de Malarce M.Brahic, accuse d'avoir provoqué une rixe dans l'auberge du sieur Marc. Le maire est prêt à donner sa démission, mais il est soutenu par une importante pétition laquelle le S. préfet déclare n'attacher aucune importance, car les signatures ont pu être obtenues par la menace. Le maire explique que l'affaire est due à un candidat malheureux au conseil général, extérieur à la commune. 2 BX 100.

Prades : 10 décembre 1873. M. Louis Raymond Tourvieille et le curé n'ont pas permis à la Garde Nationale d'aller manoeuvrer au Calvaire. M.Tourvieille a failli être écrasé par son portail mais ne voulut pas sévir. Il a dépensé 1.000 f. pour l'embellissement de la commune. Propos insultants contre lui de Simon Fulachier et des « Lyonnais » Jules Bonnaud et Louis Escoffier. Les « crapules » sont à la tête de la commune, et les honnêtes gens écartés. L'auteur de la lettre a été à la tête de la commune de 1830 à 1848 et de février à avril 1871, mais sa signature est illisible. 2 BX 93. 11 décembre 1873 : Décès du maire Ladet, remplacé par Louis Cubernol. 20 décembre 1873 : L'adjoint étant élu maire, il faut le remplacer. Mais l'élection ne donne aucun résultat au 1er tour. 2 BX 88. 28 avril 1874 : Le maire Cubernol refuse de donner des certificats de bonne vie et moeurs à Régis Charbonnier et Victorine Gleizal sa belle-soeur.

1874

St. André-Lacham : 4 janvier 1874. La supérieure générale de Valgorge se plaint du retard apporté à la construction de la maison d'école, appuyée par le curé Suchet. L'adjoint prend la défense du maire. 2 BX 90.

Thueyts : 10 janvier 1874. Le comte de Blou a été accueilli gracieusement par le préfet. Il le renseigne sur tout le canton: à Prades, après le décès de M.Ladet et le refus de M.Bonneau de reprendre la mairie, c'est le vieux Cubernol qui a la charge. Le comte pousse M.Vacher. A La Souche, extrême rivalité qui divise le conseil. Le maire de Jaujac sera son possible rival pour le Conseil Général. 2 BX 91. Dans le canton de Thueyts, à Chirols, Plantevin, moulinier est jugé excellent, le maire de Thueyts mauvais, celui de Meyras très brave homme, sûr, celui de Jaujac mauvais, celui de Mayres mauvais, celui de La Souche faible, mais assez bon (ces jugements viennent sans doute du comte de Blou). 2 BX 94.

Annonay : 5 janvier 1874: le ministère de l'intérieur de Broglie et le président Mac-Mahon révoquent par décret Adhéran et Riboulon, adjoints. Puis, dissolution du conseil municipal. Tout entier. 2 BX 43 et 2 BX 100. 1er décembre 1874 : Le parti conservateur a subi 3 ans un conseil radical. La commission municipale appuyée par l'administration a pris « l'initiative d'une coalition de personnes les plus honorables. » La salle, lors du dépouillement « était envahie par la lie de la démagogie et des filles publiques » mais « ces gens à l'aspect sinistre » se sont retirés. Les élections du 22 11 1874 portent un candidat par quartier pour la liste républicaine. La loi interdit les prières publiques. La liste est dirigée par l'ancien maire Henri Aurenche, banquier, ex-maire, Artige, négociant ex-adjoint, Camille Laprade, propriétaire au Pont. Ils ont créé une Ecole Primaire Supérieure, réglé le problème des fontaines, diminué la dette publique sans créer de nouvelles charges. Le scrutin doit montrer que la majorité du pays est aux républicains, « qu'il veut sortir d'un provisoire mortel, qu'Aubenas est toujours une des villes les plus républicaines des France » sans incidents. 2 BX 43. M. Lacaze a conduit sa liste avec beaucoup d'énergie, de vigueur et de sang-froid. Il a pris les 17 membres de la commission, et a ajouté 10 personnes notables. Il a fait le relevé de tous les électeurs qui s'étaient abstenus, et il a amené au scrutin plus de 500 indifférents, obtenant 1.930 suffrages, contre 1.500 aux radicaux « Le scrutin du 24 novembre est un véritable triomphe pour le gouvernement et les principes de l'ordre ». Or Annonay s'était rendue célèbre par sa propagande révolutionnaire. Boissy d'Anglas s'étant déclaré républicain modéré avait éloigné de lui les vrais radicaux. Le Conseil Général avait refusé le sectionnement pour servir les intérêts des radicaux.

Devesset : 1er janvier 1874 : Démission du maire Morel, à cause des idées subversives de son frère cadet, Barthélemy, instituteur au hameau du Béal, et peut-être affilié à l'Internationale. Le préfet confie la fonction à l'adjoint Jean Mandon, qui accepte. L'instituteur est révoqué, et le préfet envisage même des perquisitions. Le procureur de la République le dissuade, disant qu'elles seront inefficaces. 2 BX 100.

Pranles : Suspension du C.M. pour toute l'année 1874. Le 13 février, Oillier, nommé maire de Pranles, ne peut être installé, car l'ancien maire Robert, retarde la réunion du C.M. 2 BX 94.

St. Maurice en Chalencon : 29 juillet 1874: Constantin Tinland est nommé maire par arrêté préfectoral le 12 mai. Celui-ci refuse devant son C.M. qui de ce fait n'installe que Reynier, adjoint. 2 BX 100.

Rocher : Suspension du C.M. pour toute l'année 1874. Le 13 mars 1874, le nouveau maire, M. de Gigord, se heurte à l'hostilité du C.M. qui refuse de l'installer et reste fidèle à l'ancien maire Maignon. Le préfet demande la dissolution du C.M. 2 BX 91. 24 février 1874. Le s.préfet déclare que M. de Gigord accepte M.Dours comme adjoint, et que le C.M. les acceptera tous les deux. Lettre signée Ernest Blachère, sur papier à en-tête de la sous-préfecture. 2 BX 100.

Mayres : 14 février 1874. Le C.M. s'oppose à l'installation de M.Delégau comme maire. Le C.M. demande audience. La commune est calme, comme le clergé peut l'assurer. 2 BX 94.

Burzet : 7 février 1874: Plantevin se soumet et se satisfait de conserver ses 2 adjoints, Chanaleilles et Liautier, à l'abri de tout reproche.

Issarlès : 10 février 1874. L'aubergiste Bonhomme, 1er adjoint, ne respecte pas l'arrêté préfectoral du 4 février 1872 obligeant les cabaretiers à fermer à 10 h du soir. Le 10 nov. 1872, il y avait chez lui des buveurs, mais cela n'a pas été sanctionné par l'indigne juge de paix de Coucournon, qui vient d'être remplacé. Cette fois, il y a des danseurs et des buveurs. C'était le jour de la foire. « On ne nous empêchera pas de danser le rigodon ». 2 BX 45.

Chambonas : 15 mai 1874. M.Barrot a donné lecture de l'arrêté qui nomme M. de Chanaleilles maire de Chambonas, qui nomme à son tour l'adjoint. Mais 4 conseillers municipaux s'en vont, le coup a été monté par M. Barrot sur le marché des Vans. Mais M. de Chanaleilles n'est pas inquiet, car la population le soutient et ces conseillers ne sont pas réélus. Une commission municipale pourrait remplacer l'actuel conseil. 2 BX 101.

Vallon.

Le 11 février 1874, c'est le n°1 de la « République Libérale ». Le s. préfet veut faire répondre par « le Bas-Vivarais ». M. Lauriol a accepté la fonction. Le 1er adjoint Claron a été nommé 2°, ce qui l'a vexé et le 1er adjoint s'appelle Auguste Pascal et non Emile. Le 23 février 1874, une commission municipale remplace le conseil, dirigée par Hippolyte Lacaze. L'arrêté est signé par le préfet du Chevalard. Lauriol a démissionné une 1° fois le 6 février, y compris du conseil, et s'est retiré définitivement. 2 BX 90

Les Vans : 14 juillet 1874. Duclaux-Monteil a été adjoint de 1842 à 1845, et le prouve par des extraits de délibération et des listes de conseillers de cette époque. Le registre de délibérations 1842-43 est absent. Duclaux demande au préfet d'assister à l'examen que vont subir des pensionnaires de l'hospice sous la direction de leur supérieure. Nouveaux remerciements le 26 juillet 1874, à brûler. 2 BX 88.

Montselgues : Nous avons toujours le maire nommé le 4 septembre, et l'annonce de la loi du 20 janvier nous avait donné beaucoup d'espoir. Le maire fait la guerre au clergé, et fait la « bamboche » dans des auberges ou des maisons articulées. Il nous faut une meilleure administration. Signé : Bastide. 2 BX 92.

18 septembre 1874. Nouvelle plainte du curé Villesèche contre le maire, qui a fait démissionner Robert et Barrot. 2 BX 93.

La Voulte : Pour les élections de 1874, les conseillers sortants, dont le maire révoqué Etienne Jargeat présentent leur bilan: remboursement des emprunts pour la construction de l'église et du temple, pour la Défense Nationale (2.000 f.). L'éclairage public est créé; ainsi que des fontaines et des pompes. Gratuité de l'enseignement. 2 BX 43.

Renouvellement du Conseil Général les 4 et 11 octobre 1874. De Bernardy accède à la présidence, élection de la commission départementale. 2 BX 141-142.

Déchéance de M. Chapuis, conseiller général d'Annonay. La ligne St. Etienne au Rhône par Annonay n'a pas encore reçu de Déclaration d'Utilité Publique. (22 octobre 1874). 2 BX 142.

Jaujac : 21 nov. 1874. Quand le sieur Malartre remet son bulletin, le maire Roche déclare qu'il est bien sûr que c'est un bulletin pour M. de Rochemure. Le maire aurait proposé de le faire ouvrir sur la place au vu de témoins. Malartre écrit au ministre de l'Intérieur, qui fait convoquer le maire par le préfet du Chevalard. Roche répond qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie et l'affaire semble en rester là. 2 BX 100.

Aubenas : Les élections du 22 11 1874 portent un candidat par quartier pour la liste républicaine. La loi interdit les prières publiques. La liste est dirigée par l'ancien maire Henru Aurenche, banquier, ex-maire, Artige, négociant ex-adjoint, Camille Laprade, propriétaire au Pont. Ils ont créé une Ecole Primaire Supérieure, réglé le problème des fontaines, diminué la dette publique sans créer de nouvelles charges. « Le scrutin doit montrer que la majorité du pays est aux républicains, qu'il veut sortir d'un provisoire mortel », qu'Aubenas est toujours une des villes les plus républicaines des France ». 2 BX 43.

Bourg-Saint-Andéol : 23 novembre 1874. Le cr. de pol. explique que la population a été détournée de voter pour le maire par une réunion de M. de Montjau et par une lettre distribuée dans la journée expliquant que la commune n'avait plus rien, que des dettes auprès des chemins vicinaux. Le maire est catastrophé et il est question de nommer à sa place M.Giraud. En revanche, dans le canton, les élections ont été bonnes, et à St. Marcel, le marquis (de Bernis) est très content. 2 BX 43.

Largentièrre : 29 nov. 1874 : « La République Libérale » soutient son candidat, pour affirmer la République. Au 1er tour, 10 Républicains sur 14 élus, « 7 de plus aujourd'hui ». « Il y a 4 élus gouvernementaux, dont M. Blachère. Dans la salle même, on a crié « Vive la République ! », on a chanté « la Marseillaise », et des bandes se sont répandues dans les rues en chantant et en poussant des clameurs ». Les gendarmes sont intervenus pour ramener le calme. 2 BX 91. 9 déc.1874. Ernest Blachère demande un débit de tabacs pour Fulachier, et un meilleur pour Chabrolin « Nous avons besoin, nous maires nommés par le pouvoir, que l'administration nous soutienne énergiquement, et cherche à augmenter par quelques faveur notre influence. J'ai installé samedi le nouveau conseil municipal de Largentièrre. Les discussions ont été des plus orageuses... » Blachère s'appuie sur « le respect de la loi », s'oppose à une adresse « politique », et est fort satisfait de l'impression que lui font ses « 17 adversaires ». 2 BX 91. M.Blachère est un des membres les plus jeunes et les plus influents de la droite du Conseil Général, et le chef des Républicains locaux est l'ancien procureur de la République M. Ganges (?). Etranger au pays, il s'y est fixé comme avoué et est soutenu par « la République Libérale ». Une partie de la bourgeoisie est très hostile au gouvernement, mais l'arrondissement est plutôt conservateur, surtout dans la partie montagneuse. 2 BX 92.

Saint-Privat : 24 novembre 1874. Le maire Verny accepte l'élection de Cassayre premier adjoint, et celle de Béraud, bien que des bulletins soient écrits au crayon. L'élection donne 167 voix à Verny, conservateur, mais 181 à Emile Tourette, opposant. Il y a 10 opposants, 13 conservateurs et 6 douteux, sur l'ensemble des noms ayant eu des voix. 2 BX 43. Les conseillers municipaux républicains ont refusé d'assister aux prières publiques et seulement 5 ont suivi à l'église le maire Verny. Il pense toutefois être maître de la situation le 7 décembre 1874. 2 BX 43.

Saint-Jean-le-Centenier : 28 novembre 1874 : Le maire Michel envoie les résultats : il a 125 voix sur 126 votants, comme Xavier Mounier, Clément Guilhon en a 121, Philippe Rieu 96, etc. Un 2° tour est nécessaire le dimanche suivant.

Saint-Etienne de Fontbellon : 25 nov.1874 : 6 conseillers républicains ont été élus le 22 novembre 1874. Il attend le 2° tour dimanche prochain. 2 BX 43. La circulaire électorale du conseil sortant n'a pas de portée politique. 2 BX 43.

Ucel : 24 mars 1874. Le maire Paul Deydier explique que sa liste est sortie tout entière y compris Serre Jean Pierre prénommé parfois par erreur Jean-Louis. 2 BX 43. Elections de 1874 : les travaux routiers prévus vers Vals et le Pont d'Ucel ont été réalisés? 2 BX 44.

Tournon : 29. 7.74 : Démission de Frachon et Bouvier, que le C.M. n'accepte pas. Le s.préfet explique que ce n'est pas à lui de le faire. Toutefois le préfet accepte ces démissions. 2 BX 101. 1er décembre 1874: aux élections municipales, échec du parti conservateur. Il n'avait déjà pas été possible de trouver pour les départementales un adversaire au comte Rampon. Les radicaux avaient préparé l'élection depuis longtemps, alors que la liste conservatrice n'était même pas soutenue par ceux qui en faisaient partie. 2 BX 91. La liste conservatrice n'a été formée que sur les instances du sous-préfet. L'aristocratie et la bourgeoisie de Tournon perdent chaque jour de l'influence, en partie à cause du voisinage de Tain. La mairie de Tournon était vacante depuis plusieurs mois et la démission de M.Richard, ami de M.Rampon. L'administration était conduite par les adjoints, Clavel de Vérans et Trollat, de centre gauche, qui avaient démissionné avec M. Richard. La mairie était assurée par le 1er conseiller municipal, M.Juveneton. C'est un

industriel important, aux idées avancées, mais c'est lui qui offre les meilleures garanties. 2 BX 92. Il est installé comme maire le 12 décembre 1874. 2 BX 101. 14 décembre 1874. C'est le 1er conseiller municipal, Marius Juveneton qui fait fonction de maire, et qui envoie les démissions de MM. Bouvier et Frachon. Juveneton installe le nouveau C.M. Le s. préfet écrit que ce n'est pas au C.M. d'accepter des démissions ou de les refuser. 2 BX 100.

Vinezac : 9 déc.1874. Ernest Blachère demande un débit de tabacs pour Fulachier, et un meilleur pour Chabrolin « Nous avons besoin, nous maires nommés par le pouvoir, que l'administration nous soutienne énergiquement, et cherche à augmenter par quelques faveur notre influence. J'ai installé samedi le nouveau conseil municipal de Largentière. Les discussions ont été des plus orageuses... » Blachère s'appuie sur « le respect de la loi », s'oppose à une adresse « politique », et est fort satisfait de l'impression que lui font ses « 17 adversaires ». 2 BX 91.

INTERNET

Emmanuel d'Alzon (1810-1880), fondateur des Assomptionnistes, 2 BY 29-30.

Couronnement de Notre-Dame de Bon Secours, 21 août 1880. Source : « Le Bas-Vivarais » du 28 août 1880. Origine : Beaumonts.com AX 255-257.

Basilique Notre-Dame de Bon Secours à Lablachère. 2 BY 92-99.

Note sur Ernest-Henri Blachère (1837-1904), petit-fils de Privat-Garilhe, gendre d'Adrien Tailhand, St. Cyr et école des Hautes Etudes ; archéologue. En 1871, conseiller général et maire de Largentière. Député de l'Ardèche (1876-1881, 1885-1886, 1889-1893, siégeant au groupe bonapartiste de l'Appel au Peuple, puis à l'Union des Droites. 2 BX 3.

Baron Boissy d'Anglas, Note dans une Encyclopédie trouvée dans le Fonds Mazon, (photocopie) 2 BY 67.

Baron Boissy d'Anglas vu par Albin Mazon. 2 BY 68.

Note sur Mgr. Bonnet (1835-1923) 2 BX 47-49.

Anatole de Cabrières (1830-1921), évêque de Montpellier de 1873 à 1921. 2 BY 21-24.

Notes sur Arthur Chalamet (1822-1895), député de l'Ardèche (1876-1883), s. secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique (14 12 81- 29 1 82) dans le gouvernement Gambetta, vivait avec la fille de Peirrot à Vaugeron. La fratrie comptait Gaston, préfet en 1871, Camille, médecin à Lorient Jacques André (1818-1881) médecin à Lamastre et à Vernoux. Leur père Sénat en 1895, et fut le père de Jean Etienne Chalamet (1849-1935), maire de Valence de 1896 à 1919, sénateur de l'Ardèche de 1910 à 1920, conseiller général de Vernoux de 1895 à 1925. Sa fille Rose Chalamet (1848-1925) signalait Jacques Naurouze et fut auteur de romans éducatifs. Fondatrice de la maison des étudiants du boulevard S.Germain à Paris. 2 BX 3.

Note sur Charles Combier (1819-1888), Wikipédia, 2 BX 115.

Histoire des Congrégations : le temps des instituteurs. (Internet). Avant 1870. 2 BX 26-27.

Histoire des Congrégations : le temps des institutions (Internet) Après 1870. 2 BX 27-29.

Expulsion des Congrégations. 2 BY 91.

Note sur le général François Dautheville (1792-1875). 2 BW 201.

Note Internet sur Louis Joseph Scipion Doncieux (1823-1889). 2 BX 12.

Félix de Biencourt, fils d'un député de Seine-et-Oise, administrateur du Var (1858-1865) préfet de l'Ardèche (1875-76), résident de la S.S. des mines de Lexington (1885), voyage aux U.S.A. (1885-1888). Récit de ce voyage (Yellowstone, Niagara, Saratoga...) Wikipédia.

Jules Ferry. Wikipédia. 2 BX 17-25. 2 BY 90.

Discours de Jules Ferry à la Chambre le 6 juin 1889. 2 BW 212-213

Note sur Auguste Gleizal (1804-1880), député de l'Ardèche en 1849-1851, puis du 20 février 1876 au 25 juin 1877 et du 14 octobre 1877 au 2 septembre 1880 (Gauche Républicaine). Commissaire du gouvernement de 1848 avec Arnaud-Coste et Laurent. 2 BX 3.

Joseph-Hippolyte Guibert (1802-1886). Wikipédia. 2 BX 13-15.

Guyot Yves, ministre du gouvernement Tirard III, du 22 2 1889 au 13 3 90, puis de Freycinet IV du 17 3 90 au 18 2 1890, reste ministre des Transports sous Freycinet jusqu'en 1892. Anticlérical, antisocialiste, dreyfusard. .

La basilique Saint Régis à La Louvesc. 2 BY 52-66.

Letendre de Tourville (1805-1881), préfet de l'Ardèche du 13 avril au 24 mai 1876, où il est mis en disponibilité. Puis, préfet de l'Allier, de l'Eure-et Loir, de la Meuse. Très conservateur. Domaine de 28 ha à Tourville dans l'Eure. (Wikipédia).

Firbach Joseph Louis Alfred, préfet de l'Ardèche du 24 mai 1876 au 19 mai 1877 (mis en disponibilité). Puis, préfet de l'Eure, d'Alger, du Puy-de-Dôme. Décédé en 1889, en fonction. (Wikipédia).

Mazenod (Eugène de) (1782-1861), évêque de Marseille de 1832 à 1861. 2 BY 25-27.

Roche Jules, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies du 17 3 90 au 8 3 92, puis du Commerce de de l'Industrie du 8 mars 92 au 6 décembre 92. Le scandale de Panama éclata le 6 septembre 1892 La Libre Parole, de Drumont. 104 parlementaires auraient touché 1.000 à 300.000 f pour voter en faveur de la loi permettant les emprunts. G.Effel, Ch. De Lesseps, fils de Ferdinand, furent condamnés à 5 ans de prison mais réhabilités. Le 20 décembre 1892, Demande de poursuites contre 5 députés ou sénateurs, dont Jules Roche. Du 9 au 23 mai 1893, procès devant la cour d'Assises de la Seine. (1841-1923).

Charles Seignobos (1854-1942), Wikipédia, 2 BX 202-204.

1875

2^e session de 1875. Renouvellement du bureau du Conseil Général. De Bernardy réélu président au bénéfice de l'âge. De Vitrolles et de Logères vice-présidents, Carle et Palhon secrétaires pour la même raison.

Prades : 19 janvier 1875 : Le sous-préfet vient en renfort de M. de Blou : « Prades est appelé à devenir un centre important soit à cause des ouvriers nombreux attachés à l'exploitation des mines, soit à cause des travaux qu'occasionne l'établissement du chemin de fer. » Or M. Cubernol satisfait des rancunes personnelles et conserve chez lui clefs et cachets de la mairie. L'adjoint Escolffier est peu honorable et très ivrogne. Il demande son remplacement par M. Raphanel, moulinier « actif et dévoué à l'ordre ». L'adjoint pourrait être Jules Tarandon, fils d'un ancien maire. Le préfet demande la démission des autorités en place d'abord.

Le Teil : Le 9 avril 1875, le ministère de l'Intérieur explique qu'il ne faut pas choisir maire et adjoints hors du C.M. sauf exceptions. 2 BX 43.

Burzet : 5 juillet 1875 : le maire démissionne du fait de l'attitude de la gendarmerie qui cherche à entraver son action. Le brigadier se laisse diriger par un parti hostile. Il s'agit d'un débit de boisson que le propriétaire Chastagner, sur les conseils du brigadier, a baptisé restaurant, parce qu'il se trouve dans le périmètre interdit par la présence d'une école. Plantevin demande sa fermeture. Le s/préfet

envoyé sur les lieux par le préfet obtient le retrait de la démission de Plantevin. « De temps immémorial, la population de Burzet a vécu dans la division. Cela est proverbial dans la montagne. Le désordre serait à son comble si M.Plantevin n'était pas soutenu par nous, non pas aveuglément assurément, mais de façon à ce qu'il se sente appuyé et encouragé... » (sous-préfet à préfet, 8 août 1875)

1876

Préfet Jules Souchon du Chevalard, 19 décembre 1873-13 avril 1876, puis Félix de Biancour (?), Le Tendre de Tourville, 13 avril-24 mai 1876, Joseph Louis Alfred Firbach (24 mai 1876-19 mai 1877).

Lablachère : 5 mai 1876 : le ministre signale comme maire possible Joseph Vincent Charousset. 2 BX 93.

Chambonas : 5 Mai 1876. M. de Chanaleilles est maire, M. Péraut adjoint. Mais le maire n'est pas membre du C.M. et ne jouit pas de la confiance des habitants. Odilon Barrot, conseiller général, pourrait le remplacer – lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet). 2 BX 93.

Chomérac : 22 juin 1876. Décret du ministre de l'Intérieur, qui donne Jacques Louis Vialatte maire à la place de M. de Planhol. Florentin Serret remplace aussi le 1er adjoint Avon. 2 BX 93.

Le Teil :

Le 25 juin 1876, sous la présidence du 2° conseiller municipal, le préfet nomme Léopold Rey, conseiller municipal, maire du Teil. Chave Ferdinand et Richard Auguste, conseillers aussi, sont nommés 1er et 2° adjoint. Suivent 17 signatures. 2 BX 92.

XIX° SIECLE – REPUBLICAINS ET CLERICAUX – L'ARDECHE SOUS ADOLPHE THIERS

I. LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1871

Elles eurent lieu, en Ardèche comme ailleurs, le 8 février 1871, sous la pression de Bismarck, qui voulait négocier avec un pouvoir plus légitime que celui de la Défense Nationale. Il n'y eut presque pas de campagne : les Prussiens l'interdisaient dans les départements occupés, et ailleurs, le temps manquait pour réunir les comités électoraux et faire connaître les candidats. Les élections se faisaient par scrutin départemental à un seul tour, les élus étant les candidats recueillant le plus de suffrages. Les personnalités les plus connues étaient évidemment favorisées. Mais beaucoup de listes inclurent aussi des personnes d'opinions différentes, pour recueillir un maximum de voix.

Ces élus sont bien oubliés aujourd'hui. Pourtant, nombre d'entre eux furent proches des hommes politiques les plus en vue, et participèrent largement aux débats politiques les plus importants de leur

Le candidat le mieux élu, avec 44.709 voix, sur 73.015 votants et 115.623 inscrits ; fut le **comte Joachim Rampon** (1805-1883). Fils d'un général du Premier Empire, filleul de Murat, il avait derrière lui déjà toute une carrière politique.⁽¹⁾ Il fut élu une première fois député de l'Ardèche sous Louis-Philippe de 1836 à 1842. Il était alors membre de l'opposition libérale, aux côtés de Thiers dont il était l'ami. La candidature officielle de Champanhet lui fut préférée. Fervent catholique, il fit alors un long séjour en Italie, d'où il ramena une douteuse relique de Sainte-Victoire, dont il dota la commune de Gilhoc qu'il habitait et dont il était maire. Devenu ami de Pie IX, il se tint à l'écart de la politique pendant tout le début du Second Empire, ne s'y ralliant jamais en dépit de son ascendance familiale. Au contraire, conseiller général du canton de Tournon, puis président du Conseil Général de l'Ardèche,⁽¹⁾ il se présenta en 1869 contre le marquis de La Tourette, candidat officiel. Au second tour, il se désista en faveur du candidat républicain Hérold, ce qui n'empêcha pas la victoire de La Tourette.

Grand, le crâne dégarni, pourvu de moustaches et d'une barbe blanche, il s'exprimait avec une voix forte, cassante. Il avait toute l'allure d'un militaire, bien que n'ayant jamais été que colonel à Paris de la Garde Nationale de Louis-Philippe. En 1870, à 65 ans, il reprit du service, fut colonel de la 3° légion des mobilisés de l'Ardèche et combattit sur le front de l'Est. Elu à l'Assemblée de Versailles, il soutint le gouvernement d'Adolphe Thiers. Il se définissait lui-même comme un « *Républicain, non de la veille, mais du lendemain* », parce qu'il estimait que c'était le seul gouvernement possible en France. Il conserva en 1870 son siège de président du conseil général de l'Ardèche, et vota en faveur de l'église de Montmartre, bâtie à la demande de Mgr Guibert, archevêque de Paris et ancien évêque de Viviers, pour « *expier les crimes de la Commune* ». Président du centre gauche de l'Assemblée, il combattit avec vigueur le maréchal de Mac-Mahon, monarchiste élu à la présidence de la République après la chute de Thiers le 24 mai 1873. Elu sénateur de l'Ardèche en 1875, il devint vice-président du Sénat, votant avec continuité les lois laïques de ses amis républicains tout en conservant une foi profonde. Sa mort en 1883 fut saluée par tous les partis, qui voyaient en lui un homme fidèle à ses convictions à la fois libérales et catholiques, ce qui vers 1880, laissait la plupart des gens profondément perplexes.

Le second candidat élu, avec 44.673 voix, fut **Auguste Bröet** (1811-1884), qui était le fils d'un chapelier de Bourg-Saint-Andéol, mais dont la famille était originaire des Boutières et du Haut-Vivaraïs. C'était un ancien membre de la secte saint-simonienne, pour qui la direction des Etats devait être assurée par les producteurs les plus utiles, et non par les personnes les plus titrées. Ces opinions le conduisirent à fréquenter des hommes comme le père Enfantin, dirigeant de la secte, et surtout comme l'économiste Michel Chevalier, dont il publia en 1842 le cours au Collège de France. Journaliste d'abord au *Globe*, puis au *Journal des Débats*, il s'occupa principalement de questions économiques et sociales. Candidat malheureux aux élections législatives en Ardèche en 1848 et en 1849, il ne s'occupa pas de politique pendant tout le Second Empire, mais de chemins de fer, notamment de la ligne de Paris à Marseille aux côtés des frères Péreire ou de Paulin Talabot.

Mais ses connaissances et son autorité le firent porter sur la liste conservatrice de l'Ardèche en 1871. Il siégea d'abord avec Rampon et Rouveure, au centre gauche. Tout en demeurant un ferme appui d'Adolphe Thiers, il glissa peu à peu vers le centre droit, notamment pour les questions religieuses. Il échoua dans sa candidature au Sénat en 1876, et se retira dès lors de la vie politique. Cependant, en 1880, il racheta à Bourg-Saint-Andéol l'immeuble dont on venait d'expulser les Récollets, et y accueillit ensuite les religieux. C'est sans doute pourquoi à son décès, l'absoute fut prononcée par l'évêque de Viviers. Albin Mazon, dans le *Clairon de l'Ardèche* du 13 juin 1884 lui consacra un long article biographique, et ses mérites furent célébrés sur sa tombe par M. Vacheresse, protestant attaché au rapprochement des Eglises.⁽²⁾

Charles-Louis Combier (1819-1888), qui obtint en 1871 la 3° place avec 44.383 voix, était un polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées jusqu'en 1857, date à laquelle il entra au service des Chemins de Fer des Ardennes. Lorsque vint la guerre de 1870, il entra dans l'armée comme colonel du génie civil. Il pensait que les Prussiens pouvaient être battus, et combattit avec l'armée de Bourbaki. Il dut se replier avec elle en Suisse, où elle fut désarmée. C'est en Suisse qu'il apprit son élection comme député de l'Ardèche à l'Assemblée nationale.

Il y siégea constamment avec l'extrême-droite, et fut un partisan déclaré du comte de Chambord. Il aurait voulu attribuer au père de famille un nombre de bulletins de vote équivalent à celui de ses enfants. Il en avait lui-même sept... Fervent catholique, il approuva bien entendu la construction de la basilique de Montmartre, et aurait voulu élever un temple au Christ sur le Trocadéro, consacrer la

France au Sacré-Cœur, défendre les Etats pontificaux, etc. Il fut l'un des auteurs de la chute de Thiers, et soutint le maréchal de Mac-Mahon et son ministre de l'Intérieur le prince de Broglie après le 24 mai 1873. Il ne fut pas réélu en 1876, et poursuivit sa carrière d'ingénieur en Cochinchine. Conseiller général de Chomérac, il fut aussi candidat malheureux en 1874, contre le comte Rampon, pour la présidence de l'assemblée départementale.

Après lui venait **Marcellin Rouveure** (1807-1889), avec 44.355 voix qui siégeait au centre gauche. Ancien mégissier d'Annonay, il avait été maire de la ville en 1836, et député de l'Ardèche de 1848 à 1851. Il siégeait alors à droite. Membre de la Chambre de Commerce, il en avait démissionné pour ne pas avoir à prêter serment à l'Empire. Député à nouveau de 1871 à 1877, il soutint Thiers, s'opposant toutefois à lui sur l'impôt sur le revenu. Thiers ne voulait pas en entendre parler, estimant qu'il s'agissait là du « *socialisme par l'impôt* ». Rouveure s'écriait : « *Comment, c'est parce que cet impôt, à tort ou à raison, est populaire, c'est parce que le pays tout entier, depuis la base jusqu'au sommet, le discute, que nous nous tairions ? Mais en vérité, si nous agissions ainsi, nous ne serions pas des gens sérieux.* »⁽³⁾

Rouveure fit partie des 363 députés qui n'accordèrent pas leur confiance au gouvernement du prince de Broglie le 16 mai 1877. Il ne se représenta pas, et mena jusqu'à sa mort dans le château de Gerlande, qu'il avait fait reconstruire, une existence paisible. C'est là qu'Albin Mazon le rencontra en 1888. Rouveure, à la différence de ses collègues de l'Assemblée, était un ancien ouvrier, et il s'était élevé, « *par son intelligence et son travail, à une haute position industrielle.* » Pour Mazon, c'était là la vraie solution à la « *question ouvrière* ». ⁽⁴⁾

Adrien-Albert Tailhand (1810-1889) reçut 43.407 voix. Fils d'un médecin d'Aubenas, époux d'une demoiselle Verny, il était allié aux plus illustres familles de la ville. Il fit carrière dans la magistrature, et se lia dans sa jeunesse avec Frédéric Ozanam, le fondateur des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Procureur du roi à Nîmes en 1848, il fut révoqué par la Seconde République, puis promptement réintégré à Dranguignan. Rallié à l'Empire, il fit carrière à Nîmes, où il devint président de Chambre en 1869. Possédant un important domaine près du Béage, il devint en 1865 conseiller général du canton de Montpezat, fonction qu'il occupa jusqu'en 1883, date à laquelle il fut battu par le républicain Deguilhem.

A l'Assemblée Nationale de 1871, il se rangea parmi les légitimistes, et combattit à ce titre le gouvernement de Thiers. Après la chute de celui-ci, il devint brièvement (22 mai 1874-9 mars 1875), ministre de la Justice du gouvernement Courtat de Cisse. Il s'y illustra notamment en refusant de communiquer les pièces de l'enquête visant le comité bonapartiste dit de « *l'Appel au Peuple* », et surtout, seul du gouvernement, en s'opposant à l'amendement Wallon, qui créait officiellement le régime républicain. Par ailleurs, il fit passer aux Assises Jules Roche, alors acharné Républicain, et secrétaire général du préfet de l'Ardèche Chalamet en 1870-1871. En 1876, Tailhand fut élu sénateur de l'Ardèche, et le resta jusqu'en 1885, date à laquelle il ne fut pas réélu. Au Sénat, il présida un moment le comité des droites, et c'est à juste titre que le jour de ses obsèques, l'ancien préfet de l'Ardèche du Chevalard, représentant le comte de Paris, prononça son oraison funèbre. Il y avait là Paul de Lacharrière, président du comité central conservateur, le commandant de Bernardy, conseiller général de Burzet, et de nombreux membres du parti légitimiste en Ardèche. Son gendre Ernest Blachère, élu député en 1876, poursuivait son œuvre à Paris.

C'était un ami du **baron Amand Chaurand** (1813-1896), originaire du hameau des Chanels, sur la commune de Payzac près de Joyeuse. Né à Lyon, il fut le condisciple de Frédéric Ozanam au collège de la ville, et devint l'un de ses plus fervents disciples. Avocat en 1835, il fonda la *Gazette de Lyon*, organe légitimiste qui fut supprimé par l'Empire en 1860. Amand Chaurand condamna vigoureusement la politique impériale, particulièrement à propos des Etats de l'Eglise. C'est ainsi qu'il devint commandeur de l'Ordre de Pie IX, de ceux de Saint-Grégoire-le-Grand et de Mentana. Ses deux fils combattirent à cette date (1867) dans les zouaves pontificaux, avant de rentrer en France pour se battre dans l'Ouest, dans la « *Légion de Charrette* », ancien général des Vendéens, contre les Prussiens.

Le baron Chaurand était devenu, à Lyon, président de la Société d'Agriculture de la ville, puis président de la Société de Viticulture. Il était aussi maire de Saint-Genis-Laval. A l'Assemblée nationale, il se fit remarquer par sa défense du catholicisme, obtenant un traitement pour les aumôniers militaires, et le droit pour les soldats d'observer leurs devoirs religieux. Il fit même exclure les enfants naturels des droits liés à la situation de soutien de famille. Il rejeta non seulement le gouvernement d'Adolphe Thiers, mais aussi celui du prince de Broglie, parce qu'il n'assurait pas que le « *septennat* » du maréchal de Mac-Mahon se terminerait par la restauration de la monarchie. Non réélu en 1876, il se retira alors de la vie politique ⁽⁵⁾.

Le cas du député républicain **Charles-André Seignobos** (1822-1892), qui obtint 39.258 voix, ayant déjà été traité à propos de l'influence des personnalités protestantes, il reste à évoquer la figure de **Léonce Destremx de Saint-Christol** (1820-1901), pourvu quant à lui de 39.269 voix. Protestant comme Seignobos, il s'occupa à la suite de son père de leur domaine de Saint-Christol, dans le Gard, puis d'un second domaine à Lablachère, après avoir publié un recueil de « *Légendes et chroniques du Languedoc* » qui eut son succès. Il se fit connaître surtout par un « *Essai d'économie rurale et d'agriculture* » (1861) et par une « *Agriculture pratique du Gard et de l'Ardèche* ». Devenu maire de Lablachère et conseiller général de Joyeuse, il sollicita vainement l'appui des autorités impériales en 1864, mais se présenta comme opposant en 1869. Il fut alors battu par le candidat officiel Lauriol.

Il prit sa revanche en 1871, et à l'Assemblée, siégea tout de suite parmi les Républicains. Recherchant toujours l'appui du clergé pour faire oublier son protestantisme, il vota pour la basilique de Montmartre, mais demanda la dissolution de l'Assemblée, le retour de celle-ci à Paris, et soutint Thiers contre les monarchistes. Il combattit vainement pour le « *tracé bleu* » du chemin de fer du Pouzin à Alais, qui desservait les villes ardéchoises, alors que le « *tracé rouge* » finalement adopté les ignorait superbement. Adversaire de Mac-Mahon, il fut vainqueur de son éternel adversaire Lauriol en 1876, mais fut battu par lui en 1877. Il s'occupa alors surtout de ses vignes, à l'époque ravagées par le phylloxera, mais ne se retira définitivement de la vie politique qu'après un échec au Sénat en 1896.⁽⁶⁾

II. LES ELECTIONS CANTONALES DE 1871

Le Conseil Général de l'Ardèche se réunit le 13 octobre 1870, à la demande du préfet Chalamet, tout récemment nommé par le Gouvernement de la Défense Nationale. Il s'agissait de voter un emprunt départemental, dans le but de financer l'organisation de compagnies de gardes nationales mobiles.⁽⁷⁾ Le coût estimé d'abord à 1.500.000 francs, fut ramené par la commission nommée pour étudier la question à 1 million de francs, mais cela grevait pour longtemps les finances départementales.

Le budget de 1871, vu les circonstances, fut établi par les seuls préfets, à charge pour eux de recueillir plus tard l'approbation des Conseils Généraux. Mais il fallait en élire de nouveaux : la loi du 10 août 1871 fixa la durée de leurs mandats à six ans, renouvelables par moitié tous les trois ans. Ils devaient, au cours de deux sessions annuelles (au lieu d'une) voter les budgets départementaux, et débattre de toutes les questions d'intérêt départemental soumises par le préfet. Une commission départementale se réunissait une fois

par mois entre les sessions. Ils pouvaient émettre des vœux, à condition qu'ils n'aient pas de caractère politique. Elus au suffrage universel à deux tours, par cantons, ils représentaient la population beaucoup mieux que les conseils d'arrondissement, dont les compétences étaient purement fiscales.

Le nouveau Conseil Général fut élu en octobre 1871. Ces élections cantonales marquèrent un net progrès des Républicains. Mais il y eut quelques échecs : par exemple, dans le canton de Vallon, tenu jusque là par le républicain Valladier, ce fut le très conservateur Lauriol, notaire à Vallon, qui l'emporta. Valladier ne se représenta pas, et fut remplacé par un certain Claron qui n'avait pas son influence : Vallon vota Claron par 387 voix contre 225 à Lauriol, suivi par Salavas (120 contre 77), mais Ruoms, vieille cité catholique hostile à Vallon la protestante, vota Lauriol par 210 voix contre 24. Le reste du canton (Pradons, Sampzon, Balazuc, Orgnac...) donna des majorités écrasantes à Lauriol, qui fut finalement élu.⁽⁸⁾

Dans de nombreux autres cantons, les conseillers généraux restèrent en place : le député républicain Seignobos à Lamastre, le préfet Chalamet à Vernoux,⁽⁹⁾ Oscar Saint-Prix à Saint-Péray, Auguste Fougeirol à Privas, Marmey à La Voulte, le comte Rampon rallié à la République à Tournon, pour les républicains, de Bernardy à Burzet, le député Tailhand à Montpezat, Durand au Cheylard, Abrial à Saint-Martin-de Valamas⁽¹⁰⁾ pour les conservateurs. Certains membres de la vieille noblesse conservèrent leurs sièges grâce à un 2^o tour difficile : ce fut le cas à Thueys, où le comte de Blou resta en place grâce à 1.300 voix sur 3.300 votants, contre Roche, le maire de Jaujac, dont les partisans vivaient surtout dans la vallée du Lignon (Jaujac, La Souche, Prades et Saint-Cirgues-de Prades) et contre Chaballier (Nieigles), alors que les suffrages pour le comte de Blou venaient plutôt de la vallée de l'Ardèche (Mayres, Thueys, Mayres, Chirols, Meyras...). Même cas de figure à Valgorge, où le comte Fontaines de Logères ne dut sa réélection au 2^o tour qu'à la fidélité de ses électeurs de Valgorge et de Laboule, contre Deligans et Sarrazin, qui l'emportèrent à Beaumont et à Montselgues. A Serrières, le conseiller Frank Roux, industriel d'Annonay, se trouva si mal élu au 2^o tour (1.296 voix contre 1.174 à Chevalier, maire de Serrières) qu'il démissionna et ne fut définitivement élu que le 4 décembre 1871, avec 1.174 voix contre 743 à Elie Vallas : le maire de Serrières avait renoncé, et Roux avait réussi à gagner à sa cause quelques communes de la vallée (Andance, Champagne, Limony...) alors qu'aux élections précédentes seules les communes du plateau (Peaugres, Félines, Colombier-le-Cardinal...) avaient voté pour lui.

Dans d'autres cantons, les changements de personnes ne correspondaient pas à de réelles évolutions politiques : il en allait ainsi à Satillieu, où M. de la Cheisserie remplaçait M. Fournat de Brézenaud, à Saint-Félicien où le comte de Vitrolles remplaçait le marquis de La Tourette, à Saint-Agrève ou Boissy d'Anglas remplaçait Cornut-Chauvin, à Largentière où le très conservateur et futur député Ernest Blachère, gendre du député Tailhand succédait au comte de Rochemure, à Joyeuse où Joseph Vascalde remplaçait le député Destremx, aux Vans, où Odilon Barrot prenait la place du maire des Vans Duclaux-Monteil, à Viviers où Carle succédait à Fournery, à Bourg-Saint-Andéol où Astier remplaçait le maire Giraud. A Chomérac, le député Combier remplaçait le marquis de Jovyac, mais on se savait qui était le plus conservateur des deux, étant donné les positions souvent déroutantes de Combier. La Montagne faisait ses propres changements remplaçant à Coucouron le maire de Largentière Vernet par Hillaire fils, juge de paix ; à Saint-Etienne-de-Lugdarès, Mathieu fut réélu en 1871, mais décéda dès 1872 ; il fut remplacé par le notaire Palhon, sans qu'on puisse en tirer de signification politique bien précise. Entre membres de la classe politique ardéchoise de l'époque, composée exclusivement de propriétaires, d'industriels ou de fonctionnaires importants, les nuances étaient parfois si ténues qu'on savait difficilement parfois quelle était la véritable tendance des candidats...

Les victoires républicaines furent cependant nombreuses, et concernèrent surtout des villes importantes : on peut être un peu sceptiques à Rochemaure, où Michelon prit la place du comte de Pampelonne, ou à Saint-Pierre-ville, où le maire de Gluiras, Albin Clauzel, futur député, prit la place du général Dautheville, bonapartiste mais protestant et assez peu conservateur. En revanche, la victoire d'Auguste Gleizal sur le châtelain de Craux, Auguste Sauzet de Fabrias, conseiller sortant, Louis Saussac et Henri Salomon, à Antraigues, fut éclatante : Gleizal l'emporta sur Sauzet de Fabrias par 1.639 voix contre 606... A Aubenas, Henri Aurenche, banquier républicain, l'emporta par 2.613 voix contre 1.958 à Camille Marze, le très conservateur Deydier, moulinier et maire d'Ucel, ne se représentant pas. A Villeneuve-de-Berg, le maire républicain de Lavilledieu, Roustain, éliminait le vieux maire conservateur de Saint-Jean-le Centenier, Gabriel Michel. Surtout, dans la principale agglomération du département, Annonay, le nouveau maire (et banquier lui aussi), Charles Chapuis, l'emportait par 3.091 voix contre 2.193 au conservateur de Montgolfier. Les 3 sections de la ville (Cance, Deûme et le Champ) lui avaient assuré de confortables majorités, alors que les campagnes votaient Montgolfier, sauf Vanosc, on ne sait pourquoi.⁽¹¹⁾

Au total, sur 31 sièges, 13 revenaient à des conservateurs avérés, dont certains étaient monarchistes de nuances diverses, tandis que 10 étaient tenus par des républicains déclarés. Les autres étaient « douteux », mais la présidence fut tout de même confiée au comte Rampon, qui, comme Thiers, était franchement rallié à la République. La commission départementale eut pour secrétaire Albin Clauzel, et la majorité de l'assemblée départementale adopta une attitude critique à l'égard du gouvernement.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'ancienne noblesse occupait avant 1871 10 sièges sur 31. Après ces élections, on ne retrouvait plus que de la Cheisserie, de Vitrolles, de Bernardy, et Fontaines de Logères. Composé de quelques industriels (Fougeirol, Roux...), de nombreux propriétaires fonciers (de Bernardy, de Blou...), de négociants (Chapuis, Aurenche, Durand...) et surtout de nombreux hommes de loi (Tailhand, Chalamet, Lauriol...) le Conseil Général de 1871 était représentatif des classes dirigeantes de l'Ardèche de l'époque. Républicain modéré, hostile au légitimisme comme au socialisme, il constituait un solide fondement pour la III^e République naissante.

III. LES PROBLEMES DEPARTEMENTAUX SOUS ADOLPHE THIERS

La vie départementale en Ardèche entre 1871 et 1876 fut nécessairement dominée par les évolutions de l'Assemblée Nationale monarchiste élue en février 1871, et qui connut deux périodes nettement marquées, celle d'Adolphe Thiers, et celle de Patrice de Mac-Mahon.

Adolphe Thiers, monarchiste, ancien ministre de Louis-Philippe, n'acceptait la République que parce que c'était « *le gouvernement qui nous divise le moins* ». Il estimait que, après la défaite de la Commune et les massacres qui suivirent, « *le socialisme avait disparu pour dix ans* ». Il s'attacha essentiellement au règlement de l'énorme indemnité de guerre exigée par les Prussiens, à la lutte contre l'Internationale ouvrière qui faisait peser sur les possédants un danger plus fantasmé que réel, au maintien de la paix intérieure nécessaire au relèvement économique de la nation. Il fut renversé le 24 mai 1873 après avoir proclamé, contre la majorité monarchiste, son attachement à la République.

Le gouvernement fut alors dirigé par le général Patrice de Mac-Mahon, monarchiste affirmé, beaucoup plus proche des conservateurs et de l'Eglise. Il s'appuya sur des « présidents du Conseil » à la recherche d'un moyen de rétablir la monarchie, le

prince Adolphe de Broglie, puis Jules Dufaure, lui aussi ancien ministre de Louis-Philippe. Ce fut la période dite de « l'ordre moral », ainsi nommé parce que la doctrine officielle était de garantir la paix sociale et la puissance nationale par la paix des consciences, dominant les « passions », dont les manifestations sociales étaient censées engendrer les révolutions et l'abaissement de la France.

1°) Les idées de Scipion Doncieux

En Ardèche, le préfet Gaston Chalamet, nommé par le gouvernement de la Défense Nationale, quitta le département dès le 10 avril 1871. Il fut remplacé sur ordre d'Adolphe Thiers par Scipion Doncieux (1823-1889), originaire de Bourgoin-Jallieu (Isère), avocat puis substitut de procureur de l'Empire, dans divers départements, et enfin conseiller à la cour d'appel de Dijon. Il a exprimé sa philosophie avec une clarté remarquable dans son discours d'ouverture de la session du Conseil Général, le 23 octobre 1871. C'était aussi, bien entendu, celle du gouvernement d'Adolphe Thiers : *« C'est en vain que des efforts impies voudraient changer les conditions éternelles de toute société humaine ; c'est en vain que des insensés et des pervers s'attaquent à ces trois fondements sacrés de l'édifice social : Dieu, la famille, la propriété. La France spiritualiste, dont la mission est une mission de civilisation, la France résistera à cette conjuration permanente de l'ignorance, des appétits et de la haine. Les masses sont profondément conservatrices. Hostiles à toute forme de gouvernement régulier, les soldats du désordre leur font la guerre à tous... »*

Les positions politiques du préfet Doncieux n'étaient pas moins claires : *« Il ne dépendra pas de mes modestes efforts que la République, si telle est la volonté de la nation souveraine, ne se fonde, ne se consolide et ne se perpétue parmi nous. J'entends cette République large, honnête, conservatrice, libérale, amie de l'autorité, de l'ordre et de la loi, où le frein salutaire des mœurs doit être d'autant plus puissant que les citoyens ont plus de droits et jouissent de plus de liberté... »*.⁽¹²⁾

Scipion Doncieux considérait que les maires n'étaient que des fonctionnaires tenus d'appliquer les directives du gouvernement : le maire doit *« donner l'exemple de la soumission à la loi et à ses agents. Là doit se borner son rôle... »*. Seulement, depuis la loi du 14 avril 1871, les maires étaient nommés en Ardèche par les conseils municipaux, lesquels étaient issus du suffrage universel. Beaucoup de maires ardéchois étaient de ce fait des républicains pas toujours modérés, et souvent des hommes attachés aux libertés communales. Ces conceptions n'étaient pas compatibles avec celles du préfet.

2°) L'opposition des élus

Aussi, Doncieux se trouva tout de suite en face de l'opposition de plusieurs dizaines de communes, qui demandaient la dissolution d'une Assemblée, élue pour faire la paix, qui l'avait faite et qui devait donc s'en aller. Elles demandaient de nouvelles élections, et l'affirmation de la République.

Le préfet Doncieux dut sévir contre les communes les plus récalcitrantes : révocation au printemps 1872 des maires de Montpezat, Rochemaure, Le Teil, Lussas... Des difficultés sérieuses surgissaient au Pouzin, Cruas, Prades, Mayres, et bien sûr à Vallon, où le conseil municipal refusait d'installer le maire Lauriol en février 1872. Le préfet ne pouvait plus compter sur les maires démissionnaires de Saint-Félicien, le Cheylard, Tournon. Il devait installer une commission municipale à Tauriers. Le recensement de 1872 indiqua des variations de population qui entraînèrent des élections complémentaires dans quelques communes ouvrières comme la Voulte : le maire républicain Etienne Jargeat, révoqué, fut réélu avec tout son conseil.

La commission départementale, qui remplaçait le Conseil Général entre ses sessions, demanda elle aussi le 12 décembre 1872 la dissolution de l'Assemblée Nationale et de nouvelles élections. Son secrétaire n'était autre que Albin Clauzel, vice-président du Conseil Général, conseiller général de Saint-Pierre-ville, et elle se composait d'Oscar Saint-Prix, maire de Saint-Péray et descendant du conventionnel Hector Soubeyran de Saint-Prix, de Joseph Vaschalde, conseiller général de Joyeuse après que Destremx eût démissionné de ses responsabilités locales en juillet 1871, tous futurs députés ou sénateurs républicains, d'Odilon Barrot, conseiller général des Vans, d'Henri Aurenche, banquier et maire d'Aubenas. Les conservateurs monarchistes n'y avaient aucune place, à leur grand mécontentement.

Le Conseil Général de l'Ardèche lui aussi prit rapidement une attitude hostile à l'autoritarisme préfectoral, avec des hommes comme Edouard Fougeirol, conseiller général de Privas, Albin Clauzel, maire de Gluiras et conseiller général de Saint-Pierre-ville, Charles-André Seignobos, conseiller général de Lamastre, député de l'Ardèche, ou encore Arthur Chalamet, conseiller général de Vernoux. La moitié des conseillers généraux siégeaient déjà sous le Second Empire, et Rampon, président du Conseil Général sous Napoléon III, élu lui aussi député en 1871, retrouva son siège. Il se déclara républicain du fait de la division des monarchistes à l'échelon national, et fut à l'origine d'une souscription publique en faveur d'un monument en l'honneur des Mobiles de l'Ardèche. Le buste de la République fut installé dans la salle des séances le 15 avril 1874. Tous les conseillers soutenaient en principe Adolphe Thiers, certains bien qu'il se soit déclaré républicain, et la majorité parce qu'il l'avait fait...

Nicolas Sazerac de Forge (15 février-30 juillet 1873), successeur de Doncieux, issu d'une famille de producteurs d'eau-de-vie de l'Angoumois, adopta une attitude tout aussi autoritaire. Aussi il entra rapidement en conflit avec le conseil, à propos du mode d'attribution des marchés publics : le préfet entendait, comme sous l'Empire, procéder de gré à gré, ce qui permettait de favoriser les siens, tandis que le Conseil entendait procéder par adjudication publique au « moins disant », ce qui équilibrait les chances des candidats, pensait-on. Le ministère appuya bien sûr le préfet. Mais surtout, celui-ci se retira de la salle des séances lorsque le Conseil adopta un vœu jugé « politique » : il demandait à ce que, *« contrairement à certaines rumeurs »*, les conseils municipaux puissent continuer à élire les maires et adjoints, alors que se préparait la loi du 20 janvier 1874 qui allait donner la possibilité aux préfetures de les nommer hors des conseils. L'« ordre moral » était en marche, plus autoritaire que le « système Thiers », qui, contre le socialisme, recherchait plutôt le consensus.

3°) Le problème de l'instruction primaire

Contrairement à une opinion fréquente, l'instruction primaire, sous le Second Empire, était assez largement répandue en Ardèche. Le préfet Doncieux, dans son rapport au Conseil Général de la 2^e session de 1871, fait état de 1.010 maisons d'enseignement dans le département, dont 860 écoles, 32 salles d'asile (écoles maternelles), 30 pensionnats, 16 orphelinats, 14 « ouvroirs », et 10 « écoles d'apprentis ». Les écoles primaires regroupaient 51.754 enfants, dont 27.068 garçons et 24.686 filles. Il y avait surtout deux lacunes : la fréquentation était irrégulière, importante surtout en hiver, quand les travaux des champs n'occupaient pas la main d'œuvre infantile, et les locaux, le mobilier scolaires, étaient en piteux état. La moitié seulement des écoles publiques se trouvaient dans un état satisfaisant et pourvues du mobilier nécessaire. Le reste était passable, ou insuffisant. Le préfet ne disait rien des écoles privées. Il encourageait les communes à organiser des cours du soir pour les jeunes adultes, à accepter la gratuité totale de l'enseignement (et donc à prendre en charge le traitement des enseignants, laïcs ou non), à construire ou à acquérir des locaux destinés à l'enseignement.

(13)

Le Conseil Général, quand à lui, avait le droit d'émettre des vœux, à condition qu'ils ne fussent pas politiques. Il put en émettre un dès le 6 novembre 1871, en faveur de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement primaire, sur le rapport d'Odilon Barrot, conseiller général des Vans. Pour Barrot, l'instruction était « *le pain de l'âme* », aussi nécessaire que le pain du corps. La gratuité était un « *devoir de charité* » du riche à l'égard du pauvre, et l'obligation était nécessaire parce que le suffrage universel exigeait que tous les citoyens soient éclairés. Le seul opposant qui s'exprima fut M. de Bernardy, conseiller général de Burzet, futur président du Conseil Général : pour lui, l'instruction généralisée conduisait à l'indiscipline, l'obligation était inapplicable, et la gratuité, financée nécessairement par l'impôt, pèserait en fait sur les pauvres. Ernest Blachère, quant à lui, conseiller général de Largentière, futur député, s'estimait insuffisamment informé, et voulait renvoyer la décision à la prochaine session. On vota d'abord sur l'obligation : 22 conseillers sur 26 présents s'y déclarèrent favorables. Puis, le conseil vota sur la gratuité : il y eut 19 voix favorables, et 6 opposants, qui déclarèrent qu'ils ne voulaient de la gratuité que pour les pauvres. C'étaient surtout les nobles (De Blou, de Bernardy, de Logères, de Vitrolles...). Le comte Boissy d'Anglas, quand à lui, vota pour la gratuité, mais seulement pour les pauvres... ce qui était exactement la position des opposants.

A la 2^e session de 1872, sur le rapport d'Arthur Chalamet, professeur au lycée de Lyon et tout nouveau conseiller du canton de Vernoux, élu à la suite du décès de son père, le Conseil Général fut appelé à se prononcer sur la création d'Ecoles Primaires Supérieures. Pour le rapporteur, les études primaires, qui se limitaient à la lecture, à l'écriture et à un peu de calcul, étaient insuffisantes pour occuper des positions moyennes dans la société (agriculteurs instruits, commerçants, artisans, contremaîtres, sous-officiers...) tandis que les études secondaires, lettres ou sciences, étaient réservées par leur contenu et par leur coût aux élites. Le rapporteur préconisait donc la création d'écoles moyennes, payantes mais légèrement, accompagnées de « *pensionnats familiaux* » parce qu'elles ne pouvaient exister que dans les chefs-lieux de canton. Le contenu de l'enseignement aurait inclus l'algèbre, la géométrie descriptive, l'histoire, la géographie, la physique, la chimie, le dessin technique et artistique... Chalamet s'appuyait sur l'exemple de l'Ecole de Commerce de Lyon, qui était en train de s'installer, et sur des exemples étrangers, comme celui de l'Allemagne, ou comme celui du canton de Neufchâtel, en Suisse ou de certains Etats des Etats-Unis. Il s'agissait de fournir à l'industrie, au commerce et à l'agriculture les éléments dont ils avaient besoin, mais, aussi, à travers ces « *classes moyennes* », d'encadrer et d'éclairer les « *masses* ». Les préoccupations électorales n'étaient sans doute pas absentes. Le Conseil ne fut pas invité à voter, et c'est bien dommage.⁽¹⁴⁾ La position de plus d'un conseiller républicain aurait été intéressante à connaître. Dans la pratique, la ville d'Aubenas suivit les préconisations de Chalamet, et son Ecole Primaire Supérieure remporta toute de suite un grand succès. Le Conseil Général lui accorda 15.000 francs de subvention. La situation de l'enseignement primaire proprement dit imposait évidemment d'autres priorités.

IV. LES OPPOSITIONS MUNICIPALES

1) Les demandes de dissolution

La Commune de Paris n'éveilla que peu de sympathie, surtout parce qu'on ne la connaissait pas, et parce que son programme, en dehors de l'hostilité au futur traité de paix avec l'Empire allemand, semblait à juste titre imprécis et fumeux. Pourtant, l'hostilité à l'égard de l'Assemblée Nationale était réelle chez certains Ardéchois. Par exemple, la commission municipale d'Annonay proclama le 19 avril que la République était tombée aux mains de ses ennemis, et attaqua « *les hommes du 4 septembre qui avaient accepté le démembrement de la Patrie* ». ⁽¹⁵⁾

L'Assemblée Nationale n'avait été élue, en principe, que pour faire la paix sous la pression de Bismarck. Elle n'avait donc rien d'une Assemblée Constituante, et c'est pourquoi une trentaine de conseils municipaux demandèrent sa dissolution. A Baix, le conseil élu sous l'Empire la demanda dès le 15 avril. Les nouveaux élus firent de même dans 12 communes dès les mois d'avril-mai. Parmi elles, il y avait, outre Annonay déjà citée, Privas, la Voulte, Saint-Laurent-du-Pape, Tournon, Vallon, Vernoux et de nombreuses communes protestantes de son canton. A Chomérac, le 14 mai, on demandait « *la paix avec Paris, et le retrait de la loi municipale* », jugée insuffisamment démocratique. Les adresses votées par les conseils municipaux de Privas et de Pranles ont été publiées à l'époque par le journal « *le Réveil de l'Ardèche* » à Privas, puis plus récemment par Elie Reynier⁽¹⁶⁾ : elles demandaient la reconnaissance des libertés municipales et la paix avec Paris.

Au mois de juillet 1871, la demande de dissolution fut formulée par 6 autres communes, dont Rochemaure et Le Teil. En novembre-décembre 1872, ce groupe fut rejoint par 11 communes, dont Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Cruas. En tout, une trentaine de communes, dont beaucoup d'agglomérations ouvrières et de villes rhodaniennes du sud, réclamaient la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections.

2) Les demandes d'affirmation de la République

Les demandes d'affirmation du caractère républicain de l'Etat s'exprimaient jusque dans les campagnes, comme aux Ollières, fief des industriels protestants Auguste et Edouard Fougérol, dont le conseil municipal s'exprimait ainsi en s'adressant aux députés : « *Ce n'est pas au nom d'un parti quel qu'il soit, mais au nom de la généralité des habitants de notre commune, que nous venons, pour remplir un devoir sacré, vous adjurer, vous, nos représentants légaux, de faire cesser l'horrible guerre civile qui ruine notre pays et le déshonore à ses propres yeux comme à ceux de l'Europe... Déclarez donc franchement et sans arrière-pensée que la forme républicaine est la seule qui convienne à un gouvernement, et vous aurez plus fait pour la paix, l'union et la concorde, que tous les canons et toutes les mitrailleuses qui navrent les poitrines françaises !* ». ⁽¹⁷⁾

Mais on demandait aussi la République à Largentière dès mai 1871, à Saint-Péray, Rochemaure, Marcols, à la fin de 1871, et dans nombre de communes protestantes comme celle de Saint-Basile ou toutes celles du canton de Saint-Pierre-ville. Des noyaux de résistance s'affirmaient nettement contre le gouvernement de Thiers : les pays protestants, la vallée du Rhône centrale et ouvrière, sans parler d'Annonay, où la lutte des partis faisait rage. Bien entendu, il ne s'agissait pas de soutenir la Commune de Paris : mais l'opposition au régime catholique et conservateur qui cherchait à s'imposer ne faisait aucun doute, ainsi que le prouve l'épaisse liasse 3 M 710 (non classée) des Archives Départementales de l'Ardèche. Elie Reynier a publié l'adresse favorable à la République du conseil municipal de Privas, le 27 novembre 1872. ⁽¹⁸⁾

L'Eglise catholique en Ardèche comme ailleurs avait été profondément blessée par l'exécution des prêtres, et notamment par celle de Mgr Darboy, archevêque de Paris, bonapartiste et gallican, hostile à l'infailibilité pontificale au début du concile Vatican I réuni par Pie IX. Mgr Darboy fut remplacé par Mgr Guibert (1802-1886), plus ultramontain, qui avait été évêque de Viviers de 1842 à 1857, et qui avait laissé le souvenir d'un prélat autoritaire et dynamique. Il fut à l'origine du « *vœu national* » de construction d'une église en « *expiation* » des « *crimes* » de la Commune. Ce fut la basilique de Montmartre, où il repose aujourd'hui. Les députés

ardéchois appuyèrent ce « vœu national », même ceux qui étaient protestants. Le patriotisme leur faisait accepter beaucoup de choses...

3) La résistance dans les campagnes

Les gouvernements conservateurs se trouvèrent au début de la III^e République en conflit avec nombre de municipalités rurales, pour des raisons locales, mais en liaison le plus souvent avec de grands problèmes nationaux. Par exemple, le conflit fut bientôt ouvert avec certaines municipalités à cause de la question scolaire. Les instituteurs étaient nommés par les Recteurs après avis du conseil municipal : les laïcs devaient avoir obtenu un brevet de capacité, alors que pour les congréganistes, une lettre d'obédience de leur supérieur était suffisante. Les démissions d'une quinzaine de maires ruraux pendant le séjour du préfet Doncieux (avril 1871-février 1873) sont difficiles à interpréter⁽¹⁹⁾ : certaines peuvent être liées à des problèmes très personnels, comme à Niegles, où le maire Villard se déclare trop occupé par les problèmes de sa papeterie, ou à Saint-André-des-Effangeas (aujourd'hui Mars) où le maire Joseph Mourier déclare habiter trop loin de sa mairie, mais leur nombre (une quinzaine) laisse perplexe. La démission du député républicain Léon Destremx (7 juillet 1871) comme maire de Lablachère et conseiller général de Joyeuse a des raisons clairement politiques. Ailleurs le préfet alla jusqu'à la suspension (Laviolle) voire à la révocation, comme à Lanarce (13 août 1872) pour des motifs que nous ignorons. La loi du 20 janvier 1874, qui rendit possible la nomination de maires ou d'adjoints pris hors du conseil municipal élu, multiplia les occasions d'affrontement.

Les problèmes naissaient souvent du conflit de la gendarmerie aux ordres de la préfecture avec les autorités locales. A Vernoux, le maire se déclarait lassé par les procès-verbaux incessants, mais nous ne savons pas à propos de quoi ils avaient été dressés. A Mayres, voulant appliquer un arrêté préfectoral du 5 février 1872 interdisant aux cabaretiers de recevoir des clients après 10 heures du soir, les gendarmes de Thueyts dressèrent procès-verbal dans un estaminet du village. Mais il s'agissait... du conseil municipal de la commune, qui ne pouvait siéger en mairie du fait de travaux. Le juge de paix de Thueyts cassa le procès-verbal, à la grande fureur du capitaine de gendarmerie, qui estima que l'autorité des militaires était bafouée. Le préfet Doncieux soutint les gendarmes, estimant que le maire, qui avait protesté, n'avait pas à le faire.⁽²⁰⁾ A Burzet, le maire Plantevin voulait démissionner parce que le brigadier de gendarmerie avait suggéré au cabaretier Chastagner, dont l'établissement était proche de l'école, de le rebaptiser « restaurant »... parce que tout « débit de boisson » était interdit près des écoles, et que rien n'était prévu pour les « restaurants ».

Dans beaucoup de communes, l'administration se heurtait au peu d'instruction et à « l'incurie » des personnes les mieux placées : c'est ce que déclarait le 12 janvier 1874 le sous-préfet de Largentière à propos de Montréal, où on n'arrivait pas à trouver un maire. Ailleurs, comme à Issarlès le 10 février 1874, le maire, qui était aussi cabaretier, refusait de se soumettre à l'arrêté préfectoral de fermeture après 10 heures du soir, surtout le jour de la foire du pays. « *On ne nous empêchera pas de danser le rigodon* », disait-il. A Malbosc, près des Vans, le maire déclarait le 21 juillet 1872 qu'il n'y avait pas de division de parti dans la commune, parce que « *nous sommes obligés de travailler toute l'année pour nous procurer du pain pour manger, sans autre préoccupation.* »

Voire. L'école communale, et par conséquent les problèmes religieux, furent souvent au cœur des conflits. A Aps (Alba), le maire Rieu fut suspendu pour avoir refusé d'installer l'instituteur nommé par l'autorité académique, et surtout pour avoir approuvé dans *Le Réveil de l'Ardèche*, journal « de gauche », la lettre de démission d'Edouard Fougeirol du conseil départemental d'Instruction Publique. Dans cette lettre, cet industriel protestant, par ailleurs maire des Ollières, récusait la présence de représentants de l'Eglise dans cette assemblée. A Saint-André-Lacham, c'était la supérieure des religieuses de Saint-Joseph de Valgorge, appuyée par le curé Suchet, qui se plaignait du retard apporté par la municipalité à la construction de l'école congréganiste (4 janvier 1874).

Les conflits pouvaient être plus nettement politiques, surtout après la loi du 20 janvier 1874 (voir ci-dessus). Dès le 30 janvier 1872, le maire de Laviolle, Jean Duchamp, se félicitait de la suspension de l'ancien maire Champanhet et de son adjoint Etienne Juventin, parce que cela « *paralysait un parti qui tendait à entretenir le désordre dans la commune* ». A Pranles, le maire désigné, Ollier, ne put être installé parce que le maire révoqué, Robert, refusait de réunir le conseil municipal (13 février 1874). Celui-ci fut suspendu pendant toute l'année, ce qui ne résolut sûrement pas le problème. Le même jour, M. de Gigord, maire de Rocher nommé par le préfet Jules du Chevalard (décembre 1873-avril 1876), se heurtait à l'hostilité de son conseil municipal, qui refusait de l'installer. A Chambonas, la même mésaventure arrivait encore à M. de Chanaleilles, le 5 mai 1876 : les ruraux manquaient sans doute d'instruction, de loisirs et d'appuis, mais cela ne les empêchait pas d'avoir des opinions politiques plus ou moins dissimulées.⁽²¹⁾

5) La résistance dans les petites villes

On ne peut s'empêcher de la mettre en relation avec le rôle traditionnel de ces bourgades, centres du négoce traditionnel du vin et de la soie, productions ardéchoises en pleine crise à cette époque. Tout un peuple de commerçants et d'artisans en grande difficulté, volontiers anticléricaux et républicains, n'avait aucune envie de retrouver comme sous l'Empire la tutelle de l'Eglise et de la propriété foncière ou industrielle conservatrice. C'est pourquoi il s'opposa le plus souvent aux gouvernements conservateurs et à leurs représentants locaux.

A Privas, la dernière municipalité de l'Empire choisit dans son sein une Commission provisoire chargée d'administrer le département après la démission du préfet de Napoléon III, présidée par le docteur Nier, qui était maire de la ville depuis 1852. Elie Reynier reproduit la proclamation qu'elle lança le 6 septembre 1870.⁽²²⁾ Mais elle n'eut guère le temps de fonctionner, car le Préfet Gaston Chalamet, nommé par le Gouvernement de la Défense nationale, arriva à Privas dès le 26 septembre, flanqué de son adjoint Jules Roche, dont la carrière politique en Ardèche devait être longue et contrastée. Chalamet nomma une seconde Commission municipale à Privas, présidée par l'industriel Henri Bourret, qui fut élu régulièrement maire de la ville en mars 1871, puis en septembre 1872, en novembre 1874 et en juin 1876. La municipalité résista au pouvoir conservateur : elle fut suspendue, provisoirement le 10 janvier 1876 par le préfet du Chevalard, puis en principe pour un an le 1^{er} février. Le ministre de l'Intérieur nomma alors une troisième Commission municipale sous la présidence du trésorier-payeur général Hercule Jouve. La suspension fut levée le 6 juin 1876 après la victoire des Républicains aux élections législatives. Bourret fut aussitôt réélu à la mairie de Privas. Il était protestant, ainsi que son second adjoint, Trompent.

La résistance à Aubenas fut sans doute particulièrement vive. Mais nous ne la connaissons que par la campagne électorale pour les élections municipales de novembre 1874. Le maire élu en 1871 fut le banquier républicain Henri Aurenche, et son adjoint le négociant Artige, qui aurait été affilié à « *l'Internationale* » d'après le lieutenant de gendarmerie.⁽²³⁾ Les conseils municipaux élus au printemps 1871 auraient dû être renouvelés au bout de trois ans, soit au printemps 1874. Mac-Mahon et son chef de gouvernement de Broglie, pour avoir le temps de faire campagne, les repoussèrent à l'automne. A Aubenas, Henri Aurenche, Artige, et le conseiller Camille Laprade, nous ont laissé une circulaire électorale où ils vantaient leurs réalisations : création d'une Ecole Primaire Supérieure, règlement des problèmes issus de l'installation de l'eau dans la ville par l'ancien maire Jean Mathon, décédé en 1865, réduction de la

dette publique, etc. « *Le scrutin, déclaraient-ils, doit montrer que la majorité du pays est républicaine, qu'il faut sortir d'un provisoire mortel, qu'Aubenas est toujours une des villes les plus républicaines de France* ». Succédant au maire d'Ucel, Deydier, Henri Aurenche fut conseiller général du canton jusqu'en 1880. ⁽²⁴⁾

A **Largentièrre**, le représentant de la politique du gouvernement n'était autre qu' Ernest Blachère (1837-1904), conseiller général, petit-fils du conventionnel girondin Privat-Garilhe, gendre du député Adrien Tailhand, petit-cousin du maire de Gravières, près des Vans. Ernest Blachère débutait là une importante carrière politique, puisqu'il fut plus tard député de l'Ardèche de 1876 à 1885 et de 1889 à 1893, siégeant à l'Union des Droites. Nous connaissons là aussi la situation à Largentièrre surtout par la campagne des élections municipales de 1874. Blachère ne put empêcher l'élection de 17 conseillers républicains sur 21. Il reconnaissait lui-même que dans la ville, « *bien que l'arrondissement soit plutôt conservateur, surtout dans sa partie montagneuse* », une partie de la bourgeoisie locale était très hostile au gouvernement. Le journal local « *La République Libérale* », créé le 11 février 1874, était l'organe des Républicains, alors que les conservateurs se reconnaissaient dans son rival « *Le Bas-Vivarais* ». Au soir du dépouillement des élections municipales du 22 novembre 1874, d'après le sous-préfet, « *dans la salle même, on a crié « Vive la République ! », on a chanté « la Marseillaise », et des bandes se sont répandues dans les rues en chantant et en poussant des clameurs* ». Il fallut l'intervention de la gendarmerie pour rétablir le calme. Ernest Blachère, maire nommé par le préfet puisque Largentièrre était une sous-préfecture, fit bravement face à ses 17 « *adversaires* » et les empêcha de voter une motion « *politique* » à la première réunion du conseil municipal. Il reconnaissait toutefois sa position difficile, et demandait au préfet des postes pour ses amis : « *Nous avons besoin, nous maires nommés par le pouvoir, que l'administration nous soutienne énergiquement, et cherche à augmenter par quelque faveur notre influence...* » (lettre au préfet du 9 décembre 1874).

Vallon, bourgade protestante, était au cœur de la résistance. Dès le 14 mai 1871, en pleine lutte entre les Versaillais et la Commune de Paris, le conseil municipal sans doute peu informé avait demandé que Paris « *dépose les armes* », et que le gouvernement de Thiers « *oublie le passé* ». Le 17 février 1872, il avait refusé d'installer comme maire le notaire Lauriol, conservateur et catholique. C'est, explique le sous-préfet de Largentièrre, que le conseil municipal élu le 30 avril 1871 est « *entièrement composé de protestants et d'hommes avancés* ». La bourgeoisie, dit-il, est entièrement protestante, alors que les catholiques ne sont que de petits agriculteurs ou des artisans. Le seul homme important du « *parti de l'ordre* » est M. Lauriol, notaire, qui renonce à la fonction qu'on veut lui imposer le 23 février 1874, et qu'il faut remplacer par une commission municipale. Le résultat des élections de 1874 ne faisait aucun doute, mais depuis la loi du 20 janvier, le maire pouvait être choisi par l'administration hors du conseil municipal.

A **Tournon** enfin, le sous-préfet avait toutes les peines du monde à trouver des « *hommes d'ordre* » pour occuper la mairie. Il avait fallu recourir à Marius Juveneton, industriel important, mais qui avait des idées libérales. Juveneton démissionna le 6 novembre 1872, et personne ne voulut prendre sa place. Il fallut solliciter le négociant Richard. Mais c'était un ami du comte Rampon, président du Conseil Général rallié à la République, et il refusa. La mairie demeura vacante, alors que d'après le sous-préfet « *l'aristocratie et la bourgeoisie de Tournon perdaient chaque jour de l'influence* », en partie à cause de la proximité de Tain, ville jumelle plus « *avancée* ». Pour les élections municipales de 1874, il fallut bâtir de toutes pièces une liste conservatrice que ses propres membres ne soutenaient pas. Après le vote, le conseiller le mieux élu, Marius Juveneton, dut prendre la direction de la mairie, et envoyer la démission des maires pressentis, Frachon et Richard. Le sous-préfet déplore à longueur de lettres le désintérêt des « *élites* » locales pour les affaires municipales.

En définitive, le gouvernement « *d'ordre moral* » ne rencontra que peu d'appuis dans les petites villes ardéchoises, sans doute préoccupées par la situation économique et peu soucieuses de soutenir un gouvernement autoritaire dominé par l'Eglise et la vieille noblesse. Les protestants, comme à Vallon, étaient nettement dans l'opposition. Depuis sa démission le 24 mai 1873, Thiers faisait figure de chef du parti républicain et la petite bourgeoisie, du coup, n'était plus guère effrayée par les « *rouges* ».

Dans les nouveaux centres ouvriers, le petit peuple, quand à lui, était favorable à une République « *sociale* », et donc très hostile aux conservateurs au pouvoir.

6) La résistance dans les centres ouvriers de l'intérieur

L'industrie ardéchoise, qu'on ne doit pas confondre avec un artisanat rural lié à l'agriculture et présent naturellement dans chaque centre de foire ou de marché, se développa tout au long des rivières, qui fournissaient la force motrice. Le travail des peaux, suscité par l'élevage, fut important dès le Moyen-Age tout au long de la Cance, du Doux, de l'Eyrieux, de l'Ardèche et de leurs affluents. Celui du fil de soie se développa à partir du XVI^e siècle, dans le sillage de Lyon et des villes italiennes, à la suite de l'essor de la sériciculture prônée notamment par Olivier de Serres. Celui du papier prit son essor dès le XVII^e siècle, à la suite des frères Montgolfier. Annonay fut le principal centre, mais on trouvait aussi des papeteries tout au long de l'Eyrieux ou de l'Ardèche. La République conservatrice de 1871 trouva dans ces petits centres ouvriers de fermes opposants, tout aussi déterminés que ceux des centres ouvriers de la grande voie rhodanienne.

Ce ne fut pourtant pas le cas au **Cheyldard**. A la confluence de la Dorne et de l'Eyrieux, cette ville travaillait depuis toujours la tannerie, la mégisserie, la soie, le papier. Elle était mal reliée au Velay, et la route de la vallée du Rhône était en construction. Elle comptait de nombreux ouvriers, et la vigueur de la Contre-Réforme y avait été telle que la population protestante y avait presque disparu : une centaine de personnes sur plus de 3.000 habitants. La congrégation des religieuses de Saint-Joseph du Cheyldard, sous la direction de mère Stanislas Mourier, passa de 1856 à 1876 de 7 à 29 établissements dans les Boutières. Elle s'occupait de l'enseignement des filles, et celui des garçons était confié depuis 1845 aux Petits Frères de Marie, dans la ville et aux environs.

Les élections de 1871 amenèrent à la mairie Just Saléon-Terras, l'un des principaux industriels de la ville. Mais celui-ci se retira pour raisons de santé le 4 décembre 1872, tout en assurant de son attachement le préfet Doncieux. De nouvelles élections eurent lieu le 10 février 1873, puis le 23 février. Il y eut bien des élus, mais ils démissionnèrent aussitôt en majorité. Enfin, le 20 avril 1873, ce fut un autre industriel, Emile Sauzet, qui accepta la mairie. Mais Sauzet, jusque là favorable aux religieux, souhaitait une école primaire supérieure. Les Républicains, parvenus au pouvoir en 1877, acceptèrent... à condition que l'école primaire soit laïque ! Sauzet, du coup, demanda la laïcisation de l'école...et en perdit sa mairie. Le parti cléricale, indigné, réinstalla Just Saléon-Terras, qui, probablement rétabli, occupa fermement les lieux jusqu'à sa mort en 1901. ⁽²⁵⁾

Le village de **Prades** se trouvait à l'extrémité septentrionale du bassin houiller des Cévennes. Vers le milieu du XIX^e siècle, on s'avisait d'y exploiter le charbon. En 1855, le conseil municipal « *de gauche* » fut suspendu, mais aussitôt réélu. La liste adverse, soutenue par le curé du village, mais combattue par l'ancien maire, Bonnaud, fut présentée comme « *la liste des mines* », c'est-à-dire « *celle des étrangers qui s'enrichissent dans la commune et qui accaparent tous les ouvriers que les pauvres propriétaires ne trouvent* ».

plus pour leur travail... Paysans, vous voteriez pour ces gens-là ? Vous souffririez que des étrangers viennent gouverner chez nous et nous imposer une liste ? ».

La veille des élections municipales de 1855, 13 ouvriers quittèrent leur travail prétextant qu'ils n'étaient pas assez payés, et allèrent passer une partie de la nuit à l'auberge tenue par le principal meneur du parti « rouge », Escoffier, alors que le contremaître déclarait aux ouvriers restant que « *ceux d'entre eux qui le lendemain voteraient pour les ennemis des mines seraient mis à la porte* ». Le résultat fut que même les mineurs favorables à la « liste des mines » votèrent contre elle, et que l'ancien conseil fut reconduit. Sur 12 conseillers, 6 avaient appartenu à un parti « *dont ils s'étaient considérés comme chefs, et 2 s'étaient même compromis au 2 décembre* ». En ce qui concernait les autres, 2 étaient des hommes « *honorables et conservateurs* », les autres étaient « *de caractère à faire tout ce que demande le grand nombre* », d'après le sous-préfet de Largentière.

La chute de l'Empire ne modifia pas la situation locale. Les « mines » prirent le pouvoir municipal en février 1871, soutenues par l'abbé Tourvieille, curé du village, mais les élections d'avril 1871 ramenèrent les gens de Prades, dont les dirigeants semblent avoir été Simon Fulachier, l'un des plus imposés de la commune, l'ancien maire Bonnaud et le cabaretier Escoffier, qui devint adjoint du nouveau maire Ladet. Les chevaux eux-mêmes semblèrent prendre parti contre les « mines » : l'un d'eux s'en alla briser la clôture du calvaire paroissial, clôture qui avait été payée par le curé Tourvieille lui-même. Le prêtre protesta vainement contre l'innocent animal. Mais ce cheval avait peut-être été mal surveillé... Il faut dire que ce calvaire était le centre d'un pèlerinage à la Croix, confié aux Basiliens en 1863, auquel paraît-il les gens de Prades étaient très attachés, certains d'entre eux au moins. L'anticléricalisme du cheval, sinon celui de son propriétaire, ne fait aucun doute....

Le maire Ladet mourut le 11 décembre 1873. Ce fut le 2^e adjoint Cubernol qui prit sa place. Le comte de Blou, maire et conseiller général du canton de Thueys, où se trouvait Prades, semble avoir eu d'excellentes relations avec le préfet du Chevalard, installé le 19 décembre 1873. Il lui écrivit pour expliquer que le 2^e adjoint Cubernol cherchait à venger des rancunes personnelles, tandis que le cabaretier Escoffier n'était pas « *très honorable* ». Le 19 janvier 1875, le comte alla jusqu'à suggérer un autre maire, Jules Tarandon, qui était le fils d'un ancien premier magistrat du village. Prudent, le préfet du Chevalard demanda d'abord la démission des autorités en place. A Prades, la défense des intérêts locaux se mêlait à la lutte des classes. ⁽²⁶⁾

Mais c'est sans conteste à **Annonay** que les Républicains affrontèrent le plus clairement les hommes en place, soutenus bien entendu par l'Eglise. Il y avait paraît-il une société secrète des mégissiers dès 1855, ce qui n'empêcha pas une « *victoire totale* » des conservateurs à cette date. Le découpage de la ville en sections électorales n'y fut peut-être pas étranger. Il y avait celle du Champ (de Mars), celle de Deûme et celle de Cance. Cette dernière, où vivaient et travaillaient les mégissiers, était beaucoup plus « à gauche ».

Les élections de 1871 installèrent un conseil municipal radical, dirigé par le maire Charles Chapuis, un banquier protestant, et ses adjoints Louis Adhéran et Auguste Riboulon. Dès le 15 juin 1871, il prit une position nettement anticléricale, demandant une école laïque communale de filles, une seconde école laïque pour les garçons, une bibliothèque populaire, des cours du soir pour les jeunes adultes. Il supprima la subvention de 4.000 francs annuels versée aux Basiliens (qui la firent rétablir dès février 1872, parce qu'elle figurait dans le contrat qui les liait à la ville) et établit un service communal des Pompes Funèbres, domaine jusque là réservé à l'Eglise. Il fallut apprendre à lire dans les salles d'asile (écoles maternelles), ce qui en limitait le nombre, et donc celui des religieuses qui en étaient chargées.

L'opposition réagit en attaquant la gestion financière de la municipalité. La Chambre de Commerce, que dirigeait M. Nicod, avait obtenu dès août 1870 l'installation de magasins généraux, et l'escompte par la Banque de France des effets de commerce émis dans la ville, évitant ainsi la famine financière. La commission municipale mise en place après le 4 septembre avait créé des ateliers communaux pour fournir du travail aux ouvriers réduits au chômage. Ils occupèrent jusqu'à 600 ouvriers en mai 1871, au tarif de 2 F. 25 la journée. Ces ateliers fermèrent à la suite d'une reprise dans la mégisserie, d'où venaient la plupart des travailleurs embauchés. Dans la nuit du 31 décembre 1870 au 1^{er} janvier 1871, l'Hôtel de Ville d'Annonay brûla et il fallut installer sommairement des bureaux dans le collège des Basiliens. En outre, Charles Chapuis entreprit des travaux dans le temple protestant qui d'après lui menaçait ruine. Tout cela coûta fort cher, et mit en péril l'équilibre budgétaire de la commune. Le « *Journal d'Annonay* », que dirigeait Paul d'Albigny, organe des conservateurs, mena une vraie campagne, exigeant sans cesse des justificatifs que Chapuis tardait toujours à fournir. Le déficit pour la seule année 1871 se serait élevé à 140.000 francs en dépit des aides de l'Etat.

Mais ce qui mit vraiment le feu aux poudres, ce fut le discours que Charles Chapuis prononça, en sa qualité de maire, devant 1.500 personnes, à la distribution des prix de l'école des Basiliens. Il déclara que, certes, la base de toute morale était l'enseignement du Christ, mais que ce dernier ne pouvait être dispensé que dans des écoles laïques. « *Je n'ai pas besoin, citoyens, de vous demander si vous protestez contre cet enseignement qui est la cause de tous nos malheurs. C'est à l'école laïque que vous devez envoyer vos enfants parce que c'est là qu'on forme les citoyens et les républicains !... Il nous faut la République, et nous l'aurons !* » Il récidiva le 24 août à la distribution des prix de l'école laïque, à laquelle le clergé, s'estimant offensé, ne parut point. Les commissaires de police d'Annonay, MM. George et Perrot, quoique non invités, étaient présents, et les enfants de l'un d'eux entendirent, au milieu des cris et des applaudissements, « *Vive la République !* » et même « *Vive la Commune !* ». Il n'y avait là, note Perrot avec mépris, « *que des familles radicales, pas une seule personne notable, pas un seul bourgeois !* ». Chapuis avait été déclaré en faillite par le tribunal de commerce d'Annonay le 18 août 1871, composé sans doute de ses ennemis politiques. Tous ses recours étaient épuisés, et il savait au moment où il prononçait ses discours incendiaires, que sa démission ou sa révocation étaient inévitables.

Elles ne se firent pas attendre. Déjà, le 17 septembre, le sous-préfet de Tournon proposait une commission municipale, dirigée par l'ancien maire Etienne Frachon, l'ancien adjoint Lacaze, et des représentants de la bourgeoisie locale, comme Eugène de Montgolfier, Henri Johannot, Régis Rouveure, Gustave Chapuis. La révocation attendue survint le 18 septembre, mais Charles Chapuis avait déjà transmis ses pouvoirs à son adjoint Adhéran. Le conseil municipal s'étonna de l'absence de motifs de révocation, et vota des remerciements au maire déchu.

Le commissaire de police Perrot assure que Duplex, l'un des dirigeants de l'Internationale ouvrière, ⁽²⁷⁾ passa chez Chapuis la nuit du 25 au 26 septembre. L'ancien maire annonça une réunion sur l'instruction publique, qui fut finalement reportée, et on lui prêta aussi l'intention de se présenter à la députation dans la Loire. Une pétition de soutien, le 4 octobre, fut couverte de 2.093 signatures, et une autre, signée uniquement par des femmes, de 1.234. Les dirigeants conservateurs, comme le mégissier Rouveure ou le notaire Gustave Chapuis, demandaient pour remplacer Charles Chapuis une commission municipale présidée par Lacaze, incluant le négociant Béchetolle, le capitaine des pompiers Blachier, ainsi que l'ex-commandant des Mobiles Alphonse de Montgolfier, et Du Sautoy, chef de bataillon en retraite. La présence de l'armée paraissait nécessaire, à cause de l'émotion suscitée par les événements

chez les ouvriers. Le 2 octobre, le ministre de l'Intérieur écrivit qu'Adhéran suivait les traces de Chapuis, et qu'il fallait « *achever la ruine d'une influence funeste pour la paix et la propriété locales* ».

Effectivement, le 5 janvier 1874, le président Mac-Mahon et son ministre de l'Intérieur le prince de Broglie révoquèrent Adhéran et Riboulon, et décidèrent la dissolution du conseil municipal. La ville fut dès lors dirigée par une commission municipale que conduisait Gaston Lacaze. Les élections eurent lieu comme ailleurs le 24 novembre 1874 et opposèrent les conservateurs derrière Lacaze, et les républicains derrière le baron Boissy d'Anglas. D'après le commissaire de police, la salle, lors du dépouillement, était envahie « *par la lie de la démagogie et par des filles publiques* », mais ces gens « *à l'aspect sinistre* » se retirèrent sans incident. « *Le scrutin du 24 novembre, est un véritable triomphe pour le gouvernement et les principes de l'ordre* », écrivit le sous-préfet de Tournon. Boissy d'Anglas, s'était déclaré républicain modéré, ce qui avait éloigné de lui paraît-il les vrais radicaux. Gaston Lacaze avait gardé sur sa liste les 17 membres de la commission municipale, auxquels il avait ajouté 10 personnes « *notables* ». Il avait fait le relevé de tous les électeurs qui s'étaient abstenus, et il avait ainsi ramené aux urnes plus de 500 « *indifférents* ». Il avait obtenu de la sorte 1.930 voix, contre 1.500 aux « *radicaux* ». Annonay, hier célèbre par sa propagande révolutionnaire, était devenu ainsi, disait le sous-préfet, l'une des citadelles du « *parti de l'ordre* ». ⁽¹⁴⁾ Charles Chapuis fut déchu de son mandat de conseiller général, et fut remplacé dans cette assemblée par Gaston Lacaze, vainqueur du comte Boissy d'Anglas après une élection particulière, par 3.064 voix contre 2.224, sur 5.288 votants et 8.050 inscrits, élection validée par le Conseil Général le 5 avril 1875. ⁽²⁸⁾

Il convient de préciser que sur les 89 ateliers de mégisserie que comportait la ville, il y en avait 49 en activité et 40 au chômage en septembre 1874 (lettre du commissaire de police au préfet datée du 8 septembre). Il y avait 1.700 ouvriers mégissiers occupés en janvier 1872, et 1.200 six mois plus tard, à cause de la stagnation de la demande, notamment celles de l'Angleterre et de l'Amérique. Ceux qui conservaient un travail ne l'exerçaient que pendant 75 %, voire 50 % de la journée. En tout, à Annonay en septembre 1872, il y avait 300 ouvriers sans travail, en dehors de travaux de terrassement éphémères, à la gare ou ailleurs. Cette situation, si on la combine avec celle de cette sorte de « *fichage* » à laquelle s'était livrée une liste composée en grande partie d'employeurs potentiels, explique sans difficultés le succès de la liste conservatrice aux élections municipales d'Annonay en 1874. ⁽²⁹⁾ Aux élections cantonales qui avaient suivi, la ville seule avait voté largement pour Boissy d'Anglas, la campagne soutenant Gaston Lacaze,

7) La résistance dans les centres ouvriers rhodaniens

A partir du milieu du XIX^e siècle, des découvertes géologiques et techniques donnèrent un second souffle à l'industrie ardéchoise : la fabrication de la chaux et du ciment se développa au Teil et à Viviers, les mines de fer de Privas, Saint-Priest, Veyras, la Voulte, Soyons, firent naître au bord du Rhône d'importantes fonderies, dont l'apogée se situe vers 1870. Par le canal de Rive-de-Gier et le Rhône, le coke fournisseur d'énergie arrivait dans les petits ports rhodaniens comme la Voulte, le Pouzin, et c'est là que s'installèrent les fonderies. A partir de l'ouverture de la voie Alès-le Teil, en 1874, le charbon des Cévennes fut lui aussi disponible. Une importante population ouvrière se développa au long du Rhône moyen, bientôt aussi importante que celle d'Annonay. Le réseau ferré reliait l'industrie rhodanienne avec les centres régionaux de Saint-Etienne, Lyon ou Grenoble.

Alors que les jeunes filles employées dans les divers métiers de la soie, pas plus que les ouvriers encore souvent à-demi paysans des vallées intérieures ne formulèrent guère de revendications avant les années 1890, les ouvriers rhodaniens et annonéens pesèrent dès les années 1870 sur les politiques locales. Sans prétendre encore occuper les premières places, les ouvriers ardéchois commencèrent à se faire entendre dès avant la chute de l'Empire. Les cheminots eurent souvent dès cette époque un rôle de pointe dans les

A la **Voulte**, une première fonderie était en service dès 1828, reliée au Rhône par un canal de 300 mètres de long. C'était par là que venait le coke de Rive-de-Gier, tandis que le minerai de fer arrivait par la route, puis par le chemin de fer de Privas à Livron après 1862. Vers 1870, la fonderie vultaine produisait près de 10 % de l'acier français, et des obus pour l'armée. Un rapide déclin suivit. La fonderie ferma en 1889, et la mine de fer de la Voulte la suivit en 1892.

En 1848, le suffrage universel porta à la mairie le principal employeur de la ville, le régisseur des mines Louis Vautre. Ses adjoints furent le négociant Jean-Pierre Curinier, et le pharmacien Aurélien Fayol. La compagnie était installée au château, où elle avait établi aussi une école des Frères. La proclamation de la République en 1870 changea la donne : le républicain Etienne Jargeat devint maire. Bientôt révoqué, il se présenta de nouveau en 1874. Les sentiments de la population ne faisaient aucun doute : aux élections complémentaires de 1873, provoquées par le recensement de 1872 qui avait montré une croissance de la population de la ville et donc du nombre de ses conseillers municipaux, on avait élu au premier tour 5 conseillers républicains sur 5 postes à pourvoir. Il n'y avait eu que 470 votants sur 1003 électeurs : le développement des fonderies attirait sans cesse de nouveaux électeurs, mais les affaires municipales ne les intéressaient sans doute pas beaucoup. L'année suivante, Jargeat pouvait présenter un bilan impressionnant : depuis 1871, il avait obtenu la gratuité des écoles communales, installé l'éclairage public, remboursé les emprunts pour la construction de l'église et du temple (contractés sous l'Empire), payé la part de la commune (2.000 f.) dans la souscription pour la libération du territoire... La victoire des Républicains était assurée.

Au **Pouzin**, l'usine produisait encore en 1900, avec ses deux haut-fourneaux, 15.659 tonnes de fonte, et 8.379 tonnes de fonte d'affinage. Dès 1842, d'après le maire de l'époque, il « *existait une cabale qui cherchait à faire élire des personnes insignifiantes* » de manière à mieux obtenir les places de maire et d'adjoint. Elle était dirigée par Charles Courtier, ou par MM. Helme et Lamotte. « *Je suis vraiment peiné, dit le maire, du « déshonneur qui fait rejaillir au loin sur mon pays...la réélection d'un homme déconsidéré et flétri par la loi ; mais du moins les auteurs de cette honteuse réélection figurent à ses côtés...* ». La suite est étonnante : le maire du Pouzin accepte de rester en place, mais suggère comme adjoint le propre fils de Charles Courtier, Paul, « *mais ce dernier me seconderait moins bien dans la surveillance de la police...* » Douce ambiance. Le 15 août 1851, le conseil municipal comptait 2 légitimistes et 7 « *rouges* ». Tout le monde pourtant prêta le serment de fidélité à Napoléon III après la proclamation de l'Empire.

Une commission municipale, que présidait un ancien maire, M. Lamotte fut installée après le 4 septembre 1870. Le 11 mai 1871, au nom de la population pouzinoise, le conseil municipal nouvellement élu rédigea une adresse particulièrement ferme à l'intention d'Adolphe Thiers : « *Obéissant à la voix de leur conscience, inspirés par leur ardent désir de voir assurer le salut et la prospérité de la France, les membres du conseil du Pouzin adjurent le gouvernement de Versailles de consacrer une déclaration franche et loyale pour le maintien de la République et de mettre un terme à la lutte atroce qui ensanglante Paris et désole la France* ». M. Lamotte dut démissionner dès novembre 1871 et fut remplacé par M. Crumière. Ce dernier, venant d'être nommé receveur ruraliste, se retira le 13 février 1872. Joachim Courtier, puis M. Montusclat, le remplacèrent. La grande affaire était alors de protéger le village et la voie ferrée de Privas contre la « *montagne qui bouge* » et « *d'évacuer la moitié du château du côté du rocher* ». Ces pierrailles furent employées à la construction de la digue contre le Rhône entre Baix et Cruas. Mais dès 1877, le républicain Courtier retrouva sa place de maire.

A **Cruas**, la pierre de chaux était utilisée dès l'Antiquité. La première mention d'un four à chaux date de 1811, mais ils se multiplièrent tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, en particulier sous l'impulsion du maire Victor Robert. La principale société était celle des frères Pavin de Lafarge. Leur pierre fut utilisée pour la construction des chemins de fer et celle du canal de Suez, et en 1870, la découverte du ciment grappier donna une nouvelle extension à leurs affaires. Dès 1846, le travail de la chaux attirait une centaine d'ouvriers. Ils étaient 800, répartis sur les communes de Viviers, du Teil, de Cruas et de la Coucourde, dans la Drôme, lorsqu'Albin Mazon passa par là vers 1880, au cours de son « *Voyage à Bourg-Saint-Andéol* ». ⁽²⁹⁾

Les élections municipales de 1871 à Cruas aboutirent à l'installation d'un maire « modéré », M. Faure. Mais le 10 juin 1872, l'instituteur Rouquette, qui avait la faveur du parti « rouge », composant la majorité de la population d'après l'abbé Bourry, curé de Cruas, fut déplacé à Colombier-le-Jeune, en Haut-Vivarais, après un prône de ce prêtre. Il ne s'en plaignait nullement, mais l'intervention de l'Eglise dans les affaires municipales était insupportable aux « rouges ». L'évêque, Mgr. Delcussy, avait même écrit au préfet Doncieux pour lui demander la révocation de cet instituteur qui, d'après lui, subissait l'influence d'un prêtre apostat, l'abbé Laurent, qui vivait en concubinage à Cruas. Une fanfare « commandée » accompagna le départ de M. Rouquette, et au conseil municipal 7 conseillers sur 8 démissionnèrent, provoquant de nouvelles élections. Le maire Faure, qui était lui resté en place, ne put installer le nouvel instituteur, M. Clappier, parce que le 13 juin 1872, une manifestation de parents d'élèves favorables à M. Rouquette, et hostile au curé et aux religieuses, se déroula dans les rues de Cruas. Une pétition en faveur de l'ancien instituteur se couvrit de 386 noms. Le préfet Doncieux déclara qu'il n'accordait aucune valeur à ces signatures « *peut-être obtenues sous la menace* ». Les élections nouvelles se déroulèrent le 21 juillet 1872, et furent un triomphe pour les démissionnaires : 150 voix en moyenne sur 167 votants. Mais il y avait plus de 400 inscrits... Le maire Faure resta en place, l'instituteur et le curé demeurèrent l'un à Colombier, l'autre à Cruas. Mais on avait vu, une fois de plus, à quel point la question scolaire débordait facilement sur les terrains religieux et politiques.

Au **Teil**, le maire de 1855 se plaignait déjà d'une collusion entre les légitimistes et les républicains. Aussi, « *les deux tiers des conseillers ne présentent aucune garantie politique... et l'effet dans le pays est déplorable* ». Mazon, dans son « *Voyage autour de Privas* », note qu'au Teil, l'usine a été lancée par M. Vicat, directeur des Ponts et Chaussées sous Louis-Philippe, inventeur du ciment hydrofuge capable de résister à l'eau, et que les emplois ainsi créés attirèrent une importante population ouvrière. ⁽³⁰⁾

Les élections de 1871 amenèrent à la mairie M. Sicard, que le préfet Doncieux fit rapidement révoquer. Il fut remplacé par Léopold Rey, révoqué à son tour parce que son agent de police avait osé dresser procès-verbal aux commandants des brigades de gendarmerie de Rochemaure et de Viviers, qui ne respectaient pas les heures légales de fermeture des cabarets pourtant fixées par le préfet. « *La commune du Teil est peuplée et d'importantes mines de chaux ont apporté une agglomération considérable, et il y aurait un péril grave à laisser dans ces conditions la gendarmerie en butte à l'animosité, aux insultes et aux attaques d'un maire démagogue.* » écrivait le préfet au ministre de l'Intérieur. Le 8 juillet 1872, sept membres du conseil municipal protestèrent contre cette révocation.

Après la loi du 20 janvier 1874, ce fut le ministre lui-même qui écrivit au préfet du Chevalard qu'il valait mieux « *choisir les maires et les adjoints parmi les membres du conseil municipal, sauf exceptions...* » Ce fut sans doute du fait de cette recommandation que le 25 juin 1876, Léopold Rey, réélu conseiller municipal, fut à nouveau choisi comme maire du Teil, avec deux adjoints républicains comme lui, Ferdinand Chave et Auguste Richard. L'opposition était tellement forte dans la vallée du Rhône que les conservateurs renonçaient peut-être à imposer leurs partisans... Surtout, la majorité des députés à la Chambre était devenue républicaine depuis le mois de mars.

De toute évidence, les temps changeaient.

NOTES

⁽¹⁾ Les renseignements sur Rampon ont été généralement puisés dans le Fonds Mazon, section encyclopédique, Archives de l'Ardèche, 59 J.

⁽²⁾ Ces renseignements proviennent essentiellement du Fonds Mazon, où Auguste Broët est évoqué par une longue notice.

⁽³⁾ Nicolas Delalande, « *Les batailles de l'impôt. Consentement et résistance de 1789 à nos jours* », Editions du Seuil, 2014, consulté sur Wikipédia le 18 février 2018.

⁽⁴⁾ Albin Mazon, alias Docteur Francus, « *Voyage autour d'Annonay* », Aubenas, réédition Lienhardt 1975, p.136-137.

⁽⁵⁾ Ces renseignements proviennent du site « *Beauzons en Cévennes ardéchoises* », consulté le 18 février 2018.

⁽⁶⁾ Ces renseignements viennent surtout du Fonds Mazon encyclopédique, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 59 J.

⁽⁷⁾ On peut consulter pour cette « levée » le livre de Florian Gaspin, « *Les Mobiles de l'Ardèche, 1870-1871* », édité par la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, Privas....

⁽⁸⁾ Les résultats des élections cantonales de 1871 sont conservés aux Archives de l'Ardèche sous les cotes 3 M 624, 626, 627.

⁽⁹⁾ Gaston Chalamet, préfet de l'Ardèche en 1871, mourut en 1872. Mais il fut alors remplacé comme conseiller général de Vernoux par Arthur Chalamet, futur député républicain. Le canton protestant de Vernoux (sauf Chalencon) a toujours été un canton « de gauche », même en 1851, où il fut le seul canton de France à voter contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte.

⁽¹⁰⁾ A Saint-Martin, Abrial démissionna en 1874 pour raisons de santé et fut remplacé par Morin-Latour, négociant à Livron (Drôme).

⁽¹¹⁾ On verra quelles furent les difficultés du maire Chapuis, révoqué en 1873, et dont le conseil municipal fut dissous en janvier 1874. Le nouveau maire Lacaze fut conseiller général d'Annonay à partir de 1875.

⁽¹²⁾ Archives de l'Ardèche, 1 N 28, session du Conseil Général du 23 octobre au 6 novembre 1871.

⁽¹³⁾ Archives de l'Ardèche, 1 N 28, session du Conseil Général d'octobre 1871, p.54.

⁽¹⁴⁾ Archives de l'Ardèche, 1 N 29, session du Conseil Général du 27 août 1872, p.49

⁽¹⁵⁾ Cette proclamation, publiée par le journal *L'Ardèche*, fut reprise ensuite avec indignation par le *Le Journal d'Annonay* qui y voyait « *une orientation vers l'utopie révolutionnaire* » particulièrement répréhensible en face de l'ennemi prussien.

⁽¹⁶⁾ Elie Reynier : « *Histoire de Privas* », T.III. *L'époque contemporaine (1789-1950)* p.336-337.

⁽¹⁷⁾ Archives Municipales des Ollières, délibération du conseil municipal du 11 mai 1871.

⁽¹⁸⁾ Elie Reynier : *op.cit.* p.317.

⁽¹⁹⁾ Archives de l'Ardèche, 3 M 710, dossier non classé d'où proviennent aussi les renseignements qui suivent.

⁽²⁰⁾ Archives de l'Ardèche, 3 M 710, lettre du préfet à propos de M. Comte, maire de Mayres, qui avait osé critiquer la gendarmerie de Thueys.

⁽²¹⁾ Ces renseignements sont extraits de Wikipédia, consultée en décembre 2017, et surtout des Archives de l'Ardèche, « *Encyclopédie Mazon* » où figurent la plupart des députés de 1871.

⁽²²⁾ Elie Reynier, *op.cit.* p. 336.

⁽²³⁾ Cité en note par Elie Reynier, *op.cit.* p.316. Artige, et deux autres adjoints, Deguilhem et Chambarlhac, auraient été franc-maçons. Deguilhem était l'ancien commandant des gardes nationaux de l'Ardèche mobilisés en 1870. Les francs-maçons auraient été les maîtres des élections à Aubenas.

⁽²⁴⁾ Archives de l'Ardèche, 3 M 710. A consulter : archives municipales d'Aubenas, à Privas et à Aubenas.

⁽²⁵⁾ On peut se reporter à l'article de Michel Riou, « *La question scolaire au Cheylard à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle* », Cahiers d'Histoire des Boutières n°5, 2011, p.169-189.

⁽²⁶⁾ Sur Prades et ses mines, voir le livre de Sabrina Maurel, « *Les Mines de l'Ardèche* », Editions Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Privas, 2009.

⁽²⁷⁾ Sur les frayeurs et les phantasmes du pouvoir et de ses partisans à propos de « *l'Internationale* », il faut lire Elie Reynier, *op.cit.*, p.314-318.

⁽²⁸⁾ Archives de l'Ardèche, 3 M 710, dossier non classé. Voir aussi pour Annonay, le *Journal d'Annonay* d'août 1873, en ligne.

⁽²⁹⁾ A. Mazon, dit le Dr.Francus, « *Voyage à Bourg-Saint-Andéol* », réédition de Candide, Lavilledieu 1985, p.18 et suiv.

⁽³⁰⁾ A. Mazon, dit le Dr.Francus, « *Voyage autour de Privas* », réédition Dolmazon, le Cheylard, 1996, Tome 2, p.431-432.

XX^e SIECLE

GUERRE 1914-1918

ARCHIVES NATIONALES

Cotes des A.N. intéressant l'économie de l'Ardèche en 1914-1921

F/12/ 7684-7697 : 2 section. Textiles 1916-1919.

F/12/7753-7759 : 10^e section. Papiers 1917-1922.

F/12/7853-7856 (par départements) créances et dettes françaises à l'étranger. 1915-1917.

F/12/8020-8028 : Difficultés provoquées par les hostilités : loyers, agitation ouvrière, problèmes agricoles, divers (1914-1919).

F/23/100-105 : Ravitaillement civil. Dossiers classés par départements (1914-1918).

F/23/106-123 : Prix du pain et de la farine (1914-1918).

F/ 22/530-542 : Placement des mutilés de guerre. Transformation des fabriques de guerre en fabriques de paix. Lutte contre le chômage (1914-1919).

AJ 26 92-103 : Bureau National du Charbon. Classement départemental 1920-1923. Stocks dans les communes. Compensation par l'Etat du déficit de la baisse du charbon.

GENERALITES

Albert Roche : Quand retentit le tocsin ! (1914-1918). Les Boutières en Histoire hors-série n°2. Comité d'Etudes et de recherches Historiques des Boutières. Ed. du Roure, Polignac 2014.

Généralités

Le Progrès de Lyon et autres journaux parus août 1914 à août 1918, en 48 vol., brochés à raison de 1 par mois (collection offerte par Paul Cuminal aux Archives de l'Ardèche).

Le Journal de Genève (26 nov. 1914-septembre 1918), don Elie Reynier, en 1924, en 12 liasses

Morts et disparus de la guerre 14-18 par professions, M.A.T.P. n°20, 11 novembre 1918. Z 84.

Surveillance des conseils municipaux 1913-1922. PER 2491 13.

Dans la Grande Guerre (n° de MATP). Tribune 3 11 1988. 2 AI 74.

Souvenirs d'un rescapé de 14-18. Dauphiné Libéré du 15 07 84. 2 AI 183.

Diverses cotes de la série R des AD 07. 2 AX 203.

Une guerre totale : le sort des civils. Documentation française. 2 AY 16-17.

Y.Morel : Les Ardéchois confrontés à la guerre de 14/18 (chiffres). Envol, mars 2014 p. 7.

L'Ardèche à la veille de la Grande Guerre (conférence d'Yves Morel). Tribune, 13 11 2014. 2 BJ 38.

L'Echo du Silo n° de septembre 2014 consacré au centenaire de la Grande Guerre. Notes sur Nathalie Meut, Michel Boyer, le fonds d'archives Gallix, l'expo « Fragments d'Histoire », etc. 2 BF 107-108.

Correspondance sous-préfecture de Tournon avec mairie d'Annonay. 2 Z 297 (1912-1917). 2 AR 155-56.

Anciens militaires décédés à l'hôpital Ste. Marie de Privas. AD 07 2246 W 383.

GUERRE 14-18 : ASPECTS ECONOMIQUES DIVERS

Archives Municipales

Archives Municipales de Privas (cotes des A.M. de Privas)

F 55 : Ravitaillement alimentaire et gaz énergie, etc 1914-1922.

H 22 : Recensement des chevaux, 1816-1880, 1916-1923.

Archives municipales des Ollières. Références seulement. (aux A.D. 07)

Véhicules automobiles aux Ollières en 1914. Arch.communes, E dépôt 131 H 2. Etat néant. **2 BA 25.**

Ravitaillement, recensement du bétail (1918), surfaces en céréales et pommes de terre (1918), réquisitions (1916), attribution de denrées (1919-1920) le tout aux Ollières. Arch.communes E dépôt 131 F 14. **2 BA 25.**

Liste de personnes affranchies de la taxe de guerre (1918). Arch.communes Les Ollières E dépôt 131 G 20. **2 BA 25.**

Réfugiés (1918-1920), démobilisation, assistance aux mutilés et réformés (1918-1920). Arch.communes Les Ollières E dépôt 131 H 4. **2 BA 25.**

Inspection des viandes (1910-1921). Arch.communes E dépôt 131 J 8. **2 BA 25.**

Monument aux morts (1921). Arch.communes E dépôt 131M 1.2 **BA 25.**

Archives communales des Ollières (photocopies)

Réquisition des vins aux Ollières. 22 mai 1916 (photocopie). E dépôt 131 F 14. **2 BA 37.**

Livraison de semences de céréales aux Ollières, de l'Office agricole départemental (photocopie) E dépôt 131 F 14. **2 BA 39.**

Livraison de blé de Provence aux Ollières par Payan-Buffel, de Bourg-Saint-Andéol.(photocopie). E dépôt 131 F 14. **2 BA 40.**

Cotes intéressantes de la série R des A.D. 07

R 145-148: Cartes d'alimentation (1918).

R 149: Réquisitions.

R 194-201: Assistance aux familles d'Annonay (1915-1918).

R 798-848: Ravitaillement en charbon, céréales, œuvres de guerre, etc.

Demandes de secours par ordre alphabétique. A.D. 07 R 126. Voir éléments en 2 AR 153.

Ravitaillement, Archives de l'Ardèche, R 140-143, puis R 798-848.

Réglementation gaz, électricité, A.D. 07, R 144.

Affaires diverses, A.D. 07, R 140-141.

Cartes d'alimentation, 1918, A.D. 07, R 145-148.

Réquisitions, A.D. 07 R 149.

5 M111: Répression des fraudes, 1914-1915.

5 M112: Répression des fraudes, 1916-1918.

5 M175: Surveillance des établissements qui travaillent pour la Défense Nationale. Etat par localités dans l'arrondissement de Privas (notes en Z 82-83).

Archives Nationales

Surveillance des usines de guerre. Syndicats, sabotage. Ain-Aveyron. 1915-1919. F 7 13 357:

Généralités.

Evolution des en-cours bancaires en France, notamment pendant la période 1914-1918. Origine: séminaire Y. Lequin, année 1990. 2 AW 68-69.

Michel Riou : Economie traditionnelle, économie de guerre: le cas de l'Ardèche en 1914-1921. Texte. Exposé du colloque de Privas, sept.2014. 2 BD 31-56.

Michel Riou : Economie traditionnelle, économie de guerre. Notes pour la communication au colloque de Privas de la Revue du Vivarais, 14 sept. 2014. 2 BD 57-59.

Michel Riou : Autopsie de l'Ardèche Ancienne (conférence faite à Toulard le 21 novembre 2014) manuscrit puis imprimé. 2 BI 79-81

Frédérique Cayrier : Economie et main d'œuvre en Ardèche pendant la guerre de 1914-1918. M.A.T.P. n° 20, 11 novembre 1988. Z 82.

J.Y. Bonnard, directeur du CDDP de l'Oise : Les restrictions en zone libre durant la Grande Guerre (département de l'Oise). Origine: Internet, mission du Centenaire. 2 BA 139-144.

Assistance aux familles d'Annonay, 1915-1918. A.D.07 R 194-201.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009 : Les Chambres de Commerce sont mobilisées pour répartir les denrées alimentaires et le charbon. En plus, en 1914, la Société Anonyme des Tanins de l'Ardèche est constituée à Joyeuse et à Lalevade. Elle traite journalièrement 100 tonnes de bois de châtaigniers, soit 100 fûts d'extraits tannant sous la marque « le Phénix ». En 1916, implantation à la Voulte de l'usine Chambon, avec grand nombre de « maisons ouvrières ». Les Ets Chambon transportent de Paris pour la développer leur branche fonderie et fonte pour leurs machines à imprimer. Il y aura jusqu'à 200 ouvriers à la Voulte. La Chambre réclame dès 1919 le retour à la liberté du commerce. Elle avait le droit d'émettre de la monnaie depuis 1914, mais elle ne le fait qu'en 1921 : billets et jetons de 1 et 2 francs.

Baron Chaurand: Les billets de confiance en Ardèche, 1872, 1914-1923. Notes sur la Revue du Vivarais 1960 n°1 et 1961 n°1. 2 AR 239-240.

Réglementation automobile début XX^e siècle (notes rapides). Anecdotes à utiliser pour Arthéma. 2 BA 199.

Liste des coopératives de l'Ardèche, principales lois relatives au ravitaillement (notes), commissions départementales de la main d'œuvre agricole, expéditions aux armées. 10 R 38, 10 R 24, 10 R 39 , notes. 2 BA 51 52.

La loi du 20 avril 1916. Arrêtés des maires de Vallon, Aubenas, Ucel, S.Félicien. Hostilité à la taxation de la Chambre de Commerce d'Annonay. Problèmes de livraison en 1919, problèmes de la taxation à Aubenas, Annonay. 2 BA 105-106.

Comité Consultatif de l'Ardèche du 18 5 1916. 2 BA 108-109.

Comité Consultatif de l'Ardèche du 13 nov.1916. 2 BA 109-110.

Groupe pour le Ravitaillement de l'Ardèche (1919-1921). 2 BA 111-114.

Etienne Clémentel (1864-1936). Wikipédia. 2 BA 115-121.

La taxation du sucre (10 R 36, notes). 2 BA 176.

La taxation du charbon (10 R 52, notes) 2 BA 184-185 et 2 BA 201.

Liste des coopératives existant en Ardèche (1919 ?). Photocopie tirée de 10 R 31, archives de l'Ardèche. 2 BA 179.

Défense de la coopérative de S.Martin de Valamas le 31 mai 1918. Photocopie. 2 BA 188.

Les problèmes du pétrole et de l'essence (notes) 10 R 51, Archives de l'Ardèche. 2 BA 182-184.

Les usines productrices de gaz et d'électricité en Ardèche (vers 1917). Photocopie. 2 BA 192-193.

Situation agricole

Statistiques agricoles 1913, 1915,1918 (7 M 255). 2 BA 136-138.

A. Cadoret : La pratique de l'agriculture et de l'exploitation du sol en temps de guerre,1916. A.D.A. 62 p. BR 1092 2704. Voir notes (incomplètes, dont exploitation des zones de montagnes en 2 AX 158. 2 AX 156-158

La pomme de terre à Valence pendant la guerre de 1914 (projet d'en planter dans le parc Jouvét). Regards, p.30-31, février 2014. 2 AZ 120-121.

Ravitaillement en pommes de terre. Taxation en 1917 et 1918. Demandes de Tournon et productions. Livraison de riz et de pâtes. Taxation des pâtes, notes. 10 R 38. 2 BA 47-50.

Affiche (Internet): Semez des pommes de terre pour les soldats, pour la France ! 2 BA 57.

Contrôle des moulins, des céréales, du bois, de la paille, des abattoirs. 10 R 29, notes. 2 BA 52-53.

Prix des marchandises : le pain, la viande, les pommes de terre, le charbon. Cas de Saint-Pierreville, Tournon, surtout. 10 R 30. Notes. 2 BA 69-71.

Prix des marchandises : céréales, pommes de terre, vins, viande de boucherie (Tournon en 1917), superphosphates, vins à nouveau. 10 R 31. Notes. 2 BA 71-72.

Documentation sur la situation du blé : 10 R 33 et 34, notes. 2 BA 135.

Compléments sur les farines et le pain. 10 R 35, notes. 2 BA 176-177.

Rapport du professeur d'agriculture sur l'élevage bovin (mai-juillet 1916). 10 R 30 Photocopies. 2 BA 73-80. En 2 BA 78, statistique de déc.1915 des bœufs et des vaches par cantons.

Rapport du professeur d'agriculture sur la pomme de terre, les œufs, le lait, le beurre. 1er mai 1916. Photocopie. 2 BA 77-78.

Rapport du professeur d'agriculture sur la pomme de terre, les légumes secs, la viande de boucherie avec projet de taxation. 15 juillet 1916. Photocopie. 2 BA 79-82.

Rapport du professeur d'agriculture sur le seigle et la basse-cour, avec effectif des animaux de basse-cour. 29 juin 1916. Photocopie. 2 BA 83-85.

Rapport du professeur d'agriculture sur la consommation de blé. 29 juin 1916. Photocopie. 2 BA 86-87.

Rapport du professeur d'agriculture sur le bétail, avec effectif des bovins, des ovins, avec effectif, des porcs, avec effectif, photocopies. 2 BA 87-90. Fromages: 2 BA 91.

Rapport du professeur d'agriculture pour la pomme de terre, 23 juin 1916. Photocopie. 2 BA 92-95.

Rapport du professeur d'agriculture pour lait, beurre, fromages, légumes, 24 juin 1916. Photocopie. 2 BA 93-95.

Rapport du professeur d'agriculture pour huiles et graisses, 28 juin 1916. Photocopie. 2 BA 96-97.

Rapport du professeur d'agriculture pour vin, cidre et bière. 28 juin 1916. 2 BA 98.

Rapport du professeur d'agriculture pour l'avoine, l'orge, le sucre et les betteraves. 8 juillet 1916. Photocopies. 2 BA 99-101.

Documents sur la réquisition du vin. AD 07, 10 R 32. 2 BA 103, et aussi 2 BA 200.

Documents sur la réquisition des foin, bois, pommes de terre, etc. AD 07 10 R 32. 2 BA 104.

Documents sur la taxation des vins, pommes de terre, etc. Tarif de la taxe à Aubenas en 1916. 2 BA 107 et aussi 2 BA 200.

Documents sur la réquisition de la viande. 10 R 37. 2 BA 166-168.

Documents sur la réquisition du blé et des farines. 10 R 35. 2 BA 167-168.

Les cartes d'alimentation. 10 R 40 (notes). 2 BA 165.

Livraison de soufre sublimé à St. Fortunat (photocopie). 17 mai 1919. 2 BA 38. Voir réquisition du sulfate de cuivre en 2 BA 200.

Situation industrielle

Les entreprises imposées pour bénéfices de guerre (Ardèche, Haute-Loire, notamment). 2 AP 195-197.

Histoire de la soierie lyonnaise (période 14-18 et après). 2 AR 248-249 bis.

Le marché de la soie pendant la guerre (1914-1916). 2 AR 250-257.

Nous autres les fabricaires, Editions Kallima, Antraigues, 2012.p.11 : Louis Tourette (1880-1971) contrôle dans le 1er tiers du 20^e siècle toutes les fabriques de St. Privat, sauf « la Soie », au Gabelus, achetée juste après la 2^e guerre mondiale. Les 11 fabriques du village deviennent la n°1 au Charnivet, n°1 au Buis, n°3 à Cassagne sur le Luol entre les deux ponts, n°5 (Mazellier vieille et neuve), n°6 (Feugier 1et 2), n°7 au Poisson. Après avoir été fabrique textile dans la 2^e moitié du XIX^e, la n°3 devient atelier de mécanique et menuiserie pour cette activité. p.209 : Mobilisé en 1914, démobilisé pour raison de santé, il installe un atelier de confection pour l'armée à Saint-Privat, et s'occupe des usines de son collègue Emile Archambaud, qui lui reste mobilisé. Il lui remet les clefs au retour de la paix et redevint son concurrent.

CHRONOLOGIE ECONOMIQUE 14-18

Voir 2 BI 82-84 (cotes personnelles)

1914

5 août : décret interdisant la sortie ou la réexportation du lait et du sucre.

20 août : arrêté du préfet Audry cassant l'interdiction du maire de Ruoms de sortir les pommes de terre de sa commune.

1915

16 avril : loi ratifiant l'interdiction de la sortie ou de la réexportation du lait et du sucre.

14 octobre : interdiction de l'abattage des veaux ou agneaux, des animaux primés, etc.

16 octobre : les préfets ont le droit de réquisitionner les céréales pour la population civile. Le 29 juillet, la loi fixe le prix d'achat du blé au producteur à 33f. les 100 kg. Organisation de l'Office National des Céréales.

20 novembre : enquête Méline sur les ressources en pommes de terre de chaque commune.

1916

15 mars : recensement des réserves en foin dans toute la France.

20 avril : loi autorisant la taxation de la plupart des produits. Création des Conseils départementaux de taxation.

4 mai : taxation du pain à Annonay: 44 cent. le kg. La houille est à 15f la tonne à Annonay.

18 mai : réunion du premier Conseil départemental ardéchois.

4 juillet : Décret précisant l'organisation du ravitaillement civil. Des Comités de Ravitaillement communaux ravitaillent les commerçants, qui ravitaillent les ménages, collectifs ou non, et coopératives.

15 juillet : Rapport du professeur d'agriculture sur les pommes de terre.

14 octobre : nécessité de fournir 375 q. de pommes de terre par jour au centre d'Ambronay.

13 novembre : réunion du 2^e Conseil départemental ardéchois.

15 novembre : décret préfectoral fermant les commerces à 18h, 21h 30 pour les cafés et restaurants.

30 décembre : taxation de la consommation du gaz, en fonction des quantités.

1917

31 janvier : apparition des carnets de sucre.

1er mars : première taxation de la pomme de terre en Ardèche. Nouvelle taxation les 31 octobre et 10 décembre.

20 avril : fermeture des boucheries le jeudi et le vendredi par décret préfectoral en Ardèche. Le 24 avril,

13 juillet : le prix du pain est à 55 centimes le kg.

4 août : mise en place des cartes de pain.

7 septembre : 73 f la tonne de houille à Privas.

15 septembre : taxation nationale de la pomme de terre.

22 novembre : taxation du charbon, 50f. la tonne pour la houille de Sr. Etienne en boulets.

1918

10 février : apparition des cartes d'alimentation, avec répartition selon les âges le 27 juin (pour le pain).

1er janvier : apparition des bons, puis des carnets d'essence.

29 mars : limitation des déplacements en automobile (décret national)

3 avril : taxation nationale de la viande sur pied. 4f 30 le kg pour le bœuf sur pied, contre 2f 20 au détail à Tournon le 1er décembre 1915. 4 f 75 dans le Gard en 1919.

Juillet : taxation de la farine à 50f les 100 kg à la sortie du moulin, mais 70 f à La Rochette.

25 septembre : nouvelle taxation nationale de la pomme de terre. (17f 50 les 100 kg au 1er mars 1917, 38 f le 14 octobre par arrêté préfectoral en Ardèche, prix à la production).

Après l'armistice

24 décembre 1918 : libération du prix de l'essence, fin des sauf-conduits, sauf au-delà de 50 km du domicile. L'essence vaut 1f 25 le litre à Tournon, mais 3f 25 à St. Martin de Valamas.

1er janvier 1919 : cartes d'alimentation « définitives » pour le pain et le sucre.

7 janvier 1920 : surtaxe de 15f, puis de 125% sur la tonne de charbon industrielle. La houille d'Alès est à 212f 75 la tonne, 350 à 400 pour les charbons importés. En 1921, la surtaxe tombe à 28%, et les prix reviennent à 100-110 f la tonne en Ardèche.

17 février 1920 : fermeture des pâtisseries deux jours par semaine (préfet Gondouin) pour économiser le sucre. La mesure dure jusqu'au 18 juin 1920.

11 août 1921: le pain à 1f.10 le kg aux Vans, 1f 30 aux Ollières.

GUERRE 14-18 : LES OPERATIONS MILITAIRES

Marc Reynier : Le 61° régiment d'infanterie à l'instruction en juin 1914, Revue du Vivarais, n°1, 2014 p.7-19.

1er départ de mobilisés de la gare d'Annonay, 3 août 1914. C.P.A. A.M. d'Annonay, 9 S 8 19 (106).

Appels postérieurs à 1914 (Wikipédia). 2 BA 58. Les mobilisés sont: les classes d'active (21-23 ans), la réserve de l'active (24-34 ans), la territoriale (35-41 ans), la réserve de la territoriale (41-48 ans)

Colonel Ganivet : Les régiments ardéchois dans la Grande Guerre. M.A.T.P. n°20, 11 novembre 1988. Notes, Z 82.

Les corps de troupe ardéchois dans la guerre, Pierre Fayolle, D.L. du 11/11/1995. K 214 et K 218 bis. Supplément du « Souvenir Français » (périodique trimestriel) de 1981 n° 362. Le 61° d'infanterie de Privas a fait la guerre en France de 1914 à 1917, en Orient de 1917 à 1919 (21 août). Les Ardéchois ont surtout été mobilisés dans les unités de la XV° région militaire (Nîmes): 30° division d'infanterie, 75° D.I. de réserve. Dans la 30° D.I. ils se trouvaient surtout dans les 59° et 60° brigades. Pour la 59°, 40° régiment d'infanterie, (Nîmes), 58° R.I. (Avignon), 173° R.I. (Corse). Dans la 60°, il y avait le 55° R.I. de Pont Saint Esprit, le 61° R.I. de Privas, un escadron du 6° Hussards de Marseille, 3 groupes de 75 du 19° Régiment d'Artillerie de Campagne de Nîmes. Dans la 75° D.I. de Réserve, on trouvait des Ardéchois dans le 240° R.I. et le 255° R.I. Il y en avait aussi dans la XVI° Région Militaire, dont dépendait la Drôme, dans le 159° RIA de Briançon, le 11° BCA, le 75° R.I. de Romans, la 27° Division Alpine, etc. La 30° D.I. combattit notamment à Verdun, avec le 173° R.I., et le 61°, qui entra dans la bataille de Verdun le 23 juin 1916, relevant la 23° D.I.. Les obus toxiques pleuvent alors sur l'infanterie, mais le 61° tint bon. Le 6 août, le 1er bataillon du 61° R.I. enleva la « tranchée Bismarck », faisant 60 prisonniers. La 30° D.I. perdit en 45 jours 15 officiers tués, 45 blessés, et dans la troupe 400 tués et 2000 blessés. En 1917, la 30° D.I. est réorganisée à Toulouse avant de partir en Orient par bateaux. En juin 1917, le 61° R.I. occupa la Thessalie, puis revint en Macédoine, avant d'être dirigé sur Monastir, à 2.400m d'altitude. Il y eut des morts de froid. En sept.1918, le 61° R.I. attaqua aux côtés des Serbes. Il entra en Bulgarie (fin oct. 1918) et défila devant le roi de Roumanie à Bucarest le 1er déc 1918. Puis, le 61° va en Bessarabie, combat les bolcheviks dans la région d'Odessa, et fut démobilisé en août 1919. Le 114° régiment d'artillerie lourde fut organisé à Valence le 1er mai 1916 avec des pièces de 95 et continua à se battre à Verdun, au Chemin des Dames, en Picardie, en Flandres, etc, avec le 75° R.I. de Romans. En tout, 14 220 Ardéchois morts au champ d'honneur.

Base documentaire: Artillerie Bas'Art (organisation de l'artillerie en 1914). 2 A0 31-32.

Historique du 61° régiment d'infanterie, y compris dans l'armée d'Orient (succinct). 2 AP 143-146.

Historique du 86° régiment d'Infanterie, carte de la région d'Epinal, 2 AP 149-169.

Histoire du 54° régiment d'artillerie de campagne (R.A.C.) 2 AO 33-39. Il dépend de la 14° Région Militaire en temps de paix, 14° brigade, dont le P.C. est à Grenoble. Il est le régiment d'artillerie de la 28° Division d'Infanterie, faisant partie du 14° Corps d'Armée. Il comprend 3 groupes d'artillerie, dont chacun comprend 3 batteries de 75, dont chacun est commandé par un chef d'escadron. Le 54° R.A.C. comprend aussi un groupe d'artillerie à cheval rattaché à la 6° Division de Cavalerie, normalement stationné à Lyon, un groupe de renforcement à la 74° Division d'Infanterie, créé le 1er août 1914, devenu le II/254° R.A. le 1er avril 1917, et un autre groupe à la 97° d'infanterie territoriale, créé le 7 août 1914. Le 54° R.A.C. a été créé à Longchamp par Fallières le 1er mars 1910. Le 54° R.A.C. a pour chef le commandant de l'artillerie de la 28° D.I. (colonel Crepey). Il se compose de Lyonnais, de Savoyards et d'Auvergnats. Il quitte Lyon en chemin de fer. Le 1er groupe avec l'Etat-Major va à Docelles, le 2° groupe à Cheniménil, le 3° groupe à Jarménil. Du 8 août 1914 au 17 septembre 1914, le 54° R.A.C. combat dans les Vosges : il perd 51 tués, 163 blessés, 8 disparus, 2 prisonniers, et 306 chevaux. De sept. 1914 à août 1915 : « course à la mer » en Picardie, puis à l'ouest de Péronne, aux ordres du lieutenant-colonel Schweiger, jusque là commandant en second. Il passe à 4 groupes. Le 3° groupe passe à 4 batteries à 4 pièces de 90, dont les canons sont perçus à Montdidier le 7 oct 1914. Le 16 juin 1915, remise des décorations: 2 Légions d'Honneur (croix), 3 médailles militaires, 10 croix de guerre, 1 croix et 1 médaille de St. Georges. 28 citations à l'ordre de l'armée. D'août à octobre 1915 : le 54° R.A.C. est en Champagne (Suippes, buttes de Souhain et de Tahure) ; du 8 décembre 1915 au 10 février 1916: la 28° D.I. est mise à disposition de la région fortifiée de Belfort. L'artillerie de division est du 27 janvier au 15 février à la disposition de la 157° D.I. De février 1916 au 31 décembre 1916 : autour de Verdun (1° citation). De février à avril 1917 : en Picardie, sur la Somme, à la disposition de la 121° D.I. Le 29 avril 1917, le 54° R.A.C. passe directement aux ordres de la 6° armée et quitte la 28° D.I. autour de Soissons. La 28° D.I. étant elle aussi directement aux ordres de la 6° armée; le 54° R.A.C. la rejoint le 13 mai. Il combat ensuite : de mai à juin 1917, au Chemin des Dames, secteur de Cerny ; de juillet à août 1917 : dans l'Oise (la Fère), période assez calme ; d'août 1917 à janvier 1918 : à la Malmaison, à Saint-Quentin (2° citation) ; de janvier à avril 1918 : en Alsace (Altenach) ; de avril à mai 1918 : en Belgique, au Mont Kemmel (3° citation) ; de mai à juin 1918: dans le Tardenois ; de juin à septembre 1918 : au repos en Lorraine ; en octobre 1918 : en Champagne (Sainte-Marie à Py, Mourmelon) puis dans l'Aisne ; à la fin de la guerre : dans le Tardenois. Le 15 décembre 1918, le régiment s'installe à Metz, caserne de Barny. Attribuée le 19 mai 1918, la fourragère aux couleurs de la croix de guerre lui est remise par le maréchal Pétain le 7 janvier 1919. Le chef de corps, l'étendard et sa garde participent au défilé de la Victoire le 14 juillet 1919. Le 28 juillet, le régiment rejoint le quartier de la Vitriolerie Lyon, et le 29, le 54° R.A.C. défile

à Lyon place Bellecour devant le général commandant la XIV^e région militaire. Participe à la « pacification » du Maroc de mai à novembre 1925, sous le nom de 54^e Régiment d'Artillerie Divisionnaire. Le 5 mai 1929 il devient le 54^e Régiment d'Artillerie Nord Africaine. A la déclaration de guerre de 1939, il rejoint les Alpes (région de Humilly).

Canon de 75 modèle 1897. (Wikipédia). 2 AO 21-28.

Juliane Korvin-Poitrowski : Souvenirs de guerre d'un vieux paysan ardéchois (Emile Deschanel, de Faugères, 1888-1981). Période 1914-1915. AX 205-231.

Charles Lavauzelle : Historique du 61^e régiment d'infanterie, par 1920. AQ 149-153.

Extrait du journal des marches et opérations du 61^e, septembre 1915. AZ 232.

Hommage aux aviateurs ardéchois (par ordre alphabétique, avec la participation d'Yveline David). Notamment: Germaine Peyron-Montagnon (1895-1986), Marcel Crotte (né à Joyeuse, 1891-1998), André Herbemont, né à Saint-Sauveur de Montagut (1893-1966). 2 AP 205-214.

Il y a 70 ans, la retraite de Marach (Cilicie). Journal des Combattants du 22 12 90. Photocopie. AR 212-213.

Franck Bréchon : Souvenirs et dernière lettre de poilus de St. Etienne de Boulogne, Envol, janvier 2014, pp. 6-7.

Les mutineries de 1917 (Wikipédia). 2 AR 278-282.

L'expédition de Salonique (Internet). 2 AP 170-180.

Thessalonique (Internet). 2 AP 180-194.

La cavalerie au camp des Garrigues (CPA, excellente qualité). X 83.

Travaux du 7^e Génie. Bords du Rhône à Avignon, construction de Portières. X 84.

Le Canada dans la 1^{re} guerre mondiale (en fait, gravures de la vie quotidienne et commentaires) 2 AF 19 23.

Le village d'Armensko, en Macédoine (1917). 2 AX 7.

Edward Vernon Rickenbacker (1890-1973), pilote de course et as de l'aviation américaine. Fiche Wikipédia. 2 BA 172-174.

Le dernier mort de la guerre de 14 s'appelait Augustin Trébuchon, du Malzieu-Forain (Lozère).

Albert Séverin Roche, le héros inconnu. Tribune 14 08 2014. 2 BF 184. (intérieur).

GUERRE 14-18 : ASPECTS MORAUX

Rapports des préfets août-sept.1914. Ain à Creuse. (Archives Nationales). F 7 12 937.

Les Ardéchois confrontés à la guerre de 14-18. Envol n°636, janvier 2014, p.3.

Distribution solennelle des prix du 14 juillet 1915, Privas, 1915, 14 p.

Distribution des prix. Année scolaire 1916-1917. Privas, 1917, 14 p.

Notes sur la *Croix de l'Ardèche*, début 1915. 2 AR 185.

Georges Rufin : L'opinion publique en 1917 dans l'arrondissement de Tournon, Revue d'histoire moderne et contemporaine, s.l.n.d. p.79-96. Bib AD 07 cote 5211 (pas trouvée aux A.D. 07). Copié sur Gallica, année 1954 (?) pp.80-96. 2 BF 48-79.

Une autre vision des tranchées...(le sport pendant la guerre). Hebdo de l'Ardèche, mai 2014, provenance Armand Lieutier. 2 BA 178.

Archives Municipales de Privas

H 16 : Actes d'engagement volontaire, 1867-1925, et en H 9, 10, 11 : période 1910-1917.

H 50 : Communiqués officiels de la Grande Guerre. 1914-1915.

Gal Bruno Chaix: L'élan de solidarité remarquable des Ardéchois en 14-18. L'Echo des vallées, n°62, sept 2014 p. VI-VII.

GUERRE 14-18 - L'Ardèche : aspects sanitaires

Cotes intéressantes de la série R et de la série Z

R 123 : hospitalisation militaire (voir 2 AR 152).

R 137 : Journée de la tuberculose

R 140-141 : affaires diverses.

Pharmacies rattachées aux hospices (notes sur 2 Z 827). 2 AR 154.

2 Z 825 : Hôpitaux et hospices (de l'arr. de Tournon), 1903-1928.

2 Z 827 : Pharmacies rattachées aux hospices (voir 2 AR 154)

Cotes sanitaires de la série M aux A.D. Ardèche (voir à 2 AR 153)

5 M 23 : Liste nominative des médecins, dentistes et sages femmes par cantons (1913).

5 M13 : Relevé des décès enregistrés en Ardèche en 1911 dans les communes de moins de 2.000 habitants. Récapitulation par canton pour l'arr. de Privas. (*Faux: c'est l'enregistrement des diplômes en 1836-1872*).

5 M 25 : Liste des docteurs en médecine, officiers de santé, chirurgiens dentistes et sages-femmes, 1916-1938.

5 M48 : Inspection de l'assistance et de l'hygiène publique, 1914-1930.

5 M46 : Commission cantonale d'hygiène, 1909. (Ces commissions n'ont semble-t-il en fait d'autre que s'organiser. Dans quelques cas de surmortalité, il est dit que cette mortalité supérieure à la moyenne française est due à l'exode des jeunes vers la ville, d'où ils reviennent parfois avec l'alcoolisme et la tuberculose. Dans quelques cas (les Salelles) l'alimentation en eau potable est mise en cause. La mortalité est surtout celle des vieillards et des enfants en bas âge. La visite au médecin coûte 20 f. à Labastide de Juvinas, et on évite autant que possible de le faire venir. On fait une dizaine de visites par an, contre 2 ou 3 autrefois. Dans l'arr. de Largentière, 5 cantons sur 10 n'ont pas de médecin. Les chaleurs de l'été dessèchent les puits.)

5 M61-62 : Déclaration obligatoires et facultatives des maladies transmissibles, 1905-1936 (la déclaration de la grippe n'était pas obligatoire, aussi elle n'était pas déclarée. Les maladies épidémiques les plus déclarées sont la diphtérie, la rougeole, la coqueluche, avant 1914).

5 M 86 : Instructions et circulaires de la Direction de l'assistance et de l'hygiène publique, 1917-1934.

5 M 94 : Grippe espagnole : désinfection, correspondance, 1918.

Chronique de la grippe espagnole dans la Loire, le Rhône, etc., d'après La Tribune de Saint-Etienne, pp.14-18, Forum, 2 AR 227- 236.

5 M3 : Décès répartis par âge et causes (souvent très vagues) pour les communes de l'arr. de Privas, 1er et 2^e semestre 1911. Exploitable : décès d'enfants, de femmes en couches, tuberculose et cancer.

Les hôpitaux militaires 14-18 : Annonay, Aubenas, Beauchastel, Bourg Saint Andéol, le Cheylard, Cruas, Grospierres, Largentière, Marcols, Privas, St. Joseph des Bains, Serrières, Thueys, Tournon, Vallon, Vals, Viviers, la Voulte. A paraître en oct.2013.2 AR 226.

De la « guerre en dentelles » à la charpie des hôpitaux militaires (documents service éducatif des Archives). 2 AR 237-238.

Les échos du silo : Histoire de la psychiatrie en Ardèche. Classement des archives de l'hôpital Ste. Marie. 2 AR 241-244.

Michel Boyer : Les malades hospitalisés à Sainte-Marie : quelques chiffres. Revue du Vivarais, 1997, n°4.

David Vinson : L'hôpital psychiatrique Sainte-Marie de Privas et la Première Guerre mondiale : Le fonds des Archives Départementales de l'Ardèche. premières approches et perspectives. *Revue du Vivarais*, 1913 n°3, p.145-159.

Archives Municipales de Privas

H 25 : Accueil de militaires à l'hôpital de Privas 1827-1925.

H 31 : Régistre médical de casernement. 1897-1957.

H 51 : Décès, disparitions, 1914-1942.

J 136 : Liste des personnels de santé, 1826-1927.

Q 2-Q 8 : Hôpital-hospice 1829-1919.

Q 9-Q 11 : Hôpital militaire 1836-1919.

Généralités sur la santé dans l'arrondissement de Tournon (notes sur 2 Z 825) : prix de journée des hôpitaux en 1910, rapports sur l'inspection des hôpitaux en 1915 à Serrières, Lamastre, St. Félicien, le Cheylard, Annonay, Tournon, la Louvesc et Vernoux. Personnels congréganistes. Protection de la santé publique par les médecins et les vaccinateurs (5 rapports sur l'épidémie de 1918), cession par l'armée des hôpitaux utilisés avec leur matériel le 17 avril 1919. 2 AX 129-132.

Liste des personnels de santé en Ardèche au 1er janvier 1916 (notes de 5 M25). 2 AX 133.

Rapport sur l'hôpital-hospice d'Annonay. (Notes sur A.D. 07 2 Z 825). 2 AR 151.

L'hospitalisation militaire à Annonay. (Notes sur A.D. 07 R 123). 2 AR 152.

Marie-Hélène Reynaud : L'hôpital auxiliaire bénévole n°35 bis à Annonay, M.A.T.P. n°20, 11 novembre 1988. Notes. Z 84.

Z.Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès p.238. Il y avait au début du siècle trois maisons religieuses à Annonay où les sœurs de St. Etienne faisaient les « marthes ». Dès le début de la guerre, le collège a été mobilisé par le service de santé. Il fallut renvoyer tous les élèves, et accueillir 240 blessés, qu'on dut loger, soigner et nourrir. On ne garda que les petits, qu'on logea dans des locaux de fortune. Marie Polge fut la grande organisatrice de l'ambulance. A la fin de la guerre, le recommencement fut difficile. Mais les petites classes des sœurs sont déjà prospères.

GUERRE 14-18 - Etudes communales

Journal d'une directrice d'école à Valence en 1914. Extrait de Repères n°38 janv.2014. 2 AW 118-120.

Christian Laganier : A 40 heures du front (les mobilisés de Banne) M.A.T.P. N°20, 11 nov. 1988 (notes) Z 83.

Association Chantelermuze : 1914-1918, Saint-Victor-Deyras et 17 communes voisines, Saint-Victor 1998, 299 p. 21 J 198.

Laurent Delauzun : Saint-Sauveur de Cruzières et la guerre de 1914-1918, s.l. 1999, n.p. 21 J 202.

Archives de l'Ardèche : R 194-201: Assistance aux familles d'Annonay (1915-1918).

Archives Municipales de Privas :

F 55 : Ravitaillement alimentaire et gaz énergie, etc 1914-1922.

H 16 ; Actes d'engagement volontaire, 1867-1925, et en H 9, 10, 11 : période 1910-1917.

H 22 : Recensement des chevaux, 1816-1880, 1916-1923.

H 25 : Accueil de militaires à l'hôpital de Privas 1827-1925.

H 26 : Garnison de Privas, 1907-1929, H 27: 1792-1902.

H 31 : Régistre médical de casernement. 1897-1957.

H 50 : Communiqués officiels de la Grande Guerre. 1914-1915.

H 51 : Décès, disparitions, 1914-1942.

H 52-54 : Réfugiés de la 1^o guerre mondiale.

J 136 : Liste des personnels de santé, 1826-1927.

Q 2-Q 8 : Hôpital-hospice 1829-1919.

Q 9-Q 11 : Hôpital militaire 1836-1919.

Les campagnes d'Ulysse Alzas (dont l'Orient), de Salavas. D.L. 3.2.93. 2 AU 5.

Restrictions alimentaires à St. Joseph des Bances (notes sur délibérations du C.M.). AT 187.

Quatre soldats (de 14-18) qui ont marqué l'histoire de la ville (Aubenas) : Albert Marquand, Louis Pargoire, Henri Constant, Jean Marze. Tribune, 13 11 2014. 2 BJ 34.

GUERRE 14-18 : LES REFUGIES

Les réfugiés en Ardèche

Essai sur la xénophobie anti-alsacienne en Ardèche, 1914-1918, Hervé Mauran. Envol n° 477 février 1998. Pp.14-15

La Grande Guerre : une petite Alsace à Aubenas. Pp 8-9. Dekelio n°4 novembre 1999

Les camps de concentration français de la guerre de 1914-1918. J.C. Farcy. C.R. d'Hervé Mauran. AC 286.

H. Mauran, J.M. Ehret : Les camps d'évacués alsaciens en Ardèche, 1914-1919, Revue du Vivarais n°734 et 735, avril-septembre 1988.

H. Mauran : De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche. p.330 : l'accueil des évacués alsaciens de la Grande Guerre (1914-1918) :

Bourg Saint Andéol, Saint-Marcel d'Ardèche, Saint-Just, Saint-Martin-d'Ardèche.

Réfugiés (1918-1920), démobilisation, assistance aux mutilés et réformés (1918-1920). Arch. communales des Ollières, E dépôt 131 H 4. 2 BA 25.

Réfugiés de la 1^o guerre mondiale. Archives Municipales de Privas H 52-54.

GUERRE 14-18 - Correspondance (lettres aux familles)

Lettre de D. Viavant du 3 oct 2012 sur la lecture de lettres par les membres de la famille. Offre de collaboration, diaporama de 40 minutes; etc. 2 AM 208-209.

Correspondance des frères Vincent, soldats de la guerre de 14-18, de St. Marcel les Annonay, communiquée par Dominique Viavant. AK 69-80.

Ecritures de la Grande Guerre, exposition et lecture du 14 nov. 2008 à Pranles. AM 117.

Lettre d'un poilu de Ste Enimie (Tarn) le 11 novembre 1918 à ses parents. Don G. Massot. AD 174.

Compte-rendu de « Lettres du front et d'Amérique », par Jean Norton-Cru, pasteur et auteur de « Témoins » (1929), où il veut donner la parole aux « poilus ». Revue du Vivarais, 2007 n°4, p.315.

Jean Norton-Cru, témoin de la guerre 14-18. Labâtie d'Andaure pp. 16-26. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, n°7, 2007.

Véronique Salomon : Etude d'un témoignage personnel de guerre 1914-1918 : correspondance, carnet de route, photographies, mémoire de maîtrise, Montpellier, 1991, 189 p. 20 J 143.

Edmond Laville (1893-1967) : Mémoires d'un poilu (de St. Priest). Tribune du 17-24 8 89. 2 AK 80 et 2 BC 68 (Hebdo).

L'histoire d'Ayma : seras-tu là à Noël ? Tribune du 25 12 2003. AZ 215.

Correspondance de l'année 14 : Louis Vérilhac-Mathilde-5 août-26 décembre. Desaignes. Transcription. 2 AL 9 -29

Il y a 80 ans, la fin du premier conflit mondial (lettres de soldats).R.V.D.B. n°54, 1998 p. 38-55.

Gaston Bonneton, mon oncle. Ma Bastide, sept 2014. 2 BF 123

GUERRE 14-18 : DIVERS

Mireille Giraud : Quand la pierre bleue raconte la Grande Guerre, Alès, 2006.

Après la guerre

Le carré des poilus à Privas, au cimetière du Vanel, D.L. de Pierre Fayolle, du 11/11/1995, K 218.

Le refus de l'oubli : inauguration du monument aux morts de St. Christol. Hebdo 18 11 2005. 2 AY 44.

Jean-Paul Rique : Monuments aux morts. Envol, mai 2014, n°640. p. 16-17.

La gazette des Villages. n°34-35, juillet décembre 2002.

Dominique Prat : Les monuments aux morts de la guerre 14-18 (en Ardèche).

Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918, Cévennes terre de Lumière, n° 2-3, 2007 : pp.3-6.

Les lois commémoratives des morts de la guerre de 14-18. (Internet, à propos de la commune de Blamont). 2 BF 89-97.

Plongée dans le quotidien des Ardéchois durant la Grande Guerre. Hebdo, 25 09 14. (Expo aux Archives Départementales). 2 BG 12.

Divers

Vincent Viet : Droits des blessés et intérêt de la nation : une casuistique de guerre (1914-1918). Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, p. 85-107, 2012-2. 2 AL 184-207.

De la guerre en dentelles à la charpie des hôpitaux militaires: la fin du pantalon rouge, le soldat infirmier, photographie d'un blessé amputé du bras à l'hôpital de Tournon. Doc. Service Educatif des Archives. 2 AR 127-128.

La mort de l'aviateur Jules Védrières, à St. Rambert d'Albon, le 21 avril 1919. D.L. du 11 7 1993. AA 189.

A Albert Roche (Drômois « premier soldat de France » en 1918, la patrie si peu reconnaissante. D.L. 19 5 2014. 2 BB 171.

1914-1918 : les Américains à Vals les Bains. Plaque commémorative et souvenirs. Tribune, 17 11 2012. 2 BJ 173.

Francis Barbe : Femmes ardéchoises, « mobilisées sur place ». Marie Vallier, épouse Ollier « la Cévenole ». Revue du Vivarais 2014 n°4 p. 353-359. p.365 : C.R. de : « Fragments d'histoire: l'Ardèche dans la Grande Guerre », publication des Archives Départementales.

HISTOIRE XX° SIECLE

GUERRE 1939-1945

*A.Demontès : L'Ardèche martyre. Mazel, Largentière, 1° édition 1946. (Fédération des œuvres Laïques de Privas).

*Louis Frédéric Ducros : Montagnes ardéchoises dans la guerre. Tome 1, autoédition, Valence 1974.

Tome 2, autoédition, Romans, 1982.

Tome 3, autoédition. Romans, 1981.

*Anne Boudon : Des grenades sous le plancher. La Résistance à Annonay et dans la vallée de la Vocance (1939-1945). Carnets de la Vauvaise, 2001.

*Sylvette Béraud-Williams : Entre silence et oubli. Mémoires d'un quotidien rural bouleversé. Edition Les Rias, Saint-Péray 2009.

Généralités

Marielle Larriaga : Ardéchois entends-tu... AA 183-AA 249. L'Ardèche pays secret, appel du général Cochet. p.11. Les débuts du réseau Cochet. p.17. Louis Govers, René Calloud et le réseau Sabot. p.23. Une prison politique à Vals-les-Bains. Evasion du général Cochet et du commandant Faye. La Milice à Vals avant 1943. p.30. Novembre 42. Envahissement de la zone sud. Regroupement des mouvements résistants. p.34 La relève. Le STO. Constitution des maquis. p.38. Organisation militaire de la Résistance. Création du Comité de Libération. p.44. Les parachutages. p.48. La tragédie de Thines. p.55. Conspiration autour des statues promises à la fonte. Les sabotages. p.60. La légitime défense face aux exactions allemandes. La 8° compagnie Brandenburg. Sanilhac, les Crottes. p.73. Les femmes ardéchoises dans la Résistance. P.91. 6 juin 1944: insurrection nationale et combats autour de Privas. p.94. La République d'Annonay. p. 99. La bataille du Cheylard et l'unification à Antraigues. p.105. Prudence à Annonay. Banne. La libération de Privas. p.111.

Sabotage du pont de Viviers. Le train d'Annonay. La « route rouge ». p.116. 15 août, le débarquement en Provence. L'armée française en Ardèche. p.127. Annexes, bilan et index, p.133.

Martin Wiesmann : Die Resistance in der Ardèche (1940-1945), Königswinter, 1983, vol. 1: 83 p.; vol. 2: 196 p.

Pierre Bolle (sous la direction de) : Plateau Vivarais-Lignon, accueil et résistance (1939-1944), Actes du colloque du Chambon-sur-Lignon, Aubenas, Société d'Histoire de la Montagne, 1992, 698 p.

Mémoire d'Ardèche et Temps Présent: n°42 : L'Ardèche dans la guerre, de la République à l'Etat français.

n° 43 : L'Ardèche dans la guerre, de la Résistance à la Libération.

Carte des victimes civiles, déportées fusillés de la 2° guerre mondiale.57 J 46 (Fonds L.F. Ducros)

Fonds du Musée Départemental de la résistance. Organisation générale du Fonds.70 J. I 166 bis.

Carte des destructions d'ouvrages d'art en Ardèche (Demontès, « l'Ardèche martyre »). AA 106-107.

Anne Boudon : « Des grenades sous le plancher ». Racontez-nous notre histoire. T.V. du 28 9 2001. AG 101.

L'Ardèche martyre. D.L. du 8 12 92. Surtout sur le S.T.O. AA 159.

L'Ardèche résistante. D.L. du 9 4 1996. AA 162.

L'esprit de résistance. D.L. du 28 8 94. AA 163.

Gérard Mourier: avoir 6 ans pendant la guerre. Tribune du 20 5 2004. AZ 236.

Femmes ardéchoises dans la Résistance. IHS 07 n°19.

Un musée dans la guerre (tableaux du musée de Valence au château de Cachard en 1939). DL du 14 12 97. AW 34.

La guerre de 1939-194

Marie-Hélène Reynaud : Le courage des spahis en 1940. M.A.T.P. n°42, 1994. Notes. Z 88.

C.P.A. : le pont coupé sur le Rhône à Valence. Guerre 39-40. X 5.

Maurice Boule : Les parlementaires ardéchois et les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940. M.A.T.P. n°42, 1994. Notes. Z 89.

L'histoire des Milles. Tribune du 7 décembre 1995. AA 148.

Capitulation de Paris le 25 juin 1940 (photocopies, don J.M. Urvoy). 2 AL 4-6.

Commémoration des derniers combats de juin 1940 en Ardèche. DL du 26 5 1985. AV 221.

AFFAIRE DE MARCOLS LES EAUX

*André Pascal : la tragédie du Halifax DT 726 NF H. Montagnes de l'Ardèche. Col des Quatre Vios-3 novembre 1943. Ed. La Plume du temps, 2002. (Mme Jolivet).

L.F. Ducros : « Montagnes ardéchoises dans la guerre », T. II, p.193. Notes prises sur la tragédie du « Halifax ». I 165.

André Pascal, « La tragédie du Halifax », notes, I 162-164.

La tragédie du Halifax. C.R. du livre d'André Pascal. Hebdo de l'Ardèche, 14 février 2003. AA 29.

Sylvain Villard, « Parcelles d'histoire », notes sur la tragédie du « Halifax », I 161.

Jean Marc Gardès : Paul Nizan en Ardèche ? Envol, février 2005 (photocopie de l'auteur) AS 168.

Archives

Archives Nationales : Quelques cotes du fichier central de la police, aux A.N. de Paris et de Fontainebleau. I 103.

Archives Départementales. Série M et MP.

3 M 889 : Conseil Municipal de Marcols-les-Eaux élu le 5 mai 1935. I 182.

6 M 256 : renseignements sur Fernand Archier, dit « François » dans la Résistance, apprenti chez le coiffeur Avoic à Tournon en 1936.

1 MP 158 : Elections municipales 1935. I 103.

1 MP 159-162 : Liste des conseillers municipaux, résultats, coupure de presse 1935, I 103-104.

10 MP 210 : Recensement de 1936 à Marcols-les-Eaux. I 182.

Série W, Fonds de la Préfecture.

Documents photocopiés se rapportant à l'accident du « Halifax » à Marcols dans la nuit du 3 au 4 novembre 1943. I 159-160.

Archives privées.

Documents photocopiés se rapportant à la mort d'Albert Mercier, maire de Marcols, le 4 juillet 1944. I 107-141.

Entretiens avec Mme. Jolivet, M. Michel et sa fille Magali, M. Mme. Marc Riou, correspondance active et passive avec Mme. Jolivet et M. Galateau, du Musée Départemental de la Résistance. I 142-158.

Conversation avec Mme. Jolivet, sur la mort d'Albert Mercier son oncle. 2 AS 110.

Conversation avec Mme. Blanc, des Ollières, le 9 avril 2004. I 186.

LA RESISTANCE

*Sylvain Villard : Chroniques ardéchoises 1943-1944. Autoédition, Guilhaud, 2000.

*Sylvain Villard : Chroniques ardéchoises 1940-44. Commandant Bernard. Guilhaud, 2002.

Gérard Bollon : La Montagne protestante, terre d'accueil et de Résistance pendant la 2° guerre mondiale (1939-1945), Cahiers du Mézenc, n° 14, 2002, pp. 35-33.

Gérard Bollon : femmes militantes et résistantes de la Montagne. Cahiers du Mézenc, n° 16, 2004. pp 57-69.

Annick Flaud, Gérard Bollon : Les Justes du plateau Vivarais-Lignon: accueil, sauveteurs et portraits. Cahiers du Mézenc n° 19, 2007, pp. 35-43.

Jean Dussaud : Souvenir des Justes et des Bienfaiteurs dans les Boutières. Boutières en Histoire, n°4. pp. 65-78.

Dernier hommage à « Jacot » la résistante (Privas). Hebdo du 7 2 2004. AU 130.

Joseph Réthoré : Paroles de résistant (Paul Ferlay, région de Sarras). Envol, sept-oct 2013 p.14-15.

« Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier » (Gaston et Lina Allibert sous l'Occupation). Hebdo, 11 5 2005. 2 AY 45.

L'organisation de la Résistance

Le Comité Départemental de Libération de l'Ardèche, par Joseph Réthoré, Envol mars 2001, extrait d'une brochure sur la Résistance en Ardèche éditée par le Musée de la Résistance du Teil.

Pierre Vallier, Louis Saillant fut le dernier président du C.N.R. (résumé de sa vie, 1910-1974, par et photo de presse). D.L. du 30 8 94. AA 124.

Marcel Bourtois, « au service de presse du maquis », D.L. du 12 8 1994. AA 125.

Les archives de l'Araignée, interview de Marcel Bacconnier, directeur de « Vivre, Cahiers vivarois », revue parue entre 1939 et 1942.

L'Araignée des Cévennes et du Vivarais, n° 17-18, novembre 1985. Voir l'édition du 15 juin 1939 dans l'Araignée n° 13-14 de novembre 1984.

Entretiens avec Pierre Vidal Naquet (la vie à St. Agrève pendant l'Occupation), Envol, janvier 1992. 2 AZ 97.

Le Comité Départemental de Libération s'installe au Cheylard. D.L. du 6 juin 2004 avec portrait de R. Galataud. I 188.

Liste des parachutages en Ardèche (notes prises sur une exposition du Musée départemental de la Résistance à Marcols). I 166.

Jean Pascal témoigne : chef du Front National dans la région d'Annonay, puis membre du C.D.L. Envol, mai 1990. AA 129.

70 J 59 : Essai d'une chronologie de la Résistance en Ardèche, par Jean Beaussier, rédigé le 30 sept. 1968. I 181.

H. Mauran : Un maquis de républicains espagnols en Cévennes (1939-1946), Lacour, Colporteur, Nîmes 1995. p.211: Structure organique de la Résistance ardéchoise: l'Armée secrète est organisée en 5 secteurs : Secteur A : régions d'Annonay et Tournon, compagnies n° 1 à 15. Camps successifs : Monastier, Vocance, Vanosc. Secteur B : régions de Lamastre, Saint-Agrève et le Cheylard, compagnies 16 à 30. Secteur C : régions de Privas, Saint-Sauveur et la Voulte. Compagnies 31 à 50. Camps successifs: Pleine Selve, Saint-Sauveur de Montagut, Gluiras). Secteur D : régions d'Aubenas, Vallon et les Vans, compagnies 51 à 100, camps successifs: Rochemure, commune de Chassiers, Joannas. Secteur E : régions du Teil et Bourg St. Andéol, n° 101 et la suite, rattachée après mars 1944 au secteur D. A la base, l'A.S. est formée de sizaines. Trois sizaines, avec l'encadrement, forment une section de 26 hommes environ. Trois sections constituent une compagnie, soit 60 à 70 hommes. A l'origine, les FTPF sont organisées en 5 compagnies itinérantes (7101° à 7105°) : 7101°: Tournon, Lamastre, avec beaucoup de volontaires extérieurs au département ; 7102° : St. Laurent du Pape, Eyrieux, le Cheylard (idem) ; 7103°: vallée du Rhône ; 7104° : Annonay ; 7105° : Antraigues (lieu de rassemblement le 6 juin de volontaires venant d'Aubenas, Joyeuse, Ruoms et Bourg St Andéol). Essaimant après le débarquement, ils comptent jusqu'à 26 compagnies (7101° à 7126°) : 7106° : St. Agrève ; 7107° : plateau ardéchois; englobe des volontaires venus de la Haute-Loire ; 7108° : Vernoux.

-7109° : St. Martin de Valamas, Boutières ; 7110° : Laviolle (Cie affectée aux parachutages et rassemblant des effectifs de provenance diverse) ; 7111° : Plateau ardéchois. Englobe des volontaires venus de la Haute-Loire ; 7112° : St. Pierreville (décentralisation de la 7102°) ; 7113° : Tournon, Lamastre ; 7114° : Annonay (dédoublé de la 7104°) ; 7115° : Antraigues (dédoublé de la 7105°) ; 7116° : Privas ; 7117° : Vallon ; 7118° : Largentière ; 7119° : Aubenas ; 7120° : Vallon. Englobe des recrues venues du Gard ; 7121° : Largentière, Vinezac ; 7122° : Largentière, Vinezac ; 7123° : Aubenas ; 7124° : Lalevade, Meyras ; 7125° : Aubenas ; 7126° : regroupement des Espagnols (ou 19° Brigade GE) de Basse-Ardèche après le 4 août 1944. Précédemment 3° bataillon du secteur D de l'A.S. A la base des compagnies FTPF, le groupe de combat compte de 8 à 15 hommes. Trois groupes forment un détachement. Trois détachements, plus l'encadrement, constituent une compagnie de 120 à 150 hommes. Quand l'Ardèche s'est libérée... D.L. du 27 8 1996. AA 154.

LES MAQUIS

*Sylvain Villard : L'oubli, ou la face douloureuse de la Résistance en Ardèche. Ex-Libris, Guilherand, 2007.

*Guy Dürrenmatt : Faim de Liberté, ou les mémoires d'un jeune résistant ardéchois. Le Regard du Monde, Lienhardt Aubenas 1986.

*André Figueras : Faux résistants et vrais coquins. Ed. Deterna, Paris 1999. (Mme Jolivet).

*André Figueras : Scandale de la Résistance. Ed. Deterna, Paris, 2001. (Mme Jolivet).

*Abbé Jean Desgranges : Les crimes masqués du résistancialisme. Ed. Dualpha, 2003 (Mme Jolivet).

Les maquis

Anne-Marie Pouzache : Les maquis en Ardèche (1942-1944), mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à l'Université Paul Valéry Montpellier III, 1990, 192 p.

Le Commandant Ravel, Auguste Ollier, Envol n°474, novembre 1997, pp.12-13.

Anne-Marie Pouzache : « Résistance et maquis en Ardèche », 15 août 1994, n° spécial M.A.T.P. pp.15-18. Voir notes en Z 90-91.

Hervé Mauraun : Des Républicains espagnols dans la Résistance ardéchoise. M.A.T.P. n°42, 15 août 1994. Notes. Z 91.

Il était une fois un berger: Ildefonso Martinez, réfugié espagnol, berger pendant 30 ans sur le domaine du Pradel, Gazette des Villages n° 10-11, juillet 1998. pp.5-7.

Terreur stalinienne dans le maquis, Envol n° 471, juin 1997, pp 14- 15.

Hervé Mauraun : La Résistance espagnole en Ardèche, l'Echo des Cévennes, n°38, été 1994 pp.25-27

87 W 3 : Nombreux récits manuscrits sur des maquis, dont le Bois de Cuze et le Moulin à Vent. I 183.

L'Ardèche résistante (chronologie). D.L. du 9 4 1996. AA 119.

Guy Romestant : un parcours dans la Résistance. Tribune du 16 5 2002. AA 32.

Raymond Garnier, résistant. D.L. du 5/6/92. AA 33.

Pierre Broué : la guerre dans le maquis d'Auvergne. D.L. du 01 07 97. AA 41.

70 J 34. Photo de Paulette Reynaud, du Teil. I 176.

Le maquis F.T.P.F. d'Ornac. Cf. le livre de G.Roussel : « Et l'acier éclata... » (Lacour Editeur). D.L. du 15 2 96 : 15.2.96. I 231.

Les espagnols, des oubliés. H. Mauraun, Tribune. AA 145.

Charles Escudier décoré (1984). Notice nécrologique (2002). AA 147.

La Résistance espagnole en Ardèche: une grande page de l'histoire régionale. D.L. du 28 2 96. AA 161.

Raoul Galataud : Lorsque les maquisards pourchassés trouvaient aide et protection sur le Coiron. Le Coiron, pays d'Ardèche. Editions Mémoire d'Ardèche et Temps Présent.

Nous les fabricaires . Ed.Kallima, Antraigues, 2012. p.187 : Une bande de garçons, les « maillots jaunes », attendaient les femmes retour du Coiron pour le ravitaillement entre Lussas et Saint-Privat, pour s'emparer de leurs provisions. Les maris devaient aller les attendre pour les protéger. p.188 : De Saint-Privat, on va à Privas chercher du pain, et une charrette attelée d'un âne attendait à l'Escrinet.

Yves Martin : Les maquis de l'Ain (notes). 2 AO 158-159.

Opération « Gardes Mobiles » à Largentière en février 1944. Envol, avril 1990. 2 AN 75-76.

La Résistance aux Vans. D.L. 14 1 93. 2 BE 81.

Le régime de Vichy et son action

*Vincent Giraudier, Hervé Mauraun, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Un camp de réfugiés espagnols : Largentière. p.65-75. La prison de Largentière : p. 109-113. Les juifs « apatrides » à Vinezac, p.118. Des camps à l'existence éphémère : le Cheylard, St. Jean Chambre, Chomérac p.122-124. Un camp d' « indésirables » français : Chabanet (1940-41). La Bastille de Vichy : l'établissement d'internement administratif de Vals-les-Bains. Les centres d'accueil à « vocation humanitaire » de Saint-Agrève et Alboussière, p.419-435. Avec index des communes et lieux-dits.

*Hervé Mauraun : En surnombre... Un camp de travailleurs étrangers en France (Saint-Maurice d'Ibie). Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Aubenas Lienhardt 2001.

Maurice Boule : La Légion Française des Combattants, M.A.T.P. n° 42, 1994. Notes. Z 89.

Brigitte Féret : Le ravitaillement en Ardèche. M.A.T.P. n° 42, 1994. Notes. Z 89-90.

L'Ardèche sous l'occupation. D.L. chronologie. AA 121.

Il y a 50 ans, Pierre Semard était fusillé. Tribune du 5 3 1992. AA 144.

Hervé Mauraun : Les juifs polonais et autrichiens à Vinezac, (1940-1942), Envol n°469 avril 1997 pp.12-13.

Commémoration de la rafle des Juifs à Privas, IHS 07 août 2013. 2 AS 213-214.

Commémoration de l'assassinat de Lucette Olivier, IHS août 2013. 2 AS 213-214.

Ardèche, terre de camps. Envol, janvier 1996. Exil et internement des Espagnols de 1936 à 1944. AA 116.

H. Mauraun : Ils avaient la misère joyeuse. Le camp de réfugiés de S. Maurice d'Ibie. DL du 4 3 2001. AY 55.

Devoir de mémoire: le centre d'accueil des étrangers de l'hôtel Beauséjour (1943-1944). TV du 10 5 2002. AW 25.

Dossier. Canton de Vals les Bains. Commune de Vals : D.L. Vals au goût de Vichy (Vals centre d'internement administratif). Victime de ses infrastructures en 1940.

70 J 8: Liste des miliciens de l'Ardèche (j'ai noté ceux de la vallée de l'Eyrieux). J 69.

72 W 153 : Liste de miliciens, sans date. J 63.

72 W 372 : Légion Française des Combattants. Liste des membres, rapports de police. I 170-172.

72 W 422 : Receveurs buralistes. Candidatures, enquêtes. I 170.

72 W 434 : Recherches de réfractaires au S.T.O., état des départs et des défaillants. Note de l'inspecteur Riou. I 170-173.

72 W 504 et autres : Correspondance du préfet avec les communes et les particuliers. Eléments intéressants sur Marcols. Interventions d'hommes politiques I 170-171.

3 M 891 : Affaires diverses concernant les municipalités. I 182.

70 J 5 : Dossier S.T.O. I 179.

70 J 21 : Note concernant Gabriel Terrasse, Hubert Portes, Marc Riou, et le gendarme Groussard, des Ollières. I 166.

87 W 2 : Liste des miliciens ou PPF vers 1944. Pas de Riou dans la Milice. I 183.

La déportation des Juifs ardéchois, le 26 août 1942. Envol, février 1990. AA 130. (à l'intérieur).

Petit article de Pierre Fournier sur le sujet, au dos. AA 131.

H. Mauran : L'immigration étrangère en Ardèche en 1943 (pp. 208-209). D'après A.D. 07, 72 W 356, Fichier départemental des R.G.

Les camps de réfugiés espagnols en Ardèche en 1939 : Chomérac (655), la Mayre (232), Largentière (230), La Voulte (5190), Vernoux (147), St. Michel de Chabrillanoux (117), Vagnas (85), Tournon (80), Lamastre (77), Annonay (50) Vallon (31). Les chiffres entre parenthèses correspondent aux effectifs au 17 février 1939. Le total est de 1.894 personnes. Au 30 mai 1939, il n'y a plus que 1.232 personnes, avec disparition des camps de La Voulte, Vagnas et Lamastre. Source : A.D. 07, 1 M 4. (Réfugiés espagnols).

Ardèche, terre de camps (Conférence d'H. Mauran). Tribune, 18 1 96. 2 BB 197.

En janvier 41, Paul Reynaud, Max Dormoy, Jules Moch et Vincent Auriol étaient parmi les internés de l'hôtel Bellevue à Aubenas ! D.L. 8 9 84. 2 BB 15.

Alain Amsellem : Le service du Travail Obligatoire. « Les Boutières en Histoire » n°7, 2014, p.43-82.

Nous autres les fabricaires. Ed. Kallima. Antraigues, 2012. p.77 : L'usine de Mamaro a été transformée en centre d'accueil pour les réfugiés pendant la guerre. p.78 : Importance cruciale du ravitaillement: il fallait aller le chercher en vélo dans les fermes. Le départ des mobilisés s'est effectué dans la petite gare SNCF de Pont d'Aubenas. p.110 : Les premiers soldats allemands sont arrivés à Aubenas le 12 novembre 1942. Le 31 août 1944 arrivée à Aubenas des soldats de Lattre et des Américains. Ils seraient allés jusqu'à Thueys. p.82. Importance alors des « Ames Vaillantes », du théâtre. Distribution de lait à l'école, de « : de soldat ». Nombreux réfugiés, Hongrois, Polonais, Italiens, Espagnols. Après janvier 1942, 133° Groupement de Travailleurs Etrangers en provenance de S.Maurice d'Ibie. p.96 : Sur les 6580 appelés ardéchois pour le S.T.O., un tiers va dans le Reich (par conviction ou pour échapper au chômage, par crainte surtout de représailles sur leur famille, par pression des policiers ou gendarmes. Il y aura entre 147 et 200 morts par suite de privations ou des bombardements alliés. Les autres sont réfractaires ou exemptés souvent pour inaptitude physique. p.108 : Le régime de Pétain interdit le cinéma (en fait ce sont les familles qui ont peur) et les bals. Ceux-ci sont clandestins après 1942. p.111 : Le docteur David a beaucoup aidé les juifs internés à Vals. C'est lui qui a fait évader le général Cochet, prisonnier au Grand Hôtel des Bains. p.186 : La Kommandantur à Aubenas était installée à l'E.P.S. Michel Bancilhon dit qu'elle était à Boisvignal. Les élèves ont dû nettoyer l'E.P.S. et il y avait encore des mines !

Alain Martinot : La rafle du 30 septembre 1943 à Vals-les-Bains. Envol, juin 2023, p. 3.

Combats de la Libération

Sylvain Villard : 1943, les Sacrifiés de la Fournache, ou l'Affaire de Thines dans sa vraie dimension. Ex-Libris, Guilhaud, 2011.

Généralités

Juliette Gaultier : Dessins de Robert Petit-Lorraine, 180 J, Revue du Vivarais, 2022 n°4 p. 343.

Les ponts sur le Rhône détruits durant la guerre de 39-45 (carte). AA 160.

La CGT et la Libération : la Liberté se conquiert (action des cheminots). D.L. du 30 8 94. AA 126.

Les commandos d'Afrique. D.L. du 15 8 94. AA 127.

Documentation photographique sur l'Occupation et la Libération de Privas, de sa région et de la vallée du Rhône. Clichés Jean Oisel J 161. (1944).

Journaux divers se rapportant à la Libération. J 192.

Conférence à Bourg Saint Andéol en 1983 sur la Libération de l'Ardèche, avec cartes issues de L.F. Ducros. AA 124.

Note sur la 7112° Cie. FTPF. Effectifs des compagnies FTPF. 70 J 35. I 176-177, I 181-182 (voir aussi bas de page).

Sous-préfet de Largentière en 1943-44. Envol, juin 1992. 2 AN 71.

La Libération en œuvres (expo de Robert Petit-Lorraine au Musée de la Résistance du 25 mai au 6 septembre 2013, et biographie de R.P.L.) Envol, juin 2013 p. 8.

Printemps 1944

René Montéréal : A St. Barthélemy le Plain, le 2 mars 1944. Envol n°396 p.10. AH 218.

Juin 44

Sur le plateau ardéchois, souvenir d'une sombre journée (3 juin 1944), attaque allemande sur le plateau. Tribune le 2 juin 1994. I 192-193.

Annonay, première ville libérée...pour 13 jours ! D.L. du 16 4 84. 2 AV 55.

Annonay, première ville libérée. D.L. du 6 juin 1994. AA 153.

6 juin 1944 : l'aventure du maquis commence. D.L. sans doute juin 2004 avec portrait d'E. Chazal. I 187.

Le lundi noir de Taulignan (12 juin 1944). D.L. du 7 juin 1994. AA 157.

L'expédition du Pouzin du 14 juin 1944. Dessin de Robert Petit-Lorraine. Extrait de « l'Ardèche martyre » d'A. Demontès. AA 138.

Souvenir intact... 43 ans après la bataille du Pouzin. D.L. 19 6 87. 2 BB 174.

Note sur la 32° Cie A.S. : combats au Moulin à Vent lors du bombardement des Ollières le 29 juin 1944, bataille du Cheylard, explosion de Challand, etc. 70 J 55. I 177.

Citation de la commune des Ollières à l'ordre de la Brigade (copie). 2 AL 7.

Juillet 1944

Cérémonie du souvenir des fusillés de Tournon (5 juillet 1944). *Hebdo 10 7 2014*. 2 BF 22.

Michel Guigon : Roger Planchon, résistant héroïque crédible ? Envol n° 655, décembre 2015 p.4-6

Général Bruno Chaix : La bataille du Cheylard (5-6 juillet 1944), « Les Boutières en Histoire » n°7, p.83-127.

Jean-Marc Gardès : La valeur n'attend pas le nombre des années. « Boutières en Histoire » n°7, 2014, p.127-134.

Commémoration du 70° anniversaire de l'unification de la Résistance à Antraigues (10 juillet 1944). Tribune 17 7 2014. 2 BF 29.

Témoignage sur le Vercors (livre de Joseph La Picirella). D.L. du 13 1 92. AA 164.

Tract clandestin diffusé à Aubenas pour l'anniversaire du 14 juillet 1944 (extrait de « l'Ardèche Martyre » d'A. Demontès). AA 137.
Il y a 40 ans, les maquisards défilaient dans les rues de la ville (Aubenas). D.L. 14 07 84. 2 BB 16.
Gluiras sous les bombes. D.L. du 17 7 1994. AA 180.
Rue du 5 juillet 1944, au Cheylard. T.V. du 20 7 2001. AG 82.
Michel Guigon : Le passage de la colonne allemande à Dornas et au Chambon, le 5 juillet 1944. Envol, décembre 2022, pp.14-15.
Liliane Beydon Nicolas : Le col et le village de Mézilhac dans la bataille du Cheylard (juillet 1944). Cahiers du Mézenc n°24 2012, p.61-72.
Exactions de l'armée allemande. P.V. de déclaration de Paulette Davin, rapport du chef d'escadron Moreau sur les opérations allemandes lors de la bataille du Cheylard, lettre du maire de St. Pierreville, M. Bois, relative au bombardement du village le 26 juillet 1944. 72 W 342: I 166 et I 170.
Vie et mort du lieutenant Michel, fusillé le 12 juillet 1944 (origine : Yves Riou). 3 AC 97-98.
Suite : vie de Marc Riou (toujours d'après Yves Riou). 3 AC 98-99.
Alain Martinot : Antraigues au cœur de la Résistance en juillet-août 1944. Envol, juin 2023, p. 13.

Août 1944

6 août 1944 : Balazuc n'a plus de pont. D.L. du 26 juillet 1994. I 230.
Que reste-t-il dans nos mémoires ? (de la libération de Privas). D.L. 12 8 84. 2 BC 113.
Cérémonie commémorative au Moulin-à-Vent. D.L. 9 juin 1985. 2 BC 114.
La Libération de Privas (photocopies de « Ardèche Infos », déc 1989). 2 BC 109.
12 août 1944 : la liberté. D.L. 11. 8. 91. 2 BC 116.
Jean Oisel, témoin de l'été 44 (expo aux Archives Départementales). D.L. 2 7 94. 2 BC 117.
Un libérateur raconte (Raoul Delarbre, de St. Michel de Chabrillanoux). D.L. 12 8 94. 2 BC 110.
Un demi-siècle de mémoire-Commémoration de la libération de Privas-. 12 8 44. 2 BC 109.
Désaccord sur la libération de la cité. D.L. 2 9 94. 2 BC 110.
Jean-Marc Gardès : 12 août 1944 au col de l'Escrinet. (Envol, nov.1990). 2 BC 111.
12 août 1944: la préfecture de l'Ardèche est libérée. D.L. du 27 3 2003. AH 18.
Privas renoue avec la liberté. Pierre Fournier, chef de l'armée secrète. D.L. du 12 8 89. 2 AK 72.
Les journées noires d'août 1944 (à St. Germain). DL du 27 8 94. 2 AI 72.
15 août 1944, Bourg St. Andéol : Le pont du malheur. Les forteresses volantes ratent leur objectif. D.L. du 14 août 1984. I 232.
Donzère, 20 août 1944: en ce temps-là... D.L. du 17 2 92. AA 163.
Il y a 50 ans, le château (de La Voulte, 20 août) brûlait. D.L. 20 8 94. 2 BC 93.
Gal. Bruno Chaix: Le passage des troupes allemandes par le Coiron en août 1944, « Le Coiron », publication M.A.T.P. 2008, pp. 121-130. 2 AN 129-136.
La tombe de Miki (+ 23 août 1944). Origine inconnue. 2 BE 99.
Nous autres les fabricaires. Ed. Kallima, Antraigues, 2012. p.79 : Bombardement du château d'Aubenas le 11 août 1944 avec des bombes incendiaires, et de la voie ferrée le 20 août de la même année. Venue de Darbres, une colonne de prisonniers allemands traversa Saint-Privat en direction de Vals (la Viscose). Deux Allemands dont un officier furent fusillés et enterrés au bout de l'Echelette. Les familles ont récupéré les corps quelques années après. Un homme avait profané les tombes pour s'emparer des dents en or (p.151). p.97 : Les soldats français de la 1^o Armée française du général de Lattre ont défilé le 31 août 1944 dans Aubenas, et sont allés ensuite vers Le Puy ou la vallée du Rhône.
Robert Chambon : A Vogüé le 25 août 1944. Otages. R.V.D.B. n°47 1991, p. 85-88.
Cdt.Fauveau : La bataille de Darbres, 29-30 août 1944. 2 AN 137-139.
Jean-Claude Hilaire : Il y a 60 ans, la Libération (à V.de Berg). R.V.D.B. n° 61, 2005, p. 185-191.
Journal de guerre de la région de Villeneuve-de-Berg. R.V.D.B. n°63, 2007, p. 203-205.
Giraud, curé de Lussas : Les combats dans le village. 2 AN 140-141.
Bombardements divers, invasion de Lussas le 29 août 1944, etc. 72 W 42
R. Galataud : « Sur les chemins de la Résistance en Ardèche », Envol n°529 p.11 (sur la « bataille de Darbres »).
28 août 1944 : Montélimar libérée. Tribune du 22 8 91. AA 143.
La fin des années terribles (1944 à Vallon, passage de la 1^o armée française le 30 août 1944). D.L. du 28 août 1994, I 231.
Robert Chambon : A Vogüé, le 25 août 1944, otages... R.V.D.B. 1991. pp. 85-88.
Capitaine Fauveau : Il y a 60 ans, la bataille de Darbres (29-30 août 1944). Revue de Villeneuve de Berg 2004, pp.103-117.
Pierre de Saint-Prix, à Valence : « J'arrive en préfet, maigre et sale... » Recueilli par Pierre Vallier. AA 122
J.C. Hilaire : Il y a 60 ans : menaces sur Villeneuve. Revue de V. de Berg 2004, pp. 117-129.
Gardes Mobiles désarmés (à Largentière). Envol, décembre 1989. 2 AN 56.
Dans la nuit du 16 au 17 août 1944, le pont de Livron sautait. D.L. du 8 8 94. AA 123
Le pont du commando. D.L. de P. Vallier. AA 160.
Le curé de Rochessauve Pierre Blachère face aux Allemands. D.L. 28 8 94. 2 BB 173.
Le vendredi noir du 25 août 1944 (Lavilledieu). D.L. 25 8 94. 2 AR 137.
Valence enfin libérée (31 août 1944). D.L. du 31 8 1994.. AA 158.
Dans la nuit du 30 au 31 août 1944, la gare de Saint-Rambert d'Albon brûlait... D.L. du 30 août 1994;, AA 155.
Il y a un demi-siècle, Aubenas se libérait. D.L. 31 8 94. 2 BB 16.
Il y a 50 ans, Lyon retrouvait la liberté (3 septembre 1944). D.L. du 3 9 94.
Le train du 19 août 1944 à Montélimar (rôle de Mme Valette-Viallard). AA 165.
Le 20 août 1944, Die était la première ville drômoise libérée. D.L. du 19 8 94. AA 149.
Pont du commando Henri Faure, D.L. du 16 8 1994. AA 150.
Journal L'Assaut, notes concernant diverses compagnies FTPF. PER 1751. I 181.
Un artisan de la Libération : le général Aimé Molle. D.L. du 11 8 94. AA 123.
La 1^o Armée française dans la Libération de l'Ardèche. D.L. du 24 août 1994. AA 144.
C'était le 25 août 1944 à Lavilledieu. D.L. du 24 août 2000. AA 166.

L'affaire du train détourné vers Annonay. Envol, décembre 1989. 2 AW 138.
 La CGT clandestine et la Libération de l'Ardèche. DL du 27 8 94. (Détournement d'un train de déportés vers Annonay). 2 AI 74.
 Pierre Rey : Avec la 24^e Compagnie du secteur B de Lamastre, la tragique semaine (fin août 44). Envol, juin 1990. AH 218.
 Destruction d'ouvrages d'art en Ardèche (carte). AK 55-56.
 Paul Ribeyre otage volontaire (1944) Tribune du 26 6 2004. AZ 238.
 Raoul Galataud : Lorsque les maquisards pourchassés trouvaient aide et protection sur le Coiron, « Le Coiron », publication M.A.T.P. 2008, pp. 130-135.
 Lieutenant Ausseur : le choix et l'épopée. D.L. du 26 8 89. 2 AK 90.
 Qui était Jacques de Sugny ? D.L. du 7 6 2004. AU 138.
 La 6^e compagnie dans la libération de Valence. D.L. du 21 8 94. AA 156.
 Quand l'Ardèche se libérait. Tribune du 2 6 2004. AZ 234.

Après la Libération

Dominique Prat, prix Peyron-Montagnon 1997 : L'Ardèche libérée. De l'insurrection à la normalisation. Voir notes en I 105.
 Régis Sahun : Sur les traces du bataillon Ravel, Largentière 1946. AA 120.
 Philippe Bourdrel : L'Épuration sauvage. Les brigades infernales de l'Ardèche. I 166 bis et ter.
 Maurice Boule : Sur l'épuration en Ardèche. M.A.T.P. n° 42, 15 août 1994. Notes. Z 92.
 « Le Micro de l'Ardèche », photocopie du n°5 de sept. oct. 1945, n°10-11. Avec les élections au Conseil Général des 23 et 30 septembre 1945, et les noms des prédécesseurs.
 2.000 Ardéchois des bataillons Fauveau et Ravel dans la 1^{re} armée. D.L. du 9 8 94. AA 122.
 Déclaration de Maurice Schumann, extraite d'A. Demontès, « L'Ardèche martyre ». AA 136.
 Comités Locaux de Libération, notes sur les Ollières, Marcols, etc. 70 J 12.I 179-180.
 Notes sur la gendarmerie ardéchoise. 70 J 13. I 179.
 Milices patriotiques. Rapports de gendarmerie. Aux Ollières, document sur le président du Comité d'Épuration Alfred Bernard, chef cantonnier. 72 W 155, 156. I 169-170.
 Prévôté des F.F.I. 72 W 157. I 169.
 Récupération des fonds détenus par les organisations de Résistance. 72 W 159. I 169.
 Notation des inspecteurs et commissaires de police. Non communicables. 72 W 259-263. I 169.
 Elections municipales de 1945. Situation politique des communes. 72 W 283. I 169, I 185.
 Archives de la police. 1940-1948. 72 W 292-294. I 170.
 Menées antinationales et collaboration. 72 W 337. I 170, I 185.
 Enquêtes communales sur des personnes exécutées ou disparues pendant l'Occupation ou la Libération (1952). 72 W 624. I 168.
 Notes sur l'épuration « légale » en Ardèche (communiqué avec autorisation). 72 W 592. J 57-58.
 Poursuites et dossiers contre collaborateurs. Dont Bertrand, capitaine de gendarmerie à Privas, Groussard, gendarme aux Ollières, Auguste Chandolas, chef à Saint-Pierre-ville puis à Berrias, Marc Fournier, de Saint-Pierre-ville, Georges Faurie des Ollières, Hubert Porte, Gabriel Terrasse, des Ollières. 72 W 593-595 (communiqué avec autorisation). J 59-62.
 Dossier Riou Marc, des Ollières. 72 W 595 (communiqué avec autorisation). J 62-63.
 Dossier Gabriel Terrasse, avec attaque du Comité d'Épuration des Ollières, lettre de G. Fougeirol contre Marcel Roussillon, dossier Héritier, Chaumat, au Cheylard, dénonciation de patriotes à Lamastre, affaire du maire Devise à Chalancon, poursuites contre la famille Vallat de Pailharès, Henri Nury de Marcols, 72 W 596 (communiqué avec autorisation). J 64-65.
 Réunions de la Commission d'Épuration régionale et départementale, Affaires Marc Fournier, de St. Pierre-ville, Gervais Soulageon, de St. Sauveur, éléments concernant Gabriel Terrasse, Marc Riou, Grossard, etc. 72 W 597 (communiqué avec autorisation). J 65-66.
 Affaire Chaffiel fusillé à Rochemure et jeté dans le puits de Fons, Doux, de Vesseaux, Marcel Dupré, de St. Michel de Chabrillanoux, affaires des maquis de St. Pierre la Roche et St. Martin le Supérieur (commandant François, futur chef FTPF de la 7102^e de St. Pierre-ville, dans le civil Fernand Archier), incidents à St. Mélanie contre la municipalité issue de la Libération, exécution à Lentillères des époux Rivoire qui avaient dénoncé des jeunes, exécutions sommaires à Burzet, liste des collaborateurs des Vans. 72 W 598. (communiqué avec autorisation) J 67.
 Renseignements sur le curé des Assions, le banquier Marze, d'Aubenas. 72 W 599 (communiqué avec autorisation). J 68.
 Dossiers non communicables relatifs à la Cour de Justice, à la Chambre Civique, et à la Commission de criblage. 72 W 603-608 : J 63.
 Liste de fusillés par la résistance. Dossiers. 72 W 625 et 626. I 167, I 169, I 174-175
 Enquête sur l'épuration. 72 W 627. I 167.
 Affaire du puits de Fons (articles de presse, photographies, etc.) 72 W 628.
 Comités Locaux de Libération. Marcols et les Ollières, 76 W 9. I 184.
 Conseillers municipaux nommé par Vichy ou évincés à la Libération. 76 W 13. I 183.
 Cahiers de doléances des communes (1944). Relevé : cahier de doléances de Marcols, le 20 décembre 1944. 76 W 17. I 183.
 Recensement des hommes nés entre 1912 et 1921, par communes. 82 W 10. Canton de St. Pierre-ville. I 183.
 Liste par communes des jeunes gens soumis aux obligations de la loi du 16 février 1943 (S.T.O.) Marcols-les-Eaux. 82 W 28. I 183-184-186.
 Liste des jeunes gens des classes 39-42 partis travailler en Allemagne. Organisation des convois, liste des réfractaires, etc. Marcols les Eaux. Aux Ollières, la présidente du Comité d'Entraide aux travailleurs en Allemagne est Mme. Georges Fougeirol, le vice-président M. Terrasse ; il y a aussi l'abbé Mourier, le pasteur Messier, l'instituteur Albert Picq. 82 W 101. I 183-184.
 Cérémonie commémorative de la 7102^e compagnie F.T.P. à St. Laurent du Pape. D.L. 4 7 84. Photo du maquis de St. Michel en 1984. 2 AV 101.
 Article IHS CGT 07 sur Louis Saillant. AY 33.
 Eric Darrieux : 1945 en Ardèche. Le retour des prisonniers de guerre et des déportés. MATP n°114 15 mai 2012. p.3-15
 Didier Picheral : L'organisation du ravitaillement et les restrictions (1944-1949). MATP n°114 15 mai 2012 p. 15-21. (ex. de St. Etienne de Serres).
 Nous autres les fabricaïres. Ed. Kallima, Antraigues, 2012.
 p. 183. Un prisonnier allemand, charron hors pair, travaille après la guerre à Saint-Privat, et se fait apprécier de tous;

Commémorations

Anonyme : (en fait Raoul Galataud essentiellement) : Mémorial de la Résistance en Ardèche, Aubenas 1^o édition 1982, 2^o éd. 1994. 128 p.

2^o édition du Mémorial de la Résistance. D.L. du 23 12 83. AA 142.

Commémoration du massacre des Crottes le 3 mars 1944, à Labastide de Virac. D.L. 5/3/87. I 189.

Hommage à Pierre Fournier, D.L. du 29 8 1996, avec photo de presse. AA 75.

Souvenirs. Poèmes de Janir (J. Flandrin) en mémoire du bombardement de Bourg le du 15 août 44. D.L. 19. 8. 91 et 20.8. 92. I 234.

Cinquantenaire du bombardement de Bg. St. Andéol. D.L. du 18 août 1994. I 235.

24 août 1944 : Les otages de Lagorce, T.V. 2 sept. 1984. I 223.

En souvenir des fusillés de Tournon, Hebdo du 14 juillet 2006. T 171.

Le cinquantenaire de la Libération à Bourg Saint Andéol. D.L. du 20 août 1994. I 233.

27 août 1989 : commémoration de la Libération à Tournon. AA 130.

Tourisme et lieux de mémoire. Dépliant et carte proposant des circuits de monuments commémoratifs. AA 21.

Colloque de 1990: le plateau Vivarais-Lignon, accueil et résistance. Programme. AA 141.

Annonay est libre depuis 70 ans. Hebdo 5 6 2014. 2 BD 70.

Les acteurs du 6 juin 1944 témoignent. Hebdo 12 6 2014. 2 BD 72.

Pierre Bonnaud : Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, 30 ans, souvenirs et avenir, Envol, mai 2023, pp. 14-15.

Divers

Itinéraire de Marc Riou à travers la 2^o guerre mondiale, lettre de juillet 2005. N 39-N41.

Jean-Marc Gardès : Pierre Vidal-Naquet à Saint-Agrève, Envol janvier-février 2001, pp.16-17

Annick Flaud, Gérard Bollon : Les Justes du plateau Vivarais-Lignon : accueil, sauveteurs, portraits, etc. Cahier du Mézenc, 2007. p. 35-43.

G. Bollon : Femmes militantes et résistantes de la Montagne, Cahiers du Mézenc, 2004, pp.57-69.

Les années de la Libération. Expo et conférence de Jean Cheyron sur l'histoire du Teil. AA 151.

Philippe Saint-André, élève de 3^o, raconte... D.L. du 17 6 1992. AA 152.

Lieux de mémoire de la 2^o guerre mondiale. Carte des lieux où il y a au moins une stèle. AA 168.

Sujets divers

*Gérard Bollon : Les villages sur la Montagne, entre Ardèche et Haute-Loire, le Plateau, terre d'accueil et de refuge. Ed. Dolmazon, Guilhaud 2004.

Itinéraire de Marc Riou à travers la 2^o guerre mondiale, lettre de juillet 2005. N 39-N41.

*J.M. Gardès : Pierre Vidal-Naquet à Saint-Agrève, Envol janvier-février 2001, pp.16-17

*Annick Flaud, Gérard Bollon : Les Justes du plateau Vivarais-Lignon : accueil, sauveteurs, portraits, etc. Cahier du Mézenc, 2007. p.35-43.

*G. Bollon : Femmes militantes et résistantes de la Montagne, Cahiers du Mézenc, 2004, pp.57-69.

*Jean-Marc Gardès. Jacques Lanzmann dans les maquis annonéens. Envol de juin 1993. AA 146.

La mémoire déchirée du Chambon sur Lignon. Le livre de R. Debièvre proteste contre la trahison des faits par les historiens américains. D.L. du 15 2 95. AA 166.

*Edmond del Papa : L'horloge villageoise (à Pierrelatte). La vie sous l'occupation. D.L. de 91-92. AA 167.

Des journées en hommage aux Justes ardéchois (avec liste des noms). Hebdo 23 01 09. AT 245.

*Alain Coustaury : La manifestation du 10 mars 1943 à Romans sur Isère. Cahiers d'Histoire Sociale de la CGT Rhône-Alpes, n°101, p.14-17.

*Roger Dugua : Les réfugiés juifs dans les Boutières (1940-1944), précédé d'un hommage à Marcel Bluwal. Cahiers d'Histoire des Boutières, n°15, 2022, pp.13-47, suivie de la liste nominative des réfugiés, y compris les Ollières (1^o partie). Les réfugiés juifs dans les Boutières (1940-1944), Cahiers d'Histoire des Boutières, n°16,2023, pp. 71-88 (2^o partie)

*Commémoration de l'assassinat de Jean Zay, Envol, sept 2022, pp. 11-14.

*Bourg-Saint-Andéol dans un grand malheur (bombardement du 15 août 1944). D.L. 26 août 2021. 3 AC 90.

Le 12 août 1944, les Allemands quittaient Privas. D.L. 26 8 21. 3 AC 93.

LES GENS DE L'EYRIEUX

Chronologie des implantations ecclésiastiques dans le bassin de l'Eyrieux

23 avril 204 : Martyre de St. Fortunat, Félix et Achillée, diacre, sous Caracalla.

725 : pillage de St.Agrève par les Maures.

IX^o siècle : Arriacum dépendait de la Chaise-Dieu, et il est cité dès le IX^o siècle.

886: Monte Acuto (Montagut) cité au cartulaire de St. Chaffre.

950: Donation de Marcols à l'abbaye de la Chaise-Dieu. La famille de Roche lui fait ensuite de nombreuses donations.

952-993 : Donation par Erlulfus et Hélène sa femme d'un manse dans la villa « Becegio » (Besse d'Arcens ?) dans l'ager Soltronense à St. Barnard de Romans (JC Nicolas).

975-982 : Etienne, vir nobilis de Castro Mezengo, et sa femme Ermengarde, donnent à St. Chaffre un manse situé dans le diocèse du Puy. (cart. St. Chaffre n°106)

985 : St. Clément cité comme paroisse.

998-1014 : Etienne et sa femme Ingeburge, du castrum de Camberliaco, donnent au prieuré de Chamalières, dépendant de St. Chaffre, un manse dans la viguerie de Soutron (cart. St. Chaffre n°182)

X^o siècle: l'église de St. Michel d'Aurance signalée par la « Carta vetus » dépend de l'évêque de Viviers.

1024 : Manse de « Arcenno » dans le cartulaire de S.Chaffre.

1043 : Fondation du prieuré de Pranles par l'abbaye de la Chaise-Dieu. Chapiteaux du XI^o et du XII^o siècles.

1046-1067 : Aldebert, fils de Rainier, et *Bonafilha* donnent à l'abbaye de la Chaise Dieu l'église de St. Julien d'Orsival. (Cart de St. Julien d'Orsival, n°1 à 6)

XI^e siècle : le prieuré de St. Genest Lacham dépend de Mariac, succursale de St. Chaffre ; le prieuré de Mariac est fondé par St. Chaffre ; Bertrand et Guiraud de Châteauneuf donnent l'église de St. Julien à Léodegaire, qui la remet à l'abbaye de St. Chaffre.
milieu XI^e : La famille de Roche donne St. Pierreville au prieuré St. Julien d'Orsival (la Chaise-Dieu). L'église relevait sans doute de la Chaise-Dieu.

Fin XI^e : Pons de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu, installe les moines de S.Chaffre à l'hôpital de Rochepaule fondé par Pons de Bosco vers 1094. La paroisse de S.Agrève dépend de celle de Rochepaule, relevant elle-même de la Chaise-Dieu.

1062 : Etienne, Jarenton, Bertrand, Pierre, Hugues, Géraud et Pierre, domini de Mezengo donnent à l'abbaye de St. Chaffre le lieu des Eygaux (cart. St. Chaffre n°233).

1076-1078 : fondation du prieuré de Rochepaule relevant de la Chaise-Dieu. Il sera uni après sa destruction par les calvinistes aux Minimes de Roussillon en 1609 par Just-Louis de Tournon.

1079 : Bertrand du Mézenc, sa femme Guilherma et Odilon Bello rendent à St. Chaffre avec le consentement de Géraud, évêque de Viviers, l'église de Ste. Eulalie avec toutes ses dépendances (cart. St. Chaffre n°384)

11 août 1092 : Les églises de St. Martin de Valamas et St. Jean Roure sont données à St. Chaffre. Les seigneurs de St. Martin avant 1050 sont des Brion ou des Rochebonne, et ensuite des seigneurs de Chanéac.

L'église de St. Clément (in Besseto, au-dessous de l'église actuelle) est donnée par l'épouse de Galbert, chanoine du Puy (?), à l'abbaye de St. Chaffre (même jour).

août 1095 : possible passage de Urbain II à St. Agrève. Du 18 au 26 novembre 1095, se rendant à Clermont, Urbain II séjourne à Rochepaule.

1096 : Pons de Châteauneuf est seigneur de St. Chaffre. La famille de Châteauneuf fait de grands dons à cette abbaye.

1096 : Les chevaliers du Mézenc reconnaissent leurs torts envers l'abbaye de St. Chaffre. Partant pour Jérusalem, ils sont absous par les évêques de Mende, Viviers et Le Puy. Ils reconnaissent tout ce que l'abbaye possède dans le mandement du Mézenc. L'abbé Guillaume donne à Pierre Bâtard et à ses frères 700 sous, à Pons 100 sous et un cheval, à Bertrand un marc d'argent, Pierre Bertrand un cheval et 40 sous, et Géraud a une mule (cart. St. Chaffre n°398).

1096-1119 (épiscopat de Léodegaire à Viviers) : Bertrand et Guérin de Châteauneuf, Pons de Contagnet, donnent l'église Ste. Marie de Borée à St. Chaffre.

1097-1124 : Jarenton de Chambarlhac est témoin de la donation de l'église St. Apollinaire, près de Chanéac, faite par Pons de Fay à l'abbaye de Pébrac (cart. de Pébrac n°15)

1100 : L'évêque Léodegaire donne à l'abbaye de Pébrac les églises de Chanéac et de Lachapelle sous Chanéac. L'église de Chanéac semble dater en partie du XI^e. Cette abbaye reçoit de nombreux dons de la famille de Fay, dont Pierre de Fay est seigneur de Chanéac. A Lachapelle, dédiée à St. Apollinaire, il faut déloger certains chevaliers. Chanéac était dédiée à St. Saturnin.

1107 : le nom de S. Laurent du Pape serait dû au passage du pape Pascal II revenant de Viviers où il avait consacré l'église cathédrale.

XII^e siècle : fondation par l'abbaye de St. Chaffre de l'église de St. Pierre de Chalencon dans la paroisse de Silhac qui relevait de St. Barnard de Romans. St. Michel est appelé « villa Caprilianus ».

1137 : L'évêque de Viviers remet à la Chaise-Dieu l'église de St. Julien du Gua. Le prieur de Vesseaux (la Chaise-Dieu) nomme à la cure.

1155 : Fondation de St. Julien Labrousse par l'abbaye de St. Chaffre.

1158 : Raymond de Beauchastel figure parmi les chanoines du chapitre cathédral de Valence

1164 : Alexandre III confirme les droits du chapitre du Puy sur Accons, qui dépend de St. Chaffre par le prieuré de Mariac. L'église St. Michel d'Arcens fait aussi partie des biens du chapitre du Puy.

La commanderie de Devesset est cédée aux Hospitaliers de St. Jean. Le prieur était maître des commanderies du diocèse de Viviers. La paroisse de St. Romain (Mars) était au commandeur de Jalès.

1165 : Guigue de Durfort témoin d'une donation à l'hôpital de St. Jean de Jérusalem du Puy (DARA p.97). Manse de Noustoulet donné par Géraud de la Tour.

1175 : Jocerand de Durfort témoin de l'engagement de Geoffroy de Barrès et ses fils de rendre à Jocerand de Baix les *castra* de Barrès et Rochessaube.

1179 : L'évêque de Valence Odon (un Ginestous de la Tourette ou un Chaponnay) donne Beauchastel à Arnaud de Retourtour. Mais en fait il le donne à l'église de Valence, son neveu Odon de Retourtour et ses héritiers en ont l'usufruit, à charge pour eux de tenir Beauchastel en fief rendable de l'église de Valence.

1187 : Nicolas, évêque de Viviers donne aux moines de Charay l'église de Genestelle et reçoit des dîmes et autres droits à S. Martial qu'il cède aux Chartreux de Bonnefoy.

1188 : Savine, épouse de Guerrivi, donne à la chartreuse de Bonnefoy le droit de pacage sur ses terres situées dans le mandement du Mézenc (Cart. Bonnefoy n°167).

1190 : Hugues de Pierregourde et son frère Guillaume vendent à Guillaume Antoine ce qu'ils possèdent à la Motte (?). L'argent est remis à Guillaume de Pierregourde le jeune qui part en Croisade (BNF Nouvelles Acq. Françaises, 9799 f° 168).

1193 : Géraud du Mézenc et son frère Hugues donnent en aumône perpétuelle à la chartreuse de Bonnefoy toutes les terres qu'ils possédaient à Molines. L'acte est passé devant le château du Mézenc (cart. de Bonnefoy n°140).

1197 : Guigue de Roche reconnaît tenir en fief du comte de Valentinois les forteresses de Don, Montagut et Mézilhac (Preuves de la maison de Pagnac, t.I n°81)

1199 : Aymar de Poitiers et sa femme Philippa donnent à la chartreuse de Bonnefoy tous leurs pâturages dans les limites de la Chartreuse dans le mandement du Mézenc. (cart. Bonnefoy n°33).

1205 : Aymar de Poitiers et sa femme Philippa donnent à l'abbaye de Mazan le manse de Charbonouse et les pâturages, eaux et bois du mandement du Mézenc. Ils promettent de n'accorder à personne d'autre sauf leurs hommes habitant et exploitant la terre du Mézenc le droit de pâture dans le mandement du Mézenc, sous réserve des droits de l'abbaye de Bonnefoy. (Hist. du Vivarais, T.II, PJ N°1).
VERIFIE: c'est faux).

1206 : L'évêque de Viviers Burnon reproche à Aymar II de ne pas lui rendre hommage pour le château du Mézenc qu'il tient pourtant de l'Eglise de Viviers (ADS série SA, chartier rapatrié des comtes de Valentinois, n°3841).

Début XIII^e : Censier du seigneur de Pierregourde mentionnant mandement et chastel de Pierregourde (ADR EP 122 n°1)

1219 : Pierre de Fourchades se rend au Mézenc et devant Philippa il confirme la donation faite par son frère aux chartreux de Bonnefoy. Acte passé « in camera domine Philippe » (cart. de Bonnefoy n°70).

1224 : Aymar II reconnaît tenir Beauchastel en fief rendable de l'église de Valence (Regeste Dauphinois n°6746).

1229 : Philippa de Fay, héritière de Guillaume Jourdain, seigneur du Mézenc, fait hommage à Etienne, évêque du Puy, pour ses châteaux de la Montagne vivaroise, dont deux parts du château et mandement de Chambarlhac, et le château de Chanéac. Elle s'engage aussi à faire hommage pour le château de St. Agrève si celui-ci lui revient en héritage (Répertoire des hommages de l'évêché du Puy p.198).

XIII^e : Eglise du Sauveur à Monte Acuto, dépendant de St. Chaffre sous le vocable de N. Dame.

1234 : Guigue de Roche reconnaît tenir d'Aymar de Poitiers les *castra* de Don, Mézilhac et Montagut. A chaque changement de seigneur, le comte pourra faire dresser son étendard sur la terre du château de Don, celui-ci étant alors rendable. Hommage renouvelé en 1267 (ADI B 2632).

1235 : Giraud Bastet a acheté à Jocerand Pulosi Beauchastel pour 4000 sous. Armand de Retourtour et ses fils Maurice et Briand cèdent tout ce qu'ils possèdent à Cornas et Soyons contre 3 parts du castrum et du mandement de Beauchastel. En 1244, Aymar de Poitiers récupère ce château et ceux de Gluiras et St. Marcel, mais doit hommage à l'évêque de Valence. (ADI B 3521)

1237 : Hugues de Pierregourde reconnaît tenir en fief rendable, de Philippa, la totalité du château de Pierregourde, tenu en arrière-fief du château de La Voulte.

1244 : Guerre entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et Aymar III à cause des châteaux de Gluiras, St. Marcel, Beauchastel et Chalencon. L'église de Gluiras relevait des chanoines du Charay.

1258 : l'église de St. Etienne de Serres dépend de l'abbaye du Charay.

12 juillet 1258 : Alexandre IV confirme au monastère de Charay St. Andéol de Fourchades, St. Martial et Lacham-Raphaël. Le Charay dépend du chapitre du Puy.

1264 : Le prieuré de St. Fortunat appartient à l'abbaye de Cruas, comme celui de Vernoux, et le prieuré de St. Maurice, dont dépend l'église de St. Michel. Celle-ci a pourtant une charte clunisienne (villa Caprilianus au XII^e siècle). Le prieur de St. Fortunat est Hugues de Bavas.

12 octobre 1273 : Raymond d'Asseyne (ou de Sahune) donne de grands biens à l'hôpital et chapellenie de l'Estra, à St. Agrève.

L'Hôtel-Dieu du Puy entretient un important hôpital à l'Estra. L'église relève d'abord de la Chaise-Dieu, puis devient collégiale et dépend de l'église du Puy.

1287 : Sangon Barrière, prieur de St. Fortunat, est témoin d'une sentence entre l'abbé de Cruas Guillaume Berton et Roger d'Anduze.

XIV^e : Reconstruction de l'église de St. Clément par les cardinaux Flandin. Cardinaux des papes Roger d'Egletons, Clément VI (1342-1352) ou Urbain V (1362-1370).

La mise en place du peuplement du bassin de l'Eyrieux (X^e-XIII^e siècles)

1^o) L'époque franque

On sait que le bassin de l'Eyrieux, qui s'étend au nord de la cité des Helviens et à la bordure sud de celle des Ségallaunes, est à cette époque assez mal connu. On peut dire que les habitants de ces vallées à l'époque romaine étaient des Helviens du nord, sans doute peu nombreux, peu prodigues en témoignages bâtis ou scripturaux, et que les influences vellaves, ségallaunes, valentinoises, étaient importantes. Ce qui rattache le plus notre territoire à l'Helvie romanisée, sans conteste, c'est son appartenance au diocèse de Viviers, apparu comme dans la 2^e moitié du IV^e siècle, comme ceux de Valence, Embrun, Digne, Saint-Paul-Trois Châteaux, etc.

Depuis cette période, l'Eglise fournissait un évêque à chaque cité, un métropolitain à chaque province. Vers 395, l'évêché des Helviens était disputé entre les deux métropoles de Vienne et de Valence. Le concile italo-gaulois de Turin, en 398, attribua Alba, où siégeait alors l'évêque des Helviens, à la métropole d'Arles, tandis que Valence, Grenoble et Vienne étaient attribués à la métropole viennoise⁽¹⁾.

Le chef barbare Chrocus aurait détruit Alba au début du V^e siècle, entraînant le départ des évêques vers Viviers, mieux relié aux voies et aux centres commerciaux, mieux protégée aussi. En fait, d'après le professeur Leglay, Alba aurait été détruite par le passage successif des Alamans, vers 275, puis celui des Wisigoths, après 450. Le déclin de l'économie d'échange, le repliement sur les activités agricoles, dut aussi accélérer le déclin de la capitale des Helviens. Vers 470, l'évêque-poète Sidoine Apollinaire place encore le siège apostolique vivarois dans la ville d'Alba. L'installation du premier évêque de Viviers, saint Venance (517-535), date du début du VI^e siècle. C'était un membre de la famille royale burgonde, ce qui peut aussi expliquer son déplacement vers la vallée du Rhône. A cette époque, Sidoine Apollinaire était déjà solidement installé sur le siège de Clermont depuis 470-471, et s'accommodait, sous le roi Eric, de la domination wisigothique, qui dura jusqu'en 511⁽²⁾.

Du côté du Valentinois, les Wisigoths tentèrent aussi de s'installer. Leur domination fut écartée vers 463 par les Burgondes du roi Gondebaud, lequel était lié avec l'archevêque de Vienne saint Avit⁽³⁾. Mais les Burgondes ne surent pas protéger leur domaine et le Valentinois passa en 534 sous la domination des Francs, qui le réunirent bientôt au royaume de Bourgogne. Le futur Vivarais, du V^e au VII^e siècles se trouva ainsi placé entre deux royaumes « barbares », celui des Wisigoths à l'ouest, celui des Burgondes à l'est. Tous deux professaient l'arianisme, doctrine chrétienne qui niait la divinité du Christ, alors que l'Eglise romaine protégeait au contraire les Francs. L'arianisme fut définitivement condamné au concile de Constantinople en 381, ce qui ne le fit nullement disparaître.

La position des Boutiérots était peu confortable, puisque le bassin de l'Eyrieux se trouvait bien placé pour servir de zone de contact ou d'affrontement entre les deux royaumes ariens et le diocèse de Viviers. Mais une troisième menace surgit bientôt du sud : les Sarrasins, dirigés par un certain Ambiza en 725-726, puis par l'émir Youssouf, fils d'Abd-et-Raman, le vaincu de Poitiers. Ils avaient occupé tout le sud-est de l'actuelle Ardèche. Ce furent les Francs de Charles Martel qui en vinrent à bout, au terme d'une sanglante bataille livrée près de Viviers en 737.

La domination franque ne fut plus contestée sur la vallée du Rhône moyenne. Charlemagne, fils de Charles Martel, divisa son Empire en comtés, calqués sur les diocèses. Celui de Viviers eut pour comte Eribert, puis son fils Elpodorius. Ceux de Valence et de Vienne s'étendirent naturellement sur la rive droite du Rhône. Rapidement, le pouvoir des comtes disparut, et les évêques (Viviers, le Puy, Valence, Vienne, Lyon) devinrent les maîtres spirituels et temporels de leurs diocèses. Les anciens comtés étaient divisés en *vigueries*, lesquelles étaient elles-mêmes divisées en *villae*.

Mais les significations de ces termes sont obscures : les Carolingiens et leurs sujets ne connaissaient pas les frontières sous forme de lignes continues tracées sur un territoire. La limite du pouvoir d'un personnage était celle de son autorité sur les gens qui lui étaient

soumis. Et il fallait se faire obéir par la crainte (celle de l'enfer fondait le pouvoir des ecclésiastiques) ou par l'argent. Les notions d'autorité publique, d'intérêt général, de patrie ou d'Etat, étaient parfaitement étrangères à ces libéraux avant la lettre.

Dans le bassin de l'Eyrieux, vers l'an 900, on distinguait plusieurs vigueries : le centre (*éponyme*) donnait son nom à la viguerie, et ne correspondait le plus souvent à aucune agglomération. Il pouvait s'agir d'un château, d'un point élevé depuis lequel on apercevait de vastes espaces, peut-être du territoire sur lequel s'exerçait une autorité temporelle ou spirituelle⁽⁴⁾. En remontant le cours de la rivière, on trouvait les vigueries de Soyons, Saint-Alban, Pranles, Mézilhac, Chalencon, du Soutour.

La vicairie de Soyons s'étendait jusqu'à l'Eyrieux, et correspondait à l'ancienne zone de forte implantation gallo-romaine. Elle couvrait les actuelles communes de Beauchastel, Saint-Georges-les Bains, Gilhac-et-Bruzac, en ce qui concerne le bassin de l'Eyrieux. Son principal édifice devait être l'église de Sainte-Marie de Distorbis, sur la commune de Beauchastel. La vicairie de Saint-Alban, attestée à la fin du X^e siècle, s'étendait sur les actuelles communes de Rompon et de Saint-Julien-en-Saint-Alban. Celle de Pranles, attestée aussi à la fin du X^e siècle, révèle l'existence à cette époque du hameau de *Boschetto* (le Bouchet de Pranles) et de l'église de Saint-Andéol des Ollières dans la villa *Escolenco*. On a voulu parfois placer *Escolenco* près de Pradelles en Haute-Loire, mais l'abondance viticole que suppose le texte de la charte, ainsi que la mention faite d'un seigneur de Montagut, semble exclure cette hypothèse.

La vicairie de Chalencon est attestée par trois actes entre le milieu du IX^e et la fin du XI^e siècles : au début du X^e siècle, un certain *Sulpicius* donna à l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier divers biens qu'il avait dans la villa de Silhac. Sous l'abbatiat de Vulfade (950-982), une seconde donation eut lieu en faveur de cette abbaye dans la villa de *Exarto*, que nous ne savons localiser. Enfin, en 997, l'abbaye de Saint-Barnard de Romans acquit l'église Sainte-Marie, dans la villa de Silhac.

La vicairie de Mézilhac n'est attestée que par la donation, vers 985, à l'abbé de Saint-Chaffre Guigues de deux manses situés sur son territoire. Aucun vestige altimédiéval ou antique n'a été trouvé sur la commune de ce nom. Mais on est là sur le passage de la voie antique du Pouzin au Velay, et la dédicace de l'église à saint Bénigne, évêque du Puy au VI^e siècle, laisse penser à des relations fréquentes avec cette ville. Quand à la vicairie de Mariac, citée par des auteurs aussi connus que le chanoine Rouchier ou l'abbé Charay, elle n'aurait tout simplement jamais existé⁽⁵⁾.

Enfin, la vicairie du Soutour apparaît au début du X^e siècle, quand *Sigebaldus* donne à Saint-Chaffre tout ce qu'il possède dans la villa *Arsiaco*, dans l'*arx Soltronense* (village d'Arsac, en Haute-Loire). Puis Etienne et sa femme Ingeburge, du *castrum Chamberliaco*, donnent un manse dans la vicairie du Soutour, au lieu dit « *ad Furnos* », aussi en Haute-Loire, entre 998 et 1014. A la même époque, *Frotgerius* abandonna à Saint-Chaffre plusieurs manses ou exploitations agricoles de Haute-Loire, et un demi-manse à *Hermum*, qui ne peut être que l'Herm, dans la commune actuelle de Saint-Clément.

Une discussion a surgi entre érudits quant à la localisation du centre de cette vicairie : pour Albert Boudon-Lashermes, entre autres,⁽⁶⁾ il ne peut s'agir que du hameau du Soutour, commune des Vastres, en Haute-Loire. Jean-Claude Courtial, lui plaide au contraire pour le hameau et le rocher de Soutron, au-dessus de la commune ardéchoise d'Arcens⁽⁷⁾. Aucun argument ne me semble vraiment convaincant ; mais ayant eu de longues lignées d'ancêtres vivant à l'ombre du rocher de Soutron, on me pardonnera de pencher plutôt pour celui-ci.

2° L'action des Eglises de la région.

L'époque carolingienne a vu aussi la fondation de deux abbayes qui ne furent pas sans influence dans le bassin de l'Eyrieux : celle de Soyons, qui fut peut-être fondée au X^e siècle par des religieuses installant en ce lieu les précieuses reliques de saint Venance, sous la direction de l'épouse du plus ancien comte de Valentinois, nommé *Gillinus* ou Geilin⁽⁸⁾, et celle de Cruas, qui fut fondée par le premier comte de Viviers, Eribert, au début du IX^e siècle. Soyons ne semble pas avoir fondé ou possédé d'église en Vivarais. Par contre, l'abbaye de Cruas fonda plusieurs prieurés à proximité de la rivière de Dunière : ceux de Vernoux, Saint-Maurice, dont dépendait l'église de Saint-Michel-de-Chabrilanoux, et celui de Saint-Fortunat. Le prieuré de Vernoux est cité dans les archives de Cruas dès le X^e siècle, même si la première mention formelle est en 1205 un don par le prieur d'une partie de sa juridiction temporelle au comte de Valentinois Aymar II⁽⁹⁾. Le même accord fut conclu à la même époque entre le prieur de Saint-Fortunat et le même comte⁽¹⁰⁾. Quant à Saint-Maurice, il figure avec une église de Saint-Jean aujourd'hui disparue dans une donation d'Anthérius et de sa femme « à Saint-Vincent » donc à l'église de Viviers dans la « *Charta vetus* » dès le IX^e siècle. On le retrouve à partir de 1620 dans les possessions de l'église du Puy, mais il a probablement été détruit au cours des guerres religieuses.

L'église de Valence, sur le plan spirituel, ne semble pas présente en tant que telle dans le bassin de l'Eyrieux. L'église Sainte-Marie de Silhac, en revanche, est donnée aux chanoines de Saint-Barnard de Romans par Guigues Wigo de Chalencon en 1082-1087⁽¹¹⁾. Cette abbaye possédait en outre, dans la villa *Crexlago* (Creysac), dans le castrum de Saint-Alban près de Privas, deux manses dès 986, et un autre dans la villa *Becegio*, dans l'*ager Soltronense*, qui pourrait bien être le hameau de Besse dans l'actuelle paroisse d'Arcens⁽¹²⁾.

L'église de Viviers, rattachée au métropolitain d'Arles depuis 450, n'est pas aussi absente que ce qu'on a pu l'écrire. Dès le X^e siècle, d'après la « *Carta vetus* »⁽¹³⁾, le prieuré de Saint-Michel d'Aurance (*Sancti Michaelis*) appartenait à l'évêque de Viviers, qui nommait à la cure. L'église de Saint-Julien du Gua (*Sancti Juliani*) dépendait aussi à la même époque de l'évêque de Viviers ; mais celui-ci la donna à l'abbaye de la Chaise-Dieu au XI^e siècle. C'est le prieur de Vesseaux, prieur de la Chaise-Dieu, qui nommait à la cure.

Les évêques de Viviers semblent peu soucieux d'installer leur autorité temporelle dans ces régions pour eux lointaines. Lorsqu'en 1079, Bertrand du Mézenc et sa femme, ainsi qu'Odilon Belho (?), rendirent à Saint-Chaffre, l'église de Sainte-Eulalie (cartulaire de Saint-Chaffre, n°384). Sous l'évêque Léodegaire, à une date indéterminée, Bertrand et Giraud, seigneurs de Châteauneuf, remirent à ce prélat l'église de leur village : l'évêque en fit donation à l'abbaye de Saint-Chaffre. En l'an 1100, le même Léodegaire fit donation à l'abbaye de Pébrac⁽¹⁴⁾, près de Langeac en Haute-Loire actuelle, des deux églises de Chanéac et de Lachapelle-sous-Chanéac, avec l'accord du seigneur local Pierre de Fay, dont la famille, sans doute descendante des Chapeuil⁽¹⁵⁾ fit d'importantes donations à cette abbaye (cartulaire de Pébrac, chartes 14 et 15). En 1187, l'évêque de Viviers Nicolas donna aux Chartreux de Bonnefoy l'église de Genestelle, avec des droits qu'il possédait à Saint-Martial.

Toutefois, lorsque les seigneurs du Mézenc, en 1096, sur le point de partir en Croisade, reconnurent les torts qu'ils avaient causés à l'Eglise, l'évêque de Viviers, en compagnie de ceux du Puy et de Mende, fut l'un des prélats à qui ils demandèrent leur pardon (cartulaire de Saint-Chaffre n° 398). En 1206, dans le contexte de la Croisade contre les Albigeois, l'évêque de Viviers Burnon reprocha au comte de Valentinois Aymar II, allié de Raymond de Toulouse, de ne pas lui faire hommage pour le château du Mézenc.

C'est la première et unique fois, semble-t-il, que les évêques de Viviers exigent pareil hommage. (Archives Départementales de la Savoie série SA, chartier rapatrié des comtes de Valentinois, n°3841).

Notes

- (1) Jean Charay et alii, « Petite Histoire diocésaine de l'église de Viviers », Aubenas Lienhardt 1977 p.27.
- (2) Pierre Charbonnier, « Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours. Haute et Basse Auvergne, Bourbonnais et Velay », De Borée, Clermont-Ferrand, août 1999 p. 114-115
- (3) Jeanne de Flandreysy, Etienne Mellier, « Histoire de Valence », La Bouquinerie, Valence 2000, p. 28-29.
- (4) P.Y. Laffont, « Châteaux du Vivarais, pouvoir et peuplement en France méridionale du Haut Moyen-Age au XIII^e siècle », Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2009 p. 68 et suiv.
- (5) P.Y.Laffont, « Châteaux du Vivarais... » op.cit. p.78.
- (6) Albert Boudon-Lashermes, « Les vigueries carolingiennes du diocèse du Puy », Thouars, Imprimerie Nouvelle, 1930, p.23 et suiv.
- (7) Jean-Claude Courtial, « La vicaria Soltronensi » : cadre politique et spatial d'une circonscription carolingienne. Plaidoyer pour Soutron. Cahiers du Mézenc 2014, p. 65-75.
- (8) Pierre-Yves Laffont, « Châteaux du Vivarais... » op. cit. p. 93.
- (9) Pierre Charrié, « Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche », Librairie Guénégaud, Paris 1979 p. 361-362.
- (10) Pierre Charrié, « Dictionnaire... » p. 306.
- (11) Pierre Charrié, « Dictionnaire... » p. 337.
- (12) Jean Claude Nicolas, « Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant dans le diocèse de Vienne », maîtrise d'histoire de l'art, Lyon, 1995 (en dépôt à la bibliothèque municipale de Saint-Félicien). L'abbaye de Saint-Barnard était plus particulièrement possessionnée dans la vallée de la Cance, les régions d'Annonay, Saint-Félicien, Andance, Tournon.
- (13) On appelle « Charta ou Carta vetus » le recueil des anciennes chartes concernant les donations consenties à l'Eglise de Viviers, dressé par l'évêque Léodegaire ou Léger au X^e siècle. Le nom complet de ce document est « Dotatio Sanctae et insignis Ecclesiae vivariensis », f°1 r°1 du cartulaire de l'Eglise de Viviers. C'est le plus ancien document rassemblant les droits et possessions de cette Eglise. Les textes remontent souvent à l'époque mérovingienne. Voir P.Y.Laffont, « Châteaux du Vivarais... », op.cit, p. 34 notamment.
- (14) L'abbaye de Pébrac avait été fondée en 1062 par Saint Pierre Chavanon, ancien archiprêtre de Langeac. L'abbé Bernard, supérieur de Pébrac, envoya des chanoines que Pierre de Fay aima beaucoup et qu'il combla de faveurs (P.Camus, « Saint Martial en Boutières », T.II p. 41).
- (15) P.Y. Laffont, « Châteaux du Vivarais... » op.cit. notamment p. 157.

Vestiges des plus anciens habitants du bassin de l'Eyrieux

Vestiges est bien le mot, en effet. Le bassin de l'Eyrieux ne possède pas de grottes ornées, ni de champ de fouilles susceptibles de faire courir les foules. Pendant longtemps, on n'a guère considéré ce territoire que comme un vaste espace seulement fréquenté par de hardis marchands, s'efforçant de relier les pays du Rhône, et par delà, la Méditerranée et l'Orient, aux espaces atlantiques. Il n'était pas question d'habitat permanent, encore moins de mise en valeur de l'espace. On supposait le pays couvert par une vaste et impénétrable forêt, dans laquelle les moines médiévaux furent les premiers à porter la hache.

Voire. Les traces du passage et du séjour de nos lointains ancêtres sont ténues, mais elles existent. D'abord, il y a ces deux haches polies trouvées sur le territoire de Saint-Julien Labrousse⁽¹⁾, datées de 5000 à 4300 avant Jésus-Christ. Les récentes recherches de Guillaume Maza et de ses compagnons sur le plateau d'Arac, à 800 mètres au nord-est du centre du Cheylard⁽²⁾, dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive, ont permis de mettre en lumière des traces d'occupation humaine remontant à l'époque chasséenne, c'est-à-dire entre 4.500 et 3.500 av. J.C. Il s'agirait de traces de foyers domestiques. Au moins cela prouve-t-il que le bassin de l'Eyrieux, comme celui du Doux, faute d'être habité, était au moins parcouru par des voyageurs ou des chasseurs. Dans quel but ? Cela reste évidemment une autre histoire.

1°) Les dolmens

En franchissant plusieurs millénaires, nous trouvons sur notre territoire un authentique dolmen, c'est-à-dire une chambre funéraire⁽³⁾, aux Beaumes, près du hameau d'Echamps, commune de Borée. Elle a été fouillée du 10 au 31 juillet 1977 sous la direction de Claire Gautrand-Moser, les fouilles précédentes (1920 et 1972) n'ayant pas été menées selon des méthodes archéologiques, et n'ayant abouti à aucun dépôt de matériel.

Ce dolmen a été occupé pendant la période dite de la Tène, c'est-à-dire dans les siècles précédant la conquête romaine, peut-être dans les périodes antérieures. Il a été utilisé ensuite jusqu'au II^e siècle après Jésus-Christ, par des populations qui ne demeuraient pas sur le plateau. Elles apportaient dans la chambre funéraire des galets venant du lit de ruisseaux distant de plusieurs kilomètres, pratique funéraire qu'on retrouve chez Homère ou en Corréze. Ce dolmen est entouré de blocs énormes, formant un *tumulus*, une aire rituelle dont nous ignorons évidemment l'usage. Les fragments de poterie retrouvés sur cet espace appartiennent soit à l'époque gallo-romaine, soit au Néolithique final, où l'on voit apparaître vers 2.000 avant Jésus-Christ l'utilisation du cuivre et de l'or (période dite « chalcolithique ») période de construction du *tumulus*.

Nous ignorons tout du peuple qui est à l'origine de ce monument, qui se trouve très au nord des grandes concentrations dolméniques du Massif Central (Lot, Aveyron, Lozère, Ardèche du Sud). La céramique la plus récente retrouvée sur le *tumulus*, un bol avec décor, provient de Lezoux, et peut être datée du II^e siècle après Jésus-Christ.

Albin Mazon (Docteur Francus) décrit un autre dolmen aux Challayes, commune de Saint-Agrève, sur la route de Lamastre, c'est-à-dire sur la très ancienne voie qui, par la vallée du Doux, relie la vallée du Rhône au plateau du Velay⁽⁴⁾. On l'appelait, dit-il, *la Roche-Coquelue*, et il s'agirait non d'un monument funéraire, mais d'une *Pierre du serment*, monument commémoratif d'un accord public ou privé. D'après Bertrand Le Tourneau⁽⁵⁾, ce dolmen a été détruit récemment par deux « ivrognes stupides ». Ce n'est pas une raison pour que la « Carte archéologique de la Gaule »⁽⁶⁾ l'ignore superbement. Il était de toute façon légèrement extérieur au bassin de l'Eyrieux, même si les anciens habitants de cet espace n'étaient sans doute pas étrangers à son édification.

2°) Les traces de la Protohistoire

On appelle « Protohistoire » la période antérieure à l'utilisation de l'écriture (avec laquelle commence l'Histoire proprement dite), mais pendant laquelle on utilise déjà les métaux, cuivre, étain, bronze et fer. Cela couvre approximativement dans notre région le deuxième millénaire avant notre ère et les périodes dites de Hallstatt (900-500 av J.C.) et de La Tène (500-100 av J.C.).

Dans le bassin de l'Eyrieux, le site de la montagne de la Farre, à 1100 mètres d'altitude, entre l'Eysse et la Dorne, sur la commune de Saint-Andéol de Fourchades⁽⁷⁾ est en fait une vaste table en phonolithes qui domine d'environ 200 mètres le paysage environnant, et qui mesure environ 900 mètres de l'est à l'ouest et 500 mètres du nord au sud. Elle est bornée par une enceinte de 2 mètres à 2 mètres 50 de large, composée de deux parements peu soignés contenant une blocaille rocheuse, percée par deux ouvertures au nord-est et au sud. Celle du sud se prolonge par deux murs de protection à l'intérieur et à l'extérieur du mur. L'espace protégé montre la trace de soixante six cabanes, localisées en 1975 par Gérard Rosina, géomètre expert du Chambon-sur-Lignon. On a trouvé de la céramique, vases, urnes, jarres, fragments divers et parfois décorés, de fabrication locale, découverts notamment par l'abbé Paul Teyssier, curé de Sainte-Eulalie. Elle a permis de dater l'occupation du site entre le VIII^e et le IV^e siècle avant notre ère. Henri Saumade pense qu'il s'agissait surtout d'un espace destiné à protéger les gens et les troupeaux des bêtes sauvages. Toutefois, cette mystérieuse et vaste enceinte n'est pas si éloignée de la vieille route du Rhône au Velay par Mézilhac et les Etables, sans doute parcourue depuis longtemps par des troupeaux transhumants qui pouvaient trouver là un abri provisoire. L'appellation de « Camp de César » parfois utilisée pour désigner la montagne de la Farre va évidemment dans le sens de cette remarque.

Les fouilles conduites de 1999 à 2002 par Pierre-Yves Laffont, Frank Bréchon, Emmanuelle Defive, Christian Giroux, sur le rocher de Brion, au-dessus du Cheylard, ont permis d'écarter l'hypothèse d'une occupation anté-médiévale de ce site⁽⁸⁾. En revanche, les recherches sur le plateau d'Arac ont mis en lumière une quarantaine de vestiges archéologiques dont les plus anciens remontent au Bronze final, c'est-à-dire environ au X^e siècle avant notre ère⁽⁹⁾. Il y a eu à cette époque une première mise en valeur du sol, grâce à des défrichements, des épierrements, et à la construction de murettes de pierre ancêtres des murs qui soutiennent les *chambas* actuelles. Il est possible qu'il y ait eu là dès cette lointaine époque un petit domaine agricole, avec bâtiments d'exploitation, meules en basalte, réserve d'eau et sépulture. La présence d'une demi-fusaïole en terre cuite laisse supposer une activité textile. Naturellement, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il y avait à proximité à cette époque ou peu après d'autres hommes établis de manière plus ou moins permanente sur la montagne de la Farre, ainsi que sur l'oppidum du Malpas, à Soyons, ou encore, un peu plus loin, sur les hauteurs de Jastres près d'Aubenas.

On peut supposer que le bassin de l'Eyrieux possède d'autres richesses protohistoriques, et que si elles n'ont pas été découvertes plus tôt, c'est tout simplement faute de les avoir cherchées...

3°) Les Gaulois étaient bien dans la plaine.

Le plateau d'Arac a probablement été occupé pendant toute l'Antiquité, mais les fouilles n'ont pas livré d'éléments antérieurs au IV^e siècle. Dans les Hautes Boutières, une présence gallo-romaine n'est attestée que sur le *castrum* de Chambarlhac, et à l'emplacement de la future chapelle Saint-Julien de Soutron, paroisse d'Arcens. Pendant cette période, l'attention est plutôt portée vers la basse vallée, et précisément vers les plaines rhodaniennes.

On sait que peu d'années avant notre ère, le général romain Agrippa fit tracer une grande voie en rive gauche du Rhône, évitant soigneusement les zones marécageuses et les délaissées du fleuve⁽¹¹⁾. Le plateau du Malpas, dans la commune actuelle de Soyons, en rive droite du Rhône, était occupé depuis le Paléolithique, et de façon continue depuis l'homme de Néanderthal. Un oppidum se trouvait sur cet espace depuis le VII^e siècle, servant de capitale au peuple gaulois des Ségallaunes. Il avait connu plusieurs destructions, au V^e et au III^e siècle, mais il fut occupé à peu près jusqu'à l'époque de la fondation de Valence, contemporaine de Jules César. La colonie militaire de Valence ne s'étendait pas sur la rive droite du Rhône, le fleuve étant à cette époque difficilement franchissable. Mais la proximité d'une agglomération de plus de 100.000 habitants d'après André Blanc n'a pu que favoriser le développement de grandes exploitations agricoles dont les débouchés étaient tout trouvés, d'autant que de nombreux Ségallaunes avaient dû quitter le Malpas pour Valence.

La principale agglomération de la région, en dehors de Valence, était celle de Soyons. Des vestiges d'occupation protohistorique ont été découverts sur le plateau du Malpas, en compagnie de monnaies et de céramiques grecques. Dès 1848, on a découvert dans les ruines de la chapelle Saint-Gervais un autel consacré à la déesse Soïo, de laquelle dérive évidemment le nom de Soyons, et qui était sans doute la déesse protectrice des Ségallaunes. Un important habitat devait se trouver à l'emplacement du village actuel à l'époque gallo-romaine: outre des traces de maisons, on a découvert les vestiges d'une importante villa, occupée du début du II^e à la fin du III^e siècle après Jésus-Christ, des tombes païennes et chrétiennes, des sépultures d'époque mérovingienne, etc. L'occupation humaine s'est poursuivie ainsi à Soyons, sur le plateau du Malpas ou dans la vallée, du Mésolithique au Moyen-Age. La voie romaine dite d'Antonin (milieu du II^e siècle après Jésus-Christ) passait par là, en provenance du Pouzin, et à destination de Tournon et de la cité des Allobroges.

La commune de Charmes, un peu au sud, a également connu un important habitat protohistorique, puis gallo-romain. La plus importante découverte date du XVII^e siècle, et c'est celle d'un sarcophage d'un certain Aléthius, qui vivait à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle de notre ère. Il est singulier de constater que nul n'a jamais songé à mettre en rapport ce sarcophage avec le général romain Aétius, qui vivait à la même époque, et qui installa dès 443 les Burgondes dans la vallée du Rhône, combattit aux Champs Catalauniques (451) avant de mourir à l'époque de la bataille de Vouillé (507), qui assura la domination des Francs chrétiens sur les Wisigoths ariens et les Burgondes récemment convertis. Le texte de l'épithaphe d'Aléthius lui-même insiste sur la nécessité pour ses descendants de faire connaître sa gloire après sa mort. Une voie dallée de 3 mètres de large conduisait au Rhône, désignant probablement l'emplacement d'un ancien bac, et donc une présence aristocratique ou marchande susceptible de l'utiliser. Les traces d'habitat antique sont particulièrement abondantes sur le plateau des Ménafauries, au nord de l'agglomération contemporaine.

Sur l'actuelle commune de Saint-Georges-les-Bains, le hameau aujourd'hui ruiné de Saint-Marcel a lui aussi connu un habitat gallo-romain. Un autel paléo-chrétien brisé a été retrouvé à proximité dès le XIX^e siècle, et on pense qu'il provenait de l'église Saint-Jean l'Evangeliste, à Valence, ou du sanctuaire de Saint-Pierre de Bourg-les-Valence. Une grande villa de près de 2 ha de superficie au sol se trouvait près du ruisseau de Vel, à la limite de la commune actuelle de Beauchastel. Installée sur des terrasses alluviales datant de la dernière glaciation, elle fut occupée jusqu'au IV^e siècle de notre ère. En 1964, un sol dallé y a été trouvé et conservé *in situ*. Puis, en 1991, la plantation d'arbres fruitiers a permis de découvrir une mosaïque appartenant à une autre villa, près de laquelle se trouvent des vestiges d'aménagement hydraulique. Tout cela semble témoigner d'une importante activité agricole, d'autant que les traces d'un aqueduc parallèle à l'Eyrieux près de l'actuelle centrale hydro-électrique de Beauchastel ont été retrouvées sur une centaine de

mètres. Le village de Beauchastel quand à lui, a livré à une date indéterminée des restes de murs d'époque romaine et des *tegulae* (tuiles).

La commune de La Voulte présente elle aussi des traces d'occupation humaine à l'époque gallo-romaine: restes d'incinération au quartier des Gonnettes, au nord de la ville, *tegulae* vers le Pont des Etoiles, vestiges d'inhumations au quartier de la Boissine⁽¹²⁾. Par contre, on n'a trouvé aucun objet antique dans le secteur étrangement nommé "le Camp d'Hannibal".

Le passage au christianisme ne dut pas s'effectuer paisiblement. Le premier évêque de la région fut saint Irénée, évêque de Lyon, envoyé par saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Irénée envoya le sous-diacre Andéol, d'abord à Carpentras puis à Bourg-Saint-Andéol, où il subit le martyre au début du III^e siècle. C'est dans le cadre de cette persécution que le 2 avril 204, les envoyés d'Irénée furent eux aussi massacrés, dans les environs de la cité de Valence. Il s'agissait de Fortunat, Achillée et Félix. L'habitant de l'Eyrieux aura tout de suite reconnu les protecteurs des églises de Saint-Fortunat-sur Eyrieux et de Saint-Félix-de-Châteauneuf. Achillée n'eut pas autant de chance. Le nord du futur diocèse de Viviers fut évangélisé sans doute depuis Vienne. Telle serait l'origine de l'appartenance diocésaine de ces régions jusqu'à la Révolution. Les résistances à la christianisation furent longues dans le haut bassin de l'Eyrieux: aux alentours du Chiniac, l'évêque du Puy saint Agrève et son compagnon saint Ursin furent décapités au VII^e siècle, alors qu'ils venaient évangéliser la région. Singulière affaire: le culte de saint Agrève fut longtemps délaissé dans le diocèse de Viviers, et ne fut mis en honneur qu'au XVII^e siècle⁽¹³⁾. Un tel massacre, dont les auteurs demeurèrent inconnus, semble en effet bien étrange au milieu de populations déjà très pénétrées par l'influence chrétienne. Par ailleurs, l'histoire de l'abbaye de Saint Chaffre du Monastier explique que l'abbé Théofrède (Chaffre dans le parler du pays), successeur du fondateur Eudes, aurait été massacré par les Musulmans en 728. C'est à la suite de ce meurtre que l'abbaye aurait pris le nom de Chaffre, alors que son lieu d'implantation s'appelait *Calmilic*. D'autres historiens pensent qu'en réalité, Chaffre, ancien moine de l'île de Lérins, monastère soumis à la règle de Saint Benoît depuis 661, aurait apporté la règle bénédictine au Monastier, et que sa mort serait due à la lutte entre les Francs et les Wisigoths, à l'époque des premières invasions musulmanes dans la vallée du Rhône (725-726).

En mai 1958, au cours de travaux d'élargissement de chemins ruraux entre Saint-Vincent-de-Durfort et Saint-Fortunat, des agriculteurs découvrirent d'importantes traces d'habitat antique: *tegulae*, charbon de bois à demi calciné, monnaie ancienne... L'archéologue André Blanc, alerté, y reconnut les débris d'un habitat des IV^e et V^e siècles après Jésus-Christ incendié par les invasions barbares⁽¹⁴⁾.

Sur le plateau d'Aric, près du Cheylard, les traces d'occupation humaine sont à nouveau présentes à partir du IV^e siècle⁽¹⁵⁾. Il s'agit « d'un grenier aérien sur poteau porteur, de fosses de plantation probables, ainsi que un ou plusieurs radiers... », c'est-à-dire de plateaux consacrés au traitement des céréales. Un barrage maçonné coupant le cours d'un ruisseau a également été découvert, ainsi que des céramiques ou des poteries en provenance de la vallée du Rhône. La datation au carbone 14 fournit une datation de la fin du IV^e siècle, c'est-à-dire à une époque où la vallée du Rhône plonge dans l'insécurité. On n'a pu découvrir des vestiges d'habitat, et les chercheurs pensent plutôt à une installation modeste, tournée vers l'autoconsommation, plus qu'à une grande villa comme celles évoquées ci-dessus. Ils mettent en rapport cette installation de la fin de l'Antiquité avec une reprise d'occupation qui semble apparaître dans les vestiges de l'*oppidum* de la Farre ou du dolmen d'Echamps. Faut-il envisager, du fait des menaces guerrières de cette époque, une certaine remontée du peuplement vers le haut bassin de l'Eyrieux ?

Dans ce cas, il faudrait revoir avec un nouvel intérêt ce qui est peut-être le plus important vestige antique de la vallée de l'Eyrieux, c'est-à-dire le pont ruiné de Pontpierre. Situé sur la commune actuelle de Saint-Fortunat, à une dizaine de km de l'embouchure de l'Eyrieux, il est considéré comme d'époque romaine par l'archéologue André Blanc⁽¹⁶⁾, datation mise en doute par Joëlle Dupraz et Christel Fraisse⁽¹⁷⁾. Ce pont comportait une seule arche s'enlevant à une vingtaine de mètres au-dessus de la rivière. Sur la rive gauche, on ne voit plus que les traces d'une maçonnerie appartenant à l'ancrage de la culée. Sur la rive droite, reposant sur un petit arc de décharge, les restes sont plus importants, avec notamment des traces de contreforts. La construction est en petit appareil de granit local, sauf la voûte, qui était composée de blocs de molasse de 85 cm de côté provenant de la rive gauche du Rhône.

Construit au niveau du premier resserrement de la vallée de l'Eyrieux depuis son embouchure, ce pont pourrait bien appartenir à la voie d'Antonin, puisque la rivière, en aval, n'était qu'un lacis d'îlots et de marécages. Il permettait en tous cas, depuis la vallée de l'Ouvèze, de rejoindre la grande route de crête qui suivait la vallée depuis le col de Saint-André jusqu'à Saint-Agrève, en passant par Chalencon et les Nonières. Une recherche est en cours, menée par l'association « Patrimoine et Culture », de Saint-Fortunat, pour essayer de préciser au moins la datation de l'édifice.

4°) Des siècles obscurs dans lesquels on ne voit goutte

On sait que cette partie-là de l'Ardèche, que nous nous garderons d'appeler l'Helvie, puisque la région à laquelle nous intéressons se trouve sur les limites de l'Helvie romaine et de la cité des Ségallaunes, est à cette époque assez mal connue. On peut dire que les habitants de la vallée à l'époque romaine étaient des Helviens du nord, sans doute peu nombreux, peu documentés, et que les influences vellaves, ségallaunes, valentinoises, étaient importantes. ce qui rattache le plus notre territoire à l'Helvie, romanisée, sans conteste, c'est son appartenance au diocèse de Viviers, apparu comme ceux du sud-est de la Gaule dans la 2^e moitié du IV^e siècle, comme ceux de Valence, Embrun, Digne, Saint-Paul-Trois Châteaux.

C'était l'époque où l'Eglise fournissait un évêque à la tête de chaque cité, un métropolitain à la tête de chaque province. Vers 395, l'évêché des Helviens était disputé entre les deux métropoles de Vienne et de Valence. Le concile italo-gaulois de Turin, en 398, attribua Alba, où siégeait alors l'évêque des Helviens à la métropole d'Arles, tandis que Valence, Grenoble et Vienne étaient attribués à la métropole viennoise⁽¹⁸⁾.

Notes

⁽¹⁾ Daniel Chaumette, « Notes sur deux haches polies à St. Julien Labrousse », et « Un site chasséen à Saint-Basile ». Ardèche Archéologie n°28, 2011.

⁽²⁾ Guillaume Maza et alii, « Découvertes archéologiques récentes sur le plateau d'Aric (Le Cheylard, région des Boutières) », Cahiers du Mézenc 2013 p.19-32)

⁽³⁾ Claire et François Moser, « Le dolmen des Beaumes à Echamps », Cahiers du Mézenc 1994 n°6, pp.27-36. Voir aussi dans « Ardèche-Archéologie » n°9 de 1992.

⁽⁴⁾ Docteur Francus, « Voyage humoristique dans le Haut-Vivarais », p.170-171, 1^{re} édition 1907, réédition Editions de Candide, Lavilledieu, 1987.

⁽⁵⁾ Bertrand Le Tourneau, « Dolmens et menhirs de la voie du Doux », p.22, Editions du Net, 2013.

⁽⁶⁾ Joëlle Dupraz, Christel Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, l'Ardèche 07 », p.330-331 Ministère de la Culture et de la Communication, Paris 2001.

⁽⁷⁾ La présentation la plus complète à ma connaissance est celle d'Henri Saumade, "Les sites fortifiés protohistoriques de l'Ardèche dans leur contexte méditerranéen", auto-édition, 1996, p. 166-179.

⁽⁸⁾ Pierre-Yves Laffont et alii, « Le Rocher de Brion, histoire et archéologie d'un château et d'un habitat médiéval oubliés », Parc naturel Régional des Monts d'Ardèche, Montpezat sous Bauzon, p.11.

⁽⁹⁾ Guillaume Maza et alii, op.cit.

⁽¹⁰⁾ Michel Guigal, années 80, archives du Service Régional d'Archéologie. Cité par J.Dupraz et C.Fraisse, op.cit. p.200 et 228.

⁽¹¹⁾ André Blanc, « Valence des origines aux Carolingiens », Valence 1964, p.11 et suiv. le peuple des Ségallaunes ou Ségovellaunes occupait, sur la rive gauche du Rhône, le territoire compris entre le Doux et l'Eyrieux, sans jamais atteindre parfois le tracé de cette dernière rivière. Ce territoire dépendra au Moyen-Age et jusqu'à la Révolution, de l'évêché de Valence. Le terme de « vellaunes » aurait signifié « homme brave » et se retrouverait dans le nom des habitants du Velay, les « Vellavii ».

⁽¹²⁾ Les renseignements sur l'occupation gallo-romaine à proximité de l'embouchure de l'Eyrieux viennent de J. Dupraz et C.Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, l'Ardèche 07 », op.cit.

⁽¹³⁾ Jean Charay et alii, « Petite histoire du diocèse de Viviers », op.cit. p.36.

⁽¹⁴⁾ Le Dauphiné Libéré, 13 mai 1958.

⁽¹⁵⁾ Guillaume Maza et alii, op.cit

⁽¹⁶⁾ André Blanc, « Ponts gallo-romains et très anciens de l'Ardèche et de la Drôme », Gallia, 24, 1966, p.77-99, et « Carte archéologique de la Gaule romaine, XV, carte et texte du département de l'Ardèche », Paris, C.N.R.S., 1975.

⁽¹⁷⁾ J. Dupraz et C. Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, l'Ardèche 07 », op.cit. p.343-344

⁽¹⁸⁾ Jean Charay et alii, « Petite Histoire diocésaine de l'église de Viviers », Aubena Lienhardt 1977 p.27.

HISTOIRE DE L'ART

Dominique Buis, Marie-Jo Volle, Nathalie Garel : Peindre l'Ardèche, peindre en Ardèche. De la Préhistoire au XX^e siècle (édition MATP) C.R. In Revue du Vivarais, 2023, 2, pp.157-158.

ART MEDIEVAL -- AUTRES VESTIGES AVANT 1500

Micheline Buis : Les sculptures carolingiennes de l'église de Soyons (Ardèche) RV 1984 n° 2 pp. 65-73.

Marion Charlet : Le patrimoine roman en Ardèche, diversité d'une identité. M.A.T.P. n° 81, 2004

Y. Esquieu : Peintures du XIV^e siècle découvertes récemment à Viviers sur Rhône: la maison « de Mirabel ». Ardèche Archéologie n°4, 1987 F 29. Notes en U 24.

Viviers, maison de Lestrade : les peintures livrent leurs secrets ? Patrimoine Vivarois, juin 2006. Peinture sur le retour de l'enfant prodigue des années 1260-1280. Revue du Vivarais 1967, pp.60-61.

R. Saint-Jean : La découverte de fresques gothiques à l'église de Ribes. Notes en U 23.

Reliefs n°23, pp.28-29 : L'art roman en Ardèche. Des influences extérieures certaines.

R. Arnaud : A la recherche de la vérité sur l'église Saint-Pierre de Champagne, Revue du Vivarais 1970 n° 4, pp.167-186.

J. Baudouin : Découvertes de peintures murales à Viviers.

M.C. Grasse : la fresque du Saint-Christophe à Viviers.

La chapelle St. Sulpice de Trignan, brochure au croisement de l'art, de la religion et de l'histoire. T 60.

Maurice Frappa : L'art cistercien régional, Bulletin du Fonds Régional Vivarois, n°35, 1990, pp 11 à 16.

Le décor des églises en France méridionale. Cahiers de Fanjeaux 28, 1993, 424 p. CIUP Viviers, cote 8° 240.

La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII^e siècle. Cahiers de Fanjeaux 9, Toulouse, Privat, 1974, 405 p. CIUP Viviers cote 8° 237.

Y. Esquieu : De la dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p. 373.

Les églises romanes.

BAIX

Baix: fresques murales du XV^e siècle dans une maison (M. de la Torre):

BALAZUC

Balazuc : Vierge à l'enfant du XII^e (Chapelle Chazotte ?) M. de la Torre.

BOREE

Borée : statue de la Vierge des Champs, 15^e siècle. (?) La Vierge Noire de Borée est en noyer impossible à dater (D 128). Pour Michel Carlat (Les Fils du Mézenc, 1989, p.81) elle est en bois de résineux, et date du XVII^e siècle. Hypothèse : la Chartreuse de Bonnefoy a été détruite par les huguenots le 23 août 1569. L'église de Borée a pu l'être aussi. Il y a une date qui semble indiquer la reconstruction : 1626. Cela pourrait être la date de la sculpture de la statue en souvenir de l'ancienne.

BURZET

Eglise du XV^e siècle.

Eglise St. André, cinq siècles d'histoire (XV^e siècle, boiseries, etc). Tribune 23 9 2010. **2 BM 155.**

CHAMBNAS

Eglise romane du XII^e siècle.

CHAMPAGNE

Eglise du XII^e siècle. Stalles sculptées du 15^e.

CHANEAC

Croix processionnelle du XV^e.

CORNAS

Vierge noire romane.

LE CRESTET

Croix du XV^e inscrite aux MH .

BOUCIEU LE ROI

Eglise gothique du 13^e siècle.

CRUAS

Eglise romane, mosaïque XI^e, cryptes, etc. Chapelle du château (XII^e).

EMPURANY

Eglise XII^e (M. de la Torre).

GRAVIERES

Eglise d'origine 12^e, porche flamboyant, arbre de Jessé de pierre sculptée et peinte

JOANNAS

Eglise romane restaurée (M. de la Torre).

LABASTIDE DE VIRAC

Château 15^e (MH). (Michel de la Torre.)

LARGENTIERE

Eglise XIII^e remaniée au XV^e. Chaire de pierre gothique flamboyant. Intérêt des entablements soutenant les piliers, et portant des chapiteaux. Fonts baptismaux gothiques flamboyants.

LESPERON

Eglise XII^e s. MH. Chapiteaux historiés.

MARIAC

Eglise romane remaniée au XV^e s.

MEYSSE

Eglise S. Jean Baptiste.

MONTPEZAT

Château de Pourcheyrolles, église romane ND de Prévenchères 12^e S.

MONTSELGUES

Porche et nef XII^e s.

PAYZAC

Eglise Saint Pierre aux Liens. Nef et abside XII^e, chœur XIII^e, chapelles latérales XV^e-XVI^e. MH en 1961.

PEYRAUD

Eglise d'origine romane remaniée au XV^e. Chapelle ancienne de Verlieux.

PONT DE LABEAUME

Eglise de Niegles. Vierge noire. Calvaire de pierre. Voir article de R. Comte dans Revue du Vivarais 2008 n°2.

POURCHERES

Eglise romane.

QUINTENAS

Eglise romane 12^e remaniée et fortifiée aux XIV^e-XV^e. Chœur et abside romans, nef 14^e.

RIBES

Abside romane.

ROCHECOLOMBE

Eglise de Sauveplantade 12^e.

RUOMS

Eglises romane et préromane.

SABLIERES

Eglise romane. Vierge noire.

ST. ANDRE DE CRUZIERES.

Eglise romane avec chapiteaux sculptés, portail, roman provençal, (façade romane, église reconstruite en 1885). Datation 1190-1210.

Croix du XIV^e devant l'église.

ST. ANDRE LACHAM

A la découverte de l'église romane de S. André Lacham. *DL du 7 5 93. AW 140.*

ST. APOLLINAIRE DE RIAS

Eglise romane rustique remaniée.

ST. BASILE

Château de Maisonseule, donjon 14^e. Chapelle romane de Mounens et de Cluac (communes annexées en l'An VI)

ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD

Abside romane (12^e), reste 14^e, clocher 17^e

ST. CIRGUES EN MONTAGNE

Eglise 12^es.

ST. CLAIR

Chapelle du château de Gourdan. 14^es.

ST. CLEMENT

Eglise romano-gothique. Croix sculptée de Bousquenous.

ST. FELICIEN

Eglise romane, partie X^e, chapiteaux.

ST. FORTUNAT

Manoir du Pré.

ST. GEORGES LES BAINS

Village ruiné de St. Marcel les Crussol.

ST. GINEYS EN COIRON

Eglise romane.

ST. JEAN CHAMBRE

Eglise romane. Ruines féodales près de Mourier (?)

ST. JULIEN DU SERRE

Eglise des X^e ou XI^e; arcs-boutants; chapiteaux.

Historique de l'église, fondée par l'abbaye de St.Chaffre sous l'abbé Guillaume III (1074-1086), dépendant du prieuré de St. Pierre d'Ucel.

Petite histoire de l'église. Gazette des Villages, n° 27, mai-juin 2001.

Eglise: 1000 ans d'histoire. Tribune 3 janvier 2008. AH 97.

ST. JUST D'ARDECHE

Une notice historique en souvenir: restauration de l'église du village. Ouvrage de Louis Brun, disponible à la maison de la Presse et chez Mme. Josiane Pailhon. 70 f. T.V. 4 5 2001. AG 62.

ST. MARCEL D'ARDECHE

Chapelle de Trignan

ST. MARTIN DE VALAMAS

Prieuré fortifié XI^e. Château de Rochebonne. Tour de la Varenne. Croix sculptée du XV^e.

ST. MAURICE D'ARDECHE

Eglise romane, tuiles polychromes du clocher plus récent.

ST. MAURICE D'IBIE

Eglise romane (IMH).

ST. MICHEL DE BOULOGNE

Ruines du château de Boulogne 13^e-15^e. Abside de la chapelle romane 12^e s.

ST. MONTAN

Château et village fortifié, 11)-12^e, maisons 14-15^e. Chapelle Saint-Montan; Saint-André de Mithroys.

ST. PERAY

Château et site de Crussol.

ST. PIERRE SUR DOUX

Château du Perrier, ancienne ferme forestière du 15^e.

ST. PIERRE LA ROCHE.

Petite église romane (M. de la Torre).

ST. JEAN DE POURCHARESSE

Eglise fortifiée romane, clocher peigne, porche roman archaïque

ST. PIERREVILLE

Château de la Tour (XIV^e). Châteaux de Sibleyras, du Pra, du Bouchet (ferme)

ST. REMEZE

Château du XIII^e. Ruines d'une maladrerie.

ST. ROMAIN D'AY

Vestiges du château XIV^e. Sanctuaire Notre-Dame d'Ay

ST. ROMAIN DE LERPS

Château du Besset. Ruines de Durtail. Chapelle romane (?).

ST. SAUVEUR DE MONTAGUT

Ruines du château de Montagut. Château de la Cheisserie.

S.T SYLVESTRE

Ancienne maison forte. Chapelle romane de St.Martin de Galejas.

ST. SYMPHORIEN DE MAHUN

Ruines du château de Mahun. Eglise romane de Veyrines avec chapiteaux (XII^e-XIII^e). Eglise romane du village.

ST. THOME

Vestiges de remparts et de 2 châteaux-forts. Chapelle St.Sébastien (XI^e). Vestiges d'un cloître du XV^e.

THINES

Eglise du XII^e s.

ST. VINCENT DE BARRES

Ancien village fortifié.

LES SALELLES

Eglise gothique 15^e (MH). Clocher refait au XX^e.

SANILHAC

Tour ruinée de Brison. Château de Versas IMH (XV^e)

SATILLIEU

Ancien château devenu presbytère, en partie du XV^e. Porte d'enceinte avec tour. A l'hôpital chapelle romane

SCEAUTRES

Château ruiné, ancienne porte fortifiée.

SECHERAS

Château ruiné (M. de la Torre...)

SERRIERES

Ancienne église St. Sorlin 12^e-14^e (MH)

SILHAC

Châteaux de Collans, de Vaugeron, de Villars.. Eglise romane remaniée

SOYONS

Tour penchée (IMH). Eglise romane remaniée au XIX^e.

LE TEIL

Eglise de Mélas. Vestiges du vieux château (XIII°).

THORRENC

Château 14-15°.

THUEYTS

TOULAUD

Ancienne maison forte.

UCEL

Ruines du château d'Ucel. Ermitage.

USCLADES ET RIEUTORD

Eglise romane. Eglise de Rieutord (15°)

UZER

Château d'Uzer (M. de la Torre).

VAGNAS

Borne milliaire christianisée X° s. Eglise de Brujas d'origine romane.

VALVIGNERES

Vestiges des fortifications, église romane remaniée.

LES VANS

Vieux villages de Brahic et de Naves. Eglises de Brahic (XII°) et Naves (XI°).

VERNOUX EN VIVARAIS

Ruines de la Tourette. Château de Sonier (?)

VESSEAUX

Eglise romane reconstruite au XIV°. Porche IMH.

VILLENEUVE DE BERG

Vestiges des remparts XIV°. Maison XIV° rue S.Luc. Constructions XIII° de la Grange de Berg. Vieille église de Tournon

VINEZAC

Eglise romane (MH), clocher à gargouilles, chapiteaux et bas-relief. Château Julien (XIII°)

VION

Eglise XII° avec crypte 11°. Chapiteaux, cuve baptismale

VIVIERS

Cathédrale S. Vincent, tour St. Michel. Maisons du XV°. Chapelle St. Ostian.

VOGUE

Vestiges des remparts et d'anciens châteaux

Retable du XV° siècle (chapelle Saint-Barthélemy). Château de Vogüé.

LA VOULTE Sur RHONE

Restes de fortifications.

ART BAROQUE ET MODERNE

Les lieux et musées d'exposition de l'Ardèche. Guide. AW 125.

Jacques Mimérel, sculpteur (1614-1669). Archives Municipales de Lyon, 1 II 0113 1. Notes de Jean Vermorel, archiviste municipal de la ville de Lyon (1875-1942).

Liste des retables en Ardèche. 2 AT 151.

ALBA

A Alba, 2 toiles dans l'église XVII°. Notes sur les peintres Parrocel, XVII°-XVIII° siècles, J 1.

Mariannick Chalabi : Inventaire du canton de Viviers. Mobilier pictural de l'église d'Alba : Le mobilier le plus remarquable est composé d'un chapiteau en marbre, servant de bénitier, des XII° ou XIII°, provenant sans doute de l'église Saint-Pierre, une Vierge à l'enfant en bois polychrome du XVIII° ou du début XIX°, un tableau de l'Annonciation, attribué à Guglielmo Caccia, dit « Il Moncavo », fin XVI°-début XVII°, restauré en 1953, (et dont le musée de Varsovie possède une esquisse de l'Ange), un tableau de la Crucifixion (1° moitié du XVII° siècle) avec Saint André au pied de la Croix, aussi ancien que l'église, et autrefois faussement attribué à Parrocel (1670-1739)

Château ?

ARCENS

Croix sculptée d'Issas.

ANNONAY

Chapelle de Trachin, à Annonay. Nombreuses reproductions de tableaux religieux, sculptures médiévales, XVII°-XVIII°-XIX° siècles. BR 8.

Musée Vivarois César Filhol. Brochure de présentation. BR 8.

Pièta en bois du XVII° siècle provenant du couvent Ste-Claire (Musée César Filhol).

Christ en bois du XVI° siècle provenant de Veyrines (Musée César Filhol).

Maurice Frappa : Les grandes peintures retrouvées à l'hôpital d'Annonay et la recherche de leurs origines. RV 1984 4 pp 277-281 (peintures religieuses des XVI°-XVII°). L'Hôpital général fut fondé par ordonnance royale du 18 mars 1686 remplaçant les deux hôpitaux de ND de l'Aumône et de ND la Belle fondée le 18 octobre 1336 par le cardinal Bertrand. Origine probable: ND la Belle. L'article donne la liste des œuvres.

Michel Mauger : Les œuvres d'art à la Révolution en Ardèche. RV 2008 pp. 267-315.

AUBENAS

Au château : portraits de la maréchale et du maréchal d'Ornano, celui d'une princesse, tableaux et statues de la salle des pas perdus. Voir références en I 213

A Aubenas, chœur baroque avec 3 retables. Chapelle 17° aux Cordeliers.

Bienvenue en l'église Saint-Laurent, document de l'entrée de l'église. Don C.T.L. 22 01 06. Q 40-41.

L'église Saint-Laurent (Aubenas), D.L. du 24 08 95. Restauration du retable et de la chaire de l'église Saint-Laurent. D.L. 05 08 84. Q 42.

R. Verrot : Pages albenassiennes, 1930. « L'église Saint-Laurent ». Photocopie de Cévennes Terre de Lumière du 22 janvier 2006. Q 44.

Visite de l'église le 6 février 2006. Q 192.

Inauguration d'un ancien bénitier (dôme Saint-Benoît). Histoire des Clarisses d'Aubenas. Bénitier de 1716. T.V. 30.10. 98. AG 1.

L'église Saint-Laurent (Aubenas). Dépliant à disposition à l'entrée de l'église. Q 188-189.

Mausolée XVIII^e siècle des d'Ornano, œuvre d'artistes génois, autel-retable des XVII^e et XVIII^e, + statues, toiles et ornements sacerdotaux de même époque ou du début XIX^e au dôme Saint Benoît.

Articles sur la chapelle des Cordeliers : messe des Vendanges (D.L. 5 10 1985), Le destin de la chapelle des Cordeliers au cœur des préoccupations des Amis du Patrimoine (D.L. 22 3 1987). Gare à la chapelle ! Tribune 26 3 1987, Q 208-209.

BAIX

Fontaine Louis XVI. (M de la Torre).

BERRIAS ET CASTELJAU

Puits XVIII^e de la commanderie de Jalès.

BESSAS

Benoît Petit : Bessas (dont retable du XVIII^e siècle) Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 164-165.

BOULIEU LES ANNONAY

Eglise 13^e-17^e, 2 chapelles du XVI^e, stalles du 15^e, toile 17^e. Statue du 16^e au couvent des Ursulines. Statue de la Madone du Colombier 20^e siècle. (M. de la Torre). Vues des tableaux de l'église chez M. Chaprier.

BOURG ST ANDEOL

Hôtels particuliers 17^e-18^e (Doize, Louis XV, ou Bonnot de Villevrain rue des Grandes Fontaines) bassin de Neptune, châteaux de Roche-Colombe, Bellevue, Vinsas (?), portail de l'église 18^e. Peinture sur bois (XVI^e), buffet d'orgue (XVII^e). Chapelle de l'hospice, 16^e, cloître de l'ancien couvent des Cordeliers 15^e-17^e, chapelle de l'ancien couvent des Visitandines (18^e), 2 oratoires 17^e.

BOUCIEU LE ROI

Chemin de croix moderne, calvaire, oratoire.

BURZET

Les retables de l'église Saint-André. DL du 21 8 2001. AY 47.

CHAMBONAS

Château, escalier XVII^e, salons (à l'italienne, chinois, XVIII^e).

CHAMPAGNE

Maître autel du 17^e siècle.

CHARMES

Le Christ de Charmes (XVII^e siècle). TV du 31 8 2001. AW 29.

CHATEAUBOURG

Vierge noire et autel du 17^e siècle (classés).

CHOMERAC

M.CLeblond: Les tableaux de Joseph Vernet (1714-1789) à la mairie de Chomérac. MATP n°103

M.CI

COLOMBIER LE CARDINAL

Couvent-château. Peintures murales XVII^e siècle: 15 Fi 60 760 et suiv. Plafond peint: 15 Fi 60 755. Grande Salle: 15 Fi 60754. .

COUCOURON

Christ Renaissance. (M. de la Torre). Datation XVI^e-XVII^e, voir causerie du 7 juin 2005, L 136.

FONS

Fontaine du XVI^e siècle.

GILHOC SUR ORMEZE

Jardins à la française du château des Boscs. Plafond à la française et cheminées du château de Dol. (Michel de la Torre).

GENESTELLE

Portail le cadet de la ville du Puy-en-Velay a signé le retable de la Ste Trinité de l'église de Genestelle, qui a coûté de 13 à 1400 cent livres, achevé le 18 sept 1773.

GRAS

Eglise du XVII^e, clocher pyramidal, voûtes aux curieux médaillons. (M. de la Torre)

JAUJAC

Château du Bruget : mobilier Renaissance, plafonds à la française, cheminées. Château de Rochemure: 15^e-18^e. Château de Castrevieille: escalier XVII^e.

JOYEUSE

Château Renaissance. Portail du cardinal de Joyeuse (16^e).Eglise 17^e de style gothique avec toiles.

Voir AS 122-124. La chapelle ducale de Sainte-Croix est l'œuvre de Guillaume de Joyeuse évêque d'Alet, dont le tombeau est au pied de l'autel et la dalle gravée le représente: la chapelle est de style gothique flamboyant. L'autel du XIX^e est surmonté d'une toile représentant l'Annonciation, rapportée de Rome par le cardinal François de Joyeuse et attribuée à Raphaël ou à son école.

En 1618, Henriette Catherine obtint de Paul V l'érection de Joyeuse en paroisse, administrée par les Oratoriens dont le collège fut construit de 1618 à 1629. Reconstruction de l'église en 1669; mais la chapelle S. Régis est du XIX^e avec un tableau le représentant (XVII^e) et le tabernacle en bois de style Louis XIV. Tableau de l'école de Simon Vouet représentant Saint Louis en prière devant la couronne d'épines. La chapelle ND des Sept Douleurs date de 1513. Eglise inscrite aux monuments historiques depuis 1988.

A Joyeuse, pour réparer le toit de l'église, une "Annonciation" attribuée à l'école de Raphaël est en vente. DL 22 5 97. AW 159.

Restauration de la chapelle Saint-Louis (église de Joyeuse). Tableau du XVII^e (école de Simon Vouet). Hebdo, 29 3 2012. 2 BM 134.

LABLACHERE

Château du XVI^e avec portail (M. de la Torre).

Restauration de toiles à la gloire de St. Régis, par J. L. Moncassin, fondateur de l'école nationale de restauration de peintures de Châteaurenard, domicilié à Lablachère. Tribune du 4 4 96. AW 137.

Objets classés de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beaumonts.com. AX 243-245.

LAMASTRE

Eglise XVII° (Michel de la Torre).

LARGENTIERE

Eglise: statue XVII°. (M de la Torre). Chapelles du XVI°: 5 plaies, 1519, S. Sépulcre, 1523.

LIMONY

Croix d'argent du 16° (classée).

MARCOLS

Eglise 17° s. (M. de la Torre).

MARIAC

Calvaire XVIII° (M. de la Torre). Retable. Recherches à faire.

MAUVES

Ancienne église 17° désaffectée.

MAYRES

Maison des Daubert, 17° s.

MERCUER

Oratoire-fontaine du XVIII° s. Façade du XV° siècle, et 3° chapelle droite fondée par Mathieu Boissel prêtre de Mercuer en 1534. Nef principale et chapelles latérales sans doute du XVI° siècle

Cette église peut peut-être être rapprochée de celles de Burzet et de Mariac, qui doivent être à peu près contemporaines.

MEYRAS

Château de Hauségure: plafonds à la française, tour XVI°.

MEZILHAC

Eglise de Sardiges, 17° s. (M. de la Torre).

MIRABEL

L'église de Mirabel est du XII°, à l'exception de la 1° travée, beaucoup plus ancienne. Abside démolie au XVI°, remplacée par un chœur carré. Retable et maître-autel de la chapelle des Capucins de Villeneuve, qui date de la Renaissance. Un tableau doit représenter le vœu de Louis XIII. L'ensemble est en mauvais état et moisi. A.Grimaud. (Note : il y a le tout, mais en mauvais état).

Le chœur a été doté d'un retable représentant la lapidation de St. Etienne surmontant l'autel (tous deux de 1670 environ) (Gazette des Villages n°34-35).

PAYZAC

Eglise romane, achevée en 1511 (?). Voir Carlat-Malartre p. 326-27.

Eglise Saint-Pierre aux Liens : autel en marbre du chœur, répertorié en 1675, retable en noyer de 1705, décapé en 1955, tableau de la Nativité, présumé de Jean Engelbert. Statue en bois doré de Saint Pierre daté du XVII°.

Eglise Saint-Hippolyte de Brès. 2 tableaux du XVIII°: l'Annonciation et la Vierge à l'enfant entourée d'anges. Origine: Beaumonts.com. AX 278.

Chapelle funéraire des Chaurand, cimetière de Payzac (1852-55). Œuvre de l'architecte Pierre Bossan, sculptures des Joseph Henri Fabisch. AX 279.

PEREYRES

Eglise rustique du XVIII° siècle.

PEYRAUD

Château de style Louis XIII (!!). Chapelle de Verlieux, restaurée par des jeunes dans l'été 2009, qui contient des statues polychromes et une Pièta dans le chœur. Existe dès le XIII°. Sur le plateau au-dessus de Peyraud. **AS 114.**

PLATS

Château de Suzeux. Eglise du XVIII° siècle.

PONT-DE-LABEAUME

A Niegles, porte et mobilier 18°.

POURCHERES

Mairie: cheminée 17°. Eglise : 2 statues polychromes, et Christ du XVIII°. Mais on a décapé et teint le bois.

PRANLES.

Pranles : une toile marouflée (l'Assomption de la Vierge). Article T.V. du 13 4 2001. AG 69.

PRIVAS

Ancien hôtel de Diane de Poitiers. Pont sur l'Ouvèze. Ancienne église St. Thomas.

Hôtel de Gerlande (1740-1746.)

Chapelle de l'ancien hôpital ? Chapelle des Récollets ?

LE POUZIN

Croix de mission de 1767 (face au pont romain). Le Pouzin de la Préhistoire à nos jours, p.179

QUINTENAS

Tabernacle de bois doré et tableau XVII°.

ROCHEMAURE

Eglise ND des Anges (XVIII°).

ROIFFIEUX

Château de Brogieux (XVIII° siècle) : maison des champs et jardins à la française. La Maladière : restauration au XVIII°.

RUOMS

Maison du baron (XVI°)

ST. ALBAN AURIOLLES

Mas de la Vignasse (XVIII° siècle)

ST. ANDRE EN VIVARAIS

Château des Baumes (14°-16°) IMH. Château de Montivert (13°-18°).

ST. ANDRE LACHAM

Tableau représentant St. Régis daté du 6 octobre 1659, J Jouffre, RV 1983 n°4 p. 230

ST. BASILE

Cheminées Renaissance au château de Maisonneuse.

ST. CIERGE LA SERRE

Eglise du XVI° s.

ST CLAIR

Château de Gourdan, 18°. Chapelle du château 14°.

ST. CYR

Château de Soras, construit début XVII° par J. Barberon (Charrié).

ST. ETIENNE DE BOULOGNE

Château de la Combe (17°). Le pèlerinage de Pra-Maillet remonte au XVI° (Michel de la Torre).

ST. GENEST DE BEAUZON.

Eglise de Saint-Genest de Beauzon. Tableau sans doute de 1728, fondation de la Confrérie du Rosaire. Origine: Beauzons.com **AX 291-292.**

ST. JEAN DE POURCHARESSE

Saint Etienne réapparaît (XVIII° siècle). Tribune 23 10 2010. 2 BM 153.

Inauguration du retable (baroque) restauré. Hebdo 11 10 2012. 2 AM 175. N.B. Peintures murales géométriques et fleurs stylisées, sans doute fin Moyen-âge.

ST. JEURE D'AY

Châteaux des Rieux (15° remanié), de Pierre Grosse (17°), de la Faurie (17°-19°), du Plantier.

ST. LAURENT DU PAPE

Château du Bousquet (XVII°)

ST. MARCEL D'ARDECHE

Château de Bernis 17°. Fontaine 16°

ST. MARTIN D'ARDECHE

Château du Bosquet (XVI°).

ST. MAURICE D'IBIE

Médaillons 17°-18° dans l'église.

ST. MELANY

Tableaux du XVIII°: Vierge au Rosaire, et Saint-Mélan ou Saint-Blaise.

ST. PERAY

Château du Bret: cages d'escalier avec balustres de pierre 17°, grandes salles avec plafonds à la française. Château de Beauregard 17°.

ST. PIERREVILLE

Retable baroque, de Portal cadet, du Puy, autel, tabernacles, toile, boiseries XVIII°. Chapelle sépulcrale des seigneurs de la Tour.

La nouvelle jeunesse de S. Régis (tableau). D.L. 26 8 94. 2 AC 172.

Saint Régis retrouve sa splendeur. D.L. 17 11 90. 2 AS 176.

L'éclat d'un retable. D.L. 11 4 90. 2 AS 177.

Portal le cadet de la ville du Puy-en-Velay a signé le retable de la Ste Trinité de l'église de Genestelle, qui a coûté de 13 à 1400 cent livres, achevé le 18 sept 1773. Origines Ardéchoises, n°53, p.8

Documents sur le retable de St. Pierreville et son auteur Portal cadet. Origine: préfecture, d'après les archives hospitalières du Puy. **2 AS 170-171.**

Intérieur de l'église de Saint-Pierreville, avec vue du retable, carte postale semi-moderne. **P 279.**

ST. PRIEST

Château d'Entrevaux (XIII°-XVI°). MH

ST. REMEZE

Château XVIII° siècle.

ST. ROMAIN D'AY

Vierge noire du 17° s

ST. SAUVEUR DE CRUZIERES

Chapelles classiques (?) S. Geniès et S.Privat.

ST. SYMPHORIEN DE MAHUN

Statues sculptées dans l'église, autels. Plafonds à la française dans la cure. Croix près de l'église de Veyrines (MH).

ST. VICTOR

Châteaux de Pouyol, de Corsas et de Chirol. Eglise de Deyras, de style gothique (?). Chapelle de Navas, avec Vierge Noire (?).

ST. VINCENT DE DURFORT

Château de Bavas, d'origine XI°. Eglise romane 11° avec 2 chapelles plus tardives (Michel de la Torre) Fresques XVIII°.

SALAVAS

Ruines du château féodal. Tour du Moulin.

SAMPZON

Château de la Bastide.

SANILHAC

Château de Brison (ruiné).

SARRAS

Château ruiné de Revirand, château de Sarras, château de Carrel. Croix de pierre 17°.

SATILLIEU

Ancien château devenu presbytère, peintures murales marouflées (restaurées). Croix de chemin XVI° (MH).

SAVAS

Retable de bois sculpté XVII°, porte de bois sculpté. Ancien château de Bontemps. Charrié le place sur Sarraz.

SERRIERES

Croix de chemin 17°. Musée de la batellerie du Rhône.

SILHAC

Château du Villars Renaissance avec meneaux et cheminée. Gentilhommière de l'Orme et de Besse.

LA SOUCHE

Ancien château XVI°. Eglise romane remaniée.

THUEYTS

Chapelle Saint Roch 18°. Château de Blou

Restauration de la "Descente de Croix" avec l'aide du SITHÈRE. Tribune 13 2 2014. 2 AX 169.

TOULAUD

Eglise du 17°.

TOURNON

Tapisseries des Flandres et tapisseries d'Aubusson dans la galerie du Lycée. AW 126-127.

Vierge à l'Enfant et chaire sculptée du XVIII° à la Chapelle du Lycée. AW 128-129.

Louis Bourbon: Deux panneaux peints du XVI° siècle à Tournon, pp. 35-41.R.V. 1957

L'affaire du triptyque de Son Eminence (le cardinal de Tournon). DL du 23 2 96. AW 86.

Le retour des Pèlerins à Tournon. DL du 13 4 96. AW 96.

A l'église Saint-Julien, le tableau de l'Adoration des Bergers est de retour. Anonyme, copie d'une toile de De Vos, peintre flamand du XVI° siècle. TV du 13 2 98. AW 87.

VALGORGE

Château de Chastenet, donjon carré 16°, chapelle gothique du château.

VALLON

Château-mairie du XVII°, salles, tapisseries, escalier...Château d'Ebbo (XVI°). Ruines du vieux Vallon.

VALS LES BAINS

Calvaire.

VANOSC

Château de la Rivoire (17°). Château de Gerlande (18°). Chapelle 17° de Pouillas.

LES VANS

Au Musée municipal des Vans: la « Vierge de Malbosc », statue en bois sans doute XVIII°.

Eglise XVII°, stalle et retable. Ermitage Saint-Eugène à Chassagnes.

Pierre Minard : Notes sur la sacristie et les retables de l'Eglise des Vans, Revue du Vivarai , 1979 4 pp 210-214.

VAUDEVANT

Calice XVII°. Manoir du Clozel.

VERNOSC LES ANNONAY

Maisons anciennes de Mourio. Maison forte de Pigneux.

VERNOUX EN VIVARAIS

Maison Arcis (IMH). Maison Maisonnac 18°. Château de Vaussèche 14°-16°, plafonds à la française, cheminées monumentales

VILLENEUVE DE BERG

Eglise Saint-Louis, 14° remaniée 19°, 2 retables 17°-18°, chaire XVII°, grille de communion 17°-18°. Maisons du XVI° au XVIII°.

Hôtel du Sénéchal. Hôtel de la Boissière avec plafonds peints, cheminées. Château de Lajavelier. (?).

VINEZAC

Hôtel du Soleil XVII°.

VION

Statues XVII° à l'église. Notre Dame de Pitié (16°)

VIVIERS

Hotels de Roqueplane, ancien évêché, chapelle ND du Rhône. Hôtel de Tourville, maison des Chevaliers. Immeuble Lacombe. Stalles 17°. Chapelle des Dominicains (MH) 18° par Franque. Abside XVI° de la cathédrale.

VOCANCE

Château de Canson XVII°

VOGUE

Château XVII° et avant (IMH) Site du village.

LA VOULTE S. RHONE

La chapelle des Princes. D.L. 15 8 91. 2 BC 100.

L'Assomption de la Vierge: une œuvre classée (église de la Voulte). D.L. 19 8 94. 2 BC 88.

Le château : un lieu à visiter. Commande à un sculpteur d'Amsterdam de 1611. D.L. 8 8 93. 2 BC 96.

Le tableau des Levis-Ventadour dit des « Princes » à la Voulte. R.V. 1904. Abbé Auguste Roche.

Château XVI° (IMH) avec galerie Renaissance, escalier à arcades. Chapelle des Princes. Bas-relief italien de l'église (XVI°). Maisons XV°-XVI°.

L'ART DU XIX° SIECLE

Ch. Forot : Jean-Pierre Félix, ébéniste et tourneur. (1813-1890)-chaires de S. Félicien, Préaux, St. Victor, le Cheylard, etc.

Le sculpteur sur bois Jean-Pierre Félix, né au Crestet en 1813, auteur de la chaire de l'église du Cheylard, vivait à Saint-Félicien au XIX° siècle. AG 83.

R. Dugua : Le Cheylard, aujourd'hui, autrefois : p.29. La chaire (1852) fut faite par Jean Félix, ébéniste de St. Félicien, originaire du Crestet. Au fond de la chaire, le Bon Pasteur, l'Ange qui sonne de la trompette au-dessus, sur le portillon d'accès le pape Pie IX, 8 saints et 4 prophètes sur les panneaux de la rampe. C'est la plus belle œuvre de Jean Félix.

Abbé Charay : Le peintre décorateur J.A. Molinari (XIX^e siècle). R.V.D.B. ,n° 53, 1997, p.177-181. On lui doit d'après cet article les fresques de la Foi et de la Charité dans l'église de Joyeuse, le portrait de Saint Pierre dans l'église de St. Pierreville, les retables de l'église Saint-Laurent d'Aubenas (celui de la Vierge avec Ste. Anne et St. Joachim, celui d'Ignace de Loyola, St. Régis, St. Stanislas Kotska) le tableau derrière l'autel majeur de la même église. La toile doit représenter l'évangélisation de l'Asie et de l'Europe par les Jésuites. Tout cela provenait de la chapelle des Jésuites, démolie en 1911. Il exécuta aussi les 14 stations du chemin de croix de la chapelle du Grand Séminaire de Viviers construite en 1830 sous la direction de M. Vernet, le portrait de M. Vernet et de Marie Rivier au Bourg Saint Andéol. Autre toile représentant S. Pierre dans l'église de Sauveplantade, de lui ou du neveu qui l'accompagnait. Liste des églises dédiées à S. Pierre en Vivarais. Son œuvre la plus importante est réalisée dans l'église de Saint-Sernin (1829-1830), « transposition des peintures de l'ancienne chapelle des Jésuites ». Ces peintures ont été restaurées par Armand Fayein, ainsi que les peintures sur zinc de la chapelle S.Jean jouxtant la cathédrale de Viviers, et la restauration des peintures de l'église de St. Andéol de Vals, imitation rustique de S. Laurent.

Jean Limagne : Jules Maurice Thibon (1824-1881) un artiste vivarois. RV 1990 2 pp.135-151. Reproductions NB de tableaux estimables, dont un « château de Ventadour » et un « muletiers du Vivarais ».

Chanoine Therme : cahier n°1 p.110 : Note sur le peintre Delphin Enjolras

Réédition des « Souvenirs de l'Ardèche », d'Ovide de Valgorge. D.L. du 21 7 1984. AC 279.

La bourrée auvergnate, texte Wikipédia, AP 106-107.

La vielle à roue, texte Wikipédia, AP 108-111.

Alice Roure : Du Mézenc à l'Opéra de Paris, Cornélie Falcon, une des plus grandes cantatrices du XIX^e siècle. Cahiers du Mézenc n°25 2013 p.85-88.

Xavier Mallet, un peintre ardéchois témoin de son temps (livre de Michel Mauger). D.L. 24 12 2014. 2 BJ 36.

Michel Mauger : Léon Alexandre Delhomme (1841-1895): un sculpteur ardéchois à Paris. revue du Vivarais 2015 n°4 pp.289-311.

ANNONAY

Musée César Filhol: Louis Sabattier (1863-1935) AY 30. , l'illustrateur qui mariait l'élégance au réalisme.

AUBENAS

Tableaux d'Auguste Bouchet (1831-1889). Château d'Aubenas.

Exposition Jules Auguste Thibon (1824-1881). D.L. du 26 8 89. 2 AK 79.

Z.Gandon: Histoire des religieuses de St. Joseph de t. Etienne de Lugdarès. p.103.

Le Christ de l'église paroissiale d'Aubenas est l'œuvre du sculpteur du Béage, Régis Breysse (1810-1860). .

Chaurand-Naurac, un peintre parmi les grands. D.L. du 30 8 93. 2 AM 55.

Les 100 ans du poète (Albert Flory). D.L. 9 4 86. 2 AM 46.

BANNE

Chaire sculptée XIX^e siècle. Voir revue La Viste BR 2 (avec photos). Elle a été inspirée par celle de St. Paul le Jeune. Elles sont l'œuvre des frères Goyer, sculpteurs à Louvain en Belgique. Il y a aussi des vues des chaires de St. Paul le Jeune et Berrias

LE BEAGE

Croix d'argent XIX^e émaillée.

Note sur Régis Breysse, sculpteur du Béage. J 1.

Paulette et Marcel Eyraud : Du Béage à Bicêtre. Régis Breysse. Cahiers du Mézenc, n°15, 2003, pp.93-97.

BESSAS

Restauration du retable de l'église. Tribune du 19 11 2009. 2 AE 160.

BOFFRES

Vincent d'Indy, le plus ardéchois des compositeurs français. Ma Bastide septembre 2011. 2 AG 186.

BOURG SAINT ANDEOL

Michel Mauger : Une dynastie de maçons et d'architectes à Bourg Saint Andéol, les Baussan. Revue du Vivarais, 2011 n°3 p.183-201.

BURZET

Les retables de l'église Saint-André. DL du 21 8 2001. AY 47. Voir aussi 2 AE 159.

Eglise St. André, cinq siècles d'histoire (retable de 1810, autel de 1860). Tribune 23 9 2010. 2 BM 155.

CRUAS

Dessins à la plume de Joseph Xavier Mallet sur le travail de la chaux. Centre André Auclair.

Notes sur Joseph Xavier Mallet, et ses maîtres Gleyre et Cabanel. J 1.

Dessin de Nicolas Chagny (1790-1858): Cruas au XIX^e siècle. Bnf.gallica /2. AK 249.

JOYEUSE

Abside et vitraux de l'église Saint-André, Pièta de 1842.

LA LOUVESC

Eglise 19^e, avec aménagement du musée Saint Régis, chapelle Ste Thérèse Couderc, châsse de bronze doré 19^e

Notice sur Pierre Bossan (1814-1888). AX 309-312.

LAMASTRE

Le poète Stuart Merrill à Lapras (1863-1915), chez A.F. Hérold à Lapras. Envol, novembre 1992. AA 169.

LARGENTIERE

Porche et tribune de l'église côté ouest, 3 chapelles, peinture de Molineri (S. Paul).

Dessins d'Imbard et de Clerget représentant Largentière.

MAUVES

Statue de la Vierge du XIX^e.

MONTPEZAT

Chemin de croix 19^e s.

NOZIERES

Christ XIX^e, classé.

PAYZAC

Ensemble du milieu du XIX^e achevé par l'atelier de Bossan: chapelle funéraire et chemin de croix. Statue de la Vierge, du sculpteur lyonnais Fabisch : tableau offert par Napoléon III au baron Chaurand ; député de l'Ardèche, chaire du XIX^e représentant le Christ et les quatre évangélistes. (Origine: Beaumonts.com).

PRIVAS

Musée d'art sacré, chapelle des Récollets (XIX^e et début XX^e). Chapelle de l'ancien hôpital ?

Les musiques oubliées de Maurice Ruff. T.V. 11 12 98. 2 BC 144.

La consécration de l'église de Privas en 1898, par Etienne Bonnard, professeur de dessin au collège des Récollets: une acquisition culturelle d'importance. D.L. 7 4 2014. 2 BA 149.

ROSIERES

Eglise rebâtie vers 1850, époque de séparation d'avec Balbiac. L'abbé Guérin, vicaire puis curé, fit installer un autel en bronze doré, les stalles, œuvre de Vermale, menuisier à Joyeuse, les peintures œuvre d'un nommé Mazan (?). Puis, Jean-Antoine Fargier, vicaire puis curé, fit travailler le peintre Audric, de Marseille, placer la statue de Notre-Dame donnée par le père Bernard, supérieur des Oblats de Bon Secours. Celui-ci paya la crédence de la sacristie, le confessionnal de la chapelle de la Vierge trop grand pour Bon Secours, restaurer les vitraux.

ST. ETIENNE DE LUGDARES

Eglise d'origine gothique, façade XIX^e.

ST. GENEST DE BEAUZON

Le monument à S. Genest. (Lettre de Michel Rouvière). Origine : Beauzons.com AX 290.

ST. LAURENT DU PAPE

Châteaux de Brion et d'Hauteville.

ST. MARTIN SUR LAVEZON

Château de Pampelonne.

ST. MONTAN

Château du Charnève. Eglise XIX^e.

ST. PIERREVILLE

Le Christ en plâtre se révéla être en bois ! 2003. AY 18.

ST. PRIX

Château du Besset.

ST. ROMAIN D'AY

Châteaux de Brenieux et du Griottier.

ST. SERNIN

Eglise du XIX^e avec fresques de Molinari.

Abbé Charay : Le peintre décorateur J.A. Molinari (XIX^e siècle). R.V.D.B. n° 53, 1997, p.177-181.

SANILHAC

Chapelle de la Chapelette.

SATILLIEU

Eglise XIX^e avec statues et piéta.

SERRIERES

Musée de la batellerie du Rhône, église 19^e.

LA SOUCHE

Eglise reconstruite au XIX^e. Christ de bois d'olivier

VALS LES BAINS

Etablissement thermal. Eglise XIX^e.

LES VANS

Portrait au crayon de David d'Angers (Musée Municipal)

VERNON

Château à tour ronde.

VERNOUX EN VIVARAIS

Eglise 19^e néo-gothique.

VILLENEUVE DE BERG.

« La Vierge au croissant de lune » (Mallet, 1864) : les surprises de la restauration d'un tableau de l'église de V. de Berg. 2 AZ 161.

VINEZAC

Croix en faïence XIX^e.

VIVIERS

Châteaux Lafarge et Verchaus. Tapisserie des Gobelins et suspension de la cathédrale.

L'ART DU XX^e ET XXI^e SIECLES

Maurice Boule: Shedlin, ou le bonheur de peindre en Ardèche. Revue du Vivarais, 1991 & pp.79-83.

André Coront-Ducluzeau: Joseph Coront, peintre vivarois (1859-1934). Revue du Vivarais 1982 & pp. 6-19.

Galerie d'art contemporain/ Parc de sculptures Le Besset. St. Jeure d'Andaure. Expo. 2004: Hugo Kaagman. K 174.

L'artiste...au verre (Claire Dumonteil, cires sous verre, Quintenas). DL du 18 8 93. AW 114.

Le "carrefour" où on s'arrête. Carrefour des Arts de La Louvesc. DL du 12 7 92. AW 115.

Les vitraux du XX^e siècle et l'architecture sacrée. Réveil, 20 5 2005. 2 AG 7.

Le prix Eugène Villard, rétrospective d'une passion littéraire. 2 AG 57.

Colette Audry (+1990), fille de préfet et écrivain. (Privas vers 1920). AA 170.

ALBA.

Maurice Boule: Alba, village d'artistes. N° spécial de MATP, 15 février 1998. Notes, AL 133.

AUBENAS.

Sculptures de Marcel Gimond (1894-1961) au château d'Aubenas.

Annet Perrin ou la fascination de la lumière. DL du 7 4 2006. 2 AG 17.

AILHON

Les jeudis artistiques de Mme. Manent Pérouse: le peintre Louttre B. D.L. 23 8 93 2 AM 91.

BOUCIEU LE ROI

Boucieu-le-Roi: calvaire moderne (M. de la Torre). En 1954, remplacement des fenêtres par le maître-verrier Georges Thomas de Valence. Une centaine de bénévoles restaura entièrement l'église grâce à l'aide financière des religieuses, de la commune et de nombreux bienfaiteurs. Le nouveau maître-autel a été consacré le 19 mai 1965, 250° anniversaire de la fondation des sœurs du Très Saint Sacrement.

BURZET.

Eglise St. André, cinq siècles d'histoire (vitraux de 1956). Tribune 23 9 2010. 2 BM 155.

LE CHAMBON

Fresque originale de l'église (1977-78). DL du 21 8 92. AX 15.

CHAMPAGNE

Un mobilier liturgique signé Goudji à Champagne. TV 15 12 2000.AV 210.

CREYSSEILLES.

Les totems de Magerouans (J.P. Hellé). D.L. 17 8 95. 2 BC 139.

CRUAS

Françoise Delacourt-Lacaf: André Auclair, un peintre en Ardèche. R.V.D.B. 1992 n° 48 p.39-51.

Cruas : la fresque de Jean Saussac. Les couleurs de la vie. Tribune du 3 2 2005. Q 115.

Centre d'Art et d'Histoire André Auclair (prospectus) 2 AX 121-122.

Centre André Auclair (350 œuvres et documents)

LAMASTRE.

Jean-Marc Gardès, Chantal Viart: Quand Maurice Ravel venait se ressourcer à Lapras, près de Lamastre, en Ardèche. (1919) Envol, juin 2023, p.18.

LAVILLEDIEU

Petit Musée du Bizarre de Candide (Gérard Lattier, Jacqueline Labrot, etc).

LA VOULTE

Marcel Charbonnet, peintre discret. T.V. 9 2 2001. 2 BC 112.

FABRAS

Château du Pin (peintures de Colette Bonzo).

Une femme en bataille, Colette Bonzo. Tribune, 5 9 96. 2 AS 40.

JAUJAC

Installations d'art contemporain dans la nature, avec plan des environs de Jaujac, juillet-août 2004. **G 3 G4.**

JOYEUSE

Jos Jullien aura sa rue. Hebdo du 17 6 2010. AAA 105.

MERCUER

Bernadette Soufflet, mosaïste au hameau de Burac, à Mercuer. T.V. 20 4 2001. AG 63 bis.

MEZILHAC

Monument aux atomistes.

LE POUZIN

Eglise de Biny (1955), vitraux de Chapuis. Maître verrier : Balaÿn de Lorient. Le Pouzin de la préhistoire à nos jours, p.179.

PRIVAS

Pièta XX° siècle du Mont Toulon.

Le sculpteur Sarrabezolles à Privas (statuaire religieuse vers 1950). 2 AE 103-104.

ROCHESSAUVÉ

Kor Onclin sous la lune de Rochessauve. DL du 6 9 94. 2 AK 82.

ROSIERES

Vitraux modernes donnés par François André, qui fit aussi don d'un grand lustre en cristal provenant d'un cercle de jeux parisien.

ST. AGREVE

Tessa Traeger, une mémoire de l'Ardèche (photographe). D.L. du 29 7 2011. 2 AG 51.

ST. ANDEOL DE FOURCHADES.

Peintures murales dans l'église datant de 1977-78. D.L. du 17 10 90. AN 293.

ST. BASILE

Jean-Marc Gardès, Chantal Viart : Quand Maurice Ravel venait se ressourcer à Lapras, près de Lamastre, en Ardèche. Envol, juin 2023, p.18.

ST. PAUL LE JEUNE

Peintures XX° dans l'église.

ST. PIERRE SUR DOUX

Oratoire 1940.

ST. SAUVEUR DE MONTAGUT

Eglise du XX° siècle

SERRIERES

L'atelier du peintre de Serrières, Jean-Marcel Héraut (1920-1982) vendu au profit de l'abbaye de Champagne. D.L. 7 6 86. 2 AU 195.

TOURNON

Violaine Ménard-Kiéner : Antoine Sartorio, sculpteur (1885-1988) RV 2004 n°3 pp. 179-183.

Dominique Prat : le monument aux morts de Tournon, une exception remarquable parmi les monuments aux morts de l'Ardèche. RV 2004 n°3 pp.183-197.

La Vierge et l'enfant : la statue rénovée. Hebdo 28 5 2004. 2 BM 160.

UZER

Les ponts qui dansent (sculpture de rond-point à Uzer). Hebdo 20 4 2007. 2 BM 164.

VOGUE

Vitraux de Manessier (chapelle du château). Gravures de Jean Chièze (1898-1975)

CANTONS BAS VIVARAIS

CANTON DE BOURG SAINT ANDEOL

BOURG SAINT ANDEOL

Bulletin cantonal de Bourg Saint Andéol n°3 déc. 96. BR 15.

Histoire

*Jean Messié : Bourg Saint Andéol, notice historique et guide. Largentière, Humbert, 1964 (?)

*Jean Messié : Les vieilles rues de Bourg-Saint-Andéol. Syndicat d'Initiatives de Bourg-Saint-Andéol, 1970.

*Franz Cumont : Les mystères de Mithra, Editions d'Aujourd'hui, Plan la Tour 1985.

*René Gaspin : Rencontre avec le dieu Mithra. Pont-Saint-Esprit 1987. BR 15.

*Jacky Beau, Jean-Louis Issartel, René Gaspin : Les chemins de la Révolution. F.O.L. Lienhardt, Aubenas 1988.

*J.L. Issartel : Les émeutes du printemps 1792 à Bourg-Saint-Andéol. Colloque de la Fédération Historique du Languedoc et du Roussillon, Aubenas-Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p.119-135.

*Jean-Louis Issartel : Bourg Saint Andéol au début de la Révolution. Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2 p. 139-155.

*Robert Labrély : Le vieux Bourg Saint Andéol. 3° édition. Aubenas, Lienhardt, 1990.

*Philippe Brouquier des Arcis, Jean Flandrin: Balades bourguésannes. Viviers 2005.

Généralités

Les armoiries de la ville.D.L. 31 7 92. 2 BE 96.

Plan de Bourg Saint Andéol. 2 BE 97.

Lettre de Mme. Bois-Delatte, conservateur en chef, relative aux registres de notaires de Bourg Saint Andéol conservés à la Bibliothèque Municipale de Grenoble, M 142.

Les petits secrets bourguésans. D.L. (carte I.G.N. 50.000j). 24 7 96. Article au dos sur Jean Messié (1881-1977) et les Nouveaux Nez. 2 BE 84.

Echos et nouvelles (le ruisseau de Tourne). D.L. 18 01 96. 2 BE 84.

Les 20 curiosités artistiques de la ville. D.L. 17 8 96. 2 BE 85.

Autour des Archives municipales de B.S. Andéol. Extrait de M.A.T.P. n°98, 2008. Voir particulièrement la notice sur Edouard Rambaud (1844-1907), sur les Ursulines, ou sur le père Lascombes. AK 57-64.

Boislile de A.M. : Histoire de la maison de Nicolay. Pièces justificatives (1392-1871). Nogent-le-Rotrou, 1875, 774 p.

Louis Breyse : Médecine d'autrefois au Bourg Saint Andéol (1700-1900). Bourg Saint Andéol 1991, 255 p.

Henri Courteault : Le Bourg Saint Andéol. Paris 1909. 285 p.

R. Labrély : Album bourguésan. Revue du Vivarais, 1926 et 1927.

R. Labrély : Notice historique sur le vieux Bourg. Lyon, 1928, 246 p.

R. Labrély : Le vieux Bourg Saint Andéol. Largentière 1959, 224 p.

Jean Messié : Bourg Saint Andéol. Largentière 1964, 151 p.

Martin Sauze : La bienfaisance à Bourg Saint Andéol. Viviers, 1932, 383 p.

Jean Salavert, Louis Breyse : Visiteurs illustres au Bourg Saint Andéol. Lo Caleu, Bourg Saint Andéol, 1990. BR 15.

Jean Salavert, Louis Breyse, Marie-Louise Messié : Les Archives communales de Bourg Saint Andéol, Lo Caleu, 1992. BR 15.

A. Fambon, X. Maurin, F. Reynaud, C. Rouchouse: La forêt du Laoul entre Rhône et rivière Ardèche, ses chemins, son histoire, son économie entre 1266 et 2012. Ed. M.A.T.P., 2012, 200 p.

Dessins des plus connus des monuments de Bourg. Tribune 4 11 2004. 2 BU 27.

Préhistoire.

Circuit des mégalithes des environs de Bourg-Saint-Andéol, par R. Comte. Cf. Léopold Chiron, Revue du Vivarais de 1896.

Sur Bourg, dolmen du Bois des Géantes; sur Bidon, Champvermeil, Pradinas, Fontanille, le Pouzat, la Grosse Pierre (menhir) ; dolmen de la maison forestière de St.Marcel d'Ardèche. Dessins de 3 dolmens du Bois des Géantes, du Grand Quinché, de Champvermeil et du Pradinas. (R. Comte). Cévennes Terre de Lumière n°1 1996 pp. 10-13.

Les dolmens du canton (de Bourg Saint Andéol). D.L. 27 9 94. 2 BE 83.

Les tours en pierre sèches du plateau du Laoul en Bas-Vivarais (avec dessin).

Gazette des Villages n°20 pp. 11-12.

Structures en pierre sèche du plateau du Laoul, extrait de G 58. "Patrimoine Vivarois", Chantal Rouchouse, Michel Raimbault, Bernard Gelly, Wolfgang Pape : Les dolmens du bois des Géantes, à B.S.Andéol. Cahiers des Amis de l'Histoire, 2005 pp 139-147. BR 5.

Bernard Gély (dir. de)La nécropole du Bois des Géantes. DARA, www.alpara.org, 2014, 40 euros. Article D.L. du 28 12 2014. 2 BJ 16.

Antiquité

Une religion antique disparue, le culte de Mithra. Conférence du 30 avril 2004. B 267 à 280.

M. Delichères (1759-1820) a laissé une étude sur le culte de Mithra et les origines du Carnaval dans l'Annuaire de l'Ardèche de l'An XI. Envol.

Visite de Bourg St. Andéol ; dessin de l'église par Raymond Comte. Visite dirigée par Melle Messié. Visite de l'église, de la chapelle St. Polycarpe, du vallon de Tourne (avec dessin du bas-relief de Mithra et d'une reconstitution de Mithraeum à Londres, visite de N.D. de Châlons. Cévennes Terre de Lumière n°1 1985.

L. Breyse : De Bergoïata à Bourg Saint Andéol. Faut Voir, n°59 p. 19, 16 10 93.2 BE 95, BR 25.

Nicolas Clément, « le Haut Moyen-Age », De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 221 et suiv. villa

antique de Liby.

Une religion antique disparue : le culte de Mithra (conférence). Q 34-35.

Découverte d'un temple mitriaque à Angers. « Construction et Patrimoine » n°9, décembre 2010.

Jean Boissier, in « Pierrelatte, pages d'histoire ». Hervé-Anglard, Cosne sur Loire, 1982.

p. 142. et suiv. Dans la zone où se situait Bergoïata le Haut, aucune trace du cadastre antique de la colonie d'Orange, fondée en 35 av. J.C., ne se trouve, parce que cette région, bien qu'à l'Est du Rhône, appartenait à l'Helvie. Il s'agissait de la zone située entre l'embouchure de la Berre (rivière des castors) et l'île en face de Saint-Marcel d'Ardèche. L'emplacement de Bergoïata le Haut est attesté au VII^e siècle par l'acte de donation de Cousignac, à Alcinus et sa femme Macédonia, soeur de Ste Aule, donna à St. Vincent (pour la dotation de l'église cathédrale de Viviers) « Cousignac et ses dépendances jusqu'à la rivière Berre, la moitié du domaine de Bel et une île du Rhône appelée l'Argentièrre, qui est située vis-à-vis le Haut Bergoïata, dans le comté de Tricastin ». Toutefois, le cadastre d'Orange déborde largement le Rhône au nord de Donzère.

p. 17: Patient, évêque de Lyon, envoie des vivres à Bergoïata et à Augusta Tricastinorum.

Moyen-âge

Histoire: premiers châteaux (dans le canton de Bourg, d'après la thèse de P.Y.Laffont). Tribune, 3 3 2005. 2 BP 22.

De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, p. 372: Les inscriptions de Notre-Dame de Châlon.

J.L. Issartel : « Sur les traces de Dame Vienne »; De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 239 et suiv.

Histoire des bois communaux de Bourg Saint Andéol. Donation de Guillaume de Baladun à Arnaud, syndic de Bourg, en 1288. Les bois avaient été acquis de Damas de Rochefort, Bertrand de la Motte et Guillaume de Baladun.

Lettre à H.F. Orban sur la famille de Balazuc et Bourg Saint Andéol. 29 juillet 2003. AY 177-178.

Visite de l'église Saint Polycarpe (en fait simple historique). D.L. 29 8 94. 2 BE 85.

Visite des églises romanes méconnues des environs de Bourg-Saint-Andéol: chapelle St. Polycarpe, église St. Andéol (dessins), bas-relief de Mithra (dessin), chapelle S. Ferréol, chapelle St. Julien-la-Reine (commune de St. Marcel d'Ardèche), St. Sulpice de Trignan, Notre-Dame de Châlons, Notre-Dame de Cousignac. Cévennes Terre de Lumière n° 3 1996. pp 2-15.

Le prieuré de Notre-Dame de Chalon, article D.L. du 13/9/ 1994, H 242.

Notre-Dame de Chalon, à Bourg-Saint-Andéol, article D.L. du 18 août 1995, H 244.

Buffet et Aureille : Notre-Dame de Chalon, paroisse du Bourg-Saint-Andéol. Notice historique. Bourg Saint Andéol, 1910, 15 p.

Le prieuré de Saint-Ferréol, article D.L. du 23 juillet 1995, H 240.

N.B.: La bibliothèque de C.T.L. contient le mémoire de D.E.S. de Robert Saint-Jean, « Les églises romanes du Bas-Vivarais », Université P. Valéry, 1956; inédit, (cote U 005) et la brochure éditée par le S.I. de Bourg à l'occasion des journées du Patrimoine de 1989 (cote B 217).

Anne Deirmendjian: L'église Saint-Polycarpe à Bourg Saint Andéol (Ardèche), mém. de maîtrise, Aix-Marseille, 1997, 2 vol. 130p. +168p. CIUP Viviers cote 4° 108.

F. Bréchon: Le fonds Nicolay est déposé aux Archives Nationales et ne peut être consulté sans l'accord de la famille. Il faut se contenter des citations de Courteault ou de Boislisle, « Histoire de la maison de Nicolay ». La route prend le nom de « rue droite » dès son entrée dans la ville, où il y a plusieurs auberges (celle des Deux Pommes en 1448) et l'hôpital du St. esprit. Puis, c'est la place des 3 routes, celles de St. Remèze, Pt. St. Esprit et Viviers. Le péage de Bourg, détenu par l'évêque, est mentionné dès 1241. En 1252, pressé de dettes à la suite de l'achat du château de Sampzon, il vend partiellement son droit à plusieurs bourgeois du lieu (B.N.F. coll. Baluze, Ms 19, f°102) ; en 1263, il le présente comme caution au comte de Valentinois, associé à ceux de Viviers et du Teil. En 1289, il en rachète une part aux bourgeois bourguésans. (Columbi, p.132). En 1368, il concède des franchises aux habitants de Bourg, sauf pour le sel; il afferme la perception des droits de terre en 1373 et 1450. Fin XV^e, on distingue le péage Épiscopal de celui « des nobles ». Le port de Bg.St. Andéol est peut-être indiqué en 877 quand Charles le Chauve, à la demande de Boson, confirme l'Église de Viviers dans diverses possessions où figurent « silvis et insulis et manso ex Burguitate et portum de utaque parte ». Toutefois, prudence, surtout pour « Burguitate » : on ne connaît que des copies modernes ne concordant pas. Il faut attendre 1246 pour que le port soit à nouveau cité dans un compromis entre Laurent, Evêque de St. Paul Trois Châteaux et Pons Petit, recteur de l'Église St. Jean Baptiste de Pierrelatte d'une part, et Jacques Maréani de B.S. Andéol, portant sur les rives de deux terres situées» apud Berram» et confrontées au nord par la voie publique allant de la Berra au port de Bg.St. Andéol (cartulaire de St. Paul Trois Châteaux, n°160). En 1287, un chemin va de la Palud à Bourg (AD 13, 56 H 4584). En 1321, les coseigneurs permettent à Etienne Chapel de bâtir vers le Rhône une construction entourée de murs, à condition qu'il accepte que les bateaux puissent accoster au pilier qu'il veut mettre en avant sur le fleuve, contre 2 sous 6 deniers par an. Ce pilier est sans doute une traillle. Le compoix de Bourg de 1448 montre au compte de Pierre Jaulet le « passum et nautarium » : cela peut donc moyennant finances être accordée à des particuliers. M^{me} situation à St. Pierre de Bourg les Valence. Le port de Bourg semble d'importance moyenne; on sait qu'il sert à passer des bovins d'Auvergne en Provence. Il est lié à l'extension de la paroisse outre-Rhône et aux possessions des Bourguésans en rive gauche.

A. Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p.280 : Les points qui touchent Madame Vienne de Baladun se trouvent sur les vieux parchemins de la mairie de Saint-Marcel : en déc 1220, dame Vienne, veuve de Guillaume de Baladun, Viernette fille de feu Pierre de Baladun, et Dragonet de Baladun son mari, concèdent aux Hospitaliers de Saint Jean de Trignan les créments qui se forment à la rivière d'Ardèche, près les Condamines. En 1228, le 10 des kalendes de février, Dragonet et dame Vienne de Baladun donnent en fief franc aux coseigneurs de St. Marcel aux habitants de St. Marcel et de l'île de Frémigères Bidon et ses dépendances, le bois Queyrelen et ses dépendances, le droit de pâturage à Péreyral, Soubeyradel, au bois de Pinsane et jusqu'à l'Ardèche, réservant leurs droits seigneuriaux, sous réserve de fidélité et de l'albergue de trois soldats. Le 3 des ides d'avril 1242, Guillaume de Naves et Vienne de Baladun, mariés accordent à Bertrand de Montaigu commandeur des Hospitaliers de Saint-Jean d'Artignan leur métairie entre St. Just et l'Ardèche, les tènements de Tonano, Crozilla, Pontu, et le droit de pêche avec les Écluses de l'Ardèche, contre dix mille sols W (?) ou l'Équivalent. En décembre 1250, Guillaume de Naves mari de dame Vienne et Guillaume de Baladun fils de cette dame, ratifient l'inféodation de 1228. En 1269, Guillaume de Baladun, fils de Viernette et de Dragonet, donne comme bail emphytéotique à Raymond de Libra, commandeur des Hospitaliers de Trignan, tout ce qu'il a dans le mas de Trignan. Après cela, silence complet sur les Baladun. La famille a pu s'éteindre, mais on ne sait comment. Il s'agit d'une branche de la famille de Balazuc. Le plus ancien membre connu de la famille de Balazuc est Giraud de Balazuc, qui reçoit hommage le 10 septembre 1077 de Petronet de Perrin, damoiseau de St. Montan, pour des censes au lieu de St. Montan et Larnas. Pons de Balazuc fut le fils de ce Guillaume. Jordan fils de

Pons Épousa en 1120 Aymette de Jalzac, et en eut Pierre de Balazuc, qui reçut hommage le 7 mars 1140 pour Montréal et Jalzac. Le fils de ce Pierre Épousa le 7 septembre 1189 Catherine de Vienne et en eut un fils nommé Guillaume, qui reçut avec sa mère en 1252 l'hommage d'Audibert de Vogüé. En 1313, partage du devoi de Baynes, près Viviers, entre l'Évêque Louis, Guillaume Icard d'Aps, et Guillaume seigneur de Balazuc. Un autre ou le même fit hommage à l'Évêque de Viviers en 1330.

Mazon admet donc l'existence d'une branche cadette : Viernette était la fille de Pierre de Baladun ou de Balazuc et de Catherine Vienne. Le mari de la première dame Vienne serait mort aux Croisades, d'où de nombreux prétendants, auxquels elle chercha à échapper. D'où sa fuite, et le ferrage à rebours de son cheval. Il y a à la mairie de Saint-Marcel deux cartes de 1228 où figurent les bois donnés par Madame Vienne, et le château de la Fère, sur les bords de l'Ardèche : les ruines à l'embouchure du Louby sont encore appelées le château de Madame Vienne.

Notes sur l'ancienne féodalité de Bourg Saint Andéol (les Mondragon au Bourg), par Laurent Cuchet, Revue du Vivarais n° 1, 2005, pp. 51-55.

Lettre du 29 juillet 2003 à Hervé François Orban sur les Balazuc et Bourg Saint Andéol. U 15-U 16.

Marbrerie et Peyrière du Roi : marbrerie Bouvas (1824), marbrerie Soubeyrand (1890), la Peyrière du Roi (1240), qui servit à construire le Pont Saint Esprit. D.L. du 23 3 1998. AG 111.

Le prieuré de St. Andéol et les chanoines de St. Ruf, D.L. 22 février 1992 H 241.

Cf: Pierre Pontal : « Vienne de Balazuc et l'origine des bois communaux de Bourg Saint Andéol », Revue du Vivarais 1934, et Jean Messié: «Des pas sur la pierre: la « piade » de Mme. Vienne », R.V. 1949 p. 61.

Pierrelatte, pages d'histoire. Comité culturel de la ville de Pierrelatte, Hervé-Anglard, 1982, p.18 : En 849, Lothaire confirme la donation à l'Église de Viviers de l'île de Fromigère, propriété du comte de Viviers. p.19 : Donation par Lothaire à l'Évêque de Viviers de Bergoiata le Haut et de son double port sur le Rhône. En 860, passage de pirates danois qui après avoir ravagé la Provence jusqu'à Valence, sont repoussés par le comte Gérard jusqu'en Camargue et en Italie. Le 11 août 877, Charles le Chauve ajoute à l'Église de Viviers Bergoiata le Bas, sur les deux rives du fleuve, l'île de l'Argentière et le manse de Berre. Aux VIII^e et IX^e siècles, nombreux passages de Sarrasins, dont on a retrouvé des armes et des sépultures. Le comte de Provence est maître du pays, héréditaire après 1018. En 1112, Douce Épouse Raymond Bérenger, de la maison de Barcelone. Pierrelatte est donnée en 1160 par les de Montferrand aux Bérenger de Provence. Les grands vassaux locaux sont les Mondragon, les Decan d'Uz, les de Châteauneuf appelés Burgundions et les de Montauban. En 1270, Alphonse de Poitiers et Jeanne cèdent au comte de Valentinois le fief que tenait d'eux à Pierrelatte Dragonnet de Montauban. Il y a beaucoup d'autres coseigneurs, comme les Hospitaliers de Saint-Jean, les d'Audigier, le Pape après 1317. Le Dauphin Louis acquit la seigneurie de Pierrelatte en 1450. En 1254, dame Tiburge octroie la première charte d'affranchissement de Pierrelatte, avec le droit de désigner des représentants, et de faire paître leurs troupeaux dans des quartiers réservés en acquittant la taxe de pulvéage. En 1265, l'Évêque de Saint-Paul exige les jours de foire un droit de péage sur les habitants de Pierrelatte. Il y avait donc des foires dès cette date à St. Paul. En 1296, fixation des limites pour la perception des dîmes entre les prieurés de Bourg et de Pierrelatte (celui du Bourg est limité par la grande Berre au nord, et le chemin de la Garde au sud).

A.D. 34 B 40630. Procès des consuls contre Jacques de Sabran, seigneur baron de Méas et autres places (1452). C 37.

A.D. 34: B 10795: Reconnaissance par Guilhermet Audigier fils et hoir de Jean, coseigneur de Bourg, du fief noble qu'il possède à Saint-Marcel et à Saint Just, et des rîles sur le Rhône (1333).C 37.

Dessins R. Comte: Eglise et tombeau de Saint-Andéol. I 220.

Histoire locale: la rue Juiverie (avec dessin). D.L. 19 2 96. 2 BE 86.

Révolution, Empire

P.A.E. Collège La Rochette (Direction: J.L. Issartel et Cl.Fabre) : La Grande Peur de l'été 1789. Bourg Saint Andéol aux premières heures de la Révolution. BR 14.

Perquisition de la Garde Nationale de Pierrelatte dans la maison Digoine de Bourg Saint Andéol. Protestation. Digoine bon patriote. 18 novembre 1790. A.D. 07 L 119.

Conflit entre Garde Nationale et municipalité à B.S.Andéol. 22 nov. 1790. A D 07 L 119.

Délibération sur les bois communaux le 15 janvier 1793. AD 07, L 616. 2 BH 190.

J.L. Issartel : Ecole et Révolution: la question scolaire à Bourg Saint Andéol. M.A.T.P. n°21 15 février 1989. B 54 et 2 BE 89.

J.L. Issartel : Justices seigneuriales à St. Marcel et Bourg St. Andéol, M.A.T.P. n°26 B 55.

J.L. Issartel : Conflits sur les eaux du Rhône au début de la Révolution, M.A.T.P. 11-12, automne 1986. B 32. et 2 BI 59-61.

24 juillet 1791: 37 habitants de B.S.Andéol demandent d'établir une Société des Amis de la Constitution. Accord du Directoire L 121.2 BI 51.

J.L. Issartel : Une fête républicaine à B.S.Andéol. Envol, juillet-août 1992. 2 BE 91.

Défense des bois communaux de B.S. Andéol contre les dévastations, par Gourgonnier et le Conseil Général de la commune, 15 janvier 1793. AD 07 L 616. 2 BH 190.

J.L. Issartel : « Le Comité de Surveillance de Bourg Saint Andéol en Ardèche », Rives nord-méditerranéennes, (en ligne), 18/ 2004. 2 BI 129-131. N.B. Les archives de la Société populaire de Bourg sont aux Archives Municipales. Bs (2 i 9).

Acte d'accusation de Madier et autres contre Durepaire et autres, adressé à Jean Debry en l'An III. AD 07 L 616. 2 BH 190.

Jugement pour Mme de Bonot, veuve de Ribeyrol d'Entremaux, et la commune de B.St.Andéol (Drivet de Ladernade, maire). 8 août 1806. Tribunal de 1^o Instance de Privas. A.D. 07 Bib 1393.

Temps Modernes

Histoire : le couvent des Récollets, article D.L. 24 août 1997, H 218.

M.P. Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008, p. 49 : Le couvent des Récollets, fondé en 1473, est établi aux portes de la ville, près du fleuve dont il est séparé par un vaste jardin. En 1562, un incendie dévaste une partie des bâtiments. La communauté reçoit à plusieurs reprises l'aide de la ville (denrées de première nécessité, combustible...). Le 29 novembre 1705, le juge ordonne une perquisition dans le couvent. Le gardien de la communauté s'oppose à l'entrée de la maréchaussée, qui dresse un P.V. de rébellion. Pas de suite. Le 3 décembre 1706, un moine est surpris avec 3 livres de tabac de contrebande. L'affaire relève du juge général de l'évêché, et les représentants du roi lui demandent d'agir. Mais il n'en fait rien. Le 28 juillet 1710, deux nouvelles contraventions sont dressées par le viguier de Pont-Saint-Esprit et classées sans suite.

Le 27 avril 1717, le frère Géniteux, quêteur du couvent, est surpris en train de vendre du tabac de contrebande. Le P.V. est dressé par

M. Fumat, lieutenant du juge de Pont Saint Esprit et transmis au fermier des tabacs du Languedoc, Lemaître. Celui-ci fait fouiller le couvent, où l'on trouve

plusieurs ballots de marchandises de contrebande. Les moines font appel à la justice de l'évêque. Mais la Cour de Montpellier n'en tient pas compte, et le père Verpille, gardien du couvent, et le père Désiré Gaudignon sont jugés civilement responsables

Le principal coupable s'enfuit à l'étranger, tandis que les deux autres se présentent à la conciergerie de Montpellier où ils sont incarcérés. Le frère Géniteux, le fuyard, est condamné aux galères à perpétuité le 9 février 1718. Verpille écope d'un an de bannissement, et le père Désiré de 3 ans. Le couvent doit verser des dommages et intérêts au fermier Lemaître. Et la communauté doit murer sous huitaine la porte du jardin donnant sur le Rhône. La monarchie en profite pour rappeler aux ordres religieux quels qu'ils soient qu'il leur est défendu de fabriquer, détenir ou vendre du tabac. Les supérieurs et gardiens doivent dénoncer les fraudeurs, sous peine d'être considérés comme complices.

Article D.L. : Histoire, le couvent des Récollets, fondé en 1473.

La lettre n°23 de « Patrimoine Vivarois » indique qu'une réunion de travail s'est tenue au Palais des Evêques avec Esquieu, Flavigny, Richard, conservateur régional des Monuments Historiques, et le propriétaire. Des crédits d'études préalables à une restauration viennent d'être alloués, étude technique d'une part, archéologique de l'autre, achevées d'ici un an. Les premiers travaux devraient porter sur l'ancienne cuisine, dont le propriétaire voudrait faire une salle d'accueil et de réunion.

Patrimoine Vivarois, lettre n°23. (Propriétaire: Dr. Lextrait, Bourg St. Andéol, 04 75 54 74 20). Archives Municipales de Bourg, mercredi 10-12h. Melle Serre, tél: 04 75 54 85 00.)

Bref historique de l'orgue de l'église de Bourg Saint Andéol. Construction et Patrimoine n°5.

Bourg-Saint-Andéol, le palais des Evêques et le Couvent des Visitandines, avec croquis de R. Comte. Fondé en 1670, refondé par Marie Rivier; bref historique de l'Ordre de la Présentation de Marie et de la vie de Marie Rivier, maison de retraite des religieuses. Puis, le palais des Evêques, par le docteur Lextreyt. Bibliographie, notamment sur Marie Rivier. Cévennes Terre de Lumière, n°1-2004, pp. 2-20.

Palais des Evêques, prospectus publicitaire, 2008, AL 4.

Palais des Evêques, palais des Merveilles. Article D.L. du 10/8/2006. T 1 53.

Le couvent des Récollets, initialement des Cordeliers. Cévennes Terre de Lumière n°2, 2006, par Gilberte Comte, pp. 22-25.

Article D.L.: L'hôtel des familles de Digoine et Giraud. Dossier canton Bourg St. Andéol.

Association des Amis de la chapelle de Cousignac, M. Raphaël Pommier, tél: 06 16 17 61 64.

Les chapelles rurales de Bourg-Saint-Andéol: la chapelle de Notre Dame de Chalon: causerie RCF du 22 mars 2005. H 275.

Les chapelles Notre-Dame de Cousignac et Saint Julien la Rène. Visite de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche du 12 juin 2008. Revue du Vivarais, chronique et bibliographie, 2009 n°4.

H.F. Orban: La grande salle de la résidence des évêques de Viviers au Bourg Saint Andéol, Revue du Vivarais 2013 n°1 pp. 7-35.

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.265.

Le baron des Adrets, dauphinois, passa au service des Réformés, et prit Valence en 1562. Il intervint aussi à Tournon, Vienne, Lyon et Grenoble, puis en juin descendit la vallée du Rhône et prit Pierrelatte et Pont-Saint-Esprit à la suite des actions du chef catholique François de la Baume, comte de Suze. Arrêté en 1563 pour trahison, conduit à Nîmes et libéré au moment de la paix d'Amboise. Réconcilié avec le catholicisme, il mourra en 1587.

Le 15 juin 1562, depuis Pierrelatte il lance un ultimatum au Bourg, exigeant des vivres, la chute des idoles et l'installation d'une compagnie. Refus de Bourg, qui provoque l'entrée des troupes réformées. Il y eut des destructions, mais Bourg accepta de nourrir la troupe pendant 3 jours. Puis des Adrets se dirigea sur Pont-Saint-Esprit.

p.267: description des dommages de la ville en fin de 1562. La ville sera reprise par les Protestants en avril, et jusqu'en juillet 1563.

p. 270 : en mai 1570, elle est aux mains des catholiques qui harcèlent l'armée protestante qui campe à Saint-Montan.

L'hôtel des familles de Digoine et Giraud (avec historique de ces familles aux XVI^e-XVIII^e siècles). D.L. 24 3 96. 2 BE 78.

M.J. Bosquet : L'endettement de la communauté de Bourg Saint Andéol et le syndicat du menu peuple, Revue du Vivarais 1972 pp.125-134. B 282.

J.L. Issartel : de la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, p. 295. Le syndicat du "menu peuple" et la défense des communaux du Laoul.

Collège de la Rochette: La peste de 1629 à Bourg Saint Andéol. A.D.A.8° BR 146. B 33.

Un terrier du XII^e siècle remis à la municipalité. D.L. 2 3 96. 2 BE 86.

Claude Chidaine : Les religieuses Ursulines de Bourg-Saint-Andéol, Revue du Vivarais, 2007, n°1 pp.43-80, n°2, pp. 111-145.

Alexandre Pau : « Le château de Sabran, la tanière du lion », Editions du Roure, 2016, p. 40. En 1638, la famille de Nicolay récupéra la part du château de Sabran (près de Bagnols) qui appartenait aux Montlaur. Catherine de Banne avait déjà épousé le 29 sept. 1479 Louis de Nicolay et lui avait apporté sa part de Sabran, de Bagnols, de Colombier et de la Roque. La part des Peyreri entra dans la famille de Nicolay en 1577. La famille de Nicolay semble originaire d'Italie, où elle était déjà puissante au XIII^e siècle.

Le 20 octobre 1638; Jacques III de Nicolay fit hommage à l'évêque d'Uzès, de Grilhet, pour toute la baronnie de Sabran, avec toute juridiction. Le 9 janvier 1714, Joseph Louis de Nicolay fit de même. Il mourut en 1753, puis son fils Scipion en 1754. La famille de Gaste contesta cette possession par un procès fleuve au XVIII^e siècle, mais elle le perdit. A la Révolution, le seigneur de Sabran était Jean Guillaume Louis Scipion, marquis de Nicolay (1743-1793), qui dut fuir la « Sabranenque » et fut assassiné dans les environs de Montbrison. Sa femme et ses filles furent emprisonnées au Puy pendant 18 mois, et ses biens furent divisés et vendus comme Biens Nationaux le 8 Messidor An II (26 juin 1794), et huit jours plus tard ses biens mobiliers. En 1832, un croquis du peintre Léon Alègre montre le château déjà en ruines. Mais à la fin du XIX^e siècle, la famille racheta ces ruines.

P. Ribon : D'Artagnan en Vivarais. Pendant la révolte de Roure, le marquis de Castries est installé dans le palais des évêques de Bourg St Andéol, où il reçoit l'aide du grand vicaire Simian. L'évêque de la Baume de Suze est absent, et sans doute à Paris.

Les consuls doivent emprunter 3000 livres aux chartreux de Bonpas pour nourrir et loger les soldats. Le 22 juin, les habitants assemblés jurent une fidélité au roi devant le Saint Sacrement, plaçant leurs mains dans celles du juge de la ville, Jean de Serres. Puis, ils vont au palais de l'évêque pour rencontrer le marquis de Castries, qui leur témoigne sa satisfaction. Le 23 juin, il ordonne aux communautés de livrer le nom des suspects, moyennant quoi elles seront indemnisées des dégâts, et recevront une somme supplémentaire. Puis il fait occuper par la troupe les tours de Salavas et de Chomel, celle-ci entre Viviers et Bourg, appartenant à l'évêque. M. de Castries fait fermer en maçonnerie les portes du Bourg, sauf celles de la Tour et du Rhône. Il fait venir au Bourg une

compagnie de Suisses, fournit aux habitants 599 fusils venant de Pont Saint Esprit, et les milices de l'Uzège et de Nîmes s'assemblent peu à peu à Saint-Marcel d'Ardèche.

Le comte du Roure, autre lieutenant du roi en Languedoc pendant 6 mois, de Castries l'étant les 6 autres mois, loge dans la maison Gabriac. Les consuls louent la maison Maucuer, qui est face à l'évêché, pour loger les soldats ; on achète 200 setiers de blé, dont on fait de la farine pour les troupes royales. Le 1er juillet arrive le régiment de Montpezat, fort de 600 soldats, plus 60 suisses venus de Marseille, plus les gardes de M. de Castries; la ville doit payer un tiers des 6 sols par jour et par soldat, et sera remboursée au plus tard sur la levée de la taille. La ville paye 30 sous par jour pour l'avoine et le foin des chevaux, et doit encore emprunter aux chartreux de Bonpas. M. du Roure arrive, d'Artagnan est annoncé. Les patrons marinières n'osent pas aller à la foire de Beaucaire, du 21 au 28 juillet comme chaque année alors qu'ils envoyaient chaque année 10 ou 12 grands bateaux. M. de Castries fait construire une frégate pour patrouiller sur le Rhône. Les rebelles ont empêché le trafic sur le Rhône, et à Beaucaire, ils ont pillé les stands des marchands. Leur butin s'amasse dans le château de Montréal. Des émeutes éclatent aussi à Alès et à Anduze, ce qui prouve que Roure et les siens avaient de nombreuses sympathies dans la région. Des placards sont même affichés à Toulouse, à la grande joie du peuple.

D'Artagnan arrive au Bourg le 20 juillet avec ses mousquetaires, Bazin de Bezons, Le Bret, le comte de Suze et une centaine de gentilshommes. A St. Marcel arrivent 300 hommes du régiment de Grancé, 300 de celui de Jonzac, 40 miliciens, 110 d'Anduze, 50 de Bagnols, 57 de Villeneuve-les-Avignon, 186 du Gévaudan, et l'évêque de Mende en annonce 600 autres. De Besons réquisitionne 132 chevaux, mulets et ânes, pour porter le pain de munition, plus 30 fournis par St. Marcel.

Jean-Louis Issartel : « De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, » p. 297. La Grande Réformation sur le plateau de Saint-Remèze Droits d'usage ou coupe réglée. Beaucoup de faits concernent Bourg-Saint-Andéol.

p. 303 : la légende noire des bûcherons et des charbonniers du Laoul.

p. 305 : Evocation des tuileries de Saint-Montan. Il y en avait d'autres à Saint-Marcel, au Bourg, où il y avait aussi des tanneries, des filatures de soie..

p.306: la question du partage du bois du Laoul au XIX^e siècle. A.D. 34, C 5294.

Déclaration des biens nobles de Bourg Saint Andéol, en 1760: M. de Gabriac, Madier, Pauline de Fayn de Rochemore, Paul Louis de Bonot, Sauvage du Roure et Mercure de Rochessauve représentés par Antoine Sabatier. Péage de B.S. Andéol. C 39.

Répertoire des cotes sur Bourg St. Andéol aux A.D. 34, série C, T. 1 à 6 (XVIII^e siècle). C 37-38.

Promenades « patrimoine » à Bourg St. Andéol : Thème: l'escalier du XV^e au XVIII^e siècle. Excellents croquis.

« Patrimoine Vivarois » n° 40, 2005.

Tableau des 2/20^e à B.S. Andéol fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07, C 1115. AN 223. Cotes principales: AN 230.

Iconographie monuments historiques sur le palais des Evêques (Façades). I 213.

Chroniques du Palais, revue de l'association du Palais des Evêques, avec dans le n°4 la suite de l'étude architecturale du Palais par H.F. Orband, et note de M. Riou sur le séminaire et ses origines. Voir note et croquis dans la Lettre de Patrimoine Vivarois d'août 2008 n°56.

L'architecture du XVIII^e siècle à Bourg Saint Andéol. Dossier « Patrimoine Vivarois » : l'hôtel Bonot de Villevrain, l'hôtel Nicolas Girard, l'hôtel Digoine, la façade de l'église, l'hôtel Doize, le couvent des Récollets, la maison Rédars. AU 73-76.

Les grandes et petites fontaines. Photo ancienne. D.L. 14 8 84. 2 BE 92.

Etablissement du séminaire de Bourg Saint Andéol. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31

Hôtel Bonot de Villevrain (1748). D.L. 23 9 2004. 2 BU 20.

Alexandre Mahue-Deloffre : Construire un hôtel particulier « à la parisienne » : le chantier de l'hôtel de Villevrain entre cour et jardin (1747-1755). Revue du Vivarais n° 1, février 2021, pp.7-79.

Les Etats de Vivarais approuvent la construction d'un quai à B.St.Andéol et au Teil (1765-1769). AD 07 C 354.

La Fontaine du Grand Jardin (construction Louis de Suze, XVII^e siècle). D.L. 16 8 95. 2 BE 88.

Biens patrimoniaux de Bourg Saint Andéol en 1767. AD 07 C 992. 2 BH 182.

Information de la communauté de B.S.Andéol contre Jean Hébrard, travailleur de terre, accusé d'avoir coupé des bois communaux (17 décembre 1787). AD 07 26 B 13. Notes en 2 BH 107.9

Plaintes de Madier de Montjau à propos de vols et de violences dans les biens communaux et de soulèvements contre l'autorité municipale. Sept-oct 1788. 18 pièces . AD 07 25 B 51.

P.V. du juge de paix du canton de B.S.Andéol constatant les dégâts dans la forêt de S.Jean d'Artignan. A/D. 07 L 1643. 2 BH 156.

XIX^e siècle

Règlement pour l'octroi de Bourg Saint Andéol, 1811, 34 p.

Jugement favorable à Mme. de Bonot, veuve de Ribeyrol d'Entremaux, et la commune de Bourg Saint Andéol (Drivet de Lavernade, maire). Tribunal de 1^o instance de Privas, 8 août 1806. Biblioth èque des A.D. 07 n° 1393.

Anne-Marie Rivier (1768-1838), portrait d'une sainte.D.L. 14 1 93. 2 BE 78.

Michel Mauger : Une dynastie de maçons et d'architectes à Bourg Saint Andéol, les Baussan. Revue du Vivarais, 2011 n°3 p. 183-201.

Bourg-Saint-Andéol : anciennes usines de carreau Delauzun, avec schéma, extrait de « Patrimoine Vivarois », Marcel Armand. G 50. Marbrerie et Peyrière du Roi: marbrerie Bouvas (1824), marbrerie Soubeyrand (1890), la Peyrière du Roi (1240, qui servit à construire le Pont Saint Esprit. Article D.L. du 23 3 1998. AG 111.

Lettre de Fabry, maire de Bourg-Saint-Andéol, qui explique sa volonté de se retirer notamment, parce qu'il a refusé le partage de ses bois, 26 juillet 1841. AD 07, 5 M 9. AN 101.

George Sand et Alfred de Musset. D.L. 19 10 87. 2 BE 75.

Lettre du maire de Bourg-Saint-Andéol du 6 juin 1842 relative aux inondations. AD 07, 5M 9. AN 103.

Nécessité de séparer Bourg en plusieurs sections pour favoriser le parti de l'ordre aux élections de 1852. AN 150.

Lettre du maire de B.S. A. du 10 août 1855: la liste gouvernementale est passée. AN 142.

Marbriers et sculpteurs à Bourg à la belle Epoque, M.S. Serre, extrait de « Patrimoine Vivarois », G 51.

Salaires et prix à Bourg-Saint-Andéol de 1824 à 1855. A.N. F 20 282. AN 5.

Mouvement insurrectionnel à Bourg Saint Andéol, A.D. 07, 2 U 59. H 123-126 (Dont article pour Almanach Arthéma).

Le président Félix Faure en visite à Bourg Saint Andéol, par J.M. Gardès, Envol, n°464 p.18 novembre 1996. (4 août 1897).

Inauguraciou dis Aïgo, de l'Electricita, et dou Monumen de Damo Vierno, le 24 septembre 1888, poésies de Ch. Balme (original)
Exposition au château Pradelle : carrelages et vieux métiers. D.L. 14 4 96. 2 BE 87.
Restauration de « Dona Vierna », D.L. 3 8 95. 2 BE 87.
Bourg-SaintAndéol : le lavoir de Tourne. extrait de « Patrimoine Vivarois », M.S. Serre. G 50.
Inauguration de la statue Madier de Montjau. Le Journal de Tournon, 15 octobre 1898. Cité in « Ardèche 1900 » p.215-216.
Bourg-Saint-Andéol : la fontaine de Dona Vierna. Extrait de « Patrimoine Vivarois », (M.S. Serre) G 49.
Centenaire : « l'histoire de l'eau » à B.S.Andéol. D.L. 15 7 88. 2 BE 96.
La confrérie des vignerons de Saint-Vincent, le vignoble à Bourg Saint AndŽol et son canton. Brochure, B.S. Andéol, 1990. AH 50-51.
Autour des Archives municipales de B.S. Andéol. Extraï de M.A.T.P. Ėn°98, 2008. Voir particulièrement la notice sur Edouard Rambaud (1844-1907), sur les Ursulines, ou sur le père Lascombes. AK 57-64.
Visiteurs illustres au Bourg-Saint-Andéol : en août 1897, le président Félix Faure. Article D.L. du 07 08 91. AA 172.
M.H. Reynaud. Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation. R.V. 2006 n°1 p. 71-91.
Le collège d'Annonay naquit pendant la période révolutionnaire encouragé par Mgr. d'Aviau. Puis, le 21 novembre 1822, 10 prêtres s'engagent à travailler à l'éducation de la jeunesse sous la protection de S.Basile. En 1841, Mgr. Guibert leur confie ses petits séminaires (Vernoux, B.S. Andéol puis Aubenas. Ils prennent en charge les collèges de Privas et de Feyzin. En 1852, ils fondent à la demande de l'évêque de Montréal leur premier collège à Toronto. Ils font à cette date les voeux religieux d'obéissance, chasteté et pauvreté. Ce dernier leur permet de recevoir une rétribution personnelle pour leur entretien et leurs bonnes oeuvres. Révision en 1862, et en 1863, Pie IX en fait une communauté pontificale qui a alors 44 prêtres.
En 1863, les Basiliens sont chargés du pèlerinage de Prades, marqué par une dévotion à la Croix. En 1866, ils ouvrent le petit séminaire de Périgueux, et en 1867 un collège à Blidah ; le collège de B.St.Andéol leur est confié en 1871, l'Institution S.Pierre à Châteauroux en 1875, le collège de Marie Immaculée à Beaconsfield, près de Plymouth, auquel ils joignent un noviciat pour la France et l'Amérique.
A Annonay, ils créèrent le collège dans l'enceinte de celui des Cordeliers. Dévasté par la Deũme le 22 octobre 1865, le collège est transféré sur la colline Saint-Denis. Dès 1808, ouverture de la pension Ste. Barbe près du château, en 1812, l'établissement Ste. Claire, qui deviendra école. La pension Ste.Barbe sert aussi de Petit Séminaire, et en 1862, les Basiliens y créent un scolasticat : préparation aux études de théologie, accueil des prêtres malades ou âgés, résidence des aumôniers.
Le 29 mars 1880, décret contre les congrégations non autorisées : expulsion des Jésuites, Fermeture du noviciat des basiliens à Feyzin, remplacé par celui de Beaconsfield en 1883. Les Basiliens décident alors de se séculariser et de se placer sous l'autorité de l'évêque du lieu. Un acte est signé entre le supérieur Adrien Fayolle et Mgr. Bonnet. En 1881, la municipalité de B.S. Andéol retire sa subvention au collège. Cependant les Basiliens continuent un an sans cette aide.
Association amicale des anciens élèves des frères des Ecoles chrétiennes de B.St.Andéol, autorisée par arrêté préfectoral du 19 janvier 1899, Bourg-Saint-Andéol, 1902, 28 p.
L'ancienne école des Frères Maristes, bâtiment du XIX° siècle, a été intégrée dans les bâtiments de « la Cascade », Centre Nationale des Arts du Cirque : cloître, chambre des Frères, destruction du réfectoire et de la piscine. Voir « Construction et Patrimoine » n°9, décembre 2010.
Les habitants de Bourg sont autorisés à aller à la glandée dans les forêts communales. Le Clairon de l'Ardèche du 6 novembre 1904, cité in « Ardèche 1900 », Vaux-Carlat.
J.M. Gardès : Bourg Saint Andéol, vu par V.Hugo (13 oct 1839). « Leur Ardèche », p. 41-42, BR 24.
Gravure de Bourg-Saint-Andéol au XIX° siècle. AA 61.
La place de la Tour, à Bourg St. Andéol. Dessin de la Tour Carrée. Article Tribune du 30 8 2001. AY 7.
La fontaine de Tourne à Bourg-Saint-Andéol, gravure originale, époque romantique. V 114.
Julien Lapiere : Le radeau du Rêve, Lo Caleu, 1992. BR 15.
Un cadeau tout trouvé, le « radeau du Rêve ». D.L. 16 12 92. 2 BE 90.
Les expulsions : Bourg Saint Andéol : 4 novembre 1880. D.L. 22 12 95. 2 BE 82.
Centenaire de l'électricité à B.S.A. D.L. 18 07 88. 2 BE 82.

XX° siècle
Félix Challamel : Compte-rendu du mandat du conseil municipal Elu le 8 mai 1904, Bourg Saint Andéol, 1908, 50 p.
Félix Challamel : rapport sur la situation financière de la commune, Bourg Saint Andéol, 1904, 44p.
CPA de la rue Poterne, à Bourg Saint Andéol. X 76.
12 Fi 95 (coll. Lacombe) : femmes à la grande Fontaine, près de l'hôtel Digoine, à Bourg. I 237.
12 Fi 94 (coll. Lacombe) : Magasin "le Grand Bazar" à Bourg. I 237.
12 FI 100-101 (coll.Lacombe) : Place Saint Polycarpe avant le bombardement de 1944. I 237.
43 Fi 8 : Enfants de l'asile à la procession, Bourg St. Andéol. Fonds Régnier-Vigouroux. I 127 bis.
C.P.A. : Présentation de Marie. Vue intérieure, représentant la Sainte Famille au travail (statues ?) X 20.
C.P.A. : le pont suspendu et le Rhône (avec personnages en barque), années 1910. X 22.
Ernest Helly, un fin limier bourguésan, préfet de police de Paris (1875-1970). DL 19 8 2017. 2 BU 13.
15 août 1944, Bourg St. Andéol : Le pont du malheur. Les forteresses volantes ratent leur objectif. Article D.L. du 14 août 1984. I 232.
« L'affaire » Villeroy et Bosch : ce que furent les beaux jours. D.L. 1 I 11 84. 2 BE 79.
Carrelages et produits céramiques de Bourg, publicité dans l'Opinion, 1951, p. 15. BR 4.
Le problème scolaire à Bourg Saint Andéol. Article D.L. du 10 12 1963. 2 AJ 214.
Le problème scolaire à Bourg-Saint-Andéol (III). (Pierre Piéri) Dauphiné Libéré du 13 12 1963. 2 AI 118.
Pierre Piéri, ancien maire (1903-1975). D.L. 4 11 2004. 2 BU 26.
Bulletin municipal n° 9. Vers 1980. 2 BE 79.
Bourg-Saint-Andéol, ville martyre. Article D.L. du 28 10 1984. AM 236.
L'affaire Blazquez, une polémique politicienne. Tribune du 21 1 93. 2 BE 94.

L'Elan, journal des communistes de Bourg Saint Andéol, octobre 1993. 2 BE 93.
 Inauguration de la stèle du souvenir. D.L. 17 8 94. 2 BE 89.
 Villeroy et Bosch : ce n'est qu'un au-revoir. Article DL du 4 11 84. AM 239.
 Situation économique à Bourg-Saint-Andéol. Article DL du 29 mars 1985. AM 236.
 Policiers et gendarmes délogent les carreleurs de Villeroy qui « bétonnaient » en gare de Pierrelatte et de B.S. Andéol D.L. (27/4/1985)
 J.L. Issartel : Luttres ouvrières, action sociale et restructuration des multinationales : 1982-85 à Bourg-Saint-Andéol. Notes Z 86-87.
 Fayolle de Bourg-Saint-Andéol en règlement judiciaire. Article D.L. du 8 6 1985. AM 239.
 René Verchier: Un bourgeois témoin de son temps. (1910-1998). Montélimar 1998, 233p et 231p.
 L'hôtel Nicolay avant le bombardement de 1944. X 9.
 Site de Tourne : vers une aire de loisirs. D.L. 21 1 93. 2 BE 75.
 Souvenirs. Poèmes de Janir (J. Flandrin) en mémoire du bombardement de Bourg le du 15 août 44. Articles D.L. 19. 8. 91 et 20.8. 92. I 234.
 Ode aux trois enfants inconnus.
 Janir, pote bourgeois, a lu cette ode à la mémoire de trois enfants inconnus disparus dans le bombardement de Bourg-Saint-Andéol, le 15 août 1944, lors de la cérémonie commémorative du 15 août 1991. Publiée dans « Ardèche, terre d'Histoire ».

Qui étiez-vous, enfants, victimes innocentes
 Dont les noms pour toujours resteront oubliés
 Emportés ce jour-là dans l'horrible tourmente
 Qui laissa notre ville exsangue et crucifiée ?

Sur la fosse commune où vous dormez encore
 Nul n'est jamais venu déposer quelques fleurs
 Aucun cérémonial jamais ne vous honore
 Et personne sur vous ne verse quelques pleurs !

Vous restez anonymes à jamais dans l'histoire
 De Bourg-Saint-Andéol et son bombardement
 Gravés dans notre cœur comme dans nos mémoires
 Dans cet épouvantable et simple dénuement.

Vos jeunes vies fauchées en ce quinze août tragique
 N'ont connu que la guerre et ses tristes tourments
 Vos frêles existences au destin dramatique
 Ont été fauchées impitoyablement.

Et nous, les rescapés qui avons eu la chance
 De survivre au désastre et de nous souvenir
 Ressentons aujourd'hui une amère souffrance
 Que les années passées n'ont jamais pu ternir...

Ni le temps ni l'oubli ne pourront pas soustraire
 De nos yeux la vision de vos corps suppliciés
 Et nous pleurons aussi, en cet anniversaire
 « Trois enfants inconnus, non identifiés. »

Janir, Cinquantenaire du bombardement de B.S. Andéol. D.L. du 18 août 1994. I 235.
 Le cinquantenaire de la Libération à Bourg Saint Andéol. D.L. du 20 août 1994. I ,233.
 1944, l'accomplissement. Libération de B.S. Andéol. Tribune du 13 8 2009. 2 AE 167.
 Aux « Nouveaux Nez » grand prix du Cirque. Tribune, 16 01 92. 2 BE 80.
 Pour la défense des bois communaux du Laoul (contre une piste de karting). T.V. 26 6 92. 2 BE 75.
 Divergence en vert (au Conseil Municipal). D.L. 5 3 92. 2 BE 76.
 Les Nouveaux Nez, des étoiles à la une. Tribune, 30 4 92. 2 BE 76.
 Prochainement ouverture Aquatorial Parc à B.S. Andéol. 13 6 92. 2 BE 77.
 Halte au massacre ! (de l'environnement). Tribune, 4 4 93. 2 BE 98.
 ARDATEM : l'effort et la lumière. D.L. 13 04 93. 2 BE 96.
 Les Amis de l'église de Bourg en Assemblée. D.L. 13 6 95. 2 AZ 101.
 Centre Culturel : Cévennes et Alpes du Sud. D.L. 7 10 92. 2 BE 81.
 Dossier du château du Charnève : la municipalité inquiète. Tribune, 24 6 93. 2 BE 82.
 Comptage routier en direction de la Drôme été-hiver 1992-97. 2 AP 30.
 Pendant l'été, visitez la ville ! D.L. 8 8 94. Photo ancienne du couvent de la Présentation. 2 BE 91.
 Zone industrielle: la première implantation. Tribune, 3 3 94. 2 BE 88.
 Philippe Brouquier des Arcis: Madame Vienne vous observe (1977-1992) avec liste des maires depuis 1789. BR 1.
 Les travaux (du collège) avancent. Ardèche Infos automne 1996 p.2. BR 25.

XXI^e siècle

Des nez rouges qui entendent le rester... DL du 19 2 2000. AY 98.
 Carrelage bourgeois : vers la fin de l'Histoire... Tribune 13/10/2005. P 139-140.
 Viticulture: Christelle Coulangue, une femme en vin et en or. Tribune, 10 3 2005. Q 182.
 La paroisse de Saint-Andéol d'Ardèche est née... T.V. du 18 4 2003. AH 19
 Actives: visite au vannier (J. Chaudière). T.V. du 3 4 2003. AH 21.
 Madame Vienne vous observe... (Philippe Brouquier). Tribune du 20 3 2003. AH 42.

Institut du Cirque : le projet retenu valorise le patrimoine. Tribune du 11 9 2003. AY 16.
 L'hôtel de Digoine, chambre d'hôtes. Tribune, 23 9 2004. 2 BT 126.
 Les aveux du voleur-voleur (Khalid Manssour). D.L. 30 11 2004. 2 AT 42.
 BSA produits céramiques : la fermeture est confirmée. Tribune du 20 12 2005. 2 AF 247.
 Inauguration de l'Institut des Arts du Cirque : la Cascade prend son envol. Tribune du 3 7 2008. AL 26.
 Sept circuits forestiers à découvrir (autour de B.S. Andéol). D.L. du 13 8 2009. AR 209.
 Janir : la prose impose ses couleurs. Tribune, 8 9 2008. 2 AF 265.
 L'hôpital fait peau neuve + inauguration de la résidence du Devès à S. Remèze. Tribune 17 12 2009. AT 204.
 Le palais des Evêques: un ensemble exceptionnel. Tribune du 30 7 2009. AU 16.
 Jean Flandin, alias Janir, nous a quittés. DL 12 2 2010. AY 286.
 Une réunion qui fait du bruit (résorption des points noirs ferroviaires à B.S. Andéol). Tribune 21 10 2010. 2 BM 149.
 A la découverte d'un site remarquable, la chapelle St. Polycarpe. Article D.L. du 20 8 2011. 2 AG 193.
 Journée festive à Notre Dame de Chalons. Tribune, 1 9 2011. 2 AL 159.
 Construction d'une charbonnière. Tribune, 17 5 2012. 2 BO 113.
 Bacacier s'installe à Bourg Saint Andéol. Reliefs nov-déc 2013 p. 21.
 Un lieu de baignade dans un espace naturel : le plan d'eau des Dames à l'étude. Hebdo 20 2 2014. 2 BA 18.
 Réunification des jardins ouvriers : douce utopie ou vrai projet ? Tribune 23 10 14. 2 BJ 1.
 Zoom sur le canton de Bourg Saint Andéol : restructuration de l'hôpital Dona Vierna, pièce sur la Révolution par l'école du Nord suivie par G. Mordillat. Fête de la Renaissance à Viviers les 29-30 avril 2017. Reliefs n°81, mai-juin 2017. p. 12-13.
 Où en sont les travaux du futur siège de la communauté de communes DRAGA ? D.L. 28 12 2018. 3 AA 36.
 Depuis 10 ans, la Cascade fait du cirque un art majeur. Hebdo de l'Ardèche, 15 mars 2018.3 AA 110.
 Petite histoire du clocher de l'église Saint-Andéol. Hebdo, 28 3 2019. 3 AB 29.

BIDON

- Jean Combier : La grotte à peintures de la Tête du Lion à Bidon (Ardèche), Etudes Préhistoriques, décembre 1972, n°3. F 31.
- Le dolmen de Champvermeil (article et croquis). D.L. 3.10.90. 2 BC 198.
- Le musée de l'Ardèche méridionale à Bidon. D.L. du 31.5.97, Tribune du 24 4 97 et du 15.5.97. 2 BC 199-200.
- P.Y. Laffont, Les châteaux de la basse vallée de l'Ardèche du X° au XIII° siècle, « De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche », p.234 : le château de Bidon.
- J.L. Issartel : « Sur les traces de Dame Vierge »; De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 239 et suiv.
- En 1228, dame Vierge II et Dragonnet de Montdragon son époux donnent aux seigneurs de Saint-Marcel ce qu'ils avaient dans le bois Cayrelenc, et le fort de Bidon, en préservant les droits des habitants de Bidon.
- p.242. A la fin du XIII° siècle, Guillaume de Châteauneuf, seigneur de Thines et de Saint-Remèze, agissant au nom de sa mère, Poitevine, dame de Saint-Remèze, exerce sa suzeraineté à la place des Baladun sur la juridiction de Bidon et les hommes de Saint-Marcel. Refus de ceux-ci. Evolution ultérieure des droits des gens de Saint-Marcel sur Bidon.
- p.243 et suiv. Les « donations » de dame Vierge dans le contexte de la croisade contre les Albigeois. Dragonnet de Montdragon est un proche du comte de Toulouse Raymond VI.
- p.251. Intervention de la justice royale pour régler les droits des Hospitaliers de Trignan sur Bidon.
- Histoire du village : Bidon était une vaste bergerie pour les Hospitaliers de Trignan. D.L. 25.7.98. 2 BC 202.
- Biens patrimoniaux de Bidon en 1767. AD 07 C 992 2 BH 181. 2 BH 185.
- J.L. Issartel. De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche. p.293-294.
- La question des bois communaux, un objet de litige entre Bidon et Saint-Marcel du XVI° au XVIII° siècle.
- p.297: La Grande Réformation sur le plateau de Saint-Remèze.
- p.305: en 1832, partage du Champ Long (150 ha) entre Bidon, Saint-Marcel et Saint-Remèze.
- M. Boulle : La réformation des Eaux et Forêts à Saint-Remèze en Vivarais, 1669-1670. MATP, n°35, août 1992. AD 07 B 147.
- Préhistorama : prospectus, ouverture 1 6 87. 2 BC 204.
- Les radio-amateurs diffusent en direct du Préhistorama. Tribune 4.6.87. 2 BC 204.
- Le Préhistorama de Bidon est une histoire d'amour. D.L. 3.7.87. 2 BC 206.
- Le Préhistorama de Bidon. Tribune 6-13.8.87. 2 BC 203.
- La Préhistoire mise en scène (Préhistorama de Bidon). Réveil 24.8. 91. 2 BC 203.
- Les monstres de la Préhistoire (Préhistorama à Bidon). D.L. 11.8.94. 2 BC 202.
- Le nouveau Préhistorama "Tribune" 11.4.96. (départ de Bidon pour Rousson, Gard). 2 BC 200.
- Les poissons de Bidon: ils ont des millions d'années. Tribune, 12.9.96. 2 BC 201.
- Le musée de la Vie, le musée d'une vie. D.L. 27.7.97. 2 BC 201.
- Musée de l'Ardèche méridionale. Prospectus. 2 BC 204.
- Musée de la vie. Prospectus. 2 BC 205.
- 100 000 francs d'amende et les bungalows démolis (au sein de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche). Article D.L. du 24.7.98. AG 33.
- Site éolien des Pins: des riverains en colère. Tribune, 16.12.2004. 2 BT 116.
- Bidon, campement Tamana: un petit air d'Afrique. Article Tribune du 6.8.2009. AU 6.
- Le campement Tamana à Bidon. Article DL du 29.7.2010. 2 AG 50.
- Point Voyage, coopérative de voyages basée à Bidon, orientée surtout vers l'Afrique. D.L. 4.10.2014. 2 BH 88.

Iconographie :

Dolmen de Champvermeil : Dolmen de Champvermeil, dessin de Raymond Comte, I 220.

GRAS.

- Gras, le chastelas de Baravon (néolithique final, âge du bronze, Moyen-Age). E 37-38.
- Gallet M., Gallet S. Picart M.: Le Chastelas de Baravon, à Gras. Etudes Préhistoriques n°17, 1986, p.5-16, et Ardèche, Archéologie n°2, 1985, p. 29-35.

- Gras, une communauté villageoise : plan du village (cadastre), chapelle saint-Blaise. résumé de l'histoire du village, extraite de « Patrimoine Vivarois »
- Randonnée à la Dent de Rez, le 30 avril 1995. (R. Comte). Visite de la chapelle romane de St. Vincent aux Hellys, commune de Gras. Fin XI^e, début XII^e. Dessin de R. Comte p. 18. Ruines de la chapelle St. Isidore de la dent de Resse, desservie par un ermite jusqu'au XVIII^e siècle. Oppidum de la dent de Resse, qui est plutôt un éperon barré, à ne pas confondre avec l'oppidum ou Castelas de Baravon, au NW de la dent de Resse (scie en occitan).(cf. « Ardèche-Archéologie » n°2 1985 pp 29-35, cote C.T.L. P 045, C.R. de fouilles par GALLET et PICARD.) Cévennes Terre de Lumière n°4 1995. Voir aussi C.T.L.n°2 1988 pp 8 à 11.
- Une magnifique visite à la chapelle S.Blaise). Tribune, 23 9 2004. 2 BT 125.
- Nicolas Clément, « Le Haut Moyen-âge, De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche », Editions de l'Ibie, 2008, p. 220 et suiv.
- oppidum de la Dent de Retz, 1^e-3^e siècles de notre ère.
- Chastelas de Baravon, à 2km au nord-ouest, 800-900 av. J.C., V^e-V^e siècle ap. JC.
- p.223: mention d'une « villa Crasco » avec datation jusqu'au VI^e siècle.
- J.L. Issartel: « Sur les traces de Dame Vierne »; De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 239 et suiv.
- La donation en 1221 de Dame Vierne II à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean d'Artignan est passée au château de Gras en présence de 15 témoins. Il est confirmé par son époux le mois suivant, Dragonnet de Montdragon, dans le cimetière « Sancti Domptini » de Bg.St. Andéol.
- J.L. Issartel : De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p.311: apparition des distilleries de lavande sauvage à Gras, Saint-Montan, Saint-Marcel, et des coopératives vinicoles. Voir Maurice Boule : La naissance de la coopération agricole en Ardèche (1924-1929), MATP n°31, août 1991.
- Brochures « Alba Augusta Helviorum » 1966 et 1967. F 111 et F 112. Croquis de l'église de Larnas et de St. Blaise de Gras au crayon par Pillot, sur la brochure de 1967.
- A. Mazon : Essai historique sur la guerre de Cent Ans, notes sur le château de Gras. AE 39.
- 12 février 1446 : Lettre du dauphin Louis constatant l'hommage de Guillaume de Tournon, pour les châteaux, ville et territoire de Serrières au royaume, le péage de la Roche de Glun, la ville et mandement de Tain, le quart de Saint-Georges, la moitié du château et mandement d'Yzerand, les châteaux et villes de Colombier le Vieux, et pour les arrière-fiefs les châteaux de Gras, Empurany et Retourtour, à l'exception de ce qu'avait le comte de Forez, et enfin pour les fiefs qu'il avait à Crosses (?). (Pilot de Thorey, p. 98, H 87).
- Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.271 :En février 1573, les troupes protestantes du capitaine Baron prirent Villeneuve-de-Berg, Gras et Saint-Maurice d'Ibie. p.271 : en septembre 1574, le capitaine catholique Laval a repris Viviers, Rochemaure, Saint-Montan, Saint-Thomé, Gras et la Roche d'Aps, ainsi que Saint-Marcel et Saint-Just. p.273 : prise de Gras par les huguenots en 1587. Le 16 avril, ils prennent Imbours. le 21 avril, le capitaine catholique Arnoux en garnison à Saint-Montan, indique que Bours a été presque déserté, mais Gras ne sera repris que le 13 mai 1587. p.278: en février 1599, Jean de l'Hostel visite Saint-Montan, où l'église est toute ruinée. Idem à Gras et Saint-Remèze.
- Biens patrimoniaux de Gras en 1767. AD 07 C 992. 2 BH 181. 2 BH 185.
- Plainte du marquis de Suffren contre André Figuière, de Gras. (3 pièces).AD 07, 26 B 14. Notes en 2 BH 104.
- La tombe de Miki. Origine inconnue. 2 BE 99.
- Pour sauver un édifice qui nous est cher... (chapelle S. Blaise). T.V. 15 déc. 1963. Formation d'un Comité: Vallette-Viallard, maire de Cruas, O. de Beaulieu, de St. Thomé, de Bernardy, de St. Montan. p. 5. 2 AI 69-70.
- Plainte de son Excellence Pierre André de Suffren, commandeur de Jalès, contre André Figuière, de Rimouren, paroisse de Gras A.D. 07, 26 B 14. 3 pièces.
- Chantal Rouchouse : De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, p. 342. Les grandes vacances des « joyeux » d'Imbours (1940-1941).
- La FRAPNA a une dent contre les promoteurs (du village de vacances de Gras). Tribune, 5 3 87. 2 BE 93.
- Visite au Faunisque. D.L. 14 8 91. + prospectus publicitaire sur le Faunisque. 2 BE 100.
- Naissance du Faunisque. Faut Voir, n°56. 16 02 93. 2 BE 102, BR 25.
- Les ruelles bientôt restaurées. Article Hebdo, 14 11 2008. AL 155.
- Animation du village : les associations se rencontrent. D.L. du 10 11 2008. AL 155.
- Le four des Hellys en activité. Hebdo du 28 11 2008. AM 62.
- Domaines viticoles de Mermès et du Bréchon (Patrice et Raoul Dumarcher). Prospectus. AU 130.
- La croix de Lafare (date de 1846). T.V. 6 12 96. 2 BE 93.
- Gras: la saison des lavandes est terminée. D.L. 19 8 2017. 2 BU 14.

Iconographie:

- Porte de Plamonta et chapelle Saint-Blaise, dessins de R. Comte, I 220.

LARNAS

- Larnas, Ardèche méridionale, détente, calme, espace, soleil. Prospectus. 2 BE 103.
- Benoit d'Entrevaux: Larnas, Privas, 1909. 23 p.
- Nicolas Clément, « le Haut Moyen-âge », De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.222 et suiv.
- L'église de Saint-Pierre de Larnas apparaît vers 950 dans la documentation écrite.
- Christiane Bernard : Deux éléments de motif médiéval similaires à Larnas et à Grospièrres (X^e siècle ?) « Construction et Patrimoine, » n°15.
- La paroisse de Saint-Pierre de Larnas est taxée un tiers de feu lors de la « réparation des feux » de Charles VI en 1399. (A. Mazon, Notice sur Uzer p. 7)
- André Chambon: L'église Saint-Pierre de Larnas, « Faut Voir » p. 1-3, n° 59, 16 10 93, BR 25.
- E. Reynier, Hist. de Privas, II, 2 : Noble Jacques Chambon, juge royal du Vivarais, seigneur de Bours et de Larnas, laisse en 1547 une bibliothèque de plus de 300 volumes, dont plusieurs « à la main escripts ». (A.D. 07 E-17-2).
- Z. Gandon: Histoire des Religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès p. 26. Guillaume Darbousset, né en 1801 à Huédour, mourut curé de Larnas le 2 nov.1854
- Le Centre Mutualiste de Bours, extrait de « Ardèche-Mutualité » , juin 1966. 2 AI 61-62.

- Coup de jeunesse de cinq millions au village de vacances d'Imbours. D.L. 20 5 85. 2 BE 104.
- Imbours: on fonce et on grimpe de 20%. D.L. 2 07 86. 2 BE 106.
- Le village vacances d'Imbours. Tribune, 31 07 86. 2 BE 103.
- Renaissance de la traditionnelle offrande des fruits de la terre à St. Vincent. D.L. 3 2 93. 2 BE 106.
- Promenade sur les Gras (Saint Pierre de Larnas). D.L. 9 8 93. 2 BE 101 et 105.
- Centenaire de la route de la Sainte-Baume. D.L. 3 8 96. 2 BE 107.
- Larnas: le domaine d'Imbours. Tribune, 1 5 97. 2 BE 103.
- Le domaine d'Imbours, haut lieu du tourisme ardéchois. D.L. 19 5 97. 2 BE 102.
- Vacances en Ardèche, le domaine d'Imbours. Prospectus. 2 BE 103.
- Le jardin secret de Bernard Laporte, à Gras (iris). D.L. 20 5 97. 2 BE 100.
- Quand le domaine d'Imbours fait peau neuve. Tribune, 13 6 2002. 2 BE 101.

Iconographie

- Eglise de Larnas, dessins de R. Comte, I 220.
- Brochures « Alba Augusta Helviorum » 1966 et 1967. F 111 et F 112. Croquis de l'église de Larnas et de St. Blaise de Gras au crayon par Pillot, sur la brochure de 1967.

ST. JUST

Sortie de CARTA le 14 octobre 2006 à Saint-Marcel d'Ardèche. Evocation de l'histoire du village et du « château de dona Vierna ». AK 21.

Saint-Just : sous Auguste, un atelier de potiers. Tribune, s.d. 2 BC 189.

A.D. 34: B 10795 : Reconnaissance par Guilhermet Audigier fils et hoir de Jean, co-seigneur de Bourg, du fief noble qu'il possède à Saint-Marcel et à Saint Just, et des « les sur le Rhône. »

J.L. Issartel : « Sur les traces de Dame Vienne ». De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 239 et suiv. En 1228, dame Vienne II et Dragonnet de Montdragon son époux donnent aux seigneurs de Saint-Marcel ce qu'ils avaient dans le bois Cayrelenc, et le fort de Bidon, en préservant les droits des habitants de Bidon. p.242 : A la fin du XIII^e siècle, Guillaume de Châteauneuf, seigneur de Thines et de Saint-Remèze, agissant au nom de sa mère, Poitevine, dame de Saint-Remèze, exerce sa suzeraineté à la place des Baladun sur la juridiction de Bidon et les hommes de Saint-Marcel. Refus de ceux-ci. Evolution ultérieure des droits des gens de Saint-Marcel sur Bidon. p.243 et suiv. Les « donations » de dame Vienne dans le contexte de la croisade contre les Albigeois. Dragonnet de Montdragon est un proche du comte de Toulouse Raymond VI. Rôle des Hospitaliers de Saint-Marcel, Bidon, Gras, Saint-Remèze, après la défaite du Toulousain (p.249). p.250 : prise de Saint-Just par les armées royales en 1297.

G. Gangneux : La commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean. Etude socio-économique XVII^e-XVIII^e siècles. Revue du Vivarais 1987 3 et 4. B 91. (Rapports avec la communauté de Saint-Just).

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.270.

Saint-Just fut pris de force par les armées protestantes, après franchissement de la rivière Ardèche à Saint-Martin.

P. 271 : Les armées catholiques du capitaine Laval tiennent Saint-Just.

J.L. Issartel : De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche. p. 293. Les démêlés entre l'Ordre de Malte et la communauté de Saint-Just.

A. Mazon : Voyage au long de la rivière d'Ardèche, p. 175. Saint-Just fut pris en 1570 par escalade, par le roi de Navarre, devenu depuis Henri IV, ainsi que St. Julien de Peyrolas dans le Gard. p.177 : le pont de Saint-Just sur l'Ardèche a été construit par l'ingénieur Vigouroux en 1861. L'ancien pont, celui des Etats de Vivarais, fut détruit par les eaux en 1827, et remplacé par un pont en bois emporté en 1856, dont il ne reste aucune trace. p.179 : Domaine du Bourdelet, qui était à M. de Gasparin. Bozon indique que la propriété de cette plaine a été très partagée depuis le début du XX^e siècle (notes). En 1794, le conseil municipal de Saint-Just demanda le droit de pâturage et de « bosquillage » (affouage) sur le Bourdelet, ancienne dépendance de Jalès. Le nouvel exploitant, M. Piollenc, dut enclorre ce domaine pour échapper au pâturage. p.181 : le domaine de Baladun, à St. Just, a été vendu depuis peu par la famille de Bernis. p.182 : Double autel votif trouvé dans les ruines de N.D. de Mélinas, dédié à Mercure et à Mars. Transporté au Musée Calvet d'Avignon en 1857. Voir Abbé Arnaud, « Voies romaines en Helvie », pp. 146-149. On suppose que cette chapelle fut construite par les Chartreux de la Valbonne. Cette chapelle fut détruite pendant la Révolution. p.184 : L'église romane de Saint-Just remonterait au VIII^e siècle (hasardeux, disent les notes). Le curé de 1762 y décrit le tombeau d'Antoine du Roure, seigneur de St. Brès et St. Just, baron du Bousquet, Aiguèze et comte de St. Remèze, mort au camp de Montpellier le 2 septembre 1689, jour de la fête de St. Just. La famille de Tournon prétendait descendre de ce noble helvien, archevêque de Lyon au IV^e siècle, et qui mourut dans la Thébàide, c'est-à-dire dans les déserts de l'Egypte. Cette statue aurait été démolie pendant la Révolution. Notes sur les découvertes gallo-romaines dans le village.

F. Bréchon, T. 3 p.664. Le port sur l'Ardèche est fréquent dans la documentation. En 1238, Guillaume de Naves et Vienne de Balazuc cèdent à Trignan une bastide entre St. Just et l'Ardèche, à laquelle ils associent le port de St. Véran, sur l'Ardèche. En 1260, Hermessende, femme de Guillaume Martorel, et Eleazar de Sabran, reconnaissent tenir divers droits de l'évêque d'Uzès dont le port sur l'Ardèche au terroir de Champagne, hommage renouvelé en 1280. En 1351, un bourgeois de Bourg, Rostaing Duc, en cède une partie au chapitre de Viviers. Une enquête de 1691 nous renseigne sur les fluctuations du port selon la saison et le débit de la rivière. En 1235, il est dit que l'Ardèche est « limes Imperii ». En 1238, le port est localisé à Saint-Véran. Le bac a dû osciller de Mélinas à l'aval à Baladun à l'amont. Le 27 nov. 1500, les Etats du Vivarais allouent 40 livres à M. de Saint-Remèze qui est en train de construire un pont. On sait qu'il faudra attendre 1754...Plus au sud, la route évite Pont St. Esprit par l'ouest, longeant la Maladrerie de la ville et se raccordant à la route des Cévennes.

A l'église: à propos de l'ascia. Tribune, 3 3 94. 2 BC 186.

Patrimoine Huguenot d'Ardèche 2008, n°8: La traversée de l'Ardèche à Saint-Just (par les prisonniers protestants) p. 47.

Travaux entre Saint-Just et le diocèse d'Uzès, 2^e moitié du XVIII^e, série C, dont C 915 : construction du pont d'Ardèche à St. Just. 2 AW 9.

Biens patrimoniaux à St. Just en 1767. AD 07 C 992. 2 BH 182.

L'explosion du Banc Rouge à Saint-Just (18 morts) en 1962. D.L. 4 11 85. 2 BC 185.

Les guinguettes font la tête au péage. D.L. 15 07 84. 2 BC 185.

A la claire fontaine, ou les 100 ans de notre lavoir municipal. D.L. 9 8 84. 2 BC 188.

Une notice historique en souvenir: restauration de l'église du village. Ouvrage de Louis Brun, disponible à la maison de la Presse et

chez Mme. Josiane Pailhon. 70 f. Article T.V. 4 5 2001. AG 62.
 Etudes industrielles René Blanc, à St. Just. Article Tribune du 3 10 85. AM 221.
 Déviation de Saint-Just d'Ardèche. Vers 1991. 2 BC 187.
 La coopérative vinicole : le bilan 1991. Tribune 24 10 91. 2 BC 187.
 Lettre de Jean Mathon, artiste plasticien, aux responsables de la Maison des Arts du Cirque à Bourg Saint Andéol, avec proposition d'intervention plastique. 2 AG 57.
 Beauté de l'église réformée (restauration de l'église). D.L. 12 11 95. 2 BC 188.
 Exposition : St. Just d'hier et d'aujourd'hui. Tribune 5 1 2006. 2 BP 151.
 Le nouvel hôtel de ville bientôt terminé. D.L. 5 11 2013. 2 AU 81-82.
 Tornade à St. Just d'Ardèche: les campeurs témoignent. Tribune 14 08 2014. 2 BF 183.
 Iconographie : Chapelle de Mélinas, extrait du plan de Guillemet en 1681. AK 28.

SAINT MANTON

*Auguste Le Sourd : Notes historiques sur Saint-Montan, suivies d'une notice archéologique sur l'église de San-Samonta. Volle, Privas, 1969.

*Rose Barral-Mazoyer : Saint-Montan en Vivarais. Chalvet, Ucel, 1993.

Généralités

Gérald Maugin, Louis Frédéric Cave de Benoit : La coseigneurie de St. Montan du Moyen Age à la Révolution, prospectus et table des matières au dos. (2018) 2 BY 107.

Documentation en octobre 2008, pour la rédaction du chapitre dans « Ardèche Terre de Villages ». AK 145-151.

Références prises aux A.D. 07 sur Saint-Montan en octobre 2008, AK 155-15, et AK 163-165.

Auguste Le Sourd : Promenades à Saint-Montan, Revue du Vivarais 1930, p.12-26. Voir aussi n° précédents.

Noël Thiollier : Notice sur l'église de Saint-saint-Montan, Revue du Vivarais p.27-31.

Rose Barral-Mazoyer : Saint-Montan en Vivarais, Ucel, 1993, 77 p.

Auguste Le Sourd : Notes historiques sur Saint-Montan, Privas, 1969, 121 p.

Abbé Marquayrol : Notice sur Saint-Montan, Viviers 1904, 80 p.

Moyen-âge

Alain Fambon : De la dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p.370: L'ermitage de la Sainte-Baume à Saint-Montan.

Souviens-toi de Saint-Montan ! (Alain Fambon). D.L. du 30.04.96. AK 139.

Saint-Montan, le château (origine : « Patrimoine Vivarois »). AH 17-18.

Saint-Montan, un château en Ardèche. Education et Patrimoine. E 55-56.

Marcel Armand : Au temps des seigneurs: hommage de Pétronet de Perrin à Géraud de Balazuc (10.09.1077), remparts et fortifications, Saint-Montan au XVI^e siècle. AK 131.

Ancien terrain du domaine de St. Montan (en latin) 1361. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

La tour du rocher de l'Agache. D.L. du 17 2 96. AK 132.

Joëlle Dupraz, J.M. Puig : Saint-Montan, in « Les châteaux médiévaux en Rhône-Alpes », Lyon, 1990. AH 19-20.

Louis-Frédéric Cave de Benoît : Le château de Saint-Montan: historique, descriptif, plan, guide de la visite. AK 127.

Hypothèses sur Saint-Montan et ses sept châteaux. AK 130.

P.Y. Laffont, Les châteaux de la basse vallée de l'Ardèche du X^e au XIII^e siècle, « De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche » pp.236-237: Saint-Montan, avec plan. L'élément le plus ancien est un petit donjon quadrangulaire sans doute du XII^e, à l'extrémité S.E. du relief. Il fut arasé pour l'essentiel au XIII^e lors de la construction du second donjon, encore bien conservé aujourd'hui. Petite basse-cour à l'est du donjon. Le bourg castral se développe alors sur les pentes que domine le château. Un nouvel ensemble castral est créé à l'ouest, entouré d'un rempart dont le plus haut sommet prend l'aspect d'une tour crénelée. Pas d'aménagement résidentiel, mais le bourg se développe à l'est et s'enveloppe d'une nouvelle enceinte, tandis que l'accès se fait désormais au sud et non plus à l'est. Cet ensemble de travaux date du dernier tiers du XIV^e siècle. Le bourg atteint au XV^e ses dimensions maximales, avec extension de l'enceinte au sud et à l'ouest, et transfert de l'église Sainte-Marie Madeleine dans le sud du village, sur l'emplacement de l'église actuelle. Aux XVI^e et XVII^e, renforcement du château et du rempart, puis abandon progressif du château et de la partie haute du village.

Inventaire de Vaussèche. N°251: Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux: Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échange les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

A. Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche p. 284. Le plus ancien membre connu de la famille de Balazuc est Giraud de Balazuc, qui reçoit hommage le 10 septembre 1077 de Petronet de Perrin, damoiseau de St. Montan, pour des censes au lieu de St. Montan et Larnas. Pons de Balazuc fut le fils de ce Guillaume. Jordan fils de Pons épousa en 1120 Aymette de Jalzac, et en eut Pierre de Balazuc, qui reçut hommage le 7 mars 1140 pour Montréal et Jalzac.

Alain Fambon : Christianisme et Eglises. L'ermitage Montan : vérités et légendes. (Notes). AK 160-159.

Chapelle Saint-André de Mithrois, dessin R. Comte. I 220.

Yves Esquieu : De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, p.373. Les églises romanes. Voir texte en AK 152-153.

Notes particulières à Saint-Montan : Au XIX^e siècle, l'église de Saint-Montan fut remplacée. L'église Saint-André de Mithrois à Saint-Montan a été restaurée dans les années 1960 sous l'influence de l'abbé Pierre Arnaud. En 610, saint Firmin, évêque vers 610, avec l'approbation de son épouse Aula, se dépouilla d'une partie de ses biens, dont l'église Saint-André de Mithrois. Leur fille Macédonia et son époux Alcinus fondèrent l'église Notre-Dame de Cousignac, devenue Notre-Dame, et en firent don à l'église de Viviers. Il y a à Saint André de Mithrois une dalle sculptée en méplat de motifs géométriques (une rosace) réemployée dans un muret près de la porte qui vient sans doute d'une église précédente. Il n'y a pas de transept ni à San Samonta ni à Saint André de Mithrois. La nef se prolonge par une abside semi-circulaire un peu plus étroite à Saint André de Mithrois. A San Samonta, une chapelle plus ancienne dédiée à saint Jean Baptiste comporte une courte nef avec abside : elle est censée rappeler un ermitage primitif. On a ajouté au nord un petit espace rectangulaire, puis une seconde nef, remisée par un chevet plat de même largeur qu'elle.

L'espace intermédiaire voûté en berceau et éclairé par une fenêtre à l'est et l'autre à l'ouest passe pour avoir servi de cellule à un ermite.

A Saint-André de Mithrois, les pierres de taille ne sont utilisées que pour l'entourage des baies, le chaînage des angles, les contreforts. Le traitement de surface est décoratif, avec des chevrons, arcs de cercle, traités au ciseau ou à la pointe. Il y a aussi des signes lapidaires sur plusieurs pierres du pilastre et de son dossier : la graphie correspond à celle du sud du Sillon Rhodanien : B,S,P, et aussi SIANA, RGNA, S TEFANUS, ce dernier gravé de façon moins soignée.

A San Samonta, un bel appareil de pierre de calcaire urgonien en assises de 23 à 30 cm a été utilisé aux pilastres et pavements intérieurs des murs nord des deuxième et troisième travées, du mur sud de la 3^e travée, du mur oriental, aux pilastres, aux arcs et encadrements des baies, à la voûte en berceau et aux contreforts. Certaines tailles dessinent des chevrons;

sur une pierre du pilastre nord, les marques de taille forment une croix de Saint-André. Quelques pierres sont affectées de signes lapidaires alphabétiques et on trouve sur le parement nord les lettres NOE, avec E incisé à l'envers. Le parement extérieur des murs est en petit appareil très régulier. Aux parements intérieurs des murs nord et sud, des deux premières travées, les joints qui débordent sur les moellons sont retravaillés au fer, procédé que l'on retrouve sur une partie du parement extérieur au sud de la 2^e travée et sur le 2^e contrefort. La couverture des nefs et des bras du transept est en voûte en berceau construite en pierres de taille.

Le berceau est en plein cintre à Saint André de Mithrois, et très légèrement brisé à San Samonta. Les berceaux sont articulés par des arcs doubleaux qui pèsent sur des pilastres à dossier, comme c'est la règle en Provence.

Des arcs en plein cintre animent le mur nord de l'église primitive de San Samonta, le mur sud ayant été ouvert plus tard. A Saint André de Mithrois, les murs de la nef sont allégés par un arc en plein cintre qui repose sur les dossiers des pilastres qui reçoivent les doubleaux.

La grande nef de San Samonta est particulière : le mur nord est traité différemment selon les travées. Le mur du chevet est allégé de l'habituel arc reposant sur des dossiers dans les angles, le mur opposé comporte deux arcs de largeur inégale (1,96 pour l'arc nord, et 2,91 pour l'arc sud). Le goutterot nord comporte un arc assez profond (0,82m) aux 2^e et 3^e travées montant jusqu'à la naissance de la voûte. Le mur de la 1^e travée est subdivisé en deux par un pilastre carré sans dossier qui reçoit d'abord les deux arcs qui montent jusqu'à la naissance de la voûte, puis plus en arrière celle de deux autres arcs qui montent à mi-hauteur et amincissent encore le mur. La forte saillie des supports peut les faire assimiler à des contreforts intérieurs, car on ne pouvait en construire à l'extérieur en pendant de ceux qui existent au sud.

Les trois travées du mur sud sont traitées de façon semblable : deux arcs par travée, comme à Bourg, retombant sur des dossiers et montant jusqu'aux deux tiers de la hauteur du mur. Au-dessus, sous la naissance de la voûte, trois arcs par travée retombent sur un dossier aux extrémités et deux corbeaux au milieu. Sous l'arc médian s'ouvre une fenêtre, comme dans la 3^e travée. Dans la 2^e travée, ouverture ultérieure d'un portail. Ce manque de symétrie confère à l'intérieur une allure un peu confuse: on peut penser que le constructeur n'a pas été à la mesure du chantier souhaité.

La nef principale n'a aucun contrefort du côté nord. Par contre, du côté du sud, deux puissants contreforts forment une saillie de 1,84 m et 2,13 m, construits en même temps que le mur lui-même comme le montre la disposition des trous de boulin. A Saint-André de Mithrois, l'abside est plus basse que la nef, et dans le mur s'ouvre une baie cruciforme. La première travée a été ouverte par une porte primitive remplacée par un portail monumental, au sud de la 2^e travée. Il a été protégé par un large porche voûté d'un berceau, seul exemple dans la région. Le clocher est implanté au-dessus du pignon absidal à Saint André de Mithrois, simple clocher-mur à deux arcades dont une seule est pourvue d'une cloche. Le portail ouvert à San Samonta a des pilastres cannelés supportant un arc segmentaire souligné d'un rang de billettes, les impostes sculptées l'une de palmettes l'autre de perles et d'oves

On doit placer fin XI^e-début XII^e la tour de la cathédrale de Viviers et l'église Saint-Andéol, marquées par des bandes lombardes caractéristiques du premier art roman en région méditerranéenne. Saint-André de Mithrois et San Samonta doivent être situées dans la 2^e moitié du XII^e siècle, du fait de l'emploi de pierres de taille traitées de façon décorative, la 1^e chapelle de San Samonta datant elle du XI^e siècle.

Les églises du plateau calcaire de cette région appartiennent à l'ambiance provençale, mais ne forment pas de groupe particulier. Elles révèlent les moyens modestes de communautés éloignées de toute communauté monastique conséquente.

Construction et patrimoine n° 4, juillet 2009. Une grande maison de type seigneurial dite des Coseigneurs a été restaurée récemment. Le dossier avec étude architecturale est déposé à la bibliothèque de CIUP.

Temps Modernes

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.268. En 1568, l'église paroissiale de Saint-Montan, au cœur du village, a été endommagée ainsi que l'indique une inscription autrefois gravée sur la façade de l'église Sainte-Marie, reconstruite par les habitants en 1580, et placée aujourd'hui dans l'église San Samonta. p.270 : Les armées protestantes suivant le Rhône avec l'amiral Coligny se rassemblèrent dans la plaine de Saint-Montan, et ce lieu fortifié dut se soumettre en mai 1570. devant le comte de Montgomery (1530-1574), à l'origine de la mort d'Henri II. Les huguenots passèrent le Rhône mais échouèrent devant Montélimar. p.274 : Le danger de peste (qui était au Bourg) était tel qu'une réunion eut lieu dans la plaine de Lourse. Le syndic de Bourg fit sa quarantaine au château de ce nom. Ce dernier fut démoli en mars 1582, à la suite d'une assemblée des Etats tenue à Aubenas, en même temps que celui de Sampzon. p.277 : Une troupe de 15 soldats doit aller déloger des malfaiteurs à Saint-Montan. p.278 : en février 1599, Jean de l'Hostel visite Saint-Montan, où l'église est toute ruinée. Idem à Gras et Saint-Remèze.

Alain Fambon: Modalités de construction d'un moulin à prise d'eau au XVII^e siècle: moulin à tan. M.A.T.P. n°104, p. 29-37.

Etats de Vivarais : une garnison de 25 soldats est établie à Saint-Montan où tous les habitants ont fui, en 1576. AG 250 bis.

Jean-Louis Issartel : de la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche : p.297. La Grande Réformation sur le plateau de Saint-Remèze. p.299 : Droits d'usage ou coupes réglées ? Délibération des consuls de Saint-Montan sur les communaux, cf. AD 07 C 990, 15 août 1768. p.302 : les biens des ermites de Brieux, de Saint-Montan, sont pillés. (Archives de la justice de paix de Bourg Saint-Andéol, ADA 4U 4/5). p.303 : vente des Biens nationaux des Hermites de Saint-Montan. AD 07 Q 268. p.305 : Evocation des tuileries de Saint-Montan. Il y en avait d'autres à Saint-Marcel, au Bourg, où il y avait aussi des tanneries. p.308 : les bois de Saint-Montan passent au régime forestier après 1847. p. 309 : la population est de 1642 h. en 1861 à 1002 en 1911 et 727 en 1968. Les coupes de bois sont de moins en moins fréquentes (ADA 7 M 1901)

Biens patrimoniaux de St. Montan en 1767. AD 07 C 992. 2 BH 181.

M. Boule : La réformation des Eaux et Forêts à Saint-Remèze en Vivarais. MATP n°35, août 1992. AD B 147.

Documents provenant du monastère de Brieux, dit ermitage de Saint-Montan. Revue du Vivarais, 1977 et 1979. Notes. AK 157-158.

Commémoration en Ardèche du centenaire de la loi de 1901 : les règles des Pénitents de Saint-Montan. AK 159.
Sécheresse et inondation au temps jadis (l'inondation de 1691). Article D.L. du 26 2 96. AK 143.
Notes sur la famille de Saint-Priest de Saint-Montan (R. de Gigord, J. Villain). AK 166.
Notes sur le rôle de la capitation à Saint-Montan en 1780. AK 166-167.
Rémy Laure : De Saint-Montan à Montpellier, ou l'itinéraire d'une famille de notables aux XVIII^e et XIX^e siècles, les Fabrèges. R.V. 1985, p.271-274.

Révolution, Empire

Information contre les habitants de Saint-Montan, à la requête de Dussault, relativement au brûlement des papiers de Marze et de Sabatier, le 9 août 1789. Victoire Dussault est femme d'Etienne Madier. Richer est notaire royal et féodiste, Sabatier coseigneur de St. Montan (6 pièces ou cahiers). A.D.07 25 B 61.
Biens des ermites de Saint-Montan, 23 Thermidor An II. 2 AX 82.

XIX^e-XX^e siècles

Regards sur le passé (Saint-Montan en 1836). (Alain Fambon) Article DL du 27 03 96. AK 143.
La route de la Sainte-Beaume. D.L. du 18 10 92. AK 141.
Notes sur la liste nominative de Saint-Montan en 1911 et en 1936. AK 168-169.
Le vieux bourg en 1930. Article de Maurice Armand du 16 4 92. AK 142.
Rencontre avec Marcel Kerlam, à Saint-Montan, peintre de rue. D.L.13 1 92. 2 BD 197
H. Mauran : De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p.343. Un siècle d'immigration dans le canton de Bourg Saint Andéol (1850-1950) : La construction du barrage de Donzère-Mondragon emploie à Saint-Montan 34 Italiens, logés dans la Cité du Barrage. p.344: récit de l'installation à Bourg et Saint-Montan de la famille Grazioli.
Saint-Montan: artisanat vivant. T.V. du 26 03 99. AK 138.
Saint-Montan, l'eau base de vie (brève histoire de l'alimentation en eau du village). T.V. 22 10 99. AH 11.

Restauration du village

Jacques Dupret : Histoire de la restauration du vieux bourg de S.Montan, « Faut Voir », avril-juin 1990, (non terminé) BR 25.
Les rebâtisseurs : articles sur l'abbé Arnaud, Lucienne Bal me, Robert Perrot. AK 128.
Restauration du bourg médiéval. T.V. du 6 03 1992. AK 139.
Des bénévoles pour les chantiers de restauration. D.L. du 7 10 92. AK 140.
Rénovation du quartier du Portalet: articles de janvier 1993. AK 129.
Restauration des façades du Portalet. D.L. du 24 10 94. AK 133.
Mystère au bourg médiéval : découverte de 5 squelettes. D.L. du 6 12 94. AK 134.
25^e anniversaire d'une passion. D.L. du 18 03 95. AK 137.
Castel de la Tour: un chantier de titans! D.L. du 03 08 95. AK 137.
Renaissance d'un village, Tribune du 15 2 1996. AK 135
La tour de Garde se refait une beauté. D.L. du 24 3 96. AK 133.
Saint-Montan : montons-y ! D.L. du 13 7 96. AK 136.
Portes ouvertes au village médiéval : ouverture du gîte du « Tambour ». D.L. du 11 7 97. AK 134.
Amis de Saint-Montan : vaste programme de sauvegarde. T.V. du 15 02 98. AK 138.
L'Ardèche et Saint-Montan à l'honneur. Prix de la Sté pour la protection des Paysages et de l'Esthétique de la France. T.V. du 06 11 98. AK 138.
Prospectus des « Amis de Saint Montan », AG 13.
St. Montan : sauver son patrimoine. TV du 19 5 2000. AY 77.
Jacques Dupret : dix ans déjà. TV du 3 11 2000. AY 70.
Saint-Montan : les amis mettent le braquet. T.V. 20 7 2001. AG 101.
Préserver le patrimoine. A.G. de l'association de protection de l'esthétique et des paysages ruraux de Saint-Montan. T.V. du 28 3 2003.
Le village médiéval ressuscité. L'Echo le Valentinois. 15 11 2003. 2 AP 118.
Réparation de la route de Valescure. Hebdo, 2 12 1004. 2 BY 81 ter.
Lotissement de St. Montan : les pelleteuses retardées. Tribune 20 10 2005. 2 AF 250.
Cévennes Terre de Lumière, 2007 n°4. Remise en eau du lavoir et débroussaillage aux jardins du Coquillon, 21 avril 2007.
Dessins de R. Comte.
Un village et des hommes... de caractère ! (Reliefs n° 32, été 2007.
37 ans au chevet du château. Tribune 9-16 août 2007. 2 BP 171.
Kawa Afrika : une entreprise de développement. Article Tribune du 2 4 2009. AU 24.
Jairo, créateur de bijoux à St. Montan. Tribune, 17 01 2013. 2 BM 128.
Le cœur du village bat de nouveau. Hebdo 1 10 2015. 2 BM 103.
La grotte de Lourdes sécurisée. Hebdo 31 3 2016. 2 BN 182.

XXI^e siècle

Un permis de construire pour l'élevage du Charnève. D.L. 14 12 2000. AG 10.
Une chapelle toute neuve (celle des Cités). T.V. du 7 6 2002. AG 128.
Lucien Mourier, dit Lulu le Pote. T.V. du 14 02 03. AK 142.
La cave viticole au palmarès. T.V. du 13 3 2002. AG 149.
Le château féodal reprend des couleurs. Hebdo, 7 5 2004. 3 AB 27.
Dans le secret du culte local du dieu Mithra. Hebdo, 30 9 2018. 3 BZ 34.
Un sanctuaire préchrétien en Vivarais ? D.L. 26 3 2020 (don J. Plumecocq) 3 AB 87.
Iconographie : Vue aérienne de Saint-Montan vers 1960, AD 07, De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche p. 309.

ST. MARCEL D'ARDECHE

*Pierre Sabatier : Saint-Marcel d'Ardèche. Une monographie de la commune dans son environnement cantonal. Sabatier éditions, Saint-Marcel d'Ardèche, 2002.

*Daniel Le Blévec : Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bas-Vivarais : la commanderie de Trignan, XII^e-XIII^e siècles. Religion et société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivarais, 2^e colloque de M.A.T.P., p.18-39.

Généralités :

En flânant dans les rues de Saint-Marcel: photos de fenêtres, de portes, de rues... Don de M. Jean Laville, pour la foire de l'Ascension le 21 mai 2009. AQ 3-26.

M.L. Dorthé, Jacques Goury, J.L. Issartel : Promenade à Saint-Marcel d'Ardèche de la préhistoire à nos jours, Saint-Just 1996, 31 p.

J.M.Dejean Caderousse de la Bâtie: Chronique de St.Marcel d'Ardèche, pp.18-21, Origines ardéchoises n°66, juin 2013.

Saint-Marcel d'Ardèche. Visite du 6 avril 2008. Cévennes Terre de Lumière n°1, 2009. pp.15-33 (Trignan, cardinal de Bernis et château, grotte, etc).

Le château de Bernis (origine: Patrimoine Vivarois). AE 156-157.

Généalogie de la maison de Bernis. AE 158-159.

P. Ribon : Voyage en Basse-Ardèche, p.85. AE 163.

Bulletin municipal de St. Marcel d'Ardèche, automne 1991.BR 11.

Jean-Louis Issartel: Le moulin de St.Marcel d'Ardèche au cœur des enjeux urbains, du Moyen-âge au XIX^e siècle. M.A.T.P. n°104, p. 47-51.

Préhistoire, Antiquité :

Le néolithique et l'âge du bronze à la grotte de St. Marcel, R. Gilles, juin 1988. Prospectus. F 20.

Archéologie à St. Etienne de Dions (St. Marcel d'Ardèche). Occupation protohistorique développée dans la « Carte archéologique » de l'Ardèche.

Archéologie à St. Etienne de Dions, Tribune 22 5 98. F 3.

Le néolithique et l'âge du bronze à la grotte de St. Marcel, R. Gilles, juin 1988. Prospectus. F 20.

Dossier: Archéologie à St. Etienne de Dions (St. Marcel d'Ardèche). Occupation protohistorique développée dans la « Carte archéologique » de l'Ardèche.

Archéologie à St. Etienne de Dions, Tribune 22 5 98. F 3.

Sortie de CARTA à Saint-Just et Saint-Marcel le 14 octobre 2006. Site de Mélinas. AK 22.

Hommage à René Gilles, D.L. 16 12 92. F 4.

Moyen-Age :

Nicolas Clément, « le Haut Moyen-Age », De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 221 et suiv.

L'oppidum Saint Etienne de Dions, occupation du Chalcolithique à la fin du Moyen-Age. Epitaphe du X^e siècle à l'église de Trignan.

J.L. Issartel : « Sur les traces de Dame Vierge »; De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 239 et suiv.

En 1228, dame Vierge II et Dragonnet de Montdragon son époux donnent aux seigneurs de Saint-Marcel ce qu'ils avaient dans le bois Cayrelenc, et le fort de Bidon, en préservant les droits des habitants de Bidon. p.242. A la fin du XIII^e siècle, Guillaume de Châteauneuf, seigneur de Thines et de Saint-Remèze, agissant au nom de sa mère, Poitevine, dame de Saint-Remèze, exerce sa suzeraineté à la place des Baladun sur la juridiction de Bidon et les hommes de Saint-Marcel. Refus de ceux-ci. Evolution ultérieure des droits des gens de Saint-Marcel sur Bidon. p.243 et suiv. Les « donations » de dame Vierge dans le contexte de la croisade contre les Albigeois. Dragonnet de Montdragon est un proche du comte de Toulouse Raymond VI. Rôle des Hospitaliers à Saint-Marcel, Bidon, Gras, Saint-Remèze, après la défaite du Toulousain (p.249). p.252. La police des bois de Saint-Marcel.

F. Bréchon, T 1 p. 252 : la commanderie de Trignan a des domaines de dépaissance dont l'origine est à rechercher en 1221, quand Dame Vierge, épouse de Dragonnet de Montdragon, donne le manse de Marsas, qui s'étend surtout sur le bois du Laoul. Cela aboutit à des transactions, en 1255 avec St. Marcel, le Bourg en 1258, le seigneur de St. Remèze en 1271. Voir J. Régné: Catalogue des actes de la commanderie de Trignan 1156-1495. On ignore tout de leurs pâturages d'estive. Dès

1383, elle est unie à celle de Jalès, bénéficiant dès lors de ses pâturages d'estive. T. 3 p.662 : Il y a deux tracés au sud de Bourg: le principal passe par St. Etienne de Dions, quittant la ville par la porte de Tourne passant devant la maladrerie attestée dès 1158, l'hôpital Saint-Jean, fondé peu avant 1153, et enfin les tanneries ; puis Pontpierre, et l'oppidum de Dion lui-même. Il y avait là un hôpital au XIII^e: Béraud de Vernon y vend une part de Fermigières à Pons Salabard. Puis, on descend vers la Malotière (maladrerie de St. Marcel), et Mélinas pour finir. Le second chemin passe par Vinsas, St. Marcel, puis St. Just par le Fez et la Croix Blanche, enfin au Bordelet. L'île de Fermigières, aujourd'hui dite de St. Etienne de Dions, était prétexte à péage, attesté dès 1226, quand Raymond de Vernon le vend à Pons Marroani de Bourg. Il s'agit de droit sur le sel. En 1250, Pons de Mondragon et son fils cèdent à Pierre de Salabard, bourgeois de Bourg, la moitié de leurs droits sur le sel de Fermigière. Autres ventes en 1253 et 1256, ventes faites par la famille de Vernon. Ces droits doivent être importants : il doit s'agir d'une partie des droits épiscopaux de Viviers.

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche. p. 234 : L'église de Saint-Marcel date de 1864. Mais on a conservé le portail roman du XII^e et le clocher qui était du XV^e. Les Bollandistes disent que la fondation est due à St. Venance, qui mourut en 535.

L'invasion sarrasine de 735 détruisit les paroisses voisines, St. Julien du Colombier et St. Etienne de Dions, réunies ensuite au consulat de St. Marcel. D'après les notes, cet oppidum fut occupé dès les VI^e et V^e siècles av. J.C. Voir R. Lauxerrois, « le Bas-Vivarais à l'époque romaine ». Les ruines se trouvaient non loin du château de M. de Pontbriant. La seigneurie de St. Marcel fut donnée à l'évêque de Viviers par Charlemagne, ce qui fut renouvelé par Charles le Chauve en 897, Euthérius étant évêque de Viviers. La suzeraineté avait passé avant 1100 aux comtes de Toulouse. En mai 1193, à la convention du château de Frémigières, entre Bourg et la Palud passée avec l'archevêque de Vienne Robert, Raymond de Toulouse se désista de ses prétentions sur Viviers, et s'engagea à n'acquérir ni fief ni droit dans le Vivarais sans le consentement de l'évêque. De son côté, l'Evêque lui céda 100 marcs d'argent et les châteaux de Grospierrès et d'Aiguèze. Le comte devait justifier avant la Pentecôte suivante, de ses droits sur Saint-Marcel, faute de quoi ce village et celui d'Aiguèze resteraient acquis à l'évêque. (Columbi, p. 114). pp.238-239 : La justice de Saint-Marcel était divisée entre 48 seigneurs, mais l'évêque en avait le 10^e. En 1241, elle fut confiée à 3 consuls, l'un désigné par l'évêque. L'acte de 1251 régla le partage des émoluments: le 1/10^e à l'évêque, et le reste divisé entre 8 familles. Cf. Collection de Languedoc. Philippe Charles François de Pierre de Blou, frère du Cardinal, obtint du Parlement la liquidation de cette situation, en échange de 130.000 livres empruntés. L'arrivée de la famille de Pierre date de 1380, où Bertrand de Pierre, damoiseau de Nîmes épousa Catherine, fille de Léger de St. Marcel. La famille a possédé les baronnies de Ganges, Castries, Pierrefort, Hierle. L'origine est à Pierre de Pierre, qui vivait au XI^e, frère de Guillaume de Pierre chevalier croisé en 1096 et tué au siège de Tyr en 1112. Les barons de Ganges étaient

vicomtes de Fenouillès et de Peirepertuse. Catherine de St. Marcel apporta aussi à son mari la seigneurie de Bernis, dont le nom passa à son cadet Bertrand de Pierre; à l'extinction de cette branche, cette seigneurie revint aux Pierre de St. Marcel, qui prirent le nom de Bernis. La branche aînée s'appelait Pierre des Ports. St. Marcel fut érigé en marquisat en 1751, ce qui provoqua un long procès de la part de personnes qui avaient encore quelques parts de parerie. Arrêt du 9 septembre 1762, qui confie les 7/8^e de la justice au marquis. Le procès se poursuivit contre le cardinal, héritier de son frère. p.244 : La ville fut prise et les habitants massacrés en 1567 par l'armée du comte d'Acier, pour venger la mort de Senas, un chef protestant qui avait été tué. Toutefois, le comte épargna tous ceux qui purent se réfugier dans le château de Louise d'Artifels, veuve de Bertrand de Pierre, à cause des liens unissant les deux familles. Aussi il n'y eut que 200 morts (!). p.245 : Description de la chapelle St. Sulpice. Cf. P. Pontal, Revue du Vivarais 1955. Il est aussi question de Saint-Julien de la Rène., à 3km au nord de St. Marcel. On y fit des trouvailles gallo-romaines (MM. Penel et Chiron, 1879). M. Penel a fait don de ses collections au musée de Saint-Etienne, sa ville natale, et a donné au curé de St. Marcel un beau christ en ivoire qui serait dû à Guillermin (1659). p.249 : On connaît des donations de 1220 et 1269 faites aux Hospitaliers, et non aux Templiers. Aussi, ceux-ci ont-ils jamais été présents à St. Marcel ? La ruine de la Madeleine était peut-être aussi aux Hospitaliers. Les ruines de la Commanderie de St. Jean sont bien près de disparaître. Vers 1850, il y avait encore 4 tours crénelées : 3 s'effondrèrent d'un coup à la suite de fortes pluies. p.255 : Testament de Claude Alinei, 22 février 1424. Droit de tous les prêtres et clercs de St. Marcel de manger aux frais du prieur lors des principales fêtes le 1^{er} nov. 1483. Le 16 mai 1457, troupeau commun pour les porcs, quartier réservé pour les chèvres, le quartier de Broussas et l'île de Bosedilat pour les bêtes de travail.

La chapelle St. Sulpice de Trignan, brochure au croisement de l'art, de la religion et de l'histoire. T 60.

Christiane Bernard: La chapelle Saint Sulpice de Trignan à Saint-Marcel d'Ardèche, Revue du Vivarais 2006, n°3, pp. 253-271.

La chapelle Saint-Sulpice de Trignan. Visite de la Sté de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche du 12 juin 2008. Revue du Vivarais, 2009 n°4, in Chronique et bibliographie.

Dessins de R. Comte: chapelle de Trignan, entrelacs de cette chapelle. I 220.

Daniel Le Blévec : Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bas- Vivarais: la commanderie de Trignan (XII^e-XIII^e siècles).

Colloque « Religion et Société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivarais », M.A.T.P. p. 19-39.

A.D. 34: B 10795 : Reconnaissance par Guilhermet Audigier fils et hoir de Jean, coseigneur de Bourg, du fief noble qu'il possède à Saint-Marcel et à Saint Just, et des îles sur le Rhône. C 37.

A.D. 34: B 23606 : Hommage de Aymard Nicolay pour tous les biens qu'il possède à Saint-Marcel d'Ardèche. Il est docteur en droit, président de la Chambre des Comptes de Paris, seigneur de Saint-Victor de Coste au diocèse d'Uzès, habite à Bourg St. Andéol et hommage à l'évêque de Viviers. C 37.

Généalogie de la famille du Bruget, coseigneurs de Saint-Marcel, (photocopies) W 139-140.

Temps Modernes :

Alain Fambon : Guerres civiles et religieuses. De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.265 : Saint-Marcel d'Ardèche fut prise par les Réformés en novembre 1567: ils allaient déloger le comte François de la Baume de Suze du Pont-Saint-Esprit, dont l'enjeu stratégique était considérable. Une bonne partie des habitants fut mis à mort, ainsi que la garnison et ceux qui portaient des armes. La ville fut saccagée et brûlée.

Etats de Vivarais: sac et pillage de St. Marcel d'Ardèche par des « gascons huguenots » en 1568. AG 250.

L. Ménard, Histoire de Nîmes. p.135 : Fin février 1577, les catholiques s'emparèrent de Saint-Marcel d'Ardèche; ils assiègent aussi le capitaine Fabre, huguenot, dans la citadelle de Bg.St. Andéol. Mais les protestants nîmois ne peuvent le secourir, à cause de la prise de St. Marcel par les catholiques. G 165-166.

Patrimoine Huguenot d'Ardèche, n°8, 2008 : Saint-Marcel, Saint-Just et Pont Saint Esprit. Saint-Marcel et les guerres de religion, Saint-Marcel étape des convois menant les protestants du Vivarais en Languedoc (p.44-46). 1972, n 3.

S. Dahoui : Le destin hors-série de la bibliothèque du cardinal de Bernis et manuscrit original de ses poèmes. Voir AE 154. Dahoui conteste que la bibliothèque était au château de Bernis ; il s'agissait en fait de celle de son frère et de sa belle-sœur. En fait, la bibliothèque de l'abbé de Bernis se constitue lors de son séjour comme évêque d'Albi. En mars 1792, le cardinal de Bernis est porté sur la liste des émigrés, et certains de ses meubles sont saisis comme contribution patriotique. Gorsse, ancien syndic du diocèse d'Albi, parvient à sauver une partie des biens du Cardinal en les faisant voiturier en secret à Toulouse; mais le reste est vendu de juin 1793 à septembre 1795. Mais en 1794, les collections cachées à Toulouse sont découvertes, et portées au collège, au dépôt national du couvent des Augustins ou au Museum de la ville. Il y eut de nombreuses soustractions. Inventaire fut dressé par Castillon, qui a pour mission de cataloguer les livres des collections publiques de Toulouse. Le 24 février 1797, le fonds Bernis doit être restitué au Tarn. Il est difficile aujourd'hui de le reconstituer, sinon avec les ex-libris: ils sont centrés sur les armoiries de Bernis, d'azur à la bande d'or accompagnés au canton senestre d'un lion du même, armé et lampassé de gueules. Surmonté d'une couronne de marquis, d'un lion issant en cimier et du chapeau de cardinal, l'écu ovale s'accompagne de deux épées en sautoir, du ruban et de la croix du Saint-Esprit et de la devise de la famille « Armé pour le Roy ». Par ailleurs, Dahoui a eu en mains l'original des poèmes de Bernis, qui n'ont jamais été publiés dans leur intégralité, à la différence de ses "Mémoires" publiés par Frédéric Masson en 1878.

Biens patrimoniaux de St. Marcel d'Ardèche en 1767. A D 07 C 992. 2 BH 182. 2 BH 185-186.

Archives communales E dépôt 45 N1: Biens communaux usurpés par des particuliers et partages 1793-1897. N5: arrêtés sur les Biens Nationaux An II-An X. S6: plans de divers lieux, XVIII^e siècle.

DD1: Biens communaux de St. Marcel d'Ardèche, 1624-1787 (détail sur la couverture) 2 BH 188

Révolution, Empire :

Information contre Benoît Juillet, garde-bois de St. Marcel d'Ardèche, qui a tué Gabriel Peloux d'un coup de sabre. 16 pièces. A.D. 07 25 B 58.

Archives communales de St. Marcel d'Ardèche, AD 07, E dépôt 45. Problème des communaux et des biens féodaux usurpés. 2 BH 174-175. Voir aussi 2 BH 191.

Défense des bois communaux de St. Marcel d'Ardèche, 8 janvier 1792, mais le procès dure depuis 1787. AD 07 L 616 2 BH 191.

Partage des communaux de St. Marcel d'Ardèche. 7 et 13 octobre 1793. Archives Communales. 2 BH 174-175.

Revue du Vivarais, 1972 n° 2.

- M. Guerreau : Résurrection de la Jacquerie. Le dimanche et le lundi de Pâques 1792, une troupe hétéroclite prenait possession du bourg de Saint-Marcel, jetait bas l'entrée du château, brisait portes et fenêtres, abattait les cloisons, lacérait les tableaux, mutilait les statues, brûlait les archives et dispersait la bibliothèque du Cardinal. Le village ne fut épargné que par l'intervention de la garnison de

Pont-Saint-Esprit ; le sac avait duré dix jours. Le juge de paix refusa de venir constater les dégâts au château. Ce fut un officier de gendarmerie qui dressa procès-verbal. Le dimanche, une troupe avait envahi Bourg-Saint-Andéol et molesté les bourgeois; le 15 avril, des bûcherons du Laoul vinrent exiger que la ville lève les amendes qu'elle leur avait infligées. Voir AE 154.

A.C. de St. Marcel d'Ardèche :

E 45. I 1: Fleuves et rivières (An X, An XI)

- I 3: police des bacs et bateaux (1807-1842)

- M1: Lavoires et fontaines du portail de Rhône (1856-1875)

- N4: pêche et chasse (1877-1898). Puits (1896). Fontaines eaux (1818-1897, copie de 1369)

- O8: Navigation et régime des eaux. Aqueducs (1877). Bacs, barrages, canaux, carte du Rhône (1856-1891).

Bruno Teyssier : la Révolution en Vivarais : continuité des institutions de la jeunesse et des formes déguisées de la contestation, Revue du Vivarais 1989, n°1 et 2. AE 163.

P.V. du juge de paix du canton de Bourg Saint Andéol constatant les dégradations commises dans la forêt de St. Jean d'Artignan appartenant à l'Ordre de Malte. Voir aussi réglementation de la vente. AD 07, L 1643.

Arrêtés préfectoraux concernant le marquis de Bernis (liste des émigrés) et la démolition des remparts de la ville (1810). 2 AW 12.

XIX° siècle :

Revue du Vivarais, n°1, 1978. Le marquis de Bernis Alexandre-François-Raymond, député, chevalier de l'Ordre de Malte, maire de Saint-Marcel d'Ardèche, siège au conseil général de l'Ardèche le 27 août 1829. Il n'y est plus le 16 mai 1831, ayant sans doute refusé de prêter serment au roi des Français. Il démissionna de son mandat de député le 21 octobre 1830, et fut remplacé par de Bernardy. Il mourut en 1840. Voir AE 154.

Problèmes municipaux à Saint-Marcel d'Ardèche le 6 août 1855. AN 139.

Jean-Louis Issartel. De la grande réformation des forêts aux mutations du XX° siècle. De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche.

p.305 : en 1832, partage du Champ Long (150 ha) entre Bidon, Saint-Marcel et Saint-Remèze. Le 17 juillet 1840, partage entre Bidon et Saint-Marcel des bois communaux (p. 306). p.306 : partage des landes communales situées sur le territoire de Bidon en 1839. p.307 : la grotte de Saint-Marcel est ouverte dès 1839, et réglemantée en 1869 (AD 07 7 M 1957). p.308: protestation de la municipalité contre le passage au régime forestier des bois de Saint-Marcel en 1845. p.310: le champ de tir de Champvermeil, avec photo AD 07 43 Fi50. Puis, distillerie de bois du Banc Rouge. p.31 : projet de barrage ennoyant les Gorges de l'Ardèche en 1897 et 1926. p.312 : les débuts de l'exploitation touristique des grottes de Saint-Marcel. p.316 : construction de la route touristique des gorges de l'Ardèche.

Arrêtés préfectoraux concernant St .Marcel au XIX° siècle, notamment la gestion des bois, des truffières, de la chasse. 2 AW 12-13.

Archives communales de St. Marcel (A.D. de Privas): les problèmes de l'eau à St .Marcel, 1857-1875. 2 AW 14-15.

Jugement condamnant la commune de St. Marcel, 1 U 279. 29 mai 1861. 2 AW 15.

Rapport d'experts du 17 décembre 1860, sur l'histoire de l'eau à St. Marcel. 1 U 733, A.D. 07. 2 AW 8.

Plans et dessins en élévation de lavoir public et de fontaines à St. Marcel d'Ardèche, fin XIX° siècle. Photocopies. 2 AW 10.

Les fontaines publiques en Ardèche : une guerre de l'eau à Saint-Marcel d'Ardèche ? Cours donné à l'Université Populaire d'Aubenas en février 1992. 2 AW 41-42.

Frère Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas.

La mine du Banc Rouge, appartenant à M. de Bernis, envahie par les eaux. Le Clairon de l'Ardèche du 19 octobre 1904. Cité in "Ardèche 1900", p.123.

Hommage à Chiron, Tribune, 30-3-95. Plaques photographiques prises par Chiron fin XIX° siècle. F 7.

XX° siècle :

R.Galataud : De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, p. 326 : le 23 août 1944, le maire de Saint-Marcel est assassiné par des miliciens.

Les grottes de Saint-Marcel d'Ardèche, par Martel. Le Clairon d'Ardèche, 5 juillet 1905. Cité in « Ardèche 1900 » pp. 238-239.

La question de l'irrigation. T.V. du 15 déc.1963 p.5. 2 AI 69-70.

Lumière sur les grottes de St. Marcel pour les élus. D.L. 14 9 90. 2 BC 184.

Pendaison (de crémaillère) aux grottes. Tribune 19 9 90. 2 BC 184.

Visite des grottes par le préfet en l'honneur du Conseil Général. D.L. 9 9 90. 2 BC 182.

Grottes de St. Marcel. Prospectus touristique. 2 BC 184.

Lettre de protestation de Pierre Saladin contre les excès des sports mécaniques. 11 6 93. 2 BC 182.

Belle rencontre pour un anniversaire (famille de Bernis). D.L. 2 9 94. 2 BC 183.

Rue de la Fontaine de Viviers. Tribune, s.d. 2 BC 184.

Reportage il y a cent ans (exposition de photos de Léopold Chiron, ancien instituteur à St. Marcel d'Ardèche). Tribune, 15 2 96. 2 BC 183.

Où est passé la borne ? (borne médiévale disparue). Tribune, 19 8 93. 2 BC 183.

La grotte de Saint-Marcel, une monographie exceptionnelle. Tribune du 8 5 2008. AL 55.

Carte postale format A4: la cave coopérative viticole St. Just-St. Marcel. AQ 257.

Des pépites viticoles au fond d'une grotte ! Hebdo 6 8 2015. 2 BX 178.

C.P.A. format A4: la Tuilerie. AQ 256.

Plan de St. Marcel d'Ardèche. 2 AW 4.

Raphaël Pommier, spéléologue (aux grottes de St. Marcel). Reliefs, nov-déc 2016 p. 15-16.

ST. MARTIN D'ARDECHE

- La toilette des mammouths (grotte Chabot, dans le Gard, peintures de 20.000 ans) Tribune, 18 9 86. 2 BC 179.

- Délibération municipale relative aux biens communaux, qui seraient nationaux puisque venant de de Vogüé. Problème aussi du bac communal ou seigneurial. 30 avril 1791. AD 07, L 616. 2 BH 191.

- Brochure touristique sur St. Martin d'Ardèche. (vers 1990). BR 15.

- Thierry Mosnier (d'après). Réflexions sur la Maladrerie du Cirque de la Madeleine. 2 AG 132-127.

- Problèmes municipaux à Saint-Martin d'Ardèche le 24 juillet 1855. AN 139.

- Paul d'Albigny : 13, 14, 15 septembre 1879. Exploration de la vallée de l'Ardèche de Vallon à Saint-Martin, Privas, 1879, 74 p.

- Paul d'Albigny : Une descente de la vallée de l'Ardèche en 1879 de Vallon à Saint-Martin d'Ardèche. Valence 1997, réédition de 1880. 29 p.
- Didier Ventejol : registres paroissiaux de Saint-Martin d'Ardèche, 1734-1830, Aiguèze, 1998, 67 p.21 J 187.
- Joël Vital : Sur quelques poteries abandonnées près du hameau de Sauze à St. Martin d'Ardèche. (âge des métaux). Ardèche archéologie n° 4 1987.
- Roux : Notes historiques sur Saint-Martin d'Ardèche, 302 p.21 J 231/1,2, et 3.
- Alain Fambon : Guerres civiles et religieuses. De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche.
- p.276 : Le 9 juin 1588, signature de la trêve de Valvignères, qui laisse 5/12° des paroisses du Vivarais aux Réformés, le reste aux catholiques. Le fort du Bousquet, à Saint-Martin d'Ardèche, était tenu par M. de Bernis.
- Plaintes contre le curé de Saint-Martin d'Ardèche, 1791-92. A.D. 07, L 732.
- Hervé Mauran: de la dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p.342: Max Ernst à Saint-Martin d'Ardèche.
- A. Mazon, Saint-Martin d'Ardèche, pp. 179-234.
- p. 190. Description et anecdotes sur le château du Bosquet.
- p.193. Description de Saint-Martin d'Ardèche. Découvertes archéologiques de toutes les époques, dont les travaux préhistoriques de l'instituteur Chiron (1845-1916). Relation de la crue de 1827. L'église est en partie du XII° siècle. Confrérie et fête de St. Nicolas, disparus vers 1900. Description des crues de l'Ardèche, anecdotes dramatiques.
- p.207: le pont de St. Martin : le comte du Roure avait établi un premier projet en 1603. La première pierre fut posée le 13 septembre 1890, et emportée par la crue du 22. Il fut toutefois construit, et inauguré le 15 avril 1895. Emporté le 29 septembre 1900, et remplacé par le pont suspendu actuel à une seule voie, terminé en 1905.
- C.P.A.: La croisière de l'Ardèche, organisée par le T.C.F. Déjeuner servi à l'hôtel des Touristes à S.Martin. 2 X 9.
- Réunion extraordinaire du Conseil Général, du 17 octobre 1890, consacrée aux inondations des 21-23 septembre 1890, autorisée par décret du 11 octobre. Les dégâts les plus importants sont à La Souche, S.Martin d'Ardèche, Niegles et Valgorge. Voeux de Clauzel, Fougeirol, etc. AD 07 1 N 2 28. AY 249.
- Lapeyre : Le Bosquet de Saint-Martin d'Ardèche, 1° et 2° partie. Revue du Vivarais, 1966. n° 1. Bibliothèque personnelle.
- Musée du machinisme agricole de l'Ardèche, en prolongement de Verdus. « Faut Voir » été 1989. BR 25.
- L'atelier des Granges, « Faut Voir » p. 4, automne 1989. BR 25.
- Patrimoine Vivarois n°23.
- Le 27 septembre 2001, réunion et visite au château du Bosquet, avec Esquieu, Flavigny, Richard, conservateur régional des Monuments Historiques. La très belle cheminée de style Renaissance est en caisses au château de Roussillon, retour du musée de Philadelphie aux U.S.A. Elle devrait reprendre sa place d'origine au château, qui commence à revivre: nettoyage de la végétation, fenêtre à croisée de la grande salle ouverte, des petits opéra d'Offenbach ont été donnée dans la cour l'été dernier.
- Conférence sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais. AD 181-182.
- Le château du Bosquet (origine: « Patrimoine Vivarois »). AE 160. Voir photocopie de la cheminée du Bosquet en AE 157.
- Sortie de la Sauvegarde au Bosquet en 1968. AE 162.
- Max Ernst et Léonora Carrington, St. Martin d'Ardèche de 1937 à 1940. Dekelio, n°5, p. 7 et 8.
- Max Ernst sauvé des eaux. D.L. 19 8 93. 2 BC 180.
- Le mal-amour de Monsieur Max. Tribune 16 1 92. 2 BC 177.
- La maison de Max Ernst classée monument historique (D.L. 29 1 94) + 1° page de « Envol » d'avril 91 montrant la façade sculptée des Alliberts. 2 BC 178.
- La mémoire de Ernst. Tribune, 5 6 96. 2 BC 2 176.
- Un camping à l'heure d'été (S. Martin d'Ardèche). Article D.L. 4 8 89. 2 AK 51.
- Grotte de la Madeleine. Prospectus touristique. 2 BC 177.
- L'atelier des Granges: un espace de (re)création. (le peintre Mizoni). Tribune, 22 8 91. 2 BC 181.
- Saint Martin d'Ardèche, le village que l'administration veut tuer. T.V. 22 5 97. 2 BC 179.
- La Maladrerie des Templiers, un lieu pour lépreux du bout du monde. Tribune 13 9 2007. 2 BP 167.
- Saint-Martin d'Ardèche, mille fois aimée. Article Tribune des 7 et 14 août 2008. AL 200.
- Iconographie: DVD sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais: vue d'ensemble façade ouest, vue cour intérieure, escalier, sommet de l'escalier, baie à double meneaux, plan d'ensemble du château. Petite bibliothèque.
- Le musée « Minéral et fossile ». D.L. 17 5 2012. 2 BO 113.
- Archéologie contre légendes au coeur des Gorges. D.L. 23 11 2013. 2 AU 80.
- Saint-Martin d'Ardèche: les plages décrochent le pavillon bleu. Hebdo 5 6 2014. 2 BD 73.
- L'Ardèche a envahi les quais. D.L. 14 10 2014. 2 BJ 29.
- L'association pour la protection de l'environnement fait le bilan (Sauze). D.L. 10 8 2015. 2 BO 78.

SAINT-REMEZE

*Martin Charmasson: Au bord de l'Ardèche, Saint-Remèze. Largentière, 1979, 83p.

Généralités

Jean-Denis Laffitte : Utilisation du sol et évolution du paysage de la commune de Saint-Remèze, Bas-Vivarais (XIX°-XX° siècles), mémoire de maîtrise, Nancy, 1987, 162 p. 20 J 105.

J. Vallon : Saint-Remèze, curiosités naturelles. Aubenas 1913, 48 p.

Préhistoire

Village de St. Remèze : de dolmen en dolmen. (Paysage, patrimoine et environnement de St. Remèze). 2 AM 156-158.

Les bijoux de la grotte de Gaud (néolithique final) à St. Remèze. 2 BC 190.

Les Boulinjins : voyage en Préhistoire. Tribune 19 12 87. 2 BC 190.

St. Remèze: les dolmens du Chanet. Tribune, 19 9 2002. 2 BC 190.

Antiquité

Des fouilles clandestines au cimetière des Gaulois. Tribune 19 3 92. 2 BC 198.

Moyen-âge

Nicolas Clément, « Le Haut Moyen-âge », De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.222 et suiv. L'église de Saint-Remèze est mentionnée dès 877. p.225 : mention des dolmens de Beaugard, fouillés et vidés en 1957-58.

St. Rémi ou St. Remèze : vers le 15^e centenaire. Tribune, 25 3 93. 2 BC 191.

Le Moyen-âge en images : de la maladrerie des Templiers aux remparts d'Aiguèze. Tribune 28 02 85. 2 BC 193.

Visite de la Maladrerie des Templiers dans les gorges de l'Ardèche (située sur la commune d'Aiguèze, dans le Gard, mais propriété de la commune du Garn). Edifice roman du XII^e siècle. Nombreux plans et dessins. Cévennes Terre de Lumière 2001 n° 2.

Thierry Mosnier (d'après). Réflexions sur la Maladrerie du Cirque de la Madeleine. 2 AG 132-127.

J.L. Issartel : « Sur les traces de Dame Vienne » ; De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p. 239 et suiv. A la fin du XIII^e siècle, Guillaume de Châteauneuf, seigneur de Thines et de Saint-Remèze, agissant au nom de sa mère, Poitevine, dame de Saint-Remèze, exerce sa suzeraineté à la place des Baladun sur la juridiction de Bidon et les hommes de Saint-Marcel.

Césaire Fabre : Testament de Raymond de Saint-Remèze (1459); Aubenas, Habauzit, 1918, 16 p

A. Mazon : Essai sur la guerre de Cent Ans. Rôle de Guillaume de Randon, seigneur de Saint-Remèze. AE 164.

Temps Modernes

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.265 : Victor Bermond de Combas était seigneur de Saint-Remèze. Avant le début des troubles, il se rendit coupable de malversations et de grivèleries qui motivèrent son bannissement par arrêt royal. Il fut arrêté à Saint-Remèze en 1555, emprisonné au château de Tournon, puis condamné à vie aux galères. Il reparait en 1562 dans le parti huguenot, associé à son fils Valentin, sieur de Montbrison, d'abord à Largentière, puis à Bourg Saint Andéol. Mis à mort par les catholiques quand ils reprirent la ville en novembre 1562. p.273 : en janvier 1578, Saint-Remèze est occupé par les huguenots. p.274 : Saint-Remèze est encore pillée en 1580. p.278 : en février 1599, Jean de l'Hostel visite Saint-Montan, où l'église est toute ruinée. Idem à Gras et Saint-Remèze. Procès au sujet du bois de Saint-Remèze, 1639-1789. C 1536, bis, ter et quater (?)

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche. p.188 : En 1762, la dame de St. Just était la marquise de Rochepierre de Rochemore, qui habitait au Grand-Gallargues. Jean-Annibal de Rochemore épousa en 1723 Catherine de Fayn de Rochepierre. Il en eut Anne Joachim Annibal de Rochepierre, comte de St. Remèze, qui épousa Euphrasie d'Aubais en 1748, puis Marie-Madeleine de Vogüé en 1753, et Judith de Bouchet en 1755. Joachim de Fayn de Rochepierre vendit le 6 janvier 1778, par acte reçu M^e Dumas, notaire à Aubenas, le château du Bosquet, qui était dans sa famille depuis 1535, à Jacques Joseph Félix de Vogüé, seigneur de Gourdan. Le syndic du Vivarais fut héréditaire dans la famille de Rochepierre. p.301: Saint-Remèze doit son existence à ses sources. Les habitants se mirent sous la protection de St. Rémy, mais leur église fut détruite par les Sarrasins en 722-724. On peut voir à la mairie de St. Remèze les registres de délibération du conseil, 3 cadastres de 1570, 1636 et 1726, et le cadastre de 1830, ainsi que l'état-civil depuis 1667. Le château de Saint-Remèze fut une simple maison embellie par M. de Rochepierre de 1720 à 1730. D'après Charmasson, l'histoire du village est surtout celle de la lutte contre les seigneurs pour la possession des bois et landes ; en 1434 le seigneur Amien de Barjac tua Pierre Moreton de Chabrilan, un des ex-seigneurs de Pierrelatte. Philippe de Lévis, seigneur de la Voulte et Rochemaure, fit l'enquête et l'obligea à faire mande honorable. Le 20 déc 1455, M. de Châteauneuf obtint la propriété des bois et landes en reconnaissant aux habitants les droits d'usage.

En 1639, conflit avec le comte du Roure : l'ancien système fut poursuivi pour le bois de Malbos, mais le devoi du Serre fut reconnu aux habitants, plus celui du Bouchas contre 3000 livres. Le comte de Rochepierre suivit ces clauses, mais celui de Rochemore, seigneur suivant contesta la transaction de 1639, et la maîtrise des eaux et forêts de Villeneuve de Berg compliqua l'affaire. (cf. A.D. 07, C 1536 bis) . le comte de Rochemore, aussi seigneur de Grand Gallargues, céda St.

Remèze à son neveu, marquis de Saint-Remèze. Nouvelle convention le 27 décembre 1788. Le marquis finit par céder ses droits en 1834 pour 25.000 francs. Une partie des bois fut partagée entre les habitants. La seigneurie de St. Remèze comprenait, outre Saint-Remèze, Bidon, Saint-Martin d'Ardèche et Aiguèze. et autres de rive droite; la justice se tenait le mercredi. Actes aux A.D. 07, 48 B.

Le 2 février 1796, les royalistes assassinèrent dans son lit le républicain André Ozil. Une garnison de 40 h. y fut envoyée. Nombreux déserteurs ou insoumis dans les bois. Le 24 juin 1799, mort du royaliste Chauliat tué dans une rixe avec des gardes républicains. Le 1^{er} août, l'agent national Dechame fut assassiné alors qu'il moissonnait dans son champ. Charmasson parle des incursions des Chouans. De 1792 à 1814, 90 jeunes gens de St. Remèze durent partir : 30 moururent, et 30 désertèrent. Aussi le drapeau blanc fut accueilli avec joie en 1814 et 1815.

Biens patrimoniaux de St. Remèze en 1767. AD 07 C 992. 2 BH 181.

Archives communales de St. Remèze. E dépôt 70 BB1. Délibérations 1618-1699. BB3: 1757-An X.

DD1: Biens communaux (inventaire sur la chemise de couverture). 1617-An III.

Révolution, Empire

Maurice Bouille : Révoltes et espoirs en Vivarais, p.60 : le conflit de la communauté de Saint-Remèze contre ses seigneurs, B 75.

J.L. Issartel : De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche. p. 292: la communauté de Saint-Remèze en butte avec ses seigneurs. p.302 : la vente des Biens Nationaux à Saint-Remèze (bois du comte de Rochemore). Voir aussi p.304. p.305 : en 1832, partage du Champ Long (150 ha) entre Bidon, Saint-Marcel et Saint-Remèze. p.306 : partage des landes communales de Saint-Remèze en 1839.

Archives communales de St. Remèze: AD 07 E dépôt 70, DD1: papiers de 1793-An II, au sujet des bois communaux, des usurpations de Rochemore, etc. 2 BH 176-178.

20 08 90 : demande de vendre des bois communaux pour pouvoir payer des garde-bois communaux. refus du district de V.de Berg, puis du département. Nouvelle demande le 17 avril 1791. Le 10 avril 1791, demande de particuliers d'échanger leurs biens contre des biens communaux. Accord du district le 9 7 91. 2 BH 191-192.

7 1 93 : proposition de vente d'un bois pour réparer l'église, le cimetière, les rues, etc. Le district du Coiron demande à vérifier le 24 7 93. 2 BH 192.

4 9 93 : rappel des usurpations de Rochemore et du curé Bourély. Autres usurpations dans les bois communaux. 2 BH 192.

Dénombrement de la population de Saint-Remèze en l'An VIII. A.D. 07, 6 M 53:

XIX^e siècle

Le maire demande 10 gendarmes pour maintenir l'ordre lors des élections de 1852. AN 150.

Chapitre sur les biens communaux dans l'ouvrage de Martin Charmasson (1781-1859), « Saint-Remèze », publié par l'abbé André en 1979, présent dans la bibliothèque)

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p. 107 : Dans les gorges de l'Ardèche : « Nous remarquons à cet endroit quelque

échamps en quelque sorte aériens construits par des gens de St. Remèze ou de Bidon et plantés de mûriers. Deux heures de chemin pour venir chercher quelques quintaux de feuille! »

F. Avit Bilon : Annales des Maisons d'Aubenais.

XX^e siècle

Chantal Rouchouse : De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, p. 321: Le camp de la plaine d'Aurle, 1943-1944.

Soirée mémoire sur le camp allemand de Saint-Remèze et la Libération du village. DL du 10 02 2009. AQ 179.

Saint-Remèze cité touristique. T.V. du 14 6 64. 2 AC 182.

Des naissances au zoo de la Préhistoire (aven Marzal). D.L. 30 8 85. 2 AT 137.

Aven Grotte Marzal, zoo préhistorique. Prospectus. 2 AT 138.

La candidature de l'Ardèche pour accueillir les Disney-Europe : un plan bien ficelé. D.L. 12 8 85. 2 BC 195.

Disneyland : la foi des Ardéchois. Tribune, 31 10 85. 2 BC 194.

Adieu Disneyland. Tribune 26 12 85. 2 BC 195.

Ni Mickey ni Schtroumpf, mais l'aventure à la carte. D.L. 20 11 86. 2 BC 194.

Parc de l'Ardèche: 47 milliards et 1000 emplois. D.L. 2 4 87. 2 BC 192.

Le repos du Guerrier (camping naturiste des Gorges). D.L. du 6 8 89. 2 AC 175.

Balades sur un plateau (guide des randonnées pédestres sur le plateau de St. Remèze, Bidon, Larnas, Gras. D.L. 5 7 93. 2 BC 192.

A découvrir : le site de la Madeleine. D.L. 27 7 94. 2 BC 197.

La Madeleine : beauté et curiosité du monde souterrain. D.L. 1 8 95. 2 BG 90.

Grotte de la Madeleine. Prospectus. 2 BC 198.

Création d'un musée de la lavande (à St. Remèze). D.L. 23 2 97. 2 BC 194.

St. Remèze : tourisme vert. dépliant touristique. 2 BC 195.

XXI^e siècle

Prospectus sur Saint-Remèze : cave coopérative, grotte de la Madeleine. AG 178-179.

Clos de l'abbé Dubois. Prospectus. AV 87-88.

Des truffes à la plume (Nicole Faucon-Pellet). D.L. 14 12 2000. 2 AT 58.

Camping des Templiers, dernier paradis des naturistes. Article Tribune du 7-14 août 2008. AL 202

Prospectus: Ardèche-Lamas. 2 AG 34.

Photos St. Remèze 2005. J 10.

Musée de la Lavande, prospectus, H 122.

Club naturiste des Gorges de l'Ardèche. D.L. 16 8 2014. 2 BF 133.

Renaissance d'un ancien cépage au clos de l'abbé Dubois. Hebdo, 26 5 2016. 2 BO 96.

Une conférence (Nicolas Clément) sur la maladrerie des Templiers. D.L. 7 7 2016. 2 BO 10 ter.

CANTON DE ROCHEMAURE

Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton de Rochemaure. 2 BD 181.

CRUAS.

*Joëlle Tardieu, Emmanuel Labrot et Alain Hullot : Cruas, une abbaye bénédictine en Vivarais. Editions de Candide, Guilherand-Granges 1985.

*Laurence Chatoney : Compte-rendu de la visite à l'abbaye de Cruas, présentée par J.Tardieu. Religion et société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivarais, 2^e colloque de M.A.T.P., Privas, 1985, p.147-149, avec bibliographie.

*Roger Pierre, René Montéréal, Alain Hullot : Autour de 36. Cruas, le Teil dans les luttes. Montélimar, 1986.

Généralités

Prospectus touristique de Cruas. 2 BD 189-190.

Prospectus touristique sur Cruas. AG 186-187.

Cruas, village singulier qui s'ouvre au tourisme. Prospectus. 2 BC 5.

Mazon, Voyage autour de Privas. A 59.

Le Rhône et son histoire (conférence de P.Veyrenc). D.L. 18 4 97. 2 AY 161.

Iconographie: Château de Cruas, plan d'ensemble de 1910, château de Lamothe à Cruas, intérieur de la chapelle, lithographies de Thierry, château en ruines, 1834. I 221.

Cruas en bandes dessinées. DL du 24 10 99. AY 120.

Cruas: la motte et le château. D.L. 31 7 94. Evocation du compoix de 1685, délibération du C.M. de 1907 appelant le Touring-Club à l'aide, etc. 2 BC 2.

Antiquité, Moyen-âge.

J.M. Gardès : Visite aux villes et sites du « Reiaume », par W. Fullerton. Envol, sept-oct 99, p.16,

Sur les bornes milliaires de Cruas et le rôle historique de Rome. Envol sept-oct 99 p.16.

Nouveau tronçon de la voie des Helviens, in « Cévennes terre de Lumière » n°2 2006, avec description du pont sur l'Ouvèze au Pouzin, de la voie romaine à Baix, Cruas (milliaires), de l'abbatiale de Cruas, de l'église Saint-Jean Baptiste de Meysse, à Rochemaure, avec dessins de R. Comte et bibliographie importante, pp.2-21.

Une plaquette presque millénaire (écriture arabe). D.L. du 19 7 87. 2 BC 9. Cruas ou la mémoire vive (abbatiale). Faut Voir n°52, 15 4 92. 2 BC 7.

Mosaïque du prophète Enoch, mauvaise reproduction Envol, mai 1991. 2 BC 3.

J. Chevalier, H 51. Aymar IV (+ 1329) fut enseveli dans l'église de Cruas. Le mausolée était autrefois au milieu de la 1^o travée de la nef. Il est aujourd'hui très mutilé au milieu de la 1^o travée de la nef latérale du midi. « Hac jacent in fossa Adhémar ossa Nobilis et potens virilitate sua ».

Pilot de Thorey : p.163 : Examen des lettres des religieux de Cruas, que les officiers de Montélimar voulaient obliger à entretenir le nouveau pont de Pontpeileret, sur le nouveau chemin royal, alors qu'ils entretenaient parfaitement l'ancien chemin royal au-dessus du

précédent. Le dauphin Louis défend à tout charretier de passer sur ce nouveau pont à peine de 10 livres d'amende, dont la moitié pour le monastère, sauf si ceux qui veulent y passer s'engagent à faire les réparations nécessaires (29 juin 1447). H 89.

Cruas, l'abbaye. Education et Patrimoine, E 25-26.

Mazon et Baussan : Notice architecturale et aperçu historique. Privas, 1903, 32 p.

Abbatiale Sainte-Marie de Cruas. Guide de visites. 2 AX 123.

Site médiéval de Cruas. 2 AX 124.

Joëlle Tardieu : Reprise des fouilles en l'abbatiale de Cruas. Ardèche Archéologie, 1984. 2 BC 1.

Jean Bouvier : Cruas, évolution d'un habitat, avec plan du village fortifié, extrait de « Patrimoine Vivarois », G 62-63.

F. Bréchon : t. 3 p. 651: le port de Cruas n'apparaît que fort peu dans la documentation. Il faut avoir recours à de la documentation commerciale: en 1464, on sait qu'une cargaison de vin est à livrer au bord du Rhône, au lieu-dit Saint-Marcel, « lieu où on a coutume de charger ». En 1492, c'est d'Arbiéras, actuellement Dernières, qui est mentionné en rive gauche. Il ne doit s'agir que d'un débarcadère sommaire avec un bac volant, sans traille.

Robert Saint-Jean: La Tribune monastique de Cruas. Cahiers de S.Michel de Cuxa, juin 1975. B.M. de Valence D 16 975.

Robert Saint-Jean, Pierre et Jean-Pierre Peyllhard : Les fouilles de l'abbatiale de Cruas. Premiers résultats. Extrait de la Revue du Vivarais n°3 1975. BR 14.

Cruas : sous la restauration, la fouille (dépliant). 2 BC 17-18.

Restauration et archéologie monumentale (Croquis en élévation de l'abbatiale). 2 BC 19.

Essai d'interprétation de la mosaïque de l'abbaye de Cruas.

Abbatiale de Cruas, intérieurs. Patrimoine restauré. Brochure. 2 BC 24.

Temps Modernes

Jean Bouvier : Document de Jean Antoine de Cruas, 1644. Revue du Vivarais 2011 n°3 p.179-183.

Cruas en 1660, exposition, D.L. 12 08 87. 2 BC 3.

Cruas à l'imparfait (expo sur « Cruas en 1660 »). 2 BC 7.

Une page d'histoire locale (conflit de juridiction en 1723). D.L. 6 5 95. 2 BC 22.

Tableau des 2/20° à Cruas fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 225.

Révolution, Empire

Les nouvelles cloches de l'église de Cruas. D.L. 23 5 95. 2 BC 24.

14 janvier 1791 : Imposition curieuse des biens de l'abbaye de Cruas. Nomination d'un expert. L 120. 2 BI 50.

Cruas demande à reprendre 3400 livres payées par l'abbé de Cruas pour ses biens. Délibérations du Directoire départemental du 14 janvier 1791. 2 BI 46.

25 janvier 1791 : Incidents dans l'abbaye de Cruas à propos de deux voyageuses volées et menacées de viol. L 120. 2 BI 50.

9 juillet 1791 : Décret relatif aux alluvions du Rhône dont les abbés de Cruas prenaient possession. L 121, 2 BI 51.

XIX° siècle

Les 150 ans de l'usine Lafarge de Cruas, Reliefs, été 2008, n° 36.

Prospectus pour un DVD : les chaudières et la dame de qualité. AS 113.

J. Tardieu, G 140. Les carrières de Cruas, documentation Education et Patrimoine,

Jean Bouvier : Cruas, la pierre, la chaux. (Historique de l'exploitation, croquis des fours à chaux par M. Daumas, l'archéologie industrielle, 1980); Extrait de "Patrimoine Vivarois". G 47-48.

Dessin de Nicolas Chagny (1790-1858): Cruas au XIX° siècle. Bnf.gallica /2. AK 249.

Lafarge : 150 ans d'histoire bientôt célébrés (chronologie XIX° siècle). D.L. 10 4 2008. 2 AG 33.

Clin d'œil rétro : il y a 150 ans, l'affaire Roumezat (le curé contre la fanfare du 75° régiment de Montélimar en 1877). D.L. 4 9 94. 2 BC 4.

XX° siècle

Pierre Valette-Viallard (1883-1968) : de la chaux de Cruas aux velours du Palais-Bourbon. C.R. de la biographie de D.Escoulin. D.L. 31 8 97. 2 BC 26.

G. Serret : Chaux et ciments de Lafarge. Monographie sociale. N° spécial de l'Emancipation; n°2 bis. Février 1938. BR 14.

Cruas, cité de la chaux et du ciment. Brochure éditée par décision du Conseil Municipal du 16 10 66. BR 14.

Centrale nucléaire : le P.C. de l'Ardèche n'est pas systématiquement contre. D.L. du 31 1 75. 2 BC 12.

La Vérité : journal de la section du PCF de Cruas. Septembre 1976. A l'intérieur: opposition à l'opposition à la centrale. 2 BC 11.

Lettre de Jean-Paul Antoine du 28 10 76 à propos de l'opposition à la centrale nucléaire. 2 BC 13.

Regroupement d'éléments d'observation...pour servir à un point de vue de notre parti (P.C.) au niveau régional sur les problèmes de l'énergie et du nucléaire (vers 1976). 2 BC 14.

Position (hostile) de l'U.D. C.G.T. de la Drôme concernant la construction des centrales nucléaires et du chantier Eurodif. Vers 1976. 2 BC 15.

Réunion d'information E.D.F. sur la centrale Cruas-Meysse. D.L. 28 6 76. 2 BC 15.

La centrale de Cruas-Meysse. Memento pratique (2 ex). Edité par EDF vers 1978. BR 14.

Cruas à l'époque médiévale. D.L. 2 9 91. 2 BC 20.

André Auclair: nouvelle parution. D.L. 5 9 91. 2 BC 20.

Du nouveau à Cruas (le secrétariat du Comité Central d'entreprise Lafarge vient d'y être transféré). D.L. 22 12 91. 2 BC 23.

Lumières d'Ardèche (fête du Verseau). D.L. 17 6 92. 2 BC 18.

Dix ans déjà ! (centrale Cruas-Meysse). Tribune 4 3 93. 2 BC 16.

La journée d'action aux Ciments Lafarge. D.L. du 25 12 83. 2 BC 5.

Après-chantier de la centrale : unanimité pour les importantes propositions de M. Torre. D.L. 29 04 84. 2 BC 6.

Eglise abbatiale de Cruas: présence d'un groupe de scouts de France valentinoise. D.L. 15 07 84. 2 BC 4.

Grâce à la centrale nucléaire, les premières tomates seront bientôt cueillies. D.L. 1 04 85. 2 BC 9.

L'exposition « Images du passé ». D.L. 1 8 86. 2 BC 10.
 La leçon américaine (après Three Miles Island et Tchernobyl). Tribune, 4 6 87. 2 BC 8.
 Visite aux serres de Cruas : les premiers légumes pour janvier 1988. Article du 7 1 88. AU 158.
 Une hêtraie sous haute protection (réserve biologique du Barrès). D.L. 28 4 96. 2 BG 183.
 Cruas : les œuvres de Saussac. D.L. 21 8 91. 2 AT 11.
 Musique ancienne à l'abbatiale. D.L. 21 4 91. 2 BC 8.
 L'art et l'industrie vont au collège Chamontin (oeuvre de Jean Saussac). D.L. 3 6 93. 2 AT 12.
 Centrale nucléaire : 1993, l'année des records. D.L. 5 3 93. 2 BD 204.
 La restauration de l'église s'achève. D.L. 6 6 94. 2 BC 10.
 Centrale nucléaire : 1994: l'année de tous les records. D.L. 18 2 95. 2 BD 204.
 Conseil municipal : bientôt le village médiéval. D.L. 2 3 95. 2 BC 24.
 Cruas: une zone industrielle sur 8500 m2. Plan. D.L. du 7 7 99. AG 153.

XXI^e siècle

Cruas : la fresque de Jean Saussac. Les couleurs de la vie. Tribune du 3 2 2005. Q 115.
 Destination tourisme. D.L. du 15 5 2002. AG 144.
 Scénario catastrophe pour un exercice réussi à la centrale nucléaire. T.V. du 8 décembre 2000. AG 208.
 Centrale EDF Cruas : bientôt un simulateur. D.L. du 23 01 2003. AM 178.
 Départ de Joseph Jouffre de la cure de Cruas: la messe est dite. Tribune du 1 9 2003. AY 6.
 Cruas : carrière Lafarge, la biodiversité là où on ne l'attendait pas. Tribune du 15 5 2008.
 AL 39.
 Cruas-Meysses épinglée par l'ASN : des révélations explosives. Tribune 20 11 2008. AM 61.
 De nouvelles avancées pour les salariés prestataires du nucléaire à EDF ! Document CGT, 29 octobre 2009. AZ 3-4.
 Gendarmerie : un peloton spécialisé installé à Cruas. DL du 12 9 2009. 2 AE 159.
 Cruas : un patrimoine, des patrimoines. Tribune, 13 8 2009. 2 AE 169.
 Nucléaire EDF : sous-traitance bafouée, sûreté menacée. Tract CGT. 2 AM 142-143.
 Rapprochement du Barrès-Coiron avec Privas. Hebdo 11 10 2012 (à Cruas). 2 AM 176.
 Centre d'Art et d'Histoire André Auclair (prospectus) 2 AX 121-122.
 Robert Cotta : il faut des services publics modernes (bilan de mandat). D.L. du 18 12 2013. 2 AX 187.
 Musée des Sports : la caverne d'Ali-Baba s'agrandit. Tribune 7 août 2014. 2 BF 172.
 Musée des Sports : 250 M2 d'objets de collection. D.L. 29 7 2023. 3 AD 1.

MEYSSE

Prospectus touristique sur la commune de Meysses. 2 BD 182.
 Visite de l'église St. Jean Baptiste de Meysses par Cévennes Terre de Lumière (pas de date). 2 BD 80.
 La vieille église Saint-Etienne (ou Saint-Jean-Baptiste). D.L. 6 4 97. 2 BD 81.
 Les « Compagnons de l'Espoir » installés à Meysses. D.L. 11 8 95. 2 BD 81.
 F. Bréchon : T. 3 p.652. Le péage de la villa de Meysses en 1226 est subordonné à celui de Rochemaure (AM Viviers AA1 n°7). Il est encore là en 1365 et 1368, dates auxquelles les habitants de Viviers prétendent passer en franchise.
 Notice sur Meysses, p. 6-7. Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004
 La controverse de Meysses en 1606 (*Article DL du 11 8 2009 après le colloque de Joviac sur ce thème*). 2 AE 152.
 Tableau des 2/20^e à Rochemaure et Meysses fin XVIII^e, sans doute en 1773. AD 07 C 1115. AN 225.
 Meysses a fait à part son rôle des contributions. Défense à Rochemaure de ne rien exiger. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche. L 118, 22 septembre 1790.
 Biens ecclésiastiques de Rochemaure et Meysses. E dépôt 66 4. 2 BD 154.
 Correspondance de la mairie de Rochemaure avec l'administration centrale de l'Ardèche. Année 1790. AD 07 L 356. 2 BD 128-136.
 7 février 1790 : Formation de la communauté de Meysses. Protestation de Rochemaure.
 20 février 1790 : Deribes, maire de Meysses, déclare que la séparation a été faite par l'Intendant.
 27 février 1790 : Privat, maire de Rochemaure, observe que Deshières inclut dans ses propriétés des communaux et omet ses principales possessions.
 17 février 1790 : le maire de Rochemaure Privat demande le maintien de l'union Meysses-Rochemaure.
 26 février 1790 : Deribes, maire de Meysses, demande de procéder au partage le 8 mars.
 16 mars 1790 : Déclaration de Saint-Ferréol pour le moulin qu'il possède sur le Rhône.
 28 mars 1790 : Protestation de Privat contre le partage, qui n'a pour lui d'autre but que de protéger les biens des privilégiés.
 avril 1790 : Demande à M. Deshières de remettre la liste de ses biens, déposée à V.de Berg. Il argue qu'elle a été brûlée le 9 août 1789.
 25 mai 1790 : Pour le commissaire aux subsistances de Montélimar, les gens de Rochemaure consomment trop de blé.
 27 mai 1790 : Privat demande à Deshières la liste de ses biens.
 27 mai 1790 : Deshières déclare qu'elle a été brûlée.
 2 juin 1790 : déclaration des biens de M. de Miraval.
 12 juin 1790 : affaire du grenier d'abondance de Rochemaure, qui a perdu 204 livres 16 sols.
 5 juillet 1790 : Meysses demande à Rochemaure la liste des biens privilégiés.
 5 août 1790 : Rochemaure déclare qu'on ne peut lever l'impôt avant que les limites soient tracées.
 5 août 1790 : Rochemaure déclare vouloir acquérir les biens ecclésiastiques.
 11 août 1790 : Révélation d'un procès à Toulouse entre Rochemaure et M. Deribes.
 28 août 1790 : l'abbé de Glo de Besses déclare qu'il est impossible de distinguer les taxes des deux communautés et donc d'imposer les biens privilégiés.

28 août 1790 : le département ordonne la réunion des deux communautés.
 6 septembre 1790 : Rochemaure demande l'autorisation de s'imposer.
 7 septembre 1790 : Roury, maire de Meyssse, demande à ne plus être inclus dans Rochemaure.
 13 septembre 1790: opposition de Meyssse.
 3 septembre 1790 : le district de Villeneuve de Berg désavoue l'annexion par Ancône de certaines îles du Rhône.
 22 septembre 1790 : le directoire de l'Ardèche ordonne aux deux communautés de lever les impôts, car il y a urgence.
 15 décembre 1790 : Privat demande l'autorisation d'utiliser les impôts des biens privilégiés pour réparer les digues du Lavezon et du Rhône.
 16 décembre: impossible de revenir sur la contribution patriotique des gens de Rochemaure.
 juillet 1791 : Reboul nomme Vincent de Baix et Méan du Teil pour fixer les limites des deux communes.
 P.V. de Charles François Genton à l'auberge Notre-Dame, à Meyssse, appartenant au sieur Cazenave, à propos d'un attroupement pour détourner le Lavezon. A.D. 07, 26 B 15. 9 pièces ou cahier.
 M. Clere : Etude sur les fours à chaux de Meyssse appartenant à M. Pierre Siaux, Lyon 1879, 11 p.
 F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas. (28 juin 1892).
 Nouveau tronçon de la voie des Helviens, in "Cévennes terre de Lumière" n°2 2006, avec description du pont sur l'Ouvèze au Pouzin, de la voie romaine à Baix, Cruas (milliaires), de l'abbatiale de Cruas, de l'église Saint-Jean Baptiste de Meyssse, à Rochemaure, avec dessins de R. Comte et bibliographie importante, pp. 2-21.
 Débit d'incendie sur le chantier de l'église Saint-Jean-Baptiste. DL 25 6 2010. 2 AE 142.
 Le général Louis Biard en conférence (sur le chirurgien Dominique Larrey). D.L. 16 11 2013. 2 AU 77.
 Tout se trouve à Meyssse (prospectus). 2 AX 125.
 Plaidoyer pour des « champs d'entreprise » (Z.A. du Drahy). D.L. 29 9 96. 2 BD 80.

ST. MARTIN SUR LAVEZON.

*Emmanuel Labrot : Saint-Martin le Supérieur et la vallée du Barrès. Aubenas, Lienhardt, 1983.
 Prospects touristique sur la commune de Saint-Martin sur Lavezon. 2 BD 182.
 Recherches sur les châteaux de S.Martin sur Lavezon : Villain, Benoît d'Entrevaux ; de Lubac, Mazon, Labrot, Regeste, Vaschalde, Jolivet. 2 AB 126-133.
 E. Labrot : Notes sur la famille d'Aleyrac de la vallée du Barrès. Revue du Vivarais 1970 n°3 (manquant).
 E. Labrot : Saint-Martin le Supérieur et la vallée du Barrès, Aubenas, 1983, 176 p.
 E. Labrot : Etat des familles de Saint-Martin le Supérieur, Saint-Martin l'Inférieur et Saint Pierre la Roche établi à partir des relevés de baptêmes, mariages et décès de 1671 à 1860. 3 cahiers manuscrits. 4 Mi 64 R 1.
 E. Labrot : Relevé des baptêmes, mariages et décès à Saint-Martin le Supérieur, 1671-1860, 3 cahiers manuscrits. 4 Mi 62 R 1.
 Plainte de Simon Charre, notaire royal à Rochemaure, contre Julien Guilhon, de S. Martin l'Inférieur, qui l'a attaqué, injurié et frappé. Décembre 1789. A.D. 07, 25 B 61, 17 pièces.
 Pampelonne V. R. de : L'abbé Chiron à Saint-Martin l'Inférieur dans la vallée du Barrès. R.V. 1997 p.227-236.
 F. Benoît d'Entrevaux : Saint-Martin le Supérieur, Privas, 1903, 36 p.
 A. Mazon : Voyage autour de Privas p.40 : Saint-Martin l'Inférieur relevait de la justice seigneuriale du marquis de Pampelonne.
 E. Pilot de Thorey : Hommage de Regnaud de Geys, écuyer, pour son château et mandement de Pampelonne, avec toute justice, pour les mas et villages qu'il a à Rambaud, et les rentes qu'il prend dans le mandement de St. Pierre de Barrès. (p. 121) H 87. p. 36: Hommage de Arnaud de Châteauneuf de Randon pour Raimond son frère aîné, pour les châteaux, mandements et juridictions de Mireval (Romans, 21 mars 1446).
 Lettre du 10 octobre 2005 de P.Y. Laffont relative à la famille de Geis et au château de la Tourette. AY 157-158.
 La jolie petite église de Saint-Martin l'Inférieur. D.L. 4 11 1985. 2 BD 188.
 Les sorcières de Montélimar (dont histoire d'Isabeau Cheyné-+1656-native de S.Martin le Supérieur). D. 25 8 93. 2 BD 85.
 L'Imprimerie Nationale s'équipe à Saint-Martin ! D.L. du 30 7 91. 2 BD 153.
 Histoires d'eau (manque d'alimentation en eau à St. Martin). D.L. 14 8 93. 2 BD 153.
 Patrimoine huguenot d'Ardèche, n° 5, 2004, Notice sur St. Martin sur Lavezon et Cougourdas, pp. 7-10.
 Cahier de Doléances de Saint-Martin l'Inférieur, A.D. 07 B 142 (photocopie) R 36.
 Archives A.D. 07 : 1Mi 293, R1-26: Archives de la famille de Pampelonne.
 Référendum à S. Martin sur Lavezon : vers une officialisation du concubinage...Article Tribune du 11 12 2003. AZ 263.
 Présentation de St. Martin sur Lavezon. Prospectus. 2 AX 115.

ROCHEMAURE

*Ludovic Chabredier : Rochemaure, gardienne du Rhône. Ed.Sudre, Le Teil, 1980.
 *Chanoine Bacconnier : Joviac, le château, la famille. Amis de Joviac (Daniel Bouix), Le Teil, 1995.
 *Christian Lecerf : Rochemaure, un village de caractère. Itinéraires de découverte. S.I.n.d. (vers 2000).
 *Daniel Bouix, Françoise Conac : le domaine et le système hydraulique de Joviac, XV°-XVII° siècles. Cahiers de Joviac, Aubenas, Lienhardt, 2000.

Généralités

Prospectus touristique sur Rochemaure. 2 BD 184-185.
 Recherches sur Rochemaure, AL 137-139, 2 AB 122-124.
 Lettre de M. Pouliquin du 10 12 2006 relative à l'origine du nom « Rochemaure ». U 3.
 L. Chabredier : Rochemaure, gardienne du Rhône. Le Teil, 1980, 254 p.
 Rochemaure, douceur et rêverie. T.V. 26 10 90. 2 BD 90.
 Chanoine Bacconnier : Joviac. Le château, la famille. Ed. Aunet, le Teil 1992, 124p. Bibliothèque C.T.L. cote B 278.
 Mazon, Voyage autour de Privas. A 57.

Daniel Bouix et Régis Fabre : Histoire des eaux de Rochemaure, le village, les fontaines, la Bernarde, tableau évènementiel des eaux. AREPO 1990, n°1, 19 p.

Cévennes Terre de Lumière n° 3, 1999, pp.19-26.

Fête de la Chandeleur au Teil et voies romaines de Rochemaure. Etude aussi sur les fontaines. Importante bibliographie.

Rochemaure, gardienne du Rhône. *D.L. 10 9 95*. 2 BD 90.

Cotes des archives de l'Ardèche concernant Rochemaure (séries C, E dépôt 66, 2 E). 2 BD 92-94.

Prospectus touristique sur Rochemaure. Plan des promenades du village. 2 BD 82-83.

Prospectus touristique sur Rochemaure, avec photo d'une bouteille d'eau « Saint-Laurent ». 2 BD 88-89.

Antiquité

Le mausolée d'un propriétaire terrien ? Histoire et archéologie n°78 Nov. 1983. F 45.

Nouveau tronçon de la voie des Helviens, in Cévennes terre de Lumière n°2 2006, avec description du pont sur l'Ouvèze au Pouzin, de la voie romaine à Baix, Cruas (milliaires), de l'abbatiale de Cruas, de l'église Saint-Jean Baptiste de Meysse, à Rochemaure, avec dessins de R. Comte et bibliographie importante, pp. 2-21.

Note sur Honoré Le Blanc, sur R. de Gigord, « La noblesse de la sénéchaussée de V. de Berg ». Note aussi sur Garnier-Deshières, extraite de P.Charrié. 2 BD 102.

Note sur Garnier-Deshières (Armorial du Vivarais, J.Villain) avec blason. 2 BD 103.

Moyen-âge.

Terrier du prieuré de St. Pierre des Fonts, à Rochemaure. XV° siècle. Archives de l'Ardèche, 1 J 22 (rouleau parchemin de 19 m 75, Aleyrac, notaire).

Rochemaure, bourg castral, avec plan cadastral. Christian Lecerf, extrait de Patrimoine Vivarois, avec plan. G 68-69.

Déclaration des îles de Rochemaure (1378) en latin et en mauvais état. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 33.

P.V. de l'état des terres de la Voulte, Boffres et Rochemaure. 10 mai 1757. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

Documents concernant le péage de Rochemaure: Archives Nationales : H 42958 12, 2960 1, 2964 1, 2965 1.

Découvertes archéologiques : les ruines du vieux village. Tribune du 24/8/06. T 176.

J. Chevalier : Aymar III s'était rendu à Rochemaure auprès de Giraud Adhémar, et y fit son testament le 20 avril 1277, émancipa son fils et le mit en possession des châteaux de Baix, le Pouzin, Tournon, Etoile, Crest, Quint, Saou, etc. H 50

Aymar III reconnu tenir du roi de France Chalencon, Vernoux, Rochemaure, la Tourette et Pierregourde en 1250. H 22.

Pilot de Thorey : p. 163: Lettre constatant l'hommage de Hugues de Rochemaure, écuyer, pour le château, mandement et seigneurie de Rochemaure, à la part du royaume mais relevant de la seigneurie de Chalencon du comté de Valentinois, le 22 juin 1447. P. 186, hommage de Bermond, seigneur de la Voulte, pour sa terre de Rochemaure. H 89.

F. Bréchon : T1, p. 176 : L'hôpital de Rochemaure est soumis en 1197 au prieuré de Rompon. Mais, en 1344, l'hospitalité et l'aumône ne sont plus assurées. T 3 p. 653: Le péage de Rochemaure est attesté pour la 1° fois en 1204. L'Empereur Frédéric donne à Giraud et Lambert Adhémar, frères les péages par eau et par terre de Montélimar et de Rochemaure, donation suivie par un tarif par eau (A.N. H4 2960). Sauf que l'empereur n'est pas Frédéric, mais Philippe 1er, à cette date... Mais en 1226 Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar affranchit de ce péage et de celui de Meysse les habitants de Viviers. Cette libéralité est rappelée à plusieurs reprises au milieu du XIV° siècle. Quant au port, il est là en rive gauche, à Ancône, car cette localité est le port fluvial de Montélimar.

Bacconnier : La tour de Guyon, à Rochemaure pp. 101 à 105. Revue du Vivarais, 1941.

5 photographies personnelles du château de Rochemaure, dont une prise sur la plaine depuis le château et une représentant la tour de Gast. X 47-48.

Temps Modernes

S. Mours, le protestantisme en Velay et en Vivarais : Au début de la guerre de la Ligue, les protestants en octobre 1585 décidèrent de laisser en paix les lieux tenus par les catholiques, mais qui se tenaient en paix, comme Rochemaure. (p. 122).

Françoise Conac : Les systèmes hydrauliques du Pradel et de Joviac. *Revue du Vivarais 2010 n°1* p. 71-105.

L.Chabredier : Rochemaure, gardienne du Rhône. Voir notamment pp. 90-102 : l'économie de l'ancien prieuré des Fonds à Rochemaure et étude des moulins dépendant de ce prieuré.

Papiers Deribes et Tussac, bourgeois de Rochemaure. Papiers de la communauté au XVIII° siècle Fonds Boissy d'Anglas, Archives de l'Ardèche. 92 J 282.

Tableau des 2/20° à Rochemaure et Meysse fin XVIII°, sans doute en 1773. AD 07 C 1115. AN 225.

Ile Blanc (Rochemaure). Adjudication de 1733-34. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 33.

Répertoire XVIII° siècle des archives de la justice seigneuriale de Rochemaure, Archives de l'Ardèche, 118 B. 2 BD 123.

Marie et Paul Bousquet : Le domaine de Joviac et ses installations hydrauliques, avec dessins, et plan des installations hydrauliques.

Cévennes Terre de Lumière. n° 4 2001 pp. 12-22.

Bacconnier : Famille et château de Jovyac, Revue du Vivarais 1967, pp.160-179 et pp.62-86. . Bibliothèque personnelle.

Archives Départementales de l'Hérault, Déclaration de M. de Jovyac pour les 20° des biens nobles de la province du Vivarais.

Plainte de Despenel, maire, contre Le Blanc, héritier de Le Blanc l'Américain, son oncle, seigneur de 11 setiers de cens, acquéreur du fief de M. de Lussan. 6 pièces. août-sept. 1782. A.D. 07 25 B 28. 2 BD 120-122.

Liste de la capitation de Rochemaure en 1784. 2 BD 142-145.

Procédure contre Honoré Le Blanc, comte d'Albe, à la demande de Despenel, 1er consul et maire de Rochemaure. Le Blanc veut faire démolir la tour de Gast, achetée pour être la maison commune. Mai-décembre 1784, AD 07, 25 B 33 (19 pièces, dossier III). 2 BD 100.

Procédure entre Claude Deshières, baron de Rochemaure, et le marquis de Joviac (1789). 1 pièce. A.D.07 26 B 14 bis. 2 BD 100.

Plaintes du marquis de Jovyac contre les habitants de Rochemaure, sept-déc. 1787. 13 pièces. Archives de l'Ardèche, 26 B 13. 2 BD 112-115.

Révolution, Empire

Pétition de la commune de Rochemaure, qui demande à s'imposer pour financer le grenier d'abondance, en déficit de 204 livres. 27 juillet 1790. Embarras du Directoire de département, qui pense que le cas va se reproduire. A.D. 07 1 118.

Renseignements généraux sur Rochemaure pendant la Révolution.

Dominique Francou : Les mémoires du baron Fages-Vaumale (1768-1827), 28 p. 1970, Archives de l'Ardèche, 20 J 68.

M. Riou : Rochemaure et ses seigneurs au début de la Révolution. Conférence. 2 BD 104-111.

G. Privat : Un aide de camp du général Hoche, Jean-François Privat, dit Lachamp, de Rochemaure (1759-1814). Revue du Vivarais, 1897.

Archives Nationales, papiers des Assemblées Nationales concernant Rochemaure pendant la Révolution, Référence: D XXIX 68 175, Rochemaure 1789-1791. N 64 et avant.

Procès Deshières-Jovyac, 1 pièce, 1789. A D 07 26 B 14 bis.

août-septembre 1782: plainte de Despenel, maire de Rochemaure, contre Le Blanc, seigneur de 11 setiers de cens, hérités de Le Blanc l'Américain, son oncle, acquéreur du fief de M. de Lussan. 6 pièces, 25 B 28.

9 janvier 1784: Louis Honoré, comte d'Albe, contre le nommé Richard, puis le 20 février contre le nommé Jean Julien, des Fontaines de Rochemaure. AD 07 26 B 1. Voir 2 BH 123.

Mai-décembre 1784: Procédure contre le sieur Honoré Le Blanc, se disant comte d'Albe, à la Demande de Despenel, 1er consul et maire de Rochemaure. Le Blanc voulait faire démolir la tour de Gast, achetée par la commune, pour y faire la maison de ville, le 25 mars 1661. 19 pièces, dossier III. 25 B 33.

Plainte de Simon Charra, notaire royal à Rochemaure, contre Julien Guilhon, greffier de S.Martin l'Inférieur, qui l'a attaqué, injurié et frappé. 17 pièces, décembre 1789. 25 B 61.

Pétition de particuliers de Meysse et Rochemaure relatives aux îles du Rhône assimilées à des biens communaux. (An II). Etat nominatif de la population en 1791. Arrêté du département pour réprimer le brigandage sur le Rhône (An VII). AD 07, L 1377.

Conflit Meysse-Rochemaure. Inondations à Meysse. A.D. 07 L 616. 2 BH 190.

Délibérations de la municipalité de Rochemaure. 1791-26 Frimaire An II (notes). E dépôt 66. 2 BD 154-156.

Renseignements donnés par Ludovic Chabredier sur Rochemaure à l'époque révolutionnaire. 2 BD 123.

Correspondance de la mairie de Rochemaure avec l'administration centrale de l'Ardèche. Année 1790. AD 07 L 356. 2 BD 128-136.

7 février 1790 : formation de la communauté de Meysse. Protestation de Rochemaure.

20 février 1790 : Deribes, maire de Meysse, déclare que la séparation a été faite par l'Intendant.

27 février 1790 : Privat, maire de Rochemaure, observe que Deshières inclut dans ses propriétés des communaux et omet ses principales possessions.

17 février 1790 : le maire de Rochemaure Privat demande le maintien de l'union Meysse-Rochemaure.

26 février 1790 : Deribes, maire de Meysse, demande de procéder au partage le 8 mars.

16 mars 1790 : Déclaration de Saint-Ferréol pour le moulin qu'il possède sur le Rhône.

28 mars : Protestation de Privat contre le partage, qui n'a pour lui d'autre but que de protéger les biens des privilégiés. :

avril 1790 : Demande à M. Deshières de remettre la liste de ses biens, déposée à V.de Berg. Il argue qu'elle a été brûlée le 9 août 1789.

25 mai 1790 : Pour le commissaire aux subsistances de Montélimar, les gens de Rochemaure consomment trop de blé.

27 mai 1790 : Privat demande à Deshières la liste de ses biens. Voir photocopie en 2 BD 148.

27 mai 1790 : Deshières déclare qu'elle a été brûlée. Voir photocopie en 2 BD 149.

2 juin 1790 : déclaration des biens de M. de Miraval. Voir photocopie en 2 BD 150.

12 juin 1790 : affaire du grenier d'abondance de Rochemaure, qui a perdu 204 livres 16 sols.

5 juillet 1790 : Meysse demande à Rochemaure la liste des biens privilégiés.

5 août 1790 : Rochemaure déclare qu'on ne peut lever l'impôt avant que les limites soient tracées.

5 août 1790 : Rochemaure déclare vouloir acquérir les biens ecclésiastiques.

11 août 1790 : Révélation d'un procès à Toulouse entre Rochemaure et M.Deribes.

28 août 1790 : l'abbé de Glo de Besses déclare qu'il est impossible de distinguer les taxes des deux communautés et donc d'imposer les biens privilégiés.

28 août : le département ordonne la réunion des deux communautés.

6 septembre : Rochemaure demande l'autorisation de s'imposer.

7 septembre : Roury, maire de Meysse, demande à ne plus être inclus dans Rochemaure.

13 septembre 1790 : opposition de Meysse.

3 septembre 1790 : le district de Villeneuve de Berg désavoue l'annexion par Ancône de certaines îles du Rhône.

22 septembre 1790 : le directoire de l'Ardèche ordonne aux deux communautés de lever les impôts, car il y a urgence.

22 septembre 1790 : Meysse a fait à part son rôle de contributions. Rochemaure l'a pourtant compris. Défense à Rochemaure d'exiger quoi que ce soit. A D 07, 1118.

15 décembre 1790 : Privat demande l'autorisation d'utiliser les impôts des biens privilégiés pour réparer les digues du Lavezon et du Rhône.

16 décembre: impossible de revenir sur la contribution patriotique des gens de Rochemaure.

juillet 1791: Reboul nomme Vincent de Baix et Méan du Teil pour fixer les limites des deux communes.

Répertoire des papiers d'époque révolutionnaire concernant Rochemaure aux Archives de l'Ardèche (série L). 2 BD 119.

Documents divers concernant Rochemaure de 1790 à l'An II. (dont mesures locales, population, pétitions et mémoires concernant les isles de du Rhône, etc) AD 07 L 1221. 2 BD 160-164.

Pétition de Rochemaure du 27 juillet 1790 en faveur de son grenier d'abondance. Archives de l'Ardèche, L 118.

Meysse a fait à part son rôle des contributions. Défense à Rochemaure de ne rien exiger. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche. L 118, 22 septembre 1790.

Le 12 avril 1794, Guyardin autorise la Société Populaire de Rochemaure à s'assembler dans l'église des prétendus Pénitents. Fonds Mazon, 20. 2 BD 100.

Familles Baudouin, Arnal, Malleret et de Ribes, marchands et fabricants de soie à Rochemaure et Meysses, relatifs au domaine des Chaneaux, terrain de Meysses. PV d'adjudication du domaine de l'Islo à Antoine Arnal pour 4060 livres, An III. A.D. 07, 1 J 77. Mémoire donné à Guyardin par la commune de Rochemaure, demandant le maintien des îles en propriété communale. Notes. 2 BD 143-135.

Evènements d'août 1789 à Rochemaure.

Archives nationales. D XXIX bis 1 à 7 p. 11-12. Lettre du Comité Permanent de Rochemaure mécontent des poursuites engagées contre les désordres récents. 2 BD 100.

Archives nationales. D XXIX 68 175. Rochemaure (1789-1791). N° 381 : copie et récit des évènements de Rochemaure 2 BD 140.

Projet sommaire de synopsis des évènements à Rochemaure les 8-10 août 1789. Texte sans doute de M. Régis Privat. 2 BD 116.

M Riou: Texte de la saynète retraçant les évènements du 9 août 1789 à Rochemaure: Rochemaure brûle-t-il ? 2 BD 117.

Brûlement des papiers féodaux de Rochemaure. Photocopie des originaux et transcription. 2 BD 118.

Biens privilégiés de Rochemaure

Registre des biens privilégiés de Rochemaure. Archives de l'Ardèche. E dépôt 66-3.2 BD 124-127.

Complément sur les biens privilégiés de Rochemaure: description du prieuré. E dépôt 66-3. 2 BD 137.

Papiers du chanoine Bacconnier : description du prieuré, dont les titres ont été brûlés. 2 BD 138.

Biens ecclésiastiques de Rochemaure et Meysses. E dépôt 66 4. 2 BD 154.

Photocopie de la déclaration des biens du marquis de Jovyac. E dépôt 66. 2 BD 141.

Vente des biens de 1° origine à Rochemaure. AD 07, Q 268. 2 BD 157.

Vente des biens de 2° origine à Rochemaure. 2 BD 166-169.

P.V. d'adjudication du domaine de l'Islo à Antoine Arnal, pour 4060 livres, An III, A.D. 07, 1 J 77.

Liste des émigrés de Rochemaure. 2 BD 146.

Répertoire sur les Biens Nationaux du canton de Rochemaure. Référence sur les familles Deshières, Le Blanc, Garnier. 2 BD 146-147.

Mémoire de Hyacinthe de Jovyac tendant à prouver la validité de la vente à lui faite par le préfet de l'Ardèche du N. de l'île de Chauvière, jouie par M. Cuchet, 13 Brumaire An XIV. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n° 1393. Jovyac réclame en fait toute l'île.

Mémoire des héritiers Cuchet, en 1816, pour obtenir restitution de cette partie de l'île, propriété de M.Cuchet. Des délimitations auraient été plantées par le marquis de Jovyac lui-même et M.Cuchet. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche n°1393.

Iconographie

H 110 590 : B.N. Estampes. Vue de Rochemaure début XIX°. 2 BD 100.

H 110 598 : Vue du sommet du Chenavari (XVIII°). 2 BD 100.

Croquis en plan et en élévation du château de Jovyac. 2 AX 61-66.

XIX° siècle

Matrices des propriétaires de Rochemaure: cadastre napoléonien de 1822. 2 BD 170-171.

Didier David : Audouard, famille ardéchoise devenue pied-noire suite au coup d'Etat de 1851, 75 p. 21 J 236.

Maurice Plantier : Laurent Froment, prêtre, fondateur de la congrégation des sœurs garde-malades de Saint-Roch, Revue du Vivarais 1994 n°2, p. 101-129.

Intéressante citation de W. Fullerton sur l'ambiance des ruines. Envol, déc 99, p. 16. Envol, Visite aux villes et sites du « Reiaume ».

A.C. de Rochemaure: E 66. 19: police et justice. Correspondances, inondations (1840-42) ; 23 : divers, dont navigation 1773-XIX° siècle.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : Prix de spécialité (apiculture) à M. Chabanne Lubin, du hameau des Videaux, commune de Rochemaure. K 33.

XX° siècle

André Blachon : Notes sur la structure agraire à Coux, Ruoms, Guilherand, Rochemaure. Privas, 1942, 31 p.

Inauguration sous le signe de la musique de la salle des Fêtes de notre chef-lieu de canton. Dauphiné Libéré, 5 déc. 1963. 2 AI 113.

Dossier pour la sauvegarde du pont suspendu (1984).2 BD 84.

Du nouveau au vieux village. D.L. 31 8 84. 2 BD 91.

Revue de l'association de sauvegarde du pont suspendu de Rochemaure. 1985 N°1.BR 14.

Prochaine ouverture du château. D.L. 26 5 85. 2 BD 89.

Lysistrata 87 et la renaissance du château de Rochemaure. D.L. 2 08 86. 2 BD 87.

La maquette de Lysistrata dévoilée. D.L. 11 12 86. 2 BD 88.

Le combat de « Lysistrata ». D.L. 1 7 87. 2 BD 85.

Chantier AREPO. Pas de date. 2 BD 86. La Violle rajeunit (AREPO). 26 7 87. Cette jeunesse qui travaille (D.L. 15 8 84). 2 BD 87.

Rencontre avec Isabelle Kessler, avant la dernière de Lysistrata. D.L.4 7 87.2 BD 197

AREPO : bientôt un toit. D.L. 7 10 88. 2 BD 91.

La splendeur du rocher des Maures (ouverture du château au public). D.L. 31 7 1989. 2 AI 119.

Les seigneurs de Rochemaure, conférence de Michel Riou. DL du 13 8 89. 2 AI 105.

L'église néo-romane de Rochemaure, une superbe restauration. D.L. du 14 9 89. 2 AJ 223.

Journées de Joviac : présentation de M. et Mme. Conac. D.L. 11 8 91. 2 AY 183.

IV° Journées de Jovyac : la nouvelle Europe. D.L. 5 8 92. 2 BD 86.

La légende du Loup Garou revit en son et lumière. DL du 29 7 98. AG 22.

XXI° siècle

Municipales partielles, Christian Lecerf renforcé. Tribune du 16/3/2006. S 75.

La constitution des Videaux, traité adopté le 18 juin 2005. La Tribune, 15 septembre 2005. Q 104.

Ils exposent à Notre-Dame des Anges. D.L. du 29 7 2010. 2 AG 51.

Sur les traces du passé à Rochemaure. Tribune. 2 AF 2006.

La lettre de Joviac : sommaire du n°24. C.R. de la journée du 25 juillet 2013: Histoire de la gestion des bois et des forêts, dont « la situation de la forêt aujourd'hui en Ardèche », et par D. Buis, « 100 ans de bataille juridique entre les communes de Privas et Veyras à propos du Bois Laville, (1466-1858 » , plan de gestion du bois de Joviac, « Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des forêts du Barrès », le décès du colonel du Chaffaut à Joviac en 1879, par Jean Bouvier. 2 BM 111.

Iconographie

Iconographie Monuments Historiques, dessins, lithos, anciennes, plans, du château de Rochemaure. I 214.

MH 205 683: (15 Fi) : Château de Rochemaure, plan d'ensemble, peu précis.

C.P.A. : maison du vieux quartier de Rochemaure (fenêtre d'angle type XV^e siècle). X 2.

Vue des ruines du château de Rochemaure. Gravure XVIII^e siècle. Reproduction. X 26.

Dessin d'Hubert Clerget (1818-1899). Dessin de Rochemaure, très schématique. Bnf. gallica/2. AK 248.

C.P.A. : le château de Jovyac vers 1920, avec son allée de mûriers. X 41.

Photographies du vieux pont de Rochemaure (1983). 2 X 2-3.

SAINT PIERRE LA ROCHE

Recherches sur les châteaux de St. Pierre la Roche : Regeste, Benoît d'Entrevaux, Montravail, Charrié, Labrot, de Lubac, 2 AB 134-150.

Allier : 6 janvier 1305 : Aymar IV concède en fief à Hugues Giraud de Baix le château d'Allier. Celui-ci passe à Jean de la Roche en 1333, puis à son frère et héritier Siccard en 1347. H 24.

F. Bréchon : T I p. 259 : Un droit de pulvérisage est associé au château d'Allier en 1292. L'abbaye des Chambons possède le domaine de Chancoulan, mais elle confirme le droit de dépaissance aux hommes d'Allier (1312)

Revenus de la châtellenie d'Allier, A.D.A. C 196, f°556.

E. Pilot de Thorey : Hommage de Guy de Lestrangle, chevalier, seigneur de Boulogne, pour le château et la châtellenie de Boulogne, ainsi que pour la châtellenie d'Allier, à Montélimar le 27 février 1446. H 87.

A.D. 07, 59 J 54, Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. 27 février 1446: hommage de Guidon de Lestrangle à Louis, dauphin, comte de Valentinois. En 1489, Antoine de Lestrangle rend hommage pour Boulogne, Allier et Grozon au roi-dauphin.

G 300 : Ces mandements (Allier, Montbrun, St. Geneyx) appartiennent à M. de Clap. Ils sont en Bas-Vivaraïs et dans le Coiron. Ils sont compris dans le dénombrement de 1376. Allier fut hommagé au Dauphin par Guidon de Lestrangle en 1446, puis dénombré au roi en 1489 par Antoine de Lestrangle, enfin à Diane de Poitiers en 1551 par le seigneur de Lestrangle.

Barry : En 1175, Josserand de Baix semble suzerain de Barry et Rochessauve. Guillaume II de Poitiers se porte caution pour 1000 sols des engagements de Geoffroy de Barre, Ponce Gontard et Henri son fils, envers Josserand de Barre, à qui on doit remettre les châteaux de Barry et Rochessauve à des époques déterminées. H 19, et J. Chevalier, H 46. 1211 : Aymar II fait construire le château de Chomérac sur domaine épiscopal, et se déclare seul maître de Barry et de Rochessauve. Mais Pierre II d'Aragon, début 1213 à Viviers, l'obligea à reconnaître la suzeraineté de l'évêque de Viviers Burnon. H 20.

J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », H 48. Le 1er mars 1239, Aimaret reçoit la moitié du château du Pouzin, et de son mandement des deux côtés du Rhône, ainsi que des droits sur Barry, Châlus (Cheylus ?) Graignosc (?), en échange Montoisson, des droits sur Ambonil, Vibie, Etoile, une rente de 25 livres sur le péage d'Etoile, donnés à Armand du Pouzin et Pierre son fils. Fureur d'Aymar II, qui déchoit Aimaret de ses biens sur la rive droite, et les reprend en fief de Raymond VII.

1256 : Henri de Barre vend à Aymar III son château et sa terre, mais garde le nom.

22 février 1238 : Arnaud du Pouzin cède à Aymar III la moitié du château et mandement du Pouzin en deçà et au delà du Rhône, tout ce qu'il a dans les châteaux et mandements de Cheylus et de Barry, Saint-Alban et Allier. En échange, le comte cède des biens en Dauphiné (Montoisson, Ambonil, Vibian, 26 livres viennoises à prendre sur le péage d'Etoile sur le Rhône, en hommage de Giraud Bastet et arrière-fief du comte).

1240 : Vente à Adhémar III, par Guigues et Pons Gontardi frères, fils de feu Armand de Barre, chevaliers, de tous leurs biens au château et mandement de Barre ou ailleurs, pour 180 livres viennoises. Fait en la maison de feu Guigues, baile de Baix. Vente répétée le 1er décembre 1249.

En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort. (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'évêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers. H 52.

Guillaume de Poitiers, fils bâtard de Charles de Poitiers-Saint-Vallier (+1410), fut peut-être seigneur de Barry et Soyans ; il devint sénéchal du Valentinois et du Diois, et mourut glorieusement en Italie en 1461. H 60.

3 juin 1446 : les officiers du dauphin prennent possession du Pouzin, le 4 de Chalencon, de Barry le 7, et Baix le 9 juin 1446. H 32.

21 octobre 1456 : Charles VII demande à Jean de Lévis et au bailli de Gévaudan d'occuper Baix, St. Pierre de Barrès et St. Laurent en Boutières pour protéger ces places après la fuite de son fils Louis. H 33.

Pilot de Thorey : p.208 : Guillaume, bâtard de Poitiers, seigneur de Barry, reçoit la châtellenie d'Auriples en échange de 2 maisons qu'il avait à Valence le 23 février 1448. Il avait reçu aussi les terres de Quint et de Pontaix en 1441. H 87. p.224 : Louis XI confie à son panetier Giraud de Montfaucon, écuyer, la possession de l'office de châtelain de St. Pierre de Barrès (1448) et lui abandonne tous les revenus en échange de ses services. Ce bâtard de Montfaucon était venu en Dauphiné avec Louis. En 1452, Louis lui donne encore Serres, près de Gap. H 87-88. p.355 : Hommage de Guillaume, bâtard de Poitiers, seigneur de Barry et de Soyans, qui promet en outre qu'il ne disposera de ses biens qu'avec l'accord du dauphin, le 12 avril 1452. H 94. p.363 : Lettre nommant capitaine-châtelain de St. Pierre de Barre Arnaud Brisson, arbalétrier de la garde du corps, qui aura pour gages tout le revenu de cette châtellenie, pour services

de guerre. H 94. p.371 : Hommage de Guillaume, bâtard de Poitiers, pour les fiefs de Barry et de Vercheny, en Diois, le 14 août 1452. Il commande une compagnie des troupes que Louis rassemble à Vienne pour empêcher Charles VII d'attaquer la Savoie. H 94. p.434 : Lettre du 8 septembre 1454 ordonnant que Guillaume, bâtard de Poitiers, seigneur de Barry, chambellan du dauphin, soit exempté de tout aide et subsides pendant 7 années. H 95.

F. Bréchon : p.247 : l'abbaye bénédictine de Saint-Chaffre du Monastier ne possède de droits de dépaissance sur le plateau que vers Saint-Front et dans le mandement du Mézenc, disputés d'ailleurs par Mazan. Les pâturages d'hiver sont donnés à l'abbaye par Henri, Armand et Guigues, en 1247, seigneurs du mandement du Barrès, qui s'étend sur St. Vincent, St. Bazile et St. Pierre la Roche. Il doit y avoir aussi d'autres pâturages vers le prieuré chaffréen d'Ucel. L'abbaye de Saint-Chaffre ne prend que ce qui lui est laissé par les autres. (cf. F. Bréchon: Contribution à une histoire de la transhumance sur le rebord sud-est du Massif Central: les troupeaux de l'abbaye de Saint-Chaffre).

Jean Régny : Regeste Vivarois, p. 84; et autres. Cf. H 85-86. Voir notes diverses issues de J. Régny en AJ 3, AJ 5, AJ 8 et 9, AJ 14. 28 avril 1255 : Vente faite à Aymar III par Henri de Barre de tout ce qu'il avait au château de Barre et à la Roche, sauf 5 hommes nommés, pour 50 livres viennoises. 17 mai 1256 : Vente répétée du fort, tour et autres édifices jusqu'à la Cros, la Petio, l'Arzallier, la « Serre del Lac », spécialement 3 hommes et ses dépendances, à l'exception des 5 hommes désignés, pour 50 livres viennoises. Il autorise le même jour Henri de Barre à faire construire un fort ou autre édifice hors des limites de Barre, qui sont la Cros, la Cros de Barre, le Petio, l'Argeviller, le Serre du Lac. Il l'autorise à y habiter avec les 5 hommes désignés, lesquels ne seront tenus à aucune servitude personnelle au mandement de Barre, sauf les cavalcades exigées des autres hommes du mandement. Henri de Barre reconnaît tenir en fief tout ce qu'il a au mandement de Barre, y compris le fort qu'il doit construire. Les lieux du Lac et de l'Argevillier existent encore, pas les autres d'après la carte IGN au 1/25.000°. 28 octobre 1261 : Pons de Malvès donne à Aymar III tout ce qu'il avait aux mandements de Barre, Rochessauve, Tournon et Privas. Le comte donne en échange Asteysen (?), la Motte (Baix ?) sauf le fief qu'il tenait de Josserand de Grane. Mardi après Quasimodo, 1328 : Géront de Bavas fait hommage pour tout ce qu'il a à Tournon, Barry, St. Alban, Bavas et Durfort (Regeste Vivarois). Mai 1319 : Philippe V le Long approuve la donation faite par Aymar IV de Poitiers, à Guichard de Poitiers, fils d'Aymar V, des châteaux de Privas, Boulogne, Barry et St. Vincent de Barry, plus 1000 livres sur le péage de Baix, avec l'accord de Sybille des Baux épouse d'Aymar V et de son frère Louis de Poitiers (Regeste Vivarois). 4 novembre 1355 : Donation à Elise de Beaufort, comtesse de Valentinois, par Aymar de Poitiers, des terres du Mézenc, Andance et Barry pour en jouir pendant sa vie. 5 avril 1445 : Le Dauphin, de Chinon, donne l'ordre de prendre possession des comtés : Baix, Le Pouzin, St. Fortunat, St. Pierre de Barrès, Chalencon. 23 février 1448 : Guillaume, bâtard de Poitiers, seigneur de Barry, fils de Charles de Poitiers, frère de Jean de Poitiers, archevêque de Vienne, gouverneur des comtés de Valentinois et de Diois, chambellan du Dauphin dès 1441, échange avec lui des immeubles à Valence contre la terre d'Auriples. Châtelain de Montélimar, remplacé dans cette charge par Hugues de Ste. Calmelle le 30 mars 1449. 7 décembre 1454 : Guillaume, bâtard de Poitiers, est seigneur de Barry. Le roi a transigé avec Charles de Poitiers le 24 juillet 1426 : il lui prend la seigneurie d'Etoile et le péage de Parpaillon, mais lui cède la baronnie de Chalencon. Or celle-ci étant au pouvoir du comte de Savoie, le roi lui avait laissé Clérieu et Parpaillon. Le roi a recouvré Chalencon, mais il laisse au pouvoir des Poitiers Clérieu et Parpaillon. 8 septembre 1454 : le Dauphin lui confirme le don des impositions qu'il lui a fait sur Barry, Châtel-Arnaud, Eygluy, Soyans, Auriples, Luc, Pontaix et Quint. 23 août 1461 : Ayant abandonné le Dauphin en 1456, Guillaume se voit privé de ses biens; le bailli du Haut-Dauphiné doit les mettre sous la main de Louis XI, qui les donne à François d'Eure, son valet de chambre, et à son épouse Catherine de Blou. Le Parlement de Grenoble confirme cette décision le 24 avril 1464. Mais Guillaume était mort dans l'insurrection de Gênes en 1461 (Pilot de Thorey).

Autres notes issues du Regeste Vivarois, sur Barry. AJ 21-22.

F. Bréchon :

t 1 p. 259 : En 1491 un hommage d'Antoine de Lestrangé au comte de Valentinois précise qu'on lui doit le lait du vendredi et 10 livres de fromage pour tout bétail pendant que le bétail y demeure, plus le pulvéage et casse du bétail qui va aux montagnes

Etats de Vivarais: remboursement des frais de démantèlement du fort de Barry. (27 janvier 1594). AG 253.

Plan sommaire du fort de Barry en 1621. Transparent. Extrait du "Brave Brison".

A.D. 07, 59 J 54, Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. Boniface de Chalan en 1415, administrateur des biens de Boniface et Amédée ses enfants, rendit hommage au comte de Valentinois pour les biens de ses enfants, héritiers de leur mère Françoise de Roussillon sa défunte femme; il s'agit de Retourtour, Cristel (?), Beauchastel, St. Laurent d'Exorbine (?) et Ozon. Amédée de Chalan rendit hommage pour Retourtour, Barry et Ozon en oct. 1469 à Aymar de Poitiers, baron de Chalencon. Jacques de Chalan, seigneur de Retourtour et Ozon, fit hommage le 3 mai 1474.

A. Mazon. Voyage autour de Privas. Barrès est une ancienne baronnie, et Genton de Barrès prit part à la première croisade. Vers 1380, Blonde de Barrès épousa Bertrand de Taulignan. Les seigneurs de Taulignan prirent alors le titre de barons de Barrès. Les Barrès du Molard sont une branche cadette établie au Pouzin vers la fin du XV^e siècle, et qui y a possédé jusqu'à la Révolution le fief du Molard. Guillaume de Barrs était en 1591 capitaine, c'est-à-dire gouverneur du Pouzin. Son fils Hélié fit les campagnes de 1637 et 1639 contre les Espagnols. Alexandre de Barrès abjura le protestantisme entre les mains de l'évêque de Valence Daniel Cosnac le 16 août 1683. Le 9 juin 1727, Angèle de Barrès épousa Louis Aimé de Guion de Geys de Pampelonne, sieur de Larzallier, habitant dans son domaine de Gourdes, paroisse de Saint-Julien-en Saint-Alban. Vers 1760, le marquis de Jovyac écrit à dom Bourotte que le château et le clocher de Saint-Vincent « ont été acquis par M. Roux, marchand de soie, qui a deux frères négociants à Lyon. M. Roux a fait bâtir une jolie maison, et il a dans une maison à portée de fusil plusieurs moulins à soie que l'eau fait tourner. Mais cette terre a été démembrée, et des parties appartiennent aussi à M. des Fogères et à M. d'Alezyrac. Ils ont acheté la justice des terrains où ils sont. Il y a aussi un de mes neveux à la mode de Bretagne, appelé M. du Solier. Sa maison ou petit château s'appelle le Chevalier... » Auparavant, à Mme de Marquet, qui avait épousé un gentilhomme de Valence, où elle réside. C'était la sœur de M. de Vocance, de la Tour, près Saint-Pierre-ville. Scipion Laurent de Barrès émigra en 1792, prit part à la descente de Quiberon, entra en France en 1801 et mourut à Chomérac en 1809 (même ouvrage, pp. 35-37).

Ajudication de la terre de Barry (S.Pierre la Roche) 1674-1741. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2. p.199 : Alexandre-Henri Tavernol acquiert en 1741 de noble François Jeune de Chambeson (sur St. Pierre la Roche) la terre de Barry. Il est en 1739 subdélégué de l'Intendant, en 1740 bailli de Largentièrre, vers 1749 secrétaire-

greffier des Etats ; mais en 1748 il remet 30 l. à Marie Chassagnes, de Privas, pour les frais de couches d'un enfant naturel qu'elle vient d'avoir de lui. Son fils Simon-Pierre III Tavernol de Saint-Clair épouse en 1752, Marguerite de Roqueplane d'Orby, la fille du receveur des tailles ; il est bailli d'épée du château de Largentière, et gouverneur pour le roi de Villeneuve-de-Berg. C'est Tavernol de Barrès, en 1781 lieutenant-criminel en la sénéchaussée. Mais ses deux fils Pierre Etienne Henry et Philippe Alexandre, contre-révolutionnaires, émigrent en Amérique. En l'An VI, le couple sollicite le partage de leurs biens entre eux et leurs enfants, et en attendant, des secours.

E. Labrot: Etat des familles de Saint-Martin le Supérieur, Saint-Martin l'Inférieur et Saint Pierre la Roche établi à partir des relevés de baptêmes, mariages et décès de 1671 à 1860. 3 cahiers manuscrits. 4 Mi 64 R 1.

COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE BARRÈS.

Généralités

Prospectus touristique sur St. Vincent de Barrès + « Il était une soie ». 2 BD 183-184.

Recherches sur St. Vincent de Barrès, 2 AB 103-104.

Index A,B,C,D, Archives de l'Ardèche. Références à Saint Vincent de Barrès. AJ 25-26.

Archives communales de Saint-Vincent-de Barrès, dépouillement sommaire. AJ 26-27.

Evolution de la population de St. Vincent de Barrès (d'après Molinier). AJ 28.

Elie Reynier, Histoire de Privas. Notes sur Saint-Vincent de Barrès et le fort de Barry. AJ 1.

Le fort de Barry a été reconstruit par Gédéon de Badel et les commissaires le voient après la paix de Montpellier. En octobre 1562, Christophe de Barrès est délégué par la noblesse à l'assemblée protestante de Baix. Saint-Vincent de Barrès n'est pas parmi les bourgs protestants. Les Barrès restèrent protestants, sauf les Barrès du Molard. En 1574, Guillaume Barrès, notaire au Pouzin, est fermier général des biens et revenus ecclésiastiques du Bas-Vivaraïs. En 1583, S. Vincent de Barrès, le Pouzin, Creissac, St. Julien, St. Lager, etc., Chomérac à 50%, sont protestantes. En 1607, René de la Tour-Gouvernet achète la seigneurie de Saint-Vincent de Barrès à Gilbert de La Tourette, puis des pièces et des propriétés dans ce mandement pour 2.000 livres à Jacques d'Eurre (près de Crest).

Note sur la participation de St. Vincent à la révolte de 1851, vue par un réactionnaire acharné. AJ 2.

Vue d'ensemble de l'histoire de Saint-Vincent de Barrès, Moyen-Age et époque moderne. Site de St. Vincent de Barrès. AS 136.

Sortie de la Sté de Sauvegarde, Revue du Vivaraïs, 1972, n° 3, p. 152-153 : Vers 1020, un certain Géraud, père de l'évêque de Viviers, fit restitution des biens de l'église Saint-Jean de Meysses, sous forme d'une donation à l'abbaye de Cluny, en réservant la moitié de l'usufruit à son épouse et à leur fils Armand, le tout devant revenir aux moines de Cluny après leur mort « si nul ne s'y oppose ». Mais si, comme certains l'affirment, cette église est propriété en alleu de l'évêché de Viviers, les moines recevront en échange l'église de Saint-Vincent qui est sur le territoire de la *villa Artenica* (c'est-à-dire Saint-Vincent de Barrès). Les chanoines de Viviers protestèrent, s'appuyant sur une donation d'Arnulphe, évêque de Viviers, qui avait donné à la mense épiscopale les lieux de Meysses, Licau, Chenavari, et Lafarre près de Rochemaure. L'église Saint-Jean de Meysses fut fondée entre le VII^e et le X^e siècles. Saint-Jean de Meysses revint à l'évêché de Viviers, et les moines de Cluny reçurent en compensation Saint-Vincent de Barrès. Peu après, l'évêque de Viviers donna Meysses à l'abbaye de Cruas (XI^e siècle). En 1972, St. Vincent est « un petit village quasi inhabité mais que le délabrement n'a pas encore irrémédiablement atteint ». Il a un « jeune et dynamique maire » qui veut faire revivre le site : il reste quelques tours altières et un grand bâtiment reste de l'ancien château, deux belles portes ogivales, un chemin de ronde semi-circulaire bordé de maisons typiques, toutes rachetées déjà en vue de restaurations qui seront contrôlées pour éviter de fâcheuses erreurs de goût. St. Vincent est une fondation de l'église de Viviers dans le territoire d'un ancien domaine gallo-romain, la « villa Artenica », antérieure au X^e siècle. Elle fut le siège d'un petit prieuré clunisien jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Au Moyen-âge, St. Vincent était le siège d'une baronnie dont le mandement, appelé Corcon, Gorgon ou Gorgonnay dans les anciens textes, se trouvait à la limite des diocèses de Viviers et de Valence. En 1213, conflit entre Aymar de Poitiers et Burnon : Aymar ne possédait que le 1/5^e de la baronnie, mais avait édifié les châteaux de Chomérac et de Barre. L'arbitrage fut rendu par le comte d'Orange à Orange, assisté du roi d'Aragon en faveur de Burnon, Aymar conservant le fort de Barry. Ce dernier fut saisi en 1390, rendu en 1392. C'est à cette époque qu'il faut attribuer les plus anciennes fortifications de Saint-Vincent. La famille de Barrès remonterait à Genton de Barrès qui aurait participé à la 1^{re} Croisade. La filiation n'est certaine qu'à partir du XIII^e siècle. Vers 1380, la famille se partage en deux branches. La branche aînée devait se fondre dans la maison de Taulignan par le mariage de Blonde de Barrès avec Bertrand de Taulignan. Les Taulignan prirent alors le nom de barons du Barrès. La branche cadette existe encore et prit le nom de Barrès du Mollard, et vint se fixer au Pouzin à la fin du XV^e siècle. St. Vincent était administré par deux consuls élus librement, et qui restaient en place jusqu'à ce qu'on veuille les changer. En 1574, St. Vincent devint une petite capitale protestante avec une garnison dirigée par le capitaine Paulet, qui ravagea l'abbaye de Cruas. En 1583, l'église est « rompue et polluée », les coseigneurs sont protestants, il n'y a plus que deux habitants catholiques, le prieuré a été rattaché à celui des Fonts de Rochemaure. A partir de 1585, Jacques de Chambaud y installe une garnison de 16 hommes destinés surtout à garder les maisons des coseigneurs, celle de son parent Claude de Chambaud et celle du seigneur de La Rochette. Lorsqu'en 1590, on décida le rasement des places-fortes du Vivaraïs, St. Vincent fut de celles qui furent épargnées. En octobre 1621, quatre régiments de 600 hommes accompagnant les canons du duc de Ventadour affrontèrent 1400 à 1600 protestants dirigés par le capitaine Blacons et cantonnés autour de St. Vincent. Les catholiques durent bivouaquer dans la montagne et il leur fallut deux jours pour arriver à Rochemaure. Il y eut près de 100 hommes tués ou blessés des deux côtés.

A. Mazon : Voyage autour de Privas : La vallée du Barrès s'appelait autrefois Corcon, Gorgon ou Gorgonnay. Vers 1213, elle fut l'objet d'une contestation entre Aymard de Poitiers, comte de Valentinois, et l'évêque de Viviers. Aymar voulait être seul maître de Barrès et Rochessauve dont il n'avait que le 1/5^e. Il avait construit le château de Chomérac malgré l'évêque Nicolas qu'il haïssait mortellement. Le roi d'Aragon et le prince d'Orange tranchèrent en faveur de l'évêque. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.34). Aymar II de Poitiers fit hommage en 1239 à Raymond VII pour le château de Barre ; le roi de France le fit saisir en 1390 sur la comtesse de Valentinois, mais le rendit 2 ans après. Le Barrès formait un mandement spécial au XV^e siècle (même ouvrage, p.34). En octobre 1621, combat à Saint-Vincent-de Barrès entre les protestants de M. de Blacons, qui tenaient la place, et les catholiques du duc de Ventadour, qui conduisaient deux canons au siège de Montauban. 4 régiments catholiques entouraient les canons, tandis que les Protestants attaquaient de tous côtés. L'armée catholique, retardée, ne put atteindre Rochemaure, et dut camper

dans la montagne (même ouvrage, d'après les Commentaires du soldat du Vivarais). Barrès était autrefois entièrement clos de murs. La collation de la cure appartenait à un Bénédictin habitant à Paris. La paroisse abritait trois familles nobles: du Solier, Pichon et d'Alayson. Il y avait deux consuls élus, qui restaient en place tant qu'on ne les changeait pas ; Saint-Vincent relevait de la justice seigneuriale de l'évêque de Viviers. (Lettre du curé à dom Vaissette, citée par Mazon, p.39).

J. Régné, Regeste Vivarois, H 85-86 : Transaction Aymar III-Arnaud du Pouzin, 22 février 1238. Acquisition du château de Barre par Aymar III de Poitiers en 1240, puis en 1249, 1255, 1256. Transaction avec Henri de Barre, peut-être à l'origine de St. Vincent de Barrès, 17 mai 1256. Donation par Aymar IV, Aymar V et Sybille des Baux, sa femme, Louis de Poitiers son beau-frère, à Guichard de Poitiers, de Privas, Boulogne, Barry et St. Vincent de Barry, en mai 1329. Approbation de Philippe le Long. Donation à Elise de Beaufort, comtesse de Valentinois, par Aymar VI, des terres du Mézenc, Andance et Barry, le 4 nov. 1355.

Pilot de Thorey : pp. 118-119 : Hommages prêtés notamment par Félix Foyon, écuyer, demeurant à St. Vincent de Barrès pour les censes qu'il prend dans la juridiction de Barrès (1446). H 87.

Conférence de F. Bréchon sur la transhumance au Moyen-Age. AJ 11.

Notes sur St. Vincent de Barrès prises sur L. de Montravel (Monographie, 13 J 3), P. Charrié, Index ABCD des archives de l'Ardèche, Elie Reynier (Histoire de Privas), Carte archéologique de la Gaule. AJ 17-18.

Archives du château de la Tour, testament de Floccard III de Montagut du 30 septembre 1390.

A Chaberte de la Tour sa femme, il donne les rentes qu'il a sur St. Vincent de Barrès, et sa vie durant sur les mandements de Privas, Rochemaure, Tournon lez Privas si elle ne se remarie pas. Si elle se remarie, son héritier lui donnera 200 florins d'or et deux lits garnis pris à la Tour.

Conférence du 23 janvier 2004 : Les châteaux du Barrès (2 ex. + 1 ex. sur transparent). A 88 et A 88 bis.

Le Moyen Age gourmand à St. Vincent de Barrès, croquis sommaire du village, 26 septembre 2004. G 9.

Le Barrès et ses environs au Moyen-âge, croquis personnel, H 217.

Le Barrès en 1213. Conférence du 9 juin 2006. S 146-155.

Temps Modernes

Florentin Benoît d'Entrevaux: Châteaux Historiques du Vivarais : p.267-268. Une transaction du 9 octobre 1509 termina un procès pendant entre Aymar de Poitiers-Saint Vallier, seigneur de Chalencon et Saint-Vallier, et noble Guinot de Chambaud, seigneur de la Tourette. Aymar de Poitiers céda à Guinot la seigneurie de Saint-Vincent de Barrès en se réservant l'hommage (François Faure, notaire à Vernoux). Guinot était fils d'Hector et d'Anne de Poinsac. Il épousa Dauphine d'Arlempdes. Les Chambaud portaient « d'azur au lion d'or au chef d'argent chargé de trois hermines de sable ». Sur la porte du château de Saint-Vincent, on trouve des armes qui pourraient être les leurs, mais bien effacées. Le 22 février 1607, René de la Tour-Gouvernet est qualifié de seigneur de Chambaud, Saint-Vincent-de-Barrès, Vacheyrolles, Colans et Blou, baron des baronnies de Privas, Lachau... gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, sénéchal de Valentinois et Diois (Garnier, notaire à Privas, étude Mirabel, notaire à V. de Berg). *D'après B 69, Archives de l'Ardèche, Simone de la Tour, veuve de Noé de Chambaud, fait une donation à sa fille Catin de Chambaud entre 1645 et 1656, et vit encore à Saint-Vincent-de-Barrès.* Au XVII^e siècle, les seigneurs de Saint-Vincent sont les Silhol. Henri de Silhol, de Montélimar, fut anobli par lettres de 1616. Jean de Silhol, son fils, fut un savant médecin. Alexandre de Silhol vivait en 1670, et son frère Jean de Silhol est qualifié seigneur de Saint-Vincent de Barrès dans un acte du 15 janvier 1686. Jean de Silhol, fils de Jean et de Jeanne de Vesc, épousa le 25 mai 1685 Marie de Launay, fille de Jacques, baron d'Antraigues, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, maréchal de camp en 1647, et de Philiberte d'Arpajon. Les seigneurs suzerains ne semblent pas avoir fait de leur fief leur résidence habituelle. Le 11 février 1691, mariage de Marie du Solier avec Jacques d'Audibert de Lussan, capitaine au régiment des fusiliers en Vivarais. Le 2 février 1717, mariage de Joseph d'Aleyrac, avec Catherine de Guyon de Pampelonne. René du Serre, châtelain de St. Vincent, possédait les fiefs du Chevalier, d'Andance et de la Treille. Il épousa Martine de Pibères, dont il eut, entre autres, Marie, qui épousa le 29 mars 1649, Etienne du Solier, fils à David et Sarah de Laurent. En octobre 1574, les huguenots que dirigeait le capitaine Paulet s'emparèrent de la place. En septembre 1585, Chambaud y établit une garnison, qui y était encore le 18 novembre 1587. D'après C 1157, A.D. 07, Simon Pierre de Chambaud, seigneur de Rocoules, est commandant de la place en 1590. En 1594, la troupe y est encore, aux ordres de Paul Chambaud, qui reçoit 126 écus pour 21 soldats en garnison (C 637). Les habitants de Saint-Vincent se plaignent de lui avoir indûment payé des impôts et d'avoir éprouvé des dommages de son fait (C 338). St. Vincent de Barrès en 1621. A 89. Plan + 1 transparent, extrait du "Brave Brison" p. 69. Voir aussi en X 86.

Essai de restitution du plan de S. Vincent de Barrès en 1621 ("le Brave Brison", p.69). A 89. Voir aussi CD 1.

Armorial du Vivarais, notice du Solier, p. 455 : René du Solier, fils de feu Etienne et neveu de Daniel, maintenus dans leur noblesse en 1668, fut déchargé de toutes poursuites pour usurpation en 1698. Raymond du Solier mourut en 1526, et son fils Antoine (+1549) fit hommage au seigneur de La Voulte. Son fils Antoine embrassa le parti de la réforme et épousa Anne d'Allard. Leur fils David eut ses biens confisqués ; il épousa Sarah de Laurens, dont Etienne du Solier, qui épousa Marie du Serre, fille de René, châtelain de Saint-Vincent, le 29 mars 1649. Leur fils Reynier du Solier épousa Marie-Anne de Jovyac entre 1655 et 1694.(A.D. 07, B 118) Un du Solier est maire de St. Vincent de Barrès en 1849. Louis-Bernardin est héritier de Lhermuzière, Marcoux, Marconnet, qu'il cède en 1759 à Jean-François Lhermuzière de Souteyra, et meurt le 30 mai 1763 à 37 ans. Il ne laisse que deux enfants naturels, appelés "Marcoux". Son frère Pierre-Bernardin hérite et cède à Alexandre Bernardin Chave de la Chava les domaines de Marcoux et de l'Hermuzière le 20 août 1763. Il épouse le 9 novembre 1766 Jeanne Marie Pichon des Faugères, dont la seigneurie appartenait à sa mère Suzanne d'Aleyrac. Le couple vit à Privas, et Alexandre-Bernardin, du fait de ses campagnes militaires devient chevalier de Saint-Louis. Il récupère Marcoux à la mort de Chave de la Chava en 1805, et charge son ami le général Régis Boissy de Banne de régler les détails. Installé à Montélimar, il y meurt le 18 août 1808. Il avait testé le 13 mai 1807 en faveur d'Anne Mazoyer, épouse de Michel Abrial d'Issas, juge à Privas. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 134.

Notes sur les familles d'Aleyrac et du Solier (perso). AJ 33-34.

Patrimoine huguenot d'Ardèche n°5, 2004 : Note sur St. Vincent de Barrès, pp. 4-6.

E. Labrot : Notes sur la famille d'Aleyrac de la vallée du Barrès, R.V. 1970, n° 3, pp. 109-117. AJ 23.

Références sur les d'Aleyrac. AJ 24.

Liste nominative des habitants en 1704. Notes sur E dépôt 121 II art.1. AJ 33.

Délit forestier en 1752 (notes) AJ 130.

Tableau des 2/20° fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 227.

Taxation du pain, réglementation des vendanges, en 1694 (notes). AJ 31-.

Problèmes des bois et des communaux. A.C. de Saint-Vincent-de-Barrès, E dépôt 121. AJ 32-33.

Révolution, Empire

Photocopie du cahier de doléances de St. Vincent de Barrès, (notes), AJ 130.

Serment des prêtres sous la Révolution, E dépôt 121 K 9. Notes. AJ 34.

XIX° siècle

Plan cadastral du village de Saint-Vincent en 1810. AJ .34 quater.

Elie Reynier : La Seconde République dans l'Ardèche notes sur S. Vincent de Barrès, AJ 4.

Guy-Jean Arché : L'Espoir au coeur, Les condamnés de l'Ardèche, AJ 4.

Recensements de 1851 et 1911, étude sommaire (archives communales). AJ 29.

Les écoles à Saint-Vincent, notamment description du château (notes). AJ 30-31.

Cadastrés de S. Vincent de Barrès 1810 et 1913, généralités. AJ 33-34.

Listes électorales XIX° siècle. Notes. AJ 34.

Problèmes scolaires. E dépôt 121 R 1. Notes. AJ 35.

Ateliers de charité 1847-1849. Notes. AJ 35.

Personnes poursuivies par communes après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 (notes). AJ 131.

Lettre du 12 août 1855, qui indique que les conseillers municipaux sont opposés au gouvernement. **AN 141.**

XX° siècle

Notes rapides sur les deux guerres mondiales. E dépôt 121 H 12-H 13. AJ 35. Plus développées : AJ 164-165.

Revivre à Saint-Vincent de Barrès (expérience des Faugères). Tribune du 26 9 91. AN 288.

« Les Faugères » à St. Vincent de Barrès: une diversification réussie. Tribune du 16 1 92. AI 235.

A la rencontre de la soie et du passé. D.L. du 26 9 97. AI 237.

Premières suggestions pour un village de caractère. D.L. du 29 4 97. AI 237.

Quel avenir pour le village ? D.L. du 12 10 97. AI 238.

Madeleine ou la nostalgie du temps passé. D.L. du 11 1 98. AI 238.

Maison du 3° millénaire pour un homme plein de passion. D.L. du 27 4 97. AI 239.

Patrimoine local: un capital entretenu. D.L. du 25 9 97. AI 239.

Saint-Vincent autrefois. D.L. du 31 12 95. AI 240.

A propos du site d'enfouissement des déchets : le maire veut en appeler au ministre. D.L. du 20 11 93. AI 236.

Photo et cinéma, les deux passions de Fabrice Schiff. *T.V. 4 6 99. 2 AT 12.*

XXI° siècle

St. Vincent de Barrès, un village qui a du caractère. DL du 18 8 2000. AY 58.

A la recherche des racines médiévales à Saint-Vincent de Barrès. T.V. du 2 octobre 2003. AG 26.

Ils montent, ils montent les remparts. D.L. du 2 4 2004. AU 119.

Au temps des fortifications (fête médiévale). Hebdo 12 9 2008. AM 67.

Photo personnelle: vue générale de S. Vincent, prise de l'est. X 45.

Photo personnelle: Saint-Vincent dans la brume, pris de l'est. X 48.

Saint Vincent de Barrès village de caractère. Tribune 1 9 2011. 2 AL 158.

Sauvegarder le massif du Barrès. Hebdo Ardèche 19 11 2015. 2 BM 87.

SCEAUTRES

Nicolas Clément : Les Panègues, D.R.A.C. 2009.

P.Camus : St. Martial et la seigneurie de Fourchades, T. II p. 119-121 : Guillaume de Lèdre, expert en droit à Aubenas, fut bailli royal du Vivarais en 1344 et le resta jusqu'en 1353, date à laquelle il devint juge-mage de la sénéchaussée de Beaucaire. Il se maria trois fois, et la dernière avec Sybille de la Tour, qui fut son héritière. Sybille de la Tour, dame de Sceautres, première femme de Pierre de Fourchades, mourut avant 1378. De cette union naquit une fille appelée aussi Sybille, son héritière. Le 9 nov 1378, investiture par Pierre de Fourchades au nom de sa fille, à l'occasion de ventes de cens au mandement de Sceautres. Le 19 octobre 1381, il maria sa fille à Hugues d'Artaud de la Motte, fils du seigneur de la Motte-Chalancon, acte passé au château de Boulogne devant Charles de Poitiers, seigneur de Boulogne, Pierre de Serrescudier, Jean du Cheylard, chanoine de Charay, etc. p.122 : Sybille de Fourchades, fille de Pierre, épousa Hugues d'Artaud, fils de Guillaume d'Artaud de la Motte-Chalencon au diocèse de Die. p.170 : Alexandre de Fourchades, coseigneur de Sceautres, vend des biens qu'il possède comme héritier de son grand père aux mandements de Sceautres et Tatalhon à Charles Des Astars, secrétaire du Roi à V. de Berg.

Des audio-guides pour des visites passionnantes. DL du 9 8 2009. AS 89.

6 M 53 A.D. 07 : Dénombrement de la population de Sceautres en l'An VIII.

Sceautres, feuille de présentation. AI 232-233.

Opération de mise en valeur et d'entretien des sites coironnais, dont le neck de Sceautres. D.L. du 11 3 96. AI 234.

Ferme éolienne de Sceautres : présentation du projet. Article Tribune du 1 1 2004. AZ 227.

Monique Lambert : Sceautres et son compoix. Le Coiron, pays d'Ardèche. Editions Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, pp.109-115.

CANTON DE VALLON

BALAZUC

*John Merriman: Mémoires de pierre, Balazuc, village ardéchois. Ed.Tallandier, New-York-Paris, 2005.

Généralités

Recherches sur Balazuc, été 2008. AL 79-82.

Jean Balazuc : Recherches généalogiques sur la famille de Balazuc (notes). AL 85-86. .

Louis de Montravel : Balazuc, Revue du Vivarais, 1902. Notes. AL 89-90.

Balazuc et son histoire. D.L. du 9 2 92 tiré du Guide de l'Ardèche: histoire des Balazuc. AL 61.

Balazuc ou la visite obligée. Article D.L. du 19 7 93. AL 74.

Balazuc : la Roche Haute. Article D.L. du 7 8 1994. AL 65.

Balazuc : D.L. du 15 7 95. AL 63.

Balazuc, de beauté et de paradoxe. Article D.L. du 20 5 96. AL 75.

Balazuc, question de caractère. Article D.L. du 24 7 96. AL 77.

A Balazuc, les pierres racontent 1.000 ans d'histoire. Article D.L. du 25 7 98. AL 76.

John Merriman, Balazuc, Mémoires de Pierre. Envol, sept-octobre 2005. Article sur le livre, Paris Tallandier, 2005.

M. Allignol : Balazuc et le Bas-Vivarais (notes de lecture). N 87-95.

Dossier sur le château de Balazuc : Notes prises notamment sur Florentin Benoît d'Entrevaux, « Patrimoine vivarois », S. Dahoui, A. Mazon (accord de la Borie) et l'abbé Allignol bibliographie, N 81-96.

Antiquité - Moyen-âge

P.Y. Laffont : Châteaux, pouvoirs et habitat en Vivarais. X^e-XIII^e siècles. Thèse Lyon II, 1998 (notes). AL 88-89.

R. Montjardin : Essai d'approche ethno-démographique du secteur Ruoms-Chauzon-Balazuc. AD 07, 21 J 82. AL 83-84.

Léon Vedel et abbé Allignol : Balazuc et Pons de Balazuc, Lienhardt 1976 (notes). AL 87.

Mazon, Voyage le long de la rivière Ardèche : pp. 63 et suiv. En 1272, Guillaume de Balazuc donne à Raymond de Sampzon, son fidèle damoiseau, le droit de pêcher dans ses viviers et de chasser dans ses clapiers. En 1330, Guillaume de Balazuc rend hommage à l'évêque de Viviers. La seigneurie comprend Balazuc, Chauzon, Pradonc et St. Maurice d'Ibie. Les seigneurs de Balazuc semblent avoir été du XI^e au XIV^e les plus puissants de tout le Bas-Vivarais. Ventes de Guinot de Balazuc à Jean Ruoms en 1438 et 1442. Jacques de Rochessauve est baile de Balazuc. Une branche se fixe à Montréal, et donne « le brave Montréal », et l'autre à Chomérac. Autres détails sur Balazuc.

Lettre à H.F. Orban sur la famille de Balazuc et Bourg Saint Andéol. 29 juillet 2003. AY 177-178.

John Merriman: Mémoires de pierre, Balazuc : p.40 : Au XVI^e siècle, des paysans découvrirent à Balazuc un sarcophage de marbre blanc, attribué à un « évêque de Balazuc ». Il avait sans doute été fabriqué pour un des premiers évêques d'Alba, fin IV^e ou début V^e. Il se trouve maintenant au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon, et une copie se trouve devant la mairie de Balazuc. p. 41 : Le premier document connu signalant *Baladunum* est de 1077 : le rocher de Belenus, ou la Roche Haute. p.42 : Le premier seigneur fut Gérard de Balazuc, au XI^e siècle, père du chroniqueur Pons, tué devant Saint Jean d'Acre en 1099. Guillaume de Balazuc fut un troubadour réputé à la cour de Toulouse: il s'était arraché un ongle pour preuve d'amour à la dame de son cœur. Par mariage, les Balazuc acquirent Montréal. Pradons et Chauzon faisaient partie de la baronnie de Balazuc, qui recevait l'hommage des seigneurs de Vogüé, Lanas et Saint-Maurice, tout en étant vassal de l'évêque de Viviers. Le donjon date des XII^e-XIII^e siècles. La chapelle funéraire en dessous était dédiée à St. Jean Baptiste, et porte encore un épervier gravé, emblème de Guillaume de Balazuc. p.44 : La fortification de la vieille église daterait du XIV^e siècle. La tour de Jeanne de Balazuc daterait de cette époque, et fut restaurée au XVI^e par cette baronne. p.49 : L'église romane date du XII^e siècle, bâtie en calcaire comme le reste, avec une nef à trois travées, abside en demi-cercle, sans colonnes ni chapiteaux. 15 mètres de long, 7,5 de large. La 2^e nef sera ajoutée au XVII^e siècle.

Temps Modernes

Charles-Auguste de La Fare (1644-1712), baron de Balazuc, notice Wikipédia, AL 57-58.

Les biens communaux à Balazuc. AD 07, C 991. Notes. AL 88-89.

Rôle de capitation de 1789. AL 89.

John Merriman : Mémoires de pierre, Balazuc : p. 50 : Balazuc sera tenue d'héberger une garnison fidèle au roi après 1562. Guillaume de Balazuc se fit connaître comme le « brave Montréal ». En avril 1628, garnison de 80 soldats à qui il fallait fournir pain, vin et viande. p.55 : Les Etats du Languedoc interdirent en 1725 toute possession de chèvres. On en comptait 20.000 en 1745. p.56 : La peste de 1720 tua tous les habitants du vieil Audon sauf un. Mais les habitants du chef-lieu furent épargnés, la troupe interdisant le passage de la rivière. p.59 : Les Etats de Vivarais décidèrent en 1699 d'améliorer la route d'Aubenas à Joyeuse. En 1752, amélioration du chemin de Balazuc à Saint-Maurice, et d'Uzer à Ruoms, passant par Balazuc et la Borie. La route dite « royale » venait de St. Maurice d'Ibie par les Salles et n'était qu'un chemin. Enquête de 1763 : « Les muletiers ne viennent guère parce que cette paroisse est trop éloignée et elle n'a d'ailleurs ni commerce ni industrie, et manque de bêtes à laine parce qu'elle est pauvre et n'a ni de quoi en acheter ni de quoi leur fournir le sel nécessaire qui est trop cher. Les biens qui sont en valeur sont bien cultivés dans les paroisses de Pradons et de Chauzon, et mal dans celle de Balazuc parce qu'elle est pauvre ». Les Gras constituaient un communal, pour lequel on payait annuellement 10 livres au seigneur, et sur lequel on faisait pâturer le gros bétail de mai à la Saint-Thomas (20 décembre) et le menu bétail du 20 décembre au 25 mars. Interdiction faite aux « forains » en toutes saisons, interdiction de défricher le Gras, limitation du gros bétail à 8 têtes, 40 pour le seigneur. Limitation du nombre des moutons. Il y avait un garde communal, payé 5 setiers de froment ou l'équivalent, pour faire respecter ce règlement (enquête de 1767). Droit de pêche dans l'Ardèche, droit de passage sur le bac, contre une petite contribution. Accès au four et au moulin, moyennant paiement au seigneur ; Balazuc produisait un peu de vin, de céréales, d'huile d'olive, quelques cocons. Les consuls de 1789 étaient Jean Leyris et Louis Boyer. Ils étaient élus le jour de l'Epiphanie après la grand'messe avec l'accord du seigneur. Consuls et greffiers devaient savoir lire et écrire le français. p.66 : Des édits de 1698 et 1724 ont encouragé la création d'écoles primaires, le second admettant 150 l. de salaire pour les maîtres, 100 pour les maîtresses. En 1734, l'évêque de Viviers donne instruction aux maîtres d'instruire les élèves des « vérités de la religion ». En 1737, 59% des communautés ont une école, mais beaucoup apprennent juste à lire. Mais à Saint-Sauveur, en 1740, les paysans « n'ont pas de quoi envoyer leurs enfants à l'école, à cause qu'ils en ont besoin pour le travail de la terre ou pour garder les bestiaux. » Aussi les maîtres sont souvent itinérants, et l'école ne fonctionne que quelques mois par an. p.67 : En 1643, Charles, marquis de la Fare-Montclar, était devenu seigneur du fait de son mariage avec Jacqueline de Logères. En 1723, Philippe Charles de La Fare vendit une

grande partie de la seigneurie à Jacques Bonnier de la Mosson. En 1733, celui-ci cédait les « domaines utiles » pour 36.000 livres à François-Elzéar de Vogüé.

Révolution - Empire

Incidents avec Jean Mollier, dit Barague, garde-bois de Lanas, S.Maurice et Balazuc (30 pièces). AD 07 25 B 57.

Léonce FABREGOULE : Cahiers de doléances de la paroisse de Balazuc du 22 mars 1789, transcription, 18 p. Bibliothèque de C.T.L. cote 251.

Détails des biens des émigrés à Balazuc. (AD 07, Q 66). Notes. AL 85.

Partage des bois communaux avec Chauzon et Pradons. 8 Thermidor An II. AS 07 L 931 2 BH 196. Voir aussi 2 BI 16.

Biens communaux cédés à la Caisse du département en vertu de la loi du 20 mars 1813. AL 86-87.

L 1212. Notes. AL 91-92.

John Merriman : Mémoires de pierre, Balazuc : p.78 : Description du cahier de doléances de Balazuc. p.81 : Le 21 septembre 1789, les habitants acquittant une contribution directe égale à au moins une journée de travail se réunirent pour élire le conseil politique du bourg de Balazuc. Celui-ci désigna le lendemain une milice bourgeoise de 77 hommes, dont Julien de Vinezac, résidant à Largentièrre mais propriétaire sur la commune. Jean Teyssier fut capitaine, Jean Leyris et Joseph Jullian lieutenants. Elle compte 105 citoyens actifs, acquittant un impôt égal à trois journées de travail. p.85 : Le curé Nogier, 66 ans et infirme, put se retirer dans son village natal de Payzac. En juin 1791, son successeur, Jacques Champanhet, fut élu. En octobre 1792, il dut jurer le nouveau serment civique « d'être fidèle à la Nation, de maintenir la liberté et l'égalité et de mourir à mon poste. » Mais dès 1793, il renonça à exercer ses fonctions religieuses. En novembre 1793, ordre de fermer toutes les églises. p.89 : Vente des biens nationaux. Le vieux château échoit à Louis Mollier pour 625 livres. Ventes en lots des biens de Julien de Vinezac, 46 lots, vendus aux enchères à Jaujac et Joyeuse en février 1794. p.90 : En 1792, Balazuc émit des billets de confiance pour pallier l'absence de numéraire. p.94 : En avril 1796 des jeunes gens enrôlés de force pour l'armée coupèrent l'arbre de la Liberté planté 5 ans auparavant. Ils empêchèrent d'autres conscrits de partir, parcoururent les rues en criant « Vive le Roi ! A bas la République et les patriotes ! ». L'arrivée des troupes dispersa le groupe, mais Balazuc fut déclaré en état de siège. La municipalité reçut l'ordre de désarmer tous les citoyens sauf deux qui n'avaient pas participé à la révolte. 14 arrestations, l'un des révoltés ayant tiré sur les soldats. Le 22 mars 1797, on décide d'organiser des tours de garde et d'arrêter toute personne trouvée sans passeport sur le territoire de la commune. Le 21 août 1797, assassinat de Blachère dans le village de Montréal. En même temps, conflit sur les Gras avec Pradons et Chauzon. p.97 : Après le coup d'Etat du 4 septembre 1797 (18 Fructidor An VI), la garde nationale de Balazuc fut réorganisée. Tous les hommes de 18 à 60 ans devaient y servir à tour de rôle, pour constituer un corps de 50 hommes. Antoine Rieu, capitaine, démissionna pour ne savoir ni lire ni écrire. Une bande de chouans fit irruption dans Balazuc et tua Louis Pays, membre de la garde nationale. Dans la nuit du 6 au 7 juillet, assassinat à Pradons d'Antoine Ranchin, dont le père, propriétaire à Balazuc, avait acquis des biens nationaux. En janvier 1799, le percepteur de Balazuc, Auzas, fut blessé d'un coup de fusil. p.103 : Le nouveau curé, Hyacinthe Baille, restera en fonctions jusqu'en 1837. Il y avait deux écoles : celle de Jean Pays, pour les garçons, celle de Marie Roudil pour les filles. Un seul adolescent, Antoine Tastevin, étudiait au collège, sans doute à Aubenas.

XIX^e siècle

Balazuc : cadastres de 1830 et de 1913 AL 88.

Le chemin de fer en 1876 : une gare pour Balazuc. D.L. du 19 8 95. AH 168.

Lors du centenaire, Jean Boyer évoque la séparation de l'Eglise et de l'Etat. D.L.R 5.

Photocopie du PV de constat de Prosper Rouvière, percepteur à Vallon, sur l'impossibilité de faire les inventaires à Balazuc le 3 mars 1906. S 14.

Bénédiction d'une croix à Audon par le curé de Balazuc le 2 avril 1888. Nouvelle bénédiction de trois croix le 2 nov. 1917. Copie du registre paroissial communiquée par J. Prat. S 39-40.

Sylvestre : un scandale électoral. Rapport au Comité Républicain de l'Ardèche sur les élections municipales à Balazuc. Aubenas, 1909. Notes; AL 89-90.

Le vicomte de Vogüé évoque Balazuc (« Notes sur le Bas-Vivarais »). D.L. du 14 8 95. AL 71.

John Merriman : Mémoires de pierre, Balazuc, économie : p.107 : Remarque intéressante sur le rôle de la soie comme moyen d'avoir des liquidités, donc de désintéresser ses frères et sœurs, et pour l'aîné de perpétuer ainsi la propriété familiale et son intégrité foncière. p.113 : Les opérations de décoquage et de filature devaient être terminées pour la foire de Joyeuse, le 20 juin, où il se vendait pour 7 à 8 millions de francs de soie grège chaque année. Aubenas et Joyeuse étaient aux 2^e et 3^e rangs français. Beaucoup de familles s'étaient endettées pour arracher la vigne et planter des mûriers. La fête de la Saint Jean d'été célébrait la fin du travail qui rapportait à l'Ardèche en 1850 15 ou 16 millions de francs.

p.118 : Description des inondations de 1857. p.121 : En 1853, Balazuc avait produit 3.600 kg de cocons, soit le 1/6^e d'une récolte ordinaire. Le conseil municipal dut ouvrir des ateliers de charité. Les villageois fournirent 300 francs. En 1865, Balazuc importa des œufs de Roumanie et de Macédoine, mais n'obtint que 5.000 kg de cocons. Puis, on fit venir des graines du Japon, avec peu de résultats. En 1873, 250 familles, soit 668 personnes, la presque totalité de la population du village, dépendait encore du ver à soie. La découverte de Pasteur eut lieu en 1868, et la pébrine ne fut vaincue qu'en 1875. Mais la prospérité ne revint pas, à cause de la concurrence étrangère et du percement du canal de Suez. En 1911, 11 jeunes filles ou femmes de Balazuc travaillaient dans des usines d'autres villages proches. C'est en 1892 que l'Etat commença à verser une subvention de 50 centimes par kg de cocons, et aida aussi la filature. En 1909, il y avait encore à Balazuc 123 foyers producteurs à Balazuc. Mais les marchés d'Aubenas ou Joyeuse étaient tombés, à cause de la multiplication des agents spécialisés. p.124 : Description de la crise de la vigne : oïdium, puis phylloxera. A Balazuc, 100 ha furent anéantis en 1878, 500 en 1879. En 1897, la vigne est réduite à Balazuc à 50 ha. p.126 : Description de l'inondation de 1890 à Balazuc. 50.000 f. de dégâts à Balazuc. p.128 : Chute de la population : 653 h. en 1806, 905 h. en 1851, 878 en 1861, 694 en 1881, 705 en 1891, 680 en 1896, 605 en 1901, 563 en 1911. Dans les années 1870, la patente n'était payée que par le passeur Joseph Leyris, le meunier Jean Pierre et l'aubergiste Louis Vianès. Mais en 1911, 3 épiciers, 1 boulanger, une dizaine d'artisans, des couturières et des ouvrières. p.131 : Le recensement de 1846 indique que 16 familles habitaient la grand-rue (entre la porte de la Sablière et le portail d'Eté), 12 autour de la place devant l'église. Les hameaux de Servièrres, Audon et Les Louanes avaient

respectivement 52, 88 et 50 habitants. En 1846, 5 maçons, 4 tailleurs, 2 forgerons, 2 barbiers, 1 fabricant de meubles, 1 savetier, 1 boulanger, 2 couturières et 2 aubergistes. Le curé, Cyprien Roux, Joseph Granier, sonneur et fossoyeur, Louis Fromentin, instituteur, et Marie Raphanel, institutrice, voisinaient avec le passeur, et le garde-champêtre. 6 jeunes femmes travaillaient au « filage ». Jean Roux, aveugle, fabriquait des filets pour la pêche. 10 domestiques agricoles, 7 servantes et 13 bergers. p.133 : En 1833, une forme de choléra appelée « maou siaou » ou maladie chaude, tua 49 personnes, et encore 35 en 1834. On changea le cimetière de place en le rapprochant de l'église. En 1836, on cultivait à Balazuc 60 ha de blé, 10 de seigle, autant d'orge et d'avoine, 5 de pommes de terre et 5 de légumes. Il y avait aussi 30 bœufs, 400 moutons, 300 agneaux, une centaine de chèvres, autant de cochons, 50 mulets et ânes.

John Merriman : Mémoires de pierre, Balazuc, vie municipale : p.134 : L'Etat imposait l'entretien de la voirie, la rétribution d'un garde-champêtre, puis en 1833 une école de garçons. En 1806, le secrétaire fut Jacques Mollier, dont le père avait été chargé d'évaluer les biens nationaux pendant la Révolution. Le registre municipal de Balazuc existe depuis 1809. Alexandre Tastevin, des Salles, l'homme le plus riche (fortune de 6000 à 12.000 francs) fut maire pendant toute la Restauration ; partisan de l'Empire, il fut pourtant nommé fin 1815 en remplacement d'Antoine Auzas, décédé. Son père Antoine Tastevin avait été maire jusqu'en 1801. Proche de Saint-Maurice, ce village disputa à Balazuc l'honneur de l'enterrer. Ce fut le cheval du corbillard qui choisit, et il se dirigea vers Saint-Maurice. Jacques Mollier le remplaça de 1819 à 1823. Mais il démissionna, et on revint à Tastevin, avec Mollier comme adjoint. Balazuc ne pouvait aider à l'entretien de l'église. Il n'y avait pas de mairie, et les réunions se tenaient dans la maison de l'un des membres ou au cabaret, et le cadastre était au domicile du maire. On finit par louer une petite maison. Le garde-champêtre était obligatoire depuis 1795, pour garder les bêtes notamment sur le communal des Gras. La garde nationale disparut sous Napoléon. Elle fut créée à nouveau en 1830, mais avait 4 fusils pour 111 hommes. Le garde-champêtre devait veiller sur les biens communaux, faire respecter l'heure de fermeture des cabarets, chasser les braconniers, etc. p.140 : La concession et la barque du bac avaient été vendues à Jean Jullian en 1805. Les chemins étaient entretenus par des prestations en nature : 3 jours par an des hommes de 18 à 60 ans. En 1846, le conseil accepta de payer 3 centimes additionnels pour payer la route Vogüé-Ruoms dans la traversée de la commune. La route Aubenas-Joyeuse par Uzer passait à 6 km, et on allait d'Aubenas à Vallon par Lagorce. En 1847, le conseil n'eut pas de quoi payer; et il fallait une route pour rejoindre Aubenas-Ruoms par Vogüé. Ce tronçon ne fut construit qu'en 1850. En 1849, les 35 f donnés par l'Assemblée Nationale furent employés au point de débarquement du bac où avaient eu lieu des accidents. p.142 : Le communal représentait environ 200 ha limitrophes avec Lanas et Vinezac. La division fut décidée en 1818, avec une part pour chaque foyer, à bas prix avec paiement échelonné. Chacun devait avoir une parcelle pour la culture, et une pour la pâture. On envisageait de planter des mûriers, des vignes, des oliviers. Mais des familles de Vinezac, Chauzon, Pradons, Uzer et Lanas, réclamèrent le droit de faire paître leur bétail comme elles le faisaient depuis des siècles. En 1258, Vienne de Balazuc avait vendu leurs propriétés à la terre et mandement de Balazuc, spécifiant les droits des habitants de Vinezac. Confirmation était apportée par des documents de 1398, 1601 et 1743 (voir M. Rouvière, « Paysage de pierre, paysage de vie », et P. Bozon, p. 98-100, A. Mazon, « Notice sur Vinezac », p.153). La querelle commença en 1820. En 1824, le tribunal de Largentière accorda aux habitants de Vinezac le droit de pâture sur 1/5° des Gras, et accorda aussi des droits à des habitants de Chauzon, Pradons et Uzer. Balazuc dut payer 90% des frais de justice déboursés par Vinezac, et 60% de ceux des autres. La cour d'appel de Nîmes confirma bien que la commune devait 12.000 francs, soit 25 fois son budget annuel, et la dette atteignit 16.000 f. en 1837. Aussi, elle demanda à vendre des communaux sans contestation en 1831. Autorisation accordée en 1835. Il y eut des appropriations « sauvages », et les usurpateurs durent acheter. Les communaux ne disparurent qu'à la fin du siècle. p.145 : De 1839 à 1853, une maison avait été louée à l'ancien maire Jean Dours, mais celui-ci n'avait rien reçu, alors qu'il y avait 720 francs portés en dépense pour loger le maître d'école. Ces sommes avaient été sans doute utilisées pour acheter les parcelles du cimetière provisoire après le choléra de 1833. Le maire assurait qu'il avait acheté avec 4 mûriers, la reliure du cadastre, le remplacement d'une fenêtre à la mairie, et la réparation des pavés devant la porte.

p.146 : Le train arriva à Balazuc en 1876, avec 6 arrêts par jour. Il fallait 3 h pour aller à Alès. Le conseil appuya le projet d'ouverture de la ligne Lalevade-Le Puy. La municipalité acheta enfin en 1884 un terrain à convertir en cimetière, aidée par la générosité d'un entrepreneur local et par les bras des habitants. Il fut ouvert en 1887 ; mais en 1893, il manquait encore un mur. Pour l'achever, il fallut vendre des « concessions perpétuelles ». En 1895, on améliora le chemin du village à la gare, et en 1902 le chemin de Servièrre. En 1895, la mairie s'installa au rez-de-chaussée de la Tour Carrée, ce qui demandait de renforcer le toit et de créer un plafond. Banquet d'inauguration en 1896. Mais en 1911, il fallut emménager dans l'ancienne école de garçons. p.149 : La confrérie de Saint-Antoine distribuait de la viande lors de son banquet annuel, mais elle disparut en 1839. Les lois de 1879 et 1893 obligèrent les communes à verser aux personnes âgées démunies et aux infirmes une pension de 5 francs par mois, et de fournir une assistance médicale aux indigents. En 1912, 20 personnes bénéficiaient d'une assistance médicale. En 1905, une loi obligea la commune à aider les vieillards nécessiteux. p.151 : Une ordonnance de 1814 faisait obligation aux communes d'avoir une école primaire gratuite pour les enfants d'indigents. Chaque maître d'école devait avoir un « brevet de capacité » ou une autorisation de l'évêque. En 1804, Balazuc avait une école de garçons et une de filles. Mais en 1817, il n'y avait plus de maître. En 1818, l'école de garçons reprit avec Jacques Mollier. En 1833, arrivée de Jean Mathieu Gibert. La municipalité louait un bâtiment pour l'école et lui payait 200 francs. Gibert recevait 1 à 1,50 f par mois des familles, souvent en nature. Plus 30 francs comme secrétaire de mairie. La scolarité allait de 6 à 10 ans : 30 garçons en hiver, 15 en été. Pas de tableau, enseignement individuel, et comme livres, une Bible, un catéchisme, et des livres religieux. p.155 : La loi Guizot créa aussi les écoles normales, et celle de Privas ouvrit très vite. Ceux qui en sortaient obtenaient les meilleures affectations. La taille des salles de classe empêchait l'adoption de l'enseignement simultané, que développaient les Frères des Ecoles Chrétiennes. Firmin Laffont enseigna de 1839 à 1843. Louis Fromentin n'avait qu'une autorisation provisoire d'enseigner, puis pendant deux ans personne. Benoît Vital, normalien, n'arriva qu'en 1850. La municipalité acheta du matériel scolaire. Mais elle ne reçut aucun secours pour acheter une maison d'école. p.158 : Balazuc avait une école de filles en 1802, mais pas en 1817-18. En 1821, il y en avait une, privée, et la commune n'y contribuait pas. En 1836, Marie Arnaud, issue d'un couvent, mais non religieuse, aux gages de 300 f par an payés par les parents. 28 élèves l'hiver, 18 en été. Elle apprenait à lire dans la Bible et dans un autre livre religieux. En 1841, elle fut remplacée par Marie Raphanel, autre sœur libre venue de Saint-Joseph de Vesseaux. La municipalité ne verse 80 f qu'en 1850. Mais il n'y avait qu'une pièce, l'autre servant de logement à l'institutrice. En 1832, le curé Hyacinthe Baille donna une maison pour loger l'école des filles, et 2000 f rapportant 100 f par an. Mais le neveu contesta le testament et la commune dut abandonner en 1853. La municipalité acheta une maison près du portail d'Eté en

1857. En 1859, à la demande de la municipalité, le couvent Saint-Joseph de Vesseaux accepta de prendre la responsabilité de l'école. La municipalité avait accepté de fournir un logement décent, et les familles paieraient des frais de scolarité. p.164 : A Balazuc, en 1857, sur 107 adultes ayant signé une liste de donateurs pour l'amélioration de l'école de filles, 37 avaient apposé une croix. En 1872, sur 817 habitants, presque la moitié ne savaient ni lire ni écrire. Sur 9 mariages contractés en 1874, 8 épouses ne savaient ni lire ni écrire, et pour la 9^e, c'était son mari qui ne savait pas. L'école était déjà le principal point d'entrée de l'Etat dans le village. p.165 : Vers 1850, tout le monde à Balazuc parlait encore le patois. L'abbé Chareyre, qui venait de la montagne, avait dû s'adapter au patois du Bas-Vivarais. 40% des hommes et des femmes du département savaient lire et écrire le français, 8% en montagne. p.167 : En octobre 1882, la liste des absences de plus de 4 jours ne comptait que 4 noms. Au total 16% des garçons et 12% des filles avaient été absents, tout comme au début du XX^e siècle. En 1881, Balazuc contracta un emprunt pour acheter une petite maison proche de la tour Carrée. La classe faisait 7,5 m sur 4,5 m, mais elle était éclairée et aérée. L'instituteur Jacques Ozil logeait dans 4 pièces et une cuisine au premier étage. Il y avait cour et préau. L'école des filles était près du portail d'Eté, sans préau ni toilettes, et en 1883, il fut question de la laïciser. En fait, l'institutrice Elvina Mathevet put faire la classe jusqu'à sa mort en 1898, et l'école ne fut laïcisée qu'ensuite. La première laïque, Marie-Augustine Bérard, fut décorée à l'issue de la 1^{re} année, du fait des oppositions qu'elle avait surmontées. Une école privée apparut, confiée à une religieuse, groupant 16 élèves sur 33. Le maire conservateur Marius Mouraret en confia la gestion aux sœurs de Saint Joseph d'Aubenas, au motif que les familles devaient être libres de choisir. Mais elle ferma dès 1904, du fait de l'interdiction d'enseigner faite aux congrégations. En 1897, le maire Charousset était républicain, et on avait acheté un terrain pour construire une école double et laïque. Elle ouvrit en 1903, 2 ans avant la fin des travaux. Elle accueillit, en 1905, 33 garçons et 25 filles. Chaque instituteur occupait au 1^{er} étage un logement de 4 pièces. L'inscription « République française » était gravée sur les deux portes. La bibliothèque comptait 69 livres, surtout patriotiques ou moraux.

John Merriman : Mémoires de pierre, Balazuc, vie politique et religieuse : p.177 : La Ste Madeleine, le 22 juillet était la fête votive de Balazuc. La confrérie de Saint-Antoine, datant probablement du XV^e siècle, collectait 20 sacs de blé, et 10 à 12 hl de vin pour les pauvres. Une vache était tuée et sa viande distribuée. D'où le nom de « confrérie de la vache ». Le banquet annuel était présidé par le curé. En 1837, le curé Salé décida de mettre le holà aux excès, à l'approche du carnaval, menaçant de refuser de bénir le pain. Deux des membres de la confrérie allèrent au presbytère en pleine nuit, exigeant la restitution des chandeliers que la confrérie avait offerts pour l'église. Plus tard, cailloux et coups de fusil contre le presbytère. Le curé dut s'enfuir quand la porte de son jardin fut arrachée et jetée dans l'Ardèche. Le sous-préfet ordonna au maire d'interdire toute réunion de la confrérie. Le curé revint, mais le maire fut remplacé et la confrérie dissoute par l'évêque. p.179 : La Révolution de 1830 se traduisit par la démission du maire Alexandre Tastevin, fidèle à Charles X, et l'adjoint Mollier, trop absent, fut démis. Deux autres conseillers démissionnèrent et refusèrent le serment. En 1840, 50 citoyens votaient à Balazuc pour le conseil, mais seulement 5 pour les élections des députés, où il fallait payer au moins 200 f d'impôts. En 1846, maladie de la pomme de terre, inondation violente, baisse de la demande de soieries par les Lyonnais. Les courtiers faisaient baisser les prix des mouliniers, qui se retournaient vers les filateurs et les paysans. Les saisies de propriété avaient augmenté de 50% dans l'arrondissement de Largentière. Les citoyens qui voulaient voter en 1848 durent aller à Ruoms, par des chemins difficiles. Le 10 décembre 1848, 67 électeurs sur 232 se rendirent aux urnes. Le 30 juillet 1848, première élection du conseil municipal au suffrage universel. Sur les 12 élus, 5 étaient déjà en poste sous Louis-Philippe. André Teyssier fut élu maire, battant Jean Charousset, de Servièrre, républicain, de 2 voix. L'adjoint Claude Mollier, républicain aussi, remplaça Teyssier à la mort de celui-ci quelques mois plus tard. Aux élections de 1849, Balazuc, Ruoms et Pradons votèrent davantage pour les conservateurs que le reste du département. Après la loi du 31 mai 1850, le nombre des électeurs tomba de 255 à 143 en janvier 1851. Des manifestations éclatèrent pendant l'été avec des heurts contre les gendarmes à Salavas, Laurac, Grospierres, Orgnac. D'après l'espion Vigier, il y aurait eu à Balazuc une société secrète d'une centaine de membres. Antoine Daumas, aubergiste, Victor Cayroche et Joseph Exbrayat étaient les organisateurs. En octobre 1851, le conseil municipal demanda la liberté de la pêche dans l'Ardèche entre Pont d'Aubenas et Ruoms. A cette date, Louis-Napoléon ordonna que l'Ardèche soit placée en état de siège. Dans la nuit du 6 au 7 décembre, une colonne de Montagnards se forma à Vallon, un groupe vers Les Vans. A 2 h du matin, un groupe arriva à Balazuc. Joseph Leyris, garde-champêtre, fut assailli à sa fenêtre à coups de pierre, et une demi-douzaine d'hommes suivirent la troupe. Vers 5 h du matin, ils arrivèrent à Largentière, où 40 soldats leur interdisent le passage du pont. Les soldats provoquèrent la fuite des insurgés, à 40 contre 3.000, firent 23 prisonniers dont 2 blessés. Un groupe se dirigea vers Balazuc, franchit l'Ardèche à la nage ou avec le bac, et alla s'installer à l'auberge de Vianès. Le 2 janvier 1852, le préfet dissout le conseil municipal, remplacé par une commission provisoire. Le 18, à 5 h du matin, quatre gendarmes arrivèrent pour arrêter Jean Jullian et son neveu de même nom, qui parvint à s'enfuir. Le 30 janvier, ce fut le tour de Jean Mollier dit Prieur, frère de l'ancien maire, puis le 14 mars Jean Vallier et Auguste Gamel, à l'auberge de Vianès. Le 18 février, la commission mixte étudia le cas de 9 habitants de Balazuc, dont 7 en étaient natifs. Le premier fut Victor Queyroche, paysan célibataire de 32 ans. Il fut condamné à 1 an de prison en Algérie. Jean Jullian oncle fut mis sous contrôle judiciaire, tout comme Antoine Fromentin. Claude Mollier, ancien maire, fut libéré. Joseph Exbrayat ne fut condamné qu'à une mise à l'épreuve, comme Auguste Gamel. Jean Mollier fut libéré, et Jean Jullian neveu eut de la prison puis une libération sous surveillance. Antoine Daumas, ancien marchand de tabac à Balazuc, fut emprisonné 15 mois, envoyé en Algérie, puis gracié sous surveillance policière. La surveillance judiciaire bihebdomadaire entraînant déplacement à Vallon dura jusqu'en 1857. André Mollier fut nommé maire en 1852 et démissionna quand Joseph Leyris, qui avait mis en cause certains habitants, redevint garde-champêtre. Antoine Tastevin fut nommé maire en 1854, avec comme adjoint Constant. Puis, il fut difficile de réunir le conseil ; Tastevin démissionna deux fois. En 1865, élection de Claude Mollier, du républicain Philippe Charousset et de l'aubergiste Vianès. En août 1870, élection de Philippe Charousset et de Jean Jullian. Le conseil prêta serment à l'Empire le 4 septembre, mais ne se réunit pas avant la fin de la Commune de Paris. En 1874, le conservateur Firmin Vincent fut nommé maire. En 1877, le village suivit son maire, donnant 222 voix au monarchiste contre 20 au républicain, protestant de surcroît. En octobre 1877, Vincent fut déposé par le préfet, et Jean Mollier, arrêté en 1852, devint garde champêtre. Après 1876, les maires étaient élus et non nommés. p.200 : Le pont de Balazuc fut inauguré le 9 septembre 1884. L'influence du conseiller général du canton de Vallon Ernest Hugon fut prépondérante. Le matin de l'inauguration, le tambour passa pour inviter la population à venir le saluer, et le sous-préfet déclara que la commune passait à la République. En septembre 1890, le pont tint bon. Dès 1892, des travaux améliorèrent les routes qui y menaient. En 1897, une véritable route ouverte à coups de mines traversa enfin Balazuc. Hugon, de nouveau présent, avec le député Odilon-Barrot conduisit

une procession du pont au café Roudil. Du coup, les habitants de Servières et d'Audon purent aller à la messe à Balazuc et l'église devint trop petite. En 1883, le curé Régis Chareyre nouvellement nommé fit le vœu que si Balazuc était épargnée, il construirait une chapelle. Elle s'appela Notre-Dame de Lourdes, et se trouve à l'entrée du village, en direction de Ruoms. Les paroissiens fournirent 2000 journées de travail. On utilisa de la pierre trouvée sur place. Lafarge fournit gratuitement la chaux. C'est l'abbé Chareyre qui avait dessiné les plans, copiés sur ceux de son ancienne paroisse, dirigé les travaux et tenu un cahier de chantier. A la fin de 1895, on transporta dans la nouvelle église tout ce qui se trouvait dans l'ancienne. Le clocher fut construit plus tard. La plus lourde des 3 cloches, transférée en 1911, avait été fondue en décembre 1851 et avait pour parrain le maire Tastevin. Les vitraux furent payés par les familles Pays, Mouraret et Tastevin. Le 17 octobre 1895, Mgr. Bonnet arriva par le train à 7h du matin, et fut accueilli à la petite chapelle par une cavalcade de jeunes gens, presque tous anciens soldats. Il y avait 20 prêtres, 25 religieuses, le maire Charousset et son conseil municipal. Bénédiction de la nouvelle église, puis transport du Saint-Sacrement de l'ancienne à la nouvelle, et grand-messe. Le curé Chareyre mourut le 15 décembre, à 66 ans. Le maire Tastevin démissionna début 1884. L'année suivante, une liste « républicaine », avec Louis Pays, Philippe Charousset et Jean Jullian, fut élue. Hugon constata que « la République n'avait pas perdu son argent ». En 1886, subvention de 30.000 f pour réparer les chemins vicinaux. Projet de nouveau cimetière, sur un terrain de Mme Pays. Pétition de 99 hommes représentant 75 familles pour en proposer un autre, près de la rivière. C'étaient des « réactionnaires », et l'ouverture du nouveau cimetière, en 1887, passa pour une victoire républicaine. En 1881, on indemnisa les « victimes du coup d'Etat » de 1851. Tout cela n'empêcha pas Balazuc, aux législatives de 1885, 1886 et 1888, de voter conservateur. En 1888, victoire aussi des conservateurs à la mairie, avec Philippe Tastevin. L'instituteur échangea son poste avec celui de Veyras. Mais les « blancs » du village étaient prêts à se rallier à la République. En 1892, le conseil municipal fut cette fois entièrement républicain, avec Philippe Charousset comme maire. L'Etat apporta son aide à la réfection de la route d'Uzer, et il y eut encore plus de républicains 4 ans plus tard. Les conservateurs étaient menés par Marius Mouraret, des Louanes. Un Comité républicain se constitua dans le café de la petite gare. Odilon-Barrot, ministre de l'Instruction Publique, appuyait la construction de la nouvelle école. Le maire Charousset s'inquiétait. Il chercha l'alliance du curé Sablet et de Mouraret. Mais l'extrême gauche était tenue par Benjamin Boyer, qui tenait un débit de tabacs non autorisé, et par Jean Mollier, fils du garde-champêtre. Son père, âgé, tolérait trop les braconniers et l'inconduite des gens du chemin de fer qui allaient boire la nuit dans les collines presque tous les dimanches. Ils formèrent une seconde liste républicaine. Aussi, c'est la liste de Mouraret, pour Dieu et pour la Patrie, qui remporta l'élection. C'était la victoire du curé Sablet, qui fit prêcher en décembre une mission triomphale.

Pour les élections de 1902, Charousset présida un banquet et Mouraret un autre. A Balazuc, Odilon-Barrot l'emporta. En 1904, Charousset invita à Balazuc François Vincent, anticlérical et franc-maçon, qui constitua un comité radical-socialiste. Albert Blachère remplaça le curé Sablet en 1901, et devait rester jusqu'en 1928. Le presbytère fut mis aux enchères, contre indemnité au desservant. Celui-ci réclama aussitôt la somme. Le 2 juin 1903, expulsion des religieux de Bon Secours à Lablachère, fermeture des écoles de Saint-Régis et Saint-Joseph à Aubenas. Aux élections de 1904, victoire courte des républicains de Charousset, qui refusèrent l'indemnité du curé Blachère. Pour les Inventaires, un Comité républicain radical-socialiste présidé par Charousset publia une lettre de soutien au gouvernement. Mgr. Bonnet fit campagne contre François Vincent. Duclaux-Monteil fut élu, mais Balazuc donna 105 voix à Vincent et 99 à Duclaux. Pour les Inventaires, le curé Blachère se barricada dans l'église avec des paroissiens. Les soldats et les gendarmes campaient dans un champ, et la porte fut démolie à coups de hache. Elle ne fut réparée qu'après 1945, et ses morceaux conservés comme reliques. En 1908, élections acharnées, remportées par Charousset. Mais elles sont invalidées. Charousset resta maire, et interdit les cérémonies religieuses sur la voie publique. Nouvelles élections le 20 juin 1909 : 118 voix contre 98 pour Charousset. Mouraret fit appel, mais la cour de Nîmes les débouta. Charousset dut pourtant démissionner en août 1910. En 1911, le Conseil d'Etat invalida les élections de 1909, et cette fois ce fut Mouraret qui fut élu. Il fit transporter la mairie, qui était dans la Tour Carrée au rez-de-chaussée de l'ancienne école, autorisa à nouveau les processions, supprima le poste de garde-champêtre. Mouraret gagna encore en 1912. Le pont sur l'Ardèche témoignait pourtant de la victoire des républicains.

XX^e siècle

6 août 1944 : Balazuc n'a plus de pont. D.L. du 26 juillet 1994. I 230.

Recensements de Balazuc en 1962 et 1968. AL 67-70.

Compte-rendu d'activités de la Roche Haute, sans doute en 1985. AL 72.

Quel avenir pour l'amicale culturelle du pays de Ruoms ? (avec dessin de l'église romane de Balazuc). T.V. 28 9 90. 2 AT 167.

La douzième (exposition) dans une chapelle du XI^e. D.L. du 17 7 93. AL 73.

John Merriman : Mémoires de pierre, Balazuc : p.245 : Description de Balazuc peu après la fin de la 2^e guerre, par un journaliste de « Combat ». 8 août 1949. p.247 : La petite gare ferma en 1951. Il y avait 2 trains quotidiens dans l'après-guerre, pour conduire des ouvriers à Ruoms et à Lavilledieu. En 1955, suppression du service Alès-Aubenas. p.248 : La municipalité décida en 1951 de réparer le toit de l'église et ses gouttières pour 115.000 f, puis les vitraux pour 127.000 f, ce qui provoqua la démission du maire Freydier. L'électricité fut installée en 1952 entre la vieille église et le portail d'Eté. Les prestations en nature n'ont été abolies qu'en 1953 et remplacées par une taxe, mais des volontaires consacrent encore une journée à la remise en état de la chaussée ici ou là. p.251 : Les adductions d'eau ont commencé à apparaître en 1956. Jusque là, il y avait la rivière, et la fontaine. Eau courante et WC dans le village à la fin des années 1950. Le téléphone privé apparaît chez le maire en 1946, la première cabine publique automatique en 1978, remplaçant la cabine publique et l'employé qui amenait les messages aux habitants. Première télévision en 1958. Première tour relais ardéchoise en 1960. En 1959, le poste de garde-champêtre fut supprimé à la mort du dernier titulaire, qui faisait circuler les nouvelles au village et dans les trois hameaux. p.255 : C'est à la fin des années 1950 qu'eurent lieu les dernières pesées de cocons dans la balance de la tour Carrée. L'aide de l'Etat s'est interrompue en 1968. p.257 : A Balazuc, il n'y a plus que quinze familles de cultivateurs, et leur production principale est le vin, sur une centaine d'ha, surtout du viognier. L'église a le chauffage depuis 1994. En 1970, le curé a fait sauter à la dynamite des rochers proches pour agrandir le parking. Les fidèles payèrent les travaux, la commune n'ayant rien autorisé. Il n'y a plus eu de curé depuis le milieu des années 1980. Il reste un prêtre en retraite qui cherche de l'aide pour les nécessiteux. p.260 : Balazuc penche à droite aux élections nationales, mais la vie municipale est différente. Dans l'après-guerre, il y avait surtout des agriculteurs héritiers de familles installées depuis des siècles. Les divisions municipales existent toujours, mais ne sont plus politiques. Ce sont des questions de personnes. Les chasseurs sont le seul groupe organisé. En 2001, une femme extérieure

au village a été élue maire, ce qui aurait été impensable dix ans plus tôt. p.269 : En 1957, une cantine a été ouverte à l'école. En 1989, le toit menaçant de s'effondrer, il a fallu trouver d'urgence 60.000 f. En 1961, classe mixte, en 1970 huit élèves, en 1996 neuf élèves. Les 3 bourgs voisins de Vogüé, Saint-Maurice et Lanas ont vu un regroupement pédagogique. Celle de Labeaume a dû fermer. L'école est devenue une sorte de famille élargie. La cantine n'existait plus en 1990. Une cantine « parentale » reparut en 1996, puis en 1997 une garderie. Depuis 1998, regroupement avec Uzer. p.276 : En 1957, deux Parisiens donnent de l'argent pour la restauration de la vieille église : Jean Delsaux, de Paris, et le docteur Pierre Chadourne, de Chevilly-la-Rue. En 1960, le guide Michelin donne une étoile. En 1978, Sélection choisit Balazuc comme l'un des plus beaux villages de France, et le décrit comme divisé entre catholiques et protestants. Construction de toilettes publiques en 1979. En 1982, association des « plus beaux villages de France », en Ardèche de Balazuc, Vogüé, Alba et Saint-Montan. Le nombre des touristes a doublé dans la dernière décennie du XX^e siècle. p.281 : La taxe de séjour représente 5.300 euros de plus dans les rentrées communales, le double de la taxe professionnelle. Toute installation permanente échoue faute de location à des tarifs abordables. La commune n'a que deux appartements classés HLM. 282 h en 1995 à 339 en 1999, mais il s'agit de retraités, et de gens qui travaillent à l'extérieur. 1.000 personnes en été. p.283 : Obligation d'avoir des noms de rues dans les « villages de caractère ». Projection d'exigences urbaines sur le milieu rural. p.286 : Depuis quelques années, les touristes dépensent moins. Or, le nombre de commerces s'est beaucoup accru. Peu de familles profitent du tourisme, et il pose à tous le problème majeur du stationnement. Les deux parkings créés sont insuffisants. Très peu d'habitants font partie de l'association de la Roche Haute. p.291 : Le « grand circuit des mégalithes » fait une dizaine de km, et permet de voir les dolmens, les grottes et même une « tombe de géants ». Un circuit botanique sur deux km permet de découvrir 28 espèces de plantes, dont l'asperge sauvage, l'ellébore et le thym, et l'association Balazuc Cavernes organise l'été des stages de spéléologie, des conférences sur la Préhistoire, etc. Certains panneaux ont été victimes du vandalisme. p.293 : Un tiers des habitants, soit 115 personnes, appartient au club du 3^e âge. En 1999, 40% des résidents avaient au moins 60 ans. p.295 : Les mois d'hiver, le vieux Balazuc semble abandonné, avec deux maisons occupées seulement dans le quartier de la vieille église. L'école, le café, l'épicerie, ne sont plus assurés de leur avenir, et même Paulette a pris sa retraite. Mais la solidarité demeure, par exemple pour tailler les vignes d'un habitant malade. Il reste toujours des guérisseurs, mais on les appelle sur son portable.

Quentin Deluermoz : John Merriman (+2022), notice nécrologique, Revue du Vivarais, n°3, 2022, pp. 284-285.

Actualités : le Vieil Audon.

Le Vieil Audon, le village coopératif des gorges de l'Ardèche. Gazette des Villages n° 27 pp. 9-12.

Fin de saison au Vieil Audon. D.L. du 25 8 93. AL 62.

Le Vieil Audon : article D.L. du 19 7 92 et Hebdo du 11 7 97. AL 59.

Le Vieil Audon : article D.L. du 2 3 91 et du 10 1 87. AL 60.

Christophe Beau, Mark Léger : En Méditerranée, les jardiniers de l'avenir (notes). AL 87

Des vacances constructives. T.V. 10-17 8 2007. 2 AW 7.

Le Vieil Audon. Passerelle Nature p. 20-21. 2 AE 84-85.

XXI^e siècle

Peinture et photos (la Roche Haute). D.L. du 23 7 92. AL 61.

Les expositions de l'été attirent toujours autant les visiteurs. D.L. du 7 8 85. AL 66.

La municipalité veut valoriser son patrimoine. Tribune 4 9 2003. AY 40.

La Roche Haute : des projets à foison. Tribune 27 4 2006. 2 BN 206

L'église romane : les travaux avancent. Tribune 3 mai 2007. Y 172.

Le château : quand il ouvre ses portes. Tribune 20 10 2011. 2 BJ 176.

Museum de l'Ardèche (Bernard Riou). Envol, avril 2016. p. 16.

Iconographie

Construction du pont de Balazuc. 46 Fi 16 (Fonds Romain Ribeyre) :

Le terroir de Balazuc en 1809 (cadastre napoléonien). AH 293.

Le village de Balazuc en 1809 (cadastre napoléonien). AH 294.

Plan-guide de Balazuc aujourd'hui. AH 296.

Le village sentinelle des Gorges. DL du 11 8 2006. AG 4.

Des enquêteurs pas comme les autres (mémoire de Balazuc). Tribune 25 3 2010. AZ 211.

Balazuc, sentinelle des Gorges. Le bistrot "chez Paulette". DL du 23 07 2010.

Domaine du Cros d'Auzon: lieu de vacances et d'insertion. Tribune 13 8 2009. 2 AE 166.

La Roche Haute: Françoise Constant présidente. Tribune 20 9 2007. 2 AL 165.

Balazuc plus beau village de France. Hebdo, 4 8 2011. 2 AM 176.

Travaux personnels.

Généalogie des seigneurs de Balazuc (sommaire). AL 3.

Diapositives sur Balazuc, débuts années 1990. 2 AG 226-228.

Le Vieil Audon, 40 ans d'histoire. D.L. 16 8 2014. 2 BF 134.

BESSAS

Emplois à Bessas en 1968. 2 BH 40.

Lettre de M. Delauzun, du 23 juillet 2002, archiviste à Barjac, attirant mon attention sur le château de Bessas. AE 100.

Achat de la seigneurie de Bessas par Laurent Cheyres, escuyer, seigneur du Rouret, 10 octobre 1575. Pas de transcription. AD 14 J 29.

Testament de Laurent Cheyres, escuyer, seigneur de Bessas, du 27 nov.1580. Pas de transcription.

Contrat de mariage Jacques de Sauvage et Ysabeau de Trenquier au château de Bessas, 12 avril 1596, avec transcription du Groupe de travail historique de Bessas. AD Gard, 14 J 21.

Travail de la société d'histoire de Bessas sur les compoix de 1634, 1671 (?). Il y en aurait un de 1557 aux Archives de l'Ardèche.

Plainte du maire de Bessas du 11 janvier 1791+ autres documents postérieurs. AD Gard, L 221.

Daniel Le Blévec : La seigneurie des Templiers de Jalès, Revue du Vivarais, 1987, n°1, pp.37-53. Voir AE 51. et 2 AH 15 tiré à part de la Revue du Vivarais de 1987). Pons de Bessas fait des donations à Jalès au XII^e siècle.

Constat de Prosper Rouvière, percepteur à Vallon, constatant l'impossibilité de l'inventaire à Bessas, le 28 février 1906. (Photocopie) S 4.

Restauration du retable de l'église. Tribune du 19 11 2009. 2 AE 160.

Benoît Petit : Bessas (dont retable du XVIII^e siècle) Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 274-275.

Recensement de 1968 à Bessas. Dépouillement exhaustif. 2 AT 106-107.

LABASTIDE-DE-VIRAC

Henri Dubois : La famille Dubois. Perpignan, 1983, 35 p. 21 J 103.

Christian Lassure : La légende des cabanes en pierres sèches néolithiques. L'exemple de Vaussevières à Labastide de Virac. Architecture vernaculaire, 1984. pp.22-31, cartes, figures. 4^e Br 323, AD 07. Voir aussi la Carte archéologique de la Gaule, fascicule Ardèche, qui ne semble pas du même avis.

Nicolas Clément : « le Haut Moyen-Age », De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.222 et suiv.

Virac, type d'habitat en plaine non documenté, avec ancienne église romane Saint-Etienne, détruite lors des guerres de Religion, mais son cimetière a été utilisé jusqu'au XVII^e siècle.

Pierre Charrié : Notice sur Labastide de Virac, AE 59. Notes également prises sur A. Molinier et R. Valladier-Chante.

Visite du village, avec maison du sculpteur Pradier, du gras de Labastide (avec la coutume « d'engrener » les oiseaux, c'est-à-dire de les attirer en disposant du grain), le bord du Pont d'Arc et des gorges, la Goule de Foussoubie, le cours du Rieusset, le château, propriété de la famille de Jacqueline Farjon. Cévennes Terre de Lumière, n°1 de 1985.

Samuel Mours : Le Vivarais et le Velay protestant, Salavas et Labastide-de-Virac (notes). AE 70.

E.Arnaud : Notes sur Salavas et Labastide-de-Virac, AE 70-71.

Testament de Philippe Sautel, père de Claude Sautel, 29 juillet 1576. Autres documents XVI^e-XVII^e. AE 61.

Entretien avec M. Delauzun, archiviste municipal de Barjac. AE 62.

Renseignements pris à Labastide de Virac le 12 juillet 2002. AD 73-74.

Photocopie de lettre manuscrite des consuls de Labastide de Virac le 1er novembre 1688. AD 07, C 1488. AE 77-78.

Testament de Jeanne de Gaydan épouse de Claude du Roure, seigneur de Saint-Florent (extraits). A.N. Chartrier de Castries, 306 AP 184. AE 89.

Fonds Merle de Lagorce (photocopies), aux archives municipales de Barjac. Papiers concernant les familles Sautel et du Roure, AE 79-85.

De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche p. 284 : gravure représentant le château de Labastide-de-Virac, par Melchior Tavernier, XVII^e siècle.

p.285 : Le droit d'exercice du culte réformé, accordé à Lagorce, Vallon et Salavas en 1570, est étendu à Labastide-de-Virac par l'Edit de Nantes.

Inventaire Paul-Jean Roux, archives municipales de Barjac (photocopies). AE 86.

Généalogie de la maison du Roure. AD 07, 39 J 3. AE 63-66.

Notes de l'index A,B,C,D, concernant Beauvoir et Labastide de Virac, dont notamment l'état des religieux déserteurs, et des documents sur les bois. AE 67.

R. de Gigord : Généalogie des Grimoard de Beauvoir du Roure. AE 69.

Transcription d'un acte de 1734 retraçant l'origine de propriété de la seigneurie de Labastide de Virac. AE 88.

Photocopie de la série E des A.D. 30, indiquant des réparations au château de Labastide de Virac en 1763 (pièces de comptabilité de M. Fabrégat). Série E 53 à 114. AE 93.

Le château de Labastide de Virac, château du XV^e siècle. Brochure. AE 98.

Archives de la maîtrise des Eaux et Forêts de V. de Berg, Dévastation dans les bois communaux de Labastide de Virac, mai 1786, 120 pièces, AD 07 26 B 12. N 65.

Carte de Bagnols à Aubenas, environs de Labastide de Virac, négatif à développer, XVII^e siècle. A.D. 07, C 758. AE 96-97.

Les Heures Vivaroises à Marseille, journal de l'Amicale des Ardéchois de Marseille et Provence, n° 8, octobre 1956. Voyage à Orgnac et à Labastide de Virac. Résumé de l'histoire. AE 90-92.

Le château des Roure, article D.L. du 23 juillet 1998. AE 87.

Le château des Roure, prospectus publicitaire, AE 94-95.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001 pp. 63-64: le massacre des Crottes le 3 mars 1944, le temple de Labastide de Virac.

A. Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.151 : l'église était jadis au lieu de Virac, à côté d'un prieuré de Bénédictins, mais ces bâtiments furent détruits on ne sait quand. Récit de l'attaque du 29 janvier 1703. Mort du curé Jacques Costier, qui était de Thueys. Victoire de Jean Cavalier sur le comte du Roure à Vagnas le 10 février, et défaite par le brigadier Julien le 11. Voir la relation de Jean Boisson, notaire, dans le « Bulletin de la Société des Lettres et Sciences de l'Ardèche » de 1879, et dans l'Almanach du Pigeonnier de 1928 (Auguste Le Sourd). Dessin du château par R. Comte p. 159.

P. Charrié : notes sur Labastide de Virac, AE 55.

L. Cuchet : Quelques documents vivarois autour des guerres de Religion, Revue du Vivarais, 2000, n°4 p.350. AE 55.

A.D. 07. F 22 : du Roure : documents originaux, copies, notes, de 1670 (dont Vissac), 1 J 203, p.9 : de Beaumont du Roure

Jules Villain : renseignements sur la famille de Sautel.

Archives communales : E 144-AA1:copie du cahier de doléances de la commune établi pour les Etats Généraux de 1789, avec instructions et autres imprimés, 1727-1790.

BB1 : Délibérations de la communauté, 1762-63, 1787. Porte sur les bois.

CC1 : Documents fiscaux XVIII^e siècle.

EE1 : Attestation d'hébergement d'un détachement, 1731.

FF1 : Documents de police XVIII^e siècle.

GG2 : Etat des familles de N.C. en 1729.

2 Mi EC 163 : actes de la paroisse, B.M.S. (en 1685, Jacques de Beauvoir du Roure est en tête du rôle des N.C.) Le 9 mai 1689, publication de mariage entre noble Jacques de Beauvoir du Roure et Marie de Bourre, du lieu de Montdragon. Il y a aussi des paroissiaux protestants.

II 1 : Mémoire des grains qui sont à la métairie de M. le marquis du Roure, de Virac, + « papiers Pradier ».

D 1 : Pièces d'époque révolutionnaire.

F 1 : Indemnité demandée suite à des gelées en l'An IX. Registre de déclarations en grains et fourrages, An II.

G 1, H 1 : Papiers d'époque révolutionnaire. En H1, liste nominative des hommes de 18 à 60 ans en 1792.

J 1 : Papiers début XIX^e, mémoire en défense de Louis Pradier, maire et de son fils Jean, expert-géomètre.

N 1 : Usage et partage des biens communaux. Litige avec Barjac.

P 1 : Documents post-concordataires non datés.

Q 1 : Subsidies pour le soulagement des indigents, An III.

S 1 : papiers Pradier, concernant surtout Joseph Allégre, curé détenu à Viviers à son cousin Jacques Pradier. AE 57-58.

Dévastation des communaux de Labastide-de-Virac (120 pièces). Concerne en fait surtout des dévastations dans le Gard. A.D. 07, 26 B 12. Voir notes en 2 BH 110-115.

Extraits (photocopie) d'un plan XVIII^e siècle de Labastide de Virac. 2 BH 142-143.

Texte sur le château de Labastide-de-Virac, extrait de « Ardèche terre de Châteaux ». AE 101.

Plan du château de Labastide de Virac, rez-de-chaussée, 1er et 2^e étage. AE 102-103.

Echo paroissial de Labastide de Virac, mai 1910: Histoire de Labastide de Virac d'après les écrits de l'abbé Maurice Gras (PV de la visite de 1675), dans les Archives de l'abbé Jean Paul Roux, curé d'Issirac près de Rivières.

Les mille trésors du château des Roure, articles D.L. de 1992 et 1996, prospectus publicitaires. AE 104-105.

Commémoration du massacre des Crottes le 3 mars 1944, à Labastide de Virac. . D.L. 5/3/87. I 189.

Diapositives sur le château de Labastide (6) 2 AG 234.

Le château des Roure, témoin d'une époque. D.L. 1 8 94. 2 AT 112.

Recensement exhaustif de 1962 à Labastide-de-Virac. 2 AT 110.

Recensement exhaustif de 1968 à Labastide de-Virac. 2 AT 108-109.

Le 150^e anniversaire du temple est célébré. Article D.L. du 18 10 91. 2 AT 111.

Le château des Roure, haut lieu de l'histoire des guerres de Religion. Ma Bastide, sept 2014. 2 BF 114-115.

Le château des Roure : quand histoire et passion s'entremêlent. Tribune 14 8 2014. 2 BF 177.

LAGORCE

Généralités

A. Mazon : Voyage le long de la rivire d'Ardèche, p. 354 :Mazon rappelle la route protestante du Pouzin à Salavas passant par Vallon, Lagorce, Mirabel et Privas. Elle existe encore à travers la montagne de Leyris, parcourue par les troupeaux ou « parjades », les piétons et les cavaliers.

Les ruines du château ont été rachetées par le curé, M. Chomérac, qui en a fait un jardin très accidenté. La chapelle est intacte, et sa voûte porte un champ de pommes de terre et quelques mûriers. Actuellement (notes), les ruines sont toujours au curé, mais les décombres de la chapelle ont été enlevés. En face, à l'est, on aperçoit la chapelle de N.D. d'Ajude. Note : la chapelle actuelle ne date que de 1776. Lagorce était autrefois un fief de la baronnie de Chalencon (?). La chapelle de N.D. des Anges, dont les patrons étaient les comtes d'Antraigues, était à la cathédrale de Viviers ; la maison du chapelain était appelée de Lagorce, et contenait les archives des Etats du Vivarais à la fin du XVIII^e siècle. Il y avait une église dédiée à Saint-André, à 2 km 500 de Lagorce, démolie par les calvinistes. L'église de Lagorce fut bâtie au XIX^e par le curé Chomérac sur l'ancienne, qui devint ainsi une crypte. Elle contient un tableau, copie de « l'Annonciation » de Finsonius, peintre du XVI^e siècle. Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1877, toutes les croix du cimetière catholique furent abattues. Mazon accuse naturellement les protestants bien que l'enquête n'ait rien donné. Le « soldat du Vivarais » raconte le combat de Roussel, catholique, contre les protestants de Lagorce ; il put se réfugier au château de Chaussy. Au temps d'Olivier de Serres, on cultivait des pivoines à Lagorce, et on allait les vendre aux foires de Lyon, sans doute pour un usage pharmaceutique. La maison de la Chadenède (lieu planté de « chade », ou « cade », appartenait au XVI^e siècle à un Sabatier, juge de Lagorce. Il fut la tige de la famille de la Chadenède, qui fournit plusieurs syndics au Vivarais. Ce fut un La Chadenède qui défendit en 1628 le château de Salavas contre Rohan. Découverte d'un trésor gallo-romain à Leyris (notes) : voir Revue du Vivarais 1907 p. 309 et 1962, pp. 49-53.

Lagorce : une histoire. Quand un village remonte le temps. D.L. 21.7. 84. I 223.

Article D.L. : Lagorce d'hier et d'avant-hier, D.L. du 18 8 93. I 225. .

Article Terre Vivaroise du 13 7 1990 : Origine de Notre-Dame d'Ajude. I 225.

Présentation de Lagorce : son histoire, celle de l'église St. André... Dépliant. 2 AT 111.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n° 16, 2016. Lagorce : les fermes de Courbessas et Labeaume, leur histoire et leurs caches, le village (le temple, les églises successives) p. 21-30 (prêt Plumecocq)

Préhistoire

La poterie pseudo-ionienne de l'aven du Bois d'Ajude à Lagorce, Ardèche Archéologie 1987 n° 4 (chalcolithique, hallstatt). F 29.

Moyen-âge

Ferme de Rez, au sud du Bois Sauvage. Habitat du haut Moyen-âge (large VII^e siècle). Métallurgie du Fer à cette époque.

Nicolas Clément : La ferme de Retz; prospection sondage 2005, 139 p. Le château médiéval de Lagorce, 2005 Ref: 2 AM 166-167.

Chartrier du château de Roquelaure, dont chartrier de Lagorce des XIII^e et XIV^e siècles. A.D. Aveyron: E 656.

F. Bréchon : T. 1 p.255 : En 1401, les troupeaux de l'Hôtel-Dieu du Puy, au nombre de 1800 à 2000 hivernent à Lagorce. Mais ils venaient sans doute d'autres années, en raison de la difficulté d'organiser des transports. Vers 1531-34, ils iront dans les Alpilles.

Pierre Leroux, Jacques Boulle et alii : Le château de Lagorce. Cahiers des Amis de l'Histoire p 73-87. BR 5.

Suzanne Leroux: Les murailles de Lagorce. Cahiers des Amis de l'Histoire p. 87-95. BR 5.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalencon : La baronnie de Lagorce est dans la dépendance de Chalencon du fait de l'hommage de noble Giraud de Lagorce au comte de Valentinois baron de Chalencon; en 1470, renouvellement de l'hommage par Claude d'Apretier, baron de Lagorce. A.D. 07, 59 J 54

Temps Modernes

Alain Fambon: « Guerres civiles et religieuses » : De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche", Editions de l'Ibie, 2008, p.274. A la suite de la prise de Mende par Mathieu Merle, il reçut en compensation la baronnie de Lagorce, le comté d'Ebbo (Pont d'Arc) et la châtellenie de Salavas. P.283 : le passage de Louis XIII à Lagorce, et disparition des fortifications de Lagorce (Henri Casteran). p.284 : gravure représentant le château de Labastide-de-Virac, par Melchior Tavernier, XVII^e siècle. p.285 : Le droit d'exercice du culte réformé, accordé à Lagorce, Vallon et Salavas en 1570, est étendu à Labastide-de-Virac par l'Edit de Nantes. p.285 : La baronne Anne de Balazuc, veuve d'Hérail de Merle, fait interdire le culte protestant dans les maisons particulières, et s'oppose à la construction d'un temple à Lagorce et à Salavas. Nouvelles requêtes anti protestantes en 1642, 1665, 1673.

P. Leroux et allii : le château de Lagorce, Rencontre avec le passé, juillet 2004, pp. 73-87. Dossier sur la commune de Vallon Pont d'Arc. (?)

S. Leroux : Les murailles de Lagorce, pp. 87-95, mêmes références (?)

Peintures et blasons. Redécouverte du blason de Lagorce. I 224.

A.D. 30 : 1 Mi 79 : Fonds Merle de Lagorce.

Les Amis de l'Histoire de Vallon travaillent sur le compoix de 1598 et le cadastre de 1825. Les 2/3 seulement étaient imposés, le reste étant aux nobles et au clergé.

Gruerie de Lagorce. 1782-1784. A.D. 07, 27 B 1.

Information contre les consuls le 23 févr 1784 pour entrave au travail des garde-bois. Note en 2 BH 117.

3 septembre 1784 : Plainte du garde-bois de la communauté de Lagorce contre Jean Silhol fils de Barthélemy Julien, de Lagorce. Celui-ci a coupé des chênes-verts et les a chargés sur une mule. AD 07 26 B 1.

Révolution, Empire

Laissez-passer accordé à Noé Tendil, de Lagorce, par l'administration municipale de Vallon, visé par le commandant de la place de Vallon en état de siège, 12 Frimaire An VII de la République (original) R 46.

11 Germinal An III : problème du partage des communaux. AD 07 L 616 . 2 BH 192.

XIX^e siècle

Discours prononcé par le préfet de l'Ardèche aux Gardes Nationales de Vallon et Lagorce le 23 février 1831, R 68.

Liste électorale de Lagorce en 1848, par catégorie socio-professionnelle. AN 204.

Rapport sur les primes d'honneur 1893:

M. Jean Roume, de Cocusac, lauréat de 1882, a utilisé le ruisseau le Paraloup, pour amener de la terre chez lui et créer une prairie de 6 ha. Maître de plusieurs chutes d'eau, il a aménagé pour retenir les eaux toute sa prairie. Il a 76 ans. 2^e prix de la 1^e catégorie, soit une médaille d'argent et 700 F. K 27-28.

XX^e siècle

24 août 1944 : Les otages de Lagorce, T.V. 2 sept. 1984. I 223.

Recensement général de la population de Lagorce, 1962-1968 (2 p.). I 228-229.

Une journée sous le signe de l'histoire. Promenade avec Pierre Ollier de Marichard. Article Terre Vivaroise du 7 août 1985 : I 226.

Disparition de Pierre Ollier de Marichard. D.L. 28 2 92. 2 AT 33.

Note nécrologique de Pierre Ollier de Marichard. SERHAV n°26, p.3. BR 8.

La nouvelle stèle de la Résistance inaugurée. D.L. du 2/5/92, I 227.

Quels sont les mobiles qui ont armé le bras de l'exécuteur d'Henri Suel ? D.L. du 29 11 63. 2 AJ 217.

La reconstitution du crime de Lagorce. D.L. du 17 12 63. 2 AJ 211.

Bernard et Philippe Chevillat : dirigeants de Melvitaflor. n° spécial AIDA du DL, 1987. AO 35.

A Lagorce, dernière labellisation de l'année (Vins des Côtes du Vivarais). DL du 11 8 87. AV 80.

La Chadenède : un étrange goût d'entreprise. Tribune, 20 7 89. 2 AI 68.

En vacances à Lagorce. D.L. 18 8 93. 2 AT 114.

Lagorce : valoriser l'espace économique. D.L. 8 6 96. 2 AT 115.

Céramiques du Vivarais : une clientèle internationale. D.L. du 19 8 96. 2 AT 114.

XXI^e siècle

Melvita : visionnaire par nature. D.L. du 15 12 2009. AT 224.

Les visites guidées à Lagorce : le village, le sentier botanique de N.D. d'Ajude, le musée « Ma magnanerie ». T 58.

Connaissez-vous votre maire : Hervé Ozil, maire de Lagorce. Tribune du 15 8 2008. AL 50.

Melvita à la conquête de l'Asie. Reliefs, n°38, hiver 2008-2009.

Melvita à la conquête du monde. Tribune du 20 11 2008. AM 59.

Messe de l'Assomption à Notre Dame d'Ajude. Tribune du 6 8 2009. AU 7.

Contre le projet Sévenier. Tribune du 26 2 2009. AU 33.

L'église de Lagorce deviendra-t-elle salle de musique ? Tribune 13 8 2009. 2 AE 166.

Neyrac et Melvita font eau commune. DL 17 3 2010. AY 275.

Textile et mode en Rhône-Alpes : brochures avec carte et explications. 2 AF 186-187.

Des spéléologues ardéchois découvrent une rivière souterraine. DL, 2011. 2 AI 92.

Le sentier botanique de Lagorce. Ma Bastide, sept 2012. 2 AU 151.

Melvita: engagé jusqu'au bout des ongles. Tribune 4 4 2013. 2 BJ 167.

ORGNAC L'AVEN

XIX^e siècle

Annuaire de l'Ardèche de 1867. p. 337 : les miels d'Orgnac. Concerne aussi ceux de Bidon et Lagorce. Bibliothèque personnelle.

XX° siècle

Recensement de la population d'Orgnac l'Aven en 1962. 2 AT 132.

Recensement de la population d'Orgnac l'Aven en 1968. 2 AT 130-131.

Emplois à Orgnac l'Aven en 1968. 2 BH 40.

J.B. Dumas : Réflexions sur les fouilles actuelles (à propos d'Orgnac III), Etudes Préhistoriques n° 3, 1972, F 31.

A la recherche du passé : J.C. Roudil dans la Baume d'Oullen. D.L. du 15 8 84. 2 AT 121.

La réception des travaux du futur pôle culturel de Préhistoire aura lieu dans quelques jours. Mais il faudra attendre Pâques 88 pour le visiter. D.L. du 20 6 87. 2 AT 125.

Musée : vers l'achèvement. Tribune 9 7 87. 2 AT 138.

Avril 1988 : ouverture du Musée Régional de Préhistoire à Orgnac l'Aven. Doc.administratif. 2 AT 116.

Le musée est vivant. Tribune, 31 3 88. 2 AT 122.

Irrigation : le miracle d'Orgnac. Tribune 21 4 88. 2 BG 2.

Aven la Forestière : le retour de la vie. D.L. 19 5 88. 2 AT 134.

Orgnac l'Aven : l'Ardèche dynamique. D.L. 19 9 88. 2 AT 139.

Muséographie : les amis d'Orgnac-Préhistoire. Tribune 27 10 88. 2 AT 140.

Musée d'Orgnac : vers les 50.000 visiteurs. Tribune 30 08 90. 2 AT 127.

Musée enfin inauguré. Tribune 11 7 91. 2 AT 134.

La saga de l'aven d'Orgnac. Le rôle d'André Barnouin. D.L. 8 8 91, 18 8 91 et 2 9 91. 2 AT 135 et 138.

L'Aven d'Orgnac : la gageure. D.L. 30 7 91. 2 AT 139.

Orgnac l'Aven : un musée pour la préhistoire. D.L. 19 8 91. 2 AT 137.

Un trésor à Orgnac l'Aven (musée). D.L. 3 4 92. 2 AT 136.

Le musée d'Orgnac l'Aven à découvrir. D.L. 3 10 92. 2 AT 129.

L'Ardèche des profondeurs (aven d'Orgnac). D.L. 17 7 93. 2 AT 135.

Robert de Joly, un savant aventurier. D.L. 7 7 95. 2 AT 136.

Robert de Joly (1887-1968). Origine : Wikipédia. 2 AT 148-150.

Article personnel sur Robert de Joly pour Arthéma. 2 AU 72-73.

Les premiers habitants d'Orgnac. Article D.L. du 2 4 96. 2 AT 117.

Visiter l'aven autrement. D.L. 25 6 96. 2 AT 123.

Les nouveaux réseaux entr'ouverts. D.L. 5 8 96. 2 AT 124.

Préhistoriens en herbe. D.L. 26 4 97. 2 AT 122.

Terres de pierre à Orgnac: les paysans bâtisseurs. Michel Rouvière, le pionnier. Dessins de terrasse par Rouvière. Tribune, 24 6 97. 2 AT 126.

Aven: un spectacle sous terre. Tribune, 31 7 97. 2 AT 125.

Musée d'Orgnac : un guide de référence. Tribune 4 9 97. 2 AT 126.

Guide du Musée Régional de Préhistoire. 2 AT 128.

Les 10 ans du musée, article Tribune du 19 3 98. F 22.

Nouveau guide du Musée d'Orgnac, par Laurence Ogel et Françoise Prudhomme, cité par Envol n° 473 sept-oct. 1997.

Du nouveau au musée d'Orgnac, Envol, n°470, mai 1997. (Laurence Ogel).

XXI° siècle

Grand Site d'Orgnac: une valorisation exceptionnelle. Tribune. 27 6 2002. 2 AT 117.

Une exposition au Musée d'Orgnac, Tribune du 13/4/2006. S 89.

Terres de pierre à Orgnac : les paysans bâtisseurs. Tribune du 30.12. 1993. S 48.

Article D.L. du 15 2 96 : le maquis F.T.P.F. d'Orgnac. Cf. le livre de G.Roussel: « Et l'acier éclata... » (Lacour). 15.2.96. I 231.

L'Aven d'Orgnac labellisé Grand Site de France. Tribune du 29 7 2004. AU 124.

La coopération catalyseur de la volonté des hommes. (La cave coopérative, plus ancienne d'Ardèche, a 80 ans) D.L. 24 8 2004. 2 AP 119.

Les « préhistoriques » au travail. (Conférence sur les techniques des artistes préhistoriques). Tribune 20 04 2006. 2 BN 213.

Musée d'Orgnac : la Préhistoire, cette inconnue. Tribune, 27 04 2006. 2 BN 206.

Aven d'Orgnac : 10 ha de photovoltaïque. Tribune du 22 5 2008. AL 35.

Musée de préhistoire d'Orgnac : vingt ans d'activité. Tribune du 20 11 2008. AM 57

La vie quotidienne des hommes de la Préhistoire (conférence de Sonia Stocchetti, qui participe à la rénovation du Musée, appelé à devenir cité de la Préhistoire). D.L. 16 11 2013. 2 AU 84.

La préhistoire à portée de cible. DL du 28 5 2010. AZ 247.

Prospectus sur l'aven d'Orgnac. 2 AT 133.

Aven d'Orgnac, prospectus avec carte. 2 AT 138.

Le musée de Préhistoire d'Orgnac : actualité et projet de rénovation. Ardèche Archéologie n°28 2011 p. 54-57.

Conférence: Baume Latrone, une grotte à découvrir. Tribune 20 10 2011. 2 BJ 177.

Patricia Guillermin : La Cité de la Préhistoire. Grand Site de l'Aven d'Orgnac. Bilan 2012. Projets 2013-2014. Ardèche Archéologie, n°30, 2013, p. 106-110.

Rénovation ambitieuse du Musée de Préhistoire. Reliefs, n°61, jan. 2014.

Partez à la découverte de l'homme préhistorique qui est en vous. Réouverture du Musée de Préhistoire, 1 février 2014. 2 AY 36-37.

L'Ardèche and the silex: réouverture du Musée de la Préhistoire à Orgnac. Tribune, 8 2 2014. 2 AZ 7.

Le Grand Site de l'Aven d'Orgnac récompensé. Hebdo, 19 6 2014. 2 BD 78.

PRADONS

Visite à la voie romaine des Helviens, avec le 20° milliaire entre le château de la Borie et le village de Pradons. Inscription. Cévennes Terre de Lumière n°3 1995 p. 16.

Visite de Pradons, et du château de la Borie, pp. 10-12. Dessin du château par Raymond Comte. Généalogie de Jacqueline de la Borie.

Note sur le chemin de fer P.L.M. en Ardèche. Cévennes Terre de Lumière n°2 1986.

Mazon: Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.71 et suivantes : Les châtelaines de la Borie : Gabrielle de Vesc, épouse en 1583 de Charles de Borne, seigneur de Logères et de Balazuc. Veuve vers 1629-1637. Parmi ses familiers, on trouve Antoine de Hautvillars, père jésuite au collège d'Aubenas, Gabrielle de Castrevieille, dame de Borne et de Logères, résidant à Castrevieille (Jaujac), Laurent de Vesc, son frère (du Teil), Balthazar des Astars, de Mirabel, Claude de Hautvillars, seigneur de Valos, etc. (minutes de Louis Constant, notaire à Balazuc). Voir rectificatif pp. 432-433. Sa fille Jacqueline épousa Charles de la Fare, et en eut le poète Charles-Auguste de la Fare, né en 1644 au château de Chastenet (Valgorge), entre autres. Remariée en 1664 à son oncle maternel Scipion de Grimoard de Beauvoir du Roure (+1669). Elle mourut en 1710. Le château de la Borie fut acheté vers 1728 par M. de la Mosson, qui le revendit aux Vogüé.

Texte du traité de la Borie, dans Mazon, Histoire du Cheylard, N 96.

Partage des bois communaux avec Chauzon et Balazuc. 8 Thermidor An II. AS 07 L 931 2 BH 196.

Centenaire de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, article D.L. R 5.

Les Inventaires à Pradons, in « La crise des Inventaires dans le pays de Ruoms », S 28-29. Photocopie des protestations du curé de Pradons, du président de la fabrique, P.V. du percepteur Rouvière, à propos des inventaires de 1906, S 17-19.

Recensement de 1962. Commune de Pradons. 2 AT 142.

Recensement de 1968. Commune de Pradons. 2 AT 140-141.

Cirque de Giens : prévoir pour protéger. Tribune 31 01 91. 2 AT 140.

Eglise de Pradons : vitraux restaurés. Tribune, 16 3 95. 2 AT 140.

Inauguration de la place Louis Rieu, maire de Pradons de 1954 à 1977, Hebdo de l'Ardèche du 3 juin 2005, M 150.

Le pain du patrimoine. Tribune du 21 9 2000. AY 75.

Le four (communal) et le pain. Tribune 27 07 2001. 2 AT 139.

Noces au château (de la Borie ?). Tribune du 4 9 2003. AY 40.

RUOMS

Généralités

C.P.A. semi-moderne des défilés de Ruoms. X 73

La pierre de Ruoms (pétrographie et historique). Article D.L. 1 8 95. 2 AT 157.

Histoire : l'église de Ruoms. D.L. 10 8 93. 2 AT 165.

L'église de Ruoms. D.L. du 26 8 94. 2 AC 171.

Histoire de l'église de Ruoms. D.L. 30 7 95. 2 AT 171.

Ruoms face cachée. D.L. 15 7 96. 2 AT 170.

Les richesses de Ruoms. D.L. 16 7 96. 2 AT 143.

N.Clément, A.Zarembowitch : Diagnostic archéologique du parking de Christen à Ruoms. Ardèche-Archéologie n°30, 2013, p. 35-38 (vestiges du chasséen, et de l'époque gallo-romaine).

Antiquité

L'intérêt des chemins (voie romaine des Helviens). D.L. du 28 7 98. AG 25.

Cévennes Terre de Lumière n° 3 1995.

Visite à la voie romaine des Helviens, qui allait de Ruoms à la Petite Loubière, en direction de l'Ardèche, où il y a un gué romain au lieu-dit « Les Estrades », près du gué de Chauvieux.

Moyen-âge

Nicolas Clément : Fouilles de sauvetage de 1996-1999. Un exemple de continuité d'habitat du 1er siècle à 1308, Ruoms . Mémoire de maîtrise Université Blaise Pascal à C. Ferrand, 2000. Ref. 2 AM 165, 166

Ruoms en l'An 1000. T.V. (?) 26 11 87. 2 AT 167.

Ruoms, bourg monastique, (Marie-Hélène Balazuc, avec plans et croquis en élévation, extrait de « Patrimoine Vivarois ») G 79-81.

La face cachée de la cité (quartier ancien, historique). D.L. 13 8 95. 2 AT 168.

Les richesses de Ruoms (surtout les origines). La chapelle ND des Pommiers est du XI°, et l'église St. Pierre du XII°. Le prieuré date lui de 994. D.L. 4 8 94. 2 AT 160.

Brochure : Recherches sur le passé de Ruoms : la donation, la chapelle, l'église, le blason, etc. BR 7.

A propos de la chapelle des Pommiers. D.L. 13 4 96. 2 AT 162.

Temps Modernes

Ruoms sous l'Ancien régime. Notes, origine sans doute, M.H. Balazuc. AE 116.

Mort de M. Guy près du château de Chaussy. Mort de Peschire près de Ruons (1622). Extraits des « Commentaires du soldat du Vivarais ». AE 124.

Le château de Chaussy. Même provenance. AE 116-117.

Le château de Chaussy (notes sur F. Benoît d'Entrevaux). AE 127.

Tableau des 2/20° à Ruoms au XVIII° siècle. AN 237.

L'ascension de la famille Tourre de Chaussy, idem, AE 120-123.

Visite du vieux Ruoms, par Jean-Pierre Huyon, avec dessins, Revue du Vivarais, 4 ,2001.

Ruoms, le couvent Saint-Joseph, et le château de Chaussy. Visite du 12 novembre 2006. Revue du Viivarois, n° 1, 2007.

Cédric Avenier : Chaussy, forteresse ou résidence ? Une habitation seigneuriale du Vivarais à la fin du Moyen-Age, Revue du Vivarais, 2005 n° 4, pp. 275-293.

Révolution, Empire

Le prieuré démantelé : vente de biens ecclésiastiques sous la Révolution. Origine : sans doute M.H. Balazuc. AE 118-119.

Cahier de Doléances de Ruoms, A.D. 07, B 142. R 39.

XIX° siècle

Marie-Hélène Balazuc : « Mémoire de pierre ».

Le choléra de 1884, extrait de son ouvrage paru l'été 2000. Envol, mai 2000, p. 12.

La statue de la Liberté a-t-elle un lit ardéchois ? Tribune 30 10 86. 2 AT 156.

On a découvert au lieu-dit San Roume 4 à 5 squelettes assez bien conservés. La tradition place à cet endroit un cimetière gaulois. Il s'agit plus vraisemblablement de lépreux du XIII° siècle. Le Patriote de l'Ardèche du 6 mars 1882, cité in « Ardèche 1900 » de Vaux-Carlat p.19. Ardèche 1900.

Paul Jourdan : Carrières et carriers de Ruoms, Les cahiers de Cévennes Terre de Lumière, n°4, Aubenas, 1995, 98 p.

La place Colonel Tourre (1826-1865), héros de la guerre du Mexique. Tribune, 4 sept.97. 2 AT 161.

Liste électorale de Ruoms en 1848 par catégorie socio-professionnelle. AN 202.

A. Souchon: Histoire de la vie de Mme. Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyés au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses: la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164).

Photographie et notes sur les inventaires de 1906 à Ruoms. Envoi de J. Prat du 21 01 06. Q 36-37. Voir photocopie du P.V. du percepteur, de la protestation du curé et des fabriciens, S 11-13.

Prises d'eau et barrages à Ruoms, 1869-1878. Demandes de Mirabel, Prat et Silhol.1262 W 56. 2 AW 28-30.

Archives paroissiales de Ruoms. AD 07 5 J 223/11. Voir en 2 M 187.

XX° siècle

Véronique Salomon:

Etude d'un témoignage personnel de guerre 1914-1918: correspondance, carnet d'oute, photographies, mémoire de maîtrise, Montpellier, 1991, 189 p. A.D. 07. 20 J 143.

André Blachon: Notes sur la structure agraire à Coux, Ruoms, Guilherand, Rochemaure. Privas, 1942, 31 p.

Recensement de 1962. 2 AT 172.

Recensement de 1968. 2 AT 173-174.

Tourisme et agriculture: après les incidents au centre des Cigalons à Ruoms. D.L. 28 6 76. 2 AT 169.

Projet d'extension (de Super U). D.L. 24 01 90. 2 AT 167.

Quel avenir pour l'amicale culturelle ? (avec dessin de l'église romane de Balazuc). T.V. 28 9 90. 2 AT 167.

La traditionnelle soupe d'orge. D.L. 10 08 91. 2 AT 165.

Vernissage de l'exposition à ND des Pommiers. D.L. 18 7 91. 2 AT 166.

Comptage journalier (des véhicules) en octobre 89. 2 AP 13.

Ruoms touristique (prospectus). 2 AT 169.

La station d'épuration concilie agriculture et écologie. D.L. 30 5 92. 2 BG 69.

L'Ardèche vue du ciel. D.L. 5 8 94. 2 AT 161.

Comptage routier été-hiver 1992-1997. 2 AP 35.

Hommage à Saint Roch (dégustation de la soupe de blé). D.L. 23 8 92. 2 AT 163.

Métropole touristique de l'Ardèche méridionale (chiffrage du tourisme estival). D.L. 12 8 95. 2 AT 164.

Les défilés meurtris. Article D.L. 15 11 95. 2 AT 163.

Ruoms, une ville à géométrie variable (conversation avec le maire Daniel Serre). D.L. 28 6 96. 2 AT 177.

Visite à Notre Dame des Pommiers. D.L. 30 7 96. 2 AT 178.

Notre Dame des Pommiers, patrimoine d'hier et d'aujourd'hui. Tribune 26 9 96. 2 AT 176.

Millénaire de Ruoms : le projet prend corps. T.V. 23 1 98. 2 AT 161.

Le projet de financement du musée adopté (par le Conseil Municipal). Tribune, 30 7 98. 2 AT 158.

Exposition d'été à N.D. des Pommiers sur le thème: « 15 ans de recherches historiques ». T.V. 31 7 98.2 AT 156.

Ruoms : le futur musée du vin. TV du 22 5 98. AV 105.

XXI° siècle

Mémoires de pierre (M.H. Balazuc). Tribune du 20 1 2000. AY 120.

Mémoires de pierre (M.H.Balazuc). Tribune 19 10 2000. 2 AT 89.

Cité de la bière : une exposition réussie. Tribune du 7 9 2000. AY 116.

Vinimage au cœur de Ruoms : à la découverte des vignerons. du 4 7 2002. AV 105.

Ruoms, son passé historique et industriel. Tribune des 7-14 août 2003. AY 17.

En l'honneur de S. Roch. L'Echo le Valentinois. 10 8 2004. 2 AP 118.

Sauver le cinéma (le Foyer). Tribune, 2 3 2006. 2 BN 214.

Les vins d'Ardèche. Espace Vinimage. Tribune 24 8 2006. 2 BJ 172.

Exposition : 100 ans de mémoire (Amicale Culturelle).2 BJ 172.

Dans la tradition de Saint Roch. Tribune du 27 8 2009. AU 5.

Le pays ruomsois. Prospectus, 2 AT 158-159.

Internationale de Ruoms : la pétanque à haut niveau. Ma Bastide, sept 2012. 2 AU 147-148.

Les Vignerons Ardéchois ont leur espace-découverte. Reliefs mai juin 2013 p. 23.

Renaissance de l'agro-tourisme: un espace muséal à Ruoms. 2 BJ 159-160.

Travaux personnels

La crise des Inventaires dans le pays de Ruoms (conférence du 10 mars 2006) **S 23-37**. Voir plus spécialement « Les Inventaires à Ruoms », **S 24-26**.

Travaux préparatoires en S 166-185.

SALAVAS

Une conférence sur deux églises perdues par la mémoire. D.L. 6 8 84. 2 AU 10.

La soirée histoire locale a fait salle comble. D.L. 18 8 85. 2 AU 8.

P.Y. Laffont, Les châteaux de la basse vallée de l'Ardèche du X^e au XIII^e siècles, « De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche », p.233 : le château de Salavas.

Biblio: J.R. Helmling, Les églises disparues de Salavas, Près de 2000 ans d'histoire inscrits dans le site de la Gleizasse, n° spécial de la Revue du Vivarais oct. 1999, 160 p 100

Illustrations : Salavas, les anciennes églises. Education et Patrimoine E 49-50.

Le site de la Gleizasse aux journées du patrimoine. D.L. 1 10 93. 2 AU 9.

Quand Salavas tournait des pots. D.L. 19 3 96. 2 AU 10.

Eglises disparues, d'histoire en histoire, une restitution. Article Tribune, 7 10 99. AG 56.

Cévennes Terre de Lumière n° 3 1995.

Visite à la voie romaine des Helviens, avec un milliaire à l'est du village; le site archéologique de la Gleyzasse contient le milliaire n° XXX, compté depuis Alba. Puis, la voie se dirige vers le gour d'Estelle (Estelle = ruisseau en celte) franchi par un pont peut-être romain.

Salavas : les églises de la Gleizasse, le château, le village médiéval. Plans de la Gleizasse (églises Saint-Jean et Saint-Julien) et dessins de R. Comte. Essai de reconstitution du château et du village de Salavas au 17^e siècle.

Annexe 1: Les aléas de la tour du Moulin et de son gué.

Annexe 2: Noms des propriétaires connus du château de Salavas.

Salavas, le château, le village médiéval, les églises de la Gleizasse (visite du 3 mars 2002). Compte-rendu de la visite du 3 mars 2002 (Internet). AA 65-67.

Photocopie du procès-verbal de constat d'Emile Faure, receveur intérimaire des domaines à Vallon constatant l'impossibilité des inventaires à Salavas, le 27 février 1906. S 3.

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.269.

Prise de la tour de Salavas par les huguenots en mai 1570. Voir l'histoire de la Tour p. 281.

p.274 : à la suite de la prise de Mende par le capitaine Mathieu Merle en 1579, ce dernier reçut en compensation la baronnie de Lagorce, le comté d'Ebbo (Pont d'Arc) et la châtellenie de Salavas.

Les Amis de l'Histoire de Vallon travaillent sur les compoix de 1620 et 1655.

L'église Saint-Julien est rénovée. Article D.L. 31 07 98. Q 48.

Salavas, Revue du Vivarais, 1912. AE 172-175.

Salavas, (Commentaires du soldat du Vivarais) AE 177.

Gruerie de Salavas, 1762-1785. AD 07, 27 B 5.

16 mai 1783: consuls de Salavas contre Claron père et fils, du lieu de Vallon. Mise en cause d'autres personnes sous huitaine. AD 07 26 B 1.

Vente de coupe de bois de Salavas, 22 nov.1787. AD 07 C 992. Voir notes en 2 BH 115.

Mathieu Merle (1548-1590) et Hérail de Merle (1583-1622), barons de Lagorce et de Salavas. Revue du Vivarais, 2001, n°2, pp.201-204. AE 187.

Recensement de Salavas en 1962. 2 AU 14.

Recensement de Salavas en 1968. 2 AU 12-13.

La tour (de Salavas). D.L. 18 11 90. 2 AU 7.

Quand Salavas offre l'Ardèche. D.L. 24 10 92. 2 AU 8.

Inauguration officielle du nouveau pont de Salavas. D.L.15 5 93. 2 AU 6

Le nouveau pont. Prospectus. 2 AU 11.

Pierre Charrié: Notes sur Salavas. Abbé Allignol : le château de Salavas. AE 188-189.

Les campagnes de Ulysse Alzas (dont l'Orient), de Salavas. D.L. 3.2.93. 2 AU 5.

Histoire de la cave coopérative de Salavas. D.L. 26 9 94. 2 AU 6.

L'eau coule de nouveau à la fontaine d'Augier. Tribune du 16 7 98. AG 192.

R. Michel, B.Beuzebec, G. et M.C. Peters: Sans eau, pas de vie. Les puits, sources et citernes de Salavas. Rencontre avec le passé, juillet 2004, pp.2-16. BR 5.

T. Holtermann, O. Vincens : Le pèlerin de Salavas, Rencontre avec le passé juillet 2004, pp. 109-121.BR 5.

Association pour la protection du patrimoine: une nouvelle sensibilisation. Tribune, 23 10 2014. 2 BJ 14.

SAMPZON

*H.Ropers: Brochure de H. Ropers : Village millénaire du Vivarais méridional, Sampzon (viguerie de Sampzon, puis seigneurie des évêques de Viviers). Lacour, Nîmes, 1990.

*H. Ropers : Mon vieux Sampzon, R.V. 1968, pp. 70-84. Voir notes AE 137-138.

Nicolas Clément : La Tuilière, D.E.S. 2005, 71 p.

L. de Montravail : Monographie des paroisses du diocèse de Viviers: Sampzon (notes). AE 134. Prise et reprise du fort de Sampzon. (Extrait des Commentaires du soldat du Vivarais). AE 140-141.

Sampzon et les camisards. « Patrimoine Huguenot d'Ardèche » sortie du 6 sept 2008 p.56-57.

Pierre Charrié: Notes sur Sampzon. S. Dahoui : la forteresse fut démolie en 1600 sur ordre de Montmorency. AE 176.

Maurice André : Les Camisards à Sampzon. Archives de l'Hérault, C 259. Revue du Vivarais 1981, pp.80-85.

Visite du 14 novembre 1993, compte-rendu de Jean Prat. Aucune trace du vieux château protestant détruit sous Richelieu. Visite de l'église, déjà visitée le 26 mai 1991 (C.R. in C.T.L. n°3 1991). Ascension du rocher de Sampzon. Puis, citation de P. Charrié, on apprend que Sampzon était le chef-lieu d'une viguerie carolingienne. Puis, fief des Joyeuse, et ensuite de l'évêque de Viviers jusqu'en

1569, date à laquelle il fut vendu au sieur de Fougasse. En 1614, le seigneur est Antoine de Sampzon, seigneur de la Bastide. En 1640, la seigneurie est aux de Suze, puis en 1655 le pouvoir revenait à l'évêque de Viviers. Le château, chef-lieu de mandement au XIII^e fut ravagé par les Tuchins, et détruit en 1602 sur ordre royal.

Au spirituel, chef-lieu d'une archiprêtré comprenant 5 officialités : Bourg-Saint-Andéol, Aubenas, Largentière, Sablières et Pradelles. L'église dédiée à Saint-Martin relevait de l'église de Viviers. Cévennes Terre de Lumière n°3 1994.

Recensement de Sampzon en 1962. 2 AU 4.

Recensement de Sampzon en 1968. 2 AU 2-3.

Emplois à Sampzon en 1968. 2 BH 40.

Conférence sur l'histoire de la paroisse. D.L. 20 6 91. 2 AU 1.

Grands travaux: une passe à canoë inaugurée à Sampzon. D.L. 26 2 92. 2 BG 68.

Un S qui veut dire Sampzon. D.L. 4 8 93. 2 AU 1.

La dynamique du pôle d'économie du patrimoine. Tribune du 4 9 2003. AY 41.

Les dix bougies des amis du Rocher. D.L. 27.4.2007. Y 172.

Fermeture du pont de Sampzon (pour travaux). Tribune, 30 01 14. 2 AY 31.

VAGNAS

Note nécrologique sur Robert Saint-Jean (pierre épitaphe du vicomte Maubert, études sur le mobilier de Vagnas). SERHAV n°26 p. 3 BR 8.

Activités de la SERHAV en 1991. n° 26 P. 4-5. BR 8.

Visite à la voie romaine des Helviens, dont le milliaire XXXI se trouve avant d'arriver à Vagnas, surmonté d'une croix boulée qui daterait de 1717. Il a été accidenté en 1958, et deux morceaux se trouvent au dépôt de fouilles de Vallon. A trois km au sud de Vagnas, le milliaire XXXIII marquait la fin du pays helvien et le début de celui des Arécomiques (dessins des milliaires de Vagnas, Salavas et Pradons par R. Comte). Cévennes Terre de Lumière n°3 1995.

Nécropole du Monastier à Vagnas, par Gilberte Comte. Dessin de Vagnas, plan du village et du passage de la voie romaine. Exposition permanente sur « Le Temps de Vagnas », musée municipal. Dessins : bas-relief d'un loup (?), des ruines du prieuré, du lavoir des moines, du château et de l'ancienne chapelle. Cf. « Archéologia », n°109, août 1977, article de Robert Saint-Jean. Il s'agit d'un prieuré de Cruas, fondé par le comte Maubert au X^e siècle, proche de la voie romaine Alba-Uzès-Nîmes. Ancien château du XII^e siècle. Bibliographie, dont les titres sont à la bibliothèque de C.T.L.

J. Tardieu : Le prieuré de Monastier (Vagnas), reprise de l'étude. Journées archéologiques de Privas, 1-2 avril 2006, **S 95**.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001, pp.57-62 : Les combats de Vagnas, avec plan des combats du 10 février 1703.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyés au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses : la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164.

Villot : Rapport sur les mines et usines de Vagnas (Ardèche), Lyon, 1865, 34 p.

A. Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche : p.156 : Le prieuré de Vagnas dépendait de Cruas et existait déjà vers 1200. Les prieurs étaient seigneurs du lieu. Sur les pierres milliaires de Vagnas, voir l'abbé Arnaud « Voies romaines en Helvie », le Teil 1966. Les ruines du monastère du Monastier semblent remonter au VII^e siècle (fouilles de 1964, d'après les notes). Voir les ouvrages de MM. Thévenon et Besson.

Recensement de 1962 à Vagnas. 2 AU 17.

Recensement de 1968 à Vagnas. 2 AU 15-16.

Soirée archéologique à la S.E.R.H.A.V. D.L. 24 8 84. 2 AU 18.

A l'assemblée générale de la S.E.R.H.A.V. D.L. 22 8 85. 2 AU 18.

Vagnas : réunion de la société d'histoire et d'archéologie, Article D.L. 26 8 88. 2 AK 93.

Sortie de la société de Sauvegarde à Vagnas le 1er février 2007. *Revue du Vivarais* 2007 n°2 pp. 151-154.

Donnez du goût à vos vacances, dépliant sur Vagnas avec nombreuses adresses. P 30.

La fête du Livre à Vagnas. Tribune du 13 10 2005.- P 142.

Association « Vagnas , patrimoine et découvertes ». Documentation sur le Monastier de Vagnas, avec plan, le musée de Vagnas, l'association... 2 AG 88-91.

Le musée réaménagé. Tribune, 20 10 2011. 2 BM 198.

Lettre de M. Roudil président des « Amis de Vallon », relative à mes lettres de Madier de Montjau à François Peschiera. 2 AL 143.

Pierre Court : Vagnas. Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 274-275.

Vagnas : mobilisés contre un projet de camping sur des terres agricoles. D.L. 23 11 2013. 2 AU 84.

Vagnas : 400 chèvres et brebis occupent l'espace. Tribune, 28 11 2013. 2 AZ 7.

VALLON PONT D'ARC

***Robert Valladier-Chante** : Vallon Pont d'Arc à la fin du Moyen-âge. Une communauté paysanne, Saint Saornin de Avallon. Ed. La Bouquinerie, Valence, 1993.

Généralités

Juliette Gaultier : Archives communales de Vallon, 1636-1942, (55 E-dépôt), *Revue du Vivarais*, 2022 n°4 p.342.

Carte de la région de Vallon IGN 25 000°. 2 AU 27-28.

P. Ollier de Marichard : Guide touristique de Vallon Pont d'Arc. Editions Camargo. 2 AU 27.

Première réunion publique des « Amis de l'Histoire ». D.L. 24 01 90. 2 AU 46.

R. Valladier Chante : L'origine et l'évolution du nom de Vallon. Cahiers des Amis de l'Histoire 1991 p. 23-33. BR 5.

Le sentier botanique révèle ses secrets. D.L. 10 7 96. 2 AU 26.

Eugène Méjean : Les voies de communication et le désenclavement de Vallon. Cahiers des Amis de l'Histoire, 1992, pp 43-47. BR 5.

Maurice Laforgue : L'apport de l'archéologie à la connaissance du canton de Vallon. Cahiers des Amis de l'Histoire, 1992 p.7-10. BR 5.

Rencontre avec le passé. D.L. 27 3 92. 2 AU 52.

Sommaire du n° de juillet 1995 de « Rencontres avec le passé ». 2 BA 4

Lettre de Mme. ML Perron, « Le Temps d'ici », Bourdaric, 07150.-Vallon Pont d'Arc, au sujet d'un projet d'exposition. 2 BA 5.

Rencontre avec le passé, D.L. 21 4 96. 2 AU 30.

Rencontres avec le passé, cahier de l'exposition de Vallon, juillet 1999. Ass. des Amis de l'Histoire de la région de Vallon. Bib. C.T.L. B 343/4.

Amis de la nature : rencontres avec le passé. Sommaire du n° de 2003. Article du 10 04 2003. AU 136.

Sommaire des « Amis de l'Histoire de la région de Vallon » juillet 2004. C 119. Effacement d'une identité ardéchoise (André Charvin). Un pèlerin à Salavas

Voir le fascicule en BR 5.

Rencontres avec le passé, Tribune du 31 3 2005. Q 122.

J. et M. Szekely, F. Rochette, J. Boule : Le hameau de Chalamélas. Rencontre avec le passé juillet 2004, pp. 16-37. BR 5 : images de la vie médiévale (R. Valladier-Chante) ; généalogie des Charmasson.

Des fossiles vivants de l'ère secondaire. D.L. 24 5 92. 2 AU 46.

Carte IGN de la région de Vallon. 2 BA 5-6.

Préhistoire

Erwin Tscherter : Préhistoire de Vallon P.D'Arc, Cahiers des Amis de l'Histoire 1991, p.2-7.

Cro-Magnon, le grand-père commun. D.L. 6 8 97. 2 AU 31.

Visite à la grotte du Déroc, par Cévennes Terre de Lumière, le 16 mars 1997, compte-rendu par R. Comte. Publié in n°1 de 1998 de C.T.L.

Les hauteurs du cirque d'Estre, C.R. par Gilberte Comte, pp. 19-24. Voir aussi « Cirque d'Estre et combe d'Arc avant la grotte Chauvet », par E. Tscherter, Cahiers des Amis de l'Histoire de Vallon de juillet 1999.

e trésor du Déroc et le n° de 1990 de « Ardèche-Archéologie » ; Sur les traces des Néanderthaliens ; La grotte Chauvet, un domaine chamannique (Jean Clottes) ; Sur les traces de ceux qui ont décoré la grotte Chauvet (Néanderthal) ; Rencontres avec le passé, 3° numéro de la revue des Amis de l'Histoire de la région de Vallon. Articles D.L.

Les merveilles du trésor du Déroc. D.L. 10 06 90. 2 AU 20 et 25.

Sur les traces des Néanderthaliens. D.L. 26 4 96. 2 AU 23.

J.Clottes : la Grotte Chauvet est un domaine chamannique. D.L. 2 3 97. 2 AU 24.

Sur les traces de ceux qui ont décoré la grotte Chauvet. D.L. 3 8 97. 2 AU 25.

Nicolas Clément: Le hameau de Saint-Martin. D.R.A.C 2009 Ref: 2 AM 168.

B. Gelly, W. Pape : Les dolmens des Géantes, Rencontre avec le passé, juillet 2004, pp. 139-145. Dossier Vallon Pont d'Arc.

Moyen-âge

R. Valladier-Chante : Images de la vie médiévale, Amis de l'Histoire de la région de Vallon. p.2-16. BR 5.

A. Charvin, M. Pradier : le Chastelas de Vallon et la généalogie des seigneurs de Lagorce. Cahiers des Amis de l'Histoire, 1991, p.25-33. BR 5.

P.Y. Laffont, Les châteaux de la basse vallée de l'Ardèche du X° au XIII° siècles, De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p.234, le château de Vallon. Photo semi-moderne en p. 233.

R. Valladier-Chante : Images de la vie médiévale, Cahiers Rencontre avec le passé juillet 2005, pp.49-61. BR 5 (dessins de peu d'intérêt).

Saint-Martin la Plaine, une des premières communautés rurales vallonaises (dépliant). 2 AG 128-129.

Saint-Saturnin de Vallon, un grand passage à la croisée des chemins 2 AG 129-130.

Vallon Pont d'Arc à la fin du Moyen-Age. D.L. 16 8 93. 2 AU 37.

R. Valladier-Chante : Une donation vallonaise de l'an 1243. 2 AK 38-44.

R.Valladier-Chante : le mandement de Vallon en 1407. Origine: Mme. Perron. 2 BA 9

Temps Modernes

Arrêts du Parlement de Toulouse, tome 1er : B 28. Confirmation d'une sentence concernant les habitants de Vallon, et François des Astars, seigneur du lieu, 29 décembre 1534, f°53. Jean des Astars, seigneur de Vallon, 355, Philippe des Astars, conseiller au Parlement, 101, 120, 121. A.D. 31.

Visite historique de Vallon : le Chastelas, par Cévennes Terre de Lumière le 4 mai 1997, compte-rendu par R.Comte dans le n°1 de 1998.

Abbé Allignol : Les tapisseries du château de Vallon. AE 184.

A. et J. Lambert et allii : Le château de Vallon de 1747 à 1847. Amis de l'Histoire de la région de Vallon, p.37-49. BR 5.

Histoire d'un château. D.L. 24 11 90. 2 AU 50.

Vallon (Commentaires du soldat du Vivarais). AE 180.

Visite historique de Vallon par Cévennes Terre de Lumière le 4 mai 1997, compte-rendu par R. Comte dans le n°1 de 1998.

A Vallon, un château pour mairie. D.L. 29 7 93. 2 AU 39.

Education et Patrimoine, la tapisserie d'Aubusson, E 11-12.

Tapisserie des Gobelins en NB, château de Vallon : la greffe des arbres (?). X 9.

L'assemblée de la Baume Tranchade les 4-5 mars 1738, celle de Champagnac le 31 octobre 1700, le temple de Vallon, visite de Vallon, le temple de Vallon, l'asile agricole, etc. Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp. 47-52.

Projet d'utilisation du pont d'Arc pour construire une route, 1726-1786. C 878. 2 AW 9.

Rencontres avec le passé, cahier de l'exposition de juillet 1991 : Le Chastelas et la généalogie des seigneurs de Vallon, le mandement de Vallon d'après le compoix de 1775, etc. BR 5.

Rencontre avec le passé, cahier de l'exposition de juillet 2004: Le château de Vallon de 1747 à 1847, pp.37-49. BR 5.

Tableau des 2/20° à Vallon fin XVIII°. AN 237.

Gruerie de Vallon, Verfeuil et Viviers 1765-1790. A D 07, 27 B 3.

Pierre Monteil : Le mandement de Vallon et son compoix de 1775. Cahiers des Amis de l'Histoire, 1991, p. 33-43. BR 5.

Information contre les habitants de Vallon, 7 décembre 1787, malgré l'hostilité du conseil communal. AD 07 26 B 13 (?). Notes en 2 BH 120.

Révolution, Empire

La Garde Nationale de Ruoms, Saint-Alban, Chandolas, désarma les non-catholiques de Vallon le 18 février dernier. On rendra les armes pour ne pas soulever les passions: 60 fusils, 2 pistolets et 3 épées. Administration Centrale de l'Ardèche, L 120, 17 avril 1791.

XIX° siècle

Christophe Leyronnas : Vallon Pont d'Arc aux XIX° et XX° siècles. Photocopie de MATP n°32 du 15 11 91. 2 AU 55.

Adresse anti-anglaise du maire et de l'adjoint de la commune de Vallon au Premier Consul à l'occasion de la reprise de la guerre,(original) R 48.

Brouillon autographe d'Isidore Valladier, juge de paix, saluant l'élévation de Napoléon Bonaparte à l'Empire (original) R 45.

Laissez-passer à l'ordre de Peschaire Jacques, étudiant en médecine à Paris, 15 Prairial An XII (original). R 50.

Certificat de libération à l'ordre de Jacques Pierre François Peschaire, de Vallon, le 2 Vendémiaire An XIV. R 49.

Laissez-passer accordé par la municipalité de Vallon à Jacques Pierre François Peschaire, propriétaire à Vallon, le 30 Brumaire An XIV (original). R 47.

Laissez passer accordé par Emmanuel de Lagorce, maire de Vallon, à Jacques François Peschaire et à son épouse, le 16 avril 1825 (original), R 58.

Nomination des membres du comité gratuit et de charité pour la surveillance des élèves de la communauté protestante de Vallon par le recteur de l'Académie de Nîmes: pasteur président, juge de paix, Peschaire fils, propriétaire, Puaux, chirurgien, 6 février 1818. R 60.

Affiche annonçant l'adjudication pour la construction du pont suspendu de Vallon, le 18 février 1828 (original), par le préfet de l'Ardèche, baron de Montureux. R 59 bis.

Discours prononcé par le préfet de l'Ardèche aux Gardes Nationales de Vallon et Lagorce le 23 février 1831, R 68.

La Tuilière : zone industrielle ou pas ? Tribune 6 2 2014. 2 AZ 9.

Liste électorale de Vallon en 1848 par catégorie socioprofessionnelle. AN 201.

Lettre de Chamontin, délégué du sous-préfet, sur les élections municipales, le 22 août 1855, où il est expliqué que les élections se sont faites surtout sur critères religieux. AN 140.

Association des Amis de l'Histoire : 1896-1996, centenaire de l'adduction d'eau à Vallon. 1996.

Il y a 100 ans, l'eau arrivait...(1896). D.L.

Rencontres avec le passé : cahiers de l'exposition de juillet 1991: Le désenclavement de Vallon, la crue de 1890.

Asile agricole protestant de Vallon, X° rapport, Uzès, 1883, 64 p.

Fête de l'inauguration de l'asile agricole protestant de Vallon, fondé ci-devant à Gilhoc, le 15 mai 1858. Rapport. Uzès, 1868, 24 p.

Pasteur Helmlinger : Liste des pasteurs de l'église réformée de Vallon, 1581-1984. Cahiers du centre de généalogie protestante, n°49, 1995, p. 39-40.

Délibération municipale de Vallon au sujet du cimetière, Vallon, 1864, 14 p.

Demande de prolongement du chemin qui va au Pont d'Arc le long des gorges de l'Ardèche jusqu'à Saint-Martin. « L'Impartial Ardéchois » du 20 juin 1908, cité in « Ardèche 1900 » p.151.

Descente des gorges de l'Ardèche. L'Impartial Ardéchois du 20 juin 1908. Cité in « Ardèche 1900 » p.240.

P. Roudil : Il y a un siècle, l'électricité arrivait à Vallon. Rencontre avec le passé, cahiers de l'exposition de juillet 2004, pp. 61-73. BR 5.

P. Roudil : L'asile agricole, un orphelinat protestant de garçons, pp. 95-103, BR 5.

Lettre autographe de P. Roudil sur « l'asile agricole de Vallon », 4 3 2000. 2 AU 19.

P. Roudil : le couvent de Ratière, un orphelinat catholique de filles. pp. 103-109, BR 5. .

Muriel Pradier : L'église Saint-Saturnin de Vallon, pp.131-139, BR 5.

Muriel Pradier : Les cimetières et les croix de Vallon, pp.131-139, BR 5.

Le centenaire de l'eau potable. Tribune, 5 9 96. 2 AU 47.

Pierre Roudil : Inondations du 22 septembre 1890. Cahiers des Amis de l'Histoire, p.47-59. BR 5.

F. Avit Bilon : Les maisons de la province d'Aubenas,

Extraits du « Guides des Eaux de Vals », 1879. Région de Vallon. 2 AU 44-45.

XX° siècle

C.P.A. : vue du Chastelas de Vallon début XX° siècle (pas de date). X 2.

Promenade en barque et canoë dans les gorges de l'Ardèche. Fonds Jacquin.7 Fi 1-12:. I 236.

La fin des années terribles (1944 à Vallon, passage de la 1° armée française le 30 août 1944). D.L. du 28 août 1994 : I 231.

Recensement de 1962 à Vallon. 2 AU 60.

Recensement de 1968 à Vallon. 2 AU 58-59.

Résidences secondaires du canton de Vallon en 1968. 2 BH 40.

Chefs de ménage agricoles dans le canton de Vallon en 1968. 2 BH 40.

Ensemble des communes rurales du canton de Vallon : recensement de 1968. 2 AU 61.

Evolution démographique du canton et des communes du canton de Vallon (1962-68).2 BH 47.

Un musée agricole peu ordinaire. D.L. 12 8 85. 2 AU 38.

L'animation estivale, un douloureux problème qu'il faudra bien résoudre. D.L. 7 8 85. 2 AU 54.

Vendanges et récolte 88. DL du 19 11 88. AV 111.
 Un site protégé malmené (Chames). Tribune 15 6 90. 2 BG 112.
 Frank Chante, sénateur (1892-1989). D.L. 5 7 90. 2 AU 21.
 Tourisme : les ambitions de Vallon Pont d'Arc. D.L. 4 12 91. 2 AU 56.
 Office de tourisme de Vallon : l'effervescence. D.L. 13 8 91. 2 AU 57.
 Renouvellement du conseil d'administration des « Amis de l'Histoire ». D.L. 30 3 92. 2 AU 48.
 Vallon : séquence ardéchoise à la télévision. D.L. 30 10 92. 2 AU 57.
 La société française de distillerie est née. D.L. 13 12 92. 2 AU 43.
 Pour rencontrer le passé D.L. 6 7 93. 2 AU 40.
 Rencontres avec le passé. D.L. 14 7 95. 2 AU 40.
 Vie d'une cité. 22 heures non stop à Vallon. D.L. 21 8 95. 2 AU 48.
 Conseil municipal : un centre de recherches préhistoriques. D.L. 22 5 96. 2 AU 42.
 DICOVAL et UCAD (distilleries), une fusion de raison. Article DL du 3 3 95. AV 103.
 Réhabilitation de la chapelle de Chames. D.L. 12 4 92. 2 AU 47.
 Conseil municipal : opération Grand Site. D.L. 5 7 93. 2 BG 96.
 L'ancien rouleau compresseur est sorti du garage. D.L. 2 12 93. 2 AU 37.
 J.P.Ageron : Maîtriser la réussite touristique. D.L. 23 8 93. 2 AU 31.
 La grotte des Huguenots. D.L. 23 7 95. 2 AU 38.
 Il y a 100 ans, l'eau arrivait (festivités). D.L. 17 8 96. 2 AU 53.

XXI^e siècle

La Croix des Roses restaurée. TV du 7 4 2000. AY 63.
 Jean Claude Roume quitte la présidence de la cave coopérative de vinification. DL du 18 8 2000. AY 88.
 Mémoire du vingtième siècle. D.L. du 17 10 2000. Exposition sur Vallon, Lagorce et Salavas. D.L. du 17 10 2000. AG 136.
 Espace de restitution de la grotte Chauvet : ouverture espérée en 2007. AV 65.
 Confrérie des bateliers : une journée historique. Tribune du 27 5 2004. AZ 240.
 Emploi et tourisme : quand l'emploi rencontre la demande. DL du 7 4 2006. 2 AG 15.
 Deuxième campagnes de dépollution de l'aven Chazot. D.L. 22 5 2007. 2 AG 11.
 De nouvelles découvertes à l'aven Chazot (obus, ossements, etc). Tribune du 15 5 2008. AL 56.
 L'aven Chazot dépollué, un exemple national. D.L. 16 11 2009. AT 199.
 La grotte des Huguenots : la commune devient sa gardienne. AU 17.
 Centre Européen de Recherches Préhistoriques : l'homme à la conquête du feu. Exposition du 26 9 2009. AU 51.
 Diapositives sur le Pont d'Arc, début années 90. 2 AG 230-232.
 Les Amis de l'Histoire : un dynamisme à toute épreuve. Hebdo, 17 3 2011. 2 AM 196.
 L'Echo Vallonnais : le projet d'AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) sur le Chastelas. Février 2012. 2 BA 7.
 Croquis de Vallon et de ses environs. Origine : Mme. Perron. 2 BA 8.
 Rendre à la lumière les premières images de l'histoire de l'humanité (Espace de Restitution de la Grotte Chauvet). Envol, janvier 2014 p. 9.
 La plage amont du Pont d'Arc est de nouveau gratuite. Hebdo, 10 7 14. 2 BF 20.
 Vallon et l'Ardèche ont déjà fêté la grotte Chauvet (au patrimoine mondial de l'humanité), Tribune 3 juillet 2014. 2 BF 22.
 D'un coup, on devient la plus grosse ville d'Ardèche ! Tribune 7 août 2014. 2 BF 173.
 Le nouveau collège ouvre ses portes. Reliefs, avril 2016, n°74 p. 9.

CANTON DE VILLENEUVE DE BERG

BERZÈME

Evolution des CSP de Berzème. 1962-1968. 2 BH 39.
 Rose-Marie Buis : Le Coiron, géographie physique et occupation humaine, Lyon II, 1985. B.M. de Valence: D 16 997.
 Chanoine Therme, cahier n°3 : origines de l'église de Berzème.
 Chanoine Therme : cahier n°3 p.47 : La villa de Duciliano (Berzème) dépendait de « l'arce calenconese ». 2 AE 82.
 A. Mazon: Voyage autour de Privas : Une voie romaine traversait le Coiron de Villeneuve à Privas. Taverne était une auberge sur cette route. Entre Taverne et Berzème se trouve Chaudcoulant, où l'on voit la bouche du plus grand volcan du Coiron. C'est la source de la Claduègne. Le vent frais de Berzème est salutaire en cas d'épidémie. Le raisin y mûrit dans le jardin de la cure. En 1763, le château de Berzème est habité par la soeur du marquis de Joviac : elle s'appelle Suzanne, épouse de Fayon, baron de Montbrun, seigneur du Clap. Elle a pris le nom de l'ancien château de Montbrun, ruiné, qui est dans sa terre de Berzème. En 1780, le château de Berzème appartient à l'abbé de Montbrun, qui reçut fort bien Faujas de Saint-Fons, et qui est un homme d'esprit, se faisant plaisir d'accueillir les honnêtes gens. Les bénédictins de l'abbaye des Chambons possédaient les domaines de la Borie et de Taverne avant la fin du XIII^e siècle. L'abbé Mollier suppose qu'ils ont fondé l'église de Berzème. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon pp 370-371).
 Vers 1805, le comte Marzari Pencati, géologue italien, parcourt le Coiron, et ne trouve à Berzème que l'église, une cabane, et le château de M. de Montbrun habité par un fermier, et qui peut contenir au plus quatre ou cinq petites pièces. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon p.267) Voir aussi en 2 AB 11.
 Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche, p. 401 : Le complot de Jalès fut tramé chez Guigon, de Taverne, qui était intendant du marquis de Surville à Mirabel. (cf. Andéol Vincent).
 Mariage de sieur Aimé la Roche, fils de Gabriel Laroche et de feue Marie Plantier, (Dornas ?) avec Antoinette Reboul, de Berzème.
 Mariage catholique au lieu de Malataverne, paroisse de Berzème. (20 avril 1705)

E. Reynier, Hist. de Privas, T.II, 2 : p.168: Histoire de la famille Fayon. Jean Claude II de Fayon acheta de M. de Tardivon pour plus de 28.500 livres son château du Clap. En 1740, il est seigneur du Clap, de Berzème, de St. Genis, baron d'Allier et de Montbrun ; en 1743, il réside au Teil. En 1740, Jacques II son fils est seigneur de Verdus et de la Prade, bailli d'épée de la vicomté, puis en 1748 baron de Montbrun et d'Allier. C'est son frère Antoine, chanoine de Viviers, qui habite son château de Berzème en 1777. Il vend en 1782 Montbrun, Allier et Berzème à Jean de Roqueplane d'Orby, receveur des tailles du Vivarais, pour 100.000 livres, dont 12.000 pour le mobilier du château de Berzème. Il réside ensuite à Montélimar.

Recensement de 1962, 2 BB 3.

Recensement de 1968, 2 BB 1-2.

Henri Pascal : Le Riri à Duzilhac (souvenirs de la fin des années 40). Envol, sept-oct.2013 p. 16-17.

Note sur le château de Berzème, pour le dépliant touristique sur le Coiron. U 18 et AY 180.

Pierre Batebote : Recherches historiques sur le château de Berzème. AD 07, 13 J 2/1. (?) AE 15.

Eoliennes de Berzème-St. Pierre la Roche. Le préfet dit « non ». Tribune été 2006. T 175.

Eoliennes Berzème-S.Pierre la Roche. Le préfet dit « non ». Tribune 24 8 2006. 2 BM 141.

Renseignements sur Berzème (Coiron en liberté) : AH 103, 106, 109.

Association Chamarée: une soirée occitane qui ravive les souvenirs. Tribune, 28 11 2013. 2 AZ 8.

Restauration du château (dépôt provisoire des collections du musée de Verdus): la sous-préfète en visite. Tribune 24 07 2014. 2 BF 17.

DARBRES

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2. p. 194 : Henry-Jean Marcha, coseigneur de St. Pierreville, seigneur de Darbres, Saint-Nazaire, Rocher, habitant à Largentière, inféode à Charles-Simon-Claude Bernard de Saint-Arcons la seigneurie de Saint-Arcons de Darbres moyennant 20.000 livres ; il la tenait lui-même depuis 1772 du comte de Mirabel avec justice haute, moyenne et basse, mixte et impaire, sous l'albergue noble d'un éperon, et sous réserve des droits de lods et de chasse.

Notes sur la fontaine de Boulègue, prises sur « Voyage autour de Privas », de Mazon, AN 176.

Pétition de d'Arboux, curé de Darbres, tendant à conserver des fondations établies dans l'église paroissiale. 19 janvier 1791. 2 BI 46.

Capitaine Fauveau : Il y a 60 ans, la bataille de Darbres (29-30 août 1944).Revue de Villeneuve de Berg 2004, pp. 103-117.

Des classes follement intéressantes (nouveau centre d'accueil d'enfants). Tribune, 27 4 2006. 2 BN 211.

La Résistance à Darbres (poème de Marcel Croze). Envol, avril 2016. p. 14.

Michèle Soulier : Darbres, de l'usine au centre de vacances. Le Coiron, pays d'Ardèche, édition M.A.T.P.

Renseignements sur Darbres (Coiron en liberté) : AH 104, 107.

Darbres: histoire de la fabrique. Envol, juillet-août 2013 p. 16.

C.P.A. : vue générale de Darbres, années 1950. X 2.

Osez l'ossature bois ! Tribune, 27 2 86. 2 BB 4.

Contrat culturel du Coiron (à Darbres). D.L. 31 décembre 1992. 2 BB 4.

La voix du poète (Odette de Giovanni). Tribune 26 6 87. 2 BB 5.

LANAS.

Incidents avec Jean Mollier, dit Barague, garde-bois de Lanas, S.Maurice et Balazuc (30 pièces). AD 07 25 B 57.

Clovis Dupuy : L'abbé F. Victorin Dupuy, fondateur de la protection catholique, curé de Lanas, Ardèche, 1871-1937. Aubenas 1950, 83 p.

Les habitants de Saint-Maurice et Lanas : Mémoire adressé à la Chambre des Députés au sujet de la séparation des deux sections en deux communes, Aubenas, 1846, 18 p.

Plongée dans l'histoire : 8 Juin 1996: la petite commune de Lanas fête le 150° anniversaire de sa séparation d'avec St. Maurice Terlin. D.L. 6 6 96. 2 BB 17.

Inauguration officielle du nouvel aéroport Aubenas-Vals-Lanas. D.L. 28 6 1976. 2 BB 9.

Le centre de formation de Lanas fête ses 10 ans. D.L. 7 9 85. 2 BB 8.

Aéroport de Lanas : un trafic aérien en hausse malgré des difficultés sur la ligne Aubenas-Lyon. T.V. 11 4 1985. 2 BB 5.

Aéroport : entretenir oui mais ... Tribune 5 3 87 2 BB 9.

Aéroport de Lanas : un trafic général en baisse, seuls les mouvements commerciaux sont en légère progression. D.L. 27 8 85. 2 BB 7.

Prêt pour l'envol (Aérocité). Tribune 2 3 89. 2 BB 5.

L'aéro-city parc de Lanas inauguré prochainement. D.L. du 2 7 90. 2 AK 77.

Le pari audacieux d'un aéroport. D.L. 2 9 91. 2 BB 13.

Imbroglia financier pour une piste. D.L. 3 9 91. 2 BB 7.

Aérocité: publicité. 2 BB 6.

Aérocité: ouverture dimanche. D.L. 9 4 92. 2 BB 9-10.

Top-départ pour Aérocité. D.L. 11 4 92. 2 BB 11-12.

Aérocité: une ville de jeux en pleine garrigue. D.L. 25 7 92. 2 BB 10.

Looping, un nouveau guide pour Aérocité. Tribune, 20 5 93. 2 BB 11.

Aérocité, loisirs dans l'air du temps. D.L. 6 8 93. 2 BB 11.

Lanas, un village aux deux visages. D.L. 10 8 93. 2 BB 14.

Une ville de jeux vouée à l'air. D.L. 12 8 94. 2 BB 12.

Du nouveau à Aérocité. Tribune 30 3 95. 2 BB 18.

Aérocité : vendu mais toujours ardéchois ! Tribune 18 12 97. 2 BB 18.

Randonnée sur les Gras de Lanas, 12 mai 2002. Plan du village. Brochure de la mairie: « Lanas, hier, aujourd'hui » citée, par Jean Mascaret. Dessins de Raymond Comte. Tombe de Henry Charrière, dit « Papillon ». Aperçu géologique, évolution climatique et végétale ancienne. Un texte du guide Jean Roure est disponible au secrétariat de CTL sur les mines de fer locales. Cévennes Terre de Lumière, n°2, 2003.

Aérocité : une saison pleine de promesses. D.L. du 16 6 98. AG 188.
Mairie : un nouveau local. Tribune 18 01 2007. 2 BJ 166.
L'aéro-city park racheté : un nouveau parc de loisirs. Tribune 20 décembre 2007. AH 96-97.
Le monde magique de Park-Avenue. Hebdo de l'Ardèche, 22 02 08. AI 68.
Vincent Didier fait revivre « Papillon » (enterré à Lanas). Tribune 10 3 2005. Q 184.
Une conférence sur l'Égypte ancienne. Tribune 5 7 2011. 2 BM 202.
Papillon ? Quel drôle de nom ! D.L. 21 6 2012. 2 AM 179.
L'avenir passe par les airs (Aérodrome d'Ardèche Méridionale). Tribune 24 07 2014. 2 BF 16.
Un parc photovoltaïque bientôt à Lanas. Reliefs n°75, mai-juin 2016 p. 13.

LAVILLEDIEU

Généralités

Lavilledieu d'hier et d'aujourd'hui. D.L. du 5 01 84 et du 16 01 86. **2 AI 184.**

J. Charay: Les bénédictines de Lavilledieu (notes). Aubenas, 1952, 45 p. I 203-204.

Mazon: Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.33 et suivantes : description du camp des Jastres à la fin du XIX^e siècle. p.367 : St. Venance fut d'après la "Charta Vetus" le fondateur des églises de Bayssac, à Lavilledieu, et de Lussas. Fondation du monastère de Lavilledieu par Bertrand de Vogüé en 1020, et Pierre de Vogüé en 1080. Le 6 janvier 1084, Agnès, veuve d'Odilon Hostissel, donna à l'église Saint-Martin de Baissac et à St. André de Vienne divers revenus. L'abbesse de St. André avait envoyé des religieuses en 1083, mais elles furent chassées par la population. Elles revinrent l'année suivante, et la localité prit le nom de « Villa Dei ». En 1184, l'évêque Guillaume II donna à St. André de Vienne les églises de St. Martin de Bayssac, St. Maurice Terlin, St. Eustache de Lanas, de St. Didier, de St. Pierre de Veyras, de St. Marcel de Bergalia (?), etc. p.371 : Transaction en 1480 entre les religieuses et les habitants de Lavilledieu à propos des bâtiments que l'abbaye vient d'acquérir, et sur lesquels elle ne veut point payer taille. L'abbesse Gabrielle de Rochemure est assistée par un parent, Antoine de Rochemure, commandeur des Antonins à Aubenas et Montferrand. Elle obtient l'exemption de tailles, mais donne en échange des emplacements dans l'enceinte du bourg aux habitants qui le demanderont, et une maison communale. L'acte a la signature de l'abbesse, plus celles des religieuses: Jeanne Rochette, Mascarone des Serres, Marguerite de Taulignan, sacristaine, Delphine Maurelle, dite du Rocher, Antoinette de Chambaron, Alix de Chambaron, Antoinette de Beaumont (acte reçu Me Robert, notaire à Aubenas). Toutes ces religieuses appartenaient à des familles nobles. La communauté fut pillée deux fois pendant les guerres de religion, et en 1610 elle fut transférée à Aubenas, au monastère de St. Benoit. Il y eut conflit au milieu du XVII^e entre Marie de Montlaur, soutenant les religieuses, et le prince d'Harcourt, qui se prétendait seigneur de Lavilledieu. p.373 : Le curé de St. Jean Chambre, Louis de Laplanche de Salle, fut présenté en 1700 à la cure de Lavilledieu par l'abbesse Marie Adhémar Monteil de Grignan, sœur du gendre de Mme de Sévigné. Elle fut abbesse de 1680 à 1712. Louise du Roure lui succéda. L'abbesse nommait aux bénéfices de Lavilledieu, St. Maurice d'Ardèche, Lanas et Saint-Didier. Elle avait des dîmes à Veyras, Coux, Lentillères, Berguise, etc. p.375 : Les gens de Lavilledieu reçurent l'ordre de participer à la démolition des fortifications de Nîmes en 1629 : 14 hommes, consul en tête, lequel présenta sa note (210 livres). La communauté refusa de payer, mais fut condamnée à le faire. p.377 : Le choléra a fait de nombreuses victimes en 1884 à Lavilledieu : 61 victimes du 21 juillet au 21 septembre. Belle conduite du curé, l'abbé Terrasse.

Préhistoire

Georges Massot : Le Val d'Ardèche: Essai sur la toponymie antique de la vallée de l'Ardèche (Jastres). Revue du Vivarais n°2 pp.65-77.

Trois pierres dans la garrigue (dolmen de Mias). 2 AI 186.

Claude Lefebvre : .Lussas et Lavilledieu: les oppida du plateau de Jastres, extrait de « Patrimoine Vivarois » avec plans des deux oppida.

Dossier articles relatifs aux oppidums de Jastres, 1983-1993. I 211-212.

Moyen-âge

J. Charay : Le monastère Saint-Martin de Lavilledieu, R.V.D.B. 1990, pp.17-22. (bibliothèque personnelle).

Conférence du 14 mai 1994 sur « les Bénédictines de la Villedieu » (Michel Riou) I 200 (prêt à Zarina Khan le 16 avril 2013)

Documents : Liste des prieures de Lavilledieu ; acte de 1377, première autorisation de fortifier le village, description de la fortification du monastère le 22 avril 1378, acte du 20 novembre 1480 entre la prieure et les habitants à propos des fortifications I 198.

Temps Modernes

Cotes anciennes relatives à Lavilledieu. I 199.

Gazette des Villages n° 6, nov-déc. 1997. pp. 8-9.

Lavilledieu : sur la place du Roure (récit de la révolte d'Anthoine Roure en 1670). *Article DL du 15 5 2000.* AG 113.

Mémoire pour Mirabel contre Lavilledieu et Lussas sur le terrain de Costeraste, à propos d'un droit de compascuité (vers 1720 ?).

Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

L'ombre de la révolte de Roure est revenue à Lavilledieu trois cent ans après (conférence de Maurice Boule). *D.L. 9 3 85.* 2 BB 104.

Révolution

Références et cotes de la série Q des A.D. 07 relatives à Lavilledieu. I 201.

10 octobre 1790 : Lavilledieu demande à construire des remparts. L 119, 2 BI 50.

Vente des Biens Nationaux à Lavilledieu. I 205-206.

Photocopie des délibérations de l'assemblée communale de Lavilledieu, 1791. I 209.

Cotes série L relatives à Lavilledieu. I 210.

Un livre pour Lavilledieu (Lavilledieu, les Villadéens et la Révolution, de M.Boule). *Article D.L. du 2.8 89.* 2 AK 70.

Photocopie du cadastre de Lavilledieu en 1832. I 201-202.

XIX^e siècle

Patrick Monarchi : Architecture ancienne et urbanisme en Ardèche. 3^e Colloque de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, Vinezac.(le devois communal de Lavilledieu), Ed. la Manufacture, Lyon, 1986.

Rapport du F. Avit Bilon. Lavilledieu. p. 289 : Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune et des bienfaiteurs. Ecole communale payante, et actuellement libre mi-payante. Traitement de 1000 fr fourni par les rétributions et les bienfaiteurs. Le local primitif était très bien. Le local actuel appartient à M. Leyris. 97 élèves au début, 40 aujourd'hui. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais autorités civiles très hostiles. Il y avait des écoles avant l'arrivée des Frères. En 1871, le curé était M. Rogier. Le maire, protestant, M. Roustain, filateur, devint maire, mais favorisa l'école des Frères. Le curé fit déplacer l'instituteur laïque, et les Frères ouvrirent les classes le 2 décembre 1872. 97 à 102 élèves, dont 8-14 gratuits. Le curé cessa de payer la rente de 300 fr promise lorsqu'un adjoint fut nommé. Le traitement montait à 1700 fr en 1882, date à laquelle l'école fut laïcisée. Le curé Rogier était mort en 1881, remplacé par l'abbé Terrasse. Roustain, devenu conseiller général, jeta le masque, et fit laïciser l'école. Protestation de 80 pères de famille, le curé à leur tête. Un nommé Leyris offrit un local dans l'antique château. Il fallait y faire des réparations. Le maire avait fait faillite à la suite d'un incendie dont la rumeur publique l'accusa pour masquer ses dettes. Bien que la plupart des habitants fussent victimes de sa faillite, ils lui faisaient encore bêttement confiance. Le titulaire laïque et son adjoint arrivèrent peu après la rentrée de Pâques. Le maire voulut les installer : les 80 pères de famille susdits « leur firent passer le quart d'heure de Rabelais » (?). La commission d'examen fut accusée de refuser systématiquement le certificat aux élèves des écoles libres. En mai 1883, l'école libre comptait 62 élèves, dont 15 à 30 gratuits. Le traitement était de 1.800 fr. Mais depuis, l'effectif est tombé à 40 en été, 30 en hiver. L'école laïque a aussi de 30 à 40 élèves. Lavilledieu a fourni une huitaine de bons sujets à l'Institut, mais l'école aura de la peine à tenir faute de ressources financières. « La population de Lavilledieu est franchement partagée en deux camps : celui du bon Dieu et celui du citoyen Roustain : nous n'en dirons pas davantage ».

Plan cadastral XIX^e siècle: tableau d'assemblage, secteur de la route d'Aubenas. AP 56.

XX^e siècle

Commémorations des combats de Lavilledieu des 25 et 29 août 1944, D.L. I 196-197.

Souvenir d'une tragédie, août 1944. Tribune 24/8/2006. T 176. , 2 BJ 171.

Raoul Galataud : Discours à Lavilledieu le 25 08 2012 (événements des 25-29 août 1944). Envol, janvier 2013 p. 9.

Recensement de 1962 à Lavilledieu. 2 AI 187.

Recensement de Lavilledieu en 1968. 2 AI 185.

Evolution de Lavilledieu par CSP en 1962-68. 2 BH 37.

L'esprit d'aventure de Candide. D.L. du 15 12 81. 2 AT 68.

Chez Candide, le beau et le bizarre vont de pair (expo Jacqueline Labrot). D.L. du 24 8 84. 2 AT 94.

Avec le naturel, on fait le bizarre (Candide). 2 AT 97.

A la découverte du Petit Musée du Bizarre (avec Gérard Lattier). D.L. 7 04 85. 2 AT 95.

François Burland chez Candide : une authentique et jubilante sauvagerie. D.L. du 10 08 85. 2 AT 95.

Festivités : échos du Bicentenaire. Tribune 17-24 8 89. 2 AK 81.

Voyage dans l'insolite (Candide). D.L. du 23 07 90. 2 AT 94.

Notes sur l'article de Montravail « Paroisses et monastères de Lavilledieu et St. Maurice de Terlin » I 208.

Le cloître restauré (incomplet). Tribune, 22 8 96. 2 AY 130.

Aménagement du cloître, un enjeu fort. D.L. du 15/11/2004. U 41.

L'entreprise au service du social (atelier protégé). Tribune du 3 8 92. 2 AI 181.

La passion de la restauration. Dauphiné Libéré du 24 7 93. 2 AI 182.

Le vendredi noir du 25 août 1944. D.L. 25 8 94. 2 AR 137.

La passion du patrimoine. Dauphiné Libéré du 15 8 93. 2 AI 183.

Candide en Ardèche: 25 ans déjà. D.L. 29 5 93. 2 BB 20.

Musée du Bizarre: suivez et lisez le guide. D.L. 11 7 93. 2 BB 21.

La rencontre avec l'art primitif. D.L. 15 8 93. 2 BB 21.

L'affreux Gégé (Candide). D.L. 2 12 95. 2 BB 19.

Les Editions de Candide. Publicité. 2 BB 19.

Le Petit Musée du Bizarre. Publicité. 2 BB 20.

En mémoire des martyrs d'août 1944. D.L. du 29 8 99. AG 17.

XXI^e siècle

Les amis de Candide. T.V. du 28 2 2003. AG 37.

Jacques Dugrenot : Lavilledieu. Patrimoine d'Ardèche, juillet 2013. 2 AR 276-277.

Salaisons de Jastres : authenticité, qualité et savoir-faire. Tribune du 21 5 2009. AU 9.

Poulailler GIREKA : Mise en demeure. Tribune du 19 2 2009. AU 36.

LUSSAS

*Charles Volle : La vente des Biens Nationaux à Lussas et à Vesseaux. R.V.D.B. 1991 p. 147-158.

Généralités

Louis Favier : Notice sur Lussas. Aubenas, 1952, 104 p.

Chabanne : Histoire d'une famille vivaroise : les Chabanne d'Eyriac-la Roche depuis 1370 jusqu'à nos jours, 1958. 57 p. 21 J 31.

Renseignements sur Lussas (Coiron en liberté) : AH 105.

Préhistoire

Claude Lefebvre : Oppida helvica. Les sites fortifiés de hauteur du plateau de Jastres (Ardèche). De Boccard, Paris, 2006, 487 p.

C.Lefebvre : Les sites fortifiés du plateau de Jastres, dernières interprétations. Journées archéologiques de Privas, 1-2 avril 2006. S 95.

Henri Saumade : Préhistoire: une publication sur Lussas D.L. 20 11 86. 2 BB 24.

Henri Saumade : Préhistoire de Lussas et du Bas-Vivarais (Aubenas 1987), Bibliothèque personnelle. BR 13.

Arsène Héritier : l'aven-grotte Giraud à Lussas, la poterie dite « allobroge », „Ardèche archéologie n°4 1987 : F 29.

J. Combier : Indications sur l'habitat préhistorique à Lussas. Gallia-Préhistoire CNRS 1963

La consolidation de l'oppidum de Jastres. D.L. 22 8 95. 2 BB 24.

Roland Comte :Description de l'oppidum de Jastres, par pp. 12-16. Cévennes Terre de Lumière n°4 1998.

Antiquité

Marie et Paul Bousquet : Visite de la voie romaine du Massif Central de Costeraste aux Echelettes pp. 2-8.Cévennes Terre de Lumière n° 2 1999.

Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche : p.380 et suiv. Débris du monument romain connu sous le nom de Temple de Jupiter. Voir Charles d'Agrain, « Notes Historiques », p. 32. p.382 : Lussas veut peut-être dire « Lucus sacer », à cause de ses monuments celtiques. Nombreux tumuli, dont celui étudié par H. Saumade, « Cahiers Rhodaniens, VII, 1960 : Sépulture sous tumulus d'Eyriac ». C'est une tombe d'époque chalcolithique, réemployée au 1er âge du Fer. (Notes). p.383 : le premier habitat fut sur un tertre à distance du bourg, et se groupa autour de l'église Ste. Marie fondée par St. Venance. A côté de l'église actuelle, petite halle soutenue par 5 colonnes, dont 3 monolithes. Elle servirait à cacher la maison des sœurs ! Mazon signale un cippe funéraire, avec inscription à Marcus Primus Mansuetus, de la tribu Voltinia, ayant rempli dans sa patrie les dignités de flamme augustale et de quatuorvir, monument élevé par son fils Marcus Primus Maximus. Il y a un autre monument funéraire à la Motte, près de Lussas, élevé par Marsa à son pieux mari.

Temps Modernes

Mémoire pour Mirabel contre Lavilledieu et Lussas sur le terrain de Costeraste, à propos d'un droit de compascuité (vers 1720 ?). Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

Révolution, Empire

Ch. Volle : La vente des Biens Nationaux à Lussas, Vesseaux et leur canton. R.V.D.B. 1991, pp. 147-158.

Maurice Boule : Un Ardéchois soldat de la République, André Amblard, soldat à Mayence en 1793. R.V.D.B. 1980, pp. 23-32.

L'histoire des Amblard. D.L. 24 8 95. 2 BB 34.

XIX^e siècle

Lettre de l'évêque au préfet au sujet du desservant de Lussas, 5 avril 1841. AN 101.

XX^e siècle

L'épopée du Foyer Rural de Lussas, 1957-2001, p. 7. Gazette des Villages n°31.

La goutte coule toujours de l'alambic. DL du 5 11 86. AV 76.

La daube au four. Tribune, 7 3 91. 2 BB 36.

Nouveau chapitre de la Confrérie des Tasse Daube (à Lussas). D.L. 05 08 91. 2 BB 33.

Les derniers alambics. DL du 9 11 91. AV 76.

L'alambic fait toujours chauffer la goutte. D.L. 15 11 92. 2 BB 36.

Le barrage de Lussas, une richesse pour la vallée. Envol, sept-octobre 1992. 2 BB 23.

Hydroplus, première mondiale. Tribune, 11 6 92. 2 BB 35.

Au hameau d'Eyriacus, autour de la daube. D.L. 30 7 93. 2 BB 24.

La vogue d'Eyriac. D.L. 23 7 94. 2 BB 35.

Survie: le dernier alambic. Tribune 25 11 95. 2 BB 30.

L'Alambic, un septuagénaire toujours en activité. D.L. du 21 11 95. AC 290.

Lussas, un pari ambitieux: une commune qui tient à conserver sa ruralité tout en rentrant dans le XX^e siècle. D.L. 6 8 98. 2 BB 23.

Important projet d'irrigation de la plaine de Lussas. D.L. 4 2 91. 2 BG 6.

Festival de Lussas

5^e Festival de Lussas, Cinéma des pays et régions, 1-4 avril 1983. BR 13.

Tous les registres de l'audio-visuel pour le prochain festival de Lussas. D.L. 30 12 84. 2 BB 29.

Cinéma des pays et régions, 3-8 avril 1985. BR 13.

René Allio et son matelot ont fait le plein. D.L. 6 04 85. 2 BB 29.

Ce soir, le « matelot 512 » suivi d'un débat avec René Allio et Laure Duthilleul. D.L. 4 04 85. 2 BB 29

La jeune photographie ardéchoise présentée au Festival. D.L. 4 04 85. 2 BB 36.

Aujourd'hui, « Terminator », « A toute allure »... D.L. 6 04 85. 2 BB 31.

Ce soir, toute la Picardie...D.L. 7 04 85. 2 BB 30.

Les écrivains Gil Jouannard et Mireille Coulomb ont présenté leurs derniers ouvrages à Lussas. D.L. 9 04 85. 2 BB 32.

Au Festival de Lussas, le responsable national des bibliothèques de prêt, Gérard Briand. D.L. 9 04 85, avec Sabine Goetz, fédération nationale des Foyers ruraux.. 2 BB 32.

Les rencontres d'abord. D.L. 11 4 85. 2 BB 28.

La culture et la communication en région: un débat passionné au festival de Lussas. D.L. 9 04 85. 2 BB 28

Un marathon du scénario au prochain festival de Lussas. Tribune, 26 12 85. 2 BB 34.

Course gagnée pour Lussas. D.L. 4 11 86. 2 BB 27.

2^e Festival International Film et Cheval à Lussas : les cracks ont gagné. D.L. 14 7 87. 2 BB 27

Festival de Lussas, au grand galop. Tribune du 3 11 88. 2 AI 79.

Du théâtre au merveilleux (Isaac Alvarez). D.L. 28 7 91. 2 BB 32.

Etats Généraux du Documentaire, 19-25 août 1991. BR 13.

Une semaine riche en rencontres. D. L. 19 8 91. 2 BB 26.

Lussas, la révolution du documentaire social. Libération, 31 8 et 1 9 1991. 2 BB 26.

Là où se réfléchissent les images. D.L. s.d. 2 BB 25.

Lussas: multiplier les capacités de stockage. D.L. 10 6 92. 2 BG 16.

Un stage bien nourri (vidéos). D.L. 23 8 92. 2 BB 33.

Le village, l'épicerie, le film. D.L. 22 10 93. 2 BB 25.

Un Festival sur le Coiron (diffusion dans les villages proches). D.L. 25 8 93. 2 BB 31.

Etats Généraux du documentaire: un laboratoire d'idées. D.L. 13 8 94. 2 BB 34.

Un maître de la gestuelle théâtrale, Isaac Alvarez. D.L. 25 8 95. 2 BB 35.

A Lussas, les Etats Généraux du Film Documentaire. Tribune du 18-23 08 2001. AG 30.

A Lussas, la maison du documentaire inaugurée. Tribune du 16-23 08 2001. Site opérationnel depuis 1998 : <http://www.maisondudoc.com>, AG 32.

Ardèche Images Productions: 6 films et 2 sociétés pour fêter ses 20 ans. Tribune du 5 2 2004. AZ 212.

Documentaire de création: quel talent ! Tribune du 2 juillet 2008. AL 24.

Ferme pédagogique du Mas du Moulin, à Lussas. Prospectus. AAA 95.

MIRABEL

P. Grangeon, P. Jodot: Mollusques pliocènes des sables fluviatiles de Mirabel (Ardèche), Annales de l'Université de Lyon, 1956 (notes). AH 133.

*P.Margot : Le château de Mirabel. R.V.D.B. n°46, 1990, p.35-54.

*Jocelyne Béttinas : Prise de Mirabel par les catholiques en 1628. R.V.D. B. n°46, 1990, p.57-67.

*Yves Raoux : Vente des vestiges et ruines du château de Mirabel (1895). R.V.D.B. n°54 1998 p.210-213 (document).

Généralités

Références sur Mirabel, sources et bibliographie. AH 23-2 et AH 129-132.

Monographie de Mirabel, par L. de Montravail (notes). AH 139-141.

Mirabel en Vivarais, campé sur son roc. D.L. du 25 7 96. AH 112.

L'Ardèche que j'aime, Mirabel. (Ma Bastide). Y 130-131.

Les moulins de la Claduègne. D.L. du 15 4 95. AH 107.

Mirabel mérite une visite : témoin d'un prestigieux passé. D.L. du 6 8 1995. AH 109.

Lettre à Marianne Carrero sur le passé de Mirabel. 22 octobre 2002. AY 183-184.

Randonnée Mirabel-les-Rochers avec dessins et généalogie des Apchiers, Astards, Flotte, Monteil., plan du siège de Mirabel, etc. Cévennes Terre de Lumière, n° 4, 2001, pp. 2-11.

Dossier sur Mirabel : portrait, la tour de Mirabel, 800 ans d'histoire, l'église Saint-Etienne, le Domaine Olivier de Serres (70 ans d'enseignement agricole), le CERMOSEM, la compagnie Zarina Khan. Gazette des Villages n°34-35 juillet-décembre 2002.

Pierre Margot : Le château de Mirabel. R.V.D.B. 1990, pp. 35-54.

Pierre Margot-Belrichard : Le château de Mirabel-en-Vivarais. Il est acheté par l'évêque Aymon de Genève (1255-1263) en 1258 au nom de son chapitre. Mais le château existe dès 1225. La tour subsistante est du XIII^e. Histoire avec plans et croquis du château ouest du XIII^e à nos jours. AH 102.

Albert Grimaud : Histoire de Villeneuve de Berg, ancienne bastide royale. Aubenas 1942 : p.33 : Pons, seigneur de Mirabel, assiste à la pose des deux premières pierres, au lieu del Périer, de la Bastide de Villeneuve de Berg, le 14 novembre 1284. p.41 : Raymond de Vogüé conserve la haute justice sur le village de Tournon près Villeneuve et sur une terre qu'il a acquise de Guillaume de Mirabel. p.131 : Après la Saint-Barthélemy, protestants et catholiques de Villeneuve se jurent une paix réciproque. Pour les catholiques, le capitaine fut Louis de Guy, dit le capitaine Baron, qui était de Villeneuve ; pour les protestants, ce ne fut pas Gabriel de Mirabel qui ramenait après Moncontour les débris de l'armée protestante, mais François des Astards de Laudun, coseigneurs de Mirabel, dit le capitaine Mirabel. Celui-ci venait de céder à Olivier de Serres toute justice sur le Pradel. En effet, Villeneuve était occupée par les catholiques depuis 1570 depuis la marche de Damville derrière Coligny. Olivier de Serres voulait sans doute établir au Pradel un prêche pour ses concitoyens. p.132 : En nov. 1572, le capitaine Mirabel laissa Leugires, gouverneur pour le roi, propriétaire du château de la Borie, s'emparer de Villeneuve. Baron alla se réfugier à Mirabel, au château qui était proche de celui de Gabriel d'Arlempdes. Olivier de Serres alla loger chez son fermier Chaussy, car le Pradel n'était pas encore en défense. Le 15 mai 1572, François de Laudun avait nommé gouverneur de son château de Mirabel Pierre Imbert, dont les protestants s'emparèrent la même année et le gardèrent. Le 2 mars 1573, à l'instigation d'Olivier de Serres, les protestants reprirent Villeneuve. François de Laudun mourut à la fin de 1573. En 1575, Antoine de Beaumont fut nommé par Saint-Romain gouverneur et commandant du lieu et fort de Mirabel. p.139 : L'assemblée des « unis » convoquée par Chambaud à Privas le 2 octobre 1585 vit arriver le lendemain Louis d'Arlempdes, seigneur de Mirabel, ainsi que François Avias, notaire, consul de Mirabel. Olivier de Serres y participait aussi. p.147 : Gabriel de Mirabel avait épousé Marguerite de Mazoyer le 15 décembre 1562. Le 26 novembre 1576, ils cèdent contre loyer à Jacques Chaussy, maréchal, les ruines de la maison dite le Logis du Dauphin ou du Cerf. Gabriel de Mirabel mourut peu après, et son fils aîné Louis épousa le 7 avril 1586 Marthe de Borne de Ligonès. Le 21 octobre 1600, sa fille Isabeau épousa le pasteur de Villeneuve, Anthoine de la Motte (p.151). p.152 : Loys de Mirabel, fils d'autre Loys de Mirabel, accepta de payer 30 livres à Anthoine de la Motte pour la part due par son père à celui-ci pour le service qu'il avait fait à Mirabel en 1621-22. p.163 : Les catholiques occupant Villeneuve et le Pradel, que dirigeait Louis II d'Arlempdes, s'emparèrent à Berg d'un convoi destiné à l'armée de Montpellier. Sur le retour, ils furent attaqués par les catholiques de Vinezac et de Joannas au passage de la Claduègne, au moulin de Berg. Au bout de deux heures de combat, les deux chefs s'affrontèrent en un combat singulier. La cuirasse de M. de Mirabel lui tomba sur le ventre, et il en fut « incommodé pour jamais ». Aussi, les protestants se retirèrent, laissant leur butin et 15 morts, ayant emporté les autres et beaucoup plus de blessés (octobre 1622). p.168 : Louis de Mirabel, seigneur de Vendriac (commune de Lussas) fils aîné de Louis de Mirabel, épousa au château de Brison le 21 avril 1624 Françoise de Beaumont, fille de feu Rostaing de Beaumont et de Jeanne d'Antraigues. Le 5 décembre 1624, au château de Mirabel, noble Franc des Serres, fils de Daniel et de feu Anne de Frise de Montvisant, épousa Louise d'Arlempdes de Mirabel et de feu Marthe de Borne. p.174 : Le 3 mai 1628, Montréal fit investir par son régiment, ceux d'Annonay et de Lestrangle, et par 3 compagnies de cavalerie, le domaine du Pradel. Il s'en empara grâce aux deux canons venus de B.S. Andéol. Faute d'eau, et étant attaqués à la sape, les défenseurs (une trentaine d'hommes) avec Daniel de Serres et son fils Franc, qui commandait, durent se rendre. Franc de Serres et sa femme Louise de Mirabel allèrent à Privas, où Franc testa le 8 mai 1629. Tout fut pillé et rasé. Puis, chute de Chomérac et du Pouzin. Montréal arracha à Montmorency l'autorisation d'assiéger Mirabel, pour isoler complètement Privas. p.176 : Récit du siège de Mirabel, qui commence le 6 juin 1628. Daniel de Serres et son petit-fils s'y sont réfugiés. L'investissement commence le 7, avec 4 régiments, se termine le 8 avec l'arrivée du régiment de Logères. Les 4 pièces d'artillerie sont amenées de Viviers, puis de S. Jean le Centenier. Elles tirent à partir du 11. M. de Mirabel ne pensait pas qu'ils puissent arriver là, et refusa les 6.000 écus que Montmorency lui proposait s'il cédait la place. Les canons tirent 4 jours sur les

murailles du village, puis y font une brèche. Le village est occupé. Les assiégés sont réduits au seul château. Montmorency, qui n'a plus qu'un canon en état de tirer, accorde la vie sauve aux 300 survivants, qui sortent de Mirabel le 15 juin et se retirent vers Privas. Daniel de Serres se réfugie chez M. de la Baume avec son petit-fils Constantin, puis se retire à V. de Berg chez M. Veyrenc, attendant de rentrer dans sa maison occupée par des locataires. Balthazar de Flotte des Astars, baron de La Roche, habitant Villeneuve en son hôtel, grièvement blessé au siège de Chomérac, fut nommé gouverneur de Mirabel. Son château fut conservé, mais celui de M. d'Arlempdes, rasé, et le village en partie incendié. Son frère Jacques d'Arlempdes mourut catholique à Villeneuve en 1652. Il était seigneur de Saint-Montan (p.201). p.180 : Chabreilles, après la chute de Privas, se retira dans sa maison de Villeneuve, où il testa en faveur de sa sœur Françoise de Beaumont, épouse de Louis d'Arlempdes, le 18 octobre 1639. Puis, le 2 juin 1655, il fit un autre testament en faveur de son neveu Jacques d'Arlempdes, seigneur de Mirabel. Antoine de Beaumont, sieur de Chabreilles, lui fit épouser Jeanne de Beaumont, sa fille naturelle légitimée par le roi le 12 janvier 1656. Il lui donna procuration pour recevoir les 8.560 livres de la commission que le roi lui devait pour avoir fait exécuter la paix de 1622. Il mourut en 1658. Jacques d'Arlempdes put venir habiter sa maison de Villeneuve. p.201 : Jacques d'Arlempdes fut député en 1659 au synode national de Loudun. Le culte protestant se poursuivit au Pradel sous Constantin de Serres jusqu'en 1685. Le dernier pasteur fut Louis de Gilbert, de Die, qui abjura entre les mains de l'archevêque de Paris. Le 29 septembre 1685, à Villeneuve, abjuration d'Antoine d'Arlempdes de Mirabel, sieur de Vendrias, et de François Jeune, seigneur de Chambeson, docteur en droit. p.202 : Jacques d'Arlempdes de Mirabel était mort réformé en 1672, laissant ses enfants sous la tutelle de Jeanne de Beaumont. L'aîné, François-Rostaing, placé à 16 ans chez Turenne, se convertit avec lui vers 1667. Jeanne de Beaumont abjura le 30 septembre 1685, et mourut le 27 octobre 1705 à Villeneuve. François Rostaing épousa le 29 juin 1698 Jeanne de Garnier, de Privas. Son frère Antoine s'enfuit au couvent des Capucins de Villeneuve, puis au séminaire de B.S. Andéol. Son cousin François de Serres, fils de Constantin abjura entre les mains de l'évêque en 1678. François du Pradel disparut du collège des Jésuites d'Avignon. Antoine d'Arlempdes, dit le chevalier de Mirabel, est mousquetaire du roi en 1688. Il transigea avec son frère François Rostaing pour sa part d'héritage le 30 mai 1699.

Paul Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.II p.121. En janvier 1380-81, Pierre de Fourchades se remaria avec Alaysie de Serrescudier, fille de Pierre de Serrescudier, coseigneur de Mirabel, et de Philippa de Mirabel. La fiancée était veuve de Pierre de Balazuc. L'acte fut passé à St. Thomé. p.162. Pierre de Fourchades testa à Condillac, diocèse de Valence, le 7 octobre 1403, et demanda à être enterré dans l'église de Charaix près de ses ancêtres.

Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche, p.400 et suivantes : « Récit véritable fait aux reines » par le sieur de Montgazon, un des gentilshommes du duc de Montmorency. Le « soldat du Vivarais » raconte la tentative de surprise par deux catholiques en 1626. Guigon, de Taverne, l'un des responsables du complot de Jalès, était intendand de M. de Surville avant la Révolution. Le père de la marquise de Surville, M. de Mirabel, fit achever la démolition du château de Mirabel. Derrière le château de Mirabel il y a un quartier dit de Corps, qui d'après la tradition, fut tellement décimé par la peste qu'on le brûla et l'abandonna. Guillaume d'Arlempdes possédait la terre de Cheylus (Saint-Priest) vers 1300. Elle passa ensuite aux Bénéfice. Guillaume de Mirabel était abbé des Antonins, à St. Antoine en Viennois. En 1336, Pierre d'Arlempdes était coseigneur de Sceautres et Tataillon en Coiron. Hugon d'Arlempdes fut coseigneur d'Antraigues en 1420 par son mariage avec Alix de Goy, frère de Gilbert. Il est témoin en 1433 dans l'acte de confirmation des libertés d'Aubenas. Gabriel d'Arlempdes fut l'un des lieutenants de Jacques de Crussol, chef protestant. Louis IV de Mirabel était un zélé protestant, délégué en 1620 à l'assemblée de la Rochelle. Louis V défendit en 1628 le château avec son père. Son fils Jacques fut délégué en 1659 au synode de Loudun. Mais dès 1655, une Jeanne de Mirabel avait abjuré au château de Brison. Jacques d'Arlempdes, fils du précédent, abjura au couvent des Capucins de Villeneuve en 1678. Il y eut à cette occasion une sorte d'émeute à Villeneuve. Notes: il s'agit en fait d'Antoine, alors âgé de 11 ans. Jacques d'Arlempdes mourut en 1673. Voir A. Grimaud, « Histoire de V. de Berg », Aubenas 1942 pp. 201-206. Antoine de Mirabel obtint de Louis XV l'érection de Mirabel en marquisat. Sa dernière descendante, Marie-Pauline, épousa le marquis Etienne-Joseph de Surville, fusillé au Puy en 1798, sans doute l'auteur des poésies de Clotilde de Surville. Sans enfants, elle donna le Pradel et Mirabel au fils de sa cousine Auguste de Vatré. Celui-ci vendit aux Barruel, mais le Pradel revint aux Vatré après discussion. L'église de Mirabel est du XII^e, à l'exception de la 1^{re} travée, beaucoup plus ancienne. Abside démolie au XVI^e, remplacée par un chœur carré. Retable et maître-autel de la chapelle des Capucins de Villeneuve, qui date de la Renaissance. Un tableau doit représenter le vœu de Louis XIII. L'ensemble est en mauvais état et moisi (Note: il y a le tout, mais en mauvais état). Le Pradel fut pris par les catholiques le 7 mai 1628, et ils rasèrent les fortifications. Il n'en reste qu'une modeste tourelle. Voir les livres de Léon Vedel « Olivier de Serres et le Pradel », avec 3 eaux-fortes de X. Mallet, Largentièrre, 1882, et Eugène Villard « Olivier de Serres et son œuvre », Paris, Douniol, 1872. La famille de la Baume, qui était seigneurs de Uzer (achat en 1256) et apparentés aux Julien de Vinezac, étaient originaires de la Baume en Coiron, près de Mirabel, pour le vicomte de Montravail cités par Mazon (Notice sur Uzer, p.39). En 1288 et 1307, Henri de la Baume était chanoine de Viviers et rendait hommage à l'évêque. En 1306, Guillaume de la Baume en Coiron, seigneur du lieu, rendait hommage à l'évêque. Alasia de la Baume épousa Gérard de Colans, qui devint ainsi coseigneur de la Baume dès 1330.

H. Vaschalde : Notice sur Mirabel en Coiron et ses seigneurs. Privas, 1899, 31 p. (notes+photocopies AH 125-127). AH 134-135.

Antiquité, Moyen-âge

Georges Grégoire : La borne milliaire de Mirabel, R.V. 1984 n°1, pp. 5-13.

J.M. Urvoy : Le milliaire romain de Costeraste. Incomplet, voir complément sur ordinateur OS X.

2 AR 203-213.

1328: Noble Pierre de Mirabel fait hommage à Aymar V de Poitiers pour son château de Mirabel. H 25.

Temps Modernes

Notes sur Olivier de Serres. Origine, Medarus, Internet. Z 11-12.

H. Vaschalde, Notice sur Mirabel en Coiron, Privas, 1859, 31 p. Voir photocopies en AH 125-127 : les seigneurs de Mirabel, état de la terre de Mirabel en 1628. Voir aussi les articles de J. Favre, dans R.V. 1923 et 1924.

G. Paysan : Jean de Serres, R.V.D.B. 1980, pp.4-9 (bibliothèque).

Le château du Pradel pillé et démoli, Mirabel investi. D.L. 17 2 98. B 154.

Martine Gorrichon : A la table d'Olivier de Serres, Revue du Vivarais, 2007, n°1, pp. 29-43.

Maurice Bouille, J.P. Antoine : Cahier de photographies de J.P. Antoine sur le retable de Mirabel. R.V.D.B. 1992, pp. 87-99.

Vue cavalière de Mirabel. XVII^e siècle. AD 07. CD 1.

Plan de l'investissement de Mirabel par les troupes royales (Jean Favre). CD 1. et X 86.

Jocelyne Betinas : Prise de Mirabel en 1628 par les catholiques. R.V.D.B. 1990. pp. 57-67.

Travail personnel : visite-conférence, le siège de Mirabel. P 53-60.

Croquis de Mirabel en 1628. 2 AO 117.

Rôles de la capitation en 1781 et en 1694 (notes). AH 141-142.

Mémoire pour Mirabel et Lussas, sur le terroir de Costeraste, à propos d'un droit de compascuité (vers 1720 ?) A.D. 07 Bib 1393.

Volume de travail de Jean Favre. Notes. AH 132.

Erection de Mirabel en marquisat. AH 137-138.

Maurice Boule : La réaction nobiliaire à Lussas-Mirabel en 1767. RVDB 1985 p. 68. Antoine François Régis Augustin d'Arlempdes de Mirabel est né au Pradel en 1738. Il a épousé en 1761 une demoiselle noble de Saint-Péray, Antoinette Iphigénie de Geys de Montgaillard. Ses deux filles n'ayant pas d'héritier, c'est par sa sœur Marie Suzanne Benoîte que le Pradel passera aux Mésange de Saint-André, puis de Watré et de Saint-Andéol. Il était seigneur unique de Mirabel, du Pradel par héritage des de Serres, de la Baume à Saint-Jean, de Senouillet, Pailhères et Saint-Arcons à Darbres ; son domaine a 40 km de tour, avec plusieurs dizaines de villages ou hameaux. L'état de 1781 nous le montre imposé de 76 livres, 2 fortune sur un territoire correspondant à l'actuel canton de Villeneuve. Il a 4 valets et 3 servantes. Si la capitation équivaut à 1/90^e des revenus, il a 6 à 7000 livres de revenus annuels, ce qui le classerait selon Chaussinand-Nogaret (« La Noblesse au XVIII^e siècle », Hachette 1976) dans le premier quart de cet ordre, alors que Antraigues dispose de 40.000 livres et fait pourtant modeste figure à la Cour.

Bernard Vidal : Les fortifications de Mirabel du siège de 1628 à aujourd'hui (nombreuses illustrations). Revue du Vivarais, 2023, n°3, pp. 161-177.

Révolution, Empire

P.A.E. du collège La Boissière : cahier de doléances de Mirabel en 1789, AH 133.

Documents préparatoires au ch.2 des « Tambours de Nivôse » : Au mas du Pradel. AP 1-4.

Papiers d'époque révolutionnaire (L 1344). Surtout problèmes du clergé de Mirabel. AH 135-137.

Pétition pour la conservation de la chapelle de Mirabel (21 Prairial An VIII). Q 301. AH 142.

XIX^e siècle

Plan du village de Mirabel en 1813 (matrice cadastrale). AH 122.

Environs du village: plan de 1813. AH 123.

Le Pradel en 1813. Plan cadastral. AH 124 et AP 7.

Moulin du Pradel et environs. AP 8.

Cadastre XIX^e siècle: utilisation du sol communal. 3 P 1077. AH 133.

Cadastre des propriétés non bâties. 3 P 1079. AH 134 et AH 138.

Archives de la série O : église et presbytère de Mirabel. AH 139, écoles, AH 143.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : Prix de spécialité à Léonce de Watré, propriétaire du domaine de Pradel, surtout pour sa vigne. K 46-48.

XX^e siècle

Raymond Gras : Chronique récente du Pradel. Revue du Vivarais p.11-23 n°1 2010.

Olivier de Serres élevé à la plus haute distinction: vers la restauration du musée du Pradel. Tribune du 12 12 1985. AU 172.

Le pays d'Olivier de Serres : le CFPA du Pradel. Tribune du 10 04 86. AU 161.

Eau potable aux Granges de Mirabel. Tribune du 19 3 87. AO 29.

Le Comité National Olivier de Serres s'est réuni. D.L. du 7 7 90. 2 AK 57.

Olivier de Serres et le "Mesnage des Champs". D.L. 8 11 90. 2 BB 86.

Objectif: restauration du Pradel. D.L. 4 12 91. 2 BB 90.

Bilan et avenir du Pradel. Article DL 1992 (?). AU 167-168.

Comité National Olivier de Serres: le Pradel, un atout pour l'Ardèche. D.L. 20 octobre 1992. AH 105.

Restauration du Pradel: coup d'envoi le 1er juin. D.L. du 16 5 1993. AH 115.

Pradel: la restauration est en cours. D.L. 8 11 93. AH 106.

Le Pradel, éternel laboratoire d'agriculture. D.L. AH 108.

La ferme expérimentale du Pradel (élevage caprin). D.L. du 11 11 93. AH 113.

Une visite s'impose au Pradel, à la veille d'une véritable mue. D.L. du 26 5 93. AH 113.

Olivier de Serres vaut bien un centre culturel. D.L. du 5 6 1993. AH 111.

Le Comité National Olivier de Serres devient Institut Olivier de Serres. D.L. du 17 déc. 1993. AH 106 bis.

Le syndicat intercommunal Olivier de Serres étudie une participation à l'espace culturel. D.L. du 27 01 94. AH 114.

La naissance de l'espace muséal. D.L. du 22 12 95. AH 114.

L'espace muséal en réflexion. DL du 27 12 95. AH 106 ter.

Qu'en est-il d'Olivier de Serre ? D.L. du 18 2 1996. AH 106 ter.

Il était une soie: la station de grainage du Pradel. D.L. du 30 11 1997. AH 116.

Un espace muséal Olivier de Serres. Terre Vivaroise, 5 6 1998. AH 115.

L'hommage à Olivier de Serres. Ouverture depuis 15 jours de l'espace de restitution Olivier de Serres. Article D.L. du 1 8 98. AH 117.

Ouverture de l'espace de restitution Olivier de Serres. D.L. du 19 7 98. AG 209.

Ouverture de l'espace de restitution Olivier de Serres. Terre Vivaroise, 31 7 1998. AH 118.

Venez découvrir le domaine Olivier de Serres. Terre Vivaroise 26 3 99. AH 118.

Le Pradel, 10 ans de la station caprine. T.V. du 22 10 99. AH 12.

Comité National Olivier de Serres : prospectus. AU 176.

XXI^e siècle

Les jardins d'Olivier de serres inaugurés. DL du 8 7 2011. 2 AF 78.
 Domaine Olivier de Serres: un centre multi-fonctionnel pour cultiver et transmettre. T.V du 6 10 2000. AG 127.
 L'Institut Olivier de Serres sème à tout va... DL du 20 12 2000. AY 57.
 Un livre sur le village. Tribune du 31 7 2003. AY 37.
 A la découverte de l'espace Olivier de Serres. DL du 11 8 2003. AY 21.
 Mirabel : une visite théâtralisée (Zarina Khan). Tribune du 13 5 2004. AV 66.
 Gilles Taulemesse : Olivier de Serres et l'eau précieuse des Coirons. Le Coiron, un pays d'Ardèche. Edition Mémoire d'Ardèche et Temps Présent.
 L'évolution récente de l'agriculture : quel impact sur les paysages ardéchois ? Exemple de la commune de Mirabel. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent n° 83. AQ 278-288.
 Jardins d'Olivier de Serres : le montage financier. Tribune du 7 5 2009. AU 45.
 Centre de ressources Olivier de Serres. Présentation. AG 197.
 Apporter de l'eau au moulin (restauration du moulin Tarvelier). D.L. du 5 01 09. AM 49.
 Philippe Prévost : Sur les pas d'Olivier de Serres : un sentier d'interprétation des pratiques d'agriculture durable sur le domaine du Pradel imaginé par JP Deffontaines (avec bibliographie). AP 27-31.
 Une réflexion sur les calades. Tribune du 2 10 2003. AG 29.
 L'institut Olivier de Serres entre tradition et modernité. Document de présentation 2005. L 133-134.
 Renforcement du patrimoine et projets (institut O. de Serres) l'Echo-le Valentinois 26 01 2008. 2 AG 38.
 La compagnie Zarina Khan fête ses 10 ans en Ardèche. DL du 20 7 2010. AAA 102.
 Correspondance de M Pierre Margot-Belrichard, 29 7 2009, 10 3 2010. 2 AF 167-170.
 C.R. de l'ouvrage de P. Margot-Belrichard : « Mirabel un site deux châteaux ». 13 1 2011. 2 BM 170.
 Atelier et chantier d'Insertion Olivier de Serres au Pradel (Ma Bastide, avril 2013). 2 BJ 161.
 Le plein air pour credo : porcs de chez nous. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 159.
 Institut Olivier de Serres : projet de restauration d'un buste. Tribune 12 6 2014. 2 BD 62.
 Maison des Illustres: le Pradel labellisé. Tribune 12 6 2014. 2 BD 68.
 CERMOSEM, un campus à la campagne. Reliefs n°70 juillet août 2015. p. 11.

ROCHECOLOMBE

Généralités

Références sur Rochecolombe, AH 228-231.

Eugène-Melchior de Vogüé : Une famille vivaroise (Notes avant 1600). AH 192-198.

Abbé André Arnaud : « Valvignères en Helvie », Aubenas, Lienhardt, 1989, réédition de 1962. p.61. Le marquis de Vogüé a découvert en 1905 un autel à Jupiter conservé dans l'église de Sauveplantade, avec une inscription « A Jupiter très bon et très grand, L. Valérius Martius, a élevé et consacré ce lieu ». Voir « Revue Epigraphique » p.164 n°1627, et Marquis de Vogüé « Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 1906, p.486. p.78 : L'église de Sauveplantade conserve comme support de bénitier un milliaire dédié à l'Empereur Aurélien ; il a été trouvé à Alba. Il appartenait à la voie d'Alba à Nîmes par Viviers, la voie Valérienne. La carte p.75 indique une voie celtique de Gergovie à Pt. St. Esprit qui passait par le quartier La Temple, l'oppidum d'Albenate, un pont romain sur l'Auzon près de Sauveplantade, St. Maurice d'Ibie, l'oppidum de la dent de Resse, et arrivait à Lagernate et Mélinas, avant de continuer sur Pt. St.Esprit. p.139 : A Vaudanoux, paroisse de Saint-Maurice d'Ibie, mais commune de Rochecolombe, on aurait trouvé des monnaies grecques. Mais on n'a pu dire à l'abbé Roche ce qu'elles sont devenues. p.207 : Vaudanoux fait partie de la paroisse de Saint-André de Mercoyras, aujourd'hui commune de Valvignères. Le 28 décembre 1681, Louise Reynaud, de ce hameau, est inhumée à Saint-Maurice, ainsi que Etienne Brian, le 15 juillet 1681. La paroisse de Saint-André de Mercoyras disparut au XV^e siècle et fut réunie à l'église de Saint-Maurice d'Ibie, où se trouvait un prieuré bénédictin relevant de Conques-en-Rouergue. p.425 : La garnison de Lagorce vint attaquer Rochecolombe en 1621. Le village est défendu par le seigneur de Lanas (Balazuc) et par Gabriel Antoine Angelin de Surville, de Lavilledieu. Cette famille Angelin vient de Saint-Alban au diocèse de Mende; Jean Angelin épousa le 23 mai 1559 Louise de Surville, de Vesseaux. p.581 : Une battue aux loups fut organisée le 25 janvier 1857 sur les communes de Valvignères, Saint-Maurice d'Ibie, St. Andéol de Berg, Rochecolombe et Lagorce, dirigée par M. Chalvet, lieutenant de l'ouvetier à St. Alban sous Sampzon. La commune de Rochecolombe devra fournir 30 tireurs et 60 traqueurs sur un total de 210 et de 480. Ces battues avaient souvent pour résultat de rejeter le loup chez les voisins, les véritables tueurs étant les bergers, les chasseurs ou les charbonniers.

Pierre Ribon : Voyage en Basse-Ardèche. Editions et Régions, Valence, 1998. p.12 : Le 9 octobre 1234, Arnaud, abbé de Mazan, achète les terres de Geoffroy, coseigneur de Vogüé, situés entre l'Auzon et le territoire de la Grange de Berg en deçà de Saint-Germain, compris dans le mandement de Vogüé, le libre usage des eaux et des bois, l'entrée des troupeaux. La grange de Berg existait dès 117, et fut fondée peu après Mazan. Le 16 octobre 1234 Audibert, coseigneur de Vogüé, seigneur de Rochecolombe, Dalmace et Audibert de la Crotte, coseigneurs de Vogüé, étant dans la cour de la grange de Berg où se sont réunis plusieurs témoins, moines, convers, personnes de qualité, garantissent à l'abbé de Mazan l'acquisition qu'il a faite. Le 17 octobre 1234, à Viviers, dans la maison de Geoffroy de Vogüé, ancien évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et en sa présence et celle de nombreux témoins, Etienne, frère de Geoffroy, vendeur, ratifie la vente. En même temps, Etienne et Martin, des La Crotte, déclarent renoncer en faveur des religieux de Mazan aux droits qu'ils pourraient avoir sur les pacages vendus et la manse de Javelier. Les seigneurs majeurs de Vogüé étaient les La Crotte, qui possédaient Tournon et La Javelier. Ils se fondirent ensuite dans les Beaumont. L'essentiel du domaine de Berg fut vendu par les Montaut, qui habitaient leur château des Salelles (p.7-8). p.17 : Raymond de Vogüé avait acheté le devois de Montcourtoix, entre Tournon et l'Auzon, avec droit de haute justice, à Guillaume de Mirabel; il obtint le droit de passage des eaux sur la terre de Berg. En 1297, nouvelle transaction autorisant le même à prendre l'eau sur l'Ibie pour irriguer le pré de Ponhet qui lui appartient. Raymond de Vogüé est seigneur de Rochecolombe, Valos (aujourd'hui commune de St. Maurice d'Ibie), le Gua (le Gap est proche d'un lieu de ce nom). En 1310, les moines reconnaissent ce devois à R. de Vogüé, qui renonçait en échange à un droit de pulvérisation dans les mandements de Vogüé, Rochecolombe et St. Laurent sous Coiron. p.30 : En 1606, noble Melchior de Vogüé acheta les biens

ecclésiastiques se trouvant dans le mandement de Vogüé. En 1609, noble Guillaume de Montaut ordonna la vente du domaine de Vaudanoux, et des droits seigneuriaux de La Pallud. Le tout fut racheté par Jean Reynaud, docteur en droit de la ville d'Avignon, conseiller en la cour du prieur d'Orange et conseiller du prieur, qui racheta ces lots. p.67 : Melchior de Vogüé, gouverneur de Bagnols sur Cèze et de son château, vend à Guillaume d'Angères, fils de Claude et de Jeanne de Montaut le 13 mai 1620 des droits aux Chabannes, à Saint-Andéol de Berg. p.82 : Raymond de Rochecolombe signe le 16 juin 1323 un accord avec le prieur de Tournon, Dalmace et Raymond de la Crotte, sur les droits des terres au long de l'Auzon. Le prieur doit apporter le bois s'il veut faire cuire son pain au moulin banal de Tournon. p.83 : Le fief de Vallos, dans la vallée de l'Ibie, appartenait à la famille de Vogüé. En 1349, décès du seigneur de la Baume, à St. Jean le Centenier. Pierre de Vogüé refuse à son héritier Pierre Salivaud de prendre possession de Valos, tombé en commise faute de reconnaissance. Le prieur de St. Maurice d'Ibie approuve, Vogüé reprend son bien à le cède aussitôt à Pierre Salivaud moyennant 140 écus et l'hommage.

Texte réduit, et très beau dessin de Raymond Comte sur une porte récemment dégagée du vieux Rochecolombe. Cévennes Terre de Lumière n°3 1985.

Rochecolombe. Dessins de R. Comte. Sauveplantade. Cévennes Terre de Lumière n°4 2002.

De Sauveplantade à Saint-Maurice d'Ardèche, Cévennes Terre de Lumière, n°4, 2007. pp.14-22.

Sortie de la Société de Sauvegarde : Revue du Vivarais 1975, n°3, p. 187. En 1974, 190 membres de la famille de Vogüé se réunirent dans la chapelle de Rochecolombe, qui servit d'église paroissiale jusqu'en 1847. La porte actuelle est datée de 1830. Au fond, une étroite fenêtre romane très ancienne, deux chapelles, une sur croisée d'ogives et l'autre voûtée en berceau. A gauche en entrant, le rocher sert de muraille. La première chapelle est celle du tombeau des Vogüé. Près de l'église, le vieux cimetière. Le sacristain y habitait encore une maison vers 1900. Le village n'est plus habité depuis les environs de 1914. La paroisse de Sauveplantade dépendit de Cruas. En 1501, il y avait 1 vicaire perpétuel ou curé et de deux prêtres. Cette église fut sans doute édifiée par les moines de Cruas: plan bénédictin en forme de croix latine avec trois absides. La voûte est en berceau avec d'assez gros doubleaux. L'édifice peut dater du milieu du XI^e siècle. La croisée du transept est coiffée d'une minuscule coupole sur trompes dont la base ne mesure que 3mx3, non hémisphérique mais conique. Les claveaux des arcs qui la soutiennent sont plus épais à la clef qu'au sommet. Comme à Mélas, c'est un échantillon du début de l'art roman. Les matériaux de l'église viennent de monuments romains, ou même de l'église du VII^e siècle. Le bénitier repose sur une ancienne borne milliaire; à côté, un autel antique avec dédicace à Jupiter. Dans l'absidiole de droite une table d'autel romane du XII^e siècle dont la tranche est ornée de palmettes et de rinceaux sculptés en taille biseautée, d'une grande perfection. Les trois autels sont à la Vierge, à Saint Jean Baptiste, et à saint Pierre titulaire de l'église comme en 1501. Dans le clocher, une cloche ancienne, avec inscription *Jesus Christus rex venit in pace. Deus homo factus est.*

Gazette des Villages n°20, mars-avril 2000.

Un village à découvrir, Rochecolombe. Entretien avec le maire, Emile Labrot.

Le Vendoules, association d'animation de Rochecolombe. Les anciens moulins (XIII^e siècle. La gorge et la cascade du Vendoules.

Rencontre avec Annet Perrin, maître-verrier.

Le vieux village de Rochecolombe, description par une classe de 5^e du collège de Villeneuve-de-Berg en 1975, AH 230.

Un nid d'aigle qui a nom Rochecolombe. Article D.L. du 17 8 96. AH 172.

Comme un nid d'aigles sur son rocher. Article D.L. du 18 7 93. AH 178.

André Chambon : Coup de flash sur Rochecolombe (et son histoire). Faut Voir, avril 1992. AH 176-177.

Maurice Boule et collège : Le vieux Rochecolombe. RVDB.

Famille de Vogüé. AD 07 : F 13. 1375-1716: 13 J 21. 13 J 9.

13 J 2 : Monographie de la paroisse de Rochecolombe (L. de Montravel). Notes. AH 232-233.

Antiquité

Jean Chazelas : Le milliaire (?) de Sauveplantade. Revue du Vivarais, 1969, pp163-169. Notes. P 231.

Moyen-âge

Pierre-Yves Laffont : « Atlas des châteaux du Vivarais », p. 189-190. L'élément le plus ancien était un petit donjon carré de 6m x 6m hors œuvre, avec épaisseur de murs d'environ 1,20 m. Les fondations reposent directement sur le substrat calcaire retaillé à cet effet. Puis il a été détruit; une enceinte suivait le contour de la plate-forme calcaire. Un grand donjon rectangulaire dont on ne conserve que la face sud, est venu remplacer le premier donjon. L'angle sud-ouest de l'enceinte primitive a été réemployé dans le second donjon, d'où son plan irrégulier et les variations de l'épaisseur de ses murs. Il semble avoir une largeur intérieure plus importante, de 5,10 m environ. Une seconde enceinte, cantonnée de deux tours circulaires est venues s'implanter au nord-est de la première enceinte. Vestiges de citerne sur la plate-forme, et autres vestiges non identifiables. Au nord et à l'ouest de la plate-forme supportant le château s'est développé un petit bourg castral aujourd'hui ruiné et abandonné. Une enceinte se développait au sud, alors qu'au nord, qui semble être une extension postérieure, le mur semble constitué par les murs des maisons. Une porte a été fortifiée au sud à la fin du Moyen-âge. Entre le château et la longue rue nord-sud desservant le bourg se trouve la chapelle du castrum, qui présente des éléments allant du XIII^e (?) au XIX^e siècle. Le chef-lieu de la paroisse était au nord l'église de Sauveplantade. En 1169, Galburge et son fils Hugues d'Ucel rendent hommage à Raymond V, comte de Toulouse, pour les castra de Saint-Laurent, d'Ucel et de Rochecolombe avec tous les « fortalicia » qui sont dans ces castra ou qui pourront y être construits à l'avenir, et s'engagent à les rendre à réquisition au comte ou à ses envoyés (Layettes du Trésor des Chartes, t.1, n°223). En 1234, Aldebert de Vogüé est coseigneur de Vogüé et seigneur de Rochecolombe. En 1252, Arnaud de Vogüé, évêque de Viviers, reçoit l'hommage du seigneur de Rochecolombe. En 1256, Raymond de Vogüé au château de Rochecolombe, exempté ses hommes de Lanas et Saint-Maurice de toute taille. En 1265, Raymond de Vogüé seigneur de Rochecolombe acquiert de Pontia, veuve d'Aldebert, tous les biens qui avaient appartenu à celui-ci. En 1268, donation par Jean de Pousols du devès de Fabegoule, à Pierre Salvian (Inventaire du château de Vogüé en 1712 n° 154). En 1311, instrument des reconnaissances des habitants de Rochecolombe en faveur de Raymond de Vogüé (inventaire de 1712, n°135).

A Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.364 : description sommaire de l'église de Sauveplantade. Voir étude M. Joly, R.V. 1963 n° 2. Le baptistère ne date que de la fin du Moyen-âge, mais il y a dans l'église un autel dédié à Jupiter, un autel avec une fine torsade sculptée du XII^e, une pierre milliaire supportant un bénitier. Voir abbé Arnaud, « Valvignères en Helvie » pp.61 et 78, et R.V. 1969 n°4.

L'église de Sauveplantade, une des plus anciens monuments religieux du Vivarais. D.L. AH 171.
L'église de Sauveplantade. D.L. du 20 8 96. AH 170.
Eglise de Sauveplantade, légende ou réalité. D.L. du 7 11 96. AH 171.
Benoît Pastisson: Visite à l'église et au vieux village de Rochecolombe + Sauveplantade. Patrimoine d'Ardèche, n°25 de janvier 2013, 2 AR 162-163.
Paul Bousquet: L'église Saint-Pierre de Sauveplantade. Patrimoine d'Ardèche juillet 2013. 2 AR 276-277.
Colombe (de Vogüé) messagère de la renaissance (de la chapelle de Rochecolombe). D.L. du 11 8 2006. AG 1.
Arnaud de Vogüé, évêque de Viviers, 1246. 13 J 17.
Testament de Pierre de Vogüé, 1450 : 13 J 20: note rapide sur la transcription, AH 231.
Raymond de Vogüé, croisé : 1 J 202, p. 24.

Temps Modernes

Marquis de Vogüé : 1 J 203 p.225.
En 1583, procès entre le seigneur de Vogüé et la communauté de Rochecolombe pour des arriérés de cens. Rochecolombe perdra en appel devant le Parlement de Toulouse (A.D. 31 ?)
C 673 : Rôle de la capitation de Rochecolombe en 1702. Notes. AH 237.
C 990 : Etat des biens communaux à Rochecolombe, réponse des consuls en 1768. (notes). AH 231.
C 1088: Rôle des impositions à Rochecolombe en 1781. Ni profession ni résidence (notes). AH 233.
C 72 : Imposition de Sauveplantade et Rochecolombe en 1788: généralités (notes). AH 235.

Révolution, Empire

Albert Grimaud : Histoire de Villeneuve-de-Berg, p.282-83 : L'hôpital de Villeneuve, quand il fut question de vendre les biens nationaux, fit savoir qu'il avait sur le pays de Vivarais et sur le Clergé une créance de 80.000 livres. En décembre 1793, la société populaire de Villeneuve envoya Delère et Laboissière à Montpellier auprès du représentant Boisset. Celui-ci accorda provisoirement à l'hôpital de Villeneuve les revenus des domaines nationaux de Berg, Vazeille et le Gua (26 Nivôse An II). Le Directoire du district avait mis en vente Vazeilles, commune de St. Maurice d'Ibie, mais la vente n'eut pas lieu faute d'acquéreurs.
Domaines de la maison de Vogüé vendus en l'an IV. AD 07, Q 268. 2 BI 33 (communes de Vogüé, Aubenas, S.Maurice d'Ardèche, Rochecolombe) + Notes sur « Une famille vivaroise », passage relatif à cette question.
L 1131 et 144 : Documents d'époque révolutionnaire concernant Rochecolombe (notes). AH 233.
Q 25 : Estimation des biens nationaux à Rochecolombe (notes). AH 237.
E dépôt 167 : Partage du devois communal de Rochecolombe en l'An VI (notes). AH 234.

XIX° siècle

3 P 1283 : Matrice cadastrale de Rochecolombe en 1827 (généralités, notes). AH 234.
3 P 1282 : Précisions par sections en 1827 (notes). AH 234-235.
2 O 1128 : Les bâtiments publics à Rochecolombe au XIX° siècle. AH 236.

XX° siècle

3 P 1285 : Matrice cadastrale de Rochecolombe en 1913 (notes). AH 235.
6 M 117 : Population de Rochecolombe par hameaux en 1911. AH 235.
Annet Perrin, le musicien de la lumière. D.L. du 30 10 94. AH 173.
Annet Perrin, le peintre-verrier de Rochecolombe. D.L. du 16 8 93. AH 174.
Annet Perrin le faiseur de lumière. Tribune du 9.4. 92. AH 175.
Histoire d'en rire à Rochecolombe. (Simplet le Rouge, par Gilles Dupré). AG 164.
Christian Laganier : Démographie de Rochecolombe. Maximum démographique: 627 en 1851. Puis 189 en 1962, 178 en 1968, 139 en 1975, 167 en 1982.
Le personnel de Melvitacosc dans l'inquiétude (du fait du projet de décharge) DL 23 2 2007 (?). 2 AG 42.
Vers un gel de Rochecolombe. DL du 7 4 2007. 2 AG 12.

XXI° siècle

Le SIDOMSA veut son centre de stockage des déchets. D.L. du 11 3 2006. S 20.
Ordures contre parfums. D.L. du 07/02/2006. S 78.
Dominique Chagnol jette l'éponge. D.L. 14 12 15. 2 BM 90.

Iconographie

Vue du village, fonds Feher, I 215.
Plan cadastral du vieux village, 1813. AH 226.
Tableau d'assemblage des sections, 1813, AH 227.
Vue générale de Rochecolombe aujourd'hui. X 16.

ST. ANDEOL DE BERG

*Pierre Ribon : Voyage en Basse-Ardèche (Saint-Andéol de Berg). La Bouquinerie, Valence, 1998.
Saint-Andéol de Berg, village d'or. D.L. 28 11 87. 2 BB 40.
Comme au bout du monde... (Saint Andéol de Berg). D.L. 13 8 93. 2 BB 40.
Saint-Andéol de Berg, village du bout du monde. D.L. 30 7 96. 2 BB 41.
Marius Ribon : Saint-Andéol de Berg, notice historique, Aubenas, 1938, 89 p.
Marius Ribon : Montlaur ou Montaut ? Revue du Vivarais 1970 n°3 pp. 143-144, d'où il résulte que St. Andéol de Berg n'a jamais été du domaine des Montlaur, mais dépendait par contre d'Aps, dont le seigneur, en 1250, rendait hommage à l'évêque de Viviers.
Albert Grimaud : Histoire de Villeneuve-de-Berg : p.283 : Le 26 Nivôse An II, Boisset accorda à l'hôpital de Villeneuve de Berg provisoirement les revenus des domaines nationaux de Berg, Vazeilles et du Gua, ce dernier provenant de l'émigré Vogüé, commune de Rochecolombe. Les bois de l'abbaye de Mazan furent attribués à la commune de Saint Andéol de Berg. La Grange de Berg fut vendue pour 44 323 l. le 27 messidor An IV, 16 juillet 1796. Le tènement de Vazeills fut vendu pour 46.000 livres le 23 germinal An II

à Antoine Soubeyran et Jean Guigon fils, de St. Andéol de Berg. p.219 : Après la mort de son père Jean Baptiste Malmazet, tué en 1722 sur la place Notre-Dame, son fils Jean-André devint possesseur du château de La Javelier et de divers petits fiefs dans la paroisse de Saint-Andéol, et prit le titre de Malmazet de Saint-Andéol.

Article D.L. : l'église daterait de 858. Mais l'édifice actuel est de 1855. Voir voyage en Basse-Ardèche de P. Ribon, pour l'étude des familles seigneuriales. La seigneurie majeure est celle des Jourdan de Fontanier, au XIV^e, qui vend aux Salivaud ; celle de Montaut est basée au château de Montaut, sur St. Maurice d'Ibie. Jeanne de Montaut apporta ses biens à Claude Dangères, seigneur du Mein à Félines en 1592. Vers 1330, les Montaut devinrent seigneurs majeurs de St. Jean le Centenier. Vers 1380, Aymerigo Marqués, à la tête de 600 lances, prit les châteaux de Vallon, Saint-Jean d'Ibie, Montaut, et le Mas des Monges. (Dossiers et P. Ribon).

« L'arbre ferrat » dans la forêt de Berg, dessin de Raymond Comte. Cévennes Terre de Lumière n° 3, 1985.

Villeneuve-de-Berg : solidarité paysanne musclée. DL du 6 11 86. AU 175.

Procès-verbaux dressés par Simon Rigaud, garde-bois de V. de Berg, pour délits dans la forêt de Vazeilles, 24 fév. 8 août, 1783, 27 janvier, 6 février, 24 février, 11 mai 1784. AD 07 26 B 1. 2 BH 122-123.

La situation du domaine de Berg sous la Révolution: A.C. de V. de Berg, pétition de S.Andéol de Berg qui défend ses droits traditionnels (L 136). 2 BH 155.

Droits des habitants de St. Andéol de Berg sur le domaine de Berg, A.D. 07, L 657.

Lettre du maire de Saint-Andéol de Berg se satisfaisant de son conseil le 10 août 1855. AN 140.

Evolution des CSP de S.Andéol de Berg 1962-68. 2 BH 39.

Aux frontières de l'oubli, St. Andéol de Berg. D.L. du 16 janvier 1989, avec allusion à l'ouvrage d'A. Jouret sur V. de Berg et alentours (1967) S 162.

Recréation à la ferme (Ardech'oie) à St. Andéol de Berg. AW 5.

Le foie gras est aussi ardéchois.D.L. s.d. 2 BB 22.

« Ardéch'oie, une ferme très particulière au pays de Berg ». Gazette des Villages n° 7, janv-Fév. 1998.

Un siècle de vie à St. Andéol de Berg. Tribune du 4 2 2010. AY 281.

SAINT-GERMAIN

*André Chambon : Paysans de Vivarais (Saint-Germain) Ed. de Plein Vent, Vals les Bains 1985.

Marthe Pastré : Le clocher de Saint-Germain a 100 ans, pp.39-45. Revue des Enfants et Amis de V.D.B. 1993.

Visite à la voie romaine des Helviens dans sa traversée de St. Germain, avec inscription sur les milliaires de Costeraste (sur Mirabel) et de l'entrée du village. A Costeraste se croisaient les voies de Baix à Nîmes par Alba, et d'Alba au Puy par Pont-de-Labeaume, où se trouve aussi un milliaire.

Cévennes Terre de Lumière n° 3 1995.

A. Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p. 365 : Mazon voit une colonne milliaire surmontée d'une croix. La colonne repose sur un cippe funéraire élevé par un nommé Décimianus à son père très méritant, et les restes d'un pont romain sur l'Auzon. Notes : voir abbé Clovis Dupuy : « Autour de Saint-Germain » Largentière 1935. Voir aussi abbé Arnaud « Valvignères en Helvie ». Voir aussi, de l'abbé Mollier « Recherches historiques sur V. de Berg », Avignon 1866. Légende des trois ermites, St. Trouba, St. Denis et St. Giraud.

Plaintes de Jeanne Jouret contre les consuls de S.Germain qui ont placardé une affiche engageant à faire paître les troupeaux chez eux, dans un enclos planté de mûriers, vignes et chênes. Janvier à août 1781. A.D. 07, 25 B 22, 26 pièces.

Les journées noires d'août 1944. DL du 27 8 94. 2 AI 72.

Recensement de 1962. 2 BB 39

Recensement de 1968. 2 BB 37-38.

Evolution de S.Germain par CSP de 1962 à 1968. 2 BH 38.

ST. GINEYS EN COIRON

Des grottes et une chapelle dans la lave. D.L. 27 7 94. 2 BB 47.

Les Balmes de Montbrun, un site unique à mettre en valeur. D.L. 13 6 96. 2 BB 45.

Pour les « râleurs », sainte Reine à St. Gineys en Coiron. D.L. 11 6 96. 2 BB 45.

Dans une crevasse volcanique, les Balmes de Montbrun. D.L. 7 8 93 et 20 8 98. 2 BB 46.

Visite à St. Gineys en Coiron avec Cévennes Terre de Lumière, s.d. 2 BB 47.

Les Balmes de Montbrun, Tribune, 15 2 96. 2 BB 48.

Dans une grande crevasse volcanique, les Balmes de Montbrun. D.L. du 3 8 96. 2 BB 49.

Le presbytère restauré. D.L. 6 8 91. 2 BB 48.

Mazon, Voyage autour de Privas, Edition Dolmazon, p.371 : Le sommet du rocher des balmes de Montbrun supportait un château, une espèce de fort rendu inaccessible par une brèche que franchissait un pont-levis. Un ecclésiastique, l'abbé Brochery, voulut vivre dans l'une des balmes, vers 1880. Il vivait de dix centimes de pain et d'un tome par jour. Au temps de Mazon, deux balmes sont encore habitées, et l'une d'elle est transformée en chapelle. Elle était dédiée à Sainte-Catherine. Rendue au culte en 1864, et le curé de Saint-Gineys vient parfois y dire la messe. Faujas de Saint-Fons dit que les balmes ont été habitées depuis des temps très reculés. On y a trouvé des poteries antiques. L'une des grottes est appelée la prison, et le geôlier habitait le premier étage, les prisonniers au-dessus. L'ouvrage reproduit un dessin de Faujas. Au Moyen-âge, Montbrun fut une seigneurie, et le château fut détruit à une époque éloignée, puisque l'histoire n'en a pas conservé le souvenir

Note sur les Balmes de Montbrun, sur « Voyage autour de Privas ». AN 181.

Comte Henri de Lestrangé : Le 23 décembre 1540, Louis de Lestrangé vendit la seigneurie de Montbrun à Antoine de Cayres, seigneur d'Antraigues pour 500 écus d'or au soleil. Mais cette vente dut être annulée, car le 2 juin 1551, Louis de Lestrangé rend hommage à Diane de Poitiers pour cette seigneurie, et celles de Boulogne, Allier et Saint-Gineys. AF 84.

Les Balmes de Montbrun, voyage au pays des troglodytes. Reliefs n° 18 hiver 2002-2003.

Cévennes Terre de Lumière n° 4 2003. Compte-rendu par Gilberte Comte de la visite faite le 1er juin 2003, sous le titre de « Naissance du Coiron ». Excellents croquis géologiques et cartes du Coiron, avec des encarts sur l'église St. Etienne de Sceautes, et

surtout les Balmes de Montbrun (très bons croquis de R.Comte) et la chapelle Ste. Catherine de Montbrun (troglodyte), le domaine de Baumier (croquis). Bibliographie.

C.R. de C.T.L.: l'église est romane, rattachée à St. Chaffre du Monastier.

Bruno Teyssier: Histoire d'une propriété rurale à Montbrun (XV^e-XX^e siècles). *R.V.D.B.* 1993 pp. 71-77. (il est aussi l'auteur d'un mémoire de maîtrise sur Saint-Gineys à l'Université Lumière de Lyon).

Renseignements sur Saint-Gineys en Coiron (Coiron en liberté): AH 106.

Sainte Reine, les Balmes de Montbrun. pp. 11-17. Cévennes Terre de Lumière, n° 2-3, 2008.

Sentier des Balmes de Montbrun: l'entretenir. Article Tribune du 3 9 2009. AU 46.

SAINT-JEAN LE CENTENIER.

Généralités

Ernest Rimbaud: Saint-Jean le Centenier. Monographie communale illustrée. Vals-les-Bains, 1907, 52 p. Cote BR 717 aux A.D. de l'Ardèche. Voir notes en 2 BB 137-142.

Renseignements sur S.Jean le Centenier. Touristiques, mais notations intéressantes (Coiron en liberté): AH 102, 103, 105.

Antiquité

Visite à la voie romaine des Helviens dans la traversée de St. Jean le Centenier, vers la Claduègne, le Gazel et le col de Chade et le val de Largentelle. Cévennes Terre de Lumière n° 3 de 1995.

Moyen-âge

Frank Bréchon : le site des Balmes de Montbrun, un exemple abouti de troglodytisme médiéval. Le Coiron pays d'Ardèche, éditions Mémoires d'Ardèche et Temps Présent. pp.77-82.

Paul Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, p.177-178 : Le 16 juin 1486, Philibert de la Murette, seigneur de Fourchades, est arbitre avec Antoine de Montaud, prieur de S.Maurice d'Ibie, entre Bertrand Adhémar baron d'Aps et les habitants de S. Jean le Centenier.

Temps Modernes

Article sur « Saint-Jean-le-Centenier sous l'Ancien Régime », Revue des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg 2016, 2 BN 151-159.

Samuel Mours : En 1547, Hélix de Colans, dame de la Baume en Coiron, épousa François de Julien de Vinezac et lui apporta ses biens (Mazon, Notice sur Vinezac, p. 23). P. 90, on trouve dans le même ouvrage que Alix de Colans, fille de Gaspard, seigneur de la Beaume, paroisse de Saint-Jean le Centenier, assistée du frère Antoine de Colans, son oncle commandeur de Saint-Antoine de Nîmes, épousa à Saint-Jean le Centenier le 28 janvier 1547 François Julien, fils de Etienne Julien, coseigneur de Mirabel. Le contrat fut signé dans la maison de Montaud de Montaud. Chacun donna aux jeunes époux la moitié de ses biens. François mourut en 1568, et Alix testa en 1575. Elle semble avoir été protestante, car elle demande qu'on l'ensevelisse « dans le temple de Saint-Jean le Centenier, tombe de ses pères et mères décédés catholiques ». L'héritier universel fut Antoine Julien, son fils. Celui-ci dut mourir sans postérité, car c'est son frère Guillaume qui est seigneur en 1628 et accueille Daniel de Serres après le sac du Pradel en 1628.

En 1674, Hyacinthe Serroni, abbé de la Chaise-Dieu, donna à la mense conventuelle la sacristie de Saint-Jean-le-Centenier, que son successeur convertit en 1690 en une rente annuelle de 200 livres. B.N.F. Gallica, AK 20.

E. Reynier : Hist. de Privas, T. II, 2. p.9 : Jean Blachère, négociant de Largentière, qui alla à la Guadeloupe, devint seigneur de Saint-Jean le Centenier en 1780. p.192. Les biens seigneuriaux, château et terre, de St. Jean le Centenier, furent achetés à Jean Blachère par le notaire de Privas Jacques Michel, qui remet à sa veuve en 1797 24.000 l. en numéraire, écus et pièces d'or. C'est ce Jacques Michel qui inspira ou rédigea les Cahiers de Doléances de Freyssenet et Darbres. Il sera maire de Privas de nov. 91 à déc. 92.

Document: un assassin multirécidiviste à Saint-Jean au XVIII^e siècle. *R.V.D.B.* 1991 pp.126-128. Origine: archives de l'Hérault, C 6879 pièce 120, datée de 1759. L'auteur est un Moreton de Chabrilant, seigneur de Saint-Jean le Centenier. L'accusé est un nommé Louis Guilhon, qui aurait « assassiné » notamment un nommé Simon Combailhaud et une nommée Françoise Bonnet. Il semble être un « mesnager » puisqu'il emploie des domestiques.

Archives anciennes de la communauté de St. Jean (photocopies) (analyse par J.M. Pons) 2 BB 143-160. A noter : 3 juillet 1763 : remboursement d'avances au consul. 2 nov. 1766 : devis de réparations à la cure établi à 226 livres, travaux vérifiés le 11 oct.1767. 13 janvier 1772 : réparations urgentes au clocher. 22 juillet 1773 : il y a deux compoix, l'un de 1591, l'autre de 1658, et 4 livrettes. 8 mai réparations à faire au mur du cimetière. 3 nov.1773 : réparations à faire à l'église, adjugées pour 400 livres à Laurent Guilhaumanche ; 19 nov : réception des travaux, emprunt pour les payer. 17 déc 1775 : opposition à une route de Viviers à Aubenas et se prolongeant par la cote de Mayres, inutile et traversant des pays déserts. 15 février 1776 : vérification des réparations à l'église et paiement par imposition à prévoir. 4 nov.1777 : démarches auprès du comte de Chabrilant contre la nouvelle route de Villeneuve-de-Berg à Viviers, qui éviterait Saint-Jean le Centenier, alors que le chemin de Privas est conservé et que les rampes d'accès sont très réparables. 11 mars 1781 : règlement par le roi de ce qui reste dû pour le paiement des réquisitions de 1744

Comptes et pièces de compte archives anciennes de S. Jean (analyse par J.M. Pons) 2 BB 150-157. A noter : la mande de 1777 s'élève à 5 130 livres, alors que celle de 1742 s'élevait à 3 104 livres. 1793 : préambule et rôle des impositions. 56 cotes avec aussi la Baume, la Chaumette, Villeneuve, S.Pons, S.Gineys, Montbrun, la Rochechérie, Monteillet, S.Maurice d'Ibie. 6 biens privilégiés. (E dépôt 34/32) ; Liste des collecteurs non consuls (1675-1785) en Mercuriales de Villeneuve de Berg 1704-1741 et 1780-An VIII. Déclarations de défrichement 1772-1786, 14 pour environ 60 sétérées. Partage de devoirs communal appelé Casteyrenc entre les habitants de Rochers et de la Baume 2 BB 155. 2 BB 156.

Papiers de l'église et du prieuré. Dom Deidier, prieur en 1789. Réparations à la cure, 1766, à l'église 1744-1774. Requête pour être maintenu en possession de la cure construite par la commune, an IV. Pénitents depuis 1683.

Papiers des principales familles. requête des NC de S.Pons contre les dragons. (E dépôt 34/33)

Compoix de 1787. E dépôt 34/34, + plans de divers quartiers avec indication des propriétaires au XVIII^e siècle (E dépôt 34/35) , pièces diverses (E dépôt 34/36).

Plainte de Jacques Delhoste, notaire et châtelain, contre des habitants de S.Jean le Centenier. 31 août 1783. A.D. 07, 26 B 6, 3 pièces.Voir notes en 2 BH 106.

Sur le chemin des écoliers à St.Jean le Centenier. RVDB, 1988, p. 86-88 (origine: P.Veyrenc).

Révolution-Empire.

Documents préparatoires à un article sur la Révolution à Saint-Jean-le-Centenier. 2 BN 108-149.

Cahier de Doléances de St. Jean le Centenier, A.D. 07 B 142, R 28.

Transcription : R 41-42. Déclaration des biens ecclésiastiques et privilégiés : René Joseph Bernard de St. Arcons, recteur de la chapellenie de Balmas à Viviers, chapitre de Viviers, Jacques Delhoste, du mas de la Baume, Antoine Augustin Régis d'Arlempdes de Mirabel, Surville, prieur de S.Pons, Barruel, Jean Blachère, Marc François Ollier de Marichard, Guilhon, Mazoyer, Jacques Hyacinthe Xavier Champanhet, hebdomadier de Viviers, Jacques Gourdon, Antoine Mège, Jean Baptiste Guilhon, curé, la Boissière.

10 août 1791 : Acquisition par Jacques Orange une terre au lieu-dit la Route, dépendant du prieuré de Saint-Jean le Centenier, pour 18 400 livres. 2 BI 73.

Vente des biens de 1° origine à S.Jean le Centenier, Q 775. 2 BB 160.

Cahiers de délibérations de la communauté de St. Jean le Centenier du 6 Germinal An II au 27 Thermidor An II (photocopies origine inconnue) Q 125-Q 177. Voir transcription dossier indépendant.

Le partage des communaux à S.Jean le Centenier. Vente contestée d'un bien national Arch. Ardèche, Arch. communales E dépôt 27. 2 BH 173.

Délibérations de la communauté de S.Jean le Centenier. A.D. 07 L 1444 : réquisition infructueuse en l'An VII, armement de 4 volontaires en 1793, agriculture 7 Ventôse An II, revenus et serments du curé Guilhon, biens des émigrés (Tavernol), biens du prieuré, biens communaux et partage; brûlement des papiers féodaux. 2 BB 161-164.

L 1444 : Délibérations de la communauté de S.Jean le Centenier, époque révolutionnaire (notes) : réquisition de 10 hommes en l'An VII, pétition d'un négociant qui veut être payé (25 sept.1793), refus d'un Comité de Surveillance et renseignements sur l'élevage de la commune, les conscrits (7 ventôse An II, ressources du curé Guilhon, biens des émigrés, adjudication des biens du prieuré, plainte sur les réquisitions (18 vendémiaire An III), biens communaux, demande de blés au district (6 frimaire An III), questions du notaire Delhoste sur la destruction des papiers féodaux, 2 BB 161-164. Voir aussi en 2 BH 156. A noter: les autres délibérations d'époque révolutionnaire sont en E dépôt 34 1).

E Dépôt 34 1 : Délibérations et arrêtés (1791-An XII, An XII-1826, 2 liasses, puis délibérations 1810-1833, 1834-1866, 1885-1894.

E dépôt 34 9 : Etat de sections de la période révolutionnaire.

E dépôt 34 10 : Rôle de la contribution foncière de l'An X.

Mémoire (sur la dépaissance) pour la commune de St. Jean le Centenier contre divers particuliers, Privas Agard 1808, A.D. 07, Bib 1394. 2 BI 11-12.

Transcriptions à partir de photocopies des délibérations de l'assemblée communale 6 Germinal-27 Thermidor An II. Cote personnelle. Q 125-177.

Du sixième germinal l'an second de la République française une et indivisible, le conseil général de la commune de Saint-Jean-Centenier assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances, présents les citoyens Jean Baptiste Bonnet, maire, Jacques Rimbaud officier municipal Jacques Vincent (?) officier municipal, Jacques Orange agent national, Jean Baptiste Delguy notable, Louis Gautier notable, Pierre Mazoyer, notable, Jean Guigon notable, Claude Bonnet notaire (?)

Considérant que... et que les argenteries qui servaient à ce culte fanatique doivent nous servir de défense contre la lutte (?) de ces fonctionnaires et que le peuple instruit de la véritable Raison ne veut plus souffrir de ces signes notoires (?) de ce culte et ne désirant rien ... arrête l'agent national entendu :

Qu'il serait nommé deux commissaires pour porter les vases de la ci-devant église au district d'Aubenas pour en faire hommage à la République, les vases consistant en un ostensor, un ciboire, un calice avec sa patène et un petit porte dieu dont...en avait été fait; qu'il serait convoyé en outre pour offrande de la commune un calice avec sa patène et un ciboire attaché à la confrérie des pénitents que les habitants de la commune ont acheté depuis plus de quarante ans: la commune fait offrande désirant avec ardeur de contribuer à ce qui peut servir pour le salut de la République. Jean Baptiste Bonnet maire a été nommé et Jean Delguy notable à en faire la remise au commissaire chargé de cette réception sont chargés de les porter le 9° germinal.

Signé: Bonnet maire, Rimbaud, Vincent off., Guigon notable, Delguy notable, Orange agent, Mazoyer notable, Gautier notable, Bonnet secrétaire.

Orange agent national requis de plus pour le concert pour demain pour faire la fête du représentant du peuple Guyardin. Fait ce 6 germinal An 2 de la...qui est de faire fournir 50 setiers blé (à) ? l'agent de la commune de Villeneuve. Orange, agent.

Du septième germinal l'an second de la République française une et indivisible le conseil assemblé à la réquisition d'Orange agent national sous la date d'hier arrête que l'arrêté de Guyardin sur la réquisition des grains à porter à Villeneuve-de-Berg sera continué d'être exécuté que ledit agent fera observer à la municipalité de la commune de Villeneuve que la commune de St. Jean a beaucoup des réquisitions des grains pour cette commune qui ont été exécutés par celle-ci et que nous sommes dans la pénurie; arrête enfin que ledit Orange agent prendrait les mesures les plus sages pour faire porter du grain à Villeneuve et qu'il fera des réquisitions chez deux particuliers de cette commune qu'il connaîtra être en état d'en porter. Bonnet maire, Rimbaud off. municipal, Vincent off., Guigon notable, Mazoyer, notable, Guilhaumenche (?) notable.

Nous agent national de la commune pour me conformer à l'arrêté de la municipalité où de suite procédé à faire des réquisitions pour dix septiers grains provisoirement pour faire porter à Villeneuve et je continuerai à un autre envoi s'il y a lieu. Orange, agent national.

Département de l'Ardèche district du Coiron commune de St. Jean le Centenier

Sur le rapport fait au Conseil Général de la commune par les commissaires nommés cet effet que la citoyenne Marianne Gourdon ci-devant religieuse au ci-devant couvent de la Visitation Ste. Marie de Montélimard demeurant audit St. Jean née le 17 janvier qui demande un certificat de civisme a subi les trois jours d'affiche prescrit et qu'à l'apuy de sa demande est joint l'avis de la section pour civisme ainsi que la quittance de la totalité de sa contribution nobiliaire (?) de 1792 et des années antérieures et que les rôles de 1793 ne sont pas encore en recouvrement, ensemble le certificat qui atteste que ladite Gourdon n'a point été comprise sur la liste des émigrés de ce département et que ses biens n'ont pas été mis sous séquestre 2° celui de la section de son domicile constatant qu'elle

réside dans la République depuis le (?) mai 1792 sans interruption jusqu'à ce jour 3° qu'il ne lui est advenu aucune succession depuis le 14 juillet 1789 (?)

Le Conseil Général arrête et déclare que le présent lui est délivré pour certificat de civisme et conformément aux lois des 30 janvier et 5° février et 29 juin 1793 et qu'elle est vivante s'étant ce jourd'hui présentée devant nous

Ladite Gourdon âgée de vingt-huit ans a la taille de cinq pieds environ cheveux et sourcils chatins, yeux bleus, nez grand, bouche moyenne, menton rond, front grand, visage marqué de petite vérole

Fait en la maison commune de St.Jean Centenier le huitième germinal l'an 2 de la fondation de la République une et indivisible et a signé avec nous Marianne Gourdon Bonnet maire, Delhoste notable, Delguy notable, Guigon notable.

Le 8° germinal l'an second de la République française une et indivisible s'est présentée devant nous Claude Bonnet secrétaire de la municipalité Marianne Riou épouse de Louis Avis qui a apporté du pain fait en gatau qui pesé par moi même pesant une livre une once dont elle m'a délivré cinq sols; ladite épouse de Louis Avis est revenue un peu après pour me déclarer que Marianne Combaillaud qui lui avait délivré le gatau ci-dessus ayant du pain dans le four de Jacques Ranchin pour la valeur d'un septier ledit pain fait pour vendre, ladite Combaillaud l'a refusé à ladite Avis pour l'usage de son oberge en la traitant de vilaine et de salope en présence de la femme dudit Ranchin et ladite Avis a déclaré ne savoir signer.

Du huitième germinal l'an 2 de la République française une et indivisible le conseil de la municipalité assemblé dans la maison commune vu la plainte de la femme de Louis Avis sur le refus qu'il lui a été fait par Marianne Combaillaud

l'agent national entendu

arrête que ladite Combaillaud sera tenue de ne point transporter du pain hors de la commune et que celui qu'elle a cuit aujourd'hui sera vendu dans la commune au maximum ou bien elle le gardera pour son usage et même deffense est faite à toute autre de ne transporter point de pain pour vendre hors la commune. Signé : Orange, agent, Bonnet, maire, Rimbaud officier municipal, Vincent off. Bonnet secrétaire.

Du huitième germinal l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de la commune assemblé suspend les réquisitions dont était chargé l'agent national par arrêté du 7° du présent jusqu'à nouvel ordre et qu'il sera procédé à nommer un ou deux commissaires pour faire observer au représentant du peuple Guyardin que la commune se trouve dans la pénurie. Signé : Bonnet maire Rimbaud off.municipal Vincent off. Guigon notable Delguy notable Guilhaumenche notaire Bonnet secrétaire.

Du douzième germinal l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de la commune de St. Jean Centenier assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances s'est présenté Jean Baptiste Guihon ci-devant curé de ladite commune lequel nous a fait la démission de sa cure et a renoncé à tout traitement et à toute fonction et a protesté avoir cessé toute fonction depuis le 2 pluviôse et a signé avec nous Guilhon Bonnet maire.

Copie de l'extrait des registres du directoire du district du Coiron Le conseil général assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances Le quatorze germinal pour l'inscription de la délibération du district dont la teneur suit :

Séance publique du neuf germinal l'an second de la République française une indivisible et démocratique présent Cornuscle président, Tremolet, Meissonnier, Embry, Vigne et Flaugergues agent national provisoire et Mestre secrétaire

Les citoyens Jean Baptiste maire et Jean Baptiste Delguy notable de la commune de St. Jean Centenier commissaires nommés par délibération de la commune du six du courant ont déposé sur le bureau extrait des registres de délibérations de ladite commune et l'argenterie de la ci-devant église, consistant en un ostensor, un ciboire, un calice avec sa patène et un petit porte dieu dont l'inventaire avait été fait, un autre calice avec sa patène et un ciboire de la ci-devant confrérie des pénitents blancs, achetés par la commune, dont elle fait hommage à la République

Le Directoire l'agent national entendu

arrête que les vases ci-dessus désignés seront pesés en présence desdits commissaires par le citoyen Croze orfèvre, ce qui a été fait de suite; lesquels objets ont pesé sçavoir :

un ciboire	1 marc	6 onces	5 gros
un calice et sa patène	1 “	6 “	4 “
un ostensor	1 “	6 “	0 “
un petit porte dieu	0 “	2 “	2 “ 1/2
un autre ciboire des pénitents	1 “	7 “	7
un autre calice et sa patène id.	2 “	1 “	2 “ 1/2

Total huit marcs trois onces trois gros 8 “ 3 “ 3

(Le marc valait environ 250g. soit 8 onces, d'après P.A. Clément (voir “anciennes mesures” dans le fichier « Histoire »)

qu'extrait du présent sera envoyé à la Convention Nationale, avec invitation d'en faire faire mention honorable et insertion au Bulletin et un autre extrait remis aux commissaires pour leur tenir lieu de récépissé. Collationné Cornuscle président Mestre secrétaire.

Signé: Orange agent national, Bonnet maire, Rimbaud officier municipal, Guigon notable.

Du quinzième germinal l'an second de la République française, une indivisible et démocratique, le conseil municipal assemblé au lieu ordinaire de ses séances, présents Jean Baptiste Bonnet maire, Jacques Rimbaud et Jacques Vincent officiers municipaux, Jacques Orange agent national et Claude Bonnet secrétaire

Vu l'arrêté du directoire du district du Coiron en date du 7° du courant qui charge la municipalité de la commune de St.Jean Centenier d'affermir la cure vacante et le demi-arpent de contenance pour un jardin accordé par la nation au ci-devant curé

Considérant que la maison curiale appartient à la commune que l'édifice a été fait à ses dépens et que la municipalité est fort en peine pour une maison commune à tenir les séances et pour un appartement propre à l'éducation de la petite jeunesse

Arrête l'agent national entendu

Que le Directoire voudra bien accorder la maison curiale de notre communauté pour servir de maison commune et de logement pour un maître d'école et qu'extrait du présent sera envoyé au Directoire du district du Coiron séant à Aubenas pour les solliciter de

vouloir prendre un arretté a nous autoriser à en prendre possession. Orange agent national, Bonnet maire, Rimbaud off.municipal, Bonnet secrétaire.

Du dix-huitième germinal l'an second de la République française une et indivisible environ quatre heures du matin les citoyens Jean Baptiste Bonnet maire Jean Guigon notable et Denis Teyseyre s'étant transportés hors le rempart de la communauté derrière la maison du citoyen Mege sur la route ont aperçu sortir quatre betes de la basse-court du citoyen Jean Guilhaumenche chargées de bled conduites par trois hommes et une fille leur ayant demandé qui leur avait délivré ce bled ils ont déclaré que ledit Guilhaumenche leur a délivré trois septiers une carte froment et Jean Delguey trois septiers moins un boissau seigle. Le froment qui leur fut délivré par ledit Guilhaumenche a été payé par les preneurs selon leur avis à quarante et une livres le septier et le seigle délivré par ledit Delguey à trente deux livres. Les grains ont été transportés de suitte dans la maison commune et a été mesuré par le maire en présence de Jacques Rimbaud officier municipal de Jean Guigon notable de Denis Teyseyre et de Claude Bonnet secrétaire, dont la quantité a été égale à celle qu'ils nous avaient déclaré et a été décidé que le grain serait délivré au maximum aux plus nécessiteux de la commune et qu'aux acheteurs leur argent serait remboursé par les vendeurs en promettant à ces derniers que nous leur feront compte de leurs grains à raison du prix fixé par la loi de suite après la délivrance ; sauf à leur appliquer la plénitude de la loi en cas de refus à se conformer à notre présente décision.

Ayant interpellé les acheteurs de leurs noms et surnoms l'un a dit s'appeler Jacques Blachère de la commune de Chassiers et l'autre Joseph Maigrion dit Delute de Chassiers et le troisième Antoine Teraube (?) de la Blachère et la fille Anne Fabre dudit la Blachère et ont déclaré ne savoir signer excepté Jacques Blachère qui a signé avec nous

Blachère

Nous maire officiers municipaux et membres du Conseil général de la commune de St.Jean Centenier canton de Villeneuve-de-Berg district du Coiron département de l'Ardèche certifions et attestons que le citoyen François Arnaud ex vicaire de cette commune âgé de soixante-trois ans taille de cinq pieds quatre pouces, cheveux et sourcils noirs, yeux roux, nez bien fait, bouche moyenne, menton rond, front grand, visage plein, a rempli ses fonctions avec zèle et exactitude, qu'il n'a cessé de donner des preuves du civisme le plus pur de son attachement à la Constitution, de son respect pour les lois, les personnes et les propriétés, et qu'il a renouvelé aujourd'hui devant nous le serment prescrit par la loi, moyennant lequel il a juré d'être fidèle à la République une et indivisible et maintenir de tout son pouvoir l'égalité et la liberté, à raison de ce lui avons délivré le présent qu'il a signé avec nous après l'affiche préalable de trois jours aux termes de la loi.

Dans la maison commune le vingt quatre germinal l'an second de la République française une et indivisible.

Aujourd'hui **huitième floréal l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de la commune de Centenier** ci-devant St. Jean assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances après deux affiches qui invitaient les parents qui ont droit aux secours accordés par la République pour leurs enfants qui sont au service de la patrie ont été présents les déclarants ayant droit et en conformité avec la loi du 21 pluviôse de l'article cinq du titre sept il a été nommé deux commissaires vérificateurs pour vérifier les titres des déclarants d'après la liste dressée dans le courant de dix jours ensuite il a été unanimement nommé pour commissaires vérificateurs Jean Baptiste Rimbaud et Etienne Chanel qui se chargent en leur âme et conscience de vérifier les droits des réclamants; il a été ensuite procédé à la nomination de deux distributeurs le nombre des déclarants ne surpassant pas cent ces distributeurs devant être pris parmi les plus forts taillables par la vérification du rôle et il a été reconnu que les citoyens Antoine Mege et Jean Baptiste Delguey étaient les plus forts taillables et qu'ils seraient distributeurs étant chargés par l'article huit du titre sept qu'ils régiront le matériel des comptes et qu'ils constateront de tout ce qui a été payé et ce qui est dû à un chacun et ont signé avec nous. Rimbaud vérificateur Delguey Chanel virificateur.

Aujourd'hui le neuvième floréal l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de la commune de St.Jean Centenier assemblé au lieu accoutumé à tenir ses délibérations à l'effet de nommer un citoyen pour accélérer les travaux du salpêtre conformément à la lettre de la municipalité de Villeneuve de Berg en date du quatre floréal en conformité de la loi du quatorze frimaire dont l'art.3 enjoint à chaque commune de nommer un citoyen intelligent qui sache lire et écrire pour diriger l'atelier commun; le conseil se portant avec zèle pour fournir tout ce qui est nécessaire au salut de la République ;

L'agent national entendu

arrête qu'il sera nommé un citoyen qui sache lire et écrire pour se transporter à la commune de Villeneuve le 10 floréal avec un des membres et a été arrêté que le citoyen Jean Guigon citoyen intelligent sachant lire et écrire serait nommé et se transporterait demain audit Villeneuve avec Jacques Orange agent national. Ledit Guigon est un des notables et percepteur pour la présente année et si cette commission pouvait le déranger pour faire sa levée il sera procédé à la nomination d'un autre et ont les présents signé. Guigon Orange agent national Bonnet maire, Rimbaud off.mun. Delhoste notable, Bonnet secrétaire.

Aujourd'hui trentième floréal l'an second de la république française une et indivisible le conseil général de la commune de Centenier assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances après affiche pendant une décade qui invitoit tous les citoyens de cette commune à se présenter devers le greffe de la municipalité pour affermer l'écurie appartenant au ci-devant curé de la dite commune après différentes offres la plus avantageuse en faveur de la nation a été celle du citoyen Jacques Orange qui l'a faite porter à la somme de vingt huit livres pour une année d'afferme. Son offre étant la plus avantageuse lui avons adjugé et adjugeons ladite écurie au susdit prix. La dite écurie se trouvant avec une mauvaise porte et sans serrure ledit Orange preneur s'oblige à la faire arranger et y mettre une serrure le tout lui sera tenu à compte sur le montant du loyer en rapportant son état certifié et le montant sera versé par ledit Orange lors de la demande qui lui sera faite par la municipalité et a signé avec nous. Orange Bonnet maire, Rimbaud off.mun. Mazoyer notable Delguey notable.

Aujourd'hui trentième floréal l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de de la commune de Centenier assemblé au lieu ordinaire à tenir ses séances après affiche pendant une décade qui invitoient les citoyens de cette commune à se présenter devers le greffe pour affermer les droits du jardin du ci-devant curé qui reviennent à la nation l'offre du citoyen Henry Furgier a été la plus avantageuse se portant à la somme de soixante et douze livres pour la récolte pendant s'obligeant à en verser le montant entre les mains de la muniipalité lors de sa demande et lui avons en conséquence adjugé le présent qu'il n'a su signer. Bonnet maire Rimbaud off.mun.Mazoyer notable Delguey notable. Bonnet secrétaire.

Aujourd'hui trentième floréal l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de la commune de Centenier assemblé au lieu ordinaire de tenir ses séances après affiche pendant une décade qui invitait les citoyens de cette commune à se présenter devers le greffe de la municipalité pour affermer le devoirs commun de Clastre au profit de la communauté, l'offre la plus avantageuse a été celle de Denis Teyssière se portant à la somme de soixante livres pour une année, laquelle dite somme sera payée à la municipalité par ledit Teyssière à la St.Jean prochain et conformément en tout au règlement fait par le conseil général qui a taxé trente sols pour chaque grosse bête, cinq sols pour chèvres et un sol par brebis ; et a signé avec nous Teyssière Bonnet maire, Rimbaud off.mun. Mazoyer notable Delguy notable

Aujourd'hui treizième prairial de l'an second de la République française, le conseil général de la commune de Centenier ci devant St.Jean assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances est comparu le citoyen Jean Antoine Delhoste caporal dans la sixième compagnie du quatrième bataillon de l'Ardèche natif de cette commune qui a dit que par cause de maladie il a obtenu du conseil d'administration du 4^e bataillon un congé limité de deux décadis seulement pour respirer l'air natal qui doit expirer le six prairial, que ses infirmités ayant augmenté depuis son départ de sa sortie de l'hôpital d'Avignon du seize floréal et dans lequel il étoit arrivé suite de l'hôpital de Marseille n°1 où il a resté malade, ayant été examiné à Orgon par Bouissoux officier de santé le dix floréal ainsi qu'il en résulte du certificat de ce dernier. Ledit Delhoste se trouve dans l'impossibilité de supporter les fatigues du voyage et parcours quand de se rendre à son poste les jours indiqués audit congé qui remet à l'apuy de ce dessus le susdit congé quinze floréal. Le certificat dudit Bouissoux celui de sa sortie dudit hôpital d'Avignon, celui de François Froment, médecin de santé du 25^e floréal, celui du Duclaux médecin de santé du 26 floréal, le premier de Villeneuve de Berg et l'autre d'Aubenas, au bas duquel se trouve encore celui dudit Froment, les uns et autres dûment légalisés de tout. Lesquels ainsi que leurs ordonnances ou consultations. Il requiert l'enregistrement sur les registres de notre municipalité et de lui donner acte de sa comparution et de l'offre qu'il fait de se présenter à la municipalité si toutefois sa santé le lui permet tous les huit jours même plus souvent si elle le juge à propos pour être examiné et être en mesure de juger de son état et du moment qu'il sera en même de supporter les fatigues du voyage pour se rendre à son poste pour la défense de la patrie et a ledit Delhoste signé au registre Delhoste

Nous maire officiers municipaux et agent national de la commune de Centenier ci-devant St. Jean avons donné acte audit Delhoste de sa comparution... et réquisition et en conséquence avons enregistré dans le présent les pièces originales qu'il nous a présenté consistant

1° dont la teneur suit

Nous officiers de santé de cette commune certifie que le citoyen Delhoste volontaire du 4^e bataillon de l'Ardèche est atteint d'un rhumatisme gouteux et comme se trouve en outre dans un état d'épuisement a besoin d'une monture pour se rendre à Avignon à Orgon ce 10^e floréal l'an 2^e républicaine Bousot Senior (?) off. municipal

Vu l'attestation du citoyen Bousot officier de santé de cette commune d'Orgon il sera fourni une monture au nommé ci dernier.A Orgon le 11 floréal l'an deux de l'ère Républicaine une indivisible et impérissable Senior off. municipal signé

2° Billets de sortie de l'hôpital militaire d'Avignon, égalité liberté 4^e bataillon de l'Ardèche compagnie n°6 genre de maladie blessé le citoyen Jean Delhoste volontaire audit bataillon et compagnie natif de St.Jean district du Coiron département de l'Ardèche entré le 14^e du mois floréal à l'hôpital d'Avignon est sorti le 16^e du mois floréal l'an 2^e de la république française une et indiv. vu par nous commis aux entrées Roques vu par nous commissaire de guerre Borelli secrétaire

3° Nous Jean François Froment soussigné officier de santé de cette commune de Villeneuve-de-Berg certifions et attestons a tout qu'il appartiendra qu'ayant été appelé pour penser et visiter le citoyen Jean Antoine Delhoste qui nous a exhibé un billet de sortie de l'hôpital militaire d'Avignon en date du 16^e du présent mois

ledit citoyen habitant de la commune de Centenier ci-devant St. Jean caporal au 4^e bataillon de l'Ardèche et d'après l'examen le plus... que nous avons fait sur son état nous l'avons trouvé pris et attaqué de maladie rhumatismale d'autant plus grosse qu'elle se trouve compliquée de goute, dont les effets bizarres ont produit une maigreur et dechessement sur le bras gauche du sujet, de plus nous avons observé une tumeur fort dure et très douloureuse avec gonflement très considérable qui affecte non seulement les ligaments du poignet aussi du côté gauche mais qui occupe encore la propre substance des os de cette articulation qui s'étend non seulement sur la partie inférieure de l'avant-bras, mais encore jusque sur la main, ce qui nous fait craindre une ankylose dans cette partie si des remèdes usités en pareil cas devenaient infructueux, avons remarqué de plus que la partie inférieure de la cuisse la jambe et la (?) aussi du côté gauche sont aussi prises et attaquées du même vice de maladie. D'après le caractère et le genre d'infirmité pareille dont nous attribuons les causes aux effets de l'humidité de la terre ou aux autres fatigues de la guerre, partout dans les intempéries de la mauvaise saison de l'hiver que le malade a essuyé, jointe à un tempérament des plus délicats, des plus faibles et de son âge tendre

D'après toutes ces considérations qui accompagnent un pareil état d'autant plus critique que bizarre par son opiniâtreté à résister à l'effet des remèdes, entre autres tels que les bains de St. Laurent, nous ne pouvons nous dissimuler que nous sommes fondés à craindre que malgré l'usage ou l'application des moyens les plus indiqués et méthodiquement suivis, le malade ne puisse avant deux ou trois mois reprendre entièrement la santé de manière à ne pouvoir prendre les armes pour la défense de la République avant cette époque certifions et attestons le présent juste et véritable pour servir et valoir en ce que de raison. Fait en ladite commune le 25^e floréal 2^e républicaine une indivisible et démocratique. Froment officier de santé ;

Nous maire, officiers municipaux et agent national de la commune de Villeneuve de Berg certifions et attestons que le citoyen Froment qui a expédié et signé le certificat ci dessus est tel qu'il se qualifie, que foi doit être ajoutée à sa signature en cette qualité en foi de quoi nous avons signé le présent pour servir et valoir en ce que de raison. Donnée à Villeneuve-de-Berg le 2^e prairial 2^e année républicaine une indivisible et impérissable, Nougarede agent national, Flachère off.mun. La Boissière Albert secrétaire.

4° Nous soussigné médecin de cette commune nommé officier de santé par le directoire du district du Coiron département de l'Ardèche certifions avoir été consulté par le citoyen Delhoste de Centenier ci-devant St. Jean caporal de la compagnie n°6 du 4^e bataillon de l'Ardèche à qui nous avons fait une ordonnance à raison de ses infirmités, qu'en conséquence nous l'avons examiné et que nous avons reconnu qu'il a un rhumatisme gouteux au bras gauche que ce bras est amaigri et exténué, que l'avant-bras est enflé et que la main du même côté est aussi très enflée et qu'il ne peut pas absolument s'en servir en aucun usage, que ces sortes de maladies sont longues et demandent des soins et des remèdes et que dans le moment il est dans une impossibilité physique de faire le service

militaire, en foi de quoi lui avons délivré le présent certificat pour lui servir et valoir ainsi qu'il appartiendra, à Aubenas ce 26° floréal l'an 2 de la République française une et indivisible. Duclaux médecin.

Enregistré à Aubenas le 26° floréal an 2 de l'ère républicaine. reçu vingt sols. Cemizat (?)

Nous maire de la commune d'Aubenas certifions que le citoyen Duclaux est officier de santé et que foi doit être ajoutée à sa signature à Aubenas ce 26° floréal 2° année républicaine une et indivisible. Teyssier maire.

Vu au directoire du district du Coiron à Aubenas le 26° floréal 2° année de la république française une et indivisible, Flaugergues, Tremolet, Meyssonier, Mestre secrétaire.

Nous soussigné Jean François Froment officier de santé de la commune de Villeneuve de Berg nommé par le conseil général d'icelle certifications avoir visité Jean Antoine Delhoste caporal de Centenier ci-devant St.Jean caporal au 4° bataillon de l'Ardèche et que l'état de sa maladie est tel que le citoyen Duclaux l'a désigné dans le présent certificat en foi de quoi j'ai signé à ladite commune le 28 floréal l'an 2 de la République française une et indivisible. Froment officier de santé.

Nous maire et officiers municipaux de Villeneuve-de-Berg certifions que le citoyen Froment qui a délivré et signé le présent certificat est officier de santé de cette commune. le 2° prairial l'an 2 de la République française une et indivisible Nougarede agent national Landraud maire, Flachère off.municipal.

5° Egalité 4° bataillon de l'Ardèche. Liberté,

Nous membres du Conseil d'administration du demi-bataillon d'après les rapports des divers chirurgiens militaires sur l'état de santé de Delhoste, caporal de la compagnie n°6 autorisons ledit citoyen à aller pendant l'espace de deux décades seulement respirer l'air natal invitons en outre la municipalité de Centenier de veiller au départ dudit Delhoste et de le faire partir avant le temps limité si sa santé le permet. A Avignon le 15° floréal l'an 2° de la République française une et indivisible, Suschet, chef de bataillon, (?) capitaine, Coste lieutenant, Suschet le jeune lieutenant, Gourdon sergent-major, vu et arrivé le 18° floréal Bonnet maire

Et après avoir procédé à l'enregistrement ci-dessus ledit Delhoste a retiré les pièces Bonnet maire, Rimbaud off. mun. Delguey notable, Guilhaumanche, notable, Delhoste notable, Bonnet secrétaire.

Aujourd'hui huitième prairial l'an second de la République française une et indivisible, le conseil général de la commune de Centenier ci-devant St. Jean assemblé au lieu ordinaire à tenir les séances est comparu Antoine Reinaud qui nous a présenté un congé de convalescence pour trois décades, volontaire au 4° bataillon de l'Ardèche compagnie n°6 qui lui fut délivré à St. Remit le 8° floréal jusqu'au dix prairial par les membres d'administration provisoire du demi-bataillon, signés Saralier capitaine Geront adjudant major commandant du détachement Guilhon lieutenant, Comben sous-lieutenant Gourdon sergent major, Charmasson caporal, Maurin fusilier (?). Le dénommé ci dessus sera tenu de faire viser le présent congé par les membres de la municipalité de la commune où il va passer le temps dudit congé dans le délai de quatre jours sous les peines portées par les règlements militaires

Vu et arrivé le 11° floréal à Centenier Bonnet maire signé sur son congé

Ledit Reynaud nous a présenté encore aujourd'hui un certificat de Duclaux d'Aubenas officier de santé conçu en ces termes

Nous soussignés officier de santé de cette commune certifions avoir vu et examiné le citoyen Antoine Reynaud fusilier volontaire de la compagnie de Gourdon natif de Centenier ci devant St. Jean district du Coiron département de l'Ardèche qui est venu dans son pays avec un congé de convalescence qu'il nous exhibé, qu'il nous a consulté sur ses infirmités, que d'après ce qu'il nous a dit, après quelque effort qu'il avait fait en chargeant des pierres il y a plus de deux ans il ressentit une douleur à l'estomac vive qui augmentait lorsqu'il avait mangé, lorsqu'il marchait et alors qu'il respiroit, qu'il a été deux années de suite à St. Laurent les Bains avec succès, que cette douleur a repris avec plus de force et qu'il a d'ailleurs des douleurs rhumatismales qui lui font enfler les jambes au moindre mouvement, d'après cela nous pensons qu'il a besoin de faire des remèdes et surtout d'aller (?) à St. Laurent, qu'il aura par conséquent besoin d'un congé un peu plus long que celui qui lui a été accordé et qu'il ne pourra rejoindre son bataillon qu'à la fin de messidor ou les premiers jours de thermidor en foi de quoi nous avons signé le présent certificat à Aubenas ce cinquième prairial l'an second de la République une indivisible et démocratique. Duclaux médecin. Orange agent national.

Vu par nous maire d'Aubenas chef-lieu du district de Coiron à Aubenas ce 5° prairial 2° année républicaine une et... Teyssier maire

Vu par nous maire et officiers municipaux de la commune de Centenier même district que dessus à Centenier ce... prairial an 2 de la République une et indivisible Bonnet maire

Ayant interpellé ledit Reynaud de signer avec nous a ... ne savoir le faire. Orange, agent national, Bonnet maire, Rimbaud off. mun.

Aujourd'hui second messidor l'an second de la République française une et indivisible le citoyen Jacques Orange agent national requiert le conseil général pour le quartidi messidor à huit heures du matin pour la reddition des comptes des collecteurs depuis 1789 jusques celui de 1792 (vieux style) dont nous en sommes (?) chargé par l'arrêté de l'administration du département en date du 26 germinal conformément à la loi du 21 janvier 1792 et pour certifier le compte par ledit Orange rendu devant le conseil général le septième germinal dont invitation est faite à tous de s'y rendre sous peine d'être reconnus comme négligents à obéir à la loi

Orange agent national

District du Coiron département de l'Ardèche commune de St.Jean canton de Villeneuve de Berg

Séance Publique

Aujourd'hui troisième messidor l'an second de la république française une et indivisible ou est présent le citoyen Jean Baptiste Bonnet maire, Jacques Rimbaud, Jacques Vincent officiers municipaux, Jacques Orange agent national, Pierre Mazoyer, Jean Guigon notables et Jean Baptiste Delguey aussi notable ayant sonné la cloche à volée comme il a été convenu que lorsqu'on donnera la cloche autre jour que la décade ce sera le conseil général dont les cityens Gautier, Delhoste, Guilhaumence notable n'ont point paru

Assisté du citoyen Hilaire off. municipal et Etienne Rey commissaires tous deux de la commune de Villeneuve de Berg nommés pour procéder au recensement avec nous à la réquisition des chevaux ou juments, mulet ou mule, conformément au décret de la Convention nationale du 18 germinal dernier après avoir fait le recensement desdits chevaux juments mules ou mulets il en résulte dans ladite commune qu'il existe vingt un chevaux ou juments et quarante deux mulets ou mules de sorte que selon l'art 1er du titre 2 dudit décret il doit être levé un mulet sur dix, en conséquence nous avons requis quatre mulets ou mules qui ont été fournis

1° Antoine Mege une mule âgée cinq ans taille de quatre pieds cinq pouces poil noir

2° Le citoyen Gourdon une mule de quatre pieds quatre pouces poil chatin âgée de trois ans

3° Le citoyen Delguey de Mallavas une meule âgée de quatre ans taille de quatre pieds quatre pouces poil noir

4° Un mulet du citoyen Fugée (?) agé de huit ans taille de quatre pieds cinq pouces à poil noir

Sur cela il se trouve que la mule ou mulet de Fugé et Mege nous ont déclaré que la mule ou mulet se trouvant en campagne au voyage de Marseille qui doivent arriver le sept de messidor dont lesquels mulets et mules seront conduits à leur destination lorsqu'ils en seront requis et seront arnachés de tout ce qui leur sera nécessaire conformément à la loi et ont dedit Mege Gourdon et Delguey signé ledit Fugier illitéré disant ne savoir le faire

Sur l'article 3 le citoyen Raoul charron a été requis par la municipalité d'aller visiter les voitures de notre commune dont il n'a trouvé aucune voiture dans notre commune que celle du citoyen Jacques Barbe les unes étant en campagne les autres en mauvais état dont la seule voiture de Barbe est la seule propre pour quatre mulets comme la commune de St.Jean a fourni une voiture et mulets pour le canton et comme la première et seconde réquisition a parti en masse ne connaissant des voituriers propres pour mener la voiture il invite le chef-lieu du canton à se pouvoir ailleurs et ont les délibérants signé Mege Delguey notable Vincent off. Orange agent national Guigon notable Mazoyer notable Hilaire commissaire Rey commissaire.

Aujourd'hui quatorze messidor l'an second de la République française une et indivisible le conseil général de la commune de Jean le Centenier assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances sous la présidence de Jean Baptiste Bonnet maire Rambaud et Vincent officiers municipaux Delhoste et Guigon notables, Delguey Gautier et Guilhaumanche absents quoique invités par équisition, Mazoyer vice-agent.

le vice-agent a déposé sur le bureau l'arrêté de l'administration du département du vingt-sixième germinal qui ordonne à la municipalité de faire rendre les comptes aux percepteurs depuis 1789 jusqu'en 1792 compris et de prendre à ce sujet une délibération s'ils n'avaient pas été rendus antérieurement à cet arrêté en conformité de la loi du 21 janvier 1792 (vieux stile) et qu'ils doivent être divisés en deux chapitres l'un de recettes et l'autre de dépenses; le vice-agent requiert de délibérer au sujet des redditions des comptes de vérifier ceux qui ont été rendus avant et de les faire rendre à ceux qui ne les ont pas rendus.

le Conseil arrête qu'il sera procédé de suite à la vérification des comptes des percepteurs qui ont été rendus antérieurement au susdit arrêt du département ayant reconnu

1° que ceux de Jean-Baptiste Bonnet ont été clôturés et arrêtés le 20 mars 179 ? se trouvant relicataire de vingt deux livres onze sols (?) onze deniers faisant pour François Gautier percepteur devant Clauzel commissaire ayant visé le relicat (Bonnet...)

2° que ceux de Jacques Orange percepteur en 1791 et 1792 ont été vérifiés par nous le 28 pluviôse se trouvant (?) relicataire de soixante trois livres ayant en fait versé les droits de patente pour les trois trimestres de 1791 et l'entière année de 1792 nous avons reconnu selon le registre des délibérations que les deux dites années se portent à la somme de quatre cent livres dix neuf sols et produit le comptable trois quittances de cent livres chacune se trouvant relicataire de la somme de cent quarante sept livres dix neuf sols y compris la retenue de deux sols par livre au profit de la municipalité; nous ayant déclaré le percepteur lui être encore dû la somme de soixante livres dix sept sols

3° qu'il serait fait de suite invitation à Jacques Barbe percepteur en 1790 de venir de suite rendre ses comptes devant nous et qu'après qu'ils auront été vérifiés et dressez conformément à la loi ils seront envoyés au directoire et que les autres comptes rendis ci-dessus seront envoyés à la diligence du vice agent du directoire avec extrait de la présente et ont les délibérants signés Bonnet maire Orange percepteur pour 1791 et 1792, Delhoste notable Vincent off. Mazoyer Vilos Agnet (?) Rimbaud officier municipal Guigon notable Bonnet secrétaire

Du décadé messidor l'an second de la République française une et indivisible le citoyen François Lavalette commissaire nommé par la municipalité de Villeneuve-De Berg chef-lieu du canton pour surveiller les ateliers qui sont établis dans les communes respectives pour la fabrication du salpêtre s'est présenté en la maison commune de Centenier ci-devant St. Jean où se sont trouvés les citoyens Bonnet maire Rimbaud et Devincent officiers municipaux et Orange agent national et les autres membres du conseil général étant absents pour n'avoir pas été prévenus de l'arrivée du susdit commissaire, après avoir exposé l'objet de sa commission a demandé à voir ledit atelier, et a visité les caves, pressoirs, écuries et bergeries de la commune a été conduit dans la maison du citoyen Delguey de Malavas, où il a trouvé neuf cuiviers établis sur des bancs et remplis de terre étant en activité depuis l'espace de quinze jours, sur quoi il lui a été observé si l'on n'avait pas fait cette entreprise plus tôt c'était à défaut des ustensiles convenables et de peu de ressources qu'ils croyaient avoir dans leus cours il a été conduit de suite dans les écuries des citoyens Mege, Gourdon, Champagnet et... obergistes et enfin dans tous les hameaux pour faire la recherche des terres salpêtrées la plus (exacte ?) et qu'après avoir fait les visites dans tous... lieux il a trouvé que le produit ne se portait qu'à cinquante tombereaux de terre peu salpêtrée à cause des eaux pluviales qui lessivent les... argileuses que les bâtiments étaient sur le roc, à fleur de terre, le terrain ne pouvait renfermer que très peu de salpêtre et qu'il serait pus utile à la République de se borner à l'extraction du salpêtre, de se servir des cendres de bruyère ou de buissons qui sont les bois les plus communs dans le pays et en conséquence la municipalité a dressé conjointement avec ledit commissaire le présent verbal arrêté en outre qu'il sera tiré deux extraits dont l'un sera adressé au cotyen Croze agent du district pour le salpêtre à Aubenas et l'autre au cotoyen Lavalette commissaire, elle se charge en outre de donner encore plus d'activité audit atelier tant par sa surveillance que par le zèle dont elle est animée pour le bien de la chose (publique ?) et ont les délibérants signé avec ledit commissaire : Bonnet, maire, Lavalette commissaire.

Ce jourd'hui 17° messidor l'an deux de la république française impérissable orange agent national requiert le Conseil général pour faire partir sur le champ une charette attelé de trois chevaux conformément à l'arrêté du district du 6 messidor 2° et pour arrêter la feuille de contributions mobilières 3° et pour faire faire le poids et mesure aux vendeurs de vin et charge de sel (?) et les rend responsable des évènement qu'il en pourra résulter de leur retar les deux derniers articles pour la décade suivante dont extrrès est fourni à Jean Baptiste Bonnet mayre pour faire rassembler le Conseil fait à la maison commune jour et mois que ci-dessus Orange agent national.

Aujourd'hui vingteme messidor l'an 2 de la République française une et indivisible le conseil municipal et autres notables composant le conseil général assemblés au lieu accoutumé à tenir ses séances ont été présentés sous la présidence de Jean Baptiste Bonnet maire Vincent officier municipal Delhoste et Gautier notables les autres absents présent aussi Jacques Orange agent national

le conseil ainsi formé l'agent national (a) mis sur le bureau une lettre d'avis du citoyen Flaurgues agent national du district du Coiron en date du 6 messidor un arrêté du district du 3° dudit qui charge la commune de centenier ci-devant St.Jean de fournir une

charette roulière avec ses ridelles attelées de trois chevaux complètement harnachés et conduite par un charetier que la commune doit fournir. L'agent national entendu

le conseil arrête qu'il sera fourni de suite une charette roulière à trois coliers pour se conformer au susdit arrêté en désirant que de se porter en tout ce qu'il dépendrait d'eux pour la chose publique et a décidé que Alexandre Orange serait requis et fourni réquisition pour se rendre à la destinée notre présente reçue avec une voiture de trois chevaux arnachés avec des ridelles et qu'il sera contraint d'obéir à notre présente en cas de refus et ont signé les délibérants signé Bonnet maire Delhoste notable Vincent off. Gautier not.

le 26 messidor a sept heures du matin l'an second de la république française une et indivisible s'est présenté devers le greffe de la municipalité de la commune de Centenier Antoine reynaud étant au pays par billet d'hôpital et a demandé l'inscription sur nos registres d'un certificat d'un officier de santé avec les approbations ainsi qu'il suit

Nous soussigné officier de santé de cette commune certifions que le citoyen Reynaud fusilier volontaire de la compagnie de Gourdon, natif de Centenier à qui nous avons donné il y a quelque temps un certificat de maladie et fait une ordonnance qu'il a exécuté en partie est mieux mais qu'il a besoin d'aller aux eaux de St. Laurent que je lui ai conseillé et dont il s'est toujours bien trouvé, en foi de quoi j'ai signé le présent certificat à Aubenas ce 24° messidor l'an second de la République une et indivisible et démocratique Duclaux médecin Vu par nous maire d'Aubenasce 24° messidor de l'an 2 de la république française une et indivisible. Teyssier maire.

vu par nous maire de Centenier ci-devant St.Jean ce 24° messidor an 2 de la république française une et indivisible. Bonnet maire. Bonnet secrétaire.

le 30° messidor jour du décadi le conseil général de la commune de Centenier assemblé dans la maison commune s'est présentée la citoyenne Marianne Gourdon ci-devant religieuse au couvent de St.Marie au Montélimard et en conformité de la loi elle a prêté le serment suivant

Je jure d'être fidèle à la République de maintenir la liberté et l'égalité et de mourir pour la défendre et a signé avec nous Marianne Gourdon Bonnet maire Rimbaud officier municipal Mazoyer notable Gautier not. Guilhaumanche notable

Aujourd'hui deuxième thermidor l'an second de la république française une et indivisible entre neuf et dix heures du matin par devant nous Jean Baptiste Bonnet maire de la commune de Centenier et Jean Guigon notable est comparu le citoyen Lagrange gendarme de la gendarmerie du chef-lieu du canton de Villeneuve-de-berg qui nous a requis de lui faire délivrer une monture pour porter un accusé depuis notre commune jusque dans celle de Privas. D'après cette réquisition nous Jean Baptiste Bonnet maire et Jean Guigon notable nous nous sommes transportés chez la veuve de Jean Baptiste Delguy en compagnie du citoyen Lagrange à laquelle nous lui avons fait une réquisition verbale de délivrer de suite pour porter un accusé à Privas d'après celle qui nous avait été faite par le gendarme avec promesse de paiement conformément aux réglemens, à quoi elle a acquiescé et comme ladite veuve Delguy se trouve avancée en âge et ayant un fils nommé Antoine, elle lui a dit de faire le voyage croyant qu'il ne ferait aucun refus, nous nous sommes transportés chez Louis Avis obergiste avec ledit Lagrange en attendant le préparatif de la mule et peu après la veuve Delguy est arrivée nous dire que son fils était parti avec la mule d'un autre côté avec refus d'obéir à notre réquisition, nous avons été de suite nous assurer du fait assistés de Robert autre gendarme et sur la déclaration de sa maire qui nous a dit avoir passé par la route de Viviers ledit Robert a été à sa poursuite jusques vis-à-vis le domaine Destrilay (?) s'étant ensuite retourné ne l'ayant pas aperçu il a été pourvu d'ailleurs par nous pour une autre monture et comme c'est ici une désobéissance aux autorités constituées par une réquisition faite au nom de la loi et qu'il paraît mériter une correction exemplaire, nous avons dressé le présent pour être envoyé au juge de paix du canton pour prononcer les peines qu'il appartiendra

fait en la maison commune de centenier les jours mois et an que dessus et signé par nous tant au registre qu'à l'extrait Bonnet maire Guigon notable Lagrange Paul gendarme

Aujourd'hui troisième thermidor l'an second de la république française une et indivisible à une heure après midy dans la maison commune assemblé en conseil général ? président Jean Baptiste Bonnet maire Rimbaud et Vincent officiers municipaux Jean Baptiste Delguy Louis Gautier Jacques Delhoste Jean Guilhaumanche et Jean Guigon notables présent aussi Jacques Orange agent national sur la demande du citoyen Pierre Mazoyer notable de cette commune y habitant a ce qu'il lui soit délivré un certificat de civisme conformément à la loi ouï l'agent national de la commune le conseil a arrêté qu'il sera délivré au citoyen Mazoyer le certificat suivant

Nous officiers municipaux et membres du Conseil Général de la commune de Jean le Centenier certifions que le citoyen Mazoyer a donné des preuves de civisme pour le maintien de la liberté et de l'égalité en foi de quoi nous lui avons délivré le présent qu'il a signé avec nous tant sur le registre que sur l'expédition Mazoyer Bonnet maire Orange agent national

Aujourd'hui septième thermidor l'an second de la République française une et indivisible s'est présenté à la municipalité de la commune de Jean le Centenier le citoyen Lavalette commissaire nommé par le directoire du district du Coiron pour une levée extraordinaire de charettes mules et mulets et conducteurs pour le convoi militaire relativement à l'arrêté du Directoire du district du Coiron comme suit

Séance publique du vingt trois messidor l'an seconde la République française une indivisible et démocratique présents les citoyens Cornuscle président, Tremolet, Meyssonier, Embry, Vigne, Flaugergues agent national provisoire ? secrétaire

Lecture faite de la délibération de l'administration du département du 16° messidor, reçue le 22 après midi et de l'extrait de la commissin d'inspecteur général des transports militaires près l'armée des Pyrénées orientales délivré au citoyen Lacoste par les administrateurs généraux des transports militaires, vu et approuvé par les inspecteurs généraux nommés par la Convention nationale signé Vaudesset et par le commissaire ordonnateur en chef de l'armée des Pyrénées orientales signé Probs vu par le représentant du peuple Soubrany

extrait de l'arrêté du représentant du peuple Soubrany daté du quartier général du Boulou

extrait de la lettre du cityeb Lacoste aux administrateurs du département du 16° courant

Le Directoire s'empresse d'exécuter la réquisition de vins (?) autorisé à le faire par le représentant du peuple Soubrany, transmise par l'administration du département qui avait été chargée de faire la répartition cent charettes entre les trois districts sur laquelle quantité le district du Coiron en doit fournir quarante en répartissant ce nombre entre les douze cantons de son arrondissement et en employant les moyens qui lui sont indiqués par l'arrêté du département et ceux que la connaissance de leur qualité exige

instruit que la réquisition de quarante charettes roulières qui doivent être fournies par les municipalités désignées dans notre arrêté du 3^o messidor n'est pas encore entièrement exécuté et que cette nouvelle ne pourrait l'être que par le même mode de répartition qu'il est indispensable de répartir ce nombre sur les cantons afin que les communes puissent s'aider en réunissant les différentes ressources qu'elles peuvent avoir en charettes, mulets (?) arnoits et conducteurs que les cantons même où il n'existe aucune charette roulière possèdent des mulets et peuvent en fournir à ceux qui n'en ont point et qui peuvent se procurer les charettes et conducteurs

persuadé que ça ne sera que par le concours des commissaires, des brigadiers et sous-brigadiers qui seront nommés avec les municipalités des cantons que le complément de tous ces équipages pourront s'effectuer

arrête l'agent provisoire ouï

art.1er que la répartition de quarante charettes roulières outre les quarante requises par l'arrêté du 3^o messidor sera faite entre les douze cantons ainsi qu'il suit

le canton de Villeneuve-de-Berg fournira six charettes

art.2 que le citoyen Lavalette est nommé commissaire pour le canton de Villeneuve-de-Berg

art.3 le commissaire demeure chargé de commencer de suite à prendre les renseignements dans les communes sur le nombre de charettes mulets et conducteurs, former les attelages ou se concerter avec les municipalités et agents nationaux des communes qui sont tenues de leur fournir tous les renseignements et de faire toutes les diligences nécessaires pour accélérer le départ des charettes pour le chef-lieu du district d'après les ordres des commissaires ; les commissaires nommés dans les cantons réunis se concerteront entre eux et les municipalités de leur canton respectif pour le même objet

art.4 il sera formé des brigades composées de vingt cinq charettes chaque, il sera nommé un brigadier et un sous-brigadier sachant écrire pour la commander

art.5 Sont nommés brigadiers les citoyens Gaylaprade (?) et Henry Labrot d'Aubenas ; et sous-brigadiers les citoyens Antoine Gat et Taupenas fils d'Aubenas qui seront adjoints aux commissaires pour les aider dans leurs opérations et accélérer la réunion des charettes dans le chef-lieu de district

art.6 le commissaire les brigadiers les sous-brigadiers les officiers municipaux et agents nationaux seront responsables des retards apportés à l'exécution du présent arrêté et de celui du 3^o messidor. pour extrait conforme Trémolet vice-président Mestres secrétaire Lavalette commissaire

Ce jourd'hui huitième thermidor l'an second de la République française une et indivisible à neuf heures du matin le conseil général de la commune de Centenier assemblé au son de la cloche ont été réus sous la présidence de Jean Baptiste Bonnet maire, Rimbaud et Vincent officiers municipaux, Delguey et Guigon notables, Orange agent national Claude Bonnet secrétaire

vu l'enregistrement du jour d'hier de l'arrêté du directoire du district du 23^o messidor pour la levée extraordinaire des charettes mules et mulets et conducteurs pour le convoi militaire ; l'article second pareillement qui nomme le citoyen Lavalette ? pour le canton de Villeneuve de Berg qui demeure chargé de commencer de suite à prendre les renseignements dans les communes pour le nombre de charettes mulets et conducteurs, former les attelages ou se concerter avec les municipalités et agents nationaux des communes ; considérant qu'il est juste de faire tous nos efforts possibles pour nous entraider à fournir ce qui sera nécessaire pour accélérer les progrès de la République; sur la demande du citoyen Lavalette qui nous a requis quatre charettes avec quatre timoniers arnachés, requis la municipalité de délibérer et de faire exécuter la susdite réquisition

l'agent national entendu

le conseil considérant que ses vœux sont portés pour la chose publique et qu'elle veut coopérer en tout ce qui sera en son pouvoir pour accélérer l'envoi des charettes roulières pour le transport des subsistances de l'armée des Pyrénées orientales arrête qu'il sera fourni sur la réquisition de Lavalette commissaire nommé quatre charettes roulières et quatre mules ou mulets à brancards arnachés et arrête enfin qu'il sera fait de suite réquisition pour les charettes et mulets aux citoyens ci-après nommés avec injonction d'être prêts à la première demande du citoyen Lavalette commissaire savoir les citoyens Antoine Mège une charette et Gaucherand un timonier arnaché Combaillaud fils une charette et Jacques Barbe un timonier arnaché Jacques Gourdon une charette avec un timonier arnaché Jacques Gourdon une charette avec un timonier arnaché Pierre Barry une charette et Etienne Guillon marchand un timonier arnaché, arrête afin que réquisition soit faite de suite à un chacun pour qu'ils ne l'ignorent et à défaut de refus de leur part chargeons l'agent national de faire contre eux toutes les poursuites convenables pour les faire obéir aux lois et ont les délibérants signé Bonnet maire Rimbaud off.mun. Vincent off. Orange agent national, Guigon notable, Guilhaumanche notable Delguey notable, Delhoste notable, Bonnet secrétaire

Ce jourd'hui huitième thermidor l'an second de la République française une et indivisible à trois heures du soir le conseil général de la commune de Jean le Centenier assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances, président Jean Baptiste Bonnet maire, Rimbaud et Vincent officiers municipaux, Orange agent national, Delhoste et Gautier notables, Bonnet secrétaire

sur demande du ditoyen Jean Guigon l'agent salpêtrier nommé par délibération du 9^o floréal et qui a mis son atelier en activité le premier prairial nous a exposé que beaucoup des frais de sa part ont été consommés soit pour achat des tonaux, frais du menuisier pour en faire des cuves, planches et cloux, journées déjà employées par ledit agent et ouvriers employés pour le tirage des terres et autres objets nécessaires pour ledit atelier

l'agent national ouï

le conseil considérant qu'il n'y a pas des fonds la commune à faire des avances à titre des dépenses déjà faites par l'agent salpêtrier pour atelier et que depuis que ledit atelier est en activité il en a déjà été fait considérablement et que c'est l'instant de lui délivrer une somme relative à ses journées déjà employées ou celles qu'il nous a requis pour des ouvriers et qu'il a été fait plusieurs dépenses pour les cuves dudit atelier le conseil arrête qu'il soit demandé au directoire du district du Coiron la somme de huit cent livres pour servir aux frais déjà exposés pour ledit atelier, ou ceux à exposer et que le citoyen Delguey de Malavas notable est nommé commissaire pour la réception de la somme et en donner l'acquis Signé Bonnet maire Rimbaud off.mun. Vincent off. Gautier not. Guigon commissaire salpêtrier

Du quatorzième thermidor l'an 2^o de la république française une et indivisible le conseil municipal assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances

l'agent national entendu

arrête qu'il sera fait une affiche pour inviter ceux qui voudront prendre la boulangerie de ladite commune qu'il n'y aura qu'un boulanger pour fournir du pain aux oberges et aux particuliers qui en auraient besoin d'après un bon de la municipalité et que défense est faite à tout autre boulanger de cuire qu'à celui à qui elle sera délivrée qu'ils se présenteront demain quinzième thermidor à huit heures du matin pour lui être adjugé et à défaut de se présenter quelqu'un il en sera nommé un par la municipalité et ont les délibérants signé Orange agent national Bonnet maire Rimbaud off.mun. Mazoyer notable Guigon notable Bonnet secrétaire

Hier quatorzième thermidor à dix heures du matin le conseil général assemblé dans la maison commune pour se conformer à la lettre d'avis de la municipalité de Villeneuve-de-Berg en date du 13° de ce mois qui requiert la municipalité de Jean le Centenier de faire rendre audit Villeneuve une charette attelée et arnachée de quatre mules ou mulets le 15° réquisition fut faite à Gourdon d'apporter dans la maison commune un colier en bon état avec ses arnois à traits ledit Gourdon l'apporta peu après et le retourna chez lui en disant que quoiqu'en bon état il en avait un autre qui servirait et il en fit apport d'un autre qui ne valoit pas le premier ledit Gourdon assisté de son fils aîné en permission dans la commune avec son sabre et nous faisant espèce de menace et surtout à Orange agent national aujourd'hui 15 manquant une (?) pour compléter la charette du convois ledit Gourdon en ayant une bonne, le fils se présentait devant nous dans la maison commune et nous a dit qu'il en avait besoin pour mettre son bled dedans et que d'ailleurs cet arnois était requis pour la prochaine voiture qui est requise nous lui en faisons offre d'une autre et qu'il serait pourvu à une autre pour celle qui doit fournir prochainement enfin ledit Gourdon fils a fini par dire audit Orange qu'il n'avait point de coffre (?) et qu'il ne porterait avant de partir et qu'il ne me connaissait en rien, il nous a enlevé un bon colier pour en donner un mauvais. Nous avons dressé le présent sur le rapport dudit Orange en offrant qu'il donnera la preuve qu'il a été insulté en faisant ses fonctions pour pourvoir aux réquisitions qui sont aites à notre municipalité pour le fourniment des armées. Orange agent national

Du sisième thermidor l'an second de la république française une et indivisible il a été fait injonction au nom de la loi à Antoine Reynaud volontaire du 4° bataillon de l'Ardèche en séjour dans la commune pour cause de maladie, de partir de suite pour se rendre dans son bataillon sous peine d'être déclaré aux gens d'armes pour être traduit Bonnet maire Rimbaud officier municipal

Aujourd'hui sixième thermidor l'an second de la République française une et indivisible d'après l'arrêté de la municipalité de la commune du 14° thermidor qui arrête qu'il n'y aura qu'un boulanger dans cette commune que défense serait faite à tout autre de cuire le pain pour les voyageurs à fournir aux oberges, et qu'une affiche serait apposée sur la place publique pour inviter ceux qui voudraient y prétendre de s'adresser à la municipalité pour recevoir les offres et que le bail serait adjugé à celui qui lui ferait condition meilleure le 15° à huit heures du matin l'affiche fut apposée on reçut deux offres et l'adjudication a été renvoyée au lendemain 16° thermidor à huit heures du matin et sur les différentes offres la plus avantageuse a été celle de Denis Teyssière (?) qui s'oblige à rendre cent vingt livres de pain par septier froment ne prélevant sur ledit pain que quinze livres du son. à ces conditions nous adjugeons la boulangerie audit Teyssière le bled lui sera soit fourni par la municipalité au maximum il lui est enjoint de ne vendre le pain que trois sols six deniers de n'en délivrer que par un bon de la municipalité et qu'il rapportera sur le débit de chaque septier qui devront se porter à cent vingt livres du pain sur les bons qui seront délivrés aux obergistes ce sera sur la liste des voyageurs qui seront logés chez eux et leur sera délivré du pain pris chez le boulanger quatre sols six deniers; ledit bail est adjugé audit Teyssière provisoirement, le pain sera augmenté ou diminué à raison de ce que se portera le prix du blé par le nouveau maximum, ledit Teyssière s'oblige à tout ce dessus et a signé avec nous Teyssière Bonnet maire Rimbaud officier municipal Vincent off. Orange agent national

Du neuvième thermidor l'an second de la république française une et indivisible le conseil municipal assemblé au lieu accoutumé à tenir ses séances sous la présidence de Jean Baptiste Bonnet maire présents Rimbaud et Vincent officiers municipaux Orange agent national et Claude Bonnet secrétaire

Le tableau du maximum des denrées et marchandises qui se consomment ordinairement dans l'étendue du district du Coiron, dressé par l'agent national provisoire en exécution du 6 ventôse deuxième année de la République française une et indivisible et démocratique considérant que l'exécution des lois doit s'effectuer et que la juste proportion du maximum doit s'exécuter ayant le regret de voir que les règles du maximum n'ont pas leur entière exécution

L'agent national entendu

le conseil arrête que la loi du maximum sera exécutée dans toute sa forme et teneur, qu'une affiche sera apposée sur la place publique pour que personne ne prétende cause d'ignorance pour inviter tous les citoyens de cette commune à s'y conformer et que les tableaux seront affichés dans la maison commune pour y avoir recours en cas de besoin et que sur la moindre plainte qui nous sera faite par un individu que l'on ne lui aura pas délivré les marchandises au prix du maximum fixé, il sera procédé contre eux et déclarés comme suspects Signé Bonnet maire Rimbaud off.mun. Orange agent national Vincent officier Bonnet secrétaire

Aujourd'hui vingt septième thermidor l'an second de la République française une et indivisible à quatre heures du soir sur la réception de la réquisition du citoyen Lavalette commissaire pour le transport militaire qui requiert l'agent national de cette commune de mettre en réquisition savoir les harnois du timonier du citoyen Jacques Rimbaud de même que la grosse corde du citoyen Guilhon, comme étant hors d'état de servir, requiert en outre ledit agent national de mettre aussi en réquisition la grande mule de Barbe servant au timon pour remplacer la mauvaise qu'il a déjà fournie... aussi de requérir la mule de la citoyenne Combailhaud pour remplacer la jument du citoyen Guilhon qui est hors d'état de servir au timon; il est enjoint au susdit agent national de faire porter ce soir dans cette commune tous les objets désignés ci-dessus faute par lui d'y différer il sera rendu responsable du retard

Le citoyen Orange agent national après avoir inscrit dans son registre les susdites réquisitions s'est de suite transporté avec le citoyen maire chez les citoyens Jacques Rimbaud, la citoyenne Combailhaud et Jacques Barbe à qui nous leur avons communiqué les susdites réquisitions et leur avons enjoint de s'y conformer sous peine de leur responsabilité personnelle

Signé Orange agent Bonnet maire.

XIX° siècle

Archives paroissiales de S. Jean le Centenier 1804-1896. Budget fabrique 1910. AD 07 5 J 69. Citation 2 BN 46.

Francis Barbe : de Saint-Jean le Centenier vers l'aventure... dans l'histoire de France. R.V.D.B. n°54, 1998, p. 81-105 (la vie de 6 soldats de Saint-Jean au XIX° siècle). R.V.D.B. n°56, 2000, p.157-181.

E dépôt 34 12 : Matrice générale des contributions foncières (1800-1878).

E dépôt 34 13 -13 bis : Matrice générale des contributions foncières (1853-1926).

E dépôt 34 6 : Listes nominatives de recensement de la population (1846-1901).

A.C. de S.Jean le Centenier, E 34 27 : Construction d'une fontaine publique avec plan, 1862-1885.

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Jean-le-Centenier. p. 521. Ecole fondée en 1852 pour 2 frères, par la commune puis par un comité. D'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1200 f fourni par les ressources de l'école puis par le comité. Le mobilier a été payé par la commune, puis par le comité. Cour et jardin fournis par la commune, local actuel appartenant à M. Fargier. 56 élèves au début, 40 actuellement (1890). Bons résultats scolaires et religieux (20 certificats). Appui du clergé, mais mairie hostile depuis 3 ans. Le bourg semble avoir été autrefois fortifié, et l'église faisait partie des fortifications. Le nom de Centenier vient d'un champ qui produisait cent pour un. On l'appelle aussi St. Jean le Noir, à cause de la couleur du sol. L'église avait une tour féodale qui effrayait les municipaux: ils la firent démolir. A part une filature occupant une cinquantaine d'ouvrières, tout le pays vit de l'agriculture. L'école en 1851 était dirigée par un instituteur communal. Le curé Brun le dit secrètement socialiste, et il vient de démissionner. Le conseil municipal demande des Frères, et la population les désire ardemment. Les frères ne furent promis qu'à la rentrée de 1852. Le curé Brun, le maire Michel, l'abbé Guilhon, prêtre retiré, préparèrent les voies. la commune avait une maison juste suffisante, le jardin 1800 m2. 53 élèves, dont 50 payants, puis 65 en 1881, « gratuits » selon le mensonge républicain. L'école fut laïcisée en septembre 1886. Le F. Amat fit la déclaration pour l'école libre. Le nouveau curé, M. Bastide, composa un comité, avec MM Guilhon Félix et Marius, le notaire Exbrayat, Delaygue, Fargier et Rieu. Le comité assura 1200 fr de traitement, l'école libre devant être gratuite. L'école a 33 à 42 élèves, contre 20 à 25 élèves pour « l'école sans Dieu ». La population est assez bonne, les 2/3 des hommes remplissent le devoir pascal. Les frères s'occupent des premières communions et des Fêtes-Dieu, et conduisent les élèves à la messe six fois par semaine. Une vingtaine de certificats d'études. Pas de sujet à la Province : « cela viendra quand les Frères pourront fournir des pensions à leurs parents ! » Le local est à M. Fargier, qui le fournit gratuitement. Mais on le lui a bien amélioré. Pas de jardin. Le curé Bastide, mort le 10 mars 1890, a laissé 8.000 f pour les écoles. Le curé de Pradons, Barbe, né ici, donne 3 à 400 f dans le même but. Le comité fait le reste, plus 40 f pour les prix, distribués simplement en sa présence.

Maurice Boule : Elections municipales de 1884 à St. Jean le Centenier, R.V.D.B. n°53, 1997, p. 21-39.

XX° siècle

Recensement de 1962. 2 BB 50.

Recensement de 1968. 2 BB 51-52.

Evolution de St. Jean le Centenier par CSP de 1962 à 1968. 2 BH 38.

Auberge communale inaugurée par Charles Béraudier, président du Conseil Régional. Tribune, 2 7 87. 2 BB 52.

Cinquantenaire de l'Amicale Laïque de Saint-Jean le Centenier, Envol n° 478 de mars 1998, pp.6-7.

Gazette des Villages n° 7 janv-fév 1998.

La bugne en fête. Confrérie de la bugne, le 6 décembre 1996.

Alice Saunier-Seïté, une Ardéchoise extraordinaire. Article Tribune du 11 9 2003. AY 57.

Voir à St. Jean le Centenier une dame Mimi Mazoyer, de la part de Francis Barbe, rencontré à V. de Berg le 10 12 2011, dont le grand oncle Félix Barbe fut un compagnon de Brazza et fut élève à l'Immaculée dans les années 1880

ST. LAURENT SOUS COIRON

St. Laurent sous Coiron offre un panorama grandiose. D.L. 9 8 95. 2 BB 53.

St. Laurent sous Coiron : une île perchée sur le plateau. Tribune 14 8 2014. 2 BF 176.

St. Laurent sous Coiron, village fortifié. D.L. 26 02 93. 2 BB 55.

St. Laurent sous Coiron, village aux pierres noires. D.L. 7 8 96. 2 BB 56.

H. Saumade, P. Debanne: L'aven des Côtes du Loup à St. Laurent sous Coiron, Ardèche-archéologie n°6, 1989. F 30.

L. Chabredier : La grotte du Loup, idem, F 30.

Sur les traces du passé (promenade avec H.Saumade sur les vestiges préhistoriques de la commune). D.L. 5 6 92. 2 BB 53.

Compte-rendu de C.T.L. du 27 sept. 1992 : l'église aurait été fondée en 673 par l'évêque Longinus. En 1060, elle fut donnée avec celle de Saint-Pons à l'abbaye de Pébrac. Au XVIII°, l'abbaye présente encore à la cure. Saint-Laurent possédait un château, pour lequel Héraclé de Montlaur fait hommage à Louis VIII en 1226. Les murailles furent détruites vers 1633 par ordre royal, mais le château, foudroyé récemment, a été restauré.

Mazon: Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p. 22 : en 1169, le château appartenait à Galburge et à son fils Hugues, d'Ucel, qui en font hommage à Raymond de Toulouse. p.387 : la « Charta Vetus » nous apprend que l'évêque Longin construisit en l'honneur de Saint Etienne sur le mont Coiron l'église de St. Etienne, ainsi que celle de St. Laurent, et en fit don à la cathédrale de Viviers. Rouchier place l'église de St. Etienne à Sceautes, et St. Andéol à Mirabel. Ce dernier, cité par l'abbé Mollier, date cette église du V° siècle (perplexité dans les notes) et décrit un ciboire en cuivre du XI° ou XII° siècle. Il est certain que cette église existait au XI° siècle, puisque Géraud II, évêque de Viviers, la donna alors avec celle de St. Pons, à Pierre de Chavanon, fondateur du monastère de Pébrac en Auvergne, à cause de la sainteté de ce personnage qui opérait tous les jours des miracles. L'abbaye de Pébrac présentait encore à la cure au 18° siècle. Autrefois, St. Laurent était environné de murs reliés ensemble par trois tours, mais tout est tombé en ruines sauf une tour depuis le XVII° siècle. Au XV°, l'un des seigneurs était Morel de Feugeyrolles. En 1628, Louis de Mirabel et Chabreilles voulurent assiéger St. Laurent, mais se retirèrent devant des mannequins armés de bâtons placés par le curé Eyraud. St. Régis y est passé le 24 mai 1634. Voir Edouard de Gigord, « les Jésuites d'Aubenas », Paris 1910, 504 p.

En 1762, il y avait plus de 25 seigneurs, dont les principaux étaient M. de Vogüé, haut-seigneur, M. de Chambonas, M. de St. Laurent, de Valence, M. Champanhet, de Vals, le prieur, les chapelains de Vogüé, les Jésuites, etc.

Au fil de l'eau (moulin sur la Claduègne). D.L. 8 6 93. 2 BB 54.

Renseignements sur Saint-Laurent-sous-Coiron (Coiron en liberté): AH 104.

SAINT-MAURICE D'ARDECHE

Incidents avec Jean Mollier, dit Barague, garde-bois de Lanais, St. Maurice et Balazuc (30 pièces). AD 07 25 B 57.

9 avril 1791 : pétition d'Aubenas contre Louis Auzas, de S.Maurice Terlin, qui trouble la vente d'un bien national. 2 BH 190.

Délibération relative à l'achat d'une maison commune ayant appartenu à l'abbaye de Lavilledieu. 19 mai 1791. AD 07 L 616. 2 BH 191.

Domaines de la maison de Vogüé vendus en l'an IV. AD 07, Q 268. 2 BI 33 (communes de Vogüé, Aubenas, St. Maurice d'Ardèche, Rochecolombe) + Notes sur « Une famille vivaroise », passage relatif à cette question.

Le Cros d'Auzon, un Centre d'Aide par le Travail novateur. Tribune 7 5 92. 2 BB 57.

Le Cros d'Auzon, un fleuron pour l'Ardèche. D.L.24 5 93. 2 BB 57.

Saint Maurice d'Ardèche: bienvenue au royaume des vacances. D.L. 26 7 95. 2 BB 58.

Rieubon, meunier de père en fils. D.L. 13 6 97. 2 BB 58.

Saint Maurice d'Ardèche: un village à découvrir. Tribune 8 9 2005. 2 AF 260.

Chanoine Therme : Cahier n°3: p.59 : origine de l'église de S.Maurice d'Ardèche.

Le 5 juin 1846: naissance d'un village. Tribune du 27 8 2009. AU 3.

Les habitants de Saint-Maurice et Lanas: Mémoire adressé à la Chambre des Députés au sujet de la séparation des deux sections en deux communes, Aubenas, 1846, 18 p.

Saint-Maurice d'Ardèche. Dessins de R. Comte. Cévennes Terre de Lumière n° 4 2002

Saint-Maurice d'Ardèche. Cévennes Terre de Lumière, 2007, n°4, pp.22-26.

Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche : pp. 51 et suiv. Importance de la crise de la soie. Ancienneté de l'église, du VI^e siècle. Au VII^e siècle, le patrice Anthérius donna à l'église de Viviers St. Loup de Mercuer, St. Jean Baptiste (sous Aubenas), St Saturnin (St. Sernin) et St. Maurice. L'abbé Rouchier pense qu'il s'agit de St. Maurice en Chalencon. St.Maurice possédait un couvent de religieux de St. Nicaise, plus un couvent de Bénédictines. L'abbesse était en 1448 noble Hélic de Fourchades. Le mas des Salles, à St. Maurice, et Moussu Tastevin.

L'église s'offre un lifting (historique). Tribune du 14/09/06 : T 157.

Un village plein de charme, Saint-Maurice d'Ardèche. D.L. du 18 8 2001. AG 52.

Extension d'un village. Tribune, 23 10 2008.AL 163.

Paul Bousquet: Eglise de St. Maurice d'Ardèche. Patrimoine d'Ardèche juillet 2013. 2 AR 276-277.

ST. MAURICE D'IBIE

*Hervé Mauran : En surnombre... Un camp de travailleurs étrangers en France (Saint-Maurice d'Ibie). Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Aubenas Lienhardt 2001.

Saint-Maurice d'Ibie, un village de pierre. D.L. 9 8 93. 2 BB 59.

Un site merveilleux, les gorges de l'Ibie. D.L. 9 8 93. 2 BB 59

Visite de l'église de St. Maurice d'Ibie. Les Bénédictins de Conques édifièrent là en mai 1114 un monastère et une église. Le portail de l'église St.Maurice est roman. Au hameau d'Intras est conservée une magnifique Vierge (dessin de R. Comte), statuette en calcaire clair de 34 cm, des XVI^e ou XVII^e. Elle rappelle la Vierge de pierre conservée à la mairie de Balazuc, et doit en être contemporaine. Cévennes Terre de Lumière n°2 1994.

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.271 Au printemps 1573, le capitaine Baron prend pour les protestants Villeneuve-de-Berg, Gras et Saint-Maurice d'Ibie. Les huguenots tiennent Salavas et sans doute toute la vallée de l'Ardèche.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas

Geneviève Vidal : Table alphabétique suivie d'une analyse chronologiques des actes de baptême et naissance de Saint-Maurice d'Ibie de 1670 à 1806, 1987, 4 Mi 76.

Geneviève Vidal : table alphabétique suivie d'une analyse chronologique des des actes de mariage de Saint-Maurice d'Ibie de 1649 à 1819, 1987, 4 Mi 77.

Ils avaient la misère joyeuse. Le camp de réfugiés de S. Maurice d'Ibie (H. Mauran). DL du 4 3 2001. AY 55.

L'église: le projet de souscription est lancé. Tribune 12 6 2014. 2 DB 62.

SAINT-PONS

Jean Debard : Saint-Pons, 1989, 107 p. 21 J 79. Voir en BR 7. L'église fut donnée en 1070 par l'évêque de Viviers Géraud II à l'abbaye de Pébrac, fondée en 1062 par les Augustins de Pierre de Chavanon, près de Langeac dans la Haute-Loire. Le village faisait partie de la seigneurie d'Aps. L'église date de cette époque. En documents, texte de reconnaissance de l'abbé de Pibrac du 31 août 1291, extrait de l'Armorial du château d'Alba (abbé Arnaud). Liste des documents où est cité St. Pons avant 1789. (Jean Debard, ouvrage inédit sur St. Pons).

Paul Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.III p. 25: Dans un acte du 26 octobre 1635, Anthoine de Mercoyrol, notaire de S.Pons et Aps, est citée Delphine de Fourchades, veuve de feu Guillaume Floccard, de son vivant co-seigneur de S.Pons. Son fils , noble Loys Dussel, dit Floccard, est absent.

A.D. 07, 2E 2195 bis f° 666-772 : Inventaire du château d'Aps, fait le 12 janvier 1750. Voir à « époque médiévale ». Il s'agit de l'inventaire des titres de la baronnie d'Aps; ils remontent à la fin du XIII^e siècle, et concernent toute la baronnie et ses dépendances, dont Ajoux, Aubignas, Saint-Pons, etc.

Généalogie de la famille de Barruel (photocopies du manuscrit de Montravel) : Le plus ancien membre connu est Pierre de Barruel (1481); Jean de Barruel fut bailli de Crussol en 1572 ; son fils Pierre épousa une de Châteaueux. Antoine de Barruel, protestant, prit part à la défense de Privas en 1629; son fils Timothée émigra pour cause de religion ; c'est le fils de celui-ci, René, qui acheta en 1745 les seigneuries de Bavas, St. Quintin, Durfort, St. Vincent, à Pierre Louis de Monteil, qui les avait achetées en 1709 du marquis de la Tourette. Ses arrières-petit-fils, Pierre-Antoine, émigra, et Charles-Louis, sieur de la Combe, aurait sauvé Madame Royale au 10 août 1792. Jacques René Marin de Barruel seigneur de Bavas épousa le 27 février 1791 Pauline de Rochefort, du château du Bijou; sans enfants, il fit donation du château et de la terre de Bavas à son cousin issu de germain Louis Antoine de Barruel St. Louis. Cette branche, dite de St. Pons, venait de Louis de Barruel, négociant au Cheylard, époux le 18 mai 1655 de Jeanne Descours de la Chaze, puis Isabeau Riou le 18 août 1692. Il avait abjuré le protestantisme le 15 octobre 1685. Son fils Louis épousa le 24 septembre 1696 Marie Noémie Descours de Beaulieu, sa cousine germaine. Leur fils Antoine fut lieutenant général au bailliage de Villeneuve-de-Berg, et accueillit dans sa maison l'assemblée générale de la noblesse en 1789, remplaçant parfois le président Louis François de Balazuc. Il était seigneur de St. Pons, la Rochechérie, Chaix, co-seigneur de Mirabel, St. Laurent et Lavilledieu. Son 4^e fils fut le

célèbre polémiste jésuite Augustin de Barruel (1741-1820), rallié à Bonaparte dès le Consulat. Son fils aîné Louis Antoine fut d'abord maître des Eaux et Forêts à V. de Berg, puis lieutenant de la sénéchaussée; il hérita de Bavas en 1815. Puis, Louis-Antoine son fils (1809-1855) fut peu de temps juge à Privas. Son autre fils Joseph Camille fut secrétaire particulier de Dalmas, avocat d'Aubenas, puis préfet du Var et de la Charente-Inférieure. E 147-154.

Autre généalogie des Barruel, qui insiste sur leurs origines écossaises et sur des alliances prestigieuses douteuses. E 154-166.

J. Cheyron : Ucel à travers les siècles : Au XI^e siècle, Géraud d'Ucel donna à l'abbaye de Pébrac les églises de St. Pons et de St. Laurent sous Coiron. AE 165.

E. Reynier : Histoire de Privas : II, 2, p. 109: Pierre Couderc est curé à Saint-Pons en 1623. Il serait fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse, et serait né en 1617. A St. Sulpice en 1645, curé à Clermont en 1647-9, à Privas en 1658 où il aurait fait « les petites écoles aux garçons ». Supérieur du séminaire de Viviers en 1665, il meurt le 21 février 1686 à 57 ans. Inhumé dans une chapelle de la cathédrale (Faillon, « Vie de M. Olier »). T.II, 2^e partie, p. 196 : En 1585, Jacques Bernard, seigneur de Montbrison, fils de la dame de Versas, épouse dans le cadre de la R.P.R. Olympe de Saint-Ferréol, de Saint-Pons. AE 129.

Aymé de Saint-Ferréol, seigneur de S. Pons, épouse le 24 déc.1605 Marie de Barjac, veuve de Jacques de Chambaud et mère de Paule. 2 A B 14.

Cahier de Doléances de Saint-Pons, A.D. 07 B 142 (photocopie) R 37.

Jean Debard : Routes et chemins à Saint-Pons au XIX^e siècle. R.V.D.B. 1990, pp.117-123.

Jean Debard : Premiers écoliers de Saint-Pons, M.A.T.P. n°21, 15 2 89, AE 132-133.

Un toit tout neuf pour la chapelle de la Roche-Chérie. T.V. du 26 10 2001. AG 103.

Mère Biquette : un heureux anniversaire (20 ans). Tribune 15 avril 1999. AG 159.

Renseignements sur Saint-Pons (Coiron en liberté) : AH 103,109

VILLENEUVE-DE-BERG

*Albert Grimaud: Histoire de Villeneuve-de-Berg. Aubenas, Habauzit, 1942. Retirage Aubenas Lienhardt 2003.

*Maurice et Elise Boule : La Société Populaire de Villeneuve-de-Berg de novembre 1793 à mai 1794. R.V.D.B. 1990 n° 46, p. 161-199.

*Vincent Didier : La forêt en Ardèche. Histoire forestière de V. de Berg en quelques dates. RVDB 2007, p. 31-37.

Généralités.

Mollier : Histoire de Villeneuve-de-Berg, Paris 1990, réédition 1866, 448 p.

Villeneuve de Berg, son passé historique, brochure années 40. 2 BB 103.

Patrimoine : un nouvel éclairage sur l'histoire. D.L. 9 01 2003. 2 BB 83.

Cotes anciennes sur V. de Berg, (XVIII^e s. surtout) 2 BB 117-118.

Population de V. de Berg depuis 1731. 2 BB 128.

Plan de Villeneuve-de-Berg et du musée éclaté. 2 BB 94.

Villeneuve à travers le « miroir de l'histoire ». D.L. 17 3 96. 2 BB 96.

Le charme discret de Villeneuve-de-Berg et de sa région. D.L. 16 7 96. 2 BB 89.

Nougard e: Veillées chez ma grand'mère à Villeneuve-de-Berg, Nîmes, 1906, 116 p.

Paul Ourliac, Jean-Marie Compte, Pierre Roger Gaussin : Villeneuve-de-Berg, de sa fondation à nos jours (1284-1984), Largentière, 1984, 176 p.

Pierre Ribon : Voyage en Basse-Ardèche. Valence, 1998, 222 p.

Syndicat d'initiatives : Villeneuve-de-Berg, 7 siècles d'histoire pour une ville neuve, Villeneuve-de-Berg, 1998. 2 BB 95.

Visite de Villeneuve-de-Berg sous la direction de Maurice Boule.Cévennes Terre de Lumière n° 3, 1985.

La mémoire au village : l'infatigable « Société des Enfants et Amis de V. de B » et le jeune « Camail ».

Gazette des Villages n°9

Villeneuve de Berg, cité historique. Gazette des Villages n° 8.

Antiquité

Sur les voies de l'ère romaine. D.L. 14 8 93. 2 BB 90.

Moyen-âge

Villeneuve-de-Berg, bastide royale, avec plan, par Elise Boule ,extrait de « Patrimoine Vivarois » G 72-73.

Villeneuve-de-Berg, une ancienne bastide royale (avec vue cavalière). D.L. 9 1 92. 2 BB 84

C.R. des journées du patrimoine du 17 septembre 1993. p.2 : Visite de l'église de Tournon-les-Villeneuve, avec dessin de Raymond Comte.Cévennes Terre de Lumière n°2 1994.

Jean Charay : L'église de Tournon-les-Villeneuve, Revue de V. de B. 1993, pp. 45-49.

Restauration de l'Eglise du Petit-Tournon. Tribune : P 140.

M.P. Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée 2008, p. 15: le bailli de Vivarois ne se fixe à Villeneuve-de-Berg qu'en 1301, et était ambulant jusque là. La maison commune, entre le four banal et le pressoir, accueille la cour royale et la viguerie. Celle-ci se compose de juristes en nombre égal pour le roi et l'abbé. Elle comprend le double juge, le procureur et le greffier. La justice royale compte un bailli, quatre lieutenants, un assesseur criminel, un procureur, des avocats, un greffier...Le pilori est à l'emplacement de la statue d'O.de Serres, les potences à Montloubier. Le « fort vieux », où était la maison du bourreau, était au lieu-dit « le Ravin de Chauvel ».

Albert Grimaud : Histoire de Villeneuve-de-Berg, ancienne bastide royale, Aubenas 1942, p.41. La petite paroisse de Tournon-les-Villeneuve faisait partie du mandement de Vogüé; mais elle en avait été détachée pour former le fief de La Crotte, co-seigneur de Vogüé. Celui-ci vivait avec ses pariers au castrum de Vogüé. Il avait à Tournon d'assez nombreux tenanciers. Mais il devait partager la seigneurie avec le prieur de Tournon et l'abbé de Mazan.

Le plus ancien temple chrétien (église de Tournon les Villeneuve). D.L. 16 2 92. 2 BB 92.

Les origines de l'église de Tournon. X^e siècle, et effondrement (du D.L. 9 octobre 1992).)

Villeneuve-de-Berg: Sauvetage des vestiges de l'église Notre-Dame de Tournon. D.L. du 04/08/2004. U 39.

Temps Modernes

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.271. En février 1573, les troupes protestantes du capitaine Baron prirent Villeneuve-de-Berg, Gras et Saint-Maurice d'Ibie.

Jean Moulin : Les égoûts de Villeneuve de Berg et la prise par les huguenots le 2 mars 1573 . Revue du Vivarais n°3 2012 p. 489-503.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.

Ce fut Henri IV, en 1599, qui créa des assemblées chargées du Commerce, sur le conseil de Barthélemy de Laffemas, du fait de la décrépitude du port de Marseille. Barthélemy de Laffemas (1545-1611) avait des grands-parents originaires de Villeneuve-de-Berg, où il a été inhumé le 29 septembre 1611 (coll Institut Barthélemy de Laffemas: portrait à 53 ans).

J. Ribon : Les Pénitents à Villeneuve de Berg (surtout à partir de 1627): Pénitents Blancs, Pénitents noirs. R.de V. de B. 2004, pp. 87-99.

Un peu d'histoire locale : l'église des Pénitents. D.L. 26 1 96. 2 BB 97.

Maurice Bouille et collège: Les retables de l'église de Villeneuve-de-Berg. RVDB 1977.

La maison des Astars où coucha Louis XIII. D.L. 19 5 94. 2 BB 85.

Jean Ribon : L'église Saint-Louis. RVDB ?

J.C. Hilaire : Les d'Arlempdes, seigneurs de Mirabel. RVDB 1979.

La chapelle des Pénitents Blancs. D.L. 3 2 92.

Charles Forot et Jean Chièze : Au grand vivarois, Olivier de Serres, Saint-Félicien, 1952, 14 p.

Pierre Ribon : Les lieux-dits de Villeneuve en 1650. R.V.D.B. 1993 pp. 21-26.

Laurent Cuchet : Les Blachère de Roudeyron, l'impossible consécration d'une famille villeneuvoise. R.V.D.B. 1993 pp. 127-143.

L'affaire de Villeneuve-de-Berg en 1770. AD 34, C 9374. Cité par J. Nicolas (les Rébellions françaises)

Jean Moulin : La famille Feuillade du XVIII° à 1830 (médecins). R.V.D.B. 1993 pp. 143-161.

Né en 1695 à Villeneuve, le pasteur Antoine Court fut le restaurateur des églises protestantes. D.L. 19 10 87. 2 BB 83.

Tableau des 2/20° fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 227-228.

Rôle de la capitaine de V. de Berg en 1721. 2 BB 125-127.

Odette et André Charles Gros : La ferronnerie bourgeoise et populaire de l'ancienne bastide royale de Villeneuve-de-Berg. Extrait de la Revue des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg n°64, 2008. Nombreuses illustrations. AR 95.

Jean Claude Hilaire : Un long procès: Dame Genton contre l'hôpital de Villeneuve. R.V.D.B. 1991 pp. 93-102.

Généalogie des Malmazet. Origine ? AR 210.

Religieux de Mazan contre François Gineys, dit Chazalon, Etienne et Jacques Bolin, défaillants : ordre aux défenseurs de rendre les meubles séquestrés entre leurs mains pour être vendus aux enchères et servir à rembourser les religieux (31 janvier 1783). AD 07 26 B 1.

Simon Rigaud, garde bois des forêts de Berg et Vazeilles, dépendant de Mazan, a dressé PV le 19 courant contre Jean Landreau, et le fils aîné de Jean Verdier, habitants de Villeneuve, pour délit dans la forêt de Vazeilles. Il le fait enregistrer après avoir prêté serment sur les Saintes Ecritures. Le 24 février 1783, le même dresse à nouveau PV contre le fils aîné de Jean Verdier. AD 07, février 1783, 26 B 1.

Le 8 août 1783, PV de Rigaud contre un des fils de Derange cadet, et deux fils de Rognon dit le Têtard, dans les forêts de Berg et Vazeilles dépendant de Mazan. Le 6 février 1784, le fils Chaze est condamné à 4 livres d'amende, confiscation de sa mule qu'il conduisait dans le bois de Berg. La mule, les haches et cordes sont confisquées pour être vendues au profit du garde. Chaze père est responsable de ces condamnations, et les amendes vont à l'abbé commendataire de Mazan, M. de Saint-Tropez. Même jour: condamnation des frères Raoux, de Dupré et fils, d'Etienne Rigaud, mêmes motifs. Voir 2 H 123.

27 février 1784 : PV de Rigaud, contre le fils Verdier, de V. de Berg, puis le 11 mai 1784, de nouveau Verdier fils, Allignol, la servante dudit Colomb. AD 07 26 B 1. Le 27 mars, Louis Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, amiral et grand veneur de France, autorise Bernard à chasser dans le domaine royal de Berg. Cette permission est lue et publiée, et durera tant qu'il plaira au duc. Voir 2 H 123.

Les anciennes corporations. D.L. 17 12 91. 2 BB 85.

Extraits de l'histoire de Villeneuve-de-Berg (Grimaud ?), avant et après 1789. Plan de la bastide royale. 2 BB 90.

Villeneuve de Berg capitale ? Conférence (Michel Riou), août 1983. 2 BB 105-116.

Notes préparatoires à ma conférence d'août 1983 à V. de Berg : définitions, J.C. Hilaire (la maîtrise des Eaux et Forêts), Jean Ribon (M. Vernet), Charles François Genton, abbé Charay (fondation de V. de Berg), M.Bouille (divers), Jean Régné (le paréage de 1284), Fonds Mazon, abbé Guigon (vers 1885), président Challamel (divers).

Révolution

P. Cornet : Villeneuve-de-Berg et la Révolution, colloque M.A.T.P. 1988 pp 23-27

P. d'Albigny : Lettres monitoires au sujet des troubles, incendies et pillages qui eurent lieu à Villeneuve-de-Berg en août 1789. Revue du Vivarais, 1894.

O. et Ch. Gros : Délibération des jeunes citoyens villeneuvois du 25 juillet 1789. Relation de la fête patriotique du dimanche 26 juillet 1789. Revue de V. de Berg, 2004, pp.67-72. La municipalité de Villeneuve-de-Berg demande la suspension du paiement du 1/4 de la taille jusqu'à l'imposition des privilégiés. 22 octobre 1790, L 119.

Maurice Bouille : Evènements dans le canton de Villeneuve-de-Berg en 1791. RVDB. ?

Maurice Bouille : Les émeutes de mars 1792 à Villeneuve-de-Berg. Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2 , p. 155-171.

Daizac, maire de V.de Berg, demande à remplacer le régiment de Bresse, qui a des problèmes avec la population. 26 février 1791, L 120. Il sera envoyé aux Vans avec étape à Joyeuse (28 février).

Note sur Pierre Dritte, garde-bois à V. de Berg. AD 07 L 1604. 2 BH 157.

Maurice et Elise Bouille: La société populaire de V. de Berg de novembre 1793 à mai 1794. RVDB 1990 p. 161-199.

Jean Escande : Journal des années 1790-93 à V. de Berg. RVDB 1981 p.50-60.

Dossiers des suspects arrêtés à V. de Berg pendant la Révolution., L 1180.

J. Escande : Tentative fédéraliste avortée. RVDB 1984.

Mémoires politiques et/ ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département : mémoire pour conserver la justice à V.de Berg, attitude des officiers de justice au début de la Révolution, etc. N 37-38.

Jean-Claude Hilaire : Villeneuve et les camps de Jalès (1). R.V.D.B. 1997 n° 53, p. 79-92.

Le maire Daizac demande le retrait du régiment de Bresse, qui a des problèmes avec la population. Ce régiment ira aux Vans après une étape à Joyeuse. Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 26 et 28 février 1791.

J. Escande : La vie ordinaire (ou municipale) sous la Révolution (1792). R.V.D.B. 1986 p. 86-103. Bibliothèque personnelle (article intéressant mais gâté par la haine antirévolutionnaire de l'auteur).

Adresse de Jean-Jacques Aymard, suppléant au Tribunal du district du Coiron à ses concitoyens. Notes rapides sur la brochure des A.D. 07, Bib 4 BR 2300). 2 BJ 79.

P.V. de l'assemblée primaire du canton de V. de Berg, An VI (notes). AR 202.

Un héros ardéchois: le général François Lejeune (1770-1799). D.L. 22 11 90. 2 BB 88.

Archives Nationales: papiers des Assemblées nationales concernant Villeneuve sous la Révolution, N 62.

XIX^e siècle

6 M 53 A.D. 07: Dénombrement de la population de Villeneuve-de-Berg en l'An VIII.

Salaires et prix à V. de Berg de 1824 à 1855. AN F 20 282. AN 9

Liste électorale de 1848 par catégorie socioprofessionnelle. AN 208.

Nécessité de créer plusieurs sections pour favoriser le parti de l'ordre. AN 150.

T 546 (A.D. 07) : Monument Olivier de Serres (1858)

La statue d'Olivier de Serres. D.L. 25 2 92. 2 BB 92.

Le corps des sapeurs-pompiers a près de 125 ans d'existence. La société a été constituée le 18 juillet 1861 sous forme de mutuelle. D.L. 4 11 83. 2 BB 129.

1819 : remplaçant au service militaire. RVDB 1991, pp. 102-105.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas.

A Villeneuve-de-Berg, en 1900, un tramway nommé désir. D.L. 11 01 94. 2 AY 120.

Il y a 89 ans, inauguration des fontaines et de l'hôpital. D.L. 30 11 95. 2 BB 96.

Jacques Coudène : Une grande entreprise villeneuvoise : la distillerie Dumas (1850-1970). R.V.D.B. 2005 n° 61, pp.163-173 (bibliothèque).

L'épidémie de choléra d'août 1884 à Ruoms et Laurac, le Bas-Vivarais des 25 août 1884, 30 août et 11 octobre. Cité in « Ardèche 1900 » p.65-66.

Claude Dejean: Chroniques hospitalières. R.V.D.B. n°54, 1998, p.193-204.

A la recherche de l'élixir de vie (dans l'hôtel des Astars). Tribune 30 05 02. 2 BB 83.

Un tramway nommé désir. D.L. 01 02 92. 2 BB 104

XX^e siècle

7 Fi 349 3-5: Maisons anciennes à Villeneuve de Berg avec femmes sur le devant des portes. I 236.

Jean Ribon : Les « inventaires » à Villeneuve de Berg. R.V.D.B n° 61, 2005, pp. 115-127 (bibliothèque).

1906, la fête des fontaines. R.V.D.B. n°56, 2000, p.17-28.

Une figure villeneuvoise, Louis Jouret, dit « le caporal Pinard » (1877-1943). 2 BB 128.

Congrès national séricicole, Villeneuve de Berg, 1939. Valence, 1940, 180 p.

Violette Coste : Création en 1956 du Cours. Complémentaire et de son internat. R.V.D.B. 1996, n°52 p. 137-145.

1939, 4^e centenaire d'Olivier de Serres. R.V.D.B. n°56, 2000, p.28-54.

Jean-Claude Hilaire: Il y a 60 ans, la Libération (à V.de Berg). R.V.D.B. n° 61, 2005, p. 185-191.

Evolution de V. de Berg par C.S.P de 1962 à 1968. 2 BH 37.

Mariez-vous à Villeneuve ! (Légende de la fontaine de Tournon). D.L. 14 12 63. 2 AJ 217.

L'incendie de la champignonnière du Bas-Vivarais. D.L. 16 12 63. 2 AJ 219.

Recensement de 1962. 2 BB 136.

Recensement des communes rurales du canton de V. de Berg, 1968. 2 BB 135.

Recensement de 1968, 2 BB 133-134.

Lettre ouverte à M. Cornet, député de l'Ardèche, par Anne et Michel Riou, vers 1977. 2 BB 131-132.

« A l'écoute du Coiron », journal de la section du P.C.F. de V. de Berg. 1er trimestre 1980. 2 BB 130.

Superbe VII^e centenaire de Villeneuve-de-Berg. D.L. 13 8 84. 2 BB 99.

Une année bien remplie (pour la Société des Enfants et Amis de V.de Berg). D.L. 31 8 84. 2 BB 99.

La Société des Enfants et Amis de V.de Berg fête ses cinquante ans. D.L. 6 04 85. 2 BB 100.

Mais où est donc passée la reine ? (Visite des Ardéchois de Paris à V.de Berg).D.L. 18 8 85. 2 BB 101.

A Paris, Pierre Cornet dit son espoir d'une réouverture du Pradel. D.L. 28 11 85. 2 BB 101.

Jean-Claude Hilaire : Il y a 60 ans, la Libération. R.V.D.B. n° 61, 2005, pp. 185-191 = souvenirs de la 2^e guerre mondiale, de Jean Lantus, même numér. (bibliothèque).

J.C. Hilaire : Il y a 60 ans: menaces sur Villeneuve. Revue de V. de Berg 2004, pp. 117-129.

Le forage de Villeneuve de Berg en 1959. DL du 3 5 2011. 2 AF 3

Le pays d'Olivier de Serres a accueilli les Ardéchois de Paris, Marseille et Lyon. D.L. 20 8 85. 2 BB 98.

Le pressoir à grappes, image d'un temps révolu. DL du 7 11 85. AV 71.

Cave de Montfleury: un équipement lourd, mais indispensable. DL du 13 8 85. AV 82.

Aménagement du centre ville après la déviation, Tribune du 17 07 86. 2 BB 102.

Importante décision du Conseil Municipal: l'implantation d'un établissement pénitentiaire de 400 places. D.L. du 1 8 87. 2 BB 97.

Le monde des abeilles, prospectus. 2 BB 102.

Pierre Cornet, officier de la Légion d'Honneur. D.L. 15 7 87. 2 AT 102.

Une usine d'engrais unique en France (fiente de poules). D.L. 16 3 87. 2 BB 90.

La Saint-Michel revient. D.L. 19 9 86. 2 BB 98.

Après la déviation: originalité et tourisme. Tribune, 1 12 88. 2 BB 98.

Hommage à Olivier de Serres: le Pradel rénové. Tribune, 24 10 91. 2 BB 127.

Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs. D.L. 16 11 91. 2 BB 94.

La réédition du Théâtre d'Agriculture. D.L. 19 1 92. 2 BB 93.

Où se trouve la sépulture du grand agronome Olivier de Serres ? D.L. 13 1 92. 2 BB 95.
Renouveau de la forêt de Chamarelle. D.L. 8 2 93. 2 BG 182.
A Villeneuve-de-Berg, un lieu merveilleux: la maison de l'artisanat. D.L. 17 7 93. 2 BB 89.
La cave de Montfleury récompensée. Tribune, 21 3 96. 2 BB 129.
La maison forestière du Moulin à Vent a été inaugurée. D.L. 3 5 96. 2 BG 176.
Découverte du musée « Ardèche Nature ». Tribune, 22-29 8 96. 2 BB 104.
Cave de Montfleury: une cave du III^e millénaire. Tribune du 29 10 98. AV 129.
Réalizations récentes dans un futur proche (?).D.L. du 14 10 99. AG 110.
Un grand chantier municipal du XXI^e siècle: la place des Combettes. Tribune du 21 10 99. AH 7.
La commune en quelques points. Article du 11 11 99. AY 73.

XXI^e siècle

Aspect nouveau pour une église ancienne. Tribune du 20 4 2000. AY 103.
Le quartier Pierre Cornet inauguré. Tribune, 16-23 août 2001. AG 20.
La chapelle du Devois : les fidèles toujours accueillis. Tribune du 17 4 2003. AH 45.
Claude Dejean le maire de Villeneuve-de-Berg, n'est plus. Tribune du 2 7 2003. AY 4.
Le 200^e anniversaire de l'Obélisque. Tribune du 29 7 2004. AU 126.
Petit-Tournon : sauver la chapelle. Tribune du 20 12 2007. AH 98.
Elections municipales 2008: face à face sur les Combettes. Tribune 14 2 2008. AI 71.
Sauvegarder notre patrimoine : la chapelle du Petit Tournon. Tribune du 14 5 2009. AU 45.
Chapelle du Petit-Tournon : une restauration tant attendue. Tribune 1 10 2009. AU 18.
Inauguration du square Antoine Court, Hebdo, 17 6 2010. 2 AM 194.
Or et argent pour Montfleury. Tribune, 17 3 2011. 2 AML 199.
Harcèlement directorial à la maison de retraite. Huma, 22 3 2011. p. 8
Découverte de Villeneuve le nez en l'air. Tribune 13 9 2009. 2 AE 168.
Un livre sur les pompiers présenté au maire. DL du 9 6 2010. 2 AF 189.
Ruban du patrimoine pour la réhabilitation de la chapelle du Petit Tournon. Tribune 14 10 2010. 2 BM 146.
Un bel hommage à Antoine Court. Tribune 23 10 2010. 2 BM 153.
Contre la désertification médicale. Tribune, 3 11 2011. 2 BM 198.
Toute une histoire ! Racontez votre histoire entre Berg et Coiron. Tribune, 2 1 6 2012. 2 AM 180.
« La Vierge au croissant de lune » (Mallet, 1864) : les surprises de la restauration d'un tableau de l'église de V. de Berg. 2 AZ 161.
L'hôpital local se modernise. Reliefs n°56. Mars-avril 2013. p. 12.
Amener la mer en Ardèche ? (projet d'Aquaparc de V. de Berg). Tribune 4 4 2013. 2 BM 140.
A la découverte de la forêt de Chamarelle (avec Vincent Didier). Tribune 24 07 2014. 2 BF 15.
Exposition 14-18 à travers des documents familiaux. Tribune, 21 8 2014. 2 BF 181.
Appelez-la Notre Dame du Coiron (historique de l'école). Tribune, 16 10 2014. 2 BJ 39.

VOGÜÉ.

*Jean Charay : Vogüé sur Ardèche. Lienhardt Aubenas, 1968.
*Mireille Giraud : Au pays de la pierre bleue, la vie à Vogüé au temps des carrières. Histoire des carrières Giraud, 1880-1945. Aubenas, Lienhardt 2001.
*Robert Chambon : A Vogüé le 25 août 1944. Otages. R.V.D.B. n°47 1991, p. 85-88.

Généralités

Vogüé, le village-château. D. L. du 27 3 96. 2 BB 76.
Bernard Eyraud : Monographie d'une commune rurale, Vogüé. Lyon, Faculté de Lettres, 1967. B.M. de Valence, D 16983.
Références sur Vogüé, AH 13-15.
Références sur Vogüé : AH 180-181, AH 242-245.
Les cinq siècles du pont de Vogüé. D.L. du 28 7 98. AG 34.
Christian Laganier : Evolution démographique de Vogüé : maximum démographique en 1876 (1018 habitants), puis 1962: 603, 1968: 576, 1975: 546, 1982: 563. R.V.D.B, 1985, n°41, p. 33.
Fonds Feuillie, Vogüé, village et château. I 216.
A. Mazon : Vogüé. Revue du Vivarais, 1896, pp. 265-271.
Vicomte de Montravel. Vogüé, puis « A propos de Vogüé ». Revue du Vivarais 1906.
André Griffon : Châteaux de mon pays. Aubenas, 1981. Vogüé.
Vogüé, un village privilégié: un article intéressant sur l'église de Vogüé. D.L. du 2 8 99. AG 16
Paul Gimond : La rivière Ardèche et ses terribles crues (AD 07, 21 J 168). AH 252-253.
Paul Gimond : Les terribles crues (surtout sur Vogüé au XIX^e siècle). 2 BG 14.
Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche, pp.37 et suiv. Le plus ancien membre connu de la famille de Vogüé est Bertrand, qui contribua en 1084 à la fondation de Lavilledieu. Vies de Léonce de Vogüé (+1877), député du Cher, de Charles-Jean Melchior, archéologue, ambassadeur à Constantinople, démissionnaire à l'arrivée de M. Grévy en 1879, qui racheta le lac d'Issarlès, Rochecolombe et Vogüé. Opinion de Mazon sur Eugène-Melchior de Vogüé et... Dostoïevski. Le choléra de 1884. Le pont de Vogüé en 1762, et sa construction par Jean Catillon, de St. Barthélemy le Meil, en 1456. A cette époque, le florin valait 15 sols, soit le prix d'un mouton, et un bœuf 5 ou 6 florins.
L. de Montravel : Vogüé. Revue du Vivarais 1906, pp. 49-58. Notes. AH 255-256.
A. Mazon : Vogüé. Revue du Vivarais 1896, pp. 265-271. Notes. AH 256-257.
Jean Charay : Vogüé en Vivarais, Aubenas, 1961, 40 p.
Jean Charay : Vogüé en Ardèche. Aubenas, Lienhardt 1968. Notes AH 204-207 et AH 184.
Jean Charay : Vogüé le Château. Brochure. Paris, Art et Tourisme, 1980. 30 p. AH 187.

Famille de Vogüé

Eugène Melchior de Vogüé : Une famille vivaroise (bibliothèque AD 07, 1882). Tome I : des origines à 1706. T.II : de 1706 à 1812. Notes, AH 188-201.

Famille de Vogüé. AD 07 : F 13. 1375-1716: 13 J 21. 13 J 9.

Raymond de Vogüé, croisé : 1 J 202, p. 24.

Marquis de Vogüé : 1 J 203 p.225.

Arnaud de Vogüé, évêque de Viviers, 1246. 13 J 17.

Pierre de Vogüé, 1450: 13 J 20.

Vogüé de Gourdan : 1 J 203, p. 256.

Melchior de Vogüé (1605) : 13 J 22.

Marquis de Vogüé : Une famille vivaroise, 2 vol 378 et 370 p. 4° ed. Champion 1912. Bibliothèque C.T.L. cote 536.

Louis de Vogüé : Une famille vivaroise, (suite) du Vivarais au Berry. Reims 1948, 413 p.

Jean Régné. La famille de Vogüé. R.V. 1914.

Pierre de Vogüé : Le roman russe d'E.M. de Vogüé. Revue du Vivarais 1987 n°2. pp. 183-190.

Melchior de Vogüé, un marquis exceptionnel. Article D.L. du 19 8 2008. AL 174.

André Georges Fabre : Au cœur de la Cévenne, avec ses écrivains. Anduze, 1979, 412 p. Bib AD 07: 18° 22.

Jean Charay : Voyages et visages. Eugène-Melchior de Vogüé. Lienhardt Aubenas, 1968. Notes. AH 208.

Jean Régné : Lettres vivaraises des deux Vogüé de l'Académie française. Annonay, Hervé éd. 1931. AD 07, 4° BR 144, 8° BR 344.

Famille Vogüé : une famille vivaroise en terre berrichonne. Notices surtout sur Léonce de Vogüé (1805-1877), Charles Jean Melchior de Vogüé, archéologue et historien, (1829-1916), Eugène-Melchior de Vogüé (1848-1910), écrivain, comte Robert-Jean de Vogüé (1896-1976), comte Alain de Vogüé, comte Bertrand de Vogüé (1901-1987). Origine: Internet, Medarus. AH 258-263.

Antiquité, Moyen-âge.

Joëlle Dupraz, Christelle Fraisse : carte archéologique de la Gaule, p. 440. Dans la dépression d'Aubenas Saint-Sernin, on a retrouvé 3 sites gallo-romains au quartier de Séteras. L'un d'eux a donné des monnaies du Bas-Empire dont une de Claude II posthume (270 ap. J.C.). Près du hameau de Bannes, dans les ruines d'une chapelle au XIX° J. Rouchier a redécouvert une épitaphe déjà lue au XVIII° par Moreau de Vérone: « Aux dieux mânes de Tessia Marcellina. Marra, sa fille a élevé ce monument ». Il y avait aussi un petit autel sans inscription et près de là des tombes sous tuiles découvertes dans les années 1950. Un site « a tegulae » a été découvert au lieu-dit La Vignasse, et un site aux Granges, vers 1980: applique en bronze, 3 monnaies du Haut-Empire dont 1 as de Tibère des années 34-37. Dans la grotte de la Falaise, rive gauche de l'Ardèche, H. Saumade, Chr. Soulier, R. et Chr. Rouressol ont exploré dans un long couloir en pente en 1975 10 niveaux, du bronze final au Moyen-âge. Les couches 4 et 5 correspondent à une occupation gallo-romaine, avec dépôt de 8 monnaies. Dans la couche 7, céramique à pâte claire massaliote, et la couche 8 contenant de la céramique du Bronze final ou de l'âge du Fer. Sur le plateau de Gras-Champeyron, au nord-est : un dolmen du plateau de Vogüé a donné un fragment d'urne en céramique non tournée avec un décor de chevrons excisés (-700-550). Dans l'aven de Serre-Tintou, cruchon de cuivre rouge avec anse en bronze ; au quartier Vachon, H. Saumade a découvert dans un tumulus recouvrant une sépulture à 72 cm de profondeur. Les offrandes comprenaient une coupe renversée du d'but du VI° siècle av. J.C., une lame de couteau en fer, et des débris métalliques près du crâne pouvant correspondre à une coiffure. Au dessus, sépultures postérieures plus tardives. Dans la dépression de l'Auzon, au lieu-dit Saint-Vionéin, mobilier gallo-romain, 1 as en bronze du II° siècle ap. J.C. et un petit bronze des années 364-383.

Bernard Rémy : Les dépôts monétaires romains du département de l'Ardèche: Vogüé. Revue du Vivarais 1982, pp. 231-232. Il s'agit d'une trouvaille d'Henri Saumade, en 1975, à la sortie sud du village. Il y avait huit monnaies au fond d'une grotte. L'une datait de Faustine l'Ancienne, de Didius Julianus, 2 de Gallien (259-268), 3 de Claude II (268-270), + une pièce de consécration de Claude II. P.Y. Laffont, Les châteaux de la basse vallée de l'Ardèche du X° au XIII° siècle. De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche, p. 235-236 : les tours de Vogüé.

Jean Régné : Regeste Vivarois, cotes concernant Vogüé, AH 181.

F. Bréchon, T.1, p.128 : A Vogüé la 1° pierre du pont est posée en 1456. Les travaux ne sont pas achevés fin XV°. (AD 07, C 5231J 152 p. 86).

Albert Grimaud : Histoire de Villeneuve-de-Berg, ancienne bastide royale, Aubenas 1942, p.41 : La petite paroisse de Tournon-les-Villeneuve faisait partie du mandement de Vogüé mais elle en avait été détachée pour former le fief de La Crotte, coseigneur de Vogüé. Celui-ci vivait avec ses pariers au castrum de Vogüé. Il avait à Tournon d'assez nombreux tenanciers. Mais il devait partager la seigneurie avec le prieur de Tournon et l'abbé de Mazan.

Marquis de Vogüé. Geoffroy de Vogüé, évêque de Saint Paul Trois Châteaux en 1210. Deux évêques de Viviers: Bertrand de Vogüé, et Arnaud de Vogüé. R.V. 1906.

Guy Dupré : Les ponts au Moyen-âge, suivi d'une étude sur l'impôt du sel (note sur le pont de Vogüé). AH 252.

Temps Modernes

A.D. 31: Arrêt du Parlement de Toulouse, tome 1er, B 34, f°210 : Maintien de Jean de Vulgur, seigneur de Rochecolombe, dans la possession d'un moulin établi sur l'Ardèche, avec défense à Hélène de Châteauneuf et Jean de Beaumont de le troubler dans cette possession (29 mars 1541).

Une maison bourgeoise à Vogüé au XVI° siècle (la maison Roussel). Revue du Vivarais 1899 pp 529-544. AH 250-251.

Paiement du sieur Romme, de Vogüé, pour l'entretien du chemin de Saint-Etienne-de-Fontbellon au pont de Vogüé. C 1415. AH 253.

P. Ribon, d'Artagnan en Ardèche, la révolte de Roure en Vivarais : Le 11 mai 1670, de retour des Etats de Joyeuse, Verchant et son équipage font halte à Vogüé, pour faire ferrer un cheval et répondre à l'invitation de la dame du lieu. Mais les habitants interdisent au maréchal-ferrant de faire ce qu'on lui demande, et à la sortie de la messe, une émeute éclate contre Verchant et les siens. Les mutins menacent de détruire le château, insultent le comte et menacent de le tuer. M. de Vogüé écrit à M. Simiand, grand vicaire de l'évêque, pour lui signaler que 3 à 4000 hommes armés se déplacent entre Aubenas, Largentière, et Joyeuse, obligeant les gens des villages à les suivre. Le tocsin sonne partout, et le marquis appelle à l'aide M. de Castries. Le 20 mai, 6000 hommes sont rassemblés près d'Ailhon. Le comte de Vogüé parle avec Roure et avec les gens des paroisses, qui déclarent être venus sous la terreur; les révoltés décident d'aller à Viviers demander à M. de Castries la destitution des élus, le retrait des Edits de 1668 sur l'Equivalent, et le pardon du roi. Mais ils s'arrêtent à Villeneuve, dans la plaine de Tournon ; Villeneuve de Berg se barricade, et les révoltés pillent tout le pays de Villeneuve à Alba. Le comte de Vogüé se rend une nouvelle fois dans le camp, et obtient de Roure d'aller voir M. de Castries. Celui-ci reprend l'interdiction des attroupements, réduit le droit d'Equivalent à ceux qui y sont assujettis, pardonne à tous ceux qui se

retireront dans les 24 heures. C'est la Paix du Roi, dite paix de Villeneuve, le 24 mai 1670, proclamée par deux gardes du marquis de Castries et le comte de Vogüé lui-même. Roure est autorisé à entrer dans Villeneuve avec 8 ou 10 hommes, et ses troupes se dispersent en bon ordre. En fait, beaucoup, d'après le rapport de M. de Castries au roi, voulaient rentrer chez eux pour la récolte des vers à soie, ainsi que les soldats des milices. Le comte de Vogüé, bailli du Haut et Bas-Vivarais, envoie Roure dans les Boutières pour demander aux paysans de rester chez eux. C'est une erreur, dit le marquis de Castries, car Roure pourrait y tisser de nouvelles alliances. Castries apprend sans cesse de nouvelles exactions des rouristes. Il apprend surtout que l'agitation gagne Alès, Montpellier, Nîmes, et même Toulouse. La ferme des charbons de pierre d'Alès a contribué au soulèvement, car les fermiers ont augmenté les prix, et par conséquent ceux du fer. Il convoque une assemblée des Etats du Vivarais le 7 juin à Viviers. Sa famille a fui le pays ; les Etats jurent de leur fidélité au roi, mais demandent la disparition du monopole du charbon de pierre, et l'usage obligatoire des mesures à sel en Haut et Bas-Vivarais. Le grenier à sel de Viviers est fermé depuis le début des troubles. Le comte de Vogüé, après l'invasion d'Aubenas par les rebelles le 15 juin, va trouver Roure pour lui demander de ne pas relancer la révolte. Il se rend auprès de M. de Castries pour lui demander de retirer la garnison de Largentière. Cela n'empêche pas 200 soldats d'arriver le 25 juin à Aubenas. Le 20 juillet, attendant l'amnistie royale, Roure fait capturer le comte de Vogüé par 40 fusiliers, et occuper son château. Il propose à Vogüé de devenir général des rebelles, et le ceint du ruban bleu des rouristes. Vogüé leur demande de déposer les armes et de livrer les hommes coupables de crimes. Ils acceptent aussitôt. Le comte de la Roche, envoyé chercher à Mirabel comme le comte de Vogüé, a reçu les émissaires (une centaine) à coups de fusil. De Vogüé doit se rendre au Bourg, pour expliquer que les rebelles acceptent les conditions royales. Il y rencontre Le Bret, avec 120 dragons ; ceux-ci attaquent son escorte, font 16 morts et 34 prisonniers. Pendant ce temps, les rebelles ont presque anéanti l'intérieur du château de Vogüé, faisant pour 14 782 livres de dégâts, soit environ 1,5 MF actuels. Ils ont abattu une balustrade de pierres de taille blanches, qui était devant le château, avec ses frises, sculptures, pieds d'étaï, crépines et plombs. Ils ont abattu la muraille qui clôturait la cour d'honneur, en pierres de taille de grès ; la porte d'entrée monumentale avec ses chapiteaux et frontons taillés ; la porte de bois ; l'escalier monumental ; le Parloir, formant un bâtiment joutant le château. La grande salle est devenue salle de garde ; les tapisseries ont été volées, ainsi que cinq cartes générales du monde, plusieurs tableaux et leurs cadres, une table ronde, cinq croisées et leur cadre, etc. Dans la chambre voisine, ils ont volé le lit et les chaises ; ailleurs, ils ont volé douze lits, dans la salle basse ils ont cassé portes et fenêtres, volé deux chevaux, tous les meubles et ustensiles de cuisine, des bijoux en or, de nombreux étains, 600 serviettes fines, 600 moins fines, 228 communes, des vêtements, etc. Le comte de Vogüé est resté à Villeneuve jusqu'à l'arrivée des troupes du roi.

Pierre Ribon : D'Artagnan en Ardèche, notes concernant Vogüé. AH 182-183.

J. Charay : Sessions des Etats de Vivarais tenues à Villeneuve de Berg et au château de Vogüé (article de la Revue des Enfants et Amis de V. de Berg). La première session connue est de 1422, à V. de Berg. A Vogüé se tiennent les réunions des Etats catholiques entre 1587 et 1592, sous l'autorité des seigneurs de Rochemure. Puis, 6 sessions s'y tiennent au 18^e siècle. 2 BB 75.

Melchior de Vogüé : Inventaire des archives du château de Vogüé fait en 1712, Sancerre, 1905, 152p.

Alain Molinier : p. 217. Le vin de Cetras, près de Vogüé, est très réputé vers 1780.

Révolution, Empire

Délibération sur le bac de l'Ardèche. 1er janvier 1793. AD 07 L 616. 2 BH 193.

Domaines de la maison de Vogüé vendus en l'an IV. AD 07, Q 268. 2 BI 33 (communes de Vogüé, Aubenas, S.Maurice d'Ardèche, Rochedolme) + Notes sur « Une famille vivaroise », passage relatif à cette question.

Abbé Arnaud : Valvignères en Helvie, p560-561. Les Chouans à Vogüé ; (photocopie). AL 104.

Cahier de Doléances de Vogüé, P.A.E. du collège Laboissière de V. de Berg, AD 07. 4^e 162 et 163. AH 251.

Estimation des biens nationaux de Vogüé. AH 246-247.

Vente de biens nationaux antérieure à la loi du 28 Ventôse An IV. AH 249.

Documents d'époque révolutionnaire sur Vogüé. L 1544. AH 257.

Dénombrement de la population de Vogüé en l'An VIII. 6 M 53, AD 07. AH 248-249.

XIX^e siècle

Plan cadastral napoléonien du village de Vogüé (1818). AH 303.

Mireille Giraud : Au pays de la pierre bleue. La vie à Vogüé au temps des carrières. Histoire des carrières Giraud (1880-1945). 243p 99 f. auto-édition.

M.L. Bouveret : Etude sur les foyers cholériques de l'Ardèche (dont Vogüé), Lyon, Librairie médicale Mégrét, 1885. AH 249-250.

Paul Gimond : La vie à Vogüé dans les années 1880-1900. 21 J 169. AH 253.

Matrice cadastrale de 1827 : utilisation du sol. AH 247.

Election municipale de 1848 à Vogüé. AD 07 2 M 514. AN 134.

Jean Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé, Mgr. Guibert son évêque et le gouvernement de Louis-Philippe 1er (1846-1847), R.V. 1980 p.65-75.

Jean Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé (1801-1854), Largentière, 1984, 12 p.

Jean Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé et son église (1832-1854^e. Brochure, extrait de la Revue du Vivarais, 1971 n°3. Largentière s.d. 2 BB 77.

Jean Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé et les victimes du choléra (1854), Largentière, s.d. , 4 p. Dédicaces A.Jolliot-M.Riou. 2 BB 79.

Les écoles à Vogüé au XIX^e siècle. Notes. 2 O 1897. AH 250.

Z.Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès. p.71. Sœur Magloire, née Couderc, du Petit Paris, paroisse de Montselgues, religieuse de S.Etienne, ouvrit une école à Vogüé. Mais elle mourut rapidement, le 2 mai 1854, à 36 ans.

Jean Charay : Quatre Ardéchois sous la coupole : Bernis, vicomte de Vogüé, Paul Bourget, le marquis de Vogüé. Brassac les Mines, éd. la Margeride, 1982, 115 p. Bib AD 07: 8^e 40.

Jean Cheyron : Ferdinand Cheyron, curé de Vogüé et son église. Revue du Vivarais 1971, n°3, pp. 97-105. AH 245 ter et quater.

Lettre du préfet de l'Ardèche au maire de Vogüé le 19 nov. 1861, l'invitant à provoquer une délibération sur le passage du chemin de fer à Vogüé (photocopie). AH 151-152.

Délibération du C.M. de Vogüé sur le tracé du futur chemin de fer d'Alais à Aubenas, 27 déc. 1868. 2 BB 70.

Opposition du C.M. de Vogüé au tracé du futur chemin de fer venant de S.Germain. s.d. 2 BB 72.

Mémoires ferroviaires du Vivarais, conférence donnée à Vogüé en 1983. Précisions sur Vogüé-Gare. AH 156-164.

Le chemin de fer d'Alais à Bessèges et de Robiac au Teil par Vogüé. Editions Terre Cévenole, Alès 1991. AH 252.
 Délibération diverses du C.M. de Vogüé: réparation des toits de l'église et du presbytère, adduction d'eau, percement d'une ruelle, etc. 17 5 1874. 2 BB 74.
 Reconnaissance des traversées et déviations dues à la construction de la ligne Le Pouzin-Alais. Commission municipale de Vogüé du 22 oct 1876. 2 BB 64 (photocopie).
 Délibération municipale de Vogüé sur le chemin de la Baumette, 30 juin 1876. 2 BB 66.
 D.M. de Vogüé pour l'installation du télégraphe à la gare. 9 nov. 1877. 2 BB 68.
 D.M. de Vogüé pour les problèmes posés par l'inhumation des protestants depuis l'arrivée du chemin de fer. 9 nov. 1877. 2 BB 71.
 Délibération municipale du 12 mai 1878 relative au tarif du péage du pont de Vogüé (photocopie) 2 BB 65.
 Modifications de chemin nécessaires pour construire l'embranchement d'Aubenas. (D.M. de Vogüé); 2 BB 69
 Délibération du C.M. de Vogüé pour obtenir une décharge d'impôts à cause du phylloxera. 15 fév 1880. 2 BB 73.
 D.M. de Vogüé pour une boîte aux lettres à la gare. 6 fév. 1884. 2 BB 67.
 Vogüé : ruines du pont sur l'Ardèche après l'inondation de 1890 (l'illustration). C.D. 1. et 2 X 1

XX^e siècle

Gazette des Villages n°31. Vogüé au temps des carrières.
 Liste nominative de Vogüé en 1911 (extraits). Population totale depuis 1731. 2 BB 60.
 Vogüé : nos villages autrefois. D.L. 30 7 86. 2 BB 80.
 Statuts du syndicat des travailleurs du chemin de fer de Vogüé, 1er nov. 1917. 2 BB 61-64.
 Robert Chambon : A Vogüé, le 25 août 1944, otages... R.V.D.B. 1991 n°47. pp.85-88 (bibliothèque).
 Les journées noires d'août 1944. DL du 27 8 94. 2 AI 72.
 Note biographique sur Jean Chièze. Origine: Vivante Ardèche. AH 211.
 Liste nominative des habitants de Vogüé en 1911. Notes. AH 253-255.
 Matrice cadastrale de 1913. Utilisation du sol. AH 246.
 Exposition: votre village autrefois. D.L. 12 8 87. 2 BB 81.
 Inauguration du Centre de Documentation Départementale du château de Vogüé Revue du Vivarais 1972 n° 3. AH 245 ter.
 Le château de Vogüé. D.L. AH 218.
 V.V.F. de Vogüé: une nouvelle naissance. Tribune, 2 5 92. 2 BB 78.
 L'Ardèche, terre d'accueil (V.V.F.). D.L. 14 8 93. 2 BB 78.
 Des vitraux signés Manessier au château. DL du 9 8 93. AH 219.
 Vogüé de pierre et d'eau. D.L. 28 7 94. 2 BB 81.
 Là où le vin prend sa source... (cave coopérative de Vogüé). DL du 25 9 94. AV 96.
 Essor de la production haut de gamme à la cave coopérative de Vogüé. DL du 26 9 94. AV 107
 Le château, une étape touristique. D.L. du 21 08 95. AH 220
 Renseignements sur les origines de Viaduc 07: Voie Etroite 1993, n°134. AH 252.
 Vivante Ardèche : l'ouverture 97. D.L. Tribune, 15 5 97. 2 BB 80.
 L'étoile de Vogüé par l'image. Tribune 17 8 97. 2 BB 82.

XXI^e siècle

Vingt sur vin pour la cave de Vogüé. DL du 12 10 2000. AV 127.
 Vivante Ardèche à Vogüé : 30 ans, un anniversaire qui compte. Tribune du 2 mai 2001. AH 222.
 Château: fréquentation en hausse. Tribune du 7 02 2002. AH 223.
 Les amis du musée de la pierre bleue. Tribune 31 10 2002. 2 BB 60.
 « Tessela », un atelier de mosaïque au village. T.V. du 9 5 2003. AG 69.
 Vogüé, une étape touristique incontournable. D.L. du 20 8 2000. AG 126.
 Terroirs et écriture. Journée du Livre au château de Vogüé 29-30 octobre 2005. Hebdo 21 10 2005. 2 BJ 161.
 Geneviève Laurent : les chantiers de 2006. Tribune 2 2 2006. 2 BN 221.
 Le château revit à travers l'art. Hebdo 27 6 2007. 2 BM 129.
 Dynamiser le village avec « Vogüé à l'unisson ». Hebdo de l'Ardèche, 15 2 2008. AI 21.
 Le château, une étape touristique. D.L. du 21 08 95. AH 179.
 Correspondance relative à la publication de « Ardèche terre de Châteaux », notamment avec M. Pierre de Vogüé. Texte primitif corrigé par P. de Vogüé. AH 209-217.
 Viaduc 07, dépliant touristique : trajet, adresse, tarifs. N 151-152.
 Reliefs n° 37, automne 2008. Un village-vacances au grand coeur, pp. 10-11.
 Une émotion particulière: remise de médaille à Germain Vigne, 94 ans. Tribune, 20 11 2008. AM 57.
 Corrections apportées aux légendes de « Ardèche Terre de Villages » à propos de Vogüé (anonyme). AT 260.
 Le village de vacances de Vogüé: il devient domaine Lou Capitelle. Tribune du 27 8 2009. AU 1.
 La marquise de Vogüé n'est plus. Tribune du 12 3 2009. AU 28.
 Labellisation de la fondation du patrimoine pour la Gleyzette. Tribune du 28 janvier 2010. AZ 254. Aménagement de la place du château: la première pierre est posée. Hebdo, 20 10 2011. 2 AM 193.
 Restauration de la chapelle Saint-Cérice. Cévennes Terre de Lumière n° 2-3 2012.
 Vogüé: renaissance de la chapelle Saint-Cérice. Ma Bastide, juin 2013. 2 AR 74.
 Benoît Pastisson : Visite-conférence à Vogüé, « Patrimoine d'Ardèche », janvier 2013. 2 AR 272-273.
 Guy Delubac : Le renouveau d'un petit joyau roman (St. Cérice). Patrimoine d'Ardèche juillet 2013
 2 AR 276-277.
 Association « Sauvons le petit patrimoine » Hebdo 27 3 2014. 2 BA 148.

CANTON DE VIVIERS

Ensemble des communes rurales du canton de Viviers. Recensement de 1968. AL 113

Le pays de Viviers: des merveilles à découvrir. D.L. du 28 10 94. AL 114.

ALBA-LA-ROMAINE

*Yves Esquieu : Les anciennes églises d'Alba, préface du professeur Le Glay, Lyon, 1969.

Alba, guide archéologique de la France, Ministère de la Culture, 1985.

*Monique Calmettes : Histoire d'Alba la Romaine, brochure, Aubenas Lienhardt, 2002. BR 15

*Christelle Fraisse, Anne Françoise Voisin : Alba la Romaine, une ville antique à son apogée. Ass. Enfants et Amis d'Alba, nov.2004.

Généralités

Alba-la-Romaine conjugue le présent et le passé.

Coup d'oeil sur le présent.

Une vie associative bien vivante. L'ange gardien des aînés d'Alba. Sur les traces de la capitale des Helviens.

L'Alba des artistes. Gazette des Villages n°25. Janv-Fév. 2001.

Monuments Historiques, village et châteaux I 213.

Plan du village d'Alba (noir et blanc), Y 109.

Alba, 2000 ans d'histoire : l'antique, la médiévale, la contemporaine. M.A.T.P. février 1998, n° 57.

Alba-la-Romaine, dépliant historique. AH 94-95.

Références sur Alba. AH 83-88, AL 123-126.

M. Carlat : Les logis d'Alba. R.V.D.B. 1980, pp. 10-16 (bibliothèque personnelle).

Bibliographie d'Yves Esquieu (Internet, Université d'Aix), AAA 56-62.

Antiquité

Alba, chef-lieu de la cité des Helviens. Extrait de « Patrimoine Vivarois », avec plan de la ville. G 60-61. Y. Esquieu.

Elise Boucharlat, Christine Ronco : Alba-la-Romaine. Cimetière Saint-Philippe (parcelle C 296). 1989. Mémoire 29 p. +20 fig et 31 pl. CIUP Viviers cote 4°110.

Education et Patrimoine : Alba-la-Romaine : un exemple de topographie urbaine ; le théâtre antique ; la domus du Pinard ; la mosaïque aux poissons ; la villa gallo-romaine de Bas-Juliau E 1 à E 10.

Alba à l'heure gallo-romaine, D.L. du 13 05 1990 sur l'inauguration du Centre de Documentation archéologique d'Alba, F 110.

Projet d'atlas archéologique de la ville d'Alba, 2 AM 170-172.

Nicolas Clément : Saint Martin d'Alba, D.R.A.C. 2009, deux nouveaux éléments de la statuaire d'Alba (Revue archéologique de Narbonnaise, 2011).

Musée Archéologique d'Alba la Romaine : ouverture les 5 et 6 octobre 2013. Reliefs sept-oct 2013 n°59, p.25.

Y. Esquieu : Le prieuré de St. Pierre d'Aps, résultat des fouilles. Plan du prieuré de S. Pierre d'Aps. Reconstitution de la plaque de chancel. (H.T.) Bibliothèque personnelle. Revue du Vivarais 1967, pp. 179-185.

La jeunesse sur les fouilles : A Saint-Pierre, plusieurs sépultures ont été mises à jour. D.L. du 15.8.99. AG 2.

Visite de l'église St. Pierre d'Alba et repérage des autres églises de la commune. Revue du Vivarais 1967, pp. 179-185.

Mise en valeur du site archéologique: il est temps d'en définir le périmètre. D.L. 14 10 2000. F 118.

D'une fouille à l'autre, Alba redevient romaine. D.L. 01 08 1986. F 119.

La renaissance d'Alba, exposé de J. Dupraz. D.L. 16 02 1994. F 120.

Une équipe de fouilleurs (portrait P. Rigaud) Tribune, 29 10 1992. F 120.

Jannick Ode : Le verre à Alba, révélateur d'économie et d'échange, mais aussi de romanisation. Journées archéologiques de Privas, 1-2 avril 2006. S 95.

Journées du patrimoine : le verre antique à Alba. D.L. du 22 9 2008. AL 197.

Yves Esquieu : « Les anciennes églises d'Alba, étude historique et archéologique », 64 p. Lyon 1969.

Bibliothèque personnelle.

B. Rémy : La dénomination des habitants de la cité d'Alba à l'époque gallo-romaine, Revue du Vivarais n°2, 2004, pp. 65-83.

Emmanuel Ferber : la villa du Clos à Alba la Romaine. Ardèche Archéologie, n°30, 2013, p. 78-81.

Moyen-âge

E. Faure-Boucharlat, C.Ronco : Le cimetières Saint-Philippe à Alba-la-Romaine (Ardèche). Revue Archéologie du Midi médiéval, T. X, 1992.

La chapelle de Douchanez, à Monistrol s.Allier. Eveil de la H. Loire 6 7 2011. 2 AF 264.

F.Bréchon, T1, p.184-85 : La charte de franchise d'Alba est octroyée en 1281 (P. Arnaud : Armorial du château d'Alba pp. 38-42 précise que les habitants d'Aps tiendront des lits pour les étrangers pour leur argent, à raison de 1 denier viennois pour un lit, et si les étrangers n'en trouvent pas à ce prix, le seigneur les obligera les habitants à en tenir sans aucun salaire.

Pilot de Thorey, p.157 : Giraud Adhémar, fils de Guy Adhémar, seigneur de Grignan et d'Aps, mort entre 1461 et 1469, laissait 3 fils : Giraud, seigneur de Grignan, époux d'Aglaé de Lestrang, Gaucher, seigneur d'Aps, et Bertrand, seigneur de Marsanne. Il avait fait hommage au dauphin le 16 février 1448 pour Chamaret et Saint-Auban.

L'agriculture dans le bourg médiéval d'Alba, extrait de « Patrimoine Vivarois » (Marianne Lombardi, Tamara Pardigon) G 57.

L. Strippoli : Aps la médiévale, n° spécial de MATP, 15 février 1998. Notes. AL 131-132.

Privileges accordés aux habitants d'Aps et transactions passées avec eux au sujet des tailles et corvées par eux dues à la baronnie d'Aps Pierre Elzéar, notaire. (A.D. 07, 2 E 2195 art.2). Notes. AL 127-129.

Temps Modernes

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.271 : Les armées catholiques du capitaine Laval tiennent la Roche d'Aps en 1574. p.278 : démolition des églises Saint-Pierre et saint Philippe par les habitants eux-mêmes, de crainte que les brigands ne s'y fortifient.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. THII, p.23. Philibert de la Marettte (décédé vers 1500) et sa femme Lucie de Fourchades habitaient le château de la Roche d'Aps, ainsi que leur fils Blaise. Ils en étaient co-seigneurs. p.108. Il y avait au XVI^e siècle une famille du Chier qui habitait Aps. Le 20 octobre 1586, l'assemblée des Etats protestants se tint à Aps dans la maison d'Alexandre Duchier, et les biens de ses héritiers figurent sur le compoix de 1648.

P. Ribon : D'Artagnan en Ardèche, la révolte de Roure en 1670 : Le prince d'Harcourt, blessé, et son beau-père le comte de Brancas, viennent à la fin de juin 1670 pour se rapprocher d'Aubenas, et s'installent à Alba chez le comte de Beaune. Le château devient le

centre de rencontre des belligérants. Le 30 juin, les délégués arrivent à Alba et exposent la situation de la ville et celle des assiégés, qui doivent manger l'avoine des chevaux. M. de Brancas répond qu'il a déjà proposé une rencontre à Roure, et les envoie à Villeneuve de Berg où se trouve Roure. Ils le rencontrent, et reviennent à Alba. Chambonnas et Courtois de Lanais représentent Roure, qui attend dans la plaine au pied du château. Chambonnas expose tous les griefs des rebelles. M. de Brancas répond que la position du roi n'a pas changé: amnistie générale, sauf pour les auteurs de crimes majeurs; il rappelle que les attroupements sont interdits, que les meurtres, sacrilèges, saccages « choquent tellement la justice qu'il est certain que Sa Majesté emploiera toutes les forces nécessaires pour exterminer leurs auteurs ». Finalement, sous la pression de Chambonnas, Roure accepte un armistice de 15 jours, dans l'attente de l'amnistie du roi; ceux du château devront y rester, et pourront, en payant, avoir ce qu'ils voudront. M. de Brancas rédige une demande de pardon sous la dictée de Roure, et l'envoie au roi. Roure promet de châtier les coupables de sacrilèges s'il en trouve, et signe du nom de Saint Aignan. La pratique des noms de guerre est fréquente ; beaucoup de rebelles sont d'anciens soldats du roi. Le 15 juillet arrivent les ordres du roi: Bazin de Bezons a quitté Paris pour le Vivarais, et les troupes de Catalogne arriveront le 26 juillet. En attendant, il faut prolonger la trêve le plus possible. M. de Brancas propose alors une 2^e entrevue à Roure. Celui-ci se rend à Alba avec 300 soldats et 6 tambours battant; il est accompagné de notables et d'habitants d'Aubenas. M. de Brancas prie Roure de déposer les armes, explique que l'amnistie royale va arriver avec M. de Bezons, parti de Paris le 12 juillet. M. de Brancas demande la prolongation de la trêve jusqu'au 19, jour supposé de l'arrivée de Bezons. Les Rouristes acceptent et repartent fièrement pour Aubenas, sauf Chambonnas, qui trahit Roure et passe du côté du comte de Brancas. Le 19 juillet, M. de Sainte-Colombe, avec M. de Bernis, de Saint-Marcel, propose une rencontre à Roure à Lavilledieu. Il lui annonce l'arrivée de l'amnistie à Bourg ; mais les rebelles comprennent qu'on se moque d'eux. Roure réussit difficilement à sauver la vie de Bernis. Il accepte d'envoyer Tailhand au Bourg pour aller chercher l'amnistie. Mais le 20, il envoie capturer le comte de Vogüé et occuper son château.

Mariannick Chalabi et alii, Inventaire Général du Canton de Viviers, p. 126, l'église Saint-André d'Alba. V 98 : La communauté d'Alba n'avait pas de lieu de culte « intra-muros », les fortifications étant construites du XIII^e au début du XVI^e siècle, au temps des Adhémar, Giraud (1284-1317), et Bertrand (début XVI^e), en dehors de la chapelle Saint-André, trop petite. Les guerres de Religion entraînèrent la destruction des églises Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Philippe, proches de la route nationale actuelle. Le service divin fut dès lors célébré à l'abri des murs dans la « maison de la Confrérie », comme l'indique un acte de 1597. En 1598, la construction de l'église Saint-André est commencée, et la chapelle Saint-André est vendue pour financer la toiture. Mgr. de l'Hostel vient la visiter en 1599, et ordonne de la blanchir, de finir la couverture et d'y établir des fonts baptismaux. On la voit au compoix 1618, un peu à l'ouest de l'église actuelle, et déjà adossée au rempart sud du village. D'où l'existence d'une échaugette au sud-est. Le personnage-clé de la construction à ce moment-là est sans doute le prieur de Saint-Pierre Pierre Mathys, qui fait construire en 1627 par les maçons Pierre et Michel Amblard et Pierre Deborne un chevet qui correspond au chœur actuel. Le transfert des paroisses Saint-Pierre et Saint-Martin dans l'église Saint-André est obtenu dès avant 1631 en dépit de l'opposition des habitants de la Roche d'Alba. Le terrain est trop grand : une surface de 8 m² est retranchée à l'ouest, et sera longtemps terrain communal. En 1639 seulement, les consuls d'Aps confient à Bastuan Rouchy, maçon de Cruas, la construction de deux travées occidentales et de la porte d'entrée, à l'ouest. Un clocher carré de 4 mètres au-dessus du toit était prévu, mais ne fut jamais construit. Cependant, cette campagne de construction s'identifie nettement par le réemploi de calcaires équarris, sur les élévations nord et sud, et dans le clocher-mur. Ces pierres proviennent de l'église St. Pierre. L'église achevée donc vers 1640, le comte d'Aps céda un terrain au nord pour servir de cimetière, mentionné dès 1661. Puis, une sacristie est envisagée. Elle ne sera réalisée qu'en 1699, avec des matériaux de l'église Saint-Pierre encore. La chapelle seigneuriale, consacrée à Notre-dame du Rosaire, est une fondation seigneuriale plus ancienne. Pas de travaux importants avant 1825, où une tribune est signalée. Un projet de clocher octogonal, prévu en 1838, ne sera pas réalisé faute de moyens. Après 1850, l'église menace ruine; un projet de reconstruction totale de Baussan (1877) ne verra jamais le jour. En 1922, reconstruction de la sacristie dont la superficie est doublée. En 1923, reconstruction de la tribune ; puis, en 1943, réfection de l'élévation nord, et porte d'entrée par la maison Bouvas. Une dernière restauration intérieure a lieu après 1967. A l'heure actuelle, l'église Saint-André se présente comme une massive construction rectangulaire, en pierre de basalte, avec pierres d'angle, clocher-mur et façade sud partiellement en calcaire. Elle garde quelque chose de défensif, notamment son échaugette. A l'intérieur, une seule nef de trois travées, avec la chapelle du Rosaire, ancienne chapelle seigneuriale. Le mobilier le plus remarquable est composé d'un chapiteau en marbre, servant de bénitier, des XII^e ou XIII^e, provenant sans doute de l'église Saint-Pierre, une Vierge à l'enfant en bois polychrome du XVIII^e ou du début XIX^e, un tableau de l'Annonciation, attribué à Guglielmo Caccia, dit « Il Moncavo », fin XVI^e-début XVII^e, restauré en 1953, (et dont le musée de Varsovie possède une esquisse de l'Ange), un tableau de la Crucifixion (1^e moitié du XVII^e siècle) avec Saint André au pied de la Croix, aussi ancien que l'église, et autrefois faussement attribué à Parrocel (1670-1739), un ciboire de Pierre-henry Favier, orfèvre parisien du XIX^e, en argent repoussé, et un crucifix en bronze doré du XVII^e siècle. La cloche date de 1538, et provient sans doute d'une des anciennes églises d'Alba.

Marcel Sauzon : Le compoix de 1618. N^o spécial de MATP, 15 février 1998. Notes. AL 132.

Pierre Ladet : La capitation de 1696. N^o spécial de MATP, 15 février 1998. AL 132-133. .

Y. Esquieu : Querelles relatives à la nomination d'un nouveau prieur à Alba, 1767-68. Revue du Vivarais 1967, pp. 28-32.

John Merriman : "Mémoires de Pierre", Balazuc.

p. 68. En 1778, un contentieux surgit entre les communautés d'Aps et d'Aubignas: au vu d'un document de 1544 confirmé en 1705, les manants devaient au seigneur de l'avoine, un poulet et plusieurs jours de travail. Un avocat engagé par les communautés prouva que ces droits avaient été rachetés depuis longtemps, mais on peut imaginer la fureur des paysans à l'idée qu'un noble possédant un revenu de 6.000 livres par an avait tenté de les escroquer.

Une cloche latine à Alba-la-Romaine (la cloche de la mairie date de 1602). AL 101.

J. Charay : Deux documents du XVII^e siècle sur l'église Saint-Pierre d'Aps : Les traces du prieuré roman rattaché à l'ordre de St. Ruf ont été retrouvées au-dessus des restes de l'église paléochrétienne de St. Pierre d'Alba, elle-même sur les restes du temple de Septime-Sévère, auteur de la persécution de 208 où périt Saint Andéol (Cf. le mémoire de Jacqueline Roux sur le renouveau de la vie monastique après les guerres de Religion). Le premier acte présenté par l'abbé Charay daterait de 1658, 60 ans après la reconstruction de l'église d'Aps, c'est-à-dire de l'église paroissiale actuelle, St. André. C'est une requête présentée par les paroissiens de St. Pierre à Mgr. de Suze, demandant la restauration et le maintien de leur église paroissiale. On a pris et arraché les plus belles pierres taillées de St. Pierre avec l'aide du prieur Pierre Mathict, qui en a utilisé aussi pour sa maison. C'est que ils doivent passer deux rivières pour aller à Aps, notamment pour les enterrements et les baptêmes. Mgr. de Suze, qui était le neveu de Georges de la Baume de Suze, seigneur d'Aps, ordonna de rebâtir la moitié de l'église St. Pierre, aux frais des paroissiens pour les 2/3 et du prieur pour 1/3. Le

cimetière de St. Pierre sera aussi rétabli. L'ordonnance de Mgr. de Suze ne fut pas respectée, mais on continua d'inhumer les paroissiens de St. Pierre dans leur cimetière jusque vers 1730 (F. Delarbre). La baronnie d'Aps est au XVII^e siècle entre les mains de la famille de Suze, à qui appartient l'évêque de Viviers. A la demande de l'oncle de l'évêque, Georges de la Baume de Suze, Louis XIII avait accordé en avril 1614 des lettres patentes érigeant en comté « la ville et seigneurie d'Aps, autrefois colonie des Romains ». En septembre 1618, Georges de la Baume de Suze obtient de nouvelles lettres plaçant son comté parmi les baronnies de tour du Vivarais ; les Etats de Vivarais siègèrent pour la première fois sous sa présidence à Aps le 20 juillet 1620. C'est à ce personnage qu'il faut attribuer la restauration du château d'Alba, et donc à la même époque où furent restaurés les châteaux d'Aubenas par Jean-Baptiste d'Ornano, futur maréchal de France, et celui de Vogüé, par Georges de Vogüé « comme je l'ai rappelé dans de précédentes études ». Revue du Vivarais, 1966, n°1. Note p.59 sur la chapelle de la Roche, d'Alba, du XVII^e siècle, restaurée récemment. Revue du Vivarais, 1970, n° 1. Le château d'Alba fut racheté le 7 juillet 1972 par M^o Louis Bouvier, dont la famille était originaire de Saint-Martin-l'Inférieur, puis venue à Rochemaure. Vers 1700, elle forma trois branches : André Bouvier se fixa à Privas, fut premier syndic de la ville, et fit construire le château du Bijou à Chomérac. Elle s'éteignit à la fin du XVIII^e siècle ; la seconde branche fixée à Baix, s'éteignit vers la même époque dans les Champanhet, puis les Le Sourd. La 3^e branche s'établit à Cruas, et à la fin de l'Ancien Régime, Jacques-Bernard Bouvier était seigneur d'Aubignas et avocat au Parlement. Or la seigneurie d'Aubignas, avec celles de Saint-Pons et de Sceautres, faisait partie de la baronnie d'Alba, érigée en comté par Louis XIII en avril 1614 . Revue du Vivarais, 1972, n°4.

A.D. 07, 2E 2195 bis f° 666-772 : Inventaire du château d'Aps, fait le 12 janvier 1750. Voir à « époque médiévale pour Alba » Il s'agit de l'inventaire des titres de la baronnie d'Aps ; ils remontent à la fin du XIII^e siècle, et concernent toute la baronnie et ses dépendances, dont Ajoux, Aubignas, Saint-Pons, etc.

Notes sur les peintres Parrocel, XVII^e-XVIII^e siècles, J 1.

Prieuré d'Alba : Prix fait pour la construction d'une église à Aps en 1627 (27 H1). Procès en 1703 avec les consuls de Valvignères (1492-1703) (2 MI 826)

Dossier de recherches sur le château d'Alba. W 5-W 22.

Etat des biens communaux en 1763 (C 990). AL 133.

Rôle de l'industrie pour Saint-Martin et Saint-Pierre d'Aps. (C 1117). AL 134.

R. de Gigord : La famille de Montagut de Beaune (notes). AL 135.

Procès contre Jean et Hilaire Massiol, de Mélas, accusés de vols, d'évasion du château d'Aps, condamnés à 3 ans de galères, 1787-1789. A.D. 07, 25 B 52, pièces 30 à 61.

Révolution-Empire

Les papiers Montagut aux Archives Nationales. T 292. AL 117.

Cahier de Doléances de la ville et comté d'Aps, A.D. 07, B 142, photocopie, R 39.

L 1193, papiers d'époque révolutionnaire sur Alba. Notes. Chasse abusive en 1794. AL 130.

P.V. d'estimation des biens nationaux d'Aps. (Q 26). AL 134-135.

Vente des Biens Nationaux à Alba avant la loi du 28 ventôse An IV. AL 136.

XIX^e siècle

Cadastre d'Aps en 1822 et en 1913. AL 135-136.

F. Avit Bilon, Annales des maisons des Frères Maristes.

XX^e siècle

A.D.A. J 424 : Les inventaires à Alba, 2-7 mars 1906.

Maurice Boulle : Alba, village d'artistes. N° spécial de MATP, 15 février 1998. Notes, AL 133.

François Guigon : la vigne et le vin à Alba, une longue histoire (la coopération au XX^e siècle). N° spécial de MATP, 15 février 1998. AL 133.

Alba-la-Romaine, cave coopérative: une dame de 50 ans fidèle à la devise des Ardéchois. T.V. du 5 11 99. AH 34.

Site archéologique : les explications du département. T.V. du 27 4 2001. AG 28.

Sept ans sur la Bible. D.L. 9 8 1991. AL 98.

La « première a été une réussite totale. D.L. du 9 8 1991. AL 99.

Théâtre antique: un appel au mécénat. T.V. du 25 12 92. AL 95.

Alba : les trois coups. D.L. du 19 7 92. AL 102.

L'aventure du théâtre antique. D.L. du 18 06 93. AL 94.

Grandes manœuvres autour d'un projet culturel. D.L. du 1 3 1994. AL 103.

Alba crée l'évènement. Tribune du 25 8 94. AL 104.

Festival d'Alba-la-Romaine. Prospectus du 16 au 30 juillet 2002. AL 97.

Animations au château

Alba, fête au château. (septembre 1998). AE 216-217.

Alba-la-Romaine : exposition au château. D.L. du 1 7 93. AL 103.

Alba fête Noël : invitation au château. Tribune du 18 12 97. AL 104.

Fouilles

Assemblée générale des Enfants et Amis d'Alba. D.L. du 30 08 91. AL 100.

La chèvre d'or d'Alba. D.L. du 26 3 87. AL 100.

La renaissance du théâtre antique (Denis Llorca). Dauphiné Libéré du 29 7 89. 2 AI 121.

Chantiers archéologiques autour du théâtre antique. D.L. du 3 8 89. 2 AJ 206.

N'oubliez pas le guide ! Tribune du 1 6 95. AL 101.

Alba-la -Romaine : de toute beauté. D.L. du 28 10 92. AL 95.

Alba-la-Romaine et ses vestiges cachés. D.L. du 2 8 93. AL 96.

Valoriser Alba-la-Romaine. Tribune 1 6 95. AL 102.

La Belle Helvie de nos ancêtres. DL 30 10 99. AY 86.

Le second souffle de la convention magique (avec plan des fouilles). Article Tribune du 4 11 99. AY 87.

XXI^e siècle

L'Ardèche, un patrimoine dont les guides sont les enfants. DL du 25 2 2000. AY 128.
 Quel avenir pour la recherche et l'animation archéologique à Alba ? DL du 20 12 2000. AY 56.
 « Résonances urbaines au château ». Tribune du 22 04 2004. AZ 260.
 La maison La Tour en visite en Ardèche du sud. 2 AG 37.
 Frédéric Mitterrand en visite. Tribune du 27 8 2009. AU 4.
 Alba la Romaine: un village d'artistes. D.L. du 7 6 2004. AU 132.
 Comblement du site archéologique Saint-Pierre d'Alba, faute d'entretien et de prise en charge par le Conseil Général. Voir Construction et Patrimoine n°6, février 2010, p.2.
 Notice sur Rolland Berneau (1918-2010), par R. Lauxerois. Construction et Patrimoine n°8, août 2010.
 Alba: un important chantier de valorisation (Conseil Général, automne 2010). 2 AB 244-245.
 Les vendanges ont commencé sous les meilleurs auspices à Valvignères. DL du 24 8 2009. 2 AE 165. Zoom sur la maison Louis Latour.
 La « larve d'Alba » : une dame blanche en Ardèche. Tribune 16 8 2012. 2 BM 170.
 Les sœurs de St. Régis s'en sont allées. D.L. 16 1 2013. 2 BM 117.
 Beau succès pour l'ouverture du Muséal. D.L. 8 10 2013. 2 AT 144.
 Guide prospectus du Muséal d'Alba. 2 AT 145.
 Le Musée archéologique d'Alba, un important chantier de valorisation. Ma Bastide, sept. 2012. 2 AU 200.
 Le nouveau musée archéologique d'Alba a ouvert ses portes. Le Cantonal n°9, p. 13. 2 AY 38.
 Retour en images sur le nouveau festival d'Alba 2013. Le Cantonal n°9, p.16. 2 AY 38.
 Zoom sur le nouveau caveau des vignerons d'Alba la Romaine. Le Cantonal n°9 p. 21. 2 AY 38.
 Muséal d'Alba : saison 2014, présentation d'ensemble. 2 AZ 205-206.
 Le Muséal est musée de France. Hebdo 20 2 2014. 2 BA 12.
 Premier musée départemental labellisé (Muséal). Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 14.
 D'Alba Helviorum à Muséal (prospectus). 2 BJ 145-146.

AUBIGNAS

Michel Noir : Aubignas, 2000 ans d'histoire, 1979, 61 p. 21 J 5.
 P. Camus: St. Martial et la seigneurie de Fourchades, T.II, p. 138 : Siboude d'Aubignas avait épousé avant février 1364 Pierre Bonet, de Lacham-Raphaël. Le 13 février 1364, ils faisaient hommage à Giraud Adhémar pour tout ce qu'ils avaient au mandement d'Aps.
 Inventaire du château d'Aps, fait le 12 janvier 1750. Voir à « époque médiévale ». Il s'agit de l'inventaire des titres de la baronnie d'Aps ; ils remontent à la fin du XIII^e siècle, et concernent toute la baronnie et ses dépendances, dont Ajoux, Aubignas, Saint-Pons, etc. A.D. 07, 2E 2195 bis f° 666-772.
 Instance de Jacques Bernard Bouvier, coseigneur d'Aubignas, demeurant à Cruas, contre Bauthéac, Merlier et autres (juin 1789). A.D. 07, 26 B 14 bis.
 Le château d'Alba fut racheté le 7 juillet 1972 par M^e Louis Bouvier, dont la famille était originaire de Saint-Martin-l'Inférieur, puis venue à Rochemaure. Vers 1700, elle forma trois branches. André Bouvier se fixa à Privas, fut premier syndic de la ville, et fit construire le château du Bijou à Chomérac. Elle s'éteignit à la fin du XVIII^e siècle. La seconde branche fixée à Baix, s'éteignit vers la même époque dans les Champanhet, puis les Le Sourd. La 3^e branche s'établit à Cruas, et à la fin de l'Ancien Régime, Jacques-Bernard Bouvier était seigneur d'Aubignas et avocat au Parlement. Or la seigneurie d'Aubignas, avec celles de Saint-Pons et de Sceautres, faisait partie de la baronnie d'Alba, érigée en comté par Louis XIII en avril 1614. Revue du Vivarais, 1970, n° 1.
 Lettre du 10 août 1855, qui indique que les conseillers municipaux sont hostiles au gouvernement. AN 141.
 Aubignas, joyau de basalte. D.L. du 21 8 2000. AG 138.
 Aubignas, village médiéval. Prospectus de « La Pie sur l'Amandier » AL 107.
 Bilan et projets de « La Pie sur l'Amandier » D.L. du 15 4 97. AL 108.
 Aubignas, compte-rendu de visite Cévennes Terre de Lumière, AL 109.
 Vers la restauration du château d'Aubignas. D.L. du 3 7 1991. AL 110.
 Aubignas : guide de visite du village médiéval. AL 111-112.
 Du coca à la cola, d'Atlanta à Aubignas (Note sur Placide Astier, inventeur d'une boisson à base de coca et futur sénateur, né à Aubignas). Dekelio, n°5 déc 1999.
 Nouvelles recherches sur la voie romaine des Helviens d'Aubignas à Couloubre. Cévennes Terre de Lumière, n° 4, 2000. p. 2-8.
 F. Bréchon, T. 1, p.261 : En 1491, noble Raymond d'Aubignas paye un droit à la municipalité de Viviers pour aller faire paître ses bêtes en hiver dans le mandement de cette cité.
 E. Reynier, Hist. de Privas, II, 2, p. 36. Cite la veuve Mège, de Privas (1759), qui se dit fille de M. du Cheylar, seigneur d'Aubignas, dont le fils aîné a épousé d'abord Melle de Grammont de Besançon, puis Melle de Rochechouart.
 Dossier sur le château d'Aubignas, avec des notes prises notamment sur les ouvrages de Michel Noir (Aubignas, 2000 ans d'histoire) et sur l'Inventaire général du canton de Viviers, plus bibliographie et références d'archives. N 73-79.
 John Merriman, Histoire de pierres, Balazuc. p.68. En 1778, un contentieux surgit entre les communautés d'Aps et d'Aubignas : au vu d'un document de 1544 confirmé en 1705, les manants devaient au seigneur de l'avoine, un poulet et plusieurs jours de travail. Un avocat engagé par les communautés prouva que ces droits avaient été rachetés depuis longtemps, mais on peut imaginer la fureur des paysans à l'idée qu'un noble possédant un revenu de 6.000 livres par an avait tenté de les escroquer.
 Aubignas : les gîtes du château ouvrent leurs portes. DL du 16 5 2006. 2 AG 18.

LE TEIL

*Abbé Pierre Arnaud : Mélas et ses alentours, Bénistant, le Teil, 1964.
 *André Hébrard : Histoire du Teil. Curandera, Lienhardt Aubenas, 1987.
 *Roger Pierre, René Montéréal, Alain Hullot : Autour de 36. Cruas, le Teil dans les luttes. Montélimar, 1986.
 Pièces de théâtre pour le Bicentenaire de la Révolution : La montre de l'ermite, BR 11 ; Les frères Massiol, la terreur de Mélas. BR 11 ; L'été fleurit sous les perruques. BR 11.

Généralités

A la recherche du Teil... (toponymie). D.L. du 1 02 98, d'après Gérard Bayle. 2 AW 153.

Toponymie du Teil (P.Charrié). 2 AX 22?

Pièces diverses concernant la famille de Jovyac. 2 AX 19.

André Hébrard : Histoire du Teil, notes manuscrites. BR 6.

Pierre Arnaud : Mélas et ses alentours. Le Teil, 1964, 75 p.

G. Jourdan : Le Teil, une ville-ouvrière, avec plan, Geneviève Jourdan, extrait de « Patrimoine Vivarois » G 70-71.

S. Defuides : Le Teil. Souvenirs et documents. Aubenas, 1929, 75 p.

A. Hébrard : Histoire du Teil, Poët-Laval, 1987, 164 p.

Autrefois Le Teil, Le Teil 1990, 36 p.

Cévennes Terre de Lumière, n°3, 2003 : Le Teil : rencontre de la Chandeleur, par Solange Breyse. Blason du Teil, origine du nom, avec apport de Georges Massot, dessins rue Kléber et grenier à sel, du château. Résumé de l'histoire du Teil. Bibliographie.

Mieux connaître le Teil, commission culturelle du « sou des école laïques », mai 1984. BR 11.

Bulletin municipal spécial patrimoine, juillet 1985. BR 11.

Abbé Defuidès : Document sur l'église du Teil. A.D. 07, Fonds Boissy d'Anglas 92 J 272.

Antiquité, Moyen-âge

Les tribulations d'une borne (milliaire). D.L. 12 1 92. 2 AW 137.

Passer les bornes (milliaires). D.L. 16 9 94. 2 AX 103.

Quatre sépultures du XI^e siècle mises à jour. Tribune 16 8 2012. 2 BM 171.

Cévennes Terre de Lumière n°2 1994 pp.18-21 : Visite du 17 septembre 1993 de l'église St. Etienne de Mélas (dessin de R. Comte) ; n° 4, 2000, pp 8-12 : Visite à l'ermitage Saint-Pierre de Couloubre, commune du Teil ; n°4, 2002 : Visite de l'église Saint-Etienne de Mélas. Dessins de R. Comte.

L'église Saint-Etienne de Mélas, historique. 2 AX 101-102.

L'église de Mélas entre architecture et métaphysique. D.L. 13 7 97. 2 AX 103-104.

Tableau généalogique des Adhémar de Monteil. 2 AX 33.

F. Bréchon : T. 3 p.654. L'hôpital du Teil, qui semble être dans un petit faubourg sous le château, reçoit un legs en 1407. Mais un péage est associé au château dès 1262, aux mains de l'évêque de Viviers, qui vend à son église une rente de 6 livres à prendre sur ce péage, puis s'en sert comme caution dans une dette envers le comte de Valentinois (AD 38 B 3526). En 1365, les habitants de Viviers en réclament la franchise, contre Hugues Adhémar, seigneur du Teil, puis encore en 1368. Le port du Teil est mentionné une première fois en 1407. On en parle encore une fois en 1485. Il semble n'avoir eu que peu de valeur, coïncé entre Ancône et Viviers, et permettant seulement d'atteindre les terres fertiles de la rive gauche. p.655 : un barrage temporaire fut installé en 1356 pour permettre la reconstruction d'un port sur le Frayol, barrage dont les habitants de Viviers furent finalement exemptés.

Archives du Teil sur les îles du Rhône. 1 J 473 AD 07. Actes de 1299 à 1435. 2 AX 47.

Chanoine Bacconnier : Notes historiques sur Saint-Thomé. En 1439, le seigneur du Teil est Pierre de Montargues ; sa fille et héritière Louise épousa Antoine de Lauberge, dont la famille était de Rochemaure. Gabrielle de Lauberge fut leur unique héritière, et elle épousa Antoine de Vesc. Son héritière Claude de Vesc épousa le 28 12 1543 Louise de Lestrangle, fille de Louis, seigneur de Grozon. 2 BC 144-145.

Abbé Pierre Arnaud : « Mélas et ses alentours », Le Teil 1964, 75 p., et surtout Joëlle Dupraz et Christelle Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, Ardèche 07, Ministère de la Culture, Gap 2001, pp. 407-408.

Mélas, itinéraire roman .Brochure avec des articles de Marc Pabois, André Hébrard, Jean Ribon, Michel Robert, etc, S.L.N.D. BR 11.

Mazon, Voyage autour de Privas : Le château du Teil fut bâti au XII^e siècle par le baron Adhémar, au nord de l'ancien castrum de Mélas. Le nom vient peut-être du teillage du chanvre. Adhémar ne fit peut-être que l'agrandir. Des quatre coins partaient quatre murailles dont on voit encore les débris. Les habitants quittèrent l'enclos à la fin des guerres civiles. Le château fut détruit en 1634 par ordre de Richelieu, parce que le comte de Lestrangle, seigneur du Teil, avait pris part à la révolte de Montmorency. L'évêque de Viviers avait droit de péage au Teil en 1289. Il céda la seigneurie du Teil à Guillaume de Donzère, mais en se réservant l'hommage et le grand péage d'eau. Ainsi, les seigneurs du Teil n'étant pas concernés par la transaction de 1308, ils pouvaient se dire souverains. En 1430, Pierre du Teil rendit hommage à l'évêque de Viviers. En 1718, la seigneurie tout entière échut à la famille de Jovyac, qui avait droit de haute et basse justice. Avant 1597, le seigneur du Teil exerçait un droit de péage de deux quarts de sel combles, sur chaque bateau portant du sel. Le pouvoir royal avait beaucoup réduit le péage d'eau du Teil, en dépit des récriminations du marquis de Jovyac, imprimées en 1761. Le grenier à sel du Bas-Vivarois était au Teil, parce que les communications y étaient plus faciles avec le reste du pays. Le receveur du grenier à sel était le sieur Pavin. Le port était très important, et il s'y échangeait en blé environ 50.000 setiers. C'était aussi une étape sur le Rhône, à cause des cabarets. En 1768, le marquis de Jovyac obtint 4.000 livres du roi pour améliorer les quais du Teil. Rappel des procès à propos des « créments » du Rhône, et du conflit Vivarois-Dauphiné. Dans l'histoire de Montélimar, le baron de Coston parle d'un conflit identique entre les seigneurs de Rochemaure (les Rohan-Soubise à la fin de l'Ancien Régime) et les communautés d'Ancône et de Montélimar. En l'An V, les tribunaux accordèrent les biens contestés aux concessionnaires du seigneur de Rochemaure. Le marquis de Jovyac avait fait faire un four à chaux chez lui, et il avait très bien réussi. On venait chercher la chaux du Teil pour réparer le Pont-Saint-Esprit, car elle résistait à l'eau. On fabriquait au Teil des tuiles, des carreaux et des briques. Ce serait M. Vicat, directeur des Ponts et Chaussées sous Louis-Philippe, qui aurait inventé la chaux hydraulique, et M. Terrasson les briques réfractaires. Ce fut Henri IV qui accorda au Teil des foires et des marchés.

Temps Modernes

Extrait de « L'Inventaire général du canton de Viviers », notes sur le château du Teil. AE 106-107.

Propriétés de la municipalité du Teil, photocopie, 1722. 2 AX 76..

Tableau des 2/20^e au Teil fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 225.

Correspondance du marquis de Jovyac concernant le Vivarois. 2 AX 77-79.

H. Vaschalde : Panthéon du Vivarois (concernant les Jovyac). 2 AX 80.

Armorial du Vivarois: la famille de Jovyac. 2 AX 81.

A.C. du Teil : E 69: S1: Devis pour les travaux du quai. Plan du quartier de Lafarge (XVIII^e siècle). Copie XVI^e siècle sur les droits de chasse et de pacage dans les îles du Teil (1299-1357)

Délibérations de la communauté du Teil, 1534-1792. Délibération du 9 juin 1771, protestant contre l'insuffisance des ressources pour établir le quai sur lequel doit passer la grande route de la côte du Rhône. 2 AX 53.

Jean Régné : Dépôt du dernier registre consulaire de l'ancienne municipalité du Teil et considérations sur le marquis de Jovyac. 2 AX 75.

Supplique à l'Intendant comte de St. Priest, (1772-1774), pour le port du Teil et le pavement de la plaine du Roure. 2 AX 53.

Registres de délibérations de la communauté du Teil, 1765-1792. Titres de 22 registres sur de nombreux sujets. 2 AX 53-55.

Etat des papiers et pièces qui peuvent être de quelque utilité (pour la municipalité du Teil). Objets qui doivent être pris en considération par la municipalité. 2 AX 55-56.

Le directoire du district du Coiron soutient la municipalité qui proteste contre l'inclusion dans les communes du Dauphiné des terres à l'est du Rhône (17 10 91). 2 AX 56.

Lettre de Lachadenède, syndic des Etats de Vivarais, à propos du chemin du Teil à Montélimar, 18 juin 1778 (photocopie). On utilise à l'époque un bac à traile mobile, et il ne voit guère de moyen de changer sans frais énormes. 2 AX 23.

Mémoire du pays de Vivarais pour que le Dauphiné construise un chemin de la porte S. Gaucher à Montélimar au port du Teil. Pas de date. 2 AX 24.

Mémoire en vue d'obtenir que le chemin de Montélimar et le bac à traile aboutissent au port du Teil. Pas de date. 2 AX 25.

Mémoire en vue s'obtenir une route de communication de Montélimar au Teil. 1777. 2 AX 45-46.

Lettre de Lachadenède concernant le chemin de Montélimar au Teil. 28 mai 1778 (photocopie). 2 AX 27-28

Lettre de Lachadenède du 30 janvier 1781 protestant contre l'interdiction de faire passer des marchandises ailleurs qu'au bac de Cruas. 2 AX 29-30.

Sauvetage d'un bateau naufragé avec 7 hommes à bord (1780). C 4691. A.D. 34. 2 AX 20.

Plainte de Dominique Balthazar d'Hilaire de Joviac, du bourg du Teil, contre Jacques Imbert père, dit Poulet, boulanger, août à décembre 1781, A.D. 07, 25 B 22, 13 pièces, dossier V.

Dictum de sentence interdisant à Jacques Imbert, boulanger, et à sa fille, le passage sur le chemin du bac à traile du Teil à un domaine où l'on fait cabaret, à la demande de d'Hilaire. Imbert invoque une autorisation de 1703 par la dame du Teil. (16 février 1782) 2 AX 43-44.

Procédure contre les frères Massiol et autres, du bourg de Mélas, 13 mai 1783. A.D. 07, 25 B 29 31 pièces (voir ci-dessous).

Plainte de M.Pavin de Fontenay, de Lafarge, contre les habitants de Frayol et du Teil qui lui coupent ses bois et font des dégradations. (fév-juillet 1784). A.D. 07, 26 B 8, 17 pièces.

Requête de Mazet, du Teil, pour l'entretien du chemin de Meysse au Buis d'Aps et au Frayol. C 3999. A.D. 34. 2 AX 20.

Travaux à effectuer dans la traversée du Teil. Mémoire de O'Farrel (1787). Devis. 2 AX 21.

Rapport de la route des bords du Rhône aux Etats de Languedoc. 1787. C 102. 2 AX 45.

Cotes des séries A,B,C,D, concernant Le Teil aux A.D. 07. 2 AX 11-12.

Plan d'une partie du lieu du Teil du côté du Rhône, XVIII^e siècle (photocopie) 2 AX 33.

Plan du grand chemin de Montélimar au port du Teil, XVIII^e siècle. 2 AX 34.

Requête de Mazet, du Teil, pour l'entretien du chemin de Meysse au Buis d'Aps et au Frayol. C 3999. A.D. 34. 2 AX 20.

Travaux à effectuer dans la traversée du Teil. Mémoire de O'Farrel (1787). Devis. 2 AX 21.

Lettre de Lachadenède, syndic des Etats de Vivarais, à propos du chemin du Teil à Montélimar, 18 juin 1778 (photocopie). On utilise à l'époque un bac à traile mobile, et il ne voit guère de moyen de changer sans frais énormes. 2 AX 23.

Mémoire du pays de Vivarais pour que le Dauphiné construise un chemin de la porte S.Gaucher à Montélimar au port du Teil. Pas de date. 2 AX 24.

Les Etats de Vivarais approuvent la construction d'un quai à Bg. St. Andéol et au Teil (1765-1769). AD 07 C 354.

Mémoire en vue d'obtenir que le chemin de Montélimar et le bac à traile aboutissent au port du Teil. Pas de date. 2 AX 25.

Mémoire pour une route de Montélimar au port du Teil. AD 07 C 102.

Rôle de la capitation du Teil, 1784 (dont mariniers, pêcheurs, gens du château, hostes, grangers du marquis de Jovyac...) 2 AX 49-52.

Gruerie du Teil 1753-1790. A.D. 07, 27 B2.

Août-octobre 1781 : Plainte de Dominique Balthazar d'Hilaire de Jovyac du bourg du Teil contre Jacques Imbert, dit Poulet, boulanger. 13 pièces. 25 B 22.

17 mai 1783 : Procédure contre les frères Massiol et autres, du bourg de Mélas. 31 pièces, 25 B 29.

Procédure contre les frères Jean et Antoine Massiol, de Mélas, accusés de vols, d'évasion du château d'Aps, condamnés à 3 ans de galères. 1787-89, pièces 30 à 61. 25 B 52.

Plainte de M. Pavin de Fontenay, ou de Lafarge, contre les habitants du Teil et du Frayol qui lui coupent ses bois. Février-juillet 1784 (pièces 1 à 17). A.D. 07 26 B 8. 2 BH 102 (notes).

Le 28 mai 1784, PV de Garçon, garde général du siège, contre Mathieu Mure, Etienne Mourzelas père et fils, le cadet Courtial, les sieurs Gautier, Mourzelas et Marion, habitants du bourg du Teil ou de son mandement, avec l'appui de l'huissier Salvignon, audencier au tribunal de V.de Berg. AD 07 26 B 1.

Etat général des sommes qui doivent être versées au titre des vingtièmes (1785). C 1124. 2 AX 48.

Procédure contre Louis Chevalier, natif de Lablachère, et Jean-Baptiste Hermitan, de St. Etienne de Lugdarès, prévenus d'avoir volé deux mules, une à poils roux, l'autre à poils noirs. Arrêtés au bac du Teil. Condamnés aux galères à perpétuité. (1786). A.D. 07, 25 B 39.

Procédure contre les frères Massiol, du Theil. Juin 1787-Avril 1788. 2 AX 1-7.

Procédure contre Joseph Delauche, du Theil, mai-juillet 1789. A.D. 07, 25 B 58, 14 juillet 1789. Condamné à 3 ans de galères pour avoir volé une montre d'argent dans la cellule de l'ermite à Saint-Pierre de Mélas, vendue 15 livres à Gente de Viviers, pièces 4 à 15. 2 AX 9-10.

Révolution, Empire

Archives Nationales: Papiers concernant le Teil de 1789 à 1791 : D XXIX 48 155.

Cotes de la série L des AD 07 concernant Le Teil. 2 AX 13-14.

5 ans de galères à Jean Valla, employé de Pierre Imbert, aubergiste à la Croix-Blanche, au Teil. Pièces 2 à 18, 1787-88. A.D. 07 25 B 50.

Plainte contre les frères Massiol, de Mélas, coupables de divers méfaits. 31 pièces, A.D. 07 25 B 52.

Mémoires de Pavin de Lafarge et de Massis-Cuchet, du Teil, 1er août 1790. Archives de l'Ardèche, L 118.

Seigneurie du Teil, achetée par Jacques d'Hilaire le 6 juin 1717, et droit de bac. L 113, 29 janvier 1791. 2 BD 98.

Lettre de l'administration de l'Ardèche à la municipalité du Teil, sur le droit de bac notamment, le 4 décembre 1790. 2 BD 151.

Cotes de la série L concernant Le Teil aux Archives de l'Ardèche, 2 BD 152.

Troubles au Teil. Conflit Grimaud (?) - Jovyac. Le Directoire de l'Ardèche appuie Jovyac sur le bac à traile. 29 mars 1791. AD 07 120.

Troubles de la communauté du Teil. L 120, 6 mars 1791, 29 mars 1791. On envoie au Teil Bastide, avec des troupes du régiment de Bresse. L 121, Directoire du département, 12 août 1791. 2 BD 98.

Décharge et prime pour Mazat, du Teil, qui a eu un incendie. L 114, 3 décembre 1791. 2 BD 98.

Rejet de la pétition de l'aubergiste Ollivier, du Teil. L 114, 10 décembre 1791. 2 BD 98.

Délibérations du Directoire de l'administration centrale de l'Ardèche à propos du Teil, du 31 décembre 1790, 9 mars 1791, 29 mars 1791. Notes. 2 BD 99.

Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche, 1790-91. De nombreuses séances portent sur le Teil et ses troubles (6-7 mars, 29 mars 1791) N 49-52.

Cotes de la série Q (époque révolutionnaire) concernant Le Teil. 2 AX 15-16.

Cotes série J concernant Le Teil (époque révolutionnaire). 2 AX 17.

Le Teil en 1789. Conférence du 17 décembre 1987 (dactylographiée). 2 AX 35-42.

Renseignements fournis par André Hébrard sur Grimolle, Cuchet et sa famille, Terrasson. Pas de références. 2 BD 158-159.

Registres de délibérations de la communauté du Teil, 1765-1792. Titres de 22 registres sur de nombreux sujets. 2 AX 53-55.

Etat des papiers et pièces qui peuvent être de quelque utilité (pour la municipalité du Teil). Objets qui doivent être pris en considération par la municipalité. 2 AX 55-56.

Le directoire du district du Coiron soutient la municipalité qui proteste contre l'inclusion dans les communes du Dauphiné des terres à l'est du Rhône (17 10 91). 2 AX 56.

Etat des biens des émigrés du canton de Viviers. 2 AX 57-60.

Croquis en plan et en élévation du château de Jovyac. 2 AX 61-66.

Relations Jovyac-Cuchet 1769-1812. 2 AX 67-69.

Galerie biographique historique : le marquis de Jovyac. (Hyacinthe Théodore, né en 1775). Galerie Biographique Historique, 1846. 2 AX 70.

Ventes au détriment de Jovyac (incomplet). Q 268. 2 AX 18.

Ventes au préjudice de Jovyac avant la loi du 28 Ventôse An IV. 2 AX 71-74.

Description des biens des émigrés (dont le château de Jovyac): Jovyac, Pavin, Froment. Ralliement d'un Jovyac et d'un Pavin à la Révolution. Doc. D'A. Hébrard. 2 AX 25.

M. de Jovyac défend son droit de péage contre la municipalité du Teil (29 mars 1791, maire Grimolle). Photocopie. 2 AX 32.

Le sieur Grimolle, maire du Teil, le 28 mars 1791, veut laisser venir sans droits les étrangers qui viennent à la foire de la ville: le droit de régle est supprimé, et les îles qui servent d'appui au bac ne sont plus à Jovyac. Le Directoire appuie Jovyac. 2 BI 47.

12 août 1791. Troubles au Teil. L 121. 2 BI 51.

La vente des Biens d'église au Teil + renseignements sur les billets de confiance émis par la ville. Doc. A. Hébrard. 2 AX 26.

Requête du citoyen Auguste Massol pour la démolition des croix. Compléments sur « le général Breloque ». 2 AW 141-142.

Prestation de serment du clergé du Teil (possession d'A. Hébrard). 2 AW 146.

Dégradations à la grand-route des bords du Rhône. An III. Envoi d'un arrêté. Cote L 1505.

P.V. de la vente des biens nationaux (1791). Pétition du meunier Pierre Chaze, fermier du moulin à blé de Jovyac (An II). Lettre relative à des difficultés de transport des grains sur le Rhône (An III). Délibération relative au partage des communaux (An II). AD 07, L 1504.

23 juin 1793: problème d'appropriation d'une île du Rhône. D 07 L 616. 2 BH 192.

6 M 53 A.D. 07 : Dénombrement de la population du Teil en l'An VIII.

Mémoire tendant à prouver la validité de la vente faite par le préfet de l'Ardèche du nord de l'île de Chauvière, jouie par M. Cuchet, 13 Brumaire An XIV. Jovyac réclame toute l'île. AD 07, Bib 1393.

Mémoire des héritiers Cuchet en 1816, pour obtenir restitution de cette partie de l'île, propriété de M. Cuchet. Des délimitations auraient été plantées par le marquis et par M. Cuchet. AD 07, Bib 1393.

XIX^e siècle

Le Teil au XIX^e siècle. D.L. du 28 6 96. 2 AW 148.

L'extension du Teil au XIX^e siècle, D.L. 2 8 95 et 01 01 96. 2 AW 152.

En 1841, au Teil, filature de Joseph Méjean (50 ouvrières). 2 BC 154.

Notice sur les usines et chaux hydrauliques de Lafarge, Le Teil, Paris 1867, 31p.

Règlement de l'octroi du Teil Privas 1826, 16p.

Réparation et fonctionnement du port du Teil. Photocopie de délibération du C.M. du 19 juin 1842, 2 AW 101-102.

Délibération en faveur du tracé du chemin de fer sur la rive droite du Rhône. Photocopie de D.M. du 1er avril 1845. 2 AW 105-106.

Le maire Terrasson de Fougères expose et défend son bilan. Photocopie de délibération du C. M. du 8 août 1845. 2 AW 103-104.

3 mars 1848. Ralliement du Conseil Municipal à la République. 2 AW 107-108.

11 Mars 1848 : M.D'Hilaire propose le partage d'une île. Photocopie de délibération du Conseil Municipal. 2 AW 109-110.

26 mars 1848 : Proposition de partage d'un terrain proche des murs de la ville. Délibération du C.M. Photocopie. 2 AW 111-112.

Les fontaines publiques en Ardèche : l'exemple du Teil. Cours donné à l'Université Populaire d'Aubenas, février 1992. 2 AW 39-40.

La Cité Blanche : un patrimoine à sauver. Construction et Patrimoine n°2 février 2009. (Patrimoine Vivarois).

Lettre du 7 mars 1854 attestant que dans le port d'Alger la seule chaux utilisée vient de la carrière de la Rouvière, au Teil. 2 AX 31.

Lettre du 12 août 1855, qui indique une collusion entre Rouges et Blancs pour les élections municipales. AN 141.

Notes sur le Teil, in « Voyage autour de Privas », de Mazon. AN 182.

J. Bied : Chaux hydrauliques et ciments Portland de Lafarge et du Teil (Ardèche), Paris 1900, 91p.

F. Avit Bilon : Annales des maisons de la province d'Aubenas : Le Teil repères historiques. Extrait de « Patrimoine Vivant ». Résumé de l'évolution du Teil. G 35. Au dos, note sur l'église de l'Assomption.

Lou Raïol : l'Ardèche au début du siècle. Album photo. Le Teil en 1900. S.l.n.d.

Le Teil, topographie urbaine, emprise, activité industrielle. Education et Patrimoine E 29-30.

Le Teil, l'habitat ouvrier. Education et Patrimoine. E 31-32.

Hommage au peintre Xavier-Joseph Mallet. D.L. 29 7 95. 2 AW 158.

A la rencontre du peintre Xavier-Joseph Mallet. D.L. 4 8 95. 2 AX 104.

Xavier Mallet, peintre de la vie. D.L. du 13 8 2000. AG 123.

Jacques Allignol : Joseph Marie Mallet, peintre né au Teil le 21 janvier 1827. 1995. 12 p. 21 J 151.

Autrefois, le Teil. Album de cartes postales années 1900. BR 10.

L'histoire oubliée du rail teillois. D.L. 11 4 96. 2 AX 96.

Ardèche 1900.

Fête de la Sainte-Barbe au Teil, chez les ouvriers de Lafarge. Le Clairon de l'Ardèche du 14 décembre 1912. Cité in « Ardèche 1900 » p.207.

Dangers présentés par le pont suspendu du Teil, Le Clairon de l'Ardèche, du 19 octobre 1912. Cité in « Ardèche 1900 » p.147.

Cotes de la série T aux A.D. 07. 2 AW 127-128.

Cotes des séries M, V, K, en rapport avec la question scolaire. 2 AW 128-129.

Création de cours complémentaires au Teil, 24 avril 1888. 2 AW 123.

Situation des écoles publiques et privées du canton de Viviers. 2 AW 124.

Etat des écoles au Teil (1886). 2 AW 131.

Etat de situation des écoles primaires au Teil, 1890. 2 AW 125.

Elections municipales au Teil en 1892. 2 AW 132-133.

Cotes diverses sur le Teil fin XIX^e siècle. 2 AX 92.

La vie du rail. 1876-1973. D.L. 28 7 et 31 12 1995. 2 AX 94.

XX^e siècle

Léon Dubois : Lafarge Coppée. 150 ans d'industrie. Une mémoire pour demain. Paris, 1988. 320p.

Allocations familiales pour les employés municipaux. Photocopie de délibération du C.M. 2 AW 92.

Demandes de subventions des syndicats à la municipalité du Teil. 2 AW 93-94.

Arrêtés du maire du Teil 1914-1919. 2 AX 105-106.

Vue générale du Teil, années 1930, avec gare, voie ferrée et pont sur le Rhône. X 14.

Reproduction de CPA: un café au Teil vers 1920. Origine : Entressangle. AS 35.

Installation du conseil municipal de 1934 (maire : Charles Crouzet). 2 AW 95.

Protestation contre le bombardement des villes ouvertes. Délibération du C.M. du Teil. 2 AW 96.

Délibérations municipales du Teil. 1934-1938. 2 AW 97.

Recherches à faire pour le Front Populaire au Teil. 2 AW 98-100.

Robert Ceccaldi : La Résistance au Teil en Ardèche, (1940-1944), mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paul Valéry, Montpellier III, 1974, 2 vol, 973 p.

Quand le train entraînait dans l'Histoire. 50^e anniversaire de la Libération. D.L. 29 8 94. 2 AX 95.

Pour que le souvenir demeure (projet d'un Musée de la Résistance). D.L. 11 11 91. 2 AX 96.

Recensement de 1962 au Teil. 2 AX 85 et 88.

Recensement de 1968 au Teil. 2 AX 86, 89,90.

Exposition ferroviaire du Teil. 3-7 nov 1982. Historique sur le chemin de fer au Teil. 2 AX 93.

M. Hébrard, retraité S.N.C.F. et bibliophile. D.L. 4 11 83. 2 AX 98.

La 221 vapeur, un objet d'art. D.L. 20 janvier 1984. 2 AX 91.

Le printemps du Teil. Avril-mai 1984. Prospectus. 2 AX 83-84.

Demain ouverture de l'exposition sur la Résistance en Ardèche. D.L. 6 1 84. 2 AX 97.

Conseil municipal: contrat petite ville, aménagement du temps scolaire, action socio-culturelle. D.L. 16 novembre 1985. 2 AX 87.

On veut « tuer » le Foyer des Jeunes. Tract pour une réunion le 5 déc 1985. 2 AW 158.

L'affaire du train détourné vers Annonay. Envol, décembre 1989. 2 AW 138.

Création d'un musée départemental (de la Résistance). D.L. 7 9 91. 2 AX 97.

Visite au musée de la Résistance. Tribune, 8 8 94. 2 AX 98.

Enfin en Ardèche un Musée de la Résistance. Envol, mars 1993. 2 AX 99-100.

Quand la cité retrouvait sa liberté... D.L. 30 8 94. 2 AW 153.

Les mineurs et pompiers de l'usine de Lafarge ont fêté Ste.Barbe. D.L du 16 12 1963. 2 AJ 214.

Une semaine d'exposition sur le sport teillois. D.L. du 28 3 85. 2 AW 143.

Déviations du Teil : les Montiliens inquiets. D.L. 21 5 87. 2 AW 116.

Programme de recherches sur la Révolution au Teil. 2 AW 144.

Lettre de F.Conac sur la fête à Joviac donnant des précisions. 14 4 88. Mise à disposition du château par G.Conac, 11 10 87. 2 AW 149-150.

Composition du comité « 1789 » au Teil. 2 AW 151.

Dossier de presse de la fête de Joviac, du 26 juin 1988. 2 AW 135.

Programme de la fête du 28 juin 1988. 2 AW 136.

Le comité a ébauché un programme (bicentenaire de la Révolution). D.L. 13 2 89. 2 AW 148.

Bicentenaire de la Révolution en Ardèche : L'été fleurit sous les perruques, 25 février 1989.

Bicentenaire de la Révolution de 1789 au Teil: dossier de presse. 2 AW 121.

Avis de recherches...sur le centenaire de l'école laïque. D.L. du 16 6 90. 2 AW 122.

Fête du Centenaire des Ecoles Publiques au Teil, 8 6 1990. Programme.

Il y a cent ans, l'école laïque... D.L. du 19 6 90. 2 AW 122.

Le futur lycée polyvalent du Teil. D.L. du 9.9.90. 2 AW 116.
 Le Teil Avenir, n°12, avril 1986, n°22, avril 1990, n°26, juin-juillet 1991, janvier 1998. BR 11.
 Premier maillon, premier tronçon. La déviation du Teil sera réalisée à l'horizon 98. D.L. 27 4 91. 2 AW 115.
 Les nouvelles du Teil, n°1 et 2, février et avril 1991. BR 11.
 Déviation et contournement: le calendrier se précise. Article D.L. du 30 09 01. AY 44.
 Le Teil : du tempérament (zone d'activité ACTISUD, pas de date). 2 AW 113.
 A la découverte de la nouvelle zone d'activité. D.L. 21 11 91.2 AW 114.
 Réalisation de la copie de la borne milliaire de la montée des Combes par J.Coulon, sculpteur au Teil. D.L. 10 8 94. 2 AW 143.
 L'adjoint au maire (Paul Allemand) s'explique. D.L. 7 6 92. 2 BD 60.
 Le traitement des eaux usées. D.L. 22 2 92. 2 BG 28.
 Inauguration de la station de traitement des eaux usées. Environnement et salubrité. D.L. 15 2 93.2 BG 27.
 Le retour des carreaux Polykromia. D.L. 23 5 98. 2 AW 134.
 Office de tourisme du Teil d'Ardèche et de ses environs. Dépliants. 2 AX 82.

XXI^e siècle

Contournement du Teil. Tribune, 14 2 2003. 2 AP 10.
 L'avenir de Lejaby encore en pointillé. D.L. du 14 3 2003. AH 41.
 Le projet de contournement du Teil. Hebdo de l'Ardèche, 18 12 2004. 2 BJ 34.
 L'urgence de la déviation. Tribune du 20 4 2004. AZ 235.
 Un livre sur le Teil, collection Alan Sutton, (Cercle culturel du Sou des Ecoles Laïques), Tribune 17 mars 2005. Q 182.
 La station d'épuration de la Barcasse trop petite ? DL du 5 7 2007. 2 AG 29.
 Ca bouge au Teil : le développement économique en ligne de mire. Tribune supplément du 28 01 10. AY 269.
 La rénovation de la salle Paul Avon a débuté le 1er février. Tribune du 4 2 2010. AY 284.
 La déviation Nord du Teil est ouverte. Reliefs n° 43, printemps 2010, p. 21.
 Lejaby : grève avec occupation des locaux. Tribune, 23 9 2010. 2 BM 151.
 Bientôt une zone industrielle et commerciale au nord de la ville. DL du 25 01 2011. 2 AG 27.
 La grève chez Lafarge reconduite sur fond d'incidents. DL du 9 6 2011. 2 AF 188.
 Mise en sécurité du château: les matériaux ont dû être transportés par hélicoptère. DL du 14 07 2011. 2 AF 76.
 Le groupe Patrimoine sur le terrain. DL du 17 10 2011. 2 AI 105.
 Le Teil : plan officiel. BR 11.
 La pépinière d'entreprises « Faisceau sud » au Teil. Le Cantonal n°9 p. 6. 2 AY 38.
 Le centre de développement agro-alimentaire « Le Goût ». Le Cantonal n°9 p. 7.2 AY 38.
 Contournement du Teil : c'est parti ! Le Cantonal n°9, p.11.2 AY 38.
 Musée de la Résistance et de la Déportation. Le Cantonal n°9. p. 26. 2 AY 38.
 Maison de Lionel : c'est aux salariés de faire leur deuil. Tribune, 28 11 2013. 2 AZ 9.
 Recycler le béton, ça marche. (CBM Lextreit-Manent au Teil). Tribune 13 2 2014. 2 AZ 165.
 Maison de Lionel au Teil : création d'un foyer logement pour personnes handicapées vieillissantes. Reliefs mars avril 2014, p. 8.
 A la découverte du patrimoine historique et ferroviaire du Teil. D.L. 16 8 2014. 2 BF 132.
 Des travaux colossaux après les intempéries (dont déviation nord). D.L. 11 12 2014. 2 BJ 27.

SAINT-THOME

M.Riou : Saint-Thomé : vous avez dit fantastique ? 2 articles pour Le Progrès. 10 juin 1980. 2 BC 135.
 M.Riou : Saint-Thomé à travers les âges. Brochure, éditions de la F.O.L., 1979. AL 5-6 et 2 AJ 271.
 Tapuscrit. 2 BC 136.
 Archives Municipales de St. Thomé : plan sommaire (Anne Brenon). 2 BC 166.
 Chanoine Bacconnier : Notice historique sur Saint-Thomé. 1939. BR 15.
 Voir notes en 2 BC 143-150. Place-forte des Bourguignons. Seigneurs aux XV^e-XVI^e, dont les de Vesc dirigeants catholiques au XVI^e, puis au XVII^e (de Lestrang, puis La Garde de Chambonas, dont Charles, époux de Marie Victoire d'Ailly de Rochefort). En 1766, vente aux de Beaulieu. Sous la révolution, Etienne Loyrion, prêtre jureur. Inondations catastrophiques en 1845.
 Abbé Prat: Paroisse de St. Thomé. L'église. 6 avril 1942. BR 15.
 Notes sur St. Thomé : le château, les moulins, coutumes, souterrains, fachineyres, culture, commerce, artisanat, histoires de pays, (dont nouvelle route de Viviers à Aubenas en 1847), diligences. 2 BC 156-162.
 Notes sur le livre de P. Arnaud sur « Valvignères en Helvie », prises par Anne Brenon et concernant St. Thomé. 2 BC
 Bail à ferme passé par dame Marie Victoire de Rochefort d'Ally Saint Pons, dame de Saint-Thomé, procuratrice de Messire Charles La Garde de Chambonas, seigneur de S.Thomé, son époux, à Jean Larmande, du lieu des Hautes Valgayettes, mandement de Larnas, fait au château dudit lieu (St. Thomé ?) le 23 janvier 1696. Photocopie. 2 BC 131.
 Vente de Jeanne Juillen veuve d'Antoine Baracan habitante du lieu de St. Thomé à Etienne Chapus, cordonnier, d'une pièce de terre herme au lieu dit le Valat, le 7 mars 1768 (mention des remparts de St. Thomé). Photocopie. 2 ex. 2 BC 132.
 Vente de François Lempereire, des Crottes, à Claude Larmande, de S. Thomé, d'une écurie et appartement au-dessus, situés au lieu de St. Thomé, le 17 août 1823. Photocopie. 2 ex. 2 BC 133.
 Visite de l'église St. Thomas de St. Thomé, et de la chapelle St. Sébastien. Dessins de Raymond Comte. Cévennes Terre de Lumière n° 2 1994.
 Sortie de la Société de Sauvegarde. C.R. de la Revue du Vivarais, 1987, n°4. AE 166.
 Le château de Saint-Thomé, origine « Patrimoine Vivarois », par Clémence de Beaulieu. AE 167.
 Registre de délibérations de la commune de St. Thomé (bois communaux, réinstallation du culte, fidélité successive à l'Empire et à la Monarchie, etc), An VIII-An XII. 2 BC 168-169.
 Inventaire général du canton de Viviers (notes). AE 168-170.
 Cadastre de 1822 (notes). 2 BC 170-171.
 Evolution de la population de 1731 à 1968. 2 BC 153-154.

Liste nominative de 1841. A.C. de St. Thomé. Notes. 2 BC 174-175.
 Usines existantes en 1882. 2 BC 154.
 Liste nominative du recensement de 1911 (notes). 2 BC 152-153.
 Cadastres de St. Thomé. Contenances et revenus par nature de culture, 1914, 1963, 1979. 2 BC 142.
 Statistiques agricoles du XX^e siècle. Arch. comm. de St. Thomé. Notes. 2 BC 175.
 Recensement de 1962. 2 BC 139.
 Recensement de 1968, 2 BC 137-138.
 Recensement de 1975. 2 BC 140. Voir notes en 2 BC 155.
 Population 1962, 1968, 1975. 2 BC 167.
 Elections de 1973 (législatives et cantonales). 2 BC 167.
 Réunion préparatoire au festival du fantastique. (11 mars 1980). 2 BC 163-165
 Scénario pour la fête du fantastique de St. Thomé en 1980. 2 BC 173.
 Dépliant et affiche pour le festival du fantastique, 1980. 2 BC 141.

VALVIGNERES

*Abbé Pierre Arnaud : Valvignères en Helvie. Privas, 1963, 685 p. Réédition Aubenas Lienhardt 1989.
 *Anne-Marie Courtin, Josette Louis : L'école du hameau de Bouibeau (Valvignères) (1884-1904). R.V.D.B. n°54, 1998, p. 138-151.
 Démission collective du Conseil municipal de Valvignères en octobre 1855, à cause du tracé du chemin de Saint-Thomé. AN 147.
 L'abbé Arnaud indique que la cause de la suspension est en réalité politique.
 Marie Annick Chalabi et Marie-Reine Charvolin : L'habitat rural de la commune de Valvignères, Revue du Vivarais 1982, p.185-199.
 Quelques notes historiques sur l'église de Valvignères, bibliothèque C.T.L. cote B 286.
 Valvignères, une communauté villageoise, résumé historique, avec plan du village, Extrait de Patrimoine Vivarois (Marianne Lombardi, Tamar Pardigon) G 54-56.
 Visite de l'église St. Symphorien de Valvignères. Les fortifications datent du XI^e siècle. L'église actuelle serait du XI^e -XII^e. Cévennes Terre de Lumière n°2 1994 p. 9.
 Alain Fambon : Guerres civiles et religieuses. De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche.
 p.276: Le 9 juin 1588, signature de la trêve de Valvignères, qui laisse 5/12^e des paroisses du Vivarais aux Réformés, le reste aux catholiques. Le fort du Bousquet, à Saint-Martin d'Ardèche, était tenu par M. de Bernis.
 Dénombrement de la population de Valvignères en l'An VIII. 6 M 53 A.D. 07.
 Abbé Arnaud : L'assassinat de Pierre Landrau, maire de Valvignères, le 12 juillet 1800. Extrait de « Valvignères en Helvie », photocopie. AL 104.
 Abbé Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois (ancien curé de Valvignères) 4^e éd. 1955. Imprimerie Dumèze 250p.
 F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas.
 Magnifique succès des rendez-vous du VIII^e festival de l'Helvie. D.L. du 6 8 85. AL 104.
 Un village à portes ouvertes (Festival de l'Helvie). D.L. du 1 8 89. 2 AC 183.
 Cave coopérative de Valvignères: la qualité en prime. Article DL du 8 11 92. AV 89.
 Le viognier, fleuron des vendanges d'automne (Valvignères). D.L. 13/10/2005 P 84.
 Cave coopérative de Valvignères : 50 ans et un nouveau chai. Tribune du 31 10 02. AL 108.
 Valvignères au cœur de l'Helvie. D.L. du 8 8 93.
 Les vendanges ont commencé sous les meilleurs auspices à Valvignères. DL du 24 8 2009. 2 AE 165. .Zoom sur la maison Louis Latour.
 Zoom sur le caveau des vignerons de Valvignères. Le Cantonal n°9 p. 20. 2 AY 38.
 Valvignères : les viticulteurs et le vignoble en fête. D.L. 5 4 2015. 2 BK 21.

VIVIERS

*Jean Régné : Histoire du Vivarais T.III bis. Viviers de 1623 à 1789. Mazel, Largentière, 1945.
 *Jacques Baudouin : Viviers, mille et un trésors. Historique, visite et plan de la cité. Amis de Viviers. Bayle, Montélimar, 1980.
 Viviers : peintures murales de l'Antiquité à nos jours. Amis de Viviers, Patrimoine Vivarois, Inventaire général Rhône-Alpes. Bayle, Montélimar, 1985. 2 ex. dont un très abîmé.
 *Yves Esquieu (dir. de) : Viviers, cité épiscopale. D.A.R.A.Lyon 1988.
 Viviers, Ardèche, inventaire topographique (tout le canton). Imprimerie Nationale, Paris 1989. Format A 4.
 *Yves Esquieu : Viviers et son canton. Mémoire en Images, Alan Sutton. Joué les Tours, 1999.
 *Architecture ancienne et urbanisme en Ardèche. 3^e Colloque de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, Vinezac. Marie Christine Grasse (l'évolution de l'habitat dans la ville basse de Viviers durant le Bas Moyen-Age), Ed. la Manufacture, Lyon, 1986.

Généralités

Fonds documentaire du Centre Interuniversitaire d'Etudes du Patrimoine (extraits). Ouverte du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h30. Y 99-102. Présentation du fonds en AM 5-7.
 Marie-Jo Gay : La bibliothèque du Grand Séminaire de Viviers : une belle silencieuse de 320 ans entame une nouvelle vie. Revue du Vivarais, n°2, 2011.
 Un projet pour Viviers, cité médiévale, capitale historique du Vivarais, porte de la Provence, secteur sauvegardé. Brochure. BR 4.
 Plan de Viviers (dessin). AU 104.
 Plan général de Viviers avec l'emplacement des fouilles récentes et des découvertes de sépultures. AU 105.
 Plan de Viviers et du secteur sauvegardé. AU 53-54
 Plan et découvertes de Viviers. AU 55-56.
 Bienvenue en Vivarais, venez découvrir les richesses de son passé. (Prospectus). AU 80.
 Viviers, promenade à travers ses monuments et son histoire. DL du 12 8 93. AU 81.
 Yves Esquieu : La cathédrale Saint-Vincent de Viviers. Extrait du « Congrès Moyenne Vallée du Rhône » de la Société Française d'Archéologie, 1996. BR 4.

Cévennes Terre de Lumière n°2 1994 p. 16. : Visite du 17 septembre 1993: le pont romain, la chapelle St. Hostian (avec dessins de R. Comte). Visite de Viviers par Cévennes Terre de Lumière. (15 12 91). AU 89.

Dépliant touristique en allemand sur le canton de Viviers. AG 199-200.

Les trésors de Viviers : un ensemble exceptionnel de peintures murales. Tribune du 6 6 85. AU 110.

Mariage de la culture et de l'industrie. DL du 29 4 95. Association T.I.C., Tourisme, Culture et Industrie de Drôme-Ardèche. AU 90.

Yves Esquieu (dir.) : Viviers, cité épiscopale. Etudes archéologiques. Lyon, 1988, 127 p. CIUP Viviers cote 4°2.

Plan de Viviers établi par « Les Amis de Viviers ». AJ 188-189.

Abbé Mollier : La cathédrale de Viviers. Recherches historiques et archéologiques. Privas 1908. 557 p. CIUP Viviers cote Rés. 8°2.

Abbé Mollier : Notice sur la tour de Viviers, Privas, 1902, 111p. CIUP Viviers cote Rés.8°1.

Monographie de la cathédrale de Viviers. 1928, 72 p. CIUP Viviers cote 8° 202

Félix Séveyrac : Histoire de la congrégation des soeurs garde-malades de Saint-Roch à Viviers, Viviers 1934, 237 p.

H. Vergnes : Viviers sur Rhône. Notice historique et guide.110 p. CIUP Viviers cote 8°241.

Historique du séminaire de Viviers (Internet, église catholique d'Ardèche). 2A 54-56 (d'après l'ouvrage de Mgr. Hilaire, "le séminaire de Viviers et son histoire, 1650-1924), Aubenas, 1930.

Bibliographie d'Yves Esquieu (Internet, Université d'Aix), AAA 56-62.

Préhistoire

Découverte de zone de rejet du débitage d'époque solutréenne (22000 à 17000) au quartier des Sautelles, près du pont romain de Viviers. Lettre de « Patrimoine Vivarois » de juillet 2005, n° 41.

Moyen-âge

Joëlle Dupraz : Archéologie préventive à Viviers (1987-2009). Contribution à la topographie urbaine de Viviers de l'Antiquité tardive au XIX° siècle. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 1.

L'énigme du tombeau de saint Venance. Article d'A.Griffon, le Monde du 19 7 87. AU 101.

Y. Esquieu : Le quartier canonial de Viviers et les autres quartiers cathédraux du Midi. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 1

Daniel Le Blévec : Les notaires du chapitre de Viviers du XV° au XVI° siècle : l'enseignement d'une source. Colloque de Viviers 2010. Revue du Vivarais 2012 1.

T 619 (A.D. 07): Monuments historiques. La cathédrale de Viviers (1901-1910).

Y. Esquieu : L'évolution d'une cité épiscopale. Histoire et Archéologie nov.83. AU 100.

Y. Esquieu : La cathédrale de Viviers et les bâtiments du cloître, Bulletin Monumental, 1983, Société Française d'Archéologie. BR 4.

Y. Esquieu : Les bâtiments du cloître de la cathédrale de Viviers, XII°-XIII° siècles, p.9-14, in « L'Archéologie en Drôme-Ardèche », médiathèque de Valence, mars 1990. BR 12.

Y. Esquieu : "Notes préliminaires sur les fouilles archéologiques de Viviers", Revue du Vivarais, 1981 n° 1, pp. 50-56, et « La stratigraphie du cloître », Revue du Vivarais 1984, n°4, pp. 237-265.

Détail des sculptures de l'abside de la cathédrale (C.P.A.) X 11.

Vue d'ensemble de l'abside de la cathédrale (C.P.A.) X 11.

Découverte à Châteauneuf d'une statue de 800 ans. Article T.V. du 8 5 86. AU 106.

C.P.A.: La cathédrale de Viviers, dessin au trait. X 2.

J. Baudouin : Découvertes de peintures murales à Viviers.

M.C. Grasse: la fresque du Saint-Christophe à Viviers.

Y. Esquieu: Peintures du XIV° siècle découvertes récemment à Viviers sur Rhône: la maison "de Mirabel". Ardèche Archéologie n°4, 1987 F 29.

Consécration de la cathédrale de Viviers par Urbain II le 27 février 1120. Histoire de la Chaise-Dieu, BNF-Gallica, AK 3.

Sondages archéologiques à Viviers: traces de construction antique près de la cathédrale, de cimetière et d'église médiévaux place de l'Esplanade. Construction et Patrimoine n° 5.

Etude d'une maison médiévale dans la ville basse de Viviers (Ardèche), Ardèche archéologie, n°6, 1989. F 30 et AU 77.

Yves Esquieu fait visiter la maison médiévale. DL du 25 1 1986.

L'évêque bat monnaie. Tribune du 30 11 95. AU 79.

F. Bréchon : T 1 p.183 : Il y a en moyenne 4 ou 5 auberges qui semblent exercer dans les 40 dernières années du XIV° siècle: le Cheval Blanc (1362) qui appartient à l'abbaye de Mazan, près de la porte Riquet, celle de Guillaume Delprat (1368), celle de Philibert Cellier (1381), celle de la Pomme (1373), celle de l'Ange, en 1390. Auberge de la Couronne en 1401, celle du Cerf en 1409, détruite parce que située dans le faubourg possible repaire de bandits. L'auberge du Cheval Blanc, propriété de Mazan, est tenue par divers gérants: Hugues Segne, de 1387 à 1394, Guillaume Borrel et sa femme Drevette de 1394 à 1426, Etienne Lafont notaire de 1426 à 1452, Bernard del Frayt après 1452. p.297 : Le sel passe par la route des Vans, et de là à Pradelles. Mais il est aussi taxé par la route de Montpezat partant de Viviers où en 1159 l'évêque accorde le droit aux habitants de vendre le sel sans aucune taxe, et interdit toute vente aux étrangers. T. 3 p.655 : Un passage à gué sur l'Escoutay figure encore sur le cadastre napoléonien entre la Madeleine et la Moutte, conservant le souvenir de la planche médiévale attestée en 1374 jusqu'en 1467. La route passe alors devant la Maladrerie, une plus ancienne étant au sud sur la route de B.S. Andéol. La seconde branche utilise le pont sur l'Escoutay, qui dut servir jusque vers 1370. En 1374, il est question de l'oeuvre du pont et de la planche de l'Escoutay. Le pont a dû être reconstruit sur 3 arches surbaissées après le XVII° siècle. L'évêque reçoit en 1147 de l'empereur Conrad III le droit de percevoir péage, confirmé en 1177 par Frédéric Barberousse, puis en 1135 par Frédéric II, qui le lui retire pour infidélité en 1244, en pure perte. En 1154, l'évêque exempte les habitants de Viviers du péage du sel, franchise réaffirmée en 1368. Le port de Viviers figure dans le bref d'obédience du chapitre de Viviers (fin X° siècle). En 1110, Pons Gontard, Guigard, Armand et Otto échangent des fiefs avec l'évêque, dont le port de Viviers, tant pour la descente que pour la montée. Transcription effectuée avant le « brûlement » du chartier de l'église de Viviers. En 1226, l'exemption accordée par Giraud Adhémar est accordée au port de Viviers. En 1394, il y a une traille, en 1419, les habitants de Viviers y obtiennent une réduction des droits, en 1471 il est devenu « portus vetus » à côté duquel est installé un moulin-bateau. Ce port devait se trouver non loin de l'actuel port de plaisance. Rossiaud pense qu'il a été déplacé au sud de la ville à la fin du Moyen Age. Mais le courant y est trop rapide dans un chenal trop étroit. L'ouverture de St Saturnin du Port, au tout début du XIV°, a pu constituer une concurrence sérieuse.

Viviers, fortifications urbaines, avec plan Yves Esquieu, extrait de « Patrimoine Vivarois », G 74-75.

Viviers, le quartier de la cathédrale à la fin du Moyen-Age, avec plan, et croquis, Yves Esquieu, extrait de « Patrimoine Vivarois », G 75-78.

Marie-Christine Grasse : L'évolution de l'habitat médiéval dans la ville basse de Viviers, mém. maîtrise Aix-Marseille, 1984, 3 vol. CIUP Viviers cote 4°30.

Jacques Rouchier : Le livre du maître de chœur ou rituaire de l'Eglise de Viviers (XIV^e siècle). Revue du Vivarais, n°2, avril-juin 2009. pp. 117-121.

Amis de Viviers : une souscription pour le sauvetage de décors du XIV^e siècle. Eté 1985. AU 109.

Jean-Loup Lemaître : Obituaire du chapitre cathédral de Viviers (fragment du XV^e siècle). RV 1988 4 pp. 253-257. Le chapitre de Viviers comprenait un prévôt, un archidiacre, vingt chanoines, quatre hebdomadiers, deux prébendiers, un pré-chantre, un sous-chantre, un sacriste et un maître de chœur.

Temps Modernes

C.P.A. de la maison des Chevaliers (vers 1930 sans doute). X 21.

Inventaire analytique des Etats du Vivarais, A. Jolliot-F. Denel, 1566-1569. B 174.

1564-1566. B 175. Voir aussi AG 249 et suiv.

Henri Vidal : Le catholique et le protestant XV^e et XVI^e siècles à Viviers (surtout sur Noël Albert). Envol, n°640, mai 2014 pp. 14-15. Communications sur la Maison des Chevaliers au Colloque de Viviers, 20-23 septembre 2001, de Heike Hansen, Yves Esquieu, Martine Vasselín, Yves Pauwels, Marie-Claude Léonelli. *Revue du Vivarais*, n°1, 2003.

Yves Esquieu : Un film pour mieux connaître la Maison des Chevaliers, Revue du Vivarais 2022 n°4, pp. 347-348.

La maison des Chevaliers, ensemble monumental complexe, Tribune, 3 9 98. AG 8.

L'affaire Noël Albert : Lettre à Zarina Khan du 13 avril 2004, largement relative à l'affaire Noël Albert. U 5 ; Nouvelle lettre à Zarina Khan sur Noël Albert, 15 avril 2004, U 29-31, et AY 171-173.

Extraits des articles d'Auguste Le Sourd sur les "Albert de Viviers", Revue du Vivarais, 1930, 1931 et 1932. B 176 à B 179.

Etats de Vivarais : Viviers aux mains du capitaine huguenot Baron en 1579. AG 250 ter.

Jean Régné : Viviers de 1623 à 1789. Revue du Vivarais, 1926-1927.

Description sommaire du Musée de la Cathédrale, où des ornements sacerdotaux datent du XVIII^e siècle, des objets de culte de la Restauration, etc. Construction et Patrimoine n°4, juillet 2009.

Simone Hartmann-Nussbaum : L'hôtel de Roqueplane à Viviers, extrait du Congrès Moyenne Vallée du Rhône, 1996, Société Française d'Archéologie Musée des Monuments Français, Palais de Chaillot, 1 place du Trocadéro et du 11 novembre 75116 Paris. BR 4.

L'architecture à Viviers au XVIII^e siècle. Dossier de « Patrimoine Vivarois » : l'église Notre-Dame du Rhône, l'ancien séminaire, le palais épiscopal, l'hôtel de Roqueplane, l'hôtel de Tourville, l'hôtel de Fontanès puis de Beaulieu, la généalogie des Franque, AU 57-72.

M. André : Construction et financement du palais épiscopal de Viviers (1730-1744). Revue du Vivarais 1972 n° 1.

« L'Hôtel de Lestrade à Viviers, ancienne mairie ». (place de la République). Lettre de « Patrimoine Vivarois » n°37.

Viviers, maison de Lestrade : les peintures livrent leur secret ? Lettre de « Patrimoine Vivarois » n° 46, juin 2006.

Iconographie Monuments Historiques : Evêché, plan général par Vivien, 1827. I 215.

Lettres ministérielles concernant la construction des palais épiscopaux de Viviers et d'Alès (1720-1741), A.D. 34, C 519. C 37.

Vue aérienne de l'actuel évêché de Viviers (hôtel de Roqueplane). X 28.

Tableau des 2/20^e fin XVIII^e sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 223. Cotes principales : AN 230.

Problèmes de succession au consulat de Viviers en 1757, et en 1767. AC de Viviers. Cité par B. Teyssier, AQ 116-117.

Pièces pour bâtir le séminaire de Viviers. 1775. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 32.

Gruerie de Vallon, Verfeuil et Viviers 1765-1790. AD 07, 27 B 3.

Plainte du chapitre de Viviers pour fait de chasse dans l'une de ses îles, 3 mars 1787, 6 pièces. A.D.A. 26 B 13. B 283.

Plainte de Mgr. Lafont-Savine contre des braconniers (Comte fils aîné et Tournayre). 4 janvier 1782. AD 07, 26 B 5.

Plainte du marquis de Surville, demeurant à Viviers, contre Pierre Boule, de Vallon. (21 août 1787). A.D. 07, 26 B 13. Notes en 2 BH 107.

Information à la demande du marquis de Surville contre Jacques Ozil, et son domestique Vigier, de Gras, 20 nov.1787. A.D. 07 26 B 13. Notes en 2 BH 119.

Archives Anciennes du château de Chantilly : Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 A 047-057. 2 BD 197-203. Pensions accordées par les héritiers du prince de Soubise ; renseignements sur les titres de propriété et les terres. Mémoire sur les terres du Vivarais. Vente de la terre de Viviers, faite au Roi par le prince de Soubise en 1784. 1 A 0-48.

Révolution, Empire

Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département, attitude de l'église de Viviers au début de la Révolution, lettres de Lafont-Savine, etc. N 37-38.

Tableau des détenus à Viviers pendant la Révolution, L 1184. Rôle d'industrie de 1787, C 1126 n° 54.

La commune de Viviers demande à acheter pour 176 210 livres de biens nationaux le 21 février 1791. 2 BI 46.

6 M 53, A.D. 07 : Dénombrement de la population de Viviers en l'An VIII.

Description et évaluation de l'ancien grand séminaire de Viviers en 1806 (photocopies), AK 182-186.

Procès entre Joseph Laurent Roger Vernet, supérieur du Grand Séminaire, et les Pavin de Lafarge, qui devaient une pension pour l'acquisition du domaine de Lafarge depuis 1749, et la création d'une fondation pour un prêtre enseignant à St. Vincent de Durfort depuis 1732. A.D. 07. 3 U 2 245, 25 juillet 1810 et 27 novembre 1810. Voir papiers sur S. Jean le Centenier, p.28.

XIX^e siècle

Viviers : le carreau-mosaïque : histoire, techniques de fabrication, procédés particuliers de fabrication. extrait de « Patrimoine Vivarois » (Yves Esquieu) G 37-38.

Duel à Viviers en 1845, à propos de la concession de ponts. AD 07, 5 M 9. AN 104.

Le procédé des « carreaux –mosaïque » fut inventé à Viviers en 1851. L'association possède une collection de carreaux, des matériels de fabrication, des catalogues, et les archives de l'usine Lachave-Grefte, etc. Lettre de « Patrimoine Vivarois » n° 47.

Lettre du maire de Viviers du 9 août 1855, et du commissaire de police du 11 août 1855, qui décrivent le Conseil Municipal comme peuplé de « rouges » ou de « légitimistes ». AN 142.

Marc Paboïs : L'usine de chaux et de ciment de Lafarge à Viviers au XIX^e siècle Revue du Vivarais 1983 pp. 173-179.

Pavin de Lafarge : Notice sur les chaux éminemment hydrauliques de Lafarge à Viviers (Ardèche), Paris 1878, 54 p.

Pavin de Lafarge (1833-1933), Paris 1933.

C.P.A. : le château de Ste. Concorde. X 69.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois. Souvenirs du Grand Séminaire de Viviers, fin XIX^e. p.29-36.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons d'Aubenas, 1889.

Viviers, l'église paroissiale Saint-Laurent, extrait de Patrimoine Vivarois, Mariannick Chalabi) G 36.

Viviers: château Sainte-Concorde (avec plan), d'Edouard Pavin de Lafarge (extrait de Patrimoine Vivarois) Mariannick Chalabi G 41.

Viviers : château de Lafarge. Note et plan de Mariannick Chalabi, extrait de « Patrimoine Vivarois ». G 42.

Viviers : la maison Lachave, (Yves Esquieu), pavillon de jardin avec peintures, (Geneviève Jourdan), villa Pax (Extrait de Patrimoine Vivarois) G 43-44.

Viviers : café de la Roubine (Claude Massu), café de l'Horloge (Mariannick Chalabi) G 45-46.

L'usine Lafarge. Education et Patrimoine E 27-28.

Fonds Paulette Laurent. Documentation sur la vie à Viviers au XIX^e siècle, conservé par « Construction et Patrimoine ». Voir n° 9, décembre 2010.

Y. Leclère : Les jardins ouvriers à Viviers au XIX^e siècle. 2 AX 180.

XX^e siècle

C.P.A. des ruines de la tour Saint-Martin, début XX^e siècle. X 69.

Vue cavalière de Viviers (dessin). AU 103.

Yvonne Leclère : La Séparation à Viviers, R.V. 2006 n°1 pp. 63-71 : Vers 1850, réinstallation de la maîtrise pour le chant choral dans l'ancienne demeure de l'évêque. Mais l'enseignement y est aussi donné. Le Grand Séminaire était revenu en 1805 : 150 élèves en 1895. Il y a un ouvroir tenu par des religieuses. Ecoles religieuses place de la Roubine : la Présentation de Marie dirige depuis 1837 l'école des filles (3 enseignantes, 75 élèves) et l'école maternelle (2 enseignantes, 75 élèves) ; les Frères Maristes depuis 1830 ont une centaine de garçons et 4 enseignants dans les locaux de l'ancienne viguerie ; la Sté Pavin de Lafarge accueille 6 Frères Maristes pour 91 garçons et 4 sœurs trinitaires de Valence pour 79 filles, avec en plus un dispensaire ; l'hospice est tenu par les religieuses de la Providence d'Annonay ; le couvent St. Roch, construit en 1872 sur l'emplacement d'anciennes maisons de chanoines, accueille 35 congréganistes qui soignent en ville et gardent les malades. Le maire est Joseph de Lafarge, fervent catholique, et le conseiller général Auguste de Lafarge, son cousin. En décembre 1901, le conseil municipal défend les congrégations, notamment les Frères Maristes, les Trinitaires, la Présentation de Marie, les sœurs soignantes de St. Roch. En 1903, une pétition circule pour la défense des congrégations. Le 20 juillet 1906, fermeture de l'école des filles, puis des garçons. M. de Lafarge organise un service d'autobus pour les conduire dans les locaux de la société. M. du Grail est président de l'association des familles de chez Lafarge. Inventaire de la mense épiscopale à l'évêché le 15 février 1906, qui ne provoque aucun incident. Puis, le 16, celle de la mense capitulaire, qui est nulle. Au grand séminaire, énergiques protestations du supérieur M. Bonnaure. Mais le lundi 19 février, inventaire de la cathédrale : une trentaine d'hommes organise la résistance dès la veille. Messe solennelle le dimanche à 8h, mille personnes accourues au son du tocsin. Le lundi à 13h, arrivée de l'inspecteur des Domaines, M. Montchablon : opposition de l'évêque, du conseiller général et de la foule. Les catholiques s'enferment dans la cathédrale pour monter la garde. Le 22 février, M. Montchablon se présente devant l'église St. Laurent : même refus du curé, qui lit une lettre de M. Raoux, premier adjoint, qui explique que l'église au début du siècle a été bâtie sur terrain communal avec des souscriptions des Vivarois. Le lendemain, il revient avec la force armée qui crochète la porte ; dès 5h du matin, 14 brigades de gendarmerie investissent le « château » ; puis, 2 compagnies du 55^e régiment d'infanterie, et des sapeurs du génie armés de haches, marteaux, pieux, etc. Vers 8h, les officiels (délégué de la préfecture de police, commandant de gendarmerie, inspecteur des domaines, commissaire) arrivent. Les soldats du génie s'attaquent à la porte de la chapelle St. Jean, qui vole en éclats. Mais il y a des madriers empilés, et personne dans la cathédrale. Ils s'attaquent à la porte de la chapelle St. Joseph, puis à celle de la sacristie, où cent hommes les défient. M. du Grail n'accepte de sortir que si les soldats leur présentent les armes et qu'il n'y aura aucune poursuite. Les manifestants sortent sous les applaudissements mais sans les honneurs militaires. Ils vont à l'évêché où Mgr Bonnet les félicite. En décembre, Mgr. Bonnet est expulsé de l'évêché et se réfugie à Châteauneuf. Les séminaristes doivent aussi quitter l'établissement. Mécontentement du conseil municipal en février 1907. Le 7 juin 1908, nouvelle école catholique dans les locaux de l'usine Larmande, près de Notre Dame du Rhône. En nov. 1911, laïcisation des locaux de l'hospice. La foule, les Lafarge, accompagnent les sœurs jusqu'à la gare. Le séminaire sert à loger des troupes, puis des réfugiés alsaciens (1917-1918), puis des suspects gardés par les militaires. Le bâtiment sera saccagé. Auguste Pavin de Lafarge le rachète et les séminaristes y retournent en 1924. Quant à l'évêché, on pense y faire une école d'agriculture, puis un asile pour vieillards. Auguste Pavin de Lafarge le rachète encore en 1928, et Mgr. Hurault peut s'y réinstaller. La participation masculine est forte dans les diverses manifestations de résistance. Viviers: les écoles des Frères. C.P.A. Artige. A.M. d'Annonay Fonds Filhol. 9 S 8 319.

J.M. Gardès : Marcel Cachin et Paul Signac à Viviers, années 20. Envol, novembre 2022, p. 18.

La maison des Chevaliers et le vin, D.L. du 25 11 2004 (la maison du marchand de vins Michel, dans la maison des Chevaliers, (1903-1936). Q 112.

Joseph Bourg : Viviers, ses monuments, son histoire. Viviers 1904, 112 p.

H. et C. Chenivresse : Viviers, ancienne capitale du Vivarais, Privas, 1897.

Yves Esquieu : Viviers et son canton, mémoire en images. Ed Alan Sutton, Joué les Tours, 1999 128 p. CIUP Viviers cote 8° 102.

Notes brèves et impressions d'un touriste. La Voix du Terroir, 1909, BM de Valence. Cote D 16437.

Inauguration de la passerelle de l'Escoutay. « Le Clairon de l'Ardèche » du 4 mai 1912, cité in « Ardèche 1900 » p.147.

« Valvignères en Helvie », présentation de Louis Pize. T.V. du 15 déc. 1963. p. 6. 2 AI 69-70.

Le pont de Robinet. D.L. 31 10 91. 2 AY 162.

Le camp de concentration de Viviers, le Grand Séminaire (1914-1919). Annonce de la conférence d'H. Mauran, "Tribune" 16 1 97. AA 70.

Les séjours du peintre Paul Signac à Viviers (1926-1930). Lettre de "Patrimoine Vivarois" n°46, juin 2006.

Séjours du peintre Paul Signac à Viviers (1926-1930). (Patrimoine Vivarois, n° 46, juin 2006), par Paulette Pénelon. Légende des « marianousques », singes qui jetaient des pierres dans le Rhône étant tombés de l'arche de Noé.

J.M. Gardès : Le peintre Paul Signac en Ardèche (notamment à Viviers et Bourg-Saint-Andéol). p. 16. Envol, sept-oct 2002.

H. Vergnes : Viviers, cité épiscopale, ancienne capitale du Vivarais. L'Opinion 1951; BR 4.

Recensement de 1968. AU 111.

Recensement de la population de 1975. AU 107.

Franck Précloux : La Maison des Chevaliers, 1875-1998. Mémoire consultable à la Bibliothèque de Patrimoine Vivarois sur l'histoire du bâtiment. Lettre d'information de « Patrimoine Vivarois » n°15 de novembre 1999.

Fresques et peintures murales de l'Antiquité à nos jours. Présentation d'une expo été 85. AU 102.

Réhabilitation de la maison Riou. Tribune du 13 02 86. AU 113.

Les façades de Viviers: un exemple en Ardèche. D.L. du 24 07 86. AU 113.

Inauguration de la statue de Charles de Foucauld. Tribune du 4 6 87. AU 114.

Viviers : carrières et usines Lafarge : historique, plan-masse, de 1967, schéma en élévation. Extrait de « Patrimoine Vivarois » (Mariannick Chalabi) G 39-40.

Bulletin des Amis de Viviers (1983). AU 99.

Viviers fait son cinéma (2° édition du festival de vidéo amateur). D.L. du 30 8 91. AU 81.

C.P.A. (médiocre) sur le Rhône aux rochers de Dorizeu. (?)

Le beau du monde s'efface (intéressante évocation de la Renaissance par Polyphonia Antiqua). DL du 16 08 85. AU 86.

Il y a 50 ans, le pont de Viviers sautait. D.L. 1 8 1994. AU 81.

Bulletin des « Amis de Viviers » mars 1985. AU 97.

Bulletin municipal de Viviers. Janvier 1987. AU 87

Echange ma mairie contre ton évêché. T.V. du ? AU 88.

Le rachat de l'Evêché par la municipalité. D.L. du 8 5 86. AU 98.

Les travaux (à l'évêché) sont-ils illégaux ? Tribune du 28 2 87. AU 96.

La signature du contrat petite ville de Viviers avec la région Rhône-Alpes. D.L. du 12 01 87. AU 86

La demeure d'un collectionneur (catalogue d'une expo provisoire à l'évêché au début des années 90). AU 106.

Bulletin d'information de Viviers. Janvier 1992. AU 85.

La dernière messe de Mgr. Hermil. DL du 28 10 92. AU 94.

Bataille pour la Maison des Chevaliers. Tribune du 23 9 93. AU 93.

Un projet pour entrer dans l'histoire. DL du 15 septembre 1993. AU 95.

Les élus visitent l'usine Billion. D.L. du 4 sept. 1994. S 41. AU 91.

Billion et Cie : Entreprise familiale de père en fil ! DL du 22 1 95. AU 92.

Le centre d'architecture de la maison des Chevaliers en bonne voie. DL du ? AU 83.

Rochechinard ne veut pas faire carrière. D.L. du 5 5 97. AU 82.

Polémique sous la truelle (Rochechinard). D.L. du 18 1 98. AU 84.

Prospectus pour le « Relais du Vivarais » et l'auberge Bellefontaine. AU 112.

Yves Esquieu : Heurs et malheurs du patrimoine: le cas d'un secteur sauvegardé, Viviers (Ardèche). Revue du Vivarais 2016 n° 2,p. 89-119.

XXI° siècle

La statue de la Vierge bientôt restaurée. T.V. 1 12 2000. AG 159.

Déviation : une nécessité à Viviers. TV du 05 01 2001. AY 74.

Le laboratoire Lafarge délocalisé. DL du 27 9 2001. AY 52.

Rhône : la crue devient hebdomadaire. 28 11 2002. 2 BG 23.

Patrimoine Vivarois : des projets pour la Maison des Chevaliers. Tribune du 12 2 2004. AZ 214.

Le château de Verchaus sous influence musicale. Tribune 22 9 2005. 2 AF 2005.

Avec la bénédiction de Charles de Foucauld. Tribune du 13 12 2005. 2 AF 238.

François Louvet : rendre la ville aux piétons. Tribune, 20 4 2006. 2 BN 210.

Programme du Centre Universitaire d'Etude du Patrimoine 2008. AJ 16.

Bibliothèque diocésaine : des trésors redécouverts. Hebdo du 5 9 2008. AL 19.

Unanimité au dernier conseil municipal (démolition de l'ancienne usine Billion. D.L. du 13 9 2008. AL 19.

La cité Lafarge à travers les yeux du cinéaste Nassim Amaouche. Tribune du 3 7 2008. AL 29.

Un film dans la cité Blanche. Tribune du 22 05 08. AL 52.

Rénovation au premier étage de l'hôtel de Ville. D.L. du 13 8 2009. AR 195.

Bouillonnements d'activités au château de Verchaüs. D.L. 30 08 10. AZ 270.

Notice biographique sur le père Jean Ribon (1928-2010) par Y. Leclère. « Construction et Patrimoine », n°9, décembre 2010.

Une aventure humaine (Bibliothèque du Grand Séminaire) Hebdo, 29 9 2010. 2 AM 162

Un trésor à la Mairie ! Tribune 21 10 2010. 2 BM 147.

Au cœur de Viviers, la maison des Chevaliers. Tribune, 6 8 2012. 2 BM 117.

Centre Culturel du château de Verchaüs à Viviers. 2 AU 63-70.

Le CICIP réfléchit à l'avenir de la Maison des Chevaliers. D.L. 17 2 2015. 2 BJ 147.

Un circuit d'art épatant au château de Verchaüs. D.L. 19 5 2015. 2 BM 115.

Charles de Foucauld dressé devant la Maison Diocésaine. Hebdo 19 11 15. 2 BM 91.

BAIX

Généralités

Prospectus touristique sur Baix. 2 BD 188-189.

Le Rhône et l'histoire (Conférence Michel Riou à Baix le 29 07 83). 2 AY 165.

Recherches sur les châteaux de Baix : Charrié, Regeste, Mazon, Commentaires, texte personnel. 2 AB 63-77

A. Mazon : Voyage autour de Privas. pp. 492-493 : Il y avait deux châteaux dominant le village, placés l'un sur l'autre, d'où le nom de Bays sur Bays. C'était la résidence habituelle de la comtesse Major, l'alliée de ce Raymond de Turenne qui de 1389 à 1399 fit la guerre au Pape et au comte de Provence. Raymond prit Baix à la fin de la guerre. En 1575, Baix repoussa une attaque des catholiques, qui prirent le Pouzin. En 1628, Rohan prit Baix et en démolit les fortifications, rétablies par les catholiques après la prise du Pouzin. Le marquis d'Aulan acheta Baix en 1767.

Cévennes Terre de Lumière, n°2/3, automne 2005: Baix et le Rhône + chapelle Ste Euphémie + chapelle St. Joseph, pp.17-28, dessins de R. Comte (anciennes portes, fontaine, église, tour de l'Horloge).

Antiquité, Moyen-âge

Baix ne doit pas être identifiée avec Batiana de la table de Peutinger (III^e-IV^e siècles). Il s'agirait en fait de Bances, quartier de Saulce-sur-Rhône. La plus ancienne mention connue est Baxus, en 970, Bais en 1175. Cela viendrait du nom d'homme romain Batius, ou Bassius. Voir R. Lauxerrois, « Le Bas- Vivarais à l'époque romaine » (note 57 p. 116). Raymond V de Toulouse donne l'investiture pour Privas, Boulogne, Saint-Alban, Baix et le Pouzin, entre autres, à Guillaume de Poitiers, époux sous ses auspices de l'héritière d'Aimar Ier de Valentinois, en 1175. H 19. Guigues de la Roche en Régner prêche hommage à Aimar II pour Baix, Don, Mézilhac et Montagut en 1197. Le texte est en langue romane, plus ancien spécimen de la langue du pays. Le sceau d'Aimar II est un cavalier armé galopant à gauche avec cette légende « Sigillum Ademari Comitit Valentiniensis ». Etoile à 16 rayons sur le revers. H 19, et J. Chevalier, H 47.

Jean Régné : Regeste Vivarois, Edition des Archives Départementales, Privas, 1991 : 1240 : Vente à Adhémar III, par Guigues et Pons Gontardi frères, fils de feu Armand de Barre, chevaliers, de tous leurs biens au château et mandement de Barre ou ailleurs, pour 180 livres viennois. Fait en la maison de feu Guigues, baile de Baix. Vente répétée le 1er décembre 1249. 1310 : Construction du château neuf de Baix. H 24. 1319 : Le roi de France autorise Aimar IV à donner à son second fils les châteaux de Tournon les Privas, Privas, le Pouzin et Baix. H 24. 1328 : Début du péage de Baix; H 25. mai 1329 : Philippe V le Long approuve la donation faite par Aymar IV de Poitiers, à Guichard de Poitiers, fils d'Aymar V, des châteaux de Privas, Boulogne, Barry et St. Vincent de Barry, plus 1000 livres sur le péage de Baix, avec l'accord de Sybille des Baux épouse d'Aymar V et de son frère Louis de Poitiers. (Regeste Vivarois). 22 avril 1356 : Aymar VI reprend les châteaux de Baix et Privas, cédés à Charles de Poitiers par Marguerite de Vergy, épouse de Louis Ier, et lui donne en échange deux châteaux qu'il avait en Bretagne. 9 avril 1392 : Visite du bailli royal pour faire les réparations nécessaires au château de Baix. Un sergent royal vient à Baix pour la garde des châteaux. H 30. Voir aussi des renseignements sur Baix sous la main royale en 1391-92, et en 1347, extraits du Regeste Vivarois. AJ 7. Voir aussi AJ 8-9.

J. Chevalier, Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois (Extrait du Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme, de 1888 à 1905) : En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort. (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'évêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers. H 52. En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. Pour Baix sur Baix et son péage, le comte percevait 1223 florins et 7 gros. H 53. Le 31 décembre 1393, le futur maréchal de Boucicaut épousa la fille unique de Raymond de Turenne peut-être dans la chapelle du château de Baix. Hélix de Beaufort confia son château à Tristan de Beaufort, qui se mit à faire la guerre au Pape, au comte et à l'évêque de Valence. En mars 1394, les troupes de Boucicaut descendaient vers le Comtat. H 53. 1398 : Raymond de Turenne prend Baix, et établit sa place d'armes à Bouzols en Velay. Il mourut en 1399, noyé près des rochers de Tarascon. H 30. En 1417, après le coup de force contre Louis II, le roi reprend les termes du traité de 1404, et promet de céder ses 100.000 écus dans la ville de Baix. C'est là que le comte se fit transporter, et qu'il testa le 22 juin 1419. Il demande, notamment, aux Cordeliers, aux Dominicains et aux Ermites (?) d'Aubenas de prier pour lui, ainsi qu'aux Carmes de Tournon, Annonay et Chomérac, et aux Augustins de la Voulte. Il donne 10 florins aux hôpitaux d'Etoile, Grâne, Baix, Pont St Esprit, St. Antoine en Viennois, Privas et Chalencon. H 57.

Le 24 août 1422, Amédée VIII duc de Savoie se proclama comte de Valentinois et de Diois. Les Savoyards prirent Baix, qui commandait le Rhône, le Pouzin et Chalencon. Cette dernière place faisait partie de l'apanage des St. Vallier. Mais le duc avait fait passer tellement de troupes qu'on n'osa pas l'attaquer. H 63. 19 mai 1432 : Requête des habitants de Baix à Amédée, duc de Savoie contre les gardes du château ducal de Baix, qui les empêchent de faire paître leurs troupeaux dans les pâturages communaux. Le péage est aussi au duc. H 32. De juin à septembre 1437, le Conseil delphinal débat du problème savoyard, et notamment de celui de l'occupation de Baix par la Savoie. Le risque de voir bloquer l'approvisionnement avec le Midi, le Languedoc, la Catalogne, est grand: sel, poisson de mer, figues, amandes, huile d'olive, étoffes de laine, peuvent être bloqués. H 65. mars 1445 : Lettre par laquelle le duc de Savoie s'engage à délivrer au Dauphin les châteaux qu'il occupait : Baix, le Pouzin, Chalencon ; il laisse 3000 ducats prêtés, et doit donner 54.000 écus d'or. En échange, le Dauphin fait abandon de l'hommage du Faucigny, dû depuis le traité de Paris du 5 janvier 1355 entre Jean le Bon et Amédée V de Savoie. Le Dauphin est à Chinon, et les 54. 000 écus sont payés le 15 juillet 1446. H 32, H 86. 5 avril 1445 : Le Dauphin, de Chinon, donne l'ordre de prendre possession des comtés : Baix, Le Pouzin, St. Fortunat, St. Pierre de Barrès, Chalencon. 3 juin 1446 : les officiers du dauphin prennent possession du Pouzin, le 4 de Chalencon, de Barry le 7, et Baix le 9 juin 1446. H 32. 7 juillet 1449 : Louis, dauphin de France, fait don des revenus du péage de Baix à Jean de Montespedon, afin que le château soit mieux gardé à l'avenir. H 33. 1454 : Le duc de Savoie semble toujours avoir Chalencon et le château de Baix. Les 5.000 florins n'ont peut-être pas été versés. H 33. 21 octobre 1456 : Charles VII demande à Jean de Lévis et au bailli de Gévaudan d'occuper Baix, St. Pierre de Barrès et St. Laurent en Boutières pour protéger ces places après la fuite de son fils Louis. H 33. 1er août 1457 : Le siège des appels royaux est transporté à Baix, étant donné que le dauphin Louis avait cédé Chalencon aux Saint-Vallier. H 33.

Pilot de Thorey : Catalogue des actes du dauphin Louis II devenu le roi de France Louis XI relatifs à l'administration du Dauphiné, 3 tomes, Grenoble, 1899 et 1911. Cote aux A.D. 07: 2666, n° 1,2,3. 23 février 1446 : Hommage de Jean du Pont, écuyer de Baix, pour

lui et pour Antoinette de Boys, sa mère, 80 ans, pour leur maison forte, censes et possessions aux mandements de Baix, Durfort, Chalencon, St. Pierre de Barres et le Pouzin (Pilot de Thorey, p.117, H 87) ; même date: Hommage de Jean d'Urre, écuyer, demeurant à Baix, pour le château de Fontréal et pour ce qu'il possédait dans les mandements de Chalancon et Durfort. (Pilot de Thorey, p. 117, H 86.) ; p.164: le dauphin donne l'ordre au châtelain de Baix et à ses péagers de payer au chapitre de Viviers 8 livres sur le produit du péage, jusqu'à ce que ce chapitre ait reçu les 160 livres légués par Aymar, comte de Valentinois, pour la célébration d'un service annuel. H 89. p.254. Le dauphin Louis, le 7 juillet 1449, fait don des revenus de la châtellenie de Baix à son châtelain, Jean de Montespedon, dit Ouste, écuyer, aux gages de 600 livres, nommé pour que le château soit mieux gardé à l'avenir. Jean de Montespedon devint ensuite conseiller et chambellan de Louis XI. Il acheta dès 1452 la terre de Beauvoir de Marc pour 4500 écus d'or prêtés au dauphin. En 1462, bailli de Rouen, et le 24 août 1478, le roi le remplaça comme châtelain de Baix par Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu. H 92.

Documents Christiane Bernard du 4.10.2004 : Le lignage de St. Romain est attesté dès 1083. Vers 1170, Jocerand de St. Romain reçoit de Géraud d'Ucel en raison d'une dette de 152 marcs d'argent tout ce qu'il a dans le castrum d'Allier, et dans les paroisses de Berzème et Saint-Martin. En 1175, Geoffroy de Barrès et ses fils s'engagent à lui restituer les châteaux de Barrès et de Rochessauve, dont il est sans doute seigneur majeur sous peine de 10.000 sous d'amende. Il est appelé dans cet acte Jocerand de Baix, mais c'est le même. Il a des droits sur le castrum de Baix, à propos duquel il transige avec Raymond, abbé de Cruas, le 23 juin 1175. L'abbé cède le donjon de Baix, et Jocerand lui accorde le libre usage du port de Baix. D 66-75.

F. Bréchon: Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen-Age, Thèse pour le doctorat d'Etat, Université Lumière Lyon 2, 2000 : T. 3 p. 649 : Peu avant Baix, on passe à la Maladrerie, la Malauteyra de 1466 (AD 38 B 4463 f°340). Un hôpital est mentionné dès 1345, gratifié par tous les comtes de Valentinois. Le péage apparaît dès 1243, quand le comte de Valentinois en affranchit les habitants du castrum. En 1272, Aymar en fait don à Poncet Brunel, et on apprend qu'il porte sur toute marchandise passant par le fleuve. Il y a à partir de 1278 un « péage des gentilshommes ». Les comtes de Valentinois mentionnent ses revenus dans leurs legs testamentaires (A.N. J 288 n° 6 et 14, A.N. JJ 93 n°17). Le port de Baix est attesté dès 1175, quand Josserand de Saint-Romain transige avec l'abbaye de Cruas, qui lui abandonne ses droits sur le donjon de Baix, en contre partie il s'engage à ne rien exiger d'eux au port de Baix. En 1347, hommage de Pons Bayle de St. Lager Bressac pour le 1/4 de la baillie de Baix et le 1/4 de l'argent prélevé à la descente au port de Baix. Les revenus du port s'élèvent à 24 florins en 1393. Mais il n'est pas favorisé par les conditions naturelles et les divagations du fleuve en rive gauche.

F. Denel: La navigation sur le Rhône d'après les registres de péage de Baix (1447-1450), p.289.

A. Mazon: Notes sur la baronnie de la Voulte. p. 13 : En 1197, Aymar II reçut l'hommage de Guigon de la Roche en Régnier, pour les seigneuries de Bays, Don et Mézilhac. Cet acte est le plus ancien texte en langue romane de la région. L'original porte le sceau d'Aymar, en cire jaune, représentant un cavalier armé de toutes pièces et galopant à gauche, avec comme légende : + SIGILLUM ADEMARI COMITIS VALENTINENSIS. Sur le revers, étoile à 16 rayons, avec ces mots répétés : COMITIS VALENTINENSIS. L'original est aux Archives de l'Isère, B 3517, et a été publié dans le Bulletin d'archéologie de la Drôme de 1868.

Photographies de la pierre sculptée attribuée à Guillaume de Poitiers, évêque de Viviers (1389-1406). X 28.

Lettre à H.F. Orban relative à la pierre sculptée retrouvée dans la cave de M. Vitali, et attribuée à Guillaume de Poitiers, évêque de Viviers (1389-1406) retrouvée dans la cave de M. Vitali, 27 Mars 2008 AY 135-136.

Autre lettre à H.F. Orban relative au même sujet du 6 décembre 2007. AY 142-143.

Lettre manuscrite de Hervé-François Orband relative à la pierre sculptée. AI 59.

Lettre à Christiane Bernard relative à la cession du péage de Baix à Hugues de S. Romain par Aymar de Poitiers en 1352. 15 mars 2008. AY 138.

Temps Modernes

Document sur l'histoire du Vivarais : lettre à M. de Vacherolles, 1581 (sur Baix et région) présenté par J.Bouvier.

A. Le Sourd : Baix de 1619 à 1622. (Notes) 2 AB 70-72.

Plan de Baix en 1622. Extrait du "Brave Brison" p. 90.

Etat de la capitation en 1701. 2 BB 182-183.

Plan du village de Baix (quai et route). Plan en élévation ? AD 07 C115.

Etat des propriétaires à indemniser pour la route du Rhône à Baix. AD 07 C 106.

Arch. Nat. Q1 31 : Baix sur Baix (1697-1768). Iles et créments (1778-1782).

Suppression du droit de péage à Baix. AD 07 C 96

Tableau des 2/20° à Baix fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 225.

Vente de péages à Baix, Servières et Quintin. 10 02 1711. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 240.

A.C. de Baix E dépôt 17 aux A.D. de Privas: BB5 : Délibérations de la communauté concernant les travaux de défense contre le Rhône (1734-1788)

A.C de Baix : CC 14 : Devis de la fontaine, construction d'un moulin sur le Rhône. 1754-1794.

A.C. de Baix : CC 25:Plan de la ville de Baix et des quartiers de la rive droite. XVIII° siècle.

A.C. CC 27 : de Baix : réclamations sur les îles et les îlots de Baix 1516-1781.

A.C. de Baix : DD 1 : ravages des inondations du Rhône et de la Payre. 1638-1779.

A.C. de Baix : G 1710 : Plan cadastral et réclamations des îles et des îlots du Rhône à Baix. 1516-1793.

A.C. de Baix : E 1712 : Arrêté hygiène publique et salubrité (1854)

Baix sur Baix. 1697-1768. Iles et créments. 1778-1782. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q1 31.

Révolution, Empire

Mémoire de Louis Salles contre la commune de Baix, pour un assassinat survenu en l'An V. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche n°1393.

Réclamation de la jouissance des îles de Baix. An III-An VI. Propriété d'un bac à traille et paiement de la capitation (1790). Partage et vente des biens communaux (1792-93). Réquisition de blé pour la commune de Privas (An III). Etat des biens communaux en l'An II. Loyers et rétributions des bacs, coches et voitures d'eau (An III). AD 07, L 1211. Dossier sur la Révolution à Baix.

Mémoire relatif aux îles de Baix (Cheynet et Revel contre Bonnier et Laffont). Vers 1805. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

XIX° siècle

F. Avit Bilon. Annales des maisons de la province d'Aubenas. (1889) p. 67 : L'école fut fondée en 1859 pour 3 frères, par Mme. Vincent religieuse ursuline (Sœur Marie Alysia) à Lyon et les habitants. Ecole libre gratuite, dès le début. Le traitement est fourni par la fondatrice et par Melle Christine Malosse, mobilier fourni par une quête. Cour et jardin. 100 élèves au début, 40 vers 1890. Bons résultats religieux, appui du clergé ordinaire. Autorités civiles très hostiles. 1000 habitants. Le 22 août 1870, le curé Pouzet (près de 80 ans) informe que la personne pieuse qui fournissait 1400 f. ne pourra plus le faire. M. Lesourd, médecin célèbre, soutenait l'école et prêtait son parc le jour de la distribution des prix. La population a baissé de 400 âmes en 30 ans. L'école laïque a à peu près autant d'élèves, dont une dizaine de protestants. Le curé Pouzet mourut en 1877. La fondatrice mourut vers 1875, et Melle. Christine Malosse y ajouta 75 F. en mourant en 1879. Le rez-de-chaussée est trop humide et les Frères l'ont abandonné en 1884. La population comprend 200 protestants, qui savent damer le pion aux catholiques aux élections. Les femmes remplissent à peu près le devoir pascal, mais la moitié des hommes ne font pas de même. Le curé fait compter tous les cadeaux reçus, et ne veut pas donner un centime de sa poche pour l'entretien des Frères.

J.M. Gardès, ENVOL, mars 1999. p. 16 : Un Ardèchois à Paris, le caporal Chauvin (à l'origine du mot « chauvinisme »)

Lettre du maire de Baix du 6 août 1855 se satisfaisant de son Conseil municipal. AN 140

XX° siècle

Jean Bouvier : Centenaire de la Grande Guerre: à propos du monument aux morts de Baix. Revue du Vivarais 2014 n°1, p.69-71.

Le Centre d'Apprentissage de Baix : un maillon dans la chaîne de la réinsertion. D.L. 5 7 87. 2 BB 185.

XXI° siècle

Amis du patrimoine et de l'histoire, Joël Saroul reconduit. Tribune, 14 02 2008. AI 72.

Des mois de travaux pour mettre en valeur le lavoir. DL du 7 07 2010. AAA 104.

Rénovation de la chapelle Saint-Joseph. Tribune du 20 9 2007. 2 AL 165.

Le marché prometteur des drones civils (Techni Drone, à Baix). Reliefs juil-août 2014 p. 21.

CHOMERAC

Généralités

Maurice Croze : la passion de la découverte (fossiles). D.L. 18 1 98. 2 BB 175.

Recherches sur les châteaux de Chomérac 2 AB 77-94 : Lauxerrois, Mazon, industrie de la soie-Commentaires, Regeste Vivarois, N.Maufront, Reynier, Charrié.

Simone Foray : L'église paroissiale Saint-Eustache à Chomérac (1346-1957), 1990, 6 p. A.D. 07. 21 J 115.

Paul Bellin : Les carrières de Chomérac : fin d'une légende. R.V. 1958, p.112-117.

Jean Mur : Chomérac : mouvements multiséculaire d'une population. M.A.T.P. n°32 15 11 91. 2 BB 204-206.

Chomérac : fonds Mazon. 2 BB 208-209.

Claude Boisse : le puits aven des Tourettes et la chapelle forte du vieux Chomérac. 2 BB 210.

Moyen-âge

Louis d'Anduze, seigneur de la Voulte, Choméyrac et Pierregourde (1335-1408). Origine, généalogie québec. AP 239-240.

1211 : Aimar II fait construire le château de Chomérac sur domaine épiscopal, et se déclare seul maître de Barry et de Rochessauve. Mais Pierre II d'Aragon, début 1213 à Viviers, l'obligea à reconnaître la suzeraineté de l'évêque de Viviers Burnon. H 20.

F. Bréchon T2 p. 225 : La route médiévale passait immédiatement au sud du château, traversant le village dont elle constitue la rue centrale alignée en 1787 (A.D. 07 C 769) puis continuée par le quartier de Vialatte.

Temps Modernes

Extrait des registres de l'état civil protestant et catholique de Chomérac, 1616-1685. Société d'Histoire du protestantisme français, Ms 873 9.

Paul Bellin : Inventaire de monnaies anciennes trouvées dans les grottes de la Véronne. (XVII° siècle, vers 1629). 2 BB 210.

Tableau des 2/20° à Chomérac fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115, AN 222. Principales cotes : AN 229.

Notes : Inféodation des terres de Soubise à Louis-François de Balazuc, 2 AB 94.

Révolution, Empire

La commune de Chomérac demande à acheter pour 23 056 l. de biens nationaux. 2 BI 46.

Lettre à M. Chouvet, curé de Chomérac, sans doute par M. Roux, supérieur du séminaire d'Avignon, 6 oct.1800. 2 BB 210-211.

XIX° siècle

Liste électorale de Chomérac par catégorie socio-professionnelle en 1848. AN 194.

Reliefs n° 10. Hiver 2000 2001 : L'aqueduc de la Neuve, d'un siècle à l'autre (restauration par la commune).

A Storck, H. Martin : Lyon à l'exposition universelle de 1889 (cité par F Serrell, « Le fil de soie naturelle », Bibliothèque Forney 1986) p. 55 : « Chabert et Cie, à Chomérac (Ardèche) et à Lyon, 4 rue Caret, soies grèges. Dans ces dix dernières années, la maison J. Chabert et Cie a transformé ou renouvelé son outillage, elle a adopté et appliqué les nouvelles méthodes pour filer et mouliner la soie avec perfection et économie, tout en conservant ce que les anciennes avaient de bon. L'exemple donné par cette maison commence à être suivi, et depuis deux ou trois ans un grand essor a été donné en France dans le sens de la filature à meilleur marché, tout en améliorant, plutôt qu'en diminuant, la qualité de la soie. La collaboration constante de cette maison, depuis sept à huit ans, avec M. E.W. Serrell, qui s'est fait un nom d'une autorité indiscutée dans la filature de la soie, a beaucoup aidé au mouvement progressiste qui s'est fait, en France, dans cette industrie. On peut dire qu'il existe aujourd'hui un noyau de filatures qui va se développant très vite, pouvant lutter comme bon marché avec les meilleures organisations italiennes, et cela sans rien abandonner de la qualité vraiment supérieure de nos belles soies de France, pour les articles riches demandant solidité, régularité et brillant. Grâce à cela, l'industrie nationale de la filature en France pourra revoir ses beaux jours d'autrefois, et pourra absorber les cocons qui se récoltent en plus grande abondance sur le sol national, grâce aux meilleures récoltes, résultat de la régénération des races jaunes du pays, par la méthode de l'éminent Pasteur. Nous arriverons ainsi à ne plus voir notre matière première aller se filer en Italie, au préjudice de notre main d'œuvre, de notre industrie nationale. En résumé, la maison Chabert, pleine d'initiative, toujours sur la brèche du progrès, n'a cessé de se montrer prête à adopter tout système nouveau amenant amélioration, rapidité et économie de production, ce qui lui a permis d'atteindre, comme chiffre produit, une des plus grandes places dans l'industrie de la soie d'Europe, soit 50 000 kg dans ses usines de filature, soit 30 000 kg filés sous sa direction dans les usines de la société Serrell ; et 200.000 kg de soie ouvrée dans ses usines de moulinage. » F. Serrell précise qu'il a rencontré en 1985 Jean Garel, propriétaire de la filature Chabert à Chomérac, qui est

toujours en activité dans la soie artificielle, alors que sa production de soie naturelle s'est arrêtée en 1913. La filature Serrell de Béranger, près de Chabeuil, s'est arrêtée vers 1912, et elle a servi d'hôpital militaire pendant la guerre de 1914.

Garel : Généalogie des Chabert, Chomérac, 1987, 1 tableau. A.D. 07, 21 J 91.

Ardèche 1900 : Bagne d'enfants à Champ-la-Lioure. L'Ardèche Républicaine du 3 décembre 1904. Le Clairon de l'Ardèche du 10 novembre 1905. L'Ardèche Républicaine du 25 novembre 1905. Cité in « Ardèche 1900 » p.129.

Mazon, Voyage autour de Privas. A 47 : Voir notes prises sur Chomérac et son passé textile dans cet ouvrage en AN 174-175.

Bernard Duprat : Moulinages de soie en Ardèche, l'architecture des usines traditionnelles. Moulinage Jouanard à Beauvène, moulinage Chabert-Garel, de Chomérac, moulinage Luquet, des Crozes à Saint-Priest, BR 7.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas (1889). p. 157.

Résultats électoraux du canton de Chomérac aux élections législatives de 1848. AN 144.

XX^e siècle

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières. Note sur la grève de Privas-Chomérac, en 1926. p. 108.

Ardèche terre d'accueil. (Conférence d'H.Mauran sur les réfugiés espagnols de 1936 à 1939). Tribune 25 01 96. 2 BB 198.

Un camp de concentration à Champ la Lioure. D.L. 9 01 96. 2 BB 199.

Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Des camps à l'existence éphémère : le Cheylard, St. Jean Chambre, Chomérac p.122-124. Avec index des communes et lieux-dits.

Recensement de 1968. Communes rurales du canton de Chomérac. 2 BB 188.

Profession : maçon-sculpteur. (Reiner Mang). Tribune 22 10 92. 2 BB 198.

Au L.E.P. du bâtiment de Chomérac, les examens se passent au jour le jour. D.L. 30 03 85. 2 BB 203.

Les arts déco pour les lycéens de Chomérac. D.L. 27 4 85. 2 BB 207.

Pour ses élèves, le L.E.P. de Chomérac est un chantier grandeur nature. D.L. 1 04 85. 2 BB 201.

Signature d'une convention au L.E.P. Tribune 19 12 1985. 2 BB 199.

L.E.P. du bâtiment: une porte sur l'avenir. D.L. 27 12 85. 2 BB 200.

Une chapelle pour chantier (!) (Champ la Lioure). D.L. 1 4 88. 2 BC 106.

Réaffirmer les grandes orientations du lycée professionnel. D.L. 9 09 90. 2 BB 200.

Terminus pour la gare (de Chomérac). D.L. 4 4 93. 2 BB 203.

Débat sur la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. D.L. 1 3 94. 2 BB 180.

Château du Bijou, chambres d'hôtes. Prospectus. 2 BB 202.

Projet d'aménagement de la déviation. Article et plan D.L. du 16 2 1999. AG 182.

Le lycée fait peau neuve. Tribune 27 9 2005. 2 AF 257.

Place du Bosquet : le point sur les travaux. Tribune 20 10 2011. 2 BJ 176.

36 Fi : Fonds photographique de Chomérac, dont 36 FI 50: Chapelier A. Chambon.

Dessin au trait (Yves Ducourtioux) : vue générale de Chomérac, avec le château. X 46.

LE POUZIN

*Association pour la recherche du Patrimoine : Le Pouzin, de la préhistoire à nos jours. Guilherand, 2000.

Généralités

Conférence personnelle du 24 mai 1987 : Mémoires du Rhône (histoire du Pouzin). 2 AY 167.

A. Mazon. Voyage autour de Privas. A 51.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp. 3-7 : Documents pour l'histoire du Pouzin.

Recherches sur les châteaux du Pouzin, 2 AB 95-96.

Préhistoire, Antiquité

Au-dessus du Pouzin, plusieurs cavités ont été fouillées : sépultures chalcolithiques, et un gisement très ancien (150 000 ans) en cours d'étude (Ardèche-Archéologie, n° 8 1991). Il y avait un habitat préhistorique dans la grotte de Granouly (Etudes préhistoriques, n°5, juin 1973).

Fin de mission archéologique. T.V. du 10.9.99. AG 119.

Le site des Gras du Pouzin livre ses derniers secrets. Projet de rédaction d'une monographie par Marie-Hélène Moncel. T.V. du 26 7 2002. AG 133.

Le pont romain protégé. Tribune 8 7 99. AH 6.

Subvention européenne pour le pont romain, D.L. 4.1 2003 F 46.

J. Dupraz : Le pont romain du Pouzin, démarche archéologique et mise en valeur. Journées archéologiques de Privas, 1-2 avril 2006. S 95.

Nouveau tronçon de la voie des Helviens, in « Cévennes terre de Lumière » n°2 2006, avec description du pont sur l'Ouvèze au Pouzin, de la voie romaine à Baix, Cruas (milliaires), de l'abbatiale de Cruas, de l'église Saint-Jean Baptiste de Meysse, à Rochemaure, avec dessins de R. Comte et bibliographie importante, pp. 2-21.

Un trésor archéologique (gallo-romain) retrouvé sur la commune. D.L. 20 2 96. 2 BB 173.

Moyen-âge

Raymond V de Toulouse donne l'investiture pour Privas, Boulogne, Saint-Alban, Baix et le Pouzin, entre autres, à Guillaume de Poitiers, époux sous les auspices de l'héritière d'Aimar Ier de Valentinois, en 1175. H 19, et J. Chevalier, H 43.

J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », H 48 : Le 1er mars 1239, Aimaret reçoit la moitié du château du Pouzin, et de son mandement des deux côtés du Rhône, ainsi que des droits sur Barry, Châlus (Cheylus?) Graignosc (?), en échange Montoisson, des droits sur Ambonil, Vibie, Etoile, une rente de 25 livres sur le péage d'Etoile, donnés à Armand du Pouzin et Pierre son fils. Fureur d'Aimar II, qui déchoit Aimaret de ses biens sur la rive droite, et les reprend en fief de Raymond VII. En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort. (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'évêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers. H 52. En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé

d'une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. Le Pouzin avec son péage de Livron rapportait 238 florins 10 gros, contre 1223 florins 7 gros à Baix. H 53.

A.D. 26 : E 605, 1338, 1512 : Le Pouzin, XIII^e siècle.

F. Bréchon, t 1 p. 304 : En 1230, Armand du Pouzin donne une livre de poivre à la Chartreuse de Bonnefoy. t.2: p.221: le castrum du Pouzin perçoit péage sur les navires rhodaniens et le trafic de l'Ouvèze dès le XIII^e siècle. t. 3 p.647. Dès le XIII^e, il y a une différence entre le castrum, perché sur la colline dominant le confluent de l'Ouvèze et du Rhône, et la « bastida de burgo inferior », où se trouve le marché (A.D. 26 E 605 n°1). Il y a une maladrerie vers 1330-1340, et un hôpital de la Madeleine au sud de la ville, attesté en 1239, localisé en 1442. Le château est attesté dès 1197 (AD 38, B 3518), et le droit de leyde dès 1239. Le péage n'est attesté qu'en 1339 (hommage de Guillaume Berlion au comte de Valentinois, (AD 07 C 196, AN J 288). Des bandes armées passent en 1442 (AD 73, SA 136). Le port du Pouzin est l'un des plus importants, vu la route qui part vers Privas, et celle de la vallée de la Drôme. Il est affermé 150 livres tournois au début du XVI^e contre 45 seulement pour celui de Baix. Les péages d'Etoile, Leyne et Savasse y sont perçus pour des raisons de commodité. Les bourgeois valentinois en sont souvent fermiers. t. 3 p. 634 : En 1393, le péage de Châteaubourg figure dans un état des revenus du Valentinois pour 151 florins, loin derrière Chalencon (400 florins) ou le Pouzin (258). 1319 : Le roi de France autorise Aimar IV à donner à son second fils les châteaux de Tournon-les-Privas, Privas, le Pouzin et Baix. H 24. 1355 : Aimar VI (1345-1375) fait cession sa vie durant des châteaux de Privas, Durfort, Boulogne, et sans doute Saint-Alban, Bays, la Voulte, le Pouzin. Le roi Charles VI les fit saisir en 1390 quand Alix de Beaufort prit le parti de Raymond de Turenne, mais les rendit en 1392. H 28. Le 24 août 1422, Amédée VIII duc de Savoie se proclama comte de Valentinois et de Diois. Les Savoyards prirent Baix, qui commandait le Rhône, le Pouzin et Chalencon. Cette dernière place faisait partie de l'apanage des St. Vallier. Mais le duc avait fait passer tellement de troupes qu'on n'osa pas l'attaquer. H 63. 11 février 1446 : Le dauphin Louis nomme châtelain de Chalencon, à Romans, son écuyer Béraud de Lestang (voir sur ce personnage H 86) en remplacement de Rogerin Blosset, son maître d'hôtel, nommé châtelain de Crémieu. Le duc de Savoie s'est engagé à délivrer au dauphin Baix, le Pouzin, Chalencon, avant fin mai 1445, pour 54.000 ducats d'or, et en échange du Faucigny (Pilot de Thorey, H 86). 3 juin 1446 : les officiers du dauphin prennent possession du Pouzin, le 4 de Chalencon, de Barry le 7, et Baix le 9 juin 1446. H 32.

Pilot de Thorey : p.143 : Lettres de provisions de l'office de châtelain du Pouzin, aux gages de 200 livres par an le 28 mars 1446, pour Lardi de Ber, écuyer, qui sera en 1461 nommé sénéchal du Rouergue. H 88.

E. Reynier, Histoire de Privas, TI, p. 22 : En 1112, Léodegaire, évêque de Viviers donne au prieuré de Rompon les églises de Ste. Marie Madeleine du Pouzin et de St. Etienne du Lac.

Temps Modernes

Les armoiries du Pouzin (1628). D.L. 9 3 96. 2 BB 173.

Prix fait à Dominique Gervais, de la Voulte, pour réparations au Pont Pierre, à celui du Pouzin et à celui de Pras à St. Pierreville. 1677-1680. 2 BF 148.

Tableau des 2/20^e au Pouzin fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 226.

Echange de la seigneurie du Pouzin contre diverses îles. 1696-1782. Archives Nationales Titres domaniaux Q 1 31.

Les hivers de 1709 et 1710 : froid et famine. D.L. du 27 1 85. 2 BB 175.

Plan d'un pont sur le ruisseau du Cardinal. AD 07 C 116.

Justice seigneuriale du Pouzin. Cotes intéressant le Rhône. 2 AY 140.

Révolution, Empire

Alarme du 29 juillet 1790 au Pouzin. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche, demande d'emprunter 613 livres. L 118, Archives de l'Ardèche.

Délibération du 20 mai 1792, sur le bien communal. AD 07, L 616. 2 BH 190.

XIX^e siècle

Jean-François Belhoste : Fonte, fer acier, Rhône-Alpes, XV^e-début XX^e siècle. Lyon, 1993, 103 p.

Lettre du maire du Pouzin du 12 juin 1842, se plaignant des élections municipales. AD 07 5 M 9. AN 102.

Lettre du maire du Pouzin, où il dit que les élections sont dominées par les « rouges ». AN 143.

Note sur le Pouzin et son pont « en fil de fer », d'après Mazon, « Voyage autour de Privas ». AN 182.

Grands travaux (1840-1870). DL. 10 08 85. 2 BB 172.

Pierre Cayez : Rhône-Poulenc, 1895-1975, le Pouzin, Paris 1988, 341 p.

Elisée Bost : Récits d'un pasteur de village (le Pouzin), Paris, 1914, 206 p.

Léonce Destremx : Un dernier mot sur le chemin de fer d'Alais au Pouzin, Privas, 1868, 16p.

Léonce Destremx : Mémoire sur le chemin de fer d'Alais au Pouzin, Alais, 1870, 24 p.

Règlement de l'octroi du Pouzin, Privas 1828, 16 p.

Règlement intérieur de l'union musicale et sportive du Pouzin, 1910.

F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas.

J.M.Gardès : Sur le Rhône avec le baron Raverat (fin XIX^e siècle). Envol, oct 2022, p.18 (description après les hauts-fourneaux, voir aussi quelques notes sur La Voulte en sept.2022).

XX^e siècle

Mémoire d'un village (photographie du Pouzin avant 1944). D.L. 30 8 94. 2 BB 178.

Rentrée rétro (photo du groupe scolaire avant les bombardements). D.L. 4 9 94. 2 BB 179.

Commémoration du combat du 16 juin 1944, D.L. du 20 juin 1992. AA 73.

Ma grand-mère et la seconde guerre mondiale au Pouzin. Collège Alex Mézenc. Juin 2009. AQ 249.

Histoire de la prise de l'auto-mitrailleuse allemande vécue par mon grand oncle. Collège Alex Mézenc. Juin 2009. AQ 251.

Souvenir intact...43 ans après la bataille du Pouzin. D.L. 19 6 87. 2 BB 174.

Souvenirs... en ce 6 août. D.L. du 6 8 94. 2 BB 174.

M. Deloche a honoré le 1er anniversaire des Enfants de l'Ouvèze. D.L. 4 7 1965. 2 AK 69

Recensement de 1968. Commune du Pouzin. 2 BB 189.

Recensement de 1975. Commune du Pouzin. 2 BB 192-196.

Zone industrielle du Pouzin : une assemblée inquiète. Tribune du 28 5 92. AO 122.

Lucien Sibiodon, mémoire locale. D.L. 28 12 97. 2 BB 176.

Au Pouzin la colère gronde chez les habitants de l'île Chambenier. D.L. 26 6 92. 2 BB 176.
 Une P.M.E. qui monte (« Sprinte », ascenseurs). D.L. 14 2 93. 2 BB 178.
 Mobilisation contre l'aménagement de l'île Chambenier (à Livron). D.L. 29 1 94. 2 BB 177.
 France Gabions (le Pouzin) remporte un gros contrat avec la Corée du Sud. DL du 14 3 95. AM 247.
 Création de l'Association pour la Recherche du Patrimoine du Pouzin. 3 mai 1995. 2 BB 184.
 La SACER (le Pouzin) : un histoire, un avenir. Article Tribune, 23 5 96. AM 249.
 Confirmation de l'arrivée d'Eurogypack sur la zone industrielle du Pouzin. DL du 4 3 97. AM 247.
 Eurogipack, S.M.V.R. Magyar, premières entreprises installées sur la zone industrielle du Pouzin. Ardèche Infos été 97. N° 39.
 Eurogypack confirme son installation. Tribune du 30 10 97. AM 250.
 Z.I. du Pouzin: et de 3 ! D.L. 6 6 97. 2 BB 177.
 Inauguration du mémorial ardéchois aux victimes des guerres d'A.F.N. 1952-1962. D.L. 30 11 97. 2 BB 174.
 Le pont romain désormais orphelin. Tribune 16 12 99. 2 BB 173.

XXI^e siècle

Parc industriel Rhône-vallée : et un, deux, trois... DL du 20 12 2000 AY 106.
 Du nouveau dans le traitement des ordures ménagères. D.L. du 4 3 2001. AY 46.
 Toyota : livraison du premier container. D.L. du 13 7 2001. AM 246.
 Inauguration de l'usine « Dieau-Adafim », D.L. du 28/04/2006. S 82.
 La bataille du rail commence pour Alain Martin. DL du 10 2 2009. AQ 187.
 Plantes aromatiques du Diois: l'entreprise étend son activité en Ardèche (Parc Rhône-Vallée). Reliefs, automne 2011, n°49, p.16.
 Altho (chips) choisit l'Ardèche. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 132.
 Implantations de la société Altho (chips) au Pouzin : une bonne nouvelle pour l'emploi. Reliefs n° 51 p.4
 Une nouvelle entreprise dans la zone du Pouzin (Aldebra, transformation de fruits et légumes). Hebdo 9 01 2014. 2 AX 200.
 Sotic joue la carte de l'innovation. E.L. Entreprises, 5 11 2013. 2 AZ 1.
 La société « La Ville en Vert » (construction écologique) s'installe au Pouzin. Reliefs mars avril 2014 p. 21.
 La « Ville en Vert », société spécialisée en toitures végétalisées. Hebdo, 3 4 2014. 2 BA 126.
 Altho : 20 tonnes de chips produites par jour. Hebdo, 5 6 2014. 2 BD 70.
 La « Ville en Vert » : la maison de demain. Hebdo, 5 6 2014. 2 BD 71.
 Le Pouzin se développe (île Chambenier). Hebdo de l'Ardèche 13 11 2014. 2 BJ 19.
 Zone d'activités des Illons : pour les entreprises artisanales. Tribune, 13 11 14. 2 BJ 39.
 Le chantier du complexe portuaire du Pouzin. Hebdo 10 9 2015. 2 M 99.
 Les Illons : une zone prometteuse pour l'installation de futures entreprises. D.L. 4 2 2016. 2 BM 86.

Iconographie

Le Pouzin en 1622 et 1626. Croquis de Jean Favre. CD 1.
 Plan du Pouzin en 1621 et 1626. Extrait du « Brave Brison » p.83.
 Reproduction de C.P.A. : joutes sur le Rhône, vers 1910. X 52.

ROCHESSAUVÉ

Recherches sur le château de Rochessaue, Benoît d'Entrevaux, Commentaires, Reynier, Maufront, Mazon, Regeste Vivarois, 2 AB 97-99 bis.

Benoît d'Entrevaux : Notice sur la paroisse de Rochessaue, Privas, 1895, 32 p. En 1175, Josserand de Baix semble suzerain de Barry et Rochessaue. Guillaume II de Poitiers se porte caution pour 1000 sols des engagements de Geoffroy de Barre, Ponce Gontard et Henri son fils, envers Josserand de Barre, à qui on doit remettre les châteaux de Barry et Rochessaue à des époques déterminées. H 19, et J. Chevalier, H 46. 1211 : Aimar II fait construire le château de Chomérac sur domaine épiscopal, et se déclare seul maître de Barry et de Rochessaue. Mais Pierre II d'Aragon, début 1213 à Viviers, l'obligea à reconnaître la suzeraineté de l'évêque de Viviers Burnon. H 20. 6 juillet 1297 : Aimar IV restitue à Audebert de Barre le château de Rochessaue, dont Aimar III s'était indûment emparé. H 24.

1324 : Bermond II d'Anduze se reconnaît vassal d'Aymar IV de Poitiers pour les châteaux de Rochessaue et de St. Vincent de Barrès, avec son frère Guillaume, mais ne se reconnaît pas d'autres obligations, la seigneurie de La Voulte relevant de l'évêque de Valence. H 25. 1328 : Hommage de Pierre Guillaume et Pons de Rochessaue. H 26. 1347 : Pons Benoît de Rochessaue fait hommage à Aymar VI (1345-1375) pour ses biens à Rochessaue. H 27.

Note sur les Burine de Rochessaue (Revue du Vivarais, 1895). 2 AB 247.

A. Mazon: Voyage autour de Privas : Le géologue italien Marzari Pencati rend visite vers 1805 au châtelain de Rochessaue, M. Barrès du Molard, un homme très instruit, ancien officier d'artillerie, qui se trouva parmi les émigrés à Quiberon et eut la chance de s'en tirer. Ailleurs, Mazon indique que le chemin du Seigneur, qui allait de Rochessaue à Alissas, existe toujours. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.299)

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2. p.199 : Simon Pierre Tavernol, premier consul de Privas, en 1739, achète en 1735 à M° Joseph François de Baratier le fief noble de Fermeas (Rochessaue) dont il paye les lods au prince de Soubise. p.201 : Louis Tavernol hérite de ce fief ; mais ses affaires périclitent ; l'Inventaire de 1780 atteste une situation difficile, et le syndic liquidateur est Jean-Pierre Moze. En 1785, il vend Fermeas 11.380 l. à Jean Bauthéac, bourgeois d'Alissas, devenu ainsi seigneur de Fermeas. L'Inventaire cite de nombreuses pièces relatives à ce fief, des terriers et des parchemins depuis la fin du XIII^e siècle. p.212 : Jean François Mercure de Rochessaue, criblé de dettes, vend à Jean Guérin, de Privas, ses biens de Rochessaue, contre 32.000 livres à remettre à divers créanciers, et 60.000 livres, que Guérin garde, en servant au seigneur une rente viagère de 6000 L, le tout sous l'albergue noble d'une fleur de violette. Cf. « mémoire » Archives de l'Ardèche, bibliothèque, 1391. Guérin croit Mercure mourant : mais celui-ci se rétablit, et la pension reste due. Le 8 avril 1786, le marquis de la Tour Maubourg vend à Guérin pour 180.000 livres plus 1800 livres d'épingles la terre et baronnie de Privas. Cf. E. Bourras, « Le dernier seigneur de la baronnie de Privas », Revue du Vivarais 1896-1897. La principale activité de Guérin fut de récupérer sur les redevances les sommes avancées.

Le curé de Rochessaue Pierre Blachère face aux Allemands. D.L. 28 8 94. 2 BB 173.

Kor Onclin sous la lune de Rochessaue. Article DL du 6 9 94. 2 AK 82.

Claude Quinard : un bistrot pas comme les autres. Privas Magazine déc 2015. 2 BM 94.

SAINT-BAUZILE

Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p. 69.

Le baron de Cheylus a acheté la paroisse de Saint-Bazile, où le château de Saint-Christol, qui lui appartient, a été bâti.

Mairie, école et bibliothèque : un grand jour pour le village. D.L. 6 04 85. 2 BB 181.

Glissement de terrain : le temps de l'observation. D.L. 12 1 94. 2 BG 138.

Le filon économique de la diatomite. Tribune 13 6 96. 2 BB 181.

CECA : extension de la carrière. T.V. du 14 6 2002. AG 148.

Dekelio n°2, pp 12-13 : Kennedy, la malédiction a exercé sa tyrannie en Ardèche (accident d'avion du 13 mai 1948, où est morte la sœur de John Kennedy).

Saint-Bauzile : l'assainissement fait coin-coin. Tribune 22 6 2000. AG 85.

CECA : du changement dans l'établissement. Tribune du 17 4 2003. AH 45.

La CECA à la recherche de trésors cachés (archéologie préventive). DL 10 7 2009 2 AE 147.

Vœux municipaux : des réformes inquiétantes. Tribune du 21 01 2010. AZ 258.

SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

Chanoine Therme : Origines de l'église de Creyssac. Cahier n°3 p.60. 2 AE 88 (?).

Chartes de S.Barnard de Romans: donation de 3 manses, deux dans le castrum de S.Alban, dans la villa *Crexlagu*, un dans la paroisse de S.Alban en 986, par Adalildid, Fronaldi et Arnaud. Chartes 68, 75 et 215 (origine : Jean-Claude Nicolas) AK 99.

Documents sur l'église de Saint-Julien (St. Julien en St. Alban) : église démolie en 1583, donnée aux protestants en 1808, liste des catholiques (76) en 1809, insuffisance de l'église en 1862 (supplique à l'Impératrice) puis en 1868, construction du temple et de l'église en 1873, projet de démolition de l'ancienne église en 1897, translation du cimetière. 2 BF 144-146.

Recherches sur le château de St. Julien en St. Alban, Regeste Vivarois, Fortuné de Privas, Commentaires, Mazon. 2 AB 99 ter-104.

Carta : Patrimoine en danger dans la vallée de l'Ouvèze, dont l'église Saint-Julien à St. Julien en St.Alban. Ardèche-Archéologie n°30, 2013, p.95-96 : Raymond V de Toulouse donne l'investiture pour Privas, Boulogne, Saint-Alban, Baix et le Pouzin, entre autres, à Guillaume de Poitiers, époux sous ses auspices de l'héritière d'Aimar Ier de Valentinois, en 1175. H 19. 17 juillet 1411 : Les châteaux de Gluiras et de Saint-Alban sont inféodés à Béatrix de Bressieu pour 6.000 florins. H 31. 1431 : Le sire de Joyeuse abandonne le château de St. Alban. H 32. 22 avril 1448 : Béatrix de Bressieu, veuve d'Amédée de Cousans, fait donation de ses prétentions sur St. Alban et St. Félicien à Louis, dauphin de France. H 32. 18 août 1452 : Tannequin de Joyeuse reconnaît tenir en fief du dauphin Louis le château de Saint-Alban. H 33.

J. Régné, Regeste Vivarois, n° 833 : 13 avril 1489 : Don des lods que Louis de Joyeuse devait acquitter pour l'acquisition de la seigneurie de Saint-Alban, mouvant de la baronnie de Chalencon. H 239. Destructures possibles de l'église de Saint-Julien au temps des guerres de Religion : sans doute en 1568. Notes sur V.Chareton, « La Réforme et les guerres civiles en Vivarais ». 2 BF 158-159.

A. Mazon. Voyage autour de Privas : La viguerie de Saint-Alban avait pour chef-lieu le château de ce nom bâti entre les vallées de l'Ouvèze et de Chomérac. C'était une forte position, et son siège décrit par les « Commentaires », en 1627, donne une idée de l'acharnement des guerres de cette époque. La place était au duc de Ventadour, mais les protestants s'en étaient emparés. Des précipices la fortifiaient de trois côtés et un fort ravelin la protégeait vers le 4°, ainsi qu'une courtine et une tour, une terrasse en forme de donjon qui dominait la porte et deux guérites qui complétaient la défense. Le sieur de Nivolines, qui commandait à Saint-Alban, pria Charrier d'évacuer sa maison au-dessous du fort. Celui-ci s'entendit avec son parent, M. de Vinezac, et St. Alban se trouva investi par 400 catholiques. Les assiégés périrent, au nombre de 40 soldats et douze ou quinze paysans ; Nivolines périt aussi. La place fut réparée et remise à Charrier, qui en 1628, la remit au duc de Rohan sous réserve que la place soit démolie, ce qui fut fait. Mazon visite les ruines, et trouve en partie debout les murs d'enceinte et le donjon. L'église était sur le versant sud. Les églises de St. Julien et de St. Alban furent données par l'évêque Léger en 1112 aux moines du prieuré de Rompon. Sur le château de Saint-Alban : voir Fortuné de Privas, R.V. 1908, et J. Dupraz, Bulletin n° 7 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Privas, décembre 1992. Des recherches sont en cours.

Le prieuré de Saint-Julien en Saint Alban sous la Révolution. Notes. 2 BF 146.

Sorties et randonnées de "Patrimoine Huguenot", 2002 pp.11-14 : Documents sur l'histoire du protestantisme à Saint-Julien, l'usine Blanchon, etc.

Laurence Chatoney-Dzuira : L'usine à soie de Monsieur Blanchon à Saint-Julien en Saint-Alban. Mémoire de maîtrise, Université de Haute-Bretagne, 1984, 94 p. A.D. 07. 20 J 30.

Les jardins de la soie (de Marc Antoine Luizet), en 1851. Article D.L. du 29 6 94. Z 62.

Recensement de 1968. Commune de St. Julien en St. Alban. 2 BB 190-191.

St.Julien en St.Alban : une nuit de désastre (crue de l'Ouvèze). D.L. 3 10 90. 2 BG 58.

Les amis de Paul Bellin en assemblée. D.L. 28 6 92. 2 BB 197.

Urbanisme : le grand chambardement. D.L. 27 10 92. 2 BB 180.

Un camping pour les familles de traumatisés crâniens. D.L. 3 3 94. 2 BB 179.

Reliefs, automne 2002 : Initiatives, Contifibre, le textile en Ardèche.

Voir J. Combier, « Gallia-Préhistoire », CNRS 1963, indications sur l'habitat préhistorique à Saint-Alban.

Contifibre ne connaît pas la crise. Tribune du 23 mai 2002. AM 185.

Contifibre tisse sa toile. D.L. du 11 6 2002. AG 132.

Des locaux plus vastes pour Contifibre. T.V. du 14 6 2002. AG 146.

Contifibre en grève. Tribune, juillet 2006. T 161.

Le Centre européen de nouvelles technologies : de la théorie à la pratique. Hebdo de l'Ardèche 11 mai 2007. Y 183.

Le CENT fait débat. Tribune du 20 9 2007. 2 AL 166.

Réunion houleuse pour le Centre Européen des Nouvelles Technologies. Tribune, 13 12 2007. AH 212.

"Nous refusons de vendre au rabais". Hostilité des propriétaires du site où doit s'implanter le Centre Européen des Nouvelles Technologies. Hebdo de l'Ardèche, 29 02 08. AI 64.

Rencontre avec Jean-Claude Vich, concepteur du CENT. D.L. du 5 9 2008. AL 23.

Un projet qui fait débat (pépinière d'entreprises). DL du 21 5 2010. AZ 248.

Plus de 200 000 euros pour le CENT de St. Julien. DL du 9 4 2010. AZ 252.

Contifibre : quand le « made in Ardeche » s'exporte dans le monde. Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 29.

Pour un vin classé AOC Côtes du Rhône. Tribune 15 5 2014. 2 BB 168.

Première nuit de la Syrah: découvrir les vins de St. Julien. Tribune, 3 7 2014. 2 BF 27.

Préserver la chapelle des Roberts (XII^e siècle). Tribune 3 7 2014. 2 BF 28.

Iconographie

Plan du fort de Saint-Alban en 1627 (Jean Favre). CD 1.

Essai de restitution du fort de Saint-Alban en 1627 (Jean Favre). CD 1.

SAINT-LAGER BRESSAC

Recherches sur les châteaux de S.Lager Bressac. Régné, Commentaires, Regeste Vivarois, Régné, Mazon, Charrié, de Gigord, Villain, L. de Montravel, 2 AB 111-120.

A. Mazon. Voyage autour de Privas. p. 112 : Saint-Lager s'appelait autrefois Leodegarius. Les deux églises furent détruites par les huguenots, celle de Saint-Lager rétablie à la révocation de l'Edit de Nantes. La justice appartenait à M. de la Pimpie, du château de Granoux; M. Chambaud, du château du Bois, en avait le quart, et M de Bénéfice de Cheylus, qui possédait à Saint-Lager une maison et des rentes, le dernier quart. Gabriel Astier, le « petit prophète », avait été d'abord berger à Saint-Lager. Il prophétisa à Bressac le 15 janvier 1689. Le 15 février, Le capitaine Tirbon fit ouvrir le feu sur une assemblée à Saint-Sauveur-de-Montagut. Il fut assommé à coups de pierre avec ses hommes. Gabriel Astier pour s'échapper, s'engagea dans l'armée. Reconnu, il fut arrêté, jugé et condamné au supplice de la roue, qui lui fut infligé à Baix le 2 avril 1690.

Voir aussi pour le château du Bois, Mazon, 2 AB 28.

Mazon, Revue du Vivarais, 1894 : p.145x: parmi les forts qui doivent être « étudiés » par Machault et Arnoul après la révolte de Montmorency, il y a la Tourette, Châteaubourg, qui appartiennent à des catholiques; il doit aussi démolir les murailles de Ruoms, Saint-Thomé, les fortifications du Haut-Villars, celles de Tournay, « d'autant que le maître y demeure » la tour de Rochefauconnière en Boutières, celle de Craux « d'autant que personne n'y demeure et que le maître a été dans la faction, outre que ladite tour ne sert que pour une retraite pendant la guerre », la tour de Poinsac en Boutières, « dont le seigneur est huguenot et a toujours été dans la faction », le château de Granoux, où le maître demeure, et où il faudra peut-être ne raser que les fortifications. G 268-269.

Jean Régné, Le château de Granoux en Vivarais. Revue du Vivarais, 1927.

Jean Régné, Regeste Vivarois. Notes sur Saint-Lager aux XIV^e et XV^e siècles. AJ 7.

Lettre de 3 habitants du 30 juillet 1855, où il est dit que le maire s'est entendu avec les 'anarchistes' de 1851. AN 140.

Le site archéologique des Grads a été rouvert. Article TV du 13 10 2000. AY 111.

Des cosmétiques au lait d'ânesse. Article Hebdo de l'Ardèche 10 10 2008. AL 173.

Conférence du 23 janvier 2004 : Les châteaux du Barrès. (2 ex. + 1 ex. sur transparent) A 88 et A 88 bis.

Jules de Brison : Le château de Granoux. Annuaire de 1867, p. 346-354. Bibliothèque personnelle.

2 photographies personnelles du château de Granoux. X 47.

C.P.A. du château de Granoux. X 68.

1 photographie personnelle du château de Fontblachère. X 48.

L'église fait peau neuve. DL du 22 8 2007. 2 AG 53.

SAINT SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC

A.C. de St. Symphorien Z 17 : construction du pont d'Oddes avec plan (1872-1873).

De maire en maire. D.L. 3 3 93. 2 BB 185.

Sylvian, le vannier, s'est fait un nom de son prénom. D.L. 23 12 1984. 2 AT 7.

Sylvian, maître vannier. D.L. 22 12 85. 2 AT 16.

Déviation de Brune: l'aboutissement d'un vieux projet. Tribune du 20 12 2001. 2 AP 7.

CANTON DE LA VOULTE

BEAUCHASTEL

Généralités

Beauchastel, village de caractère. Brochure. « Découverte du Patrimoine ». 2 BD 28.

Arch. Nat. Q 131 : Histoire de la seigneurie de Beauchastel (1579).

Abbé Auguste Roche, Beauchastel. (1914) H 141-147. Notes prises sur les inondations, les bacs à traile, les ponts suspendus, les chemins de fer, les écoles, les foires, la poste, l'éclairage, les fontaines publiques. Voir aussi en AH 3-5, et AH 103-104.

Gazette des Villages n° 3 avril-mai 1997.

Beauchastel, un village de caractère. Entretien avec le maire Alain Vallat. Dessin de Michel Rey. Association « Confluences ».

Christian Coulet : Beauchastel de la montagne aux îles, hier et aujourd'hui. Audin Tixier, Lyon 1981, 173 p. Cote : 6348.

Cévennes Terre de Lumière, 2007, n°4 : Visite du vieux village de Beauchastel, par G. Comte.

Moyen-âge

J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », H 47: Le 27 juillet 1224, le comte de Valentinois Aimar II déclara tenir en fief rendable de l'église de Valence le château et la terre de Beauchastel.

Marie-Claire Chavarot : Une convention fut passée le 20 août 1330 au château de Beauchastel entre Jean Bastet, seigneur de Crussol, et Jean de Retourtour, par laquelle ils se transmettaient leurs possessions mutuellement en cas de déshérence. « Mentalités nobiliaires... » p. 94 AQ 59.

J. Chevalier, H 49 : La guerre éclate entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et le comte Aimar III à cause notamment des châteaux de Gluiras, Beauchastel et St. Marcel, plus Chalencon qu'un jugement de Guillaume Artaud par contumace contre Aimar II avait confiés à l'évêque en 1244, en présence de l'archevêque de Vienne Jean de Bernin et de Barral des Baux.

J. Chevalier, H 63 : Un Maret de Beauchastel compte en 1422 parmi les partisans de l'évêque de Valence, et donc parmi les adversaires d'Amédée VIII duc de Savoie.

Jean Régné : Regeste Vivarois : notes sur Beauchastel. AH 5 : Les seigneurs de Beauchastel : les Retourtour. (Anatole de Gallier, les Pagan et les Retourtour, p.85) : La source que suit ici Gallier est le marquis de Satillieu, au château de Montmelas, dossier Retourtour. Retourtour était un arrière-fief de la baronnie de Tournon, ainsi qu'il résulte d'hommages de 1282, 1297 et du 3 avril 1340. Les Ginestous de la Tourette, comme barons de Chalencon, y avaient aussi acquis des droits. Odon, évêque de Valence, appartenait à cette

famille selon Jean de Catellan, alors que Colombi le fait au contraire sortir de la maison dauphinoise de Chaponay. Quoiqu'il en soit, Odon donna en 1179 Beauchastel, à la condition de la tenir en fief rendable de l'église de Valence. Armand de Retourtour, seigneur de Beauchastel, Desaignes (dont les Retourtour firent construire sans doute le château sur le temple de Diane), Montfaucon, Dunières (en Velay), fit don en 1197 aux chanoines de Saint-Ruf de tous ses droits sur l'île de Soyons. En 1247, ses fils Maurice et Briand procédèrent au partage, du consentement de leur frère Odon, prieur de Rochepaule. Briand obtint les terres du Velay, plus Pierregourde. Armand, encore vivant, y consentit, de même que l'évêque du Puy Bernard de Montaigu. Briand ne laissa pas de postérité. Maurice de Retourtour eut pour fils Armand II, Odon IV, et pour fille Reynaude, épouse en 1318 de noble Pierre de Blaco. Armand II céda au roi de France le 9 octobre 1293 la moitié de la terre de Montfaucon; le 25 juillet 1303, il soutient à Montpellier Philippe le Bel dans ses démêlés avec Boniface VIII. Il émancipa son fils Briand II et lui céda ses seigneuries. Par un acte passé à Chalencon, dans la maison de Pons du Hautvillars, Odon confirma le don fait au notaire Pons Raymond de Granaco du mas de Jancas, mandement de Desaignes, acte enregistré à Boucieu en 1316. Armand II eut pour fils Briand, qui mourut avant lui, Odon, et Guérin ou Gonin, chanoine de Valence. Odon V de Retourtour hérita de son père en 1321 du château de Beauchastel. Il résidait à Desaignes, où il testa le 13 octobre 1319 ; il désigne pour héritier son fils Jean, remet à ses sujets la taille pendant l'année qui suivra son décès, délivre des prisonniers, fait des legs à l'œuvre du Pont-Saint-Esprit et pour le passage d'outre-mer. Il donne à sa mère quatre muids de vin et dix-sept setiers de froment sur Beauchastel, et à Hugonnet de Pierregourde le péage de Beauchastel. Son fils à naître sera d'Eglise et aura le château d'Empurany. Odon V de Retourtour avait épousé en 1308 Raimbaude Pagan ; son testament lui assurait le château de Desaignes si elle ne se remariait pas. Ce testament fut publié en 1334. Dès le 12 mars 1326, Raimbaude reçoit quittance de ce que devait Odon à Jean Balbi, banquier italien installé à Valence, et à Durand Albici, aussi installé à Valence. Les Balbi étaient à Gênes et à Venise, et les Albizzi de Florence. Jean fils d'Odon V fut seigneur de Retourtour et Beauchastel ; il vivait encore en 1334 ; son frère Briand II lui succéda, et reçut en 1362 l'héritage de son cousin Guigues Pagan. Le 28 décembre 1368, par la médiation d'Hugues de Châteauneuf en Boutières et de Pons de Meyres, bailli de Beauchastel et Argental, il obtient mainlevée sur les seigneuries d'Argental et Mahun, considérées un temps comme vacantes. Par testament en 1378, Briand désigna comme héritière Alix, épouse de Jacques de Tournon ; il interdit d'exiger des paysans plus de trois corvées par an, une si les terres sortaient de la famille. Briand se maria trois fois : à Eléonore de Canillac, qui mourut vers 1351 ; puis Jeanne de Beauvoir, en Viennois, qui fut la mère d'Alix et de Dauphine, épouse de Jacques de Roussillon, seigneur d'Anjou. Puis, il épousa Magdelaine de la Roue, qui ne lui donna pas d'enfants. A la mort de Briand, procès entre les deux héritières : Dauphine eut Retourtour, Ozon, et sa fille Françoise épousa Boniface de Chalans, maréchal de Savoie, qui fit hommage en 1415 au comte de Valentinois pour ses fiefs du Vivarais. Alix hérita de Mahun, Seray, Empurany, Vocance, le Monestier, et Beauchastel ; elle avait épousé le 17 juin 1376 Jacques de Tournon, et mourut sans postérité. Son mari hérita de ses biens, se maria à Catherine de Giac et fut tué en 1396 à la bataille de Nicopolis. Jacques de Tournon vendit Argental et Saint-Julien-Molin-Molette Ces terres passèrent au milieu du XV^e siècle aux comtes de Forez. Lors de la disparition de la maison de Tournon, en 1644, leurs terres passèrent aux Lévis-Ventadour, qui le 17 février 1691 vendirent Satillieu, Ay, Mahun et Seray aux du Faure. Louis du Faure obtint l'érection en marquisat par lettres de novembre 1693.

Ch. du Besset : « Le Vieux Desaignes », p.33. Filiation des Retourtour : Maurice épousa une dame de Dunières, et fut père d'Armand II, d'Odon et de Raymonde mariée à Pierre de Blou. Armand II, seigneur de Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Dunières, Montfaucon et St. Just Malmont en Velay, céda au roi en 1293 la terre de Montfaucon pour y établir un bailliage royal, s'en réservant la moitié pour la tenir en fief du roi. Il émancipa son fils Briand en 1308 et lui donna Desaignes, Beauchastel et Dunières. Ce Briand dut mourir sans postérité. Armand II donna à son notaire Pons de Gras le domaine de Jaute, à Desaignes, et participa à l'assemblée de Montpellier du 25 juillet 1303 contre le pape Boniface VIII. Il avait épousé Smaragde de Châteauneuf, fille de Guigon, tige des Châteauneuf-Randon. Odon récupéra les biens laissés à son frère, puisqu'en 1313 il hommage à Aimar de Poitiers Beauchastel le 2 décembre, et Desaignes à Charles IV en 1326 son château de Desaignes avec les pareries de Montfaucon et Dunières. Seigneur d'Empurany et de la partie de Nozières relevant de l'évêque du Puy. Il épousa Raimbaude Pagan, héritière de sa famille, en 1308. Parmi les présents il y a le seigneur de Crussol, Guy de Tournon et Armand de Fay d'Etables. Il testa le 13 novembre 1319 au château de Desaignes où il faisait sa résidence habituelle. Suit le testament, où on remarque en particulier qu'il laisse à sa veuve une rente viagère sur Beauchastel de 20 muids de vin et 60 salmées de froment.

F. Brechon, t.2 p.189 : Le bac de Beauchastel sur l'Eyrieux existe au moins depuis le XIII^e (AD 69, EP 132 pièce n°12). L'existence d'un péage dans le mandement apparaît dès le milieu du XIII^e (A.N. H4 3188). t.2 vol. p.644 : A Beauchastel arrivent plusieurs routes du Puy. La plus importante passe par la vallée de l'Eyrieux, depuis St. Agrève et Chalencon. L'autre arrive par Pierregourde, et débouche à quelques kilomètres du « castrum ». Une transaction de 1394 entre les habitants de Pierregourde et de Beauchastel mentionne qu'ils sont tous francs de pontonnage : ce qui veut dire qu'ils pourront franchir l'Eyrieux sans payer, non le Rhône. (AD 69, EP 132, n° 12). Les droits de péage sont perçus sur le Rhône depuis environ 45 ans en 1299 (A.N. H4 3188). En 1310, le péage est qualifié de « *pedagium salis* », ce qui implique l'escale des navires (A.D. 07 1 E 1583). Le testament d'Odon de Retourtour parle de péage par eau et par terre (AD 07 1 E 1583), et ce péage est maintes fois attesté aux XIV^e et XV^e siècles. En 1371, un barrage est dressé pour financer les travaux de fortification du lieu, mais le roi le fait supprimer (A.D. 34 A 6 f°50 v°). En cas de fortes eaux, le détour s'imposait par Pontpierre. L'emplacement du bac qui le remplaçait n'est pas donné, mais on peut le retrouver face au « *castrum* » en rive droite. T.2 p.160 : Il y avait d'autres chemins allant de l'Eyrieux à Vernoux, l'un venant de St. Marcel, par la Croix de Méran, où se greffe un axe venant de Beauchastel ; il quitte la route de l'Eyrieux au lieu de Colombier et continue sur la crête des Girondins jusqu'au col de Méran. Un autre venait de St.Laurent, qui suit la crête de Brunel jusqu'à Boulon puis le col de Méran. Ensuite, ils se joignent vers la croix de St. André, où on retrouve le chemin royal venant de Touloud. Un autre itinéraire quitte la vallée de l'Eyrieux au niveau de Pontpierre, mentionné dès 1280. Il sert de limite aux seigneuries de Pierregourde et la Tourette. Ce chemin se poursuit jusqu'à la Croix de Saint-André, puis sert de limite aux mandements de Pierregourde et Boffres. Dans le mandement de Pierregourde est prélevé un péage mal documenté mentionné au XIV^e.

E. Pilot de Thorey : 12 février 1446 : Lettre du dauphin constatant l'hommage de Guillaume V de Tournon pour les châteaux, ville et péage de Beauchastel, la parerie de Châteauneuf de Vernoux, et pour les rentes et droits qu'il avait dans le mandement de St. Fortunat. H 87.

Notice sur Gilhac et Bruzac et Pierregourde, par un Voultain, imprimerie Habauzit, la Voulte 1932 : Le mandement de Pierregourde était limité par ceux de Touloud, Saint-Georges, Saint-Marcel, Beauchastel, Saint-Fortunat, et la Tourette ; au nord, le mandement de Boffres ; au sud, l'Eyrieux. La seigneurie avait basse, moyenne et haute justice. La basse justice connaissait les causes civiles et pénales jusqu'à 60 sols d'amende. La moyenne justice, au civil, s'occupait du pourvoi de tuteurs, les inventaires, les insinuations, les

poids et mesures. Au pénal, elle jugeait les crimes dont la condamnation n'entraînait pas d'effusion de sang. La haute justice donnait droit de confiscation, autorisait la litre et le banc d'honneur à l'église, l'ensevelissement dans le chœur ; elle donnait la peine capitale au pénal. Il y avait à Pierregourde un juge, un capitaine-châtelain, un lieutenant et un procureur fiscal. Le 8 mars 1611, Jacob Roussillon, de Beauchastel, remplace Raymond de Saléon décédé comme capitaine châtelain. Isaac de la Marette est seigneur de Pierregourde, et réside au Bousquet. Avant le XII^e, cette terre était aux Fay. Philippa la porta aux Poitiers par son mariage, vers 1185. Le 30 mars 1246, elle en fit don à son petit-fils Roger Bermond, né de sa fille Josserande et de son gendre Pierre Bermond d'Anduze. Roger eut aussi la seigneurie de la Voulte. Mais la famille de Pierregourde reste en place : Hugon Ier rend hommage à Philippa en novembre 1237, et son, fils en 1257. La lignée se poursuit jusqu'au début du XVI^e, où elle prend le nom de la Marette. Louis de la Marette est d'abord catholique, puis protestant. Il fut tué à Musignan près Périgueux le 25 octobre 1568, et la seigneurie passa à son beau-frère François de Barjac, époux de Claudine de la Marette. Il commanda pour les protestants en Haut-Vivarais en 1572-1575. Puis, Isaac, et Jean-Annet, seigneur de Pierregourde, du Bousquet et de Châteaubourg. Sa fille Louise porta la seigneurie aux Maugiron, dont une descendante la porta aux de Veynes. Le Bousquet avait déjà un moulin en 1497. Il y en avait d'autres, battoirs et gauchoirs, sur l'Eyrieux et le Turzon. Une carrière pour les meules et bachas et vases existait aussi à Saint-Georges. Le château du Bousquet date d'Henri II ; il était entouré de cabaretiers et d'hostes auxquels il est fait obligation de débiter en premier le vin et le blé du mandement en 1655. Le 21 mai 1340, il est ordonné à Pierre Monistrol de loger le seigneur à Pierregourde ; dans la basse-cour du château, il y a des masures. Le 24 novembre 1384, le sénéchal de Beaucaire ordonne au juge royal de Boucieu de faire réparer le château et le fort, et d'y tenir des gens bien armés. En 1409, discussion entre le seigneur et les habitants sur cette question. Le 26 novembre 1483, le seigneur demanda la réparation du fort et du vingtain du château, et la réparation des aqueducs. La terre de Pierregourde relevait de l'abbaye bénédictine de Soyons et du diocèse de Valence. Il y avait trois paroisses : St. Martin de Gilhac, Notre-Dame de Bruzac et Saint-André de Bruzac. Les trois curés étaient présentés par l'abbesse à la nomination de l'évêque de Valence. Par compromis du 29 avril 1320, il est convenu entre Odon de Retourtour seigneur de Beauchastel et Hugon de Pierregourde que l'église de St. Laurent d'Autussac, son cimetière, avec certaines terres et maisons possédées jusque là par le seigneur de Beauchastel, appartiendront désormais au mandement et au seigneur de Pierregourde. Il y avait un temple à Pierregourde dès 1561. En 1654, les protestants de Pierregourde demandèrent au synode de Vernoux d'obliger Beauchastel et ses annexes à contribuer à l'entretien du ministère de Pierregourde et à la construction d'un temple au Bousquet. Le synode accepta. Le roi interdit le temple et l'exercice de la religion à Pierregourde le 26 septembre 1682. Le 29 mars 1735, une assemblée eut lieu à Bruzac ; il y eut plusieurs arrestations dont celle d'Isabeau Menet de Beauchastel. Sa vie et son emprisonnement à la Tour de Constance furent décrites par le pasteur Lombard, de Genève, en 1873. Son emprisonnement dura de 1735 à 1750. L'arrondissement protestant de Beauchastel comptait vers 1740, à Pierregourde, St. André de Bruzac et le Pape, 21 familles catholiques et 100 protestantes. Les protestants de Bruzac célébraient leur culte sous le temple actuel, où un châtaignier au tronc vénérable servait de chaire ; autre lieu de réunion à Girbaud. En 1871, un temple fut édifié à chacun de ces endroits.

Impulsion seigneuriale et mise en place d'un réseau de moulins hydrauliques dans les mandements de Beauchastel et Pierregourde (Colette Véron, www.moulins-de-la-vallée-de-l'Eyrieux.fr). AD 73-75.

A. Mazon : Notes sur l'origine des églises du Vivarais: Beauchastel. AH 6.

Archives de l'Ardèche : 1326 : Raimbaude de Retourtour fait hommage pour son fils Jean pour le château et parerie de Retourtour, et pour des terres à Beauchastel et St. Laurent du Pape. H 25. 1355 : Hommage de Jean de Retourtour, seigneur de Retourtour et Beauchastel. H 28.

Rapport entre seigneuries de Beauchastel et Pierregourde en 1394. G 127.

A.D. 07, 59 J 54, Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon : Boniface de Chalan en 1415, administrateur des biens de Boniface et Amédée ses enfants, rendit hommage au comte de Valentinois pour les biens de ses enfants, héritiers de leur mère Françoise de Roussillon sa défunte femme ; il s'agit de Retourtour, Cristel (?), Beauchastel, St. Laurent d'Exorbin (?), et Ozon. Amédée de Chalan rendit hommage pour Retourtour, Barry et Ozon en oct. 1469 à Aimar de Poitiers, baron de Chalancon. Jacques de Chalan, seigneur de Retourtour et Ozon, fit hommage le 3 mai 1474. G 299.

Temps Modernes

St. Mours, le Protestantisme en Velay et en Vivarais : p.133 : à l'assemblée protestante de Privas, le 2 octobre 1585, au début des guerres de la Ligue, Beauchastel est représenté par son consul Antoine Badon.

Françus : Quelques notes historiques sur Beauchastel, surtout un inventaire fait en 1617 à la mort de Just-Louis de Tournon. G 99.

Compagnons de Charms, Charms sur Rhône, balade historique : Un hôpital est mentionné à Beauchastel en 1541 et figure encore avec ses terres au compoix de 1592 (p.55)

E. Reynier, Hist. de Privas, T. II, 2 : p.262 : La gabelle : pas de consommation obligatoire, mais des droits affermés jusque dans les paroisses. Il y a des greniers à La Voulte, le Teil, dont le bureau est à Privas, et à Viviers. La ferme du regrat est supprimé en 1712, et les revendeurs revendent le sel avec 20 s. de bénéfice par minot (140 livres) dans les paroisses. Le Haut-Vivarais est rattaché aux gabelles du Lyonnais, et a des greniers à sel à Annonay, Tournon, Saint-Agrève et Beauchastel ; pour le Bas-Vivarais, La Voulte, Le Teil, Viviers et Joyeuse. Le sel à Beauchastel est assez bon marché, pour desservir les Boutières, et l'arrondissement compte 36 paroisses et environ 47 regrattiers (A.D. 07 C 978.) Le grenier de la Voulte est supprimé en octobre 1785 par le syndic Lachedenède à la suite de la réunion des gabelles du Haut-Vivarais à celles du Languedoc. Protestations de la Voulte, qui en appelle au prince de Soubise (A.D. 07, E 59, Famille Rohan-Soubise). Le grenier de la Voulte est transféré à Privas. Il semblerait que Lachadenède avait un protégé à placer : les fermiers devaient payer 30.000 l. du fait de l'annexion du Haut-Vivarais, et le syndic voulait les voir attribuer à la route des bords du Rhône plutôt qu'à celle des Ollières à St. Pierreville (?)

Commentaires du soldat du Vivarais. Passage sur Beauchastel, pp.108-109. AH 1.

Archives Nationales : PV de mesurage pour la taxe. Beauchastel. 1687. Archives Nationales Titres domaniaux Q 1 33.

Héritage de la seigneurie de Beauchastel 1579. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

Documents concernant le péage de Beauchastel au XVIII^e siècle, Archives Nationales: H4 2961 1, 2962 1 : Noble Philibert de Brion, châtelain pour le duc de Savoie, rendit une sentence pour la réduction du château de Beauchastel au profit du duc de Savoie. Cette mouvance a été adjugée au roi par la Cour des Aides de Montpellier en 1697. G 298.

Rôle du vingtième pour l'année 1771. A.D.A. C 1113. A 128.

Opposition des Etats de Vivarais à tout changement à apporter au grenier à sel de Beauchastel (1774-1776). A.D. 07 C 356.

P. Charrié : La fête des mariages à Beauchastel au XVIII^e siècle. R.V. 1968, pp. 136-137.

1 J 138 : Compoix de Beauchastel (1742). Don P. Minard, 1980.

Cotes d'archives anciennes concernant Beauchastel (A.D. 07) Voir aussi H 137-139.

Série B :

B 41 : Mariage de François de Maugiron, fils de Louis de Maugiron et de Louise de Pierregourde, avec Catherine de Sassenage (1665-1681) : Jean Annet Chabreux, docteur et avocat au Parlement de Languedoc, juge royal de la baronnie de Beauchastel, avec Olympe de Michel, fille de feu Jean de Michel, juge royal à Baix, et de Esther de la Seauve, de la Voulte (mêmes dates).

B 52 : Contrat de mariage de Pierre Péliissier, bachelier en droit, receveur du bureau de la douane de Beauchastel, avec demoiselle Catherine Froment.

B 117 : Contrat de mariage de Jean César Grégoire, docteur en droit, capitaine châtelain de Beauchastel et de la Voulte avec demoiselle Catherine Lacombe, fille de Pierre, notaire à Rochemaure (1674-1691).

Série C :

C 1011 : Requête de la communauté de Beauchastel pour être indemnisée des frais des gens de guerre allant et revenant des camps de Saint-Agrève et d'Annonay en 1562-1563, auprès des Etats de Vivarais.

C 1176: Les officiers du grenier à sel de Beauchastel dirigeants des poursuites contre 1000 ou 1300 personnes du comté de Crussol et de ses environs. François de Pranou, avocat, demande à être payé des frais engagés contre les habitants (1618-1620).

C 1050: Requête des habitants catholiques de Beauchastel pour réédifier leur église détruite par les protestants en 1579 et 1621. Ils demandent 300 livres à l'assiette du pays de Vivarais (1621-1627).

C 1447: Devis de réparation et entretien du chemin de Beauchastel à Vernoux (1689-1788).

C 1065 : Etat des journées employées à garder les ports de Beauchastel, Soyons, Granges, Châteaubourg, chacun gardé par 2 à 4 personnes à 10 sous par jour (1703).

C 870 : Rapport et devis pour conserver les territoires de Beauchastel et autres menacés par le Rhône (1712-1786).

C 136 : Mémoire et procédure contre les habitants de Beauchastel qui refusent de payer le droit d'équivalent dans les îles du Rhône. Correspondance relative à cette affaire. (1708-1710).

C 1231 : Frais payés à la communauté de Beauchastel pour fournitures au corps de garde en 1721-1722.

C 994 : Dépenses ordinaires de la communauté de Beauchastel en 1744 (117 livres, Montagut 102 livres, Pierregourde 200 livres, Saint-Georges 54 livres.)

C 1293 : Le premier consul de Beauchastel demande à être payé pour des fournitures faites aux troupes (1752-1759)

C 1297 : Certificat fournis à Lallemand, consul de Beauchastel par des officiers, pour des fournitures (1759-1760).

C 1310 : Acquit par Moyon, consul de Beauchastel, pour un mandat en 1759-1760.

C 1306 : Les officiers reconnaissent que les garnisons de Beauchastel, Vernoux, le Cheylard, St. Martin de Valamas, St. Pierreville et le Pouzin ont été approvisionnées en chandelles et en bois (1757-1759).

C 1112 : Répartition et rôle du vingtième en 1769-1770: Beauchastel 40 livres, Pierregourde et le Pape 33 livres, Silhac 52, Baix 107, etc.

C 1114 : Idem pour 1772, avec liste des assujettis: 12 à Beauchastel, 43 à Pierregourde et le Pape, 67 à Saint-Péray, 144 à Vernoux, etc.

C 355 : Les Etats de Vivarais s'opposent aux changements qu'on veut opérer au grenier à blé de Beauchastel (1774-1776).

Série 3 E : plans anciens de Beauchastel (sans doute contemporains du compoix de 1748) ; pièces comptables et extraits du compoix de 1748 ; actes divers, 1655, 1704, 1771, 1780 ; pièces d'époque révolutionnaire ; nombreux documents relatifs aux ravages de l'Eyrieux et aux travaux construits pour les éviter ; nombreux procès soutenus par la communauté de Beauchastel contre des particuliers, le prince de Soubise, etc.

Série E dépôt : Archives communales de Beauchastel (E dépôt 117)

BB 1 à 5 : Délibérations de la communauté des habitants, de 1690 à 1790.

CC 1 : Compoix de 1592, consultable en 2 Mi 411.

CC 2 : Répertoire des noms des propriétaires du compoix de 1592, et de ceux du XVIII^e siècle. Le compoix de 1748 est en 1 J 138 (voir ci-dessous).

CC 3 : Rôles de la taille, impositions pour la nourriture des matelots, le commandant du port de Beauchastel, M. de Rians (1709-1714), rôle de la capitation (1716-1717, dommages dus à la grêle (1750).

GG 1 à 5 : Registres paroissiaux, baptêmes, mariages, sépultures, 1680-1797.

GG 6: Ordonnance réglementant la surveillance des Nouveaux Convertis (N.C.)

A 1 : Déclarations et actes imprimés des représentants en mission (1789-An III)

B 1 : Circulaires et arrêtés du Préfet (1792-1831)

D 1 : Délibération du Conseil Municipal (1790-An IV et An XI-1808)

F 2 : Liste nominative des habitants en 1791.H 97.

G 1 : Arrentement et allivrement des biens nobles en 1790.

Série J :

1 J 18 : Accord entre le vicaire perpétuel de Beauchastel et le prieur de Saint-Georges sur la mouvance des îles (copie de 1458). Appointement par le curé de Saint Laurent d'Autussac et Beauchastel contre le prieur de Saint-Georges (1759).

1 J 46 : Mention du droit de gabelle perçu par le grenier à sel de Pont Saint Esprit sur les habitants de Rochemaure et des péages de la Voulte et Beauchastel. (1493-1495)

1 J 139 : Baronnie de Beauchastel. Registre des reçus et des cens (1571-1765).

1 J 78 : Papiers du notaire Thomas Molière relatifs à la famille Roussilhon de Beauchastel (1616-1824).

1 J 80 : Actes notariés et pièces de procédure relatifs à la famille Froment (1678-1691).

1 J 138 : Compoix de Beauchastel (1742). Consultable par microfilms, 2 Mi 185.

20 J 87 : Inventaire d'archéologie rurale sur la portion ardéchoise de la rive droite du Rhône de la préhistoire au XX^e siècle. Etude du peuplement et de la civilisation. Mémoire par Brigitte Molines (Université Lyon II, vers 1986).

N.B. : On trouvera aussi des documents concernant Beauchastel dans la série L (Révolution), dans les différentes séries « modernes » (postérieures à 1789, classées de M à Z), et dans les archives notariales (série 2 E). Un répertoire par lieux et familles existe aux Archives Départementales pour la période antérieure à 1789.

Révolution, XIX^e siècle

Rachat du pont suspendu de Beauchastel le 20 novembre 1883. La Haute Ardèche du 10 novembre 1883. Cité in « Ardèche 1900 » p.148.

Liste des habitants de Beauchastel en 1791. H 97.

Note sur les prêtres de Beauchastel en 1790-91. Note prise sur le livre de l'abbé Roche à ce sujet. AH 104.

Lutte contre le Rhône et l'Eyrieux, de l'An X au XX^e siècle. H 156-157, puis H 159-161.

Abbé Roche : La succession du prince de Soubise. R.V. 1901. La succession du prince de Soubise fut vendue aux enchères en 1823. Il y avait le four banal de Beauchastel et des terres (environ 7 ha). B 120.

Lettre d'un « indicateur conseillé » au préfet, se plaignant de listes distribuées aux uns et pas aux autres, 28 février 1841. AD 07, 5M9. (AN 101). Une autre lettre de conseillers se plaignant du maire Gally, en date du 6 février 1842, avec la réponse de Gally, se trouve en AN 102.

Délibérations du Conseil Municipal 1882-88 (notes) H 189-191.

Pertes subies par les habitants de Beauchastel, vers 1900. Document indiquant la nature de la tenure des « perdants ». E dépôt 117 F 6.-H 107.

Statistiques agricoles du XIX^e siècle, H 149-150. Vigne en 1854, H 152. Voir aussi H 157-158, H 192. Voir aussi H 161-162 pour les matrices cadastrales, H 162-163 pour la vigne, H 163 pour la sériciculture.

Statistiques industrielles du XIX^e siècle, H 153

Note sur Beauchastel à la fin du XIX^e siècle (extrait de l'expo sur la vallée de l'Eyrieux à la fin du XIX^e) O 158-159 et H 179-180.

J.M. Gardès : Mark Twain à Beauchastel. Envol, juin 2012, p.5.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : néant. Filateur : Maurice Gourdol. Tissus : Vincent Teyssonnier.

Statistiques agricoles du XX^e siècle, H 151-152, H 154-155, H 163-164.

Elections législatives de 1876, 1902, 1928, 1936, avec notices sur les principaux candidats (G. Riou, L. Antériou, Marcel Astier,) H 164-165.

La loi de Séparation à Beauchastel : le problème du presbytère, H 158-159. Attitude des protestants, H 159.

Cotes d'archives modernes concernant Beauchastel: E dépôt 177, H 129-131, Séries L, M, S, K et P, H 131-135.

Evolution de la population de Beauchastel 1790-1999, sur transparent. H 98.

Evolution récente de la population de Beauchastel, 1982-1999, sur transparent. H 106.

Beauchastel. Evolution cadastrale générale en proportion du total général, 1831, 1913, 1955, 1963, 1974. H 104.

Beauchastel au temps des vergers : chiffres de production de fruits et légumes, 1906-1940. H 108.

Liste nominative du personnel de l'usine du Gary (Isidore Cherval), moulinage de soie, en septembre 1939. H 111-112. Voir aussi H 156.

Intéressante réunion à la maison des jeunes de Beauchastel. DL du 14 10 1965. 2 AI 80.

Articles de journaux avec photographies sur la restauration du vieux village, Dauphiné Libéré, années 1985-1987. O 167-176.

Notes sur « Beauchastel », de Christian Coulet, 1981. O 177-180.

90.000 F pour un écomusée de la pêche. D.L. du 18 9 86. AV 2.

Maison du Patrimoine: inauguration du premier bâtiment. D.L. du 9 7 90. 2 AK 56.

Beauchastel: par l'association "Confluence, Enfants et Amis de Beauchastel": restauration du vieux village surtout. A l'intérieur: plan de Beauchastel. Fin XX^e siècle. BR 14.

Coopeyrieux : des vertes et des pas mûres... DL du 14 8 93. AV 13.

Coopeyrieux mise sur l'export. Article TV du 2 4 99. AV 25.

L'entreprise Segaplast a quitté Saint-Laurent (pour Beauchastel). T.V. 3 9 99. 2 BC 37.

Un petit joyau républicain (la mairie). T.V. 7 12 2001. 2 BC 27.

La maison républicaine inaugurée. T.V. 1 11 2002. 2 BC 28.

Lettre du maire de Beauchastel, en date du 30 mai 2005, critiquant ma dernière conférence et comportant plusieurs attaques personnelles. M 114.

Beauchastel, un village mosaïque. L'Hebdo de l'Ardèche du 15 juillet 2005. O 103-104.

Beauchastel, village de caractère, « flyer » avec plan du village et historique sommaire, P 26.

Incendie de l'ESAT. Des millions d'euros de dégâts. Hebdo de l'Ardèche, 7 3 2008. AI 65.

F. Jacquart : La coopérative Coopeyrieux à Beauchastel va-t-elle disparaître ? Tract PCF du 9 mars 2009.

Des bâtiments communaux en vente (base de voile, musée...) Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 178.

Une ferme aquaponique va voir le jour. Hebdo 29 5 2014. 2 BB 169.

Frégate (sous-traitance aéronautique) s'amarre à la Voulte. Reliefs n°74 avril 2016 p. 21.

Iconographie

Plan de Beauchastel en 1627. X 86.

Vue sur les pêcheries de l'Eyrieux, maison Riou à Beauchastel. Début du XX^e siècle. V 109.

Plan sommaire du vieux village, doc. « village de caractère ». P 26.

Plan général de la confluence du Rhône et de l'Eyrieux à Beauchastel, le 26 juin 1897. H 127-128.

Plan du village de Beauchastel cadastre de 1831. H 181-182.

Tableaux d'assemblage de Beauchastel, cadastre de 1831, H 183-184.

Plan cadastral du quartier des îles en 1831, H 185-186.

Plan cadastral du centre de Beauchastel, (cadastre XIX^e siècle), P 28.

Plan du quartier des îles en 1955, H 187.

Plan de Beauchastel en 1627 (Jean Favre) CD 1.

Travaux personnels

Beauchastel autrefois. Conférence du 5 août 1999. H 99-103. W 239-240, AH 7-12.

Beauchastel autrefois. Plus documents sur « Confluences » et son écomusée, croquis sur transparent de Beauchastel en 1592, etc. B 287-288.

Beauchastel autrefois. Conférence du 5 août 1999. Cotes aux A.D. 07 concernant Beauchastel à l'époque moderne. Vue sur transparent de Beauchastel en 1784. B 289-290.

Beauchastel depuis la Révolution: l'évolution de l'économie. Conférence du 11 mars 2005. H 105. Voir aussi H 167-H 178.

Beauchastel: une commune qui a bien d'autres soucis. Extrait de l'exposition sur la vallée de l'Eyrieux à la fin du XIX^e siècle. H 179-180, W 265-266.

Visite du vieux Beauchastel le 4 octobre 2005. P 85-86. .

Texte : Beauchastel, village de caractère. AH 65.

CHARMES

Recherches sur les châteaux de Charmes. AP 225-230.

Cahiers du patrimoine n°1 : Alethius, le sarcophage gallo-romain de Charmes sur Rhône.

Paul Fisch : Le sarcophage gallo-romain de Charmes. Mâcon Protot 1963. B.M. de Valence D 16 966.

Gilles Amaury : Charmes sur Rhône et sa proche région dans l'Antiquité. Ardèche Archéologie, n°28 2011 p. 34-37. Avec biblio.

Les Compagnons de Charmes : Les cahiers du Patrimoine, n°3 : Portes les Valence, 2004. p.7 : Le château féodal fut utilisé comme résidence jusqu'à la fin du XV^e siècle par la famille de Crussol unie à celle d'Uzès. Il fut démantelé en 1624, après avoir abrité une petite garnison et une prison. Une partie de ses matériaux a été utilisée pour bâtir l'actuel Hôtel de Ville en 1746. Racheté en 1994 par la municipalité a fait l'objet de campagnes de restauration. Le bourg médiéval s'est développé tout le long de l'Embroye et de ses moulins, remplacés au XIX^e par des filatures et des tissages. p.9 : Le mot « Charmes » vient de « calm », pierre, hauteur, rocher dénudé, ce qui correspond bien au site du vieux village. p.11 : L'originalité du château de Charmes, c'est qu'il avait un puits qui conduisait à un drain qui allait chercher l'eau sous le plateau voisin. La famille de Crussol y vit après 1228, date à laquelle elle a reçu ce château par donation. Les Etats de Vivarais s'y tiennent par trois fois. La famille quitte Charmes pour s'installer à Uzès après 1486, date du mariage de Jacques 1er de Crussol et de Simone d'Uzès. Une chapelle neuve est tout de même bâtie, et Charles de Crussol y épouse le 29 juillet 1523 Charles de Crussol (?). p.13 : L'Embroye fit tourner autrefois au moins cinq moulins sur ses deux derniers kilomètres. p.15 : L'Hôtel de Ville fut bâti en 1746-47 par Louis Bouchon, notaire de Charmes de 1738 à 1755, dans le domaine de son père Pierre Bouchon. Il meurt en 1779, et la « belle maison » est achetée en 1809 par la famille Mirabel de Neyrieu qui l'habite et l'embellit. Mais à partir de 1827, Alfred de Mirabel la vend par lots. Le morcellement durera jusqu'en 1990. A partir de cette date, la municipalité l'achète peu à peu et l'Hôtel de Ville s'y installe en 2000. p.17 : La place de Lorraine était autrefois la place de la Bascule, installée en 1922, enlevée en 1972. Elle fut ainsi nommée le 26 mai 1945 en souvenir des réfugiés lorrains. p.21 : le marché primeur fut créé en 1927. p.22 : Le péage s'installa après le franchissement de l'Embroye. D'où le nom de cette rue. Le bénéficiaire était le seigneur de Crussol, mais le seigneur du lieu est M. de Blou. Des chauchières bordent l'Embroye (page 23). p.27 : La fontaine a été installée en 1786 par les soins du cabaretier Pierre Bouchon « pour son usage et celui du public ». p.29 : L'auberge des Trois Pigeons est là depuis le début du XVII^e. C'est aujourd'hui « La Vieille Auberge ». Le blason portant l'anagramme JHS réapparut lors des travaux de 1978. Il porte le bâton et la coquille des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Il se trouve à présent sur un mur proche du restaurant « Autour d'une fontaine ». Charmes se trouverait sur le chemin de Compostelle allant d'Allemagne en Arles par Saint-Antoine l'Abbaye (cf. « Chemins de Compostelle en Rhône-Alpes », n°1, sept.2002). p.32 : Il y avait autrefois près de la Vieille Auberge une impasse de la « Trisande », mot qui vient de « triser », piler le sel en vieux français. Cela pouvait désigner un passage étroit dans la région. p.32 : Le vieux pont date des environs de 1720, et relie Charmes à Blod, commune de St. Georges les Bains. La construction commença en 1693 après la mort d'un soldat tombé des « planches ». L'appel d'offre est fait par Laurans de la Bretonnière, de Beauchastel, entrepreneur des Ponts et Chemins Royaux de la Voulte à Tournon. Les maçons qui emportent l'offre sont Charles Chambon et Etienne Boursac. Mais ils s'enfuient lorsqu'une crue déséquilibre le cintre en bois qu'ils avaient placé. D'autres ouvrages sont mis à mal et l'entrepreneur se trouve ruiné. Les matériaux sont vendus par le juge Chabrus, de Beauchastel. Noble Jacques de Trémolet, sieur de Craux, est maire perpétuel de Charmes, en présence des consuls Pierre Monistrol et noble Etienne de Chambaud, sieur de Fontblachère. Le sieur de la Seauve l'emporte pour 100 livres. p.35 : Mais le 7 mai 1721, il est question de petits travaux faits au pont de Charmes qui existait donc. L'Embroye fut peu à peu envahi par les déchets. p.38 : L'ancienne maison de retraite « Les Mimosas » fut la maison des baillis de Charmes. La liste des baillis remonte à 1530, dont Jean de Saurin (1581-1585), capitaine catholique de Charmes, et noble Claude de la Motte, sieur de Colonges, qui habite Saint-Péray, où sont dès lors signés tous les actes importants du comté de Crussol. L'abbé Malosse, curé de Charmes de 1961 à 1982, écrit que Marguerite Turc, dernière propriétaire, donna son terrain au couvent de Bourg-Saint-Andéol. Il fut acheté par divers propriétaires. La maison devait être vendue à une famille Martin, professeurs à Marseille. La demoiselle Turc avait signé l'acte, mais avait conservé un délai de huit jours. Ayant réfléchi, elle revint sur sa décision: mais le train l'écrasa alors qu'elle se rendait chez le notaire à la Voulte. Les Martin devinrent donc propriétaires et appelèrent la maison « Béthanie ». Ils vendirent à une demoiselle Paradon, diaconesse protestante, qui avait aussi l'hôtel des Eaux Vives. Son neveu hérita, mais en 1964, la municipalité acheta Béthanie pour en faire la maison de retraite « Les Mimosas », qui y fonctionna de 1967 à 2002, où elle fut transférée rue de la Faysse. p.40 : Pierre Bouchon (1681-1748) participa au développement de la soie à Charmes. Il acheta en 1719 le « clos de Monseigneur », appelé aussi le « quartier des Casernes » du fait de la présence de gendarmes au XVIII^e pour surveiller le Rhône. En 1860, la municipalité décida d'y construire la nouvelle église, l'ancienne, près du campanile, étant petite et vétuste. Mais ce lieu était le rendez-vous des joueurs et des ivrognes, proche d'auberges. En 1865 le curé Bomel fit signer des promesses de vente. L'église fut finalement construite au nord de l'agglomération de l'époque, rue du Péage. p.42 : la place Symphorien Turc était jadis la place des bourreaux du seigneur de Crussol. En 1989, elle retrouva ce nom. Une chapelle portait ce nom, pourvue par des terres aux XIV^e et XV^e dans la plaine de Charmes. Le mécontentement des habitants fit que la place des Bourreaux devint place Symphorien Turc, chirurgien et greffier de la communauté au temps de la Révolution et habitant la maison « des Baillis » à cette époque. p.43 : En 1303, Pierre de Blou, damoiseau, fit allégeance au seigneur de Crussol pour sa maison-forte « près d'Ambroye ». En juin 1592, Claude de Blou, héritière, épousa Jacques de Chambaud, chef protestant veuf de Marie de Barjac. Elle lui apporta la seigneurie de Blou, qui passa à Paule de Chambaud, puis à la famille Galbert des Fonds, à Touloud. p.44 : La place d'Embroye fut le cimetière des protestants après 1663, du fait d'un édit royal de 1657 qui leur interdisait le cimetière catholique. La petite esplanade en avant de la porte d'Embroye servit pour les foires et les marchés, et on y planta des mûriers sous la Révolution. Le commerce avec la montagne passait par la calade qui donnait accès à Touloud, et pouvait être interrompu par les dégâts des orages. p.45 : Le moulin de Charmes, dit « moulin du Pied », était en aval sur l'Embroye, accessible par des « planches ». En 1721, le meunier François Chazal les remplaça par un petit pont en pierres provenant d'une voûte du château de Charmes. p.49 : L'église Saint-Pierre aux Liens se trouvait à côté du campanile, destiné à recevoir les

cloches. Dans le midi, c'est le nom d'un clocher sur lequel des ouvrages de ferronnerie supportent les cloches. En 1857, la commune décide d'avoir son monument : ce sera une horloge sur le clocher de l'église. Le clocher fut surélevé, mais l'horloge ne fut jamais installée, trop coûteuse. La toiture vernissée a disparu, l'église fut démolie vers 1900, le clocher subsiste seul. p.54 : En haute de la calade à gauche, un chemin descend à Boissier, ancienne usine à soie devenu le pensionnat de garçons de l'école privée protestante « cours Isaac Homel » fondée par le pasteur Louis Dallières. p.54 : Me Jacques Dupré, notaire résidant à Pierremale, fait mention de la construction d'un hôpital en avril 1726 au-dessus de la fontaine, œuvre de M. Guillaume Fabrie, maçon du Mimousin mais habitant à Charmes. Mais la communauté le vend pour 20 livres, somme utilisée par le curé pour faire le « glassis » de l'église de Charmes. Fait au cabaret de Pierre Palliez, à Charmes. Mais la maison de Jacques Dumas, en 1730, est appelée « l'hôpital » ; on y enregistre encore un décès en 1779, et une naissance en 1781. p.55 : Le Chemin de Prêles, qui prend au sommet de la calade, est la rue des anciennes usines : Bellevue, la Neuve (usine de soie, puis de fibres de bois) et après le pont submersible sur l'Embroye mais sur Saint-Georges, l'usine de Prêle. p.56 : Laye est un vieux mot qui désigne l'arrière d'un château. Cela peut venir de « haie », ce qui signifie « bois » en francique. Beaucoup de toponymes en Drôme et Pourchères en Ardèche. Une croix de fer était placée au carrefour du chemin qui va vers Toulaud et de celui qui va vers Meyret, petite forteresse au sud de Crussol. p.58 : La table d'orientation fut inaugurée en 1996. Le château fut un temps affublé du nom d'Olympe (cadastre de 1812), et fut planté en vignes à la fin du XVIII^e. p.59 : le portail de l'Auberan était l'entrée de la basse-cour du château. Le concierge habitait dans le bâtiment surmonté de l'échauguette, et au XVII^e le château ne servait que de prison pour le comté de Crussol. On aperçoit de là la terre de l'Albaron (du baron). p.62 : En 1944, le curé et le pasteur pour marquer de la lettre « B » (en allemand « bewohnen ») pour indiquer les maisons habitées et les protéger ainsi. p.6 : Claude Savinas (1957-2000) a été choisi pour encadrer la réhabilitation du château féodal, puis pour diriger les services techniques de la mairie. p.64 : Le square René Cassin fut le cimetière du village de 1848 à 1898, en remplacement de celui qui était contre la vieille église, où « on ne pouvait plus enterrer ». p.65 : Sur la place de la nouvelle église, dont l'architecte fut Tracol, on remarque une croix de mission datée de 1887 ; Paul et Bertrand Bertois furent début XX^e siècle les généreux donateurs d'une rente au profit du bureau de bienfaisance. En échange, la municipalité doit entretenir leur tombe au cimetière de Sablons (Isère). Elle a été soldée dans les années 80 et valait 30 NF par an. p.66 : L'actuelle RD 86 s'est appelée route royale dès 1845, puis en 1857 route impériale de Lyon à Beaucaire. Depuis 2002, c'est « l'avenue de Provence ». La vente des terres pour la route eut lieu en 1845 chez M^o Léon, notaire à Charmes, qui note en juillet que les travaux sont finis. p.68 : Le temple fut bâti en 1839, et l'alambic s'installa rue du Temple de 1955 à 1977. Le pressoir était ambulancier, et le vin nouveau était amené à l'alambic. p.70 : La route de la Corniche a été ouverte en 1970 sur un ancien sentier. p.71 : Le chemin de Clairfond en direction de Soyons est sans doute sur l'emplacement de l'ancienne voie romaine de Lyon à Nîmes. On l'appelait chemin des Mulets dès 1593. Le ruisseau de Clairfond était la limite de la seigneurie de Charmes, du comté de Crussol, et de la seigneurie des abbesses de Soyons. Le tombeau d'Aléthius fut découvert au-dessus du ruisseau de Clairfond. p.73 : Au XIX^e siècle allant de Clairfond au Rhône était le « chemin du four à chaux ». Le ciment était utilisé pour le plan Freycinet pour aménager le Rhône. p.74 : La « grande faysses de Blou » entre la route et le Rhône faisait partie de la seigneurie de Blou. p.75 : Un charme a été planté sur la place de la Mairie en 1989. La Mairie y resta de 1951 à 2000. Elle était avant 28 avenue de Provence. p.76 : Le bureau de poste fut incendié avec deux autres maisons en 1944. Il s'installa alors place de la Mairie ; Le domaine de Maurice longe l'Embroye jusqu'au Rhône. C'est au chemin de Maurice que se trouvent les bâtiments de l'ancien « cours Isaac Homel » fondé en 1942 par le pasteur Louis Dallièr et qui a fermé en 1975. P. 78 : La gare fut d'abord prévue au quartier de Turzon pour desservir Charmes et Beauchastel. Mais une pétition circula pour une gare à Charmes. Elle reçut le télégraphe en 1879 et s'appela en 1892 Charmes-St. Georges les Bains. p.80 : Le 27 juin 1528, Jean de Poitiers vicomte d'Etoile donna à Jacques de Blou de Charmes la permission de faire une traillie et un port sur le Rhône, à la charge de porter chaque année au château d'Etoile un épervier et de faire hommage. En décembre 1570, l'assemblée des Etats eut lieu dans la salle d'audience du château de Charmes et fut perturbée par une crue du Rhône qui détruisit les pylônes qui maintenaient les câbles et posa des problèmes de communication entre Dauphiné et Vivarais. En 1775, le bac de Charmes est en très mauvais état, le chemin pour y accéder est impraticable, les rares traversées se font en bateau à rames. L'administration royale demande l'arrêt si la traillie n'est pas rétablie, ce qui sera fait. En 1898, l'Etat céda le bac à la commune de Charmes. Mais en 1915, le câble se rompit. La commune avait déjà dû renouveler le bateau en 1905. Ce bateau dériva sur 1 km 500 et atterrit en rive gauche. Le dernier fermier du bac fut Firmin Sartre depuis 1906. En 1926, Charmes voulut racheter un bac, mais celui qu'elle visait, de Sorgues (Vaucluse) fut vendu avant qu'elle ait pu l'acheter. Le port Paul Bertois était au XVII^e le grand chemin du Port. Début XVIII^e l'embarcadère changea de place et elle devint la « rue du Port Vieux ». p.81 : En 1779, les intendants du duc d'Uzès déplacèrent le bac, et le placèrent à 150 pas de celui de Beauchastel. Il se trouvait aussi sur Saint-Marcel, peut-être depuis la crue de 1570. p. 84 : Une maladière existait à côté de l'embarcadère. Le lieu est ainsi nommé jusqu'au XVIII^e. Les voyageurs y étaient placés en quarantaine en cas de besoin. p.84 : L'ancienne gare est devenue salle des fêtes en 1984, puis dépôt de fruits. En face, le gymnase construit en 1999 ; Le champ Trentenier appartenait au seigneur de Châteauneuf d'Isère, qui voulut par testament le 24 octobre 1218, le donner aux Templiers de Valence. Il fit promettre à son fils devant notaire de respecter sa volonté. En échange, les Templiers devront faire dire à perpétuité 30 messes par an pour le repos de l'âme du donateur, d'où le nom. A moins que cela ne vienne de la draye à moutons proche : les moutons étaient comptés par trentaine. Ce champ accueillerait donc 30 moutons. Avant la construction du canal, la maison appelée Mas Trentenier bordait le fleuve, avec un chemin de halage et des amarres pour les bateaux, une éolienne pour monter l'eau pour le jardin et les vignes. p.86 : la « route du Rhône » est l'ancienne draye qui allait de Beauchastel à Soyons sans jamais border le fleuve. Au-delà de Soyons, elle devient le « chemin des Mulets ». p.87 : Le pré de la Surle, la ferme de la Pierre Blanche, celle Saint-André, Valla, furent submergés par les travaux du barrage, mis en eau en automne 1963. p.92 : Le plateau des Ménafauries s'étend entre Saint Georges, Toulaud et Soyons. Lors de travaux pour l'eau potable au quartier du Planas, une nécropole gallo-romaine y a été mise à jour. Le terme viendrait de « mena » (beaucoup) et de « fories » (étrangers). Mais on trouve en 1461 « l'aulne la Forie », et une famille noble de Toulaud, les Faurie de Chambaud, eut jadis ce fief. Sur le cadastre de 1811, le nom de « Malory » est une erreur. L'endroit est aujourd'hui envahi par l'urbanisation. p.93 : A Recoul se trouve une maison-forte qui fut longtemps la demeure de la famille Daudemars, ainsi que la maison d'école devenue maison d'habitation. Une passerelle dite de Reymondon ou de la Planche permettait de franchir l'Embroye, et de rejoindre les quartiers de Carcavel et de Martouret (riche en vestiges gallo-romains) et de Sarzier (où Paul Paya voyait une origine arabe ou sarrasine). Le ruisseau du Fez sépare Charmes de S. Georges (origine : fisc?, ou instrument agricole en arabe ?) p.95 : La cité des Oliviers est l'ancien lotissement communal créé à l'époque de la construction du barrage, quartier du Maigre ou des Trois Croix, appartenant jadis au curé de Charmes. Puis fut construit le lotissement « le Vertel », où

Marianne de la Seauve vendit une terre en 1714, qui se révéla pleine de cailloux. Du coup l'acquéreur Vachier réclame 40 écus à la vendeuse.

Luce Oberty : Charmes en Vivarais, Saint-Félicien, 1931, 47 p.

Les Compagnons se consacrent à un ouvrage historique. D.L. 9 9 2022. 3 AC 100.

Dr. Ad. Bonnard : Le Christ de Charmes, Revue du Vivarais 1920 8 p. et 2 pl.

Paul Camus: S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II, p. 108 : Jean Bastet fit son testament le 13 mai 1327 au château de Charmes. Il avait épousé Béatrix de Poitiers, fille posthume de Guillaume de Poitiers. Celui-ci mourut en 1339, et l'héritier fut son neveu, fils de Béatrix, Géraud Bastet, qui eut ainsi la seigneurie de Fourchades. En 1340, Géraud Bastet fit hommage pour Fourchades à l'évêque du Puy Bernard Brun. En 1343, hommage à Jean de Chandorat, évêque du Puy, pour Fay, Queyrières, Chanéac, Contagnet, deux parts de Chambarlhac, trois parts de Châteauneuf en Boutières, les châteaux de Giourand, Fourchades, le Béage, Montréal, Beaudiné, etc.

Georgette Montjardin: Charmes de 1620 à 1849 d'après les paroissiaux et les autres actes, S.I. 1990, 78 p. A.D. 07 21 J 112.

F. Bréchon, T 3 p. 642 : A Charmes, la route ne passe pas au sommet du coteau, près du castrum, et le péage se perçoit dans la rue principale, dite rue du Péage, dès 1319. Il apparaît encore en 1464 et au début du XVI^e siècle. le port de Charmes fait partie des « passages » de la sénéchaussée en 1435; en 1463, de la chaux est livrable « à la boca d'Embraya près de Charmes » (Ménard, Histoire de Nîmes, T 3 p. 254). Il est encore attesté en 1519 et 1528, et devait être près du port de plaisance actuel. Mal documenté, il est pas secondaire : il s'est peut-être fait une spécialité du passage des troupeaux venant à Valence depuis le plateau de Vernoux.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 5 juin 1999 : La famille de Blod portait le titre de seigneur de Charmes, car les Crussol étaient le plus souvent à Uzès. Au début du XVII^e, les de Fonds de Blod font construire un nouveau château donnant sur la nouvelle route qui passe près de la Vieille Auberge et qui franchit l'Embroye par ce qu'on appelle le « Vieux Pont » aujourd'hui. Cette famille était protestante, et le sieur de Blod participa au mouvement de 1683 conduit en Vivarais par Isaac Homel, pasteur à Charmes-Soyons, et initié par Claude Brousson. Isaac Homel, après le combat de l'Herbasse, est condamné au supplice de la roue. Il passe à Charmes, où il voit ses filles qui l'accompagnent à Tournon, lieu du supplice. Charmes subit le passage de l'armée, et notamment celui des dragons de Saint-Ruth. De Fonds, de Blod parvient à s'enfuir en Suisse, mais ses biens sont saisis et vendus en 1687. Le manoir est habité au XVIII^e siècle par un notaire « nouveau converti » qui perdit sa charge à cause de ses convictions. Ce château de Blod est le futur hôtel de ville de Charmes.

Le Christ de Charmes (XVII^e siècle). TV du 31 8 2001. AW 29.

Elie Reynier, Histoire de Privas, T. 1, p. 239 : En 1620, Judith de la Tour-Gouvernet, fille de Paule de Chambaud, épousa Jean de la Gruterie, seigneur de Maisonseule. Paule de Chambaud promit 27.000 livres de dot qu'elle ne paya pas. Aussi, Maisonseule fit saisir ses seigneuries de Chambaud et de Collans. Avec Meissonnier, il l'obligea à vendre ses domaines de Charmes : la maison de Blou, la moitié du port, un moulin et des revenus. Noble Anthoine de Galbert des Fonds acheta le tout pour 22.500 livres. Il versera 13.500 livres à Maisonseule, 9.000 à Meissonnier et Catherine de Monery sa femme. Paule de Chambaud se trouve au Teil en Limozin (?), où elle habite. AJ 2.

L'affaire de Charmes, résumé, J 99.

Quand Charmes voulait annexer Saint Marcel et Saint Georges 1839,1855) (DL, 20 9 63) 2 AI 100.

F. Charpigny-Y. Morel: vallées moulinières. Grève à Charmes en 1894. p. 107.

La fête de la Surle à Charmes. Le Patriote de l'Ardèche du 26 février 1896.Cité in "Ardèche 1900" p. 203.Photographie de la fête p. 205.

L'immigration à Charmes en 1962, par origine, âge et profession, I 59.

Le centre national de la coopération agricole s'est réuni à Charmes sur Rhône. D.L. du 8 12 63. 2 AJ 213.

L'hôtel des Eaux Vives à Charmes sur Rhône a été ravagé par le feu. D.L. du 18 12 63. 2 AJ 212.

Pas de cinéma au soleil (la fête de la Surle). D.L. 13 2 89. 2 BC 38.

La fête de la Surle. D.L. 18 2 91. 2 BC 36.

« Non à la vie de château ! » Spectacle organisé par « Les Compagnons de Charmes » en souvenir d'une révolte en 1635. O 106.

Peinture et voyance (galerie Hoebus). D.L. 4 8 91. 2 BC 40.

Le radio électricien paléographe (Alain Saint-André). D.L. 5 10 91. 2 AT 14.

Alain Saint-André, Jean-Yves Bois, André Ponsonnet: Charmes sur Rhône, un village sous influence valentinoise ? M.A.T.P. 15 11 91 n°32. 2 BC 30.

Les plastiques Chapus préparent l'Europe. DL du 23 11 91. AM 216.

Club nautique : projets pour les plaisanciers. D.L. 10 2 92. 2 BC 37.

Une nouvelle association : sauvegarde du patrimoine. D.L. 23 1 94. 2 BC 35.

La jeunesse à la sauvegarde du château. D.L. du 27 8 94. 2 AI 71.

Le château aux mains des compagnons. D.L. 26 9 94. 2 BC 34.

L'association de sauvegarde du patrimoine en assemblée. D.L. 11 2 96. 2 BC 30.

Perrier-Agro-Industrie, filiale du groupe Senoble (Saint-Georges les Bains, Charmes).Ardèche Infos N° 37, été 97.

L'Union de Prières de Charmes, D.L. s.d. 2 BC 35-36.

Les Compagnons de Charmes ont réalisé une vidéo sur la maison de Blou. D.L. 18 5 97. 2 BC 33.

Barrage de Charmes : la RD 11 bientôt à deux voies. D.L. 28 01 98. 2 BC 32.

Barrage de Charmes : début des travaux dans 5 mois. T.V. 30 01 98. 2 BC 32.

Deux voies pour le barrage de Charmes. Article TV du 24 9 99. AW 27.

Les ruines du château : lieux d'autrefois, lieux d'aujourd'hui. T.V. 18 2 2000. 2 BC 33-34.

Une maison de qualité pour les personnes âgées. T.V. 14 2 2003. 2 BC 39.

La place des Deux Chênes inaugurée. T.V. 4 7 2003. 2 BC 29.

Se perdre et marcher sur Saturne (à Charmes sur Rhône). D.L. du 9 8 2009. AT 231.

2013 verra la sortie d'un livre sur le moulinage. Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 29.

Une étoile au Michelin (Olivier Samin, du Carré d'Aléthius). Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 178.

Les Compagnons de Charmes se penchent sur 1914-1918. Hebdo 13 3 2014. 2 BA 28.

Le salon des vins mise aussi sur l'eau. D.L. 27 3 2014. 2 BA 65.

COMMUNE DE GILHAC ET BRUZAC

Généralités

Notes sur Pierregourde d'après P.Charrié et Benoît d'Entrevaux (avec blason décrit). 2 BC 43.

Vues des ruines de Pierregourde. AT 121-123.

F. Benoît d'Entrevaux : Eléments nombreux sur la seigneurie de Pierregourde. G 126-128.

Un Voultain : Notice sur Gilhac et Bruzac et Pierregourde. Histoire de la seigneurie, et des familles de Pierregourde, Barjac, Maugiron, de Veynes...Fonctionnement de la seigneurie. G 123-125.

Notice sur Gilhac et Bruzac et Pierregourde, par un Voultain, imprimerie Habauzit, la Voulte 1932. AH 52-53 : Le mandement de Pierregourde était limité par ceux de Touloud, Saint-Georges, Saint-Marcel, Beauchastel, Saint-Fortunat, et la Tourette; au nord, le mandement de Boffres; au sud, l'Eyrieux. La seigneurie avait basse, moyenne et haute justice ; la basse justice connaissait les causes civiles, et pénales jusqu'à 60 sols d'amende; la moyenne justice, au civil, s'occupait du pourvoi de tuteurs, les inventaires, les insinuations, les poids et mesures ; au pénal, elle jugeait les crimes dont la condamnation n'entraînait pas d'effusion de sang ; la haute justice donnait droit de confiscation, autorisait la litre et le banc d'honneur à l'église, l'ensevelissement dans le chœur ; elle donnait la peine capitale au pénal. Il y avait à Pierregourde un juge, un capitaine-châtelain, un lieutenant et un procureur fiscal. Le 8 mars 1611, Jacob Roussillon, de Beauchastel, remplace Raymond de Saléon décédé comme capitaine châtelain. Isaac de la Marette est seigneur de Pierregourde, et réside au Bousquet.

Avant le XII^e, cette terre était aux Fay. Philippa la porta aux Poitiers par son mariage, vers 1185. Le 30 mars 1246, elle en fit don à son petit-fils Roger Bermond, né de sa fille Josserande et de son gendre Pierre Bermond d'Anduze. Roger eut aussi la seigneurie de la Voulte. Mais la famille de Pierregourde reste en place. Hugon Ier rend hommage à Philippa en novembre 1237, et son, fils en 1257. La lignée se poursuit jusqu'au début du XVI^e, où elle prend le nom de la Marette. Louis de la Marette est d'abord catholique, puis protestant. Il fut tué à Musignac (Mussidan ?) près Périgueux le 25 octobre 1568, et la seigneurie passa à son beau-frère François de Barjac, époux de Claudine de la Marette. Il commanda pour les protestants en Haut-Vivarais en 1572-1575. Puis, Isaac, et Jean-Annet, seigneur de Pierregourde, du Bousquet et de Châteaubourg. Sa fille Louise porta la seigneurie aux Maugiron, dont une descendante la porta aux de Veynes. Le Bousquet avait déjà un moulin en 1497. Il y en avait d'autres, battoirs et gauchoirs, sur l'Eyrieux et le Turzon, une carrière pour les meules, bachas et vases existait aussi à Saint-Georges. Le château du Bousquet date d'Henri II. Il était entouré de cabaretiers et d'hostes auxquels il est fait obligation de débiter en premier le vin et le blé du mandement en 1655. Le 21 mai 1340, il est ordonné à Pierre Monistrol de loger le seigneur à Pierregourde. Dans la basse-cour du château, il y a des masures. Le 24 novembre 1384, le sénéchal de Beaucaire ordonne au juge royal de Boucieu de faire réparer le château, et le fort, et d'y tenir des gens bien armés. En 1409, discussion entre le seigneur et les habitants sur cette question. Le 26 novembre 1483, le seigneur demanda la réparation du fort et du vintain du château, et la réparation des aqueducs. La terre de Pierregourde relevait de l'abbaye bénédictine de Soyons et du diocèse de Valence. Il y avait trois paroisses : St. Martin de Gilhac, Notre-Dame de Bruzac et Saint-André de Bruzac. Les trois curés étaient présentés par l'abbesse à la nomination de l'évêque de Valence. Par compromis du 29 avril 1320, il est convenu entre Odon de Retourtour seigneur de Beauchastel et Hugon de Pierregourde que l'église de St. Laurent d'Autussac, son cimetière, avec certaines terres et maisons, possédées jusque là par le seigneur de Beauchastel, appartiendront désormais au mandement et au seigneur de Pierregourde. C'est à Pierregourde que Chambaud rassembla les armées protestantes pour arrêter les armées catholiques de La Valette en avril 1586. Le 22 septembre 1683, les protestants de Pierregourde, d'accord avec ceux de St. Vincent de Durfort et de Beauchastel se réunirent au château du Bousquet, tandis que ceux de Boffres, Saint-Pierreville et ailleurs se rassemblaient au camp de l'Herbasse, paroisse de Bruzac. Ils furent repoussés jusqu'à Chalancon, et là, complètement dispersés. En 1670, on ne disait plus la messe à St.Martin de Gilhac et St. André de Bruzac. L'église de Notre-Dame de Bruzac fut incendiée en 1704 avec le presbytère. Les insurgés furent dispersés à Franchassis peu après; nouvelle défaite à la montagne de Leyris le 8 juillet 1709. Ils se réfugièrent à Pierregourde, puis furent mis en déroute au pont des Ollières. L'église de Notre-Dame de Bruzac fut reconstruite en 1717, celle St. Martin de Gilhac resta en ruines, celle de St. André de Bruzac a disparu. L'église Notre-Dame servit aux deux cultes de 1750 à la Révolution, et un rideau voilait l'autel pendant les cérémonies protestantes.

Il y avait un temple à Pierregourde dès 1561. En 1654, les protestants de Pierregourde demandèrent au synode de Vernoux d'obliger Beauchastel et ses annexes à contribuer à l'entretien du ministère de Pierregourde et à la construction d'un temple au Bousquet. Le synode accepta. Le roi interdit le temple et l'exercice de la religion à Pierregourde le 26 septembre 1682. Le 29 mars 1735, une assemblée eut lieu à Bruzac ; il y eut plusieurs arrestations dont celle d'Isabeau Menet, de Beauchastel. Sa vie et son emprisonnement à la Tour de Constance furent décrites par le pasteur Lombard, de Genève, en 1873. Son emprisonnement dura de 1735 à 1750. L'arrondissement protestant de Beauchastel comptait vers 1740, à Pierregourde, St. André de Bruzac et le Pape 21 familles catholiques et 100 protestantes. Les protestants de Bruzac célébraient leur culte sous le temple actuel, où un châtaignier au tronc vénérable servait de chaire; autre lieu de réunion à Girbaud. En 1871, un temple fut édifié à chacun de ces endroits. (François de Barjac épousa Claudine de la Marette, dame de Pierregourde, et en eut notamment Claude, mariée à Pierre de Chambaud. Cette branche de Barjac s'éteignit par le mariage de Louise de Barjac avec le comte de Maugiron, père de François de Maugiron, marié le 27 août 1679 à Catherine-Thérèse de Sassenage, voir AS 130).

Patrimoine huguenot d'Ardèche, 2016, n°16 : De la seigneurie de Pierregourde à S.Laurent du Pape, p.31-42 : histoire de la seigneurie de Pierregourde, le domaine d'Hauteville et ses occupants successifs, des Rioufol d'Hauteville à Arnaud Desjardins.

A.D. 69: EP 115, 119 à 127, E 132: Chartrier de Pierregourde.

Notes (personnelles) sur le château de Pierregourde. G 129-130.

Pierregourde domine la situation. D.L. 15 10 92. 2 BC 43.

Antiquité, Moyen-âge

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, p.177 : Le 9 février 1489-90, Philibert de la Marette, seigneur de Fourchades, est témoin d'une quittance de dot passée dans la chambre de la tour du château de la Bastide de Bompas, paroisse d'Ayzac, par Guinot de la Marette, époux d'Anne de Cayres, à son beau-père Guillaume de Cayres, seigneur d'Antraigues. Les témoins sont Gaspard de la Marette, prieur de Charaix, seigneur de Pierregourde, Amédée de la Marette, prieur de S.Apollinaire de Gluiras, Alexandre de la Marette, prieur du Luc, Philibert de la Marette, seigneur de Fourchades, Jean Maurel, seigneur de Feugeyrolles, et Claude, seigneur du Villard. Le testament du prieur de Charay est aux archives de la Drôme (E 2656, Sapets, notaire de S. Péray).

Hugues de Pierregourde accompagna l'Empereur Frédéric Ier à la III^e Croisade. H 19.

Aimar III reconnu tenir du roi de France Chalencon, Vernoux, Rochemaure, la Tourette et Pierregourde en 1250. H 22.

Le 18 avril 1251, Aimar III promet de ne jamais aliéner sa suzeraineté de Pierregourde, que possèdent Hugues, Guy et Aymar de Pierregourde, contre un don de 500 livres consenti sur le péage d'Etoile.

Roger d'Anduze fait hommage à Philippe III le Hardi pour Pierregourde en 1273. H 23.

F. Bréchon, T.1, p.285: Il y avait des moulins à draps à Pierregourde dès le début du XIV^e siècle (AD 69 EP 124). T.2 p.148 : En 1340, Hugues de Pierregourde rend hommage au comte de Valentinois pour le manse de Savinas, hommage renouvelé par sa veuve en 1349 (AD 69 , EP 119 , pièce 6 et 9). A cette occasion, le manse de Savinas est borné: sa limite nord passe à la Garde, à la limite de des communes de Boffres et de Vernoux qui correspond aux limites des mandements de Boffres et de Pierregourde au XIV^e siècle. T.2 p.158 : En 1306, transaction de bornage entre les seigneurs de Crussol et Pierregourde (AD 69, EP 122, pièce 9). Le chemin de Touloud à Vernoux passe par le quartier de St. André, puis au lieu-dit les Fourches, probable lieu de pendaison aux limites du mandement. Puis, par Fontanet, Mellières, pour rejoindre la grande route non loin du col de la Justice.

J. Chevalier : « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois ». Hugues de Pierregourde est présent lors du testament de Louis II de Poitiers à Baix le 22 juin 1419. H 58.

Ch. du Besset : « le Vieux Desaignes » : p.30 , filiation des Retourtour. Armand Ier de Retourtour eut 3 fils : Odon, prêtre et prieur de Rochepaule, Maurice, l'aîné, Briand. Maurice eut Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Briand eut le tiers de Pierregourde et Dunières au partage de 1247. D'après Michel de Chazotte, ce Briand aurait eu la seigneurie de Montfaucon, la coseigneurie de Dunières et il était chanoine du Puy en 1255.

J. Régné : Regeste Vivarois : Gaspard de Pierregourde, prieur de Charay et seigneur de Pierregourde, fait hommage au roi Charles VIII pour sa parerie du château de Vernoux, et tout ce qu'il avait aux terroirs de vellione (?) et des Beaux (?) proches le mandement de Pierregourde. H 236.

Louis d'Anduze, seigneur de la Voulte, Choméyrac et Pierregourde (1335-1408). Origine, généalogie québec. AP 239-240.

Temps Modernes

Pierre Marcha (attribué à) : Mort de M. de Châteauneuf de Pierregourde au Pouzin en mai 1628 (Commentaires du Soldat du Vivarais) G 132.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 5 juin 1999 : Claude Brousson passa par là en 1697 ; dans la vallée du Turzon, Mataud fut un lieu d'assemblées dès 1691 ; à la Grange, assemblée nocturne en 1735, où seront arrêtés Isabeau Menet et François Fialaix ; Chazallet fut plus tard, non loin de là, un lieu de rassemblement de jour. Bruzac est proche de Grosjeanne où prêchait Perrin dès 1688, et de la Seauve où 1000 personnes se réunirent en 1748. Il y a aussi Barde et la Biousse. L'église fut restaurée en 1717 après son incendie par les Camisards en 1704, et on dit qu'elle servit pour le culte et la messe avant la Révolution. Le temple a été élevé en 1872, en même temps que celui de Girbaud, entre Pierregourde-Gilhac et le Grand Roustain, autre lieu d'assemblée. Les seigneurs de Pierregourde passent très tôt à la Réforme : une église y est dressée dès 1561. Jacques de Chambaud y regroupe ses troupes en 1586. Mais il participe par exemple au traité de la Borie. En 1628, une garnison catholique occupe le château, qui est démantelé en 1629 après le siège de Privas comme les autres places ou châteaux tenus par les protestants. Les seigneurs habitent au Bousquet, construit entre 1547 et 1560.

Colette Véron : Impulsion seigneuriale et mise en place d'un réseau de moulins hydrauliques dans les mandements de Beauchastel et Pierregourde (Colette Véron, www.moulins-de-la-vallee-de-l'eyrieux.fr). AD 73-75.

Rôle du vingtième de 1771 pour la communauté de Pierregourde, y compris le Pape. C 1113.-A 138.

Tableau des 2/20^e à Pierregourde sans doute en 1773. AD 07 C 1115 . AN 233.

Plainte du seigneur de Pierregourde, 5 nov.1785.3 pièces. A.D. 07, 26 B 10.

Révolution, Empire

Gilhac-et-Bruzac-Pierregourde restera provisoirement uni à Saint-Laurent. Administration Centrale de l'Ardèche, L 120, 14 avril 1791.

Comité de Surveillance de Gilhac et Bruzac, A.D. 07 L 1106 bis.

« De Pierregourde à Pont-Heyrieux » p.242, composition de la Société Populaire de Gilhac et Bruzac.

Tableau des citoyens qui composent la Garde Nationale de Gilhac-et-Bruzac le 2 Germinal An IV. AS 183-187.

XX^e siècle

Mouliniers 1900: néant.

Bizarre, bizarre... (magie noire). D.L. 27 2 93. 2 AO 54-55.

XXI^e siècle

Mail d'Emilie Comes sur ses projets de recherche sur Chalencon et Pierregourde, 7 5 2016. 2 BN 193.

LA VOULTE

*A. Mazon (Dr.Francus) : Notice sur la baronnie de La Voulte. Réédition La Bouquinerie, Valence, 1991.

*Christian Faure, Jean-Roger Valette : Gardien de la Voulte, le château, une histoire de 900 ans. Office de Tourisme du canton de la Voulte, Portes les Valence, 2001.

*Michel Riou : Cent ans de rugby à La Voulte. Guilherand-Granges, La Voulte, 2007. Format A 4.

Bulletin du canton de La Voulte sur Rhône, édition 2008-2009, avec présentation de toutes les communes du canton.

Généralités

A. Mazon : voyage autour de privas. A 53.

Album du Vivarais. Généalogie des seigneurs de la Voulte. A 54.

A. Mazon : Notes sur la baronnie de la Voulte. Réédition la Bouquinerie 1991. A 55.

Références pour des recherches sur la Voulte. B 117.

Henri Cogoluenhe : Histoire des bacs pour traverser le Rhône : Notes sur ce qui concerne La Voulte. B 113.

R.V. 1911. Jean Régné. Une visite au château de la Voulte.

Paléontologie

Un crustacé de 155 millions d'années découvert à la Voulte. D.L. 6 7 87. 2 BC 126.

Quand l'Histoire donne le vertige... (musée paléontologique de la Voulte). D.L. du 6 8 89. 2 AC 174.

Le Musée invité d'honneur aux Pays-Bas. D.L. 29 novembre 1990. 2 BC 127.

Prospectus du musée de paléontologie (années 90). 2 BC 123.
 La Voulte sur Rhône : mémoires de la terre. D.L. 11 8 93. 2 BC 128.
 « Les javelots de la foudre ». D.L. 11 8 94. 2 BC 124.
 Les statues sont en place (paléontologie). D.L. 30 7 95. 2 BC 123.
 Des gambas de 160 millions d'années. D.L. 28 8 95. 2 BC 121.
 De l'A.D.N. de 8 millions d'années découvert à la Voulte. D.L. 12 11 95. 2 BC 126.
 « Cailloux et vieille noix ». D.L. 7 11 95. 2 BC 128.
 Musée paléontologique de la Voulte : une collection renouvelée. Tribune 4 9 97. 2 BC 127.
 Un superbe ouvrage de Bernard Riou (« Les fossiles empreintes du vivant »). T.V. 18 6 99. 2 BC 120.
 La cigale (huit millions d'années) et le paléontologue. D.L. 7 7 99. 2 BC 120.
 Une découverte du paléontologue Bernard Riou (cigale tropicale fossile). T.V. 6 8 99. 2 BC 121.
 Un auroch vieux de 30.000 ans. T.V. 15 6 2001. 2 BC 119.
 Une antilope fossile datée de 8 millions d'années. Hebdo du 14 juillet 2006. T 173.

Moyen-âge

M. Riou : Conférence sur « Les seigneurs de la Voulte au Moyen-Age », prononcée le 23 juillet 1998 à l'office de Tourisme de La Voulte, avec généalogie simplifiée des Anduze et des Lévis, et croquis de la seigneurie de la Voulte sous Philippe IV de Lévis (1408-1440). Transparents. 2 BC 45-56.
 Cahiers du Mézenc 1997 : Dans les Cahiers du Mézenc 1997, P.Y. Laffont raconte les origines des seigneurs de la Voulte : d'abord des Clérieu. Puis la fille de Silvion de Clérieu, Matheline épouse Guillaume Jourdain, seigneur du Mézenc. Leur fille Philippa épouse Aymar II à la fin du XII^e siècle et la seigneurie passe aux Poitiers comtes de Valentinois.
 Louis Caillet : Lettre de Philippe de Lévis, seigneur de la Voulte, aux Lyonnais. R.V. 1909.
 F. Bréchon, T. 3 p. 645 : Le péage de la Voulte était perçu au château, par où passait la route avant le XVIII^e siècle. Ce péage date peut-être de 1151, et fut concédé par l'Empereur Conrad à Silvion de Clérieu à cette date. Nous avons des pancartes de 1371 et 1377 (A.N. H4 2960) et les comptes de Terrasson receveur du péage pour 1399-1400 (cf. Mazon). Un barrage édifié pour payer les fortifications est supprimé par le roi en 1371. (A.D. 34, A 6 f°50v°). En 1235, le comte de Valentinois concède toutes franchises à l'abbé de St. Ruf au port de la Voulte (Regeste Dauphinois, T.2 n° 7392). Il y a ensuite un chemin de la Voulte à Etoile, franchissant donc le fleuve (A.N. H4 2960) entre 1330 et 1340. Les navires doivent passer en rive droite pour éviter le confluent de la Drôme, puis en rive gauche pour éviter le confluent de l'Eyrieux. Mais aucune route n'en part vers l'ouest. Il s'agit plus d'une escale technique. Il y a un hôpital à la Voulte à la sortie sud vers 1330-1340. (A.N. H4 2960).
 Notes sur la famille de Lévis. Origine: Internet. Z 30.
 Louis d'Anduze, seigneur de la Voulte, Choméyrac et Pierregourde (1335-1408). Origine, généalogie québec. AP 239-240.
 Généalogie de la famille de Banne de Boissy, branche des de Banne, lesquels sont connus depuis au moins le XII^e siècle. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 123-126. (et sont châtelains de La Voulte au XVI^e siècle).
 Cévennes Terre de Lumière, n°1, 2007 : Château de La Voulte et vieille ville pp.12-18. 1324 : Bermond II d'Anduze se reconnaît vassal d'Aymar IV de Poitiers pour les châteaux de Rochessauve et de St. Vincent de Barrès, avec son frère Guillaume, mais ne se reconnaît pas d'autres obligations, la seigneurie de La Voulte relevant de l'évêque de Valence. H 25. 1338 : l'héritier des Roche est Guignonnet de Lévis, fils de Jamage de Roche et de Philippe de Lévis. H 26. 1355 : Aymar VI (1345-1375) fait cession sa vie durant des châteaux de Privas, Durfort, Boulogne, et sans doute Saint-Alban, Bays, la Voulte, le Pouzin. Le roi Charles VI les fit saisir en 1390 quand Alix de Beaufort prit le parti de Raymond de Turenne, mais les rendit en 1392. H 28.
 Chanoine Bacconnier : Notes historiques sur S.Thomé (notes). En 1418, l'armée royale est dirigée par Philippe de Lévis. Il attaque St. Thomé, fief bourguignon (11 mai 1418). 2 BC 144.
 Abbé Roche : Cartulaire du couvent Saint-Michel, de l'ordre des Augustins à la Voulte sur Rhône. Imp.St. Etienne. Reliure E.Flory. BR 14.
 La chapelle des Princes. D.L. 15 8 91. 2 BC 100.

Révolution, Empire

A. Mazon : La Voulte pendant la Révolution, Revue du Vivarais, T.VIII (1901).
 Izard, prieur des Augustins de la Voulte, demande un commissaire pour inventorier les effets des religieux le 29 mars 1791. 2 BI 47.
 Société Populaire de Privas, 6^e jour, 2^e mois de l'An II. Voir AB p. 35 environ.
 6^e jour. Il existe, dit un membre, au château de la Voulte un mortier de bombe, du fer, du plomb et un canon. Les cloches ont été descendues, et le mortier, s'il est abîmé, devra aussi être fondu.
 Municipalité de la Voulte. Liste des électeurs du canton en l'An VIII. A.D. 07, L 1039.
 6 M 53 : Dénombrement de la population de la Voulte en l'An VIII.
 Le château de la Voulte en 1800. Croquis (avec la Bistorre, le château, l'ancienne église...). A 143.
 Vue de la Voulte en 1800, depuis le château, vers le sud. A 154.
 Un illustre vouldain, Auguste de Montravail (1776-1848). D.L. 12 8 93. 2 BC 114.

XIX^e siècle

Demande en permission et autorisation d'usine d'après la loi du 21 avril 1810. (10 août 1825). Original. 2 BC 73-74.
 Dépôt de mendicité (le château, avec plan). D.L. 31 7 94. 2 BC 92.
 Fragments sur la sidérurgie à La Voulte vers 1830. AN 36.
 Mines de la Voulte, circulaires 1834, 1840. A.D. 07. Fonds Boissy d'Anglas, 92 J 289.
 Election du conseil municipal à la Voulte en 1848. Le maire est le régisseur des mines Vautre. AD 07. AN 134.
 L'ancien viaduc du chemin de fer retrouvé à Amsterdam (en tableau). D.L. 26 1 97. 2 BC 109.
 Eurecat s'installe en Asie. D.L. 26 1 97. 2 BC 109.
 Fermeture du dernier haut-fourneau de la Voulte. L'Annonéen, 4 mai 1889. Cité in « Ardèche 1900 » p.122. Le dernier haut-fourneau du Pouzin ferme en 1905, l'Ardèche Républicaine du 18 février 1905 ; Chiffres de production de 1901 et 1896, « Ardèche 1900 ».
 Les mines de fonderie (sidérurgie à la Voulte au XIX^e siècle). D.L. du 18 8 91. AC 249.
 M. Riou, P.Varène : Documents sur les mines de fer de La Voulte, 1762-1892. M.A.T.P. 2 BC 57-67.
 Abbé Auguste Roche Mines et fonderies de la Voulte. Edition originale : Saint-Etienne, 1896.

Bibliothèque personnelle (introuvable).

Les eaux de Celles. D.L. 3 8 94. 2 BC 110.

F. Avit Bilon : Annales des maisons de la province d'Aubenas.

Rapport du préfet au Ministre du Commerce sur les eaux de Celles, 17 février 1835. 4 K 47 n°163. 2 AW 44.

Annet Reboul: Mœurs de l'Ardèche au XIX^e siècle. p.101 : description de la Voulte au XIX^e siècle ; (1849) : mines de fer ; p.102 : description des mines jusqu'à la p.104 ; p.105 : les eaux minérales de Celles les Bains. Photocopies. 2 BC 69.

Gravure XIX^e (reproduction) montrant le site des fonderies et la « volte » du Rhône. 2 BC 68.

J.A. Barrier : Premier mémoire pour les eaux médicinales naturelles de Celles-les-bains et sur la curabilité des affections tuberculeuses et du cancer. Valence, Librairie Charvin, 1837, 383p. Fons Vivarois 615 85. + bibliothèque personnelle (Celles).

Il y a 90 ans, les joutes. D.L. 12 8 91. 2 AY 161.

Notes de Paul Varène sur les mines de fer de la Voulte. 1762-1888. Origine : surtout la série S. AD 07. BR 14.

Iconographie

Le château : un lieu à visiter. Avec dessin peut-être du XVIII^e. D.L. 8 8 93. 2 BC 96.

Les fonderies de la Voulte sur Rhône, Education et Patrimoine, E 43-44.

9 vues sur DVD données par Claude Fougeirol : les fonderies en activité (photo), vue du château au XIX^e siècle, vue du château depuis le quai du Rhône (après 1860). Sté de sauvetage et joutes, vers 1910. Retour de chasse au sanglier. Environs : Celles, prieuré de Rompon, pêcheries de Saint-Laurent du Pape (petite bibliothèque).

Dessin de Nicolas Chapuy (1790-1858) : La Voulte début XIX^e siècle (assez vague). Bnf.gallica/2. AK 250.

Les fonderies de La Voulte en activité, fin XIX^e (gravure). CD 2.

Reproduction de cartes ou photos anciennes : (V 102-107 et sur C.D).

Reproduction de peinture avec vue sur La Voulte, le château et les fonderies. CD 6.

Vue de La Voulte avec silhouette du château et de l'église, plus un clocher entre les deux (chapelle des Princes ?) C D. 6.

Vue de La Voulte avec les fonderies au 1er plan, le château au 2^e (photographie). C.D. 6.

Celles-les-Bains : le manège (?). En fait, ruines. C.D. 6.

Le pont de la route, à la Voulte, est inutile, car Livron ne veut pas construire la route qui y conduit. Le Clairon de l'Ardèche du 4 avril 1900. Cité in « Ardèche 1900 » p.146.

DVD Châteaux de la Renaissance en Vivarais. Vue d'ensemble : aérienne du château de la Voulte, état actuel, vue de la cour d'honneur au début du XX^e siècle, vue de la galerie (C.P.A.), de l'escalier d'Anne de Lévis, de la chapelle des Princes, de la déposition du Christ, du tableau d'Anne de Lévis et Marguerite de Montmorency. C.D. 7-8.

La Société de Sauvetage de la Voulte, début XX^e, (fanfare). C.D. 6.

Les joutes sur le Rhône à La Voulte. C.D.6.

Reproduction de C.P.A. : l'entrée du pont suspendu de la Voulte vers 1910. X 46.

Carte postale Fougeirol : intérieur de la chapelle des Princes. X 64.

C.P.A., bas-relief de la déposition du Christ. X 64.

7 Fi 349 3-5 : Pont suspendu sur le Rhône à la Voulte avec tablier effondré. Fonds Jacquin. I 236.

6 Fi 349: Cartes postales anciennes, J 256.

C.P.A. représentant la rue Bertraud vers 1900, avec nombreux personnages. X 18.

XVI^e siècle

« Pancarte » du péage de la Voulte, Rochemaure et dépendances, en 1536. A.D.A. C 97. A 137.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 5 juin 1999 : Les premiers Etats protestants du Vivarais se tinrent à la Voulte en 1563. Le duc de Ventadour était catholique, mais proche des « politiques » ; son bailli est protestant (Bezaugier), jusqu'à ce que Richelieu le contraigne à prendre un bailli catholique en 1629. En 1570, l'armée protestante de Coligny passe à la Voulte et à Charmes. C'est dans les prisons de la Voulte que sont enfermés plus de cent acteurs du mouvement des Inspirés de 1689. On en cite 112 dans la prison, et 7 dans la citerne. Il y avait notamment Louis Valette, pendu à la Voulte, et Alexandre Astier, envoyé aux galères.

S. Mours, le Protestantisme en Velay et Vivarais : L'amiral Coligny, en mai 1570, établit son quartier-général au château de la Voulte, où il demeura malade pendant une quinzaine de jours. L'armée protestante, où se trouvaient des protestants du Vivarais dirigés par Charles de Barjac, seigneur de Collans, avait échoué devant Montélimar. Coligny traversa le Vivarais en passant par Lamastre, Nozière et Rochepaule. Au début de la guerre de la Ligue, en octobre 1585, les protestants décidèrent de laisser en paix les lieux tenus par les catholiques, comme la Voulte, où le duc de Ventadour était catholique mais avait un bailli protestant, Géraud de Bézangier. En février 1586, les Ligueurs prirent Touloud, Beauchastel, la Voulte. De là ils menacent Baix et le Pouzin ; mais Chambaud veille, et un combat près de Saint-Alban convainquit les Ligueurs de faire demi-tour. Ils prirent toutefois Saint-Martin de Valamas et assiégèrent vainement Saint-Julien-Boutières. Inversement, l'armée protestante de Châtillon, fils de Coligny, assiégea Cruas mais dut s'en retourner en Languedoc, ayant peut-être contribué à la prise de Montélimar par le chef huguenot Lesdiguières.

Eglise de la Voulte : les portes de la sacristie (anciennes portes du château, armes d'Anne de Lévis). D.L. 17 8 94. 2 BC 87.

Anne de Lévis, comte de la Voulte, puis duc de Ventadour et pair de France. (1569-1622)

Document medarus.org. Blason en noir et blanc de Anne de Lévis, AD 161-172.

Abbé Auguste Roche : Le tableau des Levis-Ventadour dit des « Princes » à la Voulte. R.V. 1904.

Bacconnier : Testament de Gilbert II de Lévis, le 15 août 1542. Pp.77 à 80. R.V. 1940.

E. Reynier, Hist. de Privas : Alexandre de Bénéfice, seigneur de Cheylus, vend en 1569 à Gilibert de Ventadour ses droits sur le port de Rochemaure.

Travaux personnels

L'abbaye de Maltouvert, texte pour « Arthéma », d'après Francus, Q 32.

Le château de la Voulte (Conférence sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais). AD 183-184.

XVII^e siècle

L'Assomption de la Vierge: une oeuvre classée (église de la Voulte). D.L. 19 8 94. 2 BC 88.

Les arcades du château. D.L. 20 8 95. 2 BC 89.

Le château: un lieu à visiter. Commande à un sculpteur d'Amsterdam de 1611. D.L. 8 8 93. 2 BC 96.

E Dépôt 82 6. Affaires militaires et financières concernant la Voulte au XVII^e siècle. B 118.

Emmanuel Nicod, Un secrétaire du duc de Ventadour : Louis de la Grange de Tournon et sa famille. Revue du Vivarais 1904 et 1905.
L.G : Les Levis-Ventadour et la muse historique de Jean Loret (1655-1662). R.V. 1923
Reconnaissance au profit des prieurs de la Voulte. 1595-1684. Archives Nationales Titres Domaniaux Q1 32.

XVIII^e siècle

Etat et dénombrement des personnes et de la quantité de grains qui se sont trouvés dans la paroisse de la Voulte les 28 et 29 novembre 1721. A.D.A. C 975. A 156.

Personnes qui ont le plus de grains à la Voulte le 29 novembre 1721. A.D.A. C 975. B 172.

Etat des médecins et chirurgiens de la Voulte le 1^{er} déc. 1721. A.D.A. C 975.-A 173

Etat des chevaux, juments, mules et mulets qui sont à la Voulte le 1^{er} déc. 1721. A.D.A. C 975.-A 174.

A. Mazon : Notes sur la baronnie de la Voulte, notes sur les derniers seigneurs de la ville. B 124.

J. Régné, Hist. du Vivarais T.III : « La vie municipale et la bourgeoisie d'Ancien Régime en Vivarais » p. 178 : Extraits concernant La Voulte. B 116.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2 : p.20-21 : Pendant que le sieur Dautheville résidait à la Voulte comme bailli de Tournon, il fit établir à la Voulte un entrepôt pour les draps avec des jurés-gardes, comme il y en avait à Privas, Villeneuve, Aubenas et Jaujac. Mais cela nuisit au commerce de Tournon et surtout de Privas, où les marchands de Genève et d'Annonay ne venaient plus, et où beaucoup de fabricants durent reprendre la pioche (A.D. 07, C 739-740), août et décembre 1760, A.D. 07, C 952, nov. 1763, correspondance du syndic du Vivarais). p.274 : Correspondance entre Desjobert (Paris) et Salomon de St. Pierreville, à propos de Lacrotte, notaire à Privas et « procureur fondé du maréchal prince de Soubise », aux A.D. 07; fonds Salomon de la Chapelle. Sur Lacrotte, notaire et ancien féodiste, voir aussi pp. 289-290.

Abbé Auguste Roche : La succession du prince de Soubise à la Voulte (description de la succession vendue aux enchères en 1823, château + nombreuses terres à la Voulte et ailleurs, dont des îles). B 120.

L'aumône à la Voulte sur Rhône. R.V. 1911 (concerne en fait une redevance de la seigneurie de Boffres aux pauvres de la Voulte). B 123.

Marques de confréries à la Voulte. R.V. 1925. B 127.

La confrérie des Pénitents Blancs du Gonfalon à la Voulte, (Revue du Vivarais 1899) B 129.

Inventaire du château de la Voulte sur Rhône en 1700. Saint-Etienne, 1911 (original). AE 6.

Nomination par le prince de Bourbon de Grégoire comme maire de la Voulte (30 avril 1789). E dépôt 82 6 B 118.

Etat des revenus de J.F. Duparquet recteur de N.D. de Pitié. E dépôt 82 8. B 118.

Notes sur la famille du Cluseau (1631-1789). A.D.A. 1 J 977. B 118.

Rôle du vingtième de la Voulte, Royas et Rompon en 1771. A.D.A. C 1113. A 134.

Tableau des 2/20^e à la Voulte fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 226.

P.V. de l'état des terres de la Voulte, Boffres et Rochemaure. 10 mai 1757. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

Documents concernant la ferme du péage de la Voulte, réunie au domaine royal en 1756-1770 : Archives Nationales : H4 2958 1, H4 2965 1, H4 2965 2, H4 2972 1 (moulins et pêcheries), H4 3120 1 (papiers Guyenot).

D'Azéma : Utilité des concessions de moulins à eau. Archives Nationales D XIV 1.

Donation de d'elle. Marguerite de Brossier veuve de Jean de la Pimpie juge général du comté de la Voulte en faveur de Jacques de la Pimpie sieur de Saint Michel son fils. A.D.A. B 19. B 1.

Pièces de procédure entre le sieur Lacrotte, juge seigneurial, et le consul Duserre, 1762. E dépôt 82 4. B 99.

E Dépôt 82 4. Pièces concernant la communauté de la Voulte, dont une délibération pour placer les bancs dans l'église Saint-Vincent de la Voulte le 16 février 1766. B 128. Autres notables: B 128 bis.

Plan relatif à la construction d'un quai au bourg de la Voulte, par Teurlot (1763). A.D.A. C 117. Voir diapositives sur la Voulte.

La fontaine Giroud. D.L. 5 8 92. 2 BC 111.

Plan d'une partie du bourg de la Voulte pour l'élargissement d'une rue et la construction d'un quai, par Teurlot, 1770. Archives de l'Ardèche C 118. Voir diapositives sur la Voulte.

Rôle du vingtième à la Voulte, Royas et Rompon en 1771. A.D.A. C 1113. B 132.

1 J 55: rapport pour la famille Roustan, de la Voulte (1785, 3 p.).

1 J 78: Papiers de M^e Thomas Molière, notaire à la Voulte (1616-1824). Familles de la Voulte (Rouveure) et de St. Fortunat.

Cahiers de doléances de la communauté de la Voulte, publié par L. Fuzier. B 107.

Délibération des habitants de la Voulte pour ouvrir un chemin vers les eaux de Selles. A.D. 07 C 10 (1784).

Cours du Rhône à la Voulte en 1784 (carte Granvoinet). A 155. Noir et Blanc, sur transparent.

Plaintes à La Voulte auprès de la Maîtrise des Eaux et Forêts de V. de Berg. Fév-août 1787. A.D. 07, 26 B 13. 7 pièces.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203. Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 A 047-057.

Inventaires et titres de la succession et documents généraux, dont Etat général de la maison du prince de Soubise, projets de réparations à la Chaise-Dieu. Testament du maréchal prince de Soubise. 1787. Acte de décès du prince de Soubise, 1787. Partage de la succession du comte de Tournon. 1748. 1 A 0-47. Pensions accordées par les héritiers du prince de Soubise; renseignements sur les titres de propriété et les terres. Mémoire sur les terres du Vivarais. Vente de la terre de Viviers, faite au Roi par le prince de Soubise en 1784. 1 A 0-48. Etat par départements des biens de la succession. Coutumes qui régissent ces biens. 1 A 0-49. Donation d'Anne Geneviève de Ventadour, épouse d'Hercule Mériadec de Rohan, à son fils Louis de Rohan, prince de Soubise. 1 A 050. Consistance du marquisat d'Annonay. Domaine de La Voulte dans l'Ardèche. 1 A 051. Procès entre les héritiers Soubise et les héritiers Poulain, régisseurs de la terre de Préaux. 1 A 053. Inventaire des titres et papiers de l'inventaire après décès de Charles Rohan-Soubise (déc 87-mars 1788. 3^e vol. de l'inventaire général commencé le 10 juillet 1787. 2 A 092. Princes intéressés aux affaires du Vivarais, frères du prince de Soubise : Armand de Rohan, comte de Tournon, Marie-Louise de Rohan, René de Rohan, baron de Préaux, enfant mineurs de Jules-François Louis de Rohan-Soubise et d'Anne Julie Adélaïde de Melun. 2 A 095.

Travaux personnels

La Voulte au XVIII^e siècle. Texte de la conférence donnée le 23 mars 2004 à Saint-Laurent du Pape. A 146.

XX^e siècle

Le pont de la route, à la Voulte, est inutile, car Livron ne veut pas construire la route qui y conduit. Le Clairon de l'Ardèche, du 4 avril 1900. Cité in « Ardèche 1900 » p.146.

DVD Châteaux de la Renaissance en Vivarais. Vue d'ensemble : aérienne du château de la Voulte, état actuel, vue de la cour d'honneur au début du XX^e siècle, vue de la galerie (C.P.A.), de l'escalier d'Anne de Lévis, de la chapelle des Princes, de la déposition du Christ, du tableau d'Anne de Lévis et Marguerite de Montmorency. C.D. 7-8.

La Société de Sauvetage de la Voulte, début XX^e, (fanfare). C.D. 6.

Les joutes sur le Rhône à La Voulte. C.D.6.

Reproduction de C.P.A. : l'entrée du pont suspendu de la Voulte vers 1910. X 46.

Carte postale Fougeirol : intérieur de la chapelle des Princes. X 64.

C.P.A., bas-relief de la déposition du Christ. X 64.

7 Fi 349 3-5 : Pont suspendu sur le Rhône à la Voulte avec tablier effondré. Fonds Jacquin. I 236.

6 Fi 349 : Cartes postales anciennes, J 256.

C.P.A. représentant la rue Bertraud vers 1900, avec nombreux personnages. X 18.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.

En 1916, implantation à la Voulte de l'usine Chambon, avec grand nombre de « maisons ouvrières ». Les Ets Chambon transportent de Paris pour la développer leur branche fonderie et fonte pour leurs machines à imprimer. Il y aura jusqu'à 200 ouvriers à la Voulte.

Carte semi-moderne représentant la piscine de La Voulte (vers 1965). X 27.

C.P.A. représentant la chapelle des Princes et en arrière le château, avec vue sur l'escalier d'honneur avant incendie de 1944. X 27.

C.P.A. représentant la même chose. X 20.

C.P.A. représentant le château et sa terrasse, côté Rhône, avant incendie de 1944. X 22.

J.M. Gardès : Henry Miller à la Voulte, par Envol n°469, avril 1997, p.17.

La Voulte, C.P.A. : le château et les Ecoles (vers 1930). X 69.

T 4448 (A.D. 07) : Gestion des bâtiments et des personnels de l'école de la Voulte (1924-1930).

Il y a 50 ans, le château brûlait. D.L. 20 8 94. 2 BC 93.

Industries de la soie et de la rayonne, activités séculaires des vallées vivaroises. Production-Filature (Usine de la TASE). L'Opinion 1951, avec photo d'ensemble. BR 4.

A l'A.G. des rugbymen vouldains, le président Rampa : « notre prochain objectif, la finale ». D.L. du 24 6 66. 2 AK 64.

Recensement de 1962. 2 BC 119.

Recensement de 1968. 2 BC 118.

Recensement de 1975 à la Voulte. 2 BC 117.

Machines Chambon : risque de fermeture ? Tribune, 1 9 88. 2 AK 60.

Musée de Paléontologie de la Voulte : toujours plus de visiteurs. T.V. (?) 28 9 90. 2 AJ 225.

Le Musée de Paléontologie de la Voulte. Ardèche Infos n°34 automne 96.

Denise Schneider: les Musées de la vallée du Rhône. Visite au musée paléontologique, et au site de Celles-les-Bains avec M. Bravais pp. 20-25. Cévennes Terre de Lumière n°3 2003.

Les immigrants à la Voulte, par origines, âges et professions, années 60, I 58.

Voir notes sur les délibérations du C.M. de la Voulte en 1938-1946 dans le dossier « La Voulte-Sportif ».

Elections municipales à la Voulte, 1912-1935 (le cahier de délibérations municipales 1908-1936 a disparu (!). T 215-216.

Ensemble des communes rurales du canton de la Voulte. Recensement de 1968. 2 BC 31.

J.M.Gardès : La galeriste et femme de lettres Katia Granoff à la Voulte-sur-Rhône Envol, juin 2006, p.17 (à suivre).

L'usine des Textiles Artificiels du Sud-Est, avec photos, L'Opinion, pp 20-21, 1951, Archives personnelles. BR 4.

Le chantier des volontaires du château. D.L. 12 05 86. 2 BC 100.

Première convention de jumelage de l'Ardèche entre le collège et le Crédit Agricole de la Voulte. D.L.29 4 85. 2 BC 112.

Des catalyseurs du monde entier (EURECAT). D.L. 7 11 86. 2 BC 104.

La Voulte d'hier et d'aujourd'hui, avec dessin dit de 1792, et topo sur « les hauts de Montméat », nouvel ensemble immobilier. D.L. 19 7 87. 2 BC 115.

Textiles Montage tisse son entreprise au fil des années. D.L. 16 8 87. 2 BC 104.

EU.RE.CAT. Leader mondial pour la présulfuration des catalyseurs. D.L. 13 9 87. 2 BC 103.

Festival de l'eau et de l'environnement au château de la Voulte, 10-25 oct.1987. 2 AX 174-175.

Chantier du château: réception départ-projets. D.L. 26 10 88. 2 BC 98.

La déviation de la N.86. D.L. 17 9 88. 2 AK 86.

Les machines Chambon (la Voulte) au japonais Komori. Réveil, 2 11 88. 2 BC 106.

Visite guidée du château pour les communes du canton. T.V. 27 10 89. 2 BC 101.

Eurecat à l'assaut des raffineries mondiales. D.L. 6 12 91. 2 BC 105.

Les vers mangent les ordures. Tribune 14 1 92. 2 BC110.

Komori-Chambon supprime 38 emplois. D.L. 25 3 92. 2 BC 105.

Nouveaux licenciements chez Komori-Chambon (La Voulte) D.L. 28 3 92. AM 262.

Paléontologie à la Voulte. Tribune 30 4 92. 2 BC 125.

Des visiteurs au Musée et au château. D.L. 17 5 92. 2 BC 125.

Leader mondial des moules métalliques de fabrication : TECMO et SOCODIBAT. D.L. 8 12 92. 2 BC 106.

Le château sera-t-il classé ? T.V. 13 11 92. 2 BC 99.

Survivante de la profession (fonderie Jouve, à La Voulte). D.L. 30 3 93. 2 BC 75.

Faire revivre le château du XI^e siècle. D.L. 8 6 93. 2 BC 97.

Restauration du site des fonderies. D.L. 11 7 93. 2 BC 68.

Vol au-dessus d'un nid d'histoire (photo aérienne de C. Fougeirol). D.L. 15 8 93. 2 BC 115.

Une convention signée dans la pierre (avec les Sablières Modernes). D.L. 24 12 93. 2 BC 124.

Segaplast et les Ets Sornay à l'honneur. D.L. 20 01 94. 2 BC 103.

Le charme méconnu de la réserve de Printegarde. D.L. 30 7 94. 2 BC 111.

Sovoutri: premier certifié du groupe Porcher (Textile).D.L. 8 9 94. 2 BC 113.
 L'économie ardéchoise : la société Eurocat à La Voulte. L'Ardèche parisienne, oct-nov 1995. AN 289.
 Journal du conseiller général de la Voulte, Bernard Berger, vers 1995. BR 14.
 Vivre la Voulte ; guide pratique. 1995. BR 14.
 Il était une fois au temps des fonderies. D.L. 25 7 96. 2 BC 79.
 Il était une fois le temps des fonderies. D.L. 31 7 96. 2 BC 78.
 Il était une fois les mines. D.L. 12 8 96. 2 BC 77.
 Quand le château était habité. D.L. 22 8 96. 2 BC 102.
 Il était une fois les mines. D.L. 17 8 96. 2 BC 71.
 Cent ans d'histoire d'une ville (J .R. Valette).D.L 30 3 97. 2 BC 108.
 Quand le député rencontre les maires du canton. T.V. 23 1 98. 2 BC 116.
 L'association « réanimation du château » exprime ses craintes. D.L. 25 1 98. 2 BC 90.
 Chantiers d'insertion professionnelle au château. T.V. 6 3 98. 2 BC 91.
 Sur les traces des anciennes fonderies. D.L. 26 4 98. 2 BC 76.
 Claude Laréal démissionne à mi-mandat. D.L. 24 6 98. 2 BC 107.
 Retour dans l'Histoire. Visite du château. D.L. 19 9 98. 2 BC 95.
 Sur les traces des anciennes fonderies. D.L. 16 4 98. 2 BC 70.
 Parc Baboin : reprise des travaux. T.V. 4 12 98. 2 BC 72.
 Les Fonderies du parc Baboin reprennent vie. D.L. 14 3 99. 2 BC 70.
 Les fonderies en révolution. T.V. 2 4 99. 2 BC 77.
 A la découverte d'un site historique. D.L. 1 6 99. 2 BC 72.
 Les fonderies vouldaines en révolution. T.V. 2 7 99. 2 BC 78.
 La légende du Pont des Etoiles. T.V. 6 8 99. 2 BC 101
 Maurice Bravais raconte. D.I. 29 8 99. 2 BC 107.
 Les touristes boudent le château. T.V. 1 10 99. 2 BC 102.
 René Privat: l'expo du souvenir. T.V. 18 11 99. 2 BC 117.

XXI^e siècle

Les voltigeurs confortent la falaise du château. D.L. 14 3 2000. 2 BC 102.
 La foire aux cochons est retrouvée ! T.V. 8 12 2000. 2 BC 75.
 B.Dupuis : L'intercommunalité, prochain mandant des maires. T.V. 22 12 2000. 2 BC 116.
 Prospectus pour la visite du château et de la chapelle des Princes. 2 BC 93.
 Marcel Charbonnet, peintre discret. T.V. 9 2 2001. 2 BC 112.
 Portrait d'un maire, Marc Bolomey. T.V. 18 5 2001. 2 BC 113.
 Les trésors abstraits du château. D.L. 1 6 2001. 2 BC 94.
 Contacts: magazine d'informations de la ville de la Voulte sur Rhône. Avril 2002. BR 14.
 Un passage peu connu (dans la vieille ville). T.V. 28 2 2003. 2 BC 114.
 Stade : une page qui se tourne. T.V. 11 7 2003. 2 BC 108.
 La terre tremble au quartier des Gonettes (la Voulte). Hebdo 16 1 2004. 2 BM 165.
 Ile de Printegarde : nettoyage de printemps. T.V. du 16 4 2004. AU 118.
 Dernières images du stade Battandier-Lukowiak. Hebdo 29 4 2005. 2 BM 158.
 Les fossiles n'ont plus d'avenir ! Hebdo du 27 06 2006. 2 AF 243.
 En mémoire de l'âge du fer (fonderies). D.L. du 24 3 2007. AG 5.
 Cent ans de rugby à la Voulte: essai transformé. D.L. du 21 5 2007. 2 AG 9.
 Il y a 60 ans, Gaston Mayordomo participait aux J.O.
 Des photos pour illustrer le travail réalisé aux fonderies par l'association Tremplin. Hebdo, 19 12 2008. AM 46.
 Reyes Groupe : un savoir-faire exporté au Maghreb. DL du 5 01 09. AM 50.
 Pharmacie Centrale de France : 54 salariés privés d'emploi. Hebdo du 28 11 2008. AM 62.
 Confluences Drôme-Ardèche, journal de la communauté de communes n°10, juin 2009. AR 94.
 A la Voulte, Orrion Chimie reprend la chimie à son compte et crée des emplois. Reliefs, n°43, printemps 2010. p. 27.
 Les monuments aux morts vont être déplacés. D.L. 27 2 2011. 2 AE 138.
 Les riverains du Rhône veulent être associés à la gestion du fleuve (Printegarde). Hebdo 3 2 2006. 2 BM 151.
 Les clients taiwanais de Reyes. Hebdo 7 6 2012. 2 AL 144.
 La Boissine : le chantier prévu pour accueillir des scolaires et des chercheurs est lancé. D.L. 16 7 2012. 2 AL 170.
 Iconographie Monuments Historiques: nombreuses vues sur le château, dont la chapelle des Princes. I 215.
 La Boissine confiée à Bruno Caze. Hebdo de l'Ardèche, 2 01 14. 2 AX 154.
 La Voulte première commune du Centre Ardèche (au point de vue du rapport économique). Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 18.
 La société ABCIS construit des machines de manutention à la Voulte depuis un an. Hebdo 13 3 2014 (un concentré de matière grise). 2 BA 30
 C'est parti pour la halte fluviale. Hebdo 20 3 2014. 2 BA 156.
 Un Muséum (de Paléontologie) pour la Boissine. Reliefs n°63, mai-juin 2014 p.9.
 Lilian Cambérabéro : si Dieu n'avait pas inventé le rugby, je l'aurais inventé. Tribune 14 08 2014. 2 BF 179.
 Skipper Logistique, à la Voulte (Fabien Juvet). Reliefs mars avril 2015 n°68 p. 19.
 Moulin de la Chaume: la 1^o pierre de la reconstruction posée. D.L. 22 4 2015. 2 BK 67.
 La SOVADEC est-elle vendue au bon prix ? D.L. 6 6 2015. 2 BM 108.
 Frégate (sous-traitance aéronautique) s'amarre à la Voulte. Reliefs n°74 avril 2016 p. 21.
 Première pierre pour l'extension vouldaine d'Efitam (Frégate). Hebdo de l'Ardèche 31 3 2016. 2 BN 185.

ROMPON

*Docteur Barrier : Premier mémoire sur les eaux médicinales de Celles et sur la curabilité des affections tuberculeuses et du cancer, Valence, 1837.

*Jeanne Bovet : Chapelle notre Amour. Peseux (Suisse), 1981.

Ass. Rompon Nature : Rompon, nature et patrimoine. Guilhaud-Granges, 2012.

E. Ferber : Un site de hauteur fortifié (V^e-VI^e ap. JC) sur le plateau de Rompon-le Pouzin. Journées archéologiques de Privas, 1-2 avril 2006. S 95. Le « couvent des chèvres » a été fondé en 977 par l'ordre de Cluny. Comme à Sauveplantade, Larnas, Veyrines, il y avait une courte nef, un large tyran sept et trois absides. Seule l'amorce des voûtes reste visible en haut des murs (Michel Joly). On distingue les restes d'une nef unique à deux travées, avec large transept et abside en cul-de-four à demi détruite (Bulletin C.T.L. 1989, n° 4). En 1112, l'évêque Léger donnait au prieur les églises de Ste Marie de Exobredio (?), (*Ste Marie Madeleine d'Exobredio est à Rochemaure, R.P. à partir de Bréchon, p.176*), St-Etienne du Lac, St. Alban, St. Symphorien, St. Julien, St. Gervais, St. Cyrille, et la chapelle du château de la Voulte.

J. Chevalier, H 46 : Le comte Aymar II de Poitiers et son épouse Philippa confirma la possession par le prieuré de Rompon d'une sorte d'hôpital qu'il avait devant l'église Ste. Marie d'Exobrer, acte rédigé devant l'église du Pouzin. Le 31 janvier 1202, Aymar II, pour la naissance de son fils Guillaume, fit une donation au prieuré de Rompon. Au traité de Paris du 11 août 1404, par lequel Louis II cédait ses Etats au roi de France à sa mort, contre 100.000 écus, sauf la rive droite du Rhône qui devait aller à Charles de St. Vallier, la comtesse Cécile de Beaufort, épouse de Louis II, une fois veuve jouirait du revenu de la terre de Rompon, et des châteaux de Grâne ou de Sauzet à son choix.

F. Bréchon, T.1, p.176 : L'infirmerie de l'abbaye de Rompon dont dépendent les hôpitaux de Rochemaure et du Pouzin menace de s'effondrer en 1402. T.2: p.222 : La route allant aux Ollières depuis les Fonts et passant par Saint-Cierge est mentionnée en 1487.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp 8-11, le couvent des Chèvres, les Fonts du Pouzin, pp. 8-11.

Cf. : P. d'Albigny, R.V. 1896 et 1897, A. Mazon, « Origine des églises du Vivarais », R. Saint-Jean : « Un prieuré clunisien, Rompon », XLIV^e Congrès Vivarais-Languedoc, 1972, Mme Cuminal-Christophe, 1970, M. Laforgue, Bulletin de la SERHAV n° 23, juin 1989.

La commune de Rompon demande à acheter pour 2544 l. de biens nationaux le 22 février 1791. 2 BI 46.

J.A. Barrier : Premier mémoire sur les eaux médicinales naturelles de Celles et sur la curabilité des affections tuberculeuses et du cancer. Valence 1837, 383 p.

J.A. Barrier : Second mémoire sur les eaux de Celles. Valence, 1844, 339 p.

Barrier Saint-Ange : Notice sur l'établissement de Celles-les-Bains, Ardèche. Paris, 1869, 86 p.

V. Frachon : Notice médicale sur les eaux minérales de Celles-les-Bains, Grenoble, 1860, 68 p.

Les élections municipales de Rompon sont dominées en 1852 « par le protestantisme, pour ne pas dire le socialisme ». Refus de voter les crédits pour une école catholique voulue par le gouvernement. AN 150.

Iconographie

Vestiges de la chapelle du prieuré de Rompon, couvent des Augustins (?), début du XX^e siècle. V 108 et C.D. 6.

Chapelle du Prédicant, à Rompon, carte postale semi-moderne. 2 AX 3

La première fête de la Saint-Pierre au prieuré. D.L. 25 6 2014. 2 BD 64.

SAINT CIERGE LA SERRE

Inventaire de Vauvèsche

Chassac n°212 : Echange entre noble Jean de Mercoux et noble François de Cheissieu le 6 décembre 1469, savoir : trente trois brochées de vin que Marcoux bailhe à Cheissieu ; sur Jehan de Pla du mas de Chassac mandement de Durfort 24 brochées ; 12 pots faisant une brochée et demie item sur Guigonnet de Chassac ; 12 pots faisant 1 brochée et demie item sur Jehan du Serre dudit mas de Chassac ; 6 brochées sur Raymond Giraud del Morier dudit lieu de Chassac. Remarque : on ne sait pas ce que Cheissieu donne en échange)

E. Reynier : Hist. de Privas, T.II, 2, En 1773, il y avait à St. Cierge la Serre 5 fabricants de drap produisant 60 pièces.

Prieuré de S. Cierge la Serre. Mise en possession de 1769. 61 H 1. (2 MI 901).

1 137(?) : Succession de Pierre Bénéfice, de S. Cierge la Serre (1766).

Description de la mine de zinc en 1890 (rapport de l'Ingénieur des Mines au Conseil Général en 1890). AY 248.

Rude hiver à St. Cierge la Serre. D.L. 12 1 99. 2 BC 39.

Passage sur la mine de zinc de St. Cierge la Serre (« La région privadoise » d'E.Reynier, 1914). 2 BD 9.

Paule Valette entre Ardèche et Mauritanie. T.V. 8 6 2001. 2 BC 40.

Iconographie

2 C.P.A. de St.Cierge la Serre dont une animée et une vue générale. Don C. Fougérol. C.D. 13.

SAINT-FORTUNAT

Généralités

Archives communales conservées aux A.D. 07 : E dépôt 163 (non classé). *Classées depuis (10/22)*

Archives du manoir du Pré (mail de M. Quinrand du 6 nov.2012). 2 AM 149.

Anciens notaires de S. Fortunat : Jean Mariton (1618-22), Reymondon (1678-80), Anthoine Sonier (1718-22), Pierre Trappier (1724-44), François Ignace Sonier (1746-1787), Jean-Antoine Milhot (1781-An V), Pierre Sonier-Laboissière (1793-1821), François Antoine Ignace Sonier-Dupré (An XI-1806) + XIX^e siècle jusqu'à 1859. H 36 cotes aux A.D. 07.

Ouvrages et cotes relevés aux Archives Départementales concernant Saint-Fortunat. AO 46.

Notes prises sur J. Villain (« la France Moderne ») sur la famille d'Audigier, de St. Fortunat. AO 57. Voir aussi d'A. Le Sourd, « Notes sur la famille d'Audigier », R.V. 1920, pp.129-137 et 174-177.

Evolution de la population de St. Fortunat (notes sur A. Molinier). Statistiques religieuses 1689-1958. AO 58.

Notes prises sur la paroisse de St. Fortunat (L. de Montravel, 13 J 3). AO 59.

Notes prises sur l'article Saint-Fortunat, par Francus (Société de Sauvetage et des Joutes de la Voulte, 1905). AO 85-86.

Mémoire concernant la baronnie de Chalencon, par le marquis de la Tourette. A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie de Saint-Fortunat faisait partie de la baronnie de Durfort, et était alors composée des paroisses de St. Fortunat, St. Vincent et St. Cierge. Just-Henri de Ginestous aliéna St. Vincent et St. Cierge, et Just-Antoine de la Rivoire n'eut plus que St. Fortunat, qui ne possède pour château qu'une masure. La paroisse est en Bas-Vivarais, et confine avec Pierregourde, Chalencon, la Tourette, la Voulte, St. Alban, Privas et

Montaigut. La paroisse a une annexe appelée les Ollières. Cette terre a été démembrée de Chalencon, et cédée par Aimar de Poitiers à son fils Guichard le 10 mai 1328. Aimar de Poitiers en fit hommage au roi le 31 déc. 1485. La justice est exercée par un châtelain, un juge, un lieutenant de juge, un procureur d'office et un greffier. Le seigneur a droit de lods au 4° denier pour les biens nobles et au 5° pour les biens ruraux, droit de prélation, amende, confiscation, anciennement droit de péage, et toujours fours, moulins banaux, droit d'épave, de chasse et de pêche, de four à chaux, mesurage du vin et aussi droit de leydes et de foires. Mais ceux-ci sont indivis avec le prieur de St. Fortunat. « Son climat est très chaud et le terroir fertile, il produit beaucoup d'excellents vins, de beaux marrons, de bons fruits et légumes qui sont toujours les plus précoces du Vivarais et sont transportés dans toutes les Boutières et autres lieux circonvoisins du Haut-Vivarais. Les habitants y cultivent beaucoup de mûriers ». Le curé de St. Fortunat, Antoine Sabi, expliquait en 1763 le 7 juillet que au début de l'hérésie de Calvin, les 11 prêtres qui desservaient la paroisse furent jetés dans un puits qui est dans l'enclos du domaine de l'église. Les papiers, titres et fondations furent enlevés et brûlés. En 1629, les religionnaires auraient démoli l'église, effacé toutes les marques du christianisme, démoli le presbytère et chassé le curé.

1 J 78: Papiers de M^e Thomas Molière, notaire à la Voulte (1616-1824). Familles de la Voulte (Rouveure) et de St. Fortunat.

Antiquité, Moyen-âge

Lettre à Mme. Dupraz relative à une découverte de monnaie et de mobiliers du IV° ap. J.C. à Saint-Fortunat. U 14 et AY 179.

Photocopie d'un article du D.L. du 13 mai 1958 relatant la découverte des vestiges d'un habitat du IV° siècle entre Sallée et Blanchinas. AO 38.

Le 9 juin 1135, Guillaume, évêque de Saintes, donne l'église de Saint-Fortunat à l'abbaye de la Chaise -Dieu. Il s'agit peut-être de ce Saint-Fortunat (voir lettre à Auguste Rivet du 3 sept. 2008. Celui-ci répondit qu'il ne connaissait aucun Saint Fortunat en Haute-Loire). AK 5.

Archives du château de la Tour : Guillaume III de Poinsac hérita de sa mère la Tour et St. Germain en Velay. Mais il dut soutenir un procès contre Hugon de Pierregourde, qui avait épousé en 1395 Catherine de Montagut, fille unique de Floccard de Montagut, frère de Catherine I de Montagut. (c'était conforme au testament de Floccard III, remarque personnelle - voir dans la notice sur St. Pierreville. Mais le père de Floccard, Giraud, dans son dernier testament, appelait sa fille Catherine I à la succession si Floccard ne laissait pas de mâles. L'héritage des Montagut revenait donc à la famille de Poinsac. Il y eut trois transactions, en 1421, 1429 et 1435. La 1ère fut reçue par Bertrand Ayguche, notaire de Chalencon, et eut lieu à Saint-Agrève. La seconde fut passée partie à Chalencon et partie au château de Pierregourde, le 15 octobre 1429, en présence de noble Durand de Pierregourde. L'arbitre fut Philibert de Brion, seigneur de Chalencon. La 3° transaction fut passée à Saint-Fortunat le 23 mars 1435 dans le jardin de Pierre de Altonavary (?). Témoins : Armand de la Marette, prieur de St. Apollinaire de Rias, Guillaume de Cheylus, châtelain de Chalencon, Vital de Chambarlhac, habitant de Chalencon, Bernard Mayresse, magistrat, Pierre Gauthier, notaire, et Bertrand Ayguche, notaire recevant.

Inventaire de Vaussèche : Reconnaissances en faveur de Pons Maurice, de Chalencon, du 9 octobre 1346, par les habitants de Cobonnas et du Bosc (commune de St. Fortunat). Transparent, imprimé. H 41-42.

Accensements à Cobonnas (Saint-Fortunat), en 1346-47. H 71.

n° 98 : Terrier fait pour André Maurice du fait de Chantemerle et des Ouches qu'est à présent Pibères Mondet les Ouches et autres Chantemerle en la paroisse de St. Fortunat le jour de reminescere 1312. (?)

n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre sur ceux du Bosc à Saint Fortunat et ceux de Cobonnas avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347.

n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537.pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Ollières

n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

Bosc (le) n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347. (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha)

Cobonnas n°438 : Terrier en faveur de Pons Maurice de Chalencon des rentes qu'il prend à Saint-Fortunat, notamment à Cobonnas et au Bosc le 9 octobre 1346. (7 personnes)

n°299: Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347. (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha)

n°252 : Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices fait de Jehan Pourtal de Vesseaux et de sa femme Alasie fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas et lieux circonvoisins le 6 décembre 1397.

Faurie (la) n°211: Reconnaissance pour André Maurice de Chalencon d'une terre située à la Faurie près de la ville de Saint Fortunat le 27 mars 1326.

le Feyzou : n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat

Malautière (la) : n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malautière de Saint-Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de Mondon le 9 octobre 1346.

Mastenac : n°406 : Accensement pour Galéane (Gastone?) au nom de son fils Hugon de Préhelles d'une vigne que ledit Préhelles avait au claux de Mastenac à Guillaume Sonier le 8 novembre 1279.

n°371: Accensement à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre au Garayt, commune de Silhac, plus un sien claux du Cros, en mars 1301.

n°363: Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du val d'Héréon à Jean Fournier du Mastenac le 25 février 1322.

n°409: Investiture de Pierre de Préhelles pour une vigne échangée au terroir de Mastenac par Jehan de Porte habitant de Royas qui la cède à Jehan du Fournier, du lieu de Mastenac le 5 novembre 1340.

n°337: Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat de Jean Fournier à un de Royas d'une maison située à Mastenac le 5 novembre 1346.

n°397: Accensement en faveur de Jehan de Chabanettes et Girine sa femme faict à Jehan du Four d'une vigne au claux de Mastenac le 29 novembre 1353 : sous la cense d'une brochée de vin.

n°223: Reconnaissance en fief franc à Ymbert Dauriac procureur de Gastonne fille de feu Roger de Préhelles de ce qu'elle prenait à Mastenac et clos de Mastenac le 25 octobre 1356.

n°263: Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

Mondon : n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malautière de Saint-Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de Mondon le 9 octobre 1346.

Le Monteil : n°393: Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux faits par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre sur Marite du Montelh, 5 brochées de vin.

n°369 : Diminution de censes pour Pierre Pascoret de Monteil à lui faite par noble Pierre Balme et son frère de 13 brochées de vin à 6 à cause des inondations tant d'Héréon que du ruisseau de Bouyon le 14 novembre 1400.

n°134 : Claude de Préhelles vend à Anthoine Feugier du Mas de la Planche un chasal et une maison au Monteil pour 26 florins le 26 août 1506.

n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été baillées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Ollières du 27 mai 1534.

Ollières (les) : n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 sur Guillaume Faure des Ollières 6 deniers.

n°206 : Reconnaissance pour noble Pons de Châteauneuf en Boutières faite par Jacques Begoier de quatre fers de cheval avec leurs cloux incorporés sur 6 brochées de vin en une vigne de Guillaume de la Faurie des Ollières le 20 octobre 1332.

n°430 : Terrier pour Hugon de la Roche des rentes qu'il avait acquises d'André Veyrassac au lieu du plan des Ollières et autres lieux le 6 juin 1335.

n°341: Terrier et reconnaissance pour Guillaume Maurice à luy faite par les habitants de la Faurie ez Ollières le 24 août 1346.

n°514 : Quittance donnée par Pierre Téollier des Ollières à noble Pierre Maurice de la somme de 18 livres le 2 juillet 1392.

n°nester : Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Ollières du 22 novembre 1480.

n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379.

n°157 : Guillaume de Préhelles transige avec Pierre et Antoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme, Jacques Champel, sur les droits qu'il perçoit sur eux à la Faurie des Ollières le 25 septembre 1479 : brochées de vin pur, journaux, services pour noces et jassines, une quarte froment, etc.

n°217 : Transaction pour Guillaume de Préhelles avec Anthoine Sabatier, Berton Gonon, Jehanette Peyriche sa femme, Loyse sa soeur, de la Faurie des Ollières sur le montant de leurs redevances le 14 août 1480 : journaux, noces et jassines, etc.

n°Incelis : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Claude de Préhelles contenant 79 feuillets dans lequel il y a 41 reconnaissances tant des Ollières Privas que Saint-Basile et les Nonières et outre a dans ce livre un carnet contenant 12 reconnaissances des Ollières la première du grand livre par Claude Montreynaud Mousnier du Ranc du 14 mars 1517 et la dernière par Durand et Jaques Breve oncle et neveu du 7 avril 1537 et la première du petit cayer faite par André Faure des Ollières le 22 septembre 1517 et la dernière par Jean Saurin et Philippe Bertone sa femme du 19 avril 1531.

n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été baillées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Ollières du 27 mai 1534.

Pourchères

n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

Rottes(Las)

n° 319 : Achat pour Jehan Maurice d'une vigne située à Las Rottes, de la directe de l'acheteur le lundi avant la fête de St. Martin 1315 (peut-être s'agit-il de la Routisse, maison sous Chalencon).

n°445 : Achat ou bailh en paiement de dot d'Alarie femme de Pons Masoier de St. Fortunat pour laquelle ils ont vendu la vigne du terroir de Las Rottes et d'abondant bailhent à ladite Alarie deux pièces de vigne auprès de Riou Veilh (?) le lundi avant la fête de St. Vincent 1315.

n°142 : Accensement pour Raymond Coyratier dit Maurice à Jehan de Mays de Challencon d'une vigne sis à Saint-Fortunat en ladite Rotte le 4 mars 1382.

n°190 : Reconnaissance de cette vigne par Jehan de Mays à Raymond Maurice.

n°400 : Cession à Raymond Maurice à lui faite d'une vigne sur les Rottes de Saint Fortunat le 2 mars 1383.

Salleyas

n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre sur les Payas de Salleyas 3 sols 3 deniers.

n°9 : Reconnaissance à Guillaume Maurice d'une ouche à Salleyas le 16 février 1337.

n°49: Achat pour Raymond Coyratier à lui fait par Falconnet Maurice de certaines rentes au lieu de Salleyas et autres de St. Fortunat avec investiture de la comtesse de Valentinois (Alix de Beaufort ?) le 22 novembre 1392.

Tappernous

n°343 : Achat pour Claude de Prêhelles d'un tènement de pré et vigne appelé le Claux de Tappernous sis au lieu du Monteil paroisse de Saint-Fortunat à lui baillé par plusieurs le 21 juillet 1506.

n°296 : Transaction passée entre Claude de Prêhelles et Claude Sarraimier de Mastenac pour une vigne appelée Claux de Tappernous le 30 juillet 1506.

Dépouillement du Regeste Vivarois de Jean Régné en ce qui concerne Saint-Fortunat. AO 41-46.

Regeste Dauphinois, U. Chevalier, T. IV, n° 18905.

St. Fortunat, 6 septembre 1314. Rôle des nobles de l'arrière-ban de la châtellenie de Chalencon en Vivarais, relevant du comte de Valentinois, convoqués par lui pour l'accompagner au service du roi en Flandres. Archives de l'Isère B 3897, Inventaire du Vivarais 446, Fontanieu, Cartulaire du Dauphiné, II, 198 a. H 73.

J. Chevalier, H 53 : En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. Saint-Fortunat et Durfort lui rapportent 121 florins et 3 gros. H 53.

E. Pilot de Thorey : 12 février 1446 : Lettre du dauphin constatant l'hommage de Guillaume V de Tournon pour les châteaux, ville et péage de Beauchastel, la parerie de Châteauneuf de Vernoux, et pour les rentes et droits qu'il avait dans le mandement de St. Fortunat. H 87.

Lettre constatant l'hommage fait par Antoine de Ségu, de St. Fortunat, pour les rentes, censes et possessions qu'il avait dans les châtellenies de Durfort, Chalencon, Baix sur Baix, le Pouzin et St. Pierre de Barrès.

P. 161 : Hommage de Louis Marcoux, licencié en droit, pour ce qu'il a à St. Fortunat, les Ollières et St. Julien. Un membre de la famille Marcoux est conseiller au Parlement de Grenoble en 1462. H 89.

F. Bréchon, T 2, p. 191 : Un péage se perçoit dans le mandement de la Tourette en 1489, au niveau de l'entrée dans le mandement, soit vers le Cellier (AD 07, C 196 f° 519). La route est mentionnée à S. Fortunat en 1400 (AD 07 1 E 179). Il y avait d'autres chemins, l'un venant de St. Marcel, par la Croix de Méran, où se greffe un axe venant de Beauchastel; il quitte la route de l'Eyrieux au lieu de Colombier et continue sur la crête des Girondins jusqu'au col de Méran. Un autre venait de St. Laurent, qui suit la crête de Brunel jusqu'à Boulon puis le col de Méran. Ensuite, ils se joignent vers la croix de St. André, où on retrouve le chemin royal venant de Touloud. Un autre itinéraire quitte la vallée de l'Eyrieux au niveau de Pontpierre, mentionné dès 1280. Il sert de limite aux seigneuries de Pierregourde et la Tourette. Ce chemin se poursuit jusqu'à la Croix de Saint-André, puis sert de limite aux mandements de Pierregourde et Boffres. Dans le mandement de Pierregourde est prélevé un péage mal documenté mentionné au XIV^e.

Temps Modernes

Dépouillement de la série B des AD 07 en ce qui concerne Saint-Fortunat. AO 47-48.

Dépouillement de la série C des AD 07 en ce qui concerne Saint-Fortunat. AO 49-50.

Alain Molinier : Stagnation et croissance en Vivarais aux XVII^e-XVIII^e. Touzot, Paris, 1985. Index des noms de lieux, Saint-Fortunat : p.12 : S.Fortunat est exsangue en 1687 pour avoir hébergé pendant dix mois et demi deux compagnies d'infanterie. p.25 : En 1759 (Fonds des bénédictins du Languedoc) il est question à S.Fortunat de « ponts branlants sur l'Eyrieux sur des arches démantibulées » (peut-être le pont des Ollières ? et celui de Pontpierre ?). p.150 : en 1734 (enquête diocésaine), à St. Fortunat, « les catholiques ont vu leur cote considérablement augmentée à l'avantage des convertis qui ont été diminués ou déchargés entièrement ». (A.D. 07, C 79). p.172 : l'enquête de 1734 expose qu'à St. Fortunat, « on ne veut pas reprendre 20 sétérées de mauvais fonds ». (ADH, 1 B 21770). p.228 : Médiocrité particulière des paroisses du Bas-Eyrieux au XV^e siècle, à cause des ravages des bandes bourguignonnes et des routiers. (A.N. F 7 3585 ?) Au XVIII^e, la région reste pauvre. p.245 : la basse vallée de l'Eyrieux (Saint-Fortunat) fut particulièrement ravagée par les deux fléaux, la guerre et la peste, en 1629-1630. La population (p.246) est de 2.820 habitants en 1613, 400 habitants (80 feux) en 1644, 1069 en 1689. Le niveau de population ne fut retrouvé qu'en 1846, avec Les Ollières. Chute des 2/3 aussi à Chalencon. (ADH 1 B 21772 ?). p.253 : St. Fortunat reçut des habitants chassés de Privas en 1664, et les rendit à la ville ensuite, mais la proportion de protestants passe de 92,4 en 1665 à 82,7 en 1732. Les départs hors du royaume ont dû jouer un rôle qu'on ne peut chiffrer. p.282 : le taux de natalité en 1771-74 est de 38,50. Il y a moins de naissances en pays protestant. p.387 : Le 28 avril 1806, assassinat d'Antoine Roux, l'un des meneurs du charivari organisé pour le remariage d'Antoine Frugier, chez Frugier, sous prétexte de lui offrir le verre de l'amitié et d'effacer le passé. (A.N. F 20 161, juin 1808). Rien n'est indiqué pour Les Ollières.

2 E 4406-4407. M. Jean Comte, notaire royal des Ollières, paroisse de S. Fortunat, prend à bail les terres de noble Jacques Jullien son beau-frère (14 juin 1603).

S. Mours, le Protestantisme en Velay et Vivarais : A l'assemblée particulière de Privas, protestante, l'église de Saint-Fortunat délègue M^o Raymond de Saléon. (2 octobre 1585). Il y a aussi Jean Mirabel, député de l'église de Saint-Christol, et Antoine Badon, consul de Beauchastel. Un Synode (donc réunion des Eglises de la province) se tint à Saint-Fortunat en 1596. Il s'ouvrit d'abord par un prêche le premier mardi de juin. Le modérateur ou président était Jérôme de Salvay ; il y avait les 16 pasteurs alors présents en Vivarais, et 22 anciens, dont certains représentaient leur Eglise. La province comprenait 3 colloques : Annonay, Privas et Aubenas. La grande préoccupation est de pourvoir aux églises vacantes. Le synode charge son modérateur de demander des pasteurs en Suisse. Le pasteur Ducros servira, décide-t-on, les églises de Saint-Fortunat et de Saint-Vincent-de-Durfort, tout en continuant le service de Saint-Sauveur et Saint-Etienne de Serres. Ducros devait donner aussi des prédications à Pierregourde et Beauchastel. On note 75 églises ou annexes en tout en Vivarais. On décide avant de se séparer de loger le prochain synode à Vallon. Au Synode national de Privas, du 23 mai au 4 juillet 1612, Paul de Chambaud, sieur de Saint-Quentin, ancien de Saint-Fortunat, était l'un des quatre délégués du Vivarais. (p. 157).

Extrait de S. Mours (Vivarais et Velay protestant, III, l'Eyrieux). AO 51.

Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes », p.118 : Bourget devint pasteur à Boulieu, et fut remplacé par Pierre de Romieu, fils de Gabriel et d'Isabeau d'Audigier, et frère de Gabriel, pasteur à Saint-Fortunat, en 1678. Son autre frère Gilibert était apothicaire à Desaignes, et de la famille des poètes Jacques et Marie de Romieu (voir l'ouvrage d'Auguste Le Sourd). p.168 : on trouve dans une belle maison de Desaignes le blason des Romieu, « une gibecière chargée d'une coquille. C'était la maison de Pierre, ou celle de Gilibert. Elle fut en 1865 l'auberge du Lion d'Or, où le piéton déposait le courrier.

Prix fait à Dominique Gervais, de la Voulte, pour réparations au Pont Pierre, à celui du Pouzin et à celui de Pras à S.Pierreville. 1677-1680. 2 BF 148.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p. 126 : (note 1) En 1721, demoiselle Marie d'Audigier, fille du juge de Saint-Fortunat, entre aux religieuses de St. Joseph à Labeilhaud (Genestelle) et cède tous ses biens. Mais elle ne peut s'y maintenir, et s'en retire en 1723 en

reprenant ses biens. Jacques-Louis de Hautvillars naquit le 24 août 1624, et entra dans la Compagnie de Jésus, où il resta pendant 18 ans. Il quitta cette compagnie pour devenir prieur de Chalancon, Saint-Maurice et Saint-Michel. (cf. Revue du Vivarais, 1897, p.72, 1909, p.84). Le 30 octobre 1674, il célèbre le mariage de Jean-Pierre Reynaud, fils du procureur d'office de Saint-Fortunat, et Marie Léaurier, de Peyra, paroisse de St. Maurice. Il y a parmi les témoins Jean d'Apchier, seigneur et baron de Vabre, la Beaume, Hautvillars et autres places, Alexandre et Henri d'Audigier, père et fils, châtelain et juge de Saint-Fortunat, Jacques Vincent, curé de Saint-Michel. Jacques de Hautvillars, zélé prédicateur, mourut en 1688 à Hautvillars et il y fut enterré. Il présida à diverses réparations aux églises de Saint Maurice et Saint Michel. (Abbé Roche, St. Michel de Chabrillanoux, p.13). p.136 : En 1606, le prieur de Charay, Anthoine de Hautvillars, âgé de 18 ans, est chargé d'arrérages, qu'il ne peut payer « parce qu'il n'y a aucun joyaux, parements, meubles ni bois de haute futaie duquel il ne puisse tirer aucune somme ». Du consentement de son père, Joseph, seigneur du Hautvillars, qui habite à Mastenac (paroisse de Saint-Fortunat) où a lieu le contrat, il alberge à Pol Laville et Cl. Descombes de Privas, qui sont ou ont été les rentiers du prieuré un bois champêtre appelé Blandine, paroisse de St. Priest, sous l'albergue de 6 deniers et la pension annuelle et perpétuelle de 80 livres. p.161 : Paul de Sibleyras, fils d'un notaire protestant de Privas, est vers 1690 et pour longtemps juge de Saint-Fortunat, mais réside à Meyssie. p.176 : Jeanne de la Selve du Fayn épouse (catholique) Ch. Sonier, marchand de soie à Saint-Fortunat, en 1699. Sa sœur Marguerite avait épousé en 1697 Jacques Isaïe d'Indy, sieur de Chabret, mais abandonne la maison en août 1698 et intente un procès à son mari. Jeanne demande son legs de 2000 livres à la veuve de son frère en 1736. Celle-ci, Françoise de Mathis d'Aulueyres, achètera en 1749 la maison du marquis de Gerlande sur la grand-place de Privas. Une autre sœur de Charles Sonier, Jeanne, épousa Giraud Reymondon, notaire, qui fit partie des « fuitifs » (d'après Marc Autrand ?)

Généalogie des Sonier de Lubac et des Sonier la Boissière (Armorial du Vivarais) C 177-178.

Généalogie de la famille Sonier-Dupré (don Paul Quinrand). 2 AR 270-71.

Inventaire des Etats du Vivarais, 1516-1570 : plaintes de St. Fortunat à propos du poids de l'impôt. J 260. Les problèmes fiscaux de Saint-Fortunat se suivent à partir de AG 248 (de 1537 à 1604) jusqu'à AG 255.

Notes prises sur E. Arnaud « Histoire des Protestants du Vivarais et du Velay de la réforme à la Révolution », Paris 1888. AO 53-A.D.A. J 417 : Notes Reymondon à Saint-Fortunat (1673-1676)

A.D.A. J 433 : Recueil des actes concernant François Bernard, notaire royal de la paroisse de Serres, mandement de St.Fortunat (?) 105 f° (1531-1572).

A.D.A. C 1036 : Lettres adressées aux syndics des Etats de Vivarais à cause du taux trop élevé des contributions et des troubles qui s'en suivent, à St. Fortunat et ailleurs (1590-1592). Voir aussi sur le même sujet l'ouvrage de N. Maufront, Histoire Moderne, Histoire militaire.

Terrier des reconnaissances reçues en faveur du prieur de Vernoux pour des biens à Vernoux, Saint-Fortunat, par Charrier notaire. Registre en basane, répertoire alphabétique des tenanciers, 505 p. 161 fol. 1718-1721. A.D.A. 2 Mi 1189.

Rapport de l'estime du domaine de Cros, paroisse de St. Fortunat, à réquisition des sieurs Sanglier et Pierre Gamet. A.D.A. J 480 n°11

Rôle du vingtième de la communauté de St. Fortunat, y compris les Ollières. A.D.A. C 1113.-A 130

Tableau du 20° pour Saint-Fortunat sans doute en 1773 (les Ollières compris) AD 07 C 1115. AN 233.

Etat des religionnaires fugitifs de Saint-Fortunat-les Ollières, AD 07, C 1060. AD 68. Le relevé est daté de 1686, et recense les biens des fugitifs: la dame de Beaulieu, qui possédait la maison de Beaulieu, un domaine appelé la Breure, et les meubles qui y sont (valeur de 5 à 6000 livres), plus autres domaines qu'elle a hors la paroisse de Saint-Fortunat, dont nous ignorons la valeur.

Photocopie de la page de l'ouvrage de S. Mours (Vivarais et Velay protestants) concernant S. Fortunat. AO 83.

Liste des huguenots fugitifs accueillis au refuge et provenant de Saint-Fortunat (incluant Dunière, Saint-Vincent et les Ollières), dont Gaspard de Bavas, Jacques et Marie-Madeleine de Beaulieu, Mme. de Burine, Abraham et Louis Fougerol, Pierre Lapize de Sallée, Giraud Reymondon notaire, Gabriel de Romieu, ministre, origine Marc Autrand-Patrimoine Huguenot d'Ardèche. AP 87-89.

Lettre de Marc Autrand au sujet des protestants au XVIII° siècle. AO 84.

Archives de la justice de Chalencon concernant St. Fortunat, 1756-1774. , A.D. 07, 42 B 43- 42 B 52. J 147.

Carte de Cassini autour de Saint-Fortunat (photocopie agrandie). AO 40.

Cotes des documents concernant des ponts sur l'Eyrieux au XVIII° siècle. 2 BF 148 (cotes, y compris St. Laurent, St. Agrève, etc). 2 BF 161 : Criées, pour la mise aux enchères des réparations à faire au ponts du Pouzin, Pontpierre et S.Pierreville (Pras). 2 BF 162 : Bail à prix fait pour Dominique Gervais, de la Voulte, le 13 août 1678 ; 2 BF 163 : Devis des réparations à faire à ces ponts. 2 BF 164-165 : Transcriptions.

Correspondance Riou-Quinrand à propos des réparations de Pontpierre en 1678. 2 BF 188-189.

Notes de J. Rouchier sur Pontpierre. Mariages de Gilbert de la Tourette et de Guigonne Prunier, 1586-96, 2 BJ 139.

Croquis de Pontpierre et des dégâts supposés en 1678. 2 BH 5-6.

Transaction sur la construction et l'entretien du canal le long de la route des Avallons (Sonier notaire, 2 E 4488,f°193). AO 63.

Révolution, Empire

Plan du village de St. Fortunat et de ses environs d'après le cadastre napoléonien, K 198.

Tableau des citoyens composant la Garde Nationale du canton de Saint-Fortunat, Saint-Fortunat, 1° Compagnie, AS 171-173, 4° Compagnie, AS 178-180.

Etat des papiers du district de Vernoux concernant St. Fortunat, St. Michel et les Ollières.L 1434 AD 07: 2 AV 105.

P.V. de l'assemblée primaire du canton de St. Fortunat, 1er prairial An VI. Notes. AR 201.

Documents d'époque révolutionnaire concernant Saint-Fortunat: rôle de l'industrie AS 193, justice seigneuriale AS 195, notes sur les Sonier AS 199, estimation des biens nationaux AS 201-202, vente des biens nationaux AS 212, élection du juge de paix de Saint-Fortunat des 29 11 90 et 9 déc.92 AS 213, documents divers sur Saint-Fortunat AS 221-223.

P. Mouly : le Concordat en Lozère-Ardèche, p.51: le curé de St. Fortunat en 1801 s'appelle Deleuze. Il s'est rétracté le 25 mai 1795, et a été réhabilité le 28 octobre de la même année. Il y avait à St. Fortunat 36 pénitents de la Confrérie du Saint-Sacrement.

A.D.A. J 375 : Lettre du colonel commandant le régiment des pupilles de la garde Impériale au général Rampon, du 23 10 1812.

Notice sur le comte Rampon, notes prises sur un ouvrage anonyme publié à Saint-Etienne. AO 66.

G. Lherbier-Montagnon : Autour du général Rampon. R.V. LXXI, p.67-72.

Hommage de Gilhoc au comte Rampon, par G. Peyron-Montagnon. AO 67-68.

Principaux habitants de S. Fortunat en 1812 (d'après la matrice cadastrale). AO 61-62.

Saint-Fortunat en 1812 (d'après le cadastre napoléonien). AO 64.

XIX^e siècle

St. Fortunat : arrêté relatif aux foires de St. Michel et de St. Fortunat. Archives de la justice de paix de St. Fortunat. L 1435 AD 07:2
AV 105.

Archives municipales relatives à l'église de Saint-Fortunat (transcription). AO 65.

Cadastre de 1824 et de 1914 (répartition des cultures). AO 82.

Papiers de M. Thomas Molière, notaire à La Voulte (1616-1824). Familles de La Voulte, Rouveure de St. Fortunat. A.D. 07, 1 J 78.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons des Frères Maristes, province d'Aubenas : 22 juin 1890. La population a 1800 h. L'école fut fondée en 1856 pour 3 Frères, par le curé Lortolat pour la commune. L'école fut d'abord communale payante, puis libre et gratuite. Le traitement est de 1650 F, fourni par les rétributions, la commune, une rente et un comité. Le mobilier fut payé par le fondateur, et appartient aux Frères. Le mobilier scolaire fut payé par la commune, puis par le curé Sibiodon. Il appartient à l'œuvre à présent. Le local primitif et le jardin, la cour, furent fournis par le fondateur, et appartient aux curés. 87 élèves aujourd'hui. 15 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut dont 2 décédés. L'appui du clergé est assuré, mais le maire est hostile. Les Frères assurent le chant libre à l'église. Il y a 600 protestants. O. de Valgorge dit que le mûrier est très cultivé dans la plaine qui le sépare de l'Eyrieux. Sur la colline, vignes et figuiers. C'est là qu'est venu au monde en 1760 le général Rampon. Il fut élu lieutenant sur le champ de bataille, puis nommé colonel du 21^e régiment d'infanterie de ligne. Chef de la 32^e demi-brigade, il dirigea la défense de Montélémino. Le Corps Législatif le félicita pour ce fait d'armes. Nommé général de brigade par Napoléon, il le suivit en Egypte ; général de division en 1799, il reçut un sabre d'honneur du général Bonaparte. Ce dernier l'appela au Sénat, titulaire de la sénatorerie de Rouen, puis comte d'Empire, grand-croix de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de la couronne de fer. Il commanda en 1806 les camps de Boulogne et de Saint-Omer ; puis, il organisa les gardes nationales des 16^e et 10^e divisions militaires. Il contribua à chasser les Anglais de Flessingue en Hollande, et fut en 1814 nommé pair de France par Louis XVIII. Il siégea à la Chambre des Pairs jusqu'à sa mort, survenue à Paris le 2 mars 1842. Le général Moulin et le capitaine Bernard, encore en activité, sont tous deux nés à St. Fortunat, et anciens élèves des Frères. M. Lortolat fut curé de St. Fortunat dès 1823. La commune avait une école dirigée par un laïque. Le curé fit bâtir la maison, fournit le mobilier personnel et un traitement de 1275 F pour 3 Frères si les rétributions scolaires et les centimes communaux ne suffisaient pas. Le nombre des élèves était entre 50 et 60, dont 20 gratuits. Le 4 décembre 1875, décès du curé Lortolat, à l'âge de 84 ans, dont 52 comme curé de St. Fortunat. Ses obsèques furent suivies par une foule immense de catholiques et de protestants. Il laisse la maison à ses successeurs, mais à l'usage des Frères, plus une fondation de 400 F par an. C'est M. Sibiodon, ancien vicaire et nouveau curé, qui lui a succédé. La nouvelle loi sur les instituteurs leur accorde un maximum de 1.200 F, et leur adjoint 700 F. Il est question de détourner les 400 F pour fournir une adjointe aux sœurs. En fait, les Frères n'avaient reçu en moyenne que 1.023 F par an pour les années 1856 à 1870.

Les élèves furent tous gratuits à partir du 1er janvier 1878. La coule, la ponctualité et les études laissaient souvent à désirer. Fin décembre 1882, le F. Joseph Xavier vint remplacer le F. Véronique. Il fut retiré dès le début de mars 1883, malgré le curé Sibiodon et le maire Chareyre, qui faisaient valoir que ces changements pourraient bien tourner en faveur des laïques. Le F. Chrysostome vint le remplacer. Il y avait 75 élèves, tous gratuits. En octobre 1885 intervint la laïcisation, « mesure inique ». Les Frères décident de rester comme instituteurs libres. Le curé s'inquiète de ne pouvoir leur fournir leur 1600 F de traitement, leur 120 F d'indemnité de loyer; les Frères ont en plus un jardin, dont ils vendent pour 50 F de fruits, et y trouvent des légumes et un peu de vin. Il faudra faire des quêtes, faire payer les élèves qui pourront pour 12 F par an. Il y aussi les ressources de la fabrique, que l'évêque autorise à utiliser pour les écoles, mais il y a aussi l'école des sœurs à assister. L'école libre fut ouverte sans entraves, et le 5 décembre, elle avait 75 élèves et n'avait donc rien perdu. 85 élèves en mai 1887. Le curé a pu former un comité, composé de Maurice Johannenc, trésorier, Souteyran, riche chanoine en retraite dans son château, Virgile Chareyre, négociant, Ambroise Genthial, propriétaire. Le traitement est toujours de 1.650 F. La maison brûla en partie vers cette époque. Pendant la construction de l'église, en 1883-84, les deux classes d'en bas servirent d'église paroissiale. Il fallut donc faire classe dans l'appartement et dans 2 des chambres adjacentes. Depuis 34 ans, les Frères ont fait de leur mieux pour préparer les enfants aux premières communions, « et les précautionner ainsi contre les tentations des huguenots ». Les deux bouchers du pays, quoique protestants, donnent l'un 40 F l'autre 15 F pour l'école des Frères. Un chiffonnier donne 8 F. Le Comité doit trouver 3.400 F pour l'école des Frères et celle des Sœurs. L'école a produit 15 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut, dont 2 déjà décédés. Le mobilier reste suffisant ; une bonne part vient de l'école communale et de ceux que le comité a dû y ajouter. Le local, très bien, se compose de deux belles classes et d'un parloir au rez-de-chaussée, et de 5 bons appartements au 1er étage. Tout le galetas pourrait faire un beau dortoir. Le jardin est bien tenu, clos, planté en vignes et arbres fruitiers. La cour est close avec un préau, proche de l'église. Celle-ci est de style gothique, à 3 nefs, mais le chœur n'est pas encore construit. Elle aura coûté 80.000 F. Le temple protestant est aussi mesquin que le ministre et l'auxiliaire qui le desservent. Les 3/4 des hommes et les 9/10^e des femmes fréquentent bien les offices du matin, les sacrements et accomplissent le devoir pascal. Une filature et un moulinage occupent 250 ouvrières.

Bulletin Municipal n° 2 janvier 1994 : *Création du groupe scolaire et de la mairie* : La création du groupe scolaire et de la mairie de Saint-Fortunat datent du 9 février 1882, date à laquelle le maire expose au conseil l'insuffisance des locaux et le fait que la mairie doive payer un loyer de 360 f. par an pour les écoles. Il y a 150 à 200 élèves en tout. L'emprunt à prévoir est de 12.000 f. Le 1er novembre 1885, le conseil donne mandat au maire M. Marchand pour contacter la préfecture et un architecte. Le 10 mars 1886, le conseil examine les plans et devis de M. Guigon. Il est prévu 4 classes pouvant recevoir 40 élèves chacune, 2 pour les garçons, 2 pour les filles, et au centre une salle commune qui deviendra la mairie. Le coût est de 52.000 f., ce qui est jugé excessif. Le 22 avril 1886, nouveau devis de 35.000 f., qui est accepté. Le terrain est vendu par M. Dorcivac. Les travaux commencent en 1887, et s'achèvent en 1888. *Un peu d'histoire de l'église* : Le 14 septembre 1810, on constate au conseil municipal la vétusté de l'église. Le clocher menace ruine depuis longtemps. En 1834, on consolide le clocher, mais l'eau filtre à travers les murs et la toiture. En 1847, un architecte constate que le délabrement est tel qu'on ne peut procéder à des réparations durables. Pourtant, les projets de construction ne sont repris qu'en 1879, sous le curé Alcide Sibiodon. L'architecte Tracol dresse un devis de 49 262 f. 40. C'est Jean Marcellin, entrepreneur de la Roche-de-Glun qui est chargé des travaux, car il consent le meilleur rabais (8%). Le prix fut donc de 45 321 f. 40. Le 1er acompte fut versé le 3 mai 1881, et le dernier le 22 mars 1889. Une cloche de l'ancienne église étant cassée, la maison Reynaud de Lyon Saint-Clair a refondu le métal pour en faire une neuve. Le prix a été de 721f. La 2^e cloche, en état, a été transférée de l'ancienne église à la nouvelle. Le 27 mars 1882, la maison Reynaud prévient que le chef de gare de Beauchastel prévient de l'arrivée de la cloche refondue. Elle donne le sol, alors que celle qui a été conservée donne le si.

Notes prises sur le Voyage autour de Privas du docteur Francus, sur Saint-Fortunat. AO 69.

Notes prises sur les registres de délibération du Conseil Municipal de St. Fortunat, 1810-1891, sans doute incomplètes. AO 75-78.
 Une municipalité républicaine, la défense d'une commune pauvre, des rapports orageux avec la C.F.D., textes issus des notes de lecture sur les délibérations municipales. AO 79-81.
 Foires de Saint-Fortunat. 1820-1909. AD 07. 8 M 74.
 Eaux minérales de Saint-Fortunat. André, 1882. Anne, Charles, Marie et Alexandre, 1882-1883. AD 07, 5 M 158. Voir aussi en 113 W.
 Mauvaise photocopie d'une étiquette de l'eau minérale de Saint-Fortunat. AO 70.
 Jean-Claude Saby : Les eaux minérales de Saint-Fortunat. Extrait du cahier « Boutières » de MATP. AS 103.
 Le maire Marchand demande l'élection complémentaire de 3 conseillers le 13 janvier 1895. AZ 164.
 L'emballage des cerises à Saint-Fortunat, début XX^e siècle. Repro de CPA. Format A 4. V 113.
 Syndicat agricole de Saint-Fortunat, création le 10 février 1906. Notes sur A.D.A. 7 M 16, L 163.
 Caisse locale d'assurance mutuelle de St. Fortunat, notes prises sur A.D.A. 7 M 26, L 163.
 Liste nominative 1911. Canton de La Voulte. St. Fortunat. 6 M 119.
 Généalogie de la famille Sonier-Dupré. Don Paul Quinrand. 2013. 2 AR 160-161.
 Saint-Fortunat à la fin du XIX^e siècle : rapports orageux avec la C.F.D., une municipalité républicaine, la défense d'une commune pauvre. W 274-276.
 Visite historique de Saint Fortunat le 19 avril 1998 (nombreux exemplaires). W 279-286.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : néant. Filateur de cocons : Virgile Chareyre. Tissus : veuve Isaac Crumière, Napoléon Peyret, veuve Louis Pradon, Jean Pierre Risoan, veuve Louis Serre.
 Liste des morts et disparus de Saint-Fortunat pendant la guerre de 14-18 (Etat-Civil). 2 BA 33-36.
 Liste des morts inscrits sur le monument aux morts de la commune. 2 BA 36 a.
 Premier jet de l'article du bulletin n°2 : Les morts de 14-18 : mystères... 2 BA 36 b.
 Liste alphabétique des morts de 1914-1918 déclarés en mairie de St. Fortunat. 2 BA 36 c et d.
 Livraison de soufre sublimé à St. Fortunat. 17 mai 1919. 2 BA 38.
 Liste des électeurs à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, commune de St. Fortunat, années 1927-1928. Notes prises sur A.D.A. 7 M 9. L 165.
 Vue générale de S. Fortunat vers 1930. X 77.
 Chemins ruraux, commune de St. Fortunat, années 1907-1943, voir cotes A.D.A. en L 161.
 Alimentation en eau potable, commune de St. Fortunat, voir cotes A.D.A. en L 161.
 L'évolution agricole de Saint-Fortunat de 1954 à 1974. (Tableau). AR 121.
 Matrice cadastrale de Saint-Fortunat en 1954, 1963, 1974. (Utilisation du sol). AR 144-145.
 Electrification rurale, réseaux communaux de Dunière-Saint Fortunat, 1927-1941, A.D. 07, 7 M 729.
 Syndicat intercommunaux d'électrification, Moyen-Eyrieux, 1924-1939, A.D. 07 7 M 877.
 Saint-Fortunat en 1950. Notes rédigées par Ferdinand Genthial. AQ 216.
 Saint-Fortunat en 1950. Métiers. Commerces. Industries (Ferdinand Genthial). AQ 217.
 Bulletin municipal de Saint-Fortunat, n°2, janvier 1994. A l'intérieur : le musée de maquettes du « Douairou », à Pelet. Un peu d'histoire sur la mairie-école et sur l'église. Un arbre planté en Israël. AO 91-92.
 Bulletin municipal n°7, janvier 99. A l'intérieur : un arbre planté en Israël. AO 93-94.
 La feuille de chou de Saint-Fortunat, avec au recto l'opération "Grains d'art" de 1996. AO 87-88.
 Comptage routier été hiver 1992-1997. 2 AP 39. Autre comptage. 2 AP 40.
 Trafic par type de jour janvier 1998. 2 AP 41. Idem juillet 98. 2 AP 42-43-45.
 La feuille de chou de Saint-Fortunat, à propos de la salle paroissiale. Août 1998. AO 89-90.
 Lettre du maire Genthial me demandant de participer à la journée du 19 avril 1998. AO 52.
 Prospectus sur le hameau de la Mûre et ses stages. AO 95.

XXI^e siècle

Dix hectares partent en fumée. D.L. du 21 8 2000. AO 96.
 Les religieuses quittent le village. Hebdo de l'Ardèche du 19 8 2008. AL 174.
 Lettre municipale n°4, Saint-Fortunat, nov-déc 2008. AL 181-182.
 Bulletin municipal de Saint-Fortunat, janvier 2009. AM 119-120.
 Bulletin municipal de Saint-Fortunat, été 2009. AR 53-54.
 Bulletin municipal de Saint-Fortunat, automne 2009. AS 109.
 Bulletin municipal de Saint-Fortunat, janvier-mars 2010. AZ 37-38.
 Catalogue d'exposition: Saint Fortunat en 1950, une autre époque. AZ 112.
 Des travaux d'amélioration de voirie sur l'ancien CFD. D.L. 16 11 2013. 2 AU 84.
 Bulletin municipal de Saint-Fortunat, n°23, janvier-avril 2014. 2 BA 1.
 De nouvelles œuvres sur le sentier artistique. D.L. 24 5 2014. 2 BD 62.
 Du tourisme à l'histoire (touristes canadiens à Gilhoc descendants du général Rampon). Hebdo 19 6 2014. 2 BD 66.

Travaux de M. Riou : histoire de St. Fortunat : quelques elements (intervention du 30 janvier 2009)

Antiquité

En 1958, à Saint-Fortunat, des cultivateurs ont mis à jour des fragments de poterie et une sorte de charbon de bois, accompagnés d'une pièce de monnaie. Le tout a été daté par M. André Blanc, alors secrétaire de la société linéenne de Valence, du IV^e siècle après J.C. L'interprétation est celle d'un habitat romain incendié. La pièce de monnaie, plus récente, serait une émission papale. (cf. Le Dauphiné Libéré du 13 mai 1958).

Moyen-âge

Le 9 juin 1115, le pape Innocent II confirma le don fait par Guillaume, évêque de Saintes, à l'abbaye de la Chaise-Dieu de l'église de Saint-Fortunat. (Dom François Gardon, Histoire de l'abbaye de la Chaise-Dieu, Le Puy 1912, BNF Lk7-37765, p. 36). *Or, il n'existe en France aucun autre Saint-Fortunat, à part celui qui est proche de Saint-Didier au Mont d'Or.* Par la suite, le prieuré relevait de l'abbaye de Cruas.

Un chemin quitte la vallée de l'Eyrieux au niveau de Pontpierre, mentionné dès 1280. Il sert de limite aux seigneuries de Pierregourde et la Tourette. Ce chemin se poursuit jusqu'à la Croix de Saint-André, où arrive le chemin royal venant de Touloud, puis sert de limite aux mandements de Pierregourde et Boffres. Un péage se perçoit dans le mandement de la Tourette en 1489, au niveau de l'entrée dans le mandement, soit vers le Cellier (AD 07, C 196 f° 519). La route est mentionnée à S. Fortunat en 1400 (AD 07 1 E 179) F. Bréchon, T 2, p. 191.

La paroisse de Saint-Fortunat fait au Moyen-Age partie de la baronnie de Chalencon, possession des comtes de Valentinois. La justice est rendue par un châtelain, un juge, un lieutenant de juge, un procureur d'office et un greffier. Le seigneur a droit de lods au 4° denier pour les biens nobles et au 5° pour les biens ruraux, droit de prélation, amende, confiscation, anciennement droit de péage, et toujours fours, moulins banaux, droit d'épave, de chasse et de pêche, de four à chaux, mesurage du vin et aussi droit de leydes et de foires. Mais ceux-ci sont indivis avec le prieur de St. Fortunat. (Mémoire concernant la baronnie de Chalencon, par le marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54).

Temps Modernes

Le curé de St. Fortunat, Antoine Sabi, expliquait en 1763 le 7 juillet que, au début de « l'hérésie de Calvin », les 11 prêtres qui desservaient la paroisse furent jetés dans un puits qui est dans l'enclos du domaine de l'église. Les papiers, titres et fondations, furent enlevés et brûlés. En 1629, les religionnaires auraient démolé l'église, effacé toutes les marques du christianisme, démolé le presbytère et chassé le curé. (Mémoire concernant la baronnie de Chalencon, par le marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54).

A.D.A. C 1036 : Lettres adressées aux syndics des Etats de Vivarais à cause du taux trop élevé des contributions et des troubles qui s'en suivent, à St. Fortunat et ailleurs (1590-1592). Voir aussi sur le même sujet l'ouvrage de N. Maufront. Un Synode (donc réunion des Eglises de la province) se tint à Saint-Fortunat en 1596. Il s'ouvrit d'abord par un prêche le premier mardi de juin. Le modérateur ou président était Jérôme de Salvay; il y avait les 16 pasteurs alors présents en Vivarais, et 22 anciens, dont certains représentaient leur Eglise. La province comprenait 3 colloques: Annonay, Privas et Aubenas. Les attributions de chaque pasteur furent précisées. La grande préoccupation fut de pourvoir aux églises vacantes. Le synode charge son modérateur de demander des pasteurs en Suisse. Le pasteur Ducros servira, décide-t-on, les églises de Saint-Fortunat et de Saint-Vincent-de-Durfort, tout en continuant le service de Saint-Sauveur et Saint-Etienne de Serres. Ducros devait donner aussi des prédications à Pierregourde et Beauchastel. On note 75 églises ou annexes en tout en Vivarais. On décide avant de se séparer de loger le prochain synode à Vallon. Au Synode national de Privas, du 23 mai au 4 juillet 1612, Paul de Chambaud, sieur de Saint-Quentin, ancien de Saint-Fortunat, était l'un des quatre délégués du Vivarais. (Samuel Mours, "le Protestantisme en Velay et en Vivarais", p.137 et 157). Le mémoire récapitulatif de ce synode se trouve aux Archives Nationales dans plusieurs dossiers de la série TT).

Les Camisards à Saint-Fortunat : L'église de Saint-Fortunat eut à souffrir des Camisards du Vivarais, en juin 1709. Ce mouvement, dirigé par deux Nîmois, Daniel Gui dit Billard, et Dupont, fut appuyé surtout par des Valsois dirigés par un nommé Jean Justet. Les révoltés se firent connaître par le meurtre de Claude de Vocance, châtelain de la Tour-Poinsac, près de Saint-Pierreville, puis par l'attaque du château des Boscs, commune de Gilhoc. Les Suisses de l'armée royale, dirigés par le colonel Courten, les attaquèrent au-dessus de Saint-Fortunat. La victoire des Camisards, au nombre de 80 environ, fut complète. On dit que les soldats suisses refusèrent de tirer sur des coreligionnaires. Les Camisards dépouillèrent l'église de ses ornements, mais ne la détruisirent pas. Les Suisses furent une nouvelle fois défaits près d'Issamoulenc, mais l'arrivée de nouvelles troupes royales provoqua le massacre des Camisards à la montagne de Leyris, près de Vernoux, puis à Font-Réal, paroisse de Saint-Jean Chambre.

Terrier des reconnaissances reçues en faveur du prieur de Vernoux pour des biens à Vernoux, Saint-Fortunat, par Charrier notaire. Registre en basane, répertoire alphabétique des tenanciers, 505 p. 161 fol. 1718-1721. A.D.A. 2 Mi 1189.

Rapport de l'estime du domaine de Cros, paroisse de St. Fortunat, à réquisition des sieurs Sanglier et Pierre Gamet. A.D.A. J 480 n°11.

Rôle du vingtième de la communauté de St. Fortunat, y compris les Ollières. A.D. 07 C 1113.

Etat des religionnaires fugitifs de Saint-Fortunat-les Ollières, AD 07, C 1060.

Archives de la justice de Chalencon concernant St. Fortunat, 1756-1774. A.D. 07, 42 B 43- 42 B 52. J 147. « Son climat (celui de Saint-Fortunat fin XVIII° siècle) est très chaud et le terroir fertile, il produit beaucoup d'excellents vins, de beaux marrons, de bons fruits et légumes qui sont toujours les plus précoces du Vivarais et sont transportés dans toutes les Boutières et autres lieux circonvoisins du Haut-Vivarais. Les habitants y cultivent beaucoup de mûriers ». (Mémoire concernant la baronnie de Chalencon, par le marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54).

Révolution, Empire

La crise girondine : Ignace Sonier-Dupré était lieutenant du juge du marquis de la Tourette, Jean-Antoine Pourret. Un Sonier-Boneton est maire, et Sonier-Laboissière est procureur communal, c'est-à-dire représentant de l'Etat dans la commune. C'est un Milhot qui est élu juge de paix du canton de Saint-Fortunat, le 29 novembre 1790, réélu le 9 décembre 1792. L'élection de 1790 ne concerne que les citoyens actifs, qui sont quand même 189 à Saint-Fortunat (sur 1320 habitants en 1790), davantage en proportion que dans les autres villages. La crise éclate à Saint-Fortunat lorsque le 2 juin 1793, à Paris, les Montagnards font arrêter les députés girondins. Or l'Ardèche du nord est girondine, en particulier Pourret, l'ancien juge du marquis de la Tourette, devenu juge au tribunal du district du Mézenc (c'est-à-dire juge au tribunal d'instance de Tournon). Le 29 juin, les Girondins de l'Ardèche cherchent à provoquer le ralliement du département à la ville de Lyon, qui vient de prendre les armes contre la Convention. Les Montagnards contre-attaquent en promulguant la Constitution de l'An II, ultra-démocratique, et en demandant à chaque canton de l'approuver. A Saint-Fortunat, la réunion a lieu le 21 juillet 1793, sous la présidence de Milhot. Le maire Sonier demande qu'on lise une lettre de Boissy d'Anglas, et une autre de Pourret, qui demandent le rejet de la Constitution. Milhot met la proposition aux voix: elle est rejetée par la majorité des 423 présents. Une réunion si nombreuse n'a pu se tenir que dans l'église. Depuis 1792, tous les citoyens (mâles et majeurs) ont le droit de vote. Certes, tous les hommes du canton n'étaient pas venus. Mais on ne peut guère mettre en doute la représentativité de cette assemblée. La Constitution de l'An II finit par être approuvée par tous, sauf Sonier. Milhot, Reymondon, votent pour la Montagne. Le curé et son vicaire ont dû quitter le village, car rien n'est dit à leur sujet. Sonier se défend alors, et fait circuler une pétition où il demande qu'on reconnaisse qu'il défend lui aussi la Constitution. Milhot le dénonce à Privas, puis aux représentants en mission Rovère et Poulthier. Sonier se précipite au-devant d'eux, et obtient sa grâce. Le Directoire de l'Ardèche ordonne une enquête, qui est effectuée par les administrateurs Chabal et Teyssonnier. Chabal, juge de paix à Saint-Pierreville, connaît bien le pays : il note « la profonde division entre une campagne très patriote, et un chef-lieu dominé par les partisans de l'aristocratie ». Sonier obtint finalement son pardon, et fut même élu juge de paix en l'An IV. A cette époque, déjà, les « patriotes » avaient perdu de leur influence,

et les tenants de la monarchie revenaient en force. Le maire de Saint-Michel, Gaudemard, déclara qu'on avait empêché les « patriotes » d'accéder à la salle de vote. Il demanda que les élections aient lieu ailleurs qu'à Saint-Fortunat, « à cause des insultes qu'y reçoivent les habitants des campagnes. » Ces faits ont pu jouer un rôle dans la suppression du canton en l'An X (1802), suppression dont le conseil municipal se plaindra amèrement durant tout le XIX^e siècle. Il paraît probable en tous cas que le juge de paix, Milhot, sans doute parent du futur général Rampon, est le dirigeant local du parti démocratique, opposé aux anciens serviteurs du marquis de la Tourette, comme les Sonier. Cela correspond fort bien avec la carrière républicaine, puis bonapartiste, du général.

Le général Rampon : Antoine Guillaume Rampon naquit à Saint-Fortunat le 16 mars 1759. Il paraît que son père était perruquier, mais ce n'est pas bien certain. Il était originaire de Florac, en Lozère. Sa mère était une demoiselle Suzanne Milhot, née à Vernoux en 1722. Or, il y a à Saint-Fortunat en 1812 un Casimir Milhot, qui possède la maison 560 au bas de la grande rue, et surtout une parcelle de mûriers de 1 ha, imposée à 115f. 50, alors que la maison ne l'est qu'à 50 f. Un Jean-Antoine Milhot reçut des provisions d'office de notaire à Saint-Fortunat entre 1765 et 1780. Le futur général entra dans l'armée royale à 16 ans, comme grenadier dans le régiment du Médoc. Il est sous-lieutenant le 12 janvier 1792, avant le début des guerres de la Révolution. Il devient lieutenant au cours de la 1^{re} campagne du Piémont, celle qui donna la Savoie à la France en 1792, puis fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il s'illustre au combat de Villelongue-dels-Monts, près de Perpignan, y gagne le grade de capitaine. Le 14 octobre 1793, il est colonel. Cette brillante carrière est interrompue par une blessure, et par 22 mois de captivité en Espagne. Il est blessé et fait prisonnier alors qu'il défend les hauteurs qui entourent Port-Vendres. Libéré par le traité de Bâle qui met fin aux hostilités avec l'Espagne et la Prusse, il est disponible pour participer à la campagne d'Italie sous le général Bonaparte. C'est là qu'il va s'illustrer surtout. Le 21 germinal An IV, il arrête avec 1200 hommes une contre-offensive autrichienne menée par 15 000 soldats, devant la redoute de Montelegino. Bonaparte fait un rapport élogieux, d'autant que Rampon avait fait jurer à ses soldats de mourir plutôt que de se rendre. Le futur Empereur demande pour son subordonné le titre de général de brigade, et le Directoire ordonna qu'un tableau immortaliserait l'affaire de Montelegino. Ce tableau fut reproduit par le sculpteur ardéchois Régis Breyse, qui en fit un bas-relief qui orne à présent l'une des salles de la Préfecture de l'Ardèche. Rampon participa à toute la campagne d'Italie, en particulier aux éclatantes victoires de Dego, Arcole et Rivoli.

Après la paix de Campo-Formio qui mit fin à la campagne d'Italie, Rampon participa à l'expédition qui transforma la Suisse en République Helvétique protégée par la France, puis s'embarqua pour l'Égypte avec Bonaparte. Il fit toute la campagne, y compris l'expédition de Syrie et la bataille de Saint-Jean d'Acre. Après la capitulation de l'armée d'Égypte, en 1801, il revient en France pour faire valoir ses droits à la retraite. Il reçoit un sabre d'honneur de la part du Premier Consul, est nommé au Sénat le 24 pluviôse an X, puis comte d'Empire le 28 avril 1808, avec pour armes : « De gueules à trois pyramides d'or en pointe à la redoute d'argent surmont d'un M d'or en chef ». En 1813, alors que l'Empire s'effondre, il reprend du service à 54 ans, et va défendre (vainement) la ville d'Anvers. Le roi Louis XVIII en fait un pair de France et un chevalier de Saint Louis en 1814, ce qui ne l'empêche pas de se rallier à Napoléon pendant les 100 Jours. Peu rancunier, Louis XVIII le fait revenir à la Chambre des Pairs en 1819, et le roi Charles X en fait même un grand croix de la Légion d'Honneur le jour de son sacre, en 1824.

Antoine Guillaume Rampon, à 43 ans, avait épousé en l'an X une jeune fille de 16 ans, Marie-Louise Elisabeth Riffard Saint-Martin, fille de l'ancien député de l'Ardèche à la Constituante et à la Convention. Ces Riffard sont des hommes de loi, agents du comte de Brison pour les domaines que celui-ci possédait en Haut-Vivaraïs, particulièrement le château des Boscs, à Gilhoc, attaqué par les Camisards en 1709. Rampon et son épouse demeurent au château du Bessin, sur les bords de l'Ormèze, à Gilhoc, qui vient des Riffard, ou au château d'Everly en Seine-et-Marne. C'est ainsi que le général Rampon va passer les dernières années de sa vie, attristées par la perte de six de ses sept enfants. Il décède à Paris le 3 mars 1842, et fut inhumé au cimetière de Montparnasse. Sa veuve se retira au château du Bessin, où elle mourut le 17 octobre 1848. Leur fils Joachim fut député de l'Ardèche en 1839 et en 1842, puis à nouveau en 1871, à l'assemblée de Bordeaux. Il fut nommé maire de Gilhoc en 1873, sénateur en 1876. Le 5 septembre 1878, Joachim Rampon fit transporter à Gilhoc les cendres de son père. Il mourut lui-même à Paris le 11 janvier 1883. Le monument de Saint-Fortunat fut offert par Joachim Rampon à la commune de Tournon en 1854 ; celle-ci en fit don à Saint-Fortunat en 1946. Un autre bas-relief rappelle Rampon à Tournon au débouché du pont sur le Rhône depuis 1967, tandis que des rues et des casernes (dont celle de Privas) portent le nom de cet enfant du pays.

Le XIX^e siècle

La reconstruction de l'église. La première mention ecclésiastique est ancienne, puisqu'il s'agit de la présence du prieur de Saint-Fortunat, Sangon Barrière, à une sentence arbitrale entre Guillaume Berton, abbé de Cruas, et Roger d'Anduze, seigneur de la Voulte, le 10 février 1287. Mais nous ne savons rien de l'église de ces temps médiévaux : en effet, en 1583, Nicolas de Vesc, délégué de l'évêque de Viviers Jean de l'Hostel constate qu'il n'y a plus de curé, que l'église est démolie. L'abbé de Cruas envoie quelquefois dans l'année un moine pour célébrer le service divin, bien que les catholiques soient fort peu nombreux. L'église fut reconstruite sans doute au début du XVII^e siècle, puis après 1709. Quoiqu'il en soit, en 1762, le prieuré de Saint-Fortunat relevait toujours de l'abbaye de Cruas, d'après Louis de Montravail. La suppression de celle-ci en 1741 n'aurait donc pas mis un terme à cette situation. Les revenus du prieuré, sans prieur, allaient toujours à l'abbaye disparue. Il paraît que l'argent servait à l'entretien du séminaire de Viviers, ou à celui des derniers moines de Cruas, dont les bénéfices durèrent autant qu'eux. La nomination des curés relevait en tous cas de l'évêque de Viviers. A la fin du siècle, Saint-Fortunat fut desservie par un ancien moine de Saint-Chaffre du Monastier, dom de Mazel, qui était originaire de Montpezat. L'abbaye de Saint-Chaffre fut supprimée par Louis XVI en 1787. Dom de Mazel était un esprit très distingué, qui laissa des « Réflexions tirées des Saintes Ecritures » estimées en leur temps. J'ignore à ce jour quelle fut son attitude sous la Révolution, mais il semble qu'il ait refusé de prêter serment, à peu près le seul dans la vallée de l'Eyrieux. Il y a là une piste de recherche intéressante. Mais l'église menaçait ruine depuis longtemps. Elle était située à l'est de sa situation actuelle, avec un porche ouvrant vers le sud, formant donc l'aboutissement de la rue principale du village. Elle était entourée par le cimetière catholique. Dès 1810, le conseil municipal reconnaît qu'il y a urgence à réparer au moins le clocher. Le 23 mai 1847, le conseil déclare que « l'église est insuffisante et insalubre », et vote une imposition de 6 000 f. pour la reconstruire. Cette délibération est confirmée le 7 septembre 1852. Le 27 mai 1860, le conseil vote une imposition de 4 700 francs, mais le 27 novembre 1866, cette somme est utilisée pour des travaux urgents au cimetière, avec engagement de restituer cette somme à l'église dès que nécessaire. Finalement, le 24 février 1879, c'est la municipalité de Virgile Chareyre, moulinier à Saint-Fortunat et à Dunière, qui accepte les plans et le devis de Tracol, architecte à Valence. « La reconstruction de l'église, dit le conseil, ne peut être retardée, et la proposition de M.Tracol répond aux besoins de la population. En outre, cette entreprise donnera du travail aux ouvriers frappés par la crise du ver à soie et de la vigne, alors qu'ils sont obligés d'aller travailler à l'étranger ». Une nouvelle délibération est prise dans le même sens le

19 mars 1879, avec toutefois une majorité faible : 13 voix pour, 11 contre, à l'époque du curé Alcide Sibiodon. L'architecte Tracol dresse un devis de 49 262 f. 40. C'est Jean Marcellin, entrepreneur de la Roche-de-Glun qui fut chargé des travaux, car il consentit le meilleur rabais (8%). Le cimetière avait déjà changé de place. Dès le 24 août 1861, une pétition expose « qu'à l'époque des grandes chaleurs, et particulièrement cette année, il s'exhale des miasmes dangereux pouvant compromettre la santé publique ». Le conseil accepte de s'imposer de 1 200 f. pour acquérir un terrain plus commode, mais rien ne change. Le 27 novembre 1866, le conseil note que « l'étendue du cimetière actuel est loin de suffire aux besoins, et il faut quelquefois entasser des inhumations, circonstance qui occasionne parfois des incidents regrettables ». Des « émanations putréfactives » inquiètent les habitations voisines. C'est à cette occasion qu'on prend 3 000 f. sur la somme destinée à reconstruire l'église. Le plan du nouveau cimetière sera finalement présenté le 18 mai 1873. La reconstruction de l'église fut donc retardée par la nécessité absolue de donner aux défunts (catholiques) une sépulture plus décente. Le prix de l'église fut de 45 321 f. 40. Le 1er acompte fut versé le 3 mai 1881, et le dernier le 22 mars 1889. Une cloche de l'ancienne église étant cassée, la maison Reynaud de Lyon Saint-Clair a refondu le métal pour en faire une neuve. Le prix a été de 721 f. La 2^e cloche, en état a été transférée de l'ancienne église à la nouvelle. Le 27 mars 1882, la maison Reynaud avertit que le chef de gare de Beauchastel prévendra de l'arrivée de la cloche refondue. Elle donne le sol, alors que celle qui a été conservée donne le si.

La construction des écoles publiques. Le 18 mai 1884, Virgile Chareyre fut remplacé comme maire par Paul Marchand. L'un des premiers actes de la nouvelle municipalité fut de retirer la distribution des secours aux pauvres aux soeurs de Saint-Joseph, et de la confier au commandant en retraite Milhot, descendant de l'épouse du général Rampon. Ces secours venaient des intérêts d'un legs fait jadis à la commune par la veuve Saléon, parente sans doute du maire du Cheylard Saléon-Terras. Le 11 juin, la mairie refusa de rétablir le traitement du vicaire, arguant « du petit nombre de la population catholique ». Le 9 février 1882, le maire Chareyre exposait au conseil l'insuffisance des locaux et le fait que la mairie doive payer un loyer de 360 f. par an pour les écoles. Il y avait 150 à 200 élèves en tout, les filles tenues par les soeurs de Saint Joseph, et les garçons par les Frères Maristes. L'emprunt à prévoir est de 12.000 f. Le 1er novembre 1885, le conseil donne mandat au nouveau maire M. Marchand pour contacter la préfecture et un architecte. Le 10 mars 1886, le conseil examine les plans et devis de M. Guigon. Il est prévu 4 classes pouvant recevoir 40 élèves chacune, 2 pour les garçons, 2 pour les filles, et au centre une salle commune qui deviendra la mairie. Le coût est de 52.000 f., ce qui est jugé excessif. Le 22 avril 1886, nouveau devis de 35.000 f., qui est accepté. Le terrain est vendu par M. Dorsival. Les travaux commencent en 1887, et s'achèvent en 1888. Le 10 mars 1886, la municipalité projeta de construire un groupe scolaire à deux classes, sur des terrains appartenant à M. Dorsival. L'école privée était tenue par Emile, puis Cyprien Vidal. Comme il est question de supprimer un poste à l'école publique, le Conseil Municipal prend une vigoureuse délibération : « Considérant que les écoles laïques de garçons et de filles ont été créées conformément à la loi dans le but d'assurer aux pères de famille la liberté de conscience et de développer chez leurs enfants l'amour de leur patrie, considérant que si pour le moment les écoles laïques n'ont pas un nombre d'enfants suffisant pour occuper deux maîtres, cela tient à ce que le local n'est pas encore convenable et que la population tenue fortement sous le joug clérical n'a pas compris qu'elle s'est engagée dans une fausse route, considérant que cette situation ne peut durer, attendu que les habitants de Saint-Fortunat ne peuvent tarder de comprendre qu'il est de tout leur intérêt d'envoyer leurs enfants aux écoles laïques, qu'un groupe scolaire est en bonne voie de construction, que si l'on supprimait actuellement l'adjoint de l'école publique de garçons, il serait difficile au moment où on en aura besoin, moment qui ne tardera pas d'arriver, il serait difficile, disons-nous de le rétablir, qu'en outre avec un adjoint l'instituteur peut lutter avec avantage contre les congréganistes toujours plus nombreux, pour toutes ces raisons, le conseil décide qu'il y a lieu de maintenir l'école laïque de garçons avec deux maîtres ». Le 20 mai 1888, Paul Marchand fut réélu maire, avec 8 voix contre 4 ; l'adjoint François Vernet fut reconduit avec le même chiffre. (Notes prises sur le registre des délibérations du Conseil Municipal).

La défense d'une commune pauvre. Le 20 février 1882, puis le 14 mai 1883, le Conseil municipal de Virgile Chareyre se plaint de ce que la commune paye bien plus d'impôts fonciers que ses voisines ; c'est pourquoi il lui est impossible, « de faire aucun sacrifice pécuniaire pour le rachat du pont suspendu des Ollières ». Le 14 août 1882, « le conseil considérant que le phylloxera a détruit la totalité des vignes de la commune et que le terrain occupé par cette culture offre en général une déclivité tellement accentuée que ce terrain ne peut être maintenu qu'au moyen de murs de soutènement en pierres sèches exigeant un entretien permanent et dispendieux, que l'absence complète d'un produit rémunérateur oblige le propriétaire à délaisser une culture aussi ingrate que ruineuse, dont la conséquence forcée est que les terrains ainsi abandonnés sont tombés à l'état de landes et de sol improductif, qu'un pareil état de choses ne peut être maintenu sans entraîner la ruine complète de la commune attendu qu'en l'état l'impôt foncier afférent aux vignes dépasse de beaucoup le revenu intégral que peut produire ce genre de cultures... demande par voie de conséquence une réduction de l'impôt foncier ». Cette délibération est reprise les 14 août 1883, 29 juin 1884 et 15 octobre 1885.

Le 26 juin 1890, Saint-Fortunat demande la création d'un marché hebdomadaire le mercredi sur la vieille route, les seuls marchés existants se trouvant à 15 km (La Voulte et Vernoux). Le 30 juillet 1891, le Conseil proteste contre des bruits de suppression du notariat du village : jadis, dit-il, Saint-Fortunat possédait trois études notariales, et elle conserva longtemps la perception de son canton, « malheureusement supprimé en 1802 ». « La gare est appelée à lui faire développer considérablement son commerce et à lui faire reprendre une partie de son importance d'autrefois... » L'étude de Saint-Fortunat, pendant longtemps, a versé 10.000 F à l'enregistrement, autant que celle de la Voulte.

L'industrie n'est pas oubliée, ni la sériciculture : le 4 décembre 1890, le Conseil municipal considère que « les soies grèges étrangères seules, en envahissant le marché français, avilissent le prix de nos cocons et soies indigènes », et que « cette grave omission dans le tarif aurait les conséquences les plus désastreuses pour l'agriculture et nos populations méridionales, en amenant à bref délai la ruine complète de la sériciculture ainsi que de la filature » ; il demande donc « qu'il soit imposé sur toutes les soies grèges étrangères un droit proportionnel aux droits proposés sur les cocons ». C'est qu'un projet de loi proposait de laisser entrer en franchise les soies grèges, en taxant lourdement les soies ouvrées et les cocons secs : cela protégeait peut-être le sériciculteur, mais cela ruinait le filateur à qui il apportait ses cocons... On ne peut s'empêcher de voir là l'influence d'Edouard Fougeirol, et sans doute aussi celle de Virgile Chareyre. (Notes prises sur le registre des délibérations municipales).

La construction du chemin de fer. Le pont de Saint-Fortunat fut projeté dès le 15 mai 1881, bien avant la construction du C.F.D. Une première étude est financée par la commune (maire Virgile Chareyre) à hauteur de 1.000 F. Le 15 août 1884, une souscription publique donne 2.628 francs ; le 26 mai 1887, l'intérêt considérable que devait avoir le pont de Saint-Fortunat s'est accru d'une manière considérable « depuis qu'il a été établi que la gare de la voie ferrée de la Voulte au Cheylard serait établie sur la rive droite de l'Eyrieux » (Conseil Municipal), desservant ainsi Gilhac-et-Bruzac, Saint-Julien-le-Roux et Vernoux. Le Conseil demande donc une subvention de 80.000 F. Le coût fut en définitive de 92.490 F 28, et la réception définitive des travaux eut lieu le 23 février 1890. Le

pont est donc à peu près contemporain de celui des Ollières. C'est le 10 février 1887 que le Conseil Municipal que dirigent Paul Marchand et son adjoint François Vernet débat pour la première fois du projet de construction de la voie ferrée La Voulte-le Cheylard. C'est pour demander la construction (peut-être l'amélioration) d'un chemin en rive droite des limites de Saint-Vincent à celles de Saint-Laurent, avant que le chemin de fer ne soit fait. A propos des haltes et du tracé, les gens des Menets demandent une halte, ainsi que ceux de Pourchaire. Le Conseil opte pour une halte à mi-chemin des deux hameaux ; il accepte de même de participer au financement du viaduc de la Pimpie, entre Saint-Vincent et les Ollières, à condition qu'il soit accessible depuis le hameau de Peley (20 août 1890).

Mais les rapports se dégradent vite : dès décembre 1890, le Conseil exige de la C.F.D. la construction d'un chemin d'Avezac à la future gare, car les travaux empêchent les gens de ce hameau d'atteindre le nouveau pont. Le 4 octobre 1891, le Conseil remarque que la halte des Menets (on ne parle plus de Pourchaire) n'est toujours pas construite, alors qu'elle est officiellement acceptée. Les habitants expropriés par la C.F.D. ont dû pourtant payer l'impôt foncier pour 1890 et 1891, d'autant que le bornage n'est toujours pas effectué ; enfin, le Conseil remarque qu'il manque un train à midi, pour aller au Cheylard, et pouvoir en revenir dans la journée. Il se déclare incompétent pour discuter des tarifs de la grande ou de la petite vitesse ; le 13 décembre, le Conseil constate que la C.F.D. a bien participé au cylindrage et à l'empierrement du nouveau pont, qui lui amène du trafic, mais qu'elle a aussi dégradé l'avenue qui y conduit, et qu'elle ne veut pas la réparer ; en outre puisqu'il y a des trains de nuit, il faudrait que la C.F.D. participe à l'éclairage du chemin N° 10, c'est-à-dire de l'avenue de la Gare. A l'avenir, le trafic vers la gare provoquant des dégradations, il faudra que la C.F.D. continue à participer à l'entretien du pont et de l'avenue... (Notes prises sur le registre des délibérations du Conseil Municipal). La cérémonie d'inauguration du 17 septembre 1891 fut empreinte d'une certaine froideur.

L'EVOLUTION AGRICOLE DE ST. FORTUNAT DE 1954 A 1974.

	1954	1963	1974
Superficie des vergers (hors châtaigneraies)	150 ha 48 13	154 ha 86 61	133 ha 68 91
Revenu des vergers en francs	1.992.557	5.314.428	3.741.981
Pourcentage du revenu des vergers dans le revenu imposable agricole total	82,6%	84,56%	81%
Pourcentage des surfaces en vergers dans la superficie totale de la commune	9,2%	7,14%	6,16%
Superficie communale en landes	896 ha 48 54	901 ha 88 76	918 ha 48 96
Superficie communale en bois	845 ha 38 85	845 ha 38 45	850 ha 67 95
Superficie communale en vignes	56 ha 68 23	53 ha 67 67	45 ha 31 32
Superficie communale en châtaigneraies	49 ha 03 29	49 ha 03 29	43 ha 79 06

En 1954, les vergers (hors châtaigneraies) étaient divisés en 4 catégories :

Catégorie 1 : 50 ha 07 43, valeur locative de l'ha 22.000 f. par an.

Catégorie 2 : 29 ha 51 29, valeur locative de l'ha 18.000 f. par an.

Catégorie 3 : 41 ha 34 94, valeur locative de l'ha 15.000 f par an.

Catégorie 4 : 29 ha 74 47, valeur locative de l'ha 7.000 f. par an.

La valeur locative de l'ha de vignes allait de 2.400 à 8.000 f. par an, celle d'un jardin de 2.400 à 3.000 f., celle des terres de 2.400 à 2.800 f. par an, en 1954.

Les vergers (pêchers, cerisiers...) connaissent donc leur apogée vers 1963, et les années 50 sont encore marquées par leur progression importante en superficie (+ 33% environ entre 1954 et 1963), et surtout en valeur.

(Sources: Archives de l'Ardèche, cote 1692 W 474)

Franchir l'Eyrieux

C'est la faute des Alpes...

Pourquoi les rivières de nos régions sont-elle à ce point enfoncées dans le relief ? La réponse est simple : elles étaient déjà là lorsque les Alpes commencèrent à surgir, vers la fin de l'ère secondaire, c'est-à-dire il y a environ 40 millions d'années. Elles coulaient sur un plateau vaguement uniforme, et elles durent s'enfoncer sur place, au milieu d'une masse qui s'élevait et se cassait en même temps que la chaîne des Alpes. C'est ainsi que l'Eyrieux, au niveau de Saint-Fortunat, suit grossièrement une cassure ou faille de direction sud-ouest nord-est, qui le conduit jusqu'au Rhône.

Naturellement, la pente des rivières n'est pas uniforme. A sa naissance, près du lac de Devesset, l'Eyrieux coule encore sur le vieux plateau. Puis, à partir de Saint-Agrève, il s'enfonce rapidement dans la masse granitique ou granitoïde, non sans dégager quelquefois des pointements volcaniques. Ce sont les gorges de l'Eyrieux, si pittoresques, jusqu'aux Ollières. Puis, il atteint un compartiment effondré, de la plaine des Avallons à son embouchure, constituant ce qu'on appelle le Bas-Eyrieux.

A l'exception du plateau, où ils pouvaient franchir à gué le mince ruisseau, nos ancêtres se trouvèrent fort embarrassés par cette rivière comme par toutes les autres. L'Eyrieux servit de limites aux paroisses, comme on le voit encore presque toujours. Sous la monarchie, la rivière servait de limite administrative: au nord, c'était le Haut-Vivarais, dépendant du bailliage d'Annonay, et au sud la Bas-Vivarais, rattaché au bailliage de Villeneuve-de-Berg. L'Eyrieux, disait le maire des Ollières sous la Révolution, était une limite « aristocratique ». Il est vrai que sa commune s'arrêtait à la rivière, et que le rattachement de l'outre-Eyrieux ne s'effectua qu'en 1886.

Les ponts d'autrefois

Cependant, dès l'époque romaine, le développement des échanges commerciaux, le passage des armées et des fonctionnaires, rendaient nécessaire le franchissement de la rivière. On construisit un pont dès l'époque romaine : ce fut notre Pontpierre, sur la voie dite d'Antonin, qui reliait la capitale Lyon (Lugdunum) à Nîmes (Nemausus). Même si ce n'est pas celui dont nous voyons les vestiges, il devait bien y en avoir un : dans sa basse vallée, l'Eyrieux divaguait sur toute la largeur de la plaine, et les convois romains ne trouvaient pas de passage facile avant d'arriver au premier resserrement, c'est-à-dire à Pontpierre. Des documents d'archives (Archives de l'Ardèche, C 1000) attestent le passage de troupes de François 1er par Saint-Fortunat en 1536-1539, pour aller combattre en Provence l'empereur Charles-Quint. Il est donc probable que à cette époque, Pontpierre était encore praticable : on imagine mal les

soldats du XVI^e siècle et leurs armures, les lourds canons que traînaient les chevaux ou les bœufs, franchir la rivière autrement que sur un pont. Le pont de Saint-Laurent, qui remplaçait Pontpierre sans doute détruit par une inondation, ne fut bâti qu'en 1754-1758.

Dans la moyenne vallée, des ponts existaient dès le Moyen-âge : Chalencon, les Ollières. Encore celui-ci prenait-il appui sur un rocher au milieu du lit : de là, quelques planches atteignaient la rive gauche, et tout le trafic de Privas à Vernoux et Tournon passait par là. Pour atteindre le sommet du rocher, il fallait installer une longue rampe avec les matériaux qu'on trouvait. Les animaux peinaient à la gravir ; et surtout, lors des inondations, l'Eyrieux emportait tout le matériel amassé, et il fallait recommencer. L'Eyrieux ne fut franchi aux Ollières par un pont suspendu qu'en 1858. Il devint rapidement insuffisant, et le pont actuel, en repoussant de cent mètres le temple protestant, ne s'installa qu'en 1891. Faute de pont, sur toute la moyenne vallée, il fallait se contenter de bacs, comme au lieu-dit le Bateau, entre les Ollières et Dunières, ou un peu plus bas que Chalencon, fonctionnant sans doute quand le pont n'était pas utilisable. Il y avait bien sûr des gués, franchis par les chevaux ou les mulets portant les voyageurs ou les marchandises, mais les hautes eaux les rendait dangereux, et le roulage y était généralement impossible.

Le pont de Saint-Fortunat

Et Saint-Fortunat ? La paroisse s'étendait sur les deux rives. Elle relevait au Moyen-âge de la seigneurie de Durfort, ce qui rendait le franchissement de l'Eyrieux nécessairement fréquent. La présence de Pontpierre à cette époque paraît donc probable. Aucun autre pont ne semble avoir été envisagé avant le 15 octobre 1881 (délibérations du Conseil Municipal de Saint-Fortunat), alors que le maire était Virgile Chareyre, moulinier de son état et bon catholique. Pendant cette période de laïcisme combattif, il avait peu de chances d'être entendu, d'autant que la somme demandée était de 120.000 francs, à une époque où le salaire journalier d'une ouvrière ne dépassait pas 1 franc 50, et le prix d'une maison avoisinait les 5.000 francs. Le 30 octobre, il n'y a toujours rien de fait. Recevant l'appui des plus imposés de l'époque (Johannenc, Milhot, Marchand, Crumière, Reboul, etc), le Conseil vota le 25 juin 1882 une subvention de 1.000 francs pour l'étude du lit de l'Eyrieux.

Le 15 mars 1882, le Conseil avait déclaré qu'il ne pouvait pas participer, faute de moyens, au rachat du pont suspendu des Ollières (qui était à péage comme tous les autres ponts suspendus de l'époque), alors que le préfet explique que l'Etat ne peut effectuer cette opération qu'avec la participation des communes « intéressées ». Le Conseil ne perdait peut-être pas de vue sa propre demande.

Aux élections de 1883, il fut réélu, mais sa majorité nomma alors comme maire Paul Marchand, qui, lui, était un ardent « républicain ». Le 15 août 1884, le conseil accepta de donner 2.628 francs pour la construction du pont sur l'Eyrieux, geste d'autant plus méritoire que la commune est alors en proie aux ravages du phylloxera.

Le 26 mai 1887, le Conseil déclare que « la commune de Saint-Fortunat est l'une des plus pauvres du canton de la Voulte attendu que son principal produit n'existe plus depuis l'invasion du phylloxera qui a détruit tous ses vignobles... L'intérêt considérable que devait avoir le pont de Saint-Fortunat s'est accru d'une manière considérable (sic) depuis qu'il a été établi que la gare de la voie ferrée de la Voulte au Cheylard serait établie sur la rive droite de l'Eyrieux », desservant aussi Gilhac-et-Bruzac, Saint-Julien-le-Roux et Vernoux. Le plan initial de la voie du C.F.D. ne prévoyait pas de gare à Saint-Laurent-du-Pape, et envisageait que la voie passe au cœur même du village de Saint-Fortunat. Le Conseil Municipal de Saint-Fortunat demande donc 80.000 francs de subvention à l'Etat pour la construction du pont et de l'avenue qui y conduit.

Paul Marchand, réélu maire en 1888, avait sans doute d'autres appuis que Virgile Chareyre, puisque la réception définitive des travaux du pont sur l'Eyrieux eut lieu le 23 février 1890, plus d'un an et demi avant l'achèvement de la construction de la voie ferrée du C.F.D. Le montant total des travaux s'éleva à 92.490 francs 28 centimes. La ligne de chemin de fer fut inaugurée le dimanche 13 septembre 1891, en présence d'Yves Guyot, ministre des Transports de l'époque. Le convoi officiel s'arrêta dans chaque gare, mais l'arrêt à Saint-Fortunat ne fut marqué par aucun incident notable.

Les rapports avec la Compagnie des chemins de fer départementaux ne s'améliorèrent pourtant pas. Le chantier avait laissé les chemins de la rive droite dans un état lamentable ; la halte des Menets, pourtant promise, n'était pas faite ; les impositions des terrains achetés par la compagnie étaient toujours payées par les anciens propriétaires, le bornage n'était pas fait, etc. Les horaires des trains vers le Cheylard (9 h.40 pour une arrivée à 10h.42 et 16h.40 pour une arrivée à 17h.32) ne conviennent pas aux Fortunéens. Surtout, il y a un train de nuit toute l'année, et deux pendants plus de six mois à 7 heures 15 du matin et 9 heures du soir. Les voyageurs sont nombreux, et il faut donc éclairer l'avenue de la gare et le pont. Le Conseil Municipal estime que c'est à la Compagnie de le faire.

Elle a accepté de faire l'empierrement et le cylindrage de la chaussée du pont de Saint-Fortunat. Mais celle-ci a été très dégradée pendant les travaux, ainsi que les « murs du pont » et l'avenue qui le relie à la route nationale. En outre, étant donné l'importance des transports de marchandises vers la gare, ces dégradations sont appelées à se reproduire, et le Conseil Municipal, dans sa délibération du 13 décembre 1891, demande à la Compagnie de contribuer à l'entretien du pont et de l'avenue. On ignore malheureusement la réponse de la Compagnie.

Aujourd'hui, le chemin de fer a disparu, mais le pont subsiste. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'il n'est pas un héritage de la voie ferrée, mais qu'il répondait dès sa construction à des besoins propres à la commune. Il supporte moins de trafic que ceux de Saint-Laurent ou des Ollières, mais nul, assurément, ne saurait envisager de s'en passer

Travaux personnels - Michel RIOU, 18 avril 1998

L'économie du village d'après le cadastre de 1812.

En 1812, le revenu cadastral de la commune était de 19.909 Fr 02, pour une superficie de 2162 ha 05 a 17 ca. La paroisse incluait encore Dunière, mais les Ollières formaient une communauté indépendante depuis la fin de l'Ancien Régime (années 1770). Le revenu principal était fourni par les terres labourables, qui couvraient 244 ha 54 a 07 ca, et rapportaient 6.922 Fr de revenu imposable (34,7% des revenus, sur 11,28% des surfaces). Mais les vignes venaient juste après, avec 4.506 F de revenu imposable sur 141 ha 75 a 01 ca, soit 22,26 % des revenus sur 6,5% des surfaces. Les mûriers couvraient 22 ha 54 a 47 ca, et fournissaient 1.666 Fr de revenus, soit 8,36% du total des revenus. Les châtaigniers couvraient 200 ha 69 a 99 ca, et donnaient 2.540 Fr de revenus, soit 12,75% du total. Les prés n'étaient pas négligeables ; ils ne couvraient que 28 ha 59 a 31 ca, mais donnaient 1.207 Fr de revenus, soit 6% du total, presque autant que les mûriers. Les landes et les bois taillis couvraient plus de 1.500 ha, soit les 3/4 de la commune, mais ne fournissaient que 5 à 6% des revenus. On a donc l'image d'une commune où l'essentiel est certes fourni par les cultures vivrières (seigle, froment, avoine, châtaignes sans doute) destinées à la consommation locale, mais où la vigne joue un grand rôle comme culture commerciale. Les mûriers et l'élevage des vers à soie, l'élevage sur les prairies irriguées ou non, ne jouent qu'un rôle secondaire. Les communications avec le monde extérieur sont difficiles, mais non inexistantes. Les chemins de Vernoux sont au nombre de trois au moins, et le village est d'ailleurs au croisement de ces chemins avec celui qui relie le Pape aux Ollières. Le principal chemin quitte le village au nord, passe au-dessus du Riouvel et des ruisseaux de Bonneton et de Fay. Un autre passe par le

Serre, et se divise en deux branches : une au-dessus du ravin de la Vignasse, l'autre franchit le ravin du Suc. Le chemin vers les Ollières doit franchir un passage difficile au pont de Dunière, qui devait être sans cesse sous la menace des eaux, et celui du Pape, semble franchir difficilement le ravin de la Combe Bouissier, en avant du Sellier (ou Cellier ?), entre les hameaux de Monge et de Reymondon.

Notes sur l'histoire de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux (w 241-253)

Les origines du village.

Saint-Fortunat a été fondé par les moines de l'abbaye de Cruas à une date indéterminée. Ils formaient une petite communauté monastique, dont le chef ou prieur était également seigneur du village. Au début du XIII^e siècle, la seigneurie fut partagée avec les barons de Chalencon. Mais ceux-ci ne sont autres que les Poitiers, comtes de Valentinois, dès le XI^e siècle. Aussi, Saint-Fortunat faisait partie au Moyen-âge du comté de Valentinois « à la part du Royaume », c'est-à-dire à l'ouest du Rhône, tandis que la partie du comté à l'est du Rhône relevait du Saint-Empire romain germanique. Le rattachement au royaume de France eut lieu le 22 juin 1419, lorsque le comte de Valentinois Louis II de Poitiers donna par testament ses domaines au roi de France Charles VI et à son fils le dauphin Charles, futur Charles VII, celui-là même que Jeanne d'Arc allait faire couronner à Reims.

Saint-Fortunat sous les comtes de Valentinois.

La plus ancienne mention connue date du 9 avril 1239. Le comte de Valentinois Aymar II de Poitiers reconnaît tenir Saint-Fortunat, Durfort, Privas, et l'ensemble des Boutières du comte de Toulouse Raymond VII. En fait, celui-ci cherche à annuler les effets du traité de Paris de 1229, qui prévoit que, après sa mort, ses domaines iront à sa fille et unique héritière Jeanne. Celle-ci a dû épouser le frère du roi Louis IX (Saint Louis), Alphonse de Poitiers, et déjà les sénéchaux royaux sont installés à Beaucaire et à Nîmes. Raymond VII est entré en lutte contre le comte de Provence allié du pape, et a obtenu l'appui de l'Empereur d'Allemagne Frédéric II. Le comte de Valentinois prend le parti de l'Empereur et de Raymond VII. C'est ainsi que nous est connue l'existence, en ce milieu du XIII^e siècle, de la plupart des villages du « Valentinois à la part du royaume », c'est-à-dire de la partie du comté de Valentinois qui se trouve de nos jours en Ardèche. Saint-Fortunat ne fait pas exception à la règle. Raymond VII devra regagner très vite ses terres toulousaines, mais c'est finalement grâce à lui que nous connaissons l'existence de nos villages dès l'époque de Saint-Louis. En 1275, Saint-Fortunat figure parmi les lieux qui doivent redevance au comte de Valentinois. Cependant, Aymar de Poitiers n'est pas le seul seigneur du village. Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, présents en particulier à Devesset, ont des possessions à Saint-Fortunat. Le 20 décembre 1269, Aymar de Poitiers doit rendre à cet ordre tout ce qu'il avait à Saint-Fortunat et Saint-Vincent de Durfort et qui avait été usurpé par le seigneur laïc. Le 26 mai 1326, Aymar V de Poitiers déclare qu'il a le droit de tenir un juge d'appel au château de Saint-Fortunat, tout comme à ceux de Chalencon et de Durfort. Mais il reconnaît aussi tenir ces châteaux du bailli royal Pierre d'Auregea, c'est-à-dire du roi de France lui-même. On peut donc fixer à cette date le début de l'entrée de Saint-Fortunat dans la dépendance du royaume de France. Les choses toutefois ne sont pas simples. L'affaiblissement du Saint-Empire permet l'extension du pouvoir royal dans la région, en particulier par la fondation de Villeneuve-de-Berg et l'installation d'un bailli (juge) royal dans cette ville, en 1284, et la reconnaissance par l'évêque de Viviers Adelbert de Peyre que ses Etats relèvent bien du royaume (1307). Le comte de Valentinois demeure indépendant. Il reconnaît toutefois que ses terres à l'ouest du Rhône relèvent du roi, tout en maintenant des juges d'appel sur ces domaines ; ce qui empêchait ses sujets de s'adresser à la justice royale et enlevait au roi de France la réalité du pouvoir. Naturellement, nous ne savons rien de la matérialité du « château » de Saint-Fortunat. Le terme désigne plutôt à l'époque un lieu où le seigneur pouvait rendre la justice qu'une construction quelconque. Il reste des traces des châteaux de Durfort et de Chalencon (celui-ci ne fut détruit définitivement qu'en 1623) ; il y avait probablement quelque chose à Saint-Fortunat, mais nous ignorons quoi, et en quel lieu précis. Le 25 novembre 1357, Pierre Barre se reconnaît vassal du comte de Valentinois. Le comte, en échange, lui verse 1.000 livres, et lui donne le droit de prendre 5 muids de vin sur les habitants de Saint-Fortunat. Pierre Barre doit utiliser l'argent à acheter une terre dans les domaines du comte, et peut d'ici là utiliser le château de Châteauneuf-de-Vernoux. Le muid est la mesure vinaire des bassins de l'Eyrieux et du Doux. Il vaut environ 300 litres. Cette disposition indique bien que dès le XIV^e siècle, le terroir de Saint-Fortunat était largement consacré à la vigne.

L'établissement de l'autorité royale.

En 1419, par testament, Louis II de Valentinois donne au dauphin Charles, « le petit roi de Bourges », l'ensemble de ses domaines. Cet héritage est contesté par le duc de Savoie, jusque vers 1445. Le 5 avril 1445, le dauphin Louis, fils de Charles VII et futur Louis XI, demande à ses agents de prendre possession de la partie du comté de Valentinois à l'ouest du Rhône, située donc en Vivarais. Il parvient aussi à s'entendre avec les Poitiers Saint-Vallier, autres héritiers possibles de Louis II. Il leur avait abandonné la terre de Clérieu, en échange de cette partie du Valentinois. Le 28 juin 1488, les Poitiers de Saint-Vallier acceptent de céder Clérieu, et reçoivent en échange Etoile et son péage. La taille, ou impôt royal, s'installe en même temps que l'autorité royale. Cela ne se fit pas sans problèmes : le 1er octobre 1422, les habitants du Valentinois à la part du royaume, donc ceux de Saint-Fortunat, protestent contre le fait qu'ils doivent payer avec les gens du Vivarais. Il semble que les impositions des Dauphinois ou des Valentinois à l'est du Rhône aient été plus avantageuses. La suite du XV^e siècle est marquée surtout par les reconnaissances de divers personnages à l'égard du roi de France, et plus précisément du dauphin Louis, futur Louis XI, qui représente l'autorité royale dans la région entre 1440 et 1450. Le 12 février 1446, Guillaume de Tournon fait hommage au dauphin Louis pour le château de Beauchastel, son péage par terre et par eau, une partie de la seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux, et divers biens qu'il possédait à Saint-Fortunat. Le 3 mars suivant, c'est Raymond de Boisson, habitant Saint-Fortunat, qui fait hommage pour ce qu'il a dans les mandements (seigneuries) de la Tourette, Durfort et Chalencon. Le 22 mars, c'est un nommé Moyne de Monteil, qui fait hommage pour 2 muids de vin qu'il percevait au mandement de Durfort et dans la ville de Saint-Fortunat. Le 24 mars, c'est Claude de la Roche, fils d'Arnaud, qui fait hommage pour les rentes et les cens qu'il percevait à Saint-Fortunat. Le 25 mai 1447, c'est Arnaud de la Roche lui-même, seigneur de ce lieu (peut-être la Roche Saint-Maurice, ou la Roche-en-Régnier ?), dont le dauphin Louis constate l'hommage pour ce qu'il possède à Saint-Fortunat. Le 15 juin 1447, Louis Mercoire, licencié en droit, fait hommage pour ce qu'il a à Saint-Fortunat, les Ollières et Chalencon. Toutes ces reconnaissances correspondent en fait sans doute à l'établissement de l'impôt. Ces personnages, reconnaissant ainsi percevoir des revenus, ne pourront se soustraire aux demandes des officiers royaux. C'est ainsi que se met peu à peu en place la taille royale. Rappelons que dans la France du sud, la taille est due par tout le monde, en principe. Seules les terres dites « nobles » ne payent pas d'impôt, quelle que soit la condition personnelle de leurs propriétaires. Les revenus de type féodal (cens sur les terres, péages, droits pour utiliser les fours, les moulins, les mesures à grain, les revenus des justices seigneuriales, etc.) ne doivent rien non plus. Mais en échange, les nobles doivent participer à l'« ost », c'est-à-dire à l'armée royale, soit personnellement, en fournissant armes et montures, soit en payant d'autres hommes ou d'autres équipements. Il convient de rappeler que dès le XIV^e siècle, les nobles

du Vivarais participent aux guerres de la monarchie, et qu'ils y risquent leur fortune, parfois leur vie. Le roi donne des gratifications, des pensions, aux plus braves et aux plus âgés. Certains s'enrichissent de ce fait, ou du fait des pillages, considérés comme normaux à l'époque. D'autres s'appauvrissent : c'est la « fortune des armes », imprévisible au Moyen-âge comme toujours. L'établissement de l'impôt royal à Saint-Fortunat ne se fit pas sans problèmes. Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier parvint à récupérer le « Valentinois à la part du royaume », sans doute parce qu'on lui avait enlevé le péage de Clérieu, en 1454, possession confirmée par Louis XI en 1465. Mais le 28 juin 1488, notre pays fit retour au royaume, et les Poitiers reçurent en échange la ville d'Etoile et son péage. Divers troubles durent en résulter, car le 30 juin 1488, la cour delphinale de Grenoble ordonna à Jean Rabot, conseiller delphinal, d'aller reprendre possession du « Valentinois à la part du royaume » au nom du roi. C'est sans doute à la suite de ces événements que, le 10 mars 1489, des poursuites judiciaires furent engagées contre Philibert du Pont, du lieu de Saint-Fortunat, qui se disait procureur fiscal (c'est-à-dire percepteur) de la baronnie de Chalencon, et Blaise de Blout, châtelain de Chalencon, Saint-Fortunat et Durfort, qui « commettaient des oppressions et des vexations », et qui ne voulaient pas rendre compte de leur gestion. Ce Philibert pouvait habiter près du pont des Ollières, à l'époque partie intégrante de Saint-Fortunat, ou du pont de Dunière, dont il est question aussi à l'époque. En tous cas, les poursuites des agents du roi furent efficaces : le 23 novembre 1489, le même Philibert du Pont, dont on apprend alors qu'il était notaire de Saint-Fortunat, et son frère Antoine, font hommage au roi Charles VIII (et à la régente, qui est à cette époque Anne de Beaujeu sa sœur aînée, dame d'Annonay, entre bien d'autres lieux), pour les métairies de la Planche, paroisse de Saint-Fortunat, consistant en maisons, châteaux (bâtiments ruraux), prés, terres, vignes, pour une terre dite la Coste la Planche, et pour d'autres rentes qu'ils possèdent à Durfort et à Saint-Michel. Rappelons que les lieux appelés « la Planche » correspondaient à des planches qu'on jetait sur les ruisseaux, et qu'on enlevait prestement, si on en avait le temps, au moment des crues. Il a pu y avoir beaucoup de lieux de ce nom dans la paroisse de Saint-Fortunat. La mésaventure de Philibert du Pont et le retour de l'autorité royale provoquèrent de nombreuses reconnaissances, que l'on appellerait de nos jours « déclarations de revenus » : le 19 novembre 1489, Raymond Abin, du lieu de Prat (peut-être le manoir des Près ?), fait hommage pour ses possessions situées de part et d'autre du chemin qui va de Saint-Fortunat à « Pont Duneyre ». Un autre chemin va de Saint-Fortunat au « pont de Pierre ». Les biens de Raymond Abin consistent en vignes et en prairies, et l'acte est dressé au « mas de Lubac », dans le mandement de Saint-Fortunat. Ce Raymond Abin jouait un rôle important dans la baronnie, puisque en 1463, les délégués des paroisses de celle-ci se présentèrent devant lui pour défendre leurs privilèges. Ceux-ci étaient fort originaux pour l'époque : les habitants de la baronnie de Chalencon avaient le droit de chasse et de pêche sur le territoire de celle-ci. C'est un nommé Etienne Combier, du lieu de la Combe, paroisse de Saint-Maurice en Chalencon, qui parle au nom des habitants et menace d'en appeler « au roi notre sire ». Le 23 janvier 1464, le lieutenant du châtelain, qui s'appelait Caffard, tient audience solennelle à Chalencon. Sur l'ordre de Charles de Poitiers, et en présence du procureur royal Jean de Lafarge, il confirme les privilèges des habitants. Parmi les témoins, on remarque un nommé Jean Boneton, de Saint-Fortunat. C'est sans doute le même qui, le 23 novembre 1489, le même jour que Philibert du Pont, et portant les titres de clerc et notaire de Saint-Fortunat, fit reconnaissance au roi pour des vignes et des ramières qu'il possédait à Saint-Fortunat. On sait que jadis, les notaires étaient fort nombreux : à une époque où peu de gens savaient lire et écrire, ils avaient la tâche de conserver les reconnaissances de dettes, reçus, quittances, contrats de mariage ou « prix-faits », c'est-à-dire devis, et toutes sortes de documents. Cependant, la présence de trois notaires à Saint-Fortunat en 1488 intrigue. Par la suite, il faudra une autorisation royale pour exercer cette profession. Ce « mas de Lubac », où Raymond Abin vint faire reconnaissance, intrigue aussi : c'est sans doute la résidence d'un Albert de Montgiraud, « seigneur des Hubas », qui fait lui aussi le 28 octobre 1490 dénombrement de ses débiteurs aux mandements de Saint-Fortunat et Durfort. C'est évidemment l'ancêtre de l'actuel lieu-dit de l'Hubac, au-dessus de l'ancien chemin de Vernoux. On le retrouvera par la suite dans la famille Sonier, avec la branche des Sonier-Delubac. Un peu avant, le 17 avril 1490, Gilbert Bochart et Guillaume Foulliard avaient fait hommage pour leurs biens à Chalencon, Saint-Fortunat, Saint-Pierre de Barry (aujourd'hui Saint-Pierre la Roche, près de Meysses), imités par noble Vigier, de la paroisse de Saint-Maurice, près du Puy, qui percevait des cens à Durfort et Saint-Fortunat. Preuve, si besoin était, malgré l'état des chemins, de la fréquence des contacts avec le Velay. Cependant, la monarchie poursuit la mise en place de son organisation fiscale et judiciaire. Le 12 juillet 1490, une cour delphinale est créée à Chalencon, sous l'autorité du sénéchal de Beaucaire. Mais Blaise de Blout, que nous avons déjà rencontré, n'a toujours pas rendu compte de sa gestion, et s'incruste dans sa charge de châtelain de Chalencon. Celle-ci lui est disputée par un sieur de Fosset, dont on ne sait rien. Le 28 octobre 1490, la Chambre des Comptes de Grenoble donne le droit de percevoir l'impôt royal à Antoine de Tourettes, seigneur de Gloyras (Gluiras), déclaré en même temps châtelain de Chalencon, Durfort et Saint-Fortunat, ou plus probablement un membre de la famille de Chambaud. Ce personnage est peut-être un lointain descendant de la famille du château de la Tourette, dont le dernier représentant mâle fut Hugues, mort au service du roi pendant le siège de Tournai en Flandre, en 1330. A l'époque qui nous occupe, le château de la Tourette est entre les mains de la famille de Chambaud, Alix, la soeur de Hugues et son héritière, ayant épousé un Chambaud. Le 28 janvier 1491, le roi Charles VIII confie la perception de l'impôt à Jacques de Vernesio, receveur, avec obligation de tenir registre et de le présenter à la Chambre des Comptes de Grenoble. Ce Vernesio devait être un simple agent comptable, agissant sous l'autorité du seigneur de Gloyras, avec au besoin l'appui de ses soldats. Les reconnaissances se poursuivent au début de l'année 1491 : le 9 février, Claude de Prades dénombre les rentes qu'il a à Gloyras, Saint-Fortunat, Saint-Julien la Brousse et Silhac. Le 19 février, c'est Claude de Hautvillars, qui fait hommage pour sa maison de « los Duniéros », près du chemin de Chalencon au « pont Dolières », et pour sa maison de Mastenac, dans le mandement de Durfort. Il a aussi un pré au pied du verger du prieur de Saint-Fortunat, et divers cens au mandement de Durfort. Claude de Hautvillars ne cite évidemment pas son château, ni les terres qui en dépendent, puisqu'il s'agit de biens nobles non soumis à l'impôt. Le 18 mars, c'est au tour d'un Guillaume Floccard de dénombrer ses biens à Saint-Fortunat, Durfort et Saint-Pierre de Barry. Enfin, en octobre 1496, Louis de Bénéfice dispute à Antoine de la Tourette la fonction de receveur, sans doute sans succès. C'est que le four communal de Saint-Fortunat doit être réparé : Antoine de la Tourette, qui perçoit la redevance de ceux qui utilisent le four (et c'était obligatoire pour les gens de Saint-Fortunat), à la place du seigneur (qui n'est autre que le roi de France) semble peu s'en soucier. En l'an 1500, Louis XII rendit le « Valentinois à la part du royaume » à la famille des Poitiers Saint-Vallier. C'est ainsi que la célèbre Diane de Poitiers, favorite du roi Henri II (1547-1559) fut dame de Saint-Fortunat, tout autant que de Chalencon ou de Privas. Il va sans dire que, autant qu'on puisse le savoir, elle en perçut les revenus sans jamais y mettre ses pieds charmants. Elle fit pourtant créer 4 foires à Chalencon, par son royal amant, en 1551. Saint-Fortunat n'eut pas cette chance. Après Diane, la baronnie de Chalencon passa à sa fille Louise de Poitiers, épouse de Claude de Lorraine, duc d'Aumale ; puis, Just-Louis Ier de Tournon, fervent catholique, acheta la baronnie (y compris Saint-Fortunat) en février 1594, pour 39 000 livres. Le 2 septembre 1671, la baronnie de Chalencon fut revendue par Henri de Lévis, héritier des Tournon, à Jean-Pierre de Luc. Elle entra ainsi dans les possessions de la famille de Ginestous, déjà maîtresse

des châteaux de Vaussèche et de la Tourette, et qui prit ordinairement le nom de ce dernier château. La paroisse de Saint-Fortunat était divisée en quatre parcelles : Lens, les Ollières, Gerieu et la Bouisse, chacune ayant son consul. Le curé écrit en 1762 qu'il n'y a pas à Saint-Fortunat de biens titrés, mais environ 24 seigneurs directs. Les seigneurs de la Tourette avaient leur cellier au manoir de Mondon, entre Saint-Fortunat et Saint-Laurent. Ils aliénèrent les paroisses de St. Vincent et de St. Cierge, qui faisaient aussi partie de la baronnie de Durfort, mais gardèrent Saint-Fortunat. En tant que barons de Chalencon, ils avaient le droit de lods au 4^e denier pour les biens nobles, au 5^e pour les biens ruraux, plus des droits de prélations (amendes, confiscations, droit de péage anciennement, et toujours fours et moulins banaux, droit d'épave, de chasse, de pêche, de four à chaux, mesurage du vin, et droits de leydes et de langues, mais ces derniers en indivis avec le prieur de Saint-Fortunat). C'est le marquis de la Tourette qui le déclare dans son mémoire sur la baronnie de Chalencon, qui forme le tome 25 de la Collection de Languedoc. (Mazon, Voyage autour de Privas). Les villes pourront par la suite s'abonner à la taille, ou s'en libérer moyennant le paiement d'une somme importante une fois pour toutes. Bien entendu, la communauté de Saint-Fortunat ne fut jamais assez riche pour accéder à une pareille situation. La taille ira s'alourdisant, bientôt augmentée du « taillon », puis sous Louis XIV des vingtièmes, payés sur les revenus non fonciers, et de la capitation, impôt par tête, que les nobles et les clercs refusèrent de payer. Les monopoles royaux (sur le tabac, la poudre, le sel...) et les impôts indirects (les aides appelées « équivalent » en Languedoc) sur la circulation des alcools complètent les ressources de la monarchie. Il faut reconnaître qu'en échange, l'administration à partir de Louis XV vient en aide aux victimes des inondations, des gelées et autres calamités naturelles. Elle aide à l'entretien des chemins communaux ; les chemins plus importants sont pris en charge par les Etats de Vivarais, sorte de conseil général regroupant les représentants des villes et des nobles. La sécurité est l'affaire des nobles les plus importants, parfois des villes ; ils recrutent des milices à leurs frais, et sont ensuite en principe remboursés par les agents royaux, ou par ceux des Etats. Antoine Sabbé, curé de Saint-Fortunat, défend en justice les intérêts de ses bénéfices le 7 juillet 1663. On lui opposait la prescription ; il répondit que les prêtres qui desservaient l'église, au nombre de 11, ont tous été jetés dans un puits qui est dans l'enclos du domaine de l'église. Les papiers, titres, ou fondations, ont été tous enlevés ou brûlés. En l'an 1629, les religionnaires ont démolì l'église, le presbytère, et chassé le curé. (Mazon, op. Cit.)

Saint-Fortunat (Texte de l'expo. sur la vallée de l'Eyrieux à la fin du XIX^e siècle)

Le pont de Saint-Fortunat fut projeté dès le 15 mai 1881, bien avant la construction du C.F.D. ; une première étude est financée par la commune (maire Virgile Chareyre) à hauteur de 1.000 F. Le 15 août 1884, une souscription publique donne 2.628 francs ; le 26 mai 1887, « l'intérêt considérable que devait avoir le pont de Saint-Fortunat s'est accru d'une manière considérable depuis qu'il a été établi que la gare de la voie ferrée de la Voulte au Cheylard serait établie sur la rive droite de l'Eyrieux » (Conseil Municipal), desservant ainsi Gilhac-et-Bruzac, Saint-Julien-le-Roux et Vernoux. Le Conseil demande donc une subvention de 80.000 F. Le coût fut en définitive de 92.490 F 28, et la réception définitive des travaux eut lieu le 23 février 1890. Le pont est donc à peu près contemporain de celui des Ollières.

Avec la C.F.D., des rapports orageux...

C'est le 10 février 1887 que le Conseil Municipal que dirigent Paul Marchand et son adjoint François Vernet débat pour la première fois du projet de construction de la voie ferrée La Voulte-le Cheylard. C'est pour demander la construction (peut-être l'amélioration) d'un chemin en rive droite des limites de Saint-Vincent à celles de Saint-Laurent, avant que le chemin de fer ne soit fait. A propos des haltes et du tracé, les gens des Menets demandent une halte, ainsi que ceux de Pourchaire. Le Conseil opte pour une halte à mi-chemin des deux hameaux ; il accepte de même de participer au financement du viaduc de la Pimpie, entre Saint-Vincent et les Ollières, à condition qu'il soit accessible depuis le hameau de Peley (20 août 1890).

Mais les rapports se dégradent vite : dès décembre 1890, le Conseil exige de la C.F.D. la construction d'un chemin d'Avezac à la future gare, car les travaux empêchent les gens de ce hameau d'atteindre le nouveau pont. Le 4 octobre 1891, le Conseil remarque que la halte des Menets (on ne parle plus de Pourchaire) n'est toujours pas construite, alors qu'elle est officiellement acceptée. Les habitants expropriés par la C.F.D. ont dû pourtant payer l'impôt foncier pour 1890 et 1891, d'autant que le bornage n'est toujours pas effectué ; enfin, le Conseil remarque qu'il manque un train à midi, pour aller au Cheylard, et pouvoir en revenir dans la journée. Il se déclare incompétent pour discuter des tarifs de la grande ou de la petite vitesse ; le 13 décembre, le Conseil constate que la C.F.D. a bien participé au cylindrage et à l'empierrement du nouveau pont, qui lui amène du trafic, mais qu'elle a aussi dégradé l'avenue qui y conduit, et qu'elle ne veut pas la réparer ; en outre puisqu'il y a des trains de nuit, il faudrait que la C.F.D. participe à l'éclairage du chemin N° 10, c'est-à-dire de l'avenue de la Gare. A l'avenir, le trafic vers la gare provoquant des dégradations, il faudra que la C.F.D. continue à participer à l'entretien du pont et de l'avenue...

La cérémonie d'inauguration du 17 septembre 1891 fut empreinte d'une certaine froideur...

Une municipalité républicaine

Le 18 mai 1884, Virgile Chareyre fut remplacé comme maire par Paul Marchand. L'un des premiers actes de la nouvelle municipalité fut de retirer la distribution des secours aux pauvres aux sœurs de Saint-Joseph, et de la confier au commandant en retraite Milhot, descendant de l'épouse du général Rampon. Ces secours venaient des intérêts d'un legs fait jadis à la commune par la veuve Saléon, parente sans doute du maire du Cheylard Saléon-Terras. Le 11 juin, la mairie refusa de rétablir le traitement du vicaire, arguant « du petit nombre de la population catholique ».

Le 10 mars 1886, la municipalité projette de construire un groupe scolaire à deux classes, sur des terrains appartenant à M. Dorsival. L'école privée était tenue par Emile, puis Cyprien Vidal. Comme il est question de supprimer un poste à l'école publique, le Conseil Municipal prend une vigoureuse délibération :

« Considérant que les écoles laïques de garçons et de filles ont été créées conformément à la loi dans le but d'assurer aux pères de famille la liberté de conscience et de développer chez leurs enfants l'amour de leur patrie,

considérant que si pour le moment les écoles laïques n'ont pas un nombre d'enfants suffisant pour occuper deux maîtres, cela tient à ce que le local n'est pas encore convenable et que la population tenue fortement sous le joug clérical n'a pas compris qu'elle s'est engagée dans une fausse route,

considérant que cette situation ne peut durer, attendu que les habitants de Saint-Fortunat ne peuvent tarder de comprendre qu'il est de tout leur intérêt d'envoyer leurs enfants aux écoles laïques,

qu'un groupe scolaire est en bonne voie de construction,

que si l'on supprimait actuellement l'adjoint de l'école publique de garçons, il serait difficile au moment où on en aura besoin, moment qui ne tardera pas d'arriver, il serait difficile, disons-nous de le rétablir,

qu'en outre avec un adjoint l'instituteur peut lutter avec avantage contre les congréganistes toujours plus nombreux,

pour toutes ces raisons, le conseil décide qu'il y a lieu de maintenir l'école laïque de garçons avec deux maîtres ».

Le 20 mai 1888, Paul Marchand fut réélu maire, avec 8 voix contre 4 ; l'adjoint François Vernet fut reconduit avec le même chiffre.

La défense d'une commune pauvre

Le 20 février 1882, puis le 14 mai 1883, le Conseil municipal de Virgile Chareyre se plaint de ce que la commune paye bien plus d'impôts fonciers que ses voisines ; c'est pourquoi il lui est impossible, le 20 février 1882, « de faire aucun sacrifice pécuniaire pour le rachat du pont suspendu des Ollières ».

Le 14 août 1882, « le conseil considérant que le phylloxera a détruit la totalité des vignes de la commune et que le terrain occupé par cette culture offre en général une déclivité tellement accentuée que ce terrain ne peut être maintenu qu'au moyen de murs de soutènement en pierres sèches exigeant un entretien permanent et dispendieux, que l'absence complète d'un produit rémunérateur oblige le propriétaire à délaisser une culture aussi ingrate que ruineuse, dont la conséquence forcée est que les terrains ainsi abandonnés sont tombés à l'état de landes et de sol improductif, qu'un pareil état de choses ne peut être maintenu sans entraîner la ruine complète de la commune attendu qu'en l'état l'impôt foncier afférent aux vignes dépasse de beaucoup le revenu intégral que peut produire ce genre de cultures...demande par voie de conséquence une réduction de l'impôt foncier ». Cette délibération est reprise les 14 août 1883, 29 juin 1884 et 15 octobre 1885.

Le 26 juin 1890, Saint-Fortunat demande la création d'un marché hebdomadaire le mercredi sur la vieille route, les seuls marchés existants se trouvant à 15 km (La Voulte et Vernoux). Le 30 juillet 1891, le Conseil proteste contre des bruits de suppression du notariat du village : jadis, dit-il, Saint-Fortunat possédait trois études notariales, et elle conserva longtemps la perception de son canton, « malheureusement supprimé en 1802 ». « La gare est appelée à lui faire développer considérablement son commerce et à lui faire reprendre une partie de son importance d'autrefois... » L'étude de Saint-Fortunat, pendant longtemps, a versé 10.000 F à l'enregistrement, autant que celle de la Voulte.

L'industrie n'est pas oubliée, ni la sériciculture : le 4 décembre 1890, le Conseil municipal considère que « les soies grèges étrangères seules, en envahissant le marché français, avilissent le prix de nos cocons et soies indigènes », et que « cette grave omission dans le tarif aurait les conséquences les plus désastreuses pour l'agriculture et nos populations méridionales, en amenant à bref délai la ruine complète de la sériciculture ainsi que de la filature » ; il demande donc « qu'il soit imposé sur toutes les soies grèges étrangères un droit proportionnel aux droits proposés sur les cocons ». C'est qu'un projet de loi proposait de laisser entrer en franchise les soies grèges, en taxant lourdement les soies ouvrées et les cocons secs : cela protégeait peut-être le sériciculteur, mais cela ruinait le filateur à qui il apportait ses cocons... On ne peut s'empêcher de voir là l'influence d'Edouard Fougère, et sans doute aussi celle de Virgile Chareyre.

Visite historique de Saint-Fortunat le 19 avril 1998

Généralités sur le village.

Nous commençons par examiner le plan de situation de Saint-Fortunat en 1812. Les limites de la commune sont les mêmes qu'aujourd'hui. Il existe une route qui suit à peu près la vallée de l'Eyrieux, de Pont Peyre jusqu'au ruisseau de Riouvel, en direction des Ollières. Mais elle passe dans le village même de Saint-Fortunat, où prennent les chemins qui mènent à Vernoux, par le Serre ou au-dessus du Riouvel. Le village est ainsi situé à l'embranchement de la route de la basse vallée de l'Eyrieux, et des chemins qui conduisent à Vernoux.

Il est indispensable d'avoir ensuite une vue d'ensemble de l'économie du village. Le cadastre de 1812 permet de s'en rendre compte sans difficultés. La commune possédait 2162 ha de propriétés non bâties, donnant 19 909 f. de revenus imposables. Les terres labourables couvraient 244 ha, avec 6 922 f. de revenus imposables, et constituaient donc la principale ressource. Mais la vigne vient tout de suite après, avec 141 ha et 4 506 f. de revenus imposables. Puis viennent les châtaigneraies, avec 200 ha et 2 540 f. de revenus. Les mûriers suivent, avec 22 ha, mais 1 666 f. de revenus imposables. Les prés occupent 28 ha, pour 1 207 f. de revenus, ce qui donne une idée de la valeur du foin. Les landes avec 1245 ha couvrent plus de la moitié de la superficie de la commune, mais ne rapportent que 549 f. de revenus. On voit donc bien ce qu'était l'économie de Saint-Fortunat au début du XIX^e siècle : une nette prépondérance de l'autoconsommation, avec les céréales (terres labourables et châtaignes), mais une extrême importance de l'économie commerciale : vin, feuille de mûrier et sans doute élevage de vers à soie et châtaignes sèches. On voit aussi que l'espace rural n'était pas aussi complètement occupé que ce qu'on l'a dit. Certes, la lande n'était pas abandonnée comme aujourd'hui. Mais les parties peu ou pas exploitées étaient quand même considérables.

La population de Saint-Fortunat était de 1270 habitants en 1806. Le maximum fut atteint en 1891 avec 1306 habitants, à l'époque de la construction du chemin de fer. On comptait en 1802 1247 habitants, dont 699 catholiques et 548 protestants. En 1732, on comptait 255 feux (ou maisons), dont 211 étaient « nouveaux convertis » (protestants) et 44 catholiques. Cette évolution indique soit une vigueur de la répression, soit un changement de population.

La maison et la famille Reymondon.

Puis, on observe le plan du village lui-même, en commençant par le nord. On remarque les maisons de Charles Antoine et de Paul Antoine Reymondon (441 et 574). Il s'agit là d'une très ancienne famille du pays. La plus ancienne mention que j'ai retrouvée concerne un Paul Reymondon, fils de feu Gilbert Reymondon et de Isabelle de Romieu, de Saint-Fortunat, qui contracta mariage avec Diane de Salles, fille d'Antoine de Salles et de Marie Merle, des Plantas. Paul Reymondon a la permission de sa mère Isabelle de Romieu, du capitaine châtelain de Saint-Fortunat son parent, Alexandre d'Audigier, et de sieur Antoine Reymondon. Tous semblent appartenir à la religion réformée, et ceci se passe entre 1654 et 1675. On remarque plus tard un Giraud Reymondon, notaire à Saint-Fortunat, installé grâce à une cession de Jeanne de Romieu. Il épousa Jeanne Sonier, entre 1706 et 1709. Or, le dernier pasteur de Saint-Fortunat, avant la Révocation de l'Edit de Nantes, entre 1680 et 1683, s'appelait Gabriel de Romieu. Ce dernier se retira à Genève après les événements de 1683. Il était sans doute âgé, car un Alexandre de Romieu, fils de Gabriel, contracta mariage avec Marguerite Roumoy, des Sceauteaux, à l'époque paroisse de Pranles. Gabriel de Romieu était l'époux d'Isabeau d'Audigier, et une Marie de Romieu, de Saint-Fortunat, épousa entre 1645 et 1675 un Daniel Nogier, marchand de Vals-les-Bains. En 1812, il existe un Germain Romieu, qui possède la maison 558, au milieu de la rue principale, avec un revenu imposable de 325 f.87, qui porte surtout sur une immense parcelle de mûriers qu'il possède à Rochate, qui mesure 1 ha et qui est imposée à elle seule pour 99f., 3 fois sa maison dont l'imposition n'est que de 30F. En 1812, le principal Reymondon est Charles-Antoine, qui possède 57 ha 14 a 89 ca, et un revenu imposable de 712 f.95, le plus important du pays. En 1815, il joue un rôle politique important, au retour de Louis XVIII après les 100 Jours. C'est lui qui se rend à Privas le 11 juillet 1815, à la tête d'une délégation de gens de Saint-Fortunat, pour assurer le préfet d'Indy, celui du roi, du soutien du village. Saint-Fortunat lui propose toute l'aide possible, en « denrées, honneurs et services ».

Ils sont reçus par le député Ladreit de la Charrière, qui faisait fonction de sous-préfet pour l'arrondissement de Privas. Le préfet d'Indy préférera nommer pourtant comme maire du village le notaire Johannenc. On sait qu'un hameau de Saint-Fortunat porte le nom de Reymondon, en direction du Pape. En 1812, Jean Pierre Reymondon est propriétaire à Pourchaire, au sud de l'Eyrieux, avec 13 ha et 179 f. de revenu imposable. Quant à Paul-Antoine Reymondon, il possède un pavillon en arrière de sa maison, et ses terres sont situées au long de l'ancienne route de Vernoux.

La maison et la famille d'Audigier

En 1445, on remarque la maison d'Alexandre d'Audigier, maire de Saint-Fortunat en 1812. Il n'est pas très riche : 30 ha 70 a 49 ca, et 331 f. 36 de revenu imposable. Il sera maire jusqu'en 1814, date à laquelle il devient juge de paix du canton de la Voulte, et est remplacé comme maire par le notaire Johannenc. Mais les d'Audigier sont aussi une très vieille famille du pays. Ils viennent de Bourg-Saint-Andéol, puis de Saint-Germain les Vogües. C'est un Jacques d'Audigier qui s'installa dans la vallée de l'Eyrieux en épousant le 15 juin 1580 Gabrielle de la Cheisserie, dont le manoir domine toujours le hameau du Moulinon. Un Alexandre d'Audigier, celui-là même qui apparaît ci-dessus au mariage d'Isabelle de Romieu et de Paul Reymondon, fut capitaine-châtelain de Saint-Fortunat au milieu du XVII^e siècle. Il siège même aux Etats de Vivarais au Cheylard et à Aubenas, avec le titre de bachelier en droit, et de représentant du marquis de la Tourette. Il épousa Judith de Sauzet, d'où Henri d'Audigier, docteur et avocat, juge de Gluiras et Saint-Fortunat, qui épousa le 15 août 1676 Marguerite de Chalamon, fille de Jean et de Louise de Balazuc. Le ralliement au catholicisme semble certain dès cette époque ; la lignée donne ensuite un Jacques Charles d'Audigier, époux en premières noces de Jeanne Elisabeth Meissonier de Chateauvieux, descendante du pasteur apostat Isaac Meissonier, et en secondes noces d'Elisabeth Descours de Beaulieu, maison noble située près du hameau du Plot, actuelle commune des Ollières. Une certaine Jeanne de Burine de Tournay, veuve de Jacques Charmasson, seigneur de ce Beaulieu, légua par testament du 11 septembre 1675 au consistoire de Saint-Fortunat 50 livres pour la réparation de son temple, ou pour les pauvres, selon les besoins. Le temple de Saint-Fortunat ayant été démoli par les soldats du duc de Noailles lors de la répression du mouvement de 1683, cette même dame fit une donation à Charles de Montrond, de Saint-Agrève, entre 1662 et 1686. Les matériaux du temple furent portés à l'église, et la cloche au château de la Tourette. Le marquis de la Tourette était seigneur de Saint-Fortunat et Chalencon depuis 1671, et c'était un adversaire acharné des Protestants. Le nombre de Protestants qui se réunissaient au temple de Saint-Fortunat en 1676 était d'un millier. Les biens de ceux qui s'enfuirent à la Révocation furent estimés à 6.800 livres, ce qui était assez faible. L'estimation est de près de 16.000 livres pour le Cheylard, 2.700 pour le seul domaine de Barbenoire, près de Royas. Beaucoup de protestants durent sans doute se convertir de force, d'autant que l'église réformée de Saint-Fortunat n'est pas indiquée sur les états dressés par les pasteurs au milieu du XVIII^e siècle. La persistance du protestantisme est attestée seulement par des condamnations aux galères : Louis Merle, dit Rousson, en 1701, Alexandre Fayolle, dit Loubre, en 1709, Antoine Terras, emprisonné à Beauregard près de Saint-Péray en 1744, Jacques Meyer, de Serre, condamné à 2.000 livres d'amende le 15 avril 1752, Tranchet, de Menut (les Menets ?) condamné à 3.000 livres à cette même date. Les d'Audigier durent passer au catholicisme vers 1670, et les Charmasson un peu plus tard. On ne trouve ni les uns ni les autres sur la liste des nobles « nouveaux convertis » après la Révocation de l'Edit de Nantes. Alexandre-Amédée d'Audigier, maire de Saint-Fortunat en 1812, mourut en 1838. Il avait assisté à l'assemblée de la noblesse de Villeneuve-de-Berg en 1789. Il était l'époux depuis le 3 février 1789 de Félicité Meissonier de Chateauvieux. Leurs biens passèrent à leur fils aîné Louis Frédéric Marie, garde du corps du roi Louis XVIII, qui combattit en Espagne pour y rétablir l'autorité du roi Bourbon, au moment de l'expédition de 1823, puis en Algérie lors de la conquête.

Le monument du général Rampon

Antoine Guillaume Rampon naquit à Saint-Fortunat le 16 mars 1759. Il paraît que son père était perruquier, mais ce n'est pas bien certain. Il était originaire de Florac, en Lozère. Sa mère était une demoiselle Suzanne Milhot, née à Vernoux en 1722. Or, il y a à Saint-Fortunat en 1812 un Casimir Milhot, qui possède la maison 560, au bas de la grande rue, et surtout une parcelle de mûriers de 1 ha, imposée à 115 f.50, alors que la maison ne l'est qu'à 50 f. Un Jean-Antoine Milhot reçut des provisions d'office de notaire à Saint-Fortunat entre 1765 et 1780. Le futur général entra dans l'armée royale à 16 ans, comme grenadier dans le régiment du Médoc. Il est sous-lieutenant le 12 janvier 1792, avant le début des guerres de la Révolution. Il devient lieutenant au cours de la 1^{re} campagne du Piémont, celle qui donna la Savoie à la France en 1792, puis fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il s'illustre au combat de Villelongue-dels-Monts, près de Perpignan, y gagne le grade de capitaine. Le 14 octobre 1793, il est colonel. Cette brillante carrière est interrompue par une blessure, et par 22 mois de captivité en Espagne. Il est blessé et fait prisonnier alors qu'il défend les hauteurs qui entourent Port-Vendres. Libéré par le traité de Bâle qui met fin aux hostilités avec l'Espagne et la Prusse, il est disponible pour participer à la campagne d'Italie sous le général Bonaparte. C'est là qu'il va s'illustrer surtout. Le 21 germinal An IV, il arrête avec 1 200 hommes une contre-offensive autrichienne menée par 15 000 soldats, devant la redoute de Monteleghino. Bonaparte fait un rapport élogieux, d'autant que Rampon avait fait jurer à ses soldats de mourir plutôt que de se rendre. Le futur Empereur demande pour son subordonné le titre de général de brigade, et le Directoire ordonna qu'un tableau immortaliserait l'affaire de Monteleghino. Ce tableau fut reproduit par le sculpteur ardéchois Régis Breysse, qui en fit un bas-relief qui orne à présent l'une des salles de la Préfecture de l'Ardèche. Rampon participa à toute la campagne d'Italie, en particulier aux éclatantes victoires de Dego, Arcole et Rivoli. Après la paix de Campo-Formio qui mit fin à la campagne d'Italie, Rampon participa à l'expédition qui transforma la Suisse en République Helvétique protégée par la France, puis s'embarqua pour l'Egypte avec Bonaparte. Il fit toute la campagne, y compris l'expédition de Syrie et la bataille de Saint-Jean d'Acre. Après la capitulation de l'armée d'Egypte, en 1801, il revient en France pour faire valoir ses droits à la retraite. Il reçoit un sabre d'honneur de la part du Premier Consul, est nommé au Sénat le 24 pluviôse an X, puis comte d'Empire le 28 avril 1808, avec pour armes « De gueules à trois pyramides d'or en pointe à la redoute d'argent surmontée d'un M d'or en chef ». En 1813, alors que l'Empire s'effondre, il reprend du service à 54 ans, et va défendre (vainement) la ville d'Anvers. Le roi Louis XVIII en fait un pair de France et un chevalier de Saint Louis en 1814, ce qui ne l'empêche pas de se rallier à Napoléon pendant les 100 Jours. Peu rancunier, Louis XVIII le fait revenir à la Chambre des Pairs en 1819, et le roi Charles X en fait même un grand croix de la Légion d'Honneur le jour de son sacre, en 1824. Antoine Guillaume Rampon, à 43 ans, avait épousé en l'an X une jeune fille de 16 ans, Marie-Louise Elisabeth Riffard Saint-Martin, fille de l'ancien député de l'Ardèche à la Constituante et à la Convention. Ces Riffard sont des hommes de loi, agents du comte de Brison pour les domaines que celui-ci possédait en Haut-Vivarais, particulièrement le château des Boscs, à Gilhoc, attaqué par les Camisards en 1709. Rampon et son épouse demeurent au château du Bessin, sur les bords de l'Ormèze, à Gilhoc, qui vient des Riffard, ou au château d'Everly en Seine-et-Marne. C'est ainsi que le général Rampon va passer les dernières années de sa vie, attristées par la perte de six de ses sept enfants. Il décède à Paris le 3 mars 1842, et fut inhumé au cimetière de Montparnasse. Sa veuve se retira au château du Bessin, où elle mourut le 17 octobre 1848.

Leur fils Joachim fut député de l'Ardèche en 1839 et en 1842, puis à nouveau en 1871, à l'assemblée de Bordeaux. Il fut nommé maire de Gilhoc en 1873, sénateur en 1876. Le 5 septembre 1878, Joachim Rampon fit transporter à Gilhoc les cendres de son père. Il mourut lui-même à Paris le 11 janvier 1883. Le monument de Saint-Fortunat fut offert par Joachim Rampon à la commune de Tournon en 1854 ; celle-ci en fit don à Saint-Fortunat en 1946. Un autre bas-relief rappelle Rampon à Tournon au débouché du pont sur le Rhône depuis 1967, tandis que des rues et des casernes (dont celle de Privas) portent le nom de cet enfant du pays.

L'église de Saint-Fortunat

Comme la plupart des villages des Boutières, Saint-Fortunat a une origine religieuse. Un prieuré fut fondé en ce lieu par les moines de Cruas à une époque indéterminée. Le prieur était en même temps le seigneur du pays, mais cette seigneurie fut bientôt partagée avec les Poitiers, comtes de Valentinois et barons de Chalencon. C'est ainsi que le 9 avril 1239, Aymar II de Valentinois reconnaît tenir du comte de Toulouse Raymond VII l'ensemble de ses fiefs à l'ouest du Rhône. Il s'agit d'ailleurs d'une beaucoup plus vaste affaire : Raymond VII est en lutte avec le Pape, et cherche contre lui l'alliance de l'Empereur d'Allemagne et des princes de l'Empire. Or le Valentinois est à l'époque terre d'Empire, au moins à l'est du Rhône. Raymond VII regagnera rapidement ses terres toulousaines, mais nous avons ainsi une première mention de nos villages. La première mention ecclésiastique est presque aussi ancienne, puisqu'il s'agit de la présence du prieur de Saint-Fortunat, Sangon Barrière, à une sentence arbitrale entre Guillaume Berton, abbé de Cruas, et Roger d'Anduze, seigneur de la Voulte, le 10 février 1287. Mais nous ne savons rien de l'église de ces temps médiévaux : en effet, en 1583, Nicolas de Vesc, délégué de l'évêque de Viviers Jean de l'Hostel constate qu'il n'y a plus de curé, que l'église est démolie. L'abbé de Cruas envoie quelquefois dans l'année un moine pour célébrer le service divin, bien que les catholiques soient fort peu nombreux. L'église fut reconstruite sans doute au début du XVII^e siècle. En 1596, Saint-Fortunat accueillit un synode des réformés du Vivarais et du Velay, au cours duquel on apprend que Saint-Fortunat n'a pas non plus de pasteur, mais que le service y est assuré par Zacharie Ducros, pasteur de Saint-Sauveur de Montagut. Ce Zacharie Ducros poursuivit sa carrière comme pasteur de l'église réformée d'Annonay, mais sa fille Jeanne épousa noble Jacques de Meissonier, seigneur de Lubac, à une époque où les Meissonier ne songeaient certainement pas à devenir catholiques. C'est le synode de Saint-Fortunat qui demanda la création d'un collège protestant de 4 régents dans la ville de Privas. Pierre Marcha, l'auteur supposé des « Commentaires du soldat du Vivarais », fut pasteur de Saint-Fortunat de 1618 à 1620, peu avant d'être déposé pour adultère, et de renoncer à la religion réformée. L'église de Saint-Fortunat eut à souffrir des Camisards du Vivarais, en juin 1709. Ce mouvement, dirigé par deux Nîmois, Daniel Gui dit Billard, et Dupont, fut appuyé surtout par des Valsois dirigés par un nommé Jean Justet. Les révoltés se firent connaître par le meurtre de Claude de Vocance, châtelain de la Tour-Poinsac, près de Saint-Pierreville, puis par l'attaque du château des Boscs, commune de Gilhoc. Les Suisses de l'armée royale, dirigés par le colonel Courten, les attaquèrent au-dessus de Saint-Fortunat. La victoire des Camisards, au nombre de 80 environ, fut complète. On dit que les soldats suisses refusèrent de tirer sur des coreligionnaires. Les Camisards dépouillèrent l'église de ses ornements, mais ne la détruisirent pas. Les Suisses furent une nouvelle fois défaits près d'Issamoulenc, mais l'arrivée de nouvelles troupes royales provoqua le massacre des Camisards à la montagne de Leyris, près de Vernoux, puis à Font-Réal, paroisse de Saint-Jean Chambre. Quoiqu'il en soit, en 1762, le prieuré de Saint-Fortunat relevait toujours de l'abbaye de Cruas, d'après Louis de Montravail. La suppression de celle-ci en 1741 n'aurait donc pas mis un terme à cette situation. Les revenus du prieuré, sans prieur, allaient toujours à l'abbaye disparue. Il paraît que l'argent servait à l'entretien du séminaire de Viviers, ou à celui des derniers moines de Cruas, dont les bénéfices durèrent autant qu'eux. La nomination des curés relevait en tous cas de l'évêque de Viviers. A la fin du siècle, Saint-Fortunat fut desservie par un ancien moine de Saint-Chaffre du Monastier, dom de Mazel, qui était originaire de Montpezat. L'abbaye de Saint-Chaffre fut supprimée par Louis XVI en 1787. Dom de Mazel était un esprit très distingué, qui laissa des « Réflexions tirées des Saintes Ecritures » estimées en leur temps. J'ignore à ce jour quelle fut son attitude sous la Révolution, mais il semble qu'il ait refusé de prêter serment, à peu près le seul dans la vallée de l'Eyrieux. Il y a là une piste de recherche intéressante. Mais l'église menaçait ruine depuis longtemps. Elle était située à l'est de sa situation actuelle, avec un porche ouvrant vers le sud, formant donc l'aboutissement de la rue principale du village. Elle était entourée par le cimetière catholique. Dès 1810, le conseil municipal reconnaît qu'il y a urgence à réparer au moins le clocher. Le 23 mai 1847, le conseil déclare que « l'église est insuffisante et insalubre », et vote une imposition de 6 000 f. pour la reconstruire. Cette délibération est confirmée le 7 septembre 1852. Le 27 mai 1860, le conseil vote une imposition de 4 700 francs, mais le 27 novembre 1866, cette somme est utilisée pour des travaux urgents au cimetière, avec engagement de restituer cette somme à l'église dès que nécessaire. Finalement, le 24 février 1879, c'est la municipalité de Virgile Chareyre, moulinier à Saint-Fortunat et à Dunière, qui accepte les plans et le devis de Tracol, architecte à Valence. « La reconstruction de l'église, dit le conseil, ne peut être retardée, et la proposition de M. Tracol répond aux besoins de la population. En outre, cette entreprise donnera du travail aux ouvriers frappés par la crise du ver à soie et de la vigne, alors qu'ils sont obligés d'aller travailler à l'extérieur ». Une nouvelle délibération est prise dans le même sens le 19 mars 1879, avec toutefois une majorité faible : 13 voix pour, 11 contre. Le cimetière avait déjà changé de place. Dès le 24 août 1861, une pétition expose « qu'à l'époque des grandes chaleurs, et particulièrement cette année, il s'exhale des miasmes dangereux pouvant compromettre la santé publique ». Le conseil accepte de s'imposer de 1 200 f. pour acquérir un terrain plus commode, mais rien ne change. Le 27 novembre 1866, le conseil note que « l'étendue du cimetière actuel est loin de suffire aux besoins, et il faut quelquefois entasser des inhumations, circonstance qui occasionne parfois des incidents regrettables ». Des « émanations putréfactives » inquiètent les habitations voisines. C'est à cette occasion qu'on prend 3 000 f. sur la somme destinée à reconstruire l'église. Le plan du nouveau cimetière sera finalement présenté le 18 mai 1873. La reconstruction de l'église fut donc retardée par la nécessité absolue de donner aux défunts (catholiques) une sépulture plus décente. Quant au presbytère, il faisait face à l'église. Une petite maison, appartenant à un nommé Genthial, le séparait de la place principale. Je n'ai fait à ce jour aucune recherche à son sujet. La maison 456 appartenait à un Jean Antoine Dessimon, paysan moyen, possédant des vignes, des terres, des châtaigniers. La maison est imposée à 10f. pour un revenu impossible de 46f.65.

Quelques habitants de la grande rue.

On commencera par Louis Tinland, cordonnier, dont la maison 515 fait presque face au cimetière. C'est un homme aisé, possédant 1 ha 23 a 19 ca, et 85f. 10 de revenu impossible. Il a des vignes, mûriers et châtaigniers en plus de sa boutique, probablement située en cet endroit. C'est sans doute un parent de l'aubergiste Joseph Tinland, dont l'établissement est situé au début de la route des Ollières, au bas du village, en 545. Joseph Tinland n'a presque pas de terres, mais son auberge rapporte 66f. de revenu impossible (moins que le champ de mûriers des Milhot, juste en face !). On peut poursuivre par la maison 564, qui appartient à Gabriel Canson. Il a très peu de terres, mais son revenu impossible est de 82f.33. Il a donc une autre activité, mais j'ignore laquelle. Il peut s'agir d'un parent des mouliniers Canson, qui ont un important établissement aux Ollières. Cette maison passera à Jacques Honoré Dauvergne, quincaillier

puis boulanger à Saint-Fortunat, et de là en 1874 au boulanger Bernard Crumiere. En 519, on rencontre le notaire Joseph Johannenc, dont la belle maison est imposée 40f. Il possède un jardin sur le derrière, et surtout 12 ha 14 a 72 ca de vignes et de mûriers. Ses terres et son activité (c'est le seul notaire du village, alors qu'il y en a eu jusqu'à trois avant la Révolution) lui rapportent 161 f.25 de revenu imposable. C'est un homme important, qui remplacera en 1814 comme maire de Saint-Fortunat Alexandre d'Audigier, devenu juge de paix du canton de la Voulte. C'est probablement un royaliste notoire, car il est évincé pendant les 100 Jours au profit d'un Sonier-Boneton, et il est réinstallé lors du retour du roi Louis XVIII. Il est remplacé en 1819 par un Sonier-Dusserre, mais on le retrouve plus tard dans le XIX^e siècle dans les fonctions de maire. La maison communale était proche de la sienne, avant la construction de la mairie-école actuelle au quartier des Enclos. On peut poursuivre par la maison 558, qui était celle de Germain Romieu, un homme riche (revenu imposable de 325 f.87), et probablement un descendant du dernier pasteur de Saint-Fortunat avant la Révocation, Gabriel de Romieu. Il était apparenté comme on l'a vu aux Reymondon et aux d'Audigier, mais ces liens ont pu se détendre avec le temps. La maison 549 était celle d'Antoine Rioufol, un autre homme aisé ; sa maison est imposée à 30 f. et il possède 11 ha 64 a 98 ca de vignes, de mûriers et de terres, qui lui rapportent 221f. 48 de revenu imposable.

La grande famille des Sonier

La plus ancienne personne connue de ce nom est Jeanne Sonier, épouse de Giraud Reymondon entre 1706 et 1709. Un Sonier est consul de Saint-Fortunat vers 1760, et signe des procès-verbaux de réception de travaux faits sur le chemin du Pape. A cette époque, les consuls, ou maires, étaient annuels, et toujours au nombre de deux. Leur tâche principale était d'assurer, et parfois d'avancer, le paiement des impôts du village. Ils représentaient aussi la communauté en justice, en particulier quand il fallait plaider contre les seigneurs, devant le bailli royal de Villeneuve-de-Berg ou le Parlement de Toulouse. La tâche n'était pas très recherchée, surtout lorsqu'il fallait fournir en plus des miliciens pour les armées royales, par engagement « volontaire ». Un Pierre Sonier est notaire à Saint-Fortunat vers 1780, et le roi Louis XVI lui accorde même des lettres de dispense d'âge pour pouvoir exercer cette profession. Il a dû reprendre l'étude de son père, car les papiers d'un Sonier notaire, exerçant en 1770, qui reçut les actes concernant la constitution d'un « syndicat d'irrigation » de la plaine des Avallons, exerce à cette date (papiers aux Archives de l'Ardèche, cote 2 E 448). Il s'agit de « la construction et de l'entretien d'un canal le long de la route des Avallons ». Était-ce le premier ? La question reste ouverte. Il regroupait des personnes de Mastenac, la Traverse, Baffie, les Pazes, et un certain Jacques Riou, dit Champel, meunier habitant au moulin de Dunière. En 1812, le plus important des Sonier est Pierre Sonier-Laboissiere, dont la maison se trouve au milieu de la grande rue, au n°561. Ce n'est pas une très grande maison, mais Pierre Sonier possède 52 ha 25 a 46 ca, et un revenu imposable de 619f.29, le second du village après Charles-Antoine Reymondon. Il s'agit de vignes, mûriers, terres, etc. Il devait être apparenté aux Digonnet, mouliniers aux Ollières, car à sa mort en 1839, ses terres passent à Julien Antoine Digonnet, puis au notaire et un temps maire des Ollières Frédéric Masclary. La maison passe elle en 1839 à Pierre Hubert Sonier-Laboissiere. La branche des Sonier-Delubac, qui dut posséder un temps le domaine de l'Hubac, semble avoir déjà émigré à Vernoux. Pierre Sonier-Delubac y demeure, et ne possède à Saint-Fortunat qu'une petite maison (476) près de l'église. Par contre, les Sonier-Dusserre doivent tenir à peu près tout le hameau de ce nom, puisqu'on trouve en 1812 Jean-Pierre Daniel Sonier, au Serre, riche de 41 ha 25 a 57 ca, et d'un revenu de 366 f.29, et Pierre Auguste Ignace Sonier, qui possède 16 ha 26 a 57 ca, et un revenu de 138f 73. La parcelle 557, sur la route du Pape, lui appartient. Il y fait sans doute construire une maison, car elle est non bâtie sur le plan, et indiquée comme maison sur la matrice des propriétaires. Enfin, Henri, Julie et Félicité Sonier-Duserre possèdent en indivis 46 ha 95 46, et 231F66 de revenus imposables. Il s'agit sans doute de personnes ayant récemment hérité, et qui n'ont pas encore procédé aux partages. Le Code Civil prévoit en effet depuis 1804 le partage entre les héritiers en parts égales; mais dans les faits, et pour préserver l'unité des propriétés, l'ancien système survécut: l'un des enfants, ou des gendres, conservait une maison et le principal des terres. Les autres se partageaient le reste, et étaient dédommagés en argent : en dot pour les filles, en rentes parfois, en bétail ou en meubles quand il y en avait. Ces Sonier jouent un rôle essentiel dans la Révolution à Saint-Fortunat. Ignace Sonier-Dupre était lieutenant du juge du marquis de la Tourette, Jean-Antoine Pourret. Un Sonier-Boneton est maire, et Sonier-Laboissiere est procureur communal, c'est-à-dire représentant de l'Etat dans la commune. C'est un Milhot qui est élu juge de paix du canton de Saint-Fortunat, le 29 novembre 1790, réélu le 9 décembre 1792. L'élection de 1790 ne concerne que les citoyens actifs, qui sont quand même 189 à Saint-Fortunat (sur 1320 habitants en 1790), davantage en proportion que dans les autres villages. La crise éclate à Saint-Fortunat lorsque le 2 juin 1793, à Paris, les Montagnards font arrêter les députés girondins. Or l'Ardèche du nord est girondine, en particulier Pourret, l'ancien juge du marquis de la Tourette, devenu juge au tribunal du district du Mézenc (c'est-à-dire juge au tribunal d'instance de Tournon). Le 29 juin, les Girondins de l'Ardèche cherchent à provoquer le ralliement du département à la ville de Lyon, qui vient de prendre les armes contre la Convention. Les Montagnards contre-attaquent en promulguant la Constitution de l'An II, ultra-démocratique, et en demandant à chaque canton de l'approuver. A Saint-Fortunat, la réunion a lieu le 21 juillet 1793, sous la présidence de Milhot. Le maire Sonier demande qu'on lise une lettre de Boissy d'Anglas, et une autre de Pourret, qui demandent le rejet de la Constitution. Milhot met la proposition aux voix : elle est rejetée par la majorité des 423 présents. Une réunion si nombreuse n'a pu se tenir que dans l'église. Depuis 1792, tous les citoyens (mâles et majeurs) ont le droit de vote. Certes, tous les hommes du canton n'étaient pas venus. Mais on ne peut guère mettre en doute la représentativité de cette assemblée. La Constitution de l'An II finit par être approuvée par tous, sauf Sonier. Milhot, Reymondon votent pour la Montagne. Le curé et son vicaire ont dû quitter le village, car rien n'est dit à leur sujet. Sonier se défend alors, et fait circuler une pétition où il demande qu'on reconnaisse qu'il défend lui aussi la Constitution. Milhot le dénonce à Privas, puis aux représentants en mission Rovère et Poulthier. Sonier se précipite au-devant d'eux, et obtient sa grâce. Le Directoire de l'Ardèche ordonne une enquête, qui est effectuée par les administrateurs Chabal et Teyssonnier. Chabal, juge de paix à Saint-Pierre-ville, connaît bien le pays : il note « la profonde division entre une campagne très patriote, et un chef-lieu dominé par les partisans de l'aristocratie ». Sonier obtint finalement son pardon, et fut même élu juge de paix en l'An IV. A cette époque, déjà, les « patriotes » avaient perdu de leur influence, et les tenants de la monarchie revenaient en force. Le maire de Saint-Michel, Gaudemard, déclara qu'on avait empêché les « patriotes » d'accéder à la salle de vote. Il demanda que les élections aient lieu ailleurs qu'à Saint-Fortunat, « à cause des insultes qu'y reçoivent les habitants des campagnes. » Ces faits ont pu jouer un rôle dans la suppression du canton en l'An X (1802), suppression dont le conseil municipal se plaindra amèrement durant tout le XIX^e siècle. Il paraît probable en tous cas que le juge de paix, Milhot, sans doute parent du futur général Rampon, est le dirigeant local du parti démocratique, opposé aux anciens serviteurs du marquis de la Tourette, comme les Sonier. Cela correspond fort bien avec la carrière républicaine, puis bonapartiste, du général. Quoiqu'il en soit, en 1812, il n'est plus question de Sonier-Boneton. Cette branche de la famille s'est peut-être éteinte pendant la Révolution. Par contre, François Antoine Ignace Sonier-Dupre, l'ancien lieutenant de juge du marquis de la Tourette, est toujours propriétaire du manoir du Pré, possède 5 ha 05 a 85 ca, avec un revenu imposable de 424f. 92.

Il est avocat à Tournon, où il donnera naissance à une famille d'hommes de loi. Ce manoir du Pré possède une longue histoire. Il apparaît au XV^e siècle, où il est la propriété de Raymond Abin, notaire royal à Saint-Fortunat. J'ignore à ce jour dans quelles circonstances il devint la propriété des Sonier. L'examen rapide du bâtiment, auquel j'ai pu procéder grâce à l'amabilité des propriétaires, laisse penser à une première construction sur voûtes au XV^e siècle, dont il reste en particulier une grande cheminée, puis à un remaniement à la fin des guerres de Religion (on remarque en particulier un beau portail orné, avec un blason disparu, sur la façade ouest de l'édifice), et enfin la mise en place de contreforts défensifs peut-être à l'époque des Camisards. L'édifice situé à l'ouest était une magnanerie, aujourd'hui devenue maison d'habitation.

Quant au hameau de Glandoux, on y remarque surtout la présence de trois propriétaires aisés : Marc Bernard (un personnage de ce nom sera maire vers 1870), qui possède 17 ha 07 a 68 ca, et 241f.74 de revenus imposables, consistant en vignes, mûriers et châtaigniers. On remarque que ses terres sont très groupées autour et au-dessus de sa maison, à Glandoux, Bénévisse, près du Riouvel. Un Jacques Mouron possède 8 ha 19 a 65 ca, et 162f.20 de revenus imposables. Enfin Jean-Pierre Brunel possède 4 ha 55 a 61 ca, et 108f.28 de revenus imposables. Tous ont des terres très groupées le long du Riouvel, et possèdent plusieurs maisons à Glandoux, dont la meilleure est imposée 15 f. On a l'impression de solides propriétés paysannes, transmises d'une génération à l'autre, vivant surtout de la vigne et des mûriers. L'éducation des vers à soie est à l'époque en plein développement, même si elle n'atteindra jamais dans la vallée de l'Eyrieux l'importance qu'elle eut par exemple en Bas-Vivarais. C'est peut-être cette prospérité qui explique la « modération » des habitants de Saint-Fortunat sous la Révolution, et leur attachement aux anciens seigneurs. Car, contrairement à une légende tenace, ceux-ci se préoccupaient beaucoup de leurs terres, cherchaient à leur faire rendre un maximum, et sont souvent en Vivarais à l'origine de l'essor de la sériciculture. Le cas d'Olivier de Serres, seigneur du Pradel, n'est que l'exemple le plus connu.

MORTS DE 1914-1918

RELEVÉS SUR LE MONUMENT AUX MORTS LE 13 06 2014.

Voir sur 2 BD 191-197 : Relevés des actes de décès, des noms du monument + article du 10 juillet 2014.

Inconnus (ne figurent pas dans les registres de décès de la commune de Saint-Fortunat).

Chanteperdix Edouard P.

Chabanne Ferdinand.

Terrasse Georges.

Boyer Jean-Pierre.

Peyret Auguste.

Riou Siméon D.

Faugier Salomon.

Allibert Paul.

Gruas Paul.

Béranger Paul E.

Ponton Georges.

AVIS DE DECES PARVENUS EN MAIRIE DE St. FORTUNAT ET FIGURANT AU REGISTRE DE L'ETAT-CIVIL 1914.

Bourry Isidore, disparu le 25 août 1914, à l'issue du combat de Mesnil (Vosges). Inhumé sans doute à Denormes (Vosges). 26 ans. Déclaré mort à l'audience publique du Tribunal Civil de Privas, le 15 mai 1917. Transcrit le 1er juin 1917.

Juventin Jean Joseph, Mort à Saulnay (Meuse) le 27 août 1914. Transcrit le 2 mai 1921.

Bourry Isidore Antoine, décédé le 29 août 1914, à Senones (Vosges), tambour au 99^e régiment d'infanterie. Audience du Tribunal Civil du 15 mai 1917. Transcrit le 5 avril 1919.

Alibert Ernest, mort à Magneville (Meuse) le 10 septembre 1914. Jugement du Tribunal civil du 18 10 1917. Transcrit le 28 10 1917.

Boulon Paul, décédé le 23 septembre 1914 au bois d'Avaucourt (Meuse), 13^e compagnie du 64^e régiment d'infanterie, 24^e bataillon de chasseurs. Déclaration des camarades. Transcrit le 25 août 1915.

Frechet (monument) ou **Fraichet** (Etat-Civil) **Gaston**, mort le 24 septembre 1914 à la Croix-en-Meuse. Sabotier. Jugement du 13 12 1917. Transcrit le 22 12 1917. Double déclaration.

Bourry Marius Gaston, mort dans la forêt d'Apremont le 1er oct.1914. Jugement du Tribunal Civil de Privas du 26 février 1920. Transcrit le 2 mars 1920.

Chanal Jacques Isidore, mort à Ypres (Belgique) le 28 novembre 1914. Audience du 29 avril 1920. Transcrit le 7 mai 1920.

Crumière Henri, mort le 22 décembre 1914, époux d'Elisabeth Mondaron. Décédé à Paris. Né en 1880. Déclaré par son cousin Gaston Laurier, demeurant à Alfortville (Seine). Transcrit le 25 août 1915.

1915.

Chanas Frédéric-Edouard, décédé au Reicherkerkof (Alsace) le 12 mars 1915. Déclaration de camarades. Transcrit le 10 juin 1915.

Juventin Louis-Alphonse, décédé le 18 avril 1915, au petit Reichekerkopf, sur le champ de bataille. 64^e bataillon de chasseurs alpins. Déclaration de camarades. Epoux de Quinson Emma-Louise. Transcrit le 13 décembre 1917.

Robert Fernand, décédé le 22 mai 1915 à Lhons (Somme) d'un coup de feu. Déclaration de camarades. Transcrit le 10 septembre 1916.

Pradier Maurice, décédé à Esnes (Meuse) le 9 juillet 1915, à 21 ans. 141^e régiment d'infanterie Déclaration de camarades le 21 avril 1915. Transcrit le 25 août 1915.

Faure Rémy Pierre, décédé le 6 août 1915, à Les Islettes (Meuse), né à Arcens, parents domiciliés aux Ollières. Mort de ses blessures. Déclaration des camarades et du médecin militaire. Transcrit le 22 septembre 1915.

Boulon (et non Bouton) Léon Joseph, décédé à 25 ans le 25 septembre 1915, dans le secteur des Entonniers, près de Perthes,(Marne). Déclaration des officiers. Transcrit le 2 mai 1916.

Peyret Gabriel, décédé à Maisons en Champagne le 27 septembre 1915. Audience du Tribunal Civil de Privas du 14 janvier 1921. Transcrit le 21 janvier 1921.

Chavanne Prosper Marius, mort le 27 septembre 1915 à Maisons en Champagne, à 29 ans. Audience du Tribunal Civil de Privas du 4 février 1921. Transcrit le 11 février 1921.

Dessus Auguste, mort le 8 octobre 1915 à Haudouin (Pas-de-Calais), à la suite de blessures de guerre. Né à Marcols. Déclaration de camarades. Transcrit le 12 décembre 1915.

1916.

Pradon Louis-Fernand, décédé à 36 ans le 5 février 1916, au bois de Malaucourt (Meuse). Déclaration de sous-officiers. Transcrit le 8 juin 1916.

Verne Gabriel-Eugène, mort à Eclusier (Somme) le 9 février 1916. Né à Gluiras, 27 ans. Audience du Tribunal Civil le 10 septembre 1921. Transcrit le 27 septembre 1921.

Martin Emile Jean Pierre Henri, décédé à 30 ans le 11 avril 1916 au bois de Malaucourt, sur le champ de bataille, époux de Durand Agathe-Apollonie. Transcrit le 18 septembre 1916.

Sarnoux Maurice (ou Louis), décédé le 5 juin 1916 des suites de ses blessures. Sous-lieutenant célibataire, né à Mayres (canton de Thueys). Transcrit le 14 octobre 1916.

Riou Théodore Daniel, décédé le 1er juillet 1916, au bois d'Avaucourt (Meuse). Né à St. Julien le Roux. 17^e régiment d'infanterie. Inhumation avant déclaration de sous-officiers le 10 juillet. Epoux de Vienne Marie-Louise. Transcrit le 20 janvier 1917.

Vabre Victorin, décédé le 23 juillet 1916, à l'hôpital complémentaire de la Roche-sur-Yon. Né à St. Etienne de Serres. Déclaration d'un infirmier. Transcrit le 6 janvier 1917.

Palix Paul, décédé de la fièvre typhoïde à 25 ans, le 4 août 1916, à Bar-le-Duc (Meuse). Déclaration du médecin traitant. Transcrit le 18 sept. 1916.

Riou Marius Daniel, né à St. Jean Chambre le 17 2 1876, mort à Fleury (Meuse) le 15 septembre 1916. Audience du Tribunal Civil de Privas le 20 octobre 1921. Transcrit le 29 oct. 1921.

Dumont ou Dumond Jean-Pierre, décédé le 28 août 1916 à Vauxtin (Aisne) à 29 ans, ou à Petit Bras (Meuse) où le lieutenant Démosthène Furet, du 61^e régiment d'infanterie, n'a pu se rendre. Né à St. Julien le Roux. Dressé sur déclaration de camarades. Transcrit le 1er décembre 1916.

Barlet Louis Firmin, décédé à La Forest (Somme) le 3 octobre 1916. Audience du Tribunal Civil du 3 juin 1921. Transcrit le 8 juin 1921.

Brunet (monument) ou Brunel Frédéric, (Etat-Civil), décédé le 30 novembre 1916 à Broyart (Somme), ou à Estrées (Somme), par éclat d'obus. 117^e régiment territorial d'infanterie. Déclaration d'officier et de fouriers. Epoux d'Emma Nodon. Transcrit le 14 février 1917.

Brunel Prosper, décédé à Vlaklar (Serbie) le 9 décembre 1916, à 30 ans. Audience du Tribunal Civil du 14 novembre 1918. Transcrit le 4 décembre 1918.

1917.

Bertrand Charles Jean, décédé le 26 septembre 1917, à Sommes-Suippe, devant la butte de Chèze (Meuse), croix de guerre, compagnie de mitrailleuse, déclaration de sous-officiers. Né à St. Sauveur de Montagut. Transcrit le 14 décembre 1917.

1918.

Lafont Louis, décédé le 25 juin 1918 à l'hôpital complémentaire n°47, à Noyon (Oise) par suites de blessures de guerre. Constaté par le gestionnaire de l'hôpital de Noyon. Transcrit le 3 décembre 1918.

Crumière Ferdinand Samuel, décédé le 2 septembre 1918 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) ou à Villemontoise (Aisne) le 21 juillet 1918. Déclaration d'infirmiers. Transcrit le 10 avril 1919.

Chorier Louis Maurice, décédé le 23 juillet 1918 à l'hôpital n°47, à Ognon, par suite de ses blessures, adjudant. Déclaration de sergents. Transcrit le 31 décembre 1919.

Fereyre Hector Fernand, décédé le 3 août 1918 à Gueux (Marne) ou à Condé-sur-Marne (Marne) le 12 août 1918. 22 ans. Déclaration d'officier. Transcrit le 30 novembre 1920.

Durand Pierre Frédéric, décédé le 29 septembre 1918, à Drouville (Meurthe-et-Moselle) ou au bois de Bavier, commune de Fresnières (Oise). Déclaration de camarades. Transcrit le 8 octobre 1919.

Gerland Léon, décédé le 4 novembre 1918 à Perthes (Ardennes). Déclaration de camarades. Transcrit le 8 décembre 1919.

Héritier Jean Jacques André, décédé le 10 novembre 1918 à Dolignon (Aisne), près du canal de l'Arlette, commune de Pergny-Filain. Déclaration de sous-officiers. Transcrit le 8 octobre 1919.

N.B. : 11 noms figurent sur le monument sans avoir été déclarés à l'Etat-Civil de St. Fortunat.

On compte :

En 1914 : 9 morts, dont 6 disparus, pour lesquels un jugement a été nécessaire. 1 mort au combat, 1 des suites de blessures.

En 1915 : 9 morts, dont 2 ont nécessité un jugement du Tribunal, 2 à la suite de blessures.

En 1916 : 12 morts, dont 4 ont nécessité un jugement. 1 mort par maladie, 1 au moins à la suite de blessures.

En 1917 : 1 mort.

En 1918 : 7 morts, dont 2 à la suite de blessures. Pas d'audience du Tribunal Civil.

Total : 38 morts figurent sur le monument et à l'Etat-Civil. 49 noms figurent sur le monument pour la guerre de 1914-1918, 41 noms figurent à l'Etat-Civil ; 1 personne est portée deux fois (Gaston Fraichet), 2 personnes ne figurent pas sur le monument (Aimé-Paul Boulon et Louis Jules Feroussier).

Sur les 38 nommés à l'Etat Civil, 12 ont été portés disparus, uniquement en 1914-1916, 6 sont morts à la suite de blessures constatées.

Figurent à l'Etat-Civil, mais non sur le monument :

Bouton Aimé Paul, mort le 4 décembre 1916 à 25 ans, à Beauvieux (Aisne). Croix de guerre. Tué à l'ennemi le 16 novembre 1916 (?) sur le champ de bataille. Déclaration faite par des sous-officiers. Transcrit le 16 janvier 1917.

Feroussier Louis Jules, décédé à 24 ans le 15 juin 1915 à Hébutern (Pas-de-Calais). Déclaration des sous-officiers. L'inhumation a déjà eu lieu. Transcrit le 25 août 1915.

Grades ou décorations (indiqués à l'Etat-Civil)

Sarnoux Louis (ou Maurice) : Sous-lieutenant.

Boulon Aimé-Paul : Croix de Guerre.

Bertrand Charles : Croix de Guerre.

Fraichet Gaston : Caporal.

Chorier Louis-Maurice : Adjudant.

Hommes mariés (indiqués à l'Etat-Civil)

Gaston Fraichet (+ 3 octobre 1914).

Crumière Henri (+ 20 décembre 1914).

Juventin Louis-Alphonse (+ 21 avril 1915).

Martin Emile (+ 11 avril 1916).

Frédéric Brunet (+ 30 novembre 1916).

**LISTE ALPHABETIQUE DES DECEDES DE St. FORTUNAT
ET LIEU DE L'INDICATION DE LEUR DECES.**

Nom	Prénom	Date du décès	Figure à l'Etat Civil	Figure en mairie	Figure sur le monument
Allibert	Ernest	10 sept. 1914	Oui	Oui	Oui
Allibert	Paul	24 mars 1917	Non	Oui	Oui
Barlet	Louis	3 oct.1916	Oui	Oui	Oui
Béranger	Paul Eugène	30 avril 1918	Non	Oui	Oui
Bertrand	Charles	23 sept. 1917	Oui	Oui	Oui
Boulon	Aimé Paul	10 nov.1916	Non	Non	Oui
Boulon	Léon Joseph	25 sept. 1915	Oui	Oui	Oui
Boulon	Paul	23 sept. 1914	Oui	Oui	Oui
Bourry	Isidore	25 août 1914	Oui	Non	Oui
Bourry	Isidore Antoine	29 août 1914	Oui	Oui 30.08.15	Oui
Bourry	Marius Gaston	1er oct. 1914	Oui	Oui 23 10.14	Oui
Boyer	Jean-Pierre	28 sept.1915	Non	Oui	Oui
Brunel	Frédéric	29 ou 30 nov. 1916	Oui	Oui	Oui
Brunel	Prosper	9 nov.1916	Oui	Oui	Oui
Chabanne	Ferdinand	28 mars 1915	Non	Oui	Oui
Chavanne	Prosper Marius	27 sept. 1915	Oui	Oui	Oui
Chanas	Edouard	12 mars 1915	Oui	Oui	Oui
Chanal	Jacques Isidore	28 nov.1914	Oui	Oui	Oui
Chanteperdrix	Edouard	3 mars 1915	Non	Oui	Oui
Chorier	Maurice	23 ou 27 juil. 1918	Oui	Oui	Oui
Crumière	Henri	22 déc. 1914	Oui	Oui	Oui
Crumière	Samuel	2 sept.1918	Oui	Oui 21.07.18	Oui
Dessus	Auguste	3 ou 8 oct. 1915	Oui	Oui	Oui
Dumont	Jean-Pierre	28 août 1916	Oui	Oui 20.07.16	Oui
Durand	Pierre	29 sept.1918	Oui	Oui 22. 08.18	Oui
Faugier	Salomon	14 mars 1917	Non	Oui	Oui
Fereyre	Hector	3 août 1918	Oui	Oui	Oui
Feroussier	Louis-Jules	15 juin 1915	Non	Non	Oui
Faure	Rémy Pierre	6 août 1915	Oui	Oui	Oui
Fraichet	Gaston	24 sept. 1914	Oui	Oui	Oui
Gerland	Léon	4 nov. 1918	Oui	Oui 28.10.18	Oui
Gruas	Paul	28 février 1918	Non	Oui	Oui
Héritier	Jean-Jacques	10 nov.1918	Oui	Oui 30.09.18	Oui
Juventin	Jean Joseph	27 août 1914	Oui	Oui	Oui
Juventin	Louis Alphonse	18 avril 1915	Oui	Oui	Oui
Lafont	Louis	25 juin 1918	Oui	Oui	Oui
Martin	Emile	11 avril 1916	Oui	Oui 20.03.16	Oui
Palix	Paul	4 août 1916	Oui	Oui	Oui
Peyret	Auguste	22 mars 1916	Non	Oui	Oui
Peyret	Gabriel	27 sept. 1915	Oui	Oui	Oui
Ponton	Georges	7 oct. 1918	Non	Oui	Oui
Pradier	Maurice	9 juillet 1915	Oui	Oui 23.09.14	Oui
Pradon	Fernand	5 février 1916	Oui	Oui 31.01.16	Oui
Riou	Marius Daniel	15 sept.1916	Oui	Oui	Oui
Riou	Siméon Daniel	21 sept.1916	Non	Oui	Oui
Riou	Théodore Daniel	1er juil 1916	Oui	Oui	Oui
Robert	Fernand	22 mai 1915	Oui	Oui	Oui
Sarnoux	Maurice	5 juin 1916	Oui	Oui	Oui

Terrasse	Georges	12 juin 1915	Non	Oui	Oui
Vabre	Victorin	23 juil.1916	Oui	Oui	Oui
Verne	Gabriel	9 fév. 1916	Oui	Oui	Oui
Totaux			38 noms	48 noms	51 noms

SAINT GEORGES LES BAINS

Le château de St. Marcel de Crussol. D.L. 13 10 96. 2 BC 38.

Chronique de CARTA : St. Georges les Bains, l'église. Ardèche Archéologie n°28 2011 p.45.

Chronique de CARTA : Autrefois, S.Georges les Bains. Liste de publications de cette association : en 1999 « Le prieuré de St. Georges », en 2001 « Les eaux minérales et la station thermique », en 2002 « Le protestantisme à St. Georges et environs depuis le XVI^e siècle », en 2005 « Histoire de St. Georges à travers ses rues et ses quartiers », en 2010 « Les moulins sur l'Embroye et le Turzon », Dégagement du site de St. Marcel de Crussol. Site clunisien. Ardèche Archéologie n° 30, 2013, p. 127-128.

Carte postale : Mosaïque gallo-romaine de Saint-Georges les Bains; X 28.

J. Chevalier, H 49 : La guerre éclate entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et le comte Aymar III à cause notamment des châteaux de Gluiras, Beauchastel et St. Marcel, plus Chalencon qu'un jugement de Guillaume Artaud par contumace contre Aymar II avait confiés à l'évêque en 1244, en présence de l'archevêque de Vienne Jean de Bernin et de Barral des Baux.

1 J 18 : Accord entre le prieur de St. Georges et le vicaire perpétuel sur la mouvance des îles (1759)

Quand Charmes voulait annexer Saint Marcel et Saint Georges 1839,1855) (DL, 20 9 63) 2 AI 100

« Autrefois, Saint Georges les Bains. » T.V. 9 3 2001. 2 BC 43.

« Autrefois, Saint-Georges les Bains » : bilan et projets. T.V. 28 2 2003. 2 BC 44.

St. Marcel de Crussol : le chantier continue. Hebdo de l'Ardèche, 11 3 2005 Q 178.

St. Georges les Bains mise sur les énergies renouvelables. Hebdo du 17 12 2009. AT 217.

Autrefois Saint-Georges : moulins et moulinares en vue. D.L. du 6 2 2009. AT 238.

Parc éolien de St. Georges : un projet qui va dans le sens de l'avenir (B.Berger). Hebdo 5 6 2014. 2 BD 2014.

SAINT LAURENT DU PAPE

Généralités

F. Reynaud : Résumé sur l'origine de Saint-Laurent du Pape, Revue du Vivarais 1958, pp.61-62. B 9.

Recherches sur les châteaux de St. Laurent du Pape. AP 231-236.

Francus : Notes sur St. Laurent du Pape, dans la Sté. de Sauvegarde et de Joutes de la Voulte, bulletin de 1904. G 99.

Jacque Comboroure : Les écoles de Saint-Laurent du Pape, 1715-1982. 1982. 21 J 192.

Jacque Comboroure : Saint-Laurent du Pape hier et aujourd'hui, des origines à 1987. 1987, 96 p. 21 J 191.

A. Mazon : Voyage autour de Privas : Le nom de la commune serait dû au passage du pape Pascal II, revenant de Viviers en 1107, où il avait consacré l'église cathédrale. Mais l'abbé Garnodier dit que St.Laurent s'appelait jadis St. Laurent d'Autussac. Il y avait deux moulins, fréquenté l'un par les catholiques (celui du Pape), l'autre par les Protestants celui de Calvin). D'où le nom de St. Laurent du Pape. Le pont sur l'Eyrieux fut construit par les Etats de Languedoc en 1770. Il y a au XIX^e un pont suspendu de Beauchastel à la Voulte. Pontpierre supportait la voie romaine de Privas aux Ollières ; il a été emporté au XVII^e siècle ; une voie romaine devait le relier à la grande voie des bords du Rhône.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, 2016, n°16 : De la seigneurie de Pierregourde à St. Laurent du Pape, p.31-42 : histoire de la seigneurie de Pierregourde, le domaine d'Hauteville et ses occupants successifs, des Rioufol d' Hauteville à Arnaud Desjardins.

Antiquité, Moyen-âge

1326 : Raimbaude de Retourtour fait hommage pour son fils Jean pour le château et parerie de Retourtour, et pour des terres à Beauchastel et St. Laurent du Pape. H 25. 28 mars 1437 : Giraud Bastet avait acquis par droit de prélation le domaine de Hauteville de Guigon de Hauteville, et le délaissait partie à son épouse Alix de Lastic le 28 mars 1437, lui cédant grange et mas de Hauteville (Serge Januel, voir en F 136). 21 octobre 1456 : Charles VII demande à Jean de Lévis et au bailli de Gévaudan d'occuper Baix, St. Pierre de Barrès et St. Laurent en Boutières pour protéger ces places après la fuite de son fils Louis. H 33.

F. Bréchon : t.2 p.190. La route de Beauchastel à St. Laurent apparaît sous le nom de « itinere publico » en 1435 (AD 69 EP 124, pièce 15). Elle est signalée à Pontpierre en 1303 (AD 69 ZP 124 pièce 1). Quelques modifications vers Hauteville et Terra en 1787 (AD 07 C 778). La limite des seigneuries de Pierregourde et Saint-Fortunat définie en 1280 est encore celle des communes de St.Laurent et St. Fortunat aujourd'hui. La route ancienne a été coupée par le déplacement de l'Eyrieux dans la 2^e moitié du XIII^e siècle. T.2 p.160 : Il y avait d'autres chemins, l'un venant de St. Marcel, par la Croix de Méran, où se greffe un axe venant de Beauchastel; il quitte la route de l'Eyrieux au lieu de Colombier et continue sur la crête des Girondins jusqu'au col de Méran. Un autre venait de St.Laurent, qui suit la crête de Brunel jusqu'à Boulon puis le col de Méran. Ensuite, ils se joignent vers la Croix de St. André, où on retrouve le chemin royal venant de Touloud. Un autre itinéraire quitte la vallée de l'Eyrieux au niveau de Pontpierre, mentionné dès 1280. Il sert de limite aux seigneuries de Pierregourde et la Tourette. Ce chemin se poursuit jusqu'à la Croix de Saint-André, puis sert de limite aux mandements de Pierregourde et Boffres. Dans le mandement de Pierregourde est prélevé un péage mal documenté mentionné au XIV^e

Temps Modernes

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 5 juin 1999 : Le château du Bousquet abrita la famille de Pierregourde, qui passa au catholicisme après le siège de Privas et l'alliance avec les Maugiron. Pourtant, le Bousquet est un lieu de culte, et on y construit un temple et un cimetière. Ce temple dut être démoli en 1682 en même temps que celui de Soyons. Lors du mouvement de 1683, le pasteur Romieu, de Saint-Fortunat, vint prêcher sur les ruines. Le hameau du Bousquet subit les dragonnades. La route de la Voulte à Vernoux passait à Saint-Laurent où elle franchissait l'Eyrieux par un pont de bois, puis de pierre après 1756. Les convois de prisonniers pour la foi y passaient, comme celui de Majal-Deshubas en 1745. Le temple de Saint-Laurent fut construit en 1826, le premier de la vallée, en présence du préfet et des pasteurs Rouquette (Saint-Laurent), Rouquette de Gluiras et de l'ancien pasteur du désert Astier (Mme. Giauque fait le commentaire sur ce temple).

H. Baudson : Le château de Crussol, Lyon, Audin, 1956 : p.76 : Après la prise de Privas, les châteaux des Boutières furent rapidement réduits à l'obéissance. D'après les « Mémoires » et les états de service du maréchal de Bassompierre, il s'agit de la Tourette, Dornas, Chalencon, la Chèze, Pierregourde, la Tour du Cros, le Cheylard. La « tour du Cros » doit être en fait la tour de Craux.

E. Reynier, Histoire de Privas, t.II, 2 : p.196: Michel Chevalier, négociant au Pape, doit plus de 15.500 livres à Joseph-Charles François Sauzet de Fabrias, seigneur de Craux, Antraigues, Genestelle et autres places, conseiller à la Cour des Comptes, résidant habituellement à Privas.

Laurent Cuchet : La fondation de l'actuel château du Bousquet, à Saint-Laurent du Pape. Revue du Vivarais. 2002, pp.101-105.

Etats de Vivarais, 15 mars 1583 : Dédommagement à Etienne Colombré, meunier à St. Laurent, dont le moulin a été rasé sur ordre des Etats du pays. AG 250 ter.

Etats de Vivarais, 20 octobre 1588 : le château du Bousquet a une garnison, et vient d'être repris aux ennemis protestants. AG 253.

Voies de communication autour de St. Laurent du Pape au XVIII^e siècle, issu de la conférence sur les voies anciennes de l'Eyrieux : Lettre de Vivien relative à la réparation du pont de St. Laurent (1756-58) C 1501 (voir note n°3) ; Plan du pont d'Autussac, à la Crotte, à Saint-Laurent, AD 07 C 821. (1786) ; Mandat de paiement à Milhot, de Saint-Fortunat, pour la réparation du chemin du Pape aux Ollières, dégradé par les inondations ; Plan de la route de St. Laurent à la Crotte (1787) AD 07 C 777) ; Plan de la route projetée au-delà d'Autussac (1787) AD 07 C 778.

Généalogie simplifiée de la famille Rioufol d'Hauteville, issu de la conférence du 01 12 04 (sur transparent). G 84.

Papiers communiqués par M. d'Astier de La Vigerie (photocopies) : Vente contenant décharge de rente, le 19 9 1742, contenant autorisation de construire un canal dans le domaine Dautheville en échange de l'abolition de la rente de 6 pots de vin, L 95.

Transaction entre le marquis de Maugiron et le sieur d'Authéville, aboutissant à la création d'un second canal, le 20 août 1750, L 96.

Le château d'Hauteville en 1760, extrait de l'inventaire après décès effectué par le notaire Fabien Dupin, de la Voulte, sur transparent, A.D. 07 2E 4234. G 89-90.

Notes prises directement sur le registre de Fabien Dupin. G 111-G 113.

Actes passés par les d'Hauteville devant M^o Dupin à la Voulte, de 1747, à 1774, puis de 1779 à 1845 (Fabien Gilbert Dupin II) G 115-122.

Construction du pont de S.Laurent (1754-1788). 225 pièces. Autorisation d'exploiter des carrières de la région de Vernoux. A.D. 07 C 105. 2 BF 148.

Cotes des documents concernant des ponts sur l'Eyrieux au XVIII^e siècle. 2 BF 148 (cotes, y compris S.Laurent, S.Agrève, etc) . 2 BF 161 : Criées, pour la mise aux enchères des réparations à faire aux ponts du Pouzin, Pontpierre et S.Pierreville (Pras). 2 BF 162 : Bail à prix fait pour Dominique Gervais, de la Voulte, le 13 août 1678; 2 BF 163: Devis des réparations à faire à ces ponts. 2 BF 164-165 : Transcriptions.

Inspection du grand pont et de plusieurs chemins à S.Laurent du Pape. (1761). C 742. 2 BF 148.

Plan d'un pont sur l'Erieu, route des bords du Rhône, par Pitot. C 119. 2 BF 148.

Propriétaires ayant droit de prendre de l'eau au moulin du Gary (1772). Diapositive. 2 AD 1.

Rôle du vingtième de 1771 pour la communauté de Pierregourde, y compris le Pape. C 1113.-A 138.

Testament de Jean-Baptiste Rioufol d'Hauteville, prieur-curé de St. Laurent d' Hautussac, du 23 octobre 1776. G 87-88.

Plan d'une partie de la rivière d'Hérieru dans les fonds de M. d'Hauteville. (vers 1780) G 159-160.

Prieuré de S.Laurent d'Hautussac. Bail à ferme de 1785. 68 H 1 (2 MI 914).

Plainte du seigneur de Pierregourde contre les habitants le 5 novembre 1785. A.D.A. 26 B 13.

Plans de la route de S.Laurent à la Crotte et au-delà d'Hautussac . (1787). A.D. 07 C 777-778) Plan d'un pont sur le ruisseau d'Hautussac en 1786, en C 821.

Plan des travaux effectués pour l'aménagement de l'Eyrieux dans le domaine d'Hauteville en 1788, A.D. 07 C 822.

A Saint-Laurent, les protestants se groupent en syndicat pour refuser de participer aux réparations de l'église. Cité par B. Teyssier, AQ 121.

Photos personnelles du château du Bousquet. X 59.

Le château du Bousquet à St. Laurent, C.P.A. années 30-40. X 14.

Révolution, Empire

Chronique d'un village ordinaire. Saint-Laurent du Pape sous la Révolution. D.L. du 13 mai 1990. T 15.

Documents d'époque révolutionnaire : situation de la paroisse en 1789, population fin XVIII^e AS 200 2, estimation des biens de la cure de Royas, puis de celle de Pont-Eyrieux, AS 202.

De Pierregourde à Pont-Heyrieux, Chronique d'un village en Révolution, notes, G 100-102. Voir aussi l'original dans la bibliothèque personnelle.

XIX^e siècle

Plan cadastral napoléonien du centre de S.Laurent du Pape, avec le pont. 2 BH 154.

Estimation du domaine d'Hauteville par Duglas, avocat à la Voulte le 16 juillet 1837. L 97-98.

Ratification par M. le baron Hyde de Neuville, mandataire de Mme. la Marquise de Vichet, et description du domaine d'Hauteville, le 14 mai 1838. L 99-100.

Estimation du domaine d'Hauteville après les inondations de 1841, L 101.

Lettre relative aux problèmes d'estimation du domaine, 11 avril 1842. L 102.

Nouvelle description du domaine d'Hauteville, 14 avril 1843, L 103.

Affiche décrivant le domaine d'Hauteville, pour vente par expropriation forcée, 24 juillet 1843, L 105-106.

Lettre de Meissonnier à Micard, nouveau propriétaire, à propos de réparations à Hauteville, 10 août 1843, L 109.

Lettre Meissonnier à Micard sur les problèmes du fermage d'Hauteville, 14 septembre 1843. L 104.

Lettre du fermier Crespin relative à des fagots dont il ne sait que faire, 4 octobre 1843. L 107.

Lettre Meissonnier sans doute à Mme Micard et à sa fille, à propos de la gestion du domaine et du fermier Crespin, 23 octobre 1843. L 108.

Lettre de Meissonnier à Micard, qui a l'intention de venir à Hauteville, 31 10 1843. L 110.

Donation de Mme. Répond, adjudicataire du domaine d'Hauteville, à son neveu Micard, le 9 novembre 1843. L 111-112.

Lettres Meissonnier à Micard, notamment relatives aux réparations à Hauteville, et à des plantations de mûrier. 24 janvier, 17 avril 184, puis pas de date. L 113-116

Lettre de Michel, avoué, à Micard, du 25 juillet 1844, relative au conflit Roustaing-Micard. L 132.

Lettre du 30 juillet 1844, illisible. L 117.

Note de Julien Labroas, ferblantier, à Micard, d'où il résulte qu'il y a de l'eau dans les « laterines ». 1844. L 131.
 Lettre de Gamet-Laffont, avoué auprès du Tribunal de Privas, à Micard à Hauteville, des 13 janvier, 31 mai et 5 juin 1845. L 118-120.
 Déppositions relatives aux ponceaux qui enjambent le canal du moulin Roustaing, à l'est d'Hauteville, et dont on demande la démolition. 15 janvier 1846. L 121-122.
 Jugement du 27 juillet 1846 condamnant Roustaing à détruire les ponceaux qu'il a installés au-dessus de son canal pour le protéger, à la suite de travaux effectués par Micard, et qui conduisent les eaux dans les propriétés de Micard. L 123-124.
 Conflit Micard-Roustaing. Bordereau du 11 août 1848 des sommes à payer par Roustaing à la suite du jugement de la cour d'Appel de Nîmes du 9 novembre 1847. L 125-126.
 Vente du 4 juin 1866 d'un morceau de terrain par Roustaing à Micard, devant M° Johanenc, notaire à St. Fortunat. L 127-128.
 Donation par M. et Mme. Micard à Elisa Micard, épouse Chevreau, le 5 septembre 1871. L 129.
 Archives de l'enregistrement, famille Rioufol, table des décès de la Voulte, des acquéreurs, des contrats de mariage, famille Rioufol. Etat des sections en 1812-1813, matrice des propriétés bâties et non-bâties. Table des sections du cadastre près d'Hauteville, recensements de l'An X et de 1911 à St. Laurent du Pape. G 109-110.
 Plan cadastral d'Hauteville et des environs en 1824 (cadastre napoléonien), sur transparent. G 91-92.
 Lettre de M. Geoffroy d'Astier de la Vigerie du 9 12 2004, donnant des renseignements sur les propriétaires d'Hauteville au XIX^e siècle. G 133-134.
 Recherches diverses sur Hauteville: vie de Henri Chevreau, la famille Rioufol d'Hauteville, G 103-104, la famille de la marquise de Vichet par l'abbé Roche. G 106-107
 Recherches diverses sur Brion et la famille de Brion de St. Laurent. G 105.
 Vues du château de Brion, Fougeirol et perso. X 59.
 Le cadastre de St. Laurent du Pape en 1824, résumé. G 108.
 Les habitants d'Hauteville dans la 1^e moitié du XIX^e siècle (sur transparent) G 93-94.
 L'évolution des cultures à Saint-Laurent du Pape de 1824 à 1911 (sur transparent) G 59.
 Plan cadastral du centre de Saint-Laurent du Pape, cadastre napoléonien. P 29.
 Utilisation du sol en 1824 et 1911 à Saint-Laurent du Pape, O 166-167.
 Saint-Laurent du Pape, fin XIX^e: combat pour une gare oubliée. W271-274. Travaux personnels.
 Combat pour une gare oubliée. St. Laurent et le C.F.D (Expo de 2001 sur la vallée de l'Eyrieux à la fin du XIX^e siècle) O 156-157.
 Délibérations du Conseil Municipal de St. Laurent du Pape (notes), 1883-1900. O 160-O 165.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : néant. Graines de vers à soie : Antoine Coulange. Tissus : Auguste Dumas, Narcisse Pagès fils.
 Syndicat de la plaine de Royas, 25 juin 1901. Voir (peu de choses) 2 BF 137.
 La construction du temple de Saint-Laurent du Pape, la Croix de l'Ardèche, 11 février 1906. P 1.
 Cadastre 1911. Environs d'Hauteville, tableau des sols et revenus à St. Laurent en 1911. G 114.
 Vogue de Fontenet, à Saint-Laurent, les 6, 7 et 8 mai 1905. L'Ardèche Républicaine, 29 avril 1905, Cité in « Ardèche 1900 » p. 205.
 Plan cadastral d'Hauteville, en 1911, sur transparent. G 95.
 Habitants d'Hauteville en 1921. G 115.
 Habitants de Hauteville en 1936. G 113.
 Constat du 25 août 1927, à la demande de Napoléon et Urbain Chevreau, relatif à l'entretien du canal conduisant au moulin Nicolas. L 130.
 Pierre Gourdol : Un modèle de culture fruitière dans la vallée de l'Eyrieux. Le pêcher à Saint Laurent du Pape. Etudes rhodaniennes, janvier-mars 1934, p.47-77.
 Vues de Saint-Laurent du Pape vers 1930: culture du pêcher, lavandières, sortie du moulinage, etc. Diapos. 2 AD 1.
 6 Fi vol 20, cartes postales anciennes de St. Laurent du Pape. Références. J 255.
 Les pêcheries de vallée de l'Eyrieux, maison Riou, à Beauchastel. Vue sur Saint-Laurent au fond. V 109 et C.D. 6.
 Retour de chasse au sanglier, vers 1930. C.D. 6.
 Des milliers de fruits et de visiteurs (pêches). DL du 6 9 88. 2 AI 78.
 Bienvenue à Hauteville, 2 AL 82.
 René Chave : Petite histoire de la construction et de la restauration de l'église de Saint-Laurent du Pape, 1862-1985, 1994, 10 p.
 Pierre Bonnaud : Alfred Arnaud, un instituteur dans le siècle (1900-1973). Reliefs, novembre 2014 n°644 p. 10-11
 La salle polyvalente inaugurée. T.V. 16 9 98. 2 BC 42.
 L'entreprise Segaplast a quitté Saint-Laurent (pour Beauchastel). T.V. 3 9 99. 2 BC 37.

XXI^e siècle

Portes ouvertes à Hauteville. T.V. 8 9 2000. 2 BC 41.
 Bulletin municipal « Le Papin » n°35 et 36, janvier et juillet 2001. BR 14.
 Evocation émouvante à la salle des fêtes (avec S.Béraud-Williams). T.V. 22 3 2002. 2 BC 31.
 Le projet de valorisation de l'ancienne voie ferrée prend forme. T.V. 27 12 2002. 2 BC 42.
 Une 2^e vie commence pour la voie ferrée. Hebdo de l'Ardèche du 17/6/2005. M 121.
 Bulletin municipal « Le Papin » janvier 2009. AR 105-106.
 Bulletin municipal « Le Papin » juillet 2009. AR 107-108.
 Chambres d'hôtes : le domaine de l'Amiral (dépliant). 2 BC 41.
 Le château du Bousquet sous toutes ses coutures. Hebdo 17 5 2014. 2 BB 167.
 Les vendangeurs du village. Un patrimoine très riche. Hebdo, 25 09 14. 2 BG 10.
 Des terres agricoles emportées par l'Eyrieux. Hebdo de l'Ardèche 4 12 2014. 2 BJ 6.
 Une médiathèque nommée « Esperluette » ! Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 155.

SAINT MICHEL DE CHABRILLANOUX

Bibliothèque

*Jacquie Comboroure : Saint Michel de Chabrillanoux. Imp. réunies, Valence, 1972.

Généralités

Pas d'archives communales déposées aux A.D. 07.

Auguste Roche : Saint-Michel de Chabrillanoux, Privas, 1912, 64 p. *Revue du Vivarais, 1911. ref. bib archives Privas: Bib 1403.*

Population en 1801, 1861, 1911, 1946 : M 27.

Cabaretiers à St. Michel en 1693,1896 : M 37. M 3. en 1921: M 13.

Conférence du 1er mai 1987 : « La vigne autrefois à St. Michel ». L 3.

Histoire d'eau à St. Michel, D.L. du 17/12/1998 (en fait, renseignements sur l'histoire du Doulet), L 14.

Conférence du 30 avril 1993, « Fil de l'eau, fil du temps. Saint Michel de Chabrillanoux et l'eau à travers l'histoire ». L 1.

Les paysages des terrasses : des millénaires d'innovation (P.N.R., 2004).

Sentier d'interprétation de Peyremourier à St. Michel (voir carte I.G.N.).

Au Conservatoire des Terrasses : le but est de montrer les pratiques traditionnelles, avec organisation de stages d'initiation à la pierre sèche, des stages de botanique, des chantiers, des expositions et manifestations artistiques, des accueils scolaires.

Fonds Chappelon, 13 J 3 : Histoire de la paroisse de St. Michel (L. de Montravel).

Topographie de St. Michel d'après P.Charrié (Dictionnaire topographique de l'Ardèche): 2 AV 109.

Christian Chapus : « Ce village si paisible... » C.R. de son livre, D.L. 11 et 25 12 2014. 2 BJ 26.

Antiquité, Moyen-âge

Courrier e-mail de M. Petit décrivant ses découvertes sur le mont Godin. AI 231.

Courrier e-mails de M. Petit sur le Mont Godin et sur la toponymie d'origine « celtique ». AH 264-270 et AJ 168-169.

Mails de M. Petit relatifs au mont Godin et à la christianisation des temples antiques, sous l'empereur Honorius (vers 400 ap.J.C.) Site : www.mediterranee-antique.info/Rome/Gibbon/L5/L504.htm. AK 65-68.

Inventaire de Vaussèche.

Beauvert n°407 : Accensement pour et en faveur de Pierre de Préhelles fait à Michel de las Pontos de St. Michel de Chabrillanoux de certaines terres au terroir de Beauvert le jour de l'Annonciation 1304.

Boucharnous : n°413 : Accensement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boucharnous de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la combe au lieu du Vern le vendredi... après 1222 (Peut-être le Vernet, cne. de Vernoux, ou Combovert). n°170 : Reconnaissance pour André Maurice à luy faite pour deux vignes en la Libernarie (?) par Pierre Vidal de Boscharnous le vendredi avant Rovesons 1324. n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison que celui-ci prenait sur Jehan Ray de Boscharnous avec investiture du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335 : sous la cense de une quarte une cartière et tierce part d'une autre quatrième froment viras ; un carteron de seigle une quarte d'avoine ; trois parts d'une geline ; deux brochées et un carteron vin et 3 deniers tournois et 9 deniers pour la taille. N° 414 : Investiture faite par Mathieu Cellarier de Chalencon à Andrée femme de Pierre Balmier et Agnès femme de Guillaume la borgne pour raison d'une donation à elles faite par Jacques Cassier de Boscharnous d'un pré et chastainerie ensemble joint appelé del pas le 25 avril 1372. n°207 : Transaction entre noble Raymond Maurice de Chalencon et Jehan Vion (ou Vidal?) de Boscharnous le 23 novembre 1381.

Chareyre (la) : n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379.

Conjolz : n°451 : Confirmation de donation faite par noble Guillaume de Saint-Michel à Pons son fils du fait et rentes de Conjoux le mercredi après carême entrant le vieux 1313. n°378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, sa femme et sa fille, qu'ils prenaient sur Jehan de Conjolz qu'il tenait de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324. n°285 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Conjolz le 12 octobre 1345.

Issantouans : n°105 : Achat pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous avec la reconnaissance de ceux d'Issantous qui doivent ladite rente le 20 avril 1224. n°69 : Quittance pour André Maurice concédée par Guillaume de Mars pour certaines ventes tant à Chalencon qu'à Yssantous en avril 1289. n°286 : Accensement pour André Maurice fait par André de Chambaud de 30 brochées de vin pur que ledit de Chambaud prenait sur ceux d'Issantous en l'an 1327 se réservant la directe et un denier de rente.

Reboulet : n°285 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Reboulet et autres audit mandement le 12 octobre 1345.

Rovère ou Roves : n°416 : Quittance pour Hugon de Geis donnée par noble Hugon de la Rovère en déduction de Vergilhe fille dudit Hugon le 23 octobre 1376.

Salins (Les) ? : n°291 : Achat fait de Thomas Luneyres le jour de Saint Mathieu 1305 pour 3 oboles tournois qu'il prenait sur certaines pièces que Guillaume du Masel tenait dudit Thomas à las Saletas avec tout droit de seigneurie pour le pris de 3 sols 6 deniers.

Viazac : n°145 : Achat pour Jehan Maurice à lui fait par Pierre Teissier et Mathieu son frère et leur mère Bellonde d'un tènement situé à Viazac d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de Pons de Guercil Robert de Linières et Pierre de Préhelles le samedi avant Rovesons 1315 : n°388 : Accensement fait par Pons de Montagut à Jehan Maurice en diminution de la cense que Maurice devait pour Viazac ne se réservant que 6 deniers tournois le 13 février 1321. n°335 : Jehan Maurice achète deux terres situées à Viazac à Pierre de Bausac, sous la seigneurie de Pons del Roure, le 1er septembre 1325.

Ville : n°224 : Achat pour Maurice fait de Vincent et Jehan de Ville pour 6 deniers le sabundi de l'octave de Pentecôte 1314.

Temps Modernes

Fonds Mazon, III et IV : Eléments sur les guerres de Religion à St. Michel, 2 AV 105.

1 J 124/ 11 : Accensement par Mathieu Charrière de la Chareyre, à St. Michel (1597-99). 2 AV 108.

Notes prises dans les archives communales de St. Michel de Chabrillanoux.

2 E 4842 f°86 : Antoine Salenc, fils d'Etienne, du lieu des Salhenc, paroisse de St. Michel de Chabrillanoux, mandement de Montagut, mari de Judith Bernard, fille de Feu Jean Bertrand, notaire à Tazuc, remet et cède des dettes à Jacques Pra, du lieu des Marzes, paroisse de Serres, son créancier. Il lui cède une créance de 132 livres à prendre sur demoiselle Marie de Burine de Tournays, veuve de sieur Jacques Charmasson, habitant de Beaulieu, mandement de St. Fortunat, pour s'acquitter d'une obligation de 120 livres plus 12 livres d'intérêt (notaire Antoine du Bénéfice, 30 janvier 1670).

Compoix de S.Michel, vers 1642. Eléments en 2 AV 107.

Liste des habitants par Raynaud, curé, 21 mars 1695. en L 2.

Pierre Blacher, hoste, a 2 filles et 1 garçon.

A.D. C 656 : Dénombrement des chefs de famille(1696).

B 50 f° 10 : Donation par Marie de Chalencon, habitant Arlendes, à Angélique Antoinette de Ginestous, marquise de la Tourette, de biens ayant appartenu à ses aïeux, à Arlendes, Bel-Air (Silhac), Chaunemasson (Chalencon), la Chareyre (St. Michel), devant Antoine Gamon, prieur de St. Michel. 18 sept 1710. 2 AV 108.

C 857 : Devis des travaux à faire au chemin de Privas à Vernoux par le pont des Ollières (1729-1786). 2 AV 108.

C 876 : Devis des travaux à faire sur les ponts...dont les Ollières (1719-1783). Voir aussi C 874 1622-1787).

C 915 : Requêtes de particuliers à la suite des dommages causés par le chemin de la Voulte à St. Michel, entre autres (1689-1789). 2 AV 108.

42 B 25 : Reconnaissance de Jean Blachier, de Boucharnoux, à l'égard du baron de Chalencon le 11 juin 1729. (22 mai 1784). 2 AV 108.

Autre reconnaissance de David Lacour, de Boucharnoux, le 15 juin 1663. Le marquis de la Tourette réduit ses censives à une quatrième de seigle non vanné.

42 B 35 : 10 janvier 1780 : Jacques Chabriol, de Conjols, attaque Louis Buisson fils, même lieu. 25 février 1785 : Jean Suchon, de Conjols, attaque Jacques Chabriol.

B 42 7 : Poursuites contre le fils du sieur Palix, maréchal à Collans, qui a empoisonné la rivière avec de la chaux. 2 AV 108.

42 B 10 : Procédure contre J.P. Mounier, de Boucharnoux, accusé de mener une vie scandaleuse, et d'avoir commis des crimes à Gluiras (juillet 1786). 2 AV 108.

42 B 12 : Voies de fait contre Mathieu Suchon de Conjols, juillet 1787. 2 AV 108.

A.D. 07, C 915 : Indemnités pour la construction du chemin La Voulte-S.Michel, 1689-1789.

A.D. 07, C 1266, Grêle de 1760, indemnités avec délibération des consuls.

C 59, 60 : Rôle des impositions de Saint-Michel, 1781. Voir en 2 AV 104.

Anciens notaires de St. Michel : Gaudemar (1786- An VIII), Louis Rioufol (An IX-An XIII) H 36, cotes aux A.D. 07.

Documents J. Plumecocq : Photocopie de reconnaissances de dettes de Daniel Laville et Charles Bois (+ Etienne Salhenc) à l'égard de Bravaix, de St. Maurice, 11 décembre 1681. 2 BM 174.

Lettre de Jacques Badon, juge, à Daniel Laville, 12 juillet 1746. 2 BM 174-175.

Transcription des documents précédents, 2 BM 176-179.

Lettre d'envoi de J.Plumecocq (27 12 2015). 2 BM 180.

Liste des documents familiaux Tourasse (1580-1783). 2 BM 181.

Cartes des Cassini autour des Ollières. 2 BM 182-183.

Lettre de J.Plumecocq et propositions de recherches sur le quartier. 2 BM 185.

Extrait du cadastre actuel de S. Michel. 2 BM 186.

Testament de Marianne Noyer, femme de Jacques Laville, lieu des Hallarys. Etude de M° Jallat, fin XVIII°. Voir détail en 2M 188.

Révolution, Empire

Tableau des habitants constituant la Garde Nationale de Saint-Michel de Chabrillanoux le 2 germinal An IV. AS 175-178.

L 1638, A.D. 07 : Fonds de la municipalité cantonale de la Voulte (An VI). Surveillance des constructions sur les rivières : digues, usines, écluses... 2 AV 109.

Notaires de St. Michel à l'époque révolutionnaire : Gaudemar, Rioufol, Sonier-Dupré. 2 AV 109.

L 1435 AD 07 : St. Fortunat : arrêté relatif aux foires de St. Michel et de St. Fortunat. Archives de la justice de paix de St. Fortunat. An VII. 2 AV 105.

L 1434 AD 07 : Etat des papiers du district de Vernoux concernant St. Fortunat, St. Michel et les Ollières. 2 AV 105.

Jean Pierre Palix vend à Jean Antoine Deveye fils le dégoût de sa fontaine, 5 Thermidor An IX. 2 AV 124-125.

3 K 22 p.192-194 : Décès du notaire Gaudemard. Il est remplacé par Sonier-Dupré, de St. Michel. Les notaires Chamboredon (les Ollières) et Terrasse (St. Fortunat) partent à Privas. 29 Frimaire An XI. 2 AV 107.

Correspondance du préfet : la veuve Gaudemard doit remettre à M° Rioufol les papiers et répertoires de M° Gaudemard, décédé. 21 Ventôse An XI. 2 AV 107.

Idem : Bernard commissaire des poudres à S.Michel, 24 février 1807. 2 AV 107.

Idem : réclamation sur la surtaxe des communes non cadastrées comme S.Michel. 15 juin 1810. 2 AV 107.

Idem : grêle à St. Michel, St. Sauveur et Gluiras. 2 août 1813. 2 AV 107.

Idem : le piéton du canton de la Voulte, qui va de 2 à 3 fois par an à St. Michel, doit s'y rendre 1 fois par semaine (service postal). 26 avril 1821. 2 AV 107.

3 K 24 : demande rétablissement du canton de St. Fortunat, avec St. Michel, les Ollières, St. Vincent, St. Cierge, Brujac et Gilhac. Pour compenser, le canton de la Voulte tombé à 5.000 h, recevrait St. Julien en St. Alban détaché de Chomérac. 12 Nivôse An XII. 2 AV 106.

3 K 12 : Demande réduction d'impôts de Trémolet de la Cheisserie, possessionné à St. Michel, 24 août 1809. 2 AV 106.

Procès entre Marie Chazal veuve Gaudemard, le sieur Deveye, d'une part, et Jean Pierre Chazal, de Plancher (St. Sauveur de Montagut), Pierre Antoine Rouvier, des Salins (St. Michel de Chabrillanoux) d'autre part. Renvoyé faute d'informations. A.D. 07.3 U 2 245 4 juin 1810. Voir papiers sur St. Jean le Centenier p.28.

Jacques Antoine Boussit vend à Jean Antoine de Veye les eaux de sa propriété et de celle de sa tante Roze Boussit, 24 avril 1812. 2 AV 126.

4 K : 27 juillet 1815 : Un détachement de jeunes gens dirigés par M. Canson a été insulté dans la commune le 22, aux cris de « A bas le Roi ! Vive l'Empereur ! ». A leur retour le 23, arrêt devant l'auberge du sieur Rioufol, un individu y paraît en criant « A bas le Bourbon ! ». Des hommes réunis dans le cabaret du sieur Lassagne fondirent sur eux et les attaquèrent à coups de couteau. Augustin Abrias de Vernoux fut blessé, Battandier et Vey eurent leurs habits percés. Les agresseurs sont : Dejours, Brison, de Conjols, Jacques Viozard, Augustin Blachier, Reynier frères, de St. Maurice, et Crumière, des Ollières.

XIX° siècle, Généralités

Cadastre napoléonien: le centre de St. Michel. 2 AW 78.

Cotes des séries B et C concernant St. Michel de Chabrillanoux, correspondance du Préfet début XIX° L 11-L12.

Plan cadastral napoléonien des environs de la Chareyre, S 65.

Plan cadastral napoléonien autour du Mont Godin. S 46.

Cadastres de 1824 et 1913, utilisation du sol par sections, viticulteurs et vignobles importants, évolution de la population depuis le XVIII^e siècle. L 13.

3P3, AD 07 : Etat des sections du cadastre napoléonien. Valeur des arpents, toises, perches, pouces, en mètres. Jacques Vialet a un moulin à Courmier (section de Combauvert). 2 AV 104.

Archives paroissiales de St. Michel. AD 07, 5 J 186. Voir détail en 2 M 187.

S 156-166 AD 07 : Eléments sur la RD2 (1820-1885). 2 AV 106.

XIX^e siècle : Restauration

Croquis du village de St. Michel avec sa fontaine et observations contre Mathieu Palix (acte de 1771) et Béal. Aux alentours de 1820. 2 AV 128-129.

Etat des chemins vicinaux de la commune de St. Michel au 12 9 1823. 2 AV 118.

Délibérations relatives à la construction du pont sur la Dunière, 1818-1823. 2 AV 87-88.

Description du climat de St. Michel (Délibération municipale du 12 janvier 1824). 2 AV 110.

Le conseiller municipal Bernard demande des réparations urgentes à la route, appuyé par le maire Bernard, le 1er janvier 1822. Refus de l'administration le 8 janvier 1822. 2 AV 107.

Délibération du conseil municipal pour la reconstruction et le déplacement de la fontaine publique de S.Michel. 12 mai 1825. Maire : Jean-Jacques Boyer. 2 AV 138.

Moulin qui ne peut marcher que 4 mois par an à cause du froid ou du manque d'eau. 2 AV 120.

Tableau des cultures de la commune, de leur étendue et de leur produit, tableau de l'élevage et de la consommation en viande, vers 1823. (A.C. de St. Michel, photocopie) K 228.

Plan issu du cadastre napoléonien du hameau de la Chareyre et de ses environs G 82-84.

Propriétaires à la Chareyre en 1825, d'après l'état des sections. S 45.

Pétition de Louis Béal, tanneur à St. Michel, pour creuser un canal sous la route, au chef-lieu, et réactions+ plan. 1820-1824. Photocopies. 2 AV 105-106.

XIX^e siècle : Monarchie de Juillet

14 M 9 A.D. 07 : 1 fabrique à soie à St. Michel en 1834. 2 AV 105.

Fabrique à soie de Aurenche frères, 27 2 1840. 2 AV 121.

Lettre du maire Bernard demandant un cantonnier « stationnaire » et exposant que les eaux envahissent la route. 7 janvier 1842. 2 AV 108.

3 K 82 n°49 A.D. 07 : construction d'un temple protestant à S.Michel de Chabrillanoux. Arrêté préfectoral du 24 février 1842. 2 AV 107.

Défense de prendre de l'eau dans la fontaine publique pour l'arrosage des jardins. Inspection annuelle des fours et cheminées. 18 8 1842. Maire : Bernard. 2 AV 139.

Correspondance du conseiller municipal Bernard avec le préfet à propos de la traversée de St. Michel. 1842-1859. Notes sur S 156, A.D. 07. 2 AV 107.

Rectification de la route départementale n°2 des Ollières aux Nonières. 1845. 2 AV 119.

Cession par la commune à Jean Louis Ladreit et Louis Quinson son gendre d'un terrain, en échange de 25 francs, pour réparer la place publique ou la fontaine. 28 6 1847. 2 AV 140.

Défense de prendre l'eau de la fontaine pour arroser les jardins. 27 7 1847. 2 AV 141.

Délibérations relatives au pont suspendu des Ollières (1844). 2 AV 89-90.

Problèmes de la R.D.2 dans la traversée du village. Lettres du maire Bernard au préfet. 1842-1859. Photocopies. 2 AV 107-108.

8 janvier 1847 : Délibération municipale sur les dégradations causées aux chemins par les dernières pluies. 2 AV 112.

10 janvier 1847 : réparation des chemins vicinaux suite aux inondations, L 6.

XIX^e siècle : Seconde République

3 K 84, n°50-52 : Révocation pour 2 mois de Collon, à St. Michel de Chabrillanoux, 2 avril 1850. 2 AV 106.

Liste électorale de St. Michel en 1849 : photocopie des archives communales de St. Michel, **K 223-224** : Jacques-Antoine Boussit est aubergiste à St. Michel chef-lieu, 54 ans ; Jean-Antoine Tourasse, 51 ans, est aubergiste à St. Michel ; Frédéric Bouix est propriétaire à la Chareyre, 31 ans ; François Boix cadet, 29 ans, de même ; Jean Pierre Crouzet, 40 ans, de même ; Jean-Pierre Vabre, 68 ans, de même ; André Grand, 63 ans ; Jean-Louis Gérenton, 23 ans ; David ? 34 ans, de même.

Louis Champelovier, 43 ans, est « étaimnier » (?) à Conjols.

XIX^e siècle : Second Empire

Population chevaline en 1852 : 6 mulets, 1 jument, 2 chevaux. Photocopie des A.C. de St. Michel, K 230.

Délivrance de livrets ouvriers, dont un de garçon molinier en soie, 1853-1854. 2 AV 122.

3 K 130 n° 641 : Construction d'une 2^e école congréganiste à S. Michel, 12 4 1854. 2 AV 106.

Nouvelle enquête pour la construction du pont suspendu des Ollières. 21 juin 1853. 2 AV 152.

Interdiction de déposer du fumier dans les rues de S.Michel. 15 juillet 1853. 2 AV 152.

Etat des souscripteurs pour la construction d'une fontaine à S.Michel, le 15 août 1853. A noter : le pasteur Vermeil, Callon instituteur, Boussit, Tranchat, et Henriette Deveye. 2 AV 127.

Pétition d'Elisabeth Tinland pour la reconstruction de son mur au-dessus de la fontaine publique. 8 septembre 1853. Photocopie. 2 AV 104.

Reçu de Mme Trémolet 40 francs, par Francisque Vanaret, tailleur de pierres, 15 septembre 1853. 2 AV 130.

Les souscripteurs se refusant à payer, Pétavit conduira les eaux de la fontaine chez Mme Trémolet née Deveye, qui recevra l'argent dû par le pasteur Vermeil. 12 octobre 1853. 2 AV 133.

Reçu par Pétavit 168,02 francs le 12 octobre 1853. 2 AV 132.

Cession de l'eau de la fontaine par Jean Louis Ladreit à Mme Trémolet, comme il l'avait fait à la commune. 14 octobre 1853. 2 AV 134.

Reçu par Pétavit 681 francs pour quittance de fontaine, 24 octobre 1853. 2 AV 130.

Garantie de deux ans, par le même, même jour. 2 AV 132.

Avis du conseil municipal de St. Michel sur la création d'une école communale de filles, 31 décembre 1853. (photocopie des A.C.) K 227.

Engagement de payer le 25 janvier 1854 à Pétavit 400 f., signé par Henriette Deveye et le pasteur Vermeil, payable chez M.Vinson, maître d'hôtel à Vernoux, passé par Pétavit à l'ordre de M.Delarbre le 25 octobre 1853. 2 AV 135.

Cession par les souscripteurs de la propriété de la fontaine et des dégoûts à Mme. Deveye, 12 novembre 1853. 2 AV 136.

Arrêté interdisant les dépôts d'immondices. 11 mai 1855 (?) 2 AV 154.

Autorisation de débits de boisson : Frédéric Vabre et Jean Pierre Neyra, marchand épicier à St. Michel, 11 5 1855. 2 AV 156.

Arrêté réglementant les fontaines publiques, 22 juillet 1854. Photocopie de délibération du C.M. de St. Michel de Chabrillanoux. L 4 et 2 AV 153.

Règlement de la fontaine publique. Arrêté du maire Bernard, 27 11 1854. 2 AV 146.

Défense d'utiliser l'eau de la fontaine publique pour l'arrosage des jardins. 20 7 1857. 2 AV 147.

Lettre du maire Bernard au préfet pour l'avertir de nouvelles souscriptions. 5 avril 1858. 2 AV 148.

Arrêté préfectoral pour la réfection de la route dans la traversée de St. Michel. 8 8 1858. 2 AV 160.

Lettre du maire Bernard au préfet demandant la suspension des travaux de rectification de la route pour manque de main d'oeuvre. 7 nov. 1858. 2 AV 150.

Indice des fouilles qui ont été faites pour réparer la fontaine de St. Michel, par Faugier. Pas de date. 2 AV 131.

Liste de prestataires avec sommes dues, pas de date. 2 AV 137.

Déplacement de la fontaine du fait de travaux sur la route: les ouvriers réclament leur dû à M.Calon, secrétaire de mairie (et instituteur) et à Mme. Deveye, qui se tournent vers la commune. Celle-ci ne veut rien payer (1859 ?). 2 AV 142-143.

Lettre du maire Bernard au préfet l'informant de l'effondrement du mur de soutènement de la route. 3 juin 1859. 2 AV 151.

Défense d'utiliser l'eau de la fontaine pour arroser les jardins et de déposer des immondices sous la voûte de la fontaine. 24 août 1859. 2 AV 155.

Dimensions des pierres taillées pour la fontaine. 6 sept. 1859. 2 AV 144.

Délibération relative à la route de S.Sauveur au Cheylard. 25 mars 1860. 2 AV 161.

Délégation de la construction du pont sur le Doulet à Isidore Tourasse et Jacques Champ par le maire Crouzet, 8 octobre 1860. L 5.

Fournitures pour la fontaine de St. Michel, 25 sept. 1862. 2 AV 145.

Assignation de la commune devant le conseil de préfecture pour régler M. Faugier, fontainier à St. Laurent du Pape. 7 février 1864. 2 AV 159.

Assignation de Mme. Trémolet Cypre et de M. Callon devant le juge de paix pour payer 39 f des travaux de la fontaine. 14 mars 1864. 2 AV 158.

Délibérations relatives à la construction d'un pont sur le Doulet. 1860-1884. 2 AV 85-86.

Liste d'élèves admis gratuitement à l'école municipale (12 élèves). Pas de date. 2 AV 113.

Grêle du 19 juillet 1866. Conseil Municipal. 2 AV 114.

Bénédiction de la cloche à Saint-Michel de Chabrillanoux, le 9 juillet 1867. Photocopie des archives paroissiales, communiquées par le père Extra. AH 280.

Construction du cimetière protestant. 23 mai 1868. 2 AV 184.

XIX^e siècle : Troisième République.

14 M 11: Etat de l'industrie par communes (1882).

14 M 9: Etat des usines de soie et autres.

3 P1, AD 07 : Propriétés bâties et non bâties. Le moulin de Cournier (Jacques Frédéric Brunel) vient d'être rebâti en 1886. Célestin Coupier a une fabrique au Pré. Les deux plus riches (Auguste Bayle et Frédéric Serre) sont au Moulinon et à Issantouans. 2 AV 104.

14 M2 A.D. 07 : Entreprise de moulinage Puaux en 1882. 2 AV 105.

Rejet d'un projet de pont sur la Dunière sous la fabrique de Doulet, 1883. 2 AV 96.

Délibérations relatives à la reconstruction du pont du Moulinon, 1888-1894. 2 AV 91-92.

Pluies diluviennes du 1er août 1895. Conseil Municipal. 2 AV 115.

Annuaire de 1896, cafetiers à St. Michel : Chareyron Marius, Duroux Léon (aubergistes) ; (896 habs dont 164 agglomérés, 968 en 1801, foires les 22 mars, 18 avril, 15 juillet, 8 décembre).

1900-1914

Moulinier 1900 : Alexis Coiraton.

Délibérations relatives à la reconstruction du pont sur l'Armaragne, dit pont de la Pièce, qui relie le chef-lieu à Viazac, la Chareyre, etc. 1903. 2 AV 93- 94.

Les inondations de 1907. Conseil Municipal du 20 10 1907. 2 AV 111.

Coup de foudre sur la pierre de la fontaine. Délibération du 23 février 1902. 2 AV 162.

Nécessité d'améliorer l'alimentation en eau du village de S.Michel. 1904. 2 AV 163.

Demande de création d'un canton des Ollières. 23 février 1908. 2 AV 165.

Demande d'un bureau téléphonique et d'une station du C.F.D. à Issantouans. 30 août 1908. 2 AV 164.

Projet de pont sur l'Eyrieux aux Salhens. Délibération de S.Michel de Chabrillanoux. 1908. 2 AV 95.

Extraits des comptes de M. Brunel, exploitant le moulin de Daccord, 1893-1910. Photocopies. 2 AV 103.

Extraits du livre de compte de M. Brunel. 1901-1909. 2 AV 166-167.

Le pasteur Paul Sabatier, par Etienne Juston (L'Echo de la vallée, juin 2008). AH 276-279.

1914-1945

Projet de fontaines publiques au chef-lieu. Maire : Reynier, 12 9 1926. 2 AV 168.

Projet d'achat de la source Lacour. 21 11 1926. 2 AV 169.

Nouveau projet d'adduction d'eau et d'achat de la source Lacour. 1er juillet 1928. 2 AV 170.

Projet de lavoir public. 1928. 2 AV 171.

Projet d'alimentation en eau de l'école. 1 12 1929. 2 AV 172.

Electrification de la commune de St. Michel, photocopie de délibérations, 18 août 1931. K 229.

Refus d'acheter la source Lacour trop chère. 14 nov. 1931. 2 AV 173.

Projet de souscription pour l'adduction d'eau. Inscription de nouveaux crédits d'étude. 10 7 1932. 2 AV 174-175.
 Décision d'entreprendre l'adduction d'eau au village. 16 7 1932. 2 AV 176.
 Présentation du projet de M.Clozel, expert géomètre au Cheylard. 26 novembre 1932. 2 AV 177.
 Présentation du projet de la préfecture, plus cher de 50%. Adoption par le conseil municipal. 25 3 1933. 2 AV 178.
 Acceptation du projet des ingénieurs lyonnais Lelièvre et Jamme. 8 10 1933. 2 AV 179.
 Règlement des honoraires de M.Clozel, pas de date. 2 AV 180.
 Défense des primes à la sériciculture, pas de date. 2 AV 181.
 Reconstruction de ponts emportés par les crues. 1933-1934. 2 AV 97-98.
 Reconstruction urgente du pont du Cournier et des trois ponts de la commune emportés par les crues. 2 AV 182-183.
 Indemnité de 10.000 F à la société Bourgeas pour l'électrification de la commune (1935). 2 AV 185.
 Demande pour avancer la date de la « foire grasse » du 8 décembre au 19 novembre. Pas de date. 2 AV 186.
 Election du maire Duroux. Goudronnage de la place de St. Michel. 30 06 1935. 2 AV 188.
 Acquisition de la nouvelle source « Chazal ». 12 07 1935. 2 AV 189.
 Emprunt de 90.000 F à lancer sur le marché local pour compléter la subvention. 7 02 37. 2 AV 190.
 Obligation de 1.000 francs au porteur, suite à l'emprunt communal de 1937 pour des travaux d'adduction d'eau potable (photocopie), K 226.
 L'emprunt a été couvert, et il est temps de le réaliser. 6 juin 1937. 2 AV 191.
 Réfection des lignes électriques du village. Prolongation de l'emprunt communal, non entièrement réalisé le 10 juillet 1937. 2 AV 192.
 Entrée de l'eau dans les maisons prévue pour créer des ressources à la commune. 14 novembre 1937. 2 AV 193.
 Demande de relèvement de la subvention pour l'adduction d'eau. 13 02 38. Réalisation d'un projet d'électrification des écarts. 2 AV 194-195.
 Le passage des réfugiés espagnols à St. Michel de Chabrillanoux (1939). D.L. 13 4 96. 2 AV 99.
 Vote des ressources pour complément de dépenses pour l'adduction d'eau. 16 3 39. 2 AV 196.
 Avenant du marché de M.Cluzel. 25 06 39. 2 AV 197.
 Rémunération de l'agent chargé d'établir les cartes d'alimentation (Melle Duroux). 9 11 1941. 2 AV 187.
 Quarante après : le maquis de St. Michel. (photo). D.L. 4 7 84. 2 AV 101.
 Encore une photo de la Libération (jeunes de St. Michel et des Ollières à St. Julien en St. Alban en août 1944). D.L. 15 9 94. 2 AV 101

Après 1945

Relèvement à 250 f du tarif d'abonnement à l'eau. 15 6 46. 2 AV 198.
 Tirage au sort du remboursement de l'emprunt communal. Analyse des eaux confiée au laboratoire Faure et Fournier à Annonay. 29 5 49. 2 AV 199.
 Tarification à 600 f de l'abonnement annuel à l'eau. 6 12 56. 2 AV 200.
 Amélioration de l'adduction d'eau. 26 1 57. 2 AV 201.
 Amélioration de l'adduction d'eau à Issantouans. 19 12 57. 2 AV 202.
 Participation des habitants d'Issantouans à l'amélioration de leur réseau d'eau potable. 27 11 58. 2 AV 202.
 50 W 225, A.D. 07 : Alimentation en eau potable de Boucharnoux (1957-1964).
 50 W 226, A.D. 07 : Alimentation en eau potable d'Issantouans (1957-58).
 Nécessité d'améliorer la desserte en eau potable du chef-lieu. Utilisation de la source Duroux. 24 07 58. 2 AV 203.
 Accord avec St. Sauveur pour la desserte d'Issantouans. 24 07 58. 2 AV 204.
 Amélioration de la desserte du hameau des Peyrets. 27 11 58. 2 AV 205.
 Amélioration de la desserte en eau pour l'irrigation fruitière. 27 11 58. 2 AV 207.
 Amélioration de la desserte du hameau de Lacour. 19 2 59. 2 AV 206.
 Projet de pompage dans l'Eyrieux par l'association syndicale de St. Maurice en Chalencon. 28 2 1962. 2 AV 208.
 La vieille batteuse est morte... mais il a fallu l'achever. D.L. 7 4 85. 2 AV 100.
 Une bégophile à St. Michel, Mme Benoît. D.L. 26 3 92. 2 AV 101.
 Silence on tourne... à S.Michel. D.L. 5 8 93. 2 AV 102.
 La Chabriole, n°39 (été 1992), n° 41 (printemps 1993), n°43 (automne 1993), n° 46 (automne 1994) BR 9.
 Extrait du cadastre rénové, environs de Vaneille, 2 AV 124.

XXI^e siècle

1er rassemblement national des St.Michel de France, 25-26 août 2001. BR 9.
 Les Saint-Michel débarquent pour le grand rassemblement national, D.L. du 25/8/2001, L 10.
 « Les greniers à eau de l'Armaragne », document BEED, septembre 2004. D 64-65.
 Commémoration du drame de Chalan, 12 morts (30 juillet 1944). D.L. du 26 7 94: I 230.
 Camping de St. Michel de Chabrillanoux. J 55.
 Christian Camus, tailleur de pierre. Prospectus. 2 AT 74.
 Lettre de Raoul Delarbre comprenant certains renseignements sur son ascendance Delarbre (octobre 2006). T 188.
 La Chabriole, n°52 (été 2004), 54 (printemps 2005), 56 (automne 2005), 57 (printemps 2006). BR 9.
 N° de La Chabriole, été 2007. AD 78.
 Hymne à la boge (devoir scolaire des années 50 comportant un grand nombre de termes patois, communiqué par Gérard Coq). 2 AI 83-84.
 Diapos sur St. Michel de Chabrillanoux : les pentes de l'Eyrieux, le centre village, vue de randonnée. 2 AC 245.
 Lettre de M. Raoul Delarbre, sur la généalogie de sa famille (St. Fortunat, notamment). 2 AF 171.
 Carnet des terrasses, avec nombreux petits dessins. BR 9.
 Une signalétique en bois d'acacia mise en place. D.L. 21 3 2014. 2 BA 61.
 L'arrêt de gare (d'Issantouans) transformé en chambre d'écoute. Hebdo 8 5 2014. 2 BB 170.
 L'éternelle jeunesse de La Chabriole. Reliefs n°70 juillet août 2015 p. 16.
 La Chabriole fête ses 40 ans. D.L. 6 6 2015. 2 BM 112.

CANTON DU CHEYLARD

ACCONS

Moulinier et fabricant de tissus 1900 : Saléon-Terras.

Brion, un site, une histoire. Prospectus. AR 49-50.

Histoire d'Accons (le Coulassou, octobre 1979). AX 93.

Recherches sur les châteaux d'Accons, 2 AB 178-183, 2 AB 187-187.

Le château de la Mothe (origine : Patrimoine d'Ardèche, société de Sauvegarde). AY 187-188.

Inventaire de Vaussèche. n°389 : Reconnaissance à Mondon Maurice passée par Guillaume du Monteilhet paroisse d'Accons le 23 février 1410. n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de Saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467.

Principaux employeurs d'Accons en 1911 (Saléon-Terras, Laffont). AY 246.

Recensement de 1962. Accons. AX 26.

Recensement de 1968. Accons. AX 33 et 36.

Des gens miel-heureux ! T.V. du 17 5 2002 (Christian et Catherine Molle). AG 129.

Vues aériennes du château de la Mothe (collection Esclaïne). AT 129-130.

L'église d'Accons (« le Coulassou »). AX 7.

Le rocher de Brion, support pédagogique. TV du 5 6 98 (Bernadette Pinet-Cuoq) AX 25.

Tissage mécanique de soieries Saléon-Ferrand, l'Opinion n°14, 1925. 2 AA 110.

Un château... au Brion ! Hebdo Ardèche du 23 4 99. 2 AB 188.

9 juin 1900: M. Bouzol est maire d'Accons depuis 1855. Il y a des maires plus anciens que lui; mais il dirige en fait la commune depuis 1848, alors que son père était maire. Il fut nommé à 25 ans en 1855. Il a été réélu le 20 mai à l'unanimité, et on veut lui offrir une écharpe d'honneur (origine ? registre des délibérations municipales du Cheylard peut-être).

CHAMBON

Histoire du Chambon. Le Coulassou, octobre 1979. AX 95.

Le projet de voie ferrée du Cheylard à Aubenas. Origine Internet Dornas. 2A 79-87.

Vue de l'ancien moulin du Chambon (photocopie couleurs)/ U 92-93.

Z. Gandon. Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès p. 194.

Les religieuses s'installèrent au Chambon le 15 oct 1887, appelées par le curé Martin, qui avait fait construire l'école. Décès brutal de soeur Hilarion en 1904. Les habitants lui élèvent un tombeau.

Peintures murales dans l'église datant de 1977-78. D.L du 17 10 90. AN 293.

L'église du Chambon (extrait du « Coulassou »). AX 4-5.

Fresque originale de l'église (1977-78). DL du 21 8 92. AX 15.

JAUNAC

Moulinier 1900 : néant.

*Pierre-Yves Laffont, Frank Bréchon, Emmanuelle Defives, Christian Giroux : Le Rocher de Brion. Ed. Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Montpezat, 2007.

Histoire de Jaunac (le Coulassou, octobre 1979) AX 96.

L'église de Jaunac (le « Coulassou »). AX 7-8.

En 1224, Gérente de Chapteuil reçoit en fief d'Airar II de Valentinois les châteaux du Cheylard et de Lamastre, tandis que son fils Pons de Chapteuil reçoit Brion; tous deux reçoivent aussi la moitié de Châteauneuf-de-Vernoux, sous réserve de n'aliéner aucun bien. H 20.

Accons et Jaunac, le rocher de Brion, vestiges du château et du village. Education et Patrimoine. E 41-42.

F. Bréchon, T.2 p. 201 : Au départ du Cheylard, la vieille route suit la Dorne jusqu'à Carmentran. De là, elle oblique à l'ouest par le sommet de la Coste et le serre de Bronquille jusqu'au castrum de Brion qu'elle traverse; à la sortie ouest du village, c'est le « chemin des Marchands », ou le chemin « de Brion à Saint-Martin ». (cadastre de 1839 à Accons et Jaunac). Puis, sommet de la Berchele hameau de Trenc, et on arrive au Plancher, sur l'Eysse, où on devait traverser la rivière en amont de St. Martin. Ce chemin est médiéval, puisqu'il ne peut avoir d'autre but que de conduire à Brion, inhabité à partir des XV^e-XVI^e siècles. La paroisse de St. Pierre la Pize est une création consécutive à l'abandon du village et de l'église de Brion. Brion apparaît dans la documentation dès la fin XI^e, et son *burgus* dès 1229. Le château du Cheylard n'est cité qu'à partir du début du XIII^e, issu d'un démembrement de Brion. C'est avec la croissance du Cheylard que la voie de l'Eyrieux prend de l'importance. Les deux châtelainies restent entre les mains des mêmes familles. Les droits de péage de Du Bourg, en 1739, sont rattachés aux deux châtelainies. Le Cheylard a dû un temps être subordonné à Brion, château primitif. p.205 : Pourquoi la route passant par le Cheylard n'attire-t-elle pas l'intérêt au Moyen-âge ? Il n'y a de péages qu'à Le Cheylard-Brion, et un pulvérage à Gluiras. Cela est dû au grand nombre des affluents de l'Eyrieux, au virage que la vallée fait vers l'ouest, et la côte d'Intres est très rude. A l'inverse, la route du Pouzat chemine sur les serres, elle est régulière et plus courte. En 1767, les populations demandent l'amélioration de la route du Cheylard au plateau par Saint-Martin (AD 07 C 793). Les Etats de Vivarais leur donnent satisfaction. La haute vallée de l'Eyrieux n'est aucunement peuplée avant le X^e ou le XI^e siècle. La mise en place de cette route est contemporaine de la mise en valeur, mais pas antérieure.

L'église de Jaunac (« le Coulassou »). AX 7.

Archives paroissiales de Jaunac. AD 07 5 J 217/2. Visite épiscopale de Mgr Bonnet, etc. Détail en 2 M 187.

Recensement de 1962. Commune de Jaunac. AX 39.

Recensement de 1968. Commune de Jaunac. AX 37-38.

Brion, un site, une histoire. Prospectus. AR 49-50.

DORNAS

Mouliniers 1900 : J. Chabert et Cie, Louis Chalamon, Octave Faure, Auguste Martaresche, Pierre Maurel.

Monographie de Dornas (L. de Montravel). 2 A 128-129.

Recherche sur le château de Dornas 2 A 184.

En 1567-70, Dornas est occupé par les Protestants et l'impôt ne peut y être levé. A.D. 07 C 1016). 2 A 172.

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T. II, p 48 : une partie de la commune de Dornas, et celle du Chambon, faisaient partie du mandement de Fourchades. Cf. Revue du Vivarais 1924 pp.96-97. p.213 : une partie de la paroisse est située dans le mandement de Fourchades et est estimée avec lui en 1464. T.III p.34 : Noble François Brun seigneur de Fourchades, et Guyonne de la Farge, eurent une fille, Anne Brun, qui épousa le 21 octobre 1625 Jacques Plantier qualifié de noble dans le contrat. Il acheta en 1638 la charge de bailli de Brion à Bayle de la Motte devenu baron de Brion. Cf. Revue du Vivarais 1893 p.540. La date fut le 16 novembre 1638. Les Plantier ne furent pas reconnus nobles en 1667 et furent condamnés à l'amende. Le fils de Jacques fut Aimé Plantier, dont le fils fut Claude, père de Claude-Henri, reçu comme bailli de Brion le 10 mai 1720. Jacques Plantier eut en 1621 un brevet de Montmorency pour mettre sur pieds une compagnie de cent hommes d'armes, attendu sa valeur au fait des armes. Les Plantier étaient originaires de Dornas et Pierre Plantier était notaire au Cheylard en 1572. Les Plantier furent juges de St. Martial pendant plus d'un siècle, et possédaient des terres à St. Martial, à Condas, Rouvilliers, la Chazotte, etc. Dans le compoix de St. Martial, il figurait en tête et était qualifié de noble. Son fils Aimé reprit sa charge et fut assassiné en 1682. Sa sœur Cyprienne Plantier épousa d'abord Gaspard d'Abrigeon, puis Alexandre de Chambarlhac, et ils se fixèrent à Grand, paroisse de St. Andéol de Fourchades. Son frère Claude Plantier fut prêtre et curé de St. Andéol de Fourchades. p.72 : le curé de Dornas en 1583 s'appelle Anthoine Mathon, église démolie, maison détruite. Les habitants sont protestants et le curé s'est réfugié à St. Andéol de Fourchades. p.99 : Le 3 oct 1612, Marie d'Allard, qui hérita du Chambon de S. Martial, épousa devant Jean Dumas, notaire de Dornas, Bernard Sauversac, notaire et greffier de St. Martial. A ce mariage catholique assistaient son frère Joachim d'Allard et noble Jean de Molines, sieur de St. Martial, alors que sa sœur Marguerite, avait épousé le pasteur Zacharie Ducros en 1592.

La guerre scolaire en Ardèche : histoire de la non-construction de l'école primaire de filles de Dornas, histoire qui débute au XIX^e siècle. Envol, janv.-fév.2023, pp.12-13.

p.103. En 1620, Jacques Plantier était juge de la cour de St. Martial et Fourchades. p.104 : C'est devant M^o Dumas, notaire de Dornas, que Bernard Sauversac fit son testament le 27 mai 1648. Marie d'Allard mourut le 21 mars 1658. p.109 : En 1607, Jacques Plantier était avocat, juge et baillif de St. Martial. p.111 : En 1648, Jean la Combe était notaire à Dornas. p.138 : En 1379, le curé de Dornas s'appelle Jean de Juffane.

Cote de la capitaine de Dornas en 1695. Notes. 2 AC 149.

A. Mazon : Histoire du Cheylard, édition Curandera, p.114. Aux Archives de la Drôme se trouve un dossier relatant les plaintes des habitants de Dornas contre les « foules » des soldats de Chabreilles le 31 août 1630. Ils ont emporté plus de 300 livres, de la nourriture, des bons meubles, au nombre de 120. M. de Machault ordonna des poursuites.

H. Baudson : Le château de Crussol, Lyon, Audin, 1956 : p.76 : Après la prise de Privas, les châteaux des Boutières furent rapidement réduits à l'obéissance. D'après les « Mémoires » et les états de service du maréchal de Bassompierre, il s'agit de la Tourette, Dornas, Chalencon, la Chèze, Pierregourde, la Tour du Cros, le Cheylard. La « tour du Cros » doit être en fait la tour de Craux. Transaction entre Claude Plantier, bailli du comte de Brion, habitant Dornas, et Jean-Pierre Descours, maire pour le roi à Marcols, au sujet des terres baillées par Jean-Annet de Pierregourde, seigneur dudit lieu, à Jacques Descours et autres (25 avril 1625, Simon Descours notaire à Marcols, 1620-1627) (4/ 9/1699) 2 E 9200.

Règlement de comptes entre sieur Jean-Claude Fayon, bailli de Privas, procureur de Anne de Longueval veuve de Henri de Seneterre, et Claude Plantier, avocat en Parlement, fils et héritier de Aimé Plantier, bailli de Brion, habitant à Dornas, pleige de Pierre Perrier, fermier des terres de la seigneurie de St. Martial de 1678 à 1683 au prix annuel de 1100 livres (11 juin 1688). 2 E 4571 f^o89-90.

Aimé Bouchard, de la Chièze, à Dornas, et Antoine Bouchard son frère, prêtre et prieur de Lyas, versent à Jacques Marze, de la Ribeyre (S.Pierreville) 251 l pour solde de 451 (29 nov. 1693).2 E 4582 f^o322-323.

Quittance de 500 livres délivrée par Gabriel Laroche, de Coux, à Claude Plantier, avocat en Parlement, bailli de Brion, habitant au Cheylard, suivant arrêt de compte du 23 février 1702, passé dans la maison de Jacques Molin, prieur et curé de Coux (19 avril 1705). 2 E 4587.

Mariage de sieur Aimé la Roche, fils de Gabriel Laroche et de feu Marie Plantier, avec Antoinette Reboul, de Berzème. Mariage catholique au lieu de Malataverne, paroisse de Berzème. (20 avril 1705)

Dornas et l'histoire: les maires de Dornas depuis 1793, le clocher de l'église, l'économie des années 1880. Origine : Internet. 2 AA 73-75.

L'église de Dornas (extrait du « Coulassou »). AX 5.

P. Grange : Les églises de Dornas (Origine Internet Dornas). 2AA 88-94.

Histoire de Dornas (le Coulassou, octobre 1979) AX 96.

1 J 124 : Arrêt du Parlement relatif à un litige entre les habitants de Brion, du Cheylard, de Dornas, et leurs seigneurs (1561).

Armorial du Vivarais, p.390. Plantier : Armes: d'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles d'argent. Jacques Plantier reçut en 1621 un brevet du duc de Montmorency pour mettre sur pied et commander une compagnie de 100 hommes de guerre, attendu sa valeur et sa dextérité au fait des armes. Il épousa en 1625 Anne Brun, fille de François Brun de Castanet. Il devint commandant des troupes royales au château de Doan (Don), et bailli du comté de Brion, avec entrée aux Etats de Vivarais. Il vendit des rentes à Christophe de Chalabruyette de Galimard et mourut en 1651. Aymé Plantier, docteur es droits, capitaine de dragons, de Dornas, fut bailli de Brion. Il racheta les rentes à Galimard en 1653. Claude Plantier son fils, fut juge de Saint-Martial et bailli du Cheylard. Sa fille Claudine épousa Louis de Julien de Vinezac le 18 février 1726 en présence de Mathieu Plantier son oncle. Puis Mathieu Plantier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine au régiment Dauphin, acquit le 30 septembre 1731 la seigneurie de Dornas de Charles-François de Sassenage pour 10 075 livres. Il la transmit faute d'héritiers à son neveu Louis Julien de Vinezac, qui le 5 avril 1751, la rétrocéda à Joseph-Louis Cornuscle

A. Mazon. Notice sur Vinezac : p.10 : le 15 février 1726, Claudine Plantier, fille de feu Claude Plantier, bailli de Brion, et de Françoise Belin, sa veuve, épouse Louis de Julien, de Vinezac. Jean Baptiste de Julien, futur chanoine de Brioude, prieur et seigneur de Saint-Pierre-ville, figure au contrat. Leur fils cadet Mathieu de Julien épousa le 27 juillet 1747 Marie de Grandval. Claudine de Plantier, veuve, habitait au château de Vinezac. Mathieu de Julien habitait à Largentière. Son frère aîné, comte de Vinezac, s'était marié près de Montpellier.

E. Reynier: Histoire de Privas, T. II, 2, p.65 : Il cite « l'Histoire Naturelle de la Provence et du Languedoc », de De Gensanne, qui écrit qu'à Dornas il y a très peu de grains : « On s'y dédommage par une quantité prodigieuse de pommes de terre, qui y viennent très bien, et qui comme on sait, forment une bonne nourriture très saine ».

A. Mazon. Histoire du Cheylard : Voir éléments sur la famille Plantier de Dornas, en I 240. Voir aussi Henri Lafayolle, Revue du Vivarais 1893.

Généalogie Boudon-Lashermes : Jean-Louis Courtial, de Dornas, épousa le 21 juillet 1818 Marie- Hortense des Boscs, née le 1er germinal de l'An II. AH 114.

E. Bertal : Guide annuaire de l'Ardèche : Dornas (1900) : p.66-67 : 1250 habs, dont 435 agglomérés. 12 conseillers municipaux, bureau de bienfaisance, 3 écoles publiques (garçons, filles, mixte à Molines), desservant, garde-champêtre. Moulinages de soie, sources d'eau minérale dans le ruisseau de Veyrine, gazeuse et ferrugineuse. Foires : 3 janvier, jeudi après le dimanche de la Passion, 15 juin, 15 septembre, 3 novembre. p. 305 : liste des artisans et commerçants. 3 meuniers: Béal Jean, Dabrigéon Félix, Fraysse Régis. 5 mouliniers : J. Chabert et Cie, Chalamon Louis, Faure Octave, Martaresche Auguste, Maurel Pierre. Cafetiers : Damon Louis, Mathon Marius, Pruneire Jean. Cordonniers : Béal Jean Philippot Henri. Tailleur : Jean Pruneire. Aubergistes : Béal Jean, Besson Gustave, Charre Célestin, Mathon Emile. 9 épiceries, 2 maréchaux-ferrants, 3 boulangers, 3 merciers, dont l'un tient aussi café (Pruneire Jean, aussi tailleur...)

Archives paroissiales de Dornas 1900-1903 (notes). 2 AC 148-149.

Archives paroissiales de Dornas. AD 07 5 J 218/7. Visite épiscopale de 1866. Mention en 2 M 187.

Archives paroissiales de Sardiges. 5 J 220/2. Détail en 2 M 187.

La vie municipale à Dornas en 1904-1910. P 214-216.

Election contestée d'un conseiller à Dornas le 7 janvier 1896. AZ 164.

Démission de Chalencon, maire de Dornas le 26 juin 1900 (notes). AZ 160.

Le projet de voie ferrée du Cheylard à Aubenas. Origine Internet Dornas. 2 AA 79-87.

Création d'un syndicat du textile à Dornas en 1919 (pas de renseignements, simple note). AY 250.

Du soleil et des fleurs à la fête de l'artisanat. DL du 26 06 87. AX 27.

Dornas: la croix de la placette rénovée ! T.V. du 12 5 2000. AG 88.

Remise en état d'un ancien chemin. Hebdo du 16 4 2004. AU 118.

Regards paysans: une exposition photo réalisée par un enfant du pays (Régis Dallard). Hebdo du 6 3 2009. AQ 255.

Jean-Claude Saby : L'eau minérale à Dornas. Extrait du cahier « Boutières » de MATP. AS 102-103.

Une plage de galets. T.V. 10-17 8 2007. 2 AW 6.

Iconographie:

Vue générale de Dornas, avec l'église sans clocher (début XX^e siècle). V 125.

LE CHEYLARD

*Docteur Francus : Histoire du Cheylard. Dolmazon-Curandera. Lienhardt Aubenas 1987.

*Roger Dugua : Le Cheylard d'hier et d'aujourd'hui (C.P.A.). Dolmazon-Curandera, Lienhardt Aubenas, juin 1988.

Généralités

Recherches sur le château du Cheylard, 2 A 177-178.

Le Cheylard: notes prises sur le Fonds Mazon. AX 71-74.

Histoire du Cheylard : le Coulassou, octobre 1979. AX 95.

Roger Dugua : Le Cheylard d'hier et d'aujourd'hui. P.8. La place neuve a pris le nom de Just Saléon-Terras, maire jusqu'en 1903. Le terrain appartenait à son beau-père, le notaire Ferrand. Le 10 janvier 1847, le conseil municipal décida de faire paver cette immense prairie, pour faire travailler les pauvres accourus dans la ville du fait de la crise de la pomme de terre. La fontaine a été donnée par Just Saléon-Terras. p.1 : Le Cheylard eut très tôt l'électricité, grâce à la centrale de François Saléon, frère du maire et conseiller général. Pendant l'été, le charbon suppléait à l'eau. p.13 : Le textile est dû à M. Chambon, de Jaunac, qui quitta Neuville après 1848, et fit construire au quartier de Torrie des grands ateliers pour l'impression de foulards. Cela lui rapporta beaucoup d'argent. Il créa alors un 2^e groupe au quartier de Chabannes pour faire des papiers peints et des draps. Il acheta aussi à Carmentran le moulin à soie de M. Dessus pour imprimer des foulards. Il avait alors 400 salariés. Son fils fit construire un moulinage et tissage à S. Martin de Valamas. M. Chambon fut ruiné par l'inondation de 1857 et une série de procès. Il quitta le Cheylard vers 1860, provoquant une crise économique sans précédent pour la localité. p.16. La procession de la Fête-Dieu s'accompagnait de draps blancs pour cacher les vitrines et écarter toute tentation commerciale. Les jeunes filles jetaient des fleurs sur le passage des prêtres, qui allaient d'un reposoir à l'autre. La foire de St. André, le 30 novembre, était réputée. Il y avait un jour pour les bovins, un pour les cochons, tandis que les chevaux, mulets et ânes se tenaient vers la Guinguette. Le 184^e régiment d'artillerie de Valence se rendait régulièrement à la Courtine et s'arrêtait au Cheylard. p.24 : Autrefois la Dorne avait un bras qui coupait en deux la place du Serre et rejoignait la Dorne vers le couvent. C'est au XVIII^e siècle que fut remblayée la place du Serre, ainsi que pendant la construction du château de Gastefer. La Rue de la République était autrefois la rue du Pré. P.28 : La halle fut construite sur l'ancien cimetière en 1816. L'église actuelle fut construite en 1847 sous le ministère de l'abbé Marquet. La chaire (1852) fut faite par Jean Félix, ébéniste de St. Félicien, originaire du Crestet. Au fond de la chaire, le Bon Pasteur, l'Ange qui sonne de la trompette au-dessus, sur le portillon d'accès le pape Pie IX, 8 saints et 4 prophètes sur les panneaux de la rampe. C'est la plus belle œuvre de Jean Félix. p.29 : Place de la Pize, il y avait l'une des 3 portes fermant la ville, à hauteur du château Largier, qui appartint aux Ferratier, puis aux Bergeron, et qui est maintenant le presbytère. Il y avait un bâtiment le reliant à la maison Donadilhe, aujourd'hui Pailhès. Les gens de guerre occupèrent les deux immeubles en 1621-1629. Une caserne et garnison du Cheylard y fut établie par les autorités de Languedoc. p.29. L'immeuble Ferratier appartint aux de Monteil jusqu'à la Révolution. L'abbé Eschavel, curé du Cheylard, l'acheta en 1866, et il ouvrit en 1867 un hôpital-hospice confié aux sœurs de Ste Philomène. L'hôpital fut transféré en 1975 au quartier de la Sablière sur le terrain donné par M. Fernand Lafont. L'ancien hôpital devint résidence pour personnes âgées à partir de 1983. p.33 : La maison à l'angle de la montée de la Croix de Fer et de la rue des Sabotiers a reçu la visite de Saint François Régis en 1635. p.34 : L'horloge de la Mairie, ancienne poste, est un don du banquier Delubac. La gendarmerie, qui était place de la halle, fut transférée dans l'immeuble acheté pour l'Hôtel de Ville. La poste a déménagé en 1989. La gendarmerie fut un temps avenue de Chabannes. p.39 : Le pont de la Guinguette fut construit de 1878 à 1880, par les ingénieurs Henry, Desmurs et Bauchal. Ce pont a succédé à un ouvrage plus ancien emporté par la Dorne en 1857, appelé le pont Royal. Il se trouve sur la nouvelle route de l'Eyrieux. Le parking de la Guinguette fut réalisé en 1962 et 1983 (pour la partie inférieure). p.43 : la maison Collange-Bignon fut acquise par la commune au carrefour de Champel, et démolie en 1979. p.48 : Les jours de marché, les coquetiers et les marchands de beurre se tenaient place du Serre. p.49 : La côte de Gastefer (là où les chevaux se gâtaient le fer) partait de la place du Serre vers St. Martin de Valamas. Elle était impraticable sur certains tronçons. Le

vieux chemin a été repris pour desservir le château et le nouveau cimetière en construction. La place du Serre s'appelait autrefois place du Monteil, et a été aménagée pour permettre le passage entre les maisons Saléon et Argaud. p.50. Vue du courrier de Dornas (autobus). Vue de la place de la Poste avec le cheptel réquisitionné pour les troupes pendant la guerre 14-18. p.52. Le vieux pont de la Sablière menait au moulin seigneurial et menaçait de s'écrouler avant la Révolution. Il a été élargi dans les années 1960. Le moulin à blé du seigneur de Brion était par là, et l'hôpital a remplacé le moulinage Lafont. Fernand Lafont a été adjoint pendant 30 ans et conseiller d'arrondissement. p.52 : Le château a été partiellement démoli en 1782 par le marquis du Bourg de S. Polgues, qui édifia une maison bourgeoise habitée ensuite par la famille Saléon. Elle appartient aujourd'hui aux de Terris de Widerspach alliée des Saléon. p.55 : François Saléon construisit dans la 2^e moitié du XIX^e siècle son château sur le promontoire de Gastefer. Vendu en 1968 pour une maternité, aujourd'hui à la famille du docteur Chalencon. p. 57 : On comptait au Cheylard en 1808 11 tanneries et 23 mégisseries (dont les tanneries Massu et Héritier sur la Dorne). La mégisserie Léorat a été construite par M. Chambon pour une manufacture de draps. Après son départ et la fermeture des usines de Torrie, l'usine fut reprise par M. Durand, de Lyon. Puis, les Léorat en firent une mégisserie. Aujourd'hui, cette usine fait partie du groupe Chomarat. p.59 : La Vierge de la Mission date de celle de 1856, au temps du curé Jean Etienne Pic, prêchée par le P. Gabriel capucin. Depuis, chaque année au soir du 15 août, une procession a lieu au milieu des maisons illuminées. Le couvent Saint Joseph était fréquenté par les filles de la campagne, et l'école de filles est devenue la maison de pays. p.61 : La route de la Libération relie la route de l'Eyrieux à celle de Mézilhac. Elle a coupé la propriété Joseph Saléon et ne date que de l'après guerre. p.62 : Le couvent St. Joseph fut construit en 1825. Il était avant au bas de la montée du Portalon. Cette congrégation fut implantée en 1660 à la demande de la comtesse de la Motte-Brion. Elle s'occupa de l'hôpital jusqu'en 1867, et de l'enseignement. p.63 : L'avenue de Saunier longeait l'auberge Louis Faure, devenu ensuite Hôtel du Midi. La gare le développa beaucoup. On construisit près de là le château Maza et le moulinage Dejoux, incendié en 1944, puis vendu pour une bijouterie à Georges Legros. Les grands hôtels du Cheylard furent Billard et Pommier. p.66 : Jean Maza ouvrit un atelier de confection au quartier de Champel en 1913. Fournisseur de l'armée pendant la 1^{re} guerre mondiale, il devint assez riche pour construire une villa au quartier de Saunier, appelée château à cause de la muraille qui le soutient. Le moulinage Dejoux fut construit ensuite. p.67 : Le quartier de Champel fut urbanisé après-guerre. 2 immeubles HLM en 1954-55. En 1960, urbanisation du quartier de Signerose. p.69 : Le pont de Sauzet a été emporté par l'Eyrieux, et celui de la Gare l'a remplacé. La chapelle d'Arric fut construite en 1948 parce que Le Cheylard avait été partiellement épargné en 1944. p.72; Dès l'origine, la Cie des CFD avait plusieurs dépôts pour garer les locomotives. A partir de 1903, elle songea à centraliser dépôts et ateliers, qui vinrent au Cheylard. La ville devint aussi le centre administratif du réseau, qui prit en charge en 1909 la ligne de la Lozère. Elle assurait aussi le service postal. Les charrettes attendaient dans la cour de la gare pour distribuer le courrier aux environs. p.80 : Le stade a été construit au Pré-Jalla, face au domaine de Plaisance, propriété de la famille Sauzet. Le gymnase municipal date de 1974. p. 83 : Vues du château de la Chèze avant 1944. La seigneurie est connue depuis le XIII^e siècle par un accord avec le seigneur de Brion. La Chèze régissait Noiroil, Arric et le Pialon (1278). En 1394, autorisation de construire une béalière depuis la Roche Chevillère pour irriguer les prairies jusqu'à Laprat. Sous le 1^{er} Empire, ce fut un collège de garçons dirigé par l'abbé Verdier, et les archives furent pillées. En 1863, achat par Théophile Sauzet, qui transmit la propriété à son fils député de l'Ardèche. A sa mort en 1910, le domaine passa à la famille Mimerel ; puis en 1945, la commune acheta les ruines pour y placer l'hôpital. Le château perdit une tour en 1965, une autre en 1988. p.87 : Le collège fut construit en 1967 sur la prairie de Plaisance, et l'usine de bijouterie fut agrandie en 1969 et 1984. p.88 : M. Just Saléon-Terras construisit en 1867 un atelier au quartier de Brolles, jouxtant la commune du Cheylard. Cette activité s'étendit à la filature, au moulinage et au tissage, occupant jusqu'à 600 ouvrières. M. Saléon acheta alors l'ancienne fabrique Chambon au quartier de Carmentran, qui avait été un moulin à soie sous M. Dessus. Les tissages Saléon-Ferrand ont fermé en avril 1967 à la suite de la crise du textile. p.89, photo des usines de Brolles. p.90 : Le château de la Motte fut vendu au début XIX^e à M. Chauveau, alors maire et conseiller général du Cheylard. Par succession, il appartient aujourd'hui à la famille de Henry Saléon-Terras. Vers 1919, Joseph Saléon-Terras fit don du blason à la commune du Cheylard : il se trouve sur la façade de l'hôtel de Ville. Incendié en 1944, il fut restauré par la famille de Henry Saléon-Terras. Le château de la Motte est considéré par Enart (Traité d'Architecture Militaire) comme prototype de l'architecture militaire des XV^e et XVI^e siècles.

Colette Véron : Le Cheylard, du moulin de la Terrasse au Moulin de Mandet. Boutières en histoire n°4 pp. 79-85.

Guillaume Maza : Découvertes archéologiques récentes sur le plateau d'Arac (le Cheylard). Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p. 19-33.

Mathieu Gounon : Vie et mort d'un territoire de la peau. Histoire des mégisseries et tanneries du Cheylard de 1815 à 1993. « Cahiers de Boutières en Histoire » n° 9, 2016. p. 69-103.

Moyen-âge

Guillaume Maza : Découvertes archéologiques récentes sur le plateau d'Arac (le Cheylard). Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p.19-33.

F. Bréchon : T.2 p. 199. Il devait y avoir un péage, mais on n'en est pas certain. Le Cheylard était le siège d'un important mandement dès le XIII^e siècle au moins, et par conséquent le centre d'un important trafic routier.

Albert du Boys, « Album du Vivarais », indique p.104 que les « Anglais » s'emparèrent du Cheylard et de son château aux XIV^e et XV^e siècles, et faisaient de là des incursions jusqu'au Rhône. Il indique aussi que le Cheylard avait déjà de l'importance au XI^e siècle. En 1567, siège par l'armée catholique, qui s'en alla à la rumeur d'un rassemblement de secours vers Privas (d'Aubigné). En 1572, les protestants s'emparèrent du château par surprise.

A. Mazon, « Histoire du Cheylard » : p.7 : des troupes passèrent pour le service du roi au Cheylard au carême 1376, mais qu'il n'y eut pas de guerre. Ces troupes avaient consommé un muid d'une valeur de 25 francs-or, aux dépens du curé d'Arric ; le prieur lui réclamait 15 francs pour un achat de vin des dîmes de son prieuré. L'arbitre, Delorme, notaire à Aubenas, condamne le curé à payer les 15 francs, en dépit de la promesse du prieur de tenir compte au curé des faits de guerre. Voir aussi quelques notes prises sur cet ouvrage : hommage d'Aymar III à Raymond VII de Toulouse en 1239 pour le Cheylard; libertés et franchises en 1278, 1321. Entente entre Bertrand de Brion et Guigues de la Roche en 1337 à propos des biens de Jean de Veyrassac, vente aux Ventadour en 1582, etc. I 239-240.

Lettre à M. Jérôme Legros sur un hommage de 135? d'un sieur de la Chèze à un sieur de Brion, d'après l'inventaire de Vaussèche. 6 septembre 2003. AY 176.

A.D. 07, 59 J 54, Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. G 299. L'an 1224 en juin, noble Giraud de Chapeuil rendit hommage au comte de Valentinois pour Brion, le Cheylard et Lamastre. Guyot de Chalencon, du diocèse du Puy, rendit hommage au nom de sa femme Hélix. En 1468, noble Jean et le seigneur de Joyeuse rendirent hommage pour Lamastre et Gluiras. G 299.

En 1224, Gérante de Chapeuil reçoit en fief d'Airar II de Valentinois les châteaux du Cheylard et de Lamastre, tandis que son fils Pons de Chapeuil reçoit Brion; tous deux reçoivent aussi la moitié de Châteauneuf-de-Vernoux, sous réserve de n'aliéner aucun bien. H 20.

1308 : Guillaume de Tournon rend hommage aux Poitiers pour son château de Contagnet, et pour celui de la Chèze. Ces Tournon succèdent aux Contagnet. H 24.

Lettre à Jérôme Legros sur les seigneurs de la Chèze et leurs hommages aux seigneurs de Brion, puis aux Poitiers-Valentinois. U 13.

1328 : Guillaume de Tournon hommage les seigneuries de la Chèze et de Contagnet à raison de la baronnie de Chalencon, qui relève directement du roi de France.

Pilot de Thorey, p. 129 : Hommage de M^o Jean Chanuel, demeurant au Cheylard en Boutières, pour les possessions et rentes qu'il avait dans le mandement du Cheylard au nom de son épouse, Romans, 7 mars 1446. H 88. p.430 : Hommage le 10 juillet 1454 de Pierre de Brion, pour les châteaux de Brion, le Cheylard, Châteauneuf en Boutières, dont Louis de Brion son père avait déjà fait hommage. H 95.

Frank Bréchon, Pierre-Yves Laffont : le château et le village médiéval de Brion. Cahiers du Mézenc, n°12, 2000, pp.58-73.

Chanoine Therme : Cahier n°3: p. 98. Origine de l'église du Cheylard.

Révolution et Empire

Le Cheylard demande un bureau de poste et décrit ses activités en 1790. Archives de l'Ardèche, L 118, 19 août 1790.

Roger Dugua : Just Henri du Bourg de Saint-Polgue, dernier seigneur du Cheylard, comte de Brion. Lettre des Amis du Mézenc, n°8, janvier 1992.

Pétition au sujet du prieuré d'Arric-Le Cheylard. Le prieur habite Paris. Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 22 avril 1791.

Mère Stanislas Mourier : Les sœurs de St. Joseph sous la Révolution.

A.D.A. 13 J 10 : Délibération des habitants du Cheylard relative aux journées des 31 mai et 2 juin 1793. 23 juin 1791.

Aimé Lévêque : Le Cheylard sous la Révolution, Revue du Vivarais 1974 2 pp. 97-109.

Aimé Lévêque : Troubles au Cheylard (sous la Révolution). Revue du Vivarais 1976 1 pp. 24-30.

Adresse à l'Assemblée Nationale pour être chef-lieu de district (29 mars 1790). AX 83-84.

Un chanoine de Viviers (sans doute l'abbé Mollier) : La révérende Mère Stanislas Mourier, supérieure générale des sœurs de St. Joseph du Cheylard (1814-1876). Privas, 1900. Edition originale en partie déreliée; Mère Stanislas, née à St. André des Effangeas, nièce d'un abbé Mourier décapité au Puy sous la Terreur. Notez p.313 l'attitude de la communauté lors de la guerre de 1870. p.3: paroisses où furent fondées avant et après la Révolution des maisons des sœurs de St. Joseph. La communauté du Cheylard pendant la Révolution.

P.Mouly, Le Concordat en Lozère-Ardèche. p.196 : Le gouvernement réclamait de tous les prêtres du diocèse une lettre de communion délivrée par l'évêque. Mgr Chabot y vit bien plus qu'un acte administratif. D'ailleurs le gouvernement ne l'exigeait pas des « constitutionnels » ; il exigeait seulement l'acceptation du Concordat. Le 29 mai 1803, un certain Valette-Viallard, du Cheylard, est l'objet d'une lettre de Portalis à Mgr Chabot : le 23 février, ce premier suppléant de la justice de paix du Cheylard rappelait qu'il avait été ordonné en 1751 par Mgr Savine, et qu'il avait exercé jusqu'en 1793 soit comme vicaire cathédral de la Haute-Loire, soit comme vicaire du Cheylard. Il restait résolu à ne plus « s'immiscer dans les fonctions évangéliques ». Silence attristé de l'évêque. Certains ne voulaient que la liquidation de leur pension.

Le 1er mai 1806, le mégissier Grégoire au Cheylard propose des échantillons pour la fête de mai. 2 BJ 182.

Temps Modernes

Inventaire des Etats du Vivarais 1516-1570. Les Etats se tiennent au Cheylard le 9 décembre 1549, sous la présidence du seigneur Jean Dayme, puis chez Aymar Largier, doyen et chanoine du Cheylard. En 1559, le bailli de Brion Guillaume Bayle demande à participer à la répartition des tailles. Réparations au pont du Cheylard, etc, J 261.

A.D.A. J 370 : Livre de contrats pour les familles Largier et Sautel, du Cheylard (1546-1647)

A.D.A. J 371 et 372 : Livres de reconnaissances en faveur de Pierre Bonet et Jean Roche, notaires au Cheylard (1535-1580).

A.D.A. J 383 : Dossier relatif aux églises réformées du Cheylard, 16^e et 17^e siècles.

1 J 124 : Arrêt du Parlement de Toulouse relatif à un litige entre les habitants de Brion, du Cheylard et les de Damas, leurs seigneurs (1561).

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III, p.64. Liste des localités où les protestants firent des dégâts avant 1573 : Mézilhac, Arric, Dornas, St. Jean Roure, Mariac, Chanéac, St. Martin de Valamas, St. Julien Boutières, St. Martial, St. Andéol de Fourchades, Lachamp Raphaël, (cf. Revue du Vivarais, 1929 p.6). En 1562, échec protestant devant le Puy ; mais ils prennent St. Agrève, que le comte de Tournon leur reprend en 1563. Il est tué dans le combat. En 1565, le capitaine St. Martin est au Cheylard pour y maintenir l'ordre. En 1567, François de Chambaud reprend St.Agrève, mais doit s'enfuir vers St. Martin et le Cheylard où il occupa le château. Le 7 nov.1567, le Velay décide de mettre des garnisons dans les Boutières : au Cheylard, face au château, à St. Martin, à Fay et à Labâtie d'Andaure. Pierre de Châteauneuf de Rochebonne, sénéchal du Puy, avait fortifié à ses frais le prieuré de St.Martin. Garnison catholique à St. Agrève de 150 h et Devesset 10 h. Mais à leur départ, les huguenots reprirent Devesset, St. Agrève et Fay en 1569. Le 23 août 1569, Chareyre, natif de Mézilhac, s'empara de la Chartreuse, avec Tialet, de Lacham-Raphaël. Mort du prieur Antoine Chamard. Tortures du procureur dom Faisandi, du vicaire Jean Charnasac, un 3^e, tous moururent peu après. Les autres furent enfermés dans une tour. Le seigneur de Rochebonne, sénéchal du Puy, surprit les protestants qui furent tous massacrés et jetés dans « lo trau des higonaus ». Depuis le 26 novembre 1573, St. Agrève avait une garnison catholique de 100 hommes, puis en août 1574 200 arquebusiers à pied. Erard avait pris Tence, que reprit Saint-Vidal, alors que le capitaine Masclet commandait le fort de Chambarlhac. p.69 : A l'assiette de Pradelles le 6 août 1575, St. Agrève est environnée de 5 garnisons rebelles: Beaudiner, Desaignes, le Cheylard, St. Martin et Chanéac. p.70 : Au commencement de 1577, les protestants occupaient Montfaucon, Fay, St. Agrève, Clavière, Truchet, Rochebonne. La paix de Poitiers fut proclamée en 1577 et dura jusqu'en 1580. Mais les troubles continuèrent et les protestants gardèrent St. Agrève. Le capitaine Lacroix tenait la ville, et Chambaud la fortifia. Elle fut pourtant prise le 26 septembre 1580 par Tournon et St. Vidal. Les protestants s'enfuirent à St. Martin et au Cheylard. Trêve de 1580 à 1585. Visite de N. de Vesc en 1583. Il s'installe à St. Martial, et fait venir les gens des environs. En 1585, la guerre reprend du fait de l'interdiction du protestantisme. Les protestants occupèrent Montfaucon, St.Julien Boutières et St. Agrève le 4 octobre. Le 15 octobre, ils assiègent Bonnefoy, mais ne purent s'en emparer. Une assemblée protestante se tint à Privas du 2 au 5 octobre: Valentin Alard, châtelain du château du Chambon de S. Martial, y était. On s'occupa de garantir des approvisionnements en grains: les sieurs de

Lacheysserie, Bourdier, bailli de Chanéac, Antoine de la Pise, notaire royal du Cheylard, Jean Chambon, consul du Cheylard, furent chargés des Boutières. p.75 : Au printemps 1586, attaque catholique, de St. Vidal, Tournon, de Chaste. Prise de St. Martin de Valamas et Châteauneuf en Boutières. Les deux places durent capituler. En 1587, nouvelle armée catholique venue du Velay, vers Mézilhac et Lacham. Mais faute de vivres ils se débandèrent et pillèrent les environs. Pendant ce temps, Chambaud s'implantait à nouveau à St. Agrève, dont il rebâtit les fortifications. Il menaçait les environs, dont Bonnefoy, qui reçut une garnison de 1588 à 1590. Le 5 sept.1588, nouveau siège de St. Agrève, qui s'acheva par composition le 8 octobre. Les protestants saccagèrent St. Martin, puis se réfugièrent au Cheylard. p. 77 : Le 17 juin 1588, accord à St. Germain les Vogüé, et traité à Valvignères le 15 juin 1589. A Valvignères, parmi les protestants, il y avait Antoine de la Pise, du Cheylard, et noble Simon de la Cheysserie, sieur de Craux. A l'assemblée de 1590, il fut décidé de conserver sans les démanteler les places S. Julien Boutières et le Cheylard. Le 18 avril 1590, sommation faite au capitaine protestant Samuel de rendre le château à son propriétaire, le duc de Ventadour. St. Martin fut occupé militairement au moins jusqu'en 1594.

Geneviève Dusserre: Le Cheylard: démembrement de ses murailles et de son château (29 et 30 juillet 1621). Revue du Vivarais, 1979 pp. 134-139.

Notes sur le Cheylard : synode de Chalencon, fugitifs après la Révocation. AX 83.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois. p. 120. La congrégation de Saint-Joseph au Cheylard.

Chanoine A. Bois : « Les sœurs de Saint-Joseph, filles du petit dessein », Lyon, 1950. P. 180 et suiv. : Le Cheylard, « nid de vipères » attesté notamment par l'exécution de Louis Chambonnet roué en 1633 sur la place principale en présence de 6.000 sympathisants, où St. François Régis vint prêcher en 1635. Il convertit notamment Jean de la Motte-Brion, seigneur du Cheylard, beau-père de Paule de Clermont, épouse de son fils René depuis 1650. Paule de Clermont appela les sœurs de Saint-Joseph vers 1660. Pension de René de Sassenage, petit-fils et héritier de René de la Motte et Pauline de Clermont. Mère Félicie de Pélissac fut la première supérieure, originaire de Tence, inhumée dans le caveau des chanoines dont la collégiale était sur l'emplacement de l'église actuelle. Mère Marie-Rose Trémolet de la Cheysserie lui succéda : en charge en 1722, décédée en 1727. Puis, Marguerite Abrial (sœur Saint-Régis), originaire de Chanéac où son père était notaire, supérieure de 1745 à 1772 ; projet de fondation à St. Martin, qui échoua. Le comte Abrial, ministre de la Justice du Consulat et pair de France sous la Restauration était son cousin germain. Sœur Elisabeth (Barbier) fut supérieure de 1772 à 1791, décédée en 1795. Sœur Saint-Joseph (Jallat-Lagardette) dirigea la congrégation de 1791 à 1843. Elle la sauva pendant la Révolution avec l'appui de M. Mathon, curé du Cheylard, « qui put continuer son Ministère en pleine Terreur grâce à d'admirables complicités ». Certaines sœurs rentrèrent chez elles, d'autres continuaient à enseigner sous l'habit séculier. « Mme Lagardette », née au Cheylard, fille d'un médecin, reconstitua la communauté le 12 février 1806. Elle fonda des écoles à Vessex, Saint-Fortunat, Saint-Barthélemy le Meil, St. Jean Chambre, St. Michel d'Aurance... Des élèves laïques venaient au couvent l'hiver apprendre des rudiments de catéchisme, d'écriture et de grammaire, et allaient ensuite enseigner dans les hameaux éloignés. Ce fut elle qui acheta la propriété et fit construire le couvent actuel, vers 1826. Il y avait un pensionnat et un externat ; le pensionnat était divisé en deux classes, l'une à 360F pour la bourgeoisie, l'autre à 286 F/an pour les « moins aisées ». L'externat s'ouvre aux filles du Cheylard et comprend une classe gratuite. Puis, mère Stanislas Mourier (Cf. « La révérende Stanislas Mourier », par un chanoine de Viviers). De 1853 à 1876, la congrégation passa de 30 à 150 religieuses, et de 7 établissements à 29.

A. Mazon, Histoire du Cheylard : P.181 : Ce fut M. Dabert, vicaire général de Mgr Guibert, qui rétablit le noviciat dans la maison: c'est ce qui permit de fonder de nouveaux établissements, dans le diocèse, mais aussi dans ceux de Périgueux (dont M. Dabert devint évêque) et de Moulins. La mère Stanislas Mourier avait fait construire en 1858 un nouveau bâtiment affecté à la chapelle, à l'aumônerie et aux classes externes. Mais le local demeure insuffisant. Il y a un pensionnat, un demi-pensionnat, une école privée gratuite, une salle d'asile, un juvénat, un ouvroir et un orphelinat où sont reçues les filles sans parents de 7 à 21 ans. p.182 : Le premier groupe industriel en remontant la Dorne est celui fondé par M. Chambon après 1848 ; il fonda une impression de foulards. Il voulut ensuite faire une usine de papiers peints, une autre de draps, mais fut moins heureux. L'inondation de 1857, et des procès ruineux achevèrent sa déconfiture. Son fils a une fabrique de tissus à St. Martin de Valamas. La maison Durand, de Lyon, reprit l'usine Chambon, mais dut fermer faute de bons gérants. Le second groupe sur la Dorne est celui de Carmentran : ancienne fabrique à soie Dessus, puis imprimerie de foulards Chambon, puis fabrique à soie Saléon-Terras. Le 3° groupe, à Brolles, est l'usine à soie de M. Saléon-Terras. Il occupe de 5 à 600 ouvriers. En amont encore, fabrique à soie de Paul Lafont.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 21 août 1999 : Le rôle de la ville et du château de la Chèze est décrit notamment par Claude Hebbster : la ville change 6 fois de camp, le temple démoli trois fois. La participation au mouvement de 1683 est importante, mais suivie d'un important exode après la Révocation. La route des Dragonnades surplombe la Dorne.

Cévennes Terre de Lumière n° 1 2001 : Week-end « vallée de l'Eyrieux », 1 et 2 mai 2000, visite du Cheylard, avec vue du château de la Chèze, plan du Cheylard, pp.5 à 11.

Tableau des 2/20° au Cheylard sans doute en 1773. AD 07 C 1115. AN 234.

François Chabanne : Chronique cheylaroise au fil des ans: une chapelle construite au Cheylard en 1420, collégiale ou annexe d'Arric. "Boutières en Histoire n°5 p. 201.

Les aventures amoureuses du comte de Brion avec Melle de Vendôme. Compagnon de Gaston d'Orléans, d'après le cardinal de Retz. (idem).

XIX° siècle

Industrie

Généalogie de la famille Saléon-Terras et alliés Ferrand et Blachère (d'après J. Villain). AY 214-217.

La Croix de l'Ardèche 15 et 9 mars 1903. Nécrologie et funérailles de Just Saléon-Terras. AZ 173-174.

Tanneries au Cheylard en 1813. 9 M3. 2 BJ 186.

Mégisseries au Cheylard en 1813. 9 M3. 2 BJ 187.

AD 07 9 M3 : Teinturerie et chapellerie à Vernoux, le Cheylard, Chalencon en 1812. 2 BJ 188.

Tanneries au Cheylard en 1846. 9 M2. 2 BJ 184.

Autorisation donnée à M. Saléon-Terras de reconstruire son barrage de Carmentran. (16 sept.1870), 3 K 127. 2 AA 175.

Jacques Bouthérin : Le triangle des Boutières, histoire d'une famille d'industriels, les Chambon. « Les Boutières en Histoire » n°7 2014, p.7-42.

Industries au bord de la Dorne. XIX° siècle : Chambon, fils de petits propriétaires de Jaunac, travaillait à Neuville et ses affaires prospéraient. Les grèves de 1848 le ruinèrent. Il vint au Cheylard faire de l'impression de foulards; l'inondation de 1857 le ruina à

nouveau, alors qu'il avait le projet d'imprimer du papier peint ou de créer une manufacture de draps. Il eut des récompenses aux Expositions, fut décoré après l'inondation. Son fils a une fabrique de tissus à S.Martin de Valamas (vers 1870).

Vers La Motte, les ateliers Saléon-Terras ont de 500 à 600 ouvriers. Durand a repris l'activité de Chambon vers 1865 : ce sont les grands foulardiers de Lyon, mais ils laissent beaucoup de bâtiments inoccupés. Cela se trouve à Chabannes.

A Carmentran, ancienne fabrique à soie de Dessus, achetée par M. Chambon, puis par M. Saléon-Terras et redevenue fabrique de soie. A Brolles, tissage de soie à Just Saléon-Terras, maire du Cheylard. Plus haut, fabrique de soie construite par Paul Lafond. A 3 km, château de la Motte. AX 84.

Statistique ouvrière au Cheylard en 1882. AY 240.

Michel Legros : Portrait d'Achille Legros (1847-1905). *Cahiers de "Boutières en Histoire" n°9, 2016. p. 173-181.*

Municipalité

Les élections municipales du Cheylard sont cassées à cause de la conduite de l'abbé Planchon, vicaire à Accons (1853). Ses menées étaient hostiles au gouvernement, et l'évêque déclare que c'est une « tête faible » qui agit à l'inverse de ses recommandations. AN 150

Elections municipales au Cheylard en 1884. AZ 163-164.

Délibérations municipales du Cheylard de 1886 à 1891 (notes) AZ 165-169.

Délibérations municipales au Cheylard de 1891 à 1901 (notes centrées sur les problèmes scolaires). AZ 174 et suiv.

Délibérations municipales au Cheylard de 1901 à 1910 (notes). AZ 170.

Délibérations municipales au Cheylard 1911-1912. AY 220-221.

Délibérations municipales au Cheylard 1912-1918. AY 224-231.

Surveillance des conseils municipaux du Cheylard. (1888-1919) 2 AC 151.

Affaires communales : 1871-1898 (AD 07, 2 Z 326), 1899-1901 (AD 07, 2 Z 327, 1902-1919 (AD 07 2 Z 328), 1920-1939 (2 Z 329).

Roger Dugua : Marc Sauzet, juriste et député de l'Ardèche, *Boutières en Histoire, n°15, 2022, pp. 127-136.*

Voies ferrées

Archives municipales du Cheylard: documents sur les voies ferrées 1889-1929 (notes). AY 218-219.

R. Dugua, G.Durrenmatt : La voie ferrée La Voulte-Le Cheylard fut inaugurée le 13 septembre 1891. Les travaux du second réseau commencèrent dès 1899. La jonction Tournon-le Cheylard sera effective le 11 juillet 1903. Le 7 décembre 1902, la ligne atteignait St. Julien Boutières. Le 8 septembre 1902, ce fut l'accident du « pont du malheur ». La ligne St. Agrève-Yssingeaux fonctionnait depuis le 21 septembre 1902. Il ne semble pas y avoir eu d'inauguration officielle pour le second réseau. P.116-117 : les grèves de 1920 et 1929. Horaires des trains le Cheylard-Tournon p.66. Horaires La Voulte-le Cheylard en 1894 p.37.

Construction des voies ferrées de « l'étoile du Cheylard », 1889-1904. Archives Communales du Cheylard. AY 218-219.

Travaux personnels

Dossier sur la ligne C.F.D. Lamastre-le Cheylard, réalisé au printemps 2003 pour l'Office de Tourisme du Cheylard, A 65 à 88. A noter : évolution du trafic 1905, 1912, 1916 et les plans avec attente de trafic et de rentabilité sur Lamastre-Tournon, A 65-66, difficulté de construction de la ligne (A 67), déclaration d'utilité publique, problèmes des Nonières (A 71), grève de 1920, (A 83), liste du personnel du 31 mai 1924 pour les élections à la caisse mutuelle des agents du CFD, dont Daniel Riou, (A 87-88).

Divers

Plan du Cheylard en 1809. (in P. Clauzier, Souvenirs d'un curé vivarois p. 86 H.T.)

Plans cadastraux du Cheylard en 1839 (plans d'assemblage). AY 2252-2255.

Foires et marchés au Cheylard au XIX^e siècle (notes). AZ 157-159.

Liste électorale du Cheylard en 1848 par catégorie socio-professionnelle (non-nominative, aucun ouvrier). AN 200.

François Chabanne : L'Alphonsine, contrebandière cheylaroise (en allumettes, fin XIX^e) « *Boutières en Histoire* » n°5 p. 204.

Hôpital du Cheylard en 1903 (notes sur 6 M 612). 2 AC 147.

L'Echo paroissial du Cheylard, mai-décembre 1910. Notes. AZ 171-173.

Le 9 août 1913, la voie ferrée Aubenas-le Cheylard fut décrétée d'utilité publique, sous l'impulsion d'Albert Roux, conseiller général d'Antraigues.

L'Eglise et le temple du Cheylard (extrait du « Coulassou »). AX 1-3.

Congrégations religieuses: communauté des Soeurs de S.Joseph au Cheylard (1852-1854) AD 07 2 Z 814. (1902-1918) AD 07 2 Z 816.

Mercuriales du Cheylard et autres (1885-1893), AD 07, 2 Z 210.

La Providence des familles du Cheylard et autres sociétés mutualistes, AD 07 2 Z 854.

Problèmes scolaires

Sur la question scolaire :

La maison d'école : l'inspecteur primaire étant absent à la réception des travaux le 22 juillet, la commune décide le report indéfini de cette réception, au grand mécontentement de l'entrepreneur Valla le 10 août 1886. Au budget de 1888, 1267f de remboursement d'emprunt pour payer l'annuité de crédit de l'école de garçons. Mais en 1887, il faut emprunter 15.000f de plus. Le CM remarque qu'aucun devis ne justifie ce supplément. Les éboulements successifs du mur de clôture de l'école de garçons ont endommagé la propriété de M. Liotard, détruit 236 ceps de vignes, des arbres fruitiers ; M. Liotard demande 1153 f, réduits à 350 après intervention du maire. Il faut aussi reconstruire le mur. Le 13 nov.1887, le CM demande le versement d'un reliquat de subvention de 3200f pour la construction de la maison d'école, mais demande le 12 fév 1888 l'ajournement des dépenses pour le matériel scolaire. Il accepte de payer 186f aux entrepreneurs en plus, mais pas davantage : les travaux ont été mal surveillés. Le 7 octobre 1888, il déclare que les travaux sont défectueux. Le 22 novembre 1902 rejet aux grandes vacances des réparations à faire à l'école de garçons (1260f) Le 1er juillet 1904, refus d'un 3^e adjoint à l'école de garçons. La construction a été faite de manière « pitoyable ». Le 15 nov 1904, accord pour la création d'un cours supplémentaire à l'école primaire de filles, qui existe déjà et n'entraîne pas de frais supplémentaires pour la commune.

Le personnel : Le 16 août, le Ministère propose un poste d'adjoint à l'école de garçons, 2 à l'école des filles. Le CM refuse, car il n'y a que 40 inscrites chez les filles. En fait, les titulaires sont déjà nommés, et il s'agit d'une simple régularisation. Le CM répond que le poste d'adjoint est inutile, et que l'un des 2 postes d'adjointes doit être supprimé. Le 23 sept 1888, nouveau refus de créer un poste d'adjoint à l'école de garçons. Le 21 fév 1889, refus d'inscrire l'indemnité de logement de la directrice de l'école publique. Le

19 juillet 1889, la loi rend cette inscription obligatoire. le CM laisse au préfet le soin d'inscrire la dépense au budget. Elle figure effectivement au budget de 1890.

L'école maternelle : malgré le CM qui a voté contre le 1er juin 1885, le Ministère a approuvé la construction d'une école maternelle le 21 octobre 1886. C'est inutile, il y en a déjà une. En cas de charges pour la commune, refus d'inaugurer l'école ou d'installer la directrice. Quand l'école est créée (27 sept 1886), le CM refuse de fournir le mobilier, quitte à laisser l'administration inclure cette dépense d'office. Le 13 nov. 1887, la directrice de l'école maternelle a été installée par 2 délégués cantonaux. Le CM refuse d'inscrire 2449 f 50 pour des travaux d'aménagement pour une école des filles dont elle ne veut pas. Il ne veut payer ni le chauffage, ni l'indemnité de logement (200 f) ni la femme de service (250 f). Le préfet inscrit d'office l'indemnité de logement. Protestation du CM.

L'école primaire supérieure : le CM refuse les frais d'installation des travaux manuels. Il ne conteste pas l'utilité des centres d'apprentissage ailleurs, mais conteste qu'une EPS entraîne la création d'un tel Centre. Toutefois, il accepte d'emprunter pour achever la construction de l'EPS, fournir le mobilier. Il reste 13 079 f 84 à payer à Valla, 2440 à la femme Brugière née Sauversac (sans doute pour le terrain). Le CM demande 400f de subvention annuelle pour 30 ans, et emprunte au Crédit Foncier 22 279 f 34 sur 30 ans aussi. Mais le 31 mars, il accepte de réduire l'emprunt à 15.600 f. Le sous-préfet dit que le mobilier de l'EPS n'était pas prévu au devis. Le 21 juin 1890, M. Bergeron demande un mur de soutènement entre sa propriété et l'EPS. L'aile gauche du bâtiment n'est pas achevée, il faut encore emprunter 12.000 f. Le CM donne son accord. Le 12 août 1902, refus de la création d'une 3^e classe à l'EPS : elle n'est pas nécessaire, malgré la création de la ligne jusqu'à Dunières. Nouveau rejet le 23 février 1904.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, pp.143-157 : L'école des Frères fut fondée en 1840 pour 3 Frères, 12 actuellement (1889). L'école fut d'abord communale payante avec pensionnat ; elle est libre gratuite, toujours avec pensionnat. Le traitement est fourni par les rétributions et les pensions, puis par le Comité. Le mobilier appartient aux Frères, le mobilier scolaire est payé par la commune, puis par un Comité (1.200 F). L'école compte 320 élèves : bons résultats religieux, 20 sujets pour les Frères dont 10 déserteurs ; la réputation est excellente, l'appui des autorités civiles est bon ; les Frères font le chant et l'harmonium libre à l'église. Le Cheylard compte 3100 habs, dont 100 protestants. Ovide de Valgorge donne beaucoup de détails sur la famille de Laulanhier, dont il descendait par sa mère. Joseph Michel de Laulanhier, aîné de la famille, né au Cheylard le 15 mars 1718, fut ordonné prêtre à 25 ans, et bientôt vicaire général de l'évêché de Viviers, ses 3 frères plus jeunes étant militaires. Adversaire des Encyclopédistes : « Essais sur la religion chrétienne », réimprimés en 1770, « Réflexions critiques et patristiques », imprimées en 1780. Décédé en 1790. L'école des garçons fut créée au Cheylard en 1835 et confiée à un élève de l'école normale. 5 ans plus tard il dut démissionner et le C.M. vota ce qui était nécessaire à l'installation de 2 Frères. L'abbé Maniouloux, curé-archiprêtre du Cheylard, demanda des Frères le 27 décembre 1839. Il ne reçut que des Frères de Viviers, qui se défroquèrent bientôt. Les Maristes prirent l'école en charge en 1845. Il y avait déjà des pensionnaires. En 1851, le curé avait promis de compléter 1.400 F si les pensions n'y arrivaient pas. Les pensions ne donnèrent que 1.000 F dont 592 étaient dûs. La rétribution scolaire n'atteint pas 800 F, l'ancien curé donnait 150 f, et le nouveau, M. Marquez, ne veut rien donner. En 1853, 165 élèves, dont 10 postulants, 19 internes et 95 gratuits. Les enfants laissent trop à désirer pour la propreté et la politesse ; on doit dire les litanies de la Vierge le samedi matin, celles de St. Joseph le mercredi et lire la règle tous les dimanches. Le cuisinier manque de propreté pour la préparation des aliments, dans ses ustensiles et sur sa personne. De leur tribune de l'église, les enfants ne voient et n'entendent rien. Un nouveau bâtiment fut installé en 1859 ; les Frères avaient une cour, mais pas de jardin. Les protestants avaient un instituteur communal de leur culte, qui n'avait que ses coreligionnaires. M. l'abbé Pic remplaça le curé Marquez, nommé au Bourg Saint Andéol. Il transmit la demande de M. Chambon, industriel (impression sur foulards), qui voulait quelques religieux pour s'occuper des 40 à 50 enfants qu'il emploie (soupe, surveillance au dortoir, instruction...) Il offre 1.000 F par an pour 2 Frères, 1.300 pour 3. Les Frères rentreraient dans leur communauté les dimanches et fêtes, les ouvriers rentrant chez eux. Mais M. Chambon père fit faillite, puis son fils, « ce qui fit heureusement échouer le projet ». En 1869, il y avait de 162 à 240 élèves, 60 à 100 internes, 100 à 170 gratuits. A cette date, le maire et le curé prièrent de séparer gratuits et payants : 3 classes pour les externes gratuits, 3 autres aux internes et aux externes payants. Les pensionnaires payaient 25 à 38 francs par mois, et les « caméristes » 5 à 6 F. En outre, en octobre 1864, le curé Pic avait obtenu la création d'un cours pour les enfants des employés d'une imprimerie sur foulards tenue par M. Durand, de Lyon : 70 enfants. Deux classes furent établies de 7 à 9 h. du soir. Le curé Pic fut nommé curé d'Aubenas en 1865, et remplacé par l'abbé Eschavel, qui mourut en 1875. Puis, l'abbé Pizot.

M. Sauzet, conseiller général, était l'un des appuis des Frères, en 1851. Son neveu du même nom parvint à faire obtenir un instituteur pour les protestants, et à devenir conseiller municipal, puis maire après le 4 septembre 1870. Le conseil municipal vota une subvention de 2.500 F, qui permit de ne faire payer que les internes et les externes surveillés. Il y avait en moyenne 220 élèves, dont 120 gratuits, 65 externes à 5 ou 6 f. par mois, et 2f. 50 à 3f. pour les externes surveillés. Le nombre des élèves passa à 285, et la subvention communale de 2.500 à 2.900 F. Mais le F. Visiteur nota que la propreté, la discipline, la civilité, laissaient à désirer, et que l'on priait parfois un peu vite. Le F. Symilien dirigea l'établissement avec le titre communal de septembre 1877 à septembre 1884. Le Comité loua une maison appartenant à Mme. veuve Chambarlhac, et M. Durand céda une partie de son immeuble d'impressions sur foulard. M. Saléon-Terras revint à la mairie en battant M. Sauzet et fit reconstruire une maison pour 3 classes d'externes. M. Sauzet souhaitant de l'avancement pour son gendre magistrat, il avait promis la laïcisation de l'école des Frères. C'est pourquoi il fut battu ; mais le Préfet signifia à M. Saléon-Terras que des laïques prendraient la direction de l'école communale à la rentrée de 1884.

Un Comité fut alors constitué avec le curé, président, le maire Just Saléon-Terras, Joseph Saléon-Terras trésorier, Lafayolle adjoint, Laffont Louis, négociant, Bergeron Paul, rentier, Baylon, capitaine en retraite. Vers 1885, l'établissement avait 300 élèves, en 6 classes, 62 pensionnaires, 24 élèves surveillés. Les simples externes étaient gratuits. Le comité fournissait un traitement de 3.000 F, plus les 1.400 F de loyer du local central, l'externat étant fourni gratuitement par M. Just Saléon-Terras, et le dortoir des internes par M. Durand. Le Comité a payé 190 F pour les prix, 180 F pour le chauffage, 130 F pour fournitures scolaires aux indigents, plus quelques réparations dans le local, le F. Directeur ayant dépensé 1.000 F pour les autres. Les Frères se sont prêtés gratuitement au chant et à la tenue de l'harmonium. Les résultats scientifiques sont excellents : 4 brevets d'instituteurs, 2 admissions aux Arts et Métiers, 25 certificats d'études. Il y a eu 20 vocations, mais 10 ont manqué de courage. Le dortoir est à 600 mètres du bâtiment principal, ce qui pose problème en hiver ; l'église est à 350 mètres, de style byzantin à 3 nefs, avec 2 tribunes superposées au fond et des tribunes latérales. Le local central contient 4 classes assez exiguës, 3 petits dortoirs trop bas, 2 réfectoires et 7 appartements trop petits pour les Frères. L'externat a trois belles classes au-dessus d'un préau, et une bonne cour, à 130 mètres du logement. A défaut de jardin, il y a une vigne d'environ 7 ares. Le Comité a ajouté 30 tables, 3 bureaux noirs, pour 1.200 F, plus 500 f. d'instruments de

musique pour créer une fanfare, qui a salué joyeusement l'élection de M. Saléon-Terras au Conseil Général, d'où il a chassé M. Sauzet. Le curé-archiprêtre Pizot est mort le 3 février 1890. L'évêque l'a remplacé par M. l'abbé Sauze, que le gouvernement a refusé. Mgr Bonnet a tenu bon, et M. Sauze est à la tête de la paroisse, avec ses deux vicaires. Mais leur traitement a été suspendu parce qu'ils ne voulaient pas faire révérence au candidat officiel. La population est encore bien religieuse, les offices, les sacrements et les nombreuses confréries sont bien fréquentées. Environ 900 hommes et presque toutes les femmes remplissent le devoir pascal. Les danses, les fêtes « balladoires » sont encore inconnues ici, ce qui est rare dans le Midi. 700 à 800 personnes sont occupées dans divers établissements industriels. Les autres vivent de leur commerce ou de leurs champs.

La question scolaire à la fin du XIX^e au Cheylard. AX 84-85 : Il y a une école de 300 garçons en 1894 laïque et surtout protestante. Mgr Bonnet y fit un discours où il défendit l'idée que sans enseignement religieux, il ne pouvait y avoir que de mauvais fils, de mauvais citoyens et de mauvais chrétiens. Procession bannière déployée, évêque en tête, avec 40 prêtres en habit de chœur. L'école comptait 12 Frères et 300 élèves. Elle s'élève au-dessus de la Dorne. Bergeron, président du Comité de l'école libre, fut le correspondant de Mazon, Saléon-Terras maire et conseiller général. Cette fête ne se compare qu'à l'inauguration du chemin de fer. On remarqua que, à la gare du Cheylard, sur 12 employés, il n'y avait que 2 catholiques.

La question scolaire au Cheylard au XIX^e et au début du XX^e siècle (article pour « les Boutières en Histoire » n°4 2 AE 110-117.

Michel Riou : La question scolaire au Cheylard au XIX^e et au début du XX^e siècle. « Boutières en Histoire n°5 » p.169-189.

La question scolaire au Cheylard à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e (texte pour le même article avec mise en page et photographies de R. Dugua). 2 AE 118-137.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois, histoire de l'enseignement au Cheylard au XIX^e siècle. p.116-120. Les curés du Cheylard au XIX^e siècle, p.203. La statue de la Vierge au bas de la rue du Pré fut érigée après une mission en 1856 avec l'accord de la mère Stanislas Mourier. Depuis, fête du 15 août, illumination et foule devant la statue. ND de l'Assomption est patronne de la paroisse. En 1867, mise en vente de l'ancienne maison Ferratier, devenue propriété des Saléon-Duclos. L'abbé Eschavel (1865-1874) l'acheta pour y installer l'hôpital, confié aux sœurs de Sainte-Philomène, de Crémieu, dans l'Isère. La commune en prit la charge en 1873. Dès 1880, la famille Bergeron offrit un nouvel emplacement, qui fut refusé. En 1890, Mgr Bonnet nomma Alphonse Sauze. Il ne fut pas agréé, mais le fut 2 ans plus tard à Bg. St. Andéol. L'abbé Ferdinand Roure lui succéda de 1891 à janvier 1904. Il fut le vrai créateur de l'école de la rue de Chabannes. Il devint ensuite curé d'Aubenas. Le 15 mai, installation du curé Oddes, curé de S. Agrève depuis 1900. Il fut installé par le chanoine Régis Deschanel, vicaire général de l'évêque et futur protonotaire apostolique. Les franc-maçons lui manifestèrent une hostilité marquée. Début juillet 1908, procès à Tournon où 21 candidats battus attaquaient le clergé cheylarois de manière diffamatoire. Ils furent condamnés à 16 francs d'amende et 1 f de dommages et intérêts le 10 juillet 1908. Les vicaires furent mobilisés pendant la guerre. Le curé se retira épuisé à Viviers, où il fut nommé chanoine titulaire le 25 février 1919. L'abbé Louis Brugière, curé du Pouzin, né à St. Martin de Valamas le 16 août 1873, le remplaça le 28 février 1919.

XX^e siècle

Bijoutiers 1900 : Noémy Collange, Stanislas Traverse, Louis Traverse ; Mouliniers : Alexandre Bressac, Chomarat, Louis Laffont ; Tissus : Dame Antouly, Isidore Besset, veuve Pierre Clary, Mélanie Collange, demoiselle Dussaut, Marie Duvert, veuve Frédéric Rivier ; Banquiers : Victor Cayrier, Frédéric Chapon ; Scierie mécanique : Astier.

E. Bertal : Guide annuaire de l'Ardèche, 1900, p. 55 : Il y a une école primaire supérieure de garçons, 2 écoles publiques (garçons, filles), 2 écoles libres (garçons, filles), 1 inspecteur primaire, 1 agence d'enfants assistés du Rhône. 2 notaires, 2 huissiers, 1 garde-champêtre, 1 brigade de gendarmes à pied.

1 société chorale « l'Indépendante », 1 société de secours mutuel « la Providence des pères de famille »

Moulinages de soie, tissage de soie, fabrique et impressions de foulards de soie, filature de laine (p.56). A noter : pas de tanneries. Châteaux : la Chèze et Gastefer. p.294 : 1 armurier (Jean Théron), 7 aubergistes, 3 bouchers, 2 banquiers (Victor Cayrier, Frédéric Chapon), 1 bazar (Gédéon Paya), 2 marchands de beurre (Jean Mounet, Victor Souche), 3 bijoutiers, 12 boulangers, 2 bourreliers (Marijon Louis et Eugène), 46 cafetiers, 2 chapeliers (Liogier Henri et Numa), 1 charbonnier (Louis Faure), 5 charrons, 2 charcutiers, 1 marchand de châtaignes, 1 marchand de cierges, 1 cordier, 5 cordonniers, 19 épiciers, 3 ferblantiers, 3 entrepreneurs, 1 marchand de fruits, 2 de grains, 3 horticulteurs, 1 hôtel (Jean Courthial), 1 linger, 1 marchand de liqueur, 3 maréchaux-ferrants, 3 menuisiers, 4 merciers (dont 1 Jallat-Lagardette), 2 meuniers, 1 modiste, 3 mouliniers, 1 pâtissier, 2 pharmaciens (Casimir Courthial et Hospice), 3 plâtriers, 1 peseur public, 1 quincaillier, 8 sabotiers, 1 scieur mécanique, 3 serruriers, 2 débits de tabac, 4 tailleurs, 2 teinturiers, 7 marchands de tissus, 3 marchands de vin en gros, 3 voituriers.

Compléments : Il y a un service de voitures du Cheylard à Saint Martin de Valamas, et du Cheylard à Lamastre. Le CFD a des haltes à Pailhès, et aux Nonières. La ligne s'arrête au Cheylard et à Lamastre dans la vallée du Doux.

Il y a une voiture publique du Cheylard à Valence, une autre de Marcols à Valence, une autre de St. Sauveur au Cheylard. Le courrier de Vernoux passe par St. Fortunat, Valence, ou par Lamastre, celui de St. Pierreville par la gare de St. Sauveur, il y a un courrier de S(. Pierreville à Marcols, de St. Agrève à Tence, de Lamastre à Saint-Agrève

Election complémentaire du 5 avril 1903 : Joseph Saléon-Terras maire du Cheylard. AZ 157.

Abbé Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois (ancien curé du Cheylard) .4^e éd. 1955. Imprimerie Dumèze, 250 p. Bibliothèque personnelle. Le Cheylard entre les deux guerres, p.98. p.127: Le Cheylard pendant la guerre de 39-45.

Périodiques sur le Cheylard début XX^e siècle. AZ 116.

Lettre de protestation de Riffard, syndicaliste CGT au CFD, déplacé dans la Manche (20 janvier 1904-Photocopie). 2 AG 195. 18 août 1907 : Le préfet inscrit d'office un crédit de 1174 f.25 pour payer les travaux effectués à l'école de garçons, et met en demeure le Maire de payer. Le Conseil proteste à nouveau contre l'exécution de travaux non utilisés, et d'un mobilier scolaire démodé et contraire aux règlements, ce qui empêche des réparations obligatoires et urgentes. Le même jour, l'hospice du Cheylard demande à être dispensé d'adjudication pour les fournitures en pain, viande, vin, combustibles, épicerie et pharmacie. Le conseil approuve, ainsi que la même demande pour les fournitures de bureau formée par le Bureau de Bienfaisance (registre des délibérations municipales du Cheylard).

Le ravitaillement au Cheylard en 1914-15. 2 AC 150.

Reconnaissez-vous ? (quartier de la Poste vers 1900).AX 62.

Le Cheylard, jour de marché. C.P.A. A.M. d'Annonay, fonds Musée Filhol, éd. Valleton. 9 S 8 244.

Importante série de cartes postales anciennes avec références, A.D. 07, 6 Fi vol. 6 J 250-251.

Le Cheylard, grande tour du château de la Chèze, reproduction. 2 AX 6.

Références pour le Cheylard, guerre de 14-18 : archives communales et départementales de l'Ardèche. AY 222-223.
Archives municipales du Cheylard: délibérations du CM du Cheylard 1912 (notes). AY 220-221.
Délibérations municipales du Cheylard 1912-1918 (notes). AY 224-231.
L'entrée du pont de la Guinguette vers 1900, photocopie carte postale. S 52.
C.P.A. : l'entrée du vieux château, les rives de la Dorne. Début XX^e. X 3.
C.P.A. : vue du château de la Chèze vers 1920. X 67.
Conflit du CFD en février-juillet 1920. Notes. AY 232-233, AY 248.
J. Charay : Petite histoire de l'église diocésaine de Viviers, p. 273. L'Ecole cléricale du Cheylard fut inaugurée en décembre 1923: elle devait recruter les futurs séminaristes des Boutières, sous la direction de l'abbé Gustave Delorme. Les études s'achevant en 4^e, les élèves se dirigeaient ensuite vers Aubenas ou Annonay. 8 élèves en 1923, près de 40 en 1931.
C.P.A. : le Cheylard, les usines, le couvent et le séminaire. 2 X 8.
C.P.A. : le Cheylard. La mégisserie Léorat. 2 X 8.
C.P.A. : le Cheylard. L'Ecole Supérieure. Vue sur les échamps de la Glorie en arrière. 2 X 8.
AD 07 9 M3 : L'industrie lainière Léora au Cheylard en 1932. 2 BJ 189.
Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Des camps à l'existence éphémère : le Cheylard, St. Jean Chambre, Chomérac p.122-124. Avec index des communes et lieux-dits.
Général Bruno Chaix : La bataille du Cheylard (5-6 juillet 1944), « Les Boutières en Histoire » n°7, p. 83-127.
Jean-Marc Gardès : La valeur n'attend pas le nombre des années (Roger Planchon). « Boutières en Histoire » n°7, 2014, p.127-134.
Situation dans l'industrie du cuir au Cheylard, avril-juillet 1951. AD 07, 100 W 654.
Dossier de l'entreprise Herth (le Cheylard), 1966-1967. AD 07, 7611 W 39 Idem 1971 : AD 07 7611 W 14.
Les immigrants au Cheylard par origine, âge, professions, années 60. I 58.
Carte postale couleurs : le château de la Chèze vers 1960. 2 X 8.
Carte postale couleurs : le vieux château du Cheylard vers 1960. 2 X 8.
La photo a parlé (fanfare du Cheylard en 1961). Hebdo 3 2 2006. 2 BM 149.
Recensement de 1962. Commune du Cheylard. AX 67.
Recensement de 1968. Commune du Cheylard. AX 68-6970.
Recensement de 1968. Ensemble des communes rurales du canton du Cheylard. AX 35.
Les anciennes tanneries de la basse ville. Une image qui appartient au passé. TV du 2 6 89. AX 82.
Premier colloque départemental école-entreprise. Article TV du 25 6 87. AX 82.
Jean-Claude Saby: Les eaux minérales au Cheylard. Extrait du cahier « Boutières » de MATP. AS 103-104.
Document CCI Annonay : évolution du canton du Cheylard 1968, 1975, 1982, 1990, par communes (démographie), par branches d'activité, par entreprises de plus de 20 salariés, par nombre d'hôtels. 2 BH 99.
Recensement de 1975. Le Cheylard. AX 63-64-75-76-77.
Conseil municipal du 30 août 1979. AX 107.
Odette Autrand : Le Cheylard et son canton: un pôle industriel en milieu rural. MATP n°32 du 15 11 91. AX 79-81.
Jacques Chomarat, un Ardéchois à Moscou (contrat de rénovation d'usines textiles). D.L. du 25 2 89.
Un 47^e anniversaire commémoré avec ferveur. DL du 12 7 91. AX 90.
Aménagement touristique du plan d'eau des Collanges. DL du 6 3 92. AX 62.
Démolition des moulins Lafont (la Sablière). DL du 30 mars 1992. AX 78.
Sauvegarde du patrimoine ardéchois: créer un évènement local. 26 6 92. AX 60.
Un nouveau monument aux morts. FDL du 11 5 93. AX 92.
Inauguration de Eyrium base aquatique barrage. DL du 24 7 93. AX 15
Chomarat en Ardèche : un minoritaire va en Bourse. DL du 15 3 94. AX 91.
Les honneurs de l'armée française. DL du 17 7 94. AX 88.
Le 3^e festival des marionnettes. DL du 27 7 94. AX 34.
Plan du Cheylard. (1976). AX 61.
La mémoire de la ville (exposition de Patrimoine Boutiérois). DL du 20 11 95. AX 16.
Le château de la Chèze ; une re-naissance, du 27 5 97. AX 86.
Station d'épuration : un traitement qualitatif et quantitatif. T.V. 6 6 97. 2 BG 33.
Venue de Charles Millon au Cheylard. Article TV du 4 7 97. AX 66 et 78.
Perrier agro-industrie, Ardèche-Infos, automne 1997. AM 207.
5 juillet 1944 : on s'est souvenu. AX 60.
Le Cheylard doit assumer son rôle de « petite ville ». TV du 30 6 98. AX 60..
Le docteur Charre nous a quittés à 76 ans. TV du 4 9 98. AX 65.
Un lycée au Cheylard, et non pas le lycée du Cheylard. TV du 4 9 98. AX 89.
L'Arche des Métiers du Cheylard, document Education et Patrimoine, G 143.
Vue couleurs du quartier de la Sablière. U 99-100.
Recensement : 150 habitants en moins. TV du 23 4 98, contenant les évolutions de la plupart des communes des cantons de Saint-Martin et du Cheylard. AG 34.
Office de Tourisme: un public dont les adolescents sont absents. TV du 14 10 98. AX 112.
50 ans de présidence pour le père Gagne (basket-club). TV du 4 6 99. AX 87.
Chapelle d'Arric : un cinquantenaire mémorable. TV du 10 7 98. AX 22.
Stade de Pré-Jallat : une page est tournée. TV du 24 7 98. AX 122.
Un nouveau lycée prend forme. DL du 15 9 98. AX 25.
Tricotage et tissage à la cité des Métiers. TV du 23 10 98. AX 19.
Vers une maison des jeunes et de l'industrie. TV du 6 11 98. AX 27.
L'homme aux deux garde-robes (la Bodega). Hebdo du 26 3 99. AX 17.

Le contre la montre de Pierre Cavallin, cascadeur à ses heures et féru de vélo. TV du 10 9 99 AG 122.
 J. Chabal: une baisse (démographique) largement contenue. TV du 14 5 1999. AX 127.
 La cité scolaire tient le bon bout. Article TV du 17 9 99. AH 31.
 Le « chapuzeur » de Saint-Louis (frère Noël Bourret, sculpteur). T.V. 1 10 99. AG 77.
 Eyrium (prospectus années 90). 2 AJ 240.
 Une cité des métiers en 2002. T.V. du 29 10 99. AH 10.
 Eyrium : une piscine qui boit la tasse. TV du 1 9 2000. AY 102.
 RDB: la radio au fil des pages (avec photo de Claudine Robert). TV du 15 12 2000. AX 122.
 Carte touristique des Boutières. AX 121-122.
XXI^e siècle
 La mairie fait peau neuve. TV du 19 5 2000. AY 111.
 Cité des Métiers: le Cheylard, un pays de tradition industrielle. T.V. 13 10 2000. AG 98
 Vers une nouvelle traversée de la ville. TV du 13 10 2000. AY 106.
 Un ancrage pour la Cité des Métiers. T.V. du 12 10 2001. AG 84.
 Quand les murs se mettent à parler (visite de l'église du Cheylard, avec le frère Bourret, historique de l'église). T.V. du 20 7 2001. AG 83.
 Nouvelle traversée du Cheylard: un chantier dans les temps. T.V. du 28 3 2003. AH
 L'Eyrium fête ses dix ans. TV du 11 7 2003. AY 49.
 La nouvelle traversée du Cheylard. Reliefs, hiver 2002-2003.
 Bulletin municipal : le Cheylard Regards (janvier 2002) : inauguration du lycée, nouvelle traversée du Cheylard, arche des métiers... BR 4.
 Bulletin municipal le Cheylard Regards juillet 2002 : entretien des berges des rivières, 10^e anniversaire du festival de la marionnette, urbanisme... BR 4.
 L'office de tourisme passé au crible. T.V. du 10 5 2002. AG 157.
 RDB : la petite radio qui monte, qui monte. T.V. 1 11 2002. AG 58.
 L'arche des Métiers ouvre ses portes le 3 juin 2005. T.V. 20 mai 2005. M 14.
 Arche des Métiers: une ouverture réussie. Tribune, 16 juin 2005. M 18.
 Jamais à « Court » d'idées (modernisation d'une entreprise de marbrerie au Cheylard, Hebdo de l'Ardèche du 17 juin 2005). M 120.
 La Dorne se refait une beauté, Hebdo de l'Ardèche, 18 5 2005. Q 187.
 L'Arche suit sa trace, Hebdo de l'Ardèche du 17/3/2006. S 72.
 Arche des Métiers : à en rester chocolat. Hebdo 24 7 2008. AL 37.24.
 Festoyons au château La Chèze. Hebdo 11 6 2004. 2 BM 159.
 Eyrium ou les pieds dans l'eau. Hebdo, 16 6 2006. 2 BJ 175.
 Plan de réorganisation chez Bijoux GL : 35 suppressions d'emploi. D.L. du 9 10 2008. AL 165.
 Communauté de communes: se doter d'outils modernes et efficaces. Hebdo, 12 9 08. AM 70.
 Plan contemporain de la ville du Cheylard (2010). AZ 155-156.
 C'est le moment de réviser ! (au lycée du Cheylard). 2 AE 153.
 Un sursis pour les salariés de Chomarat. Hebdo, 17 11 2011. 2 BM 151.
 Ils étaient 350 pour défendre l'emploi industriel (Chomarat). 2 AF 77.
 Tract CGT Chomarat 25 01 2012. 2 AK 46.
 Un expert nommé à Chomarat en vue d'un dialogue partagé. D.L. 1 2 2012. 2 AL 8.
 Chomarat : un vrai coup de massue pour les 680 salariés. D.L. du 21 1 2012. 2 AL 162.
 Chomarat : le combat devient politique. D.L. du 25 1 2012. 2 AL 163.
 Rencontre autour de la chapelle d'Aric. Hebdo, 20 9 2012. 2 BM 196.
 Photos aériennes du château la Chèze (Marc Esclaine). 2 AO 15.
 Poleyrieux tisse sa toile : JC3D (agro-alimentaire), Greenbox (tourisme). Hebdo, 17 1 2013. 2 BM 119.
 Bijoux GL : les salariés dans l'attente. Hebdo, 17 1 2013. 2 BM 119.
 RDB perd sa voix (Jean Philippe Savy). Hebdo 7 2 2013. 2 BM 124.
 La lutte continue chez Bijoux GL. Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 14.
 Nouveau coup dur pour GL Bijoux. Hebdo 23 01 2014. 2 AZ 4
 Bijoux GL : le grand oral des repreneurs. Hebdo, 13 3 2014. 2 BA 31.
 Qui pour GL Bijoux ? D.L. 21 3 2014. 2 BA 61.
 Eric Lefranc récupère G.L. Bijoux. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 122.
 La nouvelle vie de la place du Serre. Hebdo de l'Ardèche, 27 11 2014. 2 BJ 18.
 Bijoux GL : une longue histoire en Ardèche. Et maintenant ? Envol n° 646 janvier 2015, p. 16.
 L'Arche des Métiers : dix ans d'expérience. Reliefs n°70 juillet-août 2015.
 Chomarat vend sa branche « Textiles Automobiles ». Hebdo 1 10 2015. 2 BM 104.
 L'école de codeurs labellisée « grande école du numérique ». D.L. 3 2 16. 2 BM 94.
 Alain Amsellem : Danièle Lebrun, une Cheylaroise à la Comédie-Française. Cahiers de « Boutières en Histoire » n°9, 2016 p.131-141.
 Pour ses 200 ans, la place Saléon-Terras fait peau neuve. Hebdo 31 3 2016. 2 BN 183.

LES NONIERES

Juliette Gaultier : Archives communales des Nonières (227 E-dépôt), Revue du Vivarais 2022 N° 4 pp. 342-343.
 Tissus 1900 : Veuve Berger Henri.
 Histoire des Nonières (le Coulassou, octobre 1979) AX 97.
 Inventaire de Vaussèche : n°141: Achat de censures pour Jehan Maurice fait de Jehan et Guigon du Masel (qui doit tre sur St. Michel d'Aurance, un peu au nord de Burianne) pour le fait de Leyrisses (sans doute aujourd'hui Leyrolle) et Nonyres le 5 mai 1333 avec reconnaissances au pied dudit achat faites par 11 personnes dont 8 s'appellent Largier, l'un dit de Leyrisse. n°Incélis : Terrier de Saint

Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537.pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche: 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Ollières

Arnas : n°426: Achat de censes pour Jehan Maurice, fait de André Veyrassac du fait d'Arnas avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint Vallier et reconnaissance des gens d'Arnas le 23 octobre 1333. n°4 : Donation et reconnaissance pour Jehan Maurice du fait d'Arnas le 28 avril 1334. n°135 : Achat d'un hort d'Arnas le 10 décembre 1343 au sauf de Jehan Maurice le 10 décembre 1343 le vendeur s'en désinvestissant.

Coin (le) : n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi aprs St.Luc de l'an 1311.

Noyer (Mas du) : n°303 : Accord entre Catherine veuve de Hugon de Geis et Pons de Geis sur le bois du mas du Noyer où il est dit que les 8/10° seront à Pons et le restant à Catherine le jeudi après la fête de Sainte-Foy 1313

F. Bréchon : T. 2 p. 153 : Le passage de la route Valence-le Puy aux Nonières est attesté en tant que confront dès 1290 (AD 07 C 196 f°65). De là, elle montait à St. Agrève par la serre de Saint-Lager, le serre de la Faye, et le Pouzat. Puis, on passe aux Baraques et au lieu-dit « le Pontet » où un pont est attesté dès 1273 (A.D. 07 52J 113, f°180)

Mémoire du différend qu'a M° François Reynaud, prieur des Nonières, avec Elisabeth Barelle et Etienne Bard (abbé Blanchard, « Un épisode de l'histoire des Camisards dans l'Ardèche »), AJ 132-135.

Lettre de Sobeyran, juge au comté de Chalencon, relative à l'école aux Nonières, le 26 août 1744. C 15 à C 18.

Sortie de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardche, le 21 mai 1978.(Visite à travers le patrimoine ardéchois, Carlat-Malartre, 1985).A 35.

Eglise des Nonières (« le Coulassou »). AX 10-11.

Un commerce inédit (restaurant multiservices) pour relancer le village. Hebdo, 19 6 2014. 2 BD 75.

Vue générale des Nonières, vers 1910. C.P.A. 2 X 2.

MARIAC

Histoire de Mariac, le Coulassou, 1979. AX 97 : Le 13 décembre 1157, l'abbé Jourdan, de l'abbaye de la Chaise-Dieu, obtint confirmation de la possession « des églises » de Mariac, de l'abbaye de Cruas, avec arbitrage de Raymond, évêque de Viviers et de Durand, abbé de Mazan. B.N.F.-Gallica, AK 6.

Inventaire de Vaussèche : Trapayac : n°382 : Achat à Pons et Guichard de Brion par Pons Maurice des rentes de Trapayac acte reçu par la cour de Chalencon « avec six sceaux pendant en icelluy contract » le 11 avril 1273. n°386 : Partage fait entre Jehan Maurice et Maurice Maurice frères de Chalencon des rentes de Trapayac le jour de la Saint-Martin après Saint Luc 1326. n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice des rentes de Trapayac par Pons fils à feu Martin le 22 mai 1327. n°384 : Terrier en faveur de Jehan Maurice fait par ceux de Trapayac en juin 1330. Il est question de Pierre fils à autre Pierre de Trapayac, Guillaume fils de Simon de Trapayac, et Pons fils à Martin de Trapayac. n°383 : Reconnaissance et terrier des habitants de Trapayac : suit la liste des habitants, avec 13 personnes, dont Guillaume de Linhon, recteur de l'église de Brion, 6 personnes de Trapayac dont Guillaume, Jehan du Chier de Brion, Pierre de Clusel et Jehan Géraud d'Accons, Jean Pouchon et Jehan Soteyra de Villebrion, Guillaume et Estienne du Monteil frères habitant du Cheylard, Peyronnet de Procenor, Jehan Périer et Laurence sa femme le 17 décembre 1338 (en marge : sont les rentes de la chapelle de Cheissieu). n°387 : Reconnaissance en fief franc fait par Raymond Coyratier de Chalencon au seigneur de Brion des rentes qu'il prend à Trapayac le 5 février 1377. n° maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalencon fondée par ceux de Cheysieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

Reconnaissance faite le 17 décembre 1338 par les habitants de Trapayac (commune de Mariac), à Jehan Maurice, de Chalencon. Transparent, imprimé. H 39-40-41.

16 mai 1783: Jean François Fournier, de Mariac, contre Pierre, Jacques et autre Pierre Chambier, qui troublent la jouissance de la prise d'eau de la béalière du moulin de Mondet du vendredi matin au lundi matin pour l'arrosement des prairies. Le partage remonte au 27 septembre 1666, et le trouble à 1780. Supplément d'enquête ordonné. AD 07 26 B 1.

2 mégisseries à Mariac en 1812. 9 M3 (simple mention). 2 BJ 187.

Recensement de 1962. Mariac. AX 40.

Recensement de 1968. Mariac. AXW 41-42.

Notes sur Mariac (Charrié). AX 46.

Lettre à Maurice Roche contenant des renseignements sur Trapayac au Moyen-âge (2 mai 2005). U 46.

Accensements à Trapayac aux Maurice, de 1273 à 1377. H 69-70.

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III p.8. Jean de Lort était notaire à Mariac. Sa demeure était une maison forte protestante qui fut prise en 1581 par le comte de Tournon.

Conférence sur les églises remarquables des Boutières : Saint Clément, Mariac, Pourchères, 29 juillet 1999. 2 AR 268-269.

Demande de création de deux sections à Mariac du 24 août 1852 : on se plaint du monopole de Pont-Fromentières, où on est en train de construire l'église. AN 150.

Départ à la retraite de Maurice Roche. T.V. 25 6 1999. AG 78.

Ce n'est rien qu'un peu de bois. Chaufferie au bois à Mariac. T.V. du 21 4 2000. AG 93.

Le Girond sur le Net (www.multimania.com/girond/). T.V. du 20 7 2001. AG 104.

Iconographie : Archives municipales de Mariac, E dépôt 122. 2 photographies représentant 1 groupe de 9 personnes dont 5 cyclistes et le curé (s.d. vers 1896).

F. Charpigny-Y. Morel : Vallées moulinières. pp.111-112. La grève chez Chomarar en 1920. p.108 : la grève à Mariac et Dornas en 1920.

L'église de Mariac (le « Coulassou ») et celle de Pont de Fromentières. AX 5-7.

Eglise Saint-Etienne de Mariac. Brochure.AX 113.

Eglise de Mariac. Sortie de la Sauvegarde le 21 mai 1978. AX 114.

Girond-Article du Coulassou d'oct. 79. AX 105.

L'écho municipal de Mariac, 1984-1987, 1989-1992. BR 11.

Un chantier-école international à Girond. DL du 26 10 97. AX 88.

La tuilerie Riou incarne 60 ans de prospérité. T.V. du 16 10 98. AM 199.

Anim'Mariac a le vent en poupe. TV du 2 4 99. AX 22.

« Dites-leur que je ne les ai pas oubliés... » (Père Extra). TV du 23 4 99. AX 125.

Ribefaite ; polémique sur fonds de terrain agricole. TV du 1 12 2000. AX 124.

Concert-conférence (M. Riou) dans l'église de Mariac. T.V. du 7 12 2001. AH 37.

Inauguration de la mairie au printemps. Hebdo du 16 1 2009. AT 236.

Iris, un autre regard (entreprise de qualité de l'eau à Girond). Hebdo du 17 6 2010. AAA 99.

Le jardin des simples de Girond a été inauguré. Hebdo de l'Ardèche. 2 B M 193.

ST. ANDEOL DE FOURCHADES

Moulinier 1900: néant.

Histoire de St. Andéol de Fourchades. Le Coulassou, octobre 1979 AX 97-98.

Recherches sur S.Andéol de Fourchades, dont Bourlatier: P Camus, Charrié, Regeste, Dugua, Mazon, 2 A 189-196

Paul Camus : T.II, p. 43 : le fils de Pierre de Fay épousa Raymonde de Toulouse, fille de Raymond IV, et en eut Guillaume de Fay dit Jourdain, fondateur de l'abbaye de Bonnefoy, par des actes de 1156 et 1179. Il épousa Mételine de Clérieux, et en eut 3 filles: Philippa, qui épousa Aymar de Poitiers, Saure, qui épousa Raymond de Mévouillon, et N. Fayna, qui épousa Guigues Pagan, dit le Doux, qui vivait en 1190, fils d'Aymar Pagan et d'autre Fayna, dame d'Argental en Forez. p.80-81 : Vers 1300 le châtelain de Fourchades est Hugues de Tallaron; on le retrouve jusqu'en 1322. Luce de Beaudiner semble résider après la mort de son époux Guillaume de Poitiers au château de Montréal. Elle mourut en oct.1337. Guillaume II de Poitiers son fils lui succéda dès 1326. A cette date, il signa une transaction avec Guillaume de Tournon,; seigneur de Contagnet, pour fixer les limites des seigneuries Fourchades et de Contagnet. La limite est le vieux chemin public de Mézilhac au Puy. Il limite aujourd'hui St. Martial et Ste. Eulalie. T.III p. 20 : Paule de Chambaud était dame de Colans et de Vacherolles, s'était mariée le 20 mars 1620. Ce fut elle qui s'occupa des affaires de St.Martial à la place de son mari. Elle céda le droit de pêche de la seigneurie contre 90 livres de truites sèches, payable une moitié à la Saint-Michel et l'autre pendant le Carême, le 20 juin 1631. Le 28 décembre 1631, elle céda le droit de chasse moyennant 24 paires de perdrix par an, les deux à Guigon Tautilhac, du lieu de la Farge. A la suite de la révolte de Lestrangle, Louis XIII confisqua tous ses biens. Sa fille Marie devant épouser l'un des enfants de Mme. de Flotte, dame d'atour de la reine. En fait, Marie épousera Charles de Saint-Nectaire en 1638, et le roi lui rendra ses biens. En attendant, Paule de Chambaud administre les biens de ses filles, et nomme procureur spécial Louis de Tautilhac, prieur de St. Andéol de Fourchades (Acte passé à Valence le 19 novembre 1633). Elle fut en procès avec noble Jacques Brun, seigneur de Fourchades, procès qui dura jusqu'en 1682. Elle fut aussi en procès avec son bailli Jean Farge, notaire de Besses, et lui fit saisir son bétail. Elle fut condamnée devant le sénéchal du Puy le 18 mai 1638. T.III p. 72. En 1583, Jean de Molines, habitant au Chambon de StAndéol, est rentier d'une partie de la seigneurie de Fourchades. Le prieur de St.Andéol, Pierre Reynaud, fait réparer l'église et célèbre régulièrement l'office. Tout le monde est catholique.

La famille de Lestrangle est seigneur de Fourchades après Raoul de Lestrangle. AI 225.

L'église de St. Andéol de Fourchades (le « Coulassou ») AX 3-4.

F. Bréchon, T.2 p.233 : La route médiévale traverse le mandement de St. Andéol de Fourchades où se perçoit un péage signalé une seule fois en 1300 dans une transaction entre Guigues de Roche, seigneur de Mézilhac et noble Raymond de Fourchades. Il est convenu que le péager de Mézilhac pourra poursuivre les fraudeurs de Mézilhac jusque dans le mandement de Fourchades, tant qu'ils n'ont pas payé le péage de celui-ci. (AD 07 3J23 pièce 3 f°12v°). Au XVI^e, il y a un péage au lieu-dit le Clapas, près du Gerbier, affermé en 1512. Il doit s'agir du péage du mandement de Fourchades.

1351 : Guillaume Roger de Beaufort est seigneur de Fourchades; les Roger de Beaufort ont acquis Bouzols et Servissas, près le Puy, en 1347. H 27.

1390 : un Lestrangle est seigneur de Fourchades. En 1543, Louis de Lestrangle est seigneur de St. Martial, Fourchades et Bourlatier. H 30.

Testament de Floccard III de Montagut, 30 septembre 1390 (archives du château de la Tour). L'héritier universel est son frère noble Girard de Montagut ; s'il meurt sans héritier légitime, sa fille Catherine et ses enfants, même s'ils viennent d'un autre mariage que l'actuel ; à défaut les enfants mâles de Pierre de Fourchades, chevalier, son oncle maternel; à défaut, ceux de noble Pons de Chanéac; à défaut, ceux d'Etienne de Chanéac; à défaut les enfants de Floccard Gaucelin Bernardon et ceux de Mondon de Poinsac, mari de sa sœur Catherine de Montagut. Parmi les témoins, il y a Barthélemy et Pierre de Pras.

Jean-Claude Fayon, bailli de Privas, au nom de Anne de Longueval, vicomtesse de Privas, arrente à sieur Claude Laurens, d'Arcens tous les droits seigneuriaux de Bourlatier, le Clapas, Liberte et dépendances, à savoir les granges et châteaux de Bourlatier, le Clapas, Liberte et le Coignard, pour 5 ans au prix de 2024 livres par an, payable en deux fois (9 avril 1701 Laurens notaire). 2 E 4586 f° 135-136.

Z. Gandon, Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès, p.192 : Le curé Varraud, ayant fait construire l'école, y appela les sœurs le 27 septembre 1878.

Embouteillage autour d'un puits (le père Blachère). DL du 21 8 94. AX 45.

La Vierge serait apparue au curé Blachère (1663-1741). Le mystère de la source. DL du 17 7 93. AX 111.

Notes sur Jean François Chanéac. AX 50.

Incidents aux élections municipales de 1900 à St. Andéol de Fourchades. AZ 157, 160, 161 : 8 septembre 1902 : M. Renaud donne sa démission de conseiller municipal de St.Andéol de Fourchades. Motif: on lui reproche d'avoir, avec la majorité du conseil, voté des crédits pour l'école laïque (origine : registre des délibérations municipales du Cheylard ?)

F. Benoît d'Entrevaux. Le château de Bourlatier (notes). AE 23.

Les haltes de Bourlatier. DL du 10 6 92. AX 18.

Bourlatier, ferme-mémoire de la montagne ardéchoise. DL du 26 7 93. AX 20.

Une halte en montagne ardéchoise. DL du 27 7 94. AX 20.

Bourlatier, la ferme-mémoire de la montagne ardéchoise. DL du 26 6 96. AX 43-44.

Ferme de Bourlatier: la valoriser. Article Tribune 11 12 2008. AU 19.

Diapos: une ferme à toit de lauzes restaurée à St. Andéol de Fourchades. 2 AC 246.

ST. BARTHELEMY LE MEIL

Moulinier 1900: Emile Coste.

Histoire de Saint-Barthélemy le Meil. Le Coulassou, octobre 1979. AX 98.

Recherches sur S. Barthélemy le Meil et ses châteaux (Buriane) 2 AB 197.

Eglise de S.Barthélemy le Meil (« le Coulassou »);AX 10.

Inventaire de Vaussèche : n°443: Accensement fait par frère Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dit de Préhelles faict et domaine appelé de la Sablière jusque au pont de Emel sous la cense d'une esmine avoine et un quartal seigle le jeudi après l'octave de Pentecôte 1289. (St. Bartholomeus Amel au XIV^e d'après P. Charrié)

Buriane : n°380: Reconnaissance par Marguerite Maurice au nom de ses enfants à noble Guigon de Veyrassac seigneur de Buriane pour une esmine de seigle qu'elle prenait sur Jean et Ponson la Téoulle le 4 février 1317.

N°403 : Accensement pour André Maurice par lui fait à Pons la Téoulle d'un pré appelé la Téoule au mandement de Buriane le 14 février 1317.

N°503 : Hommage de Marguerite de Trabe, veuve de André Maurice tutrice de ses enfants, à Guigon du Chambonnet, seigneur en partie de Buriane pour ce qu'ils possèdent au mandement de Buriane le 20 décembre 1328, à savoir 21 quartes de seigle 5 quartes avoine, 3 quartes combles de noyaux, 9 quartes comble chastainhes une geline 4 poulas et demy et 16 sols monnaie courante.

n°502 : Hommage fait par Pons de Sianonis à nobles Guigon du Chambonnet et Jehan de Veyrassac co-seigneurs de Buriane de ce qu'ils tenaient en fief franc et noble dans le mandement de Buriane du 19 février 1332.

n°354 : Reconnaissance pour Guillaume et André Maurice à eux faite par Catherine et Anne la Téoulle chacune pour un quart seigle, une quart seigle châtaignes et 12 deniers revenant à 2 quartes seigle deux quartes châtaignes et et 2 sols tournois pour les biens qu'elles tiennent au lieu de la Téoulle relevant de la directe des Maurice le 30 novembre 1338.

n°338 : Donation par Pierre Maurice à lui faite par noble Pons de Buriane d'un pré qu'il avait à Chantamerle d'une terre et chastanèhre qu'il avait en la combe de la Balme appelée d'Ortial qu'ils avaient en indivis avec reconnaissance de Hugon Colongi paroisse de St. Barthélemy le Meil le 15 mai 1366.

P.Y Laffont indique que vers 1172, un Buriane fut témoin d'une donation de Guillaume de Baffie aux Hospitaliers du Puy,(Cartulaire des Hospitaliers du Velay n° 25). et que le château est cité dans une notice du cartulaire de Saint-Chaffre à la fin du XI^e siècle mentionnant l'acquisition par le prieuré de Mariac de l'église de Saint-Genest et de la chapelle du château de Buriane. En 1222, Guillaume de Buriane confirme la donation faite par son oncle Hugues, seigneur du Mézenc, à la Chartreuse de Bonnefoy, en présence des seigneurs de Chambarlhac et Contagnet, et la caution de Philippa de Fay. (Cartulaire de Bonnefoy n°43) Le 5 mai 1225, le pape Honorius III demande à Guillaume de Buriane, Guillaume de Solignac et Pierre Ithier de respecter les droits de la Chartreuse. En 1266, Bertrand Albert de Buriane donne à Aymar III le château de Saint-Gervais (?), et en 1304, Jean de Buriane, seigneur de Genestelle, rend hommage à Ebrard du Caylar seigneur de Lacham. (Lignages châtelains en Vivarais-Viennois et Vivarais-Valentinois, DEA Lyon, juin 1992), et « Atlas des châteaux du Vivarais X^e-XIII^e siècles », p. 68.

Pons, seigneur de Brion, promet à Aymar III de lui donner la préférence s'il vend ses châteaux de Rochebonne ou de Buriane, en 1248. H 21.

F. Bréchon, T 1 p.249 : En 1222; G. de Buriane donne des pâturages situés dans le mandement du Mézenc et à Champ Méjanne à la Chartreuse de Bonnefoy. (Lemaître, Cartulaire de la Chartreuse de Bonnefoy n° 56). T.2 p.198 : la route de Chalencon arrivait par le hameau de Charrier, puis après Saint-Barthélemy, elle passait à la Coste, et de là dans la vallée de l'Aurance par les hameaux des Baraques, non loin du château de Buriane; elle passait aux Charriers, puis franchissait le ruisseau de la Garde qui limite St. Michel d'Aurance et Notre Dame d'Arice, et sans doute les mandements de Buriane et du Cheylard. Un modeste sentier encore cadastré au début XIX^e conduit à Aurance, où il traverse cette rivière; puis la route descend par le flanc nord du bois de la Chaise, et descend sur le Cheylard par le hameau de la Chave.

A. Mazon : Mazon indique dans l'Histoire du Cheylard (p.19) que le château de Buriane fut acheté par Pierre de Brion, de Jean Jourdan, le 24 septembre 1468. Pierre de Brion le confia à son fils naturel Jean de Brion, jusqu'à ce que ce dernier ait reçu 1.000 livres en héritage. Au XVI^e, le château était entre les mains de la famille du Buisson. (Siméon du Buisson, beau-frère de Gilbert de Presles, seigneur de la Tourette et très catholique). Le 10 mai 1599, Alexandre du Sellier acheta le château; son frère Pierre abjura le protestantisme, et les huguenots furieux détruisirent le château en août 1628. Aussi Pierre du Sellier acheta la seigneurie de la Chèze au duc de Ventadour le 18 octobre 1638.

Atroupement et brigandages en Boutières en mars et suivants de 1786, à Gluiras, St. Pierreville et St. Barthélemy le Meil. A.D. 07 25 B 47. 43 pièces.

Sursis au remplacement de Volle et Freyrier, curé et vicaire de St. Barthélemy le Meil, 12 mars 1791, L 120.

Démission de Coste, chef réactionnaire, à S. Barthélemy le Meil. Note. AZ 161.

Liste des mouliniers de Saint-Barthélemy le Meil en 1911 (Aoulas). I 243.

Mouliniers en 1882 et 1911 à St. Barthélemy le Meil. I 245.

Discours: les fruits de la passion. DL. (30 05 93). AX 28.

Discours ramène sa fraise...de Pologne ! Ecosud mai 1991. 2 AY 173.

Retour aux Boutières (Henri Théron). D.L. 29 8 94. 2 AT 8.

Paulette Moins-Fontanel, la bergère poète. D.L. 1 9 94. 2 AT 43.

Goûter à la ferme. Quartier Laudue à Saint-Barthélemy. AX 59.

De la part d'Eurydice (Eliane Zunino-Gérard). D.L. 17 2 98. 2 AT 2.

Henri Théron : sans émotion, la photo n'existe pas. TV du 31 7 98. AX 22.

Eliane Zunino-Gérard ou l'âme d'une poétesse. T.V. 2 3 2001. 2 AT 2.

Henri Théron: l'art de partager son art. T.V. du 8 6 2001. AG 152.

Discours: le monde comme terrain de jeux. Hebdo, 6 3 2014. 2 AZ 171.

SAINT-CHRISTOL

Mouliniers 1900 : Emile Johannard, Romain Mounier.

Histoire de Saint-Christol. Le Coulassou octobre 1979. AX 98-99.

Recherches sur le château de S. Christol (Mirabel). 2 AB 198-200.

Inventaire de Vaussèche : n°188 : Achat de rentes pour Pons Maurice à Saint Christol fait de Pons de Pouzols en l'an 1311.

Chassons : n°491 : Achat de censes pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Buriane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers à savoir : onze quartes de seigle

un quartal avoine qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au lieu de Chassons mandement de Buriane (sur l'actuelle commune de Saint-Christol) ; sur Jourdan Peyre 18 deniers et une geline pour les terres et orts qu'il tient dans ce mandement et autre rente que ce ne peut lire avec promesse par les tenanciers de lui payer cette rente.

Echarlives : n°395: Hommage pour Guillaume Maurice fait par le sieur de Brion pour ce qu'il a au mas d'Escharlins et de Curins (?) le 13 avril 1330. n°155 : Reconnaissance et hommage fait par Pierre Maurice à Guillaume seigneur de Brion pour ce qu'il prend aux villages d'Escharlins, Curnulhière et du Pomier.

La Fauritte ou La Faurette : n°492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270. n°491 : Achat de censes pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Buriane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers à savoir : onze quartes de seigle un quartal avoine qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au lieu de Chassons mandement de Buriane (sur l'actuelle commune de Saint-Christol) ; sur Jourdan Peyre 18 deniers et une geline pour les terres et orts qu'il tient dans ce mandement et autre rente que ce ne peut lire avec promesse par les tenanciers de lui payer cette rente. n°74 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume la Motte d'une terre en la Fauritte le lundi après Sainte-Luce 1326. n°195 : Reconnaissance à Guillaume Maurice faite par Jean Badel du Cheylar sur Pochon, la Fauritte et le Trémoleit le 8 avril 1347. n°396 : Accensement pour Pierre Maurice de Chalencon fait par Pons Sartor du lieu de la Fauritte pour une terre et chastanèhre en ce lieu le 26 avril 1375. n°59 : Le 7 nov. 1481, Claude Combier achète pour Guillaume Sourin, barbier de Chalencon, une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de 3 quartes avoine y ayant avec une terre se tenant du sieur de Chalencon reçu par Jacques Sailhenc notaire.

L'Estrat : n°415 : Reconnaissance pour Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice à elle faite par Guillaume des Ouches pour des biens situés à Lestraa et quittant le privilège qu'il pourrait avoir dans le mandement de Vaussèche le 10 février 1329.

Le Mas : n°394 : Achat d'un bois et terre pour Pierre de Prahelles fait de Pierre d'Ugons (?) au serre del mas en l'an 1302.

Pilot de Thorey : p.140. Lettre contenant l'hommage de François de Tournon, chevalier, pour la part qu'il avait de la terre de Gluiras, pour le lieu de Talaron, le village de Collanges au mandement de Chalencon, etc. Valence, 28 mars 1446. H 88.

A. Mazon, Histoire du Cheylard : Notes relatives aux mas de Faveyrolles et Barbeyrac, relevant de Buriane, à la terre de Talaron, qui dépend de la baronnie de Chalencon, etc (synode de Chalencon en 1672, notamment). Voir I 239-240.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie et mandement de Talaron, limitrophe de ceux de la Chèze, appartient à Louis-Hercule de Portalès, marquis de la Chèze lieutenant général des armées du roi. Elle fut hommagée en 1468 par François de Tournon, puis en 1489 par le même. En 1551, Jacques de Tournon l'hommage à Diane de Poitiers.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » le 21 août 1999 : Elle se termina devant le château de Mirabel, où vivait la famille Mirabel, notables protestants, puis les Pabion depuis les débuts de la Réforme. Une jeune femme Pabion fut blessée à mort au Serre de la Palle qui domine Faveyrolles, pendant que son mari partait pour la Suisse. 250 ans après, un descendant vendit à la Société d'Histoire du Protestantisme la parcelle sur laquelle a été élevé le monument commémoratif.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.55-60 : les dragonnades, les abjurations, sur la route des Dragonnades de la Fauritte au Fau, le hameau du Fau, une chanson évoquant l'arrivée de l'électricité à Saint-Christol et les cancans du village. Le 26 décembre 1651, César Demonteils, du lieu de Faveyrolles, teste en présence de Louis de Bournet, Jacques Sautel, etc. AE 43.

Liste des mouliniers de Saint-Christol en 1911 (la Fauritte, Gourdoulive). I 243.

Mouliniers de Saint-Christol en 1856, 1882, 1911. I 246.

Conflit relatif à la construction ou réparation du barrage Jouanard sur le Talaron. Opposition du meunier Tinland, 4 septembre 1919. I 257.

Prospectus pour l'atelier de poterie J.M. Jay; années 1990. AX 117-118.

Inauguration du verger conservatoire. T.V. du 7 12 2001. AG 85.

Sur le chemin des cinq sens, Hebdo de l'Ardèche du 3 juin 2005, M 156.

Le chemin des cinq sens: quand l'art se marie avec la nature. Hebdo, 16 5 2008. AL 51.

Le refus de l'oubli ; inauguration du monument aux morts. Hebdo 18 11 2005. 2 AY 44.

Refus de permis de construire pour un parc éolien. Hebdo 10 12 2009. AT 213.

Jour de fête pour le chemin des cinq sens. Hebdo, 7 6 2012. 2 AL 142.

Iconographie :

Photographie d'une maison traditionnelle. U 100-101.

Vue générale du village, côté sud. C.P.A. format A 4. V 136.

SAINT CIERGE SOUS LE CHEYLARD

Moulinier 1900: néant.

Paul Camus : St. Martial et la seigneurie de Fourchades : T.II p. 118: Guillaume de Fourchades fut seigneur de S. Cierge en Boutières. Il figure dans un acte de 1364 où il dit être le frère de Pierre, seigneur de Fourchades.

p.172 : Le 27 octobre 1398, il passe un acte d'obligation devant Jean Geneis, notaire à Aubenas. Le 3 mars 1404, Maragde de Beaumont, épouse de Pierre de Naves, fait un don à sa fille Garine de Naves, épouse de Guillaume de Fourchades. p.173 : Dans son testament du 2 novembre 1443, Guillaume de Chalencon, évêque du Puy, donne 4.000 écus à Alix de Chalencon, femme de Louis de Fourchades, seigneur de St. Cierge près le Cheylard. Ce dernier était aussi seigneur de Chambarlhac. Guillaume de Fourchades, sans doute fils de Louis, rendit hommage à Aymar de Poitiers, baron de Chalencon, pour la seigneurie de Chambarlhac.

Histoire de S. Cierge, le Coulassou octobre 1979. AX 99.

Le pont du Bay se refait une jeunesse. Article T.V. du 18 01 2002. AG 61.

L'église de Saint-Cierge s/ le Cheylard. ("le Coulassou"). AX 10.

Recensement de 1962. AX 49.

Recensement de 1968. AX 47-48.

SAINT GENEST-LACHAM

Moulinier 1900 : néant.

Estimes de S.Genest-Lachamp en 1464 (notes). 2 AS 121.

Histoire de S. Genest-Lacham, le Coulassou octobre 1979, AX 99-100.

Pièce Viallet, de Saint-Genest Lachamp, 1586. J 289.

F. Bréchon : T. 2 p. 213. Dans toute la traversée de cette paroisse, la route est isolée au sommet d'un serre: serre du Pal, col de la Faye, serres de Bichon, de Perrier, de Tailhac, des Pra-Monts et de Riaille-Blanc, sous le château de Don.

Du Mouvement des Inspirés à la Restauration des églises du Désert. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2008, p. 58-60. L'assemblée du Chier de la Fare de 1689. Assemblée du Navalet 29 01 1719

Liste des mouliniers de Saint-Genest Lachamp en 1911 (Jouanvins). I 244.

Mouliniers de St. Genest Lachamp en 1856 et 1911. I 247.

L'église de ST. Genest-Lacham (ex. du Coulassou) AX 9.

Revenu cadastral à ST. Genest Lachamp d'après le cadastre napoléonien, renseignements sur Zéphyrin Laurent, moulinier à Lascoud après 1855. I 250.

Beau succès de la fête du four à pain. TV du 22 8 2003. AY 38.

Fête du pain, 3^e édition, Hebdo de l'Ardèche, 29/7/2005. N 146.

SAINT JULIEN LABROUSSE

Daniel Chaumette : Notes sur deux haches polies à St. Julien Labrousse. Ardèche Archéologie n°28, 2011 p. 20-21 (vers 5000-4300 BC)

Histoire de S. Julien Labrousse, le Coulassou octobre 1979. AX 100-101.

Anciens notaires de St. Julien Labrousse : François Degirons (1695-98), Delacour (1702-04), puis 1744-1780. Saléon-Duclos (1834-1844), J.B. Bonnet (1844-54), H 36, cotes aux A.D. 07.

P.Y. Laffont. Châteaux et pouvoirs... p.81. Le lieu de Sancti Juliani de Brochia au XI^e siècle se situe dans un terroir déjà probablement conquis à l'époque carolingienne.

Inventaire de Vaussèche : n°356 : Achat de censes de André Veyrassac, seigneur de Font-Réal, par André Maurice, le 18 mars 1321. Les lieux concernés sont Audaresches, la Chamanche, Chavalons, la Vialle, Solobres, les Boscs, le Claux, le Chappuons, l'hubac des Sainholles : la cense est la 7^e partie du blé hivernal croissant sur ses terres de l'hubac des Sainholles. En tout 24 censitaires au moins sont énumérés, dont sont dits « de St. Julien » sans précisions : Vidal de St. Julien 3 quarterons seigle ; Bertrand de St. Julien un quartal seigle ; sur Pierre Lallier et les Tracols de Saint-Julien une quarte seigle. Autres censitaires non localisables sur Saint-Julien : Marc et Pons la Chamanche et Lepin la Chamanche 5 cartes avoine comble et une rase et 5 deniers tournois ; Pierre de Grolay une quarte avoine et au mas du Pont une quarte rase avoine ; sur Guillaume du Telh une quarte rase avoine et 2 deniers et au mas de Bertier une autre quarte rase d'avoine (il y a un hameau du Teilh sur St. Fortunat) ; les héritiers Guillaume Daudonneyre une esmine seigle et une quarte avoine ; sur Bonnet de Boules 3 quarts combles et une raze avoine ; sur Pierre du Claux 4 deniers et une obole et la quarte part d'une geline pour les terres qu'il tient en l'hubac des Sainholles et la 7^e partie du blé hivernal croissant sur cette terre ; sur Pierre de Chappuons une esmine seigle. n°300 : Terrier et reconnaissance faite en faveur d'André Maurice de Chalencon par ceux du mandement de Rochemure et paroisse de Saint Julien Labrousse le 19 février 1323. n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice à lui faites par Pierre du Telh de Saint Julien Labrousse le 14 mars 1408.

Audaresches : n°313 : Reconnaissance par ceux du mas d'Audaresches (?), Pierre et Pons de Ranc, Durand et Durand fils, Pierre aussi, et de Pons de Moins, Pons Leydier de Moins, le 31 décembre 1332. En tout 12 censitaires. n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait d'André Veyrassac à prendre sur Durand d'Audaresches une quarte seigle et une émine avoine le 18 mars 1321.

Boscs (les) : n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait d'André de Veyrassac sieur de Fontréal le 18 mars 1321 : sur Jehan des Boscs une quarte comble avoine et un poulas. n°404 : Reconnaissance en faveur de Hugon du Ranc à lui faite par Simon du Bosc paroisse de Saint-Julien Labrousse d'un pré et terre ort tout joint sis au mas du Bosc : sous la cense annuelle de un cartal seigle viras le 29 septembre 1325. n°421 : Reconnaissance pour Hugon du Ranc à lui faite par Pierre du Bosc d'un pré et ort le ruisseau de Brion et entre les deux sous la cense annuelle d'un quartal vira seigle en l'an 1327.

Chavalons : n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait d'André Veyrassac sieur de Fontréal le 18 mars 1321 : sur Valentin de Chavalons 5 quarts avoine et un poulet ; sur Maysonnou de Chavalons de St. Julien une quarte seigle et une quarte avoine ; sur Hélip de Chavalons une quarte seigle.

Cluset (le) : n°362 : Achat de Vincent de la Grange à Jehan du Cluset et à sa fille Guite d'un pré situé en la rivière de Gla territoire du Cluset paroisse de St. Julien Labrousse avec investiture du seigneur de Vaussèche le 30 octobre 1346. n°203 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un ort au lieu du Cluset la veille de Notre-Dame de Mars 1353, de Petronille, fille de Jean du Cluset et femme à Jehan de Navas, à Guigon du Cluset. n°368 : Reconnaissance pour Guigon de Mercuer habitant du Cluset à lui faite par Nicolas Constant de Rioutort mandement de Rochebonne d'une vigne et ort asis audit lieu sous la cense de 3 deniers tournois le 16 avril 1357.

Combeneyre : n°156 : Rémission pour Pons Maurice à lui faite par Hugon de Rochemure d'une reconnaissance à lui faite par Pons Maurice d'un tènement à Combeneyre, paroisse de St. Julien la Brosse le jeudi avant Pâques 1309.

Moins : n°313 : Reconnaissance par ceux du mas d'Audaresches (?), Pierre et Pons de Ranc, Durand et Durand fils, Pierre aussi, et de Pons de Moins, Pons Leydier de Moins, le 31 décembre 1332. En tout 12 censitaires. n°281 : Assancement et nouveau bailh fait par Nézette Maurice à Pierre de Moingt paroisse de St. Julien Labrousse savoir certaines possessions appelées las Teyssonières au mandement de Rochemoire : sous la cense de 5 deniers le 21 septembre 1443.

Montgros : (aujourd'hui colline à St. Julien Labrousse d'après Charrié) : n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait de André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhs, paroisse de Saint Julien Labrousse, qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros le 22 novembre 1324. n°351 : Investiture par Pierre Maurice pour l'achat par Pochon Perier paroisse de St. Julien Labrousse mandement de Chalencon au territoire de Montgros vendu par Durand Seinholles desdites paroisse et mandement le 20 juin 1380. (l'héritière des Peschers, Vernoux, épousa vers le milieu du XVI^e siècle Antoine de Montgros, et lui portant les biens de sa famille. Y a-t-il un lien entre ce personnage et cet endroit ?).

Serre (le) : n°307 : Reconnaissance par Jacques Silvestre du Serre paroisse de Saint Julien Labrousse le 30 mai 1460.

Solobres : n°356 : Achat de censes pour André Maurice faite d'André de Veyrassac seigneur de Fontréal le 18 mars 1321 : -sur Pierre et Michel de Solobres une quarte comble d'avoine. n°339 : Achat d'une quarte noyaux pour Estienne de Besses de Chalencon fait de M^o Jehan Quinson sur une sienne vigne qu'il tenait franche assise au lieu de Solobres et au-dessous la maison dudit Quinson le sabundi après la Saint-Barthélemy (24 août) 1347. n°277 : Assancement et nouveau bailh fait par Mathieu Cellarier comme mari de

Sobrate du Ranc à Pierre Dissas du Tracol de Sollobres paroisse de St. Julien Labrousse pour une terre située en la combe d'Audeneyres : sous le cens et canon(?) de un carteron de seigle et un poulas le 23 mai 1361.

Suelz (les) : n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhs, paroisse de Saint Julien Labrousse, qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros le 22 novembre 1324. n°150 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles d'une terre sous le lieu de Champ le 7 février 1447 à Jacques des Suelz. n°447 : Achat passé le terme de 6 ans prochains à compter du jour et d'actes des présentes pour noble Bermond de Chambaud à luy fait par Gamon du Suelz ledit rachat venant de la libre volonté du sieur de Chambaud puisqu'il y avait vente précédente le 14 août 1469. n°267 : Claude de Hautvillars donne en dot à sa soeur Loyse qui épouse Guillaume de Préhelles le 2 juillet 1472 2 quartes seigle 2 quartes avoine qu'il prenait sur le moulin de Gamon des Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture (droit de mouture sans doute).

Vialle (la) : n°356 : Achat de rente pour André Maurice fait de André Veyrassac sieur de Fontréal le 18 mars 1321: sur Barthélemy et Durand de la Vialle une quarte avoine ; sur Guillaume Jehan et Barthélemy de la Vialle 3 quartes avoine

Achat de censes de André Maurice à André de Veyrassac, 13 mars 1321. Notes, transparent, imprimé. H 37-38.

Le 22 février 1340, Louis 1er (1339-1345) donne à Giraud de Crussol les mas et lieu de Fontréal, dont les Veyrassac sont encore pourtant coseigneurs en 1357 (n° 272 de l'Inventaire de Vaussèche). Louis 1er cède aussi à Giraud de Crussol le village de St. Julien Labrousse avec toute juridiction. Giraud de Crussol a aussi hérité de Beaudiner par sa mère. H 27.

Lettre au maire de S. Julien Labrousse sur les routes du village au Moyen-âge. 16 novembre 2004. AY 161-162.

Lettre à M. le Maire de Chalencon du 16 novembre 2004 donnant des renseignements sur les anciennes routes de la commune. U 48-49.

F. Bréchon : T 2 p. 152 : La route médiévale depuis le col de Ceyssouan passait près du hameau de Blanchette (St. Jean Chambre) puis continuait sur les crêtes jusqu'à Chasalets. Ensuite, la route suit le serre de Brulas. Du hameau de Barre aux Nonières, le tracé est incertain. La nouvelle route date de 1746 pour les premiers devis (AD 07 C 864). Il faut doubler les voitures à la montée (AD 07 C 867). p.153 : il existait un autre chemin qui évitait Chalencon et passait à Cluac. Il sert de limite à St. Basile et St. Apollinaire de Rias. Ensuite, le serre des Mulets, Goudelet, et se greffe à la Chaumasse sur le chemin principal. Cet axe devait être emprunté quand le niveau des eaux ne permettait pas de franchir la Dunière à gué. Mais le développement de Vernoux en fait l'axe principal, puisqu'il figure seul sur la carte de Cassini. C'est que Chalencon en 1773 n'a plus que 317 habitants, et Vernoux 1559. p.155 : cette route de Valence au Puy par St. Agrève paye encore un péage à St. Agrève. Le plateau de Vernoux semble inoccupé pendant l'Antiquité ou le haut Moyen-Age. Les toponymes en « ac » sont au sud du plateau où passe cette route.

Pilot de Thorey : p.148 : Hommage de Jean de Chalavons, pour ce lieu qui lui appartenait ainsi qu'à son frère, pour ce lieu situé au mandement de Chalancon. H 88.

Notice sur Gilhac et Bruzac et Pierregourde, par un Voulain, 1932, p. 25 : Au XVI^e siècle, le rôle des tailles imposé aux habitants de la paroisse de St. Julien Labrousse porte la somme de 600 livres accordées à M. de Châteaubourg pour l'entretien de son château de Pierregourde.

Chanoine Therme : Cahier n°3, p. 84. Note sur S. Julien Labrousse en 1690.

H. Saulignac : La violence en Vivarais à la fin du XVII^e siècle. Ex. de Claude Vérot, curé de Saint-Julien Labrousse, qui prête des sommes considérables au comte de Maisonseule. Emeute contre le comte. Voir A.D.A. 11 B5, octobre 1693. M.A.T.P. n°46, 15 mai 1995. B 48.

E. Reynier : Hist. de Privas, T.II, 2: p.261. Le sieur Pierre Bouveron, habitant de Bouveron, a payé à M^o Cl. Petit pour droit de franc fief 420 livres pour les fonds nobles et justice qu'il a pris de M. le marquis de Gerlande à locaterie perpétuelle par acte reçu M^o Terrasse le 20 février 1748, somme réduite parce que une grande partie des fonds paye la taille. On doit payer tous les 20 ans. Fait à Chalancon le 1er oct. 1748, Esclozas, Archives Chabanette, Font-Réal.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.20-22 : Le Grand Bouveron, les Vacheresse et leurs alliances.

2 E 4582 : Antoinette Faure, veuve de Pierre Marcha, château de Pras, emprunte 45 livres 12 à M^o Paul de l'Eglise, avocat, sieur de ST.Denis, habitant à S. Julien Labrousse (Laurens notaire, 19 mars 1692).

5 J 72 : Archives paroissiales de St. Julien Labrousse, dont visites épiscopales de 1859 et 1869. Citation 2 BN 46.

6 M 65, A.D. 07 : Dénombrement savoureux fait par le curé vers 1805. T 196-197.

Eglise de S. Julien Labrousse (extrait du Coullassou) AX 10-11.

Mouliniers 1900 : néant.

Présentation des 3 A. 5 mai 1980. AX 32.

Lettre autographe de Mme Bancel, des 3 A. AX 21.

Prospectus des 3 A. AX 23-24.

Lettre autographe de Mme Bancel, des 3 A. 3 juin 1980. AX 29-31.

Plan du sentier d'interprétation de St. Julien, au 18 05 2004. E 192-193.

Un pays et ses arbres. Sentier d'interprétation de St. Julien Labrousse. J 125.

C.P.A. sur St. Julien Labrousse : 16 vues, dont 5 originales. X 8-X 11.

Promenons-nous dans les bois (sentier pédagogique). Hebdo du 26 3 2004. AU 131.

Prospectus touristique de S. Julien-Labrousse : AX 115-116 et AX 119-120.

Les marcheurs de mai, une véritable fête populaire. Hebdo, 17 4 2014. 2 BA 158.

Le « code bar » a ouvert ses portes. Hebdo, 10 7 2014. 2 BF 25.

Les avancées du projet éolien. Hebdo, 27 11 2014. 2 BJ 22.

Un chantier pour préserver la zone humide. Hebdo 19 11 2015. 2 BM 88.

Histoire de St Julien-Labrousse

Liste des membres du conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse en 1912. Le maire était M. Bard. Il n'y eut pas de nouvelles élections avant 1920, du fait de l'absence de nombreux électeurs sous les drapeaux. Le service militaire, de deux ans depuis 1905, fut porté à trois ans en 1913. Mais du fait de la guerre, la classe 1911 ne fut pas libérée, et on appela les conscrits avec deux ans d'avance. Ainsi, le nombre d'hommes mobilisés s'accrut sans cesse de 1914 à 1919, au détriment notamment de l'agriculture. Depuis 1905, les dispenses de service militaire dont bénéficiaient les ecclésiastiques étaient supprimées. Ici, le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse demande un prolongement du sursis d'incorporation de la cure de la paroisse.

La loi militaire de 1889 créa le service militaire obligatoire pour tous. Jusqu'à la, et depuis 1872, les « mauvais numéros » (la moitié du total) faisaient 5 ans de service, les autres 1 an avec des périodes de réserve. Les bacheliers ne servaient qu'un an s'ils payaient leur équipement. Professeurs, instituteurs, ecclésiastiques, fils uniques, étaient totalement dispensés. Les militaires n'avaient pas le droit de vote. Les conscrits allaient passer en cortège le conseil de révision. A Saint-Julien-Labrousse, ils étaient reçus ensuite chez les conscrrites (filles de la même classe) à raison d'une par dimanche. Mal recevoir les conscrits, ou négliger l'invitation d'une conscrrite, aurait été très mal jugé par le village.

En 1940, l'armée qu'Hitler laissa à la France ne comptait que 100.000 hommes. Cependant, le régime de Vichy continua à enrôler les conscrits dans les « chantiers de jeunesse », dirigés par le général de la Porte du Theil. L'objectif était le « réarmement moral » des jeunes, et non une reprise des combats.

La guerre de 1914 inaugura beaucoup de choses, et particulièrement le bombardement à distance. La « grosse bertha » était un canon allemand qui bombardait Paris avec une portée de 50 km. Voilà une lettre reçue de la capitale et retrouvée dans les délibérations du conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse.

Toute guerre s'accompagne de réquisitions pour l'armée : nourriture, vêtements, chevaux et mulets, automobiles après 1920. En 14-18, le départ des hommes au front provoqua d'énormes réquisitions, alors que la production s'effondrait. Les difficultés alimentaires durèrent longtemps après l'armistice. Il fallut fixer les prix, d'où le développement du « marché noir ». Tous les hommes de 18 à 40 ans devaient partir pour le front, dès 1914. Les plus âgés étaient dans la réserve. A la fin, on appela jusqu'à 45 ans. Les « vieux » servaient dans les cantines, les infirmeries, les communications, les services de munitions. Les plus instruits étaient parfois mobilisés sur place, et restaient dans leurs usines ou leurs bureaux. Dans les communes rurales, les gens payaient les impôts locaux en partie par des journées de travail. On a ici la liste de tous ceux qui étaient partis, et qui ne pouvaient donc pas faire les travaux habituels. Les bœufs, mules, mulets, chevaux, étaient ferrés pour les travaux ou le roulage. On voit ici une construction en bois pour enfermer les bêtes pendant l'opération : à Saint-Julien-Labrousse, on l'appelait un « métier ». Le battage des blés au fléau était un travail épuisant, qui durait parfois des semaines. L'arrivée des batteuses, à vapeur, puis à essence, fut saluée comme un grand progrès. Elle faisait le tour des fermes, et on invitait parents et amis pour « aider ». La journée se terminait par un grand repas. Mais dans les petites exploitations, le battage au fléau se poursuivait jusque dans les années 1950.

Les écoles de village existaient dès l'ancien régime. En 1833, la loi Guizot obligea les communes à ouvrir une école si la demande existait. Mais il fallait payer (donc on envoyait beaucoup moins les filles) et l'instituteur était contrôlé par le curé. Les lois Ferry déclarèrent que l'enseignement était gratuit (1881), soustrait à l'influence de l'église, obligatoire de 6 à 11 ans pour les filles comme pour les garçons (1882), et interdit aux congrégations religieuses non autorisées. Le but était surtout d'enlever à l'église, alors monarchiste, le contrôle de l'instruction des enfants. Le jeudi fut laissé libre, pour que les enfants puissent recevoir une éducation religieuse si les parents le souhaitaient. Quant aux vacances (14 juillet-15 août) elles se justifiaient avant tout par le travail demandé aux enfants dans les fermes à cette époque de l'année.

Au Cœur Se L'Ardeche Rurale - Saint-Julien-Labrousse - du Serre des Mulets à l'Eyrieux.

Les origines de Saint-Julien Labrousse.

1) Une Eglise dépendant de d'abbaye de Saint-Chaffre

La première mention de l'église de Sancti Julianus de Brochia se trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, actuellement en Haute-Loire, et daté du XII^e siècle. Il n'existe pas de trace d'une occupation actuelle plus ancienne sur le territoire de l'actuelle commune de Saint-Julien-Labrousse.

Un cartulaire, ou recueil de chartes, est un registre des donations faites à une abbaye, ou à une autre institution, laïque ou religieuse. Il rassemble par là-même les droits de cette institution, et les redevances qui lui sont dues. Le régisseur des recettes de l'institution bénéficiaire l'utilisait pour percevoir l'argent et les biens en nature qui devaient être versés chaque année, ou plusieurs fois dans l'année. Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre est particulièrement intéressant pour l'histoire du Vivarais, car le nombre des églises « données » à cette abbaye et situées dans le diocèse de Viviers était de 230. Le pape Adrien IV confirma ces donations le 17 avril 1155v; l'église de Sancti Julianus de Brochia, dans le diocèse de Viviers, figurait sur ce document. Le pape Alexandre III renouvela cette confirmation en 1179, pour 235 églises, parmi lesquelles se trouvait celle de « Bretza ». Clément IV renouvela encore une fois ces donations en 1259, en faisant figurer sur la liste l'église de Sancti Julianis de Brossa.

Tels sont les plus anciens documents connus sur Saint-Julien-Labrousse. A cette lointaine époque, le Vivarais faisait partie du Saint-Empire romain germanique, et les évêques de Viviers refusaient toute allégeance aux rois de France. L'occupation de l'espace vivarois était loin d'être totale ; les principaux seigneurs, et surtout les grandes abbayes, attiraient les défricheurs dans les lieux isolés, en installant des églises, avec des prêtres, qui assuraient le service religieux des petites communautés. Chaque église était placée sous la protection d'un saint. Julien était né à Vienne, dans le Dauphiné ; il fut martyrisé à Brioude, en Velay, en l'an 304, sous le règne de Maximien, empereur d'Occident, et de Dioclétien, empereur d'Orient. La fin du règne de Dioclétien, au début du IV^e siècle, fut appelée l'ère des martyrs, à cause de la vigueur et de l'ampleur de la persécution. La réaction ne se fit d'ailleurs pas attendre, puisque dès l'an 313, l'empereur Constantin se fit chrétien, et fit dès lors du christianisme la religion officielle de l'Empire romain.

Julien étant militaire, l'Eglise plaça sous sa protection, ou vocable, les lieux particulièrement isolés et mal conquis par l'homme. On trouve ainsi une autre commune appelée Saint-Julien au bout de la vallée de l'Eyrieux, Saint-Julien-Boutières, et une autre à la limite du plateau de Vernoux, Saint-Julien-le-Roux. Toujours dans les Boutières, on peut citer la chapelle de Soutron, qui domine Arcens et qui est dédiée à Saint-Julien, ou encore l'ancien prieuré de Saint-Julien d'Orsival (la vallée des ours !) Près de Marcols.

L'installation des moines de Saint-Chaffre en Vivarais remonte sans doute aux premiers temps de l'histoire de cette illustre abbaye. Elle fut fondée au VI^e ou au VII^e siècle par un moine disciple de Saint Benoît, le bénédictin Calmilius. L'un des plus illustres abbés fut Eudon, moine qui venait de l'île de Lérins. Le nom de Chaffre est paraît-il une déformation du nom du neveu d'Eudon, Théofred, qui fut martyrisé soit au début du VII^e siècle, soit par les Sarrasins au début du VIII^e siècle.

Dès ces lointaines époques, les moines cherchèrent à s'installer tout au long des vallées de l'Ardèche et de l'Eyrieux, parce qu'elles conduisaient au Rhône, et parce qu'elles pouvaient leur fournir les denrées qui leur manquaient chez eux dans le Velay, à savoir surtout les châtaignes et le vin. Ils fondaient des prieurés, où se rassemblaient quelques moines sous la direction d'un prieur nommé par l'abbé, dans les lieux qui les intéressaient, sur des terres, ou grâce à des revenus donnés par de riches habitants.

C'est ainsi que les moines s'installèrent, par exemple, à Champagne près de Montpezat dès 876. Sur l'Eyrieux, Gervais de Châteauneuf et son fils Drogo, dont le château en ruines domine encore Saint-Julien-Boutières (autrefois Saint-Julien de Châteauneuf), se firent moines à Saint-Chaffre dès le X^e siècle. Les seigneurs de Châteauneuf donnèrent aux moines des églises

comme celles de Saint-Julien-Boutières, Sainte-Marie de Borée. Dès 1024, Guigon de Montagut, neveu de l'évêque de Viviers Gaucerand, donna aux moines l'église de Saint-Andéol d'Escoulenc, près des Ollières. En 1034, un nommé Silvius et sa femme Tanta donnèrent aux moines Saint-Etienne de Mariac. Plus tard, le 11 août 1092, avec l'accord de l'évêque de Viviers, les églises de Saint-Martin de Valamas et de Saint-Clément furent données à Saint-Chaffre par un nommé Bermond.

Les grands personnages du temps, seigneurs ou propriétaires fonciers, donnaient aussi aux moines les revenus de simples exploitations agricoles. La puissance de Saint-Chaffre dans les hautes vallées vivaroises devint considérable. Il n'existe pas de traces d'une donation particulière de l'église de Saint-Julien-Labrousse à la grande abbaye du Velay, mais on voit apparaître un prieuré de Saint-Julien, avec peut-être quelques moines issus de la grande abbaye du Velay, ou peut-être du prieuré proche de Macheville, près de Lamastre. On sait simplement que l'église de Saint-Julien-de-Brescia fut placée sous la dépendance du prieuré de Manso Cavillano, c'est-à-dire de Macheville près de Lamastre, qui dépendait lui-même de Saint-Chaffre. L'évêque de Viviers continua toutefois à nommer à la cure de Saint-Julien, tandis que le prieuré de Macheville se trouvait lui dans le diocèse de Valence.

On ignore à quelle époque cette situation étrange fut créée, et on ignore en particulier si l'église fut construite par des moines de Macheville, ou par des moines de Saint-Chaffre du Monastier, ou encore si, déjà existante, elle fut donnée par un grand personnage local à l'une ou à l'autre des deux institutions religieuses. Nous constatons simplement au milieu du XII^e siècle que l'église de Saint-Julien-Labrousse existe, qu'elle dépend de Saint-Chaffre comme bien d'autres dans la région, mais nous ne pouvons dire à quelle époque précisément elle fut créée, ni par quel personnage, et nous ne savons même pas s'il y avait un prieur et quelques moines résidant réellement sur place, représentant Macheville ou Saint-Chaffre. La nomination du curé resta à l'évêque de Viviers, peut-être sur présentation du prieur, celui de Saint-Julien, celui de Macheville, ou de l'abbé de Saint-Chaffre lui-même.

L'ancienne église de Saint-Julien-Labrousse se trouvait sans doute dès cette époque à proximité du cimetière du village, en face de l'actuelle mairie. Elle ne fut déplacée qu'au milieu du XIX^e siècle. Elle se trouvait à l'écart de toute voie importante. La route qui reliait les bords du Rhône à Saint-Agrève passait soit par Desaignes et la vallée du Doux, soit par Saint-Laurent-du-Pape, Vernoux, Cluac et les Nonières. Elle ne faisait donc qu'effleurer le nord de la commune, et le nom du Serre des Mulets vient peut-être du passage, au pied de cette montagne, de cette importante voie muletère.

2) l'origine des noms de lieux de la commune

Les noms de lieux de la commune actuelle ont presque tous une origine récente : il peut s'agir de noms de personne, comme par exemple Taboul, où vivait un protestant de ce nom, fugitif après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, ou encore Bouveron, où vivait une famille de ce nom au milieu du XIX^e siècle. Il peut s'agir de noms liés à l'aspect ancien des lieux (le Petit Bois), ou peut-être à l'activité des anciens habitants : Bastier fut sans doute habité par des fabricants de bâts, et Basteyron est un diminutif de Bastier : c'était le Basteyrou, ou petit Bastier. Il n'est pas inutile de rappeler que la langue utilisée couramment jusqu'au milieu du XX^e siècle était le patois, c'est-à-dire l'occitan dans sa version nord-vivaroise, bien étudié par des auteurs comme Joannès Dufaud, ou encore Nicolas Quint pour les Boutières.

Aussi, de nombreux toponymes viennent de l'occitan : la *sagne* est un espace marécageux, les *faysses* sont des terrasses de culture, ailleurs appelées *accols* (en Cévennes) ou *chambas* (dans les Hautes-Boutières). L'adret est évidemment le versant exposé au soleil, la *blache* une mauvaise terre, les *peschers*, un endroit où se pratiquaient des pêcheries, tout comme vers les *pescheyres*, ou *peschaires*, du bord de l'Eyrieux. Ce toponyme, bien répandu en Vivarais, est bien antérieur à la vogue récente de l'arbre fruitier de ce nom. Le *coulet*, c'est le petit col, par lequel passe souvent un vent frisquet, la *vialle*, le chemin (mais où menait-il ?), tout comme d'ailleurs la *charreyre*, le *trulhèr* (en français : trouiller), le propriétaire d'un pressoir. Notons au passage que ce toponyme indique la présence ou au moins la proximité de vignes, ce qui était fréquent sur tous les versants bien exposés du bassin de l'Eyrieux, et qui est très probable à cet endroit, à basse altitude et sur une exposition au sud, et avec à proximité un autre lieu qui s'appelle le *Vignal*. *Sulaubre*, *Soulobre*, était un lieu au-dessus d'un arbre remarquable. Les *Deux-Cros* étaient tout simplement deux « creux », le terme s'appliquant aussi bien à une combe un peu sombre qu'à la fosse où on enterrait les morts. Les *auches*, ou *ochas* étaient des lieux particulièrement fertiles, près des maisons, les *aulanhiers* des noisetiers, les *devès* des pâturages ou des bois interdits, parce qu'appartenant à un seigneur ou à l'Eglise, un *glop*, ou *glo*, une goutte, ce qui laisse mal augurer du débit du ruisseau de ce nom.

Cependant, certains toponymes gardent tout leur mystère : Moins, par exemple, qu'on peut peut-être rapprocher de l'occitan *mudar*, changer, ou peut-être moins aimablement de *muat*, moisi, ou de *muaa*, nuée épaisse chargée de pluie. Le serre de Muans, près de Vernoux, peut avoir la même origine. Créas, à cause de sa terminaison en *as*, qui est souvent un héritage de la terminaison latine *acum*, qui indique l'appartenance, pourrait avoir une origine gallo-romaine. Mais rien dans les environs ne vient soutenir une telle hypothèse. Un grand nombre de toponymes ont été déformés par la graphie française, et sont devenus méconnaissables : ainsi sans doute le Serre de l'Hiver, qui était là bien avant qu'on parle français à Saint-Julien ; ou encore les Seuls, dont il serait bien aventureux de dire qu'ils doivent leur nom à la solitude toute relative du lieu ; ou enfin l'Albouret, dont rien ne prouve qu'il faille chercher l'origine dans l'ancienne présence d'un *borrel*, c'est-à-dire d'un bourreau, encore moins dans celle d'une *borra*, c'est-à-dire d'une bourrique...

3) Une dépendance de la Baronnie de Chalencon

Le village de Chalencon, aujourd'hui délaissé, surtout dans sa partie haute, eut autrefois une grande importance. L'ancien château, détruit en 1623, commandait la route qui conduisait du Rhône à Saint-Agrève et celle qui, venant de Privas par Saint-Pierre-ville, se dirigeait par le col de Chalencon vers Vernoux et Tournon. C'était une fortification redoutable, capable de protéger une ville active. Les textes parlent d'un seigneur Silvion de Chalencon, qui vivait au XI^e siècle ; mais dès l'an 1100, Chalencon et les paroisses voisines se trouvent sous la domination de la famille des Poitiers, comtes de Valentinois. Jusqu'à la mort du dernier comte, Louis II de Poitiers, en 1419, Chalencon joua le rôle de petite capitale économique et politique de la partie du comté de Valentinois qui se trouvait à l'ouest du Rhône. En 1239, Aymar de Valentinois fit hommage de son comté à l'ouest du Rhône à Raymond VII, comte de Toulouse. En 1271, à la mort du dernier comte de Toulouse, qui était le frère de Saint Louis, le roi de France Philippe III le Hardi devint comte de Toulouse. On peut donc estimer que la baronnie de Chalencon passa à cette date sous l'autorité des rois de France. En 1326, puis en 1376, les comtes de Valentinois reconnurent d'ailleurs l'autorité des rois de France sur « le Valentinois à la part du royaume », c'est-à-dire à l'ouest du Rhône. On peut donc dater de 1271 la réunion de la baronnie de Chalencon, et donc de la paroisse de Saint-Julien-Labrousse, au royaume de France.

Toutefois, le testament de Louis II, qui donnait au roi de France l'ensemble de ses Etats, fut contesté par les parents de Louis, les Poitiers de Saint-Vallier, qui voyaient s'échapper l'héritage. L'un d'eux n'était autre que l'évêque de Valence. Le dauphin Charles, futur Charles VII, ayant cherché à transiger avec eux, le duc de Savoie, autre héritier potentiel, réclama lui aussi le comté de

Valentinois dans son ensemble : en effet, le défunt comte avait exigé dans son testament que son légataire combattît ses ennemis, à savoir les Poitiers Saint-Vallier. Les Papes, présents en Avignon au siècle précédent, émirent aussi des revendications. En 1426, le duc de Savoie fit même occuper Chalencon par une garnison d'hommes d'armes, au grand dam de Falconnet de Maurice, seigneur de Chervil, qui tenait la place pour le dauphin Charles. L'affaire se régla finalement en 1446, par transaction : le dauphin Louis, futur Louis XI, récupéra tout le comté de Valentinois contre 54.000 écus d'or payables à Chambéry, et la baronnie de Faucigny, proche de Genève, mais dont le possesseur était le vassal du roi de France. Les Poitiers Saint-Vallier reçurent d'ailleurs par la suite leur héritage des mains du roi Charles VII, en 1454 ; cet accord ayant été cassé par le Parlement de Grenoble en 1488, le roi reprit la mainmise directe sur le Valentinois de 1488 à 1500. A cette date, Jean de Poitiers reprit possession du Valentinois et donc de la baronnie de Chalencon, sous la suzeraineté des rois de France. Diane de Poitiers, dont nous aurons l'occasion de reparler, était de cette illustre famille.

La paroisse de Saint-Julien-Labrousse suivit le sort de la baronnie dont elle était partie intégrante. Mais elle ne semble pas avoir joué un grand rôle : on ne trouve pas sur son territoire des traces de l'existence de familles puissantes, comme à Silhac, où vivaient les Collans, les Hautvillars, entre autres. On ne trouve pas de traces de châteaux ou de maisons fortes, comme autour de Vernoux à Vausseche ou aux Peschers, à Gluiras (château de Chervil, où vivaient les de Maurice, peut-être Fort Saint-Jean), à Saint-Fortunat (manoir des Prés), aux Ollières (maisons de Champel ou de Beaulieu), ou même à Saint-Vincent-de-Durfort, toutes paroisses qui faisaient partie de la baronnie de Chalencon. Celles-ci comportaient plusieurs mandements, c'est-à-dire territoires sur lesquels s'exerçait l'autorité d'une justice seigneuriale, celle du seigneur ou celle de son représentant ou bailli. On distinguait dans la baronnie plusieurs mandements : Chalencon, dans lequel se trouvait Saint-Julien-Labrousse, Gluiras, Saint-Fortunat et Saint-Vincent. Vernoux dépendait de l'abbé de Cruas, et le Cheylard était sous l'autorité de la famille de Brion.

C'est ici l'occasion de parler de ce nom de « Labrousse », qui demeure à vrai dire bien mystérieux. On aura noté que les anciens documents parlent de Saint-Julien de Brochia, Brotza, Brossa. Ce n'est que dans les Estimes de 1464 qu'apparaît la dénomination la Broussa. Il s'agit d'un document fiscal destiné à permettre aux agents du roi de France de connaître les possessions et donc les revenus des habitants des diverses paroisses. Cette désignation servait évidemment à distinguer la paroisse de Saint-Julien des autres paroisses proches dédiées au même saint, Saint-Julien-de-Châteauneuf (aujourd'hui Saint-Julien-Boutières), et Saint-Julien-le-Roux (sans doute à cause d'un grand chêne proche de l'église, car le chêne n'est autre que le *roure* occitan). Toujours en occitan, le mot *brossa* signifie "bruyère", d'après le dictionnaire de Louis Alibert. Le lexique français-occitan de Roger Barthes donne, pour "bruyère", *brossa*, ou *broga*. La cause paraît donc entendue, et la paroisse fut sans doute distinguée de ses voisines dédiées au même saint par la présence de grandes étendues de bruyères. Cependant, l'existence d'une grande ferme ou d'une maison forte portant le nom de *brossa*, et disparue depuis longtemps, est possible et même probable. Cette construction aurait elle-même emprunté son nom aux bruyères voisines, comme d'autre s'appellent *la route*, (la *vialle*), ou *la ribeyre*., parce qu'elles sont proches de tels endroits.

Aucune grande famille n'émerge donc des brumes du passé. Saint-Julien Labrousse devait être une paroisse étroitement contrôlée par les baillis qui représentaient à Chalencon le puissant comte de Valentinois. Toute la vie économique et sociale était orientée vers Chalencon et Vernoux. Le cadastre du XIX^e siècle montre d'ailleurs une puissante emprise foncière des grandes familles du pays de Vernoux ; la route principale allait de Vernoux à Saint-Agrève, au nord de la paroisse, et les rives de l'Eyrieux étaient lointaines, d'accès difficile, et en dehors de quelques endroits privilégiés comme Moins ou Cheyrieux, peu attractives. Il est surprenant qu'à la Révolution, où les voies de communication étaient encore les mêmes, Saint-Julien ait été rattaché au canton du Cheylard, et non à celui de Vernoux.

4) la défense des droits de chasse et de pêche

Les habitants de la baronnie de Chalencon avaient des privilèges rares pour l'époque. Chaque paroisse nommait ses représentants, par acte notarié, pour une durée de trois ans. Ces syndics devaient traiter avec le seigneur ou ses représentants, au nom de la communauté. En l'an 1394, le bailli du comte de Valentinois Louis II s'appelait Artaud de Collans ; il fit proclamer l'interdiction de la chasse et de la pêche pour les habitants de la baronnie. Jusque là, chacun pouvait pêcher et chasser librement, à la différence de la plupart des autres paroisses du royaume. Mais les habitants de la baronnie, ceux de Saint-Julien-Labrousse aussi, protestèrent par la voix du notaire Antoine Feugier : « Il est clair et certain que dans ce territoire non seulement les hommes du mandement, mais encore les forains, ont toujours chassé avec toutes espèces de filets, et capturé pour l'utilité publique le gibier qu'ils vendent ouvertement aux marchés, et qu'ils apportent aux nobles et autres afin de gagner leur vie. Et ils sont en possession de ce droit de temps immémorial... »

Artaud de Collans préféra battre en retraite, et déclara que l'interdiction ne concernait que les forains, c'est-à-dire les étrangers à la baronnie. Lorsque le dauphin Louis prit possession de cette baronnie, en 1446, les habitants lui demandèrent de confirmer leurs privilèges. Louis fit une longue réponse, assurant les habitants du mandement qu'ils ne pouvaient être jugés qu'à Chalencon, réglementant les honoraires des notaires, des greffiers et des sergents, fixant le droit de pâture : « nul leveur de paquillage ne doit lever pour chaque troupeau de bêtes à laine grands et petits, pour chaque année qu'il pâture audit mandement, qu'un fromage pesant quatre livres ». Surtout, le dauphin confirme le droit de pêche : « Quand bon leur semble, ils (les sujets du mandement) peuvent pêcher dans les rivières et ruisseaux passant par la ville et le mandement de Chalencon, prendre tous poissons, avec tels filets que bon leur semble. Desquels privilèges ils disent avoir joui paisiblement et légitimement le temps passé... » Il n'est pas question du droit de chasse, mais plus loin le dauphin dit que les sujets doivent continuer à jouir pleinement de tous leurs privilèges du temps passé. Aussi les gens de Chalencon et du mandement gardèrent-ils « avec soin les lettres du Dauphin, scellées du grand sceau de cire verte appendu par un cordon de soie » (J. De Lubac, « la Baronnie de Chalencon et les privilèges de ses anciens habitants », Privas, 1895).

En l'an 1463, les habitants de chaque paroisse nommèrent un procureur pour les représenter, devant Raymond Avin, notaire, demeurant au Pré, paroisse de Saint-Fortunat, qui s'était transporté à Chalencon. Saint-Julien-Labrousse nomma Mondon (c'est-à-dire Raymond, le petit Raymond) Chalanches, Pierre de Chalavons, Venance Nicolas, Pierre Audoyer, Etienne Ducis, Claude de Lalier. Chacun notera que deux représentants portaient des noms de lieux encore connus de nos jours, Lallier et Chalavons. L'ensemble des procureurs délégua ses pouvoirs à Etienne Combier, habitant le lieu de la Combe, paroisse de Saint-Maurice. Celui-ci eut à nouveau à défendre, l'année suivante, le droit de chasse et de pêche des habitants de la baronnie de Chalencon.

En effet, en 1464, noble Jouffroy de Vitrolles, capitaine châtelain de Chalencon pour les Poitiers Saint-Vallier, voulut renouveler la tentative d'Artaud de Collans. Son lieutenant de justice s'appelait Gonon Caffard « un nom malheureux », dit M. De Lubac. Le 18 décembre 1464, Etienne Combier, par la bouche de Jean Faya, notaire de Chalencon, s'exprima en ces termes :

« A très honoré écuyer Monseigneur le capitaine et châtelain de Chalencon ou son lieutenant et autres à présent régents par le roi dauphin notre sire... les supplie très humblement Etienne Combier, sujet de ladite châtellenie, tant en son nom propre comme aussi

procureur de l'université des manants et habitants en ladite châtellenie et capitainerie dudit Chalencon : que selon droit et aussi la usance et coutume de ceux dudit château ... les comtes de Valentinois prédécesseurs qui ont été et à présent sont seigneurs dudit Chalencon et ses ressorts et leurs officiers qui aussi l'ont permis et souffri en jusques à maintenant de ceux desdits habitants avoir laissé et permis chasser, et permis prendre et chasser lièvres, connils (lapins), perdrix et toute autre venaison, pêcher et avoir pris poisson pour leur vivre et subsistance ès (dans les) rivières et au travers des eaux portant poissons dans ladite châtellenie, même attendu le mal et infertile pays où ledit château et châtellenie sont situés et assis et la grande pauvreté d'iceux desdits habitants à cause dudit mal et infertile pays ... Et tant sur ce qui dit est que du fait des mesures ... vous plaise de traiter tant et si bénévolement que ont fait vos prédécesseurs en votre dit office. Et que ne plaise leur donner occasion de recourir au roi notre sire, ni à Messieurs de son Conseil, ce qui leur serait chose bien déplaisante, et ils prieront Dieu pour vous. »

Le lieutenant Caffard répondit qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres du capitaine châtelain, et assigna Combier et les autres devant la justice seigneuriale, « à la session prochaine du mardi après la fête de Saint-Hilaire ». Combier se tourna alors vers la justice royale, et se présenta devant Caffard, avec les preuves de son appel. La procédure dura longtemps, mais le procureur royal Jean de Lafarge conclut que les hommes de la baronnie de Chalencon devaient être maintenus dans leurs droits, notamment en ce qui concernait la liberté de la chasse et de la pêche. Le lieutenant Caffard dut se ranger à l'avis de Jean de Lafarge, et cassa lui-même ses propres décisions.

Il était assis sur un siège sculpté de main d'ouvrier, celui-là même qui se trouve toujours à la mairie de Chalancon. Etienne Combier remercia le seigneur lieutenant de sa bonne justice, à laquelle acquiesça le procureur royal. Les habitants de la baronnie « firent dresser de ces débats un grand exemplaire sur parchemin », que M. De Lubac eut la bonne fortune de retrouver à la fin du XIX^e siècle, et de publier avec une présentation judicieuse.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette affaire à propos de la vie à Saint-Julien Labrousse dans la seconde moitié du XV^e siècle. Tout d'abord, que les « manants » n'étaient nullement soumis à l'arbitraire des seigneurs : ils avaient des institutions et des appuis pour se défendre. Au premier rang de ces appuis venait le pouvoir royal, très présent au moins à partir de cette époque. On peut aussi noter que les habitants estiment vivre dans un pays difficile, et attachent de ce fait la plus grande importance à la chasse et à la pêche, dont ils vendent les produits « pour gagner leur vie ». On remarque, dans la lettre du dauphin Louis, l'importance du droit de « paquage », ce qui laisse penser que l'élevage, et plus précisément l'élevage pour le lait et le fromage, avait une grande importance. Le travail de la laine, des peaux de moutons, de chèvres, est attesté dans nombre de villages et de bourgades du Vivarais à cette époque.

L'impression qui se dégage est celle d'une vie difficile, mais non soumise aux caprices des puissants. Nous sommes bien en Vivarais.

Saint-Julien Labrousse sous s'ancien Régime

I. Les troubles religieux

1) Les premières guerres de Religion

On sait que la pénétration du protestantisme est liée à la présence de grandes voies de circulation et d'échanges. Contrairement à la période présente, le Vivarais était au XVI^e siècle un lieu de passage fréquenté, grâce aux voies muletières qui allaient du Rhône à l'Auvergne. Le Rhône était navigué dans les deux sens, apportant en particulier du blé de Bourgogne, du sel de Provence, et transportant les bois en provenance du Velay ou du Forez. L'animation était grande dans tous les petits ports du Rhône vivarois, de Serrières au Bourg-Saint-Andéol en passant par Tournon et la Voulte. L'animation n'était pas moins vive dans les bourgades où l'on travaillait la laine, les peaux et le chanvre, particulièrement au Cheylard ou à Annonay.

Albin Mazon, dans son « Histoire du Cheylard », signale que la ville du Cheylard, comme les autres villes du Vivarais, fut gagnée par le protestantisme de bonne heure. Le 1er août 1563, une transaction fut passée au Cheylard entre les chanoines de l'église de cette ville et le seigneur, Marc de Molles, époux de l'héritière des Brion. On apprend qu'un des chanoines s'appelait Guillaume Nonières, ce qui laisse penser qu'une famille ainsi nommée a pu laisser son nom au village des Nonières, voisin de Saint-Julien Labrousse. Aucune messe n'a été dite depuis dix-huit mois, par crainte des huguenots, et l'un des chanoines au moins, un nommé Bourdier, est passé à la Réforme. Saint-Agrève, Vernoux, passèrent aussi à la même époque dans le camp protestant. La baronnie de Chalencon, et donc Saint-Julien Labrousse, avait la particularité d'être dans les domaines des Poitiers, et donc dans le Valentinois, tout en relevant au point de vue religieux du diocèse de Viviers.

On connaît la situation précise de la paroisse pendant cette époque troublée grâce à la visite du délégué de l'évêque Jean de l'Hostel, en 1583. Ce délégué, Nicolas de Vesc, trouva l'église de Saint-Julien, comme celles des environs, « toute rompue et démolie », abandonnée par les habitants. Celles de Dornas, Chanéac, Saint-Martin de Valamas, Saint-Cierge, Saint-Agrève et même le Cheylard, sont dans le même état. Nicolas de Vesc s'adresse aux « principaux habitants », qui s'appellent Antoine et Loys de la Court. Ceux-ci déclarent que le culte s'est interrompu depuis 1576, et que le prieur, représentant des moines de Saint-Chaffre, et le curé, se sont enfuis. La nomination du curé dépendait de l'évêque de Viviers, peut-être sur présentation du prieur. Nicolas de Vesc interdit de payer quoique ce soit au prieur ou au curé absents, et donne provisoirement les revenus du prieuré et de la cure aux de la Court.

Cette affaire explique bien évidemment que l'église romane de Saint-Julien ait disparu ; elle a été remplacée par une nouvelle église, datée sans doute du XVII^e siècle, comme beaucoup d'églises des Boutières. Reste à savoir dans quelles circonstances précises eut lieu la destruction. En effet, le capitaine protestant Chambaud, originaire du château de Chambaud au-dessous de Chalencon, passa à plusieurs reprises dans la région : d'abord, en 1567, en faisant retraite de Saint-Agrève au Cheylard ; puis, en 1580, il vint tenter (vainement) de secourir ses coreligionnaires assiégés dans la ville de Saint-Agrève. Il revint dans cette ville en 1588 pour y soutenir un nouveau siège et évacuer une nouvelle fois la place. Un passage de ses troupes ou d'une partie d'entre elles à l'une de ces dates est donc possible. Mais aucun de ces passages ne correspond à la date de 1576, donnée par les de la Court comme date de l'interruption du culte catholique. Au contraire, à cette date, les dirigeants catholiques et protestants du Vivarais conclurent une trêve, le 3 février, à la Borie, près de Balazuc, pour mettre un terme provisoire aux combats. A la date de 1573, par contre, les huguenots vinrent assiéger et sans doute prendre Chalencon. Il est très probable que la démolition de l'église de Saint-Julien se produisit à l'époque de ce siège, les armées protestantes (et catholiques d'ailleurs) se livrant à cette époque volontiers à la « picorée », c'est-à-dire au pillage et à l'incendie des maisons et villages proches de leur passage. Les huguenots du Cheylard s'emparèrent du château de leur seigneur après la Saint-Barthélemy, en 1572, mais rien n'indique que le mouvement se soit étendu jusqu'à Saint-Julien, où il n'y a aucune trace de château ni de fortification quelconque.

Il est donc probable que le culte s'est poursuivi après la démolition de l'église, comme au Cheylard, où les chanoines survivants disaient la messe au château de la ville. A Saint-Julien, le culte a pu se poursuivre un moment dans quelque ferme ou maison forte, peut-être chez ces de la Court chez qui Nicolas de Vesc ne se rend sans doute pas par hasard, et à qui il confie la perception de revenus normalement dus à des ecclésiastiques.

La guerre reprit une nouvelle vigueur après l'Edit de Nemours du 7 juillet 1585, où le roi Henri III, poussé par la Ligue catholique dirigée par les Guise, interdit totalement le culte réformé dans son royaume. Beaucoup de catholiques, soucieux de paix, se rangèrent alors du côté protestant. Au premier rang d'entre eux se trouvait le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et donc du Vivarais qui en faisait partie. Le duc de Ventadour, qui avait acheté la seigneurie du Cheylard en 1582, se tenait hors du conflit, ainsi que le seigneur de la Motte, à Mariac et Accons. Par contre, le comte de Tournon, seigneur de Saint-Agrève, était l'un des chefs de la Ligue en Vivarais.

Quand à la baronnie de Chalencon, elle appartenait depuis la mort de Diane de Poitiers en 1566, à sa fille Louise, et à son mari Claude de Lorraine, duc d'Aumale. Ce grand seigneur se souciait peu de sa petite baronnie du Vivarais ; il n'intervint nullement lorsque Chalencon fut assiégée et peut-être prise par les protestants en 1573, puis en 1574. En 1587, Jacques de Chambaud, poursuivi par les troupes de la Ligue, et donc du comte de Tournon, occupa un moment cette place, mais ne put s'y maintenir. Finalement, la baronnie de Chalencon fut achetée à Claude de Lorraine par le comte Just-Louis 1er de Tournon, au prix de 39.000 livres, en février 1594. Il est hors de doute que cet ardent catholique, qui ne fit sa paix avec le roi Henri IV qu'en décembre 1594, encouragea la renaissance du culte catholique dans sa nouvelle acquisition, ainsi que la reconstruction des églises et la réinstallation des prêtres.

C'est pour reconquérir le pays au catholicisme que les Jésuites fondèrent un collège au Puy. Soucieux de subvenir aux besoins de cette institution, l'abbé de Saint-Chaffre, M. De Saint-Nectaire, accepta en 1593 que les revenus du prieuré de Macheville aillent au collège du Puy, en échange d'une rente annuelle versée par celui-ci. Les revenus du prieuré de Saint-Julien Labrousse furent donc versés à partir de cette date au collège du Puy. Mais le prieuré de Macheville dépendait de l'évêque de Valence, alors que la cure de Saint-Julien dépendait de l'évêque de Viviers. C'est pourquoi l'évêque de Viviers, Charles de Chambonas, demanda vainement en 1712 le retour des dîmes de Saint-Julien Labrousse au diocèse de Viviers. Il n'y avait plus de prieur à Saint-Julien, et le service religieux étant assuré par le seul curé, l'évêque était sans doute dans son droit. Mais il fallait bien faire vivre le collège du Puy, et les revenus de la cure, eux, allaient toujours au diocèse de Viviers.

C'est ici qu'il faut évoquer la grande figure de Saint Régis, l'apôtre du Vivarais. Né le 31 janvier 1597 à Fontcouverte, dans l'Aude actuelle, il entra dans l'ordre des Jésuites, acheva ses études au collège de Tournon, et commença sa carrière comme professeur au collège du Puy, celui-là justement qui percevait les revenus de Saint-Julien. Il commença à prêcher dans les Boutières en janvier 1635, et fut hébergé notamment par les Bayle du château de la Motte, sur la commune d'Accons, qui venaient d'acheter la seigneurie du Cheylard aux Lévis-Ventadour. Il parcourait les campagnes, installait sa chaire où il pouvait, et se nourrissait des dons de ses auditeurs. On le vit au Serre-en-Don, à Girond près de Dornas, à Lacham-Raphaël, à Chervil, où on voit encore la chapelle où il disait la messe, à Gluiras et Saint-Pierreville. Mais sans doute pas à Saint-Julien Labrousse. Il passa pourtant tout près, pendant le mois de novembre 1635, gravissant le col des Nonières et la côte du Pouzat pour aller prêcher à Saint-Agrève. On sait que Saint Régis mourut à la Louvesc, le 30 décembre 1640, au cours d'une dernière mission. Même s'il ne vint jamais à Saint-Julien Labrousse, son passage dans les Boutières donna un nouveau souffle à l'Eglise catholique dans toute la région, et il est hors de doute que de nombreux habitants de la paroisse allèrent le voir et l'écouter, notamment pendant son séjour au Cheylard.

2) Les troubles religieux sous le régime de l'Edit de Nantes.

Le système installé par l'Edit de Nantes de Henri IV, en 1598, était unique en Europe. Le culte protestant était autorisé dans un certain nombre de villes, et les protestants pouvaient avoir des troupes pour les protéger, avaient le droit de tenir des synodes provinciaux et nationaux, bref de constituer dans le royaume une force différente de celle de la monarchie.

Cela ne pouvait convenir à l'idéologie absolutiste qui dominait à l'époque. Il semblait inconcevable qu'un souverain ne puisse contraindre ses sujets à pratiquer la même religion que lui. Il était d'ailleurs, au moins pour les catholiques, choisi et conduit par Dieu lui-même : il ne pouvait donc se tromper, même en matière de foi.

On sait que les troubles religieux recommencèrent en Vivarais dès 1619, à la suite du mariage de Paule de Chambaud, dame de Privas, avec un seigneur catholique, alors que ses sujets étaient majoritairement protestants. La baronnie de Chalencon, tenue par le comte de Tournon, semble avoir échappé au conflit ; mais en 1621, les huguenots tentèrent de s'emparer du Cheylard. Aussi, le duc de Ventadour, Anne de Lévis, seigneur de la ville, ordonna le rasement des murailles, qui eut lieu les 29 et 30 juillet de cette année. Anne de Lévis mourut peu après, et son fils, fervent catholique, ordonna la destruction du temple du Cheylard, le 7 août 1624. A l'appel des huguenots, et notamment de ceux du Cheylard, le duc de Rohan vint en Vivarais en 1628. Il vint mettre le siège devant la ville, et s'en empara. Le Cheylard ne fut rendu à son seigneur catholique qu'après la prise de Privas en mai 1629, par le chef protestant Chabreilles. Mazon dit dans l'histoire du Cheylard que Chabreilles remit aussi à l'obéissance du roi les châteaux environnants, dont la Chèze et Chalencon. Ce qui laisse penser que la baronnie de Chalencon, dont Saint-Julien Labrousse, fut à cette époque aux mains des huguenots. Mais il n'y a aucune trace de combats ou de destructions éventuelles à cette époque dans la paroisse.

Il n'y a donc aucune preuve d'une éventuelle participation des protestants de Saint-Julien Labrousse aux troubles du Cheylard. Par contre, ils prirent une part active au mouvement de 1683, dont l'âme était le pasteur de Chalencon Isaac Homel.

3) Le mouvement de 1683

Depuis l'avènement de Louis XIV, les vexations, interdictions professionnelles, démolitions de temples, s'étaient multipliées. Des réunions de protestation se tinrent à Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Christol, Saint-Genest-Lacham, le Chambon, et surtout les 29 et 30 juillet 1683 à Chalencon. Les seigneurs catholiques, et notamment le marquis de la Tourette, qui avait acheté en 1671 la baronnie de Chalencon aux Montmorency, héritiers des comtes de Tournon, levèrent des milices catholiques. Le marquis de la Tourette et ses milices locales emprisonnaient et suppliciaient les protestants dans son château des bords de la Dunière. Il confisqua et porta dans ce château la cloche du temple de Saint-Fortunat, logea ses miliciens chez les « religionnaires ». Gens des environs, ils se gardèrent bien d'aller habiter réellement dans les maisons protestantes, mais exigèrent d'elles 30 sous par jour, faute de quoi ils les soumettaient au pillage. Un huguenot, dont nous ignorons le nom, fut assassiné en août 1683 à Saint-Julien-Labrousse. En dépit d'une promesse d'amnistie faite par d'Aguesseau, intendant du Languedoc, l'armée royale détruisit un camp protestant à Bourdeaux, en Dauphiné.

Le 19 septembre 1683, les protestants en armes se réunirent à Chalencon, et prirent la direction du Serre de Muans. La rencontre avec l'armée royale eut lieu à l'Herbasse, le dimanche 26 septembre 1683, et les protestants, mal organisés et mal commandés, furent

massacrés. La ville de Chalencon fut pillée par l'armée royale, avec force incendies et viols. Les villages voisins subirent aussi des exactions, mais on ne sait si Saint-Julien eut à en souffrir. Isaac Homel s'enfuit vers les Cévennes, mais fut pris à Saint-Privat, condamné au supplice de la roue et exécuté le 20 octobre 1683 à Tournon. Son corps fut ensuite exposé à Beauchastel et sa tête à Chalencon.

De nombreux protestants de Saint-Julien prirent sans doute part au mouvement. Deux d'entre eux furent capturés, et on a conservé trace de leurs interrogatoires : il s'agissait du tisserand Mathieu Ponton et de Noël Moulin, laboureur, c'est-à-dire propriétaire foncier. Ils furent enfermés au château de Beauregard, au-dessus de Saint-Péray. Lors de son interrogatoire, Mathieu Ponton déclara « être de la religion de Jésus-Christ et de ses apôtres selon Saint Paul », et « avoir fait abjuration de l'hérésie de Calvin, mais que Calvin n'a point fait de loi, et qu'il a toujours professé la loi de Jésus-Christ ». Il déclara être « prêt de tout souffrir pour sa religion », et vouloir « mourir dans la religion qu'il professait avant son abjuration ». Noël Moulin, de son côté, affirma « qu'il était de la religion de Jésus-Christ et de ses dix commandements, et qu'il ne peut professer une autre religion ». Tous deux furent sans doute condamnés aux galères, mais on n'a point de trace de leur condamnation.

4) La Révocation de l'Edit de Nantes et ses suites

Les conversions forcées

Trompé par de faux rapports qui le laissaient croire que les protestants étaient à peu près tous convertis, Louis XIV révoqua l'Edit de Nantes le 28 octobre 1685. Mais, auparavant, l'intendant Lamoignon de Basville avait remplacé d'Aguesseau. Il envoya des troupes pour obtenir des abjurations forcées à travers tout le Languedoc, particulièrement le Vivarais. La population était rassemblée devant l'église, forcée à présenter des billets de confession signés par le curé ; tous devaient assister à la messe et communier. « Malheur à qui crachait l'hostie : 10, 20, 100 coups de fouet ou de corde mouillée s'abattaient sur les épaules nues, quand le coupable n'était pas saisi, pendu sur-le-champ ou envoyé aux galères du roi. Des fugitifs, traqués, se cachèrent pendant des mois, et certains mêmes des années entières... » (G. Paysan, « les Camisards du Vivarais »). Les communautés qui dénonçaient les leurs recevaient des décharges d'impôts, les soldats recevaient une prime pour chaque rebelle arrêté, on recrutait des volontaires dans les villages pour accompagner les troupes, contre rétribution bien entendu.

La répression provoqua de nombreuses abjurations, par exemple à Marcols, où le 12 octobre 1685, les 62 chefs de famille déclarèrent que « suivant les ordres de Sa Majesté et pour le salut de leur conscience », ils renonçaient à toute hérésie ; à Vernoux le 16 octobre 1685, il y eut aussi abjuration collective. De nombreuses communautés, dont Chalencon et Saint-Fortunat, firent solennellement leur soumission, à la grande satisfaction de l'évêque de Viviers Louis de Suze. L'intendant de Basville estima le nombre de « nouveaux convertis » dans le diocèse de Viviers à 13.199, 4.263 pour la partie vivaroise du diocèse de Valence, 979 pour la partie vivaroise du diocèse de Vienne. Ce qui donne approximativement un chiffre de 20.000 conversions forcées sur l'ensemble du territoire du Vivarais.

Les fugitifs

Pourtant, un certain nombre de réformés, peut-être 2 à 3.000, préférèrent l'exil à l'abjuration ; ce fut le cas à Saint-Julien-Labrousse. On connaît les noms de Pierre Lacour, de Nicolas Merle, de Pierre Tabouil ou Taboul, qui habitait au lieu de ce nom, de Jean Vareille, de Soulobre, de Noël Chazal ou Chazel, du Serre, de Jean Moula, de la Vialle ainsi que ceux de Pierre, Jean-Louis et Suzanne Chaix, qui avaient des biens à Saint-Julien, mais qui habitaient à Chalencon, ou peut-être à Chalamon. Jean Vareille avait donné avant son départ tous ses biens à son frère aîné, évitant ainsi la confiscation. Les biens des autres fugitifs furent vendus au bénéfice du roi, même ceux des Chaix, qui étaient estimés à 1500 livres, somme importante pour l'époque. Le pasteur Arnaud estime à 5.050 livres le total des biens confisqués aux fugitifs à Saint-Julien Labrousse, contre 15.750 au Cheylard et 4.300 à Chalencon. La plupart de ceux qui avaient des maisons et des terres se convertirent du bout des lèvres. D'où la persistance des troubles, à Saint-Julien et dans la région.

Le temps des « prophètes ».

Les réunions « au désert » se multiplièrent. Souvent, les pasteurs avaient dû se réfugier en Suisse, bravant les troupes de Bouchu, intendant du Dauphiné, qui fit pendre en trois ans 224 personnes, hommes et femmes, pour « délit de fuite ». En septembre 1688, Jean-Pierre Perrin commença ses prêches dans la région de Vernoux. « Un message chuchoté circulait de bouche à oreille, gagnait les hameaux et les mas isolés. La nuit tombée, si les nuages cachaient la lune, des lumières fugitives couraient sur les sentiers pierreux. Au fond d'un ravin, les voix prononçaient tout bas le mot de passe aux guetteurs qui scrutaient la nuit. La foule grossissait peu à peu : des dizaines, des centaines d'hommes, de femmes, d'enfants, s'assemblaient ainsi pour prier Dieu à leur manière... » (G. Paysan).

Jean-Pierre Perrin fut arrêté au début de 1689. Il fut pendu le 2 mars de cette même année, mais les assemblées continuèrent. On connaît deux habitants de Saint-Julien arrêtés pour avoir sans doute participé à des assemblées : David Chabrières, qui fut enfermé dans la citadelle de Pont-Saint-Esprit en 1692, et qui s'y trouvait encore ... en 1712. Jeanne Faure, du lieu de Chérin (Chérioux ?), fut arrêtée en février 1694, et conduite à la Tour de Constance à Aigues-Mortes, où elle se trouvait encore en 1701. Elle fut transférée ensuite à Carcassonne, où elle était encore prisonnière en 1712.

Bientôt, de simples laïcs prirent la parole dans les assemblées, faute de pasteur. On connaît en particulier des « petits prophètes » dauphinois, comme Isabeau Vincent ou Gabriel Astier, qui venaient prêcher aussi en Vivarais. Astier tint des assemblées à Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Sauveur, Gluiras. Il assurait que le prince d'Orange, qui venait alors de prendre le pouvoir en Angleterre, viendrait délivrer les vrais croyants, et que Dieu protégerait les siens du sabre et des balles. Le prédicant Valette tint une assemblée à Tazuc le 14 février 1689. Au retour, des soldats furent massacrés à la Chemina, près de Saint-Sauveur. En réaction, les troupes du colonel de Folleville surprisent une assemblée considérable au serre de la Palle, paroisse de Saint-Genest-Lacham, le 16 février : on parle de quatre cent tués ou blessés. Valette fut pendu, Astier envoyé aux galères. Les troupes royales occupaient tout le pays, de Saint-Fortunat à Boffres, en passant par le pont des Ollières.

Rien ne semblait pouvoir arrêter les assemblées. En novembre 1697, le pasteur nîmois Claude Brousson en tint une à Saint-Jean-Chambre, dans la grange de Jean Reboul, où il donna la Cène à trois cent personnes. Arrêté, Brousson fut rompu vif sur la place de Montpellier le 4 novembre 1698. Une importante assemblée fut surprise à Veye, près des Ollières, dans la nuit du 14 au 15 septembre 1701. La révolte dite des Camisards commença dans les Cévennes en juillet 1702.

Révoltes dans les Boutières

Elle n'était pourtant pas éteinte dans les Boutières : le 24 août 1703, jour de foire, on pendit à Vernoux Anne Chamarre, épouse du sabotier de Saint-Julien-Labrousse, Sabarot. Anne Chamarre fréquentait les assemblées présidées par Jean-Pierre Dortial, et y prophétisait elle-même parfois. Elle tenait des assemblées dans sa propre maison, aux Ayguettes, ou Eguettes, en-dessous de la Vialle,

près du ruisseau de Signaboure, paroisse de Saint-Julien-Labrousse. Le dimanche, à l'heure de la messe, elle s'agenouillait et faisait la prière comme dans les assemblées. Puis, raconta un témoin cité par G. Paysan, elle prêchait « avec véhémence, d'une voix très forte, sans interruption, citant avec facilité les passages de l'Écriture, frappant des mains, soit l'une contre l'autre, soit rudement sur la table. Le tout pour persuader les auditeurs qu'il fallait fuir les prêtres, se repentir, avoir du courage... » Elle fut arrêtée et conduite au château de la Tourette, sans doute par une milice du marquis, baron de Chalencon, le 22 août 1703, alors qu'elle revenait d'une assemblée en compagnie d'autres huguenots. Le 24 août, Isabeau Chaudier, Aaron Delieux, Isaac Duplantier, étaient pendus à Vernoux avec Anne Chamarre, Jean Gourdol et Jeanne Bouchet battus de verges et enfermés dans « une prison perpétuelle ».

Jean-Pierre Dortial, prophète, était né à Chalencon le 2 novembre 1674, fils d'un autre Jean-Pierre Dortial, et de Lucrèce Benoît. Sa sœur avait épousé Pierre de Romieu, d'une grande famille de Saint-Fortunat, dont l'un des membres, Gabriel était pasteur et gagna les pays du Refuge en 1683. Dortial avait le projet de soulever les Boutières, au moment même où Jean Cavalier soulevait les Cévennes. Le 18 février 1704, il attaqua Gluiras, où il tua le curé et son vicaire, brûla l'église, avant de se diriger sur Saint-Maurice et Saint-Michel. Ils incendièrent les églises de Saint-Julien-le-Roux et de Saint-Fortunat, puis celle de Saint-Jean-Chambre, avant de marcher sur Chalencon, en chantant des psaumes. Ils se dirigèrent ensuite sur Pranles, où les troupes du maréchal de camp Julien les rejoignirent et les massacrèrent près du hameau de Franchassis. Dortial parvint à s'échapper, et finit par passer en Suisse en 1712, d'où il revint alors qu'Antoine Court et les siens réorganisaient péniblement les églises réformées du Vivarais. Ayant repris la prédication, Dortial fut finalement arrêté et exécuté en juillet 1742.

La guerre se ralluma dans les Boutières, en mai 1709, à l'appel d'Abraham Mazel. L'un des lieutenants de Mazel s'appelait Jean-Pierre Buis, des Granges, paroisse de Saint-Julien Labrousse, et il portait le surnom de « Saint-Julien ». Il était en liaison avec la Suisse, où il fit plusieurs séjours, et servit de guide à plusieurs fugitifs. Dans la troupe de Dortial, il était brigadier, chargé de la distribution du pain aux soldats. La guerre commença par la prise du château des Boscs, paroisse de Gilhoc, puis par un combat proche de Saint-Fortunat. Les révoltés se dirigèrent vers le Cheylard, puis sur Vernoux. Ils passèrent donc sans doute à proximité immédiate de Saint-Julien, sinon sur la paroisse elle-même. Après le combat de la montagne de Leyris, où ils furent décimés, les derniers camisards furent massacrés le 19 juillet 1709, à Font-Réal, paroisse de Saint-Jean-Chambre. Jean-Pierre Buis fut de tous les combats, et parvint à s'enfuir avec Mazel. Ce dernier fut pris et tué l'année suivante près d'Uzès, et sa tête, exposée à Vernoux, y fut brûlée en public. Quant à Jean-Pierre Buis, il fit encore plusieurs voyages en Suisse, et fut finalement arrêté et pendu à Montpellier le 18 juin 1711.

5°) Troubles religieux au long du XVIII^e siècle

La région de Saint-Julien-Labrousse fut encore troublée plusieurs fois pour des faits de religion. Le célèbre pasteur Pierre Durand fut arrêté sur le chemin de Saint-Jean-Chambre à Vernoux le 12 janvier 1732, au gué de Vaussèche. Il fut pendu à Montpellier le 22 avril suivant. Puis, le dimanche 24 janvier 1745, une assemblée de 8 ou 900 personnes se tint au lieu de Ponton, paroisse de Saint-Jean-Chambre: les autorités ne purent arrêter personne, mais les communautés de Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-Labrousse, Mounens et Cluac, furent frappées d'une amende de 500 livres.

Le 12 décembre 1745, le pasteur Majal Deshubas est arrêté près de Tence. Ramené sur Vernoux, il fait halte avec ses gardiens au hameau de Cluac. Un attroupement se forme aussitôt sur place pour le délivrer : quatre morts, trois prisonniers. Le soir même, une émeute éclate à Vernoux pour délivrer Deshubas : le chiffre des victimes évolue entre vingt-sept et deux cents ; mais ce qui est sûr, c'est que tout le pays protestant s'arma pour aller délivrer son pasteur. Deshubas n'en fut pas moins conduit à Montpellier et pendu.

Les protestants de Saint-Julien-Labrousse se réunissaient au lieu de Magnon, avec ceux des paroisses de Mounens et de Cluac. Ces deux dernières paroisses relevaient de l'évêque de Valence, et Saint-Julien de celui de Viviers. Les protestants du Cheylard se retrouvaient à Faveyrolles, paroisse de Saint-Christol, avec ceux de cette paroisse. Ceux de Saint-Jean Chambre et d'une partie de Silhac allaient au Goutal, ceux de Saint-Michel, Saint-Maurice et du reste de Silhac allaient à Rias. A partir de la réunion du Serre de Lez, près de Craux, paroisse de Serres, et de celle de Cluac, le 10 mai 1744, les assemblées se tinrent au grand jour. Ce fut le pasteur Peirot qui prêcha au serre de Lez, et le pasteur Coste à Cluac.

Après un demi-siècle de répression, à combien peut-on estimer le nombre de ceux qui, à Saint-Julien Labrousse et aux environs, continuaient à pratiquer la religion réformée ? Le pasteur Arnaud cite un recensement qui comptait à Saint-Julien en 1740, 80 familles d'anciens catholiques, contre 48 de « nouveaux convertis ». En règle générale, les « nouveaux convertis » étaient en proportion plus forts dans les lieux les plus isolés : 100 familles de « nouveaux convertis » contre 22 d'anciens catholiques à Saint-Michel de Chabrilanoux, 128 contre 60 à Silhac, 100 contre 30 à Saint-Jean Chambre, 211 contre 44 à Saint-Fortunat. Les petites villes, par contre, étaient composées déjà majoritairement d'anciens catholiques: 92 familles contre 45 à Chalencon, 165 contre 125 à Saint-Agrève, 115 contre 74 à Saint-Pierreville, 174 contre 84 au Cheylard. C'est que dans les centres, la surveillance était plus étroite, la « police des âmes » mieux organisée, appuyée sur des institutions religieuses, des congrégations, des collèges ou des pensionnats dans lesquels on plaçait de force la jeunesse huguenote.

Mais ce recensement nous donne du même coup une idée de la population de chaque paroisse à cette époque : pour Saint-Julien, on arrive à 128 familles, ce qui est bien proche d'un autre recensement, fiscal celui-là, qui parle de 131 « feux », ou foyers en 1731. En admettant qu'il y eût en moyenne 5 personnes dans chaque foyer, où comptaient aussi les domestiques et les parents collatéraux, on arrive à une population de l'ordre de 650 personnes. Le recensement de 1790 donne 798 personnes, ce qui indiquerait un fort accroissement de la population dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Mais qui étaient ces gens, et de quoi vivaient-ils ?

Economie et société sous l'ancien régime à Saint-Julien Labrousse.

1) Curés et vicaires du XVIII^e siècle.

Les registres paroissiaux sont tenus par le curé à partir de janvier 1680, comme dans tout le royaume. On s'achemine vers la révocation de l'Edit de Nantes, et c'est une mesure anti-huguenote : les curés n'inscriront que des baptêmes, non des naissances. Ainsi, les protestants devront faire baptiser leurs enfants par le prêtre, s'ils veulent que ceux-ci puissent justifier par la suite de leur identité. L'absence de certificat de baptême entraînait l'impossibilité de se marier, d'hériter, de tester, d'agir en justice, puisque c'était le seul document justifiant de l'identité de quelqu'un. La création de l'état civil géré par les municipalités, sous la Révolution, correspondit à une baisse sensible du pouvoir de l'Eglise.

Le curé de 1680 s'appelait Claude Vérot ; il occupait aussi la place de prieur de Saint-Julien Labrousse. Il devint, en plus, prieur d'Arric, près du Cheylard, pendant l'été 1683. Tous ces petits bénéfices de montagne rapportaient peu, et il fallait bien vivre. Claude

Vérot est encore curé et prieur de Saint-Julien en 1720, ce qui indique une grande continuité dans la charge. Claude Vérot dut assister à tous les troubles consécutifs à la Révocation, puis aux guerres des Camisards.

En 1692, le vicaire général du diocèse de Viviers demanda à Baudouin, vicaire au Cheylard, d'aller à Saint-Julien-Labrousse faire les fonctions de vicaire. On ne sait s'il devait, de ce fait, abandonner ses fonctions au Cheylard. En 1720, le curé-prieur Vérot a un vicaire, du nom de Jean-Antoine Eldin ou Oldin. Il célèbre encore un mariage en 1733, mais depuis novembre 1728 son vicaire s'appelle Jean Vérot, sans doute un parent. Claude Vérot dut mourir vers 1736, date à laquelle apparaît un nommé Jonac, comme « curé commis ». La paroisse fut finalement confiée au curé Badon, à partir de 1739, et son vicaire s'appelait Vigne.

En 1760, le curé s'appelle Dorlhac, et son vicaire Ollier. Ils célèbrent alternativement baptêmes, mariages et sépultures. Dorlhac dut être nommé à d'autres fonctions, car il est remplacé en 1761 par le curé Michel, puis comme « curé commis », par un nommé Hugon, qui brigua aussi la cure de Saint-Barthélemy-le-Meil. En 1764 apparaît le curé Duchier, qui était encore là en 1791, flanqué d'un vicaire qui s'appelait Chaussinand.

Tous ces personnages ne semblent pas avoir été inquiétés lors des troubles consécutifs à la Révocation ou aux soulèvements des Camisards. Il faut dire que très souvent, les curés et vicaires des campagnes cherchaient à ménager leurs paroissiens « nouveaux convertis », par souci du bien public comme de leur propre tranquillité. L'assassinat du curé de Gluiras et de son vicaire reste tout à fait exceptionnel dans les Boutières. On a quelques exemples de dénonciations de pasteurs par des curés de campagne ; mais ils devaient bien souvent être informés du lieu des assemblées, en connaître les participants, et se taire. La persécution était plutôt semble-t-il l'affaire des autorités civiles et militaires, ou du haut clergé.

2) L'évolution démographique.

On peut la suivre à travers les registres paroissiaux tenus par ces ecclésiastiques. Certes, la prudence s'impose : même au plus fort des persécutions, il y eut sans doute des « nouveaux convertis » qui parvinrent à éviter baptêmes, mariages et sépultures catholiques. Mais les inconvénients étaient tels qu'ils ne durent pas être nombreux. Aucun registre recensant les cérémonies « au désert » n'a été retrouvé à ma connaissance pour la paroisse de Saint-Julien Labrousse.

D'une manière plus importante sans doute, il faut tenir compte du peu de considération que l'on faisait alors des enfants, et plus particulièrement des nouveau-nés, qui mouraient en grand nombre. On a alors des baptêmes, car le curé veillait, et il fallait que la petite âme puisse aller au ciel, mais point de sépulture. On ne remarque des funérailles d'enfants qu'à partir de 1760, ce qui conduit à gonfler le nombre des décès. En 1680, on ne constate dans les registres, sur 14 sépultures, que 2 personnes de moins de 20 ans. En 1760, sur 26 sépultures, 16 concernent des moins de 20 ans, dont plusieurs enfants en bas âge. A cette époque, les gens de la ville plaçaient volontiers leurs enfants en nourrice à la campagne. Des institutions religieuses plaçaient aussi dans des familles paysannes des enfants abandonnés.

Certains enfants décédés sont même enterrés sans nom. Il s'agissait peut-être d'enfants de familles protestantes, non baptisés, ou encore d'enfants venus de la ville, et dont on ignorait le véritable nom. Rappelons que l'avortement était considéré comme un infanticide, et que la mère qui le pratiquait pouvait être punie de mort, tandis que les femmes opérant ces « pratiques infâmes » étaient déportées en Amérique ou emprisonnées. La religion autant que les nouveaux sentiments à l'égard de l'enfance, issus de la transformation des idées à l'approche du romantisme, s'accordaient pour condamner l'avortement. Quant à la contraception, ce n'était alors qu'un vice de libertin, condamné vigoureusement par l'Eglise.

Le sentiment nouveau à l'égard de l'enfance conduisit à inscrire sur les registres paroissiaux les funérailles d'enfants. C'est ainsi que le 29 novembre 1760, un petit Antoine, âgé de trois mois, fils d'un maître cordonnier de Lyon et placé en nourrice dans le village, est mis en terre par Claude Veyrins, de la Vialle, et Jacques Colin, de Saint-Julien, en présence du curé Dorlhac. Les enfants du village étaient traités de la même façon : par exemple, le 11 décembre 1760, le petit Pierre Antoine Faynel, âgé de deux ans, est conduit au cimetière par son père, accompagné de deux hommes comme témoins, François Chaléat et Joseph Chorie, sans parler du vicaire Ollier.

On ne peut donc être sûr de rien en ce qui concerne l'évolution des décès : 14 en moyenne par an dans les années 1680, 26 en moyenne dans les années 1760. Il peut s'agir d'une progression du catholicisme, d'une meilleure prise en compte des décès d'enfants, ou d'un vieillissement de la population. Les baptêmes augmentent d'une manière significative : 12 par an dans les années 1680, 36 dans les années 1760. Mais il peut y avoir eu progression du catholicisme là aussi. Les mariages, eux, restent stables : entre 5 et 10 par an tout au long de la période. En cas de nette augmentation de la population, ils auraient progressé, plus encore si le catholicisme avait fait des progrès.

On se marie assez volontiers hors de la commune (c'est le cas pour 50% des mariages) : c'est ainsi que Marguerite Teisseire, de Soulobre, épousa Pierre Philibert, de Saint-Pierreville, le 10 février 1680, ou que Madeleine Arsac, de Créas, épousa Jean Antoine Bosc, de Chalencon, le 18 février 1760. Alain Molinier indique qu'à Rocles, dans les Cévennes, l'endogamie (mariage avec quelqu'un de la paroisse) était de 70% dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle, de 79% à Montpezat, de 72% dans une ville comme Bourg-Saint-Andéol. La situation était donc différente à Saint-Julien-Labrousse, peut-être du fait de la dispersion des endroits habités, de leur position fréquente sur les limites de la paroisse, de la faible importance du village-centre. Cependant, on n'allait jamais chercher très loin chercher conjoint ou conjointe : les bourgades des environs semblent sollicitées, mais nullement les campagnes lointaines ou les villes comme Valence ou le Puy.

La population de Saint-Julien-Labrousse ne semble donc pas avoir progressé d'une manière sensible au cours du XVIII^e siècle, pas plus que ses relations matrimoniales avec le monde extérieur. La croissance démographique et l'ouverture à l'extérieur sont plutôt des réalités du XIX^e siècle. La vie était rude, et Chalencon, siège de la baronnie, ou encore Saint-Pierreville, siège de la justice des Boutières, devaient faire figure de capitales.

3°) La vie économique

Alain Molinier, dans son ouvrage sur « Le Vivarais aux XVII^e-XVIII^e siècles, stagnations et croissance », n'étudie pas la paroisse de Saint-Julien Labrousse, mais la paroisse toute proche de Saint-Jean-Chambre. Il note dans cette dernière que la châtaigneraie couvrait en l'an XII (1804) 29 ha, 12% du territoire, les pâturages et incultes 17,98%, les bois 12,37%. Ce qui fait donc à ses yeux près de 60% du territoire communal qui était peu ou mal maîtrisé par l'homme, les terres labourables ne couvrant que 26,11% de la superficie et les prés (irrigués) 12,54%. Alain Molinier indique que dans ces espaces de « saltus-silva », c'est-à-dire de forêts ou de landes, la faune est mal maîtrisée (les loups abondent), et les bandits, déserteurs, réfractaires de toute origine, s'y trouvent chez eux.

En ce qui concerne Saint-Julien Labrousse, nous ne disposons que d'un cadastre beaucoup plus tardif, établi en 1839. La châtaigneraie couvre à cette époque 404 ha 35 a 25 ca, sur 1605 ha 04 a 10 ca, soit 25,19% de la superficie de la commune. Les

landes couvrent 230 ha 11 a 70 ca, soit 14,33%. Les bois de pin, futaies, taillis, les pâtures, comptent pour 8,59% du total. L'ensemble du « saltus-silva » couvre donc un peu moins de la moitié du territoire communal. Les terres labourables, avec 625 ha 58 a 40 ca, soit 38,97% de l'ensemble, sont bien plus importantes qu'à Saint-Jean-Chambre. Les prés, avec 196 ha 52 a 55 ca, et 12,24% du total, ont une importance comparable. On a plutôt l'impression, par rapport à la commune voisine, d'un « bon pays », plus favorable aux labours et donc sans doute aux céréales. L'appropriation d'une part notable du territoire communal par des nobles ou des bourgeois des communes des pays de Vernoux ou de Chalencon, notable encore au début du XX^e siècle comme on le verra par la suite, va dans le même sens. Ce qui manque, sur ces cadastres du début du XIX^e siècle, c'est la superficie des vignes. Il est probable que sur les pentes descendant vers l'Eyrieux, bien exposées au sud, elles abondaient. On les a sans doute comptées en terres labourables ; à l'aire, sans doute. A la charrue, sûrement pas. Mais la statistique avait été conçue par la France du nord, jacobine et centralisatrice. Elle ne pouvait percevoir les infinies nuances et les subtilités des terres et des cultures du sud.

La carte dite de Cassini, à la fin du XVIII^e siècle, ne nous apprend pas grand chose de plus, sauf que les routes principales se trouvaient très au nord de la commune, et se joignaient au nord de Bastier, un peu à l'ouest de la Fardaille ou Fendaille. Les seuls moulins à blé se trouvaient sur le Glo, au Grand Bois, et à la confluence du Glo et de l'Eyrieux, au lieu dit « le Grès », non loin de la Chaize de Rieu. Les moulins n'étaient pas plus abondants dans les autres paroisses, et, pour en trouver de nombreux, il fallait se rapprocher des bords de la Dunière ou du Doulet. A Saint-Jean-Chambre, il n'y avait que le moulin d'Antraigues, sur le minuscule ruisseau de Courtebut.

Le rôle de la capitation, c'est-à-dire de l'impôt par tête, établi par Louis XIV à la fin de son règne, a été entièrement conservé pour Saint-Julien-Labrousse pour l'année 1789. Il y en avait pour 876 livres 1 sol, répartis entre plus de 250 familles. Cet impôt ne portait pas en effet à proprement parler sur les personnes, mais sur les feux, ou foyers. Ainsi, les enfants même âgés ne payaient pas s'ils demeuraient au domicile familial, pas plus que les domestiques. Mais les fermiers, ou « grangers », ou encore « rentiers », les métayers, payaient s'ils avaient un logis indépendant. Il n'est pas possible de connaître la profession des chefs de famille ainsi imposés ; par contre, l'impôt étant proportionnel au revenu, on voit très bien que le plus riche de la paroisse était un certain Vacheresse, imposé à 25 livres ; puis venait Jean-Claude Brunel, à 21 livres 5 sols, et un sieur Bouveyron de Pouchoye (?), à 21 livres. Il y avait ensuite une veuve Pellier, née Bac, à 20 livres, Jacques Moula, à 19 livres le fils de Clément Alzias, à 16 livres 10, Pierre Chabanette, à 16 livres, Jean-Jacques Ollier, de Moins, à 15 livres 10, Jean-Jacques Travers, à 14 livres, Mme André et son fils, à 12 livres, Pierre Baudesche à 11 livres, etc. La grande majorité des imposés sont taxés à quelques livres, en particulier les grangers, les fermiers, les métayers. C'est ainsi que le fermier de la Chazallée est imposé à quatre livres, le granger de M. Vacheresse à Chéron trois livres, le granger du sieur Reymond, à Fontenel, à quatre livres dix, etc.

L'importance de l'exploitation indirecte (fermage, métayage) semble considérable, à la différence par exemple de la Cévenne vivaroise ou du Bas-Vivarais. Il semble y avoir quelques fortunes importantes, au milieu d'une nuée de besogneux. Mais nous ignorons, par exemple, quelle était l'importance de la sériciculture, ou celle de l'artisanat, dans cet ensemble de hameaux loin des grandes routes où aucun noble ne semblait se soucier de promener ses escarpins.

4) Les problèmes de la collecte de l'impôt

Sous l'Ancien Régime, l'impôt était réparti entre les paroisses par les Etats du Vivarais, où siégeaient des représentants de la noblesse et des principales villes. Quand le montant de l'impôt, la « mande », arrivait dans une paroisse, il fallait la répartir entre les habitants. Il n'y avait pas de nobles à Saint-Julien ; mais les terres d'Eglise, ou les terres dites nobles, s'il s'en trouvait, ne payaient pas. Puis, il fallait collecter l'impôt. Pour éviter toute intrusion des autorités dans les affaires de la paroisse, un personnage aisé payait l'impôt de tous, puis se faisait rembourser, avec un surplus parfaitement autorisé. A Saint-Julien, le répartiteur était le notaire Delacour (peut-être un descendant du de la Court de 1583), qui tint cette charge de 1744 à 1780, et qui était aussi le premier consul, ou maire, de la communauté.

L'activité de ce personnage était vivement critiquée par Mathieu Travers, fils à Jacques, du lieu de Tribles, le 2 août 1769 : « Ledit Lacour, notaire dudit Saint-Julien, s'est emparé de l'entière administration de cette communauté ... qu'il fut fait consul depuis 5 ans conjointement avec le sieur Jacques Broc qui ne fait que prêter son nom ne se mêlant absolument de rien, qu'il fait à sa fantaisie les rôles de capitation, augmentant la cote de ceux qui lui déplaisent pour diminuer celle des personnes de son parti, qu'il ne s'impose lui-même que 6 livres 6 tandis que d'autres sont marqués pour 25 livres et 30 sols... », écrit-il à M. De Lachedenède, syndic (ou secrétaire) des Etats de Vivarais.

Ce qui ajoute du poids à la protestation de Mathieu Travers, c'est une lettre du curé Duchier et de son vicaire Munier, qui expliquent qu'ayant été priés d'assister le 24 juillet 1769 dans la maison du sieur Delacour à la délibération des « principaux » de la paroisse pour la répartition de l'impôt, ils s'aperçurent que la délibération avait été faite avant, à l'insu des habitants, et que la « mande » était « retenue », c'est-à-dire cachée, par le sieur Delacour. Une partie des salaires des maîtres d'école est retenue par lui, « au détriment de la jeunesse ». Les prêtres assurent aussi que le sieur Travers proposait de lever l'impôt pour trois deniers par livres, tandis que Delacour voulait le faire lever pour quatre deniers. Delacour proposait aussi de nouvelles taxes pour des réparations à l'église et au presbytère ; ce à quoi Travers s'opposa, expliquant « que les réparations nécessaires restaient toujours, et qu'il n'y avait jamais reddition des comptes ». Travers proposait en outre d'établir les rôles d'imposition pour quinze livres, alors que Delacour en prenait d'ordinaire quarante. Finalement, Delacour fit signer « quelques pauvres idiots », et refusa de donner à Travers copie de la délibération, sous prétexte qu'il fallait qu'elle soit d'abord « contrôlée ».

Une telle attitude semble bien étrange de la part du maire-notaire, qui aurait aussi « offensé » le curé précédent, M. Dorlhac. Mais les documents nous apprennent aussi que la collecte de l'impôt n'était pas faite par Delacour personnellement, mais par un collecteur nommé Ollier. La répartition de l'impôt se faisait au cours d'une délibération solennelle de la communauté, en présence de son greffier, Tourasse, Delacour présidant la séance en tant que premier consul. Celle de 1769, attaquée par Travers et son curé, se tint en présence du second consul Jacques Broc, de Claude Ollier, collecteur, Jean-Marc Bac, Claude Pellier, François Michelon, Jean-Jacques Brunel, François Chaléat, Antoine Roussier, Jean-Pierre Ribes « et autres habitants de la communauté, lesquels ayant pris lecture de la mande à eux envoyée de l'assiette tenue à Vernoux le 7 juin, mande signée par M. Bernard, secrétaire, ont unanimement délibéré d'imposer sur tous les contribuables de la présente année les sommes suivantes... ». Tourasse, greffier, certifie l'authenticité de la délibération.

Voilà une étrange affaire. L'ambiance religieuse de l'époque pourrait laisser penser que le curé et son vicaire cherchent à combattre un « nouveau converti » ... Mais Delacour est sans doute d'une famille catholique de longue date, puisque notaire royal, et il veut faire

réparer l'église. Les personnages qui assistent à la délibération, bien loin de n'être que « de pauvres idiots », comptent parmi les plus imposés de la commune. Faut-il alors penser à quelque querelle de village, envenimée par des prêtres mal inspirés ?

La communauté de Saint-Julien, pour cette année 1769, paya 5.868 livres de taille, plus les honoraires de Delacour (40 livres), ceux d'Ollier, plus enfin ses propres dépenses, ancêtres de nos budgets communaux : 25 livres pour l'huile de la lampe de l'église ; 10 livres pour loger le vicaire Munier, qui ne devait guère être à son aise avec un si faible loyer annuel ; 10 livres pour les gages du consul, le notaire Delacour ; 66 livres pour payer « deux maîtresses d'école qui instruisent les enfants 6 mois de l'année et se logent elles-mêmes » ; 75 livres pour le maître d'école et son logement : il instruit les enfants 6 mois de l'année.

La communauté est par ailleurs autorisée à déduire du total 231 livres à cause des pertes causées aux cultures pendant les années 1766, 1767 et 1768. Finalement, le prélèvement global s'éleva à 5.987 livres 2 sols et 10 deniers, cette somme incluant l'ensemble de ce que nous appelons aujourd'hui les impôts directs : impôt sur le revenu, contribution mobilière, taxe foncière ... La capitation venait s'ajouter à cela ; mais nous avons vu qu'elle ne représentait guère que 12 à 13% de la taille. Les vingtièmes portaient sur les revenus non agricoles, et étaient un peu l'équivalent de la taxe professionnelle. Vu le petit nombre d'artisans et de commerçants, cela ne représentait pas grand-chose à Saint-Julien. Bien entendu, les paysans devaient payer aussi les redevances seigneuriales au baron de Chalancon, le marquis de la Tourette, et les « bénéfices » ecclésiastiques au curé et au collège des Jésuites du Puy, qui recevait les revenus du prieuré. Mais tout cela ne devait pas représenter des sommes bien considérables, d'après ce qu'on peut en apprendre au cours de la Révolution.

On aura noté que la communauté, au XVIII^e siècle, connaissait déjà les aides pour les calamités agricoles, et que l'école y était organisée six mois par an, aux frais des habitants. Elle était très surveillée par le curé et son vicaire : instrument de lutte contre le protestantisme, elle n'en diffusait pas moins un peu d'instruction, au moins à ceux des enfants dont le travail n'était pas indispensable chez eux. Enfin, la communauté connaissait déjà semble-t-il, à défaut de conflits politiques, des rivalités de personnes. Finalement, ces contemporains de Voltaire ne seraient peut-être pas si désorientés s'ils revenaient chez eux deux siècles plus tard.

Saint-Julien-Labrousse sous sa Révolution et se Premier Empire.

La Révolution, à Saint-Julien-Labrousse, semble avoir commencé par une absence. D'abord, le cahier de doléances de la communauté, qui dut être rédigé en mars 1789, est perdu, comme ceux des trois quarts des communes du Vivarais. Les représentants de Saint-Julien-Labrousse à l'assemblée du Tiers-Etat, qui devait désigner les députés aux Etats Généraux, ne semblent pas s'y être rendus. L'abbé Jolivet, auteur de « la Révolution en Ardèche », signale à Villeneuve-de-Berg l'absence de trois communautés, Salavas, Goudoulet et Saint-Julien-Lachamp, qui n'a jamais existé, et qui devait être la réunion des délégués de Saint-Julien-Labrousse et de Saint-Genest-Lachamp. Seules ces trois communautés sont absentes, alors que 192 sont représentées. Mais la participation des délégués des campagnes fut surtout symbolique : ils se sentaient dépaysés au milieu de ces grands personnages, et surtout les travaux des champs, en ce mois de mars 1789, devenaient urgents ; et les frais de route, les auberges, coûtaient cher, le remboursement promis était bien aléatoire. Beaucoup de délégués ruraux, d'après l'abbé Jolivet, quittèrent la réunion bien avant la fin des élections. Le plus célèbre député du Vivarais aux Etats Généraux fut François Antoine Boissy d'Anglas, né le 8 novembre 1756 à Grimaudier, paroisse de Saint-Jean-Chambre, dans une famille protestante. Mais il ne semble pas qu'il ait jamais vécu à Grimaudier, ni qu'il ait quelquefois passé à Saint-Julien-Labrousse.

Les premiers mois de la Révolution furent calmes à Saint-Julien et dans les environs. La fameuse Grande Peur, dans le Haut-Vivarais, ne dépassa pas Lamastre. La révolte antiféodale, qui aboutit à de nombreux incendies de titres ou même de châteaux dans le Bas-Vivarais, ne dépassa guère le col de l'Escrinet. Seuls quelques titres brûlèrent à Lamastre ou à Satillieu.

1) Les biens nationaux de Saint-Julien Labrousse

A Saint-Julien-Labrousse, il n'y avait ni noble résident, ni château. La première secousse sérieuse, décidée par l'Assemblée Nationale pour rembourser les dettes de l'Etat, fut la tentative de mise en vente des biens du clergé. Ceux-ci se composaient :

- d'un pré, « pâtural et terre », appelé le Peschier et la Croix du Faure, « contenant le tout six sétérées une quarte six cartières et trois quarts... » Qui confrontait entre autres chemin de Saint-Julien aux Seuls, et bise, c'est-à-dire au nord, « l'ancien chemin du Cheylard à Chalamon, estimé à la somme de quatorze cent livres »,

- plus « un coin de terre appelé Lhoustou, contenant quatre cartières un quart, confrontant entre autres du couchant (vers l'ouest) le chemin de Saint-Julien à Chalencon ... estimé soixante livres »,

- plus « un pré ou terre appelé Pré la Cure, contenant le tout trois sétérées une quarte sept cartières, confrontant ... du midi et couchant le chemin de Saint-Julien à Chalencon ... estimé la somme de deux mille livres »,

- plus « une terre derrière l'église, appelée Loche des Lauzes (?) contenant sept quarts une cartière, confrontant entre autres le chemin des Nonières et au midi le cimetière, le jardin de M. Le Curé et le jardin du sieur Brunel ... estimé la somme de 170 livres »

- plus « un champêtre où sont plantés quelques châtaigniers, appelé Ladreyt de la Cure, contenant cinq sétérées deux quarts six cartières ... Estimé à la somme de cinquante livres »,

Le total des « susdits articles » s'élève à la somme de trois mille six cent quatre vingt livres, le principe de l'estimation étant de multiplier par vingt-deux la valeur du revenu annuel des biens. Joseph-Antoine Crozat, expert-géomètre habitant à Chalencon, qui dresse cet état, précise qu'il croit bon de laisser au curé la jouissance de son jardin, « qui contient la semence de deux quartiers et demi », et d'une terre au-devant de sa maison, qui contient trois quarts deux cartières.

Quant aux revenus du prieuré, qui ont été communiqués par le maire de Saint-Julien Vacheresse, ils sont constitués par une quarte de froment ... six quarts sept cartières de seigle, quarante-neuf quarts six quartiers d'avoine, huit pots de vin, le tout en mesure de Chalencon, quatre poulets, trois gelines (poules), « évalué le tout y compris les droits casuels vingt fois la valeur du revenu », et en argent douze sols six deniers, « à valoir quinze fois la valeur du revenu net, aussi les droits casuels compris, ce qui forme le capital de trois mille quarante livres ».

Puis, Joseph-Antoine Crozat explique que dans la « lève » (registre des revenus) du prieuré, « il n'est pas expliqué si la quarte d'avoine est comble ; se sorte que je l'ai évaluée comme raze ».

Tout cela demande évidemment quelques explications. D'abord, les unités de mesure des volumes variaient selon les lieux : c'est que chaque ville importante avait ses propres mesures en pierre, et leur contenance n'était pas la même d'une ville à l'autre. D'où l'intérêt de préciser toujours dans quelle ville se trouve la mesure d'ont on parle. A Saint-Julien, on utilisait évidemment les mesures de Chalencon, qui se voient encore au bas de la vieille ville, non loin du temple.

La setérée est à la fois une mesure de surface et une mesure de volume. Il s'agit, quand c'est une mesure de volume, de la quantité de grain qu'il faut pour ensemer une surface d'environ 34 ares, soit 3.400 mètres carrés. La quarte vaut une demi-setérée, la

quartière vaut un quart de quarte, soit donc environ 300 m². On calculait qu'il fallait environ 60 litres pour ensemer une setérée, en escomptant les rendements de l'époque, c'est-à-dire environ 5 pour 1. La quarte se trouve donc proche de 30 litres. Mais elle valait 32 litres à Chalencon, 34 à Saint-Christol, 30 à Gluiras, 28 à Saint-Sauveur, d'après Elie Reynier (Histoire de Privas, T. II et III).

Les mesures, comme le faisait remarquer Crozat, pouvaient être « raze », c'est-à-dire raclées avec une règle, « comble » (autant qu'on pouvait en mettre), ou « chauchée », c'est-à-dire pressée.

Quant à l'argent, la livre valait vingt sols, le sol 12 deniers. On n'utilisait plus guère les oboles (la moitié d'un denier), ou les pittes (la moitié d'une obole). L'ensemble de la valeur des biens d'Eglise pouvait donc être évalué à 3.680 livres pour la cure, et 3.040 livres pour le prieuré. Soit 6.720 livres, assez peu de choses à une époque où l'acquisition de 400 setiers de seigle, et 200 de froment, coûte 10.000 livres à la ville d'Aubenas qui, en septembre 1791, veut se prémunir contre la famine. La terre de la chapelle de Notre-Dame de Consolation, à Saint-Jean-Chambre, à elle seule, fut vendue 12.000 livres à un nommé Jean Châtre. A côté de ces petits biens, l'abbaye de Mazan était estimée à 400.000 livres, et la vente des biens du marquis de Vogüé produisit plus de 2.600.000 livres, il est vrai à une époque où la livre commençait à se déprécier.

Les biens nationaux de Saint-Julien-Labrousse ne furent pas vendus tout de suite. L'administration du district du Mézenc décida de surseoir à la vente, parce que ces biens servaient à faire vivre le collège du Puy, dont l'utilité n'était contestée par personne. Les biens possédés par ce collège à Colombier-le-Jeune furent vendus le 15 juillet 1793. Mais les biens d'Eglise de Saint-Julien étaient lors de l'estimation de 1791 affermés aux citoyens Rouveyrol, de Lamastre, et Traversier, de Monteil, qui les sous-louaient à Jean-Claude Brunel, un des hommes les plus riches de Saint-Julien Labrousse. Rouveyrol et Traversier recevaient 216 livres, deux fois par an, au 25 juin et au 25 décembre. On ignore quelle proportion ils reversaient au collège du Puy.

L'Etat dut prendre la place du collège du Puy à partir de la dissolution des congrégations. Mais l'affermage se poursuivit, puisque le 18 Prairial An II, le directoire du district afferma ces biens, plus le jardin du curé, pour 484 livres par an, à Pierre Fromenton, habitant les Claux, à Saint-Julien, Antoine Boissy, des Nonières, se portant garant pour lui. Finalement, les biens du clergé furent vendus à Jean-Claude Brunel, le 12 Thermidor An IV, pour 5.280 livres, qu'il ne paya pas. Condamné le 28 Thermidor An X, six ans après son achat, Brunel fut arrêté le 7 Vendémiaire An XI. C'est alors sans doute qu'il se décida à payer ; lourde erreur, parce qu'entre temps Napoléon Bonaparte avait rétabli la valeur de la monnaie ... Les livres de l'An IV, payables en assignats, ne valaient pas grand chose, alors que les francs de l'An XI, qui étaient déjà des francs-or, durent être plus difficiles à trouver... On voit en tous cas comment les quelques biens de l'Eglise à Saint-Julien-Labrousse servirent finalement à arrondir les possessions d'un homme déjà fortuné, et sans doute quelque peu rapace.

2. La situation économique à l'époque de la Révolution

Elle nous est connue par deux documents, établis l'un et l'autre par les autorités révolutionnaires. Le premier est un compte-rendu des difficultés pour établir un rôle de l'impôt en tenant compte des nouvelles règles, le second est un recensement de la population et des biens disponibles, établi au plus fort de la crise, pour savoir quelle quantité de grains ou de nourriture on pouvait réquisitionner sans contraindre les paysans à la famine.

1) Rapport d'Etienne-Toussaint Mirabel sur les rôles des impositions, le 9 juillet 1792

Le premier document a été établi le 9 juillet 1792, l'an IV de la Liberté (le calendrier révolutionnaire n'était pas encore en vigueur, mais on comptait déjà les années à partir de l'année 1789, considérée comme le début d'une ère nouvelle) par Etienne Toussaint de Mirabel, « ancien gendarme de la garde ordinaire du roi, commissaire nommé par le directoire du département Ardèche du 22 may dernier, à effet de vérifier les rôles et registres des différentes communautés du canton du Cheylard concernant les opérations sur les contributions foncières et mobilières ». Or ce personnage n'est pas inconnu : la famille de Mirabel habite depuis le XII^e siècle le vallon de Faveyrolles, dans l'actuelle commune de Saint-Christol. Louis de Mirabel mourut au service du roi en 1780, et Etienne-Toussaint était avant la Révolution maire du Cheylard, et l'un des principaux créanciers du pays de Vivarais. On lui remboursa en 1789, 42.230 livres, le prix d'une seigneurie. Il sera plus tard, en 1797, président de l'administration cantonale du canton du Cheylard, et considéré comme l'un des principaux dirigeants du parti royaliste en Ardèche. On devine tout de suite l'ardeur de pareil révolutionnaire.

Il n'est pas sans intérêt de noter, dans le même ordre d'idées, que le baron de Chalencon, le seigneur donc de Saint-Julien-Labrousse, Just-Antoine de la Tourette (1751-1819) avait été élu en 1789 maire de Tournon, et président de l'assemblée départementale, quelque chose comme un président de Conseil Général aujourd'hui. Il disposait d'un revenu de près de 7.000 livres par an, le plus élevé de l'Ardèche. Sa haute position ne l'empêchait nullement d'avoir deux frères dans les armées des princes, aux côtés des armées autrichiennes et prussiennes, et un autre frère au service du roi d'Espagne. On n'insistera jamais assez sur le fait que la Révolution, en Vivarais, et surtout en Haut-Vivarais, fut imposée de l'extérieur, en dehors de quelques centres urbains bien précis. Les puissants de l'Ancien Régime n'eurent aucune peine à prendre, puis à conserver le contrôle des nouvelles institutions. A l'époque de la dictature jacobine, ils tâchèrent autant que possible de se protéger et de protéger leurs compatriotes, en appliquant le moins possible les décisions autoritaires qui venaient de Paris. Même les protestants, pourtant si durement traités par la monarchie, demeurèrent le plus souvent dans l'expectative, et à l'image de Boissy d'Anglas, se contentèrent de défendre la propriété privée, la liberté des personnes et surtout la liberté des cultes.

Quoiqu'il en soit, Etienne-Toussaint de Mirabel était bien ennuyé. Il s'est transporté dans le presbytère, « où la municipalité est en usage de tenir ses séances ». Nouvelle preuve de « modérantisme » : le curé de Saint-Julien, Alexis Duchier, exerça paisiblement ses fonctions jusqu'à son décès, survenu le 3 juin 1793. En dépit de ses problèmes antérieurs avec certains de ses paroissiens, nul ne s'avisait d'exiger de lui le moindre serment. Peut-être le jardin de la cure ne fut-il affermé qu'après sa mort, et sa présence dut retarder la vente des biens d'Eglise.

Jean-Baptiste Arnaud, maire de Saint-Julien, Jean Chaléat, François Sallier, Jean-Jacques Cheirou, Jean-Pierre Naudon, officiers municipaux, c'est-à-dire conseillers, Jean-Claude Brunel, dont il a déjà été parlé, Jean-Louis André, André Roussieu, notables, et avec eux Jean-Pierre Vacheresse, procureur de la commune, c'est-à-dire représentant de l'autorité centrale devant le conseil municipal, se trouvent rassemblés pour « exhiber » leurs registres et rôles de taille « ce dernier nous ayant été remis par Jean-Antoine Abrial, receveur de la communauté ». Cet Abrial était sans doute un parent de Jacques-Antoine Abrial, juge de paix de Saint-Martin-de-Valamas, de la famille Abrial, d'Annonay, qui donna entre autres un ministre de la Justice, rédacteur du Code Civil, à Napoléon Bonaparte.

Les acomptes versés pour les 6 premiers mois de 1791 à Saint-Julien-Labrousse s'élèvent à 3.911 livres 13 sols 12 deniers, ce qui correspond bien à la moitié de la « mande » d'une année. Abrial les a remis au receveur à Tournon, bien qu'il n'ait reçu lui-même que

2.800 livres, « qu'il a bien de la peine d'arracher attendu que cette communauté est surchargée en impôt et que les mauvaises récoltes de l'année dernière en avaient réduit une partie des habitants à la misère ».

Mais surtout, la municipalité ne s'est nullement souciee de faire établir des rôles pour les nouveaux impôts, à savoir les contributions foncières et mobilières. Elle a simplement pris un arrêté divisant la communauté en 5 sections, se proposant de nommer des commissaires pour chacune d'entre elles. Personne ne s'étant chargé de l'opération, Saint-Julien-Labrousse a décidé d'attendre l'exemple de son chef-lieu. Toutefois, les notables présents promettent à Mirabel de fournir un rôle « pour la Toussaint prochaine ». Le greffier Tourasse propose d'utiliser le rôle de la dernière « mande », et de l'envoyer au plus tard le 22 juillet au district du Mézenc à Tournon, pour le rendre à nouveau exécutoire.

En ce qui concerne les patentes, aucun citoyen ne s'en est pourvu, bien que le procureur de la Commune, M. Vacheresse, les ait avertis d'avoir à le faire. C'est alors qu'on apprend que la paroisse compte trois cabaretiers, Jean-Jacques Gerland, Jean-Antoine Blachier, et André Ponton. Chose plus surprenante, il y a huit meuniers, Jean-Pierre Trouiller, Jean-Jacques Sallier, Jean-Pierre Baudèche, François Chazel, Pierre-Antoine Besson, Antoine Pralla, Pierre Antoine Maufaÿ, et Jean-Pierre Ponton. Voilà qui est bien curieux sur un territoire où la carte de Cassini n'indique que deux moulins, alors que le droit de construire un moulin ne peut être donné que par le seigneur. Il est vrai, notre Mirabel, « que la plupart des meuniers ci-dessus ne sont occupés qu'une partie de l'année ». En quoi consistait exactement un moulin, dans une paroisse presque sans rivière ? Voilà une question que les amateurs d'archéologie agraire pourraient utilement creuser...

2°) Recensement de la population et des grains (fin 1793)

Ce recensement a été établi par Félicien Ferrand et Planchon, commissaires nommés par le comité des subsistances du district du Mézenc, c'est-à-dire de l'arrondissement de Tournon, conformément à l'ordre du citoyen Reynaud, représentant en mission, c'est-à-dire membre de la Convention Nationale chargé de faire appliquer les ordres parisiens dans les provinces.

D'après ce recensement, fait en collaboration avec la municipalité, Saint-Julien Labrousse en 1793 comptait 1273 habitants. « Les grains appartenant aux domiciliés se portait à 4.596 quarts, en mesures du Cheylard, pesant 36 livres poids de table, et 30 livres poids de marc. » Il s'agit de seulement 10 quarts de froment, contre 4.252 quarts de seigle, 134 d'orge ; ce qui en tout fait 137.880 livres, poids de marc. Les grains récoltés à Saint-Julien et appartenant à des non-domiciliés dans la commune s'élèvent à 272 quarts de seigle, donnant 8.160 livres. Au total, le 9 Pluviôse, jour auquel se terminèrent les visites, il y avait dans la paroisse 146.040 livres de grains de toutes natures. Sur ce total, 32.250 livres poids de marc sont nécessaires pour la semence de l'année prochaine. Il reste donc, compte non tenu des grains appartenant aux non-domiciliés, 105.630 livres de grains disponibles.

Ces calculs ont pris quinze jours aux deux commissaires, tant pour leurs visites, que pour dresser deux tableaux détaillés de trente-deux pages chacun, « lesquels avons remis savoir l'un à la municipalité de Saint-Julien-Labrousse, et l'autre à celle du Cheylard, chef-lieu de canton ». Bien évidemment, ces documents sont aujourd'hui perdus, détruits ou dormant au fond de quelque grenier. Un autre document donne, pour Saint-Julien en 1793, 1.322 habitants. Ce chiffre restera à peu près constant pendant tout le XIX^e siècle.

La paroisse se trouvait à l'abri de la famine. Elle n'était pas, par contre, en dehors des troubles politico-religieux de l'époque.

3. L'arrestation et l'exécution du curé Bac (1751-1794)

Jacques-André Bac naquit au Grand Bois, commune de Saint-Julien-Labrousse, le 30 novembre 1751. Il fut baptisé le 2 décembre, fils de Jean-Marc Bac et de Marguerite-Louise Jonac, demeurant ensemble au Grand Bois. Son parrain fut Jacques Jonac, et sa marraine Marie-Rose Astier. Le curé s'appelait Champon. L'enfant entra au Petit Séminaire de Bourg-Saint-Andéol le 20 mai 1774, et fut ordonné prêtre par Mgr Morel de Mons, évêque de Viviers, le 23 mars 1776, dans la chapelle de ce même Petit Séminaire.

Après avoir été vicaire à Rochessaive, près de Privas, Jean-Jacques Bac fut nommé curé de Mens, dans le Trièves, actuel département de l'Isère. Quand l'Assemblée Nationale exigea des curés un serment de fidélité à la Constitution, Jean-Jacques Bac accepta de le prêter, le 23 janvier 1791, mais en le faisant précéder d'un important discours : « Ainsi, me voilà au pied de l'autel, revêtu de toutes les marques de la dignité sacerdotale, à l'issue de la fonction la plus auguste et la plus sainte de la religion (il venait de célébrer la messe), pour en votre présence, Messieurs, (il s'agit du Conseil Municipal de la commune), et celle des fidèles, prêter ce serment ou, comme on l'exige de nous, nous jurons de veiller avec soin sur les fidèles qui nous sont confiés. Je le jure d'autant plus volontiers, de cœur et d'âme, que c'est mon devoir d'agir ainsi. Cet article m'est tellement à cœur que, si pour le salut de vos âmes, mon sang était nécessaire, quoique ma vie soit bien peu digne de la gloire des souffrances, j'espère que le Seigneur me ferait la gloire de le répandre. Ce ne sont pas ici des compliments que j'entends vous adresser, mais je suis déterminé à agir ainsi, si la Providence me met dans le cas de le faire... »

Le curé Bac apprit en mars 1791 que le Pape condamnait la Constitution Civile du Clergé. Il rétracta aussitôt son serment, et refusa de lire en chaire une lettre pastorale de l'évêque constitutionnel de Grenoble Pouchot. Le 12 juin, le maire de la commune de Mens monta en chaire à sa place pour lire cette lettre. Alors, le curé Bac sortit de l'église en sanglots, suivi de tous les fidèles. Il fut remplacé dans ses fonctions par son vicaire, Jannais, qui n'avait pas rétracté son serment. Le curé Bac célébra la messe à Mens jusqu'au 2 octobre 1791, puis dut quitter sa paroisse. Après quelques hésitations, il se retira à Saint-Julien-Labrousse, dans sa maison natale du Grand Bois, où on avait besoin de lui et où il se croyait en sécurité.

Sa sœur Jeanne venait de mourir, laissant deux enfants, qu'elle avait eus de son mariage avec Jean-Claude Pellier, décédé en 1781. En outre, le curé Duchier, âgé et malade, avait bien besoin d'aide. Le curé Bac mena alors une double activité de prêtre et de chef de famille, au grand jour, ce qui en dit long sur les sympathies dont il bénéficiait à Saint-Julien. Comme chef de famille, il maria sa nièce Louise à un agriculteur de Mariac, François-Régis Fournet, le 31 juillet 1793. Il gérant les biens de son neveu, qui étaient entre autres les domaines de la Maza et de Loche, où le fermier était Claude Martin. Il tenait les comptes : les recettes se composaient de quarts de seigle, de sacs de noix « provenant d'un noyer réservé », de bestiaux vendus. En dépense, on trouve la nourriture du neveu, « distraction faite d'un mois d'absence par réquisition au service de la République », 28 livres pour l'achat d'un fusil à baïonnette, et même 80 livres « au profit des garçons qui se dévouaient au service de la République et pour s'amuser avec eux ». La dépense excéda la recette, mais le généreux oncle fit don de la différence au jeune Jean-François Pellier. Ce compte de tutelle est du 24 avril 1794, 5 floréal An II.

Prudent, le curé Bac avait fait son testament, déposé chez le notaire Tourasse, au Cheylard le 4 novembre 1793. Il donnait 1200 livres à sa sœur survivante Marie-Catherine et aux siens, 900 livres à sa nièce Louise épouse Fournet, 600 livres à son neveu Jean-François. Il laissait à sa servante Catherine Buis 100 livres, avec jouissance pendant 4 ans d'une chambre dans la maison du Grand Bois, avec un galetas et un coin de jardin « honnête ». Il distribua encore des bouteilles garnies, des couverts, des draps et des

couvertures de coton, des chemises et des paires de bas. A sa nièce, il avait donné « une belle robe et jupe usée la seule qui reste à la maison », à sa sœur « un habit complet pour son mari depuis la tête jusqu'aux pieds ».

C'est que le curé Bac célébrait la messe sa maison du Grand Bois, où une chambre avait été transformée en chapelle, et sans doute dans d'autres maisons ; au début de son séjour il célébra même dans l'église de Saint-Julien. La municipalité accepta sans broncher le nouveau serment que fit le curé Bac en août 1792 ; elle protégeait de même un certain Bertrand, curé d'Aizac, près d'Antraigues, également réfugié sur son territoire. Officiellement, Jean-Jacques Bac était redevenu agriculteur, et nul ne s'avisa semble-t-il de nommer un successeur au curé Duchier.

La Société Populaire d'Annonay fut prévenue le 10 mars 1794 qu'un rassemblement armé avait, à Saint-Julien-Labrousse, accompagné le curé réfractaire jusqu'au lieu où il devait dire la messe. Le curé Duchier étant décédé, aucune nomination n'ayant pu être faite depuis sa disparition, le prêtre ainsi protégé par une population en armes ne pouvait être que le curé Bac.

Le maire de Vernoux enrageait contre cette situation : « Ce pays de Saint-Julien-Labrousse est pestiféré par le fanatisme le plus ardent, écrivait-il aux administrateurs du district du Mézenc. Il est inutile de s'adresser à la municipalité de cette commune pour faire arrêter Bertrand, curé d'Aizac... » Mais le maire de Vernoux écrivit à nouveau à Bruyère, agent national du district du Mézenc, le 20 Floréal An II : « Il existe depuis un certain temps dans la commune de Saint-Julien-Labrousse un ci-devant prêtre insermenté nommé Bac, chassé de Mens, département de l'Isère, où il versait son poison ... Cet homme fait beaucoup de mal, et il convient d'en purger la terre de la raison. A l'ordre que tu donneras pour arrêter Bertrand, ajoutes-y celui d'arrêter Bac, qui promène tranquillement son incivisme dans cette commune... »

L'agent national Bruyère confia la tâche au brigadier Franc, de la gendarmerie de Tournon. Plutôt que de chercher Bertrand, dont on ignorait le refuge, il préféra se diriger vers le Grand Bois, dont la belle maison « surplombe, tournée vers l'Ouest, la petite rivière qui descend de Cluac à Chervil sur l'Eyrieux. Vallée étroite, profonde, dont les pentes couvertes de châtaigniers tombent à pic sur une eau qui à travers les roches noires, bondit et jette des flocons d'écume » (Georges Guitton, « Les martyrs de Privas »). Franc posta des sentinelles autour de la maison ; et lorsque le curé, négligeant un souterrain qui paraît-il menait jusqu'aux troisièmes « échamps », voulut sortir par le jardin, il fut arrêté par les gendarmes. « Il y aurait danger pour vous, leur dit-il, de ne pas partir tout de suite, car si la population de Saint-Julien apprenait mon arrestation, elle pourrait se porter à quelque violence pour essayer de me délivrer ! »

Aussi, le curé Bac fut conduit sans tarder à Vernoux, puis à Tournon, où Bruyère l'interrogea. On lui reprochait d'avoir prêté un serment non valable à Mens, à cause de son discours introductif. En tant que prêtre insermenté, il aurait dû se livrer pour être déporté en Guyane. Ne l'ayant pas fait, il était passible de la peine de mort. C'est à ce titre qu'il fut condamné à mort à Privas le 26 Prairial An II, par le juge Rivière de Larque, assisté de l'accusateur public provisoire Vincent, et de Jallat, greffier. Il fut enfermé dans les prisons de Gratenas, et il aurait dû être exécuté dans les 24 heures.

Il n'en fut pas ainsi. C'est que les autorités départementales étaient en pleine crise. Une servante de l'auberge de Nicolas Daux, à Privas, avait entendu trois administrateurs, Chabal, Durepaire (ancien prêtre), et Lespinasse, « comploter » contre la République, et ces trois personnages avaient cité le nom de l'accusateur public Marcon. La servante dénonça les « comploteurs » au représentant en mission Guyardin. Prévenus, les trois bavards s'enfuirent à Paris pour se justifier. Mais Marcon fut arrêté en pleine audience, et jeté en prison. Le Comité de Salut Public fut facilement convaincu de l'innocence des trois administrateurs, fit libérer Marcon qui remonta aussitôt sur son siège, et fit jeter en prison à leur tour le maire de Privas Dubois et l'agent national Pinet.

Pendant ce temps, le curé Bac voyait arriver d'autres ecclésiastiques dans sa prison. D'abord, Barthélemy Montblanc, curé de Bans, près de Givors, et les trois religieuses qui le cachaient dans leur maison de Vernosc-les-Annonay. Puis vint le curé Gardès, prieur de Cayrac dans le diocèse de Nîmes, qui était du Béage et qui s'était réfugié chez son frère, à Lachapelle-Graillouse. Puis, ce fut le tour du père Rouville, jésuite, ancien professeur au collège d'Aubenas, et celui de M. Dulau d'Allemand, curé de Saint-Julien-Vocance, arrêté près de sa paroisse.

Marcon voulut justifier la confiance du Comité de Salut Public, et se hâta d'obtenir la condamnation à mort des trois religieuses et des quatre prêtres. Les condamnés furent conduits dans une nouvelle prison, au collège de Privas. La guillotine, arrivant des Vans, fut dressée le 16 Thermidor sur l'actuelle place de la République, à l'emplacement de la fontaine. Mais le bourreau, retenu par une affaire d'exposition au carcan à Villeneuve-de-Berg, n'était pas là. D'autre part, la nouvelle de la chute de Robespierre arriva à Privas le 17 Thermidor. Les administrateurs votèrent une adresse de félicitations à l'adresse de la nouvelle majorité de la Convention, qui avait condamné Robespierre, mais nullement décidé l'abrogation des lois en vertu desquelles les prêtres et les religieuses avaient été condamnés.

C'est pourquoi l'exécution eut quand même lieu, le 18 Thermidor An II, selon l'abbé Jolivet. Les religieuses périrent les premières, aux accents du « Miserere » chantés par les prêtres. Le dernier à mourir fut pour certains le curé Montblanc, pour d'autres le curé Bac. Il ne fut dressé semble-t-il aucun procès-verbal de l'exécution, et les corps furent jetés dans une fosse commune, au cimetière de Gratenas. Etrange exécution, la seule qui eut lieu à Privas pendant la Révolution, et qui s'explique surtout par la terreur dans laquelle vivaient les responsables départementaux. Il paraît que la ville tout entière était frappée de stupeur, et que les manifestations de piété commencèrent aussitôt dans le cimetière même où reposaient les martyrs. Le père Rouville, en particulier, se vit attribuer de nombreux miracles. Les corps furent transportés au cimetière du Vanel lorsqu'il remplaça celui de Gratenas.

Pour certains historiens, l'exécution eut lieu le 12 Thermidor, ou même le 8, donc à une date où les Privadois ignoraient la chute de Robespierre. Mais la guillotine, à ces dates, se serait encore trouvée aux Vans. Naturellement, la responsabilité de l'administration départementale de l'Ardèche serait moindre si la date de la mort des trois religieuses et des cinq prêtres pouvait être ainsi reculée dans le temps.

4. La résistance a la conscription a Saint-Julien-Labrousse

Mais la persécution religieuse n'était pas le seul point sur lequel l'opinion de Saint-Julien-Labrousse était opposée à la politique républicaine. Le problème de la conscription dut se poser les premières guerres de la Révolution, mais nous n'en avons point trouvé de traces.

1) Feu sur le voltigeur

Il en va autrement sous l'Empire. Le 8 novembre 1811, le préfet de l'Ardèche Chaillou écrivit au procureur impérial. Au début du mois d'août 1811, un détachement fut envoyé dans l'arrondissement de Tournon pour hâter le départ des conscrits. L'un des soldats du détachement, un nommé Antoine Chazot, fut mis en joue et blessé alors qu'il traversait la commune de Saint-Julien-Labrousse, le 2 juillet 1811. Le préfet demande « une punition qui put (sic) à l'avenir ôter jusqu'à l'idée d'insulter les militaires qui seraient envoyés dans cet arrondissement pour arrêter les nombreux insoumis qui s'y font constamment remarquer ». Un autre acte de rébellion s'est

produit sur la commune de Saint-André-des-Effangeas (aujourd'hui Saint-André-en-Vivaraïs), pendant l'hiver précédent. Or le procureur semble étrangement inerte : « Je ne dois point vous dissimuler que par suite de l'obligation où je suis d'entretenir chaque semaine M. Le Comte ... des divers délits qui intéressent la tranquillité ou l'ordre public, j'ai été conduit à l'informer des deux affaires actuellement soumises au tribunal. Je dois encore ajouter que bientôt je me trouverai dans le cas de lui parler des jugements rendus et que mon embarras deviendra extrême si je ne puis lui montrer les conséquences naturelles de l'instruction de ces deux délits... »

Le malheureux Chazot avait été placé sur ordre du préfet à Privas chez l'aubergiste Benoît jusqu'au 8 novembre, date à laquelle il fut conduit à l'hôpital de Montpellier. Le maître-tailleur Vialatte, de Privas, dut lui fournir un pantalon, tandis que le chirurgien Penel le soignait. Il a coûté 314 francs à l'aubergiste, 20 francs au tailleur, et 150 francs au chirurgien. Le préfet explique « que le malheureux trouverait dans les dédommagements qui seraient prononcés par le Tribunal de quoi payer et au-delà la dépense que son séjour dans cette ville a nécessité... »

Le procureur impérial dut enfin réagir, car le préfet Chaillou put faire connaître le 20 novembre que le voltigeur du 1er régiment d'infanterie de ligne « Casos » Antoine a été blessé en traversant le hameau de Bréas, commune de Saint-Julien-Labrousse, par le nommé Pierre Luquet. « Je vous prie, Monsieur, d'insister auprès de la Cour, dans le cas où Luquet ne serait point déclaré convaincu, pour qu'il soit du moins tenu de payer les dépenses faites par le sieur « Casos » durant son séjour à Privas, ainsi que les objets d'habillement qui lui furent remis ».

Le dossier s'arrête là, mais il est déjà fort instructif. D'abord, il nous enseigne que, en 1811, des colonnes mobiles parcouraient le Haut-Vivaraïs pour contraindre les conscrits à partir, sans doute en s'installant chez leurs parents comme jadis les dragons du roi. Ensuite, nous apprenons qu'il se trouvait des paysans assez hardis pour leur tirer dessus ; enfin et surtout, nous apprenons que près de six mois plus tard, aucune poursuite sérieuse n'était engagée pour retrouver les coupables, et que le préfet, finalement, se contenterait qu'on trouve quelqu'un pour payer la dépense « même s'il n'est pas convaincu », c'est-à-dire si l'on ne peut prouver qu'il est coupable ! Cette incroyable légèreté en dit long sur l'incapacité où se trouve le gouvernement impérial de se faire obéir et respecter dans le Haut-Vivaraïs, et tout particulièrement à Saint-Julien-Labrousse.

2) Le brave soldat Dayre, du lieu de « Cria »

La désertion elle-même semble être mal connue des autorités. Le préfet Chaillou décida le 22 septembre 1813, alors que se déroulait en Allemagne la terrible bataille de Leipzig, au terme de laquelle Napoléon devait évacuer l'Allemagne, de placer un garnisaire, nommé Freydier, chez Jean Dayre, conscrit de Saint-Julien-Labrousse, qui aurait déserté le 6 mars précédent de son régiment, le 67^e de ligne. « M. Le Maire sera prié et au besoin requis d'indiquer au garnisaire le domicile du conscrit, et de lui faire connaître les parents susceptibles de la solidarité des frais, qui seront à la charge de la commune en cas d'insolvabilité de la part de ces derniers. Le garnisaire est en outre autorisé à saisir les meubles et les bestiaux des insoumis ou leurs parents pour être vendus jusqu'à concurrence du montant des contraintes échues. En cas d'indigence absolue de la part des conscrits insoumis et de leur famille, M. Le Maire est invité à faire avancer les frais de contrainte par les vingt plus forts contribuables, qui en seront remboursés au moyen d'un rôle dressé conformément à notre arrêté du 21 janvier 1812 et rendu exécutoire par nous ».

Le 26 septembre 1813, le maire de Saint-Julien-Labrousse déclare avoir adressé au sous-préfet de Tournon une lettre en date du 16 mai, dans laquelle Jean Dayre déclare être tombé malade le 6 mars, jour de sa désertion supposée. Jean Dayre était bien le 16 mai dans la 3^e compagnie, 3^e bataillon, du 67^e régiment d'infanterie à l'hôpital de Strasbourg. Voici la lettre, toujours dans le dossier :

« A Strasbourg, le 16 mai 1813,

Mon cher beau-frère et ma sœur, je vous écris cette lettre pour mainformer de votre santé. Je soite que votre santé soit meilleur que la mienne, car je vous dirais que depuis le six de mars que je suis malade, mes à présent sa va mieux grace à Dieu mon cher beau-frère je vous avais écrit une lettre à Berlin et je nest point reçu de réponse. Je ne set pas si vous lavez pas reçu ou si vous m'avez Récrit. Si vous l'avez reçu je vous prie de le marqué dans la lettre que vous mécrirez.

Et ensuite mon cher beau-frère je vous prie de m'envoyer un peu d'argent car j'enes grand besoin.

Mon cher beau-frère je vous prie de me faire à savoir si vous pouvez avoir les dix écus que mon cousin Delubac me doit ou si vous pouvez pas les avoir. Si vous pouvez pas les avoir je vous envoie une procuration. Il ne faut pas que vous lui demandés les intérêt Rien que d'un an et demi et ensuite vous ferez bien mes compliments à mon parain et à toute sa famille. Bien mes compliments aussi à tous mes oncles et mes tantes cousin est cousine et à tous ceux qui s'informeront de moi. Point d'autre chose à vous marquer pour le présent. Et je finis en vous embrassant du plus profond de mon cœur Et je suis toujours votre cher fils Jean Dayre pour la vie. Mon adresse est moi Jean Daïre soldat au 67^e régiment de ligne 3^e Bataillon 3^e Compagnie à l'hôpital militaire de Strasbourg département du parain, Salle 23. »

L'adresse vaut la peine d'être citée : « Monsieur Jacques Julien demeurant au lieu de Cria autour du Sillard arrondissement de Tournon département de l'ardèch dernière poste au Sillard, Presser ».

Le garnisaire Freydier, qui était « illitéré », reçut toutefois la somme de soixante francs (trois fois le prix d'un pantalon, s'il faut en croire la note du tailleur Vialatte indiquée dans l'affaire précédente) « de la part de Jacques Deyre pour une contrainte à l'égard de Jean Deyre son beau-frère à Dornas, Saint-Julien Labrousse ce 26 septembre 1813 ».

Ainsi l'armée en déroute confondait malades et déserteurs, l'administration envoyait aussitôt dans les familles de pauvres diables à qui celles-ci donnaient un peu d'argent pour les faire déguerpir, les reçus étaient faits à n'importe qui (car Jacques Deyre ou Dayre ne pouvait pas, en principe, être le beau-frère de Jean et s'appeler comme lui), et surtout les lettres étaient rares, car on admire la ténacité avec laquelle les postiers de l'époque ont dû rechercher le destinataire ... On ignore, bien sûr, si Jean Dayre revint jamais chez lui. Son silence, de mai à septembre, n'est pas de bon augure. On ignore s'il put jamais récupérer ses écus : on note surtout que le peuple, douze ans après la création du franc germinal, comptait toujours avec une monnaie qui remontait au Moyen-Age. L'écu valait 3 livres : autant dire que la créance du conscrit était bien minime : peut-être la valeur d'une journée d'auberge ... Mais le blessé de Strasbourg avait peut-être saisi ce prétexte pour donner des nouvelles à sa famille, et à « tous ceux qui s'informeront de moi... »

Saint-Julien-Labrousse au XIX^e siècle.

I) l'économie : stabilité et progression.

Saint-Julien-Labrousse a peu connu les grandes aventures économiques du XIX^e siècle : la sériciculture, la vigne, y étaient assez peu répandues ; le châtaignier lui-même n'avait d'importance que dans la partie basse de la commune. En 1846, on ne trouvait dans le canton du Cheylard que trois communes possédant des mûriers : Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Barthélemy-le-Meil et Saint-Julien-Labrousse. Dans cette dernière commune, on comptait 460 mûriers, contre 1500 à Saint-Barthélemy, et 15.000 dans les communes

séricicoles de la Cévenne ardéchoise comme Montréal. On élevait à Saint-Julien 10 onces de vers à soie, produisant 250 kg de cocons et 18 kg de soie. Les cocons se vendaient 3 francs le kg, et la soie 40 francs. Saint-Julien-Labrousse retirait 750 francs de la vente de ses cocons, et 720 francs de la vente de la soie. Chiffres ridicules, en comparaison de Montréal, qui produisait annuellement 1 tonne 250 kg de cocons, 1 tonne de soie, et qui en tirait 50.000 et 58.000 francs. En Haut-Vivarais, la sériciculture n'avait de réelle importance que sur les bords du Rhône, où une commune comme Glun comptait près de 7.000 mûriers et élevait 80 onces de vers à soie. Mais en Boutières, la sériciculture eut toujours un rôle mineur, même si la seconde partie du siècle vit se développer les moulinsages.

Les grandes calamités agricoles qui furent en Cévennes ou en Bas-Vivarais la pébrine, qui décima les élevages de vers à soie, le phylloxera qui détruisit les vignes, ont touché la commune de Saint-Julien-Labrousse en quelque sorte à la marge. Certaines exploitations agricoles en souffrirent, mais dans l'ensemble, les bases même de l'agriculture demeurèrent stables. En 1906, la maladie de l'encre n'avait pas encore atteint les châtaigniers de la commune, et les expéditions battaient leur plein grâce aux nouvelles voies de communication.

Cette histoire économique bien différente de celle de l'ensemble du département, et surtout de celle de l'Ardèche du sud, explique que la population soit demeurée à peu près stable jusqu'à la guerre de 1914. Saint-Julien-Labrousse comptait 1.209 habitants en 1806, 1.255 en 1836, 1.269 en 1856, 1.253 en 1876, 1.295 en 1896, et 1.181 en 1911. Cette évolution n'a rien à voir avec les hémorragies humaines qui frappèrent pendant cette période la Cévenne ardéchoise ou même le Bas-Vivarais.

L'étude des cadastres de 1840 et de 1914 confirme cette impression. Sur 1.605 ha 4 a 10 ca, on trouve en 1840, 625 ha de terres labourables, soit 39%. En 1914, il y avait 604 ha de « terres », soit 37,6%. Même stabilité pour les prairies : 196 ha en 1840, 182 ha en 1914. Le châtaignier a reculé, mais dans de faibles proportions : 404 ha en 1840, soit 25%, et 352 en 1914, soit 22%. Les bois ont aussi légèrement reculé, passant de 106 ha à 95. Toutes ces régressions légères ont profité aux landes, qui comptaient 230 ha en 1840 (14%), et atteignent 333 ha en 1914, soit 20,7%. Il y a donc une légère déprise agricole : mais cela n'a rien à voir avec les régressions massives observées ailleurs, ou encore avec la situation actuelle. On n'insistera jamais assez sur le fait que la crise rurale, en Boutières, est un fait du XX^e siècle, et que le XIX^e siècle y fut au contraire une période de stabilité et de progrès dans tous les domaines.

La répartition de la propriété n'évolua pas beaucoup au cours du siècle. En 1840, on comptait à Saint-Julien-Labrousse 40 propriétaires de plus de 10 ha ; en 1914, il y en avait 35. Les plus grandes propriétés restaient stables : à Bouveyron, en 1840, Pierre-Antoine et Marianne Vacheresse totalisaient 64 ha 94 ca 30 a et 1.126 francs de revenus imposables ; en 1914, Jean Marc Léonidas Vacheresse possédait 51 ha 83 a 32 ca et 1.323 francs de revenu imposable, au même endroit. L'autre grande propriété avait changé de titulaire : c'était Jean-Louis Boissié, du Cheylard, qui possédait en 1840 plus de 102 ha et 1.000 francs de revenus imposables aux environs de Bastier et de la Vialle ; en 1914, son bien appartenait à Henri, Germain et Joseph de Veyrac, qui demeuraient à Taulhac (Haute-Loire). L'héritier fut en 1931 Armand de Veyrac, qui, lui, tenta l'aventure coloniale et s'installa comme directeur du Crédit Foncier à Morondona, sur l'île de Madagascar.

La propriété moyenne n'est pas moins stable. Ainsi, en 1840, André Mirabel, notaire à Chalencon, possède 21 ha, avec un revenu imposable de 277 francs ; en 1914, Onésime Mirabel, vicaire à Bourg-Saint-Andéol, possède 20 ha de terres avec 384 francs de revenu imposable. En 1840, les deux Pierre Quinson, l'un résidant à Moins, l'autre à Saint-Jean-Chambre, possèdent ensemble 21 ha, avec un revenu de 372 francs. En 1914, Auguste et un autre Pierre Quinson habitent tous deux à Moins, et possèdent 20 ha, rapportant 497 francs par an.

Il y a bien quelques disparitions : par exemple, en 1840, Jean-Antoine Lallier, meunier à Moins, possédait 57 ha et 1.102 francs de revenus annuels. Cette propriété a disparu en 1914. Jean-Jacques Moula, des Auches, possède 50 ha en 1840. En 1914, il y a bien toujours des Moula, mais l'un, Sylvain, demeure à Vernoux, et l'autre, Paul, habite Saint-Jean Chambre. Ils totalisent 67 ha, avec 1.457 francs de revenus, mais ils font désormais travailler leurs terres par des fermiers ou des métayers.

La croissance de la propriété foraine est réelle, mais mesurée : en 1840, les propriétaires forains de plus de 10 ha sont 13 sur 40, soit 33%. En 1914, ils sont 17 sur 35, soit près de la moitié. Leur terres sont passées de 495 ha au total à 530 ha en 1914. Il y a dans les deux cas des noms prestigieux : en 1840, les de Besse, de Silhac, possèdent 59 ha, rapportant 731 francs de revenu annuel ; les du Besset, de la famille du Besset de Saint-Prix, possèdent 46 ha rapportant 536 francs. François Saléon, médecin au Cheylard, possède 18 ha rapportant 346 francs annuels, Alphonse Sonier-Delubac, de Vernoux, possède 47 ha rapportant 633 francs. En 1914, les plus grands noms sont ceux des Chabanette, propriétaires du château de Font-Réal à Saint-Jean-Chambre, possédant 76 ha rapportant 1.675 francs annuels, les de Veyrac, dont il a déjà été traité, les du Besset, qui ont désormais essaimé à Saint-Prix et à Lamastre. En 1914 comme en 1840, Saint-Julien-Labrousse reste une commune où les fortunes du voisinage s'investissent volontiers, soit à la suite d'achats, soit du fait de la conservation des héritages fonciers. Mais la plus grande partie de la terre reste quand même entre les mains des propriétaires de la commune.

L'augmentation des revenus cadastraux est de loin le fait le plus marquant, alors que la monnaie reste stable : la terre de Saint-Julien rapporte 21.427 francs 31 centimes en 1840, et 35.200 francs 10 centimes en 1914. Cette augmentation de 64,27% en un demi-siècle se fait sans véritable introduction de cultures nouvelles, dans un contexte où les cultures commerciales comme la vigne marquent le pas. L'élévation des prix agricoles joue évidemment un grand rôle ; mais, fondamentalement, les productions animales, viandes et laitages, prennent le pas sur les productions végétales : cette évolution se produit dans un contexte d'ouverture continue au monde extérieur, qui permet d'acheter sans difficultés les subsistances nécessaires, et de commercialiser les produits de l'élevage. C'est dire à quel point la transformation des communications joue un rôle majeur dans cet enrichissement considérable et continu.

2) Une révolution silencieuse : routes et chemins

1) La situation au début du XIX^e siècle

Les chemins communaux, tous larges en moyenne de 1 mètre, et pas plus, sont au nombre de cinq :

- le premier va de Portes, sous le serre de ce nom, à Moins, partant de la route royale de Vernoux à Saint-Agrève, et passant par Saint-Julien, Fontanel, l'Albouret, et aboutissant à l'Eyrieux.
- le second part du village de Saint-Julien, atteint Créas et l'extrémité de la commune, en passant aux Auches et au-dessus des Deux-Cros.
- le troisième part du village de Saint-Julien, et atteint par la Vialle le chemin de Saint-Agrève à Vernoux.

- le quatrième part de Saint-Julien, et arrive à Cluac, sur la route de Vernoux à Saint-Agrève, en passant par le Cluzet. Ce mas du Cluzet existait déjà en 1343, comme fief des barons de Chalencon, puisqu'il en est question à cette date dans les papiers de la Chambre des Comptes du Dauphiné.

- le cinquième enfin part du ruisseau de Fouiller (ou Trouiller), et rejoint la Vialle et de là sans doute le chemin de Chalencon, passant par les Seuls, Soulobre, l'Albouret (ou Arbouret), le Petit Bois et traversant la ruisseau de Boissier. Il y avait un moulin à Boissier en 1833, mais on ne sait pas depuis quelle époque.

Naturellement, d'autres chemins existaient, desservant les maisons ou les hameaux, ou conduisant vers les diverses parcelles. Mais aucun chemin n'était carrossable : le passage n'était possible que pour les piétons et les mulets. « La commune de Saint-Julien Labrousse se trouve en partie dans des endroits très escarpés et par cela même privée des moyens des voitures ». Le franchissement des ruisseaux, et surtout celui de l'Eyrieux, n'était possible que par des planches, qu'il fallait retirer avant chaque crue si on avait le temps. Les chemins vers Créas, Moins, Trouiller, se terminaient par des impasses, ou par des gués souvent dangereux. Tout le réseau des communications était orienté vers Saint-Julien ou la Vialle, et de là vers Saint-Agrève, Chalencon ou Vernoux. Les orages, les inondations, causaient de gros dégâts : le 9 mai 1858, par exemple, le conseil municipal se plaint de ce que « tous les chemins vicinaux de la commune ont été rendus impraticables par les inondations de 1857 ».

L'entretien était assuré par les habitants eux-mêmes : chaque individu mâle de 18 ans au moins et de 60 ans au plus doit fournir 2 journées de travail par an, qu'il soit chef de famille, parent de celui-ci ou domestique ; celui qui désire se soustraire à cette obligation doit payer 60 centimes par jour de dispense, 1 franc à partir de 1849 ; en outre, chaque voiture ou charrette attelée, chaque bête de trait, de somme ou de selle, doit travailler deux jours par an pour la commune (Délibération du Conseil Municipal du 10 mai 1840, renouvelée chaque année, sauf en 1858, où on impose trois journées, vu l'ampleur des dégâts causés aux chemins).

Cependant, des prestations obligatoires, qui n'étaient pas sans rappeler les corvées d'autrefois, étaient parfois détournées de leur but. Certains habitants utilisaient ces journées à la réparation de chemins d'intérêt particulier. Le 6 août 1849, le conseil municipal décida que « le tiers des journées de prestation seulement soit employé aux chemins d'exploitation ou de servitude dans les endroits les plus nécessaires », parce que « les chemins vicinaux auraient besoin d'une rectification et d'un prolongement d'un village à l'autre », et parce que « plusieurs habitants font des plaintes au conseil municipal, vu qu'ils ne participent pas ou bien peu de la réparation qu'ils sont obligés à faire tous les ans ». Le 22 février 1864, on décida que les journées de prestation auraient lieu chaque année du 10 mai au 1er juin, après les dégâts de l'hiver et de l'automne, avant les gros travaux de l'été.

2°) L'amélioration des liaisons avec le plateau.

L'évolution routière commença dans la région par la réfection du chemin de Vernoux à Privas, en passant par les Ollières. Consulté le 29 juillet 1850, le conseil ne donne aucun avis, « étant donné que ce chemin n'est d'aucune utilité pour la commune ». Le 7 juillet 1858, le conseil constate que la partie basse de la commune est « composée de hameaux importants qui ne sont desservis que par le chemin vicinal n°5 de la Croix de Reboulet à Créas, qui débouche sur une impasse, aggravée par les crues ». Or, « la récolte principale de la partie basse de la commune est en marrons, et elle ne peut les exporter par suite de l'interruption de ce chemin ». Le conseil demande donc que ce chemin soit prolongé par les Auches et la Jalatte, vers les Nonières d'un côté, où se croisent la route nationale n° 103 de « la Voulte au Puy » et la route départementale n° 1 « de Serrières à Barjac », et d'autre part vers Chalencon, achevant « de réunir les parties hautes et basses de la commune ». Les propriétaires sont prêts à donner le terrain gratuitement. Le chemin vers Chalencon existe déjà, et il s'agit sans doute de l'améliorer. La route de l'Eyrieux n'existe pas, ce qui explique que le conseil n'imagine pas de pont à Créas pour la rejoindre. Les moyens techniques (on n'envisageait encore à cette époque que des ponts « en fil de fer », c'est-à-dire suspendus) et financiers auraient d'ailleurs sans doute été insuffisants. Le projet de route de l'Eyrieux ne sera proposée au conseil que le 11 mars 1860, provoquant d'ailleurs un appui enthousiaste : il y voit surtout un moyen d'accéder facilement au Cheylard, ville à cette époque « en plein essor », et où les habitants de Saint-Julien se rendent chaque semaine pour le marché du mercredi. Aussi, il n'est pas nécessaire que le perceuteur vienne à Saint-Julien une fois par mois : les contribuables peuvent se libérer au Cheylard une fois par semestre sans difficulté d'accès (délibération du 25 novembre 1866).

Le 28 mai 1862, le conseil approuve un projet de création de chemin vers Lamastre par le Besset et Mounens. M. Dubesset donne le terrain gratuitement. Il s'agit de pouvoir atteindre Lamastre plus facilement, ville « bien achalandée ». Le 10 novembre 1862, il est question de faire un chemin de la Vialle à la Croix de Reboulet : le chemin de Chalencon est accessible par la Vialle, où arrive aussi le chemin de Saint-Julien, et le chemin de Créas arrive à la Croix de Reboulet. Il s'agit surtout d'atteindre plus facilement les moulins à blé et à huile (de noix ?) Qui existent sur le ruisseau. En fait le chemin existe déjà, mais il est probablement question de l'améliorer.

Le 14 mai 1871, on apprend que la construction du chemin d'intérêt commun n° 41 des Nonières à Chalencon est en cours ; la commune de Saint-Julien est appelée à verser 185 francs pour la construction de ce chemin. Là aussi, le chemin existe déjà ; il connaît plusieurs améliorations, dont la dernière est en 1882 la construction d'un pont sur le ruisseau des Blanchettes.

3) L'amélioration des liaisons avec la vallée de l'Eyrieux

Dès le 21 février 1878 apparaît le projet de rendre carrossable le chemin vicinal n°5, entre la Vialle et Trouiller. C'est que la construction de la route de l'Eyrieux a changé les besoins de la commune. « Jusqu'à présent, tous les transports se font à dos de mulet, ayant à franchir la montagne élevée qui les sépare du chemin d'intérêt commun n°41 », c'est-à-dire du chemin de Chalencon à Saint-Agrève. Le conseil municipal demande en outre la rectification du trajet dans sa partie basse, pour arriver plus commodément au Cheylard, et une passerelle est envisagée à Créas.

La construction de la route de l'Eyrieux, dont on parlait depuis 1845, fut décidée par décret de l'Empereur Napoléon III du 29 août 1863, sous l'impulsion du général Dautheville, originaire de Chalencon. Jusque là, la route n'était construite que de Saint-Laurent du Pape aux Ollières, et le prolongement sur Saint-Sauveur ne fut décidé que par une ordonnance du roi Louis-Philippe en novembre 1833. En 1860, la ville du Cheylard, qui d'après le préfet de l'époque Géry « a pris un développement inouï, et dont la population et l'industrie s'accroissent avec une rapidité merveilleuse », avait demandé au département de l'Ardèche de voter les crédits nécessaires pour une route de Saint-Sauveur au Cheylard. Le général Dautheville vient défendre son projet devant le Conseil Général de l'Ardèche, en faisant valoir que la ville du Cheylard et ses environs comptent 77 établissements de moulinage, occupant 4.000 ouvrières, sans parler des tanneries ou mégisseries, ou des ateliers d'impression de foulard, qui pouvaient occuper encore 1.000 personnes. La route de l'Eyrieux vit dès 1874 son gabarit porté à 6 mètres, mais elle devint vite insuffisante.

Francus nous a laissé un portrait flatteur du général Dautheville, qui était né le 8 mai 1792, dans une famille protestante. Deux de ses frères moururent au combat. Polytechnicien en 1811, sous-lieutenant en 1813, il participa aux dernières batailles du Premier Empire, puis à la prise d'Alger en 1830, et à la conquête de l'Algérie. Il fut député au Corps Législatif pour la circonscription de

Privas de 1854 à 1870, et mourut à Chalancon le 9 mai 1875. « De son temps, écrivait Francus dans son « Voyage au pays des Boutières », on ouvrait des roues et non pas des clubs ; on parlait moins de justice et de liberté, mais sous bien des rapports, on les pratiquait davantage ; le régime était loin d'être parfait, mais il cherchait à apaiser les dissentiments politiques et religieux, et l'on n'a jamais vu le général, malgré sa situation éminente dans le protestantisme français, abuser de son influence pour vexer ses concitoyens catholiques... » Le docteur Francus oublie de préciser que François Dautheville était président du Conseil Central des Eglises réformées de France, et qu'il fut élu en avril 1848 comme républicain modéré à l'Assemblée Constituante ; conseiller général du canton de Saint-Pierre-ville de 1854 à 1869, il fut aussi président de l'assemblée départementale de 1864 à 1869. En 1871, il se déclara favorable à l'instauration de la République que combattait Francus, détail que notre cher chroniqueur et historien départemental oubliait, sans doute par charité.

La route de l'Eyrieux ayant été construite puis élargie, elle orienta naturellement vers elle toute l'activité de Saint-Julien-Labrousse. Le 2 août 1880, « de nombreux accidents arrivent chaque année aux ouvriers qui vont travailler aux fabriques du Talaron ; un pont sur l'Eyrieux serait utile, et faciliterait l'accès au Cheylard ». Le conseil demande un chemin allant des Nonières aux Seuls, et débouchant sur un pont en face de Pailhès. Le 15 août de la même année, la commune emprunte 10.000 francs à la Caisse des Chemins Vicinaux, pour construire le chemin de l'Albouret aux Nonières passant par Créas « sans lequel la route de l'Eyrieux est stérile pour la commune », et s'impose pour cela de 430 francs par an pendant 30 ans. Le 6 août 1882, le conseil approuve le trajet du chemin vicinal n°5, entre la nouvelle route 103, celle de l'Eyrieux, et le chemin de Chalencon. Enfin, le 9 novembre 1884, la construction d'un pont sur l'Eyrieux est entreprise, pour le prix de 5.100 francs-or à la charge de la commune.

Le 10 mai 1888, le conseil demande encore le classement du chemin de Trouiller, « qui se termine par une planche pour franchir l'Eyrieux ». Il ya là un moulin « qui rend d'importants services au pays pendant le temps où les moulins des petites rivières ne fonctionnent plus ». Le chemin est impraticable après les pluies. Il ya là des renseignements essentiels sur l'économie céréalière : elle est encore bien vivante à cette date ; elle utilise la force des petits cours d'eau comme le Glo ou le Boissier quand ils sont en eau, mais elle doit se rabattre sur l'Eyrieux en période d'étiage. Ainsi s'explique le nombre si variable des meuniers, et des moulins : certains, ne travaillant que de temps à autre, ne doivent être pas être toujours comptabilisés. D'autres font de la meunerie leur activité principale, et travaillent toute l'année. Cela laisse quand même perplexe sur les anciens droits seigneuriaux : dans la baronnie de Chalencon, le droit de couper « le fil de l'eau » était-il laissé, comme la chasse ou la pêche, à la discrétion des habitants ?

Le 12 août 1888, on décide de construire un chemin depuis le chemin n°5 jusqu'à la future halte de Pailhès ; puis on prolonge le chemin n° 5 le 15 août 1889 jusqu'à la Croix de Sauzet. Le 16 janvier 1890, on demande l'achèvement du chemin vicinal « de la Croix du Loup au chemin départemental n° 41 » pour « favoriser l'arrivée au marché de Vernoux des denrées de la commune : animaux gras, pommes de terre, seigle, châtaignes, etc ».

La période des grands travaux s'achève en 1893, avec la construction du grand mur de soutènement qui borde le chemin départemental n° 41, au-dessus de la nouvelle église de Saint-Julien. Il y aura ensuite des rectifications de détail : le chemin n° 5 passait par les Seuls, avec l'accord des habitants. Mais ils se ravisèrent, et pétitionnèrent contre ce tracé, lui préférant un tracé plus proche de la voie ferrée, mais présentant pour elles certains dangers. Inaugurant la méthode des référendums locaux, le maire se rendit aux Seuls, recueillit les votes des habitants : tous demandèrent que le chemin s'écarte du hameau, et le tracé proche de la voie ferrée fut finalement adopté (délibération du 10 février 1895). Le chemin de l'Albouret au Serre par les Granges fut classé chemin communal après délibération du 11 février 1900.

Restait le problème du franchissement de l'Eyrieux à Trouiller. On apprend le 10 août 1900 que le prix d'une passerelle s'élevait à 13.480 francs, dont 2.863 francs à la charge de la commune. Il manquait 707 francs à celle-ci ; ils furent avancés par le maire, M. Bard, sur ses deniers personnels. Le 5 avril 1903, on demande une passerelle à Moins ; cela servirait notamment aux enfants qui vont à l'école à Beauvène, à l'époque commune de Gluiras, ou à Saint-Barthélemy-le-Meil. Ils doivent emprunter une planche, avec tous les dangers que cela suppose. Cela permettrait aussi aux habitants de ces deux communes d'atteindre plus facilement la halte de Moins, sur la voie ferrée. Ce projet est repris à plusieurs reprises, car la « planche » fut plusieurs fois emportée. Un pont à cet endroit aurait coûté 43.000 francs, avec 4.500 francs à la charge des communes. Aussi, la commune de Gluiras renonça à participer au projet de pont, mais accepta de cofinancer le projet de passerelle stable, le 1er septembre 1906. Mais celle-ci fut encore détruite au moins partiellement, car le 18 juin 1911, Gluiras accepta de payer encore 500 francs pour sa reconstruction, à condition que Saint-Julien en fasse autant. C'est ce que le conseil municipal accepta le 5 décembre 1912.

Tout cela est bien significatif : au début du XIX^e siècle, la grande question était de se relier commodément à la grande route de Saint-Agrève à Vernoux. Au début du XX^e, il s'agit d'accéder commodément à la route de l'Eyrieux et à la voie ferrée. Il y a donc bien eu, au cours de la période, une sorte de renversement géographique des liaisons essentielles de la commune de Saint-Julien-Labrousse.

4°) Le développement des foires.

Cet essor des voies de communication provoqua le développement des foires : dès le 15 mai 1850, la commune du Cheylard, approuvée par celle de Saint-Julien-Labrousse, demanda que la foire de Saint-André, qui avait lieu chaque 1er décembre, dure deux jours au lieu d'un. Pour cela, le Cheylard demande que l'entrée du foiral soit refusée aux porcs gras, principale denrée commercialisée à cette époque de l'année, le 1er décembre, et autorisée seulement le 2. Cette méthode originale faisait de la date anniversaire du sacre de Napoléon 1er celle de la foire aux cochons, mais cela fut sans doute proposé sans malice, et accepté de même par l'administration du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte.

Le 13 juillet 1856, le conseil municipal de Saint-Jean-Chambre demande la création de deux foires annuelles, le 15 mars et le 15 novembre. Celui de Saint-Julien-Labrousse approuve ces projets. Le 26 mai 1867, c'est Chalencon qui demande deux foires de plus, le 3^e lundi après Pâques et le 10 septembre, et la prolongation sur deux jours de la foire du 13 décembre. Le conseil municipal de Saint-Julien approuve, ainsi que la demande de Saint-Martin-de-Valamas de prolonger d'un jour la foire du 12 novembre. Mais Chalencon l'intéresse bien plus, « car la commune n'est qu'à huit km. Et est la mieux placée pour aller y vendre des bestiaux, aller y chercher des provisions, vins, épicerie, ou autres. »

Enfin, le 20 décembre 1885, le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse demanda la création de 4 foires sur la commune, parce qu'elle « avait de grandes fermes, où se traitent des ventes de bovins, ovins, porcins et caprins, et que ses produits (blé, pomme de terre, châtaignes) excèdent ses besoins ». Le chef-lieu est bien relié aux trois communes voisines, preuve s'il en était besoin de la liaison entre l'essor des foires et le développement des voies de communication. Les communes de Saint-Barthélemy et de Saint-Basile étaient d'accord.

Les dates proposées sont le 3^e samedi de janvier pour la vente des porcs, vaches, génisses, bêtes à laine et taureaux, le dernier samedi de mars « parce que plus proche du changement de résidence du 25 mars, et plus commode pour vendre les bestiaux » (ce qui prouve au passage l'importance des fermages dans la commune, parce que les dates d'expiration des baux étaient en mars ou en septembre), le 3^e samedi de septembre pour la vente des porcs gras, bêtes à laine, génisses et denrées du pays, et enfin le 2^e samedi de septembre, pour la vente des porcs gras, taureaux, génisses et chèvres. On voit à cette énumération toute l'importance de l'élevage dans la commune, particulièrement celui des porcs, et aussi de l'élevage laitier : le commerce des veaux, agneaux, chevreaux, n'est pas mentionné.

Le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse approuva encore, le 26 mars 1905, la demande de Chalencon de créer 2 nouvelles foires, le 4^e samedi après Pâques et le 30 décembre. Le 11 décembre 1913, la commune de Saint-Christol demanda la création de 3 foires, les 3^e jeudis de mars, juin et novembre.

Mais déjà l'amélioration continue des moyens de transport, qui avait favorisé l'essor des foires, commençait à provoquer leur lent mais inexorable déclin. La nécessité pour les vendeurs et les acheteurs de se rendre sur des champs de foire parfois lointains allait diminuer avec le chemin de fer, pour disparaître complètement au XX^e siècle avec le développement des transports routiers. Déjà, les 8 juin et 7 novembre 1913, les conseils municipaux de Lamastre et de Vernoux demandent à fusionner leurs foires de décembre avec leurs marchés, car ceux-ci manquent de chalands avant ou après ces foires.

3) L'installation du chemin de fer (1891)

1) Les origines

L'origine du réseau des Chemins de fer du Vivarais se trouve dans les travaux de M. Trouilloud, directeur d'une société d'études située 80 rue Rambuteau à Paris. Il obtint en 1872 l'autorisation d'examiner la « faisabilité », comme on dirait aujourd'hui, de lignes de la Voulte au Cheylard, de Privas à Bessèges par l'Escrinet, Aubenas et les Vans, de Tournon au Puy. Rappelons que Privas était desservie depuis 1862, par un embranchement passant par le Pouzin et la Voulte, et atteignant à Livron la grande ligne Paris-Lyon-Marseille construite en 1855.

Le plan Freycinet de 1878 se proposait de desservir par chemin de fer tous les chefs-lieux de canton de France, particulièrement « les régions pauvres et déshéritées ». C'est que les routes de l'époque étaient très insuffisantes par rapport au trafic généré par l'industrie, et les moyens de transport routier se limitaient aux charrettes dans le meilleur des cas. On projeta donc la construction de 162 lignes nouvelles. La commission chargée de la mise en place de ce plan proposa à la compagnie P.L.M. la construction et l'exploitation des lignes la Voulte-le Cheylard, qui portait le n° 134, Tournon-Yssingeaux (n°135), la Voûte-sur-Loire-Yssingeaux n° 136). La grande compagnie refusa d'entreprendre ces constructions, qu'elle jugeait peu rentables.

Lors de l'examen du projet de loi au Sénat, le comte Rampon et le sénateur Malens proposèrent la construction d'une ligne de Saint-Péray au Puy, remplaçant les lignes passant par Lamastre et le Cheylard. Mais cet amendement fut rejeté, et la loi portant construction des trois voies fut votée le 12 juillet 1879 et promulguée le 17 juillet. Mais il n'y avait toujours pas de constructeur volontaire. Il fallut remodeler le projet initial, accepter la voie métrique, et une réalisation progressive, commençant en Ardèche par les lignes la Voulte-Le Cheylard et Tournon-Lamastre. Le 13 avril 1886, la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux accepta la construction et l'exploitation de ces lignes à condition que les voies soient à écartement métrique, et non à écartement normal de 1,43 mètre. L'Etat concéda ces lignes au C.F.D. par décret du 27 juillet 1886, en même temps que la ligne Yssingeaux à la Voûte-sur-Loire.

2°) Saint-Julien -Labrousse trouve sa voie.

La réaction du conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse ne se fit pas attendre. Le 29 mai 1887, le conseil municipal émit un vœu en faveur de la création d'une halte à Créas, pour desservir la commune : « toute la population passe journellement au pont de Créas qui venait d'être construit, il y a 16 km de la gare de Chervil au Cheylard, et la compagnie a intérêt à desservir toute la population située tout au long de cette voie... » Le conseil garde d'ailleurs un œil sur la construction de la ligne de Lamastre, si commode pour le haut de la commune, et se félicite le 13 novembre 1887 de l'installation de la gare de Lamastre à son emplacement actuel, au lieu-dit de la Maissonnette, facile à atteindre pour les marchandises et les personnes provenant de Saint-Julien-Labrousse. Le 29 avril 1888, le conseil accepta que la halte soit installée non à Créas, mais à Pailhès ; il accepta aussi le 12 août de la même année d'emprunter 3.200 francs à la Caisse des Chemins Vicinaux, couverts par l'imposition de 3 centimes additionnels, pour relier la route de Créas à la halte de Pailhès.

Le conseil municipal ne pouvait rester indifférent aux tarifs proposés par la compagnie du C.F.D. Le 8 février 1891, il demanda les mêmes réductions que sur les lignes du P.L.M. : rabais de 25% en cas d'aller-retour, tarif « petite vitesse » pour les marchandises comme les châtaignes, les pommes, les pommes de terre, les farines et les céréales, incluant la taxe de transbordement s'il était nécessaire. « Sans cela, expliquait le conseil, les propriétaires préféreront les voituriers de terre, dont les délais de transport sont moins longs... » Pour le bétail vivant, continuait le conseil municipal de Saint-Julien, le tarif « grande vitesse » est trop cher, et il faut donc prévoir un tarif spécial. « Il est de toute évidence, par exemple, que les voituriers de terre du Cheylard à Valence lutteront avec avantage, vu l'énormité des délais pour une distance de 50 km, si celle-ci n'est pas contrebalancée par une petite réduction de prix sur le transport. » C'était déjà mettre le doigt sur l'une des grandes faiblesses du chemin de fer de l'Eyrieux, à savoir son raccordement à la Voulte, de peu d'intérêt, et son non-raccordement commode à la ville de Valence, capitale économique de la région.

Le conseil municipal vole encore au secours du raccordement Lamastre-Le Cheylard, menacé par un projet Lamastre-Saint-Agrève, le 16 août 1891, « car les intérêts des échanges entre le Cheylard et Lyon sont plus importants que ceux des échanges de Saint-Agrève avec Lyon ». Le 3 mars 1895, le conseil approuva le tracé de Lamastre au Cheylard, et du Cheylard à Yssingeaux, tout en regrettant que la construction d'une gare ne soit pas possible aux Nonières.

Ce fut le dimanche 13 septembre 1891 que le ministre des Transports Yves Guyot, accompagné des sénateurs de l'Ardèche Pradal et Chalamey, du sénateur de la Drôme Emile Loubet, futur président de la République, des députés de l'Ardèche Fougère et Blachère, des députés de la Haute-Loire Malartre et de Kergolay, du préfet de la Drôme, des sous-préfets de Largentière et d'Yssingeaux, du conseiller général du canton de Saint-Martin de Valamas Morin-Latour, inaugura la ligne de la Voulte au Cheylard. Il y avait tellement de monde ... que le train tomba en détresse à 2 km avant la gare de Chalencon, et qu'il fallut dépêcher depuis le Cheylard une locomotive haut-le-pied pour venir tirer le convoi. Le retard empêcha un arrêt à la halte de Pailhès, et le train n'arriva qu'à midi au Cheylard, où attendait le maire Saléon-Terras entouré de son conseil, de la musique de l'Ecole d'Artillerie de Valence, et d'une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes, que trois brigades de gendarmerie canalisent comme elles peuvent.

Après remises de décorations à la mairie du Cheylard, le cortège officiel se rendit à pied à l'école de Jagornac, où fut servi un banquet de 200 convives. Les discours furent interminables : le Préfet de l'Ardèche se réjouit de voir, au nom du Progrès, réunis des hommes aussi différents que le républicain Yves Guyot et le conservateur Saléon-Terras ; le député Seignobos voulut voir un rapport entre l'arrivée du chemin de fer et le protestantisme ; le sénateur Chalamet se félicita de voir la république française reconnue par le Tsar de Russie et la reine d'Angleterre. Le seul orateur à rester dans le sujet du jour fut le député de l'Aude Mir, administrateur de la Compagnie du C.F.D., qui but à la santé du réseau et de sa Compagnie. A la fin du banquet, une fanfare venue de Saint-Andéol exécuta la Marseillaise et ... l'hymne russe, tandis que le ministre tendait son verre à Saléon-Terras en l'invitant à boire à la santé de la république. Le maire de Saint-Julien-Labrousse Jean-Baptiste Bard et son conseil étaient sans doute parmi les convives, mais il ne semble pas qu'ils se soient fait remarquer d'une façon particulière.

Dehors, on avait distribué à la foule 3.000 drapeaux, autant de lanternes vénitiennes ou chinoises ; le ministre reprit le train à 16 heures, très satisfait. On avait prévu un feu d'artifice dans la soirée : il fut endeuillé par la mort accidentelle d'un artificier occasionnel, qui reçut l'explosion de sa boîte en pleine figure et en mourut le soir même.

Par décret du 25 mars 1898, l'Etat autorisait le C.F.D. à entreprendre la construction et l'exploitation des lignes de Lamastre au Cheylard, de Dunières au Cheylard et de Raucoules à Yssingaux. La ligne de Lamastre au Cheylard fut ouverte en 1902. Le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse, le 23 juillet 1899, regretta amèrement qu'une gare ne soit pas possible aux Nonières, approuva la construction d'une gare et non d'une simple halte à Saint-Prix « voulue seulement par des commerçants de Lamastre », et demanda par contre une halte entre les Nonières et le Cheylard. Les nouvelles lignes s'avérant bien plus rentables que prévu, il fut même tracé une voie du Cheylard à Aubenas par Mézilhac, de 1911 à 1914 ; mais sa construction fut interrompue par la déclaration de guerre. D'après Philippe Héritier, le poète cheylarois, les lignes C.F.D. de l'Ardèche rapportaient en 1906 1 million de francs-or.

L'installation du tramway de Saint-Péray à Vernoux, et surtout son projet de prolongement jusqu'aux Nonières, mit en émoi Saint-Julien-Labrousse. Le 8 juin 1913, le conseil municipal demanda que le tramway de Vernoux soit prolongé jusqu'à la gare P.L.M. de Saint-Péray, et surtout jusqu'à celle de Valence, sans quoi il « ne pourra rendre les services qu'on attend de lui ». Le 24 août 1913, le conseil municipal demande le prolongement : « La ligne Valence-les Nonières souderait en quelque sorte les vallées profondes du Doux et de l'Eyrieux, le plateau si fertile qui les sépare, et permettrait un échange actif de produits de ces régions si variées, si voisines et pourtant si distantes jusqu'ici en raison des obstacles naturels et du relief du sol. La ligne de l'Eyrieux n'offre des avantages que pour le fond de la vallée, mais elle est sans valeur pour les agglomérations principales... » La ligne projetée serait passée par Silhac, Chalencon, Saint-Jean-Chambre et Saint-Julien-Labrousse. La guerre de 1914 mit un terme au projet, même si le tramway Vernoux-Saint-Péray fonctionna jusque vers la fin des années 1920.

3) Comment le courrier venait à Saint-Julien-Labrousse

L'installation du chemin de fer modifia complètement les conditions d'arrivée ou de départ du courrier à Saint-Julien-Labrousse. Au début du siècle, le courrier arrivait au Cheylard, d'où un piéton le portait dans les diverses communes du canton. Le 6 août 1849, le conseil municipal de Saint-Julien insiste sur la « nécessité d'un service postal journalier pour les Nonières et Saint-Julien », service qui donc sans doute n'existait pas. Le conseil justifiait sa demande, « nécessaire, urgente », par « l'important commerce de soie et de grains qui se faisait dans la commune ». On ne sait si cette demande fut agréée, car le 10 mai 1850, on voit apparaître dans les dépenses de la commune une somme de 20 francs pour rétribuer la personne chargée de porter « l'avis du maire pour prévenir le conseil municipal et pour porter les affiches ».

Le 21 février 1875, la commune des Nonières demanda un bureau de poste, approuvée par le conseil municipal de Saint-Julien. A cette époque, il fallait que le piéton des Nonières porte lettres et paquets des Nonières au Cheylard, tandis que celui de Saint-Julien se rendait tous les jours aux Nonières. L'arrivée de la voiture postale aux Nonières aurait évité le trajet quotidien et pédestre au Cheylard, accélérant le service. Rien ne fut fait, et les choses restèrent ainsi jusqu'au 24 octobre 1882, date à laquelle le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse demanda l'installation d'un bureau de poste dans la commune.

Après l'installation du chemin de fer, le courrier arrivait au Cheylard, d'où le train le redescendait à Pailhès. C'est pourquoi le 16 octobre 1897, le conseil de Saint-Julien déclara que l'installation d'un bureau de poste aux Nonières ne l'intéressait plus. Par contre, les horaires de la ligne la Voulte-le Cheylard l'intéressaient beaucoup: il y avait tous les jours en 1894 un train qui descendait du Cheylard à la Voulte, à Pailhès à 5h.38, 12h.28 et à 18h.12; la montée de la Voulte au Cheylard s'effectuait à 10h. 28, 17h.20 et 22h.43. Le courrier arrivait à Pailhès à 5h.38, et était distribué dans la journée ; par contre, si ce train matinal était retardé, comme il en était question en avril 1899, le facteur ne pouvait plus faire toute sa tournée dans la journée, et le courrier prenait un jour de retard. Bien entendu, le facteur était à pied...

On le voit, en dépit de la chanson ironique :

« Qu'est-ce qui fait tant de pétard ?
C'est la galoche, c'est la galoche,
Qu'est-ce qui fait tant de pétard,
C'est la galoche du Cheylard ! »

Le petit train de l'Eyrieux révolutionna bel et bien la manière de vivre de la vallée, et tout particulièrement celle des habitants de Saint-Julien-Labrousse.

3. La reconstruction de l'église

La commune de Saint-Julien-Labrousse, au XIX^e siècle, ne comptait plus guère que 135 protestants, soit environ 10% de sa population. La persécution avait eu raison du plus grand nombre, à la différence de Saint-Christol ou de Saint-Genest-Lacham, sans doute plus isolés. Il restait 265 protestants au Cheylard, un certain nombre à Saint-Cierge et aux Nonières. Les protestants de Saint-Julien habitaient plutôt le haut de la commune, et étaient plus attirés par Vernoux que par le Cheylard. Il ne fut jamais question de construire un temple à Saint-Julien, et le conseil fit preuve à maintes reprises d'un catholicisme militant. Toutefois, il n'omettait pas chaque année de voter 25 francs d'indemnité pour contribuer au logement du pasteur desservant les protestants de la commune.

Le 10 novembre 1841, le conseil municipal approuva l'installation d'un curé desservant à Cluac, « pour procurer une messe au voyageur et aux habitants du hameau et autres circonvoisins, pour protéger l'éducation et les bonnes mœurs dans ce pays isolé ». Le conseil précise ensuite que des habitants de Saint-Julien pourront en profiter, « car nous n'avons ici qu'un prêtre et une messe : le hameau du Cluzet, le domaine du Grand Bouveron, le domaine de Planchebos, sont plus rapprochés de l'église de Cluac que de celle de Saint-Julien-Labrousse; ils pourraient être rattachés à la nouvelle paroisse de Cluac ».

Saint-Julien-Labrousse n'avait donc pas de vicaire au début du XIX^e siècle. Le conseil de fabrique, organisme chargé de gérer les aspects matériels de la vie de la paroisse, en demanda un en 1852, approuvé par le conseil municipal qui proposa de lui verser un supplément de traitement annuel de 300 francs. Le vicaire s'installa à partir du 10 janvier 1852, avant même la délibération du conseil. C'est l'occasion de rappeler ici que jusqu'en 1905, et même si tous les cultes étaient autorisés et subventionnés depuis Napoléon 1er, il n'y avait pas de laïcité de l'Etat ou des communes. Celles-ci pouvaient accorder des aides au culte de leur choix, à condition d'être approuvées par le préfet.

Le 19 mars 1852, le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse estima urgent de procéder à la reconstruction partielle de l'église et du presbytère. « L'exiguïté de l'église ne permet pas d'apporter à l'exercice du culte toute la solennité désirable, et diverses parties entre autres le clocher menacent ruine, et l'état de délabrement du presbytère demande des réparations immédiates... » En outre, il faut l'agrandir pour loger le vicaire, qu'on a donc obtenu. Le conseil de fabrique avait demandé ces travaux le 4 janvier précédent, et estimait la dépense à 8.000 francs. Le 30 mars, la commune de Saint-Julien accepta de s'imposer de 800 francs par an pendant 10 ans pour payer les travaux, avec l'accord des plus imposés, comme la loi l'exigeait alors. Parmi les plus imposés, on retrouve des noms bien connus : Régis Ollier, Jacques Bos, Antoine Michelon, Pierre Quinson, Hurbin (sic) Lallier, Constitin (sic) Doni, Augustin Travers, Trouiller...

Le 3 août 1856, on apprend que le curé, M. Chambarlhac, a demandé la translation pure et simple de l'église, et qu'il a été suivi par le diocèse de Viviers. C'est, explique le prêtre, que la distance est trop grande de l'église à la vallée de l'Eyrieux, où habitent de nombreux catholiques. Il propose d'installer l'église à Chalamon. Le conseil municipal de Saint-Julien n'est pas du tout d'accord ; il déclare que les catholiques des bords de l'Eyrieux peuvent aller aux églises de Beauvène, Saint-Michel-le-Rance, Saint-Barthélemy-le-Meil, et que le curé a désormais un vicaire « vigoureux », que « Chalamon n'est qu'un petit hameau, et que la translation du chef-lieu créerait le désordre et la rivalité dans cette commune unie ». Enfin, l'église est en pleine réfection, on a réuni les matériaux, on a reconstruit le clocher, et les deux cloches attendent près du chantier. Et on s'est imposé de 8.500 francs pour ces réparations...

Le 13 mars 1859, changement complet d'attitude : le maire Péallat, installé en 1852, explique que « la ruine de l'église et du presbytère est imminente », et qu'il faut saisir Louis Besset, architecte à Tournon. Ce dernier déclare que l'église n'est pas réparable, qu'elle est trop petite, mais qu'il faut la rebâtir au même endroit puisque les matériaux y sont. Le conseil municipal juge trop coûteux les projets de Louis Besset. Le 9 novembre, changement de maire : Jean-Baptiste Bard remplace Péallat, et c'est le juge de paix du canton qui installe Bard, « en raison des circonstances ».

A cette époque, les maires étaient nommés par les préfets, et révoqués par eux. Il est bien probable que la reconstruction de l'église divisait le conseil, les uns avec Péallat voulant s'en tenir aux dépenses déjà envisagées, les autres, avec Bard, voulant reconstruire. Sous le Second Empire, l'Eglise était toute puissante, et l'évêque de Viviers, Mgr Delcussy, était dans les meilleurs termes avec le ministère des Cultes. C'est peut-être ce qui coûta sa place à Péallat. En tous cas, dès 1862, on voit apparaître dans le budget de Saint-Julien une imposition de 860 francs par an « pour la reconstruction de l'église et du presbytère », somme qui vient s'ajouter à celles qu'on collectait depuis 10 ans, et qui avoisinaient donc alors les 8.000 francs. En 1864, on paye une première tranche de travaux, pour 6.892 francs. Mais la dépense totale va s'élever à 30.668 francs. Il faut donc s'imposer de 10.404 francs pour 12 ans, le 23 avril 1865. Le déficit sera couvert par des dons privés, et par des subventions de l'Etat. Quant aux frais du culte, le conseil à partir de 1865 s'imposa de 100 francs par an pour y faire face.

Les dons privés s'élevaient en 1865 à 6.980 francs. Mais certaines donations privées furent tout à fait considérables. Par exemple, Ladreyt-Bouveron, important propriétaire, promit de donner 4.000 francs le 27 avril 1866. Il donna 3.000 francs, puis perdit sa femme ; il avait 8 enfants en bas âge, et le conseil demanda le 22 mai 1870 qu'on lui laisse un répit pour tenir toute sa promesse, étant donné qu'on « n'avait pas besoin d'argent, vu le retard pris par les travaux ». C'est que le plan de Besset avait finalement été approuvé le 2 juillet 1865. Le buraliste du Cheylard, Félix Chomarat, donna le terrain sur lequel on rebâtit l'église, le 15 avril 1866. C'était un terrain appelé « chenevière », sans doute parce qu'on y avait cultivé, ou qu'on y cultivait encore, du chanvre. Chomarat donnait le terrain pour l'église, et mettait le surplus de la parcelle à la disposition du desservant.

Les travaux commencèrent en avril 1866. Ce furent Pierre Antoine Moulin et Casimir Cestier qui emportèrent l'adjudication, pour 26.436 francs ; l'architecte reçut 1.382 francs, et les matériaux sur place furent estimés à 2.600 francs. Les travaux auraient dû être achevés en avril 1867, et ne le sont toujours pas en septembre 1869, date à laquelle les entrepreneurs avaient reçu 18.100 francs. L'architecte Besset refusa de recevoir les travaux, et demanda la réfection des malfaçons ; le 23 juillet 1869, les entrepreneurs reçurent l'ordre de terminer sous 20 jours, faute de quoi la commune achèverait le chantier en régie. La réception définitive des travaux de l'église et du presbytère n'eut lieu que le 18 avril 1871, et la dépense totale s'éleva à 30 377 francs 77 centimes. On ne parvint pas à vendre l'ancien presbytère, et il fallut prolonger de deux ans l'imposition extraordinaire pour couvrir un déficit de 1.867 francs 57 centimes.

Mais il n'y avait pas de clocher. Saint-Julien-Labrousse décida d'affecter à la construction du clocher la somme de 4.949 francs qu'elle reçut au titre de la participation des mobiles de la commune aux combats de la guerre de 1870. Le devis de Besset pour le clocher s'élevait à 6.500 francs. On demanda la différence à l'Etat.

La République dut se montrer généreuse, car le clocher existe en 1911, depuis longtemps, et il a même subi des « détériorations dues aux orages fréquents ». Il faut faire pour 1.020 francs de réparations, qui sont confiées à M. Ferrier, entrepreneur à Valence. Le conseil municipal approuva la dépense le 30 décembre 1911.

C'est ainsi que Saint-Julien-Labrousse fut pourvu d'une église neuve, construite en partie avec les matériaux prévus pour l'ancienne. Le culte dut se poursuivre dans celle-ci jusqu'en 1871. Il serait intéressant de savoir dans quelles circonstances l'ancienne église fut démolie, alors que le cimetière restait à son emplacement traditionnel, la nouvelle situation du lieu de culte ne permettant pas son déplacement.

5. Le développement de l'enseignement primaire

Il est sans doute nécessaire de rappeler le cadre institutionnel dans lequel se déroule l'enseignement au XIX^e siècle : depuis Napoléon, l'Université a le monopole de l'enseignement. Celui-ci se trouve pourtant largement sous l'influence de l'Eglise : l'ordonnance du 29 février 1816 exige des instituteurs un certificat de bonne conduite délivré par le maire et le curé ; les congrégations masculines font partie de l'Université ; les congrégations féminines, d'abord tolérées, sont reconnues elles aussi membres de l'Université en 1828. Les enfants pauvres reçoivent un enseignement gratuit, mais la fréquentation scolaire n'est pas obligatoire.

A partir de la loi du 28 juin 1833, dite « loi Guizot », du nom du ministre qui la fit voter, le traitement minimum de l'instituteur doit être de 200 francs par an, le conseil municipal devant s'imposer de 3 centimes par an si ses ressources sont insuffisantes, et faire appel à l'aide de l'Etat si elles le sont encore. Les parents qui le peuvent, et qui veulent envoyer leurs enfants à l'école, doivent payer une contribution.

La Révolution de 1848 établit la liberté de l'enseignement. Mais la loi du 15 mars 1850 place l'instituteur sous l'autorité du préfet. Il y a donc à partir de là deux catégories d'écoles, tout Français ou Française âgé(e) de plus de 25 ans et titulaire du baccalauréat ayant le droit d'enseigner, sous le contrôle toutefois du maire, du recteur et du préfet. Quant à l'instituteur « public », ou officiel, il est nommé par le conseil municipal sur présentation du conseil académique, où figurent des représentants des diverses confessions. Il peut parfaitement être membre d'une congrégation religieuse. Les enfants des familles pauvres sont toujours admis gratuitement, mais les parents n'ont aucune obligation d'envoyer leurs enfants à l'école.

L'enseignement existait déjà à Saint-Julien-Labrousse sous l'Ancien Régime. En 1769, la communauté payait déjà deux « maîtresses d'école », et un « maître d'école » (voir supra). Mais il était étroitement contrôlé par le curé et son vicaire, et les troubles religieux de la Révolution entraînèrent le plus souvent la disparition de cet enseignement.

En 1841, le 18 octobre, il n'y a pas d'instituteur communal. Le conseil délibère sur la nécessité d'en avoir un ; le nommé Jean Desbos, natif de Privas, est agréé. Il recevra 75 francs, et 30 francs pour se loger, pour la fin de l'année 1841. Son traitement annuel est à cette date de 500 francs, plus 60 francs pour se loger. Rappelons qu'à cette époque, la journée d'un ouvrier valait environ 2 francs ; les enfants fréquentaient l'école surtout l'hiver, quand il n'y avait pas de gros travaux agricoles. Cet instituteur ne s'occupait que des garçons. Les filles furent scolarisées à partir de 1845 par des sœurs de Saint-Joseph, qui, au dire du conseil, firent dans la commune « un bien immense ».

Le régime de la loi Guizot, sous lequel on se trouvait alors, faisait obligation aux communes, comme on l'a vu, de rétribuer un instituteur communal, et de lui fournir un local et un logement. Mais l'enseignement n'était pas gratuit. Le conseil municipal fixa la rétribution scolaire le 9 février 1851 à 1 franc 50 « pour les élèves qui apprennent à lire et à écrire la grande langue française et l'arithmétique, à 1 franc pour ceux qui apprennent à lire et à écrire, à 0 franc 60 pour ceux qui n'apprennent qu'à lire ». Il était prévu que le traitement annuel ne pouvait être inférieur à 600 francs, la commune devait fournir la différence. A Saint-Julien, le conseil dut fournir 320 francs, plus le logement, ce qui laisse penser que la rétribution scolaire s'élevait à 280 francs pour toute une année. Il fallut s'imposer de 3 centimes additionnels pour pouvoir payer l'instituteur, son logement, mais aussi « l'aide aux pauvres » (120 francs par an), l'aide aux « enfants trouvés » (13 francs) et le « tambour de ville » (20 francs), et bientôt 42 francs pour les « aliénés ».

Le 14 mai 1854, on voit apparaître 50 francs de dépense par an pour les institutrices religieuses « qui ne peuvent plus subvenir seules à leurs besoins du fait de la cherté des vivres ». Le conseil constate à cette date que plus de la moitié de leurs élèves ne peuvent payer la rétribution scolaire, et sont donc admises gratuitement. Il demande au préfet d'admettre l'école des religieuses comme école communale, pour pouvoir la prendre en charge autant que l'école des garçons. C'est ce qui se produisit, car le 30 octobre 1855, Marie Roche, en religion sœur Régis, présenta son acte de nomination comme institutrice communale, et fut installée en cette qualité par le maire de Saint-Julien-Labrousse.

Les effectifs de l'école de garçons durent augmenter, car le 22 novembre 1859, le conseil installe un instituteur-adjoint, Jean-Pierre Blache. Louis Duverger fut reçu comme instituteur communal le 1er octobre 1862, sans doute jour de la rentrée des classes ; Jean-Pierre Blache prit la direction de l'école le 2 octobre 1867. Le 16 mai 1869, on apprend que la rétribution scolaire fournie par les parents s'élève maintenant à 700 francs pour les garçons, 200 francs pour les filles. La commune reçoit une subvention de 200 francs pour l'école religieuse, et les institutrices reçoivent 400 francs par an, de la part de la commune. On a donc l'impression que la fréquentation scolaire a à peu près doublé pour les garçons, et qu'elle progresse sensiblement pour les filles.

Bientôt, on pense à installer une école dans la partie basse de la commune, à Chabanet. Le 8 février 1874, le conseil explique qu'elle pourrait accueillir de 50 à 60 élèves, garçons et filles, et qu'elle est « de première nécessité, parce que le chef-lieu de la commune est trop loin pour les enfants du bas du village ». Le 13 octobre 1878, l'inspecteur primaire demande la construction d'une école communale au Buis : le conseil ne le suit pas, car cette école ne compte qu'une dizaine d'élèves, et que « la population protestante ne dépasse pas 130 personnes ». Argument bizarre : on peut penser que les filles protestantes sont les seules à fréquenter les écoles communales, alors que les filles catholiques vont à l'école des religieuses, même si elles habitent le bas de la commune. On est d'ailleurs en pleine construction de l'école des religieuses, déclarée « récemment construite » en 1880.

Le 13 juillet 1879, le conseil décide de faire reconstruire l'école de Chabanet, et refuse à nouveau celle du Buis. Le 23 avril 1881, la commune décide d'emprunter 8.600 francs à la Caisse des Ecoles, et achète le terrain de la future école, pour 380 francs, à Raymond Trouiller, de l'Albouret. Le 15 novembre, le conseil envisage la construction d'une école neuve au chef-lieu, et d'une école mixte à l'Albouret, avec un emprunt de 8.000 francs remboursable sur 31 ans. L'architecte des deux bâtiments fut Diogène Viallet, du Cheylard, et le devis s'élevait à 33.500 francs, dont 24.300 furent fournis par l'Etat. C'est que l'école est gratuite et obligatoire pour les filles comme pour les garçons, à partir de 1881, et que la fréquentation scolaire dut être fortement augmentée à cette date. Le traitement des instituteurs est désormais entièrement pris en charge par l'Etat, et seul le logement reste à la charge des communes. On sait que les lois scolaires de Jules Ferry instaurent un enseignement laïc, c'est-à-dire que les membres des congrégations religieuses ne peuvent plus être membres de l'enseignement public, celui-ci étant ouvert aux enfants de toute origine religieuse ou philosophique.

Il est donc inexact de dire que les lois scolaires de Jules Ferry ont créé l'enseignement primaire. Il existait bien avant elles, y compris à Saint-Julien-Labrousse, et même pour les filles, mais sous le contrôle plus ou moins étroit des autorités religieuses et municipales ; l'enseignement était payant pour les familles, gratuit seulement pour les plus pauvres. Seulement, dans ces familles-là, on n'envoyait guère les enfants à l'école : on avait trop besoin de leur travail pour réussir à les faire vivre. Car la fréquentation scolaire n'avait rien d'obligatoire : le père, alors seul chef de famille, avait autorité sur ses enfants, et les adversaires de l'obligation scolaire expliquaient que celle-ci portait une grave atteinte à l'institution familiale. Ils étaient aussi très choqués de voir s'installer des institutrices « sans Dieu » pour l'éducation des filles, car les femmes étaient considérées comme les gardiennes des croyances religieuses, et des vertus domestiques qui, pour beaucoup, en étaient la conséquence : la continence, l'économie, le travail.

Les constructions scolaires durent tarder à Saint-Julien-Labrousse, car les deux maisons d'école fonctionnent encore dans leurs anciens locaux le 21 décembre 1884. Mais il y en a d'autres, pour lesquelles la commune loue des locaux : au chef-lieu pour les filles, pour 100 francs, chez Mme. Bernard Persile, retraitée à Cluac, et au Buis pour les deux sexes, chez Jacques Sagnol, pour 80 francs.

L'approbation du projet de construction de deux écoles neuves au chef-lieu et à l'Albouret date du 20 décembre 1885. Les écoles communales accueillent désormais des institutrices, dont le logement coûte 80 francs par an à la commune. La construction ne

satisfait pas la commune, qui refuse de recevoir les travaux faits par Rousson « entrepreneur de maisons d'école » : le conseil de préfecture statue en faveur de l'entrepreneur, et Saint-Julien doit payer les 3.077 francs demandés. Par contre, le même conseil de préfecture estime que les honoraires de Diogène Viallet sont trop élevés ; du coup, la commune arrête de le payer. Elle s'impose encore de 3.495 francs le 31 juillet 1887 pour achever de payer les maisons d'école, qui doivent fonctionner à cette date. Le 12 novembre 1899, on acheta une source à Marie Trouiller, pour approvisionner l'école de l'Albouret, et en particulier l'instituteur. Le 27 juillet 1902, il fallut envisager l'agrandissement de l'école du chef-lieu, et cette tâche fut confiée à l'architecte Pascal, conducteur des Ponts et Chaussées. C'est qu'il fallait accueillir un nouvel instituteur adjoint, en la personne de Paul Vaux, natif de Saint-Julien-Labrousse.

Le 13 février 1887, la population concernée, notamment celle de Créas, demande que l'école du Buis soit transférée au Seuls. Le conseil municipal approuve, si les familles effectuent les réparations nécessaires dans le nouveau local, dont la location s'élèvera à 100 francs par an, jardin compris. Le 6 juin 1890, il faut fournir aux filles de l'école mixte de l'Albouret, qui n'ont qu'un instituteur, une maîtresse de couture. Ce sera Judith Petit, acceptée à cette date. Le 13 novembre 1893, une maîtresse de couture s'installe aux Seuls pour les mêmes raisons. La commune devrait les payer : mais le conseil municipal refuse énergiquement de le faire, et on ne sait si les personnes en question purent poursuivre leur enseignement. Le conseil renouvela son refus le 21 août 1898.

Le 20 septembre 1891, le conseil approuve un projet de « caméristat », c'est-à-dire de pensionnat, à l'école du chef-lieu, pour que les enfants des confins de la commune puissent suivre plus facilement les cours. Toutefois, les familles doivent le financer entièrement, et cela ne doit rien coûter à la commune. Le 16 février 1896, on projette de transférer à Créas l'école des Seuls. Le conseil municipal s'y oppose : « aux Seuls, le lieu est agréable, et Créas est à l'extrémité de la commune ». En fait, il y a une école libre à proximité de Créas, hors de la commune, et le conseil ne veut pas la concurrencer. Le 14 février 1897, l'administration décide de transférer autoritairement l'école des Seuls à Créas. Le conseil proteste en vain, faisant valoir qu'il faudra dédommager la propriétaire aux Seuls, et qu'aucun logement n'est prévu à Créas.

Cela n'empêche pas la commune de prévoir le 24 février 1901 des réparations à la nouvelle école de Créas, « humide et insalubre ». Le 13 septembre 1903, le conseil municipal envisage de la reconstruire, en même temps qu'une nouvelle école spécialement pour les filles, au chef-lieu de la commune. Celle-ci fut entreprise, sous la direction de l'architecte Bresson, puis de l'architecte Chambon. Ce dernier dut renoncer le 18 juin 1911, pour des raisons de famille, et Bresson reprit la tâche. Les travaux furent reçus provisoirement le 26 octobre 1913, mais il y avait des malfaçons. Le paiement fut interrompu par la guerre, mais dès le 13 avril 1919, l'entrepreneur Bresson demanda son solde. Il mourut avant de l'obtenir. Le conseil municipal décida le 5 novembre 1922 de faire estimer le montant des malfaçons par Gibert, architecte-voyer au Cheylard. Le paiement définitif n'intervint que le 7 octobre 1923, et l'école des filles coûta en définitive 27.302 francs.

Saint-Julien-Labrousse possédait donc en 1914 une école de garçons et une école de filles au chef-lieu, une école mixte à l'Albouret, et une autre à Créas. Naturellement, l'école des religieuses continuait à fonctionner au chef-lieu, même si celles-ci avaient dû se laïciser à la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, et surtout de l'interdiction d'enseigner faite aux membres de congrégations religieuses.

Les deux écoles laïques du chef-lieu devaient desservir une population de 665 personnes, celle de l'Albouret 377, et celle de Créas 139. On peut estimer les effectifs à une centaine d'élève au chef-lieu, une cinquantaine à l'Albouret, une trentaine à Créas. En tenant compte de l'école privée, on peut penser qu'au début du XX^e siècle, plus de 200 enfants de 6 à 11 ans étaient scolarisés à Saint-Julien, contre sans doute quelques dizaines vers 1850. Les effets de cette révolution fondamentale, d'une importance au moins égale à celle des routes et chemins, n'allaient pas tarder à se faire sentir.

6. La stabilité politique

En 1816, seuls les plus riches choisissaient les membres des conseils municipaux sur une liste proposée par le préfet. Après la Révolution de 1830, le principe reste le même, mais le choix est fait désormais par le 1/10^e des plus imposés. On pensait alors que le paiement d'un impôt élevé fournit « la présomption de l'indépendance attachée à une honnête aisance », et que « tout citoyen, en suivant une carrière quelconque, avec probité, intelligence et application, peut se les approprier et remplir ainsi les conditions exigées par le législateur ». Les conseils municipaux sont donc élus tous les six ans selon ce système ; ils se réunissent seulement une fois par trimestre, ou de manière extraordinaire sur la demande du préfet, qui nomme les maires et adjoints. Pour toutes les questions financières, l'approbation du préfet est nécessaire.

La Révolution de 1848 institue le suffrage universel direct pour la nomination des conseillers municipaux. Le maire est alors choisi dans les petites communes par la majorité du conseil municipal. La tutelle préfectorale demeure pourtant : les délibérations doivent être approuvées par le préfet, qui peut les annuler dans un délai de trente jours. La loi du 7 juillet 1852 précisera que les communes de moins de 1.500 habitants devront avoir 10 conseillers élus, mais confie à nouveau au préfet la nomination des maires et adjoints, et lui donne également le droit de suspendre un conseil. C'est la III^e République seulement qui donnera définitivement au conseil municipal le droit de choisir maires et adjoints.

Les affaires municipales furent dirigées pendant tout le XIX^e siècle comme elles l'étaient sans doute déjà auparavant : c'étaient les plus gros propriétaires qui tenaient la mairie, comme ils avaient tenu sous l'Ancien Régime les charges de consuls ou de collecteurs, relayés parfois par des hommes de loi ou des gens instruits de toute origine. Le principal changement réside dans le serment de fidélité que les régimes successifs imposent aux maires et aux conseillers municipaux. Mais sous l'ancienne monarchie, la fidélité et l'obéissance aux monarques successifs allaient de soi ; et il n'est pas certain que, vu de Saint-Julien-Labrousse, les monarchies, les Empires ou les Républiques aient signifié autre chose que des changements sur les papiers à en-tête. D'ailleurs, d'une façon concrète, les changements de régime ne prêtaient guère à conséquence, tant qu'ils ne touchaient pas aux prérogatives de l'Eglise et à son autorité sur les faits et sur les consciences.

Le plus ancien conseil municipal dont on ait la trace est celui qui fut installé le 1^{er} novembre 1840; Régis Charre, le maire, expert-géomètre de son état, dut aller prêter serment devant le sous-préfet à Tournon. Quant aux conseillers municipaux, ils déclarèrent le même jour : « Je jure fidélité au Roi des Français, à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume ». Il s'agissait de Pierre Antoine Vacheresse, Antoine Trouiller, Jean-Jacques Argoud, Jacques Gerland, Jacques Michelin, Jean-Louis Boissi, et de l'adjoint Vincent Delavis, devant qui fut prêté le serment. Le notaire de Saint-Julien-Labrousse, Just-Emile Saléon (sans doute un parent des Saléon du Cheylard), installé en remplacement de son père le 23 février 1835, fut remplacé le 2 mai 1844 par Jean-Baptiste Florentin Anthouard Bonnet, qui entra au conseil municipal dès 1846, et fut nommé maire le 1^{er} mars de la même année.

Après la Révolution de 1848, le notaire Bonnet installa comme premier adjoint un nommé Moulla, qui « jura devant lui fidélité aux lois de la République française et aux lois nationales, ainsi qu'obéissance à toutes les institutions ». Le 16 septembre 1848, après élection au suffrage universel, les nouveaux conseillers furent Jean-Baptiste Bard, Victor et Jean-Baptiste Sallée, Bouveron Ladreyt (celui qui devait aider par la suite à la construction de l'église), Régis Charre l'ancien maire, Célestin Piallet, le notaire Bonnet, Jean Marie Gray, Jacques Vincent, Vincent Declaris, et d'anciens membres du conseil du temps du roi Louis-Philippe, Jean-Louis Boissi, Jacques Michelon, et le notaire Bonnet. A l'élection du maire, Jean-Baptiste Bard eut la majorité des voix et fut proclamé ; mais Régis Charre avait eu 3 voix, et fut nommé premier adjoint. L'élection au suffrage universel, on le voit, ne changea pas grand chose.

Le 15 août 1852, jour de la Saint-Napoléon, un saint dont on ignore tout, le conseil municipal renouvelé reçut à nouveau un maire imposé par le préfet, en la personne de Célestin Pialat, qui jura fidélité « à la Constitution et au président Louis-Napoléon Bonaparte ». Régis Charre resta adjoint. Les autres conseillers étaient entre autres Benjamin Vacheresse, médecin, Baptiste Bard, rentier, Paul Giraud, rentier, Constantin Bouveron, rentier, Moulla du Puy, rentier, Ladreyt-Bouveron, débitant (de vins ? De tabacs ? D'autres marchandises ?). On le voit : on n'avait pas affaire à de pauvres gens, ou à des enragés révolutionnaires. On le vit bien le 24 octobre 1852, quand ce conseil remercia Louis-Napoléon Bonaparte « d'avoir préservé le pays de la guerre civile par le grand acte du 2 décembre 1851 (le coup d'Etat qui prépara le rétablissement de l'Empire et la chute de la seconde République). Plein de reconnaissance pour les services que vous avez rendus à la Patrie, le conseil émet à l'unanimité le vœu de voir dans le plus bref délai le pouvoir que vous tenez de la volonté nationale se raffermir en votre auguste personne par le rétablissement de l'Empire »⁴. Au plébiscite du 7 novembre 1852, Saint-Julien-Labrousse approuva le rétablissement de l'Empire par 380 « oui » sur 380 votants et 397 électeurs inscrits.

Après la naissance du prince impérial, qui devait mourir tragiquement en Afrique au service de l'Angleterre, la soumission devient vraiment servile : le 24 mai 1856, « les conseillers municipaux de Saint-Julien-Labrousse, interprètes du sentiment de la population de leur commune, ont l'honneur d'offrir à Votre Majesté leurs respectueuses félicitations à l'occasion de la naissance du Prince Impérial. La Providence, en comblant vos vœux et ceux de la France, a prouvé une fois de plus l'objet de sa prédilection. Puisse cet auguste enfant être l'héritier des vertus de sa mère et du génie de son père ; puisse-t-il, quand il sera appelé à gouverner la France, être comme vous le favori de la Providence et réussir dans toutes ses entreprises, qui n'auront, comme les vôtres, d'autre but que la gloire et le bonheur de la Patrie ».

Le 9 mai 1859, peut-être à cause de la question de la reconstruction de l'église, Jean-Baptiste Bard, le maire de 1848, remplaça Célestin Piallat. L'un des premiers actes de Bard, qui inaugure ainsi une véritable dynastie, est d'approuver la création d'un commissariat de police au Cheylard le 4 mars 1860, tout en observant qu'une telle institution « n'est utile en aucune manière à Saint-Julien-Labrousse ». C'est sous la direction de Jean-Baptiste Bard que l'église fut reconstruite, les écoles multipliées, les chemins refaits dans toute la commune. On le retrouve maire le 18 mai 1884, nommé par son conseil et non plus par le préfet. La III^e République supprime l'obligation du serment, mais accepte sans rancune l'élection de cet ancien serviteur de Napoléon III.

Le couronnement de l'œuvre municipale de Jean-Baptiste Bard fut peut-être l'installation de la fontaine publique sur la place du village, projet adopté le 22 mars 1891, pour un coût de 510 francs. C'est « qu'il n'y avait pas de point d'eau pour faire boire les bêtes ». Jusque là, chacun devait utiliser sa source ou son puits, ou encore les points d'eau les plus proches. La fontaine publique abreuva sans doute les animaux de labour ou de trait, mais elle soulagea aussi le travail des ménagères du chef-lieu, suscitant d'ailleurs l'envie de celles des hameaux. Quant à l'eau dans les maisons, c'était encore un luxe extraordinaire. Ce fut M. Delubac, propriétaire à Vernoux, qui céda gratuitement sa source. La fontaine fut inaugurée le 12 février 1893, devant la population admirative, les eaux usées de la fontaine furent affermées à un riverain pour 14 francs par an, et Jean-Baptiste Bard, qui habitait au Petit Bos, céda sa place de maire à Edouard Bard le 10 septembre de la même année.

Le conseil, sous la direction d'Edouard Bard, se hasarda sur des terrains qui n'étaient pas strictement de sa compétence : c'est ainsi que le 11 juin 1899, il adopta un vœu tendant à protéger de la concurrence étrangère les produits des filatures et des tissages français, à l'aide d'une taxe de 7 francs 50 le kg pour les tissus de soie pure d'origine européenne, et de 9 francs pour les tissus d'une autre origine. L'argument est que la baisse des prix des tissus de soie peut se répercuter sur les salaires des ouvriers, aussi bien des moulins que des tissages. Le 20 novembre 1910, le conseil vota une subvention communale pour l'érection du monument aux Mobiles de l'Ardèche, combattants de la guerre de 1870-1871.

La guerre de 1914 allait durement rappeler que le progrès général n'était pas continu, et que l'évolution de l'instruction, des échanges, le mieux-être généralisé, ne mettaient pas les villages paisibles à l'abri d'épouvantables fléaux.

Le XX^e siècle, le temps de la grande mutation.

Le XX^e siècle, à Saint-Julien-Labrousse comme dans l'ensemble des campagnes, voit se développer un singulier contraste : d'une part, la richesse produite, et surtout les facilités de production et de consommation, n'ont jamais été aussi grandes ; et d'autre part, l'effectif démographique connaît un déclin catastrophique, aussi bien au point de vue de la quantité, qu'au point de vue de la structure par âges ; il y a moins de gens, beaucoup moins de gens, beaucoup plus âgés. Au point qu'on peut se demander raisonnablement si la survie de l'entité communale est bien assurée pour le nouveau siècle qui s'ouvre devant nous.

1. 1911, ou le temps des racines

Le maximum démographique de Saint-Julien-Labrousse ne se place pas en 1911, mais en 1851 : la commune comptait alors 1.440 habitants. La croissance était impressionnante depuis le premier recensement crédible, en 1731, qui accordait à Saint-Julien 171 feux, soit environ 800 habitants. En 1793, Brousseval comptait paraît-il 1.322 citoyens, tandis qu'en 1821 on dénombrait seulement 1069 sujets de Sa Majesté Louis XVIII. L'imprécision des recensements de l'époque est notoire, mais on peut penser aussi que les gloires impériales ont coûté beaucoup de vies. En 1841, on est à 1.267 habitants, à 1.440 dix ans plus tard : les premiers progrès de la médecine ont diminué les décès en bas âge, et les sirènes de la ville n'ont pas encore provoqué le départ des jeunes adultes. Ce premier maximum démographique ne durera pas : la population retombe vite aux alentours de 1.250 habitants pendant toute la 2^e moitié du XIX^e siècle, sans qu'il soit ici besoin de faire appel aux crises de la soie, de la vigne ou du châtaignier : le surplus démographique, l'appel des mines de Saint-Etienne, d'Alès, de Privas, suffisent à expliquer le déclin.

En 1891, à l'époque de la construction du C.F.D., la population de Saint-Julien-Labrousse, comme celle de la plupart des communes de la vallée, connut un léger regain : c'est que les ouvriers venaient de loin, et qu'ils étaient nombreux. Il y a 1.335 habitants en 1891. On retombe à 1181 en 1911, avant de passer en-dessous de 1.000 en 1926 (951 habitants), puis à 809 en 1936, 571 en 1962, 336 en 1990, 318 en 1999. A la différence de nombreuses autres communes périurbaines (et Saint-Julien n'est qu'à une dizaine de km du

Cheylard), la dépopulation continue à un rythme inquiétant. Le mouvement naturel est toujours négatif, et l'exode se poursuit encore de nos jours (8 partants de plus que les arrivants de 1990 à 1999), quoique d'une manière très modeste.

On est bien loin des chiffres de 1911, où sur 1181 habitants, Saint-Julien comptait 537 moins de 20 ans, soit plus de 45% ; les adultes de 20 à 60 ans, étaient 473, soit 40% ; les anciens (plus de 60 ans) étaient 171, soit 15%. On ne saurait rêver pyramide des âges mieux équilibrée, même si cela signifiait que la mort était souvent précoce, et les naissances nombreuses épuisantes pour les mères et les parents : 33 naissances se produisirent au cours de l'année 1911, venant réjouir ou affliger, selon les cas, les foyers de Saint-Julien.

Le chef-lieu lui-même ne comptait que 215 habitants à cette date. La population vivait majoritairement dans les écarts. Les plus importants étaient ceux de Créas (89 habitants), de la Vialle (57 habitants), de Moins (35 habitants) et de Soulobre (34). Mais il y avait une trentaine d'habitants aux Granges, au Serre, aux Seuls, à Trezins; une vingtaine à Bolle, l'Albouret, Trouiller-le-Bas, Fontanel, Chalavon, le Buis. Puis venaient les groupes d'une dizaine de personnes, comme Folambert, Chareyre, Martin, Chamanosc, les Mazes, le Grand Bos, Cluzet, Taboul, les Sagnes... Près de 300 personnes habitaient des maisons isolées, et il n'est probablement pas nécessaire de souligner que l'immense majorité des chefs de famille se déclaraient agriculteurs.

Leur rapport à la terre est bien difficile à préciser : le cadastre de 1914 indique quelques grands propriétaires, comme Etienne et Louis Chabanette, les maîtres de Font-Réal à Saint-Jean-Chambre, qui possèdent 76 ha. A deux, Jean-Marc Vacheresse, qui possède 51 ha, surtout autour de Bouveyron, Alexandre du Besset, qui vit au château du Besset commune de Saint-Prix, avec 38 ha, le maire Edouard Bard, qui possède 41 ha et qui vit au Petit Bos, et surtout Henri Germain et Joseph de Veyrac, qui vivent à Taulhac (Haute-Loire) et qui possèdent plus de 122 ha, surtout vers Freydier et Cheyrioux. 35 personnes possèdent plus de 10 ha ; les autres sont sans doute à la fois propriétaires, fermiers ou métayers, voire simples journaliers quand le besoin s'en fait sentir et qu'il y a de l'ouvrage dans les grandes exploitations.

Le revenu imposable total était en 1914 de 14.190 francs, contre 9.814 vers 1840, en francs constants bien entendu. La valeur de la production agricole avait donc sans doute augmenté de moitié, alors que la population avait déjà diminué de 20% environ. Mais la prudence s'impose : car, déjà, les besoins avaient changé dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, et l'augmentation de la richesse monétaire n'entraîne pas forcément l'amélioration des conditions de vie.

La seconde activité de Saint-Julien était sans conteste le travail de la soie. La sériciculture n'a jamais été en vogue; mais en 1911, 97 femmes ou jeunes filles allaient travailler dans les usines de l'Eyrieux, dont 31 descendaient du chef-lieu et les autres de toutes les pentes de la commune. Une autre activité bien féminine, celle de couturière, comptait 8 pratiquantes. Il y avait 3 tailleurs d'habits, et 2 tisserands, Eugène Fournet et son fils Régis, qui habitaient aux Seuls.

Le père et le fils Charre, le père et le fils Ferrier, étaient boulangers ; le père et le fils Fauriel, le père et le fils Lavenant, étaient maréchaux-ferrants. Le père et les fils Pabion étaient maçons, de même que Régis Vaux, Emile Trouiller ou Louis Avenas. Le père et le fils Malfay étaient sabotiers, mais aussi Noë Duvert ou Emile Teyseyre. Denis Bancel était cordonnier. Il y avait trois facteurs, dont deux retraités Henri Sagnard, au Buis, et Pierre Carlet, à Créas. Il faut croire que tout le service postal était assuré par Germain Dallard, originaire de Dornas. Sylvain Delavis et Isidore Chazel étaient cantonniers, Emilienne Bancel tenait le bureau de tabac. Il y avait deux meuniers, Philomin Péalat, au moulin de Boissier, et Emile Brunel, au Grand Bouveron.

Les métiers du bois étaient bien représentés : les frères Denis et Elie Aubert étaient scieurs de long, Denis Bard, Jean Balay, Sylvain Laye, Germain et Charles Sérillon, qui habitaient à Chalavon, étaient menuisiers. Enfin, les cadres étaient représentés par François Héritier, entrepreneur, qui vivait à Fontanel, par deux institutrices, Philomène Forot, et Marie Guibert, toutes deux nées à Nozières. Marie Descours était leur lingère, et Rosalie Gourdon leur cuisinière. Il s'agit sans doute des enseignantes de l'école religieuse, camouflée après l'interdiction d'enseigner faite aux congrégations en 1904. Eugène Delarbre et Odilon Blanc étaient sans doute les instituteurs publics ; on peut s'étonner de ne voir pas figurer dans le recensement les autres enseignants laïcs. Enfin, Alphonse Courtial, né en 1870 au Cheylard, était le curé de la paroisse, assisté de son vicaire Philippe Charrier, né en 1883 à Bollène dans le Vaucluse. Autres maîtres en convivialité, quoique de pratiques bien différentes : les deux cafetiers, Rémy Fayard et Jules Bernard, chez qui les mauvaises langues prétendent que les hommes se rassemblaient, pendant que leurs filles ou femmes faisaient leurs dévotions. A « l'Îte Missa Est », ils accouraient dit-on au fond de l'église, chapeau bas, pour accompagner la sortie de ces dames.

Tout cela donne l'impression d'une société bien structurée, capable à peu de choses près de vivre en autosuffisance. Le chef de gare de Pailhès a dû être recensé sur la commune des Nonières, où se trouvait la halte. Pour l'essentiel, l'abondante population agricole trouvait sur place les services et les produits qui lui étaient nécessaires. Quitter la commune pour une foire, un marché, un service spécialisé de type médical, restait exceptionnel ; la révolution du XX^e siècle est là. Tout, à la fin de ce siècle, repose sur le transport, l'échange, la communication ; les frais induits sont énormes, et provoquent la nécessité de vendre, davantage, plus loin, plus cher, plus vite, les biens et les services.

Toute la question est de savoir si une petite commune ardéchoise accrochée aux flancs de montagnes plus ou moins ingrates est capable de survivre dans ce terrible tourbillon.

2. Les bouleversements économiques.

1) L'évolution générale

La meilleure manière d'appréhender l'ampleur des bouleversements économiques est de comparer l'utilisation du sol que nous révèle le cadastre de 1914, avec celle que nous indiquent les derniers recensements agricoles.

Le cadastre de 1913 indiquait une surface agricole utile, comme on dirait aujourd'hui, de 1138 ha 71 a 34 ca, soit 71% environ de la surface totale de la commune. Le recensement de 1988 donne 613 ha, soit 37,20% de la superficie communale. Ces chiffres sont éloquentes : la moitié environ de la superficie utilisée en 1913 a été abandonnée au cours du XX^e siècle.

Ensuite, l'utilisation de cette surface agricole a été profondément bouleversée : les terres couvraient en 1913 53% de la superficie utilisée ; leur place n'est plus en 1988 que de 143 ha sur les 613 de S.A.U., soit 23%. Les surfaces toujours en herbe étaient de 182 ha en 1913, mais de 454 en 1988. On assiste donc à une réduction générale de l'espace agricole, accompagnée d'une orientation très marquée vers l'élevage. Les bois et les landes, qui couvraient 430 ha en 1913, en couvrent 1034 en 1988. Il faut préciser qu'en 1913, les 352 ha de vergers incluaient évidemment les châtaigniers, qui ne sont pas comptés comme surface agricole utilisée en 1988. La croissance des bois et landes serait donc de 350 ha environ, soit 30% de la superficie communale. A cette date, les seuls vergers sont les 5 ha de pommiers, les 4 ha de pêcheurs et de nectariniers, les 2 ha de cerisiers. Quant à la vigne, elle n'apparaît ni en 1913 ni en 1988, pas plus d'ailleurs qu'au XIX^e siècle.

Le châtaignier avait une tout autre importance : en 1921, Saint-Julien-Labrousse produisait 150 quintaux de châtaignes. Il s'agissait de combales, de merles, de garinches, de bouches de Clos ou de ventouses. On ne greffait plus que des combales, merles, garinches et bouches de Clos. C'était, d'après le maire Bard, le principal revenu de la partie basse de la commune. La combale se vendait en 1921 environ 10 francs les 100 kg, et la châtaigne commune 6 francs. Les exploitants cherchaient à produire plusieurs variétés, parce que chacune d'entre elles avait ses bonnes et ses mauvaises années. Ils ne les vendaient plus guère séchées, comme dans le passé, car la vente des fruits frais était d'un meilleur rapport. Quant à la maladie de l'encre, elle est inconnue aussi bien en 1904 qu'en 1918 ou 1921. La châtaigne est essentielle à l'économie agricole : « Ce serait une vraie calamité si le châtaignier venait à disparaître. Je ne sais trop par quoi on pourrait le remplacer pour avoir un produit rémunérateur. » écrit le maire Bard en 1921. Il ajoute que le noyer, important autrefois, est en pleine décadence, parce qu'il a « une maladie qui prend naissance dans les raines des arbres ». On les arrache en masse, tout comme les mûriers, parce que les primes à la sériciculture ne sont pas intéressantes. Les pins et les sapins sont beaucoup plus avantageux, et « on les exploiterait si on avait la possibilité de nouvelles plantations ».

Quand aux travaux hydrauliques, le maire Bard, et Denis Bancel, n'y croient guère : « Chacun possède fontaine ou puits pour son usage. Rien n'a été fait pour améliorer le terrain en pente, car le pays ne s'y prête pas » (20 novembre 1904). L'installation des conduites d'eau, quelques décennies plus tard, se fera à des fins domestiques, et non agricoles.

La débâcle agricole du XX^e siècle serait encore plus lisible si on avait des précisions sur le nombre d'exploitations en 1913 : sur les 1181 habitants de 1911, on peut admettre la présence d'environ 250 familles, dont toutes, peu ou prou, avaient des terres, ou au moins un jardin. Le chiffre de 200 exploitations agricoles fournissant l'essentiel des revenus d'une famille, nourrissant donc en gros les deux tiers de la population, semble acceptable. Or, en 1988, il n'y avait plus que 31 chefs d'exploitation, dont 1/3 avait plus de 50 ans, et qui faisaient vivre une centaine de personnes, soit un petit tiers de la population de Saint-Julien-Labrousse. La réduction de l'espace agricole s'accompagne donc d'une chute brutale de la population vivant de l'agriculture, au point que l'on peut dire qu'à la fin du XX^e siècle l'agriculture n'est plus dans le village qu'une source de revenus parmi d'autres.

2) Les étapes de l'évolution

En 1920, déjà, et sans doute du fait de la diminution de la main d'œuvre masculine, les terres ont diminué de moitié : le seigle couvre 140 ha, l'avoine 3 ha, les pommes de terre 155 ha ; on arrive donc à près de 300 ha de terres labourables, contre 604 en 1914. Il y a 200 ha de prairies naturelles, et 65 ha de pâtures, contre 182 de près avant guerre. L'orientation vers l'élevage est déjà marquée, avec un intérêt marqué pour les fruits : 100 quintaux de châtaignes, 10 de cerises, 10 de noix, 10 de pommes, et 10 de poires. La commune compte 12 chevaux, 6 taureaux, 12 bœufs, 202 vaches, 20 veaux. Du côté des ovins, on compte 75 brebis, 5 béliers, 35 moutons, 40 agneaux. Les porcs (plus de 200) et les chèvres (205) abondent, et fournissent un utile complément aux économies domestiques. La commune manque de seigle, alors qu'elle exporte de nombreux animaux de boucherie.

Pourtant, en 1926, le rôle des céréales est encore considérable : c'est ainsi que le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse s'alarme le 14 février d'un projet de construction d'une usine à soie à Pailhès, remplaçant le moulin à farine : « Cela porterait un grand préjudice à notre commune, vu qu'elle n'a que ce moulin, et qu'il est d'un accès facile à toute notre population qui y accède par le chemin de l'Albouret à Pailhès, chemin carrossable, et ses divers sentiers ». Ce moulin dessert aussi Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Michel d'Aurance, et même quelques fermes de Saint-Genest-Lacham. Le conseil municipal demande donc « fermement » le maintien du moulin de Pailhès.

En 1939, la surface des terres labourables a encore baissé : le seigle couvre 130 ha, mais les pommes de terre sont tombées à 61 ha. L'apparition de quelques ha de colza, de trèfle, de betteraves et de choux fourragers, l'essor des légumes (choux, haricots, petits pois...) Ne sauraient compenser : les terres labourables ne couvrent plus que 203 ha. Les prairies couvrent désormais 472 ha, et leur essor fait passer au second rang l'apparition du pêcher (35 quintaux), celle du raisin de cuve (sur 7 ha), ou le maintien des autres fruits, l'essor des jardins (12 ha au total) ou l'effondrement des châtaignes (20 quintaux contre 100 à 150 vers 1920).

La population des bovins n'a guère changé : 180 vaches, une vingtaine de veaux, 16 bœufs, 6 taureaux. Mais l'essor des ovins est très net ; on compte 250 brebis, près de quatre fois plus qu'en 1920, 144 agneaux, trois fois plus. Les porcs et truies abondent (220) ainsi que les chèvres (250). Le maire de l'époque précise que la commune a fourni à la boucherie dans les 12 derniers mois 20 bœufs ou vaches, 150 veaux de 70 kg en moyenne, 30 moutons, 250 agneaux, 150 porcs. Saint-Julien-Labrousse est devenu un pays d'élevage à viande. D'ailleurs, les 70.000 litres de lait que donnent annuellement les 160 vaches laitières sont consommés pour moitié par les veaux, pour 27.000 litres par la fabrication du beurre, le reste étant destiné à la consommation humaine. Les chèvres laitières fournissent 21.000 litres par an, dont 20.000 sert à la fabrication des fromages. Le lait de vache n'est pas utilisé pour la fabrication des fromages.

L'importance et le caractère de l'élevage est bien montré par une délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 1940 : « Le chef-lieu de la commune est situé dans une région essentiellement agricole, où l'élevage domine, qu'auparavant les bouchers, charcutiers, marchands de bestiaux, marchands beurriers et coquetiers venaient acheter dans les fermes les bestiaux et produits pour leur approvisionnement ; des bouchers et charcutiers de la région ont demandé la création de marchés hebdomadaires, à Saint-Julien-Labrousse, le jeudi matin ». C'est le moment du marché de Vernoux ; les Nonières font la même demande, pour le même moment de la semaine.

La demande des deux conseils fut acceptée ; mais dès avril 1941, les marchés communaux furent supprimés, pour lutter contre le marché noir. Le conseil municipal de Saint-Julien protesta vainement le 4 mai, « considérant les immenses services que rend à la population l'existence du marché communal, considérant d'autre part les nombreuses ressources agricoles de la région et qu'en conséquence les marchés sont régulièrement et bien approvisionnés, et qu'ils gagnent en importance, et par ailleurs avec la coïncidence du marché communal des Nonières qui se situe le même jour, les nombreux acheteurs sans faire trop de déplacements inutiles trouvent facilement à s'approvisionner, qu'au lieu de favoriser le marché noir il le déroute complètement... » Le 22 mai, le conseil municipal de Saint-Julien protesta énergiquement contre la concentration des marchés dans les principaux centres, parce que cela provoquerait des dépenses en carburant, parce que la commune est trop éloignée de ces nouveaux marchés, et parce que cela favoriserait le marché noir. Le 3 août 1941, le conseil municipal demande le lundi matin la création d'un centre d'achat des animaux de boucherie à Saint-Julien-Labrousse : le ravitaillement général serait assuré d'y trouver ce qu'il demande. On ne saurait mieux souligner l'importance de l'élevage à viande dans la commune à cette époque.

Si on observe à présent la situation de 1970, on s'aperçoit que la surface agricole utilisée est tombée à 830 ha, soit environ les 2/3 de celle de 1914. Les terres labourables ne couvraient plus que 145 ha, soit environ 15% de ce qu'elles étaient en 1914. Il s'agit pour l'essentiel de céréales, et les pommes de terre ont considérablement régressé. Les surfaces toujours en herbe sont à 642 ha, trois fois

ce qu'elles étaient en 1914, une fois et demi ce qu'elles étaient en 1939. Les bovins sont au nombre de 344, les caprins comptent 503 individus, et les ovins 324. Il y a donc un très net rééquilibrage au profit des bovins et des caprins. Le grand changement est l'orientation laitière, puisque 263 vaches sont ainsi utilisées. Il n'y a plus que 70 exploitations ; on ne connaît pas le nombre de celles de 1939. Il semble certain qu'en dépit d'un nombre d'agriculteurs réduit, en dépit aussi de la réduction de la surface agricole utile, le nombre d'animaux élevés pour la vente n'ait pas beaucoup baissé. L'élevage domestique du porc a presque disparu : mais les volailles répertoriées sont au nombre de 758, et les lapines mères sont 167. De pareilles précisions laissent un peu rêveur, mais il est hors de doute que voici 30 ans, le territoire de Saint-Julien-Labrousse était exploité en large proportion par des agriculteurs encore nombreux, s'orientant vers un élevage laitier assez dynamique.

3°) La situation agricole actuelle.

En 1988, la situation avait bien changé. D'abord, le faire-valoir direct, jusque là majoritaire (60,8% en 1970) est devenu minoritaire, avec 43,3% des superficies agricoles utilisées. L'accès à la terre devient de plus en plus difficile pour les jeunes, qui doivent se contenter de terres en fermage. Il ne reste plus que 31 exploitations, ce qui veut dire qu'en 18 ans, plus d'une exploitation sur deux a disparu. 23 exploitations seulement sont en faire-valoir direct, et 25 seulement emploient leur propriétaire à temps complet. La superficie agricole utilisée n'est plus que de 613 ha, soit une chute de près de 20% en 18 ans. Les terres labourables comptent encore 143 ha, soit presque autant qu'en 1970, mais elles se composent désormais autant de fourrages que de céréales. C'est la chute des surfaces toujours en herbe (de 642 à 454 ha) qui explique la diminution brutale de la surface agricole. Les arbres fruitiers (cerisiers, pêcheurs, nectariniers) n'ont plus qu'une importance anecdotique. Toute l'agriculture se tourne vers l'élevage fourrager.

Mais les effectifs des animaux eux-mêmes sont en baisse : les porcs à l'engrais reparaissent, les lapines mères se multiplient par 3, mais les volailles tombent de 758 à 276 unités. Les chèvres elles mêmes reculent (de 503 à 452), les ovins s'effondrent de 324 à 228, les bovins, qui sont surtout des vaches laitières, tombent de 344 à 237 unités. Cette fois, le recul des surfaces utilisées va de pair avec le recul de la production. Les superficies irriguées sont restées à peu près stables, le nombre des tracteurs est passé de 47 à 33 de 1979 à 1988. La surface moyenne utilisée par exploitation est restée de l'ordre de 20 ha de 1970 à 1988, mais les exploitations de 10 à 20 ha ont diminué des 2/3, celles de 20 à 35 ha ayant passé de 11 à 18 unités.

C'est tout un système d'exploitation plus intensive de la terre, de valorisation du travail humain par le recours au machinisme, et donc par contrecoup d'abandon de vastes surfaces et d'exclusion du travail agricole peu qualifié, qui est en échec. Il n'y a jamais eu aussi peu de terres exploitées, aussi peu de gens pour les travailler et en vivre : mais contrairement à ce qui se passait avant 1970, ce système réduit produit de moins en moins de richesses. Il est impératif que la valeur ajoutée du travail agricole se redresse, sans quoi l'abandon des terres risque de se généraliser, avec les conséquences écologiques et sociales que l'on peut deviner. Mais évidemment, Saint-Julien-Labrousse n'est ici que le cas particulier d'un problème d'une toute autre ampleur...

4) Une industrie qui n'a fait que passer.

Saint-Julien-Labrousse est restée en grande partie étrangère à la révolution industrielle. Certes, nous avons vu qu'en 1911, près d'une centaine de jeunes filles ou femmes prenaient le chemin des usines textiles voisines. Il semble que dès 1921 ce nombre ait brutalement chuté : on n'en comptait plus que 17 au recensement de cette année-là. Sans doute les exploitations avaient-elles besoin de tous leurs bras pour remplacer les hommes disparus. Les couturières n'étaient plus que 4. Mais deux mouliniers, Alphonse Chomarat et Antoine Pollet, habitaient désormais au chef-lieu de Saint-Julien.

C'est probablement ce qui donna l'idée à Alphonse Chomarat de fonder un moulinage, vers 1926, alors que le village n'avait pas encore l'électricité. La soie à travailler arrivait à la gare du C.F.D. à Saint-Prix, parce que la pente était moins rude que depuis Pailhès. Elle arrivait à l'usine par des voitures à cheval appartenant à M. Billon. L'énergie était fournie par un moteur à gaz pauvre, produit à partir du charbon qui arrivait aussi de Saint-Prix, par des chars à bœufs.

Le travail commençait par la savonnade des soies ; quand elles venaient de Chine ou du Japon, elles étaient belles, et il y avait peu de travail. Les soies locales nécessitaient plus de main d'œuvre. Elles arrivaient surtout en hiver ; alors, on embauchait qui voulait travailler, parce qu'il y avait de l'ouvrage. Après la savonnade, il fallait dérouler les flottes ; puis on doublait le fil selon le denier demandé. Et il passait ensuite sur des machines tournant à 10.000 ou 11.000 tours/minute, qui le torsadaient, l'opération principale destinée à donner au fil, à une température et à un degré d'humidité déterminés la souplesse et la résistance voulues. L'embobinage, l'emballage, suivaient ; puis, on expédiait sur Lyon, pour le tissage, les produits finis, toujours par la gare de Saint-Prix. Parfois, il fallait travailler en équipes de nuit, en 3x8, quand le travail pressait.

Il fallait aussi colorer les soies ; cela s'appelait l'encollage, et c'était l'affaire de spécialistes. La coloration obtenue variait avec les ingrédients employés, poudres ou liquides. La soie artificielle demandait un encollage spécial, pour lequel les ouvrières de Saint-Julien-Labrousse étaient peu

Les ouvrières étaient au nombre de 80 environ, divisées en 3 équipes quand c'était nécessaire. Le personnel masculin était beaucoup plus réduit : sept personnes, dont le menuisier Blanc, Marcel Malfay pour l'encollage et les expéditions, Bonnet et Pichert pour l'entretien des moteurs, Barnavon, Clauzier, Rey, pour les autres travaux. Le directeur était M. Martin, natif de Saint-Michel-de-Chabrilanoux. Les ouvrières touchaient environ 200 francs par mois dans les années 1930 ; le salaire des hommes était de l'ordre de 500 francs, pour ceux qui assuraient les transports ou le magasinage. Les ouvrières de Saint-Julien rentraient chez elles à pied ; un transport biquotidien était assuré pour celle de Saint-Barthélemy le Meil. Quant à celles de Saint-Christol, elles devaient loger dans l'usine, et le transport par autocar ne leur était fourni qu'une fois par semaine.

Alphonse Chomarat, devenu par ailleurs maire de Saint-Julien en 1928, vendit en 1934 son usine à la société Châtillon-Mouly-Roussel, dont le siège social était à Lyon. C'est que la soie artificielle prenait de plus en plus le pas sur la soie naturelle. Les nouveaux propriétaires installèrent un moteur Diesel à la place des moteurs à gaz ; aussi, quand la commune leur proposa en 1935 d'adhérer à l'électrification de la commune, ils répondirent avec hauteur que « par suite de la crise que nous traversons et qui ne s'atténue pas, nous sommes peu disposés à faire de nouveaux frais à Saint-Julien-Labrousse et si la commune est intéressée à ce que notre usine reste ouverte il serait nécessaire qu'elle nous facilite ». La société Châtillon-Mouly-Roussel produisait son courant elle-même ; c'est pourquoi elle installa un ascenseur dans l'usine, ce qui diminua notablement la pénibilité du travail. En dépit de ces améliorations, la société ferma définitivement les « Moulinages de Saint-Julien-Labrousse » dans le courant de 1935 ; ainsi, en 1936, il n'y a plus de moulinage sur Saint-Julien, alors que cette activité se poursuit sur Saint-Barthélemy-le-Meil (Gimond), Dornas, Mariac, et qu'une filature de laine subsiste à Saint-Michel d'Aurance (Henri Viallet).

Ainsi, l'activité industrielle sur la commune ne dura que quelques années. Il subsiste de cette époque, outre les souvenirs, un grand bâtiment au bas du village, dans lequel s'est installée dans les années 1970 l'association de "l'Art Artisanal Ardéchois" (les 3 A), puis de nos jours la salle municipale. Mais qui en connaît aujourd'hui exactement l'histoire ?

3) la poursuite de l'équipement communal

1) Heurts et malheurs des constructions scolaires

L'école de filles du chef-lieu avait été achevée avant la guerre. Le chantier avait duré de 1911 à 1914 ; la réception définitive des travaux avait eu lieu le 20 avril 1914, la commune émettant toutefois des réserves sur certaines malfaçons : les volets tenaient mal, les parquets à certains endroits reposaient presque sur le rocher, les menuiseries laissaient un peu partout à désirer. L'école entra pourtant en service dès septembre 1913, ce qui laisse rêver sur le respect des réglementations en la matière.

L'entrepreneur, un nommé Bresson, fut mobilisé à la déclaration de guerre, soit en août 1914. Il réclama 1.000 F sur les 4.000 qui lui étaient encore dus, se retrouvant sans ressources pour sa famille. La commune de Saint-Julien répondit qu'elle ne paierait qu'après l'achèvement des travaux, et que Bresson devait s'adresser à un collègue pour les mener à bien. Incidemment, on apprend dans le dossier concernant cette affaire que Bresson avait dû s'adresser à un nommé Lallier, menuisier à Lamastre, ceux du pays ayant refusé de le servir. Les poutres furent fournies par M. Du Besset, qui habitait en son château de Saint-Prix. On apprend aussi que le bois utilisé n'était pas sec, ce qui explique les problèmes de menuiserie. Quand on se souvient que l'école de filles du chef-lieu ne pouvait que concurrencer l'école de filles tenue par les religieuses, et qu'on se rappelle des rapports de l'Eglise et de l'Etat au début du siècle, on comprend bien des choses.

A la fin de la guerre, Bresson, démobilisé, réclama son dû, plus les intérêts. L'arbitrage de Gibert, agent voyer au Cheylard, fut requis : il considéra que les malfaçons n'étaient pas suffisantes pour que la commune refuse de payer, mais que Bresson avait quand même fait preuve de négligence. Il demanda que la commune paye à Bresson les travaux qu'elles lui devaient encore ; les malfaçons furent corrigées en régie municipale. Bresson mourut sur ces entrefaites, et Saint-Julien, soucieuse de clore cette affaire au plus vite, avança l'argent pour payer ses héritiers, et ne reçut que par la suite la subvention d'Etat correspondante.

Mais, le 2 avril 1930, l'Inspection Académique signale que l'eau s'accumule dans la cave et ennoie les fondations. Le plancher d'une classe s'effondre dans un coin, les fosses d'aisance ne sont pas vidées, les galandages sont fendus... On apprend au détour d'une délibération de 1936 que l'école publique de filles du chef-lieu manque d'eau 6 mois par an... Cela devait certes se produire surtout pendant les vacances ; mais on a quand même l'impression que l'édification de ce bâtiment ne correspondait pas vraiment au vœu de la municipalité.

La dénatalité frappait sans doute dès cette époque, car l'école de garçons du chef-lieu n'eut plus de poste d'adjoint dès la rentrée de 1925. Pendant la guerre de 1914, vu le manque d'hommes, il n'y avait déjà qu'un poste unique, et à partir du 30 septembre 1916, il avait été tenu par une femme, Noémie Grand. Une telle situation montre bien tout le désordre apporté par la guerre... Paul Vaux et Georges Manson occupèrent les deux postes en 1919, mais le poste de Manson fut supprimé en 1925 avec l'accord du conseil municipal, qui constatait la baisse des effectifs. La seconde classe de l'école put donc devenir en 1927 la salle de la mairie. Jusque là, les séances du conseil municipal, le secrétariat, les archives (et probablement donc aussi les mariages !) se tenaient chez un particulier. La maison du maire, au Petit Bos, avait longtemps servi de mairie ; puis, une maison, à l'angle de la rue de l'église. Ce n'est donc que depuis cette date que la commune de Saint-Julien Labrousse a une existence pour ainsi dire physique.

Les écoles des hameaux donnaient bien du souci : d'abord, celle de l'Albouret, qui n'avait pas d'eau, à cause d'une fuite de la citerne. En janvier 1922, il fallut réparer. Mais cela ne suffit pas : le 6 décembre 1931, le conseil municipal décida d'acheter une « petite source », pour 1.500 francs, à Valentin Trouiller. Le 15 avril 1945, il fallut encore déboursier 20.000 francs de réparations pour cette école. Le 26 juillet 1953, la dépense votée fut de 703.333 francs, et on arriva à 751.754 francs du fait de l'urgence des travaux. Il faut évidemment tenir compte de la dévaluation, mais cette école donne l'impression d'avoir été un véritable gouffre...

La situation de l'école de Créas était bien pire. L'Inspection Académique demande un nouveau bâtiment dès le 2 juillet 1925. Le 19 décembre 1928, elle reprend l'offensive : l'accès de l'école est difficile et dangereux, il faut agrandir le préau, créer une cour de récréation, car les enfants jouent sur la voie publique, réparer le logement de l'institutrice, consolider le plafond d'une classe. Le propriétaire des lieux est M. Argaud, expert-géomètre au Cheylard. Il envisage de vendre à la commune le 5 février 1933 l'école, et la moitié d'une source à capter, pour 13.000 francs. Le conseil municipal accepte, mais finalement, cédant aux pressions administratives, décide de reconstruire entièrement le bâtiment sur un terrain proche, appartenant aussi à M. Argaud, qui accepte aussi de le vendre. Le devis établi en 1935 s'élevait à 142.700 francs ; le 20 décembre 1936, l'adjudication fut emportée par Philippe Laroche. On avait prévu des W.C. sous pression, chose rare à l'époque, mais pas de chauffage central : des poêles à bois suffiraient. La réception des travaux eut lieu le 11 mai 1940, le jour même de la percée des Allemands dans les Ardennes. Cette nouvelle école coûta finalement à la commune 180.575 francs 48 centimes, car le devis initial n'avait pas tenu compte de la nécessité de murs de soutènement et de l'adduction d'eau. Quant au vieux bâtiment, en ruines, il fut revendu le 25 octobre 1959 pour 50.000 francs.

La fermeture progressive de tous ces bâtiments scolaires, auxquels il faut rajouter l'école des sœurs installée au-dessus de l'église, laisse rêver. Cet immense effort de trois quarts de siècle a coûté fort cher, a favorisé incontestablement l'exode rural, et la valeur vénale actuelle n'a rien à voir avec l'investissement effectué. Et pourtant, ne fallait-il pas répondre à l'immense besoin d'apprendre et de comprendre des générations qui nous ont précédés ?

2) Des chemins jusqu'au sommet des montagnes...

Le système des prestations en nature se poursuivit jusqu'au 17 janvier 1928, date à laquelle il fut remplacé par une taxe vicinale, « pour atteindre ceux qui par leur âge ou leur sexe ne participaient pas aux travaux tout en utilisant les chemins communaux, la taxe équivalant à 3 jours de prestation d'hommes, d'animaux ou de véhicules. » Pendant la guerre de 1939-1945, le 23 mars 1941, les mobilisés purent toutefois obtenir le remboursement de cette taxe, sous réserve de participer effectivement aux travaux. On se demande s'il s'agissait d'occuper leurs permissions, ou de favoriser l'entretien de la voirie communale.

La viabilisation progressive de la commune se poursuivait naturellement au 20^e siècle. Le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse ne favorise pas vraiment les échanges avec les communes voisines : le 4 septembre 1921, il refuse de participer à l'ouverture d'un chemin de la Croix du Loup à Cluac et Seyssouan, parce que cela « n'a pas d'intérêt pour la commune ».

Le 13 décembre 1925, Saint-Julien accorde une subvention de 4.500 francs à Beauvène, pour que cette commune construise une passerelle pour atteindre la halte de Moins, où il y a désormais un abri couvert. Pour le moment, il n'y a qu'une planche, et le passage est périlleux. Une jeune fille venait d'ailleurs de s'y noyer. Une association syndicale se crée pour la construction de cette passerelle. Mais le 18 août 1929, rien n'est fait, et le conseil de Saint-Julien « considérant que la situation topographique de la commune, située

en majeure partie sur le plateau, desservie par les voies de communication avec les gares de Pailhès, les Nonières et Saint-Prix ; que d'autre part aucune voie de communication ne peut être créée avec la halte de Moins, estime que la demande de la commune de Beauvène, pour être équitable, doit être appliquée en prenant comme base le pourcentage des usagers de chaque commune de ladite halte... » Il n'y a toujours pas d'abri couvert à Moins. Finalement, le coût de la passerelle (87.000 francs) fut supporté par l'Etat pour 29.000 francs, et le reste par moitié par les deux communes.

Mais il survint des inondations à l'automne 1935 ; le maire de Beauvène, dont les administrés avaient besoin d'aller prendre le train, fit faire des réparations à la hâte. « J'estime tous ces bricolages inutiles et préjudiciables aux intérêts de nos communes, je vous invite à de meilleures vues », écrivit dédaigneux le maire de Saint-Julien le 4 novembre 1935. Celui de Beauvène répondit avec non moins de hauteur : « Vous ne voulez entretenir que le côté de Saint-Julien, c'est très bien. Je n'en dis pas de même du côté de Beauvène. Quand ce côté sera démoli, les Saint-Julien voleront. Notez, Monsieur le Maire, que je n'ai de leçons à recevoir de personne, même d'un jeune maire plein d'ardeur. Vous pouvez rendre ma lettre publique : je n'écris que ce que je pense : la vérité ». On espère que pendant cette volée de bois vert, personne n'est tombé dans l'Eyrieux...

Un chemin fut tracé en 1936 avec subvention communale de 13.000 francs pour aller de l'Albouret à cette halte de Moins que l'on ne pouvait atteindre, sous l'impulsion de M. Arsène Sartre et de l'association qu'il avait créée. Un autre fut tracé en 1937, avec subvention communale de 25.000 francs, pour aller de Moins au Serre, sous l'impulsion des mêmes personnes.

Le 25 janvier 1942, un autre projet de passerelle apparaît, celui de Trouiller-le-Bas. Il s'agirait d'une passerelle submersible. Saint-Barthélemy-le-Meil, la commune voisine, voudrait davantage. Le projet fut réalisé en 1949, les deux communes ayant décidé d'emprunter 250.000 francs chacune. La passerelle fut réalisée par Raymond Chanut, du Cheylard. Il resta 10.250 francs, qui furent employés notamment... pour la plaque commémorative des morts de la guerre 39-45.

Mais les deux grands axes communaux ne sont pas de ce côté : le 14 septembre 1930, le conseil municipal demanda le prolongement du chemin vicinal ordinaire n°1, de Créas à l'Albouret, jusqu'au chef-lieu. Il demanda aussi l'empierrement de ce chemin de la route nationale 103 (actuel C.D. 120) jusqu'à l'Albouret, « car une population comprenant actuellement près de la moitié de la commune ... est obligée de sortir actuellement ses denrées agricoles par des moyens de fortune les jours de foire et de marché. » Le 14 avril 1935, le conseil demanda aussi le classement en voirie départementale du chemin d'intérêt commun n° 41 (des Nonières à Chalencon) : cela permettrait d'avoir le cylindrage jusqu'à Chalencon, de rectifier et de bitumer les virages dangereux « avec des poteaux avertisseurs », et que des « poteaux indicateurs soient placés à l'entrée des villages. Cette voie qui relie la vallée de l'Eyrieux à celle du Rhône est appelée à prendre un grand développement. » Le département refuse : il estime que les crédits actuels suffisent à la signalisation et à l'amélioration de la voie.

Le chemin de l'Albouret au chef-lieu fut achevé en 1938, ayant coûté en tout 555.000 francs, dont 402.000 en travaux et 55.000 en terrains. La commune paya en tout 88.000 francs. De nouveaux travaux commencent sur ce chemin en février 1941 ; le coût prévu est de 700.000 francs. Le 23 mars, une commission communale spéciale fut créée pour suivre les travaux. Il faut emprunter 155.000 francs à la demande du préfet, à 2% sur 30 ans. Le conseil municipal perplexe refuse de s'engager dans pareille aventure. Les travaux durent cependant se poursuivre, puisque le même conseil accepta le 11 mai 1944 de payer 136.438 francs à la Société Chimique de la Route. Le chemin fut cylindré dans toute sa partie neuve. Le mur de soutènement ayant été détruit par les orages de septembre 1946, Georges Laffont fut chargé de le réparer pour 98.400 francs. Le 2 décembre 1951, à la suite d'un excédent de recettes, le conseil décida d'affecter encore 80.000 francs à la réfection de ce fameux chemin, aujourd'hui en quelque sorte colonne vertébrale de la commune. En 1960, il faut encore donner 75.000 nouveaux francs, pour réparer les dégâts des orages.

Le 12 mai 1946, le conseil municipal demanda que le chemin départemental n°41 (le classement en voirie départementale avait donc bien été obtenu malgré tout) soit bitumé dans la traversée de Saint-Julien-Labrousse pour améliorer « la propreté et la beauté de la localité. » Enfin, revenant sur sa décision de 1921 (quelqu'un s'en souvenait-il ?) il demanda la création d'un raccourci du C.D. 41 vers Cluac « vu l'intérêt que ces travaux présenteraient pour l'écoulement des produits des nombreuses fermes, et l'exploitation des terrains par les machines agricoles, leur desserte en général ».

L'ordonnance du 7 janvier 1959 prévoyant que les voiries communales n'étaient plus à la charge des Ponts et Chaussées, les communes durent à partir de cette date payer les interventions des agents de cette administration. Ce début de centralisation, et de transfert de charges, allait être suivi de bien d'autres.

3) Vie et mort du petit train.

Le conseil municipal avait tout pouvoir sur les routes, en particulier les voies communales, mais ne pouvait pas, par contre, agir sur le chemin de fer, dont le rôle économique était essentiel. Le 16 février 1947, l'inquiétude était grande, car on parlait déjà de fermeture du réseau. Le conseil attire l'attention sur l'état très déficient du service assuré par le C.F.D., « situation provoquée par l'état lamentable du matériel roulant et de la voie ferrée, qui n'ont subi depuis quelques années que de très imparfaites réparations, et d'autre part par la mauvaise administration du réseau. » Le conseil demande donc que la réorganisation du réseau et du service soient envisagés le plus tôt possible, « l'essor économique de notre région étant liée à l'exploitation du C.F.D., ce serait toute une population qui serait affectée si la suppression était envisagée. La commune de Saint-Julien-Labrousse, qui est une commune essentiellement agricole, est desservie par plusieurs gares du C.F.D. On peut bien affirmer que la majeure partie des denrées agricoles emprunte le C.F.D. pour le transport. Chaque année, pour la seule commune de Saint-Julien-Labrousse, ce sont plusieurs milliers de tonnes de fruits, légumes, châtaignes, pommes de terre, qui sont expédiés par le C.F.D., sans compter le transport de bois, qui se chiffre également par plusieurs milliers de m³. Le conseil municipal insiste particulièrement pour que soit apportée une amélioration immédiate. »

On ne peut qu'insister sur le rôle capital du petit train dans l'économie de la vallée : durant l'hiver de 1934, d'après Guy Dürrenmatt, les trains entre le Cheylard et la Voulte acheminèrent jusqu'à 40 tonnes de châtaignes par jour. Elles étaient payées au producteur 15 centimes le kilo à Lyon, et 50 centimes à Paris. Mais il est bien exact que l'automobile prenait de plus en plus d'importance : le C.F.D. transportait 607.000 voyageurs par an en 1929, et 176.000 en 1966 ; quant aux marchandises, les chiffres étaient de 150.300 tonnes en 1930, et de 19.480 en 1966. Depuis 1928, les marchandises circulaient séparément, à petite vitesse, mais la vitesse moyenne des voyageurs entre Dunières-sur-Loire et la Voulte ne dépassait pas 17,5 km/heure, compte tenu des arrêts, des manœuvres ou des changements de train.

L'entretien du réseau était un autre problème : durant l'hiver, le cantonnier chargé d'entretenir la voie aux environs de Saint-Prix « se levait à 3 heures du matin, et s'aidant d'une barre de fer, il faisait la visite du tunnel des Nonières, le plus long de la ligne, en faisant tomber les stalactites de glace accrochées à la voûte avant le passage du premier train dans le tunnel » (Guy Dürrenmatt et

Roger Dugua). Il y avait au Cheylard en 1951, 1 surveillant et 13 agents, plus 4 ouvriers chargés de l'entretien des lignes téléphoniques. La direction du réseau y était aussi installée, avec les ateliers.

Les mobilisés des deux guerres partirent évidemment par le petit train. En 1914, il avait fallu réduire le trafic à deux allers-retours quotidiens, puis à un seul, le matériel ayant été en partie réquisitionné, et le charbon étant rare. Le matériel ne revint qu'en 1921, et le trafic normal ne reprit qu'en 1922.

La guerre de 39-45 eut des conséquences beaucoup plus lourdes : une bonne partie de la traction s'effectuait au gas-oil, du fait de l'arrivée des autorails et de leurs moteurs Diesel dans les années 1930, et on revint au train mixte marchandises-voyageurs, et aux trains à vapeur. Il fallut bientôt mettre en service des moteurs gazogènes fonctionnant au bois. Le trafic voyageurs et le trafic marchandises augmentèrent brusquement (plus de 1 million de voyageurs en 1943), car les citadins sillonnaient les campagnes à la recherche de nourriture. A partir d'avril 1944, du fait de l'insécurité, le trafic fut interrompu sur la ligne Tournon-le Cheylard passant par Saint-Prix et les Nonières. Les 5 et 6 juillet 1944, l'aviation allemande bombarda le Cheylard, et notamment la gare et les ateliers ; un nouveau bombardement eut lieu le 17 juillet, puis un autre le 5 août. Mais les voies et les ponts furent préservés.

La fermeture du réseau, encouragée notamment par les transporteurs routiers, devait intervenir le 1er octobre 1959. Les protestations furent telles que le ministre des Transports différa sa décision. Celle-ci fut prise en juillet 1966 par le ministre des Transports Edgar Pisani, et divulguée en octobre 1967 par son successeur Jean Chamant. La fermeture du réseau, intervenue le 1er novembre 1968, supprima 124 emplois. La dépose des voies sur les tronçons de la Voulte au Cheylard et de Lamastre au Cheylard eut lieu en 1970, tandis que l'exploitation touristique était maintenue sur Tournon-Lamastre, et sur Dunières-Saint-Agrève.

Nul doute que le maintien de l'exploitation aurait permis d'éviter la surcharge automobile actuelle sur la route de l'Eyrieux, et que la présence d'un tel atout touristique serait riche de retombées économiques pour toute la région, et notamment pour Saint-Julien-Labrousse, dont l'extraordinaire richesse paysagère est trop peu connue.

4) Et la lumière fut, ou comment Saint-Julien-Labrousse fut mise au courant.

Le premier projet d'électrification de Saint-Julien-Labrousse date du 23 octobre 1924. A cette date, le conseil municipal accepta le projet présenté par l'entreprise Loire-et-Rhône, sans toutefois s'engager à prendre en charge l'éclairage des voies communales. L'affaire ne connut sans doute pas de suite, car le conseil municipal repoussa les propositions de cette compagnie le 14 juin 1931 : « il pourrait y avoir, déclara-t-il, des plaintes des hameaux qui ne seront pas éclairés ». Aussi, le crédit prévu pour l'électrification ne fut pas utilisé, et le maire Alphonse Chomarat demanda en vain de pouvoir l'utiliser pour la fameuse passerelle de Moins.

Le 5 février 1933, il se forma un syndicat d'électrification regroupant les communes de Saint-Prix, Saint-Cierge, Saint-Julien et les Nonières. Ce fut le syndicat du Moyen-Eyrieux, qui s'adressa à la compagnie de l'Energie Industrielle. Mais ce syndicat ne fut pas durable, car dès le 22 octobre 1933, la commune de Saint-Julien-Labrousse seule traita avec les Forces Motrices de l'Eyrieux, c'est-à-dire avec Victor Bourgeas, dont l'usine s'était installée depuis 1919 aux limites de la commune, à la confluence du Talaron et de l'Eyrieux.

L'électrification fut donc réalisée par cette entreprise locale. La direction des travaux fut confiée à l'ingénieur Michelier. Il était prévu une distribution aux particuliers sous une tension de 200 volts, au prix de 1,73 franc le kw/ heure. Une distribution particulière était prévue pour la petite force motrice, qui intéressait notamment le boulanger, les deux maréchaux-ferrants, le sabotier. La longueur de lignes prévue était de 28 km 400, et la subvention attendue de 217.000 francs, dont 71.600 pour desservir les écarts. Le coût total des travaux atteignait 604.000 francs. Le maire, Eloi Bard depuis le 19 mai 1935, fut nommé délégué à l'électrification.

Le conseil municipal décida de demander un emprunt de 300.000 francs. Il restait donc à trouver environ 100.000 francs ; la commune demanda à chaque propriétaire une somme de 120 francs, plus une participation proportionnelle au revenu cadastral. Le préfet n'accepta pas une telle solution ; il préféra une participation de base de 120 francs, pour moins de 700 francs de revenu cadastral. En plus, une participation de 600 francs était demandée pour les revenus de 500 à 700 francs. Au delà de cette limite, la participation de base était fixée à 500 francs, plus la moitié du revenu cadastral. En outre, si le revenu des propriétés bâties dépassait celui des propriétés non bâties, le surcoût pour les propriétaires allait de 100 à 200 francs selon les cas. Le 15 mars 1936, la commune était autorisée à emprunter 300.000 francs à 5,75%, remboursables en 30 ans. On a invinciblement l'impression que l'administration cherchait à justifier son existence, et qu'il lui semblait impossible de faire simple du moment qu'on pouvait faire compliqué. Le réseau dut être installé au cours de l'année 1937.

Le 11 juillet 1943, le conseil municipal décide de remettre en chantier le réseau électrique, et de demander à nouveau aux propriétaires une somme proportionnelle au revenu cadastral. Ce projet dut demeurer lettre morte. Le 6 novembre 1949, on apprend que le coût annuel de l'éclairage public est de 4.500 francs ; on le connaît grâce à l'installation par E.D.F., récemment créée, d'un compteur pour l'éclairage public, en 1947. Le contrôle de la distribution de l'énergie électrique était confié aux Ponts et Chaussées.

Le 20 octobre 1959, il faut constater que le réseau d'éclairage public est en très mauvais état. L'Entreprise Générale d'Electricité de Bourg-les-Valence établit un devis de 490.250 francs. Le 20 octobre 1963, le conseil municipal donna son accord pour l'adhésion de la commune au Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ardèche, ce qui lui enleva à peu près toute compétence dans ce domaine.

Pourtant, le 7 avril précédent, il avait approuvé une déclaration de l'Association des Maires de France, réunie à Paris, qui protestait contre "les textes réglementaires, notamment les décrets du 14 février 1963 et leurs commentaires officiels, qui dessaisissaient les collectivités locales de leurs droits et de leurs pouvoirs en matière d'Aménagement du Territoire, de tranches opératoires, d'action régionale et interdépartementale, au seul bénéfice de comités irresponsables devant la population".

5) Et l'eau vint aux robinets...

Longue histoire que celle de l'adduction d'eau. Nous avons déjà vu que la première affaire fut l'installation d'une fontaine sur la place publique, à la fin du XIX^e siècle. Les égouts de cette fontaine furent attribués alors à Pierre Charre, pour 11 francs par an. Il devait vider l'abreuvoir et le lavoir deux fois par semaine en été, et trois fois en hiver, après le coucher du soleil, les orifices étant fermés aussitôt après vidage. Il est entendu que tout le monde pourra prendre de l'eau, mais seulement par puisage, tant qu'elle passera du premier bac, servant à abreuver les bestiaux, au second, servant au lavage. Il est bien entendu interdit de jeter quoique ce soit dans l'eau des bêtes, et le concessionnaire devra maintenir le tout en parfait état de propreté.

Le 4 juin 1922, la commune décida de couvrir le lavoir public, ce qui « mettra à l'abri tous ceux qui stationnent pour attendre le plein du récipient en eau potable, ainsi que les laveuses qui pourront laver par tous temps ». Le travail fut achevé le 5 novembre de la même année. Le 29 août 1935, le Génie Rural proposa, sans doute en vain, l'alimentation en eau potable de la commune.

Mais le premier projet d'alimentation en eau potable ne date que du 23 juillet 1939, et ne concerne que le chef-lieu. Le Génie rural prévoit une dépense de 300.000 francs. Le conseil municipal adopta le projet, et prit l'engagement « d'indemniser les usiniers,

irrigants, et autres usagers des eaux, de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux. » Ce n'est que le 29 juin 1952 que fut étudié un nouveau projet d'alimentation en eau potable de l'ensemble de la commune. L'étude fut l'œuvre de Jean Seignobos, géomètre-expert à Granges-les-Valence. Il fut également chargé de la direction des travaux. Le devis établi le 29 décembre 1952 s'élevait à 24.600.000 francs, dont 17.000.000 étaient fournis par des subventions de l'Etat ou du département. La commune dut emprunter la différence, soit 7,6 millions de francs de l'époque, ce qui impliquait une charge de remboursement annuelle de 200.000 francs. Le conseil municipal donna son accord, et s'engagea comme en 1942 à dédommager les usiniers qui pourraient être lésés.

Mais, le 27 décembre 1959, on s'aperçut que le réseau d'alimentation en eau potable du chef-lieu était vétuste, et que cela allait coûter 10 millions de francs. Le 2 octobre 1960, la commune entreprit la réfection du réseau, confiée à l'entreprise Chapon, de Bourges-Valence, au moyen d'un emprunt au Crédit Agricole et d'un autre à la Caisse des Dépôts et Consignations. La première tranche des travaux s'acheva en février 1961, chaque abonné acquittant une taxe de raccordement de 100 nouveaux francs. Pour poursuivre les travaux de réfection, il fallut encore emprunter 150.000 nouveaux francs, soit 15 millions d'anciens francs le 3 septembre 1961, puis encore 30.000 nouveaux francs, soit 3 millions d'anciens francs à la Caisse des Dépôts le 12 novembre 1961. Le 28 janvier 1962, on emprunta encore 97.500 nouveaux francs, sur 30 ans, toujours pour l'eau potable. Les dépenses dépassèrent largement celles qui avaient été consenties pour l'électrification.

Enfin, le 3 juin 1962, le conseil fixa le coût de l'eau ainsi distribuée : il fallait payer 35 francs par an, plus 5 francs de location du compteur, pour une consommation de 200 litres par jour. Pour une consommation supérieure à 1.000 litres par jour, il fallait payer 145 francs par an, plus 5 francs de location du compteur. Mais l'œuvre n'était pas encore achevée : le 23 décembre 1962, il fallut emprunter encore 10.000 nouveaux francs, pour poursuivre la desserte des hameaux. Le 23 juillet 1963, la commune créa une régie des recettes, avec relevé au mois d'août de chaque année, et paiement immédiat. Le relevé et l'encaissement furent confiés à Paul Michel, avec obligation pour lui de délivrer des reçus sur un carnet à souche, et de déposer à la perception toute somme supérieure à 1.000 francs.

L'arrivée du courant, puis de l'eau, permettait l'installation des appareils ménagers. Le confort domestique faisait son apparition, sans retenir toutefois les jeunes gens, et surtout les jeunes filles, pour qui les villes, les barres et les tours dont elles s'entouraient, étaient plus attractives. Le travail en ville ne manquait pas ; il était moins pénible, donnait la retraite et la sécurité sociale, et permettait d'échapper à l'ambiance parfois étouffante de la famille et du village. La commune se chargea d'emprunts certes indispensables mais incapables de ralentir l'exode.

Le grand orage d'août 1963, qui provoqua une fameuse crue de l'Eyrieux, eut son rôle dans la désertion. Le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse nota ainsi que « la région, située sur les pentes nord-est de l'Eyrieux, d'habitude si riante, ne présente plus qu'un spectacle de désolation : chemins ravins, murs éboulés, ponts emportés, plantations dévastées, etc. Ce désastre n'affecte que de petits exploitants agricoles en grande partie arboriculteurs, déjà si touchés par la mévente des fruits... Devant l'importance du désastre, les conseillers municipaux demandent aux pouvoirs publics de secourir les populations sinistrées déjà si affectées par le sort, et d'accorder à la commune l'aide financière de l'Etat... » En changeant quelques mots, on retrouverait une doléance des communautés paysannes du XVIII^e siècle. Et pourtant, assurément, les municipalités successives ne chômaient pas pour améliorer les conditions de vie (et de mort) de leurs administrés.

6) Les autres grands travaux.

L'installation du téléphone. Il en est question pour la première fois le 7 octobre 1923. Le maire fait une première demande le 24 septembre 1924, approuvée par le conseil le 19 octobre suivant. La ligne viendrait du Cheylard ; elle coûterait 60 francs par hectomètre dans un rayon de 2 km à partir du poste central. Chaque abonné devrait payer 25 francs pour l'installation de son poste, plus 300 francs pour la 1^{re} année, 200 francs pour la 2^e, 125 pour les suivantes.

Le 11 juillet 1926, l'administration décida d'avancer à la commune les frais de pose d'une ligne téléphonique, à condition que celle-ci assure la gérance et l'entretien du local de la cabine publique. Le 2 décembre 1928, on apprend que la cabine est installée chez la veuve Bard. Mais cela ne lui rapporte rien, « vu le petit nombre de communications... qui nécessitent un dérangement et une gêne constante. » Elle demande un traitement fixe pour assurer la gérance de la cabine : 650 francs par an, plus 150 francs annuels pour la location du local.

Le 15 juin 1941, le conseil demanda l'installation d'une agence postale, du fait de l'éloignement du Cheylard. L'administration refuse, mais « prend note ». Aussi, le 21 décembre, le conseil récidive, et accepte de prendre en charge les frais de transport de courrier au-delà des deux premiers km, ainsi que les frais du courrier de la cabine téléphonique.

Le 15 août 1954, un second poste public fut créé à l'Albouret, pour un coût de 450.000 francs de l'époque. Le 11 mars 1956, le conseil approuva l'installation d'une cabine publique à Trouiller-le-Bas, installé pour 100.000 francs le 9 février 1958. Le 28 février 1958, on projeta de créer une quatrième cabine publique à la halte de Moins. Le 7 décembre de la même année, l'indemnité de la gérante de la cabine publique du chef-lieu fut portée à 20.000 francs, et celle du porteur de dépêches (qui devait aller porter les nouvelles jusqu'aux personnes concernées) à 15.000 francs. Celle du gérant du poste public de l'Albouret atteignit 9.000 francs le 27 décembre 1959. La suite de l'histoire du téléphone à Saint-Julien reste à écrire : mais on sait que cet instrument ne fut guère d'un usage courant dans nos campagnes avant le milieu des années 1970.

- La réparation de l'église fut déclarée « urgente » dans une délibération du 7 octobre 1923. « Depuis sa construction, qui remonte à environ 1867, il n'a rien été fait d'important. L'enduit des voûtes et des murs intérieurs s'effrite journellement, donne beaucoup de poussière et quelquefois des parties de plâtre se détachant sont susceptibles de tomber sur les fidèles lors des cérémonies du culte ». Les travaux sont estimés par M. Viton, architecte à Annonay, à 23.504 francs 10 centimes.

L'adjudicataire fut Paul Chevalier, plâtrier au Cheylard. Il s'agissait surtout de piquer les voûtes pour remplacer les joints. On jugea toutefois plus prudent d'installer deux tirants, les murs ayant tendance à s'écarter sous le poids des voûtes. La réception des travaux eut lieu le 9 janvier 1925.

Le 1^{er} mars 1925 arrive la facture : 25.648 francs 55 centimes. La différence fut prise sur les réserves de la commune. Le 12 juillet 1936, la foudre tomba sur le clocher : l'assurance « la Nationale » paya 1.982 francs, et du coup le conseil municipal demanda l'installation d'un paratonnerre. Ce clocher a toujours donné du souci aux édiles municipaux : il fallait sans cesse refaire la flèche, à cause de la violence des vents. Les ardoises étaient enlevées et projetées dans n'importe quelle direction, « aussi il est notoirement connu que lorsque le vent souffle, il est dangereux de se tenir aux abords du clocher ». Une subvention de 3.000 francs/an fut accordée le 2 mai 1954 pour le gardiennage de l'église : fallait-il éviter qu'on s'en approchât ?

Le 13 février 1955, on décida d'installer une horloge communale sur ce clocher, commandée aux établissements Paccard, d'Annecy-le-Vieux, pour 514.500 francs. On espère qu'elle était visible de loin... l'électrification des cloches et de l'horloge fut confiée le 28 janvier 1962 aux « Fils de Georges Paccard », et cela coûtait 90 nouveaux francs par an. Enfin le 28 novembre 1963, le conseil accepta de verser 300 nouveaux francs pour une cuve destinée à contenir le fuel nécessaire au chauffage de l'église, et de payer 2.000 litres de combustible par an. Pareil confort eut semblé, une cinquantaine d'années plus tôt, un pur gaspillage.

- **La translation du cimetière.** Dès le 25 février 1934, M. Grundler, ingénieur au Cheylard, avait été pressenti pour étudier la construction d'un nouveau cimetière. Mais l'affaire n'avait pas eu de suites.

Le 24 février 1952, le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse prit conscience de l'exiguïté du cimetière, situé au centre de la localité, et demanda l'autorisation de construire un nouveau cimetière. Le 25 octobre 1953, il choisit les terrains de M. Sylvain Vaux et de Mme Veuve Charrel, née Hélène Vaux, pour accueillir le nouveau cimetière. C'est M. Thorel, professeur de géologie à Lyon, qui les a examinés, et qui a rendu un avis favorable. Le cimetière sera établi sur 3 plans horizontaux séparés par des murettes de soutènement. La tyrannie de la pente ardéchoise, se fait sentir même sur les morts...

Le prix total du projet est estimé à 4.282.951 francs, couvert par un emprunt, y compris les 120.000 francs versés à chaque propriétaire du terrain. L'emprunt fut de 4.200.000 francs, sur 15 ans, avec un intérêt de 5,50% par an. C'est l'ingénieur Seignobos qui a dirigé les travaux. L'entreprise Cluzel, de Saint-Sauveur, emporta l'adjudication des travaux, mais obtint une majoration de 24% du coût total de la réalisation.

Le 10 février 1957, le conseil fixa le prix des concessions : 2.500 francs le m² pour les concessions perpétuelles, 600 pour les concessions trentenaires, 300 francs pour les concessions de 15 ans. La superficie minimale était de 2 m², sauf pour les enfants de moins de 15 ans. Le 20 septembre 1959 eut lieu la demande d'utilité publique, et enfin le 13 mars 1960, on ferma l'ancien cimetière. Les familles pouvaient demander l'exhumation et le transport des corps dans le nouveau cimetière, où on leur accordait des concessions gratuites. Mais cela devait être fait entre le 30 avril et le 1er octobre 1960, et chaque exhumation et translation coûtait 180 nouveaux francs.

Le 1er mai 1960, on dressa la facture finale : 5.188.593 francs plus 1.388.200 francs de travaux de finition, le tout assuré par l'entreprise Cluzel.

- **De nouveaux besoins** apparurent au fil du temps : par exemple, dès le 1er juin 1947, le conseil municipal demanda la construction d'un stade municipal au Cheylard, comme le demandait cette commune, « car la pratique des sports est impossible à Saint-Julien-Labrousse ». Un premier projet d'achat de terrain de sport et de camping en 1961 n'eut pas de suites. Le 11 novembre 1962, le conseil municipal décida l'achat d'un terrain de sport, et d'éducation physique et sportive, aux héritiers Bard. Le coût estimé des travaux s'élevait à 12.000 nouveaux francs. Le 29 décembre, on demanda la déclaration d'utilité publique pour ce terrain, chose impensable quelques années auparavant.

Le 27 avril 1958, la commune accepta de participer au financement des frais de fonctionnement du centre d'enseignement post-scolaire de Vernoux, futur collège, preuve que certains jeunes de Saint-Julien commençaient à le fréquenter.

Quelques semaines auparavant, le 7 avril 1958, la commune accepta de participer, pour une somme de 60.650 francs, à l'achat d'un camion porteur d'eau par la commune du Cheylard. Il s'agissait d'un engin de lutte contre les incendies, preuve des progrès de l'embroussaillage, mais aussi de la solidarité intercommunale.

Peu à peu, la commune, et sa gestion, prenaient leur aspect contemporain.

4. L'étrange legs de M. Vacheresse

Le 30 mai 1915, on ouvrit chez M. De Montgolfier, notaire à Tournon, le testament de Jean-Marie-Léonidas Vacheresse, demeurant de son vivant à Bouveron, ancien magistrat, décédé le 2 février précédent. Le défunt donnait à la commune de Saint-Julien ses biens immeubles en nue-propriété, plus le 1/12^e de ses biens en numéraire. Il était célibataire, sans héritiers directs. Les usufruitiers de ses biens étaient ses neveux, dont l'un, Philippe Péalat, était au Grand Bouveron, et ses anciens domestiques. Le conseil municipal accepta le testament le 4 juillet 1915.

Ce M. Vacheresse était un homme de paix. Protestant, il fit pourtant l'admiration d'Albin Mazon (Docteur Francus), qui, dans son « Voyage au pays des Boutières », cite in extenso l'un de ces discours. M. Vacheresse avait racheté au maire du Cheylard, Saléon-Terras, un bâtiment du hameau de Cluac, dans lequel des religieuses tenaient une école sans payer de loyer. M. Vacheresse, avocat à Tournon et ancien secrétaire de la Préfecture du Rhône, laissa aux religieuses la jouissance gratuite du bâtiment, au nom de la liberté religieuse, et par hostilité à une morale purement rationnelle confondue avec le paganisme. « Lorsqu'on saura, dans nos campagnes, qu'un protestant donne asile à une école catholique, ce fait en dira plus que tous les discours sur l'union des diverses confessions chrétiennes dans la revendication de leurs communes libérées ». Cet œcuménisme avant l'heure ne semble pas avoir été très partagé.

Les biens immobiliers du legs Vacheresse comportaient 80 ha de bonnes terres, occupées par les fermes du Grand Bouveron, de Planchebos, du Petit et du Grand Cluzet, et du Moulin de Grand Bouveron. Parmi les biens mobiliers, il y avait 7 actions de la Banque de France, qui ne pouvaient être vendues que par décision judiciaire. La commune dut donc aller en justice pour récupérer l'argent. Le 1er mars 1925 seulement, la commune put compter son héritage : 16.143 francs 16 centimes, qui servirent aussitôt à acheter une rente sur l'Etat. Le conseil s'aperçut bientôt que les fermes nécessitaient de grosses réparations, à la charge du nu-propriétaire. Il voulut vendre : impossible, en dépit de l'accord des usufruitiers, car les dispositions testamentaires du défunt s'y opposaient.

La seule solution, pour assurer l'entretien des bâtiments, était donc de vendre des coupes de bois dans la propriété Vacheresse. On commença par ceux qui se situaient au Serre d'Auray, sur la commune de Saint-Jean-Chambre. Gibert, agent voyer au Cheylard, établit un plan de réparations sur 3 ans des immeubles du legs, « où les toitures étaient presque toutes à revoir, et les planchers aussi. Les toitures menaçaient de s'effondrer aux premières neiges... »

Ce fut Charles Sérillon qui fut chargé des réparations, en utilisant dans la mesure du possible les bois abattus « en bonne saison ». La coupe de 1927 rapporta 25.000 francs, et les premiers travaux atteignirent 14.981 francs. Mais dès 1934, d'autres réparations s'imposaient à la ferme du Cluzet. Une nouvelle coupe eut lieu le 15 novembre 1936, pour subvenir aux dépenses, puis une autre le 20 novembre 1938. Le 19 février 1939, le conseil municipal décida « dans le but de maintenir la forêt en bon état de production de faire une plantation de résineux dans les landes incultes, et que les frais occasionnés par les plantations seraient pris sur les coupes de bois ». Planter des résineux grâce au produit de la coupe des feuillus, quel programme !

Le 2 avril 1939, l'un des usufruitiers, Félicien Péalat, mourut. D'après le testament, la commune pouvait soit payer la rente correspondant à cet usufruit aux autres héritiers, soit l'abandonner à l'un de ceux-ci. La commune, à qui le rôle de propriétaire foncier semblait convenir, décida de garder l'usufruit, et donc de payer la rente à Charles Seignobos, seul héritier survivant. La commune,

devenue usufruitière, dut désormais traiter directement avec les fermiers. Dès le 23 avril 1939, ce fut M. Peyrot qui prit à bail l'une des fermes. Le 25 janvier 1942, ce fut M. Deloche qui prit à bail les fermes de Bouveron, du Moulin de Bouveron et de Planchebos, pour 9.000 francs par an, portés à 12.000 francs en 1943. Le bail fut prolongé en 1944 et 45. En 1947, le fermage du seul Grand Bouveron atteignit 40.000 francs : cela témoigne de la dépréciation de la monnaie, non de la rapacité de la commune. En 1956, Henri Deloche était toujours fermier, et devait donner chaque année 16 quintaux de froment, 20 quintaux de pommes de terre, 2.800 litres de lait, à des prix établis par le préfet.

Les coupes de bois se poursuivent : celle de 1943, vendue aux Etablissements Gaillard, de Béziers, rapportera plus de 63.000 francs. Le 10 février 1946, les services forestiers imposèrent une nouvelle coupe, et les forêts de la commune furent dès lors bornées et soumises au régime forestier. Le conseil municipal approuva, sous réserve que les fermiers puissent satisfaire leurs besoins personnels en bois. Il demanda aussi qu'une pépinière départementale soit créée à Saint-Julien pour favoriser le reboisement. Le 15 février 1948, la neige ayant causé de gros dégâts à la forêt du Grand Bouveron, la commune décida de vendre les arbres cassés, « étant donné le vol possible, et le dessèchement des bois ». Le même jour, elle décida de vendre pour 85.000 francs de bois, pour reboiser les parcelles soumises au régime forestier. Le 27 février 1949, la commune décida de planter 10.000 pins sylvestres et 2.000 sapins communs, pour une somme de 120.000 francs, pour laquelle elle demanda une subvention.

La maison du Grand Bouveron était utilisée depuis 1943 par M. Lévêque, ecclésiastique à Lamastre, pour des colonies de vacances. Les grosses réparations restaient à la charge de la commune. La location, pour 9.000 francs par an, fut officialisée le 3 décembre 1950.

Le décès du dernier usufruitier de Vacheresse, M. Frédéric Brossette, le 15 mai 1947, fit de la commune la seule propriétaire de la ferme du Cluzet. Le fermage s'élevait à 15.000 francs par an, représentant 3 quintaux de froment, 11 quintaux de pommes de terre, 630 litres de lait pour les 3 premières années. Par la suite, le bail devait s'élever à 49 quintaux de froment, 11 de pommes de terre, et 800 litres de lait. L'affaire devait être intéressante, car il y eut 4 candidats au bail. Celui qui fut choisi à bulletins secrets fut M. Michel Fernand, la veuve Brossette conservant la ferme du Petit Cluzet. Le 15 mai 1960, le logement du Cluzet fut déclaré malsain : « par saison pluvieuse, les murs suintent, et l'eau jaillit dans la cuisine et une chambre à coucher ». La construction d'un nouveau logement fut alors décidée.

Les coupes de bois rapportaient bien plus que les baux : 141.326 francs en 1949, sur lesquels 10.771 seulement servirent à la réparation des fermes. En 1952, alors qu'elle s'imposait lourdement pour l'adduction d'eau, la commune demandait encore à couper 250 m³ de bois, moitié pour l'entretien des fermes, et moitié pour les nécessiteux. Les finances paraissent avoir été bonnes : le 19 septembre 1954, Saint-Julien-Labrousse accorda 7.000 francs aux sinistrés d'Orléansville, en Algérie, et le 16 décembre 1956, 1.000 francs pour l'enfance algérienne. Le 25 octobre 1959, pour réparations aux fermes du Cluzet et du Grand Bouveron, le maire demanda une nouvelle coupe, s'élevant à 3 millions d'anciens francs. La nouvelle habitation de Cluzet fut financée par une coupe de bois en 1961, puis par une autre en 1962, des travaux supplémentaires s'avérant nécessaires.

Le 14 novembre 1963, il faut faire des réparations urgentes à l'étable du Grand Bouveron, « notoirement insalubre, où les bovins sont atteints fréquemment de tuberculose », d'après le vétérinaire. Une nouvelle coupe de bois est nécessaire, dont 15% seront affectés à la replantation, et une partie pour la délimitation et le bornage.

Ainsi, en pleine France gaulienne, la commune assumait la gestion indirecte de quelques-unes des plus grandes propriétés de la commune. Et pourtant M. Eloï Bard, M. Honoré Lavenent son adjoint, et leurs amis du conseil municipal, Henri Luquet, Albert et Sylvain Quinson, Germain Mazot, Marcel Armand, Georges Trouiller, Albert Michel, Joseph Aymard, Albert Nallet, Charles Gandon et Prosper Allier, tous élus ou réélus le 13 mars 1959, ne pouvaient guère être suspectés de penchants pour le collectivisme !

Le legs Vacheresse, de nos jours, est encore pour l'essentiel propriété communale. C'est un peu étrange pour une commune si réticente par ailleurs à toute idée socialisante, et si fermement attachée aux valeurs de l'entreprise individuelle. Mais cette propriété collective-là doit sans doute, maintenant, faire partie des traditions.

5. Saint-Julien-Labrousse et les grandes secousses du siècle

La commune vécut tout au long du siècle son histoire propre, caractérisée par le déclin démographique, les transformations puis la décadence de l'agriculture, l'adaptation forcenée aux nouvelles conditions de vie, la conquête du confort et des facilités d'échange et de circulation.

Elle partagea pourtant les grandes vicissitudes de l'histoire nationale. Parmi elles, on peut retenir trois périodes essentielles.

1) La lutte de l'Eglise et de l'Etat

On en connaît les périodes principales : après la chute du Second Empire, avec lequel l'Eglise avait des liens étroits, les républicains voulurent arracher à cette dernière le contrôle de l'instruction populaire. Il s'agissait de former des esprits libres, rationalistes, attachés à la démocratie et au progrès. L'Eglise, et tout particulièrement l'évêque de Viviers Mgr Bonnet, pensant que son rôle était de conduire les hommes au salut éternel, ne pouvait le tolérer. D'où une lutte farouche, qui focalisa pendant peut-être trois quarts de siècle le débat politique, à Saint-Julien-Labrousse comme dans bien d'autres endroits.

Avant le début de la lutte ouverte, Saint-Julien-Labrousse ne se distingue pas par un conservatisme farouche : aux élections du 14 octobre 1877, la commune donna une forte majorité au comte Boissy d'Anglas, protestant, républicain qui approuva à l'Assemblée les mesures contre les congrégations et la loi sur le divorce. Aux élections du 21 août 1881, Saint-Julien-Labrousse donna une forte majorité (136 voix contre 62) au républicain Seignobos, contre le conservateur Saint-Prix.

Tout changea après 1890, probablement sous l'influence de l'Eglise, qui accepta enfin l'existence de la République, tout en cherchant à conserver ses prérogatives. Le candidat conservateur n'apparut plus comme le candidat des monarchistes, même s'il s'agissait du marquis de la Tourette : le 3 septembre 1893, Saint-Julien donna 251 voix au descendant de ses anciens seigneurs, contre 71 au juriste Marc Sauzet, républicain. Ce dernier fut pourtant élu, puis réélu en 1898, contre le très conservateur Hyacinthe de Gailhard-Bancel. Il importe de se pencher un instant sur ces personnages, figure de proue de la vie politique locale aux alentours de 1900.

Marc Sauzet était né à Tournon en 1852 ; il devint professeur de droit à Lyon puis à Paris ; c'était l'auteur de nombreux ouvrages, portant notamment sur le droit du travail, la législation industrielle, le livret ouvrier. En 1898, il fut rapporteur du budget des Cultes à la Chambre des Députés. On devine l'importance de ses propos. Il se déclara, quoique républicain convaincu, partisan du maintien du régime concordataire, c'est-à-dire du maintien de la prise en charge par l'Etat des besoins des Eglises, en particulier de l'Eglise catholique. Ses électeurs le suivirent, puisqu'il fut réélu le 8 mai 1898 : mais ses prises de position hostiles aux catholiques lui coûtèrent cher à Saint-Julien-Labrousse, où il n'obtint que 66 voix, contre 238 à Gailhard-Bancel.

Nommé professeur de droit administratif à la Faculté de Droit de Paris, il estima ces fonctions incompatibles avec un mandat électif, et démissionna en 1899, en pleine affaire Dreyfus, après avoir demandé l'arrestation du leader nationaliste Paul Déroulède, coupable d'une tentative de putsch militaire assez piteuse au moment des obsèques du président de la République Félix Faure. Gailhard-Bancel emporta cette fois le siège, mais le reperdit dès le 1er tour en 1910, au bénéfice de Marc Sauzet revenu à la vie politique. Ce dernier mourut en cours de mandat le 7 février 1912.

La réélection de 1910 se fit toutefois en dépit de l'opposition massive des électeurs de Saint-Julien-Labrousse : Sauzet n'eut que 33 voix, contre 66 en 1898, et Gailhard-Bancel en recueillit 284. Un vrai plébiscite, pour un personnage en tous points hors du commun.

Hyacinthe de Gailhard-Bancel était d'Allex, dans la Drôme, où il possédait le petit château des Ramières. C'était le petit-fils de Charles-Antoine de Gailhard-Bancel, membre du Conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, puis de la « Chambre Introuvable » de 1815. Hyacinthe de Gailhard-Bancel était proche de La Tour du Pin et des catholiques militants ralliés à la République, proche aussi du « christianisme social » de Marc Sangnier : bref, ce que Sauzet abominait le plus.

Elu en 1899, il intervint à plusieurs reprises à la Chambre pour améliorer la situation des militaires. Surtout, il combattit avec passion la politique anticléricale d'Emile Combes, prenant la parole sur tous les grands débats : il défendit l'enseignement congréganiste, combattit la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905. Les incidents qui accompagnèrent les inventaires furent nombreux en Haut-Vivarais : le 11 février 1906, des bagarres opposèrent à Annonay les catholiques à la troupe chargée de faire l'inventaire de l'église Notre-Dame. A Rochepaule, la population barricadée autour de l'église accueillit les soldats à coups de boule de neige. Dans le canton de Saint-Martin de Valamas, il fallut 40 brigades de gendarmerie et plusieurs bataillons de soldats pour mener à bien l'opération.

Dans cette atmosphère, les élections de 1906 furent triomphales pour Gailhard-Bancel à Saint-Julien-Labrousse : 286 voix contre son adversaire, Murat. Gailhard-Bancel fut réélu de justesse dans la 1^o circonscription de Tournon. Mais il avait désormais, et toute la droite catholique avec lui, un solide bastion à Saint-Julien-Labrousse, comme d'ailleurs dans l'ensemble des campagnes du Haut-Vivarais, pays protestants mis à part. Après la mort de Sauzet, Gailhard-Bancel fut réélu en 1912, puis le 26 avril 1914, avec 240 voix à Saint-Julien contre 46 à son adversaire Cuminal.

Pendant la guerre, Gailhard-Bancel déposa un projet de loi tendant à l'indemnisation des paysans chez qui on réquisitionnait les produits ; un autre projet tendait à leur faire accorder la gratuité du charbon pour les battages à la vapeur. Il demanda en 1918 que les petites propriétés rurales abandonnées du fait du décès de leurs propriétaires soient accordées à des blessés ou pensionnés de guerre. Gailhard-Bancel fut durement touché par la guerre : il perdit trois fils au combat, et un quatrième fut grièvement blessé.

Les élections de 1919 se firent au scrutin de liste ; la liste de droite, qui comprenait Pierre Valette-Viallard, Duclaux-Monteil, Xavier Vallat, et naturellement Gailhard-Bancel, emporta quatre sièges sur cinq (le dernier fut acquis par le maire de la Voulte, le républicain-socialiste Antériou). Gailhard-Bancel demanda après l'armistice la division de l'Allemagne en plusieurs Etats ; il se résigna ensuite à voter la ratification du traité de Versailles, mais le désapprouva ensuite, le jugeant trop favorable à l'Allemagne. Battu au scrutin de liste de 1924, il se retira aux Ramières, où il mourut en 1936.

2) La guerre de 1914-1918

La déclaration de guerre, et la mobilisation, survinrent en pleine période des moissons, désorganisant le travail agricole. Les mobilisés étant évidemment dispensés des prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux, on peut suivre assez précisément leur nombre : 29 en novembre 1915, 57 en 1916 et en 1917, 34 en 1918, 28 encore le 9 novembre 1919. Toute la population masculine atteignant 18 ans, et ayant moins de 45 ans, entre 1914 et 1918, fut concernée. La compassion pour les blessés fut immédiate : le 13 septembre 1914, le conseil municipal accorda une subvention de 100 francs « pour secours à nos blessés tombés glorieusement au champ d'honneur, touchant la grande guerre que nous avons en ce moment, il conviendrait que de par notre budget nous fassions également un sacrifice pour le même service ».

La crise agricole que connut alors la commune, comme toutes les autres communes ardéchoises, s'explique par le manque de bras. Mais le départ des instituteurs, du curé, du meunier, n'était pas moins lourd de conséquences.

Le 22 août 1915, le conseil municipal demanda un sursis pour M. Peyrard, meunier à Pailhès : son moulin n'a pas de moteur, et ne coûte donc pas de carburant. Il faut qu'il reste, pour alimenter la population, « qui doit faire moudre ses grains et pourvoir à des stocks pour l'avenir ». Il lui faudrait au moins une permission de 3 mois, pour pouvoir nourrir la population civile. La disette est telle qu'on constitue un comité agricole, pour assurer la mise en valeur des terres incultes. Le maire, Eloi Bard, en prend la présidence le 20 février 1916. Malgré tout, la commune de Saint-Julien-Labrousse dut recevoir des livraisons de farine, le 11 mai 1918, en provenance de Touilly, dans l'Indre, puis encore le 30 mai, en provenance de Montrécourt, dans le Tarn-et-Garonne. Ces fournitures furent payées en 1924 ; étrangement, le conseil municipal accepta de payer, mais déclara « ne retrouver aucune trace de ces livraisons ».

Les pommes de terre elles-mêmes étaient réquisitionnées ; elles devaient être livrées aux gares de Chalencon et de Saint-Prix. Un nommé Roux, négociant à Tournon, en ayant acheté de grosses quantités dans les fermes, le Service de Ravitaillement de l'Armée installé au Cheylard ordonna de saisir chez l'habitant une quantité égale à celle que devait la commune.

Le curé, M. Courtial, avait été mobilisé dès août 1914, étant de la classe 1890, et donc âgé de 44 ans. Il resta un an dans la zone des armées. Le vicaire étant lui aussi mobilisé, la commune n'avait plus de service religieux. Le conseil municipal demanda instamment le retour du curé, pour ce motif, mais aussi parce que « à cause de l'absence presque complète de culte, la vie économique de notre chef-lieu est presque complètement paralysée ». Le 29 septembre 1918, c'est en faveur du pharmacien Nodier, du Cheylard, qu'intervient le conseil municipal de Saint-Julien-Labrousse : le pharmacien est mobilisé, et « sa dame, qui avait assuré le service pendant l'absence de son mari, est malade. La population de tout le canton se trouve ainsi privée de tout service pharmaceutique ». Tout service d'assistance est de ce fait supprimé, et le conseil demande que M. Nodier soit mobilisé sur place, dans sa pharmacie.

On trouvera par ailleurs la liste des morts au combat. Mais une dispute singulière survint après guerre, à leur sujet. La mairie ne projeta aucun monument aux morts ; ce fut parait-il le curé qui s'en chargea. Le Comité républicain de Saint-Julien-Labrousse, qui surgit à cette occasion, s'en émut : il est question, d'après lui, d'ériger dans l'église une statue de Jeanne d'Arc, surmontant une plaque de marbre portant les noms des seuls catholiques. La pétition adressée en préfecture était signée de MM. Giraud, Sagnard et Ladreyt. Le conseil municipal embarrassé, répondit que figureraient sur le monument tous les noms des défunts dont les familles demanderaient l'inscription. Mais se rendant compte sans doute de la difficulté qu'il y avait à faire admettre aux protestants et aux non-croyants que la marque de la reconnaissance nationale ne figure que dans une église, la municipalité Bard fit machine arrière, et fit apposer la plaque qui se voit de nos jours, près de l'église, mais non à l'intérieur.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les noms figurant sur la plaque sont ceux de personnes nées à Saint-Julien-Labrousse, mais n'y résidant pas nécessairement en 1914. Inversement, des noms de disparus résidant en 1914 à Saint-Julien, mais nés ailleurs, peuvent se trouver sur d'autres monuments.

La saignée humaine, la désorganisation d'une économie basée sur l'abondance de main d'œuvre, allaient laisser des traces plus durables, hélas, que le souvenir des « morts au champ d'honneur ».

3) L'entre-deux-guerres et le second conflit mondial

Les élections de 1924, qui se déroulèrent au scrutin de liste, virent la victoire du Cartel des Gauches (socialistes et radicaux) au plan national. Elles se traduisirent aussi en Ardèche par une sévère défaite des conservateurs : un seul, Duclaux-Monteil, parvint à sauver son siège. A Saint-Julien-Labrousse, l'influence de Gailhard-Bancel demeura prépondérante : la moyenne de la liste de droite atteignit 208 voix sur 258 exprimés, ne laissant qu'une quarantaine de voix à la liste de gauche menée par Louis Antériou, et une dizaine à la liste communiste d'Argout.

On revint au scrutin de circonscription pour les élections de 1928. Du fait du retrait de Gailhard-Bancel, les espoirs conservateurs de la première circonscription de Tournon, dont faisaient partie le canton du Cheylard et la commune de Saint-Julien-Labrousse, furent portés par Pierre Maurice Valette-Viallard, né à Cruas le 6 novembre 1883. C'était un fils de chausseur, devenu industriel à force de travail, croix de guerre 1914-1918. Il fut largement élu par plus de 3.000 voix d'avance : il se consacra essentiellement à la Commission des Travaux Publics, en sa qualité d'industriel de la cimenterie. Il fut réélu en 1932, puis en 1936 ; ses idées principales étaient que l'abaissement de la patrie était dû à l'affaiblissement des valeurs patriotiques, aux scandales financiers, et aux risques de guerre civile. Il défendait l'idée de patrie, et donc une armée forte et respectée, tout en restant ouvert à l'adhésion à la Société des Nations, en qui il voyait une idée d'avenir.

En 1936, Valette-Viallard fut reconduit, et d'une manière triomphale à Saint-Julien-Labrousse : 189 voix sur 224 se portèrent sur son nom, loin devant le radical Chassery, le socialiste Souchier, le communiste Bonnet. C'est peut-être l'occasion de rappeler que l'Ardèche ne participa nullement à la victoire du Front Populaire, puisqu'elle envoya à la Chambre, outre Valette-Viallard, Xavier Vallat, qui allait devenir secrétaire d'Etat aux questions juives sous Vichy, Gaston Riou, radical opposé à l'alliance avec la gauche, et Edouard Froment, socialiste, ferme soutien, lui du gouvernement de Léon Blum.

Après l'élection de 1936, Valette-Viallard s'illustra surtout par un amendement tendant à surseoir à l'application de la semaine de 40 heures tant qu'elle ne serait pas obligatoire dans les autres pays européens, et en demandant, avant toute grève, l'arbitrage obligatoire des conflits du travail. Ce fut apparemment sans états d'âme qu'il vota le 10 juillet 1940 la révision des lois constitutionnelles sous l'autorité du maréchal Pétain, mettant ainsi de fait un terme, avec la majorité de ses collègues, à la III^e République. Le député Froment et le sénateur Marcel Astier furent les seuls parlementaires ardéchois à s'opposer à l'assassinat de la République.

La seconde guerre mondiale, pour l'essentiel, épargna Saint-Julien-Labrousse. Certes, le maire Eloi Bard fut mobilisé, avec bien d'autres, mais revint dès l'été 40, avec bien d'autres aussi. Un camp de 35 réfugiés espagnols fut implanté brièvement sur la commune voisine de Saint-Jean-Chambre ; un autre, concernant cette fois 400 Juifs et 165 prisonniers politiques, fut organisé au Cheylard, à l'Institution Saint-Louis. Ils venaient de Chambaran, et ne restèrent que pendant l'été 1940.

La solidarité nationale à Saint-Julien-Labrousse ne fut pas un vain mot : le conseil municipal vota dès le 11 mai 1941 une subvention de 300 francs pour le Secours National, puis une autre de 1.000 francs pour le colis du prisonnier, renouvelées l'une et l'autre en janvier, puis en novembre 1942. Mais l'impression générale est que la vie suit son cours ; bien loin de subir la disette comme en 1914-1918, Saint-Julien-Labrousse organise quand elle le peut son marché aux bestiaux, et expédie vers la vallée du Rhône et de l'Eyrieux, le plus souvent par le C.F.D., nombre de produits animaux, du saucisson au fromage en passant par la volaille et les œufs. Preuve que les habitants avaient à manger à leur suffisance.

Quant aux combats, ils épargnèrent le village. Un maquis F.T.P.F. s'organisa aux alentours de Silhac à la fin de 1943, puis se déplaça sur les Nonières sans faire de crochet sur Saint-Julien-Labrousse. L'épisode le plus proche fut la fameuse bataille du Cheylard, des 5 et 6 juillet 1944. Le projet allemand était de poursuivre l'offensive vers Lamastre, ce qui aurait pu affecter Saint-Julien. Mais devant la résistance des maquisards, les Allemands regagnèrent Privas dès le 6 juillet au soir. Ce qui fait que les habitants de Saint-Julien purent, depuis leurs admirables points de vue, regarder brûler le château de la Chèze, le dépôt de munitions du maquis et la gare du Cheylard, sans redouter les fusillades ou les bombardements. La municipalité Bard ne fut semble-t-il inquiétée ni en 1940, ni en 1944. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ; on n'osera pas dire que Saint-Julien était heureux pendant cette période tragique. On osera toutefois écrire que les calamités qui frappèrent tant de communes ardéchoises à cette époque oublièrent cette fois le calme village d'où l'on peut si bien admirer les Boutières et les sommets du Mézenc et du Gerbier.

Mais au terme de cette évocation, on ne peut que s'interroger sur ce qu'on ne sait pas, sur ce qu'on ne saura jamais : l'intimité de la vie des hommes et des femmes qui, depuis tant d'années, vécurent en ces lieux, nous demeure inconnue. L'historien ne peut que recueillir quelques vieux papiers, oubliés ou conservés avec soin, ayant trait le plus souvent aux affaires publiques, aux questions de politique ou d'argent. Mais l'essentiel, ce que pensèrent, espérèrent, souffrirent ou vécurent les gens, lui demeure caché.

Et c'est sans doute très bien ainsi, parce qu'après tout, Dieu seul a le pouvoir de sonder les reins et les cœurs.

La Guerre de 14-18 à Saint-Julien Labrousse

La population totale en	1911	1921
Créas :	89	67
La Vialle :	57	44
Moins :	35	25
Soulobre :	34	27
Les Granges :	30.	31
Le Serre :	32	28
Les Seuls :	30	19
Trezins :	36	24
Bolle :	18	14
Trouiller-le-Bas :	20	28
L'Albouret :	24	?
Chalavon :	20	21

Basteyron :	13	14
Folember :	11	14
Le Buis :	19	11
La Mazas :	10	12
Fontanel :	24	13
Lallier :	9	14
Toboul :	9	12
Maisons isolées :	298	317

Population par tranches d'âge

0-1 an : 33.	0-1 an: 34.
1-19ans : 504.	1-19ans:394.
20-39ans : 232.	20-39ans:244.
40-59ans : 241.	40-59ans:216.
+de 59ans : 171.	+ de 59ans: 161.

Pour mémoire :

Naissances :	1911 : 21	1921 : 27	1994 : 1
	1912 : 20	1922 : 31	1995 : 1
	1913 : 20	1923 : 17	1996 : 4
	1914 : 28	1924 : 31	1997 : 5
	1915 : 20	1925 : 25	1998 : 3.
	1916 : 14	1926 : 27	
	1917 : 16	1927 : 27	
	1918 : 15	1928 : 18	
	1919 : 18	1929 : 33	
	1920 : 22	1930 : 27	

Mariages :	1911 : 14	1921 : 12	1994: 0
	1912 : 14	1922 : 12	1995: 1
	1913 : 10	1923 : 8	1996 : 2
	1914 : 10	1924 : 17	1997 : 2
	1915 : 2	1925 : 5	1998 : 2
	1916 : 1	1926 : 9	
	1917 : 4	1927 : 5	
	1918 : 9	1928 : 8	
	1919 : 29	1929 : 6	
	1920 : 20	1930 : 7	

Professions :

En 1911, il y avait au chef-lieu :

4 maréchaux-ferrants : Frédéric et Albert Fauriel, Elie et Antoine Lavenant

1 tisserand : Régis Fournet

2 cafetiers : Rémy Fayard, Jules Bernard

Le facteur : Germain Dallard

3 tailleurs : Marius et autre Marius Saurel, Henri Brolles

3 boulangers : Louis et Paul Ferrier, Pierre Charré

6 maçons : Paul Pabion, Régis Vaux, Emile Trouillier, Eugène et Denis Pabion, Louis Avenas

2 sabotiers : Emile Teyssière, Rémy Malfay et 2 cordonniers, Denis et Clovis Bancel.

Le cantonnier Henri Gray.

La buraliste : Emilienne Bancel.

Le scieur de long : Elie Aubert.

Le curé : Alphonse Courtial et son vicaire Philippe Charrier.

Les institutrices (sans doute religieuses) : Philomène Forot et Maria Guibert, plus leurs 2 aides.

L'instituteur : Eugène Delarbre.

Dans les hameaux, on trouvait :

4 menuisiers : Jean Balay à Créas, Sylvain Laye aux Granges, Germain et Charles Sérillon à Chalavon

3 meuniers : Philomin Péalat à Boissier, Jacques Sagnard et Emile Brunel à Fontanel

2 sabotiers : Henri Malfay à Ladreyt, Denis Gauchier aux Combes

2 cantonniers à la Vialle : Sylvain Delavis, Isidore Chazel

L'instituteur de l'Albouret : Odilon Blanc.

On trouvait encore dans la commune : 77 ouvrières ou ouvriers en soie, peu d'hommes, surtout des filles de 12 à 20 ans, 26 domestiques, 10 couturières.

Le village se suffisait pour la nourriture (mais pas de boucher ni d'épicier, car il y avait les jardins et le « caillou » et pour les vêtements et les chaussures. Ni médecin ni pharmacien (il y en avait au Cheylard) ni vétérinaire. Les couturières étaient épouses au foyer, les domestiques travaillaient dans les fermes, et certaines familles avaient des « nourrissons » (enfants de l'hospice). Les ouvrières en soie étaient des jeunes filles habitant chez leurs parents. Salaire : de 1f50 à 2f par jour. Les hommes étaient plus spécialisés et gagnaient autour de 4f. Une journée d'artisan valait de 3 à 4f. L'instituteur gagnait autour de 60f par mois en fin de carrière et était logé par la commune. Les prêtres n'étaient plus payés par l'Etat depuis la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9

décembre 1905 ; l'enseignement étant interdit aux membres des congrégations, les religieuses ne pouvaient enseigner que sous leur nom civil.

Contrairement à la légende, il y avait peu de cafés, d'autant qu'on était loin des grandes routes. Chaque ferme vivait le plus possible sur elle-même. On achetait l'indispensable en vendant ce qu'on avait en trop : petit élevage de volailles ou de lapins, œufs, grain et farine, vin... Surtout, on cherchait à aller travailler chez les « gros », ou à l'extérieur. Avec leur salaire, les filles faisaient leur trousseau : cela évitait d'avoir à payer une dot pour les marier.

En 1921, il y avait au chef-lieu :

3 maréchaux-ferrants : Charles et Paul Fauriel, et Elie Lavenant.

Le maçon : Paul Pabion

L'instituteur : Gabriel Roussier

Les mouliniers : Alphonse Chomarat et Antoine Pollet.

5 boulangers : Léon Laurent, Louis Ferrier, Henri Bancel, Emile Charré, Rémy Aubert.

Le facteur : Germain Dallard.

Les cafetiers : Jules Bernard et Rémy Fayard

Les tailleurs : Marius Saurel et Henri Brolles.

L'institutrice privée : Marie Faure.

L'instituteur public : Paul Vaux.

Dans les hameaux, on trouvait :

Les employés du chemin de fer : Séraphin Pizot à Créas, et Jules Chazot à Soulobres,

Les menuisiers : Joseph et Fernand Balay, à Créas, Charles et Germain Serillon à Chalavon, Rémy Chantel à Cheyrion, Sylvain Dufour à Pontet

Le cantonnier : Paul Lallier à la Vialle,

Le mécanicien : Maurice Ferrier à la Blache,

Le facteur : Albert Bouveron

L'instituteur : Odilon Blanc à l'Albouret

L'institutrice publique : Amélie Vinson à Créas.

D'autre part, on trouvait 17 ouvrières en soie (contre 77), 29 domestiques (contre 26), 3 couturières (contre 10).

Partout, les professions non-agricoles sont en chute libre : Elles employaient 33 personnes au chef-lieu en 1911, 17 en 1921. Dans les hameaux, on est passé de 19 à 13. Sabotiers, cordonniers, ont disparu. La diminution est forte chez les mâçons, les tailleurs, et surtout les ouvrières en soie et les couturières.

Que s'est-il passé ? D'abord, l'agriculture a aspiré la main d'œuvre moins abondante, notamment les filles et femmes. Surtout, l'argent manque : on ne fait plus travailler comme avant guerre artisans et commerçants. Les domestiques sont encore nombreux, parce qu'ils remplacent les tués à la guerre dans les fermes.

On ne peut pas dire que la population soit sensiblement moins nombreuse, ni au chef-lieu ni dans les hameaux. Simplement, les moins de vingt ans sont rares, du fait de la guerre et des faibles naissances de 1915 à 1919, en dépit de la reprise des années 1920. C'est l'économie qui a changé : elle n'offre plus assez d'emplois, et les difficultés économiques des campagnes entre 1920 et 1940 vont aggraver les choses, en maintenant les produits agricoles à des prix trop bas. L'exode rural va suivre, favorisé par les progrès de l'instruction.

C'est la crise économique qui a vidé Saint-Julien-Labrousse bien plus que la guerre de 14-18. Le second après-guerre aggraverait les choses, en multipliant les emplois urbains, en développant le machinisme agricole... et l'émancipation féminine.

SAINT MICHEL D'AURANCE

Mouliniers 1900 : néant.

Histoire de S. Michel d'Aurance, le Coulassou, octobre 1979. **AX 102.**

Patrimoine huguenot d'Ardèche, 2016, n°16 : Saint Michel d'Aurance, p. 43-57 : Relations entre communautés aux XVII^e et XVIII^e siècles, la gestion des biens des religionnaires fugitifs, les Charriers, la ferme de Leynard, sa cache.

Inventaire de Vaussèche : n°349: Achat de trois demies quartes seigle de censes pour Pierre de la Farge à lui vendues par Pons du Meailhe Saint Michel au Rance qu'il prenait sur Pons de Saint-Pierre et Jehanette la Fogeyre de Peyre Crose le 8 juin 1314. n°517 : Vente faite par Mathieu del Rance par Guillaume Allemand d'une terre près du lieu de Saint-Michel le 14 mai 1343.

Le Masel : n°372 : Reconnaissance en faveur de André Maurice à lui faite par Guillaume Bonnet de St. Michel le Rance d'une terre située au Masel et autres terres le jour de St. André 1317.

Société Populaire de Privas, p. 182. 23 Ventôse An II. La SP de Privas écrira sur cet objet à la SP du Cheylard pour rechercher l'auteur ou l'instigateur de la délibération prise par St. Michel le Rance sous le prétexte de la liberté des cultes.

Prieuré de S. Michel le Rance. Baux à ferme (2 p.) 75 H1 (2MI 916).

Eglise de S. Michel d'Aurance (le Coulassou) AX 9.

Dissolution du Conseil municipal de Saint Michel d'Aurance le 5 nov.1902 (notes) AZ 160.

Recensement de 1968.AX 576-58.

CANTON DE PRIVAS

AJOUX

Ajoux sous la protection de son rocher. D.L.8 3 1992. 2 BC 1.

Notes sur Ajoux : références du Regeste Vivarois, de l'inventaire des séries A,B,C,D, histoire d'Ajoux par Benoît d'Entrevaux, notes prises sur le livre de Jean Esteouille. AI 80-82.

Il y avait à Ajoux un vieux château sur une roche élevée. Il y aurait eu 365 fenêtres. Le nom d'Ajoux est réservé à l'endroit où se trouvait le vieux château. L'église est à Greytus. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.348).

Sur Ajoux, voir Benoit d'Entrevaux, R.V. 1910, et Jean Esteouille, « Vie et passions huguenotes au cœur du Vivarais », Curandera 1982.

2 mai 1283 : Hommage de Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, et de son épouse Bonne de Verfuel, héritière de Pons de Deux-Chiens, pour le château d'Ajoux. H 23.

14 mai 1332 : Hugues de Fourchades, coseigneur du château d'Ajoux, remet les clefs du château au seigneur dominant Giraud Adhémar, à qui le comte de Valentinois a remis toute justice et droit. (Giraud Adhémar est seigneur dominant de Montélimar, et vend en 1340 un tiers de ses droits à Benoît XII, pape d'Avignon ; pour H.F. Orban, il recherche une protection contre les Poitiers). En 1339, Aymar V acquiert une partie des droits des Adhémar sur Montélimar ; c'est par réaction que Benoît XII fit son acquisition.

26 décembre 1345 : Giraud Adhémar fait hommage pour Ajoux, en fief rendable, à Louis 1er (1339-1345), sauf hommage au roi de Sicile et à l'évêque de Viviers.

1360 : Louis de Bermond d'Anduze est seigneur d'Ajoux, et sa fille Antoinette portera ce fief dans la famille de Lévis par son mariage avec Philippe de Lévis en 1395. H 28.

30 juin 1382 : Hommage de noble Guiot Adhémar pour le château et le fort d'Ajoux, diocèse de Viviers, H 29.

Prieuré d'Ajoux. AD 07, 23 H 1 (2 MI 821).

Supplique de Pierre Catillon, prieur d'Ajoux, pour un vol de blé (1696). AD 07, 1 J 73.

A.D. 07, 2E 2195 bis f° 666-772 : Inventaire du château d'Aps, fait le 12 janvier 1750. Voir à « époque médiévale pour Alba ». Il s'agit de l'inventaire des titres de la baronnie d'Aps ; ils remontent à la fin du XIII^e siècle, et concernent toute la baronnie et ses dépendances, dont Ajoux, Aubignas, Saint-Pons, etc.

Paul Camus : Saint-Martial et la seigneurie de Fourchades, T.II p.118. Hugues de Fourchades était co-seigneur d'Ajoux. Il fut témoin le 22 juillet 1360 dans un acte passé au Malpas, mandement d'Ajoux. Il mourut vers 1362 et fut enterré dans l'église d'Ajoux. p.177-178 : En 1480, Lucie de Fourchades échangea la co-seigneurie d'Ajoux avec les terres de Sardiges, après accord avec Louis de Lévis-Ventadour (R. de Gigord : les quatre mandements des Boutires, R.V. 1910 p.390).

F. Bréchon : T.2 p.229: Un péage se perçoit au lieu-dit « le Malpas » dès 1281. Ce lieu relève du mandement d'Ajoux, mais les habitants de Privas en sont exemptés. Le château et le mandement d'Ajoux sont inféodés à la famille gévaudanaise de Douchanet dès le milieu du XIII^e (P.Y. Laffont). Mais nous ne connaissons pas la teneur exacte des droits de ceux-ci. En 1316, Sybille des Baux afferme pour 5 ans les péages de Privas et du Malpas (AD 38, B 3897), preuve qu'il en restait dans la famille des Poitiers. En 1394, les revenus du Malpas figurent dans les comptes de la châtellenie de Privas (AD 07 C 196 f° 707). Louis Fougeyrol, fils à feu Alexandre, du lieu de Cévelas, paroisse d'Issamoulenc, doit à sieur Alexandre Charrier, fils à feu Alexandre, notaire à Ajoux, 83 livres 10 provenant de prêts consentis pour s'équiper pour le service du Roi où il est engagé. (17 juin 1711).

2 E 4591 f°76 : Alexandre Charrier vend à Jacques Boursarie, notaire royal à La Chièze, paroisse de Pranles, l'office de son père notaire à Ajoux, ses provisions et réceptions au sénéchal de Nîmes le 25 2 1662 (17 juin 1711, Laurens notaire).

E. Reynier, Hist. de Privas, t. II, 2. p.154 : en 1715, Mathieu Bac drapier achète à noble Louis de Franchessin sieur de Bret, à St. Péray, les 3 domaines de Fau, du Lieu et de Blandinas, à Ajoux et surtout Pourchères, d'un seul tenant, 17.500 l.

J.Esteouille : Ajoux en Boutières et Louis Ranc (1716-1745). Brochure, 1968. 2 BC 5-6.

J. Estéouille : Les Boutières dans le Vivarais et Ajoux dans les Boutières, R.V. 1968 pp.110-119 et 155-166. Plan d'Ajoux.

Il y a 250 ans, Louis Ranc, pasteur martyr. D.L. 19 3 95. 2 BC 1.

Recensement de 1968. 2 BC 3-4.

La ferme-auberge inaugure. D.L. 4 8 92. 2 BC 2.

Le télé-travail en milieu rural. D.L. du 4 01 96. 2 BC 2.

Eurobois : le pont récompensé. Tribune du 20 3 2003. AH 42.

Nadine Diquero : Ajoux, sur le chemin de nos écoles. Lavastet, le Bouchet, chef-lieu, (1833-1973). Ajoux, 1998, 36 p. 21 J 193.

Ajoux : le premier pont en châtaignier massif. Tribune du 4 01 2001. AY 67.

Iconographie: 2 planches de diapositives sur les ruines du château d'Ajoux. AF 147 et AF 148.

ALISSAS

F. Bréchon : T.2 p.224 : En 1392, la commune d'Alissas est aux mains des Routiers, empêchant le voyage de Baix à Privas de Pons Dubois et du procureur de la communauté de Baix. (A.D. 07; E dépôt 17 (A.M. de Baix) CC 1 f°23). La perception du péage du mandement de Baix était au toponyme le Péage, à la limite de Chomérac. Il est mentionné dès le XIII^e siècle. Le tracé de la route a été modifié en 1787, et un plan annexé au devis les présente ((A.D. 07 C 768). La commune d'Alissas fut le théâtre d'un combat entre catholiques et protestants à la fin de l'hiver 1621. Les protestants de Privas, dirigés par le brave Brison, attaquèrent les catholiques de M. Ducros des Bains, cantonné à Lempis. M. Ducros le repoussa sur Alissas, et les régiments de Montréal, de Lestrangé et d'Aps vinrent le secourir. Brison put se retirer sur Privas et le village d'Alissas fut incendié.

(Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.140) Au XVII^e siècle, il y avait de nombreuses tanneries à Alissas

Cyprien Combier (1805-1874), d'Alissas, publia en 1864 le « Voyage au golfe de Californie ». A 23 ans, il achetait avec deux associés « la Félicie », et allait commercer par le cap Horn dans l'océan Pacifique. p.123.

Les carrières d'Alissas. D.L. 16 11 2002. 2 BC 7.

Projet de Benoît, d'Alissas, d'établir une béalière pour installer une fabrique à soye. A.D. 34 C 2295- C 19.

Notes diverses sur Alissas au XVIII^e. 2 BC 6. (Sans doute préparation du 3Ddéveloppement de la Révolution à Alissas3, Informations Régionales de Grenoble).

Notes prises sur le registre des délibérations communales d'Alissas sous la Révolution. AN 213.

Le développement de la Révolution à Alissas, article + documents parus dans « Informations Régionales », revue du CRDP de Grenoble en 1973. AS 137-146.

Délibération relative au partage des communaux à Alissas. AD 07, L 1194.

Sur Alissas, voir Etude de A. Benoit d'Entrevaux, Privas, 1894, 28 p.

Sorties et randonnées Patrimoine Huguenot 2003 : pp. 3-6: visite du vieil Alissas, les protestants d'Alissas, la tour de Vaneilles.

Histoire d'eau : adhésion au syndicat Ouvèze-Payre en 1945. Article D.L. 6 septembre 2005. O 233.

Comptage routier été hiver 1992-1997. 2 AP 34.

La vieille église oubliée. DL du 25 12 99. AY 85.

Si la commune nous était contée... (histoire de l'église au XIX^e siècle). DL du 6 1 2000. AY 85.

Le pèlerinage de Notre Dame des Roches, Hebdo 27 8 93. 2 BC 8.

Et le train s'arrêtera à Alissas. DL du 18 10 2000. AY 86.

Faire revivre Alissas (plan de structuration du nouveau centre) Tribune 28 9 2005. 2 AF 253.

Des tables d'orientation installées à N.D. des Roches. D.L. du 17 1 2012. 2 AL 162.

La voie verte Alissas-Privas au cœur du Conseil municipal. D.L. 11 12 2014. 2 BJ 24.

Iconographie

19 Fi 51-54 (fonds J. Bonnel) : Inondations d'Alissas.

12 Fi 1-2: (coll. Lacombe) : Rue centrale d'Alissas, avec personnages.

COUX

Coux d'hier et d'aujourd'hui ; D.L. du 10 7 96. 2 BC 17.

Archéologie: les mystères d'un four à pain. Tribune du 31 07 86. 2 BC 22.

Note sur les grottes de la Jobernie, in « Voyage autour de Privas » de Mazon. AN 180.

Inventaire de Vaussèche. n°376: Hommage pour Hugon de Geis à lui fait par Hugon de Tappernous pour une vigne au terroir de Lolière près de l'église de St. Martin de Coux maison et ouche le 6 août 1286. n° 122 : Achat de censes pour Guillaume de Coullons fait de Hugon de Chal... une somée seigle à prendre sur Estienne des Sainhes de Saint-Martin (de Coux ?) reçu par M° Jehan d'Escoullenc le 14 février 1315. n°144 : Donation entre vifs pour nobles et religieuses personnes Jehane et Héliips de Presles de Vaussèche sœurs habitant à Seynes faite par M° Bausile de Saint-Martin et Pierre de Saint-Martin d'une terre herme depuis plantée au lieu dit las Costes le 4 avril 1554.

Chassagnes. n°121: Achat pour Gui de Geis fait de Pierre du Pont d'une propriété au lieu de Chassagnes les St. Martin de Coux de l'année 1258 avec investiture le vendredi avant Pâques 1264 du seigneur de Chalencon.

Maurice Ferrand : le four des Bros, à Coux (Ardèche) Ardèche-archéologie n° 6 1989 F 30.

Comptages routiers été-hiver 1992-1997. 2 AP 20.

Coux, un village qui ne manque pas de caractère. Entretien avec le maire, Jean-Louis Bonhomme.

Le Granic part à la reconquête de Coux. Entreprendre à Coux. Les grottes de la Jaubernie. Entretien avec Michel Rigaud. Gazette des Villages n° 14.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001 p.8 : Notes sur Villeneuve et Masneuf.

F. Bréchon T.2 p.223 : Sur les cadastres napoléoniens, on voit encore un sentier poursuivant en rive gauche de l'Ouvèze, traversant le Mézayon, puis montant droit vers le Vanel. Un autre axe prend au pont de Coux, qu'on peut attribuer aux XV° ou XVI° siècles. La route continue ensuite vers Tauléac, où elle rejoint la route venant de Baix. Le pont de Coux a dû être fait pour favoriser le roulage, mais il n'y a aucun dossier dans les archives du Languedoc ni dans celles des Etats de Vivarais. En outre, ce chemin est bien inscrit dans le parcellaire. Ce qui fait qu'on ne peut lui attribuer de datation. p. 227 : En 1466, Aymar de Poitiers rend hommage de sa seigneurie au roi et indique que le péage du mandement de Privas se perçoit au mas de Coux.

2 E 4587: Quittance de 500 livres délivrée par Gabriel Laroche, de Coux, à Claude Plantier, avocat en Parlement, bailli de Brion, habitant au Cheylard, suivant arrêt de compte du 23 février 1702, passé dans la maison de Jacques Molin, prieur et curé de Coux. (19 avril 1705).

Tableau des 2/20° fin XVIII°, AD 07 C1115. AN 222. Principales cotes en AN 229.

Toute simple... L'histoire d'une petite église (celle de Coux). Tribune 12 2 98 (Sylvain Villard), 2 BC 10.

Visite à la grotte de la Jaubernie et à l'église de Lubilhac 2 BC 11-16. (C.T.L. avec dessins de R.Comte)

Grottes de la Jaubernie : sur les traces des Huguenots. Tribune, 22 8 91. 2 BC 180.

Grottes de la Jaubernie : patrimoine en péril. Tribune, 08 02 96. 2 BC 180.

Une carrière de pierres meulières (près de la Jaubernie). Article Tribune du 1 9 88. 2 AK 57.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : Prix de spécialité à Auguste Vialet, viticulteur sur les pentes de Bourdély, K 31-32.

André Blachon : Notes sur la structure agraire à Coux, Ruoms, Guilherand, Rochemaure. Privas, 1942, 31 p.

Recensement de 1968. 2 BC 19-21.

Une mairie toute ronde pour la commune de Coux. D.L. 25 1 98. 2 BC 18.

Coux: réfection du pont de Salière: note salée (30 4 98) et « les travaux débutent » (29 5 98). Tribune. 2 BC 18.

Louis Soubeyran : Essai historique sur les Soubeyran ou Soubeyran cévenols et en particulier sur les Soubeyran de Montélimar et Dieulefit originaires de Chassagnes près de Privas en Vivarais, Dieulefit, 1934, 608 p.

Katarina de Vaucorbeil : Les Ladreit de la Charrière, 750 ans d'histoire, Paris 1994, 383 p.

Place de l'Eglise : création d'une place publique, avec plan. Article Tribune du 8 7 99. AH 23.

Bulletin municipal n° 6, décembre 2000. BR 13.

Le patrimoine local en questions. Tribune du 15 5 2008. AL 55.

A l'assaut des grottes de la Jaubernie, D.L. du 13 8 2009. AS 89.

Restauration du moulin de la Pataudée. Tribune du 3 9 2009. AU 34.

Regards de Coux. Nov 2010. 2 AG 59-60.

Histoire d'une église un décor pour sa façade (1945). Tribune 19 11 92. (Sylvain Villard) 2 BC 18.

J.M. Gardès : L'Ardèche terreau de riches ? Marc Ladreit de la Charrière. Envol, mai 2012 p. 14-16

Le Moulin d'Onclaire, prospectus, 2 BC 9.

A Coux, un moulin reprend vie ! (Moulin de la Pataudée). Envol, avril 2014, p. 10-11.

Coux, perché au-dessus de l'Ouvèze. Ma bastide, mars 2015. 2 BK 11-12.

CREYSSEILLES

Paul BELLIN et Gérard CUNY « La découverte d'une dalle de sépulture ornée dans les sépultures rupestres de Creysseilles » revue « Ursus Spelaeus » n° 4 pp.32-35.

Un patrimoine de quatre mille ans (matériau d'il y a 2.000 ans, entre âge du cuivre et âge du bronze). D.L. 13 8 92. 2 BC 25-25

L'église Saint-André de Creysseilles (dépliant, sans doute 1998). 2 BC 23-24.

Chanoine Therme : cahier n°3 p. 60: Origine de l'église de Creysseilles.

Voir J. Combier, « Gallia-Préhistoire » CNRS 1963. Indications sur l'occupation préhistorique de Creysseilles.

Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon p.312 : La tradition locale rapporte qu'un combat aurait eu lieu à Creysseilles, sur le petit plateau de la Chaze. Vers 1850, on y découvrit des ossements et des armes. Il y a à Creysseilles et à Veyras des tombes creusées dans le grès, qui devaient être recouvertes d'un couvercle aujourd'hui disparu. Tous les corps étaient orientés les pieds à l'est ou au sud. Les tombes de Creysseilles sont au nombre « d'une vingtaine, dont le principal groupe est au village même de Creysseilles. On en voyait une quarantaine autrefois, au Rocher des Morts. » Voir biblio sur « Commune de Veyras ». L'ancienne église de

Creysseilles se trouvait peut-être au Rocher des Morts. Elle fut détruite au XIII^e siècle. On transporta le culte à une chapelle dédiée à Saint-André. L'église est aujourd'hui dans ce quartier, non loin du col des Croix, carrefour d'anciennes drailles, non loin d'un ensemble de gravures rupestres. La nef est romane, en trois travées, sauf la voûte au berceau brisé, peut-être du XIV^e. L'adjonction de deux chapelles latérales faisant office de transept est du XIV^e. L'abside romane a disparu, remplacée par un chevet carré. Les chapelles sont supportées par des croisées d'ogives. Il y a des sculptures sur ses chapiteaux, et sur la clef de voûte, un graphisme compliqué. La cure actuelle serait un ancien prieuré, où se serait retiré un aumônier de Charlemagne. Le bâtiment serait son œuvre. Il a un air de château-fort, avec deux tours, l'une ronde et l'autre carrée, percées de meurtrières (Mazon, même ouvrage, notes et texte p.323).

Notes prises sur Creysseilles, dans « Voyage autour de Privas », de Mazon, AN 179.

Eglise de Creysseilles.

Sortie de la Sauvegarde du 15 juin 1968. (Carlat-Malartre, Visite à travers le patrimoine vivarois).A 2

Sorties et randonnées de 3Patrimoine Huguenot3 2000, Les Croix de Creysseilles, le Vabre. Interrogatoire du prédicant Jacques Fort au château de Beauregard le 15 septembre 1691.

Nécessité de créer une 2^e section à Magerouan pour favoriser le "parti de l'ordre" (9 août 1852). AN 150.

Recensement de 1968. 2 BC 27-28.

Non aux mines d'uranium ! (permis dit de Creysseilles). Vers 1979-80. 2 BG 188-189.

Restauration de la sacristie de l'église de Creysseilles. D.L. 20 08 85. 2 BC 22.

Grandeur et descendance (de la famille Terrasse). D.L. 3 8 92. 2 BC 28.

Les totems de Magerouans (J.P. Hellé). D.L. 17 8 95. 2 BC 139.

Le club des utilisateurs d'Internet à Creysseilles (14 02 2011). 2 AE 80-81.

DUNIÈRE SUR EYRIEUX

Généralités

Texte de la brochure de 2007 : Dunière sur Eyrieux autrefois. 2 AI 9-49.

Bref résumé à l'intention de M. Yves Chastan, pour la cérémonie du centenaire de la commune le 12 mai 2007. 2 AI 51-52.

Promenade dans le passé de Dunières-sur-Eyrieux. (12 avril 1997). W 235-238.

Dunière sur Eyrieux. Historique.

La commune de Dunière-sur-Eyrieux est de création récente : la loi du 18 novembre 1907 érigea en commune distincte les sections de la Traverse et du Monteil, qui faisaient jusque là partie de la commune des Ollières, elle-même incluse dans la communauté de Saint-Fortunat jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Cependant, le territoire sur lequel s'étend cette commune récente a une longue histoire. Dunière tire en effet son nom de la rivière qui le traverse, et qui constituait jusqu'au XIX^e siècle un redoutable obstacle sur la voie muletière qui, depuis Saint-Laurent-du-Pape, conduisait à Saint-Michel de Chabrilanoux, et de là aux Ollières, puis à Chalencon et de là à Saint-Agrève et au Puy.

Sous l'Ancien Régime, Dunière faisait partie de la baronnie de Chalencon, qui appartenait aux comtes de Poitiers-Valentinois, puis à partir de 1419, tantôt au roi lui-même, tantôt aux Poitiers Saint-Vallier, dont la plus illustre représentante fut la favorite d'Henri II, Diane de Poitiers. Dunière fit donc un moment partie de ses terres. Un document du 21 juin 1452, écrit par Audibert de Châteauneuf, c'est-à-dire Saint-Julien Boutières, nous permet de savoir qu'à cette époque le pont de Dunière existait déjà ainsi que les lieux de Mastenac et de la Traverse, signalés, eux, dès 1332. La vigne semble être la principale ressource, et des convois de mulets montaient le vin en Montagne, redescendant avec du foin et du bois. La Réforme se répandit rapidement dans tout le Vivarais, et particulièrement dans la vallée de l'Eyrieux. Les guerres civiles du XVI^e siècle semblent avoir épargné la région ; par contre, après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, le hameau de Mastenac et de la Traverse devint un des hauts lieux de la résistance, abritant des assemblées interdites, dirigées sans doute par Jean-Pierre Dortial ; en 1704, ce dernier est à l'origine d'une insurrection en rapport avec celle des Camisards, au cours de laquelle l'église de Saint-Fortunat fut brûlée, ainsi que celle de Saint-Julien-le-Roux. Au début du XIX^e siècle, il y avait à la Traverse 107 réformés contre 72 catholiques. La Dunière n'est franchie par un pont en pierres qu'en 1827 ; aussitôt naît le hameau du Pont Neuf, l'actuel chef-lieu communal. Les habitants de la Traverse, du Monteil et du Pont, poursuivent la domestication de l'Eyrieux pour pouvoir exploiter la plaine des Avallons, dès la fin du XVIII^e siècle au moins. Un syndicat se constitue, reconnu en 1892, qui obtient en 1893 une prime départementale pour avoir canalisé l'Eyrieux, et avoir installé dans la plaine des vignobles de Clinton, sur treille, adaptés à la lutte contre le phylloxera. L'industrie est présente dès 1851 sous la forme des moulins, qui aboutiront au début du XX^e siècle à l'édification de l'importante usine de Pierre Virgile-Chareyre. Dès 1914, les vergers sont plus importants que les vignes, et on peut dater de cette époque la création de l'immense pêcheraie des Avallons, la vigne se limitant aux coteaux comme ceux qui bordent la Dunière, ou encore ceux de Mastenac ou de la Traverse. De nos jours, la commune attire de plus en plus de retraités ou de jeunes actifs travaillant sur Valence ou la Voulte. La promenade de la plaine des Avallons, avec vue sur le vieux hameau viticole de la Traverse, le sentier d'interprétation qui suit les gorges de la Dunière, sont des attractions appréciées par les promeneurs et les touristes.

Moyen-âge

F. Bréchon: T 1 p.117 : Un pont sur la Dunière est attesté dès 1334, qui doit remplacer ou compléter une planche sur la route de Beauchastel au Cheylard. Au lieu-dit « la Planche », on remarque des aménagements sommaires : un bloc émergeant de l'eau, retaillé pour obtenir un sommet aplani, alors que la rive gauche « présente elle aussi un replat à même hauteur. » Rien n'est repérable en rive droite. La traversée est de 8 à 10 mètres, et il devait y avoir deux volets reposant sur le bloc central. Il faut donc des poutres : il s'agit donc plus d'un pont de bois que d'une simple « planche ». Description reprise T.2 p.192. p.118 : un bac est attesté en amont de Dunière, sans doute à Baffie, en AD 07 C 196 f° 523.

J. Régné : Regeste Vivarois. *Bello Visu* : (n°938) : Cité par noble Philibert de Colans dans le dénombrement qu'il fait au roi-dauphin ; il déclare la tenir du chapitre de Saint-Barnard de Romans, ainsi que ses autres métairies de La Brosse, la Sonnaria. Il reconnaît tenir du roi, outre son fort de Collans et dépendances, ses vignes de Boscharnos, le mas du Pont au mandement de Gloyras, le mas de la Jonsaria (?), plus autres cens au mandement de Durfort où il a son cellier, vignes, terres et bois appelés de La Gardette ou de Bessenas. (9 février 1491). (*Bello Visu pourrait bien être Bellevue.*)

Dunière : cote 869 : Hommage de Charles de Chaissiac, de Chalancon, pour les maisons, terres, prés et vignes qu'il avait aux mandements de Durfort et Chalancon, dont « un pré et une terre situés au lieu de la Pongue Dunerie, mandement de Chalancon, joignant la rivière de Dunerie mandement de Chalancon au pied, les terres de Mondon de Vernes en tête et autres confins ». (16 nov. 1489). 875 : Hommage de Raymond Abin, du lieu de Prat, notaire royal de Saint-Fortunat. Le chemin qui va de Saint-Fortunat à Pont

Duneyre est cité comme confront du vent de l'une de ses terres. Une autre terre (vigne) confront le chemin qui va de Saint-Fortunat au Pont de Pierre. 878 : Antoine de Chambaud dit de la Tourette prête hommage pour les moulins qu'il avait tant sur les rivières d'Héréon que de Dunière au mandement de Durfort et pour le port qu'il avait sur la rivière d'Héréon. (20 novembre 1489). 937 : Dénombrement de Claude de Presles, fils de Guillaume, seigneur de Chambon et de Geis, qui reconnaît un tènement dit de Pérus, proche de la rivière de Dunière. (9 février 1491).

Mastenac : 771 : Dénombrement par noble Odebert de Châteauneuf, seigneur de Châteauneuf-en-Boutières, parmi lequel on trouve «ès lieux de Pont de Dunière, Fabrique de Mastenac et de la Traverse 90 setiers ou brochées de vins ». (21 juin 1452). 940 : Dénombrement fourni par Claude de Hautvillars, où il cite ses maisons de Los Duneiros, confrontant le ruisseau de Dole, le chemin qui va de Saint-Maurice à Chalancon du vent (sans doute l'actuel hameau de Dunière), plus douze hommes de guet au château du Hautvillars, d'autres terres confrontant le chemin qui va de Chalancon au pont Dolières, puis ce qu'il avait au mandement de Durfort, soit : « Premièrement une maison située au lieu de Mastenac avec le jardin y contigu confrontant le chemin qui va de Chalancon à Saint-Fortunat du vent, la maison et jardin de François et Claude Delafont du levant et bise, le jardin de François Messenc du couchant, plus une vigne située au clos de Mastenac, confrontant le chemin qui va de Chalancon à Saint-Fortunat de bise, les vignes de Claude de Borjac, de Guillaume Colundy, de Maron Savinas et de François Court du levant, les vignes de Jacques Pastorel, de Claude Borjhac, d'Etienne Pasta, de François de la Fontel, de Pierre Messenc, du vent, plus un pré situé au pied du prieuré de Saint-Fortunat.... » (19 février 1491)

Monteil : n° 736 : Lettre constatant l'hommage prêté par Astorg de la Menzes pour ce qu'il possédait à Chalancon et à Monteil. (15 juin 1447).

La Planche : 888 : Hommage prêté par Antoine du Pont du mandement de Durfort pour sa part de l'héritage qu'il avait indivis avec Philibert de Pont, son frère, situé au mas de Planchia au mandement de Durfort, consistant en maisons, terres, prés, vignes, droits et appartenances. (20 novembre 1489). 906 : Hommage prêté par Philibert du Pont, notaire de Saint-Fortunat, et par Antoine du Pont, frères, pour la métairie appelée de la Planche, située en la paroisse de Saint-Fortunat, consistant en maisons, châteaux, terres, vignes, pour un pré appelé Noyarey situé en la paroisse de Saint-Michel, mandement de Chalancon, et pour une terre appelée la Coste la Planche en ladite paroisse de Saint-Fortunat, et pour les cens et rentes qu'ils avaient au mandement de Durfort (23 novembre 1489).

La Traverse : voir n°771 (*Mastenac*) : 826: Echange entre Guinot de Chambaud, seigneur de La Tourette et Antoine de Chambaud son frère, d'une part, et Antoine Largier, marchand de Saint-Agrève, par lequel Chambaud donne audit Largier plusieurs cens sans dire les quantités et noms des débiteurs, disant seulement que l'un était de la paroisse des Ollières, un autre de la paroisse de La Traverse, et en échange le dit Largier donne à Chambaud plusieurs cens dénombrés et nommés au mandement de La Tourette, pour raison duquel échange il est observé que Largier devait 200 livres au roi-dauphin, comte de Valentinois et Diois pour les lods, pour lesquels il fut ensaisiné par le conseil delphinal le 20 juin 1488, somme payée au sieur Guion, receveur général de Dauphiné.

P. Charrié : Dictionnaire topographique de l'Ardèche, mentions des lieux-dits de Dunière et des Ollières, K 207.

Inventaire des titres de la maison de Vaussèche

Mastenac : n°406 : Accensement pour Galéane (Gastone?) au nom de son fils Hugon de Préhelles d'une vigne que ledit Préhelles avait au claux de Mastenac à Guillaume Sonier le 8 novembre 1279 - cens de 5 brochées de vin. n°371 : Accensement fait à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre dite le Garayt au plan de Silhac en mars 1301 - cense de 1 sestier de seigle 3 quartes d'avoine et 1 geline pour le Garayt, à Silhac. n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du val d'Héréon à Jean Fournier du Mastenac le 25 février 1322 sous la cense de 3 oboles. n°409 : Investiture de Pierre de Préhelles pour une vigne échangée au terroir de Mastenac par Jehan de Porte habitant de Royas qui la cède à Jehan du Fournier, du lieu de Mastenac le 5 novembre 1340 - cense d'une brochée de vin. n°337 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat de Jean Fournier à un de Royas d'une maison située à Mastenac le 5 novembre 1346.(pas de cense indiquée). n°397 : Accensement en faveur de Jehan de Chabanettes et Girine sa femme fait à Jehan du Four d'une vigne au claux de Mastenac le 29 novembre 1353 - sous la cense d'une brochée de vin. n°223 : Reconnaissance en fief franc à Ymbert Dauriac procureur de Gastonne fille de feu Roger de Préhelles de ce qu'elle prenait à Mastenac et cros de Mastenac le 25 octobre 1356 (pas de détail des cens). n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Préhelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457 (pas de détail des cens). n°296 : Transaction passée entre Claude de Préhelles et Claude Sarraimier de Mastenac pour une vigne appelée Claux de Tappernous le 30 juillet 1506 (pas d'autres précisions).

Monteil (le) : n°393 : Achat de cens pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux faits par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre sur Marite du Montelh, 5 brochées de vin. n°369 : Diminution de cens pour Pierre Pascoret de Monteil à lui faite par noble Pierre Balme et son frère de 13 brochées de vin à 6 à cause des inondations tant d'Héréon que du ruisseau de Bouyon le 14 novembre 1400. n°134 : Claude de Préhelles vend à Anthoine Feugier du Mas de la Planche un chasal et une maison au Monteil pour 26 florins le 26 août 1506. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverse du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Ollières du 27 mai 1534.

Tappernous : n°343 : Achat pour Claude de Préhelles d'un tènement de pré et vigne appelé le Claux de Tappernous sis au lieu du Monteil paroisse de Saint-Fortunat à lui bailhé par plusieurs le 21 juillet 1506. n°296 : Transaction passée entre Claude de Préhelles et Claude Sarraimier de Mastenac pour une vigne appelée Claux de Tappernous le 30 juillet 1506.

Temps Modernes

S. Mours : Le protestantisme en Velay et en Vivarais. p.336 : Dortial et les fanatiques de la Traverse. K 192-193.

Liste des huguenots fugitifs accueillis au refuge et provenant de Saint-Fortunat (incluant Dunière, Saint-Vincent et les Ollières), dont Gaspard de Bavas, Jacques et Marie-Madeleine de Beaulieu, Mme. de Burine, Abraham et Louis Fougerol, Pierre Lapize de Sallée, Giraud Reymondon notaire, Gabriel de Romieu, ministre, origine Marc Autrand-Patrimoine Huguenot d'Ardèche. AP 87-89.

A.D.A. C 56 : La levée des impositions doit être faite par Blache, des Combes, ayant pour caution Crumière du Monteil, Jacques Faure de la Planche. Canson est consul, et Terrasse greffier. U 182.

La plaine des Avallons : transaction entre Louis Riou, meunier de Dunière, et les propriétaires du terroir d'Avallon, le 22 août 1770, notaire Louis Jallat, aux Pauses (St. Vincent de Durfort). Origine : M. Sallée, des Plaines, transcription Marc Autrand. W 209-211.

Transaction sur la construction et l'entretien du canal le long de la route des Avallons, 26 août 1770. (Sonier notaire, 2 E 4488, f°193). AO 63.

Réparations faites au pont de Dunière par Gabriel Canson, des Ollières, en 1774.-A.D.A. C 1340. f°43. B 13.

XIX° siècle

Délibérations de St. Michel de Chabrillanoux relatives à la construction du pont sur la Dunière, 1818-1823. 2 AV 87-88.

Plan cadastral napoléonien (N et B) de prises d'eau sur la Dunière en 1812. AK 81-82.

Plan cadastral napoléonien (N et B) du hameau des Combes en 1812. AK 83.

Paysage de Dunière au début du XIX° siècle (le Pont de Dunière, Mastenac, ancien pont) K 183-186.

Plan cadastral napoléonien de la partie basse de la commune, avec vue du pont ruiné sur la Dunière, le moulin à Valon, etc. G 33.

Revenu cadastral aux Ollières en 1822, y compris Dunière. U 159-161.

Tableau d'assemblage du cadastre « napoléonien » de Dunière, section A (le Monteil), B (la Traverse), C (Teynac). G 34 et 2 AI 47.

Paysages de la Traverse, et de la plaine des Avallons, début XIX° (cadastre napoléonien). K 194 et 2 AI 48.

Croquis du cadastre au confluent de la Dunière, cadastre napoléonien. K 208.

Extrait du plan cadastral napoléonien, plan de l'île des Avallons au début XIX°, K 195.

Recensement par culte à la Traverse, s. d., sans doute XIX° siècle. K 189.

Recensements de 1846, (?), 1851, K 189-190.

A.D.A. 388 S 1/ 27. Histoire du barrage des Avallons au XIX° siècle. U 172-173.

Détails sur la construction du barrage des Avallons, origine inconnue, O 235.

Plan concernant l'affaire du moulin des Avallons aux Ollières (1882) et l'affaire Fougeirol contre Mey à Saint-Sauveur (1882). AD 07, 3 U 2 910.

Rapport sur les primes d'honneur 1893, prix d'irrigation au Syndicat de la plaine des Avallons, K 28-30.

Infractions au droit du travail chez Camille Malosse, à Dunière. (notes). AZ 163.

Répartition du sol de la plaine des Avallons en 1907, et propriétaires par hameaux. U 239.

Syndicat d'irrigation de la plaine des Avallons, 1894-1948, A.D.A. 7 M 625. L 166. suite O 235. Liste des membres en 1906. O 256.

Protestation de Dunière contre le refus de régler les conditions de séparation, 1885, D 39.

Erection de Dunière en commune. (1873-1908). A.D.A. 9 M 3. U 217-218.

Projet de digue Saint-Vincent-les Ollières. (1891-1938). A.D.A. 388 S2/6.

Durée normale du travail et salaires par jour pour la reconstruction du barrage des Avallons en 1903, 7 M 625. O 257.

Dunière, état des sections, vers 1907 : le Monteil, la Traverse, Combouret, K 187-188.

Propriétés de Pierre Chareyre, moulinier à Dunière, vers 1909. K 199-200.

Utilisation du sol le 16 juin 1914, K 191.

XX° siècle

Série de CPA au format 21x29 : sortie du pont côté les Ollières ; vieux pont et usine Faure ; -vue du hameau du Monteil avec plantations ; entrée village côté les Ollières ; vue de la vallée avec moulinage Chareyre ; vue intérieure du moulinage Chareyre ; vue d'ensemble de la commune vers 1960 (Cliché CIM) ; sortie du pont côté les Ollières (maison Vignal). 2 AI 1-8.

Electrification rurale, réseaux communaux de Dunière-Saint Fortunat, 1927-1941, A.D. 07, 7 M 729.

Syndicat intercommunaux d'électrification, Moyen-Eyrieux, 1924-1939, A.D. 07 7 M 877.

Chemins ruraux de Dunière, dont chemin des Avallons, (1910-1947), voir cotes en L 161.

Syndicat agricole local à vocation multiple, 1900-1936. Notes prises sur 7 M 15, L 163.

Caisse locale d'assurances mutuelles, à Dunière, 7 M 26. Notes en L 164.

Liste des électeurs à la Chambre d'Agriculture, commune de Dunière sur Eyrieux, notes prises sur 7 M 8, L 164-165.

Liste nominative du personnel des usines Virgile Chareyre, à Dunière, le 18 septembre 1940. H 113-114.

Déclaration d'accident du travail, chez Pierre Virgile Chareyre, moulinage à Dunière le 26 novembre 1964. K 201.

Règlement intérieur des Retorderies et Moulinages du Val d'Eyrieux (Pierre Virgile Chareyre), copie de 4 U 13/162. AA 117-121.

Lettres des retorderies et moulinages du val d'Eyrieux, (Pierre-Virgile Chareyre) 1967. K 203-204.

Commune de Dunière, réparation outillage chez Guillermond, machines agricoles, 5 décembre 1968. K 202.

Informations sur le moulinage Pierre Virgile Chareyre, à l'occasion de la vente le 17/7/ 1987. K 209.

Enquête annuelle de recensement 2005. Dunière sur Eyrieux. W 1.

Mots et expressions de Dunière il y a 40 ans et plus. (Bernard Durand). Y 113-117.

La commune a 100 ans. Article Hebdo de l'Ardèche 11 mai 2007. Y 184.

Le tissage, passion et thérapie, (Monique Nugues), D.L. 2/2/1997, K 210.

A.D. 07 7 Fi 83. 1 : Fonds Jacquin. Salle de retorderie du moulinage Virgile Chareyre, vers 1925-1939. I 236.

Photographie couleurs d'une maison de vigne, cours inférieur de la Dunière. U 102-103.

Vues générales de Dunière (photos couleurs). U 104-108.

Plan cadastral actuel du lieu-dit « La Plaine ». U 109.

34 vues anciennes, dont moulinage Chareyre et plaine des Avallons. Don de Claude Fougeirol. (petite bibliothèque). C.D. 13.

Bulletin municipal de Dunière sur Eyrieux. n° 3. Janvier 2009. AP 127-18.

Bulletin municipal de Dunière sur Eyrieux. n° 13, juillet 2011. 2 AI 53-54.

Le maire Gérard Brosse brigue un second mandat. Hebdo 23 1 2014. 2 AZ 3.

DUNIÈRE SUR EYRIEUX AUTREFOIS – Michel Riou

Note : Il existe une querelle orthographique entre les partisans de Dunière et ceux de Dunière(s). Sans prétendre trancher le débat, j'utilise pour ma part l'orthographe Dunière qui est celle des dernières publications de l'I.N.S.E.E., qui me semblent devoir faire autorité en la matière.

Présentation géographique

La commune de Dunière-sur-Eyrieux se trouve à l'extrémité septentrionale du canton de Privas, séparant étrangement du canton de La Voulte, dont elle fait partie, la commune de Saint-Michel de Chabrillanoux. Elle possède une superficie de 709 ha 37 a 51 ca, pour une population actuelle de.... Elle possède une dizaine de km de longueur Nord-Sud à vol d'oiseau, pour environ 5 km de largeur de Combovert au ruisseau de Riouvel, qui fait sa limite avec la commune voisine de Saint-Fortunat, canton de La Voulte. Ce territoire est très inégalement réparti entre trois ensembles principaux :

– la rive gauche de la rivière Dunière, qui est composée par un versant en forte pente, exposé au sud-ouest, depuis les hauteurs de Bonneton ou de la Roche (613 mètres d'altitude au point culminant), jusqu'à la rivière, qui dévale rapidement de 300 mètres d'altitude environ à son entrée dans la commune jusqu'à 142 mètres à son confluent avec l'Eyrieux.

– les côteaux de l'Eyrieux, bien exposés au sud, qui culminent à 501 mètres d'altitude près de Combovert et à 452 mètres près du Serre, et qui s'abaissent rapidement jusqu'au niveau de la rivière, côteaux parsemés de hameaux (les Plaines, Bellevue, la Traverse, le Monteil...) qui regroupaient autrefois l'essentiel de la population.

– la plaine alluviale de l'Eyrieux, composée surtout par la plaine des Avallons, conquise peu à peu sur la rivière et utilisée depuis deux siècles pour toutes sortes de cultures spéculatives, et qui porte aujourd'hui le chef-lieu de la commune et les bâtiments des anciennes usines.

La rive droite de l'Eyrieux, à quelques exceptions près, n'appartient pas à Dunière, mais à la commune voisine de Saint-Vincent de Durfort. On est donc en présence d'un pays de semi-montagne, rebord de massif ancien composé surtout de granit gneissique peu fertile, porté en hauteur par le soulèvement alpin à la fin de l'ère secondaire ou pendant l'ère tertiaire. Les rivières se sont enfoncées sur place, creusant des gorges impressionnantes comme la Dunière ou son affluent le Doulet (qui fait la limite avec Saint-Michel de Chabrilanoux sur une bonne partie de son cours inférieur), ou profitant d'une faille oblique pour dégager une large vallée, comme l'Eyrieux. Ces rivières sont soumises au climat semi-méditerranéen, ce qui signifie qu'elles peuvent être très basses pendant l'été, même l'Eyrieux, et connaître des crues redoutables en automne et à la fin de l'été. Les habitations se hasardent rarement sur leurs rives, sauf si elles recherchent l'énergie hydraulique ou l'abondance de l'eau. Les rivières ont toujours opposé un obstacle important à la circulation : les plus petites pouvaient se franchir à gué, surtout l'été, mais les chemins qui y conduisaient étaient réservés aux piétons et aux mulets ; sur les plus importantes, on jetait des planches qu'on se dépêchait d'enlever à l'arrivée des crues. Les lieux de franchissement des rivières, comme un peu partout, ont concentré les chemins, et par conséquent, fréquemment les habitations et les constructions en général. Il est évident que les différences d'altitude (en gros de 150 mètres au chef-lieu à plus de 600 mètres) jouent un rôle majeur : les productions agricoles ne peuvent être les mêmes. Mais dans un pays où la production locale de céréales, de pommes de terre ou de châtaignes n'a jamais suffi à faire vivre la population, il était vital de produire pour vendre et pour se procurer ainsi du numéraire. D'où l'importance extrême des chemins, qui permettaient d'évacuer les productions locales excédentaires tantôt vers le plateau du Velay et l'Auvergne, tantôt vers la vallée du Rhône et ses communications faciles avec Marseille, Grenoble, Lyon ou même Paris. En ce qui concerne le chemin de fer, Dunière n'a jamais eu de gare : mais celle de Saint-Fortunat, ou encore la halte des Terras, étaient proches, et la voie ferrée n'a pas peu contribué, aux XIX^e et XX^e siècles, à faire évoluer le paysage duniérois.

Dunière au Moyen-âge

1°) Quand Dunière était village frontière...

On sait que la commune de Dunière ne date que de la loi du 18 novembre 1907, qui a érigé en commune autonome ce qui n'était jusque là qu'une section de la commune des Ollières. On sait moins que la commune des Ollières (avec Dunière donc) faisait partie de la paroisse de Saint-Fortunat jusqu'en 1776, date à laquelle elle reçut un *mande*, c'est-à-dire une imposition séparée. Ses représentants eurent alors rang de consuls, c'est-à-dire de maires, et leur tâche essentielle fut, comme ailleurs dans le royaume, de répartir et de lever, ou de faire lever, les impôts directs comme la taille. La croissance du village qui s'était formé en rive gauche de l'Eyrieux près du pont sur la rivière (attesté dès 1238) explique sans doute cette « indépendance », jointe à l'influence de noble Henry Descours, qui habitait à Beaulieu, tout près du hameau du Plot, dans l'actuelle commune des Ollières. Sur le plan religieux, l'église des Ollières fut jusqu'à la Révolution une succursale de celle de celle de Saint-Fortunat. Quant à l'église de Dunière, personne ne l'a jamais construite, étant donné la proximité de celle de Saint-Fortunat.

Mais toute cette partie occidentale de la paroisse de Saint-Fortunat était bien avant, on s'en doute, peuplée et occupée. Pour l'Antiquité ou la Préhistoire, nous n'avons aucun vestige. Seul le pont qui franchissait l'Eyrieux en aval de Saint-Fortunat, au lieu justement nommé Pontpierre, pourrait être antique. Mais il s'agirait alors d'un pont permettant à la voie romaine suivant le Rhône en rive droite, dite « voie Antonine », de franchir facilement l'Eyrieux au point où sa vallée se rétrécit pour la première fois, plutôt que d'un pont jeté sur la rivière pour remonter son cours. Au contraire, une frontière existait à l'époque romaine et auparavant non loin de ce pont. C'était celle qui séparait le peuple des Helviens, qui occupait le Bas-Vivarais actuel et les Boutières jusqu'à Saint-Agrève, du peuple des Ségallaunes, dont la capitale se trouvait à Soyons, et dont le territoire s'étendait sur les deux rives du Rhône. Sur la rive droite, ce territoire allait jusqu'à la vallée du Doux, et commençait au-delà des crêtes qui bornent au nord les bassins versant de l'Eyrieux. La vallée de l'Eyrieux au-delà de Pontpierre, inaccessible et farouche, n'a livré aucune trouvaille archéologique permettant de supposer une occupation humaine antérieure à l'an mille. Quand les hommes s'y installèrent enfin, ils venaient plutôt du Velay et de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier que des rivages du Rhône.

L'ancienne frontière entre les deux peuples gaulois a subsisté à l'époque romaine, où le territoire des Ségallaunes faisait partie de la cité de Valence, et plus tard, où ce territoire a été rattaché jusqu'à la Révolution au diocèse religieux de Valence. C'est ainsi que les paroisses de Beauchastel et de Saint-Laurent dépendaient du diocèse de Valence, tandis que celle de Saint-Fortunat dépendait de celui de Viviers, tout en faisant partie du Haut-Vivarais au point de vue civil. Saint-Vincent de Durfort, par contre, relevait et du diocèse de Viviers et du Bas-Vivarais. L'Eyrieux était à peu près la frontière entre le Haut et le Bas-Vivarais.

2°) Les comtes de Valentinois, seigneurs de Dunière

Le pouvoir des comtes de Valentinois, qui s'affirma à partir du XI^e siècle, n'avait que faire de telles limites. On sait que Charlemagne avait divisé son Empire en comtés, dirigés par des comtes responsables devant lui. On sait aussi que ces comtes profitèrent des difficultés des successeurs du grand Empereur pour s'affranchir de toute tutelle. Parfois, l'évêque comme à Viviers, supplanta le comte. La puissance comtale se fixa dans le Valentinois dans la famille de *Pictavi*, ce que les clercs français traduisirent par Poitiers. Cette famille venait du village de Pictieux, dans la Drôme actuelle. Le comté de Valentinois s'étendait à peu près sur le territoire de l'ancienne cité de Valence, des deux côtés du fleuve. Mais sur la rive gauche, il s'agrandit au XII^e siècle du comté de Die, grâce à la bienveillance des comtes de Toulouse, maîtres du marquisat de Provence, c'est-à-dire en gros de la région séparant la rivière Drôme de la Durance. Sur la rive droite, les comtes de Valentinois se trouvaient, dès le XII^e siècle au moins, barons de Chalencon. Saint-Fortunat (dont Dunière et les Ollières) et Saint-Vincent dépendaient eux du mandement de Durfort, dont le seigneur était aussi le comte de Valentinois, et Saint-Laurent de celui de Pierregourde, où il y avait une famille seigneuriale particulière.

En effet, l'espace médiéval était découpé en *mandements*, c'est-à-dire en territoires sur lesquels un seigneur avait droit de justice. Dans le mandement, il y avait un château, dans lequel siégeaient le seigneur avec ses conseillers et ses *officiers*, c'est-à-dire les personnes chargées de remplir auprès de lui une charge ou *office*. Le même seigneur pouvait cumuler plusieurs mandements : ainsi, le

comte de Valentinois était seigneur de Chalencon, mais aussi de Durfort, dont le château semble avoir été ruiné pendant la Guerre de Cent Ans. Grâce à son mariage avec Philippa dite de Fay, héritière du seigneur du Mézenc, le comte de Valentinois Aymar II de Poitiers se trouva maître de nombreux mandements des Hautes-Boutières, dont certains, sur le plan religieux, dépendaient de l'évêque du Puy. Le comte de Valentinois recrutait son personnel parmi la noblesse locale, et en ce qui concerne la baronnie de Chalencon, ou le mandement de Durfort, fréquemment dans les familles de Hautvillars, de Colans, de Presles, de Maurice, de Cheissieu, de Geis, et quelques autres de moindre importance. Par ailleurs, le seigneur percevait sur les paysans du mandement une redevance, payée pour l'essentiel en produits de la terre, qu'on appelait le cens. A chaque changement de seigneur ou de tenancier, il fallait renouveler l'*hommage*, c'est-à-dire reconnaître que l'on devait le cens. Il y avait d'autres droits : celui de *lods*, qui était dû lorsque une terre ou une maison étaient vendues, le *fournage*, qu'on payait quand on utilisait le four du seigneur, le droit de mouture, que l'on devait quand on utilisait son moulin, etc. Il était obligatoire d'utiliser les installations de son seigneur, qui avait fait des frais pour tout le monde, et qui entendait bien que cet effort financier lui rapporte quelque chose. Par ailleurs, quand on circulait sous la protection d'un seigneur, ou sur un pont qu'il avait fait construire, on lui devait un péage. Quant à la pêche et à la chasse, les habitants du mandement de Chalencon avaient le droit de les pratiquer, et ils se défendirent comme de beaux diables quand il fut question de les en priver, en 1394 et en 1463. ⁽¹⁾ Toutes les redevances étaient payées au représentant local du comte, qui était le *capitaine-châtelain*, résidant à Chalencon ou à Saint-Fortunat pour le mandement de Durfort, le château du Boyon étant trop malcommode pour les habitants de la vallée.

3°) Grandes et petites guerres entre amis

Au cours de la guerre dite « Croisade contre les Albigeois » (1209-1229), qui aboutit à la mainmise du roi de France sur le Languedoc, Aymar II de Valentinois prit presque toujours le parti toulousain, contre les Croisés. Mais il sut plier à temps, et se soumettre au roi de France Louis VIII comme d'ailleurs tous les seigneurs du Vivarais et du Rhône moyen quand en 1226 sa formidable armée (pour l'époque) descendit la vallée du Rhône. Il put ainsi garder ses Etats, avec une bizarrerie qu'il se garda bien de trop souligner : il était vassal du roi de France à l'ouest du Rhône, où la suzeraineté royale n'a probablement jamais été contestée, et de l'Empereur d'Allemagne à l'est du Rhône, puisque l'autorité de ce personnage s'étendait jusqu'au fleuve. En fait, tant que les officiers du roi, et notamment le sénéchal de Beaucaire, ne s'occupaient pas de leurs affaires, Aymar II et ses successeurs étaient pratiquement indépendants et s'en trouvaient fort aise. Leur seul véritable ennemi était l'évêque de Valence, qui bataillait depuis des siècles pour maintenir sous son autorité la ville de Valence et ses environs, comme par exemple l'abbaye de religieuses bénédictines qui était à Soyons, et de laquelle dépendait Beauchastel. Comme le comte de Valentinois était aussi seigneur de Privas et même de Boulogne, sur le versant sud de l'Escrinet, il avait aussi quelquefois maille à partir avec l'évêque de Viviers. Mais comme comtes et évêques étaient très souvent issus des mêmes familles aristocratiques concentrant entre leurs mains la propriété foncière, que tout le monde était très endetté soit auprès des ordres religieux soit auprès des banquiers italiens installés à Valence, que tous ces privilégiés enfin ne redoutaient rien de pire que de voir le roi de France s'intéresser de trop près à leurs affaires, les conflits n'allaient jamais bien loin...

4°) Les chemins médiévaux

La fonction essentielle du territoire de Dunière était la production de vin, transporté par des muletiers jusqu'à Chalancon, Saint-Agrève et Le Puy, à l'époque grand centre de pèlerinage et ville entièrement soumise aux volontés du riche évêque du Puy, par ailleurs grand serviteur des rois de France. Les routes n'avaient pas un tracé très différent de celles d'aujourd'hui : une route, ou plutôt un chemin, allait de Pontpierre à Saint-Fortunat, puis de là franchissait la Dunière à grand peine.

Frank Bréchon, auteur d'une thèse sur « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen-âge » (Université Lumière, Lyon II, 2000), explique que la Dunière fut franchie d'abord par une « planche ». Le toponyme de ce nom correspond à des aménagements encore visibles : « Sur place, on repère des aménagements du rocher assez sommaires : un bloc émergeant de l'eau au milieu de la rivière est manifestement retaillé, afin de présenter un sommet aplani, alors que la rive gauche présente elle aussi un replat à la même hauteur. Par contre, en rive droite, il est impossible de repérer quoique ce soit. Eu égard à la largeur de la traversée, huit à dix mètres au total, et à la portée des deux volets de tablier reposant sur le bloc central, il est certain que nous sommes là en présence d'un aménagement plus solide et plus élaboré qu'une simple « planche » jetée en travers du courant. En effet, seul un système comportant des poutres peut permettre de telles portées sans fléchir. Dans ce cas, la planche s'apparente plus à un pont de bois qu'à un ouvrage très sommaire... » ⁽²⁾ Cependant, un pont est attesté dès 1334, et il doit remplacer ou compléter cette « planche », qui s'appuyait sur des maçonneries encore visibles en rive gauche, quoique très dégradées. Le pont s'est établi une centaine de mètres en amont, au lieu-dit « le Pont ». Il est difficile d'en retrouver les traces, « exceptées quelques plaques de mortier et quelques pierres encore scellées à la roche en rive droite. Néanmoins, sur le cadastre napoléonien figurent encore en ce lieu deux piles accompagnées de cette mention évocatrice de l'état de l'ouvrage : *demi-pont de Dunière* »... La « planche » et le « pont » ont très bien pu être utilisés ensemble, le pont étant plutôt en service pendant la mauvaise saison. A partir de là, deux chemins se dirigeaient vers l'intérieur du pays :

– l'une s'en allait vers les Ollières, à la rencontre de la route qui, par le pont des Ollières, reliait Privas à Chalencon. Elle rencontrait sur son chemin le redoutable « Rocher des Baux » ⁽³⁾ où se trouvait un « bateau », comme l'atteste l'actuel toponyme. Ce bateau pouvait permettre de gagner l'autre rive de l'Eyrieux, et de là, par Saint-Vincent-de-Durfort, de gagner la route de Privas à Chalencon par les Ollières, ou encore de contourner le « rocher des Baux » et ainsi de rejoindre le chemin qui, par Teynac et la Pimpie, menait aux Ollières. Ce « port » était en 1489 entre les mains d'Antoine de Chambaud, seigneur de la Tourette. Au-delà, la route gagnait le village des Ollières (le hameau entourant l'actuelle église), puis descendait brutalement sur l'ancien pont. Au-delà, il n'y avait plus que des chemins sans importance, en dehors des routes de Privas ou de Chalencon. ⁽⁴⁾ Celle-ci passait par Chabannes, Conjols et les Buffes, puis par Saint-Michel et Allandre, appelé à la fin du XV^e siècle « Croix d'Alangre ».

– l'autre permettait de gagner Chalencon sans passer par les Ollières. Il s'élevait du hameau du Pont jusqu'à Mastenac, puis de là gagnait Bellevue. Le pont de Dunière était exactement dans l'axe de son parcours, alors que la « planche » est 5 à 600 mètres plus au sud. En 1491, le « chemin de Saint-Fortunat à Chalencon » sert de confront nord ⁽⁵⁾ aux terres du mas de Mastenac. Après Bellevue, le chemin continue jusqu'à Saint-Michel, en passant à l'est du serre de Peyremourier, et sert de limite paroissiale à Saint-Michel et à Saint-Fortunat. Le voyageur devait passer par là pour aller de Beauchastel à Chalencon, alors que celui qui allait de Beauchastel à Privas devait préférer l'itinéraire de fond de vallée, à condition que la rivière ne soit pas trop dangereuse.

On remarque naturellement qu'il n'est jamais question de l'actuel chef-lieu de Dunière. Le nom a pu être donné depuis longtemps (mais quand ?) au promontoire portant le hameau actuellement appelé « le Petit Dunière », le terme de « dun », fréquent dans

l'ancienne Gaule signifiait « hauteur », « colline », comme on le voit bien dans l'exemple de Lyon (Lugdunum) dans une langue dont nous avons maintenant perdu la clef. A partir de là, la rivière qui rejoignait l'Eyrieux a pris naturellement le nom de cet endroit, à moins que les gens de la Montagne, ayant appelé « Los Duneyros », Dunière, le hameau qui se trouve sur la commune actuelle de Saint-Jean-Chambre, n'ait donné ce nom à la rivière qui naissait non loin de ce hameau, et qui s'écoulait vers l'Eyrieux par des gorges pour eux infranchissables.

5°) Dunière, pays de vignes

Le document le plus ancien que nous connaissions à propos de Dunière concerne en fait Mastenac. Hugon de Presles et sa mère, de Chalencon, ont « accensé » une vigne qu'ils avaient « au claux de Mastenac à un certain Guillaume Sonier, le 8 novembre 1279. Cela se trouve dans « l'Inventaire des biens de la maison de Vaussèche », dressé en 1615 pour garantir les droits de l'héritière de cette maison, document dont le microfilm se trouve aux Archives Départementales à Privas. La redevance, ou cens, est de 5 « brochées » de vin par an, la brochée valant environ 13 litres en mesures de Chalencon. Ce qui fait donc 65 litres de vin par an. Le 5 novembre 1340, Jehan du Fournier, du lieu de Mastenac, acquiert de Jehan de Porte, qui habite Royas, une vigne au terroir de Mastenac, et paye chaque année au seigneur Pierre de Presles une brochée de vin. Le 29 novembre 1353, Jehan du Four (est-ce le même personnage ?) prend une vigne au claux de Mastenac appartenant à Jehan de Chabanette et à Girine sa femme, contre un cens d'une brochée de vin annuelle. La vigne couvre également les pentes du Monteil, puisque le 19 décembre 1329, Pierre de Talaron achète à Jehan Maurice et à Estienne des Besse, tous deux de Chalencon, la redevance de 5 brochées de vin que leur devait Marite du Monteil. Un « tènement » (pièce de terre) de pré et de vigne « appelé le Claux de Tappernous sis au lieu du Monteil » est acheté par Claude de Presles le 21 juillet 1506, et Claude Sarralmier, de Mastenac, vend au même une vigne appelée « Claux de Tappernous » le 30 juillet 1506.

Inversement, les habitants de Mastenac se préoccupent d'acquérir des prairies ou des terres susceptibles de nourrir leur bétail ou de leur fournir de moins maigres récoltes que leurs pentes caillouteuses : Guillaume Fournier (un parent de Jehan ?) accense une terre dite le Garayt, au « plan de Silhac » en mars 1301, contre une redevance annuelle de 1 sester (6) de seigle, 3 quarts d'avoine et une geline (poule). Quant à Jean Fournier, de Mastenac, qui semble bien être à cette époque le « coq du village », il achète un pré à Silhac à Estienne la Faurie, du val d'Héréon (Eyrieux), pré pour lequel il paiera chaque année 3 oboles. Ainsi, c'est toute une économie d'échange qui s'installe tout au long des pentes de l'Eyrieux, au pas des mulets, chaque groupe cherchant à tirer le meilleur parti possible des avantages de sa position géographique. Nos ancêtres ne vivaient nullement repliés sur eux-mêmes.

6°) Du riffi chez les seigneurs

Louis II de Poitiers, dernier comte de Valentinois, mourut sans enfants en 1419. Ses Etats auraient dû revenir à une branche cadette, celle des Poitiers, seigneurs de Saint-Vallier. Mais Louis II, perdu de dettes, avait promis par testament de céder ses biens au roi de France si celui-ci acceptait de les payer à sa place. Les Saint-Vallier le capturèrent, l'enfermèrent dans la tour de Crest, et ne le libérèrent que contre la promesse de revenir sur ces dispositions. Naturellement, sitôt libre, Louis II, qui n'avait pas d'enfant légitime mais qui comptait quelques bâtards, protesta hautement contre le serment qui lui avait été arraché. Il fit mieux : il renouvela son testament en faveur du roi de France, à la condition que celui-ci ne transige jamais avec les Saint-Vallier. En cas de transaction entre eux, il donnait ses Etats au duc de Savoie, et si celui-ci s'entendait avec les Saint-Vallier, au Pape, lequel possédait à l'époque Avignon et ses alentours. A la mort de Louis II, le dauphin Charles, futur Charles VII, avait bien d'autres soucis : il chercha donc à négocier avec les Saint-Vallier. Aussitôt le duc de Savoie occupa le Valentinois, s'en proclamant légitime souverain, et faisant flotter la bannière savoyarde sur les murs de Chalencon et de Baix, alors les principaux châteaux valentinois en Vivarais. Ce fut le dauphin Louis, futur Louis XI, brouillé avec son père Charles VII, qui obtint contre argent sonnant le départ des Savoyards. On était en 1446, et c'est de cette année-là qu'on peut dater la véritable réunion du Valentinois « à la part du royaume » à la France. Mais le rusé dauphin Louis obtint aussi la soumission de l'évêque de Valence, et devenu roi, crut pouvoir récompenser les Saint-Vallier, qui l'avaient servi, en leur donnant le Valentinois. Le Parlement de Grenoble, toujours frondeur, cassa ce don après le décès de Louis XI (1483), et le comté revint à Charles VIII, fils de Louis XI, en 1489. Les seigneurs vivarois se hâtèrent de faire hommage à tous les maîtres qu'on leur donnait, en dénombrant à chaque fois les biens qu'ils « tenaient » de leurs supérieurs : c'est ainsi que lorsque le Valentinois passa aux mains du dauphin Louis, Odebert de Châteauneuf, seigneur de Châteauneuf-en-Boutières (aujourd'hui Saint-Julien-Boutières), fit hommage de ce qu'il prenait au « pont de Dunière », à la « fabrique de Mastenac » et à la Traverse le 21 juin 1452 : 90 brochées de vin par an, soit près de 1.200 litres, ce qui donne une idée de la production qui devait être celle de l'époque. On aimerait bien sûr savoir ce qu'on « fabriquait » à Mastenac (sans doute travaillait-on les peaux de chèvre ou de mouton), mais nous n'avons pas d'autre indication. Un certain Astorg de la Menzes prélevait aussi des cens à Chalancon et au Monteil, mais il ne s'agit pas forcément de celui de Dunière, et on ne sait pas à combien s'élevaient ses redevances.

Lorsque le comté revint au roi Charles VIII, les hommages se multiplièrent : le 16 novembre 1489, Charles de Cheissac (sans doute Cheissieu, famille noble de Chalencon) fit hommage pour les « maisons, terres et vignes qu'il avait aux mandements de Durfort et Chalencon, dont un pré et une terre situés au lieu de la Pongue Dunerie (?), mandement de Chalancon, joignant la rivière de Dunerie au pied, les terres de Mondon de Vernes en tête et autres confins ». Puis vinrent les hommages de Raymond Abin, notaire royal au lieu de Prat, paroisse de Saint-Fortunat, dont l'une des terres confronte au vent (c'est-à-dire au sud) le chemin de Saint-Fortunat à Pont Duneyre, et une autre celui qui va de Saint-Fortunat au « Pont de Pierre », suivi de celui d'Antoine de Chambaud, seigneur de La Tourette, qui avait des moulins sur les rivières d'Héréon (Eyrieux) et de Dunière, et un « port » sur la rivière d'Héréon (sans doute au Bateau), le 20 novembre 1489. Le même jour, Antoine et Philibert du Pont, frères, prêtèrent hommage pour le mas de « Planchia », indivis entre eux au mandement de Durfort, consistant en maisons, terres, prés, vignes, droits et appartenances ; ils ajoutèrent le 23 une terre appelée la Coste la Planche, et des cens et des terres qu'ils avaient au mandement de Durfort. Guillaume de Presles reconnut le 9 février 1491 un tènement (ensemble de terres) dit de Pérus, proche de la rivière de Dunière, et surtout, Claude de Hautvillars, le 19 février 1491, reconnut le hameau de « Los Duneiros », paroisse de Saint-Jean Chambre, son château du Hautvillars avec douze hommes de guet, des terres confrontant le chemin de Chalencon au Pont Dolières, et ce qu'il avait au mandement de Durfort, soit « Premièrement une maison située au lieu de Mastenac, avec le jardin y contigu confrontant le chemin qui va de Chalencon à Saint-Fortunat du vent, la maison et jardin de François Delafont du levant (est) et bise (nord), le jardin de François Messenc du couchant (ouest), plus une vigne située au clos de Mastenac, confrontant le chemin qui va de Chalencon à Saint-Fortunat de bise, les vignes de Claude de Borjac (Barjac ?) de Guillaume Colundy, de Maron Savinas et de François Court du levant, les vignes de Jacques Pastorel, de Claude Borjac (Barjac ?), d'Etienne Pasta, de François de la Fontel, de Pierre Messenc, du vent (sud), plus un pré situé au pied du prieuré de Saint-Fortunat... » Le même jour, noble Philibert de Colans reconnaît tenir du chapitre de la collégiale Saint-Barnard de Romans la métairie de *Bello Visu*, qui pourrait bien être notre Bellevue, ainsi que ses métairies de la Brosse ou de la *Sonnaria* (la

Saunerie, commune de Silhac). Philibert de Colans reconnaît tenir directement du roi-dauphin, outre son fort de Collans, ses vignes de *Boscharnos* (Boucharnoux), le mas de la *Jonsaria* (?), le mas du Pont au mandement de *Gloyras* (Gluiras), plus autres cens au mandement de Duirfort où il a son cellier, des vignes et des bois appelés de la Gardette et de Bessenas. Tout cela nous permet d'imaginer assez bien le paysage de la fin du XV^e siècle : des « claux » de vignes étagés sur les pentes, (très probablement des terrasses étagées au soleil) des maisons souvent entourées de jardins, des moulins et des fabriques (?) sur les rivières, le tout relié par des chemins muletiers à Saint-Fortunat, Chalencon, Saint-Agrève, Privas. Sur le plan social, les terres appartenaient souvent à des nobles de Chalencon, de Vernoux, à des bourgeois de Saint-Fortunat. La vallée n'était sans doute qu'un vaste marécage où on ne s'aventurerait pas beaucoup ; l'église était à Saint-Fortunat, et on devait se rendre en pèlerinage au Puy une fois dans sa vie, deux ou trois fois par an aux foires de Chalencon, avoir grande confiance dans « le roi notre sire » pour faire justice, et surveiller surtout attentivement les divers signes qui, dans la nature, laissaient présager la quantité et la qualité des récoltes ou la prospérité du bétail.

Dunière au temps des persécutions religieuses

1°) Au temps des guerres de Religion

La Réforme fut prêchée dès la fin des années 1520 d'abord à Annonay, où s'allumèrent les premiers bûchers, à Tournon, à Valence, alors centre d'une importante Université, au Puy, à Privas, dont plusieurs habitants s'enfuirent en Allemagne dès les années 1540. Mathieu du Nyère (?) et Guillaume Veye (?), habitants de Chalancon (peut-être de la baronnie de Chalencon ?) furent reçus habitants de Genève dès 1556. On sait qu'en 1569, Saint-Fortunat possédait déjà un temple. Mais il fut sans doute démoli au cours des années qui suivirent, car en 1598, le notaire des Ollières, Jean Coste, légua 3 écus pour l'édification d'un temple « pour prêcher la parole de Dieu en la forme de la religion chrétienne réformée au lieu et paroisse de Saint-Fortunat ». A l'époque du mouvement des Liges paysannes dans le Bas-Vivaraïs, provoqué par l'excès de la misère et les destructions des gens de guerre, les « suppliants » s'adressèrent notamment à Raymond de Saléon, de Saint-Fortunat, qui faisait autorité chez les huguenots du Vivaraïs. Ce fut lui qui participa en tant que député de l'église de Saint-Fortunat, à l'assemblée protestante de Privas le 2 octobre 1585. Ce Raymond de Saléon était l'auteur d'un « *Sommaire abrégé des ordonnances des rois de France* », lesquelles étaient, à l'époque, nombreuses et contradictoires, surtout en matière de religion. Au moment de la visite de l'envoyé de l'évêque Jean de l'Hostel, Nicolas de Vesc, en 1583, le nombre des catholiques à Saint-Fortunat était « fort petit ». Le sieur du Buisson (paroisse de Saint-Michel de Chabrillanoux ?) y tint en 1586 trente soldats pendant dix jours pour empêcher les courses que les ennemis (catholiques) pouvaient faire de ce côté-là. En 1596, le synode des églises du Vivaraïs se tint à Saint-Fortunat, où venait de mourir le pasteur Descomel. Le synode demanda au pasteur Zacharie du Cros, de Saint-Sauveur, d'y assurer des services, ainsi qu'à Saint-Vincent de Durfort. Il était déjà pasteur à Saint-Sauveur et Saint-Etienne-de Serres, et il prêchait aussi à Pierregourde et à Beauchastel.

2°) Autour de la Révocation de l'Edit de Nantes (17 octobre 1685)

Le second temple de Saint-Fortunat brûla en 1665, et la malveillance n'est pas certaine. Les habitants étaient presque tous « de la religion », et le curé, qui va chez les mourants pour troubler les pasteurs et les familles, n'y est pas en sécurité, d'après un rapport de 1683. Au moment de la « prise d'armes » protestante de 1683, les protestants de Saint-Fortunat désarmèrent les catholiques, puis allèrent occuper Le Pouzin pour empêcher l'armée royale d'y aborder. Après la défaite et le massacre des huguenots à l'Herbasse (septembre 1683), les dragons se répandirent dans la paroisse de Saint-Fortunat. A La Traverse et ailleurs les troupes « pillèrent tout ce qu'elles purent emporter, brûlèrent les meubles de bois, cassèrent les vitres, versèrent presque tout le vin... et tuèrent tout le bétail qu'elles trouvèrent ». Jean-Pierre Blache, de Mastenac, Etienne Durand, de Dunière, Etienne Bay, de Boucharnoux, furent tués d'un coup de fusil. Des jeunes filles et des femmes furent brutalisées, le temple (qui venait sans doute d'être reconstruit) fut « démoli jusques aux fondements, les matériaux apportés à l'église et la cloche au château de La Tourette ». Les autres temples des environs furent aussi démolis. Le marquis de La Tourette avait lui-même levé une milice pour combattre les huguenots, et fit de son château une prison. Le pasteur de Saint-Fortunat, Gabriel de Romieu, originaire de ce lieu, fut exclu de l'amnistie royale et dut s'enfuir en Suisse avec sa femme et ses trois enfants. Il y mourut pasteur à Berne en 1694. Le pasteur Issac Meissonier, à Saint-Michel, devait baptiser, et rien d'autre, sous la surveillance d'un prêtre. Puis, en octobre 1685, deux compagnies du régiment de Grammont parcoururent le pays. On sait que la Révocation de l'Edit de Nantes provoqua l'exil de nombreux protestants. On connaît le cas de Jacques Faure, de Mastenac, celui de la veuve de Pierre Verne, celui d'Alexandre Sendon, tous deux de La Traverse, de Pierre et Antoine Chouetz, de la Choueterie (?). Louis Vialerie, de la Vialerie (commune actuelle des Ollières). Jeanne Boyze, Anne Mourier, s'enfuirent aussi. Leurs meubles furent pris, vendus ou brûlés par les soldats. Marie de Burine de Tournay, veuve de M. de Beaulieu, près du Plot aux Ollières, s'enfuit à Lausanne avec sa fille et son gendre Charles de Montrond. Une trentaine d'habitants de Saint-Fortunat (mais où ?) sont cités dans les registres suisses de Schaffhouse, Saint-Gall, Lausanne, etc. Certains partirent jusqu'en Allemagne. On peut citer Antoine de Lubac, chirurgien, Giraud Reymondon, notaire, Pierre Trémolet, drapier, et bien d'autres. ⁽⁷⁾ Quelques-uns eurent la mauvaise idée de revenir. Isaac Théolier fut pris à Grenoble et condamné aux galères en 1690. Il mourut à l'hôpital en 1695, persévérant dans sa foi. Ce fut aussi le cas de Louis Rousson, qui avait fui en Angleterre. Il fut aussi condamné aux galères et mourut à l'hôpital en 1708. Au pays, des assemblées se tinrent dès 1689 à Saint-Cierge la Serre : les gens de Saint-Fortunat durent loger une compagnie de soldats en pure perte, ce qui veut dire que les hommes d'armes n'obtinrent aucune nouvelle abjuration. Puis, en 1701, une assemblée fut surprise au Creux-de-Veye, près des Ollières, sur dénonciation, et on y trouva des habitants de Saint-Fortunat. En 1704, une petite troupe de « camisards » vint brûler l'église de Saint-Fortunat et la maison du notaire Retourna, édifiée avec les pierres du temple détruit. A partir de 1720, sous l'impulsion d'Antoine Court, le pasteur Pierre Durand commença à « redresser » les églises vivaroises, dont beaucoup avaient écouté les prêches des « petits prophètes » qui se disaient inspirés par l'Esprit-Saint, et dont les sermons avaient parfois abouti à des mouvements conclus par d'affreux massacres, comme au Serre de la Palle (commune de Saint-Genest-Lacham) en 1689.

3°) Les «fanatiques de La Traverse»

Mais il y avait encore, fuyant de ferme en ferme et de bois en taillis, des pasteurs qui avaient vécu l'époque des inspirés. Par exemple Pierre Dortial, « homme énergique, à la piété ardente et quelque peu exaltée » (Samuel Mours). Il se forma autour de lui à Mastenac et à La Traverse une sorte de secte. Des assemblées se tenaient en ces lieux, et certains assistants auraient parcouru les rues de ces hameaux en portant au bout d'un bâton un linge en guise d'étendard et en criant « Repentez-vous ». Bien que ces manifestations aient été sans doute modestes vu la longueur de ces rues, l'autorité s'en alarma quand même. Le capitaine La Devèze envoya des soldats qui arrêterent une dizaine de personnes en mars 1728, mais non Dortial, qui parvint à s'enfuir à temps. La maison de Blache à Mastenac, et celle de Marie Vernet à La Traverse, furent rasées « jusques aux fondements ». Les prisonniers furent conduits à Saint-Péray, au château de Beauregard, qui servait alors de prison royale. Jean Blache, de Mastenac, et Jean-Jacques

Bonniard, condamnés aux galères, parvinrent à s'échapper. Mais Jean Blache fut pris en 1738, et envoyé au bagne. Quant à Jean-Jacques Bonniard, ou Bognard, il put se réfugier à Genève. Mais il introduisait clandestinement en France des livres de piété protestants, et il fut pris en 1745 en Dauphiné. Le Parlement de Grenoble le condamna le 6 février 1745 à être conduit à Die, attaché au carcan, battu de verges jusqu'à effusion de sang et banni à perpétuité. Les livres pris sur lui brûlèrent en sa présence. Marie Vernet et Antoinette Gouin allèrent à la Tour de Constance à Aigues-Mortes, bien que la seconde se soit déclarée catholique lors de son interrogatoire. Elle fut libérée... mais seulement en 1735, tandis que Marie Vernet, refusant d'abjurer, périt dans la sinistre tour. Le jugement portait trois condamnations aux galères par contumace (Pierre Fargier, Jacques et Paul Bonniard), et deux emprisonnements à la Tour de Constance (Claire et Vérenche), sans doute aussi par contumace. Antoine et Jacques Vernet, Delphine Chabrières, François Crouzet, Pierre Porte, Jeanne Salles et Claudine Roure, également arrêtés, furent libérés après quelques mois de détention. Ils étaient loin d'être approuvés par tous leurs coreligionnaires, puisque le « proposant » Fauriel-Ladreyt écrivait à son frère « Les fanatiques de La Traverse sont sortis de prison, mais ils sont plus fous que jamais. » En décembre 1744, nouvelles arrestations à Mastenac : Antoine Terras, un autre Bognard, et Philippe Blache. Ce dernier était accusé de prêter sa maison pour tenir des assemblées à peu près semblables à celles de 1727, « et dans lesquelles il se passe les choses les plus extravagantes ». Bognard, simple assistant, fut condamné aux galères. Antoine Terras, dit l'accusation, « était le chef des religionnaires de la région de Saint-Fortunat, il se donne les plus grands mouvements pour abolir la religion catholique, il entretient à ses frais le nommé Jalade pour enseigner des psaumes et former des ministres ». Plusieurs maisons furent fouillées, deux femmes Gleizal, mère et fille, furent emprisonnées deux mois à Beauregard pour être sorties du royaume sans permission. Toujours en 1744, le juge Badon (sans doute juge de Chalencon) et le premier consul de Saint-Fortunat voulurent remplacer le maître d'école choisi par le curé par un nommé Frézet, qui était de Briançon, dont les habitants se livraient à ce travail pendant la morte-saison. Sur plainte de l'évêque de Viviers, l'Intendant obligea la communauté à payer l'ancien maître et à chasser Frézet. Bien plus, Badon et Vernet furent emprisonnés à Beauregard « à cause de leur conduite », et libérés deux mois plus tard avec l'accord de l'évêque, qui souhaite toutefois que l'Intendant leur fasse une « bonne sermonce » et que Vernet soit destitué de sa charge. Vers 1752, il y eut un effort pour obliger les protestants à faire baptiser leurs enfants par les prêtres catholiques, et à se marier devant eux. Un nommé Jacques Meyer, de Saint-Fortunat, fut condamné à 3.000 livres et à être emprisonné à Beauregard pour ne pas vouloir le faire, ainsi qu'un certain Tranchat, des Menets. Mais par la suite, la persécution perdit de la vigueur. Saint-Fortunat devint « place d'assemblée », mais on ne sait pas exactement où. D'autres assemblées se tinrent dans la plaine des Avallons, qui était alors déserte. Alexandre Vernet était pasteur de la région, pourvu d'une chaire qui coûta 38 livres et 10 sols, et qui devait être mobile. Le jeune pasteur Crumière vint le seconder à partir de 1784 : il était originaire du Monteil, où il habitait, et fut spécialement chargé de Saint-Fortunat (dont sans doute les Ollières), Saint-Cierge, Saint-Vincent et Pranles. A l'époque de la Révocation, il y avait à Saint-Fortunat 980 N.C. (Nouveaux Convertis) et 89 catholiques. La séparation des Ollières (y compris Dunière) par rapport à Saint-Fortunat a été obtenue par une délibération des Etats de Languedoc le 20 novembre 1773. Il est toujours bon de rappeler que l'Edit dit de Tolérance (1787) n'autorisait pas la liberté de culte, mais donnait seulement aux protestants le droit de faire valider les naissances, mariages, décès, par les autorités civiles. La liberté de conscience et de culte fut proclamée (pour peu de temps, car les Jacobins prétendirent très vite rétablir une religion d'Etat) par la Révolution française, dont c'est assurément une des plus beaux titres de gloire.

On sait par une lettre de Terrasse, maire des Ollières, qu'il y avait le 5 décembre 1808, 309 habitants dont 185 protestants et 124 catholiques, et au Monteil 147 protestants et 133 catholiques. On peut donc penser que la majorité de la future commune de Dunière était restée fidèle à la religion réformée. La persécution avait manqué son but. Et en 1819, le pasteur Crumière, devenu président du Consistoire de La Voulte, demandait la construction d'un temple... à la Pimpie, soit au milieu de la commune des Ollières.

Dunière au XIX^e siècle

1°) L'agriculture

Le cadastre dit « napoléonien », (dressé en fait en 1822) s'agissant de la commune des Ollières, et donc de Dunière, donne une bonne idée de l'économie agricole au début du XIX^e siècle. Dans les sections du Monteil et de la Traverse, qui formeront Dunière, sur un revenu cadastral de 3.931 francs 74, un gros tiers vient des vignes ou des « terres-vignes », c'est-à-dire des terres complantées en vignes (1249 francs 55). Cela rapporte davantage que les terres (961 francs 68), bien plus que les châtaigneraies (394 francs 83) ou les « terrains plantés de mûriers » (390 francs 61), ou encore les prés (333 francs 63). Les autres revenus (bois, oseraies, pâtures...) sont anecdotiques. Le plus gros propriétaire de la future commune de Dunière est le meunier André Roumegoux (501 francs 40), que dépasse seulement aux Ollières le moulinier Florent Hyacinthe Canson. Les revenus de Roumegoux sont supérieurs à ceux de Jean-Antoine Fougérol (444 francs 03), et sur Dunière, il n'y a que Guy Louis Joseph Lissignol, de Mastenac, Jacques Roche, cultivateur aux Combes, dont les revenus dépassent 200 francs par an. Les gens de Saint-Fortunat, comme Sonier-Bonneton, Antoine Rioufol, sont bien pourvus, sans doute sur le Monteil ou La Traverse. Il est remarquable que cette prépondérance de la vigne se retrouve aussi sur la commune des Ollières, mais non sur les deux sections de Pranles (les Sceauteaux et Veye) qui lui seront rattachées en 1887. Les autres familles notables du Monteil et de La Traverse sont les Grégoire, au Monteil, qui sont adjoints au maire des Ollières les uns après les autres, les Palix, aux Baumes, ou encore d'autres Palix à La Traverse. Le fils de David Grégoire, adjoint jusqu'à sa mort le 10 juillet 1826, Louis, était né le 24 juillet 1792 et avait fait sous Napoléon les campagnes d'Allemagne (1813) et de France (1814).

2°) Voies de communication et hameaux.

Le cadastre « napoléonien » donne également une bonne idée des voies de communication à cette époque. Il existe un chemin dit des Ollières, passant par Rochebert, interrompu par le ruisseau de Cencias, qui coule à l'Est du rocher des Baux, et qui devait atteindre le reste de la commune grâce au « bateau » sous la maison de Cencias, et laissant au sud la plaine des Avallons sur laquelle se dresse le moulin « à Vallon », ce qui indique qu'un chenal existait déjà dans la plaine, et qui donne sans doute l'origine de son nom. Depuis ce chemin s'en élève un autre, vers le hameau de La Traverse, où on rejoint le chemin dit de La Traverse à Vernoux, qui passe un peu à l'ouest de Bellevue, et qui de l'autre côté longe au sud Mastenac et La Faurie. Il débouche sur un chemin parallèle à la Dunière, qui en amont rejoint le hameau du Pont (le pont sur le plan semble brisé), et vers le sud descend en direction du moulin, qui se trouve sur l'autre rive, et où un pont brisé semble s'apercevoir aussi. Au débouché de ce chemin se trouve le hameau de La Planche, à partir duquel on peut gagner le Monteil, Girard et les Combes, descendre vers le moulin et les hameaux de Dunière et de Tinland, proches de l'Eyrieux, ou encore par la Beaume, gagner le Riouvel et la commune de Saint-Fortunat. Tout cela changea en 1827 au moment de la construction du pont à son emplacement actuel : sur la rive gauche de la Dunière se développa bientôt un nouvel hameau, qui n'est autre que le chef-lieu actuel. Les principaux hameaux sont donc à cette époque (1822) le Pont de Dunière, où se trouve une fabrique appartenant à Louis Faure, moulinier, et qui dispose d'une adresse lyonnaise, une auberge appartenant à

Arsène Saintenat, une épicerie appartenant à Edouard Sahy. A Mastenac, il y a 19 maisons, dont certaines abritent des ouvrières en soie, ou encore le menuisier Deguignon, le tailleur de pierre Jean Malartre. Certains domaines appartiennent à des gens du haut-pays, comme André Chabanette, de Silhac, ou Louis Pabion, de Saint-Christol ; le plus gros propriétaire est Ambroise Genthial, avec un revenu imposable de 169 francs 09. A Dunière ancien pont, il y a aussi un moulinage appartenant à Pierre Paul Terrasse, qui semble loger 12 ouvrières.

3°) La plaine des Avallons.

Quant à la plaine des Avallons, il s'agit en fait d'une île : le cours de l'Eyrieux se divise en deux branches. Cela est visible dès la fin du XVIII^e siècle, sur l'une des cartes dressées par les géographes Cassini. La branche du nord suit à peu près le chemin des Ollières, alors que celle du sud suit à peu près le cours actuel de l'Eyrieux. L'île elle-même est soigneusement divisée en parcelles allongées, qui appartiennent le plus souvent aux habitants de Mastenac ou de La Traverse. C'est la branche sud, plus basse, qui est barrée par un barrage, qui permet d'alimenter le « béal du ravin des Avallons », lequel donne naissance à un canal d'arrosage au niveau de Rochebert. Le béal et le canal se rejoignent avant la maison des Avallons (sans doute un moulin), puis rejoignent la branche nord de l'Eyrieux, lequel se réunit au niveau de Mastenac. Le cadastre (1822) donne l'impression d'une appropriation très soignée. La mise en valeur, sans doute, l'était moins. La superficie de la plaine des Avallons était de 33 ha 60 ares 80 ca, soit 4,73% de la superficie de la commune ; mais elle ne fournissait que 4,28% du revenu imposable de la commune (des Ollières). Le quart de la superficie de l'île était en effet couvert par des landes (8 ha 67). Les terres (7 ha) et les terres plantées de mûriers (7 ha 17) fournissaient plus de la moitié des revenus imposables (52%). Les 3 ha de vignes étaient d'un meilleur rapport, fournissant 20% des revenus de l'île pour 10% de la surface. Les pâtures étaient importantes (12% des surfaces, 16% des revenus) ; les aulnes, les châtaigniers, les jardins, complétaient la mise en valeur. Il n'y a donc pas d'exagération à écrire que la plaine des Avallons a été d'abord mise en valeur et irriguée pour l'extension des terres arables et la plantation des mûriers pour la sériciculture. La première trace de la mise en valeur de la plaine remonte au 29 décembre 1815, date à laquelle le sieur Sallée, de la Pimpie, s'engage à fournir de l'eau contre redevance aux propriétaires de la plaine, au moyen d'un barrage mobile, c'est-à-dire fait de pierres non cimentées. Le successeur de Sallée fut Philomin Faure, qui imagina de faire irriguer la plaine au moyen d'un siphon. Ce fut un échec, mais on ne sait dans quelles proportions. Vers 1870, un nommé Faurie acheta le droit de construire un moulin dans la plaine des Avallons. Il dut bientôt cesser son activité, et tous les droits revinrent vers 1880 dans la famille Sallée. Vers 1889, un nommé Risson reprit le système par siphon. L'inondation de septembre 1890 combla le siphon, et même le canal d'irrigation. Risson voulut reconstruire un barrage au niveau du rocher des Baux, mais il se heurta à l'opposition du maire des Ollières, Astruc, et à celle du C.F.D. qui ne voulait pas voir remonter le niveau de l'eau sous le pont de la Pimpie aux Terras. C'est pourquoi le 26 février 1893, les propriétaires des Avallons se constituèrent en association officielle devant le notaire des Ollières, Félix Astruc, et bâtirent un barrage fixe, s'appuyant sur le siphon devenu inutile. L'autorisation ne fut obtenue que le 21 novembre 1896, mais les travaux avaient dû reprendre auparavant, car dès le 8 juillet, l'association demanda une subvention pour construire un barrage et réparer un canal d'arrosage. Le coût fut 9.500 francs, sur lesquels il fallut emprunter 2.133 francs à M. Mounier des Ollières remboursables en 4 ans en doublant les cotisations d'arrosage. Le ministère de l'Agriculture subventionna l'ouvrage à hauteur de 3.167 francs. Ce fut le sieur Jalatte, entrepreneur à La Voulte, qui emporta le marché en consentant un rabais de 11%. Il acheva sa tâche en avril 1899, et la réception des travaux eut lieu en avril 1900. Le « directeur » du syndicat s'appelait Boissier. Parmi ses compagnons, on note Quinson, Chasson, Lafaurie, Crumière... La réglementation était stricte : on pouvait arroser chaque semaine 3 minutes par are. Parfois, le matin, c'était impossible, et cela faisait perdre un tour d'arrosage. Cela pouvait compromettre les récoltes. En outre, les crues de septembre 1900 puis de 1901 endommagèrent le barrage, et il fallut encore emprunter à 4% d'intérêt annuel à M. François Théoullier, des Ollières. Il y eut encore des réparations en 1903 ; les ouvriers qui effectuaient ces tâches étaient payés de 2 francs 50 par jour pour les manœuvres à 5 francs 50 pour les charpentiers, pour des journées de 11 heures en été et de 9 heures en hiver. Le 11 juillet 1908, le syndicat des Avallons obtint l'autorisation de surélever son barrage avec des hausses en bois qui étaient en fait déjà installées, afin d'empêcher l'inondation de la plaine. Les communes des Ollières et de Saint-Sauveur protestèrent parce que cette innovation gênait la remontée du poisson. Le syndicat fit remarquer que le barrage ayant été endommagé par les crues de 1900 et de 1907, le niveau réel n'était pas supérieur à celui de 1896, et que les intérêts de quelques amateurs de pêche ne peuvent s'opposer à ceux de 98 propriétaires. Surtout, rien n'empêchait les poissons de remonter par le canal d'arrosage... Il fallut tout de même installer un « mur à poissons », parce que parmi les opposants, il y avait tout le Conseil Municipal des Ollières, avec Edmond Fougeirol en tête. Mais cette querelle était en réalité motivée par le mécontentement olliérois devant l'« indépendance » de Dunière.

4°) La question scolaire.

Il semble bien que la première école communale de la commune des Ollières (qui en avait peut-être avant la Révolution, dirigées par le curé, mais nous n'en avons pas de preuves) ait été établie à Dunière, par Monsieur Sahy (ou Sahy), qui avait le brevet de capacité, tout de suite après la loi Guizot de 1833, qui obligeait les communes à ouvrir une école (payante), si les chefs de famille le souhaitaient. Une seconde école a été établie aux Ollières dès avant 1836, puis une autre école pour les filles, au même lieu. C'est sans doute pour leur faire la classe que la commune demande à la congrégation de Saint-Joseph de Vessey deux institutrices, sœur Sainte-Croix et sœur Xavier, le 24 novembre 1842. Le Conseil Municipal des Ollières décida de construire une maison d'école à Dunière le 31 mai 1867, à l'ouest d'un champ appartenant à un nommé Auguste Faure. On devait faire l'école (aux garçons) dans une maison louée. Le 3 novembre 1872, le Conseil sous la direction du maire Edouard Fougeirol décida la gratuité totale de l'enseignement dans les écoles de la commune, « parce que la redevance scolaire sert souvent de prétexte pour ne pas envoyer les enfants à l'école », et les écoles protestantes de filles, non communales (qui existaient, donc, ou étaient au moins projetées) reçurent une subvention de 300 francs pour être, elles aussi, gratuites. Le 20 mai 1875, on décida la construction d'une école communale (mixte) aux Riailles, et on projeta la construction d'une école de filles (communale) à Dunière. Le 20 avril 1879, on s'avisa que la construction des deux maisons d'école va coûter 17.455 francs, alors que la commune est en pleine crise du phylloxera (voir supra) et que les cocons ne se vendent plus... Le Conseil Municipal décide toutefois de maintenir ses projets, et vote une imposition extraordinaire. Et le 15 mai 1881, on apprend que les trois maisons d'école pour les garçons (Les Ollières, Dunière et Les Riailles) sont terminées, et le Conseil décide la construction d'une école de filles aux Ollières. Il en existait bien une, comme à Dunière, mais dans une maison louée à M. Fougeirol, à qui la commune devait deux ans de loyer. Le Conseil décida de recourir à l'emprunt – en vain. L'autorisation lui fut refusée, et l'école de filles des Ollières fut finalement construite à côté du nouveau temple des Ollières, conjointement avec une classe enfantine au bout du nouveau pont sur l'Eyrieux, au tout début des années 1890. On sait que le courrier est organisé depuis 1850 environ. Il partait de Saint-Pierre-ville à 15 heures, passait à Saint-Sauveur vers 16 heures, aux Ollières vers

17 heures, où devait venir le courrier de Dunière. C'est qu'il se déplaçait au pas du « piéton », ou au mieux, à celui du mulet. Or, le 15 juillet 1879, le Conseil Municipal proteste contre le projet de le faire partir de Saint-Pierre-ville à 14 heures, car cela avancerait d'autant l'heure de la levée. Il ne serait plus possible aux négociants de répondre dans la journée au courrier du matin, et cela est jugé intolérable. Cela rappelle des préoccupations très contemporaines ; il faut préciser que à cette date, il n'y avait encore ni télégraphe ni téléphone. Voir repasser à Dunière le courrier qu'on venait de monter aux Ollières ne devait pas favoriser les relations entre les deux villages.

L'« indépendance » de Dunière

1°) Premières escarmouches

Voici une description de la commune des Ollières (et donc de Dunière), en 1801. « La commune est traversée par le grand chemin de Saint-Fortunat à Privas, et par celui de la montagne à cette dernière commune, enfin par un autre allant de Saint-Fortunat à Saint-Agrève ; elle est longée au sud par la rivière d'Hérieru, et traversée du nord au sud par une petite rivière appelée la Dunière, qui dans les grandes inondations intercepte les communications pour un jour ou plus faute de pont... » Dès le 23 janvier 1804, les habitants de La Traverse pétitionnent pour être réunis à Saint-Fortunat au point de vue spirituel. « Ce n'est que depuis environ 40 ans que, y ayant été construit une chapelle, la seule église qui existe actuellement et peut au plus contenir 70 personnes, les Ollières furent considérée comme annexe de Saint-Fortunat et il y fut établi un vicaire exerçant sous l'autorité et la direction du curé de l'église-mère. D'après ce nouvel ordre de choses, la ligne de séparation de Saint-Fortunat avec les Ollières fut fixée au rocher des Beaux à une égale distance de l'un et de l'autre endroit, et cette limite qui a existé jusqu'à présent fit laisser à Saint-Fortunat les hameaux de La Traverse, Mastenac et le pont de Dunière, qui ont toujours fait partie immédiate de la paroisse ». Il ressort d'une pétition établie le 4 Pluviôse An XII (1806) que les habitants de La Traverse, Mastenac et du Pont de Dunière, souhaitaient être rattachés à Saint-Fortunat aussi au pont de vue civil. Le 15 Frimaire An IX (1801), un tableau donnait 138 habitants à La Traverse, 70 à Mastenac, 54 au Pont de Dunière, 50 au Monteil, 37 aux Riailles, 28 à « Dunière », 26 à Combovert, 22 aux Combes, etc. Au total, sur 668 habitants des Ollières, plus de 400 se seraient trouvés sur le territoire actuel de Dunière, le chef-lieu du « Pont des Ollières » ne regroupant que 234 habitants. Le conseil municipal de Saint-Fortunat, qui comptait à l'époque 794 habitants, appuyait la demande des habitants de La Traverse et des alentours. Le maire des Ollières, Canson, eut beau jeu de dénoncer au préfet (5 Décembre 1808) les « manigances » de Saint-Fortunat. Le curé des Ollières, Colomb, déclara que Saint-Fortunat voulait « anéantir les Ollières », qui comprenait pourtant aussi au point de vue spirituel le Bas-Pranles (où il n'y avait pratiquement personne), Veye, Saint-Andéol et Escoulenc. La « section basse » des Ollières, à savoir Dunière, était donc rattachée au point de vue spirituel à Saint-Fortunat. Tout le XIX^e siècle fut empoisonné par cette double appartenance. En effet, le 7 janvier 1809, le préfet de l'Ardèche, Bruneteau de Sainte-Suzanne, édicta que les fidèles de l'un et l'autre culte devaient participer aux frais de construction et d'entretien des édifices religieux et des cimetières de leurs communes respectives. C'est dire que les gens de Dunière devaient contribuer pour des installations qu'ils n'utilisaient pas. Il leur fallait aussi contribuer à l'entretien et au logement d'un curé et d'un pasteur dont ils n'utilisaient pas les services. C'est pourquoi, en 1852, une pétition circula à Dunière pour que la « section basse » soit unie, en ce qui concernait le culte catholique, à la paroisse des Ollières, avec construction d'une chapelle à La Traverse ou à Dunière, et nomination d'un vicaire qui en aurait la charge. Ce qui compliquait encore la chose, c'est que, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il n'y avait aucun édifice cultuel protestant aux Ollières. Un temple fut construit, en 1828, en face du pont des Ollières, mais au lieu-dit « le Jardin », sur la commune de Pranles. Un cimetière protestant y fut aussi installé, après maintes hésitations, en 1863. Le maire des Ollières Terrasse-Delubac, avait enquêté auprès de ses concitoyens protestants en 1819, y compris auprès du pasteur : « Il n'y a pas lieu, écrit-il au préfet, de leur procurer un cimetière, attendu que se trouvant disséminé dans la commune ils auraient trop de chemin à faire pour inhumer leurs morts, et qu'ils préférèrent leur donner une sépulture chacun dans celui qu'ils ont établi dans leur propriété ». Quant au cimetière catholique, il n'était pas question de le partager : il était trop petit (situé au sommet de l'actuelle rue de la Chapelle, aux Ollières), et le simple projet de rapprocher les défunts des deux confessions, d'après le maire, soulevait la colère de la population... Or, l'église des Ollières, d'année en année, se révélait trop petite. Il fallut entrer dans la voie des agrandissements : deux nouvelles chapelles furent construites. La maison Pochelon fut achetée en 1845 pour servir de cure (3.500 francs), et au même moment, le conseil municipal des Ollières refusa de verser 3.000 francs pour contribuer à la reconstruction de l'église de Saint-Fortunat, utilisée pourtant par la « basse section ». Le motif fut que pour agrandir son église, la commune des Ollières n'avait rien demandé à celle de Pranles, dont les hameaux de Veye, Saint-Andéol, le Jardin, Escoulenc, appartenaient à la paroisse des Ollières. Le 27 avril 1862, il faut agrandir encore l'église, reculer le chœur. Le conseil de fabrique propose plutôt de nommer un vicaire : ainsi, il pourrait y avoir deux messes le dimanche, et le nombre des fidèles serait divisé par deux... Enfin, le 31 mai 1867, le Conseil Municipal des Ollières prit la décision de reconstruire l'église. Et le 14 mai précédent, bien sûr, le bureau du télégraphe avait été installé aux Ollières. Le 23 mai 1872, Edouard Fougeirol étant maire, le Conseil Municipal des Ollières demanda que la section de Dunière soit érigée en commune indépendante. La seule dépense à faire, déclarait-il, était de construire l'école, déjà prévue. Dans sa sollicitude, il demande qu'un pont soit construit à Celas, donc proche de Dunière, il décide de construire l'école des Riailles, de décharger Dunière des frais de construction de la mairie-école (de garçons) des Ollières, et même de demander de créer à Dunière 3 foires, les 22 février, 1er septembre et 12 décembre. « Cette partie de la commune prospère d'une manière assez rapide depuis quelques années, par le développement des relations commerciales établies par la vallée de la Dunière... La création de ces 3 foires ne pourra que servir les intérêts de tous en permettant aux habitants l'écoulement facile de leurs denrées et de leurs bestiaux. » Le préfet approuva sans difficultés le projet de création de la nouvelle commune. La reconstruction de l'église des Ollières ne fut entreprise qu'en 1883 ; elle se poursuivait le 1er mars 1885 lorsque la section de Dunière demanda à son tour de devenir commune. C'est alors que le mécontentement de certains Olliérois éclata. 4 conseillers quittèrent la séance, et à partir de là, les représentants de Dunière refusèrent de venir siéger. Le Conseil n'atteignant pas le quorum, aucune délibération ne fut possible, jusqu'à la session extraordinaire du 27 juin 1886. Edouard Fougeirol s'étant retiré, le notaire Astruc le remplaça, et calma son monde en annonçant la prochaine réunion aux Ollières du Bas-Pranles, avec la Chièze, les Sceauteaux, Veye, Saint-Andéol, Escoulenc... Astruc fut réélu maire à plusieurs reprises (1888, 1892) contre Fougeirol, tandis que l'attention se portait sur la construction du chemin de fer de l'Eyrieux, la démolition-reconstruction du temple des Ollières, la construction du nouveau pont à la place du pont suspendu, etc. Edouard Fougeirol ne retrouva son fauteuil de maire qu'aux élections municipales de 1896, et ce fut pour combattre avec énergie la sécession de Dunière. L'éloignement de la gare des Ollières conduisit évidemment les Duniérois à se tourner vers celle de Saint-Fortunat : cela ne rapprocha pas les habitants des deux villages.

2°) Sur fond de crise économique...

Quels sont les motifs du revirement d'Edouard Fougeirol ? Très certainement la crise économique générale de la vallée à cette époque. Le phylloxera apparut à Saint-Vincent de Durfort dès 1870 : on le combattit avec du sulfure de carbone, et surtout la plantation de cépages d'origine américaine qu'il fallait greffer. Mais il fallait à ces cépages non des pentes caillouteuses, mais des sols profonds. C'est pourquoi le vignoble des cinq communes du Bas-Eyrieux tomba de 550 ha environ en 1870 à 488 en 1877 et à 341 en 1897. A la fin du siècle, les 4/5^e des vignobles survivants étaient greffés, de nombreux viticulteurs avaient dû abandonner leurs terres, et la richesse viticole de la basse vallée était réduite du tiers. En 1877, le Conseil Municipal des Ollières demanda des dégrèvements fiscaux sur les vignes.

La sériciculture, quant à elle, ne s'est jamais complètement remise de la crise des années 1850-1860. Elle survit surtout dans la moyenne et haute vallée. Saint-Laurent du Pape ne s'y livre plus guère, alors que la production reste importante en 1900 à Saint-Fortunat, qui produit 12 tonnes de cocons, 18 tonnes pour les Ollières-Dunière (dont environ 7 pour Dunière), 13 tonnes pour Saint-Michel de Chabrillanoux et presque autant pour Gluiras. Les plus gros producteurs sont, aux Ollières, Léon Savenier et Louis Dupin, Nathan Terras à Dunière. Ils produisent un peu plus de 200 kg chacun, ce qui leur fait un revenu de 600 francs pour 3 mois de travail : en gros, 6 francs par jour, pour au moins deux personnes, dont il faut déduire le prix de la feuille de mûrier si on en manque, et celui de la main d'œuvre si la famille n'est pas assez nombreuse. Le salaire journalier d'une bonne ouvrière, dans un moulinage, oscillait entre 1 franc 50 et 2 francs. L'influence des mouliniers, avec au premier rang le député, puis sénateur, Edouard Fougeirol, avait fait relever le prix des soies ouvrées, italiennes surtout, pour protéger leur activité. Inversement, la protection à l'entrée des soies grèges (non ouvrées) a été diminuée, soumettant ainsi les producteurs à la concurrence étrangère. En contrepartie, les sériciculteurs français recevaient des primes, dont le montant pour la basse vallée de l'Eyrieux atteignait en 1900 23.000 francs. La production étant cette année-là d'environ 50.000 kg à 3f.30 le kg de cocons frais, il est clair que les primes étaient peu de choses par rapport aux ventes, dont le total avoisinait donc les 190.000 francs. En tout, la sériciculture rapportait donc moins que le travail à l'usine, et elle fut massivement abandonnée pendant la guerre de 1914-1918. Dès la fin du XIX^e siècle, le caractère incertain de la production et des prix décourageait les producteurs. Quant à la filature et au moulinage, c'est aussi surtout l'affaire de la moyenne et haute vallée. En 1882, on comptait aux Ollières trois usines Fougeirol employant 300 personnes, une autre à Saint-Laurent du Pape (95 employés), à Saint-Fortunat une usine Chareyre (une centaine), 5 moulinages à Saint-Sauveur (300 employés environ)... et aucun à Dunière. On note en 1882 près de 1200 personnes employées dans le Bas-Eyrieux et les communes proches (Saint-Michel de Chabrillanoux, Pranles, Gluiras...) dont 90% sont des femmes, 58% des enfants ou des jeunes filles. L'« homme fort » de la vallée, Edouard Fougeirol, avait été reçu au concours de l'Ecole Polytechnique, et se tenait à la pointe du progrès en dépit de ses responsabilités politiques ou peut-être grâce à elles. Mais la France est en crise de 1873 à 1896 environ : les prix des soieries et des vêtements de soie sont faibles. Au moindre changement de mode, il faut impérativement changer de « façon », sous peine de voir disparaître les clients. Tous les débouchés sont d'autre part entre les mains du commerce lyonnais, la célèbre « Fabrique ». Toutes ces difficultés peuvent expliquer pourquoi Edouard Fougeirol, désespérant de pouvoir équiper sa commune, était devenu hostile au « lâchage » des Duniérois, agriculteurs dont les revenus se développaient avec l'essor de l'irrigation et des vergers.

3°) La séparation.

La sécession manquée de 1885 avait laissé des traces. On avait enregistré à l'époque 143 signatures favorables à Dunière, et seulement 43 hostiles aux Ollières. Le Conseil Municipal des Ollières refusa même de discuter de la question. L'Inspecteur d'Académie demanda la création d'une école de filles à Dunière en cas de sécession. Le préfet finit par rejeter la séparation le 3 septembre 1886, le Conseil Général l'ayant refusée aussi le 19 août précédent. Les motifs évoqués sont divers : il aurait fallu construire une mairie, une église, une nouvelle école à Dunière, celle des Riailles étant de toutes façons nécessaire, les charges récentes soutenues par les habitants appauvris par la crise étaient déjà bien lourdes... L'affaire repart en 1904 sous l'impulsion d'Antoine Crumière, président du syndicat des Avallons. Au Conseil Municipal des Ollières, la séparation est approuvée le 4 décembre 1904, parce que 3 conseillers de la 1^o section (les Ollières) rejoignent les Duniérois. Crumière présente alors un projet de séparation, que presque tous les habitants de Dunière viennent approuver en mairie des Ollières le 10 février 1905. Une commission se forme aux Ollières, avec Fougeirol, Roumégoux, Chazallet, le maire étant depuis 1904 un certain Tulli. Cette commission conclut au rejet du projet. Mais celle de Dunière, elle, est favorable. Tulli déclare que la délibération du 4 décembre a été « troublée », et qu'il faut en prendre une autre, la réconciliation s'étant effectuée dans la commune des Ollières. Le 9 juillet 1905, le Conseil Municipal des Ollières, se contredisant, rejette en effet la demande de séparation. Mais cette fois, l'affaire changea d'échelle. Le Conseil d'Arrondissement approuva la séparation le 31 juillet 1905, suivi par le Conseil Général le 22 août. L'assemblée départementale se basa sur le fait que, sur le plan religieux et sur le plan ferroviaire, Dunière n'avait rien à faire avec les Ollières. Il convient de se souvenir que la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat (9 décembre 1905) venait d'être votée, et qu'elle allait être suivie en février-mars par les opérations des Inventaires des églises et par les manifestations qu'elles allaient provoquer. L'ambiance, on le voit, était plutôt tendue, tout le monde sachant que le départ de Dunière plutôt protestante et l'arrivée du Bas-Pranles plutôt catholique pouvait faire basculer la majorité municipale aux Ollières. A l'intérieur du camp « républicain », Edouard Fougeirol était loin de faire l'unanimité, surtout à cause de son hostilité à toute intervention de l'Etat dans les entreprises. Le 26 octobre 1905, à la suite du décès du député de Privas originaire de Saint-Fortunat Albert Le Roy (1856-1905), Paul Bourély (1867-1919), jeune théologien protestant de Vallon, instituteur devenu avocat, fut élu contre les mouliniers Tromparent et Fombarlet, et s'inscrivit à la gauche radicale-socialiste. Cet orateur éloquent avait déjà plus que des relations, puisqu'il avait été chef de cabinet civil du ministre de la Guerre en 1904-1905. Peut-être soucieux de sa réélection, qui se produisit sans concurrents le 6 mai 1906, il prit vigoureusement parti pour l'autonomie de Dunière le 30 mars 1906. Sa carrière ne devait pas s'arrêter là : sous-secrétaire d'Etat aux Finances sous Aristide Briand, puis sous Louis Barthou, réélu député en 1910 et en 1914, il fut encore sous-secrétaire d'Etat aux Finances du cabinet Painlevé, en 1917, en pleine guerre. Il mourut brusquement à Neuilly à 52 ans en 1919, encore jeune. C'est probablement une des personnalités les plus brillantes que l'Ardèche ait fournies à la Troisième République. Edouard Fougeirol l'avait précédé dans la tombe en 1912. En tous cas, Fougeirol, Chazallet, Roumégoux, qui voulaient en appeler à la Chambre des Députés, le Conseil Municipal des Ollières qui s'opposa encore une fois à la sécession de Dunière le 14 juin 1906, furent obligés de s'incliner devant l'influence montante de Bourély, par ailleurs ami personnel du président du Conseil Georges Clémenceau. Le 18 novembre 1907, le Président de la République Armand Fallières promulgua une loi qui déclarait que Dunière formerait désormais une commune indépendante. Un Conseil Municipal provisoire, dirigé par Edouard Sahy, s'installa dès le 1er janvier 1908. Il paraît que les Olliérois furieux ne voulaient pas verser dans la caisse de la nouvelle commune de quoi payer le cantonnier et le secrétaire de mairie, mais que le préfet y mit rapidement bon ordre.

Dunière au XX^e siècle

1°) Dunière en 1911

La commune comptait à cette date, celle du premier recensement où elle se trouvait autonome, 680 habitants, formant 174 ménages, vivant dans 155 maisons. Le chef-lieu (Dunière, Bichon, Baumes, la Planche, la Plaine, le Faiseau et la Faurie) comptait 59 maisons abritant 76 ménages et 278 individus, tous Français. C'est dire que la population « éparsse », avec 396 individus, 98 ménages peuplant 96 maisons, était nettement majoritaire. Si on tient compte de la répartition par âges, Dunière comptait en 1911 240 personnes de moins de 20 ans, soit 38,3%, 187 de 20 à 40 ans, soit 27,5%, 137 de 40 à 60 ans, soit 20,2%, et 90 de plus de 60 ans, soit 13,2%. La pyramide des âges était donc régulièrement décroissante, assurant une forte proportion de jeunes, d'ailleurs comme dans l'ensemble des 6 communes du Bas-Eyrieux, où on comptait 2.344 moins de 20 ans (34,7%), 1.876 de 20 à 40 ans (27,8%), 1.544 de 40 à 60 ans (22,8%), et 930 plus de 60 ans (13,7%). Le chef-lieu proprement dit comptait 189 habitants, parmi lesquels on remarquait notamment Edouard Sahy, maire de 1907 à 1925, qui tenait une épicerie avec sa femme Emma et sa fille Marcelle, âgée de 12 ans. Il y avait trois autres épiceries, celles de Marie Vignal, de Victorine Bourgeas et de Marie Vernet. Le village avait son boulanger, Léopold Roche, son tailleur, Ernest Petit, qui venait de Dornas, son maréchal-ferrant, Philémon Coulet, et bien sûr le facteur-receveur Daniel Durand, le chef cantonnier Pierre Bourgeas, l'instituteur Daniel Courtial et l'institutrice Marie Vignal. On ne comptait pas moins de quatre cordonniers (les gens marchaient à pied) trois couturières et une « tricoteuse » (le prêt à porter n'était pas encore répandu dans les campagnes), deux menuisiers (pas encore de magasins de bricolage), et deux entrepreneurs, Léon Bourgeas et Paul Rogeat. A Bichon, il y avait 24 habitants, dont le pasteur Henri Barlet, une blanchisseuse et une couturière. Aux Baumes, on ne comptait que 10 habitants, comme à la Planche, 15 à la Faurie, 18 à la Plaine, 12 au Faiseau. Le hameau le plus important après les Riailles (96 habitants) était celui de la Traverse, dont les 87 habitants vivaient tous de l'agriculture ; puis, au Pont, il y avait 49 personnes, dont la plus remarquable était le fabricant de lacets Benoît Micol, 37 ans, originaire de la Loire, qui n'employait en dehors de sa famille que trois jeunes gens, un ouvrier de 17 ans et deux ouvrières de 17 et 13 ans. A la Plaine, par contre, vivait le filateur moulinier Pierre Chareyre, né à Saint-Fortunat, qui avait à son service deux domestiques, une institutrice privée pour ses quatre fillettes, et employait 18 ouvrières en soie. La plupart étaient des jeunes filles, mais il y avait aussi quelques femmes mariées et mères de famille. Deux jeunes filles habitaient aux Riailles, et les autres au chef-lieu ou à proximité. Pierre Chareyre employait en plus une dizaine d'ovalistes (ouvrières spécialisées dans la torsion de la soie), quatre jeunes ouvriers, trois journaliers agricoles, un mécanicien, sans parler du contremaître Emile Guigon, 57 ans, de Dornas, qui vivait avec ses deux filles, ovalistes, non loin de chez lui. Les ovalistes vivaient le plus souvent à la Plaine, sans doute logées par le moulinier. L'autre moulinier de Dunière était Francisque Mounier, 34 ans, qui venait de Riotord en Haute-Loire, et qui vivait à Fauriel avec son épouse et ses deux fils. Mais il n'employait que peu de monde : un ouvrier, une ovaliste, deux journaliers agricoles, sept ouvrières en soie. Une petite usine fonctionnait aussi à Doulet, mais ne semble avoir donné du travail qu'à Emile Lextra et à sa famille, tout en appartenant à un certain Couprier, qui n'habitait pas sur place. A Mastenac comme à la Traverse, tout le monde vivait de la terre, sauf le terrassier Calixte Chareyre, et il en allait de même aux Plaines, à Bellevue, au Monteil, sauf le ménage Maillot qui travaillait chez Mounier. Aux Riailles et à Bonneton, la plupart des exploitations employaient des domestiques agricoles, et plusieurs exploitants étaient seulement fermiers, tout comme Louis Faure au Bateau. Dans les parties hautes de la commune, la structure agraire commençait évidemment à ressembler à celle du plateau de Vernoux et du Haut-Vivarais. La révolution arboricole allait modifier Dunière, sans pour autant bouleverser totalement le village.

2°) Le temps des pêches : les origines.

Il faut sans doute chercher l'origine des pêcheries de l'Eyrieux à Saint-Laurent du Pape, chez Jules Meyer, propriétaire à cette époque du château du Bousquet. Il expédiait dès 1875, à dos de mulet, des primeurs, notamment des haricots, vers Valence, deux fois par semaine, ou des abricots et des cerises à Saint-Rambert d'Albon. Dans cette ville, il remarqua des pêches d'origine américaine récemment introduites dans le Midi, de la variété Amsden. Il acheta une centaine de plants, et sa réussite provoqua bientôt des imitateurs. Mais le pêcher n'était pas aillé, et ne recevait aucun soin particulier. Vers 1900, Saint-Laurent exportait encore surtout des cerises, des pois et des haricots. Ce fut un certain Sebol, qui avait été jardinier à Montreuil et à Perpignan, qui inaugura la taille dite « en parapluie renversé », très connue alors, mais abandonnée depuis. On ne commença à sulfater que vers 1910. La taille fut considérablement améliorée par Silas Faugier, agriculteur aux Terras, commune de Saint-Laurent, après la première guerre mondiale, à la suite de voyages d'étude à Saint-Rambert et à Hyères. Il mit au point en particulier la célèbre « taille en gobelets » : elle donnait au sujet l'allure « d'une fleur épanouie, d'un liseron déployé, et les bras de chaque arbre semblent appeler, pour les retenir, les rayons du soleil. »⁽⁸⁾ Ce qui explique le succès du pêcher dans la vallée de l'Eyrieux, c'est que la culture demande moins de main d'œuvre à la fois que celle du cerisier ; la vallée est plus abritée que celle du Rhône des vents du Nord et des gelées. Le sol, issu de la décomposition d'arènes granitiques enrichies près de la rivière par des basaltes, est léger et convient bien aux longues racines du pêcher. Le rôle de la compagnie P.L.M., puis de la S.N.C.F., fut fondamental : elle envoya des conférenciers, mit en place des « trains de pêche » qui quittaient Beauchastel (où les charrettes chargées de fruits arrivaient en fin d'après-midi) vers 18 heures, et arrivaient à Paris au début de l'après-midi suivante, à temps pour approvisionner les Halles pour la nuit d'après : les pêches étaient sur les étales le surlendemain de leur cueillette. Les expéditions allaient pour 80% sur Paris, 10% à Lyon, 5% à Saint-Etienne, 3% à Marseille. L'étranger n'était pas prospecté à cause du protectionnisme général à cette époque, mais aussi parce qu'il aurait fallu accepter de perdre les emballages, de payer des wagons frigorifiques, le calibrage général qu'exigeaient notamment les Anglais. Et la France, qui produisait chaque année 15.000 tonnes et en importait de 300 à 800 chaque année, suffisait largement à l'écoulement des produits. La concentration urbaine, la montée des salaires dans les années 1920, assuraient la montée des prix : la pêche valait 120 F. le quintal en 1918, 350 F. en 1937, dans une monnaie il est vrai dévaluée. Les fruits étaient payés en fin de semaine par les représentants des commissionnaires aux Halles, intermédiaires uniques entre l'arboriculteur et l'épicier. On comptait de 25 à 100 kg de fruits par arbre, soit 200 quintaux à l'ha en moyenne. Le prix de vente était en 1931 de 3 à 4.000 F la tonne pour le 3^e choix, 5.000 à 7.000 pour le 2^e, et 9.000 à 12.000 pour le premier. Au milieu de la stagnation générale des prix agricoles consécutive à la crise des années 30, les fruits, et plus particulièrement la pêche, constituaient une heureuse exception. La production française était protégée par une taxe de 200 F. la tonne jusqu'au 25 juin, de 300 F. du 25 juin au 31 octobre, de 1.000 F. la tonne le reste de l'année, ce qui à l'époque n'avait aucun sens. Les syndicats agricoles (à Dunière, dès 1907) permettaient d'acheter à meilleur compte les engrais, déversés à foison (azote, phosphore, potasse et... fumier de cavalerie en provenance de Grenoble) et les produits phytosanitaires. Ils servaient en outre d'intermédiaires avec le Crédit Agricole ou les Caisses d'assurances agricoles. Une Caisse particulière se constitua à Dunière le 2 janvier 1929, sous la présidence d'Elie Sallée. Une Fédération Ardéchoise des producteurs de fruits se constitua en 1932, présidée par le sénateur de l'Ardèche Marcel Astier, arboriculteur à Charmes, et elle organisa des expositions fruitières dans tout le département

entre 1933 et 1938, des voyages d'étude en Angleterre, au Pays Basque... La structure agraire favorisait aussi beaucoup les pêcheraies. En 1927, avant le grand essor, à Dunière, on comptait 40 producteurs propriétaires, 7 fermiers et 3 métayers. Les pêches développèrent le métayage, parce que les deux partenaires profitaient également des cours élevés : le premier défonçage, la plantation, étaient à la charge du propriétaire. Les baux étaient de douze ans, la main d'œuvre est payée par le métayer (qui fait souvent appel à sa famille), les engrais sont à frais communs. Les plantations intercalaires dans les jeunes plantations sont pour le métayer, qui se charge aussi de l'expédition et de la vente. Le contrôle était facile, grâce aux récépissés d'envoi par chemin de fer et aux bordereaux de vente. On calcule vers 1930 qu'une plantation de un ha coûte environ 10.000 F, et peut rapporter 40 ou 50.000 F l'an dès la 4^e ou 5^e année. On comprend l'engouement des paysans de l'Eyrieux...

3°) Le temps des pêches : le travail

La saison agricole commençait en octobre, pour labourer au tracteur, au motoculteur, au moto-treuil, pour enfouir les engrais à assimilation lente. Il arrivait du fumier du Coiron, de vernoux, de la Drôme, et même des résidus de la distillerie de Vallon-Pont-d'Arc. Le phosphore et la potasse favorisaient la fructification et la résistance aux maladies, et les engrais verts servaient de matière organique. En novembre, les arbres étant dénudés, on traitait au cuivre, avec pulvérisation pour protéger contre les maladies cryptogamiques, notamment le corynéum. On semait aussi les petits pois en culture intercalaire dans les jeunes plantations. Puis, l'hiver, il fallait planter les nouveaux arbres, un pêcher ne produisant que pendant 15 à 20 ans. Il fallait donc renouveler 1/10^e ou 1/20^e des vergers. Il fallait des tracteurs puissants d'entreprises spécialisées, qui défonçaient à 70 cm, à la cadence de 1/2 à 1 ha par jour. Le nettoyage des vieilles racines ne pouvait se faire qu'à la main. En coteau, il fallait avoir recours à l'explosif, mais aussi à la pelle et à la pioche. La taille commençait dès décembre, vu le nombre des arbres. Il fallait d'abord constituer les branches charpentières dans les 3 premières années, puis tailler pour la fructification. En janvier-février, il fallait traiter à l'huile d'anthracène, à la bouillie bordelaise contre les insectes et leurs larves, sans oublier de tailler la vigne et de faire provision de bois dans les chênaies des versants. La floraison, en mars, « fait de la vallée un immense fleuve éblouissant du blanc des cerisiers, qui attire les visiteurs un peu comme les Japonais vont voir les cerisiers fleuris ». ⁽⁹⁾ La gelée est alors à craindre : mais on plantait les haricots verts et les pommes de terre parmi les jeunes pêchers. En avril, on labourait à nouveau pour ameublir le sol, et on retourne aussi les vignes. Le mois de mai est celui de l'éclaircissement, opération délicate, où il faut équilibrer la production d'après l'âge et la vigueur de l'arbre. Il faut aussi biner, et tailler en vert pour compléter la taille d'hiver. On lève les récoltes de pois, haricots, fraises, cerises, on soigne la vigne. L'arrosage entre en action une quinzaine de jours avant la maturation ; l'eau est distribuée au pied de chaque arbre, ou alors par aspersion, « procédé bien meilleur » (Pierre Bozon. Il y a des syndicats d'arrosage dans toute la vallée, dont bien sûr celui des Avallons, dont la terre trop légère se dessèche vite. A partir de juin règne une activité de ruche : il faut cueillir, non au toucher mais à l'œil, car cela abîmerait les fruits. La cueillette a lieu le matin, car le fruit est froid ; le transport jusqu'à la salle d'emballage se fait sur charretton avec suspension élastique et roues caoutchoutées pour éviter les chocs. L'emballage se fait aux heures les plus chaudes, dans la pénombre, dans des cagettes, dans de la fibre de bois où l'emballuseuse ménage un nid pour chaque fruit. Tout doit être terminé vers 17 heures, pour l'expédition. Les variétés doivent être échelonnées, pour que la maturité se produise tout au long de l'été. Les « Mayflower » sont prêtes du 20 juin au 10 juillet, et représentent environ 20% des plantations. Puis viennent les « Amsden », du 1^{er} au 20 juillet, avec autour de 50% des surfaces. Les « Précoces des Halles », les « Suzanne Darnon » demandent beaucoup d'arrosage, et sont mûres du 20 juillet au 4 août. Les « Incomparables Guilloux » suivent du 1^{er} au 12 août, puis les « Arribaud », les « Hâtives de Flachet », du 15 au 25 août. Les « Belles de Chanzy » sont mûres du 15 août au 1^{er} septembre. Enfin, les « Hélène Turc », les « Médiath », sont des fruits du début septembre, et les « Soleil d'Octobre » ferment le cortège en octobre. Les variétés les plus précoces intéressent peu les arboriculteurs de l'Eyrieux, parce que les fruits des Pyrénées-Orientales (1^{er} département producteur de France) sont mûrs avant ceux de l'Ardèche, pas plus que les tardives, parce que en fin de saison les vergers de la région parisienne, plus proches de la capitale, sont en pleine production.

4°) Le temps des pêches : les limites.

En premier lieu, il convient de souligner que la prospérité arboricole a limité, mais non enrayé, la dépopulation. En 1921, les 6 communes du Bas-Eyrieux (Beauchastel, Saint-Laurent-du Pape, Saint-Fortunat, Dunière, les Ollières, Saint-Sauveur de Montagut) avaient 6.116 habitants. En 1962, elles en avaient 5.866, les deux seules communes ayant vu croître leur population étant Beauchastel et Saint-Sauveur. Dunière avait perdu 153 habitants, les Ollières 200, Saint-Fortunat 261. Les partants étaient souvent remplacés par des habitants des hauteurs voisines, Saint-Michel perdant au cours de la même période 255 habitants (36% de sa population), Saint-Vincent-de Durfort 195, soit 47%. Les Boutières dans leur ensemble perdent 30% de leur population. Le Bas-Eyrieux attire quelques candidats au départ, mais ne retient nullement l'ensemble de sa population. C'est que l'exode n'a pas que des causes économiques. L'école, qui dévalorise systématiquement à partir de 1920 les connaissances pratiques au profit de celles que nécessite un emploi dans l'administration, est peut-être la principale cause des départs des jeunes gens de ces communes favorisées. Par ailleurs, pendant toute la période de prospérité des pêcheraies, que l'on peut situer à peu près de la fin de la première guerre mondiale au début des années soixante, l'industrie gardait un grand rôle dans la vallée. Les usines Fougereol, aux Ollières, employaient, en mai 1939, 230 personnes, dont près de 130 au tissage. A Dunière, chez Virgile Chareyre, sous la direction de Raoul de Lamonta, il y avait 62 employées, dont 55 ouvrières, la plupart ayant une vingtaine d'années. Les autres usines avaient disparu. Mais très souvent, les moulinsages apportaient un salaire d'appoint indispensable à l'équilibre des finances familiales. Dans l'agriculture même, la vigne gardait une grande importance. Le recensement agricole de 1929 donnait dans la basse vallée plus de vignes que de vergers (142 ha à Saint-Laurent contre 90, 84 ha contre 40 à Saint-Fortunat). Les vergers ne l'emportaient qu'à Dunière, où ils couvraient 40 ha contre 27, la plaine des Avallons ayant brusquement basculé vers l'arboriculture dans ces années-là. On est évidemment avant le maximum de plantations. Mais le vin se vendait bien, autour de 130 F. l'hl vers 1930. En 1893, les agriculteurs de la plaine des Avallons reçurent le premier prix des irrigations au concours des primes agricoles (1.000 F. et un objet d'art), non pour avoir planté des pêchers, mais pour avoir installé « un immense tènement de clintons, conduit sur des tonnelles de 2 mètres de haut, et produisant d'après le dire de leurs heureux possesseurs, 125 à 130 hl par ha, année moyenne ». Les pêcheraies remplacèrent la vigne plus tard : mais l'expression de monoculture fruitière, souvent employée à cette époque, est pour le moins excessive.

5°) Le déclin des pêcheraies ⁽¹⁰⁾

Il y eut d'abord des problèmes agronomiques. Il fallut créer en 1952 le Centre d'Etudes Rurales de la vallée de l'Eyrieux, après un gel catastrophique contre lequel on ne put guère faire autre chose de recommander de varier les cultures. On installa des canons contre la grêle, et surtout on développa l'irrigation : on comptait 160 moteurs d'arrosage à Saint-Laurent au début des années 1960. Mais celle-ci engendra des maladies cryptogamiques. Les parasites étaient sans cesse remplacés par d'autres, contre lesquels on se trouvait

démuni, et qui étaient plus vigoureux contre des arbres vieillissants. La pulvérisation à haute dose n'était pas sans dangers pour le consommateur. Les sols portaient depuis trop longtemps la même culture: il fallait régénérer les micro-organismes du sol, et pour cela laisser de temps à autre des assolements d'engrais verts, comme la luzerne, et produire à nouveau du fumier de ferme, puisque la cavalerie avait disparu. La motorisation se développa à toute allure dans les années 1950 : pénurie de main d'œuvre, effet de mode aussi. On mettait toujours beaucoup d'engrais : 80 unités d'azote, 10 d'acide phosphorique, 12 de potasse par ha. Le conditionnement ne pouvait se faire qu'à la main, et la main d'œuvre familiale manquait. Les variétés avaient évolué : 8% de Mayflower, 15% d'Amsden, 20% de Guilloux, 20% de Précoces des Halles. Les tardives formaient 25% de la production, et les pêches jaunes 14%, parce qu'elles supportaient mieux le transport. L'expédition se faisait toujours par 5 ramasseurs à Beauchastel, 8 groupeurs à Saint-Laurent. 80% de la production étaient expédiés à des commissionnaires aux Halles de Paris, qui étaient de petites entreprises sauf la firme Omer-Decugis. L'expédition se faisait surtout par la route (55%), parce que les wagons frigorifiques de la S.N.C.F. ne pouvaient servir qu'aux coopératives, ou aux gros producteurs de la vallée du Rhône. Le développement de la coopération (Coopeyrieux à Beauchastel, Centreyrieux à Saint-Sauveur) était encouragé par les pouvoirs publics. Mais étrangement, les dossiers des coopératives de l'Eyrieux s'égarèrent, les aides ne parvenant qu'à Saint-Sernin, Saint-Péray ou Annonay. Coopeyrieux pouvait contenir 6.000 tonnes de pêches au frigo et commercialisait sans passer par les groupeurs, de préférence en dehors des périodes de forte production, et dans l'ensemble de la France, ce qui permettait d'« éponger » les imprévisibles variations de cours sur Paris. Mais elle ne parvint jamais à écouler, et de loin, toute la production de la vallée de l'Eyrieux. La surproduction était partout évidente : Saint-Laurent produisait en 1963 7.000 tonnes de pêches, autant que toute la vallée en 1955, et 7 fois plus qu'en 1929. Les pêcheries s'étendaient dans les hautes vallées, sur les plateaux, risquant les gelées, mais pesant sur les marchés en cas de bonnes récoltes. L'exportation était impossible à cause des prix italiens plus bas. Le prix du transport augmenta de 40% entre 1953 et 1964. L'exploitant, à cette dernière date, ne percevait plus que 20% du prix payé par le consommateur : la moitié environ allait au détaillant (dont la patente doubla entre 1963 et 1964, et qui dut bientôt rembourser la T.V.A.), 10% au commissionnaire, et le reste au transporteur ou au groupeur. La production arboricole n'avait plus le même attrait financier que jadis, à l'heure où les générations d'après-guerre, plus instruites, pouvaient accéder à des postes administratifs plus nombreux. Pourquoi maintenir à tout prix une activité épuisante, peu rentable, aux revenus aléatoires, tandis que la valeur des terres ne cessait de monter sous la pression urbaine et touristique ? Les relais politiques, dont le rôle fut si important dans les années 1930, avec un Guy Fougeirol ou un Marcel Astier, avaient cessé de jouer. La France gaullienne n'était plus une République essentiellement rurale ; la concentration urbaine faisait son œuvre, entraînant celle des circuits de distribution, celle de la production elle-même, celle de l'influence politique aussi. L'arboriculture de l'Eyrieux, œuvre de petites entreprises agricoles et commerçantes, n'avait plus sa place, ni à Dunière ni ailleurs. Aussi, en 1970, au recensement agricole, Dunière ne comptait plus que 64 exploitations agricoles, utilisant 192 ha de surface utile, dont 12 en vignes et 107 en vergers (40 en 1929). 233 personnes vivaient de l'agriculture, dont 182 travaillaient la terre. Sur les 64 chefs d'exploitation, 21 seulement avaient moins de 50 ans, et 15 d'entre eux 65 ans et plus. La majorité de la population ne vivait déjà plus de la terre, et ceux qui en vivaient encore étaient le plus souvent âgés. La commune de Dunière, qui comptait 680 habitants, 174 ménages et 155 maisons en 1911, ne comptait plus que 430 habitants et 149 ménages en 1968. La perte était énorme, en dépit des pêcheries ; le solde migratoire de la période 1954-1962 était de -11,2%, celui de la période 1962-1968 de 6%. En 1990, on était à 301 habitants, étiage démographique, avec un solde migratoire et un excédent naturel toujours légèrement négatifs. En 1999, la population était déjà remontée à 324 habitants, formant 143 ménages, avec 257 logements, dont 143 seulement étaient des résidences principales, 92 des résidences secondaires, 22 des logements vacants. Le solde migratoire et l'excédent naturel étaient devenus légèrement positifs entre 1990 et 1999. Le nombre des migrants, c'est-à-dire des personnes n'habitant pas à Dunière lors du précédent recensement (1990), était de 117, soit 36%, chiffre considérable. Le mouvement n'a fait que s'accroître depuis. La population active en 1999 regroupait 103 personnes, soit 31% de la population totale, mais 19 personnes seulement avaient un emploi dans la commune. Autant dire que ce n'est pas pour y travailler que l'on vient habiter à Dunière...

C'est ainsi que Dunière-sur-Eyrieux entre dans le XXI^e siècle, liée à ses voisines de la communauté de communes de l'Eyrieux aux Serres, accueillant une population nouvelle, et soucieuse surtout de conserver les rares services publics ou privés qu'elle abrite encore. La coopération des « anciens » et des « nouveaux » sera-t-elle fructueuse ? Rendez-vous au prochain centenaire...

Document

1er prix d'irrigation au concours agricole de Privas ASSOCIATION SYNDICALE DE LA PLAINE DES AVALLONS.

Année 1893.

L'association syndicale de la plaine des Avallons, constituée en vertu des dispositions de la loi du 21 juin 1865, a été fondée aux Ollières le 10 octobre 1891 et c'est de l'acte de cette société passé à cette date devant M^o Astruc, notaire audit lieu, que nous détachons les principaux articles du règlement : « L'administration du syndicat est confiée à une Commission de six membres, représentée elle-même par un directeur, nommé en assemblée générale, qui est actuellement M. Casimir Boissier. La commission syndicale est chargée de rechercher les moyens les meilleurs et les plus économiques pour l'arrosage de la plaine des Avallons et de régler d'une façon définitive tout ce qui y a trait, afin d'éviter tout procès et toute difficulté entre les intéressés. La commission doit fournir l'eau du 15 avril à fin septembre, elle a pleins pouvoirs pour la distribuer équitablement. La cotisation est proportionnelle à l'importance des terrains arrosés, elle est employée à subvenir aux dépenses nécessitées par l'entretien des barrages et des canaux. » Telles sont les bases de l'organisation. Voyons maintenant à quels résultats les syndiqués sont arrivés. Par sa situation entre les deux branches de l'Eyrieux, la plaine des Avallons avait été de tout temps soumise à l'irrigation, mais jusqu'en 1890, tous les canaux étant dus à l'initiative privée, chacun profitait comme bon lui semblait de la proximité du torrent. Les terribles inondations de septembre 1890 ayant détruit la totalité des conduits d'amenée et recouvert d'une épaisse couche de limon toutes les vignes qu'ils avaient installées avec tant de peine et tant de frais depuis 10 ans, les propriétaires de la plaine des Avallons se laissèrent aller au découragement, et nombre d'entre eux parlaient d'abandonner aux envahissements de l'Eyrieux leurs terres dévastées. Il n'en fut rien heureusement, et grâce à quelques hommes d'initiative dont on ne saurait trop louer l'énergique attitude, chacun se mit au printemps suivant, à réparer son lopin de terre et à rétablir sur des tonnelles des clintons dont la robusticité avait résisté à ce terrible assaut. En quelques mois tout fut remis en ordre, et les vignes ainsi rétablies, il fallut songer à leur arrosage par l'utilisation mieux comprise des eaux de l'Eyrieux. Ce fut alors devant l'impossibilité matérielle où chaque propriétaire se trouvait de faire de nouvelles dépenses que ces mêmes hommes, dont nous louons tout à l'heure l'énergie et que nous devons maintenant féliciter de leur esprit d'initiative, proposèrent la création d'une association qui prendrait à sa charge, moyennant une cotisation annuelle, tous les travaux nécessités par

l'irrigation complète des terrains des associés. Sitôt dit sitôt fait, et tous se prêtant à l'œuvre commune, contribuèrent à la réfection des canaux qui, creusés sur une longueur de 900 mètres, à une profondeur moyenne de deux mètres, étaient achevés dans les premiers mois de 1892. Disposant actuellement de peu de ressources, l'Association syndicale des Avallons n'a pu encore faire les travaux nécessaires pour se garantir des inondations futures, mais les résultats déjà produits sont assez lucratifs pour que chaque intéressé, y mettant du sien, ne refuse plus de contribuer à la formation du petit capital nécessaire à l'achèvement de l'œuvre si utilement commencée. C'est en effet l'intérêt de tous en même temps que l'intérêt de chacun, et quand un ha arrive, comme c'est le cas, à donner annuellement un produit net de 4.000 francs, il nous semble impossible que la commission n'arrive pas à trouver chez les quatre-vingt deux intéressés qui occupent les 20 ha arrosés ce petit noyau de 5.000 francs qu'elle reconnaît nécessaire. C'est qu'en effet nous avons rarement vu vignoble plus luxuriant, plus chargé de fruits que cet immense tènement de clintons, conduits sur des tonnelles de 2 mètres de haut, et produisant, d'après le dire de leurs heureux possesseurs, de 125 à 130 hl par ha, année moyenne. Avec le clinton, pas de mildiou, et malgré l'humidité constante qui règne sur la plaine, point n'est besoin de sulfate de cuivre pour le défendre des maladies cryptogamiques, et à part quelques rares attaques d'oïdium facilement combattues par l'emploi du soufre, nous n'avons pas trouvé la trace des maladies qui s'abattent partout sur les autres cépages. Le clinton est donc là dans son milieu, et malgré sa grande sensibilité aux attaques du phylloxera, il résiste vaillamment, grâce évidemment aux submersions incomplètes mais fréquentes dont il est l'objet. Force est donc de nous incliner devant les faits, et malgré nos préférences personnelles pour la vigne greffée, nous devons en toute sincérité, reconnaître qu'avec une production de 125 hl et un prix de vente moyen de 35 à 40 francs l'hl, le clinton, si mauvaise réputation qu'il ait, a fait la fortune de la plaine des Avallons dont la valeur a triplé depuis qu'il en est devenu l'hôte généreux et le maître incontesté. C'est cette constatation, qui pourra peut-être rencontrer ailleurs beaucoup d'incrédules, que nous terminerons en décernant à l'Association syndicale des Avallons le 1er prix de la 1^{re} catégorie des irrigations, consistant en une somme de 1.000 francs qui sera employée à la continuation des travaux si bien commencés et une médaille d'or grand module qu'en raison de l'exemple donné et des résultats obtenus, M. le Ministre de l'Agriculture a bien voulu, sur la demande de la commission, transformer en un objet d'art qui devra perpétuer, dans la commune des Ollières, le souvenir de ce que peut produire l'application de cette belle devise de l'association: tous pour un, un pour tous.

Notes

⁽¹⁾ On peut se reporter à l'étude de J. de Lubac, « La baronnie de Chalencon et les privilèges de ses habitants », Privas 1895, extrait de la Revue du Vivarais.

⁽²⁾ Frank Bréchon, « Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges au Moyen-âge », T. 1, p. 117.

⁽³⁾ Toponyme absurde, puisque un « bau » (prononcer « baou ») est en patois un rocher. Le terme français actuel est donc une redondance : « rocher des rochers », ce qui ne veut rien dire quant au nom de ce rocher...

⁽⁴⁾ Cf. F. Bréchon, *op.cit.*, T.2, p. 1992 et suiv.

⁽⁵⁾ Comme il n'y avait pas de plan cadastral, les parcelles de terre étaient désignées par leurs confronts, c'est-à-dire par les parcelles voisines, ou par des chemins. C'est un moyen très efficace de retrouver l'ancien réseau de voies de communication.

⁽⁶⁾ Le setier ou sestier en mesure de Chalencon valait environ 24 kilos, ou 44 litres, et la quarte le quart soit environ 6 kilos ou 11 litres.

⁽⁷⁾ On peut consulter avec profit, de Samuel Mours, « Le Vivarais et le Velay protestants, T. 2 pp. III-80 et suivantes », édition Dolmazon Le Cheylard 2003, d'où viennent la plupart des renseignements sur l'histoire religieuse.

⁽⁸⁾ J. Faure, professeur d'agriculture à l'Ecole Normale de Privas, in « L'Ardèche fruitière: La Voulte, 12-14 août 1934 ».

⁽⁹⁾ Pierre Bozon, « La Vie Rurale en Vivarais », Thèse de doctorat de géographie, Valence 1961.

⁽¹⁰⁾ La plupart des renseignements utilisés ici viennent d'entretiens que j'ai eus avec Robert Genthial et Gilbert Louis, dans le cadre de la préparation d'un mémoire d'études supérieures de Géographie, en 1964. (« Les sols de la vallée de l'Eyrieux », Université de Lyon, 1966, déposé aux Archives de l'Ardèche.)

FLAVIAC

Recherches sur les châteaux de Flaviac, 2 A B5-11, dont les châteaux de Cheylus (Charrié, Regeste, F. de Privas, E.Reynier), Flossac. Voir J. Combier, « Gallia-Préhistoire » CNRS 1963. Indications sur l'habitat préhistorique de Flaviac.

F. Bréchon : T.2 p.222 : La réparation de la route accompagnée de son plan explicatif se trouve aux A.D.A. 07 C 776, pour 1780, suite à des destructions causées par l'Ouvèze. Ensuite, la route passe au quartier de la Charrière, non loin de l'église de Lubilhac.

CHEYLUS

22 février 1238 : Arnaud du Pouzin cède à Aymar III la moitié du château et mandement du Pouzin en deçà et au delà du Rhône, tout ce qu'il a dans les châteaux et mandements de Cheylus et de Barry, Saint-Alban et Allier. En échange, le comte cède des biens en Dauphiné (Montoison, Ambonil, Vibian, 26 livres viennoises à prendre sur le péage d'Etoile sur le Rhône, en hommage de Giraud Bastet et arrière-fief du comte)

Accusations contre le curé de Flaviac, An II. A.D. 07, L 718.

Le maire de Flaviac se plaint de Louis Clauzel, négociant en soie. (8 aout 1855). AN 139.

Rapport sur les primes d'honneur 1893, prix de spécialité à Emile de Micheaux, domaine de Blanc, à Flaviac. Viticulture. K 44-45.

Le conseil municipal de Flaviac demande une halte. (Photocopie, 22 mai 1910). 2 AY 118.

Le bar de l'Avenir change de patron (Patricia Monchal). D.L. 4 05 98. 2 BC 27.

François Chevalier quitte la vie publique. DL du 12 3 2001. AY 28.

Flaviac : conférence sur les anciennes mines. Tribune du 19 3 2009. AU 32.

La nouvelle vie du textile. Futur laboratoire de Flaviac. Tribune du 13 12 07. AH 213.

Iconographie : 7 Fi 90/5 : Fonds Jacquin. Intérieur d'un moulinage à Flaviac. I 236.

Simmons : changement de cap. Tribune du 18 6 2009. AU 48.

Simmons : la totale dans l'Ardèche. DL du 27 5 2009. 2 AE 156.

Simmons : l'espoir de faire reculer le rouleau compresseur. DL 30 5 2009. 2 AE 150.

Le projet fou de Flaviac (laboratoire textile Drôme-Ardèche). Supplément Tribune du 28 01 2010. AY 266.

Une nouvelle vie pour les matelas Simmons. Hebdo du 17 6 2010. AAA 100.

P2F une maille privée, une maille publique, un tissage d'avenir (Flaviac). Journal de la communauté de communes Rhône-vallée, 2 AA 126-127.

Des matelas 100% recyclés (ancienne usine Simmons à Flaviac). Reliefs setp-oct 2012 n°53, p. 23

Des inquiétudes pour Ecoval ? Hebdo 20 9 2012. 2 BM 202.

Les nouveaux propriétaires s'insurgent contre la déviation de S.Cierge la Serre. Tribune, 24 7 2014. 2 BF 181.

L'innovation au bout du fil. (Flaviac). Reliefs n°74 avril 2016 p. 20.

FREYSSENET EN COIRON

L'église de Freyssenet-en-Coiron, visite de C.T.L. 2 BC 34-36.

Mazon, Voyage autour de Privas. édition Dolmazon p.359 : Barbe montre à Mazon dans la grande échancrure de Freyssenet les ruines du château de Cheylus, pris et brûlé par Montmorency en 1628, « nonobstant sa beauté et sa belle assiette », disent les « Commentaires » p.157. Il est étudié par Fortuné de Privas, le commandant Chareton, dans R.V. 1908 pp 309-316. Ne pas confondre avec l'autre château de Cheylus, commune de Flaviac décrit aussi dans R.V. 1908.

Mazon, Notice sur Uzer, p. 7 : Freyssenet est taxé à un tiers de feu lors de la « réparation des feux » de 1399

Cahier de doléances de la communauté de Freyssenet (photocopie). R 32 et 2 BC 29-30.

Benoît d'Entrevaux : Notice sur Freyssenet en Coiron, Privas, 1907, 14 p.

Une nouvelle route touristique sur les monts du Coiron (la Prade-l'Escrinet). D.L. du 14 10 65. 2 AI 81.

Recensement de 1968. 2 BC 38.

Jacques Avias : Au temps des loups à Freyssenet. R.V.D.B. 1993, pp. 91-95.

Fontaine de Boulaigue, sortie du 24 janvier 1999. Cité de J. Balazuc « Spéléologie du département de l'Ardèche », Cévennes Terre de Lumière n° 3, 1999, pp. 15-18.

Musée agricole de Verdus : un passé, un accueil et un livre d'or qui en disent long. D.L. 24 8 84. 2 BC 37.

L'accueil d'antan : musée de Verdus. D.L. 18 7 88. 2 BC 108.

Un homme et sa terre (musée de Verdus). D.L. 7 8 91. 2 BC 108.

A Verdus, Dominique Clair et son « dada ». D.L. 10 8 91. 2 BC 129.

Le mouton, son histoire, sa laine. D.L. 15 6 92. 2 BC 37.

Musée agricole de Verdus : un avenir en point d'interrogation. D.L. 27 10 98.2 BC 31.

Musée agricole de Verdus : de l'autre côté de l'Escrinet. D.L. 1 6 99. 2 BC 31.

Un projet dans le vent: des éoliennes à Freyssenet. Tribune, 26 9 2002. 2 BC 32.

Bientôt le vent dans les pales. (le parc éolien de Freyssenet), Hebdo de l'Ardèche du 3 juin 2005, M 150.

Renseignements sur Freyssenet-en-Coiron : AH 107.

Cévennes Terre de Lumière n°2-3. Visite à Notre-Dame de l'Assomption, église de Freyssenet, pp. 7-11 (église romane).

Eoliennes à Freyssenet : un souffle de discorde. Article Tribune du 11 12 2003. AZ 243.

Généalogie: un indispensable document. Tribune, 3 11 2011. 2 BM 201.

Freyssenet en Coiron: les éoliennes arrivent. Tribune du 15 12 2005. 2 AF 236.

GOURDON

Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.182, Voir aussi 2 A B 12. : La Roche de Gourdon portait une tour signal qui communiquait aux Boutières au temps des guerres religieuses les avis de Mirabel, de Brison et de tout le Tanargue. C'est pour cela que l'intendant Basville la fit détruire vers 1690. Le curé de Gourdon dit en 1762 qu'elle servait de signal dans le temps des « reystres », c'est-à-dire pendant la guerre de Cent Ans.

F. Bréchon : T.2 p.228 : Le tracé de la route médiévale passe au sud du Roc de Gourdon, et non par le nord froid et humide comme aujourd'hui. Elle passe au Malpas, en 1281, puis 1392, et aussi au village de Gourdon, en 1429, puisque M° Brion, notaire à Privas, y enregistre un acte sur la « route royale » (AD 07 52 J 111 f°21). Après Gourdon, le chemin passe au col de Sarasset, et il suit une ligne de crête séparant Gourdon d'Ajoux jusqu'au col de la Fayolle, par le serre de la Truche. Le château de Corbière, mentionné en 1239 n'est peut-être qu'un point de perception du péage du mandement de Boulogne où se trouve le fort de Sarasset. Ensuite, le chemin vers Mézilhac actuel date des années 1780. La route médiévale correspond au sentier de crêtes.

Pilot de Thorey : p.315. Jean, bâtard d'Armagnac, seigneur de Gourdon et de Tournon, participe à l'expédition du dauphin Louis contre les Liges suisses, et fut sénéchal du Valentinois le 10 août 1450; il négocia le mariage du dauphin avec Charlotte de Savoie ; châtelain de Crest, puis gouverneur du Dauphiné. Louis XI en fit un maréchal de France, et lui donna le Comminges et le Briançonnais. Il mourut dans son château de la Côte Saint-André où il résidait habituellement, et fut inhumé dans l'église du prieuré de Bourg-les-Valence. H 93.

24 septembre 1791 : une rente était constituée pour faire l'école, versée au curé. L 121. 2 BI 52.

Recensement de 1968. 2 BC 39-40.

La chèvre est partie. D.L. 31 7 92. 2 BC 39.

Un circuit autour de la Roche de Gourdon. DL. 18 8 93. 2 BC 40.

LES OLLIERES

Moyen-âge

Jean Rigné : Regeste Vivarois. Situation du mas de « Las Veyas », et autres. AH 6.

Chanoine Therme : Cahier n°1, p.118. Note sur Pradelles. L'église de St. Andéol d'Escoulenc, donnée en 959 à St. Chaffre, serait dans la viguerie de Pradelles.

Chanoine Therme : Cahier n°3, p.72. Textes des deux chartes d'Escoulenc ; dans la 2°, Guillaume de Montagut en 1024 est le neveu de l'évêque de Viviers.

Paul Gounon : Pranles, un prieuré de la Chaise-Dieu. 2 AB 13 : En 963, S.Chaffre possède déjà S.Andéol d'Escoulenc, qui lui fournit du vin en mars, avril et mai. En 985, elle a deux manses au Bouchet. Le prieuré de Pranles était sur la partie de Pranles dépendant de Tournon, et donc des comtes de Valentinois, mais n'est attesté qu'en 1290. Le prieuré de St. Andéol existe encore en 1526, car Benoît Canson, prêtre des Ollières, en est prieur et Louis de Pailhis, rentier (Notaire Meyssonier, E 725). Tous les 24 avril, pour la fête de St. Robert, tous les moines de Pranles devaient aller à la Chaise-Dieu à cheval. En 1555, l'abbé commendataire de la Chaise-Dieu, le cardinal François de Tournon, donne le prieuré de Pranles aux jésuites de Tournon, avec Meyras, Rochepaule et St. Sauveur en Rüe. Vers 1578, le prieuré de Pranles est détruit par les Protestants. Le prieur de Pranles Jean Boys se réfugie à Chalencon. Des ventes des biens du prieuré aux enchères publiques ont lieu en 1603.

Inventaire de Vaussèche : Ollières (les) : n°393 : Achat de censés pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 : sur Guillaume Faure des Ollières 6 deniers. n°206 : Reconnaissance pour noble Pons de Châteauneuf en Boutières faite par Jacques Begoier de quatre fers de cheval avec leurs cloux incorporés sur 6 brochées de vin en une vigne de Guillaume de la Faurie des ollières le 20 octobre 1332. n°430 : Terrier pour Hugon de la Roche des rentes qu'il avait acquises d'André Veyrassac au lieu du plan des Ollières et autres lieux le 6 juin 1335. n°341 : Terrier et reconnaissance pour Guillaume Maurice à luy faite par les habitants de la Faurie ez Ollières le 24 août 1346. n°514 : Quittance donnée par Pierre Téollier des Ollières à noble Pierre Maurice de la somme de 18 livres le 2 juillet 1392. n°nester : Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Ollières du 22 novembre 1480. n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chize, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379. n°157 : Guillaume de Préhelles transige avec Pierre et Antoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme, Jacques Champel, sur les droits qu'il perçoit sur eux à la Faurie des Ollières le 25 septembre 1479 : brochées de vin pur, journaux, services pour noces et jassines, une quarte froment, etc. n°Incelsis : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Claude de Pržhelles contenant 79 feuillets dans lequel il y a 41 reconnaissances tant des Ollières Privas que Saint-Basile et les Nonires et outre a dans ce livre un carnet contenant 12 reconnaissance des Olires la première du grand livre par Claude Montreynaud Mousnier du Ranc du 14 mars 1517 et la dernire par Durand et Jaques Breve oncle et neveu du 7 avril 1537 et la première du petit cayer faite par André Faure des Olires le 22 septembre 1517 et la dernière par Jean Saurin et Philippe Bertone sa femme du 19 avril 1531. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Ollières du 27 mai 1534.

A. Mazon : Notes sur l'origine des églises du Vivarais (passage concernant Saint-Andéol) U 147.

P.Y.Laffont : Lignages châtelains en Vivarais-Viennois et en Vivarais-Valentinois, XI^e-XIII^e. D.E.A. Lyon II. : En 1034, Etienne de Gluiras remet à Saint-Chaffre la garde de l'église de Saint-Andéol de Scolenco et reçoit pour cela de l'obédience pour la vallée de l'Eyrieux une mule valant 100 sous de Valence et 125 sous de la même monnaie. Son neveu Guillaume de Montagut, son frère Guillaume, moine de Saint-Chaffre, approuvent. AE 204.

F. Bréchon, p.211 : L'église de Saint-Andéol d'Escoulen doit fournir l'abbaye de St. Chaffre du Monastier en vin pour les mois de mars, avril et mai, alors que celle de Coux doit fournir celui de septembre et octobre, la villa de Prunet près d'Arlix 1 mois, l'église de Thueyts 2 mois, etc. Cf. Cartulaire de l'abbaye de St. Chaffre du Monsatier, par U. Chevalier. Il y a les églises de Mura et celle de Marniac, qui ne sont pas identifiées. Bréchon ne pense pas qu'il puisse d'agir pour la 2^e de celle de Mariac.

P. Charrié : Dictionnaire topographique de l'Ardèche, mentions des lieux-dits de Dunière et des Ollières, K 207. p. 127 : la Chiesza est attestée dès 1328 (Chambre des Comptes). Les Sceautaux ne sont cités que par la carte de Cassini au XVIII^e ou en 1641 (AD 07, B 85).

Les Ollières : villa Olliarias au XIII^e (Chambre des Comptes), Mas des Olières (1347, Chambre des Comptes), Oleriis (1516, Décimes); St. Anduol des Ollières (1573, enquête sur les paroisses), les Ollières au XVIII^e (Cassini).

F. Bréchon, p.193 : de Dunière à Chalencon, deux axes sont possibles : le premier passe par les Ollières. Le toponyme « le Bateau » atteste de la présence d'un bac. En 1489, ce « port » est entre les mains de Antoine de Chambaud, seigneur de la Tourette (A.D. 07 C 196 f° 523). Au-delà du Bateau, la route ne peut suivre qu'un itinéraire proche de la route actuelle, et la vallée ne s'élargit qu'aux Ollières, où la route est signalée dès 1400 (AD 07 1E 179). Mais en amont des Ollières, la vallée devient trop étroite. En 1238, la route des Ollières à Chalencon limite la 3^e partie de la seigneurie de Montagut que Guigues de Roche achète à Giraud Bastet (AD 07, 23 J 3, f°22). Sur la carte de Cassini, la route monte en lacets par Chabannes, itinéraire sans doute aménagé pour le roulage au XVIII^e siècle. Sur cette carte, l'itinéraire se poursuit par St. Michel et Alliandre (AD 07 C 196 f°552). Puis, le chemin médiéval allait sans doute du serre de Rias à la Grange de Presles, le chemin actuel n'étant dit que de « Alliandre à Silhac ». Le second axe passe par Mastenac et Bellevue : il est dans l'axe exact du pont de Dunière, alors que l'autre ne donne que sur la Planche, 5 à 600 m plus au sud. Après Bellevue, le chemin est encore ouvert et continue jusqu'à Saint-Michel, limite paroissiale entre St. Sauveur et St. Fortunat. Les deux itinéraires rejoignent à Chalencon la route de Valence au Puy, ainsi que le rappelle une mention de 1238 sur la route allant du pont des Ollières à Chalencon (AD 07 23 J 3, f°22). La route de la vallée de l'Eyrieux est beaucoup plus un axe adjacent à la grande route de Valence au Puy par Chalencon, où elle amène un trafic venu du sud. Cette route est sans doute médiévale ; la vallée de l'Eyrieux n'a livré aucun vestige antique au-delà de Pontpierre. Il faut attendre les IX^e et X^e siècles pour que la mise en valeur se fasse significative. Le chartrier de la Mothe, qui a été détruit en 1944, et qui était connu de Mazon, était semble-t-il un fonds documentaire précieux pour la région.

p.242 : En 1396, une vigne reconnue à noble Guilhem de Albono, au manse de Chaliac, confronte l'itinéraire qui va au pont des Ollières (AD 07 2E 10913, f°20) et la même année, une autre confronte l'itinéraire qui va du Pouzin à Champeyrache. En 1487, Jean Bochet, de St. Cierge la Serre, reçoit en dot d'Antoinette Puaux de St. Pierreville une vigne à Saint-Alban, au lieu de Champeyrache, qui confronte un itinéraire qui va du Pouzin aux Ollières. Le chemin part donc des Fonts du Pouzin et de Saint-Alban, se rejoignant au hameau de la Garde et à la serre des Blaches où arrive un chemin monté de la Voulte attesté en 1379. Ensuite, le chemin passe au Pont de Boyon où une planche est attestée en 1332 (AD 69 EP 125, n°10). L'hydronyme le Boyon devient le toponyme du lieu de franchissement de la rivière. L'itinéraire pouvait passer par Saint-Cierge, puis le sud de la serre Cougnol, le Goulet de la Verrière et enfin le serre de Gruas avant de redescendre vers le pont de Boyon par Bon Appétit. Après le Boyon, on passait à Alisse, la Chièze, pour aboutir en face du pont des Ollières attesté dès 1238 au moins. Saint Alban et Chalencon sont deux centres vicariaux à la période carolingienne. Cet axe a donc sans doute été autrefois plus important, comme la route d'Annonay à Pailharès par Satillieu. « La commune est traversée par le grand chemin de Saint-Fortunat (794 habs) à Privas et par celui de la montagne à cette dernière commune; enfin par une autre allant de Saint-Fortunat à Saint-Agrève. La commune est traversée par la Dunière, qui interrompt les communications faute de pont. Le pont sur l'Hérieu a plusieurs arcades. »

Révolution-Premier Empire

Fonds Elie Reynier : Cahier de doléances des Ollières, plan et pièces sur le pont suspendu. N 59.

Documents d'époque révolutionnaire, AS 217-218. Population fin XVIII^e AS 200 2 justice seigneuriale (La Tourette) AS 195.

Liste des documents présents aux Ollières, sur la Révolution dans la commune. 2 BN 191.

Rôle de la contribution patriotique de 1790 aux Ollières (75 personnes). E dépôt 131 G 21. 2 BF 135-136. Exemptés: 2 BF 137.

Tableau du tiers des citoyens les plus aisés de la commune des Ollières. Nivôse An IV. AS 169-170.

Tableau des citoyens composant la garde nationale du canton de Saint-Fortunat, Les Ollières, 5^e Compagnie, AS 181-183, 9^e compagnie AS 188-189.

L 1435 AD 07 : St. Fortunat: arrêté relatif aux foires de St. Michel et de St. Fortunat. Archives de la justice de paix de St. Fortunat. An VII. 2 AV 105.

L 1434 AD 07 : Etat des papiers du district de Vernoux concernant St. Fortunat, St. Michel et les Ollières. 2 AV 105.

Délibération de la commune tendant à s'opposer à sa réunion avec St. Fortunat (1791). Plainte de J.A. Lacour à propos des inondations provoquées par la rampe construite au pont des Ollières (s.d.) Recensement des biens communaux (An II). Réparations à faire sur les chemins vicinaux (An III). A.D. 07 L 1355.

Etat des réparations à faire à la sacristie et à l'église, 19 janvier 1791. Z 178-179.

Le clergé olliérois sous la Révolution, Z 177-178-179.

Renseignements sur les limites de la paroisse des Ollières au début du XIX^e siècle, d'après A.D. 07, V 28. Z 199.

La paroisse des Ollières comprend la commune des Ollières, plus Saint-Andéol, Combenoire, la Combe, le Jardin, les Sauteaux, le Monteillat, la Chièze, le Soulier, le Ranc. L'église est en bon état. Il n'y a pas de presbytère. AD 07, V 28. V 153.

Le 4 pluviôse An XII, les habitants de La Traverse, Mastenac et le Pont de Dunière demandent à être réunis à Saint-Fortunat. A.D. V 28. V 183.

Aux Ollières, il y a 668 habitants le 15 Frimaire An IX, dont 234 au chef-lieu de la commune. Les principaux écarts sur la paroisse des Ollières sont : la Breure 24 habs ; la Viallerie 18 ; la Pimpie 37 ; Teynac 21 ; la Faurie 20.

« La commune est traversée par le grand chemin de Saint-Fortunat (794 habs) à Privas et par celui de la montagne à cette dernière commune ; enfin par un autre allant de Saint-Fortunat à Saint-Agrève ». La commune est traversée par la Dunière, qui interrompt les communications faute de pont. Le pont sur l'Hérieu a plusieurs arcades.

Le 25 mars 1804, Colomb, prêtre et sans doute desservant des Ollières, défend l'intégrité de la paroisse des Ollières.

Le 2 octobre 1804, Canson adresse au préfet une pétition des habitants des Salins et de la Théoulière, qui veulent être réunis aux Ollières.

10 Floréal An XII:(23 janvier 1804) « Ce n'est que depuis environ 40 ans que, y ayant été construit une chapelle, la seule église qui existe actuellement et qui peut au plus contenir 70 personnes, les Ollières furent considérées comme annexe de Saint-Fortunat, et il y fut établi un vicaire exerçant son ministère sous l'autorité et la direction du curé de l'église-mère. D'après le nouvel ordre de choses, la ligne de séparation entre Saint-Fortunat et les Ollières fut fixée au Rocher des Baux à une égale distance de l'un et de l'autre endroit, et cette limite qui a existé jusqu'à présent fit laisser à Saint-Fortunat les hameaux de la Traverse, Mastenac et le pont de Dunière, qui ont toujours fait partie immédiate de la paroisse. »

Les Ollières ne peuvent qu'agrandir la chapelle, ou construire une église et un presbytère. « Tout cela existe à Saint-Fortunat, et nous y avons contribué ».

Champanhet, prêtre, a exercé les fonctions de « prêtre de secours » ou de vicaire de janvier 1807 au 20 avril 1811, date à laquelle il s'est retiré à Vals près de sa famille. Il a plus de 80 ans. D'après la délibération du C.M. du 12 Brumaire An XIV, il aurait dû recevoir 300 francs par an. On lui doit 551f.65 centimes, et il demande au préfet de les lui payer. A.D. V 28. V 153 (voir si ce Champanhet n'est pas apparenté à la famille Champanhet, de Vals. L'Armorial du Vivarais ne donne rien).

L'église des Ollières est érigée en succursale le 5 juillet 1808, d'après le maire Dignonnet, le 20 décembre 1845. **V 183.**

Indemnité de logement du desservant de la succursale des Ollières : 100 francs par an, plus 4 francs pour les droits de levure du percepteur (Réunion du conseil municipal, Terrasse, maire, du 10 juillet 1808 conformément aux circulaires préfectorales des 7 janvier et 24 février 1808). A.D. O 1005, **V 157.**

Les souscripteurs sont : *Teynac* : Moyon Joseph ; *La Pimpie* : Riffard père et fils, Jean Palix, Perrier pour Jeanne Marie Bourjas ; *La Viallerie* : Duguet père, Paget, Davin (Pierre ?), Davin Claude, Davin Jeanne Marie à Issantouan (?) ; *La Bruyère* : Jean-François Terrasse (4 f. 53), Antoine Durand, Paul Palix ; *Les Sablouses* : Jacques Fauchier, Jacques Antoine Chalamel ; *Le Plot* : Jacques Duc (4 f. 91), Noé Terrasse, Delille, Antoine Moyon, Giraud, Riou Dellubac, Jean Manouiller, Jacques Manouiller ou ses représentants ; *Beaulieu* : Châteaueux (6 f. 24), Borie fermier, Canson, Terrasse, granger ; *La Chareyre* : Chalamel père et fils, Faure père et fils, Jacques Savenier, Delille père et fils, Jacques Bourjas, François Davin, Jean-François Debad, Duguet fils, Jean Pierre Terrasse, Jean-Louis (?) Palix, Jacques Terrasse fils à Marie, François Chalamel ; *La Maisonneuve* : Jacques Palix ; *La Faurie* : Gabriel Canson (6 f. 82), Jean-François Terrasse (4 f. 20), Augustin Brunel, Jacques Lhéritier, J.Alex. Terrasse-Delubac, Jacques Antoine Boissier ; *Praly* : Maninet pour Bourjas ; *Pont d'Haut* : François-Joseph Micha ; *La Chapelle* : Reynaud, Félix Bac, Jacques Sabatier ; *Le Pont* : Jean-François Lacour, Jacques-Antoine Lacour, Jean-Louis Riou, Jacques Boucher ; *La Cornerie* : Jacques Antoine Riou (4f.14) ; *Saint-Andéol* : Terrasse, Pierre Riou, Antoine Roure ; *La Combe* : Rias ; *Saux* : Monmagnon père et fils, la veuve Bernard ; *La Chièze* : M. Jallat (7 f.50), M. Boursarie (4f.35), Pierre Terrasse ; *Le Soulier* : Pouzet ; *Les Sauteaux* : Bosviel, Faure, Terrasse ; *le Monteillard* : Pouzet ; *le Coulet de Veye* : Vialle, *le Chaylard* (?) : Saléon. Total : 69 souscripteurs, dont 2 non domiciliés aux Ollières.

Fait et arrêté par nos soins par nous, maire, conseillers municipaux et répartiteurs de la dite commune des Ollières. Signé : Boissi, Palix, Terrasse, Bourjas, Chalamel, Lextraît, Portes, Grégoire (R.P. ?) Terrasse maire, +2 illisibles.

D'après le cadastre de 1822, les principaux propriétaires fonciers sont Florent Hyacinthe Canson, Ferdinand Dignonnet, marchand de soie à Chomérac, Jean-Antoine Fougeyrol, moulinier au Pont, Jean-Pierre Lacour, gendarme à La Combe, Guy Lissignol, de Mastenac, Jean-Antoine Mounier à Viazac, Jacques Antoine Riou, à la Cornerie. Mais commune et paroisse ne coïncident pas, puisque Saint-Andéol, Veye, les Sauteaux et la Chièze sont de la paroisse, tandis que tout Dunière relève de la paroisse de Saint-Fortunat.

12 février 1807, le temple des Ollières est compris dans la liste de ceux qui doivent être réédifiés.

Le 10 juillet 1807, l'indemnité du desservant est fixé par le C.M. à 100 f. plus 4 f. de frais de levure.

Le 5 décembre 1808, lettre de Terrasse, maire des Ollières, qui dénonce les manigances de Saint-Fortunat, qui veut anéantir les Ollières. Il y a la Traverse 309 habitants, 14 catholiques et 185 protestants, et au Monteil 280 habitants, dont 133 catholiques et 147 protestants. Au Bas-Pranles, justement réuni aux Ollières, il y 96 catholiques, 209 protestants, soit 305 habitants. (dossier V 28 aux A.D. 07. V 183.

Cotes de la série V et notes. Liste des catholiques aux Ollières en 1808, et des protestants. V 73-74.

Notes sur le traitement du desservant, sur l'érection en succursale le 5 juillet 1808, sur les besoins de l'église, V 183-184.
Indemnité de logement du desservant des Ollières, liste des souscripteurs, 10 juillet 1808. (photocopie) V 157.

Renseignements sur la paroisse des Ollières en 1808. A.D.A. V 28. V 153.

Etat des fabriques à soie aux Ollières en 1811 (dont Dunière). 2 AS 128, 2 BJ 184.

Le hameau du Pont aux Ollières, d'après le cadastre napoléonien. 2 BJ 203.

Plan des hameaux des Ollières en 1812: Rochebert, le Pont, 2 BJ 204-205.

Habitants du Pont en 1812. 2 BJ 206.

Plan des hameaux des Ollières en 1812 : la Breure, la Viallerie, l'Eglise et le Plot. 2 BJ 207-209.

Lettre de dénonciation de Jacques Vignal, qui a abrité son neveu déserteur Antoine, 18 octobre 1813 (original) D5.

XVI°-XVIII° siècles

Généralités

Cotes de la série B relatives aux Ollières, dont renseignements sur Charmasson de Beaulieu. U 197.

A.D. 07, 79 B 507 : Délaissement du domaine de la Cornerie demandé par Pierre Boursarie contre les Riou. Voir aussi archives de la justice de Chalencon, J 147.

XVI° siècle

Elie Reynier : Saint-Sauveur de Montagut, évolution d'une petite commune rurale en Ardèche, rééd. La Bouquinerie 1996. p. 103 : Jacques Meissonnier est notaire au Pont des Ollières des 1524 au moins. En 1543-72, Pons est notaire à Saint-Sauveur, et dès 1572, Charles de Meissonnier est seigneur du Pont. Un autre Pons, notaire en 1583 à Saint-Sauveur, est « commandant pour le roi au château de Montagut ». Père de Jacques, notaire au Pont, qui fait bâtir la maison Meissonnier de Saint-Sauveur. Isaac Meissonnier a pour fils Marc, et pour petit-fils Marc-Henry, né en 1730, qui hérite des biens de Siméon d'Osty, ancien pasteur de Saint-Fortunat, héritier lui-même des Charmasson. En 1746 ou 47, Marc Henry quitte Beaulieu (paroisse de S. Fortunat) pour revenir à Saint-Sauveur. Marc Henry de Châteaueux est agent national en 1794-95, maire en 1800. Sa fille épouse en 1846 le marquis de Lavalette-Chabriol. Les pasteurs au désert marient plusieurs enfants Meissonnier. En 1863, le domaine du Pont est à Bernardin de Lavalette, neveu de Victor Meissonnier, qui habite à Valence

Maurice Allagnol : Balazuc et le Bas-Vivarais. Loys du Pont, seigneur des Ollières, est l'un des participants à la paix de La Borie de 1576. N 91.

Réparations au pont des Ollières (1543-1603), AG 248-255.

4 registres de Jacques Meyssonnier, notaire au pont des Ollières, de 1524 à 1534, ont été déposés aux Archives de l'Ardèche sous les cotes 2E 724-727. Pons Meyssonnier fut aussi notaire à Saint-Sauveur (1543-1572) cotes 2E 728-729 (régistres incomplets).

Inventaire des Etats du Vivarais 1516-1570: le 5 novembre 1543, requête de St. Fortunat pour aider à réparer le pont des Ollières. Refus opposé à pareille requête le 23 nov. 1552, mais dépenses pour l'entretien et les réparations en 1557 et 1558. J 261.

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.III p. 97-98 : Le 28 juillet 1592, mariage de Marguerite d'Alard avec le pasteur protestant de Serres et St. Sauveur, dans la maison de Pons Meissonnier, à St. Sauveur. L'oncle de la mariée, Jacques Meissonnier, des Ollières, est témoin, ainsi que Raymond de Saléon, bachelier ès droits et châtelain de St. Sauveur.

XVII° siècle

2 E 4406-4407. M. Jean Comte, notaire royal des Ollières, paroisse de St. Fortunat, prend à bail les terres de noble Jacques Jullien son beau-frère (14 juin 1603).

A.D.A. 07, C 196, p. 604: Anoblissement d'Isaac Meissonnier, sieur du Pont des Ollières et de sa postérité, 4 mars 1606. H 237.

Elie Reynier, Histoire de Privas, T. 1, p. 239 : René de la Tour-Gouvernet emprunte à Isaac Meissonnier, seigneur du Pont des Ollières, sur la dot de sa femme Paule 9000 livres, en 1603, dette reconnue par Paule en 1617.

A.D.A. 07 1 J 80 : Reconnaissance à Siméon d'Osty, habitant au Plo des Ollières par Paul Avenas, maréchal au lieu de la Faurie, 2 avril 1637, Meissonnier, notaire. (2 A 168).

Notes sur Siméon d'Osty et sa famille, extraites du Fonds Mazon. 2 A 179.

Investiture le 24 août 1644 donnée par Pierre Marcha du domaine de la Breure au sieur de Bastier. Copie de 1 J 80. Copie ancienne pour M. D'Osty. 2 A 122-123.

Transcription :

L'an mil six cent quarante quatre et le vingquatrième jour du mois d'aoust advant midy par devant moy notaire royal soubssigné et tesmoings bas nommés estably en... personne noble pierre marcha seigneur du lieu de pra paroisse saint pierreville bas vivares dune part et noble jean de glo sieur de bastier (?) habitant du lieu de la breure paroisse saint fortunat bas vivares dautre part lesquels de leur bon gres pour eux et leurs hoirs et successeurs quelconques a l'advenir ont echangé ... des lettres et investitures par lesquelles ledit sieur de pras ... etre reçu a demander en qualité de rentier du venerable chapitre du puy pour la cense et autres debvoirs seigneuriaux a eux appartenant au titre du seigneur de ventadour de la baronnie de chalencon et de la tourette les surplus de lods audit marcha deus par ledit seigneur de bastier pour raison du domaine de la breure qu'il s'est acquit de damoizelle Marye de Comte et de noble Simeon dosty maryes (?) du lieu du ploz aux ollières paroisse dudit saint fortunat contract contrat reçu par maitre Jaques Meyssonnier sieur de Lubac notaire le vint et unième jour du mois de febvrier de 1642 ... que ledict sieur du pras disait la dicte propriété du domaine de la breure se mouvoir du chapitre vallor au pied du prix de ladite acquisition plus de dix neuf cent livres et navoir reçu que cent livres et que encore en icelle somme etre compris tous les arrérages de la cense que le village de la brueyre et ses dependances pouvait devoir ... audit Marcha en qualité que dessus convenu et acordé que nonobstant lacte d'invertiture que ledit sieur de pras a donné a audit sieur de bastier reçu par moy notaire le vingt-cinquième jour du mois d'avril dernier que ledit sieur du bastier sera tenu payer audit sieur de pras oultre et par dessus lesdits cent livres portées dans ladite investiture par moy notaire reçeus la somme de deux cent cinquante livres et une charge de vin blanc bon et recevable mesure de Saint Fortunat ainsi qu'il sieur de bastier a reellement fait en présence de nous notaire et tesmoings en vingt quatre pistoles espagne huict quart descus et le restant en soubz ou liards le tout de ... mize et acceptée ... retire et embourcée par ledit sieur de pras lequel somme bien payé content et satisfait et en acquitte et quitte audit sieur de bastier et siens tant de ladite somme de deux cent cinquante livres que susdite charge vin comme aussy lods a la somme de troys cent cinquante livres et ladite charge vin avec lesdits cent livres de la precedente investiture promettant ledit sieur de pras au moyen susdit jamais rien faire de ... ny arreyrages de cense audit sieur de bastier ny aux siens nulle recherche ny demande et de les faire tenir quitte tant ... ledit venerable chapitre que encore tous autres qu'il apartiendra remettant et subrogeant ledit sieur de bastier de son droit lieu et place ayant icelluy sieur de pras renonce au proces

intente en la cour de Monseigneur le Sénéchal et siege presidial de Vivares pour raison que dessus et moyennant ce ledit sieur de bastier tant pour soy que pour les siens hoirs et successeurs quelconque a l'advenir a aussy de son bon gres mure franche et liberale vollonte promis payé ... la cense que du droit les dites propriétés se trouvent debvoir par ledit terrier (?) et recognoissances dudit venerable chapitre en bon et loyal emphytheote tenancier meillorer et non deteriorer vendre ni engager en mainmorte ny autre de droit prohibé ... selon le voeu et contentement dudit vénérable chapitre et de ny passer nouvelle reconnoissance quand de se en savoir requis par eux ou leur (?) a peine de despens dommages et inthérests qu'a raison de la scy pour roi et ensuivre et ainsi sont les (?) des dites parties ... soubz obligation de leurs biens présents et advenir. a toute cause du ressort presidial et (?) de vallence en la chambre de vivares royale et ordinaire du party et a une chacune delles avec deux renonciations fait et recite audit lieu de la breure maizson d'habitation dudit présent ledit sieur de Bastier ledit sieur dosty joachim trencha (?) et Isac Blachier soussignés (?) party a la requisition desquelles a été originellement expedie et porté bastier blachier et moy notaire royal soussigné bouchard notaire dosty present (?) marcha de pra

monsieur tribuol ma bailhé l'original de ceste investiture pour faire voir à monsieur de la tourette que promet apres rendre faict le 21 juin 1664 dosty.

A.D.A. C 2348 f°3 : Claude Champel, des Ollières, remet à Siméon d'Hosty, pasteur dudit lieu, 243 livres (Bourja notaire, Alphonse Bourja, notaire, Pranles, B 90, 3 janvier 1656).

Liste des huguenots fugitifs accueillis au refuge et provenant de Saint-Fortunat (incluant Dunière, Saint-Vincent et les Ollières), dont Gaspard de Bavas, Jacques et Marie-Madeleine de Beaulieu, Mme de Burine, Abraham et Louis Fougerol, Pierre Lapize de Sallée, Giraud Reymondon notaire, Gabriel de Romieu, ministre, origine Marc Autrand-Patrimoine Huguenot d'Ardèche. AP 87-89.

Reconnaissance faite par ... à monsieur Dosty, l'an mil six cent... AAA 124 (Simeon Dosty ministre du Saint Evangile habitant le lieu du Plo aux Ollieres paroisse et juridiction de saint-fortunat). Photocopie d'un acte en 1 J 80 aux AD 07, non transcrit.

Samuel Mours (Le Vivarais et le Velay protestant, T.2 p.III 79, donne Siméon d'Hosty comme pasteur de Saint-Fortunat de 1623 à 1659, succédant à Pierre Marcha (1618-1620), et précédant Jean Poudrel, sieur de Corbières, 1664-1670, Pierre Brunier (1670-1678) et Gabriel de Romieu (1678-1683) qui se réfugia en Suisse avec sa femme et ses 3 enfants et mourut pasteur à Berne en 1694.

Nouvel accensement pour Claude Champel fait par noble Jean de Glo, seigneur de Bastier. A.D. 07 1 J 80. C 164 et AN 23-24.

Recherches sur les barrages d'Escoulen et de la rampe Rouge ; (voir les Ollières ; Etudes).

1°) Recherches sur le barrage d'Escoulen : l'acte du 26 juin 1645 : Ce barrage est très ancien, puisqu'il est question d'un moulin accensé (ou loué) au pasteur d'Hosty (ou Dosty) par le duc de Ventadour, le 26 juin 1645, notaire Raffi. Ce Raffi semble avoir été le notaire attitré des ducs de Ventadour, seigneurs de La Voulte et des Boutières (dont le mandement de Montagut, dont relevait une partie de la paroisse de Pranles, et notamment les hameaux d'Escoulen, Saint-Andéol et Veye). Rappelons que, avant la Révolution, les seigneurs étaient maîtres du fil de l'eau, et devaient donc accorder ou refuser l'édification des barrages. Cependant, le registre du notaire Raffi, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 2 E 8462, et qui couvre la période 1639-1646, ne comporte aucun acte en date du 26 juin 1645, ni aucun acte concernant le moulin d'Escoulen. La page a pu être arrachée. Le pasteur d'Hosty (ou Dosty) est indiqué comme pasteur de Saint-Fortunat de 1623 à 1659 par Samuel Mours (1). Le Fonds Mazon, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 52 J 25, indique qu'un Isaac Hosty était pasteur au Mazet Saint-Voy vers 1598. Siméon d'Hosty était pasteur à Villeneuve-de-Berg avant de prendre en charge Saint-Fortunat, et il intervint au synode d'Alès en 1620 pour demander des subsides pour réparer les dégâts subis par son église lors de la guerre religieuse de cette année-là. La même source indique que vers 1638 Siméon d'Hosty avait écrit une brochure contre le Purgatoire, où il traitait avec un « mépris indicible du saint et sacré ordre des ecclésiastiques et des religieux ».

Siméon d'Hosty est connu aussi pour avoir reçu de Claude Champel, des Ollières, le 3 janvier 1656, la somme de 243 livres (Bourja, notaire à Pranles, cote aux Archives de l'Ardèche B 90, registre perdu), et pour avoir été présent le 24 août 1644 à l'accensement par Pierre Marcha, seigneur de Pras, paroisse de Saint-Pierre-ville, à Jean de Glo, seigneur de Bastier, du domaine de la Breure, relevant du chapitre du Puy (Archives de l'Ardèche, 1 J 80). Par ailleurs, Siméon d'Hosty figure au compoix de Pranles, dressé en 1640, comme habitant du hameau d'Escoulen (Archives de l'Ardèche, 2 MI 294), disposant notamment d'une maison avec fenière, étable et four, en compagnie de Pierre Escoulenc et Etienne Boissier, autres chefs de famille. D'Hosty a aussi des terres à Pranles au hameau du Pré, et l'acte de 1656 indique qu'il habitait à cette date au hameau du Plot, aux Ollières. L'existence historique de d'Hosty ne peut être mise en doute, même si le registre de capitation de Pranles en 1695 (Archives de l'Ardèche, C 673) n'indique aucune personne de ce nom, pas plus que le recensement de Pranles en 1721 (Archives de l'Ardèche, C 975). Il a donc dû quitter le moulin d'Escoulenc entre 1640 et 1656. On retrouverait peut-être sa trace ou celle de ses descendants dans les recensements de Saint-Fortunat., dont dépendait à cette époque le hameau du Plot. Mais ces documents ne se trouvent pas aux Archives de l'Ardèche. La période pendant laquelle il a pu jouir du moulin a donc dû être brève.

En outre, il est étrange que les Ventadour, champions du catholicisme, aient « accensé » un moulin à un pasteur protestant, et en plus à un pasteur zélé, et que tous les actes du notaire Raffi soient faits au nom de la « duchesse douairière de Ventadour », Marguerite de Montmorency, alors que l'accensement du moulin d'Escoulenc serait fait au nom du « duc de Ventadour ». Lequel s'appelle Charles de Lévis, et ne vient en Vivarais qu'à de rares occasions, laissant gérer ses biens par César de Largier, subrogé, et Pierre de la Pimpie, juge général du comté de La Voulte (2). Autant dire que la réalité de cet acte du 26 juin 1645 n'est pas assurée. Il semble que les juges du XIX^e siècle l'aient eu entre les mains : mais ils précisent bien qu'il s'agit d'un acte au nom du « duc de Ventadour ». Il peut s'agir d'une copie fautive, ou tout simplement d'un faux.

2 E 4842 f°86 : Antoine Salenc, fils d'Etienne, du lieu des Salhenc, paroisse de St. Michel de Chabrillanoux, mandement de Montagut, mari de Judith Bernard, fille de feu Jean Bertrand, notaire à Tauzuc, remet et cède des dettes à Jacques Pra, du lieu des Marzes, paroisse de Serres, son créancier. Il lui cède une créance de 132 livres à prendre sur demoiselle Marie de Burine de Tournays, veuve de sieur Jacques Charmasson, habitant de Beaulieu, mandement de St. Fortunat, pour s'acquitter d'une obligation de 120 livres plus 12 livres d'intérêt (notaire Antoine du Bénéfice, 30 janvier 1670).

2E 4582 f°157-158. Testament de Pierre Boissier, fils de Pierre Isaac, des Ollières, engagé dans la compagnie de M. de Monteil, lieutenant au régiment de Beauvoisin (17 janvier 1693).

H. Descours : Un clan des Hautes-Terres, les Descours. R.V. LXIII, 1 à 9.

2 E 4591 f°76 : Alexandre Charrier vend à Jacques Boursarie, notaire royal à La Chièze, paroisse de Pranles, l'office de son père notaire à Ajoux, ses provisions et réceptions au sénéchal de Nîmes le 25 2 1662 (17 juin 1711, Laurens notaire).

Manuscrit de Montravail, B.M. de Lyon : Louis de Barruel épousa le 24 septembre 1696 Marie Noémie Descours de Beaulieu, sa cousine germaine. Leur fils Antoine fut lieutenant général au bailliage de Villeneuve-de-Berg, et accueillit dans sa maison l'assemblée générale de la noblesse en 1789, remplaçant parfois le président Louis François de Balazuc. Il était seigneur de St. Pons, la Rochechérie, Chaix, coseigneur de Mirabel, St. Laurent et Lavilledieu. Son 4^e fils fut le célèbre polémiste jésuite Augustin de Barruel (1741-1820), rallié à Bonaparte dès le Consulat. E 147-154.

XVIII^e siècle

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2 p.30 : En 1746, le fermier d'Escoulen (alors commune de Pranles) entretiendra le plantier et pépinières de noyers, châtaigniers et mûriers (pas de référence). p.45 : Il y a aux Ollières en 1781 4 tisserands, 5 drapiers en 1786, et 6 potiers de terre : c'est la spécialité des Ollières, pays des « oules ». p.72 : noble Henri Descours seigneur de Tournais, au château de Beaulieu, aux Ollières, afferme à Ilairè père et fils, de Chabran (Antraigues) son domaine de la Champ de Rauzet à Marcolsv: maison couverte à l'auzes, prés, bois, champêtres, pour 6 ans 200 l. par an, 15 l. beurre, 25 l. fromage et 80 paires de sabots de grands et de petits (1744). Pas de références. p.75-76 : Marie-Antoinette de Marcha de Prat afferme à Escoulen un domaine où le granger doit entretenir le « plantier et pépinière de noyers, châtaigniers et mûriers » et plantera chaque année une journée vigne à Ladreyt, en 1746 (pas de référence). p.86 : C'est en 1719 que les Etats décident de « construire » le chemin de Privas à Vernoux par le Roure, Bavas, les Ollières, St. Michel, Alliandre et le Villard. Cette route doit rester à la charge du pays, d'après délibération de 1770. De Privas aux Ollières, la route est le « raccourci » de Masneuf-Lyas, le chemin du Roure aux Ollières par le Pont de Boyon et les Sceauteaux, puis par Tartari. En 1788, ce n'est qu'un « sentier fait par les troupes » qui relie St. Pierreville à Privas. p. 92 : Sur la route de Privas à Chalencon, le pont des Ollières, comme celui de Chervil, est souvent refait. En 1618, trois « arguades » sont entièrement démolies, côté Bas-Vivaraïs, au couchant ; les 2 autres subsistent (A.D. 07, C 842). Les 2 autres subsistent, les premières devront avoir 7 toises, 5 t. 4 pieds 1/2 et 6 t. 4 pieds et 1/2. Avant 1786, l'Erieux en emporte la plus grande partie ((C 157). Pour y parvenir du côté de Privas, il a été fait une rampe de 38t. de long et 10 pieds de large entre deux murs en retour d'équerre, rampe souvent démolie. L'inondation du 29 septembre 1751 endommage gravement le pont (A.D. 34, C 3997, 4005). L'entretien est assuré, en 1749-53, par Charles-André Teyssonnier, du Petit-Tournon, de Privas aux Ollières. Il se ruinera dans ces affaires.

p. 107 : En 1741-45, construction ou réparations à l'église des Ollières. p.144 : En 1767, Jean Courtieu est prieur de Saint-Sauveur de Montagut. p.144 : En oct. 1688, un Antoine Escalier, des Ollières, est cité à Privas (ou aux Ollières?) comme missionnaire royal. Un Gérard de Bonnefon est cité à Pranles, en sept.1688 et avril 1690. p.196 : En 1757, François-Alexandre Bernard a des pensions à Lacombe (Pranles). Le curé écrivait en 1762 : « Les Ollières contiennent 60 feux. Il y a une grande maison, en forme de petit château, appartenant à M. Descours. » M. de Lubac signale que Louis Henri Descours, chevalier de Beaulieu et y habitant, était fils d'Henri Descours et de Marie-Antoinette de Marcha de Pras, de Saint-Pierreville. Sur le coteau de Bellevue, près des Ollières, il y a la table du diable.

C 857 : Devis des travaux à faire au chemin de Privas à Vernoux par le pont des Ollières (1729-1786). **2 AV 108.**

C 876 : Devis des travaux à faire sur les ponts... dont les Ollières (1719-1783). Voir aussi **C 874** 1622-1787).

S. Mours, le protestantisme en Velay et en Vivaraïs : p.III-50 : Un acte notarié de 1568 mentionne un temple à Saint-Andéol, près les Ollières. Il y avait aussi un cimetière protestant. Mais le temple de 1568 dut disparaître rapidement, car il n'en est plus question ensuite. Parmi ceux qui s'exilèrent après 1685, on trouve Antoine Palis, du pont des Ollières, tisserand, père de 5 enfants, établi à Vevey, puis en Allemagne, Jacques Verne, fils de Jacob, faiseur de bas, de la Vialerie aux Ollières. Paul Laffont, travailleur de terre, du pont des Ollières, fut arrêté en Savoie et condamné aux galères. En 1689, participation au mouvement prophétique ; une compagnie de soldats est logée « en pure perte » au Pont des Ollières. En juin 1689, arrestation de Pierre Sauzet, natif de la Combe, jadis ancien de l'église de Pranles, envoyé aux galères pour ne pas avoir voulu aller à la messe. Il fit partie du convoi de 144 galériens libérés grâce à la reine Anne, conduits en Suisse en 1713, et il y mourut en 1726 à 82 ans. Il y eut aussi Pierre Gaillard, des Plans (le Plot?), libéré le 7 mars 1714. p. 78-III : Le notaire Jean Coste, des Ollières, insère dans son testament : « En cas qu'on viendrait à édifier un temple pour y prêcher la parole de Dieu en la forme de la religion chrétienne réformée au lieu et paroisse de Saint-Fortunat, a donné pour l'édification d'icelui 4 écus ». (A.N. TT 274). Il y avait un temple en 1569, mais il fut sans doute démoli entre ces deux dates.

La « demoiselle de Beaulieu », Marie de Burine de Tournay, veuve de M. de Beaulieu, dont la fille avait épousé Charles de Montrond, s'enfuit en Suisse après la Révocation et se retrouve à Lausanne avec la famille de celui-ci. Le pasteur de St. Fortunat Gabriel de Romieu (1678-1683) s'enfuit en Suisse dès les événements de 1683 et mourut pasteur à Berne en 1694. Voir autres fugitifs dans cet ouvrage, p.III-79. Il y avait notamment Pierre Vialerie, de la Vialerie, Giraud Reymondon dit du Claux, notaire, marié à Gasparde de Sallée. Relation ensuite de l'affaire de la Traverse (1728), de celle de Matthieu Escoulens (1738), arrêté à la Grangette. La carte de Cassini donne au XVIII^e « les Escoulens ». p.III-51 : Récit de l'assemblée du Creux de Veye. Prédicateur : Jacques Claude, de la Bâtie de Crussol. Dénonciateur: le curé de Saint-Sauveur Chazel. Parmi les prisonnières : Anne Maléon, de Veye, sa nièce, de la Combe, même nom et prénom, Isabeau Palix et Catherine Coste, de la Combe. Le hameau de Chazalet fut pillé après le massacre de Franchassiss, et il y eut 5 morts. (1704). En janvier 1737, arrestation et emprisonnement de Marie Vêrilhac, qui avait épousé au Désert Daniel Sauzet, ménager à la Combe. Elle mourut à la Tour de Constance vers 1757.

Extrait du livre des « positio » pour la canonisation de Pierre Vigne : Pierre Vigne aux Ollières. AI 230.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001, pp.49-56 : L'assemblée du Creux de Veye, le hameau de la Chièze, d'après A.D. de l'Hérault, C 181 et aide 16 560.

Testament original du notaire Jean Coute, des Ollières. Société d'Histoire du Protestantisme français.

Testament de Magdelaine Lyotard, veuve de Joseph Micha, étude de M^e Jallat, 6 juillet 1789. Voir détail en 2 M 188.

Archives paroissiales

Ancien Régime :

Contrat de transport des pierres de l'église des Ollières, notaire Jacques Serre, de Pranles, 11 janvier 1744, Z 177.

Fonds Elie Reynier (8 J 29).

Renseignements sur l'histoire de la paroisse, sous l'Ancien Régime et la Révolution, Z 201-202.

Cahier de doléances des Ollières, plan et pièces sur le pont suspendu. N 59.

Rapport de Jean Régné, 1933.

Nécessité de réparer le pont des Ollières pour construire celui du Pape, AD 07 C 1443. Notes. AO 137.

Prieuré de St. Sauveur. Extrait du terrier pour Jean Courtieu, prieur-curé de S. Sauveur, par Joseph Micha, notaire et expert des Ollières (1758). AD 07 79 H1 (2 MI 920).

2 E 4591 f°76 : Alexandre Charrier vend à Jacques Boursarie, notaire royal à La Chièze, paroisse de Pranles, l'office de son père notaire à Ajoux, ses provisions et réceptions au sénéchal de Nîmes le 25 2 1662 (17 juin 1711, Laurens notaire).

Extrait de la carte de Cassini pour la région des Ollières, C 166.

Généalogie de la famille Descours, d'après R. de Gigord, C 168.

Généalogie de la famille Descours, d'après B. D'Entrevaux. C 179

Note sur Henry Descours de Beaulieu, habitant les Ollières, célibataire, présent à l'assemblée de la noblesse de 1789. (photocopie de Montravel). 2 AB 267.

Rôle de l'industrie des Ollières, 1774 C 170.

Rôle de l'industrie des Ollières, 1784. C 172

Plan sommaire du bas de Pranles en 1784. C 174.

Extrait du « Recueil des Lois Municipales et Economiques du Languedoc », T.5, p.886. Délibération des Etats de Languedoc décidant la séparation des mandes des Ollières et de Saint-Fortunat, le 10 novembre 1773. AK 47-48.

Demande de séparation en taillabilité des Ollières et de Saint-Fortunat, C 1519. U 212-213.

Recueil des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du Conseil, du Parlement de Toulouse et de la Cour des Comptes de Montpellier, concernant la constitution politique de cette province, son administration...ses privilèges, ses usages... 7 vol, 1780-1787. (Rigaud et Pons, Montpellier) *Voir notamment pour autonomie des Ollières, 10 novembre 1773.*

Réparations faites au pont de Dunière par Gabriel Canson, des Ollières, en 1774.-A.D.A. C 1340. f°43. B 13.

Histoire de Pont Haut, par M.Boulanger, de P.Marcha à J.Antoine Fougeyrol. 2 BI 204-207.

Note du Fonds Mazon : pont des Ollières en 1604. 2 BJ 139.

Contrat de mariage de Jacques Charmasson, de Beaulieu, fils de Jean, de Gluiras, avec ? 2 BJ 140.

Donation de la veuve de Jacques Charmasson, Marie de Burine de Tournay, à Charles de Montrond, de S.Agrève. 1662-1686. 2 BJ 140.

Travaux personnels (transcriptions)

Reconnaissances au prieur de Vernoux (1720) A.D. 07 1 J 201, (2 MI 1188), en faveur de Pierre Huvet, chanoine à l'église collégiale Saint-Martin d'Ainay, à Lyon, co-seigneur de Vernoux, de la part de divers habitants des Ollières, paroisse et mandement de Saint-Fortunat.

Les Prauds, la Vialarie :

Jean Manoulier, du Plo, reconnaît le 9 juillet 1720 une vigne « en arbres fruitiers scituez au terroir des Praux devers Ollières contenant environ six quartiers en tout. Bornée à l'orient et en partie du septentrion par une terre et chataigneraie de Monsieur Descours ; de l'autre partie chenevier d'Antoine Duc ; de l'occident propriétés de Marie Louise Saléon au nom de ses enfants et au midy la rivière d'Hérieru sous le cens annuel et perpétuel de un denier d'argent... », en vertu d'une reconnaissance précédente de Louis Perveiche le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu par Michelis notaire. Le cens est payable à chaque fête de Toussaint, et l'acte est passé dans la maison d'Elie Lacour, lui présent. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723, Charrier notaire royal.

Jacques Manoulier, du Plo, reconnaît le 9 juillet 1720 avant midi, une vigne au terroir anciennement nommé de la Marcheilla ou Marchana, à présent dit la Villerie, contenant environ deux fessoyrées et demi, bornée à l'orient par la vigne de François Terrasse, midy inclinant au couchant terre de Mathieu Grange chemin de la Pimpie entre eux, de l'occident vigne de Louis Vialarie, au septentrion vigne de Toussaint Terrasse, ladite vigne allant aboutir par un peu au serre de Lalissas ou la Coste, sous le cens annuel et perpétuel de deux deniers argent, ladite vigne faisant partie de la reconnaissance ... par Gounon Duplan le 20 octobre 1460 ... en partie de celle de Jean Marchier le 21 septembre 1463, au terrier reçu par M° Ro (?); cens à payer à la fête de Toussaint. Fait dans la maison d'Elie Lacour. Signé avec le reconnaissant Manoulier, E. Lacour, Bruston. Collationné le 28 mars 1723 à Saint-Pierreville.

Antoine Duc, des Ollières, le 9 juillet 1720 avant midy. Du lieu du Plan, des Ollières, reconnaît une terre ouche complantée de quelques arbres fruitiers située au terroir des Praux des Ollières, contenant une quarte laquelle fait partie de la reconnaissance faite par Louis Périer le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu par Michaelis notaire le 18 janvier 1501, bornée du côté de l'orient par une terre et vigne de Louis Vialarie, du midy par la rivière d'Hérieru, de l'occident terre ou vigne et arbres fruitiers de Jean Manoulier au septentrion encore partie de l'orient par la terre de Mathieu Grange, sous le cens de une obole d'argent, payable à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Ollières maison d'Elie Lacour. Présents Pierre Bruston, Claude Combe du lieu de Vernoux, le dit reconnaissant illité. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

Louis Riou, des Ollières, le 9 juillet 1720, avant midy, reconnaît tenir un jardin terre où a quelque trelhe et arbres fruitiers situés au terroir des Praux aux Ollières contenant six quarts environ, bornée à l'orient par la vigne et terre de Jean Manoulier reconnue audit prieur ce jourd'hui, du midy avec la rivière d'Hérieru, de l'occident et septentrion propriété du reconnaissant, sous le cens d'une demi-obole, faisant partie de la reconnaissance de Guillaume Girard faite le 17 janvier 1501 insérée au terrier reçu M° Michaelis, payable à chaque fête de Toussaint ; fait à la maison d'Elie Lacour, le reconnaissant illité. Signé Bruston et Combe. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

François Terrasse, des Ollières, 9 juillet 1720, reconnaît une vigne au terroir de la Marchalie, à présent de la Vialarie proche et au-dessus les Praux des Ollières contenant environ trois fessoyrées, bornée à l'orient inclinant au septentrion par une terre et chataigneraie (?) de Louis Vialarie le serre de Lalissas comme ... entre deux le chemin ; du midy inclinant à l'occident par une terre de Mathieu Grange chemin des Ollières à la Pimpie et à Saint-Fortunat entre deux ; de l'occident inclinant au septentrion vigne à Jacques Manoulier sous le cens d'un denier obole argent, étant partie de la reconnaissance de Gonon Duplan du 25 octobre 146 ... inséré au terrier reçu M° Ro (?). Présents : Pierre Bruston, Claude Combe, habitant de Vernoux, le reconnaissant illité. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

Mathieu Grange, du Plan des Ollières, le 9 juillet 1720 avant midy, reconnaît une pièce de terre ouche située au terroir des Prauds aux Ollières contenant environ environ deux quarterées bornée à l'orient par une ouche de Louis Vialarie, au midy terre et arbres fruitiers dudit Vialarie terre et vigne d'Antoine Duc de l'occident terre dudit Duc et terrain (? de Jean Manoulier au septentrion terre ouche dudit reconnaissant, sous le cens d'un denier, étant partie de la reconnaissance de Louis Perriche du 18 janvier 1501 insérée au terrier Michaelis payable chaque année à la fête de la Toussaint. Fait et récité en la maison d'Elie Lacour au pont des Ollières présents Pierre Bruston et Claude Combe ledit reconnaissant illité. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Louis Vialarie, habitant au Bouchet, paroisse d'Ajou, le 9 juillet 1720, partie de la reconnaissance de Jean Marchier du 21 septembre 1461 insérée au terrier de M° Roet (?) notaire, une vigne située au terroir des Marchalier anciennement dit Marchaux et à présent la

Vialarie contenant environ deux fessoyrées bornée à l'orient par la vigne de Jean Manoulier, au midy inclinant à l'occident par le chemin des Olières à la Pimpie et à Saint-Fortunat, à l'occident et au septentrion par la vigne de Toussaint Terrasse sous le cens annuel et perpétuel de deux deniers oboles, plus pour partie autre reconnaissance faite par Gonon Duplan le 20 octobre 1461 une terre vigne et ouche au terroir des Prauds des Olières contenant environ trois quarts qui est bornée de l'orient par une terre au sieur Descours ayant droit du sieur dosty ; au midy par la rivière d'Hérieu à l'occident par la terre d'Antoine Duc au septentrion et encore à l'occident par une terre de Mathieu Grange sous le cens de trois deniers oboles à la fête de Toussaint. Fait et passé en la maison de Elie Lacour au pont des Olières, signé Vialarie, Bruston, Combe. Collationné à St. Pierreville le 28 mars 1723.

Le Vallat :

Isabeau Bourjas, des Olières, le 9 juillet 1720, reconnaît tenir une vigne au terroir au Vallat des Olières anciennement dit la Miroune et reconnue par Laurent Lafont et Gerentonne Marcon le 10 janvier 1501 au terrier reçu M^o Michaelis, contenant ladite vigne environ trois fessoyrées, qui est bornée à l'orient par une vigne de M^o Mathieu Meissonnier notaire, au midy vigne de ladite reconnaissante, de l'occident vigne d'Antoine Brandon, au septentrion vigne dudit Brandon et vigne de Jacques Trenjat (?). Sous le cens annuel et perpétuel de 4 deniers, payable à la fête de Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison de Elie Lacour. Présents; Pierre Bruston, Combe, la reconnaissante est illétrée. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Les photocopies des originaux se trouvent en C 124-151, et sont suivies des transcriptions résumées en C 152-155.

L'Adreyt de Burg, paroisse de Saint Vincent de Durfort :

Paul Bourja, ménager, de Praly, aux Olières, 9 juillet 1720, reconnaît une terre et champêtre en la paroisse de St. Vincent de Durfort, terroir appelé l'adreyt de Burgs, et les Rossilles, contenant environ une cesterée, « bornée à l'orient par un angle qui clot ladite pièce », du midi terre de Jacques Rissoan, de l'occident ruisseau de la Grossilove (?), du septentrion chataignerie de sieur Jean lacour de la Combe de Pranles, sous le cens annuel et perpétuel d'une obole. Cette terre est insérée dans une reconnaissance de ... de Font, Mathieu Chauvies et Gerentonne veuve de Claude Margier faite le 18 janvier 1501, insérée au terrier reçu par Michaelis notaire, cens à payer à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison d'Hélie Lacour. Présents Pierre Bruston, Claude Combe. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Sieur Jean Lacour, du lieu de la Combe, paroisse de Pranles, procureur fiscal des terres de Monsieur de "Sinquintin", 9 juillet 1720. Une chataignerie et ... contigus qu'il a ... en la paroisse de Saint-Vincent de Durfort terroir appelé l'adreyt des Burgs et ... Rossilhes contenant environ ... une cesterée bornée à l'orient par une terre des hoirs de Jacques Rissoan ; au midy terre de Paul Bourja et l'occident le ruisseau des ... Rossilles ; bise terre de Jean Lacour au lieu de ... appelé Chastanion. Sous le cens annuel et perpétuel de un denier argent. reconnaissance faite par Laurent Lafont, Mathieu Chauviés, et Gerentonne veuve de Claude Margier le 18 janvier 1501. Fait et passé au pont des Olières, maison d'Hélie Lacour, lui présent ; Présents : Pierre Bruston, habitant à Vernoux, François Boissier du lieu de la Faure (la Faurie ?) des Olières. Lacour semble avoir signé. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

François Boissier, du lieu de la Faurie, aux Olières, 9 juillet 1720. Il reconnaît une terre chataigneraie siis en la partie de St. Vincent de Durfort appelée l'adreyt des Burgs et las Rossilhas, contenant environ deux cesterées bornée à l'orient par une terre de Jean Lissignol de Burgs, au midy terre et bois de Toussaint Terrasse des Olières, en partie ruisseau de las Rossilhes et en partie du septentrion terre et champêtre des hoirs de Jacques Rissoan, de l'autre partie chataigneraie dudit reconnaissant, sous le cens ... un denier argent, laquelle propriété est en partie de reconnaissance faite par Laurent Dufour (?), Mathieu Charrier et Gerentonne veuve de Claude Marchier le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu Michaelis. Cens payé chaque année à la fête de la Toussaint. Fait dans la maison d'Elie Lacour lui présent, Pierre Bruston, sieur Jean Lacour procureur et officier du lieu de la Combe, paroisse de Pranles. Signé avec le reconnaissant Boissier, E. Lacour, J. Lacour, Bruston et nous notaire royal recevant Charrier notaire. Collationné à St. Pierreville le 28 mars 1723.

Toussaint Terrasse, du lieu de la Chareyre, des Olières, le 9 juillet 1720 avant midy, de partie de la reconnaissance faite par Laurent Defour Gerentonne veuve de Claude Margier et Mathieu Chareyre le 18 janvier 1501, insérée au terrier reçu M^o Michaelis, une terre chataignerie, chesnes et champêtre située en la paroisse de St. Vincent de Durfort, terroir appelé l'adreyt des Burgs ... les Roussilles contenant environ trois cesterées, bornant à l'orient inclinée au septentrion par la blache (?) de Pierre Boissier à Burg encore et de l'orient en partie terre de Pierre Lissignol, de Burg, de l'autre partie du septentrion terre de Françoise Boissier, de l'occident ruisseau ... Roussilles du midy terre et ... de Pierre Boissier du lieu de Burg, sous le cens de un denier à la fête de Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison d'Elie Lacour. Présents Pierre Bruston et Claude Combe, le reconnaissant illétré. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Jacques Rissoan, des Olières, le 9 juillet 1720 se sont présentés en personne Claudine Rouveyrol veuve de Jacques Rissoan du lieu de la Faurie des Olières comme administratrice des biens de ses enfants, pour partie de la reconnaissance faite par Laurent Defour Gerentonne veuve de Claude Marchier Mathieu Chauvier le 18 janvier 1501 insérée au terrier Michaelis une terre et champêtre située en la paroisse de St. Vincent de Durfort terroir appelé l'adreyt de Burg et les Roussilhes contenant environ deux quarts borné à l'orient inclinant au midy par la terre de François Boissin, du midy faisant pointe, de l'occident du ruisseau de las Roussilhes, au septentrion terre de Paul Bourja, sous le cens annuel et perpétuel d'une obole chacune année à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Olières, maison de Elie Lacour présent pour témoin Pierre Bruston et Claude Combe, la dite reconnaissante illétrée. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Les photocopies des originaux se trouvent en C 124-151, et sont suivies des transcriptions résumées en C 152-155.

XIX^e siècle : généralités

Cotes d'archives intéressant les Olières et environs, U 141-144

Liste des notaires des Olières, XVIII^e-XIX^e siècles. U 75.

Population des Olières, 1790-1982. U 146.

Evolution de la population des Olières 1731-1982. 2 AS 147.

Renseignements divers sur la voirie oliéroise. U 210.

Archives communales: notes sur l'agriculture et l'industrie aux Olières au XIX^e siècle. U 166-167.

Notes sur les listes nominatives des Olières, 1836, 1841; 1861, 1872, 1876. U 168-169.

Notes prises sur les délibérations du Conseil Municipal des Olières, 1829-1892 concernant surtout les cimetières catholiques et protestants et les édifices du culte. U 223-230.

Documents sur divers habitants des Olières, à partir des listes nominatives de 1846, 1851. U 193-196.

Etat-civil des Olières, 1833-1867. U 199-200.

Utilisation du sol aux Ollières en 1822 et 1914. U 162 et 171. .

Revenus cadastraux en 1822 et 1914 aux Ollières. U 163.

Notes sur les cadastres de 1914 et 1822, contenance et revenus.

Recherches faites pour le moulin d'Escoulenc (J. Plumecocq). Listes nominatives des recensements 1836, 1841, 1846, 1851, 1861, 1866, 1872, 1876. Tableaux numériques de la population, 1820, 1831, 1861, 1866, 1876, 1886. Arch. communales E Dépôt 131, F 14. 2 BA 19-26.

Statistiques industrielles des Ollières, XIX^e siècle. U 164-165.

Liste des maires des Ollières, 1868-1947. Z 182.

M. Riou : Pourquoi y a-t-il deux cimetières aux Ollières ? (21 avril 1998). 2 A B 1-3.

S. Mours , le Vivarais et le Velay protestants : p.52-III : A la fin de la persécution, il y eut des assemblées aux Ollières même, desservies par le pasteur Alexandre Vernet, aidé plus tard par Alexandre Crumière, du Monteil. Projet après le Concordat de bâtir un temple à la Pimpie, au milieu de la commune. En 1824, on l'édifie toutefois près du pont; Delétra, qui visite l'Eglise en 1841, loge à l'auberge de la « Table Ronde », chez René Fougeyrol, chrétien humanitaire, républicain et saint-simonien « homme d'esprit, de lecture et de conversation » ... En 1852, les Ollières devint le siège d'un nouveau Consistoire. Dès 1841, Galtier, pasteur, avait créé 4 écoles dans sa paroisse, l'un des maîtres étant J.A. Philit. Démolition du temple en 1890. Le nouveau fut inauguré le 23 mars 1893, pasteur Célestin Philit, du Chambon-sur-Lignon, qui partit en 1895 à Tizi-Ouzou.

Notes prises sur les délibérations du Conseil Municipal des Ollières, 1829-1892 concernant surtout les cimetières catholiques et protestants et les édifices du culte. U 223-236.

XIX^e siècle : Restauration

A.D. 07 20 1005, V 183.

La 19 juin 1819, le pasteur Crumière, président du Consistoire de La Voulte, qui habite au Monteil, demande la construction de 2 temples, l'un à Dunière l'autre au Jardin. Le 13 septembre 1819, le maire Terrasse-Delubac explique qu'on ne peut pas faire de place aux protestants dans le cimetière catholique, et que ce n'est pas nécessaire d'en faire un pour eux, car les protestants sont trop disséminés. (N.B.: *Il s'agit sans doute de Jean-Alexandre Terrasse-Delubac, de la Faurie, catholique puisqu'il souscrit pour le logement du desservant catholique.*) Voir en V 223 : le 16 juin 1819, le maire approuve la proposition du préfet de créer un nouveau cimetière pour les protestants ... c'est le Conseil Municipal qui refuse. Le 15 juillet 1823, le maire des Ollières Frédéric Masclary a réuni les souscripteurs. Il souhaite un seul temple à la Pimpie, avec le pasteur Meyer, et l'appui des protestants de Saint-Vincent de Durfort. Le 4 janvier 1824, réunion du conseil de fabrique dans le presbytère de la paroisse des Ollières, en présence de Marie-Etienne Hilaire, desservant, Jean Baptiste Isidore Masclary, membre de droit, Jean Louis Palix de la Pimpie, Jean-Antoine Mounié, Florent-Hyacinthe Canson, Jean François Lacour, Jacques Antoine Lacour-Grandpré. Gabriel Canson est décédé depuis longtemps, et il n'y a plus de président de ce fait depuis longtemps. Florent Hyacinthe Canson fait remarquer qu'il est trésorier depuis longtemps. Il est élu à la présidence de la fabrique, et remplacé par Jacques-Antoine Lacour-Grandpré. Canson fils fait approuver ses comptes depuis 1810. 2^e délibération le même jour: on apprend le décès récent de Jean-Louis Riou, et que Jean Antoine Lacour ne peut assurer ses fonctions du fait de ses infirmités. Aussi, le sieur Jean Antoine Mounié est déclaré après élection membre de la fabrique, ainsi que Jean-François Lacour, puis Jacques-Antoine Lacour-Grandpré (archives paroissiales 1833-1836).

Cession de terrain pour la construction d'un temple en 1824 (photocopie). U 158. Septembre 1825 : le maire et le desservant demandent un secours pour transférer le cimetière. Le préfet répond qu'il faut une imposition volontaire. Le préfet envoie 200 f, en 1826, puis 300F. Mais le 23 juillet 1830, le curé Hilaire déclare que le cimetière est assez grand, et qu'il peut rester où il est.

29 avril 1817 : Jean François Lacour est nommé adjoint aux Ollières. (V 223)

Peu après, démission de Terrasse-Delubac. Le 3 avril 1821 : Canson maire des Ollières ; il démissionne, et le 24 avril, c'est Jean-Antoine Fougeyrol ; il démissionne aussi, et c'est le notaire Masclary qui est nommé.

D'après le cadastre de 1822, les principaux propriétaires fonciers sont Florent Hyacinthe Canson, Ferdinand Dignonnet, marchand de soie à Chomérac, Jean-Antoine Fougeyrol, moulinier au Pont, Jean-Pierre Lacour, gendarme à La Combe, Guy Lissignol, de Mastenac, Jean-Antoine Mounier à Viazac, Jacques Antoine Riou, à la Cornerie. Mais commune et paroisse ne coïncident pas, puisque Saint-Andéol, Veye, les Sauteaux et la Chièze sont de la paroisse, tandis que tout Dunière relève de la paroisse de Saint-Fortunat.

Notes sur le cadastre de 1822, intéressant aussi Dunière. U 159-161.

Note sur le cadastre de 1822, contenance et revenus. U 239.

Fonds Elie Reynier (8 J 29) : La foire du 18 mars est autorisée aux Ollières le 18 janvier 1826, et celle du 5 décembre le 5 sept. 1826. Marché hebdomadaire le vendredi le 18 mars 1850. Z 203

XIX^e siècle : Monarchie de Juillet

Notes sur le pont suspendu des Ollières, U 205-209.

Pétition en faveur du pont des Ollières des communes des Ollières, Lyas, Silhac, Vernoux, etc. 30 mai 1842. D 10.

Délibérations de St. Michel de Chabrillanoux relatives au pont suspendu des Ollières (1844). 2 AV 89-90.

Adjudication du pont suspendu des Ollières, 1846. D 14.

Réparations à l'église des Ollières, 1830-1842. Z 176.

Le testament de Pierre Terrasse se trouve dans le dossier n°2 des Archives paroissiales, 1783-1850.

Copie de la lettre autographe du curé Hilaire, du 26 juin 1833, à Mgr. l'évêque qui dit que la fabrique des Ollières s'était reconnue débitrice à son égard de la somme de 273,85 f. pour des avances qu'il avait dû faire le 9 janvier 1831. Il n'a pu réunir le conseil avant son départ, et cette somme devait être payée en janvier 1833. Il laissa tout par écrit au trésorier, et partit avec 92f.65 qu'il avait pour les pauvres et 6f. pour l'ornement de la Vierge. La fabrique se chargeait de donner l'argent aux pauvres. Or, par lettre du 6 avril 1833, le même trésorier de la même fabrique annonce qu'on ne veut pas s'occuper de moi ni me payer, parce que je n'ai pas fait part au curé de mes affaires. On dit même qu'on va faire payer de nouveau les personnes qui m'avaient payé leurs bancs ou chaises. L'évêque a répondu le 28 juin 1833. La fabrique se réunit le 11 juillet 1833. Le 6 janvier 1833, le président a demandé la créance de M. Hilaire, et aussi le compte-rendu de l'administration qu'il a poursuivie jusqu'à son départ. C'est au bureau des pauvres de récupérer son bien. Pour le reste, le président Canson s'en rapporte à ce que décidera le conseil.

Archives paroissiales. 1833-1836. Le 14 avril 1833, à la demande du curé Jean Antoine Auguste Chambouleyron, en présence du maire Frédéric Masclary, Jacques-Antoine Lacour Grandpré, secrétaire, Louis Palix, Jean Bourjas et Joseph Tartary, le conseil est

incomplet par la démission de Jean Antoine Mounié et Jean Alexandre Terrasse-Delubac, après un tour de scrutin, Florent Hyacinthe Canson et Paul Bourjas sont nommé marguilliers. Florent-Hyacinthe Canson est nommé président, Jean Bourjas secrétaire, Jacques-Antoine Lacour-Grandpré trésorier. Le même 14 avril, la veuve Lacour, clocheron, demande à être remplacée. « M. le curé pouvant être appelé à toute heure pour voir les malades, il devait faire choix d'un homme que M. le curé peut agréer pour s'en faire un compagnon et qu'enfin il peut être son clerc spécial, et qu'il put se charger de bien des travaux indispensables pour l'exercice du culte, qui pour les faire forcent plusieurs personnes à abandonner leurs propres affaires souvent très précieuses ». Le Conseil nomme à l'unanimité Louis Fauchier, tisserand de toile, habitant La Faurie, aux Ollières « avec pour charge en outre de ses obligations de clocheron qui sont pour toute sonnerie quelconque d'être aux ordres de M. le Curé en tout ce qui peut avoir rapport à son ministère. Encore dès la veille de la Fête-Dieu d'avoir soin de planter les barres et mettre les cordeaux le dimanche matin, les enlever après la cérémonie et transporter le tout chez M. le Curé. Encore pendant la Semaine Sainte être à l'ordre des sacristains et autres personnes qui s'occupent de la chapelle; enfin d'être pour tout ce qui a rapport au culte aux ordres de M. le Curé ». Salaire de 45 francs par an, à dater du 1er juillet prochain où il entrera en fonctions, payé par trimestre. Le même jour, il est rappelé que le 3 mars dernier, le Conseil avait établi que de nouveaux bancs seraient placés dans l'église, qu'on enlèverait les deux qui se trouvent dans la chapelle dite de Beaulieu, que le confessionnal y serait placé, et à sa place on mettrait les fonts baptismaux. Le président Florent Hyacinthe Canson a établi plan et devis. L'assemblée l'approuve, et décide d'installer 12 nouveaux bancs dans la nef, placés sur deux lignes face au chœur ainsi que ceux qui y sont déjà adossés aux murs, à la suite de ceux de MM. Jallat et Terrasse. Ils auront 1,38 m. de long, 73 centimètres de large et 1,56 mètres de haut. Le banc qui est sous l'escalier de la chaire sera coupé pour être à longueur des autres. Tous formeront un seul ensemble, en beau bois de noyer, l'accoudoir de l'un étant le dossier de l'autre. Les deux bancs de la chapelle de Beaulieu appartiennent à la famille Lacour, l'autre à M. Boursarie, à la charge de payer chacun 30 francs à la fabrique. Les 9 autres seront vendus au plus offrant au-delà de trente francs, payables en 3 mois. Chacun peut vendre son banc; pas de cession en faveur d'un parent ou à titre gratuit. La fabrique doit le reprendre pour 30 francs, moins la moins value estimée par deux arbitres. L'entretien ou la reconstruction du banc reste à la charge du propriétaire, et la fabrique pourra l'exiger. La vente des bancs se fera aux enchères. Le confessionnal sera à la place du banc de la famille Lacour, les fonts baptismaux à la place du confessionnal. L'ensemble des dépenses à prévoir est de 320 francs50, tous les travaux donnés au rabais. L'adjudication sera annoncée jusque dans les communes voisines. Les ouvrages doivent être faits par des maîtres ou des ouvriers agréés par la fabrique. Les ouvrages seront payés au bout de 6 mois. Le 11 juillet 1833, M. Hilaire, ancien curé des Ollières, curé du Monteil, par l'intermédiaire de Mgr; l'Eveque, réclame une somme de 88 francs 5 centimes. Le 9 janvier 1831, M. Hilaire avait été déclaré créancier de 273,85 francs. Or, le 8 mars 1832, il a reçu ou s'est retenu illégalement 79,25 francs; il a emporté 92,65 francs appartenant aux pauvres, 6 francs destinés à l'ornement de la Vierge, plus un billet à son profit signé par Jean-François Terrasse, de 150 francs. Or cette somme devait être affectée à l'ornement de la sacristie. Et on ne peut penser qu'un Olliérois ait fait offrande pour les pauvres en un lieu si éloigné. Il reste à payer à M. Hilaire 54 francs 10 centimes, la fabrique doit au bureau de bienfaisance des Ollières 92,65 francs.

Le 22 septembre 1833, le conseil de fabrique propose de payer M. Hilaire dès qu'il aura reçu les 150 francs du billet Terrasse, dû aujourd'hui par son gendre Tinland. La fabrique se charge de la somme de 92,65 francs pour le bureau de bienfaisance.

Le 6 octobre 1833, la vente des bancs est fixée au mardi 12 novembre; l'adjudication se fera au bout de 3 bougies d'une minute. Chaque acquéreur payera sa partie des frais de vente et la rente annuelle qu'il devra au 31 décembre. Elle s'élève à 6 francs semble-t-il. Chaque propriétaire peut faire poser à ses frais « un siège à un pied tournant » (sorte de strapontin) et un « agenouilloir », lesquels ne seront pas pris en compte en cas de revente du banc. D'ici là, la fabrique se réserve le droit d'installer une chaise à côté du banc, à « l'usage de celui qui voudrait en payer la ferme. » Les travaux seront payés audit Pochelon et Duguet entrepreneurs, conformément à l'adjudication. Le 12 novembre 1833, les bancs sont remis à M. Jacques Antoine Lacour-Grandpré, Marguerite Boursarie veuve de Jean-François Lacour et tutrice légale de Thérèse Lacour, sa fille, et M. Boursarie, qui acceptent. Le curé a fait l'annonce de la vente le jour de Toussaint et les deux dimanches suivants.

Adjudicataires : M. Masclary, pour 44 francs. (n°2) ; M. Pochelon, 54 francs (n°8) ; M. Pierre Sagnes, 54 francs (n°10) ; Marie Chalamel, soeur Blandine (?) 50 f. n°12 ; M. Bourjas Jean, 45 f. (n°13) ; M. Jean Louis Bosviel, 62 f. (n°15) ; M. Pierre Riou-Delubac, 60 f. (n°16) ; M. Louis Antoine Ambroise Boissier, 60 f. (n°18) ; M. Régis Portes, 73 f. (n°20). Ne sachant signer, c'est son frère aîné Jacques qui le fait à sa place et s'engage pour lui. 5 janvier 1834. Le Conseil se réunit pour entendre la reddition des comptes. Mais le président Canson saisit « cette occasion pour lui exposer que la population de la paroisse augmentant considérablement, il était d'une nécessité absolue de faire agrandir l'église; que la dépense que pourrait faire la fabrique pour cette augmentation serait bientôt couverte par le produit d'une vente et revenu annuel de nouveaux bancs que l'on placerait dans l'église ». Le Conseil décide : « Il sera établi deux chapelles à notre église, l'une au midi du chœur et dans la propriété de Jean Bourjas et joignant la chapelle dite de Beaulieu; la seconde au nord du chœur et dans la propriété du sieur Chazot, et joignant la chapelle de M. Canson. » Les murs du levant des 2 chapelles seront enlevés pour ne former qu'une seule chapelle, les voûtes seront démolies et reconstruites, les autels replacés dans les nouvelles. M. Canson conserve le droit d'avoir son banc adossé au nord de sa chapelle. Il demeure chargé de faire acquitter la fondation attachée à sa chapelle. La fabrique achètera à Bourjas et Chazot le terrain suffisant. 12 janvier 1834. La dépense totale se montant à 791 francs, plus 510 francs avec approbation du conseil. Celui-ci se charge de fournir la chaux et autres matériaux à pied d'oeuvre, à 20 mètres au plus. L'entrepreneur est chargé de la pierre de taille, du charroi de celle du tablage, et de tous les bois d'échafaudage et autres. La fabrique se charge du charroi des piliers et arceaux. L'adjudication aura lieu le mardi 8 avril 1834. Le paiement se fera par quart: un à la réception des travaux, un quart au bout de 3 mois, un quart au bout de 6 mois, un dernier quart 1 an après. Les travaux doivent être faits sous 3 mois. Les honoraires du surveillant seront à la charge de l'entrepreneur.

5 octobre 1834. Budget de la fabrique pour 1835 :

recettes : solde du budget précédent :	186,75
produit des bancs	132,00
produit des chaises	30,00
produit des places au chœur	16,50
produit des inhumations	10,00
produit du tronc	26,00
Dépenses :	
Pain et vin	20,00
Cierge pascal	5,00

Encens	2,00
Saintes huiles	1,50
Luminaire	35,00
Cierges manquants	30,00
Blanchissage et rapiécage	25,00
Sonnerie	45,00
Charbon	2,00
Dépenses imprévues	25,00
pour M. Hilaire curé	273,85
Une chasuble	240,00
Une étole	60,00

Le déficit à porter au budget est donc de 369,10.

3 janvier 1836. Le président expose que beaucoup de personnes qui avaient des bancs, chaises et selles (?) à l'église avaient des retards de paiement de plusieurs annuités. La fabrique ordonne de dresser l'état des personnes en retard de plus de 3 ans, et de leur faire sommation pour un délai déterminé. Ils doivent pourtant exposer leur état à M. le Curé. Faute de paiement, il leur faudra remettre leur banc à la fabrique, sauf si paiement des 3 annuités échues + la présente année. A l'avenir, les annuités seront exigibles en janvier de chaque année. Lecture de cette délibération demandée au prône de M. le Curé. Le même jour, le président rappelle le déficit de 369,10 f. de 1833, de 351,10 de 1834, et il demande un compte global de 1833 à 1836. Le trésorier se trouve en avance de 229,05 f. mais ne peut en justifier que 117,05 et renonce au reste.

Le 10 janvier 1836. M. Lacour, trésorier, note que la fabrique doit à M. Dautheville, négociant à Privas la somme de 57 f. pour diverses fournitures, à M. Chambouleyron curé la somme de 421,65f., aux pauvres des Ollières du fait de M. Hilaire 92,65f., au trésorier Lacour-Grandpré pour avances la somme de 117,05 f., à Fauchier pour reste des gages du clocheron 14f.60, à M. Masclary pour enregistrement de la cession de M. Hilaire sur M. Tinland à la Breure (156f), 8f.80, total : 711,75. L'avoir consiste en 356,55 d'arriéré sur les bancs, chaises et selles, en dette de M. Tinland, gendre et successeur de Jean-François Terrasse, de la Breure son beau-père 150.f. plus 37.50 d'intérêts, à M. Palix cabaretier à la Maisonneuve 30 francs plus 7,50 d'intérêts pour 5 ans. Le déficit de la fabrique est donc de 130.00 f. Par ailleurs, Louis Fauchier ne veut plus être clocheron. Il est remplacé par Palix fils, de la Maisonneuve, avec gratification d'une chaise à son usage à l'église. La ferme du banc de la fabrique consentie à M. Pochelon était expirée depuis août, il y a lieu de le remettre aux enchères le 7 février prochain à l'issue des Vêpres. Mise à prix: 10f. par an, 4f. la place, pour 3 places. La ferme durera 9 ans. Louis Charles Boissie remporte la ferme pour 14 francs. Le sieur Jacques Antoine Boissier doit 6 années pour son banc, soit 42f. Le conseil se rend auprès de lui, au Mas de la Plaine, aux Ollières pour l'entendre proposer la cession du banc à la fabrique, qui accepte. Ce banc est mis en vente le même jour. Les enchères sont fixées au 14 février, avec mise à prix de 40 francs. Le paiement annuel sera de 6 francs, comme pour les autres bancs de l'église. Louis Charles Boissier, dit Moulin, a offert 42 francs et a obtenu le banc.

1er janvier 1837. La fabrique doit demander à Auguste Tinland, employé à l'octroi à Valence, la somme de 150f. plus les intérêts, pour la somme que doit son épouse Dorothee Terrasse, co-héritière de Jean-François Terrasse, premier débiteur de cette somme en faveur de l'ancien curé Hilaire, qui en a fait cession à la fabrique par acte reçu M^e Masclary. La fabrique engage des poursuites pour remboursement du capital, des intérêts et des frais engagés. Le 2 avril 1837, la fabrique prévoit un déficit de 38,73 f. pour le budget 1837, comptant sur la rentrée des sommes dues. Mise en demeure à Jean Antoine Riou pour son banc dans l'église et la location de celui de la fabrique à Jean-Charles Boissier. Riou n'a rien payé depuis 3 ans, Boissier doit 2 ans de retard. Par ailleurs, on prévoit le budget 1838: il sera en équilibre si les recettes rentrent. Le budget sera adressé à l'évêque de Viviers. 2 juillet 1837. Du fait du décès de Jean Bourjas le 3 juin dernier, il faut nommer un nouveau fabricant. Julien Antoine Digonnet, propriétaire et négociant en soie a obtenu l'unanimité des suffrages. Il y a 6 votants, et Digonnet est installé le 9 juillet suivant.

9 juillet 1837. Outre la réception de Digonnet, le président rappelle que Pierre Terrasse, de son vivant propriétaire à la Chaise, paroisse des Ollières mais commune de Pranles avait par testament du 25 août 1831 reçu M^e Masclary, notaire, fait une donation de 200 f. représentée par une rente annuelle de 10 f., rente établie après son décès et celui de Suzanne Labrot son épouse. Le sieur Terrasse fut encore donateur d'une somme de 600 francs, pour faire dire des messes, sous forme d'une rente de 30f. exigible jusqu'à remboursement du capital. Le testateur étant décédé le 1er septembre 1831, et son épouse le 14 janvier 1837, la fabrique demande que l'acceptation royale soit accordée pour ce legs. Masclary est maire, Chambouleyron, curé, Florent Hyacinthe Canson, président. 7 octobre 1838. Il faut remplacer ou réélire les 3 plus anciens membres, Canson, Lacour et Tartary. Lacour et Canson sont réélus, et Jacques Savenier fils, à la Chava, aux Ollières, est élu. Savenier est alors introduit dans la salle, et accepte. Le 24 novembre 1842, le Conseil Municipal des Ollières demande l'autorisation d'accepter le legs de Pierre Terrasse. Masclary est maire. Le 9 août 1853, Masclary à nouveau maire donne un extrait du registre contenant cette délibération.

Tribulations du pasteur Galtier, aux Ollières, pour ses indemnités de logement en 1842-43. Archives Nationales F 19 10163. AN 17.

Le temple protestant des Ollières est presque achevé (pasteur: Galtier, 24 septembre 1841). A.D. 07, 2 0 1005, V 183.

Pétition des communes de l'Eyrieux et des Boutières en faveur du pont des Ollières (photocopie). 30 mai 1842. 2 M 189.

29 octobre 1843. Le conseil se réunit sur la demande de Etienne Théodore Molin, curé des Ollières, avec l'autorisation de Mgr. l'évêque. Julien Antoine Digonnet est maire; il y a Jacques Antoine Lacour-Grandpré, Jacques Savenier trésorier, Florent Hyacinthe Canson. Le curé explique que vu la nomination de Digonnet comme maire, et la démission de Jean-Louis Palix, il convenait de les remplacer. Célestin Tinland et Joseph Frédéric Masclary, notaire, sont élus. Ils sont alors introduits et acceptent.

M. Canson demande à être remplacé à la présidence; il est remplacé par M. Masclary. Savenier est secrétaire-trésorier, Canson, Tinland et Lacour-Grandpré sont membres. Le banc dit de la fabrique n'a jamais servi, chacun de ceux qui la composent ayant un banc particulier. L'autre est le banc de l'institutrice, qui ne lui sert pas, parce que les dames religieuses chargées de l'instruction des filles ont préféré se servir de chaises pour mieux surveiller leurs élèves, qu'elles réunissent pour leurs offices du côté de l'Evangile. Le premier a quatre places, le second deux, et il convient de les vendre aux enchères, le 25 nov. 1843. La mise à prix du banc de la fabrique est fixée à cent francs, celui de l'institutrice à cinquante francs. M. Digonnet a offert 116f. du banc de la fabrique, aussitôt versés entre les mains du trésorier. M. Tinland acquiert le banc de l'institutrice au pris de 55 francs immédiatement versés entre les mains du trésorier. Le dimanche 7 janvier 1844, le président expose qu'il est nécessaire de pourvoir l'église d'un meuble pour ranger les ornements et les vases sacrés. Une crédence doit donc être placée dans la sacristie, longue de 1,83 mètres, large de 83 centimètres,

tablettes, devant et côté en bois de noyer, hauteur, 1,11 mètres, avec pieds compris de 3,5 cm. Le reste doit être en bois de châtaignier, sauf les montants en noyer.” L’emploi des clous est prohibé, à moins que le travail ne le commande autrement”. L’adjudicataire recevra les 3/4 du prix, le reste à réception du meuble. Le travail doit être fait par le sieur Pochelon, menuisier aux Ollières, pour cent francs. (Le 23 février 1845, le maire de Pranles, Robert, atteste que Pierre Terrasse, décédé à la Chièze, a laissé comme héritiers deux fils et deux filles, tous assez aisés. L’aîné des fils est mort sans enfants; le second fils a hérité, et jouit des fonds pour une valeur de 10.000 f. L’aînée des filles, Jeanne, mariée avec Antoine Blanc, est la moins aisée et ne possède que 3 à 4.000 f. de biens ; la plus jeune, Louise Terrasse, mariée avec Pierre Jullien, est très riche; elle possède avec son mari des biens pour environ 6.000 f.). Tous habitent à Pranles. Archives paroissiales dossier 2, 1783-1850).

23 novembre 1844: La demoiselle Chalamel a fait un legs de 1.000 f. à la commune pour l’instruction des jeunes filles, et le ministre de l’Intérieur doit autoriser ledit legs. Ce testament mystique date du 31 janvier 1834 (?). Le C.M. des Ollières l’a accepté le 24 novembre 1842. Cette somme sera employée à l’achat de rentes sur l’Etat. 13 février 1845. Trois des membres ayant exercé plus de 3 ans, il faut les remplacer. Il s’agit de Lacouir, Canson et Savenier. Tous trois ont été réélus. En vertu de l’article 9 du décret de 1809 qui organise les fabriques, le président et le secrétaire-trésorier doivent être réélus le dimanche de Quasimodo de chaque année. Masclary est réélu président, et Savenier secrétaire-trésorier. 30 mars 1845. Masclary, président, Molin, curé, Digonnet, maire. Le président demande les comptes de la fabrique. Savenier répond qu’il ne peut le faire que depuis son élection, soit le 6 mars 1842. Il remet ses comptes, d’où il ressort qu’il est en avance de 70 francs 80. Puis le président établit le budget pour 1845. Les recettes s’élèvent à 394 francs compte tenu des arriérés de la location des chaises et bancs, les dépenses ordinaires à la même somme : pain de l’autel, vin à raison de 2 ? par jour, cire, encens, huile, entretien des meubles, entretien des linges, traitement du sonneur de cloches, acompte sur la dette de la fabrique (145 f) Lettre du 20 décembre 1845 du maire Digonnet, V 107 aux A.D. 07. « Le chœur a besoin d’être réparé et l’autel d’être remplacé. Elle a été agrandie, mais elle est encore insuffisante pour accueillir la population. Il faudrait ajouter encore 2 chapelles, faire un prolongement du côté de la porte, pour environ 1.500 francs de dépenses. Il n’y a point de presbytère, et le desservant reçoit de la commune chaque année une indemnité de logement de 130 francs. La commune envisage d’acheter une maison pour 3.500 francs, mais il faudra encore prévoir 3.000 francs de réparations. Il y a 2.000 francs de souscription volontaire pour subvenir à ces dépenses. La commune n’a pas de ressources suffisantes, et ses dépenses vont être augmentées par l’imposition qu’elle a votée pour s’affranchir du droit de péage pour le pont à construire sur l’Eyrieux.

28 décembre 1845: Acceptation du legs Terrasse. Installation de quatre nouveaux bancs dans les quatre chapelles de l’église. Le 5 avril, vente aux enchères des autres bancs: Jean Alexandre Sallée-Delille en acquiert un pour 36 francs, Savenier propriétaire aux Ollières un autre pour 36 francs, et la séance s’arrête là. 22 mars 1846: Adjudication des nouveaux bancs : le premier est donné à Chazot, qui n’a rien reçu pour le terrain donné en 1834, contre la redevance annuelle de 6 francs.

19 avril 1846: Budget de 1846, établi en déséquilibre de 34f., qu’elle doit à Porte, ancien sonneur, et qu’elle doit payer à la prochaine rentrée d’argent. Il est établi un droit de “péage sur la sonnerie” des cloches, pour les baptêmes, les cérémonies funèbres et les offices expiatoires. Le tarif est ainsi fixé : pour un « grand corps » de plus de 15 ans, 2 f. pour la 1^o classe, 1f.25 pour la 2^o classe, 0f.75 pour la 3^o classe ; pour un enfant de moins de 15 ans, 1,75 pour la 1^o classe, 0,50 pour la 2^o classe. Il sera dû pour les bouts de mois, bouts de l’an, ou toute autre cérémonie de ce genre 0,50. La cloche sera mise à la volée pour les baptêmes (0,50), et 0,25 pour une simple sonnerie. (R.P.: rien n’est demandé pour les mariages ???)

Le 11 septembre 1846, le maire des Ollières Digonnet a envoyé au préfet l’acceptation par le Conseil Municipal des Ollières du legs Terrasse aux pauvres et à l’Eglise des Ollières. Il envoie ce jour l’acceptation du conseil de fabrique. Cela ne suffit pas, répond le préfet de Barante. Le Conseil de fabrique accepte le legs le 10 septembre 1846.

20 septembre 1846. Le conseil municipal veut construire un presbytère et une maison d’école, et demande si la fabrique pourra y contribuer. Le conseil de fabrique déclare que la construction d’un presbytère est indispensable « attendu la difficulté qu’il y a dans la localité à se procurer un logement convenable pour le desservant, qu’on peut même dire qu’il y a impossibilité. ». Pour ce qui concerne la maison d’école, il ne pense pas devoir s’en occuper, « la question étant purement du ressort du conseil municipal aux termes formels de la loi ». Pour le presbytère, le conseil déclare n’avoir aucune ressource à sa disposition, étant donné son déficit.

Lettre de Mgr. Guibert (photocopie) ordonnant la sortie des bancs de l’église des Ollières. V 79-80.

Visite pastorale de Mgr. Guibert le 2 novembre 1846. Seconde visite en 1854. Lettre adressée au curé le 20 mars 1855. Délibération du conseil de fabrique du 6 janvier 1856.

« Considérant que l’église paroissiale des Ollières n’est pas assez spacieuse eu égard au chiffre de la population catholique; qu’un certain nombre de fidèles sont obligés de se tenir debout pendant la célébration des offices et par suite exposé à ne pas satisfaire parfaitement au précepte de l’audition de la messe des dimanches et fêtes d’obligation,

Considérant que c’était principalement pour mettre fin à ce grave inconvénient que nous avons approuvé, pendant notre première chercher un autre moyen de ménager dans l’église plus d’espace pour les fidèles,

Considérant dans cette vue que l’église des Ollières est encombrée de bancs; que cet encombrement a, entre autres inconvénients, celui d’occuper inutilement beaucoup d’espace; que si ces bancs étaient remplacés par des chaises, beaucoup plus de personnes pourraient pénétrer dans l’enceinte intérieure de l’église; considérant ainsi que la sortie des bancs est un moyen propre à donner, provisoirement jusqu’à un certain point, satisfaction au grave besoin que nous avons signalé plus haut,

Considérant que cette mesure est jugée utile par le conseil de fabrique et conforme aux vœux de la population, avons ordonné et ordonnons : Art. 1er: les bancs existant dans l’église paroissiale en seront sortis et remplacés par des chaises... » V 79-80.

9 mai 1847. Arrivée de François-Régis Tourasse, prêtre né à Saint-Michel de Chabrilanoux le 6 mars 1804, que le conseil installe comme desservant (Digonnet, maire, Masclary, président)

Délibération de la commune de Pranles pour faire face aux réparations du temple protestant du Bas-Pranles (1840). U 191.

XIX^e siècle : Seconde République

Liste électorale des Ollières en 1848 par catégorie socio-professionnelle. AN 172.

Notes sur la liste électorale des Ollières en 1848. U 170.

Sages-femmes aux Ollières en 1848-1856. Candidates reçues. E dépôt 131 J8. 2 BF 141-142.

Pont suspendu des Ollières, proposition de tarifs. 1851. D 15.

Recensement de 1851, par hameaux et religions. Z 180-181.

Lettre à Mme. Berthon du 7 septembre 2002 sur des événements survenus aux Ollières au milieu du XIX^e siècle. AY 186-187.

Les Ollières au milieu du XIX^e siècle (article de juin 2016) pour le bulletin de « Patrimoine Olliérois ». 2 BN 305-306.

XIX^e siècle : Second Empire

Demande du maire de Pranles le 4 septembre 1852 de créer une section électorale au Bas-Pranles, avec population des hameaux de cette section: la Combe, Veye, la Chièze, les Sauteaux, etc. AN 150-151.

Décès du maire Digonnet, le 3 avril 1853, remplacé par Masclary. V 77.

Lettre du procureur impérial relative à un escroc nommé Coste, des Ollières (25 juillet 1853) original, D5 bis.

Problèmes de l'exercice de la médecine aux Ollières en 1854-1859. E dépôt 131 J 8. 2 BF 141 (simple référence, car le dossier est abondant mais peu lisible).

Archives judiciaires sur le pont suspendu (1856) et sur la rectification de la RD 20 entre le Rocher des Baux et le Cellier (1857). AD 07 3 U2 821.

Départ du pont suspendu rive gauche, 1858, D 32.

Pétition en faveur du meunier Riou, 1855. D 16.

Rapport sur les projets du concessionnaire du pont suspendu, 23 mai 1856. D 21.

Conflit Boulland-Lacour, 1858, D 30 ter

Pétition d'habitants des Ollières pour que le rattachement de la ligne de Privas au P.L.M. se fasse à Valence (14 janvier 1858). E dépôt 131 O 12. 2 BF 142.

Situation de l'industrie de la soie en Ardèche en 1860, particulièrement de S.Julien en S.Alban (1849) et les Ollières. 6 M 589-590. 2 BJ 201.

6M 591-592. La crise de 1857-1858 dans les industries de la soie, notamment aux Ollières. 2 BJ 202.

Plan général du cours de l'Eyrieux, avec les deux ponts et l'ancien barrage (1861). D 24 et D 31.

Plan de la rive gauche du pont suspendu (1858). D 25, 27 32.

Réception définitive du pont suspendu sur l'Eyrieux. 11 déc 1857. Photocopie. D 28.

Chemin de fer. Projet de ligne en 1858. Arch. communales E dépôt 131 O 12. 2 B 25.

Notes prises sur les archives communales (industrie) milieu XIX^e siècle. U 203-204.

Archives judiciaires sur la rectification du chemin de grande communication de Privas aux Ollières (1866). AD 07 3 U2 832.

XIX^e siècle : Troisième République

Affaires religieuses

Notes sur les registres de la fabrique de l'église des Ollières. V 75-78.

Etat des cures et succursales, après 1877. Z 177 : 3 décembre 1876 : Installation de la fabrique de l'église des Ollières. Sont présents : Charron, curé, Adolphe Canson, capitaine retraité, Prosper Brot conducteur des Ponts et Chaussées retraité, Auguste Cadet notaire, Jean-Louis Fauchier, négociant, Félix Bac, propriétaire, François Davin, propriétaire, tous domiciliés dans la paroisse des Ollières. Il n'y a pas dans la paroisse de fabrique régulièrement constituée, et c'est l'arrêté de Mgr. Frédéric Bonnet du 10 août 1876 qui nomme Brot, Cadet, Fauchier, et l'arrêté du préfet Chevalard du 24 novembre 1875 qui nomme Félix Bac et François Davin. Adolphe Canson, conseiller municipal catholique est désigné par M. le maire protestant par délégation. L'installation est donc prononcée. M. Félix Bac est nommé président au 2^e tour, M. Canson secrétaire et M. Cadet trésorier, M. Charron étant membre de droit. 7 janvier 1877. Les comptes de la fabrique présentent un excédent de 500f. que M. le curé se charge de remettre. Le budget pour 1877 prévoit 968 f. de recettes, y compris cet excédent, et 452 f. de dépenses, dont 62,00 de réparations à la toiture, 70 f. pour l'achat d'un ornement noir, 30f. pour l'achat d'une écharpe, 10f. pour une nappe d'autel. L'excédent prévu est donc de 516f. 8 avril 1877. M. Bac expose que plusieurs entrevues ont eu lieu les 4 et 27 janvier, 20 février 1877, entre M. Charron, Bac, Canson délégué du maire et Brot afin d'arriver à s'entendre sur la gestion de M. Charron. Il est entendu que M. Charron doit adresser à l'évêque les documents nécessaires pour justifier sa gestion personnelle depuis son arrivée aux Ollières « situation dont le conseil ne veut ni ne peut accepter la grave responsabilité, la laissant pleine et entière avec toutes ses conséquences à celui qui a pris sur lui, en dehors des prescriptions de la loi, de gérer les biens et revenus de la gestion de l'église des Ollières sans conseil de fabrique. » Cet exposé a-t-il été fait, « nous voudrions le croire, mais le manque de solution ne fait que fortifier nos doutes. Pouvons-nous aujourd'hui rester plus longtemps sans nous adresser aux autorités diocésaines et préfectorales ? Je ne le pense pas. Notre silence semblerait laisser croire que nous acceptons et partageons la responsabilité qui incombe à M. Charron seul... » Le Conseil constate que le conseil de fabrique n'a disparu que par la « volonté ferme et constante de M. Charron, qui n'a ni convoqué le conseil aux époques légales, ni procédé au remplacement des membres sortants, décédés ou démissionnaires, afin de gérer sans contrôle les biens et revenus de ladite église... » Le curé, pendant deux ans, a refusé de désigner les membres soumis à la nomination de l'évêque, et n'a cédé que par crainte d'une nomination d'office. Or M. Charron, curé des Ollières, « a reçu par dons, legs et offrandes et souscriptions des sommes destinées à une oeuvre déterminée et ouvertement proclamée, la construction d'une église aux Ollières ». Il a utilisé ces sommes pour des opérations de bourse ; « et a fini par tout engloutir dans son dernier placement sur l'emprunt du Honduras ». M. Charron refuse de communiquer ses comptes prétendant ne jamais les avoir tenus ; mais par des personnes dignes de foi, le conseil estime que les sommes placées dans l'emprunt du Honduras s'élèvent à 9.000f., et de l'aveu même de M. Charron, les sommes recueillies pour la construction de l'église s'élèvent à 20.000 f. intérêts non compris. Aussi, le conseil demande aux autorités compétentes de déclarer M. Charron débiteur envers l'église des Ollières d'une somme de 20.000 f. et d'autoriser le conseil à poursuivre le recouvrement par voie judiciaire. (M. Charron, curé, a refusé de signer). Le 28 mars 1863, M. Casimir Jallat, décédé à la Chièze, commune de Pranles, le 10 octobre 1863, a cédé à la paroisse une somme de 700f. pour l'agrandissement de l'église actuelle ou pour la construction d'une nouvelle. Ce legs sera payé par le légataire universel Florentin Crouzet, ex-notaire à Privas, que lors de l'exécution des travaux et sans intérêts. Avis favorable du conseil de fabrique.

29 novembre 1877. Mgr. Bonnet autorise cette réunion extraordinaire, et M. Charron en a prévenu aussitôt les membres du conseil. Sont présents: Félix Bac, président, Tertullien Porte, maire des Ollières, Charron curé, Prosper Brot, Louis Fauchier, François Davin. Il s'agit d'examiner les comptes année courante, mais Auguste Cadet a dit qu'ils n'étaient pas prêts. M. le curé ayant été autorisé à réunir le conseil le dimanche suivant, on laisse à M. Cadet jusqu'à là pour les préparer. Il demande encore 8 jours de délai. M. le curé déclare s'en tenir à la teneur de la lettre de ses supérieurs, et cela provoque la sortie du président Bac, de François Davin et de Louis Fauchier. Ne voyant aucun motif à cette attitude, les restants ont entendu les comptes présentés par M. le curé et ont dressé le budget pour l'année suivante. Les dépenses ordinaires s'élèvent à 210,55f. engagés par M. Charron, curé, (dont 42f pour le vin, une messe par jour et 2 le dimanche) et les recettes pour 1878 à 868 f. dont 500 f. de « boni » en janvier 1878. Les dépenses seront de 530,00 f., dont 70f. pour une chasuble noire, 45,50 pour une écharpe, 20f 20 pour une nappe d'autel, 70f. 100 pour une chape blanche, 45f. 25

pour une aube, 30f. pour le clocheron. 22 février 1878. Adolphe Canson est à nouveau délégué du maire. Pour vider la querelle ouverte par la délibération du 8 avril 1877. M. le curé a géré sans conseil les fonds provenant de la paroisse, et des fonds donnés par des personnes charitables extérieures à la paroisse, « tous fonds qui ont été perdus par un malheur que personne n'ignore ». M. le président est heureux de reconnaître que ces fonds ont été gérés avec une honorabilité parfaite, « et qu'il n'a retiré de cette gestion que les ennuis et les déboires résultant d'un malheur d'autant plus sensible que plus grandes avaient été ses peines et ses sollicitudes pour les créer ». Le Conseil reconnaît la sollicitude de M. le curé pour la paroisse, et que le curé a soldé toutes les dépenses de l'année écoulée sans rien percevoir des recettes. Il promet de donner 3.500 f. en plus des 500f. déjà portés au budget du 7 janvier 1877. Le curé fera chaque année le 1er mai des acomptes de 1.000f jusqu'à extinction de la somme, en 1880 et 1881, les 500f. étant un premier acompte. Cette somme de 3.500f. a été fixée par sentence arbitrale, et la fabrique déclare le curé complètement libéré par le paiement de cette somme « pour la tranquillité des uns et des autres et pour le bon ordre des affaires ». Le conseil est heureux de « reconnaître et d'affirmer l'honorabilité » de M. le curé. Puis est approuvé le budget de 1878, et dressé le budget de 1879, tenant compte du paiement de 1.000 F au 1er mai par M. Charron. On prévoit 200 f. de dépenses pour le blanchiment intérieur de l'église.

Inventaire de l'église des Ollières le 25 mars 1878. V 83-84. 25 mars 1878. Inventaire des ornements de l'église. On peut en conclure qu'il y avait une chapelle de la Sainte Vierge, une de Saint Joseph, un autel de Saint Régis, une tribune ; il y avait une croix pour les confréries de femmes, une autre pour les congréganistes, une autre de même pour les écoles, une quatrième à la tribune, une en fer argenté tige en bois pour les enfants de chœur, une autre pour les écoles de garçons; il n'y a qu'un bénitier en cuivre argenté 28 avril 1878. Renouvellement du bureau des marguilliers. Président réélu : M. Bac, secrétaire, Canson, trésorier: Cadet 1er septembre 1878. Installation de M. François Régis Sauzéat, curé, né à Vanosc le 1er janvier 1847. 19 et 20 avril 1878. Réunion ordinaire du conseil de fabrique. Canson est délégué par le maire; le budget de 1878 est approuvé, avec 150f. de dons particuliers et des recettes de 1.346f70 y compris les 500f de M. Charron. . Mais les dépenses « ordinaires » à l'église et au presbytère s'élèvent à 1252,50f. Il s'agit en fait de dépenses urgentes à la cure. Puis, on établit le budget pour l'année 1880. On prévoit 1415,00 f. de recettes, y compris les 1.000f. de M. Charron. On prévoit 421f 50 de dépenses, dont 50 pour le clocheron, un grand missel pour les morts (43f.) 20 avril 1879. A la demande de M. Sauzéat, curé, le conseil arrête les comptes à la suite des mesures prises en octobre 1878 pour « l'agrandissement de l'église des Ollières, ou plutôt pour la reconstruction complète de cette même église. Ces mesures avaient eu la vive approbation de M. Fougeirol, maire de la commune. Elles consistaient dans des quêtes mensuelles faites le dimanche dans l'église paroissiale et par une souscription volontaire payable par annuité à partir de 1879 inclusivement jusqu'en 1883 exclusivement ». Les quêtes jusqu'à ce jour ont produit : 298f.55, et les souscriptions ont donné 233,00f. Le total est donc de 531f.55. Les quêtes et souscriptions seront poursuivies au nom de la fabrique par MM. Canson et Sauzéat, et présentées dès que possible au conseil municipal pour être approuvées, et remises au percepteur qui aura la charge des recouvrements. MM. Bac et Canson sont réélus président et secrétaire. 19 mai 1879. M. Cadet trésorier ayant déclaré qu'il avait en caisse la somme de 1.832f. Le bureau a décidé qu'il fallait s'en tenir à l'ordonnance épiscopale sur les biens des fabriques. 57f. appartiennent à la congrégation de la Sainte Vierge, et 150f. à Sarnoux (?). Il est demandé à M. Canson d'acheter une rente sur l'Etat produisant 5% d'intérêts, soit 80f. par an. Approbation des plans et devis de la nouvelle église, 10 fév. 1883. Demande de secours pour finir la construction de l'église, 15 janvier 1885, nouveau cimetière acquis et clôturé, 1er nov. 1885. Z 183.

Bénédiction de la nouvelle église des Ollières, le 13 décembre 1885 (Photocopie de la semaine religieuse de Viviers du 25 décembre 1885, pp.632-633 (?)) Y 23.

Déplacement du temple, en 1890. Z 184.

Les cloches de l'église des Ollières. Y 166.

Liste des curés des Ollières depuis 1878. Y 167.

Construction du nouveau temple, D 43.

Documents de la série O (2 0 2005) sur la construction de temples et de cimetières aux Ollières. U 183-184.

Délibération du C.M. des Ollières pour la démolition du temple protestant (13 avril 1890). U 237.

Rallonge budgétaire pour l'architecte de l'église, M. Tracol, le 15 2 91. Echange de terrain avec le Consistoire pour construire un nouveau temple. AD 07 3 M 737. AZ 164.

Echange d'un terrain avec le conseil presbytéral, 27 mai 1891. D 43.

Délibération du C.M. des Ollières pour une rallonge budgétaire à la construction du nouveau temple, 9 février 1893. U 242.

Agriculture

Délibérations du C.M. des Ollières se plaignant du phylloxera et des cocons. U 164.

Création du syndicat de la plaine des Avallons, précédé par un syndicat libre, syndicat créé le 31 mars 1892 (M^e Astruc), dans le but de développer l'irrigation. E dépôt 131 F 4. Se poursuit au XX^e siècle avec mutuelle et caisse d'allocations familiales (1946). 2 BF 137.

Syndicat agricole communal des Ollières, membre de la Société ardéchoise d'encouragement à l'agriculture, le 13 octobre 1906. 2 BF 137.

Mutuelle agricole contre les incendies (1913). 2 BF 137.

Chemins de fer

Viaduc de la Pimpie (1889-93). Arch. communales E dépôt 131 O 12. 2 BA 25. 2 BF 142. Dossier comprenant toute la discussion sur l'élargissement du viaduc de la Pimpie, la description des gares et haltes de la Voulte au Cheylard, le tracé de la ligne dans toute la traversée de la commune des Ollières.

Le projet de chemin de fer des Ollières à Privas, brochures avec photos et tracé de la ligne. Q 84 quint.

Municipalité

Conseils municipaux des Ollières : 1888, 1881, Z 175-176.

Protestation de Dunière contre le refus de régler les conditions de séparation, 1885, D 39.

Rattachement du Bas-Pranles 1885-1887, D 40.

Rattachement du Bas-Pranles, U 217

Election de F. Astruc comme maire, 6 juillet 1887, puis 1888 et 1892. . Z 183-184

Elections municipales des Ollières, 1881-1884.-1887, Z 179, Z 180.

Elections des maires Félix Astruc (1888 et 1892), Edouard Fougeirol (1896). U 238.

Election de Fougeirol comme maire, 26 mai 1895. Z 184.

Elections municipales complémentaires aux Ollières, 12 mai 1895, pour 5 conseillers. Abstention des conseillers de la 2° section. Le 17 avril précédent, démission de 2 conseillers de la 2° section. AZ 164.

Industrie et barrages

Population ouvrière des Ollières en 1882. U 214.

Mouliniers 1900: Virgile Chareyre, Emile-Victorin Faure, Edouard Fougeirol. Tissus: Fauchier Victor, François Lafaurie.

Ponts, routes et places

Photographie des Ollières avec le vieux temple et le pont suspendu (don M.Rosain). D 36. Prêt à M.Quintrand le 6 6 2014. Rendu aussitôt. Reprêté à Mme. Parnotte. Rendu le 21 9 14.

Plaintes des concessionnaires du pont suspendu (1872). D 37.

Archives judiciaires sur l'élargissement de la traversée des Ollières (1874). AD 07 3 U 2 832.

Entrée du pont suspendu rive droite, photographie, D 8.

Vue générale des Ollières avant 1890, D 5 ter. D 4 bis.

Vue du pont et des usines Fougeirol après 1890, D 6 bis.

Places publiques aux Ollières au XIX° siècle (foirail, ancien cimetière). Z 182.

Photo prise pendant la construction du nouveau pont des Ollières, 2 AY 1.

Création d'une place publique au bout du nouveau pont, Z 184.

Divers.

Société musicale des Ollières. Arch.communes E dépôt 131 R 4. 2 BA 25. 2 BF 142 (simple autorisation).

Installation d'un poste de l'Armée du Salut aux Ollières en 1885, après un poste installé à Privas le 1er mars 1884. Le capitaine anglais Richard Thonger et le lieutenant suisse Constant-Henri Jeanmonod faisaient équipe dans la vallée de l'Eyrieux. Les salutistes se réunissaient au moulin Rissoan, dit moulin « Alleluia ». De là ils partaient pour de longues tournées d'évangélisation et de colportage jusqu'à Saint-Agrève. ("Ensemble", bulletin de liaison de l'ensemble Eyrieux-Boutière n°3, été 2015, prêt de J.Plumecocq).

Fête votive des Ollières, les 4 ,5 et 6 juillet 1896. Le Patriote de l'Ardèche le 1er juillet 1896. Cité in Ardèche 1900 » p.203-204.

Lettre de Mme. Edith Hilbrand du 01 08 04, relative à la famille Hilaire, notamment à Gustave Hilaire, mort à Tien-Tsin ; C 117-118.

Recherches sur la famille Terrasse, avec de nombreux renseignements sur les Ollières au XIX°. 2 AX 151-155.

Plans des Ollières XIX° siècle

Plan du pont des Ollières et de l'usine Canson en 1811, D1 et D3 (transparent).

Plan cadastral napoléonien (1812) du village du Pont et de l'Eyrieux, levée et béal, pont à cette époque. R 100.

Plan d'ensemble des Ollières, en 1812, retouché en 1885 D4

Plan cadastral de Veye et du quartier S. Andéol-Escoulen en 1812. 2 A 157-158.

Plan d'ensemble des Ollières au début XIX°, d'après le cadastre napoléonien. K 196 et Z 103.

Plan du village du Pont et de ses environs, cadastre napoléonien, Z 104.

Plan cadastral (noir et blanc) du quartier de Veye en 1812. Y 107 et AK 85..

Plan cadastral (noir et blanc) du quartier du Jardin, en 1812. Y 108 et AK 84.

Plan cadastral (noir et blanc) de Veye et Saint-Andéol en 1812. AK 84.

Plan du quartier de l'église, cadastre napoléonien. Z 105 et 106.

Vue d'ensemble des environs du quartier de l'Eglise, cadastre napoléonien. Z 107.

Plan des Ollières à Saint-Andéol, 1840, D 6.

Plan du pont des Ollières et de ses environs en 1840, D 7. D 9, D 12, D 13, (transparents)

Plan sur transparent du projet de pont suspendu et de l'arrivée en rive gauche. D 12-13.

Plans du centre des Ollières en 1855, D 17 à D 20, dont transparents

Plan du centre des Ollières avant le pont suspendu, vers 1855, produit par M. Fougeirol à l'appui de ses observations. D 19-20.

Plan des Ollières montrant Veye et la Combe D 31.

Plan des deux projets de pont suspendu, D 17-18.

Plan du pont suspendu à son arrivée rive droite de l'Eyrieux. 1856. D 22.

Profil du pont suspendu. 1856-57. D 23 et 26.

Plan du centre des Ollières, 1858. D 30.

Plan des Ollières en 1861, de St. Andéol au pont. D 33.

Plan du centre des Ollières en 1866. D 34.

Plan des Ollières du pont à St. Andéol. (1871). D 35.

Plan du pont suspendu (1872). Transparent. D 38.

Plan concernant l'affaire du moulin des Avallons aux Ollières (1882) et l'affaire Fougeirol contre Mey à Saint-Sauveur (1882). AD 07, 3 U 2 910.

Plan de la commune des Ollières en 1887 (après rattachement du Bas-Pranles) D 41 et 2 AY 0.

Plan d'ensemble des sections de Veye et des Seauteaux, rattachées en 1889. K 197.

Tracé général du C.F.D. dans la traversée de Dunière-les Ollières (photocopie). 2 AY 77.

Plan de la ligne C.F.D. aux alentours de la gare des Ollières (propriété Fougeirol). 2 BF 143.

Plan du nouveau pont, 1893, D 44, D 45.

Image du pont en 1811, using Canson 7 S 27



XVI°-XVIII° siècles

Généralités

Cotes de la série B relatives aux Ollières, dont renseignements sur Charmasson de Beaulieu. U 197.

A.D. 07, 79 B 507 : Délaissement du domaine de la Cornerie demandé par Pierre Boursarie contre les Riou. Voir aussi archives de la justice de Chalencon, J 147.

XVI° siècle

Elie Reynier : Saint-Sauveur de Montagut, évolution d'une petite commune rurale en Ardèche, rééd. La Bouquinerie 1996. p. 103 : Jacques Meissonnier est notaire au Pont des Ollières des 1524 au moins. En 1543-72, Pons est notaire à Saint-Sauveur, et dès 1572, Charles de Meissonnier est seigneur du Pont. Un autre Pons, notaire en 1583 à Saint-Sauveur, est « commandant pour le roi au château de Montagut ». Père de Jacques, notaire au Pont, qui fait bâtir la maison Meissonnier de Saint-Sauveur. Isaac Meissonnier a pour fils Marc, et pour petit-fils Marc-Henry, né en 1730, qui hérite des biens de Siméon d'Osty, ancien pasteur de Saint-Fortunat, héritier lui-même des Charmasson. En 1746 ou 47, Marc Henry quitte Beaulieu (paroisse de S. Fortunat) pour revenir à Saint-Sauveur. Marc Henry de Châteaueux est agent national en 1794-95, maire en 1800. Sa fille épouse en 1846 le marquis de Lavalette-Chabriel. Les pasteurs au désert marient plusieurs enfants Meissonnier. En 1863, le domaine du Pont est à Bernardin de Lavalette, neveu de Victor Meissonnier, qui habite à Valence

Maurice Allignol : Balazuc et le Bas-Vivarais. Loys du Pont, seigneur des Ollières, est l'un des participants à la paix de La Borie de 1576. N 91.

Réparations au pont des Ollières (1543-1603), AG 248-255.

4 registres de Jacques Meyssonnier, notaire au pont des Ollières, de 1524 à 1534, ont été déposés aux Archives de l'Ardèche sous les cotes 2E 724-727. Pons Meyssonnier fut aussi notaire à Saint-Sauveur (1543-1572) cotes 2E 728-729 (registres incomplets).

Inventaire des Etats du Vivarais 1516-1570: le 5 novembre 1543, requête de St. Fortunat pour aider à réparer le pont des Ollières. Refus opposé à pareille requête le 23 nov. 1552, mais dépenses pour l'entretien et les réparations en 1557 et 1558. J 261.

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.III p. 97-98 : Le 28 juillet 1592, mariage de Marguerite d'Alard avec le pasteur protestant de Serres et St. Sauveur, dans la maison de Pons Meissonnier, à St. Sauveur. L'oncle de la mariée, Jacques Meissonnier, des Ollières, est témoin, ainsi que Raymond de Saléon, bachelier ès droits et châtelain de St. Sauveur.

XVII° siècle

2 E 4406-4407. M. Jean Comte, notaire royal des Ollières, paroisse de St. Fortunat, prend à bail les terres de noble Jacques Jullien son beau-frère (14 juin 1603).

A.D.A. 07, C 196, p. 604: Anoblissement d'Isaac Meissonnier, sieur du Pont des Ollières et de sa postérité, 4 mars 1606. H 237.

Elie Reynier, Histoire de Privas, T. 1, p. 239 : René de la Tour-Gouvernet emprunte à Isaac Meissonnier, seigneur du Pont des Ollières, sur la dot de sa femme Paule 9000 livres, en 1603, dette reconnue par Paule en 1617.

A.D.A. 07 1 J 80 : Reconnaissance à Siméon d'Osty, habitant au Plo des Ollières par Paul Avenas, maréchal au lieu de la Faurie, 2 avril 1637, Meissonnier, notaire. (2 A 168).

Notes sur Siméon d'Osty et sa famille, extraites du Fonds Mazon. 2 A 179.

Investiture le 24 août 1644 donnée par Pierre Marcha du domaine de la Breure au sieur de Bastier. Copie de 1 J 80. Copie ancienne pour M. D'Osty. 2 A 122-123.

Transcription :

L'an mil six cent quarante quatre et le vingquatrième jour du mois d'aoust advant midy par devant moy notaire royal soubssigné et tesmoins bas nommés estably en... personne noble pierre marcha seigneur du lieu de pra paroisse saint pierreville bas vivares dune part et noble jean de glo sieur de bastier (?) habitant du lieu de la breure paroisse saint fortunat bas vivares dautre part lesquels de leur bon gres pour eux et leurs hoirs et successeurs quelconques a l'advenir ont echangé ... des lettres et investitures par lesquelles ledit sieur de pras ... etre reçu a demander en qualité de rentier du venerable chapitre du puy pour la cense et autres debvoirs seigneuriaux a eux appartenant au titre du seigneur de ventadour de la baronnie de chalencon et de la tourette les surplus de lods audit marcha deus par ledit seigneur de bastier pour raison du domaine de la breure qu'il s'est acquit de damoizelle Marye de Comte et de noble Simeon dosty maryes (?) du lieu du ploz aux ollières paroisse dudit saint fortunat contract contrat reçu par maître Jaques Meyssonnier sieur de Lubac notaire le vint et unième jour du mois de febvrier de 1642 ... que ledict sieur du pras disoit la dicte propriété du domaine de la breure se mouvoir du chapitre vallor au pied du prix de ladite acquisition plus de dix neuf cent livres et navoir reçu que cent livres et que encore en icelle somme etre compris tous les arrérages de la cense que le village de la brueyre et ses dependances pouvait devoir ... audit Marcha en qualité que dessus convenu et acordé que nonobstant lacte d'invertiture que ledit sieur de pras a donné a audit sieur de bastier reçu par moy notaire le vingt-cinquième jour du mois d'avril dernier que ledit sieur du bastier sera tenu payer audit sieur de pras oultre et par dessus lesdits cent livres portées dans ladite investiture par moy notaire reçeus la somme de deux cent cinquante livres et une charge de vin blanc bon et recevable mesure de Saint Fortunat ainsi qu'il sieur de bastier a reellement fait en présence de nous notaire et tesmoins en vingt quatre pistoles espagne huict quart descus et le restant en soubz ou liards le tout de ... mize et acceptée ... retire et embourcée par ledit sieur de pras lequel somme bien payé content et satisfait et en acquitte et quitte audit sieur de bastier et siens tant de ladite somme de deux cent cinquante livres que susdite charge vin comme aussy lods a la somme de troys cent cinquante livres et ladite charge vin avec lesdits cent livres de la precedente investiture promettant ledit sieur de pras au moyen susdit jamais rien faire de ... ny arreyrages de cense audit sieur de bastier ny aux siens nulle recherche ny demande et de les faire tenir quitte tant ... ledit venerable chapitre que encore tous autres qu'il apartiendra remettant et subrogeant ledit sieur de bastier de son droit lieu et place ayant icelluy sieur de pras renonce au proces intenté en la cour de Monseigneur le Sénéchal et siege presidial de Vivares pour raison que dessus et moyennant ce ledit sieur de bastier tant pour soy que pour les siens hoirs et successeurs quelconque a ladvenir a aussy de son bon gres mure franche et liberale vollonte promis payé ... la cense que du droit les dites propriétés se trouvent devoir par ledit terrier (?) et recognoissances dudit venerable chapitre en bon et loyal emphytheote tenancier meillhorer et non deteriorer vendre ni engager en mainmorte ny autre de droit prohibé ... selon le voeu et contentement dudit vénérable chapitre et de ny passer nouvelle reconnoissance quand de se en savoir requis par eux ou leur (?) a peine de despens dommages et inthérests qu'a raison de la scy pour roi et ensuivre et ainsi sont les (?) des dites parties ... soubz obligation de leurs biens présents et advenir. a toute cause du ressort presidial et (?) de vallence en la chambre de vivares royale et ordinaire du party et a une chacune delles avec deux renonciations fait et recite audit lieu de la breure maizson d'habitation dudit présent ledit sieur de Bastier ledit sieur dosty joachim trencha (?) et Isac Blachier soussignés (?) party a la

requisition desquelles a été originellement expédié et porté bastier blachier et moy notaire royal soussigné bouchard notaire dosty présent (?) marcha de pra monsieur tribuol ma baillé l'original de ceste investiture pour faire voir à monsieur de la tourette que promet apres rendre fait le 21 juin 1664 dosty.

A.D.A. C 2348 f°3 : Claude Champel, des Ollières, remet à Siméon d'Hosty, pasteur dudit lieu, 243 livres (Bourja notaire, Alphonse Bourja, notaire, Pranles, B 90, 3 janvier 1656).

Liste des huguenots fugitifs accueillis au refuge et provenant de Saint-Fortunat (incluant Dunière, Saint-Vincent et les Ollières), dont Gaspard de Bavas, Jacques et Marie-Madeleine de Beaulieu, Mme de Burine, Abraham et Louis Fougerol, Pierre Lapize de Sallée, Giraud Reymondon notaire, Gabriel de Romieu, ministre, origine Marc Autrand-Patrimoine Huguenot d'Ardèche. AP 87-89.

Reconnaissance faite par ... à monsieur Dosty, l'an mil six cent... AAA 124 (Simeon Dosty ministre du Saint Evangile habitant le lieu du Plo aux Ollieres paroisse et juridiction de saint-fortunat). Photocopie d'un acte en 1 J 80 aux AD 07, non transcrit.

Samuel Mours (Le Vivarais et le Velay protestant, T.2 p.III 79, donne Siméon d'Hosty comme pasteur de Saint-Fortunat de 1623 à 1659, succédant à Pierre Marcha (1618-1620), et précédant Jean Poudrel, sieur de Corbières, 1664-1670, Pierre Brunier (1670-1678) et Gabriel de Romieu (1678-1683) qui se réfugia en Suisse avec sa femme et ses 3 enfants et mourut pasteur à Berne en 1694.

Nouvel accensement pour Claude Champel fait par noble Jean de Glo, seigneur de Bastier. A.D. 07 1 J 80. C 164 et AN 23-24.

Recherches sur les barrages d'Escoulen et de la rampe Rouge ; (voir les Ollières ; Etudes).

1°) Recherches sur le barrage d'Escoulen : l'acte du 26 juin 1645 : Ce barrage est très ancien, puisqu'il est question d'un moulin accensé (ou loué) au pasteur d'Hosty (ou Dosty) par le duc de Ventadour, le 26 juin 1645, notaire Raffi. Ce Raffi semble avoir été le notaire attitré des ducs de Ventadour, seigneurs de La Voulte et des Boutières (dont le mandement de Montagut, dont relevait une partie de la paroisse de Pranles, et notamment les hameaux d'Escoulen, Saint-Andéol et Veye). Rappelons que, avant la Révolution, les seigneurs étaient maîtres du fil de l'eau, et devaient donc accorder ou refuser l'édification des barrages. Cependant, le registre du notaire Raffi, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 2 E 8462, et qui couvre la période 1639-1646, ne comporte aucun acte en date du 26 juin 1645, ni aucun acte concernant le moulin d'Escoulen. La page a pu être arrachée. Le pasteur d'Hosty (ou Dosty) est indiqué comme pasteur de Saint-Fortunat de 1623 à 1659 par Samuel Mours (1). Le Fonds Mazon, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 52 J 25, indique qu'un Isaac Hosty était pasteur au Mazet Saint-Voy vers 1598. Siméon d'Hosty était pasteur à Villeneuve-de-Berg avant de prendre en charge Saint-Fortunat, et il intervint au synode d'Alès en 1620 pour demander des subsides pour réparer les dégâts subis par son église lors de la guerre religieuse de cette année-là. La même source indique que vers 1638 Siméon d'Hosty avait écrit une brochure contre le Purgatoire, où il traitait avec un « mépris indicible du saint et sacré ordre des ecclésiastiques et des religieux ».

Siméon d'Hosty est connu aussi pour avoir reçu de Claude Champel, des Ollières, le 3 janvier 1656, la somme de 243 livres (Bourja, notaire à Pranles, cote aux Archives de l'Ardèche B 90, registre perdu), et pour avoir été présent le 24 août 1644 à l'accensement par Pierre Marcha, seigneur de Pras, paroisse de Saint-Pierre-ville, à Jean de Glo, seigneur de Bastier, du domaine de la Breure, relevant du chapitre du Puy (Archives de l'Ardèche, 1 J 80). Par ailleurs, Siméon d'Hosty figure au compoix de Pranles, dressé en 1640, comme habitant du hameau d'Escoulen (Archives de l'Ardèche, 2 MI 294), disposant notamment d'une maison avec fenière, étable et four, en compagnie de Pierre Escoulenc et Etienne Boissier, autres chefs de famille. D'Hosty a aussi des terres à Pranles au hameau du Pré, et l'acte de 1656 indique qu'il habitait à cette date au hameau du Plot, aux Ollières. L'existence historique de d'Hosty ne peut être mise en doute, même si le registre de capitation de Pranles en 1695 (Archives de l'Ardèche, C 673) n'indique aucune personne de ce nom, pas plus que le recensement de Pranles en 1721 (Archives de l'Ardèche, C 975). Il a donc dû quitter le moulin d'Escoulenc entre 1640 et 1656. On retrouverait peut-être sa trace ou celle de ses descendants dans les recensements de Saint-Fortunat., dont dépendait à cette époque le hameau du Plot. Mais ces documents ne se trouvent pas aux Archives de l'Ardèche. La période pendant laquelle il a pu jouir du moulin a donc dû être brève.

En outre, il est étrange que les Ventadour, champions du catholicisme, aient « accensé » un moulin à un pasteur protestant, et en plus à un pasteur zélé, et que tous les actes du notaire Raffi soient faits au nom de la « duchesse douairière de Ventadour », Marguerite de Montmorency, alors que l'accensement du moulin d'Escoulenc serait fait au nom du « duc de Ventadour ». Lequel s'appelle Charles de Lévis, et ne vient en Vivarais qu'à de rares occasions, laissant gérer ses biens par César de Largier, subrogé, et Pierre de la Pimpie, juge général du comté de La Voulte (2). Autant dire que la réalité de cet acte du 26 juin 1645 n'est pas assurée. Il semble que les juges du XIX^e siècle l'aient eu entre les mains : mais ils précisent bien qu'il s'agit d'un acte au nom du « duc de Ventadour ». Il peut s'agir d'une copie fautive, ou tout simplement d'un faux.

2 E 4842 f°86 : Antoine Salenc, fils d'Etienne, du lieu des Salhenc, paroisse de St. Michel de Chabrillanoux, mandement de Montagut, mari de Judith Bernard, fille de feu Jean Bertrand, notaire à Tauzac, remet et cède des dettes à Jacques Pra, du lieu des Marzes, paroisse de Serres, son créancier. Il lui cède une créance de 132 livres à prendre sur demoiselle Marie de Burine de Tournays, veuve de sieur Jacques Charmasson, habitant de Beaulieu, mandement de St. Fortunat, pour s'acquitter d'une obligation de 120 livres plus 12 livres d'intérêt (notaire Antoine du Bénéfice, 30 janvier 1670).

2E 4582 f°157-158. Testament de Pierre Boissier, fils de Pierre Isaac, des Ollières, engagé dans la compagnie de M. de Monteil, lieutenant au régiment de Beauvoisin (17 janvier 1693).

H. Descours : Un clan des Hautes-Terres, les Descours. R.V. LXIII, 1 à 9.

2 E 4591 f°76 : Alexandre Charrier vend à Jacques Boursarie, notaire royal à La Chièze, paroisse de Pranles, l'office de son père notaire à Ajoux, ses provisions et réceptions au sénéchal de Nîmes le 25 2 1662 (17 juin 1711, Laurens notaire).

Manuscrit de Montravail, B.M. de Lyon : Louis de Barruel épousa le 24 septembre 1696 Marie Noémie Descours de Beaulieu, sa cousine germaine. Leur fils Antoine fut lieutenant général au bailliage de Villeneuve-de-Berg, et accueillit dans sa maison l'assemblée générale de la noblesse en 1789, remplaçant parfois le président Louis François de Balazuc. Il était seigneur de St. Pons, la Rochechérie, Chaix, coseigneur de Mirabel, St. Laurent et Lavilledieu. Son 4^e fils fut le célèbre polémiste jésuite Augustin de Barruel (1741-1820), rallié à Bonaparte dès le Consulat. E 147-154.

XVIII^e siècle

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2 p.30 : En 1746, le fermier d'Escoulen (alors commune de Pranles) entretiendra le plantier et pépinières de noyers, châtaigniers et mûriers (pas de référence). p.45 : Il y a aux Ollières en 1781 4 tisserands, 5 drapiers en 1786, et 6 potiers de terre : c'est la spécialité des Ollières, pays des « oules ». p.72 : noble Henri Descours seigneur de Tournais, au château de Beaulieu, aux Ollières, afferme à Ilairé père et fils, de Chabran (Antraigues) son domaine de la Champ de Rauzet à Marcolvy: maison

couverte à l'aubes, prés, bois, champêtres, pour 6 ans 200 l. par an, 15 l. beurre, 25 l. fromage et 80 paires de sabots de grands et de petits (1744). Pas de références. p.75-76 : Marie-Antoinette de Marcha de Prat affirme à Escoulen un domaine où le granger doit entretenir le « plantier et pépinière de noyers, châtaigniers et mûriers » et plantera chaque année une journée vigne à Ladreyt, en 1746 (pas de référence). p.86 : C'est en 1719 que les Etats décident de « construire » le chemin de Privas à Vernoux par le Roure, Bavas, les Ollières, St. Michel, Alliandre et le Villard. Cette route doit rester à la charge du pays, d'après délibération de 1770. De Privas aux Ollières, la route est le « raccourci » de Masneuf-Lyas, le chemin du Roure aux Ollières par le Pont de Boyon et les Scauteaux, puis par Tartari. En 1788, ce n'est qu'un « sentier fait par les troupes » qui relie St. Pierreville à Privas. p. 92 : Sur la route de Privas à Chalencon, le pont des Ollières, comme celui de Chervil, est souvent refait. En 1618, trois « arguades » sont entièrement démolies, côté Bas-Vivaraïs, au couchant ; les 2 autres subsistent (A.D. 07, C 842). Les 2 autres subsistent, les premières devront avoir 7 toises, 5 t. 4 pieds 1/2 et 6 t. 4 pieds et 1/2. Avant 1786, l'Erieux en emporte la plus grande partie ((C 157). Pour y parvenir du côté de Privas, il a été fait une rampe de 38t. de long et 10 pieds de large entre deux murs en retour d'équerre, rampe souvent démolie. L'inondation du 29 septembre 1751 endommage gravement le pont (A.D. 34, C 3997, 4005). L'entretien est assuré, en 1749-53, par Charles-André Teyssonnier, du Petit-Tournon, de Privas aux Ollières. Il se ruinera dans ces affaires.

p. 107 : En 1741-45, construction ou réparations à l'église des Ollières. p.144 : En 1767, Jean Courtieu est prieur de Saint-Sauveur de Montagut. p.144 : En oct. 1688, un Antoine Escalier, des Ollières, est cité à Privas (ou aux Ollières?) comme missionnaire royal. Un Gérard de Bonnefon est cité à Pranles, en sept.1688 et avril 1690. p.196 : En 1757, François-Alexandre Bernard a des pensions à Lacombe (Pranles). Le curé écrivait en 1762 : « Les Ollières contiennent 60 feux. Il y a une grande maison, en forme de petit château, appartenant à M. Descours. » M. de Lubac signale que Louis Henri Descours, chevalier de Beaulieu et y habitant, était fils d'Henri Descours et de Marie-Antoinette de Marcha de Pras, de Saint-Pierreville. Sur le coteau de Bellevue, près des Ollières, il y a la table du diable.

C 857 : Devis des travaux à faire au chemin de Privas à Vernoux par le pont des Ollières (1729-1786). 2 AV 108.

C 876 : Devis des travaux à faire sur les ponts... dont les Ollières (1719-1783). Voir aussi C 874 1622-1787).

S. Mours, le protestantisme en Velay et en Vivaraïs : p.III-50 : Un acte notarié de 1568 mentionne un temple à Saint-Andéol, près les Ollières. Il y avait aussi un cimetière protestant. Mais le temple de 1568 dut disparaître rapidement, car il n'en est plus question ensuite. Parmi ceux qui s'exilèrent après 1685, on trouve Antoine Palis, du pont des Ollières, tisserand, père de 5 enfants, établi à Vevey, puis en Allemagne, Jacques Verne, fils de Jacob, faiseur de bas, de la Vialerie aux Ollières. Paul Laffont, travailleur de terre, du pont des Ollières, fut arrêté en Savoie et condamné aux galères. En 1689, participation au mouvement prophétique ; une compagnie de soldats est logée « en pure perte » au Pont des Ollières. En juin 1689, arrestation de Pierre Sauzet, natif de la Combe, jadis ancien de l'église de Pranles, envoyé aux galères pour ne pas avoir voulu aller à la messe. Il fit partie du convoi de 144 galériens libérés grâce à la reine Anne, conduits en Suisse en 1713, et il y mourut en 1726 à 82 ans. Il y eut aussi Pierre Gaillard, des Plans (le Plot?), libéré le 7 mars 1714. p. 78-III : Le notaire Jean Coste, des Ollières, insère dans son testament : « En cas qu'on viendrait à édifier un temple pour y prêcher la parole de Dieu en la forme de la religion chrétienne réformée au lieu et paroisse de Saint-Fortunat, a donné pour l'édification d'icelui 4 écus ». (A.N. TT 274). Il y avait un temple en 1569, mais il fut sans doute démoli entre ces deux dates.

La « demoiselle de Beaulieu », Marie de Burine de Tournay, veuve de M. de Beaulieu, dont la fille avait épousé Charles de Montrond, s'enfuit en Suisse après la Révocation et se retrouve à Lausanne avec la famille de celui-ci. Le pasteur de St. Fortunat Gabriel de Romieu (1678-1683) s'enfuit en Suisse dès les événements de 1683 et mourut pasteur à Berne en 1694. Voir autres fugitifs dans cet ouvrage, p.III-79. Il y avait notamment Pierre Vialerie, de la Vialerie, Giraud Reymondon dit du Claux, notaire, marié à Gasparde de Sallée. Relation ensuite de l'affaire de la Traverse (1728), de celle de Matthieu Escoulens (1738), arrêté à la Grangette. La carte de Cassini donne au XVIII^e « les Escoulens ». p.III-51 : Récit de l'assemblée du Creux de Veye. Prédicateur : Jacques Claude, de la Bâtie de Crussol. Dénonciateur: le curé de Saint-Sauveur Chazel. Parmi les prisonnières : Anne Maléon, de Veye, sa nièce, de la Combe, même nom et prénom, Isabeau Palix et Catherine Coste, de la Combe. Le hameau de Chazalet fut pillé après le massacre de Franchassis, et il y eut 5 morts. (1704). En janvier 1737, arrestation et emprisonnement de Marie Vérilhac, qui avait épousé au Désert Daniel Sauzet, ménager à la Combe. Elle mourut à la Tour de Constance vers 1757.

Extrait du livre des « positio » pour la canonisation de Pierre Vigne : Pierre Vigne aux Ollières. AI 230.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001, pp.49-56 : L'assemblée du Creux de Veye, le hameau de la Chièze, d'après A.D. de l'Hérault, C 181 et aide 16 560.

Testament original du notaire Jean Coute, des Ollières. Société d'Histoire du Protestantisme français.

Testament de Magdelaine Lyotard, veuve de Joseph Micha, étude de M^e Jallat, 6 juillet 1789. Voir détail en 2 M 188.

Archives paroissiales

Ancien Régime :

Contrat de transport des pierres de l'église des Ollières, notaire Jacques Serre, de Pranles, 11 janvier 1744, Z 177.

Fonds Elie Reynier (8 J 29).

Renseignements sur l'histoire de la paroisse, sous l'Ancien Régime et la Révolution, Z 201-202.

Cahier de doléances des Ollières, plan et pièces sur le pont suspendu. N 59.

Rapport de Jean Régné, 1933.

Nécessité de réparer le pont des Ollières pour construire celui du Pape, AD 07 C 1443. Notes. AO 137.

Prieuré de St. Sauveur. Extrait du terrier pour Jean Courtieu, prieur-curé de S. Sauveur, par Joseph Micha, notaire et expert des Ollières (1758). AD 07 79 H1 (2 MI 920).

2 E 4591 f°76 : Alexandre Charrier vend à Jacques Boursarie, notaire royal à La Chièze, paroisse de Pranles, l'office de son père notaire à Ajoux, ses provisions et réceptions au sénéchal de Nîmes le 25 2 1662 (17 juin 1711, Laurens notaire).

Extrait de la carte de Cassini pour la région des Ollières, C 166.

Généalogie de la famille Descours, d'après R. de Gigord, C 168.

Généalogie de la famille Descours, d'après B. D'Entrevaux. C 179

Note sur Henry Descours de Beaulieu, habitant les Ollières, célibataire, présent à l'assemblée de la noblesse de 1789. (photocopie de Montravel). 2 AB 267.

Rôle de l'industrie des Ollières, 1774 C 170.

Rôle de l'industrie des Ollières, 1784. C 172

Plan sommaire du bas de Pranles en 1784. C 174.

Extrait du « Recueil des Lois Municipales et Economiques du Languedoc », T.5, p.886. Délibération des Etats de Languedoc décidant la séparation des mandes des Ollières et de Saint-Fortunat, le 10 novembre 1773. AK 47-48.

Demande de séparation en taillabilité des Ollières et de Saint-Fortunat, C 1519. U 212-213.

Recueil des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du Conseil, du Parlement de Toulouse et de la Cour des Comptes de Montpellier, concernant la constitution politique de cette province, son administration...ses privilèges, ses usages... 7 vol, 1780-1787. (Rigaud et Pons, Montpellier) *Voir notamment pour autonomie des Ollières, 10 novembre 1773.*

Réparations faites au pont de Dunière par Gabriel Canson, des Ollières, en 1774.-A.D.A. C 1340. f°43. B 13.

Histoire de Pont Haut, par M.Boulanger, de P.Marcha à J.Antoine Fougeyrol. 2 BI 204-207.

Note du Fonds Mazon : pont des Ollières en 1604. 2 BJ 139.

Contrat de mariage de Jacques Charmasson, de Beaulieu, fils de Jean, de Gluiras, avec ? 2 BJ 140.

Donation de la veuve de Jacques Charmasson, Marie de Burine de Tournay, à Charles de Montrond, de S.Agrève. 1662-1686. 2 BJ 140.

Travaux personnels (transcriptions)

Reconnaissances au prieur de Vernoux (1720) A.D. 07 1 J 201, (2 MI 1188), en faveur de Pierre Huvet, chanoine à l'église collégiale Saint-Martin d'Ainay, à Lyon, co-seigneur de Vernoux, de la part de divers habitants des Ollières, paroisse et mandement de Saint-Fortunat.

Les Prauds, la Vialarie :

Jean Manoulier, du Plo, reconnaît le 9 juillet 1720 une vigne « en arbres fruitiers scituez au terroir des Prauds devers Ollières contenant environ six quartiers en tout. Bornée à l'orient et en partie du septentrion par une terre et chataigneraie de Monsieur Descours ; de l'autre partie chenevier d'Antoine Duc ; de l'occident propriétés de Marie Louise Saléon au nom de ses enfants et au midy la rivière d'Hérieru sous le cens annuel et perpétuel de un denier d'argent... », en vertu d'une reconnaissance précédente de Louis Perveiche le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu par Michelis notaire. Le cens est payable à chaque fête de Toussaint, et l'acte est passé dans la maison d'Elie Lacour, lui présent. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723, Charrier notaire royal.

Jacques Manoulier, du Plo, reconnaît le 9 juillet 1720 avant midi, une vigne au terroir anciennement nommé de la Marcheilla ou Marchana, à présent dit la Villerie, contenant environ deux fessoyrées et demi, bornée à l'orient par la vigne de François Terrasse, midy inclinant au couchant terre de Mathieu Grange chemin de la Pimpie entre eux, de l'occident vigne de Louis Vialarie, au septentrion vigne de Toussaint Terrasse, ladite vigne allant aboutir par un peu au serre de Lalissas ou la Coste, sous le cens annuel et perpétuel de deux deniers argent, ladite vigne faisant partie de la reconnaissance ... par Gounon Duplan le 20 octobre 1460 ... en partie de celle de Jean Marchier le 21 septembre 1463, au terrier reçu par M° Ro (?); cens à payer à la fête de Toussaint. Fait dans la maison d'Elie Lacour. Signé avec le reconnaissant Manoulier, E. Lacour, Bruston. Collationné le 28 mars 1723 à Saint-Pierreville.

Antoine Duc, des Ollières, le 9 juillet 1720 avant midy. Du lieu du Plan, des Ollières, reconnaît une terre ouche complantée de quelques arbres fruitiers située au terroir des Prauds des Ollières, contenant une quarte laquelle fait partie de la reconnaissance faite par Louis Périer le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu par Michaelis notaire le 18 janvier 1501, bornée du côté de l'orient par une terre et vigne de Louis Vialarie, du midy par la rivière d'Hérieru, de l'occident terre ou vigne et arbres fruitiers de Jean Manoulier au septentrion encore partie de l'orient par la terre de Mathieu Grange, sous le cens de une obole d'argent, payable à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Ollières maison d'Elie Lacour. Présents Pierre Bruston, Claude Combe du lieu de Vernoux, le dit reconnaissant illité. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

Louis Riou, des Ollières, le 9 juillet 1720, avant midy, reconnaît tenir un jardin terre où a quelque trelhe et arbres fruitiers situés au terroir des Prauds aux Ollières contenant six quarts environ, bornée à l'orient par la vigne et terre de Jean Manoulier reconnue audit prieur ce jourd'hui, du midy avec la rivière d'Hérieru, de l'occident et septentrion propriété du reconnaissant, sous le cens d'une demi-obole, faisant partie de la reconnaissance de Guillaume Girard faite le 17 janvier 1501 insérée au terrier reçu M° Michaelis, payable à chaque fête de Toussaint ; fait à la maison d'Elie Lacour, le reconnaissant illité. Signé Bruston et Combe. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

François Terrasse, des Ollières, 9 juillet 1720, reconnaît une vigne au terroir de la Marchalie, à présent de la Vialarie proche et au-dessus les Prauds des Ollières contenant environ trois fessoyrées, bornée à l'orient inclinant au septentrion par une terre et chataigneraie (?) de Louis Vialarie le serre de Lalissas comme ... entre deux le chemin ; du midy inclinant à l'occident par une terre de Mathieu Grange chemin des Ollières à la Pimpie et à Saint-Fortunat entre deux ; de l'occident inclinant au septentrion vigne à Jacques Manoulier sous le cens d'un denier obole argent, étant partie de la reconnaissance de Gonon Duplan du 25 octobre 146 ... inséré au terrier reçu M° Ro (?). Présents : Pierre Bruston, Claude Combe, habitant de Vernoux, le reconnaissant illité. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

Mathieu Grange, du Plan des Ollières, le 9 juillet 1720 avant midy, reconnaît une pièce de terre ouche située au terroir des Prauds aux Ollières contenant environ deux quaterées bornée à l'orient par une ouche de Louis Vialarie, au midy terre et arbres fruitiers dudit Vialarie terre et vigne d'Antoine Duc de l'occident terre dudit Duc et terrain (? de Jean Manoulier au septentrion terre ouche dudit reconnaissant, sous le cens d'un denier, étant partie de la reconnaissance de Louis Perriche du 18 janvier 1501 insérée au terrier Michaelis payable chaque année à la fête de la Toussaint. Fait et réité en la maison d'Elie Lacour au pont des Ollières présents Pierre Bruston et Claude Combe ledit reconnaissant illité. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Louis Vialarie, habitant au Bouchet, paroisse d'Ajou, le 9 juillet 1720, partie de la reconnaissance de Jean Marchier du 21 septembre 1461 insérée au terrier de M° Roet (?) notaire, une vigne située au terroir des Marchalier anciennement dit Marchaux et à présent la Vialarie contenant environ deux fessoyrées bornée à l'orient par la vigne de Jean Manoulier, au midy inclinant à l'occident par le chemin des Ollières à la Pimpie et à Saint-Fortunat, à l'occident et au septentrion par la vigne de Toussaint Terrasse sous le cens annuel et perpétuel de deux deniers oboles, plus pour partie autre reconnaissance faite par Gonon Duplan le 20 octobre 1461 une terre vigne et ouche au terroir des Prauds des Ollières contenant environ trois quarts qui est bornée de l'orient par une terre au sieur Descours ayant droit du sieur dosty ; au midy par la rivière d'Hérieru à l'occident par la terre d'Antoine Duc au septentrion et encore à l'occident par une terre de Mathieu Grange sous le cens de trois deniers oboles à la fête de Toussaint. Fait et passé en la maison de Elie Lacour au pont des Ollières, signé Vialarie, Bruston, Combe. Collationné à St. Pierreville le 28 mars 1723.

Le Vallat :

Isabeau Bourjas, des Ollières, le 9 juillet 1720, reconnaît tenir une vigne au terroir au Vallat des Ollières anciennement dit la Miroune et reconnue par Laurent Lafont et et Gérentonne Marcon le 10 janvier 1501 au terrier reçu M° Michaelis, contenant ladite vigne

environ trois fessoyrées, qui est bornée à l'orient par une vigne de M^o Mathieu Meissonier notaire, au midy vigne de ladite reconnaissante, de l'occident vigne d'Antoine Brandon, au septentrion vigne dudit Brandon et vigne de Jacques Trenjat (?). Sous le cens annuel et perpétuel de 4 deniers, payable à la fête de Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison de Elie Lacour. Présents; Pierre Bruston, Combe, la reconnaissante est illétrée. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Les photocopies des originaux se trouvent en C 124-151, et sont suivies des transcriptions résumées en C 152-155.

L'Adreyt de Burg, paroisse de Saint Vincent de Durfort :

Paul Bourja, ménager, de Praly, aux Ollières, 9 juillet 1720, reconnaît une terre et champêtre en la paroisse de St. Vincent de Durfort, terroir appelé l'adreyt de Burgs, et les Rossilles, contenant environ une cesterée, « bornée à l'orient par un angle qui clot ladite pièce », du midi terre de Jacques Rissoan, de l'occident ruisseau de la Grossillove (?), du septentrion chataignerie de sieur Jean lacour de la Combe de Pranles, sous le cens annuel et perpétuel d'une obole. Cette terre est insérée dans une reconnaissance de ... de Font, Mathieu Chauvies et Gerentonne veuve de Claude Margier faite le 18 janvier 1501, insérée au terrier reçu par Michaelis notaire, cens à payer à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison d'Hélie Lacour. Présents Pierre Bruston, Claude Combe. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Sieur Jean Lacour, du lieu de la Combe, paroisse de Pranles, procureur fiscal des terres de Monsieur de "Sinquintin", 9 juillet 1720. Une chataignerie et ... contigus qu'il a ... en la paroisse de Saint-Vincent de Durfort terroir appelé l'adreyt des Burgs et ... Rossilhes contenant environ ... une cesterée bornée à l'orient par une terre des hoirs de Jacques Rissoan ; au midy terre de Paul Bourja et l'occident le ruisseau des ... Rossilles ; bise terre de Jean Lacour au lieu de ... appelé Chastanion. Sous le cens annuel et perpétuel de un denier argent. reconnaissance faite par Laurent Lafont, Mathieu Chauviés, et Gérentonne veuve de Claude Margier le 18 janvier 1501. Fait et passé au pont des Olières, maison d'Hélie Lacour, lui présent ; Présents : Pierre Bruston, habitant à Vernoux, François Boissier du lieu de la Faure (la Faurie ?) des Olières. Lacour semble avoir signé. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723.

François Boissier, du lieu de la Faurie, aux Ollières, 9 juillet 1720. Il reconnaît une terre chataignerie siis en la partie de St. Vincent de Durfort appelée l'adreyt des Burgs et las Rossilhas, contenant environ deux cesterées bornée à l'orient par une terre de Jean Lissignol de Burgs, au midy terre et bois de Toussaint Terrasse des Olières, en partie ruisseau de las Rossilhes et en partie du septentrion terre et champêtre des hoirs de Jacques Rissoan, de l'autre partie chataignerie dudit reconnaissant, sous le cens ... un denier argent, laquelle propriété est en partie de reconnaissance faite par Laurent Dufour (?), Mathieu Charrier et Gérentonne veuve de Claude Marchier le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu Michaelis. Cens payé chaque année à la fête de la Toussaint. Fait dans la maison d'Elie Lacour lui présent, Pierre Bruston, sieur Jean Lacour procureur et officier du lieu de la Combe, paroisse de Pranles. Signé avec le reconnaissant Boissier, E. Lacour, J. Lacour, Bruston et nous notaire royal recevant Charrier notaire. Collationné à St. Pierreville le 28 mars 1723.

Toussaint Terrasse, du lieu de la Chareyre, des Olières, le 9 juillet 1720 avant midy, de partie de la reconnaissance faite par Laurent Defour Gerentonne veuve de Claude Margier et Mathieu Chareyre le 18 janvier 1501, insérée au terrier reçu M^o Michaelis, une terre chataignerie, chesnes et champêtre située en la paroisse de St. Vincent de Durfort, terroir appelé l'adreyt des Burgs ... les Roussilles contenant environ trois cesterées, bornant à l'orient inclinée au septentrion par la blache (?) de Pierre Boissier à Burg encore et de l'orient en partie terre de Pierre Lissignol, de Burg, de l'autre partie du septentrion terre de Françoise Boissier, de l'occident ruisseau ... Roussilles du midy terre et ... de Pierre Boissier du lieu de Burg, sous le cens de un denier à la fête de Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison d'Elie Lacour. Présents Pierre Bruston et Claude Combe, le reconnaissant illétré. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Jacques Rissoan, des Olières, le 9 juillet 1720 se sont présentés en personne Claudine Rouveyrol veuve de Jacques Rissoan du lieu de la Faurie des Olières comme administratrice des biens de ses enfants, pour partie de la reconnaissance faite par Laurent Defour Gerentonne veuve de Claude Marchier Mathieu Chauvier le 18 janvier 1501 insérée au terrier Michaelis une terre et champêtre située en la paroisse de St. Vincent de Durfort terroir appelé l'adreyt de Burg et les Roussilles contenant environ deux quarts borné à l'orient inclinant au midy par la terre de François Boissin, du midy faisant pointe, de l'occident du ruisseau de las Roussilles, au septentrion terre de Paul Bourja, sous le cens annuel et perpétuel d'une obole chacune année à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Olières, maison de Elie Lacour présent pour témoin Pierre Bruston et Claude Combe, la dite reconnaissante illétrée. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Les photocopies des originaux se trouvent en C 124-151, et sont suivies des transcriptions résumées en C 152-155.

XX^e siècle : 1900-1914

Règlement d'hygiène des Ollières (15 février 1902). Surtout les règles de construction. E dépôt 131 J 8. 2 BF 141.

Lettre autographe d'Edmond Fougeirol pour vendre un nouveau procédé aux Etats-Unis, 5 janvier 1904. D 46.

Contrat entre Edouard Fougeirol et Harrison Serell, de New York, 9 août 1906. 2 BF 139. Voir transcription ci-jointe.

Création du syndicat communal agricole des Ollières, 13 octobre 1906, de la mutuelle contre les incendies (1913). E dépôt 131 F4. 2 BF 137.

Renseignements sur la séparation de Dunières. Notes. 2 AY 14.

Projet de pont sur l'Eyrieux aux Salhens. Délibération de St. Michel de Chabrillanoux. 1908. 2 AV 95.

Histoire de la maison Plumecocq (avec croquis sommaires). U 247-250.

Demande de création d'un canton des Ollières par le conseil municipal de St. Michel de Chabrillanoux, 23 février 1908. 2 AV 165.

Tueries particulières des Ollières (boucheries cafés Dessus, Mounier, Robert) 5 nov. 1910. E dépôt 131 J 8. 2 BF 141.

Protestation des Ollières contre le déversement dans l'Eyrieux des produits des usines de tanin de St. Sauveur de Montagut. 24 avril 1911. E dépôt 131 J 8. 2 BF 141.

Notes sur la liste nominative des Ollières en 1911. U 243-245.

Liste nominative des recensements de 1911 et de 1921 : habitants par hameaux et pyramide des âges aux deux dates. 2 BF 3.

Les employés des entreprises Fougeirol en 1911 : nom prénom, quartier, âge, lieu de naissance et qualification. 2 BF 4-12. Analyse en 2 BF 13.

Quelques habitants des Ollières en 1911. 2 BF 90.

Iconographie :

Grande Rue du Bas Pranles, avant 1944. 2 BK 40.

Vue du nouveau pont et du nouveau temple, vers 1900. 2 BK 41.

Place de la Poste, était vers 1930 avec café Chabriol et hôtel Saintenat. 2 BK 42.

Sortie des usines Fougeirol, vers 1900. 2 BK 43.

Guerre 1914-18 et suites

La guerre de 14-18 aux Ollières. Notes préparatoires à la conférence du 28 11 2014. 2 BI 105.

Les cotes 2 BA 25 sont de simples références.

Véhicules automobiles aux Ollières en 1914. Arch. communales, E dépôt 131 H 2. Etat néant. 2 BA 25.

Réquisitions et livraisons

Réquisition de vin en gare des Ollières, 22 mai 1916. 2 BA 39-40.

Demande de produits alimentaires. Juillet 1918. 2 BA 45.

Livraison de haricots en gare des Ollières, 31 7 19. provenance St. Sauveur de Montagut. 2 BA 37.

Livraison d'huile en gare des Ollières. Service du Ravitaillement. 20 août 1919. 2 BA 42.

Livraison de céréales aux Ollières (Office agricole départemental, par Payan-Buffel). 23 septembre 1919. 2 BI 91.

Livraison de céréales en gare des Ollières (Payan-Buffel, B.S. Andéol). 3 octobre 1919. 2 BA 43.

Livraison de charbon en gare des Ollières. 27 nov. 1919. 2 BA 41.

Livraison de produits des stocks américains. Pas de date. 2 BA 44.

Livraison de semences de céréales aux Ollières, de l'Office agricole départemental (photocopie) E dépôt 131 F 14. 2 BA 39.

Livraison de blé de Provence aux Ollières par Payan-Buffel, de Bourg-Saint-Andéol. 3 octobre 1919 (photocopie). E dépôt 131 F 14. 2 BA 40.

Répartition du sucre aux Ollières, janv. 1920 (15 bénéficiaires). Photocopie. E dépôt 131 F 14. 2 BA 46.

Ressources

Ravitaillement, recensement du bétail (1918), surfaces en céréales et pommes de terre (1918), réquisitions (1916), attribution de denrées (1919-1920). Arch. communales E dépôt 131 F 14. 2 BA 25.

Bétail et surfaces ensemencées aux Ollières en 1918 (notes). 2 BA 102

Consommation électrique aux Ollières février 1917 (fournie par l'usine Fougeirol). Photocopies. Extrait de 10 R 51.A.D. 07. 2 BA 190-191.

Inspection des viandes (1910-1921). Arch. communales E dépôt 131 J 8. 2 BA 25.

Réfugiés

Réfugiés (1918-1920), démobilisation, assistance aux mutilés et réformés (1918-1920). Arch. communales E dépôt 131 H 4. 2 BA 25 et 2 BA 102 (notes).

Réfugiés français aux Ollières le 5 avril 1918 (34, surtout femmes avec enfants), évacués le 7 mai 1918 (16 personnes, femmes avec enfants surtout), autres (date indéterminée). 2 BF 138-139.

Décès

Décès de militaires. Le dossier E dépôt 131 H 2 porte aussi des avis de décès du XIX^e siècle (1812, Algérie, Crimée, 1859, 1870-71). Pour 1914-18, il y a mention de 6 morts, de 2 transports de corps et l'histoire de Louis Vialatte, fait prisonnier en Orient. Le corps de Kléber Méot est ramené aux Ollières le 13 juin 1921. 2 BF 138.

Liste des décès enregistrés dans la commune, 1914-1918 (30 personnes enregistrées à l'état-civil). 2 AX 147-149.

Olliérois morts pour la France (y compris plaque protestante). 2 BI 85-88.

Plaque protestante des morts pour la France (photo). 2 BI 89.

Liste des morts sur le monument aux morts (1971) et la plaque de l'église. 2 BF 147.

Monument aux morts (1921). Subvention de 75 f. non utilisée. Arch. communales E dépôt 131 M 1. 2 BA 25.

Divers

Liste de personnes affranchies de la taxe de guerre en 1917-18. Arch. communales E dépôt G 20. 2 BA 137.

Personnes exemptées de la contribution patriotique. E dépôt 131 G 21. 2 BF 137.

Délibérations du Conseil Municipal des Ollières, 1911-1919. 2 AX 145-147.

Olliérois "Morts Pour La France", 1914-1918

Il s'agit des noms relevés sur les registres de l'Etat Civil des Ollières, Donc des natifs des Ollières ou de ceux dont le dernier domicile connu était aux Ollières. La mention « Mort pour la France » n'est attribuée qu'aux soldats morts en service commandé, ou des suites de blessures ou maladies contractées sous les drapeaux.

1914 :

25 août : Chabriol Ulysse Aimé. Décédé à Mesnils (Alsace). 99^e R.I. Matricule 3733, classe 1911. Décès confirmé par jugement du Tribunal de 1^e Instance de Privas le 11 juin 1920. Monument aux morts.

10 septembre : Vincent Gustave Henri. Décès confirmé par jugement du Tribunal de 1^e Instance de Privas le 2 avril 1920 et par arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes du 2 juillet 1920. Monument aux Morts + plaque catholique.

14 octobre : Faure Charles, caporal au 142^e Régiment d'Infanterie, décédé à l'hôpital d'Orange où il était entré le 16 septembre, né aux Ollières le 8 août 1883. Monument aux morts + plaque catholique.

2 novembre : Colomb Jean, sous-lieutenant au 6^e régiment d'artillerie de campagne, tué sur le champ de bataille de Rouvray (Somme), marié. Monument aux morts.

19 novembre : Sauve Siméon, décédé à Dombasle-en-Argonne le 19 novembre 1914, soldat de 2^e classe au 241^e régiment d'infanterie, né le 29 juin 1876. Transcrit aux Ollières le 3 février 1916. Monument aux morts.

20 décembre : Michelon Elie-Zéphyrin. Procès-verbal de disparition dressé à Boureilles (Meuse), sergent au 261^e régiment d'infanterie, 17^e compagnie, appartenant à la « réserve » ardéchoise. Né à Pranles le 30 octobre 1885, peut-être sur le futur territoire olliérois. Décès confirmé par jugement du Tribunal de 1^e Instance de Privas le 20 août 1918. Monument aux morts.

24 décembre : Sallée-Delille Jean-Louis Marius, soldat au 61^e Régiment d'Infanterie (*celui qui était en partie basé à Privas*), décédé à l'hôpital de Verdun, né aux Ollières le 15 mars 1883. Transcrit par Gustave Salvignon, conseiller municipal délégué du fait de la mobilisation du maire Georges Fougeirol le 5 janvier 1915. Monument aux morts + plaque catholique.

7 morts en 1914.

1915

18 janvier : Bouix André Emile, soldat au 5^e régiment du Génie, décédé à l'hôpital militaire de Rethenhaus (Belfort). Déclaration des infirmiers à Belfort. Transcrit par Gustave Salvignon. Ni monument aux morts ni plaque catholique.

24 mars : Davin Romain, soldat à la 21^e section d'infirmiers, décédé à Gérardmer (Vosges), né le 14 juin 1894 aux Ollières, à l'hôpital militaire supplémentaire, par suite de maladie contractée au service de la France. Mort pour la France. Ni monument aux morts ni plaque catholique. Il y a un Davin Henry sur les deux plaques.

7 avril : Boursarie Joseph, né le 8 décembre 1886 à Pranles (*peut-être sur le futur territoire des Ollières*) 24^e bataillon de chasseurs à pied, domicilié en dernier lieu aux Ollières, décédé au camp de Langenalze (?) où il était prisonnier. Monument aux morts + plaque catholique.

26 mai : Damon-Rémy-Paul, 2^e régiment de zouaves, né le 25 novembre 1894 aux Ollières, décédé à l'hôpital auxiliaire n°158 rue Saint-Lazare à Paris. Déclaration de 2 employés du P.L.M. (?) et de la directrice de l'hôpital. Mort pour la France. Monument aux morts + plaque catholique.

29 juin : Noyer Joseph, né le 19 novembre 1879 à Saint-Martial (Ardèche), décédé à Gérardmer (Vosges). Ni monument aux morts ni plaque catholique.

30 juin : Clair-Elie Paul, canonnier, né aux Ollières le 22 octobre 1884, 3^e Régiment d'Infanterie Coloniale, 6^e batterie, décédé à l'attaque de Réchakeskoff (Alsace). Célibataire. On n'a pu s'assurer de la réalité du décès. Pas de mention "Mort pour la France". Monument aux morts.

5 septembre : Maïter Gustave, canonnier de 2^e classe au 19^e régiment d'artillerie, né le 11 décembre 1882, marié à Nancy Salpe, décédé à Nîmes à l'hôpital. Déclaration de l'officier d'administration Fabre. Pas de mention "Mort pour la France". Monument aux morts + plaque catholique.

4 octobre : Faure François-Joseph, 141^e régiment d'infanterie territoriale, né le 27 février 1873 aux Ollières, y était domicilié, époux de Eugénie Victoire Paulet, décédé à l'hôpital Saint-Etienne de Châlons-sur-Marne, "Mort pour la France", déclaré par des retraités servant à l'hôpital. Monument aux morts + plaque catholique.

8 morts en 1915.

1916

23 février : Ranc Samuel, né le 28 février 1880, décédé à Florey (Meurthe-et-Moselle). Mais on n'a pu s'assurer de la réalité du décès.

2 mai : Auban Léopold, soldat musicien au 19^e régiment d'infanterie, décédé des suites de blessures de guerre (ambulance 213). Il était né à Rives (Isère) en 1884, époux de Léonie Champlot. Domiciliés en dernier lieu aux Ollières. "Mort pour la France".

11 juin : Vigne Charles, né le 13 décembre 1872, soldat au 15^e escadron du train, décédé à Tilly (Allier).

25 juillet : Faure Georges, sapeur-mineur, 1^{er} régiment du génie, né le 17 juillet 1894.

27 août : Reboulet Marcel, soldat de 2^e classe, 85^e régiment d'infanterie, décédé sur le champ de bataille des Eparges.

2 octobre : Salabelle Léon, 2^e classe au 226^e régiment d'infanterie, né le 20 10 1895, né aux Ollières, domicilié en dernier lieu à Tours (Indre-et-Loire).

6 morts en 1916.

1917

22 septembre : Planchon Marius, 54^e régiment d'artillerie, soldat de 2^e classe, né aux Nonières, domicilié en dernier lieu aux Ollières.

1 mort en 1917.

1918

6 janvier : Chaussinand Abel, né à Saint-Martial en 1896 (classe 1916), 2^e classe au 4^e régiment du génie, mort à Verdun (Meuse), médaille militaire et croix de guerre avec palmes.

17 janvier : Ferratier Louis, soldat au 261^e d'infanterie, classe 1900, mort à Asolo (province de Trévise, Italie).

12 juin : Fauchier Fernand, 52^e régiment d'infanterie coloniale, mort à Essonnes sur Marne, né aux Ollières le 11 septembre 1891, marié, domicilié en dernier lieu aux Ollières.

21 octobre : Chaussinand Sylvain, né à Saint-Vincent-de-Barrès le 30 janvier 1891, soldat de 2^e classe au 252^e régiment d'infanterie, décédé à Nîmes (Gard).

4 morts en 1918.

N.B. Louis Vialatte, du 18^e Régiment de Tirailleurs Algériens (R.T.A.) a été fait prisonnier à Bozanti, dans les Balkans. En 1918, il est prisonnier à Nidjé, par Constantinople, le 7 octobre 1920.

Décès officiels postérieurs au 11 novembre 1918

17 nov.1920 : Gaston Chanas, né aux Ollières le 3 décembre 1884, 5^e compagnie du 61^e régiment d'infanterie, est déclaré décédé à Avocourt.

19 janvier 1921 : Décès de Edouard-André Savenier, fils de Léon Savenier, déclaré « Mort pour la France » par décision du Ministère des Pensions du 17 octobre 1932.

19 mars 1921 : Samuel Régis Damon, du 6^e bataillon de chasseurs alpins, est déclaré décédé par le Ministère de la Guerre. En fait, ce soldat du 6^e bataillon de chasseurs alpins, 3^e compagnie, matricule 409, était décédé de broncho-pneumonie contractée en service commandé en Silésie (Pologne) le 8 mars 1921 à l'hôpital militaire de Gleiswitz. Célibataire. Il a été inhumé au cimetière parisien de Pantin sous le n°645 (enquête du Ministère des Pensions). Il n'y a pas de mention « Mort pour la France ».

22 janvier 1922 : Décès d'Emile Antériou, soldat, né le 19 août 1900, fils de Pierre Antériou, domicilié aux Ollières, et de feu Léonie Brunel, survenu au cours d'une permission à Paris, quartier de la Chapelle. Pas de mention « Mort pour la France ».

Actes de décès reçus en mairie des Ollières guerre de 1914, jusqu'au 4 octobre 1915. 2 BF 148-149.

Présents sur le monument aux morts, absents à l'état-civil. 2 BI 106.

Subvention pour le monument aux morts. 2 BI 107.

1919-1939

Evolution des naissances aux Ollières 1900-1928. (graphique). 2 BI 92. Chiffres: 2 BI 112.

Evolution des mariages aux Ollières 1900-1928. Origine des mariés. 2 BI 111.

Evolution des mariages aux Ollières. 1900-1928. (graphique). 2 BI 93.

Recensement de la population en 1921 : personnages remarquables. 2 BI 107-110.

Employés Fougeirol aux Ollières. 1921. 2 BI 111.

Electrification des Ollières. Arch. communales E dépôt 131 O 10. 2 BA 25.

Déménagement de la gendarmerie du Bas-Pranles. Nécessité de rechercher un nouveau local (lettre du Préfet). E dépôt 131 M 1. 2 BF 142.

Autorisation d'un dépôt d'explosifs chez Terras, 30 mai 1923. 2 BF 141.

Les hôtes de la maison des Pins au XX^e siècle (Fonds Charles Forot 24 J 505: Stravinsky, Pequignot (?) Gabriel Marcel, Gustave Thibon. U 246.

Atelier de construction et moulins Fougérol, *l'Opinion n°14*, n° spécial Ardèche, 1925 (Bref résumé de l'histoire de la maison Fougérol). 2 AA 108-109.

Archives judiciaires sur la construction du chemin des Roussilles aux Plantas (1938-1943) et sur le prolongement du chemin vicinal n°11 vers le barrage des Avallons (1937-1939). AD 07 3 U 2 760.

Recensement des chevaux et mulets (1938). E dépôt 131 H 2 Archives de l'Ardèche.

Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)

CPA des Ollières vers 1940 : rue de la Chapelle, quartier de Veye. X 84.

La société Auguste Fougérol et Cie : résumé historique. 2 BK 44-45. Voir détails en 2 BK 59, pour la création de la société en 1907, (nom collectif), 1912 (commandite), 1926 (S.A.R.L.).

Les destructions chez Fougérol en 1944. 2 BK 60-62.

Circonstances du bombardement. 2 BK 60.

Dommage aux équipements publics. 2 BK 62, 66.

Plan des usines Fougérol des Ollières, vers 1950 (origine: Plumecocq ?) 2 BK 46.

Effectifs des usines Fougérol au 29 juin 1944. 2 BK 47, puis janvier 45 et 46 2 BK 63.

Procès verbal de constat du 21 juillet 1944. 2 BK 49-50.

Dommages de guerre: liste des cotes, 2 BK 52, destructions de bâtiments aux Ollières, 2 BK 52-58, 66. Bâtiments Fougérol détruits ou endommagés, 2 BK 64-65. Bâtiments particuliers détruits ou endommagés, 2 BK 68-71.

Lettre du maire G. Chazallet le 27 nov.1944, au préfet, à propos du bombardement; 2 BK 48.

70 J 12: Comités Locaux de Libération, notes sur les Ollières, Marcols, etc. I 179-180.

Cahier de doléances des Ollières, fin 1944. 16 W 17. 2 BK 62.

Citation de la commune des Ollières à l'ordre de la Brigade (copie). 2 AL 7.

Aménagement d'une salle des Fêtes sous l'école de filles. 23 nov.1945. E dépôt 131M 1. 2 BF 142.

XX^e siècle : 1950-2000

A. Fougérol et Cie, brève histoire des Ets. Fougérol, pp. 26-27, avec photos, *L'Opinion*, 1951. BR 4.

Comptes d'exploitation des entreprises Fougérol (Chalencon, moulins et tissage Les Ollières), 1945-1961. 2 BF 174-175.

Lettre de M. et Mme. Cornut, relative à leur maison près de l'église. AJ 175.

Portrait et médaille de Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, né aux Ollières. Z 67-69.

Archbishop August-Fernand Leynaud (26 August 1865-5 August 1953) né aux Ollières. Dates essentielles sur www://catholic-hierarchy.org.bishop. Z 79.

Extrait de « Saint-Pierre-ville au cœur » de René Chave : vie de Mgr. Leynaud, archevêque d'Alger. Z 171.

Notes concernant Mgr Leynaud. AD 07 5 J 35/21. + chants en patois (?).

Le savon de l'amitié (relations Guy-Fougérol-Paul Ricoeur) D.L. 7 janvier 2001. D 49-49 bis.

Règlement intérieur des usines Fougérol en 1945, copie de 4 U 13 / 162. 2 AA 112-116.

Recensement de 1962, D 47.

Recensement de 1968, D 48.

Vue de la Grand rue vers 1950, D 8.

Carte postale semi-moderne: vue générale des Ollières vers 1955. X 26.

Entretien avec J. Fougérol (Cahier) en 1964, O 255.

L'immigration aux Ollières en 1962, par origine, âge et profession. I 59.

L'emploi aux Ollières en 1962-68 (statistiques). 2 BH 45.

Un chapiteau de la cathédrale de Yamoussoukro réalisé aux Ollières (J.P. Ravit). D.L. 26 3 87. 2 AY 87.

La Maison des Pins (prospectus de J. Vacavant). 2 AY 2.

Acte de vente de propriétés Fougérol à Jacques Plumecocq, 2 avril 1981 (confidentiel) avec rappel de la généalogie Fougérol depuis 1912. Tableau généalogique dressé par Jacques Plumecocq. 2 BF 80-81.

Jacques Massip décoré. Tribune 17-24 août 1989. 2 AK 93.

Bulletin municipal des Ollières, n°10, (janvier 1989) n°11 (août 1989), BR 12.

Peter Reif: Séjour à la Maison des Pins (au temps de Mm.Fougérol, 1966) 3 AC 83-84.

Prospectus et photo de la Maison des Pins, années 60. 3 AC 85-86.

Le beau corso nocturne (avec photos). D.L du 2 7 90. 2 AK 65.

Pêche Fruit d'Eyrieux : Lysiane Ponton reine 91. D.L. 29 8 91. 2 AY 3.

Guy Moula: Histoire d'un quartier (la Viallerie). T.V. 13 3 92. 2 BA 175.

Un public mené à la baguette (concert des « Enfants de l'Eyrieux »). D.L. 17 5 92. 2 AY 3.

Le Petit Prince au château des Pins. D.L. 8 12 92. 2 AY 12.

Des enfants plus que centaines (« Enfants de l'Eyrieux »). D.L. 3 3 93. 2 AY 9.

Entretien des assises du pont sur l'Eyrieux. D.L. 2 7 93. 2 AY 10.

« Au cœur de l'Ardèche » en assemblée générale. D.L. du 9 3 95. AO 114.

Bulletin municipal des Ollières, n° 16, 17, 18, janv. 94-déc. 96. BR 12.

La « Coconière » livrée à la démolition. D.L. 19 1 97. 2 AY 11.

Un demi-siècle de secours (les pompiers). D.L. 9 12 97. 2 AY 14.

Les Ollières: développer le tourisme. D.L. 17 et 18 2 98. AO 111 et 115.

L'association EVE reçue par le Conseil Général. T.V. 5 6 98. 2 BC 84.

Le docteur Jacques Massip nous a quittés. Hebdo, 12 6 98. 2 AY 11.

Une vie d'homme et de gendarme (Raymond Faure). Hebdo, 11 12 98. 2 AY 10.

Deux princes du pétrole aux Ollières (Carnaval). T.V. du 25 6 99. AG 165.

Fête de la musique aux Ollières. D.L. du 1 7 99. AG 154.

Hébergement d'urgence : des chiffres qui parlent... T.V. de Guy Moula du 19 11 99. AG 58.

CONTRAT FOUGEIROL-SERELL 9 AOUT 1906.

Entre les soussignés :

- Edouard Fougeirol, filateur, demeurant aux Ollières (Ardèche) d'une part,

- Harrison Serell de New York, Etats-Unis, d'autre part,

Il a été fait la convention suivante :

Considérant que Fougeirol est inventeur et seul propriétaire d'une machine à tavelle immobile pour dévider et purger la soie à grande vitesse ; que cette invention est couverte par les patentes délivrées par les Etats-Unis sous les numéros 495 479 à la date du 18 avril 1893 et 731 765 à la date du 23 juin 1903,

Considérant que Fougeirol désireux de l'exploiter aux Etats-Unis a déjà par des accords spéciaux chargé Harrison Serell de lui faire des rapports sur les conditions spéciales dans lesquelles s'exerce aux Etats-Unis l'industrie de la soie suceptible (sic) de s'intéresser à son invention,

Considérant qu'il a été jusqu'ici satisfait des rapports qu'il a reçus; que le soin que Serell y a apporté lui est un sur (sic) garant de son intelligence, de sa capacité ; que par suite il est disposé à lui confier la mission beaucoup plus importante d'organiser sur les meilleures bases possibles l'exploitation et le développement de l'application de son invention aux Etats-Unis,

Considérant d'un autre côté que Serell est tout disposé à se charger d'une mission pareille, les deux parties se sont en conséquence mises d'accord dans ce but par une convention dont les bases sont les suivantes :

Article 1er. Edouard Fougeirol désigne et nomme Harrison Serell comme son seul agent de confiance pour l'exploitation de son invention aux Etats-Unis. Pendant toute la durée de cette convention il s'engage à ne désigner aucun autre agent et s'il faisait lui-même directement certains arrangements concernant cette affaire aux Etats-Unis ces arrangements devraient être considérés comme formant une part de la mission confiée à Serell et lui donneraient droit à la même rémunération que s'il les avait conclus lui-même.

Article 2. Serell s'engage à conduire fidèlement la mission qui lui est confiée, à y consacrer ses meilleurs efforts. Il est néanmoins entendu que si à un moment quelconque il se trouve empêché l'affaire sera gérée à ses frais mais à condition que cette gestion donne satisfaction à Fougeirol. Il s'engage à agir avec diligence mais il ne sera pas considéré comme obligé de consacrer la totalité de son temps à cette affaire pourvu qu'elle soit gérée à la satisfaction de Fougeirol.

Il est de plus entendu avec Serell que la rémunération qu'il aura de Fougeirol sera le seul profit qu'il devra retirer directement ou indirectement de la gérance et de la conduite de l'affaire relative à cet accord.

Article 3. Il est entendu que la nomination de Serell lui est personnelle, qu'elle a été faite en vue de son caractère, de sa capacité et de sa connaissance particulière des affaires relatives à cette invention et que ce titre d'agent de confiance ne doit en aucune façon être considéré comme une propriété susceptible d'être transférée sans le consentement préalable et expressément obtenu par écrit de Fougeirol. Mais il est d'accord qu'en vue de trouver le capital nécessaire pour pourvoir aux dépenses de la mission, pour s'assurer les services et la collaboration d'autres personnes, ou pour tout autre objet utile au succès, Serell est pleinement autorisé à promettre et à céder à d'autres personnes telle part de sa rémunération éventuelle qu'il jugera convenable. En cas de mort ou d'incapacité permanente de Serell, survenant pendant que lui-même et les personnes qu'il pourra avoir engagées pour l'aider auront en mains, inachevée, l'exécution d'un programme sur lequel les deux parties se seront mises d'accord, alors les personnes intéressées avec Serell auront plein droit de continuer et de compléter l'exécution de ce programme dans les mêmes conditions. En cas d'achèvement, Fougeirol aura à payer la même rémunération éventuelle aux ayants droit de Serell et à ses collaborateurs dans la proportion fixée par leurs contrats spéciaux.

Article 4. Rien dans cette convention ne peut être considéré comme conférant une procuration partielle ou totale ni le pouvoir ou le droit de créer aucune obligation ni de contracter aucune dette pour le compte de Fougeirol. Celui-ci fournira quand ce sera nécessaire les pouvoirs et autorisations spéciales qui pourraient devenir utiles pour l'accomplissement de la mission confiée à Serell.

Article 5. Fougeirol s'engage à fournir à Serell toutes les instructions nécessaires aux négociations; en particulier à lui faire connaître clairement ses désirs et les modifications que pourraient subir de temps en temps d'après les propositions ou les renseignements qu'il pourrait recevoir, les conditions qu'il serait disposé à accepter. Il s'engage en outre à lui fournir en même temps que son appui moral, telles informations qu'il pourrait avoir et qui pourraient être utiles pour la bonne marche de l'affaire. En un mot l'idée fondamentale de cette convention est de laisser Fougeirol seul juge du programme, des méthodes à suivre et de l'acceptation de toute proposition ou offre faite, les deux parties étant d'accord pour consacrer leurs meilleurs efforts au succès et au développement de l'affaire entreprise dans leur intérêt commun tel qu'il sera spécifié à l'article 7 de cette convention.

Article 6. Il est cependant stipulé que quand un programme, une méthode, un prix, une condition, en un mot un facteur important de l'affaire aura été établi d'un commun accord et approuvé par Fougeirol, celui-ci sera lié par son acceptation, au moins pendant un laps de temps raisonnable, qui autant que possible sera spécifié en chaque cas, attendu que comme les négociations doivent être conduites de l'autre côté de l'Atlantique, les efforts de Serell pourraient être indûment, et injustement, entravés faute du temps nécessaire. En cas de mort ou d'incapacité permanente de Fougeirol les dernières conditions de toute espèce établies ou approuvées par lui lieront ses ayants droit pendant le même temps que lui.

Article 7. La rémunération de Serell pourra être soit de 25 pour cent soit de 12 pour cent des avantages nets obtenus par lui pour le compte commun.

1°) En cas de vente ou de transfert des patentes à une personne ou à une société qui serait formée par ses soins aux Etats-Unis il sera fait quatre parts égales des avantages nets qui resteront disponibles soit en actions soit en argent ; une de ses parts deviendra la propriété de Serell et constituera sa rémunération.

2°) En cas où Serell au lieu de faire une société d'exploitation ferait un contrat avec des constructeurs de machines pour les charger de la construction de la machine Fougeirol, de sa vente ou même de son placement à des conditions particulières, alors les revenus nets provenant d'un pareil contrat, pendant toute son existence, seront partagés en huit parts égales et l'une de ces parts deviendra la propriété de Serell et constituera sa rémunération. Il est cependant expressément convenu que ces parts de un quart ou un huitième ne pourront pas être cumulées au cas où des contrats de construction seraient faits en même temps qu'une association.

Au cas où le présent accord, pour une raison quelconque, prendrait fin avant que l'affaire en vue fut complètement terminée et où en conséquence l'affaire devrait être terminée ultérieurement en dehors du concours de Serell, celui-ci aurait néanmoins droit à une

rémunération convenable; sa part dans la rémunération ci-dessus spécifiée serait proportionnelle à l'avancement de l'affaire vers son but, depuis le 10 février 1906 jusqu'à la date de l'expiration du présent contrat. En cas de désaccord entre les deux parties pour la fixation de cette part proportionnelle de rémunération elle sera déterminée conformément à l'article 11 du présent contrat.

Article 8. La présente convention remplace toute convention antérieure existant entre les deux parties laquelle d'un commun accord est ainsi annulée. Toutes sommes d'argent mises à la disposition de Serell par Fougeirol depuis le 20 mai 1906 seront à déduire de la rémunération de Serell et remboursées à Fougeirol en les prélevant sur la rémunération prévue par ce contrat.

Article 9. Si des dérogations aux stipulations de ce contrat sont jugées utiles et faites d'un commun accord dans des cas exceptionnels leur application devra être limitée aux détails spécifiés dans chaque cas sans que cela puisse établir un précédent.

Article 10. Cette convention est faite pour avoir une durée normale d'une année à partir du jour où elle sera revêtue de la signature de Serell ; mais chaque partie pourra à un moment donné quelconque y mettre fin en donnant dûment avis à l'autre partie de son intention trois mois à l'avance. Si donc une partie veut la rompre elle devra adresser une lettre à l'autre partie l'informant de cette intention, et l'autre partie sera tenue d'en accuser immédiatement réception. Dans le cas de rupture pour tout ce qui est relatif aux comptes et aux intérêts respectifs, cette convention prendra fin quatre vingt dix jours après réception de l'avis de rupture. Si à la fin de cette période de quatre vingt dix jours il y a des affaires non terminées la rémunération de Serell au cas où ces affaires se termineraient sans lui sur les mêmes bases sera déterminée de la même manière et sur les mêmes bases prévues à l'article 7.

Article 11. Au cas où il se produirait un désaccord entre les deux parties ou une divergence d'interprétation des termes de cette convention ou une discussion à propos des affaires non terminées chaque partie nommera un arbitre. Si les deux arbitres ainsi désignés sont en désaccord ils en nommeront un troisième. Le litige sera soumis par écrit aux trois arbitres qui pourront demander telles explications ou faire telles recherches qu'ils jugeront utiles pour éclairer leur religion. la décision de la majorité des arbitres s'imposera sans appel aux deux parties. En foi de quoi et en présence de leurs témoins respectifs les parties ont signé de leurs noms.

Witness for Serel I: G.Nottin + ? Serell.

Témoins pour Fougeirol : L. Guilhot + Illisible.

Signé : Ed.Fougeirol, H. Serell.

XXI^e siècle

2000-2010.

Le cinéma en cours de réalisation. TV du 18 01 2000. AY 125.

Inauguration de l'école publique. TV du 7 4 2000. AY 105.

Elections municipales de mars 2001: textes de J. Plumecocq. 2 AY 4-5.

Elections municipales de mars 2001 : Texte de G. Valette et autres. 2 AY 6-7.

Les Ollières, la gare des souvenirs. T.V. du 29 03 2002. AG 38.

Les Ollières sur Eyrieux, une nouvelle école en projet. D.L. du 27 3 2002. AG 37.

Le groupe scolaire sort de terre. D.L. du 17 3 2003. AG 106.

Guy Moula nous a quittés. D.L. du 15 6 2001. AG 147.

En souvenir de Guy Moula. T.V. 31 5 2002. AG 128.

Bulletin municipal des Ollières, août 2002, janv-fév 2003, janv.2004. BR 12.

Les « Enfants de l'Eyrieux » toujours animés par la même passion (125^e anniversaire, de l'hebdo de l'Ardèche, 1er juillet 2005) N 2.

« A tout de suite » Prospectus sur Michel Boutran et son spectacle. (mars 2006) S 42.

Plan cadastral de l'ensemble Les Vauds-Teynac. U 94-97.

Plan local d'urbanisme des Ollières, 2003. AH 92-93.

Bulletin d'Information des Ollières. Mai 2008. AH 272-273.

Office de tourisme ; fréquentation en baisse en 2008. AQ 192.

Prospectus du mas de Champel, été 2009. AQ 182.

L'auberge de la Vallée. Prospectus. 2 AY 8.

Le Domaine des Plantas. Prospectus. 2 AY 12-13.

Le conseil municipal refuse d'abattre la cheminée Fougeirol. Hebdo Ardèche 29 02 08. AI 64.

Bulletin d'Information des Ollières. Mai 2008. AH 272-273.

Courrier e-mail de M. Ponton à propos des « Tartary ». AH 271.

Carte postale semi-moderne : vue générale des Ollières vers 1955. X 26.

Crèche petite enfance : pour le confort des parents. Article Hebdo, 16 5 2008. AL 38.

Bulletin d'Information des Ollières novembre 2008. AL 158.

Office de tourisme ; fréquentation en baisse en 2008. AQ 192.

Bulletin d'Information des Ollières mars 2009. AU 49-50.

Le temple occupé symboliquement. Soutien à une famille menacée d'expulsion. D.L. du 15 3 2009. AQ 198.

Un temple pour le sans-papier. D.L. du 15 3 2009. AT 240.

Contre l'expulsion de Mohamed Barkous. D.L. du 9 03 2009. AQ 244.

Prospectus du mas de Champel, été 2009. AQ 182.

Après 2010

Bulletin d'Information des Ollières janvier 2010. AY 34.

Bulletin d'Information des Ollières, janvier 2011. 2 AE 53.

1er Festival de l'Eyrieux (avec photo). DL 3 5 2011. 2 AF 5.

Bulletin d'information des Ollières, juin 2011 (nouvelle station d'épuration). 2 AF 224-225.

Bulletin d'information des Ollières, déc.2011 (station d'épuration, cantine...) 2 AI 243.

Communauté de communes d'Eyrieux aux serres: une centrale photovoltaïque. 2 AJ 270.

Résultats communaux de l'élection présidentielle du 22 avril 2012. 2 AK 157.

Bulletin d'informations des Ollières, juin 2012. 2 AK 183-184.

Bulletin d'information des Ollières, janvier 2013. 2 AM 140-141.

Bulletin d'information des Ollières, janvier 2014. 2 AX 188-189.

Chemins de randonnée de la communauté de communes Eyrieux aux Serres (carte). 2 AY 15.

Une nouvelle vie pour le moulinage. Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 15
 Une alternative pour les Ollières, élections municipales de 2014. 2 AZ 203-204.
 Jacques Plumecoq dévoile sa liste. D.L. 13 3 2014. 2 BA 12.
 Les centrales photovoltaïques attirent la curiosité. D.L. 14 3 2014. 2 BA 59.
 Une 2° liste pour les municipales. Hebdo, 20 3 2014. 2 BA 155.
 Le maire sera élu ce vendredi. D.L. 27 5 2014. 2 BA 151.
 Alain et Dominique Vavro, designers de Bocuse, domiciliés aux Ollières. D.L. 16 8 14.2 BF 131.
 Livres donné par M. Mme. Vavro le 21 9 14. Recueil de leurs interventions. BR 16.
 Bulletin d'information des Ollières juillet 2014. 2 BG 114-115.
 Trimaran a franchi le cap. Reliefs n°67, janv.-fév.2015 p. 21.
 Bulletin d'information des Ollières janvier 2016. 2 BM 81-82.
 Plan Local d'Urbanisme. 20 novembre 2015. 2 BM 83-84.
 Bulletin d'Informations des Ollières, mai 2022.3 AC 95.
 Un point de collecte des ordures ménagères sujet de discorde (à la Gare). D.L.29 7 23. 3 AD 1.
 Christian Bedoy, le saxophoniste autodidacte devenu virtuose. D.L. 4 2 2016. 2 BM 86.

Famille Fougeyrol

2 E 1624 : Pierre et Joachim Fougeyrol, du Monnet, présents à une déclaration de Pons Freydier, des Marzes, mandement de Montagut (24 janvier 1607).
 Louis Fougeyrol, fils à feu Alexandre du lieu de Cévelas, paroisse d'Issamoulenc, doit à sieur Alexandre Charrier, fils à feu Alexandre, notaire à Ajoux, 83 livres 10 provenant de prêts consentis pour s'équiper pour le service du Roi où il est engagé. (17 juin 1711).
 E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2: p. 25 : Jean-Antoine Marquet-la Molière achète en 1780 aux Fougeirol une fabrique (cuirs et peaux) à St. Etienne de Serres.
 Un Fougeirol était maire de S.Sauveur le 18 Germinal An II (voir par exemple L 616, 2 BH 192).
 Situation financière de la famille Fougeirol fin XVIII°-début XIX° siècle, A.D. 07 J 325. H 118-118 bis
 Procès de René Bouschet contre les héritiers de Marguerite Fougeirol, 10 juillet 1809, AD 07 3 U 2 245. 2 BN 192.
 Autres renseignements sur les Fougeirol, XVIII°-XIX°. Décès de Jean Antoine Digonnet, maire des Ollières et industriel, 1852. U 155.
 Documents concernant la famille Fougeirol, U 185-189.
 Jean Antoine Fougeirol (+ 1835)
 Le 24 août 1821, Jean Antoine Fougeirol dit Ladreit achète pour 6.422 f. les biens de M.Micha vendus par expropriation à Louis Michel Chambaud à la Motte ; à Valence, agriculteur ; à Hyacinthe Canson, négociant en soie ; à Jean-François Terrasse, propriétaire aux Ollières ; à Jean Jacques Michel Chambaud, de S.Laurent du Pape ; à Claude Louis Henri Sabatier et François Hippolyte Dejoux, tous deux avoués à Privas. 2 BJ 191.
 Le 17 décembre 1821, M.Reymondon, conseiller en préfecture, donne quittance de 1446 f 72 à M. Fougeirol, négociant aux Ollières. 2 BJ 190-191.
 En 1822, François Joseph Micha habite Pranles et cède pour 100f. une rente à M.Fougeirol. 2 BJ 190-191.
 En 1822, quittance de dame Neyron, de Valence, pour 1538 f, à M. Fougeirol, qui les cède à Henri Laurent Gilbert Lapize de Sallée, propriétaire à S.Vincent de Durfort. 2 BJ 190-191.
 En 1823, permutation de n° de service militaire entre René Fougeirol et le nommé Jean, enfant naturel de Pranles. Coût : 800 f. 2 BJ 190-191.
 Le 10 mars 1824, testament de J. Antoine Fougeirol, dit Ladreit, habitant à la fabrique près le pont des Ollières, devant J. Baptiste Isidore Masclary, notaire royal à la résidence des Ollières. Il donne et lègue à Jeanne Blache son épouse la jouissance de la moitié de ses biens délaissés à sa mort, en présence de Florent Hyacinthe Canson, négociant en soie, Pierre Faure, propriétaire agriculteur, Jean Pierre Clot, propriétaire aubergiste, Louis Fourniaux, aussi propriétaire et aubergiste, demeurant aux Ollières. 2 BJ 192.
 Signatures de Fougeirol et de Canson, Fourniaux, Faure et Clot, au bas du testament. 2 BJ 195.
 Le 20 avril 1824, Hyacinthe Canson vend à J. Antoine Fougeirol dit Ladreit habitant à la fabrique de Rochebert une vigne dite « la Grand Vigne », confrontant au nord le chemin des Ollières à Chalencon, du couchant propriété de l'acquéreur, du midi le chemin de Praly au Pont Haut, du levant Clot, Salée Delille et Terrasse. L'acquéreur est déjà en jouissance. Le prix est de 5.000 f déjà reçus par le vendeur. Présence de J. Pierre Fauchier, tisserand, Jacques Rissoan, propriétaire agriculteur. Tous quatre signent. 2 BJ 192.
 30 janvier 1833. Jean Louis Mondon, colporteur, frère naturel de Jean, décédé aux armées et en cette qualité son héritier, donne décharge à Jean Pierre Lacour de la Combe, qui a géré une somme de 750 f. que Jean Antoine Fougeirol avait donnée le 14 janvier 1823 pour prix de la permutation de n° au profit de son fils René. Acte fait dans la maison du sieur Fougeirol en présence de Jean Rissoan, cultivateur, et de Jean François Bonnet, instituteur aux Ollières. J. Louis Mondon ne sait signer. 2 BJ 190 bis.
 11 mars 1833. Jean Antoine Fougeirol reconnaît à Jean Antoine Riou et Louis Riou, demeurant à la Cornerie, successeurs de feu Jean Antoine Riou titre nouveau pour la rente de 80 f. qu'il leur sert tous les 25 décembre depuis le 18 septembre 1808, enregistrée par M°Jallat, notaire à Privas. Retenue de 1/5° prévue par l'acte constitutif. Présence de Louis Charles Boissier, cultivateur, et Jean François Bonnet, instituteur. 2 BJ 190 bis.
 23 décembre 1833. Jean Antoine Riou, cultivateur, et Louis Riou, dit Moulin, moulinier, Jeanne Leyral leur mère, veuve de autre Jean Antoine Riou, demeurant à la Cornerie, vendent une partie de terrain en production, rocher et champêtre, au midi de la Cornerie, de l'Eyrieux à la limite du domaine de Pont Haut, appartenant à Fougeirol, au sud d'une ligne depuis la rivière jusqu'à la propriété Fougeirol ; au nord le restant des terres de la Cornerie, au couchant l'Eyrieux et au levant et midi les domaines de l'acquéreur, où est le bâtiment et petit jardin de Jean Louis Riou, meunier. Les Riou auront le droit de prendre des pierres au « chauvergue » jusqu'à la digue et prise d'eau du sieur Fougeirol. Celui-ci fait clore de murs ce terrain. Les vendeurs pourront prendre de l'eau dans la béalière qui conduit l'eau à la fabrique Fougeirol, seulement pour arroser leur jardin. Le prix est de 850 francs. Acte fait dans la maison Fougeirol, en présence de Jacques Rissoan, Louis Fournier, cultivateurs. La veuve Riou ne sait pas signer. 2 BJ 190 bis.
 2 janvier 1835. Décès de J. Antoine Fougeirol. Recherches vaines sur ses ascendants et sa naissance. 2 BJ 200.

6 mars 1835. Inventaire après décès (survenu le 2 janvier 1835) des biens délaissés par J. Antoine Fougeirol. Héritiers, outre la veuve Jeanne Blache, René Fougeirol, négociant, Siméon Auguste Fougeirol, moulinier, Victoire Fougeirol, tous trois demeurant aux Ollières, Jean Antoine Fougeirol dit Victor, moulinier demeurant à Vernoux, J. Jacques René Aurenche, époux d'Alexandrine Fougeirol, demeurant ensemble à Doulet, commune de St. Michel de Chabrillanoux. 2 BJ 194. Transcription ci-dessous.

Inventaire après décès de Jean Antoine Fougeirol A.D. 07, 2 E 20 852. Transcription.

L'an mil huit cent trente cinq le six mars séance ouverte à midi nous Joseph Frédéric Masclary notaire du canton de Privas à la résidence des Ollières dans le département de l'Ardèche soussigné ainsi que les témoins ci-après nommés

Au requis 1°) de sieur René Fougeirol, négociant 2°) sieur Siméon Auguste Fougeirol moulinier 3°) demoiselle Victoire Fougeirol n'exerçant point de profession tous trois demeurant aux Ollières 4°) sieur Jean Antoine Fougeirol dit Victor moulinier demeurant dans la commune de Vernoux 5°) sieur Jean Jacques René Aurenche moulinier et dame Alexandrine Fougeirol mariés, la femme autorisée par le mari demeurant ensemble à Doulet dans la commune de Saint-Michel de Chabrillanoux

Lesdits sieurs et dames Fougeirol enfants de feu sieur Jean Antoine Fougeirol décédé le deux janvier dernier, dont ils entendent se porter héritiers que sous bénéfice d'inventaire, et de renoncer à ce titre à la donation à eux faite par leur dit feu père par acte faite devant nous le dix sept novembre dernier s'ils le veulent

Et en présence de dame Jeanne Blache rentière, demeurant aux Ollières veuve dudit feu Jean Antoine Fougeirol, contre la succession duquel elle se réserve à toutes fins droits et actions ou répétitions de sa reprise dotale résultant de leur contrat de mariage et tous actes subséquents d'où que le tout dérive ou puisse dériver.

Avons procédé à l'inventaire des meubles et effets qui se trouvent dans ladite succession sous l'appréciation et estimation faite par les sieurs Jacques Antoine Riou propriétaire et Jacques Louis Marion maître tailleur d'habits demeurant aux Ollières présentés par les susnommés et qui ont promis de bien et fidèlement remplir l'objet de leur commission d'experts appréciateur

Avant l'énumération des objets à inventorier ... fait toute réserve de droit ou action quelconque de tout quoi nous lui avons donné acte et ont signé ainsi que les experts appréciateurs

RIOU MARION FOUGEYROL FOUGEIROL FOUGEYROL fils Alne FOUGEIROL VICTOIRE FOUGEIROL JEANNE BLACHE AURENCHÉ

Et de suite avons procédé à notre opération comme suit :

Dans la maison d'habitation située à Rochebert dans la commune des Ollières dans le salon ont été inventoriés :

- 1°) Un coffre en bois noyer pour renfermer la soie évalué quinze francs
- 2°) Une petite table noyer, mauvaise, évaluée un franc cinquante centimes
- 3°) Une table en bois de sapin avec son tirailler (?) évaluée quatre francs
- 4°) Un garde habits en bois noyer à deux battants fermant à clef évalué vingt francs
- 5°) Une garde robe même bois à deux battants fermant à clef évaluée trente six francs
- 6°) Une étagère ou casier en bois de sapin évaluée six francs
- 7°) Un petit trumeau évalué un franc cinquante centimes
- 8°) Une corbeille panetière évaluée un franc cinquante centimes

Dans l'appartement servant de cuisine de maître nous avons inventorié :

- 1°) Une vieille horloge sans caisse évaluée quarante cinq francs
- 2°) Une maye à pétrir en bois sapin dont le couvert est en noyer évaluée dix francs
- 3°) Un lit à deux têtes vernie garni de sa paillasse, un matelas, couverture, cul de lit et rideaux en étoffe de ménage évalué soixante francs
- 4°) quatorze chaises grossières mi usées évaluées cinquante centimes pièce
- 5°) quatre marmites dont deux grandes et deux petites évaluées avec leur couvercle pièce un franc cinquante centimes les petites et deux francs cinquante centimes pièce les grandes
- 6°) Un chaudron en cuivre d'environ quinze litres de capacité évalué trois francs
- 7°) Un autre chaudron d'environ trente litres comme l'autre mi-usé évalué cinq francs
- 8°) Deux pots en fonte dits coquerle évalués un franc cinquante centimes
- 9°) Deux chandeliers en laiton un franc cinquante centimes pièce
- 10°) Un chandelier en fer blanc évalué cinquante centimes
- 11°) De la vaisselle de ménage en terre grossière pour cinq francs
- 12°) Trente six assiettes en fayence à quinze centimes pièce
- 13°) Deux fers à repasser à soixante centimes pièce
- 14°) Une pelle à feu soixante quinze centimes
- 15°) Une paire ? soixante quinze centimes
- 16°) Une poêle à frire un franc cinquante centimes
- 17°) Un porte poêle ou chaubrière (?) un franc
- 18°) Une broche à la main avec une lèche-frite évaluées ensemble un franc cinquante centimes
- 19°) Une crémaillère et un crochet évalués deux francs

Dans la cuisine des ouvriers :

- 1°) Une vieille armoire en bois châtaignier en bien mauvais état évaluée huit francs
- 2°) Une autre armoire à quinze compartiments en bois de sapin évaluée quarante francs
- 3°) Deux arrosoirs en fer blanc bien mauvais évalué un franc cinquante centimes pièce
- 4°) Une paire ? à panier en fer évaluée cinq francs
- 5°) Deux vieilles lanternes vingt cinq centimes pièce
- 6°) Deux mauvais bancs à vingt cinq centimes pièce
- 7°) Trois crochets à crémaillère évalués cinquante centimes
- 8°) Une pelle à feu évaluée cinquante centimes
- 9°) Un tour à dévider le fil évalué un franc
- 10°) Un battoir à faire le beurre évalué deux francs
- 11°) Quinze lampes (?) à l'usage de la fabrique évaluées un franc vingt cinq centimes

Plus rien n'ayant été trouvé dans les appartements du rez-de-chaussée nous sommes descendus à la fabrique où nous avons trouvé une caisse à contenir l'huile doublée en fer blanc évaluée dix francs.

Nous étant transportés dans la cave de la maison où nous procédons avons trouvé et inventorié :

- 1°) Un cuvier à lessive évalué deux francs
- 2°) Cent cinquante bouteilles en verre noir dites anglaises à quinze centimes pièce
- 3°) Quatre bouteilles dites carofets (?) de dix litres pièce évaluée un franc pièce
- 4°) Un petit tonneau vinaigre évalué deux francs
- 5°) Un petit tonneau dit barral, vide, évalué vu son mauvais état à un franc cinquante centimes
- 6°) Un vase en bois pour le lavage du beurre évalué un franc vingt cinq centimes
- 7°) Un tonneau vide de capacité environ de quatre hectolitres évalué vu son état six francs
- 8°) Un autre tonneau vide d'à peu près six hectolitres évalué douze francs
- 9°) Un autre de même dimension plein de vin rouge; la futaye évaluée douze francs et le contenu quarante francs
- 10°) Deux bien mauvaises cornues évaluées cinquante centimes pièce

A l'instant toujours assisté des susnommés nous nous sommes transportés au domaine de Pont Haut situé sur la commune des Ollières à peu de distance de la maison de Rochebert où nous avons inventorié :

- 1°) Dans la cuisine un mauvais buffet à redressoir ayant deux portes à deux tiroirs un dessus (?) vu son mauvais état évalué dix francs
- 2°) Un mauvais bois de lit et un garde paille évalué le tout trois francs

Dans le grenier à foin :

- 1°) Quinze étagères pour l'éducation des vers à soie en mauvais état évaluées un franc pièce
- 2°) Trois cent soixante planches pour les vers à soie (faisant environ trente cordes) évaluées cent quatre vingt francs
- 3°) Trois quintaux métriques de foin à quatre francs chaque

Dans l'appartement à côté servant de cellier ou tinal :

- 1°) Une cuve cerclée en bois de capacité environ de trente hectolitres évaluée soixante dix francs
- 2°) Une autre à peu près de même dimension aussi cerclée en bois cependant d'une capacité un peu moins grande évaluée soixante francs
- 3°) Dix huit lanches en châtaignier et cerisier propres à faire des douëlles évaluées à trente centimes pièce
- 4°) Un pressoir à presser la vendange avec tout son ? évalué cinquante francs.

Dans la petite cave en entrant à l'ouest de la maison :

- 1°) Douze quintaux métriques de pommes de terre à un franc dix centimes
- 2°) Vingt deux bouteilles dites anglaises trois francs trente centimes
- 3°) Deux tonneaux de deux hectolitres de capacité pièce évalué sept francs pièce
- 4°) Un autre d'un demi hectolitre trois francs
- 5°) Une mauvaise caisse cinquante centimes
- 6°) Dix plateaux courbes et deux droits en bois de chêne à un franc cinquante centimes
- 7°) Un siphon en fer blanc un franc
- 8°) Onze mètres de petits tuyaux en fer blanc évalués onze francs

Dans la grande cave :

- 1°) Cinq tonneaux de deux hectolitres pièce à six francs chaque
- 2°) Trois autres de quatre hectolitres chaque évalués à dix francs pièce
- 3°) Un autre d'environ sept hectolitres évalué quatorze francs
- 4°) Un autre d'environ dix hectolitres cinquante litres évalué vingt quatre francs
- 5°) Enfin d'environ le plus grand de quatorze hectolitres évalué trente six francs.
- 6°) Encore un tonneau de trois hectolitres évalué sept francs cinquante centimes
- 7°) Un entonnoir en bois un franc cinquante
- 8°) Deux dame jeanne (?) six francs
- 9°) Une mesure en fer blanc de dix litres deux francs cinquante centimes
- 10°) Deux entonnoirs petits en fer blanc évalués cinquante centimes
- 11°) Trois cornues pour la vendange à un franc cinquante centimes
- 12°) Dix sept hectolitres de vin rouge à dix francs l'hectolitre.

Dans l'écurie :

- 1°) Un garde paille et une coouverture évalués quatre francs
- 2°) Une petite et mauvaise charrue avec son soc deux francs
- 3°) Une charrue dite à la granger (?) évaluée trente francs
- 4°) Une petite échelle cinquante centimes.

Total des objets inventoriés 1264,75 centimes. Et attendu l'heure avancée nous avons renvoyé la continuation de l'inventaire au mardi dix du présent mois et avons invité les parties à se rendre et trouver à la maison de Rochebert commune des Ollières à huit heures du matin. En conséquence nous avons clos la présente séance à six heures du soir. Fait et lu aux parties dans la maison de la succession à Rochebert commune des Ollières en présence de Messieurs Jacques Sabatier machiniste des Ollières et Régis Lacour cordonnier de Pranles témoins soussignés avec toutes les parties, les experts appréciateurs et nous notaire suivant (mêmes signatures, plus Lacour et Sabatier).

Continuation d'inventaire

Du mardi dix mars mil huit cent trente cinq à huit heures du matin, en conséquence de l'assignation indiquée dans la séance du six du présent mois toujours à la requête des mêmes parties y désignées, aux qualités et professions par elles présent, assisté des mêmes appréciateurs et des témoins, avec les mêmes réserves et protestations de droit, nous Jacques Frédéric Masclary notaire à la résidence des Ollières canton de Privas département de l'Ardèche, avons procédé à la continuation de l'inventaire des meubles de la succession de feu Mr. Jean Antoine Fougeirol comme suit :

Dans la chambre à gauche en entrant le portail de la basse cour a été inventorié :

- 1°) Dix huit couverts en étain et fer pièce quinze centimes le couvert
- 2°) Une grande cuillère à soupe soixante centimes
- 3°) Une poire soufflet cinquante centimes
- 4°) Un moulin à poivre soixante quinze centimes
- 5°) Un mortier en pierre pour piler le sel un franc cinquante centimes
- 6°) deux couvre-plats en fer blanc un franc
- 7°) Une bassinoire en cuivre trois francs
- 8°) Une vieille garde-robe à quatre portes très mauvais état cinq francs
- 9°) Soixante quatre draps de lit à trois francs pièce
- 10°) Vingt quatre serviettes (?) à un franc cinquante
- 11°) Six nappes à deux francs soixante quinze centimes
- 12°) Douze sacs bons ou mauvais à un franc pièce
- 13°) Huit sachets (?) à un franc
- 14°) Une vieille malle deux francs
- 15°) Deux lits garnis de leur matelas, coussins, cravates (?) et couvre pied quarante cinq francs pièce
- 16°) Une seringue deux francs cinquante centimes
- 17°) Un vieux fauteuil un franc
- 18°) Un coffre à farine cinq francs
- 19°) Un porte manteau trois francs
- 20°) Un vieux manteau drap bleu dix francs
- 21°) Une commode vingt cinq francs
- 22°) Un paravent huit francs
- 23°) Deux romaines petite ancien poids dix francs
- 24°) Un fusil double cinquante francs
- 25°) Un crible et un tamis un franc

Dans l'appartement à droite en entrant le portail :

- 1°) Maye à pétrir prise six francs
- 2°) Quatre corbeilles et quatre paniers en paille le tout trois francs
- 3°) Dans l'écurie trois chèvres à douze francs chaque
- 4°) Une vache poil rouge soixante francs
- 5°) Un cheval poil blanc hors d'âge et ruiné prix quarante francs
- 6°) Une selle quinze francs
- 7°) Une bride deux francs
- 8°) Une barde (?) trois francs

Dans un appartement à côté de l'écurie :

- 1°) Une cuve petite cerclée en bois dix huit francs
- 2°) Un pressoir à presser le vin vingt cinq francs
- 3°) Cinq pioches, deux pics à roc, une fourche en fer, une pelle en fer, un collier de trait, deux ? dites ? le tout vingt francs

Dans la chambre des ouvrières :

- 1°) Dix huit bancs ou planches pour lit à deux francs chaque lit
- 2°) Neuf garde paille à deux francs cinquante centimes

Vestiaire du défunt :

- 1°) Six paires de bas, vingt quatre chemises, douze mouchoirs, quatre bonnets de coton, habits, vestes, culottes le tout évalué y compris la chaussure et un chapeau cent vingt cinq francs
- 2°) Une baignoire fer blanc, vingt francs
- 3°) De la viande de cochon salé, saucisses quatre vingt trois kilogrammes à un franc dix centimes le kilogramme
- 4°) Cinq cent soixante et un francs quarante cinq centimes représentation de huit kilogrammes trente de la ? de soie que les requérants ont dit être dans la succession (?) au moment du décès
- 5°) Une montre en or à répétition évaluée cent dix francs
- 6°) Trois cent quatre vingt neuf francs quatre vingt quinze centimes reliquat de compte courant rentré de chez Véret (?) montée de Lyon

Ici les parties requérantes ont déclaré avoir payé de leur fonds des dettes de la succession, contre laquelle ils se réservent leur répétition. Total : 2053,25 francs.

Plus rien n'ayant été trouvé nous avons clos notre séance à midi précis et avant les personnes qui ont habité la maison ont prêté serment en nos mains qu'elles n'ont rien détourné, vu détourner ou su qu'il ait été détourné de la succession et se sont chargées des effets inventoriés.

Et de tout ce de faire elles nous ont requis acte se faisant de plus fort toutes réserves de droits et actions quelconque.

Fait et lu aux ? portail dans la maison de Rochebert commune des Ollières en présence de MM. Régis Lacour cordonnier de Pranles et Jacques Sabatier machiniste des Ollières témoins qui ont signé avec toutes les parties et nous notaire recevant ainsi que les appréciateurs (suivent toutes les signatures).

1er mai 1835. Même comparaissants que pour l'inventaire du 6 mars 1835. Le 20 avril 1832, M^e Crouzet, notaire à Privas, a reçu un acte où Jean André Bayle, leur oncle, se constitue caution pour leur père et beau-père quand celui-ci a reçu de Jean Charles Demichaux 1800 f. revenant à la dame Blache son épouse, sur la succession de Victoire Blache, épouse Demichaux, pour assurer la restitution de la dite somme. Les comparaissants déclarent décharger Jean André Bayle de tout cautionnement. Présence de Jean Bourja, aubergiste, et Jean Louis Fauchier, tisserand aux Ollières.

Lettre de Mme. Alloy, relative à René Fougeirol. 22 août 2001. BR 12.

Auguste Fougeirol (+ 1878)

- Un entrepreneur olliérois au XIX^e siècle ; Auguste Fougeirol (1810-1878). "Revue du Vivarais". BR 12.

Mémoire d'Auguste Fougeyrol contre J.P. Rey. A.D. 07 , Bib 1393. Années 1847-1850.

10 mai 1849. Décès de Marie Fougeirol, 7 mois, fille de Auguste Fougeirol et de Marie Bayle, dans la maison de Michard. (Etat Civil). Témoin : l'instituteur Jacques Roux. Maire : Julien Antoine Dignonnet.

18 août 1852. Décès de Gaston Fougeirol, 1 an, fils d'Auguste Fougeirol et de Marie Bayle, maire Julien Antoine Dignonnet (Etat Civil).

Concession de plusieurs particuliers (Boissier, Roissac...) en vue de la construction du barrage alimentant l'usine Fougeirol en amont de St. Andéol, (22 décembre 1857) D 29.

Concessions d'Alexandre Boissin, Augustin Roissac, Pierre Riou, Mathieu Furodet, Jean Augustin Philit, pour la construction d'un canal par Joseph Auguste Fougeirol. 21 décembre 1857. Photocopie. D 29.

Demandes par J. A. Fougeirol d'installer une machine à vapeur le 21 sept. 1858, puis une seconde en février 1860, pour la filature. E dépôt 131 J 8. 2 BF 141.

Recherches sur les barrages d'Escoulen et de la rampe Rouge (voir Les Ollières: études).

2° tentative d'Auguste Fougeirol (1861).

La tentative d'Auguste Fougeirol ne semble pourtant pas avoir abouti, puisqu'un plan du 16 août 1861 (Archives de l'Ardèche, **7 S 27, P.J. 13**) indique que Fougeirol a dû se contenter d'un simple « râteau » juste au-dessous du village d'Escoulenc. Par contre, le canal semble bien avoir été construit, prolongé au niveau de l'ancien barrage par l'ancien canal dont la prise d'eau était à l'embouchure du ruisseau de Veye. Auguste Fougeirol projette cette fois de construire un barrage légèrement en aval d'Escoulenc.

Ce plan devait accompagner le nouveau rapport de l'ingénieur Vigouroux (Pièce jointe 14). Celui-ci explique qu'un « râteau » provisoire a bien été construit, pour mesurer les effets d'un barrage sur le moulin Faure. Il est retourné sur les lieux le 20 octobre 1860. Fougeirol vient d'acheter une usine en aval de la sienne. L'ancien barrage a été à peu près reconstruit, mais il est à présent inutile, puisqu'il existe un « râteau » (bourrelet de cailloux ayant besoin d'être reconstruit après chaque crue) à 120 mètres en aval du moulin d'Escoulenc. Le canal d'amenée depuis ce râteau est voûté sur 600 mètres, et à ciel ouvert sur 220 mètres. Le moulin d'Escoulenc dispose de 4 paires de meules que font mouvoir 3 turbines et une roue à augets.

La pente de l'Erieux du moulin Faure au pont des Ollières est de 5 mn 24 par mètre. La crue du 10 septembre 1857 s'est élevée à 9,80 mètres sous le pont suspendu des Ollières, et à 10 mètres 15 au droit du moulin Faure qu'elle a presque entièrement submergé. La route départementale 20 fut couverte de 80 cm d'eau.

La planche qui conduit au moulin Faure depuis les Ollières repose sur les galets du lit, et elle est rarement praticable. En outre, l'arrivage éventuel traverse la propriété Fougeirol. Le niveau demandé par Fougeirol est à 53 cm au-dessous des turbines et l'engorgement redouté ne se produira que 15 jours par an. Comme avant le barrage, le moulin ne sera engorgé que lors des crues extraordinaires.

Vigouroux préconise deux vannes de décharge dans le barrage, ayant ensemble 2 mètres de largeur sur 1,30 mètres de hauteur, et un déversoir avec une vanne de fond sur le parcours du canal. Les vannes de décharge du barrage sont destinées à faciliter le travail du moulin Faure, et le « curage du bief supérieur ». La vanne de fond du canal est toujours nécessaire pour les réparations. En conclusion, il demande que le projet Fougeirol soit accepté.

Le projet de règlement d'eau (P.J. 15) suit logiquement. Les vannes sont prévues, « automobiles », mais avec obligation de les manoeuvrer à la main si nécessaire. Le canal d'amenée prendra naissance à 110 mètres en amont du barrage, et sera entièrement établi sur la propriété de Fougeirol. Ce dernier aura la possibilité d'exhausser son barrage de 20 cm du 1er avril au 1er septembre « à l'aide de matériaux quelconques ». Le préfet ordonne alors l'ouverture d'une nouvelle enquête (P.J. 16), qui a lieu effectivement du 10 au 25 septembre 1861 (P.J. 17).

L'opposition de Faure (qui a trouvé semble-t-il cette fois un rédacteur) ne désarme pas (P.J. 18). Nous avons deux documents qui en témoignent : une lettre au préfet, reçue le 18 septembre 1861, et un document non daté, où le « suppliant » expose ses arguments déjà connus : submersion de son moulin, impossibilité de franchir la rivière du fait de l'exhaussement des eaux, empêchant ainsi le passage d'une soixantaine de « pratiques ». Il s'agit sans doute d'un document joint au rapport d'enquête. Vigouroux ne change pas d'avis lui non plus : il fait remarquer en outre que le barrage Faure a été établi sans autorisation après l'inondation de 1857, et que de ce fait le meunier a pu diminuer la hauteur de ses machines au-dessus de l'eau. Il concède que du 1er avril au 1er septembre, période de basses eaux, Fougeirol puisse exhausser son barrage de 20 cm, ce qui permettrait de diminuer d'autant le niveau de la retenue fixe. L'ingénieur en chef, le 30 octobre 1861, appuie son subordonné en notant une nouvelle fois que l'usine Faure « paraisse jamais avoir été réglée, et qu'ainsi ses droits sont loin d'être reconnus », et en indiquant que le projet de l'ingénieur Vigouroux respecte pourtant le fonctionnement du moulin Faure. (P.J. 19).

L'arrêté préfectoral du 6 novembre 1861 autorisant le barrage de Saint-Andéol n'a pu être retrouvé, les arrêtés relatifs aux droits d'eau n'ayant été groupés que de 1863 à 1869 (cote aux Archives de l'Ardèche (3 K 126) et de 1870 à 1873 (cote aux Archives de l'Ardèche 3 K 127). Le dépouillement systématique des arrêtés préfectoraux permettrait sans nul doute de le retrouver si ces documents ont été convenablement classés.

C'est sans doute pour lever un obstacle à ses protestations que Louis Faure fit établir un règlement d'eau pour son barrage d'Escoulenc, comme on l'a vu ci-dessus (cote aux Archives de l'Ardèche 3 K 126 2, porté ici en P.J. 4). L'arrêté préfectoral ordonnant une enquête préalable figure ici come P.J.20. C'est que Louis Faure n'avait nullement renoncé à se plaindre.

Edouard Fougeirol (+ 1912)

Interventions d'Edouard Fougeirol au Conseil Général, 1872-1878. U 202 et U 215-216.

Activités de E. Fougeirol au début de la III^e République : le 28 février 1873, il démissionne du Conseil Départemental de l'Instruction Publique (3 K 131 n°167), membre du Comité de lutte contre le phylloxera (3 K 131 n°298), du Comité départemental pour l'Exposition de 1878 (3 oct.1876 (3 K 131 n°310), suspendu pour 2 mois le 21 septembre 1877 pour hostilité au gouvernement (3 K 91 n°473). 2 A 174.

Edouard-Auguste Fougeirol devient le 31 janvier 1877 co-propriétaire des concessions de houille de Pigère-Mazel et de Sallefermouse « Société anonyme des mines de houille de Montgros ». Voir Christian Tardieu, « Les mines de charbon de Banne par l'étude de leur chemin de fer » p. 75.

Biographie d'Edouard Auguste Fougeirol dans le dictionnaire des parlementaires et des biographies françaises (notes). U **219**.

Plan concernant l'affaire du moulin des Avallons aux Ollières (1882) et l'affaire Fougeirol contre Mey à Saint-Sauveur (1882). AD 07, 3 U 2 910.

Création du syndicat des vignobles des Ollières en 1884, sous la présidence d'Edouard Fougeirol, pour lutter contre le phylloxera par le sulfure de carbone subventionné par l'Etat. E dépôt 131 F4. 2 BF 137.

F. Serrell : Le fil de soie naturelle. Histoire de la production industrielle dans le Midi de la France. Paris Bibliothèque Forney, 1986. p.69 : Le 1er septembre 1886, brevet déposé par MM. Fougeirol et Serrell : modernisation du battage ou purgeage des cocons. Peu de temps après, Edward William Serrell brevetait un nouveau procédé le 14 mars 1887, qui permet de faire la distribution automatique des cocons au magasin, ou sous le lance-bout, ce qui n'est pas possible avec le brevet de M. Fougeirol. Ce second brevet est encore utilisé à Monoblet. E.W. Serrell était domicilié à Castleton, comté de Richmond, Etat de New-York, aux Etats-Unis.

Sortie des usines Fougeirol (tissage) vers 1900 D 1 bis.

Vue en A4 d'une CPA représentant la sortie des usines Fougeirol vers 1900 (tissage). D 2

Famille Meyssonnier

Elie Reynier : Saint-Sauveur de Montagut, évolution d'une petite commune rurale en Ardèche, rééd. La Bouquinerie 1996. p. 103.

Jacques Meissonnier est notaire au Pont des Ollières des 1524 au moins. En 1543-72, Pons est notaire à Saint-Sauveur, et dès 1572, Charles de Meissonnier est seigneur du Pont. Un autre Pons, notaire en 1583 à Saint-Sauveur, est « commandant pour le roi au château de Montagut ». Père de Jacques, notaire au Pont, qui fait bâtir la maison Meissonnier de Saint-Sauveur. 2 BJ 196.

Jacques Meyssonnier est notaire au Pont des Ollières de 1524 à 1534. 2 E 724-727. (Reynier, Hist. de S.Sauveur)

Pons Meyssonnier est notaire à St. Sauveur de 1543 à 1572. 2 E 728-729. (Reynier, idem)

Loys du Pont, seigneur des Ollières, est à la paix de la Borie en 1576 d'après l'abbé Allignol (N 91)

Le 28 juillet 1592, dans la maison de Pons Meyssonnier, mariage de Marguerite d'Allard avec le pasteur protestant de Serres Zacharie du Cros. Les témoins sont Jacques Meyssonnier des Ollières, oncle de la mariée, et Raymond de Saléon, châtelain de St. Sauveur. Zacharie du Cros fut pasteur à Saint Sauveur de 1592 à 1620. Il y avait de nombreux personnages de l'époque (Paul Camus, Saint Martial en Boutières, T.III p.97-98).

Paule de Chambaud ne payant pas la dot de sa fille Judith de la Tour Gouvernet, Jean de la Gruterie, époux de Judith, l'obligea avec Meissonnier à vendre ses domaines de Charmes à Anthoine Galbert des Fonds pour 22.500 livres. Meissonnier et sa femme Catherine de Monery reçurent 9.000 livres. AJ 2.

Pons Meissonnier est notaire à St. Sauveur en 1592.

Anoblissement d'Isaac Meissonnier, sieur du Pont des Ollières, et de sa postérité, 4 mars 1606, H 237.

Isaac Meissonnier, seigneur du Pont des Ollières, a une épouse Paule qui a 9.000 livres de dot, et prête à René de la Tour Gouvernet (Reynier, Hist. de Privas, T.1 p. 239)

Un Meissonnier est notaire le 6 avril 1637, quand Siméon d'Hosty habite au Plo des Ollières.

Livre de raison d'Isaac Meissonnier, 1670. AD 07, F 21.

Meyssonnier est pasteur en 1676 quand Anthoine de Trémolet de la Cheisserie épouse en 2^e nocces Marie Durand, du Gua ; son fils Anthoine II épouse la sœur de Marie. Anthoine I quittera le royaume. (Reynier).

Mathieu Meissonnier est notaire en 1720.

Papiers Meissonnier de Châteauneuf, AD 07 1 J 24.

Un Châteauneuf donne 100 livres à la contribution patriotique des Ollières en 1790.

Isaac Meissonnier a pour fils Marc, et pour petit-fils Marc-Henry, né en 1730, qui hérite des biens de Siméon d'Osty, ancien pasteur de Saint-Fortunat, héritier lui-même des Charmasson. En 1746 ou 47, Marc Henry quitte Beaulieu (paroisse de S. Fortunat) pour revenir à Saint-Sauveur. Marc Henry de Châteauneuf est agent national en 1794-95, maire en 1800. Sa fille épouse en 1846 le marquis de Lavalette-Chabriol. Les pasteurs au désert marient plusieurs enfants Meissonnier. En 1863, le domaine du Pont est à Bernardin de Lavalette, neveu de Victor Meissonnier, qui habite à Valence. 2 BJ 196.

Famille Descours

Généalogie de la famille Descours, d'après R. de Gigord, C 168.

Généalogie de la famille Descours, d'après B. D'Entrevaux. C 179;

Charmasson de Beaulieu, U 197.

Généalogie des Descours de Marcols (photocopie Montravail)

Transaction entre Claude Plantier, bailli du comte de Brion, habitant Dornas, et J.Pierre Descours, maire pour le roi à Marcols, au sujet des terres baillées par J.Annet de Pierregourde à Jacques Descours et autres, 1625. 2 AB 165.

Simon Descours, notaire à Marcols. Dégâts du passage de Montmorency. F 136.

Jacques Charmasson habite Beaulieu en 1670. (2 E 4842 f° 86) Fils de Jean, de Gluiras. Sa veuve est Marie de Burine de Tournays, qui fait donation à Charles de Montrond son gendre. Elle se réfugie en Suisse avec lui.

2 E 4842 f°86: Antoine Salenc, fils d'Etienne, du lieu des Salhenc, paroisse de St. Michel de Chabrillanoux, mandement de Montagut, mari de Judith Bernard, fille de feu Jean Bertrand, notaire à Tauzac, remet et cède des dettes à Jacques Pra, du lieu des Marzes, paroisse de Serres, son créancier. Il lui cède une créance de 132 livres à prendre sur demoiselle Marie de Burine de Tournays, veuve de sieur Jacques Charmasson, habitant de Beaulieu, mandement de S.Fortunat, pour s'acquitter d'une obligation de 120 livres plus 12 livres d'intérêt (notaire Antoine du Bénéfice, 30 janvier 1670).

Leur héritier est en 1730 Marc Henry de Châteauneuf, également héritier de Simon d'Hosty. Celui-ci habitait au Plo des Ollières le 6 avril 1637. Actes sur d'Hosty et sa famille en 2 A 168. Il était pasteur aux Ollières de 1620 à 1644. Le domaine de la Breure était du chapitre du Puy en 1620, tout comme le prieuré de S.Maurice. Il possédait le domaine de la Breure en 1644. Il le vendit alors au seigneur de Bastier, et Pierre Marcha reconnu en avoir reçu les lods, entre les mains du notaire Meissonnier. Ce domaine s'appelait jadis Marcheilla ou Marchana, ou la Marchalie, Marchaux, Marchalier. Louis Vialerie habite au Bouchet, paroisse d'Ajoux. Voir aussi nouvel accensement de Jean de Glo, seigneur de Bastier, pour Claude Champel en C 164 et AN 23-24. En 1645, d'Hosty est dit rentier pour le moulin d'Escoulenc (notaire Raffi). Il était sans doute fils de Isaac d'Osty, pasteur au Mazet S.Voy en 1598. En 1640, il habite le hameau d'Escoulenc, et le Plo en 1656. Décédé sans doute avant 1685, car il n'est pas « fuitif ». 2 BJ 197.

Louis de Barruel, négociant au Cheylard, épousa le 18 mai 1655 Jeanne Descours de la Chèze, puis Isabeau Riou le 18 août 1692. Son fils Louis de Barruel épousa Marie Noémie Descours de Beaulieu sa cousine germaine le 24 septembre 1696. Leur fils Antoine fut lieutenant général du bailliage de V. de Berg (généalogie Montravail, B.M. de Lyon) 2 BJ 197.

Voir Revue du Vivarais n°XIII: "Un clan des Hautes Boutières, les Descours" p. 1-9.

Généalogie des Descours, d'après d'Entrevaux. C 179.

Généalogie de la famille Descours, d'après R. de Gigord, C 168.

Jacques et Marie Madeleine de Beaulieu sont « fuitifs » en 1683 (Autrand). 2 BJ 197.

La « demoiselle de Beaulieu » (Marie de Burine de Tournay, veuve de M. de Beaulieu, dont la fille avait épousé Charles de Montrond, s'enfuit en Suisse après la révocation et se retrouve à Lausanne avec la famille de celui-ci. Le pasteur de St. Fortunat Gabriel de Romieu (1678-1683) s'enfuit en Suisse dès les événements de 1683 et mourut pasteur à Berne en 1694. Voir autres fugitifs dans cet ouvrage, p. III-79. Il y avait notamment Pierre Vialerie, de la Vialerie, Giraud Reymondon dit du Claux, notaire, marié à Gasparde de Sallée. (Samuel Mours)

Monsieur Descours a terre et châtaigniers aux Prauds en 1720. Il a des droits qui viennent du sieur d'Hosty.

Henry Descours habite au château de Beaulieu en 1744 ; il est seigneur de Tournays.

E. Reynier, Hist. de Privas : p.72 : noble Henri Descours seigneur de Tournais, au château de Beaulieu, aux Ollières, afferme à Ilairé père et fils, de Chabran (Antraigues) son domaine de la Champ de Rauzet à Marcols: maison couverte à lauzes, prés, bois, champêtres, pour 6 ans 200 l. par an, 15 l. beurre, 25 l. fromage et 80 paires de sabots de grands et de petits (1744). Pas de références. p.75-76. Marie-Antoinette de Marcha de Prat afferme à Escoulen un domaine où le granger doit entretenir le « plantier et pépinière de noyers, châtaigniers et mûriers » et plantera chaque année une journée vigne à Ladreyt, en 1746 (pas de référence).

Le curé écrivait en 1762 : « Les Ollières contiennent 60 feux. Il y a une grande maison, en forme de petit château, appartenant à M. Descours ». M. de Lubac signale que Louis Henri Descours, chevalier de Beaulieu et y habitant, était fils d'Henri Descours et de Marie-Antoinette de Marcha de Pras, de Saint-Pierreville.

Noble Henry Descours délibère à Marcols sur le passage de Mézilhac au Rhône. 2 AS 146.

Note sur Henry Descours de Beaulieu, habitant les Ollières, célibataire, présent à l'assemblée de la noblesse de 1789 (photocopie de Montravel). 2 AB 267.

Il y avait une chapelle de Beaulieu dans l'ancienne église des Ollières, et leurs deux bancs sont à la famille Lacour en 1833 (archives paroissiales).

ETUDES DIVERSES PAR M. RIOU

LES OLLIERES PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918 - conférence

I. Projection des 4 pages d'« Ollierois morts pour la France », avec discussion.

II. Le village en 1914-18

1°. La population (projection de l'annexe 2).

La commune des Ollières compte en 1911 (date du dernier recensement avant 1914) 1.287 habitants, compte tenu du rattachement du Bas-Pranles (le Jardin, Veye, Saint-Andéol, Escoulen, la Combe, la Chièze, les Sceauteaux, etc) en 1889, et de l'autonomie de Dunière en 1907. La commune regroupe 364 ménages, 281 maisons ; la population agglomérée au chef-lieu (le Pont, le Bas-Pranles proprement dit ou Jardin, Tartary, le Vallat) compte 472 personnes ; 198 personnes logent à la Gare, à Praly, à Michard, à la Faurie, à la Chareyre, à l'Eglise). La moitié de la population loge donc dans les écarts.

La structure par âges compte 35 bébés de 1 an ou moins, 410 personnes de 1 à 10 ans (30% d'enfants de moins de 10 ans), 378 de 10 à 30 ans, 281 de 30 à 50, 175 de plus de 50 ans. La vie n'est pas longue, mais les naissances abondantes. La mortalité infantile est considérable, mais l'exode rural aussi, favorisé par le développement de l'instruction (école obligatoire en principe depuis 1881) et des communications (notamment le C.F.D. inauguré en 1891).

Les établissements Fougeirol sont de loin les principaux employeurs de la commune : 229 salariés, dont les professions sont en fait diverses. Il y a dans les deux châteaux 9 employés de maison ; on compte 12 cultivateurs ou jardiniers (les Fougeirol sont aussi les plus gros propriétaires fonciers des Ollières), 31 cadres (ingénieurs, comptables, dessinateurs...) ou « gens de métier » (électriciens, menuisiers, « gareurs », etc), 13 « mécaniciens » (l'usine de construction mécanique ne verra le jour qu'en 1924), 85 « tisseuses », 41 « ouvrières en soie » (sans doute employées au moulinage), 20 « tisseurs », 15 « mouliniers » (employés au moulinage). Aucune ouvrière ne semble habiter sur place, même si certains ménages sont logés par leur employeur. La plupart des salariés de la maison Fougeirol habite à proximité (le Pont, le Bas-Pranles, Tartary, le Vallat). On ne trouve qu'une seule employée à la Chièze, Léonie Coste, 16 ans, tisseuse.⁽¹⁾

Les usines Fougeirol produisaient du courant électrique pour la commune. Il y avait en 1914 47 abonnés desservis, sur 364 ménages, dont 5 payaient au forfait (à la lampe) et 41 à la consommation réelle, mesurée d'après le nombre de personnes et le nombre de kw consommés. Parmi ces abonnés, il y avait la commune pour 20 lampes, le temple, l'église, le curé Giraud, l'hôtel Chazallet, le café de la gare Hubert Portes, le café Chabriol, etc. La consommation semestrielle était de l'ordre de 1.000 kw.⁽²⁾

Le 12 novembre 1916, le Conseil Municipal des Ollières protesta contre la suppression du droit de douane de 3 f. par kg. qui frappait l'importation des soies ouvrées.⁽³⁾ Cette suppression était sans doute demandée par l'Italie, notre alliée depuis 1915. Mais elle frappait directement les intérêts ollierois, et notamment ceux des usines Fougeirol. Pendant la guerre, celles-ci se tournèrent vers la fabrication de matériel de guerre (gainés tissés pour les obus) sans abandonner le secteur textile.

2°) Les productions agricoles

On n'a pas conservé les statistiques pour 1914, qui ont dû pourtant être dressées comme partout au début de la guerre au moins pour les céréales. Mais les statistiques conservées pour 1918, alors que les productions ont été réduites à cause de la mobilisation, sont éloquentes.

En ce qui concerne l'élevage, la commune comptait le 30 juin 1918 43 vaches laitières ou pleines, 23 génisses de moins de 30 mois, 11 boeufs de travail, 2 taureaux. Il y avait 28 brebis, 34 agneaux, 3 béliers, 4 brebis à l'engrais, 1 jeune à l'engrais, 7 truies, 9 porcs à l'engrais, 49 porcs de lait. Comme partout, on avait tendance à vendre les jeunes animaux de bonne heure, par manque de fourrage et de main d'oeuvre, au point de « mettre en péril le cheptel national ». Il était en principe interdit de vendre les veaux « d'été », réputés meilleurs que les autres pour le travail. On avait conservé 1 cheval, 4 ânes ou mulets. Les réquisitions frappaient fort : 400 à 500 animaux par mois pour l'Ardèche, bêtes de boucherie ou d'attelage.

En ce qui concerne l'agriculture proprement dite, on comptait à la même date 1300 ha ensemencés, dont 387 en pommes de terre, 448 en blé d'automne, 204 en avoine de printemps, 139 en seigle, 65 en avoine d'hiver, 42 en orge de printemps, 12 en orge d'hiver. Il y avait une dizaine de personnes qui cuisaient elles-mêmes leur pain.⁽⁴⁾ Pour ce qui est du vin, on n'a pas de statistique du temps de la guerre, mais il y avait environ une cinquantaine d'ha. de vignes en 1914 dans la commune, produisant bon an mal an environ 2.000 hl. Dans la vallée de l'Eyrieux, les vignes reconstituées après le phylloxera commençait à reculer devant les arbres fruitiers, et le vin se vendait mal, du fait de la concurrence des vins du Midi.

3°) Les réquisitions

Un bon exemple : la réquisition de vin du 22 mai 1916 (transcription). Annexe 3.⁽⁵⁾

Les Grel étaient une famille de moulinsiers de Chomérac. L'armée acceptait le vin de 8°/ hecto, à condition qu'il soit « irréprochable ». Le paiement s'effectuait au degré d'alcool, au grand mécontentement des viticulteurs : car les plants américains étaient plus titrés que les hybrides, qu'on cherchait à développer parce que leur vin était meilleur. Les vins de crû (côtes-du-rhône) étaient réquisitionnés à part. Le paiement s'effectuait souvent en-dessous du prix annoncé, à cause, disaient les officiels, de la mauvaise qualité du vin. Surtout, ces paiements étaient très tardifs, particulièrement si le récoltant contestait le prix.

Je n'ai pas retrouvé d'autre trace des réquisitions aux Ollières, mais on peut penser qu'elles étaient opérées de la même façon.

4°) Les réfugiés

Il s'agit principalement des Français habitant les régions occupées par l'ennemi au début de la guerre. Ils avaient droit à la solidarité nationale, et l'Etat organisa pour eux des « camps de concentration » (sans aucune connotation négative !). Le 1er septembre 1914, le Conseil Municipal des Ollières proposa d'accueillir 60 réfugiés, et vota pour cela 1.000 f. de subventions, dans l'attente de l'aide de l'Etat.⁽⁶⁾

En fait, les réfugiés aux Ollières furent beaucoup moins nombreux. On a gardé trace de Louis Gouriot avec sa femme et ses 4 enfants, de Longwy, qui restèrent du 25 mars 1915 au 2 août 1920, de Maria Gardeur et ses 8 enfants,⁽⁷⁾ qui partirent le 16 juin 1920, de Jules Cochet et sa famille, du 18 juin 1915 au 25 août 1919, d'une famille Moniat (7 personnes) en mai 1919, d'une famille Coché (6 personnes), d'une famille Niclaux (8 personnes). Il y a aussi trace d'une femme en couches, Marie Armande Monier, le 25 mars 1916, aidée à ce titre.

Le 7 mai 1918, du fait de l'avance de l'armée allemande, on vit arriver 15 évacués : Augustine Dumortier, veuve, 57 ans, avec ses enfants Marguerite, 20 ans, tisseuse, Jules et Jeanne, 13 et 10 ans, mais aussi ses filles Marie Hortense Morenval, 32 ans, tisseuse, et ses 3 enfants de 18 mois à 9 ans, et Philomène Legard, 26 ans, avec son fils de 15 mois. Il y avait aussi 2 tisseuses, Marie Gras, 44 ans et sa fille Simone, 16 ans et demi, Agnès Buizenne, cultivatrice de 20 ans, repartie dès le 5 octobre 1918 pour la Haute-Vienne, Louis Huchette, 56 ans, dont un fils était mobilisé et qui demande une allocation à ce titre, Gérard Follet, 17 ans, ouvrier agricole.

On trouve aussi trace à une date indéterminée d'une veuve Grunhausen Juliette et de ses deux filles Adèle, 22 ans, et Julie, 20 ans, et de Marie Laure Laforêt, 59 ans, et de sa fille Anne, 18 ans, arrivées de Perpignan le 16 juin 1916.⁽⁸⁾

Ces réfugiés avaient droit en 1914 à une allocation journalière de 1 f. 75 par adulte, 1 f.25 par enfant mineur, 1 f. 50 par enfant majeur, plus à un secours pour le loyer, plus une allocation dite « de foyer », plus une allocation mensuelle spéciale de 25 f. par mois. Ce n'était pas une population stable dans l'ensemble : il y avait souvent des regroupements familiaux, ou des déplacements pour cause de recherche d'emploi.

5° La pénurie

La mobilisation, qui concernait tous les hommes de 18 à 48 ans, conduisit évidemment à une pénurie générale de main d'oeuvre. Des « permissions agricoles » furent accordées pour les gros travaux (fenaison, moisson, vendanges) à partir de 1915, et il y eut un officier dans chaque département pour surveiller les hommes ainsi provisoirement revenus sur leurs terres. Il faut noter la présence aux Ollières vers la fin de la guerre de 17 « mobilisés à la terre », des hommes d'un certain âge (classes 89 à 95) qui pouvaient ainsi continuer à travailler ou revenir au pays (10 retours sur 17). Mais ils devaient des journées à la commune, de une à sept par an. Il y avait parmi eux 7 propriétaires, les autres étaient des ouvriers agricoles. Par exemple, Edouard Matouillou, classe 91, célibataire sans enfants, qui devait quand à lui 6 jours à la commune.

Les baux ruraux en cours avaient été résiliés en cas de mobilisation par la loi du 17 août 1917. Le Conseil Municipal des Ollières créa une commission de 2 propriétaires et de 2 fermiers pour examiner les situations ainsi créées. Nous n'avons aucune trace de ses délibérations.

A partir de l'été de 1915 commence à se mettre en place le Service National de Ravitaillement, qui eut son correspondant dans chaque département et dans chaque commune (Comité communal de Ravitaillement). Le service des réquisitions civiles s'ajouta à celui des réquisitions militaires. Chaque commune présentait ses requêtes au Service Départemental, qui les présentait au Service National. La tâche de chaque mairie était de répartir les marchandises entre les commerçants, à charge pour eux de satisfaire leurs clients. Dans beaucoup d'endroits, mais pas aux Ollières à ma connaissance, ceux-ci s'organisèrent en puissantes coopératives, fortes parfois de plusieurs milliers d'adhérents, qui se chargèrent elles-mêmes des commandes, au grand mécontentement des commerçants.

Des comités de taxation, pour fixer les prix, furent mis en place à partir de la loi du 20 avril 1916. Ils regroupaient des conseillers généraux, les Chambres de Commerce, des particuliers nommés par les préfets, puis des syndicats agricoles. Rapidement, ils se spécialisèrent par produits : farine, viande, charbon, pétrole, etc. Depuis la Révolution, les maires pouvaient taxer le pain et la viande ; depuis 1884, ils devaient surveiller les marchés (heures, lieux, instruments de mesure...). Mais les premières taxations nationales apparaissent à la fin de 1916 : pommes de terre, sucre, pétrole, charbon, pain, gaz, etc. A partir de janvier 1918 apparurent les bons d'essence, puis les cartes d'alimentation, avec des bons pour le sucre et le pain. Les restrictions furent très importantes : fermeture des boucheries du mercredi soir au samedi matin (alors qu'on ne disposait d'aucun moyen de conservation), fermeture des commerces à 18 heures sauf les cafés et restaurants (21 heures), interdiction de circuler en automobile sans sauf-conduit en dehors du canton et des cantons limitrophes, taxation lourde des fortes consommations de gaz, etc.

Cependant, ces mesures furent insuffisantes. Voici quelques documents olliérois qui laissent deviner la détresse de la population : annexe 4 : commande d'huile du 29 août 1919 (Groupement de patronage pour le Ravitaillement de l'Ardèche).

Annexe 5 : livraison de haricots provenant de St.Sauveur, 31 juillet 1919.

annexe 6 : expédition de céréales du 23 septembre 1919 par Payan et Buffel (Bourg St. Andéol).

annexe 7 : expédition de 1.000 kg de charbon de forge pour M.Sabatier.

annexe 8 : commande de stocks américains.

III. Les traces du conflit

1° Pas de monument aux morts

Les archives communales des Ollières conservées à Privas comportent une lettre en date du 30 juin 1921, émanant de la Préfecture, allouant une somme de 75 f. à la commune des Ollières pour l'érection d'un monument aux morts. Rien d'autre. Dans le registre des délibérations municipales, pas trace de délibérations sur le sujet. Pourquoi ?

2° La population

Elle compte 1165 individus, 281 maisons, 361 ménages, à peine moins qu'en 1911 (1287, 282, 364). Cela signifie quand même un certain desserrement de la population (moins d'habitants par ménage et par maison), et qu'il y a beaucoup plus d'absents (122) que de morts ou disparus (une petite cinquantaine, morts de la « grippe espagnole » compris).

Les employés de la maison Fougeirol sont presque aussi nombreux (215 contre 229). Monsieur Edmond n'est plus là, disparu en 1914, et l'un des châteaux ne semble pas occupé. Mais dans l'autre, il y a toujours Georges Fougeirol, son épouse Jeanne, son fils Jean né à Lyon en 1912, Elisabeth Norberg, institutrice privée, Emilie Teston, cuisinière, Marie Cornut femme de chambre. Les chauffeurs vivent à l'extérieur. Les noms ont changé, mais le train de vie est le même. Les productions semblent avoir évolué : il y a en 1921, 79 « ouvrières en soie » plus 16 « mouliniers » (contre 41 et 15), 50 « tisseuses » et « tisseurs » (contre 85 et 20), 22 mécaniciens (contre 13). Le nombre d'agriculteurs ou jardiniers a peu changé : 13 contre 12, tandis que celui des « manœuvres » ou employés sans précision est passé à 22. L'habitat des ouvrier(e)s semble plus lointain (la Breure, la Pimpie) surtout ce qui concerne les tisseuses ou tisseurs.

Le nombre des cadres et « gens de métier » a beaucoup baissé : 13 contre 31 avant-guerre. Mais il y a Jean-Louis Aurel-Ducros, né aux Ollières en 1880, directeur du tissage, Paul Colomb, directeur d'usine (sans doute le moulinage), né à Privas en 1854, les comptables Louis Guilhot (né à Privas en 1863) et Eldin, des « gareurs », des menuisiers, des électriciens... Beaucoup semblent travailler à leur compte désormais. L'intérêt de l'entreprise s'est déplacé vers le moulinage, semble-t-il. Beaucoup d'emplois de « cadres » ne semblent pas avoir été reconduits.

Les « piliers » du village sont toujours là, même si les personnes ont souvent changé : le pasteur Samuel Alfred Bost né à Salies-de-Béarn en 1888, le curé Xavier Minodier né à Saint-Félicien en 1860, avec sa nièce et servante Eugénie Betton (Saint-Félicien, 1881), le médecin Georges Chazallet, né aux Ollières en 1887, le notaire Fernand Ruel né à Tence en 1881, avec sa domestique Ilda Dejours née en 1901 à St. Michel de Chabrillanoux, le chef de gare Germain Méot (Pranles, 1877) accompagné d'un cantonnier du C.F.D. Louis Fauriel (Saint-Fortunat, 1859), le brigadier de gendarmerie Charles Marius Pontal, né aux Vans en 1879, avec 3 gendarmes et leur famille, le receveur ruraliste Emile Sercourt (Thueyts, 1892) grand blessé de guerre, Henri Joseph Dussuc, receveur des Postes (Cros de Géorand, 1887), avec ses facteurs Alexandre Boursarie (Pranles, 1871), Victorin Viallon (Saint-Genest-Lacham, 1860), Clément Sallée (Pranles, 1865), Gustave Pons, garde des Eaux et Forêts (Cavaillon, 1871), Paul Gounon (Pranles, 1872) et Jérôme-Gabriel Terrasse (les Ollières 1898), meuniers.

Les instituteurs Louis Reynaud (Saint-Priest 1870), son épouse Séraphine (Antraigues, 1868) elle aussi institutrice, Charles Dupré (Saint-Georges-les-Bains, 1877) Léa Reynier (Silhac, 1879), Anne Philipsen (Lyon, 1880), Fanny Valette (S.Vincent-de-Durfort, 1881), Victoria Servent (Chomérac 1864, institutrice privée), Delphine Lutaud (Vieilpat, 1901, adjointe à la précédente), Marie Faure professeur de langues (?) (Les Ollières, 1897) sont toujours là, attestant de la vitalité de la commune.

Mais le caractère le plus étonnant est sans doute la multiplication des commerçants-artistes. On en compte aux Ollières en 1921 pas moins de 57 : il y a les hôteliers Albert Saintenat (Pranles, 1865), Charles Chazallet (les Ollières 1875) avec sa femme Rose (Crézeny, 1880) et leur bonne Sylvia Chirouze (St. Michel de Chabrillanoux, 1903), les bouchers Louis Robert (1863, Saint-Pierreville) et Albert Mounier (Issamoulenc, 1885), les boulangers Prosper Ponton (Saint-Michel-de-Chabrillanoux 1871 et des deux fils Louis (1898) et Albert Prosper (1903), Louis Prat (Silhac 1865), une pléthore d'épiciers (huit), de commerçants en tous genres (marchand de vin, mercière, forgeron, charron, menuisier, modistes, épicier grossiste...), d'artistes (maçons, terrassier, sabotier, vannier, couturière, tailleur d'habits, ferblantier, horloger...) dont on s'étonne qu'ils aient pu trouver suffisamment de clients dans une population aussi réduite, où le rôle des marchés et des foires était devenu pratiquement nul. Il s'agit généralement de personnes d'un certain âge, souvent issues des communes voisines, et sans doute attirées par la monétisation de l'économie et les salaires versés par les entreprises Fougeirol. La plus belle réussite est sans doute alors celle de Josué Bard, né en 1878 au Pouzin, qui s'intitule « représentant en automobiles », et qui travaille avec son employé Marc Arcen, né en 1883, sans doute avec Joël Faure « chauffeur d'autos » (chez Fougeirol ?) et Henri Laverdure son mécanicien, son chauffeur Emile Pouyt (St. Julien le Roux, 1899).

La monétisation de l'économie est due à la faillite de l'exploitation agricole familiale. Mais la population est atteinte dans sa chair même.

3° La pyramide des âges

Il est difficile de mettre en évidence les « mariages reportés », puisque en principe à l'époque la cérémonie est célébrée dans la paroisse de la mariée. Si on étudie l'évolution des mariages aux Ollières de 1900 à 1930 (annexe 8) on doit constater que celle-ci s'abaisse considérablement avant 1914, même si on tient compte de la sécession de Dunière, et que la reprise de 1920 est brève et cahotique. Une analyse plus fine permet de constater que le plus souvent ce sont des jeunes gens des environs (ou de plus loin : réfugiés, cadres divers...) qui épousent les jeunes Olliéroises. Certains ménages s'installent dans la commune, d'autres s'en vont chez le « novi » ou à la recherche d'une meilleure situation. Quant aux naissances (annexe 9) la même remarque s'impose : la diminution est nette dès avant 1914, même en tenant compte de la sécession de Dunière, et la reprise de 1920 et après retrouve à peine les niveaux d'avant 1914. Il n'y a pas guère de « baby-boom » aux Ollières.

L'étude de la pyramide des âges est éclairante : sur 1272 habitants en 1911 et 1154 en 1921, nous avons :

- 2,72% (35) de 0 à 1 ans en 1911, et 2,33% (27) en 1921.
- 32,23 % (410) jeunes adultes de 0 à 20 ans en 1911, 31,54% (364) en 1921.
- 29,71% (378) adultes de 20 à 40 ans, en 1911, 24,17 % (279) en 1921.
- 22,09 % (281) adultes d'âge mûr de 40 à 60 ans en 1911, 25,38% (293) en 1921.
- 13,75% (175) seniors de plus de 60 ans en 1911, 16,50% (191) en 1921.

Soit un vieillissement très net de la population, aussi préoccupant que la dépopulation globale. A moins de se livrer à un comptage fastidieux (mais possible !) il est difficile de mettre en lumière le déséquilibre des sexes. Il est pourtant certain que la disparition de nombre de jeunes hommes a favorisé, en retour, l'exode féminin.

Après une légère stabilisation (1200 habitants en 1931), la population des Ollières continua à décroître régulièrement jusqu'en 1975 : 1017 en 1946, 1015 en 1962, 788 en 1975, date du minimum démographique. La crise des années 1930 (mévente des produits agricoles, difficultés de l'industrie textile...) la guerre, les problèmes de l'après-guerre, en furent les causes. Le redressement actuel, qui nous ramène au chiffre de population de 1962, reste modeste, et il est plus dû au déversement urbain, aux retraites, au tourisme, qu'à des causes endogènes.

Le but de mon exposé est certes de célébrer le souvenir des disparus ; mais il est aussi d'attirer l'attention sur le coup irrémédiable que la guerre porta à l'ancienne économie rurale et familiale. Après la Grande Guerre, en face de la montée formidable des prix, en

face des nouvelles exigences (l'eau, l'électricité, les chemins et les déplacements faciles, l'accès à la santé...) et de la diminution énorme de la main d'oeuvre disponible, il faut pour un village comme le nôtre absolument survivre, grâce aux ventes de produits ou de travail.

Même si la solidarité a fait de grands progrès (allocations familiales, aide au logement, retraites, Sécurité Sociale...) et a permis en fait au village de survivre, nous ne sommes toujours pas sortis de cette « économie de guerre », et nous nous éloignons chaque jour un peu plus de cette Ardèche ancienne où l'auto-consommation était essentielle.

Notes

⁽¹⁾ Ces renseignements sont extraits de la liste nominative des Ollières en 1911, conservée aux Archives de l'Ardèche sous la cote 6 M 99 et consultable sur Internet, site des Archives de l'Ardèche (*ce qui n'est pas le cas pour la liste de 1921, qui n'est pas encore en ligne*).

⁽²⁾ Archives de l'Ardèche, 10 R 51.

⁽³⁾ Registre des délibérations municipales, archives communales de la mairie des Ollières

⁽⁴⁾ E dépôt 131 F 14 (archives communales des Ollières déposées aux Archives de l'Ardèche à Privas).

⁽⁵⁾ E dépôt 131 F 14 (archives communales des Ollières déposées aux Archives de l'Ardèche à Privas). Les réquisitions de vin étaient payées aux alentours de 30 f. l'hl. alors que les négociants en donnaient 40 f. si la qualité était bonne. A Saint-Sauveur, le 8 février 1916, sur 40 récoltants, 38 attendaient encore le paiement de leur récolte de 1914. Mais, écrivait le maire, "on ne doit pas faire souffrir nos chers soldats, à qui le vin est nécessaire à leur réconfort". (Archives de l'Ardèche, 10 R 31).

⁽⁶⁾ Registre des délibérations municipales, archives communales de la mairie des Ollières.

⁽⁷⁾ Le mari de Maria Gardeur avait disparu. L'un de ses fils, Rémy-Alexis, était matelot engagé volontaire sur le "Vinh-Long". Ses allocations furent avancées par M.Fougeirol, et elle eut droit à un voyage gratuit à Longwy le 4 novembre 1919. (E dépôt 131 H 4, archives communales des Ollières déposées aux Archives de l'Ardèche à Privas).

⁽⁸⁾ Le mari de Maria Gardeur avait disparu. L'un de ses fils, Rémy-Alexis, était matelot engagé volontaire sur le "Vinh-Long". Ses allocations furent avancées par M.Fougeirol, et elle eut droit à un voyage gratuit à Longwy le 4 novembre 1919. (E dépôt 131 H 4, archives communales des Ollières déposées aux Archives de l'Ardèche à Privas).

OLLIEROIS « morts pour la France » (1914-1918)

Il s'agit d'abord des noms relevés sur les avis de décès reçus aux Ollières. Donc des natifs des Ollières ou de ceux dont le dernier domicile connu était aux Ollières. La mention « Mort pour la France » n'est attribuée qu'aux soldats morts en service commandé, ou des suites de blessures ou maladies contractées sous les drapeaux. Elle ne figure pas forcément sur l'avis de décès, donc ci-dessous. Elle entraîne des pensions pour les veuves et les orphelins, les parents 'ils ne peuvent se suffire. Les familles des mobilisés reçoivent des secours (1f.25/jour en 1914).

1914 :

25 août : Chabriot Ulysse Aimé. Décédé à Mesnils (Alsace). 99° R.I. Matricule 3733, classe 1911. Décès confirmé par jugement du Tribunal de 1° Instance de Privas le 11 juin 1920. Monument aux morts. Plaque protestante.

10 septembre : Vincent Gustave Henri. Décès confirmé par jugement du Tribunal de 1° Instance de Privas le 2 avril 1920 et par arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes du 2 juillet 1920. Monument aux Morts. Plaque catholique.

14 octobre : Faure Charles, caporal au 142° Régiment d'Infanterie, décédé à l'hôpital d'Orange où il était entré le 16 septembre, né aux Ollières le 8 août 1883. Monument aux morts Plaque catholique.

2 novembre : Colomb Jean, sous-lieutenant au 6° régiment d'artillerie de campagne , tué sur le champ de bataille de Rouvray (Somme), marié. Monument aux morts. Plaque protestante.

19 novembre : Sauve Siméon, décédé à Dombasle-en-Argonne le 19 novembre 1914, soldat de 2° classe au 241° régiment d'infanterie, né le 29 juin 1876. Transcrit aux Ollières le 3 février 1916. Monument aux morts. Plaque protestante.

20 décembre : Michelon Elie-Zéphyrin. Procès-verbal de disparition dressé à Boureilles (Meuse), sergent au 261° régiment d'infanterie, 17° compagnie, appartenant à la "réserve" ardéchoise. Né à Pranles le 30 octobre 1885, peut-être sur le futur territoire olliérois. Décès confirmé par jugement du Tribunal de 1° Instance de Privas le 20 août 1918. Monument aux morts. Plaque protestante.

24 décembre : Sallée-Delille Jean-Louis Marius, soldat au 61° Régiment d'Infanterie (*celui qui était en partie basé à Privas*), décédé à l'hôpital de Verdun, né aux Ollières le 15 mars 1883. Transcrit par Gustave Salvignon, conseiller municipal délégué du fait de la mobilisation du maire Georges Fougeirol le 5 janvier 1915. Monument aux morts. Plaque catholique.

7 morts en 1914.

1915 :

18 janvier 1915 : Bouix André Emile, soldat au 5° régiment du Génie, décédé à l'hôpital militaire de Rethenau (Belfort). Déclaration des infirmiers à Belfort. Transcrit par Gustave Salvignon. Ni monument aux morts ni plaque catholique.

24 mars : Davin Romain, soldat à la 21° section d'infirmiers, décédé à Gérardmer (Vosges), né le 14 juin 1894 aux Ollières, à l'hôpital militaire supplémentaire, par suite de maladie contractée au service de la France. Mort pour la France. Ni monument aux morts ni plaque catholique.

7 avril : Boursarie Joseph, né le 8 décembre 1886 à Pranles (*peut-être sur le futur territoire des Ollières*) 24° bataillon de chasseurs à pied, domicilié en dernier lieu aux Ollières, décédé au camp de Langenalze (?) où il était prisonnier. Monument aux morts. Plaque catholique.

26 mai : Damon Rémy-Paul, 2° régiment de zouaves, né le 25 novembre 1894 aux Ollières, décédé à l'hôpital auxiliaire n°158 rue Saint-Lazare à Paris. Déclaration de 2 employés du P.L.M. (?) et de la directrice de l'hôpital. Mort pour la France. Monument aux morts. Plaque catholique.

29 juin : Noyer Joseph, né le 19 novembre 1879 à Saint-Martial (Ardèche), décédé à Gérardmer (Vosges). Ni monument aux morts ni plaque catholique.

30 juin : Clair Elie Paul, canonnier, né aux Ollières le 22 octobre 1884, 3° Régiment d'Infanterie Coloniale, 6° batterie, décédé à l'attaque de Réchakeskoff (Alsace). Célibataire. On n'a pu s'assurer de la réalité du décès. Pas de mention « Mort pour la France ». Monument aux morts. Plaque protestante.

5 septembre : Maiter Gustave, canonnier de 2° classe au 19° régiment d'artillerie, né le 11 décembre 1882, marié à Nancy Salpe, décédé à Nîmes à l'hôpital. Déclaration de l'officier d'administration Fabre. Pas de mention « Mort pour la France ». Monument aux morts. Plaque catholique.

4 octobre : Faure François-Joseph, 141° régiment d'infanterie territoriale, né le 27 février 1873 aux Ollières, y était domicilié, époux d'Eugénie Victoire Paulet, décédé à l'hôpital Saint-Etienne de Châlons-sur-Marne, « Mort pour la France », déclaré par des retraités servant à l'hôpital. Monument aux morts. Plaque catholique.

8 morts en 1915.

1916 :

23 février : Ranc Samuel, né le 28 février 1880, décédé à Florey (Meurthe-et-Moselle). Indiqué Verdun au monument aux morts. . Mais on n'a pu s'assurer de la réalité du décès. Monument aux morts. Plaque protestante.

2 mai : Auban Léopold, soldat musicien au 19° régiment d'infanterie, décédé des suites de blessures de guerre (ambulance 213). Il était né à Rives (Isère) en 1884, époux de Léonie Champlot. Domiciliés en dernier lieu aux Ollières. « Mort pour la France ». Monument aux morts. Plaque catholique.

11 juin : Vigne Charles, né le 13 décembre 1872, soldat au 15° escadron du train, décédé à Tilly (Allier). Ni monument aux morts ni aucune plaque.

25 juillet : Faure Georges, sapeur-mineur, 1er régiment du génie, né le 17 juillet 1894. Mort dans la Somme. Monument aux morts. Plaque protestante.

27 août : Reboulet Marcel, soldat de 2° classe, 85° régiment d'infanterie, décédé sur le champ de bataille des Eparges (Meuse) .. Monument aux morts. Plaque protestante.

2 octobre : Salabelle Léon, 2° classe au 226° régiment d'infanterie, né le 20 10 1895, né aux Ollières, domicilié en dernier lieu à Tours (Indre-et-Loire). Il y a un Salabelle Emile, mort dans la Somme, sur le monument aux morts et sur la plaque protestante.

6 morts en 1916.

1917 :

22 septembre : Planchon Marius, 54° régiment d'artillerie, soldat de 2° classe, né aux Nonières, domicilié en dernier lieu aux Ollières. Ni monument aux morts ni plaque religieuse.

1 mort en 1917.

1918 :

6 janvier : Chaussinand_Abel, né à Saint-Martial en 1896 (classe 1916), 2° classe au 4° régiment du génie, mort à Verdun (Meuse), médaille militaire et croix de guerre avec palmes. Figure sur plaque catholique. Sur le monument aux morts, il y a un Chaussinand Sévère, mort à Verdun, et un Chaussinand Sylvain, mort à Nîmes.

17 janvier : Ferratier Louis, soldat au 261° d'infanterie, classe 1900, mort à Asolo (province de Trévise, Italie). Monument aux morts. Plaque catholique.

12 juin : Fauchier Fernand, 52° régiment d'infanterie coloniale, mort à Essonnes sur Marne, né aux Ollières le 11 septembre 1891, marié, domicilié en dernier lieu aux Ollières. Il y a un Faucher Fernand sur le monument aux morts, et un Fauchier Fernand. sur la plaque catholique.

21 octobre : Chaussinand Sylvain, né à Saint-Vincent-de-Barrès le 30 janvier 1891, soldat de 2° classe au 252° régiment d'infanterie, décédé à Nîmes (Gard). Monument aux morts. Plaque catholique.

4 morts en 1918.

N.B. Louis Vialatte, du 18° Régiment de Tirailleurs Algériens (R.T.A.) a été fait prisonnier à Bozanti, dans les Balkans. En 1918, il est prisonnier à Nidjé, par Constantinople, le 7 octobre 1920.

Décès officiels postérieurs au 11 novembre 1918 :

17 nov.1920 : Gaston Chanas, né aux Ollières le 3 décembre 1884, 5° compagnie du 61° régiment d'infanterie, est déclaré décédé à Avocourt. Ni monument aux morts ni plaque religieuse.

19 janvier 1921 : Décès de Edouard-André Savenier, fils de Léon Savenier, déclaré « Mort pour la France » par décision du Ministère des Pensions du 17 octobre 1932. Ni monument aux morts ni plaque religieuse.

19 mars 1921 : Samuel Régis Damon, du 6° bataillon de chasseurs alpins, est déclaré décédé par le Ministère de la Guerre. En fait, ce soldat du 6° bataillon de chasseurs alpins, 3° compagnie, matricule 409, était décédé de broncho-pneumonie contractée en service commandé en Silésie (Pologne) le 8 mars 1921 à l'hôpital militaire de Gleiswitz. Célibataire. Il a été inhumé au cimetière parisien de Pantin sous le n°645 (enquête du Ministère des Pensions). Il n'y a pas de mention « Mort pour la France ». Il y a un Damon Rémy sur le monument aux morts et la plaque catholique.

22 janvier 1922 : Décès d'Emile Antériou, soldat, né le 19 août 1900, fils de Pierre Antériou, domicilié aux Ollières, et de feu Léonie Brunel, survenu au cours d'une permission à Paris, quartier de la Chapelle. Pas de mention « Mort pour la France ». Ni monument aux morts ni plaque religieuse.

Soit 4 noms, dont 2 sans doute décédés à cause de la guerre.

Soldats qui figurent sur le monument aux morts et les plaques religieuses non signalés à l'état civil des Ollières :

Blanc Firmin (Meuse) Plaque protestante

Brunel Elie (Aisne) Plaque protestante

Faure André (Plaque catholique)

Felix Paul (Marne). Plaque protestante

Lichtenberger Valentin (Aisne) Plaque catholique.

Meot Kléber (Marne).Plaque protestante

Mours Samuel (Marne) Plaque protestante.

Nouvet Edmond ou Edouard (Vichy) Plaque protestante.

Portes Gabriel (Modane, Italie). Plaque catholique

Repellin Paul (Somme). Plaque protestante.

Salvignon Eugène (Méditerranée). Plaque catholique.

Serres Charles (Berlin) Plaque protestante.

Souliol Joannès (Aisne) Plaque protestante

Vialle Emile (Verdun) Plaque catholique.

soit 14 noms, sur les 36 qui figurent sur le monument aux morts, route de l'ancienne gare.

Soldats dont le décès a été signalé mais qui ne figurent pas sur le monument aux morts ou sur les plaques religieuses (voir quelques détails ci-dessus)

Chanas Gaston, voir ci-dessus.

Anterieu Pierre, voir ci-dessus.

Bouix André Emile, 18 janvier 1915.

Noyer Joseph, 29 juin 1915.

Vigne Charles, 11 juin 1916.

Planchon Marius, 22 septembre 1917.

soit 6 noms, dont je ne sais rien de plus (Michel Riou).

Soldat qui ne figure que sur la plaque protestante:

Brus Léon, Verdun.

Quelques habitants des Ollières en 1911 (relevés sur la liste nominative du recensement)

Georges Fougeirol, né à Privas en 1873, vit à « la Gare » avec son épouse et 2 domestiques (Marcelle Vaschalde, Simone Blanc) et son chauffeur Gustave Soulhol, qui habite la Combe (cependant le recensement de 1914 n'indique aucun véhicule automobile aux Ollières en 1914). Georges Fougeirol est maire des Ollières depuis 1912. Il sera mobilisé au début de la guerre, remplacé dans ses fonctions municipales par le maire délégué Gustave Salvignon.

Edmond Fougeirol, né à Privas en 1875, maire jusqu'en 1912, vit avec sa femme Emilie, ses fils Léo et Guy, sa fille Annette. Ils emploient Yvonne Ardon, institutrice, Julie Giraud, cuisinière, Léa Giraud, femme de chambre, Maggie Beshford, femme de chambre, Claudius Mollon, cultivateur.

Les cafetiers : Auguste Terras (le Pont), Jean Palix (le Vallat), Hubert Portes (la Gare), Louis Garnier (la Faurie), Louis Chanteperdrix (la Chareyre).

Les postiers : Paul Hébrard, receveur, né au Teil en 1873, les facteurs Clément Ducros, Victorin Viallon (Tartary), Clément Sallée (la Combe).

Les artisans : Samuel Chazallet (charron), Josué Bard (mécanicien), Prosper Ponton (boulangier), Samuel Gounon (boulangier), Louis Robert (boucher), Gaston Sabatier (forgeron), Paul Davin et son fils Romain (tailleurs de pierre), Paul Gounon (meunier à Escoulen).

Les commerçants: (en dehors des cafetiers) : Anselme Chazallet (hôtelier), Frédéric Terras (marchand de vins, Paul Colomb (industriel en soieries (?))

Les enseignants: Louis Reynaud, instituteur public, au Bas-Pranles, Léa Reynier, institutrice, Janny Valette, institutrice, Charles Dupré, instituteur public, Victoria Servant, institutrice privée, Félicie Didier (73 ans) son adjointe.

Les religieux: Victor Giraud, curé né à Coux en 1850, et sa servante Joséphine Boulon née à S.Pierreville en 1858, Paul Cabanac, pasteur protestant, Samuel Blanc, évangéliste né en 1869 au Chambon de Tence.

Les conseillers municipaux (élus le 5 mai 1912) : Georges Fougeirol, Aimé Lacour, Charles Serre, Adrien Roumégoux, Philémon Villard, Louis Chanteperdrix, Félix Gilles, Ernest Chabriol, Gustave Salvignon, Charles Ponchon, Célestin Traversaz.

Divers : Joseph Combe, brigadier de gendarmerie né au Teil en 1873, avec 3 gendarmes.

Léopold Prim, notaire, et son frère Georges, huissier.

André Chaussinand, garde des Eaux et Forêts, au Plot.

Marie Pochelon, sage-femme aux Bruas.

La réquisition du vin aux Ollières en 1916.

Ravitaillement, Privas le 22 mai 1916.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un ordre de réquisition de 218 hl.75 de vin à fournir par votre commune au Service du ravitaillement en vous priant de vouloir bien convoquer dès maintenant (sauf contre ordre si les demi-muids attendus n'arrivaient pas assez tôt en gare) pour vendredi prochain 7h du matin les prestataires devant livrer moins de 6 hl. de vin, et seulement jusqu'à concurrence d'une quantité totale de 100 hl. que la commission a cru pouvoir fixer comme limite de la première journée d'entonnage.

Vous inviterez les prestataires convoqués à apporter les entonnnoirs, brocs ou seaux en quantité suffisante pour pouvoir remplir à la fois de 8 à 10 demi-muids.

Quand aux récoltants de plus de 25 hl. qui doivent livrer un demi-muid et plus vous leur proposerez de venir prendre à la gare dès jeudi soir ou vendredi matin le ou les demi-muids de la Commission dont ils auront besoin. Ils les feront tarer et vider soit à la gare par nos soins soit à la bascule municipale, et nous les rendront pleins à la gare des Ollières lundi 29 mai, 2° jour d'opérations de la Commission.

A cette 2° journée seront convoqués tous les prestataires de la commune n'ayant pas été appelés pour vendredi prochain.

Chacun des récoltants devra être porteur :

1°) D'un laissez-passer à 0 f 10 centimes.

2°) De deux petits flacons de 150 cl. environ bien bouchés destinés au prélèvement par la commission d'un double échantillon du vin livré.

Les prestataires devront aider à l'entonnage de leur vin et à toute la manutention de leurs fûts.

Signé : le Président L. Grel.

L'EGLISE ET LA PAROISSE DES OLLIERES : ELEMENTS D'HISTOIRE.

I. Une fête en larmes

Le dimanche 13 décembre 1885 était le jour de la solennité de l'Immaculée Conception. Le 8 décembre, en effet, cette année-là, tombait un mardi, et la célébration avait été reportée au dimanche suivant. La nouvelle église des Ollières était inaugurée ce jour-là, et placée sous le vocable de Saint François Régis. L'évêque de Viviers, Mgr Frédéric Bonnet, en place depuis le 3 septembre 1876, ne se déplaça pas lui-même, mais délégua l'abbé Roure, curé-archiprêtre de Privas. Celui-ci bénit l'église, dans les formes et les conditions rituelles. L'abbé Roure s'adressa ensuite à la foule qui emplissait l'église, rappelant qu'il avait, deux ans auparavant, béni la première pierre de cette église.

« Nous vous louons, ô Dieu, dit en substance l'orateur, car Vous seul avez achevé cette œuvre depuis si longtemps attendue, et où tant de bonnes volontés s'étaient brisées. Dieu seul, en effet, avait choisi le moment, malgré la difficulté des temps, malgré les terribles et longues épreuves qui pèsent sur la population. » L'abbé remercia ensuite l'auditoire d'avoir si bien répondu à l'appel de Dieu, et d'avoir su s'imposer de si généreux sacrifices pour Sa gloire. La messe fut ensuite célébrée par le chanoine Souteyrand, accompagnée par des chants en l'honneur de la Vierge Marie, exécutés par des chœurs de jeunes filles et des chœurs encore plus nombreux de jeunes gens. La cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Le soir, une nouvelle cérémonie réunit une nouvelle fois les catholiques. Il y eut les vêpres, puis une nouvelle allocution de Monsieur l'archiprêtre, à propos du nouveau cimetière, « placé, déclara-t-il, au centre de la paroisse et près de l'église », sur les souvenirs, les enseignements et les « douces espérances » qu'il nous inspire. Puis, une « magnifique procession » se déroula lentement, se dirigeant vers la belle croix en pierre donnée par la commune, dans le nouveau cimetière, et exécutée, comme l'église elle-même sur le plan de l'architecte Tracol, de Valence. Le cimetière, celui que nous connaissons encore aujourd'hui, avait été placée sur un terrain de la veuve Delille, qui habitait à la Chareyre, l'ancien nom de l'actuel quartier de l'Eglise. C'était un cimetière *municipal* : la commune avait décidé sa construction par délibération du 11 décembre 1881, et il venait d'entrer en service¹. La procession revint ensuite à l'église recevoir une dernière bénédiction, profitant du spectacle du maître-autel illuminé que l'on voyait depuis le milieu de la place, et qui était l'œuvre des sculpteurs Bossan et Bouvas, de Bourg-Saint-Andéol.

« Cette belle journée a laissé dans les cœurs de tous une très heureuse impression. La joie brillait sur tous les visages. L'œuvre désirée depuis si longtemps et que de si nombreuses difficultés avaient ajournée, avait enfin son digne et magnifique couronnement »².

Il importe évidemment d'éclairer certains passages de l'allocution de l'abbé Roure qui parle de « la difficulté des temps, des terribles et longues épreuves qui pèsent sur la population... » Les temps sont difficiles en effet : la maladie des vers à soie frappe la commune depuis le début des années 1850. Or, « l'éducation » des vers était pour le pays une grosse source de revenus : en 1900 encore, l'ensemble encore réuni des deux communes des Ollières et de Dunière produisait plus de 18 tonnes de cocons, rapportant, en plus de leur vente, près de 11.000 francs de primes à la sériciculture³. Par ailleurs, en cette fin d'année 1885, les usines textiles souffrent de la crise économique : les trois établissements Fougeirol comptent 95 employé(e)s à la filature, 140 au moulinage, 60 au tissage, en 1882⁴, soit 295. En 1860, on comptait aux Ollières-Dunière 3 « fabriques à soye » (moulinages sans doute), celle de Napoléon Aurenche à Dunière (69 employés), celle de Jacques Dufour (24 employés) et surtout celle d'Auguste Fougeirol, avec 245 employés, en plus des 65 personnes qu'il employait à la filature⁵. La chute porte donc sur une centaine d'emplois, étant entendu que ces emplois industriels n'ont rien de stable, qu'ils dépendent de la hauteur des eaux, nécessaire pour faire tourner les moulins et donc de la saison, et surtout des commandes qu'a réussi à obtenir le moulinier.

Le pire n'est pourtant pas là : la vigne était au milieu du XIX^e siècle aux Ollières-Dunière une ressource essentielle, couvrant 108 ha de surface agricole. L'hectare de vignes valait plus de 8.000 f., et le vin se négociait à 15 f. l'hl. L'oïdium fut facilement combattu grâce à la « bouillie bordelaise », ou sulfate de cuivre. Mais en 1870 le « phylloxera vastatrix » apparut à Saint-Vincent-de-Durfort : cet insecte d'origine américaine s'attaquait aux racines, et tuait la plante. La surface en vignes aux Ollières-Dunière tomba à 80 hectares, et la valeur des terres s'affaissa d'un bon tiers. Le prix de l'hl de vin grimpa à 45 f., mais le pactole fut absorbé par les vins d'Algérie, et aussi par des vins « chimiques » qui ne devaient pas grand chose à la vigne. On lutta contre le fléau par le sulfure de carbone, et surtout par les plants américains, dont une pépinière s'installa à La Voulte en 1882. La vigne regagna grâce à eux et au greffage une partie des superficies perdues. Mais en 1885, la viticulture était loin d'avoir retrouvé son ancienne prospérité.

Aussi, la population de l'ensemble les Ollières-Dunière vit sa progression se ralentir : de 800 habitants environ sous la Révolution, elle était passée de 1.024 en 1821 et à 1.467 en 1851, avant ces grandes crises. Le repli commença alors et en 1881, on ne comptait plus que 1.387 habitants. On était à 1.470 en 1886, avant que l'annexion du Bas-Pranles fasse bondir le total en 1891 à 2.309 personnes. Ce sera le maximum démographique, explicable aussi par la nécessité de loger les ouvriers du chantier du C.F.D., celui du nouveau pont et du nouveau temple. En 1906, juste avant la sécession de Dunière, on était retombé à 1.968 habitants, puis à 1.272 en 1911 après la séparation.

Les catholiques olliérois avaient d'autres raisons de s'alarmer : Jules Ferry venait de faire voter les lois scolaires, qui prévoyaient que les écoles communales devaient désormais être *gratuites* (ce qui ne posait pas de problèmes puisque le conseil municipal avait voté la gratuité totale de l'enseignement dès 1871, à la charge de la commune, les enseignants étant payés par l'Etat), *obligatoires jusqu'à 11 ans* (ce qui posait problème dans les familles pauvres, où le travail des enfants dans les fermes ou à l'usine était apprécié), et surtout *laïques*, ce qui signifiait que les enseignants ne devaient plus s'appuyer sur des croyances religieuses, et ne plus appartenir par conséquent à des congrégations. Certes, il ne s'agissait pas encore d'exclure tout congrégationniste de l'enseignement : l'Etat n'avait pas assez de laïcs pour les remplacer. Mais leur remplacement progressif par des normaliens ou des normaliennes était programmé.

Aux Ollières, il ne semble pas y avoir eu d'enseignement congrégationniste masculin. Il y avait trois écoles de garçons tenues par des laïcs, au chef-lieu, à Dunière et aux Riailles. Celle du chef-lieu fut longtemps tenue par J.A. Philit, protestant, dont Samuel Mours dit que très apprécié pour son enseignement, mais « sans grandes convictions religieuses », il se convertit après la mort d'une de ses filles, à se conduisit alors « avec un zèle ardent »⁶. Les sœurs de Saint Joseph du Cheylard enseignaient aux fillettes, aux Ollières et à Saint-Fortunat et rendaient beaucoup d'autres services, particulièrement dans le domaine de la santé, à une époque où il n'y avait pas de médecins au village. Naturellement, les familles protestantes appréciaient fort peu la situation, et aspiraient à la création d'une école laïque de filles. Le 15 mai 1881, le conseil municipal des Ollières, dirigé par Edouard Fougeirol depuis 1870, avait décidé de construire une école de filles au quartier de la Faurie, non loin de l'église, concurrente directe de l'école des religieuses.

Mais que reprochait-on au juste à l'ancienne église ?

NOTES.

⁽¹⁾ Jusque là, le seul cimetière situé sur le territoire de la commune était celui qui se trouvait au sommet de l'actuelle rue de la Chapelle. C'était un cimetière *catholique*, les défunts protestants étant enterrés sur la commune de Pranles (au quartier du Jardin, aujourd'hui le Bas-Pranles) près du temple, ou bien dans leurs cimetières familiaux.

⁽²⁾ « La Semaine Religieuse de Viviers » du 25 décembre 1885, à qui nous empruntons largement le récit de la journée.

⁽³⁾ Ces primes avaient été mises en place par la loi du 18 juin 1892, afin de permettre aux sériciculteurs français d'abaisser leurs prix au niveau des cocons importés, en provenance surtout d'Italie. Les filateurs, dont Edouard Fougeirol, député de l'Ardèche, était l'un des porte-parole à la Chambre des Députés, firent supprimer toute taxe à l'entrée des cocons étrangers, parce que la production française

était nettement insuffisante pour leurs besoins. Edouard Fougeirol s'opposa vigoureusement à ce qu'une partie de ces primes soit versée aux ouvriers des filatures, « une mesure relative au commerce extérieur ne pouvant avoir, d'après lui, d'incidences sociales » ». Les députés le suivirent sur ce point.

⁽⁴⁾A.D. de l'Ardèche, 14 M 11.

⁽⁵⁾A.D. de l'Ardèche, 14 M 25.

⁽⁶⁾ Samuel Mours, « Le Velay et le Vivarais protestant », réédition Dolmazon, le Cheylard 2003, T.2, p.III-54.

II. Les origines de l'ancienne église des Ollières

Elle n'était pas très ancienne. Dans son « Histoire de Privas », Elie Reynier indique qu'un nommé Antoine Escalier, des Ollières, était vicaire de Privas en 1688. Le même personnage est « missionnaire » aux Ollières, de 1689 à 1691, et il fut suivi par le père Mazoran, missionnaire en 1692⁽¹⁾. Cela indique tout au plus qu'il y avait une communauté catholique aux Ollières vers le milieu du XVII^e siècle. Avant, la prudence s'impose: la future paroisse des Ollières fait partie de la communauté de Saint-Fortunat, où un temple est indiqué dès 1568 à Saint-Andéol près des Ollières, d'après Samuel Mours⁽²⁾. En 1583, l'envoyé de l'évêque Nicolas de Vesc note que le nombre des catholiques est « fort petit ». Le temple fut peut-être démoli, car en 1598, dans son testament, le notaire Jean Coste, des Ollières, « en cas qu'on viendrait à édifier un temple pour prêcher la parole de Dieu en la forme de la religion chrétienne réformée au lieu et paroisse de Saint-Fortunat, a donné pour l'édification d'icelui 4 écus »⁽³⁾. A l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes (1685), Samuel Mours indique qu'il y avait à Saint-Fortunat 318 familles protestantes contre 26 catholiques.

La Révocation provoqua d'ailleurs le départ de nombreux habitants : un Antoine Palis (Palix ?), tisserand au pont des Ollières, que l'on retrouve en 1694-96 à Vevey, en Suisse, puis en Allemagne, un Jacques Vernes, fils de Jacob, faiseur de bas « de la Vialerie aux Ollières », installé à Bückelburg en Allemagne entre 1693 et 1735, un Louis Vialerie, du même lieu, un Paul Laffont, travailleur de terre aux Ollières ou à Beauvène, fait prisonnier et condamné aux galères, dont les noms nous sont parvenus. Pierre Sauzet, natif de la Combe, ancien de l'église de Pranles, fut aussi envoyé aux galères en 1689 pour n'avoir pas voulu aller à la messe, et fut libéré en 1714 à la demande de la reine Anne d'Angleterre. Il alla se réfugier à Bâle en Suisse où il mourut à l'âge de 82 ans en 1726.

On sait que l'une des plus célèbres assemblées huguenotes fut surprise au Creux-de-Veye le 14 septembre 1701, sur dénonciation du curé de Saint-Sauveur, Chazel : 42 personnes furent arrêtées, dont quatre hommes et une femme furent pendus, cinq envoyés aux galères, deux femmes emprisonnées à la Tour de Constance et quatorze à celle de Carcassonne. On retrouve parmi elles quatre femmes de la Combe, Anne Maléon tante et nièce, Isabeau Palix et Catherine Coste. Une Marie Vérilhac, épouse de Daniel Sauzet, « ménager » à la Combe toujours, fut arrêtée et emprisonnée à la Tour de Constance en 1737, et y mourut vers 1755-1758.⁽⁴⁾

Les plus « apparents » membres de la communauté protestante s'enfuirent en Suisse, et notamment le pasteur de Saint-Fortunat Gabriel de Romieu, qui devait mourir pasteur à Berne en 1694, et une « demoiselle de Beaulieu », dont le véritable nom était Marie de Burine de Tournays. Elle était veuve d'un M. de Chermaison ou Charmasson dès avant 1670, et était venue habiter avec lui après son mariage dans son « château » de Beaulieu, près du Plot, aux Ollières. Sa fille avait épousé un M. Charles de Montrond, et elle se fixa à Lausanne avec la famille de celui-ci. Ses biens durent passer à sa parente (sœur, cousine ou nièce) Jeanne de Burine de Tournays, laquelle eut pour fils Henry Descours, seigneur de Tournays (commune actuelle de Beauvène) et des Micheaux, capitaine d'infanterie demeurant à Marcols, juge général des quatre mandements des Boutières.⁽⁵⁾ Cet important personnage épousa le 10 janvier 1717 Marie-Antoinette de Marcha, descendante de Pierre Marcha, à qui on attribue généralement les « Commentaires du soldat du Vivarais » publiés en 1812 par M. de la Boissière, et qui relatent les guerres religieuses en Vivarais à l'époque de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Ces affaires familiales ne nous éloignent nullement de notre sujet : car la plus petite des deux cloches de l'église actuelle des Ollières porte dans la masse l'inscription « sit nomen domini benedictum 1736 », ainsi que celle de « henri descourts ecuyer d r pn j me marie ante descourts mne noble » (inscrit en mauvaise gravure très usée), au-dessus d'une ceinture de fleurs de lys. Il est donc très probable que le parrain de cette cloche ne fut autre que Henri Descours, seigneur de Tournays et des Micheaux, dont nous avons parlé, et la marraine son épouse Marie-Antoinette de Marcha, fille de Guillaume de Marcha, capitaine au régiment de Claude de Vocance⁽⁶⁾, seigneur de Pras près de Saint-Pierreville. Un acte du notaire Jacques Serre, de Pranles, concernant le transport des pierres, nous apporte un éclairage très intéressant sur les origines de l'église des Ollières :

« Le 11 janvier 1744 a été présent Alexandre Lyotard, perruquier, habitant du lieu de Pont Haut, aux Ollières, paroisse de Saint-Fortunat, lequel a reconnu avoir fait marché avec Pierre Teil et Jean-Pierre Galles, maîtres maçons du Cheylard ici présents, prixfaiseurs de l'église voûtée qui doit se construire aux Ollières proche le lieu de la Charrière sur l'endroit où on a déjà creusé les fondements, par acte du quatorzième novembre dernier reçu par nous dit notaire. De faire faire tous les charrois de la pierre nécessaire pour la bâtisse de ladite église dans l'endroit qui sera marqué et où la charrette pourra aller près de ladite église ensemble celui de la pierre de taille aussi nécessaire pour la porte ou les fenêtres qui y seront faites de même que les deux arcs qui y seront aussi faits, savoir un pour la séparation de la nef de ladite église dans le chœur et l'autre pour l'entrée de la chapelle qui doit être faite dans icelle pour M. Descours et celle pour le clocher de même que la bâtisse de la chapelle. Le présent marché fait par ledit Lyotard auxdits Teil et Galles moyennant la somme de quatre livres la toise pour toute ladite bâtisse tant plein que vide c'est-à-dire pour les portes et fenêtres la voûte ne seront payées que deux livres la toise le vide des deux articles ne sera point toisé lequel toisage sera fait par gens à ce connaissant convenus par les parties après les ouvrages finis. Seront tenus lesdits Teil et Galles de cueillir la pierre de la bâtisse ou celle apportée pour la mettre sur la charrette à le plus proche qui se pourra. Par ce lesdits Teil et Galles ont droit de prendre toute la pierre de l'ancienne chapelle appelée Saint-Antonin des Ollières qui a été interdite pour la bâtisse de ladite église sera permis au sieur Lyotard de la garder et en faire ce qu'il voudra ou de faire cueillir à ses dépens autant de pierre qu'il peut y en avoir. Déclarant lesdits Teil et Galles qu'il pourra y avoir de bâtisse en ladite église environ quatre-vingt dix toises pour les murailles et quarante pour les voûtes ce qui reviendrait à 280 livres devant tirer à conséquence audit Lyotard au cas où il en eut davantage ... savoir la toise des murailles quatre livres et pour la voûte deux livres Demeure que pour lesdits Teil et Galles au cas qu'il y en ait moins ne sera payée que la toise qui se trouvera...à compter du présent marché lesdits Teil et Galles ont promis payer audit Lyotard la somme de deux cent livres à la première réquisition et le restant ils promettent de lui payer après le susdit ouvrage parachevé à peine de dépense ainsi passé et pour ce faire les parties ont promis et juré fournir ou obliger leurs biens chacun en ce qui concerne...Fait et stipulé dans la maison du Pont Haut en présence de Louis Riou meunier au moulin de la Cornerie et de François Lacour habitant au lieu du Pont des Ollières paroisse de Saint-Fortunat soussignés avec le sieur Lyotard lesdits Teil et Galles ne le sachant faire de ce enquis et requis. »

Signatures : Liotard, Riou, Lacour, notaire recevant Serres. Collationné le 25 janvier 1744 pour 36 sols⁽⁷⁾.

Que comprendre de ce galimatias ? En premier lieu, que la petite cloche signalée ci-dessus est antérieure de huit ans à la construction de l'église. Elle fut sans doute donnée par la famille Descours, qui semble encore habiter à Marcols. Elie Reynier⁽⁸⁾ indique en effet que jusqu'en 1746 ou 1747, Beaulieu est occupé par Marc Meissonier de Châteauneuf, qui ne revint à Saint-Sauveur de Montagut qu'à cette date. Mais ailleurs, le même Elie Reynier fait état d'un acte de 1744 où Henri Descours, seigneur de Tournay, *au château de Beaulieu aux Ollières*, accense à Ilairé père et fils, d'Antraigues, un domaine qu'il a à Marcols. Par la suite, en 1760, Louis-Henri Descours, *chevalier de Beaulieu*, y habite. D'après la généalogie de la famille Descours publiée par M. de Gigord, ce Louis-Henri Descours, né le 11 septembre 1731, habitant aux Ollières à Beaulieu en 1763, serait encore célibataire à cette date et n'aurait pas eu d'héritiers. Il dut mourir avant 1789 car à cette date, c'est son frère cadet Jacques-François, qui porte le titre de *chevalier de Beaulieu*, et qui représente la famille à l'assemblée de la noblesse à Villeneuve-de-Berg. Un Joachim-François Descours, né en 1739, n'eut pas plus d'héritiers que ses aînés, et c'est sans doute pourquoi on trouve à nouveau en 1808 à Beaulieu un M. de Châteauneuf, l'une des filles de Henri Descours, Marie-Marguerite, née le 24 novembre 1724, ayant épousé vers 1750 Marc-Henry Meissonier de Châteauneuf, fils du précédent.

Cette petite cloche a pu être utilisée dans la chapelle qui fut jusqu'en 1744 l'unique lieu de culte des Ollières. Elle en serait dans ce cas le seul vestige. On remarque également dans l'acte que la famille Descours se ménage une chapelle, destinée sans doute à l'ensevelissement de ses défunts, comme par exemple les Lapize de Sallée, domiciliés aux Plantas, le firent à la même époque à Saint-Vincent-de-Durfort. Il est question au XIX^e siècle d'une autre chapelle, celle de la famille Canson: Pierre, puis Gabriel Canson étaient d'importants entrepreneurs olliérois, qui travaillèrent beaucoup pour les Etats de Vivarais, et qui, par exemple, en 1774, firent des réparations au pont de Dunière. On voit que l'ancienne chapelle était dédiée à Saint-Antonin : les Antonins étant des religieux consacrés surtout à la lutte contre le « mal des Ardents », au Moyen-Age, et reconvertis dans l'aide aux voyageurs après la disparition de cette maladie, il n'est pas impossible qu'il y ait eu un établissement de cette congrégation aux Ollières: il faut se souvenir que le pont sur l'Eyrieux est cité dès 1238, et que l'un des chemins reliant Chalencon à Privas utilisait ce pont. On a naturellement noté qu'il ne s'agissait que d'une chapelle : les Ollières et Saint-Fortunat n'ont qu'un seul curé en 1767. Il s'appelait Pierre Mahet, et il s'opposa à la séparation des deux paroisses⁽⁹⁾. On aura également noté que cette église de 1744 était voûtée, bien que le charroi des pierres soit visiblement difficile: il est question de les apporter le plus près possible du chantier, ce qui laisse penser que la « vieille route » qui passe encore par les Bruas, le quartier de l'Eglise, Praly, l'ancienne gare, n'était pas carrossable. On manquait au XVIII^e siècle de bois, et surtout de poutres et de planches, ce qui explique que toutes les constructions importantes aient reposé sur des voûtes. Ce qui est curieux, c'est que les nommés Teil et Galles, maîtres maçons, doivent effectuer le charroi, et payer en plus le perruquier Lyotard. Est-il propriétaire des pierres, et donc en particulier de celles de l'ancienne chapelle ? Les a-t-il achetées, pensant entreprendre lui-même la construction ? Le mystère ne peut être éclairci sur ce point.

Par contre, nous savons par ordre de qui l'église fut construite : le 14 novembre 1743, Henry Descours passa commande à Teil et à Galles d'une église voûtée en plein cintre, d'une longueur de 6 toises de la porte au chœur, plus 2 toises de longueur pour le chœur, de deux fois 6 pieds de large, et de 1 toise et demi de hauteur au plus haut de la voûte, à livrer dans un délai de 1 an pour 1.300 livres, une charge de vin et 2 saumées de seigle⁽¹⁰⁾. Cet édifice n'avait rien d'imposant : une toise valait environ 1m80, et l'église n'avait donc guère qu'une quinzaine de mètres de longueur, et 3 mètres de hauteur sous la clef de voûte. Le pied valant environ 30 cm, la largeur n'atteignait pas quatre mètres. On comprend les plaintes à venir sur l'exiguïté du bâtiment. La population de l'ensemble de l'annexe des Ollières étant à l'époque révolutionnaire de 1.214 personnes, dont 600 catholiques, il faut espérer que les fidèles n'étaient pas tous assidus ... Le cimetière, sur le cadastre dit « napoléonien », se trouve toujours au sommet de l'actuelle rue « de la Chapelle », et rien ne permet de penser qu'on se soit soucié de l'installer près de la nouvelle église. Or chacun sait que jadis, les cimetières entouraient les églises, et les suivaient dans leurs déplacements.

Celle-ci fut consacrée le 2 novembre 1745 par le curé de Saint-Fortunat Baptiste Allignol. Henry Descours fut son patron, « l'ayant fait bâtir lui-même »⁽¹¹⁾. Elle fut placée sous le vocable de Saint François Régis, qui venait d'être canonisé en 1737. Elle avait déjà un vicaire, Pierre Brun, que l'on retrouve jusqu'en 1749. Un certain Antoine Mounier, dès le 20 décembre 1749, était précepteur de la jeunesse. Puis, les vicaires se succédèrent, Augustin Clauzier (1749), Pierre Surrel, prêtre de Lachapelle-Grailhouse (1755), Ollier (1762), Jean-Barthélemy-Hilaire Rivier (1777), etc. Le 2 mai 1762, la communauté des Ollières, partie de Saint-Fortunat, décida de laisser à la disposition du vicaire le cimetière et « le local de l'ancienne église », preuve que celle-ci n'était pas entièrement détruite⁽¹²⁾.

NOTES :

⁽¹⁾ Elie Reynier, « Histoire de Privas », T.II, 2^e partie, p. 144.

⁽²⁾ Samuel Mours, « Le Velay et le Vivarais protestant », T. 2, p. 50-III et suiv. Réédition Dolmazon, le Cheylard, 2003.

⁽³⁾ A.N. TT 274, cité par S. Mours, *op.cit.*, T.2, p.78-III.

⁽⁴⁾ Samuel Mours, *op.cit.*, T.2, pp. 50-52.

⁽⁵⁾ Voir la généalogie de la famille Descours, dans R. De Gigord, « La noblesse de la sénéchaussée du Bas-Vivarais en 1789 », Laffitte Reprints, Marseille 1979.

⁽⁶⁾ Claude de Vocance, seigneur de la Tour, avait levé une milice pour combattre les Camisards du Vivarais, et fut assassiné par eux en 1709 dans le bois de Rauzet, près de Mézilhac.

⁽⁷⁾ A.D. de l'Ardèche, 2 E 4752 f°95.

⁽⁸⁾ A.D. de l'Ardèche, Fonds Elie Reynier, 8 J 29, d'après les registres du notaire Serres, de Pralles.

⁽⁹⁾ A.D. de l'Ardèche, Fonds Elie Reynier, *op.cit.*

⁽¹⁰⁾ A.D. de l'Ardèche, Fonds Elie Reynier, *op.cit.*

⁽¹¹⁾ A.D. de l'Ardèche, Fonds Elie Reynier, *op.cit.*

⁽¹²⁾ A.D. de l'Ardèche, Fonds Elie Reynier, *op.cit.*

III. Naissance d'une paroisse

La séparation des communautés civiles de Saint-Fortunat et des Ollières fut entérinée par les Etats de Vivarais le 30 octobre 1772, puis par les Etats de Languedoc le 20 novembre 1773. La première « mande » (feuille d'imposition) séparée fut celle de 1774. Le rôle essentiel dans le partage fut joué par Joseph Micha, notaire à Saint-Pierreville, syndic des habitants des « Oulières », et par ailleurs beau-frère du perruquier Lyotard. Au cours de leur délibération du 9 mars 1767, qui fut la vraie date de naissance de leur commune, les Olliérois se plaignirent d'être séparés de Saint-Fortunat par la Dunière, ce qui a nécessité la construction d'une église,

l'installation d'un prêtre desservant et d'un régent des petites écoles. Il y avait toutefois un consul « de la partie des Ollières », qui était Pierre Mouyon en 1767 et un Canson (sans doute Gabriel) en 1769 ⁽¹⁾.

La nouvelle communauté englobait tout le territoire de l'actuelle commune de Dunière, traversant même la rivière de ce nom pour s'avancer jusqu'au ravin de Riouvel. Il était clair que les habitants de Dunière, qui se trouvaient à cette époque surtout à La Traverse, (308 habitants en 1808), au Monteil (280 habitants à cette date), au Pont, à Mastenac, aussi bien les catholiques que les protestants, étaient attirés par le bourg tout proche de Saint-Fortunat, alors peuplé de 794 personnes. Il n'y avait pas de pont en permanence sur la Dunière, mais on passait par la « planche », ou encore à gué lorsque le pont avait été emporté. L'église de Saint-Fortunat, reconstruite au début du XVII^e siècle, avait été dépouillée par les camisards en 1709, mais non détruite. Pour les protestants, Saint-Fortunat était « place d'assemblée », sous l'autorité du pasteur Alexandre Vernet et de son adjoint Crumière, qui était né au Monteil et y habitait (2). La responsabilité du desservant catholique des Ollières s'arrêtait au rocher des Baux. Par contre, sa charge couvrait aussi les quartiers de Tartary, du Jardin (futur Bas-Pranles), des Sceauteaux, de la Chièze, du Soulier, de Veye, de Saint-Andéol, d'Escoulenc, tous hameaux qui appartenaient alors à la communauté de Pranles, et qui furent rattachés à la commune des Ollières le 1er janvier 1887. L'espace religieux catholique olliérois, à la fin du XVIII^e siècle, préfigurait déjà l'espace administratif d'aujourd'hui.

Le cahier de doléances de la communauté des Ollières est malheureusement perdu. Elie Reynier n'en donne qu'une analyse succincte, à partir du registre des délibérations du Tiers-Etat de la sénéchaussée d'Annonay, de laquelle relevaient les Ollières, alors que Pranles (et donc le Bas-Pranles) relevait de Villeneuve-de-Berg. On compte à l'époque aux Ollières 200 feux, soit entre 800 et 900 habitants, et les députés des Ollières à l'assemblée d'Annonay furent Canson et Saintenat. La séance eut lieu le 17 mars 1789, présidée par Barthélemy Genthial, avocat en Parlement, le juge de la baronnie de la Tourette, Pourret, étant occupé ailleurs. Nous ignorons le contenu des revendications.

La réorganisation qui suivit la mise en place de la Constitution Civile, votée le 12 juillet 1790, ne modifia nullement la situation locale du clergé catholique: les Ollières ne formèrent toujours qu'une vicairie de la paroisse de Saint-Fortunat. Le vicaire fut le sieur Simon-Etienne Ferrier, originaire de Vernoux, sous les ordres du curé de Saint-Fortunat Deleuze. Ferrier entra en fonctions le 17 novembre 1791, au traitement de 700 livres par an, en remplacement du sieur Pascal, nommé à la cure de Cruas. Ferrier était sans doute un homme jeune, puisqu'il ne justifiait en fait d'ancienneté que de quatre années de vicariat. Le Directoire du district du Coiron lui versa 83 livres 13 sols 11 deniers pour la fin de 1791, mais ne lui alloua pour 1792 que 200 livres d'acompte, « attendu que ledit sieur Ferrier ne justifie point avoir prêté le serment prévu par la loi du 16 décembre 1790 », c'est-à-dire le serment de fidélité à la Constitution qui devait provoquer tant de débats et de combats. Le curé Deleuze lui renouvela sa confiance le 12 novembre 1792. On ignore si les deux ecclésiastiques prêtèrent ou non le fameux serment, et ceux qui le suivirent, car il y en eut plusieurs. On sait seulement que Ferrier cessa ses fonctions publiques le 20 pluviôse 1793 (sic) ⁽³⁾ et qu'il avait payé ses impositions « jusqu'à ladite année » ⁽⁴⁾.

La commune des Ollières, dont le maire en 1792 était un nommé Lafaurie et l'agent communal cette année-là un Canson, n'était pas du tout anticléricale. A la demande du vicaire général de Glo de Besses, elle fit faire par Jacques Lagardette, curé de Saint-Sauveur, un état des réparations à faire dans l'église: c'est ainsi qu'on apprend qu'il n'y avait pas de chaire, ni de croix de procession, que la table de communion et « une vitre de la fenêtre du chœur » devaient être réparées, que la lampe était « indécente » (?), que l'ostensoir n'avait pas de pied, que l'encensoir était en terre ainsi que sa navette, qu'on manquait de vêtements sacerdotaux et même d'un rideau pour le tabernacle, et qu'il n'y avait qu'un seul tableau, qui avait besoin d'être dégrasé « si toutefois il en était susceptible de par sa vétusté », etc. Surtout, il faut une sacristie pourvue d'une crédence, « celle qui sert en ce moment n'étant pas faite pour le service divin ». Le curé Lagardette et le procureur de la commune Terrasse ajoutent que « la sacristie ne sera pas bien coûteuse, les matériaux se trouvant presque tous sur les lieux... », ce qui laisse évidemment perplexe.

Le 19 avril 1792, c'est le juge de paix du canton de Saint-Fortunat, auquel étaient rattachés les Ollières, Jean-Antoine Milhot, qui sur ordre du directoire du département, fit un nouveau rapport. Il y avait une chaire, mais pas d'escabeau pour y monter; la table de communion et la vitre n'étaient pas réparées. Le « galandage en planches qui sépare la cour de la sacristie » (?) était à réparer, et on manquait toujours de vêtements sacerdotaux. Quant au tableau, il devait être vraiment irrécupérable, car Milhot recommanda d'utiliser le cadre existant en le dorant et en y plaçant deux rideaux... On aimerait bien savoir ce que représentait ce tableau, et surtout quel fut le degré d'application de ces recommandations. Milhot nota que « les Ollières étant annexe de Saint-Fortunat, il n'y a pas de presbytère. » Le desservant logeait-il à Saint-Fortunat, ou dans une maison louée ?

Après la Révolution, la commune des Ollières comptait le 15 Frimaire An IX (6 décembre 1800) 668 habitants, dont 234 demeuraient au chef-lieu, 37 à la Pimpie, 24 à la Breure, 18 à la Viallerie, 21 à Teynac. Le Concordat de 1801 stipula que les paroisses devaient désormais correspondre aux communes. Les commissaires chargés de la répartition passèrent donc dans le pays dès le 18 Thermidor An X. Stupeur et colère dans l'actuelle commune de Dunière ! Le 10 Floréal An XII (1er mai 1804), une pétition de la Traverse, Mastenac, le Pont de Dunière, appuyée le 22 Fructidor An XII par le conseil municipal de Saint-Fortunat réclama avec vigueur le maintien de ces hameaux dans la paroisse de Saint-Fortunat. « *Ce n'est que depuis environ 40 ans que, y ayant été construit une chapelle, la seule église qui existe actuellement et qui peut au plus contenir 70 personnes, les Ollières furent considérées comme annexe de Saint-Fortunat et il y fut établi un vicaire exerçant son ministère sous l'autorité et la direction du curé de l'église-mère. D'après ce nouvel ordre de choses, le signe de séparation de Saint-Fortunat avec les Ollières fut fixé au rocher des Baux, à une égale distance de l'un et de l'autre endroit, et cette limite qui a existé jusqu'à présent fit laisser à Saint-Fortunat les hameaux de Mastenac, la Traverse et le Pont de Dunière, qui ont toujours fait partie de la paroisse... Les Ollières ne peuvent que construire une église ou agrandir la chapelle, acquérir un presbytère avec un jardin. Tout cela existe à Saint-Fortunat, et nous y avons contribué. Il n'y a qu'un prêtre aux Ollières, deux à Saint-Fortunat, et cette réunion aux Ollières n'est due qu'à l'intrigue de certains...* » Le 28 Ventôse An XII (25 mars 1804), les habitants des hameaux concernés exposèrent que cela pouvait éloigner les gens de la pratique religieuse, et que en cas de funérailles, cela faisait perdre une journée de travail entière. Le maire de Saint-Fortunat, Sonier La Boissière, envoya en vain le 21 Messidor An XIII (10 juillet 1804) un mémoire véhément au préfet, et à l'évêque de Mende, de qui dépendait désormais le diocèse de Viviers. La réunion à l'annexe des Ollières dut se prolonger encore quelques années.

Le desservant des Ollières, à l'époque, un nommé Colomb, défendit le 25 mars 1804 auprès du préfet l'intégralité de sa paroisse, sans beaucoup insister toutefois sur le cas de Dunière et environs; il exposa à cette occasion qu'au Bas-Pranles, il y avait 305 habitants, dont 209 protestants et 95 catholiques. Le maire des Ollières, Canson, adressa le 10 Vendémiaire An XIII (2 octobre 1804) au préfet une pétition des habitants des Salins et de la Théoulière, qui voulaient être détachés de la paroisse de Saint-Michel-de-Chabrillanoux pour être réunis à celle des Ollières. Il semble qu'ils obtinrent alors satisfaction, tout comme les gens de Dunière et

autres lieux, qui furent réunis à la paroisse de Saint-Fortunat à une date que nous ignorons, mais en tous cas avant le 23 janvier 1808. Un tableau dressé à cette date indique en effet que la paroisse des Ollières ne compte que la commune, plus le Bas-Pranles, la Chièze, les Sceauteaux, Escoulen etc. Mais Terrasse, maire en 1808, parlait des « manigances » de Saint-Fortunat, qui voulait « détruire » les Ollières, en lui arrachant non seulement Dunière, mais encore le Bas-Pranles et les Salins.

Colomb ne dut pas demeurer longtemps aux Ollières, car dès le 12 Brumaire An XIV (3 novembre 1805), le conseil municipal des Ollières plaide en faveur d'un nommé Champanhet, vicaire, « prêtre de secours », qui aurait dû recevoir 300 francs par an, et à qui l'Etat devait 551 francs 65 centimes. Ce prêtre était encore aux Ollières ou au moins à Saint-Fortunat quand, enfin, le 5 juillet 1808, l'église des Ollières fut érigée en « succursale », c'est-à-dire en paroisse de plein exercice, dans ses limites actuelles. Champanhet ne se retira que le 20 janvier 1811 à Vals, dans sa famille, à plus de 80 ans. On ne sait si, à cet âge, il continuait à célébrer le culte aux Ollières⁽⁵⁾.

Dès le 10 juillet 1808, le conseil municipal, que dirigeait alors Jean-Antoine Terrasse, se préoccupa de trouver 100 francs par an d'indemnité de logement pour le desservant de la paroisse des Ollières, plus 4 francs de droit de levure pour le percepteur. On dut avoir recours à une souscription, qui rassembla 69 familles, dont 2 extérieures à la commune (voir annexe I). Les plus généreux furent M. de Châteaueux à Beaulieu (voir ci-dessus), Jean-François Terrasse, à la Breure, Gabriel Canson, à la Faurie, un autre Jean-François Terrasse, à la Faurie encore et donc non loin de l'église, Jacques Antoine Lacour, au Pont des Ollières, Antoine Riou, à la Cornerie, Jallat et Boursarie, à la Chièze.

On ignore à quelle date exacte l'enseignement primaire fut rétabli aux Ollières. Le 12 février 1807, le temple des Ollières fut compris dans la liste de ceux qui devaient être rebâties. Mais pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, la population, tant catholique que protestante, augmenta d'environ 100 personnes tous les 10 ans : 921 habitants en 1801, 1.467 en 1851. Si on se souvient des dimensions de l'église, on voit tout de suite où allaient se situer les problèmes de la paroisse...

NOTES.

⁽¹⁾ A.D de l'Ardèche, C 1519.

⁽²⁾ A.D. de l'Ardèche, Fonds Elie Reynier, 8 J 4.

⁽³⁾ Samuel Mours, *op.cit.* T. II, p. 82-III.

⁽⁴⁾ Il doit s'agir du 20 Pluviôse An II (8 février 1794), car l'année 1793 s'arrêtant le 10 Nivôse ne connut jamais de mois de Pluviôse...

⁽⁵⁾ A.D. de l'Ardèche, L 1355.

IV. La paroisse des Ollières au XIX^e siècle : comment agrandir l'église ?

1°) Les institutions

L'Eglise d'Ancien Régime était un corps indépendant de l'Etat, en dehors de la nomination des évêques, qui devait être approuvée par le pape et par le roi. La Révolution avait fait du clergé un corps administratif comme les autres, soumis à la nomination de l'Etat et du préfet. Le Concordat de 1801 n'avait pas fondamentalement changé cet état de choses : curés et évêques étaient payés par l'Etat. Le traitement des desservants n'est pas très élevé : de 750 à 1.000 francs par an selon l'âge, en 1827. Le Pape et le Premier Consul nommaient les évêques, les évêques nommaient les curés.

Quand aux biens matériels, ils furent rendus à l'Eglise quand ils n'avaient pas été aliénés (décret du 7 messidor An XI). Ce fut le cas pour l'église et le cimetière des Ollières. Mais la propriété des biens matériels nécessaires au culte fut donnée par Bonaparte aux fabriques, créées par la loi du 18 Germinal An X. Les évêques étaient chargés de nommer trois fabriciens, et les préfets en nommaient deux. Le curé et le maire en étaient membres de droit. Chaque cure était une personne civile, pouvant posséder des biens, recevoir des dons, etc., et le rôle de la fabrique était de les administrer. Le curé ne possédait que l'usufruit de ces biens.

Le conseil de fabrique était composé de cinq membres dans les paroisses de moins de 5.000 habitants. Ce conseil devait être renouvelé partiellement tous les 3 ans. Le président et le secrétaire-trésorier devaient être réélus le dimanche de Quasimodo de chaque année. Trois membres, appelés marguilliers, assistaient le curé, et formaient le bureau, qui préparait les décisions et les faisait appliquer. La commune doit pourvoir aux grosses réparations, suppléer aux revenus s'ils sont insuffisants, et c'est pourquoi le conseil de fabrique doit présenter son budget au conseil municipal pour approbation. En cas de nécessité, la commune peut recevoir un « secours » de l'Etat. Le budget de la fabrique doit également être approuvé par l'évêque avant d'être exécuté.

La Restauration fit du catholicisme la religion de l'Etat, mais maintint la liberté des cultes. Les pasteurs étaient aussi payés par l'Etat. Chez les protestants, le consistoire était un peu l'équivalent de la fabrique, avec toutefois une différence considérable: il nommait les pasteurs et pouvait les destituer. Cela explique que les curés catholiques aient souvent considéré les fabriques avec beaucoup de suspicion, et aient souvent cherché à réduire leurs pouvoirs.

Le préfet Caffarelli nomma le citoyen Gabriel Canson maire des Ollières le 7 pluviôse An VIII. Il habitait à la Faurie, et c'était le plus gros propriétaire foncier du pays d'après le cadastre de 1812. Il fut remplacé par Terrasse-Delubac, qui démissionna le 3 avril 1821. Canson refusa de reprendre ses fonctions ; Jean-Antoine Fougeirol fut nommé, mais démissionna dès le 22 février 1822. Le notaire Frédéric Masclary fut alors nommé jusqu'en 1842, date à laquelle il fut remplacé par le moulinier Julien-Antoine Dignonnet, décédé en 1851. Masclary reprit la mairie, remplacé en 1868 par Auguste Fougeirol. En 1870, à la chute de l'Empire, une délégation spéciale fut nommée, dirigée par Edouard Fougeirol, brièvement suspendu en 1877 avec tout le Conseil Municipal à cause de son hostilité au gouvernement, qui était celui de l'« ordre moral », dirigé par le duc de Broglie et mis en place par le maréchal Mac-Mahon. Les élections du 14 octobre 1877 ayant ramené à la Chambre une majorité républicaine, de Broglie dut démissionner, et Edouard Fougeirol garda sa mairie. Réélu maire en 1881 puis en 1884, il devint conseiller général en 1877 à la place de son père, puis député en 1883. Il est remarquable que jusqu'en 1868, les maires des Ollières aient été semble-t-il catholiques, comme une courte majorité des habitants. C'est l'annexion du Bas-Pranles, le 1er janvier 1887, qui donna la majorité aux protestants dans la commune. La politique des maires successifs ne semble pas avoir été inspirée par des considérations essentiellement religieuses, et les Fougeirol père et fils semblent bien avoir été des partisans déclarés de la reconstruction de l'église et de l'installation du nouveau cimetière.

2°) Croissance du nombre des fidèles.

La population totale de la commune des Ollières, de 1801 à 1851, a augmenté de 50%. Mais la paroisse ne correspondait pas à la commune, et il est intéressant de chercher à connaître quel fut, dans le même temps, l'augmentation du nombre des catholiques fréquentant l'église construite au milieu du XVIII^e siècle.

Le recensement de 1851, dont la liste nominative se trouve aux Archives de l'Ardèche⁽¹⁾ nous permet d'avoir une idée précise de la situation des deux cultes dans la commune à cette époque, dans les différents lieux-dits, car les religions des individus sont indiquées :

Nom du quartier	Catholiques	Protestants	Total
Chef-lieu	108	62	170
La Faurie	36	30	66
La Chareyre (Quartier de l'Eglise)	86		86
Le Plot	63	17	80
La Pimpie	43	14	57
La Breure	17	23	40
La Viallerie	5	15	20
Autres écarts	141	107	248
Total	499	268	767

Il est probablement utile de rappeler que les totaux ici indiqués ne concernent que la partie de la commune des Ollières faisant partie de la paroisse des Ollières. La population totale de la commune était de 1.467 personnes, ce qui en plaçait 693 dans l'actuelle commune de Dunière. Sur le territoire de celle-ci, 330 étaient de confession protestante, et donc 363 de confession catholique. Les plus grosses agglomérations étaient celles de la Traverse (147 habitants, dont 80 protestants), Mastenac (36, dont 10 protestants), les Riailles (38 dont 10 protestants), l'ancien pont (59 dont 8 protestants), le Monteil (43 dont 41 protestants). Il est clair que chaque culte avait ses « forteresses » (la Chareyre pour les catholiques, le Monteil pour les protestants), mais que en dehors de ces hameaux, le mélange des populations était grand.

Or, le 15 Frimaire An IX, la population de la seule partie des Ollières était estimée à 668 habitants. Le chef-lieu, incluant sans doute la Faurie et la Chareyre, était estimé à 234 habitants (325 en 1851), la Breure était passée de 24 à 40, tandis que le Monteil, la Traverse, les Riailles, restaient stables. Le 5 décembre 1808, le maire des Ollières Terrasse estime qu'il se trouve 96 catholiques et 209 protestants dans la partie de la paroisse des Ollières appartenant à la commune de Pranles. Mais comme il estime en même temps la population de la Traverse à 309 personnes dont 124 catholiques et 185 protestants, et celle du Monteil à 133 catholiques et 147 protestants, on ne peut que demeurer perplexe devant les limites qu'il attribue aux différents hameaux, et qui ne sont effectivement délimitées par aucun texte ⁽²⁾. On a toutefois l'impression (mais ce n'est qu'une impression qui demanderait à être vérifiée) que la forte augmentation de la population de la commune dans la première moitié du XIX^e siècle est surtout due à une croissance de la population éparsée, notamment dans l'actuelle commune de Dunière. Autant dire que le nombre des fidèles, à l'église de la Chareyre, n'a pas augmenté aussi vite que celui de l'ensemble de la population. Heureusement...

Quand aux protestants, le consistoire de la Voulte, dont l'une des sections était aux Ollières, demanda le 17 septembre 1818 la construction d'un temple à la Pimpie, qui était alors au milieu de la commune ⁽³⁾ et avait l'avantage de pouvoir desservir aussi Saint-Vincent-de-Durfort. Mais ce n'était pas l'avis du pasteur Alexandre Crumière, qui demanda le 19 juin 1819 la construction de deux temples, l'un à Dunière et l'autre au Jardin, commune de Pranles. En dépit de l'appui du maire Masclary et du pasteur Meyer, de la Voulte, cette solution ne fut pas retenue. Seul le temple du Bas-Pranles fut construit, et inauguré le 23 novembre 1828. Les Ollières devinrent en 1852 le siège d'un nouveau consistoire.

3°) L'agrandissement de l'église et ses insuffisances

On a vu que l'église comportait une chapelle pour la famille Descours dès sa construction. Dès 1808, le « château » de Beaulieu était occupé par un Châteauvieux ; mais en 1851, il était habité par un nommé Juston, protestant, dont seul le domestique était catholique. L'autre chapelle, celle de la famille Canson, fut construite grâce à une autorisation de Mgr Morel de Mons, le 11 septembre 1776 : Florent-Hyacinthe Canson est trésorier du conseil de fabrique en 1810, date à laquelle il demande l'autorisation d'installer un moulin à soie proche du pont des Ollières ; il est président de ce conseil de 1824 à 1843, mais il meurt en 1848, ne laissant que sa veuve Rose Terrasse et la fille de celle-ci, Eulalie Terrasse. La question la plus cruciale semblait être celle du cimetière. L'article 15 du décret du 23 Prairial An XII prévoyait que, dans les communes où cohabitaient différentes confessions, chacune devait se partager le lieu d'inhumation en proportion de l'importance de ses fidèles. Le préfet de l'Ardèche rappela cette obligation le 27 mars 1819 au maire, qui était encore Terrasse-Delubac. Il répondit le 12 avril que « le cimetière étant trop petit pour les catholiques, il ne pouvait être partagé », et il proposa d'acquérir un autre terrain. Le préfet accepta, mais le conseil municipal « ayant pris l'avis de nombre de protestants les plus marquants de la commune même celui du pasteur de cette église, déclara qu'il n'y a pas lieu à leur procurer un cimetière attendu que se trouvant disséminés dans la commune ils auraient trop de chemin à faire pour inhumer leurs morts et qu'ils préféreraient leur donner une sépulture chacun dans celui qu'ils ont établi dans leur propriété » ⁽⁴⁾. Mais l'affaire est relancée par le maire Masclary et le desservant Marie-Etienne Hilaire en septembre 1825, qui demandent au préfet l'autorisation de créer une imposition pour l'achat d'un terrain destiné à un nouveau cimetière ⁽⁵⁾. Mais le 23 juillet 1830, le curé Hilaire a changé d'avis. Il explique alors que le cimetière est assez grand, et qu'il peut rester où il est : probablement, un cimetière protestant s'est établi autour du nouveau temple, et le problème est provisoirement résolu.

La fabrique était bien incapable d'agir, étant donné la modicité de son budget. Voici celui de l'année 1834 :

Recettes :

Solde du budget précédent :	186,75 f.
Produit de la location des bancs :	132,00 f.
Produit de la location des chaises :	30,00 f.
Produit des places au chœur :	16,50 f.
Produit des inhumations :	10,00 f.
Produit du tronc :	26,00 f.
Total :	401,25 f.

Dépenses :

Pain et vin :	20,00 f.
Cierge pascal :	5,00 f.
Encens :	2,00 f.
Saintes huiles :	1,50 f.
Luminaire (bougies) :	35,00 f.

Cierges manquants :	30,00 f.
Blanchissage et rapiécage :	25,00 f.
Sonnerie des cloches :	45,00 f.
Charbon :	2,00 f.
Dépenses imprévues :	25,00 f.
Pour M. Hilaire, ancien curé ⁽⁶⁾ :	273,85 f.
Achat d'une chasuble :	250,00 f.
Achat d'une étole :	60,00 f.
Total :	774,35 f.

Le déficit pour 1834 était donc de 373f.10. Il était certain que des ressources aussi faibles, et consistant essentiellement dans la location de bancs et de chaises, étaient à peine suffisantes pour faire face aux dépenses courantes. En fait, les desservants devaient souvent faire appel à leurs propres ressources, d'autant que de nombreux fidèles « oubliaient » de payer leurs bancs ou chaises ⁽⁷⁾. Le 3 janvier 1836, le président Canson décida que les annuités seraient exigibles en début d'année ; mais en dépit de débits successifs, le trésorier Lacour-Grandpré se trouvait « en avance » de 229f.05, mais ne pouvant justifier que de 117 f.05 ... Généreusement, il fit don du surplus à la fabrique. Le 26 juin 1833, l'ancien curé Hilaire écrivit à l'évêque pour lui exposer que la fabrique se trouvait débitrice à son égard de 273f.85 du fait de ses avances. A son départ pour Le Crestet, près de Lamastre, où il avait été nommé, il partit avec 92f.65 pour les pauvres, 6f. pour l'ornement de la Vierge, et un billet de 150f. remis par Jean-François Terrasse pour l'ornement de la sacristie. Le digne ecclésiastique en était encore de sa poche ... Seulement, ni la sacristie, ni la Sainte Vierge, ni surtout le Bureau des Pauvres de la commune n'y retrouvaient leur compte. La fabrique dut rembourser le curé Hilaire, qui remboursa lui-même les créanciers, et dut se justifier. La Sainte Vierge seule semble avoir compris d'elle-même les raisons du saint homme. Il est évident qu'une institution aussi faible et aussi légèrement gérée ne pouvait pas entreprendre grand chose. Effectivement, dès le 17 décembre 1830, le préfet signala que « le toit menaçait ruine » ⁽⁸⁾. Pour se procurer des fonds sans doute, le 3 mars 1833, le conseil de fabrique décida de placer douze nouveaux bancs dans la nef, de 1,38 mètres de long, 73 centimètres de large et 1,56 mètres de haut, « le tout formant un seul ensemble en beau bois de noyer, l'accouder de l'un formant le dossier de l'autre ». Quand on connaît la taille de l'église, on imagine l'effet produit ... Le confessionnal était relégué dans la chapelle de Beaulieu, qui perdait ses bancs, et les fonts baptismaux remplaçaient le confessionnal près de l'entrée. Ces bancs furent construits par les menuisiers Pochelon et Duguet après adjudication, et vendus aux enchères : chacun pouvait enchérir, et le mieux-disant l'emportait au bout de l'extinction de 3 bougies d'une minute. Chacun pouvait à ses frais faire poser un « siège à un pied tournant » (?) et un « agenouilloir », lesquels ne seraient pas pris en compte en cas de revente du banc. La fabrique demandait bien entendu une rente annuelle, et se réservait le droit de faire poser une chaise à côté du banc, « à l'usage de celui qui voudrait en payer la ferme ». Certains bancs atteignirent 72 francs, pour une mise à prix de 6 francs. Ce fut un nommé Régis Portes qui alla jusqu'à ce prix, et comme il ne savait pas signer, ce fut son frère qui le fit à sa place.

Le 5 janvier 1834, sans doute fort de ce pactole, le président Canson « saisit cette occasion pour lui exposer (au conseil) que la population de la paroisse augmentant considérablement, il était d'une nécessité absolue de faire agrandir l'église ; que la dépense que pourrait faire la fabrique pour cette augmentation serait bientôt couverte par le produit de la vente et revenu annuel que l'on placerait dans l'église ». Le conseil décida : « Il sera établi deux chapelles à notre église, l'une au midi du chœur et dans la propriété de Jean Bourjas et joignant la chapelle dite de Beaulieu ; la seconde au nord du chœur et dans la propriété du sieur Chazot, et joignant la chapelle de M. Canson. Les murs du levant des deux chapelles seront enlevés pour ne former qu'une seule chapelle, les voûtes seront démolies et reconstruites, les autels replacés dans les nouvelles ». M. Canson conserva le droit d'avoir son banc adossé dans la nouvelle chapelle, et demeura chargé de faire acquitter la fondation attachée à sa chapelle ⁽⁹⁾. L'adjudication des travaux eut lieu le mardi 8 avril 1834. Le conseil se chargea de fournir la chaux et les autres matériaux, et de les faire transporter à moins de 20 mètres du chantier. L'entrepreneur avait à sa charge la pierre de taille, tous les bois et notamment ceux des échafaudages. La dépense prévue était de 791 francs, plus 510 fournis par le conseil municipal. Les deux chapelles agrandies furent consacrées l'une à la Vierge, et l'autre à Saint Régis, toujours « patron » de la paroisse. Mais ce ne fut que le 25 mars 1842 que la commune reçut 600f. pour faire agrandir l'église, et 200f. le 6 juin. On se demande qui, en dehors de paroissiens aisés, a pu faire l'avance.

En effet dans les années qui suivirent, la fabrique dut continuer à se battre pour récupérer l'argent des legs qui lui avaient été faits, notamment par Pierre Terrasse, de La Chièze, le 25 août 1831 : il s'agissait d'une somme de 200 f., représentée par une rente annuelle de 10 f. plus 600 f. pour faire dire des messes sous forme d'une rente annuelle de 30f. jusqu'à extinction du capital. Ces paiements devaient commencer à la mort de son épouse: Pierre Terrasse décéda le 1er septembre 1831, et sa veuve le 14 janvier 1837. Les héritiers se plaignirent d'être réduits à la misère, ce qui suffit à ralentir les autorisations officielles, en dépit des efforts du curé Chambouleyron ou du maire Masclary, et même de ceux du maire de Pranles Robert, qui déclara le 23 février 1845 que les héritiers Terrasse, tous habitants de Pranles étaient « tous assez aisés ». En 1853, la mairie des Ollières dut encore fournir un extrait de la délibération par laquelle elle acceptait le legs... Le curé Chambouleyron céda la place au curé Etienne Théodore Molin avant le 29 octobre 1843, alors que le pasteur Galtier venait de faire « achever » les travaux du temple, pourtant inauguré dès 1828. C'est probablement vers cette date de 1843 que s'installèrent les religieuses, puisqu'on constate le 29 octobre que le banc qu'on leur réserve à l'église n'est pas utilisé, « parce que les dames religieuses chargées de l'instruction des filles ont préféré se servir de chaises pour mieux surveiller leurs élèves, qu'elles réunissent pour leurs offices du côté de l'Evangile ». C'est le 23 novembre 1834 que la demoiselle Chalamel fit un legs de 1.000 f. à la commune pour l'instruction des jeunes filles. Cette somme fut acceptée par le conseil municipal le 24 novembre 1842, et placée en rentes sur l'Etat pour assurer l'entretien de l'école et de ses enseignantes.

Toujours à la recherche d'argent, on décide de vendre le banc de la fabrique, chacun des fabriciens ayant le sien propre, puis celui des institutrices. Le 7 janvier 1844, on commande une « crédence dans la sacristie ... devant et côté en bois de noyer, le reste en bois de châtaignier, sauf les montants en noyer. L'emploi des clous est prohibé, à moins que le travail ne le commande autrement... » Las, le 20 décembre 1845, le maire Digonnet ne peut que constater l'état de l'église : « Le chœur a besoin d'être réparé et l'autel d'être remplacé. Elle a été agrandie, mais elle est encore insuffisante pour accueillir la population. Il faudrait ajouter encore deux chapelles, faire un prolongement du côté de la porte, pour environ 1.500 francs de dépense. Il n'y a point de presbytère, et le desservant reçoit de la commune, chaque année une indemnité de logement de 130 francs. La commune envisage d'acheter une maison pour 3.500 francs, mais il faudra encore prévoir 3.000 francs de réparations... Il y a 2.000 francs de souscription volontaire pour parvenir à cette dépense. La commune n'a pas de ressources suffisantes, et ses dépenses vont être augmentées par l'imposition qu'elle a votée pour s'affranchir

du droit de péage pour le pont à construire sur l'Eyrieux... »⁽¹⁰⁾. Aussi, la fabrique vend des bancs tant qu'elle peut : en 1845, puis encore en 1846. Elle décide de taxer les sonneries de cloches (voir annexe II) ; elle réclame la construction d'un presbytère, « attendu la difficulté qu'il y a dans la localité à se procurer un logement convenable pour le desservant, qu'on peut même dire qu'il y a impossibilité... » Elle n'a bien sûr aucune ressource, et vote ses budgets en déficit.

Le 2 novembre 1846, Mgr Hippolyte Guibert, évêque de Viviers depuis 1842 et futur archevêque de Paris, vient aux Ollières. Depuis le début de son épiscopat, il parcourt ainsi son diocèse. Sa visite fut probablement la première d'un évêque dans la paroisse. Il est jeune, dynamique, ardent. Ce qu'il voit, ce qu'il reverra encore en 1855, lui inspire un procès-verbal sans appel :

« *Considérant que l'église paroissiale des Ollières n'est pas assez spacieuse, eu égard au chiffre de la population catholique ; qu'un certain nombre de fidèles sont obligés de se tenir en dehors pendant la célébration des offices, et par suite, exposés à ne pas satisfaire parfaitement au précepte de l'audition de la messe les dimanches et fêtes d'obligation...*

Considérant dans cette vue que l'église des Ollières est encombrée de bancs ; que cet encombrement a, entre autres inconvénients, celui d'occuper inutilement beaucoup d'espace : que si ces bancs étaient remplacés par des chaises, beaucoup plus de personnes pourraient pénétrer dans l'enceinte intérieure de l'église ; considérant ainsi que la sortie des bancs est un moyen propre à donner provisoirement jusqu'à un certain point satisfaction au grave besoin que nous avons signalé plus haut,

Considérant que cette mesure est jugée utile par le conseil de fabrique et conforme aux vœux de la population, avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er} : les bancs existant dans l'église paroissiale en seront sortis et remplacés par des chaises... »

Ainsi disparut la principale ressource de la fabrique des Ollières. Le curé François-Régis Tourasse, né à Saint-Michel-de-Chabrillanoux, et qui remplaça le curé Molin le 9 mai 1847, se trouvait devant une situation difficile : comment loger ses paroissiens dans une église trop petite, avec un conseil de fabrique et une municipalité, celle du moulinier Digonnet, pleins de bonne volonté, mais sans ressources ?

L'ancien président du conseil de fabrique, M. Canson, disparut au début de 1848, en même temps que la Monarchie de Juillet. Il fallait vraiment changer d'époque...

NOTES.

⁽¹⁾ A.D. de l'Ardèche, Archives communales des Ollières, E dépôt 131, F2.

⁽²⁾ A.D. de l'Ardèche, V 28.

⁽³⁾ Samuel Mours, « Le Vivarais et le Velay protestants », Edition Dolmazon, le Cheylard, 2003, T. 2, p. III.-51.

⁽⁴⁾ A.D. de l'Ardèche, Archives communales des Ollières, E dépôt 131, D 3.

⁽⁵⁾ A.D. de l'Ardèche, V 223.

⁽⁶⁾ Voir plus loin.

⁽⁷⁾ Ces renseignements, ainsi que ceux qui suivent, sont tirés des Archives paroissiales des Ollières, déposées à la cure de Saint-Sauveur-de-Montagut.

⁽⁸⁾ A.D. de l'Ardèche, Archives communales des Ollières, E dépôt 131, M 2. Sous l'Ancien Régime, les familles fondatrices d'une chapelle lui attachaient des revenus, généralement provenant d'un fermage ou d'un loyer. Cet argent permettait d'entretenir la chapelle, d'y célébrer des messes, y compris après la disparition des fondateurs. D'où les problèmes soulevés à la Révolution lorsque l'Etat voulut vendre comme « biens d'Eglise » des terres ou des revenus attachés à une fondation, les héritiers des fondateurs réclamant alors leurs biens, puisque la volonté de leurs aïeux n'était plus respectée. A.D. de l'Ardèche, V 107. Le pont suspendu sur l'Eyrieux ne sera en fait construit qu'en 1857. Jusque là, le passage de la rivière se faisait par une rampe un peu en aval du pont actuel. Elle atteignait une arcade appuyée sur un rocher au milieu du cours, et de là, un pont en planches permettait d'atteindre l'autre rive. Mais cette rampe était souvent emportée par les eaux, et le passage des charrettes n'était jamais garanti.

V. La paroisse des Ollières au XIX^e siècle : comment reconstruire l'église ?

1^o) Au temps de Napoléon III (1852-1870)

La fabrique des Ollières dut d'abord écarter de nouvelles prétentions de Saint-Fortunat : cette paroisse ayant décidé en 1847 de reconstruire son église, et soulignant à juste titre que de nombreux Olliérois (ceux de Dunière) faisaient partie de ses fidèles, elle demanda à la fabrique et à la commune olliéroises de contribuer à hauteur de 3.000 francs, pour un projet évalué aux alentours de 22.000. Toutes deux repoussèrent la demande, arguant qu'elles n'avaient rien donné pour la construction du temple et du cimetière du Bas-Pranles, qui étaient pourtant utilisés par les réformés des Ollières, et qui se trouvaient sur le territoire de la paroisse catholique des Ollières. Les Fortunéens en furent ulcérés, mais on avait l'habitude ... Leur église fut elle aussi reconstruite, mais seulement à partir de 1879, sous l'impulsion de la municipalité catholique de Virgile Chareyre.

Aux Ollières, le notaire Masclary ayant repris sa place à la mairie après le décès du moulinier Digonnet, M. Lacour-Grandpré prit la présidence du conseil de fabrique le 3 avril 1853. Savenier, trésorier, dut menacer de saisir les bancs des propriétaires qui n'auraient pas payé la rente annuelle, et interdire d'amener des chaises ou des petits bancs de l'extérieur. La commune, de son côté, acheta pour 3.200 francs la maison de Jacques Pochelon le 16 mars 1855, devant M^o Masclary, maire et notaire. La commune dut s'imposer pour effectuer cet achat, et payer 80 f. d'intérêts par an, retenu sur l'indemnité de logement du desservant. En attendant, en effet, les réparations nécessaires ne pouvaient être faites, et le prêtre devait encore loger ailleurs⁽¹⁾. Le curé Tourasse acheta à ses frais, le 30 juillet 1858 une terre plantée de mûriers à la Faurie confrontant au levant le presbytère et au nord l'ancienne route⁽²⁾ à Jean-François-Régis Duclos-Chabanel, pour 150 f. Il semble que la fabrique ne pouvait toujours pas disposer du legs de Pierre Terrasse le 6 décembre 1857, puisqu'elle adresse encore à cette date une supplique au Ministre des Cultes pour pouvoir en disposer.

Cependant, la volonté épiscopale ne faiblissait pas. Mgr. Guibert avait quitté le diocèse, remplacé par Mgr. Delcussy. Le nouvel évêque accepta que les bancs demeurent en place jusqu'à la fin des locations en cours, terme qui arriva le 1er janvier 1857. La fabrique fixa alors le prix de la location des chaises à 5 centimes pour un office, et à 1f.50 par an, ce qui correspondait au salaire journalier d'une ouvrière. L'interdiction d'apporter des chaises de l'extérieur fut renouvelée. Considérant que les privilèges avaient été abolis, la veuve Canson reçoit une chaise gratuite ; mais sa fille Eulalie ne pourra en disposer que pendant cinq ans après la mort de sa mère, et ce droit ne pouvait être transmis. La perception du droit sur les chaises fut affermée le 27 avril 1862 à un M. Terrasse, ce qui permit de les compter : il y en avait 177, y compris les deux des religieuses, les deux des dames Canson, plus sept à des particuliers, on ne sait à quel titre. La population catholique s'élevant environ au triple de ce chiffre, Bas-Pranles compris, on devine l'ampleur du problème.

Le 18 novembre 1858, Mgr. Delcussy ordonna : « l'agrandissement de l'église des Ollières est de toute nécessité et de première urgence... » Le conseil de fabrique accepta plusieurs legs, dont celui du sieur François Brun, 70 ans, qui donna 200f. pour un ostensor, sous réserve que la fabrique lui verse 10f par an de son vivant. Le curé Tourasse enchanté acheta aussitôt un ostensor « d'un genre tout nouveau, la gloire est un agneau aux pieds dorés... » Mais ce ne fut que le 27 avril 1862 que le conseil délibéra sur l'agrandissement de l'église. Il y avait plusieurs possibilités : construire de nouvelles chapelles, avancer le chœur et donc allonger la nef ... ou encore « se procurer » un second prêtre pour avoir deux messes chaque dimanche « et dans ce cas l'église dans son état pourrait contenir la population au moins pour les fêtes et les dimanches ordinaires ». On demandait dans ce dernier cas une participation de 300f. par an au conseil municipal, complétés par le curé et l'évêque. Le curé Tourasse demandait depuis 1858 un prêtre « d'appoint » : il avait plus de 30 ans de ministère, et le presbytère réparé pouvait loger deux prêtres. D'ailleurs, un second confessionnal avait été construit en 1858, pour les prêtres de passage, mais aussi « dans l'espoir d'un vicaire », et installé dans la chapelle de la Vierge, en symétrie de celui qui se trouvait dans la chapelle de Saint Régis.

Le 1er janvier 1864, le curé Charron remplace le curé Tourasse. Ce dernier lui remet 329f.95, provenant de divers dons, notamment destinés à dire des messes pour les défunts. Mais l'agrandissement ne se faisant toujours pas, le curé Charron et le maire Masclary décident le 16 août de s'adresser directement à l'Impératrice, Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III, bien connue pour sa piété. Elle venait d'ailleurs de donner à la cathédrale de Viviers la superbe suspension qui s'y trouve encore :

« Madame,

Depuis longtemps, l'église catholique des Ollières est devenue insuffisante pour contenir la population toujours croissante de notre commune.

Hier encore, pour célébrer la fête de notre glorieux Empereur ⁽³⁾ elle n'a pu donner place qu'à la moitié de la population avide d'adresser au ciel ses vœux pour la Famille Impériale.

Le projet des habitants de la commune des Ollières est d'élever une nouvelle Eglise, plus spacieuse, sous le vocable de Sainte Eugénie, patronne de Votre Majesté.

La souscription ouvert à cet effet, l'état de gêne de nos pays séricicoles, l'impuissance des revenus communaux ne nous permettent pas d'atteindre ce but, aussi patriotique que religieux.

Un espoir nous reste, la bienveillante générosité de Votre Majesté.

Daignez, Madame, nous venir en aide en nous accordant votre puissante protection, et cette Eglise, élevée au centre de l'Ardèche, au confluent des principales routes des départements circonvoisins ⁽⁴⁾, sera un monument de Votre Sollicitude religieuse et de notre dévouement à la Famille Impériale.

Nos populations continueront à bénir celui dont le bras puissant a sauvé la France, sa digne Epouse qui a si bien popularisé la charité dans notre patrie, et son Altesse, le Prince Impérial, l'héritier de tant de gloire et l'Espoir de notre avenir.

Nous sommes, avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté, les très soumis et très fidèles serviteurs et sujets.

Signé : Masclary, maire, Charron, curé. » ⁽⁵⁾

Ce monument de servilité demeura sans écho. Les années suivantes, les comptes de la fabrique sont toujours aussi tristement déficitaires. On fait même installer des bancs nouveaux, on achète des livres de chant, un brancard pour les morts (?), un calice de 200 f., une chape de 60 francs, etc. Mais le curé Charron, on le verra, avait d'autres espérances.

2°) La faute du curé Charron.

Lors de la démission du maire Masclary en 1868, sans doute du fait de son âge, le préfet appela un protestant notoire à la tête de la commune, le moulinier Auguste Fougeirol. A la chute du Second Empire (4 septembre 1870), des élections municipales venaient d'avoir lieu, et la direction de la municipalité fut prise par Edouard Fougeirol, fils d'Auguste. Le nouveau préfet, Chalamel, était un grand ami des Fougeirol, et la nouvelle municipalité resta en place sous le nom de délégation spéciale. Edouard Fougeirol était un républicain « prononcé », qui osa même faire voter à son conseil municipal le 11 mai 1871, en pleine Commune de Paris, une adresse à la Chambre des Députés qui adjurait les parlementaires de faire cesser « l'horrible guerre civile qui déshonorait notre patrie ». On sait de quelle manière Thiers et sa majorité royaliste suivirent ce conseil ! C'est pourtant cet homme, en principe anticlérical, qui mena à bien le projet de reconstruction de l'église des Ollières. Le curé Charron était un curieux personnage : il n'aimait pas les conseils de fabrique, et ne réunit plus le sien après le 31 décembre 1865. C'est pourquoi il n'y a pas de délibération de ce conseil avant le 3 décembre 1876. Ce fut sans doute l'arrivée du nouvel évêque, Mgr Frédéric Bonnet, le 3 septembre 1876, qui provoqua cette nouvelle réunion. Il nomma comme membres du conseil de fabrique Brot, l'ancien notaire Cadet, et Fauchier. Le préfet Chevalard nomma Félix Bac et François Davin. Le maire protestant Fougeirol, membre de droit, eut l'habileté ou l'élégance de se faire représenter par Adolphe Canson, conseiller municipal catholique et capitaine en retraite. Félix Bac fut nommé président au 2° tour, Canson secrétaire et Cadet trésorier. Le curé Charron était membre de droit, mais il se trouvait dans une situation délicate. Celui-ci gérait en effet depuis 1865 lui-même les comptes de la fabrique. Des entrevues eurent lieu les 4 et 27 janvier, puis le 20 février 1877 entre lui et les fabriciens. Ceux-ci exigèrent que M. Charron adresse à l'évêque les documents nécessaires pour justifier sa gestion et la situation de la fabrique, « situation dont le conseil ne peut ni ne veut accepter la grave responsabilité, la laissant pleine et entière avec toutes les conséquences à celui qui a pris sur lui, en dehors des prescriptions de la loi, de gérer les biens et revenus de l'église des Ollières sans conseil de fabrique ». M. Charron a-t-il rendu compte à l'évêque ? « Nous voudrions le croire, mais le manque de solution ne fait que fortifier nos doutes. Pouvons-nous rester plus longtemps sans nous adresser aux autorités diocésaines et préfectorales ? Je ne le pense pas. Notre silence semblerait laisser croire que nous acceptons et partageons la responsabilité qui incombe à M. Charron seul... »

L'affaire était en effet grave, surtout si on se souvient qu'on est à l'époque aux Ollières en pleine crise du phylloxera, qui vient s'ajouter aux malheurs des cocons et des moulinsages. Le conseil de fabrique n'a disparu que par la « volonté ferme et constante de M. Charron, qui n'a ni convoqué le conseil aux époques légales, ni procédé au remplacement des membres sortants, décédés ou démissionnaires, afin de gérer sans contrôle les biens et revenus de ladite église... » Le curé, pendant deux ans, a refusé de désigner les membres soumis à la nomination de l'évêque, et n'a cédé que par crainte d'une nomination d'office. Or, M. Charron, curé des Ollières, « a reçu par dons, offrandes, legs et souscriptions des sommes destinées à une œuvre déterminée et ouvertement programmée, la construction d'une église aux Ollières ». Il a utilisé ces sommes pour des opérations de bourse « et a fini par tout englober dans son dernier placement sur l'emprunt du Honduras... M. Charron refuse de communiquer ses comptes, prétendant ne les avoir jamais tenus ; mais par des personnes dignes de foi, le conseil estime que les sommes placées dans l'emprunt du Honduras s'élèvent à 9.000 francs, et de l'aveu même de M. Charron, les sommes recueillies pour la construction de l'église s'élèvent à 20.000

francs, intérêts non compris. Aussi, le conseil demande aux autorités compétentes de déclarer M. Charron débiteur envers l'église des Ollières d'une somme de 20.000 francs et s'autorise à poursuivre le recouvrement par voie judiciaire » ⁽⁶⁾. Le 27 novembre 1877, après autorisation de Mgr Bonnet, une réunion extraordinaire du conseil de fabrique eut lieu : les présents furent le président Félix Bac, Tertullien Porte représentant le maire des Ollières, le curé Charron, Prosper Brot, Louis Fauchier, François Davin. Les comptes, d'après le trésorier Cadet, notaire du village de 1868 à 1879, ne sont pas prêts. Lorsqu'il fut enfin en mesure de les présenter, le curé Charron déclara s'en remettre uniquement à ses supérieurs, ce qui provoqua la sortie outrée de Félix Bac, François Davin, Louis Fauchier, et on se contenta de prévoir le budget pour 1878.

La querelle fut vidée le 22 février 1878 seulement. Le président Bac, avec diplomatie, se déclara heureux de constater que les fonds de la paroisse avaient été gérés « avec une honorabilité parfaite », fonds qui avaient été perdus « dans un malheur que personne n'ignore », et que le curé « n'a retiré de cette gestion que les ennuis et déboires résultant d'un malheur d'autant plus sensible que plus grandes avaient été ses peines et ses sollicitudes pour les créer... » ⁽⁷⁾. Le curé Charron devra payer à la paroisse 3.500 francs, somme fixée après sentence arbitrale (sans doute de l'évêque), d'abord 500 francs, puis 3 versements égaux de 1.000 francs le 1er mai de chaque année, jusqu'à extinction de sa dette. A la suite de quoi il sera complètement libéré « pour la tranquillité des uns et des autres et le bon ordre des affaires ». Le conseil croit nécessaire pour conclure de reconnaître et d'affirmer « l'honorabilité » de M. le curé.

N'empêche : un inventaire de l'église est effectué le 25 mars 1878. Ce qui nous permet d'apprendre, entre autres choses, qu'il y avait une tribune, une chapelle de la Vierge et une autre de Saint Joseph avec un autel de Saint Régis, une croix pour les confréries de femmes (qui existaient donc), une autre pour les religieuses, une autre pour les écoles, une quatrième à la tribune, une en fer argenté avec tige de bois pour les enfants de chœur (sans doute pour porter le Saint Sacrement aux malades), une autre pour les écoles de garçons (avec ou sans leur instituteur, voilà ce qu'on aimerait bien savoir), et un simple bénitier en cuivre. Naturellement, Mgr Bonnet, sans lien officiel bien entendu avec cette douloureuse affaire, remplaça le curé Charron dont nous ignorons le sort ultérieur, le 1er septembre 1878, par le curé François-Régis Sauzéat, né à Vanosc le 1er janvier 1847. Seulement la caisse de la fabrique était toujours vide, en dépit des « sacrifices » que s'imposèrent les fidèles, et celle de la commune ne valait guère mieux...

3°) Et ils reconstruisirent l'église...

La première tâche du curé Sauzéat fut évidemment de se consacrer à la reconstruction de l'église. Le conseil de fabrique, régulièrement réuni, enregistra de nombreuses rentrées d'argent ; quêtes du dimanche, souscriptions volontaires, etc. Le 19 mai 1879, le trésorier Cadet déclara qu'il avait en caisse la somme de 1.832 francs. Or, pour démolir l'église et la reconstruire, il fallait envisager une dépense de l'ordre de 25 à 30.000 francs.

Le 19 octobre 1882, le conseil de fabrique se réunit au presbytère, sous la présidence de Pierre Palix. Etant donné la somme assez considérable déjà réunie, étant donné l'appui de M. Fougérol, maire et conseiller général, « le devoir des membres du conseil est de répondre à tant de bonnes volontés en s'occupant immédiatement de la reconstruction de l'église. Le conseil reconnaît en effet que le moment est venu de se mettre à l'œuvre, d'autant plus que l'édifice actuel, trop étroit pour contenir la population devient de plus en plus insalubre et dangereux. Du reste, ce n'est pas une église, c'est plutôt une cave basse, mal éclairée et complètement délabrée. Aussi, depuis de longues années s'efforçait-on de recueillir la somme nécessaire pour la remplacer, et le but eût été atteint depuis longtemps déjà si le malheur qui a frappé l'œuvre avait été prévu. ... » Le conseil ne veut que l'indispensable « et il compte pour terminer l'œuvre sur l'Etat qui vient toujours en aide aux populations nécessiteuses, quand ces populations ne demandent et ne veulent que le strict nécessaire » ⁽⁸⁾. Le devis de l'architecte Tracol, de Valence, s'élève à 29.334 francs, sans compter l'achat des terrains que la commune mettait à la disposition du conseil de fabrique. Celui-ci disposait d'une somme de 7.032 f. recouvrée en partie par les soins du percepteur communal, d'une somme de 4.164 f.20 provenant de dons manuels ou de quêtes mensuelles faites depuis quatre ans en vue de la reconstruction de l'église, et enfin d'une somme de 800 francs provenant de la vente des matériaux de l'ancienne église. Tout cela formait une somme de 11.996 f. 20 ; le solde était de 17.337 f.80. Tel était le montant du « secours » que le conseil de fabrique sollicitait de la part de l'Etat.

Le conseil municipal des Ollières, réuni le 10 février 1883, écoute Edouard Fougérol lui expliquer que l'église « est non seulement insuffisante pour le nombre de fidèles qui la fréquentent, mais qu'elle est tellement vieille et en mauvais état par suite de l'abandon où elle avait été laissée par la faute de l'ancien curé qui s'était opposé par tous les moyens possibles à l'installation d'un conseil de fabrique qu'on est obligé en cas de mauvais temps de mettre un parapluie au-dessus de la statue de la Vierge. Les dépenses nécessitées par des réparations seraient aussi coûteuses qu'une reconstruction complète, sans réussir à donner satisfaction aux besoins du culte ». La commune a donc lancé une souscription qui, en dépit de la perte de l'ancienne, a produit la somme de 7.032 francs. Le conseil sollicite donc de l'Etat, à l'unanimité, une aide de 17.337 francs. Fougérol adressa aussitôt cette délibération au préfet, et le 26 avril, l'évêché de Viviers effectua une demande semblable, avec avis favorable de l'architecte diocésain Bazin. La commission départementale approuva la demande le 17 mai, puis le préfet le 8 juin suivant. Mais le 27 juin, le Ministre de la Justice et des Cultes estima que les évaluations du devis étaient insuffisantes, et qu'il convenait donc « d'inviter les intéressés à abandonner le projet d'une reconstruction totale et à se borner à agrandir l'église actuelle en donnant à la nef un plus grand nombre de travées ».

Le 8 juillet 1883, le conseil de fabrique des Ollières reçut donc une réponse défavorable, et décida de faire un nouvel appel, « persuadé qu'il était absolument impossible d'utiliser en aucune manière l'ancienne église trop étroite, très humide et tout à fait dégradée ... supplie s'il existe encore des doutes d'envoyer sur les lieux un inspecteur pour se convaincre de la nécessité d'une reconstruction. » Quant au devis, le conseil est persuadé que la facilité de se procurer sur place les matériaux fera que dans tous les cas, « les prix fixés seront certainement suffisants ». Le préfet de l'Ardèche renvoya cette nouvelle délibération avec avis favorable le 21 août 1883. Surtout, Edouard Fougérol fut élu député de l'Ardèche le 24 juin 1883, remplaçant son ami Chalamet devenu sénateur. Il battit Clauzel par 6.918 voix contre 4.655, les autres candidats ne faisant que de la figuration. Aux Ollières, il eut 307 voix sur 326 exprimés et 429 votants. A Pranles, il eut 316 voix contre 16, et dans tout le canton de Privas 3.238 contre 310. Il ne s'inscrivit à aucun groupe, mais appuya sans défaillance le gouvernement. Du coup, le 4 janvier 1885, le conseil de fabrique des Ollières constate que la nouvelle église sera bientôt terminée. Mais il va falloir de nouvelles ressources, car des travaux imprévus se révèlent nécessaires, et il faut ajouter un étage pour la sonnerie, qu'on avait ajourné par manque de moyens. Le devis de M. Tracol pour les travaux supplémentaires s'élève à 13.650 francs, y compris la flèche du clocher. Une nouvelle souscription, ou plutôt des quêtes à domicile ou à l'église par les fabriciens, produit 3.880 francs aux Ollières, et le conseil de fabrique demande donc au gouvernement 9.220 francs de plus. Le conseil municipal des Ollières approuva le 14 janvier, et l'évêché le 2 février. Léon Savenier fit suivre le dossier en l'absence d'Edouard Fougérol, et le préfet approuva le 28 avril. Le 1er juillet, le Ministre des Cultes fit connaître que le montant des travaux ayant été déjà dépassé de 6.000 f., il convenait « d'étudier un clocher plus simple, de manière à ne pas excéder la

somme prévue de 29.334 f. Pour obtenir ce résultat, il conviendrait de supprimer la flèche en pierre et de la remplacer par un comble de faible pente, ou d'établir un campanile sur le pignon de la nef ». Informé de la situation, le 8 juillet 1885, Edouard Fougeirol écrivit de la Chambre des Députés à « son cher Savenier » de modifier les plans, de les porter d'urgence à la préfecture, afin qu'ils soient arrivés à Paris avant la séparation des Chambres. C'est ce qui fut fait, et le 28 juillet, le ministère mit 4.000 f. à la disposition de la commune, constatant que « divers travaux de crépissage et de carrelage avaient été supprimés. » C'est donc dans ces conditions que l'église fut inaugurée le 13 décembre 1885, comme cela a été dit. Mais tout n'était pas payé : le 6 mai 1888, on doit encore 2.500 francs à l'entrepreneur, un peu à l'architecte, 600 f. pour les escaliers du clocher, les vitraux, le perron, etc. Il est impossible de demander davantage aux habitants, et il faut donc se tourner, déclare le président Léon Savenier, vers le conseil municipal ou l'Etat. Le 17 juin 1888, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Félix Astruc, le nouveau maire élu le 6 juillet 1887 par 8 voix contre 7 à Edouard Fougeirol, approuve cette demande, suivi naturellement par l'évêché. Le préfet de l'Ardèche, assurant que « la commune des Ollières est digne de toute la bienveillance du gouvernement », demande à l'Etat un nouveau secours de 3.100 francs, que le ministre des Cultes accorde pour une fois sans rechigner le 10 octobre 1888.

Or Edouard Fougeirol avait été battu aux élections législatives sur scrutin de liste, avec toute la liste de gauche, aux élections du 4 octobre 1885. On murmurait qu'elles avaient été préparées au cours d'une grande retraite au séminaire de Viviers. Elles portèrent à la députation trois bonapartistes, Chevreau, Morin-Latour et Vernet, deux légitimistes, de Bernis et Blachère, un orléaniste, de Montgolfier. Les cantons de Privas et de la Voulte avaient pourtant voté à gauche, et aux Ollières, Fougeirol avait été crédité de 200 voix, contre 140 en moyenne à la liste de droite. Ces élections furent invalidées, et le 14 février 1886, Edouard Fougeirol fut réélu en tête de toute la liste de gauche. Il retrouva donc toute son influence, et put ainsi sans doute faire aboutir la nouvelle demande de la fabrique des Ollières.

C'est ainsi qu'un homme politique protestant, souvent anticlérical, fut largement à l'origine de la reconstruction de l'église des Ollières. Quant à son éviction temporaire de la mairie (1887-1895), il s'agit peut-être d'un simple partage des tâches, Fougeirol ne pouvant être à la fois industriel (et inventeur de nouveaux procédés de construction de machines textiles), maire, conseiller général et député. C'est sous les municipalités Astruc que fut démoli et reconstruit le temple du Bas-Pranles devenu celui des Ollières, construit l'actuel pont sur l'Eyrieux, et inauguré la ligne du C.F.D. avec son viaduc de la Pimpie et sa gare. Bilan impressionnant pour un homme aujourd'hui bien oublié...

NOTES.

⁽¹⁾ A.D. de l'Ardèche, 2 O 1005, et archives paroissiales.

⁽²⁾ La route départementale actuelle ne fut construite que dans les années 1840. Jusque là, la route de Saint-Fortunat au pont des Ollières passait à côté de l'église, et continuait vers la rue de la Chapelle. Il semble que les deux dénominations la Faurie-la Chareyre ne soient pas clairement délimitées.

⁽³⁾ La Saint-Napoléon (un saint dont l'existence est très hypothétique) avait été fixée au 15 août, jour de la fête de l'Assomption de la Vierge dès le Premier Empire. Les catholiques avaient peu apprécié. Depuis quelques années, le gouvernement impérial était fort embarrassé par rapport à eux : il avait favorisé l'unité italienne, mais voilà que maintenant l'Italie avait l'outrecuidance de réclamer Rome pour capitale, et de détruire ainsi les Etats du Pape. Une première fois, en 1849, Louis-Napoléon avait envoyé les troupes françaises pour étouffer à Rome une révolution républicaine et conserver ainsi le soutien de l'Eglise de France. En 1864, il ne savait que faire : il envoya un corps expéditionnaire qui repoussa les Italiens (bataille de Mentana), puis laissa les jeunes légitimistes français (dont beaucoup d'Ardéchois) s'engager dans les zouaves pontificaux. La date de la lettre des autorités olliéroises était remarquablement bien choisie.

⁽⁴⁾ La route de Saint-Sauveur au Cheylard n'est pas encore ouverte, même si, sous l'impulsion du général Dautheville (membre du conseil des Eglises réformées et député de l'Ardèche à cette époque), on trace les premiers plans.

⁽⁵⁾ Archives de l'Ardèche, 2 O 1005.

⁽⁶⁾ Archives paroissiales des Ollières, délibération du conseil de fabrique du 8 avril 1877.

⁽⁷⁾ On reste admiratif malgré soi devant la parfaite perfidie de la phrase...

⁽⁸⁾ Ne pas oublier que depuis 1879, l'Etat est aux mains des républicains volontiers anticléricaux. C'est l'époque de Gambetta: « Le cléricanisme, voilà l'ennemi... »

En guise de conclusion

Ainsi, l'histoire d'un monument malgré tout modeste permet de visiter une bonne partie de l'histoire nationale. En l'espace d'un siècle et demi, les Ollières et son église sont passés de la domination d'une famille noble, les Descours de Beaulieu, à celle d'une famille d'industriels, les Fougeirol. Dans les deux cas, leur influence fut déterminante pour la construction ou la reconstruction de l'église. Les motivations des Descours étaient claires : religieuses sans doute (l'ancienne chapelle ne devait accueillir que des prêches épisodiques), mais aussi politiques. Il s'agissait pour eux d'asseoir leur autorité sur la nouvelle communauté. La Révolution, et aussi la disparition de leur famille, en décidèrent autrement. Edouard Fougeirol, quant à lui, ne pouvait guère compter sur l'appui de la section basse, c'est-à-dire de l'actuelle commune de Dunière. Il avait donc besoin d'avoir des sympathies du côté catholique, et c'est sans doute ce qui explique en partie son action. Lorsque la commune aura annexé le Bas-Pranles, il prendra des positions beaucoup plus radicales, par exemple à l'époque des Inventaires.

Il faut sans doute terminer sur ce point : la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905 comportait la suppression des fabriques, remplacées par des associations cultuelles. Mais celles-ci relevant du régime de la loi de 1901 sur les associations, elles n'étaient plus soumises au pouvoir de l'évêque, et n'importe qui pouvait y entrer, voire les diriger ... C'est ce qui explique l'opposition du pape Pie X et des catholiques. Les républicains imaginèrent de faire l'inventaire des biens d'Eglise, pour pouvoir les remettre à ces associations hypothétiques. La propagande de la droite, et l'Eglise, y virent une profanation, et un prélude à une spoliation analogue à celle de 1790. Et au fait, à qui appartenaient en 1905 les biens des églises ? Tout ce qui précède convaincra, je pense, de l'impossibilité de répondre à cette question.

Et aujourd'hui, est-il légitime que les collectivités laïques, communes, départements, régions, Etat, Europe, contribuent à l'entretien ou à l'édification de lieux de culte, répondant ainsi au vœu incontestable d'une partie, mais d'une partie seulement, de la population ? S'il s'agit des cultes chrétiens, on ne quitte pas un vieux débat, traditionnel dans notre pays. Mais s'il s'agit d'autres cultes, musulmans, bouddhistes, ou autres, tout le monde voit bien que je suis en train d'ouvrir la boîte de Pandore, et qu'il vaut mieux que j'en reste là.

Liste des souscripteurs pour l'indemnité de logement du desservant des Ollières, 10 juillet 1808.

Teynac : Moyon Joseph.
La Pimpie : Riffard père et fils ; Palix Jean ; Perrier pour Jeanne Marie Bourjas.
La Viallerie : Duguet père ; Paget ; Davin Pierre (?) ; Davin Claude ; Davin Jeanne Marie, à Issantouan.
La Breure (Bruyère) : Jean-François Terrasse (4f.53) ; Antoine Durand ; Paul Palix.
Les Sablouses : Jacques Fauchier ; Jacques Antoine Chalamel.
Le Plot : Jacques Duc (4f.91) ; Noé Terrasse ; Delille, ; Antoine Moyon ; Giraud ; Riou-Dellubac ; Jean Manouiller ; Jacques Manouiller ou ses représentants.
Beaulieu : Châteauvieux (6f.24) ; Borie fermier.
Canson : Terrasse, granger.
La Chareyre : Chalamel père et fils ; Faure père et fils ; Jacques Savenier ; Delille père et fils ; Jacques Bourjas ; François Davin ; Jean-François Debard ; Duguet fils ; Jean-Pierre Terrasse ; Jean-Louis (?) Palix ; Jacques terrasse fils à Marie ; François Chalamel.
La Maisonneuve : Jacques Palix.
La Faurie : Gabriel Canson (6f.82) ; Jean-François Terrasse (4f.20) ; Augustin Brunel ; Jacques Lhéritier ; Jean-Alexandre Terrasse-Delubac ; Jacques- Antoine Boissier.
Praly : Maninet pour Bourjas.
Pont d'Haut : François-Joseph Micha.
La Chapelle : Reynaud ; Félix Bac ; Jacques Sabatier.
Le Pont : Jean-François Lacour ; Jacques-Antoine Lacour ; Jean-Louis Riou ; Jacques Boucher.
La Cornerie : Jacques Antoine Riou (4f.14)
Saint-Andéol : Terrasse ; Pierre Riou ; Antoine Roure.
La Combe : Rias.
Saux : Monmagnon père et fils ; la veuve Bernard.
La Chièze : M. Jallat (7f.50) ; M.Boursarie (4f.35) ; Pierre Terrasse.
Le Soulier : Pouzet.
Les Sauteaux : Bosviel ; Faure ; Terrasse.
Le Monteillard : Pouzet.
Le Coulet de Veye : Vialle.
Le Cheylard : Saléon.

Total: 69 souscripteurs, dont 2 non domiciliés dans la paroisse (Issantouan et le Cheylard).

Fait et arrêté par nos soins par nous, maire et conseillers municipaux et répartiteurs de ladite commune des Ollières. Signé : Boissi, Palix, Terrasse, Bourjas, Chalamel, Lextraît, Portes, Grégoire, Terrasse maire + deux illisibles.

N.B.: Les souscripteurs ne sont pas nécessairement catholiques. C'est pourtant sans doute le cas pour l'immense majorité. Il semble certain que beaucoup de familles catholiques n'ont pas souscrit, par indifférence ou par manque de moyens. Rappelons que, à la même époque, il n'y avait encore pour les protestants ni temple, ni cimetière collectif, ni presbytère.

Comment se faire sonner les cloches aux Ollières en 1846.

Le conseil de fabrique, réuni le 19 avril 1846, constata la nécessité de régler l'usage des cloches de l'église. En effet, les fabriciens constataient que les glas, lors des funérailles, étaient plus ou moins abondants selon le degré de fatigue du clocheron, ou selon l'importance des liens qui le liaient au défunt. En outre, comme toujours, la fabrique manque d'argent. Cependant, le conseil ne croit pas devoir porter à un taux trop élevé son « péage », de manière « que chacun puisse faire annoncer les funérailles des siens comme les offices qu'il fera célébrer en leur honneur ou pour le repos de leur âme ».

TARIF	
Art. 1er :	Il sera perçu pour la sonnerie des glas d'un grand corps au-dessus de 15 ans :
	- pour la 1 ^o classe, 2 francs
	- pour la 2 ^o classe, 1f.25.
	- pour la 3 ^o classe, 0f. 75.
Art. 2 :	Pour les enfants au-dessous de quinze ans :
	- pour la 1 ^o classe, 1 franc.
	- pour la 2 ^o classe, 0f.50.
Art.3 :	Il sera dû pour la sonnerie d'une messe de bout de mois ou du bout de l'an, ou pour tout autre office expiatoire, 0f50.
Art.4 :	Il sera dû pour les baptêmes, la cloche mise à volée, 0f.50.
Art.5 :	Il sera dû pour une simple sonnerie 0f.25.

Le clocheron était un important personnage. Le 14 avril 1833, la veuve Lacour, qui faisait cet office, demanda à être remplacée. Le curé Chambouleyron, parce qu'il pouvait être appelé à toute heure pour voir les malades, dut faire choix d'un homme « qu'il puisse agréer pour compagnon, et qu'enfin il puisse être son clerc spécial, et qu'il put se charger de bien des travaux indispensables pour l'exercice du culte, qui, pour les faire forcent plusieurs personnes à abandonner leurs propres affaires souvent très précieuses ... Encore dès la veille de la Fête-Dieu d'avoir soin de planter les barres et mettre les cordeaux le dimanche matin, les enlever après la cérémonie et transporter le tout chez M. le curé. Encore pendant la semaine Sainte être à l'ordre des sacristains et autres personnes qui s'occupent de la chapelle ; enfin d'être pour tout ce qui a rapport au culte aux ordres de M. le curé. Le salaire annuel était de 45 francs.

Le conseil nomma à l'unanimité Louis Fauchier, tisserand de toile, habitant la Faurie, aux Ollières. Mais le 10 janvier 1836, il renonça à ses fonctions. Il fut remplacé par Palix fils, de la Maisonneuve, qui reçut pour gratification supplémentaire une chaise à son usage à l'église. Le registre de la fabrique n'indique pas les noms des clocherons successifs, mais porte régulièrement dans les dépenses une somme de 45 francs pour leur traitement. Les mauvais esprits auront naturellement noté que les sonneries des mariages étaient gratuites, ou que les *novis* ne faisaient aucun bruit, puisqu'il n'en est jamais question...

Les rogations aux Ollières en 1878

Cette année, les trois processions des Rogations ont été faites. L'heure, je crois, avait été le motif d'une assez nombreuse assistance. Ces processions autrefois ne se faisaient pas régulièrement, ni à une heure convenable. Cette année, au lieu de commencer à l'heure,

la messe a été commencée pendant ces 3 jours à 5 heures précises ; elle doit toujours être sonnée à la volée, 1/2 heure ou 20 minutes à l'avance. Immédiatement après la messe, un des chantres entonne l'*exergum* (?), pendant que le prêtre va quitter les vêtements sacerdotaux pour se revêtir du surplis et de l'étole violette. On chante les litanies des Saints pendant toute la procession, et on les termine à l'église devant le Saint-Sacrement. La première procession, celle du lundi, se fait du côté du Plot, à la croix, la seconde du côté de la gendarmerie ⁽¹⁾, et en revenant la bénédiction est donnée à la croix en face de la maison Tourasse. La 3^e prend le chemin de Vernoux jusqu'à la croix qui est à l'embranchement du chemin qui va au Pont ⁽²⁾. Pendant ces 3 jours, la bénédiction de chacune des croix est donnée comme celle de la procession du dimanche, la lecture de l'Evangile seulement exceptée. Pour les processions des Rogations, le curé fera bien de féliciter les paroissiens sur leur exactitude à venir aux processions et profiter de la circonstance pour les inviter fortement à venir bien plus nombreux encore prier pour demander à Dieu qu'il bénisse les fruits de la terre, exposés dans cette saison à une infinité d'accidents.

NOTES :

⁽¹⁾ qui devait se trouver à cette date à l'embranchement de la route de Saint-Sauveur à Saint-Fortunat et de la route conduisant à Saint Michel de Chabrillanoux, la gendarmerie précédente se trouvant entre Veye et le Bas-Pranles, donc à l'époque sur la commune de Pranles.

⁽²⁾ Lequel est encore à cette date un pont suspendu à péage pour les non-riverains.

La première communion aux Ollières en 1879

Elle a eu lieu le dimanche de la Passion, jour de la communion pascale des femmes. 30 petites filles, dont 10 pour la 1^{re} communion, et 29 petits garçons, dont 12 pour la 1^{re} communion, se sont présentés. Avec eux, 101 femmes ont fait leurs Pâques. La messe a commencé comme à l'ordinaire à 7 heures, à l'arrivée des enfants du couvent en procession et chantant des cantiques. Les Vêpres, le jour de la première communion, sont avancées de 1/2 heure, c'est-à-dire commencent à 2 heures et demi au lieu de 3 heures. Elles sont chantées solennellement. On a eu soin avant Vêpres d'établir devant le maître-autel et près de la Sainte Table un trône sur lequel on place la statue de la Vierge pour la consécration des enfants, avec les fleurs et les chandeliers nécessaires pour l'orner convenablement. Sur le même trône au degré inférieur on place le missel ouvert pour la rénovation des vœux du baptême.

Après l'antienne à Marie (*Ave Regina Coelorum*), on entonne l'Esprit Saint (?) et immédiatement celui qui doit prêcher sur la circonstance monte en chaire. Après le sermon, le curé peut profiter de la circonstance pour adresser aux paroissiens quelques mots bien sentis. Il peut remercier les prédicateurs, adresser des éloges ou quelques reproches aux parents suivant leur exactitude ou leur négligence à envoyer leurs enfants au catéchisme. Il doit surtout remercier les religieuses sur le soin qu'elles ont mis à préparer les enfants principalement pendant la dernière semaine et enfin terminer par une vive exhortation à ces chers enfants. Le curé fait ensuite avancer 2 à 2 devant le trône où sont les Evangiles et là fait prononcer à chacun à haute et intelligible voix la formule consacrée : « *Je renonce à Satan, à ses œuvres et à ses pompes, et je m'attache à Jésus-Christ pour toujours* ». Les petits garçons de la 1^{re} et de la 2^{ème} communion viennent d'abord, les petites filles ensuite. C'est du reste le même ordre que pour les communions. Quand tous les enfants ont ainsi renouvelé leurs vœux, une petite fille, la plus sage, la mieux instruite et ayant une forte voix s'avance devant le trône établi de la Vierge, ayant à ses côtés 2 autres petites filles et prononce très distinctement et très lentement la consécration prévue. La bénédiction du Très Saint Sacrement termine ensuite la cérémonie. Et les enfants sont de nouveau conduits processionnellement au couvent. N.B.: Ces deux textes sont extraits du « Coutumier pour la paroisse des Ollières à partir du 1er octobre 1878 », rédigé sans doute par le curé Sauzéat à son arrivée dans la paroisse. Ils ont été placés ici pour rappeler ce qu'étaient la piété et la pratique religieuse dans la paroisse à la fin du XIX^e siècle. Ce petit registre est conservé à Saint-Sauveur, dans les archives paroissiales des Ollières.

Cures et desservants de la paroisse des Ollières depuis ses origines

Missionnaires du XVII^e siècle : Antoine Escalier, 1689-1691 ; Mazoran, 1692.

Vicaires du XVIII^e au XIX^e siècles : Pierre Brun, 1744-1749 ; Augustin Clauzier, 1749 ; Pierre Surrel, 1755 ; Ollier, 1762 ; Hilaire Rivier, 1777 ; Pascal, 1791 ; Simon-Etienne Ferrier, 1791-1793 ; Colomb, 1804-1805.

Curés des XIX^e et XX^e siècles : Champanhet, 1805-1811 (?) : Marie-Etienne Hilaire (en 1824 au moins à 1831) ; Jean-Auguste Chambouleyron (1831-1843) ; Etienne-Théodore Molin (1843-1847) ; François-Régis Tourasse (1847-1864) ; Xavier Charron (1864-1878) ; François-Régis Sauzéat (1878-1888) ; Victor Giraud (1888-1917) ; Xavier Minodier (1919-1943) ; Eugène Mourier (1943-1960) ; Rémi de Chalendar (1960-1982) ; Charles Brunière (1982-1996) ; Nicolas Charasse (1996-2000).

Paroisse du Sacré-Coeur en val d'Eyrieux : Olivier Giraud (2000-2004) ; Frédéric Seiller (2004-2006) ; Michel Extra (2006).

Un illustre enfant des Ollières, Mgr Leynaud (1865-1953)

Auguste-Fernand Leynaud naquit le 26 août 1865 dans une modeste famille olliéroise. Mais il quitta notre village de bonne heure, son père allant tenir un bureau de tabacs sur la « place Neuve » à Saint-Pierreville en 1869 ou 1870. Il considéra d'ailleurs toujours Saint Pierreville comme le village de son enfance. Dès sa seizième année, comme beaucoup de jeunes gens de cette difficile époque de crise, il s'embarqua pour l'Algérie. Aux Ollières, on compta une dizaine de départs, dont celui de deux frères Julien, dont l'un devint par la suite curé de Marcols. Augustin Leynaud, lui, alla étudier au Petit Séminaire de Kouba, près d'Alger, où il devint prêtre le 24 juin 1888. Il devint vicaire d'une grosse paroisse d'Alger. Le cardinal Lavigerie, l'homme du « ralliement » des catholiques français à la République, le remarqua, et il devint en 1889 le secrétaire du cardinal. Le cardinal restaura le siège primatial d'Afrique à Carthage, sur les traces de Saint Augustin. L'abbé Leynaud le suivit, puis devint pendant 27 ans curé de la Goulette, une paroisse peuplée d'humbles pêcheurs des deux religions. Après la Goulette, c'est Sousse, où il demeura pendant 16 ans. Il s'y consacra non seulement à son ministère, mais encore à l'archéologie : en 1903, il retrouva les catacombes de l'ancienne Hadrumète. Il publia le résultat de ses recherches dans un beau livre : *Les Catacombes Africaines-Sousse-Hadrumète*. En 1910, il fut nommé officier de l'Instruction Publique et membre non résident du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Il n'oubliait cependant pas l'Ardèche, et revenait tous les quatre ou cinq ans à Saint Pierreville, heureux d'y retrouver ses amis d'enfance et le bon air de nos montagnes.

Le 6 mars 1917, il fut sacré archevêque d'Alger, après avoir été nommé à ce poste dès le 2 janvier. Le 22 mars, il entra dans sa cathédrale. Le père René Chave, à qui nous devons la plupart de ces renseignements ⁽¹⁾, indique qu'il s'efforça de faire passer les valeurs évangéliques dans la vie des catholiques d'Algérie, tout en accueillant avec simplicité les autres confessions chrétiennes. Il avait beaucoup de respect pour les musulmans, et aurait voulu qu'on leur témoigne plus de fraternité. Il déclara, paraît-il, à Daniel Fauritte, de Saint Pierreville, longtemps avant les « évènements » : « Daniel, ni toi ni moi nous ne le verrons, mais l'Algérie ne restera pas française, nous n'avons pas assez aimé ses populations ». Un jour, à Saint Pierreville, il vit un musulman prier tourné vers La

Mecque : « Voyez, dit-il à des enfants, cet homme nous donne un exemple magnifique. Il est le seul musulman présent à Saint Pierreville, et il prie comme le lui enseigne sa religion, sans se soucier de ce que pensent les gens. » Mgr Auguste-Fernand Leynaud mourut un an avant le début de la guerre, le 5 août 1953, à l'âge de 88 ans. Commandeur de la Légion d'Honneur, sa plus belle récompense fut peut-être de s'en aller avant le début des combats. Il ne vit pas l'effondrement de son pays, et put s'en aller en paix, dans des funérailles solennelles, emportant l'estime de tous les hommes de paix.

Note

⁽¹⁾ René Chave, « Saint Pierreville au cœur, passé, présent et avenir de mon village en Vivarais », 2^e édition 1990, pp.233-236.

LE MOULIN D'ESCOULENC – Michel Riou, 19 mars 2014.

Le moulin d'Escoulenc figure au compoix de Pranles ⁽¹⁾ dressé vers 1640, sur la parcelle dite de Montagut, correspondant au mandement de cette seigneurie. Il appartient alors à Siméon d'Hosty, ou Dosty, domicilié à Escoulenc. C'est un ministre du saint Evangile, qui possède aussi une terre au Pré, toujours paroisse de Pranles, mais parcelle dite de Privas. Il est probable qu'il n'est pas meunier lui-même, tout en étant propriétaire du moulin. Ce dernier gardera jusqu'au XIX^e siècle le nom de moulin d'Hosty, et ce nom sera même employé parfois comme prénom, sans qu'on sache si le pasteur d'Hosty avait laissé dans le pays un quelconque souvenir ⁽²⁾.

1^o) Jean-Pierre Faure (1786-1866).

Faute de recherches sans doute, le moulin ne reparait qu'au XIX^e siècle, quand est dressé le cadastre de la commune de Pranles. Il ne figure pas sur le plan cadastral, mais par contre la matrice des propriétés, datée du 22 juin 1822, signale dans la commune quatre moulins à eau, dont le plus important appartient à Jean-Pierre Faure, domicilié à Escoulenc. C'est un homme aisé, propriétaire de 21 ha 59 a 19 ca, et son revenu imposable est de 218 francs 86 centimes, l'un des plus importants de la commune. On sait notamment par son acte de donation-partage du 25 juin 1858 ⁽³⁾, qu'il s'est marié deux fois, la première avec Marianne Taland (?) de Saint-Pierreville, dont il a eu 7 enfants, et la seconde fois avec Marie Boursarie, cette seconde union devant demeurer stérile.

La matrice cadastrale indique que ce moulin a été emporté par l'inondation du 10 septembre 1857, l'une des plus terribles dont on ait gardé le souvenir. Jean-Pierre Faure le donne à son fils aîné, Louis Faure, et le décrit ainsi : « un petit domaine appelé le Moulin, dans la commune de Pranles, qui se compose » :

1^o) d'un petit bâtiment en partie détruit par l'inondation ayant deux appartements de haut en bas dont l'un contient deux moulins à farine et un pressoir à huile ⁽⁴⁾.

2^o) d'une terre, vigne et mûriers et pré, jardin et châtaigniers faisant corps avec le bâtiment, confrontant du levant la rivière d'Eyrieux, au couchant la route et Boissier ⁽⁵⁾, au nord Boissier aîné et Tinland, et au midi Boissier cadet et Suchier d'une surface de 1 ha 34 a 90 ca ⁽⁶⁾.

3^o) d'une petite terre séparée de l'article précédent par la grande route ayant pour confront au levant la route, au couchant le chemin d'Escoulenc ⁽⁷⁾ et au nord Boissier aîné. »

Jean-Pierre Faure partage ses biens entre ses six enfants vivants, et inclut aussi dans le partage Jean-Pierre Moulin, son petit-fils, fils de sa fille décédée Marianne Mélanie Faure et de son époux Jean-Pierre Moulin, lui aussi décédé. Le tuteur du jeune Jean-Pierre Moulin est son oncle Louis, fils aîné du donateur. Une autre fille, Marie Julie Faure, qui a épousé un autre Jean-Pierre Faure demeurant à Veye, reçoit une coquette somme d'argent. C'est Louis, l'aîné, qui reçoit « le domaine du Moulin » avec cependant une restriction. Il reçoit le moulin, avec « tous les accessoires, machines et ustensiles qui y sont attachés, sans rien distraire ni réserver ». Mais il doit partager le terrain attenant et ne garder que 30 ares 50 ca, laissant le reste à ses frères Germain et Victor Faure. Germain tentera le 18 mars 1891 d'obtenir l'alignement pour agrandir son chemin, qui donne sur la route. Il se heurtera au refus du préfet ⁽⁸⁾. Louis Faure aura le droit d'établir un chemin de deux mètres, sur le bord et au nord de la terre qui lui sera attribuée ; il aura « le droit de se servir de ce passage ... qui est réservé pour l'utilité de l'exploitation aux propriétaires des troisième et cinquième lots », c'est-à-dire à Germain et à Victor. Il n'est jamais question d'une issue quelconque en direction du sud. L'usage des eaux du canal d'amenée, propriété de Louis avec droit de passage sur le bord, est soigneusement précisé.

Jean-Pierre Faure se réserve pour son usage une partie des bâtiments du hameau d'Escoulenc, ainsi qu'une rente viagère servie par ses enfants, et réversible à moitié sur son épouse Marie Boursarie, s'il vient à décéder avant elle.

C'est ce qui se produisit. D'après les actes de l'état-civil de la commune de Pranles, Jean-Pierre Faure mourut le 27 mai 1866, à l'âge de 80 ans. Sa veuve, Marie Faure née Boursarie, née en 1800, vit encore à Escoulenc en 1872, d'après la liste nominative de la commune de Pranles de cette année-là, mais elle a disparu sur la liste suivante en 1876.

2^o) Louis Faure (1817-1881)

Il prit possession du moulin sans doute après la donation-partage de 1858. C'est sans doute lui qui remit le moulin en état après l'inondation de 1857, et qui plaça le portail en pierre portant au linteau la date de 1858. Les pierres furent-elles taillées pour cet usage ? C'est probable, mais non certain. En 1861, il est aidé par son oncle, frère de son père, bizarrement prénommé Moulin, âgé de 62 ans. Il n'est pas marié, et ne convolera que sur le tard, avec une nommée Virginie Roissac, dont il n'aura que trois filles, Elodie, née en 1868, Louise, née en 1870, et Mélina. Elodie mourra jeune, puisqu'on ne la retrouve plus sur la liste de 1876 et qu'il n'est plus question d'elle par la suite.

Louis Faure lui-même mourut le 20 janvier 1881. Sa veuve et ses deux petites filles ne restèrent pas au moulin. Dès 1881, le moulin est tenu par Henri Risson, 38 ans, sans doute gérant, qui y vit avec sa femme Elisa Mondaron, 37 ans, et leurs enfants, Nina, 5 ans, Eugénie, 4 ans, et Henri, 2 mois. Ils y sont encore en 1886, avec une fille de plus, Marie, née en 1880 et non comptée en 1881.

La veuve de Louis Faure, Virginie Roissac, dut disparaître peu après son mari, car le 19 avril 1892, les deux héritières survivantes, Julie et Mélina, vendent le moulin à Emile-Auguste Valette, du lieu de Labâtie, commune d'Issamoulenc ⁽⁹⁾. A cette époque, Julie est mariée avec un certain Auguste Bérard, et habite avec lui à Beaumont-les-Valence (Drôme). Elle est présente à l'acte, alors que sa sœur Mélina, devenue évangéliste (sic) a habité un temps à Escoulenc, et se trouve alors à Saint-Jean-du-Gard. C'est mon propre arrière grand-père, Jérôme Terrasse, habitant au Plot, commune des Ollières, qui la représente et signe en son nom ⁽¹⁰⁾. On apprend avec surprise que le moulin « est actuellement en ruines ayant été détruits par un incendie ». Ce moulin est vendu avec « les bâtiments, terres, arbres, pré et jardin attenant, confrontant au midi un petit ravin, au nord Répellin, chemin entre deux et pour un peu Germain Faure et au levant la rivière d'Eyrieux. Ensemble toutes aisances et dépendances, servitudes actives et passives, tel que le tout se poursuit et comporte avec sa due contenance ses autres et meilleurs confronts, y compris les immeubles par destination, la béalière, les droits de prise d'eau et tous autres droits attachés au moulin sans en rien excepter. » Le prix est de 5.000 francs, cinq cent payés comptant, le reste payé en deux versements chacune des années suivantes, avec un intérêt de 4%. Le moulin est grevé d'une

hypothèque de 3.000 francs, prise par M^oFlorentin Crouzet, décédé, de son vivant notaire à Privas, à la suite de deux obligations prises devant M^oBrethon, notaire à Privas les 1er juin 1858 et 24 juin 1864. La bénéficiaire, en 1892, est la fille de M^o Crouzet, Marie-Louise, épouse d'Alexandre Eugène Collain, et demeurant avec lui à Sabran, canton de Bagnols-sur-Cèze (Gard). Les vendeurs s'engagent à faire radier cette hypothèque, les sommes n'étant plus dues. La situation des Jean-Pierre Faure, puis de Louis Faure, n'était pas aussi assurée que ce qu'on aurait pu le croire.

3°) Emile-Auguste Valette

Emile-Auguste Valette dut faire réparer le moulin assez rapidement, car il y habitait dès 1894. Son bâtiment comportait 17 portes et fenêtres, le revenu imposable du moulin était de 237f.50, celui des propriétés non bâties étant de 5f.45 en 1896⁽¹¹⁾. En 1897, il se maria (ou se remaria) et vendit le 4 mai 1911 son moulin à la société commerciale A. Fougeirol et Compagnie représentée par M. Georges Fougeirol. A cette date, Emile-Auguste Valette vend, outre le moulin « un tènement de pré, jardin, tous plantés de quelques arbres. Tous ces immeubles... ont pour confins au midy un petit ruisseau ou ravin, au nord Répélin chemin entre deux et pour un peu Jules Faure légataire de Germain Faure, au levant la rivière d'Eyrieux, au couchant la route nationale n°103. » Suit la description des aisances et dépendances du moulin, soit la béalière, les droits de prise d'eau, les machines... mais nulle part il n'est question d'un chemin d'accès au sud. Le seul chemin mentionné est au nord celui qui sépare le bien vendu de la propriété Répélin. En 1911, à la date où fut établie la liste nominative des Ollières, le meunier était mon autre arrière grand-père maternel, Paul Gounon, né en 1872 à Pranles, son épouse Marie Coste, née en 1874 à Lys, et leurs enfants dont l'aînée fut ma grand-mère Berthe dite Marcelle, épouse Terrasse. Je pense que Georges Fougeirol l'a installé après son achat, et que c'est probablement à cette occasion qu'il fit tracer le chemin d'accès sud, à travers une propriété qui ne lui appartenait pas, usant (abusant ?) de son autorité.

Le plan qui m'a été fourni respecte la limite d'une section du cadastre rénové des Ollières, et ne saurait être de 1866 comme on pourrait le penser. Cette limite, la typographie, les lettres, tout indique une date postérieure à 1889 (date du rattachement d'Escoulenc aux Ollières) et sans doute à 1914. La seule indication impliquant dans les versements récents aux Archives (série W) la voirie du quartier est une demande de la société Villez de faire passer un câble sous la route n°103 à 50 mètres au-dessus de l'embranchement du chemin d'Escoulenc, afin d'extraire du sable de l'Eyrieux, le 29 août 1924. Cette autorisation fut accordée (voir document en annexe) mais la société Villez renonça à cet usage du fait de la redevance annuelle qu'elle aurait dû payer. La situation étrange de chemin privé communal fut sans doute celle qui fut choisie par Georges Fougeirol, maire des Ollières, pour avoir le droit d'utiliser le chemin qu'il avait fait construire sans avoir à acheter la propriété qu'il traversait. On imagine mal les héritières de Louis Faure, ou Emile-Auguste Valette, choisir pareille solution, et obtenir l'accord du propriétaire concerné.

Notes :

⁽¹⁾ Archives départementales de l'Ardèche, E dépôt 88 (archives communales de Pranles), cote CC1, fol. 871. Pour la propriété du Pré, fol.348.

⁽²⁾ Ce Dosty Faure apparaît dans la liste nominative de 1841 comme fils de Jean-Pierre Faure, dont il va être question. Mais il a dû mourir jeune et sans descendance, car il n'en est pas question dans l'acte de donation-partage de 1858.

⁽³⁾ Archives Départementales de l'Ardèche, 2 E 20875 fol. 77 et suiv. acte dressé par M^o Joseph Masclary, notaire aux Ollières, voir en annexe.

⁽⁴⁾ Il s'agit d'huile de noix, l'olivier étant alors inconnu dans la vallée de l'Eyrieux.

⁽⁵⁾ Les Boissier sont d'autres habitants d'Escoulenc, d'après les listes nominatives de la commune de Pranles de 1841, 1861, 1872, 1876, 1881, et 1886, conservées aux Archives Départementales sous la cote E dépôt 88 F1.

⁽⁶⁾ On remarque qu'il n'est nullement question d'un chemin du côté du midi, ni d'un accès quelconque. L'acte est très détaillé : si le chemin avait existé, il est certain que Jean-Pierre Faure l'aurait mentionné.

⁽⁷⁾ La route étant relativement récente à l'époque, datant des années 1840, il est normal qu'elle coupe des propriétés. Quand au chemin d'Escoulenc, il lui est antérieur puisque classé par arrêté préfectoral du 26 décembre 1840, après délibération du Conseil Municipal de Pranles du 16 août 1840. Voir E dépôt 131 (archives communales des Ollières, conservées aux Archives Départementales) cote O 5 : il s'agit du tableau des chemins vicinaux de Pranles. Aucun autre chemin n'est mentionné dans le quartier.

⁽⁸⁾ Archives Départementales de l'Ardèche, 2 S 77 (voir en annexe). C'est le seul document de cette série concernant cette portion de la R.N. 103 des Ollières à Saint-Sauveur.

⁽⁹⁾ Archives Départementales de l'Ardèche, 2 E 20913, étude de M^o Félix Astruc, notaire aux Ollières, année 1892, fol.39 (voir en annexe).

⁽¹⁰⁾ C'est très étonnant : Jérôme Terrasse était bon catholique. Il devait y avoir des liens d'amitié entre eux, bien qu'il ait eu une dizaine d'années de plus. Les relations entre catholiques et protestants n'étaient peut-être pas aussi tendues que ce que certains ont bien voulu le croire.

⁽¹¹⁾ Archives communales des Ollières, E dépôt 131 G 11.

ANNEXES

1. Extrait du plan cadastral dit napoléonien de la commune de Pranles, montrant le quartier d'Escoulenc et l'absence de toute construction au bord de l'Eyrieux dans ce secteur.
2. Extrait du tableau d'assemblage au moment du rattachement aux Ollières (1886). Document présent en mairie des Ollières : aucune modification de l'ancien plan n'est effectuée.
3. Copie de l'acte de donation-partage de Jean-Pierre Faure, 25 juin 1858.
4. Demande de Germain Faure pour élargir son chemin (18 mars 1891).
5. Rejet de cette demande (4 septembre 1891).
- 6-7. Copie de l'acte de vente des héritières Faure à Emile-Auguste Valette (19 avril 1892).
8. Copie de l'acte de vente des époux Valette à la société Fougeirol (4 mai 1911).
10. Feuille d'annonce d'un plan de 1866.
12. Plan du quartier d'Escoulenc (sans doute XX^e siècle).
- 13-14. Demande de la société Villez (1924).

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES BARRAGES D'ESCOULEN ET DE LA RAMPE ROUGE

1°) Recherches sur le barrage d'Escoulenc

L'acte du 26 juin 1645.

Ce barrage est très ancien, puisqu'il est question d'un moulin accensé (ou loué) au pasteur d'Hosty (ou Dosty) par le duc de Ventadour, le 26 juin 1645, notaire Raffi. Ce Raffi semble avoir été le notaire attitré des ducs de Ventadour, seigneurs de La Voulte et des Boutières (dont le mandement de Montagut, dont relevait une partie de la paroisse de Pranles, et notamment les hameaux d'Escoulen, Saint-Andéol et Veye). Rappelons que, avant la Révolution, les seigneurs étaient maîtres du fil de l'eau, et devaient donc accorder ou refuser l'édification des barrages. Cependant, le registre du notaire Raffi, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 2 E 8462, et qui couvre la période 1639-1646, ne comporte aucun acte en date du 26 juin 1645, ni aucun acte concernant le moulin d'Escoulen. La page a pu être arrachée.

Le pasteur d'Hosty (ou Dosty) est indiqué comme pasteur de Saint-Fortunat de 1623 à 1659 par Samuel Mours ⁽¹⁾. Le Fonds Mazon, conservé aux Archives de l'Ardèche sous la cote 52 J 25, indique qu'un Isaac Hosty était pasteur au Mazet Saint-Voy vers 1598. Siméon d'Hosty était pasteur à Villeneuve-de-Berg avant de prendre en charge Saint-Fortunat, et il intervint au synode d'Alès en 1620 pour demander des subsides pour réparer les dégâts subis par son église lors de la guerre religieuse de cette année-là. La même source indique que vers 1638 Siméon d'Hosty avait écrit une brochure contre le Purgatoire, où il traitait avec un « mépris indicible du saint et sacré ordre des ecclésiastiques et des religieux. » Siméon d'Hosty est connu aussi pour avoir reçu de Claude Champel, des Ollières, le 3 janvier 1656, la somme de 243 livres (Bourja, notaire à Pranles, cote aux Archives de l'Ardèche B 90, registre perdu), et pour avoir été présent le 24 août 1644 à l'accensement par Pierre Marcha, seigneur de Pras, paroisse de Saint-Pierre-ville, à Jean de Glo, seigneur de Bastier, du domaine de la Breure, relevant du chapitre du Puy (Archives de l'Ardèche, 1 J 80). Par ailleurs, Siméon d'Hosty figure au compoix de Pranles, dressé en 1640, comme habitant du hameau d'Escoulen (Archives de l'Ardèche, 2 MI 294), disposant notamment d'une maison avec fenièrre, étable et four, en compagnie de Pierre Escoulenc et Etienne Boissier, autres chefs de famille. D'Hosty a aussi des terres à Pranles au hameau du Pré, et l'acte de 1656 indique qu'il habitait à cette date au hameau du Plot, aux Ollières. L'existence historique de d'Hosty ne peut être mise en doute, même si le registre de capitation de Pranles en 1695 (Archives de l'Ardèche, C 673) n'indique aucune personne de ce nom, pas plus que le recensement de Pranles en 1721 (Archives de l'Ardèche, C 975). Il a donc dû quitter le moulin d'Escoulenc entre 1640 et 1656. On retrouverait peut-être sa trace ou celle de ses descendants dans les recensements de Saint-Fortunat, dont dépendait à cette époque le hameau du Plot. Mais ces documents ne se trouvent pas aux Archives de l'Ardèche. La période pendant laquelle il a pu jouir du moulin a donc dû être brève.

En outre, il est étrange :

- que les Ventadour, champions du catholicisme, aient « accensé » un moulin à un pasteur protestant, et en plus à un pasteur zélé.
- que tous les actes du notaire Raffi soient faits au nom de la « duchesse douairière de Ventadour », Marguerite de Montmorency, alors que l'accensement du moulin d'Escoulenc serait fait au nom du « duc de Ventadour », lequel s'appelle Charles de Lévis, et ne vient en Vivarais qu'à de rares occasions, laissant gérer ses biens par César de Largier, subrogé, et Pierre de la Pimpie, juge général du comté de La Voulte ⁽²⁾.

Autant dire que la réalité de cet acte du 26 juin 1645 n'est pas assurée. Il semble que les juges du XIX^e siècle l'aient eu entre les mains : mais ils précisent bien qu'il s'agit d'un acte au nom du « duc de Ventadour ». Il peut s'agir d'une copie fautive, ou tout simplement d'un faux.

Le conflit Faure-Salhens de 1837-1838

Il est à relier étroitement aux considérations précédentes. En effet, le jugement du Tribunal de Privas en date du 22 mai 1838 (Archives de l'Ardèche, cote 3 U 2 275, P.J. 1) indique expressément s'appuyer sur l'acte du 26 juin 1645, Jean-Pierre Faure étant le successeur de Siméon d'Hosty, lequel avait été autorisé à faire « ... une prise d'eau sur la rivière d'Eyrieu, pour le service d'un moulin qu'il veut construire au-dessous du lieu d'Escoulen, terroir appelé Pagirard, paroisse de Pranles, mandement de Montagut, en une pièce de châtaigneraie et champ vigne qu'il a audit terroir de Pagirard, à la charge du cens annuel d'un chapon ».

Le jugement du 22 mai 1838 fut prononcé à la suite d'une enquête sur le terrain ordonnée par un premier jugement du 11 avril 1837 (3 U 2 276, P.J. 2). En effet, Jean-Pierre Faure avait établi, aux dires de plusieurs témoins, un moulin à blé depuis environ 15 ans (soit vers 1823), à l'emplacement d'un ancien moulin dont il restait une voûte, un gros morceau de bois de chêne pouvant avoir « servi de levier pour le jeu du moulin », et un ancien canal pour le service de ce moulin. On doit constater toutefois que ni ce canal ni les traces d'un moulin ne figurent sur le cadastre dit « napoléonien » levé pour la commune de Pranles en 1812, visible aux Archives de l'Ardèche sous la cote 3 P 2636-15 F (P.J. 3). C'est sans doute pourquoi Louis Salhens, craignant sans doute l'envahissement de ses propriétés par les eaux au moment d'une crue du fait de l'existence du barrage, invoqua, contre l'existence de ce barrage et de la prise d'eau alimentant le moulin d'Escoulenc appartenant à Jean-Pierre Faure, l'argument de la prescription. Le tribunal débouta Salhens de sa demande, étant donnée l'existence d'un droit remontant à 1645, non abandonné puisqu'il existait des vestiges de canal et de moulin avant la construction entreprise par Faure, étant donné que le barrage de Faure ne prenait point appui sur la propriété de Salhens (et qu'il ne traversait donc pas toute la rivière), étant donné enfin « que le barrage de Faure n'est pas de nature à causer un dommage appréciable au sieur Salhens ».

On le voit : la défense de Faure reposa en grande partie sur l'existence de cet acte de 1645, aujourd'hui introuvable, qui se trouvait pourtant en 1838 sous les yeux des juges, établi par un notaire dont l'existence est incontestable, mais qui aurait rédigé un texte tout à fait différent de son habitude.

Le règlement d'eau du barrage d'Escoulenc (arrêté préfectoral du 11 mars 1868)

Les inondations de 1866, qui ne semblent pas pourtant avoir été aussi considérables que celles de 1857, emportèrent le barrage d'Escoulenc, qui était établi en « galets ». Le 1^{er} septembre 1866, Louis Faure, meunier à Escoulenc, sollicita l'autorisation de reconstruire son barrage en maçonnerie « à chaux et à sable » pour le service de son moulin « à blé, à huile et corderie ». Le niveau légal de la retenue fut fixé à 178m98 ; elle devait être située à 417 mètres en amont de l'usine. Le barrage devait former déversoir sur toute sa largeur (60 mètres), avec prise d'eau large de 1m85, dont le seuil devait être à 3m73 en dessous du niveau de la retenue. Les canaux devaient être d'une taille suffisante, et l'usinier était tenu de construire une passe à poissons dès qu'il en serait requis. En outre, ce dernier devait curer les canaux chaque fois qu'il en serait requis, et les riverains pourraient faire la même opération s'ils le jugeaient à propos, mais à leurs frais. Cet arrêté constitue le plus ancien document disponible à ce jour concernant le barrage d'Escoulenc. On peut le consulter aux Archives de l'Ardèche sous la cote 3 K 126 2, figurant ici comme P.J. 4. D'autres arrêtés plus récents ont pu être pris à propos de ce barrage. Mais à partir de 1873, les arrêtés préfectoraux ne sont plus classés en fonction de leur objet, et l'index existant jusqu'en 1900 semble très incomplet.

Sur la filiation d'Hosty-Faure

Ainsi qu'il a été indiqué, le patronyme d'Hosty disparaît de la documentation après 1656. Les biens ont pu se transmettre par les femmes; il peut y avoir eu vente ou donation. Mais l'enregistrement ancien, aux Archives de l'Ardèche (série 1 C) ne donne rien quand à ce patronyme. Les actes ont pu être dressés hors du Vivarais, d'autant que la famille d'Hosty semble avoir des origines vellaves (voir ci-dessus).

Le rôle de capitation de Pranles en 1701 (cote C 973) indique deux familles Faure qui semblent jouir d'une certaine aisance. Mais il n'indique pas les localisations géographiques de ces familles. Le recensement de 1721 (cote C 975) n'indique aucune famille Faure à Escoulenc ni à Saint-Andéol, mais une importante famille Faure à Veye. Les recensements du XIX^e siècle, conservés dans les archives communales de Pranles aux Archives de l'Ardèche (cote E DEPOT 88 F 1) donnent en 1841 à Escoulenc un Jean-Pierre Faure, meunier, veuf, chargé de 8 enfants, dont l'un a reçu le bizarre prénom Dosty; c'est ce Jean-Pierre Faure qui apparaît dans les jugements de 1837 et 1838. En 1861, le meunier s'appelle Louis Faure, sans doute l'un des fils de Jean-Pierre; il semble vivre avec l'un de ses oncles prénommé Moulin (?), trois de ses frères et une domestique de 45 ans, Marianne Méo. C'est lui qui demande le règlement de son barrage en 1866. On le retrouve encore en 1872 et 1876; mais en 1881, le meunier s'appelle Henri Risson et vit à Escoulenc avec sa femme Elise Mandaron et trois enfants en bas âge. La recherche dans l'état-civil permet de retrouver l'acte de décès de Louis Faure, 64 ans, cultivateur (P.J. 5), en date du 20 janvier 1881. Le défunt demeurait au moulin d'Hostie comme son père, meunier, mais exerçait la profession de cultivateur. Il avait sans doute déjà remis le moulin à Risson tout en continuant à y habiter. En définitive, des éléments permettent de penser que Jean-Pierre et Louis Faure avaient bien hérité des droits du pasteur Hosty. Mais rien ne permet de l'affirmer. Seules des recherches longues dans les enregistrements des actes des notaires non-vivarois permettraient peut-être d'apporter une réponse à cette question. Le moulin, en tous cas, plus de deux siècles après, portait encore le nom du pasteur du temps de Louis XIII.

Notes

⁽¹⁾ S. Mours : Le Velay et le Vivarais protestants, Tome 2, p. III-79

⁽²⁾ A. Mazon : Notice sur la baronnie de La Voulte, édition La Bouquinerie, Valence 1991, p. 263-264.

2°) Recherches sur le barrage de la Rampe Rouge (ou de Saint-Andéol)

Première tentative d'Auguste Fougeirol (1857-1858)

La crue du 10 septembre 1857 fut l'une des plus importantes du siècle. Elle emporta le barrage en « galets » que possédait Auguste Fougeirol, moulinier, sur l'Eyrieux, juste avant l'embouchure du ruisseau de Veye. Désireux de rebâtir son barrage à chaux et à sable, et de bénéficier d'une plus grande hauteur de chute, Auguste Fougeirol présenta une pétition le 10 décembre 1857 (cote aux Archives de l'Ardèche 7 S 27, figurant ici comme P.J. 6, accompagnée d'un plan sommaire figurant surtout l'ancien emplacement du barrage). Sans attendre l'autorisation officielle, Auguste Fougeirol obtint les 21 et 22 décembre 1857 (et non 1856 comme indiqué par erreur en tête de l'acte) diverses autorisations (Archives de l'Ardèche, 7 S 27, figurant ici comme P.J. 7) :

- d'Alexandre Boissier, dont la famille habite à Escoulenc depuis 1721 au moins, le droit d'établir un canal sur la commune de Pranles, et donc en rive droite de l'Eyrieux, ou celui d'appuyer un barrage contre sa propriété située au sud de celle de Faure et au nord de celle de Roissac,

- d'Augustin Roissac, habitant Saint-Andéol, les mêmes droits; en plus Roissac autorise Fougeirol à faire construire un chemin de charette pour l'édification du barrage, depuis la route nationale. Fougeirol pourra éventuellement acheter le terrain de ce chemin, à 25% au-dessus de son évaluation par des experts, et il est convenu que l'usage de ce chemin sera réservé à Fougeirol et à Roissac au moyen, du côté de la route, d'un « moyen de fermeture quelconque ».

- de Pierre Riou, de Praly, aux Ollières, de Blaise Furodet, entrepreneur de travaux publics, habitant Pranles, d'Augustin Philit, instituteur, habitant aussi Pranles, le droit d'établir un canal sur leurs propriétés de la commune des Ollières (et donc en rive gauche), avec droit de passage pour la construction et l'entretien de ce canal, avec droit pour ces propriétaires d'utiliser son eau pour arroser leurs jardins « s'il leur convient d'en établir ».

Cet acte est passé devant Frédéric Masclary, notaire et maire des Ollières, et enregistré peu après à Privas. On note donc que Auguste Fougeirol avait prévu la possibilité d'établir un canal en rive droite de l'Eyrieux; la seule explication possible est qu'il avait peut-être alors le projet d'y établir une autre usine. Le pont suspendu des Ollières venait alors d'être lancé sur la rivière, favorisant l'accès aux quartiers de Veye et Bas-Pranles, appelé alors couramment le Jardin de Pranles. Une enquête administrative fut alors ordonnée « à son de trompe ou de caisse » (P.J. 8), et effectuée en janvier 1858. Jean-Pierre Faure, propriétaire du moulin d'Escoulenc, se présente, et explique que l'édification du barrage entraînerait « l'engorgement » de son moulin, et submergerait la « planche » qui traverse la rivière « vis-à-vis de son moulin », empêchant la circulation vers les Ollières. On a conservé (P.J. 10) la pittoresque « au position » de Faure. Le maire Masclary appuie pourtant la demande de Fougeirol, en expliquant que « beaucoup d'ouvriers trouvent de l'occupation dans ses usines », et que « la contrée est intéressée à ce qu'il puisse les faire travailler constamment ».

L'« au position » de Faure est pourtant suffisante pour que le préfet décide d'une seconde enquête administrative (P.J. 11 et 12), et que l'ingénieur des Ponts et Chaussées Vigouroux se déplace aux Ollières, le 19 juillet 1858. Il constate que l'alimentation en eau de l'usine Fougeirol a lieu grâce à un barrage « provisoire en galets et terre élevé en travers de l'Erieux à la place d'un barrage emporté » à 700 mètres en amont se trouve le moulin Faure, lequel présente un acte remontant à l'année 1648 (est-ce celui du 26 juin 1645 ?), mais convient avoir modifié lui-même la hauteur d'eau sans autorisation. A la suite de l'usine Fougeirol, sur le même canal, et donc « plus ou moins intéressés à la reconstruction du barrage en question » se trouvent le moulin Riou et le moulinage de Madame Veuve Digonnet. Vigouroux conclut que lors des crues ordinaires les eaux n'engorgeraient pas les turbines, mais arriverait au niveau de la roue à augets, « ce qui a peu d'inconvénients ». Faure père et fils assurent que depuis l'inondation, les dépôts de gravier ont provoqué l'exhaussement de l'eau, et que déjà leurs turbines ont été touchées. Fougeirol assure de son côté que les Faure ont abaissé le niveau de leurs turbines, que le moulin a fonctionné tout l'hiver en hautes eaux, et qu'il prend à sa charge l'exhaussement des graviers que redoutent les Faure.

Deuxième tentative d'Auguste Fougeirol (1861).

La tentative d'Auguste Fougeirol ne semble pourtant pas avoir abouti, puisqu'un plan du 16 août 1861 (Archives de l'Ardèche, 7 S 27, P.J. 13) indique que Fougeirol a dû se contenter d'un simple « râteau » juste au-dessous du village d'Escoulenc. Par contre, le canal semble bien avoir été construit, prolongé au niveau de l'ancien barrage par l'ancien canal dont la prise d'eau était à l'embouchure du ruisseau de Veye. Auguste Fougeirol projette cette fois de construire un barrage légèrement en aval d'Escoulenc. Ce plan devait accompagner le nouveau rapport de l'ingénieur Vigouroux (P.J. 14). Celui-ci explique qu'un « râteau » provisoire a bien

été construit, pour mesurer les effets d'un barrage sur le moulin Faure. Il est retourné sur les lieux le 20 octobre 1860. Fougeirol vient d'acheter une usine en aval de la sienne. L'ancien barrage a été à peu près reconstruit, mais il est à présent inutile, puisqu'il existe un «râteau» (bourelet de cailloux ayant besoin d'être reconstruit après chaque crue) à 120 mètres en aval du moulin d'Escoulenc. Le canal d'aménée depuis ce râteau est voûté sur 600 mètres, et à ciel ouvert sur 220 mètres. Le moulin d'Escoulenc dispose de 4 paires de meules que font mouvoir 3 turbines et une roue à augets. La pente de l'Erieux du moulin Faure au pont des Ollières est de 5 mn 24 par mètre. La crue du 10 septembre 1857 s'est élevée à 9,80 mètres sous le pont suspendu des Ollières, et à 10 mètres 15 au droit du moulin Faure qu'elle a presque entièrement submergé. La route départementale 20 fut couverte de 80 cm d'eau. La planche qui conduit au moulin Faure depuis les Ollières repose sur les galets du lit, et elle est rarement praticable. En outre, l'arrivage éventuel traverse la propriété Fougeirol. Le niveau demandé par Fougeirol est à 53 cm au-dessous des turbines et l'engorgement redouté ne se produira que 15 jours par an. Comme avant le barrage, le moulin ne sera engorgé que lors des crues extraordinaires. Vigouroux préconise deux vannes de décharge dans le barrage, ayant ensemble 2 mètres de largeur sur 1,30 mètres de hauteur, et un déversoir avec une vanne de fond sur le parcours du canal. Les vannes de décharge du barrage sont destinées à faciliter le travail du moulin Faure, et le « curage du bief supérieur ». La vanne de fond du canal est toujours nécessaire pour les réparations. En conclusion, il demande que le projet Fougeirol soit accepté.

Le projet de règlement d'eau (P.J. 15) suit logiquement. Les vannes sont prévues, « automobiles », mais avec obligation de les manoeuvrer à la main si nécessaire. Le canal d'aménée prendra naissance à 110 mètres en amont du barrage, et sera entièrement établi sur la propriété de Fougeirol. Ce dernier aura la possibilité d'exhausser son barrage de 20 cm du 1er avril au 1er septembre « à l'aide de matériaux quelconques ». Le préfet ordonne alors l'ouverture d'une nouvelle enquête (P.J. 16), qui a lieu effectivement du 10 au 25 septembre 1861 (P.J. 17).

L'opposition de Faure (qui a trouvé semble-t-il cette fois un rédacteur) ne désarme pas (P.J. 18). Nous avons deux documents qui en témoignent : une lettre au préfet, reçue le 18 septembre 1861, et un document non daté, où le « suppliant » expose ses arguments déjà connus: submersion de son moulin, impossibilité de franchir la rivière du fait de l'exhaussement des eaux, empêchant ainsi le passage d'une soixantaine de « pratiques ». Il s'agit sans doute d'un document joint au rapport d'enquête. Vigouroux ne change pas d'avis lui non plus: il fait remarquer en outre que le barrage Faure a été établi sans autorisation après l'inondation de 1857, et que de ce fait le meunier a pu diminuer la hauteur de ses machines au-dessus de l'eau. Il concède que du 1er avril au 1er septembre, période de basses eaux, Fougeirol puisse exhausser son barrage de 20 cm, ce qui permettrait de diminuer d'autant le niveau de la retenue fixe. L'ingénieur en chef, le 30 octobre 1861, appuie son subordonné en notant une nouvelle fois que l'usine Faure « paraisse jamais avoir été réglée, et qu'ainsi ses droits sont loin d'être reconnus », et en indiquant que le projet de l'ingénieur Vigouroux respecte pourtant le fonctionnement du moulin Faure. (P.J. 19).

L'arrêté préfectoral du 6 novembre 1861 autorisant le barrage de Saint-Andéol n'a pu être retrouvé, les arrêtés relatifs aux droits d'eau n'ayant été groupés que de 1863 à 1869 (cote aux Archives de l'Ardèche 3 K 126) et de 1870 à 1873 (cote aux Archives de l'Ardèche 3 K 127). Le dépouillement systématique des arrêtés préfectoraux permettrait sans nul doute de le retrouver si ces documents ont été convenablement classés. C'est sans doute pour lever un obstacle à ses protestations que Louis Faure fit établir un règlement d'eau pour son barrage d'Escoulenc, comme on l'a vu ci-dessus (cote aux Archives de l'Ardèche 3 K 126 2, porté ici en P.J. 4). L'arrêté préfectoral ordonnant une enquête préalable figure ici come P.J.20. C'est que Louis Faure n'avait nullement renoncé à se plaindre.

Le dernier combat de Louis Faure (1871-1872)

Le 7 septembre 1871, Auguste Fougeirol présenta une nouvelle demande « de construire à deux cent mètres environ au-dessous du moulin Faure un barrage à chaux et à sable, dans le lit de la rivière d'Eyrieux, pour la mise en jeu des artifices de ses usines à soie ». Il demande également la révision de l'arrêté préfectoral du 6 novembre 1861, qu'il ne lui a pas été possible de respecter.

Le 23 octobre, Louis Faure déclare que Fougeirol n'a en effet pas respecté l'arrêté du 6 novembre 1861 l'autorisant à édifier son barrage (P.J.21) : le niveau de la retenue n'est que de 40 cm en-dessous du niveau des turbines, alors qu'elle devrait être à 72 cm. En outre, Fougeirol a installé à 20 mètres en amont de son barrage fixe un autre barrage mobile, plus élevé de 30 cm, alors que d'après l'arrêté (qui avait donc dû autoriser deux barrages plutôt que l'exhaussement saisonnier du barrage fixe) la différence ne devrait être que de 20 cm. De ce fait, la roue de la cardre trempe dans l'eau, et les roues des turbines sont à quelques millimètres de celle-ci. Pour la moindre réparation, il faut se mettre dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux. Faure n'a supporté cette situation que « parce que son peu de fortune lui fait redouter d'entamer un procès ». La conséquence de la nouvelle demande de Fougeirol sera d'élever encore le niveau de l'eau, ce qui obligera à entrer dans l'eau jusqu'à la ceinture pour toute réparation.

L'ingénieur des Ponts et Chaussées se rend aux Ollières le 9 juillet 1872. (P.J.22). Il ne s'occupe que de la demande d'établissement d'un nouveau barrage à 70 mètres en aval du vieux pont des Ollières, la base étant en maçonnerie, le sommet étant en cailloux et blocs roulés. C'est pourquoi Faure n'accompagne pas l'ingénieur et Fougeirol sur les lieux. Il est probable que le plan général du projet de barrage en aval du pont (P.J. 23) accompagnait le rapport de l'ingénieur. On y remarque en particulier que le « vieux pont » existait encore, ce qui laisse penser que le pont suspendu (à péage) n'était utilisé que pour les charettes. On note aussi que le moulin à blé proche du pont suspendu appartenait à M. Fougeirol, qui n'avait donc pas à utiliser les services du moulin Faure. Le 27 septembre 1872, l'ingénieur, qui semble s'appeler Serre d'après sa signature, se rend à nouveau sur les lieux (P.J.24). Fougeirol n'a pu construire que partiellement son barrage en béton, parce que au milieu de la rivière il « a trouvé le rocher à une grande profondeur. » Il s'est contenté d'établir en amont « un barrage mobile en cailloux et blocs roulés », ce qui a été constaté par procès-verbal de récolement du 15 août 1871, et par un arrêté préfectoral du 27 novembre 1871. Dans sa pétition, Fougeirol demande à être dispensé d'installer des vannes de décharge, et d'être autorisé à relever le niveau de sa retenue. L'ingénieur démontre que la mise en place de vannes de décharge n'a aucun effet en cas de crue sur le niveau de l'eau au moulin Faure, qu'elles fragilisent le barrage. Fougeirol explique que pour que ses usines marchent convenablement, il faut relever de 15 cm le niveau légal de la retenue. L'ingénieur met en présence les deux adversaires, qui finissent par convenir que le niveau pourrait être relevé de 15 cm moyennant certaines concessions de Fougeirol. Le représentant des Ponts et Chaussées considère que l'affaire relève plus du droit privé que de l'intervention administrative. Il propose donc de reprendre les termes de l'arrêté du 6 novembre 1861, en laissant à Fougeirol la faculté de relever le niveau de la retenue de 15 cm au moyen d'une élévation de la crête en cailloux roulés, crête probablement emportée par une crue et rabaissant ainsi le niveau des eaux sous le moulin Faure. L'ingénieur demande donc de reconduire l'arrêté du 6 novembre 1861, en supprimant l'obligation de vannes de décharge.

L'arrêté préfectoral du 30 décembre 1872 (P.J. 25) porte exclusivement sur le barrage projeté en aval du vieux pont des Ollières. Aucun arrêté modifiant celui du 6 novembre 1861 n'a pas été retrouvé.

La conclusion de cette affaire est un peu étrange. Le niveau de la retenue autorisée au barrage de la Rampe Rouge ou de Saint-Andéol n'aurait-il pu être fixé d'un commun accord dès 1857 ? Après la visite de l'ingénieur du 27 septembre 1872, le lit de l'Eyrieux était-il moins profond ? Quelles sont exactement les compensations accordées par Fougeirol à Louis Faure, pour que celui-ci se tienne tranquille ? Pourquoi découvre-t-on brusquement que le conflit est d'ordre privé, alors que jusque là les lettres et protestations de Faure ont été accueillies ?

Il faut sans doute replacer l'affaire dans le contexte politique de l'époque. Auguste Fougeirol est un membre éminent de l'Eglise réformée. Le Second Empire, à la recherche de l'appui de l'Eglise, n'avait aucune raison de ménager un protestant déterminé. Le régime dit « d'Ordre Moral » qui succède à l'Empire après l'écrasement de la Commune de Paris, avait peut-être intérêt à ménager un industriel influent, qui deviendra député et sénateur, son pire ennemi étant le « socialisme », pour lequel Fougeirol avait manifesté, à l'automne 1871, sinon des sympathies, du moins de la compréhension.

Cette histoire de barrages rejoindrait donc la « grande histoire ». Mais Fougeirol était devenu en une quinzaine d'années un homme riche, et autrefois comme aujourd'hui, la « cavalerie de Saint Georges » savait faire des miracles.

Documents ayant servi à préparer ce travail : 2 A 165-179.

En particulier :

2 A 166 : Actes notariés concernant les Ollières.

2 A 169 : Jugement du 22 mai 1838 concernant le barrage d'Escoulenc.

2 A 173 : Extraits du compoix de Pranles.

2 A 216 : Histoire des barrages sur l'Eyrieux aux Ollières.

2 A 218 : Inventaire des archives Fougeirol disparues dans l'incendie de 2001 chez J. Plumecocq.

2 A 220 : Une usine de petite énergie hydraulique.

VOIES DE COMMUNICATION

F. Bréchon, p.211 : L'église de Saint-Andéol d'Escoulenc doit fournir l'abbaye de St. Chaffre du Monastier en vin pour les mois de mars, avril et mai, alors que celle de Coux doit fournir celui de septembre et octobre, la villa de Prunet près d'Arlix 1 mois, l'église de Thueys 2 mois, etc. Cf. Cartulaire de l'abbaye de St. Chaffre du Monastier, par U. Chevalier. Il y a les églises de Mura et celle de Marniac, qui ne sont pas identifiées. Bréchon ne pense pas qu'il puisse d'agir pour la 2^e de celle de Mariac. p. 193 : de Dunière à Chalencon, deux axes sont possibles : le premier passe par les Ollières. Le toponyme « le Bateau » atteste de la présence d'un bac. En 1489, ce « port » est entre les mains d'Antoine de Chambaud, seigneur de la Tourette (A.D. 07 C 196 f^o 523). Au-delà du Bateau, la route ne peut suivre qu'un itinéraire proche de la route actuelle, et la vallée ne s'élargit qu'aux Ollières, où la route est signalée dès 1400 (AD 07 1E 179). Mais en amont des Ollières, la vallée devient trop étroite. En 1238, la route des Ollières à Chalencon limite la 3^e partie de la seigneurie de Montagut que Guigues de Roche achète à Giraud Bastet (AD 07, 23 J 3, f^o22). Sur la carte de Cassini, la route monte en lacets par Chabannes, itinéraire sans doute aménagé pour le roulage au XVIII^e siècle. Sur cette carte, l'itinéraire se poursuit par St. Michel et Alliandre (AD 07 C 196 f^o552). Puis, le chemin médiéval allait sans doute du serre de Rias à la Grange de Presles, le chemin actuel n'étant dit que de « Alliandre à Silhac ». Le second axe passe par Mastenac et Bellevue: il est dans l'axe exact du pont de Dunière, alors que l'autre ne donne que sur la Planche, 5 à 600 m plus au sud. Après Bellevue, le chemin est encore ouvert et continue jusqu'à Saint-Michel, limite paroissiale entre St. Sauveur et St. Fortunat. Les deux itinéraires rejoignent à Chalencon la route de Valence au Puy, ainsi que le rappelle une mention de 1238 sur la route allant du pont des Ollières à Chalencon (AD 07 23 J 3, f^o22). La route de la vallée de l'Eyrieux est beaucoup plus un axe adjacent à la grande route de Valence au Puy par Chalencon, où elle amène un trafic venu du sud. Cette route est sans doute médiévale; la vallée de l'Eyrieux n'a livré aucun vestige antique au-delà de Pontpierre. Il faut attendre les IX^e et X^e siècles pour que la mise en valeur se fasse significative. Le chartier de la Mothe, qui a été détruit en 1944, et qui était connu de Mazon, était semble-t-il un fonds documentaire précieux pour la région. p. 242 : En 1396, une vigne reconnue à noble Guilhem de Albono, au manse de Chaliac, confronte l'itinéraire qui va au pont des Ollières (AD 07 2E 10913, f^o20) et la même année, une autre confronte l'itinéraire qui va du Pouzin à Champeyrache. En 1487, Jean Bochet, de St. Cierge la Serre, reçoit en dot d'Antoinette Puaux de St. Pierreville une vigne à Saint-Alban, au lieu de Champeyrache, qui confronte un itinéraire qui va du Pouzin aux Ollières. Le chemin part donc des Fonds du Pouzin et de Saint-Alban, se rejoignant au hameau de la Garde et à la serre des Blaches où arrive un chemin monté de la Voulte attesté en 1379. Ensuite, le chemin passe au Pont de Boyon où une planche est attestée en 1332 (AD 69 EP 125, n^o10). L'hydronyme le Boyon devient le toponyme du lieu de franchissement de la rivière. L'itinéraire pouvait passer par Saint-Cierge, puis le sud de la serre Cougnol, le Goulet de la Verrière et enfin le serre de Gruas avant de redescendre vers le pont de Boyon par Bon Appétit. Après le Boyon, on passait à Alisse, la Chièze, pour aboutir en face du pont des Ollières attesté dès 1238 au moins. Saint Alban et Chalencon sont deux centres vicariaux à la période carolingienne. Cet axe a donc sans doute été autrefois plus important, comme la route d'Annonay à Pailharès par Satillieu.

« La commune est traversée par le grand chemin de Saint-Fortunat (794 habs) à Privas et par celui de la montagne à cette dernière commune; enfin par une autre allant de Saint-Fortunat à Saint-Agrève ». La commune est traversée par la Dunère, qui interrompt les communications faute de pont. Le pont sur l'Hérieu a plusieurs arcades.

Inventaire des Etats du Vivarais 1516-1570 : le 5 novembre 1543, requête de St. Fortunat pour aider à réparer le pont des Ollières. Refus opposé à pareille requête le 23 nov. 1552, mais dépenses pour l'entretien et les réparations en 1557 et 1558. J 261.

Réparations au pont des Ollières (1543-1603), AG 248-255.

Elie Reynier, Histoire de Privas, tome II, 2 : p.86 : C'est en 1719 que les Etats décident de « construire » le chemin de Privas à Vernoux par le Roure, Bavas, les Ollières, St. Michel, Alliandre et le Villard. Cette route doit rester à la charge du pays, d'après délibération de 1770. De Privas aux Ollières, la route est le « raccourci » de Masneuf-Lyas, le chemin du Roure aux Ollières par le Pont de Boyon et les Seauteaux, puis par Tartari. En 1788, ce n'est qu'un « sentier fait par les troupes » qui relie St. Pierreville à Privas.

p.92 : Sur la route de Privas à Chalencon, le pont des Ollières, comme celui de Chervil, est souvent refait. En 1618, trois « arguades » sont entièrement démolies, côté Bas-Vivarais, au couchant; les 2 autres subsistent (A.D. 07, C 842). Les 2 autres subsistent, les premières devront avoir 7 toises, 5 t. 4 pieds 1/2 et 6 t. 4 pieds et 1/2. Avant 1786, l'Erieux en emporte la plus grande partie ((C 157). Pour y parvenir du côté de Privas, il a été fait une rampe de 38 t. de long et 10 pieds de large entre deux murs en retour d'équerre, rampe souvent démolie. L'inondation du 29 septembre 1751 endommage gravement le pont (A.D. 34, C 3997,

4005). L'entretien est assuré, en 1749-53, par Charles-André Teyssonnier, du Petit-Tournon, de Privas aux Ollières. Il se ruinera dans ces affaires.

Réparations faites au pont de Dunière par Gabriel Canson, des Ollières, en 1774. A.D.A. C 1340. f°43. B 13.

Fonds Elie Reynier, Cahier de doléances des Ollières, plan et pièces sur le pont suspendu. N 59.

Renseignements divers sur la voirie olliéroise. U 210.

Pétition en faveur du pont des Ollières des communes des Ollières, Lyas, Silhac, Vernoux, etc., le 30 mai 1842. D 10.

Notes sur le pont suspendu des Ollières, U 205-209.

Adjudication du pont suspendu des Ollières, 1846. D 14.

Proposition de tarif pour le pont suspendu, 1851, D 15.

Pétition en faveur du meunier Riou, 1855, D 16.

Rapports sur les projets de concession du pont suspendu, 23 mai 1856. D 21.

Documents sur le pont suspendu, D 22-D 27.

Réception définitive du pont suspendu le 11 déc. 1857 D 28.

Plainte du concessionnaire du pont suspendu, 1872, D 37.

Iconographie

Plan du pont des Ollières et de l'usine Canson en 1811, D1 et D3 (transparent).

Plan cadastral napoléonien (1812) du village du Pont et de l'Eyrieux, levée et béal, pont à cette époque. R 100.

Plan d'ensemble des Ollières, en 1812, retouché en 1885 D4

Plan des Ollières à Saint-Andéol, 1840, D 6.

Plan du pont des Ollières et de ses environs en 1840, D 7. D 9, D 12, D 13, (transparents)

Plans du centre des Ollières en 1855, D 17 à D 20, dont transparents

Plan du centre des Ollières 1858, D 30.

Plan des Ollières montrant Veye et la Combe D 31.

Départ du pont suspendu rive gauche, 1858, D 32.

Plan de Saint-Andéol au pont, 1861, D 33.

Plan du centre des Ollières, 1866, D 34.

Plan de Saint-Andéol au pont en 1871, D 35.

Plan du pont suspendu, transparent, 1871 D 38.

Photographie du pont suspendu des Ollières, et de l'ancien pont, vers 1880. D 36.

Plan des Ollières en 1887 D 41.

Entrée du pont suspendu rive droite, photographie, D 8.

Vue générale des Ollières avant 1890, D 5 ter. D 4 bis.

Plan du nouveau pont, 1893, D 44, D 45.

Sortie des usines Fougeirol (tissage) vers 1900 D 1 bis.

Vue du pont et des usines Fougeirol après 1890, D 6 bis.

Le projet de chemin de fer des Ollières à Privas, brochures avec photos et tracé de la ligne. Q 84 quint.

LE BOMBARDEMENT DES OLLIERES, 29 JUIN 1944

1. Les événements

Les Ollières sur Eyrieux, 29 juin 1944, 8 h. du matin, un jour d'été comme les autres. Soudain, les Olliérois lèvent les yeux : des avions apparaissent dans le ciel. Presqu'aussitôt, on entend le fracas des bombes, le tac-tac des mitrailleuses. Le tissage Fougeirol, qui emploie 52 personnes, est touché. Bientôt, des flammes s'élèvent. Une dame de 67 ans, Mme Ardizzone, veuve Jouve, en visite chez ses enfants qui habitent dans la rue de la Chapelle, s'effondre, victime d'une crise cardiaque. Mais déjà, les avions reviennent ; nouvelles bombes, qui frappent le moulinage de Rocheberg, la maison Gardeur, à l'extrémité sud du pont, le café de l'Univers Chabriol, appartenant à Mme Irma Gilles née Chabriol, l'hôtel Saintenat appartenant à M. Albert Saintenat, les maisons voisines de Marie-Jeanne et Charles Fauchier, des héritiers Victorin, la quincaillerie Praly, plus loin la maison de M. Elie Sabatier et son atelier de charron, sont en ruines ; dans la rue de la Chapelle, ont été frappées les maisons de M. Clément Bernard et celles de M. Samuel Gounon, dont l'une abrite la boulangerie Peyrard. Plus tard, on apprendra que les troupes allemandes, après avoir incendié plusieurs maisons au Chambon-de-Bavas, ont aussi incendié celle de M. Paul Henry Vabre, au Soulier près de la Chièze. Des bombes sont également tombées à Saint-Vincent-de-Durfort, notamment sur le temple, ainsi que non loin du hameau alors habité des Pauzes, à Ribagnac, et vers celui de la Pimpie, commune des Ollières. Les bombardements et les mitraillages durent pendant plus d'une heure, détruisant dix maisons dans le village, en endommageant beaucoup d'autres, par le souffle des explosions. Dans un rayon de deux cent mètres autour du tissage, les vitres, les fenêtres, les cloisons, les toitures même, sont sérieusement endommagées.

Les équipements publics eux aussi sont touchés : 3 lampes sont détruites, à la Combe, à Veye et au Bas-Pranles. A l'école proche du temple, les ouvertures sont brisées, les cloisons soufflées, les plafonds et même la toiture sont endommagés. Le local des pompiers (qui se trouvait non loin de la ferme de Champel) est écrasé sous les gravats, avec leur matériel (1 pompe à bras, 200 mètres de tuyaux sur dévidoir en fer, 12 seaux de toile) acheté en 1936 avec l'aide de la société Fougeirol. C'est d'autant plus grave que le feu s'est déclaré un peu partout à la suite des bombardements. L'eau utilisée va d'ailleurs provoquer de nouveaux dégâts dans le tissage, le moulinage et les habitations proches. A la suite de ces événements, le Conseil Municipal des Ollières votera la création officielle du corps des sapeurs-pompiers le 3 avril 1946 ; ce corps sera doté d'une pompe Drouville, alors dernier cri, d'une valeur de 341.155 f. On peut estimer l'ensemble des dégâts subis par la commune à une centaine de millions de l'époque, dont 5.000.000 pour les bâtiments du tissage, 750.000 pour le moulinage endommagé, 100.000 pour l'atelier de construction mécanique, 500.000 pour les habitations et ouvrages divers. En ce qui concerne le matériel, on estime le 30 novembre 1944 les dégâts subis au moulinage à 500.000 francs, à 50.000 francs les dégâts causés aux installations électriques extérieures et surtout à 10 millions de francs ceux du matériel de tissage ⁽¹⁾.

II. La Société Fougeirol

Mais la catastrophe est d'autant plus grande que la destruction des usines va mettre au chômage une bonne partie de la population : il y avait le 29 juin 1944, en plus des 52 employés du tissage, 57 personnes employées au moulinage de Rocheberg, 4 dans les bureaux de l'entreprise, et 26 dans l'atelier de construction de matériel textile de Champel, qui avait été très peu endommagé, et qui a

pu continuer le travail presque sans interruption. La société Auguste Fougéirol logeait gratuitement ses cadres, comme le directeur du tissage M. Aurel, ses comptables MM. Guilhot et Chaireire, et même son jardinier M. Masse. En outre, elle tenait à la disposition de ses ouvriers une quarantaine de logements, dont certains étaient gratuits. Un dortoir, une cuisine, étaient aménagés dans le tissage, à côté de deux logements. La cuisine était utilisée par une employée, pour préparer la nourriture amenée par les ouvriers. Un service de santé était assuré par l'entreprise, qui prenait à sa charge pour ses employés malades deux visites médicales hebdomadaires si elles étaient nécessaires, et une consultation gratuite pour les nourrissons. C'est que l'entreprise tenait à garder ses salariés. Il faut en effet écarter l'image du moulinage où des jeunes filles peu qualifiées viennent au prix de journées interminables, gagner l'argent de leur trousseau ou celui de leur famille. On est au XX^e siècle : la compétition est rude, surtout depuis la grande crise des années 1930, et il faut tenir sur les marchés de la soie ouvrée, artificielle ou non, sur celui des tissus, et sur celui des machines textiles, pour lesquelles la réputation des usines Fougéirol s'étend, paraît-il, sur l'Europe entière. La direction a besoin de gens compétents : elle doit les traiter en conséquence, puisque que, par exemple, je n'ai jamais vu trace d'un mouvement social aux Ollières pendant les journées chaudes de 1936. La société Fougéirol trouvait son origine dans un modeste atelier de moulinage, construit par Jean-Antoine Fougéirol vers 1800. En 1946, ce lieu servait de garage automobile. Puis, Jean-Antoine avait fait construire en 1847 le moulinage de Rocheberg. Ce fut son fils Edouard, maire des Ollières, puis député et sénateur de l'Ardèche, qui donna toute son extension à l'entreprise. Il acheta en 1863 le moulinage Digonnet, en fit un tissage, tout en s'installant à Chalencon (1869) et à Saint-Laurent-du-Pape (1872). En 1888, Edouard Fougéirol installa à Champel son usine de construction mécanique de matériel pour le textile. En 1907 l'entreprise se forma en nom collectif sous le nom de « Auguste Fougéirol et Cie », puis en 1926 en S.A.R.L. sous la gérance de Georges Fougéirol, fils d'Edouard, devenu lui aussi maire des Ollières à la mort de son père en 1912. Georges mourut en 1943, mais il avait associé son fils Jean à ses affaires dès 1934. L'usine de Saint-Laurent était passée à son neveu Guy, fils de son frère Edmond décédé le 27 avril 1914. Léo Fougéirol, autre fils d'Edmond, disparut en 1941 « des suites de la guerre ». Il possédait une partie des actions et la co-gérance de la société. C'est ainsi que Jean Fougéirol, fils de Georges, était le seul « patron » au moment du bombardement. A cette époque, les installations avaient été modernisées et rénovées : l'atelier de construction mécanique avait été reconstruit en 1926, 10.000 fuseaux tournaient à Chalencon et autant à Rocheberg. Il y avait 158 métiers au tissage de Digonnet (50 en 1884), dont 25 pour le façonnage et 67 pour fabriquer les armures. L'urgence était en 1944 de couvrir le moulinage où 400 m² de toitures avaient été détruits, et de protéger ainsi 3 millions de matériel. L'autorisation de reconstruction ne fut donnée que le 15 avril 1946, mais les travaux commencèrent rapidement au moulinage, avec l'appui du Ministère de la Reconstruction, de l'ingénieur des T.P.E. Poujol, et surtout des avances de l'Etat (500.000 f.). Par contre, rien ne fut entrepris dans l'immédiat au tissage, ni déblaiement ni mise hors d'eau, provoquant un certain mécontentement chez les ouvriers. La société Fougéirol demandait à l'Etat un premier acompte de 3 millions de francs pour remettre en état 45 métiers. L'affaire traîna en longueur surtout parce que la société voulait en profiter pour renouveler et moderniser son matériel. Mais les autres sinistrés ne furent pas mieux traités : les travaux de reconstruction des immeubles d'habitation ne s'achevèrent qu'après 1950 : 1951 pour les immeubles Sabatier et Gardeur, 1953 pour l'immeuble Bernard, 1956 pour l'immeuble Fauchier... Les problèmes de successions, de transformations, et surtout le manque de crédits firent traîner en longueur les chantiers.

III. L'origine du bombardement

Le 29 juin 1944, les avions venaient de la Pimpie après avoir lâché des bombes sur Saint-Vincent, Ribagnac, les Terras. Aussi, les Olliérois pensèrent qu'ils venaient de Valence. En fait, d'après le général Chaix⁽²⁾, ces avions venaient de Clermont-Ferrand, et appartenaient au *Geschwader Bongart*, unité spécialisée dans l'appui aérien des opérations anti-guérilla. D'après Louis-Frédéric Ducros⁽³⁾, il s'agissait de 8 Messerschmitt 109, et de 7 Junkers 87 Stukas, qui effectuèrent des passages par vagues, en lâchant des bombes explosives et incendiaires, et en mitraillant tout ce qui bougeait. En même temps, le bataillon Azeri, composé de ceux qu'on appelait les Mongols, et qui étaient en fait des hommes engagés par la Wehrmacht pas toujours de leur plein gré dans le Caucase ou en Union Soviétique ratissaient la montagne et brûlaient en partie le Chambon-de-Bavas, à la recherche de « terroristes », et glissèrent ensuite vers Pranles devant la résistance rencontrée, avant de revenir sur Privas. Ils assassinèrent le professeur Magendie au Chambon, violèrent plusieurs femmes dont Paulette Davin, qui demeurait près du Moulin-à-Vent⁽⁴⁾. Ils rentrèrent à Privas avec 4 blessés, qui moururent dans les jours suivants.

Que se passait-il ? Les Allemands s'étaient installés en nombre en Ardèche lors de l'invasion de la zone sud le 11 novembre 1942. Mais ils n'étaient pas restés. En avril 1943, la plupart des unités avaient été retirées. Le département semblait sûr : la *Kommandantur* de Privas ne comptait que 70 hommes⁽⁵⁾, les chantiers de construction des bases radar de Lagorce et de Devesset n'étaient pas protégés, et les voitures de la police allemande circulaient sur les routes sans protection particulière. Le débarquement du 6 août 1944 et l'ordre d'insurrection générale lancé depuis Alger par le général de Gaulle changèrent complètement la situation. Des centaines de jeunes rejoignirent les maquis, et les attentats contre les Allemands ou leurs amis de Vichy se multiplièrent. La 7112^e Compagnie F.T.P., forte d'une quarantaine d'hommes, fut formée aux ordres du commandant « François » et se consacra au transport d'armes entre Antraigues et Saint-Pierreville⁽⁶⁾. Le même jour, à Pleine Selve, l'Armée Secrète (secteur C) forma sa 32^e Compagnie, dirigée par le lieutenant Beaux, officier de carrière, installée à Pontpierre, puis au Chambon-de-Bavas⁽⁷⁾. Le commandement allemand du groupe d'armée G, qui tenait le sud de la France, voulut réagir, d'autant que des unités allemandes qui y étaient basées devaient être envoyées d'urgence vers le nouveau front de Normandie, et que la sécurité des voies de communication de la vallée du Rhône était vitale. Il avait à sa disposition des unités d'auxiliaires (*Freiwilligen*), et quelques divisions blindées que le commandement « prêtait » avec mauvaise volonté, parce qu'il redoutait un débarquement allié en Méditerranée (8). Il s'agissait de détruire les regroupements de « terroristes » repérés en Ardèche, dans la région du Cheylard surtout, dans le département de l'Ain, et dans le Vercors. Déjà, le 3 juin, une colonne allemande en provenance du Puy et de Langogne avait attaqué les maquisards dans la région de Saint-Cirgues-en-Montagne, faisant au moins quatre morts, l'adjudant-chef Serein, de Pantin, et trois civils (9).

Les Allemands commencent par le groupement qui leur paraît le plus faible, en Ardèche. C'est pourquoi, dès le 11 juin, un groupe de « Mongols » s'aventure depuis Privas vers le Moulin-à-Vent. Il rencontre une forte résistance, se renforce, et récidive le 26 juin. Le groupe *Zabel*, du nom de son chef, compte 784 hommes, tirés du 2^e bataillon du 10^e régiment de grenadiers blindés. Il a le secours de trois compagnies de blindés, qui sont de peu d'utilité dans la lutte contre la guérilla. Ces hommes ont été récemment retirés du front de l'Est, et ont conservé les habitudes de la guerre plus brutale qui y oppose les Allemands aux Soviétiques : exécution immédiate de « terroristes » pris les armes à la main, prise d'otages civils, incendie des bâtiments. Ils sont accompagnés de policiers du *Sipo-SD*, qui font respecter ces consignes. Or, le 26 juin, la colonne est arrêtée au Chambon-de-Bavas, par la 32^e Compagnie A.S. forte d'une soixantaine d'hommes, qui s'y trouvait. Un officier allemand aurait été tué, et une auto-mitrailleuse de tête fut capturée par les

résistants. L'affaire était sérieuse, et demandait d'après la *Kommandantur*, des « mesures de rétorsion ». ⁽¹⁰⁾ C'est pourquoi le 29 juin le groupe *Zabel* se dirigea à nouveau vers le Chambon-de-Bavas, tandis que le bombardement des Ollières et des environs était organisé. La colonne allemande se heurta le 29 juin à la même 32^e Compagnie de l'A.S., qui se replia après le combat sur Beauvène. Cette Compagnie eut deux blessés: son commandant, le lieutenant Beaux, et le maquisard André Moulin. Elle devait participer à la bataille du Cheylard les 5 et 6 juillet, avant de subir l'explosion de Challand (commune de Saint-Michel de Chabrillanoux), accident ou sabotage le 30 juillet, et de participer enfin aux combats pour la libération de Lyon ⁽¹⁰⁾.

On connaît la polémique : le bombardement avait-il pour but d'empêcher les maquisards de se replier au nord de l'Eyrieux en détruisant le pont des Ollières ? S'agissait-il au contraire de simples mesures de représailles ? On a dit que la veille, des maquisards (à quoi les reconnaissait-on ?) se promenaient aux Ollières et auraient notamment consommé au café-hôtel Saintenat. Il serait nécessaire de consulter les archives allemandes. On doit se contenter ⁽¹²⁾ du journal de marche du 58^e corps blindé, qui avait la 9^e division Panzer sous ses ordres. Rien sur le groupe *Zabel*, ni sur le *Geschwader Bongart*, rien donc sur les principaux protagonistes allemands de la journée du 29 juin. Il faut donc se fier aux souvenirs des survivants, et aux volumineux et informes dossiers que nous a laissés la Reconstruction. C'est pourquoi l'histoire de ce passé relativement proche est de toute évidence une histoire « périlleuse », bien plus malaisée et controversée que celle d'événements plus lointains. Pour une fois, l'histoire des Ollières voisine avec la grande histoire : mais elle n'est pas plus assurée pour autant... Quoiqu'il en soit, M. Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux forces armées, cita la commune des Ollières à l'ordre de la Brigade, le 12 février 1949, en ces termes, et admit qu'il s'agissait bien d'une action de représailles : « La commune des Ollières, après avoir été pendant les quatre (sic) années de l'occupation, le centre de ralliement des chefs des formations clandestines armées de l'Armée Secrète, subit le 29 juin 1944 un violent bombardement de représailles allemand. Ses habitants persistèrent, néanmoins, dans leur attitude patriotique et jusqu'à la libération définitive, et apportèrent un appui total aux Forces Françaises de l'Intérieur. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze. »

Des recherches ultérieures apporteront sans doute un éclairage sur ce rôle capital de la commune des Ollières... qui jusqu'à présent n'a été mis en lumière par personne. Ces hauts faits supposés justifiaient peut-être les « représailles ». Après avoir rappelé que l'occupation de l'Ardèche ne dura pas quatre ans, mais moins de deux, il nous reste à espérer que cette brillante citation a été utile pour accélérer le financement de la Reconstruction. Et si un jour il y avait des visites guidées des Ollières comme il y en a de Saint-Fortunat, les traces du bombardement, assurément, attireraient les touristes...même les Allemands !

Notes :

⁽¹⁾ On peut retrouver, aux Archives départementales, mais dans un grand désordre, les dommages professionnels (Fougeirol et Saintenat) sous les cotes 72 W 167 et 168 (Fougeirol), 169 (Saintenat); les dommages aux habitations sont classés sous les cotes 77 W 43 (B à F), 77 W 44 (G), 77 W 45 (M à S). Les dommages de M.Vabre (dommages agricoles) sont sous la cote 72 W 223. Les dommages aux biens publics se trouvent sous la cote 77 W 295.

⁽²⁾ Général Bruno Chaix : « La bataille du Cheylard, 5-6 juillet 1944 ». Cahiers d'Histoire des Boutières n°7, 2014, p. 94.

⁽³⁾ Louis-Frédéric Ducros : « Montagnes Ardéchoises dans la Guerre », autoédition, Romans, 1981, T.III p. 140.

⁽⁴⁾ Un monument à sa mémoire, œuvre du sculpteur Bacconier se dresse un peu avant le col. Elle mourut quelques mois plus tard, des violences subies si on en croit la rumeur publique. Elle était, a-t-on écrit, agent de liaison de la Résistance.

⁽⁵⁾ Général Bruno Chaix, op.cit.p. 92.

⁽⁶⁾ Archives de l'Ardèche, 70 J 35.

⁽⁷⁾ Archives de l'Ardèche, 70 J 55.

⁽⁸⁾ Qui se produira effectivement le 15 août 1944 en Provence.

⁽⁹⁾ Sylvain Villard, La Tribune de Montélimar, n° du 2 juin 1994.

⁽¹⁰⁾ Général Bruno Chaix, op.cit. p. 93.

⁽¹¹⁾ Archives de l'Ardèche, 70 J 55.

⁽¹²⁾ Général Bruno Chaix, op.cit. p. 85.

ETUDES DIVERSES

Seigneurs et paysans aux Ollières au XVII^e siècle (contrat de fermage du 16 décembre 1646, entre Jean de Glo, du lieu de Lormes, paroisse de Silhac, seigneur de Bastiers). BR 12.

Éléments pour une histoire des Ollières, conférence du 1er août 1986 : naissance d'une commune (XVIII^e siècle) et évolution jusqu'en 1911. 9 pages. BR 12.

Pourquoi y a-t-il deux cimetières aux Ollières ? (21 avril 1998).BR 12.

Sur le pont des Ollières, faut nous parler de naguère... BR 12.

La maison « Plumecocq », avec plan du pont suspendu des Ollières, (1857-1891), du quartier du Pont en 1893, 9 juillet 1999, les trois barrages des Ollières. BR 12.

Un entrepreneur olliérois au XIX^e siècle ; Auguste Fougeirol (1810-1878). Revue du Vivarais. BR 12.

Lettre de Mme. Alloy, relative à René Fougeirol. 22 août 2001. BR 12.

Une commune en pleine révolution (texte accompagnant l'exposition sur le train de l'Eyrieux). BR 12.

NOTES PREPARATOIRES A LA BROCHURE : « Histoire de la paroisse catholique des Ollières et de ses églises, XVIII^e-XIX^e siècles ». AD 29-AD 66.

Moyen-âge

A. Mazon : Notes sur l'origine des églises du Vivarais (passage concernant Saint-Andéol) U 147.

P.Y.Laffont : Lignages châtelains en Vivarais-Viennois et en Vivarais-Valentinois, XI^e-XIII^e. D.E.A. Lyon II : En 1034, Etienne de Gluiras remet à Saint-Chaffre la garde de l'église de Saint-Andéol de Scolenco et reçoit pour cela de l'obédience pour la vallée de l'Eyrieux une mule valant 100 sous de Valence et 125 sous de la même monnaie. Son neveu Guillaume de Montagut, son frère Guillaume, moine de Saint-Chaffre, approuvent. AE 204.

F. Bréchon, p.211 : L'église de Saint-Andéol d'Escoulen doit fournir l'abbaye de St. Chaffre du Monastier en vin pour les mois de mars, avril et mai, alors que celle de Coux doit fournir celui de septembre et octobre, la villa de Prunet près d'Arlix 1 mois, l'église de Thueys 2 mois, etc. Cf. Cartulaire de l'abbaye de St. Chaffre du Monsatier, par U. Chevalier. Il y a les églises de Mura et celle de Marniac, qui ne sont pas identifiées. Bréchon ne pense pas qu'il puisse d'agir pour la 2^e de celle de Mariac.

Temps Modernes

S. Mours, le protestantisme en Velay et en Vivarais p. III-50 : Un acte notarié de 1568 mentionne un temple à Saint-Andéol, près les Ollières. Il y avait aussi un cimetière protestant. Mais le temple de 1568 dut disparaître rapidement, car il n'en est plus question ensuite. Parmi ceux qui s'exilèrent après 1685, on trouve Antoine Palis, du pont des Ollières, tisserand, père de 5 enfants, établi à Vevey, puis en Allemagne, Jacques Verne, fils de Jacob, faiseur de bas, de la Vialerie aux Ollières. Paul Laffont, travailleur de terre, du pont des Ollières, fut arrêté en Savoie et condamné aux galères. En 1689, participation au mouvement prophétique; une compagnie de soldats est logée « en pure perte » au Pont des Ollières. En juin 1689, arrestation de Pierre Sauzet, natif de la Combe, jadis ancien de l'église de Pranles, envoyé aux galères pour ne pas avoir voulu aller à la messe. Il fit partie du convoi de 144 galériens libérés grâce à la reine Anne, conduits en Suisse en 1713, et il y mourut en 1726 à 82 ans. Il y eut aussi Pierre Gaillard, des Plans (le Plot?), libéré le 7 mars 1714.

p. 78-III : Le notaire Jean Coste, des Ollières, insère dans son testament : « En cas qu'on viendrait à édifier un temple pour y prêcher la parole de Dieu en la forme de la religion chrétienne réformée au lieu et paroisse de Saint-Fortunat, a donné pour l'édification d'icelui 4 écus ». (A.N. TT 274). Il y avait un temple en 1569, mais il fut sans doute démolí entre ces deux dates. La « demoiselle de Beaulieu » (Marie de Burine de Tournay, veuve de M. de Beaulieu, dont la fille avait épousé Charles de Montrond), s'enfuit en Suisse après la révocation et se retrouve à Lausanne avec la famille de celui-ci. Le pasteur de St. Fortunat Gabriel de Romieu (1678-1683) s'enfuit en Suisse dès les événements de 1683 et mourut pasteur à Berne en 1694. Voir autres fugitifs dans cet ouvrage, p.III-79. Il y avait notamment Pierre Vialerie, de la Vialerie, Giraud Reymondon dit du Claux, notaire, marié à Gasparde de Sallée. Relation ensuite de l'affaire de la Traverse (1728), de celle de Matthieu Escoulens (1738), arrêté à la Grangette. La carte de Cassini donne au XVIII^e « les Escoulens ». p.III-51 : Récit de l'assemblée du Creux de Veye. Prédicateur: Jacques Claude, de la Bâtie de Crussol. Dénonciateur: le curé de Saint-Sauveur Chazel. Parmi les prisonnières: Anne Maléon, de Veye, sa nièce, de la Combe, même nom et prénom, Isabeau Palix et Catherine Coste, de la Combe. Le hameau de Chazalet fut pillé après le massacre de Franchassis, et il y eut 5 morts. (1704). En janvier 1737, arrestation et emprisonnement de Marie Vérilhac, qui avait épousé au Désert Daniel Sauzet, ménager à la Combe. Elle mourut à la Tour de Cosntance vers 1757.

Elie Reynier, Histoire de Privas, tome II : p.144 : En oct. 1688, un Antoine Escalier, des Ollières, est cité à Privas (ou aux Ollières ?) comme missionnaire royal. Un Gérard de Bonnefon est cité à Pranles, en sept.1688 et avril 1690

Extrait du livre des « positio » pour la canonisation de Pierre Vigne : Pierre Vigne aux Ollières. AI 230.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001, pp.49-56 : L'assemblée du Creux de Veye, le hameau de la Chièze, d'après A.D. de l'Hérault, C 181 et aide 16 560.

Testament original du notaire Jean Coutte, des Ollières. Société d'Histoire du Protestantisme français.

Archives paroissiales

Ancien Régime

Contrat de transport des pierres de l'église des Ollières, notaire Jacques Serre, de Pranles, 11 janvier 1744, **Z 177**.

Elie Reynier : T.II, 2, p.107 : En 1741-45, construction ou réparations à l'église des Ollières. T.II, p.144 : Elie Reynier signale Antoine Escalier, les Ollières, comme vicaire de Privas en octobre 1688. Est-il des Ollières, ou en fonctions aux Ollières ? En 1767, Jean Courtieu est prieur de Saint-Sauveur de Montagut.

Fonds Elie Reynier (8 J 29) : Renseignements sur l'histoire de la paroisse, sous l'Ancien Régime et la Révolution, **Z 201-202**.

Révolution, Empire

Etat des réparations à faire à la sacristie et à l'église, 19 janvier 1791. **Z 178-179**.

Le clergé olliérois sous la Révolution, **Z 177-178-179**.

Renseignements sur les limites de la paroisse des Ollières au début du XIX^e siècle, d'après A.D. 07, V 28. **Z 199**. La paroisse des Ollières comprend la commune des Ollières, plus Saint-Andéol, Combenoire, la Combe, le Jardin, les Sauteaux, le Monteillat, la Chièze, le Soulier, le Ranc. L'église est en bon état. Il n'y a pas de presbytère. AD 07, V 28. **V 153**.

Le 4 pluviôse An XII, les habitants de La Traverse, Mastenac et le Pont de Dunière demandent à être réunis à Saint-Fortunat. A.D. V 28. **V 183**.

Aux Ollières, il y a 668 habitants le 15 Frimaire An IX, dont 234 au chef-lieu de la commune. Les principaux écarts sur la paroisse des Ollières sont : la Breure 24 habs, la Viallerie 18, la Pimpie 37, Teynac 21, la Faurie 20.

« La commune est traversée par le grand chemin de Saint-Fortunat (794 habs) à Privas et par celui de la montagne à cette dernière commune ; enfin par une autre allant de Saint-Fortunat à Saint-Agrève ». La commune est traversée par la Dunière, qui interrompt les communications faite de pont. Le pont sur l'Hérierie a plusieurs arcades.

Le 25 mars 1804, Colomb, prêtre et sans doute desservant des Ollières, défend l'intégrité de la paroisse des Ollières.

Le 2 octobre 1804, Canson adresse au préfet une pétition des habitants des Salins et de la Théoulière, qui veulent être réunis aux Ollières.

10 Floréal An XII:(23 janvier 1804) « Ce n'est que depuis environ 40 ans que, y ayant été construit une chapelle, la seule église qui existe actuellement et qui peut au plus contenir 70 personnes, les Ollières furent considérées comme annexe de Saint-Fortunat, et il y fut établi un vicaire exerçant son ministère sous l'autorité et la direction du curé de l'église-mère. D'après le nouvel ordre de choses, la ligne de séparation entre Saint-Fortunat et les Ollières fut fixée au Rocher des Baux à une égale distance de l'un et de l'autre endroit, et cette limite qui a existé jusqu'à présent fit laisser à Saint-Fortunat les hameaux de la Traverse, Mastenac et le pont de Dunière, qui ont toujours fait partie immédiate de la paroisse. »

Les Ollières ne peuvent qu'agrandir la chapelle, ou construire une église et un presbytère. « Tout cela existe à Saint-Fortunat, et nous y avons contribué ». Champanhet, prêtre, a exercé les fonctions de « prêtre de secours » ou de vicaire de janvier 1807 au 20 avril 1811, date à laquelle il s'est retiré à Vals près de sa famille. Il a plus de 80 ans. D'après la délibération du C.M. du 12 Brumaire An XIV, il aurait dû recevoir 300 francs par an. On lui doit 551f. 65 centimes, et il demande au préfet de les lui payer. A.D. V 28. **V 153**. (voir si ce Champanhet n'est pas apparenté à la famille Champanhet de Vals. L'Armorial du Vivarais ne donne rien). L'église des Ollières est érigée en succursale le 5 juillet 1808, d'après le maire Digonnet, le 20 décembre 1845. **V 183**.

Indemnité de logement du desservant de la succursale des Ollières : 100 francs par an, plus 4 francs pour les droits de levure du percepteur (Réunion du conseil municipal, Terrasse, maire, du 10 juillet 1808 conformément aux circulaires préfectorales des 7 janvier et 24 février 1808). A.D. O 1005, **V 157**.

Les souscripteurs sont : Teynac : Moyon Joseph ; La Pimpie : Riffard père et fils, Jean Palix, Perrier pour Jeanne Marie Bourjas ; La Viallerie : Duguet père, Paget, Davin (Pierre ?), Davin Claude, Davin Jeanne Marie à Issantouan (?) ; La Bruyère : Jean-François

Terrasse (4 f. 53), Antoine Durand, Paul Palix ; Les Sablouses : Jacques Fauchier, Jacques Antoine Chalamel ; Le Plot : Jacques Duc (4 f. 91), Noé Terrasse, Delille, Antoine Moyon, Giraud, Riou Dellubac, Jean Manouiller, Jacques Manouiller ou ses représentants ; Beaulieu : Châteauvieux (6 f. 24), Borie fermier ; Canson : Terrasse, granger ; La Chareyre : Chalamel père et fils, Faure père et fils, Jacques Savenier, Delille père et fils, Jacques Bourjas, François Davin, Jean-François Debard, Duguet fils, Jean Pierre Terrasse, Jean-Louis (?) Palix, Jacques Terrasse fils à Marie, François Chalamel ; La Maisonneuve : Jacques Palix ; La Faurie : Gabriel Canson (6 f. 82), Jean-François Terrasse (4 f. 20), Augustin Brunel, Jacques Lhéritier, J.Alex, Terrasse-Delubac, Jacques Antoine Boissier ; Praly : Maninet pour Bourjas ; Pont d'Haut : François-Joseph Micha ; La Chapelle : Reynaud, Félix Bac, Jacques Sabatier ; Le Pont : Jean-François Lacour, Jacques-Antoine Lacour, Jean-Louis Riou, Jacques Boucher ; La Cornerie : Jacques Antoine Riou (4f.14) ; Saint-Andéol : Terrasse, Pierre Riou, Antoine Roure ; La Combe : Rias ; Saux : Monmagnon père et fils, la veuve Bernard ; La Chièze : M. Jallat (7 f.50), M. Boursarie (4f.35), Pierre Terrasse ; Le Soulier : Pouzet ; Les Sauteaux : Bosviel Faure, Terrasse ; le Monteillard : Pouzet ; le Coulet de Veye : Vialle ; le Chaylard (?) : Saléon. Total: 69 souscripteurs, dont 2 non domiciliés aux Ollières.

Fait et arrêté par nos soins par nous, maire, conseillers municipaux et répartiteurs de la dite commune des Ollières. Signé : Boissi, Palix, Terrasse, Bourjas, Chalamel, Lextraît, Portes, Grégoire (R.P. ?) Terrasse maire, +2 illisibles.)

D'après le cadastre de 1822, les principaux propriétaires fonciers sont Florent Hyacinthe Canson, Ferdinand Digonnet, marchand de soie à Chomérac, Jean-Antoine Fougeyrol, moulinier au Pont, Jean-Pierre Lacour, gendarme à La Combe, Guy Lissignol, de Mastenac, Jean-Antoine Mounier à Viazac, Jacques Antoine Riou, à la Cornerie. Mais commune et paroisse ne coïncident pas, puisque Saint-Andéol, Veye, les Sauteaux et la Chièze sont de la paroisse, tandis que tout Dunière relève de la paroisse de Saint-Fortunat.

12 février 1807, le temple des Ollières est compris dans la liste de ceux qui doivent être réédifiés. Le 10 juillet 1807, l'indemnité du desservant est fixé par le C.M. à 100 f. plus 4f. de frais de levure.

Le 5 décembre 1808, lettre de Terrasse, maire des Ollières, qui dénonce les manigances de Saint-Fortunat, qui veut anéantir les Ollières. Il y a la Traverse 309 habitants, 14 catholiques et 185 protestants, et au Monteil 280 habitants, dont 133 catholiques et 147 protestants. Au Bas-Pranles, justement réuni aux Ollières, il y 96 catholiques, 209 protestants, soit 305 habitants. (dossier V 28 aux A.D. 07) V 183.

Cotes de la série V et notes. Liste des catholiques aux Ollières en 1808, et des protestants. V 73-74.

Notes sur le traitement du desservant, sur l'érection en succursale le 5 juillet 1808, sur les besoins de l'église, V 183-184.

Indemnité de logement du desservant des Ollières, liste des souscripteurs, 10 juillet 1808. (photocopie) V 157.

Renseignements sur la paroisse des Ollières en 1808. A.D.A. V 28. V 153.

XIX^e siècle : généralités

M.Riou : Pourquoi y a-t-il deux cimetières aux Ollières ? (21 avril 1998). 2 A B 1-3.

S. Mours, le Vivarais et le Velay protestants : p. 52-III : A la fin de la persécution, il y eut des assemblées aux Ollières même, desservies par le pasteur Alexandre Vernet, aidé plus tard par Alexandre Crumière, du Monteil. Projet après le Concordat de bâtir un temple à la Pimpie, au milieu de la commune. En 1824, on l'édifie toutefois près du pont ; Delétra, qui visite l'Eglise en 1841, loge à l'auberge de la « Table Ronde », chez René Fougeyrol, chrétien humanitaire, républicain et saint-simonien « homme d'esprit, de lecture et de conversation » En 1852, les Ollières devint le siège d'un nouveau Consistoire. Dès 1841, Galtier, pasteur, avait créé 4 écoles dans sa paroisse, l'un des maîtres étant J.A. Philit. Démolition du temple en 1890. Le nouveau fut inauguré le 23 mars 1893, pasteur Célestin Philit, du Chambon-sur-Lignon, qui partit en 1895 à Tizi-Ouzou.

Notes prises sur les délibérations du Conseil Municipal des Ollières, 1829-1892 concernant surtout les cimetières catholiques et protestants et les édifices du culte. U 223-236.

Restauration

A.D. 07 20 1005, V 183. La 19 juin 1819, le pasteur Crumière, président du Consistoire de La Voulte, qui habite au Monteil, demande la construction de 2 temples, l'un à Dunière l'autre au Jardin. Le 13 septembre 1819, le maire Terrasse-Delubac explique qu'on ne peut pas faire de place aux protestants dans le cimetière catholique, et que ce n'est pas nécessaire d'en faire un pour eux, car les protestants sont trop disséminés. (N.B.: *Il s'agit sans doute de Jean-Alexandre Terrasse-Delubac, de la Faurie, catholique puisqu'il souscrit pour le logement du desservant catholique*)

Voir en V 223. Le 16 juin 1819, le maire approuve la proposition du préfet de créer un nouveau cimetière pour les protestants. 'est le Conseil Municipal qui refuse. Le 15 juillet 1823, le maire des Ollières Frédéric Masclary a réuni les souscripteurs. Il souhaite un seul temple à la Pimpie, avec le pasteur Meyer, et l'appui des protestants de Saint-Vincent de Durfort. Le 4 janvier 1824, réunion du conseil de fabrique dans le presbytère de la paroisse des Ollières, en présence de Marie-Etienne Hilaire, desservant, Jean Baptiste Isidore Masclary, membre de droit, Jean Louis Palix de la Pimpie, Jean-Antoine Mounié, Florent-Hyacinthe Canson, Jean François Lacour, Jacques Antoine Lacour-Grandpré: Gabriel Canson est décédé depuis longtemps, et il n'y a plus de président de ce fait depuis longtemps. Florent Hyacinthe Canson fait remarquer qu'il est trésorier depuis longtemps. Il est élu à la présidence de la fabrique, et remplacé par Jacques-Antoine Lacour-Grandpré ; Canson fils fait approuver ses comptes depuis 1810. 2^e délibération le même jour: on apprend le décès récent de Jean-Louis Riou, et que Jean Antoine Lacour ne peut assurer ses fonctions du fait de ses infirmités. Aussi, le sieur Jean Antoine Mounié est déclaré après élection membre de la fabrique, ainsi que Jean-François Lacour, puis Jacques-Antoine Lacour-Grandpré. (archives paroissiales 1833-1836).

Cession de terrain pour la construction d'un temple en 1824 (photocopie). U 158.

Septembre 1825 : le maire et le desservant demandent un secours pour transférer le cimetière. Le préfet répond qu'il faut une imposition volontaire. Le préfet envoie 200 f, en 1826, puis 300F. Mais le 23 juillet 1830, le curé Hilaire déclare que le cimetière est assez grand, et qu'il peut rester où il est.

Monarchie de Juillet

Réparations à l'église des Ollières, 1830-1842. Z 176.

Le testament de Pierre Terrasse se trouve dans le dossier n°2 des Archives paroissiales, 1783-1850.

Copie de la lettre autographe du curé Hilaire, du 26 juin 1833, à Mgr l'évêque qui dit que la fabrique des Ollières s'était reconnue débitrice à son égard de la somme de 273,85 f. pour des avances qu'il avait dû faire le 9 janvier 1831. Il n'a pu réunir le conseil avant son départ, et cette somme devait être payée en janvier 1833. Il laissa tout par écrit au trésorier, et partit avec 92 f.65 qu'il avait pour les pauvres et 6 f. pour l'ornement de la Vierge. La fabrique se chargeait de donner l'argent aux pauvres. Or, par lettre du 6 avril 1833, le même trésorier de la même fabrique annonce qu'"on ne veut pas s'occuper de moi ni me payer, parce que je n'ai pas fait part au

curé de mes affaires". On dit même qu'on va faire payer de nouveau les personnes qui m'avaient payé leurs bancs ou chaises. L'évêque a répondu le 28 juin 1833. La fabrique se réunit le 11 juillet 1833. Le 6 janvier 1833, le président a demandé la créance de M. Hilaire, et aussi le compte-rendu de l'administration qu'il a poursuivie jusqu'à son départ. C'est au bureau des pauvres de récupérer son bien. Pour le reste, le président Canson s'en rapporte à ce que décidera le conseil.

Archives paroissiales 1833-1836

Le 14 avril 1833, à la demande du curé Jean Antoine Auguste Chambouleyron, en présence du maire Frédéric Masclary, Jacques-Antoine Lacour Grandpré, secrétaire, Louis Palix, Jean Bourjas et Joseph Tartary, le conseil est incomplet par la démission de Jean Antoine Mounié et Jean Alexandre Terrasse-Delubac, après un tour de scrutin, Florent Hyacinthe Canson et Paul Bourjas sont nommés marguilliers. Florent-Hyacinthe Canson est nommé président, Jean Bourjas secrétaire, Jacques-Antoine Lacour-Grandpré trésorier. Le même 14 avril, la veuve Lacour, clocheron, demande à être remplacée. « M. le curé pouvant être appelé à toute heure pour voir les malades, il devait faire choix d'un homme que M. le curé peut agréer pour s'en faire un compagnon et qu'enfin il peut être son clerc spécial, et qu'il put se charger de bien des travaux indispensables pour l'exercice du culte, qui pour les faire forcent plusieurs personnes à abandonner leurs propres affaires souvent très précieuses ». Le Conseil nomme à l'unanimité Louis Fauchier, tisserand de toile, habitant La Faurie, aux Ollières avec pour charge en outre de ses obligations de clocheron qui sont pour toute sonnerie quelconque d'être aux ordres de M. le Curé en tout ce qui peut avoir rapport à son ministère. « Encore dès la veille de la Fête-Dieu d'avoir soin de planter les barres et mettre les cordeaux le dimanche matin, les enlever après la cérémonie et transporter le tout chez M. le Curé. Encore pendant la Semaine Sainte être à l'ordre des sacristains et autres personnes qui s'occupent de la chapelle; enfin d'être pour tout ce qui a rapport au culte aux ordres de M. le Curé ». Salaire de 45 francs par an, à dater du 1er juillet prochain où il entrera en fonctions, payé par trimestre.

Le même jour, il est rappelé que le 3 mars dernier, le Conseil avait établi que de nouveaux bancs seraient placés dans l'église, qu'on enlèverait les deux qui se trouvent dans la chapelle dite de Beaulieu, que le confessionnal y serait placé, et à leur place on mettrait les fonts baptismaux. Le président Florent Hyacinthe Canson a établi plan et devis. L'assemblée l'approuve, et décide d'installer 12 nouveaux bancs dans la nef, placés sur deux lignes face au chœur ainsi que ceux qui y sont déjà adossés aux murs, à la suite de ceux de MM. Jallat et Terrasse. Ils auront 1,38 m. de long, 73 centimètres de large et 1,56 mètres de haut. Le banc qui est sous l'escalier de la chaire sera coupé pour être à longueur des autres. Tous formeront un seul ensemble, en beau bois de noyer, l'accoudoir de l'un étant le dossier de l'autre.

Les deux bancs de la chapelle de Beaulieu appartiennent à la famille Lacour, l'autre à M. Boursarie, à la charge de payer chacun 30 francs à la fabrique. Les 9 autres seront vendus au plus offrant au-delà de trente francs, payables en 3 mois. Chacun peut vendre son banc; pas de cession en faveur d'un parent ou à titre gratuit. La fabrique doit le reprendre pour 30 francs, moins la moins value estimée par deux arbitres. L'entretien ou la reconstruction du banc reste à la charge du propriétaire, et la fabrique pourra l'exiger. La vente des bancs se fera aux enchères. Le confessionnal sera à la place du banc de la famille Lacour, les fonts baptismaux à la place du confessionnal. L'ensemble des dépenses à prévoir est de 320 francs 50, tous les travaux donnés au rabais. L'adjudication sera annoncée jusque dans les communes voisines. Les ouvrages doivent être faits par des maîtres ou des ouvriers agréés par la fabrique. Les ouvrages seront payés au bout de 6 mois.

Le 11 juillet 1833, M. Hilaire, ancien curé des Ollières, curé du Monteil, par l'intermédiaire de Mgr; l'évêque, réclame une somme de 88 francs 5 centimes. Le 9 janvier 1831, M. Hilaire avait été déclaré créancier de 273, 85 francs. Or, le 8 mars 1832, il a reçu ou s'est retenu illégalement 79,25 francs; il a emporté 92,65 francs appartenant aux pauvres, 6 francs destinés à l'ornement de la Vierge, plus un billet à son profit signé par Jean-François Terrasse, de 150 francs. Or cette somme devait être affectée à l'ornement de la sacristie. Et on ne peut penser qu'un Ollérois ait fait offrande pour les pauvres en un lieu si éloigné. Il reste à payer à M. Hilaire 54 francs 10 centimes, la fabrique doit au bureau de bienfaisance des Ollières 92,65 francs.

Le 22 septembre 1833, le conseil de fabrique propose de payer M. Hilaire dès qu'il aura reçu les 150 francs du billet Terrasse, dû aujourd'hui par son gendre Tinland. La fabrique se charge de la somme de 92,65 francs pour le bureau de bienfaisance.

Le 6 octobre 1833, la vente des bancs est fixée au mardi 12 novembre; l'adjudication se fera au bout de 3 bougies d'une minute. Chaque acquéreur payera sa partie des frais de vente et la rente annuelle qu'il devra au 31 décembre. Elle s'élève à 6 francs semble-t-il. Chaque propriétaire peut faire poser à ses frais « un siège à un pied tournant » (sorte de strapontin) et un « agenouilloir », lesquels ne seront pas pris en compte en cas de revente du banc. D'ici là, la fabrique se réserve le droit d'installer une chaise à côté du banc, à « l'usage de celui qui voudrait en payer la ferme. » Les travaux seront payés audit Pochelon et Duguet entrepreneurs, conformément à l'adjudication.

Le 12 novembre 1833, les bancs sont remis à M. Jacques Antoine Lacour-Grandpré, Marguerite Boursarie veuve de Jean-François Lacour et tutrice légale de Thérèse Lacour, sa fille, et M. Boursarie, qui acceptent. Le curé a fait l'annonce de la vente le jour de Toussaint et les deux dimanches suivants. Adjudicataires : M. Masclary, pour 44 francs (n°2) ; M. Pochelon, 54 francs (n°8) ; M. Pierre Sagnes, 54 francs (n°10) ; Marie Chalamel, sœur Blandine (?) 50 f. n°1 ; M. Bourjas Jean, 45 f. (n°13) ; M. Jean Louis Bosviel, 62 f. (n°15) ; M. Pierre Riou-Delubac, 60 f. (n°16) ; M. Louis Antoine Ambroise Boissier, 60 f. (n°18) ; M. Régis Portes, 73 f. (n°20). Ne sachant signer, c'est son frère aîné Jacques qui le fait à sa place et s'engage pour lui.

5 janvier 1834. Le Conseil se réunit pour entendre la reddition des comptes. Mais le président Canson saisit « cette occasion pour lui exposer que la population de la paroisse augmentant considérablement, il était d'une nécessité absolue de faire agrandir l'église ; que la dépense que pourrait faire la fabrique pour cette augmentation serait bientôt couverte par le produit d'une vente et revenu annuel de nouveaux bancs que l'on placerait dans l'église ». Le Conseil décide : « Il sera établi deux chapelles à notre église, l'une au midi du chœur et dans la propriété de Jean Bourjas et joignant la chapelle dite de Beaulieu; la seconde au nord du chœur et dans la propriété du sieur Chazot, et joignant la chapelle de M. Canson ». Les murs du levant des 2 chapelles seront enlevés pour ne former qu'une seule chapelle, les voûtes seront démolies et reconstruites, les autels replacés dans les nouvelles. M. Canson conserve le droit d'avoir son banc adossé au nord de sa chapelle. Il demeure chargé de faire acquitter la fondation attachée à sa chapelle. La fabrique achètera à Bourjas et Chazot le terrain suffisant.

12 janvier 1834. La dépense totale se montant à 791 francs, plus 510 francs avec approbation du conseil. Celui-ci se charge de fournir la chaux et autres matériaux à pied d'œuvre, à 20 mètres au plus. L'entrepreneur est chargé de la pierre de taille, du charroi de celle du tablage, et de tous les bois d'échafaudage et autres. La fabrique se charge du charroi des piliers et arceaux. L'adjudication aura lieu le mardi 8 avril 1834. Le paiement se fera par quart: un à la réception des travaux, un quart au bout de 3 mois, un quart au bout de 6

mois, un dernier quart 1 an après. Les travaux doivent être faits sous 3 mois. Les honoraires du surveillant seront à la charge de l'entrepreneur. 5 octobre 1834.

Budget de la fabrique pour 1835 :

Recettes :	solde du budget précédent :	186,75
	produit des bancs :	132,00
	produit des chaises :	30,00
	produit des places au chœur :	16,50
	produit des inhumations :	10,00
	produit du tronc :	26,00
Dépenses :	Pain et vin	20,00
	Cierge pascal	5,00
	Encens	2,00
	Saintes huiles	1,50
	Luminaire	35,00
	Cierges manquants	30,00
	Blanchissage et rapiéçage	25,00
	Sonnerie	45,00
	Charbon	2,00
	Dépenses imprévues	25,00
	pour M. Hilaire curé	273,85
	Une chasuble	240,00
	Une étole	60,00

Le déficit à porter au budget est donc de 369,10.

3 janvier 1836. Le président expose que beaucoup de personnes qui avaient des bancs, chaises et selles (?) à l'église avaient des retards de paiement de plusieurs annuités. La fabrique ordonne de dresser l'état des personnes en retard de plus de 3 ans, et de leur faire sommation pour un délai déterminé. Ils doivent pourtant exposer leur état à M. le Curé. Faute de paiement, il leur faudra remettre leur banc à la fabrique, sauf si paiement des 3 annuités échues + la présente année. A l'avenir, les annuités seront exigibles en janvier de chaque année. Lecture de cette délibération demandée au prône de M. le Curé. Le même jour, le président rappelle le déficit de 369,10 f. de 1833, de 351,10 de 1834, et il demande un compte global de 1833 à 1836. Le trésorier se trouve en avance de 229,05 f. mais ne peut en justifier que 117,05 et renonce au reste.

Le 10 janvier 1836. M. Lacour, trésorier, note que la fabrique doit à M. Dautheville, négociant à Privas la somme de 57 f. pour diverses fournitures, à M. Chambouleyron curé la somme de 421,65 f., aux pauvres des Ollières du fait de M. Hilaire 92,65 f., au trésorier Lacour-Grandpré pour avances la somme de 117,05 f., à Fauchier pour reste des gages du clocheron 14f.60, à M. Masclary pour enregistrement de la cession de M. Hilaire sur M. Tinland à la Breure (156 f), 8f.80, total: 711,75. L'avoir consiste en 356,55 d'arriéré sur les bancs, chaises et selles, en dette de M. Tinland, gendre et successeur de Jean-François Terrasse, de la Breure son beau-père 150.f. plus 37.50 d'intérêts, à M. Palix cabaretier à la Maisonneuve 30 francs plus 7,50 d'intérêts pour 5 ans. Le déficit de la fabrique est donc de 130.00 f. Par ailleurs, Louis Fauchier ne veut plus être clocheron. Il est remplacé par Palix fils, de la Maisonneuve, avec gratification d'une chaise à son usage à l'église. La ferme du banc de la fabrique consentie à M. Pochelon était expirée depuis août, il y a lieu de le remettre aux enchères le 7 février prochain à l'issue des Vêpres. Mise à prix: 10 f. par an, 4 f. la place, pour 3 places. La ferme durera 9 ans. Louis Charles Boissie remporte la ferme pour 14 francs. Le sieur Jacques Antoine Boissier doit 6 années pour son banc, soit 42 f. Le conseil se rend auprès de lui, au Mas de la Plaine, aux Ollières pour l'entendre proposer la cession du banc à la fabrique, qui accepte. Ce banc est mis en vente le même jour. Les enchères sont fixées au 14 février, avec mise à prix de 40 francs. Le paiement annuel sera de 6 francs, comme pour les autres bancs de l'église. Louis Charles Boissier, dit Moulin, a offert 42 francs et a obtenu le banc.

1er janvier 1837. La fabrique doit demander à Auguste Tinland, employé à l'octroi à Valence, la somme de 150 f. plus les intérêts, pour la somme que doit son épouse Dorothee Terrasse, cohéritière de Jean-François Terrasse, premier débiteur de cette somme en faveur de l'ancien curé Hilaire, qui en a fait cession à la fabrique par acte reçu M^o Masclary. La fabrique engage des poursuites pour remboursement du capital, des intérêts et des frais engagés.

Le 2 avril 1837, la fabrique prévoit un déficit de 38,73 f. pour le budget 1837, comptant sur la rentrée des sommes dues. Mise en demeure à Jean Antoine Riou pour son banc dans l'église et la location de celui de la fabrique à Jean-Charles Boissier. Riou n'a rien payé depuis 3 ans, Boissier doit 2 ans de retard. Par ailleurs, on prévoit le budget 1838: il sera en équilibre si les recettes

2 juillet 1837: Du fait du décès de Jean Bourjas le 3 juin dernier, il faut nommer un nouveau fabricien. Julien Antoine Digonnet, propriétaire et négociant en soie a obtenu l'unanimité des suffrages. Il y a 6 votants. Digonnet est installé le 9 juillet suivant.

9 juillet 1837 : outre la réception de Digonnet, le président rappelle que Pierre Terrasse, de son vivant propriétaire à la Chaise, paroisse des Ollières mais commune de Pranles avait par testament du 25 août 1831 reçu M^o Masclary, notaire, fait une donation de 200 f. représentée par une rente annuelle de 10 f., rente établie après son décès et celui de Suzanne Labrot son épouse. Le sieur Terrasse fut encore donateur d'une somme de 600 francs, pour faire dire des messes, sous forme d'une rente de 30 f. exigible jusqu'à remboursement du capital. Le testateur étant décédé le 1er septembre 1831, et son épouse le 14 janvier 1837, la fabrique demande que l'acceptation royale soit accordée pour ce legs. Masclary est maire, Chambouleyron, curé, Florent Hyacinthe Canson, président.

7 octobre 1838. Il faut remplacer ou réélire les 3 plus anciens membres, Canson, Lacour et Tartary. Lacour et Canson sont réélus, et Jacques Savenier fils, à la Chava, aux Ollières, est élu. Savenier est alors introduit dans la salle, et accepte.

Le 24 novembre 1842 : le Conseil Municipal des Ollières demande l'autorisation d'accepter le legs de Pierre Terrasse. Masclary est maire. Le 9 août 1853, Masclary, à nouveau maire, donne un extrait du registre contenant cette délibération.

Tribulations du pasteur Galtier, aux Ollières, pour ses indemnités de logement en 1842-43. Archives Nationales F 19 10163. AN 17.

Le temple protestant des Ollières est presque achevé (pasteur : Galtier, 24 septembre 1841). A.D. 07, 2 0 1005, V 183.

29 octobre 1843. Le conseil se réunit sur la demande de Etienne Théodore Molin, curé des Ollières, avec l'autorisation de Mgr l'évêque. Julien Antoine Digonnet est maire ; il y a Jacques Antoine Lacour-Grandpré, Jacques Savenier trésorier, Florent Hyacinthe

Canson. Le curé explique que la nomination de Dignonnet comme maire, et la démission de Jean-Louis Palix, il convenait de les remplacer. Célestin Tinland et Joseph Frédéric Masclary, notaire, sont élus. Ils sont alors introduits et acceptent.

M. Canson demande à être remplacé à la présidence ; il est remplacé par M. Masclary. Savenier est secrétaire-trésorier, Canson, Tinland et Lacour-Grandpré sont membres. Le banc dit de la fabrique n'a jamais servi, chacun de ceux qui la composent ayant un banc particulier. L'autre est le banc de l'institutrice, qui ne lui sert pas, parce que les dames religieuses chargées de l'instruction des filles ont préféré se servir de chaises pour mieux surveiller leurs élèves, qu'elles réunissent pour leurs offices du côté de l'Evangile. Le premier a quatre places, le second deux, et il convient de les vendre aux enchères, le 25 nov. 1843. La mise à prix du banc de la fabrique est fixée à cent francs, celui de l'institutrice à cinquante francs. M. Dignonnet a offert 116 f. du banc de la fabrique, aussitôt versés entre les mains du trésorier. M. Tinland acquiert le banc de l'institutrice au pris de 55 francs

Le dimanche 7 janvier 1844, le président expose qu'il est nécessaire de pourvoir l'église d'un meuble pour ranger les ornements et les vases sacrés. Une crédence doit donc être placée dans la sacristie, longue de 1,83 mètres, large de 83 centimètres, tablettes, devant et côté en bois de noyer, hauteur, 1,11 mètres, avec pieds compris de 3,5 cm. Le reste doit être en bois de châtaignier, sauf les montants en noyer. L'emploi des clous est prohibé, à moins que le travail ne le commande autrement". L'adjudicataire recevra les 3/4 du prix, le reste à réception du meuble. Le travail doit être fait par le sieur Pochelon, menuisier aux Ollières, pour cent francs.

(Le 23 février 1845, le maire de Pranles, Robert, atteste que Pierre Terrasse, décédé à la Chièze, a laissé comme héritiers deux fils et deux filles, tous assez aisés. L'aîné des fils est mort sans enfants ; le second fils a hérité, et jouit des fonds pour une valeur de 10.000 f. L'aînée des filles, Jeanne, mariée avec Antoine Blanc, est la moins aisée et ne possède que 3 à 4.000 f. de biens ; la plus jeune, Louise Terrasse, mariée avec Pierre Jullien, est très riche ; elle possède avec son mari des biens pour environ 6.000 f. Tous habitent à Pranles. Archives paroissiales dossier 2, 1783-1850).

23 novembre 1844 : La demoiselle Chalamel a fait un legs de 1.000 f. à la commune pour l'instruction des jeunes filles, et le ministre de l'Intérieur doit autoriser ledit legs. Ce testament mystique date du 31 janvier 1834 (?). Le C.M. des Ollières l'a accepté le 24 novembre 1842. Cette somme sera employée à l'achat de rentes sur l'Etat.

13 février 1845 : Trois des membres ayant exercé plus de 3 ans, il faut les remplacer. Il s'agit de Lacour, Canson et Savenier. Tous trois ont été réélus. En vertu de l'article 9 du décret de 1809 qui organise les fabriques, le président et le secrétaire-trésorier doivent être réélus le dimanche de Quasimodo de chaque année. Masclary est réélu président, et Savenier secrétaire-trésorier.

30 mars 1845 : Masclary, président, Molin, curé, Dignonnet, maire. Le président demande les comptes de la fabrique. Savenier répond qu'il ne peut le faire que depuis son élection, soit le 6 mars 1842. Il remet ses comptes, d'où il ressort qu'il est en avance de 70 francs 80. Puis le président établit le budget pour 1845. Les recettes s'élèvent à 394 francs compte tenu des arriérés de la location des chaises et bancs, les dépenses ordinaires à la même somme: pain de l'autel, vin à raison de 2 ? par jour, cire, encens, huile, entretien des meubles, entretien des linges, traitement du sonneur de cloches, acompte sur la dette de la fabrique (145 f)

Lettre du 20 décembre 1845 du maire Dignonnet , V 107 aux A.D. 07. « Le chœur a besoin d'être réparé et l'autel d'être remplacé. Elle a été agrandie, mais elle est encore insuffisante pour accueillir la population. Il faudrait ajouter encore 2 chapelles, faire un prolongement du côté de la porte, pour environ 1.500 francs de dépenses. Il n'y a point de presbytère, et le desservant reçoit de la commune chaque année une indemnité de logement de 130 francs. La commune envisage d'acheter une maison pour 3.500 francs, mais il faudra encore prévoir 3.000 francs de réparations. Il y 2.000 francs de souscription volontaire pour subvenir à ces dépenses. La commune n'a pas de ressources suffisantes, et ses dépenses vont être augmentées par l'imposition qu'elle a votée pour s'affranchir du droit de péage pour le pont à construire sur l'Eyrieux.

28 décembre 1845 : Acceptation du legs Terrasse. Installation de quatre nouveaux bancs dans les quatre chapelles de l'église. Le 5 avril, vente aux enchères des autres bancs: Jean Alexandre Sallée-Delille en acquiert un pour 36 francs, Savenier propriétaire aux Ollières un autre pour 36 francs, et la séance s'arrête là.

22 mars 1846 : Adjudication des nouveaux bancs : le premier est donné à Chazot, qui n'a rien reçu pour le terrain donné en 1834, contre la redevance annuelle de 6 francs.

19 avril 1846 : Budget de 1846, établi en déséquilibre de 34 f., qu'elle doit à Porte, ancien sonneur, et qu'elle doit payer à la prochaine rentrée d'argent.

Il est établi un droit de « péage sur la sonnerie » des cloches, pour les baptêmes, les cérémonies funèbres et les offices expiatoires. Le tarif est ainsi fixé : pour un « grand corps » de plus de 15 ans, 2 f. pour la 1° classe, 1f.25 pour la 2° classe, 0f 75 pour la 3° classe ; pour un enfant de moins de 15 ans, 1,75 pour la 1° classe, 0,50 pour la 2° classe. Il sera dû pour les bouts de mois, bouts de l'an, ou toute autre cérémonie de ce genre 0,50. La cloche sera mise à la volée pour les baptêmes (0,50), et 0,25 pour une simple sonnerie. (R.P.: rien n'est demandé pour les mariages ???)

Le 11 septembre 1846, le maire des Ollières Dignonnet a envoyé au préfet l'acceptation par le Conseil Municipal des Ollières du legs Terrasse aux pauvres et à l'Eglise des Ollières. Il envoie ce jour l'acceptation du conseil de fabrique. Cela ne suffit pas, répond le préfet de Barante. Le Conseil de fabrique accepte le legs le 10 septembre 1846.

20 septembre 1846 : Le conseil municipal veut construire un presbytère et une maison d'école, et demande si la fabrique pourra y contribuer. Le conseil de fabrique déclare que la construction d'un presbytère est indispensable « attendu la difficulté qu'il y a dans la localité à se procurer un logement convenable pour le desservant, qu'on peut même dire qu'il y a impossibilité. » Pour ce qui concerne la maison d'école, il ne pense pas devoir s'en occuper, « la question étant purement du ressort du conseil municipal aux termes formels de la loi ». Pour le presbytère, le conseil déclare n'avoir aucune ressource à sa disposition, étant donné son déficit.

Lettre de Mgr. Guibert (photocopie) ordonnant la sortie des bancs de l'église des Ollières. V 79-80.

Visite pastorale de Mgr Guibert, le 2 novembre 1846. Seconde visite en 1854. Lettre adressée au curé le 20 mars 1855. Délibération du conseil de fabrique du 6 janvier 1856.

“Considérant que l'église paroissiale des Ollières n'est pas assez spacieuse eu égard au chiffre de la population catholique ; qu'un certain nombre de fidèles sont obligés de se tenir debout pendant la célébration des offices et par suite exposé à ne pas satisfaire parfaitement au précepte de l'audition de la messe des dimanches et fêtes d'obligation,

Considérant que c'était principalement pour mettre fin à ce grave inconvénient que nous avons approuvé, pendant notre première chercher un autre moyen de ménager dans l'église plus d'espace pour les fidèles,

Considérant dans cette vue que l'église des Ollières est encombrée de bancs; que cet encombrement a, entre autres inconvénients, celui d'occuper inutilement beaucoup d'espace; que si ces bancs étaient remplacés par des chaises, beaucoup plus de personnes

pourraient pénétrer dans l'enceinte intérieure de l'église; considérant ainsi que la sortie des bancs est un moyen propre à donner, provisoirement jusqu'à un certain point, satisfaction au grave besoin que nous avons signalé plus haut,

Considérant que cette mesure est jugée utile par le conseil de fabrique et conforme aux vœux de la population, avons ordonné et ordonnons : Art. 1^{er} : les bancs existant dans l'église paroissiale en seront sortis et remplacés par des chaises... » V 79-80.

9 mai 1847 : Arrivée de François-Régis Tourasse, prêtre né à Saint-Michel de Chabrillanoux le 6 mars 1804, que le conseil installe comme desservant (Digonnet, maire, Masclary, président)

Délibération de la commune de Pranles pour faire face aux réparations du temple protestant du Bas-Pranles (1840). U 191.

Seconde République

Archives paroissiales

11 avril 1848 : Réunion du conseil de fabrique, sous la présidence de M. Savenier. M. Tourasse, est curé, M. Masclary, maire, Bac, secrétaire-trésorier, Sagne, Faure et Riou, membres.

30 avril 1848 : Le conseil constate le décès de M. Canson, la démission de M. Tinland qui a cessé d'habiter la paroisse, Ils sont remplacés par Edouard Tinland et François Faure à l'unanimité des 5 voix (maire, curé, Lacour, Savenier, Masclary).

24 octobre 1850 : Lettre du Préfet au Maire des Ollières. Il a été question en 1847 de faire construire une nouvelle église à St. Fortunat et la commune des Ollières avait été appelée à contribuer pour 3.000 f. Les événements ont provoqué la suspension du projet ; mais aujourd'hui, St. Fortunat veut reprendre le projet et demande 3.000 f. Un nouveau projet de mai 1850 évalue les frais à 25.730,60 f., moins 2.500 f. pour les matériaux de la vieille église.

5 janvier 1851 : On décide de louer le banc de la mairie pour 5 ans, sauf les jours où la présence du maire est requise. L'adjudicataire aura ces jours-là 4 chaises. L'adjudication eut lieu le 26 janvier 1851, avec prix annuel payé d'avance. C'est le sieur Louis Palix père qui propose 11 francs par an et qui obtient le banc.

Recensement de 1851, par hameaux et religions. Z 180-181.

Second Empire

Archives paroissiales

3 avril 1853: Après le décès de M. Digonnet, M. Masclary a été investi des fonctions de maire des Ollières. Il faut donc compléter le conseil de fabrique, et c'est Jean-Louis Bac qui est élu. M. Lacour-Grandpré est élu président, et Savenier est réélu secrétaire trésorier. Puis, reddition des comptes de Savenier. La fabrique décide en outre d'exiger le paiement de tout ce qui lui est dû pour les bancs et chaises, sinon le propriétaire sera poursuivi en justice voire dépossédé. Il est de même interdit d'amener des chaises et des petits bancs de l'extérieur, qui n'appartiennent pas à l'église, et léser les intérêts de la fabrique.

3 avril 1853. Le conseil de fabrique (Masclary, maire, Tourasse curé, Savenier trésorier, etc) demande à tous les propriétaires de chaises et de bancs de payer ce qu'ils doivent. Sans quoi ils seront poursuivis en justice "te même dépossédés de leurs bancs". Il est interdit d'apporter à l'église des chaises et des petits bancs n'appartenant pas à la fabrique. Les contrevenants seront poursuivis en justice .

Jusqu'à présent la somme due pour les funérailles a jusque là été laissée à la volonté du clocheron, "qu'il sonnait plus ou moins de temps selon qu'il lui plaisait, que les classes de sépulture n'étaient pas assez distinguées, et que par là l'amour-propre et la susceptibilité des familles pouvaient être blessées, de là des murmures et des plaintes contre le clocheron et contre l'administration de la paroisse..." C'est que le traitement du clocheron était entièrement payé par la fabrique, et que très peu de personnes le payaient pour sa peine. Aussi, à l'avenir, il y aura trois classes de sonneries.

Pour la 1^o classe, il y aura trois modes de cloches à volée, précédées et suivies du tintement de cloches de trois coups et un trois pour les hommes, et de deux coups en deux coups pour les femmes, le tout pendant l'espace de trois quarts d'heure. Pour la seconde classe, 2 modes, à volée précédées des tintements comme à l'article précédent, le tout pendant l'espace d'une demie-heure. Pour la 3^o classe, on ne sonnera qu'une fois les cloches à volée qui sera précédé d'un tintement de cloche comme ci-dessus pendant un quart d'heure. Pour les enfants de 1^o classe, on sonnera la cloche à volée précédée d'un tintement par coup unique pendant une demie-heure. Pour la 2^o classe, pareil mais pendant un quart d'heure.

La 1^o classe payera dix francs au sonneur qui accomplira également les fonctions de fossoyeur, la 2^o classe payera six francs pour les mêmes services, la 3^o classe payera quatre francs. La 1^o classe de sépulture d'enfants payera quatre francs, la seconde classe deux francs. Le clocheron devra aussi sonner la cloche à volée précédée des tintements ordinaires pour le bout de mois et le bout de l'an la veille et le matin après l'angelus du jour où on célébrera le service funèbre. Le clocheron pourra prendre un aide pour creuser la fosse, et ne devra jamais commencer à sonner avant de connaître la classe choisie.

Ensuite suit le budget de 1854, 35 f. pour la location des chaises, 95 pour les bancs, 35 pour le tronc et les quêtes, 25 pour les « oblations », 18 f. pour le droit sur les inhumations. 48 f. d'arriéré de location de chaises sont perçus. Total : 256 f. Dans les dépenses, le traitement du sonneur est porté à 50 francs. Le total des dépenses s'élève à 230 f. On fabrique 5 petits bancs pour les enfants de l'école, pour 6 francs, et on rembourse 20 f. sur la dette de la fabrique.

1er juillet 1855 : Le président dépose le testament de Pierre Terrasse du 25 août 1831: 200f., à raison de 10f. par an pour rembourser le capital, 600f. pour dire des messes, à 30f. par an d'intérêts. Ce legs est accepté avec reconnaissance.

6 janvier 1856 : Lecture de la lettre adressée à M. le curé par le vicaire général le 20 mars 1855. Il demanda dès 1846 l'agrandissement de l'église, et vit en 1854 que les choses n'avaient pas changé. Il demanda alors qu'on sortît les bancs de l'église pour avoir plus de place. « Si comme la situation de votre presbytère me le fait craindre, la commune n'est pas en voie d'agrandir très prochainement votre église, Monseigneur est disposé à ordonner formellement la sortie des bancs. » Le conseil considère que l'église n'est pas assez spacieuse par rapport à la population catholique. Il considère qu'il y aura plus de fidèles si des chaises remplacent les bancs, mais ne peut prendre sur lui de l'ordonner, et laisse à Sa Grandeur le soin de le faire.

Visite pastorale de Mgr. Guibert, le 2 novembre 1846. Seconde visite en 1854. Lettre adressée au curé le 20 mars 1855. Délibération du conseil de fabrique du 6 janvier 1856. « Considérant que l'église paroissiale des Ollières n'est pas assez spacieuse eu égard au chiffre de la population catholique; qu'un certain nombre de fidèles sont obligés de se tenir debout pendant la célébration des offices et par suite exposé à ne pas satisfaire parfaitement au précepte de l'audition de la messe des dimanches et fêtes d'obligation,

Considérant que c'était principalement pour mettre fin à ce grave inconvénient que nous avons approuvé, pendant notre première ... chercher un autre moyen de ménager dans l'église plus d'espace pour les fidèles,

Considérant dans cette vue que l'église des Ollières est encombrée de bancs; que cet encombrement a, entre autres inconvénients, celui d'occuper inutilement beaucoup d'espace ; que si ces bancs étaient remplacés par des chaises, beaucoup plus de personnes

pourraient pénétrer dans l'enceinte intérieure de l'église ; considérant ainsi que la sortie des bancs est un moyen propre à donner, provisoirement jusqu'à un certain point, satisfaction au grave besoin que nous avons signalé plus haut,

Considérant que cette mesure est jugée utile par le conseil de fabrique et conforme aux vœux de la population, avons ordonné et ordonnons : Art. 1^{er} : les bancs existant dans l'église paroissiale en seront sortis et remplacés par des chaises... » V 79-80.

Vente d'une maison pour servir de presbytère, le 16 mars 1855. (A.D.A. 2 0 1005). V 201. « Le 16 mars 1855, devant M^o Masclary, Jacques Pochelon vend à la commune des Ollières, autorisée par le préfet le 16 juin 1853, et représentée par Louis Grégoire, adjoint, une maison pour servir de presbytère située au lieu de la Chareyre ... confrontant au levant un chemin ou rue, au nord l'ancienne route départementale n°20, du couchant Duclos-Chalamel, et du midi ledit Chalamel et les hoirs Duguet. La vente est consentie pour 3.200 f., payée à Pochelon au fur et à mesure de l'impôt payé à cet effet par la commune, avec intérêt de 80 francs par an, qui seront pris sur l'indemnité de logement accordée au curé. (A.D.07, 2 0 1005) V 201.

30 mars 1856 : Le conseil de fabrique est réuni au presbytère sous la présidence de M. Lacour. M. Faure est réélu à la majorité. Pierre Sagnes, demeurant au Pont, aux Ollières, est élu à l'unanimité pour remplacer M. Tinland. Ensuite, le président explique que la commune s'est imposée jusqu'à 3.000F pour faire l'acquisition d'un presbytère ; mais des réparations sont nécessaires, et elle ne peut les faire avant 2 ou 3 ans. Il faut donc faire une supplique au gouvernement, la fabrique ne pouvant rien faire de son côté.

30 mars 1856 : Budget de 1857 : 214 f. de recettes, autant de dépenses. Le trésorier présente ses comptes pour 1856 : aux dépenses, il y a 16 f. de vin à raison d'une messe par jour, 32 f. d'huile de la lampe, 5 f. de cierge pascal, etc.

19 avril 1857 : Les bancs doivent être sortis dans un délai de 3 mois après l'ordonnance de l'évêque, mais cette mesure peut être retardée jusqu'au terme des locations. Ce terme arrive le 1^{er} janvier 1857. Le prix des chaises est fixé pour la durée de la messe, sermons et autres offices, à 5 centimes. L'abonnement est à 1f50 par an, 2f50 si ce sont des chaises à prie-Dieu. Les abonnements sont payés d'avance. La fabrique s'oblige à fournir des chaises quand les conseillers municipaux doivent assister aux cérémonies : elles seront placées immédiatement avant la table de communion. Il est interdit d'apporter dans l'église des chaises qui ne sont pas celles de la fabrique.

M. Lacour étant décédé, la présidence est vacante, deux membres sont sortant à l'ancienneté : Savenier et Bac. Les élus sont MM. Savenier, Bac et Jean-Louis Riou. M. Savenier est élu président, Félix Bac secrétaire-trésorier. M. Bac n'accepte d'entrer en fonctions que lorsque son prédécesseur aurait fait rentrer les arrérages, « vu qu'il était parfaitement au courant des débiteurs de la fabrique ». François Faure et Hospice (?) sont élus membres du bureau des marguilliers. On établit le budget de 1858 : 503 francs dont 214 d'arrérages en recettes (250 pour les chaises), et en dépenses on voit apparaître un registre pour les sépultures, baptêmes et mariages, plus le salaire de 15 f. pour distribuer les chaises. On prévoit une armoire pour la sacristie, (20 f.), la réparation de la toiture de l'église et du presbytère (60 f.), 20 f dus à la sacristine (?) et 198 f d'avance faites par M. Tourasse curé. Le déficit est de 61 f.

M. Canson demande à avoir autant de chaises que de places qu'il occupait sur son banc dans la chapelle de la Ste. Vierge. Cette chapelle avait été construite par les ancêtres de la famille Canson, par autorisation de l'évêque de Viviers Mgr. Morel de Mons le 11 septembre 1776. Mais le conseil, citant toute une jurisprudence, considère que tous les droits et privilèges ont été abolis. Aussi, le conseil estime que la famille Canson n'a pas le droit d'avoir des places gratis dans l'église, ni des places spéciales. Cependant, il est fait concession d'une chaise gratuite à Mme. Rose Terrasse, veuve Canson, et à sa fille Melle Eulalie Terrasse pendant 5 ans seulement. Ce droit ne peut être transmis;

24 octobre 1857 : Lettre de Bosviel, avoué au Tribunal de 1^o Instance à Privas, au curé : Terrasse a refusé de payer le legs aux pauvres et à l'église. Il faut l'accord du Ministre de la Justice pour accepter ce legs, avant de pouvoir agir en justice. « Il est presque sûr que cette autorisation sera refusée, attendu que Terrasse démontre que ce legs lui enlève à peu près tout ce qu'il a à prétendre dans la succession ». Il envoie la copie du testament.

Le 6 décembre 1857 : Le conseil de fabrique supplie son Excellence le Ministre des Cultes de l'autoriser à accepter le legs Terrasse. Curé : Tourasse, Savenier, président, Bac, Faure.

Le 3 janvier 1858 : Louis Terrasse accepte de prendre la régie des chaises. Il devra faire la distribution, veiller à ce qu'on n'en apporte aucune de l'extérieur, d'arranger les assistants dans les chapelles et la nef, de ranger toutes les chaises après les messes dans le local qui leur est destiné, de faire les quêtes pour les âmes du Purgatoire et pour le culte.

7 février 1858 : Projet de construire un second confessionnal, pour les prêtres étrangers qui passent, et dans l'espoir d'un vicaire, à installer dans la chapelle de la Vierge en symétrie de celui qui se trouve dans la chapelle de St. Régis. Tourasse toujours curé, Savenier président.

11 avril 1858 : Reddition des comptes de 1857. Recettes, 346 f. dont 240 de location de chaises. Pour les dépenses, le vin coûte 25 f, toujours pour une messe par jour, en dépenses extraordinaires 140 f de chaises, et réparation du joug de la cloche. Il y a un arrérage sur les chaises de 187 f. Déficit de 12 f.50. Présentation du budget de 1858, où la commune accorde une subvention de 90 f. M. Tourasse a fait une avance de 186 f., et on doit acheter pour 100 f de livres selon la liturgie romaine. Le conseil de fabrique s'adresse avec confiance au conseil municipal pour obtenir les secours indispensables. Une nouvelle fois, le conseil accepte le legs Terrasse. Le curé des Ollières demande un vicaire ou prêtre d'appoint. Le Conseil de Fabrique accepte avec joie, parce que l'église n'est pas assez grande pour contenir tous les fidèles. « Considérant que la population de la paroisse a beaucoup augmenté depuis quelques années et qu'elle augmente toujours de plus en plus... » Le curé a plus de 30 ans de ministère, et les réparations du presbytère le rendent assez spacieux pour loger deux prêtres. Mgr. l'évêque est prié d'utiliser la caisse de retraite pour obtenir ce résultat. La demande a été communiquée au conseil municipal.

30 juillet 1858 : Jean-François Régis Tourasse achète une terre plantée de mûriers à la Faurie confrontant au levant le presbytère et au nord l'ancienne route à Jean-François Régis Duclos-Chabanel, demeurant au Jardin, pour 150 f. Tourasse est curé des Ollières depuis le 9 mai 1847.

30 juillet 1858 : Le curé Jean-François Régis Tourasse achète à Jean-François Régis Duclos-Chabanel, qui habite au Jardin, une terre plantée de mûriers à l'ouest de la maison presbytérale, pour 150 francs (acte dans le dossier 3 des A.P.).

3 octobre 1858 : M. Faure étant décédé, il est remplacé par Jean-André Palix.

2 janvier 1859 : Réunion pour la location des chaises pour 1859. M. Terrasse en offre 280 francs, payés par douzièmes. Le prix est toujours de 5 centimes, l'abonnement de 1 franc pour les chaises ordinaire, les prie-Dieu 3 francs et les propriétaires devront les racheter à leurs frais. On devra en donner gratuitement aux autorités civiles pour les fêtes nationales, aux instituteurs et institutrices, six pour les chanteuses, trois aux balayeurs de l'église, une à Mme. Canson, une à Chazot et à sa femme, enfin deux aux plus pauvres. Les chaises seront données gratuitement pour les vêpres à ceux qui auront payé le matin, et pourront être refusées à ceux qui n'en

prennent point à la messe. Il devra être au service de M. le Curé pour le chant des messes et des Vêpres le jeudi-saint, il devra aider les personnes qui feront le reposoir à la Fête-Dieu, et plantera la barre et mettra les cordeaux. IL devra se soumettre en tout à M. le curé et suivre les obligations du clocheron prévues par la délibération du 14 avril 1832.

1er Mai 1859 : le conseil de fabrique réuni reçoit les comptes de 1858, présentés par M. Bac, trésorier. Les recettes sont de 610f.50, dont 310,35 pour la location des chaises, 187,25 pour les dons et legs et cocons, 80f. de secours accordé par la commune. Aux dépenses, outre les dépenses ordinaires, on trouve un remboursement de 5f. à Marguerite Roubis, 50f au menuisier Dumon Peyret pour le confessionnal, payé à Bosc serrurier pour travaux à la cloche ou à la chaire 3f., une statue de St. Joseph en fonte (64f.), une croix de procession en fonte 21f. , un dais de dessus en fonte 56f 50, des burettes en verre (2f.) 2 nappes d'autel, un chemin de la croix jusqu'ici 170f70, payé à Bosc serrurier 8f50, à Peyret pour son travail à l'église 5f. les plans du maître-autel 14f. au Plataret (?) pour travail à l'église 10f., à Palix ferblantier 11 f. à Bac Félix pour planchard chaux et sable pour l'église, 29f. Soit 460f 70 de dépenses, déficit de 105f.40, dont l'avance a été faite par M. Tourasse, curé. La fabrique lui doit aussi pour les années antérieures 151f.10.

15 avril 1860. Réunion du conseil de fabrique pour examiner les comptes du trésorier-secrétaire Bac. Tourasse François Régis, curé, Masclary, maire. Les recettes, secours de la commune (90f.) compris, s'élèvent à 472 f. dont 50f. de don; les dépenses extraordinaires sont un livre liturgique (94f.), 44f .90 payés au curé pour ancien compte.

7 avril 1861 : Par ancienneté de nomination, il faut remplacer Palix, Riou et Sagnes. Palix et Riou sont réélus et Tertullien Porte élu à la place de Sagnes. Jacques Savenier est réélu président et Bac Félix Hospice trésorier. Puis Bac a présenté les comptes de 1860 : 277f. en recettes (pas de secours de la commune) et autant en dépenses extraordinaires, dont 21f. remboursés au curé et 21f. pour l'achat d'un livre de chant, 31,40 de réparations au presbytère. Le budget de 1862 prévoit 271f. de recettes ordinaires, + le legs de 50f. de Jeanne Savenier. Les dépenses ordinaires s'élèvent à 239f. : on achètera une « chappe » noire pour 70f., on fera pour 11f.70 de réparations au presbytère

7 juillet 1861 : Le conseil est appelé à délibérer sur l'acceptation du legs de Jean-Pierre Duguet, habitant au lieu de la Chareyre, commune des Ollières. Son testament date du 27 mars 1839. Il s'agit de la moitié des intérêts de sa succession, soit 10 à 15f. pour faire dire des messes. Acceptation provisoire, en attente de l'approbation du gouvernement.

6 octobre 1861 : Le curé Tourasse déclare que le sieur François Brun, 70 ans environ, célibataire, de la paroisse de Jaunac, lui avait donné 200f. pour acheter un ostensor, sous réserve que la fabrique lui verse 10f. par an de son vivant. Le conseil estime que cette libéralité est avantageuse. Le curé a déjà acheté l'ostensor, « d'un genre tout nouveau, la gloire est un agneau aux pieds dorés ».

27 avril 1862 : Reddition des comptes de l'année 1861 : 282f.30 de recettes ordinaires, 200f. du legs Brun, 52f. de Jeanne Sévenier, 96f. de valeur de l'ancien ostensor, total 630,30f. Dépenses ordinaires : 155,30. Achat d'un bel ostensor (405f.), d'une chappe noire 70f. Donc budget en équilibre. Pour 1863, on prévoit 271f. de recettes ordinaires, autant de dépenses ordinaires, dont le 1/6° du prix des chaises à l'évêque et la rente à François Brun. Le 28 avril, on compte les chaises : 177, y compris les deux des religieuses. 7 sont à des particuliers y compris celles (2) de dame Canson. Terrasse fermier des chaises signe aussi.

Le 27 avril : délibération sur l'agrandissement de l'église : le conseil, vu les décisions prises par Mgr. Guibert et l'ordonnance de Mgr. Delcussy du 18 novembre 1858, « considérant que c'était principalement pour mettre fin à l'exiguïté de l'église que Sa Grandeur avait approuvé lors de sa 1° visite le projet formé par la commune d'ajouter à l'église deux chapelles latérales, considérant que la commune n'ayant pu remplir sa promesse pour la construction de chapelles, Monseigneur s'est trouvé forcé d'ordonner la sortie des bancs pour donner provisoirement plus d'espace aux fidèles pendant l'audition des offices, considérant enfin que cette mesure n'a pu obtenir l'espace suffisant pour contenir la population catholique, que les fidèles qui entrent dans l'église sont serrés à ne pouvoir se remuer, et malgré ce, un grand nombre reste dehors pendant la célébration des Saints Offices, et sont exposés à ne pas satisfaire au précepte de l'audition de la messe les dimanches et fêtes d'obligation ... l'agrandissement de l'église des Ollières est de toute nécessité et de la plus grande urgence. »

Il est observé qu'on peut soit construire de nouvelles chapelles latérales, soit avancer tout le chœur de l'église ; ou bien se procurer un second prêtre pour avoir deux messes chaque dimanche, « et dans ce cas l'église dans son état pourrait contenir la population au moins pour les fêtes et dimanches ordinaires ». Si le conseil municipal allait dans ce sens, qui est aussi celui du conseil de fabrique, il suffirait de voter un traitement de 300f par an, qui serait complété par le curé et l'évêque. En cas de travaux, le C.M. doit se charger pendant plusieurs années jusqu'à concurrence de 2 ou 3.000f., qu'une souscription volontaire soit ouverte dans la commune et dans la paroisse, qu'une supplique soit adressée au gouvernement. Une copie sera adressée à l'évêque et au C.M., avec prière d'examiner mûrement si l'une ou l'autre des opérations ne devrait pas primer sur d'autres projets non nécessaires et moins urgents pour la généralité de la population ».

Croquis en coupe et en élévation de l'ancienne église des Ollières. V 81-82.

15 mai 1862 : Le Conseil municipal approuve le legs de Marguerite Roubis qui fait don de 100f. à l'église des Ollières, et donne aussi 100 f. pour dire des messes pour le repos de son âme (le maire est Masclary, et le conseil comprend Riou, Sagnes, Palix, Durand, Palix, Souche, Grégoire, Dufour, Fougeirol).

3 décembre 1862 : On compte 87 chaises communes, 2 prie-Dieu à l'usage des religieuses, 5 prie-Dieu appartiennent à des particuliers. Le total des chaises payantes s'élève donc à 192 (?). Comme il y a davantage de chaises, Terrasse accepte de donner 20f. de plus, à condition d'exiger paiement au jour de l'adoration perpétuelle.

12 avril 1863 : M. Savenier est réélu président et Bac secrétaire-trésorier ; Porte Tertullien remplace Palix Jean-André comme membre du bureau. Reddition des comptes pour 1862 : 291,70 de recettes, 175,00 de dépenses ordinaires dont 4f. pour le chauffage de la sacristie, 23f.55 de réparations au presbytère, et pour les dépenses extraordinaires 23f.40 d'achat de chaises et d'un ornement en drap d'or (100f.). Le déficit de 6f.70 est payé par le curé qui en fait don à la fabrique. Puis, établissement du budget 1864, à 290 f pour les recettes et les dépenses.

1er janvier 1864 : Installation de Xavier Charron en qualité de curé desservant la paroisse des Ollières. M. Tourasse donne entre les mains de M. Charron 90f. de legs de sa tante Marguerite Boubé, et 40f. pour lui dire des messes; il lui donne 115f. pour la chapelle de la Sainte Vierge provenant des honoraires des congréganistes et d'autres personnes. En tout 329f.95 (il y a des passages illisibles) dont M. Charron donne quittance à M. Tourasse.

Lettre à S.M. l'Impératrice pour faire reconstruire l'église des Ollières. V 211. La lettre est rédigée par le maire Masclary, et le curé des Ollières, Charron, le 16 août 1864 (elle mérite d'être reproduite dans la brochure).

8 janvier 1865 : reddition des comptes pour l'année 1864. Les recettes se montent à 405,7, dont 356,35 pour les chaises, les dépenses ordinaires à 226,30, dont 30f. pour le vin, et les dépenses extraordinaires 89f .35, dont 50 f. pour des bancs nouveaux, 24f.90 pour des

livres de chants, et 8f. pour le brancard pour les morts, soit 315,85f. au total. Le déficit est de 174,75, mais les recettes non perçues seront reportées sur l'année prochaine. Puis, on en vient au budget de 1865 : dans les dépenses ordinaires, il y a le pain et le vin à raison de deux messes par jour, 15 f. pour la dorure du calice, et on attend 356f pour les chaises, 414,80 en tout, soit un excédent de 211,30f.

31 décembre 1865 : reddition des comptes de 1865. Recettes ordinaires dont excédent 1864 : 519,73 f. Dépenses : 521,95f. dont 200f. pour l'achat d'un calice. Pour 1866, on prévoit 368f. de recettes, et 351,75f. dont 60 f. pour l'achat d'une chape commune en dépenses.

Troisième République

Archives paroissiales

Notes sur les registres de la fabrique de l'église des Ollières. V 75-78.

Etat des cures et succursales, après 1877. Z 177.

3 décembre 1876 : Installation de la fabrique de l'église des Ollières. Sont présents : Charron curé, Adolphe Canson capitaine retraité, Prosper Brot conducteur des Ponts et Chaussées retraité, Auguste Cadet notaire, Jean-Louis Fauchier négociant, Félix Bac propriétaire, François Davin propriétaire, tous domiciliés dans la paroisse des Ollières. Il n'y a pas dans la paroisse de fabrique régulièrement constituée, et c'est l'arrêté de Mgr Frédéric Bonnet du 10 août 1876 qui nomme Brot, Cadet, Fauchier, et l'arrêté du préfet Chevalard du 24 novembre 1875 qui nomme Félix Bac et François Davin. Adolphe Canson, conseiller municipal catholique est désigné par M. le maire protestant par délégation. L'installation est donc prononcée. M. Félix Bac est nommé président au 2^o tour, M. Canson secrétaire et M. Cadet trésorier, M. Charron étant membre de droit.

7 janvier 1877 : Les comptes de la fabrique présentent un excédent de 500f. que M. le curé se charge de remettre. Le budget pour 1877 prévoit 968f. de recettes, y compris cet excédent, et 452f. de dépenses, dont 62,00 de réparations à la toiture, 70f. pour l'achat d'un ornement noir, 30f. pour l'achat d'une écharpe, 10f. pour une nappe d'autel. L'excédent prévu est donc de 516F.

8 avril 1877 : M. Bac expose que plusieurs entrevues ont eu lieu les 4 et 27 janvier, 20 février 1877, entre M. Charron, Bac, Canson délégué du maire et Brot afin d'arriver à s'entendre sur la gestion de M. Charron. Il est entendu que M. Charron doit adresser à l'évêque les documents nécessaires pour justifier sa gestion personnelle depuis son arrivée aux Ollières « situation dont le conseil ne veut ni ne peut accepter la grave responsabilité, la laissant pleine et entière avec toutes ses conséquences à celui qui a pris sur lui, en dehors des prescriptions de la loi, de gérer les biens et revenus de la gestion de l'église des Ollières sans conseil de fabrique. » Cet exposé a-t-il été fait, « nous voudrions le croire, mais le manque de solution ne fait que fortifier nos doutes. Pouvons-nous aujourd'hui rester plus longtemps sans nous adresser aux autorités diocésaines et préfectorales ? Je ne le pense pas. Notre silence semblerait laisser croire que nous acceptons et partageons la responsabilité qui incombe à M. Charron seul... »

Le Conseil constate que le conseil de fabrique n'a disparu que par la « volonté ferme et constante de M. Charron, qui n'a ni convoqué le conseil aux époques légales, ni procédé au remplacement des membres sortants, décédés ou démissionnaires, afin de gérer sans contrôle les biens et revenus de ladite église... » Le curé, pendant deux ans, a refusé de désigner les membres soumis à la nomination de l'évêque, et n'a cédé que par crainte d'une nomination d'office. Or M. Charron, curé des Ollières, « a reçu par dons, legs et offrandes et souscriptions des sommes destinées à une œuvre déterminée et ouvertement proclamée, la construction d'une église aux Ollières ». Il a utilisé ces sommes pour des opérations de bourse ; « et a fini par tout engloutir dans son dernier placement sur l'emprunt du Honduras ». M. Charron refuse de communiquer ses comptes prétendant ne jamais les avoir tenus ; mais par des personnes dignes de foi, le conseil estime que les sommes placées dans l'emprunt du Honduras s'élèvent à 9.000f., et de l'aveu même de M. Charron, les sommes recueillies pour la construction de l'église s'élèvent à 20.000f. intérêts non compris. Aussi, le conseil demande aux autorités compétentes de déclarer M. Charron débiteur envers l'église des Ollières d'une somme de 20.000f. et d'autoriser le conseil à poursuivre le recouvrement par voie judiciaire (M. Charron, curé, a refusé de signer).

Le 28 mars 1863, M. Casimir Jallat, décédé à la Chièze, commune de Pranles, le 10 octobre 1863, a cédé à la paroisse une somme de 700f. pour l'agrandissement de l'église actuelle ou pour la construction d'une nouvelle. Ce legs sera payé par le légataire universel Florentin Crouzet, ex-notaire à Privas, que lors de l'exécution des travaux et sans intérêts. Avis favorable du conseil de fabrique.

29 novembre 1877 : Mgr. Bonnet autorise cette réunion extraordinaire, et M. Charron en a prévenu aussitôt les membres du conseil. Sont présents : Félix Bac, président, Tertullien Porte, maire des Ollières, Charron curé, Prosper Brot, Louis Fauchier, François Davin. Il s'agit d'examiner les comptes année courante, mais Auguste Cadet a dit qu'ils n'étaient pas prêts. M. le curé ayant été autorisé à réunir le conseil le dimanche suivant, on laisse à M. Cadet jusqu'à là pour les préparer. Il demande encore 8 jours de délai. M. le curé déclare s'en tenir à la teneur de la lettre de ses supérieurs, et cela provoque la sortie du président Bac, de François Davin et de Louis Fauchier. Ne voyant aucun motif à cette attitude, les restants ont entendu les comptes présentés par M. le curé et ont dressé le budget pour l'année suivante.

Les dépenses ordinaires s'élèvent à 210,55f. engagés par M. Charron, curé, (dont 42f pour le vin, une messe par jour et 2 le dimanche) et les recettes pour 1878 à 868f. dont 500f. de « boni » en janvier 1878. Les dépenses seront de 530,00f., dont 70f. pour une chasuble noire, 45,50 pour une écharpe, 20f.20 pour une nappe d'autel, 70f.100 pour une chape blanche, 45f.25 pour une aube, 30f. pour le clocheton.

22 février 1878 : Adolphe Canson est à nouveau délégué du maire. Pour vider la querelle ouverte par la délibération du 8 avril 1877, M. le curé a géré sans conseil les fonds provenant de la paroisse, et des fonds donnés par des personnes charitables extérieures à la paroisse, « tous fonds qui ont été perdus par un malheur que personne n'ignore ». M. le président est heureux de reconnaître que ces fonds ont été gérés avec une honorabilité parfaite, « et qu'il n'a retiré de cette gestion que les ennuis et les déboires résultant d'un malheur d'autant plus sensible que plus grandes avaient été ses peines et ses sollicitudes pour les créer ».

Le Conseil reconnaît la sollicitude de M. le curé pour la paroisse, et que le curé a soldé toutes les dépenses de l'année écoulée sans rien percevoir des recettes. Il promet de donner 3.500f. en plus des 500f. déjà portés au budget du 7 janvier 1877. Le curé fera chaque année le 1^{er} mai des acomptes de 1.000f jusqu'à extinction de la somme, en 1880 et 1881, les 500f. étant un premier acompte.

Cette somme de 3.500f. a été fixée par sentence arbitrale, et la fabrique déclare le curé complètement libéré par le paiement de cette somme « pour la tranquillité des uns et des autres et pour le bon ordre des affaires ». Le conseil est heureux de « reconnaître et d'affirmer l'honorabilité » de M. le curé. Puis est approuvé le budget de 1878, et dressé le budget de 1879, tenant compte du paiement de 1.000 F au 1^{er} mai par M. Charron. On prévoit 200f. de dépenses pour le blanchiment intérieur de l'église.

Inventaire de l'église des Ollières le 25 mars 1878. V 83-84.

25 mars 1878 : Inventaire des ornements de l'église. On peut en conclure qu'il y avait une chapelle de la Sainte Vierge, une de Saint Joseph, un autel de Saint Régis, une tribune; il y avait une croix pour les confréries de femmes, une autre pour les congréganistes, une autre de même pour les écoles, une quatrième à la tribune, une en fer argenté tige en bois pour les enfants de chœur, une autre pour les écoles de garçons; il n'y a qu'un bénitier en cuivre argenté

28 avril 1878 : Renouvellement du bureau des marguilliers. Président réélu : M. Bac, secrétaire, Canson, trésorier : Cadet

1^{er} septembre 1878 : Installation de M. François Régis Sauzéat, curé, né à Vanosc le 1er janvier 1847.

19 et 20 avril 1878 : Réunion ordinaire du conseil de fabrique. Canson est délégué par le maire ; le budget de 1878 est approuvé, avec 150 f. de dons particuliers et des recettes de 1.346 f 70 y compris les 500 f de M. Charron. Mais les dépenses « ordinaires » à l'église et au presbytère s'élèvent à 1252,50f. Il s'agit en fait de dépenses urgentes à la cure. Puis, on établit le budget pour l'année 1880. On prévoit 1415,00 f. de recettes, y compris les 1.000 f. de M. Charron. On prévoit 421 f 50 de dépenses, dont 50 pour le clocheron, un grand missel pour les morts (43f.)

20 avril 1879 : A la demande de M. Sauzéat, curé, le conseil arrête les comptes à la suite des mesures prises en octobre 1878 pour « l'agrandissement de l'église des Ollières, ou plutôt pour la reconstruction complète de cette même église. Ces mesures avaient eu la vive approbation de M. Fougeirol, maire de la commune. Elles consistaient dans des quêtes mensuelles faites le dimanche dans l'église paroissiale et par une souscription volontaire payable par annuité à partir de 1879 inclusivement jusqu'en 1883 exclusivement ».

Les quêtes jusqu'à ce jour ont produit : 298 f.55, et les souscriptions ont donné 233f. Le total est donc de 531f.55. Les quêtes et souscriptions seront poursuivies au nom de la fabrique par MM. Canson et Sauzéat, et présentées dès que possible au conseil municipal pour être approuvées, et remises au percepteur qui aura la charge des recouvrements. MM. Bac et Canson sont réélus président et secrétaire.

19 mai 1879 : M. Cadet trésorier ayant déclaré qu'il avait en caisse la somme de 1.832 f. Le bureau a décidé qu'il fallait s'en tenir à l'ordonnance épiscopale sur les biens des fabriques. 57f. appartiennent à la congrégation de la Sainte Vierge, et 150 f. à Sarnoux (?). Il est demandé à M. Canson d'acheter une rente sur l'Etat produisant 5% d'intérêts, soit 80f. par an.

Conseils municipaux des Ollières : 1888, 1881, Z 175-176.

Approbation des plans et devis de la nouvelle église, 10 fév. 1883. Demande de secours pour finir la construction de l'église, 15 janvier 1885, nouveau cimetière acquis et clôturé, 1er nov. 1885. Z 183.

Bénédiction de la nouvelle église des Ollières, le 13 décembre 1885. (Photocopie de la semaine religieuse de Viviers du 25 décembre 1885, pp. 632-633 (?)) Y 23.

Déplacement du temple, en 1890. Z 184.

Les cloches de l'église des Ollières. Y 166.

Liste des curés des Ollières depuis 1878. Y 167.

Notes prises sur les délibérations du Conseil Municipal des Ollières, 1829-1892 concernant surtout les cimetières catholiques et protestants et les édifices du culte. U 223-230.

Construction du nouveau temple, D 43.

Documents de la série O (2 0 2005) sur la construction de temples et de cimetières aux Ollières. U 183-184.

Délibération du C.M. des Ollières pour la démolition du temple protestant (13 avril 1890). U 237.

Rallonge budgétaire pour l'architecte de l'église, M. Tracol, le 15 2 91. Echange de terrain avec le Consistoire pour construire un nouveau temple. AD 07 3 M 737. AZ 164.

Délibération du C.M. des Ollières pour une rallonge budgétaire à la construction du nouveau temple, 9 février 1893. U 242.

LYAS

Généralités

Quand les Boutières étaient le rivage des dinosaures. DL du 18 8 2001. **AG 51.**

Albin Mazon : Notice historique sur Lyas et le Petit-Tournon, Privas, 1901, 40 p.

Charles Granger-Veyron : Commune de Lyas près Privas (Ardèche) : le château de Liviers. Etude historique et descriptive sommaire, 1963, 9 p. 21 J 177.

Antiquité

A. Mazon: Voyage autour de Privas. édition Dolmazon, p.63.

La commune de Lyas était parcourue par une voie romaine allant vers les Boutières: col de la Viallette, ou Vialat.

Moyen-Age

1319 : Le roi de France autorise Aimar IV à donner à son second fils les châteaux de Tournon les Privas, Privas, le Pouzin et Baix. H 24.

1328 : Pierre de Rostaing fait hommage à Aymar V de Poitiers pour son château de Liviers.

1354 : Hommage de Pierre de Rostaing pour son château de Liviers, H 27.

E. Reynier, Histoire de Privas : T.I. p.21 : Au début du VII^e siècle, la localité Damate-Tornicate donnée par St. Firmin à l'église de Viviers serait Tournon-les-Privas (cf. Mazon, « Notice historique sur Lyas et le Petit Tournon » jusqu'au milieu du XV^e, ressortissent à ce mandement : Privas, Alissas, l'est de St. Priest, Chassagnes, Masneuf, Villeneuve, en partie Creysseilles, Laye jusqu'au Mézayon, et à Pranles, le Clap et Magerouan. Les mesures de Tournon sont officielles jusqu'en 1441. Le château de Tournon semble bien avoir englobé tout le village de l'époque, et le mandement subsiste au moins jusqu'au XV^e siècle. T. I, p.83 et suiv., T.II , p.162, etc. G 271-274.

J. Chevalier : Albert Rostang, seigneur de Rac, cède tous ses droits sur les châteaux de Chalencon, Privas, et Tournon, en compensation des dommages qu'il a fait subir au comte, moyennant 500 sous viennois, à St. Vallier dans la maison du comte de Bourgogne, en présence de Guigues, dauphin de Viennois. H 48. En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort. (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'évêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers. H 52.

Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p. 17 : En 1427-28, le seigneur de Liviers était Jean Rostaing, fils d'Antoine Rostaing. Sa soeur Agnès avait épousé en 1419 noble Pons Guillaume, avec une dot de 50 florins et ses vêtements de noce. Le florin valait 15 sols tournois et la livre 20 sols tournois. Un porc coûtait 1 livre tournois. Ces Rostaing pourraient descendre des Rostaing de Bourg-Argental du XI^e siècle, dont la succession échut aux Pagan. En 1427, le capitaine représentant l'autorité royale s'appelait Lancelot de Mars (p.19, même ouvrage).

Pilot de Thorey, p. 315 : Jean, bâtard d'Armagnac, seigneur de Gourdon et de Tournon, participa à l'expédition du dauphin Louis contre les Liges suisses, et fut sénéchal du Valentinois le 10 août 1450; il négocia le mariage du dauphin avec Charlotte de Savoie; châtelain de Crest, puis gouverneur du Dauphiné. Louis XI en fit un maréchal de France, et lui donna le Comminges et le Briançonnais. Il mourut dans son château de la Côte Saint-André où il résidait habituellement, et fut inhumé dans l'église du prieuré de Bourg-les-Valence. H 93.

Inventaire de Vaussèche : n°482 : Noble et religieuse personne Pierre de Préhelles prieur de Lyas demande à être reçu en hommage par le seigneur de Tournon pour son neveu Guillaume de Préhelles le 8 janvier 1455.

Temps Modernes

A. Mazon, Notice sur Lyas et le Petit-Tournon, Revue du Vivarais 1900. G 274-275.

A. Mazon, « Le rasement du fort de Tournon », revue du Vivarais, 1894, p.13. G 265-270. récit en fait de la révolte de Montmorency en 1632 et de sa répression.

Voir sur Liviers l'étude du commandant Chareton, alias Fortuné de Privas, dans R.V. 1908 p.98.

Elie Reynier, Histoire de Privas : p.19 : C'est au Petit-Tournon que les troupes royales capturèrent en 1632 le vicomte de Lestrangé qui avait suivi Montmorency dans sa révolte, après un combat où le village fut partiellement brûlé. Il fut conduit à Privas à la grande joie de ses vassaux, et exécuté au Pont-Saint-Esprit par ordre de l'intendant Machault. p.23 : Le fort Saint-André se trouvait au-dessus du Petit-Tournon, sur le chemin de la Barèze. Voir aussi en 2 AB 12.

P. Ribon, d'Artagnan en Ardèche, la révolte de Roure en Vivarais : Le 24 mai, le marquis de la Tourette écrit au marquis de Castries pour lui dire qu'il n'a plus de pouvoirs sur les hommes, tant de la Boutière huguenote que de la catholique ; il a réussi à trouver 130 fusils ; mais il y en a 4000 des Boutières depuis l'an dernier à Pont-Saint-Esprit. On attaque surtout le clergé, et on enfonce en plein jour les portes des églises et des maisons des gens d'église, à Lachamp-Raphaël (des attaques de convois de mulets sont signalées à Bourlatier), Mézillac, Issamoulenc, St Pierreville, Pranles et Arcens. Les rebelles sont enragés contre lui, car dans ce canton il n'y a que lui qui soit contre eux. Le curé d'Arcens a vu sa porte enfouie par 40 fusiliers, et s'est réfugié à Chanéac. Puis les rebelles d'Arcens sont allés chez M. de Saint-Laurent, prévôt, où on leur a tiré un coup de fusil qui les a faits se retirer. M. Chambaron, neveu du marquis de la Tourette, rassemble des hommes en armes pour la sécurité de son propre canton. Le 21 juillet, les Rouristes viennent attaquer Privas, rejoints en route par de nombreux habitants des Boutières. Le capitaine Jacques de la Selve du Fayn résiste du côté de Chassagnes avec 50 habitants. Le 23 juillet, les Privadois parviennent à former une troupe de 150 hommes et à repousser les voleurs. La principale cible des Rouristes est Louis de Bénéfice, seigneur de Montargues, bailli de la vicomté de Privas et Boulogne. Aussi ils attaquent et pillent la maison de René de Bénéfice, seigneur d'Entrevaux, où Louis habite depuis 5 ans. Ils font subir le même sort à la maison de René de Bénéfice, seigneur de Cheylus; ils attaquent les granges que Jacques du Fayn a dans le Coiron et à Pourchères, ou celles de Scipion de Trémollet à Freyssenet. Vols aussi chez le ministre protestant Paul Accaurat, chez François de Sibleyras, chez Pierre Vidal, consul et tanneur, etc. Aucune distinction entre catholiques ou protestants. Le pillage va jusqu'à Champeyrache, dans le mandement de Saint-Alban. Le 1er août, après la chute d'Aubenas et de Largentière, Le Bret vient à Privas ; les paroisses d'alentour apportent leurs armes, sauf Pranles, qui déclare ne point désarmer tant qu'on l'obligera à payer la taille. Le Bret vient à Pranles, fait pendre militairement un nommé Reynier, de Saint-Fortunat, au Moulin à Vent, et brûle plusieurs hameaux, plus le temple protestant.

Patrimoine huguenot, Sorties et randonnées 2000, le Château de Liviers, pp. 3-4.

Fortuné de Privas. Le château de Liviers, p.98, Revue du Vivarais 1908

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001 pp.3-8 : du Petit Tournon au Bois Laville.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.III p.110. Le 11 août 1628, mariage de Pierre du Chier, de la paroisse de St. Martial, alors à Boulogne, avec Jeanne de Mars, fille de Jean de Mars, seigneur de Liviers, et de feue Anthoinette de Truchet, habitant à Boulogne. Acte passé au château de Boulogne, en présence de Claude de Hautefort, gouverneur pour le roi de la ville du Puy, Paule de Chambaud, Gabriel d'Hautefort de Lestrangé, François de Mars fils de Jean, Jacques César de la Tour-Gouverneur, etc. Devenue veuve, avant 1634, Jeanne de Mars se remaria avec Louis Bourdier, sieur de Nant.

Procès-Verbal de rasement du fort de Tournon, 1633, photocopies des originaux, G 209-G 237. (A.D. 34).

Transcription G. Vidal, G 277-293 : 2 E 4582 f° 322-323. Jacques Marze, de la Ribeyre (St. Pierreville), reçoit de Antoine Bouchard, prêtre et prieur de Lyas, et de son frère Aimé Bouchard, de la Chièze (paroisse de Dornas) 251 livres pur solde de 451 livres (29 nov.1693).

XIX^e siècle

A.C. de Lyas E 43 : 8 : Rivières et cours d'eau (statistiques) ; 37: adduction d'eau au Petit Tournon (1864-1868) ; achat d'une source au Bois-la-Ville ; construction d'une fontaine à l'école ; construction du lavoir (1885-88) ; Entretien des fontaines ; Factures du XIV^e siècle ; Eaux du Haut-Lyas (1940-42) ; Egoûts des bornes fontaines et du lavoir (1887-1910) ; limentation en eau potable, réseau du Petit Tournon, 1951-1957.

XX^e siècle

13 FI, fonds Paul Pouzet.

Tour et château à Liviers, château de Liviers (?) jeune femme à Liviers. I 237.

19 FI 562 : Charette sur la route du Moulin à Vent, 1909. I 127 bis.

Livre d'or de Lyas, 29 mars 1950. (avec illustrations). BR 4.

Recensement de 1968. 2 BC 43.

Au Mas des Tilleuls : une façon cavalière de rester au pays. Le Progrès, 21 6 1980. 2 BC 48.

Le Petit Tournon médiéval (fête médiévale). D.L. 7 6 92. 2 BC 45.

Dans la cour du château de Liviers (Molière). D.L. du 19 7 92. 2 BC 42.

L'entreprise qui désinfecte (GEDE). D.L. 4 5 93. 2 BC 44.

Le "boom" de l'informatique communale. D.L. 27 6 94. 2 BC 46.

Cairn, repère du livre libre. D.L. 25 7 94. 2 BC 45.

Château de Liviers (prospectus vers 1995). 2 BC 44.
Jean Louis Humbert, châtelain de Liviers. Tribune, 23 95. 2 BC 44.
Au château du bonheur (Liviers) D.L. 19 4 96. 2 BC 47.
La Neuve: l'avenir du bâtiment l'étude. Tribune 28 9 97. 2 BC 42.
L'ancien moulinage réhabilité (la Neuve). Tribune du 1 7 99. AG 143.

XXI^e siècle

La Neuve n'en finit pas de revivre. D.L. 14 10 2000. Toujours plus Neuve. D.L. 14 10 2000. 2 BC 41.
Tribune été 2006 : Le château de Liviers (avec photos). T 165.
Rencontre avec Jean Luc Humbert. Tribune, 24 8 2006. 2 BJ 173.
D'arbre en arbre: 10 m au-dessus du sol. Hebdo 24 8 2006. 2 BM 169.
200.000 euros d'aménagement pour la baignade de la Neuve. DL, 23 07 2010. 2 A 96.
Pont de Bourdely : un chantier mené de main de maître. Tribune, 28 7 2011. 2 BN 216.

POURCHÈRES

Conférence sur les églises remarquables des Boutières : Saint Clément, Mariac, Pourchères. 29 juillet 1999. 2 AR 268-269.
E. Reynier, Hist. de Privas, t. II, 2. p. 154 : en 1715, Mathieu Bac drapier achète à noble Louis de Franchessin sieur de Bret, à St. Péray, les 3 domaines de Fau, du Lieu et de Blandinas, à Ajoux et surtout Pourchères, d'un seul tenant, 17.500 l.
Sortie de la Société de Sauvegarde du 15 juin 1968. (Carlat-Malartre, Visites à travers le patrimoine vivarois) A 6 et 2 BC 49-50.
Benoit d'Entrevaux. Excursion à Pourchères. Revue du Vivarais 1915-1916. A 6 et 2 BC 49-50 et 52.
Connaissez-vous l'église de Pourchères ? (feuille sans doute trouvée dans l'église). 2 BC 51.
Notes éparses sur les églises des Boutières (Pouchères, St. Julien Labrousse, et surtout le monastère de Charay. Origine ?) 2 BC 53-54.
Pétition des habitants de Pourchères, qui se plaignent que ceux de Laye ont monopolisé le conseil municipal (21 juillet 1855). AN 139.
Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000, Pourchères, état des N.C. de Pourchères en 1696. Assemblée de 1689.
La tuilerie de Laye-Pourchères (1890-1914). Tribune du 21 3 1996. Z 54.
Les jardins de la soie (de Marc Antoine Luizet), en 1851. D.L. du 29 6 94. Z 62.
F. Charpigny-Y. Morel : Vallées moulinières p. 47. Note sur François Henri Durand, de Pourchères, constructeur vers 1825 de l'usine du Pré du Roi.
Recensement de 1968. 2 BC 55-56.

PRANLES

Généralités

A la découverte des Boutières. D.L. 3 3 94. 2 BC 86.
A la découverte du volcan des Chirouzes. D.L. 7 8 94. 2 BC 91.
Notes sur Pranles (Origine : fonds Mazon). 2 BC 87-88.
Notes sur le château du Clap, commune de Pranles. AI 83.
Inventaire A,B,C,D, relatif au château du Clap, et à la famille de Fayon. AI 83 bis et ter.
Archives communales de Pranles, E Dépôt 88. 2 A 174.
Pranles, histoire et patrimoine : dépliant touristique avec croquis indiquant les 3 sites de visite de la commune, P 73-74.
A la découverte des Boutières (Randonnée de Patrimoine de Pranles de l'Auzenne au Mézayon). D.L. 17 8 96. 2 BC 26.
Recherches sur les châteaux de Pranles, 2A B 13-15 (Gounon, Reynier, Molinier, Ribon), en 2 AB 29-30.
Sous le titre « Journée du patrimoine Huguenot », C.R. de visite par G. Comte : visite de Franchassis, de l'église N.D. de l'Assomption de Pranles (avec croquis des chapiteaux par R.Comte), le moulin de Mandy, le Musée du Vivarais protestant.
Bibliographie. Cévennes Terre de Lumière n°4, 2003.

Antiquité, Moyen-âge

Des tombes « gallo-romaines » à découvrir. D.L. 23 8 92. **2 BC 89.**
P.Y Laffont : Châteaux et pouvoirs... p.68-69. En 965, donation à S. Chaffre de l'église de *Escolenco* dédiée à S.Andéol dans la vicairie de *Pratelliensi*. En 985, donation dans la vicairie de *Praelles*, notamment au lieu-dit Boscheto. Cette vicairie devait se trouver entre Eyrieux et Mézayon, les autres limites étant inconnues.
Inventaire de Vaussèche.
Bouyon : n°132: Réduction de censes pour Pierre Reynier de Bouyon mandement de Durfort par Pierre Maurice de 30 brochées de vin à 15 mesure de Durfort le 12 février 1410.
P. de Lagarde. L'église romane de Pranles, Revue du Vivarais.1932, pp. 241-251.
La belle église romane de Pranles. Article T.V. du 20 4 2001. AG 64.
Victor Lassalle : Les chapiteaux romans de l'église de Pranles, Revue du Vivarais. 2002 n°3 pp. 129-165.
Retour sur les origines de l'église. T.V. du 27 3 2002. AG 72.
Jean Régny : Regeste Vivarois. Situation du mas de « Las Veyas », et autres. AH 6.
Paul Gounon : Pranles, un prieuré de la Chaise-Dieu. Notes. 2 A B 13- (A noter : le mas de Lavayas dépendait du doyenné de l'église du Puy-transaction avec Guigues de Roche en 1289). En 963, St. Chaffre possède déjà St. Andéol d'Escoulenc, qui lui fournit du vin en mars, avril et mai. En 985, elle a deux manses au Bouchet. Le prieuré de Pranles était sur la partie de Pranles dépendant de Tournon, et donc des comtes de Valentinois, mais n'est attesté qu'en 1290. Le prieuré de S.Andéol existe encore en 1526, car Benoît Canson, prêtre des Ollières, en est prieur et Louis de Pailhis, rentier (Notaire Meyssonnier, E 725). Tous les 24 avril, pour la fête de S. Robert, tous les moines de Pranles devaient aller à la Chaise-Dieu à cheval. En 1555, l'abbé commendataire de la Chaise-Dieu, le cardinal François de Tournon, donne le prieuré de Pranles aux jésuites de Tournon, avec Meyras, Rochepaule et St. Sauveur en Rüe. Vers 1578, le prieuré de Pranles est détruit par les Protestants. Le prieur de Pranles Jean Boys se réfugie à Chalencon. Des ventes des biens du prieuré aux enchères publiques ont lieu en 1603.
F. Bréchon, T.2 p.243 : p.243 : Mais il y avait un autre axe qui traversait la région. C'est le chemin de Chalencon à Tournon (Petit-Tournon). A partir de Chalancon, on le trouve à Chasalets, et la traversée de l'Eyrieux s'effectue au Moulinon. En 1603, il est ruiné et en danger de tomber (AD 07, C 340). Du pont, la route monte vers Chasalets, où la route est mentionnée en 1390 (AD 07, C 196,

f°146). Elle devait passer à Planchevrol. Après Chasalets, le chemin passait au Ranc puis à Franchassis, où une vigne est reconnue confrontant le chemin de Privas (AD 07 19 J 55, f°23v°). Puis, le chemin descend vers Lavayas, Pierre Aurelle, le Vernas, Villeneuve . Le pont du Mézayon existe dès 1281, localisé en 1309; un pont sur le Charalon est plus que probable.

A. Mazon, Voyage autour de Privas. , édition Dolmazon, p.17) : Au XV^e siècle, la paroisse de Pranles faisait partie d'un mandement dont le siège était au Petit-Tournon « Turno prope Privacium ».

p313 : Il existait au Rocher des Pendus, à Pranles, un certain nombre de tombes creusées dans le grès L'Eglise de Pranles remonte au X^e siècle. Mazon décrit des chapiteaux, dans le chœur et dans la nef. La voûte du chœur fut démolie par les calvinistes. Dans les notes, il est indiqué que ces sculptures n'existent plus. P. de Lagarde, en 1932 ne les voit plus. L'informateur de Mazon est le curé de Creysseilles Guigon, qui lui écrit le 25 novembre 1881.

L'église de la paroisse de Pranles. Tribune, 12 9 93. 2 BC 93

Temps modernes

Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p. 341) : Au XVIII^e siècle, il y avait à Pranles trois seigneurs haut justiciers : M. de Soubise, dont le siège était à Saint-Pierreville, M. de Gerlande, à Privas, M. de Bavas, à Bavas

Le Musée du Protestantisme va connaître quelques aménagements. D.L. 6 6 93. 2 BC 94.

E. Reynier : Histoire de Privas, T.II, 2, p.24 : Un Inventaire au Serret, à Pranles, cite en 1703 18 faix de chanvre non teillés, et dans une caisse 2 sacs de chanvre cru, de 13 et 18 l. Chez le notaire Jacques Vincent, en 1713, on trouve 25 fagots pouvant faire 26 livres de chanvre femelle; à Chamarouans, un domaine a deux quartes de semence de chanvre en 1772. En 1773, Pranles comptait 3 fabricants de draps, produisant annuellement 12 pièces. p. 42 : Dans la paroisse de Pranles, à la fin du XVII^e siècle, nous trouvons au moins les moulins d'Aunave, d'Auzène, de Chabanis, de Charbonnier, de Lagarde, de Mandy, de Montéliar, de Roux. Ceux d'Auzenne comprennent 2 moulins à farine et un à huile, affermés pour 17 setiers 2 quartes de blé seigle par an en 1773. p.44 : En 1772, il y a un four à chaux et tuiles près le Serre, à Pranles, à Antoine Cestier, et en 1780 un autre à Chamarouan, domaine d'André Maurin, négociant à Privas. Ils sont en général rapidement construits, pour quelques mois et une commande déterminée.

p.55 : Les enfants de Pranles ne peuvent aller à l'école que l'hiver « où c'est le temps que les enfants peuvent aller à l'école étant occupés au travail de la terre ou à la garde des bestiaux lors des fruits pendants » (A.D. 07, C 45, n° 90). p.57 : A Pranles : les Lacourt à la Combe, Boursarie et Puyméan à la Chièze, les Serre à St. Andéol, les Pize aux Rebouls, les Charrier à Chamarouan, les Delhoste à Montéliard dont il prend le nom, les Cazeneuve à St. Jean , etc.

p.75 : Maurin, à Chamarouan, exige le défrichement de 4 setérées et demi, épierrement et la construction de murailles (4 s. (?) par toise), des « creux » pour les arbres, labourer et nettoyer les châtaigniers, ceci en 1780. Pas de références. Le fermier de Balthazard de Monteils devra construire une béalière de 430 toises du moulin de Boyon jusqu'au champêtre à convertir en terre cultivable puis en prairie en 1737. p.76 : Au domaine de Boyon, le fermier Rochegude devra planter chaque année « mûriers, châtaigniers ou noyers », qui lui seront fournis par le propriétaire, de Lagarde, en 1776. p.78 : Le Clap et la Grand Grange sont arrentés en 1768, pour 6 ans, 1240 l. par an, plus tailles et cens, et sont réaffermés en 1773, 1780, 1788, pour 1350, 1482 et 1800 livres, plus les charges. Les censives et rentes de la seigneurie du Clap sont affermées 735 l. en 1771, et en 1780, 760 livres. Elles se trouvent sur les paroisses de Pranles, Gluiras, St. Sauveur, St. Pierreville. p.90 : Le pont d'Auzenne est achevé en nov. 1692. (Laurens, 206, f° 292). Le pont de Boyon est baillé par Jérémie Fraissine, d'Uzès, adjudicataire des chemins du Vivarais, à Louis Pons, maçon de Privas, en 1691 (Laurens, 206, f°198). p.118 : La dîme et les rentes qui dépendent du prieur de Pranles sont arrentés 750 livres en 168. En 1740, 1188 l. En 1769, 1650 l. La dîme de la parcelle relevant de Montagut est sous-affermée en 1747 pour 330 l. par Jacques Deloste-Montéliard, fermier du prieur Broché. p.168 : Histoire de la famille Fayon. Jean Claude II de Fayon acheta de M. de Tardivon pour plus de 28.500 livres son château du Clap. En 1740, il est seigneur du Clap, de Berzème, de St. Geniès, baron d'Allier et de Montbrun ; en 1743, il réside au Teil. En 1740, Jacques II son fils est seigneur de Verdus et de la Prade, bailli d'épée de la vicomté, puis en 1748 baron de Montbrun et d'Allier. C'est son frère Antoine, chanoine de Viviers, qui habite son château de Berzème en 1777. Il vend en 1782 Montbrun, Allier et Berzème à Jean de Roqueplane d'Orby, receveur des tailles du Vivarais, pour 100.000 livres, dont 12.000 pour le mobilier du château de Berzème. Il réside ensuite à Montélimar. p.247 : Comme il y a beaucoup d'habitants chargés de dettes, on trouve des collecteurs volontaires jusqu'à 6 d. par livre « pour s'exempter des séquestrations qui sont continuelles ». (A.D. 07, C 18, 1763). p.292 : Pranles élit 1 consul par mandement seigneurial, malgré leur inégalité: la parcelle de Durfort paye 1/7^e des impositions, Montagut 2/7^e, et Privas 4/7^e.

Pranles: une toile marouflée (l'Assomption de la Vierge). T.V. du 13 4 2001. AG 69.

La route des Dragonnades a été étudiée notamment par Laurence Chatoney. La route franchissait le Boyon depuis Privas, vers l'église de Pranles, pétardée par les Protestants mais sans gros dégâts. La petite fille de Pierre Durand y a été enterrée dans le caveau de la famille Cazeneuve. Puis la route se dirige vers le pied du serre de Peyre Aurelle, où elle rejoint la D8. Sortie de "Patrimoine Huguenot" le 17 juillet 1999.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004. Récit de la bataille de Franchassis, pp. 22-30.

Extraits du compoix de Pranles (1640), AD 07 2 MI 294. 2 A 173 et 275.

Du Mouvement des Inspirés à la Restauration des églises du Désert. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2008, p.58-60. L'assemblée du Chier de la Fare de 1689. Assemblée du Navalet 29 01 1719.

Extraits de la liste de capitation de 1701, 6 MI 211. 2 A 175.

Pasteur Frédéric Mayor : Autour de Pierre et Marie Durand, protestants du XVIII^e siècle. Religion et Société en Ardèche et dans l'ancien Vivarais, 2^e colloque de M.A.T.P., Privas 1985 p. 42-53.

Pierre Mazoyer, notaire aux Sauteaux, 1719-1722. 2 E 92 81.

Franchassin et Monteillet, 1736. A.D. 07, 1 J 80.

Jacques Serre, notaire à Pranles, 1744. A.D. 07, 2E 4752- 4758.

Anciens notaires : Pierre Mazoyer, des Sceauteaux, (1719-1722), Jean André Jallat (1754-1758), Louis Jallat fils, (1789-1825). H 36, cotes aux A.D. 07.

Dénombrement des familles de la paroisse de Pranles relevant du mandement de Montagut, en 1721, A.D. 07 C 975 (notes). D 92 et 92 bis.

Dénombrement des familles et des ressources en blé de la parcelle de Montagut relevant de la paroisse de Pranles : les lieux de Plaine Selve, Lavayas, Lagarde et Cousty, le Vabre, la Saigne, Franchassis, Chazallet, Escoulenc, St. Andéol, Veye.(photocopies) G 173-179.

Dénombrement des familles et des ressources en blé de la parcelle de Durfort relevant de la paroisse de Pranles: la Combe, le Soulier, la Pize, les Sauteaux, la Cheize (dont le notaire M^o Jacques Boursarie) G 179-182.

Déclaration de ressources de Michel Audouard, meunier à Mandy, 25 may 1750, AD 34 C 5312, B 297.

Le moulin de Mandy, prospectus. 2 BC 79-80.

Journées Patrimoine : le village martyr de Franchassis. Tribune, 17 9 98. 2 BC 89.

Franchassis, le hameau ressuscité. D.L. 20 8 98. 2 BC 90.

Révolution, Empire

Documents d'époque révolutionnaire relatifs à la paroisse de Pranles : capitation, AS 191, justice seigneuriale (M. de la Cheisserie a une petite partie, et 1/3 au prince de la Tour-Maubourg, une partie à René Barruel de Bavas), AS 196-197, notes sur Barruel de Bavas AS 198-199, 200 (président du tribunal du district du Coiron) et sur son fils infirme, situation de la cure en 1789 et population au XVIII^e siècle, AS 200 2, estimation des biens nationaux de Pranles, 1^o origine, AS 209.

XIX^e siècle

Sorties et randonnées 2000, Patrimoine Huguenot. Les temples de Pranles : Tré le Serre ; Chamarouan, pp.5-6.

Etat des fabriques à soie de Pranles (Pont de Boyon) en 1811. 2 AS 128.

Extraits des listes nominatives de 1841, 1861, 1872, 1876, 1881, 1886. 2 A 177-179.

Jean-Claude Vidal: Eglise de Pranles... du nouveau. Article basé sur les papiers du Conseil de Fabrique de l'église de Pranles, traitant de la période 1846-1866. Bulletin Municipal de Pranles, décembre 2006, pp. 13-15. Z 155.

Recherches faites pour le moulin d'Escoulenc (J.Plumecocq), mars 2014. 2 BA 19-26.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : Henri Sallée, Adolphe Tinland.

Pour « Mémoire garder », mise en place de l'association « Paysages et patrimoine de l'Auzenne au Mézayon », D.L. du 28 01 93. AG 166.

Ecritures de la Grande Guerre, exposition et lecture du 14 nov. 2008 à Pranles. AM 117.

Je bats, tu bats, il bat... Fête de la batteuse à Pranles. Article D.L. 9 8 89. 2 AC 173.

Souvenir pour les résistants au Moulin à Vent. Tribune 12 6 2014. 2 BD 68.

Paul Gounon : Une journée de l'histoire de Pranles, 14 juin 1944 au quartier de l'Eglise. Bulletin Municipal décembre 2006, pp. 25-26. Z 155-156.

Personnes ayant quitté Pranles de 1955 à 1965. I 32 ter.

Recensement de 1968. 2 BC 97-98.

Maison de Pierre et Marie Durand, dépliant années 70. Nombreux dessins. AN 38.

Fête de la Batteuse à Pranles : à la rencontre du passé. Tribune 30 7 87. 2 BC 92.

Fête de la batteuse à Pranles : du monde à foison ! D.L. 11 8 87. 2 BC 94.

Diapositives sur la maison de Pierre et Marie Durand. 2 BC 85.

Au Musée du Protestantisme : accueil international. D.L. 3 8 91. 2 BC 95.

Au Musée du Vivarais protestant. D.L. 3 11 91. 2 BC 98.

Entre Auzenne et Mézayon: brochure de présentation de randonnées. 2 BC 81-82.

Circuit de découverte des Chirouzes : la phase de vulgarisation. Tribune 18 1 96. 2 BC 96.

Promenades pour l'été. D.L. 1 8 94. 2 BC 96.

De l'Auzenne au Mézayon. D.L. 6 8 94. 2 BC 92.

Prospectus sur l'église de Pranles. 2 BC 83-84.

Le moulin sauvé. D.L. 11 8 95. 2 BC 95.

Moulin de Mandy : vaste projet de réhabilitation. Tribune, 7 9 95. 2 BC 91.

Le moulin de Mandy. T.V. 4 7 97. 2 BC 80.

Le moulin de Mandy rajeunit. T.V. 13 3 98. 2 BC 80.

Le moulin de Mandy a ouvert ses portes. T.V. 25 6 99. AG 57.

XXI^e siècle

Patrimoine et Paysage de l'Auzène au Mézayon : une association qui se porte bien. Article T.V. du 16 3 2000. AG 72.

Paysage et patrimoine: bilan et perspectives. D.L. du 7 3 2000. AG 111.

Grand'mère, petit fils, un même amour de l'art (Henriette Liger-Belair). D.L. du 11 8 2000. AG 128.

L'atelier du Grand Chemin, à Pont de Boyon. Hebdo, 23 2 2001. 2 BC 38.

Sortie de la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche, 20 novembre 2005. Revue du Vivarais, 2006, n°3, pp. 294-296.

La saison est ouverte au moulin de Mandy. T.V. le 27 6 2003. AG 59.

Il tourne, il tourne le moulin de Mandy, Hebdo de l'Ardèche du 17 juin 2005, M 119.

Patrimoine ouvert ce dimanche : le moulin de Mandy (photo) Tribune T 158.

Un nouveau vitrail à Pranles. Hebdo Ardèche 30 1 2004. 2 AE 142.

Robert Delon contre l'heure d'été.

J.Cook : « Le musée du Vivarais protestant n'est pas une église ». D.L. 12 4 2014. 2 BA 148.

Retour à la normale au hameau du Vabre (après l'effondrement de la route). Tribune 31 7 2014. 2 BF 130.

Projet éolien sur Pranles : pétition contre. 2 BJ 8.

Elisabeth Bourget : retour à la terre. Privas Mag, avril 2016. 2 BN 181.

PRIVAS

*Pierre Vieillescazes : Privas et ses municipalités (1789-1794). Privas, Volle, 1913 (retirage).

*E.G. Poillon : Les églises et la communauté paroissiale Saint-Thomas de Privas, Volle, Privas, 1974

*Elie Reynier : Histoire de Privas, T.I, Antiquité et Moyen-Age. Curandera, Poët-Laval 1985 (réédition de 1941).

*Elie Reynier : Histoire de Privas, T.III, l'Epoque Contemporaine, Volle, Privas, Volle, 1951.

*Sylvain Villard : Privas au passé simple. Guilherand-Granges, 1998.

*A. Dubois, P. Chautard, T.Bonnet : Le Rugby à Privas, de ses origines à nos jours. Lienhardt, Aubenas, 1999. Format A 4.

La nature.

Roches et paysages d'Ardèche, par Georges Naud, Envol n°463, septembre octobre 1996, p.18.

Les collections du Musée Malbosc sont déposées au Musée de la Terre Ardéchoise. Elles comprennent les apports de Flaugergues (1755-1830), rassemblées lors des recherches minières qui ont suivi la Révolution, puis en 1854 celles de Dalmas, et en 1859 celles de Malbosc. D'autres éléments se sont rajoutés à des dates imprécises. La Société de Géologie de l'Ardèche (créée en 1976) et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Privas restaurent les collections.

Le musée de la Terre Ardéchoise. Prospectus publicitaire. Q 50-51.

Carte I.G.N. du sud de Privas (intérieur). 2 BC 141.

Bien avant l'homme... (géologie de la plaine du Lac. D.L. 9 8 96. 2 BC 156.

Histoire – Généralités

Archives municipales de Privas : 8h30-12h et 13h30-17h30, du lundi au vendredi, sauf jeudi fermé tout le jour.

Cotes intéressantes des archives municipales de Privas : 2 AS 95-97.

La lettre de Joviac: sommaire du n°24. C.R. de la journée du 25 juillet 2013: Histoire de la gestion des bois et des forêts, dont « la situation de la forêt aujourd'hui en Ardèche », et par D. Buis, « 100 ans de bataille juridique entre les communes de Privas et Veyras à propos du Bois Laville, (1466-1858 », plan de gestion du bois de Joviac, « Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des forêts du Barrès », « le décès du colonel du Chaffaut à Joviac en 1879 », par Jean Bouvier. 2 BM 111.

Juliette Gaultier : Registre d'écrou de la maison d'arrêt de Privas (2873 W et 3103 W), *Revue du Vivarais* 2022 n°4, p. 342.

Sylvain Villard : Privas au passé simple, Granges les Valence, 1998, 244 p.

Jean Billet : Le collège de Privas. Notes et documents sur son passé. (1600-1872). Privas, 1940, 94 p.

Dépliant touristique sur Privas année 90. Résumé historique. 2 BC 128.

Le site du Mont Toulon, par Jean Oisel. Origine inconnue. AL 4.

Elie Reynier : Histoire de Privas T. I (Origines et Moyen-Age)-Bibliothèque personnelle.

Recherches sur les châteaux de Privas. 2 AB 15-22. Dont notes issues de Mazon (« Voyage autour de Privas »), des « Commentaires du soldat du Vivarais », de Reynier (Hist. de Privas) et en 2 AB 29, P. Ribon, « la révolte de Roure à Privas et région. »

P. Fayolle : 300 ans de garnison dans l'épiscopat (histoire de la présence militaire à Privas), Dauphiné Libéré, 14 octobre 2005. P 83.

Centre hospitalier de Privas: un peu d'histoire (XVIII°-XX°). D.L. du 14 10 95. Z 55.

A la découverte de la vieille cité. (Porte aux Diamants). D.L. du 25 8 91. Z 65. Michel Demorest : Une conversion difficile: la famille Théron de Privas (1640-1921), Maisons-Alfort, 1996, 4 p. (21 J 73).

Un peu d'histoire (histoire de l'hôpital de Privas du XVIII° siècle à nos jours), D.L. 14 10 95. 2 BC 123.

Elie Reynier : La région privadoise (1914). Notes. 2 BD 7-9.

Trésors cachés dans la cité. D.L. 15 9 91. 2 BC 181.

Antiquité

Le Petit Tournon était habité par les Gaulois. D.L. date ? 2 BC 177.

Zone industrielle du Lac. Des fouilles en 1994. D.L. 21 12 93. 2 BC 158.

De l'étymologie et de l'ancienneté du nom de la ville de Privas, par Georges Massot, Envol n° 473 p.6 sept.oct. 1997.

Romains et pèlerins : deux destins (villa et nécropole du Lac). Villa rendue à l'Histoire. F 77-78.

La villa du Lac ouvre ses portes. Une villa gallo-romaine en zone industrielle. F 79-80.

La villa ne manquait pas de voies. F 81.

Les Gallo-Romains étaient bien dans la plaine. Tribune, 01 02 1996. F 84. Autres articles sur la villa gallo-romaine du Lac.

Encore beaucoup de questions en suspens. Tribune, 20 6 96. 2 BC 158.

Moyen-Age

Inventaire de Vaussèche : n°284: Reconnaissance à Reymonde Maurice à elle faite par Brunel Sobrat habitant du château de Privas, Pons Conan, Armand Coyratier, Sive de Brion dudit Privas pour deux maisons un molin et un hort et autres biens en la rivière de Charalon le 9 février 1333. n°208 : Achat d'une maison à Privas par Mathieu Faure à François Faure se mouvant de Pierre Maurice le 4 mars 1379. n°153 : Reconnaissance à Gérenton de Prêhelles à lui faite par ceux de Privas en deux peaux parchemin le 22 juin 1446.

Tournon : n°55 : Reconnaissance à Mondon Maurice de un cartal froment par Anthoine Blanc notaire à Tournon. Une nécropole en zone industrielle. Articles sur la nécropole médiévale retrouvée dans la plaine du Lac. F 86 et autres. A l'air frais depuis huit siècles (une citerne sous le Mont Toulon). D.L. 12 4 92. 2 BC 133. Le Pape à Privas, par J.M. Gardès, Envol sept.oct.1997 n° 473.(Pascal II, en 1107, mis en doute par l'archiviste Edouard André en 1892).

Raymond V de Toulouse donne l'investiture pour Privas, Boulogne, Saint-Alban, Baix et le Pouzin, entre autres, à Guillaume de Poitiers, époux sous ses auspices de l'héritière d'Aimar Ier de Valentinois, en 1175. H 19.

Privas du XII° siècle à nos jours : 1° adduction d'eau potable, les puits ! D.L. 31 8 86. 2 BC 174.

Privas du XII° siècle à nos jours : un assainissement déjà très élaboré. D.L. 1 9 86. 2 BC 174.

Albert Rostang, seigneur de Rac, cède tous ses droits sur les châteaux de Chalencon, Privas, et Tournon, en compensation des dommages qu'il a fait subir au comte, moyennant 500 sous viennois, à St. Vallier dans la maison du comte de Bourgogne, en présence de Guigues, dauphin de Viennois. J. Chevalier, H 48.

1319 : Le roi de France autorise Aimar IV à donner à son second fils les châteaux de Tournon les Privas, Privas, le Pouzin et Baix. H 24.

1355 : Aimar VI (1345-1375) fait cession sa vie durant des châteaux de Privas, Durfort, Boulogne, et sans doute Saint-Alban, Bays, la Voulte, le Pouzin. Le roi Charles VI les fit saisir en 1390 quand Alix de Beaufort prit le parti de Raymond de Turenne, mais les rendit en 1392. H 28.

22 avril 1356 : Aymar VI reprend les châteaux de Baix et Privas, cédés à Charles de Poitiers par Marguerite de Vergy, épouse de Louis Ier, et lui donne en échange deux châteaux qu'il avait en Bretagne. H 28.

En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort. (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'évêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers. H 52.

Le gouverneur de Dauphiné fut chargé en 1392 de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. Pour Privas, Tournon et leur péage, le comte recevait 937 florins 7 gros. H 53.

En 1417, après le coup de force contre Louis II, le roi reprend les termes du traité de 1404, et promet de céder ses 100.000 écus dans la ville de Baix. C'est là que le comte se fit transporter, et qu'il testa le 22 juin 1419. Il demanda, notamment, aux Cordeliers, aux Dominicains et aux Ermites (?) d'Aubenas de prier pour lui, ainsi qu'aux Carmes de Tournon, Annonay et Chomérac, et aux Augustins de la Voulte. Il donne 10 florins aux hôpitaux de Etoile, Grâne, Baix, Pont St Esprit, St. Antoine en Viennois, Privas et Chalencon. H 57.

F. Bréchon T 1 p.297 : le comte de Valentinois entretient un grenier à sel à Privas en 1446. (AD 07 E dépôt 75, AA 3,4, et 5

Epoque moderne : généralités

A.C. de Privas déposées aux A.D. 07 : DD1 pièce 1 : Prix fait des fontaines de la ville de Privas (24 juillet 1603) ; 9. Bail d'entretien des fontaines (23 juin 1728) ; 10. Réparations au pont de Mézanlon (?) pour la conduite des eaux, (26 septembre 1747.) ; 11. Bail de réparation des fontaines passé avec Guillaume Lafarge (26 mars 1779).

Elie Reynier : Histoire de Privas, II, XVII^e et XVIII^e siècle, deuxième partie: la vie économique et sociale. AC 1-AC 182.

La vie économique La population p.5, la vie industrielle p.16, les cultures et la vie rurale p.53, les voies de communication et le commerce p.81.

La vie sociale : Le clergé p.105, nobles et bourgeois p.149, la vie quotidienne p.222.

Les pouvoirs dans la ville : Le pouvoir central p.243, le pouvoir seigneurial p.275, la vie municipale p.286, les consuls et les officiers seigneuriaux p.316

Abolition du régime seigneurial. p.329 : Conclusion, p.338, Index p.344, Bibliographie p.351, etc.

Elie Reynier, Hist. de Privas, T. II, 2. : p.9 : en 1787-8, les trois frères cadets de Simon-Pierre Mège (né en 1746) , Joseph, François-Claude et Louis-Antoine, sont à Saint-Domingue. p.14 : En 1734, Jean Mège, bourgeois, marchand de soie, est le 3^e taillable du quartier de Claux, à Privas, avec 149 l. 4.10 d. Il est parmi les dix plus fort imposés de toute la ville. (notes de 1612 à 1685). 2 BC 162-172.

Colette Véron : Petite chronologie des moulins de Privas. 2 AR 283-285.

XVI^e siècle

Plan de la ville de Privas en 1582. AA 132 et 2 BC 182.

Plan des environs de Privas en 1582, d'après Anne Erre (photocopie). 2 BC 183.

Anne Erre : Une petite ville de province au XVI^e siècle, Privas (notes). 2 BC 184-185.

Jeu proposé aux lecteurs du "« Progrès » à partir du plan de Privas de 1582. 2 BC 173.

En flânant à travers la vieille cité (tour Diane de Poitiers). D.L. 2 9 91. 2 BC 175.

Et si Diane de Poitiers nous était contée ? (avec portrait) D.L. 21 8 84. 2 BC 178.

Diane ...de Privas ! D.L. 1 09 02. 2 BC 179.

XVII^e siècle

Déclaration des Eglises réformées assemblées en synode à Privas, 1er juin 1612. B.B. 4047 Fol 386. 2 BC 187.

Un jeune garçon retrouve un boulet du siège de Privas, Le Patriote de l'Ardèche, 22 juillet 1896. Cité in Ardèche 1900, Carlat-Vaux.

Jean Favre : Le château de Privas en 1621. Extrait du « Brave Brison » (photocopies), annexe 1. AD 1-14.

Enceinte de la basse-cour du château de Privas en 1621. Croquis extrait de J. Favre, avec carte de François Perret. AD 18 bis.

P. Marcha (?) : Commentaires du soldat du Vivarais. Extraits concernant la chute du château de Privas (1621). AD 16-18.

La fin du château de Paule de Chambaud. Tribune, 1 10 98. 2 BC 161

Pour Privas, il suffit de passer le pont (Louis XIII). D.L. 19 1 92. 2 BC 160.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, Envol n°466 p.15.

Dessins et croquis relatifs au siège de Privas. Diapos. 2 AD 8.

Lettre de Louis XIII à M. d'Oppède sur le siège de Privas. 2 AE 94-95.

Récit véritable de ce qui s'est passé au siège de Privas, 2 AE 96-98.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, Envol n°467 février 1997 p.17. Marc et Odette Autrand parlent de Privas après le siège de 1629..

Causes pour lesquelles les Religionnaires de Privas ont rebâti un lieu pour y faire l'exercice de leur religion. B.N. 15833. Fol. 292. 2 BC 188.

Pour les habitants de Privas contre Charles de Senecterre, devant le Conseil du Roi (?) B.N. 15833 Fol. 492. 2 BC 188-190.

Etat et conduite des Religionnaires dans Privas et autres lieux du Vivarais (1642). B.N. 15833 Fol. 286 et suivants. 2 BC 190-191.

Pour faire voir qu'il y a un ministre de la religion prétendue réformée dans Privas contre l'intention du Roi. B.N. 15833 Fol. 290. 2 BC 191.

Extrait du registre du Conseil d'Etat : Privas est déchargé de taille jusqu'en 1636, à condition qu'il ne fasse aucun exercice de la R.P.R. et que les deux premiers consuls et la moitié des politiques soient catholiques. B.N. 15833. Fol. 332. 2 BC 191.

Déclaration de Louis XIV supprimant les présidiaux de Privas, Rodez, Limoux, Montauban ... B.N. 18 483 Fol. 274. 2 BC 192-193.

Mémoire sur les guerres civiles et de la religion qui eurent lieu en Vivarais depuis le début du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, B.N.

Nouvelles Acquisitions Françaises 1920. 2 BC 194.

Mémoire de l'Intendant Bazins de Bezons sur le Vivarais. B.N. 18 469. Fol. 229. 2 BC 195.

Narré du succès des armées du Roy au siège devant Privas ... (dont mort du père Hiérome de Condrieu). Fac-similé d'une édition de 1629. 2 BD 1.

H.Cleu : Passage de « la rivière Ardèche » sur le siège de Privas (le cheval impudique). 2 BD 3.

Sylvain Villard : La destruction de Privas, capitale huguenote. La fin du château de Privas, l'attaque décisive. Tribune 30 11 95. 2 BD

4. La fin du château de Privas, la place-forte, Tribune, 9 11 95. 2 BD 13. A l'assaut de la cité rebelle. Le second assaut du château de Privas. Tribune 23 et 25 11 95. 2 BD 15.

V.Charretton : Le siège de Privas (photocopies). 2 BD 5

Article sur la conférence « Privas rebelle, 1612-1685 ». D.L. 4 11 85. 2 BD 6.

Photocopie des « Commentaires du Soldat du Vivarais » sur le siège de Privas. 2 BD 10 + notes 2 BD 11-12.

Sous le pont Louis XIII passe l'Ouvèze. D.L. du 12 8 85. 2 BD 12.

Un amour qui finit en guerre de religion. D.L. 29 12 85. 2 BD 16.

Privas rebelle, 1612-1685 (conférence du 11 novembre 1985, manque la p.12). 2 BD 17-30.
 C'était il y a 368 ans ... le siège de Privas. D.L. 25 5 97. 2 BD 26.
 Du livre au pinceau ... (le pont Louis XIII, reproduction noir et blanc de la page de Madeleine Burieau, « Carnets de voyage en Ardèche »). D.L. 25 7 92. 2 BD 26.
 20.000 hommes assiègent la ville défendue par 2.000 combattants. D.L. 30 12 1985. 2 BD 6.
 Après onze jours de résistance, c'est le pillage et le massacre. D.L. 31 12 85. 2 BD 15.
 Une page s'est tournée : après 3 siècles de présence à Privas, la congrégation des Soeurs de Saint Joseph vient de quitter la cité. D.L. du 1 10 98.
 La chapelle des Récollets. O.T. de Privas. 2 AE 102.
 J. Régné : L'assassinat du marquis de Saint-Nectaire à Privas le 13 octobre 1671. Gibier de potence, de chaîne, de roue. Revue du Vivarais 1913. Tiré à part, 81 pp. PER 3000 23 et 24. B 283.
 Elie Reynier : Notes prises sur son « Histoire de Privas » sur le même sujet. AD 07, BIB 3766. H 119.
 M. Riou : Meurtre à Privas, l'almanach Arthéma 2006, sur le même sujet. Voir dans le dossier pour Arthéma : « Articles de presse et divers ».
 Liste des fugitifs de Privas à la Révocation de l'Edit de Nantes (photocopie d'Elie Reynier, T.II) 2 BC 160.
 Musée religieux, espace musical : la renaissance de la chapelle du cloître. D.L. 8 8 1985. 2 BC 176.
 L'Odéon: maison de la Confrérie, d'abord ? D.L. 29 10 84. 2 BC 178.
 Promenade dans la ville : l'église de la Confrérie. Tribune, 9 01 2003. 2 BC 179.

XVIII^e siècle

Croquis de la machine à soie du sieur Mège, de Privas. Archives de l'Hérault. AP 6.
 L'hôtel de Gerlande, construit en 1740-1746. Ouverture au public. D.L. 18 9 98. 2 BC 177.
 Le sous-sol de l'immeuble Salvignon nous livre un peu d'histoire. D.L. 9 05 1984. 2 BC 175.
 Lettres relatives à la fabrique de soie de Mège, de Privas, beau-frère de Tavernol. Mège demande le titre de Manufacture Royale.
 Conflit avec Mme de Badel. A.D. 34, C 2271. C 24-25.
 Description de la fabrique Dejoux, à Privas, A.D. 34 C 2271. C 41-42.
 A.D. 34 : C 504: Plainte du père Durand, Récollet à Privas, au sujet des propos scandaleux tenus par Grel, juge de cette ville, contre ces religieux (1693-1787) C 37.
 A.D. 34 : C 598: Approbation d'une ordonnance de l'Intendant qui oblige un père de famille à donner 500 l. à son fils pour entrer chez les Récollets de Privas (1718-1729). C 37.
 M.P. Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée 2008 p.28 : à Privas, le carcan était sous une croix aujourd'hui au cimetière du Vanel, au pied de la montée du collège. Le marquage au fer rouge avait lieu après exposition s'il était prononcé (d'après Paul d'Albigny, « la Criminalité en Vivarais »).
 Tableau des 2/20^e à Privas fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C1115. AN 222. Principales cotes en AN 229.
 Concession d'un terrain aux habitants de Privas, 1788. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.
 Gruerie de Privas, 1753-1790. AD 07 27 B 2.
 Charles Vignal : Charles-Louis César de Fay, seigneur de Saint-Martial et Bourlatier. Cahier de Boutières en Histoire n° 9, 2016, p. 195-204.

Révolution et Empire

*Elie Reynier : Histoire de Privas, 1789-1850, Privas, 1951, 437 p. Voir notes AR 204-208.
 *Elie Reynier : Histoire de Privas, période révolutionnaire, 1789-1815. Ass. privadoise du Bicentenaire, Privas, Volle, 1989.
 *Pierre Vieillescazes : Privas et ses municipalités. 1789-1794. Privas 1913, tirage relié.
 Inauguration de la maquette de Privas en 1790, D.L. du 15 11 90. AR 114.
 Privas devient définitivement chef-lieu du département. L 118, 27 septembre 1790.
 Privas au rang de chef-lieu. D.L. du 13 2 1990. AR 115.
 Serment civique des prêtres de Privas, T 20. (*En fait c'est le serment avec restriction du curé de Privas Louis Saladin, certifié par son vicaire Teuillade, et qui doit être enregistré par la mairie*).
 14 juillet 1791 : Fête Nationale à Privas, avec défilé et messe. L 121. 2 BI 51.
 17 juillet 1791 : La ville de Privas veut racheter les droits seigneuriaux. Accord du Directoire. L 121. 2 BI 51.
 Inventaire des archives communales de la ville de Privas, période révolutionnaire. R 91-95.
 Archives dactylographiées de la Société Populaire de Privas du 26 Floréal au 3 Fructidor An II. Classeur AB. Fichier spécial.
 Grands ancêtres privadois... *Proposition d'article à Envol le 8 janvier 2015 (surtout sur l'instruction publique)*. 2 BI 160-161.
 Archives dactylographiées de la Société Populaire de Privas. Notes pour préparer un article. 2 BI 170-193.
 Contacts de la société populaire de Privas avec d'autres sociétés populaires, 7 octobre 1793-3 Fructidor An II. 2 BI 194-196.
 Articles D.L. sur le père Rouville, décapité à Privas. 2.8, 3.8. 4.8 1993. AR 112-113.
 Derniers moments des martyrs privadois (avec dessin extrait de G.Guitton). Article D.L. du 8 8 89. 2 AK 49.
 Le dirigisme des sociétés populaires et la question des subsistances en Haute-Loire. Voir 2 BI 197.
 Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département, N 37-38. (un certain nombre n'ont pas été retrouvés du fait de la recotation. C'est pourquoi la nouvelle cote ne figure pas à côté de l'ancienne).
 La question des subsistances à Privas (1792, 1793, An II). Grêle du 30 Prairial An II, mercuriales de Privas en 1793, accusations de Marcon après le 9 Thermidor, etc. AD 07 L 1371. 2 BJ 101-102.
 Notes sur le registre dactylographié des séances de la société populaire de Privas (avec soulignage de couleur pour les différents aspects de l'étude sur la société populaire). 2 BI 170-193, 2 BJ 108-132.
 Elie Reynier : Histoire de Privas, la période révolutionnaire. Notes. 2 BJ 104-106.
 Pierre Vieillescazes : Privas et ses municipalités, 1789-1794. Notes. 2 BJ 106-108.
 La société populaire de Privas et la question des subsistances (pré-étude à partir du registre). 2 BJ 41-44.
 Organisation de la Société Populaire de Privas (Caractères essentiels, pré-étude). 2 BJ 44-46.
 La société populaire de Privas et l'effort de guerre (pré-étude). 2 BJ 47-49.

Règlement de la société populaire de Privas. Archives de la Drôme, L 1105. Notes. 2 BJ 87-88.

Adresse de la Société Populaire de Privas à la Convention Nationale, 10 Frimaire An III (30 nov.1794). Notes. AR 199 et 2 BI 203 (photocopie).

Arrêté des autorités constituées de la commune de Privas pour appuyer l'arrêté de Jean Debry qui demande des hommes contre Toulon à nouveau insurgée, 10 Prairial An III, AD 07 BR 215. AR 199.

Acte de nomination de Jacques Mallevall comme juge de paix de Privas (An VI) et congé pour avoir concouru à la délivrance de Lyon en 1793. AD 07, 1 J 73.

Assemblée électorale de l'An VI à Privas: incidents (notes). AR 199-200.

P.Mouly, le Concordat en Lozère-Ardèche, p.74.

Accueil cordial du préfet Robert à Mgr Chabot en 1802. Concurrence pour les bancs : à Privas, la municipalité a acheté un banc pour elle. Elle le retrouve scié en 3 morceaux, un pour elle, un pour les membres de la fabrique, un qui a disparu. Le préfet semble être le principal coupable (Délibérations municipales de Privas, 15 pluviôse An XIII)

Privas fête sa Révolution. Tribune du 15 11 90. AR 115.

Dansons la Carmagnole dans les rues. D.L. du 18 novembre 1990. AR 114.

Archives dactylographiées de la Société Populaire de Privas du 26 Floréal au 3 Fructidor An II. Classeur AB.

N.B. : Depuis le 6 avril 1793, les Français sont enfermés dans Mayence, dont un bataillon de l'Ardèche, qui ira ensuite en Vendée. Deux sont près du Mont Blanc, un 4° en Ardèche. Le département (250.000 hab) devait fournir 4.250 hommes. Il en fournit 50% de plus. L'assignat a cours forcé depuis le 11 avril 1793; maximum départemental sur les grains et farines le 4 mai 1793 ; à Privas, la livre de pain vaut 3 sols en 1791, 4 sols 6 deniers en 1792 et 5 sols 6 deniers en avril 93 ; au marché du samedi, le prix du froment triple entre juillet 91 et juillet 93 (M.J. Vollen R.V.D.B. 1988 p.41-49). La loi prévoit une chute du prix fixé entre le 1er janvier et le 1er mai à partir du 1er juin.

Le 29 mai, c'est le début de l'insurrection lyonnaise. Gleizal est représentant en mission en Ardèche et Lozère en avril 1793.

Le 12 juillet 1793, rébellion royaliste à Toulon. Le 17 juillet, suppression définitive et sans rachat des droits féodaux. Mayence capitule le 23 juillet, et les bataillons sont envoyés en Vendée. Peine de mort contre les accapareurs de denrées le 26 juillet (loi sur les accaparements). Le port de Toulon est livré aux Anglais le 27 août.

L'Ardèche ne fait rien, et les grains de la Drôme, taxés, filent vers l'Ardèche. Le procureur général de la Drôme n'est autre que Payan, ami de Robespierre et de Couthon. L'article 3 de son arrêté du 21 août interdit l'exportation des grains vers les départements où le Maximum n'est pas fixé, comme l'Ardèche, les Bouches du Rhône ou l'Isère.

Le 23 août 1793, c'est le décret sur la levée en masse. Elle est appliquée à Pont Heyrieux le 13 septembre. Le 7 octobre, à Montélimar, Boisset décida que les biens des volontaires seraient cultivés aux dépens des riches. Nouvelle levée en novembre 1793. St. Laurent fournit 20 chevaux, et Royas 5 volontaires. Le 20 septembre 1793, organisation du 4° bataillon de l'Ardèche à Bourg Saint Andéol aux ordres de Suchet, qui se dirige sur Toulon. 200 morts dans les combats. Joseph Boisset, député de la Drôme, remplace Gleizal et dissout l'administration départementale accusée de fédéralisme. La lutte se poursuit autour de Lyon, où se distingue le 3° bataillon de l'Ardèche

Le 29 septembre, loi du Maximum Général : le prix de 1790 majoré de 1/3. Pas d'augmentation pour les salaires agricoles. +50% pour les salaires payés en assignats. Les tableaux du Maximum seront en fait fixés le 24 Février 1794 (6 Ventôse An II). Le bénéfice du détaillant est fixé à 10%.

Le 12 octobre, fixation des produits du Maximum pour le district du Coiron : viande fraîche, beurre, bétail, charbon, etc. Voir R.V.D.B. p.43. Dès Brumaire, protestation des artisans tanneurs de B.S.Andéol, qui ont acheté des peaux très au-dessus du Maximum.

Le 17 avril 1794 (28 Germinal An II) lettre de rappel du Comité des Subsistances (Jouennaut, président de la Commission des Subsistances et Approvisionnements) au district du Coiron, qui n'avait que 10 jours pour fixer les prix à compter du 24 février. Le 8 juillet 1794 paraît enfin le tableau du Maximum du district de Romans, envoyé par Fayard agent national provisoire, à Tournon.

La réaction au Maximum est la baisse de la qualité des produits, déclare Jouenneaut. Les consommateurs vont directement chez les producteurs, et les municipalités ferment les yeux. Le 29 septembre 1794, la Commission demande « d'arrêter le progrès de ces spéculations funestes ».

Le 2 Floréal An II, les soieries sont extraites de la loi du Maximum, mais non de celle sur les accaparements. Idem pour la coutellerie de Châtellerault le 21 avril 1794, puis le 2 décembre les produits en poil de chèvre du Levant.

Le Maximum est respecté pour le prix du pain, mais pas pour le reste, et les salaires ne suivent pas. C'est l'origine des émeutes de Ventôse An II (février-mars 1794); après le 9 Thermidor, le Maximum est maintenu mais n'est plus contrôlé. Il est supprimé le 24 décembre 1794 (4 Nivôse An III). Flambée du prix des céréales à Largentière et à Vallon il n'y a rien depuis longtemps. Au total, ces 20 mois de taxation pour les céréales, 15 mois pour le reste, n'ont pas empêché une terrible pénurie.

Elie Reynier : Jolivet signale p.313 la naissance d'une « Société des Amis de la Constitution » en 1791 à Privas, Vernoux, Villeneuve-de-Berg, mais ne donne pas de référence. La création de la SP et du CS est la conséquence de la loi des Suspects du 17 septembre. Le « modérantisme » de Privas et Aubenas est souvent dénoncé (Jolivet, p. 490).

La Société des Amis de la République se constitue le 7 oct.93. 36 Privadois, dont 26 signent. Le premier président est Marcon, accusateur public, procureur auprès du district après avoir été procureur du Roi à la maîtrise des Eaux et Forêts de V. de Berg. Plus tard, homme de loi au Pouzin. Avec 6 commissaires, dont Teyssonnier, il élabore les statuts. 61 admis le 9 oct, Dubois le 10.

p.30 : le 8 nov.93, la municipalité s'installe dans l'ancien Crédit Agricole, près de la Médiathèque. L'hôpital est à Lancelot, dans la maison de l'émigré La Selve du Fayn. Les Récollets logent des troupes. Les casernes sont à la porte de Tournon. La ci-devant église devient un grenier.

p.50 : La SP déménage fin janvier dans le Temple de la Raison (ancienne église). Quatrain sur la porte (des Récollets) le 26 nov.93. « C'est ici que la liberté

Foule à ses pieds le despotisme
Ici règnent l'égalité
L'amour des lois et le civisme ».

p.51 : Le Comité de Surveillance créé le 13 octobre 93 dure jusqu'à décembre. Le 2 janvier, Lespinasse et Chaumat sont remplacés par Hébrard et P. Benoît. Il dure ainsi jusqu'au 11 sept. 94, date de la loi qui supprime les CS pour les communes de moins de 8.000

h. La Commission d'Épuration du 17 août comprend l'ancien président Debos et l'ancien secrétaire Laffont. Certains comme Louis Bouvié, Chalamon, Gastine, de Pranles, sont franc-maçons, d'autres le deviendront comme Guinabert.

p.52-53 : situation alarmante des subsistances pendant l'été de 93. Le 6 oct. réquisition spéciale à Barruel de Bavas et à Jean Debos pour verser l'excès de leur provision.

p.54 . Fixation du Maximum pour la commune de Privas le 25 oct 1793, 4 du 2^e mois de l'An II : il n'y a pas de bestiaux sur pieds, ni de porcs. Il y a par contre des agneaux, ou chevreaux, morts ou en vie, et des volailles. Le grain qui vaut 18 l. le setier en juillet 90 vaut 45 l. en juillet 93, la livre de pain vaut entre 2 sols 9d. et 3 sols 3d. en juillet 90, 8 et 7 s. en juillet 93. Durepaire, administrateur du département, le 8 nov.93, fournit 100 salmées de froment, 100 seigle, 80 orge, au prix maximum transport en plus: 22 l 3 s le setier froment, 17 l le setier seigle.

p.55 : Réquisitions opérées par le Comité de Surveillance à Freyssenet, S.V. de Barrès, Pourchères, S.Priest, Coux, St. Christol où le CS local s'oppose à la circulation du beurre, du fromage ou des œufs.

p.63 : Barruel de St. Vincent, commandant du dépôt, laisse les prisonniers sans surveillance, ne les nourrit pas. A partir d'avril 94, des contingents variés passent : Italiens, Espagnols, beaucoup de prisonniers, souvent malades, nouvelles arrivées en sept 95. Les plus valides se répandent dans les campagnes.

p.6 : Les Defrances, originaires de Alboussière et Vernoux, sont installés à St. Priest. Defrances, député du Tiers, devient capitaine à la Légion helvienne après avoir été juge de paix du canton de Privas.

p.30 : Le curé Saladin habite encore la maison curiale le 13 avril 1794, ayant renoncé à toutes fonctions le 19 fév. A prêté tous les serments, reste lié avec Savine. Les religieuses, les vicaires, prêtent aussi serment.

p.94 : Les Dubois sont originaires de Vessey (hameau de Séverac) forment une famille de fabricants en soie. Claude Louis, décédé à Ternis en 1804 à 87 ans, a fait construire à Ternis en 1747-50 une fabrique d'organsins. Il avait épousé Phélie Michel, mère en 1^{er} noces de Anne Izoard. Il achète en 1765 à Mme de Fayon de Montbrun 18.000 l. le domaine de Verdus. Barthélemy Louis Régis son fils (1750-1826) épouse Anne Izoard, dont la mère Phélie Michel vend en 1793 une fabrique et une terre aux Foulons 43.000 l, et une autre fabrique 60.000 l. au nord du Mézayon en 1794. Dubois fils possède aussi la Barèze, filage et bâtiments, où loge son père. Anne Izoard meurt sans enfants en 1773 ; Dubois fils se remarie en 1786 avec Magdelaine-Clotilde Darasse, de Planzollès, avec 20 000 l. de dot. Dubois père donne au fils 10.000 l. plus le domaine de Verdus, où sont 2 fabriques à soie, la plus haute nouvellement construite avec l'argent de Dubois fils seul. Leur fils aîné Louis-Félix sera Dubois de Verdus, (1787-1837), le cadet Louis Félix Hyacithe sera Dubois de la Barèze. Barthélemy-Louis Dubois héritera aussi de son cousin Dubois de Séverac. Sa fille Marie Alexandrine épousera en 1804 Florentin Gamon, receveur général du département, avec 60.000 l. de dot (40.000 de son père, dont 30.000 comptant) et 20.000 de sa mère. Barthélemy-Louis Dubois est à nouveau maire de Privas le 9 Thermidor An VIII (22 juillet 1800) jusqu'au 26 avril 1805. Ses adjoints furent Bouvié et Louis Debos.

p.115 : Des troupes passent incessamment à Privas en 1791-92, une des neuf villes de l'Ardèche où il y a garnison presque permanente, avec Aubenas, Largentière, Joyeuse, Les Vans, V. de Berg, Annonay, S.M. de Valamas, S.Agrève : chasseurs corses, volontaires des Landes, de l'Ariège, de la Haute Garonne, etc.

Les deux premiers bataillons de volontaires nationaux se forment à Privas, de 800 hommes chacun. La légion de Privas (cantons de Privas, St. Pierreville, Antraigues et St. Fortunat), soit 800 h, a pour chef élu Dubois. Chaque compagnie élit ses gradés, et les bataillons, leur état-major. Le 1er bataillon élit les siens dans l'église paroissiale, le 2^e dans celle des Récollets. Le 1er bataillon est envoyé à Montpellier, Nîmes, puis les Alpes et Lyon. Puis, en 94, dans l'armée d'Italie. Le 2^e va d'abord renforcer le 58^e régiment de ligne chargé de réprimer l'insurrection de Saillant, et revient le 18 juillet. Une compagnie de grenadiers est alors formée avec les hommes les plus grands de chaque compagnie.

Le 3^e bataillon se rassemble à Privas le 28 janvier 93, puis réparti entre Privas, V. de Berg, Aubenas. Envoyé en Lozère où il lutte contre l'inondation. Puis, envoyé à Mayence. Chaque soldat doit servir 3 ans, et touche 80 livres. Les artisans travaillent pour l'armée : 106 piques à 9 l.10 pièce, pour la ville par exemple.

Le 9 mai 93, les maires du canton organisent une compagnie de fusiliers, sur un arrêté de Gleizal, qui est rapporté le 8 août comme favorable au fédéralisme. Fin juillet 93, 1000 h sont levés contre Lyon. A la levée en masse, formation des bataillons 4 à Bourg Saint Andéol, 5 et 6 (à Aubenas). Au début 94, les volontaires de la 1^{re} réquisition forment la 1^{re} Légion Helvienne, avec Jacques Michel, de Privas.

P. Vieillescazes : p.16 : Il y avait 2 marchés par semaine, mercredi et samedi, et (foires: 3 mai, 24 août, 29 septembre, 23 novembre et 10 décembre). 4 nouvelles sont établies en 1789 : 12 juin, 13 août, 15 février et 9 avril. Lettre du 15 Brumaire An II de la municipalité au procureur-syndic (du Coiron, bien que l'auteur indique la commune d'Aubenas):

« Nos marchés sont toujours déserts. En vain le département nous a autorisés à requérir les propriétaires de grains du canton ; ils n'y défèrent pas; nos boulangers ne cuisent pas. Veuillez donc bien, pour la tranquillité de la ville, nous envoyer une autorisation pour qu'ils puissent aller acheter, de gré à gré, les grains qui leur sont nécessaires dans les cantons de Chomérac et de Rochemaure ; ils nous ont assuré que par ce moyen, ils s'en procureraient facilement ».

p.18 : Privas voyait passer tous les volontaires en route pour l'armée d'Italie, plus les volontaires de l'Ardèche. Rôle essentiel de « l'Etapier » : Croze (+ 4 nov. 93), puis Courtial, aidé après fév.94 par Doyen, le 16 Frimaire An II. Après les victoires, déserteurs et prisonniers des armées étrangères. Du 16 au 27 sept.1793, Privas eut à loger et nourrir 2.133 officiers, sous-officiers ou soldats de l'extérieur, plus ceux de la ville. Doize aîné, cordonnier, d'Ouvèze, fournissait les chaussures ; Comte, d'Ouvèze, fournissait chevaux et mules pour la municipalité, Fayolle, de la Voulte, était artiste-vétérinaire. Perron fournissait la viande, légumes, bois et sel. Les conducteurs de chevaux avaient droit au logement, + 40 sols par jour.

p.22 : Adresse de la municipalité à la Convention le 16 Nivôse An II, à propos de la loi du 2 Brumaire An II, qui autorise la vente du bétail sur pied de gré à gré. Le prix de la viande a doublé. Les prix chutent en l'An IV et s'établissent à un tiers en dessous de ceux d'avant la loi. La grêle en l'An II détruit tout l'espoir sur les châtaigniers et les vignes. La disette se poursuit en Brumaire An III.

p.24 : Grand nombre de prisonniers de guerre au printemps de l'An II, confiés au citoyen Bollioud. En Nivôse An III arrivent encore des Piémontais. On les cantonne dans le couvent des Récollets. Au printemps, autorisation d'aller travailler dans les campagnes sous réserve de se présenter chaque décadi à la maison commune.

p.36 : Le Tribunal criminel fut installé aux Récollets le 1er janvier 1791. Ceux-ci étaient là depuis 1663. Le dernier fut Antoine Pailher, dit Balthazar, qui renonça à ses vœux et quitta le couvent. La municipalité décida de l'acheter le 9 mai 1790. Le 30 mars, elle avait supprimé certains privilèges du seigneur, comme le droit de leude, ou celui d'utiliser ses propres mesures pour les censives.

p.39 : Le setier de Privas pesait 140 livres, et donc la quarte 35 livres et la cartière 4 livres onces. Un étalon en pierre existait place de l'Hôtel de Ville.

p.51 : En juillet 1790, l'administration départementale s'installe aux Récollets, dans le réfectoire.

La municipalité projette aussi d'y installer un Institut National. Le 13 nov. 1791, élection dans l'église des Récollets, du maire Michel, qui remplaçait Darnaud.

p.71 : Emission de billets de confiance au printemps 1792 par la municipalité Michel. Le 19 avril (?) le conseil général de la commune proclame la Patrie en danger. Le 27 septembre, le maire Michel proclame l'abolition de la royauté. Le 1er déc 1792, Duval devient président du Tribunal, Marcon garde sa fonction d'accusateur public. Le 9 déc, élection de Dubois, maire, Chalamon, Gleizal, Chaumat, Roure et Pinet fils, procureur de la commune. Son père, ancien officier retiré à Chamée, commune de Flaviac, prit la tête des volontaires qui allèrent assiéger Lyon. Pinet fils, procureur de la commune, devint agent national le 19 Nivôse An II.

p.79 : Le fils de Dubois (qui mourut à la Barèze en 1826 à 76 ans), Louis-Félix, devint capitaine de cuirassés et fit la campagne de Russie. Blessé à Waterloo à la cheville. Il devint maire de Privas. Né le 20 nov 1787 à Privas, il épousa à Thueys Rose Alasie de Blou, sœur du comte de Blou le 19 janvier 1816. Il s'y était réfugié pendant la Terreur Blanche. Il mourut à Bésigolles le 2 décembre 1837.

p.89 : le 23 Brumaire An II, Dumont, membre du Directoire du département, injurie Dubois, et Teyssonier, secrétaire-général. Boisset, beau-frère de Dubois, destitue Dumont. Il lui en a fait un crime. Boisset remplace Dumont par Durepaire, procureur de la commune de Bourg. La commune de Bourg lui refusa pourtant un certificat de civisme. Durepaire veut alors faire transférer le chef-lieu à Bourg. Il envoie sa demande à Montpellier, avec l'appui de son collègue Mallevall. Il demande des destitutions, et pour son compte l'agence nationale du Coiron, celle du Mézenc pour Mallevall. La loi du 14 Frimaire confie aux districts les mesures de sûreté. La municipalité de Privas est prévenue par Lespinnasse, qu'on n'a pas admis au complot. C'est elle, avec le comité de surveillance, qui prévient Boisset, lequel assure qu'il n'a jamais voulu le transfert. Guyardin vient à Privas; Dubois déclare que les administrateurs sont dans les tavernes. Ses adversaires dressèrent une liste de proscription, adoptée par le 4^e bataillon de l'Ardèche.

A l'auberge de Nicolas Daux, Durepaire projette de faire marcher les troupes sur Privas. Dubois dénonce le complot à Guyardin, alors au Puy. Il lance un mandat d'arrêt contre Durepaire, Lespinnasse, Chabal, administrateurs, Marcon, et Teyssonier, notaire. Durepaire, Lespinnasse, Chabal, prennent la fuite. Durepaire est un ami de Payan, qui de concert avec Couthon, Robespierre et St. Just, suspend le mandat d'arrêt et ordonne sa propre arrestation avec Pinet, confondu avec Teyssonier. Lespinnasse avait prévenu de la fureur de Couthon. Maignet fut chargé de mettre de l'ordre, mais envoya une mission, dont les membres avaient été choisis par Durepaire, Cousin, Suchet.

p.96 : C'est Flaugergues, agent national du Coiron, qui lut l'arrêté du Comité de Salut Public suspendant l'arrestation de Durepaire et consorts, le 11 Messidor An II. Lagarde devient maire, et Teyssonier, ex secrétaire général du département, agent national. Signé Robespierre et les autres membres du CSP.

p.104 : C'est à Aubenas qu'on découvrit un citoyen Croze, spécialiste du salpêtre, et il vint faire une conférence à Privas le 19 Floréal, avec convocation de toutes les municipalités du canton. L'atelier fut donc créé dans le quartier de Gratenas. Les cendres y furent recueillies, et on y employa des femmes et des prisonniers. Cela dura jusqu'à la fin de l'An III.

p.107 : Divers arbres de la Liberté étaient plantés sur plusieurs places. et au sommet du Mont-Libre. Ils portaient à leur sommet un bonnet phrygien auquel était attachée une cocarde tricolore.

p.108 : La délégation des commissaires auprès de Commune Affranchie vint à Privas le 22 nivôse An II: elle se composait de Delau, Scévola et Guyon.

p.109 : Pendant l'incarcération de Dubois, Lagarde devint maire, du 16 Messidor au 21 Thermidor. Ce fut alors que fut ouvert le Livre de la Bienfaisance Nationale, selon un arrêté du district du 13 Messidor An II.

p.110 : Le représentant en mission Serres le 24 Frimaire An III, écarta la municipalité Dubois, le remplaça par Lagarde, qui devint président de la municipalité. Mais à la Constitution du 5 Fructidor An III, Dubois revint comme président de la municipalité cantonale.

p. 5 : 7 oct.1793 : Rousson est nommé délégué des représentants en mission Couthon, Châteauneuf Randon et Maignet. Réunion dans l'église des Récollets servant de prétoire au Tribunal de Justice avec réunion au son de la cloche.

p. 9 : Dubois, maire est membre de la Société, idem Jean Pierre Fougeyrol.

p.10 : Félicitations adressées au bataillon des volontaires de l'Ardèche pour sa conduite devant Lyon (10 octobre 1793).

p.12 : Dimanche 13 octobre 1793. Visite du représentant du peuple Boisset. Celui-ci reproche à Privas son « assoupissement ». Discours, intégral de Boisset, qui compte sur la Société « pour consumer les complots aristocratiques ». On chante la Marseillaise devant l'arbre de la Liberté. Discours contre les nobles et les prêtres responsables de Jalès. Boisset demande la fonte des cloches. Nomination du Comité de Surveillance.

p.23 : 14 octobre, la société demande l'échange de Pinet, prisonnier de guerre à Francfort.

p.25 : Lettre du citoyen Clausel soldat à Wissembourg. On va porter en triomphe à l'arbre de la Liberté les noms des 1er et 2^e bataillons de l'Ardèche.

p.26 : Admission du citoyen Breton, capitaine au 1er bataillon, en congé pour blessure.

p.30. 22 oct 1793. Lettre de Gleizal, qui promet d'aider la société dans ses efforts d'instruction. Toutes les enquêtes doivent être confiées au Comité de Surveillance. Le district du Coiron a commis des erreurs et des oublis pour l'application du maximum (voir le détail dans "Pont-Heyrieux, à Royas, p. 228;). On invite les citoyens à faire des pétitions. Les habitants des campagnes ont tout "exporté". Marcon promet d'apporter 3 setiers au marché, Dubois 6, et ils sont imités.

Changement de calendrier. (5 octobre 1793)

p.32, 3^e jour du 2^e mois de l'An II. Le citoyen Jacques René Marie Barruel ne peut être admis. Scrutin épuratoire pour Danastasy et Lebon. La municipalité est invitée à taxer toutes sortes de comestibles

4^e jour : Lettre de la Société de St. Pierreville. Invitation à toutes les sociétés pour faire fabriquer des piques ou recenser les fers. Nécessité d'installer les bustes de Marat et Lepelletier. Au nom de la municipalité, un membre fait un rapport sur l'application du Maximum. Nécessité de visite domiciliaire et d'en faire faire dans le canton.

6^e jour : Il existe au château de la Voulte un mortier de bombe, du fer, du plomb et un canon. Les cloches ont été descendues, et le mortier, s'il est abîmé, devra aussi être fondu.

Un membre demande l'interdiction des bonimenteurs forains, et une nouvelle publication de l'arrêté règlementant chez les marchands la mesure du verre. La fête civique prévue le 29^e jour du 1^{er} mois est reportée à cet après-midi. On affiche le nouveau calendrier et on lit le décret sur les suspects. Puis, description de la fête civique de l'après-midi (p.38).

8^e jour : Lettre de la commune de La Guillotière, pour surveiller les traîtres, et une autre du Pouzin, où il s'est formé une société populaire. Le délai de réexamen d'une candidature est fixé à 3 mois. Danastasy a pris la qualité d'écuyer à V. de Berg : il est donc refusé. La municipalité est invitée à faire respecter un arrêté sur les tombereaux. Nouveau scrutin épuratoire : 39 admis, 3 recalés. La liste affichée le 12 octobre sera examinée par le Comité de Surveillance.

9^e jour : 35 nouvelles admissions et 3 sont recalés.

1^{er} jour de la décade suivante : Admission de Jacques René Marie Barruel et Vety. Affiliation de Jean-Louis Veyrenc, de S.Martin d'Ardèche.

3^e jour, 2^e décade : La Société invite des canonniers et des volontaires à se présenter devant elle. Harangue du président, puis fraternisation. Un membre demande l'élargissement des prisonniers, et une farandole à l'Arbre de la Liberté et en ville, ce qui a lieu.

Renouvellement des pouvoirs du président, vice-président et secrétaire, et Dubois fils est nommé trésorier.

5^e jour, 2^e décade : On accepte Danastasy pour le soumettre au scrutin épuratoire. La municipalité est invitée à se faire remettre les titres féodaux et à les faire brûler selon la loi du 17 juillet 1793, le 2^e décadi du 2^e mois. Tout citoyen qui n'a pas contre lui 6 réclamations sera affilié.

Le 29 septembre 1793, loi du Maximum des grains, des produits de première nécessité, et des salaires. Dès le 15 octobre, elle est appliquée à Pont-Heyrieux (grains, salaires, vins) avec fixation des prix et des amendes. A Royas, pas de tarif, mais fixation des droits de mouture. En juin 1794, le 28, fixation du tarif des salaires à Royas.

Le 29 octobre 1793, 8 Brumaire An II, prise de Lyon. Début des ventes de biens d'émigrés. Chute de Toulon le 19 décembre 1793. Mission de Châteauneuf-Randon, puis de Guyardin.

Brumaire

17 Brumaire An II : Il circule dans le département un « Bulletin National » et une « Feuille de Sûreté ou Salut Public » où l'Ardèche est accusée de fédéralisme. Le 1^{er} sera arrêté et le 2^e remis au Comité de Surveillance. Beaucoup de marchands vendent à faux poids, et la taxe des objets venant du Tanargue est plus forte que le Maximum: on demandera des explications au district du Tanargue.

18 Brumaire, 6 heures du soir : séance extraordinaire. Le citoyen Lespinasse, délégué par Boisset pour trouver du grain, n'y parvient pas. Un membre propose des mesures efficaces, on ne sait lesquelles. Rapport sera fait à Boisset et à la Convention. La Société invite à dénoncer les citoyens qui commettent des abus sur les grains (Boisset fait opérer des réquisitions dans la Drôme, la Haute-Loire et l'Ain).

20 Brumaire An II : Nouveau scrutin épuratoire : 16 admis, 1 recalé.

22 Brumaire An II : La Drôme a interdit l'exportation des grains. Dubois est envoyé pour négocier. Dénonce contre le citoyen Rochessauve, à propos des grains, rapportée au Comité de Surveillance. Lecture d'une lettre de la société populaire de S.Denis de Franciade invitant toutes les S.P. à monter de suite un cavalier. Remerciements à Boisset pour les secours accordés. On lui demande de faire accorder par la Convention un local, des secours pour l'achat fait pour le grenier d'abondance, et quelles mesures il a prises pour le département. 4 commissaires doivent se concerter avec la municipalité pour les visites domiciliaires.

24 Brumaire An II : Lettre de la société populaire de Lamastre. Demande de marrons et châtaignes à faire porter à Privas. Ecart de l'un des membres du comité de surveillance. Valladier et la S.P. de Vallon demandent à s'affilier.

Le 25 Brumaire en séance extraordinaire où sont présents des représentants des sociétés populaires de Largentière, Vallon, Lamastre, Viviers et Annonay. L'objet de cette réunion est les subsistances. Demande d'affiliation de Bonnet, secrétaire et membre de la S.P. de St. Laurent d'Hautussac. Une séance convoquée le 26 n'a pas eu lieu rapport aux jugements du Tribunal criminel.

Le 26 Brumaire : compte rendu de la réunion sur les subsistances. Liste des représentants des diverses sociétés: Largentière (Suchet), Privas (Dubois), Annonay, Tournon, Lamastre, V. de Berg, Vallon (officier civil de la Marine, fugitif de Toulon), Aubenas, Viviers, Les Vans. Un membre de Châlon sur Saône est même affilié. Le directoire du district s'est trompé sur le Maximum: il en sera fait rapport au département. La municipalité est invitée à changer le nom de Montoulon en Montlibre. Le décadi 30 Brumaire à 8h du matin, tous les sociétaires se rendront à la cime ainsi que les autorités constituées à l'effet de la rebaptiser civiquement, d'y voir brûler tous les titres féodaux, planter l'arbre de la liberté et d'y célébrer une fête patriotique. Le « Logis du Roi » deviendra « Fabrique Neuve ».

30 Brumaire An II : La municipalité invite à venir prendre tous les titres féodaux, ce qui est fait. La société s'achemine vers cette montagne. La corbeille contenant les titres féodaux est brûlée. Discours du Président un membre écrit des couplets sur l'air de la « Carmagnole » (texte de la chanson), 6 couplets. Lettres de la S.P. des Vans et de la commune de Baix. Un membre propose de changer tous les noms de lieux qui rappellent la féodalité ou la monarchie. Le membre dénoncé du Comité de Surveillance est ajourné pour 3 mois, et plusieurs gendarmes qui ont « quitté les drapeaux de la République sont invités à venir s'expliquer ». Un ouvrier qui a travaillé pour la société présente son mémoire, à vérifier par deux ouvriers de la Société.

Renouvellement du président : 87 votants, Duval est élu, Alexandre Vincent secrétaire, vice président Bouvié, Darnaud secrétaire.

Frimaire

2 Frimaire An II : Remplacement des membres du Comité de Surveillance. On décide tenir 3 séances par décade. Dubois et Valladier reviennent de Valence, où le comité de subsistance leur a fait des offres généreuses.

3 Frimaire An II : Lecture du diplôme du citoyen Embry. d'Aubenas, qui est affilié. 24 nouveaux membres inscrits, 1 recalé pour n'être pas connu. Un membre déclare qu'il a vu des fraudes le 20 octobre dernier. Renvoi à la séance suivante.

4 Frimaire An II : Lettre de la S.P. d'Aubenas. Députation de 8 membres de la S.P. de la Voulte. Les pierres de taille de deux croix (sans doute enlevées) serviront de support aux bustes de Marat et Lepelletier. Demande des comptes de Teyssonnier, ancien trésorier. Affiliation de Salles fils de Baix, membre de la S.P. de Largentière. Les citoyens ajournés le 20 octobre (parmi eux Jean Pierre Moze, juge, Defrances fils, Jacques Etienne Regard aîné), sont déclarés membres de la Société. 2 recalés à 3 mois. Un bonnet de la liberté venant des citoyens de Toulon est déposé dans la salle des séances.

6 Frimaire An II : Apposition d'un quatrain au-dessus de la porte d'entrée. Affiliation d'un citoyen du Pouzin, un autre d'Aubenas. Durepaire, de Bg. St. Andéol, s'étonne que sa S.P. n'ait pas été invitée comme les autres. Un membre répond que c'est Largentière qui a fait les invitations et que la réunion n'a eu lieu à Privas qu'à cause de sa position centrale et de la présence des administrations.

Considérant qu'il y a toujours des problèmes dans le Tanargue, la S.P. de Privas invite celle de Bg.St. Andéol à tenir une nouvelle réunion à Bourg et à remettre des propositions aux administrations. L'évêque Savine obtient la parole et continue la lecture d'un ouvrage qu'il a fait sur la décade. Il est vivement applaudi; l'impression est approuvée, et l'auteur demande d'en faire les frais. Le bruit court qu'on doit tuer les vieillards et les enfants. La S.P. décide de faire découvrir les auteurs de "complot affreux". Un membre demande une mention civique au citoyen Durepaire pour le soin qu'il s'est donné de procurer des subsistances. Il est administrateur du Directoire du département.

8 Frimaire An II : Le citoyen Barret, défenseur de la République au siège de Valenciennes demande qu'on l'aide à renouveler ses effets. Il reçoit plusieurs dons. Ladreyt fils, en permission, demande à être reçu comme son père et son frère aîné; la S.P. expose que, comme tout le monde, ils seront inscrits pendant 8 jours, avant d'être soumis au scrutin épuratoire. Un membre se plaint de ce que l'arrêté ordonnant que les biens des soldats soient cultivés aux dépens des riches ne soit pas appliqué. On envoie une délégation à la municipalité. On décide d'abattre les chiens inutiles, sauf ceux des campagnes, et que tous les cochons gras soient tués avant le 5 nivôse (23 décembre), y compris dans le canton. Composition d'un bureau de correspondance qui ne pourra décacheter ou expédier les lettres seul.

10 Frimaire An II : Nomination du bureau de correspondance. Deux citoyens demandant l'affiliation de Chomérac doivent produire l'arrêté de leur société. Tout militaire demandeur de secours doit s'adresser d'abord au comité de surveillance. La mendicité étant abolie, on rapporte l'arrêté sur l'exécution des chiens inutiles et des cochons gras.

13 Frimaire An II : Invitation de nommer deux délégués pour aller à Bg. St. Andéol le 15 Frimaire pour procurer des subsistances : ce seront Marcon et Chalamon. L'assemblée n'est pas assez nombreuse pour procéder au scrutin épuratoire.

16 Frimaire An II : Présidence Bouvié, vice-président. Dubois, maire, dit que la municipalité dispose de 1114 livres pour les souliers de l'armée de Mayence. On décide que cela sera joint à la somme destinée à équiper un cavalier. Lachava, membre de la S.P. d'Annonay, est aussitôt affilié. Les tableaux de la salle sont à la municipalité; il faut lui demander de les vendre au profit de la République. Plusieurs membres ont des assignats démonétisés qui sont toute leur fortune ; or le 1er janvier ils n'auront plus cours ; on demande qu'ils servent à payer les contributions foncières et mobilières avant le 1er janvier.

20 Frimaire An II : Affiliation de deux membres de la S.P. d'Annonay et un de V.de Berg. Oraison funèbre de Chalier. Admission de 39 nouveaux membres, dont Ladreit Charrière fils, Lafrise étapier, Auzepy, ingénieur, d'autres, non-privadois. 7 renvoyés faute d'âge ou de renseignement. La foire de S.Pierreville a eu lieu avant-hier, mais le maximum n'y a pas été du tout appliqué, bien que les tarifs aient été demandés par la municipalité. Les bestiaux vifs ont été échangés de gré à gré : les cochons gras se sont vendus jusqu'à 100 livres le quintal, alors que le maximum est de 47 livres 10 sols. La S.P. nomme 2 commissaires pour aller prendre connaissance de la loi et de la réponse faite à la municipalité. Privas fournira l'étape au bataillon de Tarare mais il faudra rembourser, car l'étapier a reçu 2090 livres.

23 Frimaire An II : Regard aîné et Berthaud cadet, s'étant renseignés auprès de l'administration centrale, offrent de faire le voyage de Montpellier auprès de Boisset et de Laroche pour faire rapporter la loi du 2 Brumaire qui prévoit la vente de gré à gré des bestiaux sur pied. Un membre observe que les ruraux n'ont pas encore fourni à la contribution volontaire pour fournir un cavalier à la République. Le citoyen Etienne Jammet est volontaire ; marié et père de famille, il a déjà combattu à Lyon. Le citoyen Croze offre une paire de pistolets. Deux membres sont nommés pour hâter la rentrée de l'argent. La Voulte invite à envoyer deux délégués pour la fête qu'elle projette pour le quintidi 28 de ce mois. On désigne deux membres. Projet de Fête de la Raison le 20 nivôse prochain (1er janvier 1794), avec invitation à toutes les S.P. d'y envoyer un délégué.

26 Frimaire An II : Manque de bois de chauffage. Il faut demander au département de faire poursuivre l'exploitation de la mine de Creyssac. On lui envoie deux membres. Les affûts des canons qui sont sur la place pourrissent à cause des pluies : il faut les fermer. Le citoyen Avon, condamné à 3 mois de prison, laisse sa famille dans l'indigence et ne peut fournir les piques promises à la République. On demande de le libérer contre caution. La société va demander à Reynaud et à Boisset des « adoucissements ». L'administration répond qu'elle va faire rouvrir la mine de Creyssac, et mettre les canons à l'abri. La société de Valence met une insultante note au bas de l'affiliation de notre frère François Ginhoux.

28 Frimaire An II. Présidence de Duval. Il doit y avoir une réunion des S.P. sur le maximum à Aubenas demain, et celle de Privas ne sait si elle a été invitée. Vérification de l'état de la mine de Creyssac. Des canonnières faisant partie de la compagnie de l'Ardèche veulent partir pour Toulon. La municipalité de Privas a été critiquée auprès de Boisset et Reynaud. Protestation de la S.P. Certains officiers font payer les certificats qu'ils font pour les jeunes gens sujets à la première réquisition. Bouvié, Lepenel, officiers de santé, proposent de les délivrer gratuitement. Lecture d'une lettre venant de la SP de Marseille et de l'éloge funèbre de Gasparin, qui y est joint. Demande aux SP de Lamastre et Bourg sur Rhône de présenter Privas à la SP de Paris.

30 Frimaire An II. Renvoi au duodi : La SP n'a pas été assez nombreuse à cause de la foire. Affiliation du citoyen Riffard, de Largentièrre. Lettre à la SP du Cheylard, à Boisset, à Moze (?), le tout à remettre au courrier du soir. Les délégués envoyés à Aubenas au nouveau directoire de district se sont séparés pour plus de renseignements. La SP de Privas avait été invitée, mais le porteur avait égaré le paquet. Projet de fête de la Raison : on décide de limiter la dépense. Chacun dépose son offrande entre les mains du secrétaire Vincent; on invite Bouvié à faire une chanson, et le président à faire un discours « analogue à cette fête ». On décide de faire l'acquisition du cheval et de l'armement du cavalier promis. Sept nouveaux admis, dont 2 d'Alissas, 2 gendarmes, 1 serrurier. L'assemblée n'est pas assez nombreuse, on finira la prochaine fois.

Nivôse

3 Nivôse An II : Affiliation d'Arnaud Coste, de Saint-Pierreville. Protestation pour la continuation de la présidence ; on décide le renouvellement. Bouvié, juge de paix, est élu président, Thomas vice-président. La SP de Valence invite celle de Privas à concourir avec 80 sociétés à la régénération de l'esprit public à Tournon. Mais la nouvelle loi sur le gouvernement républicain interdit tout congrès ou comité central, et la SP de Privas refuse à cause de cela.

5 Nivôse An II (26 décembre 1793) : L'assemblée est convoquée pour entendre la nouvelle de la prise de Toulon : illumination générale dans toute la ville, plusieurs salves d'artillerie, farandole prolongée bien avant dans la nuit. Le citoyen Bouvié présente sa chanson pour la fête du 20 Nivôse. Les membres, deux à deux, vont à l'arbre de la Liberté sur la place de la commune, tambours de la ville en tête, le Président portant une pique surmontée du bonnet de la liberté. Sur la place, on chante la Marseillaise, puis farandole générale. (Paroles de la chanson, air de la « Carmagnole »)

6 Nivôse An II : Présidence de Bouvié. Admission de 23 nouveaux membres, dont Dautheville, receveur du timbre, 1 recalé parce que pas connu, l'autre motif inconnu. Un membre est chargé au cours d'un séjour à Valence de faire graver un sceau pour la société, un autre pour le comité de surveillance, et un trophée pour mettre en tête de ses délibérations.

8 Nivôse An II : Projet de rapport pour la fête du 20 Nivôse. Vu l'embarras de se procurer des viandes, chaque sociétaire est invité à apporter son plat, les frais sont à prendre sur la contribution volontaire pour cette fête. Les commissaires sont chargés de se procurer le pain et le vin, le plus économiquement possible. Chaumat est accusé d'avoir acheté 50 livres de beurre. Dubois et deux commissaires sont chargés de se renseigner.

10 Nivôse An II : Affiliation de la société de Chomérac. On n'a trouvé chez Chaumat que 2 livres de beurre et 15 œufs. Les dénonciateurs offrent des preuves; l'affaire est renvoyée à la police municipale. Rapport de Regard et Baroche, qui sont allés voir Boisset pour faire rapporter la loi du 2 Brumaire sur la vente des bestiaux de gré à gré. Pinet, envoyé auprès de Boisset pour maintenir le chef-lieu à Privas, rapporte que Boisset n'a jamais eu l'intention de le changer. Cela ne peut être qu'un complot d'aristocrates qui cherchent à dénigrer Privas, alors que cette commune ne cesse de donner des preuves du plus pur patriotisme. D'après la nouvelle loi, il ne faut changer que le secrétaire et le président du comité de surveillance. Lospinasse et Chaumat étant l'un adjoint du département l'autre officier municipal, ne peuvent être membres du comité de surveillance. On décide de demander à Boisset.

13 Nivôse An II : Rapport des commissaires pour la fête du 20 Nivôse. La citoyenne Bremont sera déesse de la Raison, la citoyenne Planet pour celle de la Liberté, et la citoyenne Benoît La Feuille pour celle de l'égalité. L'assemblée applaudit. Les musiciens de la ville sont invités à se joindre à la fête. La salle des séances s'appellera désormais Temple de la Raison. Dénonciation de voyageurs passant à Sarasset et enlevant beurre, fromages et autres comestibles. Hébrard et Benoit remplacent Lospinasse et Chaumat au comité de surveillance.

16 Nivôse An II : Affiliation de Rivière de Larque, juge au tribunal du district du Tanargue, (Largentière) Bouzon (Marseille), Moze (V. de Berg). Bouzon, commandant la compagnie de carabiniers de la légion de la Montagne, cherche des volontaires. Dubois offre 5f. par jour. Un membre propose de donner les 3.000 livres prévus pour le cavalier aux 6 premiers volontaires. L'assemblée approuve. Les 3 vieillards figurants lors de la fête de la Raison seront pris dans la Société. La police déclare que Chaumat a vendu 3 pelotes de beurre de 12 à 15 livres. Le citoyen Chabal a été injustement dénigré, et il faut lui en faire part. Admission de 10 nouveaux membres, dont un Magnol, géographe, et 5 recalés faute de renseignements.

17 Nivôse An II : Affiliation de Froment, de Villeneuve-de-Berg. Décision d'un scrutin épuratoire de tous les membres de la société. Le citoyen Verront fils est accusé d'avoir volé de la poudre et déchiré des affiches : renvoi au comité de surveillance. Les vétérans, les canonniers, 30 hommes de la garde nationale, la municipalité, seront invités à la fête. Les membres du bureau donnent un baiser fraternel à deux déesses et Pérouse est sanctionné pour avoir fait de même.

18 Nivôse An II : 21 nouveaux admis dont Rosier de Liviers (?), 1 recalé faute de renseignements. Nomination des 3 vieillards de la fête.

19 Nivôse An II : Annonce au peuple de la fête du lendemain par plusieurs salves d'artillerie.

20 Nivôse An II : Tous les foyers constitués se rendent au temple de la Raison. En plus, le département, la municipalité, le Tribunal criminel, le juge de paix, le greffier et ses assesseurs, un piquet de la garde nationale, les invalides, les canonniers, les gendarmes. Description de la fête de la Raison et de l'agencement du temple. Le président fait un discours relatif à la fête et à la prise de Toulon, puis un membre du bureau et le président du comité de surveillance. Puis, discours du président aux déesses, discours de la déesse Raison. Description du cortège qui se rend à l'arbre de la liberté. On y a dressé une petite montagne avec des loges où s'installent les déesses. Lecture du rapport de Robespierre sur le gouvernement révolutionnaire, chants de « Ca ira », la « Marseillaise », autres chansons, puis des cris « Vive la Montagne », « Vive la République », etc. Puis le cortège défile par les fossés de la ville, plusieurs salves d'artillerie à l'esplanade, retour au temple de la Raison. Le Président lève la séance et les farandoles suivent. Puis, repas patriotique, et bal dans le temple de la Raison. Illumination et coups de canon.

23 Nivôse An II : La SP de Joyeuse demande l'affiliation et l'obtient, comme le délégué des représentants du peuple à Commune Affranchie. Le président de la SP de Valence assure que sa SP a toujours voulu fraterniser avec celle de Privas. Il annonce un grenier d'abondance à Valence, ouvert aux départements voisins. Le président lui donne un baiser fraternel et l'invite à ses côtés aux applaudissements de l'assistance. Les délégués des représentants du peuple à Commune Affranchie nomment douze membres pour épurer toute la société.

24 Nivôse An II : Les délégués, le citoyen Jacques Delau, maire de Moulins, et Maurice Faure, du Cheylard, demandent à s'affilier. 5 membres sont rayés, d'autres soumis au comité de surveillance, 3 placés sur la liste d'attente. Demande d'adoucir la peine du citoyen Avon. Le comité d'épuration demande la révision du règlement de la société. Dénonciation de propos inciviques de Mercure de Rochessaive, avant sa traduction à la maison de détention de Viviers. Il a fait faire des fortifications chez lui. Lecture de l'instruction de la Commission temporaire aux autorités constituées du département. On décide de l'imprimer et de l'envoyer à toutes les communes de l'Ardèche. La terreur contre les modérés, les égoïstes et les fédéralistes est proclamée à l'ordre du jour.

26 Nivôse An II : On décide que les séances de la société se tiendront dans le temple de la Raison. Dénonciation d'un citoyen qui n'a pas apporté ses grains au marché. Les délégués des représentants du peuple laisseront un mandat d'arrêt au comité de surveillance s'il n'a pas obtempéré le 29 du mois. Douze sociétaires seront choisis pour inspecter le Maximum et faire apporter les denrées au marché. Douze autres parcourront les campagnes le décadi dans ce but, et les différentes sociétés sont invitées à faire de même. Lecture de la motion de la SP de Commune la Montagne.

Le citoyen Lasserre, président de la SP de Valence, a rappelé la dénonciation faite aux délégués des représentants du peuple contre le citoyen Duval, président du tribunal criminel de l'Ardèche. Mais il a enquêté auprès notamment du président du comité de surveillance, et il acquit la certitude qu'il n'en était rien. Or Privas est soupçonnée de royalisme et de fédéralisme. Ce discours est applaudi. Duval arrive de la campagne et témoigne de sa surprise: une acclamation générale se lève en sa faveur. Il livre les dénonciateurs « à leur propre renvoi » et demande un extrait de la séance. Un des délégués, Sevola Guyon, demande que Duval reçoive l'accolade, ce qui est fait.

30 Nivôse An II : Affiliation de Guilhermon, de Grenoble, inscription en liste d'attente d'un citoyen de Commune Affranchie. Boisset a écrit pour demander à 8 membres de « raviver » l'arrestation des détenus à Viviers et ailleurs. L'arrêté de Boisset est imprimé et envoyé à toutes les communes. Bernard, soûl, est chassé. Discours d'une citoyenne, où elle dit que les citoyennes peuvent remplacer les hommes. Puis, discussion sur les subsistances : on vole notamment le bois au marché. Les citoyens s'inscrivent pour

être de service notamment les jours de marché, et seront exclus s'ils y manquent. Dubois, maire, est élu président, Duval et Gastine secrétaires.

Pluviôse

Primidi, An II : Affiliation de 2 citoyens de Valence, dont le président Lasserre, et d'un d'Aubenas. Guyon lit 2 numéros du « Père Duchesne », que l'on demande d'adresser à la société. Guyon fait part d'une réunion à Tournon le décadi prochain; on décide d'envoyer deux délégués, qui demanderont l'affiliation à la société de Paris. Election des 8 citoyens demandés par Boisset ; il y a 69 votants. 8 élus, dont Bouvié, juge de paix et officier de santé.

Tridi An II : Milan Chopin, natif d'Autun, commissaire des guerres, résidant dans la commune, est inscrit sur la liste d'attente. Lecture d'un arrêté du Coiron ordonnant le séquestre des biens des pères et mères des émigrés. Un membre se plaint de ce que les volontaires malades à l'hospice militaire manquent du nécessaire. Le commissaire des guerres promet d'y veiller. Le citoyen Rolland, orfèvre de Privas, fait don des cachets de la société. Un comité spécial est chargé de faire rapport sur une instruction sur la culture des pommes de terre. 10 nouveaux membres sont acceptés. 2 mouliniers (Claude et André Combe) sont recalés faute de renseignements, 2 autres renvoyés à 3 mois.

Sextidi 1^o décade An II : Penel, officier de santé, fait hommage des deux tableaux de Marat et Lepeletier. Un citoyen est envoyé tous les décadis pour encourager la société des jeunes, qui s'est formée. Un extrait du P.V. de leur 1^o assemblée est demandé pour envoyer à la Convention. Le rapport sur la culture des pommes de terre est renvoyé au prochain décadi. Rapport du trésorier Dubois : recettes 694 livres 5 sous, et dépenses 391 livres 14 sous. Avoir total : 1.016 livres 16 sous, revenant de la souscription faite pour l'équipement d'un cavalier, remise entre les mains de Roure, trésorier.

Septidi 1^o décade: Séance extraordinaire. L'envoi de 2 délégués à Tournon est formellement interdit par la loi, d'après Durepaire. La société rapporte sa délibération. Durepaire, adjoint au commissaire envoyé par Boisset dans l'Ain et autour, fait part de sa déconvenue devant l'égoïsme des départements. Il a obtenu du Comité des Subsistances 30 000 q. de grains à prendre dans les magasins destinés à l'armée de Toulon. Il doit partir demain pour le Var.

Nonodi de la 1^o décade An II : Séance extraordinaire. Invitation de la SP de Tournon. On lui rappellera la loi du 14 Frimaire. Un citoyen offre de partir si on lui trouve un cheval. Lecture du PV de la 1^o assemblée des jeunes citoyens.

Décadi 2^o décade de pluviôse : Morel, nommé pour « suivre » les jeunes, est maintenu malgré lui dans cette charge. Lecture faite d'une partie du discours de morale de Boisset. Le président se plaint des fermetures du dimanche et des ouvertures du décadi. On demande à ce que les marchés soient aux tridi, sextidi et nonedi, en veillant à ne pas coïncider avec ceux d'Aubenas.

Tridi 2^o décade An II : Admission de 20 nouveaux membres, dont Moze fils (2), secrétaire de Boisset, représentant du peuple. Lettre de Châteauneuf-Randon qui demande des renseignements sur les arrêtés pris par son collègue Reynaud contre les membres du district du Tanargue, et sur l'esprit public dans nos contrées. Le comité de surveillance doit répondre. Le citoyen Richer envoyé à Tournon fait son rapport. 9 membres sont nommés censeurs.

Sextidi 2^o décade de pluviôse An II. Lecture de la réponse à Châteauneuf-Randon. Thomas, trésorier, doit s'en aller à Tournon et remet ses registres. Remplacé par Paul Regard et Peyrouze. Lecture de la lettre C de la liste des émigrés. La SP d'Anduze a écrit à la Convention pour dire combien serait nuisible aux départements méridionaux une loi qui interdirait l'exportation des soieries. La société demande au comité de correspondance de faire la même et de l'envoyer aux communes du département.

Septidi 2^o décade An II : Nécessité de réparer le nouveau siège de la société. Les ouvriers seront payés par mandat sur le trésorier. Le président Dubois se plaint d'une dénonciation envers la municipalité. Louis Berthaud dira au comité de surveillance qui est l'auteur. Les canonnières qui ont aidé à transporter les boiseries depuis la ci-devant église des Récollets n'ont pas voulu être payés.

Décadi 20 pluviôse An II : Présidence de Dubois. Députation de 8 membres auprès de Guyardin qui est arrivé dans la commune. Celui-ci vient, et l'assemblée est plus nombreuse pour le recevoir. Le président l'accueille, et Guyardin fait un discours qui retrace les étapes de la Révolution. Il expose que sa mission est d'épurer avec l'aide du peuple et demande à la SP de tenir séance tous les jours. Il sera fait une liste de tous les fonctionnaires publics. Morel expose la constitution de la société des jeunes sans-culottes; Bouvié le remplacera auprès d'eux. Guyardin promet d'appuyer la lettre sur l'exportation des soieries. Affiliation de 3 membres de la SP de Tournon. Commune Affranchie offre le buste de Chalier. On va écrire à Paris pour avoir ceux de Marat et Lepeletier. Dépôt de la lettre D de la liste des émigrés.

Primidi de la 3^o décade : Présence de Guyardin. Epuration des autorités constituées. Liste des membres du Conseil Général de la commune de Privas, du Comité de Surveillance, du Directoire du département, du Tribunal Criminel, de la Justice de Paix, de la gendarmerie Nationale, de l'administration militaire et des fournisseurs, régie Nationale de l'enregistrement et des domaines, du bureau des postes, du directoire du district du Coiron. Le seul contre qui s'élèvent des protestations est le citoyen Malleval, membre du Directoire du département. Celui-ci s'explique, mais la société lui retire sa confiance.

Tridi 3^o décade An II. Lecture de l'adresse de Bordeaux à la Convention. Lecture expliquée de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Sextidi 26 pluviôse An II. Guyardin toujours présent demande d'affiliation de la S.P. de Sélestat. Lecture de la loi sur le salpêtre. Un citoyen déclare connaître cette partie. Nouvelle épuration : ponts et chaussées, Defrance juge de paix du canton. Ils ont toujours la confiance. Lettre de Malleval à Châteauneuf Randon, interrompue par des cris d'indignation. Il y a des calomnies « atroces » contre la commune de Privas, le district du Mézenc, les délégués des représentants du peuple à Commune Affranchie. Il reproche aux délégués un bal à Tournon où étaient réunies plusieurs SP qui ne prirent aucune délibération. Autre lettre de Malleval à Guyardin qui provoque les mêmes réactions. Malleval est soumis au comité de surveillance pour être ou non déclaré suspect. Guyardin délivre à ce comité l'ordre de le faire arrêter provisoirement. Malleval n'a jamais voulu porter l'habit de garde national à Annonay, ou monter la garde. Il est rayé du tableau de la société. Guyardin déclare alors que la société lui semble manquer d'énergie. Il l'invite à étudier la loi du 14 Frimaire et à surveiller les autorités constituées. Malleval a réussi à s'enfuir, et le fils de Marcon est accusé d'avoir favorisé la fuite de Bernard, condamné aux fers, en invitant les gendarmes à ne pas lui mettre de chaîne. Puis, texte des lettres de Malleval à Châteauneuf-Randon et Guyardin : il accuse les délégués de Commune Affranchie d'avoir organisé un bal de 400 couverts, déclare que les autorités sont menacées d'arrestation, que l'évêque préside la SP d'Annonay, que le père Duchêne a dit vrai quand il a dit qu'il fallait décourager Hercule par le nombre de ses travaux. L'Ardèche a été délaissée par les représentants en mission. Libelle diffamatoire de Pourret, dont Lespinasse doit faire part. Des détenus de Viviers demandent ton jugement. Lettre à Guyardin : il lui parle pour son frère, curé de Lamastre, qui a prêté tous les serments, mais les délégués l'ont envoyé à Viviers. Il demande justice.

28 Pluviôse An II. Bernard a été remis aux gendarmes de la Voulte par ceux de Privas à Flaviac. Marcon a essayé de le faire de nouveau arrêter. Marcon ne mérite aucun reproche : il a seulement écrit à Châteauneuf pour l'informer de la réunion de Tournon. La SP de Valence déclare ne plus vouloir fraterniser avec celle de Privas tant qu'elle n'aura pas exclu les intrigants qu'elle renferme. Boisset s'est plaint des intrigants qui se trouvent dans la SP de Valence. On écrira à Valence de désigner les intrigants de Privas et d'exclure les siens, et à la Convention pour défendre Boisset. Le 2^e bataillon de l'Ardèche, qui se bat à Perpignan, demande des souliers. La société demande à Guyardin d'envoyer 400 paires, à prendre sur ceux qui ont été fabriqués dans la commune et autour. Guyardin réquisitionne 3600 colis à acheter à Commune Affranchie.

Décadi 30 pluviôse An II. Le discours de Robespierre à la Convention sur la morale politique est très applaudi. Réquisition de toutes les armes de guerre. Lespinasse dénonce le désordre où se trouvaient les billets de confiance, et demande à assurer la prompte exécution de l'échange. 12 membres de plus, dont Guyardin, qui prête serment. Offrande d'un tableau représentant la déesse de la liberté. Election du président : c'est Guyardin qui est choisi.

Ventôse

1^{er} ventôse An II : Le nouveau président invite désormais la Société à ouvrir ses séances par "Veillons au Salut de l'Empire". Les administrateurs devront choisir eux-mêmes les 5 membres qui les aideront à dépouiller les billets de confiance. Les citoyens Maron, Montfoy, Pinet père et Arnaud-Coste sont affiliés. Affiliation de la SP de Coux, et adjonction au règlement de paragraphes inspirés du règlement de Coux. Trois soldats seulement de la légion de la Montagne se sont présentés, et le surplus de la somme rassemblée pour le cavalier, comme le reste de la somme rassemblée pour la fête de la Raison, sera consacrée à un nouveau cavalier. Une nouvelle souscription, à remplir sous quinzaine, sera ouverte. Lecture du discours de Billaud Varennes servant de préambule à la loi du 14 frimaire sur le gouvernement révolutionnaire.

3 Ventôse An II : Le Comité de Surveillance devra présenter une liste de ceux qu'il juge propre à exercer des fonctions publiques. Guyardin est invité à Coux. Proposition d'adresse « à nos frères du département » pour les inviter à déjouer les intrigants. Décision d'acheter du drap pour un habit et un cheval pour le nouveau cavalier. La lettre E (trois cahiers) du registre des émigrés est déposée sur le bureau. Projet d'arranger la salle pour accueillir les citoyennes et pour séparer des autres ceux qui n'ont pas de voix délibérative. Suite du discours de Billaud-Varennes.

6 Ventôse An II : Projet d'adresse à la Convention contre les calomnies répandues sur le représentant du peuple Boisset. Est déclarée calomnieuse la dénonciation faite par Feuillet contre Chauveau, et autres pièces adressées par la SP du Cheylard. Le Comité de Surveillance est invité à faire un rapport sur Feuillet. Arrêté pris par le Département sur les billets de confiance. Valladier, de la SP de Vallon, fait un discours sur les principes de la raison. Les trois soldats de la légion de la Montagne se présentent et recevront 500 livres. Affiliation de la société de Serrières et d'un membre de celle de Tournon, ainsi que celle du courrier du représentant en mission. Projet de lettre à la SP de Valence.

Ventôse An II : Lecture des comptes de la fête de la Raison : 191,1 livres. La SP décide d'acquérir 300 ex d'un « livre républicain pour préparer à l'instruction publique les enfants des deux sexes. » Lecture faite du père Duchesne, et du serment de la commune de Moulin, adopté par la SP, « de reconnaître pour frère tout homme juste et vraiment ami de l'humanité quel que soit sa couleur, sa taille et son pays, de n'avoir d'autre religion que celle de la nature, d'autre temple que celui de la raison, d'autres autels que ceux de la patrie, d'autres prêtres que nos législateurs, ni d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. » Le citoyen Bouvié fait part du zèle des jeunes sans-culottes, on décide de les affilier et de leur communiquer les bulletins de la Convention Nationale. Accolade fraternelle. Puis liste des citoyens susceptibles d'occuper un emploi public : Bollioud, Garnier, de Beauchastel, Biousse, maire du Pouzin, Grel neveu, de Chomérac, Bouvié, juge de paix de Privas, Montfoy, de Privas, Pinet fils, agent national de Privas, Teyssier, maire d'Aubenas, Mamarot de V. de Berg, Arnaud-Coste de la Montagne, Madier aîné de Bourg, Ollier Marichard fils de Vallon, Pontneuf, juge de paix de La Voulte, Guignabert, notaire à Privas, Meyssonnier de V. de Berg, Debos aîné de Privas. La dénonciation de Feuillet est déclarée calomnieuse. Feuillet César et Chauveau, agent national de la commune du Cheylard, sont successivement entendus, et Feuillet César rayé de la SP de Privas.

Tridi de la 2^e décade de Ventôse : Affiliation de la S.P. de Flaviac et de celle de Beauchastel; Dubois déclare qu'il a payé 1500 livres aux trois volontaires envoyés à la légion montagnarde et qu'il n'avait que 1114 livres 3. Il a fait l'avance de la différence. La SP d'Annonay demande s'il est vrai que Malleval ait été rayé de la SP de Privas. Celle-ci confirme. Une citoyenne fait un discours sur les moyens de connaître les intrigants. Accolade fraternelle.

Ventôse An II : Affiliation d'Athanase Feuillade, officier de santé de V.de Berg. Nouvelle adresse aux S.P. de l'Ardèche. Lecture et explication de quelques articles de la loi du 14 frimaire.

20 Ventôse An II : Les séances du décade auront lieu comme les autres jours à 6 h du soir. Suite de la lecture de la loi du 14 frimaire. On demande la lecture de la liste de ceux qui ont rempli les deux souscriptions pour le cavalier. Bouvié demande à être remplacé auprès des jeunes.

23 Ventôse An II : Affiliation de Florimond Veiranac, du Cheylard. On décide d'écrire à la SP de La Montagne, pour lui faire part de l'indignation provoquée par l'attroupement que les malveillants ont fait le 19 du courant pour réveiller le fanatisme, qui a fait ouvrir par force le temple de la Raison ci-devant église fermée par délibération du conseil général de la commune ; la SP offre toutes ses forces pour les faire arrêter, et écrira sur cet objet à la SP du Cheylard pour rechercher l'auteur ou l'instigateur de la délibération prise par St. Michel le Rance sous le prétexte de la liberté des cultes. Un jeune demande le moyen de se convoquer, parce qu'ils font des erreurs sur le nouveau calendrier. Trois cahiers formant les lettres M,N,O,P, de la liste des émigrés sont remis sur le bureau. Une liste sera faite de ceux qui n'ont fait aucune contribution pour le cavalier de la commune. Une liste sera aussi faite des habitants absents aux séances, qui seront censurés. On reprend le projet d'aménager la salle des séances et d'élever le bureau.

26 Ventôse An II : Affiliation de Dugrail, officier de santé à Avignon, et de Bertoye, de V. de Berg. Invitation à ne plus être oisif le ci-devant dimanche. Projet de comité de 12 membres pour aller dans les communes voisines pour éteindre le fanatisme le décade. Riou et Duval sont adjoints au comité de correspondance. On manque de porteurs de contrainte pour faire rentrer les contributions, et les membres sont invités à se déclarer volontaires.

27 Ventôse An II : Dubois préside en l'absence de Guyardin. Lecture de la liste des citoyens qui iront dans les communes voisines. 12 membres, dont Bouvié, médecin, Dubois, Duval etc. 4 citoyens sont délégués à Guyardin pour avoir son approbation. Le comité de surveillance doit faire la liste des citoyens qui n'ont pas souscrit pour le cavalier de la ville. Projet d'adresse à la Convention pour l'approuver de déclarer qu'il n'y a aucune nécessité de paix jusqu'à ce que le sol de la patrie soit débarrassé de l'ennemi et lui annoncer le départ de 3 nouveaux défenseurs et celui du cavalier monté et équipé à ses frais.

Décadi 30 Ventôse An II : résidence de Guyardin. Projet de lettre à la Convention, et la commune La Montagne. Lecture d'un rapport de S. Just à la Convention. Le signalement doit être porté sur les diplômes donnés aux membres de la SP. Riou remplace Bouvié auprès des jeunes sans-culottes.

Germinal

3 Germinal An II : Présidence de Guyardin. Dénonciation d'un citoyen accusé de répandre des nouvelles fausses et alarmantes, déferé au Comité de Surveillance. Projet de lettre à la SP du Cheylard adopté.

6 Germinal An II : Nouvelle conspiration contre la Convention Nationale, déjoué; addition à l'adresse à la Convention, approuvée. Guignabert, notaire, est élu président, Chalamon et Riou, de St. Didier, secrétaires. Mais Guignabert, indisposé, est absent, et Guyardin continue à occuper le fauteuil. Projet d'adresse au district du Coiron pour l'inviter à veiller à la répartition des grains entre les communes, faisant la différence entre blé sec et humide. Dubois et Chalamon doivent rédiger l'adresse en s'adjoignant des personnes de l'art.

Germinal An II : Présidence de Dubois. Affiliation de Dubois-Maurin, juge du Tribunal Criminel, de la SP de V. de Berg. Lettre au comité de subsistance pour demander le grain nécessaire. Projet d'adresse au district du Coiron. Confiance à Marcon, accusateur public.

19 Germinal An II : Présidence de Dubois, en l'absence de Guignabert, Chalamon et Riou. Chaque membre aura une carte spéciale. Le capitaine de la Légion de la Montagne Bouzon prévient que les 3 sociétaires envoyés par la SP ont rejoint la Légion helvienne, et non la sienne. Le citoyen Michel, commandant la Légion helvienne, a cherché à leur faire rejoindre la Légion de la Montagne, et la SP l'en félicite. Lettre de la SP de Valence relative à la dernière conspiration, celle de Privas répond qu'elle n'acceptera jamais de mal-intentionnés en son sein. Projet d'adresse pour féliciter le Comité de Salut Public, et pour faire accélérer par le district la réfection du lieu de ses séances.

16 Germinal An II (?) : Présidence de Guignabert, secrétaires Chalamon et Riou. Lettres à Bouzon, Michel et SP de Valence adoptées. L'adresse au comité de subsistances sera envoyée aux commissaires que nous avons en Côte d'Or et à toutes les SP du département. Députation des jeunes sans-culottes, qui demande un autodafé de tous les signes de la superstition. Demande en ce sens à la municipalité, à qui on demande aussi de ne pas laisser divaguer les cochons, qui créent un danger pour les enfants. Liste à prévoir de ceux qui auront contribué pour équiper un cavalier. 2^e lecture à prévoir du discours de St. Just. La vertu et la probité seront dorénavant à l'ordre du jour.

20 Germinal An II : Présidence de Guignabert et des secrétaires. Nouveau projet d'adresse au comité des subsistances. Liste de ceux qui ont contribué à l'équipement du cavalier, et de ceux qui n'ont encore rien donné. Affichage de ces listes à la porte du temple de la Raison. Cinq citoyennes s'approchent pour des offrandes, dont la citoyenne Dubois, épouse du maire, pour 10 livres.

23 Germinal An II : Adoption de l'adresse à la commission des subsistances. L'approbation de Guyardin pour 12 membres pour aller prêcher la bonne parole dans les communes voisines sera portée au P.V. de la séance du 27 Ventôse. Ces délégués se concerteront et rendront compte. Discours sur la probité, la justice et la vertu du citoyen Dubois fils. Affiliation de Louis Guilhoux, de Privas, membre de la S.P. de Valence.

24 Germinal An II : Présidence normale. L'objet de la séance est le départ du cavalier promis. Discours envoyé par la S.P. d'Aix. Le cheval coûtait 1600 livres, dont Martinet a fait l'avance pour 1500 livres, que le bureau lui comptera. Jean Baptiste Rolland, 26 ans, qui a déjà servi comme cavalier, s'est porté volontaire. Il vient de la SP d'Aubenas, et a promis de « ne quitter les drapeaux de la République qu'après la destruction totale des tyrans ». Il doit se rendre monté, armé et équipé auprès de Guyardin, et le bureau doit le fournir. Marcon demande un extrait de la délibération de la SP du Cheylard. Affiliation de Delzuze, de Pont-sur-Rhône. 4 citoyennes apportent chacune 5 livres.

Germinal An II : La liste de ceux qui ont contribué pour équiper le cavalier sera déposée aux archives pour en garder le souvenir. Une lettre du comité des subsistances adressée aux administrateurs annonce 25.000 q. de grains, en plus des 30.000 déjà accordés. La SP applaudit vivement, mais déclare que ce n'est pas encore suffisant.

30 Germinal An II : Présidence normale. Lettre de Guyardin à la SP où il la félicite du choix fait pour le cavalier; Rolland est affecté au corps léger montagnard. Arrêté du district du Coiron pour prévenir les abus dans le transport des grains. Un membre s'oppose à ce que le cavalier soit équipé, attendu qu'il n'avait demandé qu'un cheval. Mais la SP veut offrir à la République un cavalier monté et équipé. Lettre de Gleizal qui annonce que le roi de ? retire ses troupes et ne laisse que 20.000 hommes sur le terrain. Le citoyen Bourras est élu président en dépit d'une protestation. Onze nouveaux membres reçus à la S.P. Ceux qui ne sont pas membres et qui donneraient des signes d'approbation ou d'improbation seront invités à sortir. La SP décide d'écrire à la Convention pour la remercier d'avoir envoyé Guyardin.

Floréal

3 Floréal An II : Deux lettres de la SP de Valence. Les assemblées du décade se tiendront à 2 h de l'après-midi pour la commodité des citoyens de la campagne, et les autres à 8 h. du soir. La lettre de félicitations à la Convention sera envoyée et imprimée à 200 ex. pour être envoyée à toutes les SP du département. Députation de jeunes sans-culottes qui demandent un instituteur. La SP délègue le citoyen Neyrot. Reynaud, membre de la SP de V. de Berg, est affilié.

6 Floréal An II : Le coût du cavalier est de 2200 livres, dont 1500 payées au citoyen Martinet, et 600 à Rolland pour son équipement. Les 100 livres restantes pourront rester à la SP si le vendeur ne les réclame pas. L'assemblée décide de rendre ses pistolets à Ezoze(?) parce que trop petits. Elle décide de nommer « un comité d'instruction publique composé de douze membres qui donneront tous les décades, un discours de morale dirigé sur la probité et la justice qui désormais doit (sic) être à l'ordre du jour et l'explication à chaque séance des lois qui intéressent plus particulièrement le public, ainsi que le résumé des traits héroïques et civiques des Républicains français. » On doit dresser le tableau de ses 12 membres, et faire arranger la salle. L'assemblée déclare que le bureau nommera 3 membres, aussitôt nommés : Dubois, Rourre et Richer aîné.

10 Floréal An II : Présidence de Bourras, Chalamon et Riou secrétaires. Les autres membres du comité d'instruction publique seront Bollioud, Duval, Montfoge, Bouvié, Darnaud, Pinet, Guignabert, Laffont fils, Debos aîné. Les censeurs porteront à la main une pique décorée du bonnet de la liberté, et deux d'entre eux se tiendront hors de la barre pour séparer les non-membres. Lettre de la SP d'Annonay, qui se plaint que Moze, capitaine de gendarmerie, n'ait pas envoyé au ministre de la guerre les certificats de civisme de 4 gendarmes licenciés par Gastine. Moze dit qu'il lui a fallu du temps car les gendarmes ont des résidences « où la poste n'arrive pas directement ». Il a reçu ces certificats le 30 et les a envoyés le 1er germinal. La SP est satisfaite et envoie à Annonay copie de ces correspondances.

Lettre de la SP de Bourg sur Rhône, « tissu d'injures et de calomnies contre la société et la municipalité de cette commune ». Indignation générale ; cette lettre ne peut être l'ouvrage de toute la SP de Bourg sur Rhône, « dont les principes sont sans doute purs, mais celui de quelques malveillants qui sont parvenus à l'égarer. » On lui envoie une lettre pour la mettre en garde contre les intriguants « qui voudraient semer la division parmi les sociétés populaires ». Jean Pierre Dupré monte à la tribune pour dire qu'étant à Bourg sur Rhône, le citoyen Lespinasse lui annonça l'envoi d'une lettre « piquante » à Privas, et que Durepaire en était l'auteur. Un autre membre rappelle les efforts faits auprès de Boisset pour lui faire transférer l'administration à Bourg sur Rhône, ce qui provoqua l'envoi de commissaires à Montpellier. L'un d'eux y a vu une lettre de Durepaire et une liste de sujets dont il demandait le remplacement, se proposant lui-même comme agent national du district du Coiron. Il demande si cet ex-prêtre et ex-moine a toujours sa confiance. La SP déclare qu'il l'a perdue. Dubois dénonce alors une nouvelle manœuvre des intriguants : suivant plusieurs lettres de volontaires du 4^e bataillon de volontaires de l'Ardèche, il a été fait une dénoncé contre 60 à 80 personnes, dont lui, Duval, Regard frères, Riou secrétaire de la société, Defrances administrateur, capitaine dans la Légion helvétique. Cette dénoncé est parvenue à égarer nos frères du bataillon. Duval et Regard cadet sont également entendus. Le citoyen Croze, commandant la compagnie des grenadiers qui ont contribué à réduire Lyon, dit que le commandant du 4^e bataillon était suspect d'avoir accaparé des quantités considérables de sucre et de café, qu'il avait deux millions et un magasin muré, et qu'il n'avait quitté Lyon que pour se dérober au glaive de Le Roy (?). La SP donne sa confiance à Dubois, Duval, Regard frères, Riou, Defrances, et déclare que la dénoncé ne peut être que l'effet de l'intrigue d'un clan. Un extrait de son PV sera envoyé à Guyardin, un autre à Defrances. Le discours de Dubois sera inséré à la suite du PV, et le comité de surveillance est invité à découvrir les responsables. Demande d'affiliation aux SP de Tournon et Aubenas.

Dubois déclare en outre avoir fourni deux chevaux à Boullioud (?) et Rebeyroux ; le second est revenu, pas le premier. La SP décide de le réclamer. Elle décide aussi d'envoyer un membre à Valence et un autre à Viviers pour savoir comment on fait le salpêtre : ce seront les citoyens Garnier, de Privas, et Bonnet, de Pont-d'Heyrieux. La fabrication aura lieu sous la surveillance d'un comité de 6 membres. Les membres du comité d'instruction publique désigneront l'un d'eux pour prononcer un discours de morale au prochain décadi.

13 Floréal An II : Approbation des lettres pour les SP d'Annonay, Tournon et Aubenas ; nomination des 10 membres chargés de veiller à l'explication du salpêtre. Décision de créer une société de philanthropie et de bienfaisance de douze membres, chargé de veiller sur les hôpitaux et les prisons, et du « soulagement de l'indigence ». Chaque comité devra rendre compte tous les décadis. Projet d'adresse à la Convention pour l'informer de l'envoi du cavalier, des trois volontaires et des efforts pour produire du salpêtre. Les jeunes sans-culottes ne doivent pas être convoqués par une clochette dans les rues. Affiliation d'un membre de la SP de Rochemaure.

16 Floréal An II : Réponse satisfaisante du Comité des subsistances. Lecture des 12 membres du comité de philanthropie, dont Duffau, Dhauteville, Paul Regard, Farrell, etc. Adresse à l'armée des P.O. pour la mort du général Dagobert. Invitation à recueillir les dons pour les malheureux ; le trésorier est Paul Regard. On se rendra auprès de 3 soldats arrivés de Mayence pour leur offrir des secours. Bouvié propose de soigner gratuitement tous les défenseurs de la patrie.

17 Floréal An II : Lettre du général en chef de l'armée des P.O. qui annonce la défaite des Espagnols à Châteauneuf-Randon du 12 Floréal et d'autres messages de victoire. La S.P. décide de célébrer l'évènement par une fête civique commencée dès huit heures du matin. Faire verser entre les mains du comité de bienfaisance les sommes versées à divers particuliers. Le citoyen Bonnet à Viviers est invité à s'instruire auprès du citoyen Croze pour le salpêtre. Affiliation de Pierre Brunet, de la société populaire de Janjan (?).

Décadi 20^e Floréal An II : Lettre de Durepaire dont la discussion est ajournée. On propose de demander à la Convention d'exclure tous les anciens prêtres des fonctions publiques. Les dons pourront être reçus par le citoyen Paul Regard. Affiliation de la SP d'Antraigues. Serment de prendre la défense des patriotes opprimés. Discours sur les vertus morales et les nouvelles victoires des armées. Cortège vers l'arbre de la liberté, avec farandoles et chants, danses et tirs d'artillerie.

23 Floréal An II : Lettre de Rivière, du lieu de Larque, avec délibération de Banne, district du Tanargue, sur la mort de Vincent Malignon, agent national de Cruzières supérieur (St. Vincent), afin de l'inscrire au Panthéon et apporter des secours à sa veuve et à son fils estropié d'un coup de feu reçu au siège de Toulon. Projet d'adresse à la Convention dans le même sens, communiquée aux autres SP du département.

26 Floréal An II : Don de 12 chemises pour les défenseurs de la patrie. Ouverture d'un registre pour suivre cet exemple, auprès du citoyen Debos. La SP de Valence répand des bruits désavantageux sur celle de Privas et sur l'Ardèche, ainsi que celle de Bourg sur Rhône alors que la liberté accomplit sans cesse de nouveaux progrès et qu'il faut étouffer tout germe de division entre les patriotes. La SP fait part de sa surprise et invite les deux SP à la fraternisation.

30 Floréal An II : Joseph Debos aîné est élu président, Guignabert et Danastasy secrétaires. Debos absent, le président ancien reste en place. Admission de trois nouveaux membres, dont Louis Auguste Girard, sergent au 4^e bataillon de l'Ardèche. Les secrétaires sortant de charge doivent dresser la liste de leurs archives.

Prairial An II

3 Prairial An II : Présidence Debos, secrétaires Danastasy et Guignabert. Projet de retoucher le règlement de la société confié à Dubois, Duval et Riou. Adresse à la Convention pour remplacer les prêtres qui occupent des fonctions dans des autorités constituées. Ajournement indéfini de cette motion. Les ouvriers qui ont travaillé veulent être payés : mais le travail n'est pas fini, et il y a peu d'argent en caisse. Aussitôt nouvelles offrandes. On décide de payer ceux qui auraient fini le plus vite et de continuer à donner. Affiliation d'André Craponne de la SP d'Aubenas. Projet de partage des biens communaux. A Privas, il s'agit de Bois la Ville, où Veyras a des titres qu'elle n'a pas communiqués. Renvoi à la commune de Privas. Aubenas accepte avec empressement l'affiliation de la SP de Privas. L'instituteur des jeunes sans culottes a dit que son temps était fini et a été remplacé par Riou.

6 Prairial An II : Riou se plaint d'être surchargé de travail et il est remplacé par Chopin. On demande que les lois reçues soient envoyées au comité de correspondance pour en faire le rapport. Mais la SP juge que les deux comités son assez chargés et en nomme un 3^e, chargé des rapports, où se trouvent Montfoy, Larochemotte, Richer aîné et Chalamon, pour faire analyse à chaque séance. Chopin a refusé de monter la garde, ce dont il se défend, mais il fait fonction de commissaire des guerres en l'absence de Lenoreau. Debos aîné et Jean Pierre Benoît doivent inviter les citoyens à poursuivre leur offrande en chemises. Un membre du comité de bienfaisance demande si on peut continuer à distribuer les offrandes de la SP même en dehors de la commune. La SP décide de s'en rapporter à la sagesse de son comité. Les jeunes sans culottes offrent de monter la garde et de ramasser du salin, les citoyens étant

occupés aux champs. La SP pense que leur âge ne leur permet pas de leur confier les prisons et renvoie l'autre proposition au comité de salpêtre.

10 Prairial An II : Gleizal voudrait écrire à la SP pour lui donner l'analyse des lois. Projet de lettre pour accepter. Projet de carême civique du 21 Prairial au 1er Vendémiaire, pendant lequel les bouchers ne pourraient tuer ni bœufs, ni moutons ni brebis, qu'un seul fournirait la viande à l'hôpital et aux malades. Pour éviter l'accaparement des œufs, un citoyen propose de ne pouvoir en acheter à la fois qu'une douzaine. La rareté du bois de chauffage vient du grand nombre des filatures nombreuses ans le département et surtout dans le district du Coiron. Projet d'autoriser les fileurs à prendre seulement du charbon de terre. Avis donné au district du Coiron, le bois étant objet de première nécessité. Le jeune sans-culotte Teste fils a prononcé un discours très applaudi. Demande de fête nationale le 31 mai (vieux style) : on attend la loi. La fête dédiée à « l'Eternel » serait célébrée le décadi 20 Floréal : Dubois, Gastine et Bourras doivent en fixer la marche.

13 Prairial An II : Demande de rapport de l'arrêté sur le carême civique, car il manque toutes sortes de denrées, et les habitants de la campagne n'approvisionnent plus les marchés, les bœufs et moutons ne trouvant plus preneurs à Privas seront conduits ailleurs, et que Privas n'aura plus alors de subsistance. Un autre demande une adresse à la Convention pour que le Carême civique soit étendu à toute la République. La SP rapporte son arrêté et passe à l'ordre du jour. Les fêtes du 31 mai et de l'Etre Suprême seront célébrées ensemble. Les sociétaires s'obstinent à ne vouloir pas entrer par le parquet : ils seront rayés à la 3^e faute. « Plusieurs sociétaires ne peuvent pas exprimer leur vœu en langue française ». La SP les autorise à employer l'idiome qu'ils jugeront à propos.

16 Prairial An II : Lettre particulière de l'armée des Pyrénées qui annonçait de nouvelles victoires. « Un des moyens que la calomnie a employé a été puisé dans une des époques la plus mémorable et les plus glorieuses de la Révolution, dans la journée du 31 mai, qu'on a voulu mettre ce département au nombre de ceux qui par un fédéralisme criminel, voulaient se détacher de l'unité de la République, qu'on a prétendu qu'à l'assemblée extraordinaire qui fut tenue le 29 juin, sur la convocation de l'administration du département, on y avait fait et accueilli les motions fédéralistes, que personne mieux que la société ne pouvait mieux rendre hommage au civisme et à la pureté des principes républicains des habitants de l'Ardèche et des membres qui composèrent cette assemblée, puisqu'elle se tint dans cette commune, et qu'elle commença et termina ses séances sous les yeux des personnes composant ladite assemblée populaire ». En fait, dit l'orateur, étant donné que nous étions « inondés d'adresses et d'écrits tous plus perfides et plus astucieux les uns que les autres », l'assemblée a voulu s'entourer de plus de lumières, mais qu'à cette assemblée on avait tenu une conduite bien différente de celle des fédéralistes et que « l'unité et l'indivisibilité de la République n'avaient jamais cessé d'y être reconnues ». Il invite la SP à lui manifester son opinion sur cette assemblée. Celle-ci déclare qu'elle avait été présidée par le président ordinaire de l'administration, qu'elle n'avait manifesté aucune opinion fédéraliste, quelle avait seulement demandé à avoir « une connaissance exacte de ce qui s'était passé », qu'elle avait fait cette demande à la seule Convention nationale, et qu'en fournissant des défenseurs contre « l'infâme Lyon » et en s'opposant au passage des Marseillais, on peut dire avec vérité qu'au lieu d'avoir favorisé des principes contraires à l'unité de la République, les habitants de ce département ont peut-être concouru plus que d'autres à la sauver. Un exemplaire de cette délibération serait envoyé au Comité de Salut Public, à Guyardin et aux SP du département. Lecture de la dénonce faite par le 4^e bataillon d'environ 80 citoyens du département : la SP arrête que cette délibération sera envoyée partout où ce sera nécessaire, et qu'elle prendra tous renseignements sur la conduite de Suchet, commandant du 4^e bataillon, envers le citoyen Girard fils qui a fait lecture de la dénonce. Sur l'observation que le comité de surveillance a déjà écrit au conseil d'administration du bataillon et qu'il n'en a pas eu de réponse, on écrira aux volontaires et la lettre sera portée par un exprès. Indignation de la SP contre le complot visant Robespierre, Collot d'Herbois, et Savoye (?). Deux citoyens de Bovène, canton d'Hostun, sont affiliés, ainsi que Jean Gourdon, d'Alissas.

Lettre de Girard, sergent au 4^e bataillon de l'Ardèche, compagnie n°8, à Dubois, maire de Privas : (11 Prairial An II). C'est notre commandant qui est l'instigateur de tout ; le bataillon a signé sans voir ce qu'ils signaient. « Je n'ai voulu signer en rien. Sur 2 ou 300 qui ont signé la dénonce, il n'y en a pas six qui vous connaissent, il y en a de Paris, du diable. Comment veux-tu qu'ils jugent si vous êtes Républicains, lorsque Gleizal et Naumy (?) ont voulu demander lecture de la dénonce, ils ont été traités de muscadins, en leur disant que les autres avaient signé et qu'ils pouvaient bien signer eux-mêmes... »

21 Prairial An II : Chants patriotiques, cris de « Vive la République ! » etc. Discours très applaudi sur la fête de l'Etre Suprême. La fête du 31 mai a été renvoyée à ce jour : discours très applaudi à ce sujet. Un groupe de jeunes citoyennes chante des hymnes patriotiques, le président leur donne l'accolade fraternelle. Un jeune sans culotte fait deux discours sur les sujets du jour. Il est très applaudi et la fête se termine par des hymnes patriotiques.

Messidor

17 Messidor : pétition de la Société Populaire en faveur de Dubois, maire, et de Pinet, agent national, pp. 240-244. Présidence : Bollioud, Danastasy et Guignabert, secrétaires ; hymnes et cris patriotiques. Lecture de l'adresse au Comité de Salut Public, à la Convention et au représentant Maignet. Proposition d'envoyer deux députés à Maignet, avec invitation à venir à Privas. Ce seront Laffont et Pinet ; l'adresse est signée par 114 sociétaires et 30 sociétaires se sont présentés au bureau et ont adhéré.

20 Messidor An II : Présidence de Bollioud, Danastasy et Guignabert. Une lettre du comité de correspondance de La Voulte demande de s'intéresser à Louis ... détenu à Viviers. La SP répond qu'il a été arrêté par le comité de surveillance et qu'elle n'a pas de vœu à émettre. Même lettre du comité de correspondance de Valence à propos de César Feuille. La SP passe la lettre à son comité pour faire réponse. Hymnes patriotiques parce qu'on est décadi. La Convention annonce des victoires sur la Sambre et la Meuse. La SP se porte place de la Liberté en chantant des hymnes.

21 Messidor An II : La SP décide d'envoyer une adresse à toutes les communes et sociétés populaires du département pour témoigner de la conduite de Dubois et Pinet surtout depuis qu'ils occupent leurs fonctions. Lettre à l'agent national du district du Coiron spécialement chargé par le Comité de Salut Public de l'exécution de son arrêt pour transférer Dubois du Puy à Privas, portée par Chopin, l'un de ses membres. Affiliation de Gasque, de Largentière, et de Pierre Arsou, de Montpezat.

23 Messidor An II : Chopin rend compte de sa mission auprès de l'agent national du Coiron. On a bon espoir de faire changer Dubois de détention. Laurent et trois représentants de la SP sont en route pour Marseille où est Maignet victime d'une légère indisposition et écrivent que la récolte est des plus abondantes dans les Bouches-du-Rhône.

26 Messidor An II : Lettre du comité de philanthropie de la SP de Valence qui demande pour l'hôpital de la ville des « sujets femelles âgés au moins de trente ans sachant écrire et un sujet qui eût des notions de pharmacie, le salaire des uns et des autres est déterminé dans la lettre. » La SP renvoie à la municipalité pour ouvrir un registre d'inscription. La Convention accorde des secours

aux cultivateurs âgés de 60 ans et aux veuves ayant des enfants de moins de 20 ans. La municipalité doit faire exécuter cette loi. Transport à l'Arbre de la Liberté en chantant des hymnes.

28 Messidor An II : Les citoyens Croze et Laffond envoyés à Maignet font part de ce que le représentant en mission croyait Dubois en fuite alors qu'il était chargé d'une mission en Haute-Loire où il avait été arrêté. Suit la lettre de Maignet qui exprime un doute sur Dubois et Pinet, et qui recommande à la SP de rester calme et confiante. « Oubliez les hommes et voyez la patrie ». Suit la réponse de la SP : Dubois et Pinet remplissaient une mission confiée par le Comité de Sûreté Générale. Il était au Puy pour en rendre compte à Guyardin quand il fut arrêté. Si ces hommes étaient coupables, la SP appellerait « sans remords comme sans crainte la hache nationale sur leur tête. »

30 Messidor An II : Présidence de Debos aîné en l'absence de Bollioud, Danastasy et Guinabert secrétaires. Sur 84 votants, le sieur Bouvié est élu président, Chopin et Jean Pierre Garnier secrétaires. Adresse de félicitations à la Convention pour les victoires contre les « Espagnols et les despotes coalisés ». Chaque carte de membre vaut 10 sols, à renouveler lors du changement de président.

Thermidor

3 Thermidor An II : La prise de Bruxelles et la réunion des armées de Sambre et Meuse et du Nord a été applaudie. Joie mêlée de tristesse à la lecture de la lettre de la SP de Vallée d'Heyrieux, qui a une bonne opinion des citoyens de Privas et de Dubois et Pinet, et confiance que le Comité de Salut Public une fois instruit leur fera justice. Autre adresse de la même société qui déclare que le peuple français reconnaît l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme. Proposition de délivrer des cartes d'entrée aux citoyennes. Affiliation de Constant, membre de la SP du Puy. Applaudissements à la lecture d'un discours de Maignet à Avignon.

5 Thermidor An II : Lecture de la lettre de l'agent national provisoire auprès du district du Coiron ordonnant à la SP d'agir auprès de la municipalité de Privas. Extrait des délibérations du 5^e bataillon de l'Ardèche qui manque de chemises alors que la SP en a à sa disposition. La SP répond qu'en dépit des liens qui l'unissent au 5^e bataillon que c'est l'affaire de la commission des approvisionnements à Paris, et la SP lui demande fixer une destination aux chemises de l'Ardèche. Certains ont donné de l'argent à la place: on décide de s'en servir pour acheter de la toile et faire faire des chemises. Le capitaine de gendarmerie fait part de la mort d'un gendarme « partagé en deux par un boulet de canon et deux heures après ne cessait de crier « Vive la République » et qu'il mourrait sans regret pourvu qu'en vengeance sa mort on affirmât à jamais la République ».

6 Thermidor An II : Un envoyé du 5^e bataillon de l'Ardèche déclare que la délibération lue lors de la prochaine séance n'est pas adressée à la SP. Celle-ci proteste et dit qu'il n'est question que des 107 chemises qu'elle destine aux défenseurs de la Patrie et elle maintient son arrêté. Lettre de la SP de Tournon faisant un arrêté de tout ce qui s'est passé en Ardèche depuis la Révolution. Approbation de la SP de Privas qui recommande à la municipalité de surveiller les déserteurs et étrangers répandus dans les départements de l'intérieur. Sa demande de secours à cause de la grêle a été renvoyée à la commission des secours publics par la commission des dépêches de la Convention. Lettre de la SP de Pont-Heyrieux à propos de l'arrestation de Dubois et Pinet. Cette SP souhaite le retour de l'ordre et de la tranquillité dans le département. Maignet a nommé trois juges de paix de l'Ardèche et trois membres de la SP de Valence pour venir informer sur l'arrestation de Dubois et Pinet. On l'invite à venir lui-même. On lui envoie deux membres, Chalamon et Laffond.

10 Thermidor An II : Approbation de l'énergie du Comité de Salut Public. Lettre de Lorient qui déclare que l'univers entier devra son bonheur aux Français. Carcassonne approuve qu'il ne soit fait aucun prisonnier anglais. La SP du Cheylard vient soutenir Dubois et Pinet et envoie un PV de leur séance du 25 Floréal. Le lieutenant Benoit, du 5^e bataillon, demande une copie de la délibération de la SP.

12 Thermidor An II : Maignet doit se rendre en Ardèche sous 3 ou 4 jours pour rendre son jugement. La commission nommée n'a d'autre but que de fournir des remplaçants à ceux qui pourraient être destitués. Les représentants de la SP l'ont aussi informé des problèmes de subsistances. Maignet a répondu qu'il y avait des réserves pour une décade en Arles, et Maignet a assuré qu'il saurait prendre les mesures nécessaires. Lettre de la SP de Rennes qui demande qu'on corresponde avec elle. La Convention a fait lecture de son adresse du 1^{er} Thermidor sur l'existence de l'Etre Suprême et sur son indignation de l'attentat dirigé contre Robespierre et Collot d'Herbois. Les armées de la République vont être nourries et entretenues par celles des tyrans qui s'enfuient de toutes parts.

13 Thermidor An II : Uniquement lecture des nouvelles. Puis la séance est levée.

16 Thermidor An II : Lettre de Ladreit qui annonce de nouveaux succès à l'armée d'Espagne. Adresse à la Convention lui rappelant que la SP l'a toujours considérée comme le point central d'où il ne fallait pas s'écarter. La commission des secours a fait renvoyer l'adresse sur la grêle à l'administration centrale du département pour approbation. La SP lui envoie une délégation pour la presser de fournir les renseignements qu'on lui demande. Un membre expose qu'il existe à 2 lieues une mine de charbon de terre, et qu'il s'y est rendu avec les 2 commissaires qui dirigent la fonderie de canons de Valence et la mine de fer de la Voulte. La SP considère qu'autant l'or était la richesse des tyrans, autant le fer est celle des Républicains. Délégation auprès de l'administration centrale augmentée du citoyen Benoît pour lui demander plus d'exploitation de ces mines. Un autre membre exprime que de nouveaux complots ont été découverts, et que la Garde Nationale de Paris et la Convention ont réagi avec fermeté. La SP demande à son comité de correspondance d'envoyer une adresse rappelant sa fidélité à la Convention. Félicitations à la Garde Nationale de Paris. Refus d'affiliation de quelqu'un qui a voulu se faire passer pour noble.

17 Thermidor An II : La SP entend avec indignation les « infâmes complots que de nouveaux traîtres tramaient contre l'unité et l'indivisibilité de la République. » Reconnaissance la plus vive envers la Convention. Un caporal de la compagnie des canonniers de l'Ardèche déclare qu'ils n'ont jamais vu en Dubois et Pinet que des magistrats « purs et vertueux ». Les canonniers de l'Ardèche sont prêts à imiter ceux de Paris, mais ils veulent le retour de Dubois et Pinet. Les citoyens Gastine et Martinet sont envoyés auprès de Maignet, et à Orange où ils ont été transférés. Regard aîné ira à Paris et avec Lamotte actuellement à Paris présentera leur cas au Comité de Salut Public et à celui de Sûreté Générale. Ils n'ont été écartés que par l'intrigue et la malveillance de leurs ennemis. Adresse à la Convention et à la commission populaire d'Orange. Un commissaire envoyé au département assure que tout a été fait pour hâter l'indemnité due à la grêle, et que le citoyen Azemard, à qui a été confiée la mine de la Voulte a 6 mois pour l'exploiter. La SP lui demande de se hâter.

20 Thermidor An II : Lecture de l'arrêté du Comité de Salut Public et de sûreté générale qui met en liberté Pinet et le renvoie à ses fonctions. Un pareil arrêté a été pris pour Dubois, qui était au Puy et qui doit en ce moment être libre. Enthousiasme général. La SP de Valence écrit que des abus tendaient à la destruction des bestiaux si utiles à la République. Rapport sur la régénération nécessaire des SP. Cris de joie à l'entrée de la salle : c'est Pinet qui arrive. Enthousiasme. Un membre dit que les représentants Guyardin et Boisset sont sans doute pour quelque chose dans ces libérations. Il propose une adresse de remerciements, et l'envoi de la nouvelle à toutes les

SP du département. Projet de séance spéciale pour accueillir Dubois. Lettre de la SP de Beaune qui dénonce à toute la République les moyens « astucieux et perfides » de la faction de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just. Nécessité de l'énergie pour déjouer tous les complots. Nécessité de punir Durepaire, administrateur et principal moteur des dangers qu'ont couru les patriotes. Il était régent au collège des Barnabites de Bg. St. Andéol. Il fut dénoncé au département pour « dépraver les mœurs des jeunes gens du collège, il quitta cette place et devient procureur de cette commune ». Il ne s'occupa que des moyens d'assouvir sa vengeance. Abusant de son autorité il faisait incarcérer ceux qui ne pliaient pas devant lui. Ses collègues du département lui refusèrent le certificat de civisme. Voulant consolider sa position à Bourg, il proposa le transfert dans cette ville de l'administration départementale. Le représentant Boisset ayant destitué Dumont, membre du Directoire, Durepaire parvint à obtenir cette place. Il chercha à se faire nommer agent national du district du Coiron, composa une liste de proscription. La sagesse de Boisset déjoua ce complot. Durepaire menaça de faire marcher des troupes contre Privas. Guyardin lança contre lui un mandat d'arrêt. Il s'évada, courut à Paris, et son ami Payan, aidé de Couthon, obtint sursis à arrestation et mandat d'arrêt contre les citoyens qui l'avaient dénoncé. Le 6 Messidor, on l'entendit dans une auberge critiquer le peuple et la Convention, et les lois. Intrigant à Bourg, V.de Berg et Viviers, il chercha à soulever « le peuple contre le peuple », et il fit envoyer à Orange les citoyens qui avaient combattu « ses projets pervers ». Il suivait les impulsions de Couthon et de Payan. Il doit être dénoncé aux comités de salut public et de sûreté générale. Lecture d'une lettre adressée à lui par Payan, agent national de la commune de Paris. Un membre déclare que les administrateurs à leur poste n'ayant pas dénoncé l'absence de leurs collègues, ils doivent aussi être dénoncés. Darnaud, président du département, présent à la séance, répond que Durepaire avait une mission secrète et verbale et que de ce fait le département ne s'était pas inquiété. Lespinasse venait d'écrire qu'il était malade. L'assemblée est peu satisfaite de ces explications, et décide de dénoncer l'administration, y compris Darnaud, considérant que Gamon et Chabaud n'étaient coupables que de faiblesse, les autres complices de Durepaire. Puis, on se rend au pied de l'arbre de la liberté en chantant des hymnes.

21 Thermidor An II : Lecture de l'arrêté du Comité de Salut Public qui remet en liberté Dubois et le renvoie à ses fonctions. Accueil triomphal, manifestation de joie comme dans toute la journée. Arrivée de son épouse, portée à la droite du président (Bouvié) qui lui donne l'accolade fraternelle, et lui remet une lettre de la SP d'Aubenas qui la félicite du courage avec lequel elle a su défendre son mari. Lettre de la société des canonniers qui se réjouit. On place Dubois et Pinet de chaque côté du président. Nouvelle lecture des crimes de Durepaire. Suspension du tribunal d'Orange. On décide de renvoyer le P.V. à une prochaine séance pour mettre en avant les crimes de Durepaire. Un membre propose de faire une adresse à la Convention pour la féliciter de son nouveau triomphe. Projet de lettre à Guyardin et Boisset, et à toutes les SP du département. Suit le texte de l'adresse à la citoyenne Dubois, qui a su consoler le père de Dubois tout en s'occupant de ses enfants, de la part de ses concitoyennes.

23 Thermidor An II : Adoption des deux PV de séances précédentes. Texte des lettres à Guyardin, Boisset et SP du département. Nouveaux succès sur les Espagnols. Affiliation Soulier, membre de la SP de Martin d'Heyrieux. Un membre demande que plus les responsabilités soient grandes, plus rigoureuse soit la surveillance. On apprend que Maignet, délégué dans le Var, le Vaucluse et les Bouches du Rhône a été rappelé à la Convention pour avoir compromis le salut du peuple par sa conduite peu digne. On ne connaît pas ce qu'on lui reproche, mais sa conduite à notre égard est discutable. En effet, il n'est pas venu en Ardèche alors que le Comité de Salut Public lui en avait donné l'ordre, et il n'a pu constater les liens entre Couthon, Payan et certains Ardéchois. Il avait promis de venir, mais nous avons appris peu après qu'il avait nommé une commission. Une partie de ses membres est aujourd'hui en arrestation comme complice des derniers projets contre la liberté. Maignet annonça son arrivée, mais au lieu de cela, l'accusateur public d'Orange traduisit deux de nos membres à son Tribunal. Il a agi sur l'ordre de Maignet. Les délégués de la SP à Orange confirment qu'il n'existe aucune charge et que le rire (?) émanait de Maignet. On engage le Comité de Salut Public à le surveiller. Comme la Garde Nationale de Paris a juré fidélité à la Convention, on demande à la municipalité de faire de même à Privas. Nouvelle procession à l'arbre de la liberté pour y célébrer la fête du 10 août (sic).

26 Thermidor An II : Adresse à la compagnie des canonniers de l'Ardèche. Satisfaction de la SP de Tournon de la justice rendue à Boisset et Pinet idem pour le Cheylard et Martin d'Heyrieux. Regard aîné, envoyé à Paris, écrit de Commune Affranchie. La SP de Bagnole les Bains assure tous les Républicains qu'ils trouveront dans cette ville toutes les ressources souhaitables. La SP de Perpignan poursuit le dénommé Heyrallé : renvoi à la Gendarmerie. Benoît, lieutenant au 5^e bataillon de l'Ardèche, annonce qu'il a reçu les chemises nécessaires, et remercie la SP de ses démarches pour y pourvoir. Un membre dit qu'elles ont été achetées, mais que les citoyennes ne s'empressent pas pour les couper. Invitation aux citoyennes de se hâter. Ouverture d'un registre pour inscrire les candidats au poste d'instituteur primaire, mais personne ne se présente. Invitation à ceux qui sont « à même de remplir un emploi si propre à perfectionner les principes d'égalité et de liberté qui ont été les bases de la Révolution » à se présenter.

Décadi 30 Thermidor : Adresses de plusieurs SP félicitant la Convention, Ladreit annonce de nouvelles victoires de l'armée des Pyrénées Orientales. En dépit des efforts de l'administration centrale, les commissaires de Bourg ont apporté dans les approvisionnements une criminelle négligence, et Privas n'a pu avoir des subsistances que grâce au représentant Méaut qui a fait ouvrir pour elle les magasins militaires. Un membre observe que le comité d'instruction publique négligeait de donner tous les décadis son instruction, propre à faire connaître au peuple ses droits et devoirs, à lui rappeler les grands événements de la Révolution. Il ne s'est réuni que deux ou trois fois, et certains membres ignorent qu'ils en sont ou sont absents pour longtemps. Il faut donc le renouveler. Le citoyen Dubois est élu président de la société. Un membre rappelle qu'aux époques les plus mémorables de la révolution la SP avait dû intriguer pour échapper aux intrigues de la faction de Robespierre, et qu'il fallait composer un comité d'épuration de 12 membres. Ce Comité est élu de suite. Il est composé de Boisset, Bourras, Dubos aîné, Martinet, Garnier, Chaumale, Roure, Pinet fils, Jean Debos, Laffont fils et Chopin. Epuration dès le lendemain.

Fructidor

3 Fructidor An II : Félicitations des SP de Lorient et d'Aix. Le peuple s'est reconnu dans son attitude fière et terrible.

XIX^e siècle

Généralités

Archives Municipales de Privas en mairie. Surtout XIX^e (notes). 2 AE 106-108.

Vues de Privas à l'époque romantique. Diapos. 2 AD 8.

Elie Reynier : Histoire de Privas, 1789-1950, Privas, 1951, 437 p.

Albin Mazon : Privas, 1928, 47 p.

Notes prises sur Privas, dans « Voyage autour de Privas » d'Albin Mazon. AN 178-179.

Privas vue en 1849 par Annet Reboul: une ville élégante et riche. Z 60-61. Voir aussi note en Z 67.

Population de Privas, Tournon, Largentière, en 1851, répartie par état-civil et avec distinction de la population « flottante ». AN F 20 501. AN 2.

Salaires et prix à Privas 1824-1855. AN 20 282. AN 7.

Architecture, urbanisme

Laurence Chatoney-Dzuira : Privas, préfecture de l'Ardèche, urbanisme du XIX^e siècle. DEA Histoire de l'Art, Université de Haute-Bretagne, 1986, 131p. 20 J 75. aux A.D. 07.

Rapport de la commission du conseil municipal de Privas pour l'examen de la construction d'une nouvelle église, Privas, 1869, 8 p.

Projet de construction d'une église à Privas, Rapport, 1870, 26 p.

Projet de construction d'une église à Privas. Observations au conseil municipal par quelques membres de la commission, Privas, 1870, 29 p.

Les clochers de la cité (en fait histoire de l'église Saint-Thomas de Privas). Z 64.

Construction d'une nouvelle église. Projet d'agrandissement des casernes de Privas. Rapport, Privas, 1876, 15 p.

Enseignement

Projet de reconstruction du collège communal de Privas. Le Patriote de l'Ardèche, 6 novembre 1882. Cité in Ardèche 1900, p.29-30.

Organisation de l'enseignement au collège de Privas. Le Clairon de l'Ardèche, 24 août 1912. Cité in Ardèche 1900, p.30-31.

Ecole Sacré Cœur et Notre-Dame de Privas, 1861-1986. Privas, 1986, 33 p.

Marie-Claude Barjon-Giraud : Une histoire privadoise : Gaston Giraud (1850-1921), professeur et principal de la Troisième République au collège de Privas (1873-1911), *Revue du Vivarais*, n°3, 2022, pp235-283.

Mines de fer et voie ferrée

Au temps du PLM: la ligne le Pouzin-Privas. D.L. 4 1 97. 2 AY 110.

Gruner : Mémoire sur le minerai de fer des environs de Privas et de la Voulte, 1845 (1980) 27 p. 21 J 19.

Elie Reynier : Mines, métallurgie et voies ferrées de la région privadoise. Privas, 1943, 48 p.

Le fer de Privas et région. Description de la ville par Annet Reboul (sans doute copie de l'article d'Elie Reynier, « Mines et métallurgie de la région privadoise »). Z 56-57.

Mines de fer et sidérurgie de l'Ardèche (exposition du Musée de la Terre Ardéchoise). Envol, mars 1990. Z 58-59.

Anciennes mines de fer: inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques. Tribune du 2 mars 1995. Z 60.

Privas: grandeur et décadence des mines de fer. Z 63.

Les mines de fer vues par A. Imbert, D.L. du 22 12 89. Z 65.

Mines: attention, danger. Tribune du 25 4 96. Z 66.

Privas avait une bonne mine (au XIX^e siècle). AC 250.

Retour à la mine. D.L. du 14 3 99, avec photo de la mine de l'Horme. AG 23.

Un viaduc nommé désir. D.L. du 15 8 2000 (A. Lasserre). AG 108.

Conseil municipal de Privas; délibération relative au chemin de fer projeté entre Alais et le Pouzin, Privas, 1869, 4 p.

Histoire politique.

J.M.Gardès : Le duc d'Orléans à Privas, Envol n°477,p.17. (1832).

J.M. Gardès : Le duc d'Orléans en visite en Ardèche au printemps 1832 : Annonay,Chomérac,Privas, Envol n°476;janvier 1998,p.17.

Cercle démocratique et association de bienfaisance pour le canton de Privas. Privas, 1848, 31 p.

Histoire religieuse.

N. Chabannes : Paroisse de Privas. Essai d'histoire religieuse contemporaine. Largentière, 1914, 263 p.

Olivier Bonnet : L'œuvre du père Chiron: la fondation de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption et son évolution. R.V. 1997, p.237-260.

Catherine Boyer: L'oeuvre de la Congrégation Sainte-Marie à Privas: l'accueil des aliénés, de l'asile à l'hôpital psychiatrique, premières approches. R.V. 1997, p.261-276.

Zéphyrin Gandon : Vie du père Augustin Gandon (1837-1903), prêtre de Sainte-Marie de l'Assomption, Nice, 1916, 150 p.

Zéphyrin Gandon : Le révérend père Joseph Chiron, fondateur de la Congrégation des religieuses de Sainte-Marie de l'Assomption (1797-1852), Avignon, 1930, 398 p.

Zéphyrin Gandon : Histoire de la Congrégation des religieuses du sacré Cœur de Jésus à Privas (1810-1930), Avignon 1932, 270 p.

E.G. Poillon : Joseph Marie Chiron (1797-1852), sa vie, son œuvre. Largentière 1973, 497 p.

E.G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas de 1827 à 1836, l'abbé Marie-Joseph Chiron, *Revue du Vivarais*, 1970, p. 186-197.

Jean Ribon : A propos du père Chiron : le cheminement d'une cause. R.V. 1997, p. 287-290.

Il y a 130 ans, la première pierre de l'église nouvelle. D.L. du 8 8 2008. 2 AB 41.

Dominique Buis : La consécration de l'église de Privas (tableau d'Etienne Bonnard). *Revue du Vivarais* 2014 n° 4 p. 333-353.

Hygiène, santé

Dr. Joyeux : Rapport sur l'épidémie variolique qui a régné à Privas depuis le dernier mois de 1821 jusqu'à la fin de juin 1822, Privas, 1822, 38 p.

Dr. Joyeux : rapport fait à M. le Préfet de l'Ardèche 24 avril 1837 sur une épidémie de grippe qui a régné dans l'arrondissement de Privas, Valence 1837, 16 p.

Michel Boyer : Les malades hospitalisés à Sainte-Marie: quelques chiffres. R.V. 1997, p. 277-286.

Nier et Benoit : Rapport à Monsieur le Préfet de l'Ardèche sur l'asile Sainte-Marie à Privas en réponse aux observations du Conseil Général sur le service des aliénés. Privas, 1862, 24 p.

E. Lautier : Rapport présenté au Conseil Municipal de Privas en sa séance du 29 mars 1908 sur l'assainissement de Privas, 1908, 29 p.

Divers.

Avoués de Privas: Observations contre les huissiers de Privas, 1864, 52 p.

Didier Vincent : Mado et Marcel, Presses du Midi, 2014. p.75 : le premier projet de construction pour les militaires remonte à 1821, au lieu-dit « Champgrand ». Mais la caserne « Général Rampon » ne sera installée qu'entre 1855 et 1861. Elle est conçue pour recevoir 600 hommes. La place d'armes est fermée par un grillage, délimité à chaque extrémité par un orme imposant.

Françoise Coume, tenancière de maison close depuis 1854, fait construire au n°7 de la rue des Fileurs une bâtisse adaptée à son travail, en 1862. Elle est fermée en 1863, mais réouverte, refermée en 1866. En 1887, nouvelle tenancière, Louise Teillare, femme Charet. L'établissement fonctionne jusqu'en 1946.

La caserne des Passagers (« Général Suchet ») fut construite à Gratenas en 1890. Les élèves de l'Ecole Normale devaient suivre une formation militaire pour la transmettre à leurs élèves.

En 1914-18, les hôpitaux militaires sont installés dans les deux Ecoles Normales, le cours Saint-Louis. Les réfugiés alsaciens sont placés chez l'habitant.

Départ du 4^e bataillon sans tambour ni clairon, actualités privadoises de l'été 1900. D.L. d'André Lasserre, du 20 8 2000. AG 125.

Benoît d'Entrevaux : La musique à Privas, Privas, 1910, 8 p.

Etablissements Clément Faugier : Souvenirs de Privas, Privas, 1910.

Les jardins de la soie (de Marc Antoine Luizet), en 1851. Article D.L. du 29 6 94. Z 62.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.

En 1882, alors que l'industrie traverse une grave crise, Clément Faugier (1861-1941), ingénieur des Ponts et Chaussées, crée à Privas la 1^{re} fabrique de marrons glacés. En 1885, il récupère les marrons brisés pour en faire de la crème de marrons. La marque « Crème de marrons de l'Ardèche » ne sera déposée qu'en 1924. Après lui, son fils Charles Faugier, puis Jean Faugier, qui épouse une Boiron. Depuis 1970, Claude Boiron, puis Jean David Boiron, dirigent l'entreprise. Deux usines, à Privas et Donzère, chiffre d'affaires annuel de 20 millions d'euros, dont 15% à l'exportation.

Sapeurs-Pompiers : le feu sacré depuis 150 ans. Article D.L. du 10 01 99. Z 66.

On égorge les porcs sur les bancs publics à Privas, le Patriote de l'Ardèche du 13 décembre 1896, cité in Ardèche 1900, Carlat-Vaux.

Fin de la grève des mineurs à Privas, Croix de l'Ardèche du 9 3 1902. AZ 175.

Quatre ans de vie municipale à Privas, 1904-1908. 31 p.

Règlement de l'octroi de Privas, Privas, 16 p.

Et. Bonnard : Un musée social à Privas. 1902, 8 p.

Centenaire de la Caisse d'Epargne de Privas. Privas, 1938, 44 p.

Centenaire de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Privas, 1837-1937, Privas, 1937, 43 p.

Eléments sur la prostitution à Privas (AD 07, 4 M 217). AQ 206-209.

Extraits d'E. Reynier sur l'histoire militaire de Privas fin XIX^e siècle. AQ 209.

Au temps des tramways de l'Ardèche (Privas). D.L. 5 1 97. 2 AY 116.

Les musiques oubliées de Maurice Ruff. T.V. 11 12 98. 2 BC 144.

Iconographie début XX^e siècle

Repro de C.P.A. : la place Victor-Hugo vers 1900. X 34.

Repro de C.P.A. : le tram sur le cours de l'Esplanade. X 34.

Fonds J. Bonnel, 19 Fi, A.D. 07 : Nombreuses scènes de la vie quotidienne à Privas au début du XX^e siècle. Inauguration de l'église le 27 juin 1898, du Monument des Mobiles sept. 1911. I 222

19 Fi 576-579 : Champ de Mars de Privas, revue du 31^e Régiment, décembre 1914. I 127 bis.

19 Fi 582: Course cycliste à Privas, idem.

19 Fi 594: Le bureau d'octroi avec l'encaisseur, hiver 1901. idem.

19 Fi 614-615 : Charron au chemin du Tram, oct. 1913. idem.

19 Fi 616-618 : Représentation du patronage, 1925. idem.

19 Fi 740-741 : Vue de la classe de Math Elem, collège de Privas, avril 1915. Idem.

19 Fi 986-88 : Inondations à Privas. Idem.

19 Fi 989 : Diligence. I 127 bis.

19 Fi 1000-1001 : Fanfare à Privas. 19 Fi 1248-1257 : Fête du 14 juillet à Privas, 1918-1919. Idem.

19 Fi 1278-1282 : mariage de Georgette Savy et Pierre Chaix, avril 1932. Idem. 19 Fi 1290-1292: Mariage de Marguerite Bonnel et Jean Oisel, 1931.

35 Fi 89 (fonds Giffon) : Souvenirs du 61^e de ligne- 35 Fi 91 : Concours de pompiers à Privas. I 127 bis;

43 Fi (fonds Régnier-Vigouroux) : Cirque Pinder à Privas, conseil municipal de Privas défilant le 14 juillet 1908, bataillon de Privas, même date, voiture de charlatan, le facteur à Ouvèze, voiture-boucher à Ouvèze, Antoine nettoyant le canal à Ouvèze en 1907, les foins à Ouvèze. I 127 ter.

La place Victor-Hugo vers 1900, reproduction de C.P.A. K 137.

La caserne des passagers à Privas, C.P.A. X 16.

L'arrivée de la route de Chomérac vers 1900, photo de presse, Z 63.

Diapositives sur Privas au début du XX^e siècle. 2 AD 6-7.

Vue de l'avenue de Coux avec la gendarmerie (Tribune). 2 AF 237.

Vue des usines Faugier, 1905, . Tribune 2 AF 254.

Vue de la Préfecture vers 1900. Tribune 8 9 2005. 2 AF 263.

XX^e siècle : avant 1939

Ah la belle époque ! (Point de vue privadois sur « Ardèche 1900 » de la Fontaine de Siloé) D.L. 26 4 97. 2 BC 120.

D. Vincent : Marcel et Mado, Presses du Midi 2014. p. 76. Pendant la guerre de 14, les hôpitaux militaires sont dans les deux Ecoles Normales et au cours Saint-Louis. Les réfugiés alsaciens sont logés chez l'habitant.

Les musiques oubliées de Maurice Ruff. T.V. 11 12 98. 2 BC 144.

Assainissement : presque un siècle d'efforts. Tribune, 25 01 96. 2 BC 122.

Elie Reynier : Histoire de Privas, 1789-1950, Privas, 1951, 437 p.

Aspect de la place Victor-Hugo vers 1920, Tribune, 16 juin 2005, M 42.

Paul Cuminal : Notes vivaroises d'urbanisme. Privas 1932, 94 p.

Ecole Sacré Cœur et Notre-Dame de Privas, 1861-1986. Privas, 1986, 33 p.

Louis Néel : Un siècle de physique (collège de Privas, 1921), Paris 1991, 365 p.

Gardès : Louis Néel à Privas (1922) Envol juin, puis juillet-août 2000.

Elie Reynier : Une longue agonie, le musée Malbos, Yssingeaux, 1947, 27 p.
 Fermeture des mines de l'Horme, Le Clairon de l'Ardèche du 14 octobre 1904, cité in "Ardèche 1900" p.124.
 Catalogue des Grands Magasins de vêtements Victor Rosenthal, Privas, 1920.
 Elie Reynier : La région privadoise, Grenoble, 1914, 57 p.
 Henri Lefebvre : les années Privas. Article Tribune du 11 7 91. Z 66.
 Jean-Marc Gardès : Henri Lefebvre à Privas. Envol, janvier 1996. 2 BC 121.
 Les yeux du souvenir (Colette Audry, fille de préfet: "Aux yeux du souvenir", Gallimard 1947). D.L. 4 1 92. 2 BC 124.
 Jean-Marc Gardès : Jean Giraudoux à Privas. Envol, juil-août 1991. 2 BC 125.
 La maison mauresque du Ruissol. D.L. 25 10 91. 2 BC 124.
 Sylvie Sauvadon : Inventaire du fonds photographique Jules Bonnel, Privas, 1996, 93 p.
 Brigitte Féret : Exposition du fonds Oisel, Envol, décembre 1992. 2 BC 126.
 Claude Madier, fondateur de la Société Vivaroise des Beaux-Arts (photo avec sa classe en 1922). D.L. 19 5 2000. AG 114.
 Ce beffroi qui domine tout. D.L. 9 8 93. 2 BC 119.
 Zone industrielle du Lac. D.L. 30 11 93. 2 BC 159.
 Sylvain Villard : Les soixante ans du beffroi insolite. Tribune 11 4 96, 9 5 96, et ? 2 BC 118-120.
 Privas : personnalités devant le nouvel hôtel de Ville, dont X. Vallat, préfet, évêque. 7 Fi 186/13, I 236.
 Mazon Voyage autour de Privas. A 3.
 F. Charpigny-Y. Morel : Vallées moulinières. Notes sur les grèves de Privas et de sa région, en 1898, 1899, 1926. p. 108.

Guerre 39-45
 D. Vincent : Marcel et Mado, Presses du Midi 2014, p. 76. Privas fut occupé par les Allemands du 5 décembre 1942 au 12 août 1944.
 A la Libération, les F.T.P. et le commandant des F.F.I. s'installent dans la caserne, jusqu'en 1949.
 Vincent Giraudier, Hervé Maurant, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Un camp d'« indésirables » français : Chabanet (1940-41). Avec index des communes et lieux-dits.
 Que reste-t-il dans nos mémoires ? (de la libération de Privas). D.L. 12 8 84. 2 BC 113.
 Après la liesse de la Libération, le temps des représailles. D.L. 16 8 2014. 2 BF 132.
 Cérémonie commémorative au Moulin-à-Vent. D.L. 9 juin 1985. 2 BC 114.
 La Libération de Privas (photocopies de « Ardèche Infos », déc 1989). 2 BC 109.
 12 août 1944: la liberté. D.L. 11. 8. 91. 2 BC 116.
 Jean Oisel, témoin de l'été 44 (Expo aux Archives Départementales). D.L. 2 7 94. 2 BC 117.
 Un libérateur raconte (Raoul Delarbre, de St. Michel de Chabrillanoux). D.L. 12 8 94. 2 BC 110.
 Un demi-siècle de mémoire-Commémoration de la libération de Privas. D.L. 13 8 94. 2 BC 109.
 Désaccord sur la libération de la cité. D.L. 2 9 94. 2 BC 110.
 Jean-Marc Gardès : 12 août 1944 au col de l'Escrinet. (Envol, nov.1990). 2 BC 111.
 12 août 1944: la préfecture de l'Ardèche est libérée. Article D.L. du 27 3 2003. AH 18.
 Le camp de Chabanet et Elie Reynier (1875-1953). Sorties et randonnées Patrimoine huguenot 2003, pp.10-11.
 Le jour où la ville a retrouvé sa liberté (12 août 1944). Tribune 7 août 1944. 2 BF 171.
 Patrick Cabanel : Le 21 avril 1945, réunion d'une branche de la famille Gaillard à Sainte-Marie de Privas: il y a quinze frères et soeurs, dont un trappiste, une trappistine et cinq religieuses de Ste. Marie dont la supérieure et directrice de l'hôpital psychiatrique. La famille Gaillard donne des prêtres depuis le XVI^e siècle. (« Les Cadets de Dieu », éditions du CNRS, 1997, p. 254).

XX^e siècle : années 1950-1970
 Le sculpteur Sarrabezolles à Privas (statuaire religieuse vers 1950). 2 AE 103-104.
 Un homme et une ville (Maurice Gounon et Privas). DL, 23 12 99. AY 80.
 Vue aérienne de Privas vers 1950, carte semi-moderne. X 6.
 Charles Gounon, conseiller général et maire de Privas : Privas, l'Opinion, 1951 BR 4.
 Vue générale de Privas vers 1950, carte format A 4. V 132.
 La place de la République un jour de marché. Photocopie A4 d'une C.P.A. AH 187.
 C.P.A. : vue générale prise de la Pastourelle (vers 1950). X 24.
 Le Général de Gaulle visite Privas : 23-24 septembre 1961. Tribune 9 11 95. 2 BC 127.
 A la dimension de l'histoire : la visite de Charles de Gaulle aux Privadois. D.L. du 17 6 90. 2 BC 127.
 Recensement de Privas en 1962. 2 BC 147.
 M. le Préfet a visité hier les immeubles H.L.M. destinés aux rapatriés. D.L. du 20 9 63. 2 AI 103.
 Les vingt-quatre clés des appartements destinés aux rapatriés ont été remises hier. Progrès, 21 9 63. 2 AJ 222.
 Grande réunion d'information de l'association laïque des parents d'élèves du lycée de Privas. Dauphiné Libéré, 13 12 1963. 2 AI 112.
 Recensement de Privas en 1968. 2 BC 152.

XX^e siècle : années 1970-80
 Evolution de la population active par secteurs d'activité, 1975-1982. Graphique. 2 AV 45.
 Recensement de Privas en 1975. 2 BC 150.
 Recensement de Privas en 1982. 2 BC 153.
 La Grenette: théâtre à Privas et sur le pays Centre-Ardèche. Saison 1982-83. 2 BC 105.
 Théâtre de Privas : programme saison 82-83. 2 BC 151.
 L'évolution récente des trois centres ardéchois. Etude d'H. Guibourdenche, Informations Régionales CRDP Grenoble, juin 1984. AN 275.
 L'ancien collègue a de l'avenir. D.L. 31 8 84..2 BC 197.
 Casser la croûte, c'est aussi de la restauration ... d'art (restauration des tableaux de la mairie de Privas). D.L. 9 11 84. 2 BD 2.
 « La Fontaine » déborde de vitalité. Tribune, 20 12 84. 2 AT 91.
 La ville et son futur musée des sciences de la terre. D.L. 16 8 85. 2 BC 195.
 Visite de M. Georges Naud au futur musée de géologie. D.L. 29 8 85. 2 BC 202.
 Exposition sur la Révocation et plaidoyer pour la tolérance. D.L. 7 11 85. 2 BC 161.

Vente aux enchères de l'hôtel de la Chaumette. D.L. 10 7 86.2 BC 106.

Voici comment fonctionnera la Maison des Associations. D.L. 10 07 86. 2 BC 107.

Le dinosaure est entré aux Récollets par l'escalier de service. D.L. 30 7 86. 2 BC 196.

On a posé la première pierre (de la médiathèque) hier. D.L. 13 11 86. 2 BC 104.

Les nappes souterraines : une solution efficace mais provisoire. Tribune, 13 11 86. 2 BC 105

Bulletin Municipal de Privas 1986. BR 13.

Société d'histoire et d'archéologie de Privas : M. Philippe Boissolle succède à M. Daniel Gay à la présidence. D.L. 25 01 86. 2 BC 146.

Bibliothèque Centrale de Prêt: le projet définitif sera connu en avril. D.L. 1 03 86. 2 BC 146.

Une mention pour l'ilot du Clos au palmarès régional de l'habitat. D.L. 23 7 86. 2 BC 145.

Les Récollets redeviennent lieu de culture. D.L. 24 07 86. 2 BC 204.

Maison des Associations et Musée de la Terre Ardéchoise: des réalisations qui feront date dans l'histoire de la ville. D.L. 16 11 86. 2 BC 204.

Malbosc en valeur. Tribune, 20 11 86. 2 BC 202.

Circulation urbaine : le rouge est mis. D.L. 19 06 87. 2 BC 104.

Entreprise Bagalu, à Privas. In n° spécial AIDA 1987. A0 35.

Vers l'aménagement de la place de la République en place piétonne. DL 27 2 87. 2 BC 103.

Tour Diane de Poitiers: pour réparer des ans l'irréparable outrage... D.L. 2 0 5 88. 2 BC 107.

Demain, la médiathèque. Tribune, 20 10 88. 2 AK 61.

Journée de l'eau à Privas: entente et concertation sont nécessaires. Tribune, 3 mars 1988.2 AX 175.

Prospectus bibliothèque municipale de Privas : 7 nov. -9 déc. 1988. 2 BC 149.

Qu'elle était verte ma plaine du Lac (une exploitation agricole plaine du Lac). DL du 13 8 89. 2 I 104.

XX° siècle : années 1990

Un projet sans espoir : le terrain de la gare et la gare sont à vendre. D.L. 11 8 90. 2 BC 134.

Aménager le cœur de la ville. D.L. 17 10 90. 2 BC 128.

Les vacances pas à pas. D.L. 7 08 91. 2 BC 176.

Un crocodile vieux de 160 millions d'années. D.L. 17 8 91. 2 BC 206.

Clément Faugier ira au Lac. D.L. 7 9 91. 2 BC 155.

Une ville dans la ville : l'asile Sainte-Marie. D.L. 18 9 91. 2 BC 107.

Douze pages pour sept jours verts. D.L. 29 9 91. 2 BC 129.

L'eau du Rhône en l'an 2000 ! D.L. 9 11 91. 2 BG 24.

Un tableau de bord florissant. D.L. 15 1 92. 2 BC 135.

Métamorphose du centre ville. D.L. 16 1 92. 2 BC 130.

Changements au syndicat d'initiatives (Daniel Gay). D.L. 5 3 92. 2 BC 132.

La coopération intercommunale sur la sellette. D.L. 12 4 92. 2 BC 133.

Les eaux du Coiron sur la sellette. D.L. 2 5 92. 2 BC 132.

Débats tendus sur la place publique. D.L. 3 5 92. 2 BC 131.

L'ancienne voie ferrée convertie en déviation. D.L. 30 6 92. 2 AP 103.

La population étrangère en équilibre. D.L. 4 8 92. 2 BC 136.

Le soldat a quitté son piédestal (Monuments aux morts). D.L. 9 3 93. 2 BC 130.

Au Bois Laville, un paradis pour les arbres. D.L. 13 8 93. 2 BC 143.

Dernier carré de verdure au Lac. D.L. 29 8 93. 2 BC 157.

Prospectus: parcours du Bois Laville. Date ? 2 BC 148.

Premier inventaire de l'Office du Tourisme. D.L. du 25 8 93. 2 AJ 224.

Tourisme (vallées de l'Ouvèze et de la Payre) : vers un contrat de développement. D.L. du 14 12 93. AO 102.

Paul Rioubon tailleur de pierres. D.L. 27 7 94. 2 BC 136.

Recueillement et ferveur au Mont Toulon. D.L. 18 9 94. 2 BC 137.

L'exposition sur Privas y fait son siège (au Musée de la terre Ardéchoise). Tribune 23 11 95. 2 BC 201.

Giraud Delay, un duo charpenté. D.L. 2 3 95. 2 BC 154.

Le musée déplace les bornes (réplique en résine de la borne milliaire du lycée Vincent d'Indy). Tribune, 13 4 95. 2 BC 202.

Les états d'âme de Lancelot. D.L. 31 7 95. 2 BC 138.

Musée de la terre Ardéchoise. Prospectus, été 1995. 2 BC 157.

Le siège de Privas modèle réduit (maquette exposée au Musée de la terre Ardéchoise). D.L. 16 8 95. 2 BD 14.

Une maquette prise d'assaut. D.L. 25 11 95. 2 BD 16.

Station d'épuration (de Privas) : un an et demi de travaux. Tribune 12 10 95. 2 BC 139.

Dans le labyrinthe de Verdus. D.L. 29 12 95. 2 BC 138.

Le quartier de Tauléac à l'étude. Tribune 4 1 96. 2 BC 140.

L'année des gros chantiers. Tribune, 11 1 96. 2 BC 140.

Le palmarès des entreprises (privadoises). D.L. 13 4 96. 2 BC 143.

Musée de la terre ardéchoise (prospectus et liste des expositions de 1986 à 1996). 2 BC 103.

Bulletin Municipal de Privas 1996. BR 13.

Paysage pour un crocodile marin. D.L. 28 6 96. 2 BC 200.

L'Ardèche en quatre dimensions (Musée de la terre ardéchoise). D.L. 2 7 96. 2 BC 198.

Un pont, sans se presser (2° pont sur l'Ouvèze, prévu pour ... 2006 !)D.L. 10 9 96. 2 BC 142.

Au Bois Laville, d'autres voies d'aménagement forestier ? Tribune 25 4 96. 2 BC 142.

Le musée de la terre ardéchoise se met aux couleurs de l'argile. D.L. 26 3 97. 2 BC 199.

Le bois Laville réaménagé. D.L. 17 4 97. 2 BC 134.

Entre argile et Ardèche (Musée de la terre ardéchoise). D.L. 11 5 97. 2 BC 201.

La station d'épuration de Gratenas est terminée. T.V. 11 7 97. 2 BG 61.
 Bois Laville : 31 ha à privilégier. D.L. 5 10 97. 2 BG 72.
 Tauléac : un chemin plus loin (aménagement du quartier). D.L. 3 2 98. 2 BC 135.
 Dix bougies et mille projets. Le C.A.T. Saint-Joseph fête sa première décennie douze ans après l'incendie des locaux de la Barèze. D.L. du 20 6 1998. AG 40.
 Voyage dans le temps avec Sylvain Villard. Tribune, 30 4 99. 2 AT 5.
 La DDE relookée en l'an 2000. T.V. 20 11 98.
 Contes du Jeudi, à la manière de Sylvain Villard. D.L. 2 AT 5.
 Atelec Technologies, Document Chambre de Commerce ? 2 AZ 109.
 Mémoires en image de Privas par Sylvain Villard. T.V. 4 6 99. 2 AT 3.
 Collège des Valérianes : pose de la première pierre. T.V. du 25 6 99. AG 60.
 Première pierre pour le quartier de Tauléac. Tribune du 24 6 99. AG 88.
 Place de l'Hôtel de Ville : un mini parking souterrain. Tribune du 1 7 99. AH 15.
 Travaux du centre ville : l'inquiétude des archéologues. D.L. du 29 8 99. AH 16.
 Le Lac-Tauléac : la zone industrielle s'agrandit. Tribune du 30 9 99. AY 61.
 La volonté de révéler un patrimoine (la Barèze). DL du 13 11 99. AY 117.
 Carrefour du Tram : un chantier valorisant. Tribune, 16 12 99. 2 BC 104.
 Réduire pour embaucher (société Myrdin TRL). D.L. date ? 2 BC 137
 L'an 2000 à Privas. T.V. 26 3 99. 2 BC 144.

XXI^e siècle : années 2000-2010

Vers une unité de qualité de vie à Privas. D.L. 25 5 2000. 2 BC 100.
 Musée de la terre Ardéchoise: les animaux fantastiques arrivent. T.V. 15 12 2000. 2 BC 199.
 Nouvelle extension de la zone industrielle du Lac. Tribune, 28 12 2000. 2 BC 154.
 La rentrée des parents d'élèves au collège B. de Ventadour. Tribune du 21 9 2000. AY 78.
 L'avenir toujours en point d'interrogation. Tribune 9 11 2000. 2 BC 99.
 Visite du domaine de la Barèze, 23 novembre 2000, pp. 38-41. Cévennes Terre de Lumière, n° 3 ,2001.
 La société d'histoire et d'archéologie creuse ses bonnes idées. D.L. du 16 2 2000. AG 94.
 Ces commerçants qui quittent le centre-ville. Tribune 2 3 2000. AG 97.
 Collège des Valérianes : ils préparent la rentrée...2000. D.L. 31 8 99. AG 14.
 Tauléac rime avec attaques. D.L. du 19 2 2000. AH 49
 C.E.V. va changer de mains. D.L. du 6 1 2000.
 Démolition de l'ancienne gare SNCF. Tribune du 20 01 2000. AY 92.
 Le moulin de Cornevis, ancien moulinage et chambre d'hôtes, J 21-22.
 Prix Villard pour Villard. T.V. 9 3 2001. 2 AT 5.
 Sur le toit de l'immeuble Luquet, on peut toujours rêver. Tribune 13 3 2001. 2 BC 101.
 L'étonnant parcours de Michel Valla. DL du 14 3 2001. AY 66.
 Le conseil municipal de Michel Valla. DL du 31 mars 2001. AY 53.
 Musée de la terre ardéchoise : des premiers dinosaures aux derniers loups. DL du 31 3 2001. AY 54.
 Quartier d'Ouvèze: les riverains consultés. Tribune, 21 6 2001. 2 BC 101.
 Ancienne usine Clément Faugier vendue à l'Etat : unanimité pour le projet de 1999. T.V. du 23 11 2001. AG 105.
 Rémy Challaye, librairie La Fontaine. Tribune 17 1 2002. 2 AT 69.
 HLM de Lancelot et de la Chaumette: vaste plan de rénovation. Tribune 17 1 2002. 2 BC 100.
 Le Musée mis en veilleuse. Tribune 30 5 2002. 2 BC 206.
 La ville et sa couronne isolées (Communauté de communes). Tribune du 24 10 2002. AO 114.
 Musée de la Terre ardéchoise : on ferme ! Tribune 31 10 2002. 2 BC 207.
 Promenade dans la ville : la placette, D.L. 16 1 2003, la place Albin Mazon. D.L. 2 1 2003. 2 BC 102.
 Musée de la terre ardéchoise : état des lieux controversé. D.L. 26 01 2003. 2 BC 205.
 Zoom sur l'économie locale : Privas ne peut plus attendre. Tribune 27 2 2003. AH 14.
 Plan urbain : transformer la ville. Tribune du 13 3 2003. AY 59.
 Tourisme dans le bassin privadois : ça baigne... T.V. du 11 4 2003. AH 21.
 Zone du lac : un projet de 4 570 m2. Tribune du 23 10 2003. AG 168.
 Intercommunalité: avec Chomérac et le Pouzin. D.L. du 8 8 2003. AG 169.
 Une société d'économie mixte pour le projet urbain. Hebdo, 6 2 2004. 2 BM 165.
 Les paysages des terrasses : des millénaires d'innovation (P.N.R., 2004) : Le domaine de la Barèze est situé sur les communes de Veyras et Privas, et compte 30 ha. Les terrasses sont construites à partir de blocs de grès équarris, avec de nombreux ouvrages ou aménagements hydrauliques. Il appartient à la Congrégation des Sœurs de Ste Marie, qui y abritent une Maison d'Accueil Spécialisée et un Centre d'Aide par le Travail. Le site est utilisé en exploitation agricole et forestière.
 Michel Valla : son bilan à mi-mandat. Tribune du 29 4 2004. AU 137.
 Réhabiliter l'ancien collège B. de Ventadour. Article Tribune du 29 7 2004. AU 127.
 Secours Populaire : toujours plus proche des plus démunis. T.V. 2004 ? AG 207.
 Un centre ville bien peu reluisant. Tribune du 1 4 2004. AZ 243.
 Conseil municipal : la majorité se divise. Tribune du 27 5 2004. AZ 242.
 Pleins feux sur Privas. Tribune du 3 6 2004. AZ 261.
 Ecole annexe: des bâtiments qui ne demandent qu'à revivre. T.V. 20 mai 2005. M 36.
 Transports par bus : la région veut une gare routière. La Tribune, 15 septembre 2005. Q 103.
 Centre administratif: la démolition commence. Tribune, 31 3 2005. Q 120.
 Grève à Precia-Molen, Tribune du 31 3 2005. Q 121.
 Le courage de deux ardéchois gravé dans la mémoire (Astir et Froment). Hebdo 14 10 2005. 2 BJ 158.

La crise municipale de Privas : aux urnes citoyens ! Tribune du 22 12 2005. 2 AF 231.
Toujours moins de Privadois. Tribune, 19 1 2006. 2 BN 220.
Privas Municipales 2006 : le nouveau conseil (photos et professions). S 70.
Place de la Mairie et place Aselber : quatre mois de travaux. Tribune, 2 2 2006. 2 BN 222.
La victoire d'Yves Chastan, D.L. du 13/3/2006. S 77.
La chapelle de l'ancien hôpital sera-t-elle restaurée ? Article D.L. du 28/04/2006. S 80.
Le Saint-Exupéry à Privas: du grand standing (publicité). D.L. 21 04 2006. S 83.
Le balancier Précia en tête (tableau des industries du bassin de Privas), D.L. janvier 2006. R 26.
La redynamisation de la ville au centre des préoccupations. Hebdo, 19 5 2006. 2 BM 201.
Départ des religieuses de Sainte-Marie après 180 ans de présence. Hebdo, 16 6 2006. 2 AM 178.
Après la destruction de l'ancien hôpital, les Privadois veulent un parc. Tribune, 27 04 2006. 2 BN 199.
Place aux travaux (rénovation des places centrales de Privas). Hebdo du 27 10 2006. 2 AF 237.
CH Ste Marie : une cession partielle de son patrimoine architectural ? D.L. du 22 3 2007.
AG 5.
Michel Valla renonce. Tribune du 20 9 2007. 2 AL 168.
La nouvelle vie de Faugier (immeuble). Tribune 13 12 2007. AH 214.
Le nouveau visage de Luquet. Tribune du 24 01 2008. . AY 82-83.
Le chemin d'un homme simple (Alexis Dumas). D.L. 24 8 2008. 2 AG 32.
Quel avenir pour l'hôpital ? Hebdo, 5 9 2008. AL 20.
Clément Faugier : primé au niveau national. Tribune du 16 10 2008. AL 167.
Un moment historique (l'eau du Rhône dans le bassin de Privas). Tribune du 16 10 2008. AL 168.
L'embellissement de la ville se poursuit (friche Luquet). Hebdo, 10 12 2008. AM 48.
La médiathèque a 20 ans : toute une histoire. Hebdo du 28 11 2008. AM 68.
Association des usagers et personnels de santé pour la défense de l'hôpital de Privas (janvier 2009). AM 118.
On nous asphyxie progressivement (IUFM de Privas). D.L. du 10 02 2009. AQ 168.
Les marrons ont la pêche. D.L. du 9 11 2009. AT 227.
Théâtre de Privas: la communauté entre en scène. Tribune du 17 12 2009. AT 207.
Zone de la Fugière : on ouvre ! Tribune 29 10 2009. AT 209.
Quel avenir pour le Lac ? Tribune du 10 12 2009. AT 216.
Les Archives Départementales se mettent au large. AT 262-263.
Loi Bachelot: une menace pour l'hôpital de Privas ? Tribune du 27 8 2009. AU 7.
Un Mac Do avant Noël. Tribune du 6 8 2009. AU 8.
Biotop, la voiture du futur est privadoise. Tribune du 30 7 2009. AU 13.

Depuis 2010

Ancienne usine Luquet : le centre-ville change de visage. Tribune du 7 5 2009. AU 43.
IUFM: fermeture inévitable. DL du 12 2 2010. AY 285.
L'IUFM en sursis jusqu'à l'automne. D.L. 18 4 2010. AZ 55.
Un nouveau master pour sauver l'IUFM ? DL 19 04 2010. AZ 56.
Chacun a un rôle à jouer pour repeupler le centre. DL du 14 06 2010. AZ 211.
RGPP : quand l'Etat déménage. Tribune du 21 I 2010. AZ 255.
Une fermeture discutée (prison de Privas). DL du 29 7 2010. 2 AG 52.
Le plan local d'urbanisme de Privas. Dépliant. AZ 267-268.
Privas Magazin, septembre 2010. 2 AE 82-83.
D'une œuvre originale et sa copie (tableau du siège de Privas en 1629). Tribune 21 6 2010. 2 BM 148.
Visite guidée du patrimoine historique (expo aux Récollets sur Reynier, Bozon et Madier). Tribune, 23 9 2010. 2 BM 154.
Centre hospitalier de Privas: les indicateurs sont assez bons. DL du 21 01 2011. 2 AG 30.
Des pistes sérieuses pour trouver de nouvelles formations (à l'ex-IUFM). DL 24 2 2011. 2 AE 140.
La communauté de communes doit gérer l'élargissement de ses compétences. DL 24 2 2011. 2 AE 140.
Privas-Magazine janvier 2011. 2 AF 180.
L'histoire d'une vieille dame (usine Faugier). Tribune 22 9 2011. 2 BJ 176.
Le projet de contournement verra-t-il le jour ? D.L. 1 2 2012. 2 AL 30
Travaux de modernisation de l'hôpital des Vals d'Ardèche : coup d'envoi au printemps. D.L. 15 01 2013. 2 BM 120.
Projet de contournement: pour eux c'est toujours non. Tribune 17 janvier 2013. 2 BM 127.
Le contournement attendra encore. D.L. 7 2 2013. 2 AN 94.
Ets. Faugier : une saga privadoise. Privas Magazine, p. 5. Mars 2013. 2 AN 169.
Privas-magazine, juin 2013. 2 BA 27.
Le possible déménagement de Sainte-Marie inquiète. Tribune 30 01 14. 2 AY 17.
Maire de Privas de 1979 à 2001, Amédée Imbert est décédé. D.L. 13 mars 2014. 2 BA 11.
Une nouvelle vie pour la friche Faugier. Hebdo, 13 3 2014. 2 BA 28.
Amédée Imbert: 20 ans au service des Privadois. D.L. 14 3 2014. 2 BA 59.
La consécration de l'église de Privas en 1898, par Etienne Bonnand, professeur de dessin au collège des Récollets : une acquisition culturelle d'importance. D.L. 7 4 2014. 2 BA 149.
Les locataires du « Patio » (ancienne friche Faugier) ont pris possession des lieux. Hebdo 29 5 2014. 2 BB 166 et 2 BD 78.
Installation de la C.C.I. de l'Ardèche en zone du Lac: un espace entreprise et bientôt une pépinière de nouvelles technologies. D.L. 25 6 2014. 2 BD 65.
Precia-Molen : l'entreprise privadoise à la conquête du monde. Hebdo 10 7 2014. 2 BF 16.
La voie verte Alissas-Privas au cœur du Conseil municipal. D.L. 11 12 2014. 2 BJ 24.
Privas: le centre hospitalier mérite d'être aidé par l'Etat dans les meilleurs délais. D.L. 11 12 2014. 2 BJ 25.

La téléradiologie pour assurer la continuité des soins. Hebdo 12 02 2015. 2 BJ 15.
Plus de 18 000 véhicules traversent Privas tous les jours. Hebdo de l'Ardèche, 2 BM 96.
La route d'Argevillères sème la zizanie. D.L. 19 5 2015. 2 BM 116.
Des murets en pierre sèche reconstruits (vers le Montoulon). D.L. 1 07 21. 3 AC 94.

SAINT-PIERST

Recherches sur le château d'Entrevaux : (Regeste Vivarois, G. Le Chevallier, Villard, Benoît d'Entrevaux, Commentaires du Soldat du Vivarais, Mazon, Reynier). 2 AB 23-28.

P.Y.Laffont. Châteaux et pouvoirs... : p.93. La collégiale du Charay est toujours appelée « prieuré » dans les textes médiévaux. On ne sait rien de sûr avant les années 1160-70. Toutefois, la position en hauteur et la dédicace à St. Michel font penser à la 2^e moitié du X^e siècle, époque où l'Eglise cherche à développer le culte de St. Michel pour canaliser l'énergie des « milites » alors en plein développement.

Dom Jaubert : Bulle d'Alexandre IV en faveur du prieuré de Charay, v⁹ juillet 1258, Bulletin des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 1890, pp. 219-223 et 261-262.

Le 24 janvier 1261, Aimar III transige avec le prieur de Charay, sur lequel il prétendait avoir toute juridiction. Il prendra le 1/20^e sur le pain et le vin, et les habitants seront tenus envers lui de tous subsides ou clôtures, excepté celles de Tournon et Privas.

J. Chevalier : Philippe de Salbern, sénéchal de Beaucaire, ordonne à Rostaing Imbert, chevalier, juge à Uzès, d'examiner les droits d'Aimar sur les châteaux de Chalencon, Durfort et Charay, le 29 octobre 1272. H 48.

Inventaire de Vaussèche : n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugière le 24 mai 1502. (La Brugière est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut). n°463 : Rémission faite par révérend père en Dieu François de Lévis prieur du prieuré conventuel de Saint Michel de Charay sous la règle de St. Augustin fondé à noble Alexandre de la Marettie pour la dépouille de son devancier et par exprès du fait de Laulanhon le 5 septembre 1508.

L'abbaye du Charay. Charlemagne est-il à l'origine de la construction de cette abbaye ? D.L. du 30 7 91. AR 112.

Notes éparses sur les églises des Boutières (Pouchères, St. Julien Labrousse, et surtout le monastère de Charay. Origine ?) 2 BC 53-54.

J. Régné, Regeste Vivarois : (14 novembre 1489) : Gaspard de Pierregourde, prieur de Charay et seigneur de Pierregourde, fait hommage au roi Charles VIII pour sa parerie du château de Vernoux, et tout ce qu'il avait aux terroirs de Bellione(?) et des Beaux (?) proches le mandement de Pierregourde. H 236.

Mazon, Voyage autour de Privas p. 147 (monastère du Charay). A 1 : En 1644, le prieuré du Charay est dévolu à l'abbé de la Tourette. Le revenu est de 2.000 livres en tout. En 1666, l'abbé fait un procès aux habitants de Gourdon à propos des dîmes, transaction la même année. Transaction aussi avec les habitants de Soyans, diocèse de Die, dont le prieuré dépendait de Charay. En 1667, procès entre Henri de Ginestoux, abbé de la Tourette, et René d'Ucel, seigneur de Craux, à propos du domaine de Pratbeton, dit de Mirand. Le prieur est maintenu en possession le 5 juillet 1667. Autre procès contre René de Bénéfice d'Entrevaux à propos des terres de Lignoux et autres à Saint-Priest. L'abbé est aussi maintenu. Autre procès entre le même abbé et Jean Sautel de Puaux, à propos de la montagne du Champ de Mars; l'abbé gagne aussi le 18 juillet 1668. Idem contre le prieur de Saint-Etienne-de-Serres, où l'affaire alla jusqu'à Toulouse. L'abbé Duché remplace l'abbé de la Tourette en 1693. Cet abbé habitait Paris en 1718.

Recensement de 1968. 2 BC 78.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000.

Résumé de l'histoire du monastère du Charay, pp.10-11.

Le monastère du Charay (Cévennes Terre de Lumière) 2BC 73-75.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001 p.9 Brève note sur le château d'Entrevaux.

Le château d'Entrevaux (Cévennes Terre de Lumière) 2 BC 76-77.

G. et R. Comte : L'abbaye du Charay, (27 juin 2004), C.T.L. n° 4, 2004. Dessins de R. Comte, Etat des recherches (V. Salvador). Destruction en 1571.

Inventaire des titres du monastère de Charay : 1315-1708. (2 MI 832).

Voir aussi E. Reynier, Histoire de Privas T.1 ch.VI pp.120- 124.

Un inconnu illustre : Adrien Durand, dit frère Théophile, né à Saint-Priest (1824-1907), supérieur général des Frères Maristes. D.L. du 23 4 2002. AG 49.

Bernard Duprat : Moulinages de soie en Ardèche, l'architecture des usines traditionnelles. Moulinage Jouanard à Beauvène, moulinage Chabert-Garel, de Chomérac, moulinage Luquet, des Crozes à Saint-Priest, BR 7.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois. Souvenirs de St. Priest, vers 1910 p.61.

Edmond Laville (1893-1967) : Mémoires d'un poilu (de S.Priest). Tribune du 17-24 8 89. 2 AK 80 et 2 BC 68 (Hebdo).

Découverte du site du Charay. Tribune, 1 10 98. 2 BC 68.

Avez-vous besoin de silence (Charay) ? T.V. 24 2 89. 2 BC 68.

De l'eau pour une centenaire (forêt du Charay). D.L. 21 4 91. 2 BG 183.

A.D. 07 : 33 H: Fonds du prieuré de Charay.

A.D. 42 : B 2006: Prieuré de Charay (1270).

Moulinages Luquet à Saint-Priest. In n° AIDA du D.L. AO 35.

Valérie Salvador, archéologue. Tribune, 1 10 98. 2 AT 12.

L'ancien maire (Charles Benoit d'Entrevaux) est décédé. DL du 25 12 99. AY 85.

Les âmes errantes d'Entrevaux (d'après Michel Rigaud). D.L. 30 12 2003. 2 AP 116.

Iconographie :

Vues du château d'Entrevaux, Fonds FI 215. eher,

Vue du château d'Entrevaux, années 1950. X 27.

C.P.A. du château d'Entrevaux, façade vers 1910. X 67.

A.D.A. 24 Fi (Office des Forêts) : 24 Fi 377: Vue de St. Priest, canton de Charay, fin XIX^e.

SAINT. VINCENT DE DURFORT.

Généralités

Article de B.E. sur Saint-Vincent de Durfort, extrait de la Revue du Vivarais, sans date. Origine : père Michel Extra. AI 23-36.
 Benoît d'Entrevaux Saint Vincent de Durfort, Privas 1911. (photocopies). W 213-234.
 Sortie de « Patrimoine Huguenot d'Ardeche » à St. Vincent de Durfort le 21 juin 2008 : les ruines du château de Durfort, le hameau de La Valette, l'église de S. Vincent et l'histoire du cimetière, le Temple, le Serre de Gruas.
 Fortuné de Privas : Voir sur le château de Bavas, Revue du Vivarais 1908.
 P. Frédéric Seiller : Notes sur l'historique de l'église de S. Vincent de Durfort, S 198-199.
 L'église de Saint-Vincent de Durfort (notes) et le château de Durfort (notes). 2 BC 69-70.
 A.D. Loir-et-Cher : F 141, Fonds de Durfort.

Généalogie de la famille de Barruel : (photocopies du manuscrit de Montravel). le plus ancien membre connu est Pierre de Barruel (1481) ; Jean de Barruel fut bailli de Crussol en 1572 ; son fils Pierre épousa une de Châteaueux. Antoine de Barruel, protestant, prit part à la défense de Privas en 1629; son fils Timothée émigra pour cause de religion ; c'est le fils de celui-ci, René, qui acheta en 1745 les seigneuries de Bavas, St. Quintin, Durfort, St. Vincent, à Pierre Louis de Monteil, qui les avait achetées en 1709 du marquis de la Tourette. Ses arrières petit-fils, Pierre-Antoine, émigra, et Charles-Louis, sieur de la Combe, aurait sauvé Madame Royale au 10 août 1792. Jacques René Marin de Barruel seigneur de Bavas épousa le 27 février 1791 Pauline de Rochefort, du château du Bijou; sans enfants, il fit donation du château et de la terre de Bavas à son cousin issu de germain Louis Antoine de Barruel St. Louis. Cette branche, dite de St. Pons, venait de Louis de Barruel, négociant au Cheylard, Epoux le 18 mai 1655 de Jeanne Descours de la Chaze, puis d'Isabeau Riou le 18 août 1692. Il avait abjuré le protestantisme le 15 octobre 1685. Son fils Louis épousa le 24 septembre 1696 Marie Noémie Descours de Beaulieu, sa cousine germaine. Leur fils Antoine fut lieutenant général au bailliage de Villeneuve-de-Berg, et accueillit dans sa maison l'assemblée générale de la noblesse en 1789, remplaçant parfois le président Louis François de Balazuc. Il était seigneur de St. Pons, la Rochechérie, Chaix, co-seigneur de Mirabel, St. Laurent et Lavilledieu. Son 4° fils fut le célèbre polémiste jésuite Augustin de Barruel (1741-1820), rallié à Bonaparte dès le Consulat. Son fils aîné Louis Antoine fut d'abord maître des Eaux et Forêts à V. de Berg, puis lieutenant de la sénéchaussée ; il hérita de Bavas en 1815. Puis, Louis-Antoine son fils (1809-1855) fut peu de temps juge à Privas. Son autre fils Joseph Camille fut secrétaire particulier de Dalmas, avocat d'Aubenas, puis préfet du Var et de la Charente-Inférieure. E 147-154.

Autre généalogie des Barruel, qui insiste sur leurs origines écossaises et sur des alliances prestigieuses douteuses. E 154-166.

A. Mazon, Voyage autour de Privas : La commune était traversée par une voie romaine allant de Baix, en Boutières : quartier du Vialat, prs du château de Bavas, et hameau de Lestrait, qui signifie le passage d'une telle voie. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.63). Mazon décrit à Gruas le mur de pierres sèches qui bornait un ancien camp romain. L'altitude de 830 mètres au Serre l'Eglise permet de surveiller tout le pays. Il y avait là une chapelle. A son époque, Serre l'Eglise est une belle propriété de rapport appartenant à Paul d'Albigny. Un poste de télégraphe Chappe correspondait avec Valence et Privas. Gruas s'appelle aussi montagne de Saint Quentin, et le cadet des Bavas s'appelait M. de Saint-Quentin. Ce sont les Barruel, de Villeneuve-de-Berg, qui ont été les derniers seigneurs de Bavas. p.338 : il y avait au Serre de Gruas un télégraphe Chappe qui correspondait avec Valence et Privas. AN 179.

Moyen-âge

Le prieuré de Vernoux est régulier et dépend de l'abbaye de Cruas. Aux ides de juillet 1264, Hugues de la Marthe reconnut tenir en fief de l'église de Vernoux certains biens aux mandements de Savinas et Boffres, et en fit hommage à Hugues de Bavas, alors prieur de Vernoux.

Inventaire de Vaussèche : n° 437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Durfort le 12 mars 1306. Durfort (mandement de) : n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490. n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat. n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à Pierre de Talaron au mandement de Durfort sur Guillaume et Pierre de Vaneilles, Vincent de Gruas, Peyron du Chambon, Marite du Monteilh, les Payas de Salleys, sur les Boceys, Guillaume Faure des Olières, Jehan Faure de Saint-Michel, Guigon de Pervenchères, Peyrichon de Peyre Male, sur des gens de Lalissac, de Téoulrier, le tout indivis avec le comte de Valentinois qui a donné l'investiture le 29 décembre 1329. (en tout 22 censitaires sont nommés). n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457. n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à luy consentie par les héritiers de Gérenton de Préhelles sur un tènement à Revenarie mandement de Durfort : 6 brochées de vin sur 24, reste 18 et une quarte d'aulanhes le 30 octobre 1463. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481. n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheyssieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534. n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat

Aleysac (?) : n° 378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, Marguerite sa femme et Agnès leur fille, qu'ils prenaient sur Clément de Laleysac, Guigonette Sartor de Aleysac, Michel et Guignonnet Terliers, qu'ils tenaient de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324.(il y a un lieu des Alises à St. Maurice en Chalencon). n° 375 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice par Mathieu Clément de Lalissac d'une vigne et d'un chaumas le 31 mai 1345. N°405 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui faite par Guillaume Chambon habitant de Chalencon pour une vigne à Lalissac mandement de Durfort. le 5 mars 1346. Beuserret : n°192 : Cession par Raymond de Saint-Prix à André Maurice pour 12 deniers retenus sur deux muids de vin bailhés audit Maurice à prendre sur le lieu de Beuserret et autres lieux du mandement de Durfort le 3 octobre 1315. n°210 : Accensement pour noble Pierre Maurice fait à Guillaume Boudon fustier de Saint-Fortunat d'un champ au lieu de Beuserret le 4 décembre 1408. la Courseyre :

n°202 : Achat de censes par Guigon de Pervenchières à Jehan Maurice que ledit Maurice devait pour raison de certaines vignes sises à Pervenchières et autres terres dite la Courseyre au mandement de Durfort le 13 février 1317 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles, sur le versant qui descend vers Auzenne). Le Serre : n°55 : Reconnaissance faite à Mondon Maurice par Jehan Bourrel du Serre mandement de Durfort pour la cense de un barral de vin le 14 mars 1408.

J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois » : Philippe de Salbern, sénéchal de Beaucaire, ordonne à Rostaing Imbert, chevalier, juge à Uzès, d'examiner les droits d'Aimar sur les châteaux de Chalencon, Durfort et Charay. H 48.

1355 : Aimar VI (1345-1375) fait cession sa vie durant des châteaux de Privas, Durfort, Boulogne, et sans doute Saint-Alban, Bays, la Voulte, le Pouzin. Le roi Charles VI les fit saisir en 1390 quand Alix de Beaufort prit le parti de Raymond de Turenne, mais les rendit en 1392. H 28.

J. Chevalier, H 53 : En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. Saint-Fortunat et Durfort lui rapportent 121 florins et 3 gros. H 53.

30 décembre 1454 : Le château de Durfort est mis en possession de Charles de Poitiers-Saint-Vallier, par ordre du dauphin à Jean de Saint-Amans, qui le tenait avec la baronnie de Chalencon. H 33.

18 nov. 1488 : Hommage d'Aymar Badel de Bavas pour ce qu'il a au mandement de Durfort. H 34.

Notes sur les châteaux de Bavas et de Durfort (Origine ?) 2 BC 59-60.

Temps Modernes

XVI^e siècle.

P. Camus : saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III p.97 : Alexandre de Trémolet, coseigneur de Montagut, épousa Marie de Pouzols de la Tour-Poinsac le 1er juillet 1570, habitait St.Vincent de Durfort. Il était dans le Pouzin quand ce lieu fut assiégé en 1575 et servit d'otage lors de la capitulation de Chalencon. En 1586 il commandait dans le château du Cheylard et au début de cette année avait conduit une compagnie à S.Agrève par ordre de Chambaud.

XVII^e siècle

Liste des huguenots fugitifs accueillis au refuge et provenant de Saint-Fortunat (incluant Dunière, Saint-Vincent et les Ollières), dont Gaspard de Bavas, Jacques et Marie-Madeleine de Beaulieu, Mme. de Burine, Abraham et Louis Fougerol, Pierre Lapize de Sallée, Giraud Reymondon notaire, Gabriel de Romieu, ministre, origine Marc Autrand « atrimoine Huguenot d'Ardèche ». AP 87-89.

XVIII^e siècle

E. Reynier : Hist. de Privas, T.II, 2, p.154 En 1738, René-Marin Barruel achète à Balthazar de Monteil de Saint-Quintin les terres de Bavas, Saint-Quintin et Saint Vincent de Durfort. En 1741, Françoise de Mathis d'Aulueyre épouse d'André Guy de la Selve du Fayn cède à Lextrait, de St. Vincent de Durfort, le domaine de la Joye pour 3.000 l. Les droits que M. de Vocance lève à St. Bauzile et St. Vincent sont vendus en 1761 au marchand Bauthéac. p.76 : Le métayer de Lapize de Sallée, à St. Vincent de Durfort, devra planter par an, en 1749, « deux douzaines châtaigniers qui seront pris à la pépinière ». p.285 : En mai 1756, René Marin Barruel de Bavas fait faire un acte de notoriété suivi de 17 signatures, dont celle du prieur-curé François Chazalon, Lextrait consul, Jean Jallat greffier consulaire. Ils attestent qu'on se sert dans le mandement d'une quarte étalonnée pesant 40 l. de seigle, et d'une brochée étalonnée qui pèse 30 livres de vin. La quarte est marquée au fond à côté du cercle d'une couronne de marquis; la brochée, en terre cuite, est marquée de 7 barres et demi en forme de coeur. Une délibération du 10 octobre 1755 a désigné comme syndics des habitants Anthoine Boissier et Laville. Le 25 juin 1757, le sénéchal de Nîmes déboute les habitants dans leur demande de « diminution des mesures ». Appel à Toulouse, où le Parlement confirme la sentence le 16 avril 1760. Boissier a dû payer tous les arriérés de censes, frais et dépens, soit 1300 l. moins 1 sol ; le 11 juin 1766, une transaction permet de leur rendre cette somme. Les signataires sont tous des hameaux ou écarts : la charge leur était-elle plus lourde ? demande Reynier. p.57 : Les Saleyes de la Pize sont cités comme familles bourgeoises aux Plantas de St. Vincent de Durfort, et p. 63, l'apparition du millet noir ou sarrasin est signalée à Bavas dès 1767.p.183 : René-Marin II de Bavas-St. Quintin, né en 1723, avocat, mari de Marie-Pierrette de Mayol, affirme à Louis Feschet de Chassagnes, les censives de Bavas pour 9 ans en 1770, 1515 l. par an ; il garde les entiers lods nobles et la moitié des lods ruraux, plus 10 setiers avoine et 20 poules. En 1779, nouveau bail passé à deux habitants du pont des Ollières, pour 1630 l. plus 20 l. pour épingles, mais sans versement en nature . Le domaine de Saint-Quintin a été vendu en 1766 7.000 livres mais en gardant les droits seigneuriaux. En 1783, il baille en emphytéose perpétuelle à L. Fuzier diverses pièces à St. Vincent et Pranles moyennant 4.000 livres moins 1 sol d'entrée, et le cens annuel de un denier. p.22 : Il y a à St. Vincent en 1773 7 fabricants de drap, produisant 50 pièces. p.156 : Louis et Antoine Barruel de Saint-Cierge sont capitaines ; Antoine René Barruel du Vair est lieutenant d'infanterie puis prêtre, Jean Pierre René Barruel du Monteilhet est garde du corps du Roi, Simon Pierre Barthélemy Barruel de Labeaume est jésuite, vicaire général d'Angoulême. Le fils aîné d'Antoine Barruel est gendarme du Roi, le 2^e fils aussi, le 3^e prêtre. Augustin de Barruel, S.J., le polémiste est proche parent de la branche de V. de Berg. Barruel de St. Vincent et de la Selve du Fayn seront les seuls à émigrer, avec Fay-Maubourg, si peu privadois. A l'Assemblée générale de Privas du 18 décembre 1788, on trouve les signatures notamment de Barruel de Bavas, Barruel de St. Vincent et Barruel du Vair, de Lagarde, de la Selve du Fayn, Rozier de Liviers, Sauzet de Fabrias, Jean Teyssonier, notaire et juge de Durfort... p.185 : Antoine de Barruel de Saint-Vincent est consul de Privas en 1757. Son fils, Pierre Antoine, né en 1758, sera porté comme émigré à plusieurs reprises, seul de la commune de Privas. Il avait pourtant été élu capitaine de la Garde Nationale du Claux, délégué à la Fédération de Paris le 14 juillet 1790. Il sera amnistié le 18 Brumaire An XI (9 nov. 1802) et maire de Privas en 1810-1811. p.65 : La semence du domaine de Bavas compte 11 quintaux de truffes, et celle de Bonapétit 5 quintaux, en 1793.

Etats de Vivarais : problèmes fiscaux et rébellions à St. Vincent de Durfort, AG 252-255.

Prieuré de S. Vincent de Durfort. Liève des cens (1 cahier). 80 H1 , AD 07, (2 MI 961).

Reconnaissances au prieur de Vernoux en 1720 : A.D. 07 1 J 201 (2 Mi 1188).

L'Adreyt de Burg, paroisse de Saint Vincent de Durfort : Paul Bourja, ménager, de Praly, aux Ollières. 9 juillet 1720, reconnaît une terre et champêtre en la paroisse de St. Vincent de Durfort, terroir appelé l'adreyt de Burgs, et les Rossilles, contenant environ une cesterée, « bornée à l'orient par un angle qui clot ladite pièce », du midi terre de Jacques Rissoan, de l'occident ruisseau de la Grossillove (?), du septentrion chataignerie de sieur Jean Lacour de la Combe de Pranles, sous le cens annuel et perpétuel d'une obole. Cette terre est insérée dans une reconnaissance de ... de Font, Mathieu Chauvies et Gerentonne veuve de Claude Margier faite le 18 janvier 1501, insérée au terrier reçu par Michaelis notaire, cens à payer à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Ollières maison d'Hélie Lacour. Présents Pierre Bruston, Claude Combe. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723. Sieur Jean Lacour,

du lieu de la Combe, paroisse de Pranles, procureur fiscal des terres de Monsieur de « Siquintin », 9 juillet 1720. Une chataignerie et ... contigus qu'il a ... en la paroisse de Saint-Vincent de Durfort terroir appelé l'adreyt des Burgs et Rossilhes contenant environ ... une cesterée bornée à l'orient par une terre des hoirs de Jacques Risssoan; au midy terre de Paul Bourja et l'occident le ruisseau des ... Rossilles ; bise terre de Jean Lacour au lieu de ... appelé Chastanion. Sous le cens annuel et perpétuel de un denier argent. Reconnaissance faite par Laurent Lafont, Mathieu Chauviés, et Gérentonne veuve de Claude Margier le 18 janvier 1501. Fait et passé au pont des Olières, maison d'Hélie Lacour, lui présent. Présents : Pierre Bruston, habitant à Vernoux, François Boissier du lieu de la Faure (la Faurie ?) des Olières. Lacour semble avoir signé. Collationné à Saint Pierreville le 28 mars 1723. François Boissier, du lieu de la Faurie, aux Olières. 9 juillet 1720. Il reconnaît une terre chataignerie sis en la partie de St. Vincent de Durfort appelée l'adreyt des Burgs et las Rossilhas, contenant environ deux cesterées bornée à l'orient par une terre de Jean Lissignol de Burgs, au midy terre et bois de Toussaint Terrasse des Olières, en partie ruisseau de las Rossilhes et en partie du septentrion terre et champêtre des hoirs de Jacques Risssoan, de l'autre partie châtaignerie dudit reconnaissant, sous le cens ... un denier argent, laquelle propriété est en partie de reconnaissance faite par Laurent Dufour (?), Mathieu Charrier et Gérentonne veuve de Claude Marchier le 18 janvier 1501 insérée au terrier reçu Michaelis. Cens payé chaque année à la fête de la Toussaint. Fait dans la maison d'Elie Lacour lui présent, Pierre Bruston, sieur Jean Lacour procureur et officier du lieu de la Combe, proisse de Pranles. Signé avec le reconnaissant Boissier, E. Lacour, J. Lacour, Bruston et nous notaire royal recevant Charrier notaire. Collationné à St. Pierreville le 28 mars 1723. Toussaint Terrasse, du lieu de la Chareyre, des Olières, le 9 juillet 1720 avant midy, de partie de la reconnaissance faite par Laurent Defour Gerentonne veuve de Claude Margier et Mathieu Chareyre le 18 janvier 1501, insérée au terrier reçu M° Michaelis, une terre chataignerie, chênes et champêtre située en la paroisse de St. Vincent de Durfort, terroir appelé l'adreyt des Burgs ... les Roussilles contenant environ trois cesterées, bornant à l'orient inclinée au septentrion par la blache (?) de Pierre Boissier à Burg encore et de l'orient en partie terre de Pierre Lissignol, de Burg, de l'autre partie du septentrion terre de Françoise Boissier, de l'occident ruisseau ... Roussilles du midy terre et ... de Pierre Boissier du lieu de Burg, sous le cens de un denier à la fête de Toussaint. Fait et passé au pont des Olières maison d'Elie Lacour. Présents Pierre Bruston et Claude Combe, le reconnaissant illitéré. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723. Jacques Risssoan, des Olières, le 9 juillet 1720 se sont présentés en personne Claudine Rouveyrol veuve de Jacques Risssoan du lieu de la Faurie des Olières comme administratrice des biens de ses enfants, pour partie de la reconnaissance faite par Laurent Defour Gerentonne veuve de Claude Marchier Mathieu Chauvier le 18 janvier 1501 insérée au terrier Michaelis une terre et champêtre située en la paroisse de St. Vincent de Durfort terroir appelé l'adreyt de Burg et les Roussilhes contenant environ deux quarts borné à l'orient inclinant au midy par la terre de François Boissin, du midy faisant pointe, de l'occident du ruisseau de las Roussilhes, au septentrion terre de Paul Bourja, sous le cens annuel et perpétuel d'une obole chacune année à la fête de la Toussaint. Fait et passé au pont des Olières, maison de Elie Lacour présent pour témoin Pierre Bruston et Claude Combe, la dite reconnaissante illitérée. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723.

Les photocopies des originaux se trouvent en C 124-151, et sont suivies des transcriptions résumées en C 152-155.

Habitants repérés à Burg en 1720 : Jean et Pierre Lissignol, Pierre Boissier. Notaires des environs : Jacques Boursarie à la Chièze (pas de minutes déposées) et Pierre Mazoyer aux Sceauteaux (1718-1722) A.D. 07 2 E 9281.

Notes sur les Lapize de Sallées, d'après l'Armorial du Vivarais. C 180.

Notes prises sur les registres du notaire Jallat, de Pranles (1755-56), concernant les Lapize de Sallée. U 148.

Rôle de capitation de St. Vincent de Durfort en 1701 avec qualités et professions. A 95 à A 109.

Dénombrement de 1721 A.D. 07 C 975. Voir C 182, avec extraits du contrôle des actes relatifs à la famille Lissignol, qui vivait à Burg. Pas de dénombrement par hameaux.

Etat des habitants, grains et mulets de la paroisse de St. Vincent de Durfort en 1721 (photocopies) H 75-76.

Fresques de l'église de St. Vincent de Durfort, S 145.

Vues de l'église de St. Vincent de Durfort sur DVD, et notamment des fresques. Petite bibliothèque. C.D. 9. Autres vues. C.D. 12.

Recherches sur les châteaux de S. Vincent de Durfort : Benoît d'Entrevaux, Charrié, de Gigord, famille de Barruel, A.C. de S. Vincent, famille de Chambaud, de Presles, Regeste, Charrié, G. Le Chevalier, Archives Anciennes, château de Bavas, famille de Chambaud, Commentaires, Reynier, Mazon, cadastre de 1812). 2 AB 31-62.

E. Reynier : Les Badel, vicissitudes d'une famille du Vivarais, Annales Economie Société Civilisations, 1950, Vol.5 n°3. Copie incomplète sur 2 BI 114.

Note : Sous la cote 2 E 4390, aux AD 07, il y a le notaire Escoulen, qui a travaillé en 1766-1767 à S. Vincent, S.Fortunat, les Olières, Dunière, etc.

En B 85, aux AD 07, contrat de mariage de Alexandre de Romieu, fils de Gabriel de Romieu et Isabelle d'Audigier, avec Marguerite Rannoy, des Sauteaux, qui doivent s'épouser dans la religion réformée.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, 59 J 54.

Révolution

Tableau des citoyens composant la Garde Nationale pour le canton de St. Fortunat, commune de St. Vincent de Durfort, AS 173-175.

Documents d'époque révolutionnaire concernant Saint Vincent de Durfort : capitation AS 192, justice seigneuriale (Barruel de Bavas, qui habite à Privas) AS 197, notes sur les Barruel AS 198-199 200, situation de la cure et population XVIII° siècle, AS 200 2, revenu de la cure AS 200 3, prestation de serment du curé AS 200 5, estimation des Biens Nationaux AS 209, vente de la cure AS 212, assesseurs du juge de paix le 29 nov 1790, AS 213-214

6 M 53 : Dénombrement de la population en l'An VIII (hommes, femmes, garçons, filles, par hameaux). Voir en T 189.

3 U 2 245 : Procès sous l'Empire : Lapize de Sallée des Plantas contre J. Pierre Palix, habitant la Breure son débiteur (27 mai 1810), de Lafarge contre Vernet, vicaire général pour Viviers, lequel réclame les arrérages d'une fondation faite par Charles de Lafarge en 1732 et 1737 pour un prêtre enseignant les garçons à S.Vincent (27 novembre 1810).

XIX° siècle

A.C. de S.Vincent de Durfort: E 61. O6: pont de Boyon (1863-1883) : pont de Durfort (1884-1910) ; viaduc de la Pimpie (1889-1895) ; pont sur l'Eyrieux (1844-1881) ; barrage sur le Boyon (1858-63). Digue (1896).

Lettres du prof. Raymond Courbis, relatives au décès du Dr. Jean Louis Delarbre à S. Vincent (+ 1890) et de son épouse Jeanne Courbis (+ 1903).

XX° siècle.

Mouliniers 1900 : néant.

C.P.A. : Château de Bavas, petite porte et allée du château. Vers 1910. 2 X 9.

Fonds J. Bonnel, 19 Fi 1368-1372 : Gruas, septembre 1920.

Jean Abel, de la théologie à la peinture. D.L. 26/8/94. 2 AC 170.

Renseignements sur l'histoire récente de Saint-Vincent de Durfort. Envol sept-oct 99 pp.12-13. Marc Autrand.

Vue du Chambon-de-Bavas (C.P.A.) C.D. 13.

Recensement de 1968. 2 BC 71-72.

XXI^e siècle

Publicité sur le hameau de Burg. Gîtes. K 182.

De Tilburg au Burg. D.L. du 5 1 2004. AU 129.

Quand l'histoire refait surface (fresques de l'église). DL du 18 5 2006. 2 AG 16.

A l'église, l'enquête continue. DL du 18 7 2006 2 AG 42.

Un lotissement aux Ballanges. Hebdo 2 10 2008. AM 75.

Photographies personnelles : ruines de Durfort, 2 vues du château de Bavas (?). X 46.

Remerciements après le décès de Marc Autrand, 18 2 2016. 2 BM 179.

Travaux personnels

Michel Riou, réunion-débat à Saint-Vincent-de-Durfort le 17 avril 1999:

Que savons nous des châteaux de Durfort et de Bavas ? (Texte). 2 BC 61-67.

Que savons-nous de l'histoire des châteaux de Durfort et de Bavas ? (W 257-W 264).

Le Château de Durfort

9 avril 1239 : Aymar II de Valentinois reçoit en fief de Raymond VII de Toulouse le château de Durfort, ainsi que ceux de Tournon, Privas, Boulogne, Allier, ainsi que Saint-Fortunat et Saint-Vincent.

29 avril 1272 : Le sénéchal de Beaucaire donne mission à Rostaing Imbert, juge d'Uzès, d'examiner les droits du comte sur les châteaux de Chalencon et de Durfort, plus Charaix.

1324: Durfort échoit à Aymar V de Poitiers lors du partage avec Amédée, ainsi que Gluiras et Chalencon.

26 mai 1326: Aymar V déclare son droit d'établir des juges des appels dans les châteaux de Durfort, Baix, Privas, Saint-Alban.

1328, octave après Pâques : Hommage de Pierre de Châteauneuf pour la juridiction qu'il avait aux châteaux de Chalencon et Durfort.

1328, mardi après Quasimodo : de nombreux personnages, dont Gérenton et Guigues de Bavas, Humbert de Talaron, Guillaume de Tournon, André de Chambaud, Pons Rostaing, de Liviers, Marguerite de Trabe, pour son fils Guillaume Maurice, André de Veyrassac, de Font-Réal, font hommage au comte pour ce qu'ils ont au mandement de Durfort.

13 juillet 1334 : Aymar V de Poitiers garantit la dot de Sybille au moyen de 500 livres de revenus annuels pris sur les châteaux de Chalencon, Gluiras et Durfort. Sybille des Baux est l'épouse d'Aymar V, qui donne une quittance de 20.000 livres à son beau-père Bertrand des Baux pour versement de la dot de sa femme.

22 janvier 1339 : Sybille des Baux, devenue veuve, promet de laisser après sa mort à son fils Louis Ier les châteaux de Chalencon, Durfort et Gluiras, qui lui ont été assignés en garantie de sa dot.

28 février 1352 : Aymar de Poitiers donne à Hugues de Saint-Romain 15 florins d'or à prendre au péage de Baix, puis aux châteaux de Tournon, Durfort et Châteauneuf-de-Vernoux. Il donne 200 florins d'or en considération de l'hommage de Hugues de Saint-Romain.

On trouve d'autres hommages en 1354 (Arnaud de Colans) et 1355 (Jean de Chalhac).

27 mai 1358 : le dauphin Charles accorde exemption de taille aux habitants de la communauté de Durfort, comme à ceux de Bavas ou Gluiras.

7 novembre 1358: Louis d'Anduze charge Pierre de Hautvillars de percevoir des sommes dues par les châtelains de Mézenc, Durfort et Châteaubourg, au nom d'Aymar de Poitiers, en acompte sur la dot de feu Eléonore de Poitiers, mère de Louis d'Anduze.

Février 1363 : Jean le Bon confirme la donation faite en 1353 par Aymar de Poitiers à sa femme Alix de Beaufort des châteaux de Tournon, Durfort, Boulogne et Privas.

31 octobre 1376 : Durfort figure dans le dénombrement des biens de Louis de Poitiers, comte de Valentinois.

24 juillet 1426: le roi remet à Charles de Poitiers la baronnie de Chalencon, Durfort et Saint-Fortunat, en échange de la terre et seigneurie d'Etoile et du péage de Parpaillon. Elles étaient tenues par le duc de Savoie. Le roi les échange contre la baronnie de Clérieu, mais s'en réservait l'hommage, en même temps que celles de Crussol et de Brion.

7 février 1446 : nouvelle série d'hommages pour des biens situés dans le mandement de Durfort, de la part de Arnaud de Colans, Jean Maurice, Claude de Pierregourde, Gerenton de Presles qui représente Bertrand d'Aygu (?), Jean du Pont, Jean d'Urre, qui tient Font-Réal, Antoine Rousseau seigneur de Cayres en Velay, etc.

21 juin 1452 : Hommage d'Ouibert de Châteauneuf, de Châteauneuf-en-Boutières, pour ce qu'il a au mandement de Châteauneuf, au lieu de Pont de Dunière, à la fabrique de Mastenac et à la Traverse.

7 décembre 1454 : Le roi a recouvré la baronnie de Chalencon, Durfort et Saint-Fortunat, et la garde. Il rend en échange celle de Clérieu à Charles de Poitiers, représenté par Guillaume, bâtard de Poitiers et seigneur de Barry.

30 décembre 1454 : Le château de Durfort est mis en possession de Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, par ordre du dauphin à Jean de Saint-Amans qui le tenait avec la baronnie de Chalancon.

24 juin 1488 : Aymar de Poitiers remet au roi les châteaux et terres de Chalencon, Durfort et Saint-Fortunat, sans restitution de fruits, et récupère en échange les terres et péages d'Etoile, que tenait Jacques de Crussol.

Novembre 1488 : Hommage de Jean Largier, marchand à Saint-Agrève, sans doute frère de celui avec qui Antoine et Guinot de la Tourette échangent des cens en décembre 1488 (voir ci-dessous).

18 novembre 1488 : Hommage d'Aymar Badel de Bavas.

11 novembre 1489 : Hommage de Guillaume de Senéclauze, seigneur de Chambarlhac, pour ce qu'il a au mandement de Durfort et à celui de Chalencon. Suivent toute une série d'hommages, dont celui d'Antoine Aymard, de Saint-Fortunat, pour sa maison des Aymards, celui du prieur de Vernoux Arnaud de Monteil, celui de Guinot de Murette, de Durfort, Claude de Hautvillars pour un « penu » (cellier) qu'il a au mandement, Claude de Presles dit de Chambon, Odoul de Presles, Isabelle de Murette, veuve de Hugues Maurice dit Charavil, Charles de Cheissiac, qui a des biens près de « Pongue Dunerie » et la grange de Suleya (Sallée ?), Guinot de

Chambaud, seigneur de la Tourette, Raymond Abin, du lieu de Pra à Saint-Fortunat, notaire royal, Antoine Bernard, seigneur de Font-Réal, Antoine de Chambaud, dit de la Tourette, qui a des moulins sur l'Eyrieux, la Dunière, et un port sur l'Eyrieux, de Philibert de Pont, notaire aussi à Saint-Fortunat.

5 juillet 1490 : hommage de noble Vigier, seigneur de Villedieu, paroisse du Puy.

14 juillet 1490 : Ordonnance royale de Charles VIII, à Montils-les-Tours, qui établit la cour royale à Chalancon pour Durfort, Saint-Fortunat, St. Pierre de Barre, et le Pouzin.

28 octobre 1490 : La baronnie est vacante du fait du procès entre Blaise de Blou et le sieur de Fossat. La Chambre des Comptes de Grenoble donne des provisions à Antoine de la Tourette, seigneur de Gluiras, pour recevoir les revenus pendant 1 an, et les compter au receveur delphinal.

10 novembre 1490 : Hommage de Guillaume de Senéclauze, puis Jean et Antoine Largier, Albert de Montgiraud, seigneur de l'Hubac (Saint-Fortunat ?)

28 janvier 1491 : Charles VIII confie la charge de rendre compte du revenu de la châtellenie à Jacques de Vernesio et autres.

9 février 1491 : Hommage de Philibert de Collans, pour ses biens du mandement de Gluiras.

19 février 1491 : Dénombrement de Claude de Hautvillars, qui tient les maisons de Dunières, et au mandement de Durfort Mastenac.

18 mars 1491 : le seigneur de Gluiras (donc Antoine de la Tourette) doit continuer la recette des revenus de Chalencon, Durfort et Saint-Fortunat (Chambre des Comptes de Grenoble).

En 1492, d'après Auguste le Sourd cité par Benoit d'Entrevaux, une transaction intervint entre Blaise de Blou, Eustache de Bruelh, seigneur de Fossac, diocèse de Poitiers, et Antoine de la Tourette. C'est Philippe de Savoie, gouverneur du Dauphiné, qui a donné les châteaux à Eustache de Bruelh, sa vie durant. Or le gouverneur du Dauphiné n'avait pas ce pouvoir, le château n'étant pas en Dauphiné. C'est pourquoi Blaise de Blou put obtenir la charge, et le lieutenant du bailli de Vivarais Gonin Sanglier s'est rendu à Chalancon, a dépouillé Eustache, qui a fait appel au Parlement de Toulouse. Ce dernier a réintégré Eustache, que représente Antoine de la Tourette.

L'arbitrage est rendu par Louis de Montlaur et Pierre de Brion, à Granges-les-Valence. Le gouvernement du château de Chalencon est remis à Guinot de la Tourette; mais ce dernier ne pourra toucher aucun revenu, et ne pourra y placer qu'un seul homme de garde. L'acte d'arbitrage est dressé à Aubenas.

27 mars 1493 : Dénombrement du prieur Arthaud de Monteil, de Vernoux, et de Guillaume Floccard, seigneur en partie de Saint-Pons.

27 juin 1500 : Aymar de Poitiers reçoit la baronnie de la part du roi Louis XII; en échange, le sire de Crussol aura Etoile, ses moulins et le péage de Parpaillon. C'est que le roi doit 50.000 livres à Crussol; ce dernier conservera Etoile jusqu'au remboursement (Arrêt du Parlement de Grenoble).

En 1583, Nicolas de Vesc, qui visite le diocèse pour l'évêque de Viviers, note que l'église est en ruines et déserte, et qu'il n'y a aucun culte. Il déclare qu'il y a une chapelle, dite « Claustrou », sur le territoire. Il pourrait s'agir de la chapelle du château de Durfort.

En 1590, quand on dresse le compoix de Saint-Fortunat, la question se pose de savoir si le chef-lieu du mandement doit être à Durfort ou à Saint-Fortunat. Les vieux habitants déclarent que le château est ruiné et inhabitable depuis au moins 80 ans. Il a donc été démoli bien avant les guerres de religion. Il a peut-être été abandonné quand la cour de justice s'est installée définitivement à Chalencon, soit à la fin du XV^e siècle. Benoît d'Entrevaux pense qu'il a pu être détruit par les Routiers vers 1400, mais tout au long du XV^e siècle, où il en est abondamment question, son état n'est jamais évoqué.

En 1759, l'abbé Chazalon parle des ruines du château de Durfort, où il y a une chapelle, et dit qu'il ignore la date de la destruction du château. L'en semble des ruines couvre tout le sommet de la colline; il y eut là un habitat important, sans doute tout un village, comme à Crussol, Cruas, Beauchastel, Saint-Montan, Saint-Marcel de Crussol, et sans doute Chalencon ; il y a encore des pans de murs en élévation, et ils semblent présenter deux étapes de construction successives. La première semble faite d'un appareil grossier; la seconde, plus élevée, est plus soignée. Peut-être cette seconde étape est elle liée à l'une des reprises en mains du château, par le roi ou par les Poitiers; ou peut-être fut elle l'œuvre d'Aymar V, lorsqu'il voulut en 1326 affirmer son autorité sur ce territoire.

Le compoix de 1605 n'indique aucune habitation à Durfort ; en 1813, le sommet appartient encore à Pauline de Rochefort, et est indiqué comme « terre vaine ». Le site pourrait accueillir aujourd'hui après consolidation un espace botanique, géologique et historique qui donnerait un point d'ancrage à l'attrait que chacun peut ressentir pour l'aimable commune de Saint-Vincent.

Le château de Bavas

D'après Fortuné de Privas (Revue du Vivarais, 1908), il date au moins du XII^e et sans doute du XI^e. Il évoque, sans précisions, des pièces d'archives de 1228.

En 1328, le mardi après Quasimodo, on retrouve un hommage de Gérenton de Bavas pour tout ce qu'il avait à Tournon, Barry, St. Alban, Bavas et Durfort. Mais il habite à Tournon (le Petit-Tournon). En 1328 aussi, le mercredi après l'octave de Pâques, Bozonnet de Bavas fait hommage pour ce qu'il avait à St Alban, imité par Guigues de Bavas, qui a des biens aux mandements de Chalencon, St. Alban, Durfort et Tournon. Le 4 juillet 1343, hommage de noble Etienne de Bavas, à qui le bailli du comte alberge en plus un bois sis à St Alban, dit de Ste Vitalène. Le fils de Hugues, Pons, fit hommage le 6 juillet 1343 pour ses maisons situées **au mas de Bavas**, plus 7 hommes taillables et leurs hommages. Le 27 mai 1358, la communauté de Bavas fut exemptée de tailles comme toutes celles de la baronnie de Chalencon. En 1376, le château de Bavas n'apparaît pas dans le dénombrement que le comte de Valentinois fait au représentant du roi de France, à la différence de Durfort, dont le mandement confronte directement ceux de Pierregourde, Chalencon, Montagut et Tournon-les-Privas.

Enfin, le 18 novembre 1488, Aymar Badel de Bavas fait hommage au comte de Valentinois pour ses « entrées, sorties et curtilages, jardins, vignes et biens, qu'il avait au mandement de Durfort, et qui n'étaient mouvants d'autres seigneurs, et pour tous les cens qu'il avait au mandement de Durfort ».

Il semble donc certain qu'il n'y a jamais eu de mandement de Bavas, que la famille de Bavas, si elle a existé, avait des biens en bien d'autres endroits, et en tous cas aucun château; tous ces personnages peuvent être appelés « de Bavas » simplement parce qu'ils y résident ou y ont des biens, que Badel de Bavas n'a aucune prérogative seigneuriale en ce lieu, que l'état des bâtiments actuels ne laisse en rien supposer qu'il y avait à Bavas un château au XII^e ou à plus forte raison XI^e siècle. L'habitat à Bavas est certain depuis 1328 (et non 1228 comme le croit Fortuné de Privas). Mais on peut penser que le château, la seigneurie, sont beaucoup plus récents.

La famille de Chambaud

L'héritière de Hugues de la Tourette, tué au siège de Tournai en Flandre en 1330, Alix, épousa un Chambaud. C'est ainsi que cette famille prit possession du château de la Tourette. Dès 1328, André de Chambaud fait hommage au comte de Valentinois pour ses biens au mandement de Durfort, et son fils Hugues fait hommage pour la Tourette en 1344.

Le 16 février 1447, Durand et Hector de Chambaud font hommage pour ce qu'ils ont au mandement de Durfort. En 1488, Antoine de la Tourette, dit de Chambaud, achète à Louis de Joyeuse le château de Gluiras pour 2.175 livres. Il fait hommage de ce château au comte de Valentinois le 20 novembre 1489, ainsi que de ce qu'il avait au mandement de Durfort, en particulier ses moulins sur l'Eyrieux et la Dunière, et son port sur l'Eyrieux. A la même époque, son frère Guinot de Chambaud vend des cens à Claude et Antoine de Presles dans le mandement de Durfort. Antoine et Guinot échangent des cens qu'ils avaient aux Ollières et à la Traverse, le 20 décembre 1488, contre des cens que détenait Antoine Largier, marchand de Saint-Agrève, dans le mandement de la Tourette.

En 1548, l'héritière des Chambaud de la Tourette épousa Louis de Presles, seigneur de Vaussèche, et la baronnie de la Tourette passa en 1577 à la famille de Presles, qui reprit le nom de la Tourette. En 1586-1596, on note un contrat de mariage de Gilbert de la Tourette, seigneur de Vaux, Satillieu, Durfort, Saint-Fortunat et St. Vincent de Barrès avec demoiselle Guigonne Brunier de Saint-André, fille d'un conseiller du Roi. (A.A. B2x) Une branche des Chambaud survécut-elle à Bavas, jusqu'au début du XVII^e siècle ? Fut-elle à l'origine de la transformation en château de ce qui n'était qu'une maison parmi d'autres ? Et si oui, à quelle époque ?

1622 : Paul de Chambaud était en 1622 syndic des églises réformées ; il avait épousé Jeanne de Coursas.

1626 : Louis de Chambaud, fils de Paul, s'associe à un autre Paul de Chambaud pour prendre le Pouzin en 1626. Brison préfère donner la place à quelqu'un d'autre, et ils passèrent alors aux catholiques. Les Etats de Vivarais accordèrent même 600 livres au sieur Bavas « pour ses bons avis lors du siège du Pouzin », en 1628 (A. A. C 1053). Y eut-il trahison ?

Louis de Chambaud participa au siège de Chomérac en 1628 et au siège de Soyons. Il servit ensuite la monarchie, et fut tué à Montmédy en 1657. Il avait épousé le 18 avril 1640 Martine de Ginestoux, fille de Guillaume de Ginestoux de la Tourette, et de Marie de Vaussèche. Son fils Jean de Chambaud mourut sans postérité, sa fille Marie de Chambaud épousa le 8 octobre (8 décembre d'après Benoit d'Entrevaux) 1669 Jean de Monteil, seigneur de la Faurie, St. Vincent de Durfort, coseigneur de Boucieu-le-Roi, fils de Balthazar de Monteil et de Françoise de Romanet.

1648-1675 : Contrat de mariage entre Marie de Chambaud et Jean de Monteil (A.A. B 109). Ce Jean de Monteil était colonel d'infanterie, et commanda en Vivarais pendant les troubles de 1703 (Benoit d'Entrevaux). En 1699, il reçoit une reconnaissance de dette de Marie Agier, de Rochessac, qui le nomme « seigneur de Bavas et Saint-Quentin ». Leur fille Marie-Françoise de Monteil épousa le 14 septembre 1700 Eustache de Chanaleilles, seigneur du Villars.

22 mars 1684 : Jacques de Chambaud, frère de Louis, était seigneur de la Combe-Bavas. Gaspard de Chambaud, autre frère, était seigneur de la Baume-Bavas ⁽¹⁾ ; ce fut sans doute le fils de ce dernier qui fut condamné à mort pour « crime de religion » le 22 mars 1684 ; ses biens furent attribués à ses sœurs Jeanne et Marie-Anne par lettres royales du 8 décembre 1689. La famille Chambaud de Saint-Lager, habitant en Allemagne, pourrait provenir de la fuite de Gaspard de Chambaud.

Jeanne de Chambaud demande en 1683 une pension de nouvelle convertie, car elle est persécutée par sa famille depuis sa conversion. Elle vivait encore le 3 mai 1710, dans un couvent de Valence, et Marie-Anne en 1705.

1652-1673 : Paule de Chambaud, sœur de Louis de Chambaud, épousa en premières noces Pierre de Sautel, et en 2^e noces Jean-Baptiste Duriple le 20 février 1651 ; veuve de Jean-Baptiste Duriple, habitant alors au château de Bavas, elle fit donation à son filleul Jacques Sautel (A.A. B 107).

⁽¹⁾Christian Coulet indique que les protestants rassemblés le 12 août 1683 étaient dirigés par le seigneur de la Beaume-Bavas et « un nommé Chambon ». Il doit s'agir de Gaspard de Chambaud, et d'une seule et même personne (« Beauchastel de la montagne aux îles », 1981)

La famille de Barruel

Pierre de Barruel épousa sa cousine germaine Anne de Chambaud à la fin du XVI^e siècle. Son fils Jean fut bailli d'épée d'Antoine de Crussol et qualifié de noble par lui le 13 novembre 1573.

Antoine de Barruel, réformé, défendit Privas en 1629. Il se retira au Cheylard, et y testa le 5 octobre 1640 en faveur de Timothée de Barruel, qui émigra pour cause de religion, et devint capitaine dans l'armée de l'Electeur de Brandebourg. Il épousa Sarah Flamme, dont il eut entre autres René de Barruel, qui acheta les fiefs de Bavas, St. Cierge, Durfort, St. Vincent et St. Quentin. Il épousa en 2^e noces sa cousine Marie de Barruel, fille de Louis de Barruel et de Noémie Descours de Beaulieu (Beaulieu était une maison proche du Plo, aux Ollières, et existe toujours, propriété de la famille Roumégoux).

Son fils fut René Marin de Barruel-Bavas, seigneur de Saint-Cierge, Montagut, Durfort, la Baume et Montellier, époux de Marie de Mayol de Luppé. Leur fils René Marin Marie de Barruel épousa en 1771 (1791 dit R. de Gigord) Pauline de Rochefort, dont il n'eut pas d'enfants.

Parmi les frères de René Marin Marie de Barruel, on note Antoine de Barruel Saint-Vincent, dont le fils Pierre-Antoine, chevalier de Saint-Louis servit dans l'armée des Princes, et se retira en 1813 avec le grade de colonel.

Un autre fils d'Antoine de Barruel, défenseur de Privas, fut Louis de Barruel, dont un descendant, autre Louis, épousa en 1690 Marie Descours de Beaulieu. Ce fut la branche des Barruel de Saint-Pons, d'où vint Antoine de Barruel, lieutenant-général du roi en la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg. L'un des fils de cet Antoine de Barruel fut le polémiste anti-jacobin Augustin de Barruel (+ 5 octobre 1820), et un autre présida la réunion du Tiers à Villeneuve-de-Berg lors de la nomination des députés aux Etats Généraux de 1789.

En 1731, le parrain de la cloche de l'église de St. Vincent est M. de Monteil, et la marraine « Mme de Bavas ». S'agit-il de Jean de Monteil et de Marie de Chambaud ? Ce qui repousserait plus tard dans le XVIII^e siècle la date de la vente de Bavas aux Barruel. Benoit d'Entrevaux donne la date de 1745 pour celle de la vente de Bavas à René de Barruel.

1750 : René Marin de Barruel paye la taille à St. Vincent de Durfort.

11 juillet 1760 : Baptême à Privas de Jacques Marie René de Barruel, fils du seigneur de St. Vincent, St. Cierge, Serre, St. Quentin, le Bas-Pranles, et autres places, et de dame Marie-Pierrette de Mayol.

1784 : René de Barruel de Bavas, de Privas, paye 40 livres de capitation.

1791 : René Marin Marie de Barruel épouse Pauline de Rochefort, fille de François de Rochefort, seigneur de Boisson et de Saint-Jean-le-Centenier et de Louise de Moreton-Chabrillan. Son frère Jean-François Clément de Rochefort fut officier à l'armée de Condé, ainsi que son autre frère Charles-Paul, mort en 1794, et son beau-frère Bénigne Thierry de Montrichy, époux de sa sœur Henriette-Madeleine.

1813 : le château et les terres de Bavas, ainsi que le sommet de la colline de Durfort, appartiennent à Pauline de Rochefort, sans doute veuve de René de Barruel. Benoit d'Entrevaux indique que René de Barruel, sans enfants, en fit donation à l'occasion de son mariage à son cousin Antoine de Barruel. La veuve avait peut-être conservé l'usufruit.

Antoine de Barruel vendit le château en 1845 à M. Planchier, dont le gendre fut M. Roche, qui le possédait en 1911.

Extrait de la visite historique de St. Fortunat du 19/04/98 :

Entre 1654 et 1675, Paul Reymondon, de Saint-Fortunat, épousa Diane de Salleys, du domaine des Plantas. Paul Reymondon était le fils de feu Gabriel Reymondon, et d'Isabelle de Romieu. Celle-ci était sans doute une parente de Gabriel de Romieu, le dernier pasteur protestant de Saint-Fortunat avant la Révocation, entre 1680 et 1683, et de Jeanne de Romieu, qui permit l'installation du notaire Giraud Reymondon, au début du XVIII^e. Gabriel de Romieu était l'époux d'Isabeau d'Audigier, de Saint-Fortunat.

Quant à Diane de Salleys, elle était fille d'Antoine de Salleys et de Marie Merle. Le domaine des Plantas passa ensuite aux Lapize, qui prirent le nom de Lapize de Salleys, ou de Sallée ; ils y demeurèrent à l'époque du cadastre de 1812, et tout au long du XVIII^e siècle.

VEYRAS

La pierre à cupules de la Pierre Plantée, à Veyras. D.L. 17 2 92. 2 BC 57.

Benoit d'Entrevaux: Notes historiques sur la paroisse de Veyras, Privas, 1895, 23 p.

Histoire de Veyras (site de la mairie de Veyras). 2 AY 144-145 : Il y a une vingtaine de tombeaux antiques à Veyras dans les bois et au hameau des Prés. Ils semblent appartenir au Haut Moyen-âge. Il est possible qu'il s'agisse d'extraction de sarcophages. On doit les rapprocher de celles de Pranles, Mercuer, Creysseilles, Ailhon, Fons, Sanilhac, Ribes et la Chapelle-sous-Aubenas.

Voir : R. MEUCCI : Les tombes rupestres du Bas-Vivarais, in Ardèche Archéologie n° 8 pp 47-50.

« Les tombes de Veyras ». Cévennes Terre de Lumière 1988, n° 3,

F. Bréchon, T.2 p.226 : La route médiévale a été modifiée par des travaux des années 1770 (AD 07 C 773 et 773bis) ; elle suit la crête du mont Toulon, puis par la Lyssonne, à Veyras, Changier, et gagne le pied du mont Charay par le nord en passant au hameau de Lay, puis par la Grange-Madame. Cette « route vieille » de 1777 s'inscrit très bien dans le parcellaire, et elle limite les paroisses de St. Priest et St. Pierre de Veyras, puis St. Priest et St. Julien de Pourchères, puis St. Priest et St. Martin de Gourdon.

La lettre de Joviac : sommaire du n°24. C.R. de la journée du 25 juillet 2013 : Histoire de la gestion des bois et des forêts, dont « la situation de la forêt aujourd'hui en Ardèche », et par D. Buis, « 100 ans de bataille juridique entre les communes de Privas et Veyras à propos du Bois Laville, (1466-1858) », plan de gestion du bois de Joviac, « Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des forêts du Barrès », le décès du colonel du Chaffaut à Joviac en 1879, par Jean Bouvier. 2 BM 111.

Recensement de 1968. 2 BC 58.

Le Bescut, paradis restauré. D.L. 25 8 93. 2 BC 58.

Visite du domaine de la Barèze, avec dessins. Cévennes Terre de Lumière n°3, 2001. pp. 38-41.

Le Bois Laville à livre ouvert (inauguration du sentier de découverte de la Barèze). Hebdo 24 11 2000. 2 BC 57.

A.D. 07 6 M 53 : Dénombrement de la population de Veyras en l'An VIII.

Serment du curé Jallade, de Veyras, sous la Révolution. AD 07 L 722. Voir papiers préparatoires à « la Révolution à St. Pierreville », p. 47-48.

A.C. de Veyras : I 1 : Réparation des dégâts à la suite de l'inondation de 1900 (1903) ; N 2 : pétition contre une borne-fontaine (1906).

Aliénation d'une source (1885) Etablissement d'une canalisation d'eau (1913) ; O 1 : Secours pour construction d'un pont (1855).

Passerelle des Mines, du Bescut (1922-27).

Veyras : première commune à adhérer au P.N.R. DL du 24 10 99. AY 96.

Veyras : l'église romane bientôt réhabilitée. D.L. 30 01 2016. 2 BM 86.

Veyras : de la mine au pesage. Privas Mag, avril 2016. 2 BN 189.

CANTON DE ST MARTIN DE VALAMAS

ARCENS

*Jérôme Macardier : Mémoires d'Arcens. Editions Bellier, Lyon 2008 (fiction).

Généralités

Notes, sur P. Charrié, D 156

Histoire d'Arcens, le Coulassou, octobre 1979. AX 94.

Jean Claude Ribeyre : L'église d'Arcens. Cahiers du Mézenc, n°5, 1993, p.25-31 (surtout sur la reconstruction de 1860-62).

Recherches sur le château d'Arcens.

Carte I.G.N. 25.000° de la commune d'Arcens. D 47.

Lettre à M. Jean Chanéac du 8 juillet 1998 relative à l'histoire d'Arcens. U 24-26 et AY 184-186.

Notes anonymes sur Arcens et son histoire, surtout sur l'église et la paroisse. D 137 et suiv.

Maintien de la banalité des moulins dans le mandement de Chanéac : Issas, Limis (Colette Véron, www.moulins-de-la-vallée-de-l'eyrieux.fr). AD 69-70.

Chartrier du moulin d'Issas, index, Riou (nombreuses pièces du notaire Michel Riou, de la Chapelle, début XVII^e) de Laurens, insinuations Riou et de Laurens, Blanc de Molines, hommage au duc de Ventadour seigneur de Chanéac du 2 juin 1612, D 84-86.

Jean-Claude Ribeyre : De béal en canal, les moulins d'Arcens (dont distinction des mandements de Brion, Chanéac et Fourchades). Cahiers du Mézenc n°23 p. 33-45.

Principales cotes sur l'histoire d'Arcens : E dépôt 47 E (capitation 1695, listes nominatives 1836-1891), notaires (Henry Abrial, 1705-1750, Antoine Chastanhier, 1775-1780, Jean Claude Soulier dit Cadet, 1782-1801. Rivière d'Eysse (série S), rapports avec la préfecture (4 K 1), Ancien Régime (contrat de mariage de Claude Nicolas de Laurens avec Anne de Crouzet, de St. Agrève, de Joseph Guillaume Blanc de Molines, seigneur de Borée, avec Marie Chastanhier d'Arcens, vers 1770), plus cotes de documents d'époque révolutionnaire. D 165-166.

Recherches généalogie Riou. 2 AX 202-207.

Vernissage (Arcade) réussi. D.L. 3 8 90. 2 AZ 15-16.

Pèlerinage à St. Julien et sa légende. Hebdo, 26 6 92. 2 AZ 14.

Rémy Roure.

Marcel G. Rivière: Rémy Roure, un homme de courage et d'espoir. Notes (le Progrès, 9 nov.1966). 2 AB 151-152.

Autres articles sur Rémy Roure : 2 AB 152-154.

Bibliographie de Rémy Roure, 2 AB 155-158.

L'Ardéchois qui tutoyait De Gaulle. (P.Vallier, 16 8 98). 2 AZ 16.

Antiquité (?)

P. Ollier de Marichard : La grotte d'Escoussac, commune d'Arcens. Bulletin de liaison de la Société Préhistorique de l'Ardèche 1983 , n°8.

Moyen-Age

Donation d'un manse à Saint-Barnard de Romans à Arcens (?) fin X^e siècle. « Villa becegio » (hameau de Besse ?). Origine : Jean-Claude Nicolas. AK 99.

Paul Camus, S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T. II p.26. L'église de St. Michel d'Arcens figure avec beaucoup d'autres dans la bulle pontificale du 20 juillet 1164 comme dépendant du chapitre de N.D. du Puy. C'est par erreur que le chanoine Rouchier la fait dépendre du prieuré de S. Martin de Valamas et donc de S. Chaffre du Monastier. Ce prieuré comprend les paroisses de S. Martin et de St. Clément. En 1620, parmi les bénéfices forains appartenant à la présentation, institution ou collation du chapitre du Puy, on remarque l'église paroissiale de S. Michel d'Arcens. Les hameaux de Lanteyron et de Massas relevaient du mandement de Fourchades, l'un des plus étendus du Vivarais, et cela encore en 1464. (T.II, p.48). C'est pourquoi ils sont estimés avec ce mandement en 1464 ; il y a 17 personnes (p.213). Un Vital Riou est muletier à Condas.

Le 28 avril 1321, Raymond d'Arcens figure comme témoin dans une transaction intervenue entre les gens du Cheylard et leur seigneur Martin de Brion (P. Camus, T.II, p. 86).

p.214. Arcens fait partie des terres du seigneur de Brion en 1464. Il y avait 51 contribuables, payant 22 livres en 1478, et 60 en 1482.

p.241. Dans le terrier de Pierre de Fourchades figurent Etienne Boyer de Lanteyron (3 avril 1364) et Jean Ferrand, de Lanteyron, le 15 octobre 1378.

En 1348, le prieur d'Arcens s'appelle Pierre de la Font (de Fonte) (Paul Camus, Saint-Martial en Boutières, p. 131). Il est témoin d'une reconnaissance d'Alasie du Chier à Marquis de Canillac, seigneur de Fourchades. P.138, il est encore prieur d'Arcens en 1378. AI 225.

Temps Modernes

Documents trouvés au château d'Arcens (photocopies, transcription à faire). 2 AZ 122-143.

Paul Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T. III, p.15 : Jehan Roure, de Massas, dit le capitaine Massas, fut procureur de la juridiction de St. Martial en 1624, et épousa Anthonie Blanc de Molines, fille de noble Anthoine Blanc, seigneur de Molines, dit le capitaine Molines, avant 1586, date du testament de ce dernier. Le 5 juillet 1609, il est témoin dans un échange intéressant Anthoine Blanc de Molines, et le 29 octobre de cette année, il transige avec Louis Constant, prieur d'Arcens, prêtre et chanoine de l'église du Cheylard. Le 21 octobre 1613, quittance. En 1618, témoin d'un acte relatif à la chapelle ND de Pitié, église de St. Martial, qui avait des biens à Massas.

Jehan Roure de Massas eut avec Anthonie Blanc de Molines un fils appelé Sixte Roure, religieux au Monastier et prieur et seigneur temporel de S.Martin de Valamas de 1609 à 1637. Il fit reconnaissance à Anne de Lévis-Ventadour le 8 décembre 1611. La maison du prieuré de St. Martin était ruinée par les guerres à cette date. Le 8 mai 1624, reconnaissance de M^o Pierre Escoffier, notaire royal de Chanéac, ayant charge de noble Gaspard de Guyon. p.17 : Dans un acte de baptême de septembre 1634, Sixte Roure est religieux de l'ordre de St. Benoît, parrain d'Hyacinthe Chambaud, la marraine étant Catherine de Villelonge, épouse de noble Claude d'Allard, du lieu de Chanéac. Le 13 mars 1639, il est parrain de Catherine Roure, fille d'Anthoinette de Chambarlhac, du lieu de Massas, et la marraine est Catherine Allard, femme d'Alexandre de Chambarlhac, sieur de l'Herm. Son frère Barthélemy Roure avait épousé Catherine de Chambarlhac. p.58 : En 1631, Pierre Viale est « recteur chappelain d'Arcens ». p.73 : En 1583, à Arcens l'église est détruite, mais les habitants presque tous catholiques. Il naquit à Arcens un nommé Jean Arnaud, qui fut ministre protestant à Boucieux et au Cheylard. En octobre 1572, il était parmi les protestants réfugiés à Genève. En 1596, il vint à S.Martin donner la Cène aux quelques protestants de l'endroit. Il mourut à Genève. p.77 : Guillaume Blanc de Molines, sieur du Cortial, frère d'Antoine, sieur de Molines, fut tué par les protestants le 29 juillet 1651 à Soutron, paroisse d'Arcens. Il avait épousé Françoise Ladreyt, qui se remaria avec Claude de Chambarlhac, sieur de Lioussac, habitant à Tempoyrac, paroisse de Borée. La fille de Guillaume, Isabeau, épousa le 4 mai 1634 Jacques d'Allard docteur en droit, du lieu de Chanéac, fils d'autre Jacques et d'Antoinette de Truchet. p.81 : Le 10 juillet 1625, Louis XIII ordonna la destruction des fortifications du prieuré de St. Martin. Mais en 1628, le prieur faisait des merveilles « à bien servir le Roi » : c'était Sixte Roure, fils de Jehan Roure de Massas, et d'Antonie Blanc de Molines. p.86 : Pons Verdier, de Soutron, est témoin à un acte passé le 29 juin 1527 (Claude Alard, notaire à Mézilhac).

XVI^e siècle

Reconnaissance de Laurent Saroul, de Mayas à noble Alexandre Gaspard de Tournon, 26 oct. 1513.

L'an mil cinq cent treize et le 26^e jour du mois d'octobre, Laurent Sarroul du lieu de Mayas, reconnait à noble Alexandre Gaspard de Tournon les fonds et propriétés suivantes :

- premièrement un pré appelé Pra la Fond sis au lieu de Mayas mandement de Chanéac confrontant du levant et de bise ... les terres dudit reconnaissant avec les terres de Mayaud, du vent avec le pré dudit Sarroul certain chemin du couchant (?) la terre dudit Saroul,
- une terre ouche sise au terroir de la Sanhotte confrontant du vent avec le pré de François Pourtier avec le chemin de Mayas à Chanéac avec les terres de Laurent Bédéjus de bise avec les terres du reconnaissant
- tènement de terre bois ... confrontant du levant avec la rivière d'Eysse, du vent avec les terres et bois de Jean et Claude Béallet ... Mayaud, bise avec le bois de Jean Alligier
- autres bois assis en Serre Barroz (?) confrontant du levant avec autre bois dudit reconnaissant relevant du seigneur du vent avec le bois de M^o Bourdier notaire, du couchant avec le bois et terres de Laurent Bédéjus de bise avec le ruisseau appelé de Serre Baron de long en long
- une terre sise en champ fournales (?) confrontant du levant et vent avec la terre de Jean Béallet couchant avec les terres de Laurent Bédéjus de bise avec les terres de Jean et Claude Béallet et Jean Vignal
- un bois assis audit Combuyer de Lubac, confrontant du levant avec le bois de Jean Béallet de Mayaud et Jean Blanchard d'Issas de pied ou de bise avec le ruisseau de Combuyer couchant avec les bois de Jean et Claude Béallet de Mayaud autre terre de Jean Mayaud du vent avec le serre de la gardette eau versant

- un tènement de terre et prés appelé la Chanal ce joignant côté du couchant avec le pré de Jean Mayaud et Jean Vinhal du levant avec le pré de Laurent Bédéjus ruisseau de Pralong toutes lesquelles pacations (?) furent reconnues par Jean Faure (?)

Plus le dit Laurent Sarroul a reconnu comme dessus un tènement de terre appelé de la Brousse confrontant du levant avec la terre de Antoine Sarret du vent avec la terre de Claude Béallet de Mayaud, de bise avec la terre de Pierre Courion de Rochabesse du couchant avec la terre de Estienne et François Pourtier et Pierre Courion

- un tènement de terre et bois se joignant sis en l'ubac de Combuyer confrontant de bise avec la terre et le bois de Laurent de Bédéjus du levant avec la terre de Claude Béallet eau versant de bise avec la terre de Jean Vignal

- un pré appelé au Chauvernet confrontant du levant avec le pré de Serret du vent avec la terre de Jean Mayaud et dudit reconnaissant, de bise avec le pré de Pie Pourtier, de couchant avec le pré de Jean Vignal et les terres de Jean Mayaud

- un goutailh ... pré appelé Las Sanhettes confrontant du levant avec la terre du reconnaissant ... avec le pré dudit reconnaissant de bise avec le chemin de Mayas à Chanéac

- autre goutailh terre assise au terroir appelé de Lespéréa confrontant du levant avec la terre de Jean Mayaud avec la terre de Laurent de Bédéjus du vent avec le ruisseau du Besset, de bise avec la terre de Pie Courion du couchant terre des Courion

- une portion de terre qui autrefois était un jardin sis en la barre confrontant le levant avec la terre de Jean Vignal etre aussy du reconnaissant, de bise avec la terre de Laurent Bédéjus qu'il tient du sieur prieur de Chanéac du vent avec la terre du reconnaissant sa maison avec ses « apains » et curtilage

- un certain tènement de pré jardin et pasquier sis au terroir du Moureiret confrontant du couchant avec le pré de Laurent Bédéjus, du vent le chemin de Mayas à Bédéjus, du levant avec la terre du reconnaissant, de bise avec le pré du reconnaissant relevant du prieur de Chanéac.

- une terre appelée au Serre au Plot confrontant du vent et couchant avec le pré de Jean Vignal, de bise avec le pré de Claude Béallet de Mayaud levant avec la terre de Jean Vignal

- une ouche ou terre sise en las Sanhettes confrontant du vent avec le pré d'Estienne Pourtier et avec la terre de Laurent Bédéjus du couchant avec les terres de Laurent Bédéjus et pré et terre du reconnaissant

- certain tènement de terre sis au terroir de las Sanhettes confrontant du levant avec le pré de Jean Seynac (?) du lieu de Mons du vent avec la chastaigeraie de M^o Guillaume Escoffier au nom de sa femme du couchant avec la terre de la Romouchias Jean et Claude Béallet de Mayas de bise avec les terres des habitants de Mayas et de Laurent Bédéjus.

- autre terre sise en las Sanhettes confrontant du levant avec la terre de Laurent Bédéjus relevant du prieur de Chanéac et du vent avec la terre du reconnaissant

- un vernas sis au Chambon de Mayas confrontant du levant avec la terre de Guillaume Seynac et Jean Alligier d'Issas du couchant avec la terre de Jean Mayaud de bise avec les terres de Jean Vignal et le susdit Jean Mayaud

- un tènement de terre et bois sis au terroir de Chamboz confrontant du levant le chemin de Saint-Martin à Issas du vent la terre de Jean Alligier d'Issas du couchant avec le bois de Laurans Bédéjus et terre de Jean Alligier

- un tènement de terre et chastaigeraie ... sis en la saigne confrontant du levant la terre de de Guillaume et Jean Seynac relevant du prieur de Chanéac du vent avec la chastaigeraie de Pons et Estienne Pizot de Soutron avec le pré de Guillaume Seynac Jean Mayaud de bise les terres de Guillaume et Jean Seynac.

- une terre sise à la Coste des Champs Froumalles confrontant du levant la terre de Laurent Bédéjus dessous du colle (?) dessous aussy avec la terre dudit Vignal du couchant la terre de Jean Béallet de Mayas de bise la terre de Jean Vignal

- la part du tènement bois qu'il ... d'Issas avec Jean Mayaud, Jean et Claude Béallet et Jean Vignal sis les Combayers confrontant du couchant avec la terre et bois de Laurans Bédéjus du levant avec le bois de Pie vernet toutes lesquelles pièces ont été reconnues par Pierre favier (?) du terrier ancien

- son tènement de terre et pré se joignant sis en las Sanhettes confrontant du vent avec les terres du reconnaissant et Laurent Bédéjus, du levant et couchant avec les terres du reconnaissant, de bise avec le pré et terre aussi du reconnaissant

- un tènement de terres et goutailhs sis en las Peyreas confrontant de toutes parts avec les terres du reconnaissant cy-dessus reconnues

- un tènement de terre sis en la Brot confrontant au levant et vent avec le chemin de Combuyer (?) à Rochabesse, confrontant avec les prés du reconnaissant ci-dessus reconnus, de bise avec les terres du reconnaissant et de Jean Mayaud

- une terre autrefois jardin appelée sous la Croze confrontant du levant avec la terre de Jean Mayaud, du vent avec le chemin de Mayas à Bédéjus du couchant la terre du reconnaissant de bise la terre du reconnaissant relevant du prieur de Chanéac

- deux chazals appelés aux Mallits confrontant du levant avec le chemin allant de Bédéjus à Combuyer du vent avec la maison du reconnaissant dessus reconnues du couchant pré de Laurent Bédéjus de bise avec le chemin de Mayas au lieu de Bédéjus

- plus un bois au terroir de bois vieilh et Combuyer acquis par ledit reconnaissant de Pierre Gounet confrontant dessous avec le bois de Chambarlhac relevant du seigneur de bise avec le bois de Antoine Chazallet de vent avec le bois du reconnaissant du dessus en partie supérieure bois d'Antoine Gonnet

- un tènement de terre et bois se joignant sis en l'adreyt de Combuyer au terroir de Bousilhon confrontant du levant avec la terre et bois de Jean Béallet et terre des hommes de Rochebesse du vent avec le ruisseau de Issaudan (?) du ruisseau de Mayas à Combuyer du dessus la pointe supérieure avec les terres de M^o Guillaume Escoffier notaire

sous la cense de : seigle, onze quartes six quatrières ; froment : deux quartes ; argent : cinq sols un denier ; geline : une et le quart d'une autre ; foin : demi-faix, la huitième part d'un autre.

(Copie sans doute du 18^e siècle, non signée ni datée). Voir original (photocopie) en D 117.

Arrêts du Parlement de Toulouse, Tome 1er, 133 : Maintien du syndic de l'église collégiale du Cheylard dans la possession du prieuré de St. Michel d'Arcens, 23 avril 1518, f^o 123. A.D. 31.

XVII^e siècle

Note sur Anne de Burine, épouse de Charles Blanc de Molines, puis de Jacques de Laurens, seigneur d'Arcens, le 13 décembre 1659, décédée le 6 janvier 1671 à Arcens. Son fils Nicolas de Laurens épousa Anne du Crouzet, fille de Pierre, notaire, et de Catherine Chave, de S.Agrève (Origine: Montravel). 2 AB 262.

P. Ribon, d'Artagnan en Ardèche, la révolte de Roure en Vivarais : Le 24 mai, le marquis de la Tourette écrit au marquis de Castries pour lui dire qu'il n'a plus de pouvoirs sur les hommes, tant de la Boutière huguenote que de la catholique ; il a réussi à trouver 130 fusils ; mais il y en a 4000 des Boutières depuis l'an dernier à Pont-Saint-Esprit. On attaque surtout le clergé, et on enfonce en plein jour les portes des églises et des maisons des gens d'église, à Lachamp-Raphaël (des attaques de convois de mulets sont signalés à

Bourlatier), Mézillac, Issamoulenc, St Pierreville, Pranles et Arcens. Les rebelles sont enragés contre lui, car dans ce canton il n'y a que lui qui soit contre eux. Le curé d'Arcens a vu sa porte enfoncée par 40 fusiliers, et s'est réfugié à Chanéac. Puis les rebelles d'Arcens sont allés chez M. de Saint-Laurent, prévôt, où on leur a tiré un coup de fusil qui les a faits se retirer. M. Chambaron, neveu du marquis de la Tourette, rassemble des hommes en armes pour la sécurité de son propre canton.

Attestation de Jean-Pierre Bachasson, procureur du roi en l'université de la ville de Valence, comme quoi M^o Laurent Bonnemant, avocat, qui a reçu la procuration cy-dérrière, est notaire royal à Valence, 21 juin 1680 ; D 147-148.

Déclaration d'Anne Crouzet à Jacques et Claude Nicolas de Laurens du 28 janvier 1686.

Je soussignée Anne Crouzet de la ville de St. Agrève déclare à sieurs Jacques et Claude Nicolas de Laurens père et fils du lieu et paroisse d'Arcens que cy son mariage avec ledit sieur Claude de Laurens dont il y a promesse et proclamation de bans ... s'accomplir et que les ... de St. Laurent traicteur pour raison de mal droit paternel à moins que de la somme de quatre mille livres qu'il n'y aura lieu ny droict de restitution que de la somme à laquelle mes dits droits auraient été réglés tout dol et fraude cessant par lequel pacte je me réclame et pour les miens (agir ?) sur les biens de mon feu père pour les moins ... ladite somme de quatre mille livres tant en capital qu'en intérêts la présente écrite de la main d'autrui signée de la mienne présents messire Pierre Fournet prêtre et vicaire de St. Agrève (?) noble Gaspard de Chauv (?) sieur Paul et Marcellin Davenas (?) sieur du Vernel (?) du lieu de Nant et Jean Anthoine la Junchière de Saint Martin signée et fait ce 28 janvier 1686. Signature: Anne de Crouzet, Fournet prêtre, Chave de St. Pol, Le Vernel, la Junchière. D 146.

Autorisation du sénéchal de Nîmes Hector de Montenard donnée à Jacques de Saint-Laurens de poursuivre Jean de Fogerolles, le 10 mai 1684. D 114.

Etat établi pour la capitation en 1695. D 48. D 53. Copie du document original en D 155, avec distinction des lieux d'Arcens, le Mont, Issas, Mayas, Soutron, Massas et Lanteyron.

2 E 4586 f^o 135-136. Jean-Claude Fayon, bailli de Privas, au nom de Anne de Longueval, vicomtesse de Privas, arrente à sieur Claude Laurens, d'Arcens tous les droits seigneuriaux de Bourlatier, le Clapas, Liberte et dépendances, à savoir les granges et châteaux de Bourlatier, le Clapas, Liberte et le Coignard, pour 5 ans au prix de 2024 livres par an, payable en deux fois (9 avril 1701).

Table des baptêmes Dallard et de Laurens 1669-1792. D 58.

Table des mariages Riou 1672-1712. D 56- D 57.

Table des mariages De Laurens D 60-D 61.

Condamnation par la cour du comté de Brion et baronnie du Cheylard de Jacques de Laurens, bourgeois du lieu d'Arcens, à payer à Louis Barruel, marchand de la ville du Cheylard, pour diverses fournitures, la somme de 375 livres 6 sols 3 deniers. 15 mai 1687. D 111-113.

Mariage de Claude Nicolas de Laurens avec Anne de Crouzet, de St. Agrève (référence). B 115. 2 BJ 140.

Extrait d'accord de partage entre Antoine Lacour et Jean Clément d'Arcens, s.d mais sans doute fin XVII^e D 151-152.

Notes prises sur documents Ollagnier (Arcens en 1695: 740 h. divisés en hameaux, filles, garçons, épouses, chefs de ménage, divers) D 62-63.

Epaves diverses relatives à des procès XVII^e-XVIII^e, documents incomplets, parfois lisibles parfois non, relatifs notamment à la famille Jalatte. D 154.

XVIII^e siècle

Généalogie des Abrial d'après J. Villain. Famille d'Annonay à partir du début XVII^e ; une branche cadette s'établit à la Chapelle ; de là vient Henry, fils de Jacques Antoine, notaire à Arcens de 1705 à 1749, père de Henry François Abrial d'Issas (1792-1876), maire d'Arcens, etc. D 169-170.

Généalogie brève des Mazoyer-Abrial d'Issas, et précisément d'Anne Mazoyer, épouse de Michel Henri Abrial d'Issas (v.1747-1832), propriétaire du château de Marcoux en 1808-1812 par suite d'un héritage des Lhermuzières. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 129.

Etat de la paroisse d'Arcens, des personnes et bleds seigle et froment quel nous ont déclaré les habitants de la susdite paroisse (photocopies de A.D. 07 C 975, f^o 31). Complet mais non transcrit. Classement par hameaux. G 85.

Achat par Augustin Legrand dit Alexi d'une terre à J.P. Chalencon, tous deux d'Arcens, le 21 mai 1737. D 109.

Déclarations de ressources des Riou de Soutron, à Arcens, janvier 1756, A.D. 34 C 5274, A.D. 34, C 1 à C 10.

Enregistrement des droits pour l'achat d'une maison à Arcens fait par Catherine Redon à M. Delorme, le 8 avril 1775. D 110.

Assignation pour Joseph Soulier, prêtre, contre Antoine Jalatte, fils de feu Jean, habitant Arcens, pour comparaître devant la cour de St. Martin, 24 octobre 1782. D 135-136.

Assignation et requête pour Antoine Jalatte contre Jacques Chastagner, 19 décembre 1782 D 149-150.

Registre des naissances, 1793-1822. Familles Riou. D 80-D 81.

Cotes de l'inventaire A, B, C, D, des A.D. 07 concernant les familles Riou, de Laurens D 82.

Répertoire des actes de M^o Henry Abrial, 1705-1750, à propos des Riou, de Laurens, Dallard, Blanc de Molines, Plantier de Dornas, (incomplet pour ces derniers), testament de Jean Riou du 2 juin 1736, D 86-89.

Réponse sommaire pour Jacques Sauzée contre Jean Pierre Chalencon le 13 novembre 1758. D 145.

F. Bréchon, T 1 p. 130. Le trafic est saisonnier à cause de la rigueur de l'hiver. Au milieu du XVIII^e, les habitants de la région de Ste-Eulalie demandent l'ouverture d'un chemin par les Boutières et Saint-Martin pour éviter les neiges du Mézenc (AD 07, C 864). En AD 07 C 1502, rapport sur les intempéries dans la région de Saint-Agrève.

2 E 4586 f^o 135-136. Jean-Claude Fayon, bailli de Privas, au nom de Anne de Longueval, vicomtesse de Privas, arrente à sieur Claude Laurens, d'Arcens tous les droits seigneuriaux de Bourlatier, le Clapas, Liberte et dépendances, à savoir les granges et châteaux de Bourlatier, le Clapas, Liberte et le Coignard, pour 5 ans au prix de 2024 livres par an, payable en deux fois (9 avril 1701 Laurens notaire).

Assignation donnée à Jacques de Laurens par Claire de Laurens, mariée à Claude Chalencon, devant les juges de Chanéac, d'avoir à lui payer sa légitime, et ses fruits, depuis la mort de leur père François de Laurens. 2 nov. 1778. D 115.

Extrait des registres de la juridiction ordinaire de Chanéac, M. de Chanéac de Loire tenant l'audience audit St. Martin, entre Pierre Perrier demandeur, et Jean-Antoine Davin, défendeur, D 153.

Vente d'une prairie par Jacques Clausier à Antoine Jalatte le 13 avril 1789 D 107-108.

Famille Abrial (d'Issas). Notes prises sur Calaméo, Marc Gauer. 2 BH 147.

Epoque révolutionnaire

Michel Riou, Arcens au temps de la Révolution, Cahiers du Mézenc 1991, pp 9-18. D 123. Texte original en 2 AZ 13.
 Rôle des biens privilégiés de la communauté d'Arcens 1790. L 1200; D 171-172.
 Arcens détaché du canton du Cheylard et rattaché à celui de St. Martin (20 décembre 1791), AD 07, L 119.
 Serment du curé François Chave à Arcens. D 158.
 Quittance de Marianne Jalatte à son frère Antoine, de Mayas, 7 mai 1791 D 101-102.
 Acte de donation de Catherine Redon en faveur d'Antoine Jalatte, 19 février 1790 M° Soulier cadet, notaire. D 105-106.
 Réclamation contre la donation faite par Catherine Redon sa mère au seul Antoine Jalatte, pas de date, vers 1791, D 103-104.
 Estimation de la maison curiale et du jardin de la cure d'Arcens, 20 Prairial An VI, D 129.
 Estimation des biens nationaux de la paroisse d'Arcens : pré, terre et jardin du prieuré, une terre dépendant de la Chapelle de Ste Catherine, une autre terre avec prise d'eau sise à Issas, un jardin à Issas traversé par la béalière du moulin d'Issas, une petite chamba de chenevière à Issas, un verger et ouche à Issas, le tout appartenant à la Chapelle, dont l'abbé Abrial est chapelain, et donné à ferme à Claude Sauzée pour 96 livres.
 Plus des biens dépendant de la chapelle Notre-Dame de Pitié à Saint-Martial, partie à Saint-Martial partie à Massas, plus des rentes et censives relevant de la Chartreuse de Bonnefoy, le tout pour 8 144 livres 8 sous 4 deniers, non compris la maison et le jardin de la cure. D 130.
 Lettre du juge de paix Chabal se plaignant du refus des emphytéotes de payer les droits, et demandant des instructions. Sans date, vers 1790. D 131
 18 Ventôse An XIII. Pétition de Jacques Guigon, maire d'Arcens, tendant à ce que le village du Sarret (150 habitants) soit réuni à Arcens au lieu de Saint-Martin de Valamas duquel il est séparé par un ruisseau difficilement franchissable à certaines périodes. Saint-Martin compte 3.000 habs et Arcens 1200 environ. A.D. 07, V 27.
 Cote de documents d'époque révolutionnaire, dont le serment du curé François Chare D 158.
 Emigrés, proche d'Arcens. Vente de biens nationaux. D 159-160.
 Autorisation d'exploiter la mine de Rochebesse, le 10 septembre 1792. E 98.
 Lettre du 6 août 1793 de Vacher-Rigaud demandant au procureur général syndic Chabal l'envoi de troupes, D 132.
 Jugement rendu contre la commune d'Arcens le 25 Nivôse An VII D 145-146.

XIX^e siècle

Diverses cotes sur le XIX^e : Série S, commune d'Arcens, sur l'Eysse, et série T (Instruction Publique), série V sur le culte et ses desservants, série E sur les familles (Abrial, Blanc de Molines, Blanc).
 Quittance donnée par Anne de Laurens, veuve de Jean-Claude Chalencon, et autres, à son fils Jacques Chalencon, d'Issas, de la somme de 1200 francs, que le père avait semble-t-il prélevée pour lui sur son bien, à raison de 60 francs par an pendant 20 ans. 21 janvier 1812. D 99-100.
 Une mission à Arcens. Extrait du journal « l'Ami de la religion et du Roi », mercredi 15 mars 1820. BNF-Gallica. AK 46.
 Extrait du plan cadastral napoléonien concernant le village de Soutron et ses environs. G 27-28.
 Cotes concernant l'église d'Arcens, série V des A.D. 07. D 138.
 Cotes documents série O (comptabilité communale) : église, cimetière, chemins, ponts. D 167-168.
 Inventaire de Jean-Pierre Manhaudier, décédé à Soutron le 24 juillet 1874 D 127.
 L'église d'Arcens, Jean-Claude Ribeyre, Cahiers du Mézenc 1993, pp 25-31.
 Etat des desservants de l'Ardche en 1802, édifices religieux, confrérie du St.Sacrement (1802-1809)- Population d'Arcens au XIX^e.
 Documents de l'exposition de 1990, qui concernait essentiellement le XIX^e siècle : le C.D. 37, voie du progrès, la guerre des ponts, un grand voyageur, le cimetière d'Arcens, où placer l'école des soeurs ? le pont de Massas, sur l'Eysse, Arcens 15 mai 1823 : un conseil municipal ordinaire, a bientôt ! D 157.
 Cotes de la série E dépôt 47 (archives communales d'Arcens) Puis délibérations du conseil municipal jusqu'en 1873 (notes) D139-D 144.
 Recensements d'Arcens de 1876 à 1954. D 161.
 Lettre d'Arcade n° 10 de l'été 1998, contenant un plan de Soutron vers 1860, et divers renseignements sur le hameau vers 1900, la chapelle St. Julien, les familles vers 1900, dont une famille Riou de 5 personnes au lieu-dit Rafaillet. Célie Riou, née en 1899, a résidé à Soutron jusque vers 1950.
 La vie municipale à Arcens en 1894-1906. P 216-217.
 La Croix de l'Ardèche : laïcisation de l'école des soeurs. 2 AK 170.
 Eléments de généalogie Riou, 2 AU 202.
 Les cloches d'Arcens (XVIII^e-XX^e). Origine et dates inconnue. Sans doute don de J.C.Ribeyre. 2 AZ 20.
 Notes sur le nom « Riou » et des « Cahiers vivarois, cévenols et rhodaniens ». Origine : sans doute Ribeyre. 2 AZ 21.

XX^e siècle

Moulinier 1900 : néant. Tissus; Victoire Duchamp.
 La commune il y a 100 ans. Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 153.
 Jean-Claude Ribeyre : 1..2..3... une école à Arcens, suivi de Bernard Riou: Un Noël comme les autres. Cahiers du Mézenc n°24 2012 p. 83-94.
 Jean-Claude Ribeyre : Avoir 20 ans à Soutron au début du siècle. Cahiers du Mézenc, n°10, 1998, pp.33-45.
 Contre-protestation de H. Roure contre la protestation de Chalencon, Sauzée, Vignal, etc, qui l'accusent d'avoir insulté Vignal dans la salle de vote, 17 mai 1904. D 116.
 Précisions sur les inventaires à Arcens. A.C. E dépôt 47 P1. Voir P 192.
 Eléments du recensement de 1911 à Arcens. 2 AU 203.
 Statistique agricole annuelle 1919-1925. Ravitaillement général 1943-44. Liste des électeurs consulaires 1890-1954. délits forestiers 1907-1913. Faillites d'un maréchal ferrand (1913) et d'un tailleur en 1937. D 162.
 2 vues générales d'Arcens prises depuis la Vierge, Ed. Roche, St. Agrève, années 50. D 122.
 Recensement de 1962 à Arcens. 2 AZ 19.
 Recensement de 1968 à Arcens. 2 AZ 26-27.
 Arcens, le village des records. D.L. du 30 7 84. AM 204.

Entreprise Rey-Coquais (Leroy-Somer) à La Louvesc et Arcens. n°AIDA du DL, 1987. AO 35.

Arcens met les gaz. D.L. 25 10 94. 2 AZ 17.

Société d'exploitation des sources d'Arcens. Prospectus. BR 12.

Histoire de l'usine Figon, d'après des renseignements fournis par l'entreprise D 134.

Les eaux d'Arcens dans le giron du groupe Castel. D.L. du 29 11 97. AM 209.

Jean Dussaud : Histoire des eaux minérales dans le canton de Saint-Martin-de-Valamas. Cahiers du Mézenc, n° 15, 2003, pp. 79-85.

Jean-Claude Ribeyre : Sur les pas de Grégoire, à la recherche d'Anaïs. Cahiers du Mézenc, 2007, p.51-57.

Christiane Maza : Les idées politiques de Rémy Roure. Cahiers du Mézenc n° 19, 2007, pp.43-51.

Jean Claude Saby : L'eau minérale à Arcens. AS 101-102.

Rachat des eaux d'Arcens par les groupes CGES et Roxane, Envol n°478 de mars 1998.

Le mille-clubs d'Arcens, le Coulassou n° 3 janvier 1978 p. 16.

Un chef, Dominique Riou. D.L. 5 8 91. 2 AT 19.

La chapelle de Soutron. Lettre des Amis du Mézenc, n°14, 2° page

Henri Arnaud : associer qualité de vie et qualité industrielle. Hebdo, 21 8 98. 2 AZ 14.

XXI° siècle

Une distinction méritée (Henri Arnaud, ancien maire). T.V. du 28 3 2003. AH 28.

Lettre de Jean-Claude Ribeyre relative au peintre René Baumer (vers 2006). AJ 174.

Massas coupé du monde ? Hebdo du 16 1 2009. AT 238.

PNR et moulinsages (Mézenc.fr, Arcade). 2 AM 163.

Biodclac pour rebondir (cosmétiques naturels à Arcens). Reliefs mars avril 2015 n°68 p. 21 (Plan Boutières de juin 2013).

Monique Gadais, Louis Cagin, Lise Madec : Le Jardin clos du Pré Nouveau à Arcens. Un site agricole exceptionnel renaît après une remarquable restauration de ses constructions en pierre sèche. *Cahiers du Mézenc* n°35, 2023, pp. 41-55.

Iconographie

Cartes postales anciennes en format A 4 :

- Vue générale d'Arcens, quartier de l'église (vers 1950)

- la croix d'Issas, à Arcens.

- le quartier de la Gare, avec l'usine au premier plan.

- Arcens depuis l'église, avec son ancien clocher.

BOREE

*Georges Murillon : Entretien avec J.M. Gardès. Le réveil des volcans. F.O.L. Guiherand 2008.

Généralités

Bibliographie sur Borée. AI 224.

Histoire de Borée. Le Coulassou, octobre 1979. AX 94.

Les origines du nom de Borée. Lettres des Amis du Mézenc, n°13, mai 1993, 4° page, n°14, 3° page.

Georges Naud : Pierres Vivantes, Borée ça nôtre, pp.9-21.

Pierre Brottes, Emmanuelle Defives : Promenade géographique et pétrographique dans les Boutières volcaniques. Cahiers du Mézenc n°7, 1995, pp.81-91 (arrêt au suc de Sara et au rocher des Pradoux, notamment).

Michel Carlat : L'habitat rural du Gerbier-Mézenc, Borée ça nôtre, pp. 21-41.

La maison du Mézenc, poème de Jules Romains, ENVOL, mars 1999 p. 20.

A.Mazon : Notice historique sur S.Martin de Valamas (notes). 2 AZ 24-25.

Emmanuelle Defive : Au jardin des phonolithes. Géosites de la commune de Borée : du Mézenc aux Roches de Borée en passant par Touron et le Gouleïou, *Cahiers du Mézenc*, n°34, 2022, pp. 83-94.

Michel Bartoli, Raymonde Chalendar-Bartoli (+) : 360 ans de gestion forestière du bois de Peyrala (Borée). *Cahiers du Mézenc*, n°35, 2023, pp. 67-75.

Histoire : Généralités

Jean-Claude Mermet : Mémoires boréennes, Borée ça nôtre, pp.55-84 : les cabarets, les foires, dénombrement de 1695, recensement de 1804, loups, voies de communication, le cimetière en 1845, les dentelleuses, condition paysanne, méfaits de la burle, écoles, Jean Nury, peintre.

Roger Nicolas : Habitat et terroir des hommes du Mézenc. XIX° et XX° siècles, le versant ardéchois. Cahiers du Mézenc, n°5, 1993, pp. 69-85 (origine des églises).

Index A,B,C,D, pour Borée, AI 226.

L. de Montravel : Monographie de Borée (notes). AI 227.

PREHISTOIRE

Claire et François Moser : Le dolmen des Beaumes à Echamps, Cahiers du Mézenc 1994 n°6, pp 27-36.

Voir aussi dans « Ardèche-Archéologie » N° 9 De 1992.

Ayrolles P., Della Libera J., Taupenas G. Coup d'œil sur le mégalithisme de la Haute-Ardèche, Etudes Préhistoriques n° 12, pp. 41-47.

HISTOIRE: MOYEN-AGE.

Paul Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades (notes sur la période médiévale). AI 224-225. On note p. 34 T.II que l'église Notre-Dame de Borée, détenue illégalement fut rendue à St. Chaffre peu après le départ en croisade de 1096 (charte n° 259 et 260).

t.II p.83 : Guillaume II de Poitiers fils de Guillaume I de Poitiers et de Luce de Beaudiner lui succéda dès 1326. A cette date, il signa une transaction avec Guillaume de Tournon, seigneur de Contagnet, pour fixer les limites des seigneuries Fourchades et de Contagnet. La limite est le vieux chemin public de Mézilhac au Puy. Il limita aujourd'hui St. Martial et Ste Eulalie. p.133 : Jeanne Flandin épousa vers le milieu du XIII° siècle Pierre Blanc de Molines. La généalogie de ceux-ci fut établie par J. Villain, R. de Gigord (La noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg en 1789, p.121, L. de Montravel, Histoire de la noblesse du Vivarais, B.M. de Lyon, II p.407. P. Camus complète par les archives de Tautilhac. En 1553, noble Pierre Blanc de Molines habitait Tresdos. En 1580, noble

Jacques Blanc de Molines habitait le Claux. Son fils, noble Barthélemy Blanc de Molines habitait le Claux et y mourut en 1612. T.III. p.73. En 1583; l'église de Borée est intacte, et les habitants tous catholiques. Les notables interrogés sont Antoine Blanc de Molines, écuyer, et Jean Rochette. Le service est assuré par le vicaire Claude Courryon; le curé, Pierre Hilaire, est au monastère de S.Chaffre.

Jean Régné : Regeste Vivarois, n° 150. Le 28 août 1265, Giraud de Fourchades prête hommage pour tout ce qu'il a au mandement de Chambarlhac, au lieu et tènement de Serres, en la Rivière (les Ribes, commune de Borée), au château et mandement du Mézenc, au château et mandement de Montréal. Voir autres notes en AH 47, AH 49-50. N°106 : Hommage rendu par Philippa, comtesse de Valentinois, à son neveu Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, des châteaux de Fay, Montréal, Queyrières, Mézenc, Chambarlhac, Chanéac, Géorand, Contagnet, château dominant Borée, de Fourchades, du Béage, des 2/3 de Chambarlhac, des 3/4 de Châteauneuf en Boutières, dont elle s'était réservé l'usufruit les ayant donnés sa mort au comte son petit-fils. ° 167 : 1er mai 1276 : reddition par Aymar de Poitiers à Guillaume de la Roue, évêque du Puy, des châteaux de Fay, Montréal, Chanéac, Chambarlhac, Fourchades, Contagnet, Béage, Queyrières, avec leurs mandements et appartenances, de Bouzols et Servissas, et de tout ce qu'il tient en fief dans les diocèses du Puy et de Viviers. n° 457: 21 juillet 1328. Hommage par Guillaume de Tournon, seigneur de Contagnet, pour le mas de Talaron, plus son avoir aux mandements de Durfort et Chalençon. n°574: le lieu de la Chèze, près du Cheylard, est tenu par le seigneur de Contagnet. Mais le château de Contagnet ne figure pas dans le dénombrement que Louis II de Poitiers fait à cette date du 31 octobre 1376 entre les mains du sénéchal de Beaucaire, alors qu'il y a par exemple le château de Chambarlhac, du Béage, d'Antraigues, etc. n°859 : 16 novembre 1489. Hommage prêté par François de Tournon, seigneur de la Chèze, pour sa parerie de Gluiras, pour Talaron et Servissas « et le mandement de Contagnet, avec toute juridiction, bois, hommes, revenus, servis et autres droits », et pour les revenus qu'il avait au mandement de Chalençon.

1285 : Le Mézenc et Fay passent à Guillaume de Poitiers, fils cadet d'Aymar III, et mari de Luce de Beaudiner. En 1288, Guillaume de Poitiers reconnaît tenir Contagnet de l'évêque du Puy. H 23.

1308 : Guillaume de Tournon rend hommage aux Poitiers pour son château de Contagnet, et pour celui de la Chèze. Ces Tournon succèdent aux Contagnet. H 24.

1328 : Guillaume de Tournon hommage les seigneuries de la Chèze et de Contagnet à raison de la baronnie de Chalençon, qui relève directement du roi de France. H 25.

P.Y. Laffont : 1096-1124 : Pons, seigneur du castellum situé près de l'église Sainte-Marie de Borée, donne celle-ci en compagnie de Bertrand, Pons et Girin de Châteauneuf-en-Boutières, à l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier (Cartulaire de Saint-Chaffre, n°CCLX).

1199: Armand de Contagnet s'oppose aux moines de Bonnefoy en leur contestant un certain nombre de terres et de droits de pacage dans les mandements de Contagnet et du Béage (Cartulaire de Bonnefoy, n°143)

1229 : Philippa, héritière de son père Guillaume Jourdain, rend hommage à Etienne, évêque du Puy, pour ses nombreux châteaux de la montagne vivaroise dont Contagnet. (Répertoire des hommages de l'évêché du Puy p.198)

1251 : le comte Aymar III de Poitiers rend hommage à Bernard de Ventadour, évêque du Puy, pour Contagnet, hommage renouvelé régulièrement jusqu'en 1311.

1300 : le sergent général de la baronnie de Fay et de Beaudiner, en vertu d'un mandement de Guillaume de Poitiers, somme les seigneurs du Béage, de Géorand, Contagnet et Fourchades, de se présenter en armes à Cornillon sous huit jours (A.N. P 13909 2 cote 828).

1312 : transaction sur les limites des mandements du Béage et de Contagnet entre Béraud du Béage, chanoine du Puy, et Guillaume de Salignac, coseigneurs du castrum et du mandement du Béage d'une part, et Guillaume de Tournon, seigneur de Contagnet, d'autre part (A.D. 07, 4 H 8).

1328 : Guillaume de Tournon rend hommage au comte de Valentinois pour les seigneuries de la Chèze et de Contagnet (Lafayolle, 1894, p. 376 sq.)

Le suc phonolithique dit aujourd'hui la Petite Roche porte sur le plan cadastral du début XIX^e le nom de Rocher du Château. Les traces sont extrêmement ténues. Il y a un pointement volcanique jouant le rôle de tertre au pied duquel s'étend une basse-cour. On ne trouve que « quelques rares tessons et un peu d'arène granitique résultant de la dégradation du mortier des maçonneries ». Un épais couvert forestier rend difficile toute lecture du site, et un chemin forestier traversant la basse-cour a été ouvert ou élargi il y a quelques années. Les ruines de quelques bâtiments quadrangulaires (quatre ?) sont encore apparentes. Ces vestiges étaient beaucoup plus visibles au début des années 1980. Les Estimes de 1464 parlent de la mesure du château de Contagnet, et sont rédigées en présence d'Etienne du Cheylard, baillie du château de Contagnet pour le seigneur de La Chèze.

Le gouverneur du Dauphiné est chargé d'une enquête sur les revenus des comtes de Valentinois. Le château du Mézenc rapporte à Louis II 113 florins 16 gros et demi. H 53.

3 avril 1399 : Louis II de Poitiers vend à Guillaume de Montravel dit l'Hermite de la Faye le château du Mézenc sous réserve de l'hommage. H 31.

P. Y. Laffont : Le château du Mézenc: histoire et archéologie d'un site controversé., Cahiers du Mézenc 1997 pp 27-37 .A 39. + Cahiers du Mézenc, n°11, 1999, pp. 73-94. Notes AH 51-53.

Le château du Mézenc: controverse sur son emplacement. L'apport des textes. Michel Carlat, Cahiers du Mézenc, 1997. pp.37-45. A 40.

Jean Truchard du Molin : La seigneurie du Mézenc, le Puy, Marchessou, 1874. Voir notes AH 47-48.

F. Bréchon, T. 2, p.219 : La disparition du lignage du Mézenc dans celui des comtes de Valentinois entraîne un déclin rapide du château du Mézenc, dont la seigneurie s'étendait largement sur le plateau mézencol et les Hautes-Boutières. Il n'a jamais pu grouper d'habitat autour de ses murs. Au XIII^e, il y a sans doute un officier chargé de percevoir les droits, mais la basse-cour est désertée et ses bâtiments effondrés. Dès lors, le centre des possessions des comtes de Valentinois sur le plateau est le château de Fay, simple arrière-fief au XII^e. Dans le courant du XIII^e, ces possessions sont structurées en baronnies; celle-ci prend le nom de « Fay et Beaudiner », second centre des possessions, à une trentaine de km au nord. C'est que Fay est bien placé sur la route du Rhône au Velay. On peut donc proposer une chronologie pour le développement de l'axe routier.

La vallée de l'Eyrieux ne semble pas peuplée de manière importante avant les X^e-XI^e, pas plus que le plateau vivaro-vellave. St. Agrève semble le seul point peuplé dès le VII^e siècle, point de convergence d'où on poursuit vers le Puy. Les châteaux comme Fay ou le Mézenc sont des installations pionnières. L'essor de la route va de pair avec celui des populations.

Laurent Haond : Une transaction du début du XIV^e siècle (1329) entre le seigneur et le prieur de Borée. Cahiers du Mézenc, n° 17, 2005, pp. 57-61.

Michel Carlat : Les cardinaux de Borée, Cahiers du Mézenc n° , pp.29 44.

Louis de Montravail : Monographie de Borée, Revue du Vivarais 1906 et 1913. Notes. AH 49.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, A.D. 07, 59 J 54.

L'hommage pour la seigneurie de Contagnet fut rendu au roi en 1489 par François de Tournon, seigneur de la Chèze, puis par Jacques de Tournon, seigneur de la Chèze. G 301.

Régis Thomas : Les châteaux de la Haute-Loire. Notes sur Mercoeur, p.198. AH 54.

A. Mazon : Notice sur Saint-Martin de Valamas. Notes AH 55-56.

A. Mazon : Notes historiques sur Tournon, p.78. Note sur la branche des « Tournon de Contagnet ». AH 57.

Henri Lafayolle : Les seigneuries des Boutières, Borée et Contagnet. Revue du Vivarais, 1894. pp 376-381. Notes en AH 63-64.

Marguerite Chapus : Le château de Contagnet, Le Coulassou, n°32, sept. 1980. Notes. AH 56.

Florentin Benoît d'Entrevaux : le château de Contagnet. AH 59.

A. Mazon : Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire, note sur le château du Mézenc. AH 60.

Pierre-Yves Laffont : Lignages châtelains ... Les Contagnet, le château du Mézenc. AH 60-61.

Temps Modernes

Georges Vignal : Contentieux entre les Chartreux de Bonnefoy et les seigneurs de Borée-Contagnet au sujet du domaine des Pradoux au XVII^e siècle. Cahiers du Mézenc, n°24, 2012, p. 19-29

Dénombrement de 1695 : photocopies de l'original. AI 198-203.

Michel Carlat, Jean-Claude Mermet : Verbal d'inventaire des biens immeubles de feu noble Jean-François Blanc de Molines, sieur du Cros de Bourdely, le 27 juin 1696. Les Fils du Mézenc 1989 pp 43-48.

Michel Carlat : La Vierge noire de Borée, les Fils du Mézenc, p. 81.

C 1482: Extrait d'une revue faite à 4 compagnies du régiment du Lyonnais, suivie de l'ordonnance de M. de Bezons ordonnant la répartition de l'ustensile entre Gilhoc, Borée, Saint-Romain, etc (1670-1672). AI 226.

Georges Vignal : Les Blanc de Molines, seigneurs du Cros, et le maintien de leurs titres de noblesse, 1666-1669. Cahiers du Mézenc, 2010, n°22, p. 81-93.

Michel Carlat, Jean-Claude Mermet : Inventaire du mobilier du château d'Eschamps, 20 janvier 1695, Les Fils du Mézenc, pp 55 56.

Jean-Claude Mermet : Entre les lignes et dans les marges. Les registres paroissiaux de Borée (1672-1772). Les Cahiers du Mézenc, n°6, 1994, pp. 55-63.

Jean-Claude Mermet : Violence et illégalisme dans les communautés du Mézenc à la fin du XVIII^e siècle, les Fils du Mézenc, pp 57-79.

Georges Vignal : Histoire d'un héritage controversé, Coste-Chaude, 1629-1664. Cahiers du Mézenc, n°20, 2008, pp. 61-72 (avec généalogie de la famille de Chambarlhac).

Robert Pontier : Borée et la fin de l'Ancien Régime: un aperçu démographique., Cahiers du Mézenc 1994, pp 49-55.

C 864 : Demande d'un chemin passant par Borée, Chanéac, Saint-Martin de Valamas, St. Agrève, de la part des communautés du Béage, Ste. Eulalie et autres (1769-1788). AI 226.

Les de Vogüé et Ignace Courtial, note sur 13 J 3. AH 61.

Révolution

Lettre des maires de Chanéac et Borée, où la population s'alarme des rumeurs de réquisition militaire. E 82.

Michel Carlat : La Chartreuse de Bonnefoy, ses grangers et les communautés paysannes du Gerbier-Mézenc de 1788 à 1794. Colloque Fédération Historique Languedoc-Roussillon Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p 63-77. (+ liste des articles publiés par Carlat sur Bonnefoy).

Le partage des communaux à Borée: impossible. AD 07, L 810. 2 BI 4 et 6.

Rôle des contributions foncières de la commune de Borée en 1793-1794, E dépôt 111, G 1. AI 226.

Vérification de l'état de l'église, du presbytère et des ornements sacerdotaux. L 1225. AI 227.

Etat des délits commis, des poursuites et des jugements (1791-An VIII).L 1225. AI 227.

9 Frimaire An IX: le 28 novembre dernier, assassinat d'un homme près du hameau des Granges ; le coupable est Antoine Volle, lieu de Chateausseil, commune de Borée. E 116.

XIX^e et XX^e Siècles

Moulinier 1900 : néant.

Roger Nicolas : Habitat et terroir des hommes du Mézenc, XIX^e et XX^e siècles, Roger Nicolas, Cahiers du Mézenc, n° 5, 1993, pp.69-85. Habitat et répartition de la population à Borée au début du XIX^e siècle, au moment de l'établissement des premiers cadastres, occupation des terroirs, reboisement, élevage dans la 2^e moitié du XX^e siècle, population de 1954 à 1990.

Révocation du maire de Borée, qui échoue à se faire réélire en 1855. AN 143.

Jacques Rochette : Histoire d'une séparation: Borée-La Rochette (1847-1856). Cahiers du Mézenc, n° 17, 2005, pp. 81-89 (description des chemins, de l'église de Borée, etc.)

R. Sahuc : Le Rouge et le Noir, version locale. R.V. 1989 4 p. 442.

Le curé de Borée était l'auteur d'une *Vie de l'abbé Ceysson, confesseur de la Foi en 1793*. Il fut dénoncé à la préfecture. Les paroissiens l'avaient entendu dire, en chaire, qu'« il valait mieux être un assassin qu'un républicain ». Il fut déplacé d'office.

Z. Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph à St. Etienne de Lugdarès, p.198.

Les religieuses s'installèrent à Borée et à la Bâtie de Borée en 1884. Il y avait 45 à 50 garçons ou filles au village de 7 à 13 ans, qui arrivaient vers la mi-novembre et s'égaillaient ensuite courant mars, pour la garde des troupeaux. Les journées se terminaient par l'instruction religieuse.

La maison de la Bâtie fut donnée par Marie Trappe, épouse de Jean Croze, en 1847. Sœur Roseline y mourut en 1908.

Bénédiction du chemin de croix de l'église, 9 janvier 1888, 5 J 201 3. AI 226.

Michel Bartoli : Rencontre avec Joseph Vacher. *Cahiers du Mézenc*, n°35, 2023, p.92.

Correspondance entre Borée et la sous-préfecture de Tournon en 1906 (notes). P 217-218.

La vie municipale à Borée, 1902-1917. P 217-218.

François Bret : Le Mézenc-Meygal en tant que paysage forestier (fin XIX°-début XX°) Cahiers de la Haute Loire 1976.

Jean-Claude Petiot : Une zone agricole de montagne, le plateau du Mézenc. Cahiers de la Haute-Loire, 1979.

R. Nicolas : L'architecture rurale sur le plateau du Mézenc. Cahiers de la Haute-Loire, 1980.

Enimie Reumaux : Une forêt et des hommes: l'entreprise du reboisement au Mézenc. Cahiers du Mézenc, n° 15, 2003, pp. 31-47.

Les Amis du Mézenc se retrouvent. Article D.L. du 24 9 88.

Lettre des Amis du Mézenc n°4, déc. 1989.

Renseignements notamment sur le Cros de Bourdely et la Vierge Noire de Borée, D 128.

Cotes de la série O des A.D. 07 relatives à Borée: écoles, église, cimetières, pâturages, fort, contentieux, etc. AI 227-228.

Notes sur les écoles. AI 228.

Notes sur l'église. AI 228-229.

Notes sur les biens communaux. AI 229 et 229 bis.

Correspondance (notes) entre Borée et la sous-préfecture de Tournon (1902-1926). Il serait intéressant d'explorer la question des communaux et du reboisement. P 217-218.

Feu vert sur la piste de ski du Mézenc. Dauphiné Libéré, 30 12 1963. 2 AI 117.

J.M. Gardès : Voyageurs illustres au Mézenc: Simone de Beauvoir. Lettre des Amis du Mézenc, n°9, avril 1992.

Borée, le Coulassou, n°3, janvier 1978.p.16 (ski de fond).

Classement du site du massif du Mézenc: le projet ne soulève guère d'enthousiasme. T.V. du 25 décembre 1992. AI 195.

Le Mézenc a sa table d'orientation. D.L. du 20 5 93. AI 204.

Quand le Mézenc se met à table. D.L. du 19 7 93. AI 206.

Sur le toit de l'Ardèche (Borée, avec le maire Jean-Marie Chambon). D.L. du 23 8 93. AI 205.

Tour de table pour l'Ardèche et la Haute-Loire (table d'orientation du Mézenc). D.L. du 21 06 93. AI 196.

Communiqué de presse : Dominique Voynet classe le site du massif du Mézenc (8 septembre 1997). AI 192.

Bernard Cuq : Le massif du Mézenc, site classé, Envol n°475, décembre 1997, pp.8-9.

Pour réussir la mise en valeur du site. Terre Vivaroise, 23 01 98. AI 190.

Borée: association de défense du secteur des Sucs. Terre Vivaroise, 30 01 98. AI 190.

Naissance de l'association « Pour le respect et le maintien du monde rural secteur Mézenc-Gerbier-Mézilhac », T.V. du 20 3 98, AI 195.

Au pays des suc: le massif du Mézenc (brochure uniquement naturaliste). AI 197-198.

XXI° siècle

Gazette des Villages n° 19, janvier-février 2000.

De suc et de lauzes, le village de Borée. Entretien avec le maire, Jean-Pierre Chambon. Agriculteur à temps plein. Michel Noble, artiste des confins. Les Amis du Mézenc. L'opération « Confins ». Marie-Louise Pailhès, mémoire du village.

Profession : artiste (Michel Noble, sculpteur). TV du 8 9 2000. AY 77.

Des marmottes sur le Mézenc. TV du 25 4 2003. AY 60.

Les marmottes ont mis le nez dehors. Hebdo 14 5 2004. 2 BM 171.

Complainte d'une école qui veut renaître. T.V. du ... AG 120.

Un hameau qui devient village (Prévenchères). Hebdo de l'Ardèche, 22 02 2008. AI 70.

Réhabilitation du site du Mézenc : les travaux se poursuivent. D.L. du 31 8 2008. AL 25.

Clovis Cornillac retrouve ses racines à Borée. D.L. du 3 mai 2008. AL 27.

Rencontre avec G. Murillon et J.M. Gardès, auteurs. Tribune du 2 10 2008. AM 76.

Iconographie

Vue de la grande place de Borée au début du XX° siècle. CD 2.

Dessin de la même place, les Amis du Mézenc. X 43.

A.D.A. 24 Fi (Office des Forts) : 24 Fi 359 : La roche de Borée, pâturages au 1er plan (fin XIX°) ; 24 Fi 361: Montagne du Mézenc versant sud.

Vues aériennes du village de Borée, le Mézenc en arrière-plan (collection Esclaine). AT 127.

Diapos de Borée: le suc de Sara, maisons, paysages. 2 AC 247.

Au pays des suc: le massif du Mézenc. Guide du patrimoine naturel n°3. 2 AJ 272.

Travaux personnels.

Le massif du Mézenc-Gerbier, au pays des châteaux disparus. Le Mézenc et ses abords. AH 45.

CHANEAC

*Roger Debacker, Georges Vignal, Gilbert Verdier : Hameaux et maisons de Chanéac. S.l.n.d. (2007)

Généralités

Situation démographique au 1er janvier 1981. Rappel du nombre d'habitants depuis 1731. E 59

Plan d'ensemble de la commune. E 62.

Veillée historique à Chanéac, le 28 janvier 1984. E 64.

Histoire de Chanéac. Le Coulassou, octobre 1979. AX 95.

Evolution de la population de Chanéac de 1790 à 1982. E 100.

Notes prises sur le fonds Mazon E 131-135.

Monographie de Chanéac, Vicomte de Montravail, 13 J 3 E 141.

Jean Villain : Les familles Blanc de Molines, Blanc de Loire, Blanc de la Blache. AI 220-221.

Pierre Charrié : Notes sur Chambarlhac et Chanéac. AI 221.

Maxime Roche, Georges Vignal : Incidents entre prieurs et seigneurs de S. Martin de Valamas, expression de leur pouvoir. Boutières en Histoire n°4 pp. 147-180.

Archives paroissiales de Chanéac A.D. 0 5 J 137 10. Voir détails dans les papiers préparant « la Révolution à S.Pierreville » p.42. Citation en 2 BN 46.

Moyen-âge

P.Y. Laffont : Châteaux et pouvoirs... : p.69. Entre 998 et 1014, St. Chaffre obtient d'Etienne et de sa femme Ingeburge, du castrum de Chambarlhac, un manse dans la vicaria Soltronensis au lieu-dit *ad Furnos*, soit le hameau des Fours, à 1,5 km au nord des Vastres. A la même époque Frotgerius cède un manse dans la villa de Pineto, un manse dans la villa lavastris (Les Vastres), un demi-manse à Hermum (L'herm de Saint-Clément), etc. Entre 877 et 909, Sigebaldus donne tout ce qu'il possède dans la villa Arsiaco (hameau d'Arsac, commune de Chaudeyrolles, à 4,5 km au S.O. des Vastres. Laffont ajoute les lieux de Faia (Fay sur Lignon) et de Theuciliaco (Tautilhac, de Saint-Martial). Le chef-lieu éponyme est le hameau du Soutour, commune des Vastres, et non Soutron. Cette vicairie s'étendait sur tout le nord du Mézenc (Saint-Clément, les Vastres, Fay sur Lignon, Chaudeyrolles, Borée et St. Martial).

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II p.56 : Guillaume Jourdain fonda la chartreuse de Bonnefoy de concert avec Guillaume de Chambarlhac. T.II p.73 : Aymar III donna le château de Chanéac à son fils cadet Guillaume, ordonnant qu'il serait « d'Eglise ». Mais Guillaume refusa, et obtint de son frère Aymar IV le 12 décembre 1285 d'autres biens dont la baronnie de Fourchades et Saint-Martial. p.79 : Le bailli royal du Velay empêchait Guillaume de Poitiers de recevoir 3 muids de vin de son vassal le prieur de S. Martin. Le 27 juillet 1294, le sénéchal de Beaucaire reçut l'ordre de faire lever cet empêchement. p.84 : le 28 août 1265, hommage rendu par Giraud de Fourchades pour son avoir au château et mandement de Chambarlhac, spécialement aux lieux de Serres, Boschet, Chambonet, Felges, la Rivière et Chambarlhac. p.89 : Le 13 avril 1328, Guillaume de Fourchades fit hommage au comte de Valentinois pour les terres du mandement de Chambarlhac. Le 4 janvier 1333, il fit son testament, et veut être enterré dans l'église de Chanéac. Chambarlhac et Chanéac formaient une seule paroisse et deux mandements. Plus tard, le mandement de Chanéac-Chambarlhac engloba les paroisses de Chanéac, St. Martin de Valamas, la Chapelle, la Rochette et S. Clément. p.108 : Jean Bastet fit son testament le 13 mai 1327 au château de Charmes. Il avait épousé Béatrix de Poitiers, fille posthume de Guillaume de Poitiers. Celui-ci mourut en 1339, et l'héritier fut son neveu, fils de Béatrix, Géraud Bastet, qui eut ainsi la seigneurie de Fourchades. En 1340, Géraud Bastet fit hommage pour Fourchades à l'évêque du Puy Bernard Brun. En 1343, hommage à Jean de Chandorat, évêque du Puy, pour Fay, Queyrières, Chanéac, Contagnet, deux parts de Chambarlhac, trois parts de Châteauneuf en Boutières, les châteaux de Giourand, Fourchades, le Béage, Montréal, Beaudiné, etc. p. 113 : Aux A.N. série R 2, on trouve un Inventaire publié dans la Sté de l'Hist de France, en 1904, p. 193 et suiv. : On y trouve des pièces du XIV^e siècle relatives au château-fort de Chambarlhac, à la seigneurie de Chanéac (R2 carton 39, n°29,) et aussi sur le Béage (R2 carton 23, n°192 et 193). p.114 : Guillaume III Roger de Beaufort fit hommage à Jean, évêque du Puy, en 1352, pour les châteaux de Chambarlhac et de Fourchades, pour le bourg de Fay, etc. Il devint grand chambellan de Louis, roi de Sicile, le 15 novembre 1351, et mourut le 28 mars 1394. Mais il remit Fourchades à son frère Marquis de Beaufort, seigneur de Canilhac dès 1362. Il vendit la seigneurie de Fourchades entre 1384 et 1390 à son parent Raoul de Lestrangle. p.146 : Vers 1385, c'est Louis d'Anduze qui est seigneur de Chanéac. p. 173 : Dans son testament du 2 novembre 1443, Guillaume de Chalencon, évêque du Puy, donne 4.000 écus à Alix de Chalencon, femme de Louis de Fourchades, seigneur de St. Cierge près le Cheylard. Ce dernier était aussi seigneur de Chambarlhac. Guillaume de Fourchades, sans doute fils de Louis, rendit hommage à Aymar de Poitiers, baron de Chalencon, pour la seigneurie de Chambarlhac. p.225 : La famille Bourdier est originaire de Chanéac, où un Bourdier est notaire en 1284 (cf.H. Lafayolle, Le prieuré de St. Martin de Valamas, Annuaire de l'Ardèche 1875, p.101). On connaît Pierre Bourdier (1403), Jean Bourdier (1410), Pierre Bourdier, notaire épiscopal à Chanéac (1418-1425), Pons Bourdier (1441-1464), l'un des estimateurs de Chanéac en 1464. Puis on les retrouve à Mariac, St. Martin de Valamas, le Cheylard, où plusieurs furent qualifiés de nobles et embrassèrent la religion réformée.

T.III p.17: Dans un acte de baptême de septembre 1634, Sixte Roure est religieux de l'ordre de St. Benoît, parrain d'Hyacinthe Chabaud, la marraine étant Catherine de Villelonge, épouse de noble Claude d'Allard, du lieu de Chanéac. Le 13 mars 1639, il est parrain de Catherine Roure, fille d'Anthoinette de Chambarlhac, du lieu de Massas, et la marraine est Catherine Allard, femme d'Alexandre de Chambarlhac, sieur de l'Herm. Son frère Barthélemy Roure avait épousé Catherine de Chambarlhac. p.69 : Depuis le 26 novembre 1573, St. Agrève avait une garnison catholique de 100 hommes, puis en août 1574 200 arquebusiers à pied. Erard avait pris Tence, que reprit Saint-Vidal, alors que le capitaine Masclet commandait le fort de Chambarlhac. p.69 : A l'assiette de Pradelles le 6 août 1575, St. Agrève est environnée de 5 garnisons rebelles : Beaudiner, Desaignes, le Cheylard, St. Martin et Chanéac. p.73 : A Chanéac en 1583, l'église est détruite, mais les habitants presque tous catholiques. p.77 : Guillaume Blanc de Molines, sieur du Cortial, frère d'Antoine, sieur de Molines, fut tué par les protestants le 29 juillet 1651 à Soutron, paroisse d'Arcens. Il avait épousé Françoise Ladreyt, qui se remaria avec Claude de Chambarlhac, sieur de Lioussac, habitant à Tempoyrac, paroisse de Borée. La fille de Guillaume, Isabeau, épousa le 4 mai 1634 Jacques d'Allard docteur en droit, du lieu de Chanéac, fils d'autre Jacques et d'Antoinette de Truchet. p.81 : Les catholiques vaincus au Cheylard en 1628 sous le capitaine Dubourg se retirèrent « tambour battant et mèche allumée » à Chanéac.

P.Y. Laffont : En 990, Etienne, châtelain de Chambarlhac, apparaît dans le cartulaire du Saint-Chaffre du Monastier. Il s'agit sans doute d'un descendant des seigneurs du Mézenc. *Cahiers du Mézenc, 1997, p. 30* : Dans les Cahiers du Mézenc de 1997, P.Y. Laffont raconte les tribulations des châteaux de Chanéac et Chambarlhac, passés aux mains des comtes de Valentinois du fait du mariage d'Aymar II et Philippa.

Dans les « Notes sur la baronnie de la Voulte », de Mazon, ce dernier indique le château de Chanéac parmi ceux que Philippa apporta en dot à Aymar II. Ce mariage eut lieu avant 1197. Aymar III fit reddition à l'évêque du Puy Guillaume de La Roue des châteaux de Chanéac et Chambarlhac, plus Fay, Queyrières, Montréal, Fourchades, Contagnet, le Béage, Bouzols et Servissas en 1276. En 1277, dans son testament, il déclare que Chanéac ira à son fils Guillemet, qui devra pourtant hommage à son petit-fils Aymar IV.H 23.

Abbé Payrard : Cartulaire de l'abbaye de Pébrac, 1875. AI 221.

1320 : Transaction entre Guillaume de Poitiers, seigneur de Chanéac, et le prieur de St. Martin de Valamas. H 24-25.

Jean Régné : Regeste Vivarois, notes sur Chanéac. AI 218-219

A. Mazon : Quelques notes sur les églises du Vivarais . Privas, 1891. E 137-138.

A. Mazon : Notice sur Saint-Martin de Valamas (notes). AI 219-220.

Colette Véron : Maintien de la banalité des moulins dans le mandement de Chanéac : Issas, Limis. www-moulins-de-la-vallée-de-l'eyrieux, AD 69-70.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie de Chambarlhac appartient à M. le marquis de Vogüé par son mariage avec Melle de Truchet. Elle est comprise dans le dénombrement de 1376. Hommage de Guillaume Sicard à Aimar de Poitiers en 1468, puis au roi en 1489. En 1551, un autre Guillaume Sicard fit hommage à Diane de Poitiers. G 301.

Testament de Floccard III de Montagut, le 30 septembre 1390 (archives du château de la Tour) : L'héritier universel est son frère noble Girard de Montagut ; s'il meurt sans héritier légitime, sa fille Catherine et ses enfants, même s'ils viennent d'un autre mariage que l'actuel ; à défaut les enfants mâles de Pierre de Fourchades, chevalier, son oncle maternel ; à défaut, ceux de noble Pons de Chanéac ; à défaut, ceux d'Etienne de Chanéac ; à défaut les enfants de Floccard Gaucelin Bernardon et ceux de Mondon de Poinsac, mari de sa sœur Catherine de Montagut. Parmi les témoins, il y a Barthélemy et Pierre de Pras.

P. Y. Laffont : Notes sur Chambarlhac. (Atlas des châteaux du Vivarais X^e-XIII^e). AI 217.

Cécile Souchon : Etude sur le Haut-Vivarais d'après les registres d'Estimes de 1464. Transcription pour Chanéac. E 101 à 107.

Livre d'estimation de la paroisse de Chanéac et de St. Julien Roure (?) 1464, C 621. E 136.

J. Régné : Estimes de 1464, A.D. 07 C 621 et C 619. E 137.

Pilot de Thorey : En février 1447, hommage de Guillaume de Presles pour ses rentes à Saint-Julien, Rompon, Chanéac, et dans la baronnie de Durfort.. H 91.

F.Bréchon, T 1 p. 234 : un gros exploitant de Chanéac déclare en 1464 14 bœufs de labour, 36 vaches et 8 veaux.

F. Bréchon, T 2 p. 203 : la route de St. Martin à St. Agrève n'est pas indiquée par la carte de Cassini. Mais en 1493, la voie publique menant à St. Agrève confronte le mas de Limis (AD 07 1J 494 f°32). La traversée pouvait se faire à Limis, ou au « Pont » à la confluence de la Saliousse et de l'Azette, connu dès le XVI^e sous le nom de Pont d'Alvernet (Jacotin : Preuves de la maison de Polignac, T.III, p.120), sans doute par corruption du lieu dit Alleyres. Le chemin de crête de Limis à Saint-Julien s'inscrit très bien dans le parcellaire (voir cadastre de Chanéac, 1841). Le pont de Taussac à une centaine de mètres en amont du Gua, est signalé en 1393 (AD 07 1J 494, f°35v°). Le gué et le pont ne débouchent que sur un axe conduisant à St. Jean Roure.

Temps Modernes

Laurent Haond: Les guerres de Religion au XVI^e siècle.....Revue du Vivarais, n°2, 2010, p. 267. Le notaire protestant Jean Robert, de Burzet, est l'époux d'Isabeau Bordier. En 1586, leur fils Pierre est baptisé à S. Pierreville par Pons Bordier, bailli de Chanéac et de S. Martin de Valamas.

Rôle des soldats qui ont fait le service de garde à Chanéac (1590-1594) C 1151. E 135.

Païement de la solde faite aux soldats servant le roi à Chanéac (1590-1594). C 1037. E 135.

Paulette et Michel Guigal, Les aventures d'un capitaine ligueur boutiérot, Guillaume Boet de Largallier, Cahiers du Mézenc 1992, pp 67-77.

Provisions d'office de notaire en faveur de Jacques Aoustet, notaire à Chanéac et St. Martin de Valamas (1595-1636) B 4 bis. E 135.

Chanéac au temps des guerres religieuses. Conférence du 25 mai 2000. E 60, et AI 207 (texte complet) : En février 1592, le capitaine Largallier, originaire de St. Clément, prend pour la Ligue le fort de Chanéac. Le château de Chambarlhac était en face de la Vialle, hameau de St. Clément où naquit Largallier. Chanéac était une possession du duc de Ventadour, lieutenant général du Languedoc pour Henri IV. Cette petite place n'était défendue que par 6 hommes, que le duc réaffecta aussitôt ailleurs. Il quitta précipitamment Chanéac pour aller secourir le Puy, assiégé par Ventadour en août 1594. Mais Largallier ne rendit Chanéac que lors de la soumission des Ligueurs du Vivarais, le 28 octobre 1594 à Viviers. Cf. Cahiers du Mézenc, article de M. et P. Guigal.

Lettre du duc de Ventadour le 17 août 1594, à M. de Fayn, syndic du Vivarais, où il indique qu'il n'y a plus que les « croquants » à soumettre. A.D. 07 C 1041, pièce 7. E 109-110.

Etats de Vivarais : refus de rembourser à Chanéac et Saint-Martin de Valamas les sommes versées à Largallier (13 mars 1598). AG 252.

Le 20 janvier 1605, René de la Tour, seigneur de Chambaud (Privas) passe une quittance à noble Jacques Dallard, fils de noble Gabriel Dallard, du lieu de Chanéac (Garnier, notaire à Privas) (Armorial du Vivarais, famille Allard ou Dallard, avec image des armoiries, p.10). Il y a aussi des d'Allard au XVIII^e siècle au Chambon, commune de St. Martial. E 137.

Rente faite au sieur Allard, de Chanéac, par le diocèse de Viviers (1612) A.D. 07 C 938. E 135.

Georges Vignal : Triple assassinat au sein de la seigneurie d'Amarnas, 23 septembre 1619. « Boutières en Histoire n°5 », p. 85-115

Provision de notaire royal à Pierre Courtial, notaire à Chanéac et St. Martin, 1646-1663. B 73. E 135.

Appointement de Jean Debaut de Marcoux contre Jacques Bergeron de Chanéac, granger d'Antoine Brunel, 11 décembre 1657. A.D. 07 1 J 62 12.

Etat des bergers et domestiques (extrait du « recensement » de 1695), A.D. 07 C 656. E 108.

Dédommagement de la grêle de 1732 par le Roi, (1733-1734) à Chanéac et Chambarlhac. C 1254. E 136.

Dépenses ordinaires de la communauté de Chanéac en 1741. C 47. E 136.

Dépenses ordinaires de la ville et communauté de Chanéac, 9 livres (1744) C 994. E 135.

Dénombrement des chefs de famille de Chanéac 1696-1766. C 656. E 136.

Chanoine A. Bois : « Les sœurs de St. Joseph... » p.185. La seigneurie de Chanéac était en 1725 au notaire Abrial, père de sœur Saint-Régis, l'une des premières supérieures du Cheylard. Elle fut quelque temps supérieure du couvent de Chanéac. Soulier-Lafayolle indique à Caffarelli en 1800 qu'il y avait avant la Révolution à Chanéac une « société de filles dévotes qui s'était destinée à l'éducation des enfants », formant un établissement « assez important ».

Supplique de la communauté de Chanéac et Chambarlhac (plus le Béage et Ste. Eulalie) pour continuer par Chanéac le chemin que l'on vient de faire du Cheylard à St. Martin, en direction de Bonnefoy et du Puy, 30 mai 1768. Signatures nombreuses, dont Blanc de Loire, Chanéac de Loire, Valmas de Loire, Lavarenne, Dallard, Nicolas, consul etc. A.D. 07 C 864. E 113-115.

Rôle de l'industrie de 1776. 24 imposés à Chanéac et Chambarlhac. C 1118. E 129.

Préambule du rôle des tailles et impositions du 14 juillet 1778. A.D. 07 C 55. E 127.

Rôle de capitation de Chanéac, 1780 et 1789. . C 1087. E 136.

Etat des chefs de famille pour 1789, C 1090. E 128-129.

Copie d'un contrat entre Jacques Joseph Henry Blanc de Loire et Mathieu Dubois, féodiste à S. Martin, pour la réfection d'un terrier, pas de date. AY 287.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie de Chambarlhac appartient à M. le marquis de Vogüé par son mariage avec Melle de Truchet. Elle est comprise dans le dénombrement de 1376. Hommage de Guillaume Sicard à Aymar de Poitiers en 1468, puis au roi en 1489. En 1551, un autre Guillaume Sicard fit hommage à Diane de Poitiers. G 301.

Papiers de famille des Chambarlhac, conservés aux A.D. 43, cote 18 J 27. Sur CD, communiqué par les habitants de Chanéac (petite bibliothèque).

Révolution

La Révolution à Chanéac. Conférence du 11 août 1984. E 61.

Notes prises aux A.D. 07, série L et Q S parfois.

Cotes séries L et Q concernant Chanéac, E 136.

Dommages causés par les inondations (1790) Cote L 1247. AD 07.

20 juin 1790 : état des fonds privilégiés de la paroisse de Chanéac : de Serres, Abrial de Lavis, Faure Delubac, Descours, Courthial, Mme de Loire, etc. E 118.

4 décembre 1790 : Nomination des nouveaux officiers et notables. Etat des foires établies depuis longtemps à Chanéac. L 812. E 125.

Abus de pouvoir des seigneurs de Chanéac. 23 décembre 1790. E 97.

Estimation des biens nationaux de Chanéac, Q 33. Soumission de particuliers : le maire Chareyre, le 19 septembre 1790, et Antoine Ribet, d'Alleyrès. E 123-124.

Vente des biens nationaux de Chanéac, le 14 septembre 1791 (E 122).

Faure Delubac est désigné comme membres du jury du district du Mézenc. Le maire Chareyre lui délivre un certificat d'invalidité, le 6 février 1792. E 116.

Le 27 mai 1792, lettre de Borée et Chanéac à Boissy d'Anglas s'inquiétant de la conscription (voir photocopie ci-dessous).

Ordonnance de prise de corps contre Etienne Courtial et Jean-Pierre Redon, le 21 juin 1792, pour vol. E 115.

Lettre de Faure Delubac, chargé de dresser le rôle de la contribution foncière, du 20 décembre 1792. Comme les censives ne sont plus payées depuis 1789, les emphytéotes demandent le remboursement des frais d'établissement des rôles. E 115

17 Vendémiaire An III : correspondance avec les sœurs Blanc de Loire, dont le frère est émigré: la loi prévoit la vente des biens, avec distraction de leurs parts aux sœurs et à la mère de l'émigré. (L 757) E 122.

9 Frimaire An IX : le 28 novembre dernier, assassinat d'un homme près du hameau des Granges; le coupable est Antoine Volle, lieu de Chateausseil, commune de Borée. E 116.

Demande de vérification des dégâts de l'inondation 10 octobre 1790. E 95.

Vérification des mesures des seigneurs, communauté de Chanéac, 5 décembre 1790. Il s'agit des sieurs Descours, Abrial, Perbet. Le directoire du district du Mézenc estime qu'il y a abus de pouvoir. (23 décembre 1790) E 97.

Militaire, 27 mai 1792. E 82.

Lettre des maires de Chanéac et Borée, où la population s'alarme des rumeurs de réquisition.

Lettres de la municipalité de Chanéac, les 10 janvier et 26 mars 1793, qui décrit ses dépenses et s'occupe à faire un rôle des impôts. Plaintes contre son garnisaire. E 83.

Lettre de Perrier, à Saint-Martin, le 13 avril 1793, qui décrit ses difficultés pour faire partir les conscrits du canton. E 81.

Lettre du 20 mai 1793 où la municipalité demande le retour du rôle des contributions pour La Chapelle et Chanéac. E 80.

Lettres des 21 juillet et 13 juin 1793 demandant le départ du garnisaire et le paiement de l'aide due à Pierre Louis Cornut et Marianne Reynaud, dont deux fils servent la République. E 78.

Vente des biens de l'émigré Blanc de Loire. (L 757). Mais la part de sa mère et de sa sœur doit être préservée. E 122.

Curé Giraud

Le 11 avril 1790, déclarations de revenus des habitants de Chanéac : François Soubeyran de Serre, Faure Delubac, Claude Perbet, coseigneur de Chanéac, Ignace Courthial, de Dornas, Louis Descours, marchand du Puy, prieuré de Chanéac, etc. E 119.

Le 19 juillet 1790, Faure Delubac, qui habite au Pont, à Chanéac, écrit contre le curé Giraud, qui a cherché à diminuer la confiance que les gens avaient en lui. Il a porté plainte au Puy dès le 22 mars 1786, mais l'a retirée. E 119

Lettre du curé Giraud, qui réclame sa pension le 18 octobre 1790. E 93.

Le 14 décembre 1790, Dalmas remercie le curé Giraud de son envoi d'un échantillon de la mine de Rochebesse et lui suggère de demander aussi des chemins d'exploitation. E 116.

Protestation du curé Giraud, qui réclame son traitement, et indique que la sommation de Boissy n'est restée affichée que 5 minutes à la porte de l'église. La municipalité lui refuse un certificat de résidence. Le maire l'insulte dans l'église. (6 octobre 1792). E 117.

Pièces concernant le clergé (L 1273, L 1265) E 120.

15 avril 1793 : Nouvelle protestation du curé Giraud, qui n'a plus rien pour dire la messe. E 117.

Nécessité de fournir des munitions à la garde nationale de Chanéac, 17 juillet 1791, sur le prix de la ferme du ci-devant prieuré. E 96.

Copie des certificats en faveur de Marie Cottier, sœur Agnès, de la congrégation de Saint-Joseph du Puy, la dernière étant de la municipalité Chareyre, à Chanéac, le 23 juillet 1791. E 87.

Lettres du curé Giraud des 12 janvier et 6 février 1792, relatives à la mine de Rochebesse, et à son traitement en retard, E 89.

Accusations de la municipalité de Chanéac contre le curé Giraud, accusé notamment de fréquenter trop assidûment Marie Cottier dite sœur Agnès, 18 janvier 1792. E 94.

Lettre du curé Giraud qui se plaint de ne pas avoir son certificat de fonction de la part de la municipalité de Chanéac, et réponse de celle-ci, qui lui reproche de ne pas remplir ses devoirs. E 90.

Réponse du curé Giraud aux accusations de la municipalité, 6 février 1792. E 91.

Exploit de Claude Antoine Perret auprès de Jean-Jacques Dugua, procureur de la commune, du lieu de Serres, pour le curé Giraud. 1er février 1792. E 92.

Mise en vente des Biens Nationaux (propriétés ecclésiastiques) à Chanéac, le 28 février 1792. E 99.

Lettre du curé Giraud du 15 avril 1793, qui a obtenu une rétractation de la municipalité de Chanéac, et qui se plaint des exactions de la municipalité dans les foyers. E 79.

Gouhier, homme de loi à St. Martin, reprend les plaintes de de Burines et Sarroulh, de Chanéac, à propos du jardin du curé de Chanéac, An II. E 75.

Abdication du curé Giraud, 19 Ventôse An II. E 77.

Pétition de Marie Cottier, sœur Agnès, avec pièces justificatives, réclamant la propriété du domaine de Rochebesse, affermé comme bien national issu d'une communauté religieuse, et qui lui appartient en fait. (13 Thermidor an III). E 85.

Retour de sœur Agnès (Marie Cottier) 28 Thermidor An III. L 758. E 85, 87, 121.

Mine de Rochebesse

Le 14 décembre 1790, Dalmas remercie le curé Giraud de son envoi d'un échantillon de la mine de Rochebesse et lui suggère de demander aussi des chemins d'exploitation. E 116.

Lettres du curé Giraud des 12 janvier et 6 février 1792, relatives à la mine de Rochebesse, et à son traitement en retard, E 89.

Le procureur général syndic Boissy d'Anglas fait sommation aux propriétaires de mines de les mettre en exploitation, le 8 janvier 1792. E 116.

Autorisation d'exploiter la mine de Rochebesse, le 10 septembre 1792. E 98.

Concession des mines accordée à Jean Antoine Ferrand et Philibert Chaveau, le 10 septembre 1792. E 116.

15 mars 1793 : Démarches pressantes auprès du directoire du district pour commencer les travaux de la mine. Autorisation accordée le 4 mai 1793. E 117

Proclamation des sieurs Chauveau et Ferrand le 24 mai 1793. Autres documents sur les mines de charbon de Chanéac. E 126.

cotes concernant les Biens Nationaux, le clergé, les mines (demande du 12 fév 1828) E 120.

Mandat d'amener contre Alexis Descours, de Saint-Front, auteur d'un meurtre sur Mathieu Lafont, de la Chavade à Mayres, dans l'auberge de Claude Dubois, à Bois-Lantal, 18 Fructidor An XI. E 73-74.

Correspondance du préfet, du 2 octobre 1815 : Henry d'Authéville, d'Avertoux, partisan de l'usurpateur, a menacé la famille Charliez, de Chanéac, d'assassinat.

XIX^e Siècle

Archives paroissiales de Chanéac. AD 07, 5 J 137. Voir détail en 2 BN 46.

Correspondance du préfet : analyse des eaux de Bois-Lantal, les 30 juillet et 23 août 1808. G 158.

Correspondance du préfet, du 2 octobre 1815 : Henry d'Authéville, d'Avertoux, partisan de l'usurpateur, a menacé la famille Charliez, de Chanéac, d'assassinat. G 158.

Extrait du plan cadastral « napoléonien » de Chanéac : environs du château de Chambarlhac. E 57-58.

Plan cadastral napoléonien de Chambarlhac (grande échelle et couleur) E 58 bis.

Plan d'assemblage de la commune de Chanéac, cadastre napoléonien, couleurs. E 58 ter. Voir plan cadastral de 1841 du centre de la commune en P 222.

Répartition des contenances cadastrales vers 1844. E 69.

Autorisation d'exploiter la source Bien-Aimée, ou Marguerite, 4 janvier 1896. E 70.

Jean Dussaud : Histoire des eaux minérales dans le canton de Saint-Martin-de-Valamas. Cahiers du Mézenc, n° 15, 2003, pp.79-85.

Notes sur la correspondance Chanéac-sous-préfecture de Tournon, 1882-1909. P.218-219.

XX^e Siècle

Moulinier : Auguste Dufour.

Colette Dugua : L'héritage culturel d'une famille paysanne ardéchoise (1875-2008). Boutières en Histoire n°4 pp. 181-204.

Liste nominative de 1911. E 65-69.

Jean-Claude Saby : Les eaux minérales à Chanéac. Extrait du cahier MATP sur « les Boutières ». AS 95-97.

A. Mazon : Bois Lantal. Revue du Vivarais n°12, déc 1900 p.553-555.

La population de Chanéac en 1911, 1936 et 1962, par rapport au chef de ménage, origine géographique, âge, professions. I 36-38

L'émigration à Chanéac, par directions, professions, âges. I 41.

Recensement de 1962, commune de Chanéac. AI 210.

Personnes ayant quitté Chanéac de 1961 à 1966. I 42.

Situation démographique au 1er janvier 1981. Rappel du nombre d'habitants depuis 1731. E 59.

Recensement de 1968 : dépouillement exhaustif. E 71-72.

Une bavure administrative à Serres. Article Tribune du 13 2 86. AI 216.

Les projets de Chanéac en 1987-88 (Georges Curinier). E 63.

Musée de la Ruralité ardéchoise: prospectus en AI 211, DL du 04 05 1996, Terre Vivaroise du 2 5 97 et 14 8 98 (AI 212-213) D.L. du 21 7 96 (AI 214-215).

Restauration de l'église. Article T.V. du 23 10 98. AI 213.

XXI^e siècle

Gazette des Villages n° 1.

Chanéac, village du mouvement perpétuel

Le musée de la ruralité à Chanéac.

Découvrir Chanéac, actualisation de la brochure, avec carte, renseignements sur le patrimoine et les lieux touristiques des environs. J 51-52.

Du pain sur la planche. Hebdo de l'Ardèche mai 2007 sur les fours de hameaux à Chanéac (Serres, La Soubeyranne, Limis, Rochebesse). Y 180.

Longo Maï, cela dure toujours. L'Humanité hebdo du 15 septembre 1999. AH 4.

Projet d'animation : four à pain (programme PADGEL). AI 208-209.

Deux fondations ... pour de futures fondations (la remise en état des quatre fours à pain de la commune). Hebdo de l'Ardèche, 22 2 2008. AI 69.

Roger Debacker, Georges Vignal, Gilbert Verdier: Hameaux et maisons de Chanéac, 1841-2005. Chez Roger Debacker, la Soubeyranne, 07310.-Chanéac. (Bibliothèque personnelle).

Et un, et deux... et trois ! (Restauration du four de Limis).2 AA 103.
Le maire (Saint-Léger) démissionne. Hebdo de l'Ardèche 9 01 2014. 2 AX 196.
Le printemps de la randonnée avec les fours restaurés. Hebdo, 29 5 2014. 2 BB 170.
La restauration des fours de Chanéac. 3 AC 75-76.

Iconographie

Carte postale avec vues multiples de Chanéac. X 19
Randonnées à Chanéac carte des chemins de randonnée, C 57.
Vues générales de Chanéac (jusqu'à la Soubeyranne). AI 216.
Photographies aériennes de Chanéac : Alleyrès, et autre inconnu. E 144-145.
Restauration des fours à pain : prospectus de présentation. AI 244-245.
Hameaux et maisons de Chanéac 1841-2005. Prospectus pour le livre de Roger Debacker , Georges Vignal, Gilbert Verdier.(2007). AL 7.
Un monument à la mémoire des combattants chanéaquois. Hebdo de l'Ardèche, 11 12 2014. 2 BJ 2.

INTRES

*Sylvette Béraud Williams, photos de Jean-Charles Champ : La mémoire retrouvée (en fait photos commentées d'Intres et environs vers 1900). Editions Dolmazon, le Cheylard, Guilherand 2006.
Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000, Intres, pp.39-47. p.45 : Chapignac, refuge pour les juifs en 40-44. p.47 : le temple de Beauvert, commune de St.Jean Roure.
F. Bréchon, T. 2 p. 204 : D'Intres à St. Agrève, on monte sur 300 mètres d'altitude. Le chemin n'est long que de 500 mètres. Pourtant en 1471, un chemin sert de confront au hameau de Chavagnac (AD 07, 52J 113, f°31). Au début du XIX°, un sentier va de Intres à la Fouant, puis la côte de Gastefer, et débouche à la Baraque.
L'album-photos se referme (Saga des Boutières, photographies de Charles Champ, photographe à Intres au début du XX° siècle). Extrait de l'Hebdo de l'Ardèche, N 144.
Moulinier 1900 : néant.
Roger Dugua, Didier Girard : Conflit politico-religieux en Boutières: la scission entre Saint Julien et Intres. *Boutières en histoire n°4* pp. 35-63.
Projet d'arrêt d'Intres 1935. (photocopie). 2 AY 87-89.
Recensement de 1962 à Intres. 2 AZ 29.
Recensement de 1968 à Intres. 2 AZ 27-28.
Intres relais de la peinture contemporaine (peintre Louis Amalvy, + 2003). Hebdo 1 12 2011. 2 BM 124.
Succès de la journée du patrimoine à Poux. (petit musée Robert Chassignoles). Hebdo 25 9 2014. 2 BG 7.

LACHAPELLE SOUS CHANEAC

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p. 41. L'église de S. Apollinaire était possédée en alleu par Pierre, Haubert et Guidon son frère, de Borée, plus Modoard et Amicus. Ils donnèrent cette église à S. Pierre de Pébrac. Cette donation fut approuvée par Pierre de Fays, par Léger, évêque de Viviers, Bertrand et Giris de Châteauneuf, Guillaume de Fourchades, Garent de Chambarlhac, et beaucoup d'autres, en 1099.
Histoire de La Chapelle sous Chanéac, le Coulassou octobre 1979, AX 96-97.

Photographie aérienne de Lachapelle-sous-Chanéac, E 145.

Paulette et Michel Guigal : Les notaires de Lachapelle sous l'Ancien Régime, Cahiers du Mézenc 1994, pp.37-49.

Reconnaissance à Anne de Lévis, duc de Ventadour, du 6 janvier 1613, pour des biens situés près du Vernet, proche de la Saliousse, pour 1 quarte de seigle mesure des Boutières, 1 poizas (?) huile 6 deniers tournois et 1 poulet, livrables au lieu de Pailhères, avec rappel de reconnaissance à Louis d'Anduze, seigneur de la Voulte en 1404, et à Gilbert de Lévis sur le terrier de Chambarlhac en 1530. G 24-25, transcription in « Généalogie des Blanc de Loire ».

Reconnaissance du sieur de la Bastide à Anne de Lévis, seigneur de Chanéac et Chambarlhac, le 3 janvier 1613, pour un domaine sis au Vernet (sans doute paroisse de Lachapelle sous Chanéac) :

L'an mil six cent treize et le troisième jour du mois de janvier avant midy régnant très chrétien prince Louis par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre par devant moi notaire royal et les tesmoins bas nommés plus personnellement ... noble sieur de la bastide lequel dègne pour lui et ses ... a cognu délivrer emphytéote perpétuelle et sous tout droit de directe reconnaissance vante lods comis (?) préléation et rétention et de la justice aute moienne et basse de messire Anne de Lévis duc de Ventadour per et de France et lieutenant général pour le roi en son païs de Languedoc seigneur de Chanéac et Chambarliac absent moy notère comme personne publique pour lui et les siens à l'advenir en stipulant et reconnaissant à savoir :

- une ouche terre chatergère et bois de chaines joignant terre au Vernet sur la maison dudit reconnaissant contenant (en) tout sis saumées ou environ confrontant du levant terre bois et chatagnerie de Barthélemy Vernet autre ouche dudit recongnaisant limité entre deux et une terre d'Etienne Mazonnier et de Jean Lacour dit Gori et de Jean Brun et d'Anthoine Faure dit Larchier du couchant autre terre dudit reconnaissant dessus la dite terre dudit recongnaisant du couchant encore le ruisseau du Vernet dessous au vent la rivière de Saliousse sous la censive annuelle et perpétuelle d'une quarte seigle mesure de Botière un poizas (?) huile six deniers tournois et un poulet comme fut reconnu en l'année mil quatre cent quatre à messire Louis d'Anduze seigneur de la Vouste par Jean Vernet en sa reconnaissance couchée sur le feuillet du terrier reçu par devilla (?) notaire et en partie de la susdite portion feust reconnue en l'année mil cinq cent trente à mesire Gelibert de Levi par Mathieu Vernet feuillet onze d'autre terrier de Chambarlhac reçu par maître Glaude Bonnet notère laquelle ledit sieur Baille reconnaissant (?) a promis paier audit seigneur ou a ses receveurs ou mandataires chacune faite St. Michel à perpétuité portable dans ses greniers au lieu de Palières estre bon et loyal amphitéote méliorer et non destériorer la susdite portion recgnue ne l'aliéner à gens de droit prohibé et défendu ne la charger d'aucune censive la reconnaistre de nouveau quand sera requis et faire tout autres choses qu'il est de droit tenu et qui sont contenues aux clauses et chapitres du serment de fidélité et tout ce dessus a promis tenir et garder sous l'obligation de tous et chacun ses biens présents et advenir et puis après (?) le recongnaisant qua soubmis à toputes les rigueurs des cours et (?) du présent royaume de France et renoncer à tout droit contrère et ainsi a promis et juré comme aussi de paier les arrérages des lods et (?) si point en doit du passé jusques à présent parce que que ledit reconnaissant a trop peu recognu qu'il sera tenu recoignaitre et qui sera obligé et qu'aussi luy

sera tiré de cet acte ce qui sera de trop à la charge que relève d'autrui toutes fois que la susdite rente d'autant qu'il ne se charge que justement de ce qu'il fesoit par l'ancien terrier ; Fait et récéité audit lieu de la Chapelle maison de Pont Rion et présent maistre Jean Rion baille de Chanéac maître Pierre Gori notère de la Chapelle et metre michel riou notère de la Chapelle soussigné avec ledit reconnaissant de la bastier reconnaissant (?). Extrait de ma cède (?) Lemaigre notère. G 24.

A.D. 07: J 185 : Papiers Lacoste-Lavalette, de la Chapelle sous Chanéac, trouvés à Saint-Jean Roure, (XVIII^e siècle). Notaire à Lachapelle, 1739-1740, 1744-1747. Fonds Reynier.

A.D. : 1 J 69: Mémoires sur Lachapelle sous Chanéac 18^e Siècle. Voir D 126.

Demande de vérification des dégâts de l'inondation 10 octobre 1790. E 95.

Déclaration de fonds privilégié du lieu de Palheyrets par Blaise Chanal père et fils, A.D. 07 L 1202 E 118.

Lettre des municipalités de Chanéac et Lachapelle le 26 mars 1793, qui confectionnent le rôle de leurs impôts, et se plaignent de leur garnisaire. E 84.

Lettre de l'agent national Laroche, de Lachapelle, demandant des instructions, notamment sur « l'abattement » des croix, 18 Nivôse An II. E 76.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinères p.43. Note sur Jean-Paul Menut, constructeur d'une fabrique à soie en 1859, implanté à Marcols.

Moulinier 1900: Auguste Dufour, Léon Augier (tissus).

Recensement de 1962 à Lachapelle. 2 AZ 30.

Recensement de 1968 à Lachapelle. 2 AZ 31-32.

LA ROCHETTE

Histoire de la Rochette. Le Coulassou, octobre 1979. **AX 97.**

L'habitat rural du Gerbier-Mézenc, prix fait du seigneur de Chambarlhac pour construire la ferme de Prafourous, le 6 octobre 1779. Borée ça nôtre, pp.21-38.

Liste des électeurs de la commune de la Rochette (juillet 1855) par catégorie socio-professionnelle. AN 147.

Z. Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès. p.204.

L'abbé Ceyte, curé de la paroisse, fit bâtir un école à la Rochette et fit venir les soeurs en 1873.

Moulinier 1900: néant.

Jacques Rochette : Histoire d'une séparation: Borée-La Rochette, 1847-1856. Cahiers du Mézenc n°17, 2005. pp.81-88.

Une croix nouvelle pour le jubilé. T.V. 19 7 2002. 2 AZ 96.

SAINT CLEMENT

P.Y. Laffont : Châteaux et pouvoirs... p.60. Fin X^e début XI^e, un certain Frotgérius cède à St. Chaffre un demi-manse au lieu-dit *Hermum*, à 6 km au S.O. du Soutour.

Chanoine Therme : Cahier n° 3 p. 70: Origine de l'église de Saint-Clément.

Le château de Lardeyrol, par Paulette et Michel Guigal, les Fils du Mézenc, n°3 pp. 19-29. Projet de création d'un couvent de Cordeliers à Saint-Clément au XVII^e siècle.

Cartulaire des Frères Mineurs d'Aubenas, AD 07, BR 1301. Fondation le 16 mai 1633 par demoiselle Anne de Lardeyrol d'une chapelle confiée aux Frères Mineurs et unie au nouveau séminaire de Viviers. T 151.

Les aventures d'un capitaine ligueur boutiétrot, Guillaume Boet de Largallier, par Paulette et Michel Guigal, Cahiers du Mézenc 1992, pp 67-77.

L'Herm de Saint-Clément, Michel Carlat, Cahiers du Mézenc 1993 pp. 49-57.

Yves Soulingeas : les Cénat de l'Herm: une généalogie rectifiée (1423-1687). Cahiers de la Haute-Loire, 1988.

Moulinier 1900 : néant.

Etude sur l'église de Saint-Clément.

J. Ballofet : Promenades en Vivarais d'un érudit caladois, Revue du Vivarais 1953. A 37 et 2 AZ 32.

Syndicat agricole à St. Clément. T.V. du 6 déc 1964. 2 AI 57-58.

Une journée enrichissante : sortie de la Sté de Sauvegarde en H. Vivarais et à S. Clément. D.L. 22 5 91. 2 AZ 33.

L'église de Saint-Clément. D.L. 8 3 92. 2 AZ 34.

L'église s'enrichit d'une croix. Hebdo, 30 4 99. 2 AZ 33.

L'avenir de la maison de village. Hebdo 30 04 99. 2 AZ 33.

Le monolithe a livré son secret. Hebdo, 21 5 99. 2 AZ 34.

Sortie de la société de sauvegarde du 10 juin 2006 : l'église de Saint-Clément. Revue du Vivarais, 2006, n°3, pp. 296-297.

Conférence sur les églises remarquables des Boutières : Saint Clément, Mariac, Pourchères. 29 juillet 1999. 2 AR 268-269.

Michel Carlat : Les cardinaux de Borée (Cahiers du Mézenc) A 37.

Z. Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès. p. 207.

Le curé Chaussande fit bâtir l'école de St. Clément et appela les soeurs en 1861.

Correspondance entre Saint-Clément et la sous-préfecture de Tournon, 1903-1908. P 235.

Renouveau à l'auberge communale. TV du 19 5 2000. AY 64.

Une opération tournée vers l'avenir (ferme communale avec l'aide de l'U.E.) T.V. 21 03 2003. 2 AZ 90.

La Nanaloppet, plus féminine que jamais ! Hebdo 6 2 2004. 2 BM 164.

Bon vent aux éoliennes. Hebdo, 16 9 2005. 2 BM 139.

Bon vent aux éoliennes ! Hebdo 14 10 2005. 2 BJ 157.

Prospectus sur l'école du vent, à Saint-Clément, ouverture août 2007. AJ 170-171.

Une commune qui ne manque pas de souffle. TV. 10-17 8 2007. 2 AW 5.

L'école du vent prend son envol. Hebdo du 3 10 2008. AZ 226.

L'école du vent. Prospectus saisons 2022. 3 AC 80.

SAINT-JEAN ROURE

Histoire de St. Jean Roure, le Coulassou oct. 1979. AX 100.

Inventaire de Vaussèche : n°521 : Reconnaissance faite par Pierre et Guillaume de Mercuer à Guigon de Mercuer du 25 janvier 1349 pour le fait de St. Jean Roure.

Le fief de Chaillans, par Mme Chapus. Le Coulassou, décembre 1979, p.24 : En octobre 1595, Largallier prend Rochebonne et demande aux Etats de Vivarais réunis à Tournon en novembre 1595 en rançon 300 écus, plus un cheval de 100 écus. Les Etats finirent par accepter, et demandent au seigneur de Rochebonne de les rembourser, pour n'avoir pas su garder la place. Par contre, Largallier garda Châteauneuf.(Cahiers du Mézenc 1992).

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000, p.47 : le temple de Beauvert, commune de St.Jean Roure.

S. Mours, le protestantisme en Velay et Vivarais : p.116. Au début de 1580, le capitaine protestant Lacroix profita d'une absence de Saint-Vidal pour s'emparer de Rochebonne, Labâtie d'Andaure et Desaignes. Saint-Vidal reçut du roi l'ordre de reprendre les places, et surtout Saint-Agrève. Le comte de Tournon reprit Desaignes. Renforcés par Jean de Balazuc de Montréal et Louis de Montlaur, chef des Ligueurs du Vivarais, assiégèrent Saint-Agrève, que défendait Jacques de Chambaud, le 17 septembre 1580. Les protestants tentèrent de s'enfuir, mais furent massacrés. Le bourg fut incendié, les murailles écroulées ; mais les protestants se réinstallèrent un ou deux ans après. Au début de la guerre de la Ligue, les protestants décidèrent de laisser en paix le château de Rochebonne, tenu par les catholiques, mais qui se tenait en paix. Toutefois, le capitaine Largallier s'empara du château pour la Ligue, et ne capitula que l'un des derniers.

Vicomte de Montravel. Revue du Vivarais 1910 : Le château de Rochebonne.

Marc Brisac. R.V. 1911 : A propos de Rochebonne : J 324: factum pour noble Jacques Joseph Henri Blanc de Loire, seigneur de Rochebonne, contre Just-Henri du Bourg, comte de Saint-Polgues, Brion, etc. H 117 (factum après 1756. Retraces toute l'histoire des liens de dépendance entre Rochebonne et la seigneurie de Brion, depuis la vente que Pons de Brion en fit en 1273 à Guillaume de Châteauneuf).

Remplacement de Jean-Pierre Roux, de St. Jean Roure, par Paul Munier, d'Accons, le 3 mars 1814, pour la somme de 2.000 francs. D 95-98.

Saint Jean Roure d'hier et d'aujourd'hui. T.V. AG 119.

A.D. 69 : EP 294, 296: Chartier de Châteauneuf de Rochebonne.

Moulinier 1900 : néant. Scierie mécanique : Elisée Charra.

Archives de la Société « la Diana », Montbrison (Loire) : 1 E 9: Fonds de Rochebonne.

Réunion des Amis de Rochebonne. T.V. 2 9 84. 2 AZ 38.

Association des Amis de Rochebonne : Rochebonne (brochure, 1993). BR 12.

Cure de rajeunissement des vestiges de Rochebonne. D.L. 8 12 95. 2 AZ 36.

Réunion des « Amis de Rochebonne ». D.L. 28 3 96. 2 AZ 38.

Si Rochebonne m'était conté. D.L. 13 6 96. 2 AZ 37.

Bonne balade à Rochebonne ! D.L. du 17 8 96. 2 AZ 35.

Rochebonne : les travaux de consolidation se poursuivent. Hebdo, 30 01 98. 2 AZ 38.

Remuer pierres et terre pour Rochebonne. T.V. du 21 3 2003. AH 46.

Réfection du toit de l'église. Hebdo du 28 11 2008. AM 65.

SAINT JULIEN BOUTIERES

Généralités

Recherches sur le château de Saint Julien Boutières : Regeste, Mazon, Dugua, Benoit d'Entrevaux. Laffont, 2 AB 163-169.

A.Mazon : Notice historique sur S.Martin de Valamas.2 AZ 22.

Le bassin versant de la Rimande. Document BEED. S.D. 2 AZ 39-40.

Antiquité, Moyen-âge.

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.34 : l'église de Saint-Julien de Châteauneuf, détenue illégalement, fut rendue à S. Chaffre peu après le départ en croisade de 1096 (charte n° 259).

Inventaire de Vaussèche.

n°206 : Reconnaissance pour noble Pons de Châteauneuf en Boutières faite par Jacques Begoier de quatre fers de cheval avec leurs cloux incorporés sur 6 brochées de vin en une vigne de Guillaume de la Faurie des Ollières le 20 octobre 1332.

n°174 : Achat pour Pierre Maurice fait de noble Jean de Châteauneuf en Boutières de quatre fers à cheval avec leurs cloux sur 6 brochées de vin que Maurice faisait le 4 avril 1380.

F. Bréchon : T 2 p.204 : En dépit de sa position favorable sur la route de St. Agrève, le château de St. Julien ne percevait aucun péage. De là, la route passe au hameau du Pont, où elle traverse le ruisseau de Monteil. Elle est mentionnée à Intres en 1454 (AD 43 17H 153 f° 13v° et 22v°). A Intres, elle traverse l'Eyrieux. T.2 p.216 : Une route part de St. Julien vers Fay en suivant la crête qui domine le village, passe aux Costes et débouche après le quartier de Méleride. Puis, le chemin s'inscrit dans le parcellaire jusqu'aux Vastres, puis rejoint le hameau de Soutour et la route de Fay à Saint-Agrève. A partir de là, la route est plus importante parce qu'elle reçoit du trafic arrivé par la vallée du Doux et Saint-Agrève. Dans le mandement du Mézenc, un péage se lève au moins depuis 1205, important vu l'intérêt que lui portent les comtes de Valentinois. Peu à peu, le château de Fay remplace celui du Mézenc (cf. P.Y. Laffont).

Marie-Claire Chavarot : p.104 : Hugues, sire de Châteauneuf en Boutières, reçoit la parerie d'Empurany comme exécuteur testamentaire de Briand de Retourtour. AQ 74.

P. Jacotin, Preuves de la Maison de Polignac : En 1078, Guillaume de Châteauneuf doit payer 5.500 livres pour la dot de noble Artaude, femme de Pons de Brion. (P. Jacotin, « Preuves de la maison de Polignac »). En l'an 1620, jugement de l'évêque du Puy, contre Henri de la Tour, duc de Bulhon, et Hugues de Châteauneuf, baron de Rochebonne (« Preuves de la Maison de Polignac », par P. Jacotin, LXXII, C 22). Philippa de Fay hommagea au comte de Valentinois les 3/4 du château de Châteauneuf en 1229 ; cet hommage fut renouvelé en 1251, 1276, 1285, 1288 et 1311. H 21.

Pilot de Thorey : p.151 : Hommage de Guinot de Châteauneuf pour les châteaux et seigneuries de Châteauneuf en Boutières et de Montagut, ainsi que pour des rentes à Chalancon et à Durfort, le 27 avril 1447. H 88. p. 430 : Hommage le 10 juillet 1454 de Pierre de Brion, pour les châteaux de Brion, le Cheylard, Châteauneuf en Boutières, dont Louis de Brion son père avait déjà fait hommage. H 95.

A.D. 69: EP 294, 296, Chartier de Châteauneuf de Rochebonne.

Archives de la Société « la Diana », Montbrison (Loire): 1 E 9: Fonds de Rochebonne.

A.D. 07, 59 J 54. Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon : Une partie de cette terre relève de celle de Brion. Elle est comprise dans le dénombrement de 1376. Dès 1349, hommage de Jean de Châteauneuf en Boutières; en 1468, hommage à

Aimar de Poitiers par Guillaume de Châteauneuf; en 1489, hommage au roi par Bernard de Châteauneuf. Pierre de Châteauneuf, seigneur de Rochebonne, hommage à Diane de Poitiers en 1551.

Temps Modernes

P. Y. Laffont, Cahiers du Mézenc 1997 : Dans les Cahiers du Mézenc 1997, P.Y. Laffont raconte les tribulations du château de Châteauneuf en Boutières, aux seigneurs du Mézenc, puis passé aux Poitiers-Valentinois du fait du mariage de Philippa de Fay. Après avoir rendu Chanéac en octobre 1594 du fait de la soumission de la Ligue, le capitaine Largallier occupa Châteauneuf-en-Boutières, et continua d'écumer la campagne. Les Ligueurs du Vivarais étaient soumis, mais non ceux du Velay. En octobre 1595, il s'empara de Rochebonne. En mai 1596, le duc de Ventadour demanda des subsides aux Etats de Vivarais pour aller soumettre Largallier. La levée de l'excommunication de Henri IV ayant été obtenue le 17 septembre 1595, les derniers arguments de la Ligue tombaient. Pourtant, Largallier reprenait Rochebonne en janvier 1596 au nom du duc de Joyeuse. Le 20 août 1598, Largallier était pris, seul et par surprise. Antoine et Jean de Molines, chef de guerre du parti des « politiques » le conduisirent à Saint-Agrève, puis au Puy, où il fut exécuté le 10 septembre 1598 et mis en quartiers. (Les aventures d'un capitaine ligueur boutiérot Largallier, par Paulette et Michel Guigal, Cahiers du Mézenc, 1992)

P. Camus : Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.III p.75. Saint Julien Boutières fut occupé après 1585 par le capitaine protestant Achard et 70 soldats. Il en refaisait les fortifications, depuis la destruction en 1580 des remparts de S.Agrève. Au printemps 1586, Saint Vidal, de Chaste, de Tournon, vinrent assiéger S.Julien Boutières. Chambaud y envoya le sergent Mailhas, mais la place dut capituler.

XIX° siècle

Le train étant bloqué par la neige, les voyageurs doivent faire 8 km à pied pour regagner St. Julien Boutières. « L'Ardèche Républicaine » du 21 janvier 1905. Cité in « Ardèche 1900 » p.171.

Gare de St. Julien Boutières. Reprod. vers 1900. **2 AZ 41.**

XX° siècle

Moulinier 1900 : néant.

Roger Dugua, Didier Girard : Conflit politico-religieux en Boutières: la scission entre Saint Julien et Intres. Boutières en histoire n°4 pp. 35-63.

Vue de Saint-Julien Boutières côté sud-est, vers 1930. V 140.

Recensement de 1968 à St. Julien Boutières. **2 AZ 47.**

Recensement de 1968 à St. Julien Boutières. **2 AZ 45-46.**

Gazette des Villages n° 12 : Plein feux sur Saint-Julien Boutières. Entretien avec le maire, Patrice Faure. Le chat qui aimait la musique. Notre Dame des Boutières. Association des Amis de Rimande. Le moulin des confins. Les secrets du vieux moulin.

Le moulin de Rimande. Document BEED. **2 AZ 40.**

Alors revint le moulin..D.L. 16 8 96 .**2 AZ 41.**

L'huile de noix à l'ancienne (reprise du 11 4 96). D.L. 13 4 96. **2 AZ 44.**

A Rimande, l'huile de noix à l'ancienne. D.L. 11 4 96. **2 AZ 43.**

Au four et au moulin D.L. 1 6 96. **2 AZ 42.**

Rimande exhibe son passé élogieux. TV du 7 4 2000 (article de Roger Dugua, très complet sur l'histoire du moulin). **AY 79.**

A Rimande, le moulin tourne rond. D.L. du 15 5 2000. **AG. 107.**

XXI° siècle

Visite au moulin de Rimande, 18 septembre 2005. Ecluse et béal toujours en place. A l'étage, petite exposition d'outils agricoles. Surtout, le même mécanisme entraîne avec des courroies de cuir la machine à bluter (5 catégories de farine), et une autre machine à trier le grain. Au sous-sol, la turbine fonctionne encore à l'énergie hydraulique, et il y a tout le système de fabrication de l'huile de noix: décorticage, poêle à cuire les cerneaux, et surtout presse à huile. L'installation pour le grain serait des années 1920, celle de l'huile de noix plus ancienne. Fermeture de septembre à Pâques, sauf peut-être pour les groupes. Voir circuit des moulins du plateau Vivarais-Lignon en P 22. Voir prospectus en P 97-98.

Changement de direction à la Jallat. Hebdo de l'Ardèche. 4 11 2005.**2 AY 50.**

Les archives, témoins de l'histoire (restauration des registres paroissiaux de St. Julien-Boutières-Intres). Article Hebdo, 14 11 2008. **AL 156.**

Photo personnelle des ruines de Châteauneuf, X 55.

Photos sur I-photo OS X sur le château de Châteauneuf, le viaduc, l'ancienne gare, le village, etc. Prises le 9 mars 2014.

Le Moulin de Rimande - Etude pour Arthéma, mars 2014. 5 photos jointes

Dans le temps, les gens vivaient surtout de la culture des céréales. Seulement, il fallait les transformer en farine, et on ne pouvait pas, à dos de mulet, faire de trop longs transports. C'est pourquoi on exploitait, pour faire mouvoir les meules, la moindre force hydraulique disponible. L'Ardèche comptait 800 moulins à roue horizontale, appelés moulins « bladiers », et 150 à roue verticale. Les premiers convenaient surtout aux cours d'eau à débit faible ou irrégulier, et se trouvaient surtout dans le sud de la France. Le moindre ruisseau se couvrit ainsi d'abord de moulins à farine, puis à draps ou à cuirs, enfin de moulins à tordre la soie, qu'on appelle des moulinsages. Cette évolution n'eut pas lieu partout : dans les vallées où les céréales restaient la production essentielle, les moulins à farine sont restés intacts. Tel est le moulin de Rimande. On y va par la route de Saint-Martin-de-Valamas à Saint-Agrève, en prenant un peu avant Saint-Julien-Boutières l'embranchement qui conduit à Fay-sur-Lignon. C'est un endroit enchanteur : tout le village de Rimande est fleuri au printemps, autour de son four à pain soigneusement restauré. On le traverse pour franchir sur un pont du siècle dernier, la rivière Rimande dont les eaux, captées un peu plus haut par un barrage, font mouvoir les meules du vieux moulin, après avoir alimenté une écluse du plus bel effet. Elle sert de nos jours de mare à canards, mais cela ne gêne nullement le travail des machines.

Car le moulin fonctionne encore. L'eau s'engage dans l'épanchoir, ou coursier d'amont. Une vanne la libère brusquement, et elle tombe sur le rodet, qui entraîne la grosse meule horizontale qui moud le grain. L'eau est restituée ensuite au cours d'eau par un déchargeoir ou radier. En matière de conservation de l'énergie, on ne fait pas mieux. Une dynamo produit même du courant électrique pour tout le hameau. Si le moulin s'emballe, les lampes grillent. Mais le meunier contrôle son moulin à l'oreille : si le tic-tac est trop rapide, il suffit de baisser un peu la vanne. Le moulin de Rimande, comme on est loin du pays des oliviers, produisait aussi de l'huile

de noix, grâce à une presse à maillets (deux gros marteaux agissant sur des poutres), appelée le « mouladou », et naturellement du son pour les animaux. On devine l'importance de pareille installation pour l'ancienne économie rurale.

Dès la fin du XV^e siècle, Saint-Julien Boutières comptait quatre moulins. Celui de Rimande était tenu par un nommé Pierre du Gua, mais il le faisait travailler pour le seigneur de Châteauneuf, dont le château en ruines domine encore l'entrée de Saint-Julien-Boutières. Les Châteauneuf étaient l'une des grandes familles féodales du pays. Les du Gua n'étaient pas tous des manants : en 1545, l'un d'eux était curé de Saint-Julien, et remit le moulin à son neveu, autre Jean du Gua, à charge pour lui de laisser ses frères et sœurs « venir moudre le blé à Rimande » sans payer le droit de « moulée ». Mais les bénéficiaires devaient assurer le tiers des réparations nécessaires. Ce Jean du Gua, prêtre, devint curé de Saint-Martin de Valamas en 1566, à l'époque des guerres de Religion. Les descendants de son neveu occupaient encore le moulin au XVII^e siècle, et l'un d'eux fonda même des messes dans l'église de Saint-Julien Boutières en 1633. Le moulin de Rimande fut confirmé aux du Gua, c'est-à-dire pratiquement vendu, par les officiers des Châteauneuf en échange de 2.000 livres, somme considérable pour l'époque le 28 juin 1644.

Le travail du meunier n'était pas simple : il devait utiliser les mesures en usage chez ses clients, et les agents du fisc exigeaient l'emploi des mesures de Fay pour le froment, celles de Brion (près du Cheylard) pour le blé et le seigle, celles des Boutières pour l'avoine. Celles des Châteauneuf ne servaient qu'à mesurer les surfaces en blé ou en seigle. La famille du Gua (ou Dugua) fit tourner son moulin pendant 461 ans, et ne le céda qu'en 1925 à M. Adrien Fraysse, neveu du dernier des Dugua, Ambroise. La famille Fraysse possède toujours le moulin, qui rendit encore des services pendant la Seconde Guerre Mondiale, et ne s'arrêta qu'en 1952. Le bâtiment fut élevé d'un étage à usage de logement dans les années 1930, mais toutes les parties basses de l'édifice sont antérieures à la Révolution. En 1994, M. Adrien Fraysse ouvrit le bâtiment à la visite : tout le mécanisme était en place, et il ajouta de nombreux instruments agricoles qui font du moulin un véritable musée de la vie d'autrefois dans la région.

En principe, les visiteurs sont accueillis à la belle saison, mais il est prudent de se renseigner d'abord auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Martin-de-Valamas.

SAINT-MARTIAL

*Paul Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. 3 vol. : vol.1: de l'invasion romaine à 1508. Vol.II : de 1508 à 1639. Vol.III : De la Révolution à 1830. De 1830 à 1900. + un prieur vivarois au XVII^e siècle : Louis de Tautilhac. Revue du Vivarais, 1936. Réédition 1^{re} édition 1927-1943. Imp.numérique Charvet, 2007

Généralités

Juliette Gaultier : Archives communales de St. Martial 1645-1975 (268 E-dépôt), Revue du Vivarais, 2022 n°4, p.342.

Recherches sur S. Martial: Mazon, Camus. 2 AB 175-176

Jacques Nury : Histoire du hameau de la Rouveyre. « Boutières en Histoire » n° 7, 2014. p. 135-174.

Paul Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades (notes sur la période médiévale). AI 224-225. (<http://pagesperso-orange.fr/paulcamus.fr>) Les Amis de Paul Camus, 14 rue J.B. Chopin, 69009 Lyon.

Plan de l'ouvrage : Tome I : Origine du nom de la paroisse des Saint-Martial en Boutières, Etude géologique, Etude géographique, Etude préhistorique. Tome II : de l'invasion romaine en Gaule à 1508 : De l'invasion romaine en Gaule jusqu'au X^e siècle, Du commencement du X^e siècle à la fin du XI^e siècle - Saint-Martial et Fourchades sous les seigneurs du Mézenc, De la fin du XI^e siècle à 1189 - Saint-Martial et Fourchades sous les Fay, St. Martial et Fourchades sous les de Poitiers (1189-1339), St. Martial et Fourchades sous les Bastet de Crussol et les Roger de Beaufort (1339-1390), St. Martial et Fourchades sous les de Lestrangle (1390-1508). Tome III : La seigneurie de Saint-Martial et Fourchades de 1508 à 1639 : la seigneurie de Fourchades de 1508 à 1639, la seigneurie de La Valette de 1554 à 1639, Bonnefoy et la Combe du Pradal de 1508 à 1639, -les guerres civiles et religieuses dans les Hautes Boutières, le fief du Chambon de St. Martial de 1508 à 1639, le fief du Chier de St. Martial de 1508 à 1639, les principales familles de la paroisse de St. Martial de 1508 à 1639 - Blanc de Molines, Tautilhac, Chare de la Rouveyre, Blanc du Villard, les notaires, le prieuré de St. Martial - prieurs, curés, vicaires, recteurs, de 1508 à 1639, divisions régionales, juridiques et administratives - cour de La Valette, cour de la Combe du Pradal, communautés de la paroisse de S. Martial, situation économique et morale de 1508 à 1639, Annexes : noms des habitants, les de Fourchades.

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.50-51 : Les seigneurs de Fourchades conservèrent la haute justice sur tous les territoires cédés aux Chartreux, et ce ne fut qu'en 1543 que ceux-ci obtinrent le droit de haute justice sur la Combe du Pradal. Celle-ci forma dès lors un mandement distinct. Guillaume de Fourchades devint prieur de Bonnefoy en 1197, et c'était le frère du seigneur Pierre de Fourchades. p.57 : un tiers de la paroisse de St. Martial fut donné à la Chartreuse en 1179: Ribalasse, le Pradal, Villevieille à moitié, Chanteloube, etc. P. Camus donne ensuite les limites de la Chartreuse. Ce territoire prit ensuite le nom de Combe du Pradal. Les habitants devenaient sujets directs de la Chartreuse à partir de 1179. En 1190, Raymond de Toulouse prit la Chartreuse sous sa protection et y fit construire une église, d'après l'Histoire Générale du Languedoc. p.61 : La donation de 1179 fit naître un conflit avec le monastère du Charay, décimateur de toute la paroisse. Nicolas, évêque de Viviers, déchargea les Chartreux du remboursement des dîmes, et donna en échange au Charay l'église de Fabras, à l'exception du quart des dîmes et du droit épiscopal. En 1187, Nicolas donna aussi au monastère de Charay l'église de Genestelle. Cela n'apaisa pas entièrement le conflit. T.II p.73 : Aimar III donna le château de Chanéac à son fils cadet Guillaume, ordonnant qu'il serait « d'Eglise ». Mais Guillaume refusa, et obtint de son frère Aymar IV le 12 décembre 1285 d'autres biens dont la baronnie de Fourchades et Saint-Martial. Le 2 décembre 1293, Guillaume épousa Luce de Beaudiner. Il eut aussi la terre de Fay. La seigneurie de Fourchades était tenue par Raymond de Fourchades, qui était coseigneur. p.197 : En Velay, le parti bourguignon fut représenté par Héraclé de Rochebaron ; il essaya de s'emparer du pays en 1418 et 1419, mais fut battu à Serverettes (Lozère) par le vicomte de Polignac. C'est Rochebaron qui, d'après le curé Guichard, aurait détruit et incendié Saint-Martial. La lutte reprit en 1420-1421. Puis, les bandes de Jean Rollet, de Rodrigue de Villadrando. Ce ne fut qu'en 1439 que Charles VII décida qu'il ne devait plus y avoir que des capitaines institués par lettres royales et des corps militaires avec garnison fixe. T.III, p.13 : Le 17 octobre 1615, René de Hautefort vendait à noble Gilibert Vincenti, sieur de Montseveny, tous ses droits seigneuriaux dans le terroir de la Valette, à St. Martial, pour 800 livres. Acte passé par Talhand, notaire, au château de Boulogne. Son fils Guillaume était prieur commendataire de St. Martial. T.III p.20 : Paule de Chambaud était dame de Colans et de Vacherolles, s'était mariée le 20 mars 1620. Ce fut elle qui s'occupa des affaires de St. Martial à la place de son mari. Elle céda le droit de pêche de la seigneurie contre 90 livres de truites sèches, payable une moitié à la Saint-Michel et l'autre pendant le Carême, le 20 juin 1631. Le 28 décembre 1631, elle céda le droit de chasse moyennant 24 paires de perdrix par an, les deux à Guigon Tautilhac, du lieu de la Farge. A la suite de la révolte de Lestrangle, Louis XIII confisqua tous ses biens, sa fille Marie devant épouser l'un des enfants de Mme de Flotte, dame d'atour de la reine. En fait, Marie épousa Charles de Saint-Nectaire en 1638, et le roi lui

rendra ses biens. En attendant, Paule de Chambaud administre les biens de ses filles, et nomme procureur spécial Louis de Tautilhac, prieur de S. Andéol de Fourchades (Acte passés à Valence le 19 novembre 1633). Elle fut en procès avec noble Jacques Brun, seigneur de Fourchades, procès qui dura jusqu'en 1682. Elle fut aussi en procès avec son bailli Jean Farge, notaire de Besses, et lui fit saisir son bétail. Elle fut condamnée devant le sénéchal du Puy le 18 mai 1638. p.28 : Jean de la Marette de Fourchades mourut avant 1590, laissant sa succession à sa fille Marthe, qui épousa François Brun, seigneur de Castanet, et lui apportera la coseigneurie de Fourchades et celle de la Roche d'Aps. A cette date, les de la Baume, seigneurs d'Uzer, avaient des censes dans la seigneurie de Fourchades, Camus ne sait pourquoi. T.III. p.43 : Le hameau de la Valette forma une seigneurie distincte le 16 septembre 1554, à la suite d'une transaction entre Antoine du Trau, seigneur de Ville ès Aubenas, et Louis de la Marette de Fourchades et de la Roche d'Aps, à laquelle fut jointe Sardiges, pour paiement de la dot de Anthoinette Dalmasse, jadis épouse de Blaise de la Marette, frère de Louis, puis épouse de Anthoine du Trau, et aujourd'hui décédée, qui avait eu un fils Pierre avec Anthoine du Trau. Elle passa ensuite à Bernard du Cheylar, seigneur de Ville. Puis, Anthoine de Grimoard du Roure, et sa veuve dame Clauda de la Fare. En 1607, Clauda de la Fare vendit la seigneurie de La Valette à noble Gilibert de Vincenti, sieur de Montsevery, gouverneur de la compagnie de la place de la Voulte en 1695. Il avait acquis avant 1591 le fief de Montsevery dans la paroisse de Prades et y fit bâtir une maison forte. Il fut "rentier" du château de Mayras et de Jaujac, et du prieuré de Prades. Il habitait le château de Meyras, Mazon dit qu'il habitait à Hautségure. Clauda de la Fare habitait au château de Banne. Notaire : Jean Guilhon, notaire de St. Jean le Centenier, au château de Banne. Gilibert Vincenti acheta aussi des terres au village du Pin d'Issarlès. Il acheta aussi aux Lestrangle tous leurs droits sur La Valette le 17 octobre 1615. Le seigneur d'Hautefort racheta peu après les censives. Le sieur de Montsevery avait épousé Anne de Goys, dont il eut 4 enfants, dont Annet, qui lui succéda. Il mourut en 1623. Ce dernier habita quelque temps Meyras, puis fit construire le château de Montsevery, où il demeura. Il servit en Roussillon en 1639, puis en Italie en 1640. Il épousa en 1624 Madeleine de Teyssier, fille de Jacques, seigneur de Portes ; 7 enfants ; il se remaria étant veuf avec Madeleine de Liouran, de Prades: 7 enfants encore.

A. Mazon : Notice historique sur St. Martin de Valamas (notes) 2 AZ 22-23.

Histoire de St. Martial, le Coulassou, oct 1979. AX 101

Gérard Cholvy : Depuis la Combe du Pradal. Généalogie et histoire sociale. R.V. 1985, p.199-219.

Michel Carlat : Les hommes de Bonnefoy, essai sur le droit de forestage dans les forêts de la Chartreuse (1179-1845), Cahiers de la Haute-Loire, 1989, p.161-216.

Vues aériennes du Gerbier de Joncs AT 128.

Diapositives: le Gerbier de Joncs et le passage du Tour de France (1996). 2 AD 11.

Diapos: le Gerbier de Joncs. 2 AC 246.

La forêt magique. Flyer. 2 AZ 34.

Jean-Claude Ribeyre : Mythes, légendes, polémiques et autres histoires autour du Gerbier-de-Joncs, Les Boutières en Histoire, n°15, 2022, pp. 49-63.

Jacques Nury : A Saint-Martial, conflits interminables entre les habitants des hameaux de la Valette et les fermes du pied du Gerbier de Joncs, Boutières en Histoire, n°15, 2022, pp.147-175.

Antiquité, Moyen-âge

J.L. Lemaître : Cartulaire de la Chartreuse de Bonnefoy, Editions du C.N.R.S. 1990.

La chartreuse de Bonnefoy et l'abbaye de Mazan pp.2-23. Cévennes Terre de Lumière n° 3 2001.

A. Robert : La Chartreuse de Bonnefoy en Vivarais, pp.201-229. Revue du Vivarais 1976 (4)

M. Carlat : Les chartreux de Bonnefoy, bâtisseurs, pp.209-236. Revue du Vivarais 1984 (4)

M. Carlat : Heurts et Malheurs de la Chartreuse de Bonnefoy (1459-1791)pp. 141-156. Revue du Vivarais 1987 (2)

M. Carlat : Articles des Cahiers de la Haute-Loire relatifs à la Chartreuse de Bonnefoy: "La Chartreuse de Bonnefoy, ses grangers et les communautés paysannes du Gerbier-Mézenc de 1500 à 1788: jalons pour une histoire économique et sociale. (1986), Les hommes de Bonnefoy : essai sur le droit de forestage dans les forêts de la Chartreuse (1989), Notes relatives à la fondation de la Chartreuse de Bonnefoy l'an 1156 (2006). AR 116, 118.

Roger Nicolas : Les granges de Bonnefoy de 1789 à nos jours : grandeur et décadence. Cahiers de la Haute-Loire, 1993. AR 116.

D. Le Blévec : La Chartreuse de Bonnefoy et ses historiens pp; 121-123. Revue du Vivarais 1988

F. Bréchon, T.2 p.232 : Le tracé de la route médiévale sert de limite nord-est aux domaines de la chartreuse de Bonnefoy, et de limite nord de la grange du Goudoulet, des Cisterciens d'Aiguebelle. Dès 1179, un litige s'élève sur les limites des deux abbayes. Albéric, abbé d'Aiguebelle, et Robert, de Bonnefoy, fixent alors les limites. La même année, donation de Guillaume Jourdain de droits sur le territoire de la Chartreuse, cartographié au XVIII^e siècle (cf. JL Lemaître: « Un essai de cartographie historique au XVIII^e, la carte des fonds désignés dans la donation faite par sire Guillaume Jourdain aux pères de Bonnefoy en 1179 ». La route y est appelée « via de Planbescet », et elle limite les deux domaines des abbayes. Après le Gerbier, la route se poursuit en limite de la Chareuse de Bonnefoy, puis limitant St. Martial au nord et Ste Eulalie au sud, non loin du suc de Sara. Il y a des fourches de justice au pas de la veyradeyre. En 1332, conflit entre Guillaume de Tournon et les Chartreux sur l'emplacement de ces fourches (Poncer : Mémoires historiques sur la Haut-Vivarais, p.82). Elle arrive enfin aux Estables en passant près d'un moulin, comme en 1489. Elle passe alors dans le mandement du château du Mézenc, qui perçoit son péage sans doute au lieu-dit « les Gardes ».

Les propriétaires de la Combe du Pradal entre 1176 et 1269. Origine: Internet. 2 AA 63-64.

1390 : un Lestrangle est seigneur de Fourchades. En 1543, Louis de Lestrangle est seigneur de St. Martial, Fourchades et Bourlatier. H 30.

C.P.A. : Vue des ruines de Bonnefoy, sans doute vers 1900. X 26.

Marie Pascale Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008, p.13 : En 1543, la combe du Pradal forme un mandement distinct, dont la justice se rend au château (lequel ?). Non loin de là, on a dressé un gibet où on peut pendre trois criminels à la fois. En 1332, différend entre le couvent de Bonnefoy et Guillaume de Tournon au sujet de potences de justice que ce dernier a fait planter à Veyradeyre et sur d'autres lieux dépendant du couvent. Les religieux font abattre les potences et sont condamnés pour cela par le juge de Montfaucon (Velay), mais le sénéchal de Nîmes casse la sentence.

La Cour se réunit au château de Saint-Martial, au début du Moyen-âge, deux jours par semaine, ou sur la place publique quand il fait beau.

Temps Modernes

Comte Henri de Lestrangé : Louis de Lestrangé, échanson de François 1er, est coseigneur de Saint-Martial. Il vendit le 23 novembre 1528 la quarte partie des seigneuries de Saint-Martial et de Fourchades, pour 1.000 livres tournois à Louis de Lestrangé, seigneur de Grozon. AF 83.

Dr. Francus : Voyage aux pays volcaniques du Vivarais 1878, rééd. Aubenas 1979 pp.279-284 : Le 20 janvier 1605, René de la Tour, seigneur de Chambaud (Privas) passe une quittance à noble Jacques Dallard, fils de noble Gabriel Dallard, du lieu de Chanéac (Garnier, notaire à Privas) (Armorial du Vivarais, famille Allard ou Dallard, avec image des armoiries, p.10) . Il y a aussi des d'Allard au XVIII^e siècle au Chambon, commune de St. Martial. E 137.

Juliette Gaultier : Compoix de 1645 et 1656, cotes CC1 et CC2.

Christian Déal : Jean Besses, notaire à Besses puis au Claux. (Saint-Martial). 1608-1646-Cahiers du Mézenc, 2007, n° 19. p. 17-23.

Marie Pascale Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008. p.13 : Claude Plantier, juge de 1683 à 1713, a pris l'habitude de réunir les juges à Dornas, maison de Pierre Béal, dans la cuisine ou une chambre. En 1784, Pierre-Julien de Beaumes, seigneur de St. Martial et Bourlatier, déclare au juge du Cheylard Jacques-Jean-André-Saléon, « qu'il a beaucoup de peine à faire administrer la justice au chef-lieu de St. Martial à cause du manque d'auditoire décent et de l'éloignement des officiers de justice. » p.14 : A partir de 1663, les terres et maisons du Cros la Planche et du Chier sont partagées entre deux juridictions différentes, d'où de nombreux conflits. En janvier 1663, Baptiste Cholvy dit « Pradal », fermier sur la propriété de Loyre, reçoit un coup de fusil dans le mandement de St. Martial. Mais il va mourir dans le mandement de Mazan, embarrassant les deux juges. En 1747, un homme est retrouvé mort sur la limite, entre le cabaret Garama et le pont du hameau. p.19 : Lettre du procureur du Mézenc à celui de Tournon, qui envoie 14 hommes de St. Martial sur les 20 qui ont été requis. La municipalité a envoyé des hommes de petite corpulence. On a gardé les plus beaux. Ailleurs, on a envoyé des estropiés, des infirmes et des enfants. p.60 : En 1664, la communauté est condamnée pour retard de taille. Verchand, receveur des tailles, s'y rend en août avec le prévôt et quelques gardes. Les habitants sont en armes, et la petite troupe doit se réfugier au château du Chambon pour ne pas être massacrée. Le 24 août 1671, Charles de la Fage, receveur des tailles, envoie à St. Martial son commis le sieur Veyrassac, pour retard d'impôts. Ce dernier échappe, mais de la Fage est assassiné. Un membre de la famille des consuls est arrêté, et les autorités menacent de le tuer. Finalement, St. Martial accepte de payer ses dettes. En novembre, le prévôt de Vivarais, Raymond se rend dans le secteur de Bourlatier avec ses archers et arrête plusieurs bandits. Ils s'échappent, reviennent avec des renforts, et assiègent le prévôt dans le château de Bourlatier. Le juge du Cheylard Plantier arrive avec 80 soldats qui libèrent le prévôt. C'est le début d'une guerre sans merci entre Plantier et les brigands de Bourlatier; la justice promet 200 livres par tête, mais c'est Aimé Plantier qui est assassiné le 11 juin 1682 dans son jardin du Cheylard. Son fils Claude le venge en tuant le sieur de la Roche le 7 novembre 1683 au Chambon de Fourchades.

La rébellion de St. Martial, 1662, 1664, 1666, 1668. AD 34 B 4722-4724. La rébellion de Chaudeyrolles, mars 1661, AD 07 C 1078. Cité par J. Nicolas, « Les Rébellions françaises ».

Population de S. Martial et villages voisins en 1690. Origine : Déal, Internet). 2 A 65.

Notes sur les d'Abrigeon, originaires de Saint-Martial, prennent le nom de la métairie de Chambonas, à Saint-Martin de Valamas. Armorial de Benoît d'Entrevaux, p. 2. E 142.

E. Reynier, Hist. de Privas, T.II, 2, p.24 : En 1670, le notaire Pierre Penot reçoit à Privas chaque année de son père, du Cros la Planche « 30 livres chanvre crue moitié masle moitié femelle ».

2 E 4571 f°89-90 : Règlement de comptes entre sieur Jean-Claude Fayon, bailli de Privas, procureur de Anne de Longueval veuve de Henri de Seneterre, et Claude Plantier, avocat en Parlement, fils et héritier de Aimé Plantier, bailli de Brion, habitant à Dornas, pleige de Pierre Perrier, fermier des terres de la seigneurie de S. Martial de 1678 à 1683 au prix annuel de 1100 livres (11 juin 1688).

Requête de 1751 (?) pour la construction d'un pont à Condas. AD 07 C 1443. AO 138.

Etats de Vivarais : rébellion contre l'impôt à Saint-Martial, Grozon et Gilhoc. AG 252.

Les malheurs du seigneur du Chambon à Saint-Martial. (Colette Véron, site Internet www.moulins.de.la.vallée.de.l'eyrieux.fr) AD 68-69.

Florence Craveri : Un curé des Hautes Terres (Saint Martial) au XVIII^e siècle. Cahiers du Mézenc n°25 2013 p.79-85.

Reproduction de gravures anciennes (XVIII^e sans doute) du Gerbier de Joncs. V 127-128.

Requête de Julien de Baumes, seigneur de St. Martial, contre divers habitants (Jacques et Antoine Ville, Louis et François d'Abrigeon et autres) ayant dégradé son bois d'Orseyre, la Serviette et autres. 17 juillet 1783. A.D. 07, 26 B 6, 6 pièces.

Dom Jean Paul, représentant l'abbaye de Bonnefoy, contre Jean et Jean Antoine Marcon. Il demande la réquisition de leur logement personnel. Il est introuvable. AD 07 26 B 1.

Plaintes des Chartreux de Bonnefoy, 7 mai 1785. A.D. 07, 26 B 10. 8 pièces.

Révolution, Empire.

Paul Camus : Saint-Martial en Boutières, de la Révolution à 1830. Aubenas 1943, 188 p.

Michel Carlat : la Chartreuse de Bonnefoy et les communautés paysannes de 1788 à 1794. Revue du Vivarais 1987. L 118. 2 BI 49. (Il faudrait 12-15h h de ligne. Troupe en déc.1790.)

Procès-verbal d'inventaire de la chartreuse de Bonnefoy par la municipalité du Béage, 26 avril 1790. Les Fils du Mézenc, pp.49-53.

24 août 1790 : Alarmes des Chartreux de Bonnefoy. Le prieur est retiré au Puy. Les bois sont saccagés. Il faudrait 12 à 15 hommes de ligne. L 118. 2 BI 49.

Décembre 1790 : le Directoire envoie des troupes à Mazan et à Bonnefoy. L 119 2 BI 50.

Troubles à Saint-Martial lors de la promulgation des lois, 24 février 1791. A.D. 07, L 120.

Réclamations des gardes-bois, qui ne sont plus payés, notamment ceux de la Chartreuse de Bonnefoy. 10 mars 1791. 2 BI 46.

Dévastation et abandon dans les bois de la Chartreuse de Bonnefoy. Les fermiers ne payent plus. Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 10 mars 1791.

Adjudication en faveur de Bernardy (31 mars 1791). Affiches d'époque révolutionnaire. A.D. 07 F 16 (fonds Vaschalde).

Pétition de plusieurs qui demandant le maintien de leurs droits de prendre du bois pour le chauffage, et construction et réparation de leur bâtiment de la forêt, droits qui datent de Guillaume Jourdain en 1179. Ils demandent être déchargés de droit de 1 carteron froment qui date de 1320. le Directoire envoie des experts. 15 avril 1791. 2 BI 47.

7 juillet 1791 : les gardes des forêts des Chambons et de Bonnefoy veulent se retirer parce que non payés. Le directoire décide de les payer sur les fermes des Biens Nationaux. L 121. 2 BI 51.

Perquisition de la municipalité du Béage dans les forêts de la Chartreuse de Bonnefoy le 7 mars 1792. Saisie, protestation, prévarication des garde-bois, etc A.D. 07 P 22. 2 BH 171.

18 Pluviôse An III : la municipalité du Béage, chargée par le Directoire de l'Ardèche de la surveillance de la forêt de Bonnefoy, y surprend des voleurs de la Haute-Loire. A.D. 07 L 931 ; 2 BI 14.

Contestations de la vente des abbayes des Chambons et Bonnefoy (1791-1794). AD 07 14 J 16.

Duch : L'abolition des droits féodaux porte-t-elle sur une prise d'eau sujette à censive ? Archives Nationales, D XIV 1.

6 M 198 A.D. 07 : Dénombrement de la population en l'An XIII. Description de la commune de Saint-Martial par le curé. T 198-199.

XIX^e siècle

La Chartreuse de Bonnefoy au début du XIX^e, dessin du comte d'Agrain. AD Ardèche. 2 AI 195.

Paul d'Albigny: Excursions au Mont Mézenc. (avec photographies) Revue du Vivarais 1895

Jean-Claude Ribeyre : Les moulins de l'Eysse. Cahiers du Mézenc, 2008, n°20, pp.43-57. (Après quelques généralités, l'étude porte sur 23 moulins de la commune de Saint-Martial).

Les fours de S. Martial en 1841 d'après le cadastre (12 fours) (Origine: Déal, Internet). 2 AA 66.

Les hameaux de S. Martial en 1841 (d'après le cadastre). 2 A 70.

Les grandes maisons de S. Martial en 1841 (même origine). AAA 67-68.

Les 13 moulins de S. Martial en 1841 (même origine). AAA 69.

Moulins de la vallée de l'Eyrieux: les vallées de l'Eysse, de la Salouse et de la Rimande. (Colette Véron, site Internet www.moulins.de.la.vallée.de.l'eyrieux.fr). AD 67-68.

Aurélien Scatamacchia : Artisans, commerçants et communauté villageoise à Saint-Martial (Ardèche), 1870-1919. Mémoire de maîtrise Lyon, 2003, 140p. 20 J 249 1 et 2.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois, p. 1-20. Souvenirs de St. Martial fin XIX^e siècle.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : néant. Scierie mécanique: Jérémie Béal. Tissus : Marie Aulagnier, Joseph Blanc, Adrien Chapelle, Régis Maza, veuve Régis Mounier.

C.P.A. Vue générale du village depuis la route du Gerbier, vers 1930. V 137.

Recensement de 1962 à St. Martial. 2 AZ 59.

Lou L

Recensement de 1968 à St. Martial. 2 AZ 57-58.

Lauzes et genêts primés (ferme de Bourlatier). Tribune, 20 10 88. 2 AK 55.

Jean Pierre Coffe en promenade à St. Martial. D.L. 14 5 97. 2 AZ 52.

Une association pour la défense du secteur des Sucs. D.L. 12 2 98. 2 AZ 51.

Un point d'information au Gerbier. T.V. 24 7 98. 2 AZ 54.

Le Mézenc : un classement qui déçoit toujours. D.L. 21 8 98. 2 AZ 54.

Au paradis des écrevisses. D.L. 3 9 98. 2 AZ 53-54.

Gîte de Ribalasse, chez Hervé et Christine. Publicité. 2 AZ 54.

La forêt magique. Automne 1999. + Prospectus. 2 AZ 55-56.

Le Gerbier de Joncs en quarantaine. D.L. 3 6 99. 2 AZ 48.

Maurice Faure, maire de St. Martial : développons le tertiaire. Hebdo 4 6 99. 2 AZ 50.

Partez à la découverte des sources de la Loire. Prospectus. 2 AZ 49.

Promenons-nous dans les bois de la Montagne ardéchoise. Eveil de la Haute-Loire, 19 8 99. 2 AZ 51-52.

Alain Amsellem : Lou Regis, Regis Chanéac de Pras, (avec tableau généalogique) Boutières en Histoire n°15, 2022, pp. 137-146.

XXI^e siècle

Gazette des Villages n° 9. : Au pied du Gerbier de Joncs, Saint-Martial. Entretien avec le maire, M. Maurice Faure. La Forêt Magique, du hameau de Ribalasse. Anim'Mômes. Voir le n° spécial sur les pays de confins, édité par M.A.T.P. en 1996. Saucissons dans la tradition.

Le mont Gerbier des Joncs sécurisé. D.L. du 1 7 99. AG 141.

Le Gerbier enfin aménagé. Hebdo du 5 9 2008. AL 18.

Mieux accueillir les 400 000 visiteurs. D.L. du 31 08 2008. AL 24.

Des moules d'étang dans le lac de Saint-Martial. T.V. du 17 12 99. AG 42.

Les inconditionnels de Saint-Martial. Portraits. T.V. du 6 8 1999. AG 131.

La montagne ardéchoise. Guide de découverte. Saint-Martial, vallée du Pradal. AR 99.

Rallye de l'Ardèche : 11^e édition. T.V. 19 7 2002 ? 2 AZ 96.

Première saison à péage au Gerbier: doutes et interrogations. DL du 1 9 2003. AY 14.

Un trésor d'histoire locale réédité (Saint Martial, de Paul Camus). Hebdo 25 10 2005. 2 BJ 164.

Les habitants ont posé pour la photo du village. Hebdo du 17 6 2010. 2 A 103.

Le Gerbier en chantier, acte II. Reliefs, mai-juin 2014, n°63, p.12.

La source de la Loire, version 2015. Reliefs juillet août 2015 n° 70 p.12.

Bienvenue au Gerbier ! Reliefs n°75 mai-juin 2016 p.14 et 18.

J.F.Masson, J.Nury : Paul Camus et son héritage. Cahiers de « Boutières en Histoire » n° 9, 2016, p.141-173.

Charles Vignal : Charles-Louis César de Faÿ, seigneur de Saint-Martial et Bourlatier. Cahier de Boutières en Histoire n° 9, 2016, p.195-204.

SAINT MARTIN DE VALAMAS

*Albin Mazon (Docteur Francus) : Notice sur St. Martin de Valamas et ses environs. Ed.Dolmazon, le Cheylard, 1991. Réédition de 1896.

Généralités

Henri Lafayolle : Le prieuré de Saint-Martin de Valamas; Privas, 1875, 29 p. Voir notes en 2 AZ 62.

Ernest Ollier : Seigneuries du Mézenc et canton de St. Martin de Valamas (généralités historiques et ecclésiastiques sur tout le canton), Villa Ste. Marthe, dactylographié, 26 oct. 1974. 2 AZ 11.

Rochebonne Brochure éditée en 1993 par les Amis de Rochebonne. BR 14.

A St.Martin de Valamas, culture, tourisme et économie à l'unisson. Hebdo, 14 août 1998. 2 AZ 12.

Notices du Coulassou sur les églises de la région (année 70) ; 2 AZ 16

Les Boutières vont-elles mourir ? Article personnel dans « les Cahiers du Mézenc » n°4 juillet 92. 2 AZ 17.

Histoire de Saint-Martin de Valamas, le Coulassou 1979 AX 101-102.

Recherches sur les châteaux de Saint-Martin de Valamas (Amis de Rochebonne, Mazon, Dugua, Lafayolle). 2 AB 170- 174.

Maxime Roche, Georges Vignal : Incidents entre prieurs et seigneurs de S. Martin de Valamas, expression de leur pouvoir. Boutières en Histoire n°4 pp.147-180.

Mazon : Notice historique sur St. Martin de Valamas (notes). 2 AZ 22-23.

Moyen-âge

Chanoine Therme : Cahier n°3, p. 68: Origine de l'église de Valamas.

Claude d'Abrigeon : Le château de Rochebonne, Cahiers du Mézenc, n°10, 1998, pp.17-33.

F. Bréchon, T 2 p. 200 : La route du Cheylard à St. Martin est l'héritière de la voie médiévale, même si'il y a eu des travaux en 1767 (AD 07 C 793). En 1493, elle confronte une terre à Saint-Martin (AD 07 1J494 f°32). La route passe par le hameau du Coulet, le moulin du Poivre, à Grand Lieu ; puis, à Guignebert, bifurcation : la nouvelle route de St. Martin date de 1767, et l'autre est l'héritière de l'axe médiéval. Elle passe à Crézenoux, et rien ne nous indique l'ancienneté du pont sur l'Eysse.

p.203 : la route de St. Martin à St. Agrève n'est pas indiquée par la carte de Cassini. Mais en 1493, la voie publique menant à St. Agrève confronte le mas de Limis (AD 07 1J 494 f°32). La traversée pouvait se faire à Limis, ou au « Pont » à la confluence de la Salouse et de l'Azette, connu dès le XVI^e sous le nom de Pont d'Alvernet (Jacotin : Preuves de la maison de Polignac, T.III, p.120), sans doute par corruption du lieu dit Alleyres. Le chemin de crête de Limis à Saint-Julien s'inscrit très bien dans le parcellaire (voir cadastre de Chanéac, 1841). Le pont de Taussac, à une centaine de mètres en amont du Gua, est signalé en 1393 (AD 07 1J 494, f°35v°). Le gué et le pont ne débouchent que sur un axe conduisant à St. Jean Roure.

Pons, seigneur de Brion, promet à Aimar III de lui donner la préférence s'il vend ses châteaux de Rochebonne ou de Buriane, en 1248. H 21.

8 juin 1452 : Louis de Guinot de Châteauneuf hommage Rochebonne au dauphin Louis, et sa partie de celui de Montagut. Le château de Rochebonne relevait de l'évêque de Viviers, mais en 1331 d'après Charrié les Poitiers l'hommagèrent à l'évêque du Puy. H 33.

L'église et son prieuré. (« le Coulassou » ! AX 11.

Temps Modernes et Révolution

Notes diverses sur S.Martin de Valamas. (Epoque Moderne). 2 AZ 61.

Notes sur les d'Abrigeon, originaires de Saint-Martial, qui prennent le nom de la métairie de Chambonas, à Saint-Martin de Valamas. Armorial de Benoît d'Entrevaux, p. 2. E 142.

1 J 124: (A.D. 07) : Sentence du sénéchal de Beaucaire pour les habitants de Nant, paroisse de St. Martin de Valamas. (1526).

P. Camus: Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.III p.17 : Jehan Roure de Massas eut avec Anthonie Blanc de Molines un fils appelé Sixte Roure, religieux au Monastier et prieur et seigneur temporel de St. Martin de Valamas de 1609 à 1637. Il fit reconnaissance à Anne de Lévis-Ventadour le 8 décembre 1611. La maison du prieuré de St. Martin était ruinée par les guerres à cette date. Le 8 mai 1624, reconnaissance de M^e Pierre Escoffier, notaire royal de Chanéac, ayant charge de noble Gaspard de Guyon. Sixte Roure reçut la tonsure le 20 mai 1606. Il obtint des provisions de Rome le 1er avril 1609, et prit possession le 15 juillet 1610. Il fit profession à Cruas le 15 juillet 1611, ayant été refusé par l'abbaye du Monastier. Il reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat le 6 juin 1618. Dans un acte de baptême de septembre 1634, Sixte Roure est religieux de l'ordre de St. Benoît, parrain de Hyacinthe Chambaud, la marraine étant Catherine de Villelonge, épouse de noble Claude d'Allard, du lieu de Chanéac. Le 13 mars 1639, il est parrain de Catherine Roure, fille d'Anthoinette de Chambarlhac, du lieu de Massas, et la marraine est Catherine Allard, femme d'Alexandre de Chambarlhac, sieur de l'Herm. Son frère Barthélemy Roure avait épousé Catherine de Chambarlhac. Il fut remplacé comme prieur par Guillaume de la Corée, prieur de 1637 à 1660

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III, p. 64. Liste des localités où les protestants firent des dégâts avant 1573 : Mézilhac, Arric, Dornas, St. Jean Roure, Mariac, Chanéac, St. Martin de Valamas, St. Julien Boutières, St. Martial, St. Andéol de Fourchades, Lachamp Raphaël, (cf. Revue du Vivarais, 1929 p.6). En 1562, échec protestant devant le Puy ; mais ils prennent St. Agrève, que le comte de Tournon leur reprend en 1563. Il est tué dans le combat. En 1565, le capitaine S. Martin est au Cheylard pour y maintenir l'ordre. En 1567, François de Chambaud reprend St.Agrève, mais doit s'enfuir vers St. Martin et le Cheylard où il occupa le château. Le 7 nov.1567, le Velay décide de mettre des garnisons dans les Boutières : au Cheylard, face au château, à St. Martin, à Fay et à Labâtie d'Andaure. Pierre de Châteauneuf de Rochebonne, sénéchal du Puy, avait fortifié à ses frais le prieuré de St. Martin. Garnison catholique à St. Agrève de 150 h et Devesset 10 h. Mais à leur départ, les huguenots reprirent Devesset, St. Agrève et Fay en 1569. Le 23 août 1569, Chareyre, natif de Mézilhac, s'empara de la Chartreuse, avec Tialet, de Lacham-Raphaël. Mort du prieur Antoine Chamard. Tortures du procureur dom Faisandi, du vicaire Jean Charnasac, un 3^e, tous moururent peu après. Les autres furent enfermés dans une tour. Le seigneur de Rochebonne, sénéchal du Puy, surprit les protestants qui furent tous massacrés et jetés dans « lo trau dos higonaus ». Depuis le 26 novembre 1573, St. Agrève avait une garnison catholique de 100 hommes, puis en août 1574 200 arquebusiers à pied. Erard avait pris Tence, que reprit Saint-Vidal, alors que le capitaine Masclat commandait le fort de Chambarlhac. p.69 : A l'assiette de Pradelles le 6 août 1575, St. Agrève est environnée de 5 garnisons rebelles: Beaudiner, Desaignes, le Cheylard, St. Martin et Chanéac. p. 70 : Au commencement de 1577, les protestants occupaient Montfaucon, Fay, St .Agrève, Clavière, Truchet, Rochebonne. La paix de Poitiers fut proclamée en 1577 et dura jusqu'en 1580. Mais les troubles continuèrent et les protestants gardèrent St. Agrève. Le capitaine Lacroix tenait la ville, et Chambaud la fortifia. Elle fut pourtant prise le 26 septembre 1580 par Tournon et St. Vidal. Les protestants s'enfuirent à St. Martin et au Cheylard. Trêve de 1580 à 1585. Visite de N. de Vesc en 1583. Il s'installe à St. Martial, et fait venir les gens des environs. En 1585, la guerre reprend du fait de l'interdiction du protestantisme. Les protestants occupèrent Montfaucon, St. Julien Boutières et St. Agrève le 4 octobre. Le 15 octobre, ils assiègent Bonnefoy, mais ne purent s'en emparer. Une assemblée protestante se tint à Privas du 2 au 5 octobre: Valentin Alard, châtelain du château du Chambon de St. Martial, y était. On s'occupa de garantir des approvisionnements en grains : les sieurs de Lacheysserie, Bourdier, bailli de Chanéac, Antoine de la Pise, notaire royal du Cheylard, Jean Chambon, consul du Cheylard, furent chargés des Boutières. p.75 Au printemps 1586, attaque catholique, de St. Vidal, Tournon, de Chaste. Prise de St. Martin de Valamas et Châteauneuf en Boutières. Les deux places durent capituler. En 1587, nouvelle armée catholique venue du

Velay, vers Mézilhac et Lacham. Mais faute de vivres ils se débandèrent et pillèrent les environs. Pendant ce temps, Chambaud s'implantait à nouveau à St. Agrève, dont il rebâtit les fortifications. Il menaçait les environs, dont Bonnefoy, qui reçut une garnison de 1588 à 1590. Le 5 sept.1588, nouveau siège de St. Agrève, qui s'acheva par composition le 8 octobre. Les protestants saccagèrent S. Martin, puis se réfugièrent au Cheylard. p.73 : En 1583, à Saint-Martin de Valamas, l'église est détruite, mais les habitants presque tous catholiques. Il naquit à Arcens un nommé Jean Arnaud, qui fut ministre protestant à Boucieu et au Cheylard ; en octobre 1572, il était parmi les protestants réfugiés à Genève. En 1596, il vint à St. Martin donner la Cène aux quelques protestants de l'endroit. Il mourut à Genève.

En 1600, à l'installation de Guillaume de la Rivière, l'église est encore dans un triste état, et en 1611, Sixte du Roure constate aussi que la maison du prieuré est entièrement ruinée. p.77 : Le 17 juin 1588, accord à St. Germain les Vogüé, et traité à Valvignères le 15 juin 1589. A Valvignères, parmi les protestants, il y avait Antoine de la Pize, du Cheylard, et noble Simon de la Cheysserie, sieur de Craux. A l'assemblée de 1590, il fut décidé de conserver sans les démanteler les places de St. Julien Boutières et du Cheylard. Le 18 avril 1590, sommation faite au capitaine protestant Samuel de rendre le château à son propriétaire, le duc de Ventadour. St. Martin fut occupé militairement au moins jusqu'en 1594. p.79 : Le 3 mars 1618, Antoine Blanc de Molines reçut commission du duc de Ventadour de mettre sur pied une compagnie d'infanterie pour combattre les protestants. Il s'empara le 13 juillet 1621 de la maison de St. Martin en Boutières (peut-être le petit château de Valamas où vint se fixer entre 1658 et 1669 Henri Blanc de Molines, sieur de Ligeret, époux de Marie Sauverzac du Chambon et 3^e fils d'Antoine). Cette maison fut occupée par les Blanc de Molines jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Louis d'Abrigeon, époux de Louise Blanc de Molines le 3 janvier 1649, vint aussi se fixer à Valamas, et fut la tige des d'Abrigeon, sieur de Valamsa et Chambonas. Gaspard d'Abrigeon son père habitait au Chambon de Fourchades. p.81 : Le 10 juillet 1625, Louis XIII ordonna la destruction des fortifications du prieuré de St. Martin. Mais en 1628, le prieur faisait des merveilles « à bien servir le Roi » : c'était Sixte Roure, fils de Jehan Roure de Massas, et d'Antonie Blanc de Molines.

Etats de Vivarais : refus de rembourser à Chanéac et Saint-Martin de Valamas les sommes versées à Largallier (13 mars 1598). AG 252.

Georges Vignal : Triple assassinat au sein de la seigneurie d'Amarnas, 23 septembre 1619. « Boutières en Histoire n°5 », p.85-115

Georges Vignal:Un partage des biens du salut. Un conflit au sujet d'une chapelle entre le prieuré de Saint-Martin-de-Valamas et la seigneurie de Bourg-en-Boutières au XVI^e siècle, Cahiers du Mézenc n°35, 2023, pp. 55-59.

Mémoire et plan en faveur d'un chemin de Mézilhac à Saint-Agrève passant par St. Martin de Valamas. St. Martin dispose d'un marché le mardi et d'une foire par mois. Il y a deux ponts de pierre indiqués à Arcens et St. Martin de Valamas. La contrée compte 14 à 15.000 habs. et St. Martin 2.000. G 161, G 163-164.

E. Reynier, Hist. de Privas, II, 2 : p.248, note 1: Un jugement de la Cour des Aides condamne en 1760 à l'amende et à la restitution des droits de levure le sieur Gardette, collecteur et consul de St. Martin de Valamas.

Tableau des 2/20^e à St. Martin de Valamas en 1763 (?). AN 234.

Rejet de la demande de secours des ouvriers rubanniers de St. Martin de Valamas , A.D. 07, C 352.

Factum de Blanc de Loire, seigneur de Rochebonne, contre Just Henri du Bourg, comte de Saint-Polgue, seigneur de Brion. A.D. 07, 324 J.

Révolution

Lettre de Perrier, à Saint-Martin, le 13 avril 1793, qui décrit ses difficultés pour faire partir les conscrits du canton. E 81.

Vente du moulin de la Condamine par les héritiers Blanc de Loire à Alexis Blanc, pour 4.000 francs, avec indication de la valeur locale des anciennes mesures, des fonds annexés et des droits d'eau, le 19 Thermidor An IX. Voir transcription dans généalogie Blanc de Loire. G 26. .

Un Saint-Martinois de caractère, Louis Félix Dupré de Loire. D.L. 12 2 2012. 2 AM 204.

XIX^e siècle

6 M 66 A.D. 07 : Dénombrement de la population de St. Martin de Valamas en l'An XIII. Voir T 197.

Lettre à M. Pierre Caillat relative à Marie Antoinette de Piolenc d'Aleynac, épouse d'Henri Blanc de Loire (1745-1803). 21 octobre 2004. AY 163.

Francis Ribeyre : Géographie humaine de six communes du canton de Saint-Martin de Valamas : évolution de 1800 à 1975. Thèse, Grenoble, 1978, 256 p. 20 J 60.

Antoinette Piolenc de Toury de Blanc de Loire écrit au préfet le 3 mai 1820 pour obtenir une pension sur la liste civile pour avoir hébergé des prêtres dans la maison qu'elle possédait à Saint-Martin de Valamas. Elle a été incarcérée de ce fait sous Robespierre, et elle est infirme et sans fortune. A.D. 07, 4 K 13 n° 1140.

En L 1265, aux A.D. 07, il est question d'un M. Soulier, prêtre vieux et infirme, pensionné à 150 livres par l'évêque, et retiré à Saint-Martin de Valamas, début XIX^e.

Chanoine A. Bois: « Les sœurs de St. Joseph... » p.185. L'école avait été dirigée au XVII^e siècle par les sœurs du Saint-Sacrement de Boucieu-le-Roi. La Révolution les avait dispersées. Le 15 février 1809, le curé, M. Agreil, fonda une communauté avec des sœurs de Saint-Joseph. Lorsque, en 1902, l'Etat ferma les établissements congréganistes, les habitants de Saint-Martin et les montagnards voisins s'opposèrent par la force au départ des sœurs.

Notes sur les maisons des Petits Frères de Marie, (Frère Avit Bilon, annales des Maisons). M 115-116.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : Veuve Malosse, Payan et Terras.

Jean Dussaud : Bijoutiers en Boutières. L'histoire d'une industrie. Cahiers du Mézenc, n°16, 2004, pp. 31-39.

Didier Vignolle : Le bijou des Boutières. Envol, juin 1991. Photocopie. AM 205.

La belle histoire de la bijouterie. D.L. du 16 01 96. AM 206.

Correspondance avec la sous-préfecture de Tournon, série 2 Z 415, 1904-1908, P 234-235.

Reproduction de CPA: les moulins de soie M.M. et Cie. Origine : Entressangle. AS 37.

Election complémentaire aux municipales de S. Martin: Marius Martin, ouvrier bijoutier, candidat en 1901. AZ 157.

Horaires de l'usine Chambon, à S. Martin, le 24 juin 1901. Notes. AZ 163.

Emeute du 1er juillet 1902 et situation électorale en 1904 à S. Martin. AZ 160.

Michel Legros : Portrait d'Achille Legros (1847-1905). Cahiers de "Boutières en Histoire" n°9, 2016. p. 173-181.

Vue générale de St. Martin depuis la gare, C.P.A. format A 4, mauvaise qualité. V 138.

Grève des usines Murat à S. Martin, juin-juillet 1919. AY 233-235.
 Note du contrôleur divisionnaire sur la marche des trains du réseau du CFD le 4 sept.1924 (photocopie) suite à une demande du C.M. de St. Martin. . 2 AY 91-92.
 Jean-Claude Saby : Les eaux minérales de Saint Martin de Valamas. Extrait du cahier MATP « Boutières ». AS 104.
 Les métiers disparus ou oubliés à Saint-Martin de Valamas vers 1900, "l'Hebdo de l'Ardèche", 5-12 août 2005. P 195.
 Défense de la coopérative de S.Martin de Valamas le 31 mai 1918. Photocopie. 2 BA 188.
 Document CCI Annonay: évolution du canton de St.Martin de Valamas: 1968, 1975, 1982, 1990, par communes (démographie), par branches d'activité, par entreprises de plus de 20 salariés, par nombre d'hôtels. 2 BH 100.
 Recensement de 1962 à St. Martin de Valamas. 2 AZ 64.
 Recensement de 1968 à St. Martin de Valamas. 2 AZ 65-66.
 Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton de St. Martin de Valamas. 2 AZ 18.
 Saint-Martin, morne plaine. Le Coulassou, décembre 1979, pp.16-19. Intervention de R. Veuillens.
 Le lotissement des Hors se développe. D.L. 4 7 87. 2 AZ 58.
 Le chemin de fer à St. Martin (pont métallique). D.L. 31 1 96.2 AY 71.
 Description touristique du canton de Saint-Martin de Valamas. D.L. 16 7 96. 2 AZ 63.
 Roland Veuillens : tout vient à point à qui sait attendre. T.V. 29 5 98. 2 AZ 60.
 Eclat et beauté étaient au rendez-vous de ce 4° Festival. T.V. du 17 9 99. AH 30.
 Le bijou fait son festival. D.L. du 3 sep.1999. AH 47.

XXI° siècle

Le quartier de Valamas change de visage. T.V. du 21 4 2000. AG 92.
 Bijoux Altesse : Saint-Martin de Valamas dévoile son joyau (festival du Bijou). Rachat par la municipalité des locaux de l'ancienne usine Altesse. T.V. du 2 9 99. AG 156.
 Une démarche « assurance qualité » récompensée. T.V. 1 6 2001. AG 57.
 Une ambassadrice de prestige : Christine Arron chez Altesse. T.V. 12 5 2000. AG 86.
 La direction et les syndicats des établissements Altesse en conflit. Hebdo 7 10 2005. 2 BJ 160.
 Exposition Bijoux Ardilior et Créafusion. Hebdo de l'Ardèche 1er juillet 2005. N 3.
 Le bijou, toute une histoire. Article Hebdo de l'Ardèche, 19 /8/ 05, (histoire du bijou à St. Martin de Valamas), O 108.
 Le maire et le conseiller général « murés » dans la poste. DL du 8 7 2011. 2 AF 177.
 Bijoux GL : Six mois de redressement judiciaire pour Bijoux GL. DL 2 2 2012. 2 AM 206.
 La lutte continue chez Bijoux GL. Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 14.
 Val'Eyrieux prêt à aider le repreneur de GL Bijoux. Hebdo, 6 3 2014.2 AZ 170.
 Bijoux GL : le grand oral des repreneurs. Hebdo, 13 3 2014. 2 BA 31.
 Qui pour GL Bijoux ? D.L. 21 3 2014. 2 BA 61.
 S. Martin de Valamas : les GL ont débrayé hier. D.L. 27 3 2014. 2 BA 65.
 Eric Lefranc récupère G.L. Bijoux. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 122.
 Bijoux GL : entreprise et salariés licenciés tentent de se relancer. D.L. 25 6 2014. 2 BD 63-64.
 Bijoux GL : une longue histoire en Ardèche. Et maintenant ? Envol n° 646 janvier 2015, p. 16.
 Bijoux GL en redressement judiciaire. Hebdo 7 2 2013. 2 BM 123.
 Rochebonne.
 Mise en place d'un comité officiel de recherches historiques. Hebdo, 21 10 2005. 2 AY 52.
 3 C.P.A. des ruines de Rochebonne. X 70.
 Rochebonne sauvé de l'oubli. D.L du 20 08 2011. 2 AG 192.
 Photos personnelles des châteaux de Rochebonne (2), du prieuré de St. Martin, du château de Lavis (2) X 54-55.
 La restauration du château de Rochebonne se poursuit. Hebdo du 23 04 2004. AU 140.
 Rochebonne, un site à visiter. Hebdo 29 4 2005. 2 BM 157.
 Photos aériennes de Rochebonne (Marc Esclaine). 2 AO 13.
 Les Amis de Rochebonne vont créer leur site Internet. Hebdo 21 3 13. 2 AO 12.
 Les Amis de Rochebonne : préserver et consolider le patrimoine. Hebdo 6 3 2014. 2 AZ 172.
 Consolidation des ruines de Rochebonne. Hebdo 20 3 2014. 2 BA 154.
 Une brochure sur l'histoire de Rochebonne. Hebdo, 26 2 2015. 2 BK 25.
 Roger Dugua : Rochebonne, une passion. A la mémoire de Claude d'Abrigeon. Cahiers de « Boutières en Histoire » n° 9. 2016 p. 7-15.
 Roger Dugua : Nouveaux travaux au château de Rochebonne. Cahiers de "Boutières en Histoire" n° 9, 2016. p.123-131.

Divers

Bonne participation pour les journées du patrimoine. Hebdo 25 09 14. 2 BG 8.
 La croix de Crézenoux bénie. Hebdo 2012 ? 2 BM 121.
 La Nouvelle Manufacture : l'art contemporain s'y sent bien. Hebdo de l'Ardèche, 26 2 15. 2 BK 27.
 Aider le commerce pour développer le village. Hebdo 1 10 2015. 2 BM 104.

CANTON DE SAINT-PIERREVILLE

ALBON

Le notaire royal de Don était à Bois-Soubeyrand, ainsi que la famille Ranc, intendant du château de Don (Renseignements Mme Hebster, foire de S.Pierreville).
 Moulins et moulinsages de la vallée de la Glueyre, K 179-180.
 Donation de Féouzets par Salomon à son fils Jean Pierre Salomon, le 11 octobre 1726 (B 128).
 2 AS 129

F. Charpigny-Y. Morel : Vallées moulinières, p.30. Fabrique « neuve » de Daniel Serrepuy en 1781, incendiée en 1871. p.42 : origine probable des Dejoux, anciens menuisiers au XVIII^e siècle. p.42 : Note sur Jean-Paul Menut, instituteur puis industriel à Marcols à partir de 1840, et Jean-Jacques Bourja.

Plan du projet de partage Albon-Marcols. 2 AS 153.

Rapport hostile au projet de partage Albon-Marcols. 2 AS 154.

Intervention de Charles Dejoux en faveur de la séparation Albon-Marcols. 2 AS 155.

Protestation contre l'érection d'Albon en commune distincte (photocopie). 2 AS 156.

Pétition pour l'érection en commune de la section Albon-Féouzet. 2 AS 157.

Jean-Claude Saby : Projet d'article sur la séparation Albon-Marcols. 2 AI 93-99.

Jean-Claude Saby : 1909-1912: Naissance d'une commune. MATP n°114, 15 mai 2012, p.83-89

Personnes remarquables du recensement de 1911 à Albon. 2 AS 139.

Projets de veillées à Albon. D.L. 9 11 84. 2 AS 97.

Défense du café-commerce du village. DL du 16 01 2000. AY 84.

Scrutin perturbé pour les cantonales 2004 (en raison de la fermeture de la poste). D.L. 22 3 2004. 2 AP 121

Le Bois-Soubeyrand en effervescence, D.L. du 10.8. 2006. T 159.

La confrérie autour du four. Hebdo de l'Ardèche, 20 5 2007. Y 187.

Iconographie

Vue générale d'Albon, vers 1930. V 130.

BEAUVÈNE

En mai 1226, sentence arbitrale entre Godefroi, seigneur de Tournay, et Arbert, ou Armand, abbé de la Chaise-Dieu, à propos de certains droits de justice qu'ils se disputaient. (P. Jacotin, « Preuves de la maison de Polignac »)

Recherches sur le château de Tournay. 2 AB 246-248.

La famille de Burine (photocopies de Montravail, + essai d'analyse personnelle). 2AB 250-264.

Extrait des « Châteaux de l'Ardèche », les châteaux des Boutières.

Le château de Tournay. A 7.

Correspondance du préfet, du 2 octobre 1815 : Henry d'Authéville, d'Avertoux, partisan de l'usurpateur, a menacé la famille Charliez, de Chanéac, d'assassinat.

Journée du Moulinage, 19 septembre 2004. Visite des moulins Riou et Jouanard, conférence d'Yves Morel, etc. G 1-2.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, p.54 : La construction du temple de Pranouvet.

Cotes diverses sur Gluiras, barrage de Cyprien Malosse et surtout Jacques Coulet, négociant à Extrémianoux. Renseignements divers sur lui. I 251-252. Dossier sur son barrage sur le Talaron, à Beauvène. I 253-254.

Bernard Duprat : Moulins de soie en Ardèche, l'architecture des usines traditionnelles. Moulinage Jouanard à Beauvène, moulinage Chabert-Garel, de Chomérac, moulinage Luquet, des Crozes à Saint-Priest, BR 7.

Beauvène renforce sa capacité d'accueil. D.L. 6 10 89 + prospectus sur le Centre Dumas. 2 AS 98.

Lettre de Christian Giroux (4. 12. 1994) relative à « l'opération Talaron ». I 255-256.

La mémoire du Talaron (exposition) Tribune du 18 5 95. AX 16.

Bilan positif pour le Centre Dumas. D.L. 8 2 98. 2 AS 99.

Quatre maires pour mener à bien des projets. Hebdo, 22 8 2008. AL 44

GLUIRAS

Généralités

Juliette Gaultier : Archives des écoles de Gluiras (3111 W), *Revue du Vivarais* 2022 n°4 p. 342.

Extrait de « Châteaux de l'Ardèche », les châteaux des Boutières. *Le château de Chervil*. A 8.

Anciens notaires de Gluiras : Jacques Manson (1614- 1627), David Pomarat du lieu de Plos (1647-1666), Alexandre Chabriel (1662-1704), Jean Desbrus (1740-1752), Louis Moyère (1740-1753), Jean Chirouze (1746-49), Louis Moyère (1747-48) + notaires XIX^e jusqu'à 1911. H 36, cotes aux A.D. 07.

Liste des notaires de Gluiras conservés aux A.D. 07, 1614-1911, avec répertoires alphabétiques pour Pomarat (à Plot (1647-1666), Chabriel (1662-1704), Chirouze (1746-49), Desbrus (1740-1752), Moyère (1844-1860), Rouquette (1860-1867), Delarbre (1867-1911). G 183.

Gérard Hoffbeck : Les fours à pain de Gluiras. Boutières en Histoire, n°4, pp. 85-110.

L'église Saint-Apollinaire de Gluiras. Echo des Vallées, n°1, mars 1998. 2 AS 100.

Archives paroissiales de Gluiras. AD 07 5 J 108 6-17: dossiers familiaux par ordre alphabétique XVII^e-XIX^e siècles. Citation 2 BN 46.

Moyen-âge

J. Chevalier, H 49 : La guerre éclate entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et le comte Aymar III à cause notamment des châteaux de Gluiras, Beauchastel et St.Marcel, plus Chalencon qu'un jugement de Guillaume Artaud par contumace contre Aymar II avait confiés à l'évêque en 1244, en présence de l'archevêque de Vienne Jean de Bernin et de Barral des Baux. Aymar acquit le château de Gluiras de Girin Malet, chevalier, en 1259 le 24 mai.

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.72. Le 29 août 1264, reconnaissance en faveur d'Aymar III par Guillaume de Solignac pour la moitié des châteaux, bourgs et mandements du Béage, Montaigu, Chalencon et le château de Gloyras, dans les mandements du Mézenc et de Boulogne. Le 28 juin 1375, Eynier du Puy reçut de Louis II les fiefs de Gluiras et d'Odefred près de Dieulefit. H 51. Le 5 février 1396, Eynier, ancien précepteur et fidèle conseiller du comte, est présent lorsque Louis II confirme aux consuls de Montélimar les libertés de leur ville. Eynier testa le 23 janvier 1399 en faveur du comte, qui récupéra ainsi Gluiras et Odefred (Balfred, Boffres ?) H 54.P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T II p. 172. En 1472, Lucie de Fourchades était mariée à noble Philibert de la Marette, qui porte le titre de seigneur de Fourchades. Leurs descendants relevèrent le nom de Fourchades. p175 : La famille de la Marette est connue en Vivarais depuis 1237. Cf. H de Terrebasse : Histoire et généalogie de la famille de Maugiron en Viennois p.207 note 31. Diane de la Marette épousa Hugon IV de Pierregourde qui vivait en 1325 et lui apporta les biens de sa maison. Des descendants relevèrent le nom de la Marette. Philibert de la Marette, « écuyer, régent et principal officier de la châtellenie de Boutière pour le comte de Villars, seigneur de Roche » (A.D.A. C 562 et

615). Son mariage avec Lucie de Fourchades en fait le seigneur de Fourchades. M^o Jacques Alard, notaire de Mézilhac, établit son terrier comme seigneur de Fourchades. Il était capitaine des châteaux de Brion et du Cheylard, dit son testament, passé à Sarras le 21 janvier 1497. Jean de Brion devait lui succéder dans cet office. Parmi les témoins : messire Jean de Chervil, licencié ès lois, prieur de S. Martial et de Sarras, au diocèse de Vienne. En 1504, ce Jean de Chervil était doyen de l'église collégiale du Cheylard. Philibert de la Marette mourut avant 1516. Ses enfants prirent le nom de leur mère, comme Blaise de la Marette, seigneur de Fourchades.

Pilot de Thorey : p.140. Lettre contenant l'hommage de François de Tournon, chevalier, pour la part qu'il avait de la terre de Gluiras, pour le lieu de Talaron, le village de Collanges au mandement de Chalancon, etc. Valence, 28 mars 1446. H 88.

J. Régné : Regeste Vivarois : n°719 : Procuration de Jean Catillon du mandement de Gluiras, et Jeannin du Périer, de celui de Chalencon, à Jean de Val, pour prêter hommage au capitaine de Chalencon le 9 mars 1447. H 73. n°828 : Investiture de noble Antoine de Chambaud dit de la Tourette du château et parerie du lieu de Gloyras qu'il avait acquis de Louis de Joyeuse. Il en paye les lods au roi en 1490, avec modération à 385 livres, en 1490. H 235.

F. Bréchon : T.2 p. 212 : Un chemin allait de St. Sauveur à Mézilhac par Gluiras. Très mal documenté. Il traverse la Glueyre à la sortie de St. Sauveur en direction de St. Martin de Gluiras en passant à Cheminas. En 1328, une terre dépendant de la seigneurie de la Marette située « al cohine » au Coin, est dite « sous la route de l'église de Saint-Martin de Gluiras » (AD 69, EP 129). Ce hameau est en contrebas de la route de Mézilhac. Après la Fargatte, la route ancienne et celle du cadastre napoléonien divergent : le tracé du XIX^e se superpose au parcellaire alors qu'un sentier de crête suit la serre du bois de Fay sous le nom de chemin de Gluiras à Saint-Martin. A la sortie de Gluiras, le chemin dit de Mézilhac passe au lieu-dit de Charrier puis de Champlovier, et entre sur St. Genest Lachamp.

Lettre du 10 octobre 2005 à P.Y. Laffont relative à la famille de Geis et au château de la Tourette. AY 157-158.

Recherche sur le château de Chervil. 2 AB 249, 271-276.

Inventaire de Vaussèche : Gluiras : n°425 : Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326. n°489 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux du mandement de Gluiras le 27 août 1340. n°115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geis pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358. n° Maria: Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheissieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1470 au 28 septembre 1480. n°pater : Autre terrier en faveur de noble Guillaume de Préhelles contenant 254 feuillets avec 263 reconnaissances expédiées par commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes la première reconnaissance faite par Pierre Blachier tant à son nom qu'à celui de Mariette Gardette sa femme du 23 janvier 1479 et la dernière par Antoine Marcesse de Gluiras le 6 avril 1538. n°249 : reconnaissance à Guillaume de Préhelles à luy faite par Jehan de Blache paroisse de Gluiras le 31 octobre 1480. Chabreyre (la) en la rivière des Durans : n°118: Rémission faite à Pons de Geis par Gérenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeyre des Durans le 6 novembre 1349 (il y a aussi un lieu de la Chabreyre dans la commune de Marcols sous les ruines du château de Don). Chassagnes : n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiras de certaine maison et hort au lieu de Chassagnes le 5 mai 1334. Geis ou Geys : n°226 : Vidimus de transaction entre Hugon de Geis et Aimar IV de Valentinois pour raison de la moyenne et basse justice de Geis le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307. N°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337 (il y a une maison dite la Trappe commune de St.Christol d'après Charrié mais introuvable sur la carte. St. Christol ne touche pas l'Eyrieux). N°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337. n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339. n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339. n°90 : Achat pour Jehan Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340. n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340. n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André Veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 que Maurice leur devait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivière d'Héréon le 8 juin 1340 (c'est la vigne que tient Tinland). n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre de André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340. n°41: Achat par Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341. n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341. n°131 : Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342. n°117: Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de Veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346. n°309 : Diminution de censes à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brochée de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347. n°91: Achat par Estienne de Besses à Reymond Maurice de 2 brochées de vin qu'il prenait sur Estienne Bouchon à la Trappe le 2 novembre 1375. n°89 : Achat pour Raymond Maurice d'une vigne à la Trappe ou près d'illec d'Anthoine Feugier le 20 avril 1379. n°298 : Achat par Roger de Prahelles à Guillaume Pallesra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjudgée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385. n°267 : A l'occasion du mariage de Loyse de Hautvillars avec Guillaume de Presles, Claude de Hautvillars frère de la mariée lui donne en dot 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur estienne Combier Pierre de Geys et Robert de la Miocheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val le 2 juillet 1472. n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geis sans sa licence ou ses officiers les 28 mars et 11 juin 1510. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°476 : Inféodation de la justice de Geys à noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538. n°478 : Arrentement par Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyes du lieu et mandement de Geis de son domaine de Geis pour la durée de 9 années commençant le même jour 6 novembre 1554. Ladreyt (auj. l'Adret) : n°308 : Achat pour Hugon de Geis à Pons de Juffon d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285. Marette (la) : n°365 : Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette lequel baille à Pons une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342. n°366 : Hommage de Gerenton de la Marette à Pons de Geis pour tout ce qu'il tient sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice et de l'Adret au Noyeret tirant vers l'ort du Vergier indivis avec le sieur comte de

Valentinois ... le 1er avril 1342. Marjanor (auj. Marjanoux) : n° 193 : Achat pour Hugon de Geis de Béatrix de Juffo de rentes qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurent de Marjanor le dimanche après la fête de Rovesons 1302. Mours : n°113 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux de las Combes et Chabreyre et Blaches de la ribeyre des Durans près Mours le 4 mai 1334 (la Ribeyre des Durans doit être le ruisseau d'Entraigues actuel ou le ravin des Brouas). Plos : n° 496 : Reconnaissance à Pons de Geis par aucuns de Plos paroisse et mandement de Gluiras le samedi après l'exaltation de la Croix 1321. Pont (le) : n°356 : Achat de André Maurice à André de Veyrassac le 18 mars 1321 : Pierre de Grolay une quarte avoine et au mas du Pont une quarte rase avoine (voir les autres à Saint Julien Labrousse). n°358: Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, sur les rentes que Hugon du Pont prenait sur Jehan du pont mandement de Gluiras le 18 mai 1324 (il doit s'agir du pont de Chervil, Charrié ne signalant aucun autre lieu du Pont dans les environs). n°215 : Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuyer alias sieur de la Valette pour la moitié de l'hommage que ledit Hugon avait au mas du Pont et deux brochées et demie de vin, un quintal et demie de foin, demie quarte de seigle demie carteron noyaux une quarte avoine une quarte et demie de chastainhes et 3 obolles avec investiture du comte de Saint-Vallier et du sieur de Gluiras le 1er juin 1326. Rioufol n°168: Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac de censes à prendre sur le rachat de feu Veyrassac à prendre sur sa grange de Rioufol le 19 septembre 1333. Vernet (le) : n°365 : Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons de Geis une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342, pour une terre qu'il tient au mas de Pesilhaure et sur la grange dudit Jehan.

Chronologie des actes de l'Inventaire de Vausseche concernant Gluiras : n°308 : Achat pour Hugon de Geis à Pons de Juffon d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285 ; deux quarts seigle trois quarts chastainhes 12 deniers viennois et une geline. n°16 5: Assancement pour noble Hugon de Geis fait à Laurent Davons d'une maison ort et chasal à la Planche avec terre et pré se joignant, sous la cense de 3 émines de seigle 3 émines combles d'avoine une geline service et journaux comme les autres hommes dudit sieur de Geis le lundi mi-carême 1292. n° 193 : Achat pour Hugon de Geis de Béatrix de Juffo de rentes qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurent de Marjanor le dimanche après la fête de Rovesons 1302 une émine avoine et deux poulets. n°226 : Vidimus de transaction entre Hugon de Geis et Aymar IV de Valentinois pour raison de la moyenne et basse justice de Geis et Charensol le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307. n°496 : Reconnaissance à Pons de Geis par aucuns de Plos paroisse et mandement de Gluiras le samedi après l'exaltation de la Croix 1321 (pas d'autres précisions). n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, sur les rentes que Hugon du Pont prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluiras le 18 mai 1324 pour la moitié du mas du Pont, (Il doit s'agir du pont de Chervil, Charrié ne signalant aucun autre lieu du Pont dans les environs) un cestier seigle et un sestier avoine plus un cartal froment et 8 sols tournois que Hugon du Pont a ratifié. n°425 : Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326 (pas d'autres précisions). n°215 : Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuyer alias sieur de la Valette pour la moitié de l'hommage que ledit Hugon avait au mas du Pont et deux brochées et demie de vin, un quintal et demie de foin, demie quarte de seigle, demie carteron noyaux, une quarte avoine, une quarte et demie de chastainhes, et 3 obolles avec investiture du comte de Saint-Vallier et du sieur de Gluiras le 1er juin 1326. n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac de censes à prendre sur le rachat de feu Veyrassac à prendre sur sa grange de Rioufol le 19 septembre 1333, une quarte seigle une émine avoine 6 sols tournois et une geline et foin à prendre en la grange dudit Veyrassac appelée de Rioufol. n°113 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux de las Combes et Chabreyre et Blaches de la Ribeyre des Durans près Mours le 4 mai 1334 (la Ribeyre des Durans doit être le ruisseau d'Entraigues actuel ou le ravin des Brouas). Pas d'autres précisions. n°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337 (il y a une maison dite la Trappe commune de St.Christol d'après Charrié mais introuvable sur la carte. St. Christol ne touche pas l'Eyrieux). Cense de 10 brochées de vin. n°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin pès de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337. cense de 6 brochées de vin et tierce part d'une geline. n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339 (pas d'autre précision).

n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339 (pas d'autres précisions). n°90 : Achat pour Jehan Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340 (il s'agit sans doute d'un retard de paiement de cens). n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340 sous la cense d'une quarteron pesolle seigle au sieur André de Veyrassac. n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André Veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 et une geline que Maurice leur devait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivire d'Héréon le 8 juin 1340 ne s'y réservant iceluy Veyrassac que 2 brochées de vin et ladite geline (c'est la vigne que tient Tinland). n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre de André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340, cense de 6 brochées de vin pur un carteron de seigle une geline et tierce part d'autre geline, n°41 : Achat par Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341 (pas d'autre précision). n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin et ses enfants d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341(pas d'autre précision). n°366 : Hommage de Gerenton de la Marette à Pons de Geis pour tout ce qu'il tient sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice et de l'Adret au Noyeret tirant vers l'ort du Vergier indivis avec le sieur comte de Valentinois ... le 1er avril 1342 sous la cense annuelle d'une émine seigle pesolle et d'une quarte comble et chauchée avoine. n°365 : Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons de Geis une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342, pour une terre qu'il tient au mas de Pesilhaure et sur la grange dudit Jehan. n°131 : Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342. n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de Veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346 sous un denier de cense. n°309 : Diminution de censes à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brochée de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347. n°91 : Achat par Estienne de Besses à Reymond Maurice de 2 brochées de vin qu'il prenait sur Estienne Bouchon à la Trappe le 2 novembre 1375 (pas d'autres précisions). n°89 : Achat pour Raymond Maurice d'une vigne à la Trappe ou près d'illec d'Anthoine Feugier le 20 avril 1379 (pas d'autres

précisions). n°298 : Achat par Roger de Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjugée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385 (pas d'autres précisions). n°267 : A l'occasion du mariage de Loyse de Hautvillars avec Guillaume de Presles, Claude de Hautvillars frère de la mariée lui donne en dot 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur Estienne Combiere Pierre de Geys et Robert de la Micheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val le 2 juillet 1472.

n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geis sans sa licence ou ses officiers les 28 mars et 11 juin 1510. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°476 : Inféodation de la justice de Geys à noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538. n°478 : Arrentement par Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyne du lieu et mandement de Geis de son domaine de Geis pour la durée de 9 années commençant le même jour 6 novembre 1554 (pas d'autres précisions). n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiras de certaine maison et hort au lieu de Chassagnes le 5 mai 1334 cense d'une geline 4 sols et une brochée et demie de vin. (On a ainsi un loyer de maison en campagne en 1334). n°489 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux du mandement de Gluiras le 27 août 1340 (pas d'autres précisions). n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gérenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeyre des Durans le 6 novembre 1349 (il y a aussi un lieu de la Chabreyre dans la commune de Marcols sous les ruines du château de Don). 3 quartes seigle et la 4^e partie d'une geline et 4 deniers tournois et 2 quartes avoine pour le bailliage. n°115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geis pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358 (pas d'autres précisions). n°Maria : Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheissieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1466 au 28 septembre 1480 en ceux il y a 17 feuillets avec 28 reconnaissances et une augmentation de ladite chapelle la première reconnaissance par Anthoine des Durans du 10 décembre 1466 et la dernière est l'augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480. n°pater : Autre terrier en faveur de noble Guillaume de Préhelles contenant 254 feuillets avec 263 reconnaissances expédié par commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes la première reconnaissance faite par Pierre Blachier tant à son nom qu'à celui de Mariette Gardette sa femme du 231 janvier 1479 et la dernière par Antoine Marcesse de Gluiras le 6 avril 1538. n°249 : reconnaissance à Guillaume de Préhelles à lui faite par Jehan de Blache paroisse de Gluiras le 31 octobre 1480 : deux quartes avoine. n°226 : Vidimus de transaction entre Hugon de Geis et Aymar IV de Valentinois pour raison de la moyenne et basse justice de Geis et Charensol le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307. n°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'éreón au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337 (il y a une maison dite la Trappe commune de St. Christol d'après Charrié mais introuvable sur la carte. St. Christol ne touche pas l'Eyrieux) - cense de 10 brochées de vin. n°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337 - cense de 6 brochées de vin et tierce part d'une geline. n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339 (pas d'autre précision). n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339 (pas d'autres précisions). n°90 : Achat pour Jehan Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340 (il s'agit sans doute d'un retard de paiement de cens).

n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340, sous la cense d'une quarteron pesolle seigle au sieur André de Veyrassac. n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André Veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 et une geline que Maurice leur devait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivire d'Héréon le 8 juin 1340 ne s'y réservant iceluy Veyrassac que 2 brochées de vin et ladite geline(c'est la vigne que tient Tinland). n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre de André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340 - cense de 6 brochées de vin pur un carteron de seigle une geline et tierce part d'autre geline. n°41 : Achat par Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341 (pas d'autre précision). n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin et ses enfants d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341 (pas d'autre précision). n°131 : Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342. n°117 : Achat de censures pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de Veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346 sous un denier de cense. n°309 : Diminution de censures à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brochée de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347. n°91 : Achat par Estienne de Besses à Raymond Maurice de 2 brochées de vin qu'il prenait sur Estienne Bouchon à la Trappe le 2 novembre 1375. n°89 : Achat pour Raymond Maurice d'une vigne à la Trappe ou près d'illec d'Anthoine Feugier le 20 avril 1379 (pas d'autres précisions). n°298 : Achat par Roger de Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjugée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385 (pas d'autres précisions). n°267 : A l'occasion du mariage de Loyse de Hautvillars avec Guillaume de Presles, Claude de Hautvillars frère de la mariée lui donne en dot 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur Estienne Combiere Pierre de Geys et Robert de la Micheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val le 2 juillet 1472. n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geis sans sa licence ou ses officiers les 28 mars et 11 juin 1510. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°476 : Inféodation de la justice de Geys à noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538. n°478 : Arrentement par Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyne du lieu et mandement de Geis de son domaine de Geis pour la durée de 9 années commençant le même jour 6 novembre 1554 (pas d'autres précisions).

1350: Louis de Tournon fait hommage pour une partie de Gluiras, dont il a épousé l'héritière Alix de Bonneville. H 27.

Jean Maurice, seigneur de Chervil, rend hommage à Aymar de Poitiers en 1469, puis sa veuve Isabeau de la Marette à Charles VIII en 1484.

Temps Modernes

Généalogie Aunaves-Mercier (Marjanoux et le Coulet), XV^e-XVIII^e. **G 185.**

Le 25 janvier 1659, d'après un document donné en annexe par Ch. Besson et A.M. Michaux (Ligeret et le pays des sources de la Loire, p.434, le curé de Gluiras Anthoine Aunaves, ainsi que Alexandre Aunaves habitant audit Gluiras, sont témoins au testament de François Pailhiers, du lieu de Ligeret).

B. et I. Ribes : Marjanoux et la légende de la Guérichte, p. 9: (prêt M. Petersen). Les collecteurs désignés pour la paroisse de Gluiras sont Tournais en 1766, et Vernhes, pour 1769. En 1767, Charensol est fermier de la maison de Sautel, et Delarbre est fermier du marquis de la Tourette. En 1760, le sieur Dautheville, de Palix, est fermier du marquis de la Tourette. Il paye les censives de Jean-Pierre Aunaves, de Marjanoux, de 1752 à 1759, soit 122 livres. Mais il lui fait payer annuellement 15 brochées, 3 pots, 3 feuilletes de vin pour 1752-56, et 1757-59 1/2 cartière de froment, 2 quartes et 2 quartières et demi d'orge, 2 cartes et 2 cartières et demi d'avoine 1 geline 1/2. Et pour chaque année, pour 122 livres, 16 livres de dépens. Soit 144 livres qui s'ajoutent aux 122 livres dues initialement. Jean-Pierre Aunaves doit hypothéquer une partie de ses terres et emprunte à un parent. Pour l'engagement de la maison, 82 livres, plus 26 livres de lods, plus 24 livres de frais. En 1767, il doit 120 livres de censives, et en 1769 50 livres de taille.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000. Autour de Gluiras : le Chambon, Palix, St. Martin de Cols, Moulin de Chamanche, l'Arbre. Les événements camisards de 1704. Le combat du curé Chanal au XIX^e siècle contre l'hérésie. Livre de raison de Jacques Delarbre (1739-1750).

Paulette Schneider: Jacques Delarbre, maire de la commune de Gluiras (1748-1826), Actes des colloques de Villeneuve-de-Berg et Annonay, 1988, La Révolution en Ardèche, p. 265-272.

Paroisse Sacré-Coeur en Val d'Eyrieux, Gluiras. Résumé de l'histoire de la paroisse. Z 34-35.

1 J 79, A.D. 07 : Vente par Anne de Borne, baron de Balazuc, au nom de François de Chausson, abbé et prieur, à Alexandre de Brizellet, de La Voulte, des cens de Gluiras en 1599, pour réparer les dégâts causés à l'abbaye dans les dernières guerres. Note en AY 294.

B 93, A.D. 07 : Mariage de Antoine de Chalamon, fils de feu Charles, seigneur d'Arlempdes, et de demoiselle Fleurie de Mestier, juge général de Brion et du Cheylard, châtelain de Gluiras, avec Anne de Balazuc (1641-1659), fille de Gaspard de Balazuc, seigneur de Lanais, commandant pour le roi le château de Chomérac, et de Marguerite de la Mure, fille de Théodore et de Catherine de Chambaud (mariage du 19 octobre 1614, voir 1 J 71, recherches généalogiques de Jean Balazuc et de l'abbé Allignol).

Copie des plaintes, prières et exhortations trouvées chez Jean-Jacques Chambon bourgeois du Chambon (du lieu de Gluiras en Vivarais) exécuté à Montpellier le 13 nov.1710, par M.F. Teissier, archiviste. Société d'Histoire du protestantisme français Ms 275 21 feuillets XIX^e siècle.

Gluiras brûle-t-il ? (texte personnel sur les événements de 1704). 2 AS 102.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie de Gluiras est composée par la paroisse de Saint-Apollinaire. Elle est confrontée par celles de Doan, Montaignu, Mézilhac, Buriane, Saint-Barthélemy, Chalencon, la rivière d'Hérieu entre eux. Le 24 mai 1259, Gittin Mallet vendit le château et les terres de Gluiras à Aymar II de Poitiers. Elle fut divisée ensuite en deux portions : celle des comtes de Valentinois fut inféodée en 1411 à Béatrix de Bressieu, veuve du seigneur Amédée de Causan (?), laquelle la porta dans la maison de Joyeuse en 1488. Noble Antoine de Chambaud, seigneur de la Tourette, l'acheta en 1488 à Louis de Joyeuse. La 2^e partie appartenait en 1320 à Pierre de Bonneville, dont le fils prit le nom d'Hugon de Gluiras. Sa fille Alix épousa Louis de Tournon de la Chèze vers 1333. Elle y porta sa portion de seigneurie, qui resta dans la famille de la Chèze jusque vers 1560, où un Tournon épousa Claire de la Tour St. Vidal. Veuve, elle se remaria avec Louis de Vaussèche, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle testa en faveur de son frère, Henri de la Tour Saint-Vidal, baron de Montvers, Ainac et le Vialar. Le petit-fils de celui-ci vendit cette parerie de Gluiras en 1657 à Just-Henri de Ginestous, marquis de la Tourette, qui possédait déjà l'autre partie. Elle est aujourd'hui au marquis de la Tourette, héritier d'Angélique de Ginestous. Le seigneur a droit de prélation, lods et ventes, taillabilité aux cinq cas, corvées, amendes, confiscation, justice sur les vassaux, chasse, pêche, etc. Il n'y a plus de château mais seulement une mesure appelée Saint-Jean qui selon la tradition, aurait été la demeure seigneuriale rasées « pendant les anciennes guerres civiles, mais on ne sait à quelle époque ». Cette terre renferme les fiefs nobles et maisons fortes de Goys, la Marette, Chervil, Extramianoux, Tournays, les cens des prieurs de Charay, de Gluiras, le tout se mouvant de Chalencon. La justice est exercée sur les lieux par un châtelain, un juge, un lieutenant de juge, un procureur d'office et un greffier. G 305.

Recensement de la population de Gluiras le 21 no. 1721. A.D.A. C 975 f°54 : Notes sur le recensement des personnes, grains et animaux de bât de Gluiras en 1721 : Jacques Romegoux est notaire et châtelain, M. de Troussebois est seigneur de Chervil, Antoine Delarbre procureur d'offices, etc.

Maurice Boule et Jean Escande : Livre de Raison de Jacques Delarbre, protestant de la vallée de l'Eyrieux, (Gluiras), 1739-1750. Religion et Société en Ardèche et dans l'ancien Vivarais, 2^e colloque de M.A.T.P., Privas 1985 p.

M.P. Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008, p.54. Le 1er décembre 1728, six hommes armés entrent dans l'auberge de Gluiras. L'aubergiste Pierre Cros est assommé; son fils, autre Pierre, sort et revient avec une hache. Mais il est bientôt désarmé. L'aubergiste offre aux bandits 50 louis d'or. Malgré cela, ils plongent les mains de la mère Cros dans une bassine d'eau bouillante. Elle révèle la principale cachette, où il y a 4.000 livres en pièces d'or et d'argent. Les bandits emportent en plus des cuillères en étain. Pierre Cros et sa famille se taisent par crainte de représailles. Cette bande serait celle de Bimbarade.

Laissez-passer délivré par Gluiras en 1786. Fonds Boissy d'Anglas A.D. 07. 92 J 289.

42 B 10 : Procédure contre J.P. Mounier, de Boucharnoux, accusé de mener une vie scandaleuse, et d'avoir commis des crimes à Gluiras (juillet 1786). 2 AV 108.

Révolution-Empire

Attroupement et brigandages en Boutières en mars et suivants de 1786, à Gluiras, S.Pierreville et Sr .Barthélemy le Meil. A.D. 07 25 B 47. 43 pièces.

Affaires judiciaires à Gluiras, juillet 1786 (références). 2 BK 4.

Massacre d'innocents (le père Jean Joseph de Lavèze-Belay, victime des massacres de Septembre, originaire de Gluiras. D.L. du 1.09.2002. T 13. Voir aussi un résumé de sa vie en Z 35-36.

Documents d'époque révolutionnaire à Gluiras : industrie AS 193, justice seigneuriale AS 196, (au marquis de la Tourette), situation de la paroisse en 1789, évolution de la population au XVIII^e siècle, AS 200 1, prestation de serment du curé Astier (simple mention) AS 200 5, protestation contre la vente de la cure AS 203, rentes du prieuré de Gluiras AS 205, estimation des biens de la cure AS 206, élection du juge de paix AS 215.

Partage de la propriété Mercier, du Coulet, à Gluiras, en 1796. Z 173-174.

XIX^e siècle

Revenu cadastral de Gluiras vers 1840 (cadastre). Propriétés de Jacques Coulet, de Marjanoux, vers 1840. I 249.

Henry d'Authéville, d'Avertoux, partisan de l'usurpateur, a agressé une famille royaliste de Chanéac, les Charliez. G 158.

Recherches sur le hameau du Coulet (Gluiras) - 3P 642,

644, 645 (Cadastre de 1841) H 79-80.

Lettre à M & Mme Petersen sur le cadastre napoléonien du Coulet, 7 décembre 2004. AY 160.

Cotes diverses sur Gluiras, barrage de Cyprien Malosse et surtout Jacques Coulet, négociant à Extrémianoux. Renseignements divers sur lui. I 251-252. Dossier sur son barrage sur le Talaron, à Beauvène. I 253-254.

Liste des mouliniers de Gluiras en 1911 (6 établissements), I 243.

Mouliniers de Gluiras en 1856, 1882 et 1911. I 248.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : Prix de spécialité (viticulture) à Paulin Sanial, fermier à Courbine, commune de Gluiras

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : Henri Royer, Philémon Freydier, Oscar Georges, Albert Moyet, Adolphe Roche, Gustave Rochier. Tissus : Zéphyrin Bard, Paul Chabal, Marie Deygas. Toiles : Aimé Clément.

Documents sur le moulin du Bateau, à Gluiras. 1910, 1992. Entrée des grains, sortie des farines. J 220-222.

Recensement de 1911, 1921, 1926, 1931, 1936 (habitants du Coulet). H 77-78.

Télématique en Ardèche (Gluiras) : vingt communes servies sur un plateau ! Tribune 5 06 86. 2 AS 103.

Liberté et hardiesse (Festival international de Gluiras). D.L. 31 10 92. 2 AS 104.

Iconographie

Plan cadastral napoléonien donnant le chemin de May, près de l'Eyrieux, au Coulet, en couleurs. G 30 (chez M. Mme Petersen)

Plan cadastral napoléonien donnant en gros plan et en couleurs le hameau du Coulet. G 29. (chez M. Mme. Petersen)

Lettre à M.Mme. Petersen sur le Coulet au XIX^e siècle. 5 sept. 2007. AY 144-145.

Plan cadastral napoléonien du hameau de Geys. G 31

Plan du barrage sur le Talaron projeté par Cyprien Malosse, autorisé le 24 juillet 1926. I 241-242.

Plan de la commune de Gluiras actuelle, N 98.

Gluiras fr. Un site qui marche ! Pourquoi ? + horaires du centre multimédia de Gluiras. P 102.

XXI^e siècle

Lettre du 7 décembre 2004 à Muriel et Geerit Petersen sur le Coulet de Gluiras, contenant des renseignements sur l'histoire de ce hameau. U 47.

L'appel de Gluiras (en faveur de l'exception culturelle). T.V. du 24 5 2002. AH 38.

Vue aérienne de Gluiras (collection Esclaine). AT 133.

Prospectus pour le « château » de Mours, commune de Gluiras. 2 AS 101.

« Vivre à Gluiras », mars 2015 (intervention sur la langue française). 2 BK 18-19.

ALBON

Le notaire royal de Don était à Bois-Soubeyrand, ainsi que la famille Ranc, intendant du château de Don (Renseignements Mme Hebster, foire de S.Pierreville).

Moulins et moulinares de la vallée de la Glueyre, K 179-180.

Donation de Féouzets par Salomon à son fils Jean Pierre Salomon, le 11 octobre 1726 (B 128).

2 AS 129

F. Charpigny-Y. Morel : Vallées moulinières, p.30. Fabrique « neuve » de Daniel Serrepuy en 1781, incendiée en 1871. p.42 : origine probable des Dejoux, anciens menuisiers au XVIII^e siècle. p.42 : Note sur Jean-Paul Menut, instituteur puis industriel à Marcols à partir de 1840, et Jean-Jacques Bourja.

Plan du projet de partage Albon-Marcols. 2 AS 153.

Rapport hostile au projet de partage Albon-Marcols. 2 AS 154.

Intervention de Charles Dejoux en faveur de la séparation Albon-Marcols. 2 AS 155.

Protestation contre l'érection d'Albon en commune distincte (photocopie). 2 AS 156.

Pétition pour l'érection en commune de la section Albon-Féouzet. 2 AS 157.

Jean-Claude Saby : Projet d'article sur la séparation Albon-Marcols. 2 AI 93-99.

Jean-Claude Saby : 1909-1912: Naissance d'une commune. MATP n°114, 15 mai 2012, p.83-89

Personnes remarquables du recensement de 1911 à Albon. 2 AS 139.

Projets de veillées à Albon. D.L. 9 11 84. 2 AS 97.

Défense du café-commerce du village. DL du 16 01 2000. AY 84.

Scrutin perturbé pour les cantonales 2004 (en raison de la fermeture de la poste). D.L. 22 3 2004. 2 AP 121

Le Bois-Soubeyrand en effervescence, D.L. du 10.8. 2006. T 159.

La confrérie autour du four. Hebdo de l'Ardèche, 20 5 2007. Y 187.

Iconographie

Vue générale d'Albon, vers 1930. V 130.

BEAUVÈNE

En mai 1226, sentence arbitrale entre Godefroi, seigneur de Tournay, et Arbert, ou Armand, abbé de la Chaise-Dieu, à propos de certains droits de justice qu'ils se disputaient. (P. Jacotin, « Preuves de la maison de Polignac »)

Recherches sur le château de Tournay. 2 AB 246-248.

La famille de Burine (photocopies de Montravail, + essai d'analyse personnelle). 2AB 250-264.

Extrait des « Châteaux de l'Ardèche », les châteaux des Boutières.

Le château de Tournay. A 7.

Correspondance du préfet, du 2 octobre 1815 : Henry d'Authéville, d'Avertoux, partisan de l'usurpateur, a menacé la famille Charliez, de Chanéac, d'assassinat.

Journée du Moulinage, 19 septembre 2004. Visite des moulinares Riou et Jouanard, conférence d'Yves Morel, etc. G 1-2.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, p.54 : La construction du temple de Pranouvet.
Cotes diverses sur Gluiras, barrage de Cyprien Malosse et surtout Jacques Coulet, négociant à Extrémianoux. Renseignements divers sur lui. I 251-252. Dossier sur son barrage sur le Talaron, à Beauvène. I 253-254.
Bernard Duprat : Moulinages de soie en Ardèche, l'architecture des usines traditionnelles. Moulinage Jouanard à Beauvène, moulinage Chabert-Garel, de Chomérac, moulinage Luquet, des Crozes à Saint-Priest, BR 7.
Beauvène renforce sa capacité d'accueil. D.L. 6 10 89 + prospectus sur le Centre Dumas. 2 AS 98.
Lettre de Christian Giroux (4. 12. 1994) relative à « l'opération Talaron ». I 255-256.
La mémoire du Talaron (exposition) Tribune du 18 5 95. AX 16.
Bilan positif pour le Centre Dumas. D.L. 8 2 98. 2 AS 99.
Quatre maires pour mener à bien des projets. Hebdo, 22 8 2008. AL 44.

ISSAMOULENC

Archives paroissiales d'Issamoulenc, A.D. 07 5 J 110, dont école par des religieuses du Sacré-Cœur de Privas en 1869. Citation en 2 BN 46.
Estimes d'Issamoulenc en 1464 (notes). 2 AS 121.
Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.25-30: la Blache du Mounet, Cévelas et le pasteur Noé Benvignac, 1739-1824, Rochevive et le pasteur Lavalette, le temple d'Issamoulenc, le combat de La Bâtie en 1709.
Louis Fougeyrol, fils à feu Alexandre, du lieu de Cévelas, paroisse d'Issamoulenc, doit à sieur Alexandre Charrier, fils à feu Alexandre, notaire à Ajoux, 83 livres 10 provenant de prêts consentis pour s'équiper pour le service du Roi où il est engagé (17 juin 1711).
Requête en 1728 pour la construction d'un chemin de Saint-Pierreville à la Paille. AD 1443. AO 138.
Assassinat de Jacques ou André Serre, de Foulx, et d'André Souchier, du même lieu, le jour de la foire, le 5 déc. 1785. Simple référence. 2 BK 3.
Assassinat de Jacques Serre par le valet à gages des gens de Ferrières, paroisse d'Issamoulenc. A.D. 07, 25 B 35, 7 pièces, dossier III.
Documents d'époque révolutionnaire concernant Issamoulenc : capitation de 1789, justice seigneuriale (M. de la Cheisserie à Cévelas, le prince de Soubise ailleurs), population au XVIII^e siècle AS 200 1, pétition du curé Vacher pour garder sa fontaine, proposition d'achat du demi-arpent par Jean Louis Descours, de Cros, estimation des biens du prieuré, vente de ces biens. AS 191-213.
Arrestation d'un « volontaire », demande de blé à Guyardin. AS 216.
J 183: Dossier concernant Jean Louis Descours, du lieu de Cros, paroisse d'Issamoulenc (1800-1810). Fonds Reynier, dossier 183.
Meurtre d'André Serre, du lieu de Foulx, à la foire du 5 décembre 1785 à St. Pierreville. Les soldats du sieur Bolivant (?) sont attaqués. A.D. 07, 25 B 36, 8 pièces, dossier III.
Le curé d'Issamoulenc demande à continuer à jouir de sa fontaine et de son écurie (11 août 1791, origine Q 298). AS 201.
Y.Morel : Les mariées d'Issamoulenc, Revue du Vivarais, 2011 n°1 p. 43-73 (surtout sur l'usine de Foulx).
En 2011, le Parc des Monts d'Ardèche est devenu propriétaire de 108 ha de terrain et de bâtiments (la Bâtie, Rochevive), sur le territoire de la commune d'Issamoulenc. Journal du Parc n°10, printemps 2011, 2 AF 1.
Carte semi-moderne représentant le moulinage de la Neuve en bon état, commune d'Issamoulenc (Foulx?)X 13.
Moulinier 1900 : Prosper Coiraton
La dernière classe (fermeture de l'école d'Issamoulenc). D.L. 26 06 87. 2 AS 105.
Carte semi-moderne représentant l'église d'Issamoulenc. X 15.
Souvenirs de randonnée (église d'Issamoulenc). D.L. 31 8 94. 2 AS 104.
Le pont de Lanterné rénové. Hebdo 10 7 2014. 2 BF 29.
Cérémonie à l'église d'Issamoulenc, qui appartient au réseau des églises casadéennes. Echo de Vallées, n° 62 sept. 2014 p. (exposé Jacques Bury).
Un monument aux Morts pour Issamoulenc. Hebdo de l'Ardèche 4 12 2014. 2 BJ 6.

MARCOLS

Généralités

Juliette Gaultier : Archives communales de Marcols, An V-1959, (266 E-dépôt), Revue du Vivarais 2022 n°4 p. 342.
Cotes à voir aux A.D. 07 pour Marcols-les-Eaux. 2 AS 111-112.
Conférence du 21 05 87 : « Mémoires de la Glueyre » + transparents de localisation et autres sur les guerres des Camisards dans la région, 2 AS 113-120.
Population de Marcols 1731-1982. 2 AS 147.
Extraits des « Châteaux de l'Ardèche », les châteaux des Boutières.
Le château de Lavalette-Chabriol. A 9.
Les ruines du château de Don. A 10.
Colette Véron : Les temps d'un paysage : du cartulaire de Saint-Julien d'Orsival aux photographies aériennes, évolution des versants d'adret et d'hubac à Saint Marcel d'Ardèche. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent n° 83. AQ 258-277.
Inventaire archéologique des voûtes agricoles, commune de Marcols-les-Eaux. T 59.

Antiquité, Moyen-âge

Chronique de CARTA : le prieuré casadéen de S.Julien d'Orsival. Ardèche Archéologie n°28 2011 p. 45-46.
Ruines du château de Don, dessin d'Arielle Gonin. S 53.
Estimes de 1464 (notes). 2 AS 121.
Guigues de la Roche en Régnier prête hommage à Aymar II pour Baix, Don, Mézilhac et Montagut en 1197 Le texte est en langue romane, plus ancien spécimen de la langue du pays. Le sceau d'Aymar II est un cavalier armé galopant à gauche avec cette légende « Sigillum Ademari Comitum Valentiniensis ». Etoile à 16 rayons sur le revers. H 19, et J. Chevalier, H 47.
F. Bréchon, T 1. p.120 : Le pont le plus anciennement attesté en Ardèche est celui de St. Julien d'Orsival, (2^e moitié du XI^e siècle, dans le Cartulaire). T. 2 p.21II : Après St. Pierreville, la route gagne Marcols (AD 07 52 J 211, cahier 15, f°13). Elle redescend sur la Glueyre vers le pont d'Albon, mentionné en 1475 (AD 07 2E 10913 f°32) Il remplace la « planchia » donnée à St. Julien d'Orsival nouvellement fondé fin XI^e siècle. La route actuelle est ouverte dans les années 1770. (AD 07 C 850). Le sentier qui suit la Glueyre en rive droite passe par St. Julien d'Orsival. Fin XI^e, 2 petites terres sont données au prieuré « ad pontem juxta molendinum ». Après

Marcols où la route franchit la Glueyre par un pont non mentionné au Moyen Age, mais sans doute existant aux XVI^e-XVII^e. Un plan de 1775 explique que le pont s'est effondré, et qu'on va le remplacer par un tablier de bois sur deux piles (plan, AD 07, C 873 n°1 et 2). Ces arches sont en plein cintre, ce qui indique l'époque moderne, et la pile au milieu du lit présente des avant-becs triangulaires non couverts d'un chaperon dépassant en hauteur la base des arches, signe d'ancienneté (XVI^e siècle sans doute. Mais tout a disparu sur le terrain.) Après la Glueyre, le chemin monte vers Freycenet (AD 07 2E 10926 f^o 83), puis la crête de la Devèze, pour déboucher aux Granges près de Mézilhac. La route moderne construite en 1782 passe par le vallon de Cros, puis Veyris, ce qui l'allonge beaucoup. (AD 07, C 813 pièces 1 et 2, C 850, n°47). Mais il y a encore un autre chemin suivant la Glueyre par Maurras et débouchant aux Sagnes; il y a un pont à Maurras dès 1392 (AD 07 2E 10926 f^o 105). Le château de Don est mentionné dès 1040-1060 (AD 69 EP 129), entre les mains de la famille de Roche, possédant aussi le château voisin de Mézilhac et ne levant donc sans doute pas de péage. Au-delà de Mézilhac, la route emprunte l'un des principaux itinéraires du Vivarais médiéval.

Hommages des seigneurs de Roche aux comtes de Valentinois, d'après le Regeste de Jean Régné (1234-1418). M 127.

Cartulaire de Saint-Julien d'Orsival (copie en latin). M 129. Traduction et commentaire par Mazon, extrait de « Notes sur l'origine des églises du Vivarais ». M 130.

P.Y Laffont, L'abbaye de Saint-Chaffre en Vivarais, X^e-XIII^e, premier essai de cartographie historique. Carte personnelle en M 128. M 127-128.

Les Légrémis : Don au temps des seigneurs. AT 167-169.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p. 88. Cartulaire de S. Julien d'Orsival. p. 91: les seigneurs de la Roche en Régnier.

Temps Modernes

Généalogie de la famille Descours, de Marcols (photocopies Montravail) 2 AB 265.

2 E 9200 : Transaction entre Claude Plantier, bailli du comte de Brion, habitant Dornas, et Jean-Pierre Descours, maire pour le roi à Marcols, au sujet des terres baillées par Jean-Annet de Pierregourde, seigneur dudit lieu, à Jacques Descours et autres (25 avril 1625, Simon Descours notaire à Marcols, 1620-1627) (4/ 9/1699)

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2 : p.72 : noble Henri Descours seigneur de Tournais, au château de Beaulieu, aux Ollières, afferme à Ilaipe père et fils, de Chabran (Antraigues) son domaine de la Champ de Rauzet à Marcols: maison couverte à lauzes, prés, bois, champêtres, pour 6 ans 200 l. par an, 15 l. beurre, 25 l. fromage et 80 paires de sabots de grands et de petits (1744). Pas de références.

Recherches sur le château de Lavalette-Chabriol, 2 AB 277-280.

Tableau des 2/20^e à Marcols fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 227.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001 pp.23-34. Notes notamment sur la démolition du château de Don en 1629, les abjurations de Marcols en 1685, Mauras, hameau protestant, les vallées de l'Aigas et du Crouset, etc.

2 E 9200 (F^o 200) : Dégâts du passage de l'armée de Montmorency (Simon Descours). Réf. F 136

Arrestation du faussaire Lagarde Serrepuy, 1759 (A.D. 07, C 1079). Photocopie. 2 AS 126.

Rôle de l'industrie de Marcols, 1775 (notes). 2 AS 127.

Estimation des différents chemins qu'on se propose (de construire) en Boutières. (notes de C 876, A.D. 07). 2 AS 127-128.

9 sept.1764 : la paroisse de Marcols renonce à toute indemnité pour le passage du chemin de Mézilhac au Rhône. Liste des délibérants, dont Jacques Serre et Henry Chasson, consuls, noble Blanc de Molines, noble Louis Henri Descours, Jacques Chabert, capitaine châtelain des quatre mandements des Boutières, Jean-Pierre Salomon, ancien capitaine d'infanterie,+ 15 noms... (photocopie). 2 AS 146.

13 J 10 : Impositions ecclésiastiques du prieuré de St. Jean d'Orsival. (1747, 1761-1767). 10 pièces papier.

Devis pour la construction d'un pont en pierres sur la Glueyre à Marcols, pour remplacer le pont de bois. 2 AS 148

Marcols demande à construire le pont de la Glueyre si celui de Craux est payé par les Etats. (26 mai 1783).2 AS 149.

Rôle de l'industrie de Marcols 1774. B 135.

Rôle de l'industrie de Marcols en 1785 (notes sur A.D. 07 C 1124) 2 AS 134 et 2 AS 150. (photocopie).

A.D. 07, J 195 : Papiers Salomon, de Marcols, procédure contre les consuls Joseph Champt et Alix Souche en 1751. Procès à Vernoux en 1744.

Pierre Ribagnac, de Marcols, condamné aux galères pour avoir entre autres injurié Arnaud, procureur fiscal des Boutières. A.D. 07, 25 B 35. Pièces 11 à 29, dossier IV.

Procédure contre Pierre Ribagnac et autres, mars-juillet 1785 (notes). 2 BM 145-146.

Révolution, Empire

Justice seigneuriale de Marcols : M. de la Cheisserie (Féouzet), le reste au prince de Soubise AS 196

Vente du prieuré de Marcols le 22 octobre 1791, AS 211.

Délibération de la commune de Marcols du 18 mars 1792, (J.P. Imbert ne peut payer les biens nationaux qu'il a achetés) 23 juin 1793 (arrestation d'un « volontaire » et haine contre les auteurs de l'arrestation) et 27 germinal An II (demande de blé à Guyardin, demande de conserver la maison curiale). Origine : L 616. AS 216.

La commune de Marcols s'oppose à la vente de la maison curiale, qu'elle utilise pour l'école et pour tenir ses séances. Délibération du 24 messidor An IV. AS 201.

XIX^e siècle

Notes sur les papiers de la famille Dejoux, de Marcols (1 E 609) .2 AS 134-135.

Matrice des propriétaires à Marcols en 1843 : utilisation du sol. 2 AS 129.

Mémoire en défense de l'abbé Dugua, curé de Marcols (1847). Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

Liste électorale de Marcols les Eaux en 1848 (4 U 20-54). Notes. 2 AS 130-131.

Moulins et moulinares de la vallée de la Glueyre, K 179-180.

Dénombrement décennal des industries (1860, à Marcols : 14 fabriques). 2 AS 132.

Statistiques industrielles de Marcols en 1874 (16 fabriques) et 1882 (11 fabriques). 2 AS 133.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières p.42. Note sur Jacques Giraud (1800-1881), natif de Saint-Julien-Boutières, fixé à Marcols comme maçon, chef de file d'une dynastie d'usinières. p.56 : Note sur Jean-Louis Gaillard, moulinier à Marcols en prairial An V. p.57 : Note sur la famille Dejoux, de Marcols-Albon, p.57.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières p. 32. Construction de l'usine Dejoux, venant de Marcols, en 1825-1826 (fabrique du Pont), et de celle de Ravagnac par Victor Volle. p.32-33.
 Barrages à Marcols au XIX^e siècle (photocopies). 2 AS 152.
 Etat des moulins à Marcols en 1834 et 1840. (14 M 9), 2 AS 128.
 Barrage de Jacques Giraud, à Marcols (1868). Photocopies. 2 AW 24.
 Marcols, capitale industrielle. De la maîtrise de l'eau dans les Boutières ou des vertus progressistes de l'inondation. Cours à l'Université Populaire d'Aubenas, 5 février 1992. 2 AW 34-35.
 Félix Plantevin : Jean-Louis Dejoux, premier moulinier de Montpezat. Revue du Vivarais 2010 n°4 pp. 411-435.
 Au fil de la Glueyre (étude sur les moulins de la vallée). D.L. du 15 2 2002. AG 146.
 Yves Morel : A l'aube de l'industrie textile en Boutières, itinéraire d'un pionnier de l'industrie textile, Jean-Pierre Serrepuy. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent n°87. AQ 290-295.
 Les sources d'eau minérale à Marcols, d'après Mazon. 2 AS 144-145.
 Pétitions pour des droits d'eau à Marcols, 1860-1927, 2 AS 140-143.

XX^e siècle

Mouliniers 1900 : Léon Armandy et Cie, Casimir Cotta, Coulet J. Louis, Giraud Jules, Giraud Hercule fils, Luquet Hippolyte, Luquet Louis. Tissus : Denis Serre.
 Documentation iconographique sur Marcols (photocopies de cartes postales anciennes fournies par Magali Michel): lettre d'envoi, hôpital Salomon, vues générales, moulinage, grande rue et départ de l'autobus et de la diligence, commerçant sur le pas de sa porte, procession de la Fête-Dieu, source Janvier, château de Chabriol, source Salomon, place et mairie, (faible qualité). J 23-46.
 Plan du projet de partage Albon-Marcols. 2 AS 153.
 Rapport hostile au projet de partage Albon-Marcols. 2 AS 154.
 Intervention de Charles Dejoux en faveur de la séparation Albon-Marcols. 2 AS 155.
 Protestation contre l'érection d'Albon en commune distincte (photocopie). 2 AS 156.
 Pétition pour l'érection en commune de la section Albon-Féouzet. 2 AS 157.
 Recensement de 1911 à Marcols. Liste nominative de l'effectif des usines Chabert et Cie, Luquet. Autres usines et évolution. 2 AS 136-137.
 Personnes remarquables du recensement de 1911 à Marcols. 2 AS 138-139.
 Jean-Claude Saby : Les eaux minérales de Marcols-les-Eaux. Extrait du cahier "Boutières" de MATP. AS 91-94.
 Jean-Claude Saby : Projet d'article sur la séparation Albon-Marcols. 2 AI 93-99.
 Les eaux minérales de Marcols, origine Internet. AAA 76-77.
 Le projet de voie ferrée du Cheylard à Aubenas. Origine Internet Dornas. 2A 79-87.
 Grève des ouvrières en soie de Marcols, avril 1919. AY 235.
 Lettre de Mme. Giraud, 23 11 84, pour la visite du moulinage de la Neuve. 2 AS 35.
 Conversation avec Mme. Jolivet, sur la mort d'Albert Mercier son oncle. 2 AS 110.
 Carte des moulins de Marcols, journée du Patrimoine 21 septembre 2008. AK 125-126.
 Marcols-les-Eaux, Grande Rue, Hôtel Laffont, reproduction de C.P.A. vers 1900. K 140.
 Reproduction de C.P.A. représentant la source Janvier, à Marcols. X 14.
 Carte semi-moderne représentant la montée au col de la Fayolle, années 1950. X 17.
 Carte postale représentant des ouvrières au travail (en fait des demoiselles Luquet). X 25.
 Carte postale représentant la grande salle du moulinage de La Neuve, à Marcols. X 26.
 Vue générale de Marcols avec château de Chabriol au premier plan (photo personnelle). X 52.
 3 M 889: Conseil Municipal de Marcols-les-Eaux élu le 5 mai 1935. I 182.
 10 MP 210 : Recensement de 1936 à Marcols-les-Eaux. I 182.
 70 J 12: Comités Locaux de Libération, notes sur les Ollières, Marcols, etc. I 179-180.
 Aménagement sylvo-pastoral à Marcols. (Une zone de montagne tournée vers l'avenir). Tribune 28 XI 85. 2 AS 125.
 Marcols : le maire démissionne (suite à la fermeture de l'école). D.L. 19 09 90. 2 AS 151.
 La télévision russe filme l'Ardèche (à Marcols). D.L. 4 8 92. 2 AS 108.
 A Veyriès, le four à pain, un symbole. D.L. 21 8 96. 2 AS 109.
 Ça fleurait bon le pain à Veyriès. D.L. du 15 7 1998. AG 109.

XXI^e siècle

Lettre à Mme Jolivet du 13 décembre 2003, relative à la mort de son oncle, Albert Mercier, maire de Marcols. U 9 -U 1 et AY 174-176. .
 Lettre plus précise à Mme. Jolivet du 26 avril 2004, sur le même sujet. U 32-34, et AY-168-170.
 Lettre à M. Raoul Galataud relative à la mort d'Albert Mercier, du 4 octobre 2004 (pas de réponse). U 53-54, et AY 164-165.
 Marcols-les-Eaux, la vie au village, décembre 2001. Bulletin municipal n°11. BR 7.
 La lettre de Marcols les Eaux et de ses amis. Février 2003. 2 AS 107-108.
 Le moulinage de la Neuve, prospectus 2009. AR 96.
 Journée du Moulinage, 19 septembre 2004. Visite des moulins Riou et Jouanard, conférence d'Yves Morel, etc. G 1-2.
 Textile et mode en Rhône-Alpes : brochures avec carte et explications. 2 AF 186-187.
 Un nouveau monument aux morts a été inauguré. D.L. 16 11 2013. 2 AU 81.
 Inauguration de la nouvelle maison de retraite Camous-Salomon. Reliefs, janvier 2014 p.5

SAINT ETIENNE DE SERRES.

Inventaire de Vaussèche : La Traverse : n°204 : Achat fait par Estienne de Besses pour Jehan Maurice à la fille de feu Guigon de Pervenchères de rentes sur Pons Johanel de la Traverce et Pierre et Etienne de Long Serre (?) le 18 décembre 1327. (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles), et il y a une Traverse dans la commune de St. Etienne de Serres près du village).
 F. Bréchon : T.2 p.207 : Après Saint-Sauveur, la route la plus méridionale passe par Craux où elle sert de limites à des droits du comte de Valentinois en 1452 (A.D. 07 C 196 f°174). La route actuelle évitant St. Etienne de Serres date de 1786-87 ((AD 07 C 784). Le village de Serre est atteint par la Brugière, puis par Chemina; elle passe au château de Montagut, mais il ne semble pas qu'un péage

ait été attaché à ce château, appartenant à la famille de Roche: les droits devaient être perçus à Mézilhac. Ensuite, ligne de crête jusqu'à Serres ; la route passe alors par le Fival et le pont de Craux, bien que celui-ci ne soit pas indiqué dans la documentation médiévale. Au hameau de Craux s'élevait une tour dépendant du mandement de Montagut, dont Guinot de Châteuneuf rend hommage en 1452 au comte de Valentinois (AD 07 C 196 f°474). Elle se trouvait sans doute au toponyme du Chastelet, qui domine Craux. Elle serait à la limite du mandement de Mézilhac. Puis le chemin traverse Issamoulenc, par le col des Clochaux, et St. Julien du Gua par le goulet de Malpertu et le rocher d'Ecorche-Chèvre, avant de rejoindre la grande route à Pétaloup près de Mézilhac.

2 E 1624: Pierre et Joachim Fougeyrol, du Monnet, présents à une déclaration de Pons Freydier, des Marzes, mandement de Montagut (24 janvier 1607).

P. Camus : Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III p.80 : Noé Sautel, acheteur du château de la Chèze en 1621, était originaire du lieu de Sautel, paroisse de St. Etienne de Serres. p.92 : Simon de la Cheisserie, seigneur de Craux, fut témoin des actes du notaire Bourdier entre 1560 et 1563. Il était ardent protestant, ami de Valentin Alard, sieur du Chambon, de Saint Martial, délégué de la noblesse protestante dans diverses assemblées. p.97 : Marguerite d'Alard, du Chambon, de St. Martial épousa le 28 juillet 1592 Zacharie du Cros, pasteur de St. Sauveur et Serres. Contrat devant Pons Meissonnier, notaire à St. Sauveur, devant Jean de Molines sieur de St. Andéol, Simon de la Cheyserie, seigneur du Craux, Alexandre de Trémolet, coseigneur de Montagut.

A. Mazon. Voyage autour de Privas : L'église de St. Etienne de Serres est romane. Mais en 1583 elle est complètement démolie, et Jean Charay affirme qu'elle est de 1702. Le chapelain de la chapelle était nommé par M. de la Cheisserie. Les nobles de la paroisse étaient M. Sautel, juge des quatre mandements des Boutières, M. Dubesset, du diocèse de Valence, M. de la Cheisserie, de St. Sauveur, M. Dubay, de Valence. M. Sautel habite seul dans le pays. (Mazon, Voyage autour de Privas, édition Dolmazon, p.351). Dans le quartier de Gouleyres, à St. Etienne de Serres, il y a une pierre branlante qui servait à des faux-monnayeurs pour frapper leur monnaie. Ils furent mis en déroute par les troupes royales, et cachèrent l'entrée de leur souterrain. D'autres disent qu'ils se seraient ensevelis vivants dans leur repaire; si on passe à Gouleyres à minuit, on entend des coups sourds: ce sont les faux monnayeurs qui travaillent pour le diable.

Renseignements divers sur Saint-Sauveur et Saint-Etienne de Serres aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'après Elie Reynier AN 98-99.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 17 juillet 1999 : Depuis Auzenne, la route des Dragonnades remonte à Saint-Etienne de Serres, où se trouve le château Bernard, belle maison forte du XVI^e siècle qui appartenait à la famille Dubay, protestante, dont l'un des membres fut tué avec M. de Vocance en 1709. Puis, le Fival et Craux : c'était le hameau de la famille du notaire protestant Jacques Rouvier, arrêté deux fois. Son fils Pierre Rouvier fut envoyé aux galères, sa femme Isabeau à la tour de Constance, où elle mourut, sa fille Anne dut s'exiler en Suisse après la mort de son mari Pierre Durand. Le premier synode du Désert eut lieu à Craux en 1726. Pierre Durand y fut consacré, et les premiers règlements adoptés. La tradition dit que le camisard Billard a été enterré près du gros châtaignier près du pont, en 1709. Jacky Reyne démontre qu'il n'a pas plus de 150 ans, et qu'il n'a donc pu être planté en 1709. Puis, on arrive à Tauzuc, lieu de rassemblement des inspirés en 1689. Le prophète Valette a promis qu'il n'arriverait pas malheur sur le chemin du retour : et au combat de la Chemina, il y eut 9 soldats tués, mais aucun protestant. Des actions de valorisation de la route des Dragonnades doivent être entreprises dès fin 2000.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000 : Sur la route royale dite des Dragonnades de Craux à Saint-Pierreville : Craux, Vors et la grange de Vors, l'exécution des prisonniers pris au Creux de Veye.

H. Baudson : Le château de Crussol, Lyon, Audin, 1956 : p.76 : Après la prise de Privas, les châteaux des Boutières furent rapidement réduits à l'obéissance. D'après les « Mémoires » et les états de service du maréchal de Bassompierre, il s'agit de la Tourette, Dornas, Chalencon, la Chèze, Pierregourde, la Tour du Cros, le Cheylard. La « tour du Cros » doit être en fait la tour de Craux.

Procès-verbal de rasement de la tour de Craux, 1633, photocopies des originaux, G 238-264. (A.D. Hérault) "Le razement du fort de Tournon et de la tour de Craux", 1633, transcription G. Vidal, G 277-293. : 2 E 4842 f°86 : Antoine Salenc, fils d'Etienne, du lieu des Salhenc, paroisse de St. Michel de Chabrilanoux, mandement de Montagut, mari de Judith Bernard, fille de feu Jean Bertrand, notaire à Tauzuc, remet et cède des dettes à Jacques Pra, du lieu des Marzes, paroisse de Serres, son créancier. Il lui cède une créance de 132 livres à prendre sur demoiselle Marie de Burine de Tournays, veuve de sieur Jacques Charmasson, habitant de Beaulieu, mandement de St. Fortunat, pour s'acquitter d'une obligation de 120 livres plus 12 livres d'intérêt (notaire Antoine du Bénéfice, 30 janvier 1670).

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2 : p.25 : Jean-Antoine Marquet-la Molière achète en 1780 aux Fougeirol une fabrique (cuirs et peaux) à St. Etienne de Serres. p.195 : François Bernard, notaire, est seigneur de Craux, paroisse de Serre (actes de 1568 et 1612).

Notes sur St. Etienne de Serres, le château des Bernard et Sibleyras. 2 AB 285-286.

Prieuré de St. Etienne de Serres : Baux et reconnaissances (4 p.) 1753-1778. 63 H1. (2 MI 903).

Documents d'époque révolutionnaire; justice seigneuriale (M. de la Cheisserie, pour Craux, le prince de Soubise pour le reste, AS 196, notes sur Trémolet de la Cheisserie AS 198, population au XVIII^e siècle AS 200 1, achat de la maison curiale AS 204, estimation des biens de la cure, AS 206, vente de ces biens AS 210, élection du juge de paix AS 215.

Mouliniers 1900 : Armandy Léon et Cie, Tinland Adolphe.

Didier Picheral : L'organisation du ravitaillement et les restrictions (1944-1949). MATP n°114 15 mai 2012 p. 15-21. (ex. de St. Etienne de Serres).

Restauration, clocher et façade de St. Etienne de Serres (prospectus). 2 AL 144.

« Autour du four à pain ». Ouvrage sur St. Etienne de Serres, par Hervé René Martin, (écrivain) Virgil et Aurélie Prudhomme (photographies). Hebdo du 17 4 2014. 2 BA 161.

Don d'un chemin de croix à l'église de St. Etienne de Serres (Annuaire de 1867, bibliothèque)

SAINT JULIEN DU GUA

Archives paroissiales de S. Julien du Gua, A.D. 07 5 J 109 (souscription pour la reconstruction de l'église, 1902-1904), internat par des religieuses (1902), confréries, dons et legs, etc. Citation en 2 BN 46.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp.32-35 : les fortifications de l'église, l'ancien temple, la reconquête catholique au XVIII^e, l'histoire des familles Trémolet et Durand.

Attroupement de 100 personnes au Gua, le jour de la foire du 5 décembre 1785, et lutte avec la troupe. Mort d'André Suchier, de Foulx, 8 pièces, dossier III. A.D. 07, 25 B 36.

St. Julien du Gua d'après le fonds Mazon (le Sacré-Cœur de Privas trouve son origine à St. Julien du Gua en 1810), et P. Charrié. 2 AS 158.

Documents d'époque révolutionnaire relatifs à Saint Julien du Gua: capitation AS 191, justice au prince de Soubise AS 196, situation de la cure en 1789 AS 200 1, estimation des biens du prieuré AS 204, vente des biens du prieuré AS 211.

La seule activité est la culture de la terre en l'an X. 2 BJ 182.

Condamnation de Bourret, propriétaire à S.Julien du Gua, parce que sa fille a quitté un apprentissage. 8 août 1883. Photocopie. 2 AW 22.

Alain Amsellem : Les crimes impunis de Victor Poumarat, *Les Boutières en Histoire*, n°15, 2022, pp. 118-126.

Cartes semi-modernes représentant l'usine de moulinage Reynaud, et une vue générale de St. Julien du Gua. X 15, et l'entrée et l'école de St. Julien du Gua, X 17. La place de l'Eglise et le monument aux morts, X 18.

Mouliniers 1900 : André Coiraton, Mathieu Delubac. Tissus : Marius Avon, demoiselle Béraud, Emile Vialle.

Jean-Claude Saby : Les eaux minérales de Saint-Julien du Gua. Extrait du cahier MATP « Boutières » AS 104.

Saint-Julien du Gua veut sauver sa dernière classe. D.L. 5 8 93. 2 AS 160.

La route départementale 122, un atout économique majeur. D.L. 18 5 1999. 2 AS 159.

SAINT PIERREVILLE

*René Chave : Saint-Pierre-ville au cœur. Passé, présent et avenir de mon village en Vivarais. Aubenas, Lienhardt, 1990.

*Catherine Véron-Clavière : Un artisan de paix en Ardèche au XIX^e siècle. Simon Pierre Cognac, juge de paix (1830-1840). Ed. Loysel, 1994.

*Catherine Véron-Clavière : Cher vallon qu'il aimait. M.A.T.P. 2006.

*Béatrice Barras : Moutons rebelles. Ardelaine, la fibre développement local. Ed. REPAS, 2003.

Mouliniers 1900 : Charles Borne, Victor Delubac, Jules Giraud, Emile Marcon, Henri Sallée.

Tissus : Victor Aulagner, Emile Bois, Léon Bois, Jean Chave, Zéphyrin Coste, Hubert Fauritte, Louis Fauritte, veuve Louis Rey Jacques Vey.

Généralités

A. Mazon, Voyage autour de Privas. A 11 : Notes sur Saint-Pierre-ville. AN 183.

Archives paroissiales de St. Pierre-ville, AD 07, 5 J 129. Voir détails p.42 des papiers concernant « la Révolution à Saint-Pierre-ville ».

Notes sur la collection complète du Bulletin des Amis de St. Pierre-ville. Papiers préparatoires à « la Révolution à Saint-Pierre-ville » p.43-46.

Contes et légendes des Boutières. 2 AS 179.

Elisa Lascombes : Histoire des seigneurs du château la Tour. Alger, Carbonel, 163 p. AD 07: 8°114.

Le château de la Tour. A 22.

18 J : Archives communales de St. Pierre-ville. 19 J : Chartier de la Tour, dépouillé, dont 19 J 50: domaines du seigneur de la Tour, 1711-1797.

Collection des « Amis de Saint-Pierre-ville », n° 7-20 (incomplet) 2 AS 178. Voir notes en 2 AS 182-183.

Saint-Pierre-ville vu par Francus (notes). 2 AS 178.

Le château de Sibleyras. A 19.

Le château de Pras. A 20.

René Chave : Saint-Pierre-ville au cœur, Aubenas, 1989, 343 p.

Amis de Saint-Pierre-ville n° 80, juillet 2005 : voir notamment l'histoire de l'église, P 21.

Guide des communes du canton de St. Pierre-ville. Edition 2004. 2 AS 161.

Antiquité, Moyen-âge

Chartier du château la Tour, A.D. 07, 19 J.

F. Bréchon : T 2 p. 209. Une route passait de St. Sauveur à Mézilhac par S. Pierre-ville ; elle quitte St. Sauveur par le quartier de Cheminas, et traverse l'Orsanne au lieu du Pont, où la documentation médiévale n'en indique point. Puis, le tracé des routes du cadastre napoléonien ne correspond pas au cadastre. Le sentier médiéval devait passer par Cruzille, puis par Danton et Auriple. De là, c'est « l'ancien chemin » du cadastre napoléonien, le nouveau correspondant à des travaux du XVIII^e (AD 07 C 850). Puis, col de Serre, et St. Pierre-ville. Après St. Pierre-ville, elle gagne Marcols (AD 07 52 J 211, cahier 15, f°13). Elle redescend sur la Glueyre vers le pont d'Albon, mentionné en 1475 (AD 07 2E 10913 f°32) Il remplace la « planchia » donnée à St. Julien d'Orsival nouvellement fondé fin XI^e siècle. La route actuelle est ouverte dans les années 1770. (AD 07 C 850). Le sentier qui suit la Glueyre en rive droite passe par St. Julien d'Orsival. Fin XI^e, 2 petites terres sont données au prieuré « ad pontem juxta molendinum ».

Voir dans l'article de P.Y. Laffont... Cahiers du Mézenc 1997, Guillaume de Solignac, puis Béraud du Béage, seigneurs de Montagut, et leurs relations avec les Poitiers-Valentinois leurs suzerains.

Archives du château de la Tour, notes d'Elisa Lascombes, photocopiées aux Archives de l'Ardèche par H. Stevens. A 27.

Estimes de 1464 (notes). 2 AS 121.

P. Camus. S. Martial et la seigneurie de Fourchades, T II p.119 : Isabelle de Fourchades épousa en 1358 noble Giraud de Montagut, seigneur de la Tour en Boutières, et eut une fille, Catherine de Montagut, mariée à Raymond de Poinsac, fils de Guillaume Delmas de Poinsac. Puis, devenue veuve, elle épousa le père de son gendre, Guillaume de Poinsac, et n'eut pas d'enfants de ce second mariage. Cf. E. Lascombes, Revue du Vivarais 1898 p.320. p.174 : Isabelle de Fourchades, descendante de Hugues, épousa en 1358 Giraud de Montagut. Elle fut la mère de Catherine, qui épousa Raymond de Poinsac, puis Guillaume Delmas de Poinsac en 1364.

Archives du château de la Tour : Guillaume III de Poinsac hérita de sa mère la Tour et St. Germain en Velay. Mais il dut soutenir un procès contre Hugon de Pierregourde, qui avait épousé en 1395 Catherine de Montagut, fille unique de Floccard de Montagut, frère de Catherine I de Montagut (c'était conforme au testament de Floccard III, remarque person). Mais le père de Floccard, Giraud, dans son dernier testament, appelait sa fille Catherine I à la succession si Floccard ne laissait pas de mâles. L'héritage des Montagut revenait donc à la famille de Poinsac. Il y eut trois transactions, en 1421, 1429 et 1435. La 1^{ère} fut reçue par Bertrand Ayguche, notaire de Chalencon, et eut lieu à Saint-Agrève. La seconde fut passée partie à Chalencon et partie au château de Pierregourde, le 15 octobre 1429, en présence de noble Durand de Pierregourde. L'arbitre fut Philibert de Brion, seigneur de Chalencon. La 3^e transaction fut passée à Saint-Fortunat le 23 mars 1435 dans le jardin de Pierre de Altonavary (?). Témoins: Armand de la Marette, prieur de St. Apollinaire de Rias, Guillaume de Cheylus, châtelain de Chalencon, Vital de Chambarlhac, habitant de Chalencon, Bernard Mayresse, magistrat, Pierre Gauthier, notaire, et Bertrand Ayguche, notaire recevant.

Histoire des Falcon du Velay (même source). A 27.

Temps Modernes

Le château de Pras, dessin d'Arielle Gonin. S 59.

Recherches sur le château de Pras 2 AB 281-282. Voir aussi 2 AB 303.

Recherches sur le château de Sibleyras, 2 AB 283-284, 2 AB 311.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2, p. 161 : Jean de Sibleyras, sieur du Chier, a occupé par force le château de Pras, et épouse en 1629 Isabeau de Marcha, fille de Pierre Marcha. Parmi les témoins, Jean Bial, prieur de St. Pierreville et archiprêtre des Boutières. Jean aurait abjuré en 1632 ; mais plusieurs enfants sont baptisés par des pasteurs, et Jean mourra dans la R.P.R. en 1681, et Isabeau assista la même année au baptême protestant de sa petite-fille Isabeau fille de Jacques Moze, notaire à Coux, et de Clémence de Sibleyras. Anthoine de Sibleyras a constitué à sa sœur Clémence à son mariage en 1678 1500 l. de dot. Clémence testa à Privas en 1706, veuve de Jacques Moze, bourgeois. Elle avait abjuré en 1685, devant M^o d'Assier, prieur-curé de Saint-Pierreville, suivie de son fils Anthoine et de sa femme Françoise de Vernhes, de son autre fils Jean sieur du Chier, de sa fille Catherine, de sa fille Fleurie et de son gendre Jean, de Vernhes notaire. Jean de Sibleyras, d'abord déclaré usurpateur de noblesse en 1669, est rétabli en 1670 sur preuves remontant à 1542, etc (A.D. 07, C 89 bis). Il a eu d'Isabeau au moins 13 enfants. p.274 : Correspondance entre Desjobert (Paris) et Salomon de St. Pierreville, à propos de Lacrotte, notaire à Privas et « procureur fondé du maréchal prince de Soubise », aux A.D. 07; fonds Salomon de la Chapelle.

Mazon, Revue du Vivarais, 1894 : p.145 : parmi les forts qui doivent être « étudiés » par Machault et Arnoul après la révolte de Montmorency, il y a la Tourette, Châteaubourg, qui appartiennent à des catholiques; il doit aussi démolir les murailles de Ruoms, Saint-Thomé, les fortifications du Haut-Villars, celles de Tournay, « d'autant que le maître y demeure », la tour de Rochefauconnière en Boutières, celle de Craux « d'autant que personne n'y demeure et que le maître a été dans la faction, outre que ladite tour ne sert que pour une retraite pendant la guerre », la tour de Poinsac en Boutières, « dont le seigneur est huguenot et a toujours été dans la faction », le château de Granoux, où le maître demeure, et où il faudra peut-être ne raser que les fortifications. G 268-269.

Revue du Vivarais 1978 N° 1. Maurice André. Episode des guerres religieuses du XVII^e siècle. Référence à la publication par Mgr Leynaud, évêque d'Alger, du livre d'Elisa Lascombes, qui habitait à la Tour en été, et à Etoile en hiver, où elle mourut le 29 novembre 1891 à 57 ans. Son fils fit don aux Archives de 57 parchemins du château de la Tour-Poinsac. Cf. R.V. De 1943. La famille de Vocance habita le château de la Tour en 1634 par suite du mariage avec Madeleine de la Motte-Brion. Le 16 mars 1691, baptême à Aubenas de Catherine de la Tour de Praux (l'abbé André traduit par « Pra »), fille légitime d'Antoine et d'Anne du Roure de Praux. Le 21 mai 1696, baptême à Aubenas de Marianne de Vocance, fille des mêmes. Le 10 septembre 1702, Anne du Roure, veuve, donne procuration à sa fille Paule pour gérer ses affaires, s'apprêtant à partir à Paris. Le 25 mai 1712, contrat de mariage de Jacques Henri de Vocance, seigneur de Fons, fils à feu Antoine et à Anne du Roure, avec Marianne Chalabreysse, à la veille de partir en campagne pour le roi. Le 9 février 1713, comme héritier de feu Anne du Roure sa mère, il donne à sa sœur Pauline 1.000 livres, et le bail du château de Fons, plus des terres développées sur 8 pages. Le 11 mars 1723, donation entre vifs de sieur François de la Tour de Vocance devant Blachière, notaire à Aubenas. Il mourut le 16 novembre 1736, et fut enterré dans l'église Saint-Laurent d'Aubenas. Le 27 février 1741, mourut Claude du Prau de la Tour de Vocance, enterré de même, et le 22 août 1768 décéda à Aubenas Marianne du Prau, âgée de 72 ans.

Arrêt du Conseil d'Etat contre M. Marcha seigneur de Pras, réclamant des vacations comme Intendant de l'armée du Vivarais, 1636. A.D.A. C 1476.

Fonds Boissy d'Anglas : J 270 : Carnet de lettres actives de Pierre Salomon, notaire à Saint-Pierreville, commencé en 1640 (en déficit).

Voies de communication au XVIII^e siècle, Desserte de Saint-Pierreville : Plan du pont sur Auzenne, sur la route des Ollières à Saint-Sauveur AD 07, C 776. (?), du pont sur l'Orsanne, de Saint-Sauveur à St. Pierreville (1776), AD 07 C 775 ; Construction de la 1^e partie du chemin de S. Pierreville à la Paille (C 1437), 1767-87 ; plan de la route de Saint-Pierreville aux Ollières par Saint-Sauveur (1786) AD 07 C 784.

Tableau des 2/20^e à Saint-Pierreville, sans doute en 1773. AD 07 C 1115. AN 227.

Prix fait à Dominique Gervais, de la Voulte, pour réparations au Pont Pierre, à celui du Pouzin et à celui de Pras à S.Pierreville. 1677-1680. 2 BF 148.

1 J 137 (?) : succession de Jacques de la Blache, de St. Pierreville (1628-1762) ; pièces de la famille Burine de Tournays, de St. Pierreville ; succession de Pierre Combier, de St. Pierreville, (1691) ; contrat de mariage entre Botheil de St. Pierreville et Rioufol de Gluiras (1735) ; testament mystique de Jean Dessagne de Sautel, de St. Pierreville (1757) ; quittance de Louis de Sibleyras à Paul Vernet, du Teil (1768). Voir T 28.

Antoinette Faure, veuve de Pierre Marcha, château de Pras, emprunte 45 livres 12 à M^o Paul de l'Eglise, avocat, sieur de St. Denis, habitant à S. Julien Labrousse (Laurens notaire, 19 mars 1692 2 E 4582).

Jacques Marze, de la Ribeyre (St. Pierreville), reçoit de Antoine Bouchard, prêtre et prieur de Lyas, et de son frère Aimé Bouchard, de la Chièze (paroisse de Dornas) 251 livres pour solde de 451 livres (29 nov.1693). 2 E 4582 f° 322-323.

Yves Morel : Une première en Boutières. La fabrique à soie de Chabriols (Saint-Pierreville). Revue du Vivarais 2013 n°4 p. 241-269. Mémoire de 50 pages manuscrites de Jacques Raymond Rieu, prieur-curé de Saint-Pierreville, contre noble Jean-Baptiste Daleyrac, commandant au régiment de Languedoc, vers 1770-1780. Origine sans doute série J des AD 07. Le conflit porterait sur les eaux d'une rivière. AN 31.

Documents sur Jean-Baptiste d'Aleyrac, de Saint-Pierreville. BR 2.

Notes sur l'inondation de la Glueyre en 1772 (Papiers d'Aleyrac, Amis de S.Pierreville, 1984). 2 AS 179.

La nouvelle jeunesse de St. Régis (tableau). D.L. 26 8 94. 2 AC 172.

Portal le cadet de la ville du Puy-en-Velay a signé le retable de la Ste Trinité de l'église de Genestelle, qui a coûté de 13 à 1400 cent livres, achevé le 18 sept 1773. (Origines Ardéchoises, n°53, p.8)

Documents sur le retable de St. Pierreville et son auteur Portal cadet. Origine : préfecture, d'après les archives hospitalières du Puy. 2 AS 170-171.

Troubles à la foire de St.Pierreville le 5 décembre 1785. 23 B 36.

Injures au procureur fiscal des Boutières. 25 B 35.

Attroupement et brigandages en Boutières en mars et suivants de 1786, à Gluiras, St. Pierreville et St. Barthélemy le Meil. A.D. 07 25 B 47. 43 pièces. 2 BK 3.

Révolution, Empire

« La Révolution à Saint-Pierreville », article pour les Cahiers de « Boutières en Histoire » n°10, documents préparatoires et texte + notes, 2 BN 1- 107.

1 J 45 : Pièces relatives à la famille Puaux, de St. Pierreville, dont un récit de la Fête de la fédération à Paris en 1790 (époque révolutionnaire).

Références de la Révolution à St. Pierreville (cotes de classement) 2 BK 3.

Attroupements à Gluiras, SB. le Meil, 25 B 47; 43 pièces. 2 BK 3.

Revenus de JR Rieu, prieur de Saint-Pierreville, en 1790. AD 07 J 115. Suivi de documents sur Saint-Pierreville sous la Révolution, et d'un dossier sur Saint-Pierreville au XVIII^e siècle. AN 32.

Pétition pour occuper les indigents à la construction du chemin du pont des Ollières (1791) (photocopie). 2 AS 168.

Documents d'époque révolutionnaire sur Saint-Pierreville : rôle de l'industrie AS 193, justice seigneuriale AS 196 (prince de Soubise et prieur de St. Pierreville), présentation du Monastier Saint-Chaffre, population au XVIII^e, AS 200 1, revenus de la cure AS 200 4, prestation de serment du curé Rieu et de son vicaire Besson (simple mention), AS 200 5, opposition à la vente des biens nationaux le 20 Prairial An 4, AS 201, estimation des biens nationaux de Saint-Pierreville AS 204, vente des terres du prieuré de Saint-Pierreville AS 210, élection du juge de paix de Saint-Pierreville AS 214-216, délibération de la commune de Saint-Pierreville du 19 mars 1792 (projet de billets de confiance pour remédier au discrédit de l'assignat), documents divers sur Saint-Pierreville AS 219-220.

Claude Arnaud-Coste se rend dans les communes du canton pour asseoir les contributions. Noms des maires du canton (Garenc à St. Pierreville, Fougeirol à St. Sauveur, etc.) 13 janvier 1792. Contributions dans chaque commune. Origine : L 1238/5. AS 219.

Projet de billets de confiance à S.Pierreville (19 mars 1792). L 616. AS 216.

Le curé de St. Pierreville, Jacques Raymond Rieu, 68 ans, souffrant d'une hernie, demande un 2^e vicaire pour une paroisse de 1.600 âmes. (5 nov. 1792). Il cessera ses fonctions le 23 Ventôse An II. Origine: L 1238/5. AS 219. Rieu avait demandé une part dans la vente d'une maison provenant d'un obit. Même origine. AS 220.

Départ des soldats de la commune : 51 sur 171 Gardes Nationaux (13 mai 1793). Origine : L 1238:5. AS 219.

Notes sur L 1238/5 (documents d'époque révolutionnaire) : Chabal, juge de paix, volontaires de St. Pierreville, recensement des grains, état des chemins, clergé, adjudication des biens de la citoyenne Vocance, rôle de la garde nationale sédentaire, mouvement populaire de janvier 1793, état des indigents dans le canton par communes, réaction « thermidorienne », biens nationaux. 2 AS 162-167.

Mouvement populaire à Saint-Pierreville (lettre de Chabal, notamment). 2 AS 164.

Société Populaire de Privas.

20 Frimaire An II. La foire de S.Pierreville a eu lieu avant-hier, mais le maximum n'y a pas été du tout appliqué, bien que les tarifs aient été demandés par la municipalité. Les bestiaux vifs ont été échangés de gré à gré : les cochons gras se sont vendus jusqu'à 100 livres le quintal, alors que le maximum est de 47 livres 10 sols. La S.P. nomme 2 commissaires pour aller prendre connaissance de la loi et de la réponse faite à la municipalité.

23 Ventôse An II. On décide d'écrire à la SP de La Montagne, pour lui faire part de l'indignation provoquée par l'attroupement que les malveillants ont fait le 19 du courant pour réveiller le fanatisme, qui a fait ouvrir par force le temple de la Raison ci-devant église fermée par délibération du conseil général de la commune; la SP offre toutes ses forces pour les faire arrêter, et écrira sur cet objet à la SP du Cheylard pour rechercher l'auteur ou l'instigateur de la délibération prise par St. Michel le Rance sous le prétexte de la liberté des cultes.

Tournel, adjudicataire des biens de Mme. Marquet, demande les fourrages et cabaux nécessaires à l'exploitation (28 septembre 1794). Origine : L 1238/5. AS 220.

Opposition à l'aliénation des biens religieux : la maison presbytérale a reçu le dépôt de grain, le corps de garde occupe le logement du vicaire. La loi du 27 Brumaire An III a mis les presbytères à la disposition des communes pour loger les instituteurs et recevoir les élèves. L'article 6 de la loi du 8 Brumaire An IV leur donne même un jardin. Les lois du 28 Ventôse et 6 Floréal exceptent ces bâtiments de la vente (Délibération du 20 Prairial An IV, origine Q 298). AS 201.

Jean-Louis Chabal, notaire, et Louis Moyère, présentent leurs fils à l'Ecole Centrale à Tournon. 2 Ventôse An VII. Origine: L 1238/5. AS 219.

Activités de S.Pierreville par le maire Garenc en l'An X puis en 1813 et dans le canton: laine, soie, tannerie, mégisserie. 9 M1. 2 BJ 182.

Le travail de la soie dans le canton de S.Pierreville en 1812. 9 M2. 2 BJ 183.

XIX^e siècle

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000. Saint-Pierreville, le Concordat, la création du Consistoire et la construction du Temple pp. 33-38.

Les Amis de Saint-Pierreville, n° 78, voir notamment l'histoire du temple, C 116-117.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » à Saint-Pierreville, Cognac, château de la Tour, et Féouzets (Marcols). Patrimoine Huguenot 2008 p.37-49;

Lettre du maire de Saint-Pierreville, qui décrit la situation municipale le 19 août 1855, et l'influence du curé Saunier. Election de l'ensemble de sa liste au 13 août 1855. AN 142-143. Le 15 juillet, il déclarait avoir composé une liste comprenant à égalité catholiques et protestants. AN 145.

Compte-rendu pour R.C.F. de l'ouvrage « Ce cher vallon qu'il aimait », de Catherine Véron-Clavière. U 4.

Lettre à Mme. Catherine Véron-Clavière sur Saint-Pierreville au XIX^e siècle, 15 10 2006. AY 150-1251.

Anne-Laure Vialle : Les ressources complémentaires de familles paysannes de 1850 à 1914 dans le canton de Saint-Pierreville, Mémoire de maîtrise, Montpellier, 1992, 144 p. 20 J 148.

Gérard Prat, Alain Martinot : Aubenas d'hier et d'aujourd'hui. : p.106: la banque Marze est née quand un notaire de Saint-Pierreville, Jean Marze, a pris la direction d'un groupe de mouliniers pour fonder une banque à Aubenas.

Fr. Avit Bilon, Annales des maisons des Frères Maristes, province d'Aubenas.

Ardèche 1900 : La plus haute récompense du concours de châtaignes de Saint-Pierre-ville a été décernée à M. Léon Bois, de Saint-Pierre-ville. Le Clairon de l'Ardèche, 12 octobre 1912, cité in « Ardèche 1900 », p.85. Le marché aux châtaignes de Saint-Pierre-ville, créé en 1901, va s'ouvrir. Un service de voitures sera organisé depuis la gare du C.F.D. à Saint-Sauveur de Montagut.

Vue du château Latour, vers 1900 (?) 2 AX 5

Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais, 11 octobre 1902. Cité in « Ardèche 1900 ».

XX^e siècle

Avant 1980

Intérieur de l'église de Saint-Pierre-ville, avec vue du rétable, carte postale semi-moderne. P 279.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois. Archiprêtre de St. Pierre-ville, 1919-1925. p.87-98.

Café Bois, à la Ribeyre, carrefour de la route de Gluiras, vers 1900. Reproduction de C.P.A. K 139.

Recensement de 1968 à St. Pierre-ville (photocopie). 2 AS 175.

Années 1980.

Un « châtaignier de l'espoir » planté à St. Pierre-ville. D.L. 18 11 84. 2 AS 183.

Formation informatique : agriculteurs du pays Centre-Ardèche. D.L. 2 3 85. 2 AS 185.

Un musée de la Châtaigne, Tribune, 26 3 87. 2 AJ 236 et 2 AE 148.

Photo personnelle du château de Prat, en plongée. X 52, et de Sibleyras, X 53.

Un ami nous a quittés (Henri Sarret). D.L. du 26 8 89. 2 AK 79.

C.R. de la réunion du 19 oct.87 sur le musée de la Châtaigne (original). 2 AS 174.

Le cri du cœur de la montagne (la Foire de S.Pierre-ville).-2 AS 184.

Le chœur de l'église. Tribune 1 12 88. 2 AS 184.

Convocation à une réunion sur le projet de « musée de la châtaigne ». Notes sur la réunion. 2 AS 188-190.

Années 1990.

L'éclat d'un retable. D.L. 11 4 90. 2 AS 177.

Saint Régis retrouve sa splendeur. D.L. 17 11 90. 2 AS 176.

Un espace laine à Saint-Pierre-ville. D.L. 20 6 91. 2 AS 195.

Stations vertes: l'adresse progresse. Saint-Pierre-ville est la 6^e commune du département à être inscrite au guide officiel. D.L. 6 8 91. 2 AS 204.

Du rap sous les étoiles (au château La Tour). D.L. 30 8 91. 2 AS 211-212.

Les chemins des Dragonnades. D.L. 30 05 92. 2 AS 208.

Invitation à l'inauguration de l'espace "le Mouton, la Laine et l'Homme", Ardelaine, 4 juin 1992. 2 AS 212.

Prospectus de la ferme de Moyères. 2 AS 209-210.

L'espace Henri Sarret. D.L. 12 1 92. 2 AS 200.

Au cœur de la châtaigne. D.L. 17 12 92. 2 AS 197.

Croquis de la maison du châtaignier. 2 AS 198.

Un espace d'animation du mouton. 13 8 92. 2 AS 185.

Pour que vive la montagne (foire de S.Pierre-ville). D.L. 2 9 92. 2 AS 207.

Plaidoyer pour un parc naturel. D.L. 30 12 1992. 2 AS 197.

Fontaines en cure de jouvence. D.L. 18 4 93. 2 AS 207.

Les chèvres du hameau de Cols. D.L. 23 8 93. 2 AS 186.

Tout un monde couleur châtaigne. D.L. 5 7 93. 2 AS 183.

A Saint-Pierre-ville, la maison du Châtaignier. D.L. 7 8 93. 2 AS 203.

Mémoire et avenir de l'arbre de vie (le châtaignier). D.L. 23 10 93. 2 AS 180.

Paul Leynaud, avocat du châtaignier. D.L. 23 10 93. 2 AS 181.

Du clavecin au piano (Roland Biscop). D.L. 6 8 94. 2 AS 206.

Une réplique de Lourdes (grotte de S.Pierre-ville). D.L. 15 8 94. 2 AS 208.

Reconversion réussie pour l'ancien moulinage (moulinage Chabriol). D.L. 16 8 94. 2 AS 211.

La châtaigneraie pédagogue. D.L. 18 8 94. 2 AS 205.

Les pierres mystère de l'église de Saint-Pierre-ville. D.L. 18 8 94. 2 AS 205.

La 10^e foire du pays. D.L. du 26 8 94. 2 AC 178.

Une foire qui ne manque pas de goût. D.L. 3 9 94. 2 AS 191.

La terre pour seules épousailles (les Combeaux). D.L. 23 5 95. 2 AS 199.

Journal de la Foire de St. Pierre-ville, 1994, 1997, 1999 + « Le Monde de St. Pierre-ville », sans date, J 11-J 18.

Transport à la demande: ça roule. D.L. 2 2 97. 2 AS 193.

Ardelaine : une éco-entreprise. 2 AS 193-194.

A Moyères, François Rolle aux petits soins. Prospectus ferme de Moyères. 2 AS 200-202.

Dans la maison de l'arbre providence. D.L. 11 8 98. 2 AS 192.

St. Pierre-ville et ses musées, par G. Comte, pp.9-14, avec nombreux dessins sur l'élevage des moutons. Cévennes Terre de Lumière n°2 1999.

Prospectus publicitaire pour le château la Tour (en hollandais). Q 54-55.

Châtelaine d'amour, hôtesse par vocation (Hélène Stevens). D.L. 28 5 95. 2 AS 172.

Croquis du château la Tour à ses origines (don Alain Genicot).-2 AS 173.

Un circuit pour « le pays du châtaignier ». D.L. 27 6 96. 2 AS 187.

L'agriculture face à son avenir. TV du 28 février 1998. Canton de S. Pierre-ville. AU 169.

Journaux de la foire de St. Pierre-ville. 1986-1999. BR 7.

Un week-end pour faire la foire. DL du 3 septembre 1999. AH 17.

Prospectus Ardelaine. 2 AR 267.

XXI^e siècle

Juliette Gaultier : Archives de la SCOP Ardelaine (189 J), *Revue du Vivarais*, 2022 n°4, p.343.

Prospectus publicitaire pour Ardelaine : histoire et magie des métiers de la laine. AG 203-204.
 Enrichissement du patrimoine religieux et local. T.V. du 23 11 2001. AG 104.
 Saint-Pierre aux Liens : l'église se refait (aperçus historiques). T.V. du 17 5 2002. AG 158.
 Le Christ en plâtre se révéla être en bois ! 2003. AY 18.
 Un développement fait pour durer (Ardelaine). DL du 25 6 2003. AY 31.
 Ardelaine a 60 ans. Tribune du 21 5 2008. AL 46.
 Prospectus Ardelaine, 2013, 2 AR 157.
 Dossier Ardelaine. Voyage au pays du mouton et de la laine. BR 7. 0
 La SCOP, un bon moyen de protéger les salariés en temps de crise (Ardelaine). DL du 24 5 2010. AZ 250.
 Textile et mode en Rhône-Alpes: brochures avec carte et explications. 2 AF 186-187.
 La grotte d'Orthial enfin ouverte au public. Hebdo, 7 6 2012.2 AL 144.
 Retable de Saint Pierreville. 2 AX 7.
 Photos aériennes du château la Tour (Marc Esclaine). 2 AO 17.
 Prospectus publicitaire sur le musée de la laine et du mouton, autrefois aujourd'hui. 2 AS 267.
 Musée vivant de la laine et du mouton. 2 AS 196.
 Saint-Pierreville : une vie confortable à la campagne (bilan de B.Vialle). D.L. du 18 12 2013. 2 AX 186.
 Le pont d'Aleyrac va être restauré. Hebdo 10 7 2014. 2 BF 26.
 De l'utopie à la réalité (Ardelaine). Privas Magazine déc. 2015. 2 BM 95.
 La cerise sur l'agneau : le terroir a de la suite dans les idées. Privas Mag avril 2016. 2 BN 190.

SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT

Bibliothèque

*Elie Reynier : Saint-Sauveur de Montagut, évolution d'une petite commune rurale en Ardèche. Editions Empire et Royaume, Valence 1996. Suivi de : Jacques Bury : l'histoire postale d'un bureau de poste ardéchois, Saint-Sauveur-de-Montagut.
 Mouliniers 1900 : Adolphe Avon, Léon Giraud, Peilhon et Mérieux, Terrail et Payan, Adolphe Tinland. Tissus : Combier Louis, Ernest Garayt, Pierre Thesserre, Régis Vergne.

Généralités

Elie Reynier : Saint-Sauveur de Montagut, évolution d'une petite commune rurale. Privas, 1953, 112 p.
 Week-end en Haut-Vivarais, C.T.L. n° 4, 2004 ; pp.2-3, avec dessin du château de Montagut par R. Comte, et armoiries des Montagut.
 Evolution de la population de St. Sauveur, St. Pierreville, et du canton, de 1721 à 1968. O 195.
 Relevé de cotes d'archives (Ardèche) concernant St. Sauveur de Montagut: série K, B, C, U, (justice de paix de St. Pierreville). J 158-159.
 P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.72. Le 29 août 1264, reconnaissance en faveur d'Aymar III par Guillaume de Solignac pour la moitié des châteaux, bourgs et mandements du Béage, Montaigu, Chalencon et le château de Gloyras, dans les mandements du Mézenc et de Boulogne. T.III p.97-98. Le 28 juillet 1592, mariage de Marguerite d'Allard, de S. Martial, avec Zacharie du Cros, natif d'Annonay, pasteur de Serres et St. Sauveur. Contrat chez le notaire de S.Sauveur Pons Meissonnier, en présence de Jean de Molines, sieur de S. Andéol, Simon de la Cheisserie, seigneur du Craux, Alexandre de Tremollet, coseigneur de Montagut, Jacques Meissonnier, des Ollières, oncle de la mariée, Raymond de Saléon, bachelier ès droit, châtelain de S.Sauveur, receveur des Etats protestants de 1589, Abraham Chambonnet, procureur et greffier de Montagut, Théodore Gamon, docteur ès droit de la ville d'Annonay, Anthoine Burayon, ministre de l'église de Chalencon et Châteauneuf, Pierre Sautel de Serres, etc. Zacharie Ducros fut pasteur à S.Sauveur de 1592 à 1620, desservant aussi en 1596 S.Fortunat, Serres et S.Vincent de Durfort. En 1598, le synode national de Montpellier le chargea de réviser les divers exemplaires de la Liturgie des Eglises réformées. (cf. Arnaud, Hist.des protestants du Velay et du Vivarais, I, p.661). Puis, il fut remplaçant à Ajoux en 1603, pasteur titulaire à Annonay de 1620 à 1624, à Boulieu en 1635. Il mourut peu après. Marguerite Dallard, épouse de Zacharie du Cros, n'eut pas d'enfants (p.99).

Moyen-âge

Inventaire de Vaussèche : n°154 : Achat de censures pour les Maurice fait de Pons de Montagut le lundi après la Saint Martin 1313 de divers personnages impossibles à localiser.
 n°320 : Accord entre Roger de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 sols censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalancon pour le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut; il promet de les accenser dans les mandements de Chalencon ou de Durfort le 28 août 1368.
 n°316 : Gerenton du Monestier et sa femme Audecte de Montagut donnent quittance à Roger de Préhelles pour 60 florins d'or et 12 sols en déduction de certaine transaction passée entre eux le 14 août 1372. n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugière le 24 mai 1502 (la Brugière est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut) Voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon.
 Recherches sur le château et la famille de Montagut. 2 AB 291-292.
 J. Chevalier : Guigues de la Roche en Régnier prête hommage à Aymar II pour Baix, Don, Mézilhac et Montagut en 1197. Le texte est en langue romane, plus ancien spécimen de la langue du pays. Le sceau d'Aymar II est un cavalier armé galopant à gauche avec cette légende « Sigillum Ademari Comitum Valentiniensis ». Etoile à 16 rayons sur le revers. H 19, et J. Chevalier, H 47. 8 juin 1452 : Louis de Guinot de Châteauneuf hommage Rochebonne au dauphin Louis, et sa partie de celui de Montagut. Le château de Rochebonne relevait de l'évêque de Viviers, mais en 1331 d'après Charrié les Poitiers l'hommagèrent à l'évêque du Puy. H 33.
 Pilot de Thorey : p. 151 : Hommage de Guinot de Châteauneuf pour les châteaux et seigneuries de Châteauneuf en Boutières et de Montagut, ainsi que pour des rentes à Chalancon et à Durfort, le 27 avril 1447. H 88.
 Mémoire de M. de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, 59 J 54 : La seigneurie de Montagut appartient à M. de Trémolet de la Cheisserie; en 1468, hommage à Aymar de Poitiers par Marguerite de Crevant, veuve de Guinot de Rochebonne. En 1551, l'hommage à Diane de Poitiers est fait par Claude de Flaujac, seigneur de Craux, des Arcis et de Montaigu. G 301.
 Photos personnelles : château de Montagut (ruines), et de la Cheisserie. X 52 et X 53.
 Ruines du château de Montagut, dessins d'Arielle Gonin, S 57-58.

Temps Modernes

A. Mazon, « Voyage autour de Privas » : Les ruines du château de Montagut « consistent en une tour carrée qui domine une grange et les restes d'une vieille chapelle dont on a fait un grenier à foin. C'était autrefois un poste militaire important, avec un détachement de soldats commandés par les Châteaueux ». (Mazon, Voyage autour de Privas éd. Dolmazon, p. 554)

Recherches sur le château et la famille de La Cheisserie. 2 AB 293-294, 2 AB 305.

Le château de la Cheisserie, dessin d'Arielle Gonin, S 60.

Registres paroissiaux protestants de Saint-Sauveur, XVII^e-XVIII^e, O 181-182.

Anciens notaires de St. Sauveur : Pons Meissonier (1543-1572, incomplet), Alexandre Santenac (1607-1617). H 36, cotes aux A.D. 07.

A.D.A. 07, C 196, p. 604 : Anoblissement d'Isaac Meissonier, sieur du Pont des Ollières et de sa postérité, H 237.

A.D.A. F 20 : Mémoires d'Isaac Meissonnier, ministre à Saint-Sauveur. 1 reg. manuscrit 129p. 1661-1673.

A.D.A. F 21 : Livre de raison d'Isaac Meissonnier, 1 reg. manuscrit 66f^o. 1670.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : La famille de la Cheysserie, p. 21.

J 184 : Dossier relatif à Jean de Sautel, abbé de Saignes, résidant à St.Sauveur de Montagut (1762-1768). Fonds Reynier.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p. 112 : Messire Claude Malartre est en 1725 prieur de Saint-Sauveur, et André Decros prieur de Serres et official des Boutières. p.145 : en 1767, le prieur de Saint-Sauveur s'appelle Jean Courtieu. p.162 : Anthoine de Trémolet de la Cheisserie passe contrat en 1651 avec Marie de Barjac de Pierregourde, présent le pasteur Simon d'Osty (dots et dons de plus de 15.000 livres), et le pasteur baptise leurs enfants en 1664, 1671 ; il épouse en secondes noces en 1676 Marie Durand, du Gua, devant Meissonier, pasteur, en même temps que son fils Anthoine II épouse Catherine, soeur de Marie. Leur fille Claire-Amiette, est baptisée en 1678 par la Valette, mais en 1686 Marie-Anne l'est par le curé du Gua. Alexandre, frère d'Anthoine I, épouse en 1659, R.P.R., Louise de Gallimard, de Cols (St. Pierreville). La fille d'Anthoine I, Alix, contracte R.P.R. avec Christophe Richard, bourgeois du Cheylard; mais leur fils Florimond est catholique le 15 nov.1685. Anthoine I est sorti du royaume, mais au décès d'Anthoine II en 1690, ses biens sont vendus : de longues transactions s'ensuivront.

Jules Villain : Isabeau de Sautel épousa le 29 janvier 1678 Pierre Aurenche, ministre du Saint Evangile à St. Sauveur de Montagut, receveur du grenier à sel. Elle est fille de Jacques de Sautel, seigneur de Monteillet et d'Isabeau de Bourdier. AE 57.

Renseignements divers sur Saint-Sauveur et Saint-Etienne de Serres aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'après Elie Reynier AN 98-99.

Paul Camus. St Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades.T 1 p. 64 : La seigneurie du Chier se trouve près de St. Sauveur de Montagut « qui a appartenu à la famille de Sibleyras ». T.II, p. 92 : Noble Falcon du Chambon (de St. Martial) fit hommage au sieur de la Roche pour les *Vautres* qu'il avait au mandement de Montagut (M^o Jean Nicollas, 9 août 1325).

John Merriman, Mémoires de pierre (Balazuc) : p. 66 : Des édits de 1698 et 1724 ont encouragé la création d'écoles primaires, le second admettant 150 l. de salaire pour les maîtres, 100 pour les maîtresses. En 1734, l'évêque de Viviers donne instruction aux maîtres d'instruire les élèves des « vérités de la religion ». En 1737, 59% des communautés ont une école, mais beaucoup apprennent juste à lire. Mais à Saint-Sauveur, en 1740, les paysans « n'ont pas de quoi envoyer leurs enfants à l'école, à cause qu'ils en ont besoin pour le travail de la terre ou pour garder les bestiaux ». Aussi les maîtres sont souvent itinérants, et l'école ne fonctionne que quelques mois par an.

Plan du pont sur l'Orsanne, route de St. Sauveur à St. Pierreville. (1776) A.D. 07, C 775.

J 324 : Factum de la famille Fougeirol contre Jean-Pierre Fougeirol (en fait, c'est le contraire...) La pièce ne commence que p.9. Fin XVIII^e-début XIX^e. H 118-118 bis.

Renseignements sur les Fougeirol, d'après E. Reynier, aux XVII^e et XVIII^e siècles. AN 98.

Prieuré de St. Sauveur. Extrait du terrier pour Jean Courtieu, prieur-curé de S. Sauveur, par Joseph Micha, notaire et expert des Ollières (1758). AD 07 79 H1 (2 MI 920).

Révolution, Empire

1 J 24 : Papiers Meyssonier de Châteaueux (surtout époque révolutionnaire).

Documents d'époque révolutionnaire : capitation, AS 191, justice seigneuriale AS 195, note sur les Trémolet de Lacheisserie AS 198, situation de la cure et population au XVIII^e siècle AS 200 1, revenus de la cure AS 200 3, estimation des biens nationaux et pétition d'Alexandre Giraud, de Privas, AS 205.

Recherches sur Lemps (Chavagnac, Tremolet de la Cheisserie...) AP 175-178.

Revenus du prieur de Saint-Sauveur de Montagut en 1790, d'après Elie Reynier. AN 97.

18 Germinal An II : refus d'aliéner la maison commune ou l'église, entre autres. Le maire s'appelle Fougeirol. La municipalité s'adresse à Guyardin. AD 07 L 616. 2 BH 192.

Documents sur Châteaueux et son activité. Lettre signée Montal. Voir détails dans papiers sur « la Révolution à St. Pierreville, documents préparatoires ». A.D.07 1 J 24. p.30. 2 BN 34.

Lettre du maire de S.Sauveur à Guyardin (référence). 2 BH 192.

6 M 53 A.D. 07: Dénombrement de la population de Saint-Sauveur en l'An VIII. (70 « deffenseurs de la Patrie »).

XIX^e siècle

Un pasteur bonapartiste à Saint-Sauveur en 1816 ? A.D. 07, 5 M 7. AN 21-22.

Plan cadastral de Saint-Sauveur, (XIX^e siècle), P 27.

Plan cadastral du Moulinon, (XIX^e siècle, 1841), P 64.

L'industrie de la soie à Saint-Sauveur et dans les Boutières en 1840, O 193-194.

Moulins et moulinsages de la vallée de la Glueyre, K 179-180.

Vénérable, le temple a 150 ans (2/10/1994) O 229.

Liste électorale de St. Sauveur de Montagut en 1849. O 223 (trouvée sans doute dans un registre de la justice de paix).

Cadastre de St. Sauveur début XIX^e et 1913. O 231.

Généalogie de la famille Dubois de Saint-Jean de Cachard, par M. Théodore Pascal. AK 51-54 (avec renseignements sur Amélie Marze épouse du Bay (1843-1898), qui vendit le terrain du cimetière de Saint-Sauveur à M. Jules Giraud en 1883 pour 10.000 f., lequel le revendit en 1932 à S. Seauve qui le céda la même année à la commune pour 41.000 f.)

Notes de série S, sur les barrages de l'Eyrieux et de la Glueyre, 1857-1892, O 183-184, O 187-192.

Problèmes routiers à St. Sauveur au XIX^e, O 185-186.

J 324 : Factum pour la famille Fougeirol fils contre J.P. Fougeirol (rien trouvé dans cette cote à propos de la famille Fougeirol).

Mémoire d'Auguste Fougeirol contre J.P. Rey, années 1847-1850. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n° 1393.

Mails avec Yves Morel à propos de Jules Giraud, moulinier. 2 AW 76-77.

Plan concernant l'affaire du moulin des Avallons aux Ollières (1882) et l'affaire Fougeirol contre Mey à Saint-Sauveur (1882). AD 07, 3 U 2 910.

Cadastre de St. Sauveur début XIX^e et 1913. O 231.

Notes sur les difficultés entre Saint-Sauveur et Saint-Michel à propos d'Issantouans. U 184.

Les eaux minérales à Saint-Sauveur: O 196, O 208 (étiquettes originales), O 209

Lettre à Jean-Claude Saby sur l'achat des sources de Maléon par Edouard Fougeirol (1874). AY 188.

Succession de J.P. Rey, moulinier à St. Sauveur (1882). J 197.

Fête du 14 juillet 1880. Le Progrès de l'Ardèche, 18 juillet 1880. Cité in « Ardèche 1900 » p.210.

Délibérations de St. Michel de Chabrilanoux relatives à la reconstruction du pont du Moulinon, 1888-1894. 2 AV 91-92.

Voeu du conseil municipal de St. Sauveur pour que la ligne projetée de Privas à l'Eyrieux aboutisse à St. Sauveur. L'Ardèche Républicaine du 16 décembre 1905. Cité in « Ardèche 1900 » p.168.

Le Moulinon : la grande usine de M. Rey, note personnelle. O 216.

Notes sur les délibérations municipales, 1882-1892. O 197.

Ouverture des bains de Maléon, Le Progrès de l'Ardèche 25 juin 1880. Cité in « Ardèche 1900 » p.138.

XX^e siècle

Recensement de 1911, avec population des hameaux, et population employées dans les usines. O 199-O 207.

Reproduction de CPA : la sortie de l'usine du Moulinon (vers 1910 ?). Origine Entressangle. AS 40.

Le pont sur l'Orsanne. CPA. X 76.

Vue de la place de l'Eglise et du quartier du Ténébris. Cartes années 30. X 77.

Souvenirs de l'usine Progil. Bulletin des Amis de S.Pierreville n°45, 1988. A.D. 07. PER 2095.

Vue générale de St. Sauveur, avec la vieille église (années 1940 ?). X 12

Vue générale, vers 1950 (couleurs). X 77.

C.P.A. du quartier du Moulinon, années 1930. X 7.

Raymond de Bournet : Les extraits tannants du châtaignier. Avec vue p.42 des usines Progil. L'Opinion, 1951. BR 4.

Jean-Claude Saby : Les eaux minérales à Saint Sauveur de Montagut. Extrait du cahier « Boutières » de MATP. AS 97-101.

Liste nominative des employés de l'usine Canellas de St. Sauveur, fermée à la suite de la mobilisation des directeurs, dressée le 23 septembre 1939. H 115.

Lettre des cars Merland demandant une navette supplémentaire pour les scolaires, 21 décembre 1965. O 211-212.

Demande d'aide sociale pour une pensionnaire des Mûriers, 21 avril 1966. O 213. Brochure sur « les Mûriers » O 217.

Contrat de petite ville (avec photo de F.Dessus). D.L. du 20 10 88. 2 AK 54.

L'église Saint-Marc de Saint-Sauveur de Montagut. Brochure. U 3.

Lettre de P. Mazet, maire, protestant contre le projet de fermeture district EDF de Saint-Sauveur., 3.10.67, O 215.

Etude sur le plan d'eau de Fontugne (Saint-Sauveur de Montagut) : présentation générale des plans d'eau Ardèche-Drôme, analyse de l'enquête de fréquentation, étude sur le site de Fontugne. M.AT.P.-C.N.R.S. 1987. BR 11.

Etude préalable à la restauration de la Glueyre, Centre Intercommunal Centre-Ardèche, janvier 1987. BR 11.

Problèmes de l'eau à Saint-Sauveur, animation rivière (1987), O 225, eau potable, O 220 (1991), maison du Canoë (1992) O 231, travaux sur berge (1992), O 232.

Recensement de la population 1999, O 221-222.

Saint Sauveur de Montagut, dépliant touristique années 90. 2 AJ 249.

Le centre ville en pleine rénovation. Tribune du 11.11. 99. AY 47.

XXI^e siècle

Plan cadastral du hameau de Ronchevon. U 109-110.

Cette terre qui inquiète. D.L. du 3 4 2000. AG 163.

Quatre générations dans la soie (Peyraverney). DL du 17 1 2000. AY 127.

Bernard Peyraverney n'est plus. DL du 20 03 2001. AY 48.

170 licenciements annoncés chez Peyraverney. DL du 13 7 2001. AM 202.

66 licenciements annoncés chez Peyraverney. DL du 13 7 2001. AM 203.

Note sur mon entretien avec J.L. Beyron, maire, 31 mars 2003. O 219.

Terre Adélice, la banquise descend dans la vallée. D.L. du 28/04/2006. S 81.

Antex dans le rouge. D.L. du 17 3 2003. AG 105.

Jardiflor ravagé par les flammes. DL du 10 4 2007. 2 AG 17.

Plan-guide Saint-Sauveur de Montagut, vers 2008. AK 244-245.

La lettre de Monsieur Tritout, n°6. Printemps 2008. AP 11.

Terre Adélice se met au bio. Hebdo du 3 10 2008. AZ 225.

Les deux dernières sœurs s'en vont. Hebdo, 12 12 2008. AM 80.

La plage paradisiaque de Fontugne. DL du 9 8 2009. AS 114.

Centenaire et toujours pétillante, la source Dupré. L'Echo des vallées, n°44, mars 2010, pp.4-5.

Une 2^e vie pour les moulins (photos et mémoires). Hebdo du 10 6 2010. AZ 206.

Terre Adélice. Passerelle Nature p.17. 2 AE 84-85.

Terre Adélice artisan glacier ardéchois. Tribune 21 5 2009. AU 12.

Collège de l'Eyrieux en danger ! (Saint Sauveur de Montagut). Prospectus et mail fév. 2011. 2 BN 201.

Collège de l'Eyrieux: la lutte continue. D.L. du 19 6 2011. 2 AF 175.

Pascal Maréchal, le peintre qui aimait les rides (aux Marronniers). Hebdo, 19 1 2012. 2 AM 205.

Les 60 ans de l'église Saint-Marc (Michel Extra). DL du 14 5 2011. 2 AF 5.

150 000 euros de travaux à St. Sauveur de Montagut (intempéries du 23 octobre). D.L. 23 11 2013.

2 AU 85.

L'arrêt de gare (d'Issantouans) transformé en chambre d'écoute. Hebdo 8 5 2014. 2 BB 170.

Une exposition de portraits peints à partir de photos (aux Marronniers, par Pascal Maréchal). D.L. 15 5 2014. 2 BB 172.

Une nouvelle caserne (de pompiers) bientôt en fonctionnement. Reliefs n°64, juill-août 2014. p.13

Parcours du père Jean Villez (1930-2015). Origine : Père Michel Extra. 2 BK 67.

Extension de Terre Adélice. Reliefs n°70 juillet août 2015 p. 22.

Bulletin Municipal communal 2022. 3 AC 87-88.

Terre Adélice : le salon glacier inauguré officiellement. D.L. 9 5 2022.- 3 AC 89.

Eglise Saint-Marc (brochure). 3 AC 96.

TRAVAUX PERSONNELS – M. Riou

Extrait des « Châteaux de l'Ardèche », les châteaux des Boutières.

Les ruines du château de Montagut. A 15.

Le château de la Cheisserie. A 16.

Lettre à J.C. Saby du 7 septembre 2002 relative aux sources de Maléon. U 23.

Le peuple de la soie : Saint-Sauveur de Montagut au temps de la soie. Conférence du 7 juillet 1986. W 255-256.

Saint-Sauveur de Montagut, fin XIX^e : le pont sur l'Eyrieux, oui, le chemin de fer, bof... W 309-310.

Etude sur le plan d'eau de Fontugne (Saint-Sauveur de Montagut): présentation générale des plans d'eau Ardèche-Drôme, analyse de l'enquête de fréquentation, étude sur le site de Fontugne. M.AT.P.-C.N.R.S. 1987. BR 11.

Saint-Sauveur-de-Montagut : y-a-t-il une vie après l'industrie et les pêches ? (voir texte papier en P 45)

1. L'effacement progressif de l'industrie.

Le paysage montalugien est encore puissamment marqué par l'industrie. Les « fabriques » (en fait surtout des moulins) installées sur des dérivations prenant leur eau sur les rivières grâce à une multitude de « levées » en pierres mobiles, puis fixes, ponctuent encore le cours de l'Eyrieux, de la Glueyre, de l'Auzenne. Les principales installations se trouvaient au Moulinon, à la confluence de l'Auzenne et de l'Eyrieux, ou encore à la rencontre de la Glueyre et de l'Orsanne, sans parler de l'agglomération même de Saint-Sauveur. L'entreprise d'eaux minérales Dupré, à l'entrée de l'agglomération principale, répandait ses bouteilles de verre consignées, et ses eaux légèrement minéralisées, sur toute la proche région.

Elie Reynier écrivait dans son étude parue en 1953 sur « Saint-Sauveur de Montagut : l'évolution d'une petite commune rurale en Ardèche », rééditée par la Bouquinerie de Valence en 1996 : « Au total, la vie industrielle, avec ses 21 usines (9 en 1911, 32 en 1934), avec ses 550 ouvriers et ouvrières, a montré une activité inattendue en une aussi petite bourgade. Les vallées de l'Auzène, du Talaron, le proche village de la Roche, ont prolongé autour de Saint-Sauveur ce bruissement de ruche. Le ralentissement récemment commencé va-t-il s'arrêter, ou s'accélérer au contraire, au grand dam de ce sympathique coin de vallée ? »

Nous avons la réponse. La dernière usine de Saint-Sauveur, l'entreprise textile Peyraverney, a fermé au début de 2002. Cela signifie la perte de 150 emplois sur la commune faisant vivre peut-être 600 personnes, réparties sur Saint-Sauveur, les Ollières, Albon, etc. Le petit moulinage des Crozes a fermé à la même époque, supprimant une dizaine d'emplois ; cela succédait à la fermeture des abattoirs Ribes en 1995 (une quarantaine d'emplois), et surtout à la fermeture de l'entreprise Ducros voici une vingtaine d'années, entraînant la suppression de près de 200 emplois, ou de l'entreprise Cluzel (bâtiment et travaux publics), qui employait 130 personnes dans les années 1980. De nos jours, « Montagut bâtiment travaux publics », qui a pris la place de Cluzel, n'offre plus qu'une trentaine d'emplois. Il n'est pas exagéré d'estimer que les activités industrielles, en une vingtaine d'années, ont supprimé sur Saint-Sauveur et sa région proche un demi-millier d'emplois. Quant à l'usine Progil, qui fabriquait des extraits de tanin à partir des châtaigniers de toutes les Boutières, sa fermeture remonte déjà à 1957.

2. La quasi-disparition de l'agriculture.

La débandade n'est pas moindre dans l'agriculture : « Le vin et la soie sont les deux uniques ressources... » déclarait une délibération municipale de 1880, citée par Reynier. Ce qui n'empêchait pas le cadastre de 1911 d'indiquer 271 ha de vergers, essentiellement des châtaigneraies, mais aussi sans doute des plantations de cerisiers et de figuiers dont les produits étaient vendus en Montagne ou dans la haute vallée. La vigne couvrait 70 ha en 1920, 32 en 1948, et 16 en 1970. Elie Reynier déclare que « le vin du pays, s'il n'est pas fort, a bon goût ». Comme il indique aussi que la production était à base d'hybrides ou de porte-greffes américains, on peut penser que l'historien ardéchois s'est un peu laissé influencer par l'affection envers sa terre natale. De nos jours, quelques rares parcelles subsistent encore, bien orientées au midi, et il y a longtemps que la maison Ney-Marlhins, qui commercialisait la production locale, s'est tournée vers d'autres fournisseurs.

L'aventure du pêcher a débuté à Saint-Sauveur une trentaine d'années après Saint-Laurent-du-Pape, soit vers 1910. Dès 1913, les vergers couvraient 25% de la surface cadastrale, et fournissaient 27% des revenus. La châtaigneraie fut sans doute comptée comme verger. Les techniques arboricoles de la basse vallée avaient été vite adoptées. Reynier compte vers 1953 environ 15.000 pêcheurs produisant de 20 à 40 kg, soit 30 à 60 millions de francs de l'époque, la moitié au moins du revenu agricole de la commune. « Culture sans doute prospère pour longtemps encore, malgré des prophéties pessimistes fondées sur l'extension si rapide et sur la concurrence croissante en France et à l'étranger », écrivait Elie Reynier. En 1970, Saint-Sauveur comptait 68 exploitations, qui exploitaient 190 ha de surface agricole utile, dont 32 ha de vergers et 16 ha de vignes. 240 personnes, dont 123 actifs, vivaient encore de l'agriculture; parmi ces derniers, une quinzaine de personnes avaient une activité autre que l'agriculture, à titre principal ou secondaire.

Hélas, au début du XXI^e siècle l'agriculture de Saint-Sauveur n'est plus guère qu'un souvenir. On ne compte plus qu'une dizaine d'exploitations, auxquelles il convient d'ajouter plusieurs polyactifs; inversement, l'équilibre financier de beaucoup d'exploitations n'est assuré que par le salaire ou la retraite de l'un des conjoints. La cause de cette évolution n'est pas vraiment la disparition de la ligne de chemin de fer du C.F.D. : 80% des expéditions se faisaient par la route, vers la gare S.N.C.F. de Beauchastel, ou directement vers les Halles de Paris. La concurrence étrangère n'est pas plus féroce que jadis. Il y a deux causes fondamentales au déclin agricole, à Saint-Sauveur comme dans toute l'Ardèche :

- la restructuration de la distribution, qui se fait par l'intermédiaire de centrales d'achats exigeant de grosses quantités, des classifications peu nombreuses et constantes, susceptibles d'être mises sur le marché au moment favorable, et donc d'être stockées. Bref, il leur faut des productions de type industriel, qui n'ont rien à voir avec les mille caprices d'une production naturelle ; les coopératives, et notamment Coopeyrieux, à Beauchastel, ont permis le stockage au niveau de la production, l'uniformisation des

variétés, et dans une certaine mesure l'étalement de la récolte. A Saint-Sauveur même, la coopérative Centreyrieux a fonctionné jusqu'en 1958, date de son rachat par Coopeyrieux. Elles ont joué le jeu de la grande distribution...alors que des concurrents autrement plus puissants intervenaient sur leur marché, et surtout que le goût du public se détournait de ces produits standardisés, à la maturité incertaine, faits pour être vendus et non pour donner du plaisir à l'acheteur.

- par ailleurs, les profits réalisés par l'arboriculture et l'agriculture productiviste en général permettaient de financer les études des enfants, lesquels préféraient systématiquement, sous l'influence funeste des hiérarchies dépassées du système scolaire, les professions « intellectuelles » de l'administration aux professions « manuelles » de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat. Les jeunes gens issus des milieux agricoles partirent vers d'autres horizons, tandis que leurs parents s'enfonçaient dans le productivisme subventionné, catastrophique pour l'environnement, et rapidement incapable de fournir des revenus convenables en dépit de l'énorme travail nécessaire.

3. Une baisse démographique mesurée.

Au bout du compte, les deux piliers de l'économie montalgucienne se trouvèrent ruinés; les commerçants furent maltraités par la raréfaction de leur clientèle et la concurrence des supermarchés urbains; les artisans ne furent guère renouvelés, parce que leurs métiers, comme ceux des paysans ou des ouvriers, étaient dévalorisés par l'école, et par l'émergence, par elle ou contre elle, de valeurs qui n'étaient plus le travail, l'effort, l'économie, le souci de son rang dans le monde villageois.

L'évolution de la population, est éloquente : Saint-Sauveur comptait 1738 habitants en 1938, 1708 en 1946, et encore 1675 en 1962, 1650 en 1968. La chute s'accélère ensuite : 1433 habitants en 1982, 1401 en 1990, 1257 seulement en 1999. On voit à quel point les dernières décennies ont été pénibles. Le solde migratoire et l'excédent naturel sont constamment négatifs depuis 1975, à la différence des Ollières par exemple où le solde migratoire est légèrement positif depuis cette date. Le vieillissement de la population est très net : 26,23% de moins de 20 ans en 1982, 18,61% en 1999. On rappellera que Saint-Sauveur, en 1911, comptait sur 1616 habitants 590 moins de 20 ans, soit 36,5%, et 199 plus de 60 ans, soit 12,3%.

La région du Centre-Eyrieux (actuelle communauté de communes) ne perdit elle que 2% de moins de 20 ans entre 1975 et 1999 (4,5% au niveau de l'Ardèche). Rappelons que, de 1982 à 1999, en Ardèche, la population totale a augmenté de près de 20.000 personnes, et que la proportion de moins de 20 ans est restée à peu près stable au niveau de 23%. Saint-Sauveur semble être une commune particulièrement frappée par le vieillissement.

Cependant, les catastrophes économiques ci-dessus décrites auraient dû entraîner des pertes démographiques encore plus sévères. C'est donc que d'autres facteurs ont joué, en faveur de la bourgade des Boutières, facteurs sur lesquels se fonde de nos jours un optimisme mesuré.

4. Les prémices du renouveau économique.

L'évolution de la coopération agricole à Saint-Sauveur peut être considérée comme un bon exemple de l'évolution de toute l'économie communale. En 1939 existait déjà une coopérative d'approvisionnement, fondée surtout par les arboriculteurs à la recherche d'engrais et de produits sanitaires pour les pêcheurs. Peu à peu, elle s'ouvrit à d'autres acheteurs, soucieux de se procurer à bon prix du vin, des outils, des fruits, etc. Après la disparition des usines Progil, une partie des locaux s'installa dans les bâtiments délaissés. Puis, en 1987, la coopérative agricole se transforma en magasin d'approvisionnement ouvert à tous, sous l'enseigne Gamm Vert, adoptant en même temps les méthodes de la distribution moderne. Beaucoup de produits alimentaires, de vêtements, de chaussures, d'outils, de matériel de bricolage ou de quincaillerie, sans parler des plants ou des semences, se trouvèrent ainsi disponibles, parfois au grand dam des commerces de Saint-Sauveur.

En même temps, la structure d'accueil médical de la bourgade s'étoffait : un second médecin s'installa vers 1970, précédé par une pharmacie et suivi par un vétérinaire, puis par un chirurgien-dentiste, des infirmières, un masseur-kinésithérapeute, et enfin par un opticien, présent depuis seulement quelques années. Le village voisin des Ollières, éternel rival, n'eut pour sa part qu'une pharmacie et deux infirmiers. La création la plus importante demeure en 1966 celle de la maison de retraite des Mûriers, devenu de nos jours le principal employeur de la commune. La construction est l'oeuvre d'Henri Gibert, architecte à Tournon.

Elle trouve son origine dans l'action de l'Association Evangélique de Bienfaisance de l'Eyrieux, créée en 1960, soutenue par le pasteur de Saint-Sauveur Samuel Bonnet, par Paul Mazet, maire de Saint-Sauveur jusqu'en 1977. Dirigée d'abord par Robert Diederichs, puis par Georges Ranc, la maison de retraite reçut en 1979 l'agrément pour recevoir une section de cure médicale de 26 lits ; une aile complémentaire fut édifée en 1981, toujours par Henri Gibert. De nos jours, la maison de retraite des Mûriers accueille plus de 80 résidents, originaires le plus souvent de la proche région.

Un premier projet prévoyait l'installation de cette maison sur l'emplacement occupé peu après par les bâtiments H.L.M. de « la Prairie ». D'autres constructions collectives furent édifiées au Moulinon, puis des villas mitoyennes couvrirent la Grande Vigne, toujours au Moulinon, ou le lotissement de la Croix, en direction du hameau de la Planche. La diminution démographique s'accompagnait d'une extension des habitations, comme souvent en Ardèche rurale. Il n'est pas sans intérêt de savoir que sur les 689 logements existant en 1999, 343, soit environ la moitié, ont été construits depuis 1949, et 171, soit presque 25%, depuis 1975. Une pareille activité a bien entendu eu des retombées sur l'artisanat et les travaux publics, sans parler de possibilités d'hébergement pour des familles dont l'emploi est extérieur à la commune.

La construction du collège, sur l'emplacement de l'ancienne gare du C.F.D. (dont l'activité cessa le 1er novembre 1968), intervint au milieu des années 1970. Elle évita le départ des élèves de tout le secteur vers Valence, le Cheylard ou Privas, dès la fin de l'école primaire. Elle créa aussi une bonne trentaine d'emplois sur la commune, enseignants, personnels administratifs ou de service. Le collège compte en 2003 225 élèves, et les perspectives d'avenir sont bonnes : un peu partout, mais surtout dans les villages des environs, des jeunes couples s'installent, et dans des communes où l'école publique était menacée voici quelques années, comme Dunière, il est question de créer une nouvelle classe... La création en 1998 du lycée du Cheylard a permis aux élèves de préparer un baccalauréat sans quitter ni la terre natale ni le toit familial, ce qu'un départ vers Valence ou Privas aurait rendu inévitable.

Un certain nombre d'équipements annexes devraient voir le jour : le mur d'escalade est à refaire, mais un gymnase doit être construit ; la maison du canoë, (inaugurée en 1992, à l'époque de la municipalité Fernand Dessus) dont la pratique est fort active sur l'Eyrieux, les courts de tennis, proches du collège, peuvent être utiles pour l'éducation physique et sportive des adolescents.

Une piscine manque, l'Eyrieux est toujours trop pollué, mais des baignades sont aménagées, à Fontugne sur la Glueyre, et bientôt sur l'Auzenne. La baignade de Fontugne, qui est en été l'une des plus fréquentées de la région, a d'abord été installée sur des terrains privés par le Foyer des Jeunes, puis par la commune depuis 1988. Un stade, à Cintenat, sur les pentes de Montagut, accueille les

évolutions des rugbymen d'Eyrieux XV, et les activités sportives en général. Un parcours de santé, vers les ruines du vieux château de Montagut, permet à tous de se maintenir en forme au milieu d'un paysage magnifique.

On l'aura compris : la bourgade s'oriente de plus en plus vers l'accueil, et la fourniture de services, plus que vers la fabrication de produits. L'installation d'une bibliothèque municipale appuyée sur la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Ardèche, le renouveau du marché du samedi matin, actif surtout en été, ou encore le succès de festivités nouvelles, comme les Floréales de l'Ascension, sont en quelque sorte symboliques de cette nouvelle vocation. C'est l'apparition de ces nouvelles activités qui explique sans nul doute le maintien relatif de l'emploi, et dans une assez large mesure, de la population.

5. Un avenir en demi-teinte.

La fermeture de l'usine Peyraverney n'a sans doute pas fini de faire sentir ses conséquences, mais le lien entre l'emploi et la population n'est sans doute plus aussi rigide que par le passé. Ainsi, en 1999, 69,1% des 511 actifs de la commune travaillaient à Saint-Sauveur même, 24% dans une autre commune de l'Ardèche, 6,9% hors du département (sans doute dans la Drôme). On comptait à cette date 59 demandeurs d'emploi, soit 11,5%. En 1982, Saint-Sauveur de Montagut comptait 616 actifs, dont 38 demandeurs d'emploi ; 493 actifs, soit 80%, travaillaient dans la commune. La chute de l'emploi local atteint donc 182, soit près de 30%, alors que la chute de la population globale entre 1982 et 1999 n'atteint que 12% de l'effectif, soit 176 personnes.

Bien évidemment, le vieillissement de la population est ici à prendre en considération : Saint-Sauveur comptait 132 personnes de plus de 60 ans en 1982, soit 9% en 1982, et 173 en 1999, soit près de 14%. Dans le même temps, le nombre des moins de 20 ans chutait de près de moitié, de 206 à 124. Le taux d'activité passait pourtant de 43% à 40%, avec une augmentation de 59 à 80% du taux d'activité des femmes de 40 à 59 ans. Tout se passe donc comme si les conditions de vie s'étaient dégradées à la fin du XX^e siècle, contraignant les montalguciens à aller travailler de plus en plus hors de leur commune, et surtout obligeant les femmes d'un certain âge à conserver ou à trouver un travail dont leurs homologues se dispensaient fort bien il y a quelques décennies. Le taux d'activité des femmes plus jeunes, lui, est resté à peu près stable, proche de 75% pour les 20-39 ans. Le nombre de ménages possédant 2 voitures et plus est passé de 134 à 153 entre 1990 et 1999 : mais s'agit-il d'une amélioration du confort, ou d'une nécessité de plus ?

Saint-Sauveur-de-Montagut ne pouvant plus compter sur un essor important de l'emploi local, les services eux-mêmes paraissant provisoirement saturés, il lui reste à jouer sur un autre volet, celui de la résidence et de l'accueil.

S'agissant du tourisme dans la commune elle-même, Saint-Sauveur ne dispose que d'un camping municipal d'une trentaine de places, sur des terrains appartenant à des propriétaires privés. Rien à voir avec les énormes campings des environs, aux Ollières, à Saint-Vincent-de-Durfort, ou même à Gluiras. En ce qui concerne les résidences secondaires, Saint-Sauveur en comptait 47 en 1968, 109 en 1990, 111 en 1999. On peut donc considérer qu'il y a eu un quasi-doublement de ce type d'hébergement, en notant toutefois que les chiffres de 1990 et de 1999 incluent les résidences occasionnelles, et donc, notamment, les gîtes ruraux. On peut admettre que la population montalgucienne peut augmenter du tiers environ pendant l'été. Par rapport aux communes voisines, dont certaines il est vrai sont fort dépeuplées en hiver, ce n'est pas considérable.

En 1968, on comptait 27 logements vacants, 53 en 1990, 65 en 1999. La demande locative est pourtant forte : mais elle ne porte que sur des logements éloignés du C.D. 120, et comportant un minimum de confort et d'espace. Beaucoup de propriétaires redoutent la location à l'année, avec ses risques d'impayés, de dégradations, d'occupation abusive, ou ne disposent pas des ressources suffisantes pour proposer un logement conforme à la demande. Aussi, il y a peu de chances que ces logements soient bientôt proposés à la location. Quand à la vente, le mouvement ascensionnel des prix est tel depuis quelques années que tous les propriétaires qui le peuvent attendent « que ça prenne de la valeur »... Les ventes effectives sont le plus souvent consécutives à des décès ou à des divorces.

Cette situation du logement est d'autant plus préoccupante que Saint-Sauveur est atteint par le déversement urbain d'origine rhodanienne qui submerge déjà le Bas-Eyrieux jusqu'à Saint-Fortunat, Dunière, au moins. Dans l'étroite vallée de l'Eyrieux, les terrains constructibles ne sont pas nombreux ; et le coût des viabilisations diverses pousse les communes à maintenir en zones non constructibles même des terrains peu déclives et bien exposés. Par ailleurs, les finances communales sont fréquemment plombées par des emprunts consécutifs à la mise en place d'un réseau d'assainissement indispensable, ou au recyclage des déchets ménagers. Dans les communes que les industries quittent une à une, comme Saint-Sauveur, on comprend que l'équilibre budgétaire communal soit parfois délicat...

Il est incontestable, pour conclure, que Saint-Sauveur-de-Montagut joue déjà pour le Centre-Eyrieux un vrai rôle de centre de services. La construction d'une communauté de communes centrée sur le couple Saint-Sauveur-les Ollières ne fait que faire entrer dans la géographie administrative une réalité déjà bien ancrée dans la géographie tout court. On peut même penser qu'un jour viendra où le reste du canton de Saint-Pierre-ville, qui a recours à Saint-Sauveur pour ses besoins quotidiens, rejoindra cette communauté, en dépit des réticences ou des animosités personnelles ou collectives.

Mais il est indispensable que les services montalguciens ou olliérois soient protégés (la poste, le collège, la gendarmerie des Ollières...) et développés (une piscine serait utile à toute la moyenne vallée) ; il est nécessaire que de nouvelles zones de parcage commodas pour les véhicules soient aménagées dans les bourgades centrales, et notamment à Saint-Sauveur. La quasi-disparition des trottoirs (il n'y a presque plus de piétons franchissant plus de dix mètres...) ne peut suffire. Il faut enfin que la question du logement soit prise à bras-le-corps par les pouvoirs publics, par les propriétaires privés aussi, de manière à multiplier les offres locatives confortables et peu coûteuses, y compris par la transformation de gîtes parfois vétustes, ou celle de locaux industriels délaissés.

A ce prix, Saint-Sauveur de Montagut pourra non seulement continuer à rester la petite capitale du Centre-Eyrieux, mais aussi accueillir une partie importante de la population repoussée un peu plus chaque jour vers notre vallée par les incivilités, les pollutions et les prix urbains. Ces deux objectifs, d'ailleurs, n'en font qu'un : tant il est vrai que le maintien ou le développement de la population n'est pas concevable en dehors de la présence et de l'efficacité des services publics et privés : il faut des professeurs et des garagistes, des épiciers et des gendarmes, des infirmières et des coiffeurs ; l'air pur et le silence (relatifs...) ne suffisent pas.

On est loin, on le voit, des moulinages et des pêcheries, sans parler des utopies rurales. Ainsi va le monde, et les murs ruinés de Montagut n'ont sans doute pas fini de le voir changer.

(Saint-Sauveur de Montagut, victorieuse rivale (de Marcols). Cours du 5 février 1992 à l'Université Populaire d'Aubenas. 2 AW 35-37.)

CANTON D'ANTRAIGUES

AIZAC

P.Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, p177 t.II : Le 9 février 1489-90, Philibert de la Marette, seigneur de Fourchades, est témoin d'une quittance de dot passée dans la chambre de la tour du château de la Bastide de Bompas, paroisse d'Ayzac, par Guinot de la Marette, époux d'Anne de Cayres, à son beau-père Guillaume de Cayres, seigneur d'Antraigues. Les témoins sont Gaspard de la Marette, prieur de Charaix, seigneur de Pierregourde, Amédée de la Marette, prieur de S.Apollinaire de Gluiras, Alexandre de la Marette, prieur du Luc, Philibert de la Marette, seigneur de Fourchades, Jean Maurel, seigneur de Feugeyrolles, et Claude, seigneur du Villard. Le testament du prieur de Charay est aux archives de la Drôme (E 2656, Sapets, notaire de S. Péray).

J. Régné : Le crime du Coulet d'Aizac (17 novembre 1665). Gibier de potence, de chaîne, de roue. Revue du Vivarais 1913. Tiré à part, 81 pp. PER 3000 23 et 24. B 283.

Biens du comte d'Antraigues vendus en l'An IV (communes d'Antraigues, Aizac, Lachamp-Raphaël). AD 07 Q 268. 2 BI 35.

Mémoire pour 8 hameaux d'Aizac, Labastide et Laviolle (droits féodaux et communaux). 20 mai 1849. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

Le volcan d'Aizac, visite du 16 janvier 1997, C.R. par Maryse Aymes, in Cévennes Terre de Lumière n° 1 de 1998 (env. 35.000 ans). Rapport de Jean Régné, archiviste, en 1933 : Rapport de deux experts en vue de l'allivrement des biens ci-devant privilégiés pour les 6 derniers mois de 1789 du taillable d'Aizac (13 juillet 1790). Il s'agit surtout des biens du comte d'Antraigues et du prieur d'Antraigues.

Estimation des biens de l'émigré Launay. P.V. de partage des biens communaux. A.D. 07, L 1191.

Notes sur Aizac et ses châteaux, W 23-28.

A. Mazon : Notes de voyage de Neyrac à Antraigues. Ayzac (photocopies) AT 37-43.

Sylvain Petit, vinaigrier à Ayzac. 2 AZ 162-163.

Cinq ha partent en fumée. D.L. du 14 3 2014. 2 BA 60.

ANTRAIGUES

*Gaston Rey : Survol du passé cévenol. Antraigues l'ancien mandement. Genestelle une des paroisses. Editions SEILC, Aubenas 1975.

Généralités

Notes sur Antraigues et ses seigneurs. W 29-42.

Quelques barreaux à l'échelle du temps jadis. W 158.

Carole Coste: Région d'Antraigues sur Volane et de Vals les Bains. Cadre physique et thermalisme. Mémoire de maîtrise, Lyon 1992. 139p. 20 J 146.

Moyen-âge

1278 : Le sieur de Montlaur reconnaît tenir en fief d'AIMAR de Poitiers le château d'Antraigues, ainsi que tout ce qu'il a au mandement du Béage. H 23.

Arrêts du Parlement de Toulouse, tome 1er, 301, f°673 : Fixation des droits que les habitants d'Antraigues doivent payer à Antoine de Cayres, seigneur du lieu, en conséquence d'une transaction du 19 10 1400, confirmée par arrêt du Parlement de Paris du 16 avril 1404, le 7 septembre 1559. A.D. 31.

Temps Modernes

Lettre de Henri de Bourbon demandant de l'argent à de Launay, baron d'Antraigues, 1588. Don Urvoy. 2 BI 113.

L'hommage du comte d'Antraigues au roi, pour la terre de Chirac, en Lozère. (1678) . Article D.L. (Hélène Terrisse).AG 115.

Détermination des droits honorifiques appartenant à Emmanuel de Launay, seigneur d'Antraigues et autres lieux. AD 31, B 1837, F° 148 à 159. Voir texte en B 291.

Tableau des 2/20 ° en 1773. AD 07 C 1115. AN 228.

Cahiers de Doléances d'Antraigues, A.D. 07, B 142. R 33.

Révolution-Empire

Etat des biens communaux. AD 07, L 1198 (cote sur la Révolution à Antraigues).

12 septembre 1791 : la commune d'Antraigues veut acquérir la maison claustrale comme maison commune. L 121. 2 BI 51.

Factum de Jean Antoine Comte, maire de S.Andéol de Boulenc, contre Jean-François Régis Gleizal, d'Antraigues et du bien du Pradal. A.D. 07, 324 J.

Biens du comte d'Antraigues vendus en l'An IV (communes d'Antraigues, Aizac, Lachamp-Raphaël). AD 07 Q 268. 2 BI 35.

Les Palets et le conventionnel Jean-François Gamon. W 163, 164, 177, 179.

XIX° siècle

L'ermitage et le pèlerinage de Saint-Roch: voir W 156, 161, 164, 166, 174.

Maurice Plantier: Laurent Froment, prêtre, fondateur de la congrégation des sœurs garde-malades de Saint-Roch, Revue du Vivarais 1994 n°2, p. 101-129.

Le Château (en fait le clocher de l'église). W 160.

Plan cadastral du village d'Antraigues au début du XIX° siècle. Y 118.

L'église Saint-Baudile. W 174 et 171 . Voir aussi Y1 et 2. Causerie RCF Y 164-165.

Randonnée en pays d'Antraigues (en fait, circuit des moulinsages). W 179. Voir dans « Les Maîtres du Fil » de Yves Morel, T.III, p.230 et suiv., une étude sur les moulinsages d'Antraigues.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p. 43. Note sur Boissin, instituteur, qui fait construire en 1873 une fabrique importante au Pont-de-l'Huile.

Tourette : Quelques mots sur Vals et ses environs. Canton d'Antraigues. Aubenas, 1864, 152 p.

A. Mazon : Voyage de Neyrac à Antraigues (photocopies). Les de Cayres AT 12-14. Les De Launay. AT 15-16. Le terroir de Cuze. AT 17-19. Le comte et ses vassaux. AT 20-24. Emmanuel de Launay, comte d'Antraigues. AT 24-27. La mort du comte d'Antraigues. AT 27-31. Jules d'Antraigues. AT 31-34. Les eaux d'Antraigues. AT 43-45. Traditions et vieilles familles. AT 46-49. La fontaine des Escourgeades et les Palets. AT 58-61.

Les eaux minérales d'Antraigues. Origine Internet. AAA 78.

Le projet de voie ferrée du Cheylard à Aubenas. Origine Internet Dornas. AAA 79-87.

Projet de chemin de fer Aubenas-le Cheylard par Antraigues et Mézilhac, La Tribune d'Ardèche du 5 mai 1907. Cité in « Ardèche 1900 » p.168.-

XX° siècle

Antraigues, hameau du Bouchet et vallée des Auches, terrasse + ravin. A.D.07 : 24 Fi 235:

Image rétro: le carrefour. Article D.L. du 26 8 2000. AH 26.

Hélène Terrisse : La maîtresse a dit... (souvenirs scolaires). W 161.

La légende des jonquilles du Mazoyer. W 162.

La légende de la fontaine du Malheur. W 165.

Notre pays au temps des chevaux. W 176.

L'histoire du premier autobus. W 175.

Image du passé (Antraigues vers 1930). W 175.

Les anciens résistants d'Antraigues. D.L. du 10 6 94. AA 115.

Il était venu à Antraigues (François Mitterrand). W 166.

Recensement de 1968. Ensemble des communes rurales du canton d'Antraigues. W 180.

Antraigues et son canton. Brochure touristique vers 1970. W 308.

Antraigues aux cent sculptures (impulsion de Jean Saussac). DL du 17 5 96. AM 295.

Un pays sous les sabots... D.L. du 10. 8 93. W 178.

Avec ou sans Ferrat (article D.L.) en fait sur les artistes qui vinrent à Antraigues. W 173.

Vers un futur espace de la chanson française. Article du 10 10 95. W 171.

Chansons populaires du pays d'Antraigues (Aline Laperche). W 170.

Les cent visages d'Antraigues sur Volane, article d'André Griffon dans Le Monde. Sculpture. Citation de Jean Saussac. W 167.

Le Pont de l'Huile: il change de visage. Tribune de J.C. Ville du 20 5 1999. AG 192.

L'âge d'or des pommiers (les bérauds). 7 8 95. W 168.

Ce Régat est un plaisir. D.L. du 10 8 93. W 172.

Hélène Terrisse tourne la page (du Syndicat d'Initiatives).-25 10 93. W 159.

Antraigues, village aux cent sculptures. 16 04 96. W 160.

Jean-Claude Monnet : Gabriel Monnet à Antraigues, conférence du 11 mars 2023. 60° anniversaire de la Maison de la Culture de Bourges, 10° anniversaire de la maison Jean-Ferrat à Antraigues, Envol, juin 2023, pp. 8-13.

XXI° siècle

Restauration de la chapelle Saint Roch. Tribune du 24 8 2000. AY 71.

Michel Pesenti : l'avenir d'Antraigues. Tribune du 24 6 2004. AZ 2006.

Le dernier adieu à Jean Saussac, Tribune du 25 2 2005, Antraigues a perdu son maître, le dernier combat de Jean Saussac, articles D.L. du 15 2 2005. Q 113-114.

Le dernier adieu à Jean Saussac, Jean Ferrat sur les ondes de R.C.F. , Hebdo de l'Ardèche du 18 2 et 1 4 2005. Q 183.

Un doux parfum d'humanité et d'amitié (souvenir de Jean Saussac). D.L. du 11 8 2007. 2 AG 32.

Avec Saint Roch et Saint Baudile, un patrimoine restauré. Tribune du 23 10 2008. AL 162.

Saussac ne sera pas oublié (Amis de Jan Saussac, avec Serge Rampa). D.L. du 18 2 2010. AY 283.

Articles sur le décès et les obsèques de Jean Ferrat. DL 17-18 mars 2010. AY 272-273, et AZ 210.

Sous les marronniers de Saint-Roch. Tribune 21 8 2014. 2 BF 182.

Les amis de Jean Saussac ont la mémoire vive. Tribune 21 8 2014. 2 BF 184.

Saveurs du pays d'Antraigues.(agriculture et industrie). Reliefs n°66 décembre 2014.

Bulletin d'Informations Municipales d'Antraigues n°1 2015. 2 BJ 140.

Travaux personnels

Antraigues, village de caractère (texte). AH 71-8

AIZAC

P.Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, p177 t.II : Le 9 février 1489-90, Philibert de la Marette, seigneur de Fourchades, est témoin d'une quittance de dot passée dans la chambre de la tour du château de la Bastide de Bompas, paroisse d'Ayzac, par Guinot de la Marette, époux d'Anne de Cayres, à son beau-père Guillaume de Cayres, seigneur d'Antraigues. Les témoins sont Gaspard de la Marette, prieur de Charaix, seigneur de Pierregourde, Amédée de la Marette, prieur de S.Apollinaire de Gluiras, Alexandre de la Marette, prieur du Luc, Philibert de la Marette, seigneur de Fourchades, Jean Maurel, seigneur de Feugeyrolles, et Claude, seigneur du Villard. Le testament du prieur de Charay est aux archives de la Drôme (E 2656, Sapets, notaire de S. Péray).

J. Régné : Le crime du Coulet d'Aizac (17 novembre 1665). Gibier de potence, de chaîne, de roue. Revue du Vivarais 1913. Tiré à part, 81 pp. PER 3000 23 et 24. B 283.

Biens du comte d'Antraigues vendus en l'An IV (communes d'Antraigues, Aizac, Lachamp-Raphaël). AD 07 Q 268. 2 BI 35.

Mémoire pour 8 hameaux d'Aizac, Labastide et Laviolle (droits féodaux et communaux). 20 mai 1849. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

Le volcan d'Aizac, visite du 16 janvier 1997, C.R. par Maryse Aymes, in Cévennes Terre de Lumière n° 1 de 1998 (env. 35.000 ans). Rapport de Jean Régné, archiviste, en 1933 : Rapport de deux experts en vue de l'allivrement des biens ci-devant privilégiés pour les 6 derniers mois de 1789 du taillable d'Aizac (13 juillet 1790). Il s'agit surtout des biens du comte d'Antraigues et du prieur d'Antraigues.

Estimation des biens de l'émigré Launay. P.V. de partage des biens communaux. A.D. 07, L 1191.

Notes sur Aizac et ses châteaux, W 23-28.

A. Mazon : Notes de voyage de Neyrac à Antraigues. Ayzac (photocopies) AT 37-43.

Sylvain Petit, vinaigrier à Ayzac. 2 AZ 162-163.

Cinq ha partent en fumée. D.L. du 14 3 2014. 2 BA 60.

ASPERJOC

F. Bréchon, T. 1, p.263 : En 1303, le prieur d'Asperjoc transige avec le seigneur de Raphaël pour faire estiver jusqu'à 200 moutons sur les terres de ce dernier.

Notes sur Asperjoc, W 43-45.

Conversion d'un jeune musulman, acheté par Claude Dejouve, du mas de Peyrète, commune d'Asperjoc, officier d'artillerie de Vals, 8 sept. 1778. Don Gazel Anthoine. 2 AS 93.

Le moulinage Joseph Vernède (soie naturelle). Article du 29.3.95. W 182.

Royaume sous roche. (L'eau minérale « la Reine des Basaltes »). D.L. du 03 02 1996. W 181.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p.41. Note sur Mathieu-Ernest Verny, constructeur de 3 usines à Pont-de-Bridou, commune d'Asperjoc, en 1861-62.

Le belvédère à Asperjoc (découverte des moulins). Tribune 2 9 2005. 2 AF 259.

La Manufacture : une reconversion unique. Tribune 27 04 2006. 2 BN 214.

Cure de jouvence pour la « Reine des Basaltes ». Reliefs, n° 32, été 2007. p. 26.

Les salariés d'Huilétic (Asperjoc) bouillent de colère. DL du 20 8 2011. 2 AG 193.

De la friteuse à la tronçonneuse (récupération des huiles ménagères à Asperjoc). Reliefs mars-avril 2014 p.23.

GENESTELLE

Bibliothèque

*Gaston Rey : Survol du passé cévenol. Antraigues et son ancien mandement. Genestelle une de ses paroisses. Editions SEILC, Aubenas, 1976.

Genestelle, notes de Michel Gilbert. 2 AR 184

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p61 : La donation de 1179 fit naître un conflit avec le monastère du Charay, décimateur de toute la paroisse. Nicolas, évêque de Viviers, déchargea les Chartreux du remboursement des dîmes, et donna en échange au Charay l'église de Fabras, à l'exception du quart des dîmes et du droit épiscopal. En 1187, Nicolas donna aussi au monastère de Charay l'église de Genestelle. Cela n'apaisa pas entièrement le conflit.

Louis Cellier : Un siècle d'histoire de la commune de Genestelle de 1810 à 1910, 1985, 61 p. Pierre Yves Laffont donne en 1304 un Guillaume de Buriane seigneur de Genestelle (Lignages châtelains en Vivarais-Velay, D.E.A., voir à Saint-Barthélemy le Meil).

Hélène Terrisse : Quelques barreaux à l'échelle du temps jadis : la fondation de Genestelle (1° feuille, 4° feuille surtout). W 158.

A. Le Sourd, Notes sur l'église et la paroisse de Genestelle, Revue du Vivarais, 1926 et 1927. Portal le cadet de la ville du Puy-en-Velay a signé le retable de la Ste Trinité de l'église de Genestelle, qui a coûté de 13 à 1400 cent livres, achevé le 18 sept 1773 (Origines Ardéchoises, n°53, p.8)

Rapport de 1933 de Jean Régné : Extraits du compoix de 1780 de 16 lieux ou quartiers de la paroisse de Genestelle: le Noujaret, Bize, le Nougier, le Bouschet, le Serre, la Chastellière, la Chalabreysses, etc, avec rubrique des habitants, livre des mutations depuis 1691, etc; extraits des livrettes et compoix de mutation de 8 quartiers de la commune.

Matrice de la contribution foncière pour l'An III, rédigé par les officiers municipaux de la commune de Genestelle.

Louis d'Antraigues réclame ses droits féodaux sur Meyras, Jaujac et Genestelle. L 118 8 septembre 1790, Archives de l'Ardèche.

E. Reynier, Hist de Privas. T II, 2 : p.9 : Louis de Sauzet, chevalier de Fabrias, né à Thueyts, demeure à Lartibonite, paroisse St. Jérôme de la Petite Rivière, à Saint-Domingue, en 1786 et 1789. p.197 : Il se marie toutefois à Privas en 1789, avec la fille de l'officier de cavalerie Marc Danthon. Il a eu à St. Jérôme, à St. Domingue, une fille naturelle, Marie-Héloïse, qui vient à Privas avec lui en 1789 et qui se fait délivrer en 1802 un acte de notoriété. p.196 : Christophe de Fabrias achète la charge de Conseiller à la Cour des Comptes en 1743 pour 58.000 l. et en 1752 achète les terres et domaines de Craux (il restait à payer en 1757 38.000 livres). Il meurt en 1766, et son fils Joseph Charles François épouse en 1769 Marie Anne Bourlier de Saint-Cir, fille du président du « tréshoriat » de France à Lyon (dot de 35.000 l. plus 10.000 l. de son oncle Saint-Hilaire, 5000 de l'abbé Bourlier, 5000 de celle. Bourlier. A sa mort en 1792, mobilier et créances sont estimés à plus de 25.000 livres. Les enfants mineurs sont Jean-Antoine et Marguerite-Joséphine, et leur tuteur Gérard Baron de Monfroy. Jean-Antoine Sauzet de Fabrias fut maire de Privas, conseiller de préfecture, sous-préfet, et mourut en 1860 à 86 ans dans son domaine de Chamonte à Saint-Lager, acheté 40.000 fr. en 1806. Joseph Charles François avait deux frères; Joseph Etienne Marie de Sauzet de Rochegude, et Jean Antoine de Sauzet des Plans, celui de St. Domingue. p.218 : Inventaire Sauzet de Fabrias de 1792. Il occupe 100 f° du registre 419 du notaire Richer. Il y en a en outre les Inventaires des biens pour Genestelle et Ailhon (Gamon notaire), pour Privas et Rochessauve (Richer; Jean Teyssonier, 334, f° 71-89). Reynier relève en particulier les effets de la chapelle de Craux: devant d'autel en cuir doré, Christ, 2 flambeaux, 2 burettes et leur plat, une clochette, une nappe d'autel bordée de grosse dentelle, 4 vases de fleurs, missel avec son appui, 2 aubes, 12 purificateurs, 6 lavabos, 2 cordons et un « verbum care factum est »... Il y a aussi 30 paires de draps de maîtres, trop courts, qui viennent de Craux.

Vente des 24 tapisseries de Craux en 1885. Info JM Urvoy. 2 AK 176.

Généalogie (perso.) de la famille de Chalabreysses, de Conchis. W 47-48.

Patrimoine Huguenot d'Ardèche, n° 8 2008, p.25 : Une assemblée à Genestelle en 1705.

Le château de Craux. Dépliant d'information. W 187.

A. Mazon : Notes de voyage de Vals à Antraigues. De Vals au château de Craux. AT 53-56. Genestelle et Saint Andéol de Bourlenc. AT 56-57.

Les semaines d'animation du château de Craux. D.L. du 4 12 1983. W 189.

Château de Craux : d'un festival l'autre. Tribune, 20 12 1984. W 186.

Journée du livre ardéchois. 11 août 1985. W 188.

René Quinon, « l'âme » du festival de Craux. Tribune, 3 10 85. 2 AT 23.

Le plus beau golf d'Europe ? Tribune, 19 03 87. W 184.

Documents sur la fête du Livre au château de Craux le 15 août 1987. W 185.

Le renouveau pour le château de Craux. W 187.

Restauration de l'église de Genestelle. Tribune du 11 7 91. W 190.

Animation au château de Craux. DL 27 8 94. 2 AI 71.

La grande bergerie du château de Craux. 24 10 94. W 190.

Le château en fête. Tribune du 07 09 95. W 190.
 Pour la restauration du château de Craux. D.L. du 08 03 96. W 188.
 Sculpteur au féminin ? D.L. du 13 4 97. W 184.
 Le château fait du social. Article sur le chantier « insertion ». Pas de date. W 183.
 Château de Craux : projet de ferme seigneuriale. Tribune 2 3 2006. 2 BN 218.
 La fête médiévale de Craux en août 2006. Tribune et D.L. 10/08/2006. T 154-155.
 Fête médiévale au château de Craux : le Temps des Chevaliers. Hebdo 4 8 2006. 2 BJ 156.
 Restaurer le château de Craux : une volonté forte. Tribune du 3 9 2009. AU 41.
 Fête médiévale au château de Craux. D.L. du 11 8 2007. 2 AB 31.
 Châteaux de la région : celui de Craux en Ardèche. DL du 5 9 2007. 2 AB 41. (?)
 Craux: la réhabilitation en marche. Tribune, 20 9 2007. 2 AL 164.
 Une nuit aux jardins d'Histoire, ce soir au château de Craux. DL 11 7 2009 . 2 AE 144.
 Château de Craux : début des 3 saisons des cultures. DL du 12 5 2011. 2 AF 6.
 Craux : contes, musique, fables et chansons. Tribune 26 5 2011. 2 AL 149.
 Rave-party du château de Craux, dépôt d'une plainte. Hebdo 29 9 2011. 2 AM 180.
 Bienvenue à la ferme de Craux. Journal du Parc, n°16, printemps 2014. 2 BF 127-128.

LABASTIDE DE JUVINAS

Mémoire pour 8 hameaux d'Aizac, Labastide et Laviolle (droits féodaux et communaux). 20 mai 1849. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.
 Lettre du maire de Juvinas du 19 août 1855, qui décrit l'influence des « rouges » dans sa commune, et dans celle de Prades. AN 143.
 M. Frédéric Champanhet, domaine de Frétisse, à Labastide de Juvinas, est l'une des victimes des inondations de 1890. Il a réparé avec ses deux fils les dégâts. Il récupère la terre comme il peut, et installe l'irrigation. Il capte deux sources. Médaille d'argent et 400F, 2° prix de la catégorie des irrigations. Rapport sur les primes d'honneur de 1893, dossier spécial.
 A. Mazon : Notes de voyage de Neyrac à Antraigues (photocopies).
 Notes sur Labastide de Juvinas (château). W 51-57.
 Hélène Terrisse : Quelques barreaux à l'échelle du temps passé. Article du 17 02 96. W 158.
 L'aérolithe de Juvinas (15 juin 1821). W 191 et 2 AK 56. D.L. du 9 7 90.
 A. Mazon : Voyage de Neyrac à Antraigues. Labastide de Juvinas. (photocopies). AT 9-11.
 Vue de Labastide de Juvinas fin XIX° siècle. A.D.A. 24 Fi (Office des Forêts)
 Le pèlerinage à Sainte-Marguerite au fil des années. D.L. du 15/05/2004. U 44.
 Du nouveau autour du moulin de Charrier. Tribune, 27 3 2014. 2 BA 147.

LACHAMP-RAPHAËL

*Emile Arnaud : Lachamp-Raphaël, Notice historique. Aubenas, 1988, 137 p.
 Benoît d'Entrevaux : Lachamp-Raphaël, Privas, 1909, 18 p.
 Paul Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II p.120 : Le château de Raphaël relevait du comte de Valentinois, alors que celui de Fourchades relevait des Beaufort. Dans le dénombrement de 1376, il est dit que ce château était tenu par Pierre de Fourchades
 Plainte de Julien de Baumes contre des habitants de Lachamp Raphaël. Fév-mai 1785. A.D. 07, 26 B 9. 2 cahiers et 11 pièces. Notes en 2 BH 104-105.
 P.V. de 2 particuliers surpris à couper du bois dans les forêts du comte d'Antraigues. Epoque révolutionnaire. AD 07, L 1308.
 Biens du comte d'Antraigues vendus en l'An IV (communes d'Antraigues, Aizac, Lachamp-Raphaël). AD 07 Q 268. 2 BI 35.
 A la découverte de Lachamp-Raphaël, « Regain », sans date. W 195.
 Lachamp-Raphaël, plus haute commune d'Ardèche. D.L. du 21 4 96. W 196.
 Des petits Africains sauvent une classe unique à Lachamp-Raphaël. D.L. 16 03 94. W 197.
 Carte postale: le Montivernoux, à Lachamp-Raphaël, village de caractère. X 43.
 Diapos de Lachamp-Raphaël et des paysages de la Montagne: 2 AC 247-248.

LAVIOLLE

Mémoire pour 8 hameaux d'Aizac, Labastide et Laviolle (droits féodaux et communaux). 20 mai 1849. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.
 Vue de Laviolle fin XIX° siècle. A.D.A. 21 (Office des Forêts) : 24 Fi 247:
 La Montagne, celle de Jean Ferrat, surtout sur Michel et Fabienne Le Goff, vente de produits fermiers à Laviolle (pas de date). W 157.
 La gazette de Laviolle, n°1, 2 août 1998. J 20.
 La gazette de Laviolle, n°2, août 1999. W 198.
 Le plan d'eau : il avance. Tribune du 21 5 92. W 199.
 Inauguration de l'aire de repos, parking et plan d'eau. D.L. 26 7 1992. W 200.
 Foire aux agnelles à Laviolle. D.L. du 12 9 91 et du 7 9 94. W 210-202.
 Le circuit de la ferme de Royon. D.L. du 26 7 96. W 203.
 La clique de Laviolle (vers 1933). Tribune du 8 9 2005. 2 AF 264.
 Le mystère de l'Aigle Blanc. Tribune du 21 10 99. AH 7.
 Le pont du Grand Moulin. Photographie. Tribune 6 10 2005. 2 AF 251.
 Il y a vingt ans la marée blanche. Tribune, 12 1 2006. 2 BN 224.

MEZILHAC

Recherches sur Mézilhac et son château. 2 AB 304-307.
 Guigues de la Roche en Régnier prête hommage à Aymar II pour Baix, Don, Mézilhac et Montagut en 1197 Le texte est en langue romane, plus ancien spécimen de la langue du pays. Le sceau d'Aymar II est un cavalier armé galopant à gauche avec cette légende « Sigillum Ademari Comitum Valentiniensis ». Etoile à 16 rayons sur le revers. H 19, et J. Chevalier, H 47.
 1293 : Conflit entre Guigues de la Roche et Aymar de Poitiers à propos du péage de Mézilhac. H 24.

Tarif de la leyde de Mézilhac , A.D.A. 3 J 23,n°37, f°5.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T II p.177-178 : En 1480, Lucie de Fourchades échangea la co-seigneurie d'Ajoux avec les terres de Sardiges, après accord avec Louis de Lévis-Ventadour (R. de Gigord: les quatre mandements des Boutières, R.V. 1910 p.390).

p.226. Les Alard étaient notaires à Mézilhac, et prirent par la suite la succession des nobles Falcon, au Chambon de St. Martial. On connaît Etienne (1400-1457), Jacques, châtelain de Fourchades pour la part de noble Alexandre de Fourchades, baile et officier de Lacham-Raphaël (1464-1482), Antoine, le premier qualifié de noble (vers 1500). Rien ne prouve qu'ils puissent être rattachés aux d'Allard de Chanéac, Mayas ou Aubenas. T.III p.27 : En 1553, noble Louis de Fourchades rendit hommage à Diane de Poitiers pour les terres de Sardiges qui étaient de la mouvance de la baronnie de Chalencon. p.73 : En 1583, l'église est complètement en ruines et les habitants presque tous protestants. La situation est semblable à Mézilhac.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie de Sardiges a été démembrée de Mézilhac. Noble Louis de Fourchades en fit hommage en 1553 à Diane de Poitiers. Il n'y a pas d'autre hommage, parce que cette terre se trouvait dans les mandements de Don et de Mézilhac.

Rapport de 1933 de Jean Régné. : Compoix de la paroisse de Mézilhac en 1602. 359 f. Manque le f. 1. ; Fragment du compoix de Mézilhac de la fin du XVIII^e siècle (43 f.).

F. Bréchon : t.2 p.230 : La route médiévale passe à proximité immédiate de la motte castrale de Mézilhac « avant d'entrer dans le village-rue » (?) et des droits de péage sont attestés dès le milieu du XIII^e siècle au moins (AD 07 59J 54 p. 13). Entre le Champ de Mars et Mézilhac, le cadastre napoléonien indique une « draye » ; en 1392 elle est au quartier de Mays ; puis elle est appelée « draye des Imberts » ; P.Y. Laffont indique la possibilité de deux châteaux, un « vieux » à l'est du village, un « neuf » au lieu-dit le Chastelas, près du col.

Liliane Beydon-Nicolas, Jean-Claude Courtial : Entre Moutas et Chastelas. De la route antique aux Estimes de 1464. Cahiers du Mézenc n°25, 2013, p. 55-69.

P. Camus : T.III : p.73 : En 1583, l'église est complètement en ruines et les habitants presque tous protestants. La situation est semblable à Lacham-Raphaël. p.80 : En 1622, les catholiques, dirigés sans doute par Gaspard d'Abrigeon, habitant au Chambon de Fourchades, reprirent Mézilhac aux protestants. p.86 : En 1541, le notaire de Mézilhac est Claude Alard, le curé Claude Bourdier, et il y a un autre prêtre nommé Jacques Chabal, curé de Sardiges en 1550, décédé avant 1561. Claude Alard hérita du fief du Chambon, paroisse de S.Martial, avant 1548. En 1551, Claude Alard se déclare sieur du Chambon de S.Martial. L'un de ses fils fut le capitaine Alard qui occupa « le fort de Bologne » en 1573 aux dépens de la paroisse de St. Etienne de Boulogne et de celle de Gourdon. Il mourut à Boulogne en 1574. p.92 : Son fils Valentin Alard logeait le plus souvent à Mézilhac. Il se fit protestant et avec lui toute la paroisse. Cependant, Catherine de Montmorency, épouse de Gilbert III de Ventadour, lui accorda sa protection, ainsi semble-t-il qu'à Monsieur de la Cheysserie. Tous deux furent pourtant à l'assemblée protestante de Privas le 2 octobre 1585. Les Allard de Chanéac venaient de cette famille du Chambon. Valentin Allard reçut une donation de biens situés à Sardiges en 1586, mais alla habiter le Chambon de St. Martial, où il fit son testament le 12 juin 1588, devant Jehan Bernard, notaire en ce lieu.

Mézilhac : le château et le péage, de la vieille église à la nouvelle au XIX^e, les guerres de religion à Mézilhac, les contrats de mariage au XVI^e siècle, etc (M. et O. Autrand, D. et J. Picheral, R. Ribeyre) pp. 15-25. Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2008, n°8 : La route médiévale vers Lachamp n'est pas la route actuelle, liée au roulage ; elle gagne la crête de Fontfroide et au sud du suc de Montivernoux par Badel et le Maigre; en 1300 elle confronte le mas de Sagne avant d'arriver à Lachamp.

Z. Gandon. Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdars : p. 11. Jean Antoine Bourret, fils de Simon et Jeanne Bourret, était de Sardiges, où il était né le 25 mai 1732. Devenu religieux trappiste de l'ordre cistercien, il se trouvait à l'abbaye de Sept-Fons, diocèse de Moulins, quand éclata la Révolution. Il revint au pays natal, et fut dénoncé et conduit à Privas. Il fut condamné à la réclusion le 18 Germinal An II, parce qu'il avait refusé de prêter le serment. Tous ses biens furent confisqués.

Liliane Beydon-Nicolas : Au temps des glacières à Mézilhac, Cahiers du Mézenc 2005, pp. 63-68.

Prosper Saussac se souvient (combats du 6 juillet 1944). W 204.

Mézilhac d'après P. Charrié. W 205.

Le terrible accident d'avion du 21 janvier 1971. D.L. du 5 9 96. W 205.

Liliane Beydon-Nicolas : Le crash du Nord 262 à Mézilhac le 21 janvier 1971. Cahiers du Mézenc, n°23, p. 59-69.

Le crash de 1971 à Mézilhac. Le nucléaire français perd 7 de ses dirigeants. Tribune 14 08 2014. 2 BF 184.

Publicité pour l'Hôtel des Cévennes. W 206-207.

Publicité pour « Arts-Vie-Vents » et Cat Péguet. 2008. AL 8.

Cat Péguet, artiste plasticienne. Tribune du 16 10 2008. AL 140.

SAINT ANDEOL DE VALS

A Saint-Andéol de Vals. Le circuit « le Grimpeloup ». W 208.

SAINT JOSEPH DES BANCs

Une association d'aide au développement économique en milieu rural. Tribune, 27 12 84. AM 239.

En visite au moulin de Raoul Nougier. D.L. du 21 3 93. W 209.

Le Moulin du Mazel, pièce unique de notre département. T.V. du 11 10 96. W 209.

Le bon meunier de Saint-Joseph des Bancs. D.L. du 7 3 99. AG 184.

Centre de Vacances de Saint-Joseph des Bancs. Eté 1998. AG 201.

Le moulin a la parole. Autour du moulin de Raoul n°2. Printemps 2008. AL 1-2.

Route des paysages : l'aire de la Paille inaugurée. Tribune du 2 10 2008. AM 76.

Documents préparatoires à ma conférence du 11 décembre 2009: cadastres de 1851, 1913, 1975 (AT 181-182 et suiv) délibérations du Conseil Municipal (restrictions guerre de 14-18, histoire scolaire fin XIX^e, surtout). Système agricole en 1929, évolution de la maladie de l'encre dans le canton. AT 187.

Faire éclore l'espoir. D.L. sur ma conférence du 11 12 2009. AT 245.

Le Journal des Bancs (bulletin municipal de juillet 2009). AT 246.

Visite au moulin de Raoul. Tribune 27 10 2010. 2 BM 193.

Le moulin de Raoul. Ma Bastide, sept 2012. 2 AU 201.

A la découverte des moulins ardéchois. D.L. 23 11 2013. 2 AU 75.

CANTON D'AUBENAS

Communes rurales du canton d'Aubenas, recensement 1968. 2 AM 92

AILHON

Notice sur Ailhon par le docteur Francus.

Il signale la présence de minerai de fer, qui servait à faire des armes. Voir notes, P 67-70.

Le cadastre au XVII^e siècle: présentation avec exemple. N 103.

Cahier de Doléances d'Ailhon, A.D. 07, B 142, R 30.

Demande de partage des bois communs avec Fons et Lachapelle sous Aubenas. A.D. 07, L 1190.

L'orme d'Ailhon a vécu (avec photographie). D.L. du 4 8 89. 2 AK 51.

Les amis d'Ailhon : pour animer le village. Tribune 1 2 90. 2 AM 88.

Ailhon bouge ! Tribune, 5 4 90. 2 AM 90.

Naissance du « petit écho d'Ailhon », Tribune 20 9 90. 2 AM 89

Pour sauvegarder la forêt. Naissance de l'arboretum. D.L. 16 10 91. 2 AM 88.

Calendrier, fête et arboretum. D.L. du 21 12 91. 2 AM 89.

Village des arbres. D.L. du 13 8 92. 2 AM 90/

Les jeudis artistiques de Mme Manent Pérouse: le peintre Louttre B. D.L. 23 8 93 2 AM 91.

A. Laffont: Notes de toponymie ardéchoise, Ailhon, P 70.

Cévennes Terre de Lumière, visite d'Ailhon, pp. 6-7. n°2-3, 2007.

Cévennes Terre de Lumière n° 3, 2002 : Ailhon, sortie du 4 novembre 2001. Eglise, chemin des Croix, arboretum, bibliographie. n°4, 2002.

Note complémentaire de l'abbé Nougier, curé de Largentière (sur les « croix de peste »).

Cévennes Terre de Lumière n° 3, 2000, pp. 5-16 : Anciennes mines de fer de la région de Lachapelle-Vinezac-Largentière. Mines de Merzelet et Ailhon.

Cévennes Terre de Lumière, n° 4, 1995, pp. 14-16 : Michelle Pouzache, article+ brochure ronéotypée, Lachapelle sous Aubenas.

Carlat-Malartre : Promenade à travers le patrimoine ardéchois, Ailhon, pp. 139-142.

Note sur le domaine du Crouzet, dépendant de l'abbaye des Chambons. F. Bréchon en parle aussi, T. 1 p. 212. Revue du Vivarais 1972 pp.29-30

Les amis d'Ailhon: ouverture du IV^e Festival. D.L. du 16 5 92. 2 AM 95.

Ailhon : un plus pour l'arboretum. D.L. 26 2 92. 2 AM 91.

Ailhon, un village et des arbres (brochure). 2 AM 94.

Un circuit autour d'Aubenas. Article D.L. 20 7 93. 2 AM 93.

Bulletin municipal n°6, nov 2004. Spécial urbanisme. N 101.

Ailhon, vers un 3village de caractère3. Tribune 31 7 97

Ailhon village de caractère, livret, N 102.

Discours du maire d'Ailhon à l'inauguration de la bibliothèque, où il retrace certains aspects de sa commune. N 104.

Disparition de Roger Naud, l'ancien maire d'Ailhon. D.L. du 21 12 2001. AG 147.

L'église d'Ailhon, chronique personnelle pour R.C.F., P 61-63.

Monographie d'Ailhon, par L. de Montravel (notes). P 65-66.

Visite personnelle de Ailhon, surtout l'église, le 29 09 2005. P 71-72.

Paul Bousquet : Eglise Saint-André d'Ailhon, Patrimoine d'Ardèche n°25 de janvier 1913, 2 AR 272-273.

Pour visiter le Crouzet, voir M. Testud, route d'Aubenas à Mercuer. Les Ricard ont été propriétaires jusqu'en 1941, et ont eu le moulinage, démolé par les Chantiers de jeunesse. L'usine a encore tourné après guerre avec les Niboyer. L'usine du XIX^e siècle est sur le ruisseau du Crouzet. Il y avait un moulin ancien = un moulin à huile (note de foire).

Ailhon, le village dans les pins. Ma Bastide, juillet-août 2013. 2 AR 139-140.

Iconographie

L'ancien orme de la place de l'Eglise, CD 2. AD 07 59 J 248.

Travaux personnels

Ailhon, texte pilote. AH 89.

Références sur Ailhon. AH 90.

Ailhon, village de caractère (texte). AH 91-100.

AUBENAS

Heures d'ouverture de la B.M. d'Aubenas : Mardi 15h-19h- Mercredi 14-19h. Jeudi 15h-19h. Vendredi 15h-19h. Samedi 10-12h. et 14-19h. Fermeture en août.

*Abbé H. Hillaire : Notice sur la première race des Montlaur en Vivarais, Editions Dumas, Saint-Etienne, 1954.

*Abbé Jean Charay : Histoire du Dôme Saint Benoît et des Bénédictines d'Aubenas, Aubenas, 1986.

*Abbé Jean Charay : La conquête de l'eau par Aubenas, Lions Club, Aubenas, 1990.

*Pierre Ladet et groupe albenassien de M.A.T.P. : Entre Coiron et Tanargue, Aubenas sous le vent de l'Histoire. M.A.T.P., Lienhardt, Aubenas 1991.

*Pierre Ladet : Vaucanson et la fabrique royale de soie d'Aubenas. R.V.D.B. 1993 n°49 p. 161-187

*Gérard Prat, Alain Martinot : Aubenas d'hier et d'aujourd'hui. Editions Dolmazon, Guilherand-Granges 2007.

*Abbé Charay : Histoire de la foire de Saint-Antoine (présenté par Jean-Pierre Geay), R.V.D.B. 2007, p. 133-169.

*Architecture ancienne et urbanisme en Ardèche. 3^e Colloque de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, Vinezac. Jean Charay (Les divers langages du château d'Aubenas), Ed. la Manufacture, Lyon, 1986.

Généralités

Carte d'Aubenas et région au 1/50.000°. Q 60-61.

De rues en boulevards, Tribune du 18 1 96. 2 AM 52.

Jean Charay : Une ville-château, Aubenas en Vivarais (brochure, 1960). BR 5

Jean Lombard : Le rôle régional d'Aubenas. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1969. Ref : BB 209.

Le château d'Aubenas à travers les siècles. DL du 10 9 96. 2 AM 78.

Jean Charay : Le destin économique d'Aubenas, Envol juin 1991. 2 AM 35 Bis et 35 ter.

Jean Charay : Ardèche pays de contrastes. Aubenas, vieille cité féodale. 2 AM 36.

Jean Charay : Aubenas en Vivarais, ville d'art et d'histoire (brochure dédiée à ..., 1979) avec gravures de Jean Chièze et J.M. Granier, BR 5

Iconographie Monuments Historiques, portraits, plans, documents divers sur le château d'Aubenas. I 213.

André Griffon : Les marchés du printemps (le Monde, 18 avril 1996). 2 AM 86.

Fonds Feuillie, vue du château. I 216.

Une vieille rue (C.P.A., rue Delichères). X 5.

Louis Aurenche : Aubenas et la région du Coiron, Aubenas, 1926, 14p.

Jean Charay : Aubenas en Vivarais, 1950, t.1: 210 p., t.2: 278 p.

Jean Charay : Aubenas en Vivarais, Aurillac, 1984, 79 p.

J. Charay : Aubenas, ville d'art et d'histoire. Brochure de 34 pages, 1979, avec de très nombreux bois gravés sur les monuments de la ville, et des textes originaux sur l'histoire d'Aubenas. Voir photocopie du texte de la « Croisade des Albigeois » relatant la venue de Raymond VI à Aubenas en 1209 et sa traduction française en Q 46.

J.Charay : Une ville-château, Aubenas en Vivarais, brochure avec ornements de Jean Chièze, Lyon 1960 (nombreuses photographies). Dossier Aubenas-ville.

J. Charay : Ardèche, pays de contrastes, Aubenas, vieille cité féodale. Guide touristique, vers 1960. Dossier Aubenas-ville.

Léopold Cuchet : le château d'Aubenas. Lyon 1911, 54 p.

Léopold Cuchet : Aubenas, vieilles maisons. Aubenas, 1918, 38 p.

Léopold Cuchet : Vieil Aubenas. Aubenas 1922, 110 p.

Léopold Cuchet : Vieilles églises, vieux couvents. Aubenas 1921, 23 p.

A. Mazon : Chronique religieuse du vieil Aubenas, rééd. La Bouquinerie, « L'église Saint-Laurent » pp.110-117, photocopie par « Cévennes Terre de Lumière » le 22.01.2006. Q 200.

P.M. Auzias: « Aubenas » (1949) , Les monuments religieux. Photocopie de R. Comte, février 2006. R 3.

René Tissot : Aubenas et ses environs, Largentièrre 1947, 158 p.

R. Verrot : Pages albenassiennes, Bonneville, 1930, 144 p.

J. Volane : Histoire d'Aubenas, Paris 1990 (réédition de 1904), 79 p.

J. Volane : Aubenas, étude historique et économique, Vals-les-Bains, 1905, 80 p.

Carte postale semi-moderne de l'église Saint-Laurent. X 73.

Carte postale semi-moderne de la porte à bossages du château d'Aubenas. X 67.

Carte postale semi-moderne : la rue Delichères à Aubenas. X 66.

Carte postale semi-moderne : vue générale d'Aubenas (vue d'avion). X 74.

Carte postale semi-moderne d'Aubenas : le secteur de Ripotier vu d'avion. X 74.

Notes diverses sur les lycées de Tournon et d'Aubenas. Bib AD 07 cote 1258.

Moyen-âge

Nouveau témoignage historique (sarcophage de S.Pierre s/ Aubenas). Tribune 13 4 95. 2 AM 38.

F. Bréchon : T 1 p.212 : un terrier de 1501 permet de couvrir l'ensemble des censives relevant de la grange du Cheylard, à l'abbaye de Mazan (A.D. 07 3H 3, exploité par Cécile Coste, doctorante à Lyon II). L'abbaye perçoit en tout 463 setiers et 1 muid, le setier pouvant être évalué à 17 litres et le muid à 500 litres. La chartreuse de Bonnefoy installa par ailleurs un cellier à Aubenas au XV^e pour collecter le vin des censives. Cf. Lemaître: Cartulaire de la chartreuse de Bonnefoy.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p186 : Fondation par les Montlaur du couvent des Dominicains d'Aubenas (1266).

Un couvent (Franciscains) sous le parking ! Reliefs n° 75, mai-juin 2016 p. 12.

Le château d'Aubenas a sans doute vu naître la Croisade des Albigeois. D.L. 15 8 84. 2 AM 39.

Le château au temps des seigneurs. D L 2 7 96. 2 AM 83

E. André: Testament de Pons de Montlaur (1272) Bulletin philologique et historique, 1892, pp.214-222.

Jean Charay: Pons V de Montlaur. D.L. 31 12 85. 2 AM 44.

Jean Charay: Pons IV de Montlaur, fils aîné d'Eracle de Montlaur. D.L. du 31 07 85. 2 AM 45.

Le quartier Saint-Antoine. Un abbé bienfaiteur. Tribune, 08 02 96. 2 AM 40.

Aux origines de la Saint-Antoine, D.L. 14 1 97. 2 AM 41.

Le donjon d'Aubenas. D.L. 10 8 94. 2 AM 42.

Ohé ! Du donjon ! D.L. 8 8 95. 2 AM 43.

Marquis de Vogüé : Le château d'Aubenas. Revue du Vivarais 1912.

Jean Charay : Les fils d'Héraclé II à la 7^e Croisade. D.L. 29 10 84. 2 AM 37.

Auguste Le Sourd : Louis Pize, le château d'Aubenas. R.V. 1930.

Cartulaire des Cordeliers d'Aubenas, AD07 BR 1301. Notes en T 150.

Temps Modernes

Questions religieuses

S. Mours, Le protestantisme en Velay et Vivarais. : Au début de la guerre de la Ligue, Aubenas se souleva contre son seigneur catholique et appela Jacques de Chambaud, bientôt nommé gouverneur du Vivarais par Montmorency. Il prit le fort d'Ailhon, qui gênait beaucoup le commerce des Albenassiens.

Dans la nuit des 10 et 11 février 1587, Sanilhac, fils de Montréal, prit le fort de Fons, puis la ville d'Aubenas, en accord avec les Ligueurs Tournon et Saint-Vidal. Les protestants s'enfuirent, notamment vers Vals, et les maisons huguenotes furent pillées et saccagées. Un certain nombre se convertit. Chambaud renonça à reprendre la ville, à cause « d'un tel froid que plusieurs périrent transis ». Sanilhac chercha à s'emparer de Montélimar, mais il fut vaincu et fut fait prisonnier, en compagnie de Lestrangé, dans le

combat le 22 août 1587. Aubenas fut reprise par les protestants dans la nuit des 5 et 6 février 1593. Il n'y eut pas de combat, et le meurtre des prêtres Jacques Salez, ancien professeur du collège de Tournon, et Guillaume Sautemouche, fut un fait isolé. La citadelle tomba le 10 février, et le château le 3 mars. Montréal avait réussi à quitter la ville. Montmorency fut fort mécontent, considérant la bataille comme une rupture de la trêve, tout comme Henri IV. Chambaud s'installa pourtant à Aubenas, et Montréal fit sa soumission le 28 juillet 1594, rendant les villes de Joyeuse et de Largentière qu'il tenait encore.

Janine Garrisson : L'Edit de Nantes, Fayard, 1998 : p.183 : Il est question de faire de Aubenas une place de sûreté protestante au cours de la négociation qui précède l'Edit de Nantes, (note : BNF, NAF, 7192). p.242 : L'assemblée de Sainte-Foy demande la restitution à Jacques de Chambaud d'Aubenas, donnée par Montmorency à un autre huguenot (note BNF, NAF 23478 f°516). p.246 : Brevet du 6 décembre 1597 où le roi confirme aux huguenots, pour 8 ans, toutes les villes ou places qu'ils tenaient avant les troubles, plus celles qu'ils occupent depuis fin août 1597, à l'exception de Vendôme, Pontorson et Aubenas. Henri IV s'engage à verser 180 000 écus pour l'entretien des garnisons protestantes. p.248 : Pontorson, Aubenas et Vendôme sont retirés de la liste des places de sûreté. Henri IV a donné au marquis de Montlaur le château et ville d'Argenton, réclamé par le baron de Courtemer et Argenton. p.279 : Le roi se refuse encore à accorder aux huguenots Pontorson et Aubenas (note: BNF NAF 7192 f° 198). p.304 : Les places de sûreté en Languedoc sont, outre Nîmes, Sommières, Gignac et Lunel. Jacques de Chambaud n'a pas récupéré Aubenas en dépit des supplications des assemblées. En échange, il a le fort mi-partie de Baix. C'est que Chambaud avait pris la ville en février 1593 malgré la trêve locale imposée par Montmorency. Ce qui avait provoqué la colère d'Henri IV et de ce dernier. Marvejols est tenue par ses consuls protestants, et par leur garnison.

Monuments

Bienvenue en l'église Saint-Laurent, document de l'entrée de l'église. Don C.T.L. 22 01 06. Q 40-41.

R. Verrot : Pages albenassiennes, 1930.

« L'église Saint-Laurent ». Photocopie de Cévennes Terre de Lumière du 22 janvier 2006. Q 44.

L'église Saint-Laurent (Aubenas), article D.L. du 24 08 95. Restauration du retable et de la chaire de l'église Saint-Laurent. Article D.L. 05 08 84. Q 42.

Visite de l'église le 6 février 2006. Q 192.

La chapelle (des Cordeliers) attend les vendanges. Tribune, 12 9 ? Q 238.

Un édifice séculaire, le dôme Saint-Benoît, D.L. du 18 8 1995. Q 239.

Maison Valetton (XVI^e) demeure de Jacques Chambon, seigneur de Larnas. Dôme Saint Benoît. 2 AM 87.

Inauguration d'un ancien bénitier (dôme Saint-Benoît). Histoire des Clarisses d'Aubenas. Bénitier de 1716. T.V. 30.10. 98. AG 1.

L'église Saint-Laurent (Aubenas). Dépliant à disposition à l'entrée de l'église. Q 188-189.

Articles sur la chapelle des Cordeliers: messe des Vendanges (D.L. 5 10 1985), Le destin de la chapelle des Cordeliers au coeur des préoccupations des Amis du Patrimoine (D.L. 22 3 1987). Gare à la chapelle ! Tribune 26 3 1987 Q 208-209.

Réaménagement de l'ancien hôpital, D.L. du 28 10 83, ancien hôpital: un dernier regard (photographie aérienne), Q 210-211.

J. Charay : Fondation du collège jésuite d'Aubenas. (Début 17^e).

Redécouvrir Aubenas. Photos notamment de la chapelle des Cordeliers. Tribune 2 2005. 2 AF 258.

J. Charay : Fondation du collège d'Aubenas, M.A.T.P. n°21, 15 février 1989. B 53, article en bis et ter.

Vue intérieure de l'église Saint-Laurent, avec les rétables de la chapelle de l'ancien collège et le Christ. (C. P.A.) X 15.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Aubenas et ses temples, pp.50-52.

La chapelle des Cordeliers d'Aubenas. Notes prises pour une émission R.C.F. T 219.

Economie, Industrie

Archives Départementales du Gard: règlement des fabriques et manufactures d'Aubenas, misère de la garnison, début XVIII^e siècle. Références en G 167.

Le canal de Baza, par Gilberte Comte, pp. 25-39, avec nombreux dessins et plans. Cévennes Terre de Lumière 2001 n°2.

P. Ladet, G. Durand : Le canal de Baza à Aubenas, M.A.T.P. n° 11-12 automne 1986. B 32.

Aubenas, cité industrielle des XVIII^e et XIX^e siècles. Catalogue de l'exposition de G. Durand. M.A.T.P. n° 63, 11 sept-3 oct 1999

J. Charay : Aubenas, centre commercial de la Basse-Ardèche (notamment origine des foires) M.A.T.P. n°6, B 30.

P. Ladet : Eléments pour une histoire des foires et marchés à Aubenas. M.A.T.P. n°77. 15 fév. 2003. B 37.

L'ouvrage de Jean Charay pour le bicentenaire de la Chambre de Commerce: le développement économique d'Aubenas du XIII^e au XIX^e siècle. D.L. 20 février 1992 Q 222.

Au siècle des Lumières, le ménage des ressources humaines à Aubenas, avec portrait de Vocanson, M.A.T.P. n°16. B 32.

Tableau des 2/20^e à Aubenas fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C1115. AN 221. Principales cotes en AN 229.

Travaux autour du pont d'Aubenas, 2^e moitié du XVIII^e, série C. 2 AW 9.

Correspondance entre Deydier, directeur de la Manufacture, et Vaucanson, inventeur de moulins pour le filage et le dévidage de la soie. (1752-1775). Archives Nationales 85 AQ 1. 2 AM 34.

Litige entre les consuls d'Aubenas et M.Roussel, au sujet du compoix cabaliste de la ville (1784). A.D. 07, 1 J 86.

Une fabrique de chapeaux fins à Aubenas (1785). Cahiers M.A.T.P. n°87 AR 39.

J. Charay : Etat politique et industriel d'Aubenas à la veille de la Révolution. pp11-23 Colloque Villeneuve de Berg, sept. 1988. B.M. Saint Sauveur, 944.04 REV.

Ch. Volle : Aubenas, Mercuer, Saint-Didier, Saint-Etienne de Fontbellon : un divorce douloureux, pp.27-39. Mêmes références. Colloque Villeneuve de Berg, sept. 1988. B.M. Saint Sauveur, 944.04 REV.

Plan d'Aubenas au XVIII^e siècle (plan dressé par Chaillou en 1812). Tribune du 21 9 1995 et photocopie. Q 38.

Albin Mazon : Une page d'histoire d'Aubenas, les Ornano et Marie de Montlaur. Revue du Vivarais 1909, 1910, 1911.

Marquis de Vogüé : Notes sur la maison de Montlaur. R.V. 1914.

P. Ribon : D'Artagnan en Ardèche, la révolte de Roure en Vivarais. (Notes) R 17- R 20.

André Vézian. Autour d'un évêque de Dijon d'origine vivaroise : Il s'agit de Joseph-François De Vogüé, né à Aubenas et décédé au château de cette ville le 6 février 1787, à 47 ans. Le 5 mars 1787, devant Louis Antoine de Barruel juge mage à Villeneuve-de-Berg, Louis-René Olivier, directeur des Economats pour le diocèse de Viviers vient réclamer les effets du défunt. Ils sont reçus par Barthélemy Meynier, chargé des affaires de M. le comte de Vogüé, qui déclare que la berline de l'évêque est partie pour Dijon chargé des vêtements sacerdotaux, que les autres effets ont été donnés au valet de chambre, que les 235 livres de sa bourse ont servi partie

aux frais funéraires. Joseph-François de Vogüé était né le 13 avril 1740, fils de Charles François Elzéar et de Magdelaine de Truchet. Il reçut la tonsure le 14 avril 1753, fut secrétaire de l'Assemblée Générale du Clergé de 1770 à 1775, nommé évêque de Dijon par le roi le 3 mars 1776, préconisé à Rome le 20 mai 1776, sacré à Paris le 9 juin de la même année dans l'abbaye de Saint-Victor. Revue du Vivarais 1977 n° 2.

Cahier manuscrit du curé Tresault. La peste à Aubenas en 1629. A.D.A. J 421. B 7. B 11.

Pierre Ladet : Vaucanson et la fabrique royale de soie d'Aubenas. R.V.D.B. 1993 n°49 p.161-187

Information contre J.P. Delichères, qui a fait imprimer un écrit contre les frères Delmas et leur père (novembre 1785). Embry, Ruelle, Trémolet, J.P. Barre, sous-principal du collège, soutiennent les Delmas (15 pièces). A.D. 07, 25 B 36.

Reconnaissance pour A. de Lalande, commandeur de Jalès, par des habitants d'Aubenas. A.D. 07, F 16

Révolution-Empire

Photocopie d'un arrêté de la garde nationale d'Aubenas protestant contre la formule employée pour le serment de la fédération de Viviers le 14 février 1790, en date du 23 mai 1790. M 184-185.

La municipalité d'Aubenas demande la suspension du paiement du 1/4 de la taille jusqu'à l'imposition des privilégiés. 22 octobre 1790, L 119.

4 avril 1791 : la prestation de serment d'Enjolras dit La Prade provoque des incidents. L 120. 2 BI 51.

Domaines de la maison de Vogüé vendus en l'an IV. AD 07, Q 268. 2 BI 33 (communes de Vogüé, Aubenas, St. Maurice d'Ardèche, Rochecolombe) + Notes sur « Une famille vivaroise », passage relatif à cette question.

5 janvier 1792 : la municipalité d'Aubenas demande à créer un grenier d'abondance et à emprunter 10.000 livres dans ce but. Autorisation. 2 BH 199.

Délibération du bureau d'administration du collège d'Aubenas, A.D. 07, D 6.

Biens des ci-devant privilégiés. A.D. 07, L 998. Biens des prévenus d'émigration. A.D. 07 L 999.

Vente des biens nationaux à Aubenas (extraits de « Aubenas sous le vent de l'Histoire » : dont le domaine de la Prade. D.L.12-13-14 8 1991. 2 AM 50-51-53

P.V. de l'assemblée primaire de l'An VI d'Aubenas-Saint Didier (notes). AR 202.

XIX° siècle

Cadastre d'Aubenas, 1838 : tableau d'assemblage, secteur la Guinguette-Baza. AP 55.

Extrait du plan d'Aubenas : le jardin du Collège. A.D. Ardèche. 2 AI 194.

Gérard Prat, Alain Martinot : Aubenas d'hier et d'aujourd'hui : p.77 : La condition des Soies fut créée à Aubenas par décret du 16 août 1808. Les soies restaient 24h au four avant la vente. En 1854 on obtient la dessiccation complète. Aubenas eut la 3° condition des soies au monde, salle du Pesage, après Lyon et Milan. p.106 : la banque Marze est née quand un notaire de Saint-Pierre-ville, Jean Marze, a pris la direction d'un groupe de mouliniers pour fonder une banque à Aubenas.

Plan cadastral de la ville d'Aubenas en 1834 (extrait de « Aubenas sous le vent de l'histoire »). AZ 199.

Annet Reboul : Description de la ville d'Aubenas autour de 1849 (extraits) 2 AM 54 et 2 AW 60.

Cadastre d'Aubenas, 1838 : tableau d'assemblage, quartier de Ville. AP 59.

Mémoires sur des barrages de prise d'eau sur l'Ardèche (Deydier contre Bonneville, 1837, Mazet, Fayotte et Crégut contre Verny, 1869). A.D.07, Bib 1393.

Paul Fouque : La dépopulation rurale dans cinq cantons de la montagne et de la Cévenne ardéchoise (canton d'Aubenas), 1826-1982, Maîtrise, Paris 2 tomes, 139 et 151 p. 21 J 83 et 84.

Paul Fouque : Les petites villes de la bordure sud-est du Massif Central français: le cas d'Aubenas, XIX°-XX° siècles. DEA, Paris 1992, 54 p. 20 J 135.

Liste électorale d'Aubenas en 1848 par catégorie socio-professionnelles. AN 193.

Nécessité de créer 4 sections à Aubenas en 1852 pour favoriser le « parti de l'ordre », et de séparer Pont d'Aubenas et les faubourgs; AN 150.

Lettre du maire d'Aubenas du 30 juillet 1855, qui se plaint d'une collusion entre les Rouges et les Blancs contre le gouvernement. AN 140-141.

Congrégation de Saint-Régis d'Aubenas : Programme d'examen pour les jeunes religieuses, Aubenas, 1863, 27 p.

Exposition Jules Auguste Thibon (1824-1881). D.L. du 26 8 89. 2 AK 79.

Deux albenassiens inventeurs de vignes: Georges Couderc et Albert Seibel. Ma Bastide, sept.2012. 2 AU 196.

Rapport sur les primes d'honneur 1893,

Prix de spécialité à Paul Durier, fondateur de la magnanerie modèle d'Aubenas, K 43-44.

Aubenas au passé: le Grand Café d'Aubenas. D.L. 24 8 84. 2 AM 55.

Tourette : Quelques mots sur Vals et ses environs, Aubenas, 1864, 255 p.

Les fontaines publiques en Ardèche : l'exemple d'Aubenas. Cours donné à l'Université Populaire d'Aubenas, février 1992. 2 AW 40-41.

Ouverture du pensionnat des frères maristes.-Le Patriote de l'Ardèche 16 février 1882. Cité in Ardèche 1900, p.31.

Agrandissement et aménagement de l'école supérieure professionnelle. La Montagne, 15 septembre 1901.Cité in « Ardèche 1900 » p.30.

Les fêtes Jean Mathon. La Montagne 18 août 1901. Cité in « Ardèche 1900 » p.214-215.

La halle de la ville d'Aubenas, construite sur la place de l'Hôtel de Ville en 1889, a été détruite par un incendie. Il ne reste que les fers de la charpente.Le Clairon de l'Ardèche, 6 juillet 1904. Cité in « Ardèche 1900 », p.23. Voir gravure en S 50.

Les 4 gares du chemin de fer d'Aubenas en 1900, fac-similé de documents rares. Association Découverte de l'Ardèche, 48 + 24p. 1 dépliant et 1 plan , 1995, bibliothèque C.T.L. cote 533.

Jean Charay : la conquête de l'eau par Aubenas (1561-1863), Aubenas 1990, 190 p.

Opposition au projet de détournement des eaux de l'Espissard... suivi de la réponse de Monsieur le Commissaire enquêteur, Lyon 1859, 43 p.

Spécimen du journal des fêtes Jean Mathon et seul programme officiel du 10-13 août 1901. Bibliothèque C.T.L. cote 296.

F.Fournet, Marie Garnier, Pierre Ladet : La question de l'eau à Aubenas, l'oeuvre de Jean Mathon. Prospectus. 2 AT 75.

Henri Vaschalde : A la mémoire de Jean Mathon Aubenas, 1901, 31 p.

Annuaire du canton d'Aubenas pour l'année 1872. Privas, 1872, 176 p.

Conseil des Prudhommes d'Aubenas: liste des membres et historique de la Prudhomie (1985). R 25.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières : p.31 Note sur Mathieu Verny, industriel de la laine puis de la soie à Aubenas vers 1776. p.40 : Note sur le minotier Bouchard, à Tartary, qui fit construire deux fabriques en 1798 et 1803. p.44 : Note sur Charles de Saint-Arcons, qui fit édifier vers 1820 des ateliers au quartier Saint-Pierre.

Louis Pasteur : rapport sur l'atelier de grainage de MM. Deydier d'Aubenas, Privas 1882, 7 p.

Rappel sur la réception de Louis Pasteur à Aubenas en 1882. MATP n°99 (sur la réunion du « Vivarais » à la France) pp. 83-85. BR 2.

Vue de la halle démolie fin XIX^e siècle, S 50.

J. Volane : Aubenas, étude historique et économique, Vals-les-Bains, 1905, 80 p.

Société des marrons glacés d'Aubenas, Aubenas 1900, 16 p.

Compte-rendu des travaux de la Chambre de Commerce d'Aubenas, Aubenas 1892, 15 brochures.

Vue du Faubourg Gambetta fin XIX^e. Tribune, 2 AF 248.

Les 100 ans du poète (Albert Flory). D.L. 9 4 86. 2 AM 46.

Reconnaissez-les ! (images du fonds Saboul, déposé aux A.D. de l'Ardèche) D.L. du 23 8 92. 2 AM 71.

XX^e siècle.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.

Tous les samedis, chaque place a son marché (vers 1930) : marché général, place de l'Hôtel de Ville ; légumes et pommes : place Parmentier ; pommes de terre et châtaignes : place de la République ; charbon de bois : place Jeanne d'Arc ; bétail : place Jacques Roure, Olivier de Serres et Champ de Mars ; plants et matériel agricole : rue Auguste Bouchet.

Jean Charay : Historique du petit séminaire de l'Immaculée Conception d'Aubenas, Aubenas, 1950, 46 p.

Des images fortes surgissent (le Pont d'Aubenas au début du XX^e siècle). D.L. 19 11 93. 2 AM 48.

Une presse bicentenaire. D.L. 21 7 86. 2 AM 49.

Quatre soldats (de 14-18) qui ont marqué l'histoire de la ville : Albert Marquand, Louis Pargoire, Henri Constant, Jean Marze. Tribune, 13 11 2014. 2 BJ 34.

Le charme tranquille du passé albenassien. D.L. 31 8 84. 2 AM 47.

Hotel-Restaurant Bellevue : histoire d'un livre d'or et livre d'histoire. D.L. 21-23 8 1996. 2 AM 80-82.

En janvier 41, Paul Reynaud, Max Dormoy, Jules Moch et Vincent Auriol étaient parmi les internés de l'hôtel Bellevue à Aubenas ! D.L. 8 9 84. 2 BB 15.

La Rotonde, l'enjeu onomastique. D.L. 26 8 21. 3 AC 92.

Il y a 40 ans, les maquisards défilaient dans les rues de la ville (Aubenas). D.L. 14 07 84. 2 BB 16.

Il y a un demi-siècle, Aubenas se libérait. D.L. 31 8 94. 2 BB 16.

L'hommage de ses amis à Marie Vitalis D.L. 9 4 86. 2 AM 46.

Paul Fouque : La dépopulation rurale dans cinq cantons de la montagne et de la Cévenne ardéchoise (canton d'Aubenas), 1826-1982, Maîtrise, Paris 2 tomes, 139 et 151 p. 21 J 83 et 84.

Marcel Molle l'Européen (histoire des jumelages). DL. 2 7 87. 2 AM 47.

Au quartier de la Gare, inauguration des nouveaux collectifs en présence de M. le Préfet et de nombreuses personnalités. D.L. 21 9 63. 2 AJ 202.

Evolution de la population active par secteurs d'activité 1975-1982. Graphique. 2 AV 43.

Paul Fouque : Les petites villes de la bordure sud-est du Massif Central français : le cas d'Aubenas, XIX^e-XX^e siècles. DEA, Paris 1992, 54 p. A.D. 07. 20 J 135.

Trésor dans la ville, le château. D.L. du 1 8 92. 2 AM 68.

Travaux préparatoires pour la déviation, D.L. du 30 7 93. 2 AM 71.

Chaurand-Naurac, un peintre parmi les grands. D.L. du 30 8 93. 2 AM 55.

Julie Liore : Ma petite Arménie. Aubenas, 2003, 120 p.

Marcel Molle sénateur de l'Ardèche et maire d'Aubenas : Aubenas (l'Opinion, 1951) BR 4.

Renaud Nury : Recherches sur la bourgeoisie d'Aubenas au XX^e siècle. Mémoire I.E.P. d'Aix en Provence. 1990. 196 p. 20 J 115.

Cadastre rénové d'Aubenas, tableau d'assemblage, 1947 (quartier de Saint-Pierre et de Ripotier). AP 60.

Remise de la Légion d'Honneur à M. Louis Tourette, président de la Chambre de Commerce, Valence, 1935, 16 p.

David Lacour : « La vie sous l'Occupation d'une petite ville ardéchoise, Aubenas ». Tribune du 13-12 2007. AH 216.

Deux vues générales de la ville, semi-modernes, années 50. L'une d'elles montre l'actuelle zone commerciale de Ripotier. Editions Cellard, grande qualité. X 8.

Un jardin extraordinaire, un moment avec Colette Doux. »Les Jardins de l'Helvie « quartier de la Temple, 07200. Aubenas. Tél : 04 75 35 31 17 ou 04 75 93 51 67.

L'évolution récente des trois centres ardéchois. Etude d'H. Guibourdenche, Informations R'gionales CRDP Grenoble, juin 1984. AN 275.

La balle est dans le camp de la municipalité (déviation R.N. 102). D.L. 4 04 85. 2 AP 2.

Un ouvrage d'utilité publique : « A la conquête de l'eau », par Jean Charay. D.L. 29 11 90. Voir aussi la conquête de l'eau par Jean Mathon, même date. 2 AM 85.

Robert Aussenac : Une aventure industrielle à Saint-Pierre-sous-Aubenas au XX^e siècle. Cahiers de M.A.T.P. n°87 (photocopies). AR 41-48.

L'héritage des plantes : le jardin de la Temple, à Aubenas. D.L. du 8 6 1990. Q 233.

Une maison (de quartier) pour Saint-Pierre. D.L. 1 3 94 2 AM 84.

Les amis du patrimoine. Article D.L. du 29 2 1996. Amis du patrimoine...et amoureux du souvenir. Tribune du 7 03 85. Q 234-235.

Aubenas fête ce week-end son nouvel orgue, D.L. 19 juin 1987 (description très complète). Grandes orgues de l'église Saint-Laurent. D.L. du 20 06 87. L'orgue dans tous ses éclats Aubenas, l'orgue qui rassemble. Tribune du 25 06 87. Q 39.

La médiathèque dévoilée. D.L. du 25 janvier 1998. Q 201.

Etat des lieux du supérieur (à Aubenas). D.L. du 4 sept. 1994. Q 205.

La donation de la bibliothèque de l'abbé Charay à la B.M. d'Aubenas. Tribune et D.L. de novembre 1995. Q 206-207.

Toute la ville en photos (début des « Aubenades »), D.L. du 15 2 1993. Q 223.
 Augmentation des demandeurs d'emploi (D.L. du 3 3 1993) Q 224.
 L'eau potable jaillit de Lazuel (D.L. du 3 août 1994). Q 225.
 Centre hospitalier: répondre à l'urgence. Tribune du 23 2 1995 Q 226.
 Station d'épuration: travaux achevés. Tribune du 2 3 1989. Q 227.
 Un schéma directeur pour la cité. D.L. du 16 5 1992. Q 228.
 Le regard du préfet sur Aubenas. D.L. du 29 9 1991. Q 229.
 Les ultimes touches du contrat régional. D.L. du 6 octobre 1991. Q 230.
 Maquette du futur collège de Jastres. D.L. du 25 avril 1990. Q 231.
 Le quartier des Oliviers: des efforts mais des difficultés. D.L. du 8 nov 1990. Q 232.
 Les 3 km les plus chers du département (déviation d'Aubenas). T.V. 26 6 92. 2 AM 74.
 Il était un petit lithographe, D.L. du 11 avril 1990. Q 236.
 Aubenas se montre: une cassette vidéo pour la promotion touristique. Q 237.
 Hôpital d'Aubenas: on est tous concernés (menaces sur les services de néonatalogie et de réanimation) Tribune du 13/4/2006. S 90.
 La ville à la loupe (vue aérienne). D.L. 7 8 93. 2 AM 74.
 Histoire du pont de Ville, Nouveau pont pour l'agglomération. DL 17 2 94. 2 AM 76 et 77.
 La ville livre ses richesses (guide et visites). D.L. 25 7 96. 2 AM 69.
 L'espace Léo Ferré. T.V. du 27.2. 98. AG 1.
 Recensements 1962 (Q 202), 1968 (Q 203), 1975 (Q 204), 1982 (Q 205).
 Bernard Hugo: un homme qui a marqué la vie politique locale. T.V. du 26 10 2001. AG 103.
 Mazet a fêté ses 75 ans comme une belle histoire de famille. Tribune, du 1 10 1998. AA 177.
 Articles sur l'aménagement de l'Ardèche au pont d'Aubenas. Tribune du 24 07 1986, D.L.3 du 2 août 1986. Q 212.
 Les ratés du plan routier autour d'Aubenas. T.V. 22 12 89. 2 AP 105.
 Canal de Baza: une renaissance annoncée. D.L. du 21 12 93. Gestion et optimisation Tribune du 20 7 95. Q 214-215.
 Défense des rochers de Baza. D.L. du 9 2 1993 + tract du comité de défense des rochers de Baza, Q 216-217.
 Ponson, une zone en devenir. Tribune du 18 10 90. Une structure monumentale (sur la sculpture de Ponson) D.L. 19 juin 1990, opposition au projet de Ponson à la Chambre de Commerce D.L. 5 2 1992. Q 218-219.
 Bernard Hugo : Les finances communales elles aussi connaissent une crise. D.L. 31 12 84. 2 AM 36.
 André Griffon : l'auteur et son personnage. D.L. 7 11 85. 2 AT 46.
 Conseil municipal : priorité à la voirie, Tribune du 20 mars 1986, l'urbanisme commercial sur la sellette, D.L. du 16 nov 1986.
 Hommage et reconnaissance de la ville d'Aubenas à l'abbé Charay, le « gardien vigilant du patrimoine ardéchois ». D.L. du 11 1 87. 2 AT 90.
 L'Ardèche et son canal (Baza). D.L. 29 8 91. 2 BG 74.
 André Griffon, l'Ardéchois (prix Villard). Tribune, 16 1 92. 2 AT 47.
 André Griffon, prix Villard 91. D.L. 16 1 92. 2 AT 49.
 Le tunnel sous Baza, mode d'emploi. D.L. 5 9 96. 2 AM 79.
 Lienhardt prend du volume. D.L. du ? AM 297.
 Les établissements albenassiens accueillent plus de 6000 élèves. DL du 6 9 88. 2 AI 79.
 Pour mieux connaître les flux (automobiles). D.L. 30 9 91. 2 AP 2.
 Des racines pour affronter l'avenir (entreprise Ginhoux). DL 31 5 96. 2 AP 108.
 Le site de Dugradus pollué. D.L. 8 8 98. 2 BG 75.
 Retour à la terre d'Ardèche (décès d'André Griffon). D.L. 1 6 99. 2 AT 49.
 André Griffon, un géant, est parti. T.V. 4 6 99. 2 AT 51.
 André Griffon nous a quittés. D.L. 3 6 99. 2 AT 50.
 Jean Saussac aux obsèques d'André Griffon. D.L. 3 6 99. 2 AT 48.
 Abbé Charay : le juste récompensé. D.L. 1 6 99. 2 AT 77.
 Une plaque pour l'abbé Charay. Tribune 3 6 99. 2 AT 77.
 Lycée polyvalent Astier : rénovation et innovation. D.L. 31 8 99. AG 53.
 La maison diocésaine d'Aubenas : sa vocation. D.L. du 12 11 99. AH 12.
 La chapelle de l'Immaculée Conception a 100 ans. T.V. 17 9 99. AH 30.
 Collège européen bilingue privé Saint Régis : apprendre autrement. D.L. du 2 9 1999. AG 135.

XXI^e siècle

A Aubenas, Mazet, c'est fini... Tribune 6 01 2000. AY 97.
 Eglise Saint-Laurent: restauration des peintures. T.V. 18 2 2000. AG 93 bis.
 La fin de « Teinture d'Aubenas. D.L. 14 3 2000. AG 93 bis.
 Un vaste ensemble historique : la ville d'Aubenas a souhaité l'acquisition de l'ensemble de la maison diocésaine. TV 19 10 2001. AG 99.
 Cartonnage Vincent Jouret SA, entre croissance et raison. l'Echo-le Valentinois du 28 9 2001. AM 292.
 Travaux à Ponson sur la RN 102 : une déviation provisoire, oui, mais... Tribune, 7 2 2002. 2 AP 8.
 Au square Marcel-Paul, l'arbre de la paix grandit. D.L. 17 6 2002. AG 165.
 André Griffon: le refus de l'oubli. T.V. 1 11 2002. AG 63 ter.
 Font-Rome : une entreprise familiale (pisciculture) qui a la pêche. T.V. du 19 7 2002. AG 134.
 Les courbes d'un viaduc (déviation de S. Privat). D.L. 19 12 2002. 2 AP 1.
 Ce sera le mandat « médiathèque ». Tribune du 23 janvier 2003. Q 45.
 En 2003, Aubenas va construire. Tribune du 27 2 2003. AG 155.
 Au Conseil Municipal : l'avenir pris en mains. Tribune du 3 7 2003. AY 3.
 Immobilier: à Aubenas, c'est 1830 euros le m2. Tribune, 2 10 2003. AG 75.
 Imprimerie Lienhardt : le point de vue du PDG. DL du 2 7 2003. AY 36.

La médiathèque ouvrira en 2006. Tribune du 1 4 2004. AZ 244.
 Lycée Olivier de Serres : une seconde jeunesse. D.L. 22 3 2004. 2 AP 123.
 Déviation d'Aubenas : pas avant fin 2007. Tribune du 22 4 2004. AZ 259.
 Les Albenassiens veulent une salle de spectacle. Tribune, 27 10 2006. 2 AF 242.
 Médiathèque: bâtiment achevé en 2006. DL du 2 4 2004. AU 116.
 Ripotier: le nouveau stade sort de terre. Tribune 18 3 2004. AZ 265.
 Vers une zone d'activité au Bourdary vers 2006. Tribune du 27 5 2004. AZ 263.
 Scanner multibarrettes : une nouvelle avancée technologique à l'hôpital. Hebdo, 2 12 2005. 2 AO 19.
 Hôpital d'Aubenas: c'est notre santé ! Tribune 19 1 2006. 2 BN 220.
 Hôpital d'Aubenas : les urgences rénovées et agrandies. Tribune, 2 3 2006. 2 BN 213.
 Annet Perrin ou la fascination de la lumière. DL du 7 4 2006. 2 AG 17.
 Canal de Baza: un élément du patrimoine. Tribune, 27 04 2006. 2 BN 208.
 Centre de gériatrie de Boisvignal: les travaux vont commencer. Tribune, 27 04 2006. 2 BN 209.
 Cévennes Terre de Lumière en deuil (décès de Raymond Comte). D.L. du 21 6 2006. 2 AG 52.
 Médiathèque: quelques mois avant l'ouverture. Tribune, 24 8 2006. 2 BM 156.
 Y.Morel : Pont d'Aubenas, un quartier démographiquement attractif. Envol, mars 2007, pp.12-13.
 Déjà 25 ans sur les ondes (Fréquence 7). Hebdo de l'Ardèche, 20 4 2007. 2 BM 162.
 Canal de Baza : paré pour affronter l'Ardèche. 2 AL 158.
 De vrais entrepreneurs, les Marrons Glacés d'Aubenas. Dekelio n° 4 p.15.
 Yves Morel: Aubenas, ville-carrefour. Revue du Vivarais, n°3, 2007. pp.223-239.
 Arrivée d'étape à Aubenas le 24 juillet 2009 : c'est sûr à 95%. Tribune du 2 10 2008. AM 73.
 Quartier des Oliviers : le plan de rénovation présenté. Tribune du 23 10 2008. AL 162.
 La gare SNCF d'Aubenas : pas de trains, mais une grosse activité. D.L. 3 01 2009. AM 47.
 Inauguration de la gare routière: un véritable pôle multimodal. Hebdo de l'Ardèche, AS 230.
 Optimiser les bâtiments existants. Hebdo du 6 2 2009. AT 242.
 Le centre de gérontologie Léon Rouveyrol inauguré. D.L. 16 11 2009. AT 198.
 Restauration des orgues : remontage de l'instrument. Tribune du 9 7 2009. AU 10.
 Inauguration de la rénovation du lycée agricole : admiration partagée. Tribune du 12 3 2009. AU 26.
 Gérontologie: le nouveau site Léon Rouveyrol. Tribune du 14 5 2009. AU 46.
 Les « Glaces de l'Ardèche », de Michel Morand : la crise, connais pas ! DL du 13 8 2009. 2 AE 154.
 Ex-imprimerie et château au menu. Tribune du 4 2 2010. AY 284.
 Restitution des sondages archéologiques de la place du Château. Tribune 23 9 2010.
 Centre hospitalier d'Ardèche méridionale: reconstruction et développement en 2010. Tribune du 21 1 2010. AZ 257.
 Aubenas renoue avec la tradition : la fête des Fontaines le 23 juin. Tribune, 17 6 2010. 2 AM 194.
 La maison de l'image en assemblée. Tribune, 26 5 2011. 2 AL 150.
 De nouveaux aménagements pour la gare routière. Reliefs, n°54 p.13.
 Le site Bausch and Lomb (produits de santé oculaire) se développe autour de trois projets. Hebdo 29 2 2012. 2 BM 133.
 Une page d'histoire se tourne (déménagement du Tribunal de Commerce). Hebdo, 23 01 14. 2 AZ 6.
 Le (nouveau) Navire s'apprête à voguer. Tribune, 13 2 2014. 2 AZ 164.
 Lancement du premier tronçon de voie verte (Aubenas-Labégude). Hebdo 13 3 2014. 2 BA 31.
 L'hôpital s'équipe de matériel dernier cri. Hebdo, 3 4 2014. 2 BA 145.
 Stéphane Alaize est mort. D.L. 17 5 2014. 2 BB 165.
 Et si on déroulait la bobine ? D.L. 12 6 2014. 2 BD 67.
 Les premiers coups de pédale sont lancés (voie Verte Aubenas-Antraigues). Hebdo 5 6 2014. 2 BD 79.
 Un recours fait tanguer Le Navire. Tribune, 13 11 2014. 2 BJ 37.
 La zone Ponson-Moulon prend de l'ampleur. D.L. 17 02 2015. 2 BJ 148.
 Un musée d'art contemporain au château (à la place du Tribunal de Commerce). Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 150.
 Aubenas: métiers d'art, un atelier et une boutique en projet. Tribune, 7 4 2016. 2 BN 196.
 Communes rurales du canton d'Aubenas, recensement 1968. 2 AM 92.

AILHON

Notice sur Ailhon par le docteur Francus.

Il signale la présence de minerai de fer, qui servait à faire des armes. Voir notes, P 67-70.

Le cadastre au XVII^e siècle: présentation avec exemple. N 103.

Cahier de Doléances d'Ailhon, A.D. 07, B 142, R 30.

Demande de partage des bois communs avec Fons et Lachapelle sous Aubenas. A.D. 07, L 1190.

L'orme d'Ailhon a vécu (avec photographie). D.L. du 4 8 89. 2 AK 51.

Les amis d'Ailhon : pour animer le village. Tribune 1 2 90. 2 AM 88.

Ailhon bouge ! Tribune, 5 4 90. 2 AM 90.

Naissance du « petit écho d'Ailhon », Tribune 20 9 90. 2 AM 89

Pour sauvegarder la forêt. Naissance de l'arboretum. D.L. 16 10 91. 2 AM 88.

Calendrier, fête et arboretum. D.L. du 21 12 91. 2 AM 89.

Village des arbres. D.L.di 13 8 92. 2 AM 90/

Les jeudis artistiques de Mme Manent Pérouse: le peintre Louttre B. D.L. 23 8 93 2 AM 91.

A. Laffont: Notes de toponymie ardéchoise, Ailhon, P 70.

Cévennes Terre de Lumière, visite d'Ailhon, pp. 6-7.n°2-3, 2007.

Cévennes Terre de Lumière n° 3, 2002 : Ailhon, sortie du 4 novembre 2001. Eglise, chemin des Croix, arboretum, bibliographie. n°4, 2002.

Note complémentaire de l'abbé Nougier, curé de Largentière (sur les « croix de peste »).

Cévennes Terre de Lumière n° 3, 2000, pp. 5-16 : Anciennes mines de fer de la région de Lachapelle-Vinezac-Largentière. Mines de Merzelet et Ailhon.

Cévennes Terre de Lumière, n° 4, 1995, pp. 14-16 : Michelle Pouzache, article+ brochure ronéotypée, Lachapelle sous Aubenas.

Carlat-Malartre : Promenade à travers le patrimoine ardéchois, Ailhon, pp. 139-142.

Note sur le domaine du Crouzet, dépendant de l'abbaye des Chambons. F. Bréchon en parle aussi, T. 1 p. 212. Revue du Vivarais 1972 pp.29-30

Les amis d'Ailhon: ouverture du IV° Festival. D.L. du 16 5 92. 2 AM 95.

Ailhon : un plus pour l'arboretum. D.L. 26 2 92. 2 AM 91.

Ailhon, un village et des arbres (brochure). 2 AM 94.

Un circuit autour d'Aubenas. Article D.L. 20 7 93. 2 AM 93.

Bulletin municipal n°6, nov 2004. Spécial urbanisme. N 101.

Ailhon, vers un 3village de caractère3. Tribune 31 7 97

Ailhon village de caractère, livret, N 102.

Discours du maire d'Ailhon à l'inauguration de la bibliothèque, où il retrace certains aspects de sa commune. N 104.

Disparition de Roger Naud, l'ancien maire d'Ailhon. D.L. du 21 12 2001. AG 147.

L'église d'Ailhon, chronique personnelle pour R.C.F., P 61-63.

Monographie d'Ailhon, par L. de Montravel (notes). P 65-66.

Visite personnelle de Ailhon, surtout l'église, le 29 09 2005. P 71-72.

Paul Bousquet : Eglise Saint-André d'Ailhon, Patrimoine d'Ardèche n°25 de janvier 1913, 2 AR 272-273.

Pour visiter le Crouzet, voir M. Testud, route d'Aubenas à Mercuer. Les Ricard ont été propriétaires jusqu'en 1941, et ont eu le moulinage, démolit par les Chantiers de jeunesse. L'usine a encore tourné après guerre avec les Niboyer. L'usine du XIX° siècle est sur le ruisseau du Crouzet. Il y avait un moulin ancien = un moulin à huile (note de foire).

Ailhon, le village dans les pins. Ma Bastide, juillet-août 2013. 2 AR 139-140.

Iconographie

L'ancien orme de la place de l'Eglise, CD 2. AD 07 59 J 248.

Travaux personnels

Ailhon, texte pilote. AH 89.

Références sur Ailhon. AH 90.

Ailhon, village de caractère (texte). AH 91-100.

FONS

Marie-Jo Chastanier : Compoix de 1610, cadastre de 1814. Terroirs et cultures. 26 p. de plans. 1995. Bibliothèque de C.T.L. cote 030. Cité en N 103.

La fontaine a fière allure. Article D.L. du 26 10 83. 2 AM 67.

Sortie de C.T.L. guidée par Maryse Aymes et Michel Rouvière, 27 novembre 1994. A noter : l'existence d'un château sur le compoix de 1610. Il était à noble Jean Michalier d'Aubenas; les coseigneurs de Vogüé possédaient un bois qui fut partagé entre les habitants de Fons et de Lachapelle vers 1840. Cévennes Terre de Lumière n°4 1995, pp.2-9. Fons est à la limite du grès du trias et des calcaires du lias et du jurassique inférieur. Coupe géologique au niveau de Balazuc, 1989, qui va de Largentière à St. Remèze.

Michelle Pouzache : Les mines de fer de Lachapelle, Vinezac, Fons et alentours au XIX° siècle, 1987, 35 p. 21 J 142.

LACHAPELLE SOUS AUBENAS

E. Durand, O. Franc : Nouvelles données archéologiques et paléo environnementales entre 3000 et 350 avant notre ère dans la plaine de Lachapelle sous Aubenas. Ardèche Archéologie n°30, 2013, p. 44-50. Datation : néolithique, âge des métaux.

Les mines de fer de Lachapelle, Vinezac et Fons, sortie du 19 mars 1995 (exploitées de 1862 à 1890). Cévennes Terre de Lumière n°4 1995 pp.14-16 Les fours à chaux dans la région de Lachapelle sous Aubenas, par Michelle Pouzache, janvier 2001, pp.10-11 (leur fonctionnement couvre la 2° moitié du XIX° siècle).

Lachapelle, un chaudron économique et associatif aux portes d'Aubenas. Entretien avec le maire, M. Roland Chambon. Les Foyers Ruraux, CARA et NACRE. Gazette des Villages n° 7 janv.-fév. 1998.

Visite des paroisses de l'officialité d'Aubenas en 1715: Lachapelle sous Aubenas (photocopie C.T.L. du 22 01 06. Q 47. Revue du Vivarais n° 645, Janvier-Mars 1976.

Plan cadastral napoléonien du village de Lachapelle-sous-Aubenas. Q 190.

Notes sur l'église de Lachapelle sous Aubenas (prises principalement sur L. de Montravel, A.D. 07, Fonds du baron Chappellon, 13 J 2- microfilm). Q 194-195.

Note sur l'église de Lachapelle-sous-Aubenas (R. Comte) R 4.

Cahiers d'histoire locale, Tramways à Lachapelle, 1910-1926, Lachapelle sous Aubenas, 1988, 11 p.21 J 66/1

Michelle Pouzache : Les mines de fer de Lachapelle, Vinezac, Fons et alentours au XIX° siècle, 1987, 35 p. 21 J 142.

Michelle Pouzache : La soie à Lachapelle, 1988, 41 p.

Chemin de croix du Vinobre : ferveur pour le 50° pèlerinage. Hebdo du 9 4 2004. AU 122.

Pépinière d'entreprises à Lachapelle sous Aubenas : première pierre vendredi. Tribune, 2006. 2 BN 215.

Découvertes archéologiques autour de la Chapelle sous Aubenas sur le futur tracé de la RD 104. Journées archéologiques de Privas, 1-2 avril 2006. S 95.

Lachapelle sous Aubenas : ouverture de la déviation. Hebdo du 24 10 2008. AL 163.

Déviation de Lachapelle sous Aubenas : ça roule ! Reliefs, n°38, hiver 2008-2009.

La pépinière d'entreprises l'Espelidou, à Lachapelle sous Aubenas. *Supplément Tribune du 28 01 2010*. AY 265.

ABC Prod, une start up qui pousse (production télévisuelle à Lablachère et Lachapelle sous Aubenas). *Supplément Tribune du 28 01 10*. AY 267.

Les clefs de la réussite (l'Espelidou). Hebdo de l'Ardèche 9 01 2014. 2 AX 201.

Alliance Environnement, l'art de valoriser les déchets (l'Espelidou). Tribune, 13 2 14. 2 AZ 164.

Chemin de croix sur les pentes du Vinobre (tradition depuis 1954). Hebdo 17 4 2014.2 BA 160.

Iconographie

C.P.A. représentant la gare du tramway à Lachapelle. AH 275.

Photographies de l'église de Lachapelle sous Aubenas, X 40.

LENTILLERES

Lettre de Mme Burckel relative au château et hameau de Fabrias, commune de Lentillères, avec éléments de réponse. 2 AF 81-82

F. Charpigny, Y. Morel : Note sur la fabrique du Cros, construite en 1839-1842. p. 41.

Un drôle de troupeau à Lentillères (lombres) Tribune du 20 3 86. AV 46.

MERCUER

A Mercuer, un temple de Mercure ? Gazette des Villages, n° 24 p. 10.

La commune de Mercuer demande à acheter pour 33 532 l. de biens nationaux le 21 février 1791. 2 BI 46.

La forêt de Mercuer menacée ? D.L. du 9 8 89. 2 AJ 210.

Visite personnelle de l'église de Mercuer, le 29 09 05. P 72.

M. Riou : L'église de Mercuer, causerie R.C. F. des 7 et 14 décembre 2005, P 243-245bis.

Frédérique Fournet : L'église Saint-Loup de Mercuer, Patrimoine d'Ardèche n°25 janvier 2013, 2 AR 272-273.

Tableau des 2/20° fin XVIII°, AD 07, C 1115. AN 222.

Etat des biens et revenus de Pierre Lourdin en 1790, P 245 ter.

A. Mazon : Notes de voyage de Neyrac à Antraigues. Mercuer. AT 50-52.

Notes diverses sur l'église de Mercuer, P 245 quater et quint.

Recensement de 1968. 2 AM 65.

Viva-Plantes, bien sûr. D.L. 8 7 96. 2 AM 64.

Visite de Mercuer. Cévennes terre de Lumière, n°2-3, 2007, pp. 10-13.

Bernadette Soufflet, mosaïste au hameau de Burac, à Mercuer. T.V. 20 4 2001. AG 63 bis.

Mercuer, un village tout en longueur. Ma Bastide, mars 2015. 2 BK 15-16.

SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

F. Avit Bilon : Annales des Maisons d'Aubenas.

Cadastre napoléonien, 1833, tableau d'assemblage : quartier du pont de Ville (pont suspendu). AP 61.

Recensement de 1968. 2 AM 62.

Cave coopérative de Saint-Didier: au pays des vigneron ardéchois. Prospectus. AV 87.

Giratoire d'Aubenas-St. Didier : on chamboule tout... Tribune 22 11 2001. 2 AP 9

Du côté de St. Didier sous Aubenas: la déviation inquiète. Tribune, 7 2 2002. 2 AP 7.

SAINT ETIENNE DE FONTBELLON

René Evesque : la grotte sépulcrale de Gaude, à St. Etienne de Fontbellon, (Ferrières, Fontbousse). Ardèche archéologie n° 6 1989. F 30.

Chanoine Therme : Cahier n°3, p. 58 : la vicairie de Fontbellon.

Tableau des 2/20° fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C1115. AN 222.

Dessin par Gaby Beaume de l'église de St. Etienne de Fontbellon. 2 AM 63.

Affirmer une identité. D.L. du 10 11 91. 2 AM 59.

L'église bientôt réparée. D.L. du 31 5 93. 2 AM 60.

Réhabiliter les « gras » de Saint-Etienne. Tribune du 20 7 95. 2 AM 61.

De vrais entrepreneurs, Nougats « le Petit Ardéchois » à St. Etienne de Fontbellon. Dekelio n°3, p. 14.

F. Avit Bilon, maisons de la province d'Aubenas, p. 479.

Recensement de 1968 ; 2 AM 58.

La 104 décongestionnée. Tribune 15 6 90. 2 AP 101.

L'église de Saint-Etienne de Fontbellon, notes inédites de Roland Comte suite à une visite du 3 mars 1993, R 1-2.

Mondoro Design de St. Etienne de Fontbellon, obtient un Janus de l'industrie avec la société nyonsaise Ecodom. Tribune 13 2 2014. 2 AZ 167.

SAINT-SERNIN

Vivacoop: allez vous faire calibrer. Tribune du 30 7 87. AV 3.

Les mésaventures des fruits de l'été (Vivacoop). D.L. du 19 7 92. 2 AM 59

Vivacoop : une campagne 92 catastrophique. DL du 4 4 93. AV 16.

Les inquiétudes de Vivacoop. D.L. du 7 4 93. AV 19.

Vivacoop : le malaise fruitier. Production 1995. Tribune du 11 04 96. AV 24.

Vivacoop. Au coeur de la crise. TV du 24 7 98. AV 86.

Recensement de 1968. 2 AM 56.

Valoriser l'espace rural et ses richesses. D.L. 18 7 95. 2 AM 57.

Visite de l'église de Saint-Sernin, par Cévennes Terre de Lumière le 15 décembre 1996. in C.T.L. n°1 1998. pp2-10. Compte-rendu par R. Comte et alii (tombeau antique et peintures en trompe-l'œil de Molinari, vers 1830, imitant celles de l'ancienne chapelle des Jésuites d'Aubenas, de qui d'pendait Saint-Sernin sous l'Ancien Régime). Cévennes Terre de Lumière.

Dans les pas de Cévennes Terre de Lumière, T.1, pp.121-128. L'église de Saint-Sernin, avec des interventions de Pierre Babey, Bernard Nougier, Monique Gourdon; dessins de R. Comte.

H. Saumade : Dossier sur l'église de Saint-Sernin. Site du Mas Geola, correspondance avec P. Babey, rapport de B. Rougier, bibliothèque C.T.L. n° 046.

Saint-Sernin, un village en mutation. Gazette des Villages n°13.

L'église de Saint-Sernin, un joyau méconnu du patrimoine ardéchois. Gazette des Villages n° 16-17 pp. 15-16.

Chronique R.C.F. du 2/11/2005 : L'église Saint-Sernin (de Lespinasse) P 99-101.

CANTON DE BURZET

Ensemble des communes rurales du canton de Burzet. Recensement 1968. -U 55.

BURZET

Chemin de Croix de Burzet, chaque année le Vendredi-Saint. Fombon, Aubenas, 2000.

*Pierre Janin : Pentès abruptes, il y a un siècle un village d'Ardèche. F.O.L. Saint-Etienne, 2005.

*Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Burzet et ses seigneurs à partir du XII^e siècle. Tome 1. Aubenas 2006.

Généralités

Dossier sur Burzet, le château du Fau et la famille Veyrier, dossiers sur les Veyrier (pour le compte de Luis Veyrier), bibliothèque de C.T.L. coté U 059.

Charles Besson et Anne-Marie Michaux : Burzet et ses seigneurs à partir du XII^e siècle, Tome 1. Aubenas 2006. Bibliothèque personnelle. .

Notes sur L. de Montravel, Burzet. W 91.

Eau et énergie dans la vallée de la Bourges, p.14. Gazette des Villages n° 33.

F. Plantevin : Au fil de l'eau à la découverte des microcentrales de la vallée de la Bourges, à Aulueyres (avec dessin restituant le site au XVI^e siècle), Perverenges, et à St.Pierre de Colombier. Cévennes Terre de Lumière n°2, 2002.

Notes sur les châteaux de Burzet, texte. W 71-74.

Antiquité, Moyen-âge

Chanoine Therme : Cahier n°3, p.1 : Vie de Saint Bénézet.

Thèse de F. Bréchon : T.1, p.74 : Charles V ordonne à Imbert de Burzet en 1372 de faire des réparations sur le chemin de Viviers au Puy. p.262 : les habitants du manse des Sausses, à Burzet, achètent en 1383 des droits de pâture dans le mandement de Raphaël, encore utilisés en 1412 alors que le seigneur de Fourchades leur concède le droit d'abreuver leurs troupeaux à la rivière d'Angelhe.

Brochure sur l'église de Burzet, classée monument historique par Jean Laurent, C 184.

Saint Bénézet : Le village reçoit St. Bénézet. T.V. du 28-2-1997 (avec photo de la statue). U 56.

Le culte de Saint-Bénézet. D.L. du 2 sept. 1994. U 80.

Saint Bénézet, le pâtre burzétin. D.L. du 15 7 96. Ouvrage imprimé chez Fombon en 1996 (par Jean Laurent). U 88.

A Burzet, aux confins du plateau, St. Bénézet honoré. Regain du ? U 89.

Eglise de Burzet : Burzet et son église du XV^e siècle. D.L. du 13 8 91 et du 6 août 1994. U 82-83.

Burzet : une légende vivace (doc. sur les cloches). D.L. du 16/09/2004. U 39.

Eglise de Burzet, par Baussan. 1924. I 221. A.D. 07: 15 fi MH 202 817.

Les retables de l'église Saint-André. DL du 21 8 2001. AY 47.

Eglise St. André, cinq siècles d'histoire. Tribune 23 9 2010. 2 BM 155.

Vivre la passion à Burzet. TV du 7 4 2000. AY 105.

Ch. Besson: Les seigneurs du Monteils: leurs relations avec les abbés de Mazan et leurs possessions de Burzet (notes). R.V. 1998 n°2, pp.83-95

L. Cuchet : Les anciens seigneurs de Burzet. (Notes) R.V. 1992 n°4, pp.225-233.

Note sur Imbert de Burzet, publiée par la Revue du Vivarais. U 7.

Lettres de M^e Besson et M. Boyer relatives à mon courrier sur « Imbert de Burzet », Revue du Vivarais, 2004 n°3 p.206). P 77-78.

Réponse à M^eBesson relative aux Imbert de Burzet, 19 octobre 2005. AY 155-156.

Cartulaire des Cordeliers d'Aubenas: Testament de Raymond de Burzet, fils d'Imbert, qui donne 10 sous tournois de pension aux Frères Mineurs, entre autres. AD 07, BR 1301. T 150.

Chartrier de Burzet, XIII^e-XIV^e siècles, déposé par le marquis de Durfort en 1896, dit Fonds de Durfort.A.D. Loir-et-Cher. F 141.

Burzet : l'église du XV^e siècle avec son clocher-peigne. 2 AE 159.

Temps Modernes

M. André : Guerres, froid, famine peste et autres événements en Vivarais vus par deux notaires du Vivarais (Burzet) aux XVI^e et XVII^e siècles. Revue du Vivarais 1967 pp.97-109. B 5.

Ch. Besson, A.M. Michaux : A Burzet, fin XVI^e, l'aliénation des biens du clergé, pp. 83-101. Revue du Vivarais n° 2 2004

Ch.Besson, A.M. Michaux : Les testaments de deux notaires de Burzet, Antoine Issartel père et fils : un compte de transmission des études notariales au début du XVI^e siècle. Revue du Vivarais, 2011 n° 3 p. 153-179.

Autres notes et cotes sur Burzet (Epoque moderne). W 95-97.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p.187 : Vie d'André Blachère de Jésus, né en 1645 à Burzet.

Requête à M. le comte de Peyre pour améliorer les chemins, en 1763. AD 07 C 1443 Notes. AO 137-138.

Plaintes du comte de Peyre, seigneur de Burzet, contre les dévastations en forêt de Bauzon, 28 août 1784. 73 pièces. 26 B 8, A.D.A. 07. B 283.

Rôle des 2/20^e de l'industrie à Burzet, sans doute en 1773. AN 220. Cotes principales: AN 230.

XIX^e siècle

Opuscule de Augusta Dupré de Loire (1837-1919) : Marie Madeleine Le Blanc épousa le baron de Bernardy, habitant à Burzet ; elle en eut deux fils et une fille : son fils aîné fut Auguste de Bernardy, conseiller à la Cour de Lyon, longtemps conseiller général de l'Ardèche, ne s'est pas marié et a adopté son cousin M. de Chalamond, devenu dès lors Chalamond de Bernardy ; le cadet fut Auguste de Bernardy, juge de paix à Burzet, mort laissant un fils, mort lui-même sans postérité ; Victorine de Bernardy épousa un Blanc de Molines, puis en 2^e nocces un M. Raynaud, et eut descendance de ces deux mariages. C 180.

Dossier relatif à des incidents à Burzet à la suite d'une farandole, 1844. AD 07, 5 M 9. AN 103-104.

Liste électorale de Burzet en 1848 par catégorie socioprofessionnelle. AN 198.

Projet de chemin de fer Lalevade-le Puy par Burzet, « L'Impartial Ardéchois » du 15 août 1908. Cité in « Ardèche 1900 » p.168.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p.33 : construction d'usines par Jouanny et Jacques Mazon à Burzet vers 1825.

Brochure sur les moulins burzétins. La force de l'eau. AR 101-102.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas, 1889. p.113. Voir « Républicains et Cléricaux ».

Chronique RCF sur le livre de P. Janin, « Pentès abruptes », P 76.

Pierre Janin : Pentès abruptes. Il y a un siècle, un village d'Ardèche. F.O.L. Privas, 2005. Bibliothèque personnelle.

24 Fi 238 : Vue de Burzet et des environs fin XIX^eA.D.A. 24 Fi (Office des Forêts)

24 Fi 384 : Vue de Burzet (fin XIX^e)

Yves Morel : 1907, des fabriques en grève. Revue du Vivarais 2009 n°2, pp.159-178 (surtout Saint-Pierre de Colombier, Jaujac, Burzet, Pont de Labeaume).

XX° siècle

Armand Boyer : Migrations saisonnières dans le canton de Burzet, I.G.A. 1932, Mélanges Raoul Blanchard, pp.145-161. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, cote 3405.

L'horloge a cent ans. T.V. du 6 6 1997. U 91.

Conseil municipal à Burzet, Tribune du 19 4 1984. U 86.

Pierre Janin : Mémoires de l'Ardèche paysanne. D.L. du 07 10 88. U 87.

Pension de famille « les Myrtilles » à Burzet. Prospectus. U 80

Burzet-mosaïque : pour vivre au pays. T.V. du 10 7 98. U 91.

La procession du Vendredi-Saint à Burzet : La passion de Burzet. D.L. du 16 4 92. U 81.

Fidèle village, filial Jésus. D.L. 30 XII 95. U 84.

La passion selon Burzet. D.L. du 01 04 96. U 85.

Les amis du Calvaire en Assemblée. Tribune du 12 3 98. U 91.

La passion selon Burzet. D.L. du 01 04 98. U 79.

Vendredi-Saint à Burzet. Tribune du 16 4 98. U 98.

Le chemin de croix du Vendredi Saint: une tradition millénaire. Tribune 20 4 2006. 2 BN 208.

XXI° siècle

L'enceinte crénelée rebâtie. Tribune du 1 10 2009. AU 18.

Au cœur même de Burzet, bientôt un site d'escalade. Tribune du 18 § 2009. AU 47.

Jean Laurent : Chemin de croix de Burzet, brochure, Fombon, Aubenas, 2000. Bibliothèque personnelle.

Burzet une belle histoire. Article général, avec les armoiries de la ville. Tribune, 7 et 14 août 2003. AY 20.

10° festival de la BD d'humour à Burzet. Tribune 19 10 2012. 2 BM 203.

Les caricaturistes ont choisi Burzet. Tribune, 3 11 2011. 2 BM 199.

J.M. Gardès : Une maison extraordinaire (résumé de la géologie ardéchoise). Envol, mars 2013, p.19.

Le Monte Carlo historique toujours bien suivi par le public. Tribune 30 01 14. 2 AY 35.

Une nouvelle maison de retraite à Burzet. Reliefs n°67, janv.-fév. 2015 p. 13.

PEREYRES

Rapport sur les primes d'honneur de 1893

M. Jacques Eyraud, du Chabron, a transformé ses rochers granitiques en prairies irriguées. 900 journées d'hommes et 45 kg de poudre pour faire un pré de 90 ares. Canal de 450 mètres de long depuis la Bourges, fait en 5 ans. 3° prix de la catégorie des irrigations, médaille de bronze et 300 F.K 25-26.

Péreyres fête la myrtille. Article DL du 22 7 90. AV 3.

Péreyres célèbre la myrtille. Article D.L. du 20 7 93. U 65.

Visite du sous-préfet à Péreyres. Article T.V. du 10 5 91. U 75.

Le Ray-Pic: encore sauvage, mais plus solitaire. D.L. du 24 8 91. U 75.

Péreyres: fête pour les myrtilles. T.V. du 31 è 98. Quand une fête est aussi une action de défense. D.L. du 3 8 94. U 76.

Fête de la myrtille : prospectus. U 77-78.

La fête des myrtilles. D.L. du 28 7 98. AG 35.

Un éboulement au Ray-Pic fait un mort et des blessées. DL du 9 8 2009. AT 244.

Réouverture du Ray Pic : de l'eau sous la chute ? (accès toujours fermé) Hebdo 17 3 2011. 2 AM 197.

Site naturel des cascades du Ray-Pic : de nouveau accessible. Tribune, 28 6 2012. 2 BN 216.

SAGNES ET GOUDOULET

Laurent Haond et Nicolas Jourdan : Le Travers, hameau au pied du Léous dans l'ancien mandement de Goudoulet. Cahiers du Mézenc n°24 2012 p.29-49.

Laurent Haond, Nicolas Jourdan : Inauguration du nouveau clocher et de la nouvelle cloche. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais, 1er décembre 1904. Cité in Ardèche 1900, p.44.

Les Sagnes et Goudoulet. C.T.L. n°1, 2005.

L'antique ferme de Disonenches. D.L. du 31 juillet 1994. U 73.

L'étonnante fontaine de « Curo Basso ». D.L. du 25 7 94. U 74.

Sagnes-et-Goudoulet : Notes prises sur l'expo vue dans la salle polyvalente le 25 août 2007, oeuvre d'Elodie Blanc et Amandine Carminati, O.T. des Sources de la Loire. .

La commune est issue de la réunion des mandements de Sagnes et Goudoulet. Les Sagnes ont peut-être été asséchés par les moines de la Chaise-Dieu. La grange de Goudoulet dépendait d'Aiguebelle. Le nom viendrait d'un mot signifiant « béalière ». La ferme des Grands Sagnes (classée M.H.) : C'est la dernière trace des moines de la Chaise-Dieu aux Sagnes. Les petits prieurés comme les Sagnes ou le Cros-de-Géorand fournissaient des fromages de chèvre pour cette abbaye. Les bâtiments actuels datent des XV°-XVI°: architecture, linteau à arcades, four à pain. Ce fut la première chambre d'hôtes du plateau. *La Chave* : Cela signifie la cave. Elle fut agrandie d'une forge, avec une « crotte » à proximité, creusée dans un lieu humide. *La Chaumeillas* était formée de la maison du maître et de celle du fermier. De l'étable, il ne reste qu'un mur. *Peyrevallée* : Il y aurait eu des souterrains où se seraient abrités des prêtres réfractaires. *Suchasson* : Mystère pour l'historien. Aujourd'hui table et chambre d'hôtes. *le Grand Goudoulet* : Ce sont les vestiges de la grange de l'abbaye d'Aiguebelle. Un accord de 1179 fixait les limites des pâturages pour leurs troupeaux. Les moines exploitaient le bois, et étaient habiles dans le drainage de l'eau.

Ces hêtres entrés dans la légende (dont celui de Suchasson, aux Sagnes). D.L. du 2 8 99. AG 194.

C.P.A. années 1950 : vue générale du chef-lieu. X 27.

SAINT PIERRE DU COLOMBIER

Prône incendiaire de Pascal, curé de St. Pierre de Colombier le 26 mars 1791, L 120. N 52.

Les moulins de soie Bertoye, loués à MM. Bastide et Perruchon détruits par un incendie. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais, 10 novembre 1894, cité in « Ardèche 1900 », p.118.

Les paysans bâtisseurs des hautes vallées de l'Ardèche, le site témoin du Pouget sur la Bourges, commune de St. Pierre de Colombier. (avec bibliographie). Cévennes Terre de Lumière n°4 2002 (attention, ne figure pas au sommaire).

Vue générale de St. Pierre le Colombier vers 1930. 2 AX

Yves Morel : 1907, des fabriques en grève. Revue du Vivarais 2009 n°2, pp. 159-178 (surtout Saint-Pierre de Colombier, Jaujac, Burzet, Pont de Labeaume).

Y. Morel, F. Charpigny : Vallées moulinières, regards sur l'industrie de la soie. P.N.R. 2007. L'histoire de la fabrique d'Aulueyres et de la famille Maty de Praneuf sert de « fil rouge » à l'histoire du moulinage. Bibliothèque personnelle. Au fil de l'eau, à la découverte des microcentrales de la vallée de la Bourges, St. Pierre de Colombier, Burzet. (22 septembre 2002). Cévennes terre de Lumière. AA 68-70.

Exposition de vieilles photos, Hebdo du 12 12 2008. AM 79. Tribune du 11 12 2009. AU 19.

Jacques Brenu : Pèlerinage cycliste et laïque à S. Pierre de Colombier (Famille Missionnaire Notre Dame). Envol, mai 2010. p.6-7.

SAINTE EULALIE

Bibliothèque

*Charles Besson, Anne Marie Michaux : Entre Mazan et Bonnefoy... Le pays des sources de la Loire: Ligeret du X° au XVIII° siècle. Ed. Connaissance et savoirs, Paris, 2006.

Généralités

Ch. Besson et Anne-Marie Michaux : Entre Mazan et Bonnefoy... le pays des sources de la Loire : Ligeret du X° au XVIII° siècle. Ed. Connaissance et Savoir, Paris, 2006, 531 p.

Xavier Balp : Bernard, commune de Sainte-Eulalie (1992) n.p. A.D. 07, 21 J 120.

Archives paroissiales de Ste. Eulalie. A.D. 07 5 J 160/6. Citation en 2 BN 46. Dans le mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, il y a des extraits de l'Inventaire de la Chartreuse de Bonnefoy en 1695. A.D. 07, 59 J 54. Voir G 298. G 300 : La chartreuse de Bonnefoy a dans ses dépendances la seigneurie du Mézenc, celle des Estables, et le péage de Malpas, diocèse de Viviers. En 1468, Jean Beaulieu rendit hommage pour le Mézenc et les Estables; Henriette de la Faye fit semblable hommage au roi en 1490 ; en 1551, Diane de Poitiers reçut l'hommage de Bonnefoy, ainsi que celui d'Antoine de la Faye, seigneur des Estables et du Mézenc. Le 23 mars 1620, Just-Henri de Tournon investit les Chartreux des terres des Estables, du Mézenc, et du péage du Malpas, achetés à nobles Claude et Christophle de Chalmazel le 5 déc. 1617. Les Chartreux donnèrent alors au seigneur de Tournon « noble Antoine Blanc, seigneur de Molines, pour homme vivant et mourant avec promesse de lods à chaque mutation ». Ils se sont affranchis de ce droit dans la suite, moyennant une somme payée une fois à Just-Henri II de Ginestous, marquis de la Tourette, « en somme qu'ils ne doivent plus au seigneur de Chalancon que l'hommage et le dénombrement. »

Jean-Claude Ribeyre : Mythes, légendes, polémiques et autres histoires autour du Gerbier-de-Joncs, Les Boutières en Histoire, n°15, 2022, pp.49-63.

Moyen-âge

Le 7 mars 1079, Bertrand du Mézenc restitue aux moines de Saint-Chaffre l'église de Sainte-Eulalie, avec le consentement de Géraud, évêque de Viviers. (P.Y. Laffont, Cahiers du Mézenc 1997 p.30)

Laurent Haond : le quartier de Clastre à Sainte-Eulalie dans la Montagne ardéchoise, in « A la découverte des abbayes de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, pp. 89-109.

J. Chevalier : En 1249, Philippa fit des donations à la chartreuse de Bonnefoy en mémoire de son père Guillaume Jourdain. H 48

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II, p.76 : Le terroir de Ligeret, d'après Raymond de Fourchades et son suzerain Guillaume de Poitiers, fait parti du mandement de Fourchades. La transaction donne la haute justice au seigneur; les amendes, le gibier, seront partagés. Il y aura un baile commun. Les habitants ne seront pas soumis au droit de chevauchée, de guet ou de vingtain. Les chasses aux petits animaux seront réservées au monastère.

Fonds de la Chartreuse de Bonnefoy, XII°-XIV°. A.D. 43: 66 H 11

Temps Modernes

P. Camus : T.III p.73 : En 1583, l'église est intacte, tous les habitants catholiques et le curé Claude Avond est fidèle à tous ses devoirs. p.82 : Une garnison est envoyée à Ste. Eulalie en 1637 pour maintenir l'ordre. Les frais furent partagés avec Rieutord.

Chanoine Therme : Cahier n°3, p.238-245. Papiers de la cure de Ste.Eulalie 1665-1680. Supplique de la communauté de Chanéac et Chambarlhac (plus le Béage et Ste. Eulalie) pour continuer par Chanéac le chemin que l'on vient de faire du Cheilard à St. Martin, en direction de Bonnefoy et du Puy, 30 mai 1768. Signatures nombreuses, dont Blanc de Loire, Chanéac de Loire, Valmas de Loire, Lavarenne, Dallard, Nicolas, consul etc. A.D. 07 C 864. E 113-115.

Révolution, Empire

Roger Dugua : Le grand Chanéac, la région du Gerbier et la Contre-Révolution, Cahiers du Mézenc 1993, pp.69-85.

Troubles fomentés à Sainte-Eulalie par Roure, curé réfractaire, contre Lavastre, curé constitutionnel. (8 p.) A.D. 07 1 J 85. et A.N. F 19 403.

XIX° siècle

Nanette Lévesque: conteuse et chanteuse. T.V. 27 10 2000. AG 59.

Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays de la Loire. D.L. 12 11 2000. 2 AO 53.

Restauration du chalet du Gerbier de Joncs. L'Impartial Ardéchois, 18 juillet 1908. Cité in « Ardèche 1900 » p.237.

Une cloche que l'on plaçait sur le clocher a chuté et a été endommagée. Le Patriote de l'Ardèche du 7 février 1896. Cité in « Ardèche 1900 », p.15.

Laurent Haond, Nicolas Jourdan : Les étapes de la vie vers 1900 au pays des sources de la Loire. Coutumes et traditions liées aux rites de passage. Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p.41-55.

XX° siècle

Gerbier de Joncs, le coût de la montagne. Dekelio n°1 pp 30-34.

Toujours grandiose mais peu farouche (la mi-août au Gerbier), D.L du 20 8 91. -U 70.

L'Ardèche sur le grand plateau (le Tour de France au Gerbier de Joncs). D.L. du 13 7 96. U 67.

Plateau ardéchois : Sainte-Eulalie. D.L. s.d. U 57.

La ronde des fées autour du Gerbier de Joncs (ouvrage de J.M. Gardès). D.L. du 18 8 95. U 58.

La Loire se jette aussi dans la Méditerranée. D. L. du 10 11 91. U 68.

Meubler la ferme de Bourlatier. D.L. du 25 4 96. Au dos: prospectus pour Bourlatier. U 59-60.

Bourlatier : une visite au coeur de notre mémoire. D.L. du 24 5 96. U 62.

Espace nordique de la Loire. D.L. du 17 novembre 1992. U 61.

Le ski-club de Sainte-Eulalie. DL du 20 02 96. U 72.

Espace nordique des sources de la Loire. D.L. du 23 2 96. U 69.

Espace nordique des sources de la Loire : le site des Coux. D.L. du 22 01 94. U 64.

Sainte-Eulalie : découverte: de genêts et de lauzes. D.L. du 16 7 95. U 63.

La charcuterie, tout un savoir-faire (Ste Eulalie). Tribune, 26 2 98. AM 235.

XXI^e siècle

Bourlatier, la ferme méridionale de la montagne ardéchoise. Tribune du 18 7 2002. U 71.

Pas de ski pour cet hiver : la station de l'Areilladou et le centre d'accueil suspendent leur activité. Hebdo du 14 11 2008. AL 155.

Le sentier des sources de la Loire : prospectus de présentation. AI 242-243.

Le Gerbier enfin aménagé. Hebdo du 5 9 2008. AL 18.

Mieux accueillir les 400 000 visiteurs. D.L. du 31 08 2008. AL 24.

L'écho de la Montagne ardéchoise : classes journalisme en Ardèche. AO 171-172.

Il faut sauver les toits de chaume. Toit mon toit une priorité pour l'association Liger. Tribune 14 8 2014. 2 BF 182.

La source de la Loire, version 2015. Reliefs juillet août 2015 n° 70 p. 12.

CANTON DE JOYEUSE

BEAULIEU

Nicolas Clément : Les Rochers de Carabasse, Beaulieu au cours du premier millénaire de notre ère, Beaulieu et ses compoix, le territoire de Bec de Jun en 1270 (in ouvrage collectif sur Beaulieu, Sté. de Sauvegarde de Grospièrres ; hors-série, 2006), nécropole tardo-antique de Bois-Redon, 2 AM 167-168.

Si Beaulieu m'était conté... Tribune 27 04 2006. 2 BN 207.

Cahier de doléances de Beaulieu (photocopie). R 39 (à l'intérieur de la pochette d'Aps).

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, 1889. p. 87.

Léon Rebattet : Etude d'une dérivation du Chassezac pour l'irrigation de la plaine de Beaulieu-Berrias, Largentière, 1894, 8 p.

Histoire d'un four. (Hameau de Pléoux). Article du 1 9 2000. AY 76.

Du pain comme au bon vieux temps. Restauration du four de Fléoux. T.V. du 30 8 2002. AG 47.

Vendanges précoces à Beaulieu (le 8 août, filmées par la télé). T.V. 22 8 2003. AY 36.

Eoliennes: dossier brûlant sur fonds de neige. Tribune du 8 2 2004. AZ 213.

La station d'épuration a été inaugurée. D.L. 23 11 2013. 2 AU 79.

CHANDOLAS

*Jean-Pierre Dalzon : Chandolas de la pierre taillée à « l'agrotouristique ». Lacour, Colporteur, 1991.

*Nicolas Clément : Balade archéologique sur la commune de Chandolas, Cahiers du Grospiérois 2008, église médiévale de Chandolas, un devenir en péril, (MATP n°106, 2010).

Circuit des capitelles, par Michel Rouvière, pp2-4. Etude particulière sur le terroir de Champ-Redon dans les « Actes des Journées d'Etude sur le bocage lithique », Ministère de l'Environnement, 14 septembre 1994. Cet ensemble a été défriché entre 1850 et 1914. Etude aussi de Champaures, où le parcellaire est matérialisé par des murs de qualité (dessins) Cévennes Terre de Lumière.1 1996.

J. Schnetzler : Evocation d'un paysage rural au milieu du XVII^e siècle, Chandolas, d'après le compoix-terrier de 1655. Revue du Vivarais, 1966 n° 2, B 80.

G. Gangneux : La commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean. Etude socio-économique XVII^e-XVIII^e siècles. Revue du Vivarais 1987 3 et 4. B 91. (Rapports avec la communauté de Chandolas).

Utilisation du sol à Chandolas en 1823. AN 118-119.

Promenade entre Vivarais et Uzège, ou Chandolas de la « pierre taillée » à l'agro-tourisme. Origine web : Chandolas, un peu d'histoire (bibliothèque personnelle). AX 301-305.

Documents Internet concernant Chandolas et son histoire (extraits de la publication de 1991). 2 AI 109 bis-111.

Eglise restaurée de Maisonneuve. Tribune du 2 2 1990. AG 175.

3^e ouvrage pour Alice Lacour-Dalzon : Histoires et veillées en Ardèche. Tribune du 20 3 2000. AY 108.

A.D. 30, cotes concernant Chandolas voir G 168 -169 et suivantes.

Le clocher de l'église fait peau neuve. Tribune, 21 8 2008. AL 30.

Passion Patrimoine Chandolas-Maisonneuve. 2 AM 151-153.

Les œuvres d'Alphonse Gurlhie renaissent. Tribune 27 10 2011. 2 BM 194.

Inauguration du jardin de Gurlhie. Hebdo 21 6 2012. 2 AM 179.

FAUGÈRES

Chronologie historique de Faugères et de son mandement. Origine : site Beauzons.fr. 2 BN 160-180.

Jean Pascal : Faugères en Vivarais. (1978). Origine : Beaumonts.com AX 175-199.

Le terroir et le château-prieuré de Faugères, documentation de la mairie de Faugères, en dépôt à la bibliothèque de C.T.L. cote 010 bis.

Voir sortie C.T.L. à Faugères le 15/10/95, publiée par la suite.

Visite de la Sauvegarde des Monuments Historiques à Faugères le 22 novembre 2007, avec plans de l'église-château. AU 194-196.

J. Della Libera : Le menhir à gravures christianisé de Faugères. SERHAV N° 23 juin 1989. Origine: Beaumonts.com. AX 130-132.

F. Bréchon, E. Rouger : Saint-Chaffre de Faugères : première approche d'une église rurale, de la villa alti-médiévale à l'édifice actuel. Juillet 1999. Origine : Beauzons.fr AX 133-166.

Robert Valladier-Chante : Le *penarium* et l'activité viticole à Faugères et à Vallon en 1464. *Revue du Vivarais* 2001 1 pp. 37-47 : A Faugères, les estimateurs de 1464 signalent l'existence de 9 « penores », dont 2 sur le territoire de Payzac. L'un est à un niveau, l'autre à deux. Il s'agit de bâtiments en pierre de faible valeur, contigus à des vignes. Aux Assions, 13 penores sur 39 taillables. Du Cange

indique qu'il s'agit du local où l'on fait et conserve le vin Cette pratique peut provenir de l'exiguïté de l'habitat, et les crottes du rez-de-chaussée sont d'abord des étables, de la pénibilité du transport dans les pays de forte pente, de la nécessité de conduire rapidement la vendange au pressoir. Mais elle est impossible en période de troubles. Le « coq de village » à Faugères, s'appelait Eustache Blanc et déclarait 107 l. 7 s. et le moins possédé Pierre Brunel 11 l. 3. Cet éventail de fortunes assez restreint est le signe d'une bonne homogénéité de la population. La fortune médiane était de 40 l. 6, niveau très honorable, au 28^e rang des 72 paroisses du Bas-Vivaraïs. Pour la fortune moyenne, elle se situe au 33^e rang. Pour une production moyenne de 30 hl à l'ha, on arrive à Faugères à 990 hl. La surface moyenne des parcelles est de 3,71 journaux, et la surface totale de 871 journaux soit environ 33 ha. Il y a 235 parcelles de vigne, dont 6 treilles et 6 plantiers. Il y a en tout 628 parcelles entretenues, 78 maisons, 36 autochtones payant la taille représentant en gros 162 habitants. La fortune moyenne est de 44 l. 12, la médiane de 40 l. 6 d. légèrement inférieure à Vallon. Les paysans devaient prélever la part de vin de cens due au prieur de Langogne, soit environ 184 hl. Il y avait aussi la dîme de l'église: il leur restait 707 hl dont une grande partie allait au négoce. Le chemin allait à la Croix de Fer, puis Peyre, le col de la Felgière et l'antique voie Regordane menant au Puy. Les diverses sortes de vins: le vin « trebol », sans doute provenant d'un premier tirage, le vin pur, le vin clair (du rosé?), enfin la piquette. Il y avait à Faugères du vin « de Rochas », peut-être la première appellation. Le châtaignier est signalé dans 74 terroirs, surtout à l'ubac. La valeur vénale de la châtaigneraie ne représente que 55% de celle du vignoble. Par contre Vallon faisait plus de place aux céréales, aux prés pour les bêtes de somme et de labour, des garrigues pour l'élevage des moutons. Les vignes étaient nettement subordonnées, à Vallon.

Jacques Schnetzler : Un vieux vignoble méconnu en Cévennes septentrionales, RV 2001, n°1 et 2. pp. 47-73. Jacques Schnetzler fait remarquer qu'il faut ajouter à cette production celle de la grange de Chabrolières, protégée au XV^e par un château aujourd'hui en mauvais état, et qui couvrait une trentaine d'ha. Il fait remarquer aussi que le châtaignier fournit du bois de charpente indispensable à l'édification de maisons vastes, qu'il favorise la vigne (piquets, engrais, cuves, tonneaux), et fait reculer la chèvre au profit du mouton. D'où le développement du cardage des laines au détriment de la cordonnerie. A la fin du XV^e, à la vigne basse succède la vigne en échelas ou en treilles, le tout sur terrasses de culture. Il fallait « faire de l'espace », l'agriculture étant avant tout extensive, du fait de la pression démographique. Le terme « accol » n'apparaît qu'au XV^e, alors que « fâisse » est beaucoup plus ancien. Il est toujours complanté en vignes, alignées en « corroyes ». L'essor du vignoble favorise une paysannerie aisée, qui édifie de vastes celliers riches de « vaisselle vinaire » : ceci n'est pas accessible à toutes les bourses. Au-dessus, vastes pièces à cheminée ornée, plafonds à la française, et charpente supportant un toit de lauzes. Souvent, les celliers ont été construits bien avant les étages, et sont voûtés.

Pas de roulage aux Temps Modernes, alors qu'il fut pratiqué sur certains itinéraires au Moyen-âge. Les « draillies » de transhumance ne sont pas toujours celles des muletiers. Le vignoble connut son apogée entre 1750 et 1870. La 2^e moitié du XVIII^e fut le moment du démarrage de la révolution industrielle. Celle-ci retient plus les populations, et il y a plus de main d'œuvre pour développer les terrasses. Mais cela développe la misère, comme on le voit bien par le développement de la mortalité infantile. En 1731, un arrêté du Conseil du Roi prohibe toute nouvelle plantation de vigne ; en 1748, l'Intendant du Languedoc fait défense de les fumer ! On « monte » les vignes avec des piquets de châtaignier, le fil de fer ne viendra qu'après le phylloxera. La treille permet de remonter vers le haut la limite de la vigne. La taille est de règle un an sur deux, par rangée ; bêchage annuel superficiel au « liché », qui passe souvent chez le forgeron. L'été, l'herbe sert pour les bêtes, l'araire est peu utilisée, la charrue inconnue. Longtemps on vendangera trop tôt, donnant un vin acide, pour éviter les fortes pluies. Il faudra attendre le XIX^e souvent pour avoir de bons chemins de desserte capables de résister aux pluies, et accessibles à des charrettes ou à des tombereaux. Le roulage se pratiquait sur la voie Regordane, et peut-être sur la voie de Barjac au Puy par le gué d'Avenas (Maisonneuve), Lablachère et Planzolles. Roulage peut-être aussi entre Beaulieu et Peyre par le pont de Chambonas. Le Puy fut atteint par le rail en 1866, et la ligne Alais-Clermont-Ferrand fut achevée en 1870. L'oïdium attaqua surtout les vignes de plaine. Mais le phylloxera fut catastrophique pour les Cévennes. Les caves coopératives poussèrent à produire plus, en déchargeant le viticulteur des tâches de vinification, mais à produire n'importe comment. Aujourd'hui, la Cave coopérative des Coteaux du Chassezac produit du Gamay sur les coteaux de Chambonas, les Assions, Naves, Les Vans, Brahic et Chassagnes. Le syrah sert aux assemblages, le merlot, le cabernet-sauvignon (que l'on peut garder), le grenache donne des vins de pays, couvrent 290 ha produisant environ 15 000 hl.

Félix Viallet : L'église romane de Langogne en Gévaudan (extraits). Origine: Beaumonts.com AX 167-174.

F. Bréchon : T 1 p.211 : Le prieuré chaffrien de Langogne perçoit 27 setiers de vin sur la seule paroisse de Faugères en 1464. Il y a aussi à Faugères l'importante grange monastique des Chambons à Chabrolière.

J. Schnetzler : L'architecture monastique au pays des Vans, *Revue du Vivaraïs* 1995, n°1 et 2; p. 59 Note sur Faugères. AE 40.

Jean Pascal Alvery : Les ordres et le territoire du piémont, deux seigneuries monastiques (Faugères). in "A la découverte des abbayes de la Montagne", colloque des 2-4 septembre 2011, pp. 69-81.

Robert Valladier-Chante, avec Marie-Thérèse Oziol et Jacques Schnetzler : La paroisse de Faugères en 1464, *Revue du Vivaraïs* n°1, 2005, pp 7-51 : Les Estimes de 1464 sont issues d'une décision des représentants des 3 Etats des pays de langue occitane réunis au Puy en avril 1464. La commission locale réunie à Faugères comprend Heustache Blanc, mandaté par le bayle au nom du seigneur de Langogne, Jean Colombier, procureur des habitants, et Etienne Matald et Jacques du Solier faits jurés après serment solennel. Les opérations durent du 29 au 31 août, au cours desquels la commission verra 36 tenanciers. La paroisse de Faugères empiétait largement sur Planzolles (section de St. André-Lachamp), Payzac, et elle revendiquait sur St. Jean de Pourcharesses.

On peut évaluer le nombre des maisons à 78, de valeur moyenne 6 livres. Faugères réunit à peu près le quart de celles-ci; les hameaux les plus importants sont Bavancel et Châlèves. Le vignoble est très important autour de ces villages. Il n'y a que 33 familles de taillables, soit 2,4 maisons par famille; à Vallon, on est à 2,8 de moyenne par famille. Toponymes et patronymes se mêlent en une étrange symbiose.

Il y avait 5 *cameras* ou construction voûtée, remise, étable, fenière si elle avait deux niveaux. Il y avait 1 "crotte", 1 "molendinum" déclaré aux Fauysse 20 livres par Georges Turrel, 8 *penariums*, lieux où on fabriquait le vin. Le mot est synonyme de « tinal », ou « penou ». 2 sont situés sur la paroisse de Payzac. Ils pouvaient être habités, mais leur valeur vénale est inférieure à celle des habitations. Les maisons ont des courtils, avec sans doute la cour de ferme et l'aire à battre. Les jardins sont aussi déclarés (56 en tout). L'enquête recense 32 *parrans*, souvent associés à des jardins et proches des maisons. L'enquête dénombre 37 prés, couvrant à peu près 2 ha 81, estimés en journaux de fauchage avec des valeurs allant de 1 à 12 livres le journal. Les terres dévolues aux céréales ne sont guère plus nombreuses que les prés: 43 parcelles, d'une valeur d'environ 83 livres. La vigne, elle couvre 235 parcelles: Châlèves, Granolet, Estevejol, Romégière, Chabrolière, Faugères, sont couverts de vignes. On arrive à 871 journaux, soit 33 ha.,

représentant un patrimoine de 531 livres, somme équivalente à la valeur de l'immobilier bâti. La parcellisation et la dispersion sont extrêmes. Il y a 220 castanetas : les Faysses, où est le moulin de Georges Turrel, sont une vaste châtaigneraie, tout comme le Puech Cogul ou Peyre Fichta. La valeur s'élève à 289 livres. La complémentarité vigne-châtaignier est évidente. Ceux qui ont peu de vignes ont peu de châtaigniers, ceux qui ont beaucoup de vignes en ont beaucoup. Il y a 27 parcelles de friches, ou hermes, d'une valeur globale de 13 livres. Les blaches sont des plantations de chênes blancs, les euzières des plantations de chênes verts, et il y a aussi une vernière. On a en tout 6% de près, 15% d'« espaces domestiques », courtils, parrans et jardins, 37% de vignes quelques unes en treilles ou en plantiers, 35% de châtaigneraies, pour les parcelles entretenues. La fortune peut se répartir ainsi : 8 % pour les prés, 9% pour les terres, 53% pour les vignes, 30% pour les châtaigneraies. A Faugères, les meubles ne sont pas recensés. Mais le cheptel doit l'être : il y a peu de bêtes, une dizaine de mules, mulets ou ânes, et ceux qui en déclarent ne déclarent que 5 ou 8 chèvres ou brebis, et quelques-uns ont des porcs plus que nécessaires à la famille. Les animaux ne représentent que 6,4% du patrimoine soumis à la taille, contre 19% à Vallon pourtant peu favorable. .

Les plus forts contribuables sont Heustache Blanc, Jean Brunel, Laurent Blanc, Michel Grata, Barthélemy Gason, Jehan et Raymond Aygon, etc. Les Estimes mentionnent les cens, stipulés en produits de récoltes. A Faugères, le seul propriétaire éminent est le seigneur prieur de Langogne. 21,5% des redevances sont en vin, 15,5% en châtaignes, 13,5% en châtaignes (?), 12% en poules, 11% en froment, 11% en argent, 10,5% en travaux, etc. Cela traduit ce que fut l'activité lors de la création des censives. La valeur des mesures était en volume de 434 litres pour le muid, 173 pour la charge, 21 pour le sestier, 10 pour l'émine, 5,42 pour le quartayron, 2,71 pour le pot, 1,36 pour la pinte, 0 l 68 pour la feuillette. Il fallait fournir 187 hl 47 l de vin au prieur de Langogne, 18,6% de la récolte évaluée à 990 hl. la dîme prenant 10% la perte due aux prélèvements était de 28% de la récolte. Il pouvait y avoir 262 hl (26,5%) pour la consommation, 445 hl pour le négoce soit 44,9%. Il y avait aussi des redevances en châtaignes, céréales, foin, 21 poules, du miel, de la cire pour les chandelles. L'argent ne fournit qu'un appoint; il y a 23 journées de travail à fournir, sans doute pour des charriages par mulet ou à dos d'homme. Il y avait aussi des pensions (un muid de vin pour 1 tenancier !) Il peut s'agir de loyers pour des cessions en viager. Les charges retenues par le fisc royal ne correspondent qu'à 7,5% des charges déclarées, soit le 1/14°, du fait sans doute d'une directive royale. Les biens étaient estimés par le fisc, parfois majorés, et avoisinaient 1/14° de la valeur de la fortune estimée.

Le notaire clôt le registre : c'est Jean Végut, de Joyeuse, et il nomme ceux qui l'ont assisté : Eustache Blanc, investi par le bayle Louis de Borne, Jean Aygon, procureur des habitants du lieu, Jacques du Solier et Etienne Matald, juré. Il signe, avec Louis de Borne.

J. Schnetzler : Faugères en 1695 d'après son compoix-terrier. Revue du Vivarais, 2006, n°4, pp.303-325 : Sous l'Ancien Régime, la paroisse et la taillabilité de Faugères étaient plus vastes, englobant à l'est le quartier de la Rode et le terroir de Chabrolières. A l'ouest, le hameau de Linchères englobé dans la paroisse de St. Jean et aujourd'hui de la commune de St. Pierre-St. Jean. Il y avait deux seigneurs ecclésiastiques, les Chambons et le prieuré de Langogne, ce dernier étant seigneur de Faugères. Chabrolières appartenait aux Chambons depuis 1155. L'enclave de Linchères relevait aussi du prieuré de Langogne. Depuis 1641, Louis de Chaumejan de Fourilhe était abbé commendataire des Chambons, et prieur de Langogne depuis 1672. Décédé en 1706, c'était le beau-frère du premier marquis de Chambonas, François de la Garde, époux de Louise Claude de Chaumejan de Fourilhe.

La paroisse de Faugères est allongée du NW au SE, drainé par la rivière de Salindres et le ruisseau des Embrussiers. En amont, le socle métamorphique schisteux, en aval le soubassement de grès, d'argiles, de dolomies et de marnes. En haut, c'était le domaine de la châtaigneraie, et c'est maintenant une pinède. Les zones basses sont des sols plus fournis, une déclivité moindre, de bonnes expositions et de sources nombreuses à la base des grès. L'olivier et la vigne viennent bien. Les altitudes vont de 284 à 820 mètres. Le grand chemin muletier de Barjac à St. Laurent les Bains passe tout près, et c'est aussi alors une grande voie de transhumance.

L'origine du compoix est une délibération devant l'église, le 27 février 1695, après la grand messe, devant François Barthélemy, docteur et avocat, juge au mandement de Faugères. Il y avait 38 habitants mâles, dont le consul moderne Barthélemy Tourel, le procureur juridictionnel Louis Souchière, le conseiller politique André Chambon. Ce cadastre fut réalisé par Michel Delavye, de Chassagnes, alors paroisse de Chambonas, et Antoine Chaurand, du Vivier de Brès, paroisse de Payzac. Le coût fut de 20 livres, la communauté fournissant le papier timbré. Deus Faugérois servent d'indicateurs, Louis Soucière et Noé Tourrel. Achevé le 21 février 1696, le compoix fut homologué le 17 mars suivant par la cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Le présage de l'ensemble fait 63 l 8 s. 3 d. obole. Le présage des biens nobles de 1790 s'élèvera à 3 l 9 s. 3 d. obole et pitte. Le présage était de 1 sol pour 120 livres; l'abbé des Chambons, dom Maubert, ne fit pas la déclaration exigée ; les autres privilégiés étaient le prieur de Langogne et deux paysans de Chabrolières qui y avaient acheté des terres. Ce travail fut l'œuvre d'André Deschanel, commissaire de la communauté et Jean-Louis Guigon, notaire royal de S. André Lachamp. Le maire était Jean Paladel, le curé Jean Thoulouze, le procureur de la communauté Jean Delichères, le secrétaire-greffier Jean Turrel. Les gens de la Rode et de Linchères étaient comptés comme forains, car pour l'essentiel leurs terres étaient hors de Faugères.

Il n'y avait que 5,18% de biens nobles, 88,62% aux résidents, 6,20% aux forains. Le prieur de Langogne possédait 2,4 ha dont jouissait le curé : la cure avec terre attenante avec vigne, oliviers, mûriers et châtaigniers, une 2° terre avec vigne, jardins et oliviers, et une autre de la congrue du curé complantée de châtaigniers, mûriers et noyers. Le domaine de Chabrolières ne couvrait plus que 8,8 ha, mais avait dû en avoir 13 : jardins, prés, champs, vignes et « hermures » et qui débordait peut-être de la paroisse. Louis Fayolle avait acquis deux terres des Chambons, et avait revendu un pré à Pierre Roche. Les revenus de la dîme et des cens avaient plus d'importance que ceux des biens propres. Les forains (57) sont de Payzac (21), St. Jean de Pourcharesses (13) et Planzolles (13). Il y aurait 96 ou 98 propriétaires résidents. 76 d'entre eux ont leur propre logement, et 60 autres maisons sont des bâtiments d'exploitation: mais il n'y a ni « clède », ni pailhère, ni cellier. Certains ont 4 maisons, comme Jean Tourrel de Gratte, l'avocat Blanc du Puech, comme Delphine Combaluzière. Le schiste ici surabondant couvre les toits. Les forains n'ont que des maisons de petite taille, dont 3 à Linchères. Le marquis de Chambonas a 1 chazal. Quatre moulins tournent sur le Salindre, dont 3 à blé et à huile : le moulin de Florac à Simon Dupuy de Chalvèche, le moulin des Faysses à Gaspard Alverny, de la Charrière, celui du Tourel à Claude Tourel du Sabatier. Enfin, le moulin du Coudert pour moitié à Jean Rochier du Prat de Chalvèches et à Simon Payan du Sabatier. Les plus grandes maisons sont celles de Jean Lèque au Colombier, Gaspard Alverny, Delphine Combaluzière à la Charrière, Simon Payan au Sabatier, puis à l'avocat Blanc qui ne réside peut-être pas à Faugères. Beaucoup de gens ont des terres dispersées dans le finage et parfois hors de la paroisse.

Le compoix ne porte qu'un artisan « menuzier » à la Charrière, et 3 hommes de loi : l'avocat Blanc, le procureur Jean Souchière, Claude Plagnol, greffier. 15 habitants ont au moins 2 ha « cannés » c'est-à-dire mesurée, 39 au moins 1 ha. Delphine Combaluzière,

veuve d'Anthoine Belleville, a 4,3 ha en 57 parcelles, dont 20 vignes, 33 chastanets, 6 parrans, 2 hermes, des mûriers, cinq olivettes, des fruitiers, une boissière, un « brouas » non imposé car de trop faible valeur. Elle habite à Bavancel, et a trois autres maisons à la Charrière, Linchères et lou Bos. Puis, Claude Tourrel a 4,1 ha cannés, sa maison au Sabatier, 2 métairies l'une au Chambon, sans maison et un moulin. Il a un jardin, un fruitier, deux olivettes, 4 vignes, 3 prés et 12 châtaigneraies. Puis Jean Jaussoin Debonneray (3 ha) avec sa maison à la Charrière, un chazal à Bavancel et 33 parcelles. 22 chastanets, 3 hermes, 1 brouas, 2 jardins, des mûriers en champ, 4 olivettes, 13 vignes et 3 prés. Puis, Jean Deschanels de Bavancel, beau fils de Laurent Tourrel, autre Jean Deschanels beaux-fils d'Olivier Plagnol. Les 3 « bourgeois » sont moins bien pourvus : M. Blanc a 3 ha, 4 maisons, le procureur Jean Souchière 4 ha, le greffier Claude Plagnol 0,80 ha cannés. Le consul en exercice n'a que 0,85 ares, 2 maisons à Gratte où il habite et à Rousselonge. Par ailleurs, François Barthélemy, juge et avocat aux mandements de Chambonas, Faugères et S. Genest de Beazon, habitant Payzac, a un pré et un chastanet à la Charrière. Le marquis de Chambonas a peu de choses, tout comme M. des Poujols. Il y aurait une vingtaine de métairies, de petite taille, ce qui impose des ressources complémentaires. Claude Tourrel en a deux. L'essentiel des exploitations est en faire valoir direct familial, avec recours à des domestiques temporaires ou non. Ceux-ci sont eux-mêmes de petits propriétaires qui ont recours à la vigne pour subsister.

L'ensemble de la paroisse compte 1 328 parcelles dont plus de la moitié est mesurée en canes; une parcelle peut être divisée par des faysses, ou escayres, le terme d'accol étant moins fréquent; le seul domaine de grande taille est la grange de Chabrolières; 3 parcelles cannées de plus de 1 ha, dont 2 sont des « chaminas » englobant les maisons. Il y a une quarantaine de chaminas. 104 ha sur 600 sont arpentés: les 5/6° du finage sont des « hermes » ou « hermures ». Il y a peu de cultures et de prés. Le finage non arpenté ne représente que 18,5% du présage total. Il représente les espaces de pacage pour le bétail (moutons, chèvres, porcs, lesquels se nourrissent de châtaignes sèches ou fraîches). La chasse ne semble pas limitée. Volailles, ruches, complètent le cheptel. Le châtaignier permet le renouveau des habitations depuis la fin du XVI^e siècle, avec des charpentes soutenant les lauzes. Il n'y a que peu de « rourèdes », d'« elzières »; il y a des « pibouls » au bord de l'eau. Sur 1328 parcelles, 630 sont constituées de « chastanets » seuls ou associés à des landes, et 238 des autres 698 parcelles ont aussi des châtaigniers. Les chastanets font 18,5% du présage, et donc le châtaignier peut bien en faire le quart. La progression du châtaignier au détriment de la lande va durer encore pendant deux siècles. Beaucoup de petites bâtisses sont sans doute des « clèdes ».

Les prés sont nombreux, 192 fois mentionnés; de petite taille, dégénérant en « brouas » ou en « sanhas », ou « brottières ». Cela peut nourrir quelques bovins ou mulets. Les muletiers et leurs bêtes sont de plus haut. Il y a aussi des ânes, et 62 jardins, pas tous irrigués, 15 chenevières. Rien sur l'hydraulique agricole, dont on ait qu'elle est alors très développée en Cévennes. La production céréalière est ici quasi nulle. 110 mentions d'oliviers, jamais d'olivettes pures, l'arbre est associé à la vigne. L'altitude et l'exposition l'écartent de maints endroits. Quelques noyers ou cerisiers, et surtout des mûriers, 55 fois cités, souvent dans les 86 parrans. On est obligé de les relever dans les compoix, d'où sa fréquence sans doute excessive par rapport à son importance. La vigne est omni présente en dehors des hauteurs et des endroits inhabités. 470 parcelles dont 13 portent des treilles, mais 9 sont en partie ou totalement incultes. 139 parcelles ne portent que de la vigne, et 67% des parcelles qui ne sont pas que chastanets ou hermes en portent. Elle devait couvrir 90 ha, 78% des surfaces arpentées, près de 90 ha. dont 70 aux gens de Faugères. Le reste est en grande partie de Chabrolières. La qualité est très variable, de 1 à 7. Depuis le XV^e, grâce aux hautains de châtaignier, à la vaisselle vinaire, elle avait connu un réel essor, notamment par le réaménagement des versants en « escayres ». Connait-elle alors une certaine désaffection, due aux conditions climatiques difficiles, à la « famine » monétaire qui freine les échanges ? Il est possible que les échanges soient freinées avec la Montagne, d'où des abandons. La châtaigne remplace alors le grain. Mais Faugères est avant tout un pays de vignes, dans le cadre du grand vignoble cévenol, important depuis des temps reculés du Moyen-Age.

Délibération des États de Languedoc du 10 novembre 1773 acceptant la séparation de mande de Faugères et Sarremejanne d'avec Saint-Genest de Bauzon. Recueil des Lois Municipales et Economiques du Languedoc, T. 5, p. 887. Juliane Korvin-Poitrowski: Souvenirs de guerre d'un vieux paysans ardéchois (Emile Deschanels, de Faugères, 1888-1981). Période 1914-1915. Origine: Beaumonts.com AX 205-231.

Photographie des habitants de Faugères en 1913, la Tribune 23/5/96. H 166.

GROSPIERRES

Généralités

Michel Couteaux : Les grands traits de la végétation des environs de Grospierres, s.l.n.d.

Château de Bournet. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux, M. de la Torre, et C.T.L. de 1987. AE 43.

Nicolas Clément : L'église de Grospierres (archéologie de la France). 2 AM 154-155.

Revue La Viste, n°12, décembre 2002. Les cahiers du Grospierrois, analyse des sommaires de tous les numéros (de 1968 à 2000). Nombreuses études notamment sur le Chastelas de Grospierres, et sur les moulins.

Cahiers du Grospierrois (notes) : le Chastelas de Grospierres, quelques notes sur le château de la Selve (Pierre Exbrayat, J. Charay, d'H. Saumade) AE 45-47

Un nouveau « Grou Peïro » (Maurice André). Sommaire: « D'un musée à l'autre », de L. Ogel, Vivre à Comps autrefois » de P. Exbrayat, « les croix sur les vieux chemins de Grospierres » de Jacqueline Brunel. Histoire du Rouret, etc. AW 139.

Forgerons, maréchaux-ferrants et ferronnerie populaire dans la région de Grospierres. Cahiers du Grospierrois n° 3 1970 (avec bibliographie et lexique) AW 167.

Préhistoire

Compte-rendu sommaire sur les fouilles préhistoriques du Serre de Boidon à Grospierres (Ardèche). Cahiers du Grospierrois n°3 1970 p.17-24.

Visite aux dolmens de Bourbouillet. Tribune du 9 5 96. AW 138.

Antiquité, Moyen-âge

Nicolas Clément : Evolution de l'habitat, sarcophage des Bouchets, étude préliminaire sur le compoix de 1680, évolution de l'occupation du sol au cours du premier Moyen-âge, fouilles de sauvetage au presbytère, l'église, 2 AM 166-169.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p. 62. Origine de l'église de Grospierres-le Rouret.

Notice sur l'église de Comps. Cahiers du Grospierrois n°3 (1970). AW 167

Christiane Bernard : Deux éléments de motif médiéval similaires à Larnas et à Grospierres (X^e siècle ?) Construction et Patrimoine, n°15.

Temps Modernes

Grospierrres, Sampzon et la guerre des Cévennes. Sortie de « Patrimoine Huguenot », 6 sept. 2008. Cahiers de P.H.A. p.50-57 : Grospierrres à la fin des guerres de Religion, les menées des Camisards en janvier 1703, les destructions des Camisards à Grospierrres. Notre-Dame des Songes, origine RCF. Légendes de la fondation, petite étude sur l'époque moderne, signature de l'abbé André. H 121. Maîtrise de V. de Berg: J.F. Perbost, Jacques Boule, de S. Alban, contre les consuls de Grospierrres, qui ne se présentent pas et sont condamnés aux dépens. 4 déc.1782. AD 07 26 B 1.

Plainte du baron de Grospierrres contre Jean Jauzion, dit Graveyrolles. 6 pièces. A.D. 07 26 B 14 bis. Délit de chasse du 7 janvier 1789. 9 pièces. 26 B 14 bis.

Révolution, Empire

Plainte de Vézian, Malignon, Auzepy, Garilhe, de Vagnas et Beaulieu, à qui on a retiré leurs bancs dans l'église de Comps (Grospierrres). Janvier 1790. A.D.07, 25 B 69.

XIX^e siècle

F. Avit Bilon : Annales des Maisons d'Aubenas, 1890, p. 205.

Grospierrres: le centenaire de l'église. D.L. du 19/10/2004. U 42.

Plantes et fleurs en fête au Rouret. T.V. du 12 5 2000, histoire du parc fondé par Louis Clément Froment, marchand de soie du XIX^e siècle. AG 87.

XX^e siècle

C.P.A. : Le château de la Bastide, vers 1920. X 42.

Le charme moyenâgeux (fête médiévale). DL du 1 9 87. AW 142.

Domaine du Rouret : chaise longue et sport à gogo. DL du 4 12 87. AW 172.

Grospierrres/le Rouret: rupture ou divergence ? Tribune du 19 5 88. AW 142.

Retour au Moyen-âge : fête médiévale du Chastelas. D.L. du 1 9 88. 2 AK 54.

Association Mémoire Vidéo archiver l'image. DL du 21 11 95. AW 143.

Sur les sentiers de Grospierrres, entretien avec le maire Maurice Penot.

Les « taupes » (spéléos) de Grospierrres.

La société de sauvegarde des Grospierrres. Editrice de « Gro Peiro ». Elle possède un dépôt de fouilles. Travail sur le Chastelas.

Président: Maurice André, Moulin d'Aure, 07120. Grospierrres. Tél: 04 75 39 60 19.

Comme on fait sa barque, on navigue... (La confrérie des bateliers de l'Ardèche). Gazette des Villages n° 15.

Le domaine de Bournet : tradition et qualité. L'Echo-le Valentinois du 15 6 96. AW 141.

Centre multimédia : quand la réalité dépasse la fiction. Article Tribune du 12 11 98. AG 173.

XXI^e siècle

Domaine du Rouret : un démarrage en fanfare. Tribune été 2006. T 166.

Description et visite à la source de Font-Vive. Cévennes Terre de Lumière, n° 4, 2005.

p. 18.

Au Bournet, une journée des fleurs réussie. TV du 17 5 2001. AW 143.

Plantes et fleurs en fête (au château de Bournet). T.V. du 9 5 2003. AG 67.

L'ère nouvelle du Rouret. DL du 22 5 2006. 2 AB 40.

Les amis des églises de Grospierrres, Grospierrres et Comps. D.L. 28 6 2012. 2 AL 152.

Ouverture d'un terrain de golf dans le sud-Ardèche. Tribune 4 4 2013. 2 BJ 167.

Notre Dame des Songes : un patrimoine remis à l'honneur. Hebdo 24 9 2015. 2 BM 96.

JOYEUSE

*Paul Varène : Joyeuse et son histoire, Lienhardt Aubenas, 1987.

*Chronique de Joyeuse pendant la Révolution, Ed. du Comité du Bicentenaire de la Révolution Française à Joyeuse, Aubenas Lienhardt 1989.

*Pierre Antoine Courouble : Joyeuse, la légende. Ed. Presses du Midi, 2007.

Généralités

Juliette Gaultier : Archives de la Trésorerie de Joyeuse (2966 W), Revue du Vivarais n°4, 2022 p. 342.

Chronologie historique de Faugères et de son mandement. Origine : site Beauzons.fr. 2 BN 160-180.

Archives communales déposées du canton de Joyeuse. Archives communales de Joyeuse (cotes intéressantes) Archives paroissiales déposées. Hôpital de Joyeuse. Oratoriens de Joyeuse. Prieurés du pays de Joyeuse (cotes d'archives). AY 290-293. Archiviste municipale : Maryline Grange. Ouverture mardi et jeudi après le 19 août 2013. Tel mairie: 04 75 39 96 96.

Résumé de l'histoire de Joyeuse avec dessin timbre-poste sur le château. Origine : Internet, patrimoine de Joyeuse. AD 153.

Droits d'eau sur la Beaume, XVIII^e-XIX^e-XX^e siècles. 2 AW 58.

Articles de la revue du Vivarais sur l'histoire de Joyeuse. AZ 116.

« Joyeuse et son histoire » (dédicace de Paul Varène avec photo de l'auteur). D.L. 6 6 87. AW 160.

Association pour la restauration de l'église de Joyeuse (AREJ) : l'église Saint-Pierre (Internet) AS 122-124

Chronologie de l'histoire de Joyeuse. Origine : patrimoinejoyeuse (internet). AP 241-243.

H. Brun : Joyeuse à travers les siècles. Histoire générale de Joyeuse des origines à nos jours, Revue du Vivarais, 1938-1939. 1938: p. 65-86, 129-150, 213-237, 1939: p. 16-37, 93-114, 147-165, 221-245.

H. Brun : Notice sur l'hôpital-hospice de Joyeuse, R.V. 1937 p. 145-159, 216-229, 1938, p. 43-63. Bibliothèque personnelle

Adrien Darasse : Joyeuse, un peu d'histoire locale. Romans, 1918, 34 p.

Jacques Lacour : Visite du vieux Joyeuse, Joyeuse, 1994, 127 p.

Paul Varène : Joyeuse et son histoire. Joyeuse, 1987, 123 p. Bibliothèque personnelle.

A. Mazon. Voyage dans le Midi de l'Ardèche. Notes. Voir AD 54.

Visite du Musée de la Châtaigneraie, dans l'ancien collège des Oratoriens, où Malebranche fut professeur entre 1660 et 1670 (Oratoriens: fondation des Oratoires par St. Philippe Néri (1515-1595), refondés par le cardinal de Bérulle). Croquis de R. Comte.

Puis, visite et bref historique de Joyeuse: site archéologique de Drôme-Laveyrune, Anne de Joyeuse (voir historique de cette famille aux A.D. 07, Fonds Mazon, documents Dubois) et autres Joyeuse (le duché s'éteint en 1675), F. de Boissel (philosophe dont la société

« Culture et Patrimoine en Pays Joyeusain » possède archives et ouvrages écrits sur lui, le général Chabert (1770-1839), puis Espace Historique et Légendaire de Véronique Gagliari et François André, le Château, l'histoire industrielle, la vieille ville avec plan. Bibliographie. Cévennes Terre de Lumière n° 1 2004, pp.21-39.

Le domaine du Coussac a 400 ans (domaine des de Gigord, puis des Arnaud). Article du 21 8 98. AW 237.

Page d'histoire, une légende revisitée. Tribune du ? Etude de Jean Gérard Dubois. AW 240.

Le château ducal. DL du 18 9 2009. 2 AE 161.

Conférence sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais. Joyeuse, 25 octobre 2010. AD 178-179.

Antiquité, Moyen-âge

Inscription trouvée dans la région de Joyeuse, qui présente Marcus Iallius Bassus, d'origine helvienne, gouverneur des provinces de Pannonie et de Mésie, adversaire des Parthes. A rapporter au site gallo-romain de Drôme-Laveyrune, communes de Joyeuse et de Lablachère.

Le grand Romain de Laveyrune. Conférence de Mme. Météry. T.V. du 10 5 2002. AG 136.

La connaissance archéologique. travail de Mme. Météry sur Marcus Bassus Iallius, de Drôme-Laveyrune, près de Joyeuse-Lablachère. (D.L. 14 02 96) F 48.

La légende de Charlemagne, mythe ou réalité ? Tribune du 13 8 2009, avec photo de l'épée de Charlemagne. 2 AE 168.

F. Bréchon : T 1, p.128 : La communauté représentée par l'oeuvre du pont passe en 1342 un contrat avec un charpentier et un maçon. En 1377, les travaux ne sont pas finis: nouveau prix-fait. En 1397, les consuls passent un compromis avec les habitants de Vernon qui utilisent le pont pour aller à leurs terres de Joyeuse (AD 07, 1 J 152 p.88). T. 2 vol 2 p.503 : Un péage est attesté à Joyeuse dès 1253 (AD 07 1 H 11). La route de Sablières et de Luc passe par la porte nord du *castrum* de Joyeuse, et va de là vers Ribes. Aucun pont médiéval n'est connu pour traverser l'Allune ; il y a sur ce ruisseau un moulin, mais il n'est peut-être pas médiéval. Puis, la route monte droit sur S. André Lachamp, et chemine ensuite en crête entre l'Allune et la Drobie avant d'arriver à Sablières où elle est attestée en 1412. A cette date, le passage par le col de la Croix de Fer est attesté. Puis, la route poursuit vers Loubaresse en se divisant en deux branches, et de là vers le Bès en passant près de l'abbaye des Chambons. Cette route n'est pas cependant essentielle dans le Vivarais médiéval. Partie 5. p.419 : L'existence du *castrum* de Joyeuse est attestée dès 1218 (Hist.Géné. du Languedoc). Des foires y sont attestées dès le XIV^e siècle (AD 07 1 J 152) et des marchés dès 1237. Une foire est instituée par lettres royales en 1338 (p.432) mais elle peut consacrer une situation antérieure. On rencontre des marchands à Joyeuse dès la 2^e moitié du XIV^e (AD 07 2E 10755, f°63). On rencontre des bouchers à Joyeuse en 1342 (AD 07 2E (MJ) 1, f°8.), des médecins en 1343, 1372, 1411. Le premier hôpital est mentionné en 1342 ; le cadastre napoléonien donne des lieux-dits de ce type à Payzac et à Rosières; il y a une maladrerie à Luc dès 1239, un hôpital dès 1317. Au Petit-Paris, auberge d'Antoine Gibelin en 1464, mais aucune à Joyeuse. A Payzac la Beguda est mentionnée en 1400. Artisans du cuir et tisserands à Joyeuse en 1464. La carte des clients des notaires figurerait en annexe (pas vue) et indiquerait que les clients de Joyeuse, Aubenas ou les Vans sont nombreux loin dans la montagne, mais que ces villes se concurrencent sur un axe nord-sud. p.438 : En 1338, Aubenas reproche à Joyeuse de tenir une foire à la Saint-Luc, et les deux communautés en appellent au roi pour trancher. Les villes subcévenoles se situent à l'endroit où se divisent les routes arrivant du Bas-Vivarais calcaire, sauf Largentière dont l'emplacement est dû aux filons métallifères. Seul le commerce du vin est très présent dans les registres notariés. p.442 : Le château de Joyeuse est implanté sur la route même, et est attesté dès 1218, mais existe sans doute dès le XII^e siècle. En 1338, la route devenue rue, est devenue *carriera recta ou carriera recta majore*. Au bord de celle-ci se trouve la place de la Peyre, ou del Foro, attestée dès le XIV^e siècle. Il est difficile de dater précisément les deux extensions urbaines, mais en 1380, il est question de réparer les anciens remparts. Tome 2 vol 2 : p.425 : La route de Bg.St. Andéol aux Cévennes par les Gras passe par Ruoms, où elle franchit la rivière par un bac. Puis elle entre dans le mandement de Labeaume, va à la Bigournette et au Malpas. Ensuite, elle va au Bois Saint Martin, où hivernent les troupeaux de l'abbaye des Chambons dès le XIII^e siècle ; puis elle descend vers le sud et se greffe juste avant Rosières à la route Aubenas-Alès. Un autre chemin passe par Peyrefit et Rosières même, un autre par le village de Labeaume; elle reste toutefois au nord du village, en rive gauche et atteint l'Echelette. Puis elle rejoint le route précédente peu avant Rosières. Puis, traversée de la Beaume par un pont attesté dès le XIV^e siècle. Le chemin nord était le plus important au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'un axe médiocre visant avant tout à la desserte de St. Remèze, Bidon ou Gras. Le château de Labeaume obtient le droit de lever un péage en 1332.p.393 : La route d'Aubenas à Alès après Aubenas quitte cette ville par la porte du couvent des Frères Prêcheurs et se dirige vers St. Etienne de Fontbellon. Le passage de la route est attesté à Uzer en 1501. Entre les deux, pas de documentation. Peu après St. Etienne se détache le tracé vers Lagorce et Vallon par St. Sernin. La route passe par Lachapelle, puis le quartier de Lachamp où il y a une terre reconnue à l'abbaye des Chambons en 1329. Puis, quartier de l'Hôpital. Le château d'Uzer est presque en bordure de la route, mais ne semble percevoir aucun péage. Pas de péage non plus dans les mandements de Laurac ou Vinezac. Elle devait passer par Laurac même. Elle traversait Rosières, mais le pont était 200 m en amont de l'actuel. Il est en travaux en 1342 puisque à cette date les responsables de l'oeuvre du *pontem in fluvio Beyme* s'occupent à cette date d'approvisionner le chantier en bois. La route entre dans la ville par la *Portam Majorem Castri* en 1338.

Ensuite, deux itinéraires principaux, l'un par Les Vans, l'autre par Beaulieu. Ce dernier passe par la plaine de Jalès. Elle limite les pâturages que Pierre de Barjac, seigneur de Cornillon, vend à Jalès en 1235. Elle sort de Joyeuse par la porte de Jalès et le pont de Bourdaric, attesté en 1342. Puis, la route passe à Pazanan en 1283-84 au moment d'un conflit de juridiction entre le viguier royal d'Uzès et le commandeur de Jalès pour l'érection de fourches patibulaires. C'est la limite de la terre de Jalès vers le nord. La route traverse le Chassezac à Saint Laurent des Avonas, actuellement Maisonneuve, sur un bac au quartier des Lèbres qui appartient à la commanderie de Jalès, et par où passent les troupeaux transhumants de l'Hotel-Dieu du Puy. Il était sans doute proche du pont actuel. Un tracé suit les bornes fixées en 1270, limitant Berrias et Beaulieu, un autre est plus direct. Après Beaulieu, la route passe à St. André de Cruzières, puis descend sur Saint Brès. Au quartier du Pont se greffe la route venue de Joyeuse par Les Vans. La route devient ensuite la rue principale de St. Ambroix, où se lève un péage mal documenté. La seconde voie passe par Lablachère, où il y a un lieu-dit « le Péage » où les troupeaux de l'Hôtel-Dieu payent 15 sous en revenant de la Crau, à la limite des mandements de Cornillon et de Joyeuse. Cette localisation permet de taxer les personnes arrivant du sud et montant ensuite en Cévennes. Après le Péage, le tracé se divise : un axe au sud par les Assions, un autre traversant les premiers contreforts montagneux par Payzac. La traversée du Chassezac se fait près du lieu de Chadol, à bac ou à gué. Même la route de Joyeuse à Pont St Esprit traverse le Chassezac près de Chandolas par un bac. Un péage se lève à l'époque moderne près de Chadol, à Chabiscot. Il pourrait s'agir d'un poste de péage du mandement de Naves. La charte de 1313 précise que le péage de Naves se lève dans tout le mandement, et surtout aux Vans. A partir de Lablachère, un autre axe se dirige vers Payzac, plus important que le précédent. La route traverse la rivière de Salindres, où il y a

un pont en 1382. Après Payzac, un tracé descend sur Chambonas, un autre par les Assions. La première traverse la Sure sur un pont peut-être médiéval, et un chemin de roulage a dû la remplacer au XVIII^e siècle. Le second axe se dirige vers le Chabiscol pour traverser le Chassezac. Les deux routes venant de Chabiscol franchissent le Bourdarc par un pont attesté en 1384, devant la porte nord des Vans, dite « la Porte Neuve ». Elle traverse les Vans, puis il y a un itinéraire par Banne, et un autre par Malbosc.

Par Banne, le chemin passe par la côte de Combe Escure, contournée au XVIII^e pour exploiter les mines de Pigère. Il s'appelle la « via Messadiera », la voie des marchands. La route sert en 1270 de limite aux juridictions de Banne et de Berrias. Elle passe aux Fourches, où devaient être les potences des seigneurs du castrum de Banne. Ensuite, la route traverse l'aride plateau de Courry ; à ce village arrive l'autre route des Vans, celle de Malbosc. C'est le second itinéraire des Vans à St. Ambroix, par Naves, Brahic et Malbosc. La traversée de l'Abeau se fait sur un pont sans doute tardif médiéval (arc plein cintre, becs triangulaires remontant jusqu'aux parapets. Au nord de l'Habitarelle se greffe la route de Villefort et elle rejoint la route par Banne au col de Pierre Morte. Un péage se lève au château de Malbosc, dont les maîtres sont les Randon, qui dispensent de ce droit en 1269 les ressortissants de leur juridiction. Le chemin du pied des Cévennes est d'abord un axe plus court que la vallée du Rhône pour aller de Lyon à Nîmes ou Montpellier : 60 km, soit 2 jours de marche. Aucun texte ne donne pourtant un voyageur ayant emprunté cet itinéraire. Ensuite, ce chemin sert de rocade prolongeant Ganges-Alès pour desservir les Cévennes. La Régordane s'en détache à Alès, la route de la Cèze à S. Ambroix, les routes cévenoles jusqu'à Aubenas, enfin la route de la vallée de l'Ardèche. C'est le principal itinéraire, qui se prolonge par Privas et le Pouzin. C'est par là que doit passer en hiver une partie du trafic de la Régordane, au sud du Puy. Il est possible que nous soyons sur un chemin d'origine antique, étant donné la densité du peuplement le long de la route : Ladou près de Pramailhet, plaine de l'Ardèche, par où passe la voie antique, alors que la route médiévale monte vers Aubenas. Il y a ensuite des sites gallo-romains à Vinezac, Laurac et Uzer, Rosières, Lablachère, les Assions. Nécropole impériale au quartier de Vinezac découverte en 1909-1912, mausolée Jallius Bassus à Drôme, commune de Lablachère. Il est entouré par une nécropole utilisée jusqu'à la période mérovingienne, entouré des restes d'une importante villa. Au sud de Joyeuse, le tracé antique devait passer par Beaulieu, puis par St. Brès. Mais on ignore son importance. L'axe majeur devait quand même être la voie d'Antonin le Pieux, un peu plus à l'est reliant Alba à Nîmes, et il ne devait s'agir que d'un axe de desserte desservant la frange occidentale du Bas-Vivarais calcaire.

P.Y. Laffont. Atlas des châteaux du Vivarais : p.120 : 1162 : Guillaume de Randon donne à Jalès deux manse, le témoin est Tardivus de Joyeuse. 1218 : Raymond VI donne à son petit-fils Pierre Bermond, seigneur de Sauve, tous les droits qu'il pouvait avoir sur les terres de Bernard d'Anduze son grand-père, ou sur les biens dotaux de Vienne sa femme, et spécialement la part que Bernard d'Anduze tenait du comte de Toulouse dans les castrum de Javiosa. 1230 : Hommage au roi de France de Bernard d'Anduze de Gaujosa tenue du comte de Toulouse. 1235 : Pierre de Barjac, seigneur de Cornillon, vend à Jalès la moitié des pâturages de Cornillon, qui vont du Chassezac à Peyre, et du chemin qui va de Joyeuse au Chassezac. 1237 : charte de franchise accordée aux habitants du castrum de Joyeuse représentés par leurs trois consuls par Bernard d'Anduze, Dragonet de Montauban et Héracle de Châteauneuf. Acte passé devant l'église de Joyeuse reçu par Etienne Renorii, notaire du castrum, qui appose le sceau commun des seigneurs du castrum (R. Saint-Jean). 1250 : Guigues de Châteauneuf confirme et augmente les privilèges que ses prédécesseurs ont accordés aux habitants de Joyeuse. La même année, sa femme Randone de Châteauneuf confirme et ratifie l'acte précédent. 1260 : Accord entre l'abbé des Chambons et les habitants du castrum de Joyeuse au sujet des pâturages, eaux et bois de la forêt de Bauzon. Acte passé devant l'église Saint-Pierre de Joyeuse. Témoins: Pons Volonta, juge des seigneurs de Joyeuse, Pons de Grospierres, curé de Joyeuse, Guillaume Reynaud, notaire public de toute la terre des seigneurs de Joyeuse. 1261 : Randone de Châteauneuf, veuve de Guigues confirme et augmente les privilèges accordés par les seigneurs en 1237, et reçoit pour cela 4300 sous vivarois de la part des habitants de Joyeuse. 1262 : reconnaissance reçue par Guillaume Raynaud, notaire de Joyeuse, de la maison de Brunel Petit, au castrum de Joyeuse, au précepteur de Jalès, maison située près de la porte de Jalès. 1271 : Contrat de pariage de Banne, dont Randone de Joyeuse est coseigneur, au nom de son fils Dragonet de Châteauneuf. 1276 : mention de Randone de Joyeuse et de son fils Guillaume, seigneur de Joyeuse. 1279 : Randone de Joyeuse, dame de Joyeuse, donne à son fils Dragonet tous ses droits et biens dans les castra et mandements de Labeaume et Vallon. Acte passé à Joyeuse in fornello et reçu par Guillaume Chabaud, notaire de Joyeuse. 1279 : Dragonet, seigneur de Joyeuse, hommage à l'évêque de Mende tout ce qu'il a dans son évêché. 1283 : Dragonet, seigneur de Joyeuse, confirme que sa mère Randone lui a donné un manse à St. Laurent les Bains. 1289 : sept reconnaissances au profit des Templiers de Jalès passées par des habitants de Joyeuse. 1295 : même reconnaissance par Pierre Gaucelin, habitant de Joyeuse. 1298 : reconnaissance à l'évêque de Mende par Dragonet, seigneur de Joyeuse, de tout ce qu'il a dans l'évêché de Mende. 1310 : Dragonet de Joyeuse confirme les privilèges et franchises des habitants du castrum et mandement de Joyeuse. Ce castrum est établi au carrefour de la route Aubenas-Alès et celle de Luc et Pradelles par les Cévennes. L'actuel château est de la fin du Moyen-âge, mais il a été construit à l'emplacement d'un château des XII^e-XIII^e dont rien ne subsiste. L'habitat s'est d'abord concentré près du carrefour au pied du château ; puis, première extension sans doute au XIII^e vers le sud-ouest le long de la route d'Alès qui devient axe de structuration de l'habitat ; puis 2^e phase d'extension sans doute de la 1^e moitié du XIV^e siècle. C'était l'un des plus importants bourgs castraux à la fin du Moyen-Age. L'église Saint-Pierre était une simple extension de Ste. Marie de Rosières jusqu'au XVII^e siècle.

P.A. Clément : Plan de Joyeuse médiéval p.64. La porte de Jalès forme un véritable sas, pour mieux contrôler et pontionner les entrants. Foire et marchés d'Occitanie, p.64.

Paul Varène: Joyeuse et son histoire : p.21 : Les 3 familles seigneuriales de Châteauneuf, d'Anduze et de Montdragon se réunirent en une seule grâce à Randonne d'Anduze, qui hérita de son frère Bernard IX d'Anduze, et de son mari Guigon de Châteauneuf, lequel avait hérité des parts de Héracle de Châteauneuf et de Dragonnet de Montdragon ses oncles. Dragonnet de Châteauneuf avait pour armes « palé d'or et d'azur de six pièces au chef de gueules chargé de trois hydres d'or » (voir p. 22). Louis II de Joyeuse combattit les Tuchins ; en 1381, les consuls de Joyeuse obtinrent de Randon II le droit de clore leur ville d'une enceinte distincte, d'en garder les clefs et de faire la police. Plan très clair p.23.

J. Schnetzler, Gravières du début du XIII^e siècle... R.V. 2003 : p.265 : En 1362, Jean de Monjeu était bailli du mandement du Petit-Paris où il représentait le sire de Joyeuse. Les Montjeu étaient de modestes seigneurs à la tête du mandement de Chassagnes, qui relevait au spirituel de la paroisse de Chambonas. En 1449, Raymond de Montjeu épousa Anne de la Garde, fille unique du seigneur de Chambonas. Mais Raymond, veuf, se remaria en 1455 : d'où descendance, et les Montjeu n'eurent pas tout l'héritage des Lagarde. Ils avaient notamment le gué de Chabiscol, sur le Chassezac, et le chemin des Vans à Joyeuse par le « bateau », itinéraire plus court que celui qui passait par Payzac et le pont de Chambonas. Au XVII^e, les Montjeu seront continués par les Isarn qui étaient aussi seigneurs de Castanet et Villefort. De 1509 à 1512, Pierre de Montjeu fut à Aubenas baile pour le sire de Montlaur.

Féodalité et seigneurie à Joyeuse au Moyen-Age. DL du 23 4 96. AW 241.

p.145 : Barthélemy Bornet, de Joyeuse, déclare en 1464 6 mulets de bât (AD 07, C 580)

Cartulaire des Frères Mineurs d'Aubenas : testament de Guillaume de Joyeuse, seigneur de la terre et vicomté de Joyeuse, le 4 avril 1417. AD 07, BR 1301. T 150.

Louis Albe et Dominique Sizun : Aux origines de la grandeur des Joyeuse : la rançon de Louis II, un écho local de la guerre de Cent Ans. La Viste n°39, p.16-26. BR 24.

Abbaye de Mercoire. Wikipédia. AT 112-116. Avec liste des abbesses. L'un des domaines était jusqu'au début XVII^e à Joyeuse.

Temps Modernes

A. Mazon : Notes sur les huguenots du Vivarais, T.II p. 357 : Même après la paix de la Borie, plusieurs communautés prennent les armes pour ne pas payer l'impôt. La paix de Loches (8 mai 1576) est connue à V. de Berg début juin. Mais l'assemblée de Joyeuse, les 18 et 19 juin 1577, fait état de procès contre les paroisses rebelles de Sablières, St. Mélan, Thines, St. André Lachamp, Banne et Planzolles, et le 18 juin, les Etats envoient une délégation à Monsieur, frère du Roi, pour venir réduire le Vivarais à l'obéissance du roi. Condamnation à mort de Simon Redon, dit Pratique, de Planzolles. 25 ou 30 complices sont décrétés de prises de corps. Les Etats décident de poursuivre le procès, mais d'entendre les motifs de la rébellion. Il n'y avait guère que des catholiques à ces Etats de Joyeuse, et les représentants du Haut Vivarais n'ont pu venir. Le mouvement débuta en Dauphiné à la fin de 1578; puis prise d'armes début 1579 dans la baronnie de Clérieu. En février 1579, la paroisse de Vernon délibéra de ne pas payer la taille et prit les armes.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203 : Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 019 : Mémoire sur le château de La Selve et projet de le vendre au Sr. Belet, trésorier de France.

Plaintes des habitants de Vernon contre les fermiers ; plaintes contre les commissaires du terrier ; difficultés avec les habitants de la Beaume, en 1675, etc.

Offices, 1682-87.

Inventaire des titres de l'hôpital de Joyeuse, 1675.

Maison des prêtres de l'Oratoire de Joyeuse, fondé en 1620 : documents de 1620, 1633, 1670, 1682.

Vente par Antoine Bastide à François de la Garde, marquis de Chambonas, d'une métairie au Petit-Paris, paroisse de Montselgues. 19 janvier 1663. Paiement des droits de lods et ventes, 1669.

Le couvent des Oratoriens de Joyeuse. (historique). Tribune du 14/09/2006. T 156.

Bulle du pape Paul V, 20 mai 1617, créant la paroisse de Joyeuse et la confiant aux Oratoriens. (Origine : Histoire de Joyeuse sur Internet). AZ 95-99.

Robert Saint-Jean : L'église Saint-Pierre de Joyeuse (doc. dans l'église).AY 280.

Hubert de Vergnettes : deux branches de la maison de Ginestous en Vivarais : la branche de Vernon. (baillis de Joyeuse au XVII^e siècle). *Revue du Vivarais* 1989 n°4 et 1990 n°1. AE 182.

J.L. Bertrand : A Joyeuse et environs, révolte fiscale ou brigandage ? M.A.T.P. n°46 15 mai 1995. B 48.

L'émotion de Joyeuse. Origine : Internet, patrimoine de Joyeuse. AD 154. Voir aussi : N.N. : L'émotion de Joyeuse (4-5 septembre 1735). *Revue du Vivarais*, 1980 4, pp.197-204. AD 07 C 696, f°1-117.

Arsène Nègre : Ouragan sur Joyeuse, 1772. M.A.T.P. n°29. B 58.

Tableau des 2/20^e à Joyeuse en 1773. AD 07 C 1115. AN 228.

DVD sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais. Dessin du XVII^e, deux photos du château aujourd'hui.

Dessin du château de Joyeuse, XVI^e siècle (?), origine Paul Varène. AE 115.

Le château de Joyeuse : des souvenirs historiques (avec dessin complet). DL du 2 8 93. AW 243

Au temps où Joyeuse rimait avec soyeuse. Article DL du 23 7 96. AW 239.

Conflits municipaux à Joyeuse dès avant la Révolution, qui portent les Jacobins à la tête de la municipalité. Cité par B.Teyssier, AQ 123.

Notes autographes de Paul Varène sur les registres de délibérations municipales de Joyeuse avant la Révolution: masques armés, ravitaillement, urbanisme, congrégation de l'Oratoire, autres décisions, assemblées pré-révolutionnaires AW 193-201.

Autres notes autographes de Paul Varène sur la période pré-révolutionnaire 1780-89: Administration, budget local, Etats du Vivarais (route de la Chavade). AW 202-204.

L. de Montravel : Eglise de Joyeuse RV IV 416, 447, 515, 563, 619. V 44.

J. Gros : L'Annonciation de Joyeuse. Les Heures Vivaroises, 1955, juillet-août.

Brun : RV XLV 65,129, 213, 147,221 XLVI 16,93.

Pierre Exbrayat : La visite des paroisses de l'officialité de Joyeuse en 1714. RV 1992 pp. 145-173. Plan de l'église de Joyeuse à cette date, p. 170, de celles de Lablachère, Payzac, St. Genest de Bauzon p.168, Rosières, Planzolles, St. André Lachamp p.162, Faugères p. 163. Liste des curés primitifs et des desservants de toute l'officialité.

Lettre autographe de d'Antraigues au subdélégué de l'Intendant à Joyeuse (1781). A.D. 07 1 J 220.

Révolution, Empire

Archives Nationales : Papiers concernant Joyeuse de 1789 à 1791 : D XXIX 42 149.

Plaintes contre la municipalité de Joyeuse, A.D. 07, L 118 et 119, 30 août et 6 octobre 1790.

Difficultés pour élire un juge de paix à Joyeuse, Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 13 avril 1791.

Opposition entre la municipalité de Joyeuse (Dussargues) et le directoire du district du Tanargue. 29 novembre 1790. A.D. 07, L 119.

Dussargues maire de Joyeuse. Le département nomme un rapporteur. Décembre 1790. AD 07 L 119.

Le procureur du Tanargue d'Allamel est suspect depuis Jalès. Radié des citoyens actifs. Il est réintégré, mais n'est pas autorisé à poursuivre les officiers municipaux de Joyeuse. 9 décembre 1790. A.D. 07 L 119.

Plainte de Combe, docteur en médecine, contre la municipalité de Joyeuse. Le Directoire casse les élections. 12 décembre 1790. A.D. 07 L 119.

Délibérations nombreuses de l'administration départementale à propos de Joyeuse et de ses troubles municipaux, L 119 surtout. N 49-52.

Papiers des Assemblées nationales concernant Joyeuse (Archives Nationales), N 64 et avant.

Paul d'Albigny : Un épisode de la Révolution dans l'Ardèche: l'arrestation du comte de Polignac à Joyeuse. *Revue du Vivarais* 1898.

Notice biographique sur Chateauneuf-Randon, marquis de Joyeuse. (1757-1827), Origine Internet. Z 41. Voir aussi note brève en AT 111.

Notes autographes de Paul Varène sur le registre de l'administration cantonale de Joyeuse du 10 nov 1795 au 14 juin 1800 : cette administration est réputée royaliste et est destituée après le 18 Fructidor: troubles, armée, réquisitions, garde nationale, gendarmerie, émigrés, prêtres réfractaires, églises, impôts, assignats, tribunaux, prisons, ravitaillement, marchés, foires, fontaine, eau potable, place de la Grand Font, biens nationaux (oratoire, château, église), fêtes républicaines, postes, instruction publique, bibliothèque, inondations et grêle, enfants trouvés, réquisitions, états administratifs...Un certain nombre de faits se passent dans les communes du canton autres que Joyeuse. AW 205-234.

Marc Cousin, un tambour d'Arcole né à Joyeuse. Tribune du 17 7 2003. AY 13.

Pleins feux sur Joyeuse. Tribune des 7 et 14 8 2003. AY 26.

P. Chabert: a-t-il inspiré l'oeuvre de Balzac "le colonel Chabert" ? Tribune du 29 7 2004. AU 123.

P. Souche : Le serment de Liberté-Egalité (août 1792) dans le diocèse de Viviers. RV 1971. p. 50: le curé de Joyeuse, Maisonneuve, a été déporté en Guyane parce qu'il refusait ce serment, mais il en est revenu.

Chanoine Therme : Cahier n°1, p.115: récit du massacre de Joyeuse, juillet 1792.

Colonel Chabert (de Joyeuse): quand l'histoire rejoint la légende. Tribune du 22 07 2004. 2 AK 69.

Proclamation à Joyeuse de Napoléon roi d'Italie. AD 07. 4 M 14. AN 81.

XIX^e siècle.

J.M. Gardès: Le vicomte Tardy de Montravel (1784-1856), né à Joyeuse, inventeur du moteur pneumatique. Envol, n°642, juillet-août 2014, p. 17 (avec portrait). Emigré, maire de Joyeuse de 1810 à 1827. Conseiller de l'Ardèche de 1823 à 1830.

Catherine Rouvière:

Les cantons de Joyeuse et des Vans au XIX^e siècle. Mémoire de maîtrise, Grenoble, 1985, 507 p. 20 J 39.

La musique de Joyeuse a cent ans. Article TV du 26 6 92. AW 154.

P. Clauzier: Souvenirs d'un curé vivarois : p. 5 : Venant Chaussinand, curé archiprêtre de Joyeuse, était de Saint-Martial, du hameau de Besses, et il est mort chanoine titulaire de Viviers. Sa famille comptait 11 prêtres. Son frère Prosper fut curé de St. Martial, chanoine honoraire en 1896, son autre frère Marcel curé de S. Julien Boutières.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas. p. 225 : Ecole fondée en 1849 pour 4 Frères par la commune, puis par un Comité. Au début, communale payante, et actuellement libre payante. Local primitif assez bien dans l'antique manoir. Le local actuel, cour et jardin, sont à Mme Pellier et à M. Dumas. 220 élèves au début, 770 aujourd'hui. Résultats religieux atténués par les familles. 70 certificats d'études. Résultats pour l'Institut: à rebours. L'appui du clergé est bon, jadis douteux, autorités civiles très hostiles en général. L'importance ancienne de la ville est attestée par une charte de Bernard d'Anduze de 1237 (exemption des droits de leude et de péage pour les Joyeusains). Confirmation en 1261 par Randane Serviana, veuve de Guy de Châteauneuf, fut encore étendue en 1354 par Randon, seigneur de Joyeuse. A la famille d'Anduze avait succédé celle de Châteauneuf-Randon, dont la branche cadette prit le nom de Joyeuse. Baronnie en 1379, duché-pairie sous Henri III pour Anne de Joyeuse. Le mariage d'Henriette-Catherine de Joyeuse avec Charles de Lorraine, duc de Guise, fit passer le duché dans les biens de la famille de Lorraine. Cette domination dura jusqu'en 1787. La ville vit du travail de la soie grâce à la proximité d'un cours actif. Le château est aujourd'hui propriété de la ville. Il abrita les plus illustres membres de la famille de Joyeuse, dont Guillaume de Joyeuse, évêque d'Alet, quitta l'Eglise après la mort de son frère aîné, et devint lieutenant général de France, au début du XVI^e siècle. Anne de Joyeuse y serait né en 1561, et son frère le cardinal François de Joyeuse, président de l'assemblée du clergé en 1605, en 1562, d'après certain biographes. Les archives du duché ont été brûlées à la Révolution. Le 23 janvier 1849, le maire et médecin Meynier demande à ce que l'instruction soit confiée aux Frères de la Doctrine Chrétienne. L'exemple de la ville des Vans a été déterminant. L'école sera prise en charge par la commune. Elle a un local beau et convenable. Le 5 août suivant, le maire annonça que les réparations étaient achevées dans l'antique château féodal. Le traitement annuel fut de 2.000 F pour 4 Frères. M. Mathon, curé-archiprêtre, ne s'occupait pas des Frères ailleurs qu'à l'église. Le directeur, F. Dorothée, disparut au début de 1852; on le remplaça par le F. Jean-Marie, ancien directeur du noviciat de St. Paul 3 Châteaux. Il est trop bon et même ses élèves s'en plaignent. Le F. cuisinier, bon à rien, doit être renvoyé. Un 6^e Frère fut rajouté au 1er janvier 1864. Le cours d'adultes comptait 50 élèves en février 1880. Défection d'un Frère qui entraîne la laïcisation de l'école en janvier 1882. Les élections municipales avaient tourné au rouge. Paul Meynier, parent de l'ancien maire, dirigeait la nouvelle municipalité, qui demanda le 18 septembre 1881 la laïcisation, pour pouvoir créer une Ecole Primaire Supérieure. Le curé Chaussinand forma un comité en vue d'une école libre, formé par M. de Montravel, président, Bouchet, Jules de Gigord, Jules Martin, Isaac Vernède, Charousset, etc. L'école fut ouverte avec 70 élèves, et le curé demanda 4 Frères pour 2.200 F, ce que l'Institut refusa. Mme. Veuve Bouchet seule donnait 50 fr pour les prix. Sur les 70 élèves, une quinzaine de gratuits. Autant à l'école publique. Une cinquantaine de certificats avant la laïcisation, une vingtaine depuis devant la commission diocésaine. Deux directeurs ont perdu leur vocation à Joyeuse, mais il n'y a eu aucun sujet pour l'Institut. Sans parler de l'assassinat du marquis d'Entremaux et de deux prêtres sous la Révolution, le peuple de Joyeuse se montra toujours féru de plaisirs, de bals et de fêtes baladoires. Ménestriers et saltimbanques sont nombreux ici, mais les offices peu suivis. Les 2/3 des hommes et une centaine de femmes oublient le devoir pascal. Joyeuse a fourni des membres au clergé, mais ceux-là gagnent de l'argent. Le pays a peu de conservateurs, et la municipalité est franchement républicaine et même radicale. L'école est à 300 mètres de l'église, ogivale, à une seule nef, avec croix latine et chapelles latérales. La page 233 est aberrante et doit être déplacée.

Joyeuse à la recherche du passé. Tribune des 31 octobre et 6 novembre 1985. AW 164.

XX^e siècle

C.P.A. : escalier de la Peyre, début XX^e siècle. X 6.

Reproduction de C.P.A. : les filatures, sortie des ouvrières, vue de la Grande Rue, le Rond Point (?) X 53.

Intérieur de l'église. Reproduction Internet de C.P.A. 2 AG 166.

Pont sur la Beaume franchi par le tramway. Reproduction Internet de C.P.A. 2 AG 167.

Cotes des A.M. de Joyeuse repérées pour une conférence sur Joyeuse en 1914-18. 2 AR 111-112

Préparation de la conférence du 17 juin 2016 sur Joyeuse et la guerre de 1914-1918. 2 BN 226-291.

Texte de la conférence du 17 juin 2016, Joyeuse et la guerre de 1914-1918. 2 BN 292-304.

J. Lacour : La singulière histoire du monument aux morts de Joyeuse (Ardèche). Revue du Vivarais 2016 n° 1 p. 57-64.

Jos Jullien : renseignements Internet. 2 AR 219-225.

Gaston Bonneton, mon oncle (soldat de la guerre de 1914, né à Joyeuse). Ma Bastide, sept 2014. 2 BF 123.

Un monument à la paix (sur le monument aux morts de Joyeuse). Extrait du livre de Jacques Lacour, « Visite du vieux Joyeuse ». Dekelio n°4, p. 10.

Jos Jullien : Le centre de traitement de la fièvre ondulante de Joyeuse, Largentière, 1934, 20 p.

Marc Langleur : Le carnaval de Joyeuse (1914-1988).

Mémoire pour la licence d'ethnologie, Montpellier 1988, 36 p. 20 J 140.

Recensement de 1968. AW 163.

Joyeuse et ses environs. Dépliant touristique sur le canton des années 80. AW 162.

Un an après, comment allez-vous M. le Maire ? Tribune du 19 4 84. AW 165.

Lettres autographes de Paul Varène relatives à son travail, 20 février 1985 et 1er déc. 1986. AW 189-192.

Vers la réhabilitation du vieux Joyeuse. Tribune du 21 3 85. AW 188.

Agriculteurs à Joyeuse à l'appui de l'IEO. DL du 6 4 1985. AW 161.

Le Temps Libre dirigé de main de maître (Evelyn Zminka). DL du 7 11 85. AW 162.

Comité des Fêtes : un magistral diktat. Critique de la politique municipale de la culture sous la magistrature Lacour, par J. Pascal. Tribune du 24 04 86. AW 139.

Sériciculture : un morceau de mémoire. Tribune du 5 6 86. AW 188.

Une semaine au rythme de Carnaval. DL du 27 02 87. AW 166.

Joyeuse : une zone artisanale et industrielle. Tribune du 23 7 87. AM 232.

Le recentrage de la cité. Tribune du 21 4 88. AW 166.

La fin d'un site industriel (incendie des locaux de la SOTRA). Tribune du 17 11 88. AW 240.

Bicentenaire : les temps forts du 14 juillet. Tribune, 20 7 89. 2 AI 67.

Brocante et brocanteurs à Joyeuse. DL du 21 8 91. AW 160.

Exposition : Joyeuse et Charlemagne (prospectus). Années 90. AW 187.

Nécrologie : Paul Varène (1900-1992). D.L. 28 5 92. 2 AT 4.

La fin d'une époque (usine des tanins de l'Ardèche) avec vieille photo. DL du 7 5 93. AW 242?

Le contrat de l'espoir. (Contrat de développement entre le syndicat Beaume-Drobie et la région Rhône-Alpes). DL du 16 03 94. AW 144.

La place de la Peyre change de visage. DL du 21 5 94. AW 242.

A découvrir à Joyeuse : le charme discret de ses « goulajous ». DL du 25 7 95. AW 244.

A Joyeuse, le musée de la Châtaigneraie (avec photos): le patrimoine mis, en valeur. DL du 6 8 95. AW 154.

Réouverture du musée de la châtaigne. Tribune du 28 3 96. AW 238.

Musée de la minéralogie : une collection unique. Tribune du 18 7 96. AW 237.

A Joyeuse, pour réparer le toit de l'église, une « Annonciation » attribuée à l'école de Raphaël est en vente. DL 22 5 97. AW 159.

Entre vieilles pierres, rivières et promenades, la quiétude est reine. D.L. du 26 7 98. AG 172.

A la découverte de notre patrimoine. TV du 17 9 99. AH 32.

XXI^e siècle

Musée de la châtaigneraie : l'arbre à pain. Tribune du 29 6 2000. AY 91.

Véronique Gagliardi : au service du patrimoine historique. D.L. 5 9 2002. 2 AT 44.

Musée du Châtaignier : un bilan satisfaisant. Tribune 24 10 2002. AW 237.

Avec l'Italie : un 3^e jumelage (Pescaglia). Tribune du 6 11 2003. AU 127.

Joyeuse lance son 1er festival de la caricature. Hebdo du 16 4 2004. AU 115.

Consolider les ambitions culturelles. Tribune du 13 5 2004. AV 156.

Quand les monuments rendent hommage aux morts (surtout sur le monument aux morts de Joyeuse) Hebdo 7 11 2008. AL 153.

Un monument aux morts unique en France. Hebdo 7 11 2008. AL 157.

Prospectus du musée du châtaignier. AW 235-236.

Les salaisons (Debroas) mises à l'honneur. Tribune du 16 7 2009. AR 111.

Pôle projet médical: l'impasse ? Tribune du 16 7 2009. AR 110.

Le lavoir de la Grand Font, et « Renaissance d'une tour », Tribune du 24 février 2005 et Hebdo de l'Ardèche du 25.2.2005. Q 109-110.

Restaurer l'église. Tribune du 20 12 07. AH 99.

Portrait de Pierre Courouble, et changement de président au Centre Patrimoine du Pays Joyeusain, Tribune du 31 3 2005, Q 117-118.

Et Joyeuse leur fut contée. T.V. du 30 8 2002. AG 25.

La légende fait partie de l'histoire (association Culture et Patrimoine en pays joyeusain. T.V. 15 2 2002. AG 64.

Joyeuse et Charlemagne: légende d'une légende. Réouverture du Musée historique de Joyeuse. Tribune 1 5 2003. AH 5.

Une rue pour le duc de Joyeuse. Avec portrait. Tribune du 17 4 2003. AH 43.

Quand Joyeuse était Carcassonne ! (avec dessin). Tribune du 20 3 2003. AH 44.

Hôpital : restructuration et humanisation. Tribune 26 6 2003. AH 6.

SEBA : la commune demande son retrait. Tribune du 18 3 2004. AZ 264.

Bilan et perspectives pour la CPPJ. Hebdo 14 5 2004. 2 BM 167.

Adieu la tour (démolition de la tour de l'hôtel de Saumet, XIV^e siècle). Hebdo, 25 11 2005. 2 AY 36.

Une association pour l'église. Tribune, 19 1 2006. 2 BN 224.

AREJ: soirée d'information. Tribune 24 8 2006. 2 BJ 170.

Eglise Saint-Pierre aux Liens : laissez-vous guider. Tribune du 3 7 2008. AL 30.

Office de Tourisme: une saison raisonnable. Hebdo du 3 10 2008. AZ 224.

Culture et festivités sous le même toit. Hebdo du 28 11 2008. AM 60.

Sauvegarde du patrimoine : l'immeuble Verdire. Tribune du 2 4 2009. AU 23.

Patrimoine ardéchois (les sites sur Joyeuse et les monuments aux morts). Tribune du 14 01 2010. AZ 260.

Le musée de la Châtaigneraie. Wikipedia. AT 171-172.

Restauration de l'église: où en est-on ? Tribune du 8 4 2010. AZ 256.

Film Boissel : deux réalisateurs: Sylvie Dubois, Vincent Aubert. DL du 8/4 et du 20 07 2010. AAA 98.

Jos Jullien aura sa rue. Hebdo du 17 6 2010. AAA 105.

Un artiste médecin extraordinaire. Tribune 17 6 2010. livre de Stéphane Rochette). 2 AM 198.

Le château ducal ressuscité. Tribune du 10 9 2009. 2 AE 161.

Jean Gérard Dubois, du dessin à l'écriture (nombreux ouvrages notamment sur Joyeuse et son histoire). Tribune 13 1 2011. 2 BM 169.

Inauguration de la chapelle Saint Louis restaurées. Cévennes Terre de Lumière n°2-3 2012.

Sophie Le Droumaguet : de la photographie à la danse. Tribune, 21 6 2012 (?). 2 AM 180.

2012 : ouverture du pôle médical. Hebdo, 19 1 2012. 2 AM 204.

Restauration de la chapelle Saint-Louis (église de Joyeuse). Hebdo, 29 3 2012. 2 BM 134.

L'AREJ poursuit la restauration (de l'église de Joyeuse). Tribune, 4 4 2013. 2 BJ 168.

La cheminée a disparu. Hebdo 23 1 2014. 2 AZ 2.

Les macarons de Joyeuse. Ma bastide, décembre 2013. 2 AZ 147.

La restauration de l'église, un projet commun. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 178.

Deuxième album pour Elodie Delluca. Tribune, 23 10 2014. 2 BJ 3.

Résurrection du Carnaval en 2015 ? Tribune 13 11 2014. 2 BJ 35.

Quand l'intercommunalité se carnavales ! Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 150.

FAMILLE DE JOYEUSE

Voir les armoiries à la rubrique « Conférences diverses »

Généalogie

M^o Brun : Généalogie de la maison de Joyeuse, R.V. 1939. Elle est donnée à partir de Guigue de Châteauneuf pp.122-123. Ce fut Louis 1^{er} qui épousa en 2^o noces Tiburge de St. Didier et devint ainsi seigneur de Lamastre. Leur héritier Randon II épousa Catherine de Bothéon en Forez, d'où Louis II de Joyeuse, marié le 29 octobre 1429 à Jeanne Louvel, d'où Tanneguy, créé vicomte de Joyeuse par Charles VII, marié le 20 juin 1448 à Blanche de Tournon. D'où Guillaume de Joyeuse et Louis III, seigneur de Bothéon en Forez. Guillaume I eut 7 enfants, dont Guillaume II, évêque d'Alet enterré à Joyeuse, et Jean, marié le 22 novembre 1518 à Jeanne des Voisins. Ces derniers eurent 7 enfants, dont Guillaume III, époux de Marie de Baternay et père des « messieurs de Joyeuse », Paule, mariée à François de Clermont dit de Chaste, bailli du Velay. Henriette-Catherine épousa Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et sa fille Marie épousa Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, dont elle eut Anne Marie Louise d'Orléans, dite « la Grande Mademoiselle » (1627-1693), épouse du duc de Lauzun en 1669, sans postérité. Henriette-Catherine eut 10 autres enfants, dont François de Bourbon, prince de Joinville, Henri de Bourbon, archevêque de Reims, Marie de Lorraine (1615-1688, décédée sans alliance) Louis, duc de Joyeuse et de Guise (1622-1654), époux de Marie de Valois, père de Louis-Joseph (1650-1671) époux de Marie d'Orléans, d'où François Joseph de Lorraine et de Guise (1650-1675). Son héritière fut sa grand tante Marie de Lorraine, et avec lui s'éteignit le duché et la famille de Joyeuse. Louis XIV rétablit le duché en octobre 1714 en faveur de Louis de Melun, prince d'Epinoy.

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.II p.156. Guy de Lestrangle avait épousé en 1430 Jeanne de Joyeuse, fille de Louis, vicomte de Joyeuse, et d'Anne Louvet. Guy de Lestrangle était seigneur de Fourchades. Il mourut en 1470 en laissant de nombreux enfants, dont Antoine, seigneur de Grozon, écuyer de Louis XI, et Raoul, échanson de Charles VIII.

Notes sur la famille de Joyeuse. Origine, Internet, Wikipédia. Z 9-Z 10.

Nicolas Le Roux : La faveur du Roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois. 805p. Editions Champ-Vallon. Prix:/ 34 euros sur Amazon.fr. (bibliothèque personnelle).

Fiches Wikipédia sur les Joyeuse : Guillaume de Joyeuse, Anne de Joyeuse, cardinal François de Joyeuse, Henri de Joyeuse, dit le père Ange, Antoine Scipion de Joyeuse (+ 1592), Henriette Catherine de Joyeuse, AD 155-AD 160.

Guillaume de Joyeuse : Portraits d'Anne de Joyeuse (en fait Guillaume de Joyeuse). AE 175.

Laurent Cuchet: Quelques documents vivarois autour des guerres de Religion, R.V. 2000 4 pp.345-353. p. 345 : le 24 novembre 1567, le vicomte de Joyeuse, lieutenant-général du roi en Languedoc, donne commission de surintendant et gouverneur du Bas-Vivarais à Jean de la Vernade. Dès le 30 août 1570, il était remplacé par François de Borne. Le gouverneur pour le Haut-Vivarais, Louis de la Tourette, avait dû être nommé en même temps que Jean de la Vernade. Jean de la Vernade avait pour conseils les seigneurs de Montréal, de la Motte, de Chauzon, de Montaud, de Rochecolombe, de Craux et de la Font. Guillaume fut le lieutenant du duc de Montmorency de 1563 à 1592. La charge consiste à lever des soldats, qui vivront sur les rebelles fortunés, de faire des « monstres » de mois en mois, de lever des impôts y compris sur les ecclésiastiques. Chaque soldat doit avoir 3 livres par jour, « eux nourris ». Ce document a été extrait des Archives du Pays de Vivarais par un greffier de Fages.

Philippe Wolff : Histoire du Languedoc : p.330 : La St. Barthélemy n'a de répercussions que dans l'Ouest du Languedoc. Damville, soutenu à la Cour par son frère François de Montmorency forme une coalition « centriste ». A Toulouse, le 4 octobre 1572, massacre de 200 huguenots. La guerre reprend : Saint-Vidal passe au fil de l'épée la bourgade de Tence. Damville, à la tête des catholiques, assiège Sommières, mais épargne ses défenseurs. Il conclut avec eux trêve sur trêve. Il en fait tant qu'il est limogé le 4 mai 1574. Du coup, il conclut une trêve avec les huguenots ; en 1575, il est élu à Nîmes chef de la fédération mixte qui va du Dauphiné à la Saintonge. Il s'empare des salins de Peccais, vraie mine d'or. Les protestants l'accusent de duplicité et rompent avec lui en 1577. Mais il conserve Pézenas, Béziers, Frontignan, Maguelonne, où sont ses amis et ses seigneuries. Damville assiège en 1579 Montpellier défendu par son frère, Thoré. Mais les brigands apparaissent, comme le capitaine Merle qui prend Mende la nuit de Noël 1579. Cela ramène Damville vers les « politiques » protestants. Fin 1582, le conflit éclate aux élections municipales de Béziers. Damville l'emporte grâce à des malversations. Joyeuse dépit part à Rome, où il cherche en vain à faire excommunier Montmorency. Celui-ci a interdit tout ravage dans les terres papales du Comtat, et Grégoire XIII lui en sait gré. Joyeuse revient en Languedoc sans avoir rien obtenu. Les deux ennemis s'affrontent le long de l'Orb, entre Narbonne et Béziers. Damville est mal lorsque Henri III prend la tête de la Ligue (7 juillet 1585). Anne de Joyeuse prend Marvejols en 1586, tandis que Damville fait pendre en juillet 1587 les chefs ligueurs de Béziers. En 1588, les « gens bien » prennent peur devant cette Ligue fanatisée par les moines mendiants. La Ligue se fend, avec l'assassinat de Duranti, premier président du Parlement de Toulouse le 10 février 1589, accusé de mollesse. La noblesse toulousaine écoeurée se détourne. Le coup décisif est la bataille de Villemur, le 10 octobre 1592. Le 1er janvier 1593, c'est la trêve; la guerre ne reprend que quelques mois, de mai à décembre 1595, puis s'éteint tout à fait. La paix est chèrement payée : Toulouse exemptée

d'impôts pour 100 ans, Henri de Joyeuse (frère Ange) nommé maréchal (Edit de Folembay, janvier 1596), et Damville connétable. Mais l'Est obéit à Damville, l'Ouest à Joyeuse. En 1599, frère Ange se retire. Damville devient alors le roi sans couronne du Languedoc jusqu'à sa mort (1614) et gouverne par son gendre Anne de Lévis, duc de Ventadour, lieutenant général de la province. Mais Thomas Platter peut décrire le Languedoc au sortir d'une guerre de trente Ans comme si cette guerre n'avait jamais eu lieu. Le maïs arrive vers 1590 par le Bas-Rhône et le Vivarais, puis par le pays basque et Bayonne. Il remplace le pastel. La soie aussi prend son essor. La croissance économique est très vive entre 1655 et 1675, même si la vigne est en surproduction.

Rémy Pech : Couiza, éléments d'histoire (destruction du château par les Réformés en 1576). René Pech : L'église de Couiza. AZ 90-94.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203 : Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

Henriette Catherine de Joyeuse, duchesse de Montpensier : La terre et seigneurie du Liège est vendue à Imbert de Baternay baron du Bouchage, seigneur de Montrésor, le 15 mars 1519. Françoise de Baternay vendit à Jean Paul de Perdillan le 14 janvier 1592, et Henriette Catherine de Joyeuse, duchesse de Montpensier prit possession le 14 août 1608. Elle vendit à son tout à Henri de Bourdeilles et Madeleine de la Châtre sa femme le 23 mai 1623 ; ils vendirent à M. de Guise le 21 nov.1671. 1 GD 006. Donation à Henri de Joyeuse par René de Baternay du comté du Bouchage le 13 nov. 1579. Règlement de police de la baronnie d'Anthon par Henri de Montpensier, époux d'Henriette-Catherine de Joyeuse le 16 décembre 1599. Projet de vente de la baronnie d'Anthon venant des Bathernay. Marie de Bathernay était l'épouse de Guillaume de Joyeuse. 1 GE 018. Voir la suite pour les biens des Bathernay en 2 BD 199. Partage des biens le 4 juin 1602. Le 5 août 1611, Henriette de Joyeuse est remariée au duc de Guise, et revient sur le partage, retouché par un arrêt du parlement de Grenoble. Permission donnée à M. de la Saumès (Gaspard de Chanaleilles) par le cardinal de Joyeuse d'achever sa maison (7 aout 1615). Transaction entre Henriette de Joyeuse et Gaspard de Chanaleilles au sujet des droits seigneuriaux de Joyeuse (22 mai 1623). Don du duché-pairie de Joyeuse à son second fils Louis de Lorraine (12 fév 1647) 1 GE 019. Demande en rescision du contrat, sous prétexte de lésions, par Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise, 1618-1652, procès et transaction entre les parties. Inventaire des titres d'Henriette de Joyeuse au château de Couiza (mai et juin 1630-titres des baronnies d'Arques et Puiverts depuis 1330). 1 GE 020. Transport par Henriette de Guise à François Issoire, docteur en droit habitant Laudun, de 45.000 livres à elle due par M. de Chalabre, 10 mai 1635. 1 GE 020.

Revente et adjudication de Roquemaure à Henri de Bourbon, duc de Montpensier, 15 juillet 1599. 1 GE 019. Contrat pour l'assèchement de l'étang de Pujaut, près Rochemaure. Consentement par Henriette de Joyeuse, duchesse de Guise, à la jouissance du sr. Guillomont sur les 100 saumées de terre de l'étang de Pujaut uni au domaine du Boi, décembre 1611. Remise faite aux fermiers de Roquemaure par la duchesse de Guise, 1623. Somation à elle faite pour exhiber les titres au nom desquels elle jouit de la terre de Roquemaure, 11 oct.1623.Inventaire de ces titres. Acquit donné par Georges Scarron à la duchesse du montant de l'adjudication de Chassonneresse, 7 sept. 1624+ nombreux papiers concernant Roquemaure et la duchesse Henriette de Guise, à laquelle succède vers 1655 sa fille aînée Marie de Lorraine. Le tout en 1 GE 019.

Louis de Lorraine : Bail à ferme de la métairie d'Auruolle à Jean Pascal, habitant de Joyeuse, 13 oct.1647. P.V. de la visite du château de Joyeuse, 4 octobre 1650. Bail à ferme des revenus du duché de Joyeuse 15 juillet 1654. Mémoire du « renouvellement des hommages » de 1559. Accord entre Louis de Lorraine et Raymond de Gigord au sujet du moulin à blé du Goussat, 11 septembre 1661. Cahier des affaires administratives réglées à Joyeuse en 1661. Mémoire sur la succession du duché de Joyeuse, s.d. Réparations au moulin neuf de Joyeuse, 1674. Consulat de Joyeuse, élections de 1678 et 1681. Gascon et Duchet commissaires généraux du duché par ordre de Melle de Guise (vers 1677). Louis XIV confisqua le duché de Joyeuse du fait du passage de Charles-François (?) au service de l'Empereur. Voir Z 9-10.

Alexandre-Paul-Guérin du Tournel, marquis de Joyeuse, comte de Châteauneuf-Randon Tarbes 1757-Epervans 1827. (Z 41) : Notes écrites par Claudine Cavalier. Suppléant du comte d'Apcher à Mende en 1789, il siégea rapidement à sa place. Siège à l'extrême gauche, quoique ancien page du comte d'Artois. Président du Directoire de la Lozère, élu Conventionnel. Montagnard, vote la mort du Roi, puis envoyé en mission en juin 93 à l'armée des Alpes et en Rhône et Loire. Auvergnat comme Couthon et Maignet, il cherche à protéger sa province. Participe au siège de Lyon avec Maignet. Prend le faubourg de Vaise, rappelé comme aristocrate. Couthon le défend et il est blanchi. Renvoyé à S.Flour, il soumet la ville et rase les fortifications. En Thermidor, mission à l'armée des Pyrénées Orientales. Promu général de division par les thermidoriens, commandant en Mayence. Destitué en 1799 pour avoir ordonné une levée en masse de son propre chef dans les deux départements du Rhin. Rallié mollement à Bonaparte, préfet des Alpes Maritimes. Révoqué au bout de trois mois pour insoumission. Il se retira en Lozère, où il est emprisonné pour dettes en 1812: 5 ans de prison à Sainte-Pélagie, d'où il sort en 1817. Décès en 1827.

Anne de Joyeuse

Les mignons : Fiches Wikipedia. AR 148-150.

Faveurs et favoris : l'exemple des mignons d'Henri III. Colloque « Henri III et son temps » (notes). AR 191-195.

Biographie d'Henri III. Fiches Wikipedia.AR 151-164. Portrait d' Anne de Joyeuse. AE 176.

Vue cavalière de la bataille de Coutras (peu lisible). Origine : GRAHC. AR 174.

Récit détaillé de la bataille de Coutras. Origine : Orvinfait. AR 177-189.

Jean-Louis de Nogaret, seigneur de la Valette, duc d'Epervans (1554-1642). Fiche Wikipédia, AZ 8-13.

Portrait de Guillaume de Joyeuse. X 85.

Portrait d'Anne de Joyeuse, amiral de France. X 86.

Mariage d'Anne de Joyeuse, 2 X 1.

Jetons du duc Anne de Joyeuse, amiral de France. 2 X 1.

Cardinal de Joyeuse

Aubery, avocat en Parlement : L'Histoire du cardinal de Joyeuse à la fin de laquelle sont plusieurs mémoires, lettres, instructions... non encore imprimées. Paris, Robert Denain 1654.

François de Joyeuse naquit le 24 juin 1562, fête de St. Jean Baptiste. Il fut d'abord instruit par la vicomtesse sa mère Marie de Batarnay, seconde fille de René de Batarnay et d'Isabelle de Savoie, fille de René Bastard de Savoie et comte de Villars. Cette dame avait soin de mortifier sa chair et de macérer son corps : elle ne se nourrissait que de pain bis et de bœuf, quoique sa table soit bien garnie; elle jeûnait le vendredi, le Carême et l'Avent et la méditation et la prière étaient ses exercices les plus fréquents. Sa sœur Françoise était mariée au vidame d'Amiens, et elle est restée vingt ans sans se coucher. Ce couple eut comme bénédiction sept

garçons de suite. François de Joyeuse alla au collège à Toulouse, et vint achever ses études au collège royal de Navarre, sous la direction d'André Guijon, célèbre dans cette fameuse Université. Il fit ensuite sa philosophie, puis alla étudier la jurisprudence à Orléans, où il fut reçu docteur en l'un et l'autre droit. Il fit ensuite sa théologie. Ce fut Anne de Joyeuse qui mena à Rome son frère l'archevêque de Narbonne. Grégoire XIII les reçut fort bien, en partie à cause de la conduite de leur père le maréchal de Joyeuse. Il les confia au cardinal de Saint-Sixte son neveu, qui les traita du mieux qu'il put : un jour, festin en la vigne du cardinal de Verceil, avec 6 cardinaux, 2 ducs, 30 barons français, ce qui coûta au Pape 2.000 écus. Le lundi 12 décembre 1583, l'archevêque de Narbonne devint cardinal avec 18 autres, dès son retour en France.

Le cardinal représentant d'Henri III (1587-1589).

Grégoire XIII mourut en avril 1585. Le nouveau cardinal arriva à Rome après la fin du conclave, où fut élu Sixte-Quint. Le nouveau pape lui donna pour titre l'église de St. Sylvestre ou de St. Martin des Monts, puis le cardinal opta pour la Trinité du Mont et St. Pierre aux Liens, puis les évêchés de Sabine et d'Ostie. En août 1585 il fut reçu conseiller honoraire au Parlement de Paris, avec privilège de séance, d'opinion et de voix, tant à l'Audience qu'au Conseil. Et 18 mois plus tard, il fut nommé Protecteur des Affaires de France à Rome, à la place du Cardinal d'Este qui venait de mourir. Il dut retourner à Rome, et passa par son diocèse de Narbonne. Il passa par la Provence, et alla conférer avec le duc de Savoie, qui le traita de parent, et par le duc de Ferrare. Il envoya seulement des exprès à Mantoue et à Florence. A Rome, il eut un triomphe plutôt qu'une entrée. Sixte Quint, à la recherche d'argent, érigea en offices les postes de solliciteurs, au prix de 50 à 1000 écus chacun. Ceux à qui les banquiers de France s'adressaient n'achetaient point ces offices. Le cardinal protecteur écrivit au roi pour s'y opposer; le pape renonça, et les solliciteurs payèrent seulement 8 ducats pour une permission par écrit. Le Pape se plaignit de ce que le roi avait laissé entrer en France les reîtres allemands. Le cardinal lui répondit qu'il était mal informé ; le Pape se mit en colère et dit qu'il était bien informé ; le cardinal le pria de ne pas trouver mauvais qu'il lui dise que c'était une calomnie, et que le Pape s'était laissé surprendre sa charité et sa prudence, en croyant de telles choses du meilleur fils qu'eussent le Saint-Siège et l'Eglise. Or il avait 25 ou 26 ans, et le Pape affectait de se faire craindre. Le cardinal faisait valoir les pratiques religieuses du roi, et son dessein de combattre les religionnaires. On le vit bien à Coutras où périrent Anne et Claude de Joyeuse. Le Comte du Bouchage se retira vers ce moment-là dans un couvent de Capucins. La cour fut surprise : on pensa que c'était à cause de la mort de son épouse, ou par faiblesse, pour ne pas supporter le poids d'une si haute fortune, ou peut-être pour abandonner les honneurs avant qu'ils ne l'abandonnassent. Mais il avait eu une inspiration à Toulouse dans la bibliothèque des Cordeliers: était-il bien prêt à faire ce que disait ce livre ? Il l'ouvrit et tomba sur la règle de St. François. Il voulut dès lors entrer dans le Tiers Ordre. Ses parents l'envoyèrent à Paris, puis lui firent épouser Melle de la Valette. Jeanne de Batarnay, l'une de ses tantes, était déjà mariée avec Bernard de la Valette, l'aîné des frères de l'épousée. Le plus jeune était aussi favori d'Henri III. Les deux époux, attirés par la vie religieuse, se promirent d'entrer au cloître à la mort de l'un d'eux. Le roi lui dit dans son carrosse devant deux Franciscains porteurs de leur besace que c'étaient là deux vrais imitateurs de St. François. Le comte entra donc chez les Capucins le 4 septembre 1587, accompagné de son aumônier et de deux valets qui lui virent prendre aussitôt l'habit. Colère de l'amiral de Joyeuse, qui dit que son frère était utile à lui et à l'Etat. Le roi lui-même chercha à le persuader, mais ce fut en vain. L'Amiral déclarait que c'était le plus grand malheur qui puisse lui arriver, soit par tendresse, soit parce que le comte lui apportait les nouvelles de la Cour pendant son absence. Il ne fut plus alors en mesure de résister au duc d'Epemon son rival. C'est alors qu'il obtint la permission d'aller combattre le roi de Navarre. A Coutras, il se trouva avec la seule cavalerie, l'infanterie et l'artillerie n'ayant pu faire demi-tour assez vite. Le roi de Navarre désirait attaquer car Coutras n'avait pas de vivres, se trouvait entre deux rivières, et le château était catholique. Le duc de Joyeuse désirait aussi combattre pour accumuler des trophées comme le duc de Guise. Mais Henri fit donner l'artillerie de telle manière que le duc fut obligé d'attaquer. Le cardinal fut fort honoré des funérailles de ses frères, et eut ensuite à justifier la mort de Guise et l'emprisonnement du cardinal de Bourbon. Il s'employa à faire retomber la faute sur les Guise et sur les Ligueurs. Mais le pape ne fut pas convaincu: il lança un monitoire le 3 mai 1589, affiché aux portes de St. Pierre et de St. Jean de Latran que le 24. C'est pourquoi le cardinal eut le temps de se retirer à Venise, où la Seigneurie le logea magnifiquement à S. Georges. Il en profita pour faire de la théologie avec Arnaud d'Ossat son secrétaire, depuis cardinal, avec Genebrard, docteur en théologie et depuis archevêque d'Aix, Bonnaud, docteur en théologie et depuis évêque de Mirepoix. Il y avait aussi le président de Thou, et frère Ange, qui logeait à S. Roch, qui était un monastère de Capucins.

Le cardinal ligueur (1589-1592).

C'est là qu'il reçut la nouvelle de la mort d'Henri III. Il revint à Rome pour juger des affaires de France. Il pensait que la noblesse allait s'unir. Il fut déçu et revint en France, pour défendre la religion, notamment en Languedoc. Il résida dès lors à Toulouse, son nouvel archevêché, dont il prit alors possession. Il fit assembler un synode provincial, et fit renouveler bon nombre de règles et de constitutions canoniques. Certains disent qu'il continuait à servir la Ligue à Rome par le moyen de son frère le père Ange. Il y eut des bruits de discussions entre M. de Nemours et M. de Joyeuse pour partager entre eux le Lyonnais et le Languedoc, avec l'accord du Pape qui mettait ainsi à couvert son Comtat Venaissin. Ils proposèrent à M. de la Valette de chasser le Savoyard de la Provence et de s'en emparer, tous sous la protection du Pape. Tout cela fut dissipé par l'emprisonnement du duc de Nemours et par la mort brutale de La Valette et de Joyeuse. Celui-ci avait ses desseins indépendants de la Ligue, et assiégeait Villemur. Il en fut délogé par le duc d'Epemon, qui allait en Provence, mais il y revint. Le duc de Montmorency envoya une armée pour dégager la ville. Elle dut rebrousser chemin et Joyeuse prit cela pour une déroute, et dispersa ses forces. Mais les Royaux revinrent, et les assiégés firent une sortie. Les assiégeants s'enfuirent sur le pont de bateaux qu'ils avaient fait sur le Tarn. Celui-ci se rompit, et il y eut autant de noyés que de morts sur le champ de bataille. Joyeuse voulut passer à gué et fut noyé, le 20 octobre 1592, 5 ans jour pour jour après son frère Anne. Le Cardinal accepta alors le gouvernement de la province de Languedoc. Et on lui demanda d'enjoindre au Père Ange, qui était un ancien militaire, et qui était à Toulouse. Le Parlement, les consuls, allèrent le supplier. Celui-ci protesta qu'il y allait de son âme ; les théologiens expliquèrent qu'il y aurait péché mortel s'il laissait la religion en si grand péril. Les Toulousains portèrent ce résultat aux Capucins au nombre de 4 ou 5.000. Ils menacèrent de mettre le feu au monastère si on ne leur rendait pas le P. Ange. Ils l'entraînèrent à l'Archevêché, où le Cardinal lui confirma la sentence. Il quitta alors son habit et ceignit l'épée que son frère lui tendait. Puis, il alla à la messe, acclamé de tout le peuple. Le Parlement le déclara gouverneur de la province conjointement avec le cardinal son frère, chargé de la conduite des armées, tandis que l'autre dirigeait les affaires. Le Cardinal écrivit alors à Rome pour faire valider la décision de son frère. IL demanda aussi le droit de se remarier ; mais le Pape n'accorda pas ce point. L'année suivante, il obtint au cours d'un voyage d'Italie le transfert de l'ordre de St. François à celui de St. Jean de Jérusalem, comme prêtre et non comme chevalier, avec toutefois le droit de porter l'habit court et de commander aux armées. L'évêque de Lodève, assisté d'un commandeur de Malte, qui donna solennellement la croix blanche. Cette dispense n'était valable que le temps de la guerre; mais au début de mai 1595,

une autre fut accordée pour sa vie entière. Cependant Joyeuse fut obligé de chasser de Toulouse une partie du Parlement, qui s'enfuit à Castelsarrasin. Mais le 11 avril 1595, le Pape approuva la conversion d'Henri IV ; or le cardinal était en contact avec M. de Montpezat, envoyé par Mayenne en Espagne, pour traiter de l'élection d'un roi en France. Il lui écrivit pour lui assurer que le Pape ne recevrait point le Roi, à cause de son impénitence, ainsi que l'atteste une lettre envoyée de Rome le 15 février 1594. Lettre du cardinal de Joyeuse à M. de Montpezat, envoyé par la Ligue auprès de Philippe II, de Rome, le 11 février 1594 (origine : Aubery). AZ 115.

Le cardinal de Joyeuse serviteur d'Henri IV : la dissolution du mariage du roi

Toutefois, il expédia une lettre déclarant que l'entreprise de son frère était trop hardie, et qu'elle lui aliénerait les plus considérables de Toulouse. Il lui conseillait de moyenner au mieux son accord, et après la reconnaissance de la conversion il engagea son frère à cesser la guerre. Il assista au Consistoire où cette conversion se discutait ; il l'approuva, même si elle pouvait gêner son frère. Il fut le premier à chanter un Te Deum à St. Louis des Français dès que l'absolution fut accordée. Ce qui obligea le roi à lui continuer la charge de Protecteur. Ce fut son ancien secrétaire, d'Ossat, qui intervint pour lui: il ne faudrait pas le remplacer, car le Protecteur conduit au Conclave les affaires du Roi. Et le cardinal de Joyeuse, n'ayant rien hors de France, sera plus soumis qu'un cardinal italien qui aura souci de sa famille et de ses affaires. Aussitôt après l'absolution pontificale il retourna en France pour plaider sa cause. Il salua le roi au siège de la Fère, et retourna à Toulouse où tout commençait à se calmer du fait de l'accord conclu avec M. de Joyeuse son frère. Le Parlement revint de Castelsarrasin, et M. de Joyeuse soumit au roi les villes du Languedoc. Celui-ci revint à la Cour, mais décida à nouveau de quitter le monde le second lundi de Carême 1599. Il venait accompagner M. d'Epéron, et d'écrire à son gendre M. de Montpensier. En effet, le cardinal venait de le marier avec Henriette Catherine de Joyeuse à Notre Dame de Cléry, et aussi les fiançailles de Françoise de Lorraine, fille et héritière du duc, avec César duc de Vendôme, au château d'Angers. Le cardinal de Joyeuse retourna à Rome, parce que le vice-protecteur le cardinal Acquaviva était trop respectueux des intérêts du roi catholique dont il était né sujet. Le cardinal passa par la Provence et le Piémont, où il y avait la peste. Il arriva à Rome le 13 février 1599. Au cours de ce séjour réussit la dissolution du mariage d'Henri IV ; puis il quitta Rome la nuit du 25 au 26 août 1599. Il vint à Paris avec la commission de déclarer le mariage nul. Ce procès fut vidé le 17 décembre 1599. Il retourna à Toulouse et reçut l'ordre d'aller accueillir Marie de Médicis qui abordait à Marseille et qu'il accompagna jusqu'à Lyon où se firent les épousailles. Puis il retourna en Languedoc.

Le cardinal de Joyeuse faiseur de pape : le 1er concile de 1605

Il repartit incognito pour Rome environ le mois d'août 1603, la santé du Pape faisant craindre un interrègne, par Vienne et Venise. Il alla à Rome, où la santé du Pape se rétablit. Puis il repartit par Venise, toujours incognito, avec son train dispersé en petites compagnies comme il aimait, comme beaucoup d'autres grands personnages. Puis il revint à Rome à la suite du décès de Clément VIII. Au conclave, il réussit l'élection de Léon XI, pour laquelle le roi fit chanter un Te Deum et l'Espagne fort mortifiée. On criait « Vive France et Florence ». Le cardinal d'Oria avait distribué 60.000 écus en vain dans le conclave. L'ambassadeur d'Espagne se retira dans un monastère. Le cardinal avait uni son parti à celui du cardinal Aldobrandini, qui était le double des autres. Les instructions d'Henri IV étaient seulement de faire élire quelqu'un qui garantisse l'indépendance du St. Siège. Aldobrandini s'opposait à Montalto et à ses créatures Ascoli et Montelparo, dont Henri IV ne voulait point. Accord par contre pour Camerino et Bianchetti. Le cardinal Sforza s'opposait à Aldobrandini, qui avait fait venir des compagnies de Corses à Rome peu avant la mort du Pape. Le dimanche 6 réunion de tous les 5 cardinaux français pour avoir Pape le cardinal de Florence, ou Baronius. On pouvait compter aussi sur les Vénitiens. Le lundi 14, les cardinaux entrèrent au conclave. Dès le 16, une ligue se forma contre Aldobrandini. Le pape s'appela Léon XI, comme petit-neveu de Léon X. Mais les Espagnols continuèrent à s'opposer à lui, et même menacèrent de l'empoisonner. Quoiqu'il en soit, sa mort précipitée occasionna un second conclave. Celui-ci, après de nombreux tumultes, s'acheva par l'élection du cardinal Borghèse, lequel assura qu'il était tout dévoué à Henri IV. Le cardinal de Joyeuse fait aussi l'éloge du cardinal du Perron, et assura le 19 mai 1605 que le nouveau Pape ne devait rien aux Espagnols. Puis le cardinal quitta Rome, d'autant que sa nièce la duchesse de Montpensier se trouvait grosse. Elle accoucha au château de Gaillon en Normandie, qui appartenait au cardinal comme archevêque de Rouen, obtenu en échange de Toulouse. Sa fille Marie fut accordée trois ans après au duc d'Orléans, qui mourut peu après, laissant ce titre au duc d'Anjou, que le cardinal avait tenu sur les fonts baptismaux avec la reine Marguerite de Valois. Le cardinal de Joyeuse tint sur les fonts baptismaux aussi le fils aîné du roi, futur Louis XIII, à la place du Pape qui était son parrain, et qui aurait dû être Clément VIII. Cela eut lieu au château de Fontainebleau le 14 septembre 1606.

Le cardinal serviteur de Henri IV : la médiation entre le pape et la République de Venise

Puis, crise entre le Pape et Venise : celle-ci exigea qu'on ne bâtit désormais aucune église, couvent ou hôpital sans la permission du Sénat, que l'on ne pourrait donner ces biens que sous certaines conditions aux gens de mainmorte, comme le clergé ; en outre, elle emprisonna le chanoine de Vicenze et l'abbé de Nerueze (?). L'interdiction de nouveaux établissements religieux sans permission remontait à 1603 pour la ville de Venise ; mais en 1605 pendant l'interrègne on l'étendit à toute la République. Une ordonnance de 1536 interdisait de transmettre des biens aux ecclésiastiques à Venise ; elle fut étendue aussi à toute la république, et le notaire qui aurait fait le contrat repris de justice. A Padoue par exemple, sur les 800.000 arpents du territoire, l'Eglise en possédait 300.000 et avait des redevances sur le reste pour la moitié du fonds. Le chanoine de Vicenze avait essayé de corrompre une de ses cousines, et maculé sa porte d'immondices. L'abbé de Nerueze, comte Brandolin Valdemorin était accusé de vols et de viols à Trévise, de se livrer à la sorcellerie, d'avoir empoisonné un de ses frères, Père de l'ordre de S. Augustin, et un de ses valets, qui savaient une part de ses déportements, et l'autre parce qu'il était son émule. Il avait tenté un parricide, avait une relation incestueuse avec sa sœur, empoisonné une servante qui le savait, commis plusieurs meurtres, notamment celui d'un de ses confidents à qui il avait confié un crime « ne se souciant pas de multiplier les crimes pourvu qu'il les crût cachés ». Le pape Paul V se plaignit fin octobre 1605 à Venise de ce que les décrets étaient contraires au Concile. Le pape menaça d'un monitoire, et même d'une excommunication prête contre Gènes pour des raisons toutes pareilles. Il se plaignit aussi de l'emprisonnement des deux ecclésiastiques, qui avaient été faits selon deux brefs de Clément VII et Paul III, annulés par la bulle *in Coena domini*. Il se plaignit aussi de l'interdiction de construire des églises, qu'il ne connaissait pas encore. Le Pape envoya deux brefs à son nonce, avec ordre de les présenter au duc Marin Grimani et à la république. Il les présenta au Sénat assemblé le jour de Noël, mais non au duc Grimani qui mourut le lendemain. On élut un nouveau duc, qui fut Léonard Donato, désigné ambassadeur à Rome. Les Vénitiens répondirent que leurs ordonnances n'avaient rien de choquant pour l'autorité papale, et relevaient du prince souverain qui avait le droit de surveiller ce qui se faisait chez lui, d'autant que leur domaine servait de boulevard à la Chrétienté contre les Infidèles. Du reste, les ecclésiastiques auraient le prix de ce qui leur avait été donné et ne perdaient rien. Le pape assura qu'il tirerait raison de la République. Il trouvait aussi que pour les deux ecclésiastiques, la Seigneurie avait outrepassé les permissions accordées. Le Pape ordonnait qu'ils fussent remis entre les mains du nonce. Les Vénitiens

répondirent qu'ils avaient le droit d'arrêter les ecclésiastiques depuis toujours. Paul V fulmina les bulles d'excommunication le 17 avril : les principaux de la République furent accusés d'être tombés en censure ecclésiastique. Il les frappait d'excommunication et d'anathème si dans 14 jours ils ne cédaient pas, et déliait leurs sujets du serment d'obéissance. Les Vénitiens interdirent la publication de la bulle sous peine de la vie, interdirent aux confesseurs de troubler en cela la conscience de leurs pénitents. Seul le grand vicaire de l'évêque de Padoue eut le courage de répondre qu'il ferait ce que le Saint-Esprit lui ordonnerait. Le Sénat lui répondit que le même Saint-Esprit lui avait ordonné de le faire pendre, et le vicaire eut si peur qu'il en pensa mourir. Un curé de Venise répondit « qu'il y a moins d'inconvénient à être excommunié trente ans qu'à être pendu un quart d'heure, parce qu'enfin les Princes se réconcilient, et les vivants jouissent du bénéfice de la réconciliation, au lieu que les pendus ne sont plus en état d'en jouir. » Toutefois, les Jésuites déclarèrent avoir reçu l'ordre d'obéir au Pape; ils déclarèrent fermer leurs églises, mais continuer à ouïr les confessions et instruire la jeunesse. Les Capucins, Minimes et Théatins demandèrent à sortir. Mais on accusait les Jésuites de fomenter le différend. A Vicence on afficha un placard invitant Venise à sortir de la tyrannie du Pape, qualifié d'Antéchrist. Henri IV s'employa à calmer le différend, mais le roi d'Espagne envoya au Pape une lettre le 5 juillet 1606 lui promettant l'appui de ses Etats pour combattre les Vénitiens. Le comte de Fuentes, gouverneur du Milanais, entra tout armé au Sénat de Milan, et se proclama prêt à servir le Saint Père. Le roi d'Espagne envoya Don Francisco de Castro pour l'opération ; et Henri IV envoya le cardinal de Joyeuse. Le roi d'Espagne demanda bientôt en échange les décimes du royaume de Naples. Aussi le Pape, qui s'était d'abord fait surprendre, souhaita la venue du cardinal. Le comte de Castro lui-même, qui s'était trop avancé, la souhaitait aussi. Henri IV l'envoya par Venise, où se trouvait le sieur de Fresne-Canaye, ambassadeur de France, d'Halincourt étant à Rome. Joyeuse devait proposer ses services aux Vénitiens, et assurer au pape que la France ne se déclarerait pas contre Venise. Et surtout il s'en remettait à sa prudence et à sa dextérité. Joyeuse quitta Lyon pour Narbonne, envoya les siens l'attendre à Turin, rencontra l'ambassadeur à Papozzes près de Ferrare. Le pape le considérait comme ministre d'un prince qui intervenait surtout contre l'Espagne, et les Vénitiens comme un cardinal légat pontifical. Mais il fut reçu en cérémonie à Chiozza par les Vénitiens le 14 février 1607. Le 16, il fut conduit au palais de Ferrare, sur le Grand Canal sur les bateaux dorés de la Seigneurie, tant que les vieux assurèrent n'avoir pas vu plus belle entrée depuis celle du roi Henri III revenant de Pologne. Le samedi il fut saluer le prince, la place Saint-Marc et tout le Palais était si plein de peuple qu'on ne pouvait passer. Le mardi, il demanda qu'on envoyât un ambassadeur à Rome, et que les religieux soient rétablis, même les Jésuites. Il insista surtout pour qu'on n'appliquât point les ordonnances pendant la négociation. Le Sénat accepta le retour des religieux, sauf des Jésuites, et assura que pour le reste il ne quittait pas ses sentiments religieux. On pensa quand même que le Cardinal allait réussir, au grand dam des Espagnols. Le comte de Castro recevait 200 écus par jour, que le Cardinal refusa. Il partit de Venise le 16 mars et se rendit à Rome. Le pape lui donna un bref autorisant la levée des censures, à condition que les Jésuites soient rétablis ; Paul V n'accepta que difficilement. On proposa de lui adjoindre le cardinal neveu ou l'Espagnol Zapata. Pour recevoir les prisonniers on nomma Claude Montano lieutenant criminel à Ferrare, et l'aumônier de Joyeuse Paul Catel protonotaire apostolique; ce dernier alla à Venise, mais comme serviteur du Cardinal. Le cardinal revint à Venise le Lundi Saint, il alla au Sénat où on le crut sur parole. Il demanda donc le retour des Jésuites, qu'on lui refusa ; les prisonniers seraient livrés au roi ; le cardinal proposa alors d'aller célébrer une messe à Saint-Marc, en compagnie du Sénat, et de bénir les assistants. On refusa encore. Mais le lendemain, Venise accepta le retour des religieux sortis de leurs domaines à cause de l'excommunication si le pape relevait ceux qui étaient restés ; un ambassadeur serait envoyé aussitôt après la levée de l'excommunication. Par contre, la seigneurie ne voulait pas du retour des Jésuites. Le cardinal y consentit, et obtint que les prisonniers soient livrés à l'ambassadeur de France. La négociation aboutit le 21 avril 1607 : Venise n'avait pas d'absolution pour une faute qu'elle déclarait ne pas avoir commise, les censures étaient levées, les prisonniers remis sans que cela préjugât du droit qu'avait la république de juger les ecclésiastiques. L'ambassadeur de France les remit à l'envoyé du Pape. Puis, le cardinal alla déclarer au Sénat que les censures étaient levées, et alla célébrer la messe en la grande église de Saint Pierre, avec une foule de peuple et le Sénat. Quant à la bénédiction, le cardinal la fit « sous la chape », alors que les sénateurs étaient debout en attendant que le Duc s'asseye. Le consentement de ceux qu'on absout n'est point nécessaire... Mais le pape n'est pas content. On lui envoie la protestation initiale de la république. Le cardinal lui indique que cette protestation a été révoquée. Paul V fut alors satisfait, et loua le cardinal d'avoir évité des troubles en Italie, et d'avoir conservé à Henri IV le titre d'arbitre de la Chrétienté. Le comte de Castro demanda alors au Pape de lever les censures. Le pape et Venise firent semblant de lui en savoir gré. Venise fit à Joyeuse un cadeau de 6.000 écus, et 3.000 pour Castro. Ce dernier assura simplement les vénitiens que le Pape n'exigeait pas le retour des Jésuites... Joyeuse partit le 26 mai pour Lorette, et de là Florence, Gênes et la France. Après avoir vu le roi, il retourna à Rouen son nouvel archevêché. Ce fut lui qui couronna à Saint Denis la reine Marie de Médicis, et qui sacra le nouveau roi Louis XIII à Reims.

Le cardinal serviteur de Louis XIII et de Marie de Médicis

Puis il retourna à Rome, soit par dépit de ne pas avoir l'Ordre du Saint-Esprit, soit à cause de l'état où se trouvait le catholicisme opprimé par les huguenots. Il justifiait le traitement égal que Leurs Majestés devaient faire aux deux religions pour préserver le repos public. Il partit de Lyon en avril 1611 pour Rome où il reprit ses anciennes fonctions de Protecteur des affaires de France, plus protecteur de l'Ordre des Capucins, de Saint Antoine. Il ne put être Doyen des cardinaux faute de résidence à Rome. Le Doyenné vaut 8.000 écus de rente, et il l'aurait eu s'il avait résidé plus longtemps. Le cardinal de Joyeuse revint en France pour se préparer à la mort. Il fit bâtir dans une île proche de Narbonne, Sainte-Lucie, une église et un monastère pour les religieux ermites de Saint Basile. Il fonda à Pontoise une maison pour un séminaire des Jésuites avec 30 écoliers, plus une congrégation de dames bien nées pour éduquer les jeunes filles, qu'il transféra à Rouen par testament. Il fonda à Dieppe une maison pour les pères de l'Oratoire pour combattre les hérétiques qui sont en grand nombre dans cette ville maritime. C'est alors que l'apoplexie le saisit ; il se rétablit, quoiqu'ayant reçu l'extrême onction. Le Clergé lui demanda alors d'être son chef pour les Etats de 1614. Mais il ne put qu'assister aux premières séances. Il préféra laisser la place faute de santé, et partit pour Notre Dame de Montserrat où il arriva la veille de Pâques, y donna les ornements pour 600 écus, donna 300 écus pour restaurer l'église, 200 pour la chapelle S. Louis des Français, y fonda pour 1000 écus les litanies de la Vierge. A Notre Dame de Lorette, il fonda pour 1000 ducats une congrégation particulière de quatre prêtres. Puis il alla à Vic le Comte, où il prit les eaux qui semblèrent le guérir. Puis, 8 jours de retraite chez les Jésuites de Billom en Auvergne. Deux religieux de l'ordre de St. Antoine à Viennois lui apportèrent le testament de Tolosany, leur abbé, qui venait de mourir : il fondait trois nouvelles maisons de son Ordre, l'une à Castelnau-d'Aud, l'autre à Joyeuse, et la troisième à Bourgoin. Il suppliait le cardinal de faire exécuter ses dernières volontés. Le cardinal prit alors le chemin de Joyeuse ; y ayant fait exécuter la volonté de l'abbé, il passa en Avignon, où il fut logé au palais des papes. Il dut s'aliter le 19 août, et envoya quérir le père de Lingendres, jésuite, depuis recteur du collège d'Avignon pour recevoir les derniers sacrements. Il fit son testament en faveur de sa nièce Madame de Guise, et fit pour plus de 600.000 livres de legs à ses domestiques et à des œuvres. IL écrivit à Monsieur et Madame

de Guise. Il mourut le 23 août 1615, à 53 ans. Son cœur fut inhumé en l'église des Jésuites d'Avignon, et son corps porté en celle des mêmes Pères à Pontoise, auquel il laissa la chapelle et la bibliothèque.

Pierre de Vaissière. Messieurs de Joyeuse (1560-1615). p.121 : L'un des projets d'Anne de Joyeuse allant en Italie était d'obtenir pour son frère, archevêque de Narbonne, le chapeau de cardinal et la légation d'Avignon. La mission de Joyeuse échoua : le pape Grégoire XIII n'autorisa pas une nouvelle aliénation des biens d'Eglise, car le roi ne faisait pas la guerre pour l'Eglise. Il refusa d'échanger le Comtat contre le marquisat de Saluces ; il refusa d'excommunier Montmorency. Aussi, il ne put refuser le chapeau de cardinal à son frère, à la première occasion qui se présenterait. Le pape le confia au cardinal de Saint-Sixte son neveu. Le Pape donna deux superbes chapelets d'agate pour lui et sa femme, et deux autres pour l'archevêque et le grand prieur de Toulouse. Le duc donna 2000 couronnes à la garde pontificale. Il reçut des vases et un cheval du cardinal d'Este, un cheval du cardinal de Florence. Le duc quitta Rome le 13 ou le 15 juillet 1583, pour Florence et Venise. Puis, Milan et Verceil. Malade, il ne put rejoindre le roi que le 5 novembre à Saint-Germain. Le chapeau de cardinal fut donné à François de Joyeuse en déc 1583, mais non les sceaux du royaume que demandait pour lui Anne à la mort du chancelier Birague. Ce fut Hurault de Cheverny qui les eut sur recommandation du duc d'Epemon. François de Joyeuse reçut aussi l'abbaye de Marmoutiers. En avril 1584, décès et funérailles de Georges de Joyeuse. Puis, décès du duc d'Anjou : ce gouvernement est confié à du Bouchage, et Anne devient gouverneur du duché d'Alençon. p.219 : Le cardinal de Joyeuse fut nommé en février 1587 protecteur des affaires de France en cour de Rome. Le roi Henri III lui écrivit au sujet de la première « conversion » du comte du Bouchage. p.292 : Après Coutras, les espoirs de la famille se portèrent sur Antoine-Scipion. Le roi, par l'intermédiaire du Cardinal, le fit relever de ses vœux dans l'Ordre de l'Hôpital pour qu'il puisse se marier et avoir une descendance. Mais après la mort de Guise, le roi se rapprocha de Montmorency; mais le maréchal de Joyeuse, depuis 1586, s'était arrogé tous les droits de gouverneur, Antoine-Scipion jouant le rôle de lieutenant-général. Henri III projetait de marier Charles de Valois, fils naturel de Charles IX et Marie Touchet, avec la fille aînée de Montmorency ; la cadette aurait pu épouser Antoine-Scipion, qui serait devenu grand maître de France et grand écuyer. Or les Joyeuse accueillirent froidement ces propositions : le père espérait la charge de gouverneur, et le fils celle de lieutenant-général. Après la mort d'Henri III, la Ligue accepta de les nommer dans ces charges. Le cardinal, archevêque de Narbonne et de Toulouse, vint apporter ses talents tout acquis à la Ligue. En novembre 1589, il débarqua à Narbonne venant d'Italie. En mars 1590, il préside les Etats de Languedoc à Lavaur, puis à Toulouse, qui autorisent les Joyeuse à lever de nouvelles troupes, des subsides pour les payer, et font appel au roi d'Espagne. En août 1590, il réunit un concile de la province ; en janvier 1591, nouveaux Etats à Castelnaudary. Ceux-ci votent encore 60.000 écus. 6 000 lansquenets et espagnols débarquent à la Franqui sur 42 galères. Antoine-Scipion commence par ravager le Minervois, et à Arzens, il fait tout tuer, même les prêtres (été 1590). Puis siège et massacre de Montastruc; à l'été 1591, il assiège la ville basse de Carcassonne, la cité étant déjà pour la Ligue. Scipion a trois passions: les femmes, le jeu, et surtout la guerre. Carcassonne se rendit en décembre 1591, et Guillaume de Joyeuse mourut à Couiza en janvier 1592. Le 17 mars 1592, Mayenne le nomme gouverneur et lieutenant général du Languedoc, et en mai, maréchal de France. En mars, les Etats lui votent encore 70 000 écus; à cette date, victoire de Lautrec, ravage du Montalbanais, et assiège Villemur, à 3 lieues de Montauban et 4 de Toulouse. C'est là qu'apparaît le frère Ange. Il revenait avec le Cardinal, qui venait de participer au conclave élisant Innocent XI (octobre 1591). Il devint supérieur du couvent d'Arles en avril 1592. Peut-être avait il pour mission de donner la Provence à son gouverneur, Bernard de la Valette, pour la protéger du duc de Savoie, confiant le Languedoc à Joyeuse et protégeant ainsi le Comtat pour le Pape. Bernard de la Valette mourut le 11 janvier 1592 au siège de Roquebrune, et le duc d'Epemon son frère vint en Provence par le Languedoc avec 1 000 hommes et 5 ou 600 chevaux, à la grande inquiétude des Ligueurs. D'Epemon obligea Scipion à lever le siège de Villemur, mais fut battu à la Court près Montels. Puis d'Epemon repartit pour la Provence, Scipion revint assiéger Villemur avec 600 chevaux et 4 000 fantassins, dont 1 400 lansquenets levés en Allemagne. Mais Louis de Clermont-Montoison, Jacques de Chambaud, Antoine du Pleix, amenèrent des renforts de Montmorency; d'autres arrivèrent du Quercy, de la haute-Auvergne, du Rouergue : 500 chevaux et 2 500 à 3000 arquebusiers. Frère Ange était venu le persuader de lever le siège, en vain.

Les Royaumes attaquèrent ; les Ligueurs se regroupèrent en 2^e ligne, grâce à la vaillance de Joyeuse. Jacques de Chambaud fait jeter l'enseigne colonelle dans le retranchement, et ses hommes donnent un furieux assaut pour aller la chercher. Thémines, gouverneur de Villemur, tente une sortie. Les Ligueurs, pris entre deux feux, se débandent. Joyeuse charge au canon, mais il se retrouve seul avec quelques fidèles comme M. de Villegly. Il doit fuir vers le Tarn, tente de le passer à gué et se noie. Ce fut sans doute volontaire, car des soldats lui tendaient des piques. 2 000 morts chez les Ligueurs, 5 canons pris, avec 200.000 écus. Après cette défaite, la Ligue en Languedoc ne se releva plus. Le Parlement, à cette nouvelle, nomma gouverneur le cardinal de Joyeuse, qui accepta provisoirement. Mais c'était François qui avait relevé le courage du Cardinal et de la ville de Toulouse. Une délégation du clergé, de la noblesse et du peuple demanda au Cardinal de pressentir frère Ange, ancien soldat, et que Dieu sans doute avait fait rester à Toulouse au lieu de revenir en Arles. Sur l'avis du Cardinal, il se décide à céder au vœu populaire. Le Parlement reconnaît le cardinal comme gouverneur, et frère Ange comme lieutenant-général. Les Etats ratifient ces nominations le 14 novembre, et Mayenne le 26. Le 14 décembre 1592, entrevue avec Montmorency : au Mas de Barbieu près d'Olonzac, ils signent une trêve de 1 an. La trêve fut renouvelée pour 6 mois fin 1593. En juillet, conversion d'Henri IV, sacre à Chartres en février 1594. Le cardinal de Joyeuse est reparti pour Rome fin 1593, encore ligueur ; en février il est en relation avec M. de Montpezat, mais fin 1594, entre en correspondance avec Henri IV. Le roi répond qu'il est sûr que le cardinal a agi ainsi par respect de la religion. Le cardinal répond qu'il peut essayer d'obtenir l'absolution du roi. Henri IV en décembre 1594 envoie à Toulouse Méry de Vic, porteur d'une offre de traité. Mais le 7 avril 1594, coup de théâtre : Joyeuse entre dans Toulouse avec 500 chevaux, tolère la manifestation populaire du cordelmier Michel Maurel, un coutelas à la main et le crucifix dans l'autre, menace de disperser le Parlement suspect de royalisme : les hommes de loi, sauf une douzaine, se retirent à Castelsarrasin. La cause : peut-être des prétentions excessives de Joyeuse. Henri IV donne à Ventadour l'ordre d'entrer aussitôt en campagne. Celui-ci attaque par le diocèse d'Alet, puis le Cabardès, n'ose attaquer Toulouse, mais brûle Castanet. Mais le Pape accorde l'absolution au roi en août 1595. C'était l'effet de l'action du cardinal de Joyeuse, qui condamnait hautement l'action de son frère, et aussi l'influence des cardinaux Du Perron et d'Ossat. Le 23 septembre, père Ange demande une trêve de 3 mois. Rencontre à Verfeil avec Louis de Rochemore ; l'édit de Folembray le 24 janvier 1596 ratifiait l'accord. Les articles secrets au nombre de 112 concernaient M. de Joyeuse : autorisation pour les Jésuites, récemment chassés de France, de demeurer à Toulouse, confirmation de nominations, exemptions de taille, plusieurs nobles dont M. de Lestrangle, ont une compagnie de gens d'armes, avec le gouvernement du Puy et 30 000 écus. Le cardinal est maintenu dans sa charge de Protecteur, sa pension de 20 000 livres, ses abbayes de S.Florent, Marmoutiers et S. Michel, règlement de 27 000 écus d'ameublement que le cardinal doit depuis son arrivée à Rome en 1587, versement de la dot de Melle de Mouy, épouse de Georges de Joyeuse, que les Joyeuse doivent à son second mari le comte de Charny.

Georges de Joyeuse était seigneur de Saint-Didier. Le Roi rembourse 32 000 écus sur les 38 000 avancés par Anne de Joyeuse pour la campagne d'Auvergne, 30 666 baillés par Anne pour les affaires du roi, paiement de 20 000 écus pour une terre achetée par le roi et donnée à Anne de Joyeuse, pour laquelle sa veuve est inquiétée, la rente de 3 250 écus que l'amiral avait sur la vente du poisson à Paris est confirmée à sa famille. M. de Joyeuse lui-même reçoit le titre de maréchal de France, de lieutenant-général en Languedoc, les pouvoirs de M. de Ventadour étant limités à l'Est de la province, le gouvernement de Narbonne, la capitainerie des ville et château de Carcassonne, du Mont Saint Michel, l'entretien d'une compagnie de 100 hommes d'armes, une garde de 50 arquebusiers, une pension de 1 333 écus pour sa compagnie. En échange, Joyeuse fait soumettre Toulouse et les autres villes, et les parlementaires de Castelsarrasin rentrent à Toulouse. En août 1596, le duc allait à Paris rendre ses devoirs au roi. Le Pape lui accorda le droit de porter « l'habit court » sa vie durant, et de briguer toutes les dignités séculières, tant militaires que civiles.

Arlette Jouanna : La France du XVI^e siècle : p.640 : Le 17 janvier 1595, coup de poker: Henri IV déclare la guerre à l'Espagne. Le 5 juin 1595, victoire de Fontaine Française en Bourgogne: les Espagnols et les Ligueurs qui sont avec eux sont battus, et la Bourgogne perdue pour Mayenne. Mais le comte de Fuentes attaque sur la frontière nord : chute de Cambrai ; le duc de Savoie combat Lesdiguières en Dauphiné, et l'Espagne soutient Mercœur en Bretagne. Mais Henri IV s'allie à Elisabeth d'Angleterre et à Maurice de Nassau, fils de Guillaume d'Orange. Juin 1596 : les flottes anglo-hollandaises détruisent la flotte espagnole devant Cadix, prennent la ville et les galions chargés d'or, acculant Philippe II à sa 2^e banqueroute. Le 11 mars 1597, prise d'Amiens par les Espagnols. Mais elle est reprise dès le 19 septembre: Henri IV réduit le nombre des échevins et abolit la charge de maire. Puis, Henri IV va guerroyer en Bretagne : le 20 mars 1598, Mercœur renonce à la Bretagne pour 5 millions de livres et donne sa fille à César de Vendôme, fils du roi et de Gabrielle d'Estrées. Le 2 mai 1598, Philippe II signe le traité de Vervins. L'Angleterre et les Provinces-Unies voient dans cette paix séparée une trahison. p.644 : Jean de Serres écrit en 1597 un livre, « Harmonie ou Apparatus ad Fidem catholicam ». Il envisage une confession de foi commune aux catholiques et aux calvinistes. Ses écrits sont rejetés avec horreur par le pasteur Daniel Chamier, puis condamnés par le synode de Montpellier en 1598. Les huguenots doivent attendre l'Edit de Mantes (4 juillet 1591) pour voir rétablir les clauses de l'Edit de Poitiers de 1577. Mais les Parlements refusent de l'enregistrer, et la Provence obtient que le culte réformé soit interdit sur son territoire. p.645 : Aussi, les membres de l'Assemblée de Mantes (8 nov.1593-23 janvier 1594) renouvellent leur serment d'union. L'assemblée de Ste. Foy (juillet 1594) ressuscite la structure confédérale mise en sommeil à l'avènement d'Henri IV. Le 1er avril 1596, assemblée de Loudun : les délégués réformés réunis de manière presque ininterrompue : ils vont ensuite à Vendôme, Saumur et Châtellerauld. Ils sont plus de 200. La majorité est modérée, mais une forte minorité suit Claude de La Trémoille duc de Thouars et Henri de Turenne, duc de Bouillon depuis 1591 et gendre de Guillaume d'Orange en 1595. Lorsqu'Amiens est pris, tous deux refusent de répondre à l'appel du roi. A la suite de la reprise d'Amiens, et après des moments de désespoir, Henri IV réussit à faire la paix avec l'Espagne. Il est ainsi assez fort pour imposer ses volontés aux réformés. C'est juste après avoir soumis Mercœur et avant la paix de Vervins qu'il signe l'Edit de Nantes le 30 avril 1598. p.646 : Cet Edit comprend une partie générale de 93 articles. Le culte réformé est autorisé dans tous les lieux où il existait en 1596, jusqu'en août 1597, dans tous les lieux autorisés par les Edits de Poitiers, Nérac et Flers, et dans les faubourgs de deux villes supplémentaires par bailliage. En outre, il était autorisé chez les seigneurs haut-justiciers, et pour les autres seigneurs devant leur famille, sauf exception limitée à 30 personnes. A Paris et à 5 lieues autour il n'est permis qu'à huit clos. L'accès à toutes les charges est garanti aux Réformés. Ils seront jugés par une Chambre propre à Castres dans le ressort du Parlement de Toulouse, et par des Chambres mixtes dans les ressorts des Parlements de Paris, Bordeaux et Grenoble. Ils doivent payer la dîme, chômer les jours de fête de l'Eglise romaine, et avoir des cimetières particuliers. Les assemblées doivent être autorisées, et les huguenots n'ont pas le droit de lever des taxes ou des troupes. Les clauses secrètes sont au nombre de 56 (2 mai 1598) et explicitent certains aspects : l'article 34 autorise la tenue des consistoires, colloques et synodes. 45 000 écus sont prévus pour le salaire des pasteurs (3 avril 1598). Le 2^e brevet du 30 avril donne pour 8 ans aux réformés les places qu'ils détiennent en août 1597, soit 150 environ ; un peu moins de la moitié sont des places de garnison, que le roi entretiendra (180 000 écus par an): mais il en nommera le gouverneur. En avril 1599, le culte catholique est rétabli en Béarn; mais le calvinisme reste la seule religion pratiquée à Pau. Le Parlement de Paris n'accepte d'enregistrer l'Edit qu'après la suppression d'un substitut du procureur général dans la Chambre de l'Edit de Paris. Les Parlements de province suivent en 1599 et 1600, celui de Rouen en 1609 seulement. Personne n'est content, mais les commissaires envoyés en province pour résoudre les problèmes trouvent des solutions. Le préambule laisse entrevoir une réunification possible: que tous ne prient pas Dieu de la même façon, mais avec la même intention... p. 647 : Henri IV réunit du 4 novembre 1596 au 26 janvier 1597 une assemblée des notables, qui comme les Etats Généraux, sont élus et présentent des cahiers de doléances. Ils acceptent un nouvel impôt, la pancarte (5% sur les marchandises vendues) dont ils auraient voulu contrôler la gestion. Après la mort de François d'O, surintendant des finances (octobre 1594), Henri IV fait gérer les finances par 9 personnes, dont Rosny, futur duc de Sully. Il devient surintendant fin 1598. Dès janvier 1598, les arriérés de taille sont remis, le bétail et les instruments aratoires sont déclarés insaisissables. Depuis 1594 existe à Paris une Académie d'équitation pour les nobles, où on apprend l'équitation, mais aussi les armes et les mathématiques: on commence à penser que pour diriger l'Etat, le courage et la naissance ne suffisent plus. Dès 1596, Barthélemy de Laffemas a présenté ses idées mercantilistes. Il deviendra en 1602 contrôleur général des finances et des manufactures. Le 23 juin 1598, on fait un feu de joie à Paris où on brûle la guerre et tous ses instruments. p.649 : La grâce d'Alès anéantit le régime des places de sûreté, mais maintient les libertés de culte accordées aux réformés. Le recours à l'inspiration divine sans s'attacher aux exercices du culte apparait chez Pierre Charron (De la sagesse, 1601). L'athéisme et l'irréligion restent marginaux, tout comme l'indifférence. L'Edit sur les tailles interdit à quiconque de prendre le titre de noble sans l'autorisation du roi. Le pouvoir royal légitime les rangs, y compris par les offices. La Paulette est créée en 1604, droit annuel à payer pour assurer la transmission héréditaire des charges. La noblesse de robe commence à réclamer l'égalité, sion la prééminence. L'expropriation paysanne s'est accélérée en 1580-1600, ou juste après comme en Bourgogne. Les riches sont devenus plus riches, et les pauvres plus nombreux. Le métayage à 50/50 s'est étendu, ainsi que le fermage ou le salariat. L'absolutisme a fait des progrès, à cause des troubles, de l'abaissement du pouvoir royal. L'Etat doit être dirigé par la raison, incarnée par le roi, inspiré par Dieu. Ainsi est assuré l'ordre nécessaire pour libérer l'âme de ses passions. La tradition d'opposition est affaiblie, mais se maintiendra jusqu'à la Révolution française. Charles Aimond : L'Espagne réussit au traité de Cateau Cambrésis entre Philippe II et Henri II réussit à écarter la France du Milanais et du Royaume de Naples. Elle possède aussi les ports de la Toscane. Mais Philippe II avait dû renoncer à pousser sa fille Isabelle sur le trône de France. La guerre de 1595 à 1598 vit la prise d'Amiens par l'Espagne, mais s'acheva par la paix de Vervins. Philippe III régna de la mort de son père en 1598 à la sienne en 1621. Les Habsbourg d'Autriche eurent pour chef le frère cadet de Charles-Quint, l'Empereur Ferdinand, puis au début du XVII^e Rodolphe II (+1612) en difficultés avec la Hongrie conquise en partie par les Turcs, et avec la Bohême devenue protestante et avide

d'indépendance. Ils étaient en contact avec les Espagnols aux Pays-Bas et en Haute-Italie. Sous la Régence de Marie de Médicis, le parti des princes affectait de défendre les droits du jeune roi et du petit peuple. Condé et d'autres se réunirent à Mézières, et la reine dut signer un traité à Ste Ménehould : elle leur donna beaucoup d'argent, et promit de réunir les Etats généraux. La noblesse demanda l'abolition de l'hérédité des charges, le Tiers la suppression des pensions versées aux Grands, et réclama l'indépendance de la couronne de France par rapport au Saint-Siège, tout en accusant les Jésuites d'être partisans du régicide. La cour déclara l'article « présenté et reçu », et la salle des séances fut fermée sitôt après la remise des cahiers de doléances. Condé reprit alors les griefs des Etats, entraînant une partie des Protestants du Midi. Aussi quand Louis XIII alla épouser à Bordeaux l'infante d'Espagne Anne d'Autriche, il dut se faire accompagner d'une armée. Concini fit chasser les « barbons » d'Henri IV et arrêter Condé. Le 24 avril 1617, Louis XIII fit assassiner Concini, et exila sa mère à Blois.

Celle-ci s'échappa et alla se réfugier à Angoulême chez le duc d'Epemon, qui contrôlait une partie de l'armée, tandis que Luynes devenait connétable. Marie de Médicis rallia autour d'elle les Grands et les Protestants. Luynes lui céda le gouvernement de l'Anjou. Mais elle continua ses intrigues. Louis XIII, vainqueur aux Ponts de Cé, se réconcilia avec sa mère au Traité d'Angers en 1620.

Les réformés s'étaient reconstitués en parti après leur assemblée générale de Saumur (1614), groupant les provinces en cercles pourvus d'assemblées délibérantes et de conseils permanents. Le principal chef était le duc de Rohan, gendre de Sully. La guerre éclata à propos du Béarn, où le roi voulait rétablir le catholicisme. Luynes mourut en assiégeant Monheut sur Garonne, et le roi échoua devant Montauban. Louis XIII s'empara de Montpellier : la paix de Montpellier ne laissait aux protestants que deux places de sûreté : La Rochelle et Montauban.

Références dossiers

Carte de l'Europe occidentale en 1600 (croquis personnel). AZ 113.

Cartes des guerres d'Italie au XVI^e siècle. AZ 114.

Charles d'Albert, duc de Luynes (1578-1621). Fiche Wikipédia, AZ 5-7.

Jean-Louis de Nogaret, seigneur de la Valette, duc d'Epemon (1554-1642). Fiche Wikipédia, AZ 8-13.

Aldobrandini family. Fiche Wikipedia, AZ 14-15.

Paix de Vervins (2 mai 1598). Fiche Wikipedia, AZ 16.

Traité de Lyon (17 janvier 1601). Fiche Wikipedia, AZ 17-18-Saluzzo (Saluces) AZ 19-21.

Grégoire XIII (Ugo Boncompagni, 1572-1585) Fiche Wikipedia. AZ 31-32.

Sixte-Quint (Felice Peretti, 1585-1590). Fiche Wikipedia. AZ 33-34.

Urbain VII (15-27 septembre 1590). Fiche Wikipedia AZ 30.

Grégoire XIV (Niccolo Sfondrati, 5 déc 1590-16 octobre 1591). Fiche Wikipedia. AZ 29. (Il réaffirme en 1591 la déchéance d'Henri IV puisque protestant. Toutefois, une quinzaine d'évêques comme Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, se sont ralliés au roi par gallicanisme. Arlette Jouanna, p.612).

Innocent IX (Giovanni Antonio Facchinetti, 29 octobre-30 décembre 1591). Fiche Wikipedia. AZ 28.

Clément VIII (Ippolito Aldobrandini, 1592-1605). Fiche Wikipedia. AZ 24-27.

Léon XI (Alexandre Ottaviano de Medicis, 1er-27 avril 1605). Fiche Wikipedia. AZ 23.

Paul V, Camille Borguese, (1605-1621). Fiche Wikipedia. AZ 22.

Notizie sul cardinale Francesco de Joyeuse (1562-1615). Lieu de dépôt de ses papiers en Italie. AZ 35

Carte: le Milanais sous les Visconti (1330-1402). En fait, carte de l'Italie du Nord et du Centre au XV^e siècle. AZ 39.

Le duché de Modène (Wikipédia). En 1597, Clément VIII s'empare de Ferrare, lieu d'origine de la famille d'Este. Cette famille conserve Modène, dont l'indépendance remonte à la comtesse Mathilde, descendante des comtes de Toscane (1115).AZ 40-41.

Le duché de Ferrare (Wikipédia). Il naît aussi de la mort de la comtesse Mathilde. Les Este s'en emparent en 1264. Alphonse II n'ayant pas de fils légitime, Clément VIII refuse de reconnaître Cesare d'Este, qui cède sous la menace de l'excommunication. Le duché de Ferrare devint alors province frontière des Etats pontificaux. AZ 42-43.

Liste des rois de Sicile (Wikipédia). AZ 44-51.

Duché de Milan (Wikipédia). AZ 52-53.

Calames (catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur): bulle de Paul V déléguant le cardinal de Joyeuse au baptême du dauphin de France (1606), lettre de Henri III au cardinal de Joyeuse dont le frère s'est fait capucin (1587), lettre de Henri IV au cardinal de Joyeuse lui recommandant d'agir en sa faveur auprès du Pape et touchant les affaires de Languedoc (28 novembre 1594), déclaration de nullité du mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois prononcée par le cardinal de Joyeuse, par Gaspard Silingardo, évêque de Modène, nonce du Pape, Horace Montano, archevêque d'Arles, le 17 décembre 1599, lettre du cardinal de Joyeuse à Villeroy sur les affaires de Venise (octobre 1612), Instruction à M. le cardinal de Joyeuse s'en allant résider protecteur des affaires de France en cour de Rome, lettres du cardinal de Joyeuse à Henri III. AZ 109-111.

Le rôle de Verfeil, où se trouvait un château du cardinal de Joyeuse, sa principale résidence, dans les guerres religieuses. Conférence de Verfeil, 1er décembre 1595 (Internet).AZ 70-72.

Bénech : La Cour de Parlement de Toulouse, séant à Castelsarrasin. Episode des troubles de la Ligue. (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, année 1854, vol.15) Origine: Persée. AZ 100-103.

Les Académiciens racontent l'Histoire: Henri IV à la conquête de son royaume, vu par Chateaubriand et Victor Duruy. Origine: Canalacadémie. AZ 104-108.

Château de Lascours (commune de Laudun l'Ardoise, Gard): en 1559, Guillaume de Panisse vendit ce château à Guillaume de Joyeuse, qui en améliora le système de défense. C'est François, cardinal de Joyeuse, qui en hérite, et qui en fait une magnifique demeure du style « renaissance française ». Sa nièce Marie de Guise en héritera, mais le vendra. Origine : site du Gard provençal. AZ 54.

Edit de Nantes (Wikipédia). AZ 61-66.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la pincesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 020. vente de la baronnie de Puivert par le cardinal François de Joyeuse à François de Pressoires seigneur de Sainte-Colombe, 24 octobre 1608.

1 GE 019 : Pouvoir pour recevoir du cardinal duc de Joyeuse la somme de 1.000 écus pour l'adjudication de la baronnie de Rochemaure (11 décembre 1595) et arrentement de cette baronnie le 28 décembre 1597.

Lettre du cardinal de Joyeuse à M. de Montpezat envoyé par la Ligue auprès de Philippe II, roi d'Espagne de Rome, le 11 février 1594 ⁽¹⁾

Monsieur, j'ai vu par lettres de celui qui est à Madrid pour moi qu'on vous y attendait environ le 12 du mois passé, qui nous fait espérer que nous aurons bientôt le bien de recevoir de vos nouvelles, que nous attendons en grand dévotion, parce que vous êtes au lieu d'où vient le grand mouvement qui fait mouvoir tout le reste, et duquel toutes choses dépendent, et qui nous peut donner lumière en notre négociation, parce que la résolution dépend de celle que vous ferez de là. Je vous puis seulement assurer que sa Sainteté continue toujours en la ferme résolution que vous savez, qu'il fit publiquement en un Consistoire avant que Monsieur de Nevers ⁽²⁾ partit, qui est de ne recevoir point le roi de Navarre, attendu son impénitence, le scandale et le péril de la Religion. Elle nous a confirmé cela même dans nos audiences, et dit attendre le mariage de l'Infante ⁽³⁾ : et pour les forces, qu'on peut attendre ce que Sa Majesté Catholique ⁽⁴⁾ lui en mandera depuis avoir parlé à vous: à qui donc toutes choses étant remises, je ne vous amuserai pas davantage, que pour prier Dieu, Monsieur, qu'il vous conserve en bonne santé.

Votre très affectionné cousin à vous servir
FR. CARDINAL DE JOYEUSE.

(Lettre citée par le sieur d'Aubery, p.35 de « L'Histoire du Cardinal Duc de Joyeuse... » Paris, Robert Denain, 1654).

Notes

⁽¹⁾ Le cardinal de Joyeuse est alors à Rome pour plaider la cause de son frère Henri, qui a renoncé avec l'accord du Pape Clément VIII à son habit de capucin pour prendre la tête de la Ligue en Languedoc, remplaçant son frère Antoine Scipion vaincu et tué par Anne de Lévis, duc de Ventadour, à la bataille de Villemur le 20 octobre 1592. Le cardinal voulait obtenir pour son frère le droit de se marier et de donner ainsi une descendance mâle (Henri de Joyeuse n'avait qu'une fille, Henriette Catherine, future épouse du duc de Montpensier). Le Pape refusa.

⁽²⁾ Le duc de Nevers avait été envoyé par Henri IV auprès du pape Clément VIII pour négocier avec lui la reconnaissance de sa conversion (25 juillet 1593). Le duc de Nevers était un catholique d'origine italienne, dont la « lettre de mission » est datée du 25 août 1593 (« Recueil des lettres-missives de Henri IV », édité par Berger de Xivrey, Paris, 1822-1833, vol.4, p.17-18). Après avoir rencontré vainement le Pape, Nevers quitta Rome désabusé en janvier 1594. Cet échec fut déterminant dans le ralliement de nombreuses villes ligueuses à Henri IV: aucune solution générale ne semblant possible, elles n'avaient aucun désir de reprendre la guerre.

⁽³⁾ L'Infante d'Espagne, fille de Philippe II, était aussi petite-fille d'Henri II. Il était question de lui faire épouser un Guise, et d'en faire ainsi une reine de France. Contre les prétentions de Philippe II, les partisans d'Henri IV invoquèrent la « loi salique », qui interdisait aux femmes de transmettre la couronne.

⁽⁴⁾ Sa Majesté Catholique : le roi d'Espagne. Sa Majesté très Chrétienne : le roi de France.

Lettre du cardinal de Joyeuse à sa tante, 5 juillet 1595. ⁽¹⁾

Madame, sur ce que vous me mandez qu'on parle diversement de moi... je vous dirai que je suis si jaloux de voir la religion assurée dans le royaume que si je la pensais en danger, je me soucierais fort peu de l'Etat, ni de sa conservation, pour conserver, s'il se pouvait, ladite religion qui doit nous être plus chère, et pour cela je m'estimerais très heureux d'y servir non seulement avec la perte de mes biens, mais de ma vie même. Mais aussi, lorsque j'ai pensé que l'une et l'autre se pouvaient conserver, je ne cède à personne d'avoir plus désiré ni pourchassé, en le peu que j'ai pu, ce qui est du bien et du repos de la France, que moi, et pense l'avoir fait paraître en ce dernier voyage ici que j'ai fait incontinent après la nouvelle de la conversion du Roi. Je vous puis bien dire et bien assurer que nous avons un très bon et très saint pape qui est fort spécialement assisté du Saint-Esprit, qui n'a point d'intérêt ni de passion, croyez cela, mais a seulement l'honneur de Dieu devant les yeux et l'assurance de la religion, et avec cela croyez qu'il désire fort le repos de la France et la prospérité de cette couronne...

Je vous baise très humblement les mains.

De Rome, 5 juillet 1595.

Votre FRANCOIS CARDINAL DE JOYEUSE.

⁽¹⁾ Lettre citée par Pierre de Vaissières, « Messieurs de Joyeuse », Albin Michel éditeur, 1926, pp.314-315. L'orthographe a été modernisée pour faciliter la compréhension.

Autorisation de consulter la thèse de Magali LACOUSSE sur le cardinal de Joyeuse. AAA 135.

LABEAUME

Généralités

Recherches sur Labeaume AL 141-143.

Labeaume, un site fantastique. DL du 2 8 95.AW 149.

Labeaume : un village moyenâgeux. DL du 22 8 96. AW 152.

Marie-Hélène Balazuc : Mémoires de soie. Labeaume, un village du Bas-Vivarais. Robiac, 1992, 183 p.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Labeaume... AL 144-146.

Louis de Montravel : Labeaume sous Sampzon. AL 147.

Compte-rendu de la sortie du 9 décembre 1984 à Labeaume, dans le cadre de l'inventaire de la petite architecture rurale. Dessins de R. Comte : aménagements hydrauliques, maison du « Fofu », four à pain, maison de « l'Abeille ». Capitelles p. 8 de la brochure. Cévennes Tere de Lumière n° 2 1985.

La pierre et l'eau à Labeaume. Sortie de M.A.T.P. D.L. 19 4 92. 2 BG 18.

Préhistoire, Antiquité

Village aux 40 dolmens. DL du 6 8 96. AW 147 (pas d'intérêt historique).

Habitat de plein air de Chamontin, à Labeaume. Le dolmen cabane de Faveyrolles, même commune. SERHAV n° 26 (1991) p. 19-26. BR 8.

Nicolas Clément : Le Bois Saint-Martin, prospection, sondages, 2004, 91 p. et « Archéologie Médiévale » n°35, 2005. Ref: 2 AM 166.

Annonce de la création de l'association « Dolmens et Patrimoine de Labeaume », président M. Paul Dupland, 11 avenue O. de Serres; 07120.-Ruoms. C.T.L. n°4, 2000,

Association Dolmen et Patrimoine de Labeaume : la mémoire dans la pierre. Ma Bastide, sept. 2014. 2 BF 113.
Dolmen et patrimoine: recherche de dolmens. Tribune du 3 9 2009. AU 41.
J.P. Huyon: Journée du Patrimoine de pays du 17 juin 2001: Le plateau de Labeaume. (nombreux dessins). C.T.L. n°1, 2002.
J.P. Huyon: Autour de Labeaume, au Puech, au Ranc de Figère, au Bois Saint-Martin, au village et au Récatadou (avec dessins).C.T.L. n°2, 2002.
Il y a 220 millions d'années, traces de dinosaures. D.L. et Tribune, 17 4 97. F 11.
Maurice Laforgue: Les sites archéologiques du plateau de Labeaume (Ardèche). Ardèche Archéologie n° 6, 1989. (Ferrières-Hallstatt) F 30.

Moyen-âge, Temps Modernes

H. Saumade : Découverte d'une monnaie médiévale dans la commune de Labeaume, au Bois Saint-Martin. Revue du Vivarais, 1971 n°1.
L'église de Labeaume et épitaphe du XIV^e siècle. DL du 1 8 96. AW 150.
Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.
Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.
1 GE 019: Mémoire sur le château de La Selve et projet de le vendre au Sr. Belet, trésorier de France.
Plaintes des habitants de Vernon contre les fermiers ; plaintes contre les commissaires du terrier; difficultés avec les habitants de la Beaume, en 1675, etc.
Visite de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Labeaume en 1714. AL 153-154.
Cadastré révision 1963. AL 150
Stages photos (Philippe Van Tieghem). DL du 13 8 92. AW 145.
Bail à nouveau cens pour M. Tardy, de Madame de Marsan. Notaire Comte, 1787, 2 E 14342, 2 MJ 354. AL 148.

Révolution, Empire

L 1304. Papiers d'époque révolutionnaire. AL 147-148.
L 1304. Papiers d'époque révolutionnaire. AL 149.
Plan du village de Labeaume en 1809 (cadastre napoléonien). AH 295.

XIX^e siècle

Cadastré de 1822. AL 147.
Histoire du pont submersible. DL du 4 8 96. AW 149.
M.H. Balazuc : Labeaume, la mémoire de la soie AW 151.
F. Avit Bilon, Annales des Maisons d'Aubenas.
Inauguration de la statue de la Vierge de Chapias. Le Bas-Vivarais, 18 octobre 1884. Cité in « Ardèche 1900 », p.43.
Notre-Dame de Chapias : naissance et déclin d'un pèlerinage. DL du 1 8 93. AW 146.
Notice historique sur Notre-Dame de Chapias et sa tour. AL 151-152.
Une chapelle pour un serment. DL du 6 8 96. AW 148.
Chapias redécouvre son histoire. Tribune du 8 11 98 et de T.V du 30 10 98. AW 151.
Les Inventaires à Labeaume, in « La crise des inventaires dans le pays de Ruoms », S 26-28.
Photocopie de la protestation du curé de Labeaume Henri Soboul contre les Inventaires, et rapport de Pellissier, percepteur à Joyeuse. S 9-S10.
2 0 735. Comptabilité communale. AL 152.
2 0 736. Forêts et communaux. AL 152-153.

XX^e siècle

Cadastré de 1913. AL 147.
Labeaume, côté Buissière. Tribune, 6 11 86. 2 AJ 225.
Labeaume, point de départ de promenades aériennes. DL du 1 8 96. AW 150.
3^e édition de « Labeaume en musique » du 10 juillet au 20 août 1999. Le projet est d'ériger le site en village consacré à la musique tout au long de l'année. D.L. du 9 4 99. AG 180.
Labeaume en musique, An X. D.L. du 25/04/2006. S 87.
Labeaume en musique, une cuvée exceptionnelle. Tribune du 27 8 2009. AU 2.
L'atelier des lavandes : audace et créativité récompensées. D.L. 28 10 2005. 217;
L'atelier des lavandes parfume le monde entier. l'Echo le Valentinois 10 12 2005. 2 AG 25.
On fêtera Saint-Sébastien. Tribune, 12 1 2006. 2 BN 223.
Labeaume en musique: un pari réussi. Tribune 27 4 2006. 2 BN 208.
Charles-Isaac Tourre honoré (maire de 1953 à 2008). Tribune du 24 07 2008. AL 52.
Festival Labeaume en musiques : tango et voix d'orient pour les quartiers d'hiver. Reliefs n°74 avril 2016. p. 26.

LABLACHERE

Généralités

L.de Montravel : Monographie de la paroisse de Lablachère. Origine: Beaumonts.com 2 A 183-190.
Louis de Montravel : Monographie de la paroisse de Lablachère, origine Beaumonts.com. AX 232-239 RV VI 458 et XIX 197.
Les forêts de Lablachère. Origine : Beaumonts.com AX 276.
Démographie de Lablachère. Origine : Beaumonts.com. AX 277.
Maison de Chanaleilles : branche des seigneurs de la Saumès. Marquis de la Saumès. Origine Beaumonts.com AX 200-204.
Les seigneurs de Lablachère. Origine : Beaumonts.com. AX 242.

Temps Modernes

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades: T.III : p.28 : Jean de la Marette de Fourchades mourut avant 1590, laissant sa succession à sa fille Marthe, qui épousa François Brun, seigneur de Castanet, paroisse de Lablachère, et lui apportera la co-seigneurie de Fourchades et celle de la Roche d'Aps. François Brun de Castanet habita à la Roche d'Aps. A cette date, les de la Baume, seigneurs d'Uzer, avaient des censes dans la seigneurie de Fourchades, Camus ne sait pourquoi.
Objets classés de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beaumonts.com. AX 243-245.

La révolte de Lablachère contre l'abbé des Chambons le 20 février 1753. AD 34 C 6877. Cité par J. Nicolas, « les Rébellions françaises ».

Tableau des 2/20° à Lablachère fin XVIII°. AN 237.

Basilique de Notre-Dame de Bon Secours. Origine Beaumonts.com AX 252-254.

Marius Devès : Notre-Dame de Bon secours en Vivarais, Privas, 1925, 154 p.

Histoire de la basilique de N.D. de Bon Secours. Ma Bastide, mars 2015. 2 BK 9-10.

Révolution-Empire

Archives communales de Lablachère 1793-An II : problème des communaux, crise frumentaire, limites avec S.Genest de Bauzon et Joyeuse, etc. AD 07 E 54. 2 BH 172-173.

Le partage des communaux à Lablachère. AD 07 L 931. 2 BH 194. Voir aussi 2 BH 197, 2 BI 23-25.

Mémoire du citoyen Charrière, de Laveyrune, commune de Lablachère (réunion du 18 mai 1793). AD 07 L 931 2 BI 13.

Notre-Dame de Bon Secours et la Révolution. Origine : Beaumonts.com. AX 274-275.

XIX° siècle

Liste des gens de Lablachère ayant signé le rapport du maire à propos des événements du 28 février 1842. Propriétés foncières de ces personnes au cadastre de 1823. AN 117.

Utilisation du sol à Lablachère en 1823. (Cadastre). AN 118.

Le domaine de Colombier à Lablachère, en 1867. (Agriculture méridionale dans le Gard et l'Ardèche), AD 07 BIB 1378/1 Notes en AT 184-185.

Couronnement de Notre-Dame de Bon Secours, 21 août 1880. Source: "Le Bas-Vivarais" du 28 août 1880. Origine: Beauzons.com AX 255-257.

Expulsion des Pères Oblats en 1880 (Nov.1880). Origine: Beauzons.com AX 258-260.

F. Avit Bilon, Annales des maisons des Frères Maristes, province d'Aubenas. p. 385 : Dans la 2° moitié du 17° siècle naquit à Lablachère, quartier de Montredon, un nommé Delille. Il devint médecin, et alla à Paris avec son épouse Marie-Anne de Pontet. Dégoutés de la vie parisienne, ils revinrent à Montredon. Allant voir ses malades, son cheval s'abattit et il ne put le relever. Il promit de faire élever une chapelle à la Vierge à cet endroit. Il ne tint pas sa promesse. Peu après, passant au même lieu, le cheval s'abattit de nouveau. Il fit alors construire un petit oratoire rectangulaire de 16 m2, dont il garda la clef, avec une belle statue de la Vierge, rapportée de Paris. Telle est l'origine du pèlerinage, qui commença en 1680. M. Delille fonda deux messes par mois. A sa mort et à celle de son épouse, leur fils céda l'oratoire à M. le comte de la Saumès de Chanaleilles qui l'agrandit. De nombreux miracles eurent lieu. Le curé Richard, né à Joyeuse, fut bientôt attaché au lieu. Sa famille possédant les terres alentour, il put agrandir, de concert avec le comte de la Saumès. Il céda à sa mort les terrains au pèlerinage ainsi que la maison qu'il avait fait construire. Pendant la Révolution, il dut se cacher; arrêté, puis conduit à Joyeuse, il fut sauvé par l'éclat de ses vertus et la protection de N.D. de Bon Secours. Après le Concordat, il revint à Bon Secours, où il remplaça la statue de la Vierge dissimulée par des fidèles. Le pèlerinage accueille près de cent mille pèlerins chaque année. L'ancien oratoire fut remplacé par une église à trois nefs en 1835 par M. Boisson, successeur de M. Richard. En 1846, Mgr Guibert confia le sanctuaire aux Pères Oblats. En 1810 vint à Bon Secours un nommé Boyer, ancien Frère des Ecoles Chrétiennes. M. Richard l'avait retenu, et lui avait acheté d'un nommé Chabert une petite maison avec un ha de terrain. Puis, trois autres Frères, au service du sanctuaire, qui ouvrirent bientôt une école. M. Richard, âgé et malade, fut aidé puis remplacé par M. Boisson. Les Frères s'étaient déjà découragés et retirés. M. Boisson acheta la maison Boyer pour 1400 F et une terre à côté. La nouvelle congrégation fut autorisée par Mgr Molin, et fut légalisée le 10 mars 1825. Il établit une école cléricale, mais l'un des abbés se maria. Le 22 août 1827, M. Boudet, devenu Frère François, entra au noviciat ; il vint en 1830 comme directeur à Bon Secours et engagea une cuisinière pendant 19 ans. L'abbé Richard mourut en 1830, à 84 ans. Il fut remplacé par l'abbé Rivière. En août 1834, M. Vernet envoya 10 jeunes gens au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Avignon. Il les rappela 3 mois après au Bourg Saint Andéol, leur donna des noms et habits religieux, proches de celui des Lazaristes. F. François fut maintenu directeur du pensionnat. M. Boisson mourut en 1835, et fut remplacé par M. Deschanel, son ami et ancien supérieur du séminaire de Bg. St. Andéol. Conflit entre le F. Paul, directeur des Frères, et l'abbé Rivière. Le noviciat fut alors placé à Viviers sous la direction directe de M. Vernet. L'école de Bon Secours fut confiée à F. François, qui obtint son brevet. En 1839, inspection très favorable d'un inspecteur primaire. Les élèves se multiplièrent : 80 internes (3 classes), 50 à 60 externes (2 classes). En 1844, Mgr. Guibert, qui était Frère , évêque de Viviers en 1841, acheta la fabrique Lantouzet à Labégude et y transféra les Frères de Viviers sous la direction d'un Mariste. Le F. François devint instituteur communal de Lablachère en 1843, puis fut retiré à Saint Paul 3 Châteaux, en retraite. Les frères furent retirés de Notre-Dame en septembre 1854 (la rentrée était au 1er octobre, la distribution des prix fin août, les vacances au mois de septembre). En 1856, la maison fut vendue aux soeurs de Saint-Joseph des Vans. Seule resta l'école communale de Lablachère, dirigée par les Frères. Celle-ci fut fondée par la commune en 1850 pour 3 Frères. 150 élèves au début, 110 aujourd'hui. Le clergé est favorable, mais la mairie (en 1890) est hostile. L'église paroissiale date du XII° siècle, avec rajout de deux nefs latérales en 1820-1825. Le pays eut un château, à la famille de la Saumès; les aînés prenaient le titre de marquis de la Saumès, les puînés celui de comte de Chanaleilles. Le château était à l'emplacement de la maison du fermier, et fut ruiné on ne sait ni quand ni comment. Le manoir actuel date de la Renaissance, et brûla par accident pendant la Révolution. La famille de Chanaleilles acheta pour 400.000 livres les propriétés de la duchesse de Joyeuse, qui rapportaient 50.000 livres par an. la Révolution les ruina. Le comte de Chanaleilles est mort le mois dernier (donc en juin 1890). Le pensionnat de Bon Secours fut ruiné par la concurrence de ceux de Largentière et des Vans. Il fut vendu aux soeurs de S. Joseph des Vans pour 16.000 F, et Mgr. Guibert garda l'argent. En 1850, le maire Charousset et l'abbé Vivet créèrent une école communale à Lablachère, dans un local près de l'église avec une cour et un jardin. Il y avait 150 élèves en hiver en 1852, 99 en juillet. La commune faisait tarder les réparations. Il y avait 155 élèves en mai 1861, 20 de plus en hiver. 186 élèves, dont 40 gratuits, en 1866. A cette date, le maire Destrem, protestant, et son Conseil votèrent 400 F pour une 4° classe. Mais cette 4° classe eut peu de succès. Le 18 août 1867, M. Destrem demanda que les élèves fussent préparés à l'entrée au lycée d'enseignement spécial d'Alès. Il proposa une salle d'asile et le retrait de tous les élèves de moins de 6 ans. Une 4° classe fut ouverte à nouveau en 1874, mais fut supprimée faute de professeurs brevetés. M. Charousset redevint maire en 1876. Mais le traitement des 4 Frères n'était que de 1850 F en 1878. Le nombre des élèves était descendu de 180 à 160, celui des gratuits de 30 à 60. Mais la municipalité ayant « viré au rouge », elle obtint la laïcisation de son école aux vacances de 1882. Un des seconds avait fait fredonner des chansons royalistes. Le maire Malmazet en était agacé. L'instituteur laïque, un extravagant, se coula bientôt, mais son remplaçant était plus matois : 50 élèves, pour 2 classes. Malmazet interdit les processions. Il dut quitter sa boulangerie et descendre à Viviers où

le gouvernement lui donna un bureau de tabac. Il avait fait des coquinerie qui eussent valu 20 ans de prison si les frères amis ne l'avaient protégé. Le comte de Chanaleilles offrit son manoir, et les Frères y transportèrent la part de mobilier dont le maire ne s'était pas emparé. Le curé était l'abbé Bondurand, qui était peu belliqueux. L'école libre s'ouvrit en novembre 1882. Le maire inscrivit à l'école laïque tous les enfants dont on n'avait pu présenter l'extrait de naissance. Il interdit aux Frères de recevoir des enfants de moins de 6 ans et de plus de 13, et envoya la liste de ceux qui restaient à l'école libre. Mais le 9 décembre 1882, il y avait 105 élèves chez les Frères, et 50-60 chez les laïques. En 1887, le nombre des élèves était tombé à 96, et celui des gratuits à 16. 100-112 élèves l'hiver, 85-90 en été. Les processions sont supprimées. L'école a obtenu 17 ou 18 certificats pendant qu'elle était communale, 31 depuis qu'elle est libre, dont 5 devant la commission officielle et 26 devant la commission diocésaine. Le local appartient toujours à la famille de Chanaleilles. Le château est un peu froid l'hiver, très bon l'été. Le 2^e étage n'est pas utilisé. Il y a deux cours, et une superbe allée de tilleuls. Mais il est en dehors du village, et à 800 mètres de l'église. La presque totalité des femmes et les 3/4 des hommes remplissent le devoir pascal, bien que la commune soit très divisée sur le plan politique. Maison de Chanaleilles : En 1885, Paul Aimé René de Chanaleilles, né en 1855, qui vivait à Orléans avec son épouse, prêta en 1885 son château de la Saumès à Lablachère, pour l'école libre, à la suite des expulsions de 1880. Il avait racheté cette terre en 1882 à M. Charousset, qui l'avait acheté de son père Louis Etienne Achille de Chanaleilles. Voir AX 204.

Z. Gandon : Histoire des Religieuses de S. Joseph de S.Etienne de Lugdarès : p. 46 : Mgr. Guibert faisait partie de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée de Mgr. de Mazenod. C'est grâce à lui que le Vivarais possède une communauté de ces religieux à N.D. de Bon Secours à Lablachère. Né à Aix-en-Provence, il succéda à Mgr. Bonnel en 1842. Il devint archevêque de Tours, puis de Paris, où il mourut cardinal le 8 juillet 1886.

XX^e siècle

Expulsion des Pères Oblats en 1903. Origine : Beuzons.com. AX 261-267.

Réouverture de Notre-Dame de Bon Secours. Origine : Beuzons.com AX 268-269.

Marius Devès : Notre-Dame de Bon secours en Vivarais, Privas, 1925, 154 p.

Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Bon secours. Lablachère, Annonay, 1930, 32 p.

L'inventaire à Lablachère en 1906. La Croix de l'Ardèche, 11 février 1906. 2 AN 39.

Regards sur le passé: l'adduction d'eau à Lablachère (1937). D.L. du 9 7 90. 2 AK 77.

Assemblées générales des caves coopératives de Lablachère et Rosières. Tribune du 4 6 87. AV 101.

Itinéraire d'un curé de campagne, l'abbé Ranchin, né en 1922. T.V. du 18 01 2002. AG 44.

Restauration de toiles à la gloire de S.Régis, par JL Moncassin, fondateur de l'école nationale de restauration de peintures de Châteaurenard, domicilié à Lablachère. Tribune du 4 4 96. AW 137.

XXI^e siècle

Lablachère : l'Ardèche méridionale aura sa piscine. Tribune du 11 12 2003. AZ 246.

La cave coopérative tire son épingle du jeu. Tribune du 27 5 2004. AZ 242.

Inauguration par Rama Yade d'une piscine écolo et d'une voie verte. Tribune 17 12 2009. AT 203.

Rama Yade joue la carte de la proximité (inauguration de la piscine). D.L. 15 12 09. AT 230.

La ferme-Théâtre, programme été 2004. G

ABC Prod, une start up qui pousse (production télévisuelle à Lablachère et Lachapelle sous Aubenas). Supplément Tribune du 28 01 10). AY 267.

Vivre autrement au hameau des Buis, à Lablachère. 4 4 2013. 2 BJ 166.

PAYZAC

Chaurand : Cinq siècles de chronique familiale, Lyon, 1986, 420 p.

Arsène Nègre : Les Dalmeras de Brès. Notice familiale et généalogique (1510-1856). Aubenas, 1994, 12 p. 21 J 141.

Visite de la Sauvegarde des Monuments Historiques à Brès, 22 novembre 2007. AU 196-197.

Documents sur Payzac, réunis par Mme. Amélie Mazerin, le Masert, Payzac, 50 p. environ. Disponibles à la bibliothèque de C.T.L. à Aubenas.

Eglise romane, achevée en 1511 (?). Voir Carlat-Malartre p. 326-27.

Eglise Saint-Pierre aux Liens: autel en marbre du choeur, répertorié en 1675, retable en noyer de 1705, décapé en 1955, tableau de la Nativité, présumé de Jean Engelbert. Statue en bois doiré de Saint Pierre daté du XVII^e.

Eglise Saint-Hippolyte de Brès. 2 tableaux du XVIII^e : l'Annonciation et la Vierge à l'enfant entourée d'anges. Origine : Beaumonts.com. AX 278.

Chapelle funéraire des Chaurand, cimetière de Payzac (1852-55). Oeuvre de l'architecte Pierre Bossan, sculptures des Joseph Henri Fabisch. AX 279.

Carlat-Malartre : Visite du patrimoine ardéchois, église de Payzac, pp. 326-328. Eglise romane, restaurée vers 1930, classées en 1961. Achevée sans doute en 1511.

Eglise S.Pierre aux Liens de Payzac. Retable de Engelbert (?), statue de Fabisch, etc Origine Beaumonts.com. MH.XII^e-XVI^e. AX 279-282.

J. Schnetzler, baron Chaurand : La paroisse de Payzac en 1691. R.V. 1987-2. B 82-83. Elle s'identifie avec l'actuelle commune. Mais elle comprend deux communautés : Payzac et Sarremejeanne. Elles avaient les mêmes consuls. Mais la seconde avait droit de courtagage et mesurage du vin vendu aux muletiers. Il y a aussi le « quartier de Brès », et en 1849 Brès devint une paroisse à part. Les principales rivières, Salindres et Sudre, se jettent dans le Chassezac. Altitude moyenne: 400 m. Fin XVII^e, 200 feux soit environ 800 âmes. Châtaigniers, vignes, oliviers, mûriers, et aujourd'hui le pin maritime colonise tout ce qui n'est pas cultivé. Le compoix-terrier est de 1691, date tardive (Les Vans 1670, Gravières 1643, les Assions 1653, juste avant Faugères 1693). Payzac dépendait du marquisat de Chambonas. Il y a deux compoix pour Payzac et Sarremejeanne, et à la fin le compoix des biens privilégiés de Sarremejeanne en 1790. Il y a deux chemins essentiels: des Assions à la Montagne, rejoignant ceux de Lablachère et des Vans: c'est le chemin du vin. L'autre passe par le pont de Chambonas et va des Vans à Joyeuse, et il est plus long que celui qui passe par le « bateau » de Chabiscol, mais praticable en toutes saisons. Il y avait 198 propriétaires de Payzac-Sarremejeanne, 78 forains, dont le seigneur de Brès, Claude d'Alméras, qui réside aux Vans. Il y a ensuite la liste des propriétaires par hameaux. Deux moulins sur la Sure, deux autres sur le Salindres. Il n'y a pas de communaux, et le bien noble le plus important est celui du prieuré; le faire-valoir direct est la règle.

Les principales familles sont celles de Jean Baptiste Barthélemy de Grilhon, seigneur de Gramaize, avec Anthoine Barthélemy, prêtre du lieu et François Barthélemy, juge de Payzac, François Barthélemy décédé, greffier, Louis de Grilhon, décédé aussi. Plus Claude d'Améras, seigneur de Brès, Hercule de Faget, seigneur de Rochefort, Pierre de Lahondès, docteur et avocat, Anthoine Vitalis, avocat, Dusserre, avocat, Louis Tastevin, notaire, sieur Estienne Chaurand, procureur juridictionnel, sieur Jacques Privat de Garilhe, lieutenant de prévôt des maréchaux. Le 1/5° de la paroisse serait en cultures, jachères ou prairies, les 4/5° en "chastanets, hermes et bois". Un quart des propriétaires aurait 10 ha ou plus, certains 30 ha, un quart de 4 à 8 ha; un 3° quart de 2 à 4 ha. 9% des propriétaires a plus de 25% du finage, 52% moins d'un cinquième. La plupart de ceux-ci doivent se louer chez les plus aisés. La plus grande maison appartient au seigneur de Gramaize (600 m2), celle du juge Barthélemy en fait 570 ; un étage sur voûte, grenier sous le toit de lauzes. Peu de dépendances, qui viendront ensuite, de même que l'exhaussement des greniers pour les magnaneries. Aux Salelles, à cette époque, la vigne occupe 70% des surfaces cultivées; les surfaces les plus imposées sont les jardins, ceraines vignes, moins pour les « parrans », encore moins pour les terres. Les blaches, les rourèdes portent des chênes les elzières des chênes-verts. Tous reculent devant le « chastanet ». Quelques peupliers, des « sagnas », des « brottières », marécageux, des « brouas », broussailles. Les pins sont extirpés comme du chiendent. Le châtaignier donne des fruits, de la litière, (puis de l'engrais) du fumier, du bois d'œuvre ou de chauffage. Les landes reculent devant les chastanets jusqu'au milieu du XIX° siècle. Elles servent de pâture aux moutons ou chèvres, dont on ne sait rien. Il y a deux maréchaux pour les mulets, chacun a cochon et volaille, 3 ruchers à miel. Beaucoup de prés, grâce aux sources, et une trentaine de cheneviers. Le chanvre recule, et sera remplacé par les mûriers. Les parrans doivent souvent être enclos. Peu de céréales, qu'on obtient en échange du vin. Mais pas mal de vignes sont à l'abandon ou presque: c'est que renouveler un vignoble prend 4 ou 5 ans. Le froment est exclu du fait de l'absence de chaux dans les sols (?). Dans la même pièce de terre, où il y a souvent des parrans, on cultive la vigne, l'olivier et le chastanet. Les deux grands domaines sont ceux de Anthoine Roche à Gramaize, l'autre aux Chanels arrenté du juge Barthélemy par Paul Aigon. Payzac est traversée par le chemin « roulier » des Vans à Joyeuse. Eglise Saint-Hippolyte de Brès. 2 tableaux du XVIII° : l'Annonciation et la Vierge à l'enfant entourée d'anges. Origine: Beaumonts.com. AX 278.

Chaurand-Schnetzler : Eglise de Payzac RV XCI 161. Carlat-Malartre, p.326.

Privat-Garilhe, député de l'Ardèche à la Convention, au Conseil des 500 en 1795 et 1798. AX 204.

Jean-Dominique-Bruno-Amnas Chaurand (1813-1886). Origine : Beaumonts.com. AX 283.

Brès et son moulin, pp.12-15, avec dessins de Raymond Comte (nouveau moulin à huile, depuis 2004). Croquis de l'église par R. Comte. Cévennes Terre de Lumière, n° 4, 2005.

Alexis Alméras de Brès: Mémoire sur les malheurs de la famille Alméras de Brès pendant la Révolution. Revue du Vivarais 1911, pp.76-85.

Chapelle funéraire des Chaurand, cimetière de Payzac (1852-55). Oeuvre de l'architecte Pierre Bossan, sculptures de Joseph Henri Fabisch. AX 279.

Maurice Channac : Deux hommes importants du Bas-Vivarais aux XVIII° et XIX° siècles : le conventionnel Privat-Garilhe et le colonel Tourre de Chaussy, RV 1998 3 pp.201-211. Clément François Privat-Garilhe (1759-1829) était né à Payzac, dans une famille notariale ; sa mère était Marie-Elisabeth de Gigord. Député à la Convention, membre du Conseil des Cinq-Cents (1796-97), il ne vota pas la mort du roi, demandant la réclusion assortie du sursis. Il fut emprisonné comme Girondin, et fut libéré le 8 décembre 1794. Son père était un royaliste endurci : « je ne puis croire qu'un patriote comme vous ait été mis en prison ». Privat avait une grande autorité sur la Cour de Nîmes où il était avocat. Il fut maire de Payzac de 1801 à 1813 ; le 16 mai 1809 il épousa Marie-Rose Bernardine Channac, fille du seigneur de Beaulieu et coseigneur de Berrias : il a 50 ans, elle 18. En 1813 il se retire à Largentière où il écrit un recueil de jurisprudence. Il y meurt le 20 août 1829. Son gendre Honoré Blachère fut maire de Largentière et conseiller général ; son petit-fils fut aussi maire de Largentière et député. Un autre petit-fils Anatole de Colombet de Landos, fut député de la Lozère.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas, p. 355. L'école fut fondée en 1879 pour 3 frères, par la commune, puis par les bienfaiteurs. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Le mobilier, très bon, appartient aux Frères. Ni cour ni jardin ; le local actuel appartient à Mme. Payan et à l'oeuvre. 100 élèves au début, 75 en 1890. 5 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé et des autorités civiles.

L'école communale étant sans titulaire, le maire Bastide se fit autoriser par son conseil à confier l'école à nos Frères. Le baron Chaurand, un des forts propriétaires, député en 1871 « s'était laissé bernier, comme tant d'autres naïfs, par l'adroit M. Thiers, en faveur de la République ». Il espérait, dit-on, devenir sénateur inamovible. Il était maire de St. Genix Laval où il habitait avec ses enfants une propriété provenant de sa défunte épouse. Le 8 février 1879, conventions entre M. Bastide et les Frères: 1700 fr pour 3 Frères. Le curé était l'abbé Bécamel. M. Chaurand pensait obtenir des Frères sans que la commune s'imposa aucun sacrifice. Aussi fut-il très indisposé. Ce qui ne l'empêche pas, le 5 mars 1884, de solliciter un 3° Frère. Il y avait 110-120 élèves. Un 3° poste fut refusé.

L'école fut laïcisée en 1885, malgré les protestations de la municipalité et des habitants. Il paraît que le curé, ayant l'ancien instituteur Peyron pour chantre, tenait peu aux Frères. Mais ensuite, il fit bâtir une école de deux classes, et promit 1500 fr de traitement, avec l'appui de la mairie. L'école libre fut ouverte en octobre 1886. : 60 élèves dont 10 gratuits, 75 élèves tous payants, car la Conférence de St. Vincent de Paul de Payzac paye pour les indigents. Le comité se compose de M. le curé, Bastide, maire, Payan, trésorier, etc. M. le baron Chaurand en était mais s'est retiré suite à une boutade. L'école laïque n'a que 12 petits républicains, et celle des filles 1 seule élève. Pendant l'absence des Frères, les laïques manifestèrent devant leur école. Certaines mères de famille furent condamnées à Largentière à quelques jours de prison. « C'est ainsi que la république sait se faire aimer ». Le logement est fourni par Mme veuve Payan, et le comité paye les prix. La religion est en honneur ici : peu d'hommes oublient le devoir pascal. Cette école a fourni 5 sujets à l'Institut, dont un décédé.

Notes diverses sur Payzac: Albin Mazon, Michel de la Torre, J. Schnetzler et baron Chaurand (Article Revue du Vivarais 1987 n°2 sur Payzac d'après le compoix de 1691). AE 110.

Baron Chaurand: Cinq siècles de chronique familiale, C.R. du D.L. du 14 7 84. Avec dessin des Chanels par M.Carlat. 2 AT 99.

Un certain regard sur Brès. Photo du début du XX° siècle. Tribune de 1985 (collection Jean-Pierre Lombard, des Vans) AW 136.

Festival de la Pleine Lune à Payzac, D.L. du 2 8 99. AG 15.

Deux croix de chemin restaurées. Hebdo 11 10 2012. 2 AM 175.

Le clocher de Brès rénové. Hebdo 5 7 2012. 2 AM 179.

Bruno Chaix: Deux croix de chemin réparées à Payzac. Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 274-275.

Payzac entre vignes et forêts. Ma Bastide, sept. 2014. 2 BF 112-113.

Payzac: comment d'était avant ? (CPA). 2 BJ 40.

PLANZOLLES

Note sur le domaine de Chabrolières, dépendant de l'abbaye des Chambons. Revue du Vivarais 1972, pp.26-27.

Michel Carlat : Le temporel de l'abbaye cistercienne des Chambons, Revue du Vivarais, 1996 n°2. Attaque du château de Chabrolières en 1753. AE 112 et 115. Le domaine de Chabrolières fut donné à l'abbaye des Chambons fondée en 1152/3 dès 1155. Les abbés des Chambons étaient aussi seigneurs temporels de S. Etienne de Lugdarès, le Plagnal et Laval d'Aurelle. Pons de Trabe, 16° abbé des Chambons, acheta à Guillaume de Randon, seigneur de Luc le château de Borne, cédé en pariage au roi de France le 11 juin 1323. Le 18 septembre 1537, Guillaume de Joyeuse, 2° abbé commendataire, racheta au roi François 1er sa part du château pour 1500 livres tournois, part cédée à l'abbaye par testament du 16 septembre 1551. Au XVII° siècle déjà, les Chambons menaçaient ruine. La peste de 1721 frappa l'abbaye, et un incendie sans doute criminel la frappa en 1748. Un détachement de soldats la protégea au moins jusqu'en 1764. René Joseph Marie de Gouzon de Vaurouault fut abbé du 1er décembre 1755 à sa mort le 16 nov.1775. La fonction resta vacante jusqu'à la fin de 1786. Le colonel Frévol de la Coste tenta vainement de maintenir l'ordre: un de ses frères est religieux aux Chambons, avant de devenir prieur de Mazan. Un poste de 6 soldats fut placé aux Chambons. La terre de Chabrolières fut donnée en 1155 à Pierre, premier abbé des Chambons par Guigon de Luc, qui était un Randon. Cette ancienne grange devint château-fort au XIV° siècle et siège d'un mandement. (cf. Pre Albert Robert, les abbés du monastère des Chambons au diocèse de Viviers (1152-1791), tiré à part de la Revue du Vivarais, qui publia ce travail de 1968/3 à 1969/3. Albert Robert précise que la donation de Chabrolières fut confirmée par Guérin de Châteauneuf, chef de la famille des Randon, père de Guigon de Luc et de Guillaume de Randon. Le même Guérin donne deux mas à Montagnac vers 1155. En 1159, nouvelle donation à Montagnac. Charles de Joyeuse était abbé comendataire des Chambons en 1495, puis Guillaume de Joyeuse (*Notes prises sur Albert Robert*).

Le « château » de Chabrolières était en 1785 affermé à Joseph Fabre pour 330 livres, 8 quintaux de foin M° Monier, notaire, acte du 30 novembre 1785), et percevait des pensions et la moitié des droits de lods dans les mandements de Chabrolières, Planzolles, St. André Lachamp, Payzac, Ribes, Laurac et dépendances. Par ailleurs le vin de la dîme et des censives de Planzolles était abonné à 722 setiers de vin, article non affermé. Par ailleurs, les religieux donnaient 120 livres pour supplément de congrue au vicaire de Planzolles.

Suit en annexe la relation de « l'affaire de Chabrolières » en 1753. Le 28 février 1753, Louis Brouzet, brigadier de la maréchaussée générale du Languedoc, en résidence à Aubenas, se rend à Joyeuse sur l'ordre de Faure de Chabert, lieutenant de prévôt au département de Vivarais, Velay et Gévaudan, à propos d'excès contre la personne de Dom Taupenot, prieur des Chambons. Ce dernier a fait « pignorer » des bestiaux paissant dans un fonds qu'il dit lui appartenir. En réaction, 150 bandits de Lablachère se sont rendus le 20 février vers 4h du matin au château de Chabrolières avec des armes, y firent une recherche du prieur, prirent un anneau d'or au doigt de la femme du concierge et violèrent sa fille. Celle-ci sonna une cloche, qui fut entendue par le prieur qui couchait dans une maison à deux portées de fusil. S'étant rendu à Chabrolières, le prieur fut attaqué à coups de crosse de fusils, de haches et de baïonnettes. Il s'enfuit et on lui tira dessus, comme à Jean Portal, maçon, qui était venu le secourir. Le prieur fut traîné dans une maison isolée du bois de Bauzon, on lui menaça de lui couper les parties, de le couper en morceaux, etc. Survint Joseph Dupuy, du lieu de Fléau, qui offrit de payer les bestiaux. Mais on le menaça de mort et de brûler sa maison. On emmena alors le prieur dans une maison appelée Dausonnet; il rencontra en chemin le curé de Planzolles qui venait à son secours. On le menaça aussi. On lui vola sa montre, deux cachets d'argent, 82 livres 4 sols; on lui rendit sa montre, ses cachets et deux louis, et on le força d'écrire à V. de Berg pour restituer les bestiaux, sans quoi on allait le jeter dans une citerne. On l'emmena à l'aide du curé de Planzolles M Toulouze chez le curé de Lablachère. La cure fut environnée de mutins que M. Gontier, procureur d'office du prince résidant à Joyeuse, ne put disperser. Les bandits se retirèrent au retour des bestiaux, et le curé de Lablachère conseilla au prieur de se retirer dans le couvent des RP Récollets à Largentière, car il n'était point en sécurité chez lui. Son prédécesseur avait été assassiné (?), les habitants étaient des voleurs et des scélérats, et il y avait journellement des vols dans les bois.

Faure de Chabert fait suivre ce procès-verbal du 28 février (pour des faits remontant au 20) le 9 mars. Le papier est à Tournon le 13 mars; mécontentement du responsable, qui rend compte au chancelier, au comte de Saint-Florentin et au maréchal de Richelieu, et attend les ordres. Il met en doute d'ailleurs ce récit. Le chevalier de Vogüé lui a dit que ce prieur était détesté, et qu'il n'avait aucun titre pour « pignorer » les bestiaux dans ce fonds, où les habitants avaient le droit de faire paître. Le 15 avril, il donne l'ordre au capitaine de Périgord commandant à Vallon, en veillant à ne pas « compromettre les troupes ». Le 19 mai, le lieutenant de prévôt part de V. de Berg avec 30 grenadiers, qui n'arrêtent qu'un seul homme, les autres ayant pris le parti de se réfugier dans le Comtat ou de s'engager... Questions de Carlat : quel fut le sort de cet unique prévenu ? A-t-on laissé volontairement aux autres le temps de prendre le large ?

Eric Teyssier : La fin de l'ordre cistercien en Ardèche (1789-1791). RV 1 et 2 (Colloque sur l'ordre cistercien en Vivarais) pp.223-243. p.242 : Teyssier indique que le domaine de ? situé à Planzolles a été vendu le 13 04 91 à Privat-Garilh, juge et député, pour 9582 livres. Il était estimé à 9482.

Jean Pascal Alvery : Les ordres et le territoire du piémont, deux seigneuries monastiques (Chabrolières) in « A la découverte des abbayes de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011, pp.69-81.

Jean Pascal Alvery : La grange de Chabrolières, Patrimoine d'Ardèche juillet 2013. 2 AR 276-277.

Michel Rouvière : Les cheminées monumentales de l'Ardèche, *Revue du Vivarais* 1995, pp.201-217. Notes. AE 113.

J. Schnetzler : L'architecture médiévale dans le pays des Vans, Revue du Vivarais 1995, n°1 et 2. Notes sur Chabrolières. AE 114
A la découverte de la piste forestière. D.L. 28 2 93. AW 157.

Et Planzolles créa la nouvelle mairie... TV du 27 3 98. AW 145.

RIBES

*Bibliographie sur Ribes. AY 294.

*Revue du Vivarais 1967, pp. 60-61

*R. Saint-Jean : La découverte de fresques gothiques à l'église de Ribes. Voir notes en U 23.

*A. Mazon : Voyage dans le midi de l'Ardèche. Notes sur Ribes. AE 126.

*Abbé V. Etienne : Notice de la paroisse de Ribes. Aubenas, 1941, 216 p. Notes (jusqu'à la Révolution) AY 296-304.

4 août 1791 : on a mal estimé et mal vendu les Biens Nationaux de Ribes. Le Conseil municipal demande la remise aux enchères. L 212. 2 BI 51.

Il était une fois... André Griffon à Ribes. D.L. 31 7 94. 2 AT 51.

Un point noir paysager éliminé. Site labellisé des terrasses de Ribes. DL du 13 7 96. AW 140.

Droits d'eau du XIX^e siècle à Ribes. 2 AW 57.

Les paysages des terrasses : des millénaires d'innovation (P.N.R., 2004) : 25 communes se sont regroupées dans le cadre de la valorisation d'un cépage traditionnel, le Chatus, et par la mise en place d'une future reconnaissance de qualité et d'origine. Un circuit viticole au départ de la cave coopérative de Rosières permet de découvrir ce terroir. Ce cépage est vieux de plus de 400 ans et produit uniquement dans ce département.

ROSIERES

L'aven du Clos de Lorion à Rosières (Ardèche). SERHAV n°26 p. 15-18. BR 8.

Randonnée autour de Balbiac : historique, la vie à Balbiac, les chemins de Balbiac, le parcours.

Le Chatus, une saveur d'antan retrouvée (cave de Rosières). Cévennes Terre de Lumière n°1 2003.

Eglise Notre-Dame de Rosières. Origine: Beauzons.com AX 300.

L. de Montravail : L'église de Rosières, RV, IV 218, 313, 338.

Fresques de l'église de N.D. de Bon Secours, côté de l'Evangile. 2 AX 5.

Droits d'eau sur la Beaume. Historique du barrage de l'Arleblanc, sur la Beaume, 2 AW 50-51.

Primes d'honneur 1893, M. Victor Poudevigne, domaine de 30 ha et plus en exploitation directe aux Vernades, à Rosières.

Polyculture, exemple de rotation annuelle. K 57-60.

Assemblées générales des caves coopératives de Lablachère et Rosières. Tribune du 4 6 87. AV 101.

Coopérative vinicole : l'offensive vers la qualité. Tribune du 31 3 88. AV 78.

Comptage routier octobre 1989. 2 AP 15.

Le sous-préfet dans les vérins. (S.A. Marquet à Rosières). Tribune du 27 10 88. AM 221.

Cave coopérative de Rosières : la qualité d'abord... DL du 2 3 92. AV 86.

A la Cévenole, l'effort réalisé porte ses fruits. DL du 24 11 92. AV 92.

A la Cévenole, des viticulteurs s'engagent... (qualité Viognier). DL du 19 2 93. AW 145.

Un seul objectif à la Cévenole: la qualité. DL du 23 5 95. AV 108.

Des saisonniers toute l'année (Amesud). D.L. du 1 10 99. AG 21.

Eglise : aménagement intérieur. Tribune, 27 4 2006. 2 BN 207.

Une cuvée légendaire (cardinal François de Joyeuse). Tribune 20 04 2006 (avec portrait). 2 BN 209.

Un projet structurant pour le centre. Tribune 20 10 2011. 2 BJ 175.

Une nouvelle brasserie artisanale en Ardèche. Reliefs n°55, janv-fév 2013. p. 21

Le MUCM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) est intéressé par la presse à foin de Claude Serret. Tribune, 13 2 2014. 2 AZ 165.

SABLIÈRES

Etats de Largentière du 14 janvier 1576 : refus des habitants de Sablières et des lieux voisins de payer les impôts. Le lendemain, le receveur Reynier est accusé d'avoir utilisé les fonds du pays à des fins non autorisées. Le 20 janvier, les soldats du gouverneur sont accusés d'exactions sur Pradelles. Le 8 février, le seigneur de Lignonès est autorisé à reconstruire son château à Sablières, ville dont la taille reviendra aux catholiques à la suite du traité de la Borie du 3 février 1576. Voir AD 07 C 334, notes en B 68.

N. Maufront : (notes en B 69). A la reprise de la guerre, le 29 mai 1574, les catholiques reprennent les forts de Jaujac et Vesseaux. Un mouvement de protestation contre les troupes se dessine à Cruas, Viviers, Rochemaure. C'est à l'assemblée de Pradelles (13 août 1575), premier indice de la formation de Ligues populaires qui refusent de payer l'impôt. Le traité de la Borie est signé le 3 février 1576. Le mouvement antifiscal dégénère en révolte antiféodale. Le 19 juin 1577, 6 paroisses des Cévennes sont en révolte, et la garnison du Petit Paris a été massacrée. Les Etats catholiques envoient une délégation au duc d'Anjou pour réduire les rebelles, à Issoire. Mais le 18 juillet, il y a 22 paroisses révoltées. Les rebelles reprochent aux nobles de vouloir faire garder leurs maisons sur deniers publics. Le 12 juillet, le maréchal de Bellegarde ordonne que les nobles gardent leur château à leurs frais. Les Ligues paysannes opèrent en armes à partir de 1579. C'est que Catherine de Médicis déclare son hostilité dans une lettre du 7 novembre 1578. En février 1579, Vernoux se joint aux rebelles. La requête des Ligues est du 13 mars 1579. Jean de la Rouvière, de Mercuer, fut l'un des animateurs. Le 21 août, les 3 procureurs des suppliants participent aux Etats d'Annonay. Le 31 décembre 1579, le roi prolongea le moratoire pour dettes. Le 3 janvier 1580, Jean de la Rouvière, à Largentière, constate le refus de l'impôt, des dîmes et des censures. Le 11 mai 1580, à Chomérac il constate la dissidence des catholiques de la région de Largentière. Le syndic Guillaume de la Motte tient La Rouvière pour un agitateur. L'union finit par se faire contre les voleurs et les brigands.

Nouvelle révolte antifiscale en 1592, à St. Michel de Chabrilanoux., St. Fortunat, puis en 1594 à St. Alban, St. Fortunat, le Petit-Paris, Pradelles encore en 1600, etc.

Sablières est retiré du canton de Valgorge pour être réuni à celui de Joyeuse. 19 décembre 1790. AD 07 L 119.

Sablières : quel est ton dynamisme ? Tribune du printemps 1985.

Cévennes : un jeune maire bouscule sa région (Didier Malclès). Tribune du 11 12 86. AW 158.

Sainte Thérèse Couderc (1805-1885), enfant de Sablières. DL du 4 2 91. AW 155.

La mémoire de Sainte Thérèse Couderc (1805-1885) fondatrice des sœurs de Notre-Dame du Cénacle. DL du 4 2 91. AW 158.

A Sablières, la foi d'un village cévenol (l'attachement à la terre). AW 176.

Sablières, tempérament Ardèche cévenole. DL du 28 7 96.

Petit texte sur Sablières; visite de la maison natale de Ste. Thérèse Couderc p.17. Statistiques agricoles de Sablières, 1970, 1980.

Cévennes Terre de Lumière, n°4, avril 1985.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas

A. Rouvier : Dix ans de gestion municipale, 1925-1935, Lyon, 1935, 64 p.

SAINT ALBAN-SOUS-SAMPZON

Nicolas Clément : Authijol, D.R.A.C 2010

P. Bellin : Les pétroglyphes des Espeluches à St. Alban sous Sampzon. Etudes Préhistoriques n°3, déce. 1972. F 31.

Spéléologie à Saint-Alban Auriolles : de belles découvertes (poteries de la fin du néolithique et du début de l'époque gallo-romaine. Tribune 20 12 07. AH 98.

Article de R. Comte sur le Mas de la Vignasse, dessins de Raymond Comte, les Basiliens (?), le dolmen du Calvaire, dessins de R. Comte, le château de Baumefort (dessins de R. Comte), St. Alban-Auriolles. Cévennes Terre de Lumière n°4 2004.

F. Benoît d'Entrevaux : Le château de Baumefort. AE 142.
 Note de Paul Bouit, sur le meurtre du seigneur de Baumefort en 1575. AE 143.
 Généalogie des Baumefort, photocopie de Louis de Montravel. AE 144-145.
 Généalogie des Bays, seigneurs de Baumefort, photocopie de Louis de Montravel, AE 146-149.
 Les surprises du plateau des Gras: à St. Alban Auriolles, villa St. Patrice, appartenant aux Basiliens comme maison de repos. Dessin de R. Comte.
 Visite du plateau des Gras et du site de Bourbouillet, avec dessins de R. Comte et croquis géologiques, gouffre du Réméjadou. Cévennes Terre de Lumière n° 4, p. 20-24, 2005.
 Droits d'eau XIX^e siècle sur la Baume. 2 AW 59-60.
 F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas. pp. 445-49.
 Photocopie du percepceur Pellissier le 5 mars 1906 à propos des inventaires à S. Alban sous Sampzon, S 15.
 Soirée ardéchoise au mas de la Vignasse avec André Griffon. DL du 10 8 85. AW 156.
 A l'heure du Bicentenaire. D.L. du 20 8 89. 2 AK 83.
 La tradition a du bon (musée de la Vignasse). DL du 10 9 95. AW 171.
 « La Vignasse » rouvre. Tribune du 4 4 96. AW 171.
 Un peu de l'âme de Daudet (réouverture du Mas de la Vignasse). DL du 19 4 96. AW 169-170.
 Mas de la Vignasse : le ban des vendanges (avec dessin). Origines viticoles du mas. Tribune du 5 9 96. AW 155.
 Prospectus années 1990 pour le musée Alphonse Daudet. AW 173-174
 Prospectus musée Alphonse Daudet, Art et Traditions Rurales. AW 177-178.
 Le mas de la Vignasse avec ou sans Daudet. DL du 20 7 91. AW 182.
 Daudet toujours présent. Tribune du 14 8 91. AW 180.
 La Gazette du Musée, 1^o trimestre, 2^o trimestre, 3^o trimestre, 4^o trimestre 1993. AW 179-185.
 Carte de vœux 1994 du musée Daudet. AW 175.
 Les derniers descendants des Reynaud en visite au mas de la Vignasse. DL du 3 9 94. AW 180.
 Des parfums de cuisine ardéchoise au musée Alphonse Daudet. DL du 13 9 94. AW 184.
 Alphonse Daudet au mas de la Vignasse (centenaire de sa mort). Tribune du 12 6 97. AW 186.
 La Vignasse, berceau d'Alphonse Daudet. D.L. du 28 7 98. AG 54.
 Quel avenir pour le mas de la Vignasse ? DL du 30 3 2000. AW 172.
 Lettre à Gabriel Comte sur le musée de la Vignasse, 23 mai 2002. AY 181-183.
 Lettre de Jean Prat relative notamment au musée de la Vignasse (4 avril 2000). AL 78. .
 Maurice André : Les origines vivaroises des Daudet. Revue du Vivarais, 1949, p.4-10 et 1954, p.96-99.
 Jean -Paul Clébert : Une famille bien française, les Daudet. 1840-1940. Paris, 1988, 439p.
 Ernest Daudet : Mon frère et moi. Souvenirs d'enfance et de jeunesse. Paris, 1920, 183 p.
 Ernest Daudet : Souvenirs de mon temps. 1857-1861. Paris 1921, 283 p.
 Léon Daudet : Quand vivait mon père (Alphonse Daudet), Paris 1941, 300p.
 Albin Mazon : Notice sur Saint-Alban sous Sampzon, Largentière, 1893, 40 p.
 C.P.A. : le château de Baumefort (vers 1920). X 42.
 Prospectus: le camping Douce France. Années 2000. AY 42.

SAINT-ANDRÉ LACHAMP

M. Delenne : Saint-André Lachamp, Annonay, 1933, 35 p.
 Joseph Jouffre : Saint-André Lachamp, une perle cachée du Bas-Vivarais, R.V. 1983, p.221-242. C'est sans doute le plus petit hameau de la commune : église, prieuré, vicairie, mairie, deux écoles désertes. Cité dans les registres de décimes de 1275, et dans des actes de notaires des XIV^e et XV^e siècles. Le châtaignier fut importé par les moines aux V^e et VI^e siècles. En 1464, en 1675 (Monge) notent que le sol est couvert de châtaigniers. C'est la loi de 1882 qui introduisit le pin Laricio de Corse et la variété dite de Salzmann. Le vin et le miel complètent les ressources. Il y a aussi le noyer, l'olivier, l'amandier, et des céréales (orge, avoine, sarrasin et seigle). C'est le pays des mulets, qui servent aux labours et aux transports. Planzolles est une paroisse annexe, visitée en 1714 mais non en 1675, et Planzolles est incluse en 1464. A cette date, 73 feux, soit environ 400 habs ; en 1675, 150 feux, 750 communians. En 1714, 320 communians à St. André, et 150 à Planzolles. Les deux paroisses forment deux communes en 1790. En 1911, les deux réunies ont encore 750 habs environ. 509 en 1936, 400 en 1954, 233 en 1975. Au XIII^e, toute la contrée du Gévaudan à Saint Remze était sous la mouvance des Châteauneuf de Randon en Lozère. Cette maison est à l'origine de la ville de Joyeuse. Tout ce territoire est appelé par les historiens le « Randonnat ». Mais dès le XII^e, peut-être avant, St. André était inféodée à Ribes, dont les seigneurs avaient une cour de justice. C'est à eux que les paysans de St. André payaient le cens. L'abbé Etienne, auteur d'une monographie de Ribes, donne la liste de ces seigneurs, éclipsés par la suite par ceux de Joyeuse. Au XV^e siècle, c'est Jean Maurel qui habite le château de Ribes, en tant que bailli de Montlaur. Puis, les la Garde, les Balazuc, les de Roche au XVI^e siècle, les la Fare, les Beauvoir du Roure, les de Borne, qui vendent en 1728 « Ribes et St.André Lacham » à Bonnier de la Mosson, vicomte de Villemeur. En 1738, achat par le marquis de Vogüé, qui remet la seigneurie à Jean Louis Chanaleilles de la Saumée pour 50.000 livres, dernier seigneur, dont la seigneurie est confisquée, morcelée pour être vendue à Joyeuse, chef-lieu du Tanargue. La fondation de l'église remonte à une époque inconnue, peut-être IX^e ou X^e siècles. On en trouve des traces au bas du mur, à l'Ouest. Elle pourrait être carolingienne et inscrite dans la Vicaria Bausonica. La Charta Vetus ne la mentionne pas. Le chanoine Delenne, auteur d'une brochure sur son village natal, dit que l'église actuelle date de Suger ou de S. Louis. Elle a fait l'objet de 3 visites canoniques connues : 26 novembre 1501, 11 décembre 1675, 3 mai 1714. Mgr de la Baume de Suze est venu en personne à Joyeuse et aux environs du 5 au 13 juin 1634. Il était accompagné de deux jésuites, Jacques Lissène, prédicateur, et François-Régis comme missionnaire. Il a pu pousser jusqu'à St. André, mais il n'y a pas de PV. Le 6 octobre 1659, l'évêque a dû revenir car le tableau de St. Régis au fond de l'église porte cette date. La visite de 1501 fut faite par Louis Rostaing, délégué de l'évêque de Viviers Claude de Tournon et de Jean Bertrand, lieutenant de l'official de Largentière. Il y a un tableau de Ste Madeleine rappelant la dévotion des paroissiens, mais aucun problème d'architecture. Puis, J. Jouffre reproduit la visite canonique de 1675. La lampe brûle à frais communs du prieur et de la paroisse après un procès à ce sujet. Le cimetière joint l'église au levant. La visite de 1714 est faite par le secrétaire de Jean Joseph Chabert, curé de Largentière. Les 3 bancs dans la nef sont aux sieurs Guigon, Gévaudan et Souchère. Sur les 3 cloches, 2 ont disparu enfouies sous la Révolution. Il y a

des « fondations » dans l'église même : Jean Delichère de Bazalet, le 30 juin 1634, basée sur une terre chastanet appelée Cofrerio, faite au château de Chambonas devant l'évêque et Mourgues, notaire de Gravières. La paroisse dépendait depuis le XIII^e siècle de l'officialité de Sablières et de l'archiprêtré de Sampzon. Depuis 1801, elle est rattachée à l'archiprêtré de Joyeuse. Elle englobait Planzolles et le mandement de Chabrolières, grange cistercienne des Chambons où logeait l'abbé pendant l'hiver. Autres hameaux : Male Ribes, la Beaume, Chassournet et Haut Grand Val, perdus depuis 1791. Puis description de la maison curiale décrite par Delenne en 1933. Un tiers du revenu du bénéfice allait à l'Université de l'église de Viviers, tant du revenu que de la dîme. En effet, depuis 1289 et l'arbitrage de l'archevêque de Vienne, St. André Lacham, St. Jean de Pourcharesses, St. Laurent les Bains, Beaumont, Sablières, étaient assignées au corps de l'Université de la cathédrale St. Vincent. Le prieur-curé desservait St. André et son vicaire Planzolles. Description précise du montant de la dîme en 1675. En 1520, le prieur est Jean de Balazuc, frère du seigneur de Montréal. En 1675 et 1714, c'était Jean Roussel. Son prédécesseur Roche fut chargé d'enquête sur un fait miraculeux survenu par l'intercession du cardinal de Bérulle, fondateur de l'Ordre des Oratoriens installés à Joyeuse en 1617. Joseph Rey était prieur depuis le 17 avril 1789. Il ne semble pas avoir prêté le serment et ne fut pas inquiété. La confrérie du Saint Sacrement fut érigée en 1650, pour faire acte de réparation des impiétés calvinistes. Elle se déployait pour la Fête-Dieu remise à l'honneur au XVII^e siècle. L'exercice était le 2^e dimanche de chaque mois. Le 30 novembre était le jour de la fête de Saint André et de la paroisse. Elle célébrait une petite statue en bois qui existe encore, restaurée par l'école des Beaux-Arts de Paris. Elle soignait les enfants grognons, les « estourils » (jaunisse, zona, mal caduc ?) comme en témoigne le père d'Hautebeau, missionnaire au XVII^e siècle. Il était accompagné de dons importants, et de l'offrande au prieur-curé d'un coq blanc par un petit garçon et une poule blanche par une petite fille. Le pèlerinage de St. André était encore en vigueur dans le premier quart du XX^e siècle.

A la découverte de l'église romane de S. André Lacham. DL du 7 5 93. AW 140.

Eglise Saint-André de St. André Lacham : compte-rendu de visite par le chanoine Monge en 1675. Origine: Beaumonts.com. AX 285-286.

J. Jouffre : Eglise de St. André Lachamp, RV LXXXVIII, 221. Carlat-Malartre, p.341.

J. Schnetzler : La « faction » du compoix des Salelles en 1693 est confiée en partie à Pierre Guigon, du lieu d'Estevenet, paroisse de St. André Lachamp. R.V. 1989 4 p.407

SAINT GENEST DE BEAUZON

Chronologie historique de Faugères et de son mandement. Origine : site Beauzons.fr. 2 BN 160-180.

Renée Thibon : Les estimés d'Assion et de Cornilhon, RV 2002 n°4 p.202: un chemin aujourd'hui abandonné reliait S. Genest de Beauzon à Barjac, par le Champ Neiros, et croisait l'estrade de Joyeuse aux Vans à Charre Crémade, puis passait par le mas des Reys, la Coste des Reys dite alors Coste de Charnade; il traversait ensuite Champ Graneire, confrontant le devois d'Assions ou Bois neir. Puis, serre de Montneire ou de Meilhas. Pourquoi tant de toponymes « noirs » alors que tout n'est ici que roche blanche ?

F. Bréchon : partie 5 p.429. Des foires sont attestées à S. Genest de Beauzon à la fin du Moyen Age (AD 34, A 13, f°195).

P.A. Clément : Le toponyme « Bauzon » ou « Boson » se trouve souvent sur les limites du royaume du roi de Provence Boson (879-928). La paroisse de S. Genest était située au débouché dans la plaine du Chassezac des chemins muletiers du Velay et de la Margeride . Elle a été à la limite des Helviens et des Arécomiques, puis des diocèses de Viviers et d'Uzès. Foires et Marchés d'Occitanie, pp. 177-178.

Louis Rey : Chronologie historique des Beaumont (1953). Site Beauzons.com AX 126-129.

La peste de 1721 à S. Genest de Beauzon. Origine Beaumonts.com. AX 287-289

Eglise de Saint-Genest de Beauzon. Tableau sans doute de 1728, fondation de la Confrérie du Rosaire. Origine : Beauzons.com AX 291-292.

Eglise inachevée du Suel. Origine : Beauzons.com. AX 293.

Albert Pascal, évêque de Prince Albert au Canada ((1848-1920). Origine : Beauzons.com AX 294.

Alexis Tendil, (1896-2008) dernier poilu ardéchois, à Saint-Genest de Beauzon. Origine : Beauzons.com AX 295-296.

Evolution démographique 1999-2006 des communes des Beauzons (Faugères, Lablachère, Payzac, Planzolles, St. André Lachamp, St. Genest de Beauzon). Origine : Beaumonts.com AX 277.

Michel Carlat : Saint Genest de Bauzon, Beaucaire des Cévennes. Les foires du 24 août. M.A.T.P. n°77. 15 février 2003. B 36.

Crise municipale à S. Genest de Bauzon. en 1854-1855. Les causes semblent locales. AN 148. Le monument à S. Genest. (Lettre de Michel Rouvière). Origine : Beauzons.com AX 290.

Histoire d'une église inachevée, D.L. 20/8/ 96, H 188.

Visite de la Sauvegarde à Saint-Genest de Bauzon, 22 novembre 2007, AU 193-194.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p. 40. Note sur Jean-François Sautel, moulinier à S. Genest de Bauzon et Montréal.

Pèlerinage traditionnel à Saint-Genès. DL du 29 8 91. AW 136.

En hommage à Saint-Genès. Tribune du 29 8 91. AW 136.

Le patrimoine en photos. « Amis du Patrimoine de St. Genest de Beauzon ». Tribune du 24 juillet 2008. AL 36.

L'église de S. Genest de Beauzon (Des Grads au Tanargue, journal paroissial, juillet 2009). AY 279.

VERNON

R Evesque : L'abri sous roche de Vernon, du magdalénien au néolithique. Les crois gravées et la marelle de l'abri de Vernon. Ardèche Archéologie n° 4 1987, F 29.

P.Y. Laffont : Atlas des châteaux du Vivarais, p.240. Jarenton de Vernon est attesté dès 1198. Puis en 1213, Pierre de Vernon hommage à l'évêque de Viviers sa tour et son château de Montréal. En 1283, les habitants de Vernon obtinrent un service particulier à leur église, certains offices étant réservés au curé de Rosières. En 1289, B. de Vernon est coseigneur; en 1333, Odilon de Vernon rend hommage à l'évêque de Viviers pour son château de Vernon. Le château se compose d'un grand corps de logis avec une tour ronde avec des bouches à feu des XV^e ou XVI^e. Ensemble très remanié aux XVIII^e et XIX^e, mais des maçonneries doivent être médiévales. Il devait y avoir un petit bourg castral en 1464, mais le village est descendu ensuite beaucoup sur la pente. L'église était sans doute la chapelle du castrum, et elle était encore à la fin du Moyen-Age une succursale de Rosières.

Eglise Saint-Michel de Vernon. Origine : Beaumonts.com AX 308.

L. de Montravel : Eglise de Vernon, RV IV, 413.

F. Benoît d'Entrevaux : Vernon. AE 182.

20 nov. 1783: P.V. de Jean Baptiste Garçon, garde général, contre Darboux, de la paroisse de Vernon, qui a jeté de la cognac (?) dans une partie de la rivière d'Ardèche. AD 07, 26 B 1.

Hubert de Vergnettes : deux branches de la maison de Ginestous en Vivarais : la branche de Vernon. Revue du Vivarais 1989 n°4 et 1990 n°1. AE 182. La famille de Ginestous était installée à la Bastide, paroisse de La Souche. Jacques de Ginestous, fils cadet de Charles et d'Anne Aigrain des Hubas, épousa le 19 mai 1594 Marie de Montjoc, qui lui apporta les terres de Castanet à Lablachère et de Vernon, à Rosières à l'époque. Les Montjoc étaient seigneurs de Chassagnes et coseigneurs de Vernon. Jacques de Ginestous fut bailli du seigneur de Joyeuse et habitait au château de Vernon. Leur fils François mourut peut-être au combat de Vallon en 1621. Le cadet Annet fut seigneur de Vernon, le Bruget, la Bastide, Castanet, Bouzigues (?) et la Pieuvre. Il portait le titre de sieur du Bruget et se distingua au combat de Saint-Germain en 1628. Le 20 nov 1645, il était sénéchal et gouverneur du duché de Joyeuse; il présida plusieurs fois les Etats de Vivarais entre 1618 et 1670. Il habitait le château de Vernon, mourut le 25 12 1672, et fut inhumé au château de Vernon. Puis Guillaume de Ginestous, qui présida les Etats le 16 mars 82, époux de Jeanne de Chanaleilles, dont le père, sieur de La Saumès, à Lablachère, était coseigneur de Vernon. Il mourut avant le 2 6 1693. Puis, Guillaume Joseph de Ginestous fut grièvement blessé à la bataille d'Hoechstædt en 1704. Son frère, qui habitait Arles, le remplaça. Inventaire du château en 1741. Joseph de Ginestous vendit le 19 5 1764 à Julien et Jean Dussargues, père et fils, de Fabre, commune de Lablachère, la terre et seigneurie de Vernon et tous ses droits en Vivarais pour 36.000 livres. Il entra aux Etats de Provence en 1787. Le nouveau sieur de Vernon fut un ardent royaliste et participa au camp de Jalès.

Ensuite, le château de Vernon fut vendu aux de Bournet, aux Colomb, et enfin aux Vielfaure.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 019 : Mémoire sur le château de La Selve et projet de le vendre au Sr. Belet, trésorier de France.

Plaintes des habitants de Vernon contre les fermiers ; plaintes contre les commissaires du terrier ; difficultés avec les habitants de la Beaume, en 1675, etc.

J.Schnetzler : Une partie de la « faction » du compoix des Salelles en 1693 est confiée à Thomas Vallent, de Vernon, alors paroisse de Rosières. RV 1989 4 p. 407.

A. Mazon : Voyage dans le Midi de l'Ardèche, passage sur Vernon. AE 185.

Droits d'eau du XIX^e siècle à Vernon. 2 AW 57.

Vernon, un village qui bouge. Entretien avec le maire Jean-Claude Gohier.

A l'aube du 3^e millénaire, Vernon est sorti de sa léthargie.

Léonie Latourre, la dernière accoucheuse de Vernon. (1869-1960). Gazette des Villages n°10-11 juillet-octobre 1998.

Le président de la République en Ardèche, D.L., juillet 1992. Visite de F. Mitterrand à sa sœur, Mme. Signard, à Vernon. H 148.

Un nouveau roman champêtre de F. Allamel. Tribune du 8 9 2005. 2 AF 265.

CANTON DE LARGENTIERE

CHASSIERS

*M.Payan : Origine de la chapelle et confrérie des Pénitents Bleus de Saint-Benoît de Chassiers en Vivarais. Registre de ses délibérations et notes préliminaires sur Chassiers (1584-1789).

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II p.164. Le 20 mai 1391, des tenanciers de Chassiers font reconnaissance à Sibylle de Fourchades, dame de Sceautres, succédant aux biens de Guillaume de Lèdre, jadis chevalier d'Aubenas, et femme de noble Hugues Artaud seigneur de la Motte (Chalencon). p.53: dessin par R. Comte d'un escalier de pierre en grès à Chassiers.Cévennes Terre de Lumière n° spécial 10^e anniversaire, n° 1, 1987

Dessin de croix de carrefour en grès, à Chassiers, par Michel Rouvière.

Michel Rouvière, « L'architecture rurale du Bas-Vivarais », Cévennes Terre de Lumière n° 1 1986. p. 33.

Etats de Vivarais : Chassiers assiégée par les protestants en 1568. AG 250. Fortifications de Chassiers en 1576. AG 250 bis.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p.45. Note sur l'usine Soubeyrand, à Landes, commune de Chassiers. Voir aussi p. 70.

François de Charbonnel : Chassiers autrefois aujourd'hui, R.V. 1903, p. 77-89

René Proriot : Antoinette. Une vie de femme en 1900. Clermont-Ferrand 2003, 308 p.

Chassiers, un territoire d'avenir. Entretien avec le maire Georges Stempert.

Clair d'étoiles et brin de jardins. Los moucaires.

L'art et la matière: un village et ses artisans. La Castagnade. Gazette des Villages n° 22-23, juillet-octobre 2000.

L'église Saint-Hilaire de Chassiers, D.L. 19/8/96. H 140.

Carte semi-moderne : l'église Saint-Hilaire de Chassiers. X 68.

La journée des 600 ans, Tribune 26/9/ 96, H 136.

Eglise St. Hilaire, du haut de son clocher, 600 ans nous contemplent, T.V. 20/9/96. H 120.

Journal d'un vieux gentilhomme: Guillaume de la Motte, 1581-1597. AH 29.

A. Mazon : Histoire du Cheylard, p.42 : M. de la Motte se plaint d'un nommé Rouvière, qui a tout troublé dans le pays en se disant syndic du Tiers-Etat. AH 31.

L. Cuchet : Quelques documents vivarois autour des guerres de Religion, Revue du Vivarais 2000, n°4, p.345.

Les neuf croix de Chassiers. DL 5 3 95. 2 AM 20.

Mademoiselle Bressac : une figure chassiéroise, créatrice de la crèche de Chassiers. (1850-1937). H 198.

Recensement de 1968, 2 AM-10-11.

Recensement de 1962, 2 AM 12.

Chassiers foyer des arts. Tribune du 7 3 81 2 AM 15.

A la découverte de Chassiers, D.L. 28 11 91. 2 AM 13, 12 12 91, 2 AM 17. .

Petite randonnée traversière. D.L. du 17 7 94. 2 AM 16

Le cinquantenaire de Béthanie, DL. du 2 nov. 1988 2 AM 14

Pas de morte saison pour Chassiers, D.L. du 16 8 93. 2 AM 19.

Le festival de Chassiers, D.L. 7 9 95. 2 AM 18.

La crèche de l'église Saint-Hilaire. Tribune du 1 1 2004. AZ 245.

Visite de l'église Saint-Hilaire de Chassiers, 5 janvier 2007. U 9.

Causerie RCF sur l'église Saint Hilaire de Chassiers (8 janvier 2007). U 11-U 13.

Causerie RCF sur la chapelle Saint-Benoît de Chassiers. W 3-4.

Chassiers: la soie tout un passé. Renseignements sur l'histoire de la soie en Vivarais. H 197.

Tableau d'assemblage de la commune de Chassiers. J 97.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas. p.137. (13 juillet 1890) : Maison fondée en 1853 pour 3 Frères par la commune et des souscripteurs. D'abord communale payante, maintenant libre gratuite. Mobilier payé par les souscripteurs. Le local primitif, à la commune, était bien. Le local actuel avec cour et jardin appartient à M. Soulerin. 90 élèves au début, 55 aujourd'hui. 12 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé, autorités civiles indifférentes. L'église fut construite par les Bénédictins au XIII^e siècle, copie de celle de Largentière. Bases romanes ainsi que piliers et chapiteaux. L'abside hors de proportion indique une destination monastique. A côté de l'église était une tour appelée la tour de l'abbé, quoique le monastère n'eut plus tard qu'un prieur (O. de Valgorge). Les moines ont disparu lors des guerres de Religion. L'école fut fondée en 1853 par la commune et des souscripteurs présidés par M. Payan. La rétribution mensuelle était de 2f.50 en 1874, l'abonnement à 12 fr. Les élèves étaient peu assidus. Les frères et les classes étaient bien logés dans l'antique château, le jardin avait 1200 m² plantés d'arbres fruitiers et de vignes. 75 élèves, dont 58 payants vers 1874. Vers 1888, le maire était M. Vital, un ambitieux sans caractère. L'un de ses fils, marchand de vin, fut condamné comme falsificateur et perdit ses droits civils. Le père le fit réhabiliter et invita tous les « gros bonnets » de l'arrondissement à un banquet monstre. On lui demanda en plus de remplacer les Frères par des laïques. Le curé Roure était en place depuis 3 ans. Le Frère supérieur l'informa qu'il était seul laïcisé. M. Roure décida de laïciser les deux autres, et fonda une école libre et gratuite, trouva le local et la rétribution des 1.800 fr. des 3 Frères, avec l'aide de M. Giraud, l'un des premiers négociants de Lyon, qui a une grande usine dans la paroisse, et de M. Soulerin, qui lui offrit le local. L'école fut ouverte le 24 septembre 1888. L'école laïque n'avait qu'un élève. L'instituteur finit par réunir 12 élèves de la commune et 5 de Largentière. « L'instituteur les conduisit à l'église et fait crier sur les toits qu'il les fera prier et apprendre le catéchisme l'année prochaine comme les frères. Sa chère moitié dirige l'école supérieure des filles de Largentière et a le plaisir de l'héberger et de prendre ses repas avec lui chez elle, moins le dîner. C'est très édifiant ! » L'instituteur tient à conduire lui-même ses élèves à la 1^{re} communion. La paroisse a une soixantaine de Pénitents Blancs qui s'occupent du chant. Le maire M. Vidal donna 200 fr, et la mairie donne 100 fr par an. La proximité et l'ardeur républicaine de Largentière nuisent à Chassiers, mais les offices sont suivis et la grande majorité des hommes font leurs Pâques. L'usine de M. Giraud occupe 600 personnes « du sexe » et il y a beaucoup de mûriers.

La chapelle Saint-Benoît relookée. Hebdo, 4 2 2010. 2 BM 141.

Des dégâts importants autour du Moulinet (le Musée de la Soie en péril). Tribune, 23 10 2014. 2 BJ 13.

Ecoquartier: dix familles qui habitent autrement. Tribune, 7 4 2016. 2 BN 196.

Iconographie.

Photographies de Chassiers, église St. Hilaire, mairie, X 38-39. Diapo clocher S.Hilaire, 2 AG 140.

CHAUZON

Chauzon, 5.000 ans d'occupation humaine, par Georgette Montjardin et Lucienne Plottin, M.A.T.P. n° 32 du 15/11/91, H 194.

4.000 ans de Chauzon, notre village au pays des dolmens. BR 4.

Gazette de Chauzon, n°1, août 1988: les débuts de la Révolution à Chauzon, le cahier de doléances, la déclaration des droits de l'Homme... 2 AN 60.

Partage des bois communaux avec Balazuc et Pradons. 8 Thermidor An II. AS 07 L 931 2 BH 196. Voir aussi 2 BI 23.

Georgette Montjardin : Démographie de Chauzon de 1850 à 1890, s.l. 1992. 36 p. 21 J 123.

Inventaire de la petite architecture rurale à Chauzon : linteaux des portes et portails (avec dessins de Raymond Comte). Il y a une vingtaine de linteaux, entre 1688 et 1881. Vestiges de constructions gallo-romaines des III^e et IV^e siècles. Puis, visite du Vieil Audon. Dessin de l'église de Chauzon, par R. Comte p. 20. Cévennes Terre de Lumière n°1 1986. Visite du 24 nov. 1985.

Alain Fambon : « Guerres civiles et religieuses » De la Dent de Rez aux gorges de l'Ardèche, Editions de l'Ibie, 2008, p.269.

En 1570, une partie de l'armée de Coligny traversa le Vivarais en passant par Chauzon, Aubenas et la vallée de l'Ardèche, traversant un pays tout protestant.

Le cahier de doléances de 1789 de Chauzon, Envol, février 1989, H 193.

Demande de prise d'eau à Chauzon par Georges Frères, 1869-1874. 2 AW 28-29.

Le recensement de 1962 à Chauzon, fiche complète. 2 AN 61.

Le recensement de 1968 à Chauzon, fiches compètes, 2 AN 63-64.

De nouveaux vitraux à l'église, Tribune, 17 janvier 2002. H 191.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

La journée franco-allemande de Chauzon. Dauphiné Libéré du 11 8 1966. 2 AI 122.

La commune au cœur du débat. D.L. 19 11 92. (loi du 6 février 1992). 2 AN 49.

Trois communes autour d'un site à préserver (cirque de Gens) D.L. du 16 6 92. 2 AN 59.

Un havre de paix protégé par un éperon rocheux (le cirque de Gens) D.L. 15 8 92. 2 AN 54.

Le pont renforcé. D.L. du 6 12 94. 2 AN 48.

Ils bordent l'Ardèche (le tourisme à Chauzon). D.L. 3 8 95. 2 AN 62.

A fleur de rocher (le cirque de Gens). D.L. 30 5 97. 2 AN 54.

Quelques heures hors du temps. Photo T.V. du 19 7 2002. AG 140.

La culture à l'état pur (cultures maraîchères). T.V. du 11 4 2003. AH 18.

Mais de quelle commune est-il ? (Gatien Méallarès, instituteur à Chauzon, tué en 1914-1918) Hebdo, 7 11 2008 AL 155.

Tinka, un an déjà. Tribune 30 3 95. 2 AM 3

CHAZEUX

Rapport de Jean Régné en 1933.

Partie du compoix de la paroisse de Chazeaux dressé en 1649, ff. 204 à 252.

Visite personnelle du hameau de Fabrias et des restes du château, visite du château de Chazeaux, P 72. Voir aussi en **P 69** dans les notes sur la notice sur Ailhon, de Francus.

JOANNAS

Le château de Joannas (Etude de Ch. Granger-Veyron, architecte, délégué des Vieilles Maisons Françaises, 1983-84.) A.D.A. 4° Br 695, 36 p. cartes et plans. BR 5. Granger-Veyron a remarqué cette bâtisse en 1955, à l'occasion d'une tournée professionnelle. Le bâtiment, carré et fait de pierres grises, était désert et portes closes. Il pénètre par l'escalier de secours de l'ancienne colonie de vacances et découvre une vaste salle en partie voûtée et ayant la proportion d'une église. Il découvre aussi une cour intérieure finement ouvragée avec arcades et galeries style Renaissance. Autres salles voûtées en ogives au rez-de-chaussée. Ce n'est qu'en 1981 qu'il décide de faire découvrir ce château aux adhérents des V.M.F. avec l'accord d'Edmond Durand, maire de Joannas. Au printemps 1983, la commune se rend acquéreur de la plus grande partie du château, Granger-Veyron rédige une plaquette, qui est le fruit de son travail d'observation et d'interprétation. Les documents manquent totalement sur les origines du château, sa construction et les transformations subies au cours des âges. Le territoire s'est couvert de grands donjons généralement carrés vers le X^e siècle, destinés à servir de guet plus que de défense en des endroits choisis. C'est l'origine du donjon de Joannas. On trouve des donjon semblables à Vinezac, Chassiers, Fangeaux, Montréal, Tauriers, le tout dominé par la tour de Brison. Il s'agissait de défendre les mines de Largentière. Joannas seul se trouve dans une vallée, et ne pouvait communiquer à vue avec les autres. Il était sur la route réunissant Loubaresse à Largentière par Valgorge et Rocles. Ce fut d'abord une tour isolée, sur une butte entourée de fossés et de talus de terre, de 25 mètres de hauteur, pouvant ainsi communiquer avec Rocles. L'enceinte carrée et les deux corps de logis intérieurs furent construits à l'époque de la rivalité entre le comte de Toulouse et l'évêque de Viviers. La Renaissance vit la restauration, qui précéda le déclin. L'abbé Albert Rey en a fait l'historique dans une publication de 1932 : en 1198, Alix de Joannas épousa Floquet de Rocles. En 1357, Brunissande de Joannas épousa Pierre de Hautvillard. En 1488, le seigneur de Joannas vendit la place de Vinezac, qui devait donc lui appartenir. On connaît en 1535 un Guérin de Joannas, dont la famille s'éteignit en 1535, avec la mort de Pons de Joannas, dont la soeur entra dans la famille de Balme de Plassan, héritant de la seigneurie de Suze. En 1540, Françoise de la Balme épouse Antoine de Fay-Peyraud, qui devient ainsi seigneur de Joannas. En 1603, le fils d'Antoine vendit la seigneurie de Joannas à Guillaume de Balazuc de Montréal. En 1638, messire d'Hautefort de Lestrangé épousa la fille de Guillaume et devint ainsi seigneur de Joannas. Leurs descendantes la baronne de Lagorce et la baronne de Montoliou vendirent cette seigneurie à Henri François de Marcha, de Saint-Pierreville, le 25 juin 1771. Henri François de Marcha fut le fondateur de la paroisse et le premier maire de la commune de Rocher. Le château de Joannas fut assiégé par les Routiers au XIV^e siècle, et fut attaqué et pillé pendant les guerres de religion. En 1470, la population obtint du seigneur le droit de le mettre en défense, qui étaient obligés d'y faire le gué, de maintenir en état le vingtaine et le couvroir, ainsi que les tournelles et créneaux; ils étaient obligés de s'y retirer avec leurs meubles, biens et denrées en temps de guerre. Le château est décrit par un huissier en 1618 à la requête de Jacques Gauthier, receveur général des gabelles du Languedoc, sur Guillaume de Balazuc de Montréal qui devait 8920 livres tournois. Le donjon existait encore, surmonté d'une échauguette. En 1676, dans une tournée d'inspection, le chanoine Monge cite une chapelle en bon état, sans doute à l'ouest au-dessus de l'entrée. On ne sait si le donjon et les échauguettes ont été détruits sur ordre de Richelieu, ou simplement par la population pour s'emparer des pierres. Au XIX^e siècle, le château fut vendu en trois parties : la plus grande au midi à l'évêché, où s'installa l'école libre, puis dernièrement une colonie de vacances. Les deux autres parties au nord appartiennent à des agriculteurs du pays. L'un élève des chèvres sous les voûtes du rez-de-chaussée et conserve son foin à l'étage, l'autre a utilisé comme caves et entrepôt de grandes salles voûtées.

A la suite de l'intervention de Granger-Veyron, l'ensemble des bâtiments a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques; avec l'aide de la commune, une partie de la toiture a été refaite et la tourelle hexagonale remontée. La salle voûtée du rez-de-chaussée a été ouverte au public en 1986. Une « Association des Amis du Château de Joannas » s'est créée, avec des projets à présent irréversibles. (La brochure de Granger-Veyron donne ensuite de nombreux dessins, plans et coupes).

M.Allignol : Balazuc et le Bas-Vivaraïs, voir notes, dont certaines concernent les familles de Borne de Logères, en N 87-95.

R. de Gigord : Le mandement de Joannas et ses seigneurs, Aubenas, Robert, 1891. Bib; A.D.A. 2789.

Albert Rey : Joannas d'hier et d'aujourd'hui. Vaison, Bonne Presse du Midi, 10 octobre 1932, 278 p. Bib. A.D.A. 3402.

J. Régné : Joannas et la psychologie du peuple vivarois, 1932. Bib A.D.A. 3397 ou 8° Br 695.

Série J des A.D.A. : Fontaine de Logères, 1 J 202 pp. 19-170. Louis de Fontaine, 1657, 13 J 17, 1 J 203 p. 365. Marcon de Fontaine 1419, 13 J 19.

Notice sur Uzer, A. Mazon, p. 24.

En 1460, Pons, seigneur de Joannas, accense à Perbost une vigne située à Montchalvy, et à Bertrand d'Uzer le champ de la Croix d'Uzer.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons d'Aubenas, 1890, p. 219.

Solange BREYSSE : Joannas et son château, visite du 14 avril 1991. Pp.2-6. Dessin de Raymond Comte : Le village tirerait son nom de sa première famille seigneuriale, éteinte en 1535. En 1562, les habitants demandent un pasteur à Genève. Le donjon daterait du X^e siècle; entouré de fossés ou de talus de terre, il surveillait la voie descendant de la montagne par Loubaresse, Valgorge et Rocles. L'enceinte carrée et les deux corps de logis intérieurs datent sans doute du XII^e et du conflit entre l'évêque de Viviers et le comte de Toulouse. Dans la cour, on trouve un escalier à vis de 5 étages avec 4 présentant une fenêtre Renaissance : à gauche, une tour sans escalier. Visite d'une salle voûtée, aux murs de 1 mètre 50, peut-être ancienne chapelle, puis de la salle des gardes où était la porte d'entrée avec le pont-levis du château. Cette pièce possédait un puits profond de 15 mètres. Aux 4 angles, le château avait des échauguettes détruites sans doute sous Richelieu. Puis, partie non restaurée où la commune projette de faire une auberge municipale.

Précisions de Roland Comte, d'après Granger-Veyron : le château n'était à l'origine qu'un donjon carré, sur une motte en partie artificielle; il aurait eu au moins 25 mètres de hauteur. L'entrée était à l'étage; vers l'ouest, et les étages étaient planchéifiés et non voûtés. Au XII^e, le donjon demeure en saillie sur la façade ouest est prolongé par une enceinte carrée de 12 mètres de haut et 20 de côté, couronnée d'un chemin de ronde, lui-même complété sans doute de hourds en bois en saillie. Une tourelle carrée fut construite au nord-est, et des contreforts ajoutés aux angles S.E. et S.O. L'entrée était alors sur la façade est, précédée d'un pont-levis. A la Renaissance, aménagements intérieurs: corps de logis, galeries des 1^{er} et 2^e étages, escalier à vis pour les desservir. Nouvelle porte côté ouest dans le rempart pour accéder à la cour intérieure. A partir du XVII^e, on note la destruction des tours d'angle, l'abaissement du donjon et le démantèlement du chemin de ronde.

L'église : Dedicée à Notre-Dame de l'Annonciation. Romane de la fin du XII^e siècle ; elle fut cédée en 1255 par la famille de Vogüé à l'évêque de Viviers. Seule la nef est romane; le côté droit est semi-gothique, le gauche n'est pas achevé. L'autel est classé. Au fond de

l'église, une rosace représente St. Marc (dessin de Raymond Comte sur l'église de Joannas). Roland Comte précise que la nef est du XIII^e ; les chapelles latérales dédiées à St. Eutrope et à St. Blaise, datent de 1488 et 1520. L'édifice n'a plus rien de roman.

Le château de Laugières demeure à l'abandon.

Excellente journée pour la sauvegarde du château de Joannas. D.L. 25 07 86. 2 AN 51.

Amis du château de Joannas : il faut continuer. Tribune, 25 06 87. 2 AN 52.

La volonté d'un village (château de Joannas). D.L. du 26 10 88. 2 AN 55.

Création d'un centre régional (au château de Logères). D.L. 30 01 93. 2 AN 58.

Le château de Joannas sauvé de l'abandon. D.L du 13 02 93. 2 AN 51.

Théâtre en plein air au château de Logères, D.L. du 24 7 94. 2 AN 52.

Le château de Logères revit. D.L. du 11 8 94. 2 AN 49.

Des jeunes Européens pour le château Fontaine de Logères. D.L. du 4 9 94. 2 AN 55.

Architecte naval des hautes terres. (J.P. Brouns à Joannas). D.L. 3 4 97. 2 AN 57.

A la porte des Cévennes, Joannas. Entretien avec le maire, Maurice Vaschalde.

Le château de Logères, un laboratoire à ciel ouvert.

La communauté de communes du Val de Ligne.

Une journée sur le thème des terrasses. Projet de conservatoire des variétés anciennes avec « l'Oeil Dormant ».

L'autre château. Esprit associatif es-tu là ? etc. Gazette des Villages n°16-17, juillet-octobre 1999.

N°18.

Une ferme pas comme les autres : les héliculteurs de Joannas.

Paysages de Faïsses: le château de Logères, la collaboration avec le Contrat Global de Développement et le P.N.R.

Gazette des Villages n°16-17, juillet-octobre 1999. Prix pour Edouard Soboul, propriétaire d'un domaine de 10 à 30 ha à Joannas. K 53-55.

Primes d'honneur 1893.

Sortie-conférence de la Société de Sauvegarde le 14 mai 1988 (château de Joannas, sous la direction de M. Granger-Veyron) P 31-32.

Joannas et son patrimoine. Tribune du 20 10 88. 2 AK 55.

Des jeunes européens en chantier pour le château Fontaines de Logères. D.L. du 4 sept. 1994. S 38.

Logères: Armorial du Vivarais, notes sur divers membres de la famille de Fontaynes de Logères, P 33-34 (prêté à Michel Rigaud le 23 09 05).

Charles-Auguste de La Fare (1644-1712), comte de Laugères, notice Wikipédia, AL 57-58.

Joannas comme au Moyen-Age. 22 juin 2000. AG 84.

Les paysages des terrasses: des millénaires d'innovation (P.N.R., 2004)

L'association Fontaine de Logères souhaite créer un Ecomusée sur le thème des terrasses, s'appuyant sur un château du XVIII^e siècle (sic). Il y a un verger vitrine, avec des variétés anciennes de pommiers, poiriers, cerisiers et châtaigniers, et un atelier permanent d'insertion. Fête des Terrasses Vivantes chaque année au mois de mai, avec des stands de producteurs locaux, des animations. Centre de Ressources sur la terrasse (livres, revues, vidéos...). Circuit de découverte et vitrine de produits locaux.

Maison de retraite pour variétés anciennes de tomates. D.L. 10 8 2004. 2 AP 120.

Château de Logères: chaleur humaine (le Petit Bistrot du château, été 2008). Tribune du 3 7 2008. A L 41.

Carte postale format A4 vue du Travers et du château de Logères, début XX^e siècle. S 52.

Vue du château de Logères même format A 4, même époque, V 110.

Travaux personnels

Recherches pour la conférence du 23 mai 2004 au château de Logères, plans et documentation, transparents. C 59 à C 62.

Notes sur le château de Logères (personnel), P 35-36, (prêté à Michel Rigaud le 23 09 05). Référence fausse ! (constaté le 11 02 2007).

LARGENTIERE

Largentièr cité hospitalière et son château-hôpital. Lienhardt Aubenas, 2001.

*Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Un camp de réfugiés espagnols : Largentièr. p.65-75. La prison de Largentièr : p.109-113. Avec index des communes et lieux-dits.

Généralités

Juliette Gaultier :Archives de l'hôpital de Largentièr, 1813-1961, (7 H dépôt) Revue du Vivarais 2022, n°4, p. 342.

Ensemble des communes rurales du canton de Largentièr, 1968. 2 AM 21.

Largentièr et sa région, brochure touristique. 2 AM 35.

Un étonnant temple néo-grec, (le pays de Largentièr), D.L. 22 5 1996. 2 AM 23.

Visite personnelle de l'église des Pommiers, à Largentièr, V 21.

L'église de Largentièr; le crâne du comte de Saillans. Emission du 6 novembre 2006. U 1-U2.

Archives communales de Largentièr. Quelques cotes d'histoire économique. N 36.

A. Mazon: Le vieux château de Largentièr + nombreuses études sur Largentièr sous la Révolution. Revue du Vivarais 1904.

Vicomte de Montravail : Largentièr. Revue du Vivarais 1906.

Pierre Hilack : Largentièr, cité hospitalière et son château-hôpital. Montréal, 2001, 286 p.

Léon Vedel : Mon canton, Largentièr. Paris, 1880, 30 p.

E. André : Notes historiques sur Largentièr. Privas, 1895, 32 p.

Albin Mazon : Histoire de Largentièr. Paris, 1990. Réédition de 1904. 590 p.

Carte d'Etat-Major de Largentièr au 1/80.000°. AT 166, 170.

Antiquité, Moyen-âge

En 1222, Raymond VII s'empare de Largentièr. Ce succès est à l'origine de la croisade royale. H 20.

Jérôme Girard : Les mines médiévales de Largentièr. Mémoire de maîtrise de Grenoble II, 1999. Disponible à la bibliothèque de « Patrimoine Vivarois », C.I.U.P. de Viviers. Site internet: www.ciup.viviers.com

Henry Vaschalde : Les mines d'argent de Largentièr (Ardèche), Privas, 1868, 19 p.

Françoise Durand-Dol : L'hôpital du Saint-Esprit de Largentière, Revue du Vivarais, n°3 2012, pp 461-489.
Danièle Iancu-Agou : Joseph Ibn Kaspi de Largentière (1279-1340), Revue du Vivarais, n°3, 2022, pp. 225-235.

Temps Modernes

P. Ribon, d'Artagnan en Vivarais : Les révoltés de Vinezac et de Valgorge pillent et brûlent à Montréal la grange d'Annet Rochier, juge de Largentière. Ils s'emparent du château et du donjon de Montréal, où ils installent une garnison chargée de garder leurs réserves d'armes, de munitions, et les produits de leurs vols. Ils vont à Ailhon où ils brûlent la grange de Jean de Fages, seigneur de Bessas, premier consul de Largentière. Ce sera lui qui galvanisera les habitants, et les mutins ne pourront jamais prendre ni le château ni la ville. Dès le 13 mai, Verchant et Duvidal se réfugient à Montélimar. Le comte de Viriville, gouverneur de Montélimar, envoie des troupes à Viviers. Le 14 mai, les mutins attaquent le château de Largentière, où les habitants ont placé leurs papiers, des vivres et des munitions. 2 morts, 24 blessés graves, mais l'assaut est repoussé. Les habitants rompent les ponts et s'enferment dans les remparts. La ville est soumise à un blocus et à un siège dont le quartier général est le château de Montréal. Les granges, les récoltes, le bétail, les arbres fruitiers, sont détruits dans la campagne. Le même 14 mai, à Chastrenas, à Lachapelle, Antoine Roure, seigneur de la Rande, est acclamé chef des révoltés, sous l'influence de Chambonnas, chef des mutins des Boutières, qui ont rejoint ceux de Jaujac et la Souche. L'armée royale arrive le 28 juillet : 200 mousquetaires de d'Artagnan, 300 fantassins du régiment de Jonzac. Le commandant Le Bret est accueilli en libérateur à la porte de la ville par Bessas et la foule. Le lendemain, la troupe s'empare du clocher de Chassiers, et de ses occupants faits prisonniers; la prise de Montréal se fait de la même façon. Les mousquetaires s'emparent du butin, sauf leur chef le comte d'Aligny.

P. Ribon, d'Artagnan en Vivarais, notes sur Largentière, AE 56.

Tableau des 2/20° à Largentière au XVIII° siècle. AN 238.

Plan du château de Largentière en Vivarais (XVIII°). Archives de l'Hérault. AP 9.

Troubles municipaux à Largentière en 1787-1788. Cité par B. Teyssier, AQ 117.

Révolution, Empire

A. Mazon : Le prologue de la Révolution dans une petite ville, Largentière : Largentière pendant la Révolution, Largentière et la conspiration de Saillan, La société populaire de Largentière, Largentière pendant la réaction thermidorienne, La chouannerie à Largentière et aux environs. Revue du Vivarais, T. XI (1904).

De Launay, depuis Lausanne, proteste contre la remise d'un enfant trouvé. Il le remet à l'hôpital de Largentière. 2 octobre 1790. AD 07, L 119.

Plainte de Roure, électeur du Tanargue, contre Blachère, juge de Largentière et Garilhe, non électeur. Blachère produit un arrêt du Parlement de Toulouse. 22 décembre 1790. L 119.

Le maire Rouvière vient donner des comptes sur Jalès et redoute des troubles au sujet du serment des ecclésiastiques. Administration centrale de l'Ardèche, L 120, 28 février 1791.

Réclamation de Vézian, président du Tribunal de Largentière, sur l'état des prisons. Administration Centrale de l'Ardèche, L 120, 15 mars 1791.

La société populaire de Largentière et la levée de la Légion de la Montagne. BIB 5743

Règlement de l'octroi de Largentière, Privas, 1811, 15 p.

Mémoires politiques et/ ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département, société populaire de Largentière, etc. N 37-38.

Mercuriales de Largentière en l'An III, A.D. 07, L 919.

XIX° siècle

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p.40. Note sur Guillaume Perbost, industriel à Largentière et à Tauriers vers 1820.

La soie : tout un passé (expo du Moulinet). DL du 1 9 94. 2 AM 20.

Dessin d'ubert Clerget (1819-1899), entrée de la ville de Largentière. Dessin bnf/gallica.2 AK 247.

Iconographie Monuments Historiques, dessin d'Imbard sur Largentière. Qualité, mais château peu visible. I 214.

Salaires et prix à Largentière de 1824 à 1855. AN F 20 282. AN 6.

Affaire de l'hôpital de Largentière entrepris par le docteur Mazon. AD 07, 5 M 9. AN 105-106.

Liste électorale de Largentière en 1848, par catégorie socioprofessionnelle. AN 195.

Population de Privas, Tournon, Largentière, en 1851, répartie par état-civil et avec distinction de la population « flottante ». AN F 20 501. AN 2.

Message du Président de la République. Abrogation de la loi du 31 mai-Suffrage universel (le comité républicain-socialiste de Largentière) Photocopie. AN 120.

Benoît d'Entrevaux : L'hôpital de Largentière, Privas, 1901, 15 p.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons d'Aubenas, p. 257.

M. André : Les filles de la Charité à Largentière, R.V. 1981, p.60-62.

Maurice André : Les journaux publiés à Largentière (1821-1957), R.V. 1976, p.229-236.

Léon Rebattet : Rivière de la Ligne. Etude d'un barrage réservoir à la Chanterelle près de Largentière. Largentière 1894, 8 p.

Reproduction de C.P.A.: la place de la Ligne, le cours des Récollets. X 50.

XX° siècle

Carte postale sépia: le château de Largentière vers 1930. X 56.

Hervé Mauran: Les réfugiés de la guerre d'Espagne en Ardèche. L'exemple de Largentière. R.V. 1996 p. 243-270.

Gardes Mobiles désarmés début 1944 (à Largentière). Envol, décembre 1989. 2 AN 56.

C.M. Armand: Une belle figure sacerdotale: Monseigneur Ludovic Caussin, du clergé de Viviers, Saint-Etienne, 1955, 225 p.

Au sujet de la construction scolaire. D.L. du 29 11 63. 2 AJ 216.

Evolution de la population de Largentière par CSP 1962-1968 (statistiques) 2 BH 75.

Recensement de 1982. 2 AN 86.

Recensement de 1968, Largentière. 2 AN 83-85.

Photographies de Largentière, vues générales, X 39-X 40.

C.P.A. de Largentière, vue générale, prise de Coupe. V 129.

Carte semi moderne: l'église de Largentière, le porche. X 68.

Vue du château depuis la Ligne (semi-moderne):X 75.
 Environ cent emplois sur le site minier de Largentière. D.L. du 4 7 84. AM 243.
 Joseph Rouyre : Les conditions d'exploitation de la mine de Largentière, 1964-1983. *Colloque MATP de Prades, 26 septembre 2009.*
 Syndicat intercommunal de développement: budget contesté: le maire persiste. Tribune du 7 3 85. 2 AN 87.
 A Largentière, la SOPRATEC (construction de serres). D.L du 4 4 85. AM 244.
 La passion des roses anciennes (roseraie de Berty). Tribune, 2 7 87. 2 AN 68.
 Commémoration du 780° anniversaire du consulat de la commune de Largentière. D.L. 15 7 88. 2 AN 70.
 Valériane au secours des Cévennes (Laboratoire des Cévennes à Largentière). AM 244.
 A Largentière le laboratoire Ardeval. Tribune le 6 10 88. AM 243.
 Michel Rouvière : L'architecture rurale en Bas-Vivarais, Cévennes Terre de Lumière n° 1 de 1986
 p. 25: Fontaine à voûte clavée incorporée à un mur de soutènement au Celas, commune de Largentière (dessin).
 Largentière-Tauriers : divorce à l'amiable. D.L. 4 1 89. 2 AN 67.
 Le château a fait peau neuve. D.L. 14 7 89. 2 AJ 219.
 Bicentenaire: l'Arbre de la Liberté. Tribune 20 7 89. 2 AI 68.
 Neuilly-Nemours, c'est fini. Tribune, 7 6 90. 2 AN 88.
 Réédition de « l'Histoire de Largentière » d'A. Mazon. D.L. 29 6 90. 2 AN 30.
 Rue du Maréchal Suchet: début des travaux. Tribune, 29 11 90. 2 AN 67.
 p. 4 Visite à la roseraie de Berty, à Largentière, avec dessin de Raymond Comte.
 N.B. Il existe une association des « Amis de la Vallée du Roubreau » destinée à protéger le biotope où se trouve cette roseraie. Voir
 C.T.L. n°2 1992, p. 19. (Sylvain et Roger Meucci, les Crouzettes 07110.-Tauriers. TŽI: 04 75 39 20 97). Cévennes Terre de Lumière
 n°3 1991.
 Le préfet a rencontré les harkis. DL du 20 9 91. 2 AN 82.
 Adoubement de Guillaume de Poitiers. Tribune du 23 7 92. 2 AN 87.
 Fêtes médiévales. D.L. 25 7 92. 2 AN 68.
 Centifolia veut créer une section « arbres ». DL 11 3 93. 2 AN 69.
 Préparation d'un sentier botanique. D.L. 31 7 94. 2 AN 79.
 Ouverture d'un laboratoire de phytothérapie à Largentière. D.L. 14 6 95. 2 AN 81.
 Bienvenue à Argenteria. D.L. du 30 7 95. 2 AN 50.
 Fiche sur Notre Dame des Pommiers. 2 AN 65-66.
 Plan du centre ville et du canton de Largentière. 2 AN 68.
 Carte de la région de Largentière « découverte » du D.L. 23 5 96. 2 AN 73-74.
 Les jeunes se mobilisent pour le château de Largentière. D.L. 3 8 97 2 AN 72.
XXI° siècle
 Le musée du facteur a réouvert ses portes. DL du 25 2 2000. AY 124.
 Harkis à Largentière: sauvés par la Marine. Tribune 17 3 2005. Q 184.
 Le musée du facteur va quitter le château. Tribune du 31 7 2003. AY 37.
 Pleins feux sur Largentière. Tribune du 13 5 2004. AV 67-68.
 Jean-Louis Milanani : Le crâne dit du comte de Saillans (Largentière) : problématique à partir d'une relique locale, Revue du Vivarais,
 2005, n° 4, pp. 261-275.
 L'église a commencé sa restauration. T.V. 27 6 2003. AG 63.
 Largentière digère mal son passé minier. DL du 23 2 2006. 2 AG 16.
 De vrais entrepreneurs, les saucissons Debroas, au Ginestet. Dekelio n° 2 p. 33.
 La filature du Moulinet, et son jardin. (25 mai 2008). Cévennes Terre de Lumière n°2-3, 2009 pp. 14-21.
 Pas d'inquiétude pour le poste de sous-préfet à Largentière. D.L. du 13 9 2008. AL 21.
 Vivre du temps des chevaliers. « Au-delà du temps » au château de Largentière. Hebdo du 22 8 2008. AL 54.
 Le collège public fait peau neuve. Hebdo du 12 9 2008. AM 68.
 Le nouveau visage de la cité scolaire. Hebdo du 23 01 09. AQ 196.
 1,6 investis pour agrandir Debroas (Largentière). Tribune du 10 12 2009. AT 215.
 Redonner une image positive de Largentière. Hebdo du 17 12 2009. AT 219
 Un centre des arts du goût au château ? Tribune, 22 12 2005. 2 AF 233.
 Filature du Moulinet : une mémoire à préserver. Tribune du 22 10 2009. AU 15.
 Dernière saison au musée du Facteur. Hebdo 1 8 2003. AU 139.
 Au-delà du temps : Largentière à l'heure médiévale. Tribune du 4 2 2010. AY 281.
 Une librairie pas comme les autres: le voyageur d'écritures. Tribune 14 10 2010. 2 BM 146.
 Ils sont revenus sur terre (les statues de l'église de Largentière). Tribune 20 10 2011.2 BJ 174.
 Le château bientôt rénové. Reliefs n°56 mars-avril 2013. p. 9
 Portrait de l'association Au-delà du temps, Hebdo, 27 3 2014. 2 BA 145.
 Revitaliser le centre bourg pour dynamiser le territoire. Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 151.
 Diapos sur Largentière, début des années 90. 2 AG 236-239
 Le paradis existe, on l'a visité (Roseraie de Berty).2 BD 72.
 Le plus grand parc (éolien) d'Europe inauguré: il fournira la consommation d'une ville comme Aubenas. Hebdo 3 7 2014. 2 BF 26.
LAURAC
 Laurac, extrait de Ma Bastide août 2005 (par Internet, incomplet). AO 1.
 Emeute à Laurac le 5 septembre 1789, faite par des jeunes gens de Rosières. A.D. 07, 25 B 60.
 Défense de réunir des Gardes Nationales à Laurac. 30 août 1790. A.D. 07 L 118.
 Les Gardes Nationales de Beaumont, Dompmnac, St. Mélan, Valgorge, arrivent à Largentière. Un camp doit se former à Laurac.
 Menaces d'incendier Largentière, rassemblement prévu à Jalès. Il s'agit d'écraser les Protestants. 21 février 1791, AD 07 L 120.

Bulletin Municipal de Laurac, 1989 n° 26, bicentenaire de la Révolution, par Jean Rouvière ; élections cantonales et référendum de 1988), 1er semestre 1988 (peste de 1721-1722), n°41, 1er semestre 1999 n°42, BR 5.

Bulletin municipal de Laurac : compte-rendu de ceux de 1991 et 1992 (Vivre à Laurac). 2 AN 124

Benoit d'Entrevaux : Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13 p.

Albin Mazon : Note sur Laurac et Montréal, ancienne paroisse de Saint-Aman les Termes, 1896, 162 p.

Bulletin municipal de Laurac, 1er semestre 1998.p. 27 : Le siège de l'Association des Amis de la tour de Brison se trouve à Sanilhac, mais Laurac est très impliquée dans cette opération. Au bas de l'article, dessin essai de reconstitution de la tour de Brison et de son château, clair et séduisant. Auteur non indiqué. L'association a remporté en 1997 le concours de Patrimoine Rhodanpin, organisé par la région et EDF. En septembre, participation aux journées du patrimoine. En octobre, travaux de construction de l'escalier extérieur en pierres. La couche d'éboulis s'est révélée plus épaisse que prévue, atteignant 4 mètres. A l'extérieur, la tour reposait directement sur le plateau rocheux. Une citerne de 10 m3 datée du XII^e siècle creusée dans le roc a été mise à jour : on a découvert les quatre murs et une amorce de voûte. Du coup, l'association travaille en collaboration avec le service archéologique de la DRAC. Les opérations devraient pouvoir redémarrer au printemps 1998, afin que les guetteurs puissent utiliser la tour pendant l'été.

Doléances des habitants de Laurac (1789). D.L. du 9 7 90. 2 AK 77.

Bulletin municipal n° 42, 1er semestre 1999 : Etude des différentes cultures sur la commune de Laurac d'après le cadastre de 1830. Les professions sont indiquées, mais pas les revenus cadastraux.

La croix de Moutet rénovée, comme un beau patrimoine. T.V. 30 9 99. AG 96.

Des cuves mythiques : une belle histoire. D.L. du 17 5 2000. AG 112.

La croix du Telou renaît. Hebdo du 22 12 2005. 2 AF 232.

Diapo Laurac (3) 2 AG 140.

Recensement de 1962 à Laurac. 2 AN 123.

Recensement de 1968 à Laurac. 2 AN 125-126.

L'église a 150 ans. D.L. du 24 1 93. 2 AN 124.

L'instruction publique à Laurac (en 1794). Envol, janvier 1989. 2 AN 127.

Ces granges qu'on a oubliées. D.L. du 14 8 95. 2 AN 128.

La gare de Laurac va être démolie. D.L. 28 02 94. 2 AY 119.

Comptage routier Alès-Aubenas été-hiver 1992-1997. 2 AP 31. Autre comptage: 2 AP 32.

Le cœur historique rénové. Tribune 14 1 2007. 2 BJ 166.

Chaud le pain, à Laurac. Ma Bastide, sept 2012. 2 AU 199.

Chanvre et lumière, formule magique (La Font du Ciel, luminaires). 4 4 2013. 2 BJ 165.

MONTREAL

Amis de Montréal : Un sentier de découverte à Montréal, août 1999. BR 5.

Emile Bocquillot : Les Montréal de France. Trévoux, 1968, 130 p.

Gras: Montréal et la pratique religieuse (1865-1997), 1997, 39 p. Bib 4° BR 802.

Albin Mazon : Notice sur Laurac et Montréal, ancienne paroisse de Saint-Aman-des-Termes. Largentièrre, 1896, 162 p.

Attaque de M. Rouvière du Colombier par des jeunes gens de Montréal (15 juillet 1785). A.D. 07, 25 B 34.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, p. 40. Note sur Jean-François Sautel, moulinier à S. Genest de Bauzon et Montréal.

F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas.

Visite du château de Montréal. Note: Pierre Exbrayat a écrit une « Etude généalogique des seigneurs de Montréal » (inédit). Une étude sur le château de Montréal, de P. Exbrayat, cotée B 381, est à la bibliothèque de C.T.L. Cévennes Terre de Lumière n°3, 2000, pp. 27-35.

« Montréal a des amis », D.L. du 29 juillet 1994. Bref historique du village. P 23.

Recensement de la population de Montréal, 1968. P 24.

Recensement de la population de Montréal, 1962. P 25.

Le "mas Gauthier", hameau de Montréal, en train de s'agrandir. Terre Vivaroise du 27/3/98. P 26.

Montréal, dessin de R. Petit-Lorraine, Envol, mai 2006, p. 9.

Une visite à la roseraie de Berty. T.V. du 4 6 99. AG 159.

Un sentier de découvertes à Montréal : plan sommaire, géologie, historique du paysage, le château au XV^e siècle avec plan, vie du « brave Montréal », la grande tour, la tour « de Joyeuse », le « plau », l'église et la tour « rompue », les seigneurs de Montréal (Montréal, Balazuc, Hautefort de Lestrang, Merle de Lagorce), etc.

Le Conseil Général construit un centre d'exploitation à Montréal, Reliefs, mai-juin 2014, p.13.

PRUNET

Chanoine Therme, cahier n°3. p.61. Origine de l'église de Prunet.

Patrimoine à promouvoir : l'église de Prunet. Tribune du 1 9 88. 2 AK 53.

L'indivision, facteur de dévitalisation. M. Allefresde, Echo le Valentinois, 8 6 96. 2 AM 8.

Rencontre autour d'un concert d'été (église S. Grégoire), 2 AM 9.

Prunet d'hier et d'aujourd'hui. T.V. 24 9 99. AG 151.

Autour des treize clochers. Tribune du 27 5 2004. AZ 233.

ROCHER

1799 et l'amnistie (Dérailles de la vermalette et le général Férino) 2 AM 9.

Note de 1855, où il est dit que M. de Gigord a été élu maire à cause du bouquet qu'il a offert pour son mariage. AN 141.

La vierge du ranc Courbier, édifiée par M. de Gigord en 1863. Tribune, 7 9 95. 2 AM 9.

Recensement de 1962. 2 AM 4.

Célébration du 50^e anniversaire du sanatorium de Rocher. D.L. 1 XII 1985. 2 AM 5.

Recensement de 1968. 2 AM 6-7.

La nouvelle maison de retraite. Tribune du 21 9 2000. AY 72.

ROCLES

N. Chabannes : Monographie de la paroisse de Rocles. Privas, 1911, 128 p.

P.Mouly : le Concordat en Lozère-Ardèche : p.245. En 1804 arrivèrent à la Congrégation des Soeurs du Saint Sacrement à Mende deux soeurs Jaussen, bientôt suivies de leurs trois frères. Leur aîné Bernard Jaussen, resté à Rocles, eut 7 enfants. Quatre de ses garçons entrèrent dans la Congrégation des Sacrés-Coeurs. L'un d'eux sera Mgr Jaussen, évêque de Tahiti. la commune de Rocles envoya au moins 39 vocations sur les 350 fournis par l'Ardèche à la Congrégation du P. Coudrin. Le P. Flavien Prat, de Rocles (+1940) fut supérieur général de la Congrégation des Saint Coeurs en 1911.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas.

Une nouvelle paroisse : Saint-Joseph en Val de Ligne. T.V. du 9 5 2003. AG 68.

Rocles: nouveau visage de l'église. D.L. du 8 8 1993. AU 106.

Le territoire, une question de volonté. (Inauguration d'une boulangerie-épicerie à Rocles). D.L du 6 9 94. 2 AK 83.

SANILHAC

La légende de la tour de Brison (A. du Boys). 2 AE 100-101.

J.Pical : Notes historiques sur l'église de Sanilhac, les révolutions qu'elle a subies et les prêtres qui l'ont desservie. 1979. 115p. 21 J 110.

J. Pical : L'église de Sanilhac. Notes historiques, 1990, 117 p. 21 J 110.

Etats de Vivarais: procédures diverses contre Victor de Cumbas, à partir de 1556, AG 249 et suiv.

Attroupement d'une troupe de gens masqués de Sanilhac contre Béranger, procureur fiscal, le 17 avril 1787. A.D. 07, 25 B 56; (Procédures criminelles de la sénéchaussée de V. de Berg,) N 48.

Monographie de la paroisse de Sanilhac de L. de Montrave (notes). AE 131.

Marie-Nicole Cappeau : Marie Ollier, une femme de l'Ardèche (1910-1956). Pont Saint Esprit 1998, 301 p.

« Une croix pérégrine », article de S. Fabre-Meucci sur une croix de carrefour chemin de Rochepierre, en provenance du quartier du Colombier, commune de Largentière, englouti par le lac d'épandage de la mine de la Pennaroya.

Voir aussi p. 4 de couvertures des dessins de croix, par Michel Rouvière, à Joannas, Vinezac, Montpezat, Chazeaux, et St. Jean le Centenier (Chazeaux et St. Jean avec instruments de la Passion). La Belle Lurette n° 16, juin 1999. pp. 18-19.

Léo Ferré créa "C'est extra" à Sanilhac fin 1968, d'après Gardès, Envol mai 2000, p. 16.

Michel Rouvière : Dossier complet sur la tour de Brison, 115 p.

Bibliothèque de C.T.L. n° 048. Travaux en cours 1990-1997.

Amis de la Tour de Brison :

Les travaux n'ont pu être réalisés; un accès provisoire métallique a été réalisé. un accès définitif doit être réalisé d'ici juin 99. La vigie commence le 1er juillet 99.

On doit consolider les bâtiments de la citerne, reconstruire en partie le mur d'enceinte sud, réaliser des sanitaires pour les guetteurs, de l'escalier d'accès en pierres sèches. L'Association a obtenu un diplôme d'honneur de la Ligue Urbaine et Rurale, décerné par Mme. Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat, le prix départemental du concours "Villes et Villages gagnants", organisé par l'Association Nationale du Bâtiment et l'association des Maires de France (diplômes honorifiques).

Croquis d'un castrum au XIII^e siècle, celui de Brison (commune de Sanilhac). Z 172

J. Pical: Etablissement, répartition et collecte de la taille dans la communauté de Sanilhac en 1752. Revue du Vivarais 1988-1. B 75.

Attroupement de gens masqué à Sanilhac contre Béranger, procureur fiscal, le 17 avril 1787. Condamnation aux galères. A.D. 07, 25 B 56.

Visite du château de Versas, le 18 septembre 2005. Vaste terrasse aménagée au sud avec les gravats issus de la restauration du château en 1968-70 ; tour hexagonale contenant un superbe escalier à vis, conduisant à un 2^e étage jadis grenier à foin, aujourd'hui chambre, avec accès à l'échauguette sud-ouest. Elle daterait de 1509, époque de l'agrandissement du château vers l'ouest. Présence de nombreuses et superbes cheminées, difficiles à dater, dont l'une à droite au 2^e. Au 1er, grande salle avec cheminée descendue du 2^e. Partout, remarquable mobilier ancien. Une cuisine actuelle au 1er, une autre au rez-de-chaussée. Four à pain au fond de la terrasse, avec puits. Carte postale en P 23.

Dossier sur le château de Brison, à Sanilhac. Extraits d'André Griffon, « Châteaux de mon pays », Estimation des biens de l'émigré Brison (notes), notes sur R. de Gigord (La noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg), cahier de doléances de Sanilhac (notes), monographie de Montravail sur Sanilhac (notes), texte récapitulatif sur le château de Brison. Z 40-51.

E. Reynier. Histoire de Privas. T.II, 2^e partie : p.196 : En 1585, Jacques Bernard, seigneur de Montbrison, fils de la dame de Versas, épouse dans le cadre de la R.P.R. Olympe de Saint-Ferréol, de Saint-Pons. AE 129.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p.589.

Transparence, nov 93 journal municipal. 2 AN 116.

Une vedette en Bas-Vivarais, la tour de Brison. T.V. du 29 12 89. 2 AN 121.

Pour sauver la tour en péril. T.V. du 5 1 90. 2 AN 120.

Un prix rhodanien pour la tour de Brison. D.L. 29 12 89. 2 AN 121.

Tour de Brison: rénovation et assemblée. D.L. du 21 5 92. 2 AN 117.

Avec les amis de la Tour de Brison. D.L. du 31 5 92. 2 AN 119.

Mémoire de la vigne (association de sauvegarde de la vigne du Gua, à Sanilhac). D.L. 23 5 93. 2 AN 120.

Sanilhac : générosité. (débroussaillage de la tour de Brison). D.L. 19 8 93. 2 AN 117.

La « Chataigneraie », une vocation d'accueil. D.L. 26 10 94. 2 AN 117.

Le nouveau village est inauguré. D.L. 9 3 95. 2 AN 118.

L'Ardèche que j'aime, Sanilhac. Ma Bastide, février 2007. V 100-101.

La statue du diable à l'entrée de Sanilhac. Tribune le 1 7 99. AG 149.

Patrimoine : un travail remarquable (la tour de Brison). D.L. 3 2 93. 2 AN 122.

Léo Ferré l'Ardéchois. D.L. 18 7 93. 2 AN 115.

Le couronnement de la Tour de Brison. D.L. 18 7 93. 2 AN 115.

La Tour de Brison, sentinelle vigilante. D.L. du 11 8 95. 2 AN 116.

Découverte: 41 calvaires sculptés à Sanilhac. T.V. 16 5 97. 2 AN 121.

Tour de Brison : consolider notre histoire. Tribune du 12 2 2004. AZ 213.

A.G des Amis de la Tour de Brison, Dessin représentant la tour, par Michel Rouvière. Tribune du 15 12 2005. 2 AF 235.

Iconographie

Photographie de l'entrée du château de Brison, prise vers 1930, montrant des vignes. CD 1.

Diapo Sanilhac (4) 2 AG 240.

TAURIERS

Conversion d'un jeune musulman, acheté par Claude Dejouve, du mas de Peyrète, commune d'Asperjoc, officier d'artillerie de Vals, 8 sept. 1778. Parrain : Charles Anthoine de Comte, chevalier de Tauriers. Don Gazel Anthoine. 2 AS 93.

Le partage des biens communaux à Tauriers. Mair e: François Suchet. AD 07 L 931, 2 BH 195-196. Voir aussi 2 BI 18-19.

Tauriers : recensement de 1968. 2 AM 0-1.

Tauriers : recensement de 1962. 2 AM 2

Largentièrre-Tauriers : divorce à l'amiable. Article D.L. 4 1 89. 2 AN 67.

Inauguration d'une maison restaurée. D.L. 27 1 93. 2 AM 3.

UZER

Bibliothèque

*Albin Mazon : Notice sur Uzer. Ed. de Candide, Lavilledieu 1988. Réédition du livre de 1894.

A la découverte du forage de Morte Mérie, D.L. 12 6 93. 2 AN 106.

Percer les mystères du sous-sol. D.L. 28 2 93. 2 AN 111.

Nouveau forage de Morte-Mérie. D.L. du 4.4. 93. 2 AN 112.

A l'écoute du sol ardéchois. D.L. du 8 5 93. 2 AN 114.

Mémoire d'un village : un succès. D.L. 1 12 1988. 2 AN 107.

L. Fabregoule : Cinquantenaire de la mort du général Mangin, ancien maire d'Uzer. D.L. 18 11 91. 2 AN 107.

A. Mazon : Notice sur Uzer, Lavilledieu, 1988 (?), 75 p. Notes prises sur "Notice sur Uzer", Albin Mazon rééd. Candide 1985. La commune d'Uzer est située sur le lias, où se trouvent de nombreux fossiles, comme le dit Dalmas (« Itinéraire du géologue dans l'Ardèche »). Les enfants disaient que les ammonites étaient des serpents pétrifiés, les bélemnites les doigts du diable, et les « spatanges » des pierres avec lesquelles Dieu et la Vierge jouent à la marelle. La « réparation des feux » de 1399 (recensement des feux à la suite des désastres de la guerre) ne cite pas Uzer. La population était de 457 h. en 1830, 621 en 1856, 400 en 1891. La chute est due au phylloxera et à la crise de la sériciculture. Le nom de « Uzer » viendrait du celte, et signifierait « demeure près de la source ». Il y a effectivement deux sources, l'une près du jardin de la cure, l'autre dite « Grand-Font », vis-à-vis le jardin du vieux château de la Motte. « Bastide » de même viendrait du gaélique « bast » construction faite avec des pieux, des pierres et de la terre glaise, dont les Romains entouraient leurs camps. De même « prat » vient du gaélique « prat » qui veut dire vert. « Gras » veut dire « quartier rocailleux ». « Saut » veut dire colline, terrain en pente. Les deux hameaux de Ginestet (« demeure près de l'eau ») et d'Audon (« bâtie entre les rochers ») relèvent de la paroisse d'Uzer, quoique faisant partie des communes de Balazuc et de Largentièrre. (renseignement Léonce Fabregoule). Le vieil Audon faisait face à Balazuc (« Bal » : lieu élevé); la Ligne vient de « linn » (cours d'eau), et « Iser » des endroits au pied de la montagne. « Barri » veut dire limite, et la montagne de Barry, Berrias, Barjac, sont sur la limite des territoires des Helviens et des Volsques Arécomiques. On a retrouvé divers objets gallo-romains à Uzer : pied d'un vase en albâtre, à la Bastide, où l'on suppose qu'il y avait un fort romain, des médailles et des monnaies romaines, des fragments de vase, d'urnes, de fioles, une casserole en bronze avec des figures en bas-relief autour, des tuiles portant une marque romaine. Tout cela d'après Célestin Dubois, qui fut secrétaire de la sous-préfecture de Largentièrre. La voie romaine passait à l'Estrade, et allait d'Aubenas à Saint-Laurent les Bains. Elle passait à la Chapelle, Uzer, Rosières, Planzolles et Montselgues, et fut suivie sans doute par une partie de l'armée de César. La Bastide se trouve à mi-chemin de la Croisette et de la vallée de la Ligne, et de la route qui mène à Balazuc, et allait rejoindre de là la voie de Lussas à Vallon par la rive gauche de l'Ardèche. Ce fort était aussi au milieu du trajet d'Aubenas au pont de Planzolles. Vers l'an 1016, une noble matrone, Berthe, donna à l'abbaye de Saint-Chaffre neuf manses à la villa de « Pruneto », dans la vicairie de Fontbellon, quatre manses à celle d'« Urnis », trois à la villa « Perralio ». « Pruneto » n'est pas Prunet, mais Pruinas, commune de Vinezac, route de la Chapelle à Uzer. « Urnis » est Uzer, « Vitem » est Vinezac, Pruinas est « Pruinas ». Le territoire donné s'étendait jusqu'au « fluvium Cicei », qui était la Ligne, et comprenait donc tout le territoire de la commune d'Uzer. Les plus anciens seigneurs étaient de la famille de Balazuc. En décembre 1256, Adhémar de Jalhans (Julien) acheta de Dalmatien de Castrogudio(Casteljaou ?) et de ses soeurs les coseigneuries d'Uzer et de Vinezac, par parts égales avec Pierre de Laudun. Hyacinthe des Eperviers, co-tuteur de Guillaume de Balazuc, ratifia cet acte en février 1257. Une charte de 1258 fait mention de la vente de la coseigneurie de Vinezac à Pierre de Laudun par dame Vienne de Balazuc et son fils Guillaume. Le 12 mai 1308, le fils de Guillaume, Albert, reçut hommage de Frédolet de Montréal pour les terres de Montréal, Uzer et Croze. Albert de Balazuc épousa en secondes noces le 9 août 1345 Pelette de Montréal, héritière de sa maison, et en particulier de Montréal, Croze, Uzer et Montbrison. Le prieuré d'Uzer apparaît en 1289 dans une sentence arbitrale rendue par Guillaume, archevêque de Vienne et légat du pape. L'archidiacre de Viviers possédait le prieuré d'Uzer, de Balazuc et de la Chapelle. Au XVIII^e, ces prieurés étaient encore unis à l'archidiaconat de Viviers, mais les prieurs étaient nommés par l'évêque. En 1369, nous disposons de trois peaux sur six composant un parchemin où étaient consignées les reconnaissances à « Dragoneta de Guardus », dame d'Uzer. En particulier, Jean Averos reconnaît tenir un curtil près du fort de Dragonnette, confrontant le fort et le chemin qui mène à la fontaine du lieu. Nicolas Averos reconnaît tenir des maisons dans le « castrum » d'Uzer, une qui confronte celle de la confrérie d'Uzer, une grange confrontant le fort, le droit de « ribayratgum », « ribatgum », « ripaticum », qui était celui de construire des digues sur un cours d'eau, à la Teula, confrontant avec le riberage des hoirs de Jean Guast et deux autres riberages. Les hommes de Dragonnette sont tenus de faire chaque année trois journées pour piocher et vendanger ; il y a une pièce de terre « in fortalicio » d'Uzer, un cloître et un autre à Vinezac. Les actes furent dressés par le notaire François Chabrol, en présence de noble Bernard de Loubaresse, Nicolas Averos et Guillaume Bonier. En 1460, Pons, seigneur de Joannas, accense à un Perbost une vigne à Montchalvy, et à un Bertrand d'Uzer le champ de la Croix d'Uzer. En 1464, on dressa un livre d'estimations des biens de la paroisse d'Uzer: il y avait 20 propriétaires, dont les principales ressources provenaient de la vigne (consultable aux Archives de l'Ardèche, C 578). Le 4 février 1506, testament d'Antoine Lieutier, prêtre, curé de « Uzernis ». Il veut être enterré à l'église d'Uzer comme ses prédécesseurs. Mazon donne le détail du testament. Le seigneur d'Uzer à l'époque est noble Olivier de la Baume; Guigon de Borne est seigneur de la Bastide. En 1562, le curé de Largentièrre, Charles de Mallet, d'une famille noble originaire de Laboule, embrassa la religion réformée avec une partie de ses paroissiens. Ils se joignirent à des bandes venues de Sanilhac, Aubenas, Vallon, pour détruire et piller le couvent des Cordeliers. A cette époque, des habitants d'Uzer demandent un pasteur à Genève, au nombre desquels le curé Etienne Béraud. Celui-ci se rendit à

Genève pour se perfectionner dans la connaissance de l'Evangile. Les gens d'Uzer le demandèrent pour ministre. Mazon donne la lettre de demande. Mazon pense que le protestantisme ne dura pas plus à Uzer qu'à Largentière. A la fin du XVI^e siècle, il y avait des procès au civil et au criminel entre les seigneurs de Vinezac et d'Uzer. Mazon rapporte une bagarre entre des gens des deux seigneurs le 28 janvier 1582. Il s'agit de deux membres de la famille de Julien, qui était originaire de Mirabel. Les seigneurs d'Uzer étaient les La Baume, branche de la maison-mère qui avait conservé Vinezac. A l'époque, le seigneur d'Uzer était Antoine de la Baume, et il avait pour fils François de la Baume, marié en 1579.

Michel et Ginette Rouvière, Mme. Dilita : Inventaire d'archives provenant du château d'Uzer, 1999, 2p. Cote U 52 de la bibliothèque de C.T.L. P.Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.III.p.28 : A cette date (vers 1590), les de la Baume, seigneurs d'Uzer, avaient des censes dans la seigneurie de Fourchades, Camus ne sait pourquoi.

S. Mours, le Protestantisme en Velay et Vivarais, p. 48 : Lettre des consuls d'Uzer, en Vivarais, qui demandent aux ministres de Genève de leur envoyer comme pasteur leur propre curé, Etienne Béraud, qui a adhéré à la Réforme et qui est allé à Genève pour se perfectionner dans la connaissance de l'Evangile (début 1562).

John Merriman, Mémoires de pierre, Balazuc : p.71 : En 1765, le seigneur d'Uzer et sa femme furent assassinés. Assassinat du sieur de Pierrepiane en 1757, le tout provenant de l'histoire du Vivarais de Cholvly (sic). Pas de traces dans cet ouvrage.

Gazette des Villages n° 18 nov-déc 1999.

Un village dynamique en Val de Ligne, Uzer. Entretien avec le maire Rachid Debousse.

Il était une fois les trains.

Le général Mangin (1867-1941) fut aussi maire d'Uzer.

Recensement d'Uzer en 1962. 2 AN 108.

Recensement d'Uzer en 1968. 2 AN 109-110.

La sérénité d'Uzer. D.L. 5 8 96. 2 AN 113.

R. Comte : Journées européennes du patrimoine, Château d'Uzer, 19 septembre 2004. pp. 9-16, avec bibliographie et dessins de R. Comte.

Tiré à part : le château d'Uzer, C.R. de la visite de 2005. Cévennes Terre de lumière n° 1 2005.

Une exposition à Notre-Dame du Ginestet. D.L. du 9 3 2001. 2 AN 112.

La restauration de l'église Saint-Genest avance. Hebdo 6 2 2004. 2 BM 164.

Auguste-Charles Perrier nous a quittés, Hebdo de l'Ardèche du 17 3 2006 S 139 (ancien maire d'Uzer de 1959 à 1977). S 139.

Les ponts qui dansent (sculpture de rond-point à Uzer). Hebdo 20 4 2007. 2 BM 164.

Prospectus pour les concerts de la Bastide d'Uzer, hiver 2010. AY 260-261.

Une place au soleil pour la baigneuse. Hebdo 16 1 2004. 2 AE 143.

Deux voix d'or installées à Uzer. Tribune 26 5 2011. 2 AL 152.

Iconographie :

Photographies d'Uzer: vues générales, le pont sur la Ligne, l'ancienne gare, la Ligne, le château, X 35-37.

VINEZAC

*Albin Mazon : Notice sur Vinezac. Editions de Candide, Lavilledieu, 1987. Réédition de l'ouvrage de 1897.

*Architecture ancienne et urbanisme en Ardèche. 3^e Colloque de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, Vinezac. : Michel Rouvière (l'occupation de l'espace et le bâti à Vinezac dans la 1^{re} moitié du XVII^e siècle), Mireille Rouvière-Gobrechts (l'église de Vinezac), Ed. La Manufacture, Lyon, 1986.

La découverte d'objets d'une autre époque confirme la présence d'un habitat historique (gallo-romain). D.L. 12/04/86. H 196.

Découverte fortuite d'un tesson de céramique décorée à Vinezac (age du Bronze ?) SERHAV n°21 p.26. BR 8.

Découverte d'un site historique (gallo-romain) à Vinezac. 10 04 86. 2 AN 95.

Une battue aux loups a été organisée dans les communes de Vinezac, Uzer, et Chauzon, plusieurs brebis ayant été dévorées. Le Patriote de l'Ardèche, 6 mars 1882, cité in Ardèche 1900, p.21.

Voir divers renseignements dans la Notice sur Uzer d'A. Mazon, à consulter dans sur la commune d'Uzer.

Thierry Mollier : Généalogie sociale d'une famille étendue en Ardèche, les Mollier de Vinezac. Mémoire de maîtrise, Aix-Marseille, 1988, 91 p. 20 J 121.

Christian Tardieu : Banne et ses seigneurs, p.41 : Anne de Hautvillars épousa en 1606 Catherine de la Motte, née en 1586, aînée des filles de Pierre de la Motte et de Louise Grimoard de Beauvoir du Roure. Son beau-frère Louis de Charbonnel, époux de Claude de la Motte, fut le premier recteur de la confrérie des Pénitents Noirs de Vinezac. Il acheta à Anne de Hautvillars sa part de seigneurie de Vinezac pour 18.000 livres, et devint ainsi seul seigneur de Vinezac. Anne de Hautvillars avait des ennuis d'argent.

A. Mazon : Notice sur Vinezac, p. 66. Début XVII^e, Catherine de la Motte de Chalendar épousa un M. de Hautvillars.

Archéologie agraire, premières recherches à Vinezac (M. Rouvière). 2 AN 105

Recensement de 1962 à Vinezac. 2 AN 96

Recensement de 1968 à Vinezac. 2 AN 97-98.

Le terroir de la Quérie, commune de Vinezac, juillet 1989. H 195.

Michel Rouvière : L'architecture rurale du Bas-Vivarais, N°1 1986 des Cahiers de « Cévennes Terre de Lumière ». Ce cahier présente une étude de l'ensemble de la petite architecture rurale, centrée sur Largentière-Vinezac : géologie, occupation du terroir (largement par épierrement, clèdes, fours à pain, capitelles, aménagements hydrauliques, travail du grès à travers les cuves vinaires et l'art populaire.

On trouve p. 4 un très bon schéma géologique, indiquant les schistes cristallins à l'ouest de Tauriers, les grès triasiques de Largentière, Chassiers, Laurac, les marnes triasiques et jurassiques de Vinezac et d'Uzer, XIX^e siècle, en particulier les « faysses ». P.8 : dessin, qui montre la fort envahissant les faysses, commune de Vinezac, lieu-dit « les Brousses ». Mme page : extrait du cadastre de Vinezac en 1830, tout au long d'un vallat. On trouve p.9 un plan schématique de parcelles aménagées au lieu-dit Viannes, et p.10 une pierre plantée au lieu-dit « Lombard » toujours sur Vinezac. P.13 : dessin du four à pain du Mas de la Clapouze, à Vinezac. P.15 : plan de Vinezac et environs indiquant les capitelles, les grangettes et les grangettes à aménagement hydraulique.(on a recensé 200 capitelles). P. 17: dessin de divers types de capitelles. P.23 : dessin de « grangeon » ou « grangette », couvertes de tuiles-canal. P.24 : dessin d'un puits au Verpas, sur Vinezac. P.27 : dessin du barrage du Saut, sur Vinezac, et p. 28, première muraille sur le rocher, au

lieu-dit « le Pra ». P.29 : puits à Vinezac. P.31 : cuve au « Quarizo », maison du Grand Vallat, même commune. p.2 : Visite de Vinezac, par Michel Rouvière (la Quérié, le Terrier, le village, l'église, le 14 février 1993)

Principales observations : un four à chaux sans doute du XIX^e dans le calcaire jaune de l'Hettangien ; puis en suivant un ancien chemin de Vinezac à Chassiers, on trouve un gué sur la Lande, et des pierres en chicane qui passent dans la tradition locale pour un ancien octroi. Capitelle avec dessin de R. Comte.

Un hypothétique « cimetière gaulois » fait de pierres plantées est en fait un ensemble de pierres dressées pour soutenir la vigne. Puis, on arrive au bois de « Bonnegleyse », possession au XVII^e du chapitre de Viviers dont dépendait l'église de Vinezac, et à la limite des grès, « un premier dolmen, en grès, mais bâti sur du calcaire rouge dit 'robe de capucin' » (dessin de R. Comte). Flore de houx, chênes verts, chênes blancs, grandes bruyères qui servaient à faire « monter » les vers à soie. Puis second dolmen en grès. En contrebas, cuves taillées dans le grès; il y en a une trentaine dans la région, et elles pourraient être des fouloirs à raisin. Cela peut être médiéval ou gallo-romain (dessin de R. Comte).

L'église de Vinezac. La facture de la croix en céramique, édifée dans ce qui fut le cimetière, date de 1847 et est conservée dans les archives de la cure. Le chevet de l'église n'était nullement fortifié, car les ouvertures rectangulaires que l'on y remarque n'existaient pas en 1905-1910 sur de vieilles photographies. Le toit de l'abside était recouvert de tuiles canal à cette époque. Le clocher de l'église, le 7 février 1676 (visite canonique du chanoine Monge), était sur la coupole du chœur, et le 16 mai 1714 (visite de Jean Chabert), il était sur la première travée de la nef, où il se trouve encore. Présence de chapiteaux sculptés et d'un bas-relief qui pourrait représenter « Daniel dans la fosse aux lions » (dessin de R. Comte). Les peintures de la coupole du dôme pourraient dater du déplacement du clocher, et donc du XVII^e, non du XIX^e comme le croit R. Saint-Jean. La chapelle des Pénitents noirs, occupant la nef septentrionale, date de 1610. La cure garde les registres de la confrérie, qui se poursuivent jusqu'en 1827. Les statuts sont des statuts-types fin XVI^e-début XVII^e (dessin de l'église p.6 par R. Comte).

Le vieux village. « Lifting » bénéfique depuis quelques années: nettoyage des rues, pavage, fleurissement, etc. On a créé une petite place par la destruction d'un vieil îlot, ce qui permet des spectacles. Sur cette place, la municipalité a entrepris la restauration du château dit de « Charbonnel ». Il y en a deux autres: de la Motte au nord, et celui de Chalendar ou de Julien au sud, d'où se dégage un donjon carré comparable à ceux de Montréal, Chassiers, Tauriers ou Brison. Une partie de ce château appartient à la famille Dupuy, dynastie de fondeurs de cloches installée à Chassiers. Leur devise était: "Je suis fondeur de cloches, vous serez fondeur de vertus". Dans une aile moderne, le café des saisons est devenu la salle de vente de la cave coopérative: il est intéressant par son décor de gypserie du XVIII^e, représentant des cariatides à gaine, figurant les quatre saisons, et par des décors floraux figurant musiciens et danseurs sur les trumeaux et cheminées. La façade est du village est constituée de maisons du XIX^e appuyées sur l'ancien « barry » ou rempart; l'un des porches présente une croix curviligne avec initiales et millésime. (Plan du village en bas de page, sans doute de Michel Rouvière).

Ouvrages cités en bibliographie : « Actes du colloque de Vinezac, articles de M. Rouvière et M. Gobrechts-Rouvière », « Notice sur Vinezac » d'A. Mazon (réédition Candide, 1987), et de M. Rouvière « Les Dolmens de Vinezac », bulletin de la S.E.R.H.A.V. N° 24, 1990). Cévennes Terre de Lumière n° 3 1993.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 689.

Histoires d'eaux... (hydronymie de la commune). Tribune 15 11 90. 2 BG 4.

Si pittoresque Vinezac, D.L. du 18 9 91. 2 AN 100.

Un si joli village. D.L. du 5 8 93. 2 AN 99.

Les mines de fer de Lachapelle, Vinezac et Fons, sortie du 19 mars 1995 (exploitées de 1862 à 1890). Cévennes Terre de Lumière n°4 1995 pp. 14-16.

Michelle Pouzache : Les mines de fer de Lachapelle, Vinezac, Fons et alentours au XIX^e siècle, 1987, 35 p. 21 J 142.

Eglise de Vinezac. Vitrail restauré. Article Tribune du 16 3 95. 2 AN 102.

Le mas de la Sauzède (croquis de Rouvière). 2 AN 103.

Plan XVIII^e du domaine de la Sauzède à Vinezac (communiqué par M. Rouvière). 2 AN 104.

Une visite guidée (de Vinezac). D.L. du 17 5 95. 2 AN 102.

Renée Cellier: Les exploitations viticoles d'une commune du Bas-Vivarais (étude socio-économique), Mémoire de l'E.P.H.E. 1969, 481 p. 20 J 71.

Renée Cellier: Un exemple d'évolution et de progrès, Vinezac, (enquêtes agricoles de 1964-65), Revue du Vivarais 1972 n°2. p. 92-107.

A Dieu père Gras. TV du 24 12 99. (Articles Vinezac et Laurac). AY 130.

Jean Roure:

Mémoires d'école, bulletin municipal de Vinezac n° 12, (juin 2005). Bibliothèque C.T.L.

La Bastide du Soleil et le château, atouts pour un village de caractère. Drôme-Ardèche le Valentinoise, 4 9 99. AG 39.

Donjon du château Julien, un travail de Romain. T 163. Tribune des 10 et 17 août 2006

Vinezac, centre international pour la vigne. T.V. 11 10 2002. AG 46.

Publications de Michel Rouvière, 1975-1984. 2 AN 101.

Iconographie

Plan de la commune de Vinezac, et vue du village médiéval, N 99-100.

Photographies de Vinezac: portail sans doute XVII^e, église, château Julien, croix en mosaïque, vieilles rues, statue de la Vierge (XVI^e ?), château la Motte, vues générales et pellicules, cerisiers chargés de fruits, oliviers. X 29-33.

Travaux personnels

L'église de Vinezac, causerie R.C.F. du 3 octobre 2006. T 182-185.

CANTON DE LES VANS

BANNE

Généralités

Bulletins municipaux de Banne (1983-84) : n°1 : pas d'intérêt historique. n°2 : Christian Laganier : La population de Banne depuis 183 ; René Evesque : Etude sur Banne, étymologie, le pays. Y 5. n°3 : Christian Laganier : Une reconnaissance féodale en 1751 ;

René Evesque : le Moyen-âge. Y 7. n°4 : Christian Laganier : Les archives du sol ; René Evesque : le Moyen âge. Y 9. n°5 : Christian Laganier : Il y a 40 ans, les combats de Banne ; René Evesque : le Moyen-âge. Y 10.

Association culturelle des amis de Banne : Historique de Banne et de son château féodal. (1977). Y 11.

Annie Mauduit : Rapport sur les fouilles du système castral de Banne (notes) 1982, 18p. manuscrit, photos. AD 07 21 J 7. AE 7-10.

Industrie et mines des siècles derniers. Expo sur l'industrie et les mines à Banne et dans les environs du 18° au 20° siècles. T.V. du 4 5 2001. AG 41.

G. Paysan : Les Grimoard de Beauvoir du Roure vus à travers les fonds d'archives des seigneuries de Banne et de Barjac (notes). Revue du Vivarais, 1989. AE 11-13.

Christian Laganier : Banne, St. Paul le Jeune, une communauté, deux destinées. M.A.T.P. n°12, 15 11 91. 2 AH 51-54.

Christian Laganier : Banne au passé simple, Banne, 1995, 162 p.

Préhistoire, Antiquité

Les dolmens de Banne (origine : internet, le 04 05 07)

Moyen-âge

En 1272, Randonne d'Anduze, seigneur de Joyeuse au nom de son fils Fragonnet de Randon, Regordan de Naves, Arnaud de Jalès, Jaucelin du Pradel, Astorg de Lauriol fils d'Hermessande de Banne, Pierre de Banne, frère d'Hermessande, Guigon, Bernard et Guillaume de Banne, Armand de Banne, Guillaume de Brésis et son gendre Pierre de Beauvoir, mari de Guigone de Brésis sa fille, sont coseigneurs de Banne. Il reste de l'ancien château le pied de la tour carrée et quelques mètres d'élévation. (Lien des Chercheurs Cévenols, n°174, p.3)

Fanny Madeline : L'évolution des pouvoirs locaux et leur territorialité aux confins du Vivarais: le cas de l'église de Saint-Pierre d'Avejan, Revue du Vivarais 2007 n°2, pp. 85-111. (les seigneurs d'Avéjan étaient de la famille de Banne). Pariage entre Philippe le Hardi et 7 autres co-seigneurs de Banne le 26 janvier 1271, dont Guigon de Banne. Arnaud de Banne est toujours co-seigneur de Banne en 1365.

Christian Tardieu : Banne, les seigneurs. Editions Cévennes Magazine, Alès 2000. BR 1.

Vicomte d'Hérail de Brésis : Le château des Roure au XIV° siècle, confins occidentaux du canton des Vans. p.39-42. Revue "La Viste" n°27, juin 2010.

Temps Modernes

Généalogie de la famille de Banne de Boissy, branche des de Banne, lesquels sont connus depuis au moins le XII° siècle. (<http://chateaudemaroux.free.fr>). Z 123-126.

G. Gangneux : La commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean. Etude socio-économique XVII°-XVIII° siècles. Revue du Vivarais 1987 3 et 4. B 91. (Rapports avec la communauté de Banne).

Gaston Paysan : La Révolte avant la Révolution (Site Internet marc blachère perso). 2 AG 104-107.

L'exploitation des mines de charbon de Banne au XVIII° siècle. Origine : Internet. Y 40-45.

Révolution

Requête de Louis Rivière curé de Banne depuis mai 1787, en difficulté avec ses paroissiens qui lui préfèrent le vicaire Marlin. Il doit quitter sa cure le 30 novembre 1790. Ses partisans sont réputés « aristocrates ». (27 pièces). AD 07 25 B 69.

Election du juge de paix de Banne non tenue. Il faut reconvoquer les électeurs. L 120, 15 février 1791.

Partage des communaux à Banne. AD 07 L 931 2 BI 19.

L'incendie du château de Banne. Y 16.

14 juillet 1792: le château de Banne était en flammes. (G. Bon-Pascal). Y 17.

Banne à l'époque des troubles (présentation du livre de Florence Reverger, 27-6-2002). Y 17.

Les mines en désordre et l'affaire du Bois des Bartres. Origine: Internet. Y 53-59.

XIX° siècle

La lutte pour les concessions de charbon de Banne. Origine Internet. Y 46-52.

Les mines après 1842. G.Paysan, origine Internet. Y 60-66.

Les mines de Banne au début du XX° siècle dans les concessions de Sallefermouse et de Pigre-Mazel, par Christian Tardieu, pp. 44-51. Revue La Viste n°12 décembre 2002 BR 2.

P. Appourchaux : Les mines de charbon de Banne et de Saint Paul le Jeune, M.A.T.P. n° 49, 15 février 1996. B 50.

Une exposition sur les mines. Tribune, 03 05 2001. Y 17.

P. Charrié : Les mines de Banne au XIX° siècle, Revue du Vivarais 1975, 1, pp. 41-47.

G. Paysan : Banne et ses mines à travers quelques vieux papiers, R.V. 1986, n°4, p.305-308.

Christian Tardieu : Les mines de charbon de Banne (Ardèche) par l'étude de leurs chemins de fer. Les Amis de Banne, 2003, 120 p. BR 1.

Michel Vincent : Les mines des Cévennes, éd. Terre Cévenole, Nîmes 2006. p.208 : les mines de Banne : le gisement de Banne est limité au nord par la faille de la Banelle, à l'est par le trias et le calcaire jurassique du secondaire, à l'ouest par les micaschistes du primaire, et au sud par la rivière de la Ganière. Le plus ancien document connu est du seigneur de Banne baron du Roure qui autorise les gens de Banne à tirer pour leur usage personnel du charbon des mines et charbonnières du Mazel, Pigère et Belvezet. Cette exploitation d'après Vincent est liée à l'élevage des vers à soie. En 1743, le comte Louis Claude Scipion du Roure donna en fermage ses mines de Banne à Jean Chazal des Brousses. Pierre François de Tuboeuf arriva à Banne, accompagné d'un mineur alsacien appelé Kantzeler. Avec l'accord du propriétaire du terrain, ils creusèrent un puits d'exploitation qui atteignit 35 m. Il fallut creuser une galerie d'écoulement des eaux, le canal Tuboeuf, de 200 mètres de long (août-septembre 1776). Tuboeuf confia sa mine à l'abbé de Bréard, qui en 1778 partit s'occuper de la verrerie de Rochebelle à Alais. En 1782, le charbon de Pigère servait aux forges, pour la chaux et pour les vers à soie. Les exploitations se font avec des traîneaux sur patins, et on rencontre partout d'anciens ouvrages qui « ont beaucoup incommodé ». Du 1er octobre 1782 au 1er octobre 1783, on a extrait 11 275 quintaux de charbon sur la paroisse de Banne. Les veines sont nombreuses, exploitées parfois en surface par les paysans qui en ont fait de la chaux. Les prix sont, pour le charbon à chaux : 4 sols le quintal, pour les forges 6 sols, pour les Fabriques, 8 sols le tout consommé dans le diocèse de Viviers (Rapport de l'abbé de Bréard à l'Intendant du Languedoc). Procès avec le comte Denis Auguste du Roure en 1776, mais réglé à l'amiable. Les mines furent abandonnées et pillées à la Révolution. En 1794, il n'y avait plus que 7 ouvriers. Tuboeuf mourut en 1795 aux Amériques et sa veuve voulut reprendre l'exploitation. Le 28 pluviôse An XII (1803), le conseil municipal de Banne s'y opposa parce

que enlever les mines aux exploitants serait les priver de ressources. Tuboeuf n'avait rien découvert, avait exploité et ruiné les propriétaires après s'en être emparé. Le 26 mars 1806, le maire des Vans M. Moutet, se plaint de ce que ces ressources sont gaspillées par incompetence, et on a besoin de ce charbon pour les filatures des Vans. Le 230 octobre 1806, des marchands de soie des Vans, Bayule et Romieu précisent que l'exploitation par Tuboeuf cessa dès 1784. La loi sur les mines du 21 avril 1810, appliquée en Ardèche le 4 septembre 1811, recensa trois concessions : la 1^o à Saillefermouse par Jean Thomas, de Montgros, la 2^o entre Pigère et Garde-Giral par Joseph Borie de Garde Giral et Jean Martin, de Pigère, la 3^o par Pierre Boucher, des Vans, chez Antoine Platon, de Figère. Le 2 février 1811, Jean Thomas s'associa avec Charles Rivière de Larque, un riche notable de Banne. Demande de concession le 17 novembre 1811 ; le 2 août 1813 ils furent autorisés à exploiter provisoirement Pigère et Saillefermouse. En 1819, découverte d'une couche au Mazel, chez Jean Jacques Gadilhe. Celui-ci présenta avec Jean Isidore Pagès et Antoine Bayle une demande de concession en 1820. Le gouvernement décida de confier Saillefermouse à Jean Thomas et Charles Rivière de Larque, et celle de Pigère-Mazel à Bayle, Pagès et Gadilhe. Jean-Louis Thomas se retira en 1827, et Bayle, Gadilhe, Pagès et Rivière de Larque exploitèrent en commun les deux concessions. Le 23 mai 1833, la société Bayle, Pagès, Gadilhe demanda une extension vers le sud-est. Trois autres demandes en 1833 : celles de Martin et Colomb d'une part, de Molines et Bayle d'autre part, celle de Jalabert Moutet et Lahondès. Le 6 octobre 1836, Louis-Philippe accorda 3 concessions : Montgros à Colomb, Molines, Martin et Bayle ; Doulovy à Jalabert, Moutet et Lahondès ; Pigère-Mazel étendue à Bayle, Pagès et Gadilhe (66 ha) ; Le prix autorisé maximum était de 1 f les 100 kg. Le 11 juillet 1839, constitution de la Société Houillère de Banne (voir suite sur photocopies).

Christian Tardieu : La concession de houille de Montgros: changements survenus après l'achèvement de la ligne de chemin de fer Robiac-le Teil en 1876. La Viste n°14, 2003, p. 62-71. BR 4.

Michel Vincent : Les Mines des Cévennes, Terre Cévenole, 2006. Les mines de Banne en Ardèche. AZ 120-132.

L'église de Banne. Origine Internet. Y 94-98.

Variation sur la production néo-gothique : la chaire à prêcher de l'église de Banne, oeuvre de sculpteurs belges, par René Denys. pp. 32-38. Revue La Viste n°12 décembre 2002 BR 2.

XX^e siècle

Christian Tardieu : Les mines de Banne au début du XX^e siècle dans les concessions de Saillefermouse et de Pigère-Mazel. La Viste, décembre 2002 pp. 44-51. BR 2.

Michel Appourchaux : Les grèves dans les mines de Banne et S.Paul le Jeune : 1890, 1895, 1898, 1902, 1914, 1918. La Viste n°14, déc 2003. BR 4.

Christian Laganier : A 40 heures du front (les mobilisés de Banne) M.A.T.P. N°20, 11 nov. 1988 (notes) Z 83.

La bataille de Banne. Tribune 16-23 août 2001. AG 20.

L'âme de Banne découverte. Festival, 23-7-87. Y 20.

La nécessité de se souvenir (bataille de Banne). D.L. du 5 8 94. Y 18.

Banne « village de caractère », D.L. du 8 9 1998. AG 174.

Le village labellisé de caractère. 10 9 98. Y 13.

Musée de l'œuf décoré et de l'icône. Y 12.

Peinture et sculpture dans la grotte du Roure. 13-9-92. Y 19.

Festival en Cévennes. (4-8-92). Y 13.

Histoire de bien s'orienter (inauguration de la table d'orientation, 15.6.91. Y 14.

La grotte de Roure investie par les artistes. (13-7-97). Y 12.

Le viaduc du Doulovy, un patrimoine à casser. Tribune 27 11 97. 2 AH 4.

XXI^e siècle

Banne: festival d'art singulier (brochure) 1 au 23 juillet 2002. Y 21-22.

Le maire en colère (fermeture du bureau de poste). 16-1-2003. Y 15.

Initiation à la décoration des oeufs. Tribune du 31 7 2003. AY 23.

Des icônes sur verre s'exposent. Tribune du 22 4 2004. AZ 262.

Au musée de l'œuf décoré de Banne. Tribune du 29 7 2004 AU 126.

Au musée de l'œuf et de l'icône. Tribune du 17 4 2003. AH 44.

Brochure sur Banne, avec plan commode du village et des environs. Y 24.

Vœux du maire (Crégut) : un avenir plutôt brouillé, 12 1 2006. 2 BN 223.

9^e et 10^e festival d'art singulier, 16-20 mai 2007 et 7-13 juillet 2007. Y 25-26.

Festivités du printemps et de l'été 2007 à Banne. Y 27-28.

Une expo sur la Grande Guerre. D.L. 11 12 2008. AM 43.

Banne, un village discret. Ma Bastide, avril 2013. 2 AY 57.

Laby-parc : perdu dans les champs de maïs. Tribune 31 7 2014. 2 BF 134.

Iconographie

Cadastre napoléonien en noir et blanc. Tableau d'assemblage. Y 35-36.

Diapositives sur Banne(4) 2 AG 228.

BERRIAS

Généralités

A.D. 07 : 1 Mi 29 R1-R3: Fonds Bastide de Malbosc à Berrias.

A.D. 30, cotes concernant Berrias, voir G 168 et suivantes.

Appourchaux : La Commanderie de Jalès. Privas, éditions M.A.T.P., en collaboration avec l'association Pierre Richard, Cote C.T.L. : B 404.

Les commandeurs de Jalès : chronologie. 2 AG 108-110.

Maurice Pellier : Les Commandeurs de la Commanderie de Jalès, p.62-67, Revue La Viste n°27, juin 2010.

Robert Saint-Jean : La commanderie de Jalès : les bâtiments des XII^e-XVIII^e siècles, Revue du Vivarais 1987, pp.53-81. Voir AE 51.

Notre Dame de Bon Voyage (historique par G. Bon-Pascal). Tribune du 26 8 2000. AH 29.

Les reconnaissances féodales de Jalès s'étendent sur toute la région. Les terriers sont déposés à Aix-Marseille. Des « brevets » enregistrent les changements de culture ou de propriétaire. Les moulins à huile ne fonctionnent qu'un mois par an.

Berrias-Casteljau : quand un petit village donne son nom à la science... D.L. 10 11 96. 2 BG 134.

Antiquité

Andrée Metery: Une découverte archéologique à Berrias (épitaphe). La Viste n° 14, déc 2003 p. 15-16.

Moyen âge

F. Bréchon : T 1 p.175 : En 1373, le prieur de Jalès dépense annuellement 130 setiers de blé pour la nourriture des hôtes et des pauvres. Mais ce n'est pas l'accueil du pauvre qui l'occupe peut-être en priorité (cf. Le Blévec : Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e au milieu du XV^e siècle). p.252 : La commanderie de Jalès possède comme pâturage d'été le membre de Grosfau, en Gévaudan, où son implantation commence dès 1156. Pour l'hiver, elle se fait concéder des droits de parcours vers Berrias, Banne, Courry, Grospierres, Bec de Jun, jusqu'à Peyre en Cévennes. Dès 1243 Bertrand de Bouzigue lui donne approximativement le bois de Païolive. Elle s'installe dès lors surtout au pied des Cévennes. Conflit avec Banne (AD 13, 56 H 5227) n 1264. Dès 1194, elle reçoit les pâturages de Grospierres et de Cruzeières. 1229 : Dalmas de Grospierres lui donne ses herbages entre Cèze et Ardèche, en 1237 Pons de Cornillon lui vend ses pâturages du mandement de Bec de Jun en 1237. En 1235, Pierre de Barjac, seigneur de Cornillon, vend ses pâturages entre Chassezac et Peyre, juste au sud de ceux des Chambons. En 1238, autres pâturages vers Chandolas.

Chanoine Therme, cahier n°3, p.234 : Les hospitaliers de St. Jean de Jérusalem en Vivarais ; interrogatoire des Templiers par l'Inquisition, p.235.

R. Rebuffat : « Visite à la voie romaine des Helviens » : p.15 et suiv. : Renseignements sur la commanderie de Jalès, le don de Raymond de Randon dit Barjac en 1196, celui de Bernard Pelet, fils du seigneur d'Alès en 1131 ; la 1^o mention de la Commanderie de Jalès est de 1147. G 97-98.

Histoire locale : l'ormeau de Berrias déjà présent en 1240 et 1450. F 75.

Anne Alimant et Joëlle Dupraz : La fouille de la commanderie des templiers de Jalès, Revue du Vivarais 1991 n°4, pp.322-333. Voir AE 49

Daniel Le Blévec, Robert Saint-Jean : La seigneurie des Templiers de Jalès, brochure extraite de la Revue du Vivarais, 1987, n°1, pp.37-53. Voir AE 51. et 2 AH 15. Pons de Bessas fait des donations à Jalès au XII^e siècle. L'église et le village de Berrias furent cédés à Jalès par le fils du comte Raimond Pelet (1227)

Temps Modernes

A. Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.150. Mazon rend compte de sa visite de Berrias, parle de l'église, du château ; dans les « Notes », on voit que l'église de Berrias a été reconstruite après les guerres religieuses, et n'est donc pas du XII^e. Le château aurait été construit par Laurent Cheyresi, personnage venu du Gévaudan avec Mathieu Merle. Ce Laurent Cheyresi était notaire et pirate de métier (notes). Il est souvent question de lui dans la plaine de Barjac vers 1570. Le château de Berrias appartient aux Roure, et est aujourd'hui à plusieurs propriétaires, ayant perdu ses créneaux. p.153 : la relation de la vie et de la mort du prophète Daniel Raoux, qui était de Labastide-de-Virac, et non de Vagnas, d'après les « Notes ». (Bulletin d'Histoire de la Société du Protestantisme français, 1909, p. 425 et suiv.)

D. Le Blévec R. Saint-Jean : La commanderie de Jalès : étude de la seigneurie, les bâtiments. En pièces justificatives, visites de 1727 et 1763. Etude de la seigneurie et des bâtiments, XX^e-XVIII^e siècles.

G. Gangneux : La commanderie de Jalès des Hospitaliers de Saint-Jean. Revue du Vivarais 1987, n°3, AE 50.

La commanderie de Jalès : conférence et biographie de Daniel Le Blévec. D.L. du 11 9 93. AK 144.

Révolution, Empire (voir les camps de Jalès en Histoire de l'Ardèche)

Cahier de Doléances de Berrias, A.D. 07 B 142. R 34.

Portrait : le bailli de Suffren. DL du 26 2 92. 2 AH 20 et 27.

Lecture de l'adresse rédigée au camp de Jalès. Elle est approuvée et vivement applaudie. Archives de l'Ardèche, L 118. 16 août 1790.

Lettre de Suchet à propos de Jalès et d'officiers de la Garde Nationale d'Aubenas. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche. L 118 22 août 1790.

Condamnation de la municipalité de Berrias. Improbation de la pétition et du maintien du camp de Jalès. Délibération de l'administration centrale de l'Ardèche, 22 août 1790. L 118.

Opposition à une lettre de Malbosc, qui décrit le 18 août et les délibérations du Comité Militaire de Jalès. 3 septembre 1790. L 118.

Vente des Biens Nationaux de l'Ordre de Malte et autres. An 1V-1839. AD 07, J 297.

Recensement des biens de l'Ordre de Malte par districts (An II). AD 07, L 1643.

Pierre Imbert, de Pradelles, aurait racheté la commanderie de Jalès pour 170.000 livres le 27 juin 1793 (Ardèche Parisienne, 1965). 2 AG 111.

XIX^e siècle

Vœu pour l'érection de la commune de Berrias en canton. Délibération du conseil municipal, 1849, 7p.

Image d'autrefois : la Grand'Rue à Berrias vers 1900 (coll. J.C. Lombard). Tribune 28 11 1985. 2 AH 9.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, 1890, p. 93.

XX^e siècle

Vue de l'ancien pont, démoli en 1937 sous François de Malbosc, maire. Tribune du 23 7 87. 2 AH 6.

Un homme en avance sur son temps : André Vital (innovation agricole dans les années 1920-1950). Tribune du 20 12 2001. AC 302.

Arrêté interdisant l'érection en commune distincte de la section de Casteljau, 27 décembre 1984 (original taché). 2 AH 7-8.

Les stages de « l'atelier maladroit ». Tribune du 28 02 85. 2 AH 8.

Prospectus de « l'Atelier Maladroit ». 2 AH 11-12.

Les graines de courgettes à Berrias (diversification). Tribune du 18 9 86. AU 161.

Une commanderie à promouvoir (naissance de l'association Pierre Richard). Tribune 30 04 87. 2 AH 22.

Visite présidentielle à Jalès (H. Torre). Tribune, 23 07 87. 2 AH 20.

Association Pierre Richard. Lettre d'information n°1. Décembre 1987. 2 AH 33-34.

Association Pierre Richard, prospectus. 2 AH 29.

Association Pierre Richard, bulletin n°1 : l'apparition de l'agriculture au Proche-Orient, et activités culturelles autour de Jalès. 2 AH 17.

Association Pierre Richard, bulletin n°2, 1988. BR 12.

Association Pierre Richard. Projet de bulletin et notes. 2 AH 31-32.
 Programme des manifestations de l'été 1988 à Jalès. 2 AH 23.
 Commanderie de Jalès. Prospectus. 2 AH 25-26.
 Manifestations à Jalès. D.L. du 2 8 89. 2 AK 70.
 Inauguration des manifestations de Jalès : un public conquis. D.L. du 5 8 89. 2 AC 181.
 Les manifestations des 4-6 août 1989 à Jalès, avec plan et plan de situation de la commanderie, M 172.
 Jalès 1790-1792. Prospectus des festivités des 4-5-6 août 1989. 2 AH 16.
 Patrimoine Jalès version 1990. Tribune, 1 2 1990. 2 AH 26.
 Forum du livre: la redécouverte de Jalès. Tribune 18 10 90. 2 AH 18.
 Conférence et visite à la Commanderie de Jalès. DL 21 août 1991. 2 AH 19.
 L'âme des Templiers. Tribune du 22 8 91. 2 AH 19.
 Une galerie d'art « différente » à Berrias. Tribune du 7 mai 1992. 2 AH 14.
 Bicentenaire des camps de Jalès. D.L. du 28 10 92. 2 AH 36.
 Transhumance : le livre témoignage (Christian Anton, Gérard Chapon, de Berrias. du 29 10 92. 2 AH 13.
 La Commanderie de Jalès. D.L. 14 11 92. 2 AH 30.
 Le mystère des Templiers plane sur la garrigue. DL du 18 7 95. 2 AH 28.
 Dans la famille de Malbosc... une génération au XX^e siècle. DL du 26 2 96. 2 AH 22.
 Les camps de Jalès. DL du 17 5 96. 2 AH 35.
 La commanderie de Jalès, un patrimoine à découvrir. DL, 17 8 1996. 2 AH 27.
 Les origines de l'écriture. Tribune 13 1 1997. 2 AH 24.

XXI^e siècle

A la découverte d'une merveille du Bas-Vivarais calcaire : le sentier René Roche (4 avril 2004) Avec carte et dessins Cévennes Terre de lumière n°3/2004, pp 20-22. .
 Inauguration du bureau de poste de Berrias-Casteljau. l'Echo-le Valentinois, 26 3 2005. 2 AG 25.
 Commanderie de Jalès : première assemblée générale. Tribune, 2 2 2006. 2 BN 221.
 An 2 pour les Amis de Jalès, Tribune du 7/2/2006. S 67.
 Commanderie de Jalès : visite à remonter le temps. Tribune sur les visites théâtralisées le 13/7/2006. T 178.
 Zone d'activités du pays de Jalès : elle est enfin inaugurée. Tribune du 24 4 2003. AH 33.

BRAHIC

J. Schnetzler : La paroisse de Brahic d'après son compoix-terrier de 1651. R.V. 1981-2. B 82.
 Livret ouvrier de Léonce Perrier à Brahic en 1897. la Viste, n° 14 p.28. Déc 2003. BR 4.
 Ils ont fait du bon travail (CARA au centre du village). Tribune 13 3 2003. AY 62.
 Un musée dédié aux modes de transport. Tribune, 18 10 2012. 2 BM 202.

CASTELJAU

400.000 ans en Vivarais, présentation de G. Lhomme. D.L. 21 02 92. F 4.
 L'abri des Pêcheurs à Casteljau, Ardèche Archéologie n° 4 1987. p. 1. F 29.
 H. Saumade : Les sites fortifiés protohistoriques de l'Ardèche (notes): occupation antique et médiévale du site de Casteljau. AE 16.
 A.D. 30, cotes concernant Casteljau, voir G 168 et suivantes.
 1293: Transaction entre Aymar IV de Poitiers et Raymond de Mévouillon à propos du château de Cornillon. H 24.
 Maurice Pellier : Seigneurs et tenanciers de Casteljau sous Louis XIV. p 56-62. Revue La Viste n°27 juin 2010.
 Documents fiscaux 18^e siècle, références aux A.D. 30, G 168.
 Registre des reconnaissances féodales faites en 1737-38 à Joseph Ruat, féodiste de Chambonas, en faveur de François du Faget, co-seigneur de Casteljau, et de Pierre Bertrand, lieutenant d'infanterie, également co-seigneur de Casteljau. Rapport de Jean Régné, 1933.
 Rapport sur les primes d'honneur 1893, prix de spécialité à M. Fuzet du Pouget, docteur en médecine et maire de Casteljau (cultures fourragères grâce à l'irrigation depuis le Chassezac), K 37-39.
 Une illustre famille, les Fuzet du Pouget. D.L. du 15 11 92, avec portrait de Mgr. Frédéric Fuzet, condisciple d'A. Daudet au collège de Nîmes. 2 AH 14.
 Arrêté interdisant l'érection en commune distincte de la section de Casteljau. 27 décembre 1984. (original taché). 2 AH 7-8.
 Une maison de l'escalade et un plan d'eau sur le Chassezac. D.L. du 16 7 88. 2 AH 10.
 Escalade : une maison à Casteljau. Tribune 22 8 91. 2 AH 9.
 La maison de l'escalade ouvre ses portes à Casteljau. D.L. du 17 août 1991. 2 AH 13.
 Une cuvée de haut niveau (joueurs de bloc). Tribune du 21 6 92. 2 AH 6.
 A Païolive sur le chemin des fées. Tribune 29 8 93. 2 AH 8.
 Ecole : tant de changements en peu d'années. Tribune du 13 3 2003. AY 121.

CHAMBONAS

*Abbé Jean Charay, Jean Volle : Le château de Chambonas au XVII^e siècle, R.V.D.B. n°52, 1996, p. 187-227.
 *Jacques Schnetzler : Scipion Charles de la Garde, marquis de Chambonas, ministre des Affaires Etrangères de Louis XVI sous la Législative, Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2, p. 11-57.

Généralités

Famille de la Garde de Chambonas, Wikipédia, 2 AL 210-215.
 J. Charay : Etude sur le Château de Chambonas. Vieilles Maisons Françaises 1966.
 J.Schnetzler : Entre les pays du Bas-Rhône et le Puy, le chemin de Beaulieu à Payre et au-delà par le pont de Chambonas. Revue du Vivarais 1996 p. 97 et suiv. Notes en AE 24.
 A.D. 07, 39 J : Chartrier de Chambonas.
 A.D. 30, cotes concernant Chambonas, voir G 168 et suivantes.
 Fonds Feuillie, château, pont et village de Chambonas, I 216.

Moyen-âge

B. Nougier : L'église romane de Chambonas, Revue du Vivarais, 1995, n° 1 et 2, pp. 141-169

F. Bréchon, T.2, vol.2 : Le péage du mandement de Naves se perçoit au sortir des Vans dès 1313. Puis, la route des Vans à Luc passe par le pont de Chambonas attesté dès le XIV^e siècle. La route est attestée à Peyre dès 1255, puis continue vers l'Est en direction du Petit Paris. Un péage se lève au castrum de Paris depuis le milieu du XIII^e, et où une auberge est connue dès 1464. La route la plus récente passe au castrum de Paris, né de l'incastellamento. Cette route est attestée dès 1318 et peut-être dès 1283. Cette route de Joyeuse et des Vans à Luc est mentionnée dès 1255, et qualifiée de « grand chemin » ou « strata ». Au XVI^e, elle sert de draille de transhumance aux bergers de l'Hôtel-Dieu du Puy. Une bande de routiers, voulant aller de Lyon au Bas-Rhône, emprunta d'abord la Régordane jusqu'à Luc, puis de là obliqua vers Joyeuse ou Les Vans, avant d'obliquer vers le Pont St. Esprit, contournant les troupes chargées de l'arrêter. Le trafic muletier est important, et les aubergistes de S. Laurent servent parfois d'intermédiaires entre producteurs et acquéreurs de vin. Le déclin de la Régordane aux XIV^e-XV^e peut être dû à l'ouverture du pont du S.Esprit, et le trafic se détourne vers cette route, d'autant que la papauté s'est installée à Avignon début XIV^e. Cette route est qualifiée de strata veteris dès 1255. C'est peut-être que la route de Sablières est plus récente. Mais il peut s'agir aussi d'une densification du réseau, au sein duquel cette route paraît dès lors ancienne.

J. Schnetzler : Gravières du XII^e siècle au début des Temps Modernes RV 2003 2, passage sur Chambonas et son pont du XII^e siècle. p 276. Oeuvre de Saint Gilles, peut-être, qui aurait reçu en échange la ville des Vans. Cette ville a deux foires annuelles dès le XIII^e siècle et c'est là que s'installe la cour du mandement de Naves.

Temps Modernes

J. Schnetzler : La peste de 1629-1630, à travers les minutes du notaire Coiras, paroisse de Chambonas. « Le Pays des Vans à travers les âges », T II, Aubenas 1991 pp. 135-145. B 34.

J. Schnetzler : La paroisse de Chambonas dans le dernier quart du XVII^e siècle à travers son compoix-terrier. Revue du Vivarais 1977-2 pp. 103-116. B 80. La confection du compoix date de la fin des années 1680, sans doute fin 1685. La paroisse comptait alors environ 1000 personnes. Le marquis de Chambonas et ses biens échappent à la taille, mais sa métairie de Chapval est imposée. Le modeste seigneur de Chambonas, issu de la Garde-Guérin comme les autres la Garde des environs, Louis-François de la Garde, fut fait marquis de Chambonas par lettres-patente d'avril 1683. Il était le neveu par sa mère Charlotte de la Baume de Suze de l'évêque de Viviers Louis de Suze, auquel succéda le frère du marquis Charles-Antoine de Chambonas, qui cumula les deux évêchés de Lodève et Viviers. Il mourut le 30 mars 1710. De cette ascension témoignent les agrandissements du château au siècle suivant, et le parc que l'on voudra attribuer, sans preuves sérieuses, à Le Nôtre.

J. Charay : Le Nôtre et les jardins de Chambonas, Revue du Vivarais 1965 n°1.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203 : Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 019. Vente par Antoine Bastide à François de la Garde, marquis de Chambonas, d'une métairie au Petit-Paris, paroisse de Montselgues, 19 janvier 1663. paiements des lods et ventes en 1669.

Silvius : La famille de la Garde de Chambonas. Revue du Vivarais 1904, Revue du Vivarais, 1965 n° 1 (Jean Charay). Le marquis de Chanaleilles, Charles François Guillaume, capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de Malte, maire de Chambonas, siège au Conseil Général de l'Ardèche le 27 août 1829. Il était né le 25 mars 1767, et ne siège plus en 1831. Mais il fut nommé pair de France en 1837. Il mourut en 1846. Revue du Vivarais 1978 n°1.

Andrée Météry : Erudits et antiquaires du XVIII^e siècle en Languedoc oriental, Revue du Vivarais, 2005, n°4, pp. 249-261. (concerne surtout le marquis de Chambonas).

XIX^e siècle

Dessin de la capitelle Germagnon, restaurée en 1982, commune de Chambonas. Cévennes Terre de Lumière n° 1 1986 p.14 (« L'architecture rurale du Bas-Vivarais », Michel Rouvière)

XX^e siècle

Consolidation du pont. D.L. du 27 09 85. 2 AH 37.

Portrait de vacances : la passion du terroir. (V.V.F.) Tribune du 27 6 2002. 2 AH 37.

La démolition de la sacristie. Tribune, 9 1 2003. 2 AH 37.

Par les canaux de Chambonas. La Viste n°39 pp. 3-16. BR 24.

XXI^e siècle

Chambonas, le Musée Vivant du cochon. Tribune, T 164.

Visite du parc du château de Chambonas. TV du 17 5 2002. AG 129.

Musée vivant du cochon. Tribune du 3 7 2003. AY 44.

C.P.A. du château de Chambonas, colorisée en partie, X 66.

Le nouvel hôpital des Vans vient d'ouvrir sur la commune de Chambonas. Reliefs, nov-déc.2013 p.13.

CHASSAGNES

Le jardin avant l'histoire : l'éco-musée de la Préhistoire de Chassagnes a ouvert ses portes. DL du 4 7 93. 2 AH 38.

Promenade botanique le long de la corniche du Chassezac pp 10-13. Plan du bois de Païolive p. 13 entre Chassagnes et Casteljau.

Visite de la grotte de la Gleyzasse. Cévennes Terre de Lumière n°3 1994.

Saint-Eugène: l'ermitage retrouve sa vocation. Tribune du 2 2 95. 2 AH 39.

Saint-Eugène l'abandonné revit à Chassagnes. DL du 1 8 95. 2 AH 39.

Un tournant pour l'association de l'ermitage Saint-Eugène Tribune du 14 1 97. 2 AH 39.

St. Eugène : rencontre bouddhisme-christianisme. T.V. du 18 7 2003. AY 7.

Sous le signe du dialogue monastique. Tribune. AY 23.

Dialogue entre bouddhisme et christianisme. Tribune du 4 9 2003. AY 41.

Un parcours muséographique. Faune cavernicole. Tribune du 13 5 2004. AV 64.

Païolive: non au site classé. Tribune 19 1 2006. 2 BN 224.

Sortie du 30 novembre 2006 de la Société de sauvegarde. R.V. à l'ermitage de Saint-Eugène de Païolive. Revue du Vivarais 2007, n°2, pp. 147-150.

Notes diverses concernant Chassagnes et son château, de J. Thibon, J.Schnetzler, et A. Mazon. AE 24-25.

L'église de Chassagnes rénovée. Cf. Historique par Robert Fromentin. L 173. D.L.:

L'aire d'accueil paysagère. Tribune du 9 11 2000 et D.L. du 10 11 2000. AG 6-7.

Contrat de mariage de Marie-Anne de Lagarde de Montjeu avec Michel Louis Charette, père et mère du général vendéen Charette. Origine Internet. AM 305-306.

Une découverte macabre. Tribune du 12 2 2004. AZ 202.

C.P.A. : les rochers du bois de Païolive, avec personnages. X 1.

C.P.A. du château de Chassagnes. X 66.

Daniel Sauvart : Histoire du Chabiscol II. Les cafés, les moulins et les habitants autour. La Viste n°39, p. 26-40. BR 24.

La mairie fait peau neuve. Tribune du 13 3 2003. AY 61.

La Chapelette retrouve sa sainte (Ste Philomène). Tribune du 18 3 2004. AZ 264.

GRAVIERES

Archives paroissiales de Gravières. AD 07 5 J 198. Voir détail en **2 M 187**.

J. Schnetzler : L'église paroissiale Saint-Victor de Gravières, Revue du Vivarais, 1995, n° 1 et 2, pp. 107-141.

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de S.Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774. (Le Lien des Chercheurs Cévenols, et site « Histoire et Patrimoine des Hautes Cévennes ». 2 AF 53-57.

J. Schnetzler : Gravières en Uzège du XII^e siècle aux débuts des Temps Modernes,

Revue du Vivarais 2000 2 pp. 121-179 : L'abbé Canaud (1821-1896) rassembla beaucoup de documents déposés à la cure de Gravières, dont il fut vicaire en 1847-48, puis curé jusqu'à sa mort. Ce fonds a été classé par Pierre Minard, qui a complété par ses propres apports. Il est probable que le lieu fut habité à l'époque romaine (nombreux fragments de poteries au Mas Dieu) Mais la contrée fut surtout un lieu de dépaissance de moutons et de chèvres, plus quelques bovins adaptés à la pente. Thines, Malarce, S. J. de Pourcharesses auraient été occupées depuis les hauteurs, Gravières par le bas. Mais aux XI^e-XIII^e, la population était déjà fournie. Fin XV^e, le dynamisme démographique est certain, de même que l'habitat en hameaux et le solde migratoire négatif. Le « centre » se compose seulement de l'église, du presbytère et du cimetière. Autres assemblées au Mas de la Font, près du château de la Tour. Le tout était sous la directe du prieur de Bonnevaux, qui dépendait de S.Ruf, d'abord à Avignon, puis à Valence. Le terroir est traversé par un chemin piéton et muletier des Vans à Villefort: c'était une route du vin, qui serpentait au nord du Serre de Barre. La mise en valeur put se faire grâce à la vigne et à l'économie d'échange. Au XIV^e, l'évolution climatique conduisit à la remplacer par le châtaignier. p.145 : Schnetzler indique que le peuplement de la Cévenne fut sans doute plus tardif que ceux des pays plats, parce que ceux-ci pouvaient fournir viande et céréales (seigle en montagne). Le peuplement de la pente fut possible grâce au développement de la vigne, qui entraîna l'élevage des chèvres pour les « boutes ». La Cévenne déforestée importa du bois. Le refoulement climatique du début du XIV^e siècle gêna la vigne, remplacée alors en partie par les châtaigniers. Les châtaignes ne furent commercialisées qu'au XVIII^e siècle, et développa l'élevage du porc. Elles ne remplacèrent les céréales que pour les pauvres, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le prieuré Notre-Dame de Bonnevaux tint le prieuré de Gravières au XII^e siècle, et relevait de l'ordre de St. Ruf. Le prieur de Bonnevaux résidait en 1658 à Villeneuve-les-Avignon. Certaines terres relèvent de Jalès, de la commanderie de Gap Français en Gévaudan, et il y avait aussi des terres du prieuré de Naves, dont la moitié des revenus allait à Saint-Martin de Chambonas. Plus le prieuré de St. Loup à Villefort, et Bonnevaux. Le chapitre des chanoines de l'église de Mende est mieux pourvu: 45 censitaires, dont noble Jean de la Garde en 1503. Le prieur a pas mal de terres, mais aussi à Malons et aux Salelles. Ces terres sont dispersées et il y a aussi des pâtures au Serre de Barre. Les seigneurs laïcs les plus possessionnés sont les Naves, seigneurs de Mirandol, où ils résident. Aui XVI^e siècle les Naves seront relayés par les Châteaueux de Jaujac, puis par les de Borne. Les Châteaueux sont une branche cadette des Naves, dont le nom viendrait du second château de Naves, qui domine l'église. Le censier de Pierre de Naves fait état de 47 assujettis. Il y a aussi les Malbosc, les Montjeu, les Roure, les Labeaume de Casteljau. Revue du Vivarais 2003 n°2, pp. 257-287. L'église romane de Gravières fut construite vers 1100, mais ce n'était sans doute pas la première ; elle était sous le patronage de St. Victor, soldat marseillais martyrisé sous Dioclétien. Il fut broyé sous la meule d'un moulin, ce qui en fit le patron des meuniers et des mouliniers. Il fut très populaire en Gaule. Raimon 1er, évêque d'Uzès en 1096, céda l'église à l'ordre de St. Ruf, qui la rendit en 1200 à Venezan de Sabran, 25^e évêque d'Uzès. La cure de Gravières possède une copie de ce 2^e acte. Les chanoines de St. Ruf sont une congrégation fondée en Avignon au XI^e siècle, transférée en 1154 à Valence. Toutes les paroisses de l'époque ou presque sont des prieurés, avec une petite équipe de moins et de frères laïcs. Le soin des âmes est confié au curé (« cura animarum »), qui est un prêtre séculier. Les prêtres de St. Ruf étaient aussi à Chambonas, Naves et sans doute Les Vans. L'église romane fut sans doute l'oeuvre de St. Ruf, à l'époque de la réforme grégorienne. L'installation des réguliers dans les paroisses correspond à une tentative de redressement de l'Eglise: interdiction du mariage des prêtres, lutte contre la simonie et la prépondérance des seigneurs laïcs. Les origines de cette réforme sont à rechercher dans le monastère bénédictin de Cluny, d'où venait St. Grégoire le Grand, pape de 1073 à 1085. On retrouve des implantations clunisiennes à Rosières, Ruoms et Vogüé. Dans la contrée, les moines vinrent surtout de Saint-Chaffre, de Saint-Gilles et de St. Ruf. Les moines de St. Chaffre s'installèrent à Laveyrune, Cellier du Luc, St. Laurent de Borne (des Bains), Montselgues, Thines, Concoules, Payzac, St. Genest de Bauzon. Les bénédictins de St. Gilles sont à Chambonas, les Assions, Malbosc, Robiac, St. André de Cruzières, Prévenchères, St. Loup et St. Victorin de Villefort, enfin aux Vans dont le prieur sera seigneur temporel unique jusqu'en 1313. La commanderie de Jalès posséda des biens à Gravières, Malons, Montselgues (le Petit Paris), Ste Marguerite de Borne (Lafigère), St. Laurent. Le hameau de Sainte Nove fut peut-être une création de St. Ruf, comme le « fort vieux » des Vans. La Baronnie du Tournel était en 1273 à la famille Guérin ; en 1485, elle passa aux Châteaueux. C'était l'une des grandes baronnies du Gévaudan. Gravières était la première paroisse viticole que rencontraient les muletiers descendant de Villefort. Le 8 mars ou août 1388, une transaction est passée entre les habitants et le prieur au sujet de la dîme. Le chanvre, les olives, le foin, le lait, l'apiculture, les petits élevages échappent à la dîme, ainsi que les produits de la chasse ou de la pêche. On n'a pas le droit de chasser la « bête rousse ». La cueillette n'est pas imposée, alors qu'elle concerne le bois, les feuilles, les glands, les herbes sauvages, les champignons. Le prieur devait entretenir l'église, sauf la nef et les cloches (à la charge des paroissiens) ou les chapelles de fondation, et payer au curé la portion congrue, ce qui veut dire « suffisant ». L'inflation du XVI^e en diminua la valeur. Au XV^e, érection du clocher monumental, d'un porche et des chapelles latérales. L'église est classée MH depuis le 11 juillet 1907, et le bas-relief de l'arbre de Jessé depuis le 20 septembre 1903. Fin XIV^e, l'héritière des Châteaueux de Gravières épousa l'héritier des Malbosc de Gravières, Bertrand. Fin XV^e, Françoise de Malbosc hérita et épousa Guillaume de la Garde de Chambonas, qui prit le nom de la Garde de Malbosc. Le bas-relief de l'arbre de Jessé date de la fin du XIV^e siècle. L'oeuvre fut sans doute payée par les

Châteauvieux ou les Malbosc. Robert Valladier-Chante a étudié une revue militaire passée dans le « chastelas » de Cornillon, dont le mandement comprenait les Assions, Faugères, Payzac, St. Genest de Beauzon et St. Jean de Pourcharesse, plus les Poujols relevant des Salelles. Mais ce n'est qu'à la fin du XVI^e que le châtaignier permet la construction de vastes maisons. Ce sont les prieurs, comme Guillaume de Soleyrette, qui expliquent l'évolution du style et apportent à la fin du XV^e l'air de la Renaissance. Mais Gravières resta fidèle au catholicisme. Il n'y a pas d'institution de charité en dehors de l'hôpital des Vans, qui perçoit les revenus de quelques terres à Gravières. De petits foyers protestants existèrent toutefois dans les paroisses de Gravières et de Chambonas. Aux Vans, le culte catholique fut prohibé entre 1563 et 1629. L'absentéisme des prieurs fut la règle dès le milieu du XV^e, un laïc gérant les biens matériels, un clerc tonsuré s'occupant du religieux. Gravières subit les attaques de bandes protestantes, qu'on disait venues de Chambonas. L'arbre de Jessé fut bûché par des néophytes protestants et le Moulin Vieux du prieuré saccagé. Le prieur Clément, depuis Paris, octroya 190 livres pour la remise en état du moulin, tâche confiée à Claude de la Garde de Malbosc. En 2004, le fonds Canaud fut transporté aux Archives diocésaines de Viviers, une partie doit gagner les Archives Départementales de Privas. Revue du Vivarais, 2006, n°3, pp. 215-253.

J. Schnetzler : Gravières en Uzège du XII^e siècle aux débuts des Temps Modernes (suite et fin) Revue du Vivarais 2009 n°1 p. 5-49.

R. Saint-Jean : Un retable gothique, l'arbre de Jessé de l'église de Gravière (Ardèche). R.St. Jean le date de la fin du XIV^e siècle. 2 AH 41.

L'arbre de Jessé, Gravières citadelle du catholicisme. D.L. du 3 10 92. 2 AH 42.

J. Schnetzler : Evocation d'un paysage rural au milieu du XVII^e siècle: Gravières d'après le compoix-terrier de 1643. R. V. 1976 -3 pp. 129-142. B 79.

La rébellion de Gravières en 1667. AD 34 B 2540. Cité par Jean Nicolas (les Rébellions françaises).

J. Schnetzler: Leçons de la démographie de Gravières en Uzège aux Temps Modernes R.V. 1992-3. B 85.

Articles sur Gravières et son château, extrait de Mazon (« Voyage dans le Midi de l'Ardèche », p. 164, de J. Schnetzler, sur l'architecture médiévale au pays des Vans (Revue du Vivarais 1995 n°1 et 2, « La terre et la propriété foncière au pays des Vans dans la 2^e moitié du XVII^e siècle », Revue du Vivarais 1986 n°3 (notes). AE 41.

Gravières et les Salelles, pp.2-8, avec dessins et bibliographie. Cévennes Terre de Lumière, n° 1, 2002.

Clin d'œil : histoire d'eau. Tribune 8 11 90. 2 BG 4.

Plaine de Gravières: irrigation de la plaine. Tribune 7 3 91. 2 BG 4.

Restaurer le sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, à Gravières. D.L. du 29/02/04. U 44.

Le sanctuaire ND de Lourdes restauré. Tribune, 22 07 2004. 2 AK 67.

Folcheran, 50 ans déjà ! Hebdo, 23 10 2005. 2 AY 54.

A.D. 30, cotes concernant Gravières, voir G 169 et suivantes.

Chemins muletiers : les faire revivre. Tribune du 16 7 2009. AR 97.

Chemins muletiers : un grand moment d'histoire locale. AU 13.

Patrimoine graviérois : la fête du pain. Tribune 26 5 2011. 2 AL 151.

« Notre-Dame de Lourdes » à Gravières. Ma Bastide, sept 2014. 2 BF 124-125.

LAFIGÈRE

Frais prévus pour l'église de Lafigère. (doc. R. Fabre). Y 192.

LES ASSIONS

Renée Thibon : Les Estimes d'Assions et Cornillon, Revue du Vivarais. 2002, pp. 65-101, 165-185.

J. Schnetzler : La paroisse des Assions vue à travers les compoix-terriers de 1588 et 1653. "Le Pays des Vans à travers les âges" pp. 135-147. B 78.

Petite histoire du moulin à huile des Paillères, commune des Assions, par Louis Degrange pp. 10-14. Revue La Viste n°12 décembre 2002 BR 2.

La peste de 1721 à St. Genest de Beauzon (concerne aussi les Assions). Origine : Beaumonts.com. AX 287-289.

Sainte-Apollonie va rajeunir (Sainte invoquée contre les maux de dents). Chapelette du Puech et vitrail de l'église. D.L. 27 01 92. 2 AH 1

Archéologie agraire en Cévennes méridionale: C.R. d'une sortie de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, le grad des Assions, Revue du Vivarais 2005, n°4, chronique et bibliographie.

Architecture rurale en pierres sèches et archéologie agraire sur le plateau des Assions, avec dessins de Michel Rouvière. pp.2-5. Cévennes Terre de Lumière, 2002, n°4.

H. Saumade. (Notes).

Oppidum et château de Cornillon. AE 1.

J.P. Prache. (Notes). Aperçu sur Cornillon. Revue la Viste, n°8, déc.2000. Plan de Chantal Rouchouse et dessin. AE 3 et 5.

A. Mazon : Voyage dans le midi de l'Ardèche. Le lieu de Cornillon (notes). AE 25.

Les brigades vertes à Cornillon. Tribune du 16 12 99. 2 AH 1.

F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas.

Les croix des Assions, T.V. du 2.10. 98. AG 2.

Elie Teyssier, bâtisseur de murs. Tribune du 15 2 2001. AY 76.

LES SALELLES

Archives paroissiales des Salelles. Etudes de l'abbé Laurent, 1960-1980. AD 07 5 J 197. Mention en 2 M 187.

J. Schnetzler : La communauté des Salelles à la fin du XVII^e siècle. R.V. 1989-4 pp.407-429. : Cahier déposé à la mairie des Salelles, avec un cahier des biens nobles. La commune est partagée par la draille qui va du pont de Chambonas à Peyre. Le mûrier est déjà très présent, surtout sur les parrans. La vigne est prépondérante, (60% du présage total, le 1/6^e du finage) le châtaignier occupe le tiers du finage. Les châtaignes valent presque le prix des céréales, mais elles sont surtout autoconsommées. On crée de nouveaux "bois chastanets" jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les valeurs des arbres sont très variables. Le plus riche est le notaire Jean Borrelly.

J. Schnetzler : L'église gothique Saint-Sauveur et la vie paroissiale aux Salelles aux Temps Modernes. RV 1997 1 pp. 9-41. RV 1997 2 pp. 97-127 : L'église fut construite vers 1500, sous Claude de Tournon, et Schnetzler donne le verbal de la visite de 1501 à l'église inachevée. Celle de Gravières a aussi été agrandie un peu avant. Il y a aussi le croquis de l'église vers 1900, sans l'actuel clocher. Il y a des fresques du XVII^e représentant St. Sébastien. Il n'y eut pas de curé avant le XVI^e siècle, ce qui prouve que la paroisse n'a

jamais été tenue par des réguliers. Ceux-ci nommaient toujours un curé. Ils rendirent les paroisses au clergé séculier entre le XI^e et le XIII^e siècles. Les prieurs sont aux XVII^e-XVIII^e issus des grandes familles, Roure ou Hérail. L'église et la paroisse furent mises en interdit en 1733 parce qu'il y pleuvait à 6 endroits. Les Poujols furent un temps de la taillabilité de Payzac, et Linchères fut longtemps de la taillabilité de Faugères. Les missions furent exceptionnelles avant la Révolution. En 1675, il y aux Salelles la Confrérie du Rosaire, et en 1714 il y aussi celle du S.Sacrement. Fin XVIII^e, confrérie des Pénitents. Le 3 sept. 1795, le prieur de Malarce JB Evesque reçut pouvoir d'administrer la paroisse du fait du décès du curé Guérin de la part de M. Vernet, à Joyeuse.

Toiture de l'église restaurée. Tribune du 19 2 2001. AY 75.

500^e anniversaire de l'église des Salelles. T.V. du 19 7 2002. AG 140.

L'église Saint-Sauveur des Salelles a été achevée en 1501-1502.

Les Salelles au XX^e siècle (municipalité Alain Faucuit). CR in La Viste, décembre 2002, p. 2. BR 2.

J. Schnetzler : La communauté des Salelles à la fin du XVII^e siècle, d'après le compoix de 1693. R.V. 1989-4 B 83.

Transaction passée entre les manants et habitants des Salelles le 28 décembre 1586 (donnée par Jacques Schentzler, Revue du Vivarais 2003 n°2, p. 280 et suiv.) Organisation du consulat.

Centrale hydroélectrique des Salelles: une journée pour la découvrir. Tribune 24 6 2010. 2 AM 181.

LES VANS

***Marius Tallon** : Les Vans, Histoire civile, politique et religieuse. Tome III. 1789-1804. Edition Lacour, Nîmes, 2007. Retirage de l'édition de 1907.

*Le Pays des Vans à travers les âges, I.-Notes d'histoire. Recueil d'articles (P. Minard, J. Schnetzler, etc). Aubenas Lienhardt 1988.

Généralités

J. Thibon, R.Evesque : Petit guide du pays des Vans. (1973). 2 AH 64.

Un circuit en pays des Vans. D.L. 25 8 93. 2 AH 69+ 2AH 81.

L'eau au pays des Vans. Souterraine ou vive, domestiquée ou violente. M.A.T.P. Privas, 15 novembre 1998, n°60, 76 p.

Henry Strohl-Colomb : Histoire d'une famille des Vans du XIV^e siècle à nos jours (1989) 365 p+ annexes, 21 J 83.

Marius Tallon : Histoire civile et politique : Les Vans de 1789 à 1804, Privas, 1888 (photocopies 1989) 441 p. 21 J 93/3.

Joseph Thibon : Le pays des Vans. Histoire, contes et notes. Les Vans, 1982, 182 p.

Jean Baptiste Evesque (dir.) : Le pays des Vans à travers les âges. Notes et documents d'histoire. Aubenas, 1991, 396 p.

Retour vers le passé, D.L. du 07/02/96, et Tribune du 08/02/96, P 42.

Les Vans, pays solaire (avec carte I.G.N.) 2 AH 2.

Les capitelles, un patrimoine mis en valeur. T.V. du 2310 98. 2 AH 4.

Le bois de Païolive. Reliefs n°17, automne 2002.

« Mémoires d'Ardèche » aux Vans, conférence du 13 août 1983. P 37

Une publication en faveur de Païolive : les Cahiers de Païolive. MATP n° 99 (700^e anniversaire de la réunion du Vivarais à la France) pp. 86-91. BR 2.

Jacques Schnetzler : Foires et marchés aux Vans au cours des âges, suite et fin. Revue la Viste, décembre 2002, pp.34-42. Revue la Viste, juin 2006, BR 2.

Les journées du Patrimoine 1996 de Berrias à Montselgues. DL du 12 9 96. 2 AH 5.

Préhistoire

Un écomusée de la Préhistoire (Val de Chassezac). Tribune du 21 04 88 avec dessin. 2 AH 3.

Nicolas Clément : Les collections antiques et médiévales du musée des Vans. Causses et Cévennes, 2010, pp.48-51.

La préhistoire dans le pays des Vans. DL du 19 1 92 résumant un article de R. Evesque in « Le Pays des Vans à travers les âges ». 2 AH 79.

Moyen-âge

J. Schnetzler : L'ancienne église romane des Vans et les origines du bourg vanséen. la Viste, 2003, n° 14, p. 45-54.

P. Minard : La charte des Vans (1313), in "Le pays des Vans à travers les âges".

P.A. Clément : Plan médiéval des Vans p.73. La ville ne daterait que du XIII^e et de la fondation du prieuré clunisien de St.Pierre. Elle a été créée pour servir de lieu de rencontre sur la voie de Pt. St. Esprit au Gévaudan. Foires et marchés d'Occitanie, p.73.

Temps Modernes

J. Schnetzler : L'église réformée des Vans, enclave calviniste en Cévenne catholique, suite, pp. 3-10. Revue La Viste n°12, décembre 2002 et juin 2006. BR 2.

J. Schnetzler : L'évolution de la population du pays des Vans de la seconde moitié du XIV^e siècle à la fin du XVI^e siècle, pp. 14-25. Revue La Viste n°12, décembre 2002., BR 2.

Registre des baptêmes et des mariages protestants aux Vans de 1585 à 1600.

Rapport de Jean Régné, 1933.

Jacques Schnetzler : Essai sur la population des Vans et sur sa répartition confessionnelle dans les Temps Modernes, R.V. 1960, p.133-142.

J. Schnetzler : La terre et la propriété foncière au pays des Vans au cours de la 2^e moitié du XVII^e siècle. Revue du Vivarais 1986-3. B 90.

J.Schnetzler : La vie aux Vans entre 1689 et 1702 d'après les P.V. du conseil politique de la communauté. Revue La Viste p.1-15 n°27, juin 2010.

Patrick Cabanel :

« Les cadets de Dieu », éditions du CNRS, 1997, p.233-234. St. Jean-Baptiste de la Salle vint à deux reprises au moins à Mende en 1711 et 1713, en passant par l'école des Vans fondée en 1707, Villefort et le mont Lozère. p.287. Noël Faucher, des Vans, est pasteur à Sommières fin XVII^e siècle (C. Bost, « les Prédicants protestants »).

G. Paysan : Installation aux Vans des Frères des Ecoles Chrétiennes en 1712 (M.A.T.P. n°21, 15 2 89). B 53 et P 38.

J.Schnetzler : De quelques aspects de la vie paroissiale aux Vans avant la Réforme, « Le Pays des Vans à travers les âges ».

J. Schnetzler : L'église réformée des Vans, enclave calviniste en Cévennes catholiques, La Viste, décembre 2002 juin 2006, pp.2-15. BR 2. .

J. Schnetzler : Foires et marchés des Vans au cours des âges, La Viste, pp. 43-42. Décembre 2002. BR 2.

Le protestantisme aux Vans jusqu'à la Révolution, dossier à l'occasion d'une célébration festive en août 1985. P 36.
Jean Gabriel Pieters : Apothicaires et chirurgiens des Vans au XVIII^e siècle. La Viste, décembre 2002, pp 59-64. BR 2.

Révolution, Empire

Cahier de Doléances des Vans (photocopie) A.D.A. B 142. R 29.

Jean Baptiste Evesque (dir.) : Le pays des Vans à travers les âges. Notes d'histoire. 1767-1813. Aubenas 1988, 351 p.

Chanson patriote aux Vans (air de la Carmagnole). 20 messidor An III. 2 BM 34.

XIX^e siècle

Catherine Rouvière : Les cantons de Joyeuse et des Vans au XIX^e siècle. Mémoire de maîtrise, Grenoble, 1985, 507 p. 20 J 39.

Catherine Rouvière : Rôle des foires et des marchés dans les cantons de Joyeuse et des Vans dans la prise de conscience politique au cours du XIX^e siècle. La Viste, 2003; n°14, p. 55-61. BR 4.

La municipalité des Vans face à la monarchie de Juillet (24 octobre 1830). La Viste, décembre 2002 p. 9. BR 2.

Jacques Schnetzler : L'évolution démographique de la commune des Vans à l'époque contemporaine (1802-1946). Revue du Vivarais 1970, p.61-76.

Un peu d'histoire qui remonte et nous interpelle (Christ édifié place de la Grave en 1824 et retrouvé dans l'église). T.V. du 24 5 2002. AH 39.

Michel Riou : Les Vans, 10 octobre 1842, pour une poignée de pierres. Revue de Villeneuve-de-Berg n°36, p. 79-89.

J. Schnetzler : L'évolution démographique de la commune des Vans à l'époque contemporaine (1802-1946), Revue du Vivarais, 1970 n° 3, pp. 61-77.

Un grand médecin d'origine vanséenne, Léopold Ollier (1830-1900) ; Almanach 1991 de Terre Vivaroise, P 39.

A la mémoire du professeur Ollier. Les funérailles. Inauguration des monuments à Lyon et aux Vans. Valence, 1906, 131 p.

Hommage à Léopold Ollier, Tribune du 28/3/96, P 40.

La place Ollier aux Vans, T.V. P 41.

Le professeur Ollier aura son musée, D.L. P 41.

Souscription pour le monument Ollier. La Montagne, 4 décembre 1900. Cité in « Ardèche 1900 » p.215.

Musée Léopold Ollier: pour la reconnaissance d'un homme précieux. Ma Bastide, sept. 2014. 2 BF 110.

J. Schnetzler : L'évolution démographique de la commune des Vans de 1802 à 1946. Revue du Vivarais 1970 n°2.

Dossier et article sur l'émeute des Vans le 10 octobre 1842. P 33-34 : Photocopie : Noms des chefs des sociétés secrètes... Gendarmerie Nationale, les Vans, 1851.

Elections municipales aux Vans en 1848. AN 136.

Les meneurs de l'insurrection de 1851 aux Vans et environs, photocopie d'un rapport de gendarmerie du 10 décembre 1851. P 35.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2000, pp. 65-71: la société huguenote des Vans, la grotte des Huguenots, le serre du Coucu, la paroisse protestante des Vans au XIX^e siècle.

Maurice Bresson : Histoire d'un Sou des Ecoles Laïques, les Vans (1885-2005), Envol p. 7, janvier et février 2006.

Christian Frachette : Louis Xavier Léopold Edouard Ollier (1830-1900) Revue du Vivarais 2009 n°1 p. 89-107.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 649.

Marie Comte, Jacques Schnetzler : Le Carmel du Sacré-Cœur des Vans (1845-1971) Revue du Vivarais 2009 3 p. 227-243.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858.

Patrick Cabanel écrit: Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyés au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses : la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164.)

XX^e siècle

Sébastien Portal : L'envers des choses : Alfred Boucher et la statue de Léopold Ollier. La Viste n°39, p. 56-60. BR 24.

Vue de la Poste des Vans, vers 1920. C.P.A. 2 AX 2.

La Résistance aux Vans. D.L. 14 1 93. 2 BE 81.

Evolution démographique du canton des Vans et des communes du canton 1954-62. 2 BH 48.

Le second bloc d'HLM vient d'être remis aux locataires. DL du 30 12 63. 2 AI 114.

Jean Claude Bonnaud et Muriel Sizun : « La boîte de sucre » : histoire du premier collège des Vans (1966-2010). La Viste n°39 p. 40-48. BR 24.

Population du canton des Vans, toutes communes rurales, recensement 1968. 2 AH 81.

M. Couteaux : Examen critique de l'inventaire Chauvet de la végétation du bois de Païolive. Actes du 98^e congrès national des sociétés savantes. Saint Etienne, 1973. BR 21.

Hommage de G. Paysan à Joseph Thibon. Tribune du 19 4 84. 2 AH 83.

Assemblée générale de la Société de Préhistoire. T.V. du 2 9 84. 2 AH 85.

A la soirée occitane de la Faraça. D.L. du 4 11 84. 2 AH 84.

Le préfet se déplace pour une importante réunion cantonale. Tribune, 27 12 1984. 2 AH 73.

Préhistoire et informatique, occitanes aussi. Tribune du 21 3 85. 2 AH 83.

Dans la vieille ville aux XVII^e et XVIII^e siècles. DL du 14 08 85. 2 AH 86.

Fête du 15 août aux Vans: beaux seigneurs et gentes dames. D.L. du 17 8 85. 2 AH 86.

La ville a revécu les dures années des contraintes religieuses (Fête des Compagnons du Gerboul). Article du 18 8 85. 2 AH 84.

Assemblée générale de la Société de Préhistoire. D.L. du 25 08 85. 2 AH 85.

Investir pour l'avenir (réunion autour du conseiller général Jean-Marie Roux). Tribune du 19 12 85. 2 AH 83.

Les collégiens découvrent la préhistoire DL du 8 5 86. 2 AH 82.

Festival du film sur la transhumance. D.L. du 28 06 86. 2 AH 73.
 Au stage occitan de l'I.E.O. D.L. 19 12 86 (Michel Wiénin, Michel Riou). 2 AH 82.
 Un espace nommé Gauguin. Tribune, 5 3 87. 2 AH 78.
 Ouverture de l'espace Gauguin. D.L. du 3 4 1987. 2 AH 78.
 La couosse ressuscitée (exposition). Tribune du 25 06 87. 2 AH 77.
 Grande fête des Compagnons du Gerboul. D.L. du 11 8 87. 2 AH 77.
 Des fouilles achevées (cimetière médiéval) ; D.L. 15 19 1987. 2 AH 77.
 Programme des animations et festivités au pays des Vans (1987). 2 AH 72.
 Dans les rues de la nostalgie (Fête du Gerboul). D.L. du 19 8 87. 2 AH 80.
 A.G. de la Confrérie des Amis de l'Olivier. D.L. du 24 03 1988. 2 AH 79.
 Bicentenaire: la Révolution s'expose. Tribune, 20 7 89. 2 AI 67.
 Place Ollier: les questions du public. Tribune du 14 10 99. AG 55.
 La place Léopold Ollier en rénovation. Plan. T.V. du 29 10 99. AH 8.
 Souvenirs de Pigère. Tribune du 30 04 87. 2 AH 63.
 Pour une Ardèche propre (inauguration de la station d'épuration). Tribune 11 7 91. 2 BG 70.
 Des mines à éclipses. Conférence de J. Schnetzler sur les mines du canton. D.L. du 6 11 94. 2 AH 66.
 La mémoire des traditions (exposition La Faraça) DL du 14 7 95. 2 AH 68.
 Du nouveau au Musée. D.L. du 15 7 95. 2 AH 67.
 Les Vans : une nouvelle association culturelle est née (La Vista). D.L. 9 11 96. 2 AO 89.
 Léopold Ollier: un savant, un homme de bien, un homme de cœur. T.V. du 12 11 99. AH 10.
 Festival des Vans et des Trois Vallées, prospectus (1991). 2 AH 65.

XXI^e siècle

Congrès Ollier : un succès retentissant. Tribune du 22 6 2000. AG 74.
 Clôture des festivités de l'an 2000. T.V. 24 11 2000. AG 9.
 Vers une nouvelle jeunesse (réfection du clocher de l'église). T.V. du 6 10 2000. AG 153.
 Cave coopérative: de bons résultats mais un prix en baisse. Tribune du 10 05 2001. AV 132
 Le nouveau centre commercial est ouvert : La Clairette. Tribune 7 6 2001. 2 AH 66.
 Du cousu main pour Payen. L'Hebdo de l'Ardèche du 1er juillet 2005. N 1.
 Les Vans en l'an mil, conférence de J.Schnetzler. Tribune du 15 12 2005. 2 AF 235.
 Les sœurs de Saint-Joseph des Vans quittent les lieux après 183 ans de présence, D.L. du 25/04/2006. S 85.
 Ermitage Saint-Eugène: malheureusement fermé. Tribune du 14/09/06. T 159.
 Espace muséal des Vans: découvrir le passé du pays (photo de moulin à huile). T 170.
 Les Vans : un art de vivre. Hebdo de l'Ardèche 11 mai 2007. Y 181.
 En co nostre : bulletin de souscription et sommaire. Y 188.
 La Faraça : quarante ans de vie. Tribune, 20 11 2008. AM 60.
 L'hôpital: s'associer pour le défendre. Tribune, 17 12 2009. AT 205.
 Collège des Vans : l'ancien bâtiment n'est plus. Tribune du 27 8 2009. AU 8.
 Un collège tout neuf : Tribune du 26 2 2009. AU 33.
 Centre de Documentation et de mémoire: un premier bilan satisfaisant. Tribune du 2 4 2009. AU 23.
 Musée des Vans : un espace à valoriser. Tribune du 19 2 2009. AU 36.
 Hôpital des Vans : vers une maison de services. Tribune du 14 1 2010. AZ 257.
 Lettres de P. Charrié relatives aux décorations militaires (août 2010). AAA 130-131.
 La Faraça : une présidente à la tête (Paulette Cartier). D.L. 28 10 2010. 2 BM 144.
 L'espace muséal du pays des Vans : maison de l'Olivier, musée Léopold Ollier, musée d'archéologie. 2 AJ 268.
 Arbres fruitiers, l'autre patrimoine (nombreux renseignements sur le figuier). Tribune 22 9 2011; 2 AM 2011.
 Le DVD histoire des Vans en projection publique. Tribune 20 10 2011. 2 AM 192.
 La Faraça : la saison redémarre. D.L. 3 11 2011. 2 BM 192.
 En visite au musée des Vans. Hebdo de l'Ardèche 19 5 2012. 2 AL 142.
 Prospectus sur le Musée des Vans : musée René Evesque, musée de l'Olivier, musée Léopold Ollier. 2 AZ 202.
 Un petit musée où on apprend facilement. Tribune, 12 6 2014. 2 BD 71.

MALARCE

*Pierre Minard : Deux vieilles paroisses de la Cévenne ardéchoise, Thines et Malarce à la fin du Moyen-Age. Chassiers Humbert, 1979.

J. Schnetzler : La paroisse de Malarce sous la Révolution, R.V. 1967, pp49-60. Bibliothèque personnelle.
 Lettre du curé de Malarce Evesque au Premier consul, le 30 Germinal An XI. AD 07, V 32. Photocopie. **AN 69.**
 J. Schnetzler: La paroisse de Malarce au XVIII^e siècle. R.V. 1982-2 et « Pays des Vans à travers les âges » pp.293-305. B 85.
 Célestine déménage. D.L. du 28 7 92. 2 AH 43.
 Barrage de Puylaurent : un aménagement à buts multiples. DL du 11 10 92. 2 AH 70.
 Une nouvelle vanne hydraulique. D.L. du 1 7 93. 2 AH 43.
 Un barrage en visite. D.L. du 31 7 95. 2 AH 58.
 Barrage de Puylaurent : désormais une réalité. Tribune, 18 1 96. 2 AH 57.
 Naissance du barrage. Inauguration. D.L. du 10 7 96. 2 AH 59.
 Les villages du grès. D.L. 14 8 94. 2 AH 44.

MALBOSC

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de S.Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774. (Le Lien des Chercheurs Cévenols, et site « Histoire et Patrimoine des Hautes Cévennes », 2 AF 53-57.
 Hélène Debax : La seigneurie collective, pairs, pariers, paratges. Les co-seigneurs aux XI^e-XII^e siècles. : En 1269-1278, il y avait Pierre de Malbosc, Regordan de Naves, puis Etienne de Naves, Jaucelin de Naves fils de Regordan, Gaucelin de Peyremale, Faucon

de Chassagnes, Guillaume de Cornillon, Hugues de Cubières, l'abbé de S.Ruf. Cf. A.D. 48, 3 J 646, archives Malbosc seigneur de Mirandol. En 1446, on trouve Hugues de la Baume, Josselin de Naves, Astor de Banne, François de Cubières, noble Bertrand de la Farelle, le prieur de Bonnevaux. Les restes du château de Malbosc montrent 2 enceintes et une chapelle. En 1569, Claude de Molette de Merle devient seigneur unique de la Garde-Guérin par rachat des parts de l'évêque de Mende.

Ph. Wolff : Albert de la Garde et le château de Malbosc (notes). Note aussi de J. Schnetzler. AE 109.

Pierre Pratlong : Tableau généalogique famille Hours du Chambon, Malbosc, 1456-1987. Alès 1989, 1p. 21 J 136.

Les mines d'or de Malbosc : Tribune du 18 6 87 au 18 9 90 (abandon). AM 237-238.

Nouvel horizon à Malbosc (le camping). Tribune 1 9 88. 2 AK 52.

Michel Vincent : Les mines des Cévennes. Editions Terre Cévenole, 2006. AZ 133-135.

Henri Brion, le seul graineur de vers à soie de France. Tribune, 27 9 2001. 2 AH 45.

NAVES

Association des Amis de Naves, présidente Mme. Lapierre. Mairie de Naves: 04 75 94 98 05 Mme Lapierre : 04 66 25 26 19.

Naves entre nature et culture. Hebdo 4 8 2006. 2 BJ 158.

M. et G. Lhomme : Inventaire des dolmens du canton des Vans. Revue du Vivarais 1988-4. pp. 257-272.

H. Saumade : Les sites proto-historiques de l'Ardèche, p.71 : l'enceinte en pierres sèches du Grizel. En 1269, Regordan de Naves, Guillaume de Cornillon, Pierre de Malbosc, la famille de la Garde, étaient coseigneurs de Naves. La tour du château, très raccourcie, est cachée dans les broussailles. Le mandement s'étendait sur Naves, Les Vans, et une petite partie de Malons-et-Elze (Lien des Chercheurs cévenols, n°174, p.3.)

A. Mazon : Voyage dans le Midi de l'Ardèche p. 134. AH 21.

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de St. Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774. (Le Lien des Chercheurs Cévenols, et site « Histoire et Patrimoine des Hautes Cévennes »). 2 AF 53-57.

J. Schnetzler : L'architecture dans le pays des Vans, note sur Naves, R.V. 1995, AH 21.

J. Schnetzler : Gravières du XII^e siècle au début des Temps Modernes RV 2003 2, passage sur Naves et son pariage, pp. 273-275.

M. Joly : Les églises romanes du Vivarais. Naves, p.33.

Prix-fait pour la reconstruction de l'église paroissiale de Naves en 1688. La Viste n°14, 2003, p. 72. BR 4.

Les travaux à l'église. D.L. du 11 01 87. Y 105.

L'église de Naves : un véritable sauvetage. D.L. du 9 octobre 2004. U 43.

J. Schnetzler : La paroisse de Naves aux alentours de 1600, « le Pays des Vans à travers les âges », T II, Aubenas 1991, pp. 113-135. B 34.

J. Schnetzler : Evocation d'un paysage à la fin du XVI^e siècle, Naves. R.V. 1967, pp. 153-160. Bibliothèque personnelle.

Cahier de Doléances de Naves, A.D.A. B 142. R 31.

A.D. 30, cotes concernant Naves, voir G 170 et suivantes (rôles de capitation, documents fiscaux, dettes, XVIII^e siècle, etc).

J. Schnetzler : Naves, son village, son église, 34 p., 1996. N 97.

Le retour de Saint Jacques (tableau restauré), articles des 4 et 5 janvier 1989. Y 103.

Réception des travaux à l'église romane de Naves. Y 104.

L'église de Naves sauvée. Article du 12 3 1987. Croquis au trait de la façade de l'église. Y 105.

Naves fête sa « sauvegarde ». D.L. du 3 8 96. Y 106.

Feuillet sur Naves, village de caractère. Guides interactifs dans ces villages. Y 112.

Plan cadastral du village de Naves au début du XIX^e siècle (1830). Y 119-120.

Plans du village de Naves aujourd'hui, envoyés par Mme. Lapierre, maire déléguée Y 168-169.

R. Evesque : Naves et son église, brochure de l'association de Sauvegarde de l'église de Naves, 1985.

Lettre du 22 mai 2007 à Mme. Lapierre, maire déléguée de Naves, à propos du toponyme « le Château » de l'ancien cadastre de Naves. AY 146-147.

Lettre de P.Y. Laffont du 14 juillet 2007, exposant que le toponyme « le Château » du cadastre napoléonien est un simple effet de mise en page. Z 108.

SAINT ANDRE DE CRUZIERES

Autour de l'église de Saint-André de Cruzières, par Guy Thoulouze pp.27-32. Revue la Viste n° 12 décembre 2002. BR 2.

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de St. Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774.) 2 AF 53-57.

A.D. 30, cotes concernant St. André de Cruzières, voir G 171 et suivantes (documents fiscaux 18^e siècle).

Elections municipales à Saint-André de Cruzières en 1848. AN 136.

Visite au Chastelas de Saint-André de Cruzières, par la Sauvegarde, Revue du Vivarais de 1964, p.44.

J. Schnetzler : L'architecture médiévale au pays des Vans, Revue du Vivarais 1995 1 et 2, p.52.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas. p.457 : Un événement : la délimitation des bois communaux avec Saint-André de Cruzières. Tribune du 20 3 2003. AH 40.

Jean Grimaud : Les Graffand à Saint-André de Cruzières. Valence, 1990, 5 p. 21 J 125.

G. Thoulouze et J. Jauffrès : Saint-André de Cruzières au temps de la soie (1652-1945), 1993, n.p.

Inauguration de la place publique. D.L. du 2 7 94. 2 AH 48.

Prospectus du Musée du Facteur. 2 AH 48.

Musée du facteur: cohabitation réussie. D.L. du 6 4 93. 2 AH 49.

Tiens, voilà le facteur ! D.L. du 24 7 93. 2 AH 50.

Pierre Court : St. André de Cruzières. Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 274-275.

SAINT JEAN DE POURCHARESSE

Joseph Jouffre : Une paroisse oubliée: Saint-Jean de Pourcharesse. R.V. 1985, p. 145-160.

Freddy Couderc : St. Jean de Pourcharesse. Lettre d'un prieur de la Cévenne ardéchoise en 1735. (défense des paysans). La Viste n°39 p. 48-54. BR 24.

Daniel Sauvart : La dynastie des prieurs Vaschalde à S. Jean. La Viste n°39 p. 54-56. BR 24.

Une fête pour deux clochers, S.Pierre-S. Jean. D.L. du 22 8 93. 2 AH 54.

A l'église: exposition et sauvegarde. Tribune, 31 juillet 1997. 2 AH 55.

Isabelle Coulomb et Noé : L'Ardèche de Noé. (beaucoup de renseignements sur la 1^o moitié du XX^e siècle). BR 6.

Inauguration du retable (baroque) restauré. Hebdo 11 10 2012. 2 AM 175.

Paul Bousquet, Danièle Basilevitch : L'église de St. Jean de Pourcharesse. Patrimoine d'Ardèche, avril 2013. 2 AR 274-275.

SAINT PAUL LE JEUNE.

Christian Laganier : Banne, S. Paul le Jeune, une communauté, deux destinées. M.A.T.P. n°12, 15 11 91. 2 AH 51-54.

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de S.Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774. (Le Lien des Chercheurs Cévenols, et site « Histoire et Patrimoine des Hautes Cévennes ». 2 AF 53-57.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas

Grotte de la Cocalière : Pascal Barrier : séjour hors du temps. Tribune du 21 11 91. AG 191.

Prospectus publicitaire de la Grotte de la Cocalière. AG 193.

Association Culture et Loisirs. Tribune du 21 02 2008. AI 70.

Festival des Lavoirs : valoriser le bâti du passé. Tribune du 2 10 2008. AM 74.

André Brahic a inauguré la médiathèque. Hebdo 21 1 2019. 2 BM 144.

SAINT PIERRE- SAINT JEAN

Quand on cultivait les betteraves à sucre à St. Pierre le Déchausselat. Revue La Viste, juin 2006, pp. 27-33. BR 2.

Compte-rendu de la sortie du 24 mars 1985: hameaux de la Combe, où il y avait trois châteaux, de Terrus, où Mme Broux parle du compoix XVII^e qui aurait disparu; contact entre grès et schistes; cultures de 1464: vignes et châtaigniers surtout. Un croquis de R. Comte présente l'église, avec un petit texte d'Yvette Heurtier. Cévennes Terre de Lumière.

St. Jean de Pourcharesse : Les Amis de l'église, dix ans de manifestations. Tribune du 13/7/2006. T 178.

Joseph Jouffre : Une paroisse oubliée: Saint-Jean de Pourcharesse. RV 1985 n°3 pp. 145-161.

Une fête pour deux clochers, S.Pierre-S. Jean. D.L. du 22 8 93. 2 AH 54.

Conférence de R. Comte sur les Vierges noires. Tribune 23 9 2010. 2 BM 154.

Saint Etienne réapparaît (XVIII^e siècle). Tribune 23 10 2010. 2 BM 153.

SAINT SAUVEUR DE CRUZIÈRES

A.D. 30, cotes concernant St. Sauveur de Cruzeières, voir G 171 et suivantes.

Cahier de Doléances de Saint Sauveur de Cruzeières, A.D.A. 142, R 35.

Lettre du 17 août 1855, où le maire propose sa démission du fait de l'influence des "rouges". AN 143.

Splendeur d'un prieuré (du XV^e siècle). Article D.L. du 7 10 93. 2 AH 62.

La bonne huile des Cruzeières. D.L. du 8 2 96. 2 AH 61.

Mairie: une nécessaire réhabilitation. Tribune du 16 7 98. AG 190.

Un évènement: la délimitation des bois communaux avec Saint-André de Cruzeières. Tribune du 20 3 2003. AH 40.

Laurent Delauzun: Saint-Sauveur de Cruzeières et la guerre de 1914-1918, s.l. 1999, n.p. 21 J 202.

Des Cruzeières, d'oliveraies et...de Provence. D.L du 17 8 97. 2 AH 60.

SAINTE MARGUERITE-LAFIGÈRE

Petite randonnée en Cévennes, Ste Marguerite Lafigère p. 30-32. Bibliographie. Cévennes Terre de Lumière n°3 2003.

J. Schnetzler : La paroisse de Ste. Marguerite et Lafigère d'après son compoix en 1647. Revue du Vivarais 1983-3 pp.129-149. B 81.

Christophe Banache : Sainte-Marguerite et Lafigère en 1464, Revue du Vivarais, n°3 2007, pp.161-209. L'enquête fiscale décidée par les pays de langue occitane est dirigée en Vivarais par Charles des Astars assisté de Jean Matusson capitaine royal et capitaine du lieu de Mote. Le recensement est présidé par Antoine Polon, bayle et principal officier du lieu, bayle du Petit Paris, devant le notaire Vital Ferrand. Sainte Marguerite et Lafigère dépendent du même mandement, et Lafigère fut longtemps une annexe de Ste. Marguerite. Le 12 juillet 1775, Lafigère fut réunie avec Malarce et Thines pour former Malarce sur la Thines. L'ensemble du finage est sur le versant ouest du plateau de Montselgues.

Il y avait 26 chefs de famille contribuables à Ste. Marguerite, 24 à Lafigère. 14 sont de Montselgues, 9 autres viennent du Gévaudan (St. Jean Chazornes) et de l'Uzège. Olivier Fraysse, prieur de Lafigère, est recensé pour ses biens roturiers. L'ensemble du mandement compte environ 306 habitants. A Ste. Marguerite et à Lafigère, il y a un tailleur, deux tisserands peu fortunés à Ste. Marguerite.

Les chemins : l'un réunit Ste Marguerite à Lafigère, l'autre réunit Lafigère à Montselgues, un autre Lafigère au Petit Paris. Le castrum de Lafigère est encore visible en dessous de l'église. (Guigues de Châteauneuf et son neveu autre Guigues se partagent les biens et droits dans la paroisse de Lafigère en 1255, et en 1279, Guillaume de Châteauneuf se reconnaît vassal du Grand Prieur de St. Gilles pour Lafigère. P.Y. Laffont p. 128 de l'Atlas des Châteaux du Vivarais)

7 moulins sont recensés, dont deux à Lafigère, deux à Ste Marguerite, 3 sur le Chassezac, dont 2 à draps. Il y a aussi un penore à Lafigère, seul témoin d'une intense activité viticole. Il y a beaucoup de toponymes indiquant la présence de *faysses*. A Ste Marguerite, 60 parcelles sur 81 comportent un aménagement hydraulique, et 25 sur 48 à Lafigère. Ce sont les plus aisés qui ont des prés, et donc du bétail. Le rendement des prés est très variable: une bégude de pré peut fournir d'après Jean Régéné 3 q. de foin à Beaumont, 122 à 14 à Loubarresse.

La vigne est plus cultivée à Lafigère qu'à Ste Marguerite : 108 parcelles contre 58, environ 16 ha contre 9. En retenant 30 hl à l'ha, on arrive 480 et 270 hl. Il y a 212 châtaigneraies à Ste. Marguerite et 196 à Lafigère. La quarte de châtaignes valait 30 livres à Malbosc contre 80 à Montselgues et 128 à S. André Lachamp. Le setier de châtaignes vaut 90 kg, la cartalière à 6 kg, soit 1 tonne et demie à Lafigère et Deux tonnes à Ste Marguerite. Pour les labours, 49 parcelles à Ste Marguerite, et 20 à Lafigère. Les oliviers sont tous à Lafigère, d'altitude plus faible : 31 parcelles, certains arbres étant dans les vignes, les près ou les castanets. Les noyers ne sont par contre qu'à Ste Marguerite. Il y a quelques elzières, ou rivières; le plus souvent près des châtaigneraies. Les champêtres ont le plus souvent des châtaigneraies, à la différence des hermes, trop pentues

. La matière la plus importante pour le cens est le vin : 162 hl à Lafigère et 150 pour Ste Marguerite. le prélèvement était de 35% et de 55%: 109 hl à Lafigère, 34 à Ste Marguerite, à verser au seigneur de Randon. Importance des redevances en châtaignes à Ste Marguerite (33 versements, faiblesse à Lafigère (8 versements). Cela représente moins de 10% des récoltes. Presque tous les tenanciers doivent de l'avoine, peu de seigle et très peu de froment. Presque tous doivent un cens en argent, 6 livres 17 sols à Ste Marguerite, 14 livres 18 sols à Ste Marguerite. D'assez nombreuses redevances sont versées au seigneur de Planzollès, d'autres à

l'église de Malons. ou au seigneur de Planchamp. Le total de seigneurs est plus important que celui des contribuables : 3 seigneurs en moyenne par contribuable.

Ces paroisses appartiennent au XV^e siècle au Randonnat, qui s'étend en Vivarais, Gévaudan et Velay. Le seigneur de Randon est en 1464 Guillaume Armand XIII de Polignac, vivant au château de ce nom près du Puy. : 63 versements à Ste Marguerite (29% de l'ensemble des censives), 79 à Lafigère (41% de l'ensemble). Le roi de France percevait des censives sur Pierre et Pons Lacombe de Lafigère. Les religieux représentent 11% des censives à Ste Marguerite et 8% à Lafigère ; les prieurs de Montselgues, St. Jean de Chazornes, Prévencières, Malons, l'abbaye de Mercoire, le monastère de Thines. Les cens sont très lourds en tout : 1 533 livres pour Ste Marguerite et 1852 pour Lafigère. Contrairement à Malarce, Thines ou Fauçères, la valeur des cens n'a pas ici été réduite par les agents du fisc. Est-ce un oubli ? Le mobilier n'est pas pris en compte. Le cheptel est avant tout ovine : 239 têtes à Lafigère, 378 à Ste Marguerite, 99 ruches à Lafigère et 217 à Ste Marguerite, 20 bovins à Ste Marguerite, 1 à Lafigère, 260 et 235 caprins.

Le métayage est présent seulement à Ste Marguerite (3 cas). Le cheptel de Ste Marguerite représente 126 livres, et 70 livres à Lafigère; 13 et 7% des biens déclarés. Il n'est pas tenu compte des charges déclarées ; le capital immobilier déclaré est revu à la baisse. la somme réduite est ajoutée à la valeur du cheptel. La taille est alors fixée à 10 sols pour 50 livres et moins, 12 sols de 50 à 100 livres, 20 sols au-dessus. Les valeurs moyennes et médianes des biens sont aussi mentionnées.

L'esperanto au village. DL 30 août 1991. 2 AH 58.

Des ailes dans les mines. Les chauves-souris dans les anciennes mines de plomb. Journal du Parc n°7 AT 196-197.

Agnès Hocquet : Les « besaou » (béalières) de Ste Marguerite-Lafigère. La Viste n°39, p. 65-70, BR 24.

THINES

*Pierre Minard : Deux vieilles paroisses de la Cévenne ardéchoise, Thines et Malarce à la fin du Moyen-âge. Chassiers Humbert, 1979.

*Raoul Bacconnier : L'église romane de Thines en Vivarais. Editions de Candide, Lienhardt Aubenas, 1991.

René Haond : Thines, sa belle époque, ses histoires (brochure, 1971). 2 AH 95.

Photo du monument en mémoire du combat de Thines. 2 AH 96.

Plaquette, Thines 4 août 1943. 2 AH 97.

Les géants des Cévennes: une vallée, une exposition, un livre. Plaquette 6 juillet-27 août 1985. 2 AH 100.

L'eau, un mythe (expo sur l'histoire de l'eau dans la commune). Tribune 17 7 86. 2 BG 3.

Le mystère de l'église romane de Thines. D.L. du 8 8 91. 2 AH 101.

Une énigme : l'église romane de Thines. D.L. 20 10 91. 2 AH 101.

Thines, suspendue dans le temps. DL du 29 7 96. 2 AH 87.

Légende de Thines. T.V. du 31 12 87. 2 AH 90.

Le sculpteur de Notre-Dame de Thines. D.L. du 28 7 91. 2 AH 99.

Rêver à Thines en Vivarais. Tribune du 7 9 1993. 2 AH 89.

L'église romane de Thines en Vivarais. DL du 16 11 91, et du 21 12 91. 2 AH 98 et 100 : Thines, étape pittoresque de l'Ardèche cévenole. Passage sur le château de Thines, attaqué en vain par les protestants en décembre 1587. Le 11 octobre 1594, la démolition de ce fort fut décidée. Mazon signale des vestiges en 1879, et Raymondon en 1860. La dernière tour aurait été démolie en 1806. L'appellation du quartier de la Torre est restée.

Etats de Vivarais : démantèlement du fort de Thines, élevé par le Sgr de Chambonas pour faciliter la levée des impôts, et qui a démontré son inutilité (14 octobre 1594). AG 252.

J. Schnetzler : Thines en 1464, 1624 et au milieu du XIX^e siècle. Etude comparative. Revue du Vivarais 1991-1. B 91.

J. Schnetzler : Une communauté agricole au milieu du XIX^e siècle, Thines. Font Vive, 1962, n° 4, pp. 11-19.

F. Bréchon : T 1 p.309 : Les arguments plaçant en faveur de l'ancienneté d'un pèlerinage à Thines ne sont guère convaincants (Michel Carlat : Notre-Dame de Thines en Vivarais ou le pèlerinage oublié).

C.P.A.: le village de Thines, l'église et les environs, début XX^e siècle. X 3.

Plan cadastral de Thines (village) en 1832. Y 185.

Trois de Thines : Michel le sculpteur, Line la marchande, et Chantal l'aubergiste. D.L. du 14 7 73. 2 AH 88.

Le prix Villard pour Thines (R.Bacconnier). Envol, février 1993. 2 AH 91-92.

Thines se souvient. DL du 4 8 93. 2 AH 93.

La bataille de Thines, cinquante ans après. D.L. du 16 8 93. 2 AH 94.

En Cévennes, ni paradis, ni enfer. Tribune, 5 10 95.ou DL 23 9 95. 2 AH 95-96.

Thines, étape pittoresque de l'Ardèche cévenole. T.V. du 7 8 1998. 2 AH 71.

Dans la châtaigneraie à Jean-François, à Thines. D.L. du 20 8 1999.

Lettre de Robert Fabre, ancien adjoint au maire de Thines, m'informant des évolutions de l'ancienne commune (3 juin 2007). Y 189-190.

La nouvelle route du Clapeyrol, ouverte en 2005 (doc. R. Fabre). Y 191.

Frais prévus pour l'église de Thines. (doc.R.Fabre). Y 192.

La maison du Gerboul (doc. R. Fabre). Y 193 et 198.

Les amis de Thines (doc. R. Fabre) Y 195.

Plan cadastral actuel du village de Thines. Y 197.

Lettre de Christine Noublanche, présidente des Amis de Thines, du 14 juin 2007, répondant à mes questions sur Thines. Z 109-110.

La maison du Gerboul sur les fonts baptismaux, D.L. du 28 mai 2007. Z 111.

Le bond de la maison du Gerboul. Tribune du 15 4 2010. AZ 249.

CANTON DE MONTPEZAT

Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton de Montpezat sous Bauzon. U 186.

ISSANLAS

Nécessité de créer deux sections électorales pour distinguer Issanlas et Mazan le 29 août 1852. **AN 150.**

Chanoine Therme : L'affaire du presbytère d'Issanlas. Cahier n°1. 2 A 192-194, 198-200, et sur le DVD du chanoine p.8, p.135-137, L'Echo de Largentièrre, p.163-168, p.196-198.

Les “compagnons” d’Issanlas: réalisation de l’obélisque de la fontaine du village. DL du 21 11 93.AV 157.

Issanlas, un joli village. D.L. du 23 8 93. AV 157.

Visite de la maison-forte de Villeneuve, du moulin de Courbet, de la chapelle Saint-Clair (Issanlas). Sortie de la Sté de Sauvegarde, Revue du Vivarais 2009 n1 p. 108-111.

Parc Animalier de la Montagne ardéchoise, prospectus. AS 116-117.

Des rennes sur un plateau. Naissance au parc animalier. D.L. du 14 7 2011. 2 AF 76.

Prospectus: le parc animalier de la Montagne ardéchoise. 2 AG 34.

LACHAMP-RAPHAËL

Recherches sur Lachamp-Raphaël et ses châteaux, lettre sur Emile Arnaud, 2 AB 300-302.

1327 : Guillaume de Poitiers-Saint-Vallier, seigneur de Fay, fait hommage à son frère Aymar V pour le château de Raphaël, que tient Hugues de Fourchades en fief rendable, et aussi pour tous les châteaux du plateau dont celui du Mézenc. H 25.

J. Régné : La bande de Bimbarade dans la région de Lachamp-Raphaël (1728-1732) Gibier de potence, de chaîne, de roue. Revue du Vivarais 1913. Tiré à part, 81 pp. PER 3000 23 et 24. B 283

M.P.Vincent : Les grandes affaires criminelles de l’Ardèche, De Borée 2008, p.63.

Le grand Merle courtisait une jeune fille également désirée par l’aîné des cinq frères Fabre, de Mézilhac. Un dimanche d’avril, un peu avant la Révolution, sur un pré en face de Lachamp-Raphaël, les cinq frères Fabre affrontent les cinq frères Merle. Les Fabre sont tués, certains Merle sont blessés, mais la jeune fille ne veut plus de Merle aîné, qui est finalement le seul à survivre. Quand le grand Merle est mort en 1820, il paraît que la terre a tremblé...

La fermeture de l’Aireilladou (lettre de P. Terrasse du 13 3 2009). AAA 71-72.

Iconographie

13 Fi, fonds Paul Pouzet (1852-1934).

Procession à Lachamp-Raphaël avant 1904 (?), vues diverses sur Lachamp, Mézilhac et environs. I 237.

LACHAPELLE-GRAILLOUSE

Le charme de Lachapelle-Graillose (château de Mouline, maison forte de Villeneuve, église du XV^e siècle). Dauphiné Libéré.

Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton de Montpezat sous Bauzon. U 186.

LE BEAGE

Généralités

2 diapos d’ensemble sur le Béage. 2 AD 18.

Recherches sur le Béage et ses châteaux, 2 AB 295-299.

La chartreuse de Bonnefoy. Notes prises sur Mazon, « Notes aux pays volcaniques du Vivarais ». U 113.

La chartreuse de Bonnefoy. D.L. du 11 4 92. + La chartreuse de Bonnefoy, D.L. du 30 7 93. U 111-112.

Michel Carlat : Les hommes de Bonnefoy. Essai sur le droit de forestage dans les forêts de la Chartreuse. Cahiers de la Haute-Loire, 1989.

Jean-Paul Rique, Marcel Eyraud : Sur les traces du Tombarel (ancienne grange de la Chartreuse de Bonnefoy), Cahiers du Mézenc, n°21, 2009. Carte de l’implantation de la Chartreuse. pp. 27-42.

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II : p.57 : La Chartreuse de Bonnefoy fut détruite par un terrible incendie le 8 février 1653 ; elle fut reconstruite à environ 500 mètres plus haut à cause d’une source excellente et abondante qu’on peut voir de nos jours dans l’écurie de la ferme de Bonnefoy, au nord et près des ruines de cette 2^e Chartreuse. L’ancienne abbaye se trouvait au lieu-dit le Pré des Bœufs. Cette Chartreuse était la plus ancienne du Languedoc. p.69 : En 1227, Aymar II fit hommage de son château du Béage au nouveau roi Louis IX. p.71 : Le 28 mai 1257, il promit à Louis IX de lui remettre le château du Béage à la première réquisition tant qu’il demeurerait entre ses mains ou entre celles des fils de feu Béraud du Béage ou de Guillaume de Solignac. Le 29 août 1264, reconnaissance en faveur d’Aymar III par Guillaume de Solignac pour la moitié des châteaux, bourgs et mandements du Béage, Montaigu, Chalencon et le château de Gloyras, dans les mandements du Mézenc et de Boulogne. p.96 : Composition de l’abbaye de Bonnefoy en 1279 : le prieur, quatre frères, trois convers et quatre clercs. Les Chartreux eurent des difficultés pour les dîmes de la Combe du Pradal, dont ils étaient seigneurs, avec les chanoines de Charay, prieurs de S. Martial. p.79 : Transaction du 25 sept. 1379 où le seigneur du Béage et le prieur de Bonnefoy, qui déclarent se soumettre à la “coercition” du sénéchal de Beaucaire. p.113 : Aux A.N. série R 2, on trouve un Inventaire publié dans la Sté de l’Hist. de France, en 1904, p. 193 et suiv. On y trouve des pièces du XIV^e siècle relatives au château-fort de Chambarlahc, à la seigneurie de Chanéac (R2 carton 39, n°29,) et aussi sur le Béage (R2 carton 23, n°192 et 193). p.139 . En mars 1362, par lettres patentes datées de V. les Avignon, le roi Jean prit sous sa sauvegarde et protection le prieur de Bonnefoy Guillaume Loup avec tout le couvent et lui confirma ses droits et privilèges. En 1365, le roi de France garantit à Bonnefoy sa sauvegarde. Cela intéressait aussi les habitants de la Combe du Pradal. Les édits relatifs à la chasse au XIV^e siècle font encore figurer des ours dans les forêts de Bonnefoy. p.193 : Le 3 sept.1442, Hélix de Vendac, dame du Béage, confirme le don fait par ses prédécesseurs aux moines de Bonnefoy d’une tour du château du Béage, appelée le « grenier de Bonnefoy », celui du Mézenc s’étant effondré en 1431 en tuant trente personnes. p.195 : La protection royale est réaffirmée le 10 fév.1409. En 1445, Jean d’Etampe amortit des acquisitions faites à S. Martial, Thueyts, Montpezat, Aubenas. En 1481, Louis XI confirmait les privilèges et exemptait de taille les biens de Bonnefoy à Aubenas. En mars 1484, Charles VIII accordait des lettres de sauvegarde et de franchises. Le 16 mai 1490, Etienne Volle, prieur de Bonnefoy, rendait hommage au roi comme successeur des comtes de Valentinois.

T.III : p.50 : Le 16 mars 1620, les Chartreux de Bonnefoy achetèrent la seigneurie du Mézenc et des Estables à Claude et Christophe de Chalaru-Talmazel. Henri de Tournon, successeur des comtes de Valentinois, leur donna l’investiture. Ils devaient donner “un homme vivant et mourant”, et cet homme fut Antoine Blanc, seigneur de Molines. L’expression veut dire qu’un homme était présenté à Bonnefoy, et à la mort de celui-ci, le successeur devait payer des droits de succession. La Chartreuse fut prise en 1569. Description p.51. Elle fut détruite par un incendie en 1653, et rebâtie à 500 mètres de distance. L’ancienne était au *Pré des Boeufs* et il n’en reste presque aucune trace. En 1622, les Chartreux pensèrent à quitter le pays. Sur les remarques de l’évêque de Viviers, ils fondèrent seulement une autre Chartreuse à Brives près du Puy. p.57 : Voir archives de la Chartreuse de Bonnefoy aux AD 07, H, 3, 4, 22, à 31 inclus. Le 20 février 1619, le prieur est Mathieu Malescot, en 1629 Pierre Maignet. p.67 : Le 23 août 1569, Chareyre, natif de

Mézilhac, s'empara de la Chartreuse, avec Tialet, de Lacham-Raphaël. Mort du prieur Antoine Chamard. Tortures du procureur dom Faisandî, du vicaire Jean Charnasac, un 3°, tous moururent peu après. Les autres furent enfermés dans une tour. Le seigneur de Rochebonne, sénéchal du Puy, surprit les protestants qui furent tous massacrés et jetés dans « lo "trau des higonaus" ». p.80 : En 1621, le duc de Montmorency envoya en hâte 15 soldats à Bonnefoy. Ils y restèrent jusqu'en 1627 au moins.

Laurent Haond : le quartier du Pont du Béage. Cahiers du Mézenc, 2006, pp. 47-51

Itinéraire d'un document convoité (le Cartulaire de Bonnefoy). D.L. du 16 février 1992 (avec dessin de la Chartreuse en 1818). U 118.

Moyen-âge

A. Boudon Lashermes : Les vigueries carolingiennes dans le diocèse du Puy, p.15 : Le Béage fut d'abord vellave avant de passer à l'Helvie. Il ne passa au Vivarais qu'à la fin du XII° avec les autres possessions vellaves d'Adhémar de Poitiers. Mais au XIII°, il dépend encore de l'église du Puy et du bailliage du Velay. En 1560, il figure encore pour les convocations à l'installation du sénéchal du Puy.

Elodie Blanc : Aux origines de la Chartreuse de Bonnefoy, nouvelles données. Cahiers du Mézenc, n°17, 2005. pp. 9-19.

Michel Carlat : Notes relatives à la fondation de la Chartreuse de Bonnefoy en Vivarais. Cahiers de la Haute-Loire, 2006.

P.Y. Laffont : En 1010, un Etienne, châtelain du Béage, apparaît dans le cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier. (P.Y. Laffont, Cahiers du Mézenc 1997, p.30. Le même auteur raconte aussi les tribulations du château du Béage, passé des seigneurs du Mézenc aux Poitiers après le mariage de Philippa de Fay et d'Aymar II à la fin du XII° siècle. Voir aussi dans cet article les relations des abbés de Bonnefoy avec les seigneurs du Mézenc, puis les Poitiers-Valentinois.

Pierre Ribon : Voyage en Basse-Ardèche. Editions et Régions, Valence, 1998. p.80. Au XII° siècle, les La Crotte étaient seigneurs du Béage, mais aussi coseigneurs majeurs de Vogüé, de Tournon-les-Villeneuve, coseigneurs de Mirabel et Mercoyras (Valvignères). Ils ont sans doute conseillé aux moines de Mazan de s'installer à la grange de Berg.

Dom Gardon : Histoire de la Chaise-Dieu : Les chartreux de Bonnefoy font alliance spirituelle avec les moines de la Chaise-Dieu en 1390. AK 14-15.

Michel Carlat : Le cartulaire de Bonnefoy, les Cahiers du Mézenc 1992 pp 77-79.

A. Mazon : Notes sur la Guerre de cent Ans. AE 31-32.

Ch. Besson et A.M. Michaux : Au Béage en 1461: un procès concernant les hommes du lieu-dit Les Sauvages, Revue du Vivarais, 2005, n° 4. pp. 237-249.

Ch. Besson, A.M. Michaux : Au XV° siècle, la rénovation des fortifications et la fin de la guerre de Cent Ans dans la Montagne du Vivarais, notes, Revue du Vivarais, 2001, n°3. AE 29-31.

Jean-Marc Gardès : La cloche du Béage, extrait de « Cromedeyre le Vieil », de Jules Romains. En 1228, Aymar II promet à Louis IX à son avènement de lui rendre le château du Béage quand il lui plaira. Il avait ce château sans doute grâce à son mariage avec Philippa de Fay. H 20. En 1257, Aymar III renouvelle cette promesse. Le château est tenu par Béraud du Béage et Guillaume de Solignac. Cf. J. Chevalier, H 49. 1278 : le sieur de Montlaur reconnaît tenir en fief d'Aymar de Poitiers le château d'Antraigues, ainsi que tout ce qu'il a au mandement du Béage. H 23. 1334 : Béraud du Béage et Guillaume de Solignac se partagent le château du Béage et en font hommage à Aymar V de Poitiers. H 26.

Laurent Haond : Le château du Béage et son castrum, Cahiers du Mézenc n°21, 2009, pp.85-94. Nombreuses photographies permettant de localiser des constructions.

Temps Modernes

Le plateau ardéchois en 1870 (en fait récit du pillage de la Chartreuse par les huguenots d'après Dom Vaissette en 1569). D.L. du 25 12 1989. U 118.

Michel Carlat, Paul Teyssier : Regards sur la paroisse du Béage de 1464 à 1790, Cahiers du Mézenc, n°7, 1995, pp.39-45.

Michel Carlat : La Chartreuse de Bonnefoy. Ses grangers et les communautés paysannes du Gerbier-Mézenc de 1500 à 1788. Jalons pour une histoire économique et sociale. Cahiers de la Haute-Loire 1986.

Michel Carlat : Bail à la ferme de la Clède, le 25 octobre 1784. Borée ça nôtre pp.38-39. Bibliographie de Michel Carlat sur la chartreuse de Bonnefoy : Revue du Vivarais, 1984/4, 1987/2. Cahiers de la Haute-Loire, 1986, et Congrès de la fédération historique du Languedoc à Vogüé, 1986. Le 23 juillet 1630, Guillaume de Poinsac, descendant de Théofred, épousait Françoise de la Motte, fille de Claude, baron du Béage. Son ancêtre Pierre Bayle était seigneur de Fay, en Velay ; son grand-père Guillaume de la Motte avait acheté en 1542 de Jacques Maurin, seigneur de Châteauneuf, la baronnie du Béage. Celle-ci, à la fin du XVII°, comprend toute justice, le bourg du Béage, soit 40 feux, les villages de Las Farges, Ginesy, Moly, Taupenas, Vesprou, le pont du Béage, le tout estimé 500 livres. Le baron de Vachères jouissait de cette terre, aliénée par Claude de Poinsac. Ce dernier vivait à Paris, faubourg Saint-Germain, et il avait accès même à la cour de Louis XV. On dit que la baronne de Poinsac était dame d'honneur d'une des princesses royales. Archives de la Tour (voir Saint-Pierreville).

Supplique de la communauté de Chanéac et Chambarlhac (plus le Béage et Ste Eulalie) pour continuer par Chanéac le chemin que l'on vient de faire du Cheillard à St. Martin, en direction de Bonnefoy et du Puy, 30 mai 1768. Signatures nombreuses, dont Blanc de Loire, Chanéac de Loire, Valmas de Loire, Lavarenne, Dallard, Nicolas, consul etc. A.D. 07 C 864. E 113-115.

A.D. 31: Confirmation d'une sentence du sénéchal de Beaucaire concernant les communautés de Massibras, les Arcis du Mont, Chaumeil, Hugues de Combladour, abbé de St. Pierre la Tour, Guichard, seigneur de Massibras, et Jacques Maurin, seigneur du Béage (nov 1561-nov 1562). (Arrêts du Parlement de Toulouse, tome 1er, 324).

Requête du Béage en 1764 pour l'amélioration des chemins. AD 07 C 1443. AO 138.

Révolution, Empire

Procès-verbal d'inventaire de la chartreuse de Bonnefoy par la municipalité du Béage, 26 avril 1790. Les Fils du Mézenc, pp.49-53.

Décembre 1790 : le Directoire envoie des troupes à Mazan et à Bonnefoy. L 119 2 BI 50.

Réclamations des gardes-bois et des chasseurs corses, qui ne sont plus payés, notamment ceux de la Chartreuse de Bonnefoy. 10 mars 1791. 2 BI 46.

Pétition de plusieurs qui demandent le maintien de leurs droits de prendre du bois pour le chauffage, et construction et réparation de leur bâtiment de la forêt, droits qui datent de Guillaume Jourdain en 1179. Ils demandent à être déchargés de droit de 1 carteron froment qui date de 1320. le Directoire envoie des experts. 15 avril 1791. 2 BI 47 et 2 BI 50.

7 juillet 1791 : les gardes des forêts des Chambons et de Bonnefoy veulent se retirer parce que non payés. Le directoire décide de les payer sur les fermes des Biens Nationaux. L 121. 2 BI 51.

Michel Carlat : La Chartreuse de Bonnefoy, ses grangers et les communautés paysannes du Gerbier-Mézenc de 1788 à 1794. Colloque Fédération Historique Languedoc-Roussillon Vogüé 1986, Revue du Vivarais 1987 p.63-77 (+ historique des articles publiés par Carlat sur Bonnefoy).

Perquisition de la municipalité du Béage dans les forêts de la Chartreuse de Bonnefoy le 7 mars 1792. Saisie, protestation, prévarication des garde-bois, etc A.D. 07 P 22. 2 BH 171.

18 Pluviôse An III : la municipalité du Béage, chargée par le Directoire de l'Ardèche de la surveillance de la forêt de Bonnefoy, y surprend des voleurs de la Haute-Loire. A.D. 07 L 931; 2 BI 14.

Liève des Arcis et du Béage pour 1790, AD 07, Fonds Boissy d'Anglas 92 J 277.

XIX^e siècle

Jean-Marc Gardès : Le général Jean-Antoine Souteyran (1785-1864) natif du Béage, Envol, février 2009, p.16.

R. Nicolas : Les granges de Bonnefoy de 1789 à nos jours. Grandeur et décadence. Cahiers de la Haute-Loire, 1993.

Z. Gandon : Histoire des religieuses de St. Joseph à St. Etienne de Lugdarès. p.82 : L'abbé Innocent Dugua fonda pour donner l'instruction une petite communauté de religieuses sous le vocable de St. Joseph. Il était né à Serres, commune de Chanéac. Curé du Béage en 1825 après ses études au grand séminaire de Viviers. Nommé à Coucouron de 1841 à 1843 et revint ensuite au Béage. En 1843, visite de Mgr.Guibert, qui imposa de nouvelles règles à l'abbé Dugua ; celui-ci résista et fut nommé curé de Marcols, avant de quitter le diocèse. L'abbé Lourdin le remplaça ; mais l'évêque dut l'interdire et prononcer la dissolution de la congrégation de 15 membres. Une des religieuses, Françoise Breysse, sœur Marie, née en 1811 au Cros de Géorand où son père était maire. Avec trois compagnes, elle poursuivit l'instruction des enfants. L'abbé Ceyte arriva au Béage le 20 octobre 1856. C'était l'ancien vicaire du chanoine Bourret de St. Etienne. Sœur Marie, devenue propriétaire du couvent du Béage, et restée seule, entra dans la congrégation de St. Etienne en 1869. Elle vendit ses biens le 20 sept 1874 à la supérieure, et mourut en 1894. Les religieuses de St. Etienne arrivèrent en 1864, sous la conduite de sœur St. André, Marie Astier, de Mazan, née le 21 janvier 1831. Elle dut réformer la communauté, et on fut long à reconnaître ses mérites. Opérée de la cataracte, elle retourna à la maison mère en 1892, où elle devint assistante. Elle mourut le 20 décembre 1908.

Louis Laurent ne fêtera pas ses 100 ans (la forge et l'électricité, fin XIX^e début XX^e). D.L.

Laurent Haond, Nicolas Jourdan : Les étapes de la vie vers 1900 au pays des sources de la Loire. Coutumes et traditions liées aux rites de passage. Cahiers du Mézenc 2013 n°25 p. 41-55.

XX^e siècle

H. Darbousset : Manuel du pèlerin de saint Régis au Béage, Le Puy, 1942, 269 p.

Louis Laurent ne fêtera pas ses cent ans. Le forgeron du Béage est mort 5 jours avant son centenaire. Le village avait été grâce à lui le premier éclairé du Haut-Plateau. D.L. du 2 3 1993. U 114.

Le Béage, plaque tournante du tourisme sur le plateau. D.L. du 23 8 93. U 115.

Le futur terrain de camping du Béage. U 116.

La légende du mont Lauzière. D.L. 25 10 94. U 117.

La fête des traditions retrouvées. D.L. du 29 6 90. U 117.

Vue aérienne des ruines de la Chartreuse de Bonnefoy. AT 124.

Diapos de la Chartreuse de Bonnefoy. 2 AC 247.

Un cycle de conférences volcaniques (Michel Gibert). Hebdo 6 3 2014. 2 AZ 168.

MAZAN L'ABBAYE

Bibliothèque

*Jean-Marc Gardès : Las Campanos dei Mazon. Le secret de la légende des cloches aux pièces d'or de l'abbaye de Mazan. Agat-Unef Toulouse, 1983.

*Jean-Marc Gardès : Las Campanos dei Mazon, 2^e édition revue et augmentée, autoédition, Toulouse 1990.

*Charles Besson, Anne-Marie Michaux : Les Cisterciens en Vivarais. Mazan, une grande abbaye. Tome II. Ed. Connaissance et Savoirs, Paris 2010.

Généralités

M. Pacaut : Les Traits originaux du monachisme cistercien R.V. n° spécial, 1999, pp. 13-20.

L'abbaye cistercienne de Mazan. D.L. du 29 12 91. U 132.

Patrimoine religieux : l'abbaye cistercienne de Mazan. D.L. du 23 7 98. AG 181.

Sauver une abbaye. Tribune, 22 8 91. U 135.

Mazan, un trésor d'abbaye. D.L. du 10 6 92. U 131.

L'abbaye cistercienne de Mazan. D.L. du 14 7 93. U 129.

Sauvegarder l'abbaye de Mazan. D.L. du 22/9/95. U 123.

Sauver une abbaye. Tribune du 25 1 1996. U 133.

Histoire et religion, l'abbaye de Mazan. D.L. du 3 6 96. U 128.

L'histoire et la légende des cloches de Mazan (livre de J.M. Gardès). U 140.

R. Sahuc : La légende de la cloche pleine d'or de l'abbaye de Mazan, (1959). Ed. J.M. Gardès. Cote bibliothèque C.T.L.: 448 bis.

J.M. Gardès : Bref aperçu de l'histoire de Mazan ; d. plaquette de 24 pages.

R. Sahuc : La légende de la cloche pleine d'or de l'abbaye de Mazan, 1959, édition J.M. Gardès, juillet 2003, photocopie N 105-N 114 (en fait surtout récit de l'inventaire et du départ des moines en 1790).

A. Robert : L'abbaye de Mazan, édition J.M. Gardès 2003, conférence d'avril 1984. N 119-124.

Moyen-âge

Voir dans P.Y. Laffont, le château du Mézenc, Cahiers du Mézenc 1997, les relations de l'abbaye de Mazan avec les seigneurs du Mézenc, et à leur suite les seigneurs de Poitiers-Valentinois.

Mazan l'Abbaye : 9^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Cîteaux. T.V. 31 7 98. U 134

Soeur Marie-Odile Lenglet : Un problème d'histoire monastique : la fondation de l'abbaye de Mazan (Cîteaux, communauté cistercienne, 1970).

M.O. Lenglet : Les origines de l'abbaye de Mazan. R.V. 1970 n° 2. pp.88-101.

Il y a neuf siècles : Saint Bernard à Mazan. T.V. du 13 7 90. U 136.

Cartulaire de l'abbaye de Mazan, traduction 1847.A.D. 07: 3 H 2: 3 H 1: Cartulaire du XV^e siècle.

F. Bréchon : T1 p.160 : L'hôpital de Chaumiene est une dépendance de Mazan. Il est mentionné en 1194, puis en 1283, comme confront entre l'abbaye et Pons de Montlaur, mais comme « casale vocatum Leshpital del strada de Chalmeyana », ce qui indique qu'il est déjà en ruines. Un autre hôpital existait à Ligeret, en 1298, et dépend de Mazan après cette date, mais il n'y a plus que le toponyme au XV^e. P.173 : on connaît les noms des moines chargés de l'accueil: en 1300, Raymundus Bertrand, en 1314-1331 Stephanus Maurelli, Johannes Eymarii en 1428, Claudius Serrollii en 1453. On connaît le nom des moines infirmiers: Pontus Eudini en 1289, Hugo Combariboni en 1314, Pontius de Podio en 1321, Pontius de Monasterio de 1325 à 1327, Bartholomeus del Chabanis en 1344, Jacobus Bajuli en 1358. p.243 : l'abbaye de Mazan pratique la transhumance inverse, mais fait aussi estiver sur le plateau. Elle y est en conflit avec Aiguebelle, Bonnefoy, Saint-Chaffre. Elle a des droits de dépaissance au pied du Mézenc, à Saint-Front, et dans le mandement de Beaudiner. Les pâturages d'hiver sont centrés sur la grange de Berg, acquise dès le XII^e siècle. Elle se fait concéder des droits de pâture à Alba, St. Laurent sous Coiron, Mirabel, Saint-germain, Vogüé, donc sur 10 km de largeur et 25 km de longueur environ.

Ch.Besson, A.M. Michaux : Dans le monastère de Mazan, les interventions des abbés des Chambons en particulier pour l'accense de la Grange du Bleynet, Revue du Vivarais n°2, 2011.

A. Mazon : Notes sur la Guerre de cent Ans; (notes). AE 31-32.

L. Haond : Les domaines de l'abbaye cistercienne de Mazan dans la région de Montpezat. R.V. 1999 n° spécial sur l'Ordre de Cîteaux en Vivarais, pp. 139-169. W 128.

Ch. Besson: Quatre siècles de l'histoire de Mazan à partir des anciennes chartes et les actes notariés, R.V. n° spécial, 1999, pp. 47-58.

Michel Joly : Les filles de Mazan. R.V. LXXVII p.125-120.

Ch. Besson, A.M. Michaux : Au XV^e siècle, la rénovation des fortifications et la fin de la guerre de Cent Ans dans la Montagne du Vivarais, notes, Revue du Vivarais, 2001, n°3. AE 29-31.

Colloque sur l'Ordre de Cîteaux en Vivarais, 1998, Revue du Vivarais 1999. Communications de Ch. Besson, « 4 siècles de l'histoire de Mazan à partir des anciennes chartes et des actes notariés, XII^e-XV^e siècles », de J. Jouffre : « Regards sur la fondation de Mazan », M. Wulschleger, « Aiguebelle et ses dépendances vivaroises ». AE 36.

Ch. Besson : L'abbaye de Mazan au XV^e siècle. L'élection de l'abbé Jean de Serrières. Revue du Vivarais, 1995, n°4. Pp 313-345.

Ch. Besson, A.M. Michaux : L'abbaye de Mazan et les difficultés de recouvrement des dîmes et des quarts des grains. Revue du Vivarais, n°4, 2011, p. 263-283.

Temps Modernes

Ch. Besson, A.M. Michaux : Deux juges à la Renaissance: Claude Chambon et Jacques Arcons, juges des principaux procès de l'abbaye à cette époque. Revue du Vivarais, 2008 n°1 pp 49-89.

Jean Charay : Une dalle funéraire d'un abbé de Mazan Revue des Enfants et Amis de Villeneuve de Berg, 1983) (Charles de la Baume, 1534. Voir en bibliothèque personnelle).

F. Denel : Un inventaire de la sacristie de Mazan au XVI^e siècle, R.V. LXXII 60.

J.M. Gardès : Haut-lieu du passé religieux en Ardèche, l'abbaye de Mazan, avec croquis de Jacques Jourdan: l'abbaye de Mazan avant 1661. Envol, juillet-août 1992 U 125-126.

F. Denel : Un inventaire de la sacristie de Mazan au XVI^e siècle, R.V. 1968, pp. 67-70.

A.M. Michaux : Au Puy au XVI^e siècle. La maison de l'abbaye de Mazan et les relations de cette abbaye avec la famille Boniol. Cahiers de la Haute-Loire 2002. AR 117.

Marie et Paul Bousquet : La chartreuse de Bonnefoy et l'abbaye de Mazan. pp.2-23. Avec cartes et documents. Plan de la Chartreuse au 18^e siècle. Essais de reconstitution. Bibliographie. Cévennes Terre de Lumière n° 2001.

J. Jouffre : Pour une lecture du verbal de l'abbaye de Mazan en 1661, pp. 30-35. R.V. 1976. Voir aussi les publications du P. Jouffre dans les n° de : 1990(3) : L'abbaye de Mazan : sa maison abbatiale et ses fiefs seigneuriaux au XVIII^e siècle, sous le regard d'un procès-verbal de vérification de travaux et d'expertise en 1719. P.181-207. 1991(3) : suite. 1992 (1) : vocabulaire architectural, étude des toponymes, ventes révolutionnaires; bibliographie. 1995(4) : Saint Bernard et l'abbaye de Mazan. 1999(1-2) : Regards sur la fondation de Mazan.

Laurent Haond : Les sorcières de Mazan. Cahiers du Mézenc n°22, 2010, p. 19-33.

Ch. Besson : Les « rentiers généraux » de l'abbaye de Mazan du XVI^e au XVII^e siècle. Revue du Vivarais 2008 n°1, p. 5-31.

Ch.Besson, A.M. Michaux : Les bâtiments de l'abbaye de Mazan d'après les documents du XVII^e siècle, Revue du Vivarais 2006 n°4, pp. 325-345.

J. Jouffre : L'abbaye de Mazan et ses seigneuries au XVIII^e siècle. R.V. 1990 pp. 200-201. W 128.

PV de visite du bois de l'abbaye de Mazan, 1766. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 33.

Documents concernant l'abbaye de Mazan, conservés à l'évêché à Bourg Saint Andéol (?). AD 07 F 18.

Révolution, Empire

Eric Teyssier : la fin de l'ordre cistercien en Ardèche (1789-1791). Revue du Vivarais, 1 et 2 (L'Ordre de Cîteaux en Vivarais, 1098-1998).

Adjudication de la scie de Mazan en 1790. AD 07 L 931. 2 BI 13.

Adjudication de Mazan à Bernardy (1791). A.D. 07, F 16.

XIX^e siècle

A. Vézian : Découverte d'un trésor près de l'abbaye de Mazan (en 1865), Revue du Vivarais 1970 n° 1, pp. 31-43.

Deux loups ont été abattus la semaine dernière sur le territoire de la commune de Mazan, et un grand nombre d'autres viennent rôder autour des habitations. L'Annonéen du 16 février 1889, cité in « Ardèche 1900 », Carlat-Vaux.

L'abbaye de Mazan en 1879 (Guide des Eaux de Vals), U 127.

XX^e siècle

C.P.A. ruines de l'abbaye de Mazan début XX^e siècle, adressée à Marcel Bacconnier, de B.S. Andéol.: voûte encore partiellement en place, cimetière, et cultures. X 5.

Christel Foriel-Destezet : L'abbaye de Mazan. Patrimoine d'Ardèche n° 26 avril 2013. 2 AR 274-275.

A. Robert, R. Saint-Jean, M. André : Les étapes successives de la ruine de l'abbaye de Mazan. R.V. 1971, n°3.

R. Saint-Jean : Une résurrection : les ruines de l'abbaye de Mazan, R.V. 1968, pp.145-155. Bibliothèque personnelle.

A. Chareyre : dernier curé de Mazan. Mazan, son abbaye, son histoire, édition J.M. Gardès 2003. N 115-118.

Espace cistercien et parcs naturels. D.L. du 23 9 96. U 130.

L'abbaye de Cîteaux a 100 ans. D.L. du 2 août 1998. U 124.

La grande ferme en réparations. T.V. du 23 10 98. U 139.

Les nouveaux candides de Mazan. D. L. du 18 7 95. U 137.

Bernard et Bernadette de Lalligier. D.L. du 31 5 93. U 138.

Mazan: mes copains les arbres. D.L. du 28 7 92. U 139.

XXI^e siècle

Au revoir père Joseph Jouffre (rappel des moments forts de son séjour, 1983-2002. T.V. 8 3 2002. AG 31.

Diapos sur les ruines de l'abbaye. 2 AD 16.

Ecoutez la beauté des pierres: Mazan l'Abbaye. Ma Bastide été 2011. 2 AG 189.

Un trésor cistercien : programme de restauration ambitieux depuis plusieurs années. Reliefs décembre 2014 n°66 p. 13.

MONTPEZAT

*Georges Faure : Montpezat des Hautes Cévennes, Aubanel, Avignon, 1976.

*J.B. Dalmas : Les Sorcières du Vivarais, la Bouquinerie, 1990.

*Laurent Haond : Les pavés de la côte du Pal. Ancora, Milan, 1999.

*Patrice Rigaud : Une œuvre murale de Jean Saussac, la Chapelle Saint-Roch de Montpezat sous Bauzon. Ass. des Amis de Jean Saussac, S. Just la Pendue, 2010.

La nature

A.D.A. 24 Fi: 24 Fi 297: La source de la Fontaulière, près Montpezat (fin XIX^e)

Montpezat sous Bauzon le pays des quatre volcans. D.L. du 1 8 93. U 183.

La cité aux quatre volcans. D.L. du 8 12 91. U 193.

La cascade de la Pourseille. D.L. du 6 3 93. U 179.

La cité aux quatre volcans. D.L. avec croquis. D.L. du 8 12 91. U 193.

Visite de Montpezat et Burzet par la Société de Sauvegarde. D.L. du 17 5 93. U 171.

Les volcans de la commune de Montpezat sous Bauzon. Article d'Emmanuel Berger, juin 1996. U 172.

21 espèces de libellules recensées au lac Ferrand sur 83 vues en France au cours des 15 dernières années. Envol, n°474, novembre 1997, citant Ausone, bulletin n°9 de la FRAPNA 07 07200. St Etienne de Fontbellon.

Montpezat sous Bauzon, les 5 volcans. Education et Patrimoine, E 19-20.

Marie-Claude Leyder : Le châtaignier ou l'arbre à pain des Cévennes vivaroises du Nord. Travail d'étude et de recherche, 1972, 175 p. 20 J 41.

Généralités historiques

Notes sur Montpezat et ses châteaux, texte. W 75-78.

Laurent Haond : la calade de la côte du Pal, Revue du Vivarais, n°2, 2010, pp. 199-219.

Georges Naud : Premier inventaire des matériaux de construction utilisés sur le territoire de la commune de Montpezat, Revue du Vivarais, 2010 n° 3 p323-363.

Montpezat sous Bauzon, 2.000 ans d'histoire routière et urbaine, Education et Patrimoine, E 23-24.

Montravel : Histoire de Montpezat, 1895 (Notes). U 177.

L. de Montravel : Monographie de Montpezat (notes) Z 158.

Notes diverses sur Montpezat dans le cadre du travail sur les châteaux de l'Ardèche, Z 157-158.

Visite de Montpezat, monument aux Morts et N.D. de Prévençères. pp.21-24. Cévennes Terre de Lumière, n°2-3

André Brun et Laurence Chania c:

La tuade du cochon. Les stratégies symboliques d'une pratique paysanne à Montpezat-sous-Bauzon, Montélimar, 1990, 107 p.

Georges Faure :

Montpezat des Hautes-Cévennes. Petite chronique des faits et gestes d'un village en Ardèche. Avignon, 1976, 283 p.

Mazon, Voyage aux pays volcaniques : p.222 : On ignore l'époque de la destruction de Pourcheyrolles ; on sait seulement qu'il y avait encore une garnison en 1519. Le cardinal Pierre Flandin naquit à Borée en 1312. Il fut créé cardinal en 1371 par le pape Grégoire XI; il mourut en 1378, et son tombeau, qui était à Viviers, fut détruit par les protestants. Son neveu, Jean Flandin, archevêque d'Auch, fut créé cardinal en 1390. Les deux Flandin ne durent jamais faire de longs séjours à Pourcheyrolles. Le château est fort modeste, et son importance, comme beaucoup d'hommes, vient de la situation qu'il occupe. Il n'y a qu'un corps de logis borné par des restants de tour. Toutes les voûtes étant écroulées, les trois étages qui le composaient se trouvent réduits à un seul avec le ciel pour toiture. Un sursaut s'étale devant une cheminée tandis que de belles labiés couvrent le sol. Plus loin, les ronces font un treillage vert à une porte et lancent leurs rameaux épineux par la fenêtre ogivale voisine. Les armoiries des Flandin sont là-haut, sculptées dans le mur, au milieu de ce qui était le premier étage, dominant tout ce pandémonium, et l'on aperçoit à côté une tête de pierre qui semble profondément étonnée du désordre pittoresque qui règne chez le cardinal. La galerie du nord, tapissée de lierre, semée de genêts et de jasmins, conduit à une terrasse qui forme l'extrémité du promontoire et où l'on rencontre, non sans quelque surprise, un chêne hardiment perché sur l'abîme, et tout un frais bosquet de lilas; le tout dominé par le volcan de la Gravenne, dont la gueule rouge, enflammée par le soleil couchant, semble toujours menacer la vallée. Quand on veut visiter Pourcheyrolles, il faut demander la clef à la ferme voisine, car si le vieux château n'a plus ni toits ni fenêtres, il a encore une porte. Pour garder...quoi ? Les pierres de taille que des Vandales viennent enlever.

Antiquité, Moyen-âge

Montpezat: le château de Pourcheyrolles. (Photocopie du "Guide des Eaux de Vals", 1879). U 185.

C.P.A. du château et du paysage de Pourcheyrolles. X 67.

Dessin au trait de Notre Dame de Prévençères. X 1.

Autour de Notre-Dame de Prévençères. T.V. du 6 8 99. AG 154.

Une cheminée du château de Pourcheyrolles, (Montpezat des Hautes Cévennes), U 180.

Y.Esquier: Les maisons de tradition médiévale à Montpezat sous Bauzon : première approche. Revue du Vivarais 2010 n°4, p.365-399.

F. Bréchon : T. 1 p.161 : l'hôpital du Pal est mentionné en 1291, dépendant de l'Hôtel-Dieu du Puy. Il y a encore une chapelle Marie-Madeleine du Pal, mais plus d'hôpital en 1424, puis en 1543, dépendant du Charay, qui relève comme l'Hôtel-Dieu du chapitre cathédral du Puy. p. 185 : A partir de 1370, les registres notariés signalent des auberges (la Cloche, St. Georges, Ste. Croix). Véritable explosion au XV^e, avec la Cloche, la Fleur de Lys, l'Etoile, la Pomme, les Fleurs, le Dauphin, la Croix, le Cygne, le Cheval Blanc, le Chapeau Rouge, Saint-Georges et Saint-Antoine. p.198 : la vigne occupe en 1300 14% des parcelles reconnues à Pons de Montlaur (doc. Laurent Haond). p.281 : la ville de Montpezat sur les années 1490-1500 compte seize savetiers. Que font-ils au juste ? p.326 : l'Hôtel Dieu du Puy possède un hôpital au Pal dès 1291, sur la route de Viviers au Puy.

Laurent Haond : Le château de Montpezat au Moyen-Age, Revue du Vivarais n°2, avril juin 2010, p. 219-247.

Laurent Haond : Notre-Dame de Prévenchères à Montpezat, un prieuré de l'abbaye de Saint-Chaffre dans les Cévennes Vivaroises, Cahiers de la Haute-Loire, colloque de nov. 1997 au Monastier-sur-Gazeille. Notes. Z 159-160.

Laurent Haond : Les domaines de l'abbaye cistercienne de Mazan à Montpezat, « L'Ordre de Cîteaux en Vivarais », n° spécial de la revue du Vivarais 1999, pp. 139-169 (Notes). Z 161.

Frédérique Fournet : Etude archéologique du bâti de Notre-Dame de Prévenchères, in « A la découverte des abbayes de la Montagne », colloque des 2-4 septembre 2011 pp.55-69.

Cartulaire des Frères Mineurs d'Aubenas : le 11 octobre 1475, vente d'une rente d'un setier d'huile de noix à M^o Pierre de Fontbonne, prêtre de Montpezat. AD 07 BR 1301. T 150.

Temps Modernes

Louis Bourbon : Montpezat, carrefour et permanence terrienne. Etude du terrier de Montpezat de 1522. Notes. U 174.

Voir aussi des notes sur Montpezat au temps des guerres religieuses en W 96.

Demande de séparation de parcelles de la commune de Montpezat. AD 07 C 364.

Etat des cabaretiers de Montpezat en 1693 : 65 à Montpezat contre 13 à Aubenas et 19 à Annonay. AD 07 C 1129.

Rôle de la capitation de Montpezat en 1701. AD 07 C 667. C 671: idem pour 1702, avec Jean Flandin, seigneur de Pourcheyrolles.

Notes sur la milice en 1720-21 et sur les impôts à Montpezat au XVIII^e. Rôle de la capitation. (Notes). U 172-173.

Laurent Haond : Les sorcières de Mazan. Cahiers du Mézenc n°22, 2010, p. 19-33.

Laurent Haond : Les guerres de Religion au XVI^e siècle: destruction et reconstruction de l'église Notre Dame de Prévenchères et faits d'armes à Montpezat et environs, Revue du Vivarais, n°2, 2010, p. 219-247.

Droits sur les grains perçus à Montpezat vers 1720. A.D. 07 C 975.

F. Bréchon : T 1 p.133 : Jean Dumas, inspecteur des Etats de Vivarais, en 1722, note que les fortes pluies ont tellement endommagé le chemin qu'on ne peut y faire les réparations envisagées lors du dernier devis. La même route est encore emportée sur 180 toises en 1767. (AD 07, C 842).

Simone Delubac : Césariennes à Montpezat.(XVIII^e siècle). Revue du Vivarais, 2014 n°2, p. 127-129.

Bibliographie sur Montpezat au XVIII^e siècle. U 167.

Daniel Lombard : Montpezat au XVIII^e siècle. Notes. U 168-170.

Prix-fait de la restauration du château de Pourcheyrolles, le 1er août 1675, Cahiers du Mézenc n° 3 p. 44, in « les cardinaux de Borée » de M. Carlat.

Le merveilleux site de Clastres (calvaire de 1699) D.L. Dossier canton de Montpezat. Voir aussi articles du D.L. des 11/01 et 21/01 92. T 181.

Etat des habitants qui ont fait le service pour la peste (1721-1722). Les soldats du régiment de Meyras sont logés à Montpezat et Meyras. AD 07 C 971.

Dépenses ordinaires de la communauté de Montpezat en 1744. A.D. 07 C 993 (284 livres)

Maurice André : Une famille nombreuse à Montpezat à la fin du XVIII^e siècle, les Arzallier (notes) U 174.

Simone Delubac : Charité et Pénitents (à Montpezat). Revue du Vivarais 2010 n° 3 pp. 273-303.

Notes sur la justice de Montpezat au XVIII^e siècle. A.D.A. 111 B . U 171.

Lettre de Farjon, de Montpezat, au sujet de l'orage du 1er nov.1764. A.D. 07 C 1506.

Rôle des vingtièmes de l'industrie en 1769-70. Montpezat est à 169 livres. AD 07 C 1112.

Les 102 principaux imposés à Montpezat sont des marchands: 134 à Burzet, 48 à Pradelles, AD 07 C 1119.

Montpezat paye en 1778 148 livres, Burzet 160, Viviers 172, B.S. Andéol 595, Aubenas 710, Joyeuse 121, Tournon 389, Annonay 1418. AD 07 C 1120.

Mémoires de Montpezat pour l'entretien des chemins (1700-1763). AD 07 C 1443.

Tableau du rôle des 20^e à Montpezat (sans doute 1773). AN 220. Cotes principales: AN 230.

Pertes pour les inondations à Montpezat en 1773: 83 700 livres. A.D. 07 C 713.

Plan du pont de Montpezat sur la rivière d'Aulière. (1783). AD 07 C 804.

Croquis du pont de Montpezat au XVIII^e siècle. U 166-167.

Archives A.D.A. C 804, 842. Travaux routiers du XVIII^e, dont la côte du Pal. Notes. U 180-181.

Réparations à faire au chemin de Montpezat, et à Champagne. AD 07 C 842.

Adjudication des travaux à faire de Montpezat au Pal, A.D. 07 C 885.

PV d'adjudication des travaux sur le pont de Montpezat, et de Montpezat à Chabanis. AD 07 C 897.

Relevé nominatif de l'impôt des 2/20^e à Montpezat en 1769. AD 07 1112. AO 138-140.

Révolution, Empire

Abbé Chaudouard : Montpezat sous la Révolution. Notes. U 180.

Félix Eschalié et Laurent Haond : Montpezat pendant la révolution de 1789. Revue du Vivarais 2010 n°3 pp. 303-321.

Les Chouans: attaque contre Montpezat. Notes. U 182-183.

Synopsis du montage diapo de 1983 sur la Chouannerie. (Opération Mémoires d'Ardèche et Temps Présent). U 164-165.

Une figure de chez nous : l'abbé Louis Gardès. (Montpezat des Hautes Cévennes, 1985) U 180.

La persécution sous le 1er Empire : le maire Tourette contre Duclaux, médecin de Montpezat. D.L. du 11 décembre 1993. U 168.

Bicentenaire de la Présentation de Marie. D.L. du 24 5 1996. U 174.

Portrait d'une sainte : Marie Rivier, sa vie à Montpezat. D.L. du 19 7 96. U 176.

Portrait d'une sainte (l'enfance de Marie Rivier à Montpezat et ses débuts). Art. DL:

Montpezat: une halte culturelle et spirituelle. (vie de Marie Rivier). T.V. du 26 7 2002. AG 133.
 Voyage de Berzélius à Montpezat (Montpezat des Hautes Cévennes, U 180).
 Conférence : Montpezat au XVIII^e siècle, manuscrite, été 1983. U 160-166.
 Chemin pavé de la Peyrouse, ancienne route de Montpezat au Béage. A.D. 07: 24 Fi 301:
 Notes sur Montpezat à l'époque révolutionnaire, d'après AD 07 L 1347. AO 129-130.
 Abbé Chaudouard : Serments et preuves de civisme à Montpezat. Revue du Vivarais 1930 PER 3000 36. Notes. AO 134-135.
 Abbé Chaudouard : la conscription à Montpezat. Revue du Vivarais, 1931, PER 3000 37. Notes. AO 135-136.
 Abbé Chaudouard : Les réquisitions à Montpezat, Revue du Vivarais 1932, PER 3000 38. AO 136-137.
 Abbé Chaudouard : l'exercice du culte à Montpezat sous la Révolution. Revue du Vivarais 1935 PER 3000 41. AO 141-142.
 Délibération de la commune de Montpezat du 24 janvier 1791 sur l'amélioration des chemins. AD 07, L 1347. AO 147-149.
 Procès-verbal d'une tournée de tirage au sort dans le canton de Montpezat en mars 1793. AD 07 L 1347. Incidents à Mazan. AO 151-155.
 Liste des fonctionnaires publics épurés sur l'ordre de Guyardin en date du 1er ventôse (sans doute An II). AD 07 L 1347. AO 157-158.
 Tableau des administrations du canton de Montpezat 8 thermidor An VI. L 1347, AO 150.
 Compte-rendu d'une expédition le 21 Thermidor An VII ayant abouti à l'arrestation du frère du « roi de Bauzon ». L 1347. Lecture difficile. AO 159-162.

XIX^e siècle

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières p.32 : Construction de l'usine Dejoux, venant de Marcols, en 1825-1826 (fabrique du Pont), et de celle de Ravagnac par Victor Volle. p.32-33.
 Félix Plantevin : Jean-Louis Dejoux, premier moulinier de Montpezat. Revue du Vivarais 2010 n°4 pp. 411-435.
 Yves Morel : Montpezat, ville industrielle. Revue du Vivarais 2010 n°4 pp. 435-453.
 F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas.
 Le pont suspendu de Montpezat. A.D. 07 (Office des Forêts): 24 Fi 295.
 Rachat du pont suspendu de Montpezat. Suppression du péage le 13 juillet 1890. Le Républicain des Cévennes du 12 juillet 1890. Cité in « Ardèche 1900 » p.148.
 Ecrroulement partiel du pont en construction de Montpezat, Le Républicain des Cévennes du 19 mars 1910. Cité in « Ardèche 1900 » p.147.
 Plan général de Montpezat d'après le cadastre napoléonien. AO 125. Avec les environs, AO 126.
 Plans de la ville de Montpezat d'après le cadastre napoléonien: la Ville Haute, le château de Pourcheyrolles, le quartier du Pont. AO 143-146.
 Demande de prise d'eau de Théodore Arzallier. 1872-73. 1262 W 156. 2 AW 28.

XX^e siècle

Vues de Montpezat au début du XX^e siècle: le pont suspendu, Prévenchères, Pourcheyrolles, scènes de rues... 2 AD 9.
 Les municipales de 1935. D.L. du 01 11 95. U 169.
 "Regards sur le passé", D.L. du 10 8 87. U 194.
 Historique de la S.A. Montpezat-Textiles. DL du 23 01 96. U 170.
 La centrale hydro-électrique de Montpezat. Il y a 50 ans, le chariot de la mort. O 232.
 Lettre autographe de Georges Faure (15 mai 1984) U 195.
 Montpezat au jour le jour. T.V. du 12 10 1990. U 197.
 Inauguration du serveur ARDECOL au collège Joseph Durand. D.L. du 5 7 1990. U 197.
 Le domaine de la Châtaigneraie. D.L. du 31 août 1991. U 188.
 Bulletin Municipal de Montpezat. Janvier 1992. U 187.
 La chapelle revisitée. Peinture de Jean Saussac. Tribune du 22 8 91. U 194.
 La Cévenne des volcans : un outil de développement fantastique. D.L. sur une conférence du Dr. Berger, 6 mars 1996. U 191.
 Le chantier de la fin de siècle : accès routier à la centrale hydro-électrique de Montpezat. D.LM. du 1 12 1996. U 192.
 A Montpezat, la cascade du Faud (fabrication de picodon). D.L. du 28 7 96. U 175.
 Il était une fois... le Pal. (Le monde paysan au temps des chevaux) U 177.
 Marcel rallume ses charbonnières. D.L. du 2 8 96. U 178.
 Montpezat des Hautes Cévennes, chronique locale de 1985, U 180.
 Sur la route des croix (de Montpezat). D.L. du ? 95. U 181.
 « Regards sur le passé » : un succès. D.L. du 14 8 87. U 182.
 Histoire d'eaux (découverte d'une source médicinale à Montpezat). D.L. du 1 9 94. U 182.
 Exposition : les artistes locaux exposent à Notre Dame de Prévenchères. DL du 31 7 92. U 184.
 La peinture d'art au collège. D.L. du 21 2 93. U 184.
 La Vestide du Pal renaît de ses cendres. D L 31 7 98. Le monde paysan au temps des chevaux. AG 195.
 La béalière et les doubles, à Montpezat. Hebdo de l'Ardèche du 17/3/2006, S 64.
 A la découverte du patrimoine (Pourcheyrolles, le Fau). T.V. du 2 7 99. AH 29.
 Dekelio n° 2 pp 6-7 : Il n'y a pas de fumée sans feu (sur l'incinérateur).
 La campagne en fête : le monde paysan au temps des chevaux. T.V. 31 7 98. AG 9.
 Un village au rythme de son carillon. D.L. du 2 9 99. AG 143.

XXI^e siècle

Michel Rouvière : Lecture et analyse d'un paysage de versant de la Haute Cévenne du Nord (les Chaudouards). Revue du Vivarais 2010 n°4 pp. 399-409.
 Hommage à Marie Rivier. TV du 16 2 2001. AY 63.
 Portes ouvertes à la centrale EDF. Tribune du 20 6 2000. AY 64.
 Recensement du petit patrimoine. Assemblée générale constitutive. T.V. du 18 1 2002. AG 46.
 Travaux à l'usine hydro-électrique. Article du 1 9 2003. AY 29.

Place de la république: entièrement rénovée. Tribune du 15 12 2005. 2 AF 234.

L'usine hydro-électrique de Montpezat. Ma Bastide, avril 2013. 2 AY 53.

Réanimer le haut du village. DL du 21 6 2006. 2 AG 45.

Le point d'information de Pourcheyrolles : un lieu de détente et de pédagogie. Hebdo 27 6 2007. 2 BM 130.

Siou le Bise : neuf éoliennes en 2011. Tribune du 22 10 2009. AU 15.

EDF dresse les projets de son usine à Montpezat: un tiers de l'électricité de l'Ardèche. Tribune, 13 2 2014. 2 AZ 166.

Montpezat : la sous-préfète (de Largentière) visite la centrale hydro-électrique. Hebdo 17 4 2014. 2 BA 159.

ROUX

Croix de bois, croix de fer, par J.M. Gardès, Envol décembre 2000, p. 16, suite p. 17 du n° de janvier 2001.

Notes sur Le Roux sous la Révolution (AD 07, L 1385). AP 26.

Extraits du plan cadastral de 1838: le Roux, le Roux-bas Photocopies noir et blanc. AP 19-20.

Renaissance du domaine du lac Ferrand (ferme du XVII^e siècle).. DL U 147.

Au lac Ferrand, création d'un domaine touristique. Tribune du 10 3 94. U 148.

A l'image de l'accueil ardéchois U 152.

Le domaine du lac Ferrand. D.L. du 28 2 94. U 149.

Le Roux: dans la chaleur de l'église. D.L. du ? U 43.

Le clocher fait peau neuve. Tribune du 6 10 88. U 146.

Le Roux : un village ordinaire. D.L. du 2 XII 92. U 151.

Les grands travaux du Roux. D.L. du 3 10 96. U 153.

Cévennes Terre de Lumière, n°1, 2008: Le Roux-Sainte-Abeille, par Elodie Blanc. pp.29-37. Il y a un dossier sur Ste Abeille dans la bibliothèque de C.T.L. Voir aussi C.T.L. 1989-1990 (n° double), pp.21-22.

Rave-party à la Vestide du Pal. D.L. du 2 mai 2008. AL 28.

Tunnel du Roux: maintenir le lien entre la vallée et le plateau. Tribune 14 10 2010. 2 BM 148.

Bistrot de pays: osez le terroir.(Auberge du Rousset du Lac) Tribune 22 9 2011. 2 AM 202.

SAINT CIRGUES EN MONTAGNE

S. Dahoui : L'énigme Ventadour et ses clefs probables, Revue du Vivarais, 1970 n° 1, pp. 5-31 : Les Langlade étaient notaires à la Souche en 1498 ; en 1573, François de Langlade est rentier et accensier du comte de Ventadour à Jaujac et Meyras ; en 1582, il est son homme de confiance. Les Langlade achetèrent Hautségure, puis la Croisette. Ils vont chercher à faire de Meyras une place-forte protestante pour couvrir Vals. Ils ont acheté les Eperviers à Gilbert III de Lévis-Ventadour le 13 février 1591, moyennant une pension annuelle de 150 livres et un prix de 4.000 livres. Ce François de Langlade avait siégé au traité de la Borie; Jean de Langlade, son fils, baron des Eperviers, assiste comme député à l'assemblée des protestants de France de Loudun en 1619. Le protestantisme s'était solidement implanté à Meyras ; il y avait un temple, avec comme pasteur Jean Imbert ; il y eut en 1603 violation de l'église et brisement des cloches. En 1621, le pasteur de Meyras voit une partie de sa maison brûlée et ses biens pris par les soldats catholiques. Mais la rente due par les Langlade n'étant point payée, le duc de Ventadour fit défense de payer les rentes aux Langlade. Jean de Langlade meurt en 1624, et Henri de Ventadour envoie Jean Chaumeil pour toucher les revenus des biens saisis. Le château de Ventadour n'a point été détruit par le temps. En 1591, le capitaine de Montsevery est chargé de le mettre en défense comme celui de Jaujac, et de le maintenir dans l'obéissance du roi. En 1599, Montsevery y habite toujours. Le 13 mars 1628, un baptême est encore célébré dans la chapelle du château. Celle-ci existait déjà en 1271, puisqu'elle figure dans le testament de Jamage de Jaujac, épouse de Guigues IV de Roche. Son fils Guigues V de Roche révèle qu'elle est dédiée à Saint Martin, et la soigne particulièrement, lui affectant un prêtre et son logement. En mars 1628 plusieurs meurtres sont commis, généralement attribués aux protestants. Cela pourrait indiquer que le château a été pris par surprise. Il était surveillé par les protestants, depuis la tour de Setias, détruite par les catholiques, ou depuis la maison de la Roumegouse du protestant Veyrenc. Chambonnet dut rendre Vals au duc de Montmorency le 17 juin 1628. Que fit Scipion de Langlade avec sa garnison protestante ? Après les troubles, il se retira dans son château des Eperviers. Marie de Langlade épousa Claude de Chanaleilles. François de Langlade est seigneur du Roux et des Eperviers, habite à Hautségure en 1654, et ne peut arrenter ses domaines de Hautségure et de la Croisette qu'avec la permission de Claude de Chanaleilles.

Journées du patrimoine de pays, par Roland Comte, visite guidée par Elodie Blanc.

Dessin des ruines du château des Eperviers, de l'église. Etude de l'église de Saint-Cirgues. Vie de l'abbé Tauleigne. (1870-1926). Cévennes terre de Lumière n°2 2003.

Laurent Haond : Les sorcières de Mazan. Cahiers du Mézenc n°22, 2010, p. 19-33.

E. Reynier : Hist. de Privas : Jean de Bénéfice, seigneur de Cheylus et de Tatailhon, (auj. Tatailhac, commune de St. Priest) est bayle du mandement des Eperviers en 1517. 2 A B7.

Chanoine Therme : Cahier n°1. p.169-194 : le château des Eperviers et la forêt de Bauzon. Cahier n°3 p. 102 : Origine de l'église de Cros de Géorand, suivi de la vie de l'abbé Pagès, curé du Cros, d'Issarèls et de Saint-Cirgues. Cahier n°3 p.197 : extraits du notariat de Saint Cirgues au XVII^e siècle, notamment au sujet de Scipion de Langlade, seigneur des Eperviers. En 1632, inféodation à Scipion de Langlade, seigneur des Eperviers. Cahier n°3, p.221 et suiv : arrentement des dîmes dans la paroisse de S. Cirgues en Montagne en 1665, les consuls au mandement des Eperviers (1683), partage du couderc commun des habitants de Poummeyrol (Saint-Cirgues) en 1685, autres doc. sur les ecclésiastiques de St. Cirgues au XVII^e. p.234, délivrance des dîmes de la paroisse de S.Cirgues en 1667 p.262 : L'église de Saint-Cirgues en Montagne. Les cloches de Saint-Cirgues. Histoire de l'abbé Tauleigne, l'inventeur. I 195.

Saint-Cirgues en Montagne : à propos des vitraux. I 194.

L'église de Saint-Cirgues en Montagne, causerie R.C.F. du 3 mai 2005. K 175-178.

F. Bréchon : Thèse, p.184 : En 1314, l'abbaye de Mazan et le recteur de Saint-Cirgues transigent sur le montant de la dîme que les aubergistes doivent payer. (A.D. 34 H1 f° 122 v°)

Régis Sahuc : Le mandement des Eperviers, Revue du Vivarais 1986, n° 2 (notes). AE 150-153.

Ch. Besson, A.M. Michaux : Les actes de Guillaume du Pont, notaire en Vivarais, 1433-1456. Demande de souscription et table des matières. AH 88-89.

P. Ladet : Saint Cirgues en Montagne, une communauté du plateau au XVII^e siècle. A.D.A. 2 Mi 213, M.A.T.P. n° 50, 15 mai 1996. B 50.

En 1629-1630, Scipion de Langlade, seigneur des Eperviers, habite la grande rue de Jaujac. AE 130.

23 déc 1783 : Jean Bernardy, seigneur des Eperviers, contre Antoine Teyssier, devant la maîtrise des Eaux et Forêts de V.de Berg. AD 07 26 B1.

Abbé Enjolras (aumônier de la Providence à Annonay) : Un savant ardéchois martyr de la science, l'abbé Tauleigne (1870-1926). BR 16. .

Quand le Vernazon était en colère. Rapport de gendarmerie de 1891. D.L. du 18 2 95. U 146.

Le Vernazon en colère. Inondation à S.Cirgues en Montagne en 1891. M.A.T.P. n°29. 15 9 91. 2 BG 42.

Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton de Montpezat sous Bauzon. U 186.

Laurent Haond : Les foires de Saint Cirgues en Montagne sur les hauts plateaux du Vivarais de 1850 à 1960. Cahiers du Mézenc n°23 p. 45-59.

Histoire locale : les foires, les débuts du tourisme, le tunnel du Roux (1920-1925), les barrages de la Palisse (1950-57), entreprises d'autobus. D.L., 8 10 95. AG 3.

Un grand savant saint-cirguois, l'abbé Tauleigne. DL, date ?. AG 3.

Sur le plateau ardéchois, souvenir d'une sombre journée (3 juin 1944), attaque allemande sur le plateau. Tribune le 2 juin 1994. I 193.

Saint-Cirgues: hivers d'autrefois. D.L. du 21 2 93. U 140.

La gardienne des Eperviers. D.L. du 21 8 91. AN 290.

Les résistants du plateau. D.L. du 23 8 91. : scierie et élevage. U 141.

De Coucouron à St. Cirgues en Montagne : histoire du collège de St. Cirgues. Envol juin 2010, p. 9-12.

Petits métiers d'autrefois. Battage à l'ancienne. D.L. du 12 3 95. Bûcherons d'hier et d'aujourd'hui. D.L. du 19 3 95. Artisans saint-cirguois d'autrefois. D.L. du 4 2 96. Barrages d'autrefois. D.L. du 9 3 95. Clins d'œil à l'histoire locale. U 143-144.

Faucheurs d'autrefois. D.L. du 7 12 1995. AC 296.

XXI^e siècle

Sortie d'été des Ardéchois de Paris. Vie de l'abbé Tauleigne. D.L. + Tribune, 16 et 19 8 94. U 145.

Le devenir du tunnel (du Roux) soumis à des travaux de sécurisation. Reliefs, printemps 2010, p. 22.

Tunnel du Roux: maintenir le lien entre la vallée et le plateau. Tribune 14 10 2010. 2 BM 148.

Les collégiens de l'espoir (collège de Saint-Cirgues). U 142.

L'ambitieuse et innovante cité scolaire est lancée. Hebdo 6 2 2014. 2 AZ 167.

Cinq ha partent en fumée. D.L. du 14 3 2014. 2 BA 60.

S.Cirgues : première rentrée à la cité scolaire. Reliefs, sept.oct.2014 n° 65.

Iconographie

C.P.A. : vue aérienne de Saint-Cirgues en Montagne, années 1950. X 5.

C.P.A.: autre vue aérienne de Saint-Cirgues, côté nord, années 1950. X 14.

Vue générale de Saint-Cirgues en Montagne, format A 4. V 134.

Vue de la place du Breuil et de la Grande Rue, format A 4. V 135.

M. Jean Bernard Martin, Boudier, Espervyres, à St. Cirgues, dit posséder une maison plus ancienne que Châteauneuf à St. Cirgues. tel: 04 75 38 91 73. salon d'Etoile le 11 12 2011

USCLADES ET RIEUTORD

*Régis Sahuc : Vent d'Usclades (historique d'Usclades et de Rieutord) Ed. Fontaine de Siloé, Montmélian 2009. Suivi de « Us et coutumes dans les montagnes de l'Ardèche ».

Réunion d'été à Usclades et Rieutord (4 juillet 2004).

Bref historique de la commune d'Usclades et Rieutord, par Elodie Blanc. La ferme de la Besse. C.T.L. n°1, 2005, pp. 2-7.

Charles Besson et Anne-Marie Michaux : Usclades au XV^e siècle : son péage, sa chapelle fondée par l'abbé de Senanque, ses paroissiens, les hommes du Cros-de-Géorand. A partir de 5 actes reçus par Sébastien Camusot, notaire à Burzet. Revue du Vivarais, n°4, 2000, pp. 331-343.

Charles Besson et Anne-Marie Michaux: La chapelle Saint-Blaise d'Usclades, Revue du Vivarais n°3, 2007. pp.209-223.

Laurent Haond : Le pont de Rieutord. Cahiers du Mézenc 2007 n° 19, p.9-17. (date la plus ancienne : 1530).

Laurent Haond : Les Boutergues, une grange cistercienne de l'abbaye de Mazan sur les hauts plateaux ardéchois. Cahiers du Mézenc, 2008, n°20, pp.9-16.

18 Nivôse An III : Usclades se plaint d'avoir été oublié dans la distribution de grains aux communes au port du Teil. AD 07 L 931. 2 BI 14.

« Le fils du pauvre », de Régis Sahuc. W 169.

Souvenirs d'un rude et hiver: 1941-42 à Usclades. D.L. 9 2 97. 2 BG 127.

Régis Sahuc : Le temps du pain noir ou les carnets de mon grand-père, R.V. 1981, p. 252-254.

Régis Sahuc, écrivain. D.L. 20 9 91. 2 AT 11.

La Burle... dans le vent. D.L. du 7 I 94. U 154.

Mirage sur l'Altiplano ardéchois (promenades en âne) D.L. du 15 7 96. U 155.

Prospectus sur le gîte pour groupes des Hautes terres, à Usclades. U 157.

Aux bonheurs de la Besse, à Rieutord. D.L. du 9 8 95. U 159.

Sahuc, d'Usclades. D.L. 28 10 95. 2 AT 9.

Autant en apporte le vent de la polémique (les éoliennes). D.L. du 25 4 2001. U 156.

Bruno Chaix : Le domaine de la Besse. Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 274-275.

CANTON DE THUEYTS

*Jean François Lacour, André Rouy : Au pays des quatre vallées, l'album. JF Lacour, SAGRAFIC 2011. Communes étudiées : Astet, Barnas, Burzet, Chirols, Fabras, Jaujac, Lalevade d'Ardèche, Mayres, Meyras, Montpezat sous Bauzon, Péreyres, Pont de labeaume, Prades, saint Cirgues de Prades, Saint Pierre de Colombier, La Souche, Thueyts. Format A 4.

ASTET

Faire vivre le foyer d'Astet ! Tribune 3 12 87.2 AR 133
En souvenir d'André Serein: combat de la Verrerie du 3 juin 1944. I 192.
Astet, berceau de l'Ardèche. D.L. 9 8 94. 2 AR 136.
L'Ardèche à sa source. l'Echo le Valentinois du 15 6 96. 2 AE 34.
Aster: éclaircir les plantations de résineux. Tribune, 11 7 97. 2 BG 174.
Entre ciel et nature (ferme pédagogique). D.L. 28 9 97. 2 AR 133.
La mairie s'est faite apparente. TV du 24 12 99. AY 125.

BARNAS

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche, pp. 12-13: Transaction de 1492 entre les habitants de Barnas et Louis de Montlaur, seigneur du mandement de Mayres. Montlaur accorda le droit de pâturage, d'affouage et de pêche dans le mandement, et les habitants de Barnas lui donnèrent 13 livres tournois.
L. de Montravel : Les châteaux du Vivarais, Chapdenac. R.V. 1909, pp. 113-117. W 129-130.
R. Sahuc: Le Rouge et le Noir, version locale. RV 1989 p.442 : Le curé de Barnas sous le Second Empire s'appelait Augustin Enjolras, né à Freydemeyssous (Coucouron) en 1790. Il avait été nommé en 1823. Il avait hérité d'un « don » familial. L'évêché de Viviers s'émut, considérant que ce « don » était lié à la superstition et incompatible avec la dignité sacerdotale. Mais Mgr Delcussy se brisa la jambe. Il fit venir son curé, qui le soigna si bien qu'il l'encouragea désormais à remettre « bras et jambes », et vint le visiter à Barnas au cours de ses visites pastorales pour l'entretenir familièrement.
F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières, pp.40-41. Note sur Jean-François Chanaleilles (1792-1877) et ses fils, industriels à Jaujac, Barnas, Pont-de-Labeaume. p.108 : Note sur les grèves de 1917 à Barnas, Mayres, Jaujac.
La calade de Barnas. D.L. 18 8 85. 2 AS 4.
Ardèche claire... au bulldozer ! Tribune 12 3 87.2 AS 2.
L'Ardèche, un vrai bulldozer ! Tribune, 15 10 87. 2 AS 3.
Drôles de dames ! (Elections municipales de 1989 à Barnas) D.L. 4 3 89. 2 AS 1.
Le pont du Cigadou. D.L. 9 8 1991. 2 AS 2.
Bouix et son histoire. D.L. 30 8 91. 2 AS 4.
Les Vidils, un hameau retrouvé. Tribune 3 10 96. 2 AS 3.
Barnas: renforcer la sécurité sur la RN 102. Echo-le Valentinois du 15 6 96. 2 AE 33.
La commune rénovée (quartier du Bouix). Tribune du 4 11 99. AY 130. .
René Vidal nous a quittés. T.V. du 23 01 2004. AG 192.

CHIROLS

Mémoires de Chirols. Conférence du 25 juillet 2009. AS 33-42.
Utilisation du sol à Meyras et à Chirols en 1913. (Matrices cadastrales). AK 236.
Plan cadastral de Chirols en 1834. Croquis avec utilisation du sol en 1855, 1913, 1964 et 1974. AS 30-32.
Nous les fabricaïres. Ed.Kallima, Antraigues, 2012. p.121 : A Pont de Veyrières, les filles étaient logées à 4 par chambres. Chaque lundi matin, le fils du patron les conduisait à l'usine chargées de victuailles, et les ramenait le samedi. La boulangerie Perge ou l'épicerie Rousset les dépannaient. Il y avait 2 équipes: 6h30-13h et 13h-19h30. On « doublait » s'il manquait quelqu'un. p.123 : L'hiver 1956, la rivière était gelée, impossible de rentrer à Thueyts. p.124 : Neyrac était le centre de nos loisirs : cinéma, et salle de bal. La plus grande fête était celle de Vals-les-Bains à Pâques.
Compte-rendu de la réunion du 2 juillet 1985 en mairie de Chirols. 2 AS 16.
Lettre d'Henri Torre sur l'écomusée de Chirols. 6 sept. 1985. 2 AS 15.
Ecomusée de Chirols : un projet qui rassemble. Tribune du 21 11 85. 2 AS 23.
Lettre et photo d'Y. Paganelli (vers 1985). 2 AS 14.
Lettre de la mairie de Chirols du 30 déc 1985 pour inviter à une réunion le 17 janvier sur l'écomusée de Chirols. 2 AS 17.
Notes prises à la réunion du 17 janvier 1986 à Chirols. 2 AS 19.
Membres du C.A. de l'ACECO. 2 AS 20.
Yves Paganelli, présidera l'association qui veillera à la création et à la gestion de l'écomusée de Chirols. D.L. 19 1 86. 2 AS 26.
Documents de l'ACECO : informations, convocations.1985-87. 2 AS 22.
La seconde vie des moulins ardéchois (expo à Chirols). 2 AS 31.
Pèlerinage à Sainte-Marguerite. Tribune du 18 9 86. U 197.
Ecomusée de Chirols : de nouvelles assurances. Tribune 5 3 87. 2 AS 25.
Ecomusée de Chirols : aller de l'avant. Tribune, 24 03 88. 2 AS 31.
L'écomusée du moulinage à Chirols (projet de conférence au centre Le Bournot d'Aubenas). Texte manuscrit peut-être d'Y. Paganelli. 2 AS 4-7.
Trop éco pour être vraiment un musée... T.V. 27 10 89. 2 AS 36.
Le coup de pouce du LEP. Tribune, 7 6 90. 2 AS 38.
Ecomusée de Chirols : la filière du moulinage. Tribune 7 6 90. 2 AS 25.
Prospectus de l'éco-musée 1990 et 91. 2 AS 29.
Autre prospectus. 2 AS 32.
Ecomusée de Chirols : perspectives de développement. Tribune, 23 8 93. 2 AS 35.
Pour que l'eau vive. 7° anniversaire du barrage de Pont de Veyrières. D.L. du 30 8 93. 2 AS 33.
Mémoires de moulins. Tribune du 8 8 94. 2 AS 31.
Ecomusée du moulinage : nouvel élan vers l'âge de raison. Tribune 20 6 96. 2 AS 28.
Chirols: le site industriel de Pont de Veyrières. Education et Patrimoine; E 45-46.
Yves Morel : L'usine de Pont de Veyrières. Un reflet de l'industrialisation de l'Ardèche au XIX° siècle.Revue du Vivarais 1997, p. 171-194. AK 238-239.
F. Charpigny, Y. Morel: Vallées moulinières. Note sur Jean-Louis Plantevin, moulinier, (1818-1904). p. 54, p.75-77 : Histoire résumée du site de Pont-de-Veyrières;

Ecomusée du Moulinage, à Chirols. Publicité. Y 110.
 Les champs d'Aubignas, chambres et table d'hôtes. Publicité. Y 111.
 Hymne à la soie: l'écomusée de Chirols. Article D.L. du 1 7 1999. AG 142.
 Plan cadastral napoléonien (1834) section A de Chirols (nord). AR 30.
 Liste nominative de la commune de Chirols en 1881. (photocopies). AR 57-86.
 Yves Paganelli : Le moulinage et l'éco-musée de Chirols. Colloque M.A.T.P. 1987 Villages en Vivarais p. 231-235. Annonay 1988.
 Barrage de Pont de Veyrières: une visite décennale. TV du 25 04 2003. AY 60.
 Notes préparatoires à la conférence sur « Mémoires de Chirols » du 25 juillet 2009. AR 122-143.
 Ouverture d'un commerce multi-services à Chirols. DL du 3 6 93. 2 AE 19.
 Maintenir, c'est déjà développer. Echo le Valentinois du 15 6 96. 2 AE 33.
 Textile et mode en Rhône-Alpes : brochures avec carte et explications. 2 AF 186-187.
 Statut-type d'un écomusée. 2 AW 73.
 Réouverture de l'écomusée. Tribune 24 8 2006. 2 BM 201.
 Yves Paganelli et l'éco-musée de Chirols. D.L. 16 8 2014. 2 BF 133.

FABRAS

P. Camus : Saint-Martial et la seigneurie de Fourchades. T.II p. 61 : La donation de 1179 fit naître un conflit avec le monastère du Charay, décimateur de toute la paroisse. Nicolas, évêque de Viviers, déchargea les Chartreux du remboursement des dîmes, et donna en échange au Charay l'église de Fabras, à l'exception du quart des dîmes et du droit épiscopal. En 1187, Nicolas donna aussi au monastère de Charay l'église de Genestelle. Cela n'apaisa pas entièrement le conflit.
 Cartulaire des Frères Mineurs d'Aubenas : donation de 3 setiers de vin rouge, à prendre sur Jean Etienne et Catherine du Roure, paroisse de Fabras. A. D 07 BR 1301, T 150.
 A. Mazon : Notes historiques sur l'ancienne paroisse de Jaujac : Fabras (notes) W 132.
 Marc Reynier : le compoix de Fabras en 1632. Revue du Vivarais 1985-1 pp.29-35. B 79 et W 131.
 Marc Reynier : Fabras en 1833 (notes) R.V. 1987 n° 3 p.249-256. W 132. .
 M. Robert Chapuis inaugure un ensemble de locaux rénovés à Fabras. D.L. 13 2 89. 2 AS 42.
 Monographie de Marc Reynier sur Fabras. Tribune, 8 10 92. 2 AS 43.
 Le château du Pin à Fabras (historique et description) Cévennes Terre de Lumière, n°4, 2006. pp. 13-15,
 Martine Robin-Dierssé, de terre et de feu. Tribune 6-13 août 1987. 2 AT 22.
 Les « Terres Cuites » de Martine Robin-Dierssé à la F.O.L. D.L. 29 11 86. 2 AT 22.
 L'été au château du Pin. Tribune et T.V. 30 et 31 juillet 1998. W 97-98.
 J. Charay : Un fils du siècle des Lumières, Guillaume de Chanaleilles (notes). W 131.
 L'histoire d'amour de Colette Bonzo. Tribune, 7 8 96. Annonce de l'expo Bonzo-Diersé. 2 AS 41.
 Une femme en bataille, Colette Bonzo. Tribune, 5 9 96. 2 AS 40.
 Colette Bonzo et Martine Diersé. Tribune 24 4 97. 2 AS 41.
 Un guide géant dans un château (château du Pin). Tribune du 21 9 2000. AY 72.
 7° Estivales du château du Pin (Chut...es !) Tribune 18 7 2002. 2 AS 39 et 42.
 Château du Pin, lieu d'art vivant. Brochure. 2 AS 43.
 Le belvédère inauguré. Tribune 8 9 2005. 2 AF 261.
 Les extraordinaires jardins du château du Pin. DL du 21 5 2007.

JAUJAC

Inauguration de l'école laïque de filles. La Montagne, 22 septembre 1901. Cité in Ardèche 1900, p.28.
 A. Mazon : Notes historiques sur l'ancienne paroisse de Jaujac, Privas 1897. 308 p. Notes. W 143-148.
 H. de Vergnettes : Deux branches de la famille de Ginestous en Vivarais. R.V. 1989 n°4. Notes. W 149-151.
 L. Avenas et Marc Reynier : Jaujac en 1629-1631. R.V. 1991-3 pp.157-173. B 81 et W 135.
 En 1629-1630, Scipion de Langlade, seigneur des Eperviers, habite la grande rue de Jaujac. AE 130.
 Commentaires du soldat du Vivarais, p. 149. W 135.
 F. Benoît d'Entrevaux : Castrevieille. W 136, AE 23.
 Généalogie de la famille du Bruget (photocopies) W 137-140.
 Le château du Bruget. Origine : Internet, Philippe Chevalier. AY 252-259.
 Jaujac, le village aux cinq châteaux. le Chastelas, l'église Saint-Bonnet, le château de Castrevieille, le château de Rochemure, la coupe de Jaujac, la chapelle et le château de Laulagnet, le château du Bruget. Cévennes Terre de Lumière, n°4, 2007
 A. Mazon : Le Vivarais pendant la guerre de Cent Ans (Jaujac) W 141-142.
 A. Mazon : Voyage de Neyrac à Antraigues. De Jaujac à la Souche (photocopies). AT 6-9.
 Louis d'Antraigues réclame ses droits féodaux sur Meyras, Jaujac et Genestelle. L 118 8 septembre 1790, Archives de l'Ardèche.
 A. Mazon : Notice historique sur l'ancienne paroisse de Jaujac (extrait : la situation au printemps 1792). AZ 229-231.
 B. Teyssier : L'Ardèche et la Révolution. Continuités des institutions de la jeunesse et des formes déguisées de contestation, R.V. 1989, pp. 209. W 142.
 F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières. p.31: histoire de la fabrique des Mazots, fondée par Jacques Murenc en 1791. p.39 : Note sur Pierre Roche (1760-1852) et sa carrière. Fabrique au Chambon, route de La Souche. p.40-41 : Note sur Jean-François Chanaleilles (1792-1877) et ses fils, industriels à Jaujac, Barnas, Pont-de-Labeaume. p.44 : Note sur Jacques Saturnin Tarandon, de Jaujac, qui fit édifier la fabrique de Pont-de-Bruget en 1838.
 Yves Morel : 1907, des fabriques en grève. Revue du Vivarais 2009 n°2, pp. 159-178 (surtout Saint-Pierre de Colombier, Jaujac, Burzet, Pont de Labeaume).
 F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas, 1890. p. 211.
 Route de Neyrac : les basaltes de Jaujac C.P.A. 2 AX 6.
 Il y a vingt ans, un avion s'abattait sur Jaujac, faisant quatre victimes parmi la population. D.L. 4 11 83. 2 AS 42.
 Jaujac, distillerie ambulante. D.L. 10 11 85. 2 AS 42.
 Jaujac, dépliant touristique, vallées du Lignon et du Salyndre. 2 AS 43.

Fête des plantes et des fruits oubliés. 5 déc 1993. 2 AS 44-45.

PNR des Monts d'Ardèche: Jaujac est l'heureuse élue. Tribune du 20 12 2001. AO 108.

Installations d'art contemporain dans la nature, avec plan des environs de Jaujac, juillet-août 2004. G 3 G4.

Un nouveau clocher pour l'église. T.V. du 27 10 2000. AG 38.

Le château de Rochemure, propriété communale. T.V. 19 11 99. AG 65.

Le PNR à Jaujac : grogne autour du château de Rochemure. Tribune du 26 6 2003. AH 1.

Jaujac au cœur du PNR. TV du 4 7 2003. AY 39.

Un patrimoine naturel vivant et artistique. Tribune du 8 4 2004. AU 122.

Le café du Progrès (Teyssier) fête ses 100 ans. Hebdo. 16 5 2008. AL 36.

A Jaujac, la Forêt de l'Aventure. Prospectus. 2 AK 94-95.

Iconographie

Reproduction de C.P.A. : l'avenue de la Poste, à Jaujac. X 57.

LABASTIDE DE JUVINAS

Rapport sur les primes d'honneur 1893. M. Frédéric Champanhet, propriétaire à Frétisse, commune de Labastide de Juvinas, prix d'irrigation pour sa lutte contre les inondations de 1890, K 26-27.

LALEVADE.

Visite de Lalevade (monument aux morts) **Cévennes Terre de Lumière**, n°2-3, 2007, pp.13-14.

Lucien Avenas : Naissance difficile d'une paroisse et d'une commune au XIX^e siècle : Lalevade d'Ardèche, 1846-1903. M.A.T.P. colloque Villages en Vivarais, 1987, p. 67-100.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons de la province d'Aubenas, p. 251.

Recensement de 1968 à Lalevade. 2 AS 46.

L'affaire Chalvet (1985). 2 AS 47.

Le « Terminus » renaît. D.L. du 13 6 93. 2 AS 49.

Aux origines de Lalevade d'Ardèche. D.L. du 11 6 96. 2 AS 48

Lalevade et Pont de Labeaume fêtent leurs cent ans. Tribune du 10 7 2003 et du 17 07 2003. AY 1-2.

LA SOUCHE

M. Couteaux : Recherches écologiques en Ardèche. Essai de cartographie de la flore et de la végétation. Actes du 98^e congrès national des sociétés savantes. Saint Etienne, 1973. BR 21. Diagramme ombrothermique de La Souche.

Prieur Armandès : Histoire de la paroisse de La Souche, copie 1933. AD 07 5 J 39.

Photocopies concernant la paroisse de La Souche (1739-1870) + doc. divers. AD 07 5 J 35/11 (citation). 2 BN 46.

Prieur Armandès : Histoire de la paroisse de La Souche. XVIII^esiècle-1933. AD 07 5 J 39 (citation). 2 BN 46.

Papiers Gazel-Anthoine : Lettre du 7 avril 1984. 2 AS 58-59.

Soumission de la commune de La Souche pour acheter une maison pour le vicaire (2 janvier 1791). Dactylographie Gazel-Anthoine. 2 BI 54.

Détails sur l'histoire de la fabrique de La Souche au XIX^e siècle. 2 AS 60-61.

Lettre des « notables » de la 2^e section, du 19 sept. 1870 pour « changer » le maire, et le remplacer par le sieur Anthoine Cyprien (une trentaine de signatures). Photocopie. 2 AS 62-63.

Registre des baptêmes de la paroisse de la Souche pour l'année 1672 (photocopie). 2 AS 64-65.

Vente du droit de construire une prise d'eau sur le Lignon par Anthoine à Chambon le 20 nov.1837.2 AS 66.

Convocation à une réunion des plus imposés à la Souche le 6 janvier 1855. 2 AS 67.

Conflit entre le président du conseil de fabrique Anthoine et le curé de la Souche (photocopie).2 AS 68-68 bis.

Bail à ferme d'une béalière, pour 5 ans, de Cyprien Anthoine à Jean-Baptiste Bonnaure, fermier du couvent de la Présentation de Marie et Joseph Laribe, propriétaire cultivateur, le 5 mars 1871. 2 AS 69-70.

Lettre du 14 juin 1885 relative notamment au conflit entre Anthoine et le curé, et l'école libre de La Souche confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes. C'est lui qui est candidat à la mairie le 19 septembre 1870. Il fut maire jusqu'à sa mort en 1888. 2 AS 71-72.

Echange de la propriété du Vernas, de Cyprien Anthoine à Régis et Auguste Plancher, de Granval, commune de La Souche, contre la propriété de l'Aulne, le 10 février 1878 sous réserve d'une prise d'eau et d'une béalière pour la partie non cédée. Original. 2 AS 73-74.

Renouvellement d'affermage d'une prise d'eau à Boyer et Laribe par Cyprien Anthoine, le 3 février 1879. Original. 2 AS 75-76.

Vente du droit d'établir une béalière à des conditions précises, à Boyer Xavier, propriétaire à Villeneuve, commune de la Souche, le 7 mars 1883+ copie. Originaux. 2 AS 77-78.

Idem 2 AS 79-80.

Procès Anthoine-Laribe, pour avoir édifié un barrage sans droits. Désistement de Laribe. Original. 2 AS 81.

Autorisation donnée par Cyprien Anthoine à Boyer Xavier et Dabrigéon Louis de capter une source, le 3 février 1879. Original. 2 AS 82.

Acte de partage entre Régis Constant, Clovis Constant, Joséphine Constant épouse Veyseyre, le 3 mars 1912. Original. 2 AS 83.

Vente par Gazel Anthoine Onésime à Boyer Anatole de la réserve d'eau d'une béalière, le 22 août 1891.Original. 2 AS 84.

Adjudication des chaises de l'église de la Souche, le 6 janvier 1895, pour 6 ans, à Onésime Gazel Anthoine. Original. 2 AS 85.

Règles du Tiers Ordre de St. Dominique, 1739.Original. 2 AS 87-88.

Prière miraculeuse pour Cyprien Anthoine. Autres règles de pratique religieuse. XVIII^e ou XIX^e siècle. Originaux.2 AS 89-90.

Délibération sur les réparations à faire à l'église de la Souche, 2 juillet 1820.Original. 2 AS 91.

Crise municipale à La Souche (1853), où le maire est M. de Vissac, et l'opposant principal « rouge » Frédéric Fournier, ex-conducteur des Ponts et Chaussées. AN 148-149.

J.M. Gardès : Les meurtrières inondations de la Souche, du 21 septembre 1890. p.16. (d'après Charles Flahault). Envol n° 24.(?)

Les inondations de 1890 à la Souche (Délibérations du Conseil Général, notes). AY 249.

André Rouy, Jean François Lacour : Au pays des 4 vallées Tome 2 p.157. La Souche. A noter : l'inondation de 1890, et la crise de 1936 (p.166) : en juillet 1936, 40 femmes et deux hommes perdirent leur emploi le 18 juillet à l'usine Morand.

L'église de la Souche, rétrospective. T.V. du 14 11 87. 2 AS 92.

La rénovation de l'église en bonne voie. Hebdo, 19 1 2012. 2 AM 177.
Une confiserie rurale gourmande à la Souche. Reliefs Mai-Juin 2013 p. 12.
Les premiers coups de pelle au plan d'eau. Hebdo, 19 6 2014. 2 BD 77.

MAYRES

Chanoine Therme : Cahier n°1, p.13 : Transaction entre Louis de Montlaur et les hommes du mandement de S. Martin de Mayres, 8 mai 1486. 2 A 201-214.

P.M. Michel : Transaction du 26 septembre 1285 entre l'abbé des Chambons Eblou Azas et Pons de Montlaur, R.V. 2000 n° 3. W 128.
L. Haond : Les domaines de l'abbaye cistercienne de Mazan dans la région de Montpezat. R.V. 1999 n° spécial sur l'Ordre de Cîteaux en Vivarais, pp. 139-169. W 128.

J. Jouffre : L'abbaye de Mazan et ses seigneuries au XVIII^e siècle. R.V. 1990 pp. 200-201. W 128.

Crise municipale à Mayres en 1848-49. AN 135

Claire Reverchon, Pierre Gaudin : Mémoires de l'ancien temps à Mayres. (Essai d'histoire orale d'une vallée de la Haute Cévenne vivaroise), décembre 1978. U 198-U 414. Direction : Philippe Joutard (mémoire dactylographié). Archives de l'Ardèche: 20 J 3.

Abbé N. Chabannes : monographie de la paroisse de Mayres, Largentière 1927, 160 p.

Sortie à Mayres et visite de la collection Ginhoux. (13 juin 1999).

Cette collection comporte un car carrossé par Besset à Annonay en 1937, des petites diligences du Second Empire, et présente une remise pour les caravanes de mulets. Les Ginhoux étaient des « couratiers » installés à Mayres en 1828. Cévennes Terre de Lumière n°2, 2000, pp 19-29.

Jean Emile : L'église de Saint Martin de Mayres. 3 p. Bibliothèque C.T.L. U 51.

Mayres : la douceur d'y vivre. D.L. 8 01 85. 2 AS 52.

Rappel des inondations du 8 oct 1878 à Mayres. DL du 17 10 90. AN 293.

F. Avit Bilon: Mémoires des maisons de la province d'Aubenas.

Mayres : une reconversion touristique en marche. Echo-le Valentinois du 15 6 96. 2 AE 33.

A la découverte de la Tourbière à la Croix de Bauzon. D.L. 5 8 94. 2 AS 94.

MEYRAS

*André Rouy : Meyras, un village au pays des 4 vallées. Cévennes Imprimerie, Aubenas, 2010. Format A 4.

*André Rouy, Jean-François Lacour : Au pays des quatre vallées. Tome 2. SAGRAFIC 2009. Villages étudiés : Fabras, Lalevade, Pont de Labeaume, Prades, St. Cirgues de Prades, La Souche. Format A 4.

*André Rouy, Jean-François Lacour : Au pays des 4 vallées. SAGRAFIC, 2011. Villages, rapidement étudiés : Astet, Barnas, Burzet, Chirols, Fabras, Jaujac, Lalevade d'Ardèche, Mayres, Meyras, Montpezat sous Bauzon, Péreyres, Pont de Labeaume, Prades, Saint-Cirgues de Prades, Saint Pierre de Colombier, La Souche, Thueyts. Format A 4.

Généralités

Références sur Meyras. AH 25-27

Recherches sur Meyras aux AD 07, octobre 2008. AK 209, AK 218-219, 227-229.

Visites à travers le patrimoine ardéchois, Carlat-Malartre (notes sur Meyras). AK 230.

Visite de Meyras. Cévennes Terre de Lumière n° 2-3, 2012.

Evolution de la population de Meyras (A. Molinier), AK 220.

Monographie de la paroisse de Meyras par L. de Montravel (notes). AK 221-225.

L'église romane Saint-Etienne de Meyras, le château de Hautségure, la rue de la Croisette. Site Internet de Meyras, octobre 2008. AK 201- 203.

Histoire de la commune. Site Internet de Meyras, octobre 2008. AK 204.

Cadre général du volcanisme de Meyras. Site Internet de Meyras, octobre 2008. AK 205-208.

Pèlerinage à Sainte-Marguerite. Article Tribune du 18 9 86. U 197.

Florentin Benoît d'Entrevaux : Note personnelle sur le château de Hautségure, AE 23.

Notes sur Hautségure. W 99. D'après Charrié, le premier seigneur connu est Jean de Langlade; fin XVII^e aux Chanaleilles, en 1752 aux Neyrand. D'après Gaston Rey, en 1464 y vivait un Pons d'Hautségure, dont l'un des taillables avait 16 serviteurs. Un Neyrand d'Hautségure s'y retira au XVI^e siècle (?). Cette maison allait devenir celle des notaires Champanhet, de Saint-Andéol, chef-lieu de la paroisse (???).

Visite de Meyras et de l'église Saint-Etienne de Meyras. Description sommaire des fresques retraçant la vie au siècle dernier (vers 1920) : marchand de drap, veillée, maréchal-ferrant, vieille à sa machine à coudre, épicerie, alambic, traite des chèvres, "pisage" des châtaignes...) Meyras est une ancienne viguerie carolingienne, mais la première mention d'un prieuré dédié à Saint Etienne date de 1402. L'église n'est pas romane, sauf la base du clocher peut-être. Celui-ci est couvert d'une toiture à quatre pans de tuiles vernissées polychromes. Le portail est en vaufrérite, qui n'est pas une pierre volcanique, mais une pierre de bordure de massif granitique. Il est de style flamboyant, et pourrait être contemporain de la première mention d'un prieuré. Cévennes Terre de Lumière n°2-3, 2007.

Lucien Avenas : Promenade autour de la montagne Sainte-Marguerite. Curandera, Aubenas, 1989 : Le clocher de l'église, haut de 38 mètres, date du X^e siècle. La nef de type roman a été restaurée récemment par le père Blachère, qui fut curé de Meyras de 1951 à 1978. Meyras fut l'une des quatorze vigueries du Vivarais commandé par le comte Eribert, au IX^e siècle. Le prieuré aurait dépendu de la Chaise-Dieu, de Mazan de Saint-Chaffre, de l'évêque du Puy, et peut-être des Jésuites de Tournon au XVI^e siècle. Les eaux du Pestrin appartiennent présentement à la maison Ricard. Seules les sources « Pauline » et « Ventadour » sont aujourd'hui exploitées. Ces eaux ont été étudiées par le docteur Emile Bougarel, de Vals, en 1860, puis par le docteur Georges Bressot récemment. L'établissement thermal de Neyrac fut acheté en 1978 par le docteur Lamarche, psychiatre, pour créer un établissement de repos : les « Demeures des Sources Vives ». Mais l'association déclina et on ferma au bout de quelques années. La station a été rachetée par plusieurs médecins albenassiens. Le château de Hautségure daterait des années 1596-1597. Son escalier à vis, une cheminée et un curieux bas-relief représentant la Cène, sont à voir.

Ancienne station thermale de Neyrac-les-Bains, Ardèche. Aubenas 1892, 31 p.

Alfred Chauvin : Documents et anecdotes sur Neyrac-les-Bains. Neyrac, 30 p.

Antiquité et Moyen-âge

Carte archéologique de la Gaule, notes sur Meyras. AK 230.

Pierre-Roger Gaussin : Le rayonnement de la Chaise-Dieu au Moyen-âge (au sujet de Meyras). AK 220.

Frank Bréchon : Notes sur sa thèse prises sur Internet et relatives à Meyras. AK 240.

Temps Modernes

Chanoine Therme : cahier n°1, p. 195. Destruction du château de la Croisette, maison du baron des Eperviers.

Maurice Boule : Intempéries, troubles et mendicité en Vivarais en 1684-1686. Revue du Vivarais, 1990, pp. 119-135. Notes se rapportant à Meyras.

Principales familles de Meyras à l'époque moderne. AK 212-217.

R. de Gigord : Familles nobles à Meyras, d'après l'assemblée de la noblesse en 1789. AK 225-226.

André Vézian : Enquête sur la flottabilité de la rivière d'Ardèche par Louis de Froidour en 1667. Il constate que l'Ardèche depuis sa naissance « jusques au château de Meras n'est qu'un ruisseau ou pour mieux dire un filet d'eau ». Mais il rapporte ce qu'on lui a dit, car c'est la partie qu'il n'a pas vue. Le 2 novembre, de Froidour est à Montpezat avec des radeliers; il visite le chemin pour conduire les arbres au château de Meyras. « Au château de Meras, elle se fortifie par la jonction de la rivière de Jaugeac, et à partir de là est beaucoup moins violente, elle perd son extrême rapidité ou pour mieux dire sa fureur ». De Froidour ordonne aux entrepreneurs de faire quelque chose au-dessous du château de Meyras pour « mettre la rivière en état de recevoir et de voiturier les mâts ». Il trouve la rivière embarrassée de digues de cailloux faites pour faire tourner les moulins, ou pour prendre le poisson dans des « cliches et canics ». Il faut naturellement enlever ces obstacles. Serge Levuillon (Revue du Vivarais, 1979, n°4) en tire argument pour affirmer que la rivière ne fut jamais flottable. Il rejette l'idée d'une navigabilité antique, préférant parler des nautes du Rhône entre l'Ardèche et l'Ouvèze. Il signale aussi que Louis de Froidour pensait rendre la Loire flottable à partir d'Issarlès, avec de gros travaux. Revue du Vivarais 1972 n° 2.

Lettres du comte d'Antraigues réclamant ses droits féodaux à Meyras, Genestelle et Jaujac, et refusant la garde d'un enfant trouvé. L 118-119. N 49.

Rôle de l'industrie de la communauté de Meyras en 1787. AK 234. .

Condémnation à la pendaison de Joseph Brun, dit l'Enfer, paroisse de Meyras, pour divers crimes. (12 mai 1785), A.D. 07, 25 B 31.

Révolution et XIX^e siècle

Louis d'Antraigues réclame ses droits féodaux sur Meyras, Jaujac et Genestelle. L 118. 8 septembre 1790, Archives de l'Ardèche. L'administration centrale promet d'intervenir.

Contestation des différentes mesures censuelles à Meyras. 10 septembre 1789. AD 07 25 B 61.

Délibération de Meyras pour examiner les titres du comte d'Antraigues. 13 septembre 1789. 25 B 61.

Procédures criminelles de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg à propos de l'agitation révolutionnaire à Thueyts et Meyras à l'automne 1789, N 48.

Délibération de Meyras à propos de l'excès des mesures censuelles. 1er novembre 1789. A.D. 07 25 B 61.

Meyras et Niegles détachés de Jaujac et rattachés à Thueyts. 29 nov.1790. AD 07 L 119.

Estimation des Biens Nationaux à Meyras (domaine de La Planche). AK 219.

La Révolution à Meyras, notes sur le dossier L 1341 des AD 07. AK 232-233.

Brun Louis, dit l'Enfer. *Ma Bastide*, sept. 2014. 2 BF 121- 122.

Bâtiments publics à Meyras au XIX^e siècle, notamment le clocher (A.D. 07, 2 0 950). Notes. AK 220-221.

Matrice cadastrale de Meyras en 1839 (notes). AK 235.

Liste électorale de Meyras par catégorie socioprofessionnelle en 1848, AN 196.

Listes nominatives du XIX^e siècle, archives communales de Meyras aux AD 07. Notes rapides. AK 236.

Demande de prise d'eau à Meyras, (ou Mayres ?) 1871-1875, par Louis Vacher, Henri Prunard, Louis Deligans. 1262 W 1256. 2 AW 28-29.

A.V.J. Martin : Meyras hors les routes, Revue du Vivarais 1981 (notes). AK 239-240.

Mazon, Voyage aux pays volcaniques du Vivarais : p.181 : La paroisse de Niegles relève de la justice seigneuriale de Meyras, dont le comte d'Antraigues est seigneur. p.183 : Les sources du Pestrin sont depuis longtemps réputées pour guérir les embarras d'estomac et les troubles intestinaux. Elles appartiennent à la famille Tailhand, de Meyras. Le docteur Embry les disait les meilleures de la contrée. En 1855, Paul Tailhand tenta une première autorisation, refusée parce que les sources n'étaient pas suffisamment captées. En 1866, elles furent affermées à MM. Brun, d'Aubenais, et Peyron, de Nîmes, qui obtinrent l'autorisation en 1868 pour exploiter 4 sources : Pauline, Julie, Ventadour et Fortifiante. On vendit jusqu'à 15.000 bouteilles par an. Mais les fermiers étant entrés dans les « Délicieuses » de Vals, les Tailhand leur firent procès : ils le gagnèrent, et ils exploitent depuis 1875. Ils espèrent atteindre les 50.000 bouteilles, et on en expédie jusqu'à Alexandrie en Egypte. La Ventadour et la Pauline coulent sous une modeste cabane au bord de la grande route. La Julie, la Fortifiante, coulent dans une caverne taillée dans le gneiss. « Aco vai pas lo vi, mai vau mai que la trempa ! » dicton paysan à propos des sources du Pestrin. p.188 : les sources du Pradel sont entre le Pestrin et le pont de Labeaume. p.189 : Le pont de Veyrières a été détruit par l'inondation de 1856, mais les anciennes culées sont bâties avec des pierres qui ont une taille en diamant comme les 5 tours du pays de Largentièrre. M. Plantevin fait travailler dans son usine 50 orphelines dirigées par des religieuses, ce dont Mazon le félicite hautement. Mgr. Bonnet a visité cet orphelinat le 17 juin 1877, en revenant de Burzet à Jaujac. p.217 : le portail de l'église de Meyras est construit en vauugnérisme, ainsi que celui de la maison Giraud. La carrière se trouve près du pont du Barutel. La pierre de la maison Giraud provient d'un monument funèbre; l'inscription est : *In te Domine speravi; non confundar in aeternum-Angladius mihi formam dedit-Aetati suae...* cette pierre provient du château de la Croisette, dont l'auteur des « Commentaires » du soldat du Vivarais raconte la destruction. Le marquis de Chambonas a racheté Ventadour, qui a appartenu à sa famille, ainsi que le château d'Hautségure.

Mazon : Voyage de Neyrac à Antraigues (photocopies). Les sources de Neyrac. AT 1 à 6.

Tableau d'assemblage des sections de Meyras. Cadastre de 1839. AK 210.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières : p.33 : Constructions d'usines par Aimé Tarandon, de Jaujac, à Neyrac, vers 1850. Il en fit édifier 5 en quelques années. Quatre d'entre elles sont couplées deux par deux, et forment deux grands corps de bâtiments dans le prolongement l'une de l'autre. C'est que les moteurs hydrauliques sont limités en puissance. On utilise donc quatre fois la même eau avant de la rejeter à la rivière. Ce n'est que plus tard que l'amélioration des routes permettra de placer des machines à vapeur loin des rivières, en attendant le moteur électrique. A Meyras, on trouve trois extensions de fabriques: celle de Ligonesche, au village, en 1872, celle d'Avias, même lieu, celle de Brun, en 1879, à la Jugierie.

Compagnie des eaux minérales du Pestrin, entre Vals et Neyrac. Rennes, s.d., 12 p.

L. Million : La thérapeutique à Neyrac-les-Bains (avant 1920), 24 p.

Morin : Eaux minérales et thermales de Neyrac, Privas, 1868, 22 p.

Morin : Notice historique et thérapeutique sur les eaux minérales de Neyrac (Ardèche), Privas, 1868, 22 p.

F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas. (voir texte en AK 210-211).

La station thermale de Neyrac en 1892. AK 237.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : prix de spécialité (vigne) à Joseph Carias, instituteur à Meyras. Il a trouvé autour de lui bien des imitateurs. La première parcelle après avoir été défoncée et clôturée, a été attaquée par le phylloxera, contre lequel les insecticides furent impuissants. La seconde parcelle est au Flot de Réjus: ce fut la première vigne greffée du pays ; proche de la route, elle est devenue rapidement champ d'expérience. Les deux autres parcelles, récentes, sont greffées en syrah et en castets. « Plus que personne, en effet, l'instituteur peut servir l'agriculture, et s'il a pu oublier autrefois son origine rurale et son éducation première, il doit aujourd'hui comprendre que la désertion des campagnes est un des fléaux de notre agriculture et que son premier devoir est de faire aimer les champs à ceux qui y sont nés ». M. Carias reçoit donc une médaille d'argent pour le récompenser de ses enseignements théoriques et pratiques. K 30.

A.C. de Meyras : E 18. 14. Projet de reconstruction du pont de Neyrac (1904) ; 16: Inventaire des Archives de Meyras.

XX^e siècle

Effondrement du pont de Neyrac. L'Ardèche Républicaine du 30 janvier 1904. Cité in « Ardèche 1900 » p.146.

Utilisation du sol à Meyras et à Chirols en 1913. (Matrices cadastrales). AK 236.

Stéphanie Comte : Meyras au XX^e siècle. Cahier de MATP, « Vallées de la Cévenne ardéchoise du Nord », Meyras, pp. 128-131.

Meyras avance, Neyrac attend... T.V. du 3 octobre 1985. AK 195.

Neyrac-les-Bains : l'espoir. D.L. du 31 07 86. AK 197.

Conseil municipal : se mobiliser pour l'emploi. Tribune du 11 12 86. AM 235.

Rendez-vous en mai. Tribune du 31 3 87. AK 203.

Le printemps de Neyrac. Tribune du 30 04 87. AK 200.

Neyrac les Bains : les trois coups de l'acte 2. Tribune, 27 7 89. 2 AK 52.

Chantier thermal : élus sur le terrain. Tribune du 8 11 90. AK 195.

Doris, la nouvelle source. Tribune du 21 11 90. AK 196.

Construction d'une usine de traitement des eaux. D.L. 3 5 92. 2 BG 68.

Source du Pestrin : un nouvel élan. Tribune du 13 8 92. AM 232.

Visite du sous-préfet à Neyrac. Le désir de réussir. D.L. du 1 11 92. AK 188.

La fin d'une époque: démolition de l'ancien établissement thermal. D.L. du 11 4 1993. AK 193.

Neyrac les Bains, capitale du thermalisme : accueil de la Fédération thermale et climatique Rhône-Alpes D.L. du 4 5 93. AK 197.

Neyrac : on y revient toujours. D.L. du 16 11 93. AK 194.

Pour un site attractif. D.L. du 3 3 94. AK 198.

Prospectus pour la résidence des Thermes, ouverture 1994. AK 207.

La force de l'eau. Tribune du 13 4 1995. AK 191.

Le thermalisme des années 1990. L'épopée des thermes de Neyrac. La légende de la Mofette. Articles D.L. du 29 7 95. AK 187.

Le pari gagné de Neyrac les Bains. DL du 21 4 1996. + conférences médicales d'été. AK 199.

Le thermalisme passionnément. Tribune du 25 4 1996. AK 189-190.

Meyras, un village de caractère. Tribune, 19 12 96. AK 200.

Publicité pour Neyrac les Bains, Tribune, 22 mai 1997. AK 208.

Prospectus pour les eaux minérales du Pestrin (vers 2000). AK 201.

Neyrac adhère à Thermalliance. D.L. du 18 1 98. AK 202.

Adhésion au réseau Thermalliance. D.L. du 25 1 98. AK 198.

Mofette ou "le chemin de la mort". Légende de la Mofette. D.L. du 29 7 98. AG 18.

XXI^e siècle

La Mofette fait peau neuve. T.V. 4 5 2001. AG 63.

Entrée de ville: à l'heure de la réhabilitation. Tribune du 10 au 23 août 2001. AG 22.

Village de caractère et site thermal. D.L. du 22 8 2000. Histoire de la station de Neyrac. D.L. 22 8 2000. AG 79.

Meyras labellisé village de caractère. Hebdo, 22 4 2005. 2 BM 135.

Les peintures prennent vie (fresques). Hebdo 18 11 2005. 2 AY 41.

Document d'information sur les thermes de Neyrac (environs de 2006). AK 195.

Le site thermal en pleine restructuration. Hebdo du 5 12 2008. AM 74.

Prospectus pour le centre de la Fontaulière. (vers 2006) AK 196.

Neyrac et Melvita font eau commune. DL 17 3 2010. AY 275.

Depuis sa reprise par Eric Besson en 2012... les sources du Pestrin remises à flot. Reliefs mars avril 2014 p. 22.

Meyras: thermalisme: nouveautés et projets. D.L. 30 3 2015. 2 BK 20.

Iconographie

Fonds Feuillie, 3 vues pas extraordinaires. I 216.

Dessin de R. Petit-Lorraine représentant le château d'Hautségur, RVDB 1990 p. 9.

« La Jetée », nouveau lieu de création chorégraphique à Neyrac. Reliefs jan 2014 n°61 p. 25.

Hautségure : la « French Heritage Society » en visite (sauvegarde du patrimoine français en France et aux Etats-Unis). Tribune 7 8 2014. 2 BF 171.

Principales familles de Meyras (notes à partir de L. de Montravel, R. de Gigord et index ABCD des AD 07).

Albon : sont au château de la Rouvière. Guillaume d'Albon assista à l'émancipation du fils de Guillaume del Mas, Raymond, en 1364 et fut exécuteur testamentaire de Guillaume del Mas en 1388. Il était bailli de Philippe de Lévis en 1370.

Isabeau de la Rouvière épousa N. de Castrevieille, et en eut Catherine de Castrevieille, qui épousa le 3 mai 1489 Raymond de la Garde, seigneur de Chambonas et du Bouchet.

Jean-Baptiste de la Rouvière, de Mayres (?) épouse Judith de Thoulouze, de Vals (1629-1648).

Donation de Jacques Thoulouze, notaire royal à Vals, en faveur de Jean Baptiste de la Rouvière son gendre, sieur du Fraisse, à Meyras (1645-1656).

Hilaire d'Albon décédée avant 1668, avait épousé Gaspard de Vichy-Champron.

L'abbé d'Albon en 1789 siégea à l'assemblée de la noblesse en 1789, et parle de ses deux frères décédés à l'étranger. Sa maison est habitée au temps de Montravel par le notaire Comte.

Arcis : Ils sont au château de Sublezy, au lieu appelé Champ-Guérin. Hugues des Arcis vivait en 1349. La branche aînée s'éteignit en 1717 avec Louis-Joseph des Arcis, dont l'héritage alla à sa mère Catherine de Borne, qui se remaria avec Just-Henri comte du Bourg.

Louis Melchior des Arcis de Bonnet, écuyer du roi, du bourg de Meyras, reçoit donation de Joseph Gaschet, chirurgien du roi. (1771-1781).

D'après A.V.J. Martin, le portail à inscription provient du château de la Croisette, qui appartient aux Dalmas, aux Langlade. En fait, elle doit se lire *In Te Domine Speravi Non Confundar In Aeternum In Joa Angladius Mihi Forma dedit Aetatis Suae*, et dans l'angle inférieur doit de la pierre a été rajoutée l'inscription en caractères plus petits et malhabiles : *Louis Desarcis. Debonetto*. On peut lire le chiffre 70 à la fin. Le seul Louis des Arcis de Bonet est Louis Melchior, seigneur de Chamguérin, admis aux délibérations de la noblesse en 1789. Dalmas, 15 mai 1852, dit que tout ce qui reste du château de la Croisette est le portail de la maison Giraud, ancienne maison de M. des Arcis.

Bouchard : Ils sont au château des Crozets, et sont suivis par les Eustache et Gout de la Charrière. Le 25 janvier 1404, Audibert Bouchard dota la chapelle du Saint-Esprit de l'église de Meyras. En 1715, elle donnait 14 setiers de vin une quarte de blé et une de seigle. La veuve de Thomas Bouchard, Louise Comte, du Crouzet, a donné la chapelle de Saint-Claude 5 livres. C'était autrefois celle du Saint-Esprit, et elle appartient en 1715 à M. du Crozet, qui habite Saint-Privat.

En 1549, Anne Bouchard, fille de Thomas Bouchard, écuyer, épousa François Sabatier, notaire à Lagorce.

Buisson : Raymond Buisson est notaire à Meyras en 1388.

Chanaleilles : Annet-François épousa une nièce de Jean de Langlade, et Claude de Chanaleilles sa soeur. Claude de Chanaleilles était frère du premier, et seigneur du Villard, paroisse de Saint-Cirgues.

François et Gilbert de Langlade son fils, notaires, reçoivent le testament de Hilaire de Chanaleilles, seigneur du Pin et de la Valette, en 1565.

Jean-Claude de Chanaleilles, seigneur du Villard, épousa Claudine de Gonschal en 1619. Leur fille Catherine de Chanaleilles épousa Jean de Fages, constructeur du château de Chazeaux, le 15 sept. 1613 (??).

Marie de Langlade épousa Claude de Chanaleilles, seigneur du Villard. Leur fille Françoise épousa Etienne de Roche, seigneur de Trebuols, qui était mort le 28 juillet 1661. Elle en eut 8 enfants, dont le plus jeune, Jean-Joseph, sieur de la Sablière, fut tué à Aubenas pendant la révolte de Roure.

François de Chanaleilles, seigneur du Buisson, qui se fixa à Villeneuve-de-Berg épousa le 19 décembre 1655 Gabrielle Teyssier des Alras.

Annet-François de Chanaleilles, maintenu dans sa noblesse avec ses frères le 6 mars 1670. épousa Marie-Anne de Langlade, fille de Paul de Langlade et d'Aimée de Bonneval. ce mariage eut sans doute lieu le 4 juillet 1655, au château du Villard, à Saint-Cirgues, suivant contrat passé devant Lafarre, notaire à Saint-Cirgues. Marie-Anne était fille de Scipion de Langlade, seigneur des Eperviers, et de Louise Teyssier des Alras. Le 19 décembre 1654, Claude (Annet François) de Chanaleilles confesse avoir reçu de Gabrielle de Logères dame de Castrevieille tous les papiers de la famille de Langlade, venant d' feu Marie des Goys et de Gabrielle de Chanaleilles du Roux.

Le 5 juin 1719, devenue veuve, Marie-Anne de Langlade, assistée de Jean de Chanaleilles son fils, elle donna une quittance à Simon Séjeret, devant le notaire Berthon, de Jaujac.

Le 20 juin 1752, les Chanaleilles vendirent Hautségure pour 20.000 livres à Jean Neyrand, docteur en droit.

Champalbert : M^e Antoine Champalbert est notaire royal à Champ Guérin, et sa fille Louise épouse Timothée Chaballier en 1627-1629.

Benoît Champalbert, notaire à Meyras (1571-1663).

Pierre Champalbert, prêtre habitant à Meyras, fait donation à Pierre Cellier son neveu, prêtre et curé de Meyras (1674-1691).

Marie-Théèse Champalbert, de Meyras, épousa en 1672-1685 Charles Genton, apothicaire à Thueyts.

Gonschal : Ils étaient seigneurs du Bois. Claude de Gonschal, sieur du Bos, épouse Antoinette de Bologne, de Sant-Arcons en Velay, en 1555-85.

Gabrielle de Gonschal avait épousé Claude de la Tour des Bains. Leur fille Claudine épousa le 28 février 1619 Jean-Claude de Chanaleilles, qui habitait au château du Villard, paroisse de Saint-Cirgues.

Goys: Le plus ancien prieur connu est en 1406 Gonnet Goys ; il devint ensuite prieur de Mercuer. L'évêque Jean de Brogny confirma la cession de l'église de Meyras à l'abbaye de Mazan.

Marie de Goys était en 1591 l'épouse de Jean de Langlade.

Jaujac: Jamage de Jaujac épousa en 1266 Guigon IV de Roche, et lui apporta Meyras. Ils habitent à Meyras, de même que leur fils Guigon V, qui testa le 14 mai 1344 en faveur de son arrière-petit-fils Guigonnet de Lévis, fils de sa petite-fille Jeanne, épouse en 1336 de Philippe de Lévis.

En 1648-1664, Jean-Baptiste Dallard est juge de Meyras pour le prince d'Harcourt et épouse Louise Duchier, d'Aubenas.

François de Lorraine, comte d'Harcourt, fait une donation en 1672-1675 aux religieuses de Sainte-Claire à Aubenas.

Anglade ou Langlade : Gabriel de Anglade était notaire à La Souche en 1498. Puis, la famille habita Jaujac, et Meyras et acquièrent des terres nobles.

François et Gilbert de Langlade son fils, notaires, reçoivent le testament de Hilaire de Chanaleilles, seigneur du Pin et de la Valette, en 1565.

Le 25 novembre 1557 ? Jacqueline de Langlade épousa Jacques du Trémolet.

Claude de Langlade épousa Guy de Lagarde, fils du seigneur de Chambaran, et leur fille Marguerite épousa le 5 septembre 1577 Antoine de Sabran.

Jean de Langlade est seigneur des Eperviers en 1591 et habite Hautségure. Epoux de Marie de Goys. Il achète la seigneurie des Eperviers le 19 août 1596 à Jeanne de Polignac, veuve de Marc Ythier de Géorand, et lui fait hommage.

Noble Jean de Langlade seigneur des Eperviers, réside en 1605 au château de Ventadour, d'après des papiers de M^o Blanc, notaire à Jaujac.

La sœur de Jean de Langlade épousa Claude de Chanaleilles et sa nièce Annet-François de Chanaleilles.

Scipion de Langlade est fils de Jean et de Marie de Goys.

Marie-Anne était fille de Scipion de Langlade, seigneur des Eperviers, et de Louise Teyssier des Alras. Elle épousa le 4 juillet 1655 au château du Villard, à Saint-Cirgues, Claude de Chanaleilles, écuyer. Contrat passé devant Lafarre, notaire à Saint-Cirgues.

Le 19 décembre 1654, Claude (Annet François) de Chanaleilles confesse avoir reçu de Gabrielle de Logères dame de Castrevieille tous les papiers de la famille de Langlade, venant de feu Marie des Goys et de Gabrielle de Chanaleilles du Roux.

Louis de Langlade avait épousé Balthazar de Veyries, et leur fille Madeleine épousa le 23 février 1672 Antoine de Bernardy.

Paul de Langlade testa en 1682 à Hautségure. Il demanda à être enterré dans l'église de Meyras. Il avait épousé une Aimée de Bonneval, du Bourbonnais, et ne laissèrent que des filles. Il avait aussi une maison à Meyras d'après un linteau de porte.

Marie-Anne de Langlade, fille de Paul de Langlade et d'Aimée de Bonneval, épousa Annet-François de Chanaleilles, maintenu dans sa noblesse avec ses frères le 6 mars 1670.

Neyrand : Françoise du Neyrand, du Barutel, épousa en 1645-1655 le sieur Bellidentis, de Chassiers.

Jeanne Neyrand, de Meyras, épousa Jean Macon, de Labégude, en 1643-1670.

Claude Neyrand, de Nieigles, épouse Madeleine Sarrette, de Meyras (1646-1657).

Jean Neyrand, docteur en droit, acheta le château de Hautségure en 1752 pour 20.000 livres.

Poinsac : Cette famille est à la Croisette dès 1314. Hugues Del Mas seigneur de la Croisette reçoit des rentes à cette date de l'abbé des Chambons, avec son frère Guillaume. Ce dernier, chanoine teste le 10 juin 1347 en faisant des legs au prieur de Meyras, et en faisant distribuer du blé à la Croisette aux pauvres de Meyras. Il donne une vigne à la Croisette à sa nièce Jeanne de Poinsac.

Un autre Guillaume meurt très âgé au château de la Croisette en 1388.

Gaspard de Poinsac teste le 5 février 1515 et fait choisir sa femme entre son château de la Tour ou celui de la Croisette.

Guillemette de Poinsac reçoit en 1553 les biens de sa famille en Vivarais, dont la Croisette. Elle avait épousé en 1545 Antoine de Pouzols.

Portes : Cette famille demeurait au lieu de ce nom. En 1333, Béatrice de Las Portas rendit hommage à Pons de Trabe.

Jacques des Portes avait épousé vers 1558 Antoinette de la Baume, fille du seigneur d'Uzer, et de Jeanne de Borne, dont il n'eut pas d'enfants.

En 1600, le fief des Portes était à Jacques Teyssier.

Un aîné assassina son cadet, qui vivait aux Portes, on ne sait quand. L'assassin s'enfuit, poursuivi en vain par un monitoire de l'évêque de Viviers.

Tailhand : Le 27 mai 1625, Scipion de Langlade vendit à Antoine Tailhand les rentes de la Blachière et du Trécol.

Jean Tailhand, notaire à Meyras (1571-1663).

Claude Tailhand, de Meyras, épousa Pierre régis, marchand de Nieigles (1647-1669).

Tailhand, de Meyras, assiste à la répartition de la capitation de 1741 comme délégué de sa communauté.

Teyssier : Cette famille devait habiter le bourg même de Meyras. Originaires de Langogne.

M^o Teyssier est notaire à Meyras en 1549 (mariage d'Anne Bouchard).

En 1582, Etienne Teyssier acheta la seigneurie du Roux de noble Augustin de Jurguet. En 1585, il était notaire à Meyras.

En 1600, le fief des Portes est à Jacques Teyssier.

En 1607, Anne de Teyssier est l'épouse de Claude Catilhon, habitant au Pestrin.

En 1626, Jean Teyssier, seigneur des Alras, détruit le château de la Croisette.

Louise Teyssier des Alras épousa Scipion de Langlade, et leur fille Marie-Anne épousa le 4 juillet 1655 au château du Villard, à Saint-Cirgues, Claude de Chanaleilles, écuyer. Contrat passé devant Lafarre, notaire à Saint-Cirgues.

Etienne Teyssier, fils de Jacques Teyssier, était en 1631 prieur de Meyras, puis prieur-curé en 1646. Il y est encore en 1667.

Marie de Teyssier, fille de feu François et d'Anne de Raymond de Modène, fait donation à Charles de Teyssier, son frère, sieur des Portes, docteur en droit, lors de son entrée au couvent de Ste Madeleine de Vals, en 1641-1654.

En 1655, Jean Teyssier, seigneur des Alras, est receveur des rentes de Marguerite de Montmorency pour Jaujac et Meyras. Il habite le château de Hautségure.

Gabrielle Teyssier des Alras épousa le 19 décembre 1655 François de Chanaleilles, seigneur du Buisson, qui se fixa à Villeneuve-de-Berg.

Noble Paul Teyssier, sieur de la Terrisse, décédé, a des hoirs dont le rentier s'appelle Antoine Pinède (1650-1658).

Charles Teyssier, sieur des Portes, à Meyras, reçoit des lettres de doctorat (1571-1663).

Confiscation des biens de François Teyssier, meurtrier du baron des Eperviers, faite par Marguerite de Montmorency, et donation à Jean Chabrus, son valet de chambre, et cession des mêmes biens à Jacques Teyssier, cadet, des Portes (1571-1663). Jean Chabrus est dit ailleurs concierge, fils de Pierre Chabrus et de Judith Bertrand, de Meyras ; il habitait à La Voulte et épousa Jeanne Boc, de Paris, depuis quelque temps à La Voulte (1645-1656).

Jacqueline de Blou de la Charrière, à Meyras, épouse François de Cardinet, de Saint-Chély, diocèse de Rodez (1652-1673).

Charles Teyssier, des Portes, est décédé, et son héritière grevée Marie de Cardinet, de Saint-Chély, en Rouergue, fait donation à Antoine de Blou, de Thueys, en 1673-1703.

Vincenti : Gilbert Vincenti de Montsevery fut chargé de maintenir en 1591 les châteaux de Meyras dans l'obéissance du roi.

Gilbert Vincenty de Montsevery fut chargé par Anne de Lévis, duc de Ventadour, de renouveler ses terriers

CHATEAU DE VENTADOUR

*Georges Grégoire: le château de Meyras (Ardèche) dit château de Ventadour. Humbert, Largentière, 1976.

Archives du château de la Tour, à Saint-Pierreville.

Histoire des Falcon du Velay (même source) : En 1193 vivait noble Hugues Falcon, seigneur d'Oliergues en Velay ; deux de ses fils se fixèrent à Coubon en Velay : Jehan, qui habitait le mas de Poinsac, dit Falcon del Mas, et l'autre qui vivait près d'un moulin Falcon del Moly. Le fils de Jehan épousa Catherine de la Roche ; le fils de Falcon del Moly, Guillaume, épousa sa cousine Marguerite fille de Jehan. Sa fille Agnès épousa en 1318 Pierre de Retourtour, et son fils Aymon dit aussi Mondon épousa Raymonde de Montagut. Le fils de Jehan, Hugues II, fit élever avec l'accord du seigneur de Solignac son suzerain le château de Poinsac. En 1314, l'abbé des

Chambons céda diverses rentes sur la paroisse de Meyras à Guillaume et Hugues Falcon Delmas de Poinsac. Le seigneur de Poinsac était déjà seigneur du château de (la) Crozette, à Meyras. Ils ne vendirent que vers la fin du XVII^e siècle. L'un des fils de Hugues III (+ 1324) fut moine à Saint-Chaffre. La fille de Mondon del Moly et de Raymonde de Montagut, Catherine, épousa en 1327 Guillaume Delmas, fils de Hugues III. Mondon décédé en 1326 en avait fait son héritière. Les Poinsac élevaient des autels à Sainte Catherine, par exemple dans leur château. A sa mort en 1347, le chanoine Guillaume Delmas donna à Catherine deux maisons au Puy, à son fils Gamon le domaine de Mortchamp, paroisse de Cussac; à sa soeur Jeanne Delmas une vigne à la Crozette, commune de Meyras; à sa nièce, le vin des vignes de la Crozette, dans son abbaye de Bellecombe, etc. Il fait surtout de Guillaume Delmas son neveu, fils de son frère Hugues, son héritier universel. Le 24 septembre 1364, Guillaume Delmas émancipa à Meyras son fils Raymond. Ce fils épousa en 1364 Catherine de Montagut, fille de Giraud et d'Isabelle de Fourchades; Guillaume épousa peu après Isabelle de Fourchades, devenue veuve de Giraud de Montagut. Il n'en eut pas d'enfants, et Guillaume mourut en 1388 dans un âge très avancé au château de la Crozette à Meyras, où il s'était retiré dès les environs de 1360. Il teste en présence du curé de Meyras.

Ventadour, une place-forte du patrimoine. Dekelio n° 2 pp. 9-10.

Le château de Ventadour. Ardèche-Infos n° 36, printemps 97.

Mazon, Voyage aux pays volcaniques, p. 181 : Dom Malosse, prieur de Niegles, écrivait en 1762 qu'il y avait chez lui plusieurs fiefs : celui du prieuré de Niegles, celui de Mme l'abbesse de Mercoire, celui de M. de Calonne, celui de M. le chevalier de Gordon, celui de M. de Galimard, celui de M. Gras, ces quatre messieurs habitant Aubenas, celui de M. de Villery, seigneur de Montpezat, - celui de M. de Montreux, habitant à Prades, celui de M. Fabrias, habitant à Craux, paroisse de Genestelle, celui de M. Roux, habitant à Montpezat, celui du Serre du Buisson. p. 218 : Mazon cite le passage des « Commentaires du soldat de Vivarais », où est racontée la prise du château de la Croisette, dans Meyras même, et qui était au seigneur des Eperviers, rebelle, qui y avait mis garnison. Ce château menaçait le grand chemin de Vivarais en Auvergne. L'attaque fut menée par le sieur des Alras, par 2 ou 300 soldats ; le château n'était défendu que par une quinzaine d'hommes, le reste étant sorti. Le château fut rasé jusque dans ses fondements. Mazon indique aussi que le marquis de Chambonas a acheté Ventadour, ainsi que le petit castel d'Hautségure.

R.V. 1940. Bacconnier : Testament de Gilbert II de Lévis, le 15 août 1542. pp. 77 à 80.

S. Dahoui : L'énigme Ventadour et ses clefs probables, Revue du Vivarais, 1970 n° 1, pp. 5-31 : Les Langlade étaient notaires à la Souche en 1498 ; en 1573, François de Langlade est rentier et accensier du comte de Ventadour à Jaujac et Meyras ; en 1582, il est son homme de confiance. Les Langlade achetèrent Hautségure, puis la Croisette. Ils vont chercher à faire de Meyras une place-forte protestante pour couvrir Vals. Ils ont acheté les Eperviers à Gilbert III de Lévis-Ventadour le 13 février 1591, moyennant une pension annuelle de 150 livres et un prix de 4.000 livres. Ce François de Langlade avait siégé au traité de la Borie ; Jean de Langlade, son fils, baron des Eperviers, assiste comme député à l'assemblée des protestants de France de Loudun en 1619. Le protestantisme s'était solidement implanté à Meyras ; il y avait un temple, avec comme pasteur Jean Imbert; il y eut en 1603 violation de l'église et brisement des cloches. En 1621, le pasteur de Meyras voit une partie de sa maison brûlée et ses biens pris par les soldats catholiques. Mais la rente due par les Langlade n'étant point payée, le duc de Ventadour fit défense de payer les rentes aux Langlade. Jean de Langlade meurt en 1624, et Henri de Ventadour envoie Jean Chaumeil pour toucher les revenus des biens saisis. Le château de Ventadour n'a point été détruit par le temps. En 1591, le capitaine de Montsevery est chargé de le mettre en défense comme celui de Jaujac, et de le maintenir dans l'obéissance du roi. En 1599, Montsevery y habite toujours. Le 13 mars 1628, un baptême est encore célébré dans la chapelle du château. Celle-ci existait déjà en 1271, puisqu'elle figure dans le testament de Jamage de Jaujac, épouse de Guigues IV de Roche. Son fils Guigues V de Roche révèle qu'elle est dédiée à Saint Martin, et la soigne particulièrement, lui affectant un prêtre et son logement. En mars 1628 plusieurs meurtres sont commis, généralement attribués aux protestants. Cela pourrait indiquer que le château a été pris par surprise. Il était surveillé par les protestants, depuis la tour de Setias, détruite par les catholiques, ou depuis la maison de la Roumegouse du protestant Veyrenc. Chambonnet dut rendre Vals au duc de Montmorency le 17 juin 1628. Que fit Scipion de Langlade avec sa garnison protestante ? Après les troubles, il se retira dans son château des Eperviers. Marie de Langlade épousa Claude de Chanaleilles. François de Langlade est seigneur du Roux et des Eperviers, habite à Hautségure en 1654, et ne peut arrenter ses domaines de Hautségure et de la Croisette qu'avec la permission de Claude de Chanaleilles. L'énigme Ventadour et ses clefs probables, pp. 5-31. : Le nom de Ventadour ne fut consacré que par le mariage d'un Lévis, baron de la Voulte, avec Blanche de Ventadour, le 12 juillet 1472. Elle était d'Egletons, en Corrèze. Le mariage eut lieu au vrai château de Ventadour, en Haut-Limousin. Le beau-père était chambellan de Charles VIII, qu'il suivit dans l'expédition de Naples. Le « ventadour » en patois limousin est l'instrument qui sert à vanner le grain. Ce nom fut rajouté à celui des Lévis. Meyras vivait de façon quasi permanente Jacqueline du Mas, comtesse de Ventadour, épouse de Gilbert de Ventadour, seigneur de Meyras. Elle y vint en 1498, à 18 ans, au lendemain de son mariage. Elle offrit en 1499 les cloches de l'église de Meyras, dont l'une refondue, subsiste encore, et mourra en 1566. Veuve dès 1529, elle vivra au rythme des saisons à son château des Eperviers, près de Saint-Cirgues, en été, et ses châteaux de Meyras et de la Voulte. La destruction du château est relatée dans les « Commentaires », sous le nom de château de Lacroisette. Il était au seigneur des Eperviers. Dalmas, en 1852, indique qu'un château de Lacroisette était alors au sieur de Galimard, qui était du parti protestant. Dans sa monographie de Meyras, Montravel, (1895) pense que le château a été détruit au temps des guerres des Anglais. Les recherches de M^o Combouilhaut, notaire à Meyras au début du XX^e siècle, indiquent que le château de la Croisette, qui était au seigneur protestant Langlade, a été détruit par les catholiques de Meyras, le jour des Rogations, sous la conduite du fils du notaire de Meyras; ce dernier fut condamné à mort par le Parlement de Toulouse et grâcié contre 6.000 livres de caution. Or, le lieu-dit actuel La Crouzette est dans un creux ; en 943 ou 948, le cartulaire de Saint-Chaffre indique une donation d'un nommé Ingelbert et de sa femme Roteberge dans la villa de Croso, pour faire admettre leur fils Constans au monastère. Il n'est donc pas question de croisement. Un château s'éleva en ces lieux au XIV^e siècle, avec pour seigneur Guillaume Eustache, damoiseau, et fut la propriété des Poinsac du Velay; en 1515, Gaspard de Poinsac, indique que ses deux châteaux en Vivarais sont la Tour à Saint-Pierreville et la Crosette à Meyras. Guillaumette de Poinsac en hérita vers 1553. Un Jean de Langlade, seigneur de Laval et des Eperviers, habite déjà à la Croisette en 1605, puis en 1605 et 1612. Les vestiges du château de la Croisette sont dispersés dans le village de Meyras, dont un portail de style Louis XIII, à la maison Giraud, ou Perge, qui aurait été rebâtie avec les pierres du château. Ce château ne commandait aucune route importante, et était dans le village de Meyras. Par contre, Ventadour est la clef de l'Auvergne, et il y a en 1626 un pont à péage à quelques mètres du confluent de l'Ardèche et de la Bourges : c'est le Portalou, dont on voit encore une culée sur la rive droite de la Bourges. Le chemin de Jaujac et du Bas-Vivarais croise la route d'Auvergne. Celle-ci continue par le Fesc et Pont-de-Veyrières, où il repasse sur la rive droite. Elle vient de Niegles, et l'Ardèche n'est franchie qu'au pont de Romegier aujourd'hui détruit. En mars 1628 plusieurs meurtres sont commis, généralement attribués aux protestants. Cela pourrait indiquer que le château a été pris par

surprise. Il était surveillé par les protestants, depuis la tour de Setias, détruite par les catholiques, ou depuis la maison de la Roumeouse du protestant Veyrenc. Chambonnet dut rendre Vals au duc de Montmorency le 17 juin 1628. Que fit Scipion de Langlade avec sa garnison protestante ? Après les troubles, il se retira dans son château des Eperviers. Marie de Langlade épousa Claude de Chanaleilles. François de Langlade est seigneur du Roux et des Eperviers, habite à Hautségure en 1654, et ne peut arrenter ses domaines de Hautségure et de la Croisette qu'avec la permission de Claude de Chanaleilles. Le 1er mars 1663, Henri de Lévis vendit à Claude-François de Saint-Vidal seigneur de Choisinnet les terres et seigneuries de Meyras et Jaujac pour 135 873 livres. Il s'intitula baron et prit possession des terriers le 6 avril 1663. Conclusion (personnelle) : pour Dahoui, le château de Ventadour a bien été pris par les catholiques, parce que les protestants de Langlade s'en étaient emparés.

Auguste Le Sourd : Les ruines de Ventadour, pp. 145 à 149. Revue du Vivarais 1932.

André Vézian : Enquête sur la flottabilité de la rivière d'Ardèche par Louis de Froidour en 1667. Il constate que l'Ardèche depuis sa naissance « jusques au château de Meras n'est qu'un ruisseau ou pour mieux dire un filet d'eau ». Mais il rapporte ce qu'on lui a dit, car c'est la partie qu'il n'a pas vue. Le 2 novembre, de Froidour est à Montpezat avec des radeliers; il visite le chemin pour conduire les arbres au château de Meyras. « Au château de Meras, elle se fortifie par la jonction de la rivière de Jaugeac, et à partir de là est beaucoup moins violente, elle perd son extrême rapidité ou pour mieux dire sa fureur ». De Froidour ordonne aux entrepreneurs de faire quelque chose au-dessous du château de Meyras pour « mettre la rivière en état de recevoir et de voiturier les mâts ». Il trouve la rivière embarrassée de digues de cailloux faites pour faire tourner les moulins, ou pour prendre le poisson dans des « cliches et canics ». Il faut naturellement enlever ces obstacles. Serge Levuillon (Revue du Vivarais, 1979, n°4) en tire argument pour affirmer que la rivière ne fut jamais flottable. Il rejette l'idée d'une navigabilité antique, préférant parler des nautes du Rhône entre l'Ardèche et l'Ouvèze. Il signale aussi que Louis de Froidour pensait rendre la Loire flottable à partir d'Issarlès, avec de gros travaux. Revue du Vivarais 1972 n° 2.

Serge Dahoui : Ventadour, bulletin de souscription in Revue du Vivarais, n°1, janvier-mars 1973. Cet ouvrage a-t-il jamais paru ? Réponse: oui, à Aix en Provence en 1973.

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.III p.45 : En 1607, Claude de la Fare vendit la seigneurie de La Valette à noble Gilibert de Vincenti, sieur de Montsevery, gouverneur de la compagnie de la place de la Voulte en 1695. Il avait acquis avant 1591 le fief de Montsevery dans la paroisse de Prades et y fit bâtir une maison forte. Il fut « rentier » du château de Mayras et de Jaujac, et du prieuré de Prades. Il habitait le château de Meyras, Mazon dit qu'il habitait à Hautségure. Claude de la Fare habitait au château de Banne. Notaire: Jean Guilhaon, notaire de S.Jean le Centenier, au château de Banne. Gilibert Vincenti acheta aussi des terres au village du Pin d'Issarlès. Il acheta aussi aux Lestranges tous leurs droits sur La valette le 17 octobre 1615. Le seigneur d'Hautefort racheta peu après les censives. Le sieur de Montsevery avait épousé Anne de Goys, dont il eut 4 enfants, dont Annet, qui lui succéda. Gilibert mourut en 1623. Annet habita quelque temps Meyras, puis fit construire le château de Montsevery, où il demeura. Il servit en Roussillon en 1639, puis en Italie en 1640. Il épousa en 1624 Madeleine de Teyssier, fille de Jacques, seigneur de Portes; 7 enfants; il se remaria étant veuf avec Madeleine de Liouran, de Prades : 7 enfants encore.

M.R. Bourret : Livre de raison de la famille Vincentis, du château de Montsevery, à Prades. Cette famille fut gérante du château de Ventadour pendant plusieurs décades. Jean Vincentis était l'époux d'Anne de Chalendar, de Chassiers ; celui-ci prit parti pour les huguenots. Ceux-ci se fortifièrent dans Jaujac, puis furent chassés par les catholiques et détruisirent la maison de Montsevery, dont les pierres furent portées au château de Clastre Vieille ; Jean Vincentis alla se réfugier au château de Meyras tenu par François de Langlade, rentier et capitaine, « icelui pour monsieur de Ventadour, lequel sieur de Langlade s'était déjà révolté et était amy de mondit aïeul, car ceux de ce parti se favorisaient extrêmement pour mieux se faire valoir ». « Pas moins le dit château de Mairas ne faisait la guerre à personne. Ledit seigneur duc de Ventadour d'alors se nommait Messire Gilbert de Levy, bon et pacifique, qui souffrait à son dit château ledit sieur de Langlade pour ce en ce temps de troubles mieux conserver son dit château, et terre et subjects de la foule et oppression desdits hérétiques puissants en lieux circonvoisins et en grand nombre comme est Valz Aubenas Thueitz Burset Mairas Jaujac Boutières Privaz et autres. » Au cours du pillage, l'aïeul perdit tous ses biens et meubles, excepté les domaines. Il se retira à Mairas avec sa femme et ses enfants. Gilbert de Vincentis mon père étudiait à Genève. Il alla vendre une ferme à Berzème en Coiron, en tira 800 écus, mais il fut volé et tué à Lèchelette sous Aubenas par sept voleurs. Aussi Gilbert Vincentis dut quitter ses études, et prendre le métier des armes. Anne de Chalendar, veuve, maria une de ses filles avec le capitaine Barbier, qui commandait pour les hérétiques le donjon de Jaujac. De retour des Flandres, Gilbert Vincentis se retira à Villeneuve de Berg près de son oncle de Chalendar, fit venir auprès de lui sa mère et ses enfants, dont Pierre Vincentis qui se retira à Genève et y eut sept magasins, puis dut partir guerroyer en Flandre avec ses deux fils, qui vinrent à Mairas en 1623, lors du décès de son père. Ce dernier fut élu gouverneur de Villeneuve de Berg avec l'accord de M. de Chambaud; il alla deux fois défendre Aps menacé par les catholiques et par la peste. Le sieur de Ventadour vint retirer quelques canons qui étaient à Villeneuve, et avec l'accord de Chambaud, Vincentis passa au service de Ventadour. A la mort de celui-ci, son fils Anne de Lévis épousa Marguerite de Montmorency, desquels Vincentis fut écuyer, puis commanda pour eux 50 gardes à cheval. Il fut pour le roi gouverneur de la ville d'Ussel en Limousin ; à la paix de 1595, le seigneur de Ventadour nomma Vincentis gouverneur de Mairas, M. de Langlade étant décédé au château et ses enfants s'étant retirés. En 1597, Gilbert Vincentis épousa Françoise de Goys, fille du seigneur de Prunet. Anne de Vincentis, sieur de Montsevery, écrivit cela au château de Mairas le 1er février 1623. Revue du Vivarais n° 3 1973. Anne de Vincentis naquit à Mairas dans la chambre de Madame le 3 nov. 1598, et baptisé à la Voulte, avec Anne de Lévy pour parrain, et sa fille aînée pour marraine. Anne de Lévy, pair de France, était lieutenant-général pour le roi en Languedoc. Sa sœur Anne eut pour parrain son aïeul le seigneur de Prunet, et pour marraine la sœur de celui-ci. Elle épousa François Issartel, notaire à Burzet. Puis, Antoinette, et toutes deux furent baptisées en la chapelle du château de Mairas. Cette dernière mourut en bas âge et fut enterrée en l'église de Mairas à gauche de l'autel. Son frère Louis est décédé à la Rossière les Mairas où j'habitais le 2 septembre 1628, et est enterré dans l'église de Mairas. Une autre sœur, Françoise, née en 1605, est décédée au château le 25 juillet 1616, et est enterrée en l'église de Mairas. Gilbert mon frère né en 1609, commandait 50 hommes de Mairas quand il a été tué par les huguenots de Vals au lieu du Serre, paroisse de Mairas, enterré en l'église du lieu. Anne de Chalendar s'était retiré au château de Mairas sans vouloir se convertir, et elle y mourut le 22 octobre 1613, et elle est enterrée dans le cimetière de Mairas, avec les protestants. Sa mère Françoise de Goys décéda au château de Mairas le 27 avril 1618, fut enterrée dans l'église de Mairas. Son père se remaria avec Marie de Bourbaille, de Saussac près du Puy, et n'en eut point d'enfants. Il mourut à Mairas le 23 janvier 1623 « à soleil levant, et est enterrée en la chapelle de l'église de Prades, dite de Ste Agathe ». Revue du Vivarais N° 4, 1973.

Michel Dhénin : Monnaies de fouilles provenant du château de Ventadour, à Meyras. Il s'agit des monnaies découvertes au cours des campagnes de 1969 à 1973. Elles révèlent une occupation du début du 13^e siècle jusqu'à la 2^e moitié du 17^e siècle. La plus ancienne date de l'évêché de Die, réuni en 1276 à celui de Valence. Les Montlaur étaient encore seigneurs. Puis, monnaies de l'antipape Clément VII, qui s'installa en Avignon en 1379. Il se retira à Genève en 1394, devenant comte de Genève. François de Langlade y accueillit en mai 1574 Jean Vincentis et sa famille, rescapés du massacre de Jaujac; mais le protestant François de Langlade tenait le château pour le catholique Gilbert III de Ventadour. La moitié des monnaies retrouvées datent de la 1^e moitié du 17^e siècle. Une tentative protestante fut repoussée en 1622. La dernière monnaie date de l'époque où Henri de Ventadour vendit le château à Claude-François de Saint-Vidal, marquis de Choisinnet, le 13 mars 1663. En 1793, la liste générale des émigrés parle de « cette vieille mesure de château, qui n'a point porté depuis sa destruction, survenue depuis plus d'un siècle, de revenu... ». Toutes les monnaies viennent de l'Est : la vie du château est liée à l'activité commerciale de la vallée du Rhône. Revue du Vivarais, n° 4, 1973.

Réparations au château de Meyras XVI^e et XVII^e siècle : Le 6 octobre 1598, Gilibert Vincens, rentier au château de Meyras, des terres des Jaujac et Meyras, baille à prix fait à Béraud de faire le devant avec colonnes frontesques et corniches, la porte de la chapelle ouest du château de Meyras, sous 15 jours. Prix de 7 écus, payables 4 écus d'avance et 3 à l'achèvement des travaux. Le même jour, Vincent baille à Pouget, maçon, l'autel de la chapelle, le blanchiment extérieur et intérieur, sortir les pierres qui sont dedans, bâtir d'un côté et d'autre jusqu'à razer les charpentes. Le prix est de 4 francs exigibles de suite et 3 carterons de seigle payables dès demain. Réparations au château de Meyras en 1600 : Durand dit Annet Champanhet a « ramené les couverts dudit château deux fois l'an, fait couvrir les deux tournelles, couvrir partie de la garde-robe de la chambre et du Carré, plus recouvrir la moitié des greniers le couvert s'étant enfoncé, plus la chambre basse pour la même raison, le derrière du couvert du derrière la dépanse de la chambre, a fait cercler le tonneau de toutes les caves, le portail du pont-levis, a fait bastir la chapelle, a fait détourner le cours d'eau de la rivière d'Ardèche qui courait le long de la rue de Laprade » (extrait du chartrier de Montsevernny). Le 19 mai 1621, Jacques Rousset, maçon de la ville d'Aubenas, a travaillé 15 jours pour faire tout le couvert du château de Meyras avec deux manoeuvres, sur demande du sire de Montsevernny

Maurice André. Inventaire des meubles et effets du château de Meyras dit de Ventadour, Revue du Vivarais 1974 n° 4. : Un inventaire fut fait du 7 au 9 janvier 1597, puis le 12 juillet 1623. Celui-ci date de 1639, le 17 décembre, sur l'ordre de Marguerite de Montmorency-Damville, veuve d'Anne de Lévis. Elle accuse Annet de Montsevernny d'avoir laissé périr des meubles, linge, outils, de ne pas avoir entretenu les planchers, portes et fenêtres, et de s'être approprié certains effets. L'inventaire est fait par un notaire de Jaujac et un de Meyras. Puis Annet de Montsevernny réfute les arguments de la duchesse. On ne parle jamais d'attaque, prise ou destruction ; mais les régents et gardiens faisaient ce qu'ils pouvaient pour ne pas « se moullher dessous ». Il est question d'une chambre « dessus la prizon », d'une « tour du reloge ». Les mesures des grains manquent, pour être « pourris et gastés », de même que de nombreux planchers, fenêtres, coffres ou chalits ; il manque les terriers de Jaujac, aux archives de la Voulte, et en général tout ce qui peut assurer la vie quotidienne. Annet de Montsevernny répond que « ledit dépérissement nest provenu que pour grande vieillesse et non faute de soins », ainsi que le montre l'inventaire de 1597 où tout est vieux et usé. Jusqu'en 1623, Gilbert de Montsevernny y habitait et y logeait ses grains et ses vins. Les coîtres de pleumes ont disparu car elles ont servi à loger les prisonniers « quarrestés aux arrest pour petits crimes et non subjects estre aux croutons de basse fosse estant de condition d'honnestes gens prevenus par malheur de querelles fréquentes en ce temps par grand nombre de factieux en lesd. lieux et à cause de la diversité de religion aud. Temps ». Les titres et papiers ont été « baillés » à des notaires pour renouvellement; les habits d'église ont été donnés au curé de Mayras « qui auparavant se gastaient dans le coffre du château ». Lors du décès de Montsevernny père, il lui était dû plus de mille livres de reste, de ce qu'il avait fourni et avancé au château de Mairas en 1620-1623, pendant les troubles pour une garnison de 15 soldats, alors que « Sa Grandeur recevait paiement du receveur général du pays » (extrait du chartrier de Montsevernny).

L'horloge du château de Meyras dit de Ventadour : Un autre extrait du chartrier de Montsevernny prouve que « la tour du reloge » était bien celle d'une horloge mécanique qui sonnait les heures ; il est question d'une petite cloche, qui ne pouvait être celle de la chapelle reconstruite la même année. Cette horloge a été nettoyée par Antony Nozaret, d'Autuche, horloger, paroisse de Vals, en février 1598, contre une quarte de « bled seigle ». M^o Bisac, notaire à Meyras, reçut l'acte. Revue du Vivarais n° 2 1975.

Reconnaissance à Anne de Lévy, duc de Ventadour, en 1603 : C'est la reconnaissance de Mathieu Marnas de Niegles, mandement de Vals, à propos d'une vigne qui touche du chef le grand chemin allant du Barutel en Albenas, dun bois chastanet au plan de Baizant, une autre vigne dite des Olliviers, une terre contenant vigne, jardin, nogarède et chanabière. Le cens est d'un carteron de froment et demi-boissel, une demie pognadaire rase et la moitié de demie-pognadaire racomble, plus un denier d'argent. Le tout portable et payable au château de Meyras. R.V. 1978 n° 1.

Essai de reconstitution du château de Meyras au 17^e siècle, par A.V.J. Martin : La partie la plus ancienne du château est sans doute le donjon carré, du XII^e ou XI^e. Il a été suivi par la tour de l'angle nord-ouest (Tour Carrée), puis par le bâtiment qui les relie, et qui se compose au nord du Cayré, au sud du Membre Vieux. Puis, il y eut la Grande Salle, adossée au donjon, et un premier mur de forme irrégulière autour de la citerne. Au XIV^e siècle, la tour à échauguettes est élevée sur un éperon rocheux voisin. Un haut mur ferme à l'ouest l'intervalle qui la sépare du donjon. Un second mur la relie à l'angle sud-est des bâtiments. On délimite ainsi la cour, ou bayle. L'accès au bayle se fait par un pont-levis sur fossé sec, et une porte dans le mur. Plus tard, on installe la Tour du Reloge près de la tour à échauguette. Plus tard encore, on installe la grande cuisine dans le bayle, avec cave et galetas. Au XVI^e siècle, un nouveau corps de bâtiments dit le Membre Neuf, à l'est, contre la face extérieure de la Grande Salle, et l'espace en contrebas aménagé en jardin. Ce fut sans doute l'habitation du seigneur ou de son représentant; en même temps, le mur qui ferme le bayle au sud a été doublé par un mur, et vers l'ouest a été construit le « Membre du Dessus ». Entre le grand mur d'enceinte extérieure, ou mur du Vingtain, un bâtiment allongé est construit, le « Petit Membre »; il est percé par une galerie qui prolonge la porte de Meyras, dans le mur d'enceinte. Plus tard encore, l'espace vacant est partiellement recouvert, et la porte d'accès au bayle est remaniée avec disparition du pont-levis.

Puis, l'auteur renvoie à des plans de Philippe Denis... qui ne sont pas là !

Le mur d'enceinte contient aussi la chapelle Saint-Martin, la source dans sa grotte, la grange, et un étage en terrasses qui conduit à la porte du Veüllin. Le mur du Vingtain avait 3 portes : au sud, la porte du Barutel, qui ouvrait sur le chemin de la Prade, et de là à Jaujac. A l'ouest était la porte de Meyras, d'où partait un chemin allant au village; au nord, la porte du Pourtalou, qui menait au Pradel. L'entrée se faisait par la porte du Veüllin, où était un poste de garde. Au nord était donc la partie habitée, autour du donjon. Au sud, autour de la tour à échauguettes était la partie utilitaire, avec magasins, entrepôts, prison... On a d'abord dressé l'essentiel, avant d'utiliser les irrégularités du terrain pour les bâtiments secondaires. R.V. 1980 n° 1.

Divers : Animations au château de Ventadour, Vie quotidienne au Moyen-Age, Hebdo de l'Ardèche, 29/7/2005. N 143.

Georges Grégoire : Le château de Meyras, dit de Ventadour. (Largentière, 1976).

Description : Ce château est en taille le troisième du Vivarais, après Rochemaure et Boulogne. Pierre Pottier avait déjà entrepris le sauvetage de plusieurs monuments de l'Oise et de l'Aisne : église Saint-Arnould à Crépy-en-Valois, abbaye de Vauclair près de Laon, abbaye de Lieu-Restauré. En 1973, le 1er prix de la Caisse Nationale des Monuments Historiques a été attribué au chantier de jeunes de Ventadour. La carte de Cassini indique à peine le château, au-dessus des routes de Jaujac par le pont de Rolandy, de la Chavade, et accessible par un pont en aval du confluent avec la Fontaulière, la route de Montpezat et de Niegles, sur la carte fournie par Grégoire. Le Pourtalou est bien indiqué, mais le figuré du château n'est pas le même sur ma carte. Le château s'élève à 373 m. d'altitude au lieu-dit Rolandy. Il a été bâti pour surveiller la bifurcation des deux anciennes routes du Velay, l'une vers le Pal et l'autre par Thueyts et la Chavade, itinéraire sans doute moins utilisé. Celle-ci passait autrefois au-dessus du pont de Labeaume, puis au pont du Barutel, sous Hautségur, et filait ensuite vers Thueyts ou vers Meyras. Le clocher de Niegles peut surveiller les points de la vallée de l'Ardèche non visibles du château. Il était relié à lui par le pont du Pourtalou. Pour les abords immédiats, côté sud, il y avait deux tours pigeonniers. La partie la plus ancienne est le donjon carré ; la voûte qui soutient la partie supérieure est intacte, et les créneaux ont peu souffert. Puis la tour carrée de l'angle nord-ouest, avec des voûtes dans les parties supérieures. La jonction est constituée par 2 tours jumelée, et elle est postérieure de peu, avec un passage d'angle curieux. La grande salle doit être de la même époque. La tour carrée du sud-ouest fait office de second donjon. Elle permettait de mieux surveiller les vallées et date du XIV^e siècle sans doute. Elle portait deux échauguettes, dont on refit les toitures en 1600. Cette tour était reliée au donjon principal par une courtine complètement disparue. L'essentiel était fait ; l'ensemble fut complété par les pièces de l'est, destinées à l'habitation. Une ligne de fortifications extérieures, à l'ouest, a été récemment dégagée, et présente des tours hémicylindriques ; elle devait être peu élevée, pour ne pouvoir servir de défense à des assaillants qui l'aurait prise. Sur les autres faces, il devait y avoir des lignes de défense non dégagées. Il n'y avait sans doute pas de pont-levis, parce que les cinq portes dégagées ne présentent pas de trace d'un tel mécanisme. S'il y en avait un, il ne pouvait être que secondaire et à l'intérieur. L'accès du château ne pouvait se faire que par l'ouest et le sud-ouest. Le chemin actuel a été construit par Pottier pour l'accès des camions. Le vrai chemin part du pont de Rolandy et arrive à une porte près d'une auge de pierre, et il n'était accessible qu'aux piétons et aux bêtes de bât. Dalmas signale un sentier étroit et périlleux qui reliait en 1852 le château au bourg de Meyras. Il a été retrouvé en 1971. L'attaque ne pouvait se faire que par l'accès normal, vers le pont de Rolandy. Il fallait avancer sous les murailles, passer par des passages étroits ou voûtés, avec trois portes successives. On ne peut accéder à la partie supérieure du donjon que par un escalier construit dans le mur lui-même, pratiquement inaccessible à un soldat armé. Aussi, il n'était pas nécessaire d'avoir beaucoup d'hommes d'armes, que les paysans renforçaient en cas d'attaque. En 1620-1623, il n'y avait que 15 défenseurs, que le duc Anne de Ventadour oublie parfois de payer... Ils coûtaient chacun 3 écus par mois, et on les leur donnait le jour de la « montre » ou revue, environ tous les 3 mois. Ils se relaient, et parfois, un seul, ou deux, font la garde. En 1590-93, pendant les guerres civiles, il y avait deux lieutenants, Pierre Morel et noble Jean de Langlade, seigneur de Laval. Pour résister aux sièges, il y avait la citerne, vers laquelle conduisait l'eau des toits, et les vivres entassés dans les caves. Il y a une petite source au pied de la chapelle. Les mines de charbon de Prades étaient déjà exploitées au XIV^e siècle, et elles étaient la propriété des seigneurs de Meyras. La chapelle fait plutôt penser à un oratoire, qu'à une chapelle: elle est trop petite pour le seigneur et sa famille, ou la garnison. Pourtant, en 1344, le dernier des seigneurs de Roche y fait son testament; en 1598, on fait refaire l'autel et blanchir la chapelle. Il y a eu des baptêmes, et des habits d'église portés à Meyras, jusqu'au début XVII^e siècle. Pas de traces de sépultures. Mais elle constitue un excellent point d'observation. Peut-être était-elle d'abord tour du rempart. César, s'il a suivi le chemin de la route du Pal, est sans doute passé au pied du château. Mais il n'y a aucune trace d'occupation antérieure au Moyen-Age. « Il n'est pas interdit de rêver et d'imaginer, dans le magnifique paysage qu'on découvre du château, non seulement la longue file des légions de César, mais toute l'histoire des hommes, heureuse ou tragique, que les vieux chemins ont portée. »

Il y a eu 36 monnaies retrouvées, la plus ancienne étant un denier de l'évêque de Die du début du XIII^e, la plus récente de la fin 17^e. La moitié date de la 1^{re} moitié du XVII^e. Elles proviennent presque toutes de la vallée du Rhône et de la Saône.

Histoire : De 1084 à 1441, les Montlaur sont les maîtres de la contrée. La famille finit avec Jeanne de Montlaur, fille de Louis 1er, décédé en 1441. Béraud II de Solignac, du hameau des Ubas près de Saint-Etienne de Lugdarès, abandonna le château de Meyras au sire de Montlaur en 1195, date de son mariage avec Miracle de Solignac. En 1232, Jourdain de Montlaur soeur de Pons IV (1212-1279) épouse Guigues III de Roche. Elle apporte 8000 sous viennois, la part de la seigneurie de Jaujac, et sans doute Meyras, Don, Montaigut, et d'autres fiefs en Vivarais. Cette famille de Roche était l'un des 18 barons du Velay, et leur ville située au nord du Puy, était ville consulaire de cette province. Régnier de Roche est connu dès 943 par la cartulaire de Chamalières. En 1265, Guigues III de Roche accorde une charte aux habitants de sa ville ; en 1338, Guigues V institua pour héritier Guigonnet, né du mariage de sa petite-fille Jamage de Roche avec Philippe de Lévis. Antoine de Lévis vendit la seigneurie à Jean II de Bourbon, dont la famille fut dépossédée en 1525 ; Gilbert de Lévis, comte de Ventadour, reprit possession de la seigneurie en 1583. La ville fut enlevée par les Ligueurs sous la conduite du sire de Hautvillars en 1590, et gardée apt eux en 1595 sous la direction de Lestranger. R. Thomas et alii, Les châteaux de la Haute-Loire. En mai 1272, Pons IV de Montlaur déclare dans son testament que ce château appartient à son neveu Guigon de Roche, fils de sa soeur Jourdain et de Guigues III, ce château ayant été échangé contre le château de Mayres par Guillaume de Jaujac, et il recommande qu'il soit remis à Guillaume ou à son héritier. C'est le plus ancien texte mentionnant le château de Meyras. Guigues III de Roche est installé à Meyras en 1264, où Béraud, seigneur de Géorand et Chapdenac, lui fait hommage. Guigues IV épouse Jamage de Jaujac. Les Roche ont à Meyras leur résidence principale. Guigues V (1272-1344) reçoit en 1300 le vasselage des habitants de Meyras, et reconnaît la même année tenir son fief de Pons VI de Montlaur, seigneur d'Aubenas. En 1325, il renonce à son droit de pulvérisage sur les troupeaux du monastère de Mazan passant par Meyras. Guigues V voit mourir avant lui son fils en 1321, et son petit-fils en 1340. Il fait son testament « in capella Sancti Martini de Mayrassio » le 14 mai 1344. Il meurt peu après et est enterré au Puy. En 1336, sa petite-fille Jamage de Roche épouse Philippe II de Lévis-Lautrec, et son autre petite-fille Jourdain épouse le même jour le frère de Philippe II, Bertrand de Lévis-Florensac. Le château passe à Philippe II de Lévis-Lautrec. Ce dernier meurt dès 1346. Son ancêtre Gui 1er de Lévis était seigneur de Mirepoix depuis la croisade contre les Albigeois, où il avait suivi Montfort. Puis, Guigues de Lévis (1346-1366), Philippe III de Lévis (1366-1380), Philippe IV, seigneur de Roche et Annonay, comte de Villars (1380-1440), époux d'Antoinette d'Anduze, fille unique de Louis d'Anduze, seigneur de la Voulte. Une série d'actes est passée entre 1404 et 1406 au château de Meyras, sur la place, devant l'église Saint-Martin, ou même dans la chambre d'Antoinette d'Anduze. Antoine de Lévis (1440-1463) est propriétaire du château des Eperviers en 1451, ou Jean Itier lui rend hommage pour Géorand. En 1451, il passe un acte dans son château de Meyras. Ses deux fils,

Jean, mort en 1471, et Antoine II, mourront sans enfants. Ils vendent Jaujac et Meyras, mais de manière non définitive. Thomine de Villequier, épouse de Jean, garde ces domaines en douaire. Une longue période de discussion s'ouvre entre les Bourbon, à qui Antoine de Lévis avait vendu la seigneurie de Roche en 1463. En fait, les Lévis restent, ou leurs procureurs, au château. Finalement, Gilbert III de Lévis emporte son procès. Louis de Lévis, mort en 1521, suivit Charles VIII dans l'expédition de Naples, et épousa le 12 juillet 1472, Blanche de Ventadour, fille de Louis, possessionné en Limousin. Les Lévis héritaient ainsi de la seigneurie de Ventadour, et prenaient le titre de Lévis-Ventadour. Ce n'est qu'à partir de cette date que le château a pu s'appeler Ventadour. Puis, c'est Gilbert Ier (1521-1529), blessé à Marignan, qui entreprend en 1525 de récupérer les terres d'Annonay et de Roche. Jacqueline du Mas, sa veuve, vit à Ventadour, aux Eperviers ou à la Voulte. Gilbert II de Ventadour (1529-1547) est nommé panetier du roi en 1531. Puis, c'est Gilbert III (1547-1591), qui épousa en 1553 Catherine de Montmorency, fille du connétable de Montmorency; la terre de Ventadour fut érigée en 1578 en duché, puis en 1589 en duché-pairie. Il fut l'un des principaux membres du parti des « politiques » en Vivarais. Les Ventadour résident dès lors surtout à Paris, où ils ont plusieurs hôtels. Il récupère les baronnies de Roche et d'Annonay; en 1591, il préside à la Voulte les Etats de Vivarais où les deux partis sont présents. Anne de Ventadour est duc de 1591 à sa mort le 8 décembre 1622. Il épouse sa cousine germaine Marguerite de Montmorency. Le 24 février 1594, au sacre d'Henri IV, il eut l'insigne honneur de représenter l'un des six pairs laïques, avec le comte de Champagne, qui portait la bannière royale et avec les cinq autres, soutenait la couronne sur la tête du roi. Marguerite de Montmorency aura huit enfants, et survivra 38 ans à son époux, conservant Meyras en douaire jusqu'à sa mort. On la surnomma la « bonne duchesse ». Henri de Ventadour (1622-1680), époux de Marie-Liesse de Luxembourg, entra en religion en 1631 ; il transmet ses titres à son frère Charles, duc de Ventadour de 1631 à 1649. Son fils Louis-Charles, né en 1645, eut pour parrain le jeune roi Louis XIV et pour marraine la princesse de Conti. Il épousa Charlotte de la Motte-Houdancourt, dont il n'eut qu'une fille. Ainsi s'éteignit la famille de Lévis-Ventadour. A la mort de Marguerite de Montmorency, en 1660, le château revient à Henri de Ventadour, toujours en vie, qui le vend en 1663 à Claude François de la Tour de Bains de Saint-Vidal, marquis de Choisinet. La fille de Louis-Charles de Ventadour épousa en 1694 Hercule de Mériadec de Rohan, prince de Soubise. Le titre passa à Charlotte Elisabeth (1737-1760), qui épousa Louis Joseph, duc de Bourbon et prince de Condé ; ils eurent un fils Louis (1756-1830), chef des émigrés, dont le fils Louis Antoine, duc d'Enghien, fut fusillé en 1804 sur ordre de Bonaparte. Sous les derniers Lévis, le château est militairement inutile, et n'est plus que le centre d'un domaine agricole. Gilbert III en confie la garde à des protestants, les Langlade; en 1577-78, M^e Bisac, notaire à Meyras, passe une trentaine d'actes dans le château ou ses dépendances, et les actes émanent aussi bien des catholiques que des protestants. François de Langlade, sieur de Laval et de Sanilhac, gère le château de 1577 au moins à sa mort en 1597. Il devient propriétaire de Hautségur, la Croisette, les Eperviers ; Jean De Vincentis vint se réfugier chez Langlade. Un de ses fils, Gilbert, remplace Langlade en 1597, après avoir été régent du château de la Voulte. IL garde la charge jusqu'à sa mort en 1623, et la transmet à son fils, Anne de Vincentis, qui la garde jusqu'en 1639 au moins. Il n'est nulle part question de destruction ou d'attaques. Claude de Choisinet, époux de François d'Hautefort de Lestrangle, meurt en 1672. Christophe, son fils, meurt sans enfants en 1728, et c'est sa seconde femme, Marie Félicie de Launay, qui recueille ses biens. Elle meurt en 1759, ayant légué ses biens à son frère Jules de Launay, comte d'Antraigues. Puis, le fils de Jules de Launay et de Marie de Saint-Priest, Emmanuel de Launay, le célèbre comte d'Antraigues, hérite en 1765. Ses domaines sont décrétés biens nationaux. En 1794, le château est vendu à son fermier de Pont-de-Labeaume, André Saboul et à Bernard Duserre. C'est alors une ruine sans valeur. En 1811, Duserre le vend à Louis-Hyppolite des Arcis , qui le vend en 1845 à Salomon Croizier, qui le vend en 1860 à Sosthène de Chanaleilles. En 1846, les Ponts et Chaussées tracent l'actuelle route sous le château, expropriant plusieurs parcelles du domaine. Sosthène de Chanaleilles va s'employer à reconstituer le domaine entre 1853 et 1880. C'est un lointain descendant des Langlade. La fille de Sosthène, Marie Isabelle, épouse d'Albéric de Marcieu, fait don du château à son fils Guy de Marcieu, mort en 1942. Son fils Amédée hérite, meurt en 1950, et sa veuve vend en 1968 à Pierre Pottier. Le 4 mai 1937, le château est inscrit à l'Inventaire supplémentaires des monuments historiques, et le 5 mai 1947, le site est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des sites. Le nom de Ventadour n'apparaît que dans des lithographies du XIX^e siècle (litho de Villeneuve, en 1834), puis Album du Vivarais ; le plan cadastral de 1838 porte le nom de Ventadour, pour la 1^o fois officiel. Les destructions : La guerre de Cent Ans : c'est l'opinion de Mazon, Montravel, Benoit d'Entrevaux. Ce serait l'oeuvre d'un Gordon : mais aucun membre de la famille, qui aurait pu occuper le château. La bande de Robert Knolles, vers 1360-63, est peut-être passée à proximité, mais rien ne parle d'une attaque. Vers mai 1360, Seguin de Badefol veut piller Avignon ; on l'arrête par l'argent à Pont-Saint-Esprit; l'une de ses bandes remonte alors vers le Velay et a dû alors passer par Meyras. En tous cas, les Lévis ont dû réparer le château. Les guerres de religion : le récit de Marcha s'applique au château de la Croisette. Henri de Ventadour ordonne en 1623 la démolition des fortifications ajoutées à divers ouvrages, dont la Croisette ; ce château avait été arrenté à Anne de Vincenti en 1525, et en 1631, ce château est toujours arrenté à Anne de Vincenti. Le 11 mars 1622, le duc de Ventadour écrit à Marcha : « Le capitaine Barbier ayant aussi voulu entreprendre sur mon château de Méras, il est resté mort sur la place ». Il l'informe de la reprise des châteaux de Don et de Mézilhac, mais non de la prise du Pouzin, qui eut lieu le 17 mars 1622. Cette attaque de 1622 ne fut sans doute qu'un coup de main, et le capitaine Barbier était Loys Bernard, commandant le donjon de Jaujac pour les hérétiques, auquel Anne de Chalendar, mère du régent Gilbert Vincentis, avait marié l'une de ses filles par mesure de précaution. Les Choisinet demeurent au Bruget ou à Laulagnet, et les de Launay à La Bastide. La Révolution : à Thueyts, en 1792, on démolit le château, à Prades les tours de Montsevy, mais rien sur Meyras. Il était inhabité, et présenté comme mesure. En 1834, le château a l'aspect qu'il a actuellement ; il a donc dû souffrir au début XIX^e outre des intempéries, des vols de pierres ou de bois habituels ; plusieurs blocs de pierres sont restés cimentés et renversés ; les destructions importantes sont du côté où on pouvait venir facilement, au sud et au sud-est. Le château a donc dû servir de carrière. On a aidé l'exploitation par quelques charges de poudre.

Généalogie (perso.) des anciens seigneurs de Ventadour. W 125-126

Croquis (perso.) de « Ventadour », nœud de voies muletières aux XII^e et XIII^e siècles. W 127.

Reproduction de CPA : le château de Ventadour au début du XX^e siècle. AS 38.

Si tous les gars du monde... (chantier de Ventadour). D.L. du 27 7 1987. AK 198.

Le château de Ventadour. Dossier Brochures.

Ventadour, un château à découvrir. Tribune du 24 7 2008. AL 43.

C.P.A. : le château de Ventadour et ses abords vu du pont de Rolandy, vers 1930. X 69.

Brochure : château de Ventadour Meyras-Ardèche. Don Pierre Pottier. BR 2.

Château de Ventadour : 45 ans de chantier. Reliefs juil-août 2014. n°64. p. 22.

NIEIGLES

N° spécial Revue du Vivarais, 2008 n°2 : Niegles : Jean-Pierre Cautru : la longue histoire géologique de Niegles et de ses environs, p. 81-91. Georges Massot : Un toponyme épineux, p.91-97. Laurent Haond : Les voies de passage autour de Niegles, p. 97-111. Marc Reynier : Population et économie de Niegles au XVII° siècle, p. 111-125. Germain Leynaud : La gestion des sols et des eaux dans la commune de Niegles au XIX° siècle, p. 125-135. Michel Rouvière : A Niegles, les ouvrages en pierre sèche et l'évolution du paysage, p. 135-149. Yves Morel : L'industrialisation de Pont-de-Labeaume, p. 149 155. Roland Comte : Notre-Dame de Niegles, p. 155-163. Stéphane Julien : Etude du cadastre et du développement local, p. 163-168.

Marc Reynier: Niegles en 1641. R.V. 1990-1. B 81 : Réclamation des habitants de Niegles au sujet de la privation de l'eau d'un canal d'arrosage (1760-1786) A.D.A. C 101.

Demande de prise d'eau par Delubac, à Niegles (1869-1874). 2 AW 28-29.

Mazon, Voyage aux pays volcaniques : p.181. Dom Malosse, prieur de Niegles, écrivait en 1762 qu'il y avait à Meyras plusieurs fiefs : celui du prieur de Niegles, celui de Mme l'abbesse de Mercoire, celui de M. de Calonne, celui de M. le chevalier de Gordon, celui de M. de Galimard, celui de M. Gras, ces quatre messieurs habitant Aubenas, celui de M. de Villery, seigneur de Montpezat, celui de M. de Montreux, habitant à Prades, celui de M. Fabrias, habitant à Craux, paroisse de Genestelle, celui de M. Roux, habitant à Montpezat, celui du Serre du Buisson.

Doléances du meunier Vidal auprès du comte d'Antraigues, 1773. C 162.

La chapelle romane de Niegles à l'heure de la culture ardéchoise. Tribune 29 05 86. 2 AS 55.

Amis de Niegles : toujours enthousiastes. Tribune 5 3 87. 2 AS 53.

Lucien Avenas : Visite de Niegles, prieuré Notre-Dame. Villages en Vivarais, colloque 1987 de M.A.T.P. p. 217-231. Annonay 1988.

Voir Niegles... et courir ! Tribune 10 9 87. 2 AS 53.

Pont de Labeaume : Journées du patrimoine à l'église de Niegles. D.L. U 42.

A.C. de Niegles. 13. Inondations 1890-91. Secours aux inondés 1834-1840. 42. Règlement d'eau (1901). Energie électrique, avec plans (1917-1918).

Jean-Pierre Geay : présentation du livre sur l'église de Niegles, Hebdo, 22 8 2008.AL 41.

Brochure sur l'église romane de Niegles, fondée par Guy d'Anjou (975-996), évêque du Puy. Date de fondation: 993. Il aurait fait don d'une vigne à N.D. du Puy. Alexandre III en 1164, en confirme la possession au chapitre du Puy. 2 AS 54.

F. Bréchon, T 1, p.134 : Le pont de la Tailhade, attesté dès 1405, a été l'objet de 4 campagnes de travaux jusqu'à son abandon au XVIII° siècle, au profit du pont de Réjus.

Visite de l'église de Niegles, pp.16-19, et du milliaire de Pont-de-Labeaume pp.14-16.Cévennes terre de Lumière n°2-3, 2007.

Louis Avenas : Un guide pour 200 ans d'histoire (Montagne Ste.Marguerite). D.L. s.d. 2 BC 78.

Jean Ried : Eglise Notre-Dame de Niegles, Patrimoine d'Ardèche, n° 25 de janvier 2013. 2 AR 272.

Niegles, un site unique, une vue superbe. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 157-158.

PONT-DE-LABEAUME

J.M. Urvoy : La borne milliaire de Pont-de-Labeaume (partiel, complément sur ordinateur OS X)

2 AR 189-198. Lettre du même au maire de Pont-de-Labeaume du 3 sept 2013. 2 AR 215-216.

Revue du Vivarais 2014 4, pp.305-323: La borne milliaire de Pont de Labeaume.

J. Rouchier : Rapport sur la borne milliaire de Pont de Labeaume et sur les voies romaines en général en Bas-Vivarais (communiqué par J.M. Urvoy). 2 AR 199-202.

N° spécial Revue du Vivarais, 2008 n°2 : Niegles.

Jean-Pierre Cautru : la longue histoire géologique de Niegles et de ses environs, p. 81-91.

Georges Massot : Un toponyme épineux, p. 91-97.

Laurent Haond : Les voies de passage autour de Niegles, p. 97-111.

Marc Reynier : Population et économie de Niegles au XVII° siècle, p. 111-125.

Germain Leynaud : La gestion des sols et des eaux dans la commune de Niegles au XIX° siècle, p. 125-135.

Michel Rouvière : A Niegles, les ouvrages en pierre sèche et l'évolution du paysage, p. 135-149.

Yves Morel : L'industrialisation de Pont-de-Labeaume, p. 149 155.

Roland Comte : Notre-Dame de Niegles, p. 155-163

Stéphane Julien : Etude du cadastre et du développement local, p. 163-168.

Eaux du Pestrin à Pont-de-Labeaume près Vals, Marseille, 1879, 40 p.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières. p.40-41. Note sur Jean-François Chanaleilles (1792-1877) et ses fils, industriels à Jaujac, Barnas, Pont-de-Labeaume.

Yves Morel : 1907, des fabriques en grève. Revue du Vivarais 2009 n°2, pp. 159-178 (surtout Saint-Pierre de Colombier, Jaujac, Burzet, Pont de Labeaume).

D'importants travaux au village (aménagement de la RN 102, réseaux hydrauliques). Tribune du 20 01 2000. AY 121.

D'un siècle à l'autre à Pont de Labeaume. DL du 18 8 2000 (expo Yves Veyrenc) AY 104.

G.Chêne : la commune n'est pas un dépotoir. Le cœur du village s'embellit. Tribune 30 5 2002. 2 AS 55.

Le cœur du village s'embellit. T.V. du 31 5 2002. AG 109.

Travailler en milieu rural, l'exemple de la scierie Beaume. DL. AM 290.

Lalevade et Pont de Labeaume fêtent leurs cent ans. Tribune du 10 7 2003 et 17 07 2003.. AY 1-2.

Source du Pestrin : de grands projets à venir. Tribune 17 07 2014. 2 BF 21.

PRADES

Marie-Rose Bourret : Etude sur la commune de Prades (les Plots, Prades par Lalevade). Très important. Voir aussi du même auteur une étude sur la famille de Vincenty, article « Meyras ».

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.III p.13 : Le 17 octobre 1615, René de Hautefort vendait à noble Gilibert Vincenti, sieur de Montseveny, tous ses droits seigneuriaux dans le terroir de la Valette, à S.Martial, pour 800 livres. Acte passé par Talhand, notaire, au château de Boulogne. Son fils Guillaume était prieur commendataire de S. Martial. p.45 : En 1607, Clauda de la Fare vendit la seigneurie de La Valette à noble Gilibert de Vincenti, sieur de Montseveny, gouverneur de la compagnie de la place de la Voulte en 1695.Il avait acquis avant 1591 le fief de Montseveny dans la paroisse de Prades et y fit bâtir une maison forte. Il fut « rentier » du château de Mayras et de Jaujac, et du prieuré de Prades. Il habitait le château de Meyras, Mazon dit qu'il

habitait à Hautségure. Claudi de la Fare habitait au château de Banne. Notaire: Jean Guilhaon, notaire de S.Jean le Centenier, au château de Banne. Gilbert Vincenti acheta aussi des terres au village du Pin d'Issarlès. Il acheta aussi aux Lestranges tous leurs droits sur La Valette le 17 octobre 1615. Le seigneur d'Hautefort racheta peu après les censives. Le sieur de Montsevy avait épousé Anne de Goys, dont il eut 4 enfants, dont Annet, qui lui succéda. Il mourut en 1623. Annet habita quelque temps Meyras, puis fit construire le château de Montsevy, où il demeura. Il servit en Roussillon en 1639, puis en Italie en 1640. Il épousa en 1624 Madeleine de Teyssier, fille de Jacques, seigneur de Portes ; 7 enfants; il se remaria étant veuf avec Madeleine de Liouran, de Prades : 7 enfants encore.

Marc Reynier : Le compoix de Prades en 1632. Revue du Vivarais 2000-1 pp. 5-19. B 79, W 100.

Crise municipale et suspension du conseil à Prades en avril 1855. AN 148.

Lettre du maire de Prades du 17 août 1855, qui décrit la situation municipale, et l'opposition entre les mines et les propriétaires fonciers. AN 141-142.

Lettre du maire de Juvinas du 19 août 1855, qui décrit l'influence des "rouges" dans sa commune, et dans celle de Prades. AN 143.

M.H. Reynaud. Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation. R.V. 2006 n°1 p. 71-91. Le collège d'Annonay naquit pendant la période révolutionnaire encouragé par Mgr. d'Aviau. Puis, le 21 novembre 1822, 10 prêtres s'engagent à travailler à l'éducation de la jeunesse sous la protection de S.Basile. En 1841, Mgr.Guibert leur confie ses petits séminaires (Vernoux, B.S. Andéol puis Aubenas. Ils prennent en charge les collèges de Privas et de Feyzin. En 1852, ils fondent à la demande de l'évêque de Montréal leur premier collège à Toronto. Ils font à cette date les vœux religieux d'obéissance, chasteté et pauvreté. Ce dernier leur permet de recevoir une rétribution personnelle pour leur entretien et leurs bonnes œuvres. Révision en 1862, et en 1863, Pie IX en fait une communauté pontificale qui a alors 44 prêtres. En 1863, les Basiliens sont chargés du pèlerinage de Prades, marqué par une dévotion à la Croix. Le 8 mars 1903, les députés rejettent par 300 voix contre 225 les demandes d'autorisation des congrégations. Leurs biens seront vendus aux enchères au profit de l'Etat. Un délai est accordé aux religieuses enseignantes ou hospitalières. Le 6 avril 1903, N.Durand reçoit la lettre de Combes notifiant le rejet. Le 18, lettre identique à tous les supérieurs, y compris à Prades, où le conseil municipal s'était déclaré hostile. La chapelle du calvaire de Prades est le premier bien basilien à être saisi, le 17 juin à 8 heures. Or le lieu appartient au père Denis Mouraret. Les habitants rompent plusieurs fois les scellés et forcent les serrures. Une pétition circule, mais le conseil municipal hostile aux basiliens prévient chaque fois la police. Jean Pierre Joffre: Regards sur le passé des mines de charbon de Prades. Colloque MATP du 26 septembre 2009 à Prades. M. Jules Tarandon, de Prades, acheta 2 sources, cher à cause de la présence d'eaux minérales. Il les réunit par une galerie souterraine de 80 mètres, et les conduisit chez lui par un canal, pour lequel il dut acheter à 6 propriétaires. Il achète en plus la jouissance d'un ruisseau voisin pendant 10 heures par semaine. Avec le trop plein, il crée un jardin, un verger et une prairie. 1er prix de la catégorie des irrigations, soit une médaille d'or et 500 F. Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix d'irrigation à Jules Tarandon, de Prades, K 27. Description du bassin houiller de Prades, L'Impartial Ardéchois du 30 décembre 1911, cité in « Ardèche 1900 » p.123.

Mazon : Voyage aux pays volcaniques, p.166, signale qu'il y avait un prieuré dépendant du Charay, dont le titulaire était l'abbé de la Tourette fin XVII^e. Il y avait en 1762 une petite mine de charbon de terre presque épuisée, et le château de Montreuveux, où vit la famille de ce nom. Le tout était possession du comte d'Antraigues. Voir aussi des notes sur Prades (« Notice historique sur l'ancienne paroisse de Jaujac ») en W 100.

Casimir Chambouleyron : Généalogie Chambouleyron, 12 vol. n.p. 21 J 23/1 à 12.

Paul Pascal : Anachronisme. Résumé de l'aventure inachevée d'une des dernières constructions de voie ferrée de ce début de siècle: Le Puy-Nieigles-Prades... Aubenas, 1995, 93 p.

F. Avit Bilon, annales des maisons d'Aubenas.

La source du Vernet: de la relance au développement. Echo-Drôme-Ardèche, 15 6 96. 2 AS 56.

Prades, Lalevade au temps de la mine. Tribune, 17 8 96. 2 AS 57.

Vers des licenciements dans le textile (SATEX). T.V. du 11 5 2001. AG 41.

Solflog-Sofemlag, la société qui emballe. Hebdo, 18 11 2005. 2 AY 43.

La marque (d'hébergement touristique) du PNR. Tribune du 15 12 2005. 2 AF 233.

SAINT CIRGUES DE PRADES

A. Mazon : Notice historique sur l'ancienne paroisse de Jaujac, voir notes sur St. Cirgues de Prades en W 101.

Devenir tailleur et cardeur à St. Cirgues de Prades en 1620. Mémoires d'Ardèche et Temps Présent n°87. AQ 289.

J. Charay : Un fils du siècle des Lumières, Guillaume de Chanaleilles, seigneur du Villard, à St. Cirgues de Prades. R.V. 1992 n°4 pp.259-283. W 101.

Lettre du maire de S. Cirgues de Prades en butte à l'hostilité de sa commune, 16 septembre 1852. AN 167.

Restauration du clocher de l'église Saint-Cirice. Prospectus, église romane du XII^e siècle. 2 AC 56-57.

La place s'équipe en bois local. Tribune 4 4 2013. 2 BM 160.

THUEYTS

*Gérard Blacher : Thueyts en Helvie. Aubenas, Lienhardt, 1984.

Généralités

Juliette Gaultier : Archives de la Trésorerie de Thueyts, Revue du Vivarais 2022 n°4, p. 342. (2969 W)

Carte IGN noir et blanc de la région de Thueyts, Jaujac, la Souche. 2 AE 16.

Géologie: parcours géologique et petit guide au Syndicat d'Initiatives. DL du 28 7 91. 2 AE 27.

Promenades en Vivarais au départ de Thueyts. 2 AE 31-32.

Thueyts : un peu d'histoire. DL du 18 6 1990. 2 AE 28.

Gérard Blacher : Thueyts en Helvie, Aubenas 1984, 149 p. (Bibliothèque personnelle).

Gérard Blache r: Thueyts et ses légendes, Vals-les-Bains, 1986, 113 p.

Vicomte de Montravel : Le château de Blou (Blod). Revue du Vivarais 1903.

Le château de Blou. D.L., 2 AE 17, 2 AE 21, 2 AE 27.

Famille de Blou de Précis (Cahiers ardéchois). 2 AE 1-4.

Résumé de l'histoire de Thueyts (site de la mairie). 25 03 11 . 2 AE 5-6.

L'Ardèche que j'aime : Thueyts, Ma Bastide. 2 AE 7-9.

Visite de Thueyts. Cévennes terre de Lumière: n° 2-3. 2007 2 AE 26.

Un peu d'histoire: le château de Blou. DL du 19 6 1990. 2 AE 17.

Moyen-âge

Thueyts et ses origines (conférence de Jean Cluzel). D.L. du 15 7 96.

Thueyts en l'An Mille (conférence de M. Jean Cluzel). D.L. 31 12 1995. 2 AE 13.

Chadenac et son histoire. Conférence de J. Cluzel. DL du 8 11 96. 2 AE 15. Revue du Vivarais, 1910 Délimitation du domaine temporel du prieuré de Thueyts, le 24 octobre 1285, d'après un vidimus du 16 janvier 1647. pp. 495-202.

Lettre à M. Dupraz, relative au chartrier de Chapdenac, lequel serait aux mains de M. le docteur Lextreyt, de Bourg-Saint-Andéol (6 septembre 2003). U 8.

Chanoine Therme : Cahier n°3, p.47 : documents sur le château de Chadenac et Thueyts au Moyen-Age.

Chartrier du château de Blou. A.D. 07 42 J

Conférence de Jean Cluzel : Thueyts en l'An Mil, en décembre 1995. . Création du prieuré de Thueyts par l'abbaye de S. Chaffre (6°-7° siècles), en conflit avec les châtelains de Chadenac (traité en 1285, puis en 1497). D.L. 2 AE 13.

Conférence de Suzanne et Jean Cluzel sur l'histoire de la famille de Chadenac. Le château daterait de 930. D.L. 2 AE 15.

L'escalier de la tour, place Pouget. DL 1 4 88. 2 AE 18.

Temps Modernes

Conférence de Suzanne et Jean Cluzel: en 1573, Jean Ithier du Mas de Chadenac est tué en défendant son château de Chadenac contre les Protestants. Sa soeur Madeleine porte ses biens à son époux Claude de la Rivoire (de Vanosc). D.L. 2 AE 15.

P. Ribon, d'Artagnan en Vivarais, la révolte de Roure en 1670. p.103. Claude Charles de Blou, seigneur des Pressis, fuit sa maison de Thueyts pendant la révolte de Roure.

Marc Reynier : Thueyts en 1640. Revue du Vivarais, 2009 n°4, pp.267-291.

Tricentenaire du Clocher : exposition monastique. DL du 18 7 91. 2 AE 24.

Condamnation à mort de François Fiole, de Thueyts, qui a tué Jean Roure le 17 juillet 1785 ; soupçonné d'avoir participé aux troubles des Masques, comme Deygout-Lachamp, en 1783. A.D. 07, 25 B 38, janvier à juin 1785.

Révolution, Empire

H. Serre : Procès de l'avocat des pauvres Claude Louis Daizac à Thueyts, M.A.T.P. n°26. B 55.

Procédures criminelles de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg à propos de l'agitation révolutionnaire à Thueyts et Meyras à l'automne 1789, N 48.

Plainte de Justin de Varenne, ingénieur à Thueyts, contre Antoine Teyssier, avocat et 1er consul du lieu. A.D. 07 25 B 40.

Formation d'un comité de vérification des mesures censuelles de Thueyts et de Chadenac. 20 septembre-1er octobre 1789. A.D. 07 25 B 61.

Procédure contre d'Aizac, dirigeant d'une révolte populaire et paysanne à Thueyts, Meyras et Mayres, fin 89-début 90. Procédure instruite par Tavernol de Barrès. A.D. 07, 25 B 68.

Délibérations des communautés de Thueyts et Chadenac sur le prix du vin. 6 décembre 1789. AD 07 25 B 61.

Délibération des communautés de Thueyts et Chadenac contre les redevances seigneuriales et la dîme charnelle. 27 décembre 1789. AD 07 25 B 61.

Gérard Blacher : 1789-1799. L'épopée révolutionnaire à Thueyts. (1988). 2 AE 11.

Personnages célèbres de Thueyts à l'époque révolutionnaire : Claude-Louis Daizac, « l'avocat des pauvres », Jean-Louis Delière, juge Durand, Chabert, de Joyeuse, ancien laquais du comte de Blou. AR 211.

M. Guerreau : Résurrection de la Jacquerie. Le château de Blou est attaqué le 30 mars ; le comte venait de s'enfuir ; on lui envoya des émissaires pour lui demander de revenir, et de négocier avec deux des principaux habitants de Thueyts le prix de sa rançon. Puis, à Meyras, la maison du receveur du comte d'Antraigues fut anéantie. Revue du Vivarais, 1972, n° 2.

Révolte de Roure, attaque du château de Blou le 30 mars 1792. W 154.

Portrait d'une sainte (Marie Rivier). DL du 21 7 96. 2 AE 23.

XIX° siècle

Odette et Charles Gros : Documents sur les pérégrinations du comte de Blou à Villeneuve et sur le Coiron (Début XIX° siècle). R.V.D.B. 2005, n°61, pp.211-225 (bibliothèque).

Projet de ligne de chemin de fer (environs de Thueyts). Photocopie de G. Blacher. 2 AE 22.

J.M. Gardès : Charles Lyell (géologue anglais) à Thueyts en 1828. Envol mai 2013, p. 17.

De l'eau aux fontaines. DL du 9 6 96. 2 AE 22.

F. Avit Bilon : Annales des maisons d'Aubenas, p. 611.

Projet de chemin de fer Lalevade-le Puy par Thueyts, « L'Impartial Ardéchois » du 15 août 1908.Cité in « Ardèche 1900 » p.168.

XX° siècle

Nous autres les fabricaïres. Ed.Kallima, Antraigues, 2012 : p118 : En 1940, les adultes de Thueyts avaient le projet de fuir à l'arrivée des Allemands. En 1944, les Américains sont bien montés jusqu'à l'allée des Platanes de Thueyts. p.119 : La famille Plantevin avait un tissage à Thueyts, un moulinage à Pont-de-Veyrières Georges Plantevin à Pont de Veyrières, François à Thueyts. Au tissage, on redoutait les « crapauds », fils entassés, ou les « coups doubles », fils en parallèle. Le « gareur » venait réparer les métiers, qui avaient 1,50 m de large. On appelait « prise » un incident où la navette se coinçait entre le tissu et les peignes. p.125 : Les deux foires de Thueyts étaient la Saint-Michel et la Saint Jean Baptiste, le 24 juin. Le soir, feux de Saint-Jean. Les ouvrières avaient leur journée.

Précision concernant les pièces d'artillerie encadrant le monument aux morts de Thueyts. Cévennes terre de Lumière, 2007, n°4, pp.35-36:

Recensement de la population 1968, communes rurales du canton de Thueyts. 2 AE 12.

Gérard Blacher : Thueyts en Helvie. C.R. du D.L. 30 7 84. 2 AT 88.

200.000 francs pour le projet d'atelier de vannerie (au château de Blou). T.V. du 6 11 86. 2 AE 27.

Comptage routier été-hiver 1992-1997. 2 AP 23. Autre comptage. 2 AP 24.

Musée de l'Ardèche d'autrefois: les visites ont démarré, DL du 5 7 90 et du 5 7 92. 2 AE 14.

Ce fut l'Ardèche. D.L. du 29 7 93. 2 AE 15.

Ils ont choisi de vivre au pays (Jean Henri Béraud, alambic, gareur, peausserie). D.L. du 12 6 93. 2 AE 13.

De l'eau à Laval: finie la sécheresse estivale ! Tribune du 5 2 87. AO 30.

Le textile fout le camp (canton de Thueyts : moulinaages Plantevin et Société Textile de Thueyts à Neyrac), Tribune du 20 11 86. AM 225.

La Gravenne fait peau neuve. D.L. du 16 3 87. 2 AE 25.

Saint Roch rajeuni. DL du 3 6 93. 2 AE 19.

Magnifique inauguration de St. Roch, la chapelle St. Roch, Terre Vivaroise des 6 3 92 et 27 8 93. 2 AE 20.

Le Pont du Diable en vedette (films), DL du 12 10 95. 2 AE 20.

Pont redoutable, mais Ardèche sereine. DL du 26 8 91. 2 AE 23.

Le pont de Thueyts (nouvelle version de la légende). Ma Bastide, sept 2012. 2 AU 201.

Rénovation du château de Blou. DL du 30 12 91. 2 AE 17.

Ateliers du Scarabée : de multiples expositions. Tribune du 13 6 96. 2 AE 18.

Thueyts : un château qui s'ouvre à l'art. 2 AE 21.

Prospectus touristiques 1991-92. 2 AE 29.

Guide touristique avec plan. 2 AS 50-51

XXI^e siècle

Route de la Gravenne : inauguration. Tribune 8 9 2005. 2 AF 265.

Thueyts: la Via Ferrata : inauguration originale. Tribune 13/10/2005. P 141.

Du régal pour les amateurs d'escalade ! Hebdo 14 10 2005. 2 BJ 163.

Thueyts, un atout pour le P.N.R. Brochure pour l'installation à Thueyts du siège du P.N.R. W 152-153.

Inauguration du centre d'affaires Val Tech, au château de Blou. Tribune, 13 12 07. AH 215.

Thueyts, un patrimoine exceptionnel. Tribune des 7 et 14 août 2008. AL 203.

Centre d'Affaires hors-normes (château de Blou). 2 AE 10.

Les équipements d'interprétation du Pont du Diable sont mis en place. Hebdo, 19 12 2008. AM 55.

Un service public qui perdure (la perception). Tribune, 29 10 2009. AT 208. Nouvelle perception: les travaux avancent. Tribune du 9 4 2009. AU 22.

Remise en état de la passerelle de Luizet. Hebdo 10 6 2010 AZ 205.

Publicités pour le musée « Ardèche Autrefois ». 2 AE 11.

Fontaine à Thueyts, mars 2011. 2 X 1.

Joueur de biniou à Thueyts, mars 2011. 2 X 2.

Les acteurs de la restauration (du Pont du Diable) se retrouvent, Tribune, 29 9 2011. 2 AM 200.

Restauration de la « Descente de Croix » avec l'aide du SITHÈRE. Tribune 13 2 2014. 2 AX 169.

La fromagerie de Fagebelle est financée. Tribune, 27 3 2014. 2 BA 146.

Coup de cœur : le pont du Diable (avec légende). Tribune 24 07 2014.2 BF 15.

Le pont du Diable plus accueillant. Reliefs n°70, août sept 205 p. 13.

CANTON DE VALGORGE

BEAUMONT

Beaumont, Chabranolis en Bellemonte, dépliant. 2 AM 28

Les Gardes Nationales de Beaumont, Dompnac, St.tMélany, Valgorge, arrivent à Largentière. Un camp doit se former à Laurac. Menaces d'incendier Largentière, rassemblement prévu à Jalès. Il s'agit d'écraser les Protestants. 21 février 1791, AD 07 L 120.

Info-Pays, n°15, août-sept 99 (dont article sur les mines de plomb de Valgorge) 2 AM 29.

N.B. Une association « Mémoire de la Vigne », président Yves François, est constituée à 07110.-Beaumont. Tél : 04 75 39 49 26. Fax : 04 75 39 56 18, au lieu-dit le Gua, commune de Sanilhac. Elle date de 1993, et compte 60 membres. Il s'agit de créer un « vignoble-conservatoire ».

L'église de Beaumont. Origine : Sté de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche. Visite du 14 mai 1988, allocution de M. Berdaguer. AX 297-299. (Voir notice aussi dans l'Atlas des châteaux du Vivarais de P.Y Laffont).

Paul Bousquet : L'église de Beaumont. Patrimoine d'Ardèche avril 2013. 2 AR 274-275.

Prieuré de Beaumont. Arrentement par l'abbé Jean Baptiste des Laurents, de Beaujeu (29 H , 2 MI 828)

Cévennes: l'installation impossible. Tribune du 5 3 87. AV 45.

Patrimoine à promouvoir : l'église de Beaumont. Article -photo du 1 9 88. 2 AK 53.

La mort d'un géant (abattage de deux tilleuls). Tribune du 3 6 2004. AZ 264.

L'expo de la mémoire. Tribune du 24 7 2008. AL 30.

M. Berdaguer, ancien maire, aurait déposé son manuscrit sur l'histoire de Beaumont aux Archives Départementales de l'Ardèche.

Présentation du contrat économique conclu avec la région; D.L. 27 6 93. 2 AM 31.

Invasion de sangliers à Beaumont : les cochons font la loi. Tribune 24 9 98. 2 BG 161.

A Beaumont, une coopérative d'habitants. Journal du Parc n°10 p. 6. 2 AF 1.

Les Amis de l'église : souscription pour l'église de Beaumont. Tribune, 15 9 2011. 2 AM 198.

Brasserie de l'Olanier: la « Joyeuse », l'artisanale. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 160.

L'église se couvre d'un nouveau toit. Tribune 30 01 2014. 2 AY 33.

Guy Berdaguer raconte son Beaumont. Tribune 17 07 2014. 2 BF 20.

DOMPNAC

Attaques incessantes contre le curé de Dompnac, Marconnès. 1781-82. A.D. 07, 25 B 24, 69 pièces. Incidents anticléricaux à Thines, Sablières, Loubaresse (11 janvier 1783).

Affaire du curé Marconnès à Dompnac. 9 décembre 1790, A.D. 07 L 119.

8 avril 1791, le curé de Dompnac est chassé. Convocation du maire et du commandant de la garde Nationale. L 120. N 52.

Les Gardes Nationales de Beaumont, Dompnac, St. Mélany, Valgorge, arrivent à Largentière. Un camp doit se former à Laurac. Menaces d'incendier Largentière, rassemblement prévu à Jalès. Il s'agit d'écraser les Protestants. 21 février 1791, AD 07 L 120.

Le 18 juin 1853, plusieurs conseillers municipaux refusent de prêter serment de fidélité à Napoléon III. AN 150.

A Dompnac, on votera encore une fois ce dimanche 13 avril (1985). D.L. 2 AM 24.

Une église de lumière (Dompmnac). D.L. 25 7 94. 2 AM 25.

J. Pascal : Quelle population pour les Cévennes ? au centre des municipales de Dompmnac. Tribune du 20 12 84. 2 AM 24.

Un village miniature ? Dompmnac. Interview de Melle le Maire Aurélia Bouvarel. Chronologie de l'histoire de la commune, le village idéal du Ron des Fades, Enfantimages, etc *Gazette des Villages* n° 32.

Dompmnac: des jeunes restaurent la chapelle de Pourcharesse. D.L. 30 10 98. 2 AM 28.

Le rocher des Fées à Dompmnac: l'univers des lilliputiens. Tribune du 20 7 2009. AU 10.

LABOULE

Adjudication aux enchères des effets du curé réfractaire et émigré Experton, 4 mars 1794. AD 07 L 1307. AZ 157.

Anne Treviller et allii : Etude foncière sur la commune de Laboule, 1984, 30 cm, 19 p. Tables et cartes. A.D.A. 4° Br 118.

Maurice Chabrol récompensé, des plaques au hameau de Monteil. T.V. du 31 8 2001.

Mireille Lascombes et Bernard Moulin, créateurs de bijoux. Tribune du 16 mars 2006. S 69.

Des bijoux littéraires (les mêmes, vus par le D.L. du 20/8/2006. T 152.

Diapo Laboule (1) 2 AG 240.

Reconstruction du four: les jeunes au travail. Tribune 31 07 14. 2 BF 129.

LOUBARESSE

*Joseph Poudevigne: Là-haut sur la montagne (Loubaresse). Imp. Barré et Dayez, Paris 2000. (2 ex. 1 à rendre à J.M. Gardès).

P.Y. Laffont : Atlas des châteaux du Vivarais, p. 135. 1177 : Richard de Borne se donne à l'abbaye des Chambons avec la moitié de Loubaresse, sauf le castrum. 1212 : Garin de Borne reconnaît cette donation, et indique qu'il avait fait une part à sa fille, mère de Garin. 1220 : Testament d'Alasie de Loubaresse, femme de Guigues, qui élit sépulture dans le cimetière des Chambons. 1254 : Confirmation par Guigues des Châteauneuf des dons faits à l'abbaye des Chambons dans le mandement de Loubaresse. 1255 : Guigues de Châteauneuf et son neveu autre Guigues se partagent le castrum de Loubaresse. 1268 : Hommage de Mathieu, abbé des Chambons, à Guigues de Châteauneuf, seigneur de Joyeuse, pour ce qu'il tient en fief dans le castrum de Loubaresse et dans la grange de Chabrolières. 1277 : Pierre de Borne reconnaît tenir de Guillaume de Randon, seigneur de Luc, tout ce qu'il possède dans le mandement de Borne, et la moitié de ses droits dans le castrum de Loubaresse, l'autre moitié étant tenue de Randone, domina de Joyeuse. 1301: Pierre de Borne reconnaît tenir du roi et de l'abbaye des Chambons tout ce qu'il a dans le castrum de Borne, la moitié de ce qu'il a à Loubaresse, l'autre moitié venant de Randone, domina de Joyeuse. 1308 : Pierre de Borne reconnaît tenir de l'évêque de Viviers tout le castrum de Loubaresse. Il ne reste rien de ce château, qui dominait sur un dyke à l'est de l'église le village, qui était sans doute un bourg castral. Mazon signale la base d'une tour de 20 m de circonférence. Les pierres servirent à rebâtir l'église.

Le village des exploits. Tribune du 29 12 88. U 196.

los Taoutchos Boutos : fête du 18 août 1999, C 120.

F. Bréchon : T. 1, p.83 : La route de Largentière à Luc par Valgorge, avec bifurcation par le fond de la vallée de la Beaume, ou la crête qui la domine au sud. Elle est dite « strata » à Loubaresse en 1397. Le trafic vinicole devait y être important. Bréchon considère cette voie comme de 3° catégorie.

Joseph Conrazier: En pays vivarois. Avignon, 1927, 127 p.

Joseph Conrazier: Souvenirs d'une enfance montagnarde en Vivarais, Privas, 1968, 121 p.

A. Gleyzes: La rébellion de 1877 à Loubaresse. Aubenas, 1957, 15 p.

Loubaresse, la valeur de la ténacité? D.L. 13 2 89 2 AM 30.

La rébellion de 1877, Tribune 22 8 91. 2 AM 27.

La 10° foire du plateau, D.L. du 13 8 92. 2 AM 22.

Quand Loubaresse fait la foire; D.L. 16 8 96. 2 AM 26

Le pays des Trautchos-Boutos. Ma bastide, avril 2013 p. 46. 2 AY 56.

Iconographie

Cartes semi-modernes représentant Loubaresse vers 1950, et les lacets de la route de Loubaresse. X 19.

Vue générale de Loubaresse, C.P.A. format A 4, vers 1930. V 131.

Loubaresse fait la foire. D.L. 15 8 91. 2 AM 31.

Diapos sur la fête de Loubaresse (1998). 2 AD 17.

MONTSELGUES

P.Y. Laffont : Atlas des Châteaux du Vivarais, p.169. Le castrum de Paris est attesté dès 1212, par un accord entre Garin de Joannas et l'abbaye des Chambons : Garin abandonne toutes ses prétentions sur les pâturages depuis l'Allier jusqu'aux châteaux de Paris et de Loubaresse. En 1235, Pierre de Barjac vend à l'abbaye la moitié des pâturages de Cornillon, qui vont du Chassezac à Peyre près de Paris. En 1255, Guigues de Châteauneuf, oncle d'autre Guigues, aura le castrum de Paris avec sa juridiction, exceptée la moitié du péage et du pulvéage qui appartiennent à son neveu, acte passé dans le castrum de Paris. En 1269, Randon de Châteauneuf, Guigues Meschin, seigneur du Tournel, Regorda, coseigneur de Naves, accordent liberté et franchise aux habitants des mandements de Naves et Malbosc, à ceux de Montfort appartenant à Guigues Meschin, à ceux de la baronnie de Châteauneuf appartenant à Randon. Ni péage ni pulvéage à Montfort, Paris, Châteauneuf, Naves et Malbosc. Acte passé à Paris. 1279 : Guillaume de Randon rend hommage au prieur de St. Gilles pour divers châteaux, dont celui de Paris. 1279 : Dragonnet de Châteauneuf seigneur de Joyeuse rend hommage à l'évêque de Viviers pour la moitié du château de Paris. 1311 : Gaucelin de Chauderac est bayle du château de Paris. Le site de Paris est un site d'éperon à 2km au NE de Montselgues. Le hameau actuel du Petit-Paris est l'héritier du bourg castral, au-dessus duquel il y a un chaos rocheux difficile à interpréter. Un péage est attesté dans le milieu du XIII° siècle.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203. Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 019. Vente par Antoine Bastide à François de la Garde, marquis de Chambonas, d'une métairie au Petit-Paris, paroisse de Montselgues, 19 janvier 1663. Paiements des lods et ventes en 1669.

Freddy Couderc : Un étrange procès-verbal établi dans la Cévenne ardéchoise (à Montselgues) le 5 décembre 1758. Lien des Chercheurs Cévenols n°174, juillet-sept 2013.

Z. Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès p.25. Jean-Baptiste Villesèche de St. Etienne de Lugdarès, fut curé de Montselgues de 1850 à 1900, où il mourut à l'âge de 80 ans.

A la découverte du plateau de Montselgues. Tribune, 27 12 84. 2 AH 47.

Eglise Saint-Martin, patrimoine à promouvoir. Tribune, 19 11 92. 2 AH 47.

Aux sources du chaos : carnet de voyage du P.N.R. 2 AC 166-67.

Montselgues : un parc à sangliers. Une idée originale pour rentabiliser une exploitation. DL du 25 6 91. AV 45.

Lettre sur un problème d'urbanisme au Petit Paris, 11 décembre 1991. 2 AH 45.

Visite de Montselgues le Petit Paris les 16 et 17 octobre 1993. Dessin de l'église de Montselgues et de la ferme-auberge de la Peyre (R. Comte). L'église de Montselgues a été fondée au XII^e par les bénédictins de Saint-Chaffre. Peyre était en 1251 à la limite des possessions de l'évêque de Viviers et du pays de Randon, et donc en zone franche. Vestiges de l'auberge de Bel Air ; le Petit Paris existait déjà en 1251, et s'appelait Paris.

Petite randonnée en Cévennes par Gilberte Comte, le 4 mai 2003. Départ de Montselgues, passage au Petit-Paris, avec dessin d'une maison et d'une croix, croquis de l'aménagement hydraulique de l'usine de Pied-de-Borne (Lozère). Cévennes Terre de Lumière n° 3 1994.

J. Schnetzler : Evocation d'un paysage rural au milieu du XVII^e siècle, Montselgues, Revue du Vivarais, 1962, pp.54-66.

M. Carlat : Notes concernant le mas de l'Espinass à Montselgues, Revue du Vivarais, 1995, n° 1 et 2, pp.179-187. La ferme de l'Espinass, classée M.H. depuis 1988, est occupée dès 1439, restaurée en 1651, maison paysanne avec puits dans l'étable, porche, charpente en châtaignier, toit en lauzes, etc.

Le mas de l'Espinass. Tribune du 28 9 95. 2 AH 46.

La tourbière des Narcettes sera sauvegardée. D.L. 1 07 97. 2 BG 164.

Journées du Patrimoine au Pays des Vans : visites guidées, dont celle du mas de l'Espinass à Montselgues. Tribune du 15 sept. 2005. S 89.

Montselgues, aux petits soins pour les tourbières. Journal du Parc n°3, automne 2007, p. III. AD 32.

Réouverture de l'école, symbole du renouveau rural. Tribune du 16 9 99. AH 3.

La petite école dans la prairie (réouverture de l'école). T.V. 10 9 99. AG 121.

Tourbières du plateau de Montselgues: de l'eau, de l'air. Tribune du 18 6 2009. AU 39.

Le journal du Parc n°6, printemps 2009. Voir surtout article sur les tourbières de Montselgues. AQ 1-2.

Auberge de l'Aure : officiellement bistrot de pays. Tribune 22 9 2011. 2 AM 201.

Une source d'alimentation régulière pour les vautours. Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 17.

SAINT-MELANY

Les Gardes Nationales de Beaumont, Dompmnac, St.Mélany, Valgorge, arrivent à Largentièrre. Un camp doit se former à Laurac. Menaces d'incendier Largentièrre, rassemblement prévu à Jalès. Il s'agit d'écraser les Protestants. 21 février 1791, AD 07 L 120.

Eglise Saint-Mélan de Saint-Mélany. Origine: Beazons.com. AX 307.

J.M. Gilles: Notice sur l'eau minérale sulfureuse de Saint-Mélany (Ardèche), Privas, 1878, 36 p.

Opposition de Jean Fayolle fils à la construction d'un barrage sur la "Droby", 22 janvier 1843. Photocopie. Prise de position du maire en faveur du barrage, qui alimente un moulin plus accessible pour les habitants de S.Mélany. 2 AW 25-27.

Les Amis de l'église de Saint-Mélany, D.L. 7 02 96. 2 AM 25.

A l'église:réhabilitation. Hebdo, 16 5 97. 2 AM 25.

Pour sauver l'église, article Tribune du 8 02 96. 2 AM 22.

A Saint-Mélany, l'église se rénove. Article Tribune du 20 04 2000. AY 101.

Une randonnée sous le silence des lauzes. Enthousiasme ! Article Tribune du 24 4 2003. AH 36.

Les flûtes enchantées de Saint-Mélany. Article Tribune du 29 4 2004. AU 139.

VALGORGE

F. Bréchon : vol.2 t. 2 p.503 : La *Carta Vetus* signale une donation aux VI^e-VII^e siècles de l'église St. Martin de Valgorge, ainsi que du Grand et du Petit Tanargue (Taranicus), en précisant que ces terrains d'estive vont jusqu'à la Borne, S.Laurent les Bains et la Ligne. La haute vallée de la Beaume est donc occupée dès cette haute époque.

Les Gardes Nationales de Beaumont, Dompmnac, S.Mélany, Valgorge, arrivent à Largentièrre. Un camp doit se former à Laurac. Menaces d'incendier Largentièrre, rassemblement prévu à Jalès. Il s'agit d'écraser les Protestants. 21 février 1791, AD 07 L 120.

Baron Chaurand: Un greffier de paix prévaricateur à Valgorge en 1792, Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2 p. 97-105.

A.C. de Valgorge: E 51. M1 : Lavoir (1888) ; O1 : Passerelles et ponts (1850-1895) ; O2 : Eau (1918-1940)

Recensement de l'ensemble des communes rurales du canton de Valgorge en 1962. 2 AM 33.

Avec Gaston Lakaff : un panorama cantonal; Tribune 16 05 85. 2 AM 27.

M. Lakaff, votre canton, comment ? Tribune printemps 1985. 2 AM 32.

Les beaux projets des Amis de Chastanet. Tribune, 19 4 90. 2 AM 26

Marie-Josèphe Cavaillé : répertoire des communes du canton de Valgorge, Privas, 2000, 125 p.

A. Mazon : Voyage autour de Valgorge, Aubenas, 1967, 529 p.

Voyage autour de Valgorge, avec Bernard Bonin.

Le Centre social intercommunal du pays de Valgorge. Gazette des Villages n°2.

Abbé Allignol : Le château de Chastanet, commune de Valgorge; AE 186.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 629.

Charles-Auguste de La Fare (1644-1712), notice Wikipédia, AL 57-58.

Albin Mazon : Voyage autour de Valgorge. Aubenas, Lienhardt 1967. Fonds Vivarois 944.82. L'original est dans ma bibliothèque personnelle.

Combat pour une perception; Tribune, vers 1985. 2 AM 32.

Fermeture d'une perception. Quels moyens de lutte ? Tribune, 26 11 85. 2 AM 34.

La Fête du Pain avec le comité de jumelage. Tribune du 13 5 2004. AV 63.

Jumelage : l'inauguration de la fontaine. Tribune du 28 7 2004. AU 121.

Une salle pour tous en Cévenne ardéchoise. Reliefs n° 55 p. 13.

L'A.G. de ACBD (association pour la culture en Beaume et Drobie) s'est tenue à Valgorge. D.L. 30 12 92. 2 AO 102.

Le député (J.C.Flory) appuie la rénovation de l'église de Valgorge. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 143.

Quand le four du Chalas (Valgorge) reprend du service. Ma Bastide, sept.2012 Détails sur la cuisson du pain. 2 AU 146.

Iconographie

Cartes semi-modernes de Valgorge : Saint-Martin de Valgorge et la colonie, vues générales de Valgorge (3), le couvent de Valgorge, les lacets de la route de Loubaresse. X 19-X 21.

A.D.A. sous-série 24 Fi: 24 Fi 200 : Valgorge: passerelle en partie emportée par les eaux de la Beaume le 4 novembre 1899, et terrasses au fond.

CANTON DE VALS LES BAINS

LABEGUDE

Le mystère des tombes. Art 30 08 86. 2 AM 139.

Développement de l'usine de la Viscose à Labégude, l'Impartial Ardéchois du 5 septembre 1908, cité in « Ardèche 1900 » p.118.

Etat lamentable de la route de la gare de Labégude à Vals. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais du 19 juillet 1902. Cité in « Ardèche 1900 », p.151.

Recensement de 1968. 2 AM 136.

B.S.N. D'un patron l'autre. Tribune, 31 10 88. 2 AJ 221.

G. Massot : Le Val d'Ardèche. Essai sur la toponymie antique de la vallée de l'Ardèche, Revue du Vivarais, 2005, n°2, pp. 73-89. Ce n° concerne la commune de Labégude, et comporte de nombreux renseignements sur son histoire, notamment l'existence d'une brochure « Labégude de Vals, d'hier à aujourd'hui », publiée en 1995 et préfacée par André Griffon.

Verrerie de Labégude : son groupe est leader mondial. Tribune du 13/7/ 2006. T 179.

Rupture du pont de Labégude en 1890 (gravure de l'Illustration, AD 07) CD 1.

Les culées du pont de Labégude côté village (gravure de l'Illustration) en 1890. CD 1.

C.P.A. sur Labégude : le quartier du Lautaret (grottes réputées), et vue générale. X 2-X 3.

Comptages routiers été hiver 1992-1997. 2 AP 17.

Contournement: une nécessité vitale. DL 28 7 91. 2 AM 139.

Contestation d'une déviation. D.L. 20 5 94. 2 AM 138.

Déviation R.N. 102 : le début d'un grand chantier routier. Tribune 28 5 98. 2 AP 5.

La déviation de Labégude se poursuit. Tribune, 20 11 2001. 2 AP 4.

La verrerie de Labégude : la nature à l'état pur. Hebdo du 6 2 2009. AT 243.

Une entreprise à l'aube de ses 130 ans (verrerie de Labégude). Hebdo 20 2 14. 2 BA 14.

Labégude : une réserve de stockage d'eau garantie. Hebdo 13 11 2014. 2 BJ 20.

SAINT-ANDEOL DE VALS

Charles Coste : Vieille paroisse en Vivarais : Saint-Andéol de Vals. Largentière, 1950, 146 p.

P. Camus : St. Martial et la seigneurie de Fourchades. T.II. p.182 : Noble Jarentonne Falcon, fille de feu noble Falcon Falcon du Chambon, paroisse de St. Martial, veuve de feu Pons Maillan de St.Andéol de Bourlenc, teste et élit sépulture dans la tombe de son mari à St. Andéol si elle meurt en cet endroit, ou au cimetière de St. Martial si elle meurt dans cette paroisse. Messire Falcon Falcon son neveu est prieur de St. Andéol. Il était chanoine de Charay, devint ensuite prieur de Genestelle.

Une commune qui gagne (salle polyvalente). 2 AM 124.

St. Andéol de Vals : 30 ha partis en fumée. D.L. 27 3 2014. 2 BA 152.

SAINT ETIENNE DE BOULOGNE

Librairie ancienne du Vivarais, Auriolles, 07200 St. Etienne de Boulogne. [Tel:Fax : 04 75 87 10 41](tel:0475871041). Site :

www.galaxidion.com/vivarais Mail : patrick.auriolles@wanadoo.fr

Saint-Etienne de Boulogne demande à acquérir pour 11 825 l. de biens nationaux. L 120. 12 février 1791. 2 BI 46.

Reboul : Aux habitants de Saint-Etienne de Boulogne et de Saint-Michel de Boulogne, Privas, 1837, 3p.

Franck Bréchon : Souvenirs et dernière lettre de poilus de St. Etienne de Boulogne, Envol, janvier 2014, pp.6-7.

Plongée dans la mémoire. (Expo C.P.A.) DL du 21 6 2006. 2 AG 49.

Rénovation de l'église. D.L. 15 7 91. 2 AM 137.

La romance de la chèvre de l'Escrinet. DL du 6 août 1991. 2 AM 134.

Elle est revenue (la chèvre de l'Escrinet). DL du 1 2 96. 2 AM 135.

Pèlerinage de Pramailhet : Bernard Nougier : Pramailhet, pèlerinage à Notre-Dame. Le Coiron, pays d'Ardèche. Editions Mémoires d'Ardèche et temps Présent, pp. 95-100. Chapelle Notre-Dame de Pramailhet, visite de C.T.L. du ? 2 AM 130. Notes prises sur Pramailhet, dans « Voyage autour de Privas », de Mazon. AN 177. Dans la foi à Pramailhet, T.V. 14 9 90. 2 AM 133. La légende de Pramailhet., D.L. du 26 02 93. 2 AM 132. En pèlerinage à Notre Dame de Pramailhet.. DL du 6 8 95. 2 AM 137. Rendez-vous à Pramailhet, Tribune, 31 8 95. 2 AM 133. Pèlerinage bien suivi à ND de Pramailhet. TV du 8 9 2000. AY 77. Tribune du 7 9 2000. AY 103. Pèlerinage à Pramailhet. Tribune du 21 8 2008. AL 49. Visite à ND de Pramailhet, pp. 2-6. Cévennes Terre de Lumière, n°2-3, 2008. Pèlerinage à Pramailhet. Hebdo 10 9 2015. 2 BM 100.

SAINT JULIEN DU SERRE

Restauration de l'église: une lourde charge. Tribune, 31 7 86. 2 AM 127.

Voyage au pays des fleurs (herbier de J.Revol vers 1900), conférence de l'abbé Charaix. D.L. 14 8 91. 2 AM 128.

Mémoire et patrimoine (conférence de B. Nougier), Tribune 19 4 90. 2 AM 128.

Création de l'Association « Savoirs de terroirs ». Janvier 1995. 2 BB 184.

Entretien avec le maire, Emile Chal. La fête de Saint-Julien-du Serre. Petite histoire de l'église. Gazette des Villages, n° 27, mai-juin 2001.

Eglise: 1000 ans d'histoire. Tribune 3 janvier 2008. AH 97.

Marc Reynier : Saint Julien du Serre en 1464. Revue du Vivarais, n°4, 2011, p. 247-263.

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité (viticulture) à M. Jean-Louis Escharavil, de St. Julien du Serre. K 34-35.

Visite à Saint-Julien du Serre, pp.18-25. Cévennes Terre de Lumière, n°2-3, 2008.

Le Luol, la guerre des eaux (histoire de l'usage de la rivière). Tribune du 22 5 2008. AL 53

St. Julien en 1464. Tribune des 7 et 14 août 2008. AL 204.

Le roman du roman : Historique de l'église, fondée par l'abbaye de St. Chaffre sous l'abbé Guillaume III (1074-1086), dépendant du prieuré de St. Pierre d'Ucel. D.L. du 28 7 92. 2 AM 129.

Ensemble de photos N et B sur l'église de St. Julien du Serrre. 2 AM 131. .

Saint-Julien en 1900 (conférence de Pierre Charrié). D.L. du 23 8 93. 2 AM 126.

Superbe fête des plantes et des savoirs populaires. D.L. du 8 8 95. 2 AM 126.

Fête des plantes et des savoirs populaires. D.L. du 1 8 95. 2 AM 127.

Four à bois: la rénovation progresse. Tribune 24 07 2014. 2 BF 180.

Abracadabra, le four chauffa ! Tribune 16 10 2014. 2 BJ 31.

SAINT MICHEL DE BOULOGNE

Généralités

G. de Villeneuve : Notice sur le château de Boulogne en Vivarais. Versailles, 1971. AE 225.

Château imprenable, même pour les touristes. D.L. du 3 9 91. AE 171.

Les fées rient au château de Boulogne. Terre Vivaroise du 23 04 99. AE 165.

Corrections apportées par M. Aubry au projet de texte sur Boulogne. AE 280-281.

Plan du château de Boulogne à différentes périodes. AE 76.

Comte Henri de Lestrangé : La maison de Lestrangé, Paris, Lemerre, 1912. AF 1-26.

Adrien Lascombe : Notice sur la baronnie de Boulogne en Vivarais, son château, ses seigneurs et ses fiefs, et châteaux de sa dépendance (La Motte, Lachamp, Corbières...) Privas, Imprimerie du « Patriote de l'Ardèche », 1884. AF 27-64.

Henri-Paul Eydoux : Châteaux fantastiques. Le château de Boulogne. AF 65-75.

Notes sur Boulogne, et correspondance avec M. Aubry, ancien propriétaire, W 103-114.

Lettre de M. Benoît Aubry, avec adresses, et bibliographie sur Boulogne à l'époque de la Renaissance. AF 76-79.

Adrien Lascombe : Notice sur le château et la baronnie de Boulogne en Vivarais, d'après des documents inédits. Revue du Vivarais, 1894 (?). AE 232-267.

V. Chareton : Architecture militaire et fortifications féodales dans le Vivarais. Le château de Boulogne. AF 101-114.

Louis Aurenche : Le château de Boulogne en Vivarais, Le Monde Illustré, 1926.

Les quatre fils de Boulogne (« château » de Lachamp). D.L. du 5 7 90. 2 AK 78.

Moyen-âge

Raymond V de Toulouse donne l'investiture pour Privas, Boulogne, Saint-Alban, Baix et le Pouzin, entre autres, à Guillaume de Poitiers, époux sous ses auspices de l'héritière d'Aimar Ier de Valentinois, en 1175. H 19. 1355 : Aimar VI (1345-1375) fait cession sa vie durant des châteaux de Privas, Durfort, Boulogne, et sans doute Saint-Alban, Bays, la Voulte, le Pouzin. Le roi Charles VI les fit saisir en 1390 quand Alix de Beaufort prit le parti de Raymond de Turenne, mais les rendit en 1392. H 28. 13 octobre 1384 : Charles de Poitiers, oncle de Louis II vend Boulogne à Raoul de Lestrangé au Châtelet à Paris. H 29. Raoul de Lestrangé combattit avec Raymond de Turenne en 1389-98.

J. Chevalier : Le 13 septembre 1375, Louis II reçoit l'hommage de son oncle Charles de St. Vallier pour le château de Boulogne, en présence notamment d'Eynier du Puy, seigneur de Gluiras. H 51.

E. Pilot de Thorey : Hommage de Guy de Lestrangé, chevalier, seigneur de Boulogne, pour le château et la châtellenie de Boulogne, ainsi que pour la châtellenie d'Allier, à Montélimar le 27 février 1446. H 87.

A.D. 07, 59 J 54, Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon.

-27 février 1446: hommage de Guidon de Lestrangé à Louis, dauphin, comte de Valentinois.

-en 1489, Antoine de Lestrangé rend hommage pour Boulogne, Allier et Grozon au roi-dauphin.

P. Camus: St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II p.204 note 2 : Les Mote ou Motte furent châtelains de Boulogne pour les de Lestrangé jusqu'en 1556. Cf: Auguste Le Sourd, R.V. 1925 et suiv. Leur château est sur la commune de S. Michel de Boulogne.

Renaissance

A. Puech : Renaissance et réforme. Louis de Lestrangé impose 6.000 livres sur les réformés de Nîmes. AF 89-90.

Dédicace d'Etienne Dolet à Monsieur de Lestrangé ; AF 91-92.

Epigrammes et étrennes de Clément Marot à Marie de Langeac. AF 93-94.

Actes du roi François 1er. Gratifications accordées à Louis de Lestrangé et Marie de Langeac. (1538-1541). AF 95-100.

S. Mours : le Protestantisme en Velay et Vivarais.

p. 114: En 1579, la protestante Marie de Lestrangé épousa le gentilhomme catholique périgourdin René de Hautefort. La forteresse de Boulogne passa ainsi aux mains des catholiques.

Marquis de Lestrangé : Le meurtre de François-Christophe de Lestrangé. R.V. 1917. Voir W 115. Sur la famille de Lestrangé, voir aussi W 107.

Reboul : Aux habitants de Saint-Etienne de Boulogne et de Saint-Michel de Boulogne, Privas, 1837, 3p.

Si Boulogne m'était contée... T.V. de J.F. Lacour du 1 6 2001. AG 66.

Ce samedi à Saint-Michel de Boulogne, fête des contes et nouvelles. Tribune du 12 10 2000. AG 159.

Travailler au village et le faire vivre: la création permanente. Tribune 10 9 98 AG 196.

Crèche : les petits déboulonnais (entreprise CEFEM à St. Michel de Boulogne). Reliefs n°51 printemps 2012.

Cefem, c'est trio top (à St. Michel de Boulogne). 2 BJ 165.

Iconographie.

Iconographie Monuments Historiques, plan d'ensemble et vue cavalière du château de Boulogne, I 214.

DVD conférence sur les châteaux de la Renaissance en Ardèche. Gravure du XVII^e, vue d'ensemble contemporaine, vue du portail vers 1900 et aujourd'hui, portrait de Marie de Langeac, vue de l'aile Renaissance restaurée. Petite bibliothèque.

A.D. 07: MH Z 683 : (15 Fi) : Plan d'ensemble. I 221.

Fonds Feuillie, vues du château de Boulogne, I 216.

Gravure XVII^e du château de Boulogne, format A 4. V 139.

Portraits de Marie de Langeac, épouse de Louis de Lestrangé. Référence Internet en AD 179, puis portraits N.B. et couleurs par François Clouet. AD 173-174.

2 planches de diapositives sur le château de Boulogne. AF 151-AF 153.

Travaux personnels.

Bibliographie sur Boulogne et les châteaux des Cévennes du Nord, notes sur le château de Boulogne et ses dépendances. W 79-W 90.

Conférence sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais, Boulogne, AD 179-180.

SAINT PRIVAT

Inventaire de Vaussèche : Notes de Michel de Chazotte : Etienne la Coste, fils de Guillaume, du lieu de Saint-Privat, rend hommage lige et rural à Pierre Maurice pour son mas de la Coste, au lieu de Saint-Privat, et pour divers fonds et terres en ce lieu. n°323 : Mariage entre Catherine fille à Pierre Maurice et Claude fils à Roger de Préhelles: Pierre Maurice donne toutes les rentes qu'il avait au lieu de Saint-Privat au mandement d'Ussel et Gérenton de Préhelles et Alaïs de Geis sa femme donnent à Roger leur fils la moitié de leurs biens.

27 novembre 1783 : PV de Jean Baptiste Garçon, garde général, dresse PV contre Souhier et Duchier, de Saint-Privat, qui ont jeté de la chaux dans le ruisseau de la Louyre au pied de la montée de l'Echelette. AD 07 26 B 1.

La commune de St. Privat demande à acheter pour 6 315 l. de biens nationaux. 21 février 1791. 2 BI 46.

Nous autres les fabricaïres : Editions Kallima, Antraigues, 2012 : p.143 . En 1835, une association de 150 mouliniers ardéchois créa un service de diligence entre Aubenas et Lyon. Voir Clément Charre : « Itinéraires d'ouvriers en Ardèche : les travailleurs de la soie de la commune de Saint-Privat (1856-1891) ». Université Pierre Mendès-France, Grenoble, mémoire de master 1 en Sciences Humaines et Sociales. p.11. Louis Tourette (1880-1971) contrôle dans le 1er tiers du 20^e siècle toutes les fabriques de St. Privat, sauf « la Soie », au Gabelus, achetée juste après la 2^e guerre mondiale. Les 11 fabriques du village deviennent la n°1 au Charnivet, n°1 au Buis, n°3 à Cassagne sur le Luol entre les deux ponts, n°5 (Mazellier vieille et neuve), n°6 (Feugier 1et 2), n°7 au Poisson. Après avoir été fabrique textile dans la 2^e moitié du XIX^e, la n°3 devient atelier de mécanique et menuiserie pour cette activité. Après 1945 ne fonctionnent à Saint-Privat que 1 et 5. p.205 : Jean Louis Tourette fut responsable de 1963 à 1976. Le premier propriétaire du Charnivet fut Lacrotte, qui fit faillite. Une première fabrique Est au Charnivet fut construite par Etienne Dumas en 1823-24: grande cheminée, chaudière, salle des machines, appartements des patrons, des employées de maisons et des quelques ouvrières logées à la semaine. En 1826-28, construction d'une 2^e fabrique par Etienne Dumas, incluant un moulin à blé. Celui-ci est vendu aux Tourette en 1833. Achat par Feugier, location par Philippe Descours le 3 février 1839. En 1856, Descours construit une autre fabrique, au sud, et loue les deux les 1er mai 1854, et 15 juin 1856 alors que la 2^e est toujours en construction. Mais il ne peut rembourser ses emprunts à la Société Lyonnaise, qui saisit les deux usines, et les vend le 15 octobre 1860. Achat par Emilie Tourette, aïeule de Jean-Louis. Son successeur est Louis Tourette, qui achète aux Feugier le Charnivet-Ouest en 1904, à 24 ans. p.34 : En 1885, le palmarès de l'exposition de Paris marque le triomphe des soies vivaroises grèges et ouvragées. Onze médailles de 1^o classe sont attribuées aux soies grèges et ouvragées, notamment à Pierre Mazellier de St. Privat. Mobilisé en 1914, démobilisé pour raison de santé, Louis Tourette installe un atelier de confection pour l'armée à Saint-Privat, et s'occupe des usines de son collègue Emile Archambaud, qui lui reste mobilisé. Il lui remet les clefs au retour de la paix et redevint son concurrent. En 1975, le Charnivet servit de décor pour le film « *Le Juge et l'Assassin* ». p.12 : A leur apogée, vers 1925-1930, les usines Tourette de Saint-Privat et d'Ucel employaient 450 à 500 personnes, surtout des jeunes filles et femmes du fait de leur dextérité manuelle. Elles venaient des villages environnants, mais aussi de Pologne ou d'Arménie. Il y avait un laboratoire de contrôle, de recherche et de développement. En 1935, Louis Tourette reconvertisse l'usine de la Soierie Artificielle Moulinée (S.A.M.) à Ucel en préventorium. Il fut maire de St. Privat de 1914 à 1944, président de la C.C.I. d'Aubenas de 1930 à 1943. Il fut vice-président du syndicat général du moulinage. Dans les années 1950, MM. Méline et Tourette transformèrent les bâtiments du Gabelus (Mamaro, ex usine de la Soie) en colonie de vacances SNCF : les Cigales, 600 colons chaque année. p.140 : Dans les années 50, les ouvrières étaient « ramassées » en camion dans les villages du Coiron pour aller travailler à Saint-Privat. p.188 : Le marché aux fruits de Saint-Privat durait 4 à 5 mois, des cerises aux raisins. Il commençait à 18h, à la sonnerie du garde-champêtre. Centre de Loisirs et de Vacances du Buis Fleuri, à St. Privat. Tribune 12 avril 1990. 2 AM 122. F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières : p.44 : Note sur Etienne Dumas, constructeur d'usine en 1826.

Rixe au Luol. Tribune, 6 04 95. 2 AM 125.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 565.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009. Louis Emile Jean Tourette est issu d'une famille de mouliniers, (fabrique du Buis) né le 27 mars 1880 à Saint-Privat. Il rachète les sites de Vesseaux, Saint-Privat et Ucel. Maire de Saint-Privat de 1904 à 1943. En 1930, il fait venir des jeunes filles polonaises (130) encadrées par des religieuses de ce pays. L'ensemble des usines de Louis Tourette emploie jusqu'à 850 salariés, avec une unité de production à Milan et des bureaux à Vienne, Zurich, Hradné-Kralové (Tchécoslovaquie), en Syrie, au Liban, au Japon, en Chine et en Afrique du Nord. Vice président du moulinage français, président fondateur des Allocations Familiales du Vivarais (1926), président de la Chambre de Commerce de 1930 à 1943. Il est aussi à l'origine en 1935 du préventorium d'Ucel, dans les locaux d'un moulinage en déclin, la Soierie Artificielle Moulinée. Tandis que les jeunes Polonaises retournent chez elles ou se marient, les 32 sœurs sont employées au Préventorium. Puis, Louis Tourette est à l'origine de la fondation de la colonie de vacances des Cigales, à St. Privat, qui a accueilli jusqu'à 600 enfants chaque année. Légion d'Honneur le 14 mars 1935. Décédé à St. Privat le 3 avril 1971.

« Nous les fabricaïres » (la vie culturelle à St. Privat dans les années 1920). Envol, juin 2013, p. 16.

Canal de Baza et de Saint-Privat: vers un pôle culturel, touristique et pédagogique ? D.L. du 9 2 99. AG 162.

Les Lyonnais se renseignent en Ardèche (CRT de Saint-Privat). DL du 26 8 88. AO 17.

Recensement de 1968. 2 AM 123.

La sauvegarde du canal. Tribune 6 04 95. 2 AM 124.

Le devenir du canal. Tribune, 13 4 95. 2 AM 125.

UCEL

*J. Cheyron : Ucel à travers les siècles. Aubenas, 1992, 107 p. Voir notes en W 119-120. (Bibliothèque personnelle).

J. Cheyron : Notes historiques sur le vieil Ucel, Aubenas 1986, 40 p.

J. Cheyron : Ucel, Aubenas 1986, 52 p.

G.Massot, in Histoire de Vals les Bains, dir. Vincent Giraudier, p.39 : Le toponyme Ucel vient du gaulois « uxello », hauteur, comme tous les Ussel du Massif Central. La localité celtique était sans doute l'escarpement du Viel-Ucel, qui domine l'Ardèche d'une soixantaine de mètres. Le cours moyen de l'Ardèche était donc bordé, à l'époque gauloise, par des établissements devenus des villages ou des bourgs.

A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche : pp.22-23: éléments sur le château d'Ucel. En 1169, Galburge et Hugues d'Ucel, son fils, font hommage à Uzès à Raymond de Toulouse pour Ucel, St. Laurent et la Roche. Chapelle du X^e siècle dépendant de St. Chaffre, prieuré dépendant de Cluny. Ce prieuré, fort riche, racheta les biens de St. Chaffre, dont les moines se retirèrent dans leur riche maison du Cheylard. Nombreux détails sur l'histoire d'Ucel, avec des maisons de Bonnefoy, Notre Dame de Bellecombe (en Velay). En 1564, l'abbesse de Bellecombe était Françoise de la Tour Saint-Vidal. pp.28 et suiv.: détails sur Pont d'Aubenas et la famille Deydier. Henri Deydier a laissé sous le titre de « Noblesse et bourgeoisie » 200 notices sur les principales familles du pays, accompagnées de nombreux faits historiques.

F. Bréchon : T 1 p.127 : En 1451, Guillaume de Poitiers autorise l'œuvre du pont de Sandron à quêter dans tout le diocèse pour la construction de ce pont.

J. Dupraz : La grange du Cheylard, dépendance de l'abbaye de Mazan, R.V. 1999 n° 1 et 2. Colloque de 1998 à Vals les Bains. W 121. Ucel demande à acquérir pour 24 550 l. de biens nationaux. 2 BI 46.

Dénombrement de la population d'Ucel en l'An VIII. 6 M 53 A.D. 07:

F. Charpigny, Y. Morel : vallées moulinières, P.N.R. 2007, p. 29 : Importance de l'usine Deydier à Pont d'Ucel au XVIII^e siècle.

Le cimetière de l'église Saint-Pierre d'Ucel (plan de J. Cheyron). 2 AM 121.

Louis Bourbon:

L'ermitage d'Ucel, trente années de sauvegarde. Sté de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, Lablachère 1985 (24 p.). Bibliothèque C.T.L. B 417.

Demande de prise d'eau par Deydier fils, 1870-1889. 1262 W 56. 2 AW 28-29.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : Prix de spécialité (viticulture) à Gustave et Henri Labrot-Brousse, domaine de l'Olivet. K 48-49.

L'Ermitage d'Ucel, pp.6-7. Voir aussi un article de Pierre Laurent, « Ucel, dans un écrin de verdure, l'ermitage », D.L., 08 03 92. (2 AM 118) Cévennes Terre de Lumière, n°4, 2008:

Recensement de 1968 à Ucel. 2 AM 120.

En ce temps-là... (vue générale de la route de Vals vers 1900). Tribune, 15 10 87. 2 AM 121.

Pourquoi deux monuments aux morts à Ucel ? Tribune été 2006. T 162.

Brillante conférence de J. Cheyron à Ucel. D.L. 18 10 90. 2 AM 118.

Retour sur une conférence (Jean Cheyron). 2 AM 121.

Vœux du maire : le passé et l'avenir. Tribune, 2 2 2006. 2 BN 223.

Le rocher des Combes: un lieu à découvrir. Tribune 14 9 2006. 2 AM 119.

VALS LES BAINS

*Serge Dahoui : Les Apprentis sorciers de Vals. Largentière-Perpignan, 1978.

Association « Terre cévenole » : Les sources de Vals les Bains. Alès, 1996.

*Vincent Giraudier (dir. de) : Histoire de Vals-les-Bains. Ed. Office du Tourisme de Vals les Bains, Aubenas Lienhardt, 2000.

*Jean-François Lacour : Au pays de Vals (Vals, Vesseaux, St. Etienne de Boulogne, St. Michel de Boulogne, St. Julien du Serre, St. Privat, Ucel, Labégude). Aubenas, Lienhardt, 2001.

Ardèche, Vals, Tourisme et Thermalisme. S.I.n.d.BR 15.

*Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999.

Un camp de réfugiés espagnols : Largentière. p.65-75. La Bastille de Vichy : l'établissement d'internement administratif de Vals-les-Bains. Avec index des communes et lieux-dits.

Généralités

Carole Coste : Région d'Antraigues sur Volane et de Vals les Bains. Cadre physique et thermalisme. Mémoire de maîtrise, Lyon 1992. 139 p. 20 J 146.

Gisement hydrominéral: vers une charte de qualité. Tribune, 13 4 95. 2 AM 120.

Vincent Giraudier (direction de) : Histoire de Vals-les-Bains, Vals-les-Bains 2000, 239 p.

Mazon (Albin) : Notice historique sur Vals-les-Bains, Privas, 1896, 48 p.

L.E. Mouline : Vals à travers les âges, 1883, 62 p.

Syndicat d'Initiatives du Vivarais à Vals-les-Bains : Le Vivarais (Ardèche), Privas, s.d. 80 p.

Au coeur des Cévennes ardéchoises. D.L; du 26 7 94. 2 AM 96.

Vals-les-Bains, par Gilberte Comte, sortie du 21 mai 2000, avec plan ancien. Cévennes Terre de Lumière, n° 1, 2001. pp.21-31.

Henry Vaschalde : Vals au XVI^e siècle. Vals au XIX^e siècle. Aubenas, 1873, 35 p.

Maurice Uzan : Petite histoire des eaux de Vals, Aubenas, 1947, 147 P.

Roger Habains : Vals les Bains, étude d'une station thermale. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1970. Réf : ?

Un répertoire sur les eaux minérales. Hebdo 17 3 2011. 2 AM 197.

Visite du commissaire du Massif Central; Tribune, 27 9 2011.2 AM 182.

L'eau souterraine de Vals : un bien précieux à protéger. Hebdo, 21 6 2012. 2 AM 179.

Moyen-âge

P.Y. Laffont, in « Histoire de Vals-les-Bains », dir. V.Giraudier. p.82 : Vals n'existe d'abord qu'autour de deux églises, Saint-Martin, au hameau de Chaudières, à 1,5 km au N.W du Vals actuel, et de Notre-Dame d'Arlix ; elles rentrent dans le patrimoine de Saint-Chaffre du Monastier. Saint-Martin est l'église paroissiale de Vals, mentionnée en 1179 dans la bulle de confirmation octroyée par le pape Alexandre III à Saint-Chaffre. L'église Saint-Martin est ruinée dans le contexte du XVI^e siècle. Le centre de la paroisse est alors transporté à Vals dans un nouvel édifice. Le tournant est la construction du château, et le développement d'un petit village au pied de celui-ci. Il est l'origine de la ville actuelle. Il n'apparaît pas avant le XIII^e siècle. La première mention date de 1216. Mais il a dû être fondé par les seigneurs d'Ucel au XI^e siècle. Début XIII^e, les Montlaur, branche cadette des Polignac, succèdent aux Ucel ; ils sont seigneurs d'Aubenas, Vals et Ucel. Ils rendent hommage à l'église du Puy. Il semble que les Montlaur aient inféodé à un petit lignage local, appelé « de Vals ». Ils n'y résident pas, mais des actes sont passés dans le « castrum de Valle »; En janvier 1330, Guigue, seigneur de Roche en Régnier, se rend à Vals pour prêter hommage à Pons de Montlaur pour le château de Meyras. En 1490, on compte trois coseigneurs à Vals. Le château paraît avoir comporté deux tours: l'une, le donjon, est mentionnée dès 1274. Au XVI^e, il y

à 18 parties dans la seigneurie de la plus haute tour de Vals. En 1840, il subsistait encore une tour carrée haute de 4 mètres, desservie par un escalier en colimaçon; elle a été détruite à cette date. Le bourg castral se développe en demi-lune au sud du château. Il est le centre d'un petit mandement, intégré fin XIII^e à la seigneurie de Montlaur, alors que l'église Saint-Martin reste le centre de la vie religieuse.

Temps Modernes

Paul Delon: Sources généalogiques du prédicant martyr Henri Pontaud, fils d'André, de Vals en Vivarais (1666-1696). Causses et Cévennes 1987, p. 54-58. 2 BA 163.

A. Le Sourd:

Vie de famille en Vivarais au XVIII^e siècle, Habauzit, Aubenas, 1934. (sur la famille Champanhet de Vals).

Relation de la violence faite par la Maréchale d'Ornano contre les Réformés de Vals en 1653...B.N. 15833. Fol. 499 (imprimé). 2 BC 186.

E. et M. Bouille, Vals, notre petite Genève obstinée, in Histoire de Vals, dir. Vincent Giraudier. p. 8. Vals est divisée entre les seigneurs d'Aubenas, Montlaur puis d'Ornano, catholiques intransigeants, et les nobles locaux, protestants, de Launay d'Antraigues, de Vals, Justet, Molines. En 1598, Vals devient place protestante; son château, réputé imprenable, est dite « la Pucelle ». Après la révolte de Privas, Montmorency vient assiéger Vals, après Villeneuve, prise du 4 au 8 mars 1621. Le 26 mars commence le siège de Vals, ville fortifiée dont l'enceinte dessine un pentagone. Le temple était « hors le lieu », vers le départ actuel de la route d'Oubreys ; La tour isolée de Sétias est prise, à l'ouest d'Oubreys. L'acte de reddition est passé le 4 avril « dans le pré de Jacques Nogier » où se trouve l'église actuelle. La délégation valsoise est conduite par noble de Justet qui s'agenouille et demande pardon pour les siens. Vals est confié à des Réaulx, qui devra rendre à leurs propriétaires les meubles et biens entassés dans le château. La tour d'Ornano, épargnée, reçoit une garnison corse, alors que le château et les fortifications sont détruits. Justet est déchu de son titre de noblesse; La liberté de religion et de culte est garantie. En 1627, la tour d'Ornano est reprise par ruse. Cela interrompit tout le commerce du Vivarais et de l'Auvergne. Les huguenots valsois font périr une quarantaine de catholiques d'Aubenas dans la « grange crémade », en direction d'Ucel. Montmorency revient à Vals, et Chambonnet, fils de Brison, se laisse acheter pour 1.000 écus, le 17 juin 1628. Avant la reconstruction du temple protestant, le culte se célèbre chez les Justet, ou au château de Labastide, chez de Launay d'Antraigues.

En 1653, Marie de Montlaur occupe le nouveau temple, et expulse le pasteur Abraham Durand chez le comte d'Antraigues; mais la communauté protestante valsoise continue. Elle est particulièrement nombreuse dans les hameaux à l'ouest de la ville, Oubreys, les Tineaux, Tesseaux, les Combes, etc. La petite noblesse huguenote reste, mais ne sera pas reconnue en 1669. Les titres des Launay, des Justet, seigneurs de Sardiges, les d'Achard, seigneurs de Sargeas à Saint-Andéol, sont authentifiés. C'est la branche cadette des Justet, porteuse de la reddition de Vals, qui a été déchu et s'est retirée dans une de ses fermes. C'est la famille où grandit Jean Justet. Le 8 février 1684, 70 dragons abattent le temple de Vals. Ce n'est que vers 1726 que l'église de Vals est à nouveau « dressée »; elle reçoit la visite des pasteurs Jean Bernard, d'Ajoux, et de Pierre Durand, reçu pasteur à Craux près St. Etienne de Serres en mai 1726. Les 5, 6 et 7 novembre 1788, le juge-mage villeneuvois de Barruel s'installe à Vals chez le juge local Champanhet. M. Meyssonier sert de témoin: 82 mariages sont légalisés, dont sont issus 263 enfants. L'endogamie est manifeste. Le temple de Vals fut reconstruit le 10 juillet 1831, le 27^e par ordre chronologique de la province Ardèche-Haute Loire entre 1807 et 1945. L'un des pasteurs du Réveil fut Monméja, pasteur à Vals de 1826 à 1847.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, N°5, 2004 : La Valette et le mas de l'Isle, surtout documents sur la révolte de 1704.

Tableau des 2/20^e à Vals en 1773. AD 07 C 1115 AN 228.

A. Le Sourd : Les eaux minérales de Vals sous Louis XV,

Révolution, Empire

Information en août 1790 contre Vincent Duplan , qui a troublé le marquis de Vogüé dans la jouissance des eaux minérales de Vals, S. Jean et la Marquise. 9 pièces. AD 07 25 B 69.

Démission de la municipalité de Vals le 21 octobre 1790 (devant le problème du paiement des droits féodaux ?). A.D. 07 L 119.

Demande de Vals-les-Bains de vendre l'emplacement d'une ancienne église et cimetière au lieu-dit des Chaudures. Accord du Directoire sous conditions. 1er avril 1791. 2 BI 47.

6 M 53 A.D. 07: Dénombrement de la population de Vals en l'An VIII.

XIX^e siècle

Correspondance préfectorale à propos des eaux de Vals. An XIII-1835. 2 AW 44-45.

Gaston Rey : Vals, notre petite Genève obstinée : cent cinquantième du temple protestant. 1831-1981. Vals-les-Bains, 1981, 72 p.

Docteur Madier : Mémoire analytique sur les eaux minérales de Vals, Privas, 1820, 46 p.

M. Tailhand : Mémoire sur les eaux minérales acidulées de Vals, Valence, 1825, 40 p.

Madier : Mémoire analytique sur les eaux minérales de Vals (source dite Marie), Privas, 1841, 8 p.

Nécessité de créer plusieurs sections à Vals pour favoriser le « parti de l'ordre » en 1852. AN 150.

Auguste Tourette : Emploi médical des eaux de Vals, Valence, s.d. 24 p.

Auguste Tourette : Essai sur un guide médical des malades aux eaux de Vals, Aubenas, 1853, 24 p.

Auguste Tourette : Guide pratique des malades aux eaux de Vals, 1854, 160 p.

Auguste Tourette : Etablissement thermal de Vals, de quelques nouvelles sources. Eau concentrée de la Dominique Sels naturels et pastilles. Aubenas : 1864, 32 p.

Auguste Tourette : Eaux minérales de Vals. Etudes cliniques. Aubenas, 1866. 260 p.

Auguste Tourette : Source Dominique; Aubenas, 1868, 88 p.

Tourette : Quelques mots sur Vals et ses environs. Canton d'Antraigues. Aubenas, 1864, 152 p.

Dr. Munoret : Les eaux minérales de Vals. Montdidier 1865, et Union Médicale 1865. Fonds Vivarois 944 034.

Henry d'Audigier : Des sources minérales de Vals, Annuaire de l'Ardèche de 1867, p.338-346. Bibliothèque personnelle.

Mémoire pour Monsieur Langlois contre la Société Générale des Eaux de Vals, Privas, 1885, 28 p.

Chabannes : Traité des eaux médicales de Vals, Aubenas, 1866, 400 p.

Chabannes : Clinique de Vals précédé d'une notice chimique sur les sources minérales de l'établissement thermal de Vals, Marseille, 1867, 132 p.

Dr. Clermont : Recueil d'observations climatiques et physiologiques sur les eaux minérales de Vals. Paris Baillière 1867. 298 p. Fonds Vivarois 615-85.

Joseph Chaballier : Vals et ses environs. Le Bas-Vivaraïs et les Cévennes. Paris Hachette 1877 IV 309 p. Fonds Vivarois 914 382.

Ernest Champetier : Guide aux eaux minérales de Vals. Surgères, 1879, 191 p.

Chabannes : Guide médical des eaux de Vals, Lyon, 1875, 21 p.

Chabannes : Historique des eaux de Vals à l'Académie de médecine, Lyon, 1883, 21 p.

Chabannes : Vals en 1868, Paris 1868, 53 p.

Liste officielle des étrangers arrivés à Vals en 1869. Vals les Bains, 4 brochures, 1869, 7 p.

Notice sur l'établissement thermal de Vals (Ardèche), Marseille, 1868, 24 p.

Notice sur l'établissement de Vals (Ardèche), ses bains, ses sources et ses environs. Marseille, 1870, 32 p.

Serre : Vals les Bains de 1885, du 15 mai au 15 octobre. Liste officielle des étrangers, Aubenas, 8 p.

Henry Vaschalde : Les félibres à Vals-les-Bains. Valence, 1885, 23 p.

Henry Vaschalde : Le livre d'or de Vals, Privas 1898, 56 p.

Henry Vaschalde : Vals-les-Bains en 1900, Aubenas, 1885, 24 p.

Henry Vaschalde : Observations météorologiques faites à Vals les Bains (1867-1896), photocopie de la 1^o page. M.A.T.P. n°25 15 2 90. 2 BF 198.

Léon Vedel : Profil de baigneuses à Vals, Lyon, 1891, 61 p.

Rapport sur la gestion de la commission administrative du syndicat pendant l'année 1893 (thermalisme), 1893, 11 p.

Rapport de la commission exécutive du syndicat pour l'année 1896. Vals, 1896, 8p.

Clermont : Recueil d'observations physiologiques et cliniques sur les eaux minérales de Vals, Ardèche. Paris, s.d., 341 p.

Alphonse Dupasquier : Note chimique, médicale et topographique sur la source Chloé, Lyon, 1845, 70 p.

Alphonse Dupasquier : Note chimique, médicale et topographique sur une nouvelle source alcaline, ferrugineuse et gazeuse acidulée, découverte à Vals (Ardèche). Lyon, 1845, 70 p.

Etablissement thermal de Vals, Marseille, 1867, 24 p.

O. Henry et E. Lavigne : Notice clinique sur les sources de Vals (Ardèche) suivi de la Clinique de Vals par le docteur Chabannes, Marseille, 1867, 129 p.

Thermalisme et environnement. Les débuts de la station; Tribune, 8 10 96. 2 M108

Institut hydrothérapique de Vals. Traitement spécial par les eaux de la source Dominique. Valence, 1885, 20 P.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 641.

Avenue Farincourt. Vals-Mondain, 12 août 1899. Cité in « Ardèche 1900 » p.226.

Des visiteurs par milliers. Vals Thermal, 15 juillet 1886. Cité in « Ardèche 1900 » p.229.

Le bilan de la saison 1909. L'Impartial Ardéchois du 11 septembre 1909. Cité in « Ardèche 1900 » pp.231-232.

Un familier de la station : Vals 1984, Lyon, 1894, 20 p.

Paul d'Albigny : Guide-bijou de Vals-les-Bains, Privas, s.d. 192p.

P. Audigier : Vals vélo. L'Ardèche pittoresque. Vals-les-Bains, 1897, 42 p.

Henry Vaschalde : Vals. Station hydrothermale de l'Ardèche. Son origine, ses progrès, son avenir. Aubenas, 1874. 22 p.

Henry Vaschalde : Le docteur Tourette et les eaux minérales de Vals (188-1877) Privas, 1893, 74p.

Henry Vaschalde : Le docteur Tourette, le docteur Léon Chabannes et les eaux naturelles de Vals. Vals les Bains, 1898, 62 p.

Henry Vaschalde : Claude Expilly et les eaux de Vals. Grenoble 1899.

Henry Vaschalde : Exposition Internationale de Nice 1883-1884. Diagramme des observations météorologiques faites à l'établissement thermal de Vals depuis 1867. Aubenas, 6 p.

Albert Vaschalde : Guide à la station minérale de Vals-les-Bains. Valence 1885, 320 p.

Albert Vaschalde : Recherches sur les eaux potables de Vals les Bains. Aubenas, 1885.38 p.

« Bateau », « navet », « viscosse », trois noms pour une page d'histoire valsoise. (C.R. de la conférence d'Yves Morel, retraçant l'histoire de l'industrie textile à Vals les Bains) Envol n° 478, mars 1998, p.13. Conférence à l'invitation de l'association d'animation de la B.C.D.

Jean André Hippolyte Champanhet (1785-1868), par Philippe Chatenoud, pp. 55-71. Revue du Vivaraïs, 2005, n° 1.

Vue de Vals-les-Bains vers 1870. Don de M. et Mme. Armand, hôteliers à Privas, dont un ancêtre, Cyrille Armand, est cité par Mazon dans son "Voyage aux pays volcaniques" comme hôtelier à Vals. S 143 bis.

Destruction des grottes égyptiennes à Vals (l'Illustration) en 1890. CD 1.

F. Charpigny, Y. Morel : Vallées moulinières p.70. Note sur l'usine de la « Viscose » à Vals, et sur la soie artificielle.

Auguste Delubac : il est connu pour avoir lancé la soie industrielle. Tribune, 18 11 2010. 2 BM 144.

Début du XX^e siècle

L'église Saint-Martin, D.L. 20 août 2005, O 233.

Cent ans d'histoire hospitalière valsoise, Tribune, 10 3 2005. Q 180.

La saga Caminale « Histoire du Grand Hôtel des Bains ». Tribune du 28 3 2000. AH 27.

Institution d'autrefois, l'octroi. Tribune, 31 3 2005. Q 181.

Quand tradition rime avec ambition (glaces Michel Morand à Vals). Hebdo 11 11 2005. 2 AY 46.

Philippé Chatenoud : La famille Champanhet, d'Antoine et Guillaume (XVI^e siècle) à Léonie (1874-1943)/ Brochure du 18 01 2001. BR 1.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.

Louis Tourette fut élu président de la Chambre de Commerce d'Aubenas en 1909. C'était le fondateur des Verreries de Vals, en 1884.

Dès 1904, il emploie la machine Boucher; après la guerre, il emploie à nouveau de nouvelles machines. Président du Tribunal de Commerce pendant 12 ans. Il se retira en 1926 et mourut à Aubenas le 1er juillet 1933.

Vue de Vals les Bains au début du XX^e siècle. Photo Tribune du 24/8/2006. T 174.

Diapos de Vals-les-Bains au début du XX^e siècle. 2 AD 4.

C.P.A. du pont des Vivaroises, début XX^e siècle. X 6.

L'église de Vals et ses environs, C.P.A. X 15.

Syndicat d'Initiatives du Vivaraïs, Vals-les-Bains, N°19, 20, 20 nov. 1908.A.M. d'Annonay, cote 9S 38. En 9 S 39 : idem en 1920, en 9 S 40 : Idem en 1926.

Sources Pauline et Constantine de Vals les Bains, vers 1910. 2 AX 4.
 Vals les Bains : le Casino (vers 1900 ?) Duchamp Editeur. 2 AX 4.
 Vals les Bains, source Alexandre (vers 1900) 2 AX 5.
 C.P.A. du château de la Châtaigneraie, vers 1910. X 66.
 Parc du Casino de Vals les Bains, curistes. Fonds Jacquin. 7 Fi 331/8
 Quand un président donne un spectacle d'ombres chinoises (A. Millerand, 11 juillet 1923). DL 8 8 95. 2 AM 112.
 Publicité sur buvard pour Vals les Bains, vers 1925. K 137.
 Vals ville de garnison. Tribune du 29 4 2004. AU 138.
 Vals-Saint-Jean. La station de Vals-les-Bains et environs. Lyon, 1929. 34 p.
 Petite histoire locale : création du vélo-club en 1897 par Pierre Audigier, fondateur du Syndicat d'Initiative du Vivarais en 1904 et de l'Union des S.I. de France en 1919. AC 290.
 Chagny-Arlaud : Vals-les-Bains et le bassin de l'Ardèche Lyon 1929, 68 p.
 Comité de Propagande de Vals-les-Bains : Vals, station hydrothermale, centre de tourisme. Vals-les-Bains, s.d., 32 p.
 Vue générale de Vals les Bains (vers 1930 ?) Ed. Marquand. 2 AX 4
 Comité de Propagande de Vals-les-Bains: Vals, station hydrothermale, admirable centre de tourisme. Vals les Bains, 1931, 32 p.
 Comité des Fêtes de Vals de Vals: Rallye automobile de Vals-les-Bains, 7 septembre 1930, Vals, 1930, 11 p.

1940-1960

Vals au goût de Vichy. D.L. 11 5 96. 2 M 113.
 Bureau de poste: que de pérégrinations (2) Tribune du 12 3 2009 et 19 3 2009 (3). AU 26-29.
 Maurice Uzan : Notice sur la source intermittente de Vals, Vals-les-Bains, 1937, 8 p.
 Paul Ribeyre otage volontaire (1944) Tribune du 26 6 2004. AZ 238.
 Vals, victime de ses infrastructures en 1940. DL 9 mai 1996 2 AM 107
 Maurice Uzan: Précis médical sur les eaux de Vals. Aubenas, 1947, 147 p.
 Maurice Uzan: Les Eaux de Vals-les-Bains, l'Opinion 1951. BR 4.
 Salle d'embouteillage de la source Vals Saint-Jean, vers 1950.2 AX 2.
 Salle d'embouteillage de la source Vals Saint Jean, vers 1950. 2 AX 3.
 Un ascenseur à la mairie (construction de la Mairie, 1952).-S 91.
 Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009 :
 Les 28 et 29 juin 1952, Antoine Pinay, président du Conseil, fut accueilli à Privas, Aubenas et Vals-les-Bains. Louis Crégut insista sur la crise du moulinage, évoque une taxe sur la production des fils artificiels. Pinay répond qu'il ne faut pas être dirigiste en période de crise et libéral en période de prospérité, et préfère un emprunt souscrit par la profession. L. Crégut insiste aussi sur la nécessité de la moralité, et expose que le but de l'économie libérale est le service public. (Bulletin de la Chambre de Commerce, 1952). Jean Tourette, président d'honneur de la Chambre, se fait le porte-parole des mouliniers, et sera reçu le 10 juillet 1952 par Pinay à Paris, en compagnie de Victor Plantevin, président du Syndicat Général du Moulinage. Antoine Pinay inaugure l'Hôtel de Ville de Vals, dont la première pierre avait été posée 3 ans plus tôt par Vincent Auriol. Le même jour, il visita la première cité HLM de la ville, et donna le premier coup de pioche pour la construction de l'hôpital thermal. M. Ribeyre est son ministre de la Santé Publique.
 Carte semi-moderne du quartier de l'Eglise, X 6.
 La saison thermale et touristique s'est ouverte sous d'heureux auspices. D.L. du 24 6 66. 2 AK 58

1960-1990

Souvenir de la visite présidentielle (de Gaulle) du 23 septembre 1961 (préfet Ducret) *Tribune* 17 6 2010. 2 AM 199.
 Recensement de 1968. 2 M 108.
 Ça gaze pour le battant (André Curinier). Tribune du 13 2 86. 2 AT 92.
 Les efforts d'un industriel valsois à la télé. T.V. du 6 2 86. 2 AT 93.
 Depuis 1911, l'alambic fonctionne encore. Tribune du 11 12 84. AV 79.
 La Vals de demain, D.L. 7 11 86. 2 AM 102.
 Office thermal ; bilan encourageant. Tribune, 5 2 1987. 2 AM 102.
 Festival de Vals et du Bas-Vivarais, 6-15 août 1987. 3^e journée du Livre Ardéchois. 2 AM 105
 Le maire répond... (Jean Paul Ribeyre présente Vals). Causses et Cévennes, 1987, p. 44-45. 2 BA 163.
 Les premiers touristes à la source intermittente. D.L. du 20 5 88. 2 AM 105.
 Fermeture du Casino de Vals les Bains : mise au point de la Société Nouvelle du Casino de Vals. T.V. 22 10 89. 2 AM 104.
 Cité thermale et ville d'entreprises. Article du 4 8 1991. 2 AM 106.
 Conseil municipal: l'eau en question. Tribune 17 10 91. 2 AM 100/
 Festival de Vals et du Vivarais: redonner sa vraie place à Vincent d'Indy. DL. du 2 08 87. 2 AM 99.

1990-2000

La cité thermale, le charme de la station. DL 13 8 90. 2 M 109.
 La cité thermale ait des envieux. D.L. du 29 7 91. 2 AM 99.
 Débat autour du projet de relance du thermalisme. D.L. 21 juin 1992. 2 AM 104.
 L'eau minérale régionale reprend de la bouteille. D.L. 14 11 93. 2 AM 98.
 Cultiver la différence (André Curinier). Article du 2 7 1994. 2 AM 99.
 Les eaux minérales se poussent du col. Echo-Drôme-Ardèche 24 sept 94. 2 AM 116
 Patrimoine : la mémoire minérale (les projets du professeur Avias). Tribune, 12 10 95. 2M 108
 Les ressources de la station thermale doublent. D.L. du 16 4 95.2 AM 99
 Hier, aujourd'hui et demain selon Jean-Claude Flory. Tribune; 27 9 96. 2 AM 103.
 Rénovation historique de Vals-les-Bains. Tribune 25 1 98 .2 AM 98.
 Projet personnel d'édification d'une maison de l'eau (2 sept.1997). 2 AM 116.
 Louis Treseras donne son cachet à Vals (peinture murale de 160 m2)). T.V. du 16 10 98. AG 5.
 Création d'une zone piétonne. T.V. du 12 6 98. AG 34.
 L'ascension se poursuit (André Curinier). D.L. du 25 9 94. 2 AM 96.

Les beaux atours de Vals. Carte I.G.N.D.L. du 29 5 96. 2 M 110.
Rénovation du patrimoine rural (four à pain de Bruen-Bas). T.V. du 23 10 98. AG 34.
Magazine de Vals, été 1997. 2 AM 114-115.
A la reconquête du centre de Vals. T.V. 27 2 98. AG 6.
Un inventaire des végétaux en cours d'élaboration dans le parc du Casino. T.V. du 15 10 99. AH 8.
Conseil municipal: Chamboulas sort de sa gangue. Tribune 20 5 99. AG 161.

2000-2010

Eglise d'Oubreyts : rénovation de la toiture. Tribune du 7 9 2000. AY 71.
Parvis de l'église: il est réaménageable. Tribune, 23 3 2001. 2 AM 119.
Une aire de loisirs en projet : Deux-Eaux. Tribune 27 9 2001. 2 AM 97.
Les Marottes: la réhabilitation des Vivaraises. Tribune 3 1 2002. 2 AM 100
Pays de Vals: 60 emplois créés en 2004 (à Chamboulas). Tribune, 19 9 2002. 2 AM 117.
Maison Champanhet : ouverture le 19 juillet. Tribune du 17 7 2003. AY 50.
Record de vente pour les eaux de Vals. TV du 22 8 2003. AY 38.
Brasserie Bourganel : créatrice d'emplois. Tribune 22 07 2004. 2 AK 2004.
Chez les notables cévenols à Vals (maison Champanhet). Tribune 22 07 2004. 2 AK 65.
Jackpot pour le Casino, Hebdo de l'Ardèche, 24 juin 2005, M 144.
Calvaire: la restauration avance. Tribune des 10-17 août 2006. T 173.
Espace muséographique Champanhet: sur les traces de nos ancêtres. DI du 15 8 2003. AY 19.
Maison Champanhet : la mémoire de la commune. Tribune du 4 9 2002. AY 22.
Une destination privilégiée des Danois. Tribune du 2 octobre 2003. AG 28.
Parc Combier : une sculpture de Roger Marion. AG 33.
Roger Marion habite le parc Combier. T.V. du 24 8 2001. AG 84.
Les plantes aromatiques et médicinales, une entreprise qui réussit dans la discrétion. T.V. 18 01 2002. AG 44.
Il y a de l'eau dans la bière ! (la bière Bourganel). T.V. J.F. Lacour, 12 10 2001. AG 91.
Un parc résidentiel en perspective. T.V. du 28 9 2001. AG 102.
Maison Champanhet : premières études. Tribune du 28 12 2000. AG 192.
Brasserie Bourganel : un développement exponentiel. Tribune du 15 3 2001. AM 242.
Faire sauter les bouchons en 2003 ! Tribune 10 01 2003. 2 AP 10.
Maison Champanhet : livraison en juin 2003. T.V. du 28 3 2003. AH 26.
Maison Champanhet : la livraison pour juin. Tribune du 20 3 2003. AH 43.
Etablissement thermal: le chantier progresse. Tribune du 1 5 2003. AH 32.
Embellissement de l'église d'Oubreyts. T.V. du 18 04 2003. AH 46.
Hôpital thermal : confiance et sérénité. Tribune du 12 2 2004. AZ 214.
Chamboulas est opérationnelle. Tribune du 18 3 2004. AZ 265.
Rénovation de la piscine : refonte totale du site. Tribune du 1 4 2004. AZ 240.
Marc Astier honoré par la commune (skate park). Tribune du 3 6 2004. AZ 266.
Rue Jean Jaurès : une visite ministérielle. Tribune du 29 7 2004. AU 128.
Une ancienne bourgeoise devenue centre culturel. Hebdo du 26 3 2004. AU 128.
Rénovation du Calvaire. D.L. du 4 11 2004. AU 117.
Vals les Bains, une ville pleine de ressources. Hebdo de l'Ardèche 7 10 2005. 2 AY 49 ?
L'eau et les hommes. Photo de l'inauguration de l'adduction d'eau à Oubreyts le 29 juin 1952. Tribune, 22 12 2005. 2 AF 232.
Mairie de Vals : une architecture qui interpelle. Tribune 20 4 2006. 2 BN 215.
Quand Vals voulait préserver ses ressources (en eau). Hebdo 29 6 2007. 2 BM 125.
Le thermalisme, l'un des premiers employeurs. Hebdo de l'Ardèche, 15 2 2008. AI 19-20
Inauguration du tryptique de Michel Jouin, Tribune, 15 5 08. AL 56.
Les orgues de l'église Saint-Martin entre les mains d'un maître. Hebdo du 7 11 2008 (?) AL 156.
Le centre culturel ouvre ses portes au public. Hebdo du 7 11 2008 (?) AL 156.
Laiterie Carrier à Vals-les-Bains: une entreprise soucieuse de l'environnement. Hebdo du 12 12 2008. AM 88.
Brasserie Bourganel : du miel et de l'or. Tribune 29 10 2009. AT 211.
La verrerie de Labégude : la nature à l'état pur. Hebdo du 6 2 2009. AT 243.
Arthur contraint d'annuler son spectacle. Hebdo 23 01 09. AT 244.
Laiterie Carrier : visite préfectorale. Tribune du 11 décembre 2008. AU 19.
Restauration de la croix d'Oubreyts. Tribune du 3 9 2009. AU 41.

Après 2010

Zone d'activités de Chamboulas: et maintenant ? Tribune du 15 4 2010. AZ 249.
L'église de Vals aujourd'hui. Photo F. Brown. X 17.
Lettre sur le projet de « voie verte » du SITHERE, le 6 janv.2010. 2 AF 172.
Restauration des orgues. Tribune 23 9 2010. 2 BM 155.
Réception de la rénovation des orgues. Tribune 1 9 2011. 2 AL 159.
La tour du château de Vals transformée en belvédère. Hebdo 31 3 2013. 2 AN 91.
Restructuration du site industriel de la Treuillère. Tribune, 6 2 14. 2 AZ 10.
Rénovation des thermes : le concours d'architecte est lancé. Tribune 13 2 2014. 2 AZ 167.
Des économies de gaz grâce aux eaux de rejet (es Thermes se dotent d'un équipement dernier cri). Hebdo 3 avril 2014. 2 BA 121.
Un nouvel agrément thérapeutique pour les Thermes ? Hebdo 27 3 2014. 2 BA 151.
Le « Vivarais » décroche une première étoile. Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 150.
Le séquoia Red Wood labellisé « arbre remarquable de France ». Hebdo, 31 3 2016. 2 BN 185.
Démolition d'un bâtiment en mauvais état près du centre hospitalier Paul-Ribeyre. D.L. 01 07 21.

VESSEaux

*Ch. Volle : L'éphémère canton de Vesseaux (1790-1802). R.V.D.B. n°43, 1987, p.79-89.

*Charles Volle : La vente des Biens Nationaux à Lussas et à Vesseaux. R.V.D.B. 1991 p. 147-158.

*Jean-Pierre Geay (dir. de) : Un village du Bas-Vivarais, Vesseaux. Eglise de St. Pierre aux Liens et prieuré de la Chaise-Dieu. Ed. Dolmazon, Guilherand-Granges, 2011.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p. 60. Origines de l'église de Vesseaux.

Inventaire de Vaussèche : n°252 : Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices sur Jehan Pourtal de Vesseaux et sa femme Alasia fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas le 6 décembre 1397.

P. Camus : Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : t.II p.184 : Falcon Maillan était seigneur de la Champ, paroisse de Vesseaux, fils de Pons Maillan et de Jarentone Falcon. Philippa, fille de Falcon Maillan épousa Jean Matelot, et leurs enfants relevèrent le nom de Maillan. Le mariage fut précédé par une aliénation des fonds de Philippa, mineure impubère, au profit de Jean Mathelot, pour payer ses dettes, avec approbation de son tuteur Jean Falcon, de St. Martial. Il accepta aussi son mariage, mais étant retenu par ses infirmités, il fut remplacé par son cousin Falcon Falcon, curé de St. Pons (1421).

Eugène Boiron et Charles Coste : Marie-Rose Comte, dite « Rosette de Vesseaux » (1809-1871), Privas, 196à, 11p.

Comptages routiers été-hiver 1992-1997. 2 AP 21. Autre comptage à Vesseaux, mêmes dates. 2 AP 22.

La savonnerie de Reuilly à Vesseaux, Envol, mars 1999, pp. 10-11.

Ch. Volle : Vesseaux, son marron, sa châtaigneraie. M.A.T.P. n°40, 15 no.1993. B 48.

J.R. Pitte : Terres de Castanide : pp.106-108. Croquis de l'évolution cadastrale du paysage rural de Chaussadenchies, paroisse de Vesseaux.

Jean-Robert Pitte : Les origines et l'évolution de la châtaigneraie vivaroise à travers un document cadastral du XVIII^e siècle, Bulletin de la Société de Géographie, 1975-1977, p. 165-178.

Ch. Volle : La vente des Biens Nationaux à Lussas, Vesseaux et leur canton. R.V.D.B. 1991, pp. 147-158.

Ch. Volle : En douceur... Vesseaux par monts et par vaux. Mémoires d'Ardèche Temps Présent, 1995. Photocopie. N 125-140.

L. De Montravel : Vesseaux. Revue du Vivarais 1900, pp. 452-458. Notes. P 232-233.

Andrée Soulier-Chamoux : le volcanisme à Vesseaux en périphérie du Coiron. Amis de Vesseaux n°11, AP 15_16.

M. Riou : L'église de Vesseaux, causerie R.C. F. du 30 novembre 2005. P 240-242.

Stages du domaine du Taillé. Eté 1997. Q 49.

La maison des poètes. Présentation. Journée du 14 mars 2009. AO 156.

Marie Garnier : Clotilde de Surville. Amis de Vesseaux n°11. AP 15-16.

Poésies de Clotilde de Surville. Source : Internet. AP 21-23.

Contrat de mariage de Clotilde de Surville, Privas, AP 32-38.

Extrait du terrier du prieuré de Vesseaux (1472) présentant les biens de Jean de Surville, fils de Béranger. AP 39-46.

La Théoule : quand débarquent les Pageots. Article DL du 7 9 85. 2 AE 42.

Ch. Volle : Vesseaux et l'influence d'Aubenas. (MATP n°32, 15 mai 1991). 2 AE 35-36.

Ch. Volle : Vesseaux, l'église surtout, le prieuré aussi. Envol mai 1992. 2 AE 37. 38.

Sur Clotilde de Surville et traduction d'une inscription du porche de l'église (d'après Albert du Boys) 2 AE 98-99

Ch. Volle : Vesseaux, une si longue histoire. Envol, avril 1992. 2 AE 39.

Ch. Volle : Vesseaux, trésors cachés. Envol, mars 1992. 2 AE 41-41 bis.

Invitation à la promenade à travers une superbe région. DL du 7 8 1995. 2 AE 41 ter.

Voir autre article d'Envol : Vesseaux, une si longue histoire (viguerie carolingienne, essaimage des hameaux. Fortification au XIV^e siècle. Cf. une plaquette de l'abbé Charay sur l'église de Vesseaux, ou une autre de Charles Volle: Vesseaux par monts et par vaux.

Vesseaux : festival de poésie en milieu rural. Tribune, 22 07 2004. 2 AK 65.

CANTONS MONTAGNE

CANTON DE COUCOURON

Association « Montagne ardéchoise » : un audit du 2^e semestre 1995 publié par le Dauphiné du 7 mai 1996 révèle les nombreuses insuffisances de cette association. Le Conseil Général lui a cependant alloué 1 409 321 F. (la Tribune du 20 février 1997). L'Arantelle des Cévennes n° 60, été 1997.

Notes et documents du chanoine Jean-Baptiste Therme, T 1 des « Documents et Références » de la Revue du Vivarais. 6.000 pages de documents sur l'histoire de la Montagne, réunis en 33 registres, dont 15 sur l'abbaye de Mazan (2.900 pages), 6 sur l'abbaye des Chambons (1.000 pages), 2 sur la Chartreuse de Bonnefoy. Voir Sommaire dans la Revue du Vivarais 1958, p. 67-70. A commander pour 32,50 euros à Joseph de Lagarde, Saint Antoine, 2 avenue de la Gare 07220.-Viviers. Fait. DVD dans la petite bibliothèque.

Mieux connaître l'Ardèche de là-haut. 2 n° spéciaux de M.A.T.P. DL du 13 8 96. AV 190.

COUCOURON

Coucouron et son canton. Prospectus. AV 178.

Coucouron : écoutez la beauté des pierres. Ma Bastide sept.2011. 2 AG 179-180.

Sortie de la Sté de Sauvegarde : Visite de la maison-forte de Villeneuve, du moulin de Courbet, de la chapelle Saint-Clair (Issanlas). Revue du Vivarais 2009 n1 p.108-111.

Chanoine Therme : Le prieuré de Coucouron en 1664. Cahier n°1 p. 201. Notes peu lisibles. 2 A 170. Cahier n°3 : Moulins de Villeneuve (Coucouron) au XVII^e siècle, p.265, prêtres de Coucouron en 1667 p.267-271, documents sur Coucouron au XVII^e p.281 et avant, pensions dues à Villeverte (prieuré de Coucouron) aux chevaliers de Lavillatte. Villeverte formait une communauté relevant jusqu'en 1790 du Velay, du diocèse de Viviers, mais le seigneur était l'évêque d'Orange (Charrié).

Rôle de la capitation à Coucouron en 1784. AP 104-105.

Pétition de Mézeyral pour être rattachée à Lanarce. AD 07 L 931. 2 BH 196-197. Voir aussi 2 BI 14-15, 16.

13 décembre 1790 : Le fermier du prieuré de Coucouron a fait payer la municipalité qui veut régir le domaine. Le prieur est un Chartreux de Villeneuve-les-Avignon. Le Directoire de l'Ardèche donne l'ordre de rembourser la municipalité. 2 BI 50.

Factum en faveur de Jean Claude Enjolras Laprade, propriétaire et juge de paix de Coucouron, A.D. 07 324 J

A. Mazon : Un juge de paix de l'Ardèche pendant la Révolution (Enjolras-Laprade). Revue du Vivarais, 1893.

Administration du canton de Coucouron le 13 Thermidor An VI (Notes sur L 1262). AP 98.

La Révolution à Coucouron : affaires religieuses (AP 99), Cérémonie commémorant la mort du dernier roi des Français le 2 Pluviôse An VII, (AP 99-100), Etat des réparations à faire à l'église (AP 100-101), la « levée en masse » de 1793 à Coucouron et dans le canton (AP 101-102), affaires religieuses relatives au curé Chouvet (AP 102-103), problèmes de ravitaillement, élection de JC Enjolras (AP 103).

Gérard Enjolras : Montlaur en Vivarais, le juge Jean-Claude Enjolras (1758-1828), Avignon, 1991, 134 p. AR 1-29 (photocopies)

P.V. de l'assemblée primaire du canton de Coucouron, 1er germinal An VI. AR 201-202. Plan cadastral du village de Montlaur en 18... et notes sur les propriétaires. AP 94.

Plan cadastral du village de Coucouron en 18.. et notes sur les propriétaires. AP 95.

R. Sahuc : Le Rouge et le Noir, version locale. RV 1989 p. 443.

Les habitants du hameau de Chabannes remarquèrent que le clocheron de Coucouron, à grandes volées de cloches, leur envoyait la grêle, l'orage, la pluie, sur leurs champs. Ils firent une pétition véhémement. Le sous-préfet, ému, interdit les sonneries de cloches aux beffrois de Lanarce, Issarlès, Mazan et Saint-Cirgues. Ce procès occupa toute l'année 1896.

Recensement 1968 des habitants du canton de Coucouron. AV 187.

Le 3^e âge en fête à Coucouron. Photographies M. Riou en pellicules et dans le DL. AV 186.

Coucouron mise sur les loisirs et l'accueil: Jean-Gil Marzin, et Henri Torre visitent les dernières installations. DL du 31 8 84. AV 183

Une preuve de ténacité pour vivre sur le plateau: foire aux produits locaux de Coucouron. TV du 12 8 87. AV 45 bis.

Pour un rural dynamique. Tribune du 11 7 91. AV 185.

Raymond Brient, imprimeur. D.L. 16 8 92. 2 AT 80.

Le « Goudoulet » bientôt sur votre table. DL du 23 1 95. AV 185.

Capitale du plateau ardéchois. DL du 16 7 95. AV 188.

Coucouron, capitale du plateau ardéchois. DL du 15 7 96. AV 184.

De Coucouron à St. Cirgues en Montagne : histoire du collège de St. Cirgues. Envol juin 2010, p. 9-12.

G. Duny : Souvenirs d'un instituteur à Coucouron, années 1960-61. Envol, sept-oct. 2010. pp. 12-13.

Musée de la taille de pierre à Coucouron. Tribune du 18 7 96. AV 184.

Une commune au carrefour de trois volcanismes. D.L. du 10 8 2000. AG 137.

Pour que vive la Montagne, Coucouron, entretien avec Jacques Genest. Le centre d'accueil et de loisirs (commune du Pontet). Le Goudoulet. Gazette des Villages n° 4 juin-juillet 1997.

Diapos sur le lac et la foire de Coucouron. 2 AD 15.

Cévennes Terre de Lumière, n°2 2002. Le camp d'Antounes et Arlempdes ; pp.2-17, avec plans et croquis. Randonnée au départ de Coucouron par Montlaur, pp.18-20. Marie et Paul Bousquet.

Au carrefour de 3 provinces volcaniques, Education et patrimoine, E 21-22. (Renseignements et croquis sur l'ensemble du volcanisme ardéchois)

L'économie ardéchoise : le goudoulet. L'Ardèche parisienne, oct-nov 1995. AN 289.

L'église de Coucouron. Causerie RCF du 7 juin 2005. L 135-L137.

Sortie de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, le 16 juillet 2006. Revue du Vivarais 2006, n° 3 p. 300.

Le dynamisme économique du plateau ardéchois. D.L. du 24 2 98. AG 177.

Adieu Joseph Bonhomme. TV du 24 12 99. AY 125.

Centre du Pontet : un jour important. Tribune du 4 1 2001. AY 74.

En visite à la fromagerie Gerentes. Tribune du 20 3 2003. AH 39.

Coucouron : mutualisation de moyens. Hebdo, 19 5 2006. 2 AM 183.

Visite de Patrick Devedjian à Coucouron : la relance version rurale. Tribune du 18 6 2009. AU 48.

La manne financière des éoliennes répartie. Hebdo, 29 9 2011. 2 AM 192.

La fête de la maoche, c'est fini. Tribune, 30 01 2014. 2 AY 32.

Coucouron : la commune s'est dotée d'équipements sociaux structurants pour la Montagne ardéchoise (pôle petite enfance, résidence pour personnes âgées, etc). Reliefs, mars avril 2014 p. 13.

Les fromageries de Coucouron, Reliefs mars-avril 2014 p. 13.

Iconographie : Fonds Paul Pouzet (1852-1934)

A.D. 07, 13 Fi : Vues de la montagne : personnage, voiture à cheval, dentellières, maison en lauzes avec dentellières, maison en chaume non localisée, lavandières au travail près d'un bassin en bois, bergère de montagne, portraits de jeunes filles, bergère et troupeau, artisans devant une maison. I 237.

Vue générale, C.P.A. format A 4, V 126.

Communauté de communes entre Loire et Allier : la population en légère augmentation. Hebdo 17 1 2013. 2 AN 90.

ISSARLES.

P. Y. Laffont : En 955, pour son salut et celui de ses parents, Itier et Arsinde, Etienne, seigneur du Mézenc, cède aux moines de Saint-Chaffre 7 manses tous situés dans la viguerie d'Issarlès et le diocèse de Viviers, Cahiers du Mézenc 1997 p. 29

A. Boudon Lashermes : Les vigueries carolingiennes dans le diocèse du Puy, p. 12. De la Loire au Mézenc. L'Helvie formait en Velay une pointe assez aigüe, dont Randon était le sommet, et comprenant la viguerie des Issarteaux, avec Issarlès, Géorand, Cros de Géorand et Usclades. Deux chartes du Monastier établissent qu'Issarlès est en Vivarais, en 851 et 955 : le 5 décembre 955, Etienne de Mercœur, fils d'Ithier et Arsinde, donne au monastère de Saint Chafre un mas au Lac d'Issarles. Le chef-lieu y était alors aux Issarteaux, mas rapproché du Lac où était le vivier de la viguerie. A cette lointaine époque, la famille de Mercoeur avait de vastes domaines en Velay, Gévaudan et Vivarais, où elle fit construire le château de Chapdenac. Elle tenait Géorand, la Chapelle Graillouse, le Cros. Issarlès est encore en Vivarais en 1291, mais en 1384, il figure parmi les « feux du Velay » avec Usclades et Cros de Géorand.

De 1229 date de création du bailliage du Puy à 1560, création de la sénéchaussée du Puy, Issarlès, fait partie du Velay. La petite cité lacustre du Lac était l'ascendance de la petite cité des Issarteaux.

J.M. Gardès : Une paroisse du plateau au XV^e siècle: Issarlès.

Charte des pêcheries du lac en 1209, Estimes de 1464, enquête de 1762, etc...BR 1.

J.M. Gardès: Issarlès en 1789, d'après des documents d'époque. Liste des fonctionnaires publics, des prêtres natifs d'Issarlès, jugement de l'abbé Gardès, les soldats de l'An II, les émigrés, lettre au Comité de Surveillance de la Haute-Loire (dénonciation de prêtres réfractaires, de suspects), incendie d'une ferme par les chouans, rôle des tailles en 1791, billets de confiance de 1792, interrogatoire de "Petit-Saillans" et Régis Testud en 1808 pour l'enlèvement d'un conscrit, lettre d'Enjolras à ce sujet.) AV 181-182. hanoine Therme: Cahier n°1, p. 138 et suiv.: Vie de Rose Hyspron (1790-1880), d'Issarlès. cahier n°3 p. 102. vie de l'abbé Pagès, curé du Cros, d'Issarlès et de Saint-Cirgues. (XIX^e siècle).

Z. Gandon : Histoire des religieuses de S.Joseph de St. Etienne de Lugdarès, p.106. Une dame du pays (hameau de Taulin) Rose Hyspron, se mit à la disposition du curé, l'abbé Arnaud, pour une œuvre scolaire et hospitalière. Avec 5.000 f du curé et ses ressources, elle fit construire le couvent d'Issarlès. L'abbé Arnaud mourut le 29 juillet 1839 et eut pour successeur l'abbé Talaron, mort dès 1851 et remplacé par l'abbé Barrial, puis l'abbé Charreyre en 1854. Ils firent venir 2 religieuses de St. Régis de La Louvesc, pour 2 ans, puis à celle de l'abbé Dugua, au Béage. La dissolution de cette congrégation obligea le nouveau curé, M.Charreyre à se tourner vers St. Etienne de Lugdarès. Le couvent et ses dépendances furent cédés à la congrégation devant M^e Ollier, notaire à Issarlès, le 19 juillet 1855. Sœur Stanislas qui dirigea l'école venait de Masméjean. Née en 1818, parente de Mère St. Pierre. Avec elle, il y eut sœur St. Denis, qui avait fait sa profession religieuse le 1er oct.1856 devant Mgr Dabert, évêque de Périgueux. Elle fut sécularisée à un âge avancé, puis revint à St. Etienne où elle mourut en 1919, ayant repris l'habit religieux. L'abbé Charreyre marqua encore son passage par la restauration de l'église et la construction du presbytère. Il mourut le 31 mai 1884, à 63 ans. Melle Hyspron vivait toujours, et mourut à 90 ans le 13 mai 1880. En 1903, sœur Hilarion mourut au moment où on la chassait brutalement de son poste, à 33 ans. Elle était titulaire de l'école, où il y avait trois sœurs. Deux gendarmes vinrent lui donner l'ordre de réintégrer sous 8 jours la maison-mère. C'est la voiture qui versa en les ramenant à St. Etienne. On ramena la morte au couvent d'Issarlès en compagnie d'une autre soeur blessée. Les gendarmes revinrent et furent dignes. Les sœurs de Ste Eulalie avaient été expulsées le même jour.

L'abbé Firmin Gourjon fut curé d'Issarlès de 1900 à 1917.

Découvrez Issarlès. Article DL du 8 8 93. AV 176.

L'église d'Issarlès, causerie à R.C.F. du 14 juin 2005. M 126.

LAC D'ISSARLES

*Jean Marc Gardès : Le village et le lac d'Issarlès. Brochure. Toulouse, 1983. BR 15.

Généralités

Comment naquit le lac d'Issarlès, en français et en occitan, par « Lo Raiol ». La Belle Lurette n° 16 juin 1999 pp.24-25.

Superficie du lac.

J.M. Gardès : Où sont passés les 100 ha du plan d'eau du lac d'Issarlès ? Envol n°478 de mars 1998, p.17.

J.M. Gardès : Manque-t-il de l'eau dans le lac d'Issarlès ? Envol juin 1998 p.17

Histoire.

En 925, Itier, puissant propriétaire foncier, remet à la collégiale Saint-Julien de Brioude un ensemble de manses situés près du lac d'Issarlès (P.Y. Laffont, Le château du Mézenc... Cahiers du Mézenc 1997 p. 29)

Une exploration du lac d'Issarlès en 1794, R.V. I, 89.

Un projet de barrage au lac (M. Ollier, curé de Montpezat en 1878). DL du 5 9 et du 7 9 91. AV 165 et 172. .

Plan du lac d'Issarlès en 1828 (cadastre napoléonien). AO 127.

Plan du hameau du lac d'Issarlès (cadastre napoléonien). AO 128.

T 638 A.D. 07: Conservation des sites : lac d'Issarlès, 1811-1842 et 1917.

JM Gardès : Paris voulait mettre le lac d'Issarlès en bouteilles Article du 24 7 95. AV 176.

Christiane Lafont-Gardès : La vie quotidienne au Lac d'Issarlès au début du siècle. Privas, 1986, 56 p.

Frédéric Kopp : Les raisons pour lesquelles le lac d'Issarlès doit être classé parmi les sites à protéger. Rouen 193, 15 p.

Bulletin du syndicat d'initiatives du Lac d'Issarlès et de la région des sources de la Loire, 1936, n°3, 31 p.

Un curé du Haut-Plateau, maître du temps (abbé Fialon, Lac d'Issarlès, + 1906, auteur d'une montre très perfectionnée). Gazette des Villages n° 28.

Une « première » au lac d'Issarlès : la tuade du cochon communal. Article du 31 12 91. AV 165.

La foulée ardéchoise : courir sur le plateau. DL du 10 6 92. AV 173.

Le Lac d'Issarlès : les plaisirs de l'eau. DL du 13 8 96. AV 174.

Le lac d'Issarlès : capitale touristique et sportive du plateau. DL du 18 8 96. AV 173.

Les berges du lac réhabilitées. TV du 10 7 98. AG 174.

Manque-t-il de l'eau dans le lac d'Issarlès ? D.L. du 8 8 98. AG 183.

L'habitat troglodytique: un patrimoine original. T.V. du 28 03 2003. AH 23.

Jean Marc Gardès : Le Lac d'Issarlès et son village, Le Puy 1984, 77p.

Jean-Marc Gardès : Une paroisse du Haut-Plateau au XV^e siècle, Issarlès (+ charte des pêcheries du Lac d'Issarlès, 1209). S.I. n.d. (bibliothèque personnelle).

J.M. Gardès : Gargantua au Lac d'Issarlès. Envol février 1993. AV 171.

Le Lac d'Issarlès, notes prises sur Mazon : « Voyage aux pays volcaniques du Vivarais ». AV 172.

Le Lac d'Issarlès, joyau du plateau ardéchois. DL du 18 7 91. AV 167.

Lac d'Issarlès, une nappe de saphir dans un écrin de forêt. DL du 19 8 91. AV 168.

Le Lac d'Issarlès, centre d'excursions touristiques (carte). AV 169.

Le Lac d'Issarlès (prospectus). AV 170.

Rencontre avec Michel Mathieu, président de l'association touristique, culturelle et sportive. DL du 2 9 91. AV 170.

La légende du Lac d'Issarlès (H. Terrisse). DL du 2 8 92. AV 168.

Reproduction de C.P.A.: la place de l'Eglise et le grand hôtel Teyssier (Réunion des syndicats d'initiative du Vivarais et du Velay). X 37.

Le Lac d'Issarlès, un vrai délice. D.L. du 20 juillet 2006. T 169.

Diapo du lac d'Issarlès. 2 AC 247.

Comment naquit le lac d'Issarlès, en français et en occitan, par « Lo Raiol ». La Belle Lurette n° 16 juin 1999 pp 24-25.

Lac d'Issarlès, la plus jeune commune d'Ardèche. D.L. du 20 8 89. 2 AK 82.

Histoire du lac

Etonnantes histoires... d'eau (les projets d'utilisation du lac d'Issarlès au cours de l'histoire). DL du 24 2 94. AV 175.

Jean-Marc Gardès : Une paroisse du Haut-Plateau au XV^e siècle, Issarlès. (+ charte des pêcheries du Lac d'Issarlès, 1209). S.l. n.d. (bibliothèque personnelle).

Une exploration du lac d'Issarlès en 1794, R.V. I, 89.

Plan du lac d'Issarlès en 1828 (cadastre napoléonien). AO 127.

Plan du hameau du lac d'Issarlès (cadastre napoléonien). AO 128.

Les eaux du lac à Paris. Article DL du 30 octobre 1989. 2 AI 123.

Un projet de barrage au lac (M. Ollier, curé de Montpezat en 1878). DL du 5 9 et du 7 9 91. AV 165 et 172. .

T 638 A.D. 07 : Conservation des sites : lac d'Issarlès, 1811-1842 et 1917.

Reproduction de C.P.A.: la place de l'Eglise et le grand hôtel Teyssier (Réunion des syndicats d'initiative du Vivarais et du Velay). X 37.

Le Lac d'Issarlès, notes prises sur Mazon: « Voyage aux pays volcaniques du Vivarais ». AV 172.

Frédéric Kopp : Les raisons pour lesquelles le lac d'Issarlès doit être classé parmi les sites à protéger. Rouen 193(, 15 p.

Bulletin du syndicat d'initiatives du Lac d'Issarlès et de la région des sources de la Loire, 1936, n°3, 31 p.

Le Lac d'Issarlès, vue du sphynx ; cartes postale ancienne, 2 X 3.

Robert Laurent : L'eau, richesse du plateau ardéchois. Idées de barrages. Supplément Internet à MATP n°114 15 mai 2012. 2 AL 134-140.

Jean-Marc Gardès : Les eaux du lac d'Issarlès à Lyon. Cahiers du Mézenc, n°34,2022, pp. 13-21.

Jean Louis Jourde, Georges Vignal, Fortuné Eyraud : Aménagement hydro-électrique du lac d'Issarlès (1947-1953). Témoignage d'un mineur. Cahiers du Mézenc n°25 2013 p. 69-79.

Jean-Paul Raynal, Laurence Prévost, Jean -Marc Gardès : De 108 à 180 mètres, le yoyo du lac ! Cahiers du Mézenc, n° 35, 2023, pp. 10-17.

Histoire récente

La foulée ardéchoise : courir sur le plateau. DL du 10 6 92. AV 173.

Le lac d'Issarlès : capitale touristique et sportive du plateau. DL du 18 8 96. AV 173.

Les berges du lac réhabilitées. TV du 10 7 98. AG 174.

Manque-t-il de l'eau dans le lac d'Issarlès ? D.L. du 8 8 98. AG 183.

L'habitat troglodytique: un patrimoine original. T.V. du 28 03 2003. AH 23.

Le Lac d'Issarlès, joyau du plateau ardéchois. DL du 18 7 91. AV 167.

Lac d'Issarlès, une nappe de saphir dans un écrin de forêt. DL du 19 8 91. AV 168.

Le Lac d'Issarlès, centre d'excursions touristiques (carte). AV 169.

Le Lac d'Issarlès (prospectus). AV 170.

En remontant le temps. Histoire géologique, botanique, et expo d'objets anciens. du DL du 1 8 92. AV 178.

Le Lac d'Issarlès, le « Saint-Trop » ardéchois. Article du 5 8 92. AV 176.

La tuade du cochon municipal. DL du 29 12 92. AV 177.

Le manager du lac. DL du 23 5 93. AV 177.

Une grande première, la fête de l'eau. DL du 18 06 93. AV 180.

Un télécentre va être créé pour la montagne ardéchoise. du 23 3 97. AV 179.

Bienvenue aux ombles chevaliers. DL du 4 9 2000. AY 60.

La rénovation des grottes. Tribune du 18 7 2002. AV 180.

Diapos sur le lac d'Issarlès. 2 AD 17.

L'Ardèche que j'aime : le lac d'Issarlès. Ma Bastide été 2011. 2 AG 187-188.

Emmanuel Chapron et alii : Le Lac d'Issarlès: du nouveau par 108 m. de fond. Cahiers du Mézenc, n°34, 2022, pp. 21-31.

LACHAPELLE-GRAILHOUSE.

Chanoine Therme : Cahier n°1. p. 27. Lachapelle-Grailhouse, 1705-1820. Cahiers n°3 p.224. Villeneuve en 1685, p. 224. Contrat d'apprentissage de tisserand à Villeneuve en 1668.

P.Y.Laffont : En 925, Itier, puissant propriétaire foncier, remet à la collégiale Saint-Julien de Brioude un ensemble de manses situés près de Lachapelle-Grailhouse., Cahiers du Mézenc 1997, p. 29)

Le 17 novembre 1855, le conseil municipal de Lachapelle-Grailhouse est suspendu. AN 146.

Cévennes Terre de Lumière, n°2, 2003. p. 18, château de Villeneuve, le moulin de Courbet, qui est presque entièrement préservé et dépend toujours du château, la chapelle Saint Clair. Dessins de Raymond Comte.

Petits bistrots du haut plateau (fermeture de l'auberge de la Borie, à Lachapelle-Grailhouse). Article D.L. du 9 11 91. AO 10.

Le charme de Lachapelle-Grailhouse. DL du 15 8 93. AV 158.

Lachapelle Grailhouse: on n'ira plus voir les vaches. Hebdo 22 4 2005. 2 BM 136.

LANARCE.

*Henri Guyot: Lanarce, village de la Montagne ardéchoise, pays de la burle et des narcisses. Vichy, 2006.

Bernard Féminier:

Droits d'usage dans la forêt de Bauzon, XIII^e-XIX^e siècles. Cahiers de la Haute-Loire, 1974.

Clément Lombard:

Visite de la forêt de Bauzon en 1667. R.V. LXXI 145.

Chanoine Therme : cahier n°1 p.151-156 : tailles et censives à Lanarce en 1774.

Plainte du comte de Peyre contre des dévastations dans la forêt de Bauzon, qui lui appartient. A.D. 07, 26 B 8. 73 pièces. Verbal de visite pour lui, le 28 aout 1784. Notes. 2 BH 102-103.

Mémoire de Lemaire frères, avocat, acquéreurs des bois du Faultre et de Bauzon, acquis des Vogüé, contre de prétendus propriétaires (1840). Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, n°1393.

7 Fi 130/1: Touriste devant l'auberge de Peyrebeille. I 236.

Cévennes Terre de Lumière : Fiche sur l'ouvrage d'Henri Guyot, « Lanarce », dont un exemplaire existe à la bibliothèque de C.T.L. AA 74-75.

Jean-Marie Codoul : Peyrebeille ou le sacrifice des Loups. Chez l'auteur 2246 chemin de la Martinette 83510.-Lorgues.

jm.codoul@wanadoo.fr ditions Lacour-Ollé, 25 bd. Amiral Courbet 30000.-Nîmes. 21 euros. (parution 2006).

Notes sur Lanarce sous la Révolution (AD 07 L 1317). AP 25-26.

Dessin relevé sur le plan de Lanarce en 1704. AT 137.

L'auberge sanglante de Peyrebeille. DL du 19 8 91. AV 162.

Erreur judiciaire à l'auberge rouge ? DL du 20 11 91. AV 164.

L'affaire Peyrebeille : coupables ou innocents ? DL du 28 décembre 1991. AV 163.

Enquête à l'auberge de Peyrebeille. DL du 30 12 91. AV 161.

L'affaire de Peyrebeille rebondit. DL du 26 4 92. AV 160.

Demande de prise d'eau de Joseph Oddoux, 1873-1875. 1252 W 156. 2 AW 28.

Carte au 1/80.000° de la région de Lanarce, Saint-Cirgues, etc. AT 170.

Plan d'assemblage du cadastre napoléonien: le village de Lanarce. AT 182.

Baptiste Coudène, charcutier, trophée de l'artisanat performant. DL du 20 11 93. AV 166.

LAVILLATTE.

Chanoine Therme : Cahier n°1 p.1: Lavillatte-Trespis, 1547. p.11: des religieux à Lavillatte en 1672.

Droits des habitants de Belvezet, commune de de Lespéron, sur la forêt de Bauzon. 2 AB 221.

Plan de l'église de Lavillatte et de ses environs (chanoine Therme).. 2 AC 159.

Visite de « Cévennes terre de lumière » du 14 juin 1998. Voir C.T.L. n°1 de 1999 (avec dessin de R. Comte)

Description et visite de l'église, qui relevait des Templiers de DEVESSET début XIV° et des Hospitaliers de Saint-Gilles par la suite.

Chapiteaux romans, ainsi que le portail; abside polygonale, croix anciennes dans le cimetière.

Carlat-Malartre, Visites à travers le patrimoine vivarois, Crémieu 1985, p. 311.

Claudiane Fabre-Martin : Eglises romanes oubliées du Vivarais, pp. 170-171.

P. Giraud : La visite d'une commanderie de Malte en Gévaudan. Revue du Vivarais 1977, pp. 78-84. Visite canonique de Lavillatte, 9 septembre 1763.

F. Bréchon : p. 118, T 1: Une planche est représentée à Lavillatte en AD 07 3H 9. Elle est attestée dès le XIII° siècle.

L'église de Lavillatte. causerie sur R.C.F. le 10 mai 2005. K 181.

Paul Bousquet : Les implantations monastiques de Lavillatte et de Goudet, in "A la découverte des abbayes de la Montagne", colloque des 2-4 septembre 2011 pp. 81-89.

LESPERON

Cévennes Terre de Lumière, n°1 1999. L'église de Lespéron, la tour et la chapelle de Concoules. L'église est citée en 1043: acte de donation à l'abbaye de St. Guilhem le Désert.. Elle daterait du milieu du XII°. Abside pentagonale. Chapiteaux romans, dont 2 historiés (dessins de R. Comte)

Visite également des ruines de Concoules, qui sont sur la commune de Lespéron. Description de la tour et des restes de la chapelle (dessins de R. Comte, ancienne carte postale). L'église dépendait du prieuré de Langogne, qui dépendait lui-même de Saint-Chaffre. .

Lespéron et St. Guilhem le Désert, (transaction de 1466), Revue du Vivarais, n°4, 1974.

Projet de verrerie sur la montagne de Lespéron 1778-79. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 33.

Chanoine Therme : Droits de Pierre Miaillhe, de Mauras, commune de Lespéron, sur la forêt de Bauzon. 2 AB 220-221.

Z. Gandon : Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdars, p.120. La famille Barrial donna de nombreux religieux.

Après la Révolution, le maire fut Joseph Enjolras. Puis en 1808, Jean François Benoît (1808-1816), J.B. Barrial (1816-1821), puis à nouveau J.F. Benoît jusqu'à sa mort en 1827. Retour de J.B. Barrial, dont l'un des fils fut curé de St. Agrève. Le curé de Lespéron, M.

Enjolras, groupa autour de lui quelques personnes pour l'éducation chrétienne des enfants. Mme Veuve Chanéol fut l'inspiratrice de l'œuvre scolaire, et donna des fonds. Le curé fit venir des sœurs de St. Régis d'Aubenas, dont l'une acheta des immeubles, un pré et un champ. Les sœurs de St. Etienne les remplacèrent en 1856, l'abbé Enjolras étant toujours curé. La première directrice fut Emilie

Sabaton, sœur St. Benoît, née à Chirols en 1830. Elle mourut en 1874, à 44 ans. Elle fut remplacée par sœur Agnès, qui y mourut le 10 juin 1916 à 85 ans.

Demande de prise d'eau de Ferrare, 1875-1878, 1262 W 156. 2 AW 156.

Quelques paroisses oubliées du Vivarais: Concoules, Revue du Vivarais, n°1, 1974.

Tuerie de Lespéron: le fantôme de la vérité. DL du 12 8 91. AV 159.

Réclusion à vie pour un mort probable. Le Figaro 5 6 89. AV 160.

Causerie sur l'église de Lespéron, R.C.F. Vivarais, 17 mai 2005, L 7-L 9.

Sortie de la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche: l'église Saint-Hilaire de Lespéron, 10 juillet 2006. Revue du Vivarais 2006, n° 3, pp. 299-300.

Et si l'apiculteur Elie Lhermet était innocent ? D.L. du 11 8 2006. AG 2.

CANTON DE ST ETIENNE DE LUGDARES

BORNE

R. Saint-Jean, M. André, A. Robert : Les ruines de l'abbaye des Chambons. Revue du Vivarais 1972 n° 1

A.D.A. 24 Fi (Office des Forêts) : 24 Fi 386: Le village des Chambons, fin XIX°.

F. Bréchon : p.503, T.2 vol.2 : mentionne l'existence d'un oppidum découvert à Borne (Lefèvre-Durand, Rapport trisannuel : Les Habitats groupés protohistoriques d'Ardèche, programme H 10). Henri Saumade ne le mentionne pas. p.174 : Richard de Borne, seigneur du château de Borne, dans le mandement duquel est l'abbaye des Chambons, décède dans cette abbaye en 1177. En 1342, Pierre de Borne lègue à l'hôpital des Chambons 20 sous à chaque malade qui s'y trouvera le samedi, trois repas et 6 deniers (AD 48, 6J1 f°55v°). p.244 : l'abbaye des Chambons pratique la transhumance inverse, mais garde ses troupeaux sur le plateau l'été. En 1212,

elle se fait confirmer l'usage des pâturages entre l'Allier et les châteaux de Loubaresse et de Paris, la possession de la grange de la Croix de Bauzon (confirmée par Innocent III en 1213). Autres achats à Borne, à Loubaresse (A.D. 48, 6 J 1). Dès 1190 elle se fait donner des pâturages d'hiver au nord de Joyeuse, vers Vogüé ou Sampzon-Grospièrres, sur des terres épiscopales. Nombreux conflits avec les communautés de Joyeuse, Lachapelle, Vogüé, ou les Châteauneuf, seigneurs de Joyeuse en 1279.

J. Prat : A la découverte des chataigniers géants, C.T.L. n° 1, 2005. pp. 27-28.

Z. Gandon : Histoire des religieuses de S.Joseph de S.Etienne de Lugdarès. L'abbaye des Chambons, fille de Senanque, laquelle était fille de Mazan, fut fondée par Guillaume de Borne le 14 septembre 1152 avec l'accord de ses fils Pierre et Guigon

P.Y Laffont : Une analyse de 1788 d'un cartulaire du XII^e siècle de l'abbaye cistercienne des Chambons, dit "Livre des Donations", Revue du Vivarais 2005, n°2, pp.89-109 (donations notamment par la famille de Borne, celle de Montlaur, celle de Luc, celle de Deux-Chiens, etc, situées notamment à Masméjean, Chabrolières (commune de Planzolle), le Plagnal, Naussac, Montagnac (Gard ou Hérault ?), etc.

Les seigneurs de Borne d'après cette analyse :

Donation de la terre des Chambons à Amédée, abbé de Loc-Dieu, par Guillaume de Borne, avec consentement de ses fils Pierre et Guigon, du sentier qui monte du ruisseau d'Embrun à la crête de Chaulière, puis jusqu'à la Croix de Bauzon et au Tanargue, au ruisseau de la Loubeire et au château ou rocher de Clastreivieille, sous réserve de la sépulture pour lui, ses fils, leurs femmes, fils et filles.

Vente faite par Richard de Borne, consanguin de Guillaume, plus donation d'une faïsse.

En 1177, Richard de Borne donne sa personne et ses biens, soit la moitié de Loubaresse, le château excepté, et la moitié de la montagne du Tanargue, en faveur de Pierre, abbé des Chambons.

Donation faite par Albert de Borne des dîmes qu'il avait au lieu de Villevieille en échange de la sépulture.

Vente faite par le même, sa femme et ses fils, à Guillaume abbé des Chambons, de ce qu'il avait au mas Supérieur pour 35 sols, et de la plus value de la terre du Masméjean, pour 72 sols, vendue à l'abbé par Pierre de Borne.

Vente par Pierre de Borne, neveu de Jourdan de Joannas, et son frère Pierre, à Guillaume, abbé des Chambons, de ce qu'ils avaient en dîmes au mas Supérieur, Chazalletes et Villevieille, et de la terre appelée Haus, pour cent vingt sols.

Donation par Guillaume de Borne, du consentement de ses fils Pierre et Guigon, du fief du mas Comtal dans le terroir du Masméjean, et de la moitié d'un mas que cultivaient les Troupel.

Donation faite par Pierre de Borne se faisant religieux aux Chambons de l'autre moitié de ce mas, du consentement de ses fils Jacob et Durand Sauner, de son frère Albert de Borne et de ses fils.

Vente par Pierre de Borne de Joannas et Guérin son fils, du consentement de sa femme Guillemme et de sa fille Eldine, à Pierre, abbé des Chambons, de la vicairie, commande et dîmes de ce qu'il avait au Masméjean pour deux cent sols, avec déclaration qu'il avait reçu une autre fois cinquante sols, en l'an 1183.

Vente par Guigon de Borne et ses fils Guillaume, Pierre, Guigon et Guérin, du consentement de sa femme Dulcie et de ses filles, de tout ce qu'ils avaient au Masméjean, savoir un mas et le tiers d'un autre, pour deux sols, en 1186.

Echange entre Pierre, Guillaume et Guigon de Borne de tout ce qu'ils avaient à Rieubournès au mas de la Garde, contre une faïsse de terre aux Hausses et de deux moitiés d'appenderies (?) aux Chazalletes, en 1192. Lesdits Borne donnent en outre un demi-muid de vin annuellement à perpétuité, où leur aïeul Guillaume avait donné un muid pour dire des messes.

Vente par Guérin de Joannas et Guillemme épouse de Pierre de Borne de Joannas et le père dudit Guérin en faveur de Pierre abbé des Chambons de la moitié des dîmes du Monteilhet, de la Gazelle et du mas de Picaud pour trois cent cinquante sols, approuvée par Guinamers, épouse de Guérin, deline sa soeur, et Neyraud de Borne qui en reçut deux toisons et un fromage pour prix, l'an 1198.

Vente par Neyraud de Borne de tous les biens donnés par Albert son père au Masméjean, pour trente-cinq sols et un cettier de seigle évalué quinze sols l'an 1192.

Confirmation par Neyraud de Borne des ventes des dîmes du Chambon, de Paulette et de quelques autres, moyennant cinquante sols, dix sols à son épouse et deux tuniques à ses fils, l'an 1199.

Notes généalogiques sur la famille de Borne au XII^e siècle, O 121.

Lettre à Magali Gleyze, contenant des renseignements sur la famille de Borne (2 sept. 2005) U 45 et AY 159.

P.M. Michel : Transaction du 26 septembre 1285 entre l'abbé des Chambons Eblou Azas et Pons de Montlaur, R.V. 2000 n° 3. W 128.

Père Albert Robert : Deux documents sur les Chambons et la terre de Borne, Revue du Vivarais 1986, n°3 (notes). AE 17.

L'Ordre de Cîteaux en Vivarais. Notes sur les communications de D.Dupraz, Y. Chassin du Guerny, P.M. Michel, relatives à Borne et à l'abbaye des Chambons. AE 18-19.

Michel Carlat : Le temporel de l'abbaye cistercienne des Chambons, Revue du Vivarais 1996, n°2. pp.63-80 (notes). AE 21.

Sentence au profit de M. Pavin contre des habitants de Borne. A.D.07 26 B 16.

Abbaye des Chambons : procès-verbal de visite (1785). Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 32.

Abbaye des Chambons Inventaire de 1790 et plan du bois du Tanargue en 1669. AD 07, 1 J 6.

Insécurité du prieur de l'abbaye des Chambons. Délibérations de l'administration centrale de l'Ardèche du 5 août 1790. L 118. 5 août 1790: Le prieur de l'abbaye des Chambons se plaint de ce que la municipalité n'ait pas inventorié les titres précieux, notamment une statue de la Vierge en argent de 40 marcs d'argent. Les domestiques sont renvoyés pour plus de sûreté. 2 BI 49.

28 déc 1792: P.V. du garde-bois des Chambons Tauleigne devant le juge de paix de S.Etienne de Lugdarès, à propos de vols nombreux. A.D. 07, L 931, 2 BI 16-7.

Mémoires de plusieurs habitants de S.Etienne de Lugdarès à propos de droits communaux (bois concédés par l'abbaye des Chambons, 1832. A.D. 07 Bib 1393. Voir notes en 2 BH 108-109.

Contestations de la vente des abbayes des Chambons et Bonnefoy (1791-1794). AD 07 14 J 16.

Pierre-Marie Michel : La Felgère, 1196-1850, traces et fragments. Revue du Vivarais, 2000, n°3 (notes). AE 21.

La Croix de Bauzon : un vaste chalet-hôtel ouvrira ses portes à Noël. DL du 8 5 1985. AV 153 ter.

La Croix de Bauzon : le pari de l'air pur. D.L. du 9 7 1990. 2 AK 67.

Début de saison à la Croix de Bauzon. DL du 3 3 93. AV 154.

Une station au service d'un pays (Croix de Bauzon). DL du 21 2 94. AV 151.

Montagne ardéchoise: la Croix de Bauzon (prospectus). AV 153-154.

Carte des pistes de la station de la Croix de Bauzon. AZ 270.

La Borne, la rivière sans détour. DL du 9 8 96. AV 133.

L'escalade au plus haut niveau. DL du 3 11 96. AV 156.

A la découverte de ... Borne. Regain. AV 134-136.

Prospectus publicitaire sur la station de la Croix de Bauzon, Q 56-57.

Retour sur une saison riche en événements. Hebdo 20 9 2012. 2 BM 191.

La glisse ? Un jeu d'enfant. La station devient espace d'apprentissage et de découverte. Reliefs n°64 juill-août 2014 p. 12.

CELLIER DU LUC

Chanoine Therme : Droits de Jean Baptiste Palpacuer, et autres, du Cellier du Luc, sur la forêt de Bauzon. 2 AB 216-220.

Z. Gandon : Histoire des religieuses de Saint-Joseph de S.Etienne de Lugdarès p. 27. Jean Blanchon, du Plagnal, s'établit au Cellier du Luc, et fut le père d'Antoine Blanchon, mort curé de Fabras. Un autre fils revint au Sap du Plagnal et fut le père d'un chanoine titulaire de Viviers.

Du Cellier est encore sorti Joseph Mercier, curé de Laviolle à l'époque de Gandon.

LAVEYRUNE

Z. Gandon : Histoire des religieuses de S.Joseph de S.Etienne de Lugdarès, p. 32. La seconde supérieure de la Congrégation fut mère Agnès (Victoire Roux), qui naquit à Laveyrune, sur les bords de l'Allier, le 14 octobre 1815. L'abbé Bourret la reçut parmi ses aspirantes le 3 avril 1842. Profession de foi religieuse le 5 avril 1844. Elle fut élue supérieure le 5 juillet 1846, suite à la démission de soeur Saint Joseph, première supérieure. 1er juillet 1791 : le pont de Laveyrune emporté par les pluies. Or les baigneurs de St.Laurent les Bains y passent nombreux. L 121. 2 BI 51.

LE PLAGNAL

Z. Gandon : Histoire des religieuses de S.Joseph de St.Etienne de Lugdarès. Le père Terme était du Plagnal. Il venait de clôturer une mission à Lanarce, et en ouvrit une ensuite dans son pays natal. Il fut accueilli par la Congrégation de S.Régis qui avait ouvert au Plagnal un petit couvent, le second après celui d'Alba. L'abbé Barrial était curé du Plagnal. Le père Terme mourut à la cure le 12 décembre 1834. p.56 : L'abbé Gilbert Barrial fut curé de S.Etienne de Lugdarès de 1783 à 1815. Il était du Plagnal, et refusa énergiquement tout serment. En 1801, le Plagnal devint chapelle vicariale, puis paroisse en 1803. M. Claude Barrial, parent du précédent, fut curé du Plagnal de 1806 à sa mort le 15 mai 1845. p.57 : liste des vicaires de S.Etienne de Lugdarès de 1717 à 1900. Le curé Félix Vinson (1848-1896) était né à Arcens. P.64 : Le curé Vinson fut le bâtisseur de la nouvelle église. Les maires furent M.Jourdan (1848-1861), Henri Bourret frère du cardinal (1861-1879), Pierre Palhon (1879-1881), Auguste Bourret (1881-1886), Auguste Palhon (1886-1919). Ensuite, Baptiste Clavel. Le cardinal Bourret voulait pour son pays natal quelque chose de grandiose. Les pierres de taille viennent en partie du monastère des Chambons. Le maître-autel en vient aussi, et il lui avait été offert par Mgr Belzunce, évêque de Marseille, abbé commandataire des Chambons pendant longtemps. Les vitraux du chœur et des transepts ont été commandés par le cardinal Bourret à M.Lachaise, verrier à Clermont-Ferrand. L'abbé Vinson fit venir à S.Etienne les frères maristes et fit construire leur école.

MASMEJEAN

Z. Gandon. Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès. Masméjean veut dire « mas du milieu ». Il était aux Châteauneuf de Randon, qui en 1159 le donnèrent l'abbaye des Chambons. Il y avait un mas d'en bas, et un den haut, près de l'auberge du Bès. p.13 : Jean-Claude Bourret, né au Cros le 29 août 1896, étudia au collège de Mende, puis au collège d'Annonay récemment fondé. Il entra au Grand Séminaire de Viviers le 25 octobre 1819 et fut ordonné le 17 avril 1823. Vicaire à Banne, puis premier curé de Masméjean le 22 août 1845. Il y mourut le 4 mai 1875. C'était le frère du fondateur des sœurs de St. Etienne de Lugdarès (p. 55).

P.M. Michel : La laïcisation dans un canton de la Montagne ardéchoise, R.V. 2006 n°1. Inventaire le 23 novembre au Masméjean. L'église construite en 1879 était bâtie sur un terrain de Louis Barrial, qui offrit aussi les cloches et les autels; les frais de la construction furent couverts par la vente d'un bois sectional et de la contribution des habitants. Les héritiers revendiquèrent la propriété à la mise sous séquestre en 1909.

Maison des énergies renouvelables, moulin de Masméjean. Prospectus. 2 AK 101.

SAINT ALBAN EN MONTAGNE

Diapos sur St. Alban en Montagne (surtout église et chaire). 2 AD 15.

SAINT ETIENNE DE LUGDARES

Bibliothèque

*Michel des Chaliards : Les pagels de l'Ardèche et leurs seigneurs. Ed. Roudil, la Roche sur Yon, 1973.

*Zéphyrin Gandon (ancien directeur des asiles de Clermont-Ferrand et de Privas) : Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès, le Puy, Jeanne d'Arc 1933. 23 septembre 1791 : Troubles à St. Etienne de Lugdarès : refus de payer les champarts et les revenus de l'abbaye des Chambons. L 121. 2 BI 52. 28 déc 1792 : P.V. du garde-bois des Chambons Tauleigne devant le juge de paix de St. Etienne de Lugdarès, à propos de vols nombreux. A.D. 07, L 931, 2 BI 16-7.

Mémoires de plusieurs habitants de St. Etienne de Lugdarès à propos de droits communaux (bois concédés par l'abbaye des Chambons, 1832. A.D. 07 Bib 1393. Voir notes en 2 BH 108-109.

P.M. Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise, R.V. n°1 2006. La loi Falloux de 1850 disposait que l'ouverture d'une école communale n'était pas obligatoire si la commune avait une école privée et y payait pour les enfants pauvres. Cette école pouvait alors bénéficier de subventions. Les Maristes s'installèrent alors à St. Etienne de Lugdarès. La loi du 18 mars 1884 indiqua que le personnel des écoles communales devait être laïc. Le Conseil Municipal de St. Etienne s'y opposa, et le maire refusa d'installer les laïcs. Il fut suspendu de ses fonctions pour un mois en nov. 1885. L'inspecteur primaire, sur ordre du préfet, fit crocheter l'école communale dans la nuit du 17 au 18 mars, pour y faire pénétrer les instituteurs. Le maire, M. Terme, protesta et démissionna le 28 mars 1886. Le curé Vinson acquit alors en 1886 une prairie sur laquelle il fit édifier une école libre pour les maristes. Le cardinal Bourret l'aïda de ses subsides. Le successeur de M. Vinson, le curé Laugier, acheta l'entier bâtiment, le mobilier et le matériel scolaire. Le 18 mars 1903, dissolution de la congrégation des Frères Maristes. M° Paul Anglès est nommé liquidateur : le 2 octobre, l'abbé Laugier assigne le liquidateur à l'aide de ses titres de propriété. Le 16 décembre 1905, le tribunal civil de Lyon reconnut cette propriété, mais le condamna pour avoir employé deux congréganistes dans l'école où ils enseignaient avant. p.97 : Une information à vérifier fait état d'une école des sœurs de la Présentation de Marie à St. Etienne de Lugdarès entre 1813 et 1824. La congrégation des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès est autorisée comme congrégation dirigée par une supérieure

générale par décret impérial du 23 décembre 1854. La supérieure générale sœur St Hélène (née à Mazan en 1834, fit profession en 1855, devint supérieure générale le 13 septembre 1884, et décéda le 5 juillet 1906) écrit début sept. 1901 à M. de Mackau, président du comité des jurisconsultes des congrégations. Il répondit qu'il n'y avait rien à demander. Or, le 5 décembre, le président du Conseil Waldeck-Rousseau écrivit qu'il fallait une autorisation pour les succursales. Aussi, une première demande fut faite le 26 décembre 1901 pour douze établissements situés en Lozère, Ardèche, Dordogne et Haute-Loire. Le 10 janvier 1902, autres demandes pour Mazan, St. Cirgues, Issarlès et Ste. Eulalie en Ardèche, Ch. de Randon, Luc, Grandrieu, le Monastier et St. Symphorien en Lozère, le 3 août pour celle de Planchamp, le 6 pour celle d'Arzenc de Randon, plus 2 maisons dans le Gard et 12 en Dordogne. Le 8 oct. 1902, le sous-préfet de Largentière recense en tout 37 demandes. Le 6 janvier 1903 arrivent les premiers refus, signés Emile Combes. Ils se succèdent ensuite jusqu'au 17 novembre. Le 7 juillet 1904, interdiction d'enseigner. En 1902, la congrégation comptait 400 religieuses dirigeant une centaine d'établissements ; la supérieure donne le chiffre de 84. La religieuse sécularisée devait demander à être relevée de ses vœux par son évêque, et ne plus être subordonnée en quoi que ce soit à la supérieure, réclamer la restitution de sa dot. Sur 300 religieuses sans emploi, on retrouve 70 lettres de demandes de sécularisation, avec réponses de la supérieure et de l'évêque. Mais il y eut procès en non-sécularisation à Mende le 5 sept. 1904. La Cour d'Appel de Nîmes confirma, mais laissa l'école ouverte. Le 2 août 1904, le procureur de Largentière demanda la liquidation des biens de la maison-mère, parce que l'école y existant n'était pas autorisée. Le tribunal suivit, mais la supérieure fit opposition le 29 août, arguant que les religieuses s'occupaient de la visite aux malades et de la tenue d'un orphelinat gratuit dispensant l'enseignement. L'affaire n'eut pas de suite. Dans une session du 22 avril 1906, le conseil de fabrique de St. Etienne de Lugdarès approuva les comptes de 1905, avec un excédent de recettes. Il se réunit une dernière fois le 12 décembre 1906 et se dissout devant le curé et le maire. Dès le 28 février 1906, le curé Laugier protesta auprès du percepteur à propos des inventaires. Autre lettre du président du conseil de fabrique M. Aussenat. La troupe fut envoyée devant 3000 catholiques, mais la tradition dit que l'affrontement n'eut pas lieu parce que beaucoup de soldats étaient du Gévaudan. L'église du Cellier du Luc fut crochétée le 21 novembre 1906. Mais il y eut un mariage le 22.

Zéphyrin Gandon. Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès. (Le Puy, imp. Jeanne d'Arc, s.d.). P.3 : Les Agrain avaient un château à Chamalières (H. Loire). Eustache d'Agrain était à Clermont en 1095 quand Urbain II y prêcha la Croisade. Les Agrain restèrent deux siècles en Palestine. Un Juline d'Agrain épousa la fille du roi d'Arménie. En 1361, Bérard d'Agrain s'établit aux Hubas, paroisse de St. Etienne de Lugdarès. Son château était en face de la colline de Mourières, et subsista jusqu'avant la Révolution. Le seigneur des Hubas avait un hôtel au Puy et on l'appelait baron de Notre-Dame. p. 7 : Au Moyen-âge, St. Etienne de Lugdarès comprenait les paroisses du Plagnal et de Masméjean. p.8 : Le chanoine Jean Pierre Bourret, curé de St. Etienne de Lugdarès, fut le fondateur de la Congrégation des sœurs de St. Joseph. p.14 : Le cardinal Bourret naquit le 11 décembre 1827. Il commença ses études au collège de Langogne récemment fondé par ses oncles maternels les abbés Bonhomme, et les termina au Petit Séminaire de la Chartreuse du Puy, où un de ses oncles, le docteur Bonhomme, fut longtemps médecin. En 1848, à St. Sulpice à Paris. la Révolution l'oblige à revenir en Vivarais; trop jeune pour être prêtre il devint deux ans professeur à Privas. Puis, il va à l'école des Carmes à Paris. Docteur en théologie, il suivit comme secrétaire particulier Mgr Guibert à l'archevêché de Tours de 1857 à 1861. Professeur à la Sorbonne, il obtint le diplôme de docteur en droit canonique. Evêque de Rodez en juillet 1871, cardinal le 12 juin 1893. Il mourut à Rodez le 10 juillet 1896. L'un de ses frères mourut avoué à Marvejols, en Lozère. L'aîné resta à la maison paternelle, fut maire de Saint-Etienne de Lugdarès, conseiller d'arrondissement, commanda une compagnie de mobiles en Normandie pendant la guerre de 1870. p.25 : Maire jusqu'à sa mort le 2 février 1826, à 82 ans : Annet Louis Auguste Palhon, de Huédour. Puis J.Baptiste Villesèche, maréchal-ferrant, jusqu'en janvier 1829 où il fut remplacé par le neveu du précédent, qui portait le même nom et qui était notaire à St. Etienne. p.27 : En 1830, Jean-Pierre Darbousset, de Huédour, épousa Rose Blanchon, du Cellier. De ce mariage naquit le 2 avril 1841 Jean-Joseph Darbousset, qui fit ses études chez les Frères Maristes de St. Etienne de Lugdarès, puis au noviciat de Labégude le 1er octobre 1858. Il reçut le nom de frère Liboire, puis fut nommé provincial de la Province d'Aubenas, et assistant général de l'Institut, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1908. p.28 : Pendant la Révolution, des prêtres se cachèrent dans la maison Darbousset, de Huédour, et y installèrent un chemin de croix formé de croix de 50 cm peintes en rouge. Voir même page prêtres et religieuses de la famille Darbousset. p.40 : Le curé Bourret fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Viviers en 1828, alors qu'il n'avait que 39 ans. Il appela sa Congrégation de Sainte-Marie et de Saint-Etienne. p.44 : Le chanoine Bourret mourut à 59 ans, le 30 avril 1848. Ses ossements reposent devant l'autel du Sacré Cœur sous la dalle marquée d'une croix dans l'église paroissiale. p.46 : Mgr Guibert faisait partie de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée de Mgr de Mazenod. C'est grâce à lui que le Vivarais possède une communauté de ces religieux à N.D. de Bon Secours à Lablachère. Né à Aix-en-Provence, il succéda à Mgr Bonnel en 1842. Il devint archevêque de Tours, puis de Paris, où il mourut cardinal le 8 juillet 1886. Mgr Guibert voulait réduire le nombre des Congrégations. Celle de St. Etienne de Lugdarès comptait 15 membres. Grâce au chanoine Dabert, protecteur des petites congrégations en Ardèche, Mgr Guibert exigea seulement que celle-ci se place sous les règles de la grande Congrégation des Sœurs de St. Joseph du Puy, fondée au XVII^e siècle par Mgr de Maupas et le père Médaille, jésuite. Mgr de Maupas était disciple de St. François de Sales, qui voulait fonder une congrégation ouverte sur le monde. Ce fut le P. Médaille qui fut le principal fondateur, décédé à Billom le 6 octobre 1669. L'approbation canonique est du 10 mars 1651. Mais les communautés étaient sous la seule dépendance de l'évêque du lieu. Le P. Médaille vint à Aubenas. On trouvait les sœurs de St. Joseph à Satillieu en 1661, au Cheylard en 1668 (que dirigeait Félicie de Pélissac, originaire de Tence), à St. Sauveur en 1682, à St. Félicien en 1703. On la trouve à Aubenas en 1727 où elles instruisent les jeunes filles, et les pauvres gratis. Elles sont soutenues par la ville. Elles fondent l'hôpital de Privas sous l'impulsion du chanoine Melchion, de Viviers, dès avant 1719. Il demande l'appui des Etats de Vivarais. Les religieuses de Privas furent autorisées par Louis XV en 1734. Il y avait aussi des religieuses de St. Joseph à St. Péray. Après la Révolution qui les fit disparaître, les sœurs de St. Joseph se reformèrent à Vesseaux, en 1804, sous l'impulsion de l'abbé Mazard. De là, à l'appel de l'abbé Ruelle, elles essaimèrent à Privas, où elles se consacrèrent à l'enseignement. On retrouve des sœurs à St. Prix, Les Vans, Le Cheylard, Ruoms, Satillieu et St. Félicien. Les sœurs de St. Etienne de Lugdarès entrèrent dans la congrégation des sœurs de St. Joseph le 7 mai 1849. Le supérieur était le curé de St. Etienne, Félix Vinson. p.56 : L'abbé Gilbert Barrial fut curé de St. Etienne de Lugdarès de 1783 à 1815. Il était du Plagnal, et refusa énergiquement tout serment. En 1801, le Plagnal devint chapelle vicariale, puis paroisse en 1803. M. Claude Barrial, parent du précédent, fut curé du Plagnal de 1806 à sa mort le 15 mai 1845. p.68 : A la suite d'un jugement du tribunal de Largentière du 24 novembre 1842, tous les habitants de St. Etienne de Lugdarès qui en faisaient la demande pouvaient prendre du bois dans la forêt des Chambons pour leur usage.

Mémoire de plusieurs habitants de la Gazelle, commune de St. Etienne de Lugdarès, contre le Préfet, à propos de droits communaux (bois concédés par l'abbaye des Chambons). 1832. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche n°1393.

Chanoine Therme : Droits des habitants du Cros, commune de St. Etienne de Lugdarès, sur la forêt de Bauzon, 2 AB 228-230.
 Pierre-Marie Michel : La cathédrale de la Montagne, l'église de Saint-Etienne-de-Lugdarès. Revue du Vivarais 2008, n° 3, p. 179-219.
 Pierre Marie Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise au seuil du XX^e siècle, (le canton de St. Etienne de Lugdarès), RV 2006 n°1 p. 91-105.
 F. Avit Bilon, annales des Maisons d'Aubenas, p.485. Prospectus touristique sur le canton de Saint-Etienne-de-Lugdarès. 1992-93. AV 134.
 Patrick Cabanel : « Les cadets de Dieu », éd. CNRS 1997, p.166. La puissante poignée de familles paysannes qui édifie la congrégation a des racines en Lozère, d'où vient Agnès Roux, qui fut supérieure générale de 1846 à 1851. La congrégation comptait 242 lozériennes et 435 ardéchoises. p.175 : A la suite de l'interdiction des Congrégations non autorisées, les religieuses de St. Etienne de Lugdarès ne reçoivent aucune postulante de 1901 à 1910. L'effondrement est semblable à Saint-Joseph-des-Vans.
 Recensement de 1968. Ensemble du canton. AV 155.
 Saint-Etienne de Lugdarès : le refus de la fatalité. DL du 10 6 90. AV 148.
 Vivre au pays : Saint-Etienne de Lugdarès y croît. Tribune du 15 6 90. AV 151.
 L'image de la confiance d'un chef-lieu (inauguration d'un centre de secours, d'un syndicat d'initiatives, d'un point d'appui de l'équipement et de plusieurs gîtes). DL du 17 7 94. AV 148.
 Saint Etienne de Lugdarès : un goût de paradis. DL du 12 8 96. AV 152.
 A la mémoire de « Papillon ». D.L. : 30 mai 2003. U 1.
 A la découverte du canton de St. Etienne de Lugdarès (prospectus). AV 149.
 Projet de traversée du village: présentation à la population. Tribune du 27 8 2009. AU 1.
 Le circuit de la Bête du Gévaudan. Eveil de la H. Loire, 6 7 2011. 2 AF 262.
 Les élections invalidées, les électeurs rappelés aux urnes. Hebdo 12 2 2012. 2 AM 177.
 Large victoire pour Jérôme Gros (à St. Etienne de Lugdarès). Hebdo, 29 3 2012. 2 BM 131.

Iconographie
 Saint Etienne de Lugdarès : vue de la grande rue, format A 4. V 111.
 Saint-Etienne de Lugdarès, vue de la vallée, format A 4. V 112.
 Diapos: maison d'Huédour et monument aux morts, paysans en costumes typique. 2 AC 247.

COMMUNE DE ST. LAURENT LES BAINS

St.Laurent les Bains, histoires d'un petit village. 2 AJ 262-263.
 S.Laurent les Bains, guide pratique. 2 AJ 273.
 A.Mazon : Notice historique sur St.Laurent les Bains. Revue du Vivarais n°6, juin 1902 p.265-281.
 F.Bréchon : P.75 : La population de St. Laurent les Bains dit en 1434 que le village « est pourvu de bonnes hostelleries et bien fournies en lesquelles afflue grand peuple tant à l'occasion des bains chauds qu'on dit estre des vertues qui sont audit lieu comme pour la situation de la ville et dit lieu qui sont assises sur le grand chemin qui vient des marches de France, Montpellier et ailleurs »; (AD 34, A 10, f°267v°). En fait St. Laurent se trouve sur le grand chemin qui va de Largentière à Luc, l'un des principaux du Vivarais.
 E. Bondurand : Description des bains de Saint-Laurent en langue d'oc, faite en 1687. Nîmes 1896, 27 p. Bibliothèque municipale de Nîmes, fonds ancien, cote 33828.
 Correspondance préfectorale relative aux eaux de St.Laurent les Bains, An XIII-1835, 2 AW 44-45.
 Patrick Cabanel : « les cadets de Dieu ». CNRS 1997, p.128-129. Le prospectus du collège de Langogne pour 1874 déclare qu'il se propose de favoriser les vocations ecclésiastiques sans décourager les autres carrières. En 1900, l'abbé Rozière, supérieur, estime que le collège a formé la plupart des dirigeants de Langogne et de son canton. Il forme en fait les fils de l'élite locale, prête à reprendre les charges et offices des parents, alors que le primaire supérieur conduit vers les concours, prélude à l'exode. Mais la reproduction du clergé reste l'essentiel. C'est pour quoi l'abbé Rozière conduit ses rhétoriciens pendant 3 jours de retraite à N.D. des Neiges, en juillet, pour qu'ils « étudient leur vocation ». « L'Eglise déploie là ses fastes et ses armes, entre les grands bois et les cloîtres, entre le tribunal de la pénitence et le cimetière aux croix noires, aux épitaphes égalitaires et laconiques, d'où se dégage je ne sais quelle impression de dormition bienheureuse...Durant les trois jours de retraite, la lumière venait d'En Haut, la grâce descendait abondamment, les vocations se dessinaient clairement et s'orientaient presque toutes vers la vie sacerdotale ou religieuse. La plupart de ces jeunes gens abordaient les vacances avec la résolution bien arrêtée d'entrer dans leurs séminaires respectifs ». (G. Gilles, « Dom Martin, deuxième abbé de la Trappe de Notre-Dame des Neiges », Paris 1912, p.212-215. p. 145 : La Trappe de Notre-Dame des Neiges ouvre un alumnat au milieu des années 1860, puis en 1891. Fermé à la veille de l'offensive anti-congrégationniste de 1901, il forme une partie des 43 Lozériens entrés à Notre-Dame des Neiges, dont un futur abbé (G. Gilles : Dom Martin...). p.336 : L'école monastique de la Trappe fut fermée en 1880 mais rouverte en 1890 pour accueillir un jeune kabyle converti. Mais estimant le monastère menacé par les décrets de Jules Ferry (un demi-mètre de neige empêcha les gendarmes d'apporter l'ordre d'expulsion), dom Polycarpe Marthoud acheta au Levant le domaine de Cheikh Akbs à une demi-journée de marche du port d'Alexandrette. Il s'agissait de hâter selon le vœu de Léon XIII la réunion des églises d'Orient. En 1882, installation d'une partie des moines dans ce qui est devenu Notre Dame du Sacré Cœur. Le premier prieur est un Cévenol, Louis de Gonzague Martin, qui en 1893 est appelé à prendre la tête de la Trappe de Staouëli. La Trappe de ND des Neiges n'eut jamais à fuir la France, même si en 1901 elle chercha refuge en Belgique puis en Espagne. Louis de Gonzague Balms (1870-1937) alla en Syrie, puis au Brésil comme aumônier d'un monastère de trappistes en exil fondé par une de ses nièces.
 Charles de Foucauld converti en 1886 fit une retraite à la Trappe en octobre 1889 à cause de sa pauvreté ; après 6 mois, il partit pour Akbès. Puis, il quitte les Cisterciens en 1896. Il revient à la Trappe de septembre 1900 à septembre 1901 ; il reçoit les ordres mineurs, et est ordonné prêtre par l'abbé, dom Martin, frère du supérieur d'Akbès. Le 6 septembre 1901, Charles de Foucauld, prêtre libre du diocèse de Vivier, s'embarque pour le Sahara. Les Trappistes ont préparé ses caisses. Mgr Bonnet bénit l'Union des frères et sœurs du Sacré Cœur de Jésus fondée par Charles de Foucauld. En 1917, sa première biographie paraîtra en Ardèche. Le grand manteau de bédouin ramené de Syrie enveloppa jusqu'à l'incendie de 1912 le frère chargé du courrier.
 Extrait d'un testament en patois fait à St. Laurent les Bains en 1577, La Viste 2003, n°14 p. 54. BR 4.
 Un incendie a détruit le monastère de Notre-Dame des Neiges, à l'exception de l'hôtellerie, des caves et de la comptabilité. Le Clairon de l'Ardèche du 3 février 1912, cité in « Ardèche 1900 », p.22.

Gazette des Villages n° 5. Sept-Oct. 1997. St. Laurent les Bains, village des confins : la petite histoire de Saint-Laurent les Bains. La faïne, l'association qui fait battre à nouveau le cœur du village. Elisabeth Molimard, tourneuse sur bois. Le nouveau visage du thermalisme.

Cévennes Terre de Lumière, n°1: 2008 : Saint Laurent les Bains et l'exposition : « L'odyssée des Eaux ». 24 04 07 pp. 3-14.

J.M. Gardès : Etudes du 18^e siècle sur les eaux de Saint-Laurent. Envol n°511. Juin 2001.

20 septembre 1791 : Saint-Laurent les Bains demande un hôpital pour les pauvres qui viennent prendre les eaux. L 121. 2 BI 52.

A. Robert : Le choléra à Saint-Laurent les Bains en 1854 (complément d'un article de J. Cheyron paru dans la Revue du Vivarais, n°1 de 1970, pp.43-48).

Anonyme : Saint-Laurent les Bains. Nîmes, Lacour, 1996. Cote C.T.L. : B 402.

Silvius : Notice historique sur Saint-Laurent les Bains. Réédition Lacour, Nîmes, 1991. AK 89-90.

Rôle de l'industrie à St. Laurent les Bains en 1774. B 134.

Dom Hugues de Sérévill, nouvel abbé de Notre-Dame des Neiges. T.V. du 5 9 2003. AG 95.

Les bienfaits des eaux en images (Saint Laurent les Bains). Hebdo 6 2 2004. 2 BM 164.

J. Prat, A la découverte des chataigniers géants, C.T.L. n° 1, 2005. pp. 27-28.

L'abbaye de Notre-Dame des Neiges, brochure illustrée, Lyon 1972. N 31.

Sorties de fin d'été : cap sur Notre Dame des Neiges. D.L. du 13/09/2004. U 40.

Pierre-Marie Michel : Le père Eugène Evesque, prieur de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Neiges, éducateur d'âmes et artiste (1855-1900), Revue du Vivarais n°3, 2008.

Pierre Marie Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise, Revue du Vivarais 2006 n°1. Le décret de Jules Ferry du 23 mars 1880 conduisit à la fermeture de nombreux monastères et à l'expulsion de leurs religieux. A ND des Neiges, l'opération prévue pour la mi-novembre fut reportée à cause de... la neige. En 1882, l'abbé Dom Polycarpe acheta le domaine de Cheiklé, en Syrie, en prévision d'un refuge, et fonda le prieuré d'Akbès. Mais Léon XIII déconseilla ces opérations. Lors du chapitre général de l'Ordre de Cîteaux du 12 au 18 sept. 1901, les pres-capitulants décidèrent de demander l'autorisation pour toutes leurs maisons de France (les Chartreux décidèrent le contraire, chez les Dominicains le Grand Maître veut faire la demande, mais pas les maisons de France soutenues par les évêques de Paris et Carcassonne. Les archevêques de Paris, Reims, Lyon, Toulouse, étaient les plus intransigeants), et de se soumettre à la juridiction des Ordinaires (droit commun). Le cardinal Rampolla, préfet de la sacrée congrégation des évêques et des religieux, était favorable à la demande.

La demande d'autorisation fut déposée le 23 septembre 1901. Le 27, le ministre ne voulut délivrer qu'un seul récépissé de dépôt de la demande des 22 établissements trappistes. L'ordre fit imprimer un duplicata de l'original. Le 2 décembre 1902, Combes n'accepta les demandes des Pères Blancs, des Missions Africaines et des Trappistes, sauf ' maisons (Chambarand, Fontgombault, Igny et Ste Marie du Mont) et sous réserves. Les affaires des Trappistes étaient dirigées par Dom Chautard, cellérier à Aiguebelle et abbé de Sept-Fons. Il coordonna l'action des Trappistes lors de la loi fiscale de 1895. Il rencontra Clémenceau en février 1903, président de la commission du Sénat, chargé du dossier que lui avait transmis le gouvernement. La menace d'expulsion avait conduit, à ND des Neiges, en 1882, à la formation d'une société agricole. Les emprunts aboutirent en 1886 à une dette globale de 90 000 f. En 1895, la part hypothécaire de la dette fut couverte par le Crédit Foncier, qu'on devait rembourser en 75 annuités.

Dans le mémoire de 1903, dom Chautard défendait ND des Neiges avec quatre arguments : (1) Son action de défrichement, et la fondation d'une petite ferme à St. Jean de Cassagnas (Gard) qui permettait de tenir les animaux en hiver; en outre, les Trappistes ont été les premiers à employer les plants américains contre le phylloxera. (2) Aide à l'armée en 1870, où l'abbaye ouvre ses bâtiments pour une ambulance et envoie à l'armée de l'alcoolature d'arnica, et reçoit félicitations et remerciements du Ministre de la Guerre. (3) Fondation d'Akbès, en Syrie, qui sauva la vie en 1895 à un millier de Chrétiens assiégés par les Kurdes. (4) Rôle d'abri pour les voyageurs. La Trappe sert 36 repas par jour, et a sauvé la vie à des centaines de voyageurs égarés.

Le 7 mars 1903, le directeur de l'enregistrement du Gard engagea des poursuites contre la société anonyme de St. Julien de Cassagnas. Mais l'affaire ne fut pas inscrite au rôle. L'évêque de Jaca, près de la frontière, proposait un ancien monastère et son petit domaine; en 1903, Mme. de Moffart proposa sa propriété de Cordemois, en Belgique. L'abbaye des Neiges y fit une véritable fondation sous le nom de N.D. du Refuge, maison fermée en 1922. L'alumnat (école secondaire) fondé par Dom Polycarpe fut fermée une première fois en 1880, rouverte en 1891, mais fermée à nouveau en 1903.

Alibert : Notes sur les eaux thermales de Saint-Laurent les Bains. Lyon, 1885, 19 p.

Bonnaure : Guide pratique des eaux thermales de Saint-Laurent-les-Bains, Paris, 1843, 80 p.

Eaux thermales, alcalines et sulfureuses de Saint-Laurent les Bains (Ardèche), Privas, 1866, 11 p.

Maurice Fuzet du Pouget: Essai sur les eaux thermales de Saint-Laurent-les-Bains, Alès, 1852, 123 p.

Albert Robert : Le choléra à Saint-Laurent les Bains en 1854. R.V. 1970, p.43-47.

Reproduction format A 4 de cartes postales anciennes : V 115-V 118 : la rue de l'Eglise, vue générale avec la ruine de la tour féodale, hôtel des Ports - Le départ du courrier, la place de la Fontaine.

3000 curistes par an à Saint-Laurent les Bains. DL du 31 8 85. AV 142.

Ce petit Versailles: le projet de Saint-Laurent-les-Bains. DL du 25 3 87. AV 138.

L'art du bois tourné (Jean Rocher). Tribune du 14 01 93. AV 144.

De mère en fille (Notre Dame des Neiges). DL du 2 8 93. AV 146.

Les trente frères (de Notre Dame des Neiges). DL du 13 7 96. AV 143.

En de nouveaux thermes... (Saint Laurent les Bains), Tribune du 18 7 96. AV 141.

Avec la chaîne du Soleil, une place dans le thermalisme. Tribune du 24 4 97. AV 142.

L'abbaye Notre-Dame des Neiges en Ardèche. Historique, description. Origine: Internet. AM 299-304.

Saint-Laurent, soignez pour nous... DL du 16 7 96. AV 137.

Journée thermale pour le préfet. Tribune du 31 5 2001. AV 147

Un nouveau prieur à Notre-Dame des Neiges. Tribune du 1 9 2003. AY 5.

Les bienfaits des eaux en images (Saint Laurent les Bains). Hebdo 6 2 2004. 2 BM 164.

Thermes de S. Laurent les Bains: progression de 4° en 2007. Tribune 20 9 2007. 2 AL 164.

Thermes de Saint-Laurent les Bains. Prospectus 2009. AR 91-92.

Saint-Laurent-les Bains : guide pratique. 2 AZ 269 et 269 bis.

CANTONS VIVARAIS-NORD

CANTON D'ANNONAY

ANNONAY

Archives Municipales d'Annonay, rue Jean-Joseph Besset, ancienne école des Perrières. Ouverture: mercredi et vendredi, 8h 30-11h45 et 14h-17h. Mairie d'Annonay, BP 133, 07104 Annonay Cedex. Tel: 04 75 32 57 26.

Architecture ancienne et urbanisme en Ardèche. 3^e Colloque de Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, Vinezac. Marie-Hélène Reynaud (Annonay : une urbanisation modelée par le relief et l'industrie). Ed. La Manufacture, Lyon, 1986.

*Gaston Grimaud : Annonay, ses origines, son histoire. Syndicat d'Initiatives et Amis d'Annonay, brochure, 1972.

*Henri Dravet, Roger Gosselin, militants CFDT : Les tanneurs ont la peau dure. U.D. CFDT Drôme-Ardèche, Valence 1976.

*Bernard Ganne : Gens du cuir, gens du papier. Editions du C.N.R.S. Paris 1983.

*Marie-Hélène Reynaud : Les Moulins à papier d'Annonay à l'ère préindustrielle, les Montgolfier et Vidalon. Editions du Vivarais, Annonay 1985.

*Maurice Frappa : Annonay, moments d'histoire locale. Davezieux 1985.

Annonay au fil du Temps, Aperçus sur l'histoire industrielle et perspectives, Collectif Histoire des Industries et Techniques, Jean-Pierre Huguet, Saint Julien Molin Molette, 1986.

*Abbé Léorat Picansel, présenté et annoté par M.H. Reynaud et M.Guigal : Annonay pendant la Terreur, Amis du Fonds Vivarois, Annonay 1988.

*Marie-Hélène Reynaud : Portraits d'Ardéchois dans la Révolution. Editions du Vivarais, 1987. (Boissy d'Anglas, les Monneron, les Montgolfier).

*François Bassaget d'après les collections de Georges Frachon et Jean Jacques Dard: Histoire illustrée d'Annonay en 300 cartes postales anciennes. Jean Pierre Huguet éditeur, 2000. p.55: 2 CPA sur la mégisserie, p.63 papeteries Johannot, p.64-66 Montgolfier et Canson, p.67 cité de Vidalon p.70-71 les tanneries Meyzonnier, p.113-123: Institutions et Religion. Format A 4.

Généralités

Journaux conservés aux A.M. d'Annonay:

Bulletin du fonds vivarois : n°36 sept. 1990 - M.H. Reynaud : Un admirateur de Joseph de Montgolfier, le docteur Duret, p. 15. n°34 1990 - Bruno Cinq : Une esquisse du sentiment religieux à Annonay et dans ses proches campagnes à la veille de la Révolution Française. n° 30-31 1989 - Bruno Cinq : La clientèle hospitalière à Annonay quelques décennies avant la Révolution. pp. 2-19. n°18 - septembre 1985 - Colonel P. Chomel de Jarnieu : Destin de certains Annonéens fugitifs à la Révocation pour la sauvegarde de leur foi. n°19, décembre 1985

M.H. Reynaud : Le sentiment religieux dans le monde ouvrier annonéen du XVII^e au XX^e siècle.

M.H. Reynaud : Les coutumes papetières et le Compagnonnage papetier à la veille de la Révolution, pp 3-10.

La Gazette d'Annonay et du Haut-Vivarais, 1899-1941. Cote 9 S 61.

Le Journal d'Annonay, 1870-1941. Cote 9 S 62.

Le Nouvelliste, 1927-1935. Cote : 9 S 63.

La Haute-Ardèche, 1901-1923, dont n°1765 août 1914, cote 9 S 65.

James Chomel : Inventaire du vieil Annonay. Annonay, 1933, 7 p. et 59 planches. Archives de l'Ardèche, bib. 3392. (rapport J. Régné de 1933).

Retour vers le passé (visites guidées d'Annonay). D.L. 27 7 96. 2 AU 123.

Eléments de bibliographie d'Annonay. AI 146.

Documents P. Caillat : Généalogie des familles Lioud et Peyron, au XIX^e siècle. Opuscule de Mme. Augusta Dupré de Loire (1837-1919) C 180.

Deûme ou Déôme, que nous dit l'histoire ? Réveil du 30 7 2009. 2 AF 204.

Histoire des rues d'Annonay. D.L. 20 8 et 27 8 96. 2 AU 119-120.

Maurice Frappa : Les portes d'Annonay. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°20-21, pp. 24-28. BR 10.

Emmanuel Nicod : Les seigneurs d'Annonay, Revue du Vivarais 1906. (notes)AI 143-144.

Abbé Filhol : Histoire religieuse et civile d'Annonay et du Haut-Vivarais, Annonay, 1880. (notes) AI 147-152.

L'hôpital possède aussi son patrimoine. D.L. 10 8 96. 2 AU 114.

François Chomel : Histoire des Cordeliers Réveil du 21 4 2011) 2 AF 199.

Maurice Frappa : portes anciennes à Annonay du XV^e au XVIII^e siècle, Revue du Vivarais, 1986 n°4 (notes). AI 155.

Visite du vieil Annonay. Guide années 70-80. 2 AV 82.

Carte des châteaux de la région d'Annonay (perso). AT 118.

B. Rémy : Histoire d'Annonay et de sa région.(Notes). Ed. Horvath, 1981. 2 AV 71-74.

G. Grimaud : Annonay, ses origines, son histoire. Notes. (S.I. d'Annonay, 1971). 2 AV 75-76.

Moyen-âge

Vachez : Les Roussillon d'Annonay. Recherches généalogiques et historiques. 64 p. 1896. Visages de notre Pilat n°504.

Jean Régné. Regeste Vivarois : 138 : 16 février 1261. Arbitrage de vénérable Guigues Pagan et autres, entre Philippe, élu en l'église de Lyon, et Guigues Dauphin : l'élu et son chapitre cède au Dauphin tout le droit qu'ils pouvaient avoir aux châteaux d'Argental et d'Annonay, qu'il ferait l'acquisition dans le délai d'une année d'un château entre Rhône et Isère valant 1.000 livres de rente, soumis en hommage au Dauphin. En échange, le Dauphin renonçait à ses prétentions sur le château de Septème et le bourg d'Espéranche. 188 : Aymon, seigneur de Mahun, curateur d'Odoul, seigneur de Tournon, le 7 février 1282, autorise Odoul ou Odon, fils de feu Guillaume, à reconnaître à Aimar de Poitiers comte de Valentinois tout ce qu'il possédait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux sauf le domaine ou métairie de Saint-Apollinaire-de-Rias, et spécialement les tènements de « Cloiac » et de « Cloiaset », et tout ce que le seigneur de Tournon avait dans la vallée de l'Eyrieux. 151 : 28 août 1265: Répétition de la sentence arbitrale de 1261. 153 : 10 avril 1266. Idem, fait à Vienne dans la maison de l'archevêque.

Le château d'Annonay: Notes prises sur F. Benoît d'Entrevaux. AI 142-143.

C.P.A.: Vieille porte de la montée du château. X 41.

La merveilleuse histoire de la chapelle de Trachin. D.L. 5 8 96. 2 AU 112.

A. Mazon : Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent Ans, notes sur Annonay. AI 153-154.

Maurice Frappa : Anne de France, dame de Beaujeu et d'Annonay (1460-1522). Revue du Vivarais, 1985 n°3 (notes). AI 155-156.

Notes personnelles récapitulatives sur les seigneurs d'Annonay. AI 157-158.

Temps Modernes

Marie-Hélène Reynaud : Variations du temps et calamités naturelles à Annonay (1500-1773). M.A.T.P. n°29 15 2 91. 2 BG 129.

Arch.Nat. Q 1 31 : Couvent des Mineurs d'Annonay (1449-1552).

Michel Faure : Les archives du presbytère protestant d'Annonay. Extrait de la Revue du Vivarais n°2 1971. 2 AV 58.

M.H. Reynaud : Les croix de pierre à personnages du Vivarais. Soirée du 6 4 84. 2 AV 61.

S. Mours, le Protestantisme en Vivarais et en Velay, p.50 : En mars 1562, François du Peloux, juge du Vivarais, ayant injurié un moine devenu huguenot, une émeute a lieu contre lui, et les huguenots tentent de brûler sa maison, brisent les fenêtres, et accueillent à coupe de pierres le bailli de Jarnieu, qui voulait leur montrer qu'ils faisaient mal. Le 30 avril 1562, les consuls d'Annonay demandent à Genève un ministre supplémentaire. En avril 1562, quand des Adrets prit Tournon, Louis de Peloux, diacre de l'église réformée de Tournon, afferma les biens des carmes de la ville au marchand Clément Descombes. Le 30 octobre 1562, "raid" de Saint-Chamond sur Annonay. Les habitants se réfugièrent chez les seigneurs (catholiques) du Peloux et Jarnieu, lequel était gouverneur de la ville. Les délégués d'Annonay à l'assemblée huguenote de Baix demandèrent la reprise de leur ville. Cette assemblée désigna 3 délégués à l'assemblée huguenote de Nîmes, du 2 au 11 novembre 1562. Les huguenots reprirent possession d'Annonay, mais le 10 janvier 1563, Saint-Chamond y mit le siège et obtint une capitulation, dont les termes ne furent pas respectés, et il s'ensuivit 5 jours de pillages et de carnages. Jarnieu et du Peloux accueillirent les habitants qui purent se réfugier chez eux. Gamon dit : « Ils furent humainement accueillis, avec leurs biens, en toute assurance, comme en un asile que Dieu leur avait réservé, de sorte que la mémoire de ce singulier bien fait doit être recommandée à la postérité, pour célébrer à jamais lesdites maisons comme conservatrices de la vie et biens de ceux qui vivaient lors ». Le 14 janvier, Saint-Chamond fit détruire les fortifications, et se retira à Boulieu, où il fit de même. A Noël 1572, Damville, gouverneur du Languedoc pour le roi, donna le commandement du Vivarais à Nicolas du Peloux. Celui-ci réunit les habitants d'Annonay en janvier 1573, et il leur déclara que la volonté du roi était qu'ils aillent à la messe, tout en promettant à tous la liberté de conscience. Il fit tenir aux curés un registre de tous ceux qui se rallieraient au catholicisme. Gamon dit que cela donna l'impression que « tout à la fois sortait du même lieu le blanc et le noir ». Mais le conseil de du Peloux fut suivi: sur 6 à 700 huguenots, il n'y en eut qu'une vingtaine qui ne suivirent pas ce conseil. Du Peloux fit fortifier les murailles et mit une garnison dans le château de Quintenas. Dès le mois de décembre 1573, alors que l'Edit de Boulogne qui n'autorisait le culte que chez les seigneurs haut-justiciers ne mettait pas fin aux troubles, du Peloux conclut une trêve à Brogieux avec François de Pierregourde, qui venait d'être nommé par l'assemblée protestante de Milhau gouverneur pour le Haut-Vivarais. Dès janvier 1574, du Peloux donna sa démission comme gouverneur du Haut-Vivarais pour les catholiques ; les Annonéens le remplacèrent par André des Gurons, sieur de Matré, pour leur ville, en se jurant de vivre en paix et repos. Nicolas du Peloux, en 1576, fut nommé à nouveau gouverneur du Haut-Vivarais par Damville, gouverneur du Languedoc au nom du roi. Il reprit Lotoire et Pierregrosse, où était installé le capitaine protestant Boucher. Celui-ci abandonna Lotoire à son approche, mais se fortifia dans Pierregrosse. Après 3 jours de siège, du Peloux prit la place, Boucher et ses hommes furent tués ; plus tard, il prit Bosas.

La chapelle Sainte-Marie d'Annonay (Michel Guigal), T.V. du 31 7 98. AG 12.

Bibliographie et notes sur les guerres de Religion à Annonay. AI 159-160.

Michel Plénet : Le patriciat urbain à Annonay aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mémoire de maîtrise soutenu en 1979-1980 à Lyon II sous la direction de J.P. Gutton.

Protestants d'hier et d'aujourd'hui. Une expo à Annonay. DL du 19 3 2001. AY 27.

Tableau des 2/20^e à Annonay fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 231.

M.P. Vincent: Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée 2008 : p.17 : En 1762, la prison d'Annonay est attaquée par des contrebandiers voulant délivrer l'un d'eux. A titre de représailles et d'exemple, un homme du Cheylard est condamné le 14 août au supplice de la roue. Mais celui-ci se défend, et précipite l'exécuteur au bas de l'échafaud. Il cherche à s'enfuir malgré la foule, et est rattrapé par le valet du bourreau. On le roue à coups de barre de fer, il rend l'âme et son corps est exposé à la croisée des chemins de Quintenas et de Satillieu. Le 21 septembre 1765, à Annonay, six prisonniers sont pendus pour des raisons diverses, un autre est fouetté. En 1781, la création de la sénéchaussée est présidée par M. de Vic de Clermont. Pour l'obtenir, on a dit des neuvaines dans les couvents, et il y a grande liesse. p.25 : Citation extraite d'E. Reynier (« Gibiers de potence »...) : récit d'une double exécution à Annonay. Après avoir fait le tour de l'église paroissiale une torche de six livres à la main, les condamnés, devant la porte, firent l'aveu de leurs crimes et demandèrent pardon. Puis les archers les conduisirent place du Champ où ils furent étendus sur un échafaud et un rouet. Le coup de grâce fut donné le premier, sur l'estomac, par faveur du juge. Puis ils furent étranglés, décapités et brûlés. Une tête fut exposée à la Prat du Chanal, au croisement des chemins de Satillieu et Quintenas, l'autre à la Croix de Justice, à la limite des mandements de Gourdan et d'Annonay. p.29 : Le 25 avril 1686, Catherine Brunest, d'Annonay, est mourante. Elle refuse la religion catholique, recrache par deux fois l'hostie avant de mourir. A sa mort, le 26 avril, sur demande du curé, son corps est embaumé, transporté dans les prisons et le cadavre est soumis à un procès.

Ordre de ne recevoir le louis d'or au grenier à sel d'Annonay que pour 13 livres 10 sols, et les écus pour 3 livres 8 sols, 1704-1707. A.D.A. C 1491.

Le vignoble d'Annonay vers 1770, A.D.A. C 981. B 24.

M.H. Reynaud : Variation du temps et calamités naturelles à Annonay (1500-1773), M.A.T.P. n° 29 B 55.

M.H. Reynaud : Quand le vin d'Annonay était réputé, M.A.T.P. n°30 15 mai 1991. B 60.

M.H. Reynaud : Le travail du cuir, la plus ancienne industrie d'Annonay, M.A.T.P. n°34 B 60.

Marie-Hélène Reynaud : Les machines à papier d'Annonay sous l'Ancien Régime : l'exemple de la papeterie de Vidalon. Mémoire de 3^e cycle, nov. 1980, Lyon II, direction J.P. Gutton, M. Bordes et G. Durand.

M.H.Reynaud : Les coutumes papetières et le compagnonnage papetier à la veille de la Révolution. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°17, juin 1985. p.3-10. BR 10.

Bruno Cinq : La clientèle hospitalière à Annonay quelques décennies avant la Révolution. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois p. 2-19. n°30-31-1989. BR 10.

Bruno Cinq : Une esquisse du sentiment religieux à Annonay et dans ses proches campagnes à la veille de la Révolution française. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°34 1990 p.2-11. BR 10.

Annonay, 200 ans de savoir-faire en moyens de transport. Brochure. BR 9.

Une fabrique de rubans à Annonay en 1787. Cahiers de M.A.T.P. n°87. AR 40.

Marie-Hélène Reynaud : Les Monneron, des Vivarois au-delà des mers. Revue du Vivarais 2014 n°2, p. 129-190.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 A 047-057.

Consistance du marquisat d'Annonay. Domaine de La Voulte dans l'Ardèche. 1 A 051.

Procès entre les héritiers Soubise et les héritiers Poulain, régisseurs de la terre de Préaux. 1 A 053.

Révolution, Premier Empire

Mémoires politiques et/ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département, N 37-38.

Délibération du comité d'Annonay du 12 août 1789, AD 07 BR 437.

M. Tallon, Annonay et ses clubs pendant la Révolution (24 mars 1791-20 germinal an II) AD 07 Fonds Mazon C 242.

Discours de Koenig, prononcé à Annonay en 1791. AD 07 BIB 16 860.

Récit de la Fête civique, et récit du juge Pourret, An I de la République, AD 07 BR 201.

Adresse des amis de la Liberté et de l'Egalité, pétition des citoyens actifs, 1792.

Règlement de la société populaire d'Annonay, fondée le 24 03 91. AD 07, BR 208.

Papiers des Assemblées Nationales concernant Annonay, N 61, 62.

Documents des archives de l'Ardèche concernant la Révolution à Annonay. T 49.

Les ouvriers papetiers d'Annonay veulent être électeurs. Approbation de Johannot. Mais l'administration centrale de l'Ardèche pense que cela favoriserait trop les patrons. 20 octobre 1790, A.D.07 L 119. 2 BI 50.

Mémoire de Peyron, fondé de pouvoir de Vogüé à Annonay, qui payait ses droits dans cette ville et maintenant dans 20 communautés. L 119, 22 décembre 1790.

Usurpation de biens communaux en 1791. AD 07, L 1197. (abondance des dossiers sur Annonay pendant la Révolution).

Annonay présente une soumission du 27 septembre pour l'achat de 17 articles de Biens Nationaux de 1^o origine valant 42.800 livres (27 novembre 1790). 2 BI 45 et 50.

7 août 1791 : le curé toujours en place reconnaît toujours l'archevêque de Vienne. L 121. 2 BI 51.

E. Nicod : Monneron aîné, député de la sénéchaussée d'Annonay. Revue du Vivarais, 1896.

E. Nicod : Fressenel, député d'Annonay. Revue du Vivarais, 1894.

Bruno Cinq : La révolution olfactive à l'hôpital d'Annonay (1793). Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°35 1990. p.3 à 10. BR 10.

E. Nicod : L'hospice d'Annonay pendant la Révolution. Revue du Vivarais, 1895.

M.H. Reynaud : Un admirateur de Joseph de Montgolfier, le docteur Duret. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°36 sept.1990 p.15-16. BR 10.

Domaines de la maison de Vogüé vendus en l'an IV. AD 07, Q 268. 2 BI 33 (communes de Vogüé, Aubenas, St. Maurice d'Ardèche, Rochecolombe) + Notes sur « Une famille vivaroise », passage relatif à cette question.

L'exil de M. Picansel, en 1792, articles de la Croix de l'Ardèche, 9 et 16 mars 1902 (suite d'articles dont il n'y a ici que les deux premiers). AZ 177-178.

Portrait de l'abbé Léorat-Picansel. C.P.A. (?) A.M. d'Annonay, 9 S 8 463.

G. Peyron-Montagnon : Notables du Premier Empire, Jean-Marie Desfrançais Delolme. AI 174.

XIX^e siècle

Salaires et prix à Annonay 1824-1855. AN F 20 282. AN 1.

Rapports du sous-préfet de Tournon au Préfet en 1830 et 1851 sur des troubles survenus à Annonay. AD 07, 6 M 41 et 5 M 11. AN 35

Découpage d'Annonay en sections en 1852 pour favoriser le parti de l'ordre, avec description détaillée. AN 151.

La tannerie à Annonay (site de la mairie d'Annonay). 2 AC 236-237.

Lettres du maire d'Annonay en août 1855, indiquant une victoire totale de la liste gouvernementale, et l'existence probable d'une société secrète chez les mégissiers. AN 143.

Rapport sur l'enseignement à Annonay en 1865. Origine ? AN 31.

Rapport au Conseil Municipal d'Annonay sur les comptes du dernier exercice 1865: eau Annonay, 1866-1920, Ternay 1866-1920, Hôpital 1874, cimetière, 1866. Fonds Vivarois 353 ANN

Rapport du commissaire enquêteur sur le projet de cimetière à la Croizette à Annonay. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°20-21 1985. pp. 4-22. BR 10.

Il y a 150 ans naissait Eugène Meyzonnier. D.L. 22 7 96. 2 AU 121.

Marc Seguin dans sa baignoire. D.L. 7 6 86. 2 AV 83.

H. Valencony : Mémoire sur l'industrie de la colle et de la gélatine à Annonay. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°20-21 1986 pp. 30-41. BR 10.

Fêtes du centenaire de l'ascension des Montgolfier. La Haute Ardèche du 11 août 1883. Cité in « Ardèche 1900 » p.212-213.

Construction d'une salle de théâtre. La Haute Ardèche, 18 août 1883. Cité in « Ardèche 1900 » p.222.

J.J. Dard, A. Pin : Annonay et la Belle Epoque (1976) : recueil de cartes postales.

M.H. Reynaud : Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation. R.V. 2006 n°1 p. 71-91. Le collège d'Annonay naquit pendant la période révolutionnaire encouragé par Mgr d'Aviau. Puis, le 21 novembre 1822, 10 prêtres s'engagent à travailler à l'éducation de la jeunesse sous la protection de St. Basile. En 1841, Mgr Guibert leur confie ses petits séminaires (Vernoux, Bg. St. Andéol puis Aubenas. Ils prennent en charge les collèges de Privas et de Feyzin. En 1852, ils fondent à la demande de l'évêque de Montréal leur premier collège à Toronto. Ils font à cette date les vœux religieux d'obéissance, chasteté et pauvreté. Ce dernier leur permet de recevoir une rétribution personnelle pour leur entretien et leurs bonnes œuvres. Révision en 1862, et en 1863, Pie IX en fait une

communauté pontificale qui a alors 44 prêtres. En 1863, les Basiliens sont chargés du pèlerinage de Prades, marqué par une dévotion à la Croix. En 1866, ils ouvrent le petit séminaire de Périgueux, et en 1867 un collège à Blidah ; le collège de Bg. St. Andéol leur est confié en 1871, l'Institution St. Pierre à Châteauroux en 1875, le collège de Marie Immaculée à Beaconsfield, près de Plymouth, auquel ils joignent un noviciat pour la France et l'Amérique. A Annonay, ils créèrent le collège dans l'enceinte de celui des Cordeliers. Dévasté par la Deûme le 22 octobre 1865, le collège est transféré sur la colline Saint-Denis. Dès 1808, ouverture de la pension Ste Barbe près du château, en 1812 l'établissement Ste Claire, qui deviendra école. La pension Ste Barbe sert aussi de Petit Séminaire, et en 1862, les Basiliens y créent un scolasticat: préparation aux études de théologie, accueil des prêtres malades ou âgés, résidence des aumôniers. Le 29 mars 1880, décret contre les congrégations non autorisées : expulsion des Jésuites, fermeture du noviciat des Basiliens à Feyzin, remplacé par celui de Beaconsfield en 1883. Les Basiliens décident alors de se séculariser et de se placer sous l'autorité de l'évêque du lieu. Un acte est signé entre le supérieur Adrien Fayolle et Mgr Bonnet. En 1881, la municipalité de Bg. St. Andéol retire sa subvention au collège. Cependant les Basiliens continuent un an sans cette aide. Le 31 juillet 1903, le collège du Sacré Cœur et Ste Barbe sont saisis. Mais le matin des vieux lits ont été emportés et vendus. N. Durand sera condamné à payer. Le 31 juillet, saisie du collège du Sacré Cœur d'Annonay et de Ste Barbe. A la fin de l'année scolaire, les Basiliens quittent les petits séminaires d'Aubenas, Vernoux et Périgueux. Mais les deux premiers continuent à exister sous direction diocésaine. Après 1903, 45 basiliens restent dans le diocèse de Viviers comme vicaires, aumôniers, professeurs... Les 44 autres vont dans les diocèses où ils ont œuvré, ou bien poursuivent leurs études. 7 sont sans affectation connue, 3 précepteurs. Début 1904, d'anciens élèves se constituent en société anonyme et décident de racheter le collège : Félix de Montgolfier, Victor Rouveure, Adolphe Mignot, Félix Béchetoille, Elmie Vidon, Théodore Joly, Luquet de S.Germain... Amodru, ancien élève de St. Vallier, remarié à la veuve Boucicaud propriétaire du Bon Marché à Paris souscrira pour 100.000 francs. Le 26 juillet 1904, début de la vente des meubles. Le 9 août, vente des immeubles en 19 lots pour 236 750 francs. Le collège lui-même est mis à prix pour 100.000 francs ; mais la société immobilière parvient à l'avoir pour 45 125 francs. Cinq lots seulement lui échappent, dont Ste Barbe. Les ventes ont lieu à Tournon. Mais avant la vente, le collège a été pillé : serrures, poêles, etc. Mais l'Institution du Sacré Cœur ouvre à nouveau le 2 octobre 1905, sous la direction de prêtres de l'évêché de Viviers. Des Basiliens y enseignent toujours. On n'ouvre d'abord que les petites classes. Les élèves sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

P. Bozon : Le rôle de la bourgeoisie annonéenne dans les transformations agricoles du Haut-Vivarais au XIX^e siècle. Mélanges en l'honneur de P. Fourniol, 1978. B.M. de Valence, D 16 467.

Lettres du commissaire de police d'Annonay au Préfet sur une grève dans une filature de soie en 1874, et sur la situation de la mégisserie d'Annonay en 1872. A.D. 07, 5 M39. AN 33-34.

2 Z 261: Organisations professionnelles (surtout année 1895). Notes incomplètes. Biographie de Joseph Pleinet d'après le Maitron. 2 BA 55-56, suite en 2 BA 200.

M.H. Reynaud : Les papeteries d'Annonay, à la fin du XIX^e siècle (manuscrit). Sans doute rédigé pour le colloque « Regards sur l'histoire industrielle de l'Ardèche », 1984. 2 AU 99.

Une histoire de papier (prospectus pour un ouvrage de M.H. Reynaud). 2 AU 100.

Mathieu Gounon : Tanneries et mégisseries d'Annonay (1815-2015). Prospectus. 3 AC 77-78.

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité (Viticulture) à Jean Jumel, d'Annonay, pour le domaine de Montalivet. K 35-36.

Prix de spécialité (viticulture, bétail) à Auguste Chabaud, domaine de la Combe. K 40-41.

Prix de spécialité (viticulture) à M. Serve-Coste, domaine de Porte-Broc. K 49-51.

Repro de C.P.A.: Atelier de palissonneurs à Annonay. X 29 bis.

Repro de C.P.A.: Place des Cordeliers et montée du Savel vers 1900, avec foule. X 29 bis.

Musée César Filhol: Louis Sabattier (1863-1935) AY 30, l'illustrateur né à Annonay qui mariait l'élégance au réalisme. Réveil du 18 4 2003.

Annonay:(Ardèche) : le Pont neuf et le pont Valgelas. CPA vers 1900. 2 AX 6.

La place des Cordeliers vers 1883. C.P.A. Repro. Ch. Roche. A.M. d'Annonay, 9 S 8 443.

Réponse aux attaques contre la municipalité Lacaze, Rouveure et Chapuis. Imp. Ranchon, 1878. A.M. d'Annonay, 9 S 25.

M.H. Reynaud : Conférence sur les mégisseries à la fin du XIX^e siècle, Amis du Fonds Vivarois, 13 11 85. 2 AV 61.

Mathieu Gounon : Les ouvriers mégisseries-palissonneurs annonéens au XIX^e siècle. MATP n°114, p. 91-103, 15 mai 2012.

Joseph Pleinet : Monographie du syndicat des ouvriers mégisseries d'Annonay (1880-1906). Photocopies. Revue socialiste, 1907, p. 175-190. 2 BF 32-47.

XX^e siècle : 1900-1936

Funérailles du docteur René de Montgolfier, Croix de l'Ardèche 9 mars 1902. AZ 175 (très nombreuses indications sur la vie à Annonay dans la Croix de l'Ardèche de cette période).

C.P.A.: Vue générale d'Annonay, avec vue sur « le château Sainte-Marie ». Vers 1910. 2 X 9.

A.D. 07 3 M 783. Elections municipales de 1912 : 5.193 électeurs inscrits. Conseil municipal de 27 membres. 111 personnes ont eu des voix. Le maire Antoine Grimaud obtint 2.335 voix sur 5.193 inscrits. Sur 27 membres, il y eut 18 conseillers sortants, dont le mieux élu, Joseph Chevenon. Parmi les autres élus : Paul Thomasset mercier, Léon Meiraud industriel, François Sauzéat fils, Auguste Lachaux, contremaître, Louis Sarda, médecin, Adolphe Vérilhac industriel, Jules Granger mégissier, Joseph Darnaud palissonneur, Victorin Treille palissonneur, Marius Mondon boulanger. 1er adjoint : Gaston Duclos. 2^e adjoint : Frédéric Bertrand (voir aussi 2 AV 84, notes d'archives).

Z.Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès p. 238. Il y avait au début du siècle trois maisons religieuses à Annonay où les sœurs de St. Etienne faisaient les « marthes » : la maison des œuvres, où il y a deux religieuses, pour 5 prêtres, mais il y a souvent des retraites de 20 à 40 jeunes gens ; la maison de retraite des prêtres de St. Basile où il y a aussi deux sœurs ; surtout le collège du Sacré Cœur, longtemps dirigé par les prêtres de St. Basile. Ils louèrent d'abord à la ville l'immeuble des Cordeliers, vacant depuis la Révolution. Mais en 1867, ils achetèrent aux religieuses du Sacré Cœur qui venaient de partir la Maison qu'elles avaient construite sur la colline Saint-Denis. Ils s'y installèrent dès octobre 1867. L'unique loi de 1901 les dispersa, et l'immeuble fut fermé jusqu'en 1905, où il fut racheté par la Société Immobilière Annonéenne, qui la remit à Mgr Bonnet. Celui-ci chargea des prêtres du diocèse de rouvrir le collège, et il demanda l'aide de sœurs de St. Etienne. Elles arrivèrent, sécularisées, le 6 septembre 1905, et s'installèrent dans une petite maison près du collège, avec chapelle et St. Sacrement. Marie Polge, sœur Claudia, fut la grande ouvrière

de cette fondation. A la veille de la guerre, le collège avait 300 élèves, ce qui nécessita 13 religieuses. Quatre sont chargées des basses classes; trois sont à la cuisine, quatre à la lingerie et une à l'infirmerie. Dès le début de la guerre, le collège a été mobilisé par le service de santé. Il fallut renvoyer tous les élèves, et accueillir 240 blessés, qu'on dut loger, soigner et nourrir. On ne garda que les petits, qu'on logea dans des locaux de fortune. Marie Polge fut la grande organisatrice de l'ambulance. A la fin de la guerre, le recommencement fut difficile. Mais les petites classes des sœurs sont déjà prospères.

A. Béraud : Souvenirs de l'ancienne église Notre-Dame, 3 p. 1912. A.M. d'Annonay, 9 S 20.

15 août 1913: Quand l'aviation joue les vedettes. 2 AU 105.

R 194-201 : Assistance aux familles d'Annonay (1915-1918).

Vue de l'ancienne église Notre-Dame (avant 1913) Fonds Michel José aux A.M. d'Annonay, 18 Fi 2 63-68. ref. photographique : 18 Fi 1 21-22.

1er départ de mobilisés de la gare d'Annonay, 3 août 1914. C.P.A. A.M. d'Annonay, 9 S 8 19 (106).

Rapport sur l'hôpital-hospice d'Annonay. (Notes sur A.D. 07 2 Z 825). 2 AR 151.

L'hospitalisation militaire à Annonay. (Notes sur A.D. 07 R 123). 2 AR 152.

En hommage à Camille Tardy (inventeur du papier calque). Hebdo, 20 9 2012. 2 BM 200.

2 Z 297: Correspondance mairie d'Annonay-sous-préfecture 1911-1917 (voir notes 1911-1914 en 2 AR 155-156)

2 Z 298 : Correspondance mairie d'Annonay-sous-préfecture 1918-1923.

C.P.A.: Monument aux morts élevé au cimetière de la ville à la mémoire des morts de la Grande Guerre. 2 X 9.

Il y a 70 ans brûlait l'Hôtel de Ville... D.L. 5 8 96. 2 AU 122.

Jean Pierre Mailhot, Didier Schulmann : Annonay, ou du bon usage de l'innovation industrielle (écrit vers 1980), origine Internet, 2 AP 198-204.

Notes sur ouvrages sur Annonay vers 1900 : anciennes fêtes traditionnelles (Isabelle Faure), gare d'Annonay, vue du marché, société annocéenne de 1900 à 1910 (Maryse Banchet), Annonay en fête (Emmanuelle Faure), 2 AE 75-77.

Abbé J. Jouve : M. le chanoine Mirabel-Chambaud, curé archiprêtre d'Annonay, Annonay, Editions Cévenoles, 1932, 533 p. Bib Archives de l'Ardèche 3437.

L'inventaire à Annonay (impression de La Croix de l'Ardèche du 11 février 1906. 2 AN 36-38, 40-43.

Notes sur le Journal d'Annonay d'août 1914. 2 AN

Marie-Hélène Reynaud : L'hôpital auxiliaire bénévole n°35 bis à Annonay, M.A.T.P. n°20, 11 novembre 1988. Notes. Z 84.

La tannerie à Annonay (site de la mairie d'Annonay). 2 AC 236-237.

J.M. Gardès : Millerand, président de « l'ouverture » à Annonay. 10 juillet 1923. Envol, déc. 1988. 2 AV 68.

1936 à Annonay. Exposé du 5 juillet 1983. 2 AV 19.

L'année des électeurs. Journal de Tournon et d'Annonay, 5 1 1936. 2 AV 13.

Manœuvres. Journal de Tournon, 22 03 1936 (article anticommuniste). 2 AV 16.

La campagne électorale. Victor Perret, président de la Fédération Radicale du Rhône. Gazette d'Annonay, 28 3 36. Article anti-Front Populaire. 2 AV 14.

Profession de foi de X. Vallat. 2 AV 15.

Résultats des élections législatives (26 avril 1936). 2° Circonscription de Tournon. 2 AV 12.

Intervention de X. Vallat à la Chambre des Députés. Gazette d'Annonay, 13 juin 1936. 2 AV 10-11.

Grèves à Annonay en 1936. Notes sur rapport du préfet Idoux. 2 AV 3-6.

Liste de journaux paraissant à Annonay en 1936. 2 AV 8.

Délibérations du Conseil Municipal d'Annonay en 1936 (notes). 2 AV 9.

Les vacances des ouvriers. Journal d'Annonay, 23 07 36. 2 AV 7.

Préparation de l'Exposition de 1937. Journal d'Annonay, 13 8 36. 2 AV 7.

Notes sur journaux de 1936 : Journal d'Annonay, Catholique Vivarois, la Terre Ardéchoise. 2 AV 17-18.

1936-1980

Juliette Gaultier : Archives des architectes : Laurent Béchetille (173 J), Prosper Borione, Elie Borione, Maurice Luquet de Saint-Germain (178 J), Revue du Vivarais 2002 n°4 p. 343.

Annonay, première ville libérée... pour 13 jours ! D.L. du 16 4 84. 2 AV 55.

L'insurrection d'Annonay, 6-19 juin 1944. D.L. du 6 juin 2004. I 189.

Gaston Grimaud, maire d'Annonay: Annonay, ville de passage. L'Opinion 1951; BR 4.

L'orphelinat de garçons : fermeture en 1954. D.L. 31 08 85. 2 AV 69.

Recensement de 1962 à Annonay. 2 AV 34 bis.

A.G. de la cave coopérative d'Annonay. T.V. 6 déc 1964. 2 AI 57-58.

Annonay en 1966. Rapport de stage « Découverte de la France », juillet 1966, don de Bernard Oury, P.E.N. à Beauvais (Oise), juillet 1986. BR 8.

Habitations et constructions des ensembles en 1961. D.L. 3 11 95. 2 AU 113.

Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton d'Annonay. 2 AU 118.

Recensement de 1968 : Commune d'Annonay. 2 AV 36.

Recensement de 1975 : Commune d'Annonay. 2 AV 37.

Années 1980

Annonay : la reconversion en marche. Rhône-Alpes, années 80. 2 AV 67.

Recensement de 1982. Commune d'Annonay. 2 AV 38.

La municipalité a reçu des souvenirs inédits de Marc Seguin. D.L. 3 8 86. 2 AV 39.

L'industrie d'Annonay et environs. Années 1980. 2 AV 14.

Les établissements industriels d'Annonay et environs vers 1980 (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Annonay). 2 AV 31-32.

Carte d'Annonay et environs. 2 AV 21.

Population d'Annonay par âges. 1975-1982. 2 AV 22.

Exposition : depuis deux siècles, la Montgolfière. Juin-septembre 1983. BR 8.

Bicentenaire de l'ascension de 1783. Dessin et poème. 2 AV 1-2.
 Le Babillard. Dimanche 1er juin 1834 (en fait, publié à l'occasion du Bicentenaire de l'ascension de 1783). 2 AV 40.
 Information Presse Renault. Autobus FR 1 (années 80). BR 8.
 Une exposition qui ne manquera pas de cachet (70 ans de construction de cars à Annonay). D.L. 4 11 83. 2 AV 52.
 Hôtels-Restaurants d'Annonay : liste de 1983. 2 AV 62.
 L'Echo d'Annonay et du Haut-Vivarais. Montgolfiades 83 : le déclic ? Juillet-août 1983. 2 AV 56.
 Un jeudi sous Louis XVI, avec les compagnons du Gerboul. Expositions, avec plan du Vieil Annonay. 2 AV 57.
 Itinéraire Montgolfier. Comité pour le Bicentenaire de 1783. 2 AV 65-66.
 A.B.S. Valencony : vingt ans déjà... 1963-1983. Publicité. 2 AV 79-80.
 Exposition « Gens du cuir, gens du papier », avec bibliographie sur l'industrie annonéenne (1983-84). 2 AU 108-109.
 L'A.N.P.E. à Annonay. TV. 27 12 84. 2 AV 77.
 L'évolution récente des trois centres ardéchois. Etude d'H. Guibourdenche, Informations Régionales CRDP Grenoble, juin 1984. AN 275.
 Opération Annonay ville morte. D.L. 11 4 85. 2 AV 41 et 76. .
 Annonay face à la tourmente. D.L. 5 05 84. 2 AV 35 et 42.
 La lettre de la fondation Marius Berliet. 19 juin-19 août 1984. 2 AV 51.
 Le commissaire Ambrosi lâché par les siens. Libération, 20-21 4 85. 2 AV 77.
 Une nouvelle enquête sur le commissariat d'Annonay est demandée par l'Inspection Générale de la Police. Le Monde, 22 juin 1985. 2 AV 64.
 Xavier Danaud : rien de nouveau. D.L. 4 07 86. 2 AV 78.
 Histoire des Industries et des Techniques (H.I.T.) Annonay, une ville, des industries (1986). Présentation des industries par elles-mêmes. 2 BF 101-102.
 Chaussures Xavier Danaud : le comité d'entreprise se réunit ce matin. D.L. 9 7 86. 2 AV 41 et 76.
 Claude Faure, nouveau maire d'Annonay. D.L. 18 10 86. (Démission de Régis Perbet). 2 AV 79.
 Hypermarché : choisir le moins mauvais des maux. D.L. 31 01 87. 2 AV 69.
 Extrait de la revue « Industries et Techniques » et du catalogue du salon du R.I.S.T. (10 4 87). BR 16.
 Foire de 1987 (le Réveil) : une explosion d'idées nouvelles l'intérieur, projet d'H. Torre d'aménagement de la Cance). 2 BF 99-100.
 Annonay, une ville qui monte. D.L. 19 6 87. 2 AV 78.
 Un parc exposition amélioré à la Lombardière. D.L. 4 XII 87. 2 AV 80.
 Annonay veut soigner ses eaux. D.L. 5 12 88. 2 AV 52.
 Tension accrue à R.V.I. Réveil, 7 10 89. 2 AV 49.
 Les rouges du losange. Journal de la section PCF de RVI. 2 AV 53-54.
 Conseil municipal et conflit R.V.I. : l'issue bloquée. T.V. 27 10 89. 2 AV 50.
 Annonay et son canton: prospectus touristique. 2 AV 81-82.

Années 1990

Après l'incendie du château de Déomas. D.L. avec photo du 16 7 90. AI 151.
 La bibliothèque centrale des Laboratoires Henri Faure en 1991. 2 AT 56.
 « Tracer » un nouveau véhicule pour la gamme R.V.I. D.L. 12 7 91. 2 AV 48.
 Annonay, la ville de verdure (parcs). D.L. du 8 6 90. AI 151.
 Quel avenir pour les moulins ? (Béthenod). D.L. 3 8 91. 2 AU 106.
 Office de Tourisme : Michel Faure succède à Jean Sonier. D.L. 6 3 92. 2 AT 54.
 L'ancien militant devenu P.D.G (Nouvelles Tanneries d'Annonay) D.L. 21 9 93. 2 AU 105.
 La société G.P.V. part à la conquête des pays de l'Est. D.L. 2 3 94. 2 AU 113.
 L'hôpital Ste Marie ouvre une clinique de 40 lits dans la capitale du Haut-Vivarais. D.L. 7 9 94. 2 AV 62.
 Faure Ophtalmics voit plus loin. D.L. 21 2 95. 2 AV 63.
 Châtinais, entre ville et campagne. D.L. 31 7 96. 2 AU 116.
 Toissieu, le bout de la ville. D.L. 9 8 96. 2 AU 115.
 Vissenty, entre nostalgie et gaieté. D.L. 23 8 96. 2 AU 117.
 Michel Faure : officier dans l'Ordre National du Mérite. D.L. 10 12 98. 2 AT 56.
 Biographie de Michel Faure avant 1980. 2 AT 57.
 Office du Tourisme d'Annonay : bilan et projets. Article T.V. 28 9 90. 2 AJ 231.
 Lumière sur la ville, une exposition de plus de cent ans d'histoire locale lancée par la bibliothèque et les Archives Municipales. D.L. 27 5 1996. AA 173.
 Schéma directeur du bassin d'Annonay : maudit Transrhône ! T.V. 16 10 98. 2 AP 101-102.
 Annonay au cœur du cyclone. Article DL du 29 12 99. AY 99.
 Irisbus sur la bonne voie. D.L. du 1 10 99. AG 19.
 Le Conseil Général en visite à Irisbus France. l'Echo Drôme-Ardèche le Valentinois du 4 9 99. AG 81.
 Annonay pratique. BR 8.

2000-2010

Trente ans de souvenirs évoqués (Collège des Perrières) par Julienne Gervasoni, professeur de 1974 à 1999. Hebdo de l'Ardèche. 3/6/2005. M 151.
 L'aménagement de la Deûme sud. du 14 12 2001. AY 110.
 Canson change de nom mais conserve son prestige. TV du 16 2 2001. AY 101.
 Annonay au fil des ponts. T.V. du 27 9 2002. AG 151.
 Crise de l'ophtalmologie : Annonay n'y voit plus clair. T.V. 24 3 2000. AG 89.
 Réhabilitation d'une ancienne mégisserie sur les bords de la Cance à Annonay. T.V. 28 4 2000. AG 90.
 Innoplast sort de ses murs. Ouvrage « Un songe », du PDG Michel Diaz, sur l'histoire d'Innoplast. Hebdo de l'Ardèche 11 3 2005. Q 185.

Irisbus Annonay : des présidents qui se veulent rassurants... mais des élus peu rassurés et vigilants. T.V. du 6 7 2001. AG 139.
 Recherche maison d'édition (Martine Sassolas-Serrayet et son livre « Les enfants du pays », guide d'Annonay, avec coordonnées). Hebdo de l'Ardèche, S 71.
 Les archives municipales d'Annonay sont revenues dans la ville. Réveil du 18/8/2006. T 168.
 La fête des Afars. T.V. du 8 2 2002. AG 31.
 Trachin : la légende et l'histoire. T.V. du 1 10 99. AG 63 ter.
 Orgues de Notre-Dame: une restauration s'impose. T.V. du 27 9 99. AG 118.
 Exposition Louis Sabattier, l'hommage des descendants du grand illustrateur. Réveil, 2 5 2002. Le musée César Filhol possède une collection de 200 dessins originaux et esquisses, dont une huile représentant le château de Thorrenc. AG 45.
 XXX° anniversaire du Lycée Saint-Denis. AG 50.
 Le lycée Saint-Denis fête ses trente ans. T.V. du 18 5 2001. AG 71.
 Annonay reconnue ville internationale de l'aérostation. T.V. du 7 juin 2002. AG 117.
 Couverture de la Deûme : quelle viabilité 10 ans après ? Hebdo 2 4 2004. 2 BM 160.
 La précarité gagne de plus en plus de terrain à Annonay. Réveil, 28 3 2008. 2 AF 210.
 Lycée Boissy d'Anglas : un chantier colossal. Hebdo du 22 8 2008. AL 37.
 Une gestion plurielle (soutien à la municipalité de François Jacquart à Dominique Chambon). Hebdo du 7 11 2008. AL 159.
 Le temps des peaux tannées (dossier sur les tanneries aujourd'hui). Réveil, 29 8 2008. AL 193-194.
 Zodiaque: le projet de rénovation urbaine revu et corrigé. AL 193.
 Le bicentenaire du temple fait l'objet d'un livre. Hebdo, 12 12 08. AM 82.
 Les HLM d'Annonay officiellement intégrés à Vivarais-Habitat. Hebdo du 6 02 09. AT 234.
 Le site de Faya va fermer. D.L. du 27 1 2009. AT 236.
 Après la fermeture du site de Faya : les salariés vont reprendre le travail. D.L. du 10 2 2009. AQ 187.
 Réorienter la production à Faya coûterait près de 5 millions d'euros. DL 17 4 2009. 2 AE 149.
 La visite nocturne de la ville fait un tabac. Réveil du 30 7 2009. 2 AF 203.
 Annonay va changer de visage. Hebdo du 17 12 2009. AT 218.

Depuis 2010

Projet ANRU du Zodiaque, enfin la première pierre. Réveil du 27 mai 2010. AZ 216.
 La pépinière d'entreprises de Vidalon fait débat. Réveil du 27 5 2010. AZ 218.
 Voie de la Deûme : reprise imminente des travaux. DL 28 5 2010. AZ 246.
 Annonay: menaces sur l'hôpital. Hebdo 17 6 2010 2 AA 101.
 La construction des bus CITELYS se fera aussi en République tchèque. DL 25 6 2010. 2 AE 143.
 Une visite inédite sur le protestantisme. Réveil, 22 7 2010. 2 AF 206.
 Rénover le centre ancien pour le reconquérir. Réveil, 16 9 2010. 2 AF 218.
 La Grande Providence (congrégation des sœurs de la Grande Providence) futur lycée Saint-Denis: un film pour retracer son histoire. Réveil, 16 9 2010. 2 AF 221.
 La chapelle et l'histoire de l'Hôpital. Réveil 23 9 2010. 2 AF 214.
 Les grands hommes à l'honneur (photos d'André Broutechoux). Réveil du 27 9 2010. 2 AF 211.
 Soupçon d'entente illicite dans le secteur des enveloppes ? Réveil, 30 9 2010. 2 AF 207.
 Les papeteries Canson bientôt rachetées par le groupe Hamelin ? DL 23 4 2011 2 AE 148.
 Le nouvel espace de la Poste (note sur la fresque). Réveil du 17 3 2011. 2 AF 196.
 Reliefs n°17, automne 2002. Le contournement d'Annonay.
 Annonay, les papeteries Canson et Montgolfier, Education et Patrimoine. E 51-52.
 Peu de réponses pour le moment (vente des papeteries Canson). DL du 12 5 2011. 2 AF 6
 Expo sur l'histoire du quartier Fontanes. Hebdo, 17 11 2011. 2 BM 155.
 Emmanuel Rolland, PDG d'Avipur (nettoyage collectivités). Dauphiné Entreprises, 28 2 2012. 2 AK 45.
 Une machine à papier en construction à Annonay. Hebdo Ardèche 7 6 2012. 2 AL 103.
 Annonay : la rénovation des quartiers anciens est en marche. Hebdo 11 10 2012. 2 BM 197.
 Les Ballons Chaize vont renaître. Reliefs mai-juin 2013 p. 21.
 La maison du département ouvre ses portes. Reliefs sept-oct.2013 p.7.
 Canson se dessine un avenir en couleurs. D.L. 10 11 2013. 2 AU 74.
 La CCI pilotera la « cité de la Montgolfière ». Hebdo 23 01 2014. 2 AZ 5.
 Canson: vers une restructuration ? D.L. 21 3 2014. 2 BA 62.
 C'était le 14 juin 2014 au Grand Mûrier ! (bref historique du GOLA). Envol, sept-oct 2014, p.12-13.
 Turner fait la part belle aux tanneurs (entreprise de préparation de peaux, sur Annonay depuis début XX° siècle). Reliefs p.21 décembre 2014 n°66.
 Le tracé du contournement fait débat. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 131.
 La machine à papier est entrée en action. Tribune 18 10 2012. 2 BJ 177.
 La tannerie d'Annonay reprise par le groupe Hermès. D.L. 17 1 2013. 2 BM 117.
 Irisbus veut embaucher 150 personnes. D.L. 19 2 2013. 2 BM 139.
 Usine morte chez Canson. D.L. du 14 10 2014. 2 BJ 22.
 Yves Roupsard : Canson doit vivre ! Envol n°645, décembre 2014, p. 14.
 Iveco-Bus, un symbole de redémarrage industriel. Hebdo de l'Ardèche 24 9 2015. 2 BM 98.
 Zodiaque 2016, un quartier entièrement rénové et ouvert sur la ville. Hebdo, 31 3 2016. 2 BN 184.

Iconographie

Dessin d'Hubert Clerget: vue prise de la Roche Chevalier. Reproduction dessin bnf gallica/2. AK 246.
 Ruines de la buanderie de l'Auvergnat après l'inondation de 1890 (l'illustration, AD 07). CD 1.
 Etat actuel du quai de Merle (après l'inondation de 1890). AD 07, l'illustration, CD 1.

Chapelle de Trachin, à Annonay. Nombreuses reproductions de tableaux religieux. BR 8.

Musée Vivarois César Filhol. Brochure de présentation. BR 8.

Cartes postales anciennes d'Annonay aux Archives de l'Ardèche. I 217-218.

Documents iconographiques divers sur Annonay, dont certains issus du Fonds Ch. Forot, 24 J, et coupures de presse sur la vie d'Annonay, même origine (références). I 219.

12 Fi 11-14 (coll. Lacombe): Place de la Liberté à Annonay un jour de marché, I 236.

12 Fi 30 : Gare d'Annonay avec voiture à cheval. I 236.

43 Fi 5 (fonds Régnier-Vigouroux : Annonay, le marché. I 127 bis.

Lithographie d'Annonay au XIX^e siècle, vue du pont de Cance (?), extrait du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc », A.D.A. Bib 1397, Q 107.

C.P.A.: ruines du château et poterne « gallo-romaine ». Années 1930. X 7.

BOULIEU-LES-ANNONAY

Bibliothèque

*Chanoine Deleuze : Boulieu autrefois. Hervé, Annonay, 1941. Extrait de L'Echo Paroissial de 1909 à 1914.

*Joseph Monier, Camille de Montgolfier : Boulieu. Betinas, Annonay, 1967.

Armorial Général de France, généralité de Montpellier, SEDOPOLS, 1989, Paris. (Armorial Général de d'Hozier, 1696). Bureau d'enregistrement de Tournon, armes des Boulieu, et de Garnier, prêtre, official de Vienne pour le Vivarais, et curé de Boulieu. G 294.

Chanoine Deleuze : Boulieu autrefois. A.D. 07 BIB 3820 (également bibliothèque personnelle). Voir notes en AH 41-43.

Samuel Mours : Transcription des registres paroissiaux de Boulieu, 1576-1677. Eglise réformée. A.D. 07, 21 J 56.

Desfrancois de Ponchalon : Histoire de la famille Desfrancois, A.D. 07, 82 p. dactylographiées, 21 J 24.

Joseph Monier et Camille de Montgolfier : Boulieu. A.D. 07 BIB 5129 (également bibliothèque personnelle).

J. Villain, la France Moderne, T.II. : Pierre III, seigneur de la Fouillouse et de Châteauneuf-de-Vernoux, époux de Louis de Gardon en 1654. Puis, Louis de St. Priest épousa en 1686 Charlotte de Boulieu de Charlieu. G 305.

A. Mazon : Voyage autour d'Annonay, notes, AH 37-38.

J. Monier, C. de Montgolfier : Boulieu. Annonay, 1967 (notes). AH 38-39.

900 ans de Boulieu-les-Annonay. Septembre 1996. BR 8.

Papy et ses souvenirs d'enfance. Brochure. BR 8.

Anonyme: Fondation du couvent des Ursulines en 1632, H 269.

Marcel Béchettoille : Les Ursulines de Boulieu; Revue du Vivarais 1935, pp.141-143. Missions à Annonay. A.D. 07 BIB 1052.

E. Nicod : A Boulieu, 1628-1660. Revue du Vivarais 1908, pp.130-144. Voir notes en AH 40-41.

Emmanuelle Faure : Les maisons fortes du Haut-Vivarais dans les cantons d'Annonay, Satillieu et Serrières. Colloque M.A.T.P. de Vinezac, 1986. Note sur Charlieu. AH 41.

E. Nicod : Le duc de Ventadour à Boulieu (1590). Revue du Vivarais, photocopie, pas de date. H 267.

Michel Guigal : Boulieu en 1577. Notes en AH 43-44.

Paul d'Albigny : Notes sur la famille de Boulieu, Revue du Vivarais, 1899, p.26.

Un cadeau exclusif pour les habitants de Boulieu les Annonay. A l'intérieur, résumé de l'histoire de la ville, fait pour le 9^e centenaire, avec liste des maires et curés de Boulieu, plus les anciennes mesures locales. H 268.

Marché aux fruits de Boulieu, 1936. 2 AV 20.

Liste des notaires de Boulieu, 1577-1869. H 258.

Archives des Ursulines de Boulieu, 96 H. Voir H 258.

Archives Municipales de Boulieu. Délibérations 1790-1792. (notes). H 257-263. (les délibérations existent jusqu'en 1809).

Idem. Délibérations 1872-1898 (notes) H 247-249.

Archives communales de Boulieu déposées à la B.M. d'Annonay : délibérations de la communauté de 1628 à 1660 (aux A.D. 07 ; 1 Mi 106 R 1-1628-1635- 1 Mi 106 R 2: 1635-166 nomination de Joseph Le Seigle, sieur de Gardache, gouverneur de Boulieu, délibérations consulaires de Boulieu de 1659 à 1784, liasse manuscrit C 38 de la B.M. d'Annonay, le tout aux A.D. 07 sous la cote 1 Mi 119. H 256.

Archives communales de Boulieu, A.D. 07 E dépôt 32 : Liste des cotes, H 256 bis.

Archives de la sous-préfecture de Tournon. Correspondance 1884-1939, inventaires des biens des mairies, opération des Inventaires de 1906, congrégations religieuses à Boulieu. Série 2 Z. H 256 ter.

Fonds Desfrancois-Chomel-Surich, A.D. 07, 36 J. Cotes nombreuses concernant Boulieu. Monographie en 13 J 4.

59 J 54 : Grand Séminaire de Viviers, p.50 : Le capitaine Préaulx, noble Claude Dufaure, sieur des Préaulx, capitaine de 300 hommes d'armes pour le service du roi, et la religion catholique, tient garnison à Boulieu près d'Annonay. C'est l'époux de delle. Charlotte de Bozas de Chiras, au château de Luppé en Forez. G 294.

A.D. 34. Série B, T. IV : Procès relatifs aux tailles et subventions perçues par les communautés. . Divers habitants de Boulieu contre Antoine Raymond, sieur de Bégut (1450). Cote: 3885, 3886, 3887. H 251.

Procès relatifs à ceux de la R.P.R. Poursuites contre Hiérôme Thomé, qui a mal défendu ceux de Boulieu, et présente une note de frais inutiles (1676-1688). Cote: 17708. H 251.

Claude Androt, sieur de Féminou, habitant de Boulieu, avocat en Parlement, contre Louis Gonin. H 251.

A.D. 34. C 5295. Verbal de la nomination d'experts pour la vérification des biens nobles de M. de Lisle de Boulieu (20 décembre 1761) C 29, H 253.

A.D. 34. C 2714. Concessions des mines de l'Ardèche au XVIII^e siècle. Notice sur François de Blumenstein (1678-1739), Henri Bertin (1720-1792), tirées du Dictionnaire de Biographies françaises de Roman d'Amat., C 29, H 264.

A.D. 07 : 3 M 783. Elections de 1912. Charles de Montgolfier est élu avec le notaire J.B. Mourier.

Rencontre du 27 janvier à Boulieu. Adresses et téléphones. Visite à M. Chaprier (inventaires de 1906, documents sur la vie religieuse de la 1^{re} moitié du XX^e siècle, crise municipale à Boulieu en 1903-1904, vue des tableaux de l'église, maires du XX^e siècle, papeterie Montgolfier, soierie Celard, soierie du Pont de Pierre. H 255.

Boulieu les Annonay, ancien village fortifié. Photographie et plan. H 265-266.

Boulieu, l'orgue de l'église en danger. D.L. 10 décembre 1988. H 254.

Renseignements divers sur la mémoire de Boulieu, H 270.

Neuvième centenaire de Boulieu, programme de la fête des 20-22 septembre 1996, H 271-272.

Recensement de 1968, population totale, population active. H 274.

Un retour aux sources, 900 ans plus tôt. Hebdo de l'Ardèche, H 252.

Boulieu, les surprises de la croix: D.L. du 20 4 2000. AG 115.

Saint Christophe les Annonay: un territoire de foi. Aricle T.V. 28 3 2003. AH 25.

Bienvenue en l'an de grâce 1095 , Réveil du 18 août 2006. T 170.

Références sur Boulieu-les-Annonay, AH 35.

C.P.A. de Boulieu-les-Annonay: quartier des Hôpitaux, X 3, papeterie du pont de la Pierre, les usines du pont de la Pierre, X 4.

Boulieu-les-Annonay. Cévennes Terre de Lumière n°2-3, 2009, pp.21-25.

60 visiteurs en nocturne. Réveil, 30 7 2009. 2 AF 202.

DAVEZIEUX

Le château de la Lombardière, notes sur F. Benoît d'Entrevaux. AI 161-162.

M.H. Reynaud : Davezieux il y a 200 ans. Mémoires d'Ardèche et temps Présent, 1989, 4° BR 240 (cadastre 1796), 4° BR 224.

Davezieux veut faire une société pour acheter des Biens Nationaux avec Peaugres, Colombier et Saint-Cyr. L 119, Archives de l'Ardèche, 24 décembre 1790. L'affaire est renvoyée à l'Assemblée Nationale. 2 BI 45-46.

Davezieux demande à acquérir la grange du prieuré pour loger le maître d'école. 2 BI 46.

G. Peyron-Montagnon : Notables du Premier Empire, Jacques Jean Baptiste Barou de Canson de la Lombardière (notes). AI 163.

Autorisation de la chapelle de Vidalon (photocopie). 2 AU 111.

3M 783 A.D. 07. Elections municipales de 1912.

Francis Béchetille est élu conseiller à Davezieux avec l'ingénieur Régis de Soras et Ferdinand Guigal, propriétaire.

Marché aux fruits de Davezieux, 1936. 2 AV 20.

Ardèche Infos été 97. N° 39.

n° 34, automne 1996.

Tetra Médical, et le pôle industriel de la pharmacie et de la santé en Ardèche. Portrait de Lucien Peyrard.

Les commerçants contre l'extension de Casino. T.V. du 29 10 99. AH 9.

Une église neuve en fête. TV du 1 9 2000. AY 113.

Prospectus sur le musée Canson-Montgolfier de Davezieux. Q 58-59 et 2 AU 101.

Remontage de la salle des machines au musée Canson. D.L. 16 6 92. 2 AU 104.

Vidalon : du nouveau au musée du papier. T.V. 19 06 92. 2 AU 110.

Les archives au pays du papier. D.L. 8 10 92. 2 AU 102.

Musée du papier: à dix ans, on a la vie devant soi ! T.V. 28 2 97. 2 AU 110.

Un musée qui fait mettre la main à la pâte. D.L. 26 7 93. 2 AU 105.

Mécanique au millimètre (Société industrielle de décolletage automatique). D.L. 30 3 94. 2 AU 107.

Le musée Canson s'enrichit d'une exposition permanente. T.V. du 8 3 2002. AG 27.

Musée Canson: l'aventure humaine continue. T.V. du 27 4 2001. AG 43.

Laissez parler les petits papiers...Inauguration d'une salle 1950-2000 au musée Canson. T.V. 12 4 2002. AG 150.

Madame le Maire passe le témoin. DL du 7 2 2001. AY 45.

Musée des papeteries Canson et Montgolfier: en perpétuel renouveau. T.V. du 11 4 2003. AH 19.

Une asphyxie programmée... après de lourds investissements en 2002 ! (projet de fermeture de Voigh Fabrics) Réveil du Vivarais, 2 5 2003. AG 36.

Saint Christophe les Annonay: un territoire de foi. T.V. 28 3 2003. AH 25.

Des feutres pour la papeterie depuis 1823. (Feutres Binet-Voigh). Réveil du 2 mai 2003. AG 48.

Davezieux : c'était au début du siècle (C. P.A.) Article du 15 8 1999. AG 116.

Voith-Bine t: les discussions continuent. T.V. du 9 5 2003. AG 70.

Une enseignante de conviction (Marie-Hélène Reynaud). Hebdo 11 5 2005. 2 AY 48.

Kiabi s'installe à Davezieux. Hebdo Ardèche, 3 10 2008. AZ 223.

Le musée des papeteries Canson-Montgolfier à Davezieux. Cévennes Terre de Lumière n°2-3 2009 pp. 25-32.

Side On Watersports, une entreprise qui a le vent en poupe à Davezieux. Reliefs, n°43, printemps 2010 p. 28.

GPV : les salariés interpellent leur actionnaire (157 emplois menacés). DL du 9 4 2010. AZ 249

Dossier sur la rocade de Davezieux. Réveil, 23 10 2010. 2 AF 205.

L'orgue de Vidalon, inestimable monument. Réveil 22 9 2010. 2 AF 215.

Au pays des Montgolfières, on a notre Zénith. Hebdo, 1 9 2006. 2 AM 203.

Anna Purna, à Davezieux, produit une montagne de serviettes. Reliefs, nov-déc.2013 p. 22.

Le musée des papeteries a encore cartonné. D.L. 30 3 2015. 2 BK 23.

MONESTIER

Le Monestier, un village chargé d'histoire. D.L. 31 7 96. 2 AU 87.

A. Coront-Ducluzeau:Revue du Vivarais 1971 n° 3. Le château de Monestier-en-Vocance. Depuis 1453 à la famille de Vernoux, par ailleurs seigneurs du Besset, commune de St. Romain de Lerps. A la Révolution, aux Desfrançaïs de Lolme, et inclus dans le marquisat de la Rivoire.Notes + visite du 31 08 97+ note sur B. Vial. AI 171-174.

La forêt communale, richesse redistribuée aux habitants. D.L. 14 12 96. 2 AU 88.

Photo perso. du château du Monestier. X 64.

Le Monestier, un défi à la désertification. Hebdo 5 8 2006. 2 BJ 162.

ROIFFIEUX

Notes sur Roiffieux (visite du 31 08 97 + P. Charrié, A. Mazon (Voyage autour d'Annonay), César Filhol, note de Michel Rabanit, César Filhol, Poncer. AI 175-176.

Albin Mazon : Voyage autour d'Annonay, notes sur Roiffieux. 2 AV 59.

Conférence du 14 mai 2004 : le texte contient quelques recherches sur le château de Brogieux. C 43.

Michel Barbe propose un atelier d'histoire locale. Article Réveil, 20 5 2005. 2 AG 9.
 Recherches sur Brogieux et les Bollioud, C 62-63.
 Notes sur Bollioud, d'après l'Encyclopédie Mazon. AR 204.
 Roiffieux demande à acquérir des biens nationaux (12 février 1791). 2 BI 46.
 Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité à J.F. Alléon, à Bernodin (Roiffieux), pour sa plantation de vignes en terrasses. K 32.
 Pierre-Marie Christophe Bollioud de Brogieux, (1735-1826), Gentilhomme des Lumières, MATP 2011, 80 p. Résumé dans Revue du Vivarais 2011 n°1, chronique et bibliographie. (Mme. Detanger, à Roiffieux).
 Recensement de la population de Roiffieux en 1968. 2 AU 89.
 Belle réussite du CAT de Roiffieux. T.V. du 12 10 2001. AG 189.
 Salaison Chaillot: les jambons du père Noël ? D.L. du 19 12 2002. AM 174.
 L'économie ardéchoise: les salaisons Chaillot à Roiffieux. L'Ardèche Parisienne, oct. nov. 1995. AN 289.
 L'entreprise des salaisons Léon Chaillot rachetée ? D.L. du 14 05 2007. Y 182.
 Créer une filière de porcs « bio » en Ardèche. D.L. du 22 12 08. (Maison Léon Chaillot) AM 85.
 Ouverture des jardins de Brogieux, œuvre du botaniste Pierre Marie Christophe Bollioud (+1826). Brochure en cours de rédaction.
 Groupe historique de Roiffieux. Réveil 23 9 2010. 2 AF 215.

SAINT-CLAIR

Bibliothèque

*Patrice Caillet : Le château de Gourdan, une maison ardéchoise sans histoires. PréBattoir, Saint-Julien Molin Molette, 1999.
 A. Mazon : Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.188 : En 1762, la dame de St. Just était la marquise de Rochepierre de Rochemore, qui habitait au Grand-Gallargues. Jean-Annibal de Rochemore épousa en 1723 Catherine de Fayn de Rochepierre. Il en eut Anne Joachim Annibal de Rochepierre, comte de St. Remèze, qui épousa Euphrasie d'Aubais en 1748, puis Marie-Madeleine de Vogüé en 1753, et Judith de Bouchet en 1755. Joachim de Fayn de Rochepierre vendit le 6 janvier 1778, par acte reçu M^o Dumas, notaire à Aubenas, le château du Bosquet, qui était dans sa famille depuis 1535, à Jacques Joseph Félix de Vogüé, seigneur de Gourdan. Le syndic du Vivarais fut héritaire dans la famille de Rochepierre.
 Benoît d'Entrevaux. Revue du Vivarais 1907 : Le château de Gourdan et ses possesseurs.
 Revue du Vivarais, 1966, p. 62. Lapeyre : Le château du Bosquet, à St. Martin d'Ardèche. Le 6 janvier 1778, Jacques Joseph Félix de Vogüé, (1714-1784) lieutenant des armées du roi, seigneur de Gourdan, achetait au comte de Saint-Remèze, marquis de Rochepierre, les biens qu'il possédait à Saint-Martin-Lapierre et dans les environs. Il s'agissait des seigneuries d'Aiguèze et Saint-Martin-Lapierre, Saint-Julien-de Peyrolas et celle de Salazac, dans le Gard actuel. Avec lui s'éteignit en 1784 la branche des Vogüé-Gourdan. Son héritier fut son neveu, Cérice de Vogüé, chargé de remettre son entier héritage à Eugène de Vogüé, à sa 25^e année ou au jour de son mariage. Il devait verser à Eugène 14.000 livres par an, dont 6.000 pour son éducation.
 Les biens d'Eugène de Vogüé, demeurant à Tresques dans le Gard (rentré d'émigration dès la fin de 1792 sans doute) et situés dans le district du Mézenc, furent mis sous séquestre au profit de la République. Le procureur syndic mit en vente deux domaines de la succession Vogüé situés dans la commune de Saint-Clair. L'adjudication devait avoir lieu le 29 mars 1795, 1 an après la vente du Bosquet par le district du Coiron. La mère d'Eugène, Marie Anne Cadolle, tutrice légale d'Eugène, fit opposition : Félix de Vogüé, grand-oncle d'Eugène, l'avait nommé héritier universel par testament du 12 novembre 1782 pour en jouir à sa 25^e année accomplie ou au jour de son mariage, laissant jusque là les fruits et revenus à Cérice de Vogüé, réputé émigré. Ainsi, l'usufruit seulement pouvait être confisqué par la République, non la propriété.

Le Directoire du Mézenc décida que les biens devaient être gérés par la République, jusqu'au jour où Eugène pourrait entrer en possession de ceux-ci. Le procureur-syndic de l'Ardèche, avait autorisé la vente du Bosquet, parce que le testament contenait une substitution, interdite par la loi du 7 janvier 1793. Le département approuva le district du Mézenc le 24 avril 1795; aussi, Marie Anne Cadolle fit citer Dubois devant le tribunal du district du Mézenc, à la diligence de son procureur, Galand, habitant à Gourdan. Le 15 septembre 1795, le tribunal confirma la propriété d'Eugène de Vogüé, à charge pour lui de rendre compte à la Nation de l'usufruit concernant Cérice de Vogüé. Le 22 décembre 1796, la vente des cabaux du Bosquet fut aussi arrêtée, et Eugène de Vogüé déclaré propriétaire. Cérice de Vogüé revint avec l'accord de Bonaparte le 20 mai 1801, de Lausanne où il était réfugié.

En 1810, Eugène de Vogüé, demeurant dans son château de Gourdan, épousa à 33 ans Laure de Beausemblant, dont il aura quatre enfants. En septembre 1811, il fait partie des « possesseurs » du château du Bosquet, mais il revendit ce qu'il avait acheté le 17 avril 1824. Il demeure à Gourdan, et reçoit 72 574 francs en dédommagement pour la vente du château du Bosquet. Il mourut en 1854, à l'âge de 77 ans, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, conseiller général de l'Ardèche en 1821, député de 1824 à 1826, et pair de France en 1827.

J. Chappelon : Revue du Vivarais, 1971 n° 3. Contribution à l'étude généalogique de la famille de Fay-Gerlande.

Par contrat du 17 janvier 1588 reçu par M^o Flori Lombard et de Sauzéa, à Annonay, Catherine du Peloux épouse Gabriel de Fay, seigneur de Gerlande, lieutenant de la compagnie des gens d'armes de M. le comte de Tournon, écuyer de l'écurie du roi le 1er mai 1576, collier de l'Ordre de Saint-Michel le 12 août 1615.

Revue du Vivarais 1978 n°1 : Le comte Eugène de Vogüé, pair de France, chevalier de la Légion d'Honneur, résidant à Gourdan, est membre du Conseil Général de l'Ardèche le 27 août 1829. Il en est élu le président, mais ne siège plus le 16 mai 1831. Le secrétaire est le marquis de Lestrang, de St. Alban d'Ay, qui ne siège plus non plus en 1831. Tous deux ont dû refuser de prêter serment au roi des Français. Fontaine de Logères est le seul à rester en 1831 parmi les membres de l'ancienne noblesse. M. de Bernardy est président.

C.P.A. du château de Gourdan, vers 1920. X 67.

Exposition de photos anciennes prises à St. Clair par l'abbé Paul Brialon (début XX^e siècle), 19-26 avril 1985. 2 AW 3.

Le golf du domaine de St. Clair fait peau neuve. T.V. 10-17 8 2007.2 AW 6.

9^e fête des géraniums. 10 et 11 mai 2003. Prospectus. AG 197.

Le 5 octobre, les plantes rares s'exposent au château de Gourdan. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 87.

SAINT CYR

Davezieux veut faire une société pour acheter des Biens Nationaux avec Peaugres, Colombier et Saint-Cyr. L 119, Archives de l'Ardèche, décembre 1790. 2 BI 45-46.

Le château de Soras : visite rapide et notes sur Florentin Benoît d'Entrevaux. AI 140.
 Visite de l'exploitation agricole de M. de Soras (1966). AV 10.
 Entreprise de décolletage Henri Gay. In n° AIDA du D.L. 1987. AO 35.
 Comptage routier été-hiver 1998. 2 AP 44.
 Près de 400 personnes à la projection du film « Route Bleue » sur l'histoire et le patrimoine du village. D.L. du 2 5 2008. AL 53.
 La passion de l'histoire locale, l'association « Mémoires de St. Cyr » (Pierre Seux). Compoix de 1648. Hebdo du 17 3 2011. 2 AF 194.
 Jean Dumas : Chronique de mon village (Saint-Cyr), Origines Ardéchoises n°66, juin 2013.
 Décès du père A. de Soras, missionnaire en Afrique. T.V. 19 6 66. 2 AK

SAINT JULIEN VOCANCE
 L'économie ardéchoise : la Ribouldingue, à St. Julien Vocance. L'Ardèche Parisienne oct-nov 95. AN 289.

SAINT MARCEL LES ANNONAY
 Vente des biens de la succession Soubise, à « Marcel sur Deûme », Annonay, Peaugres, Tournon, Limony, Serrières, Félines, en l'an IV. AD 07 Q 269. 2 BI 34.
 La famille de Montgolfier à S. Marcel vers 1900 d'après L. Rostaing. 2 AN 44.
 Condamnation de Jean-Marie Joseph de Montgolfier le 7 déc 1906. 2 AN 46.
 Extraits du recensement de 1911 à S. Marcel les Annonay. 2 AN 47.
 Comptage routier été hiver 1998.2 AP 25. Autre comptage 2 AP 26.
 Vente de la maison de garde du Ternay. Hebdo 8 5 2014. 2 BB 168.

TALENCIEUX.
 Michel Guigal : A propos d'une estampille de Talencieux (Ardèche), la poterie dite "allobroge" Ardèche Archéologie n° 4, 1987. F 29.

VANOSC
 Bonjour Monsieur le maître d'école (histoire de Vanosc par Louis Pain, ancien instituteur). D.L. 27 8 96. 2 AU 90.
 A. Mazon : Voyage autour d'Annonay, châteaux de Gerlande et de la Rivoire, notes AI 177-179.
 Donation de l'église de Vanosc à saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu, en 1061, par Arnaud d'Argental. Histoire de la Chaise-Dieu, BNF-Gallica, AK 2.
 Etude des noms de lieux de la commune de Vanosc (Ardèche), 1958. 125 p. 21 J 36.
 F. Benoît d'Entrevaux : Le château de Gerlande (notes) AI 179-180. Château de la Rivoire. AI 181-182. Notes en AI 185.
 Bernard Vial : La Révolution dans la vallée de la Vocance (notes concernant Vanosc). AI 184.
 Bernard Vial : « 1789-1799: la Révolution dans la vallée de la Vocance », Annonay, Betinas, 1989 p. 119-120. Les origines du moulinage de Vanosc.
 J. Chappelon : Contribution à l'étude généalogique de la famille de Fay-Gerlande. Revue du Vivarais 1971 n° 3 : Les Fay sont seigneurs de Gerlande depuis le mariage d'Artaud de Fay avec Blanche de Gerlande le 5 juillet 1433. Il est maître d'Hôtel du roi le 5 novembre 1461, et par ailleurs seigneur de Saint-Quentin. Artaud de Fay descend de Guillaume de Fay, dit Coquard, seigneur de Peyraud en 1381. Notes en AI 180-181.
 Revue du Vivarais 1972 n°2 : A. Coront-Ducluzeau : Le « Liber communis » de l'église de Vanosc (1484- 1516).
 F. Bréchon, T 1 p. 161 : un hôpital est attesté à la Rivoire en 1291 comme confront, puis en 1317 et 1326, mais il disparaît par la suite.
 Un autre hôpital apparaît sur la route de Vienne au Puy par Argental en 1265. En 1280, on apprend qu'il dépend du prieuré casadéen de St. Sauveur en Rüe. Dédié à St. Maxime, toponyme qui apparaît encore en 1361 et 1365.
 Ecole catholique de Vanosc, Ecole catholique de Vanosc depuis 1891, s.l. 1995, 28 p.
 1er Festival Musical de Vanosc. 2 AU 91.
 Agriculture en Vocance : un débat avec Alain Mayou. DL du 20 04 91. AU 169.
 Sur les pas de Nicolas Tellier, spécialiste de l'histoire du car. D.L. 25 3 96. 2 AU 92.
 Le bâtiment de Monteillet pour un futur musée. D.L. 5 11 96.2 AU 92.
 La Vanaude : un nouveau bureau et le projet de musée. D.L. 23 2 96. 2 AU 92.
 Espace Joseph Besset, la mémoire d'un patrimoine industriel. T.V. du 24 8 2001. AG 124.
 Musée Joseph Besset : la belle aventure continue. Réveil, du 7 12 2001. AG 145.
 Musée du car : les horaires d'été. Hebdo 14 5 2004. 2 BM 171.
 Espace Joseph Besset : un musée qui se porte bien. Hebdo du 22 8 2008. AL 54.
 Musée du charonnage et Espace Joseph Besset. Cévennes Terre de Lumière n°2-3 2009. pp. 32-36.
 Photos perso. des châteaux de la Rivoire et de Gerlande. X 62.
 Peinture du château de la Rivoire, sans doute par Sandrine Breton. AZ 8.
 Atan. Morphotex à Vanosc. (Masques et objets composites). Reliefs sept-oct. 2015 p. 20.

VERNOSC LES ANNONAY
 *Michel Faure : Un clocher... une histoire. Vernosc les Annonay, un village du Haut-Vivarais. Eléments sur le cadastre de 1642. Annonay, 1974, 222 p.
 Michel Faure. Vernosc de 1592 à 1792 d'après ses registres paroissiaux. Revue du Vivarais 1970 n° 2 et n° 3. Tiré à part en AH 224. et en BR 8.
 Le château de Pignieu ou Pugnieu, visite du 31 8 97 et notes sur Florentin Benoît d'Entrevaux, Michel Faure, P. Charrié, C. Filhol : AI 187-188.
 Bulletin Municipal de Vernosc les Annonay. Janvier 1996. BR 8.
 Si le pont de Moulins sur Cance nous était conté (réfection). Réveil 2 10 2014.2 BH 84.

VILLEVOCANCE
 A. Coront-Ducluzeau : Le château de Maumeyres en Vocance, Revue du Vivarais 1981 n° 3 (notes). AI 189-190.
 Tableau des 2/20° à Ville en Vocance fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 232.
 Comptage annuel des véhicules en 1989. 2 AP 14.
 Une vallée et son avenir (exploitation pastorale en val de Cance). D.L. 25 12 91. 2 AU 93.
 La fort des contes en Vocance, N 147-N 149.

Inauguration de la Maison du Bois et de la Forêt des Contes en Vocance, T.V. du 1 10 99. AG 96.

Après trois ans de travaux, l'église reprend vie. T.V. 11 12 98. AG 4.

L'exposition Broutechoux (à la cure). Réveil 23 9 2011. 2 AF 216.

VOCANCE

Bernard Vial : La Révolution dans la vallée de la Vocance, 1789-1999. Bétinas Annonay 1989. Voir notamment les biens nationaux en p.52-63.

Marie-Claire Chavarot : Hommage prêté le 26 mai 1363 par Briand de Retourtour au comte de Valentinois pour le château de Vocance, son mandement, et le château de Duonay, d'après le Chartier d'Uzès p. 99. AQ 66.

p. 103 : Maragde de la Roue, veuve de Briand de Retourtour, reçoit l'usufruit du château de Vocance et du lieu de Villevocance, qui s'ajoutent à son douaire reçu en 1374 (Dunières ; Montfaucon en Velay, St. Just). AQ 73.

Fanny Lalande : Les prisons du château de Tournon des origines à la Révolution Française, MATP, Gières 2005. p. 18. En 1664, le seigneur de Vocance est mis en prison au château de Tournon pour avoir levé la main sur l'un des consuls de la ville. AD 07 E dépôt 83 BB 9. Délibération du 24 décembre 1664.

p. 25. Le géôlier Barthélemy du Suc est condamné à un bannissement de 5 ans des terres de la maison de Tournon pour avoir laissé s'enfuir de Vocance, en 1691. Il fut condamné au « décollement », mais seulement en effigie.

Bernard Vial : Vocance en Vivarais: des origines au début du XIX^e siècle, Annonay, 1983, 212 p.

Bernard Vial : Vocance en Vivarais, Annonay, 1986, 108 p.

Une maison du XI^e siècle (le château de Vocance). Réveil du 28 mars 2008 autour du livre de B. Vial. 2 AF 206.

Tableau des 2/20^e à Vocance en 1773, AD 07 C 1115. AN 232.

Des solutions pour le sauvetage des croix de pierre. D.L. 7 8 86. 2 AU 93.

Vocance se chauffera à la sciure. Réveil du 19 11 99. AY 107.

L'église a 100 ans. Réveil, 16 9 2010. 2 AF 222.

CANTON DE LAMASTRE

Généralités

*Charles du Besset : Le vieux Desaignes. Monographie des villes et villages de France. Le Livre d'Histoire, Paris, 2003. Reprise de l'édition de 1955.

*Paul Bouit : Desaignes, pages d'Histoire. Deloche, Lamastre, 1990.

Paul Paya : Documents manuscrits sur Desaignes. BR 6.

Documents sur le château de Desaignes. 2 AJ 58 -61 ter.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 7 août 1999.

La cité était réformée dès 1561. Un synode s'y tint du 3 au 11 décembre 1675: on fait passer leurs examens aux 5 candidats pasteurs, on nomme des pasteurs, on règle les litiges paroissiaux, on fixe le lieu des synodes futurs, et on invite à une repentance générale et à un jeûne pour le prochain dimanche de Pâques.

Le temple date de 1822-1823. Une pierre orne son fronton et date l'ancien temple de 1608, démoli en 1684, pierre cachée... dans l'église jusqu'à la reconstruction

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.37-46 : le temple de Desaignes, les synodes sous l'Edit de Nantes, l'assemblée du Peysson de 1756.

G. Comte, M. Riou : Article sur le week-end en Haut-Vivarais, C.T.L. n° 4, 2004, dessins de R. Comte, église et château de Desaignes. Bibliographie.

André Pagès : Desaignes d'hier et d'aujourd'hui. Le Cheylard, 1984. AH 117.

A. Mazon : Notice historique sur Desaignes 52 J 326.(notes) AH 148.

Ch. du Besset : Le vieux Desaignes (notes). AH 149-153.

Bibliographie et cote d'archives sur Desaignes: AH 178-179.

Monographie des paroisses du Vivarais, Fonds Chappelon, Louis de Montravail, 13 J 3 aux AD 07. Notes AH 252-253.

Plan de Desaignes et commentaires. AH 256-57.

Présentation du chartier de Tournon, conservé aux Archives Nationales (XIII^e-XIX^e siècle), avec les cotes, y compris les Tournon de Meyres, les Tournon-Simiane et les familles alliées. BORA, archives privées, AP 112-113.

Parchemins du château du Vergier, A.D. 07, Desaignes, 1 Mi 845.

Résultats d'une recherche sur « Tournon de Meyres », BORA, archives privées. AP 114.

Carte postale: un escalier du château (M. Rissoan). X 74.

Carte postale: la cuisine du château (M. Rissoan). X 75.

Antiquité

Dissertation sur l'Hercule gaulois, de M. Delichères, Privas 1802. Voir notes en AH 180-181.

Moyen-âge

Archives Nationales: 513 AP: Chartier du château du Vergier.

Ch. du Besset : « Le vieux Desaignes » (Gap, 1955). Le Moyen-Age : les seigneurs. p.20 : Description du « temple de Diane » extraite de Boissy d'Anglas, antérieure donc aux démolitions de 1822, sous le préfet Paulze d'Ivoy. Pour la carte archéologique de la Gaule, il s'agit du premier château-fort de Desaignes. Desaignes faisait partie du « Valentinois occidental », et donc des deux premiers royaumes de Bourgogne. Puis, il passa aux Francs, jusqu'à Boson (879) qui l'incorpora au royaume d'Arles avec l'appui du pape Jean VIII qui avait besoin de lui pour combattre les Sarrasins. Boson possédait la terre d'Arlebosc, qu'il donna à l'église du Puy ainsi que les biens qu'il avait aux environs (Michel de Chazotte). Louis, fils de Boson, se fit couronner Empereur en 901, mais fut aveuglé par son rival Béranger. Les historiens du Languedoc, dom Vic et dom Vaissette, soutiennent que le Vivarais relevait dès le X^e siècle de la maison de Toulouse, tout en reconnaissant que Rodolphe III, roi de Bourgogne, fut reconnu dans la partie du Valentinois qui est en Vivarais en 993. Pour A. Prudhomme, archiviste de l'Isère, cette terre était tenue en franc-allevé par les comtes de Valentinois jusqu'en 1239. Ils la soumièrent en 1239 au comte de Toulouse. Le plus ancien des Retourtour, seigneur de Desaignes, est Pierre de Retourtour, mentionné dans un acte du cartulaire de St. Barnard de Romans relatif à l'église de Silhac en 1085 comme témoin. Il fut peut-être l'ancêtre d'Odon de Retourtour, évêque de Valence, qui fit don à son neveu de son usufruit sur Beauchastel en 1179. La filiation peut

s'établir à partir d'Armand 1er de Retourtour, seigneur de Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Montfaucon et Dunières, qui fit donation en 1197 aux chanoines de St. Ruf de Valence de tous ses droits sur l'île de Soyons.

Il eut 3 fils : Odon, prêtre et prieur de Rochepaule, Maurice, l'aîné, Briand. Maurice eut Retourtour, Desaignes, Beauchastel: Briand eut le tiers de Pierregourde et Dunières au partage de 1247. D'après Michel de Chazotte, ce Briand aurait eu la seigneurie de Montfaucon, la coseigneurie de Dunières et il était chanoine du Puy en 1255. Maurice épousa une dame de Dunières, et fut père d'Armand II, d'Odon et de Raymonde mariée à Pierre de Blou. Armand II, seigneur de Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Dunières, Montfaucon et St. Just Malmont en Velay, céda au roi en 1293 la terre de Montfaucon pour y établir un bailliage royal, s'en réservant la moitié pour la tenir en fief du roi. Il émancipa son fils Briand en 1308 et lui donna Desaignes, Beauchastel et Dunières. Ce Briand dut mourir sans postérité. Armand II donna à son notaire Pons de Gras le domaine de Jaute, à Desaignes, et participa à l'assemblée de Montpellier du 25 juillet 1303 contre le pape Boniface VIII. Il avait épousé Smaragde de Châteauneuf, fille de Guigon, tige des Châteauneuf-Randon. Odon récupéra les biens laissés à son frère, puisqu'en 1313 il hommage à Aimar de Poitiers Beauchastel le 2 décembre, et à Charles IV en 1326 son château de Desaignes avec les pareries de Montfaucon et Dunières. Seigneur d'Empurany et de la partie de Nozières relevant de l'évêque du Puy. Il épousa Raimbaude Pagan, héritière de sa famille, en 1308. Parmi les présents il y a le seigneur de Crussol, Guy de Tournon et Armand de Fay d'Etables. Il testa le 13 novembre 1319 au château de Desaignes « où il faisait sa résidence habituelle ». Suit le testament, où on remarque en particulier qu'il laisse à sa veuve une rente viagère sur Beauchastel de 20 muids de vin et 60 salmées de froment. L'aîné des cadets aura le château d'Empurany, et son fils Jean sera héritier universel. Raimbaude testa en 1324 et fit publier le testament de son défunt mari le 12 octobre 1334. Jean dut mourir avant elle, car le 7 août 1339, c'est Briand son frère qui rend hommage à l'évêque du Puy pour le château de Dunières. Briand de Retourtour hérita des biens de son père, et de ceux de sa mère : Argental, Mahun, Seray, Satillieu, Ozon, etc. En 1364, il autorise les habitants de St. Jeure d'Ay à fortifier leur église, renouvelant l'autorisation d'Aimard de Pagan. Il épousa successivement Eléonore de Canillac, qui lui donna deux filles, Raimbaude et Dauphine, Jeanne de Beauvoir (1355), Smaragde de la Roue, qui se remaria en 1380 à Guy de Saint-Priest en Forez. Le 29 juin 1376, il ordonna à tous ses châtelains, dont Jean de Roche Aigue, châtelain de Desaignes, de remettre tous ses châteaux à son décès à Jacques de Tournon, époux de sa fille Alix. Codicille le 23 novembre 1378. Alix mourut sans postérité en 1386, et en 1387 Jacques de Tournon épousait Catherine de Giac. Jacques de Tournon fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396 et sa fille Jeanne épousa Giraud de Crussol le 24 juillet 1412. Raimbaude de Retourtour n'eut que la seigneurie de la Faye en Forez, mais Dauphine eut Retourtour, le Crestet, Ozon, etc, et les porta à Jacquement de Roussillon, fils d'Aymar, seigneur d'Annonay. Leur fille Françoise de Roussillon épousa Boniface de Chalan, qui rendit hommage le 20 août 1415 au comte de Valentinois pour Retourtour, le Crestet, Ozon, etc. Ch. du Besset signale que le 10 juin 1352, Briand de Retourtour accorda à noble Pons de Meyres le droit de moudre aux moulins banaux de Desaignes sans redevance, à perpétuité. Il suppose donc que le château de Desaignes fut confié aux de Meyres par Briand, à moins que le château ne soit vendu par Jacques de Tournon. En tous cas, dès 1423, les Meyres sont au château de Desaignes. Le 24 mai 1423, Jean de Meyres obtint d'Eléonore de Grolée le droit de reconstruire une tour. Sa fille Delphine épousa Guillaume de Préhelles. La généalogie des Meyres fut faite par François-Christophe de Tournon à Bel-Air en 1651. Elle commence à Pons, veuf de Marguerite de Sahune, qui se remaria avec Béatrix d'Ay. Il en eut 4 enfants, dont Catherine, qui épousa Jean Maurice de Chalencon, puis Guillaume de Cassan. Puis, Jean 1er de Meyres, qui épousa Marguerite de Valgela, puis Artaude de Chambaud, dont il eut 6 enfants, dont Bermond, habitant Beauchastel, et châtelain de Retourtour. Puis, Jean II, dont une fille, Delphine, épousa Guillaume de Presles, de Vernoux, avec 900 florins d'or de dot. Puis, Pierre de Meyres, Rodet de Meyres, dont Belaude, mariée à Charles de Chambaud le 6 janvier 1453, Gabrielle, épouse de noble Pierre Chassagne de la Gruterie, et surtout Marguerite, l'aînée, qui épousa Alexandre de Tournon le 13 mai 1494. Par lettres de février 1498, Louis XII ordonna de traiter légitime ledit Alexandre « en raison de ses vertus et de l'honnêteté de ses mœurs », lettres insinuées le 28 avril 1514 au bailliage de Vivarais. La vie religieuse : Desaignes fut évangélisée par les églises de Vienne et de Valence, Lyon étant le centre de leurs prédications. Le prieuré de St. Martin de Desaignes fut uni à celui de la Mure au diocèse de Vienne (entre Serves et Erôme) sous le patronage de l'abbaye d'Ainay, le prieur présentant le curé à la nomination de l'évêque de Valence. Le testament d'Odon de Retourtour du 13 nov. 1318 mentionne les chapelles de Ste. Croix et de Ste. Madeleine, qui existaient encore en 1652. La ruine ne fut donc pas totale. Ste. Madeleine fut dotée en 1456 par Astorg du Rochain seigneur du Verger. Elle était encore aux Maisonseule au début du XVIII^e siècle.

La vie économique : Le terrier de Retourtour fut établi en 1447 par le notaire Floret au profit de Amédée de Chalan, seigneur de Varey en Bugey et de Retourtour. Antoine du Ranc doit payer 20 quartes de seigle, 1 quarte d'avoine, 3 gelines et 1 journée d'homme pour son mas très étendu, et pour son mas de Combeneyre : 1 quarte d'avoine et 1 de seigle. Etienne, du Peyron, pour le mas de ce nom, doit 7 quartes 2 quaretières de seigle, 15 quartes 3 quaretières d'avoine, 1 geline, 1 journée, 1 journée, 2 sols, 9 deniers 1 obole. Durand, de Combier, doit pour son mas : 2 quaretières de seigle, 1 d'avoine, et 6 deniers. En 1464, l'enquête économique est faite par Pierre de Meyres, damoiseau châtelain et principal officier de la ville. Un paysan possède 18 vaches, 9 veaux, 1 paire de bœufs, 2 chèvres, 16 bêtes à laine. Jean des Sauvages a un jardin, 20 sétérées de pré, une fessoirée et demi de vigne, 1 bœuf de labour, 1 vache et son veau, 9 chèvres, 2 porcs. Il paye 20 quartes de seigle, 8 d'avoine, 9 sols tournois et 2 gelines 1/4. La dîme n'était que de l'ordre du 1/15^e ou du 1/30^e, mais affectait les grains, les vendanges, les agneaux et les porcelets. Anatole de Gallier, « Les Pagan et les Retourtour » : p.86 : Le château de Desaignes fut sans doute bâti par les Retourtour, et il renfermait le « temple de Diane ». Desaignes était la résidence habituelle d'Odon V de Retourtour au début du XIV^e siècle. Son épouse Raymbaude Pagan eut dans son testament, publié en 1334, la jouissance du château de Desaignes si elle ne se remariait pas. Dans le même testament, Odon fonde quatre chapelles, dont deux à Desaignes, et leur lègue la vigne et le jardin près du moulin audit lieu Le 13 mars 1326, Raymbaude reçoit quittance pour elle et ses enfants de dettes contractées par Odon auprès de banquiers valentinois d'origine italienne, les Balbi et les Albizzi. p.87 : Armand de Retourtour, seigneur de Retourtour, Beauchastel, Desaignes, Montfaucon et Dunières fit don en 1197 aux chanoines de Saint-Ruf de tous ses dons sur l'île de Soyons. Son fils Maurice eut Beauchastel et Retourtour, et Briand le château de Desaignes, tout ce que son père possédait au Puy, ainsi que Montfaucon. En mai 1247, nouveau partage, avec leur frère Odon, prieur de Rochepaule. Maurice de Retourtour eut Desaignes en plus. Briand obtint en échange la 3^e partie de Dunières que possédait son père, tout le droit qu'avait Seignoresse, femme de Maurice sur ce mandement, et enfin Pierregourde. Cet échange fut muni du sceau de l'évêque du Puy Bernard de Montaigu, de celui d'Armand et de celui de ses trois fils. Maurice, seigneur de Retourtour, fut le seul à laisser postérité. Il laissa Armand II, qui suit, Odon IV, seigneur de Retourtour, Reynaude, mariée en 1318 à noble Pierre de Blaco. Armand II avait épousé en 1274 le lundi après l'Ascension Maragde de Châteauneuf, fille de feu Guigon. Le 9 octobre 1293, Armand cède au roi de France la moitié de la terre de Montfaucon, et reprend l'autre. Le 25 juillet 1303, il fut à Montpellier pour soutenir Philippe le Bel contre Boniface VIII. Il émancipa son fils Briand et lui céda ses seigneuries, et le 18 des calendes de décembre 1308 il

céda à son notaire Pons Raymond de Granaco le mas ou tènement de Jancas, mandement de Desaignes. Armand II eut pour enfants Odon V, qui suit, Catherine, Guansia, épouse de Godefroy de Cayres, Guérin, chanoine de Valence. Odon V fut institué héritier de son oncle Odon IV en 1300; il avait épousé en 1308 le mercredi après la fête des saints apôtres Simon et Jude, Raymbaude Pagan, fille d'Aimon de Mahun et d'Alix du Tournel. En 1319, le jour de la fête de saint Géraud (13 octobre), il testa au château de Desaignes où il faisait sa résidence habituelle, instituant pour héritier son fils Jean. Il remettait à ses sujets la taille pendant l'année qui suivra son décès, délivre les prisonniers, fait des legs à l'œuvre du Pont Saint Esprit et pour le passage outre-mer. Il ne parle que de livres tournois du royaume de France. Odon donne à sa mère quatre muids de vin et 17 setiers de froment sur Beauchastel ; à Hugonnet de Pierregourde, il donne le péage de Beauchastel ; il fonde 4 chapelles, dont 2 à Desaignes, et leur lègue sa vigne et le jardin près du moulin dudit lieu. Il décide que son fils à naître sera d'Eglise et lui donne le château d'Empurany. Le 12 mars 1326, Raymbaude de Mahun reçoit quittance de ce que devait son mari Odon V, qui s'était engagé auprès des banquiers Jean Balbi et associés, de Valence. A la même date, autre quittance de Durand Albicii et associés à Valence. Les Balbi devaient être de Gênes ou de Venise. Les Albizzi étaient ceux de Florence. Odon V eut pour enfants Jean, seigneur de Retourtour, Beauchastel, vivant encore en 1334. Briand II hérita de son frère Jean vers 1334. Il obtint le 11 avril 1362 mainlevée sur les seigneuries de Mahun et d'Argental, considérées comme vacantes et mises sous la main du roi. Le 28 décembre 1368, par la médiation de Hugues de Châteauneuf, de Pons de Meyres, bailli de Beauchastel et d'Argental, il transigea avec ses vassaux nobles. Le 14 février 1364, les habitants de Saint-Jeure d'Ay, qui devaient se réfugier à Seray ou à Etables, chez le seigneur de Fay, demandèrent l'autorisation de fortifier leur église. Alix de Retourtour fut dame d'Argental, Mahun, Seray, Empurany, etc. Elle épousa le 17 juin 1376 Jacques de Tournon, et mourut sans postérité. Jacques de Tournon vendit Argental aux Montchenu, et elle passa au milieu du XV^e siècle à Jean de Bourbon, comte de Forez.

Ladeno n° 39, janvier 2000.

J.C. Bouvier, les ponts de la vallée du Doux, pp 3 à 10 avec carte. Voir aussi dans le même n° les extraits du Voyage de Sabarot de la Vernière, où il est question de Desaignes.

R. Tartary. Revue du Vivarais 1905 : Le château de Maisonseule en Vivarais ; Saint-Basile en Haut-Vivarais.

G. Comte, M. Riou : Article sur le week-end en Haut-Vivarais, C.T.L. n° 4, 2004, dessins de R. Comte, église et château de Desaignes. Bibliographie.

Travaux personnels

1352 : probable hommage de Briand de Retourtour aux Beaufort pour Desaignes. H 31.

M.Riou : Texte issu des travaux sur les châteaux du Haut-Vivarais: histoire, château de Meyres ou de Desaignes; château du Vergier; château des Sauvages, et bibliographie. Q 75-76.

Le mariage du siècle. Texte de la cérémonie de mariage du 11 08 2008. AH 289-291.

Temps modernes

Index A,B,C,D. Notes et commentaires. AH 248-249.

Charles du Besset : le vieux Desaignes :

Le XVI^e siècle : les seigneurs. Terrier des seigneurs du Verger, reçu par le notaire Rabarin, en 1512. Il y avait 5 prêtres à cette date à Desaignes. Testament de M^o Mathieu Guion le 10 mars 1534, p. 98. Alexandre de Tournon possédait par son mariage une partie de la seigneurie de Desaignes, dont le principal restait entre les mains de la branche aînée des Tournon. Il mourut en 1516. Puis, Gaspard de Tournon, qui releva les armes des Meyres, et son fils François, qui épousa le 28 juillet 1572 Marguerite de la Gruterie. Il fut tué par accident à Valence en septembre 1574, laissant un fils, François; sa veuve se remaria le 15 octobre 1581 à M^o Pierre de Rosières, seigneur de Rosières (à St. Félicien ?), et Jaulte à Desaignes, lequel fut gouverneur pour le roi de la ville et du château de Desaignes en 1581.

Le XVI^e siècle : vie religieuse et guerres. L'église de Desaignes fut abattue sans doute lors du siège de Chambaud en 1587. Elle occupait probablement l'emplacement de l'église actuelle. Mémoires de l'avocat annonéen Achille Gamon pour la période de 1558 à 1586. Du Besset utilise le « répertoire de toutes les notes de M. Antoine Rabarin, notaire », doc. Particulier ; Claude Rabarin son fils explique que en 1561, certains ministres furent décapités à Valence ou pendus, d'où de grandes batailles; ensuite beaucoup de ministres furent envoyés à Lyon, Valence, Privas, Aubenas, le Cheylard, Nîmes, Montpellier, Tournon, Romans, et aussi à Desaignes. Le prince de Condé, Coligny, M. d'Andelot, étaient les chefs de ce parti. Massacres à Lyon, Vienne aux papistes et Annonay aux évangelistes. St. Chamond prend Annonay, des Adrets prend Montbrison. Valence est aux évangelistes, qui pendent le gouverneur la Motte-Gondrin, Grenoble et Romans sont aux évangelistes, qui battent les papistes à Valréas; il renonça à Carpentras contre rançon, et à Avignon le neveu du Pape qu'on appelait Fabor empêchait tout navire de passer, d'où grande cherté du sel. St. Agrève était aux papistes de M. de St. Vidal, qui y firent grandes pilleries. Desaignes, évangeliste, avait pour gouverneur Guillaume de la Pra, qui la rendit par trahison à St. Vidal. Ses soldats pillèrent tout et emportèrent en impositions 300 écus. Pourtant, ils étaient tenus en respect par canonnades depuis les murailles du château avant la trahison de la Pra. St. Vidal avait été investi de la charge de gouverneur du Velay et du Haut-Vivarais dont l'avait investi Anne de Montmorency. Michel de Chazotte supposait que ces La Pra étaient une branche des Montjeu de Chassagnes. Après la St. Barthélemy, Gamon dit que les évangelistes s'emparèrent de nouveau de Desaignes. Après la trêve de Lotoire, les protestants abandonnèrent tous les forts du Vivarais sauf Desaignes. Just-Louis de Tournon reprit la ville le 8 septembre 1580, on ne sait dans quelles conditions. Les Etats de Vivarais de 1581 le supplient de congédier sa garnison de Desaignes, qui provoquait de multiples plaintes. Il la congédia, mais il la rétablit en 1585 du fait des entreprises du sire de Chambaud. Siège de mai 1587. Desaignes édifiait un temple en 1608, le premier, et le dernier démoli en 1684.

Le XVI^e siècle : la vie économique. p. 153. Les tanneurs ou coyratiers étaient toujours en pleine activité au début du XVI^e siècle; ils entretenaient une chapelle dédiée à leur patron saint Crespin. Ce furent les guerres religieuses qui brisèrent l'essor de la tannerie à Desaignes, ruinée comme à Retourtour ou Lamastre par la concurrence d'Annonay.

Le XVII^e siècle: les seigneurs. Desaignes resta entre les mains des Tournon : Guillaume 1er, Guillaume II, Jacques 1er de Tournon, qui eut 10 enfants, dont le cardinal François de Tournon, et Just de Tournon ; Il avait eu avant son mariage avec Jeanne de Polignac (1466) Alexandre, fils d'Antoinette de Saint-Priest, lequel est l'auteur de la branche des Tournon de Meyres. Desaignes resta aux mains des Tournon jusqu'à la mort de Just-Louis II en 1644. Ensuite, elle fut à Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour, puis à la princesse de Turenne, fille du duc de Ventadour, qui la vendit le 30 novembre 1691 aux comtes de Maisonseule pour 38.000 livres. Le nouveau seigneur était Antoine Marie de la Gruterie, comte de Maisonseule, baron de Lamastre et seigneur de Retourtour en partie, chevalier de Malte par bulle du Grand Maître le 2 mai 1663. Il ne se fit pas relever de ses vœux et resta donc dans le célibat. Il passa sa vie à faire des procès.

Le XVII^e siècle : la vie religieuse. Un Consistoire protestant fut tenu à Desaignes le 25 mai 1602, et deux colloques eurent lieu les 5 mars 1603 et 23 avril 1608. Il y eut une dispute à Desaignes le 27 mai 1613, rapportée dans un livre très rare imprimé à Tournon, entre Pierre Marcha et Charles d'Hostun, que signale A. de Gallier. Parmi les familles protestantes, on peut signaler des Presles, Presles de Morize, des Reboullet, Sauvage des Sauvages, Seignobos, etc. Le pasteur Jean Agassi fut emprisonné un temps au château de Tournon. Après quoi il retourna en Suisse. Un synode fut tenu à Desaignes du 4 au 11 décembre 1675, organisé par le ministre Bourget. Bourget devint pasteur à Boulieu, et fut remplacé par Pierre de Romieu, fils de Gabriel et d'Isabeau d'Audigier, et frère de Gabriel, pasteur à Saint-Fortunat. Son autre frère Gilibert était apothicaire à Desaignes, et de la famille des poètes Jacques et Marie de Romieu (voir l'ouvrage d'Auguste Le Sourd). La saisie des armes fut ordonnée par le duc de Noailles, et le comte de Tournon de Meyres reçut 23 fusils chargés à balles, 11 pistolets, dont 2 provenaient du ministre. Desaignes devait payer 235 livres par jour de frais d'occupation en 1684.

Jean-Paul Gaillard, né à Desaignes en 1654 (mémoire conservé à Bel-Air), fut envoyé à Chalencon pour demander un nouveau ministre à Desaignes ; malade, il trouve à son retour ses meubles pillés et volés. Il doit s'enfuir, le temple est démoli le 20 janvier 1684. Envoyé à Paris en avril 1684 pour montrer au roi qu'il y a toujours des protestants. Rentré à Desaignes, on vend ses meubles, on brûle ses papiers, ses titres. A la Révocation, il se soumet, mais il est encore persécuté ; il s'enfuit en Forez, puis à Grenoble, ne peut passer en Suisse, gagne un procès à Nîmes, revient à Desaignes, est de nouveau arrêté et emprisonné au château de la Tourette puis à Tournon. Marie Crozat est la 2^e femme de son père; élargi le 27 décembre 1689. Il se marie le 13 novembre 1691 avec Suzanne Reboullet, de Coution, fille de sieur Antoine et de Marie Montlevier. Son fils Barthélemy est baptisé par le vicaire Comte; sa maison est à nouveau pillée, il est emprisonné à Bosas, puis à Beauregard. Libéré le 29 septembre 1693, et meurt le 17 novembre 1698. 103 personnes furent emprisonnées à Desaignes, le temple démoli à la demande de Cosnac, évêque de Valence. Celui-ci avoue avoir dépensé beaucoup d'argent pour avoir des conversions, et en être réduit aux emprunts (pasteur Arnaud). La valeur des biens des fugitifs s'élevait à 9.579 livres vers 1687. Dès 1688, Louis XIV avait créé une milice temporaire de 25.000 hommes fournis par les communautés et équipés à leurs frais. Le régiment de la Tourette fut l'un des premiers levés en Vivarais; les hommes étaient engagés pour deux ans, mais l'armement présentait des difficultés; l'intendant Lamoignon ordonna le 7 février 1691 que les anciens catholiques devraient livrer leurs fusils, payés 10 livres s'ils étaient bons à l'inspection. Les consuls devaient demander à 4 des principaux habitants d'avancer l'argent, déductible des futures impositions.

Le régiment de Clavières ne fut organisé que en septembre 1695 : 10 compagnies, 7 capitaines et 10 lieutenants, 2 compagnies de St. Agrève, 1 de Borée, 1 de Desaignes, 1 de St. Martin de Valamas, 1 de Devesset, 1 de St. Jean Roure. La compagnie de St. Martin avait pour capitaine M. du Fraisse de la Varenne, lieutenant M. de Loire. A Borée, le capitaine était de Lachau de Lioussac, le lieutenant Reboullet de la Bâtie. A Devesset, le capitaine était M. de Montréal, le lieutenant M. de Villelongue. A St Jean Roure, de Monteillet de Chaillans, lieutenant de Poulargues. St. Agrève avait comme lieutenants François Brunel, châtelain, et Pierre Crouzet, maire. Le 25 février 1637, accord avec Michel, « hoste » de Desaignes pour la nourriture de 5 pères capucins pour une mission, le logement étant assuré au château de Meyres. Le 6 mai 1646, on décide de reconstruire le clocher. Construction de 8 chapelles, 4 de chaque côté, en 1656-57. Le clocher fut exhaussé en 1668. La chapelle de Ste. Catherine était aux Meyres, puis aux Tournon, et possédait des biens à Empurany et Nozières. François Christophe de Tournon la fit reconstruire en 1636, en même temps que la chapelle de Notre-Dame du Rosaire. Ste Anne était aussi aux Tournon. Inhumation de membres de la famille de Tournon au XVIII^e siècle. La chapelle de Saint-Jean Baptiste fut fondée par Jean Bansel, lieutenant de la juridiction de Desaignes le 12 décembre 1657. En 1697, son patron était noble Claude de Reboulet ; elle passa ensuite aux Reboullet de Coution. Le chœur était réservé à l'inhumation des curés et prêtres. Le cimetière était devant la porte de l'église. Mais l'église actuelle à 3 nefs ne date en fait que du XIX^e siècle. Le livre de raison de François Christophe de Tournon (archives du Verger) mentionne que le 14 avril 1636 une convention fut passée par lui avec Antoine Quinson, de Chalencon, pour la réfection des chapelles du Rosaire et de Sainte Catherine en l'église de Desaignes. Le curé de Desaignes en 1634 était M. des Champs, de Pierregrosse, paroisse de St. Alban d'Ay.

Le XVII^e siècle : la vie économique. Donation entre vifs pour Jean-Paul Gaillard à lui faite par Pierre Baltazar, cordonnier, transcription très incomplète, 5 avril 1674, qui ressemble à une vente viagère. AD 07, B 37, f^o 104, 3 pages. G 22. Compoix de 1637-1638. 77 immeubles en ville et 249 mas ruraux. En 1562, la ville était protestante, et Guillaume de La Pra son gouverneur la livra aux catholiques. François de Tournon, seigneur du Verger, fut gouverneur jusqu'à sa mort en 1574; puis Pierre de Rosières, et Jean de la Gruterie son beau-frère. La charge de gouverneur fut supprimée au XVII^e siècle. Les capitaines-châtelains sont souvent inconnus, sauf Louis Dumas, qui occupa la charge de 1659 à 1708. Fréquents passages de troupes, sans doute logées au château. D'après le compoix de 1637, 1/3 étaient « mesnagers » ou propriétaires exploitants, la plupart fermiers ou métayers, les autres louaient leurs services. Le droit de lods valait 1/13^e du prix du bien vendu. Les cens en argent étaient faibles; ils consistaient plutôt en quarts de seigle ou d'avoine, en gelines, parfois en journées d'hommes. Il y a 249 maisons à la campagne, dont les taxes allaient de 8 à 20 sols. Dès janvier 1695, capitation : noble Antoine de Tournon, qui doit payer 120 livres, Barthélemy Gaillard, bourgeois, Jean Paul Gaillard, lieutenant de juge, Louis Dumas, capitaine châtelain, Jacques Dumas fils, bourgeois, Antoine Reboullet, de Coution etc., taxés 20 livres chacun. Autre capitation pour l'emploi de domestiques. Les cordonniers sont très importants au XVII^e siècle, formant une vraie corporation. Inventaire du principal, Mathieu Chomier, en 1694 (p. 153). Famille protestante : son frère fugitif en 1685 avait perdu ses biens au profit de sa sœur Anne en 1689. Alliance d'Antoinette de Clavières avec Etienne Chomier, acquisition du domaine de Combepelle le 13 avril 1671, des Clavières, seigneur de St. Agrève. Il y a aussi beaucoup de tisserands, de chanvre ou de laine. Fréquence de la culture du chanvre, qui fournit le linge à bon marché jusqu'au XVIII^e siècle. Les tisserands de laine étaient sévèrement réglementés (cf. le livre de Du Besset « Trois siècles de vie rurale, économique et sociale en Haut-Vivarais » pp.102-104.) Le prix du chanvre était 30 livres le quintal de 100 livres au XVIII^e siècle, et le drap de pays variait de 32 à 36 sous l'aune vers 1680. La laine était aussi envoyée à Lamastre, le Cheylard, Saint-Martin de Valamas, où se tenait un marché des toisons en suint. Pas de filature de soie, mais il y avait un tireur de soie installé de 1669 à 1686. On récoltait des cocons à Bel-Air, au Verger, au Ranc, dès le XVII^e siècle. Il y avait de nombreux tailleurs : le coût d'un habit pour les mousquetaires du Roi était de 37 livres, sans comprendre la façon et la nourriture du tailleur (blé, noix ou châtaignes). 12 tailleurs entre 1660 et 1680. Apprentissage de 13 à 18 mois. Nombreuses couturières, inconnues, et des chapeliers. Inventaire de Gaspard Masclet, le 19 novembre 1683 (p. 157). Pas de perruquiers, mais beaucoup de maçons, de charpentiers, de menuisiers, quelques ferronniers, des maréchaux-ferrants. Le ferrage d'un cheval coûtait 9 sous en 1634, 7 livres par an à l'abonnement, en seigle compté 20 sous la quarte de 15 kg. Il réparait aussi l'outillage agricole. Il fallait un apprentissage d'un an et demi. Il y avait des bastiers, des banastiers, des armuriers. Sur l'ordre du prince de Conti, le comte de Tournon de Meyres avait reçu en 1683 23 fusils chargés à balle en état et 11 pistolets. L'armurier, Mathieu Héritier, habite les

Sauvages. Testament du 23 mai 1694. Il y avait aussi un potier d'étain. Le commerce est fait par des marchands, qui vendent toutes sortes de produits. En 1665, Jean Mayoussier est fermier du grenier à sel et mercier à la fois. Ils vendaient du tissu pour les besoins paysans; pour le beau linge, on allait à Valence. A Desaignes, Charles Laroche faisait ses achats au Puy ou à Annonay. Un autre marchand, Jean Jacques Blaizac, acquit des Prarond la moitié, puis la totalité du fief de la Gruterie en 1759. Peu de boulangers, ou de bouchers. Nombreux exemples de prix, en, notant une nette montée du XVII^e au XVIII^e siècle. Desaignes comptait une douzaine de cabarets, hostelleries, auberges, astreints à payer le droit d'équivalent, semblable à la patente. Toutefois, les achats pour les repas de fêtes étaient dispensés de payer l'équivalent. Ce chiffre de 12 « auberges » dut se maintenir jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il y avait en 1690 3 voituriers ou transporteurs (p.169).

Le XVIII^e siècle : les seigneurs. François II de Tournon de Meyres épousa le 8 nov. 1598 Suzanne de Barjac, d'où François Christophe de Tournon de Meyres, qui vendit en 1644 la terre de la Mastre au comte de Maisonseule. François de Chanaleilles son beau-père avait acheté à demi avec Jean de la Gruterie de Maisonseule la baronnie de Retourtour. Les archives du Verger contiennent son livre de raison. Puis, Jean-Antoine de Tournon de Meyres, maire perpétuel de Desaignes, François, puis Hugues-François (1729-1789), dit « le chasseur » auteur d'un traité sur la chasse conservé aux archives du Verger, et qui participa aux battues contre la bête du Gévaudan. Il vendit après la mort de son fils aîné le 24 avril 1783 le château de Desaignes à André Gaillard, écuyer, seigneur des Tourettes. Hugues-François habitait le château de Connillieux en Dauphiné. Le nouveau seigneur de Desaignes après la vente du 30 novembre 1691 était Antoine Marie de la Gruterie, comte de Maisonseule, baron de Lamastre et seigneur de Retourtour en partie, chevalier de Malte par bulle du Grand Maître le 2 mai 1663. Il ne se fit pas relever de ses vœux et resta donc dans le célibat. Il passa sa vie à faire des procès. Sa sœur aînée avait épousé Claude de Trémolles de Barge, qui réside au château de Desaignes en 1711 et 1728. Jeanne, la cadette, épousa Philibert de Chevières, d'où Claude-Joseph et Louise, qui épousa le marquis de Grollier. La 3^e, Claudine de Maisonseule, resta célibataire ; son frère testa en sa faveur le 12 mai 1729, stipulant que les maisons de Chevières et de Trémolles n'eussent rien de ses biens. C'est que Chevières réclamait la dot de sa femme (15.000 livres du père et 25.000 de la mère, Claudine de Roiraud). Le Parlement de Toulouse, par un arrêt du 17 août 1697, avait fixé ces sommes, mais Antoine-Marie de la Gruterie refusa de payer, ayant répudié la succession de sa mère. Le petit-fils d'Anne de la Gruterie, épouse de Claude de Trémolles, lui réclamait aussi la part de sa grand-mère. Antoine-Marie mourut en 1730. Le Parlement de Toulouse condamna son héritière Claudine le 10 août 1739 à payer 31.444 livres à son beau-frère de Chevières, et 151.848 à son neveu; elle mourut le 12 août. Jeanne, marquise de Chevières, fut l'héritière en dépit des dispositions de son frère, mais le procès continua contre les Damas. Elle mourut avant la fin du procès. Son fils Claude-Joseph de Chevières refusant de payer, la saisie fut ordonnée, et dura du 13 juin au 4 juillet 1740. Les châteaux de Maisonseule et du Villard en Velay furent mis sous séquestre. Finalement, une transaction intervint le 18 juillet 1742, pour 127 548 livres ; le marquis de Damas obtint en paiement la baronnie du Villars, estimée 114.000 livres, avec les seigneuries de Roucheyrolles, le Chambon, Boucherolles en Velay. Chevières conserva Maisonseule, la Mastre, Desaignes et les biens de la Gruterie. Il avait épousé le 30 juin 1711 Anne-Sylvie de l'Hôpital, et en eut Antoine et Sylvie, qui durent mourir sans postérité, puisque à sa mort avant 1759, l'héritage fut aux Grollier. Louise de Chevières mariée à Gaspard de Grollier en eut Philibert de Grollier, époux de Gabrielle de Golbert, d'où Pierre Louis de Grollier, dernier seigneur de Maisonseule, exécuté à Lyon le 26 décembre 1793.

Le XVIII^e siècle : la vie religieuse. En 1716, le curé de Desaignes, Antoine Chave, indique qu'il y avait à Desaignes une force armée commandée par des officiers irlandais, et « un certain nombre d'abjurations qui probablement n'étaient pas volontaires ». François Combettes fut curé de 1722 à 1764, et témoigna d'une activité débordante. Son neveu François Nicolas lui succéda, et retira son serment sous la Révolution. Il mourut le 25 nivôse An IV. En 1722, organisation de la ligne contre la peste : elle suit le Rhône jusqu'à Mauves, et de là passe à Plats, Colombier le Jeune, le Crestet, la Mastre, laisse St. Agrève à droite, monte au Mézenc et s'en va dans l'Auvergne. « Cette ligne étant composée de deux soldats et un bourgeois ou paysans dans chaque baraque, lesdites baraques étant distantes de deux cent pas les unes des autres et personne ne pouvant passer la dite ligne, ayant même le long de la ligne fait de quarantaines pour faire arrêter les marchandises et ceux qui voyageaient de quarante jours ne pouvaient sortir de ladite quarantaine... mais pour ne pas rompre tout à fait le commerce d'un pays à l'autre on a établi des barrières de lieu en lieu et ceux de là pouvaient parler à ceux de ça, mais non se toucher, et cette barrière ne s'ouvrait que deux jours la semaine par un comis exprès, les marchandises et plusieurs autres choses du pays non prohibé pouvant bien passer dans le pays prohibé mais rien ne pouvait passer du pays prohibé dans l'autre sinon des lettres et de l'argent en trempant le tout dans du vinaigre, ayant même commandé aux soldats que tous ceux qui voudraient traverser ladite ligne de leur tirer dessus et de les tuer... » (Extraits des archives du Ranc « Mémoire du temps que nous voyons... »). En 1739, arrestation à Lamastre du pasteur Morel-Duvernet. Le 28 août 1756, un jugement condamne les N.C. des communautés de l'arrondissement de Desaignes (Desaignes, la Mastre, Macheville, retourtour, Saint-Basile, la Bastie et St. Jeure d'Andaure) à payer 1.000 livres et 300 livres de frais, à cause d'une assemblée tenue le 6 juin 1756, suivant le procès-verbal dressé par Dumolard le 11 juin, en vertu de l'ordonnance du 9 novembre 1728. Dès mai 1788, des N.C. viennent faire inscrire à la cure de Desaignes le nom du notaire devant qui ils ont contracté mariage, la date et celle de la naissance de leurs enfants. Ces déclarations durèrent jusqu'en février 1789. La première école de filles semble avoir été ouverte par une soeur de St. Joseph, Catherine Brunel, en 1702.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2 : p.201 : René Ladreyt, protestant, épousa en 1649 Lucretie de Coutiol ou Coutuol; leur fils Jean-René fut étudiant en théologie en 1675. Condamné à être pendu en effigie par le présidial de Nîmes en 1684, il se réfugia en Suisse, puis en Allemagne (cf. T.II, 1, 204-6)

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur Annonay et le Haut-Vivaraïs, Lyon Chambet 1835.

Cote aux A.D. 07 : BIB 8 1733. Notice sur Desaignes, prise par le comte de Tournon en 1580, siège par Chambaud en 1588. Emprunt forcé de 1683. Evénements à Desaignes pendant les guerres civiles. AG 256-258.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 7 août 1999 : La cité était réformée dès 1561. Un synode s'y tint du 3 au 11 décembre 1675: on fait passer leurs examens aux 5 candidats pasteurs, on nomme des pasteurs, on règle les litiges paroissiaux, on fixe le lieu des synodes futurs, et on invite à une repentance générale et à un jeûne pour le prochain dimanche de Pâques. Le temple date de 1822-1823. Une pierre orne son fronton et date l'ancien temple de 1608, démoli en 1684, pierre cachée dans l'église jusqu'à la reconstruction. Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.37-46 : le temple de Desaignes, les synodes sous l'Edit de Nantes, l'assemblée du Peysson de 1756.

Ladeno n° 39, janvier 2000 : J.C. Bouvier, les ponts de la vallée du Doux, pp 3 à 10 avec carte. Voir aussi dans le même n° les extraits du Voyage de Sabarot de la Vernière, où il est question de Desaignes.

Revue du Vivarais 1905. R. Tartary : Le château de Maisonseule en Vivarais ; Saint-Basile en Haut-Vivarais.
 Etats de Vivarais : le 11 décembre 1553, ils refusent d'accorder à Desaignes le droit d'être représentée aux Etats du pays. AG 248-249.
 Archives Nationales: 513 AP : Chartrier du château du Vergier.
 Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalencon, A.D. 07, 59 J 54.
 Description de Desaignes au XVIII^e siècle : village de 130 maisons, mais avec la campagne, 4000 hab. La seigneurie est pour l'essentiel à Melle de Chauriers, de Lyon, pour la haute justice, et la directe aux Tournon de Meyres. La seigneurie de Chalencon s'étend en partie sur Desaignes. G 306.
 Généalogie Boudon-Lashermes: sire François Bosc le Vieux, du lieu des Boscs à Desaignes, mandement de Retourtour, épousa Alix des Boscs, qui testa le 30 juin 1509. AH 112.
 Notes sur la famille Gaillard de Desaignes, d'après J. Villain. 183 bis et ter. Voir aussi AH 255.

Révolution, Empire

Cahier de Doléances de Desaignes, photocopie, A.D. 07, B 142. R 40.
 Cahier de Doléances de Desaignes, article Envol, novembre 1988. C 97-98.
 Supplément d'imposition pour les biens privilégiés pour le 2^e semestre 1789 et liste de ces biens. AH 181-182.
 Etat de la population et de la population indigente, époque révolutionnaire. AH 182-183.
 Pétition pour un nouveau cimetière (24 Fructidor An II) et état des ci-devant prêtres. AH 183.
 Les Gaillard sous la Révolution. Le marquis de Grollier. AH 255.
 Charles du Besset : le vieux Desaignes.
 La Révolution : Le principal propriétaire de biens privilégiés est le marquis de Montdragon, notamment pour le Verger. Le premier maire est André Gaillard. Le 26 juin 1790, le maire de Vernoux convoque les membres de la Garde Nationale à Paris pour la confédération générale. Les députés désignés sont: Gaillard du Pont, colonel-commandant, Cizeron et Maisonneuve, capitaines. Le 14 nov. 1790, André Gaillard demande à se retirer vu ses infirmités, mais reste à la demande générale. En déc. 1790, Desaignes demande à rester chef-lieu de canton, vu le grenier à sel, la justice, et ses 3400 hab. Nozières, la Bâtie, le Pouzat, veulent rester dans ce canton. Le 2 janvier 1791, elle demande à faire à elle seule un canton. Le 18 février 1791, serment du curé Nicolas et de ses vicaires, repris avec restriction le 22 avril. Le 20 avril, démission d'André Gaillard pour raison de santé, remplacé par Joseph Louis Chazal, puis par Jacques Chave le 9 décembre. Le 17 Germinal An III, visite du château du Vergier, où le citoyen Fayat est ci-devant fermier.
 Inventaire de complaisance. Fin germinal petite émeute de femmes qui entrent au temple de la Raison, s'emparent du mobilier et le brûlent sur la place (notes du comte Hyp. de Tournon). Le comte Alexandre François Xavier de Tournon habitait alternativement Banon dans le Comtat ou Claveyson en Dauphiné. Son fils Hippolyte à écrit des « Souvenirs », aux archives du Verger. Leur père défendait le pont Morand lors de l'insurrection de Lyon. Il fut arrêté à Valence, mais libéré et put regagner Claveyson. Le Verger avait déjà été affermé à Charles Labatie, de Larzallier et ses autres biens aussi. André Gaillard, compris lui aussi à tort sur la liste des émigrés, put récupérer ses biens le 25 Pluviôse An III. Le marquis de Grollier habitait peu Maisonseule ; il était plutôt au château de Pont d'Ain, ou son hôtel particulier de Lyon. C'est là qu'il fut arrêté et fusillé le 6 nivôse An II. Ses biens furent confisqués, et ses enfants ne rentrèrent en possession que l'An VIII, un décret peu connu du 3 mai 1795 rendu sur les instances de Lanjuinais et Boissy d'Anglas prescrivant la restitution des biens confisqués pour tout autre cause que l'émigration, ou le prix restitué par l'Etat s'il y avait déjà eu vente. Le pasteur Raymond Ladreyt, successeur de Jacques Brunel en 1793, ne put vraiment exercer ses fonctions qu'à partir de 1798.
 L'Empire : Claude Philippe de Tournon fut chambellan et aide de camp de l'Empereur, mort à Bayonne en 1809. Ses deux frères : Victor, officier de cuirassiers, mort en 1812 pendant la campagne de Russie, Alexandre Eugène, colonel des Gardes du corps ; Jean-André Gaillard fut capitaine de chasseurs à cheval, et ses frères Esprit-Gratien et Pierre, lieutenant d'infanterie de marine.
 Joseph Gaillard, dit de Lolagner, fils d'André Gaillard, ancien prieur de Gilhoc, fut nommé curé en juin 1802. Démissionnaire en mars 1812, il se retire au château de Meyres, mais devint vicaire général de Mgr. de la Tourette, évêque de Valence en 1819, et y mourut en 1823.
 Documents Pierre Caillat.
 Lettre du 17 décembre 2003. Portraits existant au château de Bel-Air. Vue du château vers 1900, et de celui d'Urbillac. Contrat de vente entre les héritiers Blanc de Loire et Alexis Blanc du domaine de la Condamine, à Saint-Martin de Valamas du 19 Thermidor An IX. Descendance de Jean Peyron, de noble Pierre Blanc (famille Blanc de Molines, de Loire, de Chanéac), de Jean Gaillard, familles étudiées, fiches des concessions Gaillard à Lamastre et Desaignes. A 110-127.
 Courrier Pierre Caillat du 29 avril 2004.
 Contient informations sur la famille Gaillard et le château de Bel-Air. B 285 286.
 Courrier Pierre Caillat des 25 09 2004, 08 10 2004, 25 10 2004. Autres renseignements sur Bel-Air et la famille Gaillard, ainsi que sur la généalogie des Blanc de Loire. L 138-L 141.
 Opuscule d'Augusta Dupré de Loire dite Boma (1837-1919) : Informations sur la famille Gaillard, originaire de Provence, huguenots, notaires à Lapras début XVII^e, Jean-Paul Gaillard, arrêté en 1688-89, libéré après abjuration; autres Gaillard, seigneurs de Lapras, puis juges à Desaignes. Il achète le château aux Tournon au milieu du XVIII^e siècle, puis André Gaillard, né à Odon, (hameau commune de Lamastre d'après P. Charrié) achète les biens des d'Arbalestrier à Desaignes. Pendant la Révolution, ses biens sont mis sous séquestre, puis libérés sur intervention (sans doute de Solon Reynaud, représentant en mission). Il mourut au château de Desaignes en 1798, avec trois fils sous les drapeaux républicains. L'aîné de ses fils habita au château de Bel-Air, le second mourut à Urbillac. Le 3^e suivit le chevalier Armand de la Tourette comme garde du corps du roi d'Espagne Charles IV. Apparenté aux de Loire, d'Arbalestrier, Veyrans, Saint-Pierre-ville et Descours, capitaine d'artillerie, en service, chevalier de Saint-Louis, de Chanéac, de Molines, de Lavarenne notamment. Il servit Charles IV jusqu'en 1800, époque où il rentra en France et se retira à Desaignes. Le 6^e fils d'André Gaillard, Joseph de l'Ollagnier, se fit prêtre, et émigra en Italie avec l'abbé de la Tourette, grand vicaire de Reims et plus tard évêque de Valence. Retour à Desaignes en 1802. Archiprêtre nommé par l'évêque de Mende, puis grand vicaire de Mgr. de la Tourette à Valence; mort à Valence le 15 12 1823. Jean François Régis Gaillard de Rabarin, le plus jeune des fils d'André Gaillard, épousa l'héritière d'Urbillac, Marie-Rose Richou acheté à M. de Reboulet. Gaillard de Rabarin y passa toute la période de la Révolution. Il reconstruit Urbillac à la mort de Mme. Richou, survenue en 1800. Juriste estimé. Il mourut à Urbillac en 1847, et sa fille Rose en 1846. Son fils André Rémy épousa Anne Valérie Lioud, d'Annonay. Ils moururent à Urbillac en 1864 et 1875.
 Descendance de Rémy Gaillard d'Urbillac, dont André Marie, officier en Crimée, en Algérie, et pendant la guerre de 1870-71. C 180.

Epoque contemporaine

Etat des individus qui professent le culte protestant (1802). 187 bis.

Généalogie des Tournon-Simiane. 2 A 182.

Acceptation de l'édification d'un nouveau temple à l'emplacement du « temple de Diane » par le préfet. Poursuite de la construction et réparations nouvelles: cimetières, mairie, poste. AH 184-186.

Réparations au temple de Desaignes au XIX^e siècle. AH 187 bis et ter.

Réparations à l'église de Desaignes. (1829-1875). AH 184-185.

Notes prises sur le registre de délibérations du Conseil Municipal de Desaignes, 1840-1849. AH 250-251.

Répartition des cultures en 1837. Importance des fortunes des Gaillard, Tournon de Meyres, Boissy d'Anglas. AH 254.

Charles du Besset : le vieux Desaignes.

XIX^e siècle

Joseph Gaillard, ancien curé, donna par testament olographe à la fabrique de Desaignes le château de Meyres pour en faire une maison d'école pour les pauvres enfants, et pour loger des pauvres. En 1822, construction du nouveau temple, reçu seulement le 25 mars 1844. Le pasteur Ladreyt mourut en 1831, remplacé par Adrien Brisset, qui présida jusqu'en 1871 le consistoire de Lamastre ; il y eut un suffragant en 1882. L'église évangélique libre fut fondée par un nommé Vergnon, de Saint-Agrève aux Chalayes, terrassé à 32 ans. Une chapelle évangélique fut construite à Desaignes en 1865. D'abord annexe d'Annonay, elle fut indépendante en 1872. Elle s'affilia en 1906 à l'Union des Eglises évangélistes libres de France. Création des darbystes, qui comptent deux fois plus de familles que l'église libre. En 1740, 205 familles de N.C. sur 380, 1638 protestants pour 2807 h. en 1802, 3500 sur 3544 en 1844, en 1935 1350, et en 1954, 1731, autant que de catholiques.

Découverte des eaux minérales en 1828-29. Suppression le 4 novembre 1837 de la grande procession de Desaignes à Lamastre le premier dimanche de mai en l'honneur de St. Sébastien, pour cause de désordres et de libertinage. Chazallon fut ingénieur hydrographe, député en 1848. cf Mazon : « Notice sur Desaignes ». Il se retira à Desaignes en 1861 et y mourut en 1872, laissant ses biens à ses parents Maisonneuve. En 1869, il y avait encore 3.941 habitants, maximum démographique. Mais 2315 en 1942 et 1731 en 1955. La route vers Saint-Agrève était trop difficile. La loi du juin 1829 1829 créa les facteurs ruraux, 5000 pour le royaume, parcourant 5 lieues par jour, desservant chaque commune 1 jour sur 2. Lamastre n'eut un receveur des Postes qu'en 1845. D'après Ch. Seignobos, avant, le canton était desservi par le père Bertrand, facteur, qui allait à Tournon à pieds 1 fois par semaine, et le reste du temps distribuait les lettres dans le canton. A Desaignes, il les mettait sur la cheminée du cabaret des Gebelin, et les gens qui venaient le dimanche les y trouvaient. Desaignes n'eut une distribution postale propre qu'en 1867.

XX^e siècle

M. Fromenton fut curé de Desaignes de 1892 à 1906, et mourut chanoine titulaire à Viviers.

Le capitaine Binoche était réfugié à Desaignes. Dès le 6 juin, création de la 25^e Compagnie avec le lieutenant Alexandre Bancel comme commandant (Marguerite), le sous-lieutenant Paul Conte, l'adjudant Louis Seignobos, etc. 126 hommes, de 18 à 28 ans, tous volontaires. Binoche perdit un bras le 6 juillet dans la bataille du Cheylard. La 25^e compagnie attaqua l'armée allemande à Châteaubourg, et 10 hommes y furent encerclés mais dégagés par le caporal Charles Forot, ce qui lui valut la croix de guerre. Bombardements de Lamastre les 6, 16 juillet et 20 août 1944.

La population à Desaignes à travers les âges (1731-1975). AH 159.

Curé Billon : L'histoire vue par un curé de campagne (notes). AH 180.

Plan du hameau de Coution, commune de Desaignes, cadastre napoléonien de 1837. G 157.

Délibérations du Conseil Municipal de Desaignes en 1911. AH 154-156.

Qualité des conseillers municipaux de 1911. AH 157-158.

Propriétés non bâties des membres du Conseil Municipal de Desaignes en 1911. AH 160-161.

Grosses propriétés de Desaignes en 1914. AH 162-164.

Composition socioprofessionnelle globale de Desaignes en 1911. AH 167.

Liste nominative de 1911 : analyse par hameaux et par profession. AH 168-173.

Liste nominative de 1911 : analyse par origine des individus et par âges, AH 174-177.

Matrices cadastrales 1832, 1914, 1963, 1978 (contenances globales par type de culture). AH 165-166.

Documents Pierre Caillat.

Lettre du 17 décembre 2003. Portraits existant au château de Bel-Air. Vue du château vers 1900, et de celui d'Urbillac. Contrat de vente entre les héritiers Blanc de Loire et Alexis Blanc du domaine de la Condamine, à Saint-Martin de Valamas du 19 Thermidor An IX. Descendance de Jean Peyron, de noble Pierre Blanc (famille Blanc de Molines, de Loire, de Chanéac), de Jean Gaillard, familles étudiées, fiches des concessions Gaillard à Lamastre et Desaignes. A 110-127.

Courrier Pierre Caillat du 29 avril 2004.

Contient informations sur la famille Gaillard et le château de Bel-Air. B 285 286.

Courrier Pierre Caillat des 25 09 2004, 08 10 2004, 25 10 2004. Autres renseignements sur Bel-Air et la famille Gaillard, ainsi que sur la généalogie des Blanc de Loire. L 138-L 141.

Opuscule d'Augusta Dupré de Loire dite Boma (1837-1919) : Informations sur la famille Gaillard, originaire de Provence, huguenots, notaires à Lapras début XVII^e, Jean-Paul Gaillard, arrêté en 1688-89, libéré après abjuration; autres Gaillard, seigneurs de Lapras, puis juges à Desaignes. Il achète le château aux Tournon au milieu du XVIII^e siècle, puis André Gaillard, né à Odon, (hameau commune de Lamastre d'après P. Charrié) achète les biens des d'Arbalestrier à Desaignes. Pendant la Révolution, ses biens sont mis sous séquestre, puis libérés sur intervention (sans doute de Solon Reynaud, représentant en mission). Il mourut au château de Desaignes en 1798, avec trois fils sous les drapeaux républicains. L'aîné de ses fils habita au château de Bel-Air, le second mourut à Urbillac. Le 3^e suivit le chevalier Armand de la Tourette comme garde du corps du roi d'Espagne Charles IV. Apparenté aux de Loire, d'Arbalestrier, Veyrans, Saint-Pierre-ville et Descours, capitaine d'artillerie, en service, chevalier de Saint-Louis, de Chanéac, de Molines, de Lavarenne notamment. Il servit Charles IV jusqu'en 1800, époque où il rentra en France et se retira à Desaignes.

Le 6^e fils d'André Gaillard, Joseph de l'Olagner, se fit prêtre, et émigra en Italie avec l'abbé de la Tourette, grand vicaire de Reims et plus tard évêque de Valence. Retour à Desaignes en 1802. Archiprêtre nommé par l'évêque de Mende, puis grand vicaire de Mgr. de la Tourette à Valence; mort à

Jean François Régis Gaillard de Rabarin, le plus jeune des fils d'André Gaillard, épousa l'héritière d'Urbillac, Marie-Rose Richou achetée à M. de Reboulet. Gaillard de Rabarin y passa toute la période de la Révolution. Il reconstruit Urbillac à la mort de Mme. Richou, survenue en 1800. Juriste estimé. Il mourut à Urbillac en 1847, et sa fille Rose en 1846. Son fils André Rémy épousa Anne Valérie Lioud, d'Annonay. Ils moururent à Urbillac en 1864 et 1875.

Descendance de Rémy Gaillard d'Urbillac, dont André Marie, officier en Crimée, en Algérie, et pendant la guerre de 1870-71. C 180. Evolution de la population de Desaignes comparée à celle de Lamastre et du canton, 1806-1975. AH 138.

Lettre du sous-préfet de Tournon indiquant qu'il y a une cabale à Desaignes pour écarter les catholiques. Il faudrait partager la commune en 3 sections. (4 septembre 1852). Ce qui fut fait le 6 septembre. AN 151.

Page André et Raillon Annick : L'école du Fraisse a cent ans. Valence 1991.

Positionnement des hameaux de Desaignes. Croquis sommaire de la commune. C 100.

Population de Desaignes par hameaux en 1911, avec répartition socioprofessionnelle. C 99.

Conférence du 18 novembre 1978 : Desaignes en 1911. AH 140-145.

Connaissance vivante de l'Ardèche actuelle. Annonce de conférence en Desaignes, Toussaint 1976 ou 1977. AH 139.

Stage « Connaissance du Pays », organisé par l'Association Culturelle des pays du Doux. AH 146-147.

Les concerts de Desaignes, saison 1983. AH 134-135.

Bilan satisfaisant des concerts d'été au Fraysse. Article D.L. du 1 9 87. C 101.

Le Mastrou: de la découverte touristique aux découvertes techniques. D.L. du 16 8 84 (stage d'été au Fraysse). AH 231.

Retour aux sources. T.V. du 19 6 1992. AH 133.

Musée de la vie rurale, D.L. du 28 6 96. C 95.

Guide de visite du musée municipal de Desaignes. C 99 bis.

Echos et nouvelles du canton: Desaignes. D.L. du 5 4 96. C 96.

Au coin de l'âtre. La forge a repris du service. D.L. du 27 7 98. AH 133.

Nécrologie: le général Binoche (1912-1997).-AH 134.

Assemblée Générale de « Ladena » ; T.V. du 19 01 1990. AG 175.

XXI^e siècle

Desaignes : le musée a ouvert ses portes. T.V. 28 4 2000. AG 90.

Visite instructive à la Fromagerie du Vivarais. TV du 30 6 2000. AY 116.

Centre équestre du Vergier : la passion de l'équitation. T.V. du 15 2 2002. AG 65.

500 ans de la vie de la famille de Tournon. TV du 4 7 2003. AY 39.

Château de Desaignes: haut lieu d'histoire et de traditions. TV du 11 7 2003. AY 51.

Ouverture d'un sentier de la châtaigne sur les hauteurs de Desaignes. Hebdo de l'Ardèche, 1er juillet 2005. N 4.

Mémoire et culture au bout de l'escalier. Ouverture de la salle 39-45 du Musée de Desaignes. La nouvelle salle de la 2^e guerre mondiale, ouverte en 2005. Hebdo de l'Ardèche du 15/7/2005. O 105.

La vraie nature de Desaignes, Hebdo de l'Ardèche du 3 février 2006. Q 97-98.

Prospectus du musée de Desaignes (avant 2001). AG 193.

Exposition sur la Résistance des « Amis du Vieux Desaignes », et article sur la réouverture du Musée. Hebdo de l'Ardèche, 11 3 et 18 5 2005. Q 119.

Fête médiévale du 10 août 2008. Le village remonte dans le temps. Article Hebdo du 22 8 2008. AL 49.

Un centre pour toxicodépendants va ouvrir. Article Hebdo du 10 10 2008. AL 172.

Marc Bard : l'économie doit être la priorité de l'intercommunalité. Hebdo 28 11 2008. AM 64.

A Desaignes, la scierie Cros ne cesse de grandir. Hebdo, 23 1 2010. 2 BM 132.

45^e anniversaire de l'arrivée de l'orgue à Desaignes. Une aventure et une grande chaîne humaine. Hebdo, 18 10 2012. 2 BM 197.

Des terrasses, l'homme peut faire un désert ou un jardin (A. d'Angelo). Hebdo, 7 11 2012. 2 BM 151.

L'opération Coup de pousse a débuté. Hebdo de l'Ardèche 17 1 2013. 2 AN 89.

Le plan d'eau totalement détruit. Hebdo de l'Ardèche, 13 11 2014. 2 BJ 19.

Fin de saison à la chapelle Phylidus. Hebdo 10 9 2015. 2 BM 100.

Iconographie

12 Fi 148 : Mise en bouteilles de l'eau minérale à Desaignes. I 237.

12 Fi-152-153 : Baignades et enfants au bord du Doux. I 237.

12 Fi 156 : Cyclistes à Desaignes. I 237.

12 Fi 157: Troupeau de vaches sur la route à Desaignes. I 237.

Vue générale de Desaignes 1^e moitié du 20^e siècle. CD petite bibliothèque.

Vue de la porte du bourg de l'Homme, CPA début XX^e. CD petite bibliothèque.

Document A. Philippot, de Coution.

Photographie de Coution sous la neige, 2004. I 238.

DESAIGNES

Dissertation sur l'Hercule gaulois, de M. Delichères, Privas 1802.

Les Pagan et les Retourtour, Anatole de Gallier p. 86.

Le château de Desaignes fut sans doute bâti par les Retourtour, et il renfermait le "temple de Diane". Desaignes était la résidence habituelle d'Odon V de Retourtour au début du XIV^e siècle. Son épouse Raymbaude Pagan eut dans son testament, publié en 1334, la jouissance du château de Desaignes si elle ne se remariait pas. Dans le même testament, Odon fonde quatre chapelles, dont deux à Desaignes, et leur lègue la vigne et le jardin près du moulin audit lieu Le 13 mars 1326, Raymbaude reçoit quittance pour elle et ses enfants de dettes contractées par Odon auprès de banquiers valentinois d'origine italienne, les Balbi et les Albizzi.

Ch. du Besset : « Le vieux Desaignes » (Gap, 1955).

Le Moyen-âge : les seigneurs. p.20 : Description du « temple de Diane » extraite de Boissy d'Anglas, antérieure donc aux démolitions de 1822, sous le préfet Paulze d'Ivoy. Pour la carte archéologique de la Gaule, il s'agit du premier château-fort de Desaignes.

Desaignes faisait partie du « Valentinois occidental », et donc des deux premiers royaumes de Bourgogne. Puis, il passa aux Francs, jusqu'à Boson (879) qui l'incorpora au royaume d'Arles avec l'appui du pape Jean VIII qui avait besoin de lui pour combattre les

Sarrasins. Boson possédait la terre d'Arlebosc, qu'il donna à l'église du Puy ainsi que les biens qu'il avait aux environs (Michel de Chazotte). Louis, fils de Boson, se fit couronner Empereur en 901, mais fut aveuglé par son rival Bérenger. Les historiens du Languedoc, dom Vic et dom Vaissette, soutiennent que le Vivarais relevait dès le X^e siècle de la maison de Toulouse, tout en reconnaissant que Rodolphe III, roi de Bourgogne, fut reconnu dans la partie du Valentinois qui est en Vivarais en 993. Pour A. Prudhomme, archiviste de l'Isère, cette terre était tenue en franc-alleu par les comtes de Valentinois jusqu'en 1239. Ils la soumièrent en 1239 au comte de Toulouse. Le plus ancien des Retourtour, seigneur de Desaignes, est Pierre de Retourtour, mentionné dans un acte du cartulaire de St. Barnard de Romans relatif à l'église de Silhac en 1085 comme témoin. Il fut peut-être l'ancêtre d'Odon de Retourtour, évêque de Valence, qui fit don à son neveu de son usufruit sur Beauchastel en 1179. La filiation peut s'établir à partir d'Armand 1^{er} de Retourtour, seigneur de Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Montfaucon et Dunières, qui fit donation en 1197 aux chanoines de St. Ruf de Valence de tous ses droits sur l'île de Soyons. Il eut 3 fils : Odon, prêtre et prieur de Rochepaule, Maurice, l'aîné, Briand. Maurice eut Retourtour, Desaignes, Beauchastel : Briand eut le tiers de Pierregourde et Dunières au partage de 1247. D'après Michel de Chazotte, ce Briand aurait eu la seigneurie de Montfaucon, la coseigneurie de Dunières et il était chanoine du Puy en 1255. Maurice épousa une dame de Dunières, et fut père d'Armand II, d'Odon et de Raymonde mariée à Pierre de Blou. Armand II, seigneur de Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Dunières, Montfaucon et St. Just Malmont en Velay, céda au roi en 1293 la terre de Montfaucon pour y établir un bailliage royal, s'en réservant la moitié pour la tenir en fief du roi. Il émancipa son fils Briand en 1308 et lui donna Desaignes, Beauchastel et Dunières. Ce Briand dut mourir sans postérité. Armand II donna à son notaire Pons de Gras le domaine de Jaute, à Desaignes, et participa à l'assemblée de Montpellier du 25 juillet 1303 contre le pape Boniface VIII. Il avait épousé Smaragde de Châteauneuf, fille de Guigon, tige des Châteauneuf-Randon. Odon récupéra les biens laissés à son frère, puisqu'en 1313 il hommage à Aymar de Poitiers Beauchastel le 2 décembre, et à Charles IV en 1326 son château de Desaignes avec les pareries de Montfaucon et Dunières. Seigneur d'Empurany et de la partie de Nozières relevant de l'évêque du Puy. Il épousa Raimbaude Pagan, héritière de sa famille, en 1308. Parmi les présents il y a le seigneur de Crussol, Guy de Tournon et Armand de Fay d'Etables. Il testa le 13 novembre 1319 au château de Desaignes « où il faisait sa résidence habituelle. » Suit le testament, où on remarque en particulier qu'il laisse à sa veuve une rente viagère sur Beauchastel de 20 muids de vin et 60 salmées de froment. L'aîné des cadets aura le château d'Empurany, et son fils Jean sera héritier universel. Raimbaude testa en 1324 et fit publier le testament de son défunt mari le 12 octobre 1334. Jean dut mourir avant elle, car le 7 août 1339, c'est Briand son frère qui rend hommage à l'évêque du Puy pour le château de Dunières. Briand de Retourtour hérita des biens de son père, et de ceux de sa mère : Argentat, Mahun, Seray, Satillieu, Ozon, etc. En 1364, il autorise les habitants de St. Jeure d'Ay à fortifier leur église, renouvelant l'autorisation d'Aimard de Pagan. Il épousa successivement Eléonore de Canillac, qui lui donna deux filles, Raimbaude et Dauphine, Jeanne de Beauvoir (1355), Smaragde de la Roue, qui se maria en 1380 à Guy de Saint-Priest en Forez. Le 29 juin 1376, il ordonna à tous ses châtelains, dont Jean de Roche Aigue, châtelain de Desaignes, de remettre tous ses châteaux à son décès à Jacques de Tournon, époux de sa fille Alix. Codicille le 23 novembre 1378. Alix mourut sans postérité en 1386, et en 1387 Jacques de Tournon épousait Catherine de Giac. Jacques de Tournon fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396 et sa fille Jeanne épousa Giraud de Crussol le 24 juillet 1412. Raimbaude de Retourtour n'eut que la seigneurie de la Faye en Forez, mais Dauphine eut Retourtour, le Crestet, Ozon, etc, et les porta à Jacquement de Roussillon, fils d'Aymar, seigneur d'Annonay. Leur fille Françoise de Roussillon épousa Boniface de Chalan, qui rendit hommage le 20 août 1415 au comte de Valentinois pour Retourtour, le Crestet, Ozon, etc. Ch. du Besset signale que le 10 juin 1352, Briand de Retourtour accorda à noble Pons de Meyres le droit de moudre aux moulins banaux de Desaignes sans redevance, à perpétuité. Il suppose donc que le château de Desaignes fut confié aux de Meyres par Briand, à moins que le château ne soit vendu par Jacques de Tournon. En tous cas, dès 1423, les Meyres sont au château de Desaignes. Le 24 mai 1423, Jean de Meyres obtint d'Eléonore de Grolée le droit de reconstruire une tour. Sa fille Delphine épousa Guillaume de Prêhelles. La généalogie des Meyres fut faite par François-Christophe de Tournon à Bel-Air en 1651. Elle commence à Pons, veuf de Marguerite de Sahune, qui se maria avec Béatrix d' Ay. Il en eut 4 enfants, dont Catherine, qui épousa Jean Maurice de Chalencon, puis Guillaume de Cassan. Puis, Jean 1^{er} de Meyres, qui épousa Marguerite de Valgela, puis Artaude de Chambaud, dont il eut 6 enfants, dont Bermond, habitant Beauchastel, et châtelain de Retourtour. Puis, Jean II, dont une fille, Delphine, épousa Guillaume de Presles, de Vernoux, avec 900 florins d'or de dot. . Puis, Pierre de Meyres, Rodet de Meyres, dont Belaude, mariée à Charles de Chambaud le 6 janvier 1453, Gabrielle, épouse de noble Pierre Chassagne de la Gruterie, et surtout Marguerite, l'aînée, qui épousa Alexandre de Tournon le 13 mai 1494. Par lettres de février 1498, Louis XII ordonna de traiter légitime ledit Alexandre « en raison de ses vertus et de l'honnêteté de ses mœurs », lettres insinuées le 28 avril 1514 au bailliage de Vivarais.

Le Moyen Age : la vie religieuse. Desaignes fut évangélisée par les églises de Vienne et de Valence, Lyon étant le centre de leurs prédications. Le prieuré de St. Martin de Desaignes fut uni à celui de la Mure au diocèse de Vienne (entre Servas et Erôme) sous le patronage de l'abbaye d'Ainay, le prieur présentant le curé à la nomination de l'évêque de Valence. Le testament d'Odon de Retourtour du 13 nov. 1318 mentionne les chapelles de Ste. Croix et de Ste. Madeleine, qui existaient encore en 1652. La ruine ne fut donc pas totale. Ste Madeleine fut dotée en 1456 par Astorg du Rochain seigneur du Verger. Elle était encore aux Maisonseule au début du XVIII^e siècle. Le Moyen-âge : la vie économique. Le terrier de Retourtour fut établi en 1447 par le notaire Floret au profit de Amédée de Chalan, seigneur de Varey en Bugey et de Retourtour. Antoine du Ranc doit payer 20 quartes de seigle, 1 quarte d'avoine, 3 gelines et 1 journée d'homme pour son mas très étendu, et pour son mas de Combeneire : 1 quarte d'avoine et 1 de seigle. Etienne, du Peyron, pour le mas de ce nom, doit 7 quartes 2 quaretières de seigle, 15 quartes 3 quaretières d'avoine, 1 geline, 1 journée, 1 journée, 2 sols, 9 deniers 1 obole. Durand, de Combiere, doit pour son mas : 2 quaretières de seigle, 1 d'avoine, et 6 deniers. En 1464, l'enquête économique est faite par Pierre de Meyres, damoiseau châtelain et principal officier de la ville. Un paysan possède 18 vaches, 9 veaux, 1 paire de bœufs, 2 chèvres, 16 bêtes à laine. Jean des Sauvages a un jardin, 20 sétérées de pré, une fessoirée et demi de vigne, 1 bœuf de labour, 1 vache et son veau, 9 chèvres, 2 porcs. Il paye 20 quartes de seigle, 8 d'avoine, 9 sols tournois et 2 gelines 1/4. La dîme n'était que de l'ordre du 1/15^e ou du 1/30^e, mais affectait les grains, les vendanges, les agneaux et les porcelets. Le XVI^e siècle : les seigneurs. Terrier des seigneurs du Verger, reçu par le notaire Rabarin, en 1512. Il y avait 5 prêtres à cette date à Desaignes. Testament de M^o Mathieu Guion le 10 mars 1534, p. 98. Alexandre de Tournon possédait par son mariage une partie de la seigneurie de Desaignes, dont le principal restait entre les mains de la branche aînée des Tournon. Il mourut en 1516. Puis, Gaspard de Tournon, qui releva les armes des Meyres, et son fils François, qui épousa le 28 juillet 1572 Marguerite de la Gruterie. Il fut tué par accident à Valence en septembre 1574, laissant un fils, François ; sa veuve se maria le 15 octobre 1581 à M^o Pierre de Rosières, seigneur de Rosières (à St. Félicien ?), et Jaulte à Desaignes, lequel fut gouverneur pour le roi de la ville et du château de Desaignes en 1581.

Le XVI^e siècle : vie religieuse et guerres. L'église de Desaignes fut abattue sans doute lors du siège de Chambaud en 1587. Elle occupait probablement l'emplacement de l'église actuelle. Mémoires de l'avocat annonéen Achille Gamon pour la période de 1558 à 1586. Du Besset utilise le « répertoire de toutes les notes de M. Antoine Rabarin, notaire », doc. Particulier ; Claude Rabarin son fils explique que en 1561, certains ministres furent décapités à Valence ou pendus, d'où de grandes batailles ; ensuite beaucoup de ministres furent envoyés à Lyon, Valence, Privas, Aubenas, le Cheylard, Nîmes, Montpellier, Tournon, Romans, et aussi à Desaignes. Le prince de Condé, Coligny, M. d'Andelot, étaient les chefs de ce parti. Massacres à Lyon, Vienne aux papistes et Annonay aux évangélistes. St. Chamond prend Annonay, des Adrets prend Montbrison. Valence est aux évangélistes, qui pendent le gouverneur la Motte-Gondrin, Grenoble et Romans sont aux évangélistes, qui battent les papistes à Valréas ; il renonça à Carpentras contre rançon, et à Avignon le neveu du Pape qu'on appelait Fabor empêchait tout navire de passer, d'où grande cherté du sel. St. Agrève était aux papistes de M. de St. Vidal, qui y firent grandes pilleries. Desaignes, évangéliste, avait pour gouverneur Guillaume de la Pra, qui la rendit par trahison à St. Vidal. Ses soldats pillèrent tout et emportèrent en impositions 300 écus. Pourtant, ils étaient tenus en respect par canonnades depuis les murailles du château avant la trahison de la Pra. St. Vidal avait été investi de la charge de gouverneur du Velay et du Haut-Vivarais dont l'avait investi Anne de Montmorency. Michel de Chazotte supposait que ces La Pra étaient une branche des Montjeu de Chassagnes. Après la St. Barthélemy, Gamon dit que les évangélistes s'emparèrent de nouveau de Desaignes. Après la trêve de Lotoire, les protestants abandonnèrent tous les forts du Vivarais sauf Desaignes. Just-Louis de Tournon reprit la ville le 8 septembre 1580, on ne sait dans quelles conditions. Les Etats de Vivarais de 1581 le supplient de congédier sa garnison de Desaignes, qui provoquait de multiples plaintes. Il la congédia, mais il la rétablit en 1585 du fait des entreprises du sire de Chambaud. Siège de mai 1587. Desaignes édifiait un temple en 1608, le premier, et le dernier démolé en 1684. Le XVI^e siècle : la vie économique. p.153. Les tanneurs ou coyratiers étaient toujours en pleine activité au début du XVI^e siècle ; ils entretenaient une chapelle dédiée à leur patron saint Crespin. Ce furent les guerres religieuses qui brisèrent l'essor de la tannerie à Desaignes, ruinée comme à Retourtour ou Lamastre par la concurrence d'Annonay.

Le XVII^e siècle : les seigneurs. Desaignes resta entre les mains des Tournon: Guillaume 1er, Guillaume II, Jacques 1er de Tournon, qui eut 10 enfants, dont le cardinal François de Tournon, et Just de Tournon ; Il avait eu avant son mariage avec Jeanne de Polignac (1466) Alexandre, fils d'Antoinette de Saint-Priest, lequel est l'auteur de la branche des Tournon de Meyres. Desaignes resta aux mains des Tournon jusqu'à la mort de Just-Louis II en 1644. Ensuite, elle fut à Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour, puis à la princesse de Turenne, fille du duc de Ventadour, qui la vendit le 30 novembre 1691 aux comtes de Maisonseule pour 38.000 livres. Le nouveau seigneur était Antoine Marie de la Gruterie, comte de Maisonseule, baron de Lamastre et seigneur de Retourtour en partie, chevalier de Malte par bulle du Grand Maître le 2 mai 1663. Il ne se fit pas relever de ses vœux et resta donc dans le célibat. Il passa sa vie à faire des procès.

Le XVII^e siècle : la vie religieuse. Un Consistoire protestant fut tenu à Desaignes le 25 mai 1602, et deux colloques eurent lieu les 5 mars 1603 et 23 avril 1608. Il y eut une dispute à Desaignes le 27 mai 1613, rapportée dans un livre très rare imprimé à Tournon, entre Pierre Marcha et Charles d'Hostun, que signale A. de Gallier. Parmi les familles protestantes, on peut signaler des Presles, Presles de Morize, des Reboullet, Sauvage des Sauvages, Seignobos, etc. Le pasteur Jean Agassi fut emprisonné un temps au château de Tournon. Après quoi il retourna en Suisse. Un synode fut tenu à Desaignes du 4 au 11 décembre 1675, organisé par le ministre Bourget. Bourget devint pasteur à Boulieu, et fut remplacé par Pierre de Romieu, fils de Gabriel et d'Isabeau d'Audigier, et frère de Gabriel, pasteur à Saint-Fortunat. Son autre frère Gilibert était apothicaire à Desaignes, et de la famille des poètes Jacques et Marie de Romieu (voir l'ouvrage d'Auguste Le Sourd). La saisie des armes fut ordonnée par le duc de Noailles, et le comte de Tournon de Meyres reçut 23 fusils chargés à balles, 11 pistolets, dont 2 provenaient du ministre. Desaignes devait payer 235 livres par jour de frais d'occupation en 1684. Jean-Paul Gaillard, né à Desaignes en 1654 (mémoire conservé à Bel-Air), fut envoyé à Chalencon pour demander un nouveau ministre à Desaignes ; malade, il trouve à son retour ses meubles pillés et volés. Il doit s'enfuir, le temple est démolé le 20 janvier 1684. Envoyé à Paris en avril 1684 pour montrer au roi qu'il y a toujours des protestants. Rentré à Desaignes, on vend ses meubles, on brûle ses papiers, ses titres. A la Révocation, il se soumet, mais il est encore persécuté ; il s'enfuit en Forez, puis à Grenoble, ne peut passer en Suisse, gagne un procès à Nîmes, revient à Desaignes, est de nouveau arrêté et emprisonné au château de la Tourette puis à Tournon. Marie Crozat est la 2^e femme de son père ; élargi le 27 décembre 1689. Il se marie le 13 novembre 1691 avec Suzanne Reboullet, de Coution, fille de sieur Antoine et de Marie Montlevier. Son fils Barthélemy est baptisé par le vicaire Comte ; sa maison est à nouveau pillée, il est emprisonné à Bosas, puis à Beaugard. Libéré le 29 septembre 1693, et meurt le 17 novembre 1698. 103 personnes furent emprisonnées à Desaignes, le temple démolé à la demande de Cosnac, évêque de Valence. Celui-ci avoue avoir dépensé beaucoup d'argent pour avoir des conversions, et en être réduit aux emprunts (pasteur Arnaud). La valeur des biens des fugitifs s'élevait à 9.579 livres vers 1687. Dès 1688, Louis XIV avait créé une milice temporaire de 25.000 hommes fournis par les communautés et équipés à leurs frais. Le régiment de la Tourette fut l'un des premiers levés en Vivarais ; les hommes étaient engagés pour deux ans, mais l'armement présentait des difficultés ; l'intendant Lamoignon ordonna le 7 février 1691 que les anciens catholiques devraient livrer leurs fusils, payés 10 livres s'ils étaient bons à l'inspection. Les consuls devaient demander à 4 des principaux habitants d'avancer l'argent, déductible des futures impositions.

Le régiment de Clavières ne fut organisé qu'en septembre 1695 : 10 compagnies, 7 capitaines et 10 lieutenants. 2 compagnies de St. Agrève, 1 de Borée, 1 de Desaignes, 1 de St. Martin de Valamas, 1 de Devesset, 1 de St. Jean Roure. La compagnie de St. Martin avait pour capitaine M. du Fraisse de la Varenne, lieutenant M. de Loire. A Borée, le capitaine était de Lachau de Lioussac, le lieutenant Reboullet de la Bâtie. A Devesset, le capitaine était M. de Montréal, le lieutenant M. de Villelongue. A St Jean Roure, de Monteillet de Chaillans, lieutenant de Poulargues. St. Agrève avait comme lieutenants François Brunel, châtelain, et Pierre Crouzet, maire. Le 25 février 1637, accord avec Michel, « hoste » de Desaignes pour la nourriture de 5 pères capucins pour une mission, le logement étant assuré au château de Meyres. Le 6 mai 1646, on décide de reconstruire le clocher. Construction de 8 chapelles, 4 de chaque côté, en 1656-57. Le clocher fut exhausé en 1668. La chapelle de Ste Catherine était aux Meyres, puis aux Tournon, et possédait des biens à Empurany et Nozières. François Christophe de Tournon la fit reconstruire en 1636, en même temps que la chapelle de Notre-Dame du Rosaire. Ste Anne était aussi aux Tournon. Inhumation de membres de la famille de Tournon au XVIII^e siècle. La chapelle de Saint-Jean Baptiste fut fondée par Jean Bansel, lieutenant de la juridiction de Desaignes le 12 décembre 1657. En 1697, son patron était noble Claude de Reboulet ; elle passa ensuite aux Reboullet de Coution. Le chœur était réservé à l'inhumation des curés et prêtres. Le cimetière était devant la porte de l'église. Mais l'église actuelle à 3 nefs ne date en fait que du XIX^e siècle. Le livre de raison de François Christophe de Tournon (archives du Verger) mentionne que le 14 avril 1636 une convention fut passée par lui avec Antoine

Quinson, de Chalencon, pour la réfection des chapelles du Rosaire et de Sainte Catherine en l'église de Desaignes. Le curé de Desaignes en 1634 était M. des Champs, de Pierregrosse, paroisse de St. Alban d'Ay.

Le XVII^e siècle : la vie économique. Donation entre vifs pour Jean-Paul Gaillard à lui faite par Pierre Baltazar, cordonnier, transcription très incomplète, 5 avril 1674, qui ressemble à une vente viagère. AD 07, B 37, f^o 104, 3 pages. G 22. Compoix de 1637-1638. 77 immeubles en ville, et 249 mas ruraux. En 1562, la ville était protestante, et Guillaume de La Pra son gouverneur la livra aux catholiques. François de Tournon, seigneur du Verger, fut gouverneur jusqu'à sa mort en 1574 ; puis Pierre de Rosières, et Jean de la Gruterie son beau-frère. La charge de gouverneur fut supprimée au XVII^e siècle. Les capitaines-chatelains sont souvent inconnus, sauf Louis Dumas, qui occupa la charge de 1659 à 1708. Fréquents passages de troupes, sans doute logées au château. D'après le compoix de 1637, 1/3 étaient « mesnagers » ou propriétaires exploitants, la plupart fermiers ou métayers, les autres louaient leurs services. Le droit de lods valait 1/13^e du prix du bien vendu. Les cens en argent étaient faibles ; ils consistaient plutôt en quarts de seigle ou d'avoine, en gelines, parfois en journées d'hommes. Il y a 249 maisons à la campagne, dont les taxes allaient de 8 à 20 sols. Dès janvier 1695, capitation : noble Antoine de Tournon, qui doit payer 120 livres, Barthélemy Gaillard, bourgeois, Jean Paul Gaillard, lieutenant de juge, Louis Dumas, capitaine châtelain, Jacques Dumas fils, bourgeois, Antoine Reboullet, de Coution, etc., taxés 20 livres chacun. Autre capitation pour l'emploi de domestiques.

Les cordonniers sont très importants au XVII^e siècle, formant une vraie corporation. Inventaire du principal, Mathieu Chomier, en 1694. (p. 153). Famille protestante: son frère fugitif en 1685 avait perdu ses biens au profit de sa sœur Anne en 1689. Alliance d'Antoinette de Clavières avec Etienne Chomier, acquisition du domaine de Combepelle le 13 avril 1671, des Clavières, seigneur de St. Agrève. Il y a aussi beaucoup de tisserands, de chanvre ou de laine. Fréquence de la culture du chanvre, qui fournit le linge à bon marché jusqu'au XVIII^e siècle. Les tisserands de laine étaient sévèrement réglementés (cf. le livre de Du Besset « Trois siècles de vie rurale, économique et sociale en Haut-Vivarais » pp.102-104.) Le prix du chanvre était 30 livres le quintal de 100 livres au XVIII^e siècle, et le drap de pays variait de 32 à 36 sous l'aune vers 1680. La laine était aussi envoyée à Lamastre, le Cheylard, Saint-Martin de Valamas, où se tenait un marché des toisons en suint. Pas de filature de soie, mais il y avait un tireur de soie installé de 1669 à 1686. On récoltait des cocons à Bel-Air, au Verger, au Ranc, dès le XVII^e siècle. Il y avait de nombreux tailleurs : le coût d'un habit pour les mousquetaires du Roi était de 37 livres, sans comprendre la façon et la nourriture du tailleur (blé, noix ou châtaignes). 12 tailleurs entre 1660 et 1680. Apprentissage de 13 à 18 mois. Nombreuses couturières, inconnues, et des chapeliers. Inventaire de Gaspard Masclet, le 19 novembre 1683 (p. 157). Pas de perruquiers, mais beaucoup de maçons, de charpentiers, de menuisiers, quelques ferronniers, des maréchaux-ferrants. Le ferrage d'un cheval coûtait 9 sous en 1634, 7 livres par an à l'abonnement, en seigle compté 20 sous la quarte de 15 kg. Il réparait aussi l'outillage agricole. Il fallait un apprentissage d'un an et demi. Il y avait des bastiers, des banastiers, des armuriers. Sur l'ordre du prince de Conti, le comte de Tournon de Meyres avait reçu en 1683 23 fusils chargés à balle en état et 11 pistolets. L'armurier, Mathieu Héritier, habite les Sauvages. Testament du 23 mai 1694. Il y avait aussi un potier d'étain. Le commerce est fait par des marchands, qui vendent toutes sortes de produits. En 1665, Jean Mayoussier est fermier du grenier à sel et mercier à la fois. Ils vendaient du tissu pour les besoins paysans ; pour le beau linge, on allait à Valence. A Desaignes, Charles Laroche faisait ses achats au Puy ou à Annonay. Un autre marchand, Jean Jacques Blaizac, acquit des Prarond la moitié, puis la totalité du fief de la Gruterie en 1759. Peu de boulangers, ou de bouchers. Nombreux exemples de prix, en, notant une nette montée du XVII^e au XVIII^e siècle. Desaignes comptait une douzaine de cabarets, hostelleries, auberges, astreints à payer le droit d'équivalent, semblable à la patente. Toutefois, les achats pour les repas de fêtes étaient dispensés de payer l'équivalent. Ce chiffre de 12 « auberges » dut se maintenir jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il y avait en 1690 3 voituriers ou transporteurs (p. 169).

Le XVIII^e siècle : les seigneurs. François II de Tournon de Meyres épousa le 8 nov. 1598 Suzanne de Barjac, d'où François Christophe de Tournon de Meyres, qui vendit en 1644 la terre de la Mastre au comte de Maisonseule. François de Chanaleilles son beau-père avait acheté à demi avec Jean de la Gruterie de Maisonseule la baronnie de Retourtour. Les archives du Verger contiennent son livre de raison. Puis, Jean-Antoine de Tournon de Meyres, maire perpétuel de Desaignes, François, puis Hugues-François (1729-1789), dit « le chasseur » auteur d'un traité sur la chasse conservé aux archives du Verger, et qui participa aux battues contre la bête du Gévaudan. Il vendit après la mort de son fils aîné le 24 avril 1783 le château de Desaignes à André Gaillard, écuyer, seigneur des Tourettes. Hugues-François habitait le château de Connillieux en Dauphiné. Le nouveau seigneur de Desaignes après la vente du 30 novembre 1691 était Antoine Marie de la Gruterie, comte de Maisonseule, baron de Lamastre et seigneur de Retourtour en partie, chevalier de Malte par bulle du Grand Maître le 2 mai 1663. Il ne se fit pas relever de ses vœux et resta donc dans le célibat. Il passa sa vie à faire des procès. Sa sœur aînée avait épousé Claude de Trémolles de Barge, qui réside au château de Desaignes en 1711 et 1728. Jeanne, la cadette, épousa Philibert de Chevriers, d'où Claude-Joseph et Louise, qui épousa le marquis de Grollier. La 3^e, Claudine de Maisonseule, resta célibataire ; son frère testa en sa faveur le 12 mai 1729, stipulant que les maisons de Chevriers et de Trémolles n'eussent rien de ses biens. C'est que Chevriers réclamait la dot de sa femme (15.000 livres du père et 25.000 de la mère, Claudine de Roiraud). Le Parlement de Toulouse, par un arrêt du 17 août 1697, avait fixé ces sommes, mais Antoine-Marie de la Gruterie refusa de payer, ayant répudié la succession de sa mère. Le petit-fils d'Anne de la Gruterie, épouse de Claude de Trémolles, lui réclamait aussi la part de sa grand-mère. Antoine-Marie mourut en 1730. Le Parlement de Toulouse condamna son héritière Claudine le 10 août 1739 à payer 31.444 livres à son beau-frère de Chevriers, et 151.848 à son neveu; elle mourut le 12 août. Jeanne, marquise de Chevriers, fut l'héritière en dépit des dispositions de son frère, mais le procès continua contre les Damas. Elle mourut avant la fin du procès. Son fils Claude-Joseph de Chevriers refusant de payer, la saisie fut ordonnée, et dura du 13 juin au 4 juillet 1740. Les châteaux de Maisonseule et du Villard en Velay furent mis sous séquestre. Finalement, une transaction intervint le 18 juillet 1742, pour 127 548 livres; le marquis de Damas obtint en paiement la baronnie du Villars, estimée 114.000 livres, avec les seigneuries de Roucheyrolles, le Chambon, Boucherolles en Velay. Chevriers conserva Maisonseule, la Mastre, Desaignes et les biens de la Gruterie. Il avait épousé le 30 juin 1711 Anne-Sylvie de l'Hôpital, et en eut Antoine et Sylvie, qui durent mourir sans postérité, puisque à sa mort avant 1759, l'héritage fut aux Grollier. Louise de Chevriers mariée à Gaspard de Grollier en eut Philibert de Grollier, époux de Gabrielle de Golbert, d'où Pierre Louis de Grollier, dernier seigneur de Maisonseule, exécuté à Lyon le 26 décembre 1793. Le XVIII^e siècle : la vie religieuse. En 1716, le curé de Desaignes, Antoine Chave, indique qu'il y avait à Desaignes une force armée commandée par des officiers irlandais, et « un certain nombre d'abjurations qui probablement n'étaient pas volontaires ». François Combettes fut curé de 1722 à 1764, et témoigna d'une activité débordante. Son neveu François Nicolas lui succéda, et retira son serment sous la Révolution. Il mourut le 25 nivôse An IV. En 1722, organisation de la ligne contre la peste : elle suit le Rhône jusqu'à Mauves, et de là passe à Plats, Colombier le Jeune, le Crestet, la Mastre, laisse St. Agrève à droite, monte au Mézenc et s'en va dans l'Auvergne. « Cette ligne estant composée de de deux soldats et un bourgeois ou paysans dans chaque

baraque, lesdites baraques étant distantes de deux cent pas les unes des autres et personne ne pouvant passer la dite ligne, ayant même le long de la ligne fait de quarantaines pour faire arrêter les marchandises et ceux qui voyageaient de quarante jours ne pouvaient sortir de ladite quarantaine...mais pour ne pas rompre tout à fait le commerce d'un pays à l'autre on a établi des barrières de lieu en lieu et ceux de là pouvaient parler à ceux de ça, mais non se toucher, et cette barrière ne s'ouvrait que deux jours la semaine par un comis exprès, les marchandises et plusieurs autres choses du pays non prohibé pouvant bien passer dans le pays prohibé mais rien ne pouvait passer du pays prohibé dans l'autre sinon des lettres et de l'argent en trempant le tout dans du vinaigre, ayant même commandé aux soldats que tous ceux qui voudraient traverser ladite ligne de leur tirer dessus et de les tuer... » (Extraits des archives du Ranc « Mémoire du temps que nous voyons... »)

En 1739, arrestation à Lamastre du pasteur Morel-Duvernet. Le 28 août 1756, un jugement condamne les N.C. des communautés de l'arrondissement de Desaignes (Desaignes, la Mastre, Macheville, retourtour, Saint-Basile, la Bastie et St. Jeure d'Andaure) à payer 1.000 livres et 300 livres de frais, à cause d'une assemblée tenue le 6 juin 1756, suivant le procès-verbal dressé par Dumolard le 11 juin, en vertu de l'ordonnance du 9 novembre 1728. Dès mai 1788, des N.C. viennent faire inscrire à la cure de Desaignes le nom du notaire devant qui ils ont contracté mariage, la date et celle de la naissance de leurs enfants. Ces déclarations durèrent jusqu'en février 1789. La première école de filles semble avoir été ouverte par une soeur de St. Joseph, Catherine Brunel, en 1702. La Révolution. Le principal propriétaire de biens privilégiés est le marquis de Montdragon, notamment pour le Verger. Le premier maire est André Gaillard. Le 26 juin 1790, le maire de Vernoux convoque les membres de la Garde Nationale à Paris pour la confédération générale. Les députés désignés sont: Gaillard du Pont, colonel-commandant, Cizeron et Maisonneuve, capitaines. Le 14 nov. 1790, André Gaillard demande à se retirer vu ses infirmités, mais reste à la demande générale. En déc. 1790, Desaignes demande à rester chef-lieu de canton, vu le grenier à sel, la justice, et ses 3400 habs. Nozières, la Bâtie, le Pouzat, veulent rester dans ce canton. Le 2 janvier 1791, elle demande à faire à elle seule un canton. Le 18 février 1791, serment du curé Nicolas et de ses vicaires, repris avec restriction le 22 avril. Le 20 avril, démission d'André Gaillard pour raison de santé, remplacé par Joseph Louis Chazal, puis par Jacques Chave le 9 décembre. Le 17 Germinal An III, visite du château du Vergier, où le citoyen Fayat est ci-devant fermier. Inventaire de complaisance. Fin germinal petite émeute de femmes qui entrent au temple de la Raison, s'emparent du mobilier et le brûlent sur la place (notes du comte Hyp. de Tournon). Le comte Alexandre François Xavier de Tournon habitait alternativement Banon dans le Comtat ou Claveyson en Dauphiné. Son fils Hippolyte à écrit des « Souvenirs », aux archives du Verger. Leur père défendait le pont Morand lors de l'insurrection de Lyon. Il fut arrêté à Valence, mais libéré et put regagner Claveyson. Le Verger avait déjà été affermé à Charles Labatie, de Larzallier et ses autres biens aussi. André Gaillard, compris lui aussi à tort sur la liste des émigrés, put récupérer ses biens le 25 Pluviôse An III. Le marquis de Grollier habitait peu Maisonneuve; il était plutôt au château de Pont d'Ain, ou son hôtel particulier de Lyon. C'est là qu'il fut arrêté et fusillé le 6 nivôse An II. Ses biens furent confisqués, et ses enfants ne rentrèrent en possession que l'An VIII, un décret peu connu du 3 mai 1795 rendu sur les instances de Lanjuinais et Boissy d'Anglas prescrivant la restitution des biens confisqués pour tout autre cause que l'émigration, ou le prix restitué par l'Etat s'il y avait déjà eu vente. Le pasteur Raymond Ladreyt, successeur de Jacques Brunel en 1793, ne put vraiment exercer ses fonctions qu'à partir de 1798. L'Empire. Claude Philippe de Tournon fut chambellan et aide de camp de l'Empereur, mort à Bayonne en 1809. Ses deux frères: Victor, officier de cuirassiers, mort en 1812 pendant la campagne de Russie, Alexandre Eugène, colonel des Gardes du corps; Jean-André Gaillard fut capitaine de chasseurs à cheval, et ses frères Esprit-Gratien et Pierre, lieutenant d'infanterie de marine. Joseph Gaillard, dit de Lolagner, fils d'André Gaillard, ancien prieur de Gilhoc, fut nommé curé en juin 1802. Démissionnaire en mars 1812, il se retire au château de Meyres, mais devint vicaire général de Mgr. de la Tourette, évêque de Valence en 1819, et y mourut en 1823. XIX^e siècle. Joseph Gaillard, ancien curé, donna par testament olographe à la fabrique de Desaignes le château de Meyres pour en faire une maison d'école pour les pauvres enfants, et pour loger des pauvres. En 1822, construction du nouveau temple, reçu seulement le 25 mars 1844. Le pasteur Ladreyt mourut en 1831, remplacé par Adrien Brisset, qui présida jusqu'en 1871 le consistoire de Lamastre; il y eut un suffragant en 1882. L'église évangélique libre fut fondée par un nommé Vergnon, de Saint-Agrève, aux Chalayes, terrassé à 32 ans. Une chapelle évangélique fut construite à Desaignes en 1865. D'abord annexe d'Annonay, elle fut indépendante en 1872. Elle s'affilia en 1906 à l'Union des Eglises évangélistes libres de France. Création des darbystes, qui comptent deux fois plus de familles que l'église libre. En 1740, 205 familles de N.C. sur 380, 1638 protestants pour 2807 h. en 1802, 3500 sur 3544 en 1844, en 1935 1350, et en 1954, 1731, autant que de catholiques. Découverte des eaux minérales en 1828-29. Suppression le 4 novembre 1837 de la grande procession de Desaignes à Lamastre le premier dimanche de mai en l'honneur de St. Sébastien, pour cause de désordres et de libertinage. Chazallon fut ingénieur hydrographe, député en 1848, cf Mazon: « Notice sur Desaignes ». Il se retira à Desaignes en 1861 et y mourut en 1872, laissant ses biens à ses parents Maisonneuve. En 1869, il y avait encore 3.941 habitants, maximum démographique. Mais 2315 en 1942 et 1731 en 1955. La route vers Saint-Agrève était trop difficile. La loi du juin 1829 créa les facteurs ruraux, 5000 pour le royaume, parcourant 5 lieues par jour, desservant chaque commune 1 jour sur 2. Lamastre n'eut un receveur des Postes qu'en 1845. D'après Ch. Seignobos, avant, le canton était desservi par le père Bertrand, facteur, qui allait à Tournon à pieds 1 fois par semaine, et le reste du temps distribuait les lettres dans le canton. A Desaignes, il les mettait sur la cheminée du cabaret des Gebelin, et les gens qui venaient le dimanche les y trouvaient. Desaignes n'eut une distribution postale propre qu'en 1867.

XX^e siècle. M. Fromenton fut curé de Desaignes de 1892 à 1906, et mourut chanoine titulaire à Viviers. Le capitaine Binoche était réfugié à Desaignes. Dès le 6 juin, création de la 25^e Compagnie avec le lieutenant Alexandre Bancel comme commandant (Marguerite), le sous-lieutenant Paul Conte, l'adjudant Louis Seignobos, etc. 126 hommes, de 18 à 28 ans, tous volontaires. Binoche perdit un bras le 6 juillet dans la bataille du Cheylard. La 25^e compagnie attaqua l'armée allemande à Châteaubourg, et 10 hommes y furent encerclés mais dégagés par le caporal Charles Forot, ce qui lui valut la croix de guerre. Bombardements de Lamastre les 6, 16 juillet et 20 août 1944. E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2. p.201: René Ladreyt, protestant, épousa en 1649 Lucresse de Coutiol ou Coutuol (Coution?); leur fils Jean-René fut étudiant en théologie en 1675. Condamné à être pendu en effigie par le présidial de Nîmes en 1684, il se réfugia en Suisse, puis en Allemagne (cf.T.II, 1, 204-6). Anatole de Gallier, « Les Pagan et les Retourtour » p.87. Armand de Retourtour, seigneur de Retourtour, Beauchastel, Desaignes, Montfaucon et Dunières fit don en 1197 aux chanoines de Saint-Ruf de tous ses dons sur l'île de Soyons. Son fils Maurice eut Beauchastel et Retourtour, et Briand le château de Desaignes, tout ce que son père possédait au Puy, ainsi que Montfaucon. En mai 1247, nouveau partage, avec leur frère Odon, prieur de Rochepaule. Maurice de Retourtour eut Desaignes en plus. Briand obtint en échange la 3^e partie de Dunières que possédait son père, tout le droit qu'avait Seignoresse, femme de Maurice sur ce mandement, et enfin Pierregourde. Cet échange fut muni du sceau de l'évêque du Puy Bernard de Montaigu, de celui d'Armand et de celui de ses trois fils. Maurice, seigneur de Retourtour, fut le seul à laisser postérité. Il

laissa Armand II, qui suit, Odon IV, seigneur de Retourtour, Reynaude, mariée en 1318 à noble Pierre de Blaco. Armand II avait épousé en 1274 le lundi après l'Ascension Maragde de Châteauneuf, fille de feu Guigon. Le 9 octobre 1293, Armand cède au roi de France la moitié de la terre de Montfaucon, et reprend l'autre. Le 25 juillet 1303, il fut à Montpellier pour soutenir Philippe le Bel contre Boniface VIII. Il émancipa son fils Briand et lui céda ses seigneuries, et le 18 des calendes de décembre 1308 il céda à son notaire Pons Raymond de Granaco le mas ou tènement de Jancas, mandement de Desaignes. Armand II eut pour enfants Odon V, qui suit, Catherine, Guansia, épouse de Godefroy de Cayres, Guérin, chanoine de Valence. Odon V fut institué héritier de son oncle Odon IV en 1300 ; il avait épousé en 1308 le mercredi après la fête des saints apôtres Simon et Jude, Raymbaude Pagan, fille d'Aimon de Mahun et d'Alix du Tournel. En 1319, le jour de la fête de saint Géraud (13 octobre), il testa au château de Desaignes où il faisait sa résidence habituelle, instituant pour héritier son fils Jean. Il remettait à ses sujets la taille pendant l'année qui suivra son décès, délivre les prisonniers, fait des legs à l'oeuvre du Pont Saint esprit et pour le passage outre-mer. Il ne parle que de livres tournois du royaume de France. Odon donne à sa mère quatre muids de vin et 17 setiers de froment sur Beauchastel ; à Hugonnet de Pierregourde, il donne le péage de Beauchastel ; il fonde 4 chapelles, dont 2 à Desaignes, et leur lègue sa vigne et le jardin près du moulin dudit lieu. Il décide que son fils à naître sera d'Eglise et lui donne le château d'Empurany. Le 12 mars 1326, Raymbaude de Mahun reçoit quittance de ce que devait son mari Odon V, qui s'était engagé auprès des banquiers Jean Balbi et associés, de Valence. A la même date, autre quittance de Durand Albicii et associés à Valence. Les Balbi devaient être de Gênes ou de Venise. Les Albizzi étaient ceux de Florence. Odon V eut pour enfants Jean, seigneur de Retourtour, Beauchastel, vivant encore en 1334. Briand II hérita de son frère Jean vers 1334. Il obtint le 11 avril 1362 mainlevée sur les seigneuries de Mahun et d'Argental, considérées comme vacantes et mises sous la main du roi. Le 28 décembre 1368, par la médiation de Hugues de Châteauneuf, de Pons de Meyres, bailli de Beauchastel et d'Argental, il transigea avec ses vassaux nobles. Le 14 février 1364, les habitants de Saint-Jeure d'Ay, qui devaient se réfugier à Seray ou à Etables, chez le seigneur de Fay, demandèrent l'autorisation de fortifier leur église. Alix de Retourtour fut dame d'Argental, Mahun, Seray, Empurany, etc. Elle épousa le 17 juin 1376 Jacques de Tournon, et mourut sans postérité. Jacques de Tournon vendit Argental aux Montchenu, et elle passa au milieu du XV^e siècle à Jean de Bourbon, comte de Forez.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur Annonay et le Haut-Vivaraïs, Lyon Chambet 1835.

Cote aux A.D. 07: BIB 8 1733. Notice sur Desaignes, prise par le comte de Tournon en 1580, siège par Chambaud en 1588. Emprunt forcé de 1683. Evénements à Desaignes pendant les guerres civiles. AG 256-258.

André Pagès : Desaignes d'hier et d'aujourd'hui. Le Cheylard, 1984. AH 117.

Les concerts de Desaignes, saison 1983. AH 134-135.

Retour aux sources. Article T.V. du 19 6 1992. AH 133.

Au coin de l'âtre. La forge a repris du service. D.L. du 27 7 98. AH 133.

Nécrologie: le général Binoche (1912-1997).-AH 134.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » du 7 août 1999. La cité était réformée dès 1561. Un synode s'y tint du 3 au 11 décembre 1675: on fait passer leurs examens aux 5 candidats pasteurs, on nomme des pasteurs, on règle les litiges paroissiaux, on fixe le lieu des synodes futurs, et on invite à une repentance générale et à un jeûne pour le prochain dimanche de Pâques. Le temple date de 1822-1823. Une pierre orne son fronton et date l'ancien temple de 1608, démoli en 1684, pierre cachée... dans l'église jusqu'à la reconstruction

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.37-46: le temple de Desaignes, les synodes sous l'Edit de Nantes, l'assemblée du Peysson de 1756.

Ladeno n° 39, janvier 2000.

J.C. Bouvier, les ponts de la vallée du Doux, pp 3 à 10 avec carte. Voir aussi dans le même n° les extraits du Voyage de Sabarot de la Vernière, où il est question de Desaignes.

Revue du Vivaraïs 1905. R. Tartary ; Le château de Maisonseule en Vivaraïs ; Saint-Basile en Haut-Vivaraïs.

Assemblée Générale de « Ladeno »; T.V. du 19 01 1990. AG 175.

G. Comte, M. Riou : Article sur le week-end en Haut-Vivaraïs, C.T.L. n° 4, 2004. dessins de R. Comte, église et château de Desaignes. Bibliographie.

Ouverture d'un sentier de la châtaigne sur les hauteurs de Desaignes. Hebdo de l'Ardèche 1er juillet 2005. N 4.

Desaignes : le musée a ouvert ses portes. T.V. 28 4 2000. AG 90.

Mémoire et culture au bout de l'escalier. Ouverture de la salle 39-45 du Musée de Desaignes. Hebdo de l'Ardèche du 15/7/2005. 0 105.

La vraie nature de Desaignes, Hebdo de l'Ardèche du 3 février 2006. Q 97-98.

Prospectus du musée de Desaignes (avant 2001). AG 193.

Exposition sur la Résistance des « Amis du Vieux Desaignes », et article sur la réouverture du Musée. Hebdo de l'Ardèche, 11 3 et 18 5 2005. Q 119.

Centre équestre du Vergier : la passion de l'équitation. T.V. du 15 2 2002. AG 65.

Présentation du chartrier de Tournon, conservé aux Archives Nationales (XIII^e-XIX^e siècle), avec les cotes, y compris les Tournon de Meyres. BORA, archives privées, AP 112-113. Les archives de l'Ardèche conservent le chartrier des Tournon Arras (1 J 3), et les microfilms de plusieurs fonds intéressants les Tournon: archives du château d'Avrilly (1 Mi 686-695), les parchemins du château du Vergier (Desaignes, 1 Mi 845), la famille de Tournon (1 Mi 846-847). Quelques documents sur les Tournon sont dans les papiers Faure de Satillieu (61 J).

Etats de Vivaraïs : le 11 décembre 1553, ils refusent d'accorder à Desaignes le droit d'être représentée aux Etats du pays. AG 248-249.

Archives Nationales : 513 AP : Chartrier du château du Vergier.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalencon, A.D. 07, 59 J 54.

Description de Desaignes au XVIII^e siècle : village de 130 maisons, mais avec la campagne, 4000 hab. La seigneurie est pour l'essentiel à Melle de Chevières, de Lyon, pour la haute justice, et la directe aux Tournon de Meyres. La seigneurie de Chalencon s'étend en partie sur Desaignes. G 306.

Plan du hameau de Coution, commune de Desaignes, cadastre napoléonien de 1837. G 157.

Cahier de Doléances de Desaignes, photocopie, A.D. 07, B 142. R 40.

Travaux personnels

1352 : probable hommage de Briand de Retourtour aux Beaufort pour Desaignes. H 31.

Desaignes : Texte issu des travaux sur les châteaux du Haut-Vivarais: histoire, château de Meyres ou de Desaignes; château du Vergier; château des Sauvages, et bibliographie. Q 75-76.

Généalogie Boudon-Lashermes : sire François Bosc le Vieux, du lieu des Boscs à Desaignes, mandement de Retourtour, épousa Alix des Boscs, qui testa le 30 juin 1509. AH 112.

Documents Pierre Caillat : Lettre du 17 décembre 2003. Portraits existant au château de Bel-Air. Vue du château vers 1900, et de celui d'Urbillac. Contrat de vente entre les héritiers Blanc de Loire et Alexis Blanc du domaine de la Condamine, à Saint-Martin de Valamas du 19 Thermidor An IX. Descendance de Jean Peyron, de noble Pierre Blanc (famille Blanc de Molines, de Loire, de Chanéac), de Jean Gaillard, familles étudiées, fiches des concessions Gaillard à Lamastre et Desaignes. A 110-127.

Courrier Pierre Caillat du 29 avril 2004 : Contient informations sur la famille Gaillard et le château de Bel-Air. B 285 286.

Courrier Pierre Caillat des 25 09 2004, 08 10 2004, 25 10 2004. Autres renseignements sur Bel-Air et la famille Gaillard, ainsi que sur la généalogie des Blanc de Loire. L 138-L 141.

Opuscule d'Augusta Dupré de Loire dite Boma (1837-1919) : Informations sur la famille Gaillard, originaire de Provence, huguenots, notaires à Lapras début XVII^e, Jean-Paul Gaillard, arrêté en 1688-89, libéré après abjuration; autres Gaillard, seigneurs de Lapras, puis juges à Desaignes. Il achète le château aux Tournon au milieu du XVIII^e siècle, puis André Gaillard, né à Odon (hameau commune de Lamastre d'après P. Charrié) achète les biens des d'Arbalestrier à Desaignes. Pendant la Révolution, ses biens sont mis sous séquestre, puis libérés sur intervention (sans doute de Solon Reynaud, représentant en mission). Il mourut au château de Desaignes en 1798, avec trois fils sous les drapeaux républicains. L'aîné de ses fils habita au château de Bel-Air, le second mourut à Urbillac. Le 3^e suivit le chevalier Armand de la Tourette comme garde du corps du roi d'Espagne Charles IV. Apparenté aux de Loire, d'Arbalestrier, Veyrans, Saint-Pierreville et Descours, capitaine d'artillerie, en service, chevalier de Saint-Louis, de Chanéac, de Molines, de Lavarenne notamment. Il servit Charles IV jusqu'en 1800, époque où il rentra en France et se retira à Desaignes. Le 6^e fils d'André Gaillard, Joseph de l'Olagner, se fit prêtre, et émigra en Italie avec l'abbé de la Tourette, grand vicaire de Reims et plus tard évêque de Valence. Retour à Desaignes en 1802. Archiprêtre nommé par l'évêque de Mende, puis grand vicaire de Mgr. de la Tourette à Valence ; mort à Valence le 15 12 1823. Jean François Régis Gaillard de Rabarin, le plus jeune des fils d'André Gaillard, épousa l'héritière d'Urbillac, Marie-Rose Richou, achetée à M. de Reboulet. Gaillard de Rabarin y passa toute la période de la Révolution. Il reconstruit Urbillac à la mort de Mme Richou, survenue en 1800. Juriste estimé. Il mourut à Urbillac en 1847, et sa fille Rose en 1846. Son fils André Rémy épousa Anne Valérie Lioud, d'Annonay. Ils moururent à Urbillac en 1864 et 1875.

Descendance de Rémy Gaillard d'Urbillac, dont André Marie, officier en Crimée, en Algérie, et pendant la guerre de 1870-71. C 180. Retour sur un passé résistant à Desaignes. Hebdo, 20 2 14. 2 BA 15.

Iconographie

12 Fi 148: Mise en bouteilles de l'eau minérale à Desaignes. I 237.

12 Fi-152-153: Baignades et enfants au bord du Doux. I 237.

12 Fi 156: Cyclistes à Desaignes. I 237.

12 Fi 157: Troupeau de vaches sur la route à Desaignes. I 237.

Carte postale du châtaignier millénaire de Lhermet, par M. Rissoan. X 44.

Vue de la porte de l'Homme, à Desaignes. CPA. CD 2.

Vue générale de Desaignes, début du 20^e siècle. CD 2.

Document A. Philippot, de Coution.

Photographie de Coution sous la neige, 2004. I 238.

EMPURANY

Juliette Gaultier : Archives des écoles d'Empurany (3112 W), Revue du Vivarais, 2022 n°4, p. 342.

Le passage de nos ancêtres retrouvé (Livre de B. Le Tourneau). Hebdo, 27 11 2014. 2 BJ 25.

Ch. du Besset : Le vieux Desaignes. Testament d'Odon de Retourtour du 13 novembre 1319: voir sur Desaignes : Suit le testament, où on remarque en particulier qu'il laisse à sa veuve une rente viagère sur Beauchastel de 20 muids de vin et 60 salmées de froment.

L'aîné des cadets aura le château d'Empurany, et son fils Jean sera héritier universel. Raimbaude testa en 1324 et fit publier le testament de son défunt mari le 12 octobre 1334. Jean dut mourir avant elle, car le 7 août 1339, c'est Briand son frère qui rend hommage à l'évêque du Puy pour le château de Dunières. 12 février 1446 : Lettre du dauphin Louis constatant l'hommage de Guillaume de Tournon, pour les châteaux, ville et territoire de Serrières au royaume, le péage de la Roche de Glun, la ville et mandement de Tain, le quart de Saint-Georges, la moitié du château et mandement d'Yzerand, les châteaux et villes de Colombier le Vieux, et pour les arrière-fiefs les châteaux de Gras, Empurany et Retourtour, à l'exception de ce qu'avait le comte de Forez, et enfin pour les fiefs qu'il avait à Crosses (?). (Pilot de Thorey, p. 98, H 87).

Généalogie Boudon-Lashermes : Les Boscs de Villeneuve, d'Empurany, descendant de Jacques Bosc, de Desaignes. AH 112.

Marie-Claire Chavarot : Briand de Retourtour est seigneur parier d'Empurany en 1354. p. 100. AQ 70. p. 104 : Hugues, sire de Châteauneuf en Boutières, reçoit la parerie d'Empurany comme exécuteur testamentaire de Briand de Retourtour. AQ 74.

P.A. Clément : Empurany était situé sur un nœud de chemins muletiers préromains. Jusqu'à l'apparition des premières moissonneuses, Empurany est resté l'un des principaux centres de fabrication des grandes faucilles utilisées pour les céréales, les volames. Foires et marchés d'Occitanie, p.13.

Lettre à M.Mme. Lahmar sur le Moyen-Age à Empurany. AY 138-139.

Empuranyation. TV du 12 2 99. AV 196.

Une figure du canton à l'honneur, Henri Larroux, maire d'Empurany de 1965 à 1995. Hebdo de l'Ardèche 29 02 08. AI 63.

Carte postale: lac Oasis d'Empurany (M. Rissoan) X 76.

Un barrage officialisé (à Empurany). D.L. 3 6 96. 2 BF 194.

Les religieuses quittent la commune. Hebdo 11 6 2004. 2 BM 158.

Lettre du 25 aout 2011 à M. Mme. Lahmar, d'Empurany, où il est question des anciennes foires et des volames d'Empurany, d'après le livre de P.A. Clément. 2 AG 194.

GILHOC S/ ORMEZE

Documents sur les châteaux de Gilhoc sur Ormèze. dont correspondance avec M. de Framond.

2 AJ 41-51

P. Jacotin, Preuves de la maison de Polignac : Guillaume de Solompniet (Solignac) est exempté d'impôts ainsi que ses hommes moyennant le don gratuit de 10.000F/ an faits au roi (barons de Velay, Vivarais et Valentinois).

Généalogie Boudon-Lashermes : Pierre des Boscs, seigneur de Solignac, mort le 3 décembre 1655, avait épousé le 12 septembre 1622 Catherine de Fongarnaud, fille et héritière de Claude de Fongarnaud, d'où descendance. AH 113.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. A.D. 07, 59 J 54. La seigneurie du haut château de Solignac fut dénombrée par Louis de Poitiers en 1376. En 1468, hommage de Bernardin de Romaneaux (?). En 1489, hommage de Pierre de Romières (?). En 1551, hommage d'Antoine de Blou à Diane de Poitiers. G 300.

Etats du Vivarais : licenciements de la garnison de Solignac qui vient de tomber aux mains des protestants. 22 mars 1570. AG 250 bis.

Etats de Vivarais : rébellion contre l'impôt à Saint-Martial, Grozon et Gilhoc. AG 252.

Contrat de vente pour Solignac (don Gibert du 25 5 66). A.D.A. J 399

Opuscule de Mme. Augusta Dupré de Loire (1837-1919) : L'abbé Louis Félix Constantin fut à 14 ans pourvu du prieuré de Gilhoc, diocèse de Valence. Il était chanoine de la cathédrale de Valence. Réfractaire, il était nourri par sa sœur Mme de la Lombardière. Un moment marinier sur le canal de Languedoc, il émigra, revint en 1802 et mourut chanoine à Valence en 1851. C 180.

Asile agricole de Gilhoc fondé le 15 mai 1853, 2^e anniversaire, rapport, Tournon, 1855, 22 p.

Notes sur la famille des Boscs, à propos du château de Bellecombe dont ils furent propriétaires au XVII^e siècle. Assassinat de Henry des Boscs à Robert, paroisse de Boucieu-le-Roi par Antoine de Reboulet d'Urbillac à Lamastre. AM 2.

Médaille de vermeil pour M. Samuel Dumas, conseiller municipal de 1947 à 1983. Article D.L. du 18 07 84. AG 210.

Foire : belle réussite malgré la pluie. TV du 2 4 99. AV 196 ter.

La foire de Gilhoc, des nouveautés cette année. La Croix de la Valette retrouve sa beauté. Hebdo de l'Ardèche, 01 04 2005. Q 187.

Environnement: l'Ormèze fait peau neuve. T.V. 17 5 2002. AG 128.

Travaux personnels : Texte issu de la recherche sur les châteaux du Haut-Vivarais : châteaux des Boscs, de Dol et du Bessin.

Bibliographie. Q 77-79.

L'émigration à Gilhoc sur Ormèze dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle. Revue du Vivarais 1974, à partir des cartes d'alimentation de la commune. AH 118-122.

Travaux préparatoires à cet article. AH 123-132.

En visitant l'église de Gilhoc sur Ormèze (dépliant). AH 217.

Claude Weil : Gilhoc, village de mon enfance (cartes postales et photos). Tournon 2004. Vues notamment des châteaux de Dol, de Solignac, des ruines de Ste. Marguerite

Notice sur Ste Victoire, dont les reliques ont été rapportées de Rome dans l'église de Gilhoc en 1842 par la comtesse Rampon. AY 262-263.

Carte postale : le pont sur l'Ormèze (M. Rissoan). X 75.

Du tourisme à l'histoire (touristes canadiens descendants du général Rampon). Hebdo 19 6 2014. 2 BD 66.

LAMASTRE

*Paul Bouit : La mémoire du Savel, 961-1061, 1000 ans d'histoire des Lamastre et des Lamastrois. deloche, Lamastre, 1985.

Généralités

Bouvier Jean-Claude : Le canton de Lamastre , Paris, 2001, 69 p. 21 J 230.

Brun Pierre : L'Ardèche rurale et l'histoire. Le canton de Lamastre, tout sur un héritage culturel. Lamastre 1999, 52 p.

Mourgues Camille : Lamastre et ses environs d'hier et d'aujourd'hui, Le Cheylard, 1995, 128 p.

Pont Gaston : Lamastre au cours des siècles, Valence 1965, 102 p.

Roche Auguste : Lamastre et ses environs, Privas, 1905, 130 p.

Documents sur les châteaux de Lamastre. 2 AJ 62-73.

Ladeno n° 39 janvier 2000 : Voyage historique ou Mémoire pour servir à l'histoire du Vivarais, par M. Sabarot de la Vernière, extraits par J.C. Bouvier. Voir aussi, par le même, dans le même numéro, l'article sur les ponts de la vallée du Doux.

Gazette des Villages n° 30 : Sur les chemins de Lamastre : coup d'œil sur l'histoire Lamastrock, le Mastrou, la ferme du Châtaignier, au Roux,

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 : pp.35-46, l'église réformée de Macheville/Lamastre a 441 ans. Essor et échec de la Réforme en France au XVI^e siècle, les temples de Lamastre, le parc Seignobos donné à Lamastre en 1944, la famille Boissy et le martyre du pasteur Morel-Duvernet. Boissy d'Anglas acquit le château des Sauvages.

Lamastre, texte issu des recherches sur les châteaux du Haut-Vivarais : châteaux de Retourtour, Lamastre, Urbillac. Bibliographie. Q 80-84 bis.

Préparation de la conférence « Mémoires de Retourtour », du 30 avril 2009. AP 255-282.

Texte de la conférence « Mémoires de Retourtour », du 30 avril 2009. AP 283-290.

Visite de la Sté de Sauvegarde à Retourtour. Revue du Vivarais 2009 n°1 p.111-112, et église de Macheville p. 112-114.

Antiquité, Moyen-âge

J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois » : Le 25 mars 962, le comte de Valence Geilin donne à Saint-Chaffre le lieu de Macheville, autrefois compris dans le « pagus lugdunensis ». H 44.

En 1224, Gérente de Chateuil reçoit en fief d'AIMAR II de Valentinois les châteaux du Cheylard et de Lamastre, tandis que son fils Pons de Chateuil reçoit Brion ; tous deux reçoivent aussi la moitié de Châteauneuf-de-Vernoux, sous réserve de n'aliéner aucun bien. H 20.

Généalogie des Retourtour, in Marie-Claire Chavarot, p. 97. AQ 62.

La guerre féodale entre Jaucerand de Saint-Didier, Briand de Retourtour, Guillaume de Crussol et du sire de Solignac : les guerres privées étaient autorisées par le statut delphinal d'Humbert II en 1349. Voir Marie-Claire Chavarot, p.99, d'après A.N. JJ 80 fol 37. AQ 66.

E. Pilot de Thorey : 12 février 1446 : Lettre du dauphin Louis constatant l'hommage de Guillaume de Tournon, pour les châteaux, ville et territoire de Serrières au royaume, le péage de la Roche de Glun, la ville et mandement de Tain, le quart de Saint-Georges, la moitié du château et mandement d'Yzerand, les châteaux et villes de Colombier le Vieux, et pour les arrière-fiefs les châteaux de Gras, Empurany et Retourtour, à l'exception de ce qu'avait le comte de Forez, et enfin pour les fiefs qu'il avait à Crosses (?). (Pilot de Thorey, p. 98,) H 87.

F. Bréchon, T 1 p.254 : En 1310, Armand de Retourtour est dit seigneur de Dunières, et retient à ce titre par testament des fromages provenant de bétail payant le droit de pasquage, sans doute ceux de St. Sauveur en Rüe. En 1275, le prieur de St. Sauveur s'appelle Artaud de Lamastre.

J.C. Bouvier : Rapport sur le site du « Malpas », commune de Lamastre, avec plans. P 225-229.

Photographies du site du « Malpas », Q 20-29 : Proto-histoire ou histoire contemporaine ? Hebdo de l'Ardèche du 20 février 2006. R 107.

Rapport de fouilles sur le site de la Blachonne, à Lamastre, par Jacques La Besse, 1er mars 2006. S 95-96.

Découverte d'un site celtique fortifié complexe sis principalement aux lieux-dits la Blachonne, Malpas et Quiéry, en commune de Lamastre, et compléments, par Bertrand Le Tourneau. S 97-S 106.

Armes des Retourtour (schéma). AP 1.

Pierre Grancolas nous a quittés. Hebdo du 6 3 2009. AP 62.

Inventaire de Vaussèche : n°269 : Accord entre Roger de Prahelles et André et Jean de Villars mandement de Lamastre qui les oblige à payer tous les ans à Toussaint 18 deniers le 28 décembre 1401. Retourtour. n°273 : Achat pour Jehan Maurice d'un pré pour le prix de 30 livres au mandement de Retourtour fait de Jean Crosolier le 10 décembre 1337. n°258 : Délivrance à l'inquant pour Raymond Coyratier de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa le 28 juillet 1394.

Notes prises dans le Fonds Mazon, surtout sur le Moyen-Age à Lamastre. AH 238-239. Notes prises sur Retourtour dans le Fonds Mazon. AP 58.

A.D. 07, 59 J 54, Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. G 299. : L'an 1224 en juin, noble Giraud de Chapeuil rendit hommage au comte de Valentinois pour Brion, le Cheylard et Lamastre. Guyot de Chalencon, du diocèse du Puy, rendit hommage au nom de sa femme Hélix. En 1468, noble Jean et le seigneur de Joyeuse rendirent hommage pour Lamastre et Gluiras. G 299. En 1289, Pierre de Lamastre fait hommage pour des terres à Labâtie d'Andaure et Rochebloine. Odon et Armand de Retourtour font de même pour des terres à Rochepaule et à la Combe d'Abreu. En 1289, hommage d'Odon de Retourtour pour le château et la parerie de Retourtour. Cette même année, hommage de Pierre de Lamastre pour le château de Labâtie et la moitié de St. Agrève. H 23-24. 1326 : Raimbaude de Retourtour fait hommage pour son fils Jean pour le château et parerie de Retourtour, et pour des terres à Beauchastel et St. Laurent du Pape. H 25. 1355 : Hommage de Jean de Retourtour, seigneur de Retourtour et Beauchastel. H 28. 1415 : Boniface de Chalans hommage son château de Retourtour en tant qu'époux de l'héritière de Briand de Retourtour. H 31. 8 août 1452 : Amédée de Chalans hommage le château de Retourtour au dauphin Louis. H 33. 1469 : Amédée de Chalans rend hommage à Aymar de Poitiers pour Retourtour. H 33. 17 novembre 1489 : Guinot de Chalencon (ou Chalans ?) rend hommage pour le château de Retourtour. H 34.

Description de la seigneurie de Retourtour, vers 1300, photocopie de la transcription d'Albin Mazon, et traduction. AH 232-233.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. G 299. A.D. 07, 59 J 54. Boniface de Chalan en 1415, administrateur des biens de Boniface et Amédée ses enfants, rendit hommage au comte de Valentinois pour les biens de ses enfants, héritiers de leur mère Françoise de Roussillon sa défunte femme; il s'agit de Retourtour, Cristel (?), Beauchastel, St. Laurent d'Exorbin (?), et Ozon. Amédée de Chalan rendit hommage pour Retourtour, Barry et Ozon en oct. 1469 à Aymar de Poitiers, baron de Chalencon. Jacques de Chalan, seigneur de Retourtour et Ozon, fit hommage le 3 mai 1474.

Archives de la famille de Retourtour. A.D. 07, 1 E 1583

Généalogie de la famille de Retourtour. AP 255.

Chanoine Therme : Cahier n°3 p. 83: Origine de l'église de Macheville.

Iconographie

C.P.A. : les ruines de Retourtour, sans doute vers 1930. X 26.

Temps Modernes

Etats de Vivarais : Renvoi de l'examen des indemnités dues à Jean Girard, seigneur de Saint-Pol, pour avoir participé à la reprise de Pailharès, Desaignes; Lamastre et Saint-Agrève (30 septembre 1585) AG 250 ter.

Etats de Vivarais : Indemnité à Charles de Chavagnac, de Tournon, qui a fourni les sommes nécessaires à l'achat de munitions pour le camp de Lamastre (4 octobre 1585). AG 250 ter.

A.D. 07 : 42 H: Fonds du prieuré de Lamastre. 42 H 1 : Reconnaissance et inventaire des titres de Macheville et Lamastre (1642-1786). (2 MI 841).

Généalogie des Tournon-Simiane, relevé par Internet-Gallica sur "Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, par Jean Baptiste Pierre Jullien de Courcelles, publié en 1822. AP 274.

Plaintes du marquis de Grollier contre des empiètements et des digues sur ses domaines (7 mars 1787). A.D. 07, 26 B 13. 9 pièces et 1 cahier.

Plainte de M. de Montreynaud, près de Vernoux, contre J.P. Courbis, du lieu de S.Agrève. A.D. 07, 26 B 11.

Révolution, Empire

Lascombe Patricia : L'alphabétisation des Lamastroises de 1794 à 1825, mémoire de licence, 1987, 26p. 20 J 125.

Cotes, bibliographie et documents sur Lamastre à l'époque révolutionnaire. AH 238-247.

PV de l'assemblée primaire de Lamastre en l'An VI. Notes. AR 203.

Conscrits réfractaires (1815). Lettre de la sous-préfecture de Tournon promettant l'envoi de garnisaires, 15 juin 1815. A.D. 07, 1 J 103

Travaux personnels

Lamastre sous la Révolution. Conférence de juillet 1983. AH 234-235.

XIX° siècle

Durenmat Guy et Leny : Désiré Bancel, 1852-1871, 18 lettres inédites. Valence 1989, 68 p.

Trafic de la ligne Lamastre-Tournon en 1897. Le Journal de Tournon du 7 mars 1898. Cité in « Ardèche 1900 » p.171.

Plan du centre de Lamastre en 1824 P 196.

Plan du quartier de Valéon en 1824 (les Claux) ; P 197.

Archives communales de Lamastre en rapport avec le « site » de la Blachonne. Liste des notaires de Lamastre du XIX° siècle. R 105-106.

Opuscule d'Augusta Dupré de Loire dite Boma (1837-1919) : Informations sur la famille Gaillard, originaire de Provence, huguenots, notaires à Lapras début XVII°, Jean-Paul Gaillard, arrêté en 1688-89, libéré après abjuration ; autres Gaillard, seigneurs de Lapras,

puis juges à Desaignes. Il achète le château aux Tournon au milieu du XVIII^e siècle, puis André Gaillard, né à Odon (hameau commune de Lamastre d'après P. Charrié) achète les biens des d'Arbalestrier à Desaignes. Pendant la Révolution, ses biens sont mis sous séquestre, puis libérés sur intervention (sans doute de Solon Reynaud, représentant en mission). Il mourut au château de Desaignes en 1798, avec trois fils sous les drapeaux républicains. L'aîné de ses fils habita au château de Bel-Air, le second mourut à Urbillac. Le 3^e suivit le chevalier Armand de la Tourette comme garde du corps du roi d'Espagne Charles IV. Apparenté aux de Loire, d'Arbalestrier, Veyrans, Saint-Pierreville et Descours, capitaine d'artillerie, en service, chevalier de Saint-Louis, de Chanéac, de Molines, de Lavarenne notamment. Il servit Charles IV jusqu'en 1800, époque où il rentra en France et se retira à Desaignes. Le 6^e fils d'André Gaillard, Joseph de l'Ognier, se fit prêtre, et émigra en Italie avec l'abbé de la Tourette, grand vicaire de Reims et plus tard évêque de Valence. Retour à Desaignes en 1802. Archiprêtre nommé par l'évêque de Mende, puis grand vicaire de Mgr. de la Tourette à Valence; mort à Valence le 15 12 1823. Jean François Régis Gaillard de Rabarin, le plus jeune des fils d'André Gaillard, épousa l'héritière d'Urbillac, Marie-Rose Richou achetée à M. de Reboulet. Gaillard de Rabarin y passa toute la période de la Révolution. Il reconstruit Urbillac à la mort de Mme. Richou, survenue en 1800. Juriste estimé. Il mourut à Urbillac en 1847, et sa fille Rose en 1846. Son fils André Rémy épousa Anne Valérie Lioud, d'Annonay. Ils moururent à Urbillac en 1864 et 1875. Descendance de Rémy Gaillard d'Urbillac, dont André Marie, officier en Crimée, en Algérie, et pendant la guerre de 1870-71. C 180. Il était une fois la soie et la bonneterie dans la vallée du Doux. DL du 9 1 2004. AU 135

B.Thierry des Epesses : Herold House. Enquête autour de Ferdinand Hérold (1865-1940) C.R. par Michel Boyer, Revue du Vivarais 2014 n°1, p. 74.

Henri Rouveure: un nouvel ouvrage sur l'histoire de Lamastre. Hebdo 29 5 2014. 2 BB 166.

Les opposants à la carrière descendent dans la rue. Hebdo, 19 6 2014. 2 BD 77.

Iconographie

Vue du château d'Urbillac avant transformations du XIX^e. (documents P. Caillat conservé au château de Bel-Air) G 25.

C.P.A.: Lamastre : vieux quartier de Macheville. X 20.

Reproduction de C.P.A.: la rue du Marché aux Herbes. En fait vue du marché. X 40.

Reproduction de C.P.A.: Le marché de Lamastre, vers 1910. X 44.

Reproduction de CPA: Lamastre, l'usine des paillons de l'Ardèche. Origine : Entressangle. AS 34.

Photo personnelle : le donjon de Pécheylard. X 56.

C.P.A. des ruines de Retourtour (photo Jacquin). X 69.

Travaux personnels

Dossier sur la ligne C.F.D. Lamastre-le Cheylard, réalisé au printemps 2003 pour l'Office de Tourisme du Cheylard, A 65 à 88.

XX^e siècle

J.M. Gardès : Le poète Charles Vildrac à Lamastre. Envol, janvier 1989. AH 137.

J.M. Gardès : Lapras, haut-lieu de création et de convivialité culturelle. Séjour chez les Hérold de diverses personnalités du monde des arts et lettres, entre 1895 et 1945. AH 223.

C.P.A.: Les usines Reyne, moulinage et tissage. Vers 1910. 2 X 9.

Les symboles ont la vie dure (histoire du buste de Charles Seignobos pendant la guerre).Article T.V. du 13 mars 1992. AH 220.

Les établissements Verdier, Moulinage et Tissage, avec photo, L'Opinion, 1951, p. 28. BR 4.

Recensement de 1968 à Lamastre : population, catégorie socioprofessionnelle, structure par âges. AH 224

Recensement de 1968 dans les communes rurales du canton de Lamastre: population, catégorie socioprofessionnelle, structure par âges. AH 225.

Recensement de 1975 à Lamastre. AH 226-230.

Le Lamastrois Pierre Crouzet nous dit tout sur la sortie des Ardéchois à Paris le 16 août en Haute-Ardèche. Article DL du 6 8 84. AV 198.

La mémoire du Savel, présentation du livre de Paul Bouit. D.L. du 6 04 85. AH 231.

Le préfet a participé à l'assemblée générale d'Ardesco, boutique de gestion. DL du 13 05 85. AV 192.

A Lamastre, musée des Machines d'Autrefois. Publicité et compte-rendu de visite. AH 222.

Plan de Lamastre. AV 199.

Lamastre et son canton : dépliant touristique années 90. AV 194.

90 ans de tourisme. Expo J.C. Bouvier sur le tourisme de Lamastre et de sa région. Article DL du 30 5 96. 2 AJ 228.

« Camille » épouse la vallée du Doux. D.L. 16 2 96. 2 AJ 229.

Un été à Lamastre. DL du 23 7 96. AV 191.

Lamastre tout... Doux. DL du 4 9 96. AV 202.

Petit train deviendra-t-il grand ? D.L. du 2 07 1997. AH 231.

La zone industrielle de Sumène reçoit la visite du bureau de la Chambre de Commerce. T.V. du 18 9 98. AM 233.

Opération ville morte : Lamastre solidaire des « Trigano ». TV du 30 10 98. AV 200.

Les Arts des Champs : fête de printemps et projets. TV du 2 4 99. AV 204.

Les grandes nuits de Lamastre: souvenirs... Hebdo du 10 6 2010. AZ 204.

Travaux personnels.

Les immigrants à Lamastre, I 57.

Diapositives : le buste de Seignobos, la fontaine, ruines de Retourtour. 2 AC 242.

XXI^e siècle

Paul Conte (correspondant de presse) et le canton de Lamastre. TV du 21 01 2000. AY 91.

Une histoire familiale s'achève (Crouzet) mais la relève est assurée. TV du 7 avril 2000. AY 112.

Lamastre : résolument tournée vers l'avenir... (prospectus économique). Q 52-53.

Réouverture de la carrière : où en est-on ? (tract de l'association SILICE) R 108.

Le débat public n'aura pas lieu (carrière Sinz). Hebdo 28 10 2005. 2 BJ 159.

Dernier dépeçage : la fin de l'abattoir de Lamastre. Hebdo de l'Ardèche, 7 3 2008. AI 66.

Mobilisation autour du projet d'ouverture de la carrière de Malpas. D.L. Article-gag sur la « piste celte » (Hebdo de l'Ardèche du 31 3 2006). S 163-164.

Coup d'envoi pour « les Chopes du Moulin », brasserie à Lamastre, 29 avril 2005. L 92.
 Les symboles prennent racine au parc Seignobos (arboretum du parc Seignobos). T.V. du 18 9 98. AG 4.
 Résidents secondaires : un enjeu économique important. T.V. du 28 3 2003. AH 22.
 Carrière de Lamastre : forte participation au forum. Journal de Tournon-Tain, 16 6 2006 2 AG 20.
 Extrême Décors : l'avenir s'obscurcit. Hebdo du 12 9 08. AM 69.
 Extrême Décors : un triste épilogue. Hebdo de l'Ardèche, 10 10 2008. AL 171.
 La communauté de communes, un travail de longue haleine. Hebdo du 14 11 2008. AL 156.
 Lamastrock : des projets plein la tête. Hebdo, 26 12 2008. AM 44.
 L'Université du Temps Libre : hebdo de l'Ardèche, avril 2009. AR 87.
 La feuille des épinards, journal de Lamastre, mars 2011. 2 AG 46-47.
 Association SILICE. Tract pour l'AG 2010. AZ 139.
 La carrière, c'est reparti ! AG de SILICE 2011. 2 AF 173-174.
 Des travaux d'urgence effectués à la gare du Mastrou. Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 178.
 Le château de Retourtour va-t-il subir d'importants travaux ? Tribune 27 11 2012. 2 BM 195.
 Ils font revivre un alambic de 1929. D.L. 16 11 2013. 2 AU 82.
 La carrière, c'est vraiment reparti ! (lettre de SILICE du 6 09 2013). 2 AX 126.
 Eglise de Macheville : un embellissement attendu. Hebdo du 6 2 2014. 2 AZ 167.
 Un coup de jeune pour l'église millénaire de Lamastre. Hebdo, 10 7 2014. 2 BF 18.
 Renaissance industrielle à Lamastre (Reborn Safety, chaussures). Reliefs n°66 décembre 2014 n°66 p. 23.
 Une entreprise lamastroise fait rimer café et art (peinture) (Kaopa Café). Hebdo, 28 12 2014. 2 BJ 36.
 Assemblée Générale de SILICE, 21 2 2015. 2 BK 16-17.
 Lamastre : Dolce Via, dernière ligne droite ! Hebdo, 31 3 2016. 2 BN 186.

Iconographie

Découvrez les circuits du goût. Carte de la vallée du Doux format A4. Producteurs au dos. G 7-8.

LE CRESTET

Documents sur les châteaux du Crestet. 2 AJ 52-57.

Ladeno N° 39 janvier 2000. : C. Bouvier: Extraits du Voyage en Vivarais de Sabarot de la Vernière, pp. 20-26. Voir aussi par le même l'article sur les ponts de la vallée du Doux, pp. 3 10, avec carte et photos.

Travaux personnels : Le château de la Basse-Cour, texte issu des recherches sur les châteaux du Haut-Vivarais, Q 93-94.

M. Carlat, F. Malartre : Visite à travers le patrimoine ardéchois, p. 54 : l'église du Monteil. D'après Mazon, une église de St. Just près Monteil est citée dès 912, dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Chaffre. En 1155, une bulle d'Adrien IV confirme à Saint-Chaffre la possession de 230 églises, dont celle du Monteil. Une bulle pontificale de 1164 parle d'une église du Crestat, qui doit être celle-là, puis Clément IV en 1259 la cite comme église du diocèse de Valence dépendant de Saint-Chaffre, tout comme Macheville. Cette église est dédiée à Saint-Joseph. La caractéristique principale est l'existence d'un porche monumental, selon une tradition montagnarde qui s'étendit ensuite au Bas-Vivarais, à la fin du XII^e siècle. Celui-ci est l'un des plus anciens porches romans du Vivarais (XII^e siècle). Un clocher serait renforcé par un arc de l'ancienne église, formant une sorte d'avent. Les colonnes sont surmontées de deux chapiteaux historiés. Celui de gauche offre sur le devant deux volumes presque effacés encadrant un personnage dont les bras ne sont plus visibles. Un serpent sort du chapiteau et semble vouloir dévorer un crapaud issu du sein d'une femme : c'est le thème courant de la luxure, qu'on voit aussi au porche de Coucournon. Le serpent entourerait Eve, et tiendrait la pomme dans sa bouche : scène de tentation mais peut-être aussi d'initiation (C. Fabre-Martin). Les deux faces latérales sont ornées d'un personnage debout, dont l'un se tient les mains, l'autre lève les bras dans l'attitude du désespoir. Il s'agirait de la figuration du bien et du mal. Celui de droite montre sur le devant un personnage (Saint Pierre sans doute) tenant la clef du Paradis et montrant de sa main droite le ciel. Le personnage du milieu est assis et porte une croix. Le dernier, assis également, est très mutilé. L'un d'eux serait Saint Grégoire, à qui le Saint-Esprit dicterait sa parole. A l'un des angles, un oiseau de proie tient dans ses serres un mouton. Sur les faces latérales, deux personnages, l'un assis méditant, et l'autre debout avec un livre sur la poitrine. L'intérieur était composé primitivement d'une seule nef, avec une abside en cul-de-four. L'arc triomphal du chœur est en plein cintre à double boudin. Un curieux arc doubleau, presque gothique, coupe par le milieu une des arcatures longitudinales de la nef, et semble donc postérieur. Les bas-côtés, ajoutés après coup, sont à voûtes d'arêtes en arc brisé. Dans la première chapelle à droite en rentrant, on distingue des matériaux de réemploi : une tête romane primitive de même facture que les chapiteaux, et deux blasons, dont l'un a encore des motifs très apparents.
 Jocelyne Fournet-Fayard : Visite de la Sté de Sauvegarde: le Monteil, la maison-forte des Boissières à Monteil. Revue du Vivarais 2009 n°1 p. 114-116.

Travaux personnels : Texte issu de la recherche sur les châteaux du Haut-Vivarais, le château de la Basse-cour. Q 99-100.

Exposé du 4 février 2006, « Patrimoine Vivant », le château de la Basse-Cour, l'église du Monteil. Q 93-94.

Visite du « petit château » le 31 janvier 2006, sous la direction du propriétaire, avec Michel Extra, curé de Lamastre, et Catherine Cortinovis : rez-de-chaussée, 2 grandes salles avec cheminée monumentale (XV^e-XVI^e), escalier à vis conduisant aux étages, où il y a au moins deux chambres, l'une avec cheminée monumentale. Mobilier somptueux. Tableaux anciens sans rapport avec l'histoire locale. Le propriétaire possède aussi au fond de la cour fermée une très vaste salle au 1^{er} étage, et souhaite acheter le bâtiment voisin, qui appartient à l'évêché de Viviers.

Vente par Pierre des Boscs, seigneur du Crestet et de Solignac, 1647, 1793-1826. A.D.A. 07: 1 J 75

Le sculpteur sur bois Jean-Pierre Félix, auteur de la chaire de l'église du Cheylard, était né au Crestet en 1813. AG 83.

La déviation du Crestet: un acte de foi dans l'avenir du Crestet, du canton de Lamastre et de toute l'Ardèche. DL du 2 8 1985. AV 201.

Carte postale : l'église du Monteil au Crestet. (M.Rissoan). X 74.

L'odeur de l'alambic dans le Village. Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 179.

NOZIERES

Documents sur le château de Rochebloine. 2 AJ 74-79+ 2 AJ 112.

Union de Saint-Félicien, Pailharès et Nozières, en 1219, par Josserand de Saint-Didier. AK 105-107.

J. Chevalier, H 48 : En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la

maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte. St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. H 48.
 Vente du domaine et justice de Nozières. 13 mai 1677. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 240.
 Prieuré de Nozières. Ferme des dîmes (3 p). 1781-1788. 49 H 1. (2 MI 849).
 Autrefois, les charrettes... T.V. du 10 12 99. Photo d'une perquisition de pommes de terre, début des années 40. AG 62.
 Nozières au siècle dernier. C.P.A. de la Grande Rue. T.V. du 18 2 2000. AG 93.
 Carrière de Nozières : l'opposition communique. Le SIVOM prend parti. TV des 24 11 et 8 12 2000. AV 196.
 Le village ardéchois en miniature au Col du Buisson. AW 2.
 A Nozières, le village miniature ardéchois. DL du 17 7 96. AW 8.
 Des pierres qui agitent la commune (carrière). TV du 3 11 2000. AY 70.
 Une collection de cartes postales pour se souvenir du passé (Jean-Michel Bruchon). Hebdo 13 3 2014. 2 BA 32.

Iconographie

Hôtel Vey, à Nozières. I 237. 12 Fi 247
 Diapos : la vallée du Doux depuis Rochebloine. 2 AC 242.
 Travaux personnels : Etude sur Rochebloine, issu des recherches sur les châteaux du Haut-Vivarais. Q 84 ter et quater.

SAINT-BARTHELEMY LE PIN

Documents sur le château de Soubeyrand. 2 AJ 82-89.
 Inventaire de Vaussèche : ST. BARTHELEMY LE PIN (?) – Malpoyet : n°19 : Reconnaissance de ceux de Malpoyet faite à Jehan Maurice de Chalencon le 9 juillet 1346. n°18 : Rémission de rentes faites par Sobrate du Ranc à Rogier de Préhelles qu'elle prenait sur Jehan Bouyet de Malpoyet le 3 septembre 1376. (Il y a un lieu du Pouyet, ruiné, sur la commune de St. Barthélemy le Pin près de Grozon appelé Poyet en 1668 d'après Charrié). n°17 : Saurette Saunière femme de Falconnet Maurice donne à Raymond Coyratier toutes les rentes qu'elle prenait sur Pierre et Jehan de Malpoyet le 31 décembre 1384. n°14 : André de Veyrassac quitte à Jehan Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402. n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet. n°13 : Réduction de censes faite par Claude de Préhelles pour Anthoine du Riou de Malpoyet le 3 octobre 1491. n°10/ Echange entre Pierre du Bosc et Jehan de Malpoyet en partie tenant des Maurice le 27 décembre 1412 avec investiture par ledit Maurice ou ses héritiers. 1340: Philippe de Valois, qui avait reçu Grozon et Châteaubourg à la mort de Guichard de Clérieu (qui les lui avait légués), les donne à Louis 1er de Valentinois (1339-1345). Le château de Grozon relevait de la baronnie de Chalencon.
 J. Régné, Regeste Vivarois, n° 584 : Louis II de Poitiers assigne à Charles de St. Vallier les terres et revenus de Chalencon et Grozon au diocèse de Valence ; mais Alix de Beaufort est usufruitière pour Chalencon, et dame Guiot de Utessia (?) pour Grozon. Aussi, pour le moment, Louis donne à son oncle Charles les revenus de Clérieu et du péage de Charmanieux. H 233-235. 3 nov. 1390 : Louis II vend Grozon à Raoul de Lestrangle partisan de Raymond de Turenne, pour 3000 livres tournois.
 Paul Camus : (Saint-Martial en Boutières) : La famille de Lestrangle, seigneurs de Grozon. AI 225.
 Etats de Vivarais : rébellion contre l'impôt à Saint-Martial, Grozon et Gilhoc. AG 252.
 Château de Soubeyrand. Prospectus années 40. AV 200.
 F. Bréchon, p. 88 T 1. La route de Valence à Lamastre par Grozon se sépare du chemin de Chalencon peu après St. Péray, puis passe par St. Didier de Crussol, Grozon et Lamastre. Le péage spécifique de Grozon pèse sur cette route. p.209 : Bertrand Fabre, de St. Barthélemy le Pin, achète en 1452 à Thomas Trolherii, de Cornas, 3 saumées de vin de pension annuelle livrable à Toussaint. (Fonds privé, chartrier de Solignac, n°23). p.164 : un itinéraire médiéval de Lamastre à Saint-Péray passe par le château de Grozon, où un péage est perçu; la route passe ensuite par Fayard, la Garde, la Chirouse. Le péage du mandement de Lamastre pouvait se percevoir à la Garde.
 Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon. 59 J 54 G 298. A.D. 07 : 27 février 1446 : hommage de Guidon de Lestrangle à Louis, dauphin, comte de Valentinois, pour Grozon.
 En 1489, Antoine de Lestrangle rend hommage pour Boulogne, Allier et Grozon au roi-dauphin. En 1553, noble Jean de Lestrangle seigneur de Grozon, fit hommage à Diane de Poitiers. La seigneurie de Grozon a été aussi dénombrée au roi par Louis de Poitiers et de Chalencon en 1461. G 300.
 Etats de Vivarais : licenciement de la garnison de Garozon (Grozon ?) qui vient de tomber aux mains des protestants. 22 mars 1570. AG 250 bis.
 R.V. 1917. Marquis de Lestrangle : Le meurtre de François-Christophe de Lestrangle. Voir W 115. Sur la famille de Lestrangle, voir aussi W 107.
 Château de Soubeyrand : Autour d'une thèse sur une oeuvre laïque, thèse de médecine sur l'I.M.E. du château de Soubeyrand. Envol, n°471, juin 1997.
 B. Ramillon : Le château de Soubeyran, acquisition il y a 60 ans, une actualité pétrie d'ambition. Envol, mars 2007. pp. 10-11.
 Nostalgie : la foire d'automne de Grozon. Article du 16 11 91. AV 192.
 La 101° foire d'automne. Grozon. Article du 19 11 93. AV 193.
 1892-1999 : histoire d'une foire (Grozon). TV du 19 11 99. AG 56.
 Saint-Barthélemy-Grozon : mise en place d'un collectif contre la fermeture du bureau de poste. T.V. du 23 01 04. AG 205.
 La passion des escargots. Hebdo du 12 12 2008. AM 81.
 Travaux personnels: Les châteaux de Soubeyrand et de Grozon, texte issu des recherches sur les châteaux du Haut-Vivarais, Q 85-87.

Iconographie

Photos personnelles du château de Grozon. X 56.
 Gouache (Sandrine Breton ?) du château de Grozon. 2 AO 11.

SAINT BASILE

Daniel Chaumette : Un site chasséen (néolithique moyen) à Saint-Basile (Ardèche). Ardèche Archéologie n°28, 2011 p. 18-19 (avec biblio.)

Document sur Maisonseule. 2 AJ 80-81.

Jean Régné. Regeste Vivarois : 188 : Aymon, seigneur de Mahun, curateur d'Odoul, seigneur de Tournon, le 7 février 1282, autorise Odoul ou Odon, fils de feu Guillaume, à reconnaître à Aimar de Poitiers comte de Valentinois tout ce qu'il possédait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux sauf le domaine ou métairie de Saint-Apollinaire-de-Rias, et spécialement les tènements de "Cloiac" et de « Cloiaset », et tout ce que le seigneur de Tournon avait dans la vallée de l'Eyrieux.

Inventaire de Vaussèche : St Basile. n°431 : Terrier pour le fait de Saint-Basile contenant deux peaux le 10 juin 1329. n°500 : Achat de cens le 16 juillet 1336 pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coullans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous-nommés : André du Mas 16 quartes seigle deux quartes avoine 4 sols 6 deniers tournois 2 gelines ; Peyrot Chaix 4 quartes seigle 2 quartes avoine et 2 quartes razes avoine et 2 gelines ; Guillaume Pézellier 12 quartes seigle viras 8 quartes avoine chauchas, argent 6 sols 2 gelines et 2 quartes de seigle ; Jehan Charrier 12 quartes avoine ; Guillaume del Clot deguilhes 5 quartes seigle vira 5 quartes avoine 3 sols 8 deniers tournois et 2 gelines ; Armand Charrier une esmine seigle vira 2 quartes avoine chouchas et 12 deniers tournois ; Margaronne fille de Jacques Charrier 10 quartes seigle vira 8 quartes avoine chauchas et 8 sols tournois et 2 gelines ; Jaques fils de Pierre la Coste 6 quartes et 2 parts de une quarte seigle 7 quartes et 2 parts d'autre quarte avoine ; Berthélemy de Costechaude 2 quartes viras de seigle 4 quartes avoine chauchas ; Pierre Roussilhes 14 quartes seigle vira 12 quartes avoine chauchas ; Pierre Charrière 12 deniers tournois ; Peyrichon Pelissier la 50^e partie de 2 cestiers seigle viras 12 quartes avoine chauchas 7 sols tournois 2 gelines et 2 quartes seigle ; Guillaume Chays 12 quartes seigle viras 3 quartes avoine chauchas et 21 deniers tournois ; Jehan dou Chier 3 quartes seigle viras une quarte avoine chaucha 19 deniers tournois ; Peyriche et Jehan dou Chier ensemble 3 quartes seigle vira 2 quartes avoine chauchas et 14 deniers tournois plus les trois frères 2 quartes seigle ; Peyrichon de Bonaffe 6 quartes avoine pesolles ; Vidal du Villars fils de Jehan du Villar une esmine seigle vira une esmine avoine chaucha 4 sols 8 deniers tournois 2 gelines et 2 quartes de seigle ; Laurens d'Intras 3 deniers tournois ; André Sanholles 2 quartes seigle viras et 2 quartes avoine chauchas ; Jehan du Savel 12 deniers tournois ; Chardonne veuve de Pierre Chocha 12 deniers tournois ; Agathe Chalendare daguilhes 2 quartes avoine et 2 gelines ; avec condamnation de clameur par le sieur bailli de Vivarois et de Valentinois et les biens d'iceux condamnés à lipothèque desdites rentes le 16 juillet 1336 notaire Michel Serret. n°271 : Accord entre Roger de Presles et Jehan Chays de Saint-Basile pour certains journaux dus audit seigneur pour lesquels Chays devra payer annuellement 18 deniers le 30 juin 1400. n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537. pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Ollières. n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint-basile du 5 février 1508 et la dernière du 27 janvier 1534. Bès (le) : n°270 : Achat pour Durand du Mont fait de Jaques del Besde tout le fait et tènement del Bes plus autre terre appelée de Rochelobal (?) en décembre 1400. Charrier : n°500 : acte du 16 juillet 1336 : Jehan Charrier 12 quartes avoine ; Armand Charrier une esmine seigle vira 2 quartes avoine chouchas et 12 deniers tournois ; Margaronne fille de Jacques Charrier 10 quartes seigle vira 8 quartes avoine chauchas et 8 sols tournois et 2 gelines. n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint-basile contenant 19 feuillets écrits avec 8 reconnaissances et 2 investitures la première faite par Etienne Charrier du 5 février 1508 et la dernière pour Jaques Charrier du 27 janvier 1534. Cluac : n°109 : Terrier en une peau parchemin des rentes de Cluac pour André Maurice l'an 1321. n°336: André de Veyrassac cède à Jehan Maurice une obole qu'il s'était réservée au contra de vente des cens qu'il prenait aux lieux de Mondon et de Méalaret Bailhés audit Maurice et à Estienne de Besses les dits villages tant en la paroisse de Cluac que celle de Mounens le 21 avril 1346. n°234 : Achat pour Raymond Maurice de Chalencon de Pochon Faure de Cluac d'une chastanhere au sauf du sieur de Hautvillars le 28 août 1394. n°pater : Autre terrier en faveur de noble Guillaume de Préhelles contenant 254 feuillets avec 263 reconnaissances expédié par commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes la première reconnaissance faite par Pierre Blachier paroisse de Cluac (voir ci-dessous) tant à son nom qu'à celui de Mariette Gardette sa femme du 21 janvier 1479 et la dernière par Antoine Marcesse de Gluiras le 6 avril 1538. n°nester : Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Ollières du 22 novembre 1480. Côte Chaude : acte du 16 juillet 1336: Berthélemy de Costechaude 2 quartes viras de seigle 4 quartes avoine chauchas. Cros : n°243 : Reconnaissance faite à Durand (Jehan ?) Maurice par les gens du lieu de Cros, sans doute à Saint-Basile, bien qu'il y ait des lieux de ce nom à Dornas, Desaignes et Marcols dans la région le 11 août 1347 (lieu cité par P. Charrié, introuvable sur la carte). Intres : n°500 : acte du 16 juillet 1336 : Laurens d'Intras 3 deniers tournois. Le Mas : n°500 : acte du 16 juillet 1336 voir ci-dessus : André du Mas 16 quartes seigle deux quartes avoine 4 sols 6 deniers tournois 2 gelines. n°398 : Reconnaissance en faveur de Roger de Préhelles par Peyronon du Mas paroisse de Saint-Basile le 12 juillet 1373 sous la cense de 7 quartes seigle mesure de Lamastre deux sols et une geline. n°318 : Accord entre Roger de Préhelles et Armand du Mas sur ce que Peyron du Mas avait laissé à reconnaître : aux 2 livres de cire une quarte seigle et deux quartes avoine viennent s'ajouter une livre cire une quarte seigle et un cartal avoine mesure de Lamastre le 5 janvier 1403. Pézellier : n°500 : acte du 16 juillet 1336 (voir ci-dessus). n°293 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles faite par Jacques Pézellier paroisse de Saint-Basile pour le domaine du Pézellier le 28 novembre 1526.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002: p.22-24: L'assemblée de Magnon du 30 avril 1752.

Ch. du Besset « Le vieux Desaignes », p.75 : Le marquis de Grollier habitait peu Maisonseule ; il était plutôt au château de Pont d'Ain, ou dans son hôtel particulier de Lyon. C'est là qu'il fut arrêté et fusillé le 6 nivôse An II. Ses biens furent confisqués, et ses enfants ne rentrèrent en possession qu'en l'An VIII, un décret peu connu du 3 mai 1795 rendu sur les instances de Lanjuinais et Boissy d'Anglas prescrivant la restitution des biens confisqués pour tout autre cause que l'émigration, ou le prix restitué par l'Etat s'il y avait déjà eu vente.

Vue du château de Maisonseule début XIX^e (doc. Pierre Caillat) conservée à Bel-Air. G 25.

Le conseil municipal de Saint-Basile est suspendu le 14 nov.1855. Il faudra nommer dans la commission municipale autant de catholiques que de protestants. La crise est due en effet aux dépenses excessives demandées par le curé, alors que le temple de Laprat est en construction. Les protestants sont majoritaires dans la commune. AN 146-147.

La croix de Chabriat. TV du 26 10 90. AV 196 ter.

Mario, de Cluac, et de Venise (fer forgé). DL du 8 8 96. AV 196 bis.

Prospectus des artisans de Saint-Basile. AV 197.

Travaux personnels : Le château de Maisonseule, texte issu des recherches sur les châteaux du Haut-Vivarais, Q 88-90.

Carte postale: l'église de Mounens (M. Rissoan). X 75.

Rubi Fruits souffle ses dix bougies. Hebdo 28 5 2004. 2 BM 159.

La vie de château à Saint-Basile. Hebdo 12 6 2014. 2 BD 79.

Affluence au château (de Maisonneuse). Hebdo 25 09 14. 2 BG 10.

Jean-Marc Gardès, Chantal Viart : Quand Maurice Ravel venait se ressourcer à Lapras, près de Lamastre, en Ardèche; Envol juin 2023, p. 18.

SAINT-PRIX

Documents sur le château du Besset. 2 AJ 90-91.

J. Chevalier, H 48 : En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte. St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. (H 48).

Ch. du Besset : Revue du Vivarais : La paroisse de Saint-Prix et sa communauté religieuse, Aubenas, Habauzit, 1932, 33 p. Extrait de la Revue du Vivarais, Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, cote 3418.

Dossier sur la ligne C.F.D. Lamastre-le Cheylard, réalisé au printemps 2003 pour l'Office de Tourisme du Cheylard, A 65 à 88.

Lettre de Sobeyran, juge au comté de Chalencon, relative à l'école à Saint-Prey en Chalancon, le 26 août 1744. C 15 à C 18.

Plan du village de St. Prix. Cadastre. AV 195.

Travaux personnels : Le château du Besset, texte issu des recherches sur les travaux du Haut-Vivarais. Q 91.

Diapo : vue générale sur St. Prix. 2 AC 242.

De magnifiques sculptures à découvrir au château du Besset. Hebdo, 19 5 2006.-2 AM 178

CANTON DE SATILLIEU

ARDOIX

M. Faure, J. Dumas : Ardoix au sortir des guerres de Religion, d'après son compoix de 1593. Revue du Vivarais 1972 n° 4 pp. 176-184. B 78.

Michel Vialatte : Ardoix au début de la Révolution d'après le rôle foncier de 1791, Revue du Vivarais 1984-4 pp.265-277. B 78.

Rôle des biens privilégiés de la commune d'Ardoix en 1790. AD 07, L 1201.

Ordonnance du directeur du jury de l'arrondissement de Tournon, sur une accusation calomnieuse faite au citoyen Dedienne, habitant Manoha, commune d'Ardoix, du 1er Fructidor An X, (original), R 57.

Le château de Manoha : notes prises sur Mazon (Voyage autour d'Annonay), Fl. Benoît d'Entrevaux AI 96-97.

Le château de Munas: lettre de Jean Milhot du 11 juillet 1990, et note sur une notice de Jean Villain. AI 98-100.

La tour d'Oriol. Notes sur Mazon (Voyage autour d'Annonay) et quelques unes sur Charrié, Bouit (Mémoires du Savel) AI 102-105.

Jean-Claude Montagnon : la victoire d'un autodidacte (Chamatax). DL du 26 11 97. AM 254.

Quand l'histoire raconte (maison forte de Manoha). Réveil du 30 7 2009. 2 AF 200.

Photos perso. des tours d'Oriol. X 60.

Photos perso. du château de Manoha. X 61.

LA LOUVESC

*Dominique Errante : La Montagne des Saints, Ed. Peuple Libre, Aubenas Lienhardt 1999.

Association l'Alauda : « Si la Louvesc m'était contée » éditions Moreau, Vienne 47 p. Bibliothèque de C.T.L. cote B 278.

Marie Claire Chavarot : p. 131. Le péage de Mahun se lève fin XIV° au col de la Louvesc. AQ 101.

En 1589, Ponthus de Lhermuzière, fils de Gaspard (+1588) époux d'Anne Pinot et tige de la branche cadette dite de "Souteyra" s'installe au château du Crouzet, paroisse de La Louvesc. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 130.

Sœurs de Ste Philomène, p. 13-14. L'institut des sœurs de Ste Philomène fut fondé par le père Robin, jésuite qui venait chaque année au service des pèlerins de La Louvesc. Il venait d'y naître les Dames du Cénacle, et les sœurs de Saint Régis vouées à l'éducation des enfants. Le père Robin reçut une jeune annonéenne, Julie Goin, pour fonder une oeuvre orientée vers les ouvrières des fabriques, les sœurs de Ste Philomène. 3 jeunes filles se joignirent bientôt à elles. Mgr de Bonald, évêque du Puy nommé archevêque de Lyon vint faire une retraite à La Louvesc, et bénit la première réunion de la congrégation le 18 août 1841. La nouvelle congrégation se logea d'abord chez les Soeurs de S.Régis; puis elles partirent pour Tournon.

Notes diverses sur La Louvesc, prises notamment sur le Fonds Mazon et le « Voyage humoristique en Haut-Vivarais ». AW 106-109. Saint Régis et sa mission. Petit guide de la basilique St. Régis. Brochure. AW 113.

Basilique de la Louvesc. Péripiétés du corps de St. Régis. Ste. Cimetières de France et d'ailleurs. AX 313-314.

Destruction de bois à La Louvesc. Le Directoire envoie 6 chasseurs corses. 26 nov.1790. A.D. 07 L 119 2 BI 50.

P. Mouly : Le Concordat en Lozère-Ardèche, 1942. (Bibliothèque). p.61 : Accueil triomphal de Mgr Chabot à Bourg Saint Andéol, à Privas, à Thueyts, puis à Annonay et La Louvesc. Les reliques de St. Régis avaient été dissimulées en 1794 par une Mme Buisson à la ferme de Grangeneuve. On les ramena en procession dans l'église de la paroisse. Cela eut lieu le 13 juillet 1802, avec 40 prêtres et peut-être 12.000 personnes. M. Léorat Picansel, curé d'Annonay, prononça le panégyrique du Saint. p.62 : Il fallut envoyer un détachement de gendarmes à Satillieu pour contrôler l'afflux des pèlerins. Le lendemain, Mgr Chabot était reçu à l'Hermuzière conféra la tonsure à six séminaristes dans l'église de Veyrines, et confirmait à Satillieu.

V. Cassien : Guide du pèlerin à La Louvesc, Grenoble, 1841, 16 p.

André Chagny et G.L. Arlaud: La Louvesc, Annonay et le Haut-Vivarais, Annonay 1929, 68p.

Joseph Goudard : Manuel du pèlerin de Saint Régis à La Louvesc, Annonay, 1930, 204 p.

Soix : Vie édifiante de Monsieur Jean-Mathieu Blachette, curé de La Louvesc, Lyon, 1843, 316 p.

Une Ardéchoise au cœur fidèle, Sainte Thérèse Couderc (1805-1885). Brochure. AW 112.

Châsse de Ste Thérèse Couderc, carte postale semi-moderne. X 76.

Liste électorale de La Louvesc en 1848 par catégorie socio-professionnelle. AN 205.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880, D.L. de Pierre Nicolas de déc. 1995 (16-20 déc. environ), K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217.

Notice sur Pierre Bossan (1814-1888). AX 309-312.

Patrick Cabanel : A La Louvesc, des foules furieuses veulent s'en prendre aux huit fourgons d'artillerie et d'ambulance qui suivent la troupe, les croyant destinés « à enlever et emporter à Paris tous les objets coûteux de l'Eglise », souvenir possible des confiscations révolutionnaires. (Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 p. 75, d'après AN BB 18/2 309/8.

Plaintes de l'abbé César Filhol au sujet de la vie chère à La Louvesc le 21 juillet 1920 et réponse du sous-préfet de Tournon.

Photocopies. 2 BA 186-187.

Pèlerinage des hommes à La Louvesc le 7 août 1921 (photographie), A.M. d'Annonay, Fonds César Filhol, 9 S 5.

Archives Municipales d'Annonay, fonds Musée Filhol, C.P.A. : Les lavoirs à La Louvesc 9 S 8 96, 9 S 8 116 ; Les pénitents du 15 août à La Louvesc, 9 S 8 119 ; La résidence des Jésuites. Le jardin. 9 S 8 128 ; Arrivée de pèlerins dans le jardin des Jésuites. 9 S 8 132 ; Dame remplissant une gourde d'eau miraculeuse. 9 S 8 155 ; St. Régis prêchant une mission dans un village cévenol. 9 S 8 160 ; Les pèlerins se rendent à la basilique (Artige). 9 S 8 213 n° 1626 ; Ancienne maison des Jésuites. 9 S 8 214 ; Sortie de la châsse de St. Régis pour la procession annuelle du 15 août. 9 S 8 220 ; Bénédiction de la statue de St. Régis par le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, le 3 août 1919, 9 S 8 232 ; Ancienne marchande de chapelets. 9 S 8 230.

Julien Mathieu : Le centenaire d'Hyacinthe de Gailhard-Bancel à La Louvesc (1950) : une manifestation d'Action Catholique au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Revue du Vivarais n°3 2012. pp 503-527.

Soixante jeunes sur les pas de St. Régis. DL du 7 8 85. AW 119.

Entreprise Rey-Coquais (Leroy-Somer) à La Louvesc et Arcens. n°AIDA du DL, 1987. AO 35.

Comptage routier été-hiver 1988.2 AP 16.

Sur les traces de Saint Régis. D.L. du 23 07 90. 2 AJ 232.

De l'Ardèche à la Haute-Loire, sur le circuit de Saint François Régis. D.L. du 16 6 93. 2 AJ 233.

Centenaire du Syndicat d'Initiatives de la Louvesc, L'Hebdo de l'Ardèche, du 17/6/ 2005, M 121.

Parcours des lapins, les grandes oreilles sont de retour. Réveil du Vivarais, 2 5 2003. AG 42

A World of Serenity (sur les pas de S. Régis). AW 110.

Rencontres, retraites, sessions. Cénacle de la Louvesc 1995. AW 110.

La ferme Abrial : l'esprit de l'Ordre de Malte. DL du 21 10 95. AW 119.

A La Louvesc, « notre » Cénacle. TV du 23 1 98. AW 123.

La Louvesc, station climatique et touristique. Dépliant publicitaire. AW 111.

Le « carrefour » où on s'arrête. Carrefour des Arts de La Louvesc. DL du 12 7 92. AW 115.

Bilan de l'office de tourisme. DL du 1 3 2001. AY 48.

SAMOV : c'était une aventure merveilleuse... D.L. 22 3 2010. AY 270.

Le Cénacle sera fermé l'hiver. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 130.

Iconographie

12 Fi 207-208 : Boutique d'objets religieux à la Louvesc. I 237.

12 Fi 210-212 : Processions à la Louvesc. I 237.

12 Fi 214: vaches près d'une ferme (La Louvesc ?) I 237.

Deux lithographies de La Louvesc au XIX^e siècle, avant la construction de la cathédrale, portrait de Saint François Régis. Extraites du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc » (A.D.A. Bib 1397) Q 105-106.

C.P.A. sur les environs de La Louvesc: dans les rochers de Rochelipe. X 1.

C.P.A. : intérieur de la Basilique. X 7.

C.P.A. au trait: vue de la Basilique et des hôtels voisins (voyagé en 1907). X 13.

Reproduction de C.P.A.: la fontaine miraculeuse de S. François Régis à La Louvesc. X 39.

PREAUX

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 A 047-057.

Procès entre les héritiers Soubise et les héritiers Poulain régisseur de la terre de Préaux. 1 AO 53.

René de Rohan, baron de Préaux.2 AO 95.

Le château de Seray, notes prises sur l'Almanach Vivarois de 1932: César Filhol, Trésors et Diableries. AI 101.

La gentilhommière de la Chava, notes (F. Benoît d'Entrevaux) AI 106-107.

Le château de Seray (notes sur le mémoire de P.Y. Laffont). AI 108.

Le « château » de Chanelosc. Notes sur un article anonyme de la Revue du Vivarais de 1907. AI 110-111.

Les travaux de l'école se poursuivent. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 151.

Travaux sur l'église. Hebdo de l'Ardèche, 31 3 2016. 2 BN 183.

QUINTENAS

François Malartre : Notes autour de l'Hotoire et de la famille Le More, 1970, 30 p. dactyl. photo, carte. AD 07 : 21 J 33.

Le château de Brézenaud : notes sur F. Benoît d'Entrevaux. AI 120-121.

Le château de Brézenaud. Notes sur J. Villain. AI 124.

Le château de Brénieu. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux, AI 121.

Le château de Lotoire, ou Lhotoire. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux. AI 122-123.

Etats de Vivarais : Démolition de la maison de Lotoire en 1577. AG 252.

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.77. Les troupes protestantes de Clavel de Veyrans, installées à Bosas, pillèrent le village de Saint-Jeure et brûlèrent l'église, d'après Forot. La peste frappa également St. Jeure, Quintenas, Ay, Préaux, Satillieu, Vaudevant, Saint-Félicien, Bosas, Boucieu, Colombier le Vieux, Estables, Crémolières, « et tous villages et lieux prochains » d'après Achille Gamon (B.A.S.D. n°22, 1888, p.268).

Ardèche 1900 : M.Fournat de Brézenaud a reçu un diplôme de médaille d'or pour ses vins, in Le Clairon de l'Ardèche du 29 septembre 1905. Il a donné une conférence à la Voulte sur la vigne américaine et le greffage. La Haute-Ardèche, 28 avril 1883.

D'après le Rapport sur les primes d'honneur de 1893, M. de Brézenaud est inspecteur de l'agriculture pour la région Sud-Est ; lauréat en 1882, il exploite le domaine du Peyron.

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité à Jean-Alphonse Charra, domaine de Frachon, polyculture. K 41-43.

Passage sur M. de Brézénau, inspecteur de l'agriculture pour tout le sud-est, K 65-66.

L'arrivée de l'eau potable à Quintenas. Collège A. Mézenc. (juin 2009). AQ 245.

A.D. 38 : 1 G 21: Prieuré de Quintenas.

L'artiste... au verre (Claire Dumonteil, cires sous verre, Quintenas). DL du 18 8 93. AW 114.

Promenade à la découverte des chemins oubliés de Quintenas. DL du 5 6 87. AW 119.

57 licenciements chez Quintenas Textile. Hebdo Ardèche 10 9 2009. 2 AE 163.

MP Hygiène s'installe à Marenton sur le site des Tissages de Quintenas. Réveil, 16 9 2010. 2 AF 223.

SAINT ALBAN D'AY

Reproduction de l'image de la « cartoufle », extraite de l'ouvrage de G. Bauhin, (Francfort, 1620), auteur qui avait été en contact avec Olivier de Serres et cultivait la cartoufle depuis 1592. Déjà, en 1586, l'Anglais Géralde s'était fait représenter tenant un rameau fleuri de pomme de terre à la main. X 29.

Joël Ferrand : Pommes de terre et Révolution, de St.Alban d'Ay à Paris, du marquis de Satillieu à Boissy d'Anglas. Colloque Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, colloques de 1988. réf: A.D. 07: 8° 349 ou 350.

Partage du communal de S.Alban d'Ay sous la Révolution. Voir mon article sur le partage des communaux, R.V. 1989. AD 07 L 810. 2 BH 159-160, 2 BI 5, 2 BI 10 (Troubles religieux).

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité à Mme Vve Auguste Ribes, domaine de Laume, fille de M. Régis Rouveure. 103 ha. K 39-K 40.

Le Petit Prince est passé par S.Alban d'Ay (conférence de Michel Faure sur Saint Exupéry, qui a grandi à la Faurie). AY 49.

A la découverte du passé ! Tribune du 8 9 2000. AY 76.

La croix de Ménétieux, une centenaire qui se porte à merveille. Réveil du 7 12 2001. AG 145.

Le château de la Faurie : notes prises sur F. Benoît d'Entrevaux. Visites du 4 09 et du 17 10 97. AI 112-113.

Michel Guigal : Le château de Pierregrosse : notes sur F. Benoît d'Entrevaux (Boulieu en 1577, R.V. 1992 n°1) et P. Charrié. AI 114-115.

Photo perso. du château de Pierregrosse. X 60.

C.P.A. (vers 1920) du château de Pierregrosse. X 58.

Le château des Rieux. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux, I. Morel de Voleine, P.Charrié. AI 116-119.

Photo perso. du château des Rieux. X 61 et X 62-63.

Z. Gandon. Histoire des religieuses de S.Joseph de S.Etienne de Lugdars : Le chanoine Pierre Bourret était né à Lempdes de Pierre Bourret et de Marie Chirol. Né le 6 juin 1759, il devint prêtre et vicaire de l'abbé Didier, curé de S.Alban d'Ay. Ils prêtèrent le serment avec restriction. En 1796, il devint curé de S.Romain d'Ay, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1840. Il fut chanoine honoraire de la cathédrale de Viviers.

Photo perso du château de la Faurie. X 63.

C.P.A. du château des Rieux, façade Est, vers 1910. **X 64.**

Les vitraux restaurés. Article "Réveil" du 27 5 2010. **AZ 220.**

Histoire d'une source communale. Article Réveil du 23 9 2010. **2 AF 220.**

Plus de 900 visiteurs sont venus se souvenir de la Grande Guerre (expo d'objets issus de la commune et film de Dominique Viavant "Une famille dans la tourmente". Réveil 2 10 2014. **2 BH 85.**

SAINT-JEURE D'AY

Anatole de Gallier : Les Pagan et les Retourtour : p.94 : Le 14 février 1364, les habitants de Saint-Jeure d'Ay demandent à leur seigneur Briand de Retourtour, héritier des Pagan, l'autorisation de fortifier leur église. Ils doivent en effet se retirer à Seray, dont ils dépendent, ou au château d'Estables. Le brigand Louis Rambaud, dont les places-fortes étaient à Anse et à Brioude, parcourait sans cesse le Velay, le Vivarais et le Forez. Il fut enfin surpris par trahison entre Annonay et Saint-Julien-Molin-Molette, au hameau de la Batterie. Il eut la tête tranchée et les membres rompus à Villeneuve-les-Avignon, à la grande joie du roi de France Charles V.

Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes » p. 34 : Briand de Retourtour hérita des biens de son père, et de ceux de sa mère: Argental, Mahun, Seray, Satillieu, Ozon, etc. En 1364, il autorise les habitants de St. Jeure d'Ay à fortifier leur église, renouvelant l'autorisation d'Aimard de Pagan.

Jean Claude Nicolas. Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.77. Les troupes protestantes de Clavel de Veyrans, installées à Bosas, pillèrent le village de Saint-Jeure et brûlèrent l'église, d'après Forot. La peste frappa également St. Jeure, Quintenas, Ay, Préaux, Satillieu, Vaudevant, Saint-Félicien, Bosas, Boucieu, Colombier le Vieux, Estables, Crémolières, « et tous villages et lieux prochains » d'après Achille Gamon (B.A.S.D. n°22, 1888, p.268).

Le pré dit de Chenevier ne fait pas partie des Biens Nationaux. La commune de St.Jeure veut qu'il soit procédé à la vente. Ce pré appartenait de son vivant au curé Rocher. Le Directoire approuve les plaignants. 31 mai 1791. 2 BI 47 et 50.

Primes d'honneur 1893 : M. Léopold Béchettoille fait exploiter en 1893 le domaine de Mérieux par trois familles de métayers, celles de Jean Veyrand, à Mérieux, Rémy Veyrand à Létieu, Pierre Terru au Petit-Mérieux. 115 ha d'un seul tenant. M. Béchettoille est directeur de la succursale d'Annonay du Crédit Lyonnais. Il devient propriétaire en 1864. Céréales et plantes fourragères, pommes de terre, en assolement biennal. K 60-67.

Ecole privée Saint-Jeure d'Ay depuis 1846. 1994, 15 p.

Inauguration du barrage des Meinettes et du réseau d'irrigation. D.L. 21 9 91. 2 BG 4.

Un barrage qui fait école (Lac des Meinettes à S.Jeure d'Ay). D.L. 13 6 93. 2 BF 194.

SAINT PIERRE SUR DOUX

P. Charrié indique que la première mention est en 1179 dans le cartulaire de St. Chaffre, que le lieu relevait de l'archevêché de Vienne, et du bailliage du Velay jusqu'en 1606. Uni à Satillieu jusqu'en 1790, et au prieuré de Veyrines. Appartint aux Pagan, puis aux Tournon, enfin aux Satillieu.

Notes personnelles sur le Perrier (commune de St. Pierre sur Doux), P 80.

La population de Saint-Pierre sur Doux en 1911, 1936 et 1962, par rapport au chef de ménage, origine géographique, âge, professions. I 36-38.

Lettre de Marie-Jo Gazel du 7 7 92 relatant des incidents de la vie du village. AW 116-117.

Les picodons du Plagnal montent en grade. D.L. 29 7 98. 2 AZ 71.
 Restauration... la croix à sa place ! Hebdo 29 10 99. 2 AZ 72.
 Regards sur le passé (13^e édition de la fête des Battages. D.L. 26 8 2000. 2 AZ 68.
 Du joli travail ! (montée de l'église). Hebdo 8 12 2000. 2 AZ 72.
 Un ange passe... (dans l'église). Hebdo 13 4 2001. 2 AZ 72.
 Valoriser le territoire. Hebdo, 31 5 2002. 2 AZ 67.
 Visite le 18 septembre 2005 à l'église de St. Pierre sur Doux, toujours ouverte me dit-on, de plan quasi quadrangulaire avec deux nefs latérales se terminant par deux autels avec retable l'un sans doute XVIII^e, l'autre XIX^e, au chœur crépi en bleu avec des étoiles et les voûtes décorées de caissons dorés qui pourraient être début XIX^e. Croix de procession peut-être en argent, bannières de procession derrière l'autel. M. de la Torre parle d'une église d'origine romane remaniée, d'un gros clocher carré, d'un portail remarquable. Dépendait dit-il de Mahun et figurait au XI^e dans les dépendances de l'archevêque de Vienne.

SAINT ROMAIN D'AY

Dénombrement des rentes à Soubise dans la baronnie d'Ay, 14 9 1767. Archives Nationales Titres Domaniaux, Q1 31.
 Marie Pascale Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008. p.12. A Annonay, Pierre de la Chanal, suite à un vol avec effraction dans l'église d'Ay a été condamné à avoir les yeux arrachés. p.14: Un des plus anciens actes de la ville d'Annonay porte sur une transaction de 1284 à propos du château d'Ay que se disputent deux seigneurs.
 Cantique à Notre-Dame d'Ay, reine du Vivarais. Abbeville, 1936, 11 p.
 Joseph Goudard : Petite histoire de Notre-Dame d'Ay, Abbeville, 1931, 32 p.
 L'usine Emile Gleizal, de Munas, a été inaugurée. Terre Vivaroise, 26 9 63. 2 AJ 203.
 Découvrir Notre-Dame d'Ay, Echo des Vallées, juin 2008. AH 274.
 Généalogie des Chave de la Chava, seigneurs du Plantier, de St. Romain, de Satillieu, de l'Hermuzière et de Marcoux, barons d'Ay. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 127
 Notes sur Notre-Dame d'Ay, prises sur le Fonds Mazon, le Manuel des pèlerins de N.D. d'Ay, E. de Gigord, etc. AI 125.
 Les châteaux de S. Romain d'Ay, le château d'Ay (sortie-conférence de la Société de Sauvegarde du 5 mai 1984), R.V. 1984 n°4. AI 128-129.
 Le château d'Ay (Regeste Vivarois). AI 130.
 A. Mazon : Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent Ans, le château d'Ay. AI 133
 Michel Faure : Notre -Dame d'Ay, hier et aujourd'hui. Notes. AI 131-132. Brochure: AI 134-135.
 Sœurs de Ste Philomène, p.13 : Le père Fouillot, jésuite originaire de Franche-Comté, fut l'un des éditeurs des Exercices de St. Ignace et fut affecté pendant la plus grande partie de sa vie à la formation religieuse des jeunes de son Ordre. Ce fut lui qui composa les institutions et les règles de l'Institut de Ste Philomène, dans l'esprit de St. Ignace. Il résidait habituellement à Notre-Dame d'Ay. C'est là que la nouvelle congrégation vint recevoir sa bénédiction en août 1841. Mme de Vêrac, châtelaine du Plantier, offrit sa voiture pour aller à Tournon. Elles y allèrent en charrette, puis à pied, par humilité. Elles y furent logées par les dames de St. Régis. Le père Fouillot se rendit ensuite à Tournon pour diriger les sœurs et les confesser. La Congrégation fut approuvée par les évêques de Viviers, Valence et Grenoble, en 1845. Etablie à Tournon, sous la direction du père Fouillot, résidant à St. Romain d'Ay. Dès la prise d'habit, installation à Crémieu, à l'appel de Mme Reverdy, qui avait racheté le couvent de la Visitation. p.25 : La seconde fondation après Crémieu fut faite à Notre Dame d'Ay en 1846. Il s'agissait de subvenir à l'entretien du linge de 30 ou 40 Pères du Troisième An : le porter à la rivière, le laver, le raccommoder. Plus le chant dans le sanctuaire marial, diriger une maison d'accueil pour les pèlerins, soigner les malades, initier les enfants à la couture. Le père Fouillot, envoyé dans le Nord, quitta ND d'Ay en septembre 1848 et confia la direction spirituelle au Père Robin. Ce dernier multiplia les postulantes.
 La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880, D.L. de Pierre Nicolas de déc. 1995, K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217.
 Pèlerinage à Notre Dame d'Ay, 1878-1888. A.M. d'Annonay, 9 S 5 (photographie ?)
 Z.Gandon : Histoire des religieuses de S.Etienne de Lugdarès. Le chanoine Pierre Bourret était né à Lemps de Pierre Bourret et de Marie Chirol. Né le 6 juin 1759, il devint prêtre et vicaire de l'abbé Didier, curé de S.Alban d'Ay. Ils prêtèrent le serment avec restriction. En 1796, il devint curé de S.Romain d'Ay, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1840. Il fut chanoine honoraire de la cathédrale de Viviers.
 La géobiologie appliquée au sanctuaire de Notre-Dame d'Ay. L'Ardèche Parisienne de novembre 1995. AI 136.
 Centenaire de Notre-Dame d'Ay. T.V. du 13 7 90. AI 137.
 Faire vivre un sanctuaire. Subvention du Crédit Agricole pour la restauration du donjon. T.V. avec photo aérienne du 3 mars 2000. AG 73.
 Sur le chemin de Notre-Dame d'Ay. Hebdo du 12 12 2008. AM 81.
 C.P.A.: Notre-Dame d'Ay, d'après une gravure de 1835. X 41.
 C.P.A.: (vers 1950) : vue d'ensemble de N.D. d'Ay. X 41.
 Les vitraux du XX^e siècle et l'architecture sacrée. Réveil, 20 5 2005. 2 AG 7.
 Chemin de croix à Notre-Dame d'Ay. DL du 7 4 2007. AG 3.
 Photos. perso. de Notre-Dame d'Ay. X 63-64.
 Très belle exposition permanente à Notre-Dame d'Ay. DL du 18 3 2010. AY 271.
 Rendez-vous à Notre-Dame d'Ay. Réveil du 27 5 2010. AZ 219.
 Une cinquantaine de crèches à découvrir (donjon de N.D.d'Ay). Hebdo 25 12 2014. 2 BJ 38.

SAINT SYMPHORIEN DE MAHUN

Renée de Soras : Veyrines et ses environs, R. Jamet imprimeur, Bourg-Argental, s.d.; 30 p. Bibliothèque de C.T.L. cote B 284.
 Bibliographie et sources sur St. Symphorien de Mahun. AI 165-166.
 Louis de Montravel : Monographie de la paroisse et histoire de la sorcière Catherine Boyraïonne. AI 166-167.
 J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais. (F 25 aux A.D. 07).
 Nombreux éléments sur les relations entre Saint-Symphorien et le seigneur de Mahun, en 1200, 1369, 1378, et avec le curé en 1493. AG 256.

Paul Camus: Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II, p. 43 : le fils de Pierre de Fay épousa Raymonde de Toulouse, fille de Raymond IV, et en eut Guillaume de Fay dit Jourdain, fondateur de l'abbaye de Bonnefoy, par des actes de 1156 et 1179. Il épousa Mételine de Clérieux, et en eut 3 filles : Philippa, qui épousa Aymar de Poitiers, Saure, qui épousa Raymond de Mévouillon, et N. Fayna, qui épousa Guigues Pagan, dit le Doux, qui vivait en 1190, fils d'Aymar Pagan et d'autre Fayna, dame d'Argental en Forez.

Anatole de Gallier : Les Pagan et les Retourtour ; Aimon Pagan, premier du nom, eut par sa femme la terre d'Argental, qui comprenait Burdignes, Vanosc, Riotord, la Faye, Saint-Genest, et sans doute Mahun et la Vocance. Dans tout le Viennois à la part du royaume, les comtes de Forez étaient vassaux directs de l'archevêque de Vienne. La seigneurie de Mahun se composait de Saint-Symphorien, Veyrines, Saint-Pierre des Macchabées, la Louvesc et toute la Vocance de la rive droite. Les Pagan avaient aussi Seray, dont dépendaient Préaux, Saint-Jeure et Vaudevant. Les Pagan avaient pour vassaux les seigneurs de Bosas, Sarras, Colombier-le-Vieux, le Monastier (marquis de Satillieu, « Histoire manuscrite du canton de Satillieu »). Aimon Pagan fut le persécuteur du prieuré de Saint-Sauveur en Rue, mais transigea avec lui dès 1171, et en 1174, il confirma l'acte de fondation du prieuré par Artaud d'Argental. Guigues son fils approuva, avec le sceau pendant de Robert, archevêque de Vienne. En 1178, Raymond de Saint-Gilles réconcilia Aimon avec Gaudemar, seigneur de Montchal, son voisin, et les deux fils d'Aimon épousèrent les deux filles du seigneur de Montchal. En 1212, le mercredi après la fête de Saint-Hilaire, les habitants de Mahun et de Seray reconnurent leur taillabilité envers Aimon Pagan, avec l'obligation de ne pouvoir quitter sa terre, même pour se soumettre au roi. Guigues Pagan envahit et pilla lui aussi le prieuré de Saint-Sauveur. Mais en 1190, il promit de changer de comportement, et fut dès lors appelé Guigues le Doux. Il participa à la III^e croisade aux côtés de Philippe-Auguste, et prit part à la prise de Ptolémaïs et de Saint-Jean-d'Acre. Il laissa trois fils: Guigues II, qui suit, Aimon, chanoine de Vienne, Artaud, moine à Saint-Sauveur, puis prieur, devenu abbé de Cruas en 1242. Guigues II s'abstint d'attaquer le prieuré, à la différence de son fils Guigues III, qui conclut en 1243 avec Philippa de Fay en 1243 un accord où il lui prêta foi et hommage pour la baronnie de Mahun. Quelques mois plus tard, en mars 1244, le chapitre de Saint-Maurice de Vienne lui inféoda en fief rendable le fort et le château de Satillieu, ainsi que le village de Saint-Symphorien de Mahun, à condition de ne pas lui imposer de nouvelles taxes et de le traiter avec bonté. Le château de Satillieu aurait été d'abord un couvent de Bénédictins, tombé en déshérence et passé au chapitre Saint-Maurice de Vienne. En 1265, Guigues Pagan fut l'un des arbitres qui décidèrent que Guigues, dauphin de Viennois, devait continuer à honorer la terre d'Argental à l'église de Lyon. Guigues III mourut en 1270, laissant à sa femme Ruphe le château de Vocance comme douaire. Leurs enfants furent placés sous la tutelle d'Artaud de Lamastre, qui avait succédé à Artaud Pagan comme prieur de Saint-Sauveur. Ce furent Guigues IV Pagan, qui suit, Aimon, seigneur de Mahun, Pons, chanoine de Vienne en 1272, qui obtint le château de Vocance, N., mariée au seigneur de Miribel, Renaude, abbesse de Clavas en 1292, Alix religieuse dans cette abbaye. Aimon, seigneur de Mahun, et Guigues IV, en 1270 exécuteur testamentaire de leur cousin Guillaume 1^{er} de Tournon. Il épousa Béatrix de Mays, son frère ayant épousé Marguerite de Mays en Forez. En septembre 1272, les deux frères transigèrent pour l'héritage de leur beau-père commun. Le château de Vocance reviendrait à Guigues à la mort de Ruphe et du chanoine Pons. En mai 1275, Guigues IV signa la charte des vavasseurs et chevaliers de Bourg-Argental. Guigues et Aimon Pagan furent témoins à un accord entre Béatrix de Savoie, douairière de Viennois, et sa fille Anne, épouse d'Humbert 1^{er}, en 1284. En 1289, Guigues et Aimon reçurent des lettres de Humbert et de Anne leur demandant fidélité à leur fils Jean II. Guigues Pagan testa en juillet 1292. Dès 1290, il avait arrangé le mariage de sa fille et héritière Béatrix avec Jacques de Jarez, 4^e fils de Gaudemar de Jarez, seigneur de Saint-Chamond, et de Béatrix de Roussillon, des seigneurs d'Annonay. Dès 1299, elle fit donation conditionnelle des châteaux d'Argental, Vocance, la Faye et Montchal, à son oncle Aimon Pagan, seigneur de Mahun. Béatrix et Jacques de Jarez avaient emprunté de l'argent au Dauphin, et en 1329, Béatrix céda sa part du château de Mahun à son cousin Jean pour 600 livres en 1329. Jacques de Jarez mourut en 1330. Béatrix devenue veuve renouvela en faveur de Guigues, petit-fils d'Aimon, la donation de 1299. Le 19 février 1350, dans la grande salle du château de Vocance, elle lui donna les châteaux de Vocance, Argental, Montchal, la Faye, etc. Mais il y eut des contestations à sa mort en 1351, et les châteaux furent placés sous la sauvegarde du roi. Depuis le partage de 1272, la branche cadette des Pagan eut les seigneuries de Mahun, Satillieu, Seray, Ozon et Sarras. Aimon Pagan avait rendu hommage pour Satillieu encore damoiseau le 5 avril 1270 à Guy d'Auvergne, archevêque de Vienne. Mais sa principale résidence était à Mahun. Dès le 12 mars 1290, obligation des hommes des mandements de Seray et Mahun à garder et réparer les châteaux; le droit de justice du seigneur s'étend à toute mutilation de membres et autres châtiments, et il a droit aux corvées accoutumées, clôture des châteaux, guet et garde. Les habitants doivent « palier et fessoyer pour la tuicion » et garde des châteaux. Aimon figure dans une donation à son profit au lieu de Rochedeval, en 1276, dans une transaction avec un prêtre de Satillieu en 1281, et en 1282 dans une cession par l'abbesse de Bellecombe-en-Velay du mas d'Aternal, au mandement de Mahun, en échange de divers droits perçus sur un fief voisin appartenant à l'abbaye. Son premier testament date de mars 1283. Il établit sa sépulture à Saint-Sauveur en Rue, au tombeau de ses ancêtres. Il donne à sa femme Béatrix de May la jouissance de ce qu'il possède à Satillieu, le péage de La Louvesc, probablement à Rouvest, sous la domination des Tournon, les deux granges d'Alberte et Balbigneu, à La Louvesc, 10 livres au péage de Tournon (sans doute celui qui se perçoit à Saint-Jeure pour aller à Tournon). Il fait des legs aux églises de Pelis (Préaux ?), Saint-Jeure, Vaudevant, la Louvesc, Saint-Pierre des Macchabées, Veyrines, Saint Symphorien de Mahun, Sainte-Croix de Vocance, Villevocance, Saint-Julien et Vanosc; à la chapelle de Mahun, aux religieuses de Clavas, Bellecombe, la Séauve, Soyons et Journey; aux frères mineurs d'Annonay, Romans, Vienne, valence, Montbrison et le Puy; aux chartreux de la Silve (Silve-bénite, en Dauphiné), aux hôpitaux de Tournon, Bourg-Argental, Condrieu et le Puy; aux hospitaliers « pontis de Doys » (commanderie de Sainte-Epine, à Tournon ?). Il donne au temple de Marllhes ses chevaux avec leur harnais de guerre. Il donne aussi à l'oeuvre du Pont-Saint-esprit. Il a un bâtard appelé Andrenet ou Andrevet, une fille naturelle nommée Fontanese, et pourvoir à leur sort. Arnaud d'Iserand reçoit un legs à cause de sa parenté. Aimon ordonne la distribution de 60 tuniques aux pauvres de sa terre, et à Satillieu une au môme particulière de 17 setiers de seigle et cent sols. Tout est réglé en monnaie viennoise. Sa fille Marguerite, ou Ruphe, sera héritière universelle si son frère Guigues n'a pas d'héritier mâle. Le seigneur de Tournon doit recueillir l'héritage en cas d'extinction de la famille. Veuf de Marguerite de Mays, Aimon se remaria avec Adhalasie du Tournel, décédée en lui laissant une fille appelée Raimbaude, et il avait eu d'autres bâtards. Aussi, il testa à nouveau à Yssingeaux le 8 septembre 1298. Andrenet et Poncet, bâtards, auront l'habillement et la nourriture dans la maison de l'héritier, Guigonne, enfant naturel, aura dix livres de rente et son mari Guigon de Seray aura la charge de ce château sa vie durant. Sa fille Ruphe, épouse de Géraud Baster, seigneur de Crussol, a reçu 900 livres de dot, aura le château et mandement de Vocance, le lieu de Saint-Jeure et la moitié du péage. Raymbaude est héritière universelle pour les châteaux de Seray, Satillieu et Mahun, l'arrière-fief de Bosas, le lieu et la ville de Sarras, le château d'Ozon. Randon de Tournel chanoine du Puy et de Mende, son grand oncle, sera tuteur, et exécuteur testamentaire avec les prieurs de Saint-Sauveur en Rue, de Saint-Vallier et le juriste

Meyfredi. L'année suivante, sous les instances de sa nièce, Aimon se remaria avec Alix de Clermont, dont il eut un fils, Jean. Son ex beau-père Odilon de Tournel lui passa une obligation de 800 livres gagées sur le château de Montclus en Gévaudan, et à défaut celui de Villefort. En 1302, Jean devient son héritier universel, avec sa mère comme tutrice. Elle a pour douaire Sarras, Ozon, le domaine des Blaches. Raymbaude est confiée à la tutelle de Guy de Tournon, qui lui fera épouser plus tard Odon de Retourtour. Ce fut son fils, Briand, qui eut l'héritage des Pagan. Aimon Pagan avait été curateur d'Odon de Tournon, et exécuteur testamentaire de son cousin. Guillaume de Tournon en 1270. Aimon Pagan était mort en 1303. Jean Pagan fut un homme de guerre. Sa mère Alix de Clermont le 23 juin 1305 acheta pour 280 livres les rentes que noble Arnaud de Fraixines possédait sur la paroisse de Préaux. En 1309, elle passa avec Grivas Veyran, prieur de Veyrines, une transaction relative au bois de Chaye. Le 3 janvier 1317, contrat de mariage entre Jean Pagan et noble Florie de Poitiers, fille de feu Guillaume de Poitiers seigneur de Chanéac et baron de Fay, et de Luce de Beaudiner, à Firminy en Forez, devant notamment Guillaume de Poitiers seigneur de Chanéac. La dot est de 2.500 livres « bons petits tournois ». Florie survécut à son mari et à son fils Guigues, et légua en 1379 à Guillaume de Fayrie, baillie de Vivarais et de Valentinois la terre de Costes, qui venait de la baronnie de Beaudiner, de la mouvance de l'église du Puy. Le Dauphin voulut s'attacher Jean Pagan davantage en lui donnant la terre de Dionay, près de Roybon, qui en fit hommage au Dauphin le 2 mai 1334. Guigues, fils de Jean, renouvela l'hommage le 8 septembre 1352 au dauphin Charles, futur Charles V. Jean Pagan combattit à la bataille de Valey le 7 août 1325 contre le comte Edouard de Savoie, sous l'étendard du Dauphin, et fut l'un des garants du traité de Saint-Vallier où Guichard de Beaujeu dut céder au Dauphin Meximieux et Saint-Christophe en Dombes. Il combattit aussi avec le Dauphin pour Philippe de Valois à la bataille de Cassel. En 1339, il accompagne Humbert II qui va rendre hommage au roi de France, puis l'accompagne aussi le 27 février 1342 quand il signe la paix avec les bourgeois de Romans, puis quand il cède le Dauphiné au roi. Le 26 juin 1341, il testa en faveur de son fils unique Guigues, avec substitution pour les Retourtour. Guigues V Pagan hérita de Mahun, Seray, Satillieu, Ozon, Sarras, etc, sous la tutelle de Briand de Retourtour. Il hérita d'Argental, Vocance, la Faye, etc, de sa tante. Il mourut jeune et sans alliance ; le 8 septembre 1352, il prête hommage pour le château de Vocance au dauphin de Viennois. Il testa le 13 février 1362 en faveur de Briand de Retourtour, son cousin et tuteur.

En 1293, on trouve un Guillaume Pagan aux alentours de Chalencon en Vivarais, époux d'Allemande de Geys. Le château de Mahun fut abandonné après l'extinction des Pagan. Le 15 mars 1424, Helmorgis de Grolée, dame de Tournon, administratrice des biens de son fils Guillaume, seigneur de Mahun, discret homme Jean Chirol, du lieu et paroisse de saint-Pierre des Macchabées, mandement de Mahun, supplia la dame de permettre aux habitants d'enfermer leurs biens au château de Mahun. Il promit de faire entièrement réparer le château aux frais des habitants du mandement. La dame de Tournon y consentit, à condition que les réparations s'étendissent à la chapelle et au logement du prêtre qui devait la desservir. En 1569, Claudine de la Tour-Turenne donna des ordres au syndic du mandement pour faire garder Seray et Mahun. L'assemblée des habitants nomma divers officiers pour remplir les charges de capitaines et d'officiers, et s'engagea à subvenir à tous les frais nécessaires. A la mort du dernier des Tournon, Satillieu, Seray et Mahun passèrent aux Lévis-Ventadour, qui le 17 février 1691 vendirent ces quatre fiefs à Louis du Faure de Saint-Silvestre, lieutenant général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis, gouverneur de Briançon. Ce dernier obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de novembre 1693. L'héritier fut Alexis du Faure, bisaïeul du marquis de Satillieu.

Anatole de Gallier, les Pagan et les Retourtour, une page de l'histoire du Vivarais à la part du royaume. (Notes). Autres notes prises sur P. Charrié, l'abbé Hillaire (Monographie de Satillieu), Mazon (Notes sur Tournon et ses seigneurs). AI 84-88, AI 90-91.

Notes sur le mémoire de P.Y. Laffont. Le château de Mahun. AI 108

Généalogie de la famille de Lhermuzière, commune de S.S. de Mahun, propriétaire du château de Marcoux de 1592 à 1808. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 130-135.

Inventaire des biens de Gaspard II de l'Hermuzière le 23 avril 1639. Procès avec la veuve de Gaspard II, Anne du Noyer, qui ne s'achève qu'en 1660. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 132.

Bernardin II de Lhermuzière rédige un testament en 1657, mais épouse le 3 février 1658 Françoise de Bonnaud, fille du seigneur de la Chazotte d'Arlebosc. Par testament du 15 décembre 1669 au château de Lhermuzière, il instaure comme héritier Imbert-Bernardin, son 2^e fils. Maintenu dans sa noblesse par jugement du 23 octobre 1668. Mais sa veuve devra batailler pour maintenir l'héritage de son mari à ses fils. Imbert-Bernardin est seigneur de l'Hermuzière, mais poursuit une carrière militaire. Il épouse le 21 février 1692 Françoise de Ginestous de la Tourette, puis Marie de la Tour-Morvilliers le 2 décembre 1725. Imbert meurt après un ultime testament du 11 mars 1749. Il a quatre enfants de son second mariage : Louis-Bernardin, l'aîné, Pierre-Bernardin, qui hérita des biens de sa mère en 1742, Marie, supérieure des Augustines de Bourg-Argental et donatrice des Ursulines d'Annonay (+ 22 septembre 1818), Catherine-Françoise qui épousa le 20 avril 1747 Alexandre de Chave de la Chava, seigneur d'Ay, et meurt le 11 mars 1749 après la naissance de son fils Alexandre-Bernardin. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 134. Louis-Bernardin est héritier de Lhermuzière, Marcoux, Marconnet, qu'il cède en 1759 à Jean-François Lhermuzière de Souteyra, et meurt le 30 mai 1763 à 37 ans. Il ne laisse que deux enfants naturels, appelés Marcoux. Son frère Pierre-Bernardin hérite et cède à Alexandre Bernardin Chave de la Chava les domaines de Marcoux et de l'Hermuzière le 20 août 1763. Il épouse le 9 novembre 1766 Jeanne Marie Pichon des Faugères, dont la seigneurie appartenait à sa mère Suzanne d'Aleyrac. Le couple vit à Privas, et Alexandre-Bernardin du fait de ses campagnes militaires devient chevalier de Saint-Louis. Il récupère à la mort de Chave de la Chava en 1805, Marcoux, et charge son ami le général Régis Boissy de Banne de régler les détails. Installé à Montélimar, il y meurt le 18 août 1808. Il avait testé le 13 mai 1807 en faveur d'Anne Mazoyer, épouse de Michel Abrial d'Issas, juge à Privas. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 134.

La chute du château de Mahun. Mazon la place vers 1421. Le château aurait été pris par des « Anglais », massacrés ensuite par les gens du village. La guerre fait rage à l'époque entre les Armagnacs, partisans du dauphin Charles, et les Bourguignons alliés aux Anglais depuis la mort de Jean sans Peur, assassiné à Montreuil le 10 septembre 1419. La reine Isabeau de Bavière chargea Louis de Châlons, fils aîné du prince d'Orange, de conquérir le Languedoc. Mais le Gévaudan, le Velay et le Vivarais sont fidèles au Dauphin grâce au seigneur Armand VII de Polignac et à son beau-frère Louis de Montlaur, ainsi que de Louis de Lévis et son fils Antoine, seigneur d'Annonay et de Roussillon le 6 novembre 1419. Les Bourguignons prirent Pradelles, mais échouèrent devant le Puy. Leur château de Rochebaron fut assiégé, Nîmes fut pris ainsi que Aigues-Mortes. Le 15 mai, le Dauphin est en pèlerinage au Puy. Traité de Troyes le 21 mai. le seigneur de Rochebaron se remit en campagne, et prit Fay, Bouzols et Servissas, places reprises par les bourgeois du Puy en novembre 1421. Par la suite, le Vivarais est ravagé par la guerre entre Antoine de Lévis, sire de Roche, et Guillaume de Randon, seigneur de Saint-Remèze, pour les Bourguignons. Rodrigue de Villandrando apparaît vers 1425, et fut enrôlé pour défendre le Dauphiné contre le prince d'Orange Louis de Châlons, et se trouvait vers Annonay. Il ne franchit le Rhône qu'en 1430. Voir en AE 31.

Philippe Duclaux : Une famille de propriétaires fonciers ardéchois : les Mouly de Champavère , Saint Symphorien de Mahun. (1750-1850). Avec lettre manuscrite de l'auteur (1987). J 126-127.

Michel Faure : Regards nouveaux sur le passé de Mahun, conférence du 1-2 mai 1976, avec dessin de couverture du clocher de l'église de Saint-Symphorien, prêt de l'abbé Michel Extra. AD 133.

Jean Régné : Regeste Vivarois.

Mahun: Note 216. 13 juillet 1292: donation par la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, du consentement de son mari le dauphin Humbert, à son fils Jean de tout le Dauphiné, du comté de Vienne et d'Albon. Apposent leurs sceaux une foule de vassaux dont Aymar de Poitiers comte de Valentinois, Giraud et Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, Artaud de Roussillon, seigneur d'Annonay, Guillaume de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, Odon, sieur de Tournon, Guigues Pagan, sieur d'Argental, Aymon Pagan, seigneur de Mahun.

Jean Régné : Regeste Vivarois. Pagan : 39 : Guigues Pagan donne vers 1150 à l'église de Romans deux vignes pour son fils le chanoine Ponce. 40 : Guigues Pagan donne à l'église de Romans une autre vigne pour son fils le chanoine Falcon, même période. 138 : 16 février 1261. Arbitrage de vénérable Guigues Pagan et autres, entre Philippe, élu en l'église de Lyon, et Guigues Dauphin: l'élu et son chapitre cède au Dauphin tout le droit qu'ils pouvaient avoir aux châteaux d'Argental et d'Annonay, qu'il ferait l'acquisition dans le délai d'une année d'un château entre Rhône et Isère valant 1.000 livres de rente, soumis en hommage au Dauphin. En échange, le Dauphin renonçait à ses prétentions sur le château de Septème et le bourg d'Espéranche. 188 : Aymon, seigneur de Mahun, curateur d'Odoul, seigneur de Tournon, le 7 février 1282, autorise Odoul ou Odon, fils de feu Guillaume, à reconnaître à Aymar de Poitiers comte de Valentinois tout ce qu'il possédait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux sauf le domaine ou métairie de Saint-Apollinaire-de-Rias, et spécialement les tènements de « Cloiac » et de « Cloiaset », et tout ce que le seigneur de Tournon avait dans la vallée de l'Eyrieux. 151 : 28 août 1265 : Répétition de la sentence arbitrale de 1261. 153 : 10 avril 1266. Idem, fait à Vienne dans la maison de l'archevêque. 152 : Silvion d'Arras se désinvestit de la maison et du péage d'Arras entre les mains de Guigues, dauphin de Viennois, qui l'en investit. Silvion se déclare homme lige du Dauphin. (mars 1266). 216 : voir Mahun. 220 : 8 mars 1294, à La Balme, dans l'île de Crémieu : Guigues Pagan, seigneur d'Argental et de la Faye, remet au dauphin Humbert 1er dont il était vassal, ses châteaux d'Argental et de La Faye. 243 : Guy Pagan, seigneur d'Argental et de La Faye, s'engage à se constituer prisonnier auprès du comte de Forez en remplacement du dauphin et de la dauphine à Montbrison. 24 juin 1296. 315 : Hommage de Jean comte de Forez, au dauphin Guigues. Témoin : Aymar de Roussillon, Jean Pagan seigneur de Mahun, Guillaume, sieur de Tournon, etc. 18 janvier 1325. 325 : Traité entre Guigues, dauphin, et Guichard, comte de Beaujeu, allié du comte de Savoie. Fidélisés du sieur de Beaujeu : Jean comte de Forez, Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, Jean Pagan, sieur de Satillieu. Fidélisés du dauphin: Aymar de Poitiers et Jean Pagan, sieur de Satillieu. 24 novembre 1327. 520 : Hommage au dauphin par Guigues, seigneur d'Argental, pour le château et mandement de Vocance, avec juridiction, plus pour la paroisse de Villevocance. 8 septembre 1352. 551 : Hommage de Briand de Retourtour, pour le château de Vocance, son mandement, terroir et juridiction, plus pour la paroisse de Villevocance. Y inséré testament de Guigues Pagan du 23 février 1362, et l'hommage dudit Pagan le 8 septembre 1352. 26 mai 1363.

Pierre-Yves Laffont. Atlas des châteaux du Vivarais X^e-XIII^e siècles : 1090 : Aymon, fils de Blismond de Malduno, donne à l'abbaye de Romans l'église Saint-Maurice de Vaudevant. (Cartulaire de S. Barnard de Romans n° 200). vers 1090 : Aymon, seigneur du castellum Mauduni, cède l'église Sainte-Marie de Veyrines à l'abbaye de Saint-Chaffre (Cartulaire de S. Chaffre n°351) 1243 : accord de paix entre Philippa comtesse de Valentinois et Guigues Pagan, seigneur de Mahun. Ce dernier rend hommage à la comtesse pour le château et la seigneurie de Mahun (ADA 1 E 1439 n°5). 1264 : Transaction entre Aymar, seigneur de Beaudiner et Guigues Pagan IV, seigneur de Mahun, à propos des droits de péage et de pulvérisage de leurs vassaux respectifs dans les mandements de Beaudiner et de Mahun (Archives Nationales). 1275 : Accord entre Raymond Pagan, prieur de Veyrines, et Aymon Pagan, seigneur de Mahun: le prieur et ses hommes sont sous la garde du seigneur de Mahun. Ils sont tenus de faire la garde au château de Mahun, de suivre le seigneur de Mahun dans ses chevauchées, de garder des armes et de les exhiber à réquisition, etc. Le seigneur de Mahun aura la haute justice sur les hommes du prieuré, sauf sur le prieur, les moines et les domestiques du prieuré, mais la basse justice restera au prieur. Le seigneur de Mahun aura le droit de prendre sur les hommes du prieuré demeurant dans sa seigneurie une quarte de seigle chaque année. Le prieur, les moines et les domestiques du prieur auront droit de pêche dans la vallée où est le prieuré. Le seigneur de Mahun ne pourra imposer aucun ban sur les bois et propriétés du prieur sauf son accord, mais les rapaces et autres oiseaux trouvés dans les bois du prieuré seront au seigneur de Mahun (Mémoires historiques sur le Vivarais, à la date erronée de 1200). 1290 : les habitants des mandements de Seray et Mahun reconnaissent être sous la juridiction haute, moyenne et basse d'Aymon Pagan. Ils reconnaissent devoir les gardes, cens, usages, tailles, corvées, à l'entretien des châteaux, etc. (Archives Nationales).

Les ruines du château de Mahun sont à l'extrémité d'une serre rocheuse à 850 mètres d'altitude. L'installation a dû se faire sur une zone pionnière sur les franges de l'immense forêt qui borde au sud-ouest le bassin de la Cance. Le château est établi sur une plate-forme de 30x50 mètres, isolée au nord, est et ouest par des à-pics naturels. Le chemin d'accès abrupt est au sud. Les ruines d'un petit donjon quadrangulaire occupent l'angle d'une enceinte grossièrement ovale qui suit le pourtour de la plate-forme. L'appareil est fait de petits blocs de granit mal équarris liés au mortier de chaux. L'ensemble paraît dater des XI^e-XII^e siècles. Un habitat s'est développé sur les pentes sud. Il en subsiste des pierriers et un hameau en ruine. Le castrum avait une chapelle attestée en 1212, et qui figure encore dans le pouillé de l'église de Vienne en 1523. Le site est déjà totalement ruiné au début du XVII^e siècle.

Marie Claire Chavarot : p.131 : Le péage de Mahun se lève fin XIV^e au col de la Louvesc. AQ 101.

Le cadastre de St. Symphorien: parcelle du château de Mahun (1833). 3 P 2019 et 2020. AI 167.

Supplique pour rebâtir le pont du Nant à Satillieu. A.D. 07. C 881. AI 168.

Philippe Duclaux : Les maires de Saint-Symphorien de la Révolution à nos jours. Etude généalogique (notes). 1996, 101 p. AI 168-169. ADA 21 J 183.

Philippe Duclaux : Les Afars en Haut-Vivarais: mythe ou réalité ?(notes brèves) AI 169.

La France de chez nous. La chapelle romane de Veyrines. Almanach Terre Vivaroise 1991. AI 52.

350 ans après sa mort, on marche encore sur les pas de Jean-François Régis. Almanach Terre Vivaroise, 1991. AI 55.

Notes diverses sur Veyrines : Voyage autour d'Annonay, Robert Poidebard (R.V.), P. Charrié, Armorial du Vivarais. AI 53.

Le retour de Marie, la cloche. TV du 12.8.98. AG 8.

Le clocher de Veyrines sonne à nouveau. AI 56.

Les amis de Veyrines. Après 30 ans, François Malartre passe le relais. D.L. du 20 10 95. AI 54.

Nouvelles de la station d'épuration. T.V. du 9 3 2001. A.G. 174.

Saint-Symphorien de Mahun : album de village, par Denis Lafontaine. Hebdo de l'Ardèche du 14 3 2008. AI 71.

Souscription pour Veyrines. Reliefs n°66 décembre 2014. p.9.

Les Amis de Veyrines toujours mobilisés. Hebdo de l'Ardèche, 26 2 2015. 2 BK 23.

Iconographie.

Plan du village de St. Symphorien de Mahun, cadastre de 1833. AI 57.

Plan du quartier du château de Mahun, cadastre de 1833. AI 58.

Carte postale: vue d'ensemble de l'église de Veyrines. X 17.

Vue d'ensemble du village de Saint-Symphorien de Mahun. X 18.

L'église de Saint-Symphorien de Mahun: vue du mécanisme de la cloche. X 18.

L'église de Saint-Symphorien-de-Mahun. Vue d'ensemble et détails. X 19.

SATILLIEU

Albin Mazon : Voyage autour d'Annonay, notes sur Satillieu. 2 AV 59-60.

Abbé Hillaire : Monographie de Satillieu. Saint-Etienne, 1938, 352 p.

Abbé Hillaire : Monographie de Satillieu (1938.) (table des matières). Y 136-137. Origine : Société d'histoire de la Montagne, par Internet).

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.77 : Les troupes protestantes de Clavel de Veyrans, installées à Bosas, pillèrent le village de Saint-Jeure et brûlèrent l'église, d'après Forot. La peste frappa également St. Jeure, Quintenas, Ay, Préaux, Satillieu, Vaudevant, Saint-Félicien, Bosas, Boucieu, Colombier le Vieux, Estables, Crémolières, « et tous villages et lieux prochains » d'après Achille Gamon (B.A.S.D. n°22, 1888, p.268).

Tableau des 2/20° à Satillieu fin XVIII° siècle. AN 236.

Liste électorale de Satillieu en 1848, par catégorie socio-professionnelle. AN 206

Patrick Cabanel : "Les Cadets de Dieu", éditions du CNRS, 1997, p.119. A Satillieu, Louis Manoha (1904-1914) déchire les figures des bourreaux sur un tableau de la Crucifixion envoyé par un oncle religieux en Amérique, force les siens à se recueillir auprès des calvaires qu'il édifie autour de leur ferme.

A. Mazon : Voyage autour d'Annonay (Notes) Autres notes prises sur l'ouvrage de l'abbé Hillaire, celui de François Caussègue et Maryse Banchet (Félixval), Mazon (Notes sur Tournon et ses seigneurs). AI 92-95.

Satillieu aîné : Histoire du canton de Satillieu (arrêtée en 1802) A.D.A. F3 (ms 14 F°) B 7-B 11.

Etats de Vivarais : surprise de Satillieu par les protestants en 1568. AG 256.

Recensement de 1968: ensemble des communes rurales du canton de Satillieu. AW 118.

Une fête T.S.R. (Tissages de Soieries Réunies), 1939. 48p.

Contrat de pays: premier bilan. T.V. du 27 6 97. AO 122.

Avec les industries du passé, Hebdo de l'Ardèche du 19/08/05, (industries début XX° avec photo complexe de la Gentilhommière), O 106. .

Tissages de Soieries Réunies, article avec photos des usines de la Bergère (Satillieu) et de Fontanes (Annonay), portrait d'Emile Glaizal.p. 29. L'Opinion, 1951, BR 4.

La cité à l'heure du patrimoine. T.V. du 8 10 99 (sur le château de Satillieu). AH 11.

Les ponts abandonnés (photo du pont de la Nivoule). DL du 14 8 84. AW 111.

Le pont de Fertailles va être rénové, Hebdo de l'Ardèche, 25 2 2005. Q 185.

Bénédiction de deux croix aux Grandes Faugères, T.V. du 30 8 2002. AG 47

Le filon de la chasse au trésor (trésor du XVIII° siècle trouvé à Satillieu en 1999). D.L. 5 XII 2009. AT 200.

Aqui l'Ay Doux. Journal du pays de l'Ay au Doux. Hiver 1999-2000. Renseignements sur toutes les communes du canton. AW 120-121.

Le billard du château vient d'être restauré. Hebdo, 7 10 2005. 2 AY 51.

Josiane Delmas, gérante du camping de Satillieu. Réveil du 30 7 2009. 2 AF 2002.

Inestimable château ! Article Réveil, 23 9 2010. 2 AF 219.

L'usine désaffectée de la Brugère cible d'un nouvel incendie. Hebdo, 29 5 2012. 2 AL 157.

Iconographie

Salle de dévidage des usines Gleizal à Satillieu. I 236. 7 Fi 309/7

Vue de Satillieu au XIX° siècle, extrait du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc » A.D. 07, Bib 1397. Q 107.

Vue générale : le château de Satillieu, fin XX°. 2 AC 242.

CANTON DE SAINT AGREVE

*Le Vivarais Lignon. Cantons de Saint-Agrève (Ardèche) et Tence (Haute-Loire). Images du Patrimoine. Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France. 2000 (classement par thèmes).

DEVESSET

Aug. Roche : Saint-Agrève, son histoire et ses institutions à travers les âges, Privas 1909. Notes sur Devesset, 2 AZ 75.

Paul Paya : Châtellenies autour de Saint-Agrève (Notes). 2 AZ 79-82. .

Documents sur les châteaux de Devesset. 2 AJ 92-99.

Eléments d'archives sur la famille Battandier, propriétaires de la Commanderie de Devesset. Société d'Histoire de la Montagne, cote D 124.

En 1224, le seigneur dominant de Devesset est sans doute Aymar II de Poitiers, du fait de la baronnie de Chalencon. H 20.

1292 : Le mandement de Devesset est cédé par Aymar IV aux Hospitaliers de St. Jean de Jérusalem, qui auront ainsi une place aux Etats du Velay. H 24.

1383 : Hommage du prieur de Devesset à Louis II de Poitiers. H 29.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon.A.D. 07, 59 J 54 : La baronnie de Devesset est la 3° baronnie du Velay, avec droit d'entrée dans les Etats de cette province. C'est le chef-lieu du grand bailliage de Lyon de l'Ordre de Malte. L'an

1224, le frère prieur reconnut Aymar de Poitiers comme seigneur dominant. Hommage renouvelé en 1383 ; le château de Devesset fut confisqué par Aymar de Poitiers en 1455 ; nouvel hommage en 1468. Voir G 299.

C. de Seauve : Guillotiné au Puy, Claude du Grail, prêtre de Saint-Agrève. Cahiers de la Haute-Loire, 1996.

La question des biens communaux à Devesset : problème de la limite avec les biens de l'Ordre de Malte, refus du partage. 2 BI 4 et 8. Troubles à Devesset. Démission du maire Gounon, problème des distributions de l'Ordre de Malte, etc. Voir 2 BI 10.

Vente des Biens Nationaux de l'Ordre de Malte et autres. An IV-1839. AD 07, J 297.

J 297 : Acquisitions de la famille Riou de Piches à Devesset et à Rochepaule, postérieures à la loi du 28 Ventôse An IV. 2 BI 48.

Au siècle dernier... La vie d'un instituteur protestant, Antoine Penel (1815-1880). Envol, sept-octobre 2003, pp.10-11. Très intéressant récit sur une enfance à Devesset vers 1830.

A.D. 07 J 295 à 298 : Papiers de la famille Riou de Piches (XVIII^e-XIX^e siècles. Reconnaissance de Devesset en 1761, procès entre Saint-Agrève et Devesset (1636-1781)

A.D. 07 J 301 à 311: Papiers concernant Devesset (XVIII^e-XIX^e siècles).

Situation du domaine de Piches à l'entrée en jouissance de J.P. Jullien, fermier, le 23 mars 1842. AD 07, J 295. AN 28.

A.D. 07. J 313 : Terriers de la commanderie de Devesset, analysés par Pierre Paya.

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité (reboisements, forêts) à M. Gaston de Clavières, pour son domaine de Devesset. K 52-53.

A.D. 69 : 48 H : Fonds de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne.

Visite de la Commanderie, 17 septembre 2005. Visite des extérieurs: la tour restante, dite le donjon, est située au S.W. de l'ancien bâtiment. La mairie et l'église actuelle ont été construites avec les pierres après l'incendie de 1838. D'après l'actuel propriétaire, le comte de Valentinois l'aurait cédée aux Hospitaliers pour éviter de partir en Croisade. Le blason de ce comte figurerait en haut de la tour, celui des Hospitaliers plus bas. Tous deux sont illisibles. Un puits de 15 m. de profondeur a été dégagé, remontant au XI^e siècle : on a retrouvé un squelette des années 1944, avec deux mitrailleuses américaines rouillées de cette époque. Plan sommaire en 1616 en P 18.

Moulinier 1900: néant. Scierie mécanique: Régis Mounier.

Association d'animation du lac de Devesset, prospectus. 2 AZ 76.

La SAMOV poursuit son développement. Hebdo 22 4 2005. 2 BM 134.

Lac de Devesset, prospectus, 2 AZ 77.

Devesset, le village du lac (dépliant touristique sur l'accueil au lac de Devesset) . N 69-70

Le sapin de Noël, toujours renommé. Hebdo, 18 11 2005. 2 AY 43.

Lac de Devesset : nouvelles installations touristiques pour 2009. Hebdo du 23 01 2009. AT 241.

Devesse : la neige au rendez-vous pour Ecoraid, 3^e édition d'animations sportives et familiales. AT 232.

Vues de Devesset (diapos : le Calvaire, la Commanderie).2 AD 11.

Vues du lac de Devesset et de la porte du château du Grailh. 2 AC 247.

Eoliennes à Devesset : un projet aberrant. Rochepaule pour mémoire. Janv 2012. 2 AJ 1.

Les éditions Cheyne 2 ont choisi l'Ardèche, et Devesset, venant du Chambon sur Lignon, remplacé par « l'Arbre vagabond ». Reliefs n°61, jan 2014 p. 21.

Un nouvel élan pour Cheyne Editeur. Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 16.

LABATIE D'ANDAURE

Documents sur Labâtie d'Andaure. 2 AJ 100-103.

Labâtie d'Andaure, site Internet. 2 AC 154-158.

Plan de Labâtie, et un peu d'histoire, par J.C. Bouvier. L 171-172. En 1289, Pierre de Lamastre fait hommage pour des terres à Labâtie d'Andaure et Rochebloine. Odon et Armand de Retourtour font de même pour des terres à Rochepaule et à la Combe d'Abreu. En 1289, hommage d'Odon de Retourtour pour le château et la parerie de Retourtour. Cette même année, hommage de Pierre de Lamastre pour le château de Labâtie et la moitié de St. Agrève. H 23-24. .

En 1317, Eustache de Lamastre fait hommage pour ce qu'il a près de la Bâtie, pour la moitié de Saint-Agrève, et pour le mas de Flossac, entre le château de Montréal et l'Eyrieux. H 24.

10 août 1377 : Hommage de Philippa du Colombier pour Labâtie d'Andaure. H 29.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54. La seigneurie du Mas de Chabannes, située dans les enclaves de Labâtie d'Andaure, du diocèse de Valence, appartient à M. le marquis de Lestra, possesseur de la terre de Labâtie d'Andaure. En 1469, Amédée de Chalans en avait fait hommage à Aymar de Poitiers; en 1489, Jacques de Chalans en fit hommage au roi ; en 1551, Just de Tournon en fit hommage à Diane de Poitiers. Ce mas faisait jadis 2 pareries, l'une à la maison de Tournon, l'autre à Philibert d'Allier. En 1469, Artaud de St. Jeure en fit hommage à Aymar de Poitiers; en 1551, Philibert d'Allier fit hommage à Diane de Poitiers. G 301. Moulinier 1900 : néant.

Valoriser le territoire. Hebdo 31 5 2002. 2 AZ 67.

Le pont de Larzailler menace de s'écrouler, de l'Hebdo de l'Ardèche du 17/6/2005. M 124.

Vers une mise en valeur de la Haute Vallée du Doux. Hebdo 29 09 2011. 2 AM 192.

Les trois Croix du Calvaire restaurées. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 175.

A la découverte du moulin de Malfragner. Hebdo de l'Ardèche 24 9 2015. 2 BM 97.

MARS

Bibliothèque

*Françoise Héritier : Aux confins du Vivarais et du Velay. Montréal de Saint-Agrève. Chazot, le Mazet Saint Voy, 1998.

Documents sur les châteaux de Mars. 2 AJ 104-109.

P.Y. Laffont, Cahiers du Mézenc 1997. P.Y. Laffont raconte les tribulations du château de Montréal, commune de Mars, d'abord aux seigneurs du Mézenc, puis aux comtes de Valentinois après le mariage de Philippa de Fay avec Aymar II de Poitiers à la fin du XII^e siècle.

Voir « Montréal de Saint-Agrève » (sd mais 1954) ronéotypée, « La seigneurie du Pont-de-Mars », 152 p., 1954, St. Etienne Dumas ; « Montrond près de St. Agrève » 96p. 1958, St. Etienne Dumas

A. Mazon : Notes sur la baronnie de la Voulte. p.12, ce dernier indique Montréal parmi les châteaux que Philippa de Fay apporta en dot à Aymar II de Valentinois.

Documents Christiane Bernard du 4.10.2004 : Le lignage de St. Romain est attesté dès 1083. Vers 1170, Jocerand de St. Romain reçoit de Géraud d'Ucel en raison d'une dette de 152 marcs d'argent tout ce qu'il a dans le castrum d'Allier, et dans les paroisses de Berzème et Saint-Martin. En 1175, Geoffroy de Barrès et ses fils s'engagent à lui restituer les châteaux de Barrès et de Rochessauve, sous peine de 10.000 sous d'amende, dont il est sans doute seigneur majeur. Il est appelé dans cet acte Jocerand de Baix, mais c'est le même. Il a des droits sur le castrum de Baix, à propos duquel il transige avec Raymond, abbé de Cruas, le 23 juin 1175. L'abbé cède le donjon de Baix, et Jocerand lui accorde le libre usage du port de Baix. En 1236, Jocerand Pilosi, coseigneur de Beauchastel, est proche de la famille de Beaudiner, bien possessionnée entre Soyons et Châteaubourg. Jarenton de Saint-Romain était le neveu par alliance d'Aymar, seigneur d'Annonay. En 1264, il vend à Roger d'Anduze le « castrum » de Boffres, qui était en 1230 à Guillaume de Beaudiner. Jarenton était l'époux d'Artaude Malet, d'origine vellave. En 1291, contrat de pariage qui crée Boucieu-le-Roi. On apprend à cette occasion que le castrum de St. Romain et la villa de Colombier-le-Jeune relèvent du dauphin. Il faut donc que la ville nouvelle en soit indépendante. A cette date, Jarenton n'a plus aucune seigneurie sur le Coiron, mais est bien possessionné en Velay. En 1289, il reconnaît tenir le manse de Malleno, situé dans le terroir de St. Romain le Désert (Mars). Acte passé à Corsas. Le frère de Jarenton, Drodon, chanoine de Valence, rend hommage au roi en 1301 pour la moitié de Boucieu.

Puis, croquis des ruines de St. Romain au moment de l'ouverture de la route Tourinon-Lamastre, puis plan des ruines, par G. Mounier, carte de membre de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. D 66-75.

J. Régné : L'auberge sanglante du Pont de Mars (1725-1731). Gibier de potence, de chaîne, de roue. Revue du Vivarais 1913. Tiré à part, 81 pp. PER 3000 23 et 24. B 283.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, avec note sur Mars, p. 32 et suiv.

Bail entre Pierre Freydier, de Montréal, et Jacques Vey, de S. Agrève, le 8 octobre 1814. AD 07, J 295. AN 27.

Z.Gandon : Histoire des sœurs de S.Joseph de St. Etienne de Lugdars p.207. Les religieuses furent appelées à Mars en 1861. Moulinier 1900 : néant.

Y'a de la vie sur Mars ! Hebdo 20 4 2001. 2 AZ 72.

Le temple a 150 ans. Hebdo de l'Ardèche 1er juillet 2005. N 3.

Les belles promesses de la planète Mars. Hebdo 10 9 2015. 2 BM 100.

POUZAT

Bertrand Alain : L'exode rural et le dépeuplement d'un village d'Ardèche : le Pouzat. Mémoire pour le diplôme d'études supérieures de science politique. Montpellier, 1966, 91p. A.D. 07 20 J 57.

Lettre de Sobeyran, juge au comté de Chalencon, relative à l'école au Pouzat, le 26 août 1744. C 15 à C 18.

Ch. du Besset, "Le Vieux Desaignes" p.74 : Le général baron, François Combelle, mourut divisionnaire à Dresde en pleine jeunesse (39 ans) en 1813 ; il était du Pouzat.

Moulinier 1900 : néant.

ROCHEPAULE

Documents sur le prieuré de Rochepaule. 2 AJ 110-113.

Chanoine Therme : Cahier n°3: Origine de l'église de Rochepaule.

Un hôpital à Rochepaule. (Rochepaule pour mémoire, janv.2012, p.2-8). XI^e-XVI^e siècle. 2 AJ 1.

Allègre : Histoire locale de Rochepaule. Saint-Etienne, 1941, 34 p.

Henri Faure et Michel Carlat : La vie à Rochepaule du XVII^e au XIX^e siècle à partir de son compoix de 1653. R.V. 1989, p. 353-372.

Henri Faure : Rochepaule, son histoire, ses légendes. Davezieux, 1994. 124 p.

Pons, évêque du Puy, ancien moine de la Chaise-Dieu, fut enterré en 1131 au prieuré de Rochepaule, qui dépendait de cette abbaye. BNF-Gallica, p.37. AK 4.

J. Chevalier, H 48 : En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte. St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. H 48. En 1289, Pierre de Lamastre fait hommage pour des terres à Labâtie d'Andaure et Rochebloine. Odon et Armand de Retourtour font de même pour des terres à Rochepaule et à la Combe d'Abreu. En 1289, hommage d'Odon de Retourtour pour le château et la parerie de Retourtour. Cette même année, hommage de Pierre de Lamastre pour le château de Labâtie et la moitié de St. Agrève. H 23-24. . Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes » : p.30 : Filiation des Retourtour. Armand 1er de Retourtour eut 3 fils : Odon, prêtre et prieur de Rochepaule, Maurice, l'aîné, Briand. Maurice eut Retourtour, Desaignes, Beauchastel: Briand eut le tiers de Pierregourde et Dunières au partage de 1247. D'après Michel de Chazotte, ce Briand aurait eu la seigneurie de Montfaucon, la coseigneurie de Dunières et il était chanoine du Puy en 1255.

E. Fournial : Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles : p.506 : les chartes du Forez mentionnent 1 florin d'or pour le prieuré de Rochepaule. La circulation de l'or fut très épisodique au XIII^e siècle. H 16.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : En 1552, Imbert de Chambaud, frère de Jean, seigneur de la Tourette, oncle de Guillemette, recueillit les biens de son frère. Il était prieur et seigneur de Rochepaule. Mais dès 1553, soit par décès soit par donation, les biens de la Tourette passent à Guillemette de Chambaud, épouse de Louis de Presles. G 303. Vers 1600, Bernardin de l'Hermuzière acheta à Rochepaule la seigneurie de Marconnet, formée de quatre domaines, dont un moulin, confiés à des grangers. Sa fille Marguerite aurait épousé Pons Pinot, notaire royal à Rochepaule. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 131-132. Le fils de Jean de l'Hermuzière, Gaspard III, est seigneur de l'Hermuzière en 1637, de Marcoux en 1633, de Fongiraud, et de Marconnet, où il s'installe en 1634. Il épouse le 15 avril 1619 Cécile de Cénat de Flossac-Mercuret, fille du seigneur de Malaval (St. Romain le Désert). Puis, épouse Françoise de la Faye, dont le fils Gabriel Ginestoux de la Tourette s'installera à Marconnet un peu plus tard. Gaspard III de l'Hermuzière meurt à Marconnet le 15 mai 1653. Inventaire à cette date. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 132.

Acquisitions de la famille Riou de Piches à Devesset et à Rochepaule, postérieures à la loi du 28 Ventôse An IV. 2 BI 48. J 297
Ardèche-Infos n°35, hiver 96-97.

La Semelle Moderne, et la famille Grand, de Rochepaule.

Association « Rochepaule pour mémoire ». Rappel du passage du pape, de François 1er, du père Vigne. F 194-195.

Nouvelle croix à Marcon le 23 octobre 2004 (« Rochepaule pour mémoire »). Lettre à la rédaction de R.C. F. F 196-197.

Moulinier 1900: Francisque Samuel.

« Les poilus de Rochepaule », D.L. 11. 11. 1983: F 198.

Rochepaule, un certain art de vivre : inauguration de la « Vierge au bouquet de roses », exposition photos sur la fin du siècle dernier, tableaux, passé celtique du village, sculpture de Paul Astic, paysan de Rochepaule, Terre Vivaroise du 24 août 2001, F 199.

« Si Rochepaule m'était conté », film sur la vie en Haute-Ardèche, T.V. du 28/9/2001. F 200.

Manifestation « Rochepaule pour mémoire », T.V. du 3. 9. 99, et « La croix des Frères a été inaugurée » T.V. du 12/11/99. F 201.

Bénédiction des nouvelles croix de la Valette et de Montmarcon, Hebdo de l'Ardèche, 19/8/2005, O 108.

La croix de la Valette, un témoin fidèle. Hebdo 2 9 2005. 2 BM 138.

La croix de Planchon rétablie. Hebdo 20 4 2007. 2 BM 159.

Le nouveau calvaire sera mis en place. Hebdo, 29 6 2007. 2 BM 126.

Rochepaule a évité le pire. Réveil du 30 7 2009. 2 AF 204.

Une occasion de voir le moulinage des Mazeaux. Hebdo, 17 6 2010. 2AA 103.

Rochepaule pour mémoire, avril 2012 n°31.

Le bénitier de chevet de Rochepaule et sa fabrication, p.5-11.

Les Mazeaux entrent par la petite porte à l'UNESCO, p.12.

Eolien: au jeu de l'attrape-couillon, que va faire la communauté de communes ? p.13-16.

Battage au fléau: c'était la fête à Rochepaule ! p.18-21.

Portrait de Jean François Garde, maire de Rochepaule (1810-1832). 2 AK 84-85.

Le plan d'eau sera remis en état. Hebdo de l'Ardèche 4 12 2014. 2 BJ 5.

SAINT AGREVE

*Albin Mazon : Notes historiques sur Saint-Agrève. Ed. de Candide, Lavilledieu, 1988. Réédition commentée de l'ouvrage de 1901.

*Le Vivarais-Lignon. Cantons de Saint-Agrève et de Tence. Ass. Etudes du patrimoine auvergnat. *Inventaire Général. 2000. Format A 4.

Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Robert Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Les centres d'accueil à « vocation humanitaire » de Saint-Agrève et Alboussière : p.419-435. Avec index des communes et lieux-dits.

Généralités

Documents sur les châteaux de Saint-Agrève. 2 AJ 114-131.

Marie Cécile Michel, Laurent Béchetoille : Vie et histoire de St. Agrève, dactylog.20 pages. BR 12.

A. Mazon : Notes historiques sur Saint-Agrève (notes). 2 AZ 85-89.

Hélène Cheynel et Raymond Tourasse: Saint-Agrève d'hier et d'aujourd'hui, le Cheylard, 1994, 127 p.

Paul Paya: Folklore de Saint-Agrève en Vivarais. Privas 1960, 118 p.

Jean Pouly: Les églises de Saint-Agrève au cours des âges. Annonay 1985. 31 p.

Auguste Roche : Saint-Agrève, son histoire et ses institutions à travers les âges. Saint Agrève 1909, 183 p.

Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2007, n° 7 : Temple de Saint-Agrève, puis hameau du Mazel : l'arrestation de Majal-Deshubas, pp. 27-40.

Antiquité, Moyen-âge

Auguste Fayard : St. Agrève, évêque du Puy et apôtre des Boutières. Cahiers de la Haute-Loire, 1976. Hors-série. Bibliothèque de la SHM au Mazet St. Voy : En 1289, Pierre de Lamastre fait hommage pour des terres à Labâtie d'Andaure et Rochebloine. Odon et Armand de Retourtour font de même pour des terres à Rochepaule et à la Combe d'Abreu. En 1289, hommage d'Odon de Retourtour pour le château et la parerie de Retourtour. Cette même année, hommage de Pierre de Lamastre pour le château de Labâtie et la moitié de St. Agrève. H 23-24. En 1317, Eustache de Lamastre fait hommage pour ce qu'il a près de la Bâtie, pour la moitié de Saint-Agrève, et pour le mas de Flossac, entre le château de Montréal et l'Eyrieux. H 24.

F. Bréchon : T1 p.325 : Dès avant 1273, l'Hôtel-Dieu du Puy entretient un important hôpital à Lestra, en contrebas du « castrum », pour les pèlerins venus du Rhône par Chalencon, Lamastre ou Annonay. Urbain II suit l'un de ces itinéraires en 1095 : le 5 août à Valence, il consacre la cathédrale St. Apollinaire. Le 15, il est au Puy, où il célèbre l'Assomption, convoquant au prochain concile Lambert, évêque d'Arras. Puis, il va à la Chaise-Dieu, et de là à Saint-Gilles, remonte le sillon rhodanien et se trouve à Romans le 23. Puis, c'est Cluny, et l'ouverture du concile de Clermont. Il est passé soit par Lamastre, soit par Chalencon. Mazon lui attribue un passage à Lamastre le 8 septembre, ce qui est impossible. Le 8 août pourrait convenir : mais le cartulaire de Quintenas, où Mazon dit puiser cette information, est perdu. En 1107, c'est Pascal II qui va du Puy à Valence pour retourner en Italie, mais on ne sait où il passe, pas plus que Gélase II, qui va à Vézelay à la rencontre de Louis VI en 1118 et fait un crochet par le Puy. p.145 : Jean Largier, de St. Agrève, déclare en 1464 5 mulets, destinés à porter des boutes et des bâts, et 2 mules pour sa maison.

Pilot de Thorey : p.164. Hommage d'Armand de Chalencon, vicomte de Polignac, pour la parerie de St. Agrève le 21 juin 1452, avec dénombrement de ses biens. H 89.

Anne Léger : Saint-Agrève en 1464. Analyse des « Estimes ». Cahiers du Mézenc, n° 17, 2005, pp.23-33. Résumé de son mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 2000.

Temps Modernes

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.III, p.64 : Liste des localités où les protestants firent des dégâts avant 1573 : Mézilhac, Arric, Dornas, St. Jean Roure, Mariac, Chanéac, St. Martin de Valamas, St. Julien Boutières, St. Martial, St. Andéol de Fourchades, Lachamp Raphaël, (cf. Revue du Vivarais, 1929 p.6). En 1562, échec protestant devant le Puy; mais ils prennent St. Agrève, que le comte de Tournon leur reprend en 1563. Il est tué dans le combat. En 1565, le capitaine St. Martin est au Cheylard pour y maintenir l'ordre. En 1567, François de Chambaud reprend St.Agrève, mais doit s'enfuir vers St. Martin de Valamas et le Cheylard où il occupa le château. Le 7 nov.1567, le Velay décide de mettre des garnisons dans les Boutières : au Cheylard, face au château, à St. Martin, à Fay et à Labâtie d'Andaure. Pierre de Châteauneuf de Rochebonne, sénéchal du Puy, avait fortifié à ses

frais le prieuré de St. Martin de Valamas. Garnison catholique à St. Agrève de 150 h et Devesset 10 h. Mais à leur départ, les huguenots reprirent Devesset, St. Agrève et Fay en 1569.

Le 23 août 1569, Chareyre, natif de Mézilhac, s'empara de la Chartreuse, avec Tialet, de Lacham-Raphaël. Mort du prieur Antoine Chamard. Tortures du procureur dom Faisandi, du vicaire Jean Charnasac, un 3^e, tous moururent peu après. Les autres furent enfermés dans une tour. Le seigneur de Rochebonne, sénéchal du Puy, surprit les protestants qui furent tous massacrés et jetés dans « lo trau des higonaus ». Depuis le 26 novembre 1573, St. Agrève avait une garnison catholique de 100 hommes, puis en août 1574, 200 arquebusiers à pied. Erard avait pris Tence, que reprit Saint-Vidal, alors que le capitaine Masclet commandait le fort de Chambarlhac. p.69 : A l'assiette de Pradelles le 6 août 1575, St. Agrève est environnée de 5 garnisons rebelles: Beaudiner, Desaignes, le Cheylard, St. Martin et Chanéac. p. 70: Au commencement de 1577, les protestants occupaient Montfaucon, Fay, St. Agrève, Clavière, Truchet, Rochebonne. La paix de Poitiers fut proclamée en 1577 et dura jusqu'en 1580. Mais les troubles continuèrent et les protestants gardèrent St. Agrève. Le capitaine Lacroix tenait la ville, et Chambaud la fortifia. Elle fut pourtant prise le 26 septembre 1580 par Tournon et St. Vidal. Les protestants s'enfuirent à S. Martin et au Cheylard. Trêve de 1580 à 1585. Visite de N. de Vesc en 1583. Il s'installe à S. Martial, et fait venir les gens des environs. En 1585, la guerre reprend du fait de l'interdiction du protestantisme. Les protestants occupèrent Montfaucon, St. Julien Boutières et St. Agrève le 4 octobre. Le 15 octobre, ils assiègent Bonnefoy, mais ne purent s'en emparer. Une assemblée protestante se tint à Privas du 2 au 5 octobre: Valentin Alard, châtelain du château du Chambon de St. Martial, y était. On s'occupa de garantir des approvisionnements en grains: les sieurs de Lacheysserie, Bourdier, bailli de Chanéac, Antoine de la Pise, notaire royal du Cheylard, Jean Chambon, consul du Cheylard, furent chargés des Boutières. p.75 : Au printemps 1586, attaque catholique, de St. Vidal, Tournon, de Chaste. Prise de St. Martin de Valamas et Châteauneuf en Boutières. Les deux places durent capituler. En 1587, nouvelle armée catholique venue du Velay, vers Mézilhac et Lacham. Mais faute de vivres ils se débandèrent et pillèrent les environs. Pendant ce temps, Chambaud s'implantait à nouveau à St. Agrève, dont il rebâtit les fortifications. Il menaçait les environs, dont Bonnefoy, qui reçut une garnison de 1588 à 1590. Le 5 sept.1588, nouveau siège de St. Agrève, qui s'acheva par composition le 8 octobre. Les protestants saccagèrent S. Martin, puis se réfugièrent au Cheylard. Etats de Vivarais : projet de rétablissement des foires à Saint-Agrève complètement brûlée et pillée. (1er oct. 1578). AG 250 ter. Etats de Vivarais : renvoi de l'examen des indemnités dues à Jean Girard, seigneur de Saint-Pol, pour avoir participé à la reprise de Saint-Agrève, Pailharès, Desaignes et Lamastre (2 oct. 1585). AG 250 ter.

Etats de Vivarais : 60 écus au sieur de Clavières pour avoir abattu les murailles de Saint-Agrève et empêché leur reconstruction par ceux de la R.P.R. (2 octobre 1583). AG 250 ter.

Etats de Vivarais : Imposition de 4500 écus pour le comte de Tournon, pour frais supposés de fortification et d'entretien de ses gens d'armes à Saint-Agrève. Démarche pour interrompre ces fortifications et celles de Viviers. AG 251.

La rébellion de St. Agrève en 1680. AD 34, B 4002. Cité par J. Nicolas, les Rébellions françaises.

Rapport et devis à faire au pont d'Erieu (1728-1789) AD 07 C 879. 2 BF 148.

Tableau du 2/20^e à Saint-Agrève fin XVIII^e siècle. AN 234.

Révolution, Empire

C. de Seauve : Guillotiné au Puy, Claude du Grail, prêtre de Saint-Agrève. Cahiers de la Haute-Loire, 1996.

La question des communaux à St. Agrève. Impossibilité du partage. 2 BI 3-4.

Félicitations à Isabelle Roure (mémoire sur les débuts de la Révolution à St. Agrève, Université de Sy. Etienne). T.V. 31 10 97. 2 AZ 91.

XIX^e siècle

Liste électorale de Saint-Agrève en 1848 par catégorie socioprofessionnelle. AN 207.

Christian Mailloubis : La dissidence religieuse à Saint-Voy, canton de Tence. Les « Momiers » 1820-1845. Le Chambon, 1990, 204 p.

Félix Tournachon (Nadar) à Saint-Agrève. Envol, mars 1988. 2 AZ 118.

Christian Mailloubis : Les Momiers, Cahiers du Mézenc 1993, pp 15-25.

Christian Mailloubis : Un darbyste au XIX^e siècle. Vie et pensées d'A. Dentan (1805-1873). Le Chambon, 1991, 174 p.

Bulletin municipal de St. Agrève, « les Echos du Chiniac », juillet 2005. A noter : divers extraits du Clairon de l'Ardèche, n°52 journal conservateur, datant de 1905, donnant quelques événements religieux ou antireligieux de 1905 à Rochepaule (croix descellée) ou Saint-Agrève (interdiction de la procession du 15 août), et les résultats des élections de 1905 au Conseil Général où Albert Le Roy fut élu sans concurrent, et remplacé après sa mort par Isidore Cuminal. P 19.

F. Avit Bilon : Annales des maisons de la province d'Aubenas, p 437.

Z. Gandon : Histoire des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès, p.207 : Les sœurs de St. Joseph ont fait longtemps l'école au Pouzat, qui compte exceptionnellement 99 catholiques et 16 protestants.

XX^e siècle

Ardèche 1900.

Grand concours de sports d'hiver les 6,7 et 8 février 1910. Cité in « Ardèche 1900 » p.200.

Recensement des communes rurales du canton de St. Agrève, 1968. 2 AZ 83.

Recensement de la population de St. Agrève en 1975. 2 AZ 90.

Le gourou du Mas-de-Tence, Dignonnet. D.L. 10 4 93. 2 AZ 78.

A Gardès : Louis Juvet en Ardèche ? Envol, nov.1988. 2 AY 79.

Moulinier 1900 : Louis Rochegude.

Unité de soin intensif à l'hôpital de Moze. D.L. 8 4 93. 2 AZ 166.

Le buffet et la gare de St. Agrève. C.P.A. A.M. d'Annonay Fonds Filhol. 9 S 8 276.

Elie Reynier et Ch. Marion : Foires et marchés de Saint-Agrève. R.G.A. 1925, p.739-752.

A. Roche : Saint-Agrève, station estivale, centre touristique du Haut-Vivarais. Bellegarde, S.A.D.A.G., mai 1933, 32 p. Bib. des Archives, 3435.

J.M. Gardès : Pierre Vidal-Naquet à Saint-Agrève, p. 16. Envol janvier 2001.

Entretiens avec Pierre Vidal Naquet, Envol, janvier 1992. 2 AZ 97.

Saint-Agrève en direct avec la planète. D.L. 22 avril 1984.2 AZ 110.

Saint-Agrève : aide du Conseil Général pour créer 55 emplois en 3 ans. D.L. du 9 7 86. AM 250.

Saint-Agrève rêve de son âge d'or. D.L. du 8 8 89. 2 AC 179.
 Les Echos du Chiniac, décembre 91 (dont récit de l'auberge du Pont de Mars) BR 12.
 Moze, un hôpital euro. D.L. 8 04 93. 2 AZ 99.
 Le charcutier industriel le plus haut de France (Teyssier). D.L. 30 11 93. 2 AZ 107.
 Le programme LEADER et la télémedecine. D.L. 28 2 94. 2 AZ 105.
 Chefs d'œuvre en péril (vieilles bâtisses). D.L. 22 11 95. 2 AZ 104.
 Le puits du Chiniac remis à neuf. D.L. 21 12 95. 2 AZ 104.
 Les Echos du Chiniac, juillet 1998 (dont texte et photo sur la Libération de St. Agrève) BR 12.
 Conseil municipal : abandon du projet « petit train ». D.L. 03 01 96. 2 AY 72.
 L'étrange pierre taillée de Lichessol. D.L. 13 6 95. 2 AZ 102.
 La ferme de la Rêche sauvée de la ruine. 25 10 95. D.L. 2 AZ 106.
 Création d'une association intercommunale pour le patrimoine. 2 AZ 103.
 Le toit de l'église a été restauré. T.V. 20 11 98. 2 AZ 91.
 SIVOM Vivarais-Lignon n°1 juillet 1998. 2 AZ 75.
 Visite du chantier du « petit train ». Hebdo 30 4 99. 2 AY 74.
 Vivelec en assurance qualité (document Chambre de Commerce ?). 2 AZ 112.
 Vivelec à St. Agrève (plasturgie, doc. Chambre de Commerce ?) 2 AZ 91.

Iconographie.
 Série de cartes postales anciennes, 6 Fi, vol 17-18, références, J 253-254.
 Le nouvel hôtel du Vivarais, reproduction de C.P.A., vers 1900, K 138.
 La rue principale et le grand hôtel Victor Portes, vers 1900. Repro de C.P.A. X 37.
 La place de Lestra (place du marché). Repro de C.P.A. X 41.

XXI^e siècle
 Bouygues Telecom intègre son relais dans le clocher de l'église. T.V. 10 3 2000. 2 AZ 102.
 Centre Muséal du Plateau : le projet mûrit. T.V. 6 10 2000. 2 AZ 95.
 Une journée placée sous le signe de la culture et du patrimoine (visite de Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation), Hebdo 22 12 2000. 2 AZ 76.
 La Vierge Noire de St. Agrève. T.V. 12 10 2001. 2 AZ 105.
 Eoliennes: l'heure est à la concertation. T.V. 4 1 2002. 2 AZ 100.
 Le clocher est réparé. T.V. 13 09 2002. 2 AZ 101.
 Les voies ferrées du Velay font le ménage. T.V. 29 3 2002. 2 AZ 95.
 Les St. Agrévois dans la peine (décès de J. Dondoux). T.V. 31 5 2002. 2 AZ 98.
 Redécouvrir l'histoire du plateau (expo sur la vie quotidienne XVI^e-XVIII^e siècles). T.V. 19 07 2002. 2 AZ 96.
 Lectures sous l'arbre et sous le soleil. T.V. 30 8 2002. 2 AZ 93.
 Dossier spécial « éoliennes ». T.V. 25 4 2003. 2 AZ 94.
 Le petit train de l'amitié (voyage scolaire). Hebdo, 4 7 2003. 2 AZ 106.
 Force et fragilité des paysages du plateau. T.V. 18 7 2003. 2 AZ 100.
 Saint-Agrève et ses villages, brochure touristique 2005. N 71-72 et 2 AZ 74.
 Vers un label « pays d'art et d'histoire ». Hebdo 23 1 2004. 2 AZ 70.
 Saint-Agrève : 2 prospectus, années 2000. 2 AZ 92.
 La lettre du plateau Vivarais-Lignon, juin 2004 n°36. 2 AZ 73-74.
 La lettre du plateau Vivarais-Lignon, (lettre des Bibliothèques du plateau, juin 2005), N 141-142.
 La lettre du plateau Vivarais-Lignon, juin 2006 (surtout informations sur des publications sur le plateau, et sur Albert Camus). Z 163-164.
 Un écrivain pour les 10 ans de la bibliothèque (Michel Butor) « Hebdo de l'Ardèche », 18 5 2005 Q 186.
 La maternité de Moze transformée en centre périnatal. D.L., 4 9 2008. AL 22.
 Assemblée générale des voies ferrées du Velay. Hebdo, 2 01 2009. AM 43.
 Les écoles, thème de la prochaine exposition (association pour la promotion du patrimoine). Article Hebdo, 19 12 2008. AM 55.
 Un centre de périnatalité pour quand et comment ? Hebdo du 19 9 2008. AM 57.
 Prochaine création d'un parc animalier. Hebdo du 1 8 2003. AU 133.
 Parc de Bon Guéret, la « Tête d'Or » à Saint Agrève. Hebdo du 9 4 2004. AU 120.
 Parc de Bon Guéret, animaux et traditions d'Ardèche et d'ailleurs. Prospectus. AS 120-121.
 La Galoche a soufflé ses 10 bougies. DL 11 6 2009. 2 AE 150.
 Une exquise Ardèche sur la toile (Ets Teyssier). DL 6 7 2009. 2 AE 146.
 Départ des sœurs de St. Joseph. Hebdo 10 9 2009. 2 AE 162.
 L'Agrivoise, bière. Prospectus. 2 AF 181.
 Journées européennes du patrimoine, plateau Vivarais-Lignon, 2 AI 128-129.
 Les Escales de la Création, collectif d'artistes « n passant par l'art », 2 AI 130-131.
 Un nouveau gymnase tout beau tout neuf. Reliefs n° 55; janv.-fév. 2013.p. 12
 La maternité à bout de souffle. Hebdo, 21 10 2013. 2 AY 52.
 L'hôpital prié de revoir sa copie. D.L. 23 11 2013. 2 AU 80.
 « Nous ne devons pas fermer l'établissement », Hebdo, 2 AZ 2.
 Du yaourt aromatisé à la passion (Saint-Agrève). Hebdo 10 4 2014. 2 BA 124.
 Extension de la zone d'activité intercommunale (de St. Agrève). Reliefs mai-juin 2014 n°63 p. 23.
 Le plus grand rodéo d'Europe sera-t-il encore bridé cette année ? Hebdo 19 5 2014. 2 BA 20.
 L'avenir de l'hôpital est toujours en suspens. Hebdo 5 6 2014. 2 BD 61.
 Le centre socioculturel va être rénové. Hebdo 19 2 2015.2 BJ 153.
 En selle avec Equiblues. Relief n°70 juillet août 2015 n°70 p. 17.

Des zones humides à valoriser. Hebdo 1 10 2015. 2 BM 103.

SAINT ANDRE EN VIVARAIS

Documents sur les châteaux de Saint-André-en-Vivarais. 2 AJ 132-143.

Henri Debard : Notes historiques sur le château de Baumes en la commune de Saint André en Vivarais anciennement Saint André des Effangeas. Saint-Genest-Malifaux, 1982-83, 42 p. 21 J 12.

Henri Debard : Notes historiques sur le château de La Valette en la commune de Saint-André en Vivarais anciennement Saint-André des Effangeas. Saint Genest Malifaux, 1984, 33 p. dactylographié. 21 J 13.

Ponce de Beaudiner fut abbé de la Chaise-Dieu vers 1165 (1168-1188 ?) ? BNF-Gallica, AK 7-9.

1285: Guillaume de Poitiers, fils cadet d'Aymar III, est l'époux de Luce de Beaudiner. En 1311, le château de Beaudiner est toujours à Guillaume de Poitiers. H 23-24.

La fille de Guillaume de Poitiers et de Luce de Beaudinet épousa Jean de Crussol. H 26.

Notes sur la baronnie et le château de Beaudinet. (Internet, Forum Moyen-Age). 2 AI 203 et 205.

Le 7 novembre 1645, Gaspard III de Lhermuzière épouse Françoise de Montanhac, fille de Claude de Montanhac, seigneur de Montivert, qui lui donne un fils et quatre filles. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 132.

Plainte de M. de Clavel, pour des bois qu'il possède à St. André des Effangeas. Oct-Nov. 1783. A.D.07, 26 B 6. 6 pièces.

Vol de sapins à St. André des Effangeas. 9 nov.1783. A.D. 07 26 B 6. Voir notes en 2 BH 116.

Situation des biens communaux sous la Révolution. Refus de partage. AD 07 L 810. 2 BH 158-159.

Notes sur le château de Montivers. (Origine: Forum Moyen-Age, Internet). 2 AI 203-205.

Papiers de la famille Lacroix-Laval, actes d'acquisition de terrains (1436-1872), 0,75 m linéaire, non communicable. Archives Municipales de Lyon 1 II 0386 1, + 43 II (grand fond).

Centenaire de la naissance de Louis Pize, avec dessin de S.André.

Les échos de la foire. D.L. 21 8 92. 2 AZ 82.

Alternative Louveton (domaine skiable) pour les skieurs de fond. D.L. 17 2 96. 2 AZ 92. St. André construit son avenir (logements sociaux, avec plan). T.V. 2 5 97.2 AZ 84.

A S-. André en Vivarais, la nonagénaire toujours jeune ! (colonie de vacances). D.L. 15 8 99. 2 AZ 69.

Que sont les Béates devenues ? T.V. 10 8 2000. 2 AZ 67.

Emoi et interrogations autour d'un projet industriel (retraitement des boues). D.L. 20 8 2000. 2 AZ 68

Les opposants dans la rue (contre le projet de retraitement des boues). D.L. 25 8 2000. 2 AZ 70.

Usine de recyclage : où en est-on ? Hebdo, 10 11 2000. 2 AZ 84.

Usine de retraitement : la population est toujours mobilisée. T.V. 15 12 2000. 2 AZ 84.

Energie éolienne: une décision difficile. Hebdo 5 4 2002. 2 AZ 69.

Visite guidée (la maison de la Béate). Hebdo 11 6 2006. 2 BM 158.

100 ans et pas une ride ! (la plus ancienne colonie de vacances de France). Hebdo, 14/07/2006. T 167.

Iconographie

Vue générale de Saint André en Vivarais vers 1950. V 133.

Photo personnelle de l'emplacement du château de Beaudiner. X 57.

Photos personnelles du château des Baumes. X 58.

Diapos du château des Baumes. 2 AD 11.

Diapos : paysages de St. André, centenaire de Louis Pize. 2 AC 244.

C.P.A. du château de Monthivers (sic). X 68.

SAINT JEURE D'ANDAURE

Galerie d'art contemporain : Parc de sculptures Le Besset. Expo. 2004 : Hugo Kaagman. K 174.

Le domaine du Besset va fermer. Hebdo 29 4 2005. 2 BM 157.

Une ferme complètement chèvre. Hebdo 17 4 2014. 2 BA 160.

Moulinier 1900 : néant.

CANTON DE SAINT FELICIEN

ARLEBOSC

Documents sur les châteaux d'Arlebosc. 2 AJ 3-2 AJ 14.

M. de Chazotte : Comment la paroisse d'Arlebosc fut convertie à la foi chrétienne par saint Just, archevêque de Lyon au IV^e siècle, J. Galland, Privas, 1901, 28 p. La gent Cornelia se serait installée à St. Jean de Muzols et aurait embrassé la foi chrétienne. Justus Cornelianus devint archidiacre de l'église de Vienne, puis dirigea celle de Lyon. C'est pourquoi le territoire de Tournon lui aurait été donné au V^e siècle. Chazotte rapporte aussi des légendes tenant à la vie de saint Just.

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe Vaudevant... p.35 : L'évêque du Puy possédait le prieuré d'Arlebosc. L'émigration à Arlebosc par directions, professions et âges. I 39.

Catherine de la Chazotte, épouse de Balthazar de Bonnaud, marie sa fille Françoise le 3 février 1658 à Bernardin II de Lhermuzière. C'est son frère Pierre Louis de Bonnaud, capitaine au régiment de Languedoc, qui hérite de la Chazotte.

(<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 133.

Rôle des biens exempts de taille en 1790. A.D. 07 L 1202.

Archives privées Léonce Roche : 1768 : Françoise Grimaud, veuve d'Antoine Pailliaud, des Romanaux, paroisse d'Arlebosc. 1769 : Françoise Grimaud contre Pierre Roche ; Pierre Roche contre Françoise Grimaud veuve de Antoine Pailliaud ; 1769 (4 pièces) : Claude Pierre Roche contre noble Jean Philibert Blachier de la Chaux habitant en la maison des Romanaux paroisse d'Arlebosc (histoire de terroir).

Tableau des 2/20^e à Arlebosc fin XVIII^e. AD 07 C 1115. AN 232.

Photocopie de la protestation du curé d'Arlebosc Chabaud, le 23 février 1906 devant les inventaires, photocopie du P.V. du percepteur de S.Félicien, de M. de Chazotte S 5.

Lettre de Mme Foriel-Destezet du 2 mai 2006 contenant des renseignements sur les Romanaux. S 144-145.

Lettre du 29 mai 2006 en réponse à Mme Foriel-Destezet, même sujet. AY 152.

Les inventaires à Arlebosc. Travaux préparatoires à la conférence du 20 mai 2006. S 186-S 197.

La légende de Saint Just à Arlebosc. Source AD 07, 21 J 249. AP 1.

La chapelle Saint Just nouvelle a été inaugurée en grande pompe. DL du 15 4 2010. AZ 249.

La Croix du Rocher foudroyée. Hebdo 25 9 14. 2 BG 9.

Les maisons ont de la mémoire (anciennes activités). 2 BJ 28.

Le musée d'art sacré se dévoile. Hebdo 24 9 2015 (intérieur). 2 BM 97.

BOSAS

Documents sur les châteaux de Bosas. 2 AJ 15-2 AJ 24.

Poncer :Le château de Bosas est la place-forte des protestants vers 1573. AG 256-258.

Généalogie Boudon-Lashermes : Jacques des Boscs, avocat en Parlement, seigneur de Carret et d'Oriol, lieutenant du marquisat de Bosas, naquit le 22 octobre 1718 et mourut le 17 juin 1832 (sic)époux de Marie-Thérèse Charre de la Vialette le 18 juillet 1784. AH 114.

Photos personnelles du village et du château de Bosas. X 55.

COLOMBIER-LE-VEUX

Documents sur les châteaux de Colombier le Vieux. 2 AJ 25-28.

12 février 1446 : Lettre du dauphin Louis constatant l'hommage de Guillaume de Tournon, pour les châteaux, ville et territoire de Serrières au royaume, le péage de la Roche de Glun, la ville et mandement de Tain, le quart de Saint-Georges, la moitié du château et mandement d'Yzerand, les châteaux et villes de Colombier le Vieux, et pour les arrière-fiefs les châteaux de Gras, Empurany et Retourtour, à l'exception de ce qu'avait le comte de Forez, et enfin pour les fiefs qu'il avait à Crosses (?) (Pilot de Thorey, p. 98, H 87).

Une enclave suisse en Ardèche ! (Eléments d'histoire sur le hameau de Saint-Sorny, T.V. 20 mai 2005), M 6.

Claude Ferradou : Anne Saint-Sorny, de Colombier le Vieux en Vivarais. Revue du Vivarais, 2011 n°3 p.215-22.

Château de Bellecombe : Eléments d'histoire. réhabilitation actuelle par le propriétaire. T.V. 20/5/2005. M 17.

Château de Bellecombe : Historique. Don de M. Régis Desbos, propriétaire. AM 1-4.

Documents Internet sur l'histoire du château de Bellecombe.2 AI 107-109.

Visite du vignoble à Ruissas. Hebdo de l'Ardèche, 8 juillet 2005. N 145.

Gilles Dreu : retour au village le temps d'une soirée. Hebdo 4 11 2005. 2 AY 48.

Portes ouvertes au château de Bellecombe et bref historique. T.V. du 24 9 99. AG 149.

Photos personnelles des châteaux de Bellecombe (1) et de Ruissas (3), X 56-57.

Eric Vert: dynamisme et professionnalisme. DL AW 6.

Lutter contre l'absurdité (défense des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes, chez Adrien Thé). Hebdo 17 4 2014. 2 BA 157.

LAFARRE

Fonds Charles Forot, 24 J 504 : (AD 07): pochette sur Lafarre.

Origine de l'église Saint-Julien de Lafarre (Jean-Claude Nicolas). AK 96.

Léon Fabre, Myriam Mosnier : La légende du curé assigné au Sardier : culture populaire et récit contre-révolutionnaire en Haut-Vivarais. Revue du Vivarais, 2011 n°3 p. 201-215.

L'incendie de Lafarre est circonscrit. DL du 15 8 2003. AY 43.

Carte postale : vue générale de Lafarre (M.Rissoan). X 76.

PAILHARES

G. Chapotat et M. Guigal : « Les deux bracelets de Pailharès (Ardèche) » Nouvelles archives du museum d'histoire naturelle de Lyon, 1976, fasc.14 pp. 31-34. Le premier bracelet pourrait remonter à l'âge du Bronze (1300-1200) et appartiendrait à la civilisation des tumulus qui se développa dans le sud-ouest de l'Allemagne et l'est de la France. Le second serait plus récent ; il y avait aussi des pièces de l'époque romaine et des haches de pierre polie. cette découverte remonte au début du XX^e siècle. (cité par J.C. Nicolas). Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe Vaudevant : p.37 : Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem avaient une maison à Pailharès, ainsi que les Hospitaliers de Saint-Antoine en Viennois. Les chanoines de Saint Augustin établis à Pailharès dépendaient dès le fin du XIII^e de Saint-Michel de Charay. Installation par Josserand de Saint-Didier. Puis, aux XVII^e-XVIII^e, ils dépendent du Monastier. p.77 : Le village fortifié de Pailharès fut en partie détruit par les huguenots (d'après Francus, Notes sur les huguenots du Vivarais, tome III, p.386). Ils ruinèrent aussi en partie Quintenas, Préaux et Saint-Jeure, avant de saccager les églises.

Union de Saint-Félicien, Pailharès et Nozières, en 1219, par Josserand de Saint-Didier. AK 105-107.

Etats de Vivarais : Renvoi de l'examen des indemnités dues à Jean Girard, seigneur de Saint-Pol, pour avoir participé à la reprise de Pailharès, Desaignes, Lamastre et Saint-Agrève (30 septembre 1585) AG 250 ter.

L'inventaire à Pailharès en 1794. (La Croix de l'Ardèche, fév. 1906). 2 AN 39.

X.Vallat : Mémoires du curé de Pailharès de 1772 à 1817. Revue du Vivarais, 1970, n° 4, pp. 199-205 + n° suivants.

Patrick Rochedy raconte... le temps. D.L. du 7 7 95. 2 AT 15.

Un village ardéchois en miniature. DL du 21 8 92. AW 7.

Un village miniature pour une grande histoire. DL du 4 8 96. AW 10.

Lettre et document relatifs à Rémy Besséas. Donation partage du 6 avril 1923. AW 10.

Incroyable histoire de pilotes. Accident du 18 3 68. Réveil du 23 8 2008. 2 AF 201.

Atelier « la Luciole » dessin peinture, atelier pour enfants, aquarelle pour adultes, atelier mobile sur demande. G 10.

L'atelier « La Luciole » expose. T.V. 7 6 2002. AG 130.

Pailharès village fantôme (après l'incendie d'août 2003). TV du 15 8 2003. AY 15.

Un pour tous, et tous pour les arbres ! (le sauvetage de la forêt de Pailharès) Hebdo de l'Ardèche du 17 mars 2006. S 66.

L'atelier Nectardéchois à Pailharès. Reliefs, été 2008, n°36, p. 21.

Nectardéchois : un anniversaire dignement fêté. Hebdo du 5 12 08. AM 79.

Exposition à Pailharès. L'Histoire à travers les photos. Hebdo du 5 9 2008. AL 21.

Ils ont fabriqué leur propre éolienne. Hebdo 9 3 2009. AT 226.

L'histoire revisitée : un documentaire sur Xavier Vallat. Hebdo 28 1 2010. 2 BM 137.

Ils passent à l'orange (Nectardéchois). Hebdo 4 2 2010. 2 BM 141.

Diapos sur le village du col du Buisson. 2 AC 242.

Des fruits, des jus et des emplois (Nectardéchois). Reliefs n°51 printemps 2012.

Nectardéchois prend un virage important. Hebdo 17 1 2013. 2 AN 90.

Lettre de Charly Bertrand, à propos de croix de S.Jean retrouvées à Pailharès dans sa maison de la Valette. (3 11 2013). 2 AU 205.

SAINT FELICIEN

*Charles Forot : Saint-Félicien et ses communes (Arlebosc, Bosas, Colombier le Vieux, Lafarre, Pailharès, St.Victor, Vaudevant).. Volle, Privas, 1964.

*Maryse Banchet, François Caussègue : Images et paroles de Félixval. Vivre à Saint-Félicien en 1789. Andancette, 1991. (avec les mesures en usage à Annonay et région en 1789).

Documents sur les châteaux de Saint-Félicien. 2 AJ 29-32.

Albert Boudon-Lashermes : Généalogie succincte de quelques familles de Saint-Félicien, du nord Ardèche et régions voisines. 1993. 44 p. 21 J 132.

Dominique Dupraz : Les archives de Charles Forot et du Pigeonnier. Inventaire de la sous-série 24 J. Privas 1998, 238 p.

Michel Fromentoux : Le Pigeonnier en Vivarais, Paris, 1992, réédition de 1969, 315 p.

Ingrid Schilda : Charles Forot et le Pigeonnier. Les activités culturelles et littéraires de Charles Forot. Université de Vienne (Autriche), 1985, 84 p. 20 J 104.

Ludovic Viallet : Collégiale Saint-Barnard de Romans: pré-inventaire sommaire du fonds non classé, D.E.A. Valence, 1995, 102 pages. (Contient notamment un inventaire sommaire pour Saint-Félicien, Vaudevant et Saint-Victor), avec notamment des documents du XVI^e au XVIII^e siècle).

22 avril 1448 : Béatrix de Bressieu, veuve d'Amédée de Cousans, fait donation de ses prétentions sur St. Alban et St. Félicien à Louis, dauphin de France. H 32.

Un pré carré pour les religieuses ! Hebdo du 27 10 2006. Congrégation créée en 1703 2 AF 244.

Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes » Alexandre de Tournon possédait par son mariage une partie de la seigneurie de Desaignes, dont le principal restait entre les mains de la branche aînée des Tournon. Il mourut en 1516. Puis, Gaspard de Tournon, qui releva les armes des Meyres, et son fils François, qui épousa le 28 juillet 1572 Marguerite de la Gruterie. Il fut tué par accident à Valence en septembre 1574, laissant un fils François; sa veuve se remaria le 15 octobre 1581 à M^e Pierre de Rosières, seigneur de Rosières à St. Félicien, et Jaulte à Desaignes, lequel fut gouverneur pour le roi de la ville et du château de Desaignes en 1581.

F. Bréchon, p. 198 : La vigne en 1464 représente 10% des parcelles cultivées à Bosas, Empurany, Arlebosc, surtout sur les adrets à 300-600m. d'altitude. Sa part décroît avec l'altitude. Les terres labourées font 80% des parcelles exploitées dans la région.

Jean-Claude Nicolas. Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant, dans l'ancien diocèse de Vienne : 3 vol. Bibliothèque pour Tous, à Saint-Félicien. p.21 : En 1788, le baron de Beaudîner propose aux Etats du Velay d'ouvrir une communication du village de Lestra, « par Vaudevant jusques sur la plaine de Saint-Victor au-dessous de Saint-félicien, où l'on joindrait le chemin actuel. Le transport qui se fait actuellement à dos de mulet pourrait se faire aisément par charrette ». Cité par F. Caussègue et M. Banchet, pp.29-30. p.23 : On connaît les restes d'une enceinte cyclopéenne entre le col de Fonfreyde et les ruines de Rochefort, percée d'une ouverture aux chaînages réguliers. A l'intérieur, il y a un ensemble de tumuli, certains étant éventrés. Il peut s'agir de restes d'incinération de la civilisation des « champs d'urnes » à la fin de l'âge du Bronze. Autres restes possibles de fortifications au serre du Chatelar, près du hameau des Soix, le Seton, le Rocher de l'Ermite, Rocheberne, qui limitent Vaudevant, le serre du Sardier habité par les fées. On a retrouvé récemment des pièces romaines sous la sacristie de Saint-Félicien. p.27 : D'après l'abbé Filhol, le sommet de Seray aurait porté un temple dédié à Cérès, dont Austrebert, archevêque de Vienne, fit disparaître les derniers restes en 733. Les Pagan auraient fait construire sur ces ruines le château dit du Solier. Le hameau de Balayn aurait abrité un culte au Bélénus gaulois, pensent La Laurencie et Forot à sa suite. On trouve dans les fermes de nombreux masques hétéroclites. p. 28 : Au IV^e siècle, saint Just a particulièrement marqué le canton, et notamment Arlebosc. p. 34 : en 840, naissance de l'abbaye Saint-Pierre de Romans. L'incapacité du clergé séculier provoqua la remise des âmes à des réguliers, moines ou chanoines. Les archevêques de Vienne prirent le titre de comtes, et étaient aussi abbés de Saint Barnard. Les archevêques de Lyon possédaient Tournon, Annonay, et les deux rives du Doux jusqu'à Lamastre. L'évêque du Puy possédait le prieuré d'Arlebosc. p.41 : Barnard était né de parents nobles en Lyonnais et suivit d'abord Charlemagne dans la carrière des armes. Puis il rompit son mariage avec l'accord de son épouse, partagea ses biens et se retira à Ambornay, dans le Bugey. Il y releva un ancien monastère dont il devint l'abbé. Puis, poussé par l'empereur et sur ordre du pape, il devint archevêque de Vienne. Il favorisa la révolte de Lothaire contre son père Louis en 833, et dut s'enfuir quand ce dernier prit sa revanche en 835. Rétabli sur le siège de Vienne, il fonda une abbaye à Romans dédiée aux apôtres Pierre et Paul et aux martyrs Séverin, Exupère et Félicien. Il y mourut le 22 janvier 842 à l'âge de 64 ans. Sobon, archevêque de Vienne, dut réduire par la force l'insubordination des religieux en 930. Silvion de Clérieu brûla l'église de Romans pendant l'expédition, et le pape Jean X la plaça en 931 sous son autorité directe. En 950, l'abbaye fut sécularisée et le titre abbatial uni à l'archevêché de Vienne. Il y avait alors 30 chanoines et 74 prêtres habitués. Les statuts de 1472 limitèrent le nombre des chanoines à 15. Co-seigneurs de Romans avec le Dauphin après le partage de 1344. p 45 : Félicien, Exupère et Séverin, les trois « doms » étaient fils de citoyens illustres de Vienne. Ils se convertirent au christianisme lors d'un séjour à Rome, et ils revinrent évangéliser les leurs. Ils furent trahis, emprisonnés, torturés, puis exécutés. Cela se placerait sous Antonin le Pieux. Au V^e ou au VII^e siècles, ils apparurent à un clerc, Tertius, et révélèrent le lieu de leur sépulture. Paschase, évêque de Vienne, les exhuma et transporta les reliques à l'église de Saint-Romain l'Evêque, au sud de la ville. Barnard transporta les reliques à Romans en 841, et leur consacra une chapelle dans la nouvelle église. Canonisé lui-même en 944, il devint l'égal des « Trois Doms ». Dans la seconde moitié du X^e siècle, le corps de Barnard fut porté jusqu'au Puy; l'église de Saint-Félicien fut alors rendue par Adhémar, abbé de saint Just, et les chanoines de Romans transportèrent à Saint-Félicien les reliques des « Trois Doms » ainsi que celle de Barnard. L'élévation de Barnard aurait eu lieu en 1068. En 1509, un mystère fut représenté dans le cloître des Cordeliers de Romans pour remercier les «Trois Doms» d'avoir délivré la ville de la peste. p.53 : Au début du XI^e, Adhémar donna aux Chanoines de Saint-Pierre de Romans l'église de Saint-Félicien dans le Viennois. Il donne les droits qu'il s'était réservé quand il rendit l'église à Saint-Pierre. p.64 : La seigneurie civile de Saint-Félicien appartient d'abord aux Saint-Didier, puis aux Joyeuse en 1379. p.64 : Les estimates de 1464 révèlent que les 26 tenanciers de Vaudevant ne sont plus que taillables aux cinq cas. A Saint-Félicien, sur les 59 contribuables, 28 sont taillables « à merci » et 23 aux cinq cas. p.65 : Just Henri du Bourg de Saint-Polgue, marquis de Bosas (marquisat créé en 1693) était à la veille de la Révolution seigneur de Rochefort et Saint-Félicien. p.76 :

Des troupes furent envoyées en 1562 à Saint-Victor, et en 1563 les chanoines déplorent la perte de leurs revenus à Saint-félicien, Saint-Victor et Silhac. En 1565, ils confient la perception des dîmes aux seigneurs de Ruissas. Or, ceux-ci se joignent aux protestants présents à Bosas, et le contrat est rompu le 28 juin 1568. Le capitaine Clavel dirigeait les troupes protestantes, et porta une cloche au château de Ruissas après le sac de l'église de Saint-Jeure. C'est ce que dit Poncer, pp.481-483. p.9 : En 1679, la paroisse est trop étendue, et il arrive que des malades meurent sans les derniers sacrements du fait de l'éloignement des maisons. On demande un secondaire. p.94 : La création d'un hôpital, en 1732 fut consécutive à l'installation des sœurs de Saint-Joseph. Elles assuraient aussi l'enseignement des jeunes filles.

Donation de l'église de Saint-Félicien en 1052 en faveur de l'église de Romans. AK 103.

Union de Saint-Félicien, Pailharès et Nozières, en 1219, par Josserand de Saint-Didier. AK 105-107.

Titres concernant Saint-Victor, Saint-Félicien et Vaudevant son annexe, 1319-1528. (J.C. Nicolas). AK 110-114.

Prieurs, vicaires perpétuels, secondaires et matiniers à Saint-Félicien et Vaudevant (époque moderne). Origine : Jean-Claude Nicolas. AK 101-102.

Mémoire de ce qu'il faut faire dans la visite des patronages de Saint-Victor, Saint-Félicien et Vaudevant son annexe. (1709) (J.C. Nicolas) AK 115-117.

Prix-fait de réparations à faire à l'église de Saint-Félicien en 1605 (J.C. Nicolas). AK 118-123.

Tableau des 2/20° à Saint-Félicien, fin XVIII° siècle. AN 236.

P.V. de l'assemblée primaire de l'An VI à Saint-Félicien (notes). AR 202-203.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des "soeurs de campagne", sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses: la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut competra 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164.) « Il souhaite partager sa passion » (de l'histoire locale), Jean Claude Nicolas, de l'Hebdo de l'Ardèche, 24/6/ 2005, M 145.

Une société de secours mutuel à St. Félicien au XIX° siècle. A.D.A. 4 X 52. (notes pour un article Arthéma) Q 73-74.

Le sculpteur sur bois Jean-Pierre Félix, né au Crestet en 1813, auteur de la chaire de l'église du Cheylard, vivait à Saint-Félicien au XIX° siècle. AG 83.

Ouverture d'une usine de chaussures à S.Félicien. T.V. du 19 6 66. 2 AK 72.

Recensement des communes du canton de St. Félicien en 1968. AW 3.

Restaurant « le Bateleur », doc. du 1 4 88. AW 9.

L'énigmatique « Saint-Félicien ». D.L. du 8 8 89. 2 AK 48.

Saint-Félicien « humanise » son hôpital. D.L. 2 2 1992. 2 AN 207.

Un livre d'or pour 3 artistes : François et Bernard Caussègue, Philippe Guignes. D.L. du 5 9 95. AW 7.

Saint-Félicien, association Histoire et Patrimoine. Faut Voir du 15 10 95. AW 1.

Félixval remporte le grand prix Drôme-Ardèche. Article TV du 30 10 98. AW 12.

A propos du prieuré de St. Félicien (présentation du travail de J.C. Nicolas). TV du 30 4 99. AW 12.

L'association « Chantelermuze » fait revivre mariages et noces au fil du Temps. T.V. du 17 5 2002. AG 129.

Nectardéchois, une association juteuse (Saint-Félicien). Hebdo 22 4 2005. 2 BM 134.

L'histoire du bâtiment refait surface (église de S.Félicien). Hebdo 14 10 2005. 2 BJ 163.

Quand la tradition devient passion (les vanniers de Chantelermuze). Hebdo, 25 11 2005. 2 AY 41.

L'association « Carta » en visite. Citation du travail de Jean-Claude Nicolas, sur « le prieuré de Saint-Félicien et son annexe Vaudevant dans l'ancien diocèse de Vienne », Université de Lyon, 3 vol. en prêt à la bibliothèque de Saint-Félicien. AG 123.

Le chef-lieu compte 1215 habitants. Hebdo 3 2 2006. 2 BM 150.

Faire perdurer les légendes de la région (les Afars). Hebdo du 10 6 2010. AZ 206.

Maison Charles Forot : le projet se concrétise. Hebdo 29 9 2011. 2 AM 195.

Yves Pézillav : La Maison Charles Forot, Patrimoine d'Ardèche n°25 janvier 2013, 2 AR 272-273.

Un lieu discret et mystérieux au cœur du village: la MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées). Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 30.

Elyane Gastaud, la conteuse du Pigeonnier. Hebdo 1 10 2015. 2 BM 103.

Le summum des journées du patrimoine: photographie des ruines de Rochefort. Hebdo 1 10 2015. 2 BM 104.

Yves Pézilla : La maison de Charles Forot, Revue du Vivarais, n°2, 2023, pp. 117-129.

Juliette Gaultier, Anne Laurence Hostin : Charles Forot, le Pigeonnier, une maison d'édition ardéchoise. Revue du Vivarais, n°2, 2023, pp.81-117.

Anne Laurence Hostin : Bibliographie de Charles Forot, Revue du Vivarais, n°2, 2023, pp.129-155.

Iconographie

Vue de Saint-Félicien au XIX° siècle. Lithographie extraite du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc », A.D. 07, Bib 1397. Q 108.

Oxygène en randonnée. T.V. du 8 3 2002. Photographie des ruines de Rochefort. AG 29.

SAINT VICTOR

Documents sur les châteaux de Saint-Victor. 2 AJ 33-40.

Sortie de CARTA du 1er juillet 2007. Site de Montpoulier; hypothèse sur une ancienne route de transhumance.Extrait du cadastre napoléonien de Saint-Victor en AK 27. AK 22-23.

Maurice Calvet : Le parler occitan de Saint-Victor en Ardèche. Lexique et locutions groupées selon les principaux thèmes de la vie rurale d'autrefois.D.E S. Grenoble 1960, 20 J 230.

Ludovic Viallet : Collégiale Saint-Barnard de Romans : pré-inventaire sommaire du fonds non classé, D.E.A. Valence, 1995, 102 pages. (Contient notamment un inventaire sommaire pour Saint-Félicien, Vaudevant et Saint-Victor), avec notamment des documents du XVI^e au XVIII^e siècles).

G. Peyron-Montagnon : Chronique de l'église et paroisse de Saint-Julien de Tournon, 1300-1900 Tome 1. Cité par Gardès, Envol de mai 2003. Emilie de Pina née en 1746 épousa en 1769 Alexandre-Gabriel de Bozas. Ils vivaient l'été dans leur château de Chirols, commune de St. Victor, et l'hiver dans leur hôtel de Tournon, au bord du Rhône. Joséphine de Pina, sœur aînée d'Emilie, était la mère d'Eugène d'Arnaud de Vitrolles, né en 1774 dans les Hautes-Alpes, ministre plénipotentiaire à Florence sous Charles X en 1827, et ami de Félicité de Lamennais.

Jean-Claude Nicolas : le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.62 : La seigneurie de Tournon possédait Saint-Victor depuis 1082. p.63 : En 1280, le chapitre de Romans vendit la moitié de la seigneurie à Odon, seigneur de Tournon. Le chapitre garde la moyenne et basse justice, les banalités, le banvin... p.76 : Des troupes furent envoyées en 1562 à Saint-Victor, et en 1563 les chanoines déplorent la perte de leurs revenus à Saint-Félicien, Saint-Victor et Silhac. En 1565, ils confient la perception des dîmes aux seigneurs de Ruissas. Or, ceux-ci se joignent aux protestants présents à Bosas, et le contrat est rompu le 28 juin 1568. Le capitaine Clavel dirigeait les troupes protestantes, et porta une cloche au château de Ruissas après le sac de l'église de Saint-Jeure. C'est ce que dit Poncer, pp.481-483. p.79 : La vicairie de Saint-Victor fut fondée en 1464. p.91 : Le curé de Saint-Victor fut déplacé en 1778 par l'archevêque de Vienne, à la suite d'une procédure engagée par le juge de la paroisse, Boutaud : l'enfant d'une fille de la paroisse a disparu. La procédure prouve que l'enfant est celui du curé, et aussi qu'il a prêté la main à sa disparition. En 1436, les vicaires célèbrent la messe matininière à l'heure de prime les jours de dimanche, et ensuite chantent une commémoration des défunts ou un repons pour le repos de l'âme des fondateurs. Ils devront porter le viatique et administrer les autres sacrements, marcher dans les processions et enterrements derrière le curé en précédant les autres prêtres... p.103 : Les textes sont très précis sur la construction du fort de Saint-Victor en 1427 (Archives de la Drôme, 3G 483 bis, cH1, n° 2, pages 6 à 9)

Les possessions de l'église de Saint-Victor-Navaz. (J.C. Nicolas). AK 96.

Titres concernant les droits honorifiques de Saint-Victor en 1393. (J.C. Nicolas). AK 108-110.

Titres concernant Saint-Victor, Saint-Félicien et Vaudevant son annexe, 1319-1528. (J.C. Nicolas). AK 110-114.

Etats de Vivarais : Récompense au capitaine Guigon Faure pour le démantèlement du château de Saint-Victor (31 octobre 1586). AG 250 ter.

Mémoire de ce qu'il faut faire dans la visite des patronages de Saint-Victor, Saint-Félicien et Vaudevant son annexe. (1709) (J.C. Nicolas) AK 115-117.

Association Chantelermuze : Les conscrits de Saint-Victor, Saint-Victor, 1995, 147 p. 21 J 156.

Association Chantelermuze : La poste à Saint-Victor, 1856-1996. Saint-Victor, 1996, 188 p. 21 J 157. DL du 14 4 96. AW 11.

Association Chantelermuze : 1914-1918, Saint-Victor-Deyras et 17 communes voisines, Saint-Victor 1998, 299 p. 21 J 198.

Association Chantelermuze : Moyens de transport et voies de communication. Sur les chemins de Saint-Victor-Deyras, Saint-Victor 1999, 298 p. 21 J 209.

Histoire de la poste. DL du 8 4 96. AW2.

Association Chantelermuze : 1827-1997. 170 ans d'histoire des écoles de Saint-Victor-Deyras, 1999, 292 p. 21 J 224.

Association Chantelermuze : Mariages et noces au fil du temps autour de Saint-Victor. Saint-Victor, 2002, 381 p. 21 J 239.

Association Chantelermuze : la ronde des associations dans 14 communes. Saint-Victor, 2003, 625 p. 21 J 248.

Association Chantelermuze : Histoire de la médecine en milieu rural. Saint-Victor 2004, 179 p. 21 J 349.

Association Chantelermuze: Les conscrits de Saint-Victor, Saint-Victor, 1995, 147 p. 21 J 156.

Chantelermuze: le four à pain reprend vie. T.V. 12 11 99. AG 63 bis.

Promenade dans le XX^e siècle autour de Saint-Victor-Deyras. T.V. du 20 4 2001. AG 66.

Les équipements communaux inaugurés, Hebdo de l'Ardèche 18 3 2005 Q 179.

A la découverte de Saint-Victor au XX^e siècle. T.V. du 27 4 2001. AG 26.

Incendie de l'ébénisterie ardéchoise: 22 salariés au chômage technique. Hebdo du 4 8 2006. 2 AZ 119.

Iconographie:

Vue de Saint-Victor au XIX^e siècle. Lithographie extraite du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc », A.D. 07, Bib 1397. Q 108.

Photos personnelles du château de Chirol, à Saint-Victor. X 57 et X 60.

Vues générales semi-modernes de S. Victor, années 50. X 65.

Diapos du plateau du Piedmont vivarois: vue de S. Victor. 2 AC 244.

VAUDEVANT

Ludovic Viallet : Collégiale Saint-Barnard de Romans: pré-inventaire sommaire du fonds non classé, D.E.A. Valence, 1995, 102 pages. (Contient notamment un inventaire sommaire pour Saint-Félicien, Vaudevant et Saint-Victor), avec notamment des documents du XVI^e au XVIII^e siècles).

Pierre-Yves Laffont. Atlas des châteaux du Vivarais X^e-XIII^e siècles : 1090 : Aymon, fils de Blismond de Malduno, donne à l'abbaye de Romans l'église Saint-Maurice de Vaudevant. (Cartulaire de S. Barnard de Romans n° 200).

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant : p.64 : Les estimates de 1464 révèlent que les 26 tenanciers de Vaudevant ne sont plus que taillables aux cinq cas. A Saint-Félicien, sur les 59 contribuables, 28 sont taillables « à merci » et 23 aux cinq cas. p.65 : Alexis du Faure, marquis de Satillieu était seigneur de Vaudevant à la veille de la Révolution.

p.84 : Anne Sauze de Ruchas fonde en l'église de Vaudevant en 1694 60 messes basses après son décès, crée des pensions annuelles de 3 pots d'huile de noix à perpétuité pour le luminaire, une autre de 5 setiers de blé, 2 sommées de châtaignes, un muid de vin, plus 6 balastons de seigle, contre 1 messe haute chaque mois de l'année. p.91 : En 1675, Henry Devillars, archevêque de Vienne promulgua des ordonnances dans lesquelles « le sieur Robin (alors vicaire de Vaudevant) fut interdit attendu son incorrigibilité aiant été plusieurs fois en justice et même détenu dans les prisons archiépiscopales à cause de ses mauvaises mœurs et vie scandaleuse... »

p.92 : En 1770, les paroissiens de Vaudevant demandent un second vicaire à cause de l'éloignement des hameaux à ladite église; aussi les enfants et les infirmes ne peuvent satisfaire à leurs devoirs, et les gens d'une même maison ne peuvent aller tous ensemble à la même messe. p.95 : Dès 1598, les paroissiens de Vaudevant souhaitent un curé pour la paroisse. Cette exigence fut renouvelée en 1644, où il n'y avait point de messe dans la paroisse depuis 3 semaines. Un sieur Clapon dut alors se retirer à Vaudevant. En 1770, on

demande encore un second vicaire pour Vaudevant. Le chapitre de Saint-Barnard est chaque fois vainqueur. En 1789 encore, il obtint le « banniment » du vicaire Battandier, trop véhément contre lui.

Donation de l'église de Valdevent en 1090 à l'église de Romans. AK 104.

Prieurs, vicaires perpétuels, secondaires et matinières à Saint-Félicien et Vaudevant (époque moderne). Origine: Jean-Claude Nicolas. AK 101-102.

Titres concernant Saint-Victor, Saint-Félicien et Vaudevant son annexe, 1319-1528. (J.C. Nicolas). AK 110-114.

Mémoire de ce qu'il faut faire dans la visite des patronages de Saint-Victor, Saint-Félicien et Vaudevant son annexe. (1709) (J.C. Nicolas) AK 115-117.

Orion. Les Combes de l'Adreyt. Vaudevant : un lieu de ressourcement et d'accueil. AW 4.

Le patrimoine culturel à l'honneur. Hebdo de l'Ardèche, 24 9 2015. 2 BM 97.

La Récéré à Vaudevant : une nouvelle clientèle. Hebdo de l'Ardèche 30 1 2016. 2 BM 87.

CANTON DE SAINT PERAY

ALBOUSSIÈRE

Généralités

Diapositives sur les châteaux d'Alboussière: Larzallier, Barjac, Crozat. AF 154.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001 p.11-22 : Le soulèvement camisard de 1709 en Vivarais et la bataille de Leyrisse, avec carte, nombreux renseignements sur la Bâtie de Crussol, l'école de Ponsoye, le centre d'hébergement de 1944. Cf. R. Misrahi, « Le centre de séjour surveillé d'Alboussière », 1943-1944, M.A.T.P. n°64, 1999, pp.49-51.

Statistique religieuse et démographie de S. Didier de Crussol (Alboussière) d'après Molinier F 134.

Renseignements sur l'église de Saint-Didier, tirés de S. Januel, F 134-135.

Notes sur les archives communales d'Alboussière, E dépôt 148, dont le cadastre de 1648, le 1/20° de l'industrie pour 1790, les contribuables en l'an IV. F 148.

Autres éléments tirés de Mazon, Voyage autour de Crussol, et cadastre napoléonien d'Alboussière: environs de Barjac, Larzallier.

Note sur Crozat. F 138-139.

Recherches sur les châteaux d'Alboussière. AP 197-200.

Une journée particulière : un arbre a été planté pour l'année de la paix célébrée par les Nations-Unies. Artile DL du 10 4 2000. AW 38.

Inauguration du lotissement du clos de Bergeron. Hebdo du 6 2 2009. AT 242.

L'église Saint Didier de Crussol en voie de restauration. Hebdo du 26 3 2004. AU 130.

Lettres de Raymond Courbis 18 8 et 29 9 2008, relatives à la famille Crozat. 2AA 132-134.

Lettre de Raymond Courbis relative à la famille Crozat. du 20 février 2009. 2 AJ 268-69.

Lettre de Raymond Courbis relative à la famille Crozat, 15 juillet 2009. AR 93.

Lettre de Raymond Courbis du 13 9 2009. AR 120.

Lettres à M. Raymond Courbis, relatives à la famille Crozat, du 23 sept 2008, 24 janvier 2009, 15 mai et 7 septembre 2009. AY 208 à 214. 1

Baignade d'Alboussière-Champis. Prospectus. AW 35.

Moyen-âge

F. Bréchon, T. 2 p.161 : Une route de Valence au Puy par Lamastre passe par Grozon en 1372 (Fonds privé, chartier de Barjac, non coté). Le cadastre napoléonien le désigne comme route de S. Péray à Vernoux. Il passe entre les ruisseaux de Mialan au sud et de Hongrie au nord, continuant vers le hameau du Pin. Puis, de là, au Fringuet, où la route a été modifiée en 1740. De là au col de Leyrisse, d'où le chemin va vers Saint-Didier, par Monépiat et Bleizac. Le Duzon est franchi par un pont dit pont de Tonsac en 1294, dans une transaction délimitant les mandements de Crussol et la Bâtie, où le seigneur est Giraud Bastet. Cela doit être l'actuel pont de la Pine. Au sud de St. Didier, le chemin passe par le mansus de Vialeta, terre reconnue aux Barjac en 1364 et 1372. de là, il rejoint le chemin de Chalencon. Il y avait un poste de péage au sud de la Bâtie de Crussol, mais on ne sait exactement où. Puis, le chemin continue vers Grozon, où il confronte de nombreux biens de la commanderie de Grozon relevant de Valence (AD 26, 40 H 376). Il passe par Lantéryet un droit de péage est perçu à Grozon au pied du château. Un court itinéraire relie enfin la route de St. Péray à Lamastre à celle de Vernoux. En 1372, une terre confronte le chemin de St. Sixte de Boffres à St. Didier. Il devait passer au mas de la Vialette, puis par Larzallier et Tardivon, gagner Boffres. Après Boffres, la route continue vers le Crouzet, le Tracol, Freyssy et Merlan pour déboucher au Bois du Four près de Vernoux. De St. Didier partait encore un chemin allant sur Boucieu, passant par l'Estra, Deyras, commune de Champis, le hameau de Fédiou, Lestrat, Travazon et Nodin au sud de Colombier-le-jeune; puis le col des Trois Croix et enfin le pont de Boucieu, tracé que les Etats refont en 1759 (AD 07, C 862). Il y avait un péage à la Bâtie de Crussol. Vers Chalencon, le chemin passait par Barjac, à Charratier, les Fanges, Châteauneuf de Vernoux et de là à Vernoux et Chalencon. Péage à Châteauneuf de Vernoux. L'importance de cette route est sans doute liée à la présence de la cour de Boucieu de 1329 au XVI^e siècle. Redevances féodales à St. Didier de Crussol en 1790 F 168-169. Voir notes en F 172-F 174.

XIX^e siècle

Plan de St. Didier (hameau) début XIX^e (cadastre napoléonien) F 192.

Plan d'Alboussière (hameau) début XIX^e (cadastre napoléonien) F 193.

XX^e siècle

Reproduction de CPA : la fête du poilu à Alboussière le 26 octobre 1919. Origine : Antressangle. AS 41.

43 Fi 1: Scènes de bataille à Alboussière (fonds Régnier-Vigouroux) I 127 bis.

Recensement de la population d'Alboussière, 1911, à Barjac, Crozat et Larzallier. F 177. Voir rédaction en F 188-189.

Devoir de mémoire : le centre d'accueil des étrangers de l'hôtel Beauséjour (1943-1944). TV du 10 5 2002. AW 25.

L'Hôtel Beauséjour, à Alboussière (C.P.A. années 1930). X 13.

Barjac : Généalogie simplifiée de la famille de Barjac, d'après Garnodier complété F 145. voir aussi F 162 et F 187.

Généalogie de la maison de Barjac, « Armorial des Pays d'Oc ». Internet. AS 125-133. Branche du Vivarais: AS 129-132.

Inventaire des titres de la maison de Vaussèche. n°viengo : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été baillées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3

janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534. (Isabeau de la Blache épousa le 8 janvier 1509 Gilbert de Barjac, dont elle eut François, tige de la branche des seigneurs de Barjac, Claude et Joachim. Voir ci-dessus, généalogie des Barjac du Vivarais, AS 130).

S. Mours : Notes à propos de Charles de Collans et François de Pierregourde, de Barjac. F 186.

(François de Barjac épousa Claudine de la Murette, dame de Pierregourde, et en eut notamment Claude, mariée à Pierre de Chambaud. Cette branche de Barjac s'éteignit par le mariage de Louise de Barjac avec le comte de Maugiron, père de François de Maugiron, marié le 27 août 1679 à Catherine-Thérèse de Sassenage, voir AS 130).

Autres éléments tirés de Mazon, Voyage autour de Crussol, et cadastre napoléonien d'Alboussière: environs de Barjac, Larzallier. Note sur Crozat. F 138-139.

Références sur Barjac, Crozat, du Bay, index A B C D de A.D. 07 F 154-155.

Exploitation sur Barjac, F 156-157-158.

Plan de Barjac en 1812 (cadastre napoléonien) F 161.

Références sur les familles de Barjac, du Bay, Crozat, tirées de Jules Villain, « la France Moderne » non exploitées généralement F 150, 151, 152.

Recensement de la population d'Alboussière, 1911, à Barjac, Crozat et Larzallier. F 177. Voir rédaction en F 188-189.

Notes rédigées sur l'histoire d'Alboussière, avec paragraphes sur Barjac, Crozat, du Bay et Larzallier. F 178-F 182.

Les propriétés foncières au début du XIX^e : environs des châteaux de Crozat, Barjac, Larzallier, Tardivon et Cachard. F 190-191.

Guitares et corde au château de Barjac. DL du 22 7 98. AW 35.

Crozat et du Bay. Documents sur Gabriel Crozat, d'Alboussière, concernant ses activités d'entrepreneur des travaux publics. (Recherches pour M. Courbis). AP 91.

A.D.A. J 435 : Livre de raison du sieur du Bays, habitant le château de Crozat, seigneur de Cros et autres lieux (1740-1788).

Éléments sur la famille du Bay (J. Villain, B. d'Entrevaux) F 164. Voir aussi F 166, et l'inventaire après décès de Jean-Balthazar du Bay (représentant des du Bay à l'assemblée de la noblesse d'Annonay en 1789).

Plan du château de Crozat et environs en 1812. (cadastre) F 142.

Références sur Barjac, Crozat, du Bay, index A B C D de A.D. 07 F 154-155.

Exploitation sur Crozat F 158.

Autres éléments tirés de Mazon, Voyage autour de Crussol, et cadastre napoléonien d'Alboussière: environs de Barjac, Larzallier. Note sur Crozat. F 138-139.

Références sur les familles de Barjac, du Bay, Crozat, non exploitées généralement F 150, 151, 152.

Recensement de la population d'Alboussière, 1911, à Barjac, Crozat et Larzallier. F 177. Voir rédaction en F 188-189.

Notes rédigées sur l'histoire d'Alboussière, avec paragraphes sur Barjac, Crozat, du Bay et Larzallier. F 178-F 182.

Les propriétés foncières au début du XIX^e : environs des châteaux de Crozat, Barjac, Larzallier, Tardivon et Cachard. F 190-191.

C.P.A. du château de Crozat. X 65 et 66 (de loin).

Larzallier Autres éléments tirés de Mazon, Voyage autour de Crussol, et cadastre napoléonien d'Alboussière: environs de Barjac, Larzallier. Note sur Crozat. F 138-139.

Autres éléments tirés de Mazon, Voyage autour de Crussol, et cadastre napoléonien d'Alboussière: environs de Barjac, Larzallier. Note sur Crozat. F 138-139.

Exploitation sur Larzallier, F 158.

Plan de Larzallier en 1812 (cadastre napoléonien) F 160.

Note sur la famille Riou, de Larzallier, F 170.

Un musée dans la guerre (tableaux du musée de Valence au château de Cachard en 1939). Article DL du 14 12 97. AW 34.

Notes rédigées sur l'histoire d'Alboussière, avec paragraphes sur Barjac, Crozat, du Bay et Larzallier. F 178-F 182.

Les propriétés foncières au début du XIX^e: environs des châteaux de Crozat, Barjac, Larzallier, Tardivon et Cachard. F 190-191.

Plan géobiologique de l'église de St. Didier de Crussol et de ses environs. AH 119-120.

C.P.A. représentant le château de Crozat (vers 1950 sans doute). X 23.

Tardivon : Répertoire des notes sur Boffres, index A B C D. Non exploité. F 154.

Tardivon et Cachard : exploitées F 154-155.

Exploitation de Tardivon, F 156.

Généalogie Boudon-Lashermes: début XVI^e, Exupère de Tardivon épousa Jeanne des Boscs. AH 113.

Propriétés foncières des environs de Cachard et Tardivon au début du XIX^e siècle. F 190-191.

Plan de Tardivon et environs (cadastre napoléonien) F 143.

Famille de Tardivon d'après F. Benoît d'Entrevaux. F 147.

Dénombrement et population de Boffres, Cachard et Tardivon en 1911. F 148-149.

Voir notes rédigées en F 189.

Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Rober Serre: Des indésirables. Ed.Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999.

Les centres d'accueil à « vocation humanitaire » de Saint-Agrève et Alboussière : p.419-435. Avec index des communes et lieux-dits.

Nouvelles façades pour St. Didier de Crussol. Hebdo, 10 7 2014. 2 BF 19.

COMMUNE DE CHAMPIS

*Serge Januel : Champis, au mandement de la Bâtie de Crussol. Volle, Valence, 1991.

Sorties et randonnées de "Patrimoine Huguenot", 2001. p.11-22 : Le soulèvement camisard de 1709 en Vivarais et la bataille de Leyrisse, avec carte, nombreux renseignements sur la Bâtie de Crussol, l'école de Ponsoye, le centre d'hébergement de 1944. Cf. R. Misrahi, « Le centre de séjour surveillé d'Alboussière », 1943-1944, M.A.T.P. n°64, 1999, pp.49-51.

Plan du hameau de la Bâtie, cadastre napoléonien, F 132.

La Bâtie de Crussol au Moyen-Age, notes sur P.Y Laffont ou S. Januel, F 132 bis

Généalogie des Barjac, seigneurs de Rocoules : Antoine, Aimé-Antoine, maintenu dans sa noblesse en 1669, Denis, dont la fille unique épousa le 15 février 1734 Antoine du Trémolet de la Cheysserie. AS 131.

Notes sur les Galbert des Fonds, Robiac et Rocoules. F 133.

Démographie, statistiques religieuses. F 134.

Notes tirées de St. Januel, sur les familles de Robiac et Rocoules, notamment sur le procès de Gaspard de Rocoules, condamné à Toulouse pour le meurtre de Pierre de la Tourette, en 1548, fils de Pierre et de Madeleine de Joyeuse. F 135. Voir aussi récapitulatif notamment sur Rocoules en F 184.

Généalogie de la famille de Galbert (Robiac, Rocoules, les Fonds) F 146.

Notes sur les Barjac-Rocoules, XVIII^e siècle. F 152. Voir aussi C 912 F 157.

Eléments sur l'histoire de Champis, surtout Rocoules, F 184.

Sur Rocoules et les La Cheisserie, d'après Vaschalde, 2 AB 294.

La maison Philibert, une maison qui a traversé le temps (depuis les années 1880), Hebdo de l'Ardèche du 3 février 2006, Q 96.

Recherches sur les châteaux de Champis. AP 201-203.

Redevances féodales à St. Didier de Crussol. F 168-169. Notes: F 172-174.

A.C. de Champis : O3 : régime des eaux. Demande de reconstruction d'un barrage de prise d'eau sur le Duzon pour l'irrigation d'une propriété (1912). O1 : achèvement des abords du pont sur le Duzon (1868-1914). O3 : Travaux sur les ponts de Genestet et de Lagrange (1878-1879).

CHATEAUBOURG

Vte. Lepic et J. de Lubac : Stations préhistoriques de la vallée du Rhône, Chateaubourg et Soyons, Notes présentées au Congrès de Bruxelles dans la session de 1872. Cote: 847.

Dr. Boulard : Grotte de la Goule à Chateaubourg. 1934. Cote: 3501.

Recherches sur les châteaux de Chateaubourg. AP 205-210.

D. Dupraz : Renseignements sur Guyenot de Chateaubourg, seigneur du lieu, 1778-1782, premier commis de la commission des péages. Revue du Vivarais 2013 n° 3 p. 190. 1340 : Philippe de Valois, qui avait reçu Grozon et Chateaubourg à la mort de Guichard de Clérieu (qui les lui avait légués), les donne à Louis 1er de Valentinois (1339-1345). Le château de Grozon relevait de la baronnie de Chalencon. H 27.

J. Chevalier, H 52 : En traversant le Valentinois pour venir secourir le pape Clément VII attaqué par Raymond de Turenne, Charles VI ordonna de saisir tous les châteaux de son alliée Hélix de Beaufort (octobre 1389), c'est-à-dire Baix, le Pouzin, Chateaubourg, Privas, Tournon, Boulogne et Barrès. Une trêve est signée à Mende le 9 août 1390 pour que le comte d'Armagnac puisse aller diriger une expédition en Italie, qui échoua. Le comte et l'évêque de Valence soutenaient le Pape. Raymond de Turenne reprit le combat à la suite de la défaite du comte d'Armagnac à Alexandrie, grâce à l'afflux des Routiers.

Le gouverneur du Dauphiné est chargé d'une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. Chateaubourg et son péage lui rapportent 151 florins 7 gros 3 quarts. H 53.

1405 : Vente de la seigneurie de Chateaubourg, venant des Clérieux, aux de Fayn. Elle passe de là aux Brion. H 31.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais. p.76 : Arrentement de la seigneurie de Chateaubout, 27 novembre 1570.

F. Bréchon, T. 3 p.633 : A la Garde, la route entre dans le mandement de Chateaubourg. Puis, elle passe en contrebas du château, devant l'église du village. Un péage est associé à ce château. Il est attesté en 1335 quand Guichard de Clérieux lègue à Notre Dame de la Mure une pension de 10 livres sur le péage de Chateaubourg. (Gallier: Essai historique sur la baronnie de Clérieu, p.415). En 1393, le péage de Chateaubourg figure dans un état des revenus du Valentinois pour 151 florins, loin derrière Chalencon (400 florins) ou le Pouzin (258). Sur le fleuve une escale sommaire a existé, mais sans dépasser le XIV^e siècle. Au nord du confluent de l'Isère, la navigation se fait en rive gauche.

Extrait de « Châteaux de l'Ardèche », vallée du Rhône nord, manuscrit. En s'engageant au sud de Tournon sur la nationale 86, on rencontre bientôt le village et le château de Chateaubourg. Installé sur un énorme rocher de granit surplombant directement le fleuve, le château est admirablement bien situé pour surveiller le passage, par terre et par eau. Fortement remanié au XIX^e siècle, c'est aujourd'hui un bâtiment quadrangulaire couronné de mâchicoulis, que prolonge au-dessus du fleuve un fort donjon rectangulaire.

Vers l'ouest, une charmante tourelle coiffée d'une toiture pointue illustre à merveille le style « troubadour » du XIX^e siècle finissant. L'endroit n'a rien de rébarbatif: une auberge et un hôtel réputés s'y sont installés pour le plaisir de tous. Ce château, en dépit de son allure avenante, date au moins du XII^e siècle, date à laquelle Guillaume de Beaudiner en fit hommage à l'évêque Falcon, de Valence (1189-1199). Au XIII^e siècle, Joinville raconte qu'en juin 1248, Saint Louis, après avoir fait abattre le château de Roger de Clérieux « parce que le sire du chasteau avait grand bruit de mauvais renom, et de piller tous les marchands ou pèlerins qui passaient », vint se reposer tout un jour à Chateaubourg. Les Clérieux étaient coseigneurs de Chateaubourg, et il est heureux que la colère royale ne se soit pas étendue jusqu'à lui. Le 21 juin 1333, Guidon (ou Guichard) de Clérieu, légua tous ses biens à son parent Aymar V de Poitiers, comte de Valentinois. Chateaubourg fut vendu au seigneur de Fayn en 1405 ; il fut ensuite à Marguerite de Montchenu, qui épousa en 1426 Bernard II de Brion. En 1437, les bandes de Rodrigue de Villadrando occupèrent Chateaubourg, et la ville de Tournon leur envoya pour les amadouer « deux douzaines de pains dits michas » ; il faut dire que la ville de Tournon appréciait fort peu le sire de Brion, avec qui elle était en procès à propos du péage de Chateaubourg. La famille de Brion possédait donc au XV^e siècle à la fois la Tour Blanche d'Arras et Chateaubourg. Puis, le château passa aux Rochebaron, aux Barjac, aux Maugiron, jusqu'en 1720, date à laquelle il fut acheté par un certain sieur André. En 1789, Chateaubourg était entre les mains de la famille de Veynes. (*Il y a erreur : pas d'évêque Falcon à Valence en 1189-1199*), mais Foulques de Dionnay d'après Wikipédia, Est-ce le même ?

Mazon, p.145, « Notes Historiques sur Tournon et ses seigneurs » 1437 : Les routiers de Rodrigue de Villadrando occupent Chateaubourg.

Iles au terroir de Chateaubourg: adjudications, 1784. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 33.

P. Mouly, le Concordat en Lozère-Ardèche, p.73 : Les communes sont autorisées à s'imposer pour restaurer les églises, acheter ou louer un presbytère et un jardin. Mais la carte des paroisses pose problème: Glun, par exemple, trouve inconvenant d'être rattaché à Chateaubourg.

Visite de l'exploitation de M. Louis de Courbes, maire de Chateaubourg. (Années 60). AV 9.

Il était une fois...Chateaubourg. Article D.L du 18 11 90. AV 203.

La vieille église inaugurée. Article D.L du 17 5 93. AV 203.

Rhône-Crussol tourisme: le château de Chateaubourg. 2 AL 141.

Iconographie

Château de Chateaubourg, par Chapuis. A.D. 07 : 15 Fi, 53 Z 80.

CORNAS

F. Bréchon, T. 3 p 634 : La route médiévale passe au coeur du village de Cornas (cf. J. Rossiaud) et s'écarte du tracé actuel au lieu dit Pied de Vigne, et retrouve la RN 86 au quartier des Saveaux. Par les Plantiers, elle arrive à Saint-Péray.

Documents Pierre Caillat : Les Julien de la Varenne embrassèrent le protestantisme; mais ils revinrent au catholicisme à l'époque de Saint-Régis, et firent reconstruire l'église de Saint-Martin. Innocent Julien de Lavarenne eut deux fils, militaires, dont le cadet participa à la défense de la famille royale les 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, puis revint à St. Martin avec son frère. Le maire Guigon, riche bourgeois s'étant enrichi à Saint-Etienne, et les entendit le menacer de lui brûler la cervelle si l'un d'eux était arrêté. Ils habitaient au château de Saint-Martin (?). Puis le cadet se fixa au Puy. Son fils fut l'abbé de la Varenne, curé de Cornas, puis directeur du petit séminaire, grand vicaire de l'évêché de Valence, chanoine de la cathédrale, sous Mgr de la Tourette, qui mourut en 1842. Il fut écarté du siège épiscopal de Valence pour ses idées légitimistes. Mort à Valence le 28 mars 1868. C 180.

Chapelle de la Mure : François Claude de Coston se dit recteur de cette chapelle le 10 janvier 1701. En 1724, le père Vigne fonda le calvaire (2 MI 173 R 2, Fonds Chappelon). 2 BJ 138.

La légende de la Mure (Fonds Mazon, 421). 2 BJ 139.

Lettre reçue à Cornas le 26 juin 1793. L 1261, AD 07. 2 BJ 135-136.

« L'an second de la République française 1793 et le mercredi vingt six juin heure de cinq du matin au lieu de Cornas dans la demeure de Jean-Baptiste Cuisieu (?) maire dudit Cornas servant de maison commune le conseil général de la susdite commune s'étant assemblé en séance publique

Jacques Fermat (?) procureur de la commune a dit qu'il vient de recevoir un exemplaire de l'arrêté pris le 21 de ce mois par le conseil général d'administration du département de l'Ardèche portant qu'il sera convoqué pour le vingt-neuf de ce mois une assemblée extraordinaire qui sera entre autres composée d'un membre du conseil général de chaque commune qui se joindront à l'administration pour aviser aux mesures les plus propres à allier le maintien de la paix et de la tranquillité publique remettant le susdit exemplaire ensemble celui de l'adresse aux citoyens de ce département desquels il a fait lecture et requis la présente assemblée de nommer un de ses membres conformément au susdit arrêté et a signé Fermat procureur de commune

Le conseil général de la commune dudit Cornas composé dudit Cuisieu (?) maire André Fonbonne François Mataut officier municipaux Etienne Jean François Jaboulet aîné, Michel Grimaud, et Pierre Rousset (?) notables ont unanimement nommé le citoyen Etienne Jean notable de cette commune pour se rendre à Privas le vingt neuf de ce mois à l'effet de l'assemblée extraordinaire convoquée par l'arrêté énoncé dans le comparant cy dessus et nous sommes signés avec notre greffier Fermat procureur de commune Fonbonne officier municipal, Rousset (?) notable Mataut officier municipal Michel Grimaud notable Etienne Jean notable Jaboulet notable

Coissieu maire Ancelin (?) secrétaire signé à l'original

Collationné à l'original Ancelin (?). »

Lettre du commissaire du Directoire exécutif près l'administration du département de la Drôme, (24 Fructidor An IV, 10 septembre 1796). « A son collègue le commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département de l'Ardèche,

On vient de me prévenir mon cher collègue que différents particuliers se sont permis de détruire le pont de la Mûre situé dans la commune de Cornas qui avait été construit aux frais du gouvernement pour faciliter le chargement des pierres qui doivent servir à parachever la digue et le quai que l'on fait pour garantir la commune de Valence des irrutions du fleuve du Rhône et à procurer un abordage sûr et qu'ils ont eu l'impudeur d'en enlever les pierres et de se les approprier, un délit de cette espèce saurait-il être toléré, je viens vous le dénoncer et vous prier, comme il s'est commis dans votre département non seulement d'en arrêter le cours mais encore d'en faire chercher poursuivre et punir les auteurs; je vous connais trop attaché aux intérêts de la République pour imaginer que vous ne mettiez pas à vos démarches la plus grande activité; je viens d'écrire par ce courrier au commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du canton de St. Péret et je lui donne les mêmes renseignements, ainsi j'espère que réunissant vos efforts vous couperez le mal dans sa source.

Salut et fraternité. Signé : Curnier.

P.S. J'ai fait demander au capitaine commandant de la gendarmerie des renseignements plus positifs sr l'évasion d'un nommé Prat, dès qu'il me les aura fournis je vous en ferai part. » A.D. 07 L 1261. 2 BJ 133-134.

Lettre du 20 août 1851, où le maire de Cornas se plaint de la couleur « rouge » du conseil municipal. AN 143. Le sous-préfet indique le 9 août qu'il s'agit en fait de la victoire du curé, qui veut confier à des ? l'école communale, et donner à l'instituteur une autre affectation. AN 145.

J.M. Gardès : Victorien Adrien Fumat, génie de l'Ardèche (inventeur de la lampe de mineur), (1842-1907)

L'alambic de Cornas en 1900. Reproduction d'une photographie. Origine Gilbert Entressangle. AR 190. Envol n°623 sept-oct. 2012 p.17.

J. Charay: Petite histoire de l'église diocésaine de Viviers, p.281 : en juillet 1946, Mgr. Roncalli, nonce apostolique, futur Jean XXIII, vint présider les fêtes du couronnement de Notre-Dame de la Mûre.

Les chevaliers de la Syrah et Roussette à Cornas (M. Ch. Bessenay). Années 60. AV 7.

Le père Manu (98 ans) doyen de nos viticulteurs. DL du 2 12 86. AV 84.

La chapelle de la Mure, à l'entrée de Cornas, ouvre ses portes, de l'Hebdo de l'Ardèche du 17/6/2005.(réfection avec aide de la Fondation de Crussol, et origine du ... V° siècle) M 123.

Le parcours des saveurs : le Cornas à l'honneur. DL du 29 11 2002. AV 104.

Article sur le Cornas in Lyon-Découverte n°2 Spécial Vins p 57-61. BR 3.

Article D.L. du 3 12 2005 : Cornas, la petite exception (crise ou fête du vin ?) Q 28.

La renaissance d'un vin devenu grand (le cornas). Ma Bastide sept.2011. 2 AG 177-178.

Un nouveau lotissement au nord des Ancayras. Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 178.

Une voie bleue pour un tourisme vert. Hebdo 20 2 14. 2 BA 15.

En souvenir des processions d'autrefois... (chapelle St. Pierre de Cornas). Hebdo de l'Ardèche, 25 12 2014, 2 BJ 32.

GUILHERAND-GRANGES

*Gilbert Antressangle : Guilherand-Granges, histoire et anecdotes. Ed.Dolmazon, le Cheylard, 1998.

Nos ancêtres les Grangeois (paléolithique supérieur, âge du bronze, âge du fer, antiquité, moyen-âge...). Hebdo,

12 6 2014. 2 BD 74.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot » 2000 p.21-22 : le centre protestant de Granges-les-Valence. (XX^e siècle).
F. Bréchon, T.2 p.146 : Deux ponts ont existé entre Valence et Guilherand St Péray, ainsi que plusieurs bacs. Un pont perdu est indiqué en 1395 (AD 26 F 118/2 cahier 38 p. 43) Les plans dressés en 1781 pour construire la route actuelle permettent de deviner le tracé médiéval. T 3 p. 635 : Dès l'Antiquité, Valence a eu un pont pour traverser le Rhône. Il devait être face à la rue Pompéry, dans l'axe du décumanus urbain. Mais on ne le connaît plus jusqu'aux fin XII^e-début XIII^e ; à partir de 1160, les chanoines du Bourg commencent à rassembler les droits sur le port de Valence. En 1160, Giraud Bastet engage auprès d'eux ses droits sur le pont, avec faculté de les récupérer (U. Chevalier, Cartulaire de S. Pierre du Bourg). En 1162, Guillaume de Crussol fait de même; puis Bernard de Beauregard et son épouse Sazia donnent aussi des droits aux chanoines fin XII^e. Sans doute peut-on penser avec Rossiaud qu'il s'agit de lancer la construction du pont. Cela semble fait en 1214, quand Adalbert de Crussol promet de ne jamais transmettre le droit qui lui reste à l'hôpital du pont, ni à personne autre que l'église St. Pierre du Bourg. Le testament de Giraud Bastet assure qu'il y a un port à Valence en 1264 (A.N. 265 AP 176). Le dernier acte qui le mentionne est le testament de Guigues Pagan qui, en 1252, lègue 20 sous viennois aux oeuvres des ponts de Vienne, Lyon et Valence. Les vestiges du pont médiéval, à 50 mètres en amont du pont actuel, sont connus. Y eut-il achèvement ? Un litige éclate entre Bertrand de Beauregard, détenteur du port et l'église St. Pierre du Bourg, et puis on ne parle plus du port. Le port est mentionné en 1209, 1210, 1238 et 1245, dans le Cartulaire de St. Pierre du Bourg, mais il est ensuite moins fréquemment attesté. Le pont, entré en service vers 1220, a dû tarir l'activité du port. Quand a-t-il disparu ? Sans doute pas dans la crue de l'Isère en 1219 (Blanc). Rossiaud pense que la crise économique du XIV^e n'a pas permis de l'entretenir. La dernière référence est de 1292. Il est effondré en 1395, où il est dit « pont perdu ». Et la documentation n'en parle plus après 1350. Cette brève existence laisse la part belle aux bacs et traillies. Le bac aboutit à St. Pierre du Bourg, et non sur le territoire de l'évêque, et en rive droite au lieu dit Saramanus. On apprend aussi en 1192 que les habitants de la basse ville de Valence ont le droit de faire traverser le fleuve à des passagers. Le bac est encore attesté en 1209; mais ce n'est qu'en 1490 qu'il est fixé près du pont disparu, allant dans la seigneurie de l'évêque et des bourgeois. On est en tous cas sur le plus important point de passage du Vivarais rhodanien. 19 Fi 551-553 (fonds Bonnel) : Procession de la Fête-Dieu à Guilherand-Granges, juin 1912.

André Blachon : Notes sur la structure agraire à Coux, Ruoms, Guilherand, Rochemaure. Privas, 1942, 31 p.

Vue de la passerelle « provisoire » sur le Rhône de Guilherand à Valence (1949-1966). 2 BI 99.

Recensement de Guilherand en 1962. AW 20.

J. Charay : Petite histoire de l'église diocésaine de Viviers, p.281 : Mgr. Couderc vint consacrer la nouvelle église de Guilherand, dont le curé était le père Prat.

Christian Seignobos : L'urbanisation de la commune de Guilherand. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: AA 148.

Recensement de 1968. AW 21-22.

Recensement de Guilherand en 1975. AW 15.

Fiche pour MONETEL, à Guilherand-Granges. AM 215.

Guilherand-Granges, une étape inédite. DL 30 5 93. AW 42.

Un hôtel de ville structurant. DL du 9 2 97. AW 37.

L'hôtel de ville prend forme. TV du 13 2 98. AW 24.

Une mairie pour le XXI^e siècle. TV du 25 6 99. AW 14.

Devant le fait accompli ? (nouveau plan pour Guilherand-Granges). TV du 15 10 99. AW 13.

Travaux à l'église Sainte-Eulalie de Guilherand. TV du 15 12 2000. AW 32.

Ascom-Monétel restructure son activité. (déclin des cabines téléphoniques). DL du 20 12 2000. AW 18

Cure de jouvence pour l'espace Rémy-Roure. T.V. 7 12 2001. AG 92.

Nouvelle Vague, résidence étudiante à Granges. Publicité. AW 18.

Disparition d'un bâtiment communal : le maire s'explique. TV du 21 3 2003. AW 24.

Guilherand-Granges : ma ville. Bulletin municipal 2^e trimestre 2003. AW 51.

Mobilisation pour Monétel et Alcatel. TV du 1 11 2002. AW 52.

Licenciements en perspective chez Ascom Monétel. DL du 10 4 2003. AW 49.

Guilherand-Granges : le maire visite Mimeo, fabrique de mobilier. Hebdo de l'Ardèche, du 10 10 2008. AL 172.

108 licenciements confirmés à la Bonneterie Cévenole (Guilherand-Granges). Hebdo 12 12 2008. AM 87.

P. Charrié : Notice sur le château de Blod, à Guilherand. AP 211.

Une belle réalisation aux yeux de tous (avenue de la République). Hebdo 11 10 2012. 2 BM 194.

Un complexe sportif 100% accessible. Reliefs mars avril 2013. n° 56.

Des investissements importants pour Guilherand Village. Hebdo 7 8 2013. 2 AN 92.

Des nouveautés pour Crussol en fête. Hebdo 7 2 2013. 2 AN 92.

ACS-Xerox recrute des télé-conseillers à Guilherand-Granges. Reliefs n°59 sept-oct. 2013 p. 23.

Les zones d'activité des deux côtés du Rhône: créer un espace homogène. Hebdo 23 01 2014. 2 AZ 3.

Une quarantaine de caméras sur la ville d'ici 2 ans (vidéo-surveillance). Hebdo 13 3 2014. 2 BA 32.

SAINT GEORGES LES BAINS

Aimar II de Valentinois inféode à Giraud Bastet le tiers du château de St. Marcel en 1232. H 21.

Rapport de Jean Régny de 1933.

Liasse de 115 pièces relatives à St. Georges les Bains: taille de 1595, dîme de 1706, extrait de l'estime de 1464, pièces pour le prieur décimateur, habitant de Roiffieux, pièces de procédure devant le sénéchal de Nîmes, 17^e et 18^e siècles.

Accord de 1458 entre ce prieur et le vicaire perpétuel de Beauchastel sur la mouvance des îles; appointment de 1759 contre le prieur de Saint-Georges contre les curés de Saint-Laurent d'Autussac et Beauchastel.

F. Bréchon, T. 1, p.176 : Le prieuré clunisien en 1385 est partiellement ruiné, sans portes ni fenêtres et partiellement sans service divin (G.Charvin, Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny).

Marie-Claire Chavarot : Le château de Saint-Marcel fut donné au XIII^e siècle aux Crussol. p. 92 AQ 57.

Délibération de la communauté de St. Georges les Bains pour ouvrir un chemin vers les eaux minérales, AD 07 C 1365 (1719-1725), puis un 3^e bain (1784) C 10.

Anselme Desponey : Observations sommaires mais importantes présentées au Conseil Général de l'Ardèche par la commune de Saint-Georges les Bains sur la demande de réunion du hameau de Blod à la commune de Charmes. Valence 1867. 3p.

Ferrier : Etablissement hydrominéral médical de Saint-Georges les Bains (Ardèche) Valence 1888, 31 p.

Iconographie.

C.P.A. représentant les ruines de St.Marcel les Crussol sans végétation (sans doute vers 1920). Indication: la chapelle bénédictine. X 23.

2 C.P.A. représentant les ruines de St. Marcel de Crussol. X 70.

Carte semi-moderne présentant diverses vues de St. Georges les Bains années 1950. X 14.

SAINT-PÉRAY

*Henri Bodson : Le château de Crussol. Lyon, Audin, 1956. Saint-Péray, cent ans d'histoire par l'image. Ass. "Pour Lire", Guilherand-Granges, 1988.

*Crussol, Saint-Péray et les environs (abbé Blanchard, 1895), suivi de « Notes historiques sur le vignoble de Saint-Péray » (Roger Vallentin du Cheylard, 1896) et « Notes sur le mandement de Crussol, Roger Vallentin du Cheylard, 1899-1909, ». Ed. La Bouquinerie, Valence, 1991.

*Association « Pour Lire » : Saint-Péray, Cent Ans d'histoire par l'image, Granges les Valence 1998, 128p.

*Gilbert Antressangle : Le patrimoine du canton de St. Péray à l'époque du comté de Crussol. Guilherand-Granges, 2008.

Généralités

Paul de Lagarde : Poème sur St. Péray et son vin. D.L. 30 11 93. 2 BG 39.

Roger Vallentin du Cheylard : Notes historiques sur le vignoble de Saint-Péray, Valence, 1896, 27 p. (voir ci-dessus)

Roger Vallentin du Cheylard et abbé Blanchard : Notes sur le mandement de Crussol suivies de notes historiques sur le vignoble de Saint-Péray et de Crussol, Saint-Péray et les environs (XVI^e-XIX^e siècles). Valence 1991 (réédition de 1895, 225 p. voir ci-dessus).

Sorties et randonnées « Patrimoine Huguenot » 2000, Saint-Péray : le château de Beauregard, le temple de Saint-Péray, le centre protestant de Granges les Valence. Croquis de Beauregard.

Theoburgis, le journal de Crussol, n°1. (1996-97) BR 4

A. Saint-André : Si Crussol m'était conté. Aux sources de l'histoire de Crussol. Le Regeste de Crussol. Généalogie de la famille de Crussol par le P. Anselme. Plaisir d'archives. Le châtelet de Crussol. Les maisons de Crussol et leurs privilèges. (Dossiers)

H.P. Eydoux : Châteaux Fantastiques n° 2 : Notice consacrée à Crussol. Avec photographies de l'auteur

H. Lamant : La maison de Crussol d'Uzès. Autoédition : Hubert Lamant, 51 rue des Robinettes 95600.-Eaubonne. (Revue du Vivarais, 1974 n° 2).

Recherches sur les châteaux du canton de St. Péray. AP 195-196

Recherches sur Beauregard et le Bret, à St. Péray. AP 212

Saint-Péray et son canton, guide touristique. Edition 1986. AW 33

Un topoguide pour se promener. TV du 22 12 2000. AW 37

Antiquité, Moyen-âge

Un sarcophage dans la cité (mise en valeur d'un fragment de sarcophage), Hebdo de l'Ardèche, 8 juillet 2005. N 145

Généalogie des Crussol, du XXI^e au XV^e siècle. In Marie-Claire Chavarot, AQ 62

P.A. : Une charte de 1309 relative à Saint-Péray (Revue du Vivarais, 1893, pp. 397-400)

F. Bréchon : T. 2 p.146 : La voie vers Valence suivait un moment le chemin des Mulets, ancienne voie d'Antonin le Pieux, puis passait à la Maladière, ancienne maladrerie de Saint-Péray. Puis, elle suit la rive sud du Mialan, et on parvenait à gué à Saint-Péray au quartier de la Beylesse au 18^e siècle. On suit ensuite la route jusqu'à Boffres sans difficultés sur le cadastre napoléonien.

T. 3 p.634 : La route traverse le mandement de Crussol, où il y a un péage; mais les seigneurs de Crussol ont aussi le pontonnage sur le Rhône. Le péage de Crussol n'est attesté qu'en 1401 (AD 34 A 7, f°385) 1429 (AD 26 2E 2666 f°385) et 1499 (A.N. H4 2965/2 n°1)

P. 641 : Il se pourrait que le tracé droit allant de Cornas à Soyons par Saint-Péray, et limitant les communes de Cornas, St. Péray, Soyons, Guilherand, soit un héritage de la voie antique. Une autre route rejoint aussi directement la Beylesse ; il pouvait s'agir d'un raccourci évitant Cornas et St. Péray.

Dom Gardon : Histoire de la Chaise-Dieu, B.N.F.-Gallica, pp.66-67 : Lantelme, abbé de la Chaise-Dieu devenu évêque de Valence en 1186, reçoit la donation d'une chapelle consacrée à la Vierge Marie au château de Crussol en 1184. AK 11-12

Abbé Garnodier, Recherches historiques sur St. Romain de Lerps, p. 332: François II de Coston, chevalier de Saint Louis, céda à bail au roi pour 400 livres par an son château de Beauregard, à Saint-Péray

Marie-Claire Chavarot : Le château de Saint-Marcel fut donné au XIII^e siècle aux Crussol. p. 92 AQ 57

Pilot de Thorey : p.435. Louis de Crussol prêta beaucoup d'argent au dauphin Louis à l'occasion de son expédition en Italie. C'était le fils de Giraud Bastet IV, seigneur de Crussol et Beaudiné, et d'Alix de Lastic. Ecuyer du dauphin dès 1447; ce dernier lui fit épouser Jeanne de Lévis, fille unique de Philippe de Lévis et d'Isabeau de Poitiers, fille de Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. Louis lui inféoda en paiement la terre d'Etoile. Il dut suivre le dauphin en Flandre, mais après 1461, devint grand panetier de France, bailli de Chartres, sénéchal de Poitou, puis grand maître de l'artillerie le 9 mars 1473. Gouverneur du Dauphiné à la mort de Jean, bâtard d'Armagnac, il mourut lui-même le 21 août 1473, avant d'avoir pu prendre possession, se rendant en Roussillon pour faire le siège de Perpignan. Inhumé dans l'église des Cordeliers de Valence. H 95

Suzanne d'Huart, Paris 1968. Inventaire du Chartier d'Uzès, classé aux A.N. sous la cote 265 AP. Les articles 265 AP 176 à 265 concernent exclusivement le comté de Crussol. On y trouve un inventaire des meubles titres et papiers de Crussol fait au château de Charmes en 1473-1474, une série d'actes féodaux intéressant Crussol, Charmes, Soyons, Touloud du début du 13^e jusqu'à la fin du 17^e. Ces documents sont communicables sous forme de microfilms avec l'autorisation toujours accordée de la marquise de Crussol (Revue du Vivarais 1970 n°2). Le chartier lui-même est toujours conservé à Uzès.

A.D. Drôme: J 513 : Crussol, XIII^e siècle

Photographies perso. du château de Crussol. X 45

Temps Modernes

S. Mours, Le protestantisme en Velay et en Vivarais : L'édit de juillet 1561 interdit aux Réformés toute réunion ou prêche particulier. A Annonay, le sieur de Jarnieu, bailli, rend compte de toute infraction et l'envoie à M. de Tournon, bailli royal en Vivarais. A l'assemblée des Etats du Languedoc tenue à Montpellier en mars 1561, où Achille Gamon représente le Vivarais, on demande la liberté de conscience. Antoine de Crussol écrivit le 25 avril 1561 à Catherine de Médicis pour lui recommander la requête « de ceux qui voulaient, sous l'obéissance du Roi, vivre sous la pureté de l'Evangile ». Crussol se considérait déjà comme le protecteur des réformés du Languedoc. Toutefois, aux Etats de Vivarais de décembre 1561, délégués réformés et catholiques travaillent en bonne intelligence. p. 53 : En janvier 1562, Crussol est chargé par la Cour de calmer l'agitation des Réformés ; l'Edit de janvier 1562 accordait une existence légale aux Protestants; Crussol, à Nîmes, cherche à les persuader de rendre églises et couvents, et s'oppose aux briseurs d'images ; à Valence, il prie le lieutenant royal, la Motte-Gondrin « créature des Guise », de protéger les Réformés contre tout attentat. Il exhorte le pasteur La Place à « contenir le peuple en toute modestie chrétienne ». Il leur demanda toutefois de sortir de la ville, et le culte se poursuivit dans les faubourgs. En mars 1562 les Guise font le massacre de Wassy, et obligent Charles IX et sa mère à venir de Fontainebleau à Paris. Ils semblent maîtres de l'Etat, ce qui pousse Condé et Coligny à la révolte. En novembre 1562, à l'assemblée huguenote de Nîmes, Antoine de Crussol prend le titre de « chef et conservateur du pays sous l'autorité du roi jusqu'à sa majorité » ; il fut choisi aussi par les églises du Dauphiné. Il résidait tantôt à Uzès, tantôt à Charmes. Son frère Jean de Crussol, sieur de Beaudiner, reprit le 27 novembre Bourg-Saint-Andéol, que les catholiques avaient un moment repris. L'hôtel de Nicolai aurait été pillé. Antoine de Crussol nomma gouverneur du Vivarais Tristan de Saint-Martin, qui réunit une assemblée à Rochemaure du 7 au 13 décembre. En février 1573, les protestants s'emparèrent de Crussol et le fortifièrent. C'est peut-être pourquoi Jacques de Crussol passa au parti catholique, et devint dès lors gouverneur du Languedoc pour le roi. C'est à ce titre qu'il vint assiéger en vain Baix en avril 1575, en fit brûler une partie et fortifia l'autre, acte mal jugé même par les catholiques. Crussol dut repasser aux catholiques, car en juillet 1576, il fut assiégé par les huguenots, qui brûlèrent les câbles par où on passe sur le Rhône de Valence « à la part du royaume ». Le 28 juillet, des soldats dauphinois commandés par d'Ourches, gendre du gouverneur du Dauphiné, battirent les huguenots et firent plus de 200 prisonniers.

E. Reynier, Hist. de Privas, t. II, 2 p.154 : en 1715, Mathieu Bac drapier achète à noble Louis de Franchessin sieur de Bret, à St. Péray, les 3 domaines de Fau, du Lieu et de Blandinas, à Ajoux et surtout Pourchères, d'un seul tenant, 17.500 l

J. Régné : Reconnaissances au prieur de St.Etienne de Crussol et investitures dudit, de 1539 à 1560. Procédures et correspondances relatives au procès du prieur décimateur contre les consuls de cette communauté, qui réclamait sa participation à la reconstruction du clocher "fastueux" qu'elle avait fait construire en 1666. Rapport de Jean Régné, 1933

Notes sur la famille de Crussol, surtout Antoine de Crussol (+1573) et Jacques de Crussol (+1586). Origine: Internet. Z 3-Z 5

Pascal Mallen : La criminalité dans le comté de Crussol au XVIII^e siècle, mémoire de maîtrise d'Histoire, Lyon II 1982, direction J.P. Gutton

P. Mallen : La criminalité dans le comté de Crussol au XVIII^e siècle (partie de son mémoire de maîtrise)

Didier Catarina : Beauregard, citadelle et prison du roi en Vivarais. Revue du Vivarais, 2008 n°4, pp. 315-339

Tableau des 2/20^e à Saint-Péray, fin XVIII^e siècle. AD 07 C 1115. AN 233

Justice de Crussol. Cotes intéressant le Rhône. 2 AY 140-141

Révolution, Empire

Saint-Péray demande à s'imposer pour financer la Garde Nationale et l'école des filles. 25 novembre 1790 ; A.D. 07, L 119

Délibération au sujet des accusations contre le P. Ambroise, capucin, et Dode, par le n°117 du « Journal Patriotique de Grenoble ». Le Directoire de l'Ardèche prend leur défense. 27 nov.1790. AD 07 L 119.

Proclamation de Napoléon roi d'Italie à Saint-Péray, AD 07 4 M 14, AN 82

XIX^e siècle

Liste électorale de Saint-Péray en 1848, par catégorie socioprofessionnelle. AN 197

Annet Reboul : Saint-Péray au milieu du XIX^e siècle. Poème en l'honneur du Saint-Péray. AW 63-65

Texte de Stendhal sur Crussol, qu'il trouve très laid, dans Envol n°479 de mars 1998 .Envol, mars 1998

Nathalie Couillard: Vignes et vignobles à Saint-Péray, XIX^e-XX^e siècles. Mémoire de maîtrise, Lyon, 1993, 137 et 114 p. 20 J 206 1 et 2

XX^e siècle

René Courant : Les tramways Valence-Saint-Péray et les transports valentinois. Valence, 1973, 251 p

Recensement de 1968 : ensemble des communes rurales du canton de St. Péray. AW 43

Recensement de 1968 à Saint-Péray. AW 46

M. Charles Béraudier a inauguré le collège de Saint-Péray. DL du 21 10 85. AW 39

A Guilherand, la grogne du successeur des seigneurs de Crussol (Dr. H.J. Arnaud). DL du 1 3 86. AW 47

L'Hôtel des Bains devient résidence pour personnes âgées. DL du 12 01 87. AW 36

Inauguration du grand chantier de l'an 2000 "Saint-Péray-pôle 2000". Article du 28 2 87. AW 40

Confiance dans l'avenir à Fruitcoop Saint-Péray, article du 23 06 87. AV 2

Saint-Péray aura son Technoparc (pôle 2000). DL du 31 10 91. AW 39

Robert Valette, de Saint-Péray (chaufferie, plomberie, etc). D.L. du 16 11 91. AM 213

La Beylesse, Saint-Péray, reproduction de CPA ou de photographie. Groupe de tailleurs de pierre au travail. Origine: Entressangle. AS 36

Inauguration du pôle 2000 de Saint-Péray. D.L. du 12 12 91. AO 26

Dépollution de l'eau: les travaux vont bon train. D.L. 27 4 92. 2 BG 28

André Pic, l'enfant du pays (inauguration de la place). DL du 10 6 92. AW 41

Comptage routier Alboussière-Saint Péray, été-hiver 1992-1997. 2 AP 37. Autre comptage. 2 AP 38

Nos visiteurs sont des connaisseurs. 15^e marché aux vins de Saint-Péray. DL du 5 9 99. AW 27

Fiches ACACIA (informatique), ACOREL (encodeur listes magnétiques) à Saint-Péray. AM 214

Déviations de St. Péray (prospectus).AW 17

Inauguration de la déviation de St. Péray. 28 2 93. 2 AP 86

Actualité

Maison de la viticulture, de l'économie et de la culture: les travaux reprennent. TV du 10 3 2000. AW 19

Les retrouvailles de la famille Roche (de l'ancien hôtel des Bains). TV di 16 5 2001. AW 31
 La statue de Notre Dame de Crussol est rénovée. TV du 14 9 2001. AW 29
 La Cacharde (espace de création) c'est une réalité ! TV du 30 8 2002. AW 49
 Crussol festoie ce samedi, article Hebdo de l'Ardèche, 24/6/2005, M 147
 Le domaine Chaboud à Saint-Péray, N 67-68
 Le bâtiment communal rue Antonin Basset, n'est plus. TV du 14 3 2003. Réactions : un édifice (XVII°) chargé de mémoire a disparu. AW 28
 La communauté de communes Rhône-Crussol en ordre de marche. Echo le Valentinois, 6 11 2004. Q 116
 La rue Napoléon Martin, maire de 1897 à 1901, change de visage. Hebdo de l'Ardèche 25 2 2005. Q 238
 Au revoir les sœurs de Beauregard, Hebdo du 14 juillet 2006. T 171
 Médiathèque : les travaux démarrent en mars. Hebdo 28 11 2008. AM 63
 Crussol, un symbole de l'identité paysagère (prospectus). 2 AE 203
 Saint-Péray : quand la gare reprend du service. Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 20
 La déviation de la RD 86 se précise. Hebdo de l'Ardèche, 2 AX 198
 Martine Finiels (directrice du Grand Saint Jean) chevalier de l'Ordre National du Mérite. Hebdo, 9 01 2014. 2 AX 199
 Henri Jean Arnaud: 43 ans au service des citoyens. Hebdo 29 5 2014. 2 BB 165
 Sécurisation de la falaise de Crussol. Recours à l'expropriation. Hebdo 12 2 2015. 2 BJ 149

Iconographie

Iconographie Monuments Historiques, nombreuses vues du château de Crussol, dessins des XVIII° et XIX° siècles. I 214
 Fonds Feher, vues de la villette, I 215
 Autres vues de Crussol, ou les mêmes, I 221
 Soleil sur Crussol, estampe de Marthe Delas-Rodet, au Musée de Valence. Voir reproduction en J 50
 Ruines du château de Crussol, dessin en couleurs par Arielle Gonin. S 61

SAINT ROMAIN DE LERPS

*Abbé Garnodier : Recherches archéologiques sur S.Romain de Lerps. Réédition augmentée de notes sur le XX° siècle et les guerres. 1° édition de 1852. Guilherand-Granges, 2004.
 Recherches sur les châteaux de S. Romain de Lerps. AP 213-216.
 A. Coront-Ducluzeau : Revue du Vivarais 1971 n° 3. Le château de Monestier-en-Vocance. Depuis 1453 à la famille de Vernoux, par ailleurs seigneurs du Besset, commune de St. Romain de Lerps. A la Révolution, aux Desfrançais de Lolme, et inclus dans le marquisat de la Rivoire.
 Un belvédère unique en Europe. DL du 30 9 95. AW 50.
 Centre de Vacances de S. Romain de Lerps. Prospectus. AW 38.
 Une nouvelle mairie. TV du 24 7 98. AW 44.
 La nouvelle mairie et la bibliothèque inaugurées. TV du 4 12 98. AW 25.
 La ronde des fours. TV du 30 4 99. AW 36.
 L'aménagement du site du Pic inauguré. TV du 9 7 99. AW 23.
 Aménagement du site du pic: un voyage à 360°. TV du 6 8 99. AW 30.
 La ronde des fours. TV du 28 4 2000. AW 26.
 Théâtre de verdure au Pic. TV du 1 9 2000. AW 19.
 Un village en plein essor. TV du 8 3 2002. AW 45.
 La ronde des fours : une affaire qui tourne. TV du 14 3 2003. AW 19.
 Ronde des fours : J-8. TV du 18 4 2003. AW 23.
 Une population en constante augmentation. Hebdo 23 01 204. 2 AZ 4.

Iconographie

Vues du château de Durtail + 1 Vierge à l'enfant du XVIII°.
 Cartes postales du château du Besset : peinture, meubles, plan, vues générales. X 42-43.
 Diapo : paysage du plateau depuis S. Romain de Lerps. 2 AC 242.
 Peinture du château du Besset, sans doute par Sandrine Breton. AZ 2.

SAINT SYLVESTRE

F. Bréchon : T 2 p.169 : Le pont sur le Duzon au nord de S. Sylvestre est appelé "pont romain". Il n'en subsiste que l'intrados de l'arche bâti sur deux culées à avant-bec triangulaire. Rien ne permet de penser que nous soyons sur une voie antique, et le dallage encore au jour se rattache sans doute au XVIII° ou au XIX° siècle. Aucun texte d'ailleurs ne vient nous assurer de l'existence de voies sur le plateau de Vernoux avant le XIII° siècle. Seule la route Valence-St. Agrève semble connaître un premier essor vers les VIII°-IX° siècles, à l'époque de la création de la viguerie de Chalencon.
 Meilleurs vœux de S. Sylvestre ! D.L. du 31 12 1992. AW 48.
 Le château a retrouvé ses épis. TV du 9 3 2001. AW 27.
 Deux vaches primées au salon de l'Agriculture. D.L. du 11/3/2006. S 21.

SOYONS

Musée de Soyons : textes

Carta : Le site de Soyons, rencontre du 13 mai 2012. Vue d'ensemble (du néolithique-Bronze final surtout- au médiéval). Ardèche Archéologie n°30, 2013, p. 96-97.
 A Soyons, la préhistoire au bord du Rhône, au paradis des mammoths. D.L. 26 01 2003. F 21.
 Abri Moula à Soyons, Bulletin de Liaison n°3 de la société préhistorique de l'Ardèche (aurignacien) F 32.
 Visite des Musées de la Vallée du Rhône, par Denise Schneider: Soyons. Vue cavalière de la localisation des gisements archéologiques et des monuments anciens. (p.26). Bibliographie. Cévennes Terre de Lumière n°3 2003. A. Beeching, Joël Vital, G. Dal-Pra : La terrasse de la Brégoule à Soyons, une séquence majeure pour la préhistoire rhodanienne (du Néolithique supérieur à l'âge du fer). F 87.

Au dos, lettre manuscrite de G. Dal-Pra décrivant une monnaie athénienne du V^e siècle av. J.C.
150.000 ans d'histoire en Ardèche (Vue générale sur le musée de Soyons). Terre Vivaroise,
28 février 2000. F 89.

Soyons, un site au passé prestigieux. Avec précisions sur le Moyen-Age, chapelle paléo-
chrétienne de St. Gervais, église carolingienne, forteresse du Malpas. Envol, juin 1989. F 9

Fax de Gérard Dal-Pra décrivant le site archéologique de Soyons en 1998. Au dos: Soyons,
un site exceptionnel, Réveil du Vivarais, 24 08 91. F 91-92.

Mélodie en sous-sol. D.L. 01 02 1992. Vue d'ensemble. F 100.

Soyons témoins. Article d'ensemble, D.L. 25 08 93. F 101.

P. Dutreuil et A. Gilles : L'occupation du site de Soyons au Bronze final et aux âges du fer. Bilan et perspectives. Ardèche
Archéologie n°30, 2013, p.57-64.

Un chemin qui mène à 150.000 ans d'histoire (chemin Marcel Astier) D.L. 19 10 1997. F 102.

Visitez le musée, les grottes et les fouilles. D.L. 27 09 92. F 103.

Ancienne abbaye de Soyons. (Internet, patrimoine de France). 2 AI 172-175.

Musée de Soyons : iconographie

Dépliant couleurs sur le musée et les fouilles de la Brégoule. F 93-94.

Autre dépliant couleurs sur le musée de Soyons. F 95.

Site archéologique de Soyons, dépliant couleurs, S 161.

Cartes postales du musée de Soyons: autel de la déesse Soïo, amphores, moules et empreintes
gallo-romain, 1er-3^e siècle de notre ère, flacon en verre à petites dépressions 3^e siècle de notre ère, S 49.

Mosaïque gallo-romaine de Saint-Georges les Bains ; X 28.

Le Trou du Renard, grotte. Carte postale M. Rissoan. X 40.

Vte. Lepic et J. de Lubac: Stations préhistoriques de la vallée du Rhône, Chateaubourg et Soyons, Notes présentées au Congrès de
Bruxelles dans la session de 1872. Cote : 847.

Moyen-Age.

Recherches sur les châteaux de Soyons. AP 217-221.

M. Buis : « Les sculptures carolingiennes de l'église de Soyons », Revue du Vivarais, 1984 n° 2, pp. 65-72, avec fig. L'abbesse de
Soyons Bernarde se place sous la protection de l'évêque de Valence en 1245. Elle ne le reconnut au spirituel qu'en 1621. D'après
Malartre, Soyons devint abbaye royale en 1247. H 21.

J. Chevalier, H 52 : Les « Anglais » avaient pris Soyons en 1381 (Hist. du Languedoc, T.IX, p. 909).

F. Bréchon, t. 1 p. 322 : L'hôpital de Soyons est attesté dès 1347 et porte le nom de « domus de Paumient », ce que Bréchon associe à
des pèlerinages au Proche-Orient. (AD 26, 23H 15, liasse 18, n°9). t. 3 p.639 : la route médiévale passe à la Maladière. En 1470, il
entre dans le village par la porte de Pozour, près de la porte de Trèves, où se situe en 1391 le carrefour de la route avec celle qui va à
Toulaud et Chalencon. Elle sort du village par la porte des Moulins (O. Darnaud : le site médiéval de Soyons VI^e-XIII^e siècle :
recherches archéologiques et apports documentaires. La route longe l'abbaye de moniales Saint Jean dans sa traversée du village, où
il y a un hôpital dit domus de Paumient. Le telloneus et le navale de Soyons, figurent dans le formulaire de Marculf (K. Zumer :
Formulae merowingi ci et karolini aevi, p. 107) qui date de la 1^e moitié du VIII^e siècle. Soyons est à la limite des péages de l'évêque
de Valence que l'empereur en 1157 fixe à l'Isère, à Crest et à Soyons. Mais il s'agit d'une partie de la paroisse en rive gauche. Il n'y
eut pas de péage spécifique au mandement de Soyons, ce qui aboutit à la cession de ladite seigneurie de Soyons à l'évêque de Valence
en 1245. La légende raconte que les reliques de St. Venance ont été conduites par le fleuve jusqu'à Soyons, fuyant les Sarrasins. Mais
parvenues à Soyons, le bateau refusa de continuer. Pour Bréchon, il s'agirait d'un vol, la légende du X^e siècle le rendant présentable.
Mais ce n'est qu'en 1230 que le port de Soyons est attestée, Béatrice, fille de Guillaume de Beaudiner apportant en dot à Silvion de
Clérieu le tiers du port et le fief de la garde de Soyons. En 1235, Armand de Retourtour cède un autre tiers à Giraud Bastet. En 1245,
quand l'abbaye de St. Jean l'Evangéliste vend la seigneurie à l'évêque de Valence, les moniales gardent le tiers du port. En 1484, il
est question du « naviculum portus » ; la traile est attestée en 1552. Le port a pu se trouver au nord de Soyons, mais à la fin du
Moyen-Age au débouché de la route venant de Toulaud. Ce port figure dans les ports et passages de la sénachauscée en 1435.

Ch. du Besset, Le Vieux Desaignes, p.30 : Filiation des Retourtour : La filiation peut s'établir à partir d'Armand 1er de Retourtour,
seigneur de Retourtour, Desaignes, Beauchastel, Montfaucon et Dunières, qui fit donation en 1197 aux chanoines de St. Ruf de
Valence de tous ses droits sur l'île de Soyons.

F. Bréchon, p. 200 : Les terriers de l'abbaye de Soyons sont pour 1389 en AD 26, 23 H 40, et pour 1493-98 en AD 26 23H41.

Fonds de l'abbaye de Soyons. A.D. Drôme : 23 H

Luce Oberty : La légende de la tour penchée de Soyons. Valence, 1925, 90 p. Cote : 2935.

Carte postale IMAFO: la tour penchée de Soyons. X 58.

Sorties et randonnées « Patrimoine Huguenot » 2000. Soyons et Toulaud, pp. 13-14.

Compagnons de Charms, balade historique : p.55. En 1613, les abbesses de Soyons sont en procès contre les consuls au sujet de
l'hôpital et de la Maladière de Soyons.

Plan du siège de Soyons (Service des Monuments Historiques) A.D. 07, 49 Z 56, I 221.

Vue du fort, siège de 1629, gravure de Maupin (idem). A.D. 07

Atterrissement près de Soyons.1729. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 31.

Adjudication d'un moulin à Soyons, 1750 Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 33.

Biens de l'émigré Dupont de Soyons (à Toulaud à l'intérieur de la pochette) vendus en l'an IV.

AD 07, Q 269. 2 BI 31 32.

Statuts de la Compagnie des Hauts Fourneaux de Soyons, Lyon 1870, 29 p.

Abbé Blanchard : Notice sur la vie de St. Venant et pèlerinage à Soyons (1897). Cote: 1076

La population active de Soyons par lieux de travail, âges et professions (1962). I 56.

Rapport sur les primes d'honneur 1893, Prix de spécialité (viticulture) à M. François Astier, du domaine de Loches, commune de
Soyons. K 36--37.

A Soyons, avec l'Association Universitaire d'études Drômoises. Dauphiné, 11 10 63. 2 AI 123.

La cheminée de l'ancienne fonderie de Soyons explosée. D.L. du 25 3 87. AM 213.
 Marcel Astier et Edouard Froment (don André Lasserre), Articles du Dauphiné Libéré, été 2005, 111-120.
 Bulletin municipal de Soyons n° 5, 1999. S 156.
 Bulletin municipal, bilan et perspectives 2002-2003, S 158.
 Bulletin municipal septembre 2003, S 159.
 Ardèche miniatures, ou le rêve réalisé. Terre Vivaroise du 31 juillet 1997. S 157.
 Quelques pas de géant. D.L. sur "Ardèche-Miniature" du 7 août 1998. S 160.
 Le musée espère d'autres fouilles. Hebdo, 22 4 2005. 2 BM 136.
 La commune dit « oui » à Rhône-Crussol. Hebdo du 3 10 2008. AZ 226.
 Le domaine de Soyons, c'est fini. D.L. 14 3 2014. 2 BA 60.

TOULAUD

Emmanuel Ferber : Le pontife de Touloud retrouvé. Ardèche Archéologie n°28 2011 p. 38.
 Sorties et randonnées « Patrimoine Huguenot » 2000. Soyons et Touloud, pp. 13-14.
 F. Bréchon, T 2 p.156 : Il existait un chemin partant de Soyons et rejoignant Vernoux par Touloud, connu grâce au chartier de Pierregourde. En 1470, dans le mandement de Touloud, elle confronte une terre aux mains du seigneur de Pierregourde (A.D. 69 EP 119 pièce 14), au lieu de Dysa (mas d'Ayres actuel). L'importance du port de Soyons permet de penser que c'est à ce passage que conduit la route. Le passage vers Soyons peut se faire au nord de l'oppidum du Malpas, par Chaussa et Tracol, Forite, puis arrive au village de Touloud. Le second tracé est indiqué au XV° dans les terriers de l'abbaye de Soyons (A.D 26, 23H40, f°21 v°), et passait au lieu-dit la Lauze, la Corniche et Touloud. Pas de péage au pied du château de Touloud. Puis la route continue par les crêtes, la route actuelle devant être du XVIII° siècle. Après le col des Ayes, il se poursuit dans le quartier de Saint-André, où il est dans le mandement de Pierregourde, où il se perçoit un péage. (AD 69, EP 122, pièce n°9). Ce chemin est qualifié de « regio » en 1470 à Touloud. Et le port de Soyons est important: de l'autre côté du Rhône, le chemin devient un « grand chemin » conduisant à Valence. Il y avait d'autres chemins, l'un venant de St. Marcel, par la Croix de Méran, où se greffe un axe venant de Beauchastel; il quitte la route de l'Eyrieux au lieu de Colombier et continue sur la crête des Girondins jusqu'au col de Méran. Un autre venait de St.Laurent, qui suit la crête de Brunel jusqu'à Boulon puis le col de Méran. Ensuite, ils se joignent vers la croix de St. André, où on retrouve le chemin royal venant de Touloud. Un autre itinéraire quitte la vallée de l'Eyrieux au niveau de Pontpierre, mentionné dès 1280. Il sert de limite aux seigneuries de Pierregourde et la Tourette. Ce chemin se poursuit jusqu'à la Croix de Saint-André, puis sert de limite aux mandements de Pierregourde et Boffres. Dans le mandement de Pierregourde est prélevé un péage mal documenté mentionné au XIV°.
 M.P. Vincent. Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche : De Borée, 2008, p.56. Le 28 décembre 1728, Joseph Martin, 38 ans, lieutenant d'arquebusier de Saint-Péray, se transporte à Touloud de grand matin. Il y retrouve le capitaine irlandais de Shili à la tête d'une quinzaine d'hommes, plus un petit groupe de citoyens devant un cabaret qui a été signalé, celui de Jean Blanc, dit Moulin. Des ballots de paille sont entassés devant la porte. Martin somme le garde de rendre les armes. Celui-ci se réfugie dans le cabaret. Martin tire. Des coups de feu répondent. A la fin, Moulin se montre, et jure qu'il n'a que des gens honnêtes chez lui. Puis il rentre, mais l'un des bandits finit par venir déposer 5 fusils, puis 3 autres. Coup de feu de de Shili. On parlemente, et les soldats entrent: il y a douze brigands qui viennent de se restaurer, et cinq gibecières remplies de poudre, de balles en fonte et de menus plombs. Il y a aussi des sacs d'avoine, un fusil à deux coups, un pistolet. Quinze chevaux sont saisis dans les trois écuries, ainsi que quinze ballots de tabac. Cette arrestation prélude à celle de dix-huit autres bandits, de Saint-Georges, La Louvesc, Boffres, Cornas...
 Le problème du partage des communaux à Touloud. AD 07, L 810.2 BI 9.
 Biens de l'émigré Dupont de Soyons (à Touloud à l'intérieur de la pochette) vendus en l'an IV. AD 07, Q 269. 2 BI 31 32.
 E. Jonac : Centenaire du temple de Touloud (1823-1926). Valence, 1926, 28 p.
 Notice sur le domaine de Juventin en 1834. AD 07 BIB 1378. Court extrait en AT 184.
 Le maquis en Ardèche (maquis de Juventin, à Touloud). D.L. du 19 mai 1994. AA 117.
 Décès de Joseph Labrosse, fondateur de COPAS et ancien maire de Touloud. DL du 14 3 2003. AH 40.
 Un projet de dépôt d'explosifs en débat. D.L. 16 12 2008. AM 83.
 Recherches sur les châteaux de Touloud. AP 223.
 Quand CBS s'attelle à l'utilitaire. L'Echo-le Valentinois 15 11 2003. 2 AP 117.
 Touloud cultive sa différence. Hebdo 18 11 2005. 2 AY 42.
 Une page se tourne (départ du maire Michel Létang). 2 AZ 171.
 « L'homme que j'ai tué », une histoire de guerre, avec conférence de M. Riou sur le ravitaillement en 14-18. Hebdo, 27 11 2014. 2 BJ 21.

CANTON DE SATILLEU

ARDOIX

M. Faure, J. Dumas : Ardoix au sortir des guerres de Religion, d'après son compoix de 1593. Revue du Vivarais 1972 n° 4 pp. 176-184. B 78.
 Michel Vialatte : Ardoix au début de la Révolution d'après le rôle foncier de 1791, Revue du Vivarais 1984-4 pp.265-277. B 78.
 Rôle des biens privilégiés de la commune d'Ardoix en 1790. AD 07, L 1201.
 Ordonnance du directeur du jury de l'arrondissement de Tournon, sur une accusation calomnieuse faite au citoyen Dedienne, habitant Manoha, commune d'Ardoix, du 1er Fructidor An X, (original), R 57.
 Le château de Manoha : notes prises sur Mazon (Voyage autour d'Annonay), Fl. Benoît d'Entrevaux AI 96-97.
 Le château de Munas: lettre de Jean Milhot du 11 juillet 1990, et note sur une notice de Jean Villain. AI 98-100.
 La tour d'Oriol. Notes sur Mazon (Voyage autour d'Annonay) et quelques unes sur Charrié, Bouit (Mémoires du Savel) AI 102-105.
 Jean-Claude Montagnon : la victoire d'un autodidacte (Chamatax). DL du 26 11 97. AM 254.
 Quand l'histoire raconte (maison forte de Manoha). Réveil du 30 7 2009. 2 AF 200.
 Photos perso. des tours d'Oriol. X 60.
 Photos perso. du château de Manoha. X 61.

LA LOUVESC

Bibliothèque

Dominique Errante : La Montagne des Saints, Ed. Peuple Libre, Aubenas Lienhardt 1999.

Association l'Alauda : « Si la Louvesc m'était contée » éditions Moreau, Vienne 47 p. Bibliothèque de C.T.L. cote B 278.

Marie Claire Chavarot : p. 131. Le péage de Mahun se lève fin XIV^e au col de la Louvesc. AQ 101.

En 1589, Ponthus de Lhermuzière, fils de Gaspard (+1588) époux d'Anne Pinot et tige de la branche cadette dite de "Souteyra" s'installe au château du Crouzet, paroisse de La Louvesc. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 130.

Sœurs de Ste Philomène, p. 13-14. L'institut des sœurs de Ste Philomène fut fondé par le père Robin, jésuite qui venait chaque année au service des pèlerins de La Louvesc. Il venait d'y naître les Dames du Cénacle, et les sœurs de Saint Régis vouées à l'éducation des enfants. Le père Robin reçut une jeune annonéenne, Julie Goin, pour fonder une oeuvre orientée vers les ouvrières des fabriques, les sœurs de Ste Philomène. 3 jeunes filles se joignirent bientôt à elles. Mgr de Bonald, évêque du Puy nommé archevêque de Lyon vint faire une retraite à La Louvesc, et bénit la première réunion de la congrégation le 18 août 1841. La nouvelle congrégation se logea d'abord chez les Sœurs de S.Régis; puis elles partirent pour Tournon.

Notes diverses sur La Louvesc, prises notamment sur le Fonds Mazon et le « Voyage humoristique en Haut-Vivaraïs ». AW 106-109.

Saint Régis et sa mission. Petit guide de la basilique St. Régis. Brochure. AW 113.

Basilique de la Louvesc. Péripiétés du corps de St. Régis. Ste. Cimetières de France et d'ailleurs. AX 313-314.

Destruction de bois à La Louvesc. Le Directoire envoie 6 chasseurs corses. 26 nov.1790. A.D. 07 L 119 2 BI 50.

P. Mouly : Le Concordat en Lozère-Ardèche, 1942. (Bibliothèque). p.61 : Accueil triomphal de Mgr Chabot à Bourg Saint Andéol, à Privas, à Thueys, puis à Annonay et La Louvesc. Les reliques de St. Régis avaient été dissimulées en 1794 par une Mme Buisson à la ferme de Grangeneuve. On les ramena en procession dans l'église de la paroisse. Cela eut lieu le 13 juillet 1802, avec 40 prêtres et peut-être 12.000 personnes. M. Léorat Picansel, curé d'Annonay, prononça le panégyrique du Saint. p.62 : Il fallut envoyer un détachement de gendarmes à Satillieu pour contrôler l'afflux des pèlerins. Le lendemain, Mgr Chabot était reçu à l'Hermuzière conféra la tonsure à six séminaristes dans l'église de Veyrines, et confirmait à Satillieu.

V. Cassien : Guide du pèlerin à La Louvesc, Grenoble, 1841, 16 p.

André Chagny et G.L. Arlaud: La Louvesc, Annonay et le Haut-Vivaraïs, Annonay 1929, 68p.

Joseph Goudard : Manuel du pèlerin de Saint Régis à La Louvesc, Annonay, 1930, 204 p.

Soix : Vie édifiante de Monsieur Jean-Mathieu Blachette, curé de La Louvesc, Lyon, 1843, 316 p.

Une Ardéchoise au cœur fidèle, Sainte Thérèse Couderc (1805-1885). Brochure. AW 112.

Châsse de Ste Thérèse Couderc, carte postale semi-moderne. X 76.

Liste électorale de La Louvesc en 1848 par catégorie socio-professionnelle. AN 205.

La persécution religieuse dans le Vivaraïs en 1880, D.L. de Pierre Nicolas de déc. 1995 (16-20 déc. environ), K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217.

Notice sur Pierre Bossan (1814-1888). AX 309-312.

Patrick Cabanel : A La Louvesc, des foules furieuses veulent s'en prendre aux huit fourgons d'artillerie et d'ambulance qui suivent la troupe, les croyant destinés « à enlever et emporter à Paris tous les objets coûteux de l'Eglise », souvenir possible des confiscations révolutionnaires. (Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 p. 75, d'après AN BB 18/2 309/8.

Plaintes de l'abbé César Filhol au sujet de la vie chère à La Louvesc le 21 juillet 1920 et réponse du sous-préfet de Tournon. Photocopies. 2 BA 186-187.

Pèlerinage des hommes à La Louvesc le 7 août 1921 (photographie), A.M. d'Annonay, Fonds César Filhol, 9 S 5.

Archives Municipales d'Annonay, fonds Musée Filhol, C.P.A. : Les lavoirs à La Louvesc 9 S 8 96, 9 S 8 116 ; Les pénitents du 15 août à La Louvesc, 9 S 8 119 ; La résidence des Jésuites. Le jardin. 9 S 8 128 ; Arrivée de pèlerins dans le jardin des Jésuites. 9 S 8 132 ; Dame remplissant une gourde d'eau miraculeuse. 9 S 8 155 ; St. Régis prêchant une mission dans un village cévenol. 9 S 8 160 ; Les pèlerins se rendent à la basilique (Artige). 9 S 8 213 n° 1626 ; Ancienne maison des Jésuites. 9 S 8 214 ; Sortie de la châsse de St. Régis pour la procession annuelle du 15 août. 9 S 8 220 ; Bénédiction de la statue de St. Régis par le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, le 3 août 1919, 9 S 8 232 ; Ancienne marchande de chapelets. 9 S 8 230.

Julien Mathieu : Le centenaire d'Hyacinthe de Gailhard-Bancel à La Louvesc (1950) : une manifestation d'Action Catholique au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Revue du Vivaraïs n°3 2012.pp 503-527.

Soixante jeunes sur les pas de St. Régis. DL du 7 8 85. AW 119.

Entreprise Rey-Coquais (Leroy-Somer) à La Louvesc et Arcens. n°AIDA du DL, 1987. AO 35.

Comptage routier été-hiver 1988.2 AP 16.

Sur les traces de Saint Régis. D.L. du 23 07 90. 2 AJ 232.

De l'Ardèche à la Haute-Loire, sur le circuit de Saint François Régis. D.L. du 16 6 93. 2 AJ 233.

Centenaire du Syndicat d'Initiatives de la Louvesc, L'Hebdo de l'Ardèche, du 17/6/ 2005, M 121.

Parcours des lapins, les grandes oreilles sont de retour. Réveil du Vivaraïs, 2 5 2003. AG 42

A World of Serenity (sur les pas de S. Régis). AW 110.

Rencontres, retraites, sessions. Cénacle de la Louvesc 1995. AW 110.

La ferme Abrial : l'esprit de l'Ordre de Malte. DL du 21 10 95. AW 119.

A La Louvesc, « notre » Cénacle. TV du 23 1 98. AW 123.

La Louvesc, station climatique et touristique. Dépliant publicitaire. AW 111.

Le « carrefour » où on s'arrête. Carrefour des Arts de La Louvesc. DL du 12 7 92. AW 115.

Bilan de l'office de tourisme. DL du 1 3 2001. AY 48.

SAMOV : c'était une aventure merveilleuse... D.L. 22 3 2010. AY 270.

Le Cénacle sera fermé l'hiver. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 130.

Iconographie

12 Fi 207-208 : Boutique d'objets religieux à la Louvesc. I 237.

12 Fi 210-212 : Processions à la Louvesc. I 237.

12 Fi 214: vaches près d'une ferme (La Louvesc ?) I 237.

Deux lithographies de La Louvesc au XIX^e siècle, avant la construction de la cathédrale, portrait de Saint François Régis. Extraites du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc » (A.D.A. Bib 1397) Q 105-106.

C.P.A. sur les environs de La Louvesc: dans les rochers de Rochelipe. X 1.

C.P.A. : intérieur de la Basilique. X 7.

C.P.A. au trait: vue de la Basilique et des hôtels voisins (voyagé en 1907). X 13.

Reproduction de C.P.A.: la fontaine miraculeuse de S. François Régis à La Louvesc. X 39.

PREAUX

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 A 047-057.

Procès entre les héritiers Soubise et les héritiers Poulain régisseur de la terre de Préaux. 1 AO 53.

René de Rohan, baron de Préaux. 2 AO 95.

Le château de Seray, notes prises sur l'Almanach Vivarois de 1932: César Filhol, Trésors et Diableries. AI 101.

La gentilhommière de la Chava, notes (F. Benoît d'Entrevaux) AI 106-107.

Le château de Seray (notes sur le mémoire de P.Y. Laffont). AI 108.

Le « château » de Chancelosc. Notes sur un article anonyme de la Revue du Vivarais de 1907. AI 110-111.

Les travaux de l'école se poursuivent. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 151.

Travaux sur l'église. Hebdo de l'Ardèche, 31 3 2016. 2 BN 183.

QUINTENAS

François Malartre : Notes autour de l'Hotoire et de la famille Le More, 1970, 30 p. dactyl. photo, carte. AD 07 : 21 J 33.

Le château de Brézénau : notes sur F. Benoît d'Entrevaux. AI 120-121.

Le château de Brézénau. Notes sur J. Villain. AI 124.

Le château de Brénieu. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux, AI 121.

Le château de Lotoire, ou Lhotoire. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux. AI 122-123.

Etats de Vivarais : Démolition de la maison de Lotoire en 1577. AG 252.

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.77. Les troupes protestantes de Clavel de Veyrans, installées à Bosas, pillèrent le village de Saint-Jeure et brûlèrent l'église, d'après Forot. La peste frappa également St. Jeure, Quintenas, Ay, Préaux, Satillieu, Vaudevant, Saint-Félicien, Bosas, Boucieu, Colombier le Vieux, Estables, Crémolières, « et tous villages et lieux prochains » d'après Achille Gamon (B.A.S.D. n°22, 1888, p.268).

Ardèche 1900 : M. Fournat de Brézénau a reçu un diplôme de médaille d'or pour ses vins, in Le Clairon de l'Ardèche du 29 septembre 1905. Il a donné une conférence à la Voulte sur la vigne américaine et le greffage. La Haute-Ardèche, 28 avril 1883.

D'après le Rapport sur les primes d'honneur de 1893, M. de Brézénau est inspecteur de l'agriculture pour la région Sud-Est ; lauréat en 1882, il exploite le domaine du Peyron.

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité à Jean-Alphonse Charra, domaine de Frachon, polyculture. K 41-43.

Passage sur M. de Brézénau, inspecteur de l'agriculture pour tout le sud-est, K 65-66.

L'arrivée de l'eau potable à Quintenas. Collège A. Mézenc. (juin 2009). AQ 245.

A.D. 38 : 1 G 21: Prieuré de Quintenas.

L'artiste... au verre (Claire Dumonteil, cires sous verre, Quintenas). DL du 18 8 93. AW 114.

Promenade à la découverte des chemins oubliés de Quintenas. DL du 5 6 87. AW 119.

57 licenciements chez Quintenas Textile. Hebdo Ardèche 10 9 2009. 2 AE 163.

MP Hygiène s'installe à Marenton sur le site des Tissages de Quintenas. Réveil, 16 9 2010. 2 AF 223.

SAINT ALBAN D'AY

Reproduction de l'image de la « cartoufle », extraite de l'ouvrage de G. Bauhin, (Francfort, 1620), auteur qui avait été en contact avec Olivier de Serres et cultivait la cartoufle depuis 1592. Déjà, en 1586, l'Anglais Géalde s'était fait représenter tenant un rameau fleuri de pomme de terre à la main. X 29.

Joël Ferrand : Pommes de terre et Révolution, de St. Alban d'Ay à Paris, du marquis de Satillieu à Boissy d'Anglas. Colloque Mémoires d'Ardèche et Temps Présent, colloques de 1988. réf: A.D. 07: 8° 349 ou 350.

Partage du communal de S. Alban d'Ay sous la Révolution. Voir mon article sur le partage des communaux, R.V. 1989. AD 07 L 810. 2 BH 159-160, 2 BI 5, 2 BI 10 (Troubles religieux).

Rapport sur les primes d'honneur 1893. Prix de spécialité à Mme Vve Auguste Ribes, domaine de Laume, fille de M. Régis Rouveure. 103 ha. K 39-K 40.

Le Petit Prince est passé par S. Alban d'Ay (conférence de Michel Faure sur Saint Exupéry, qui a grandi à la Faurie). AY 49.

A la découverte du passé ! Tribune du 8 9 2000. AY 76.

La croix de Ménétieux, une centenaire qui se porte à merveille. Réveil du 7 12 2001. AG 145.

Le château de la Faurie : notes prises sur F. Benoît d'Entrevaux. Visites du 4 09 et du 17 10 97. AI 112-113.

Michel Guigal : Le château de Pierregrosse : notes sur F. Benoît d'Entrevaux (Boulieu en 1577, R.V. 1992 n°1) et P. Charrié. AI 114-115.

Photo perso. du château de Pierregrosse. X 60.

C.P.A. (vers 1920) du château de Pierregrosse. X 58.

Le château des Rieux. Notes sur F. Benoît d'Entrevaux, I. Morel de Voleine, P. Charrié. AI 116-119.

Photo perso. du château des Rieux. X 61 et X 62-63.

Z. Gandon. Histoire des religieuses de S. Joseph de S. Etienne de Lugdarès : Le chanoine Pierre Bourret était né à Lempdes de Pierre Bourret et de Marie Chirol. Né le 6 juin 1759, il devint prêtre et vicaire de l'abbé Didier, curé de S. Alban d'Ay. Ils prêtèrent le serment avec restriction. En 1796, il devint curé de S. Romain d'Ay, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1840. Il fut chanoine honoraire de la cathédrale de Viviers.

Photo perso du château de la Faurie. X 63.

C.P.A. du château des Rieux, façade Est, vers 1910. X 64.

Les vitraux restaurés. Réveil du 27 5 2010. AZ 220.

Histoire d'une source communale. Article Réveil du 23 9 2010. 2 AF 220.

Plus de 900 visiteurs sont venus se souvenir de la Grande Guerre (expo d'objets issus de la commune et film de Dominique Viavant « Une famille dans la tourmente ». Réveil 2 10 2014. 2 BH 85.

SAINT-JEURE D'AY

Anatole de Gallier : Les Pagan et les Retourtour : p.94 : Le 14 février 1364, les habitants de Saint-Jeure d'Ay demandent à leur seigneur Briand de Retourtour, héritier des Pagan, l'autorisation de fortifier leur église. Ils doivent en effet se retirer à Seray, dont ils dépendent, ou au château d'Estables. Le brigand Louis Rambaud, dont les places-fortes étaient à Anse et à Brioude, parcourait sans cesse le Velay, le Vivarais et le Forez. Il fut enfin surpris par trahison entre Annonay et Saint-Julien-Molin-Molette, au hameau de la Batterie. Il eut la tête tranchée et les membres rompus à Villeneuve-les-Avignon, à la grande joie du roi de France Charles V. Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes » p. 34 : Briand de Retourtour hérita des biens de son père, et de ceux de sa mère: Argental, Mahun, Seray, Satillieu, Ozon, etc. En 1364, il autorise les habitants de St. Jeure d'Ay à fortifier leur église, renouvelant l'autorisation d'Aimard de Pagan.

Jean Claude Nicolas. Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevaut... p.77. Les troupes protestantes de Clavel de Veyrans, installées à Bosas, pillèrent le village de Saint-Jeure et brûlèrent l'église, d'après Forot. La peste frappa également St. Jeure, Quintenas, Ay, Préaux, Satillieu, Vaudevaut, Saint-Félicien, Bosas, Boucieu, Colombier le Vieux, Estables, Crémolières, « et tous villages et lieux prochains » d'après Achille Gamon (B.A.S.D. n°22, 1888, p.268).

Le pré dit de Chenevier ne fait pas partie des Biens Nationaux. La commune de St.Jeure veut qu'il soit procédé à la vente. Ce pré appartenait de son vivant au curé Rocher. Le Directoire approuve les plaignants. 31 mai 1791. 2 BI 47 et 50.

Primes d'honneur 1893 : M. Léopold Béchetoille fait exploiter en 1893 le domaine de Mérieux par trois familles de métayers, celles de Jean Veyrand, à Mérieux, Rémy Veyrand à Létieu, Pierre Terru au Petit-Mérieux. 115 ha d'un seul tenant. M. Béchetoille est directeur de la succursale d'Annonay du Crédit Lyonnais. Il devient propriétaire en 1864. Céréales et plantes fourragères, pommes de terre, en assolement biennal. K 60-67.

Ecole privée Saint-Jeure d'Ay depuis 1846. 1994, 15 p.

Inauguration du barrage des Meinettes et du réseau d'irrigation. D.L. 21 9 91. 2 BG 4.

Un barrage qui fait école (Lac des Meinettes à S.Jeure d'Ay). D.L. 13 6 93. 2 BF 194.

SAINT PIERRE SUR DOUX

P. Charrié indique que la première mention est en 1179 dans le cartulaire de St. Chaffre, que le lieu relevait de l'archevêché de Vienne, et du bailliage du Velay jusqu'en 1606. Uni à Satillieu jusqu'en 1790, et au prieuré de Veyrines. Appartint aux Pagan, puis aux Tournon, enfin aux Satillieu.

Notes personnelles sur le Perrier (commune de St. Pierre sur Doux), P 80.

La population de Saint-Pierre sur Doux en 1911, 1936 et 1962, par rapport au chef de ménage, origine géographique, âge, professions. I 36-38.

Lettre de Marie-Jo Gazel du 7 7 92 relatant des incidents de la vie du village. AW 116-117.

Les picodons du Plagnal montent en grade. D.L. 29 7 98. 2 AZ 71.

Restauration... la croix à sa place ! Hebdo 29 10 99. 2 AZ 72.

Regards sur le passé (13° édition de la fête des Battages. D.L. 26 8 2000. 2 AZ 68.

Du joli travail ! (montée de l'église). Hebdo 8 12 2000. 2 AZ 72.

Un ange passe... (dans l'église). Hebdo 13 4 2001. 2 AZ 72.

Valoriser le territoire. Hebdo, 31 5 2002. 2 AZ 67.

Visite le 18 septembre 2005 à l'église de St. Pierre sur Doux, toujours ouverte me dit-on, de plan quasi quadrangulaire avec deux nefs latérales se terminant par deux autels avec retable l'un sans doute XVIII°, l'autre XIX°, au chœur crépi en bleu avec des étoiles et les voûtes décorées de caissons dorés qui pourraient être début XIX°. Croix de procession peut-être en argent, bannières de procession derrière l'autel. M. de la Torre parle d'une église d'origine romane remaniée, d'un gros clocher carré, d'un portail remarquable. Dépendait dit-il de Mahun et figurait au XI° dans les dépendances de l'archevêque de Vienne.

SAINT ROMAIN D'AY

Dénombrement des rentes à Soubise dans la baronnie d'Ay, 14 9 1767. Archives Nationales Titres Domaniaux, Q1 31.

Marie Pascale Vincent : Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008. p.12. A Annonay, Pierre de la Chanal, suite à un vol avec effraction dans l'église d'Ay a été condamné à avoir les yeux arrachés. p.14: Un des plus anciens actes de la ville d'Annonay porte sur une transaction de 1284 à propos du château d'Ay que se disputent deux seigneurs.

Cantique à Notre-Dame d'Ay, reine du Vivarais. Abbeville, 1936, 11 p.

Joseph Goudard : Petite histoire de Notre-Dame d'Ay, Abbeville, 1931, 32 p.

L'usine Emile Gleizal, de Munas, a été inaugurée. Terre Vivaroise, 26 9 63. 2 AJ 203.

Découvrir Notre-Dame d'Ay, Echo des Vallées, juin 2008. AH 274.

Généalogie des Chave de la Chava, seigneurs du Plantier, de St. Romain, de Satillieu, de l'Hermuzière et de Marcoux, barons d'Ay. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 127

Notes sur Notre-Dame d'Ay, prises sur le Fonds Mazon, le Manuel des pèlerins de N.D. d'Ay, E. de Gigord, etc. AI 125.

Les châteaux de S. Romain d'Ay, le château d'Ay (sortie-conférence de la Société de Sauvegarde du 5 mai 1984), R.V. 1984 n°4. AI 128-129.

Le château d'Ay (Regeste Vivarois). AI 130.

A. Mazon : Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent Ans, le château d'Ay. AI 133

Michel Faure : Notre -Dame d'Ay, hier et aujourd'hui. Notes. AI 131-132. Brochure: AI 134-135.

Sœurs de Ste Philomène, p.13 : Le père Fouillot, jésuite originaire de Franche-Comté, fut l'un des éditeurs des Exercices de St. Ignace et fut affecté pendant la plus grande partie de sa vie à la formation religieuse des jeunes de son Ordre. Ce fut lui qui composa les institutions et les règles de l'Institut de Ste Philomène, dans l'esprit de St. Ignace. Il résidait habituellement à Notre-Dame d'Ay. C'est là que la nouvelle congrégation vint recevoir sa bénédiction en août 1841. Mme de Vêrac, châtelaine du Plantier, offrit sa voiture pour aller à Tournon. Elles y allèrent en charrette, puis à pied, par humilité. Elles y furent logées par les dames de St. Régis. Le père Fouillot se rendit ensuite à Tournon pour diriger les sœurs et les confesser. La Congrégation fut approuvée par les évêques de Viviers, Valence et Grenoble, en 1845. Etablie à Tournon, sous la direction du père Fouillot, résidant à St. Romain d'Ay. Dès la prise d'habits, installation à Crémieu, à l'appel de Mme Reverdy, qui avait racheté le couvent de la Visitation. p.25 : La seconde fondation

après Crémieu fut faite à Notre Dame d'Ay en 1846. Il s'agissait de subvenir à l'entretien du linge de 30 ou 40 Pères du Troisième An : le porter à la rivière, le laver, le raccommoder. Plus le chant dans le sanctuaire marial, diriger une maison d'accueil pour les pèlerins, soigner les malades, initier les enfants à la couture. Le père Fouillot, envoyé dans le Nord, quitta ND d'Ay en septembre 1848 et confia la direction spirituelle au Père Robin. Ce dernier multiplia les postulantes.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880, D.L. de Pierre Nicolas de déc. 1995, K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217.

Pèlerinage à Notre Dame d'Ay, 1878-1888. A.M. d'Annonay, 9 S 5 (photographie ?)

Z.Gandon : Histoire des religieuses de S.Etienne de Lugdarès. Le chanoine Pierre Bourret était né à Lempes de Pierre Bourret et de Marie Chirol. Né le 6 juin 1759, il devint prêtre et vicaire de l'abbé Didier, curé de S.Alban d'Ay. Ils prêtèrent le serment avec restriction. En 1796, il devint curé de S.Romain d'Ay, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1840. Il fut chanoine honoraire de la cathédrale de Viviers.

La géobiologie appliquée au sanctuaire de Notre-Dame d'Ay. L'Ardèche Parisienne de novembre 1995. AI 136.

Centenaire de Notre-Dame d'Ay. T.V. du 13 7 90. AI 137.

Faire vivre un sanctuaire. Subvention du Crédit Agricole pour la restauration du donjon. T.V. avec photo aérienne du 3 mars 2000. AG 73.

Sur le chemin de Notre-Dame d'Ay. Hebdo du 12 12 2008. AM 81.

C.P.A.: Notre-Dame d'Ay, d'après une gravure de 1835. X 41.

C.P.A.: (vers 1950) : vue d'ensemble de N.D. d'Ay. X 41.

Les vitraux du XX^e siècle et l'architecture sacrée. Réveil, 20 5 2005. 2 AG 7.

Chemin de croix à Notre-Dame d'Ay. DL du 7 4 2007. AG 3.

Photos. perso. de Notre-Dame d'Ay. X 63-64.

Très belle exposition permanente à Notre-Dame d'Ay. DL du 18 3 2010. AY 271.

Rendez-vous à Notre-Dame d'Ay. Réveil du 27 5 2010. AZ 219.

Une cinquantaine de crèches à découvrir (donjon de N.D.d'Ay). Hebdo 25 12 2014. 2 BJ 38.

SAINT SYMPHORIEN DE MAHUN

Renée de Soras : Veyrines et ses environs, R. Jamet imprimeur, Bourg-Argental, s.d.; 30 p. Bibliothèque de C.T.L. cote B 284.

Bibliographie et sources sur St. Symphorien de Mahun. AI 165-166.

Louis de Montravel : Monographie de la paroisse et histoire de la sorcière Catherine Boyraïonne. AI 166-167.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais. (F 25 aux A.D. 07).

Nombreux éléments sur les relations entre Saint-Symphorien et le seigneur de Mahun, en 1200, 1369, 1378, et avec le curé en 1493. AG 256.

Paul Camus: Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades : T.II, p. 43 : le fils de Pierre de Fay épousa Raymonde de Toulouse, fille de Raymond IV, et en eut Guillaume de Fay dit Jourdain, fondateur de l'abbaye de Bonnefoy, par des actes de 1156 et 1179. Il épousa Mételine de Clérieux, et en eut 3 filles : Philippa, qui épousa Aymar de Poitiers, Saure, qui épousa Raymond de Mévouillon, et N. Fayna, qui épousa Guigues Pagan, dit le Doux, qui vivait en 1190, fils d'Aymar Pagan et d'autre Fayna, dame d'Argental en Forez.

Anatole de Gallier : Les Pagan et les Retourtour ; Aimon Pagan, premier du nom, eut par sa femme la terre d'Argental, qui comprenait Burdignes, Vanosc, Riotord, la Faye, Saint-Genest, et sans doute Mahun et la Vocance. Dans tout le Viennois à la part du royaume, les comtes de Forez étaient vassaux directs de l'archevêque de Vienne. La seigneurie de Mahun se composait de Saint-Symphorien, Veyrines, Saint-Pierre des Macchabées, la Louvesc et toute la Vocance de la rive droite. Les Pagan avaient aussi Seray, dont dépendaient Préaux, Saint-Jeure et Vaudevant. Les Pagan avaient pour vassaux les seigneurs de Bosas, Sarras, Colombier-le-Vieux, le Monastier (marquis de Satillieu, « Histoire manuscrite du canton de Satillieu »).

Aimon Pagan fut le persécuteur du prieuré de Saint-Sauveur en Rue, mais transigea avec lui dès 1171, et en 1174, il confirma l'acte de fondation du prieuré par Artaud d'Argental. Guigues son fils approuva, avec le sceau pendant de Robert, archevêque de Vienne. En 1178, Raymond de Saint-Gilles réconcilia Aimon avec Gaudemar, seigneur de Montchal, son voisin, et les deux fils d'Aimon épousèrent les deux filles du seigneur de Montchal. En 1212, le mercredi après la fête de Saint-Hilaire, les habitants de Mahun et de Seray reconnurent leur taillabilité envers Aimon Pagan, avec l'obligation de ne pouvoir quitter sa terre, même pour se soumettre au roi.

Guigues Pagan envahit et pilla lui aussi le prieuré de Saint-Sauveur. Mais en 1190, il promit de changer de comportement, et fut dès lors appelé Guigues le Doux. Il participa à la III^e croisade aux côtés de Philippe-Auguste, et prit part à la prise de Ptolémaïs et de Saint-Jean-d'Acre. Il laissa trois fils: Guigues II, qui suit, Aimon, chanoine de Vienne, Artaud, moine à Saint-Sauveur, puis prieur, devenu abbé de Cruas en 1242. Guigues II s'abstint d'attaquer le prieuré, à la différence de son fils Guigues III, qui conclut en 1243 avec Philippa de Fay en 1243 un accord où il lui prêta foi et hommage pour la baronnie de Mahun. Quelques mois plus tard, en mars 1244, le chapitre de Saint-Maurice de Vienne lui inféoda en fief rendable le fort et le château de Satillieu, ainsi que le village de Saint-Symphorien de Mahun, à condition de ne pas lui imposer de nouvelles taxes et de le traiter avec bonté.

Le château de Satillieu aurait été d'abord un couvent de Bénédictins, tombé en déshérence et passé au chapitre Saint-Maurice de Vienne. En 1265, Guigues Pagan fut l'un des arbitres qui décidèrent que Guigues, dauphin de Viennois, devait continuer à honnorer la terre d'Argental à l'église de Lyon. Guigues III mourut en 1270, laissant à sa femme Ruphe le château de Vocance comme douaire. Leurs enfants furent placés sous la tutelle d'Artaud de Lamastre, qui avait succédé à Artaud Pagan comme prieur de Saint-Sauveur. Ce furent Guigues IV Pagan, qui suit, Aimon, seigneur de Mahun, Pons, chanoine de Vienne en 1272, qui obtint le château de Vocance, N., mariée au seigneur de Miribel, Renaude, abbesse de Clavas en 1292, Alix religieuse dans cette abbaye.

Aimon, seigneur de Mahun, et Guigues IV, en 1270 exécuteur testamentaire de leur cousin Guillaume 1er de Tournon. Il épousa Béatrix de Mays, son frère ayant épousé Marguerite de Mays en Forez. En septembre 1272, les deux frères transigèrent pour l'héritage de leur beau-père commun. Le château de Vocance reviendrait à Guigues à la mort de Ruphe et du chanoine Pons. En mai 1275, Guigues IV signa la charte des vassaux et chevaliers de Bourg-Argental.

Guigues et Aimon Pagan furent témoins à un accord entre Béatrix de Savoie, douairière de Viennois, et sa fille Anne, épouse d'Humbert 1er, en 1284. En 1289, Guigues et Aimon reçurent des lettres de Humbert et de Anne leur demandant fief à leur fils Jean II. Guigues Pagan testa en juillet 1292. Dès 1290, il avait arrangé le mariage de sa fille et héritière Béatrix avec Jacques de Jarez,

4^e fils de Gaudemar de Jarez, seigneur de Saint-Chamond, et de Béatrix de Roussillon, des seigneurs d'Annonay. Dès 1299, elle fit donation conditionnelle des châteaux d'Argental, Vocance, la Faye et Montchal, à son oncle Aimon Pagan, seigneur de Mahun. Beatrix et Jacques de Jarez avaient emprunté de l'argent au Dauphin, et en 1329, Béatrix céda sa part du château de Mahun à son cousin Jean pour 600 livres en 1329. Jacques de Jarez mourut en 1330. Béatrix devenue veuve renouvela en faveur de Guigues, petit-fils d'Aimon, la donation de 1299. Le 19 février 1350, dans la grande salle du château de Vocance, elle lui donna les châteaux de Vocance, Argental, Montchal, la Faye, etc. Mais il y eut des contestations à sa mort en 1351, et les châteaux furent placés sous la sauvegarde du roi.

Depuis le partage de 1272, la branche cadette des Pagan eut les seigneuries de Mahun, Satillieu, Seray, Ozon et Sarras. Aimon Pagan avait rendu hommage pour Satillieu encore damoiseau le 5 avril 1270 à Guy d'Auvergne, archevêque de Vienne. Mais sa principale résidence était à Mahun. Dès le 12 mars 1290, obligation des hommes des mandements de Seray et Mahun à garder et réparer les châteaux; le droit de justice du seigneur s'étend à toute mutilation de membres et autres châtiments, et il a droit aux corvées accoutumées, cloture des châteaux, guet et garde. Les habitants doivent « palier et fessoyer pour la tuicion » et garde des châteaux. Aimon figure dans une donation à son profit au lieu de Rochedevant, en 1276, dans une transaction avec un prêtre de Satillieu en 1281, et en 1282 dans une cession par l'abbesse de Bellecombe-en-Velay du mas d'Aternal, au mandement de Mahun, en échange de divers droits perçus sur un fief voisin appartenant à l'abbaye. Son premier testament date de mars 1283.

Il établit sa sépulture à Saint-Sauveur en Rue, au tombeau de ses ancêtres. Il donne à sa femme Béatrix de May la jouissance de ce qu'il possède à Satillieu, le péage de La Louvesc, probablement à Rouvest, sous la domination des Tournon, les deux granges d'Alberte et Balbigneu, à La Louvesc, 10 livres au péage de Tournon (sans doute celui qui se perçoit à Saint-Jeure pour aller à Tournon). Il fait des legs aux églises de Pelis (Préaux ?), Saint-Jeure, Vaudevant, la Louvesc, Saint-Pierre des Macchabées, Veyrines, Saint Symphorien de Mahun, Sainte-Croix de Vocance, Villevocance, Saint-Julien et Vanosc; à la chapelle de Mahun, aux religieuses de Clavas, Bellecombe, la Séauve, Soyons et Joursey; aux frères mineurs d'Annonay, Romans, Vienne, valence, Montbrison et le Puy; aux chartreux de la Silve (Silve-bénite, en Dauphiné), aux hôpitaux de Tournon, Bourg-Argental, Condrieu et le Puy; aux hospitaliers « pontis de Doys » (commanderie de Sainte-Epine, à Tournon ?). Il donne au temple de Marlhes ses chevaux avec leur harnais de guerre. Il donne aussi à l'oeuvre du Pont-Saint-esprit. Il a un bâtard appelé Andrenet ou Andrevet, une fille naturelle nommée Fontanese, et pourvoir à leur sort. Arnaud d'Iserand reçoit un legs à cause de sa parenté. Aimon ordonne la distribution de 60 tuniques aux pauvres de sa terre, et à Satillieu une au même particulière de 17 setiers de seigle et cent sols. Tout est réglé en monnaie viennoise. Sa fille Marguerite, ou Ruphe, sera héritière universelle si son frère Guigues n'a pas d'héritier mâle. Le seigneur de Tournon doit recueillir l'héritage en cas d'extinction de la famille.

Veuf de Marguerite de Mays, Aimon se remaria avec Adhalasie du Tournel, décédée en lui laissant une fille appelée Raimbaude, et il avait eu d'autres bâtards. Aussi, il testa à nouveau à Yssingaux le 8 septembre 1298. Andrenet et Poncet, bâtards, auront l'habillement et la nourriture dans la maison de l'héritier, Guigonne, enfant naturel, aura dix livres de rente et son mari Guigon de Seray aura la charge de ce château sa vie durant. Sa fille Ruphe, épouse de Géraud Baster, seigneur de Crussol, a reçu 900 livres de dot, aura le château et mandement de Vocance, le lieu de Saint-Jeure et la moitié du péage. Raymbaude est héritière universelle pour les châteaux de Seray, Satillieu et Mahun, l'arrière-fief de Bosas, le lieu et la ville de Sarras, le château d'Ozon. Randon de Tournel chanoine du Puy et de Mende, son grand oncle, sera tuteur, et exécuteur testamentaire avec les prieurs de Saint-Sauveur en Rue, de Saint-Vallier et le juriste Meyfredi. L'année suivante, sous les instances de sa nièce, Aimon se remaria avec Alix de Clermont, dont il eut un fils, Jean. Son ex beau-père Odilon de Tournel lui passa une obligation de 800 livres gagées sur le château de Montclus en Gévaudan, et à défaut celui de Villefort. En 1302, Jean devient son héritier universel, avec sa mère comme tutrice. Elle a pour douaire Sarras, Ozon, le domaine des Blaches. Raymbaude est confiée à la tutelle de Guy de Tournon, qui lui fera épouser plus tard Odon de Retourtour. Ce fut son fils, Briand, qui eut l'héritage des Pagan. Aimon Pagan avait été curateur d'Odon de Tournon, et exécuteur testamentaire de son cousin. Guillaume de Tournon en 1270. Aimon Pagan était mort en 1303.

Jean Pagan fut un homme de guerre. Sa mère Alix de Clermont le 23 juin 1305 acheta pour 280 livres les rentes que noble Arnaud de Fraixines possédait sur la paroisse de Préaux. En 1309, elle passa avec Grivas Veyran, prieur de Veyrines, une transaction relative au bois de Chaye. Le 3 janvier 1317, contrat de mariage entre Jean Pagan et noble Florie de Poitiers, fille de feu Guillaume de Poitiers seigneur de Chanéac et baron de Fay, et de Luce de Beaudiner, à Firminy en Forez, devant notamment Guillaume de Poitiers seigneur de Chanéac. La dot est de 2.500 livres « bons petits tournois ». Florie survécut à son mari et à son fils Guigues, et légua en 1379 à Guillaume de Fayrie, baillie de Vivarais et de Valentinois la terre de Costes, qui venait de la baronnie de Beaudiner, de la mouvance de l'église du Puy. Le Dauphin voulut s'attacher Jean Pagan davantage en lui donnant la terre de Dionay, près de Roybon, qui en fit hommage au Dauphin le 2 mai 1334. Guigues, fils de Jean, renouvela l'hommage le 8 septembre 1352 au dauphin Charles, futur Charles V.

Jean Pagan combattit à la bataille de Varey le 7 août 1325 contre le comte Edouard de Savoie, sous l'étendard du Dauphin, et fut l'un des garants du traité de Saint-Vallier où Guichard de Beaujeu dut céder au Dauphin Meximieux et Saint-Christophe en Dombes. Il combattit aussi avec le Dauphin pour Philippe de Valois à la bataille de Cassel. En 1339, il accompagne Humbert II qui va rendre hommage au roi de France, puis l'accompagne aussi le 27 février 1342 quand il signe la paix avec les bourgeois de Romans, puis quand il cède le Dauphiné au roi. Le 26 juin 1341, il testa en faveur de son fils unique Guigues, avec substitution pour les Retourtour.

Guigues V Pagan hérita de Mahun, Seray, Satillieu, Ozon, Sarras, etc, sous la tutelle de Briand de Retourtour. Il hérita d'Argental, Vocance, la Faye, etc, de sa tante. Il mourut jeune et sans alliance ; le 8 septembre 1352, il prêle hommage pour le château de Vocance au dauphin de Viennois. Il testa le 13 février 1362 en faveur de Briand de Retourtour, son cousin et tuteur.

En 1293, on trouve un Guillaume Pagan aux alentours de Chalencon en Vivarais, époux d'Allemande de Geys. Le château de Mahun fut abandonné après l'extinction des Pagan. Le 15 mars 1424, Helmorgis de Grolée, dame de Tournon, administratrice des biens de son fils Guillaume, seigneur de Mahun, discret homme Jean Chirol, du lieu et paroisse de saint-Pierre des Macchabées, mandement de Mahun, supplia la dame de permettre aux habitants d'enfermer leurs biens au château de Mahun. Il promit de faire entièrement réparer le château aux frais des habitants du mandement. La dame de Tournon y consentit, à condition que les réparations s'étendissent à la chapelle et au logement du prêtre qui devait la desservir.

En 1569, Claudine de la Tour-Turenne donna des ordres au syndic du mandement pour faire garder Seray et Mahun. L'assemblée des habitants nomma divers officiers pour remplir les charges de capitaines et d'officiers, et s'engagea à subvenir à tous les frais nécessaires. A la mort du dernier des Tournon, Satillieu, Seray et Mahun passèrent aux Lévis-Ventadour, qui le 17 février 1691 vendirent ces quatre fiefs à Louis du Faure de Saint-Silvestre, lieutenant général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis,

gouverneur de Briançon. Ce dernier obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de novembre 1693. L'héritier fut Alexis du Faure, bisaïeul du marquis de Satillieu.

Anatole de Gallier, les Pagan et les Retourtour, une page de l'histoire du Vivarais à la part du royaume. (Notes). Autres notes prises sur P. Charrié, l'abbé Hillaire (Monographie de Satillieu), Mazon (Notes sur Tournon et ses seigneurs). AI 84-88, AI 90-91.

Notes sur le mémoire de P.Y. Laffont. Le château de Mahun. AI 108

Généalogie de la famille de Lhermuzière, commune de S.S. de Mahun, propriétaire du château de Marcoux de 1592 à 1808. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 130-135.

Inventaire des biens de Gaspard II de l'Hermuzière le 23 avril 1639. Procès avec la veuve de Gaspard II, Anne du Noyer, qui ne s'achève qu'en 1660. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>). Z 132.

Bernardin II de Lhermuzière rédige un testament en 1657, mais épouse le 3 février 1658 Françoise de Bonnaud, fille du seigneur de la Chazotte d'Arlebosc. Par testament du 15 décembre 1669 au château de Lhermuzière, il instaure comme héritier Imbert-Bernardin, son 2^e fils. Maintenu dans sa noblesse par jugement du 23 octobre 1668. Mais sa veuve devra batailler pour maintenir l'héritage de son mari à ses fils. Imbert-Bernardin est seigneur de l'Hermuzière, mais poursuit une carrière militaire. Il épouse le 21 février 1692 Françoise de Ginestous de la Tourette, puis Marie de la Tour-Morvilliers le 2 décembre 1725. Imbert meurt après un ultime testament du 11 mars 1749. Il a quatre enfants de son second mariage : Louis-Bernardin, l'aîné, Pierre-Bernardin, qui hérita des biens de sa mère en 1742, Marie, supérieure des Augustines de Bourg-Argental et donatrice des Ursulines d'Annonay (+ 22 septembre 1818), Catherine-Françoise qui épousa le 20 avril 1747 Alexandre de Chave de la Chava, seigneur d'Ay, et meurt le 11 mars 1749 après la naissance de son fils Alexandre-Bernardin. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 134.

Louis-Bernardin est héritier de Lhermuzière, Marcoux, Marconnet, qu'il cède en 1759 à Jean-François Lhermuzière de Souteyra, et meurt le 30 mai 1763 à 37 ans. Il ne laisse que deux enfants naturels, appelés Marcoux. Son frère Pierre-Bernardin hérite et cède à Alexandre Bernardin Chave de la Chava les domaines de Marcoux et de l'Hermuzière le 20 août 1763. Il épouse le 9 novembre 1766 Jeanne Marie Pichon des Faugères, dont la seigneurie appartenait à sa mère Suzanne d'Aleynac. Le couple vit à Privas, et Alexandre-Bernardin du fait de ses campagnes militaires devient chevalier de Saint-Louis. Il récupère à la mort de Chave de la Chava en 1805, Marcoux, et charge son ami le général Régis Boissy de Banne de régler les détails. Installé à Montélimar, il y meurt le 18 août 1808. Il avait testé le 13 mai 1807 en faveur d'Anne Mazoyer, épouse de Michel Abrial d'Issas, juge à Privas.

(<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 134.

La chute du château de Mahun. Mazon la place vers 1421. Le château aurait été pris par des « Anglais », massacrés ensuite par les gens du village. La guerre fait rage à l'époque entre les Armagnacs, partisans du dauphin Charles, et les Bourguignons alliés aux Anglais depuis la mort de Jean sans Peur, assassiné à Montreuil le 10 septembre 1419. La reine Isabeau de Bavière chargea Louis de Châlons, fils aîné du prince d'Orange, de conquérir le Languedoc. Mais le Gévaudan, le Velay et le Vivarais sont fidèles au Dauphin grâce au seigneur Armand VII de Polignac et à son beau-frère Louis de Montlaur, ainsi que de Louis de Lévis et son fils Antoine, seigneur d'Annonay et de Roussillon le 6 novembre 1419. Les Bourguignons prirent Pradelles, mais échouèrent devant le Puy. Leur château de Rochebaron fut assiégé, Nîmes fut pris ainsi que Aigues-Mortes. Le 15 mai, le Dauphin est en pèlerinage au Puy. Traité de Troyes le 21 mai. Le seigneur de Rochebaron se remit en campagne, et prit Fay, Bouzols et Servissas, places reprises par les bourgeois du Puy en novembre 1421. Par la suite, le Vivarais est ravagé par la guerre entre Antoine de Lévis, sire de Roche, et Guillaume de Randon, seigneur de Saint-Remèze, pour les Bourguignons. Rodrigue de Villandrando apparaît vers 1425, et fut enrôlé pour défendre le Dauphiné contre le prince d'Orange Louis de Châlons, et se trouvait vers Annonay. Il ne franchit le Rhône qu'en 1430. Voir en AE 31. Philippe Duclaux : Une famille de propriétaires fonciers ardéchois : les Mouly de Champavère, Saint Symphorien de Mahun. (1750-1850). Avec lettre manuscrite de l'auteur (1987). J 126-127.

Michel Faure : Regards nouveaux sur le passé de Mahun, conférence du 1-2 mai 1976, avec dessin de couverture du clocher de l'église de Saint-Symphorien, prêt de l'abbé Michel Extra. AD 133.

Jean Régné : Regeste Vivarois.

Mahun : Note 216. 13 juillet 1292: donation par la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, du consentement de son mari le dauphin Humbert, à son fils Jean de tout le Dauphiné, du comté de Vienne et d'Albon. Apposent leurs sceaux une foule de vassaux dont Aimar de Poitiers comte de Valentinois, Giraud et Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, Artaud de Roussillon, seigneur d'Annonay, Guillaume de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, Oddon, sieur de Tournon, Guigues Pagan, sieur d'Argental, Aymon Pagan, seigneur de Mahun.

Jean Régné : Regeste Vivarois.

Pagan : 39: Guigues Pagan donne vers 1150 à l'église de Romans deux vignes pour son fils le chanoine Ponce. 40 : Guigues Pagan donne à l'église de Romans une autre vigne pour son fils le chanoine Falcon, même période. 138 : 16 février 1261. Arbitrage de vénérable Guigues Pagan et autres, entre Philippe, élu en l'église de Lyon, et Guigues Dauphin: l'élu et son chapitre cède au Dauphin tout le droit qu'ils pouvaient avoir aux châteaux d'Argental et d'Annonay, qu'il ferait l'acquisition dans le délai d'une année d'un château entre Rhône et Isère valant 1.000 livres de rente, soumis en hommage au Dauphin. En échange, le Dauphin renonçait à ses prétentions sur le château de Septème et le bourg d'Espéranche. 188 : Aymon, seigneur de Mahun, curateur d'Odoul, seigneur de Tournon, le 7 février 1282, autorise Odoul ou Odon, fils de feu Guillaume, à reconnaître à Aimar de Poitiers comte de Valentinois tout ce qu'il possédait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux sauf le domaine ou métairie de Saint-Apollinaire-de-Rias, et spécialement les tènements de « Cloiac » et de « Cloiaset », et tout ce que le seigneur de Tournon avait dans la vallée de l'Eyrieux. 151 : 28 août 1265 : Répétition de la sentence arbitrale de 1261. 153 : 10 avril 1266. Idem, fait à Vienne dans la maison de l'archevêque. 152 : Silvion d'Arras se désinvestit de la maison et du péage d'Arras entre les mains de Guigues, dauphin de Viennois, qui l'en investit. Silvion se déclare homme lige du Dauphin. (mars 1266). 216 : voir Mahun. 220 : 8 mars 1294, à La Balme, dans l'île de Crémieu : Guigues Pagan, seigneur d'Argental et de la Faye, remet au dauphin Humbert 1^{er} dont il était vassal, ses châteaux d'Argental et de La Faye.

243 : Guy Pagan, seigneur d'Argental et de La Faye, s'engage à se constituer prisonnier auprès du comte de Forez en remplacement du dauphin et de la dauphine à Montbrison. 24 juin 1296. 315 : Hommage de Jean comte de Forez, au dauphin Guigues. Témoin : Aymar de Roussillon, Jean Pagan seigneur de Mahun, Guillaume, sieur de Tournon, etc. 18 janvier 1325. 325 : Traité entre Guigues, dauphin, et Guichard, comte de Beaujeu, allié du comte de Savoie. Fidélisusseurs du sieur de Beaujeu : Jean comte de Forez, Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, Jean Pagan, sieur de Satillieu. Fidélisusseurs du dauphin: Aymar de Poitiers et Jean Pagan, sieur de Satillieu. 24 novembre 1327.

520 : Hommage au dauphin par Guigues, seigneur d'Argental, pour le château et mandement de Vocance, avec juridiction, plus pour la paroisse de Villevocance. 8 septembre 1352. 551 : Hommage de Briand de Retourtour, pour le château de Vocance, son mandement, terroir et juridiction, plus pour la paroisse de Villevocance. Y inséré testament de Guigues Pagan du 23 février 1362, et l'hommage dudit Pagan le 8 septembre 1352. 26 mai 1363.

Pierre-Yves Laffont. Atlas des châteaux du Vivarais X^e-XIII^e siècles : 1090 : Aymon, fils de Blismond de Malduno, donne à l'abbaye de Romans l'église Saint-Maurice de Vaudevant. (Cartulaire de S. Barnard de Romans n° 200). vers 1090 : Aymon, seigneur du castellum Mauduni, cède l'église Sainte-Marie de Veyrines à l'abbaye de Saint-Chaffre (Cartulaire de S. Chaffre n°351) 1243 : accord de paix entre Philippa comtesse de Valentinois et Guigues Pagan, seigneur de Mahun. Ce dernier rend hommage à la comtesse pour le château et la seigneurie de Mahun (ADA 1 E 1439 n°5). 1264 : Transaction entre Aymar, seigneur de Beaudiner et Guigues Pagan IV, seigneur de Mahun, à propos des droits de péage et de pulvérisage de leurs vassaux respectifs dans les mandements de Beaudiner et de Mahun (Archives Nationales). 1275 : Accord entre Raymond Pagan, prieur de Veyrines, et Aymon Pagan, seigneur de Mahun : le prieur et ses hommes sont sous la garde du seigneur de Mahun. Ils sont tenus de faire la garde au château de Mahun, de suivre le seigneur de Mahun dans ses chevauchées, de garder des armes et de les exhiber à réquisition, etc. Le seigneur de Mahun aura la haute justice sur les hommes du prieuré, sauf sur le prieur, les moines et les domestiques du prieuré, mais la basse justice restera au prieur. Le seigneur de Mahun aura le droit de prendre sur les hommes du prieuré demeurant dans sa seigneurie une quarte de seigle chaque année. Le prieur, les moines et les domestiques du prieur auront droit de pêche dans la vallée où est le prieuré. Le seigneur de Mahun ne pourra imposer aucun ban sur les bois et propriétés du prieur sauf son accord, mais les rapaces et autres oiseaux trouvés dans les bois du prieuré seront au seigneur de Mahun (Mémoires historiques sur le Vivarais, à la date erronée de 1200). 1290 : les habitants des mandements de Seray et Mahun reconnaissent être sous la juridiction haute, moyenne et basse d'Aymon Pagan. Ils reconnaissent devoir les gardes, cens, usages, tailles, corvées, à l'entretien des châteaux, etc. (Archives Nationales). Les ruines du château de Mahun sont à l'extrémité d'une serre rocheuse à 850 mètres d'altitude. L'installation a dû se faire sur une zone pionnière sur les franges de l'immense forêt qui borde au sud-ouest le bassin de la Cance. Le château est établi sur une plate-forme de 30x50 mètres, isolée au nord, est et ouest par des à-pics naturels. Le chemin d'accès abrupt est au sud. Les ruines d'un petit donjon quadrangulaire occupent l'angle d'une enceinte grossièrement ovale qui suit le pourtour de la plate-forme. L'appareil est fait de petits blocs de granit mal équarris liés au mortier de chaux. L'ensemble paraît dater des XI^e-XII^e siècles.

Un habitat s'est développé sur les pentes sud. Il en subsiste des pierriers et un hameau en ruine. Le castrum avait une chapelle attestée en 1212, et qui figure encore dans le pouillé de l'église de Vienne en 1523. Le site est déjà totalement ruiné au début du XVII^e siècle. Marie Claire Chavarot : p.131 : Le péage de Mahun se lève fin XIV^e au col de la Louvesc. AQ 101.

Le cadastre de St. Symphorien: parcelle du château de Mahun (1833). 3 P 2019 et 2020. AI 167.

Supplique pour rebâtir le pont du Nant à Satillieu. A.D. 07. C 881. AI 168.

Philippe Duclaux : Les maires de Saint-Symphorien de la Révolution à nos jours. Etude généalogique (notes). 1996, 101 p. AI 168-169. ADA 21 J 183.

Philippe Duclaux : Les Afars en Haut-Vivarais: mythe ou réalité ?(notes brèves) AI 169.

La France de chez nous. La chapelle romane de Veyrines. Almanach Terre Vivaroise 1991. AI 52.

350 ans après sa mort, on marche encore sur les pas de Jean-François Régis. Almanach Terre Vivaroise, 1991. AI 55.

Notes diverses sur Veyrines : Voyage autour d'Annonay, Robert Poidebard (R.V.), P. Charrié, Armorial du Vivarais. AI 53.

Le retour de Marie, la cloche. TV du 12.8.98. AG 8.

Le clocher de Veyrines sonne à nouveau. AI 56.

Les amis de Veyrines. Après 30 ans, François Malartre passe le relais. D.L. du 20 10 95. AI 54.

Nouvelles de la station d'épuration. T.V. du 9 3 2001. A.G. 174.

Saint-Symphorien de Mahun : album de village, par Denis Lafontaine. Hebdo de l'Ardèche du 14 3 2008. AI 71.

Souscription pour Veyrines. Reliefs n°66 décembre 2014. p.9.

Les Amis de Veyrines toujours mobilisés. Hebdo de l'Ardèche, 26 2 2015. 2 BK 23.

Iconographie.

Plan du village de St. Symphorien de Mahun, cadastre de 1833. AI 57.

Plan du quartier du château de Mahun, cadastre de 1833. AI 58.

Carte postale: vue d'ensemble de l'église de Veyrines. X 17.

Vue d'ensemble du village de Saint-Symphorien de Mahun. X 18.

L'église de Saint-Symphorien de Mahun : vue du mécanisme de la cloche. X 18.

L'église de Saint-Symphorien-de-Mahun. Vue d'ensemble et détails. X 19.

SATILLIEU

Albin Mazon : Voyage autour d'Annonay, notes sur Satillieu. 2 AV 59-60.

Abbé Hillaire : Monographie de Satillieu. Saint-Etienne, 1938, 352 p.

Abbé Hillaire : Monographie de Satillieu (1938.) (table des matières). Y 136-137. Origine : Société d'histoire de la Montagne, par Internet).

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.77 : Les troupes protestantes de Clavel de Veyrans, installées à Bosas, pillèrent le village de Saint-Jeure et brûlèrent l'église, d'après Forot. La peste frappa également St. Jeure, Quintenas, Ay, Préaux, Satillieu, Vaudevant, Saint-Félicien, Bosas, Boucieu, Colombier le Vieux, Estables, Crémolières, « et tous villages et lieux prochains » d'après Achille Gamon (B.A.S.D. n°22, 1888, p.268).

Tableau des 2/20^e à Satillieu fin XVIII^e siècle. AN 236.

Liste électorale de Satillieu en 1848, par catégorie socio-professionnelle. AN 206

Patrick Cabanel : « Les Cadets de Dieu », éditions du CNRS, 1997, p.119. A Satillieu, Louis Manoha (1904-1914) déchire les figures des bourreaux sur un tableau de la Crucifixion envoyé par un oncle religieux en Amérique, force les siens à se recueillir auprès des calvaires qu'il édifie autour de leur ferme.

A. Mazon : Voyage autour d'Annonay (Notes) Autres notes prises sur l'ouvrage de l'abbé Hillaire, celui de François Caussègue et Maryse Banchet (Félixval), Mazon (Notes sur Tournon et ses seigneurs). AI 92-95.

Satillieu aîné : Histoire du canton de Satillieu (arrêtée en 1802) A.D.A. F3 (ms 14 F°) B 7-B 11.

Etats de Vivarais : surprise de Satillieu par les protestants en 1568. AG 256.

Recensement de 1968: ensemble des communes rurales du canton de Satillieu. AW 118.
 Une fête T.S.R. (Tissages de Soieries Réunies), 1939. 48p.
 Contrat de pays: premier bilan. T.V. du 27 6 97. AO 122.
 Avec les industries du passé, Hebdo de l'Ardèche du 19/08/05, (industries début XX° avec photo complexe de la Gentilhommière), O 106. .
 Tissages de Soieries Réunies, article avec photos des usines de la Bergère (Satillieu) et de Fontanes (Annonay), portrait d'Emile Gleizal.p. 29. L'Opinion, 1951, BR 4.
 La cité à l'heure du patrimoine. T.V. du 8 10 99 (sur le château de Satillieu). AH 11.
 Les ponts abandonnés (photo du pont de la Nivoule). DL du 14 8 84. AW 111.
 Le pont de Fertailles va être rénové, Hebdo de l'Ardèche, 25 2 2005. Q 185.
 Bénédiction de deux croix aux Grandes Faugères, T.V. du 30 8 2002. AG 47
 Le filon de la chasse au trésor (trésor du XVIII° siècle trouvé à Satillieu en 1999). D.L. 5 XII 2009. AT 200.
 Aqui l'Ay Doux. Journal du pays de l'Ay au Doux. Hiver 1999-2000. Renseignements sur toutes les communes du canton. AW 120-121.
 Le billard du château vient d'être restauré. Hebdo, 7 10 2005. 2 AY 51.
 Josiane Delmas, gérante du camping de Satillieu. Réveil du 30 7 2009. 2 AF 2002.
 Inestimable château ! Article Réveil, 23 9 2010. 2 AF 219.
 L'usine désaffectée de la Brugère cible d'un nouvel incendie. Hebdo, 29 5 2012. 2 AL 157.
Iconographie
 Salle de dévidage des usines Gleizal à Satillieu. I 236. 7 Fi 309/7
 Vue de Satillieu au XIX° siècle, extrait du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc » A.D. 07, Bib 1397. Q 107.
 Vue générale : le château de Satillieu, fin XX°. 2 AC 242.

CANTON DE SERRIERES

ANDANCE

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais, Les 4 Seigneurs, Aubenas, Lienhardt 1975. p.118 : privilèges d'Andance en 1215, avec le seigneur de Thorrenc et le prieur d'Andance.
 A. Le Sourd : Thorrenc et Andance, Revue du Vivarais 1924.
 Regards sur le passé. Visite du vieux village et histoire par Patrick Celma. Réveil du 23 9 2010. 2 AF 216.
 Guillaume de Boissonnelle, abbé de la Chaise-Dieu, décédé en 1243, repose au prieuré d'Andance, qui dépendait de cette abbaye. BNF-Gallica, AK 10.
 Le cardinal de Tournon donna en 1542 le prieuré d'Andance au collège de Tournon en sa qualité d'abbé de la Chaise-Dieu, en échange de la réception de quatre « escoliers » religieux de cette abbaye. B.N.F.-Gallica, AK 16-18.
 F. Bréchon, T 3 p.622 : la plus ancienne mention du port d'Andance date de 1228, quand Othmar Giberti en fait hommage à l'église d'Andance avec plusieurs autres droits. Au milieu du XIV°, en 1337, Amblard Georges en rend hommage pour moitié au prieur d'Andance (AD 43, 1 H 292, n°1). Ce port semble le plus animé de tous ceux situés au nord de Tournon. En 1380, c'est le plus important de ceux que visitent les officiers delphinaux (Silon, Champagne, Serrières, Tournon et Andance). C'est par là que passent les marchands dauphinois pour commercer avec Annonay ou le Velay ; en 1470, les Lombards et les Piémontais l'utilisent beaucoup. Mais on ne sait où il était. En 1485, on construit deux nouvelles piles pour la traille de part et d'autre du lit (Rossiaud).
 Abbé Caillet : Andance, ruines et légendes, Valence 1867 (notes) Q 30-31.
 J. Villain, la France Moderne, T. II. : Jean de Saint-Priest, archevêque d'Aix, puis capitaine huguenot, était d'une branche cadette. C'était le frère de Christophe de Saint-Priest, dit Saint-Chamond, seigneur de Thorrenc, Montchal, Andance, l'Orne, la Barge, général des troupes catholiques, conseiller d'Etat et privé d'Henri III. G 305.
 Les berges d'Andance. Reliefs n°17, automne 2002
 Arrêts du Parlement de Toulouse, Tome 1er, 560 : baronnie d'Andance, condamnation à mort de duellistes en 1667. A.D. 31
 Tableau des 2/20° à Andance, fin XVIII° siècle. AN 235.
 Recensement de 1962 à Andance. 2 AU 190.
 Calvaire en péril à Andance. D.L. 20 4 1990. 2 AU 191.
 Etudes sur Andance dont abbé Caillet, Pierre Guichard, etc. (notes) 2 AU 192-194.
 La Sarrasinière : un monument à conserver. D.L. 2 8 93. 2 AU 153.
 Quand Andance rime avec romance : le pont suspendu. D.L. 7 9 95. 2 AU 154.
 Les joutes du 15 août ; garder l'équilibre est la loi suprême. Réveil T 172.
 Robert Vallon: la passion des fruits. D.L. 29 7 93 (2000 t. de fruits). 2 AU 144.
 L'offensive européenne de Cabot (plastiques) commence en Ardèche, à Andance. AM 252.
 Croissance interne pour le groupe Innoplast. L'Echo le Valentinois, 26 3 2005. 2 AG 23.
 Les professionnels de santé se regroupent. Hebdo, 10 7 2014. 2 BF 21.
 La colline du Châtelet en danger ? (sports mécaniques). Hebdo 19 2 2015. 2 BJ 154.
 Vers la fin de la grève chez Plas Tic Omnium ? (Andance S.Désirat). D.L. 3 2 16. 2 BM 95.

Iconographie

Fonds de la Caisse des M.H. Eglise d'Andance, gravure XVII° siècle. I 221. Voir photographie de la gravure en S 62. 49 Z 34

Travaux personnels

Andance et la légende du vaisseau de pierre, Almanach Arthéma 2007. Voir à cette référence.

BOGY

Recherches sur le château Bayard, à Bogy. AP 116-117.
 Emmaüs: d'une pierre six coups (inauguration de la communauté à Bogy). T.V. du 20 11 98.

CHAMPAGNE

Généralités

René Arnaud : Une petite commune en Ardèche, Champagne. M.A.T.P. n°32. 15 11 91.

Promenons-nous dans nos châteaux. Conférence de Michel Faure à Champagne. Article TV du 18 01 2002. AV 209.

René Arnaud: La traversée du Rhône à Champagne, Revue du Vivarais 2006 n° 4, pp. 345-377.

René Arnaud : Les coupes de l'église de Champagne sont-elles romanes ? R.V.D. B. 1991 n° 47 p. 117-126.

Noël Thiollier : L'église de Champagne (1925). Cote: 2956.

Etudes sur l'église Saint-Pierre de Champagne (dont Noël Thiollier). 2 AU 188-189.

Béatrice d'Amore : L'église Saint-Pierre de Champagne en Vivarais, mém. maîtrise, Aix-Marseille 1991, 5 vol. 3 vol. texte 366 p. 1 vol. documents 1 vol. 275 pl. CIUP Viviers cote 4° 31.

René Arnaud : Inventaire des pièces concernant Champagne dans les archives de l'archevêché de Vienne+ plans de l'église Saint-Pierre. Extraits de "Revue du Vivarais" oct.-déc. 1970. 2 AU 185-186.

R. Arnaud : A la recherche de la vérité sur l'église Saint-Pierre de Champagne. Revue du Vivarais n°1970 n°4.

René Arnaud : Les inscriptions de l'église Saint-Pierre de Champagne, Revue du Vivarais, pp.245-259, n°4 de 2007.

Moyen-âge

René Arnaud : L'énigme des origines des comtes d'Albon, Revue du Vivarais 2009-3 pp 81-193.

De la cour de Champagne à Champagne en Ardèche. (Manuscrits de Chrétien de Troyes). T.V du 2 7 99. AV 211.

F. Bréchon, T. 3 p. 622 : L'existence du port est confirmée en 1347, quand le roi déclare en détenir la garde. Il figure dans les diverses enquêtes delphinales de 1380, 1433 ou 1514. Le « port de Champagne » lui fait face en rive gauche.

Les prieurés de Saint-Barnard de Romans, avec les dates de fondation et leur évolution. Origine: Jean-Claude Nicolas, Le prieuré de St. Félicien et son annexe de Vaudevant, maîtrise Lyon 2, 1998.AK 95.

Temps Modernes

René Arnaud : Le compoix de Champagne du XVII^e siècle (1643-1644) R.V. 2002-1 pp 17-37. B 80.

Révolution, Empire

René Arnaud : Les doléances de Champagne (en 1789). Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2, p. 119-139.

13 mars 1791: Champagne demande à acquérir son bac à traile appartenant à l'archevêque de Vienne. Le Directoire répond qu'il faut attendre les décisions de l'Assemblée Nationale. L 120. 2 BI 51.

Champagne demande à acquérir son bac à traile sur le Rhône. 13 nov.1791. 2 BI 46.

XIX^e siècle

XX^e siècle

Michel Joly Promenades à Champagne, Serrières, Andance et Vion. Revue du Vivarais 1930 p. 136-137.

L'immigration à Champagne en 1962, I 59.

XXI^e siècle

La zone artisanale s'installe. Article D.L. du 11/3/2006. S 21.

Un mobilier liturgique signé Goudji à Champagne. TV 15 12 2000.AV 210.

Cent emplois dans un an à Champagne (AM 266. installation des Laboratoires Aguetant). Article DL du 20 07 87.

Dans la dynamique d'une petite commune, Reliefs, p.13, sept-oct 2012. (aménagements divers)

Champagne: premier prix du patrimoine pour la commune (bac à traile, etc). Réveil 2 10 2014. 2 BH 85.

Interview de Marc Bonningues, prieur de l'abbaye de Champagne. Hebdo de l'Ardèche 11 12 2014. 2 BJ 7.

CHARNAS

Recherches concernant le château de Cheymé. AP 118-119.

A.D.A. 10 J 342: 7 pièces concernant le château de Cheymé (1565-1738)

Photo. perso. du château de Cheymé. X 63.

Vingt ans de fête du vin. Réveil 22 07 2010? 2 AF 214.

Rapport de Jean Régné, 1933.

Fragments d'un terrier du prieuré de Charnas en 1347.

COLOMBIER LE CARDINAL

*Michel Faure : Colombier-le-Cardinal et le château des Célestins. Brochure. 2 ex. BR 8.

F. Bréchon, T 1, p.107 : Les Célestins demandent au roi en 1464 et 1466 l'autorisation de déplacer un chemin dont le tracé les dérange.

Inventaire général des titres du monastère de Notre-Dame du Colombier, fait par le père Grasset en 1635 (non classé en 1998). A.D. 07. 11 H

Etat des dettes et des revenus du château de Colombier le Cardinal (Date ? Sans doute XVIII^e). Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

Bien des Célestins de Colombier le Cardinal vendus en l'an IV. AD 07 Q 260. 2 BI 37-38.

Davezieux veut faire une société pour acheter des Biens Nationaux avec Peaugres, Colombier et Saint-Cyr. L 119, Archives de l'Ardèche, décembre 1790. 2 BI 45-46.

Festival de la jeunesse: l'apothéose. D.L. 29 8 1985. 2 AU 187.

Le château des Célestins centre d'hébergement. Prospectus. 2 AU 187.

L'insertion grâce à l'agrobiologie. TV du 24 9 99. AY 109.

Onze licenciements au château des Célestins. Hebdo du 11 12 2008. AM 82.

Le safari de Peaugres a 40 ans (avec possibilité d'héberger au château des Célestins les visiteurs du safari). Hebdo, 17 4 2014. 2 BA 157.

Iconographie

Iconographie Monuments Historiques, monastère des Célestins y compris peintures murales et plafonds peints. I 213.

Diapos du monastère des Célestins (entrée). 2 AC 242.

FÉLINES

« Félines, village d'Ardèche, 1900-2000 », cité dans Envol sept-octobre 2000. Disponible en mairie de Félines.

Transaction du 18 avril 1613 entre Guillaume de Montaut et noble Guillaume d'Angeres, seigneur du Mein. (P. JACOTIN, « Preuves de la maison de Polignac », LXI, c. 107)

Révocation du maire de Félines, qui ne parvient pas à se faire réélire en 1855. AN 143.

Vidal Jean : Aperçu historique sur le diocèse de Vienne et sur la paroisse de Félines, Félines, 1994, 52 p.

La population active de Félines, lieux de travail, âge et profession. I 56.

Photo perso. du château du Mein. X 61

Recherches sur le château du Mein, AP 120-123.

Découvrez la chapelle du Ney (qui n'a jamais servi).D.L. 9 7 96. 2 AU 145.

Restauration des vitraux de l'église. D.L. 10 10 96. 2 AU 153.

Krannich Solar : profitant du boom du solaire, la société devrait recruter. DL 24 8 2009. 2 AE 164.

Energies renouvelables: Krannich-Solar s'agrandit. Reliefs, automne 2009. p. 20.

LIMONY

F. Bréchon : T 3 p 618 : Le franchissement du Limony donne son nom à la commune. La route médiévale devait passer plus en amont. Elle marque la limite de Limony et de Charnas.

Victoire de l'opposition à Limony en 1855. **AN 143**. Crise municipale en oct.déc.1855 **AN 145-146**. Il semble s'agir de problèmes locaux

PEAUGRES

Recherches sur les châteaux de Peaugres, AP 124-125.

Davezieux veut faire une société pour acheter des Biens Nationaux avec Peaugres, Colombier et Saint-Cyr. L 119, Archives de l'Ardèche, décembre 1790. 2 BI 45-46.

Peaugres demande à acquérir la maison prieurale. 19 janvier 1791. 2 BI 46.

Primes d'honneur 1893, domaine en métayage de plus de 30 ha, M. Ramel, métayer isolé à Saramelle, commune de Peaugres. K 55-57. (prairies, vignes).

En vedette dans « l'Ours ». Deux stars ardéchoises. 17 11 88. Rencontres extraordinaires à Peaugres. 2 AU 137.

A.C. de Peaugres E 42 : Litige concernant le puits du hameau de la Borse (1925). Alimentation en eau potable, demande de renseignements (1933-1960).

Safari-Parc de Peaugres : vers les 5 millions de visiteurs. Ardèche-Infos déc. 1989. 2 AU 136.

Des ours polaires dans les bois de l'Ardèche. T.V. 30 4 89. 2 AU 140.

Plan-guide du safari-parc de Peaugres. 2 AU 140.

Route des parcs zoologiques du sud-est. 2 AU 138.

80 ha d'exotisme. D.L. 18 4 92. 2 AU 138.

80 ha pour 800 animaux. D.L. 29 11 92. 2 AU 139.

Vivez de nouvelles aventures ! A Peaugres l'animal est roi ! La grande bouffe ! Prospectus safari parc de Peaugres. 2 AU 132-134.

Découvrir et connaître les animaux. D.L. 19 8 96. 2 AU 135.

Changements au safari-parc de Peaugres. D.L. 10 4 97. 2 AU 141.

Le territoire, là où commence la vie sauvage. Réveil, 10 7 98. 2 AU 143.

Une journée au safari-parc de Peaugres. Tribune, 24 8 2000.2 AU 141.

Sauver le Safari-Parc. Réveil, 24 1 2003. 2 AU 139.

Safari-parc de Peaugres : un plan de restructuration pour payer les dettes. T.V. 24 1 2003. Sur les pistes du safari (prospectus). 2 AU 142.

A l'école des éléphants. Hebdo du 12 9 2008.-AL 201.

Les mamans des bébés animaux à la fête. Réveil du 27 5 2010. AZ 220.

Le safari de Peaugres a 40 ans. Hebdo 17 4 2014. 2 BA 157.

Le point de vente des agriculteurs va s'ouvrir. Hebdo 29 5 14. 2 BB 167.

Euronat, 10 ans après, a le vent en poupe. Article T.V. du 10 7 98 (distribution de produits biologiques). AM 161.

Euronat, une industrie "bio" florissante en Ardèche "Hebdo de l'Ardèche"18.2.2005. Q 111.

Euro-Nat, à Peaugres. Reliefs, été 2008, p. 21.

Les mains dans le pétrin depuis 150 ans, les Brias. T.V. 19 5 2000. 2 AU 183.

La ferme du Tiallou ouvre ses portes. T.V. 26 4 2002. 2 AU 182.

PEYRAUD

Recherches sur le château de Peyraud. AP 126-139.

Tavernier Philippe : Historique de la commune de Peyraud, s.l. 1995, n.p .A.D. 07, 21 J 149.

Granger-Veyron, (le château de Joannas) : En 1540, Françoise de la Balme, dame de Joannas, épouse Antoine de Fay-Peyraud, qui devient ainsi seigneur de Joannas. (1983-84.)

Extrait des « Châteaux en Ardèche », manuscrit concernant les châteaux de la vallée du

Rhône nord. A 60.

César Filhol : La Bonne Font de Saint Martin, à Peyraud, folklore vivarois. Journal d'Annonay, 17 11 36. 2 AU 152. Voir Fonds Vivarois 944 82.

S. Mours, Protestantisme en Velay et Vivarais : Le 8 septembre 1561, un synode provincial des églises réformées se tint au château de Peyraud. L'église d'Annonay fut reçue « en alliance et compagnie avec celles du Dauphiné et de Lyon ». Ce Synode décida que « les torts et griefs faits aux fidèles tant du Dauphiné que de Lyon ou d'Annonay par les magistrats de ces lieux ou autres particuliers seraient recueillis par lettres assurées pour être envoyés à M. de Crussol, afin qu'il poursuive telle provision qu'il pourra obtenir contre les dits magistrats en particulier pour le soulagement des Eglises ». François de Fay, baron de Peyraud, apprenant la prise du couvent des Célestins par les soudards protestants du capitaine Lapra, les en fit sortir, et fit dresser procès-verbal de leurs exactions. Dès fin avril 1562, il est à la tête des huguenots de Tournon qui demandent la liberté de prêcher, puis bientôt, installent le prêche dans l'église Saint-Julien. Les pères jésuites quittèrent le collège, et le comte de Tournon lui-même se retira en Franche-Comté. Le 28 avril 1562, des Adrets prit la ville. Antoine de Fay mourut à Peyraud, où il testa le 15 avril 1563. Son successeur fut son frère Jean, qui leva une armée protestante en Dauphiné avec Saint-Romain, et lui fit franchir le Rhône à Peyraud (d'après E. Nicod). S. Mours indique que le château de Peyraud aurait été pris à l'automne 1568 par Jacques de Fay, seigneur de Changy, allant rejoindre l'armée protestante qui se trouvait à Andance, en route pour la Guyenne où se trouvait la principale armée huguenote. R.P. : il n'y eut pas de prise de Peyraud, qui était déjà aux mains de la famille de Fay, protestante. Jean de Fay, qui d'après Mours, aurait abjuré après la

Saint-Barthélemy, reprit les armes au printemps 1574, après la fin de la trêve signée par Damville avec les protestants. Il s'empara des châteaux de la Barge et de Serrières, celui de Mallevall en Forez. Il bloqua la navigation sur le Rhône. Des troupes incendièrent les églises de St. Jeure d'Ay, de Préaux, des troupes prirent le château de la Mure, près de Peaugres. Pierregourde, de son côté, s'empara de Bosas et d'Etables, puis du château de Quintenas. La réaction de Saint-Chamond ne se fit pas attendre ; il vint assiéger et prendre Mallevall, la Barge, Serrières et Peyraud. A la mort de Charles IX, il fut nommé gouverneur du Vivarais par Catherine de Médicis. Jean de Fay s'était réfugié à Bosas, où il reçut bientôt l'appui de l'armée protestante de Saint-Romain.

Emmanuel Nicod. Revue du Vivarais 1903 : La maison de Fay-Peyraud.

A. Vachez : Note sur la destruction du château de Peyraud en 1350. Cote: 5444.

F. Bréchon, T 3 p. 620. le port de Peyraud n'est mentionné qu'en 1381, quand Guillaume de Fay acquiert du Dauphin une partie de la seigneurie de Peyraud, dont un droit de port acquis par le dauphin Jean de Roussillon en 1379. J. Rossiaud le signale en 1347, mais il semble s'agir de la seigneurie dans son ensemble; inspecté par des inspecteurs delphinaux en 1433, signalé en 1514, mais ce n'est pas un port important. Un péage est associé au château, attesté en 1445 par le marchand lyonnais Johannès de Prato (AD 38, B 2898 f°85) Victoire de l'opposition aux élections municipales de Peyraud, en 1855. AN 143. Le maire déplore le 8 août l'influence des "rouges", qui ont circonvenu le sous-préfet lui-même . AN 145.

La population active de Peyraud, par lieux de travail, âges, et professions. I 56

La chapelle de Verlieux restaurée par de jeunes bénévoles. DL du 9 8 2009. AS 114.

SAINT DESIRAT

Le prieuré de Saint-Désirat est donné au chantré de l'abbaye de la Chaise-Dieu le 29 juin 1355 par le pape Innocent VI. B.N.F.-Gallica, AK 13.

La cave de Saint-Désirat (prospectus). 2 AU 124-125.

Cave de Saint-Désirat, dernière A.G. pour son président. T.V. du 3 3 2000. AG 93 ter.

Chambres d'hôtes « la Désirade ». 2 AU 129.

Le Musée de l'Alambic prend de la bouteille. D.L. 16 8 92. 2 AU 129.

Le Musée de l'Alambic. Prospectus. 2 AU 130-131.

Innoplast, l'usine du futur. D.L. 18 5 93. 2 AU 144.

Jean Gauthier: de la distillerie au musée. L'Echo Drôme-Ardèche le Valentinois. 15 6 96. 2 AU 127.

Alambic de S. Désirat: une extension officialisée. D.L. 10 7 96. 2 AU 128.

L'art de distiller la tradition. D.L. 20 7 97. 2 AU 126.

Gazette des Villages n°1. Le musée de l'alambic. La production d'eau-de-vie en Ardèche. Portraits de bouilleurs ambulants.

A propos du potier Charles Jomard (association « La Cuillera » de S.. Désirat). 2 AM 144-148.

Des poteries cachées dans les maisons de Saint-Désirat. Hebdo fr 6 juin 2012. 2 AM 173-174.

Notes sur les poteries de S.Désirat, croquis. Article de 1932 du Journal d'Annonay. A.M. d'Annonay, Fonds du musée César Filhol, cote 9 S 4.

Croissance interne pour le groupe Innoplast. L'Echo le Valentinois, 26 3 2005. 2 AG 23.

Innoplast : les salariés inquiets, la direction sereine. Hebdo du 7 11 2008. AL 160.

Vers la fin de la grève chez Plastic Omnium ? (Andance S.Désirat). D.L. 3 2 16. 2 BM 95.

SAINT ETIENNE DE VALOUX

Chapelle des Vignes; les travaux de restauration sont terminés. Réveil, 20 5 2005. **2 AG 14.**

SAVAS

Recherches sur le château de Bontemps, AP 140-141.

Note sur la paroisse de Savas, 1874. 21 J 50.

SERRIERES

Petite bibliographie sur Serrières. 2 AU 158.

Gustave Toursier (1869-1950), fondateur de l'Union Générale des Rhodaniens, une vie dédiée au Rhône. 17 3 2011. Réveil. 2 AF 195.

J.M. Delesty : Serrières autrefois, aujourd'hui, Privas, 1893, 263 p. Au XIV^e siècle, la seigneurie de Serrières était tenue du Dauphin par Jacques de Roussillon, seigneur de Tullins en Dauphiné; celui-ci forma deux parts, et vendit le port et le péage sur le Rhône le 14 août 1378 pour 2250 francs à Guillaume du Fay (AD 38 B 8902, J. Régné, T.II livre III, chap IV) pour se débarrasser d'une dette envers le receveur de Mâcon; l'autre partie était constituée par le bourg, la forteresse, le terroir, les juridictions et le mandement fort étendu pour 9000 francs le 6 novembre 1378 avec la permission pour lui et les siens de passer le fleuve sans payer de droits. (AD 38, B 3901, Marie Claire Chavarot, « Mentalités nobiliaires au XIV^e siècle ») p. 89. AQ 54. p. 129: après la mort de Jacques de Tournon, son cadet, Guillaume, est sire de Serrières. AQ 99.

F. Bréchon, T 3 p. 618: le port de Serrières est mentionné dès 972. (AD 42 B 2037, f°9) A Scherius, lévite, chanoine de St. Maurice de Vienne, le donne à la mense des chanoines de Vienne à cette date. Mentionné en 1275 quand Artaud de Lamastre prieur de St. Sauveur en Rue et Guillemont, pontonnier à Serrières, font un accord : dispense de frais de port pour le prieur, ses envoyés, et ses animaux, moyennant une quarte de blé et un repas quand ils iront ou reviendront de N.D. du Puy pour favoriser la desserte de la grange de Chalmeta en Dauphiné. La famille Faure ne détient en 1380 que 3/12^e du droit de pontonnage, et la totalité après 1450. En 1435, c'est l'un des ports de la sénéchaussée de Beaucaire par où doivent transiter exportations et importations. Fin XVIII^e, c'est l'un des plus commodes à la navigation (AD 07 C 102, f° 108). L'habitat était sans doute proche de l'église Saint-Sornin et face à Sablons au Haut Moyen-Age, et il aurait glissé ensuite vers le castrum au XI^e-XII^e siècles. Dès 1228, Girard, seigneur de Roussillon et de Serrières confirme l'exemption accordée au prieuré de Saint-Vallier, renouvelée en 1247. Le premier affermage connu date de 1367 quand Aymar de Roussillon le concède pour 4 ans (AD 38, B 3901). A partir du milieu du XV^e, le péage est fragmenté; un péage des gentilshommes est mentionné au XVI^e siècle. 12 février 1446 : Lettre du dauphin Louis constatant l'hommage de Guillaume de Tournon, pour les châteaux, ville et territoire de Serrières au royaume, le péage de la Roche de Glun, la ville et mandement de Tain, le quart de Saint-Georges, la moitié du château et mandement d'Yzerand, les châteaux et villes de Colombier le Vieux, et pour les arrière-fiefs les châteaux de Gras, Empurany et Retourtour, à l'exception de ce qu'avait le comte de Forez, et enfin pour les fiefs qu'il avait à Crosses (?). (Pilot de Thorey, p. 98, H 87)

La grande foire de S.Clément, le 23 novembre, créée en 1586. D.L. 14 11 1985. 2 AU 181.

Généalogie Boudon-Lashermes : Antoine des Boscs, seigneur de Serrières, mourut en 1664. AH 113.
 Péage de Serrières. Revente au sieur Deluc. 126 2 1637. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 33.
 Lettres relatives à la filature de cocons à Sarras. Intervention de Moreton de Chabrillan A.D. 34, C 2263 (notes). C 23-24.
 Tableau des 2/20° à Serrières fin XVIII°. Il y a seulement un « cardeur de soye ». AN 235.
 Arrêté de police à Serrières début de la Révolution, in J.M. Delesty, « Serrières autrefois aujourd'hui » p.46-51. 2 AU 165-167.
 Etat des biens nobles à Serrières en 1790 in J.M. Delesty, « Serrières autrefois aujourd'hui » p.57-58. 2 AU 168-169.
 26 mai 1791 : Serrières demande à ce que la moitié d'un pré situé à Félines soit distraite de la vente des biens nationaux, léguées aux pauvres de Serrières, l'autre moitié donnée pour des messes. Le Directoire répond que seule cette 2° partie doit être vendue. 2 BI 47.
 Dispersion de la société populaire de Serrières le 30 Frimaire An II. B.M. Lyon, manuscrit 3713. T 21.
 Pièces diverses sur Serrières au XIX° siècle: foires et marchés, choléra, bac à traile, chansons sur Serrières, etc.in J.M. Delesty, « Serrières autrefois aujourd'hui ». 2 AU 170-180. .
 J. Vallet : Serrières sous la Révolution, Revue du Vivarais, 1929-1930, l'ancien cadastre de Serrières, (1931), le choléra de 1832 à Serrières (1933).
 J. Vallet : Notes serriéroises : un centenaire serriérois : le choléra de 1832. Revue du Vivarais 1933, p.126-128 et 150-158.
 Lettre du maire de Serrières du 17 avril 1842 à propos de l'ouverture du chemin vers Saint-Etienne. AD 07, 5M 9. AN 103.
 Recherches sur les Barges, à Serrières. AP 141-142.
 S.O.S. pour un musée. D.L. 13 8 85. 2 AU 157.
 Prospectus pour le musée des mariniers. 2 AU 158.
 Mois des musées et des arts plastiques: Serrières inaugure. D.L. 4 11 85. 2 AU 157.
 Recensement des communes rurales du canton de Serrières, 1968. 2 AU 155.
 Recensement de la commune de Serrières, 1968. 2 AU 156.
 Reproduction de C.P.A. représentant le vieux pont suspendu de Serrières, et une sorte d'aéroglesseur côté Sablons. Envoi de G. Durrenmatt. X 18.
 A Serrières, la mémoire du Rhône. 5 393 visiteurs au musée des Mariniers. D.L. 5 11 84. 2 AY 168.
 L'atelier du peintre de Serrières, Jean-Marcel Héroult (1920-1982) vendu au profit de l'abbaye de Champagne. D.L. 7 6 86. 2 AU 195.
 Lettre de Madeleine Burieau sur Serrières et le musée des Mariniers. 15 nov 1990. 2 AY 169.
 Dans le sillage des femmes de mariniers (Musée). D.L. 23 8 91. 2 AY 183.
 Un musée en demi-sommeil (Musée des Mariniers). D.L. 30 10 99. 2 AU 183.
 Parc du Pilat : vers une adhésion du canton de Serrières ? D.L. du 18 1 92. 2 AJ 231.
 La joute: plus qu'un sport, une culture. T.V. 10 11 2000. 2 AU 179.
 Musée des mariniers : solidarité des maires. Réveil, 24 janvier 2003. 2 AU 179.
 L'art: à consommer sans modération (galerie Ataraxie à Serrières). T.V. 10 1 2003. 2 AU 182.
 Musée des Mariniers: prospectus. 2 AY 133.
 Le musée des Mariniers en sursis. DL du 7 6 2004. AU 131.
 Un bon nettoyage de printemps. (Musée des Mariniers). Réveil du 17 3 2011. 2 AF 197.
 Le restaurant Schaeffer à Serrières. DL du 7 4 2007. AG 3.
 Belles perspectives d'avenir pour le musée des Mariniers. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 83.
 Juliette Roche (1884-1980) peintre, fut la fille de Jules Roche et l'épouse d'Albert Gleizes, avec qui elle fonda Moly-Sabata. Envol, sept.2022, p. 6.

THORRENC

Recherches sur Thorrenc et son château. AP 142-147.
 J. Régné : Le crime du château de Thorrenc : Gibier de potence, de chaîne, de roue. Revue du Vivarais 1913. Tiré à part, 81 pp. PER 3000 23 et 24. B 283.
 E. Reynier, Histoire de Privas; T. II, 2 : p. 278, note : Un arrêt du Conseil d'Etat ordonne aux commissaires de Nîmes de juger les officiers de justice de « Thorrenc en Andance » pour avoir composé à prix d'argent avec plusieurs inculpés (A.D. 34, C 58).
 A. Le Sourd : Thorrenc et Andance, Revue du Vivarais 1924.
 J. Villain, la France Moderne, T.II. : Jean de Saint-Priest, archevêque d'Aix, puis capitaine huguenot, était d'une branche cadette. C'était le frère de Christophe de Saint-Priest, dit Saint-Chamond, seigneur de Thorrenc, Montchal, Andance, l'Orne, la Barge, général des troupes catholiques, conseiller d'Etat et privé d'Henri III. G 305.
 M. André : Autorisation de construire un château, à Thorrenc, en 1591, donnée par Jacques de Miolans, seigneur de Thorrenc et Andance entre autres, premier baron du pays de Lyonnais, à Christophe de Boulieu, sieur de Jarnieu. Revue du Vivarais, 1970 n° 1 p. 52.
 2 C.P.A. représentant le château de Thorrenc, dont une vue d'ensemble du village. X 71.
 Les Gorges de Thorrenc. CPA Vers 1900, château au fond.
 La chapelle Saint-Clair a séduit les visiteurs. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 87.

VINZIEUX

Un cours d'histoire dans le préau de l'école (famille Costet). Hebdo, 4 nov.2005. 2 AY 53.

CANTON DE TOURNON

ARRAS

*Paul Jamet : Arras sur Rhône et son histoire. Réflexions sur le passé et l'avenir de notre village. Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement culturel et Touristique d'Arras sur Rhône. 2010. Format A 4.
 Chartrier de la branche Tournon-Arras, aux A.D. 07 (1 J 3). Voir en AP 156.
 Recherches sur les châteaux d'Arras. AP 152-156 et AP 159.
 Jean Régné. Regeste Vivarois : Silvion d'Arras se désinvestit de la maison et du péage d'Arras entre les mains de Guigues, dauphin de Viennois, qui l'en investit. Silvion se déclare homme lige du Dauphin (mars 1266).
 Voir notes en AP 152-153.

F. Bréchon, T 3 p.626 : La route médiévale traverse le village d'Arras, s'éloignait de la route actuelle. Un péage du mandement d'Arras et Silvion d'Arras le vend au Dauphin avec ce qu'il possède au château d'Arras (AD 38, B 3021). Il reprend en fief en 1266 ce qu'il avait vendu, puis en 1285 il vend son péage à ses deux gendres pour 100 livres. (A.N. H4 2960). En 1478, il devient la possession du seigneur de Tournon (A.N. H4 2960) A partir de là, il sera levé à Tournon même avec celui du château. Le port d'Arras est systématiquement mentionné comme étant celui de Serves, placé en 1347 sous la garde des officiers du roi; il ne s'agit sans doute que d'un bac léger, attesté en 1488 (A.M. de Bourg les Valence, CC 30).

P.V. de l'imposition des biens privilégiés dans la paroisse (1790) Rôle supplémentaire pour les 6 derniers mois de 1789. AD 07, L 1203.

E. Nicod : Revue du Vivarais 1905 pp. 598-615. Voir en AP 154-155.

Plan cadastral d'Arras en 1934 (tableau d'assemblage). 2 A 215.

Lettres et documents de M. Paul Jamet sur Arras-sur-Rhône. AY 191-200.

Lettre à M. Paul Jamet retraçant l'histoire d'Arras au Moyen-Age. 27 février 2010. AY 201-207.

La Tour, prends garde ! Réveil du 23 9 2010. 2 AF 217.

Notes préparatoires à la conférence sur la tour d'Arras : notes sur l'article d'E.Nicod, sur les articles de l'abbé Garnodier, sur J.A.

Poncer (Mémoires historiques sur le Vivarais). 2 A 221-224.

Une association se bouge depuis 1983 pour sauvegarder et restaurer les vieilles pierres : les gardiens du patrimoine. Hebdo. 2 BM 137.

Photocopies du plan cadastral de 1824: le quartier de l'Eglise, 2 A 227, celui du Château, 2 A 228, celui du Péage, 2 A 229.

Notes sur la tour d'Arras. Conférence du 20 novembre 2010 (avec schémas de la tour d'Arras). 2 AB 232-243.

Risque d'inondation sur la rivière d'Ozon. Réveil du 28 3 2008. 2 AF 200.

BOUCIEU-LE-ROI

*Camille Mourgues : Boucieu-le-Roi. Rotary-Club Valence Mistral, Guilherand-Granges, 2002.

Abbés Maisonnien et Fontenat : Visages du Haut-Vivarais. Boucieu le Roi, Aubenas, Lienhardt 1965. AI 39-41.

J. Régné : Regeste vivarois. Boucieu-le-Roi : 291 : le 23 juin 1313, le roi de France Philippe IV donne au sénéchal de Lyon Renaud de Sainte-Bonne commission pour adjoindre à sa sénéchaussée la ville et diocèse du Puy, le bailliage de Vivarais, la « notairie » de Boucieu et le diocèse de Valence, plus près de Lyon que de Nîmes. Le 2 août à Lyon, certains territoires sont démembrés du bailliage de Mâcon pour être annexés à la sénéchaussée de Lyon. Le 9 août, devant le bailli de Velay, Jean de Bosvieilh (Béraud de Chanaleilles dit Jacotin), Pierre Morel, juge du Puy, Girard de Rumano, juge de Forez, Hugbals de Porte pour la sénéchaussée de Beaucaire, Guillaume Thorenche, lieutenant du bailli du Velay, Armand de Polignac, Guigues de Roche, Guy de Tournon, Béraud, seigneur de Solignac et autres seigneurs vellaves, ou décide que le bailliage de Velay, et toute la « Boutière » de Boucieu, la partie royale du diocèse de Valence, laquelle Boutière est dans le bailliage royal de Vivarais, tous ces territoires seront rattachés à la sénéchaussée de Lyon. 470 : 1329, avant le 2 décembre : cédula à présenter au dauphin Guigues le 2 décembre, par Pierre d'Orange, sergent d'armes, bailli royal pour le Vivarais et le Valentinois. Des ribauds du Dauphiné demeurant à Champagne ont désarçonné et maltraité Jacelme Goinardi et Pierre Regalis, de Boucieu, sergent du roi, et leur ont volé l'argent des redevances royales. Le bailli informé vient prier le dauphin, qui confia l'examen et le châtement de ces délits à la Cour Royale de Boucieu. Mais en vain il a cité le châtelain d'Albon, dont le lieutenant Jean de Laugin était impliqué. Il s'en est suivi beaucoup de dommages dans le bailliage, notamment le fait que Jean de Vinez avec 400 hommes, passa dans le royaume, s'empara de porcs et de boeufs qu'il emmena en Dauphiné. Le bailli est venu demander au Dauphin de lui confier le procès des coupables. Acte du 2 décembre 1329. 603 : Lettres de Charles VI le 23 février 1392 données à Jacques Baruchier son conseiller pour régler un différend entre les baillis de Boucieu et de Vivarais et les officiers delphinaux de Saint-Marcellin, à propos de la juridiction de Champagne, que ces derniers revendiquaient. 673 : Lettres du 28 juillet 1441 de Charles VII aux baillis et juges du Viennois, Valentinois et Boucieu par lesquelles il confirme ses lettres du 26 novembre 1421 relatives à Serrières et Peyraud, relevant du Dauphiné en fonction de l'acte de transport du Dauphiné à la couronne de France. 801 : Lettres de Louis XI du 12 octobre 1461 aux sénéchal de Beaucaire, baillis et juges de Nîmes, Vivarais et Velay, faisant défense à ces officiers de faire citer les habitants de Valence devant les cours de Paris, Nîmes, Toulouse, Boucieu ou autres, ce qui était contraire aux privilèges du Dauphiné. Cela a été le cas depuis le départ du dauphin dans la Flandre et le Brabant. 614 : Charles VI mande le 30 mars 1401 au juge du ressort de Lyon de faire restituer au sire de Villars un trésor trouvé sur le territoire d'Annonay près de la rivière de Deûme et dont les officiers royaux de Boucieu s'étaient emparés. 924 : Lettre écrite le 12 juillet 1490 au lieutenant du bailli de Vivarais et à l'avocat et procureur général du siège de Boucieu à ce qu'ils eussent à ne rien tenter sur les juridictions de Chalencón, Baix et le Pouzin.

Jean Régné. Regeste vivarois. Saint-Romain : 517 (28 février 1352) : Aymar de Poitiers inféode à Hugues de Saint-Romain à charge d'hommage lige pour lui et ses enfants la somme de 15 florins d'or poids de Piémont à prendre sur le péage de Baix chaque année à Noël, jusqu'à ce que ladite somme soit assignée sur les châteaux de Tournon, Durfort, Châteauneuf-de-Vernoux, et en considération de cet hommage, le comte donne à Saint-Romain 200 florins d'or. (Archives Ardèche, C 196, p.329-330)

Camille Mourgues : Boucieu le Roi, Guilherand-Granges, Rotary-Club de Valence, 2002.

Etymologies du nom, p. 9 : Le Moulin du Roi appartient vers 1750 à une famille Reynaud, tailleur d'habits à Gilhoc, dont le fils Alexis-Blaise épousa Françoise Chapron, la fille du meunier. La Maison du Pont fut usine à foulon, puis exploitation agricole. Il y avait à Joachy en 1745 un Reynaud teinturier. Il y avait 2 moulins sur la rive droite, l'un signalé en 1475. Le premier était à farine panifiable, le second à farine brute, associé à une filature de laine de pays, à une huilerie puis à une scierie mécanique associée à sa salle d'affûtage. Il y avait une exploitation agricole à Baudy, et une bonne partie du quartier est encore possédée par des descendants Reynaud. Le pont sur le Doux, classé monument historique, s'est appelé pont du Roi, pont du Doux, pont de la gare. La Maison du Pont, en rive gauche, est sur Colombier-le-Vieux, et le raidillon au-dessus sur celle de Bosas. C'était pour que les chevaux des seigneurs de Bosas puissent aller boire à la rivière. On dit aujourd'hui que les gens de Bosas « n'ont de la rivière que de quoi aller faire boire un âne ». Boucieu fut du canton de Saint-Félicien jusqu'en 1924. p.13 : On a trouvé des pièces romaines dans un jardin proche du Moulin du Roi. Le « château » a pu être une tour de guet romaine, et on voit en amont du pont actuel (500 mètres) les ruines d'un « pont romain ». Son arche unique faisant obstacle aux crues, les troupes de M. de Séthier le firent sauter à la poudre fin XVIII^e siècle. L'actuel Pont du Roi doit dater de la période de grande activité du bailliage (fin XIII^e-XIV^e) même si « nous avons trouvé un texte » qui le date d'Henri IV. Il a été élargi en 1773 ; deux pierres gravées en portent témoignage : « le 6 octobre 1773, fait par les R. Favre ou Faure de Macheville, entrepreneurs des Ponts et Chaussées ». A côté, autre pierre, et la date de 1773, plus

l'inscription « M.P. CHAN TELOVE » avec un cœur que M. Joly traduit par « Aidés par Chante, leur ouvrier, qui avait mis du cœur à l'ouvrage ». p.15 : Il y avait 300 ouvriers en 1889 sur la ligne CFD qui traversait Saint Barthélemy le Plain, du pont de Duzon au pont de Troye. Il y en avait 200 sur les chantiers de Boucieu, Arlebosc, le Crestet. Certains avaient des chambres, et d'autres des baraquements, leurs « quartiers ». Les loueurs s'appelaient les « cambusiers ». p.16 : Pour les conservateurs, le train était le « train rouge », parce que c'étaient les républicains qui avaient obtenu l'ouverture de la ligne. On disait aussi que le comte de Chazotte avait fermé ses volets en signe de réprobation du côté de la vallée du Doux. p.18 : On a compté 4 625 voyageurs au départ de Boucieu en 1938, et 8 710 en 1946. En 1946, les expéditions représentaient 220 tonnes pour une réception de 150 tonnes. Un jour de mai 1942, un convoi de 100 à 300 hommes arriva à pied depuis Tournon, encadré par des soldats français. On les fit monter dans le train, en direction du Massif Central pour les soustraire aux Allemands. On disait qu'ils s'étaient débarrassés d'objets de valeur tout au long du chemin. En rang, ils avaient tendu des récipients aux gamins, qui étaient allés leur chercher de l'eau à la fontaine voisine en échange de quelques pièces. En gare de Lamastre, les agriculteurs du marché aux fruits leur distribuèrent des cerises. p.21 : Le canal conduit l'eau du Doux en amont du Rochas jusqu'au gouffre de l'Echauffat sur 2 km; il alimentait 2 roues à godets, au Moulin, aux Cardes, et une 3^e permettant de remonter l'eau au Château. Il fut d'abord creusé dans les prés en planches à l'entrée du moulin, puis maçonné à Baudry et au Moulin du Roi. Il avait 1,20 m de large, 1,80 devant les 3 lavoirs de la maison Junique, 30 à 40 cm de profondeur. Une retenue avec vanne, « l'épécier » à Chapelle, permettait de diriger le trop plein vers le Doux. Les béalières irriguaient les prés et les champs en contrebas, du samedi soir au lundi matin. Mais ils « oubliaient » souvent de fermer les barrages. Depuis une vingtaine d'années, le canal est à sec, mais de petits ponts l'enjambent encore. p.22 : En 1723, dans ses déplacements, Pierre Vigne s'inquiétait de savoir si les mûriers étaient plantés et combien. Les graines étaient bénies par le prêtre le jour de la Saint-Marc. p.23 : Le « château » avait été une simple maison forte au XIV^e siècle, flanquée de deux tourelles. On pouvait encore voir la base de l'une d'entre elles avant la dernière guerre. Le domaine était celui des De Lafont, puis il passa par alliance aux De Monteil. La baron Aymon de Monteil de Saint-Quentin était un ami du père Vigne. Il consentit à vendre ce domaine, qu'il n'occupait pas, à Antoinette Pontier, nièce du missionnaire et supérieure générale de la Congrégation. Contrat signé en 1738 : Pierre Vigne trouvait le château trop beau pour son humble Congrégation. Les religieuses ne furent pas dispersées à la Révolution, trouvant gîte et couvert dans les environs. Le château fut pourtant vendu comme bien national le 14 Messidor An III (3 juillet 1796). Mais la présence de la Congrégation est toujours effective, puisque le 10 novembre, un chapitre a lieu pour remplacer la supérieure Euphrasie Pelisse, décédée en 1794. Ces réunions se tinrent dans la maison du bailli sans doute. La communauté paya la location du château, mais il sera abandonné. Le préfet de la Drôme Louis Descorches leur permet de s'installer dans l'ancien monastère de Saint-Just à Romans en septembre 1804, mais une soeur reste à Boucieu. L'école est rétablie en 1825, et les soeurs occupent la maison Destezet. En 1841, le château est à madame Emma Rousset, veuve de Léon Bonnet des Claustres, avoué et avocat de son vivant. En 1880, mère Saint-Joseph Bouvarel rachète le vieux manoir. L'école y est réinstallée, et en 1891 un juvénat est fondé. L'école n'est frappée qu'en 1910, mais survit comme établissement hospitalier pour enfants anémisés. En 1914, ils accueillent des orphelins rapatriés de l'Est, et en 1918, il devient établissement hospitalier privé pour les garçons. Puis, en 1933, on accueille des « cas sociaux ». En 1939, la maison accueille les petits du « foyer » et du village, les plus grands fréquentant l'école publique du village. Rajeunissement générale du bâtiment en 1959, avec disparition de voûtes, d'escaliers. On édifie ensuite la Source, destinée aux retraites spirituelles. p.33 : La chapelle Notre-Dame fut l'une des stations qui subsista au temps de la Révolution. Elle fut rebâtie avec le chemin de croix en 1880, et restaurée en 1934. Les habitants ont pris la construction à leur charge. Elle fut démolie en 1937 par Léon de Giron, qui en reconstruisit une plus petite. p. 34 : En 1291, le village n'était pas où nous le connaissons. Le 20 octobre 1368, 26 bourgeois de Bocieu exposent au bailli qu'il n'y a aucune forteresse où se réfugier, et que récemment des bandits étaient passés, avaient rançonné, fait violence aux femmes ou filles, tués certains. Il fut décidé de transporter la ville sur une butte qui existait à proximité. Elle aura 88 toises de long, soit environ 200 mètres, et 14 habitants s'offrent à construire 56 toises en forme de tours. Elle sera pourvue de postes de guet et d'échauguettes. Chacun paiera un denier tournois par toise. Pour les 32 toises qui restent, ceux qui n'ont pas reçu de maison à construire édifieront dix toises de rempart. Les habitants du mandement, plus nombreux et quatre fois plus riches, devront construire à leurs frais 24 toises. A l'intérieur des remparts à l'ouest, on édifiera pour le roi et le seigneur de Saint-Romain une maison forte de 8 toises de long et 6 de large, où se tiendra la cour, et où habiteront les magistrats. L'orientation, les dimensions des parcelles et le nom des propriétaires sont relevés. Huit toises sont allouées aux maisons à construire autour de la butte. Ces remparts devaient être surveillés et entretenus en permanence. p. 42 : Une maison menaçant ruine a été démolie par son propriétaire M. de Giron, habitant Vienne, en 1963. C'est l'ancienne halle aux grains. Il y avait encore en 1926 des foires les 24 février, 28 avril, 25 juin, 27 octobre et 13 décembre. Une mesure à grains, don de Melle Degiron, en est le seul témoin. p. 48 : En 1810, le Conseil Municipal est réuni pour donner son avis sur la réfection du pavé de l'église, la réfection de la toiture de la maison curiale, réparer sa toiture et le cimetière. C'est l'adjoint qui fait 220 f. d'avance, et une imposition extraordinaire est faite pour le rembourser (270 f.). Mais en 1837, le curé Rouveure doit abandonner la maison curiale trop délabrée. Le 20 mai 1838, un terrain fut acquis pour en construire une autre : avance de 1.000 F de M. Rouveure, souscription extraordinaire de 3.000 f. Il faut réparer en 1892. Le 10 mars 1907, un bail est passé à M. Savoye, curé de la paroisse, puis en 1913 avec le curé Barbe. C'est en 1962 qu'il y a comme desservant le curé du Crestet ; puis en 1967, c'est celui d'Arlebosc. En 1978, c'est celui de Colombier-le-Jeune, mais il y a un curé résidant à Boucieu, l'abbé Drevet. Le presbytère est loué le 19 juillet 1979 à une institutrice, et deux monitrices. Il est inoccupé depuis 1 an en 2002. p. 51 : La maison du bailli (maison Mège) est la résidence secondaire de M. Deplaud, de Valence. texte de la création de Boucieu ensuite. p. 52 : L'église. En 1809, il faut réparer la cloche ; en 1810 refaire le pavement (40 m²). En 1855, Edouard Rousset, ancien maire fait don de 300 f pour le chœur, 100 f pour la chapelle Notre-Dame; mais le curé Rouveure fait observer qu'il vaut mieux attendre vu le contexte politique de l'époque. (??) p. 53 : En 1861, il devient indispensable de construire un clocher. L'ancien est inachevé, et quatre piliers supportent un toit surbaissé de mauvais effet. La commune s'impose de 4 835 f dont 2 835 pour le clocher. En 1864, le curé offre au nom de la fabrique le terrain en vis-à-vis de l'église, à condition d'en demeurer propriétaire, plantés de pouvoir y planter à l'avenir, et qu'on n'y construise aucun établissement pour donner à boire ou à manger. En 1869, il est question de porter la moitié de la population de la paroisse sur Colombier le Jeune. Grâce au remboursement du capital versé par les communes pour la Défense nationale, le C.M. espère pouvoir élever le clocher en 1872. En décembre 1906, mise sous séquestre des biens ecclésiastiques. En mai 1914, importantes réparations à la toiture (300 f.). En 1954, remplacement des fenêtres par le maître-verrier Georges Thomas de Valence. Une centaine de bénévoles restaura entièrement l'église grâce à l'aide financière des religieuses, de la commune et de nombreux bienfaiteurs. Le nouveau maître-autel a été consacré le 19 mai 1965, 250^e anniversaire de la fondation des soeurs du Très Saint Sacrement. p.55 : La première mention du bureau de poste date du 9 septembre 1800, à propos d'une souscription pour couvrir

les frais de l'établissement d'un télégraphe. En 1824, on décide de relier Boucieu au bureau de poste de Tournon. C'est en 1872 qu'un facteur s'installe à Boucieu, desservant aussi Arlebosc. En 1903, on installe une boîte aux lettres à la gare. Le téléphone est installé en 1923. p. 63 : Population des divers hameaux de la commune en 1881. Total : 628. p.64 : Liste des maires depuis 1809. p. 65 : Alors qu'on construisait le calvaire, Marguerite de Nozières vint se fixer à Boucieu et commença à faire la classe, contre une modeste rétribution des parents. Pierre Vigne loue une maison à un certain Vivarez pour 7 livres par an. Bientôt, il y a douze femmes, qui vont faire de la maison une sorte d' « Ecole Normale » pour former des « régentes » pour 14 paroisses de divers diocèses. Pierre Vigne a fait une sorte de règlement, où il exige qu'on ne parle qu'en français, qu'on fasse régner silence et discipline, etc. La commune commence à subventionner en 1836, puis répare la maison d'école. L'institutrice reçoit 200 f en 1841. En 1856, l'institutrice Henriette Chapon reçoit 15 enfants gratuitement. La maison Mège est cédée à la commune pour 2.000 f. En 1865, l'institutrice communale est Séraphine Chabrol, soeur du Saint-Sacrement de Romans. p.72 : Certains « mongols » qui s'étaient rendus ont été fusillés à Lamastre. Il y a eu un incendie en 1941 à l'école de garçons. L'école de filles est mentionnée pour la 1^o fois en 1892, sur un devis dressé par Derieux, architecte à Tournon. Elle fut laïcisée en 1903. Le bâtiment ne sera terminée qu'en 1917. Dès 1902, acquisition de l'école intercommunale des Bruas, servant aussi à Colombier le Jeune et Saint Barthélemy le Plain. Mais le bâtiment n'est construit qu'en 1914. Elle a abrité des réfugiés pendant la guerre. p. 89 : En 1908, à Boucieu, on comptait 6 alambics. p.91 : Une scierie a été créée au Moulin du Roi, aux Cardes, vers 1900. P.121 : Les inondations les plus célèbres sont celles de 1251 (mais Boucieu n'existe pas encore). Puis 1407, 1508 (déluge de Sainte-Anne). Puis, l'inondation du 10 septembre 1857. La pluie a commencé à St. Agrève à 11 h., puis à Lamastre à midi, à Tournon à 2 h. Le flot atteignait 15 km/h et le débit sous le pont suspendu de S.Jean de Muzols, atteignait 1.430 m3/seconde. Puis, crue du 3 août 1963. L'eau du Doux arrivait à mi-hauteur des piles du pont de Boucieu.

Benoît d'Entrevaux, Armorial du Vivarais, Monteil de Saint-Quentin : p.358 : La famille de Monteil est connue dès le X^e siècle en Dauphiné, où elle avait la seigneurie de Monteil. Mathieu de Monteil reçut de Louis XI le 4 mai 1476 des lettres patentes en raison de services rendus à la guerre, ce qu'il possédait dans la seigneurie de Boucieu en indivis avec Jacques, seigneur de Tournon, et le revenu du bailliage de Boucieu. Il épousa le 4 juillet 1486 au château du Cheylar en Vivarais Louise de Scey, fille de Henri, seigneur de Butter, en Franche-Comté. Balthazar de Monteil, seigneur de La Font, coseigneur de Boucieu, produisit ses lettres de noblesse comme issu de la maison de Monteil, comme son frère Louis. Balthazar épousa le 6 janvier 1641 Françoise de Romanet, fille de Jean, seigneur de Beaudiner, et de Catherine Granjon. Leur fils, Jean de Monteil, coseigneur de Boucieu, seigneur de Saint-Cierge, Pranles, la Faurie, commandant en Vivarais pendant les troubles des « fanatiques », épousa le 8 décembre 1669 Marie de Chambaud, dame de Bavas et de Saint-Quentin, fille de Louis de Chambaud, tué au siège de Montmédy, et de Martine de Ginestous de la Tourette, de la paroisse de St. Vincent de Durfort. Marie de Monteil, baptisée le 10 août 1671, épousa le 14 septembre 1700 Eustache de Chanaleilles. C'est la fille de Jean de Monteil, seigneur du Monteil, coseigneur de Boucieu, seigneur de La Faurie, Saint-Vincent-de-Durfort, colonel d'infanterie. Mais en 1698, Pierre-Louis de Monteil, seigneur de Saint-Quentin, est débouté parce qu'il ne peut prouver qu'il est fils de Jean. Jean de Monteil de Lafont, seigneur de Bavas, est condamné par défaut.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais, Annonay 1873, T.1, p.56, donne le texte de l'acte de pariage de Boucieu-le-Roi.

Marcel Prade : Les ponts, monuments historiques. Bib. A.D.A. 4^o BR 143. AI 41-42.

Félix Vernet : Notice sur le serviteur de Dieu, Pierre Vigne, missionnaire, fondateur des Soeurs du Très Saint Sacrement, Valence, 1894.

Jean Régné : Histoire du Vivarais, tome III, « Franchises et bourgeoisies des origines à 1789 », passage concernant Boucieu, AI 247.

Extrait du livre des « positio » pour la canonisation de Pierre Vigne : Pierre Vigne aux Ollières. AI 230.

J.C. Bouvier, Ladena N^o 39, pp.3-10. : Les ponts de la vallée du Doux, avec carte et photos. Voir aussi l'article dans le même n^o présentant des extraits du Voyage en Vivarais de Sabarot de la Vernière, pp.20 26.

La jeunesse de Guigues le Chartreux (1083-1136) article de la revue Drômoise n^o428 juin 83. L'article démontre que ce personnage est né au château de Valmordane, et appartenait à la famille de Saint-Romain Valmordane. Etude sur la seigneurie et la famille de Saint-Romain. Cf. « l'Histoire de la maison de Fay », inédite, par Michel de Chazotte, et le manuscrit de M. Rabani, sur l'histoire de la seigneurie de Valmordane et sa partie devenu co-seigneurie de Boucieu. La famille de Fay avait au Moyen-Age le centre de ses possessions à Etables. Les Saint-Romain étaient une branche de ceux de Baix, apparentés aux comtes de Valentinois. L'auteur pense que le château de Coursas était au lieu-dit de Saint-Romain, sur St. Barthélemy. D 46.

250^e anniversaire de la mort de Pierre Vigne. T.V. 1990. AI 3.

Visite commentée du village. D.L. du 3 8 91. AI 77.

Au pays des maisons de Dieu. D.L. du 17 8 95. AI 76.

Boucieu-le-Roi, un village de caractère. T.V. 17 11 2000. AI 4.

Les amis de Boucieu-le-Roi : 1^o assemblée générale. T.V. 26 10 1998. AI 4.

Boucieu-le-Roi : les projets ne manquent pas. T.V. 30 1 98. AI 5.

Quand les aigles sont parmi nous... T.V. du 12 10 90. AI 5.

Un week-end sous le signe de l'huile de coude (réfection du Mastrou). T.V. 15 12 2000. AI 6.

Opération Cédron réussie. TV du 9 2 2001. AY 75.

Tout un village de crèches ! Hebdo du 26 12 2008. AM 56.

Archives

Archives nationales: registre et rôle des enfants baptisés à Boucieu par moi, Jean Arnaud, ministre de la parole... (1582-1584) A.N. TT 233.

Recherches sur Boucieu-le-Roi (St Romain Valmordane). AP 158.

Etats de Vivarais : projet de transfert du siège du bailliage de Boucieu à Annonay, 13 novembre 1560. Protestations. AG 249.

Boucieu-le-Roi. Bibliographie. Index des répertoires A,B,C,D, des archives de l'Ardèche. Revue du Vivarais, série J, sommaire de la série L concernant Boucieu. AI 31-37.

Notes prises sur les archives communales de Boucieu: correspondance avec la sous-préfecture, 1789-1849, AI 222-223.

A noter : plan d'un pont dans la commune de Boucieu, 1728, C 828, voir AI 51.

Liste des villes closes du Haut-Vivarais, parmi elles Boucieu, en 1544-1551. C 1141.

Donation de la maison forte de Boucieu de la part de Jean de Monteils, à Just des Champs, seigneur de Pierregrosse à Saint-Alban d'Ay (1636-1644). B 12.

Lettre de M. Josserand, substitut du syndic du Haut-Vivaraïs, assigné à Boucieu pour constater les dégâts du Doux par les consuls de Tournon. (1570-1575). C 1454.

Fragment de terrier concernant Boucieu-le-Roi. S.d. Non communicable. 1 J 215. Voir 2 MI 1200.

Archives de Boucieu d'époque révolutionnaire. L 1228. AI 44.

Justice seigneuriale de Boucieu-le-Roi (notes fin XVIII^e). 30 B, AI 45.

Monographie de Boucieu, par Louis de Montravel. 13 J 3, AI 45-46.

Archives paroissiales de Boulieu, 5 J 46, sommaire et notes. AI 46-47-48.

Recensement de 1911, liste nominative. 6 M 104. Notes. AI 47-48.

Divers

Documents Christiane Bernard du 4.10.2004 : Le lignage de St. Romain est attesté dès 1083. Vers 1170, Jocerand de St. Romain reçoit de Géraud d'Ucel en raison d'une dette de 152 marcs d'argent tout ce qu'il a dans le castrum d'Allier, et dans les paroisses de Berzème et Saint-Martin. En 1175, Geoffroy de Barrès et ses fils s'engagent à lui restituer les châteaux de Barrès et de Rochessaive, sous peine de 10.000 sous d'amende. dont il est sans doute seigneur majeur. Il est appelé dans cet acte Jocerand de Baix, mais c'est le même. Il a des droits sur le castrum de Baix, à propos duquel il transige avec Raymond, abbé de Cruas, le 23 juin 1175. L'abbé cède le donjon de Baix, et Jocerand lui accorde le libre usage du port de Baix. En 1236, Jocerand Pilosi, co-seigneur de Beauchastel, est proche de la famille de Beaudiner, bien possessionné entre Soyons et Châteaubourg. Jarenton de Saint-Romain était le neveu par alliance d'Aymar, seigneur d'Annonay. En 1264, il vend à Roger d'Anduze le « castrum » de Boffres, qui était en 1230 à Guillaume de Beaudiner. Jarenton était l'époux d'Artaude Malet, d'origine vellave. En 1291, contrat de pariage qui crée Boucieu-le-Roi. On apprend à cette occasion que le castrum de St. Romain et la villa de Colombier-le-Jeune relèvent du dauphin. Il faut donc que la ville nouvelle en soit indépendante. A cette date, Jarenton n'a plus aucune seigneurie sur le Coiron, mais est bien possessionné en Velay. En 1289, il reconnaît tenir le manse de Malleno, situé dans le terroir de St. Romain le Désert (Mars). Acte passé à Corsas. Le frère de Jarenton, Drodon, chanoine de Valence, rend hommage au roi en 1301 pour la moitié de Boucieu. Puis, croquis des ruines de St. Romain au moment de l'ouverture de la route Tournon-Lamastre, puis plan des ruines, par G. Mounier, carte de membre de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. D 66-75.

Pierre Vigne, prêtre, missionnaire, (1670-1740). Origine : Internet, le 04 05 07. Y 37-39.

Commentaires pour une visite de Boucieu, don Bernadette Mourgues, avril 2008. AI 246.

Notes sur la famille de Fontgarnaud, viguier de Boucieu au XVI^e siècle, à propos du château de Bellecombe, rebâti par Claude de Fontgarnaud vers 1550. AM 1.

Assassinat de Henry des Boscs, à Robert, paroisse de Boucieu-le-Roi, par Jean et Antoine de Reboullet. AM 3.

A la découverte de l'histoire du village. Hebdo, 25 09 14. 2 BG 11.

Les religieuses du Saint Sacrement vont fêter leur 300 ans dans le village. Hebdo de l'Ardèche 4 12 2004. 2 BJ 4.

300 fidèles pour le chemin de croix de Boucieu. Hebdo 31 3 2016. 2 BN 184.

Iconographie

49 Z 52 : Vieux pont sur le Doux à Boucieu le Roi, dessin de Imbard, 1824.

49 Z 51 : Vieux pont, 1818.

Photocopie couleur du plan cadastral napoléonien de Boucieu, 1837. AI 49.

Photocopie couleur du village de Boucieu en 1837, plan cadastral. AI 50.

Reproduction de CPA : la gare de Boucieu et le château de Chazotte.

12 Fi 70 (coll. Lacombe): Troupeaux et petits bergers à Boucieu le Roi. I 237.

Plan géobiologique de Boucieu-le-Roi. AH 121.

CHEMINAS

Graines de Lune est né. TV du 3 4 98. AV 206.

Le défi de Charlotte (Graines de Lune). DL du 2 5 97. AV 207.

COLOMBIER-LE-JEUNE

P. Ayrolles, J. Della Libera, G. Taupenas : Coup d'œil sur le mégalithisme de la Haute-Ardèche, Etudes Préhistoriques n° 12, pp. 41-47.(dolmen de Colombier-le-Jeune).

Aimar III accepta en 1262 que les Dauphins disposent de Rochebloine, fief jusque là de Roger de Clérieux son parent, du fait des offenses de Roger de Clérieux à l'égard de Louis IX. H 22.

E. Fournial : Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles, Paris 1967. H 15-17. Voir p. 518 les comptes de la châtellenie de Rochebloine. Une capitainerie fut installée en 1371 à Rochebloine, en plein Vivaraïs, alors que les autres capitaineries du Forez étaient dirigées contre le Velay et le Livradois.

Cadastre de Colombier-le-Jeune: plan général. AI 13-14.

Quelques recherches sur Colombier-le-Jeune. AP 160.

ECLASSAN

Juliette Gaultier : Archives de l'école d'Eclassan (3114 W) Revue du Vivaraïs 2022 n°4, p. 342.

Abbé Garnodier : Notes archéologiques et historiques sur Eclassan, 1937, pp. 230-248.

Recherches sur Eclassan et ses châteaux: les Prés, Manoha, les Blancs... AP 161-172

La population d'Eclassan en 1911, 1936 et 1962, par rapport au chef de ménage, origine géographique, âge, professions. I 33-35.

L'émigration à Eclassan par directions, professions et âges. I 40.

5000 personnes ont suivi avec passion la 1^{re} fête du blé. DL du 10 9 85. AV 214.

Un magasin multiservices va être construit, et l'ancienne cave coopérative détruite. Hebdo de l'Ardèche, 8 juillet 2005. N 146.

Petit historique de la défunte cave coopérative, Hebdo de l'Ardèche, 19/8/2005, 0 109.

Le Montbard, un haut lieu touristique et spirituel. Hebdo de l'Ardèche, 26 4 2002. U 36 et AI 16.

Inauguration d'un nouveau chemin de croix. Article T.V. du 27 9 2002. AI 6.

Le Montbard, sentier spirituel. Hebdo, 2 4 2004. 2 BM 168.

Le chemin de croix de Montbard à Eclassan. L'Echo des Vallées, mars 2010 n°44, pp.8.

Diapos sur Eclassan: le château des Prés et l'ormeau. 2 AC 243.

Le Vendredi Saint à Eclassan. Hebdo de l'Ardèche 31 3 2016. 2 BN 184.

ETABLES

Recherches sur Etables, AP 173-174.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais, p. 77. Hommage de la seigneurie d'Etables par Jean de Conflans, pour sa femme feu Antoinette de Fay et leurs enfants (pas de date).

Gazette des Villages n° 6, nov-déc- 1997 : Le village d'Etables, au coeur des pays de l'Ay et du Doux. Zoom sur le Foyer des Jeunes. La Maison de Pays. Le Foyer Rural d'Etables, 1945-1957.

La jeunesse de Guigues le Chartreux (1083-1136) Revue Drômoise n°428 juin 83 : L'article démontre que ce personnage est né au château de Valmordane, et appartenait à la famille de Saint-Romain Valmordane. Etude sur la seigneurie et la famille de Saint-Romain. Cf. l'"Histoire de la maison de Fay", inédite, par Michel de Chazotte, et le manuscrit de M. Rabanit, sur l'histoire de la seigneurie de Valmordane et sa partie devenu co-seigneurie de Boucieu. La famille de Fay avait au Moyen-Age le centre de ses possessions à Etables. Les Saint-Romain étaient une branche de ceux de Baix, apparentés aux comtes de Valentinois. L'auteur pense que le château de Coursas était au lieu-dit de Saint-Romain, sur St. Barthélemy, ce qui est faux. D 46.

En 1576, Isabeau de Conflans, fille de Jean de Fay, épouse Bernardin de l'Hermuzière, qui défend le château de son père. Ils ont deux fils: Jean, dit de Beaudiné, et Gaspard II. Bernardin meurt en 1586 au château d'Etables, et Gaspard II est placé à 14-15 ans comme page auprès de Tournon comme seigneur de Lhermuzière depuis la mort de son grand-père Gaspard I en 1588. Mais ce Gaspard II meurt sans héritiers, et les biens feront retour à Jean de Beaudiné. Bernardin a eu trois filles: Catherine épouse Jean de la Franchère, seigneur de Saint-Julien Molhesabate, Marguerite, épouse de Joachim de Reynaud seigneur de la Bâtie, à qui elle apporte en dot la seigneurie d'Etables, et Madeleine mariée à Pierre Le Blanc seigneur de Précy. <http://chateaudemarcoux.free.fr> Z 131.

Liste électorale d'Etables en 1848 par catégorie socio-professionnelles. AN 203.

L'église rouvre ses portes, après restauration, Hebdo de l'Ardèche, 24/6/2005. M 145.

Une chapelle Saint-Sorny, sur Etables, aurait été fondée par le seigneur d'Etables, à la suite d'un vœu après son retour de la Croisade. Voir M. Mme. Vernet, 07300.-Etables. Peut-être sur la commune de Colombier-le-Vieux.

De graves problèmes d'eau sur les communes d'Etables-Lemps et S.Jean de Muzols. D.L. 18 7 91. 2 BF 200.

Inauguration de la Maison de Pays. TV du 21 12 2000. AV 213

Montignac, de la table et d'Etables. DL du 11 2 96. AV 220.

Finalisation du sentier du lac de la Jointine. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 174.

Archives privées Léonce Roche :

1749 : Chapuis, prêtre à Etables, Roche vicaire de Sérézin annexe de Ternay.

1761 : Jean Blachon, travailleur de terre de la paroisse d'Etables.

1761 : Antoine Roche, Mathieu Usclard, Mathieu Longueville, Jean Blachon du lieu de Peschiaux, paroisse d'Etables (cocons).

1767 : Appel pour Pierre Roche contre André Blachon travailleur du lieu d'Etables.

1767 : Signification de la sentence pour Pierre Roche contre André Blachon, de Grassol, paroisse d'Etables.

1778 : Requête de Pierre Claude Roche fils et héritier d'Antoine contre André Blachon du lieu de Grassot, paroisse d'Etables.

1778 : pour Pierre Roche contre André Blachon.

1786 : Pierre Claude Roche bourgeois contre André Blachon de Grassol d'Etables.

1786 : Requête d'André Blachon de Grassol d'Etables contre Claude Roche de Vion.

Gabriel Longueville: un homme tout simple. T.V. 19 10 2001. AG 76.

Ouverture de la maison de pays de l'Ay au Doux. T.V. du 28 4 2000. AG 89.

Une distillerie sur le plateau (huiles essentielles et hydrolats). AT 231.

GLUN

F. Bréchon, p. 202 : Les chartes de franchise de Tournon en 1211 et 1292 portent en partie sur le vin, celle de 1292 prévoyant la création de courtiers en vin. Mêmes courtiers en vin à Glun en 1313 quand Guy de Tournon affranchit cette communauté.

T. 3 p.633 : Le port de Glun est lié à celui de la Roche-de-Glun. En 1337, la charte de franchise de la Roche mentionne le port de la Roche, mais non celui de Glun. C'est l'aboutissement d'une traile locale, servant à écouler en Dauphiné le vin de Cornas et Mauves. Le bout du chemi menant au Rhône à Glun pouvait être le point de passage du bac.

La population de Glun en 1911, 1936 et 1962, par rapport au chef de ménage, origine géographique, âge, professions. I 33-35.

LEMPS

Jean Claude Nicolas. Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant... p.83 : La famille de Bergède, seigneurs de Lemps, a fondé une chapelle Sainte-Madeleine dans l'église de Saint-Félicien, desservie en 1734 par le sieur Pellier Lussignat.

Recherches sur Lemps (Chavagnac, Tremolet de la Cheisserie...) AP 175-178.

Z.Gandon. Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès : Le chanoine Pierre Bourret était né à Lemps de Pierre Bourret et de Marie Chirol. Né le 6 juin 1759, il devint prêtre et vicaire de l'abbé Didier, curé de S.Alban d'Ay. Ils prêtèrent le serment avec restriction.

De graves problèmes d'eau sur les communes d'Etables-Lemps et S.Jean de Muzols. D.L. 18 7 91. 2 BF 200.

L'aboutissement d'un projet (transformation de pommes de terre). Hebdo 27 2 2014. 2 AZ 174.

MAUVES

Juliette Gaultier : Archives des écoles de Mauves (3115 W), Revue du Vivarais 2022 n°4, p. 342.

Nury Jean : La vigne et le vin à Mauves (des origines à 1987). Mauves, 1989, 17 p.

Destination Hermitage (cave Gérard Chave). Tribune du 30 4 87. AV 78.

Le vin des terrasses (Pierre Vallier). DL du 27 01 91. AV 70.

Fidèle à un savoir-faire d'autrefois (murs en pierres sèches). du 23 11 2001. AV 209.

Le « vin de Mauves », roi du domaine Coursodon. D.L. du 13/10/2005. P 84.

Reproduction de photographies anciennes prises à Mauves: scène de battage, l'alambic en 1930, les vendanges, l'emballage des poires chez Chazallet en 1910. X 16-17.

Expo: cent années d'histoire malvinoise. D.L. du 19 06 87. AC 289.

Mecelec-Industries : Interface entre les réseaux et l'abonné. DL du 5 7 1993. AI 7-8.

Le village inaugure son site Internet. TV du 10 5 2002. AV 210.

Mecelec supprime 46 emplois. L'Echo le Valentinois 15 11 2003. 2 AP 117 (intérieur).

Mecelec en plan de sauvegarde. Hebdo 28 11 2008. AM 65.

Le centre urbain va être réaménagé. Hebdo du 16 1 2009. AT 239.

La distillation a lieu sur la place du Marché jusqu'au 11 novembre. Hebdo 28 10 2005.

2 BJ 162.

Mecelec renoue avec la croissance. Hebdo 14 5 2015. 2 BM 111.

OZON

F. Bréchon : T. 3 p.626 : Un péage est associé au mandement d'Ozon, attesté dès 1347, puis en 1415 (AD 07 C 196 f°433). Ce péage est acheté en 1498 (?) par noble Thomassin Baron, de Roussillon. (AD 07 C 196 f° 550). Le fleuve vient directement battre au pied du coteau.

Marie Claire Chavarot : Jean de Montchal, exécuteur testamentaire de Briand de Retourtour reçoit le château d'Ozon en legs à vie. p. 103. AQ 73. p.126 : Les châteaux de Retourtour et d'Ozon vont à Dauphine, épouse de Jacques de Roussillon, puis à la mort de Dauphine (1387-1389). Son héritière est sa fille Françoise, épouse de Boniface de Chalan. AQ 96.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon : Boniface de Chalan en 1415, administrateur des biens de Boniface et Amédée ses enfants, rendit hommage au comte de Valentinois pour les biens de ses enfants, héritiers de leur mère Françoise de Roussillon sa défunte femme; il s'agit de Retourtour, Cristel (?), Beauchastel, St. Laurent d'Exorbin (?), et Ozon. Amédée de Chalan rendit hommage pour Retourtour, Barry et Ozon en oct. 1469 à Aymar de Poitiers, baron de Chalancon. Jacques de Chalan, seigneur de Retourtour et Ozon, fit hommage le 3 mai 1474. A.D. 07, 59 J 54

J. Régné, Regeste Vivarois : Pierre de Brion doit le 26 octobre 1492 240 livres tournois pour l'achat de la seigneurie d'Ozon au prix de 600 écus et demi d'or, dont il fut investi par la Chambre des Comptes grâce au paiement de ces lods. Le vendeur était Jacques de Chalan, seigneur de Varey en Savoie. H 95.

PLATS

Elie Reynier : T. 1, 87, 239. En 1607, René de la Tour Gouvernet achète pour 9.000 livres de biens à Bernard de Robiac, seigneur de Suzeux. AJ 1.

Bref historique de Plats. Origine: Rando Ardèche nord, internet. AP 237.

A Plats, les cloches de Ferdinand. (Arrivée des cloches à Plats en 1948). Article du ? AV 204.

Plats: une si vieille dame (l'église). TV du 4 6 99. AV 221.

Recherches sur Plats, et lettre de Mme. Gaubert-Amy du 20 10 2002. AP 179-184.

Lettre à Mme. Gaubert-Amy du 27 septembre 2002 sur les seigneurs de Plats et de Suzeux. U 17 et AY 185.

Autre lettre sur Plats et son histoire à la même, du 25 octobre 2002. U 19-20 et AY 181-182.

Recherches sur Plats, Suzeux, Robiac. AP 157.

Souvenir de Maurice Tarfaya, tué en Algérie, avec 122 Ardéchois. Hebdo 11 5 2005. 2 AY 46.

SAINT BARTHELEMY-LE-PLAIN

Albin Mazon : Saint Barthélemy le Plain. Privas 1906, 14 p.

Recherches sur S. Barthélemy le Plain. AP 185-186 : La jeunesse de Guigues le Chartreux (1083-1136) Revue Drômoise n°428 juin 83 : L'article démontre que ce personnage est né au château de Valmordane, et appartenait à la famille de Saint-Romain Valmordane. Etude sur la seigneurie et la famille de Saint-Romain. Cf. « L'Histoire de la maison de Fay », inédite, par Michel de Chazotte, et le manuscrit de M. Rabani, sur l'histoire de la seigneurie de Valmordane et sa partie devenu co-seigneurie de Boucieu. La famille de Fay avait au Moyen-Age le centre de ses possessions à Etables. Les Saint-Romain étaient une branche de ceux de Baix, apparentés aux comtes de Valentinois. L'auteur pense que le château de Coursas était au lieu-dit de Saint-Romain, sur St. Barthélemy, ce qui est faux. D 46.

Lettre à Mme Christiane Bernard relative à la famille de de St. Romain, 30 sept.2004, AY 166-167.

Documents Christiane Bernard du 4.10.2004 : Le lignage de St. Romain est attesté dès 1083. Vers 1170, Jocerand de St. Romain reçoit de Géraud d'Ucel en raison d'une dette de 152 marcs d'argent tout ce qu'il a dans le castrum d'Allier, et dans les paroisses de Berzème et Saint-Martin. En 1175, Geoffroy de Barrès et ses fils s'engagent à lui restituer les châteaux de Barrès et de Rochessauve, dont il est sans doute seigneur majeur sous peine de 10.000 sous d'amende. Il est appelé dans cet acte Jocerand de Baix, mais c'est le même. Il a des droits sur le castrum de Baix, à propos duquel il transige avec Raymond, abbé de Cruas, le 23 juin 1175. L'abbé cède le donjon de Baix, et Jocerand lui accorde le libre usage du port de Baix. En 1236, Jocerand Pilosi, co-seigneur de Beauchastel, est proche de la famille de Beaudiner, bien possessionné entre Soyons et Châteaubourg. Jarenton de Saint-Romain était le neveu par alliance d'Aymar, seigneur d'Annonay. En 1264, il vend à Roger d'Anduze le « castrum » de Boffres, qui était en 1230 à Guillaume de Beaudiner. Jarenton était l'époux d'Artaude Malet, d'origine vellave. En 1291, contrat de pariage qui crée Boucieu-le-Roi. On apprend à cette occasion que le castrum de St. Romain et la villa de Colombier-le-Jeune relèvent du dauphin. Il faut donc que la ville nouvelle en soit indépendante. A cette date, Jarenton n'a plus aucune seigneurie sur le Coiron, mais est bien possessionné en Velay. En 1289, il reconnaît tenir le manse de Malleno, situé dans le terroir de St. Romain le Désert (Mars). Acte passé à Corsas. Le frère de Jarenton, Drodon, chanoine de Valence, rend hommage au roi en 1301 pour la moitié de Boucieu. Puis, croquis des ruines de St. Romain au moment de l'ouverture de la route Tournon-Lamastre, puis plan des ruines, par G. Mounier, carte de membre de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. D 66-75.

Marc Vincendon : La seigneurie de Saint-Romain-Valmordane et la paroisse de Saint-Barthélemy-de Plassas du XI° au XVI° siècle, Revue du Vivarais 2004, n°3, pp. 145-153.

Marc Vincendon : La seigneurie de Saint-Romain Valmordane et la paroisse de Saint-Barthélemy le Plain aux XVII° et XVIII° siècles, Revue du Vivarais 2009 n°3 pp. 205-227.

Marc Vincendon : De la seigneurie de Saint-Romain Valmordane à Saint-Barthélemy le Plain, 1000 ans d'histoire. Manuscrit, 60 p. Mairie de St.Barthélemy le Plain.

Des nouvelles du temps passé. Hebdo de l'Ardèche sur la réédition de l'ouvrage de Marc Vincendon sur S. Barthélemy le Plain. 22 7 2010. 2 AF 194.

Michel de Chazotte : Histoire de la maison de Fay, XVIII, Notice historique sur la terre de Saint-Romain Valmordane et sur ses anciens seigneurs, manuscrit, B.M. Tournon FL Us 944 CHA.

C. Rabany : Valomordane, les Saint-Romain et leurs successeurs, manuscrit, B.M. Tournon FL Us 944 RAB.

F. Avit Bilon, Annales des maisons d'Aubenas, p. 463 : L'école fut fondée en 1875 pour 3 frères, par la commune et le curé Marion. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1900 f, fourni par les rétributions et l'Etat. Le local actuel, la cour et le jardin sont à la commune. 115 élèves au début, 150 aujourd'hui, résultats religieux excellents. Bon appui du clergé et des autorités civiles. Cette commune fut le lieu de naissance en 1776 du savant Fauriel. Il étudia à Tournon chez les Oratoriens, puis au collège de Lyon. A sa sortie du collège, il servit comme officier dans l'armée du général Dugommier. Puis, Fouché se l'attacha en tant que secrétaire particulier. Mais refusant de servir l'Empire, il se lança dans la carrière littéraire. Admis dans la société d'Auteuil, membre de l'Institut et professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres. Il mourut à Paris. Une école de sœurs avait été fondée en 1834, et avait aussi servi aux garçons jusqu'en 1846. M. l'abbé Marion fut nommé curé de St. Barthélemy, après 23 ans à Andance comme curé. En 1846, un instituteur laïque fut nommé, sans réunir plus de 30 enfants. « Le dernier instituteur se consolait avec le jus de la treille. » L'église a été bâtie par une riche famille de Tournon qui a disparu. Après, la Révolution, chaque famille de paysans aisés se fit construire une chapelle. Aussi les murs latéraux furent éventrés, et vers 1840, on fit communiquer les chapelles entre elles. Le 13 novembre 1874, l'abbé Marion demanda 2 frères. La maison venait d'être bâtie, avec cour et jardin. L'école ouvrit le 5 octobre 1875. 120 élèves, dont 34 payants. Les externes furent tous gratuits à compter du 1er octobre 1881, « selon la blague républicaine ». Les élèves disparaissant en été, on n'a pu obtenir que 3 certificats. Mais les parents n'y tiennent pas, et ils ont raison. Le bon curé (87 ans) fait de fortes dépenses sans se préoccuper des risques de laïcisation. La population est bonne, les offices et les sacrements généralement bien fréquentés.

René Montéréal : A St. Barthélemy le Plain, le 2 août 1944. Envol, janvier 1990. AH 218-219.

SAINT-DESIRAT

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois. p.70 : la guerre de 1914 à Saint-Désirat.

Cave de Saint-Désirat : un nouvel hymne au Saint Joseph. Réveil du 27 6 87. AV 111.

Le Gamay nouveau en primeur à Saint-Désirat. DL du 20 10 91. AV 72.

Les vigneron de Saint-Désirat précurseurs en matière de Bio. Hebdo du 30 4 98. AV 125.

Innoplast intéresse la Chine. D.L. du 10 9 98. AI 15.

Vendanges à Saint-Désirat : petite récolte, mais de grande qualité. Hebdo du 18 9 98. AV 126.

Saint-Désirat: une très bonne année de garde. TV-Hebdo du 23 10 98. AV 126.

Innoplast en « grève illimitée ». TV du 21 01 2000. AV 208

La cave se bonifie avec l'âge. TV du 19 5 2000. AV 221.

SAINT JEAN DE MUZOLS

Recensement de 1968. AV 222.

Nury Jean : Quelques notes sur l'histoire de Saint Jean de Muzols. 1989, 35 p. Archives de l'Ardèche, 21 J 161.

De graves problèmes d'eau sur les communes d'Etables-Lemps et S.Jean de Muzols. D.L. 18 7 91. 2 BF 200.

Vers la création d'une maison musée d'école. DL du 14 4 96. AV 219.

Vigneronne et fière de l'être (Elizabet Fogier) DL du 1 12 96. AV 120.

Rousset Christian : La vieille église de Saint Jean de Muzols. Guilherand, 1998, 20 p.

La "Maison des Vins" est née ! (Saint Jean de Muzols). DL du 23 2 97. AV 118.

Le clocher foudroyé. TV du 13 9 2002. AV 220.

Clocher: 10 mois après, il retrouve sa coupole. TV du 18 7 2003. AV 205.

Début des travaux de la nouvelle gare de S. Jean de Muzols (Mastrou). Reliefs, juillet août 2012 p. 12.

Des travaux onéreux mais nécessaires (sur le Doux). Hebdo 29 5 2014. 2 BB 171.

SARRAS

Fédération des Oeuvres Laïques de l'Ardèche : Enfin la Révolution ! Sarras au carrefour de l'histoire, 1788-1799. Aubenas, Lienhardt 1989.

Albert Lexpert : La commune de Sarras, Sarras, 1888, 46 p.

Recherches sur Sarras. AP 187-189.

Amicale laïque de Sarras : Sarras et son école, 1982, 53 p.

Association Loisirs et Culture : Sarras autrefois, aujourd'hui. Sarras, 1987, 270 p.

Lettres relatives à la fabrique de soie de M. de la Vigne, en 1752. A.D. 34, C 2263, notes C 23.

Tableau des 2/20° à Sarras fin XVIII° siècle. AN 235.

F. Bréchon, T 3 p.624 : le port de Sillon n'apparaît qu'en 1277 ; il est cité dans les enquêtes de 1380 et 1433. La famille Peyrolier, de Valence, l'afferre pour un an en 1491 (AD 07 2 E 6760, f° 38). La route traverse le mandement de Revirand, mais aucun péage ne semble avoir été perçu. (cf. P.Y. Laffont : « Le château de Revirand, données nouvelles sur un petit castrum du Haut-Vivarais »). Mais il y a un autre port à Sarras, lié à St. Vallier à qui il est rattaché. On le connaît dès 1280, mais comme port de St. Vallier au mandement d'Ozon. On a le carnet de recettes du péage de St. Vallier en 1430 (AD 38, B 4463). Il est difficile de le localiser; Il pouvait s'agir d'un simple bac sans traile. .

F. Charpigny-Y. Morel : Vallées moulinières. p. 107. Note sur la grève de 1898 au moulinage Chabert, de Sarras.

Commémoration des derniers combats de juin 1940 en Ardèche. DL du 26 5 1985. AV 221.

Recensement de Sarras en 1968. AV 217.

Les bagages Vuitton ont 150 ans. DL du 18 10 86. AM 265.

Louis Vuitton : l'âme du voyage. DL du 27 9 94. AV 213.

Progression, modernisation, qualité: AG de la cave vinicole de Sarras. DL du 10 3 91. AV 79.

Rhodacoop: la nécessaire évolution. DL du 20 01 92. AV 14.

Campagne fruitière 92 : « Je n'ai jamais connu une saison aussi difficile ». DL du 4 8 92. AV 18.

Rhodacoop : situation saine malgré une année difficile. DL du 4 5 93. AV 13 et AV 205.

Le vin de notre terroir. La cave de Sarras a inauguré le coteau vitrine du Saint-Joseph. DL du 28 9 94. AV 215

Rhodacoop : faire la différence sur la qualité et le service. DL du 26 4 96. AV 20.

Comptage routier été-hiver 1992-1997. 2 AP 27. Autre comptage 2 AP 28. Lieu-dit: la Cance: 2 AP 29.

Saison casse-tête chez Rhodacoop. TV du 24 7 98. AU 28.

Rhodacoop : entre satisfaction et inquiétude. DL du 20 5 2001. AV 23.

Le bonheur de planter des arbres. Visite au parc de Georges Biennier. Hebdo de l'Ardèche du 3 juin 2005. M 149.

La cave de Sarras grandit. D.L. du 30 7 96. AI 11.

Le gel a figé l'enthousiasme (nuit du 14 au 15 avril 1998) à la cave de Sarras. DL du 16 2 99. AV 127.

Cave de Sarras : l'âge de la plénitude (40 ans). D.L. du 4 09 2000. AI 12.

La cave de Sarras désire franchir un nouveau palier. DL du 25 2 2000. AV 208.

Cave coopérative de Sarras : plus de place pour plus de qualité. DL du 4 1 2002. AV 218.

Ma petite entreprise... ne connaît pas la crise (élevage d'autruches). TV du 8 6 2001. AV 212.

La cave de Sarras en difficulté, Hebdo de l'Ardèche du 17/6/2005. M 125.

La zone d'activités attend les entreprises. Hebdo du 10 10 2008. AL 170.

Le château de Sarras à découvrir. Hebdo du 19 09 08. AM 54.

Nectardéchois se développe. DL du 21 06 2010. AZ 207.

Un nouveau sentier pour Revirand. Hebdo de l'Ardèche 1 2 2013. 2 AN 89.

Un patrimoine très riche. Journée du patrimoine. Hebdo 25 09 14. 2 BG 11.

L'ancienne cure va devenir une maison d'accueil. Hebdo, 11 12 2004. 2 BJ 10.

SECHERAS

François Guigon : Etude historique, agricole et sociale de la commune de Sécheras. Valence, 1903, 71 p.

Recherches sur le château d'Yserand. AP 189-193.

Marie-Claire Chavarot : Le château d'Yzerand échut en douaire à la mort de Guillaume III de Tournon (1382) à Alasia d'Uzès, qui épousa Turpin de Vinay en 1386 contre l'avis de sa famille. Son frère Auzy, vicomte d'Uzès, la fit déclarer indigne d'élever ses enfants, et le bailli de Vivarais leur donna de bons tuteurs. Elle conserva toutefois le château d'Yzerand. Pour administrer les biens des enfants, la cour nomma Physique d'Yserand et Arnaud d'Aussy. Antoine de Vinay, frère de Turpin, alla à la demande des Tournon trouver Pierre de Giac en lui demandant de donner sa fille Catherine au jeune Jacques de Tournon. Ce mariage eut lieu grâce à l'influence royale. P 127. AQ 97.

Marie Pascale Vincent.

Les grandes affaires criminelles de l'Ardèche, de Borée, 2008 : p.12 : Arnaud d'Iserand fit pendre deux hommes à l'orme de Chamarchas après leur avoir coupé les pieds.

Plan cadastral de 1830 du quartier d'Yserand. P 79.

Jean de Beaudiné, fils aîné de Bernardin de Lhermuzière, acheta vers 1600 la seigneurie de Ceintres, qui dépendait autrefois des Fay d'Etables. (<http://chateaudemarcoux.free.fr>) Z 131.

Le Tino Rossi de Sécheras (le maire, Emile Chifflet). Article TV du

Archives privées Léonce Roche, Guilherand-Granges.

1550 : Extraits du terrier original de la terre du château d'Yserand.

1724 : Pouvoir à Pierre Roche de la part de Pierre et Nicolas frères ménagers habitants à Sécheras.

1736 : Jean Lionneton de la paroisse de Sécheras.

1741 : d'harras et d'Yserand, Maurice Jullien.

1742 : compte de la collecte d'Yzerand et Sécheras par Antoine Roche.

1744 : compte de la collecte d'Yzerand et Sécheras.

1745 : compte de la collecte d'Yzerand par Antoine Roche et Trollat.

1748 : Sécheras. Antoine Pinet, tisserand.

1750 : Antoine Trollat, au lieu et paroisse d'Yzerand et Sécheras.

1750 : Yserand et Sécheras. Roche collecteur.

1752 : Sécheras et Yserand: ordre de collectage signé Roqueplane d'Orby.

1753 : Compte de communauté Yzerand et Sécheras par Antoine Roche.

1756 : Collecteurs d'Yzerand et Sécheras: Antoine Roche-Jean Pierre Maisonnasse.

1757 : Roche bourgeois contre des gens de Sécheras, Vion et Arras.

1757 : Communauté d'Iserand et Sécheras appartenant à Monsieur Le Biguet, prieur.

1757 : Mgr le prince de Soubise, comte de Tournon, seigneur de Vion et Iserand.

1759 : Mgr le prince de Soubise, comte de Tournon, seigneur de Vion et Iserand.

1760 : Antoine Roche: Différend entre Jean Blachon du lieu d'Yserand paroisse de Lemp (?) et Mathieu Usclard (histoire de cocons).

1762 : Biguet, prieur de Sécheras.

1765 : Reçu de Pierre Biguet prieur de Sécheras pour Claude Roche de Vion.

1765 : Jean Debard du lieu de Sécheras contre Marie Seneclauze veuve.

Recherches sur le château d'Iserand (pour le compte d'Annie Ladret) coté bibliothèque de C.T.L. U 060.

La départementale 17 est en bonne voie. Article TV du 20 4 99. AV 206.

Dernières touches pour le nouveau bâtiment scolaire. Réveil du 29 8 2008. AL 196.

Iconographie

Objets en bois maquetés et sculptés du Musée Joseph Junique. X 30.

TOURNON

Les archives communales de Tournon sont déposées à Privas jusqu'en 1789 : Ensuite, elles sont conservées en mairie de Tournon (bribes...)

Bibliothèque Municipale de Tournon : horaires: Mardi, 12-18h, mercredi, 10-12, 14-18, jeudi, vendredi: 15 h-18h., samedi: 10-12h, 14h 17h. Consultable gratuitement sur Internet sur inscription. Mail : www.ville-tournon.com/bibliotheque, (bibliotheque@ville-tournon.com), Place Saint Julien. 07300.-Tournon sur Rhône Tel: 04 75 08 48 28.

*Albin Mazon : Notes historiques sur Tournon et ses seigneurs. Réédition annotée de l'ouvrage paru en 1908. Complément de Juliette Thiébaud, à partir de la page 309: la fin des seigneurs de Tournon. Editions Dolmazon, 1993. Z 15-Z 26.

Cote Bib AD 07: FM B 29 et Bib AD 07 5780 et 5576.

Généralités

Juliette Gaultier : Archives de l'hôpital de Tournon, 1759-1965, 6 H dépôt, Revue du Vivarais, 2022 n°4, p.342.

Guide touristique du canton de Tournon-sur-Rhône. AI 17-18.

Les châteaux de la région de Tournon, croquis personnel. AZ 1.

Tournon sur Rhône: dépliant touristique. AW 97 et AW 103.

Chronique sur les rues de Tournon (bulletin de souscription), déc. 2008. AL 183-184.

Tournon sur Rhône, collégiale Saint-Julien. Brochure années 2000. AW 83.

A.D. 07, 59 J 54. dans le « Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon », il y a une histoire des seigneurs et de la ville de Tournon, et des recherches sur la maison de Tournon, et des Notes sur Tournon. Voir G 298.

Bibliographie sur Tournon, AW 66-69.

Publications de Juliette Thiébaud. AW 134-135.

Juliette Thiébaud : Chronique sur les rues de Tournon, 103 p. MATP 2008, Cote: 944.82 THI FLR.

Bref historique du lycée de Tournon. Association de Sauvegarde du Patrimoine du Lycée Gabriel Faure. AW 130-131.

Bref historique du collège de Tournon, par l'Inspecteur d'Académie, en 1890. AY 248.

1 J 193 : Note historique sur Tournon, par André Aude, curé de Tournon (début XIX^e siècle).

Gabriel Faure : Tournon. Edition du Pigeonnier, 156 p. Bib AD 07 cote 4157.

Anatole de Gallier : Les Tournonais dignes de mémoire. Paris, Rouquette, 1878 in 8°, 54p. Bib AD 07 cote 2790.

Antoine Bozzini : Tournon, vieille histoire locale. Tournon, 1930, 72 p s.d. .BIB 16 BR 52.

Emile Delarbre : Tournon, autrefois, aujourd'hui. Roux Privas 1907, 472 p. Bib AD 07 cote BIB 8 1630. BIB 4 1075. Voir notes diverses AW 70-79.

Mémoires d'Ardèche et temps présent. Tournon sur Rhône ville d'histoire et de culture, MATP 2015, 112p. PER 23 92

Eliane Duby-Bergeron : Tournon autrefois. Sècheras, 1987, 106 p. Cote: 944.82 DUB FLR

Gabriel Faure : Tournon. Saint-Félicien, 1936, 156 p.

Maryse Guigué Doron : Il était une fois Tournon, la Bouquinerie 2006, 197 p. Cote: 944.82 GUI FL

Lycée de Tournon, fondé en 1536. Valence 1922 32 p. ill. Bib AD 07 cote 2831.

G. Matton : Tournon-Tain l'Hermitage, monographie géographique d'une ville double rhodanienne. Tournon 1953, 126 p. AW 101.

O. Mirabel : Notice sur Tournon (1879) Bib AD 07 cote 1518.

Brochure : Tournon sur Rhône à la rencontre de son histoire. Z 14-15.

Numa Peyrard : Le vieux Tournon illustré, des origines à 1789. Essai historique. Tournon, 1980. AD 07 BIB 16 1072.

M. Sauze : Histoire de la congrégation des filles du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, vulgairement appelée congrégation des Saints-Cœurs de Tournon, Viviers, 1933, 276 p.

P. Ponties : Le château de Tournon en Vivarais, haut lieu rhodanien de l'Histoire. + des notes sur le cardinal de Tournon. (notes); Z 27-29.

Syndicat d'Initiatives de Tournon-sur-Rhône : Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage, Lyon 1923, 32 p.

Gustave Toursier : Tournon et Tain, Valence, 1925, 40 p.

Cévennes Terre de Lumière, n°2-3, 2008 pp. 25-47. Visite de Tournon : la ville, les seigneurs, le château, la collégiale Saint-Julien, le collège François de Tournon.

Présentation du chartrier de Tournon, conservé aux Archives Nationales (XIII^e-XIX^e siècle), avec les cotes, y compris les Tournon de Meyres. BORA, archives privées, AP 112-113. Les archives de l'Ardèche conservent le chartrier des Tournon. Arras (1 J 3), et les microfilms de plusieurs fonds intéressant les Tournon: archives du château d'Avrilly (1 Mi 686-695), les parchemins du château du Vergier (Desaignes, 1 Mi 845), la famille de Tournon (1 Mi 846-847). Quelques documents sur les Tournon sont dans les papiers Faure de Satillieu (61 J).

Répertoire des recherches sur les châteaux du canton de Tournon. AP 148-151.

Eaux du Doux. Déviation à Tournon. Bib AD 07 cote 1374 / 6.

Notes diverses sur les lycées de Tournon et d'Aubenas. Bib AD 07 cote 1258.

Germaine Peyron-Montagnon : Chronique de l'église et paroisse de S. Julien de Tournon (1300-1900). Granges les Valence 1978. Bib AD 07 cote 6159.

Iconographie Monuments Historiques: nombreuses vues sur le château de Tournon, tapisseries du lycée, chapelle, plan et élévation du château XVIII^e siècles. I 215.

Notes préparatoires au chapitre sur Tournon, « Ardèche terre de châteaux » : iconographie. Z 13.

Correspondance relative à la publication du chapitre sur le château de Tournon, dans « Ardèche Terre de Châteaux », avec mon texte corrigé par le conservateur du musée et l'agent du patrimoine. Z 19, et Z 28-29.

Cévennes terre de Lumière : Monuments inscrits et classés de la commune de Tournon. AA 72-73.

Dépliant sur l'église Saint-Julien de Tournon. AA 108-109.

Antiquité, Moyen-âge

Sortie de CARTA à Tournon le 4 novembre 2007 : le pont de César. AK 23-24, photographies en AK 25,26.

Daniel Ternois. R.V.1967 : Observations sur les peintures murales de l'église Saint-Julien de Tournon, pp. 17-25.

F. Bréchon, T 1 p.152 : Les courtiers en vin que le seigneur de Tournon installe dans sa ville pour veiller sur les transactions en vin s'appellent des « boutiers ». p. 202 : Les chartes de franchise de Tournon en 1211 et 1292 portent en partie sur le vin, celle de 1292 prévoyant la création de courtiers en vin. Mêmes courtiers en vin à Glun en 1313 quand Guy de Tournon affranchit cette communauté. p. 298 : Le grenier à sel seigneurial de Tournon, attesté en 1492, doit servir de relais pour la vallée du Doux.

T.3 p.628 : Le voyageur arrivant de St. Jean de Muzols peut passer le Doux sur un bac attesté en 1551, après la Maladière. L'autre possibilité est de remonter sur 3 km jusqu'au pont de César, emporté par une crue en 1252, remplacé par un bac, puis par le Grand Pont encore en service et ouvert à la circulation au tout début du XVI^e siècle. Durand Solerii est nommé administrateur de l'oeuvre du pont sur le Doux en 1350, et il s'agit du trajet normal de la curie romaine vers Tournon. En février 1351, un droit de barrage est donné à la communauté de Tournon pour reconstruire le pont, qui sert à la route passant par Lyon en France. Puis, c'est le quartier des Fourches, où s'élevaient les bois de justice du seigneur de Tournon; on entraînait ensuite par la porte du Doux, devant laquelle un

faubourg s'était développé. Mais il y avait un troisième tracé, dit « chemin de Varogne », parallèle au fleuve, et traversant le Doux à gué.

Quant au port de Tournon, il est sans doute d'origine antique (Penin : l'agglomération antique de Tain-Tournon). La plus ancienne mention médiévale est en 1196, alors qu'Odon de Tournon exempta de tout péage les moines cisterciens de Léoncel, au diocèse de Die, exemption renouvelée en 1223 par Guigues de Tournon (cf. Ulysse Chevalier, Cartulaire de l'abbaye de Léoncel, n° LIX et LXXXVIII). La Grande Chartreuse a de telles libéralités à la fin du XII^e siècle. En 1337, les franchises des habitants de la Roche-de-Glun sont confirmées (AD 38, B 2891), et en 1347, le port est placé sous la garde des gens du Roi. En 1398, le port est en bonne place dans les biens de Jacques de Tournon transmis à son frère Guillaume (A.N. KK 1230, f°14). Le port de Tournon est l'égal de ceux de Valence et Vienne, à cause des conditions naturelles, à la qualité des aménagements et au réseau routier qui converge vers Tournon. Le fleuve n'est large que de 150 m et prend donc de la vitesse, empêchant toute formation d'îles, et le Rhône a des berges rocheuses stables. C'est pourquoi en 1380 les commissaires delphinaux y font transporter les navires se trouvant à Serrières. Les marchands dauphinois utilisent ce port de préférence aux autres, en 1382 comme en 1514. Les autres villes veulent l'imiter au XV^e siècle : Valence fait modifier sa traille en 1482 à son imitation, et en 1489, ce sont des charpentiers de Tournon qui viennent conseiller à Valence pour la nouvelle traille.

En rive droite, une route majeure quitte Tournon par le Doux vers St. Agrève, et une autre y va aussi par St. Félicien. On peut aller à Annonay et dans le Forez, et les foréziens l'utilisent beaucoup au XIV^e. En rive droite, le trafic arrive des Alpes par Romans. Une gravure de 1704 montre le port au sud-est du château (BN Estampes, Av7, tome 2, H 110641. En 1489, il y a mention du grand port, ce qui laisse penser à un petit. Le grand port se trouve au niveau de l'extension tardimédiévale, alors que la porte Saint-Julien mentionnée en 1327 ouvre le castrum sur le fleuve. C'était peut-être l'emplacement du petit port, plus ancien.

Le prélèvement du péage est attesté dès 1196, comme vu ci-dessus pour les moines de Léoncel. L'exemption, qui porte sur la terre et sur l'eau, concerne aussi la Grande Chartreuse, le prieuré de St. Vallier en 1222, 1228 et 1247. Dès 1211, les premières franchises de Tournon, confirmées en 1292, portent aussi exemption pour les gens de la ville. La perception du péage ne s'interrompt pas jusqu'à la fin du Moyen-Age. Au sud de Tournon, il y a un chemin qui sort de la porte de Mauves, et qui longe ensuite le Rhône jusqu'à Mauves, sans passer au cœur du village. L'autre tracé traverse le village et prend en 1444 le nom de « itinere regio ».

Regeste Vivarois : mentions concernant Tournon, Z 16-17.

Robert Poidebard : Catherine d'Amboise et Tournon (11 août 1497-10 novembre 1501) R.V. 1935,

Robert Poidebard : Catherine d'Amboise, douairière d'Ay (impression en Z 30) R.V. 1940.

XVI^e siècle

Tournon au XVI^e siècle, N° spécial de la revue du Vivarais, N° 558, avril-juin 1954. 944 82 EXP FLR;

Michel François : Le Cardinal de Tournon (1489-1562). Paris, de Boccard, 1951 558 p. Bib AD 07 cote 40 95. Réédition de l'ouvrage de 1946, paru chez Champion, 468 p. Bib AD 07 cote 4040.

J.M. Gardès : Ronsard et Tournon. Envol avril 1988. AW 102.

Damien Chantrenne : Conférence sur Pierre Paul Sevin peintre de l'éphémère. (Ass. de Sauvegarde du patrimoine du Lycée G. Faure). AW 132-133.

S. Mours, le Protestantisme en Velay et en Vivarais : p.81 : En octobre 1567, les protestants voulurent s'emparer de Tournon. Claudine de la Tour-Turenne, veuve de Just II de Tournon, avait fait construire des terrasses et des fortifications qui forment l'enceinte actuelle du château, que les protestants renoncèrent. Claude de Joyeuse, gouverneur du Languedoc pour le roi, la félicita le 8 novembre 1567: "Ay été bien aise de savoir que vous êtes à Tournon et que vous avez gardé ladite ville et les environs en l'obéissance du roi. C'est un temps aujourd'hui où tout bon sujet du roi se doivent demeurer et employer comme vous l'avez fait. Mais vous supplie adviser bien que ne soyez trompés par ceux de la nouvelle religion, qui sont encore en votre ville en liberté, car il est à craindre qu'ils introduisent en icelle ceux de leur parti, et par ainsi vous ferez bien de vous en assurer..." Claudine de Tournon, d'après Arnaud, exerça en fait de cruelles représailles sur ses sujets huguenots. (voir texte imprimé en Z 30)

Claude de la Tour-Turenne: l'histoire incroyable et véridique de la comtesse de Tournon. Tribune 14 08 2014. 2 BF 180 verso.

G. Peyron-Montagnon: François 1er et sa famille : le dauphin François mort à Tournon (1518- 1536) , 208 p. 10 illustrations, Lyon 1975 : Résumé paru en 1975, n°3. On apprend que le dauphin François, mort à Tournon en 1536, avait été intronisé duc de Bretagne dans la cathédrale de Rennes. Il aurait désiré rester en Bretagne, mais son père ne souhaitait pas que les Bretons ne s'attachent trop à lui, ni lui à eux. François 1er voulut lui montrer la France : le voyage s'arrêta à Tournon, où le dauphin mourut de tuberculose pulmonaire ; le comte de Montecuculli était donc innocent. Le corps du dauphin François rejoignit celui de son père à la mort de celui-ci, François 1er, ainsi que celui de son frère Charles, mort précédemment. Il y eut donc un triple enterrement à Paris. Le cœur du dauphin François fut porté à Vienne, où eut lieu une grande cérémonie (voir texte imprimé en Z 30)

Jean Tricou : Un jeton du cardinal de Tournon. R.V. 1919.

L'affaire du tryptique de Son Eminence (le cardinal de Tournon). DL du 23 2 96. AW 86.

J.A. Poncer : Mémoires historiques sur le Vivarais : le 26 novembre 1570, Claude de la Tour Turenne dame de Tournon, arrente entre autres les péages par eau de Tournon, Heyras et Roche de Glung à Flory Chomet et Charles Chavagnac.

La triomphante entrée de très illustre dame Magdelaine de la Rochefoucauld, épouse de hault et puissant seigneur J.L. de Tournon (24 avril 1583). Université de Saint-Etienne, 1976. Bib AD 07. cote 5914.

Louis Bourbon : Deux panneaux peints du XVI^e siècle à Tournon, pp. 35-41. R.V. 1957

Al l'église Saint-Julien, le tableau de l'Adoration des Bergers est de retour. Anonyme, copie d'une toile de De Vos, peintre flamand du XVI^e siècle. TV du 13 2 98. AW 87.

Numa Peyrard : Le lycée Gabriel Faure, de Tournon, université de 1552 à 1626. Tournon,

Maza, 1980. Cote BM de Valence: D 16589.

450^e anniversaire du lycée Gabriel Faure de Tournon-1536-1986. (Dépliant, 15-23 octobre 1986). AW 97.

Dominique Julia : Le Collège de Tournon, M.A.T.P. n°21 15 février 1989. B 53.

Notes sur le cardinal François de Tournon (+ 1562). Origine : Internet, Wikipedia. + notes sur un article de Michel François, dans « Mélanges d'archéologie et d'histoire », 1933: « Le rôle du cardinal de Tournon dans la politique française en Italie de janvier à juillet 1556 ». Z 6-Z 7.

Notes sur l'évêque Claude de Tournon (1498-1542), et Noël Albert. Origine: Internet. Z 8.

Le retour des « Pèlerins » à Tournon. DL du 13 4 96. AW 96.

Dr.Francus : Bon Broé de Tournon, président de la Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris (1523-1588). Laurent, Privas, 1904. Cote BM de Valence: D 162 42.

DVD Les châteaux de la Renaissance en Vivarais : Portraits : Just 1er, cardinal François de Tournon. Vues du château : rempart de Claude de la Tour Turenne, chambre d'Hélène, Tryptique de Capassin, vue d'ensemble du château vu d'en haut, plans du château dans la ville et des deux étages du château. Petite bibliothèque.

XVII^e siècle

Myriam Brouty : Société et vie municipale à Tournon au milieu du XVII^e siècle. Mémoire de maîtrise, Lyon II, 1983. Tableau et cartes. A.D. 07, 20 J 25.

Jean Thiébaud : Le cadastre de Tournon en 1648. R.V. 1985-2. B 80.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2001, pp.35-47. Plan de Tournon, Isaac Homel et sa famille, le lycée de Tournon, la famille Dumolard (Robert, qui avaient acquis le château du Molard à St. Jean de Muzols), les pasteurs Mathieu Morel, Fauriel-Lassagne, la place du Port, la collégiale, le château, etc.

Fanny Lalande : Les prisons du château de Tournon des origines à la Révolution Française,

MATP, Gières 2005. p.18. En 1664, le seigneur de Vocance est mis en prison au château de

Tournon pour avoir levé la main sur l'un des consuls de la ville. AD 07 E dépôt 83 BB 9.

délibération du 24 décembre 1664. p.25 : Le geôlier Barthélemy du Suc est condamné à un bannissement de 5 ans des terres de la maison de Tournon pour avoir laissé s'enfuir de Vocance, en 1691. Ce jeune noble était accusé d'avoir assassiné un aubergiste de Tournon. p.43 : Le 15 juillet 1681, les consuls de Tournon décident d'expulser les pauvres hors de la ville ; François Blache, « maître de police » est chargé de les contenir hors de la ville et de récupérer les marchandises qu'ils auraient « charriées en fraude » en ville. p.48 : La venue du présidial de Nîmes à Tournon s'accompagne de demande de réaménagement des prisons, et semble s'être produite en 1675, puis tous les 2 ans jusqu'en 1683, où il juge Isaac Homel. Leurs venues semblent cesser en 1686.

Emmanuel Nicod : Argenterie et bijoux des Turenne et des Tournon. Revue du Vivarais 1917.

Dénombrement fait au roi par le duc de Ventadour de la terre et baronnie de Tournon. R.V. 1920. X.X.

Le lycée de Tournon, par A.Bernard, Envol n° 470, mai 1997, pp.16-17.

Dominique Julia: Le Collège de Tournon, un des plus beaux fleurons de l'enseignement en Vivarais. Extrait de MATP n°21, 15 2 89 AW 94.

Les constructions de la famille de Tournon, dont le château de Tournon. (Conférence sur les châteaux de la Renaissance en Vivarais). AD 183-184.

Numa Peyrard: Château-Musée de Tournon. Maza, Valence 1982. Cote BM de Valence: D 16590.

Notes sur les peintres Sevin, XVII^e-XVIII^e, J 1.

E. Benezit: Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs. Les Sevin. AW 82.

Collège des Jésuites de Tournon et prieuré de Saint Sauveur en Rue (1673). Bib AD 07 cote 1391.

Une sépulture sous la chapelle du Lycée. DL du 25 08 2009. 2 AE 154.

Un nouveau lieu culturel: la chapelle du lycée. Hebdo Ardèche 10 9 2009. 2 AE 162.

XVIII^e siècle

Appui des Etats de Vivarais pour la communauté de Tournon qui souhaite ouvrir un canal pour l'arrosage sur les bords du Doux (1783) A.D. 07, C 360.

Revue du Vivarais n° spécial Colloque du 28 mai 2005 : Correspondance de l'Ecole Royale Militaire de Tournon au XVIII^e siècle. N° 3 de juillet-septembre 2005.

Tableau des 2/20 en 1773. AD 07 C 1115. AN 222. Principales cotes en AN 229.

Tableau des 2/20^e au XVIII^e siècle. Principales cotes. AN 238.

P.A. Dufaud : Le collège de Tournon (1776-1790). Une entreprise économique et une entreprise d'éducation. Mémoire de maîtrise soutenu en octobre 1980, dactyl. 141 p, Bib AD 07 cote 6334.

Collège Royal de Tournon. Prospectus. Bib AD 07 cote 784.

Lettre patente données à Versailles le 16 août 1776 portant que le collège sera desservi par la congrégation de l'Oratoire. Bib AD 07 cote 80 bis.

Loge maçonnique de Tournon. Statuts et règlements. Bib AD 07 cote 1375 1.

Carte postale de Michel Rissoan : statue du cardinal de Tournon. X 45.

7 Fi 324 1et 2 : tableaux de Monier de la Cizeranne: Tournon en 1750, et château et barques au bord du Rhône. I 236.

Barques devant Tournon. 7 Fi 324/6, I 236.

Plans noir/blanc du château de Tournon, Z 18-Z 27.

Tapisseries des Flandres et tapisseries d'Aubusson dans la galerie du Lycée. AW 126-127.

Vierge à l'Enfant et chaire sculptée du XVIII^e à la Chapelle du Lycée. AW 128-129.

Plan de Tournon au XVIII^e siècle, par Sérurier. Bnf.gallica/2. AK 251.

Concession par Soubise à Salomon de l'île de Tain. 26 2 1774. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 33.

Titres et renseignements sur la terre de Tournon. 1494-1779. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q 1 31.

Secours à Tournon contre l'inondation. A.D. 07 C3.

Rentes pour les Carmes de Tournon. 20 9 1656. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

Plaintes contre Monneron, régisseur des droits de péage à Tain. 1772-1782. Archives Nationales H4 2955 1.

Documents concernant le péage de Tournon, Archives Nationales, H4 2961 1, 2962 2, 2965 2

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 A 047-057.

Inventaires et titres de la succession et documents généraux, dont Etat général de la maison du prince de Soubise, projets de réparations à la Chaise-Dieu. Testament du maréchal prince de Soubise. 1787. Acte de décès du prince de Soubise, 1787. Partage de la succession du comte de Tournon. 1748. 1 A 0-47

Révolution, Empire

J.B. Pierre Bardeur : Une promenade à Tournon en 1789. Tournon sous la Terreur, édité par le Dr. Bonnard. Aubenas, Habauzit in 8° 54 p et 4 pl. Bib AD 07 Cote 2818.

Dominique Julia : Le collège de Tournon pendant la Révolution française, de l'école militaire au pensionnat privé. Revue du Vivarais 1989 n°1 et 2, p.217-285.

Serment de François Chave, curé (?) de Tournon, en 1791 (?) A.D. 07, L 851. 2 BJ 99-100.

Photocopies incomplètes de la partie de l'ouvrage d'E. Delarbre (« Tournon autrefois, aujourd'hui »). BR 4.

Ch. Billet : La fédération des gardes nationales du Dauphiné et du Vivarais à Tournon le 26 décembre 1789. (1913). Bib AD 07 cote 1755.

La commune de Tournon demande à s'imposer pour 4428 l.s. pour acheter des biens nationaux. 21 février 1791. 2 BI 46.

Maximum du prix des denrées et comestibles, district de Tournon, An II. Bib AD 07 cote 1383.

1 J 193: Note historique sur Tournon, par André Aude, curé de Tournon (début XIX°).

Mémoires politiques et/ ou religieux conservés aux Archives de l'Ardèche, et relatifs à la Révolution française dans le département : Société populaire de Tournon en l'An III, N 37-38.

Rapport fait au nom de la commission nommée par la Société Populaire et la commune de Tournon...30 pluviôse An III. Bib AD 07 cote 820.

Pétition pour le percement d'un canal. An III. Cote A.D. 07. L 1510.

Collège de Tournon. Liquidation du traitement des professeurs, 1792. A.D. 07, L 849.

Société Populaire de Tournon. 30 Pluviôse An III. BR 397.

Maurice Boule : Sous la Révolution, l'ouverture de l'Ecole Centrale à Tournon en 1799. Extrait de MATP n°21, 15 2 89. AW 92.

F.J. Rousset : Cantique chanté à la fête de la Saint Jean d'hiver, célébrée dans les loges de la Parfaite Egalité. Tournon le 11° jour du 11° mois de l'An V. Bib AD 07 cote 5834. Voir aussi 1375/1.

Installation de l'Ecole Centrale de l'Ardèche dans la ville de Tournon. Bib AD 07 cote 1114.

Juliette Thiébaud : L'invasion autrichienne à Tournon et Tain en 1814, R.V. 1983 n°3. p. 149-153.

Vue du château de Tournon au début du XIX ° siècle (dessin sur diapo). 2 AD 3.

XIX° siècle

Adresse des habitants de Tournon à SM Louis XVIII roi des Français, 12 mai 1814, 3p. (demande de suppression des droits réunis) Bib AD 07 cote 417 bis.

Relation de la mission de Tournon en 1820. Bib AD 07 cote 1398.

Relation des exercices du jubilé et de la retraite qui eut lieu au collège royal de Tournon dans le mois de novembre 1824. Valence, s.d. in 12° 32 p. Bib AD 07 cote 2245 15.

Règlements et tarifs de l'octroi de la commune de Tournon (1824). Bib AD 07 cote 1374 -6

Sœurs de Ste Philomène : p.18 : Les soeurs commencèrent à gagner leur vie par des travaux de couture et de raccommodage dans lesquels les ouvrières de la ville virent une concurrence. Elles furent appuyées par le curé de Tournon, et ouvrirent une pétition pour les faire partir. Mais elles furent défendues par le vicaire, M. Marquet. Leur communauté grandit, et elles commencèrent à prendre des jeunes filles en pension pour leur apprendre à coudre. En 1844 eurent lieu les premières prises d'habit, sous l'autorité du P. Fouillot, de St. Roman d'Ay. Le costume comprenait une robe noire, un tablier bleu (noir le dimanche), un bonnet avec garniture de tulle tuyautée à gros canons. Pas de voile, pas de voeux. On appela la congrégation Institut des Filles de Marie soeurs de Ste. Philomène dont la dépouille venait d'être découverte à Rome. Approbation en 1845 des évêques de Viviers, Valence et Grenoble. Puis les soeurs de S. Régis retournèrent à La Louvesc, et le P. Fouillot leur envoya un père de Notre Dame d'Ay. Six ans plus tard, à la suite d'assauts nocturnes, elles partirent pour la Louvesc. Assaillies en route par des jeunes gens sortant d'une auberge, elles arrivent cependant à La Louvesc où on les cache par crainte d'un soulèvement des habitants contre elles. Après les événements, elles retournèrent à Tournon

Abbé Aude, curé de Tournon : Notions rapides sur l'Université de France, sur l'enseignement public... et particulièrement les Jésuites. Sept 1821, in 16°. Bib AD 07 cote 1601 6.

Abbé Fillet : La chapelle des Onze Mille Vierges de Tournon (1895) Bib AD 07 cote 1751.

Dr. Jullien : L'église Saint-Julien de Tournon au point de vue médical. (1903) Bib AD 07 cote 368.

Loge maçonnique de Tournon. Statuts et règlements. Bib AD 07 cote 1375 / 1.

Statuts de la Société de Bienfaisance des Arts et Métiers de Tournon. Règlement. C.R. de 1851 et 1854; Bib AD 07 cote 1375.

Sté. de St. Vincent de Paul. Rapport sur les travaux de la conférence en 1848. Bib AD 07 cote 1521.

Landrau, curé de Tournon : Société de la Sainte Famille, société mutuelle pour les femmes établie à Tournon le 12 juillet 1853. Bib AD 07 cote 1375.

Suzy Cadet : A Tournon, la passerelle, premier pont suspendu. L'Ingénieur, 1963, n°60, p. 13

Michel Cotte : Le premier grand pont à suspension de fil de fer à Tournon-Tain par les frères Seguin, 1806-1824. Revue du Vivarais, 1986,p.285-296.

Michel Cotte : Seguin et Cie avant le pont de Tournon-Tain (1806-1823). R.V. 1989 p.319-340.

Simon Laporte : Etude technique du pont suspendu ancien de Tain-Tournon (1849-1998), Privas 1998, 24 p. 7 J 83.

Juliette Thiébaud et Michel Cotte : Marc Seguin et Tournon, « l'histoire du premier grand pont à suspension de fil de fer », Tournon, 1986, 41 p.

AD 07 9 M3 : Situation des moulins et des fabriques de soie à Tournon 1862-1866.2 BJ 189.

Jean-Marc Gardès : Balzac et le Vivarais (son amitié avec l'officier tournonnais Périolas). Envol, février 1989. AW 105.

Tournon-Tain, villes pionnières (en fait, histoire de la passerelle). DL du 8 9 95. AW 81.

M. Nainer, professeur à Tournon : Notice historique sur le collège de Tournon, précédée de l'inondation de 1840, par le même, et ornée d'une vue du collège, par M. Isnard Henri, élève. Valence 1841. Bib AD 07 cote 2245 14.

Population de Privas, Tournon, Largentière, en 1851, répartie par état-civil et avec distinction de la population « flottante ». AN F 20 501. AN 2.

Résultats des élections législatives de 1848 (?) dans le canton de Tournon. AM 152.

Liste électorale de Tournon en 1848 par catégorie socio-professionnelle. AN 199.

Suzy Cadet : La traction à vapeur est ardéchoise, L'Ingénieur, 1963, n°60, p.15.

Deville : De l'administration de la ville de Tournon pendant 12 ans, 1835-1846. Valence 1846, 31 p. BIB 4 BR 131.

Annet Reboul : Description de la ville de Tournon au milieu du XIX^e siècle (dont une partie de pêche sur le Rhône). AW 53-61.

Jean Thiébaud : Les tribulations d'un artisan sériciculteur à Tournon en 1858. R.V. 1996, p.53-56.

La Vierge de la Tour : son élévation fut en soi une épopée. (30 sept.1860). Tribune, 14 08 2014. 2 BF 180.

Constitutions et règles de la congrégation des sœurs du Sacré Cœur de Jésus et du Saint Coeur de Marie, de Tournon, Lyon 1864, Cote BIB 16 887.

Bouvier, ingénieur : Lettre à Monsieur le Maire de Tournon au sujet des eaux du Doux, Tournon, 1864, 7 p. Bib AD 07 cote 1394 / 6.

Moutin : Ville de Tournon, dérivation des eaux du Doux.8 p. 1879. BIB 4 BR 1732 et 2416.

Gabriel Faure : Mallarmé à Tournon. Ames et décors romanesques. 1925. Bib AD 07 cote 2917.

Abbé Landrau, curé de Tournon : Projet de reconstruction de l'église Saint-Julien à Tournon, 1866, 8 p. Bib AD 07 cote BR 1047. ou 1374 / 6.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 621 : Note sur la dévotion à ND de Montaigne à Tournon (1873). Bib AD 07 cote 1397.

Tout a commencé en 1883 (Orchestre d'Harmonie Tain-Tournon). Hebdo de l'Ardèche 11 12 14. 2 BJ 9.

Abbé Fillet : La chapelle des Onze Mille Vierges de Tournon (1895) Bib AD 07 cote 1751.

Dr. Jullien : L'église Saint-Julien de Tournon au point de vue médical. (1903) Bib AD 07 cote 368.

Le pont de Tournon a été racheté par l'Etat et la circulation est gratuite au 1er janvier 1886."Le Journal d'Annonay" du 19 décembre 1885.Cité in « Ardèche 1900 » p.148.

Rapport sur les primes d'honneur 1893 : Prix de spécialité à Joseph Masot, pépiniériste à Tournon. K 30-31.

La création des écoles laïques à Tournon. Envol, p. 12; n°576, janvier 2008.

J.M. Gardès : Alphonse Daudet à Tournon. Envol, mars 1993. AA 178.

Vue de Tournon au XIX^e siècle : château, pont suspendu, croix, bateau... Vue du Grand Pont sur le Doux au XIX^e siècle également (extraits du « Guide religieux et pittoresque du pèlerin à la Louvesc », (A.D.A. Bib 1397). Q 106.

Vue du château de Tournon en 1897 (Clerget, Malte-Brun: la France Illustrée). 2 AX 181.

Effondrement d'un mur au château loué au département comme prison. (Conseil Général). A 72.

XX^e siècle

Tournon Républicain, 1901-1915. Cote : PER 40. Du 01 01 1901 au 1 12 1915. Journal républicain de la 1^o circonscription de Tournon.

Courrier de Tournon, journal conservateur de l'arrondissement, 1888-1944. Du 01 01 1888 au 1 12 1944. Pétainiste durant l'Occupation.

P.V. des élections municipales de Tournon 1912. Notes de 3 M 783 AD 07. 2 AX 120.

Elections municipales de 1912 à Tournon. Tableau des membres du C.M. 2 AZ 179-180.

Notes sur le recensement de 1911 à Tournon.2 AX 177

Vue de Tournon (avant la porte de Mauves) début XX^e siècle. 2 BI 95.

Bras de charrettes levés place des Gravières, début XX^e siècle. 2 BI 96.

Association amicale des anciens élèves du lycée de Tournon, fondée en 1867. Imp.Vieux, 1914. 56 p. Fonds Auguste Roche. BIB 8 BR 2070 et BR 975 (Maximin Desrieux) AD 07.

Bibliothèque pédagogique de la circonscription de Tournon; statuts et catalogue de 2 janvier 1913. Chevalier 1913, 39 p. BR 983. AD 07.

Distribution des prix au lycée: 1912 : BIB 8 BR 1596, 1913 : BIB 8 BR 1597, 1917 : BIB 8 BR 1598, 1918 : BIB 8 BR 1599. 1919 : BIB 8 BR 1600 et 1601.

Correspondance sous-préfecture-mairie de Tournon, 1914-1918. 2 AZ 181-186.

Ravitaillement en pommes de terre. Taxation en 1917 et 1918. Demandes de Tournon et productions. Livraison de riz et de pâtes. Taxation des pâtes. 2 BA 47-50.

Prix des marchandises : le pain, la viande, les pommes de terre, le charbon. Cas de Saint-Pierre-ville, Tournon,surtout. 10 R 30. Notes. 2 BA 69-71.

Prix des marchandises : céréales, pommes de terre, vins, viande de boucherie (Tournon), superphosphates, vins à nouveau. 10 R 31. Notes. 2 BA 71-72.

Mme Germaine Peyron Montagnon. E JTT fr. 27 01 2014. 2 AX 115-119.

Gabriel Faure (1877-1962) vie et oeuvres (Wikipédia). 2 AX 182-184.

Diapositives sur Tournon vers 1930: le Rhône, le lycée, la gare, l'expédition des fruits et primeurs, le 4^e Centenaire du lycée, le château, la passerelle... Diapos 2 AD 2-3.

Camille Arnaud, maire de Tournon : Tournon ou l'Harmonie des contrastes. L'Opinion 1951 BR 4.

Dans la cour du château de Tournon, le festival de théâtre a commencé et se poursuivra jusqu'au 24 août. D.L. du 21 8 1966. 2 AI 63-64.

Chabert X : L'évolution démographique de Tain et de Tournon. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: ?

Cérémonies devant la statue de Marc Seguin. 7 Fi 324/14, I 236.

Dominique Prat : Le monument aux Morts de Tournon: une exception remarquable parmi les monuments aux morts de l'Ardèche. Revue du Vivarais, 2004, n3, pp. 183-197, suivi de la « Journée de la Revue du Vivarais » à Tournon le 9 octobre 2004. Voir quelques notes en AP 10.

Violaine Ménard-Kiener: Le sculpteur Sartorio (1885-1988), auteur du monument aux Morts de Tournon. Revue du Vivarais, 2004, n°3, pp. 179-183.

Vue générale de Tournon avec l'ancienne passerelle Marc Seguin. 2 BI 94, 96 (petit format).

Vue d'enfants avec des kayaks jouant dans le Rhône en face de Tain, années 1950. 2 BI 95.

Vue de la locomotive Mallet 403 en gare de Tournon vers 1950. 2 BI 97.

Vue du château de Tournon, depuis des rochers de Tain. 2 BI 100.

Vue du château de Tournon sous la neige et dans la brume, depuis l'ancienne passerelle Seguin.. 2 BI 102.

Vue de religieuses revenant de la foire aux oignons. 2 BI 103.

Vue de la façade de l'église Saint-Julien de Tournon, années 50. 2 BI 104.

Les pionniers du Cornas (Maison Delas à Tournon). TV du 17 9 99. AW 80.
 Recensement de 1968 des communes rurales du canton de Tournon. AW 77.
 Recensement 1968 de la commune de Tournon. AW 84.
 Recensement 1975 de la commune de Tournon. AW 85.
 OREVARM: Groupe de travail n°3. Dossier n°3. Tain et Tournon. Juin 1974. Bib AD 07 cote 5835.
 Réfection de la passerelle Marc Seguin. Article TV de 1990. AW 99.
 Union locale C.G.T. : Mobilisation des travailleurs d'Occulta Médical à Tournon). 1 7 80. 2 BG 186.
 Du 15 au 23 octobre, le lycée Gabriel Faure fête son 450° anniversaire. DL du 3 10 1986. AW 104.
 Grand port fluvial: le projet est bien lancé. DL du 27 6 92. AW 98.
 Vers la création d'une maison-musée de l'école. DL du 14 4 96. AW 100-101.
 La menuiserie André, une affaire de famille, D.L. du 11/3/2006. S 21.
 Fabrication chimique ardéchoise. DL du ? AW 93.
 Fiches sur l'industrie de Tournon et région en 1992: Mecelec, Vivelec, Inoplast, Bourbaky, Eurema, Chanéac.; AM 255-258.
 Le Tremplin : une association d'insertion exemplaire. DL du 27 6 93. AV 218.

XXI° siècle

La révolte des Amis du musée et du château. TV du 15 2 2002. AW 93.
 Le château-musée se découvre un nouveau mécène. TV du 3 5 2002. AW 87.
 700 fidèles à la collégiale Saint-Julien. TV du 21 3 2003. AW 91.
 Château-musée, en avant première. TV du 28 3 2003. AW 91.
 Inauguration des travaux route de Lamastre: le cri du coeur de Jean Pontier. T.V. 11 4 2003. 2 AZ 98.
 Association des Amis du musée et du patrimoine : 2003, l'année de l'envol. TV du 23 01 2004. AW 91.
 La Vierge et l'enfant : la statue rénovée. Hebdo 28 5 2004. 2 BM 160.
 Le développement économique bloqué (problèmes foncier). Hebdo 16 9 2005. 2 BM 156.
 Mosquée de Tournon, un reportage télévisé. Journal de Tain-Tournon, 16 3 2006. 2 AG 24.
 14° édition des soirées d'Hélène de Tournon. Hebdo, 5 8 2006. 2 AZ 119.
 Piscine de Tournon, Tain, vallée du Doux. A quand la rénovation ? Journal de Tournon-Tain, 11 5 2006. 2 AG 26.
 Réhabiliter la chapelle du Lycée. Hebdo 1 12 2006. 2 AD 245.
 Une mosquée, la réalisation d'un rêve. Hebdo de l'Ardèche, 15 2 2008. AI 21.
 Ils donnent une seconde vie aux tableaux. Hebdo, 22 8 2008. AL 51.
 Trigano en difficulté. Hebdo 5 12 2008. AM 77.
 ITDT c'est fini. Hebdo du 12 12 2008. AM 83.
 Du chômage partiel jusqu'à fin avril chez Trigano. DL du 10 2 2009. AQ 188.
 Les soirées d'Hélène n'auront plus lieu. Hebdo du 23 01 09. AQ 204.
 Chronique sur les rues de Tournon par J. Thiébault (prospectus). AT 228-229.
 Tournon, capitale européenne du camping-car. Hebdo, 21 12 2005. 2 AO 20.
 Trigano VDL : les salariés à nouveau touchés par le chômage partiel. Article DL du 12 9 2009. 2 AE 163.
 L'hôpital (de Tournon) n'est pas une coquille. D.L. 21 1 2010. 2 BM 142.
 Le château s'agrandit encore. Hebdo de l'Ardèche, 1 12 2011. 2 BM 128.
 Le monastère zen de Tournon. Tribune 16 8 2012. 2 BM 118.
 Trigano: on craint une baisse significative de l'effectif. Hebdo, 31 3 2013. 2 AN 93.
 Toile et fer forgé s'installent au château. Hebdo 23 1 2014. 2 BA 175.
 Trigano : suppression de 119 emplois. Les syndicats se mobilisent pour exprimer leur colère. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 150.
 H. Saulignac veut promouvoir l'industrie ardéchoise (FEVAC, aux îles Feray, à Tournon). Hebdo, 20 3 2014. 2 BA 156.
 Trigano : 23 emplois sauvés après d'âpres négociations. Hebdo 17 04 2014. 2 BA 161.
 Un nouveau souffle pour le cœur de la ville (inauguration de la place Jean Jaurès après les fouilles qui ont permis de découvrir le passé antique de la ville). Hebdo, 19 6 2014. 2 BD 75.
 Hélène de Montgolfier, Laurette Amate : « Tournon sur Rhône, une ville une rive ». Un ouvrage acidulé et lumineux. Hebdo de l'Ardèche 27 11 2014. 2 BJ 16.
 La péniche se mue en restaurant. Hebdo 12 2 2015. 2 BL 149.
 Trigano VDL : les salariés refusent les propositions de la direction ! Hebdo de l'Ardèche, 26 2 2015. 2 BK 22.
 Projet de navette fluviale entre les deux rives. Hebdo de l'Ardèche 24 9 15. 2 BM 98.

VION

Généralités

M. Couteaux : Recherches écologiques en Ardèche. Essai de cartographie de la flore et de la végétation. Actes du 98° congrès national des sociétés savantes. Saint Etienne, 1973. BR 21. Diagramme ombrothermique de Vion.
 A Vion, et à tire d'aile (présentation générale). D.L. du 22 8 1996. AI 9.
 Recherches sur Vion : index A,B,C,D, et bibliothèques. P 117.
 Brochure sur Vion (père Joseph Basset), 1974. AP 246.
 Lettre de Mme Thomé : envoi de la brochure de l'abbé Basset, 10 02 1988. AP 245.
 Restauration du portail de l'église de Vion, T.V. 11 01 96. AP 245.

Moyen-âge

René Arnaud : L'énigme des origines des comtes d'Albon, Revue du Vivarais 2009-3 pp 81-193.
 A.D. 07, 87 H 1 (2 MI 961) Transaction au sujet des dîmes (1299, copies du XVIII° siècle. Foi et hommage de 109 habitants de Vion nommément désignés en 1334).
 F. Bréchon, T. 3 p.627 : Après avoir franchi le ruisseau d'Yserand, le tracé médiéval passe en contrebas de Vion. Au cours du X° siècle, Wigo et sa femme Wandalmoda donnent à Cluny une partie de leurs biens dans la villa Vugon (Vion), biens limités par le Rhône et la voie publique. En 1395, une terre de la collégiale de Tournon est limitée par un « itinerario regio publico ». Entre 952 et

954, Arlulfus donne à Saint-Barnard de Romans ce qu'il possède dans la villa Vinonia, au pagus de Vienne, dans l'ager d'Annonay, se réservant le port et quelques biens et droits. Mais par la suite, pas trace du port de Vion, même dans les enquêtes delphinales. Le fleuve est très large à cet endroit, et Tournon est proche. Le tracé médiéval ne rejoint la route actuelle que devant l'église de Saint-Jean de Muzols.

Lassalle : Les chapiteaux romans de l'église de Vion (Ardèche). Revue d'Archéologie du Midi médiéval, t.XII, 1994.

Rôle des tailles imposées sur la paroisse de Vion, 1490-1491 (photocopies) P 103.

Temps Modernes

Evolution de la population (d'après Molinier) et notaires de Vion (1595-1726) P 126.

Papiers concernant la chapelle Saint Vincent de Vion, 1598 (photocopies). P 105.

Emprunt forcé de blé en 1709, Roche collecteur. P 119.

Pertes pour faits de grêle le 6 mai 1742. P 121-186.

Répertoire chronologique des archives privées de la famille Léonce Roche. P 107-115.

Chronologie abrégée de la famille Roche, de Vion. P 127-128.

Chronologie abrégée des familles Maisonnasse et Darnaud, P 129.

Archives de l'enregistrement ancien, famille Roche, de Vion. P 131.

Régistres notariés M° Brun, M° Grange, M° Dumaine, M° Coste, P 131-138.

Révolution, Empire

Délibérations de la communauté de Vion désireuse d'acheter les biens du clergé sur la commune, 1790-91, P 119.

La commune de Vion demande à acheter pour 34 8886 l de biens nationaux le 21 février 1791. 2 BI 46.

Epoque contemporaine

Notes sur le fonds Mazon, la visite des Amis de la revue du Vivarais en 1930, de celle de la Société de Sauvegarde en 1964. AI 10.

Etudes sur le cadastre de 1820 à Vion. AP 290-294.

« Culture et orgue », à Vion, enthousiasme communicatif de Marie-Pierre Monet. D.L. du 14 3 2001.

Documents sur l'histoire de Vion (Archives privées Léonce Roche) : Les Estimes de 1464 publiées par R. Valladier-Chante donnent 44 foyers fiscaux à Vion, dont 3 Chappard, Chopard, Copard, Coppardi-24 à 25 livres de fortune-, et Thomas Roche, 6 livres de fortune. L'importance du cheptel et du mobilier (près de 30% des fortunes) est remarquable. 29 novembre 1631 : Fondation d'une messe matinière sur le grand autel de l'église de Vion par les Barjonet, sur une vigne au revenu de 2 barraux de vin par an, réuni plus tard au revenu du prieuré de Vion. A.C. de Vion, E dépôt 74, S1, aux A.D. 07, délibération du C.M. le 22 mai 1791. 1640: Jean Mayonnasse et Gabriel Chopard son beau-fils fait par Dominique Chopard notaire royal du lieu de Vion (notaire à Vion de 1595 à 1647, 2E 6806 à 6819 aux A.D. 07). 1646 : Barthélemy Roche chapelle Ste Madeleine de l'église de Vion par Chopard, sacristain. 1663 : Guillaume Coste du Foron du lieu de Vion et Monsieur Pierre Antoine de Sénéviat (?) grand prieur de St. André de Vienne et prieur du prieuré de St. Martin de Vion.

Rôle de capitation de Vion aux A.D. 07, C 662.

1700 : Robert Delacoury, prieur et curé

1700 : Terrier Monsieur Farconnet, et autres.

Emprunt forcé de blé en 1709-1710-Roche, collecteur à Vion, tenant compte de l'intérêt et du capital de l'emprunt forcé, A.D. 07, C 1213.

Provision d'office de notaire, à Vion, à Guillaume Coste, A.D. 07, B 50. Registres déposés aux A.D. 07 2E 6849 à 6852.

1712 : Capitation de l'année 1712.

1713 : Guillaume Coste, maire perpétuel de Vion, conseiller du Roy.

1718 : Recettes et dépenses (livres de compte de l'église ?)

1719 à 1722 : idem.

1739 : Coste Foron.

1741 : Grange bourgeois et Jean Baptiste Chabert son gendre, chirurgien, tuteur de Thérèse Coste-Foron.

1741 : Anne Daizy veuve de Guillaume Coste-Foron.

1741 : Rolle Veyre contre Mme. Foron et les héritiers de sa fille.

Perte pour faits de grêle et répartition à Vion le 6 mai 1742. La plus grosse perte a été subie par Nicolas Coste-Foron, 630 l.; puis, Claude Maurice ou son fermier, 400 l., Pierre Roche, 340 l., les hoirs de M. Coste, 290 l. Jean Chopard dit Cotillon, 270 l., Jean Plottier, 246 l. le notaire Louis Grange-qui est à Tournon-220 l. Jean Chopard, 210 l., Marie de la Grange, 200 l. , etc., 94 noms en tout. A.D. 07, C 1272

1744 : Nicolas Coste-Foron, bourgeois-Anne Daizy.

1747 : Reçu d'Antoine Roche par Coste-Foron.

1747 : Guillaume Coste-Foron.

1748 : le 10 décembre: problème du logement des gens de guerre.

1751 : Guillaume Coste-Foron, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Tournon. Thérèse Coste-Foron.

1751 : Grange bourgeois et Jean Baptiste Chabert chirurgien tuteurs de demoiselle Thérèse Coste-Foron, fille de Guillaume.

1751 : Jean Claude Aubry contre les héritiers de Guillaume Coste-Foron.

1751 : Claude Veyre, secrétaire du Roy et son trésorier en la Chancellerie près du Parlement contre Anne Daizy veuve de Guillaume Coste-Foron, conseiller du Roy, maire perpétuel de Tournon.

1755 : Nicolas Foron, Antoine Roche, mérillier (?).

1755 : Nicolas Foron, laboureur à Vion.

1756 : Thérèse Bernon, veuve de Nicolas Foron. Guillaume Coste-Foron mon fils.

1757 : Monseigneur le prince de Soubise, comte de Tournon, seigneur de Vion et Iserand.

1760 : Recensement à Vion: 560 personnes ?

1760 : Quittance Nicolas Chopard fermier du prieur de Vion à Antoine Roche pour des lods.

Dans les archives de l'enregistrement, on apprend que le prieur de Vion Ferdinand de Chaponnay donnait à ferme son prieuré pour 2697 livres par an à Nicolas Chopard, de Vion, ses dîmes à Jean Monnet pour 1.648 l., les dîmes et revenus du prieuré de Vion à M° Dumaine et Boutaud, notaires à Tournon, pour 1600 l. Soit 5.945 l. de revenus pour le seul prieuré-cure de Vion. A.D. 07, 3 Q 2879

1761 : Arrérages des impositions de l'année 1761.

1767 : Messire Ferdinand de Chaponnay prêtre prieur du lieu de Vion contre Pierre Roche bourgeois. + 5 documents relatifs à cette affaire+ 4 autres en 1768.

1768-69 : Etat de Pierre Roche collecteur de Vion (reliquat)

1768 : Mémoire des rentes de froment pour l'année 1768.

1770 : Pierre Roche, consul de la communauté de Vion.

1795 : Rôle de la contribution personnelle et somptuaire fait en exécution de la loi du 7 Thermidor An III.

1795 : Rôle des sous additionnels de l'An III de la République.

1796 : Ordre général aux agents nationaux: réquisition générale de 16 à 25 ans.

1808 : Nicolas Roche maire de Vion.

1854 : Assurance contre le tirage au sort.

1856 : Remise après les inondations de 1856.

1900 : Opuscule assurance contre les accidents agricoles.

1920 : Journée pour l'entretien des chemins vicinaux.

1923 : idem.

1925 : Relevé des quantités de cerises par jour et prix de vente.

1927 : Bordereau vierge d'expédition en Petite Vitesse par la gare P.L.M. de Vion.

Iconographie

Porche ancien de l'église de Vion. X 10.

ARCHIVES PRIVEES DE LA FAMILLE ROCHE

Antoine Roche (+ avant 1711), époux de Marie Chopard (+ après 1711).

1668 : Jean et Antoine père et fils laboureurs du lieu de Vion - Jean Roy ?

Documents concernant Pierre Roche, époux de Jeanne Chopard (1673-1748)

1700 : Mon cher Foron, de dire à Monsieur Roche...

1703 : Livre de comptes à moi Pierre Roche. (Emprunt forcé de blé en 1709-1710-Roche, collecteur à Vion, tenant compte de l'intérêt et du capital de l'emprunt forcé, A.D. 07, C 1213). 12 mai 1710 : Testament d'Alix Roche, soeur de Marguerite Roche, veuve de Charles Misery : son héritière universelle est sa soeur Marguerite, elle donne 5 sols à Jean Roche son frère, et une grande brebis à ses neveux Joseph Tracol, Jean-Pierre et Claude Misery. (Coste notaire) P 138.

1710 : Promesse à Louis Chopard de faire la levée de l'impôt, signé Pierre Roche.

1711 : Antoine Chopard associe Pierre Roche pour le collectage. 6 février 1711 : Marguerite Roche, fille de feu Antoine et de Marie Chopard, et soeur de Pierre Roche, épouse Laurent Boisset, d'Erôme, fils de feu Pierre et de Marie Sauvajon, qui donne ses biens à son fils mais exige force clauses de sauvegarde en cas de séparation d'avec elle. Marie Chopard, mère de Marguerite, lui constitue une dot de 100 livres payable après son décès pour sa légitime maternelle. L'acte est passé dans la maison de Pierre Roche. (Guillaume Coste, notaire, 2 E 6849). P 137-138.

1712 : de Pierre Roche mon beau-frère de Vion signé: Jean Chopard.

1714 : appointements de Pierre Roche et Jeanne Chopard contre Gabriel Dumas.

1724 : Pouvoir à Pierre Roche de la part de Pierre et Nicolas frères habitants à Sécheras.

1727 : Collecteur Claude Marron charpentier, Coix à l'honnête Pierre Roche de Vion.

8 juin 1736 : Testament de Pierre Roche, ménager habitant Vion, à l'occasion du mariage de Antoine Roche son fils avec Marie Senéclauze. Legs à son fils Claude Roche, « clair » tonsuré, Pierre, Jeanne et Marie ses autres enfants. Héritier universel: Antoine Roche, fils aîné. 2 E 7568, f° 253-254. P 133.

1737 : François Misery de Bobon et Pierre et Antoine Roche père et fils.

19 avril 1739 : Pierre Roche prête à Nicolas et Claude Grimaud la somme de 60 livres. (2E 7560 ,f° 3-4) P 135.

20 juin 1740 : Antoine Mantelin vend à Pierre et Antoine Roche une vigne et un terrain inculte pour 160 livres, dont il reçoit 33, le reste allant à Gabriel et Pierre Dumas à qui Mantelin le devait. (2 E 7560, f° 156). P 135.

19 février 1741 : Pierre et Antoine Roche prêtent 80 livres à Sébastien Nicolas, qui en devait 55 pour la légitime de sa fille Catherine Nicolas, épouse de Henry Bergeron, du lieu de Bouyon, paroisse de Tournon. Intérêt de 5% par an. (2 E 7560, f° 269) P 135.

24 août 1741 : Maurice Julien, laboureur du lieu d'Arras, vend à Pierre et Antoine Roche père et fils 4 cartes de terre à prendre sur sa terre des Combeaux, à Arras, moyennant 120 livres payées comptant. P 135.

29 août 1741 : Pierre et Antoine Roche accensent en locaterie perpétuelle à Maurice Jullien les 4 cartes de terre qu'ils viennent de lui acheter, sous la cense de trois barreaux de vin, et 3 livres d'intros, promettant toutefois de lui donner la préférence s'ils vendent cette rente. (2 E 7560, f° 357) P 136.

1742 : à Jean Misery, vigneron, facture de Madier de Tournon payée par Pierre et Antoine Roche de Vion.

1744 : Pierre Roche contre Jean Plattier dit Terreneyre et Marie Géry du lieu de Vion, rente annuelle et perpétuelle.

1746 : idem.

1746 : Attestation pour « Pierre Roche mon bos-frère ».

1748 : Le 10 décembre, Pierre Roche sergent, Plattier, et sieur Roche marguillier du lieu de la paroisse de Vion. Logement des gens de Guerre.

1748 : Décès de Pierre Roche âgé de 76 ans.

1750 : Pierre et Antoine Roche père et fils et Etienne Mouton mari de Marie Roche fille de moi Pierre (??) ; Roche Pierre, sergent aux ordinaires, présidial de Nîmes. (??) ; Pierre Roche, sergent receveur (??)

Documents concernant Antoine Roche (1712-1763)

8 juin 1736 : Testament de Pierre Roche, ménager habitant Vion, à l'occasion du mariage de Antoine Roche son fils avec Marie Senéclauze. Legs à son fils Claude Roche, « clair » tonsuré, Pierre, Jeanne et Marie ses autres enfants. Héritier universel : Antoine Roche, fils aîné. 2 E 7568, f° 253-254. P 133.

8 juin 1736 : Testament de Pierre Senéclauze, grand-père de Marie Senéclauze, dont il fait son héritière universelle. Son fils Jean, père de Marie, est défunt, mais il fait don d'une terre à autre Marie Senéclauze sa fille épouse de Jean Chopard, et de 650 livres à son autre petite-fille Marguerite Senéclauze, soeur de l'épouse de Antoine Roche. 2 E 7568, f°254 et suiv.P 134.

20 juin 1740 : Antoine Mantelin vend à Pierre et Antoine Roche une vigne et un terrain inculte pour 160 livres, dont il reçoit 33, le reste allant à Gabriel et Pierre Dumas à qui Mantelin le devait. (2E 7560, f° 156)

1740 : Antoine Roche et Marie Senéclauze sa femme...

19 février 1741 : Pierre et Antoine Roche prêtent 80 livres à Sébastien Nicolas, qui en devait 55 pour la légitime de sa fille Catherine Nicolas, épouse de Henry Bergeron, du lieu de Bouyon, paroisse de Tournon. Intérêt de 5% par an. (2E 7560, f° 269)

24 août 1741 : Maurice Julien, laboureur du lieu d'Arras, vend à Pierre et Antoine Roche père et fils 4 cartes de terre à prendre sur sa terre des Combeaux, à Arras, moyennant 120 livres payées comptant. (2 E 7560, f° 352)

27 août 1741 : Antoine Roche, époux de Marie Senéclauze, fille de feu Jean et de Marie Bertrand, donne à Marie Bertrand représentée par son nouveau mari François Garnodier 195 livres représentant la moitié de sa dot (mariage du 20 avril 1719), et avance 86 livres à sa belle-soeur Marguerite Senéclauze, en remboursement d'une somme que Marguerite lui devait à la suite d'un partage survenu entre Pierre Senéclauze et Pierre Roche, père d'Antoine (acte reçu par M^o Maisonnasse le 14 janvier 1738). Garnodier prend toutefois une hypothèque sur les biens de Marguerite pour garantir le paiement du reste de la dot de Marie Bertrand. (2E 7560, f° 353 et suiv.)

29 août 1741 : Pierre et Antoine Roche accensent en locaterie perpétuelle à Maurice Julien, d'Arras, les 4 cartes de terre qu'ils viennent de lui acheter, sous la cense de trois barreaux de vin, et 3 livres d'intros, promettant toutefois de lui donner la préférence s'ils vendent cette rente. (2 E 7560, f° 357)

1742 : à Jean Misery, vigneron, facture de Madier de Tournon payée par Pierre et Antoine Roche de Vion.

1742 : comptes de la collecte d'Yserand et Sécheras par Antoine Roche.

1743 : attestation pour Antoine Roche.

1744 : comptes de la collecte d'Yserand et Sécheras. Antoine Roche collecteur commis. Trollat tenue du compte.

1745 : compte de la collecte d'Yserand par Antoine Roche et Trollat.

1747 : Reçu d'Antoine Roche par Coste-Foron (Levant, Vent, Soir, Bise).

1750 : Pierre et Antoine Roche père et fils et Etienne Mouton mari de Marie Roche fille de moi Pierre (??)

1750 : Iserand et Sécheras, Roche, collecteur.

1753 : Antoine Roche : 22 messes à Claude Roche, recteur des chapelles Ste. Croix et Ste. Madeleine. Romuald, curé de Vion.

14 juillet 1753 : Testament de Antoine Roche. Claude Pierre Roche héritier universel, rente pour sa mère Jeanne Chopard (qui mourra avant lui), et ses enfants Jean-François, Jean, Marguerite et Marianne ses enfants. Nicolas (1759-1848) n'est pas encore né. (2 E 7573, f° 268-270.) P 133.

1753 : Compte de communauté Yzerand et Sécheras par Antoine Roche.

1755 : Nicolas Foron, Antoine Roche, marguillier (?)

1756 : Antoine Roche, ménager du lieu de Vion.

1756 : Antoine Roche, bourgeois du lieu de Vion.

1756 : Antoine Roche et Jean Maisonnasse, collecteurs d'Yserand et Sécheras.

1757 : Roche bourgeois contre des gens de Vion, Sécheras et Arras.

1757 : Antoine Roche et autres-communauté d'Yserand et Sécheras appartenant à M. Le Biguet, prieur.

1758 : Françoise Reynaud, Antoine Roche, divers comptes.

1759 : Divers comptes Roche.

1759 : Antoine Roche, Fraysse, notaire royal.

1759 : Antoine Roche et Jean Foron fermiers à la Tuilière du curé de Lempis.

1759 : Antoine Roche collecteur de la communauté d'Yzerand et Sécheras.

1759 : Antoine Roche à dame Daizy Foron.

1759 : Antoine Roche contre Joseph Chabattet et autres.

1760 : idem.

1759 : Joseph Lapras-Antoine Roche.

1760 : Accord de relevés de terres entre Antoine Roche et autres dont M. de Falconnet.

1760 : Antoine Roche et autres.

1760 : Différend Antoine Roche et Jean Blachon du lieu d'Yzerand et Mathieu Usclard, pour des cocons.

1760 : Quittance Nicolas Chopard fermier du prieur de Vion à Antoine Roche pour droits de lods.

1760 : Requête de plusieurs contre Antoine Roche et Jean Foron son neveu.

1761 : Requête de Antoine Roche et Jean Foron contre les mêmes.

1761 : suite de l'affaire précédente.

1761 : Antoine Roche, Grange.

1761 : Françoise Raymond de Tain contre Antoine Roche.

1761 : Idem, contre Antoine Roche, bourgeois du lieu et paroisse de Vion

1761 : Requête d'Antoine Roche à Mathieu Longueville du lieu de Troyes, paroisse de St. Jean de Muzols et Jean Blachon, marchand de cocons du lieu de Chopard paroisse de Lempis.

1761 : Rôle des frais d'Antoine Roche dossier Longueville-Blachon.

1761 : Idem.

1761 : Antoine Roche contre plusieurs, dont Jean Blachon de Peschiaux, paroisse d'Etables, à propos de cocons.

1761 : Antoine Roche négociant, et dossier idem.

1761 : Rôle des frais d'Antoine Roche pour affaire Blachon-Usclard.

1762 : Jean Chièze, du lieu de Mourfin, paroisse d'Arlebosc, contre Antoine Roche, négociant.

1762 : Jean Baptiste Coste, du chapitre de Tournon, contre Antoine Roche et Jean Foron son associé.

1762 : quittance de Jean Chièze approuvée par Roche.

1764 : Reçu de Jean Foron pour son beau-frère Antoine Roche.

1764 : la veuve d'Antoine Roche.

1764 : la veuve et les héritiers d'Antoine Roche: règlements de dettes ou d'héritage.

1765 : idem.

1765 : Marie Sénéclauze veuve d'Antoine et son fils: règlements de dettes.

1765 : Verbaux de promesse consentie par Antoine Roche à Louis Ruissard cordonnier à Tournon.

177? : Etat des terrains de feu Antoine Roche

177? : partie de relevé des dépenses d'Antoine Roche.

Documents concernant Pierre Roche, curé de Serves (+ 1788)

1766 : Pierre Roche, curé de Serves, au seigneur baron de Serves.

1780 : Roche, curé de Serves (chapelle Ste Croix et Ste Madeleine de l'église de Vion)

1780 : Jourdan de Serves à Roche curé de Serves.

1784 : Roche, curé de Serves (chapelles de l'église de Vion)

1790 : Inventaire du mobilier rapporté après la mort du curé de Serves.

Documents concernant Claude Roche, prêtre (né en 1715, curé de Ste. Blandine, en Isère, décédé avant 1779)

1749 : Recteur des chapelles Ste Croix et Ste Madeleine.

1749 : Roche vicaire de Sérézin annexe de Ternay.

1753 : Antoine Roche: 22 messes à Claude Roche, recteur des chapelles Ste Croix et Ste Madeleine. Romuald, curé de Vion.

1767 : Lettre de Roche, curé de Ste Blandine en Isère à son frère Roche, bourgeois, au sujet de ses enfants.

1769 : Claude Roche, curé de Ste. Blandine, mandement de la Tour, recteur des chapelles Ste Croix et Ste. Madeleine dans l'église paroissiale de Vion, divers témoins cités dont Monsieur Roche, curé de St. Vallier en Dauphiné (?).

1771 : Pierre Claude Roche, ménager, contre Claude Roche, prêtre curé et prieur de Ste. Blandine près de la Tour du Pin

1779 : héritiers de Claude Roche, prêtre recteur des chapelles Ste Croix et Ste Madeleine.

Documents concernant Pierre Claude Roche (1742-1786)

1761 : Etat de Pierre Roche, collecteur de Vion de l'année 1761.

1764 : Lettre de Roche, curé de Serves, à son neveu Roche.

1765 : Reçu de Pierre Biguet, prieur de Sécheras, pour Claude Roche, de Vion.

1765 : Vente entre Grange et Roche, terroir de Modrivier ?

1765 : Reçus de l'hôpital de Tournon à Claude Roche.

Acte de mariage de Pierre Claude Roche, ménager de Vion, fils naturel de feu Antoine et de demoiselle Marie Senéclauze, d'une part, et demoiselle Françoise Bouchet-Richard, fille de Jean, et défunte Françoise Bossard, habitant le lieu de Marsas, d'autre part. 2 E 7583 f°101-104. P 131.

1766 : Pierre Roche contre Jean de Sapet, fils et héritier de Pierre de Sapet.

1766 : Pierre Claude Roche et autres.

1766 : Rôle de dépenses de Claude Pierre Roche contre Jean de Sapet.

1766 : Commandement de Pierre Roche contre autres, dont Jean Gabriel Bernard, procureur à Tournon.

1766 : Commandement pour Pierre Roche contre Jean Savel, de Vion.

1766 : Idem contre Pierre Mazard, de Vion.

1766 : Idem contre Nicolas Grimaud, de Vernollet, à Vion.

1767 : Pierre Roche contre François Grimaud.

1767 : Claude Pierre Roche contre Jean de Sapet, de Vion (18 dossiers)

1767 : Pierre Roche, bourgeois, contre Ferdinand de Chaponay, prêtre prieur du lieu de Vion.

1767 : 3 convocations à l'audience F. de Chaponnay contre Pierre Roche.

1767 : Appel de Pierre Roche contre F. de Chaponnay.

1767 : Assignation pour Pierre Roche contre F. de Chaponnay.

1767 : Pierre Roche contre Barthélemy Chapuis.

1767 : Convocation audience Louis Bertrand contre le sieur Roche de Vion.

1767 : sommation d'audience pour Louis Bertrand contre le sieur Roche.

1767 : Appel pour Pierre Claude Rochje contre Louis Bertrand.

1767 : Assignation pour Claude Roche contre Louis Bertrand.

1767 : Appel pour Pierre Roche contre André Blachon, travailleur de terre du lieu d'Etables.

1767 : Signification de sentence pour Pierre Roche contre André Blachon de Grassols (Etables).

1767 : Dame Anne Dazy, veuve de Guillaume Coste-Foron contre Roche, arrérages de pension.

1767 : Requête de Pierre Pailhaud, mari et maître des biens de Marianne Darnaud travailleur de terre, contre Pierre Roche fils et héritier d'Antoine.

1768-69 : Etat de Pierre Roche collecteur de Vion en 1761. (reliquat).

1768 : Sommation d'audience pour Pierre Claude Roche contre noble Gilbert Blachier.

1768 : Roche contre Monnet.

1768 : Audience Louis Bertrand contre Roche.

1768 : Pierre Claude Roche contre Louis Bertrand.

1768 : Assignation pour Pierre Roche contre Françoise Grimaud veuve d'Antoine Paillaud.

1768 : Françoise Grimaud contre Pierre Roche.

1768 : Audience F. de Chaponnay contre Pierre Roche.

1768 : F. de Chaponnay, prêtre prieur du lieu de Vion contre Pierre Roche, bourgeois.

1768 : idem.

1768 : François Marcel (?) contre Claude Roche, ménager.

1768 : Pierre Claude Roche contre noble Gilbert Blachier.

1768 : Claude Pierre Roche contre F. de Chaponnay prêtre prieur du lieu de Vion.

1768 : Exploit d'assignation pour Jean Mathieu Maisonnasse praticien fils de François xavier notaire au lieu de Daux paroisse de Lempis contre Pierre Claude Roche.

1768 : Etat des dépenses de Pierre Roche contre Jean Monet.

1769 : Rente viagère de Catherine Badier de la part de Pierre Claude Roche.

1769 : Pour Pierre Claude Roche contre Jean Misery du lieu de Bobon paroisse de Vion.

1769 : Pierre Claude Roche contre Plattier veuve et héritière de Jean Sapet.
1769 : Françoise Grimaud contre Pierre Roche.
1769 : Pierre Roche contre Françoise Grimaud veuve de Antoine Paillaud.
1769 : Pierre Claude Roche contre noble Jean Philibert Blachier de la Chaux habitant en la maison des Romanoux, paroisse d'Arlebosc.
1770 : Antoine Darnaud, collecteur, contre Pierre Roche, bourgeois.
1770 : a payé Claude Roche pour la cote de taille.
1770 : Barthélemy Gleizal notaire royal suite à la requête de Pierre Claude Roche tant en son nom que comme consul de la communauté de Vion pour Nicolas Grimaud contre Antoine Dumaine.
1770 : Pour compte avec Pierre Claude Roche de Vion.
1770 : Pierre Claude Roche, ménager, habitant du lieu de Vion.
1771 : Pierre Claude Roche, ménager, contre Claude Roche, prêtre curé et prier de Ste. Blandine près de la Tour du Pin
1771 : pour Pierre Claude Roche contre André Blachon.
1772 : Reconnaissance de dettes de 2100 livres de Pierre Roche.
1772 : Tenue de compte de Roche.
1773 : Etienne Bécheras et Claude Pierre Roche.
1773 : Reconnaissance de dettes de Pierre Roche à Etienne Bécheras.
1774 : Reçu pour Pierre Roche à Monsieur le Prieur de Vion.
1774 : Appointment de Claude Roche et autres.
1774 : Claude Roche, de Vion, et autres, contre Siméon Jamet, d'Arras, et autres, pour une affaire de vins.
1775 : Rôle de dépenses de Jean Monnet contre Pierre Roche.
1775 : Pour Pierre Roche contre Jean Monnet.
1775 : Billet d'assignation pour Pierre Roche contre Jean Monnet.
24 août 1775 : Accord entre Pierre Roche, ménager, et Jean Monnet, négociant, tous deux de Vion. Monnet devait 420 l. à Roche, et Roche devait 120 l. à Monnet pour dépenses dans son cabaret, fourniture de soye, d'un arbre de pressoir, de lods sur une acquisition ; ils s'accordent pour renoncer à l'instance pendant devant les juges de Tournon. (2 E 7608, Dumaine notaire). P 136.
1775 : Reçu de Henry et Pierre Chopard pour Pierre Roche à sa soeur Marguerite Roche épouse Chopard.
1776 : Promesse de 15 livres de Roche à Fraysse.
1777 : Livre de comptes sur plusieurs années depuis 1774.
1778 : Reçus pour Pierre Roche pour rentes au Chapitre : 1776, 1777, 1778.
1778 : Requête de Pierre Claude Roche fils et héritier d'Antoine contre André Blachon au lieu de Grassot, paroisse d'Etables.
1778 : pour Pierre Claude Roche contre André Blachon.
1779 : Obligation constituant constitution de rente pour Jean Louis Romuald prêtre et curé de Vion, consentie par Pierre Claude Roche, devant Jean Mathieu Maisonnasse, notaire à Daux, et Jean Pierre Blachon labourueur du lieu de Chopard, paroisse de Lempis.
1779 : Reçu de Pierre Chopard à Pierre Roche.
1781 : reçu de Chopard à Pierre Roche, années 1780,1781,1782,1783,1784.
1783 : Attestation de Pierre Roche à son frère François Roche.
1785 : Pierre Claude Roche travailleur de terre à la requête des fermiers des Célestins.
1785 : Pierre Claude Roche bourgeois contre André Blachon de Gressot d'Etables.
1786 : idem.
1786 : Requête d'André Blachon de Grassot d'Etables contre Claude Roche de Vion.
1787 : pour la veuve de Pierre Roche (Pierre Roche, Jean Chopard, Jean Antoine Ducol).
1788 : Françoise Richard veuve de Pierre Claude Roche.
1789 : Reçu de Pierre Chopard: 300 livres de Françoise Roche veuve de Pierre Roche.
Documents concernant Jean-François Roche (1748-1829).
1766 : Assignation de Claude Pierre Roche et son frère Jean-François contre Jean Darnaud.
1766 : Idem contre François Bayle
1783 : Attestation de Pierre Roche à son frère François Roche.
1788 : Requête de Faure aubergiste à Serves pour François Roche ménager à Vion.
1789 : pour François et Antoine Roche contre Jean Henry Faure aubergiste à Serves.
1791 : Faure aubergiste à Serves contre François et Antoine Roche oncle et neveu.
1791 : Inventaire de production de François et Antoine Roche contre Jean Faure.
1791 : dégâts des eaux à Plats Roche-Bille.
1792 : Affaire Roche de Serves contre François et Antoine Roche (2 documents).
1792 : 4 doc. idem.
1793 : reçu de Jean Mathieu Sénéclauze pour François et Antoine Roche.
1793 : An I de la République, Reconnaissance de dette de André Bayle de Vion pour Jean François Roche.
1794 : An II de la République: réception d'une cloche de 395 livres, citoyen François Roche.
1795 : An III de la République, reçu de François Roche, percepteur de la commune de Vion.
1797 : Pour le citoyen François Roche contre Jean Chirol.
1801 : Port d'armes pour François et Antoine Roche, oncle et neveu.
1802 : Extrait de justice canton de Tain: François Roche contre Jean Mouton.
1802 : An X: Port d'armes pour François Roche.
1807: François Roche contre Jean Mouton, de Gervans.
Documents concernant Pierre Antoine Roche (1769-1802).
Voir ci-dessus pièces concernant François et Antoine Roche depuis 1789.
1793, An I de la République : Pour le citoyen Pierre Antoine Roche de Vion contre Barthélemy Richard de Marsaz.
1793 : reçu d'Antoine Roche les impôts de... (signé Géry, percepteur)

1798 : An VI: Citoyen Pierre Antoine Roche, héritier de Pierre Roche.
 1799 : An VII: Nicolas Roche et Pierre Chopard, Antoine Roche leur neveu.
 1799 : idem.
 1799 : An VII: Attestation pour le citoyen Pierre Antoine Roche, de Vion.
 1800 : Reçu pour Antoine Roche.
 1801 : Port d'armes pour François et Antoine Roche, oncle et neveu.
 1802 : P.V. de nomination de tuteurs pour les enfants d'Antoine Roche.
Documents concernant Nicolas Roche (1759-1848).
 1799 : An VII: Nicolas Roche et Pierre Chopard, Antoine Roche leur neveu.
 1808 : Nicolas Roche, maire de Vion.
 1826 : Extrait des délibérations du Conseil municipal: réclamation de Nicolas et Pierre Roche père et fils chemin de Vion à Crémolières.
Documents concernant Pierre Antoine Roche, prêtre (1793-1844).
 1816 : Laissez-passer royal pour Antoine Pierre Roche. (?)
 1838 : Roche curé de St. Sylvestre. Autel en marbre pour l'église de Vion.
 1843 : Reçu de Roche Pierre pour prime d'assurances.
 1844 : Relevé de frais de Roche prêtre.
 1844 : François Chatel trésorier de la fabrique de Saint-Sylvestre.
 1844 : Dépenses pour les funérailles de mon frère curé de Saint-Sylvestre.
 1844 : Vicaire à Bourg Saint-Andéol.
 1845 : Roche Pierre Antoine, prime d'assurances.
Documents concernant Antoine Roche (né en 1797)
 1816 : Classe de 1816: Roche Antoine au conseil de Révision.
 1816 : Laissez-passer royal pour Antoine Pierre Roche (?).
 1818 : reçu de Chambaud à Antoine Roche.
 1818 : affaire Chambaud.
 1819 : Lettre de Mont-Dauphin de la part de Chambeaux, fusilier à la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon de l'Ad èche en garnison à Mont-Dauphin, à Antoine Roche.
 1819 : Certificat d'aptitude de Chambaud remplaçant d'Antoine Roche.
 1824 : Reçu d'Antoine Roche et Monsieur Fauron ?
 1825 : avertissement ; dépenses communales Antoine Roche;
 1825 : conseiller municipal.
 1832 : Sommation pour les biens de Barthélemy Richard, de Marsas.
 1832 : Antoine Roche Adrien Chirol-Nicolas Plattier.
Documents concernant Pierre Roche (1832-1894)
 1870 ? : Partage entre les frères Pierre Roche aîné et Antoine Roche cadet.
Documents concernant Pierre Antoine Roche (1875-1909) et sa veuve.
 1899 : Avis de mutation foncière entre Guy de Farconnet à Tunis et Pierre Antoine Roche.
 1909 : 3 cartes postales de Marius Darnaud à son beau-frère Pierre Roche.
 1909 : Projet de convention pour bail entre vve. Pierre Roche et le fermier Angé.
 1922 : Bordereaux de vente de fruits de Vve. Pierre Roche aux halles à Paris par la maison Mary
 1923 : Bordereau de vente de fruits de Vve. Pierre Roche aux halles de Paris par la maison Andraud.
 1923 : Bordereau de vente de fruits de Vve. Pierre Roche aux halles de Paris par la maison Birochaud et Martin.
 1924 : Publicité de la banque Gazet à Tournon à Mme Veuve Pierre Roche à Vion.
 1924 : Publicité de la banque Léonce Gazet à Tournon.
 1924 : Achat de titres de la banque Gazet frères par Mme Vve Pierre Roche.
 1924 : Achat de deux obligations (2.000 F) à la banque Léonce Gazet.
 1924 : Publicité émission bons du Trésor par la banque Léonce Gazet.
 1929 : Bordereau de vente de fruits aux Halles de Paris pour Vve. Roche Pierre.
 1930 : idem.

CANTON DE VERNOUX

Petite bibliographie historique de la région de Vernoux, H 13.

Association « Patrimoine Huguenot » : Chemins huguenots d'Ardèche, le Plateau de Vernoux, (Réveil-Publications, Lyon, 1998)
 J.C. Bouvier : Quelques documents pour servir à l'histoire de Vernoux, Saint-Péray 1997.
 Jacque Comboroure : Saint-Michel de Chabrillanoux, 1972.
 Ecole de Chalencon : Sentier découverte entre Vercors et Mézenc.
 E. Dejours : Monographie de Champis, 1907.
 S. Dumas : Le Plateau d'Alboussière, 1907.
 Général Finiels : Vernoux, il y a cent ans, Valence 1966.
 F. Giraud : La grange du Temple (à Grozon), Revue du Vivarais 1963.
 Christine Hartwick : Le Patrimoine dans tous ses états, histoire de granit, d'ardéchois façonneurs en pays de Vernoux, (S.I. de Vernoux, 2001)
 Jacques La Besse : La baronnie de Chalancon des Boutières, petit guide pour la découverte d'un site remarquable.
 J. de Lubac : La baronnie de Chalencon et les privilèges de ses habitants, Privas, 1895 (extrait de la Revue du Vivarais)
 Albin Mazon : Voyage au pays des Boutières. La Région de Vernoux. Réédition 1985, Candide, Lavilledieu.
 Albin Mazon : Notice sur Boffres, Revue du Vivarais, 1901.
 J. Mirabel-Chamba : Si Vernoux m'était conté... (S.I. de Vernoux, 1969).

J. Nouvet : Boffres en Vivarais, 1982.

M. Riou : Les châteaux du canton de Vernoux, les Ollières, 1998.

M. Riou : Saint-Julien Labrousse, du serre des Mulets à l'Eyrieux, Guilhaud-Granges 2001.

A. Sabatier : Religion et Politique au XIX^e siècle: le canton de Vernoux-en-Vivarais (Vernoux, 1975).

M. André : 30 décembre 1454. Prise de possession par Jean de Châteauneuf, écuyer de Charles de Saint-Vallier, de Chalencon et Saint-Fortunat. Revue du Vivarais, 1972, n°4. p. 175.

HISTOIRE DU CANTON

Moyen-âge

Liste des comtes puis ducs de Valentinois. Origine Wikipédia. AF 120-121.

Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes » p. 29. Le plus ancien des Retourtour, seigneur de Desaignes, est Pierre de Retourtour, mentionné dans un acte du cartulaire de St. Barnard de Romans relatif à l'église de Silhac en 1085 comme témoin.

Notes sur l'Inventaire de la maison de Vaussèche relatives à des lieux situés sur la paroisse de Silhac. U 86-89

Colette Véron : Les moulins du plateau de Vernoux et de Chalencon. (www.moulins-de-la-vallée-de-l'eyrieux.fr). AD 76-77.

Cotes des A.D.A. relatives au château du Hautvillars, séries J, B et C.U 90-92

Schéma généalogique de la famille de Hautvillars. U 94-97

Pièces sur le château de Villars, entre autres. A.D.A. J 412

Les comtes de Poitiers-Valentinois, extrait de l'histoire généalogique de la maison de Lestrang, Revue du Vivarais 1910. J 232.

Anciens notaires de St. Maurice : Tribuols, aux Peyrets, sur microfilm, 2E 20919-20935, aux A.D. 07.

Extrait de « Châteaux du canton de Vernoux », plaquette publiée en 1998 en autoédition. A 44.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » le 26 juin 1999. A 46.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2003, pp.16-17 : le château de Hautvillars. PP. 17-22 : L'Orme, le pasteur Peirot et la famille Chalamet.

F. Bréchon, p. 80 : La route de Valence au Puy par le plateau de Vernoux par Saint-Péray, Vernoux et Chalencon, puis Saint-Agrève.

Péages à Saint-Péray, Ch. de Vernoux, Chalencon, St. Agrève. Elle est dite « route de Valence au Puy » à Boffres en 1336. Elle y arrive par le lieu-dit La Gleize (t. 2 P. 147) alors que la route du XIX^e passe par Alboussière. En 1340, Hugues de Pierregourde rend hommage au comte de Valentinois pour le manse de Savinas, hommage renouvelé par sa veuve en 1349 (AD 69, EP 119, pièce 6 et 9). A cette occasion, le manse de Savinas est borné: sa limite nord passe à la Garde, à la limite de des communes de Boffres et de Vernoux qui correspond aux limites des mandements de Boffres et de Pierregourde au XIV^e siècle. Un péage se lève dans le mandement de Boffres, mentionné en 1303 et 1335, aux mains de la famille des Clérieux. Le toponyme la Garde est peut-être à lier à ce poste. p.122 : Le pont de Monépiat a été bâti sur la route allant de Valence au Puy par Chalencon. Il était bâti à 10 mètres au-dessus de l'eau, grâce à une petite gorge. Il est constitué de deux arches en plein cintre, la principale franchissant le cours d'eau avec une ouverture de 8 mètres environ; la seconde, en rive droite, n'est qu'un exutoire de crue, de 5 m. de large environ. T. 2 p.149 : La route de Valence à Chalencon passait par le gué proche du hameau de Dunière, franchissant la rivière. Les Templiers de Valence possèdent deux terres à proximité (AD 13 56H 5087). Une branche gagne le hameau de Revicole, et l'autre va jusqu'au hameau de Dunière, où elle traverse à gué. Les deux chemins se rejoignent à Silhac au hameau de Morison.

Montravel, Monographie de St. Maurice en Chalencon : (Fonds baron Chappelon, A.D. 07)

Anthérius et sa femme Sulpicia donnèrent à St. Vincent entre autres Sancti Johanni et Sancti Mauricii in Botera (Charta vetus). Le prieuré était à Notre-Dame du Puy, et en dépendait encore en 1620. Cette paroisse était sur la route de Privas à Chalencon. G 276.

Ancienne église de St. Apollinaire de Rias. Q 493M 1.

Le prieur de Charay François Colons cède le gouvernement de son monastère à Jean de Prelles, prieur de St. Marsal. Il était de la famille de Presles, de Vaussèche. La filiation de cette famille remonte à Pierre de Preilles qui vivait en 1254. Roger de Preilles vivait en 1323. C'était le septième aïeul de Louis de Preilles, qui commandait en Vivarais en l'absence de Montmorency et du seigneur de Joyeuse, et qui fut tué en 1577. Il avait épousé Guillemette de Chambaud, devenant ainsi baron de la Tourette. En 1427, Jean de Prelles est toujours prieur de Charay.(Armorial du Vivarais)

Notes sur Vernoux prises dans le Fonds Mazon. S 121-122.

Voir dans la bibliothèque l'ouvrage de Jean Nouvet: Boffres. (1982)

Abbé A. Roche: Sentence arbitrale déterminant les limites des mandements de Boffres et Chalencon, Revue du Vivarais 1910, pp. 304-310.

Documents Vivarois. Le vingtain à Boffres. Revue du Vivarais, 1910. pp. 169-184.

M. Riou: Commune de Boffres (châteaux), C.T.L. n° 4, 2004, pp. 9-12, avec dessins de R. Comte, château et église de Boffres).

Notes rédigées sur l'histoire de Boffres F 182-184.

Extrait de « Châteaux du canton de Vernoux », brochure publiée en auto-édition en 1998. A 41.

Histoire de la Tourette, extraite du "Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, A.D. 07, 59 J 54 : Le fief de Font-Réal était à M. le marquis de Saint-Nectaire qui le vendit voici près de 15 ans. En 1354, André de Veyrassac en fit hommage au comte de Valentinois. En 1489, hommage au roi de noble Bernard de Font-Réal, puis en 1551, hommage de noble Benoît Bernard, seigneur de Font-Réal, et de Claude Dega, donataire, à Diane de Poitiers. Le mandement de la Tourette se compose d'une partie de la paroisse de Vernoux, et de celle de St. Julien le Roux. Celui de Savinas se compose d'une partie de Vernoux, et de la paroisse de Boffres, appartenant à M. le maréchal de Soubise. Les seigneurs de la Tourette sont connus dès 1240. Hugon de la Tourette, époux de Alix de la Marete, fut tué à Tournay en Flandre en 1330. Inventaire après sa mort. Par testament, il fit héritier Hugon de Chambaud, fils d'Alix de la Tourette sa soeur, et d'André de Chambaud. André, pour son fils Hugon, fit hommage de la Tourette à Louis de Poitiers le 20 août 1342. Par traité entre Jean de Chambaud et Durand de Calme, cette seigneurie fut divisée en deux en 1371. Pons de Chambaud confirma cet accord par une vente en 1386, mais en 1420, Antoine de Chambaud hérita de Raymond de Calme et redevint ainsi seul seigneur. En 1421, avec son fils Astor, il transige avec Lancelot de Poitiers. Jean de Chambaud mourut sans enfant mâle vers 1552, et Imbert de Chambaud, prieur et seigneur de Rochepaule, recueillit ses biens. Mais dès 1553, c'est Louis de Presles, époux le 2 février 1548 de Guillemette, fille de Jean, qui fait hommage à Diane de Poitiers. La petite-fille de Louis de Presles et Guillemette de Chambaud épousa le 12 novembre 1593 Guillaume de Ginestous. Devenu veuf, celui-ci épousa le 17 novembre 1632 Antoinette de Luc Clucins. Un de ses enfants du premier lit, Just-Henri II de Ginestous épousa le 10 décembre 1665 Gabrielle de la Tour Saint-Vidal, et ensuite N... Pavelli de la Valette. L'héritière fut Angélique Antoinette de Ginestous, épouse de Nicolas Joseph de la Rivoire,

baron de Vocance, comte de Chadenac, seigneur des Baumes. Leur fils Just-Antoine épousa le 11 août 1717 Marie Viollans de Portalès de la Chèze, soeur du marquis de la Chèze, lieutenant général des armées du roi. Leur héritier fut François Antoine Alphonse de la Rivoire, dit le comte de la Tourette, qui épousa le 9 février 1750 Marie Louise Thérèse de Beauvoir du Roure, fille de feu Claude Scipion, comte du Roure, lieutenant général des armées du roi et de Marie Victoire Antonine de Gontaut-Biron, dame de compagnie de Mme. la Dauphine. François-Alphonse de la Rivoire fut reçu aux Etats en vertu de la donation faite par son père le 1er décembre 1756. Les mandements relèvent de la baronnie de Chalencon, et le seigneur y exerce tous les droits de prélation, confiscation, chasse, pêche, corvées et autres, les habitants étant taillables aux cinq cas de droit. L'opinion du pays est que le château de la Tourette a été construit par les Sarrasins. Les officiers de justice sont un châtelain, un juge, un lieutenant de juge, un procureur d'office et un greffier; cette justice s'exerce à Vernoux. Le marquis de la Tourette est seigneur dominant de Vernoux et suzerain du prieur, avec qui elle est indivise. Elle comprend le bourg de Vernoux et ses dépendances. Elle est limitée par les seigneuries de Chalencon, la Bâtie de Piberte démembrée de Lamastre, Châteauneuf de Vernoux et la Tourette. Elle relève de la baronnie de Chalencon. Le marquis nomme le juge, le prieur nomme le châtelain, et ils nomment ensemble les autres officiers. Le droit de péage que percevaient les seigneurs a été supprimé par arrêt du Conseil du roi le 3 juin 1747. Il y a un droit de leyde les jours de foire et de marché. Puis, le marquis raconte l'histoire d'Erard, pendu à Lamastre, qui était de Vernoux. Le château de Vausseche est un ancien démembrement de la seigneurie de Châteauneuf, et il dépend de la paroisse de Vernoux et du marquis de la Tourette. Il était jadis à la famille de Preilles, dont la filiation remonte à Pierre de Preilles, vivant en 1254. Roger son arrière petit-fils vivait en 1323. La seigneurie de Rochemoire fut dénombrée au roi par Louis de Poitiers en 1376 comme dépendant de Chalencon; en 1447, hommage au dauphin Louis par Hugues de Rochemoire; en 1489, Jacques de Rochemoire l'hommage à Aymar de Poitiers, puis en 1489 au roi Charles VIII; enfin hommage de Claude du Cheylar à Diane de Poitiers en 1551.

Hubert de Vergnette : Histoire de la famille de Ginestous, chez l'auteur, 51 avenue de Paris 78000 Versailles. Prix : 27 e. 50 + envoi.
H. de Vergnettes : Deux branches de la famille de Ginestous en Vivarais. R.V. 1989 n°4. Notes. W 149-151.

XIII^e siècle

E. Reynier, Histoire de Privas, T. I, p. 36 : (notes utiles pour l'histoire du canton de Vernoux) : Vers 1190, Guillaume de Poitiers épouse Métheline de Clérieu, veuve de Guillaume Jourdain, seigneur de Fay, du Mézenc, fondateur en 1156 de la Chartreuse de Bonnefoy, et le second Philippa de Fay, fille de Métheline et de Guillaume Jourdain. Aymar acquérait ainsi le péage de la Voulte, et des terres en Velay. Guigues de la Roche-en-Régnier lui rend hommage dès 1189 entre Grâne et Chabrillan pour les châteaux de Montagut, les seigneuries de Baix, Don et Mézilhac, hommage dont le texte en langue romane nous offre le plus ancien témoignage de la langue locale (J. Chevalier, « Mémoires pour servir à l'histoire du Valentinois et du Diois », Bulletin de la Sté. Archéologique de la Drôme, 1893, 73-74). Le texte n'est pas reproduit dans le tiré à part. Cet acte est renouvelé en 1234, à Baix, et est plus catégorique pour Mézilhac et Montagut. De nombreux échanges vont s'établir entre terres relevant du même seigneur. En 1248, Aymar III acquiert droit de préemption sur Rochebonne et Buriane près Gluiras, par un acte passé dans l'église St. Pierre de Chalencon (A.D. 38, B 3522). En 1249, il reçoit d'Etienne de Mirabel et de sa femme Marie ce qu'ils possèdent à Privas et Tournon, à Ternis et au-delà d'Ouvèze, et il leur remet sous réserve d'hommage les biens d'Etienne du Pouzin à Cheylus, Freysenet, de l'église de St. Clair à la tour de l'Escrinet, du serre de Flachères à Pierrecourbe, plus 100 livres viennois de plus-value. En 1249, il acquiert des Gontard les châteaux et mandements de Barrès, et de Girin Malet, chevalier, le château de Gluiras. Guillaume de Solignac fait hommage en 1264 pour le Béage, Montaigu, Chalencon, Gluiras, Mézenc, Boulogne. La même année, Albert Rostaing, seigneur de Rac, lui cède tous ses droits sur les châteaux de Tournon, Privas et Chalencon, en compensation des dommages qu'il lui a fait éprouver et contre 100 sols viennois. Nouvel hommage de Guigues de la Roche en Régnier en 1267. Les fiefs sont les mêmes qu'en 1197. Aymar lui remet le péage que son aïeul accorda jadis à l'hommageant, à Mézilhac sur la voie qui va au Puy. Les témoins sont Pons de Montlaur, Pierre de Veyrassac, prieur de Charay, et deux chanoines, Armand de Laulagnier et Eustache, Roger d'Anduze, seigneur de la Voulte, Guillaume Pérégryn, recteur de l'église de Privas, qui est déjà témoin dans l'acte par lequel en sept. 1247 les seigneurs de Barrès reconnaissent au Monastier St. Chaffre un droit de pâturage en Barrès, etc. En 1293, Guigues de la Roche obtient de Philippe le Bel des lettres patentes confirmant ce péage, qu'Aymar veut gêner en obligeant les muletiers à passer par Chalencon où il a péage. En 1277, Aymar III, à Rochemaure, émancipe son jeune fils Aymar et lui remet en toute propriété les châteaux de Baix, le Pouzin, St. Alban, Privas, Tournon, Chalancon, et dix autres en Dauphiné dont Etoile et Grâne. Le prieur de Vernoux cède en 1205 une part de sa juridiction temporelle à Aymar II de Valentinois. H 19.

Tarif de la leyde de Vernoux, A.N. H 4 3087/1 n°11 : n°413 : Accensement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boucharnous de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la combe au lieu du Vern le vendredi ... après 1222 (peut-être le Vernet, cne. de Vernoux, ou Combovert). En 1224, Gérold de Chapeuil reçoit en fief d'Aymar II de Valentinois les châteaux du Cheylard et de Lamastre, tandis que son fils Pons de Chapeuil reçoit Brion; tous deux reçoivent aussi la moitié de Châteauneuf-de-Vernoux, sous réserve de n'aliéner aucun bien.

J. Chevalier. H 20 : n°105 : Achat pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous avec la reconnaissance de ceux d'Issantous qui doivent ladite rente le 20 avril 1224.

J. Chevalier, H 49 : La guerre éclate entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et le comte Aymar III à cause notamment des châteaux de Gluiras, Beauchastel et St.Marcel, plus Chalencon qu'un jugement de Guillaume Artaud par contumace contre Aymar II avait confiés à l'évêque en 1244, en présence de l'archevêque de Vienne Jean de Bernin et de Barral des Baux.

n°116: reconnaissance de Vidal Perrin pour Pons de Geis à propos d'un colombier à la Chabanaa (Saint Jean Chambre) le 4 mars 1257.

J. Chevalier. H 22. Aymar III reconnu tenir du roi de France Chalencon, Vernoux, Rochemaure, la Tourette et Pierregourde en 1250. n° 401 : Achat pour noble Pons de Geis d'un tènement appelé de Montratier mandement de Chalencon le lundi avant la fête de Toussaint 1263.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, 59 J 54 : Le prieuré de Vernoux est régulier et dépend de l'abbaye de Cruas. Aux ides de juillet 1264, Hugues de la Marthe reconnu tenir en fief de l'église de Vernoux certains biens aux mandements de Savinas et Boffres, et en fit hommage à Hugues de Bavas, alors prieur de Vernoux. En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte. St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la

Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. H 48.

n° 486: Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de septembre 1268. (On trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut). Sous la cense de 6 quartes avoine que ledit de Saint-Prix dit donner à Hugon de Préhelles son neveu et Hugon avec l'accord de Gastone sa mère et de son oncle investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée acte fait de la main dudit de Saint-Prix avec 6 sceaux pendants. Pas de mention de notaire.

n° 492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270.

n° 46 : Achat d'une maison pour Pons Maurice à Chalencon fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon, reçu par Pierre de Saint-Prix châtelain de Chalencon le jour de l'Assomption 1271.

29 avril 1272 : Donation par André de Veyrassac, fils d'André, de tout ce qu'il avait à la baillerie et château de Chalencon. H 48.

Albert Rostang, seigneur de Rac, cède tous ses droits sur les châteaux de Chalencon, Privas, et Tournon, en compensation des dommages qu'il a fait subir au comte, moyennant 500 sous viennois, à St. Vallier dans la maison du comte de Bourgogne, en présence de Guigues, dauphin de Viennois. H 48.

Philippe de Salbern, sénéchal de Beaucaire, ordonne à Rostaing Imbert, chevalier, juge à Uzès, d'examiner les droits d'Airar sur les châteaux de Chalencon, Durfort et Charay., le 29 octobre 1272. H 48.

n° 382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes sur Trapayac, acte « reçu en la cour de Chalencon » le 11 avril 1273. (Pons de Brion est le seigneur qui accorda en 1278 une charte de franchise aux habitants du Cheylard : témoins, parmi d'autres: André de Veyrassac dit la Coste, Guillaume de Buriane).

J. Chevalier : « Mémoire pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », H 48 :

Adhémar, fils de feu Guillaume, comte de Valentinois, du consentement et conseil de ses chevaliers et des prudhommes de Chalencon, échange avec Ponce de Saint-Priest, chevalier, ses biens aux Nonières, spécialement les foires de la Saint Jacques, contre sa maison à Chalencon contigue à celle du comte". (Archives Isère B 3520, regeste Vivarois de J. Régné n° 82).

n°159 : Accensement et donation pour Maurice fils de Pons à lui faite par Pons de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de Saint Apollinaire de Rias la veille de Saint Nicolas 1275.

n°487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par Hugon de Préhelles de la maison de Saint Anthoine et en fief franc et noble de toutes les terres qu'il avait eues de Jehan de Jarrias cultes et incultes près eaux boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que les dits biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n° 499 : Bailh en fief franc et noble fait par Hugon de Prahelles enfermier de Saint Antoine à André Maurice de Chalencon de certains fonds acquis de Jehan de Jariès et autres pièces y mentionnées qui aujourd'hui se trouvent jointes au domaine de Vaussèche le 3 avril 1279.

R.P. : Il y a bien 2 actes le même jour dont l'un est une donation, et l'autre un bail. Dans le second, il s'agit de terres acquises de Jehan de Jariès, et qui sont donc sans doute la propriété personnelle de Hugon de Prahelles, réunies par lui au domaine de Vaussèche. Pour ces biens-là, André Maurice lui doit sans doute hommage. La donation s'explique sans doute par des liens de parenté.

n°429 : Confirmation d'assancement à Guillaume Preyssemelle par Hugon de Préhelles pour le tènement du mas et du Veioujar se joignant le 9 août 1279.

Mazon : « Notes sur la baronnie de la Voulte » pp.19-20 : En 1283, Roger d'Anduze fait hommage à l'évêque de Valence pour son château de Boffres. Hommage renouvelé en 1364 et 1475. n°443 : Frère Hugon de Préhelles accense à Guillaume de la Tourette le domaine de la Sableyre le jour après l'octave de Pentecôte 1289 jusqu'au pont de emel (?) La Sableyre est au S-E de Vernoux près de l'Eve, affluent de la Dunière, qui naît au lac des Ramiers, domaine des Peschers).

J.Chevalier : 1281 : Marguerite de Poitiers reçoit en dot partie de Châteauneuf de Vernoux lors de son mariage avec Roger de Clérieux. H 23. n°69 : Quittance pour André Maurice concédée par Guillaume de Mars pour certaines ventes tant à Chalencon qu'à Yssantous en avril 1289. n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297. n°450 : Acte pour noble Pierre de Préhelles fils à Hugon prise sur la levée du moulin de la Maisonnasse pour arroser les près qu'est le domaine du Chambon le premier vendredi trois semaines après Pâques 1296.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Vernoux, A.D. 07, 59 J 54 : Fille d'Airar II de Valentinois, Marguerite épousa Roger de Clérieux. Elle reçut pour sa dot la seigneurie de Châteauneuf de Vernoux en 1281, excepté ce que Guillaume de Tournon tenait d'Airar III. Les deux mandements se composent de Saint-Félix, diocèse de Valence, et de St. Apollinaire de Rias, diocèse de Viviers. Le marquis de la Tourette est seul seigneur du mandement de St. Apollinaire de Rias, coseigneur de Châteauneuf dont il possède les 3/4, le reste étant à noble Saint-Priest de la Fouillouse. Le tout relève de Chalencon. n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297.

F. Bréchon, T. 2 p 149 : Un péage se levait dans le mandement de Châteauneuf de Vernoux, sur la route de Valence à Chalencon, mais on ne sait où: peut-être au village de Vernoux, que la route traversait.

XIV^e siècle

Elie Reynier, Hist. de Privas (notes utiles pour l'histoire du pays de Vernoux). : Quand Airar fils d'Airar IV épouse Sybille des Baux, Bertrand des Baux constitue en dot à sa fille 20.000 livres, en garantie desquelles Aymar IV assigne à Sybille les châteaux de Chalancon, Gluiras et Durfort, avec 500l. de revenu annuel. Aymar V reçoit la dot ; en 1340, Sybille veuve promet de laisser les châteaux à sa mort à son fils Louis. En 1328, après l'octave de Pâques, d'innombrables hommages sont rendus à Aymar V (voir A.D. 07, C 196 et 196 bis, copie de 1773-74, très défectueuse, recueil des titres concernant notamment Chalancon, St. Fortunat, Durfort, Baix, le Pouzin, etc). En 1355, la veuve de Louis 1er cède à son beau-frère Charles les terres que son mari lui avait assignés en douaire: Privas, St. Vincent, Baix, St. Alban, le Pouzin et le péage d'Etoile. Peu après, en 1358, Aymar VI inféode au même Charles, comte de St. Vallier, moyennant 1.000 florins d'or, des terres en Dauphiné dont St. Vallier, et Boulogne. Mais malgré cela il meurt en

1374 criblé de dettes; son successeur, son cousin Louis II, sera aussi obéré. Dès 1272, le sénéchal fait examiner les droits du comte sur Chalancon, Durfort et Charay. En 1289, Aymar IV doit payer une amende pour un duel à Privas. En 1293, le comte demande au roi qu'il modère le zèle exagéré et les exigences militaires et fiscales de ses représentants. En 1319, il doit être autorisé par le roi pour donner à son second fils Louis partie des châteaux de Privas, Tournon, Boulogne, St. Vincent et Allier. Le dénombrement des biens qu'il a en apanage est fait par Aimar, fils aîné d'Aymar IV, en 1326. Puis, dénombrement de 1376: les terres qui se meuvent directement de la couronne sont Baix, le Pouzin, st. Alban, Durfort, Chalancon, Tournon avec la "villa" de Privas: les terres qui se meuvent du comte et indirectement de la couronne sont Lagorce, Mirabel, Allier, Montbrun, Boulogne, Ajoux, Montagut, Don, Mézilhac, Gluiras, Ch. de Vernoux, la Tourette, Rochemaure, Ch. en Boutières, St. Agrève, la Bâtie d'Andaure, Pierregourde, Brion et le Cheylard, Beauchastel et St. Laurent, Retourtour, Toulard et St. Marcel, Lamastre; puis les arrière-fiefs se mouvant du comte et du roi : Aps, Corbières, Raphaël, Freyssenet près St. Agrève, la Chièze près le Cheylard, Antraigues, le Béage. Hélix de Beaufort, soeur du pape Grégoire XI, veuve d'Aimar VI, en compensation d'un don de 20.000 livres, avait reçu Privas, Tournon, Boulogne, Durfort et St. Fortunat; ses châteaux sont saisis par le roi du fait de son alliance avec Raymond de Turenne son neveu. n°371 : Accensement fait à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre dite le Garayt au plan de Silhac en mars 1301

Pierre de Préhelles s'installe au Chambon sous l'autorité du seigneur de la Tourette (1302) (installation commencée à la fin du XIII^e siècle). n°342 : Achat de Pierre de Préhelles à Guillaume et Laurens du Chambon père et fils de tout ce qu'ils avaient au lieu du Chambon tant censes terres bois et autres propriétés le jour de Reminescere 1302. (Il y a aussi un lieu du Chambon près de Vernoux, au bord de la Dunière, proche de l'ancien moulin du Ranc. Celui de St. Michel est proche du Doulet, et P. Charrié y signale un ancien moulin). n°346 : Achat pour Pierre de Préhelles de la moitié du moulin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Julien son fils avaient au Chambon le jeudi avant Pâques 1303. n°407 : Accensement pour et en faveur de Pierre de Préhelles fait à Michel de las Pontos de St. Michel de Chabrillanoux de certaines terres au terroir de Beauvert le jour de l'Annonciation 1304. n°291 : Achat fait de Thomas Luneyres le jour de Saint Mathieu 1305 pour 3 oboles tournois qu'il prenait sur certaines pièces que Guillaume du Masel tenait dudit Thomas à las Saletas avec tout droit de seigneurie pour le pris de 3 sols 6 deniers. n°520 : Testament de Guillaume de Salleyes de Chalencon de l'an 1306. n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Silhac le 12 mars 1306. n°490 : Pierre de Préhelles fait hommage au seigneur de la Tourette pour son domaine du Chambon le mercredi après l'Annonciation 1307. n°42 : Achat fait pour Hugon de Geis de Hugon sieur de Chambaud d'une maison sise à Chalencon le jour de Saint Laurent 1307. Pons Maurice s'installe à Vaussèche sous l'autorité de Guillaume de Tournon (1309). n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine et fait de Vaussèche et donne pouvoir audit Maurice et à ses successeurs d'acheter par quelque titre que ce soit dans la terre du seigneur de Tournon sans lodz ni émoluments. En outre ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Pons Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la Celli (il y a un domaine de Celles sur la commune de Châteauneuf de Vernoux) : plus ledit sieur donnera à Pons Maurice un sien garayt appelé de la Celli pour le pré dudit Pons situé et jouxtant ledit garayt et à raison de ce il doit acheter un cestier seigle pour les religieuses ; encore lui assigne un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus 3 quartes seigle 7 quartes d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant 3 sols pour la taille et hommage ; lui donne une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice de Vaussèche ; en outre cinq quartes et une raze avoine et 3 carterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère ; plus un quartal de seigle qu'il prend sur Pierre Bourguignon ; une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un pré appelé las Fauces ; le sabundi avant la feste de Saint-Jean Baptiste 1309.

Accroissement de la puissance des Maurice (1311-1329). n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St. Luc de l'an 1311 : un cestier seigle ; 12 quartes avoine 2 sols 1 geline. n°451 : Confirmation de donation faite par noble Guillaume de Saint-Michel à Pons son fils du fait et rentes de Conjoux le mercredi après carême entrant le vieux 1313. n°224 : Achat pour Maurice fait de Vincent et Jehan de Ville pour 6 deniers le sabundi de l'octave de Pentecôte 1314. n°205 : Achat d'une maison à Chalencon par Guillaume et Pons du Vern, se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice Maurice de Chalencon, en 1314. n°312 : Investiture donnée à Pierre de Préhelles par Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il pouvait avoir dans le ressort de la baronnie de Chalencon le lundi après l'Assomption de Notre-Dame 1314. U. Chevalier, Regeste Dauphinois, T. IV, n° 18905. St. Fortunat, 6 septembre 1314. Rôle des nobles de l'arrière-ban de la châtellenie de Chalencon en Vivarais, relevant du comte de Valentinois, convoqués par lui pour l'accompagner au service du roi en Flandres. Archives de l'Isère B 3897, Inventaire du Vivarais 446, Fontanieu, Cartulaire du Dauphiné, II, 198 a. H 73.

n°30 : reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufenche dit Gourdol reçu par M^e Jehan Meynier 3 jours avant Pasques 1315. (n°30). n°145 : Achat pour Jehan Maurice à lui fait par Pierre Teissier et Mathieu son frère et leur mère Bellonde d'un tnement situé à Viazac d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de Pons de Guercil Robert de Linières et Pierre de Préhelles le samedi avant Rovesons 1315. n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume Bastide d'un ort situé à Chalencon sous la cense annuelle de 3 quartes avoine reçu par Jehan Meynier le 25 décembre 1316. n°329 : Assancement pour noble André de Veyrassac fait à Peyrot de la Coste de Maulverns d'une terre à la Coste le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix 1317 ; sous la cense d'un quartal avoine. n°420 : Reconnaissance et hommage fait au comte de Valentinois par André Maurice de 10 sols au mas du Bellay et autres rentes le jeudi après Pentecôte 1320 plus autres rentes sur Jehan et Guillaume Chalhot en un autre homaige. n°67 : Hommage et reconnaissance de Guillaume de Veyrassac au comte de Valentinois pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon en l'an 1320. n°388: Accensement fait par Pons de Montagut à Jehan Maurice en diminution de la cense que Maurice devait pour Viazac ne se réservant que 6 deniers tournois le 13 février 1321. n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice le 11 août 1321 où était baillhé audit Maurice une esmine d'avoine que Veyrassac prenait sur Peyrot de la Coste et certaine pension que Maurice faisait à Veyrassac sur certaines propriétés situées à Malvern. n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du Val d'Héréon à Jean Fournier de Mastenac le 25 février 1322.

n°68 : Instrument de la Malautière de Chalencon reçu par jehan Cayrel le 6 octobre 1322. n°66 : Accensement fait par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison sise à Chalencon sous la cense de deux gélines acte reçu par Jehan Meynier le 24 janvier 1323. n°378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, sa femme et sa fille, qu'ils prenaient sur Jehan de Conjolz qu'il tenait de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324. n°201 : Maurice bailhe à Jean Perusso paroisse de Silhac ce qu'il prenait au Chambon, et Roger de Préhelles échange ce droit contre des terres qu'il donne à Pérusso. Cependant, le libellé de l'acte est peu compréhensible. Mardi après carme prenant 1324. n°161 : Achat de censes fait par Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près

Chalencon le 8 mai 1324. n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrance de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice le 18 mai 1324. n°170 : Reconnaissance pour André Maurice à luy faite pour deux vignes en la Libernarie (?) par Pierre Vidal de Boscharnous le vendredi avant Rovesons 1324. n°317 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait de Agnès femme de Guillaume las feneyras paroisse de Silhac d'une terre au tènement du Bancel paroisse de Vernoux relevant du sieur de Lamastre le 24 avril 1324. (il y a d'après Charriér un Bancel sur la commune des Nonières)n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier (d'après Charrier, le moulin du Ranc, à Vernoux, serait disparu. Or il figure comme ancien moulin sur la Dunière en aval du Bellay, près du Chambon). sur Armand du Ranc 3 sols 8 deniers censuels ; sur Nicolas du Ranc 2 sols 1 denier ; sur Pons Leydier 6 deniers. n°335 : Jehan Maurice achète deux terres situées à Viazac à Pierre de Bausac, sous la seigneurie de Pons del Roure, le 1er septembre 1325. n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Préhelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326. n°65 : Reconnaissance pour André Maurice par Pierre Reynier de Chalencon le 24 novembre 1326. n°175 : Reconnaissance pour Raymond de Saint-Prix à luy faite pour certain pré à Chasalet sous la cense de deux deniers et autre terre en la combe de Maleval sous la cense d'un denier le 15 avril 1326. n°286 : Accensement pour André Maurice fait par André de Chambaud de 30 brochées de vin pur que ledit de Chambaud prenait sur ceux d'Issantous en l'an 1327 se réservant la directe et un denier de rente. Le mercredi après l'octave de Pâques 1328, Hugues de St. Priest rend hommage pour tout ce qu'il a au mandement de Chalancon. Il est fils de Raymond. H 48.

n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de terre et pré se joignant au lieu de Rias pacte y avoir fait sous 5 ans une maison et pour icelle nouvelle redevance plus une geline pour chaque nouvelle maison fait le dimanche fête de St. Vincent 1317. (Hommage de Marguerite de Trabe, veuve d'Andr' Maurice, le mercredi après l'octave de Pâques 1329). Regeste vivarois : Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, reconnaît au comte de Valentinois ce qu'elle prenait à Silhac : 9 setiers avoine 15 sols tournois, 6 gelines le mercredi après l'octave de Pâques 1329. n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice: Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyes 3 sols 3 deniers. Et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyes 3 sols 3 deniers.

n°384 : Reconnaissance de Martin de Savinas à Jehan Maurice pour ce qu'il tient au Bellay en juin 1330.

Les Préhelles suzerains des Maurice : n°355 : Hommage de Marguerite, veuve de Roger de Préhelles, pour le domaine du Chambon au seigneur de la Tourette, le 7 mai 1337.(qui était déjà un Chambaud, Hugues de la Tourette étant mort au siège de Tournai, en Flandre, en 1330, et sa sœur Alix ayant épousé un Chambaud). n°256: Transaction entre Guillaume de Barres et Anthoine Faure à propos de la terre de Peyre Longue se mouvant de la directe des héritiers de feu Roger de Préhelles sous le cens de 7 quartes seigle et 3 quartes avoine : Faure ne payera que 4 quartes avoine , ledit Guillaume de Barres se chargeant de payer une saumée de seigle que ledit Estienne (?) était tenu payer et cette saumée est assise sur les autres terres qu'ils tiennent des hoirs de Préhelles et tous leurs autres biens confrontant cette terre et le chemin qui va du château de Chalencon au moulin de Vidal Léorat (celui de la Borie) avec le chemin qui va dudit château à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi le 22 mars 1331. n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon de la vente à lui faite par Umbert Pellepier sa femme et sa fille audit Maurice de rentes qu'ils prenaient sur Martin de Savinas et d'autres de Bellay le 12 juin 1333. 23 octobre 1333 : Le châtelain de Chalencon donne investiture pour un achat de cens au nom du sieur de St. Vallier. Guillaume de Poitiers-Saint-Vallier est le cadet d'Aymar V (1327-1339), et le fils d'Aymar IV (1278-1327) et de Polie de Bourgogne, laquelle apporta en dot la baronnie de St. Vallier. Guillaume de Poitiers a fait hommage à son frère pour tous les châteaux du plateau, notamment le Mézenc, Raphaël, en 1327 : il tient donc aussi Chalencon. En 1334, Chalencon, Gluiras et Durfort servent pourtant de garantie pour la dot de 20.000 livres de Sybille des Baux, épouse d'Aymar V. En 1339, à la mort d'Aymar V, Sybille des Baux conserve en douaire Chalencon, Gluiras et Durfort, et promet à son fils Louis 1er (1339-1345) de lui laisser ces châteaux à sa mort. n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait d'André de Veyrassac avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint-Vallier le 23 octobre 1333 (pas de détail des censes). n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335.

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison que celui-ci prenait sur Jehan Ray de Boscharnous avec investiture du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335. Sous la cense de une quarte une cartière et tierce part d'une autre quartier froment viras ; un carteron de seigle une quarte d'avoine ; trois parts d'une geline ; deux brochées et un carteron vin et 3 deniers tournois et 9 deniers pour la taille. n° 314 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat d'une terre au lieu du Glape fait par Jacques du Boix à Michelle du Glape et Jehan son fils le 1er mai 1341. n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice de Chalencon (de Vaussèche) à lui consentie pour le fait du Périer, au-dessous de Chalencon l'an 1341. n° 366 : Hommage de Gérenton de la Marette à Pons de Geis pour ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice le 1er avril 1342. n°43 : Instrument du fournaige de Chalencon en faveur des Morices le 4 juillet 1343

n°225 : Hommage fait par Vidal Léorat à Rogier de Préhelles pour raison du fait de la Borrellarie le jeudi après Sainte Catherine 1326 (Mas de la Boaria, Pierre Charrié, Ch. des Comptes 1343). n°408 : Echange entre André Maurice et Hugon Albert par lequel est bailhé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'icelui situé au lieu du Périer l'année 1316. (Hommage fait par Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice le mercredi après l'octave de Pâques 1329). n°31 : Achat pour Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern d'un pré appelé Pra Maur s'en désinvestissant au sauf de Jehan Maurice qui au même contrat en passe investiture sous la cense de dix quartes avoine et deux deniers tournois que a esté depuis à Anthoine Gourdol et à présent Jehan Dairresseat (?) dit Gascon de Châteauneuf reçu par Raymond Géraud le 29 janvier 1330. n° 422 : Reconnaissance en faveur de Guillaume de Préhelles à lui faite par Laurens la Faurie paroisse de Silhac la fête de St. Pierre 1331. n°104 : Pacte entre Hugon de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunière le 7 mars 1337. n°288 : Accord entre Pons de Geis et Jehan de Veyrassac pour un passage que Veyrassac faisait en un pré de Geis appelé Fontbonne par lequel il fut dit qu'il n'y avait aucun passage le 20 mars 1337. n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche de son fait de Vaussèche contenant huit peaux le 16 décembre 1337.

Nouvelle montée en puissance des Maurice (1339-1394). n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339. n°444 : Achat pour Jehan Maurice fait de Guillaume la Chabanaa à St. Jean Chambre le 29 avril 1338. n°264 : Reconnaissance en faveur de Pons Maurice de Vaussèche du fait du Boix le Perrier et les Ouches le 3 juin 1339. n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes, paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André

de Veyrassac et de Josserande sa femme le 5 février 1340. Le 22 février 1340, Louis 1er (1339-1345) donne à Giraud de Crussol les mas et lieu de Fontréal, dont les Veyrassac sont encore coseigneurs en 1357 (n° 272 de l'Inventaire de Vaussèche). Louis 1er cède aussi à Giraud de Crussol le village de St. Julien Labrousse avec toute juridiction. Giraud de Crussol a aussi hérité de Beaudiner par sa mère. H 27. n°347 : Achat de rentes pour Pons de Geis fait de Pierre la Chabanaa le 27 août 1340. qu'il avait accoutumé de prendre sur Jehan la Ville et Pierre son fils et sur Perichon de Tapernous.

n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui consentie pour le fait du Périer au-dessous de Chalencon l'an 1341 et fort malaisée à lire. n°58 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice faite par Barthélemy de Puy pour le fait de Périer paroisse de Chalancon la date ne se peut lire. n°114 : Permutation de rentes entre Pons de Geis et Mondon la Chabanaa le 7 mai 1343 (petites rentes qu'ils se faisaient l'un à l'autre). n°285 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Conjolz le 12 octobre 1345. n°28 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Reboulet et autres audit mandement le 12 octobre 1345. n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de Veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346.

n°31 : Achat de censes fait pour Raymond Maurice de Dalmase veuve à Hugon de Vern du fait de Vernes le 25 septembre 1343. n°325 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait à Jean Solelhac à raison d'un pré au lieu de Mauvers le 16 juin 1346. n°35 : Achat pour Maurice Maurice d'un pré appelé Pra Long de Guillaume Rossinhol le 16 septembre 1347. n°36 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Armand et Claude Rossinhol le 17 mai 1347.

n°34 : Accord entre Jehan Maurice et Armand Rossinhol pour un ténement à la Combe du Rossinhol le 10 septembre 1347. n°108 : Reconnaissance à Pons de Geis en fief franc et noble fait par Estienne du Hautvillars des censes y contenues le 30 juin 1350. n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon de la Chabanaa pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du Claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera le 4 mai 1354 sous la cense de 12 deniers le 4 mai 1354. n°327 : Reconnaissance par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et d'une terre à la Croix du Bois et au lieu dit de Peyre Besse le 6 mai 1354. n°94 : Accord entre Guillaume Maurice sieur de Vaussèche et Marguerite veuve d'André Chantemerle pour le passage de Cinternous pour « aller et venir avec toutes sortes de bestal que ce soit même pourtant ou non et ce dans les prés et terres de ladite Marguerite sans aucune contradiction » le 1er août 1354. n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille de Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibres le dimanche avant Pentecôte 1355 : ledit Garnier baille un pré à la Serlin, cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine, plus une autre terre à Pibres de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice (?) à présent Vaussèche. En récompense ladite Jehanete donne une terre au garayt des Houches plus un pré au lieu des houches appelé de la Vye étant de la directe du seigneur de la Tourette. n°163 : Reconnaissance à Pons de Geis par Perrichon la Chabanaa de tout ce qu'il a dans le lieu et mandement de Geis le 15 février 1357 plus une chastainherie en lubac du Sauze (il y a un lieu de la Sauze à Marcols, un autre dans la commune de Dunière). En 1357, Pierre de Hautvillars épousa Brunissande de Joannas, aujourd'hui dans le canton de Largentière.(Granger-Veyron, le Château de Joannas, 1983-1984). n°519 : Quittance donnée par Armand de Collans à Pons de Geis pour 80 livres le 7 décembre 1357. n°115 : Accord entre Pons de Geis et Estienne du Hautvillars pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358. n°265 : Achat pour Mondon la Beylesse de Silhac fait de Jehan Pouzet d'une terre le vendeur dit tenir du sieur de Vaussèche le 18 janvier 1360. 15 octobre 1360: Hommage de Vinay pour la maison ou fort de Font-Réal, mais il devra la rendre s'il n'a pas d'héritier. H 28. n°218 : Transaction entre Roger de Préhelles et Armand de Coulans sur des prétentions que Coulans avait sur des biens de Préhelles par dettes ou legs faits à lui par Cécile du Hautvillars, pour solution lui est donnée une métairie que Préhelles avait de là le Rosne et jouissance de certains autres fonds pour 3 ans le 30 août 1360. n°279 : Quittance pour Pons de Geis octroyée par Armand de Collans de la somme de 100 livres tournois un florin d'or et 20 sols pour dot le 30 novembre 1362. n°326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice par frère Artaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac d'une terre au lieu de la Combe le 10 novembre 1364.

n°73 : Reconnaissance pour Raymond Coyratier faite par François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon sous la cense d'une émine avoine reçu par Pierre de Besses le 10 septembre 1365.

n°391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'ils avaient au mandement du Besse le 8 mars 1367. n°72 : Accensement pour Mathieu Cellarier (mari de Sobrate du Ranc) fait à Pons Sartor de Chalencon d'une maison audit Chalencon sous la cense de une quarte froment reçu par Raymond Gauthier le 11 avril 1368, depuis reconnu à Guillaume de Préhelles le 4 février 1479 par Alexandre Ducros, notaire. n°322 : Pierre du Hautvillars donne à Gonnet de Geis un muid de vin qui au passé lui avait été vendu par ledit de Geis sur son vignoble et claux de Geis la date ne se pouvant lire (Gonnet ou Gonon de Geis vivait vers 1370-1380)

3 octobre 1371 : Vinay pourra disposer de Font-Réal à son gré, sous réserve de l'hommage. H 28 et H 233. n°333 : Assancement pour Sobrate du Ranc de Chalencon fait à Guillaume de Maulvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous la cense d'une esmine seigle et d'une esmine avoine comble une geline et 2 sols tournois le ...janvier 1372. n°414 : Investiture faite par Mathieu Cellarier de Chalencon à Andrée femme de Pierre Balmier et Agnès femme de Guillaume la borgne pour raison d'une donation à elles faite par Jacques Cassier de Boscharnous d'un pré et chastainerie ensemble joint appelé del pas le 25 avril 1372. n°7 :

Reconnaissance pour Sobrate du Ranc par Jean Gautier et Jacques Barrier Malvers Vernoux Lamastre l'an 1372. n°352 : Echange entre Rogier de Préhelles et Mondon de la Praa qui lui bailhe une demie-brochée de vin à prendre sur Mondon, fils à Mathieu Donnon de Dunière en compensation de 6 deniers le 30 juin 1373. R.P.: Une brochée de vin, soit environ 13 litres, vaut donc environ 12 deniers. Le prix du vin est donc de 1 denier le litre environ. 12 litres valent donc un sou, et 240 litres une livre. n°1: Echange entre Sobrate du ranc et Rogier de Préhelles concernant des censes aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374. n°172 : Accensement pour Raymond Coyratier à lui fait par Hugon Léourat pour un pré appelé la Paing sous la cense de 12 deniers tournois le 24 juillet 1374. n°32 : Achat de censes pour Raymond Maurice à lui fait par Etienne Gotalh du Rossinhol le 2 mars 1375.

n°416 : Quittance pour Hugon de Geis donnée par noble Hugon de la Rovère en déduction de Vergilhe fille dudit Hugon le 23 octobre 1376. n°374 : Accensement par Roger de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379. n°33 : Accensement d'un chasal au lieu du Vern pour Falconnet Maurice fait par Raymond Maurice le 9 septembre 1379. n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379. n°20 : Achat pour Raymond Maurice

d'Estienne Rossignol de certains prés le 3 septembre 1381. n°207 : Transaction entre noble Raymond Maurice de Chalencon et Jehan Vion (ou Vidal?) de Boscharnous le 23 novembre 1381. n°190 : Reconnaissance à Reymond Maurice à lui faite par Jehan de Mays de Chalencon le 4 mars 1382 d'une vigne appelée les Routes. n°133 : Roger de Préhelles achète à Jacques Seguin une rente qu'il prenait sur Nerta dou Prays : 6 quartes avoine combles et chauchées demie-geline 3 sols et 6 deniers tournois tant pour cense que pour taille le 20 décembre 1384. n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coullans d'une maison à Chalencon avec investiture au pied fait de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

n°250 : Reconnaissance de Roger de Préhelles sieur de Vaussèche à Guinot de Chambaud sieur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 28 février 1390 en fief franc et noble. n°24 : Accord entre Raymond Maurice et Jehan Verdier du Rossinhol touchant certains prés en la grange de la Coste le 6 mai 1394.

En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. A Chalencon, le greffe rapporte 400 florins. H 53.

J. de Lubac p. 15 : Le capitaine châtelain de Chalencon est en 1394 Artaud de Colans, institué dans ces fonctions par Alix de Beaufort, veuve d'Aymar VI et soeur du pape Clément VI. Artaud de Colans fait publier l'interdiction de la chasse et de la pêche. le 12 novembre 1394. Les habitants dès le 17, protestent, et font appel au bailli et juge royal du Vivarais et du Valentinois, au sénéchal de Beaucaire et Nîmes, au roi et au Parlement de Paris. Artaud de Collans expliqua au bout de 15 jours qu'il avait seulement voulu interdire ce droit aux étrangers au mandement. Témoins : Pierre de Hautvillar, entre autres.

J. de Lubac en conclut que le mandement de Chalencon comprenait tout ou partie du Pouzat, des Nonières, de St. Prix, St. Julien Labrousse; St. Jean Chambre, Chalancon hors la ville, Silhac, St. Michel de Chabrilanoux, Cluac, St. Maurice, puisque chacune de ces paroisses étaient représentée le 17 novembre.

n°435 : Assancement portant ratification pour Pierre Polenar de la Planche à luy fait par Alaïs femme de Jehan de Portal de Chalencon le 11 mars 1395. Sous la cense de 6 brochées vin pur.

Voir dans la bibliothèque l'article de J. de Lubac : La Baronnie de Chalancon et les privilèges de ses habitants (Privas, 1895).

XV^e siècle

Elie Reynier. Histoire de Privas. (notes utiles pour l'histoire du canton de Vernoux) : Les troupes du duc de Savoie prennent Baix, le Pouzin et Chalancon en 1422. Privas reste à Louis de Poitiers-St-Vallier en confirmant le 20 juillet 1422 la charte des libertés de Privas; Par les traités de 1424 et 1426, Louis de Poitiers abandonne tous ses droits sur le comté de Valentinois-Diois, ne gardant que Chalancon, Privas, Tournon et St. Vincent, et une rente annuelle de 5.000 florins, 900 l. sur le péage d'Etoile, 660 sur Privas-Tournon, 40 sur St. Vincent de Durfort. Charles de Poitiers-St. Vallier les constitue en douaire à sa femme Anne de Montlaur, leur fils Aymar prend solennellement possession de Privas le 19 juin 1460. Aymar VII rend hommage le 9 mars 1466, seulement pour ses propriétés personnelles, dont 13 moulins, 5 sur l'Ouvèze, 4 sur le Mézayon et 3 sur le Boyon. En 1467, Aymar VII remet en douaire à sa femme Marie de France, seconde fille naturelle de Louis XI, Privas, Tournon et St. Vincent. Veuf, il épouse en 1472 Jeanne de la Tour, dont il a 4 enfants, dont Jean, le père de Diane.

E. Pilot de Thorey : Catalogue des actes du dauphin Louis devenu le roi de France Louis XI relatifs à l'administration du Dauphiné, 3 tomes, Grenoble 1899-1901. A.D. 07, Bib. 2666 : La prise de possession est du 2 août 1440, mais il ne vient en Dauphiné qu'en 1446, accompagné de ses fidèles, dont Louis de Crussol. Aymar de Poitiers-Saint-Vallier était l'un de ses chambellans, et il lui donna en mariage sa fille naturelle, Marie de France, fille de Félice Reynard Longeant le Rhône de Lyon à Montélimar, il entra à Grenoble le 12 août 1447. Il avait acquis le 15 mai 1447 la partie de Montélimar que détenait le Pape, et contraignit les évêques de Gap, Valence-Die et Grenoble à lui faire hommage, ce qu'aucun Dauphin n'avait réussi à faire. Le Dauphiné constituait un Etat séparé, membre de l'Empire, (l'année commençait le 25 décembre, comme dans l'Empire), et frappa sa propre monnaie (voir H 86). Louis épousa Charlotte de Savoie le 14 février 1451. En juillet 1447, il créa deux bailliages (Viennois et Montagnes) et une sénéchaussée pour le Valentinois et le Diois, divisée en trois circonscriptions : Crest, Montélimar et Chalancon. Le Conseil delphinal devint Parlement en juin 1453, et tous les comptables furent soumis à la Chambre des Comptes de Grenoble. Le 26 juillet 1452, création de l'Université de Valence. Il réglementa la chasse et la pêche, créa une Maîtrise des Eaux et Forêts à Grenoble. Il fut secondé par des juriconsultes comme Guy Pape, Guillaume, bâtard de Poitiers (voir H 86). Il interdit à ses sujets de reconnaître Félix V, ex-Amédée VIII. Charles VII ordonna d'envahir le Dauphiné, d'où Louis s'enfuit fin août 1456; il se réfugia en Brabant, chez Philippe de Bourgogne ; il ne revint qu'en août 1461 pour monter sur le trône de France. Le 7 janvier 1462, il donna à l'Eglise les comtés de Valentinois et de Diois. Il poursuivit ceux qui l'avaient trahi en 1456, notamment Guy Pape, et Louis de Poitiers évêque de Valence et de Die. Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu, était mort en 1461 en défendant Gênes contre une insurrection. Le 20 septembre 1477, à la suite de la trahison de Jean de Châlons, prince d'Orange, la principauté d'Orange fut réunie au Dauphiné. Le bailli du Vivarais était Guillaume des Astars, et Louis de Crussol (+ 1473) gouverneur du Dauphiné. H 83-85.

E. Pilot de Thorey : 12 février 1446 : Lettre du dauphin constatant l'hommage de Guillaume V de Tournon pour les châteaux, ville et péage de Beauchastel, la parerie de Châteauneuf de Vernoux, et pour les rentes et droits qu'il avait dans le mandement de St. Fortunat. H 87. p. 122 : Hommages notamment de Guillaume Floccard pour les cens qu'il prélève dans les mandements de Chalencon, Durfort et St. Pierre de Barrès. H 88. 11 février 1446 : Le dauphin Louis nomme châtelain de Chalencon, à Romans, son écuyer Béraud de Lestang, (voir sur ce personnage H 86) en remplacement de Rogerin Blosset, son maître d'hôtel, nommé châtelain de Crémieu. Le duc de Savoie s'est engagé à délivrer au dauphin Baix, le Pouzin, Chalencon, avant fin mai 1445, pour 54.000 ducats d'or, et en échange du Faucigny. H 86. 23 février 1446 : Hommage de Jean d'Urre, écuyer, demeurant à Baix, pour le château de Fontréal et pour ce qu'il possédait dans les mandements de Chalancon et Durfort. p. 117, H 86. Février 1447 : Hommage d'Hector de Chambaud pour le château de Trajettes (la Tourette, sans doute), et pour ce qu'il possédait aux mandements de Chalencon et Durfort. En même temps, Durand de Chambaud fait hommage pour des terres dans les mêmes mandements, et pour les 5 sous de redevance qu'il prenait à Savasse sur chaque bateau remontant le Rhône. p. 207. H 91.

n°270 : Achat pour Durand du Mont fait de Jaques del Bes de tout le fait et ténement del Bes plus autre terre appelée de Rochelobal en décembre 1400. n°242 : Reconnaissance à Guillaume de Préhelles faite par Gonon de la Combe pour une terre deux ouches et un pré et terre à la Sonnarie commune de Silhac le 30 juin 1404. Testament de Pierre de Hautvillars (1407), à transcrire (A.D. 07 13 J 22 n°36). Y 132-133. p.154-155 : Guillaume de Poitiers fut évêque de Viviers de 1442 à sa mort le 16 août 1454. Un autre Guillaume de Poitiers, sans doute son oncle, fut évêque de Viviers vers 1390, et mourut à Largentière le 28 septembre 1406. H 89. p.227 : Louis de Poitiers, chevalier, était le frère cadet de Jean de Poitiers, archevêque de Langres. Charles de Poitiers en fit son héritier universel en 1409. Il épousa Catherine de Giac, veuve de. Tournon, puis Polixanne du Roux. Il testa le 24 janvier 1427, et était mort en avril 1447.

Son fils aîné fut Charles de Poitiers, baron de Clérieu et de Chalencon, fils aussi de Catherine de Giac. Il épousa le 11 juin 1429 Anne de Montlaur, fille de Louis de Montlaur, et en eut Armand de Poitiers, baron de Chalencon et Sérignan, grand sénéchal de Provence, et Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu, qui devint gouverneur de l'Île de France. Il dut mourir en 1455. H 92. p. 283. Louis de Poitiers, évêque de Valence et Die après la résignation de son oncle Jean, fit hommage au dauphin le 10 septembre 1450. Énumération de ses fiefs, dont aucun n'est sur la rive droite. Il devint archevêque de Vienne en 1448 et mourut à Amboise le 26 avril 1468. Ayant trahi Louis en 1456, il dut quitter le Dauphiné, et racheta sa grâce à prix d'argent. Louis obtint hommage de l'archevêque de Vienne pour son temporel le 21 septembre 1450, et de l'évêque de Saint Paul Trois Châteaux le 20 novembre 1450, mais se heurta au refus de l'évêque de Gap qui déclara pour son temporel ne relever que du roi René. H 92.

n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de Saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467. p.168 : Le siège de Chalencon fut transporté à Baix après la cession de la baronnie de Chalencon à Charles de Poitiers le 1er août 1457. Toute la partie du Valentinois "à la part du royaume" fut rattachée au siège de Nîmes et au Parlement de Toulouse par Charles VIII le 12 juillet 1490. Montélimar et Crest devenaient en 1447 les autres sièges de la sénéchaussée. H 89.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalencon, A.D. 07, 59 J 54 : La seigneurie de Châteauneuf de Vernoux était partagée entre les maisons de Tournon et de Pierregourde. Guillaume de Tournon hommagea ce qui lui appartenait en 1347, hommage renouvelé par autre Guillaume en 1446 ; Jacques de Tournon fit de même en 1468, puis 1489. Just II hommagea en 1551. La part de Pierregourde fut hommagée en 1489 par Gaspard et Alexandre de Pierregourde, et par Alexandre de Pierregourde à Diane de Poitiers en 1553. La part de M. de Saint-Priest la Fouillouse lui est échue par une aïeule Gordon de Boulogne son aïeule paternelle. Ils ont chacun leurs officiers de justice. A la mort de Louise de Tournon, fille d'Odon, et épouse d'Antoine de Lévis, seigneur de Vauvert-Posquières, Villars et Annonay, Châteauneuf de Vernoux, Serrières, Colombier le Vieux et Colombier le Jeune furent disputés entre Antoine de Lévis et Guillaume de Tournon. Antoine de Lévis perdit le procès, et se remaria avec Jeanne de Chalencon en 1437. Il mourut vers 1463, laissant deux fils, Jean et Antoine, qui se distinguèrent par leur prodigalité.

F. Bréchon : p.209 : Antoine Fabre, de St. Apollinaire de Rias, achète une rente perpétuelle d'une saumée de vin à Gonet Charbonis, en 1432 (A.D. 26, E 2665, f° 57 v°)

n°95 : compromis avec prolongation passé par Gérenton de Préhelles pour certaines rentes sur Pibères passé le 10 février 1429 avec Gérenton Téoulrier et sa femme Artaude.

n°quies : Terrier pour Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice contenant 219 feuillets avec 76 reconnaissances expédiées suivant la commission du sieur bailli de Vivarois et Valentinois la première reconnaissance faite par Pierre de Préhelles et Mondon son fils du 10 décembre 1445 et la dernière par Pierre Gautier de la Combe paroisse de Silhac le 5 mai 1461.

J. Régné, Regeste Vivarois : n°100: Réponse à griefs pour Pierre Maurice dit de Trabe contre Guillaume Garnier pour raison du passage de Cinternous le 9 avril 1403. n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404) (en marge, chapelle de Cheyssieu de St. Laurent, 1404). n°324:

Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol mandement de Châteauneuf de Vernoux pour la terre appelée du Tribble le 18 août 1407. n°237 : Roger de Préhelles achète à Bertomieue fille de Gérenton Gérente une terre et arbres au terroir de Peyrisse jouxte la rivière de Dunière cette terre étant de la directe de l'acheteur le 20 août 1409.

n°101 : Rogier de Préhelles fait un nouveau bail à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière le 9 avril 1415: une sommée de seigle et une sommée avoine mesure de Chalencon. En 1417, après le coup de force contre Louis II, le roi reprend les termes du traité de 1404, et promet de céder ses 100.000 écus dans la ville de Baix. C'est là que le comte se fit transporter, et qu'il testa le 22 juin 1419. Il demande, notamment, aux Cordeliers, aux Dominicains et aux Ermites (?) d'Aubenas de prier pour lui, ainsi qu'aux Carmes de Tournon, Annonay et Chomérac, et aux Augustins de la Voulte. Il donne 10 florins aux hôpitaux de Grâne, Etoile, Baix, Pont St Esprit, St. Antoine en Viennois, Privas et Chalencon. H 57. n°47 : Achat pour Nézette Maurice fille de Mondon d'une maison en la côte de Chalencon le 3 octobre 1405. Le 24 août 1422, Amédée VIII duc de Savoie se proclama comte de Valentinois et de Diois. Les Savoyards prirent Baix, qui commandait le Rhône, le Pouzin et Chalencon. Cette dernière place faisait partie de l'apanage des St. Vallier. Mais le duc avait fait passer tellement de troupes qu'on n'osa pas l'attaquer. H 63. Le 3 mars 1423, Charles VII décide de rendre les 30.000 écus aux St. Vallier, mais le 4 mai, réaffirme que la baronnie de Chalencon doit appartenir au sieur de St. Vallier. Comme elle est occupée par les troupes du duc de Savoie, il lui donne à titre de garantie la baronnie de Clérieu, 7000 florins de rente « à compter 15 sols tournois pour florin », et lui laisse en gage Etoile, Parpaillon, la Vache, et au royaume Privas et Tournon, plus St. Vincent avec toute justice et seigneurie, parce qu'il « les tient à présent ». Le traité est signé avec les St. Vallier alors que le roi est au Puy le 26 décembre 1424. Le 5 décembre 1426, protestation du Parlement de Languedoc, car la rive droite est sous l'autorité de Charles VII comme dauphin, non comme roi, ce qui place ce territoire sous l'autorité du Parlement du Dauphiné. H 62. 14 juillet 1426 : Le duc de Savoie établit un gouverneur à Chalencon, mais abandonna ses prétentions contre 5000 florins à prendre sur Privas, Tournon, St. Vincent et le péage de Parpaillon. Il occupe Valentinois et Diois. H 32.

1er mars 1428 : Lors d'une querelle entre Antoine Vallat, marchand de Privas, et Jean Aurel, marchand de Chalencon, (Vallat aurait traité Aurel de « Bourguignon et d'Anglais » (Chalencon est occupé par les troupes du duc de Savoie), le châtelain de Chalencon est Philibert de Buord (J. Régné, Hist. du Vivarais, t. II, p. 243 et suiv)

Jehan Maurice prête hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et Durfort.

n° 64 : Hommage au roi dauphin d'Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Chalencon et Durfort le 17 février 1446.

n°96: Reconnaissance de Jehan Téoulrier et Arthaude de Pibères sa femme en faveur du sieur de Vaussèche le 22 février 1446.

3 juin 1446 : les officiers du dauphin prennent possession du Pouzin, le 4 de Chalencon, de Barry le 7, et Baix le 9 juin 1446. H 32.

n°248 : Transaction entre Guillaume de Préhelles sieur des Peschers et Gérenton de Préhelles son neveu sieur de Vaussèche, Guillaume étant fils de Alasie de Geys et de Guillaume de Préhelles son père, le 6 décembre 1446 : 7 livres et demie de rentes sur les biens de sa mère et la 7^e partie des biens de son père. n° 719 : Procuration de Jean Catilhon du mandement de Gluiras, et Jeannin du Périer, de celui de Chalencon, à Jean de Val, pour prêter hommage au capitaine de Chalencon le 9 mars 1447. H 73. p. 148 : Hommage de Pierre d'Audaresches, demeurant à Chalencon, pour le lieu du Buis le 21 avril 1447. H 88. n°106 : Ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé la même métairie sous nouveau cens à cens égal d'une saumée de seigle et une saumée d'avoine le 28 décembre 1447 (date forcément erronée pour des raisons généalogiques, Claude de Préhelles étant mort avant 1440). p. 313 : Le 22 janvier 1450-51, Louis enjoint au châtelain de Chalencon de mettre dans sa main toutes les terres des vassaux à la part du Royaume qui n'avaient pas fourni dénombrement de leurs biens. Le

15 février 1450, cet ordre est généralisé à tout le Dauphiné s'il n'y avait pas eu d'hommage entre les mains du chancelier. H 93. n°427 : Assancement pour Nézette Maurice et François de Cheyssieu son fils fait à Jacques de Chasalet mandement de Châteauneuf de Vernoux et à Jehan Chasarretier habitant du Chasalet de certaines terres appelées de Chabreyre et de la Chanalette - sous la cense de 7 quartes de seigle le 15 février 1451. n° 185 : Reconnaissance pour noble François de Blou par Jacques de Chasalet du mas de Chasalet sous la cense de 12 quartes seigle 3 sols tournois, 1 geline et 3 journaux et taillable aux cinq cas et pour chacun d'iceux en 40 sols acte reçu par maître André Gamon le 8 avril 1457. (12 quartes de seigle font 3 saumées, soit environ 270 litres; 1 sol vaut à peu près 22 litres de seigle, soit 880 litres de seigle à chacun des cinq cas).

1454 : le duc de Savoie semble toujours avoir Chalencon et le château de Baix. Les 5.000 florins n'ont peut-être pas été versés. H 33. 24 décembre 1454 : Le dauphin Louis retire à son échanson Béraud de Lestang écuyer le château de Chalencon et lui donne 300 florins sur les aides de Morestel. Il remet Chalencon à St. Vallier son chambellan. Regeste Vivarois, n° 782, d'après Pilot de Thorey, 1128. H 73.

30 décembre 1454 : Le château de Durfort est mis en possession de Charles de Poitiers-Saint-Vallier, par ordre du dauphin à Jean de Saint-Amans, qui le tenait avec la baronnie de Chalencon. H 33.

n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que de la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458.

Le 18 décembre 1463, c'est dans la maison de Jean de Colans que Combier produisit sa réclamation contre une nouvelle interdiction prise par Gonon Caffard, au nom du châtelain Geoffroy de Vitrolles, représentant le comte de Poitiers. Caffard maintient sa décision; Combier s'appuya sur une lettre du dauphin Louis de 1447. Le procureur royal Jean de Lafarge lui donna raison. Témoins : Bermond de Chambaud, Jacques Bos de Chalencon, Jean Boneton de St. Fortunat, Guillaume de Lafarge de Chalencon.

n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467.

n°87 : Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir deux quartes seigle et deux quartes avoine et trois solz viennois valant 1 sou et 6 deniers que ledit Cheissieu faisait au comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense étaient baillés audit comte 3 quartes et demye de seigle, 2 quartes comble avoine que Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de Salleys le 8 novembre 1465 (donc 3 sols viennois valant 1 sol et 6 deniers valaient en gros 1 carte et demie de seigle, soit 33 litres ; 12 deniers (1 sol) valaient à peu près 1 quarte de seigle, soit 22 litres).

n° 37 : Reconnaissance de François de Cheissieu à lui faite par Philibert Gourdol de la reconnaissance reçue par M^r Guigon Gautier le 15 novembre 1467.

n°267 : Mariage de Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon avec Loyse du Hautvillars le 2 juillet 1472. Pierre de Hautvillars, père de Loyse, lui avait donné la somme de 1000 florins le 28 janvier 1459.

n°72 : Reconnaissance d'une maison à Chalencon par Guillaume de Préhelles le 4 février 1479.

n° maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalancon fondée par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2, p.193 : Noble Antoine Bernard, juge à Beaucaire-Nîmes en 1468, est passé en Vivarais, s'est marié à Privas, où il est châtelain et juge en 1480, 1494; il est aussi seigneur du château-fort de Font-Réal. n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet. n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles par Durand de Chermaison pour le fait de Dunière le 31 octobre 1480. Même cense qu'en 1415. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481 (voir Pimpie à Saint-Fortunat). Jehan Vignal paroisse de Silhac 4 quartes seigle mesure Chalencon ; Pons et Mathieu Riou de Bellay 14 quartes seigle 20 quartes et demye avoine comble 23 sols 4 deniers tournois 2 gelines ; Estienne Prahin paroisse de Silhac 5 quartes seigle 7 quartes combles avoine mesure de Chalencon et 12 deniers tournois. n°59 : Le 7 nov. 1481, Claude Combier achète pour Guillaume Sourin, barbier de Chalencon, une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de 3 quartes avoine y ayant avec une terre se tenant du sieur de Chalencon reçu par Jacques Sailhenc notaire. n°130 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche par Durand et Jacques de Véoujar le 18 mars 1482. n°216 : Accord entre Guillaume de Préhelles et Loyse du Hautvillars mariés et Claude du Hautvillars sur les paiements du restant de la dot de la dite Loyse le 14 avril 1488.

10 mars 1489 : le châtelain Blaise de Blout (châtelain aussi de St. Fortunat et Durfort) ne veut pas rendre compte et on se plaint de ses « oppressions et vexations ».

14 novembre 1489 : Gaspard de Pierregourde, prieur de Charay et seigneur de Pierregourde, fait hommage au roi Charles VIII pour sa parerie du château de Vernoux, et tout ce qu'il avait aux terroirs de Bellione (?) et des Beaux (?) proches le mandement de Pierregourde. H 236.

19 novembre 1489 : Antoine Bernard, habitant Privas, rend hommage pour Font-Réal, et ce qu'il a aux mandements de Chalencon et Durfort. H 234.

16 novembre 1489 : Arthaud de Monthélis, prieur de Vernoux, fait hommage pour sa temporalité de Vernoux. H 34 : Guinot de Chambaud fait hommage pour le château et la terre de la Tourette. H 34.

12 juillet 1490 : une Cour delphinale s'installe à Chalencon, et le sieur de Fosset brigue la place de Blaise de Blout.

14 juillet 1490 : La cour royale est rétablie à Chalencon pour Durfort, Saint-Fortunat, Baix, le Pouzin et St. Pierre de Barre. H 34.

n° ? : Testament d'Odon de Préhelles seigneur des Peschers du 13 octobre 1490.

28 octobre 1490 : Antoine de la Tourette, seigneur de Gluiras, est nommé châtelain de Chalencon, Durfort et St. Fortunat. Mais d'après J. Régny, il se rendit coupable de violence et de meurtres, et fut arrêté en mars 1491, avec son frère et des complices (G 309).

Autre enquête le 17 mars 1495 contre le même, seigneur de Gluiras. n°257 : Transaction entre Claude de Préhelles Barthélemy

Arnaud et Anne Alligeyres de Barre sa femme pour réduction de cense de 7 à 4 quartes pour la terre de Peyre Longue tant en l'hubac que l'adret, avec sentence du sénéchal, le 21 mai 1494.

n°209 : Investiture de Claude de Vaussèche pour un achat au fonds de Rias de François Souret paroisse de Silhac à Jehan Aligier et Aleysette Barbent sa femme le 26 octobre 1495.

n°97: Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497.

n°200 : Echange entre Claude de Préhelles et Jehan Charretier pour les pièces contenues au fait de Cinternous le 30 juillet 1499.

XVI^e siècle

n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon en faveur de la maison de Vaussèche à laquelle viguerie se trouve inféodée par les hommages faits et la confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500. 27 juin 1500 : En échange d'Etoile et du péage de Parpaillon, aux Crussol, Aymar de Poitiers reçoit la baronnie de Chalancon. H 34. n°53 : Accensement pour Jacques de Cheissieu fait à Jehan Chappot marchand de Chalencon d'une maison fenièrre et place sous la porte de Besses sous la cense de quinze deniers tournois reçu par Antoine Feugier notaire le 12 octobre 1500. n°196 : Testament de Jacques de Cheissieu en faveur de noble Loys son fils auquel substitue Ysabeau de la Blache sa femme et mère dudit Loys acte reçu par Jacques de Pireyre le 28 juillet 1501. n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugièrre le 24 mai 1502. (la Brugièrre est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut). n°505 : Quittance donnée par André Serpuolh paroisse de Saint-Jean Chambre à Pierre des Maisons de Chalencon de la somme de 20 florins le 23 janvier 1505. n°304 : Transaction entre Claude de Préhelles et Pierre Charratier sur l'empchement de passer en une terre de Charratier pour le service d'un pré dit de Léourat appartenant au sieur de Vaussèche pour le service du foin à la grange de Cinternous le 13 juin 1504. n°463 : Rémission faite par révérend père en Dieu François de Lévis prieur du prieuré conventuel de Saint Michel de Charay sous la règle de St. Augustin fondé à noble Alexandre de la Marette pour la dépouille de son devancier et par exprès du fait de Laulanhon le 5 septembre 1508. n°455 : Achat fait par Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre pour le domaine de l'Aulagnon à lui vendu par Alexandre de la Marette prieur de St. Pierre du Luc le 4 mars 1511 (voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon). n°456 : Investiture faite et passée par le comte de Valentinois à maître Antoine Aulanhier curé de Saint-Jean Chambre pour l'achat ci-dessus du domaine de l'Aulagnon le 24 avril 1511.

n° 181 : Achat fait de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait sur le mas de Chasalet consistant en 3 saumées seigle et 10 sols tournois avec droit de directe et seigneurie avec hommage d'un journal et au cas où Chasalet ne devrait pas ladite rente Ysabeau devrait être récompensée sur le mas de Vernes reçu par Nicolas Salier le 18 mars 1511. (Nota : la disparition de la taille aux 5 cas, et de 2 journaux sur 3, traduit une diminution sensible de la rente depuis 1457).

n°456 : Investiture faite et passée par le comte de Valentinois à maître Antoine Aulanhier curé de Saint-Jean Chambre pour l'achat ci-dessus du domaine de l'Aulagnon le 24 avril 1511 (voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon). n°453 : Transaction passée entre noble Loys de Monestier sieur de la Brugièrre et Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre sur ce que ledit Aulanhier a acquis de noble Alexandre de la Marette prieur de St. Apollinaire de Rias le domaine d'Aulagnon que ledit de la Brugère disait lui appartenir par droit de préférences en vertu des réserves par lui faites au contrat de certains échanges qu'il avait fait dudit domaine de l'Aulagnon avec frère Gaspard de Pierregourde prieur de Charay et par cette transaction est quitte par ledit sieur de la Brugièrre audit maître Aulanhier (ce) qu'il pouvait avoir en iceluy domaine de l'Aulagnon le 20 octobre 1512. n°246 : Achat pour Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux d'une terre appelée le Boix de Guillaume Gautier avec investiture de Claude de Préhelles comme tenant de sa directe le 12 mai 1513. n° 177 : Achat pour vénérable homme André Jounac prêtre de la ville de Chalencon à lui fait par Guillaume Roussilhe et Jehanne Chasalets mariés de certain biens de Chasalets acte reçu par François del Cros le 14 février 1514. n°180 : Ratification de vente pour André Jounac prêtre par Guillaume Roussilhe et Jeanne pour les ventes déjà faites et en outre lui font vente pure de ce qui leur restait du domaine de Chasalet reçu par Nicolas Salier le 29 mai 1516.

n°178 : Election d'ami(e) pour Ysabeau de la Blache à elle faite par André Jounac prêtre de Chalencon de deux contrats d'acquisition par lui faits du fait de Chasalet reçu par François du Cros le 30 juin 1516. (Ysabeau de la Blache a épousé Jacques de Cheissieu en 1498, Gilibert de Barjac avant 1517, et a testé en 1544, veuve de Claude de Vaussèche, en faveur de Loys de Vaussèche leur fils).

n°179 : Ysabeau de la Blache demoiselle de Barjac et André Jounac remettent un tiers de la vente avec rachat pour les deux autres tiers de 18 ans et autres clauses reçu par François du Cros le 10 octobre 1517. n°182 : Achat par Ysabeau de la Blache de la 3^e partie de Guillaume Roussilhes et Jeanne Chasalet qu'ils avaient par indivis avec ladite demoiselle au lieu de Chasalet acte reçu par François Fabri le 10 avril 1518. n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

n° 183 : Ratification de vente et quittance de pacte de rachat contenu en la transaction subscrit pour dame Ysabeau de la Blache à elle faite par Guillaume Roussilhes et Jehanne Chasalette mariés pour le fait de Chasalet reu par Jacques Nicolas le 26 janvier 1520. n°

184 : Loyer pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait à Guillaume Rossilhe et Jehanne de Chasalet mariés de son domaine de Chasalet reu par Jacques Nicolas le 17 septembre 1520. 24 septembre 1520, (n°21) : Transaction passée entre demoiselle Ysabeau de la Blache pour raison de certain pré des Brugères le 24 septembre 1520 (dans la marge: Rossignol, Chasalet). 17 décembre 1520 : n° 361. Cassation de certain louyer entre damoiselle Ysabeau de la Blache et Guillaume de Chasalets passé offrant ne s'en vouloir servir acte reçue par M^o Jaques Nicolay. 17 décembre 1520: n° 176. Achat pour noble Ysabeau de la Blache veuve de noble Gilibert de Barjac à elle fait par Guillaume Rossilhe et Jeanne Chasalet mariés pour le fait de Chasalet. Acte reçu par M^o Jaques Nicolay. n°527 : Extraction d'actes pour la maison de Vaussèche contre le sieur de Châteauneuf pour le fait de Chasallet suivant commission du sénéchal de Nîmes. Pas de date. n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519. n° 321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jehan de Vernac père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avaient été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les Vernac lui bailhent en échange une terre située au territoire d'eschou les vernac

devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que de l'autre ci-devant permutée. n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jean de Vernac père et fils : le premier leur donne une maison et ort à Chalencon qui ont été de Claude et Anthoine de Préhelles ses oncles frères jumeaux sous la cense de 20 sols tournois et les Vernac lui donnent une terre sous le lieu de Vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520. n°137 : Echange entre Claude de Presles sieur de Vaussèche et Jehan Peyrot du Vernac: Presles donne une maison à Chalencon se mouvant de sa directe sous la cense de cinq sols tournois à charge de Peyrot, et celui-ci donne une terre appelée de la Font du Pasquier se mouvant de la directe du sieur des Peschers, le 9 août 1520. n°169 : Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalancon avec curtilage et étable le 16 octobre 1525.

Inventaire des Etats de Vivarais, 1516-1570 : les Etats se tiennent à Chalencon le 10 septembre 1527, chez le procureur de Burine.

Rôle de Jean Faure, sous-lieutenant à la baronnie de Chalencon. J 260. n°457 : Testament de Anthoine de Aulanhier en faveur de son neveu Estienne Aulanhier prêtre et curé de Saint Jean Chambre avec fondation en la chapelle de Notre Dame de Consolation audit Saint-Jean. (Il lui donne) : sa maison où il habite audit Saint-Jean ; une sienne vigne située au territoire de Bospoules (?) plus une autre vigne située au mandement de Durfort et au territoire de la Dunière sive daubera (?) pour dire une messe tous les jeudis en la chapelle de Notre Dame de Consolation dudit Saint Jean Chambre voulant la maison de Laullagnier être les patrons le 7 juin 1526.

Pièces concernant le prieuré de Vernoux et la famille de la Tourette. Archives du prieuré de Vernoux, accord de pariage avec la Tourette en 1530, présence de Gilbert de la Tourette en 1616. A.D.A. 1 J 821. n°483 : Quittance en papier pour certains émoluments auquel Mathieu Charrier du Clot avait été condamné par les officiers ordinaires de Vaussèche signé C. de Vaussèche le 20 juin 1531.

n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite damoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la rabeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532. n°292 : Investiture pour Claude de Vaussèche à lui faite par le sieur de Joyeuse seigneur de Lamastre pour certain pré au lieu et domaine de Cinternous avec continuation de la rente due par Antoine Charatier le 20 janvier 1533.

n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache demoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savynas pour la somme de 200 flourins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533.

n°22 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°476 : Inféodation et hommage de la justice de Geis à Claude de Préhelles par noble Gabriel de la Tourette avec toutefois connaissance de mort qu'il veut être attribuée à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538.

n°471 : Inventaire de Claude de Presles seigneur de Vaussèche au sénéchal de Beaucaire et Nîmes en l'année 1539 au titre de l'arrière-ban, lui dénombrant trois domaines et deux vignobles, savoir les domaine de Vaussèche, du Chambon et de Cinternous, le vignoble de Geys et celui du Monteil avec son petit circuit avec plusieurs rentes tant de lui que de sa femme montant le tout à 117 livres 10 sols.

n°461 : Attestation de revenu qui appartient à la chapelle Notre Dame de Gras en l'église de St. Jean Chambre poursuivi par maître Bermond Chomeyron recteur d'icelle et fondation y faite par Mathieu et Anthoine de Aulanhier prise devant François de Vernéa lieutenant en la baronnie de Chalencon le 13 février 1541. n°357 : Testament de Jean Maurel présenteur à l'église cathédrale de Lodève en faveur de noble François de Vaussèche son neveu le 15 décembre 1541. n°469 : Testament de Claude de Vaussèche qui fait son héritier universel Loys de Prahelles son fils légitime et naturel et lui substitue s'il meurt sans enfants sa fille Jehane et à celle-ci si elle meurt sans enfants sa fille Anthonie le 15 novembre 1542. n°470 : Mariage de Loys de Vaussèche et Guilhemette de la Tourette le 2 février 1548 avec extrait signé par Pailhons huissier au parlement de Toulouse. n°539 : Quittance par Jehan Bonneton recteur de la chapelle Sainte-Marguerite en l'église de Vernoux fondée par Jehan de la Tourette le 11 février 1548. n°506 : Sac de procès criminel sur le meurtre de feu noble Pierre de la Tourette contre le seigneur de Pierregourde Alexandre de la Marette et autres de certaines affaires pour la rente de Retourtour. Pas de date.

Notes tirées de S. Januel, sur les familles de Robiac et Rocoules, notamment sur le procès de Gaspard de Rocoules, condamné à Toulouse pour le meurtre de Pierre de la Tourette, en 1548, fils de Pierre et de Madeleine de Joyeuse. F 135.

n°460 : Pacte et promesse que noble Louis des Mottes seigneur de Coffolenc (et de la Brugière) fait de bailher à Nicolas Chomeyron la grange et domaine de Laulanhon au cas que par sentence du sénéchal de Beaucaire et Nîmes lui serait adjugé sous le cens de 1 cestier seigle de rentes et pour les entrogas 300 livres et promesse par ledit Chomeyron le tout payer le 21 novembre 1550. n°462 : Factum pour montrer au conseil sur le trouble donné à maître Antoine Aulanhier ou son recteur en la jouissance de l'acquisition par lui faite du domaine de Laulanhon par les enfants et descendants des sieurs de la Brugière qui le troublent. (pas de date). n°535 : Plaidoyer pour le fait de la reddition de tutelle et prestation de reliquat pour Alexandre du Bénéfice contre Noble Gabriel de la Tourette le 9 juillet 1554. n°536 : Inventaire des pièces produites au procès de reddition des comptes dudit Bénéfice sans pices justificatives. n°522 : Reconnaissance par demoiselle Claude d'Issartel à noble Godefroy Ithier seigneur de Géorand d'une maison appelée de la Borie et du domaine et territoire de Chambon de Pla et de regard dans le mandement du Chambon paroisse de Issartel en fief franc et noble du 30 avril 1555. n°283 : Achat pour Loys de la Tourette d'une terre et chenabier au domaine de Lioux le 12 décembre 1560. n°480 : Extrait du testament de Guillemette de la Tourette par lequel institue son héritier universel Loys de Vaussèche son mary à la charge de rendre ledit héritage à noble Claude leur fils et à chacun de ses autres enfants lègue la somme de 2000 livres substituant les uns aux autres préférant les masles aux femelles suivant l'ordre de primogéniture et outre le légat des filles leur donne à chacune d'icelles 300 livres pour les robes le 2 octobre 1565. n°459 : Inquisition pour maître Raymond de la Favelle vicaire de Saint-Jean Chambre et recteur de la chapellenie de Laulanhon sur l'empêchement que lui donnait en la jouissance du domaine de Laulanhon noble Jean des Motes seigneur de la Brugière et Coffolenc ainsi qu'il appert par l'audition de 10 témoins le 11 août 1566. n° santificetur : Terrier en faveur de Loys de Vaussche contenant 64 feuillets écrits et en iceux il y a 57 reconnaissances la première faite par Pierre Noyer du lieu du Noyer paroisse de Vernoux le 31 janvier 1567 et la dernière investiture pour Berthélemy Ogier

marchand de Challencon le 20 juillet 1590. n°466 : Intimation à Loys de Vaussche de réparer les ponts et passages sur lesquels il lève des droits de la part de Claude Brousse de V. de Berg le 19 juin 1567. S. Mours, le Protestantisme en Velay et Vivarais : p.80 : L'un des délégués du Vivarais aux Etats protestants de Languedoc qui se tinrent à Montpellier à l'appel de Jacques de Crussol le 27 octobre 1567, est Louis de Presles de Vaussèche, seigneur de la Tourette. n°509 : Provisions et commission du roy donnée à feu Loys de Vaussche pour le gouvernement du Haut-Vivarais. Pas de date. n°475 : Grangeage fait par Loys de la Tourette à Mathieu de Jours pour le lieu du Chambon pour le temps et terme de 6 années commençant le jour même le 24 novembre 1568.

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : Le 13 mars 1570, Guillaume de Colans et Jean Flore, religieux de Cruas, transigèrent dans le fort et château de Cruas. Le prieur reconnut devoir hommage au comte de Valentinois, avec serment de fidélité. Le prieur reçut hommage pour certains biens aux mandements de Savinas et Boffres. G 302. n°464 : Achat pour Loys de Vaussèche sieur dudit lieu et de la Tourette chevalier de l'ordre du roi fait de Claude Aulanhier paroisse de Saint Jean Chambre du fait et de l'héritage de feu Mathieu et Anthoine de Laulanhier prêtres droits actions patronages et biens étant des appartenances d'icelle sauf et réserve ce que lesdits prêtres pourront prétendre en la chevance de Laulanhier de laquelle vente dépend le domaine de Laulanhon à quoi servent les 11 pièces ci-dernier inventoriées contrat d'achat du 7 novembre 1573 (voir à Silhac toute l'histoire de l'Aulagnon). n°473 : Commission obtenue du siège royal d'Annonay par messire Loys de Vaussèche sur l'inventaire à faire des meubles de la maison de la Tourette ayant appartenu à Claude de Vaussèche dit la Tourette son fils avec intimation à Mademoiselle Marguerite de Bourdic veuve dudit Claude du 12 février mil cinq cent... n°477 : Quittance en faveur de Loys de Vaussèche à luy donnée par maître Antoine Vernhes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon pour la somme de 1900 livres pour laquelle somme lui avait vendu le pré la pain et rente de Gourdol passé le terme de deux ans ladite quittance du 18 juin 1577. n°465 : Inventaire des meubles de la maison de Vaussèche ayant appartenu à Louis de Vaussèche à la requête de sa veuve Claire de la Tour Saint-Vidal fait par le viguier de Fontgarnaud le 11 février 1578. n°474 : Inventaire des meubles ayant appartenu à Claude ou Loys de Vaussèche et se trouvant à la maison de la Tourette à la requête de dame Claire de la Tour Saint-Vidal inventaire fait par le viguier de Fontgarnaud après quoi il remet la maison de la Tourette et meubles y étant trouvés à noble Gellibert de Vaussèche le 11 février 1578. n°507 : Sac de procès intenté par dame Claire de la Tour Saint Vidal dame de Vaussèche contre damoiselle Hélène de Molhans dite de Parpailhe et autres du Bourg Saint Andéol avec deux autres sacs attachés ensemble pour le même fait. Pas de date. Notes prises dans « Les Huguenots du Vivarais » de Mazon concernant le château de la Tourette vers 1580-1600. B 66.

XVII^e siècle

n°479 : Grangeage du Chambon fait à Mathieu de Jours par dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche sous les conditions y contenues le 10 septembre 1607 commençant à St. André prochain.

Testament de Joseph de Hautvillars, 2 avril 1625 (A.D. 13 J 122 n°35). Y 134.

Mazon, Revue du Vivarais, 1894 : p.145 : parmi les forts qui doivent être « étudiés » par Machault et Arnoul après la révolte de Montmorency, il y a la Tourette, Châteaubourg, qui appartiennent à des catholiques; il doit aussi démolir les murailles de Ruoms, Saint-Thomé, les fortifications du Haut-Villars, celles de Tournay, « d'autant que le maître y demeure » la tour de Rochefauconnière en Boutières, celle de Craux « d'autant que personne n'y demeure et que le maître a été dans la faction », outre que ladite tour ne sert que pour une retraite pendant la guerre, la tour de Poinsac en Boutières, « dont le seigneur est huguenot et a toujours été dans la faction », le château de Granoux, où le maître demeure, et où il faudra peut-être ne raser que les fortifications. G 268-269.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. I, p. 242 : René de Bénéfice d'Entrevaux acheta en 1641 des de St. Egrève, pour 11.000 livres, la terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux. Mais il était chargé de dettes, et à sa mort en 1680 ses biens furent saisis. Il avait été en 1653 député à la Cour par les colloques de Montpellier, Nîmes et Uzès. Il fut en 1680 « ensépulturé » par le pasteur Reboulet à Chomérac. Il avait demandé et obtenu en 1664 mainlevée de la saisie royale sur ses biens, en arguant de sa fidélité depuis 1629. Mazon, Voyage autour de Privas p.165 : En 1644, le prieuré du Charay est dévolu à l'abbé de la Tourette. Le revenu est de 2.000 livres en tout. En 1666, l'abbé fait un procès aux habitants de Gourdon à propos des dîmes, transaction la même année. Transaction aussi avec les habitants de Soyans, diocèse de Die, dont le prieuré dépendait de Charay. En 1667, procès entre Henri de Ginestoux, abbé de la Tourette, et René d' Ucel, seigneur de Craux, à propos du domaine de Pratbeton, dit de Mirand. Le prieur est maintenu en possession le 5 juillet 1667. Autre procès contre René de Bénéfice d'Entrevaux à propos des terres de Lignoux et autres à Saint-Priest. L'abbé est aussi maintenu. Autre procès entre le même abbé et Jean Sautel de Puaux, à propos de la montagne du Champ de Mars; l'abbé gagne aussi le 18 juillet 1668. Idem contre le prieur de Saint-Etienne-de-Serres, où l'affaire alla jusqu'à Toulouse. L'abbé Duché remplace l'abbé de la Tourette en 1693. Cet abbé habitait Paris en 1718.

E. Reynier, Histoire de Privas : T. II, 2, p. 164 : René de Mestier, petit-fils d'Alexandre et de Judith de Brion, est le fils d'Isaac, est endetté, et doit remettre à sa mère pour la dédommager le domaine de Dunerolles, à St. Julien le Roux, en 1671. Les moulins des Brion, à Privas, vont à Daniel Mège, et les Mestier vont habiter à Dunerolles. p.182 : Anthoine de Barruel est en 1683 membre de l'assemblée de Chalancon et son délégué. Son père Timothée fut délégué au Synode de Loudun en 1659; son cousin Timothée II de Barruel quitta le royaume pour fait de religion après 1685.

Les terres de Beauchastel, Saint-Agrève, Don, Mézilhac, Montagut, St. Alban, St. Vincent de Barrès, ont été consolidées par la jouissance par le comte de Tournon, et réservées par le duc de Ventadour lors de la vente faite à Just-Henri de Ginestoux, marquis de la Tourette, le 2 septembre 1671. G 302 : Etienne Jalotte et sa femme, cabaretiers en 1693. M 4 ; Cabaretiers de Saint Apollinaire de Rias, 1693 M 3 ; Daniel Mirabel, hoste 1693 à St. Julien le Roux. M 3 ; Etat des cabaretiers de Vernoux en 1693, M 3 ; Cabaretiers de Silhac en 1693, M 3, 1789, M 5, 1921, M 11.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp. 15-18 : Claude Brousson et le Vivarais, l'assemblée de Rossignol le 12 décembre 1697.

XVIII^e siècle

Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche : p.373 : Le curé de St. Jean Chambre, Louis de Laplanche de Salle, fut présenté en 1700 à la cure de Lavilledieu par l'abbesse Marie Adhémar Monteil de Grignan, sœur du gendre de Mme de Sévigné. Elle fut abbesse de 1680 à 1712.

Terrier des reconnaissances reçues en faveur du prieur de Vernoux pour des biens à Vernoux, Saint-Fortunat, etc., par Charrier notaire. Registre en basane, répertoire alphabétique des tenanciers, 505 p. 161 fol. 1718-1721. A.D. 07, 2 Mi 1188.

Archives du prieuré de Vernoux, 1718-1721. A.D. 07, 1 J 201.

Extrait : « Reconnaissance de noble Jean Jacques de Barjac, le 1er mars 1720, habitant en son château de Barjac paroisse de Saint-Didier, en faveur de Pierre Huvet, prieur de Vernoux chanoine de l'église collégiale Saint-Martin d'Ainay à Lyon, absent, mais représenté par nous dit notaire Charrier commissaire au renouvellement de son terrier. Il s'agit d'une reconnaissance faite par Guillaume Monpiac de Garnier le 22 mars 1500 insérée au terrier reçu de Prata notaire et plus anciennement de celle de Jean Monpiac alias Garnier le 20 janvier 1459 insérée au terrier reçu par Boéty notaire, consistant en une terre, pré et bois, le tout contigu au terroir de Corbet et au lieu dit au Cros dépendant de son domaine de Garnier paroisse dudit Vernoux ; bornée à l'orient par des terres dudit à reconnaissance qui ont esté à (?) de Pibères au midy ... tenant ainsy qu'a dit d'autres seigneurs ; d'occident avec le pré et terre du sieur Maisonneuve de Mondet qui fut de ses auteurs dudit sieur de Barjac ; du septentrion terre et pré de noble Etienne Debadel Dunoyer même directe ; et encore de mesme côté sçavoir du pied terre du sieur Dunoyer tenant d'autre seigneurs, sous le cens annuel et perpétuel d'une quarte avoine mesure de Châteauneuf, payable à la fête de Toussaint. Fait et passé à Vernoux dans la maison de Joseph Laboissière en présence de M^e Claude Afforty, conseiller du roi, receveur du taillon au pays de Vivarais habitant audit Vernoux témoin soussigné avec ledit reconnaissant Barjac. Afforty ; Afforty père ; Chabrière présent et nous notaire royal recevant Charrier notaire. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723. »

Original en C 163-164.

Ch. Volle : Charles Antoine de Laforest (1726-1799) et Justine de la Rivoire de la Tourette (1730-1799). Note sur la parution de ce livre, Hebdo de l'Ardèche du 5-12 août 2005, P 237.

250^e anniversaire du martyre de Mathieu Deshubas. D.L. de Christian Prost, D.L. 01/07/1996.

Voies de communication au XVIII^e siècle : desserte de Vernoux : Réparation du chemin de Beauchastel à Vernoux, (1689-1788), C 725 : décision de construire un chemin de Privas à Vernoux, par les Ollières plutôt que par la Cheisserie (1719), A.D. 07 C 886 (voir note n°2).

- Adjudication de travaux du Pape à Vernoux, à Jean-Baptiste Dusserre, de la Voulte (1742-44)
- Adjudication de l'achèvement du chemin de Saint-Péray à Vernoux, C 1375, 1740-46 (voir note n°5)
- Ouverture du chemin de Saint-Fortunat à Combauvert (1757-1759), C 6.
- Certificat sur la situation du chemin du Pape à Vernoux, à Louis Ange Chevalier, du Pape (1766-68), C 1329

Foires de Vernoux (?). A.D. 07, C 270 bis.

Rôle de la taille à St. Félix de Châteauneuf en 1750. A.D. 07: C 1135

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 pp23-34: la Planche de Courbines (1703), les inspirés des Lattes (1689), l'affaire de la Noue (31 mai 1705), Alliandre et le serre Bravais, Delétra et le Réveil du XIX^e siècle, l'église de Saint-Maurice, Chautelot et Trouiller. pp.19, l'assemblée de Ponton du 24 janvier 1745.

Sortie de « Patrimoine Hguenot » du 26 juin 1999 : Boissy d'Anglas vit le jour à Grimaudier; son père était médecin à Lamastre. Il eut un aïeul tué alors qu'il passait en Suisse après la Révocation, une tante enfermée au couvent de Privas d'où elle réussit à s'échapper, une grand'mère enfermée à la Tour de Constance. Aussi il défendit toujours la tolérance; il participa aussi bien à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 qu'à la Charte de 1814. Il protégea des prêtres réfractaires, vota contre la mort de Louis XVI mais demanda ensuite l'amnistie pour les régicides, et aida les protestants à reconstruire les temples et les écoles.

J 324: Factum pour J.P. Sabatier, fermier des fruits décimaux de Silhac, contre Charles Antoine Esclozas, notaire royal de Chalencon. Voir notes en I 258.

A.D. 07, C 55: Rôle des impositions de la commune de Silhac en 1778.

C 56: Rôle des impositions de la commune de Boffres en 1779. Plus autres cotes série C des A.D. 07, sur Boffres, dont nomination de Saint-Ange Sonier-Delubac comme juge châtelain de Boffres (B 68). Voir M 1.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II,2. p.191 : Simon-Pierre Badon bachelier ès droits, est capitaine châtelain de Vernoux en 1747. Il épouse Marie Gabrielle de Lagarde, et leur fils Paul Joachim Scipion est avocat en 1757. Ce dernier présidera l'administration municipale du canton de Privas en l'An VIII.

T. II, 2, p. 21, note : Les draps de Tournon étaient réputés, et les fabricants réclamaient contre ceux dits de « Chalencon », plus médiocres, qui leur nuisaient. La région de Vernoux avait en 1765-6, d'après Boulogne, contrôleur pour le Haut-Vivarais, plus de 100 « fabriques » produisant environ 1500 pièces. La terre à foulon de Vernoux était beaucoup plus médiocre que celle de Larnage, utilisée à Tournon. (cf. sans doute A.D. 07 C 350-353.).

p.26 : En 1785-86, il y a en Vivarais 70 tanneries et 52 mégisseries, dont 35 à Annonay, 16 au Cheylard, 10 à Chalancon, 4 à Tournon, 3 à Vernoux. Privas n'en a que 14, comme B.S. Andéol, 8 à Vallon, 4 à Aubenas, 3 à Largentière. Puis « une poussière ». Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII^e siècle; Revue de Géographie Alpine 1931.

p.260 : Le juge de Chalancon, Sobeiran, envoie un mémoire de 364 p. sur les exactions des commis de l'enregistrement à Chalancon, Lamastre, Empurany, St. Fortunat. Mémoire absent aux A.D. 07, introuvable par Reynier aux A.D. 34.

T.II, p.261 : Le domaine noble de Font-Réal est loué "à locaterie perpétuelle" avec toute justice par P.A. Bouveron en 1748; le droit de franc-fief, qui pèse sur les fonds nobles possédés par des roturiers, est payé, puis, comme tous les 20 ans, en 1768. Mais P.A.

Bouveron ne paye 420 l. qu'en 1771, et le 26 mars 1772, pour le même domaine vendu le 13 janvier, les mêmes sommes sont payées par Etienne Chabanette, ménager du lieu de Fayolle, même paroisse, nouvel acquéreur.

Mémoire sur la baronnie de Chalencon : 59 J 54 Notes, Etat présent de la baronnie de Chalancon (Chalencon, Silhac, St. Maurice, St. Michel, Cluac, Mounens, St. Julien Labrousse, les Nonières, St. Preyt, le Pouzat) avec feux et habitants. Principaux droits utiles et honorifiques. G 297-98.

Rôle des impositions de 1782 à St. Julien le Roux. A.D. 07 C 62

Rôle des impositions de Saint-Jean Chambre: 1779 (C 56), 1784 ((C 64), 1787 (C 71). A.D. 07

Vue du château de la Tourette tel qu'il était le 19 avril 1786. Origine: Bernard de Chalendar, décembre 2006. U 5-U6. Voir aussi AD 79-80, même origine

Factum pour J.P. Sabatier, fermier des fruits décimaux de Silhac, contre Charles Antoine Esclozas, notaire royal de Chalencon. Voir notes en I 258. J 324:

Rôle de l'industrie à Vernoux en 1788 et 1789, C 1118. M 5.

Jean Pierre Merlet cabaretier en 1789. M 5.

Révolution et Empire.

Documents concernant le bourg et les familles de Vernoux sous l'Ancien Régime et la Révolution (dépôt Jean Claude Bouvier, A.D. 07 1 J 822 à 827, C 183 voir aussi D 93-94.

Incidents à Vernoux le 25 septembre 1790, A.D. 07, L 119. Occupation militaire le 17 avril 1791 N 49 et 52 : Le 26 juin 1790, le maire de Vernoux convoque les membres de la Garde Nationale à se rendre à Paris pour la confédération générale. Les députés désignés sont: Gaillard du Pont, colonel-commandant, Cizeron et Maisonneuve, capitaines.

Ch. du Besset : « Le vieux Desaignes » p. 70 : p.185, note : Au début de 1789, l'évêque supprime le prieuré-cure de Vernoux, et Milhot y fait opposition au motif que René Barruel de Bavas n'a point été ouï; René déclare qu'il s'en désintéresse absolument.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2 : La fondatrice du couvent de Saint-Joseph à Chalencon fut sans doute Agathe Verdier, et avec elles paraissent sœurs Claudine Chareyron et Marianne Chazal, supérieure jusqu'à son décès en 1804. Puis, sœur Saint Régis (Vialatte) et sœur Angélique (Seroul). La maison fut affiliée complètement au Cheylard en 1853.

Chanoine A. Bois : « Les sœurs de Saint-Joseph... » p.185.

XIX^e siècle

Lettre de Boissy d'Anglas député au notaire de Vernoux Bouvier (1825-1844) A.D.A. 07: 1 J 75.

Répartition des cultures à Boffres début XIX^e. La famille de Cachard d'après J. Villain. F 141.

Archives communales de Boffres déposées aux A.D. 07. Brève recension en M 7: E 10. E 10 5: recensements de la population en 1820, 1846, 1866. Dépouillement des professions en 1866. Livrets ouvriers en 1856 et 1901.

Plan de Vaussèche d'après le cadastre napoléonien, L 76.

Plan du domaine de Mondet d'après le cadastre napoléonien, L 78.

Plans de Vernoux en 1824, et du quartier de l'Eglise, même date. L 83-84.

Plans cadastraux de 1824 : quartiers du Château et de Châteauvieux, etc, à Chalencon. Z 147-151.

Plan du village de Silhac, avec les routes de Chalencon et de Privas à Vernoux, se croisant à Tourtourielle. Cadastre napoléonien. L 85-86.

Délibérations du Conseil Municipal de Boffres 1810-1869 aux A.D. 07. F 148.

E 10 12: Liste des individus frappés d'incapacité électorale à Boffres.

Emeute et suspension du maire de Chalencon en 1821, 4 K 14. M 2.

Condamnation d'un cabaretier de Chalencon en 1855, M 36.

Notes sur le général Dautheville, J 5.

F. Avit Bilon, Vernoux, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 665 : La population en 1889 compte 3100 habs, dont 1700 protestants. L'école a été fondée en 1845 pour trois Frères par le curé Chifflet et la commune. Ecole communale payante, puis gratuite, avec pensionnat. Le traitement de 1800 f est fourni par la commune, les rétributions, une rente flambée (?) puis un comité. Le mobilier a été payé par le curé Chifflet, qui a fourni aussi le local, avec cour et jardin. 117 élèves au début, 95 aujourd'hui. 25 certificats, 6 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé, mais autorités civiles protestantes. En 1709, dit O. de Valgorge, les habitants sortirent épouvantés pendant la nuit : des feux brillaient sur la montagne des Isserlets, et on entendait les chants religieux d'une multitude d'hommes et de femmes et d'enfants. Les camisards étaient commandés par Billard, lieutenant de Jean Cavalier, lequel reçut du roi Louis XIV le brevet de colonel et mourut au service de l'Angleterre qui l'avait fait gouverneur général de Jersey. Les détachements de l'armée royale avaient été batts à Gilhoc, St. Fortunat et St. Pierreville. Le duc de Roquelaure, gouverneur général, puis l'intendant Basville, vinrent s'établir à Vernoux. Le duc leva une troupe de volontaires catholiques, qui joints à ceux du Dauphiné, formèrent une armée de 6.000 hommes. Les camisards abandonnèrent précipitamment les Isserlets, mirent à l'abri femmes, enfants et vieillards, et vinrent attendre sur la montagne de Leyris. De là, ils se formèrent en colonne et vinrent attaquer les catholiques. Mais le combat tourna à l'avantage de ceux-ci, et les huguenots furent massacrés. Billard fut roué sur une place de Vernoux. L'église paroissiale, toujours d'après O. de Valgorge, a un portail richement enchâssé dans un quadruple rang d'archivolte. Le Petit Séminaire, qui n'a à redouter aucune concurrence, doit simplement assurer les études scientifiques et littéraires souvent si négligées dans les Petits Séminaires. Vernoux fut l'une des premières communes à avoir une école laïque. Le curé Chifflet se rendit à l'Hermitage en 1843 pour demander des Frères. Encouragé, il ouvrit une souscription qui produisit 8.000 f. Il entreprit la construction de l'école. En octobre 1846, l'instituteur laïque se retirait, que le communal avait démissionné. Un maire bien intentionné venait de donner sa démission. 3 Frères arrivèrent fin octobre 1846, avec un traitement assuré de 1200 f. Pas de prime versé à l'Institut. Il y avait une centaine d'élèves, tous catholiques. Visite des évêques de Viviers et Valence, qui durent frapper le poêle avec le pique-feu pour faire venir du monde. Le 15 mars 1848, le F. Bernardin, directeur du noviciat de Labégude, vint visiter l'école. La révolution la laissait en paix. La municipalité penchait vers le rouge, mais ne lui faisait pas de misères. L'internat disparut vers 1860. Les élèves tombèrent à 65, pour remonter à 90. Les élèves furent tous gratuits en 1877, et le traitement des Frères porté à 2.000 F. L'internat fut rétabli en 1878, avec 3 pensionnaires, 12 caméristes et 24 externes surveillés. Le 13 février 1887, le titulaire de l'école protestante était catholique ; aussi, dans sa session de février 1887, vota la fusion des écoles de Vernoux, avec maintien du poste d'adjoint de l'école congréganiste au bénéfice de l'école publique. Le curé Chifflet était mort en 1871, et avait légué la maison qu'il avait faite construire à son successeur M. Manoha, à condition qu'elle serve toujours à une école de frères. Il avait laissé une rente de 3200 f pour cette école et celle des soeurs. Un comité se forma, avec Lubac, rentier, président, Galand, notaire, trésorier, Servonet, notaire, secrétaire, Dumas, Frangue, Michelon Riou, de Laboissière, tous rentiers, Grégoire, banquier, Gougeon, docteur en médecine, Delagreville, avocat à Tournon, Rioufol, ancien docteur, Grange, entrepreneur, Michel, propriétaire, Vernet, négociant en draps, Sartre aîné, négociant, Javelas Gaston, menuisier, Sabatier, Pérouse, Dragon, propriétaires. L'école libre ouvrit le 21 octobre 1887. Mgr. Bonnet voulut créer un orphelinat à Vernoux, avec le concours des prêtres Manoha et Gondet son vicaire, et leur joignit M. Allayaud, ancien vicaire de Saint-Péray. Une propriété de 5.000 f fut louée, et en février 1888, M. Allayaud demanda 3 Frères, qui lui furent envoyés contre un traitement annuel de 700 f et la nourriture. Mais M. Allayaud abandonna faute de ressources suffisantes, et fut remplacé par l'abbé Chambaud. Il fit retirer les Frères, trop coûteux. Il est question de transporter l'orphelinat à Vallon, dans une propriété de M. de Lafarge. La commission diocésaine ne monte pas ici. On a eu 25 certificats d'études avant la laïcisation. Le curé Méthalier vient de remplacer le curé Manoha. Le local, cour, jardin, sont très bien, à 100 m de l'église nouvelle, bâtie de 1872 à 1885 grâce au zèle de l'abbé Gondet, que son curé très âgé laissait agir. Nul ne peut dire ce que l'édifice a coûté, bien que les habitants aient fait gratuitement les charrois. L'abbé Gondet fit un séjour à la trappe d'Aiguebelle, où il rencontra un nommé François, joueur qui avait fait de la prison pour faux en écritures. Les habitants confièrent leur argent à ce François, qui pour augmenter la somme, se mit à jouer en Bourse. Il perdit près de 300.000 f. Sa famille remboursa 130.000 f. On doit donc toujours 170.000 f aux habitants, plus les

60.000 que M. Chifflet avait laissé pour les deux écoles. Le nouveau curé est très embarrassé, et l'abbé Gondet est à Paris, un peu disgracié. Les protestants sont divisés ici en orthodoxes, momiers, salutistes, etc. « Ils ne valent pas mieux les uns que les autres, mais tiennent les catholiques sous leur férule, tout en craignant de se voir dégommes à chaque élection. » Le Petit Séminaire de Vernoux est sous la direction des Basiliens: 90 élèves, tous internes. Il y a 12 prêtres, et quelques employés laïques. Des religieuses tiennent le ménage, la lingerie et l'infirmerie. Il a fourni de nombreux prêtres au clergé diocésain, et même aux congrégations religieuses. Parmi eux, le R.P. Quinson, supérieur du collège de Saint-Chamond.

Bénédiction de la reconstruction de l'église de Vernoux, 1878-1885. A.D. 07 1 J 221.

Extrait du "Voyage au pays des Boutières" de Mazon, concernant Vernoux. S 120.

Les inventaires à Chalencon, texte de la conférence du 14 août 2006, prononcée en l'église de Chalencon à la demande du père Michel Extra. T 1-T 10.

Rapport sur les primes d'honneur de 1893. 4° prix de la 2° catégorie des irrigations à Eugène Praly, de St. Maurice en Chalencon : captage de source, canal d'amenée pour la maison et l'écurie, irrigation d'une vigne et d'un potager. K 25. Médaille d'or pour les frères Albert et François Tinland, pour la mise en valeur de leur domaine de Bérenger: réfection des chemins, des terrasses, plantation de vignes en cépage syrah non greffée. Entre les rangs, l'un contre le mur supérieur et l'autre au-dessus du mur inférieur, on sème du blé, des pommes de terre, on plante des fruitiers. K 45-46.

Chalencon : vue de l'usine Fougérol. Carte postale A4 début XX° siècle. S 51.

Cartes postales anciennes de Chalencon, série Fi, A.D. 07, J 251.

Vue générale de Chalencon vers 1900, K 141.

Vue de l'ancien château de Chalencon détruit sous Richelieu, C.P.A., K 142.

Cachard : Répertoire des notes sur Boffres, index A B C D. Non exploité. F 154. Tardivon et Cachard: exploitées F 154-155.

Famille de Cachard, F 162- 163.

Notes sur la famille Bouvier de Cachard, F 152.

Répartition des cultures à Boffres début XIX°. La famille de Cachard d'après J. Villain. F 141.

Cadastre napoléonien de Boffres aux environs de Tardivon et de Cachard, F 140.

Plan de Cachard et environs (cadastre napoléonien) F 144.

Dénombrement et population de Boffres, Cachard et Tardivon en 1911. F 148-149. Voir notes rédigées en F 189.

Tardivon : Répertoire des notes sur Boffres, index A B C D. Non exploité. F 154. Tardivon et Cachard: exploitées F 154-155.

Exploitation de Tardivon, F 156.

Propriétés foncières des environs de Cachard et Tardivon au début du XIX° siècle. F 190-191.

Plan de Tardivon et environs (cadastre napoléonien) F 143.

Famille de Tardivon d'après F. Benoît d'Entrevaux. F 147.

Dénombrement des populations de Cachard et Tardivon, à Boffres, en 1846 et 1891. F 176-177.

Dénombrement et population de Boffres, Cachard et Tardivon en 1911. F 148-149. Voir notes rédigées en F 189.

XX° siècle

Vincent d'Indy commente la véritable musique d'église à Saint-Péray. Le Clairon de l'Ardèche du 21 septembre 1912. Cité in « Ardèche 1900 » pp.220-221. Photographie de Vincent d'Indy à son piano en 1913.

H. Mauran : Un maquis de républicains espagnols en Cévennes, Lacour, Nîmes 1995.

P. 204: L'alimentation du centre d'accueil de Vernoux en mai 1939, d'après A.D. 07, 1 M 4: Réfugiés espagnols.

Affiche des FTP de Vernoux, 1944. AD 07, 1 J 99

Cartes semi-modernes de Vernoux : le temple et l'école de garçons, la colonie de vacances de Vaulx-en-Velin, château de Fontbonne, place et fontaine du Cadet, vue aérienne générale, le lac aux Ramiers (6 vues avec baigneurs), vue générale, X 23-25.

Evolution de la population des communes rurales du canton de Vernoux, recensement de 1968, S 137.

3.000 visiteurs à la fête de la Batteuse à Vernoux, D.L. du 20 août 1985, par Christian Prost. S 108.

Documents sur le moulin du Ranc (B. de Chalendar et l'A.R.I.D.) K 211-213.

150 adhérents de Viverfruits ont manifesté leur colère, D.L. du 18/7/ 1993. S 116.

Un si regrettable été au village. D.L. 8 8 96. AG 11.

Bulletin d'informations municipales de Vernoux, février 1999. S 117-118.

XXI° siècle

Gabriel Gerland n'est plus. T.V. du 11 3 2000. AG 94.

Plan touristique du pays de Vernoux, S 138.

Départ des deux dernières religieuses de la Présentation de Marie, Hebdo de l'Ardèche, 17/6/2005. M 122.

Nouvelle chaîne de production pour la charcuterie Guèze, Reliefs, automne 2007, n° 33, p. 24.

Bulletin municipal de St. Maurice en Chalencon, décembre 2002. S 119.

Lettre municipale de Silhac, été 2006. V 99.

Du nouveau à Silhac (construction de la nouvelle mairie avec photo). T.V. du 8 3 2002. AG 31.

Iconographie

Epicerie Tracol de Boffres, avec personnages. 12 Fi 62: (coll. Lacombe) I 236.

Vue de la Croix Saint-André en 1929 (C.P.A.). Restaurant et maréchal-ferrant. L 77.

Diapositives sur le château de Cachard. AF 154.

Carte semi-moderne des gorges de l'Eyrieux (près de la Roche Saint-Maurice). X 15.

Plan couleur actuel de Chalancon. Z 153-154. .

Photographie du château du Haut-Villars (Marc Esclaine) S 62.

Vue aérienne du village de Silhac (Marc Esclaine) S 62.

Notes personnelles

Copie des pages ci-dessus T 146-148.

BOFFRES

*Simone Foray : Boffres en Vivarais, Ed. de la Galipote, Saou 2007.

Généralités

Documents sur les châteaux de Boffres. 2 AJ 144-153.

M. Riou : Commune de Boffres (châteaux), C.T.L. n° 4, 2004, pp. 9-12, avec dessins de R. Comte, château et église de Boffres).

Cabaretiers à Boffres au temps passé, L 190.

Lettre à M. Théodore Pascal sur le prieuré Saint-Sixte de Boffres 7 janvier 2008. AY 140-141.

Copie des pages ci-dessous T 146-148.

Jean Nouvet : Boffres en Vivarais, s.l. 1982. BR 15.

Antiquité, Moyen-âge

Mazon : « Notes sur la baronnie de la Voulte » pp.19-20 : En 1283, Roger d'Anduze fait hommage à l'évêque de Valence pour son château de Boffres. Hommage renouvelé en 1364 et 1475.

F. Bréchon, p. 80 : La route de Valence au Puy par le plateau de Vernoux par Saint-Péray, Vernoux et Chalencon, puis Saint-Agrève. Péages à Saint-Péray, Ch. de Vernoux, Chalencon, St. Agrève. Elle est dite « route de Valence au Puy » à Boffres en 1336. Elle y arrive par le lieu-dit La Gleize (t. 2 P. 147) alors que la route du XIX° passe par Alboussière. En 1340, Hugues de Pierregourde rend hommage au comte de Valentinois pour le manse de Savinas, hommage renouvelé par sa veuve en 1349 (AD 69, EP 119, pièce 6 et 9). A cette occasion, le manse de Savinas est borné : sa limite nord passe à la Garde, à la limite de des communes de Boffres et de Vernoux qui correspond aux limites des mandements de Boffres et de Pierregourde au XIV° siècle. Un péage se lève dans le mandement de Boffres, mentionné en 1303 et 1335, aux mains de la famille des Clérieux. Le toponyme la Garde est peut-être à lier à ce poste.

Abbé A. Roche : Sentence arbitrale déterminant les limites des mandements de Boffres et Chalencon, Revue du Vivarais 1910, pp. 304-310.

Documents Vivarois. Le vingtain à Boffres. Revue du Vivarais, 1910. pp. 169-184.

Temps Modernes

Rôle des impositions de la commune de Boffres en 1779. Plus autres cotes série C des A.D, C 56, 07, sur Boffres, dont nomination de Saint-Ange Sonier-Delubac comme juge châtelain de Boffres (B 68). Voir M 1.

Tableau des 2/20° à Boffres fin XVIII° siècle. AN 235.

P.V. de l'état des terres de la Voulte, Boffres et Rochemaure. 10 mai 1757. Archives Nationales Titres Domaniaux Q 1 31.

Révolution, Empire

Bénédiction du drapeau de la Garde Nationale à Boffres le 7 mars 1790. AZ 157.

Débts de boisson. P.V. pour vol, mandats d'arrêt, épizootie. 155 passeports datant du Premier Empire. E 10 16

XIX° siècle

Répartition des cultures à Boffres début XIX°. La famille de Cachard d'après J. Villain. F 141.

J.J. Bret: Conseils au peuple par un paysan de la commune de Boffres, Valence, 1849, 19 p.

Notaire de Boffres au XIX° siècle : Pierre Antoine Simon Trappier, 1823-1845, A.D. 07, 2 E 11213-11225. Répertoires alphabétique et numériques : 2 E 11226 : Répertoire.

Délibérations du Conseil Municipal de Boffres 1810-1869 aux A.D. 07. F 148.

Un homme exceptionnel. Ouverture du château des Faugs au public. D.L. 1 07 90. 2 BC 85.

Les Boffrains à la découverte des Faugs, patrie de Vincent d'Indy. D.L. 1 7 90. 2 BC 86.

Vincent d'Indy, croyant, précurseur et méconnu. D.L. 30 11 95. 2 BC 84.

Vincent d'Indy commente la véritable musique d'église à Saint-Péray. Le Clairon de l'Ardèche du 21 septembre 1912. Cité in « Ardèche 1900 » pp.220-221. Photographie de Vincent d'Indy à son piano en 1913.

Liste des individus frappés d'incapacité électorale. E 10 12

Archives communales de Boffres, notamment les listes nominatives de 1846, 1851, 1856, 1861, 1866. Dépouillement des professions en 1866. Livrets ouvriers 1856-1901. A.D. 07 E dépôt 10. F 148.

Etat des débts de boisson en 1872, 1846, 1891, 1911. M 21-23.

XX° siècle

Cabaretiers en 1921, 1936, M 10-11. En 1896 : M 37.

Population en 1801, 1861, 1911, 1946. M 27.

Epicerie Tracol de Boffres, avec personnages. I 236. 12 Fi 62 (coll. Lacombe)

Vue de la Croix Saint-André en 1929 (C.P.A.). Restaurant et maréchal-ferrant. L 77.

C.P.A. du château des Faugs, vers 1930. X 44.

Un Boffrain (Pierre de Ladreit de la Condamine, tué en Indochine en 1947) inscrit au mémorial de Valence. TV du 25 4 2003. AY 62.

Diapos du château médiéval de Boffres. 2 AC 242.

XXI° siècle

Boffres : une inauguration historique (buste de Vincent d'Indy). T.V. du 31 8 2001. AG 120.

Aoste s'engage à revitaliser le territoire. Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 179.

Un travail de mémoire: la Grande Guerre évoquée dans une conférence. Hebdo, 10 7 2014. 2 BF 25.

Boffres: des chips artisanales (à la place d'Aoste). Reliefs, n°65, sept oct 2014 p. 21.

Portes ouvertes réussies pour la ferme de Chaléat. Hebdo de l'Ardèche. 1 10 2015. 2 BM 102.

Cachard : Répertoire des notes sur Boffres, index A B C D. Non exploité. F 154. Tardivon et Cachard : exploitées F 154-155.

Famille de Cachard, F 162- 163.

Notes sur la famille Bouvier de Cachard, F 152.

Répartition des cultures à Boffres début XIX°. La famille de Cachard d'après J. Villain. F 141.

Cadastre napoléonien de Boffres aux environs de Tardivon et de Cachard F 140.

Plan de Cachard et environs (cadastre napoléonien) F 144.

Dénombrement et population de Boffres, Cachard et Tardivon en 1911. F 148-149. Voir notes rédigées en F 189.

Généalogie de la famille Dubois de Saint-Jean de Cachard, par M. Théodore Pascal. AK 51-54.

Généalogie de la famille Bouvier de Montmeiran et de Cachard, site Internet Gilles du Bois, AL 118-22.

Dénombrement des populations de Cachard et Tardivon, en 1846 et 1891. F 176-177.

Diapositives sur le château de Cachard. AF 154.

C.P.A. du château de Cachard, sans doute vers 1930. X 24.
C.P.A. des châteaux de Cachard et de Barjac (de loin), C.P.A. X 65.
Chabret : C.P.A. du château de Chabret, vers 1910. X 65.

CHALENCON

Généralités

Documents sur l'histoire de Chalencon. 2 AJ 154-169.
Répertoire d'archives communales de Chalencon, S 107.
Archives paroissiales de Chalencon, A.D. 07 5 J 132. Voir détails dans papiers préparant « La Révolution à Saint-Pierre-ville » p.42.
NB : Correspondance adressée à Glo de Besses, notes d'histoire locale de l'abbé Chareyre, de Salomon de la Chapelle, et références sur ce dernier. Défense du tissage en 1970, etc.
Notes manuscrites sur l'histoire de Chalencon, origine inconnue. S 109-111.
A la découverte d'une ancienne baronnie, Chalencon (S.I. de Chalencon), S 129-130.
La « tour de Diane » à Chalencon (travail personnel). S 113.
Le « Radar de Chalencon », journal de l'école de Chalencon, n° 3, juin 1992. S 114.
Jacques La Besse : La baronnie de Chalancon des Boutières. S 123-124.
Christine Hartwick-Praneuf, Chalencon, plaquette du syndicat d'initiatives, par S 125-126.
Entre Vercors et Mézenc, sentier de découverte de l'école de Chalencon, S 127.
L'association des Vieilles Maisons Françaises en visite à Chalencon, D.L. du 4/08/1984. S 131.
Dépliant du S.I. de Chalencon, S 133-134.
Notes sur ordinateur sur Chalencon au 17 06 07. Z 1.
Index A,B,C,D, sur Chalencon, avec recherches faites. AG 260.
Vue aérienne du village de Chalencon. AT 125.
Vue du château de Chambaud. AT 126.

Moyen-âge:

*J. de Lubac : La viguerie de Chalencon et les privilèges de ses habitants. Privas, Imprimerie Centrale de l'Ardèche, 1895.
Lettre (e-mail) de P.Y. Laffont sur les origines de l'église de Chalencon (27 mars 2008). AI 164.
Chanoine Therme: cahier n°3 p.47: La villa de Duciliano (Berzème) dépendait de "l'arce calenconese". 2 AE 82.
P.Y Laffont: Châteaux du Vivarais... p.69: Trois actes mentionnent entre le milieu du X^e siècle et la fin du XI^e la vicairie de Chalencon: sous l'abbatit de Rostaing (877-909), *Sulpicius* donne à l'abbaye de S.Barnard de Romans des biens dans la villa de *Sil hac*, dans l'*arx de Chalencon*. (*St.Chaffre, cartulaire n°CCC*). En 997, l'abbaye de Saint-Barnard acquiert l'église Sainte-Marie de la villa de Sil hac *S. Barnard*, (n°70). Enfin sous l'abbatit de Vulfalde (950-982) l'abbaye de S.Chaffre bénéficie d'une donation dans la vicairie de Chalencon, dans la villa appelée *Exarto* (*S.Chaffre, cartulaire n°CCL*). Chalencon est sur le tracé d'une route conduisant au Velay, mais n'a livré aucun indice d'une occupation antique ou alti-médiévale. p. 81: Une des villas de la vicairie de Chalencon est attestée dès la seconde moitié du X^e siècle.
Inventaire de la maison de Vaussèche : n° 401 : Achat pour noble Pons de Geis d'un ténement appelé de Montratier mandement de Chalencon le lundi avant la fête de Toussaint 1263. n°46 : Achat d'une maison pour Pons Maurice à Chalencon fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon, reçu par Pierre de Saint-Prix châtelain de Chalencon le jour de l'Assomption 1271. n° 382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes sur Trapayac, acte « reçu en la cour de Chalencon » le 11 avril 1273. (Pons de Brion est le seigneur qui accorda en 1278 une charte de franchise aux habitants du Cheylard): témoins, parmi d'autres: André de Veyrassac dit la Coste, Guillaume de Buriane.). n°487 Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par noble Hugon de Préhelles de la maison de Saint Antoine et en fief franc et noble toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarriac cultes et incultes terres près boys qu'il tenait au lieu et ténement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que lesdits biens lui faisaient le 3 avril 1279. n°69 : Quittance pour certaines ventes faites par Guillaume de Mars à André Maurice à Chalencon et Yssantous en avril 1289. n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297. n°520 : Testament de Guillaume de Salleyes de Chalencon de l'an 1306. n°42 : Achat fait pour Hugon de Geis de Hugon sieur de Chambaud d'une maison sise à Chalencon le jour de Saint Laurent 1307. n°205 : Achat d'une maison à Chalencon par Guillaume et Pons du Vern, se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice Maurice de Chalencon, en 1314. n° 312 : Investiture donnée à Pierre de Préhelles par Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il pouvait avoir dans le ressort de la baronnie de Chalencon le lundi après l'Assomption de de Notre-Dame 1314. n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume Bastide d'un ort situé à Chalencon sous la cense annuelle de 3 quarts avoine reçue par Jehan Meynier le 25 décembre 1316. n°67 : Hommage et reconnaissance de Guillaume de Veyrassac au comte de Valentinois pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon en l'an 1320. n°68 : Instrument de la Malautière de Chalencon reçu par Jehan Cayrel le 6 octobre 1322. n°66 : Accensement fait par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison sise à Chalencon sous la cense de deux gelines acte reçu par Jehan Meynier le 24 janvier 1323. n°161 : Achat de censes fait par Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324. n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrance de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice le 18 mai 1324. n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Préhelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326. n°65 : Reconnaissance pour André Maurice par Pierre Reynier de Chalencon le 24 novembre 1326. n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de André de Veyrassac avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint-Vallier le 23 octobre 1333. (pas de détail des censes). n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335. n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice de Chalencon (de Vaussèche) à lui consentie pour le fait du Périer, au-dessous de Chalencon l'an 1341. n° 366 : Hommage de Gérenton de la Marete à Pons de Geis pour ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice le 1er avril 1342. n°43 : Instrument du fournaige de Chalencon en faveur des Morices le 4 juillet 1343. n°73 : Reconnaissance pour Raymond Coyratier faite par François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon sous la cense d'une émine avoine reçu par Pierre de Besses le 10 septembre 1365. n°72 : Accensement pour Mathieu Cellarier (mari de Sobrate du Ranc) fait à Pons Sartor de Chalencon d'une maison audit Chalencon sous la cense de une quarte froment reçu par Raymond Gauthier le 11 avril 1368, depuis reconnu à Guillaume de Préhelles le 4 février 1479 par Alexandre Ducros, notaire. n°1 : Echange entre Sobrate du Ranc et Rogier de Préhelles

concernant des censes aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374. n°190 : Reconnaissance à Reymond Maurice à lui faite par Jehan de Mays de Chalencon le 4 mars 1382 d'une vigne appelée les Routes. n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coulans d'une maison à Chalencon avec investiture de Roger de Préhelles le 7 février 1388. n°435 : Assancement portant ratification pour Pierre Polenar de la Planche à luy fait par Alaïs femme de Jehan de Portal de Chalencon le 11 mars 1395. Sous la cense de 6 brochées vin pur. n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404) (en marge, chapelle de Cheyssieu de St. Laurent, 1404). n°47 : Achat pour Nézette Maurice fille de Mondon d'une maison en la côte de Chalencon le 3 octobre 1405. n° 64 : Hommage au roi dauphin d'Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Chalencon et Durfort le 17 février 1446. n° (Regeste Vivarois) : Jehan Maurice prête hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et Durfort. n°87 : Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir deux quartes seigle et deux quartes avoine et trois solz viennois valant 1 soul et 6 deniers que ledit Cheissieu faisait au comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense étaient baillés audit comte 3 quartes et demye de seigle, 2 quartes comble avoine que Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de Salleys le 8 novembre 1465 (donc 3 sols viennois valant 1 sol et 6 deniers valaient en gros 1 carte et demie de seigle, soit 33 litres ; 12 deniers (1 sol) valaient à peu près 1 quarte de seigle, soit 22 litres). n° maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalancon fondée par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480. n°72 : Reconnaissance d'une maison à Chalencon par Guillaume de Préhelles le 4 février 1479. n°59 : Le 7 nov. 1481, Claude Combier achète pour Guillaume Sourin, barbier de Chalencon, une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de 3 quartes avoine y ayant avec une terre se tenant du sieur de Chalencon reçu par Jacques Sailhenc notaire. n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon à la maison de Vaussèche à laquelle elle se trouve inféodée par les hommages faits et par confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500. n°53 : Accensement pour Jacques de Cheissieu fait à Jehan Chappot marchand de Chalencon d'une maison fenièrre et place sous la porte de Besses sous la cense de quinze deniers tournois reçu par Antoine Feugier notaire le 12 octobre 1500. n°505 Quittance donnée par André Serpuolh paroisse de Saint-Jean Chambre à Pierre des Maisons de Chalencon de la somme de 20 florins le 23 janvier 1505. N : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jean de Vernac père et fils : le premier leur donne une maison et ort à Chalencon qui ont été de Claude et Anthoine de Préhelles ses oncles frères jumeaux sous la cense de 20 sols tournois et les Vernac lui donnent une terre sous le lieu de Vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520. n°137 : Echange entre Claude de Presles sieur de Vaussèche et Jehan Peyrot du Vernac: Presles donne une maison à Chalencon se mouvant de sa directe sous la cense de cinq sols tournois à charge de Peyrot, et celui-ci donne une terre appelée de la Font du Pasquier se mouvant de la directe du sieur des Peschers, le 9 août 1520. n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalancon avec curtilage et étable le 16 octobre 1525. n°477 : Antoine Vernes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré et rentes de Gourdol hameau cne. de Chalencon, ruiné, le 18 juin 1577. *Barre (?)* n° 492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270. n°256 : Transaction entre Guillaume de Barres et Anthoine Faure à propos de la terre de Peyre Longue se mouvant de la directe des héritiers de feu Roger de Préhelles sous le cens de 7 quartes seigle et 3 quartes avoine : Faure ne payera que 4 quartes avoine, ledite Guillaume de Barres se chargeant de payer une saumée de seigle que ledit Estienne (?) était tenu payer et cette saumée est assise sur les autres terres qu'ils tiennent des hoirs de Préhelles et tous leurs autres biens confrontant cette terre et le chemin qui va du château de Chalencon au moulin de Vidal Léorat (celui de la Borie) avec le chemin qui va dudit château à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi le 22 mars 1331. n°374 Accensement par Roger de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379. n°257 : Transaction entre Claude de Préhelles et Barthélemy Arnaud et Anne Alligeyres de Barre sa femme pour réduction de cense de 7 à 4 quartes pour la terre de Peyre Longue tant en l'hubac que l'adret, avec sentence du sénéchal, le 21 mai 1494.

Ouvrages

Voir dans la bibliothèque l'article de J. de Lubac: La Baronnie de Chalancon et les privilèges de ses habitants. (Privas, 1895).
U. Chevalier, Regeste Dauphinois, T. IV, n° 18905. St. Fortunat, 6 septembre 1314. Rôle des nobles de l'arrière-ban de la châtellenie de Chalencon en Vivarais, relevant du comte de Valentinois, convoqués par lui pour l'accompagner au service du roi en Flandres. Archives de l'Isère B 3897, Inventaire du Vivarais 446, Fontanieu, Cartulaire du Dauphiné, II, 198 a. H 73. Ce Regeste s'arrête en 1349. En outre, les AD 07 ne possèdent que le tome I, qui s'arrête en 1093. Voir AG 232.
J. Chevalier : « Mémoire pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », H 48 : Adhémar, fils de feu Guillaume, comte de Valentinois, du consentement et conseil de ses chevaliers et des prudhommes de Chalencon, échange avec Ponce de Saint-Priest, chevalier, ses biens aux Nonières, spécialement les foires de la Saint Jacques, « contre sa maison à Chalencon contigue à celle du comte ». (Archives Isère B 3520, Regeste Vivarois de J. Régné n° 82).
J. Chevalier : La guerre éclate entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et le comte Aymar III à cause notamment des châteaux de Gluiras, Beauchastel et St.Marcel, plus Chalencon qu'un jugement de Guillaume Artaud par contumace contre Aymar II avait confiés à l'évêque en 1244, en présence de l'archevêque de Vienne Jean de Bernin et de Barral des Baux. H 49. En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte. St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. H 48.
Voir aussi J. Chevalier à propos de Chalencon, AG 234-240. Aymar III reconnut tenir du roi de France Chalencon, Vernoux, Rochemaure, la Tourette et Pierregourde en 1250. H 22. Albert Rostang, seigneur de Rac, cède tous ses droits sur les châteaux de Chalencon, Privas, et Tournon, en compensation des dommages qu'il a fait subir au comte, moyennant 500 sous viennois, à St. Vallier dans la maison du comte de Bourgogne, en présence de Guigues, dauphin de Viennois. H 48. Philippe de Salbern, sénéchal de

Beaucaire, ordonne à Rostaing Imbert, chevalier, juge à Uzès, d'examiner les droits d'Aymar sur les châteaux de Chalencon, Durfort et Charay., le 29 octobre 1272. H 48. Le mercredi après l'octave de Pâques 1328, Hugues de St. Priest rend hommage pour tout ce qu'il a au mandement de Chalancon. Il est fils de Raymond. H 48. 23 octobre 1333 : Le châtelain de Chalencon donne investiture pour un achat de cens au nom du sieur de St. Vallier. Guillaume de Poitiers-Saint-Vallier est le cadet d'Aymar V (1327-1339), et le fils d'Aymar IV (1278-1327) et de Polie de Bourgogne, laquelle apporta en dot la baronnie de St. Vallier. Guillaume de Poitiers a fait hommage à son frère pour tous les châteaux du plateau, notamment le Mézenc, Raphaël, en 1327 : il tient donc aussi Chalencon. En 1334, Chalencon, Gluiras et Durfort servent pourtant de garantie pour la dot de 20.000 livres de Sybille des Baux, épouse d'Aymar V. En 1339, à la mort d'Aymar V, Sybille des Baux conserve en douaire Chalencon, Gluiras et Durfort, et promet à son fils Louis 1er (1339-1345) de lui laisser ces châteaux à sa mort.

J. Régné, Regeste Vivarois : n° 584 : Louis II de Poitiers assigne à Charles de St. Vallier les terres et revenus de Chalencon et Grozon au diocèse de Valence; mais Alix de Beaufort est usufruitière pour Chalencon, et dame Guiot de Utesia (?) pour Grozon. Aussi, pour le moment, Louis donne à son oncle Charles les revenus de Clérieu et du péage de Charmanieux... H 233-235. En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. A Chalencon, le greffe rapporte 400 florins. H 53. En 1417, après le coup de force contre Louis II, le roi reprend les termes du traité de 1404, et promet de céder ses 100.000 écus dans la ville de Baix. C'est là que le comte se fit transporter, et qu'il testa le 22 juin 1419. Il demande, notamment, aux Cordeliers, aux Dominicains et aux Ermites (?) d'Aubenas de prier pour lui, ainsi qu'aux Carmes de Tournon, Annonay et Chomérac, et aux Augustins de la Voulte. Il donne 10 florins aux hôpitaux de Grâne, Etoile, Baix, Pont St Esprit, St. Antoine en Viennois, Privas et Chalencon. H 57. Le 24 août 1422, Amédée VIII duc de Savoie se proclama comte de Valentinois et de Diois. Les Savoyards prirent Baix, qui commandait le Rhône, le Pouzin et Chalencon. Cette dernière place faisait partie de l'apanage des St. Vallier. Mais le duc avait fait passer tellement de troupes qu'on n'osa pas l'attaquer. H 63. Le 3 mars 1423, Charles VII décide de rendre les 30.000 écus aux St. Vallier, mais le 4 mai, réaffirme que la baronnie de Chalencon doit appartenir au sieur de St. Vallier. Comme elle est occupée par les troupes du duc de Savoie, il lui donne à titre de garantie la baronnie de Clérieu, 7.000 florins de rente « à compter 15 sols tournois pour florin », et lui laisse en gage Etoile, Parpaillon, la Vache, et au royaume Privas et Tournon, plus St. Vincent avec toute justice et seigneurie, parce qu'il « les tient à présent ». Le traité est signé avec les St. Vallier alors que le roi est au Puy le 26 décembre 1424. Le 5 décembre 1426, protestation du Parlement de Languedoc, car la rive droite est sous l'autorité de Charles VII comme dauphin, non comme roi, ce qui place ce territoire sous l'autorité du Parlement du Dauphiné. H 62. 14 juillet 1426 : Le duc de Savoie établit un gouverneur à Chalencon, mais abandonna ses prétentions contre 5000 florins à prendre sur Privas, Tournon, St. Vincent et le péage de Parpaillon. Il occupe Valentinois et Diois. H 32. 3 juin 1446 : les officiers du dauphin prennent possession du Pouzin, le 4 de Chalencon, de Barry le 7, et Baix le 9 juin 1446. H 32. 1454 : le duc de Savoie semble toujours avoir Chalencon et le château de Baix. Les 5.000 florins n'ont peut-être pas été versés. H 33. 30 décembre 1454 : Le château de Durfort est mis en possession de Charles de Poitiers-Saint-Vallier, par ordre du dauphin à Jean de Saint-Amans, qui le tenait avec la baronnie de Chalencon. H 33. 14 juillet 1490 : La cour royale est rétablie à Chalencon pour Durfort, Saint-Fortunat, Baix, le Pouzin et St. Pierre de Barre. H 34. 27 juin 1500: En échange d'Etoile et du péage de Parpaillon, aux Crussol, Aymar de Poitiers reçoit la baronnie de Chalancon. H 34.

P.Y. Laffont : Châteaux, pouvoirs et habitats en Vivarais, X^e-XIII^e siècles, Lyon II, juin 1998, vol. III, p. 70. Notice sur le château de Chalencon. vol. II, p. 193 : Note sur l'ordre de St. Antoine à Serrachier, entre Vernoux et Lamastre. G 203.

Pilot de Thorey : p.122 : Hommages notamment de Guillaume Floccard pour les cens qu'il prélève dans les mandements de Chalencon, Durfort et St. Pierre de Barrés. H 88. p.148 : Hommage de Pierre d'Audaresches, demeurant à Chalencon, pour le lieu du Buis le 21 avril 1447. H 88. p.313 : Le 22 janvier 1450-51, Louis enjoint au châtelain de Chalencon de mettre dans sa main toutes les terres des vassaux à la part du Royaume qui n'avaient pas fourni dénombrement de leurs biens. Le 15 février 1450, cet ordre est généralisé à tout le Dauphiné s'il n'y avait pas eu d'hommage entre les mains du chancelier. H 93.

Voir aussi Pilot de Thorey, AG 246-47.

P. Camus: Saint-Martial et la seigneurie de Fourchades, T.II p. 72: Le 29 août 1264, reconnaissance en faveur d'Aymar III par Guillaume de Solignac pour la moitié des châteaux, bourgs et mandements du Béage, Montaigu, Chalencon et le château de Gloyras, dans les mandements du Mézenc et de Boulogne.

M. Riou : Seigneurs et paysans dans la baronnie de Chalencon du XIII^e au XVI^e siècle, Revue du Vivarais, 2009, n°2 pp 212-233.

J. Régné, Histoire du Vivarais, T. II : Le développement administratif du pays de 1039 à 1500, A.D. 07 Bibliothèque 4^e art. 306 (extraits concernant Chalencon) G 308-310.

L. de Montravel, Histoire des paroisses du Vivarais, AD 07 2 Mi 173 R2. AG 244.

A. Mazon : Notes sur l'origine des églises du Vivarais, concernant Chalencon, AG 241.

J. Régné : Regeste Vivarois. Cotes concernant le château de Chalencon de 1264 à 1500 (faits bien connus le plus souvent). H 73. Voir surtout H 233-241, avec description de la ville de Chalencon en H 236, la vente de 1594 à Just-Louis de Tournon, (H 237), etc. n° 162 : Donation par André Veyrassac, fils d'André, de tout ce qu'il avait au mandement de Chalencon. H 233. n° 719: Procuration de Jean Catilhon du mandement de Gluiras, et Jeannin du Périer, de celui de Chalencon, à Jean de Val, pour prêter hommage au capitaine de Chalencon le 9 mars 1447. H 73.

Chalencon: notes prises dans l'Inventaire de Vaussèche de 1615. Z 2.

Colette Véron: Les moulins du plateau de Vernoux et de Chalencon. (www.moulins-de-la-vallée-de-l'eyrieux.fr). AD 76-77.

Lettre de Mme. Simone Foray indiquant que Guillaume de Beaudiner était au XII^e siècle seigneur de Chalencon. AI 78-79.

Travaux personnels

Une baronnie médiévale, Chalencon en Vivarais. Conférence au château La Tour, 20 août 1999. 2 AJ 170-177.

Chalencon au Moyen-Age, conférence du 17 juin 2007. Z 189-196. Voir aussi AD 92.

Seigneurs et paysans dans la baronnie de Chalencon du XIII^e au XVI^e siècles, conférence du 14 janvier 2004 à Alliandre. H 1-H7.

Chalencon, carrefour routier, carte, et carte des environs de Chalencon au Moyen-Age, avec transparents avec l'intérieur. Z 197--198.

Rythmes des accensements, des achats et échanges de cens, des achats, des terriers, dans la baronnie de Chalancon, d'après l'inventaire de Vaussèche. H 8.

Les grandes étapes de l'histoire de la baronnie de Chalancon, avec transparents. H 9-10.

Rôle de Chalencon dans l'histoire, d'après l'inventaire de Vaussèche. H 11-H 12.

Châtelains de Chalencon

J. de Lubac p. 15 : Le capitaine châtelain de Chalencon est en 1394 Artaud de Colans, institué dans ces fonctions par Alix de Beaufort, veuve d'Aymar VI et soeur du pape Clément VI. Artaud de Colans fait publier l'interdiction de la chasse et de la pêche. le 12 novembre 1394. Les habitants dès le 17, protestent, et font appel au bailli et juge royal du Vivarais et du Valentinois, au sénéchal de Beaucaire et Nîmes, au roi et au Parlement de Paris. Artaud de Collans expliqua au bout de 15 jours qu'il avait seulement voulu interdire ce droit aux étrangers au mandement. Témoins : Pierre de Hautvillar, entre autres. J. de Lubac en conclut que le mandement de Chalencon comprenait tout ou partie du Pouzat, des Nonières, de St. Prix, St. Julien Labrousse; St. Jean Chambre, Chalancon hors la ville, Silhac, St. Michel de Chabrilanoux, Cluac, St. Maurice, puisque chacune de ces paroisses étaient représentée le 17 novembre. Le 18 décembre 1463, c'est dans la maison de Jean de Colans que Combier produisit sa réclamation contre une nouvelle interdiction prise par Gonon Caffard, au nom du châtelain Geoffroy de Vitrolles, représentant le comte de Poitiers. Caffard maintient sa décision; Combier s'appuya sur une lettre du dauphin Louis de 1447. Le procureur royal Jean de Lafarge lui donna raison. Témoins: Bermond de Chambaud, Jacques Bos de Chalencon, Jean Boneton de St. Fortunat, Guillaume de Lafarge de Chalencon. 1er mars 1428 : Lors d'une querelle entre Antoine Vallat, marchand de Privas, et Jean Aurel, marchand de Chalencon, (Vallat aurait traité Aurel de « Bourguignon et d'Anglais » - Chalencon est occupé par les troupes du duc de Savoie), le châtelain de Chalencon est Philibert de Buord (J. Régné, Hist. du Vivarais, t.II, p.243 et suiv). 11 février 1446 : Le dauphin Louis nomme châtelain de Chalencon, à Romans, son écuyer Béraud de Lestang (voir sur ce personnage H 86), en remplacement de Rogerin Blosset, son maître d'hôtel, nommé châtelain de Crémieu. Le duc de Savoie s'est engagé à délivrer au dauphin Baix, le Pouzin, Chalencon, avant fin mai 1445, pour 54.000 ducats d'or, et en échange du Faucigny (Pilot de Thorey, H 86). 12 septembre 1448 : Le dauphin Louis nomma garde et châtelain des mandements, villes et châteaux de Chalencon et de Durfort, Béraud de Lestang, son écuyer et échanson, lui permettant d'en toucher les rentes à son profit (Généalogie de la maison Murat de Lestang ; 2 BF 82, origine Internet). 24 décembre 1454 : Le dauphin Louis retire à son échanson Béraud de Lestang écuyer le château de Chalencon et lui donne 300 florins sur les aides de Morestel. Il remet Chalencon à St. Vallier son chambellan. Regeste Vivarois, n°782, d'après Pilot de Thorey, 1128. H 73. 30 décembre 1454 : Le château de Durfort est mis en possession de Charles de Poitiers-Saint-Vallier, par ordre du dauphin à Jean de Saint-Amans, qui le tenait avec la baronnie de Chalencon. H 33. 10 mars 1489: le châtelain Blaise de Blout (châtelain aussi de St. Fortunat et Durfort) ne veut pas rendre compte et on se plaint de ses « oppressions et vexations ». 12 juillet 1490 : une Cour delphinale s'installe à Chalencon, et le sieur de Fosset brigue la place de Blaise de Blout. 28 octobre 1490 : Antoine de la Tourette, seigneur de Gluiras, est nommé châtelain de Chalencon, Durfort et St. Fortunat. Mais d'après J. Régné, il se rendit coupable de violence et de meurtres, et fut arrêté en mars 1491, avec son frère et des complices. (G 309). Autre enquête le 17 mars 1495 contre le même, seigneur de Gluiras. Noble Philibert de Brion, châtelain pour le duc de Savoie, rendit une sentence pour la réduction du château de Beauchastel au profit du duc de Savoie. Cette mouvance a été adjugée au roi par la Cour des Aides de Montpellier en 1697. Michel Riou : Regards sur la baronnie de Chalencon au Moyen-Age, Cahier de « Boutières en Histoire » n°9, 2016. p. 181-195. Documents remis en photocopie par M. Bacher, Hautecombe, 07270.-Nozières. AL 9-15. *Transcription* :

« Par transaction du 19 juin 1404, Louis de Poitiers, comte de Valentinois, remit à Charles de Poitiers son oncle seigneur de Saint-Vallier la baronnie de Chalancon et toutes les autres terres qu'il avait au pays de Languedoc; et avec tous les fiefs et arrières-fiefs, hommages et dominations de quelque manière qu'ils (lui) appartenissent audit comte soit comme comte ou par quelle autre manière que ce soit Moyennant quoi ledit Charles de Poitiers seigneur de St. Vallier oncle dudit comte se despart de tous les droits et substitutions qu'il pourrait avoir sur le comté de Valentinois en cas que ledit comte mourut sans enfant mâle et consent au transport que ledit comte voulait faire au roi de sa comté en cas qu'il mourut sans enfant mâle.

Le onzième (?) août 1404 ledit comte fit ledit transport au roi de la dite comté au cas qu'il mourut sans enfant mâle et non autrement et le seigneur roi ratifie la susdite transaction dudit Louis 19 juin 1404 et promet de l'exécuter (?).

L'an 1419 Louis de Poitiers comte de Valentinois mourut sans enfant mâle (?) et monsieur le duc de Savoie prétendant comme parrain dudit feu comte quelque droit sur la comté de Valentinois se mit en possession de la baronnie de Chalancon laquelle devait appartenir au seigneur de St. Vallier (?) et il jouissait la baronnie de Clérieu en attendant que le roi leur eut baillé la baronnie de Chalancon.

Messieurs de St. Vallier jouissaient de l'effet de la dite transaction de l'année 1404 et le roi resta le maître de ladite comté.

Faut savoir que le duc de Savoie demeura possesseur de ladite baronnie de Chalancon depuis l'an 1419 que ledit comte mourut jusqu'en l'année 1446 que le roi transigea avec le duc de Savoie et retira ladite baronnie ainsi qu'il appert de ladite transaction.

Le roi garda ladite baronnie de Chalancon huit ans depuis l'an 1446 jusque en l'année 1454 auquel temps il la rendit aux messieurs de St. Vallier ainsi qu'il était obligé du fait de ladite transaction de l'année 1404.

Il faut noter que depuis l'année 1446 que le roi retira ladite baronnie jusqu'en l'année 1454 qui sont huit années le prince dauphin étant au Montélimar se fit rendre quelque hommage de ladite baronnie de Chalancon comme étant possesseur d'icelle en très petit nombre néanmoins.

En l'an 1468, Aymar de Poitiers seigneur de Saint-Vallier voulant faire renouveler les hommages de ladite baronnie de Chalancon qui auraient été rendus au (?) et anciennement aux comtes de Valentinois prit commission du roi Louis Onze adressant au sénéchal de Nîmes pour recevoir les hommages et les faire rendre audit Aymar de Poitiers comme baron de Chalancon pour qu'ils fussent rendus plus authentiquement et qu'il ne fut rien fait au préjudice de Sa Majesté et dans la même commission le roi déclare que tous les hommages qui lui ont été rendus pendant qu'il jouissait de la baronnie de Chalancon et qu'il n'était que dauphin revenait (?) au profit dudit Aymar de Poitiers, le roi déchargeant les vassaux de l'hommage qu'ils lui avaient fait à la réserve du fief du comté de Crussol (?) de la marque que le roi s'est réservée avec exprès par une convention en date de l'année mil quatre cent soixante six seizième septembre.

Monsieur le Sénéchal de Nîmes subrogé le sieur Marcoux juge de Viviers a sa place pour l'effet de ladite commission le septième octobre mil quatre cent soixante sept.

Il fut procédé pardevant ledit Marcoux juge susdit à la réception à la réception desdits hommages au nombre de nonante six reçus par ?.

En l'année mil quatre cent huitante huit le roi désirant de réunir (?) ladite baronnie de Chalancon à la sollicitation de Messieurs de Saint-Vallier pour réunir Etoile fit intervenir (?) le procureur général du Parlement de Grenoble pour demander la cassation de la transaction de l'année mil quatre cent cinquante quatre et par arrêt du Parlement du mois de juin de l'an mil quatre cent huitante huit le roi fut remis dans la possession et jouissance de ladite baronnie de Chalancon.

Mais le seigneur de Saint-Vallier ne fut pas pour cela remis (?) en la possession de la terre d'Etoile parce que le seigneur de Crussol auquel le roi l'avait engagée pour trente mille livres n'en voulut pas délaisser la possession à Messieurs de Saint-Vallier lesquels par leur imprudence se laissèrent déposséder de la baronnie de Chalancon sous la fausse espérance d'avoir Etoile.

En l'année mil quatre cent huitante neuf le roi fit procéder au renouvellement des hommages de la baronnie de Chalancon par messieurs les ministères (?) aux comptes de Grenoble et pour cet effet il leur adressa une commission donnée à Amboise le douzième juillet mil quatre cent huitante neuf par laquelle le roi leur ordonna de faire rendre les hommages à lui dûs à raison de ladite baronnie de Chalancon laquelle est réunie à son domaine depuis un an et cela par arrêt du Parlement de Grenoble et ordonne par exprès à ses conseillers de faire rendre les hommages à lui dûs à raison de la baronnie de Chalancon en son nom comme dauphin et comte de Valentinois quoique à lui dûs comme baron de Chalancon appert de cette (?) commission.

Des hommages furent rendus au roi en ladite année mil quatre cent huitante neuf suivant et conformément à la susdite commission et qui sont les mêmes qui furent rendus par devant ledit Marcoux conseiller subdélégué en faveur d'Aymar de Poitiers comme baron de Chalancon en l'année mil quatre cent soixante huit.

Le seigneur comte de Crussol à qui on voulait ôter la terre d'Etoile en vertu de l'arrêt de l'année mil quatre cent huitante huit rendu audit Parlement de Grenoble qui adjugeait Etoile au seigneur de Saint-Vallier et qu'il tenait icelle terre d'Etoile en engagement pour ladite somme de cinquante mille livres (?) et se pourvut (?) contre ledit arrêt (?) du mois de juin mil quatre cent huitante huit et par cet arrêt rendu au même mois de juin de l'année mil cinq cent l'arrêt de l'an mil quatre cent huitante huit fut cassé et révoqué et la baronnie du seigneur de Chalancon adjugée au seigneur de Saint-Vallier et la terre d'Etoile déclarée relevant du domaine du roi et que néanmoins le seigneur de Crussol jouirait de cette terre d'Etoile jusqu'à ce que le roi lui aurait rendu en une seule fois la somme de cinquante mille livres (?) ledit arrêt a été exécuté, le seigneur de Saint Vallier ayant joui depuis de ladite baronnie de Chalancon et rendant les hommages faits au roi en l'année mil quatre cent huitante huit se (?) au profit du baron de Chalancon.

Et pour preuve de ce (?) hérité Diane dame de Saint-Vallier et baronne de Chalancon pris commission du roi adressé (?) à monsieur le Sénéchal de Nîmes pour procéder au renouvellement des hommages dus à ladite dame de Poitiers à raison de ladite baronnie de Chalancon et noble Tailhand de Monteau juge mage de Nîmes seigneur de Fresques procéda à cette commission et se transporta sur les lieux où lesdits hommages furent reçus devant lui par Proffil (?) son greffier et secrétaire étant à noter que au renouvellement desdits hommages lon se servit et on cotta ceux qui avaient été rendus au roi en l'an mil quatre cent huitante neuf et lesquels hommages rendus à Diane de Poitiers sont les mêmes que ceux qui avaient été rendus autrefois aux comtes de Valentinois en l'année mil trois cent cinquante ou mil trois cent cinquante cinq à Aymar de Poitiers comme baron de Chalancon l'an mil quatre cent soixante huit par ledit Marcoux juge royal de Viviers (?) et au roi en l'année mil quatre cent huitante neuf.

Page suivante : 1489 les hommages furent rendus en faveur du roi par messieurs (?) les ministres aux comptes de Grenoble en conséquence de la commission à eux donnée à Amboise le 12 juillet même année mil quatre cent quatre vingt neuf.

Ensuite de l'arrêt du Parlement de Grenoble en 1488 qui furent les mêmes que ceux qui avaient été rendus par devant Mr. Marcoux, conseiller subdélégué en faveur d'Aymar de Poitiers en 1468 au nombre de nonante six 96.

En face : dernière ligne : Rochebloine Moulins en Bourbonnais. »

Temps modernes

Documents Internet sur Diane de Poitiers. AG 218-231.

Mesures de Chalencon: AP 91.

P.Camus : Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades. T.III p. 91.

En 1559, Claude Bourdier était prieur de Chalencon et de Mézilhac.

Etats de Vivarais : nombreux éléments sur l'édification des fortifications de Chalencon en 1592. AG 252-255.

Elie Reynier, Histoire de Privas, T. 1, p. 239 : En 1620, Judith de la Tour-Gouvernet, fille de Paule de Chambaud, épousa Jean de la Gruterie, seigneur de Maisonseule. Paule de Chambaud promit 27.000 livres de dot qu'elle ne paya pas. Aussi, Maisonseule fit saisir ses seigneuries de Chambaud et de Collans. Avec Meissonnier, il l'obligea à vendre ses domaines de Charmes: la maison de Blou, la moitié du port, un moulin et des revenus. Noble Anthoine de Galbert des Fonts acheta le tout pour 22.500 livres. Il versera 13.500 livres à Maisonseule, 9.000 à Meissonnier et Catherine de Monery sa femme. Paule de Chambaud se trouve au Teil en Limozin (?), où elle habite. AJ 2.

T.II, 1, 22 : Les commissaires chargés de l'application de l'Edit de Montpellier voient le château de Chalencon, dont le châtelain est le sieur de Cluac. Ils rendent le domaine du Bourjat à Christophle de Gamon, sieur de Chaumenas près Chalencon. Ils vont jusqu'à Saint-Martin et Lamastre, et reviennent à Privas.

T. II, 2, p. 21, note. Les draps de Tournon étaient réputés, et les fabricants réclamaient contre ceux dits de « Chalencon », plus médiocres, qui leur nuisaient. La région de Vernoux avait en 1765-6, d'après Boulogne, contrôleur pour le Haut-Vivarais, plus de 100 « fabriques » produisant environ 1500 pièces. La terre à foulon de Vernoux était beaucoup plus médiocre que celle de Larnage, utilisée à Tournon. (cf. sans doute A.D. 07 C 350-353.). p. 26 : En 1785-86, il y a en Vivarais 70 tanneries et 52 mégisseries, dont 35 à Annonay, 16 au Cheylard, 10 à Chalancon, 4 à Tournon, 3 à Vernoux. Privas n'en a que 14, comme Bg. St. Andéol, 8 à Vallon, 4 à Aubenas, 3 à Largentière. Puis « une poussière ». Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII^e siècle ; Revue de Géographie Alpine 1931. p.182 : Anthoine de Barruel est en 1683 membre de l'assemblée de Chalancon et son délégué. Son père Timothée fut délégué au Synode de Loudun en 1659 ; son cousin Timothée II de Barruel quitta le royaume pour fait de religion après 1685. p.260. Le juge de Chalancon, Sobeiran, envoie un mémoire de 364 p. sur les exactions des commis de l'enregistrement à Chalancon, Lamastre, Empurany, St. Fortunat. Mémoire absent aux A.D. 07, introuvable par Reynier aux A.D. 34. J.A. Poncer. Mémoires historiques sur Annonay et le Haut-Vivarais, Lyon, Chambet 1835. Evènements de l'histoire de Chalencon pendant les guerres religieuses du XVI^e siècle. AG 256-258.

Cabaretiers à Chalencon en 1698. Etat nominatif. AD 07, C 1129. AG 261.

Archives de la cour seigneuriale de Chalencon (XVIII^e siècle) : A.D. 07, 42 B .

Rôle de taille de Chalencon, archives communales, E 12, en 1734 et 1752. AG 233 et AG 266.

Rôle de la capitation en 1776 (C 53) et 1780 (C 1087). AG 262.

Cotes de l'index des séries A,B,C,D, pour Chalencon, incomplet. AG 233-234.

Chanoine A. Bois : « Les sœurs de Saint-Joseph... » : p.185 : La fondatrice du couvent de Saint-Joseph à Chalencon fut sans doute Agathe Verdier, et avec elle, paraissent sœurs Claudine Chareyron et Marianne Chazal, supérieure jusqu'à son décès en 1804. Puis, sœur Saint Régis (Vialatte) et sœur Angélique (Seroul). La maison fut affiliée complètement au Cheylard en 1853.

Archives

Anciens notaires de Chalencon : François de Croze (1501-1512), Mercier (1604-1628), Jean Mazal (1635-39), Abraham Rioufol (1634-1668), de Mirabel (1652-1677), Crozat (1670-78), Aoustet, habitant la Tourasse, (1691-93), Pierre Tourasse, même lieu (1724-1767) Charles Antoine Esclozas (1731-1778), André Chabal (1729-1746), François Esclozas (1746-1793) Louis Rioufol (1779-An V), Louis Desbrus (1760-1814), André Esclozas (1790-1816) + notaires Révolution et XIX^e siècles. H 35, voir cotes aux A.D. 07.

Inventaire des Etats de Vivarais, 1516-1570 : les Etats se tiennent à Chalencon le 10 septembre 1527, chez le procureur de Burine.

Rôle de Jean Faure, sous-lieutenant à la baronnie de Chalencon. J 260.

Cabaretiers de Chalencon en 1693, M 4, en 1789, M 5,

Marquis de la Tourette, Mémoire sur la baronnie de Chalancon, 59 J 54. Notes, G 297-98.

Etat présent de la baronnie de Chalancon (Chalencon, Silhac, St. Maurice, St. Michel, Cluac, Mounens, St. Julien Labrousse, les Nonières, St. Preyt, le Pouzat) avec feux et habitants.

Principaux droits utiles et honorifiques.

Les terres de Beauchastel, Saint-Agrève, Don, Mézilhac, Montagut, St. Alban, St. Vincent de Barrès, ont été consolidées par la jouissance par le comte de Tournon, et réservées par le duc de Ventadour lors de la vente faite à Just-Henri de Ginestous, marquis de la Tourette, le 2 septembre 1671. G 302.

Tableau de la liste des 2/20^e à Chalencon fin XVIII^e, sans doute 1773. AD 07, C1115. AN 221. Principales cotes en AN 229.

J 324: Factum pour J.P. Sabatier, fermier des fruits décimaux de Silhac, contre Charles Antoine Esclozas, notaire royal de Chalencon. Voir notes en I 258.

Photo personnelle du château de Chambaud (de loin). X 49. Détails. X 50.

Révolution

Rôle de l'imposition sur l'industrie et le commerce pour 1790. AG 264.

Etat des biens et revenus privilégiés à Chalencon en 1790, AG 265-266.

Population indigente à Chalencon et aux alentours, AG 266.

Certificat d'exercice du vicaire Duffour, 27 octobre 1791. AG 264.

Contribution patriotique et liste des citoyens actifs, de Chalencon avec leurs professions. AG 267-268.

Tensions entre habitants, ou avec S. Jean Chambre, AG 264-266.

Pétition de Chalencon à l'administration centrale. Demande à s'imposer. Description des dépenses trop élevées : geôlier, maîtresse d'école, vicaire, valet de ville. 25 nov. 1790, AD 07 L 119.

Estimations réalisées en 1791 par Joseph Antoine Crozat, habitant de Chalencon, dans cette commune et aux alentours. A.D. 07 Q 38. AP 91.

Documents d'époque révolutionnaire concernant Chalencon : capitation, AS 192, rôle de l'industrie AS 194, justice seigneuriale, AS 195, note sur le marquis de La Tourette AS 198, situation de la paroisse et population au XVIII^e siècle, AS 200 2, serment du curé Abeillon, AS 200 5, estimation des biens de la cure AS 207.

Ordonnances de police à Chalencon, 1790, Archives de l'Ardèche, L 541. E 12-13.

Serment du curé Abeillon. 2 AS 5 et 2 BJ 99

XIX^e siècle

Archives paroissiales de Chalencon. AD 07 5 J 132. Voir détail en 2 BN 46.

Archives communales déposées en A.D. 07, E 12.

Vues du cadastre napoléonien en noir et blanc, Z 147-151.

Emeute et suspension du maire en 1821, 4 K 14. M 2.

4 mégisseries à Chalencon en 1812. Simple mention. 9 M3. 2 BJ 187. Tanneries à Chalencon en 1813. 9 M2. 2 BJ 186.

Tanneries à Chalencon en 1846. 9 M2. 2 BJ 184.

Teinturerie et chapellerie à Vernoux, le Cheilard, Chalencon en 1812. 2 BJ 188. AD 07 9 M3

Registre des P.V. et ordonnances de police, 1790, 1816-1822, 1790-1817. A.D. 07, E 12 13.

Cabaretiers à Chalancon, 1921 : M 10, 1936 : M 12-13, 1896 : M 37, 1911 : M 27-28

Condamnation d'un cabaretier de Chalencon en 1855, M 36.

Souvenirs de Mme. Sérillon, M 38.

Population en 1801, 1861, 1911, 1946. M 27.

Notes sur le général Dautheville, J 5.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons de la Province d'Aubenas, P. 123.

XX^e siècle

Moulinier 1900 : Edouard Fougeirol

Les inventaires à Chalencon, texte de la conférence du 14 août 2006, prononcée en l'église de Chalencon à la demande du père Michel Extra. T 1-T 10.

M.F. Cavois : Inventaire analytique dactylographié du registre de M. Ducros, notaire à Chalencon (2 E 10859), vers 1930-1950, (5 p.)

Comptes d'exploitation des entreprises Fougeirol (Chalencon, moulinage et tissage Les Ollières), 1945-1961. 2 BF 174-175.

Défense de l'usine de tissage de Chalencon (1970). AD 07 5 J 132 3. Citation en 2 BN 46.

Programme des saisons d'été à Chalancon, 1987 et 1999, S 131-132.

Dépliant touristique des « Blés d'Or », à Chalencon, S 135-136.

La période celtique décryptée à la rencontre de B. Le Tourneau. Hebdo du 19 9 2008. AM 53.

Les marchés de Diane (Chalencon et environs, 2010). AZ 36.

Mail d'Emilie Comes sur ses projets de recherche sur Chalencon et Pierregourde, 7 5 2016. 2 BN 193.

Iconographie:

Chalencon : vue de l'ormeau de Sully. 2 AX 4.

Chalencon : vue de l'usine Fougeirol. Carte postale A4 début XX^e siècle. S 51.

Cartes postales anciennes de Chalencon, série Fi, A.D. 07, J 251.

Vue générale de Chalencon vers 1900, K 141.

Vue de l'ancien château de Chalencon détruit sous Richelieu, C.P.A., (fantaisiste) K 142.

Plans cadastraux de 1824 : quartiers du Château et de Châteaueux, etc, Z 147-151.

Plan couleur actuel de Chalencon. Z 153-154.

Photo personnelle de la « tour des Pendus » à Chalencon. X 51.

Diapos récentes sur Chalencon. 2 AD 12-14.

XIII° siècle

J. Chevalier, H 49: La guerre éclate entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et le comte Aymar III à cause notamment des châteaux de Gluiras, Beauchastel et St.Marcel, plus Chalencon qu'un jugement de Guillaume Artaud par contumace contre Aymar II avait confiés à l'évêque en 1244, en présence de l'archevêque de Vienne Jean de Bernin et de Barral des Baux.

Aymar III reconnu tenir du roi de France Chalencon, Vernoux, Rochemaure, la Tourette et Pierregourde en 1250. H 22.

Inventaire de Vaussèche : n° 401 : Achat pour noble Pons de Geis d'un tènement appelé de Montratier mandement de Chalencon le lundi avant la fête de Toussaint 1263. En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte.

St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. H 48. n° 492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270. n°46 : Achat d'une maison pour Pons Maurice à Chalencon fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon, reçu par Pierre de Saint-Prix châtelain de Chalencon le jour de l'Assomption 1271. 29 avril 1272 : Donation par André de Veyrassac, fils d'André, de tout ce qu'il avait à la baillerie et château de Chalencon. H 48. Philippe de Salbern, sénéchal de Beaucaire, ordonne à Rostaing Imbert, chevalier, juge à Uzès, d'examiner les droits d'Aymar sur les châteaux de Chalencon, Durfort et Charay., le 29 octobre 1272. H 48. Albert Rostang, seigneur de Rac, cède tous ses droits sur les châteaux de Chalencon, Privas, et Tournon, en compensation des dommages qu'il a fait subir au comte, moyennant 500 sous viennois, à St. Vallier dans la maison du comte de Bourgogne, en présence de Guigues, dauphin de Viennois. H 48. n° 382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes sur Trapayac, acte « reçu en la cour de Chalencon » le 11 avril 1273. (Pons de Brion est le seigneur qui accorda en 1278 une charte de franchise aux habitants du Cheylard : témoins, parmi d'autres: André de Veyrassac dit la Coste, Guillaume de Buriane.) n°487 :

Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par noble Hugon de Préhelles de la maison de Saint Antoine et en fief franc et noble toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarriac cultes et incultes terres prés boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que lesdits biens lui faisaient le 3 avril 1279. n°69 : Quittance pour certaines ventes faites par Guillaume de Mars à André Maurice à Chalencon et Yssantous en avril 1289. n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297. J. Chevalier : « Mémoire pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois », H 48 : Adhémar, fils de feu Guillaume, comte de Valentinois, du consentement et conseil de ses chevaliers et des prudhommes de Chalencon, échange avec Ponce de Saint-Priest, chevalier, ses biens aux Nonières, « spécialement les foires de la Saint Jacques, contre sa maison à Chalencon contigue à celle du comte ». (Archives Isère B 3520, regeste Vivarois de J. Régny n° 82).

XIV° siècle

Inventaire de Vaussèche : n°520 : Testament de Guillaume de Salleyes de Chalencon de l'an 1306. n°42 : Achat fait pour Hugon de Geis de Hugon sieur de Chambaud d'une maison sise à Chalencon le jour de Saint Laurent 1307. n°205: Achat d'une maison à Chalencon par Guillaume et Pons du Vern, se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice Maurice de Chalencon, en 1314. n° 312 : Investiture donnée à Pierre de Préhelles par Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il pouvait avoir dans le ressort de la baronnie de Chalencon le lundi après l'Assomption de Notre-Dame 1314.

U : Chevalier, Regeste Dauphinois, T. IV, n° 18905. St. Fortunat, 6 septembre 1314. Rôle des nobles de l'arrière-ban de la châtellenie de Chalencon en Vivarais, relevant du comte de Valentinois, convoqués par lui pour l'accompagner au service du roi en Flandres. Archives de l'Isère B 3897, Inventaire du Vivarais 446, Fontanieu, Cartulaire du Dauphiné, II, 198 a. H 73. n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume Bastide d'un ort situé à Chalencon sous la cense annuelle de 3 quartes avoine reçue par Jehan Meynier le 25 décembre 1316. n°67 : Hommage et reconnaissance de Guillaume de Veyrassac au comte de Valentinois pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon en l'an 1320. n°68 : Instrument de la Malautière de Chalencon reçu par Jehan Cayrel le 6 octobre 1322. n°66 : Accensement fait par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison sise à Chalencon sous la cense de deux gelines acte reçu par Jehan Meynier le 24 janvier 1323. n°161 : Achat de censes fait par Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324. n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrance de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice le 18 mai 1324. n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Préhelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326. n°65 : Reconnaissance pour André Maurice par Pierre Reynier de Chalencon le 24 novembre 1326. Le mercredi après l'octave de Pâques 1328, Hugues de St. Priest rend hommage pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon. Il est fils de Raymond. H 48. n°256 : Transaction entre Guillaume de Barres et Anthoine Faure à propos de la terre de Peyre Longue se mouvant de la directe des héritiers de feu Roger de Préhelles sous le cens de 7 quartes seigle et 3 quartes avoine : Faure ne payera que 4 quartes avoine, ledite Guillaume de Barres se chargeant de payer une saumée de seigle que ledit Estienne (?) était tenu payer et cette saumée est assise sur les autres terres qu'ils tiennent des hoirs de Préhelles et tous leurs autres biens confrontant cette terre et le chemin qui va du château de Chalencon au moulin de Vidal Léorat (celui de la Borie) avec le chemin qui va dudit chateau à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi le 22 mars 1331. 23 octobre 1333 : Le châtelain de Chalencon donne investiture pour un achat de cens au nom du sieur de St. Vallier. Guillaume de Poitiers-Saint-Vallier est le cadet d'Aymar V (1327-1339), et le fils d'Aymar IV (1278-1327) et de Polie de Bourgogne, laquelle apporta en dot la baronnie de St. Vallier. Guillaume de Poitiers a fait hommage à son frère pour tous les châteaux du plateau, notamment le Mézenc, Raphaël, en 1327: il tient donc aussi Chalencon. En 1334, Chalencon, Gluiras et Durfort servent pourtant de garantie pour la dot de 20.000 livres de Sybille des Baux, épouse d'Aymar V. En 1339, à la mort d'Aymar V, Sybille des Baux conserve en douaire Chalencon, Gluiras et Durfort, et promet à son fils Louis 1er (1339-1345) de lui laisser ces châteaux à sa mort. n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de André de

Veyrassac avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint-Vallier le 23 octobre 1333 (pas de détail des censures). n°305 : Achat de censures pour Jehan Maurice de Chalencon notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335. n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice de Chalencon (de Vaussèche) à lui consentie pour le fait du Périer, au-dessous de Chalencon l'an 1341. n° 366 : Hommage de Gérenton de la Marette à Pons de Geis pour ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice le 1er avril 1342. n°43 : Instrument du fournaige de Chalencon en faveur des Morices le 4 juillet 1343. n°73 : Reconnaissance pour Raymond Coyratier faite par François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon sous la cense d'une émine avoine reçu par Pierre de Besses le 10 septembre 1365. n°72 : Accensement pour Mathieu Cellarier (mari de Sobrate du Ranc) fait à Pons Sartor de Chalencon d'une maison audit Chalencon sous la cense de une quarte froment reçue par Raymond Gauthier le 11 avril 1368, depuis reconnu à Guillaume de Préhelles le 4 février 1479 par Alexandre Ducros, notaire. n°1 : Echange entre Sobrate du Ranc et Rogier de Préhelles concernant des censures aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374. n°374 : Accensement par Roger de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379. n°190 : Reconnaissance à Raymond Maurice à lui faite par Jehan de Mays de Chalencon le 4 mars 1382 d'une vigne appelée les Routes. n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coulans d'une maison à Chalencon avec investiture de Roger de Préhelles le 7 février 1388. En 1393, le gouverneur du Dauphiné est chargé de faire une enquête sur les revenus du comte de Valentinois. A Chalencon, le greffe rapporte 400 florins. H 53. Voir dans la bibliothèque l'article de J. de Lubac : La Baronnie de Chalencon et les privilèges de ses habitants. (Privas, 1895).

J. de Lubac p. 15 : Le capitaine châtelain de Chalencon est en 1394 Artaud de Colans, institué dans ces fonctions par Alix de Beaufort, veuve d'Aymar VI et soeur du pape Clément VI. Artaud de Colans fait publier l'interdiction de la chasse et de la pêche. le 12 novembre 1394. Les habitants dès le 17, protestent, et font appel au bailli et juge royal du Vivarais et du Valentinois, au sénéchal de Beaucaire et Nîmes, au roi et au Parlement de Paris. Artaud de Collans expliqua au bout de 15 jours qu'il avait seulement voulu interdire ce droit aux étrangers au mandement. Témoins : Pierre de Hautvillar, entre autres. J. de Lubac en conclut que le mandement de Chalencon comprenait tout ou partie du Pouzat, des Nonières, de St. Prix, St. Julien Labrousse; St. Jean Chambre, Chalencon hors la ville, Silhac, St. Michel de Chabrillanoux, Cluac, St. Maurice, puisque chacune de ces paroisses étaient représentée le 17 novembre. n°435: Assencement portant ratification pour Pierre Polenar de la Planche à lui fait par Alaïs femme de Jehan de Portal de Chalencon le 11 mars 1395. Sous la cense de 6 brochées vin pur.

XV^e siècle

n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404) (en marge, chapelle de Cheyssieu de St. Laurent, 1404). n°47 : Achat pour Nézette Maurice fille de Mondon d'une maison en la côte de Chalencon le 3 octobre 1405. Le 24 août 1422, Amédée VIII duc de Savoie se proclama comte de Valentinois et de Diois. Les Savoyards prirent Baix, qui commandait le Rhône, le Pouzin et Chalencon. Cette dernière place faisait partie de l'apanage des St. Vallier. Mais le duc avait fait passer tellement de troupes qu'on n'osa pas l'attaquer. H 63. Le 3 mars 1423, Charles VII décide de rendre les 30.000 écus aux St. Vallier, mais le 4 mai, réaffirme que la baronnie de Chalencon doit appartenir au sieur de St. Vallier. Comme elle est occupée par les troupes du duc de Savoie, il lui donne à titre de garantie la baronnie de Clérieu, 7000 florins de rente « à compter 15 sols tournois pour florin », et lui laisse en gage Etoile, Parpaillon, la Vache, et au royaume Privas et Tournon, plus St. Vincent avec toute justice et seigneurie, parce qu'il « les tient à présent ». Le traité est signé avec les St. Vallier alors que le roi est au Puy le 26 décembre 1424. Le 5 décembre 1426, protestation du Parlement de Languedoc, car la rive droite est sous l'autorité de Charles VII comme dauphin, non comme roi, ce qui place ce territoire sous l'autorité du Parlement du Dauphiné. H 62. 14 juillet 1426 : Le duc de Savoie établit un gouverneur à Chalencon, mais abandonna ses prétentions contre 5000 florins à prendre sur Privas, Tournon, St. Vincent et le péage de Parpaillon. Il occupe Valentinois et Diois. H 32. n° (Regeste Vivarois) : Jehan Maurice prêtre hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et Durfort. n° 64 : Hommage au roi dauphin d'Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Chalencon et Durfort le 17 février 1446. 3 juin 1446 : les officiers du dauphin prennent possession du Pouzin, le 4 de Chalencon, de Barry le 7, et Baix le 9 juin 1446. H 32.

Pilot de Thorey : p. 22 : Hommages notamment de Guillaume Floccard pour les cens qu'il prélève dans les mandements de Chalencon, Durfort et St. Pierre de Barrés. Pilot de Thorey, H 88. 11 février 1446 : Le dauphin Louis nomme châtelain de Chalencon, à Romans, son écuyer Béraud de Lestang, (voir sur ce personnage H 86) en remplacement de Rogerin Blosset, son maître d'hôtel, nommé châtelain de Crémieu. Le duc de Savoie s'est engagé à délivrer au dauphin Baix, le Pouzin, Chalencon, avant fin mai 1445, pour 54.000 ducats d'or, et en échange du Faucigny, H 86. n° 719: Procuration de Jean Catilhon du mandement de Gluiras, et Jeannin du Périer, de celui de Chalencon, à Jean de Val, pour prêter hommage au capitaine de Chalencon le 9 mars 1447. H 73. p.148 : Hommage de Pierre d'Audaresches, demeurant à Chalencon, pour le lieu du Buis le 21 avril 1447. H 88. p.313 : Le 22 janvier 1450-51, Louis enjoint au châtelain de Chalencon de mettre dans sa main toutes les terres des vassaux à la part du Royaume qui n'avaient pas fourni dénombrement de leurs biens. Le 15 février 1450, cet ordre est généralisé à tout le Dauphiné s'il n'y avait pas eu d'hommage entre les mains du chancelier. H 93. 1454 : le duc de Savoie semble toujours avoir Chalencon et le château de Baix. Les 5.000 florins n'ont peut-être pas été versés. H 33. 24 décembre 1454 : Le dauphin Louis retire à son échanson Béraud de Lestang écuyer le château de Chalencon et lui donne 300 florins sur les aides de Morestel. Il remet Chalencon à St. Vallier son chambellan. Regeste Vivarois, n° 782, d'après Pilot de Thorey, 1128. H 73. 30 décembre 1454 : Le château de Durfort est mis en possession de Charles de Poitiers-Saint-Vallier, par ordre du dauphin à Jean de Saint-Amans, qui le tenait avec la baronnie de Chalencon. H 33. Le 18 décembre 1463, c'est dans la maison de Jean de Colans que Combiér produisit sa réclamation contre une nouvelle interdiction prise par Gonon Caffard, au nom du châtelain Geoffroy de Vitrolles, représentant le comte de Poitiers. Caffard maintient sa décision; Combiér s'appuya sur une lettre du dauphin Louis de 1447. Le procureur royal Jean de Lafarge lui donna raison. Témoins: Bermond de Chambaud, Jacques Bos de Chalencon, Jean Boneton de St. Fortunat, Guillaume de Lafarge de Chalencon. n°87: Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir deux quarts seigle et deux quarts avoine et trois sols viennois valant 1 soul et 6 deniers que ledit Cheissieu faisait au comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense était baillés audit comte 3 quarts et demie de seigle, 2 quarts comble avoine que Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de Salleys le 8 novembre 1465 (donc 3 sols viennois valant 1 sol et 6 deniers valaient en gros 1 carte et demie de seigle, soit 33 litres; 12 deniers (1 sol) valaient à peu près 1 quart de seigle, soit 22 litres) n° maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalencon fondée par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480. n°72 : Reconnaissance d'une maison à

Chalencon par Guillaume de Préhelles le 4 février 1479. n°59 : Le 7 nov. 1481, Claude Combier achète pour Guillaume Sourin, barbier de Chalencon, une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de 3 quartes avoine y ayant avec une terre se tenant du sieur de Chalencon reçu par Jacques Sailhenc notaire. 10 mars 1489 : le châtelain Blaise de Blout (châtelain aussi de St. Fortunat et Durfort) ne veut pas rendre compte et on se plaint de ses « oppressions et vexations ». 12 juillet 1490 : une Cour delphinale s'installe à Chalencon, et le sieur de Fosset brigue la place de Blaise de Blout. 14 juillet 1490 : La cour royale est rétablie à Chalencon pour Durfort, Saint-Fortunat, Baix, le Pouzin et St. Pierre de Barre. H 34. n°257 : Transaction entre Claude de Préhelles et Barthélemy Arnaud et Anne Alligeyres de Barre sa femme pour réduction de cense de 7 à 4 quartes pour la terre de Peyre Longue tant en l'hubac que l'adret, avec sentence du sénéchal, le 21 mai 1494. 28 octobre 1490 : Antoine de la Tourette, seigneur de Gluiras, est nommé châtelain de Chalencon, Durfort et St. Fortunat. Mais d'après J. Régné, il se rendit coupable de violence et de meurtres, et fut arrêté en mars 1491, avec son frère et des complices. (G 309). Autre enquête le 17 mars 1495 contre le même, seigneur de Gluiras.

XVI° siècle

27 juin 1500 : En échange d'Etoile et du péage de Parrpaillon, aux Crussol, Aimar de Poitiers reçoit la baronnie de Chalancon. H 34. n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon à la maison de Vaussèche à laquelle elle se trouve inféodée par les hommages faits et par confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500. n°53 : Accensement pour Jacques de Cheissieu fait à Jehan Chappot marchand de Chalencon d'une maison fenière et place sous la porte de Besses sous la cense de quinze deniers tournois reçu par Antoine Feugier notaire le 12 octobre 1500. n°505 : Quittance donnée par André Serpuolh paroisse de Saint-Jean Chambre à Pierre des Maisons de Chalencon de la somme de 20 florins le 23 janvier 1505. Inventaire des Etats de Vivarais, 1516-1570 : les Etats se tiennent à Chalencon le 10 septembre 1527, chez le procureur de Burine. Rôle de Jean Faure, sous-lieutenant à la baronnie de Chalencon. J 260. n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jean de Vernac père et fils : le premier leur donne une maison et ort à Chalencon qui ont été de Claude et Anthoine de Préhelles ses oncles frères jumeaux sous la cense de 20 sols tournois et les Vernac lui donnent une terre sous le lieu de Vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520. n°137 : Echange entre Claude de Presles sieur de Vaussche et Jehan Peyrot du Vernac: Presles donne une maison à Chalencon se mouvant de sa directe sous la cense de cinq sols tournois à charge de Peyrot, et celui-ci donne une terre appelée de la Font du Pasquier se mouvant de la directe du sieur des Peschers, le 9 août 1520. n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalancon avec curtilage et étable le 16 octobre 1525. n°477 : Antoine Vernes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré et rentes de Gourdol hameau cne. de Chalencon, ruiné, le 18 juin 1577.

XVII° siècle

Les terres de Beauchastel, Saint-Agrève, Don, Mézilhac, Montagut, St. Alban, St. Vincent de Barrès, ont été consolidées par la jouissance par le comte de Tournon, et réservées par le duc de Ventadour lors de la vente faite à Just-Henri de Ginestous, marquis de la Tourette, le 2 septembre 1671. G 302

Anthoine de Barruel est en 1683 membre de l'assemblée de Chalancon et son délégué. Son père Timothée fut délégué au Synode de Loudun en 1659; son cousin Timothée II de Barruel quitta le royaume pour fait de religion après 1685. Elie Reynier, Histoire de Privas, p.182

Cabaretiers de Chalencon en 1693, M 4, en 1789, M 5,

XVIII° siècle

E. Reynier, Hist. de Privas, T. II, 2, p.21 : note. Les draps de Tournon étaient réputés, et les fabricants réclamaient contre ceux dits de « Chalencon », plus médiocres, qui leur nuisaient. La région de Vernoux avait en 1765-6, d'après Boulogne, contrôleur pour le Haut-Vivarais, plus de 100 « fabriques » produisant environ 1500 pièces. La terre à foulon de Vernoux était beaucoup plus médiocre que celle de Larnage, utilisée à Tournon (cf. sans doute A.D. 07 C 350-353.). p. 26 : En 1785-86, il y a en Vivarais 70 tanneries et 52 mégisseries, dont 35 à Annonay, 16 au Cheylard, 10 à Chalancon, 4 à Tournon, 3 à Vernoux. Privas n'en a que 14, comme B.S. Andéol, 8 à Vallon, 4 à Aubenas, 3 à Largentière. Puis "une poussière". Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII° siècle, Revue de Géographie Alpine 1931.

Factum pour J.P. Sabatier, fermier des fruits décimaux de Silhac, contre Charles Antoine Esclozas, notaire royal de Chalencon. J 324. Voir notes en I 258.

XIX° siècle

Emeute et suspension du maire de Chalencon en 1821, 4 K 14. M 2.

Chanoine A. Bois : « Les sœurs de Saint-Joseph... » p.185 : La fondatrice du couvent de Saint-Joseph à Chalencon fut sans doute Agathe Verdier, et avec elle, paraissent sœurs Claudine Chareyron et Marianne Chazal, supérieure jusqu'à son décès en 1804. Puis, soeur Saint Régis (Vialatte) et sœur Angélique (Seroul). La maison fut affiliée complètement au Cheylard en 1853.

Condamnation d'un cabaretier de Chalencon en 1855, M 36.

Notes sur le général Dautheville, J 5.

F. Avit Bilon, Annales des Maisons de la Province d'Aubenas, P. 123 : L'école des Frères a été fondée en 1869 pour 3 Frères par M. le curé Sibiodon et un comité. C'était une école libre payante, comme aujourd'hui. Le traitement de 1.800 F est fourni par M. le curé, par des rétributions scolaires, par des souscriptions et des dons. Le mobilier est payé par M. le curé, le loyer est de 150 F; le local et le jardin sont fournis par Mme. Floride Rousset, qui doit le céder après sa mort à M. le Curé pour les Frères. Il y a 85 élèves en moyenne; les résultats sont peu apparents, mais il y a eu un certificat d'études. La réputation de l'école est bonne, l'appui du clergé excellent, et les autorités civiles ne sont pas hostiles. La paroisse compte 1200 habitants, 900 catholiques et 300 protestants. Les récoltes consistent surtout en blé, pommes de terre, châtaignes, noix, et à Chervil, on cultive « en petit » le mûrier et la vigne. Il y a un atelier à ouvrir la soie, un autre de confection d'habillements pour hommes, et des tanneries qui occupent quelques ouvriers ou ouvrières. Chalencon est la patrie du général d'Hauteville, de l'abbé de Besse et du C.F. Félicité. La famille d'Hauteville, quoique protestante, a caché des prêtres pendant la Révolution. Le dernier mourut le 27 juillet 1882, assistant pour la province de Saint-Genix-Laval. Avant la loi scélérate sur la laïcisation des écoles, la commune avait un bon instituteur communal catholique nommé Dubesset. Mais après lui, il y eut Lacroix, dont même les protestants se plaignaient. Le curé Sibiodon chercha alors à créer une école libre sous la direction des Frères, avec l'appui d'un Comité où se trouvaient Edouard Mirabel, notaire, président, Rémy Mathevet, vice-président, Jean-Baptiste Dubesset, Jacques Boissy, Louis Devise, Rémy Sallier, Joseph Quinson, Isidore Fontbonne. Melle Floride Rousset, 80 ans, demeurant à Valence, voulut bien céder son immeuble près de l'église, pour 150 F par an, et promit de le céder après

sa mort à M. le Curé, à condition qu'il s'en serve uniquement pour l'école des Frères. L'acte de cession est déjà dressé dans le cas de décès inopiné. Ce local serait bien adapté, sans la superposition des classes et la vue sur la cour et le jardin par trois ménages. Les conventions furent signées en 1889, avec un traitement annuel de 600 F par frère. Le chauffage et les fournitures sont à la charge des élèves, ceux de distribution de prix, d'impôts communaux, seront à la charge des fondateurs. Les Frères et leurs élèves devront avoir des places gratuites à l'église. L'installation eut lieu le 24 octobre 1889, et l'école ouvrit dès le 27. Bien qu'elle soit payante, on compte 85 inscriptions, dont certaines gratuites pour des familles dans le besoin. Les Frères ne font aucun service rétribué à l'église ; ils chantent en semaine les messes des morts, préparent à la 1^o communion et à la Fête-Dieu ceux qui sont choisis. Les distributions de prix se font chaque année à huis-clos. Les catholiques sont pratiquants, quoique en contact avec les protestants. Le conseil municipal est composé en majeure partie de huguenots, dont le maire Carlet, bien que les catholiques soient majoritaires dans la commune. Cependant, la municipalité ne montre aucune hostilité.

Les inventaires à Chalencon, texte de la conférence du 14 août 2006, prononcée en l'église de Chalencon à la demande du père Michel Extra. T 1-T 10.

CHATEAUNEUF DE VERNOUX

Document sur le château de Châteauneuf de Vernoux. 2 AJ 177-179.

Pas d'archives communales déposées aux A.D. 07.

J.Chevalier : En 1224, Gérente de Chapeuil reçoit en fief d'AIMAR II de Valentinois les châteaux du Cheylard et de Lamastre, tandis que son fils Pons de Chapeuil reçoit Brion; tous deux reçoivent aussi la moitié de Châteauneuf-de-Vernoux, sous réserve de n'aliéner aucun bien. H 20. 1281: Marguerite de Poitiers reçoit en dot partie de Châteauneuf de Vernoux lors de son mariage avec Roger de Clérieux. H 23.

Jean Régné. Regeste Vivarois. 188 : Aymon, seigneur de Mahun, curateur d'Odoul, seigneur de Tournon, le 7 février 1282, autorise Odoul ou Odon, fils de feu Guillaume, à reconnaître à AIMAR de Poitiers comte de Valentinois tout ce qu'il possédait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux sauf le domaine ou métairie de Saint-Apollinaire-de-Rias, et spécialement les tènements de "Cloiac" et de "Cloiaset", et tout ce que le seigneur de Tournon avait dans la vallée de l'Eyrieux.

Inventaire de Vaussèche : n°31: Achat de Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern avec investiture de Jehan Maurice le 29 janvier 1330 d'un pré appelé Pra Maur. n° 31 : Achat de cens fait pour Raymond Maurice de Dalmase veuve à Hugon de Vern du fait de Vernes le 25 septembre 1343. n°33 : Accensement d'un chasal au lieu du Vern pour Falconnet Maurice fait par Raymond Maurice le 9 septembre 1379. n°324 : Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol mandement de Châteauneuf de Vernoux pour la terre appelée du Tribble le 18 août 1407. n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que de la rivère de Dunèire pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458. n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519. n° 321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jehan de Vernac père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avaient été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les Vernac lui bailhent en échange une terre située au territoire d'eschou les vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que de l'autre ci-devant permutée. n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520. n°169 : Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Vernoux, A.D. 07, 59 J 54 : Fille d'AIMAR II de Valentinois, Marguerite épousa Roger de Clérieux. Elle reçut pour sa dot la seigneurie de Châteauneuf de Vernoux en 1281, excepté ce que Guillaume de Tournon tenait d'AIMAR III. Les deux mandements se composent de Saint-Félix, diocèse de Valence, et de St. Apollinaire de Rias, diocèse de Viviers. Le marquis de la Tourette est seul seigneur du mandement de St. Apollinaire de Rias, coseigneur de Châteauneuf dont il possède les 3/4, le reste étant à noble Saint-Priest de la Fouillouse. Le tout relève de Chalencon. Cette seigneurie était partagée entre les maisons de Tournon et de Pierregourde. Guillaume de Tournon hommagea ce qui lui appartenait en 1347, hommage renouvelé par autre Guillaume en 1446 ; Jacques de Tournon fit de même en 1468, puis 1489. Just II hommagea en 1551. La part de Pierregourde fut hommagée en 1489 par Gaspard et Alexandre de Pierregourde, et par Alexandre de Pierregourde à Diane de Poitiers en 1553. La part de M. de Saint-Priest la Fouillouse lui est échue par une aïeule Gordon de Boulogne son aïeule paternelle. Ils ont chacun leurs officiers de justice. A la mort de Louise de Tournon, fille d'Odon, et épouse d'Antoine de Lévis, seigneur de Vauvert-Posquière, Villars et Annonay, Châteauneuf de Vernoux, Serrières, Colombier le Vieux et Colombier le Jeune furent disputés entre Antoine de Lévis et Guillaume de Tournon. Antoine de Lévis perdit le procès, et se remaria avec Jeanne de Chalencon en 1437. Il mourut vers 1463, laissant deux fils, Jean et Antoine, qui se distinguèrent par leur prodigalité.

Généalogie des Sonier de Lubac et des Sonier la Boissière (Armorial du Vivarais) C 177-178.

F. Bréchon, T. 2 p.149 : Un péage se levait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux, sur la route de Valence à Chalencon, mais on ne sait où: peut-être au village de Vernoux, que la route traversait.

E. Pilot de Thorey : 12 février 1446 : Lettre du dauphin constatant l'hommage de Guillaume V de Tournon pour les châteaux, ville et péage de Beauchastel, la parerie de Châteauneuf de Vernoux, et pour les rentes et droits qu'il avait dans le mandement de St. Fortunat. H 87.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. I, p.242 : René de Bénéfice d'Entrevaux acheta en 1641 des de St. Egrève, pour 11.000 livres, la terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux. Mais il était chargé de dettes, et à sa mort en 1680 ses biens furent saisis. Il avait été en 1653 député à la Cour par les colloques de Montpellier, Nîmes et Uzès. Il fut en 1680 « ensépulturé » par le pasteur Reboulet à Chomérac. Il avait demandé et obtenu en 1664 mainlevée de la saisie royale sur ses biens, en arguant de sa fidélité depuis 1629.

A.D. 07: C 1135: Rôle de la taille à St. Félix de Châteauneuf en 1750.

Patrimoine Huguenot d'Ardèche : n°16, 2016,p. 11 à 20: Quelques faits liés à l'histoire protestante de Ch. de Vernoux (d'après Samuel Mours, depuis 2007 le temple est devenu un « centre multi-accueil », quelques réflexions à propos de l'Edit de Tolérance, le château de Châteauneuf et sa tour, les cimetières familiaux à Châteauneuf, le prieuré de St. Félix.

Prieuré de S. Félix de Châteauneuf. Dénombrement et terrier, 1692 et 1758. 64 H 1 (2 MI 904)

Etienne Jalotte et sa femme, cabaretiers en 1693. M 4. Jean Pierre Merlet en 1789. M 5. Philémon Julien, 1859. M 10. André Jean et Salomon Cachard en 1896, M 37, Salomon Cachard en 1911, M 27.

Généalogie Boudon-Lashermes: Jean-Pierre des Boscs, prieur de Saint-Félix de Châteauneuf, mourut le 20 mai 1704. AH 114.

Population de Châteauneuf en 1801, 1861, 1911 et 1946. M 27.

La population de Châteauneuf-de-Vernoux en 1911, 1936 et 1962, par rapport au chef de ménage, origine géographique, âge, professions. I 36-38.

L'école est fermée. D.L. du 2 7 90. 2 AK 76.

Le centre multi-accueil va voir le jour (au temple des Baraques). Hebdo 14 11 2008. AL 157.

Le centre multi-accueil en bonne voie. DL 8 01 09. AM 50.

Photographies personnelles: Châteauneuf de Vernoux, vue d'ensemble, et la tour. X 49 et X 51.

SAINT APOLLINAIRE DE RIAS

Jean Régné. Regeste Vivarois : 188 : Aymon, seigneur de Mahun, curateur d'Odoul, seigneur de Tournon, autorise le 7 février 1282, autorise Odoul ou Odon, fils de feu Guillaume, à reconnaître à Aimar de Poitiers comte de Valentinois tout ce qu'il possédait dans le mandement de Châteauneuf-de-Vernoux sauf le domaine ou métairie de Saint-Apollinaire-de-Rias, et spécialement les tènements de « Cloiac » et de « Cloiaset », et tout ce que le seigneur de Tournon avait dans la vallée de l'Eyrieux.

160 habitants en un seul village. DL du 20 07 2010. AAA 95.

Inventaire de Vaussèche : n°159 : Accensement et donation pour Maurice fils de Pons à lui faite par Pons de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de Saint Apollinaire de Rias la veille de Saint Nicolas 1275. n°455 : Achat fait par Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre pour le domaine de l'Aulagnon à lui vendu par Alexandre de la Marette prieur de St. Pierre du Luc le 4 mars 1511 (voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon).

Gourdol : 3 jours avant Pâques 1315: reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufenche dit Gourdol reçu par M° Jehan Meynier (n°30). 29 janvier 1330 : Achat pour Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern d'un pré appelé Pra Maur s'en désinvestissant au sauf de Jehan Maurice qui au même contrat en passe investiture sous la cense de dix quartes avoine et deux deniers tournois que a esté depuis à Anthoine Gourdol et à présent Jehan Dairesseat (?) dit Gascon de Châteauneuf reçu par Raymond Géraud. (n° 31). n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que de la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458. n° 37 : Reconnaissance de François de Cheissieu à lui faite par Philibert Gourdol de la reconnaissance reçue par M° Guigon Gautier le 15 novembre 1467. n°477: Antoine Vernes, notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré la Pain et rente de Gourdol le 18 juin 1577.

Rias : n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de terre et pré se joignant au lieu de Rias pacte y avoir fait sous 5 ans une maison et pour icelle nouvelle redevance plus une geline pour chaque nouvelle maison fait le dimanche fête de St. Vincent 1317 (Hommage de Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, le mercredi après l'octave de Pâques 1329). n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet. n°209 : Investiture de Claude de Vaussèche pour un achat au fonds de Rias de François Souret paroisse de Silhac à Jehan Aligier et Aleysette Barbent sa femme le 26 octobre 1495.

Paing (la) : n°172 : Accensement pour Raymond Coyratier à lui fait par Hugon Léourat pour un pré appelé la Paing sous la cense de 12 deniers tournois le 24 juillet 1374. n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que de la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458. n°477 : Antoine Vernes, notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres. Le pré la Pain et rente de Gourdol le 18 juin 1577.

Rossignol : n°35 : Achat pour Maurice Maurice d'un pré appelé Pra Long de Guillaume Rossinhol le 16 septembre 1347. n°36 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Armand et Claude Rossinhol le 17 mai 1347. n°34 : Accord entre Jehan Maurice et Armand Rossinhol pour un tènement à la Combe du Rossinhol le 10 septembre 1347. °32: Achat de censes pour Reymond Maurice à lui fait par Etienne Gotalh du Rossinhol le 2 mars 13 75. n°20 : Achat pour Raymond Maurice d'Estienne Rossignol de certains prés le 3 septembre 1381. n°24 : Accord entre Raymond Maurice et Jehan Verdier du Rossinhol touchant certains prés en la grange de la Coste le 6 mai 1394.

Archives communales déposées aux A.D. 07 : E 1. E 1 10/ recensements, états nominatifs des habitants (1836, 1906).

Ancienne église de St. Apollinaire de Rias. M 1. Q 493

Cabaretiers de Saint Apollinaire de Rias, 1693 M 3.1836, 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906, M 30-32. 1896: M 37, 1911: M 27, 1936, M 12,

Population 1801, 1861, 1911, 1946. M 27.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp.15-18 : Claude Brousson et le Vivarais, l'assemblée de Rossignol le 12 décembre 1697.

Cabaretiers du temps passé à St. Apollinaire de Rias, L 193.

Moulinier 1900 : néant.

SAINT-JEAN CHAMBRE

Documents sur les châteaux de Saint Jean Chambre. 2 AJ 180-183.

Spiro Louis: .Saint-Jean Chambre. Esquisse d'une paroisse vivaroise de la Réforme à nos jours (1562-1931) Valence 1934, 8 p.

Inventaire de Vaussèche : n°456 : Investiture faite et passée par le comte de Valentinois à maître Antoine Aulanhier curé de Saint-Jean Chambre pour l'achat ci-dessus du domaine de l'Aulagnon le 24 avril 1511 (voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon). n°505 : Quittance donnée par André Serpuolh paroisse de Saint-Jean Chambre à Pierre des Maisons de Chalencon de la somme de 20 florins le 23 janvier 1505.

La Chabanaa (Chabannes ou la Chabane) : n°116 : reconnaissance de Vidal Perrin pour Pons de Geis à propos d'un colombier à la Chabanaa (Saint Jean Chambre) le 4 mars 1257. °444 : Achat pour Jehan Maurice fait de Guillaume la Chabanaa le 29 avril 1338.

n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de

Veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346. n°347 : Achat de rentes pour Pons de Geis fait de Pierre la Chabanna le 27 août 1340 qu'il avait accoutumé de prendre sur Jehan la Ville et Pierre son fils et sur Perichon de Tapernous. n°114 : Permutation de rentes entre Pons de Geis et Mondon la Chabanna le 7 mai 1343 (petites rentes qu'ils se faisaient l'un à l'autre). n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon de la Chabanna pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du Claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera le 4 mai 1354 sous la cense de 12 deniers le 4 mai 1354. n° 163 : Reconnaissance à Pons de Geis par Perrichon la Chabanna de tout ce qu'il a dans le lieu et mandement de Geis le 15 février 1357 plus une chastainherie en lubac du Sauze (il y a un lieu de la Sauze à Marcols, un autre dans la commune de Dunière).

Chasalet (aujourd'hui Chasal) : N°175: Reconnaissance pour Raymond de Saint-Prix à luy faite pour certain pré à Chasalet sur la cense de deux deniers et autre terre en la combe de Maleval sous la cense d'un denier le 15 avril 1326. n°427: Assancement pour Nézette Maurice et François de Cheyssieu son fils fait à Jacques de Chasalet mandement de Châteauneuf de Vernoux et à Jehan Chasarretier habitant du Chasalet de certaines terres appelées de Chabreyre et de la Chanalette – sous la cense de 7 quartes de seigle le 15 février 1451. n° 185: Reconnaissance pour noble François de Blou par Jacques de Chasalet du mas de Chasalet sous la cense de 12 quartes seigle 3 sols tournois, 1 geline et 3 journaux et taillable aux cinq cas et pour chacun d'iceux en 40 sols acte reçu par maître André Gamon le 8 avril 1457. (12 quartes de seigle font 3 saumées, soit environ 270 litres; 1 sol vaut à peu près 22 litres de seigle, soit 880 litres de seigle à chacun des cinq cas). n°196: Testament de Jacques de Cheissieu en faveur de noble Loys son fils auquel substitue Ysabeau de la Blache sa femme et mère dudit Loys acte reçu par Jacques de Pireyre le 28 juillet 1501. n° 181: Achat fait de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait sur le mas de Chasalet consistant en 3 saumées seigle et 10 sols tournois avec droit de directe et seigneurie avec hommage d'un journal et au cas où Chasalet ne devrait pas ladite rente Ysabeau devrait être récompensée sur le mas de Vernes reçu par Nicolas Salier le 18 mars 1511. (Nota: la disparition de la taille aux 5 cas, et de 2 journaux sur 3, traduit une diminution sensible de la rente depuis 1457). n° 177 : Achat pour vénérable homme André Jounac prêtre de la ville de Chalencon à lui fait par Guillaume Roussilhe et Jehanne Chasalets mariés de certain biens de Chasalets acte reçu par François del Cros le 14 février 1514. n°180 : Ratification de vente pour André Jounac prêtre par Guillaume Roussilhe et Jeanne pour les ventes déjà faites et en outre lui font vente pure de ce qui leur restait du domaine de Chasalet reçu par Nicolas Salier le 29 mai 1516. n°178 : Election d'ami(e) pour Ysabeau de la Blache à elle faite par André Jounac prêtre de Chalencon de deux contrats d'acquisition par lui faits du fait de Chasalet reçu par François du Cros le 30 juin 1516. (Ysabeau de la Blache a épousé Jacques de Cheissieu en 1498, Gilibert de Barjac avant 1517, et a testé en 1544, veuve de Claude de Vaussèche, en faveur de Loys de Vaussèche leur fils). n°179 : Ysabeau de la Blache demoiselle de Barjac et André Jounac remettent un tiers de la vente avec rachat pour les deux autres tiers de 18 ans et autres clauses reçu par François du Cros le 10 octobre 1517. n°182 : Achat par Ysabeau de la Blache de la 3^e partie de Guillaume Roussilhes et Jeanne Chasalet qu'ils avaient par indivis avec ladite demoiselle au lieu de Chasalet acte reçu par François Fabri le 10 avril 1518.

n° 183: Ratification de vente et quittance de pacte de rachat contenu en la transaction subscrit pour dame Ysabeau de la Blache à elle faite par Guillaume Roussilhes et Jehanne Chasalette mariés pour le fait de Chasalet reçu par Jacques Nicolas le 26 janvier 1520. n° 184 : Loyer pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait à Guillaume Rossilhe et Jehanne de Chasalet mariés de son domaine de Chasalet reçu par Jacques Nicolas le 17 septembre 1520. n°21 : Transaction passée entre demoiselle Ysabeau de la Blache pour raison de certain pré des Brugères le 24 septembre 1520 (dans la marge: Rossignol, Chasalet). 24 septembre 1520. n° 361 : Cassation de certain louyer entre damoiselle Ysabeau de la Blache et Guillaume de Chasalets passé offrant ne s'en vouloir servir acte reçu par M^oJaques Nicolay. n° 176 : Achat pour noble Ysabeau de la Blache veuve de noble Gilibert de Barjac à elle fait par Guillaume Rossilhe et Jeanne Chasalet mariés pour le fait de Chasalet. Acte reçu par M^o Jaques Nicolay. 17 décembre 1520. n°527 : Extraction d'actes pour la maison de Vaussèche contre le sieur de Châteauneuf pour le fait de Chasallet suivant commission du sénéchal de Nîmes. Pas de date.

Dunière : n°104 : Pacte entre Hugon de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunière le 7 mars 1337. n°352 : Echange entre Rogier de Préhelles et Mondon de la Praa qui lui bailhe une demie-brochée de vin à prendre sur Mondon, fils à Mathieu Donnon de Dunière en compensation de 6 deniers le 30 juin 1373. R.P.: Une brochée de vin, soit environ 13 litres, vaut donc environ 12 deniers. Le prix du vin est donc de 1 denier le litre environ. 12 litres valent donc un sou, et 240 litres une livre. Au n°236, on apprend qu'une livre de cire vaut plus de 2 sols 6 deniers. n°101: Rogier de Préhelles fait un nouveau bail à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière le 9 avril 1415: une sommée de seigle et une sommée avoine mesure de Chalencon. n°106 : Ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé la même métairie sous nouveau cens à cens égal d'une saumée de seigle et une saumée d'avoine le 28 décembre 1447 (date forcément erronée pour des raisons généalogiques, Claude de Préhelles étant mort avant 1440). n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles par Durand de Chermaison pour le fait de Dunière le 31 octobre 1480. Même cense qu'en 1415. n°97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497. *La Faurie :* n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St.Luc de l'an 1311 : un cestier seigle ; 12 quartes avoine 2 sols 1 geline

Le Glo : n° 314 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat d'une terre au lieu du Glape fait par Jacques du Boix à Michelle du Glape et Jehan son fils le 1er mai 1341.

Le Perrier : n°408 : Echange entre André Maurice et Hugon Albert par lequel est baillé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'iceluy situé au lieu du Périer l'année 1316. (Hommage fait par Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice le mercredi après l'octave de Pâques 1329). n°264 : Reconnaissance en faveur de Pons Maurice de Vaussèche du fait du Boix le Perrier et les Ouches le 3 juin 1339. n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui concentie pour le fait du Périer au-dessous de Chalencon l'an 1341 et fort malaisée à lire. n°58 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice faite par Barthélemy de Puy pour le fait de Périer paroisse de Chalancon la date ne se peut lire.

Malvert : n°329 : Assancement pour noble André de Veyrassac fait à Peyrot de la Coste de Maulverns d'une terre à la Coste le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix 1317 : sous la cense d'un quartal avoine. n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice le 11 août 1321 où était baillé audit Maurice une esmine d'avoine que Veyrassac prenait sur Peyrot de la Coste et certaine pension que Maurice faisait à Veyrassac sur certaines propriétés situées à Malvern. n°325 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait à Jean Solelhac à raison d'un pré au lieu de Mauvers le 16 juin 1346. n°333 : Assancement pour Sobrate du Ranc de

Chalencon fait à Guillaume de Maulvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous la cense d'une esmine seigle et d'une esmine avoine comble une geline et 2 sols tournois le ... janvier 1372. n°7 : Reconnaissance pour Sobrate du ranc par Jean Gautier et Jacques Barrier Malvers Vernoux Lamastre l'an 1372.

Sallée : n°520 : Testament de Guillaume de Salleyes de Chalencon de l'an 1306. n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyes 3 sols 3 deniers, et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyes 3 sols 3 deniers. n°plena : Terrier en faveur de Franois de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467. n°87 : Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir deux quartes seigle et deux quartes avoine et trois solz viennois valant 1 soul et 6 deniers que ledit Cheissieu faisait au comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense étaient bailhés audit comte 3 quartes et demye de seigle, 2 quartes comble avoine que Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de Salleys le 8 novembre 1465 (donc 3 sols viennois valant 1 sol et 6 deniers valaient en gros 1 carte et demie de seigle, soit 33 litres ; 12 deniers (1 sol) valaient à peu près 1 quarte de seigle, soit 22 litres.)

Le 22 février 1340, Louis 1er (1339-1345) donne à Giraud de Crussol les mas et lieu de Fontréal, dont les Veyrassac sont encore pourtant coseigneurs en 1357 (n° 272 de l'Inventaire de Vaussèche). Louis 1er cède aussi à Giraud de Crussol le village de St. Julien Labrousse avec toute juridiction. Giraud de Crussol a aussi hérité de Beaudiner par sa mère. H 27.

15 octobre 1360: Hommage de Vinay pour la maison ou fort de Font-Réal, mais il devra la rendre s'il n'a pas d'héritier. H 28.

3 octobre 1371: Vinay pourra disposer de Font-Réal à son gré, sous réserve de l'hommage. H 28 et H 233.

23 février 1446: Hommage de Jean d'Urre, écuyer, demeurant à Baix, pour le château de Fontréal et pour ce qu'il possédait dans les mandements de Chalancon et Durfort. (Pilot de Thorey, p. 117, H 86.)

19 novembre 1489: Antoine Bernard, habitant Privas, rend hommage pour Font-réal, et ce qu'il a aux mandements de Chalencon et Durfort. H 234.

Mémoire du marquis de la Tourette, 59 J 54, A.D. 07 : Le fief de Font-Réal était à M. le marquis de Saint-Nectaire qui le vendit voici près de 15 ans. En 1354, André de Veyrassac en fit hommage au comte de Valentinois. En 1489, hommage au roi de noble Bernard de Font-Réal, puis en 1551, hommage de noble Benoît Bernard, seigneur de Font-Réal, et de Claude Dega, donataire, à Diane de Poitiers. La seigneurie de Rochemoire fut dénombrée au roi par Louis de Poitiers en 1376 comme dépendant de Chalencon; en 1447, hommage au dauphin Louis par Hugues de Rochemoire ; en 1489, Jacques de Rochemoire l'hommage à Aimar de Poitiers, puis en 1489 au roi Charles VIII ; enfin hommage de Claude du Cheylar à Diane de Poitiers en 1551.

Sortie de « Patrimoine Vivarois » du 26 juin 1999 : Boissy d'Anglas vit le jour à Grimaudier ; son père était médecin à Lamastre. Il eut un aïeul tué alors qu'il passait en Suisse après la Révocation, une tante enfermée au couvent de Privas d'où elle réussit à s'échapper, une grand'mère enfermée à la Tour de Constance. Aussi il défendit toujours la tolérance; il participa aussi bien à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 qu'à la Charte de 1814. Il protégea des prêtres réfractaires, vota contre la mort de Louis XVI mais demanda ensuite l'amnistie pour les régicides, et aida les protestants à reconstruire les temples et les écoles.

A.D. 07, Rôle des impositions 1779 (C 56), 1784 (C 64), 1787 (C 71).

Cabaretiers à St. Jean Chambre, 1856, 1861, 1872, 1876, 1881, 1886, 1891. M 9. 1921: M 11. 1936: M 12.

Population de Saint Jean Chambre en 1801, 1861, 1911, 1946. M 27.

Extrait de « Châteaux du canton de Vernoux », brochure publiée en autoédition en 1998. A 41.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002, pp.19, l'assemblée de Ponton du 24 janvier 1745.

F. Bréchon : T. 2 p.149 : La route de Valence à Chalencon passait par le gué proche du hameau de Dunière, franchissant la rivière. Les Templiers de Valence possèdent deux terres à proximité (AD 13 56H 5087). Une branche gagne le hameau de Revicole, et l'autre va jusqu'au hameau de Dunière, où elle traverse à gué. Les deux chemins se rejoignent à Silhac au hameau de Morison.

Mazon, Voyage le long de la rivière d'Ardèche, p.373 : Le curé de St. Jean Chambre, Louis de Laplanche de Salle, fut présenté en 1700 à la cure de Lavilledieu par l'abbesse Marie Adhémar Monteil de Grignan, sœur du gendre de Mme de Sévigné. Elle fut abbesse de 1680 à 1712.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. 1, p.239 : En 1609, René de la Tour-Gouvernet, époux de Paule de Chambaud, céda Font-Réal et Salées aux Brion pour pouvoir racheter les moulins d'Ouvèze. AJ 1.

T.II, 2, p. 193 : Noble Antoine Bernard, juge à Beaucaire-Nîmes en 1468, est passé en Vivarais, s'est marié à Privas, où il est châtelain et juge en 1480, 1494; il est aussi seigneur du château-fort de Font-Réal. p.261 : Le domaine noble de Font-Réal est loué « à locaterie perpétuelle » avec toute justice par P.A. Bouveron en 1748; le droit de franc-fief, qui pèse sur les fonds nobles possédés par des roturiers, est payé, puis, comme tous les 20 ans, en 1768. Mais P.A. Bouveron ne paye 420 l. qu'en 1771, et le 26 mars 1772, pour le même : domaine vendu le 13 janvier, les mêmes sommes sont payées par Etienne Chabanette, ménager du lieu de Fayolle, même paroisse, nouvel acquéreur.

Moulinier 1900 : néant. Tissus : Dame Giland Jean. Scierie : Jean Roussier.

Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Robert Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Des camps à l'existence éphémère : le Cheylard, St. Jean Chambre, Chomérac p.122-124. Avec index des communes et lieux-dits.

Photo personnelles du château de Font-Réal. X 49 et X 50.

Saint Jean Chambre : les producteurs de lait en colère. TV du 13 7 90. AV 42.

Diapos sur Gamare, dont le triage des châtaignes. 2 AC 243.

SAINT JULIEN LE ROUX

Archives communales déposées aux A.D. 07. E 3. E 3-6: dénombrements 1836, 1872.

Rôle des impositions de 1782. A.D. 07 C 62

Population 1801, 1861, 1911, 1946 : M 27.

Daniel Mirabel, hoste 1693. M 3. Cafetiers en 1911 : M 26. 1921 :M 11. 1936 : M 12.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p. 164 : René de Mestier, petit-fils d'Alexandre et de Judith de Brion, est le fils d'Isaac, est endetté, et doit remettre à sa mère pour la dédommager le domaine de Dunerolles, à St. Julien le Roux, en 1671. Les moulins des Brion, à Privas, vont à Daniel Mège, et les Mestier vont habiter à Dunerolles.

Moulinier 1900 : néant.

SAINT MAURICE EN CHALENCON

Inventaire de Vaussèche : n°149 Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339. n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes, paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André de Veyrassac et de Josserande sa femme le 5 février 1340.

La Borie : n°225 : Hommage fait par Vidal Léorat à Rogier de Préhelles pour raison du faict de la Borrellarie le jeudi après Sainte Catherine 1326. (Mas de la Boaria, Pierre Charrié, Ch. des Comptes 1343).

Pas d'archives communales déposées aux A.D. 07.

Anciens notaires de St. Maurice : Tribuols, aux Peyrets, sur microfilm, 2E 20919-20935, aux A.D. 07.

Montravel, Monographie de St. Maurice en Chalencon. (Fonds baron Chappelon, A.D. 07) : Anthérius et sa femme Sulpicia donnèrent à St. Vincent entre autres Sancti Johanni et Sancti Mauricii in Botera (Charta vetus). Le prieuré était à Notre-Dame du Puy, et en dépendait encore en 1620. Cette paroisse était sur la route de Privas à Chalencon. G 276.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot », 2002 pp.23-34 : la Planche de Courbines (1703), les inspirés des Lattes (1689), l'affaire de la Noue (31 mai 1705), Alliandre et le serre Bravais, Delétra et le Réveil du XIX^e siècle, l'église de Saint-Maurice, Chautelot et Trouiller.

Prieuré de St. Maurice en Chalencon. Appointment pour le prieur (1667) 73 H1 (2 MI 914).

Documents d'époque révolutionnaire sur Saint-Maurice : capitation AS 192, situation de la paroisse en 1789, population au XVIII^e siècle, AS 2002, estimation des biens de la cure, et de la chapelle de Lattes, AS 207, vente de la cure le 4 nov. 1791 AS 208.

Population en 1801, 1861, 1911, 1946. M 27.

Cabaretiers en 1896 (M 37), 1911 (M 26), 1921 (M 11), 1936 (M 12).

Moulinier 1900 : néant.

Il y a cent ans... un ministre en panne à St. Maurice en Chalencon. 2 AY 81.

Rapport sur les primes d'honneur de 1893 : 4^e prix de la 2^e catégorie des irrigations à Eugène Praly: captage de source, canal d'aménée pour la maison et l'écurie, irrigation d'une vigne et d'un potager. K 25. Médaille d'or pour les frères Albert et François Tinland, pour la mise en valeur de leur domaine de Bérenger: réfection des chemins, des terrasses, plantation de vignes en cépage syrah non greffée. Entre les rangs, l'un contre le mur supérieur et l'autre au-dessus du mur inférieur, on sème du blé, des pommes de terre, on plante des fruitiers. K 45-46.

Conflit entre Eugène Bouix et Eugène Champelovier, tous deux de Trouiller, à propos du dégât causé par les eaux sur une prairie à la suite de travaux sur le chemin, + plan, 1900. 2 AV 116-117.

Bulletin municipal de St. Maurice en Chalencon, décembre 2002. S 119.

Carte semi-moderne des gorges de l'Eyrieux (près de la Roche Saint-Maurice). X 15.

SILHAC

Documents sur les châteaux de Silhac. 2 AJ 184-193.

Origine de l'église de Silhac (Jean-Claude Nicolas). AK 96-97.

Généalogie de la famille Gibelin de Florensolles (Florensolles est un hameau de Silhac), installée près de Brioude à la Voûte-Chilhac en 1666. Louis de Gibelin épousa Claude de Chambaud le 8 février 1508, date du contrat de mariage. Il était écuyer de la ville de Chalencon. AS 134-135.

Inventaire de Vaussèche : n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Silhac le 12 mars 1306. n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du Val d'Héréon à Jean Fournier de Mastenac le 25 février 1322.

Regeste vivarois : Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, reconnaît au comte de Valentinois ce qu'elle prenait à Silhac : 9 setiers avoine 15 sols tournois, 6 gelines le mercredi après l'octave de Pâques 1329. n°265 : Achat pour Mondon la Beylesse de Silhac fait de Jehan Pouzet d'une terre le vendeur dit tenir du sieur de Vaussèche le 18 janvier 1360. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

Aulagnon (l') : n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugièrre le 24 mai 1502. (la Brugièrre est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut). n°463 : Rémission faite par révérend père en Dieu François de Lévis prieur du prieuré conventuel de Saint Michel de Charay sous la règle de St. Augustin fondé à noble Alexandre de la Marette pour la dépouille de son devancier et par exprès du fait de Laulanhon le 5 septembre 1508. n°455 : Achat fait par Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre pour le domaine de l'Aulagnon à lui vendu par Alexandre de la Marette prieur de St. Pierre du Luc le 4 mars 1511. n°456 : Investiture faite et passée par le comte de Valentinois à maître Antoine Aulanhier curé de Saint-Jean Chambre pour l'achat ci-dessus du domaine de l'Aulagnon le 24 avril 1511. n°458 : Autre transaction passée par ledit Antoine Aulanhier avec noble Alexandre du Monestier dit de la Brugièrre et frère du susdit Loys pour ce que ledit Alexandre disait les biens de son feu père être substitués et que par ailleurs il voulait agir pour son droit de légat ou légitime au domaine de Laulagnon moyennant 10 écus par Aulanhier payés au dit sieur du Monestier luy ratifie et approuve la vente faite par le sieur de la Marette le 29 décembre 1512. n°457 : Testament de Anthoine de Aulanhier en faveur de son neveu Estienne Aulanhier prêtre et curé de Saint Jean Chambre avec fondation en la chapelle de Notre Dame de Consolation audit Saint-Jean. (Il lui donne) sa maison où il habite audit Saint-Jean ; une sienne vigne située au territoire de Bospoules(?) plus une autre vigne située au mandement de Durfort et au territoire de la Dunière sive daubera (?) pour dire une messe tous les jeudis en la chapelle de Notre Dame de Consolation dudit Saint Jean Chambre voulant la maison de Laullagnier en être les patrons le 7 juin 1526. n° 461 : Attestation de revenu qui appartient à la chapelle Notre Dame de Gras en l'église de St. Jean Chambre poursuivi par maître Bermond Chomeyron recteur d'icelle et fondation y faite par Mathieu et Anthoine de Aulanhier prise devant François de Vernéa lieutenant en la baronnie de Chalencon le 13 février 1541. n°460 : Pacte et promesse que noble Louis des Mottes seigneur de Coffolenc (et de la Brugièrre) fait de bailher à Nicolas Chomeyron la grange et domaine de Laulanhon au cas que par sentence du sénéchal de Beaucaire et Nîmes lui serait adjugé sous le cens de 1 cestier seigle de rentes et pour les entrogés 300 livres et promesse par ledit Chomeyron le tout payer le 21 novembre 1550. n°462 : Factum pour montrer au conseil sur le trouble donné à maître Antoine Aulanhier ou son recteur en la jouissance de l'acquisition par lui faite du domaine de

Laulanhon par les enfants et descendants des sieurs de la Brugière qui le troublent. (pas de date). n°459 : Inquisition pour maître Raymond de la Favelle vicaire de Saint-Jean Chambre et recteur de la chapellenie de Laulanhon sur l'empêchement que lui donnait en la jouissance du domaine de Laulanhon noble Jean des Motes seigneur de la Brugière et Coffolenc ainsi qu'il appert par l'audition de 10 témoins le 11 août 1566. n°464 : Achat pour Loys de Vaussèche sieur dudit lieu et de la Tourette chevalier de l'ordre du roi fait de Claude Aulanhier paroisse de Saint Jean Chambre du fait et de l'héritage de feu Mathieu et Anthoine de Laulanhier prêtres droits actions patronaiges et biens étant des appartenances d'icelle sauf et réserve ce que lesdits prêtres pourront prétendre en la chevance de Laulanhier de laquelle vente dépend le fe domaine de Laulanhon à quoi servent les 11 pièces ci-dernier inventoriées contrat d'achat du 7 novembre 1573.

Bellay (le) : n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297. n° 420 : Reconnaissance et hommage fait au comte de Valentinois par André Maurice de 10 sols au mas du Bellay et autres rentes le jeudi après Pentecôte 1320 plus autres rentes sur Jehan et Guillaume Chalhot en un autre homaige. n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon de la vente à lui faite par Umbert Pellepier sa femme et sa fille audit Maurice de rentes qu'ils prenaient sur Martin de Savinas et d'autres de Bellay le 12 juin 1333.

n°384 : Reconnaissance de Martin de Savinas à Jehan Maurice pour ce qu'il tient au Bellay en juin 1330. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481 (voir Pimpie à Saint-Fortunat). -Jehan Vignal paroisse de Silhac 4 quartes seigle mesure Chalencon ; Pons et Mathieu Riou de Bellay 14 quartes seigle 20 quartes et demye avoine comble 23 sols 4 deniers tournois 2 gelines ; Estienne Prahin paroisse de Silhac 5 quartes seigle 7 quartes combles avoine mesure de Chalencon et 12 deniers tournois.

Besse : n° 391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'ils avaient au mandement du Besse le 8 mars 1367.

Bois (le) : n°246 Achat pour Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux d'une terre appelée le Boix de Guillaume Gautier avec investiture de Claude de Préhelles comme tenant de sa directe le 12 mai 1513. n°276: Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

Collans : n° 486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vausèsche les ides de septembre 1268. (On trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut), sous la cense de 6 quartes avoine que ledit de Saint-Prix dit donner à Hugon de Préhelles son neveu et Hugon avec l'accord de Gastone sa mère et de sondit oncle investit Jehan de Jarrias de la terre à luy baillée acte fait de la main dudit de Saint-Prix avec 6 sceaux pendants. Pas de mention de notaire. n°519 : Quittance donnée par Armand de Collans à Pons de Geis pour 80 livres le 7 décembre 1357. n°218 : Transaction entre Roger de Préhelles et Armand de Coulans sur des prétentions que Coulans avait sur des biens de Préhelles par dettes ou legs faits à lui par Cécile du Hautvillars, pour solution lui est donnée une métairie que Préhelles avait de là le Rosne et jouissance de certains autres fonds pour 3 ans le 30 août 1360. n°279 : Quittance pour Pons de Geis octroyée par Armand de Collans de la somme de 100 livres tournois un florin d'or et 20 sols pour dot le 30 novembre 1362. n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente, 13 quartes seigle 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quartes d'avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite s'était-elle remariée avec Armand de Coullans ?). n°54 : Achat pour Pierre Maurice faict d'Armand de Coullans d'une maison à Chalencon avec investiture au pied fait de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

Combe (la) : n° 326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice par frère Artaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac d'une terre au lieu de la Combe le 10 novembre 1364. n°quies : Terrier pour Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice contenant 219 feuillets avec 76 reconnaissances expédiées suivant la commission du sieur bailli de Vivarois et Vakentinois la première reconnaissance faite par Pierre de Préhelles et Mondon son fils du 10 décembre 1445 et la dernière par Pierre Gautier de la Combe paroisse de Silhac le 5 mai 1461.

Faurie (la) : n° 422 : Reconnaissance en faveur de Guillaume de Préhelles à lui faite par Laurens la Faurie paroisse de Silhac la fête de St. Pierre 1331.

Fontbonne : n°288 : Accord entre Pons de Geis et Jehan de Veyrassac pour un passage que Veyrassac faisait en un pré de Geis appelé Fontbonne par lequel il fut dit qu'il n'y avait aucun passage le 20 mars 1337.

Garayt (le) : n°371 : Accensement fait à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre dite le Garayt au plan de Silhac en mars 1301

Hautvillars : n°108 : Reconnaissance à Pons de Geis en fief franc et noble fait par Estienne du Hautvillars des censes y contenues le 30 juin 1350. n°327 : Reconnaissance par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et d'une terre à la Croix du Bois et au lieu dit de Peyre Besse le 6 mai 1354. n°115 : Accord entre Pons de Geis et Estienne du Hautvillars pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358. n°322 : Pierre du Hautvillars donne à Gonnet de Geis un muid de vin qui au passé lui avait été vendu par ledit de Geis sur son vignoble et claux de Geis la date ne se pouvant lire (Gonnet ou Gonon de Geis vivait vers 1370-1380). n°267 : Mariage de Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon avec Loyse du Hautvillars le 2 juillet 1472. Pierre de Hautvillars, père de Loyse, lui avait donné la somme de 1000 florins le 28 janvier 1459. n°198 : Pacte entre Claude du Hautvillars et Guillaume de Préhelles pour la dot de Loyse du Hautvillars femme de Guillaume de Préhelles le 16 juin 1481. n°216 : Accord entre Guillaume de Préhelles et Loyse du Hautvillars mariés et Claude du Hautvillars sur les paiements du restant de la dot de la dite Loyse le 14 avril 1488.

Mont (le) : n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier. n°270 : Achat pour Durand du Mont fait de Jaques del Bes de tout le fait et tènement del Bes plus autre terre appelée de Rochellobal en décembre 1400.

Pray (le) : n°133 : Roger de Préhelles achète à Jacques Seguin une rente qu'il prenait sur Nerta dou Prays: 6 quartes avoine combles et chauchées demie-geline 3 sols et 6 deniers tournois tant pour cense que pour taille le 20 décembre 1384.

Sallée : n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de Saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467.

Sonnarie (la) : n°242 : Reconnaissance à Guillaume de Préhelles faite par Gonon de la Combe pour une terre deux ouches et un pré et terre à la Sonnarie commune de Silhac le 30 juin 1404.

Viougeas : n°429 : Confirmation d'assancement à Guillaume Preyssemelle par Hugon de Préhelles pour le tènement du mas et du Veioujar se joignant le 9 août 1279. n°130 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche par Durand et Jacques de Véoujar le 18 mars 1482.

Notes sur l'Inventaire de la maison de Vaussèche relatives à des lieux situés sur la paroisse de Silhac. U 86-89 :

Généalogie de la famille de Cluset, seigneur d'Uzanoux, paroisse de Silhac (photocopie de Montravel) 2 AB 268-270.

Archives paroissiales de Silhac. 5 J 202/1. Notes de l'abbé Chareyre (1960-1980). Mention en 2 M 187.

Ch. du Besset, « le Vieux Desaignes » : p.29 : Le plus ancien des Retourtour, seigneur de Desaignes, est Pierre de Retourtour, mentionné dans un acte du cartulaire de St. Barnard de Romans relatif à l'église de Silhac en 1085 comme témoin. p.76 : Des troupes furent envoyées en 1562 à Saint-Victor, et en 1563 les chanoines déplorent la perte de leurs revenus à Saint-Félicien, Saint-Victor et Silhac. En 1565, ils confient la perception des dîmes aux seigneurs de Ruissas. Or, ceux-ci se joignent aux protestants présents à Bosas, et le contrat est rompu le 28 juin 1568. Le capitaine Clavel dirigeait les troupes protestantes, et porta une cloche au château de Ruissas après le sac de l'église de Saint-Jeure. C'est ce que dit Poncer, pp.481-483.

Colette Véron : Les moulins du plateau de Vernoux et de Chalencon. (www.moulins-de-la-vallée-de-l'eyrieux.fr). AD 76-77.

Cotes des A.D.A. relatives au château du Hautvillars, séries J, B et C. U 90-92

Schéma généalogique de la famille de Hautvillars. U 94-97:

A.D.A. J 412 : Pièces sur le château de Villars, entre autres.

Testament de Pierre de Hautvillars (1407), à transcrire (A.D. 07 13 J 22 n°36). Y 132-133.

Testament de Joseph de Hautvillars, 2 avril 1625 (A.D. 13 J 122 n°35). Y 134.

Elie Reynier, Histoire de Privas, T. 1, p.239 : En 1620, Judith de la Tour-Gouvernet, fille de Paule de Chambaud, épousa Jean de la Gruterie, seigneur de Maisonseule. Paule de Chambaud promit 27.000 livres de dot qu'elle ne paya pas. Aussi, Maisonseule fit saisir ses seigneuries de Chambaud et de Collans. Avec Meissonnier, il l'obligea à vendre ses domaines de Charmes : la maison de Blou, la moitié du port, un moulin et des revenus. Noble Anthoine de Galbert des Fonts acheta le tout pour 22.500 livres. Il versa 13.500 livres à Maisonseule, 9.000 à Meissonnier et Catherine de Monery sa femme. Paule de Chambaud se trouve au Teil en Limozin (?), où elle habite. AJ 2.

Mazon, Revue du Vivarais, 1894. : p.145 : Parmi les forts qui doivent être « étudiés » par Machault et Arnoul après la révolte de Montmorency, il y a la Tourette, Châteaubourg, qui appartiennent à des catholiques ; il doit aussi démolir les murailles de Ruoms, Saint-Thomé, les fortifications du Haut-Villars, celles de Tournay, « d'autant que le maître y demeure » la tour de Rochefauconnière en Boutières, celle de Craux « d'autant que personne n'y demeure » et que le maître a été dans la faction, outre que ladite tour ne sert que pour une retraite pendant la guerre, la tour de Poinsac en Boutières, « dont le seigneur est huguenot et a toujours été dans la faction », le château de Granoux, où le maître demeure, et où il faudra peut-être ne raser que les fortifications. G 268-269.

Cabaretiers de Silhac en 1693, M 3, 1789, M 5, 1921, M 11,

Patrimoine Huguenot d'Ardèche

2008, n°8: Silhac, le village et l'église, les écoles, Chermezon, le château de Collans, Morizon et la famille Reyne, pp.29-43.

A.D. 07, C 55 : Rôle des impositions de la commune de Silhac en 1778.

Tableau des 2/20° fin XVIII°, sans doute 1773. AD 07 C 1115. AN 224. Cotes principales en AN 230.

6 M 67 A.D. 07: Dénombrement de la population de Silhac vers 1810, avec âges et professions. Voir notes en T 193.

Archives communales déposées aux A.D. 07, E 2 (listes nominatives 1841-1866). E 2 10 23: Etats nominatifs des habitants. E 2 26: PV communaux, et registres ouvriers.

Extrait de « Châteaux du canton de Vernoux », plaquette publiée en 1998 en autoédition. A 44.

Sortie de « Patrimoine Huguenot » le 26 juin 1999. A 46.

Sorties et randonnées de « Patrimoine Huguenot »,

2003, pp.16-17 : le château de Hautvillars. PP. 17-22: L'Orme, le pasteur Peirot et la famille Chalamet.

Plan du village de Silhac, avec les routes de Chalencon et de Privas à Vernoux, se croisant à Tourtoureille. Cadastre napoléonien. L 85-86.

Documents sur Barry. Cadastre napoléonien. Listes nominatives 1911 et 1946. 2 AK 158-161, 173.

Population de Silhac 1801, 1861, 1911, 1946, M 27.

Listes nominatives de la population à Silhac (cabaretiers) en 1797, 1806, 1841, 1846, 1856, 1861, 1866. M 29-30. Cabaretiers, 1896, M 37.

Mouliniers 1900 : Jean Garay. Cardeur de laine et teinturier: François Maneval.

Cabaretiers du temps passé à Silhac, L 195.

A.C. de Silhac : E 30: souscription pour la passerelle du Ranc.

Quelques éléments sur le curé de Silhac Joseph Rignol (JC Saby). 2 AL 102.

Du nouveau à Silhac (construction de la nouvelle mairie avec photo). T.V. du 8 3 2002. AG 31.

Lettre municipale de Silhac, été 2006. V 99.

Iconographie

Vue aérienne du village de Silhac (Marc Esclaine) S 62.

Plan sur transparent de la commune de Silhac. AH 101.

3 photos personnelles du château de Collans. X 51.

Photographie du château du Haut-Villars (Marc Esclaine) S 62.

1 photo personnelle du château du Haut-Villars. X 54.

C.P.A. du château du Haut-Villars. X 72.

Vue aérienne du centre de Silhac. AT 125.

Vues du château du Haut-Villars, collection Esclaine. AT 135, 136.

Diapos de la cheminée du Haut-Villars. 2 AC 243.

Bibliothèque

*Général Finiels : Vernoux il y a cent ans. Valence 1966.

*Madame Jean Mirabel-Chambaud : Si Vernoux m'était conté... Syndicat d'Initiatives de Vernoux, Valence 1969.

*Alain Sabatier : Religion et politique au XIX^e siècle: le canton de Vernoux-en-Vivarais. Nancy-Vernoux, 1975.

*Jean-Claude Bouvier : Quelques documents pour servir à l'histoire de Vernoux. Burel, Saint-Péray, 1997.

*Michel Riou : Les châteaux du canton de Vernoux, auto-édition, Les Ollières, 1998. BR 15.

*Christine Hartwick : Le Patrimoine dans tous ses états. Histoire de granit, d'ardéchois façonneurs au pays de Vernoux (Châteaux, fermes, églises et temples, classé par communes du canton de Vernoux, puis patrimoine lié à l'eau, dont l'industrie). Syndicat d'Initiatives du pays de Vernoux, Imprimerie Cévenole, Coux, 2004.

Généralités

Documents sur les châteaux de Vernoux. 2 AJ 194-201.

Anciens notaires de Vernoux : Du Noyer (1576-1577), Jean de Vernes (1585-1605), Isaac Mercier (1595), Fourès (1636-38), Lorient (1651-88), Esprit Flouretton (1662-63) F. Lorient (1682-1707), Simon-Pierre Badon (1693-1733), Jean-Jacques badon (1733-41), Jacques Ponce (1710-46), Simon Pierre Milhot (1732-1750), Jean Antoine Pourret (1745-An VII), Jean-Annet Pourret (1757-59), Jacques Vallon-Lablache (1762-An IV), Jean Vallon Lablache (183-84, inventaires après décès) Jean Jacques Johanenc (1762-An IV), Pierre Ange Sonier (1765-An V), Barthélemy Genthial (1776-An III), Jacques Antoine Sabatier (1783-1822) Jean Jacques Risson-Bergeron (1784-1808), Jean Jacques Risson-Dusserre (1788-91)+ notaires XIX^e siècle. H 35, cotes aux A.D. 07.

Archives communales non déposées, classées dans le sous-sol de la mairie de Vernoux. Surtout XIX^e siècle. Listes nominatives des recensements en 1 Mi 522 R 1-3.

Le Plateau de Vernoux, texte de Michel Joly (1965), incomplet, S 143.

Monographie de Vernoux, archives de Montravail. A.D. 07 13 J 3.

Monuments inscrits et classés de Vernoux. Cévennes Terre de Lumière, AA 71.

Le patrimoine dans un classeur. Présentation. Article T.V. du 7 12 2001. AH 37.

Vernoux protestant. Sortie de « Patrimoine Huguenot d'Ardèche », 26 juillet 2008 : la croix de Billard, la plaque des déportés de 1944, l'arrestation du pasteur Deshubas en 1745 (avec la plainte de M. Deshubas,) correspondance Isaac Peirot-Boissy d'Anglas, les rues, le Séminaire de Vernoux.

Michel Riou : Les châteaux du canton de Vernoux. Les Ollières, mai 1998. Dessins d'A.Gonin. 2 ex. BR 3.

Michel Riou : Cabaretiers du temps passé au pays de Vernoux, Revue du Vivarais, 2011 n°1, p.25-43.

Moyen-âge

Lettre du 10 octobre 2005 à P.Y. Laffont relative à la famille de Geis et au château de la Tourette. AY 157-158.

Inventaire de Vaussèche : n°539 : Quittance par Jehan Bonneton recteur de la chapelle Sainte-Marguerite en l'église de Vernoux fondée par Jehan de la Tourette le 11 février 1548.

le Bancel : n°317: Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'Agnès femme de Guillaume las feneyras paroisse de Silhac d'une terre au tènement du Bancel paroisse de Vernoux relevant du sieur de Lamastre le 24 avril 1324. (il y a d'après Charrié un Bancel sur la commune des Nonières)

Bruyres (Les) : n°486: Accensement pour Jehan de Jarrias de Coulans du tènement de la Bruyère et de partie de Vaussèche à luy fait par Pierre de Saint-Prix qu'il donne à Hugon de Préhelles son neveu lequel investit ledit Jarrias de la terre à lui baillée l'acte fait de la main dudit Saint Prix avec cinq sceaux pendant en date des ides de septembre 1268.

Chambon (le) : n°450 : Acte pour noble Pierre de Préhelles fils à Hugon prise sur la levée du moulin de la Maisonnasse pour arroser les près qu'est le domaine du Chambon le premier vendredi trois semaines après Pâques 1296. n°342 : Achat de Pierre de Préhelles à Guillaume et Laurens du Chambon père et fils de tout ce qu'ils avaient au lieu du Chambon tant censes terres bois et autres propriétés le jour de Reminescere 1302. (Il y a aussi un lieu du Chambon près de Vernoux, au bord de la Dunière, proche de l'ancien moulin du Ranc. Celui de St. Michel est proche du Doulet, et P. Charrié y signale un ancien moulin). n°346 : Achat pour Pierre de Préhelles de la moitié du moulin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Julien son fils avaient au Chambon le jeudi avant Pâques 1303. n°490 : Pierre de Préhelles fait hommage au seigneur de la Tourette pour son domaine du Chambon le mercredi après l'Annonciation 1307. n° 201 : Maurice bailhe à Jean Perusso paroisse de Silhac ce qu'il prenait au Chambon, et Roger de Préhelles échange ce droit contre des terres qu'il donne à Pérusso. Cependant, le libellé de l'acte est peu compréhensible. Mardi après carême prenant 1324. n°355 : Hommage de Marguerite, veuve de Roger de Préhelles, pour le domaine du Chambon au seigneur de la Tourette, le 7 mai 1337 (qui était déjà un Chambaud, Hugues de la Tourette étant mort au siège de Tournai, en Flandre, en 1330, et sa sœur Alix ayant épousé un Chambaud). n°250 : Reconnaissance de Roger de Préhelles sieur de Vaussèche à Guinot de Chambaud sieur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 28 février 1390 en fief franc et noble. n°97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°522 : Reconnaissance par demoiselle Claude d'Issartel à noble Godefroy Ithier seigneur de Géorand d'une maison appelée de la Borie et du domaine et territoire de Chambon de Pla et de regard dans le mandement du Chambon paroisse de Issartel en fief franc et noble du 30 avril 1555. n°475 : Grangeage fait par Loys de la Tourette à Mathieu de Jours pour le lieu du Chambon pour le temps et terme de 6 années commençant le jour même le 24 novembre 1568. n°479 : Grangeaige du Chambon fait à Mathieu de Jours par dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche sous les conditions y contenues le 10 septembre 1607 commençant à St. André prochain.

Cinternous : n°94 : Accord entre Guillaume Maurice sieur de Vaussèche et Marguerite veuve d'André Chantemerle pour le passage de Cinternous pour « aller et venir avec toutes sortes de bestal que ce soit même pourtant ou non et ce dans les prés et terres de ladite Marguerite sans aucune contradiction » le 1er août 1354. n°100 : Réponse à griefs pour Pierre Maurice dit de Trabe contre Guillaume Garnier pour raison du passage de Cinternous le 9 avril 1403. n°200 : Echange entre Claude de Préhelles et Jehan Charretier pour les pièces contenues au fait de Cinternous le 30 juillet 1499. n°304 : Transaction entre Claude de Préhelles et Pierre Charratier sur l'empêchement de passer en une terre de Charratier pour le service d'un pré dit de Léourat appartenant au sieur de Vaussèche pour le service du foin à la grange de Cinternous le 13 juin 1504. n°292 : Investiture pour Claude de Vaussèche à lui faite par le sieur de

Joyeuse seigneur de Lamastre pour certain pré au lieu et domaine de Cinternous avec continuation de la rente due par Antoine Charatier le 20 janvier 1533.

Lioux : n°283 : Achat pour Loys de la Tourette d'une terre et chenabier au domaine de Lioux le 12 décembre 1560.

Noyer (le) : n°147 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche à lui faite par Jehan Roussilhe et Raymond du Noyer le 31 mai 1493. n° santificetur : Terrier en faveur de Loys de Vaussèche contenant 64 feuillets écrits et en iceux il y a 57 reconnaissances la première faite par Pierre Noyer du lieu du Noyer paroisse de Vernoux le 31 janvier 1567 et la dernière investiture pour Berthélemy Ogier marchand de Challencon le 20 juillet 1590.

Peschers (les) : n°248 : Transaction entre Guillaume de Préhelles sieur des Peschers et Gérenton de Préhelles son neveu sieur de Vaussèche, Guillaume étant fils de Alasia de Geys et de Guillaume de Préhelles son père, le 6 décembre 1446: 7 livres et demye de rentes sur les biens de sa mère et la 7^e partie des biens de son père. n°? : Testament d'Odon de Préhelles seigneur des Peschers du 13 octobre 1490. n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520. n°169 : Joachim de Préhelles sieur des peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Peyrisse (Perusson) : n°237 : Roger de Préhelles achète à Bertomieue fille de Gérenton Gérente une terre et arbre et arbres au terroir de Peyrisse jouxte la rivière de Dunière cette terre étant de la directe de l'acheteur le 20 août 1409.

Pibères : n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille de Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibères le dimanche avant Pentecôte 1355 : ledit Garnier baille un pré à la serlin, cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine, plus une autre terre à Pibères de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice (?) à présent Vaussèche ; en récompense ladite Jehanete donne une terre au garayt des Houches plus un pré au lieu des houches appelé de la vye étant de la directe du seigneur de la Tourette. n°95 : compromis avec prolongation passé par Gérenton de Préhelles pour certaines rentes sur Pibères passé le 10 février 1429 avec Gérenton Téoulrier et sa femme Artaude. n°96 : Reconnaissance de Jehan Téoulrier et Arthaude de Pibères sa femme en faveur du sieur de Vaussèche le 22 février 1446. n° quies : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice dans lequel il y a 176 reconnaissances reçues par feu Jena Faya, notaire à Chalencon la première datée du 10 décembre 1445 et la dernière du 5 mai 1461.

Ranc (le) : n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier (d'après Charrier, le moulin du Ranc, à Vernoux, serait disparu. Or il figure comme ancien moulin sur la Dunière en aval du Bellay, près du Chambon) : sur Armand du Ranc 3 sols 8 deniers censuels ; sur Nicolas du Ranc 2 sols 1 denier ; sur Pons Leydier 6 deniers.

Sableyre (la) : n°443 : Frère Hugon de Préhelles accense à Guillaume de la Tourette le domaine de la Sableyre le jour après l'octave de Pentecôte 1289 jusqu'au pont de emel (?) La Sableyre est au S-E de Vernoux près de l'Eve, affluent de la Dunière, qui naît au lac des ramiers, domaine des Peschers).

Sainhes (auj. hameau de Saigne Brus ?) : n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la rabeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532. n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache demoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savynas pour la somme de 200 flourins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533.

Tourette (la) : n°506 : Sac de procès criminel sur le meurtre de feu noble Pierre de la Tourette contre le seigneur de Pierregourde Alexandre de la Marette et autres de certaines affaires pour la rente de Retourtour. Pas de date. n°476 : Inféodation et hommage de la justice de Geis à Claude de Préhelles par noble Gabriel de la Tourette avec toutefois connaissance de mort qu'il veut être attribuée à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538. n°470 : Mariage de Loys de Vaussèche et Guilhemette de la Tourette le 2 février 1548 avec extrait signé par Pailhons huissier au parlement de Toulouse. n°539 : Quittance pour Jehan Bonneton recteur de la chapelle de ... et Sainte Marguerite en l'église de Vernoux donnée par noble Jehan de la Tourette le 11 février 1548. n°538 : Extrait non signé de l'enquête dudit Alexandre du Bénéfice sieur de Cheylus le 21 mai 1549. n°535 : Plaidoyer pour le fait de la reddition de tutelle et prestation de reliquat pour Alexandre du Bénéfice contre Noble Gabriel de la Tourette le 9 juillet 1554. n°536 : Inventaire des pièces produites au procès de reddition des comptes dudit Bénéfice sans pièces justificatives. n°473 : Commission obtenue du siège royal d'Annonay par messire Loys de Vaussèche sur l'inventaire à faire des meubles de la maison de la Tourette ayant appartenu à Claude de Vaussèche dit la Tourette son fils avec intimation à Mademoiselle Marguerite de Bourdic veuve dudit Claude du 12 février mil cinq cent... n°480 : Extrait du testament de Guillemette de la Tourette par lequel institue son héritier universel Loys de Vaussèche son mary à la charge de rendre ledit héritage à noble Claude leur fils et à chacun de ses autres enfants lègue la somme de 2000 livres substituant les uns aux autres préférant les masles aux femelles suivant l'ordre de primogéniture et oute le légat des filles leur donne à chacune d'icelles 300 livres pour les robes le 2 octobre 1565.

Ubac (l') : n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la rabeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532.

Vaussèche : n° 486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de septembre 1268. (On trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut) : sous la cense de 6 quarts avoine que ledit de Saint-Prix dit donner à Hugon de Préhelles son neveu et Hugon avace l'accord de Gastone sa mère et de sondit oncle investit Jehan de Jarrias de laterre à luy baillée acte fait de la main dudit de Saint-Prix avec 6 sceaux pendants. Pas de mention de notaire. n°487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à luy faite par Hugon de Préhelles de la maison de Saint Anthoine et en fief franc et noble de toutes les terres qu'il avait eues de Jehan de Jarrias cultes et incultes prés eaux boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que les dits

biens lui faisaient le 3 avril 1279. n° 499 : Bailh en fief franc et noble fait par Hugon de Prahelles enfermier de Saint Antoine à André Maurice de Chalencon de certains fonds acquis de Jehan de Jariès et autres pièces y mentionnées qui aujourd'hui se trouvent jointes au domaine de Vaussèche le 3 avril 1279. R.P.: Il y a bien 2 actes le même jour dont l'un est une donation, et l'autre un bail. Dans le second, il s'agit de terres acquises de Jehan de Jariès, et qui sont donc sans doute la propriété personnelle de Hugon de Prahelles, réunies par lui au domaine de Vaussèche. Pour ces biens-là, André Maurice lui doit sans doute hommage. La donation s'explique sans doute par des liens de parenté. n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine et fait de Vaussèche et donne pouvoir audit Maurice et à ses successeurs d'acheter par quelque titre que ce soit dans la terre du seigneur de Tournon sans lodz ni émoluments. En outre ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Pons Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la Celli (il y a un domaine de Celles sur la commune de Châteauneuf de Vernoux) : plus ledit sieur donnera à Pons Maurice un sien garayt appelé de la celli pour le pré dudit Pons situé et jouxtant ledit garayt et à raison de ce il doit acheter un cestier seigle pour les religieuses ; encore lui assigne un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus 3 quarts seigle 7 quarts d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant 3 sols pour la taille et hommage ; lui donne une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice de Vaussèche ; en outre cinq quarts et une raze avoine et 3 carterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère ; plus un quartal de seigle qu'il prend sur Pierre Bourguignon ; une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un pré appelé las Fauges. le sabundi avant la feste de Saint-Jean Baptiste 1309. n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche de son fait de Vaussèche contenant huit peaux le 16 décembre 1337. n°pater : Terrier de Vaussèche commencé le 21 janvier 1479 et clos le 6 avril 1538. Autre exemplaire en cote nester à la suite.

Le prieur de Vernoux cède en 1205 une part de sa juridiction temporelle à Aymar II de Valentinois. H 19.

Tarif de la leyde de Vernoux, A.N. H 4 3087/1 n°11.

Aymar III reconnu tenir du roi de France Chalencon, Vernoux, Rochemaure, la Tourette et Pierregourde en 1250. H 22.

Colette Véron : Les moulins du plateau de Vernoux et de Chalencon. (www.moulins-de-la-vallée-de-l'eyrieux.fr). AD 76-77 : Le prieur de Charay François Colons cède le gouvernement de son monastère à Jean de Prelles, prieur de St. Marsal. Il était de la famille de Presles, de Vaussèche. La filiation de cette famille remonte à Pierre de Preilles qui vivait en 1254. Roger de Preilles vivait en 1323. C'était le septième aïeul de Louis de Preilles, qui commandait en Vivarais en l'absence de Montmorency et du seigneur de Joyeuse, et qui fut tué en 1577. Il avait épousé Guillemette de Chambaud, devenant ainsi baron de la Tourette. En 1427, Jean de Prelles est toujours prieur de Charay. 16 novembre 1489 : Arthaud de Monthélis, prieur de Vernoux, fait hommage pour sa temporalité de Vernoux. H 34. Février 1447 : Hommage de Hector de Chambaud pour le château de Trajettes (la Tourette, sans doute), et pour ce qu'il possédait aux mandements de Chalencon et Durfort. En même temps, Durand de Chambaud fait hommage pour des terres dans les mêmes mandements, et pour les 5 sous de redevance qu'il prenait à Savasse sur chaque bateau remontant le Rhône. (Pilot de Thorey, p.207). H 91.

J. Régny, Regeste Vivarois : 14 novembre 1489: Gaspard de Pierregourde, prieur de Charay et seigneur de Pierregourde, fait hommage au roi Charles VIII pour sa parerie du château de Vernoux, et tout ce qu'il avait aux terroirs de Bellione (?) et des Beaux (?) proches le mandement de Pierregourde. H 236. 17 novembre 1489 : Guinot de Chambaud fait hommage pour le château et la terre de la Tourette. H 34.

Mémoire du marquis de la Tourette sur la baronnie de Chalancon, 59 J 54 : Le prieuré de Vernoux est régulier et dépend de l'abbaye de Cruas. Aux ides de juillet 1264, Hugues de la Marthe reconnu tenir en fief de l'église de Vernoux certains biens aux mandements de Savinas et Boffres, et en fit hommage à Hugues de Bavas, alors prieur de Vernoux.

F. Bréchon, T1, p.122 : Le pont de Monépiat a été bâti sur la route allant de Valence au Puy par Chalencon. Il était bâti à 10 mètres au-dessus de l'eau, grâce à une petite gorge. Il est constitué de deux arches en plein cintre, la principale franchissant le cours d'eau avec une ouverture de 8 mètres environ; la seconde, en rive droite, n'est qu'un exutoire de crue, de 5 m. de large environ. Notes sur Vernoux prises dans le Fonds Mazon. S 121-122.

Inventaire des cotes A, B, C, D, concernant Vernoux aux A.D. 07 D 90. 91.

XVI° siècle

Inventaire de la maison de Vaussèche : Pièces concernant le prieuré de Vernoux et la famille de la Tourette. Archives du prieuré de Vernoux, accord de pariage avec la Tourette en 1530, présence de Gilbert de la Tourette en 1616. A.D.A. 1 J 821.

Notes tirées de S. Januel, sur les familles de Robiac et Rocoules, notamment sur le procès de Gaspard de Rocoules, condamné à Toulouse pour le meurtre de Pierre de la Tourette, en 1548, fils de Pierre et de Madeleine de Joyeuse. F 135.

Châteaux Historiques du Vivarais, Florentin Benoît d'Entrevaux. p. 267-268 : Une transaction du 9 octobre 1509 termina un procès pendant entre Aymar de Poitiers-Saint Vallier, seigneur de Chalencon et Saint-Vallier, et noble Guinot de Chambaud, seigneur de la Tourette. Aymar de Poitiers cédait à Guinot la seigneurie de Saint-Vincent de Barrès en se réservant l'hommage (François Faure, notaire à Vernoux). Guinot était fils d'Hector et d'Anne de Poinsac. Il épousa Dauphine d'Arlempdes. Les Chambaud portaient « d'azur au lion d'or au chef d'argent chargé de trois hermines de sable ».

Mémoire du marquis de la Tourette, A.D. 07, 59 J 54 : Le 13 mars 1570, Guillaume de Colans et Jean Flore, religieux de Cruas, transigèrent dans le fort et château de Cruas. Le prieur reconnu devoir hommage au comte de Valentinois, avec serment de fidélité. Le prieur reçut hommage pour certains biens aux mandements de Savinas et Boffres. G 302.

Notes prises dans « Les Huguenots du Vivarais » de Mazon concernant le château de la Tourette vers 1580-1600. B 66.

Etats de Vivarais, 22 mars 1570 : Licenciement des garnisons de Vernoux, Garozon (Grozon ?) et Solignac, qui viennent de tomber aux mains des protestants. AG 250 bis.

Etats de Vivarais : libération de Jean Jeuzion, prisonnier depuis 4 ans au château de Tournon et responsable de la prise du château de La Tourette (10 janvier 1590 à la Voulte).

Requête de Gilbert de Vaussèche tendant à obtenir restitution de son château « avec les meubles et armes qui y sont dedans », détenus par le sieur du Buisson. Envoi d'une délégation sur place le 12 avril 1590. Elle revient faire son rapport le 19 avril. AG 251.

S. Mours, le Protestantisme en Velay et Vivarais. p.80 : L'un des délégués du Vivarais aux Etats protestants de Languedoc qui se tinrent à Montpellier à l'appel de Jacques de Crussol le 27 octobre 1567, est Louis de Presles de Vaussèche, seigneur de la Tourette.

XVII° siècle

Mazon, Voyage autour de Privas : En 1644, le prieuré du Charay est dévolu à l'abbé de la Tourette. Le revenu est de 2.000 livres en tout. En 1666, l'abbé fait un procès aux habitants de Gourdon à propos des dîmes, transaction la même année. Transaction aussi avec les habitants de Soyans, diocèse de Die, dont le prieuré dépendait de Charay. En 1667, procès entre Henri de Ginestoux, abbé de la Tourette, et René d'Ucel, seigneur de Craux, à propos du domaine de Pratheton, dit de Mirand. Le prieur est maintenu en possession le 5 juillet 1667. Autre procès contre René de Bénéfice d'Entrevaux à propos des terres de Lignoux et autres à Saint-Priest. L'abbé est aussi maintenu. Autre procès entre le même abbé et Jean Sautel de Puaux, à propos de la montagne du Champ de Mars; l'abbé gagne aussi le 18 juillet 1668. Idem contre le prieur de Saint-Etienne-de-Serres, où l'affaire alla jusqu'à Toulouse. L'abbé Duché remplace l'abbé de la Tourette en 1693. Cet abbé habitait Paris en 1718. (Voyage autour de Privas, Mazon p. 165).

Mazon, Revue du Vivarais, 1894 : p.145 : parmi les forts qui doivent être « étudiés » par Machault et Arnoul après la révolte de Montmorency, il y a la Tourette, Châteaubourg, qui appartiennent à des catholiques ; il doit aussi démolir les murailles de Ruoms, Saint-Thomé, les fortifications du Haut-Villars, celles de Tournay, « d'autant que le maître y demeure » la tour de Rochefauconnière en Boutières, celle de Craux « d'autant que personne n'y demeure et que le maître a été dans la faction », outre que ladite tour ne sert que pour une retraite pendant la guerre, la tour de Poinsac en Boutières, « dont le seigneur est huguenot et a toujours été dans la faction », le château de Granoux, où le maître demeure, et où il faudra peut-être ne raser que les fortifications. G 268-269.

XVIII^e siècle

Terrier des reconnaissances reçues en faveur du prieur de Vernoux pour des biens à Vernoux, Saint-Fortunat, par Charrier notaire. Registre en basane, répertoire alphabétique des tenanciers, 505 p. 161 fol. 1718-1721. A.D. 07, 2 Mi 1188.

Archives du prieuré de Vernoux, 1718-1721. A.D. 07, 1 J 201 : Reconnaissance de noble Jean Jacques de Barjac, le 1er mars 1720, habitant en son château de Barjac paroisse de Saint-Didier, en faveur de Pierre Huvet, prieur de Vernoux chanoine de l'église collégiale Saint-Martin d'Ainay à Lyon, absent, mais représenté par nous dit notaire Charrier commissaire au renouvellement de son terrier. Il s'agit d'une reconnaissance faite par Guillaume Monipiac de Garnier le 22 mars 1500 insérée au terrier reçu de Prata notaire et plus anciennement de celle de Jean Monipiac alias Garnier le 20 janvier 1459 insérée au terrier reçu par Boéty notaire, consistant en une terre, pré et bois, le tout contigu au terroir de Corbet et au lieu dit au Cros dépendant de son domaine de Garnier paroisse dudit Vernoux; bornée à l'orient par des terres dudit à reconnaissance qui ont esté à (?) de Pibères au midy ... tenant ainsy qu'a dit d'autres seigneurs ; d'occident avec le pré et terre du sieur Maisonneuve de Mondet qui fut de ses auteurs dudit sieur de Barjac ; du septentrion terre et pré de noble Etienne Debadel Dunoyer même directe; et encore de mesme côté sçavoir du pied terre du sieur Dunoyer tenant d'autre seigneurs, sous le cens annuel et perpétuel d'une quarte avoine mesure de Châteauneuf, payable à la fête de Toussaint. Fait et passé à Vernoux dans la maison de Joseph Laboissière en présence de M^e Claude Afforty, conseiller du roi, receveur du taillon au pays de Vivarais habitant audit Vernoux témoin soussigné avec ledit reconnaissant Barjac. Afforty ; Afforty père ; Chabrière présent et nous notaire royal recevant Charrier notaire. Collationné à Saint-Pierreville le 28 mars 1723. Original en C 163-164.

Ch. Volle : Charles Antoine de Laforest ((1726-1799) et Justine de la Rivoire de la Tourette (1730-1799). Note sur la parution de ce livre, Hebdo de l'Ardèche du 5-12 août 2005, P 237.

Voies de communication au XVIII^e siècle : desserte de Vernoux : Réparation du chemin de Beauchastel à Vernoux,(1689-1788), C 725 ; décision de construire un chemin de Privas à Vernoux, par les Ollières plutôt que par la Cheisserie (1719), A.D. 07 C 886 (voir note n°2) ; Adjudication de travaux du Pape à Vernoux, à Jean-Baptiste Dusserre, de la Voulte (1742-44) ; Adjudication de l'achèvement du chemin de Saint-Péray à Vernoux, C 1375 , 1740-46 (voir note n°5) Ouverture du chemin de Saint-Fortunat à Combauvert (1757-1759), C 6 ; Certificat sur la situation du chemin du Pape à Vernoux, à Louis Ange Chevalier, du Pape (1766-68), C 1329.

Foires de Vernoux (?) A.D. 07, C 270 bis

Etat des cabaretiers de Vernoux en 1693, M 3.

Rôle de l'industrie en 1788 et 1789, C 1118. M 5.

Tableau des 2/20^e à Vernoux fin XVIII^e, sans doute en 1773. AD 07 C 1115. AN 224. Principales cotes : AN 229.

Généalogie des Sonier de Lubac et des Sonier la Boissière (Armorial du Vivarais) C 177-178.

En 1782, conflit à Vernoux entre la municipalité qui avait accepté un jeu de loterie, et la justice seigneuriale qui veut l'interdire. Cité par B. Teyssier, AQ 121.

Bail d'une partie de la seigneurie de Vernoux. 1774-1775. Archives Nationales Titres Domaniaux. Q1 31.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203 : Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787. 1 GD 006.

Projet et acquisition des terres de Laval St. Etienne, arr. de Grenoble, canton de Goncelin (?) 1759-1781, qui appartiennent à M. de la Tourette par sa femme. Il cède le 20 février 1781.

Plainte du seigneur de Montreynaud, près de Vernoux, contre JP Courbis, de Monteillet (St. Agrève) 4 sept.1785. AD 07 26 B 11.

Révolution, Empire

Documents concernant le bourg et les familles de Vernoux sous l'Ancien Régime et la Révolution (dépôt Jean Claude Bouvier, A.D. 07 1 J 822 à 827, C 183. Voir aussi D 93-94.

Notaires de Vernoux à l'époque révolutionnaire, M 8.

Incidents à Vernoux fin sept 1790. L 119. 2 BI 50 (mais on ne sait ce dont il s'agit)

Ch. du Besset : « Le vieux Desaignes » p. 70 : Le 26 juin 1790, le maire de Vernoux convoque les membres de la Garde Nationale à se rendre à Paris pour la confédération générale. Les députés désignés sont : Gaillard du Pont, colonel-commandant, Cizeron et Maisonneuve, capitaines.

Demande de troupes pour prévenir les incidents « comme l'an dernier ». 25 sept. 1790. A D 07, L119.

8 août 1791: Troubles frumentaires au marché de Vernoux. L 121. 2 BI 51.

E. Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2 : p.185 : note : Au début de 1789, l'évêque supprime le prieuré-cure de Vernoux, et Milhot y fait opposition au motif que René Barruel de Bavas n'a point été ouï ; René déclare qu'il s'en désintéresse absolument. p.191 : Simon-Pierre Badon bachelier ès droits, est capitaine châtelain de Vernoux en 1747. Il épouse Marie Gabrielle de Lagarde, et leur fils Paul Joachim Scipion est avocat en 1757. Ce dernier présidera l'administration municipale du canton de Privas en l'An VIII.

Les « Corses » occuperont Vernoux et St. Martin de Valamas. 17 avril 1791. AD 07 L 120.

Les activités du canton de Vernoux en 1813 : laine et soie (sous-préfet à préfet). 9 M2.2 BJ 182-183,9 M3, 2 BJ 186.

XIX^e siècle

Archives de la justice de paix de Vernoux : A.D. 07 4 U 28/38, 1817-1958. Il existe aussi des dossiers aux A.C. de Vernoux en Mairie. Voir ce qui concerne les cafés en M 16-pour 1821-23, M 20 pour 1857-58.

Vue du château de la Tourette à l'époque romantique. Diapo. 2 AD 5.

1 four à chaux à Vernoux en 1812 avec 4 ouvriers. Simple mention. 2 BJ 187.

Travail de la laine et de la soie à Vernoux en 1812. 9 M3. 2 BJ 187.

Organsinage de la soie à Vernoux en 1812. 2 BJ 188. AD 07 9 M3

Teinturerie et chapellerie à Vernoux, le Cheillard, Chalencon en 1812. 2 BJ 188. AD 07 9 M3

Mémoire sur la fabrication des ratines du pays de Vernoux (pas de date). 2 BJ 188-189. AD 07 9 M3

Yves Morel : De la laine à la soie. Vernoux et ses moulinages (Rantoine, les Blaches, Monépiat, le Village). Revue du Vivarais 2013 n°1 pp. 35-59.

Tannerie à Vernoux en 1846 : Emile Gailhot. Simple mention. 9 M2. 2 BJ 184.

Notaire de Vernoux au XIX^e : Marie Joseph Ernest Genthial, 1841-1849. Répertoire alphabétique 2E 1164. Minutes : 2E 11615-11661.

Lettre de Boissy d'Anglas député au notaire de Vernoux Bouvier (1825-1844) A.D.A. 07: 1 J 75.

Population en 1801, 1861, 1911, 1946. M 27.

Archives communales très riches, en mairie. Listes nominatives des recensements aux A.D. 07 en 1 Mi 522 R1-3.

F. Avit Bilon, Annales des maisons de la province d'Aubenas, p. 665.

Cabaretiers de la commune de Vernoux, d'après les recensements de 1836, 1851, 1872, 1886, 1901. L 177-189. 1896 : M 37.

Plan de Vaussèche d'après le cadastre napoléonien, L 76.

Plan du domaine de Mondet d'après le cadastre napoléonien, L 78.

Plans de Vernoux en 1824, et du quartier de l'Eglise, même date. L 83-84.

Lettres du sous-préfet de Tournon en 1855, indiquant la victoire du gouvernement aux municipales, mais la difficulté est de constituer une municipalité à Vernoux. AN 143.

Cartes des voies de communication du plateau de Vernoux, d'après E. Reynier. *Revue du Vivarais* 1952. AN 215. Voir notes sur cet article en AN 217-218.

Plan de Vaussèche d'après le cadastre napoléonien, L 76.

Habitants de Mondet. A.C. De Vernoux, recensement de 1851 :

Raymond Moulas, propriétaire cultivateur, 32 ans, protestant, Pulchérie Meissous, sa femme, 31 ans, protestante, Raymond Moulas, leur fils, 3 ans, protestant.

Jeanne Marie Vacheresse, veuve Rissous, rentière, 78 ans, protestante, Marianne Vacheresse, 60 ans, protestante, Louise Vacheresse, 62 ans, protestante.

Marianne Bard, domestique, 16 ans, protestante ; Paul Roger, domestique, 19 ans, catholique ; Simonin Reine, 22 ans, domestique, protestant ; Romain Olagnon, domestique, 16 ans, protestant ; Suzette Ogier, 10 ans, domestique, protestante.

Habitants de Mondet. A.C. de Vernoux. Recensement de 1886 :

Sylvain Moulas, cultivateur, 34 ans, Elisa Majal, 37 ans, sa femme, Elisa Moulas, 8 ans, leur fille, Alice Moulas, 8 ans, leur fille.

Eugène Durand, 30 ans, domestique ; Samuel Prat, 13 ans, domestique ; Raymond Jalat, 18 ans ; domestique ; Françoise Fontaine, 50 ans, domestique.

Habitants de Mondet. A.C. de Vernoux. Recensement de 1901 :

Sylvain Moulas, 43 ans, rentier, Elisa Moulas, 18 ans, sa fille, Alice Moulas, 18 ans, sa fille.

Françoise Fontaine, 55 ans (?), domestique ; Gaston Deronne, 17 ans, domestique.

Extrait du « Voyage au pays des Boutières » de Mazon, concernant Vernoux. S 120.

Mouliniers 1900 : Frédéric Bruno, Delphine Juston, Louis Faure fils. Tissus : Jean Badel, François Prat, Auguste Puiméan, Clémence Reboul.

Christine Hartwick : le Patrimoine dans tous ses états, 2^e partie p. 17: histoire des moulinages de Monépiat, Rantoine, les Blaches, des moulins de Lodie, du Ranc, de Lamy à St. Jean Chambre, de Champelovier, de Jacquantoine, de Champel à St. Julien le Roux, etc. Voir Bibliothèque.

P. Clauzier : Souvenirs d'un curé vivarois. Souvenirs du petit séminaire de Vernoux, p. 20-28. Souvenirs de l'abbé Bonnaure, curé-archiprêtre de Vernoux, dont il fut vicaire vers 1902

Vue des ruines de la Tourette vers 1900.

XX^e siècle

M.H. Reynaud: Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation, R.V. 2006 p. 86 : Le 23 décembre 1906, le sous-préfet de Tournon accompagné des autorités civiles, de 40 gendarmes et de 80 hussards de la garnison de Valence brisent les portes du petit séminaire de Vernoux, expulsent les professeurs et confisquent l'établissement au profit de la gendarmerie. Les petits séminaristes et leurs maîtres se réfugient à l'Institution du Sacré Cœur d'Annonay qui a ouvert un an plus tôt. C'est ainsi que se crée la section St. Charles, du nom du saint patron de Vernoux. Elle y restera jusqu'en 1923. Le supérieur du séminaire de Vernoux, le basilien Jean Marie Godard, y est directeur spirituel.

Cafetiers de Vernoux et environs en 1911, par ordre alphabétique. L 87-88. 1911 : M 24-26. 1921 : M 10. 1936 : M 11-12.

Diapos sur Vernoux au début du XX^e siècle : le tramway, le château de la Tourette, le marché... 2 AD 5.

3 C.P.A. du château de la Tourette, X 72.

C.P.A. du château de Vaussèche : 2 vues, façades nord et sud. X 44.

C.P.A. de la « ferme » des Peschers. Vers 1910. X 68.

H. Mauran : Un maquis de républicains espagnols en Cévennes, Lacour, Nîmes 1995. p. 204: L'alimentation du centre d'accueil de Vernoux en mai 1939, d'après A.D. 07, 1 M 4: Réfugiés espagnols.

Affiche des FTP de Vernoux, 1944. AD 07, 1 J 99

Evolution de la population des communes rurales du canton de Vernoux, recensement de 1968, S 137.

3.000 visiteurs à la fête de la Batteuse à Vernoux, D.L. du 20 août 1985, par Christian Prost. S 108.

Comité de rivière (la Dunère) : 311287;2 BG 34.

Documents sur le moulin du Ranc (B. de Chalendar et l'A.R.I.D.) K 211-213.

A Vernoux, un été dans toutes les langues. (Max Press). D.L. du 30 8 91. 2 AJ 227.

150 adhérents de Viverfruits ont manifesté leur colère, D.L. du 18/7/ 1993. S 116.

Un si regrettable été au village. D.L. 8 8 96. AG 11.

Bulletin d'informations municipales de Vernoux, février 1999. S 117-118.

2 photos personnelles du château des Peschers. X 49.

XXI^e siècle

Gabriel Gerland n'est plus. T.V. du 11 3 2000. AG 94.

Le Calixte nouveau est arrivé. Fiche. AM 222.

Départ des deux dernières religieuses de la Présentation de Marie, Hebdo de l'Ardèche, 17/6/2005. M 122.

Nouvelle chaîne de production pour la charcuterie Guèze, Reliefs, automne 2007, n° 33, p. 24.

Intercommunalité à Vernoux : l'ultime débat. Hebdo du 7 11 2008. AL 161.

Renée Heerkens, une voix, un sourire et le gospel (Monépiat). Réveil du 29 8 2008. AL 192.

Bientôt un nouveau stade ? Hebdo de l'Ardèche du 16 1 2009. AP 62.

Une page se tourne (fermeture de la forge Boissy). Hebdo de l'Ardèche 6 3 2009. AS 115.

Rénovation de la salle Louis Nodon. Hebdo, 11 10 2012. 2 BM 200.

Inquiétudes et questionnement à l'hôpital Beauregard. Hebdo 7 2 2013. 2 AN 94.

Martine Finiels (directrice du Grand Saint Jean) chevalier de l'Ordre National du Mérite. Hebdo, 9 01 2014. 2 AX 199.

La salle Louis Nodon fait le plein. Reliefs nov.déc 2013 p. 26.

Martine Finiels, présidente de la communauté de communes de Vernoux : « Notre territoire a des atouts ». Hebdo de l'Ardèche, 11 12 2014. 2 BJ 2.

Le collège Présentation de Marie vit ses derniers mois. Hebdo 31 3 2016. 2 BN 186.

VAUSSECHE

Seigneurs et paysans dans la Baronnie de Chalencon du XIII^e au XVI^e siècle – conférence du 14 janvier 2004

Le document fondamental à partir duquel cet exposé est construit est l'Inventaire des titres, terriers et documents concernant les droits de la maison de Vaussèche et ses dépendances, rédigé par un nommé Bourdier, dont nous ignorons la qualité, qui rendit les papiers inventoriés à M. de la Tourette le vendredi 21 août 1615. Ce document contient 547 articles, plus 11 autres cotés étrangement « quies, pater, nester, incelis, gracia, viego, plena, santifficetur, bazane, maria », correspondant à des terriers. La transcription en a été effectuée par Madame Geneviève Vidal, généalogiste, et terminée par elle le 8 septembre 1997.

Il faut bien comprendre la nature de ce document : c'est un recueil d'actes les plus divers, dont les plus anciens remontent au XIII^e siècle, et le plus récent du début du XVII^e siècle, dans le plus grand désordre apparent ; on y trouve les papiers les plus divers : terriers comme il a été indiqué, contrats de mariage, testaments, accensements, échanges ou achats de cens, achats de propriété, etc. Il a sans doute été dressé pour récapituler les droits de l'héritière de la maison de Vaussèche, Marie, fille posthume de Claude de Vaussèche tué au siège de Baix le 15 mai 1575, et de son épouse Marguerite de Bourdic. Le décès de Claude de Vaussèche conduisit à un procès entre son père Louis et Marguerite de Bourdic ; après le décès de Louis de Vaussèche, survenu à la fin de 1577 ou au début de 1578, le procès fut poursuivi par sa veuve, Claire de la Tour Saint-Vidal, au nom de sa petite-fille. Celle-ci épousa le 12 novembre 1593, à 16 ans, Guillaume de Ginestous, seigneur de la Bastide. Le contrat de mariage ne fut dressé que le 8 août 1604 devant Liotard, notaire (Armorial du Vivarais, p.235). Quant à Claire de la Tour Saint-Vidal, elle gérait encore les biens de sa petite-fille, ou au moins certains d'entre eux, le 10 septembre 1607 (acte n°479 de l'inventaire), peut-être à titre de douaire.

Le château de la Tourette avait été remis le 11 février 1578 à Gilbert de Vaussèche (acte n°474 de l'inventaire), qui devait être un fils cadet ou un frère de Louis. Nous ne savons à ce jour si M. de la Tourette, pour qui a été dressé notre « Inventaire », était ce Gilbert de Vaussèche ou l'un de ses descendants, ou Guillaume de Ginestous au nom de Marie ; il convient de prendre avec prudence les affirmations de Benoit d'Entrevaux, (« Châteaux Historiques du Vivarais », p.67, rubrique « Charaix ») qui déclare qu'à la mort des deux frères de sa femme, Guillaume de Ginestous se serait emparé du château de la Tourette avec l'aide d'une cinquantaine d'hommes de son fief de la Bastide, à la Souche. Il ne cite aucune source, et à notre connaissance, Marie de Vaussèche n'avait aucun frère. Par contre, elle venait de perdre successivement son père et son grand-père, ce qui explique peut-être l'erreur. Quoiqu'il en soit, Marie de Vaussèche et son époux héritèrent de l'ensemble des biens de la maison de Vaussèche, puisque leur fils Just-Henri de Ginestous, époux d'Antoinette du Luc en 1632, s'intitulait marquis de la Tourette, seigneur de Vernoux, Châteauneuf, Vaussèche, Durfort, Saint-Fortunat et Gluiras.

Tel qu'il est, cet inventaire présente un immense intérêt. Il nous apporte en effet des renseignements sur les environs de Vaussèche, et notamment sur la baronnie de Chalencon, à des périodes aussi lointaines que le XIII^e siècle. Le plus ancien notaire de Chalencon dont les papiers soient présents aux archives de l'Ardèche est François de Croze, qui instrumenta entre 1501 et 1512 au moins. A Vernoux, on trouve des registres notariaux pour la fin du XVI^e siècle (M° Dunoyer, 1576-1577, M° Jean de Vernes, 1585-1605, M° Isaac Mercier, 1595), alors qu'à Saint-Fortunat il faut attendre le XVII^e siècle (M° Jean Mariton, 1618-1622, M° Reymondon, 1678-1680).

Les actes concernant les comtes de Valentinois, seigneurs de Chalencon, se trouvent dans le « Regeste Vivarois » publié par Jean Régny, ancien archiviste de l'Ardèche. Il a utilisé surtout les archives de la Chambre des Comptes de Grenoble, dont les pièces concernant le Vivarais ont été recopiées par Marcellier à la fin du XVIII^e siècle (cote C 196 des Archives de l'Ardèche), le catalogue des actes du dauphin Louis concernant le Dauphiné publié par Pilot de Thorey à Grenoble de 1899 à 1911 (Bibliothèque des A.D.A., cote 2666 1, 2, et 3), les « Mémoires pour servir à l'histoire des comtes de Valentinois » publiés par Jules Chevalier de 1897 à 1906 (Bibliothèque des A.D.A., cote 2540), éventuellement le Fonds Mazon des A.D.A.

Or, le contexte historique général est indispensable pour éclairer le contenu de « L'Inventaire ». Puis, nous aborderons rapidement l'histoire des familles accessibles à travers celui-ci, avant de nous intéresser plus particulièrement au contenu des contrats qu'elles passaient avec les paysans.

1. La baronnie de Chalencon et ses vicissitudes historiques

On sait par la « Charta Vetus » dressé au X^e siècle par les soins de l'évêque Léger que Chalencon fut à l'époque carolingienne chef-lieu de viguerie, sans doute incluse dans le comté de Valence, héritier de la cité gallo-romaine du même nom, et au-delà, du territoire du peuple gaulois des Ségallaunes, dont le centre religieux était à Soyons, et les capitales à l'Otagne près de Valence et à Géry, au-dessus du Montélimar actuel (1). La plus ancienne mention du château se trouve dans le cartulaire de Saint Barnard de Romans : « Castello Calencone », en 1083 ; puis, l'église de Chalencon, dédiée à Saint Pierre et englobée dans la paroisse de Silhac, figure dans le cartulaire de Saint-Chaffre au XI^e siècle. (2).

On ne sait s'il y eut une famille seigneuriale de Chalencon. La famille de ce nom existe bien, mais est originaire du Velay. Au XI^e, on connaît un Guigues fils de Silvion, mais il peut s'agir d'un simple officier des comtes de Valentinois. Ceux-ci remontent à la création des comtés par Charlemagne ; on sait qu'en 879, la Provence proclama son indépendance sous la direction du roi Boson ; le Valentinois en faisait partie, et était dirigé par le comte Adalelme, fidèle du roi de Provence Louis l'Aveugle, mort en 927. Il est possible que l'un des fils de Louis, Geilin, ait reçu le comté de Valentinois. On trouve des comtes Geilin, qui donnent de nombreuses terres dans leurs domaines à l'abbaye de Saint-Chaffre, par exemple Macheville, près de Lamastre, en 962 (3). Des comtes Adhémar apparaissent dès le début du XI^e siècle, des comtes Lambert, et aussi des comtes Hugues, dont l'un des fils fut la tige des seigneurs de Monteil, plus tard Montélimar, et un autre Adhémar dit de Monteil, évêque du Puy, l'un des dirigeants de la 1^{ère} Croisade, mort à Antioche le 1^{er} août 1098. Les cadets de cette famille furent souvent évêques, de Valence, Viviers, le Puy, jusqu'à la réforme grégorienne du XII^e siècle qui chercha à faire échapper l'Eglise à la domination de l'aristocratie laïque.

Le premier comte de Valentinois à peu près connu est Guillaume de Poitiers, dont le nom vient sans doute du village de Pictieux, dans la Drôme. Il aurait épousé l'héritière du dernier comte Geilin. Après lui, on connaît Aimar 1^{er}, qui vivait au milieu du XII^e siècle, puis Guillaume II, qui aurait épousé l'héritière du comté de Die, par ailleurs célèbre « troubairitz », puis Métheline de Clérieu, veuve du seigneur du Mézenc Guillaume Jourdain. Guillaume II reçut l'Empereur Frédéric Barberousse en 1178, après son couronnement comme roi de Bourgogne et de Provence le 30 juillet, en Arles. Après lui, son fils Aimar II est beaucoup mieux connu grâce à son mariage avec Philippa dite « de Fay », fille de Métheline et de Guillaume Jourdain, et ses démêlés avec Simon de Montfort et la croisade contre les Albigeois.

Il est notable que les armées de la Croisade, entre 1209 et 1229, suivirent la vallée du Rhône, et que nous n'avons aucune trace de leur passage dans notre région. Le Bas-Vivarais, lui, fut au contraire au cœur du conflit, tout comme les autres possessions d'Aimar II. Chalencon et sa région n'apparaissent qu'en 1239, le 9 avril, lorsqu'Aimaret, petit-fils d'Aimar II, reçoit en fief du comte de Toulouse toute la partie du Valentinois à l'ouest du Rhône. Mais apprenant la fureur d'Aimar II, qui disait tenir cette terre en alleu, c'est-à-dire sous la dépendance d'aucun seigneur, le comte de Toulouse Raymond VII rompit l'accord. Comme il fut excommunié le 26 avril 1239, Aimaret sembla ensuite ne relever de personne, et recevoir cette partie du comté comme une sorte d'avance sur héritage.

Ce ne fut d'ailleurs pas la seule fois, tant s'en faut, que le Valentinois « à la part du royaume » reçut un traitement particulier. En 1250, Aimaret, devenu Aimar III, fit hommage directement au roi pour Chalencon, Vernoux, la Tourette, Rochemaure et Pierregourde ; ce ne fut que le 4 juillet 1270 qu'il en fit hommage au nouveau comte de Toulouse Alphonse de Poitiers. Mais comme celui-ci mourut peu après, et que son héritier fut le nouveau roi de France Philippe III le Hardi, la question se trouva réglée. Il est notable qu'Aimar III ne fit par contre aucun hommage pour le reste de ses Etats.

A la mort d'Aimar III (1278), son fils cadet Guillaume épousa Luce de Beaudiner (près de Saint-André en Vivarais) et fut seigneur du Mézenc, sous hommage à son frère aîné Aimar IV. Chalencon ne fit pas partie de son apanage. Par contre, le fils cadet d'Aimar IV (1278-1327), autre Guillaume, hérita de la baronnie de Saint-Vallier, qui venait de sa mère Polie de Bourgogne, et sans doute aussi de celle de Chalencon, puisque l'acte 426 de l'inventaire, daté du 23 octobre 1333, est passé par le châtelain de Chalencon au nom du « sieur comte de Saint-Vallier ». Cette dernière baronnie fit pourtant rapidement retour à la branche aînée, où elle va servir de douaire aux veuves de la famille : en 1339, c'est Sybille des Baux, veuve d'Aimar V (1327-1339) qui promet à son fils Louis 1^{er} (1339-1345) de lui laisser à sa mort Chalencon, Gluiras et Durfort. En 1355, sans doute à la mort de Sybille des Baux, Aimar VI (1345-1375) céda à son épouse Alix de Beaufort, en garantie de sa dot, Chalencon, Privas, Baix, etc., en bref tout le Valentinois à la part du royaume. Cette Alix de Beaufort survécut à son mari, et prit parti à la fin de sa vie pour son parent Raymond de Turenne, en guerre contre le nouveau comte, Louis II (1375-1419). C'est probablement, que Louis II avait payé son oncle Charles de Poitiers avec les revenus de la baronnie de Chalencon qui faisait partie du douaire d'Alix, en 1382. Cette terrible « comtesse Major », ainsi qu'on l'appelait, se vit saisir ses biens en 1390 par le roi Charles VI du fait de cette guerre ; mais le roi les lui rendit dès 1392. En 1394, elle nomma Artaud de Collans capitaine de Chalencon. Elle dut mourir peu après, car le 19 juin 1404, Louis II, perdu de dettes, accepta de céder ses Etats au roi de France, contre 100.000 écus, à l'exception du Valentinois à la part du royaume, (sauf Baix) qu'il acceptait de laisser à ses cousins les Poitiers Saint-Vallier à titre de dédommagement, ainsi que la baronnie de Clérieux.

Mais les choses se gâtèrent à la suite de l'attentat de Grane et de l'incarcération du comte par ses cousins de Saint-Vallier dans la tour de Crest. Le 22 juin 1419, Louis II fit du dauphin Charles son seul héritier, à la condition qu'il ne transige jamais avec les Saint-Vallier. Il mourut peu après, à Baix le 4 juillet 1419, laissant ses Etats entre les mains de ses exécuteurs testamentaires, son fils bâtard Lancelot, et Antoine de Clermont.

C'est ainsi que Chalencon joua un rôle important le 19 février 1420, quand Lancelot voulut s'emparer de la place. Il se heurta au capitaine châtelain Falconnet Maurice, et à Thibaud Salvian, envoyé par le sénéchal de Beaucaire avec ordre de ne pas livrer la place sans son ordre. Le but de Lancelot était d'éliminer les Saint-Vallier, conformément aux volontés paternelles... Mais on était dans le royaume de France ! Lancelot put entrer à Chalencon le 25 février, mais n'y resta pas, gagnant la seigneurie de Châteaufort-de-Mazenc que lui avait attribué son père.

Le dauphin, devenu Charles VII en 1422, transigea avec Charles de Saint-Vallier dès 1424. Il lui laissait en particulier Chalencon. Aussitôt, le duc de Savoie, héritier par substitution en cas d'entente entre le roi et les Saint-Vallier, s'empara du Valentinois. Chalencon fut prise le 14 juillet 1426, avec l'ensemble du comté, avec l'approbation de Lancelot et d'Antoine de Clermont.

Ce fut le dauphin Louis, futur Louis XI, qui mit un terme à cette occupation. Son père l'avait chargé du Dauphiné dès 1440, à 17 ans. Il commença par négocier avec le duc de Savoie, en lui proposant de lui laisser le Valentinois à la part du royaume et de lui acheter le reste. Les Dauphinois protestèrent : leurs communications avec la mer étaient menacées et ils se trouvaient toujours encerclés par le duc de Savoie. Alors, Louis, avec l'accord de son père, signa avec le duc de Savoie le traité de Chinon, le 3 avril 1446 : le roi de France abandonnait sa suzeraineté sur le Faucigny, et en échange, le duc de Savoie rendait le comté de Valentinois tout entier, en ajoutant 3000 ducats. Le 4 juin 1446, les soldats du dauphin entraient à Chalencon.

Louis réunit alors les comtés de Valentinois et Diois au Dauphiné. Il y installa trois vice-sénéchaux, à Crest, Montélimar et Chalencon. C'est que Valence était toujours sous l'autorité de l'évêque, un Saint-Vallier, qui ne fit sa soumission qu'en 1450. C'est pourquoi la baronnie de Chalencon eut autorité sur l'ensemble du Valentinois à la part du royaume, et non du fait d'une puissance particulière de ses barons.

Mais, en 1454, le dauphin Louis donna Chalencon à Charles de Poitiers Saint-Vallier, son chambellan, à titre d'apanage. Il fallut alors transporter la cour royale à Baix. Cela ne dura pas : en 1488, après la mort de Louis XI, le Parlement de Grenoble rendit la place au nouveau roi Charles VIII. Ce fut lui qui, en 1490, remit la cour royale à Chalencon, en décidant que les officiers (justice et finances surtout) dépendraient de Grenoble, mais que les appels iraient à Nîmes, puis à Toulouse, pour satisfaire les Languedociens qui estimaient que le Vivarais à la part du royaume faisait partie du Languedoc et de la sénéchaussée de Beaucaire. Les baillis royaux de Boucieu et de Villeneuve n'avaient aucun droit à recevoir les appels en provenance de Chalencon.

En 1500, Aimar de Saint-Vallier réussit à récupérer la baronnie de Chalencon ; mais la cour royale y demeura jusqu'aux guerres de religion, et son viguier (qui était d'ailleurs le seigneur de Vaussèche) n'y eut pas plus de pouvoirs que dans une cour seigneuriale ordinaire.

2. Une baronnie qui rapporte ; oui, mais combien ?

La baronnie de Chalencon, au sens étroit du terme, comprenait deux châtelainies ou mandements: celle de Chalencon englobait cette paroisse, plus tout ou partie de celles de Saint-Julien Labrousse, Châteauneuf de Vernoux, Saint-Michel de Chabrillanoux, Saint-Maurice en Chalencon, Gluiras vers l'Eyrieux, Rochemure, Saint-Jean Chambre, Vernoux, St. Apollinaire de Rias... Celle de Saint-Fortunat englobait outre cette paroisse Saint-Vincent de Durfort, Dunière, les Ollières, une partie de Pranles, de Saint-Cierge la Serre et de Saint-Julien le Roux.

En quoi consistaient exactement les revenus que procurait à ses détenteurs la châtelainie de Chalencon ? L'inventaire de Marcellier (A.D.A., C 196) nous permet de le préciser. Il contient un état des revenus de cette châtelainie en 1333 :

- 42 sols 8 deniers pour « clames »
- 83 livres 16 sols 9 deniers pour condamnations
- 7 livres 2 sols pour lods et investitures
- 37 livres 10 sols pour la bailie de Bavas au mandement de Durfort pour deniers de cens et de taille
- 20 livres pour vente de vin de cens
- 4 livres pour la ferme du four à la paye de Noël
- 14 sols 6 deniers pour le péage
- 28 livres pour la ferme du ban
- 4 livres 15 sols pour droits casuels.

Rappelons la valeur des anciennes monnaies : la livre valait 20 sous, le sol valait 12 deniers, le denier valait 2 oboles. On arrive ainsi à un revenu total de 213 livres 2 sous. A la fin du XIII^e siècle, la geline (poule) valait 3 deniers viennois de cens fin XIII^e, et 20 deniers tournois en 1424-29 (4). Impossible de donner la valeur en or de cette somme, étant donné les fréquentes manipulations monétaires : le denier tournois (monnaie royale) représentait 0,340 g. d'or fin en 1330, 0,064 en 1342 (4). Mais on le voit : en 1333, les revenus sont exprimés en argent : on devine les problèmes pour les seigneurs à cause des manipulations monétaires.

En 1446, date de la remise de la baronnie au Dauphin Louis, on marchandise : on compte alors 95 saumées de seigle (la saumée vaut 2 sestiers, et un sestier vaut près de 88 litres en mesure de Chalencon), ce qui fait 157 hl.70 ; en avoine, il fallait compter 100 saumées, soit 166 hl.60 ; en vin, 4 saumées et demi de vin, mais la saumée de vin ne valait que 85 litres environ, ce qui faisait un peu moins de 6 hl ; il fallait ajouter 27 poules, 5 livres de cire. En argent, il fallait compter 50 florins de cens, 40 florins de leydes (droits sur les marchés) et les péages, 18 gros pour le four, 7 florins 4 gros pour le pulvéragage (droit de passage des troupeaux), 5 florins 4 gros pour les bans, 44 florins 4 gros pour le notariat, 40 florins pour les lods, 40 florins pour l'assise (les condamnations). Soit au total 327 florins, et 30 gros.

A titre de comparaison, on peut regarder les revenus des châtelainies de Durfort et Saint-Fortunat, en janvier 1394 :

- 92 sestiers de seigle « des moulins », soit près de 81 hl.
- 8 saumées 7 quarts d'avoine de cens, (la quarte=11 litres environ), soit environ 13 hl 60,
- 7 muids et demi de vin, le muid valant 4 saumées, soit 25 hl 50.
- 16 poules et 1 lapereau
- 3 livres et demi de cire
- 7 quartaux de noyaux (noix), soit environ 88 litres.

En argent, il fallait compter 69 florins 4 gros de cens et tailles, 25 florins et demi des bans et pulvéragages, 3 florins du four, 1 florin 4 gros et demi de la leyde et de l'inquant (?), 10 florins de péage, 10 florins 6 gros de « clames » et lods, 23 florins 4 gros des « compositions » (sans doute des amendes). Soit en tout 366 florins et 18 gros et demi.

Cela conduit tout naturellement à quelques remarques : le vin est bien plus important à Durfort-Saint Fortunat qu'à Chalencon, ce qui ne saurait surprendre, et Chalencon fournit deux fois plus de seigle et 10 fois plus d'avoine. En argent, les cens sont un peu plus importants à Saint-Fortunat ; mais surtout, les leydes et péages rapportent 4 fois plus à Chalencon, où se trouvent, et là seulement, juges et notaires. Le pulvéragage semble important à Saint-Fortunat, mais non le péage : faut-il en déduire que la voie commerciale évitait la vallée de l'Eyrieux, alors que les troupeaux en transhumance depuis le Barrès ou le Bas-Vivarais devaient la franchir ? On sait que le pont des Ollières (alors châtelainie de Saint-Fortunat) est signalé dès 1285, mais on sait aussi qu'il était souvent emporté, et les gués sur l'Eyrieux devaient être nombreux.

3. Généalogie des familles de Presles, de Maurice, et de Geis

4. Les prélèvements sur les paysans

Les prélèvements sur les paysans n'étaient pas directs : ils étaient opérés par les officiers des barons de Chalencon, mais ceux-ci intervenaient au niveau des nobles de la baronnie, qui prélevaient directement sur les paysans. D'où l'intérêt pour les comtes de Valentinois ou les rois de France des reconnaissances consenties par les nobles, reconnaissances qui allaient de pair avec les hommages qu'ils devaient rendre à leurs suzerains.

L'inventaire de Vaussèche nous a conservé la trace de 52 accensements, ou contrats, 7 du XIII^e, 30 du XIV^e, 9 du XV^e et 6 du XVI^e. Mais il nous a conservé aussi la trace de 73 achats ou échanges de cens entre nobles, dont plus de la moitié (47) de la 1^{re} moitié du XIV^e siècle. Il y a aussi 69 achats de terres ou de maisons, dont 28 pour la 1^{re} moitié du XIV^e siècle, qui semble donc avoir connu

une activité intense. On sait maintenant que la crise économique est antérieure à la Peste Noire et à la guerre de Cent Ans : le consulat du Puy dut taxer le grain dès 1312, et on compte 30 années de disette ou de famine de 1277 à 1343 (4).

Les manipulations monétaires sont la conséquence de la crise : les producteurs de monnaie, et au premier rang le roi, durent dévaluer sans cesse, ce qui pour effet de désorganiser l'activité commerciale. En même temps, les mauvaises récoltes de grains ou de vin abondèrent ; le manque de nourriture favorisa les maladies et les mortalités, et par conséquent les revenus nobiliaires furent touchés. La guerre de Cent Ans fut avant tout un pullulement de pillards, nobles ou non, qui ne pouvaient survivre grâce à leurs ressources ordinaires. Les ventes et les échanges de cens de la 1^o moitié du XIV^e siècle sont sans doute le premier signe de la crise, certaines familles conservant encore les moyens d'acheter les cens ou les biens de celles qui avaient été déjà ruinées.

REVENUS DES CHATELLENIES DE CHALENCON ET DURFORT AU XIV^e SIECLE (d'après Archives de l'Ardèche, C 196).

Note : La livre vaut 20 sous, le sol 12 deniers, le denier 1 obole. Ce sont des monnaies de compte. Les pièces sont des florins, des gros, des écus, des moutons, dont la teneur en or ou argent ou cuivre est variable selon le moment ou l'origine (tournois = monnaie de Tours, ou royale, viennois = monnaie de l'archevêque de Vienne, etc. Chaque grand féodal a son ou ses ateliers monétaires jusqu'au XIV^e siècle.)

La saumée, mesure de Chalencon, vaut 166 litres environ pour les grains.

La saumée, mesure de Chalencon, vaut environ 40 litres pour le vin. Le muid vaut 4 saumées, soit 160 litres, la brochée vaut environ 16 litres, le pot 2 litres et demi.

Le sestier, mesure de Chalencon, vaut la moitié d'une saumée, soit 83 litres.

L'émine vaut un demi-sestier, soit environ 41 litres.

La quarte ou cartal vaut une demie-émine, soit environ 20 litres (le 1/4 d'un sestier)

Le civier vaut le quart d'une quarte, soit environ 5 litres.

La quatière vaut la moitié d'un civier, soit 2 litres et demi environ.

	Revenus de Chalencon en 1446	Revenus de St. Fortunat-Durfort en 1394
Seigle	95 saumées, soit 157 hl. 70	76 hl 36 (seigle des moulins)
Avoine	100 saumées, soit 166 hl.	14 hl 68.
Vin	7 hl environ	25 hl 50
Noyaux (noix):	néant	88 litres.
Poules	27	16+1 lapereau
Cire	5 livres	3 livres et demi
Cens (monnaie)	50 florins	69 florins 4 gros
Leydes et péages	40 florins	11 florins 4 gros 1/2
« Clames et lods »	40 florins	10 florins 6 gros
Bans et pulvéage	12 florins 4 gros	25 florins 1/2
Four	18 gros	3 florins
Assises	40 florins	23 florins 4 gros
Notariat	44 florins 4 gros	
TOTAL monnaie	196 florins 26 gros	141 florins 1/2 14 gros

(Le florin vaut 20 sols tournois en 1313, 25 en 1350, et 16,30 en 1356).

Remarque : La châtellenie de Chalencon fournit surtout de l'avoine et du seigle, celle de St. Fortunat-Durfort du vin.

Pour la monnaie, Chalencon l'emporte surtout à cause du notariat, absent à St. Fortunat, de ses « assises » (cour seigneuriale), et des « leydes » (marchés) et péages.

La différence de dates est importante, mais ne peut être interprétée.

ACHAT DE CENSES : acte n°356 de l'Inventaire de Vaussèche, concernant semble-t-il la paroisse de St. Julien Labrousse. 13 mars 1321 : Vente de censes de André Veyrassac, seigneur de Font-Réal, à André Maurice, coseigneur de Vaussèche (M^o Jacques Queyrel).

- Durand de Audaresches : 1 quarte seigle, 1 émine avoine
- Marc, Pons, et Lepin de la Chamanche : 5 quartes avoine comble et 1 rase, 5 deniers tournois
- Vallentin, de Chavalons : 5 quartes avoine, 1 poulet
- Pierre de Grole : 1 quarte avoine et au Mas du Pont 1 quarte rase avoine et 2 deniers et au mas de Bertier une autre quarte avoine rase.
- Vidal, de Saint-Julien : 3 carterons de seigle.
- Bertrand, de Saint Julien : 1 cartal seigle.
- Pierre Lallier et les Tracol, de Saint-Julien : 1 quarte seigle.
- Meyssonou de Chavalons, de Saint-Julien : 1 quarte seigle
- Helips, de Chavalons : 1 quarte seigle.
- Héritiers de Guillaume Daudoneyre : 1 émine seigle, 1 quarte avoine
- Berthélemy et Durand de la Vialle : 1 quarte avoine.
- Guillaume, Jehan et Berthélemy de la Vialle : 3 quartes avoine.
- Bonnet de Boules : 3 quartes comble et 1 rase d'avoine.
- Pierre et Michel de Solobres : 1 quarte comble avoine.
- Jehan des Boscs : 1 quarte comble avoine, 1 poulas
- Pierre des Claux : 4 deniers 1 obole, la 4^o part d'une geline, la 7^o partie du blé hivernal croissant dans ces terres (seigle sans doute) pour les terres de l'hubac de Seignolles
- Pierre de Chappons : 1 émine seigle
- TOTAL : 2 émines, 4 quartes ou cartal, 3 carterons, soit 126 kg de seigle, + la 7^o partie du blé

hivernal de l'hubac des Seignolles ; pas de froment ; 1 émine et 20 quarts, soit 330 kg
d'avoine ; 9 deniers 1 obole, 1 poulas + 1/4 de geline.

RECONNAISSANCE, faite le 17 décembre 1338, par les habitants de Trapayac (Mariac) à Jehan Maurice, de Chalencon (acte n°383 de l'Inventaire de Vaussèche, reçu par M° Jehan de la Croix)

- Pochal de Trapayac : 3 quarts de seigle, 1 quart froment, 18 deniers et 2 œufs
 - Guillaume fils à Simon : 1 quart de seigle, 1 cartal froment, 1 quartal comble d'avoine, 19 deniers
 - Peyrache Soteyrane : 1 quartal de seigle, 1 quart froment, 3 quarts comble d'avoine, 3 sols et 1 denier tournois
 - Pierre Soteyro : 12 deniers tournois, 1 quart et 6 civiers et 1/2 cartière froment, 9 civiers de blé seigle, 1 quart et 1/2 cartière comble d'avoine, la 6° partie d'un poullas
 - Jehan Solier, de Trapayac, pour sa femme : 12 deniers tournois, 1 quart 6 civiers et 1/2 froment, 9 cartières de seigle, 1 quart et 1/2 cartière comble d'avoine, la 6° partie d'un poullas
 - Guillaume de Linhon, recteur de l'église de Brion : 6 quarts comble moins 2 cartières avoine, 3 oboles
 - Guillaume, de Trapayac : 2 cartières seigle, 1 denier tournois
 - Pierre de Clusel, d'Accons : 1 quart seigle, 1 livre de cire
 - Jehan Géraud, d'Accons : 2 cartières comble avoine, 1 obole
 - Jehan Pouchon, de Villebrion : 3 oboles, 1 quartière seigle, la tierce part d'un cartal comble d'avoine
 - Jehan du Chier, de Brion : 3 civiers de seigle, le tiers d'un quartal comble d'avoine, 2 deniers et 1 obole
 - Jehan Soteyre, de Villebrion : 6 deniers obole, 3 carterarum de seigle, la 3° partie d'un quartal comble d'avoine
 - Guillaume et Estienne du Monteil, frères, habitants du Cheylard : 7 deniers.
 - Jehan Perrier et Laurence sa femme : 4 deniers, 1 quartière comble d'avoine
- TOTAL** : Seigle : 4 quarts 18 quartières, soit 80 kg environ ; Froment : 4 quarts 6 civiers et demi, soit 86 kg environ ;
Avoine : 6 quarts et 2/3 de quart, 4 quartières et demi, soit 105 kg environ ; 1 poullas et le tiers d'un autre+ 2 œufs ; 6 sous 9 deniers 8 oboles.

RECONNAISSANCE en faveur de Pons Maurice, de Chalencon, du 9 octobre 1346, par les habitants de Cobonnas et du Bosc (Saint-Fortunat), acte n°438 de l'inventaire de Vaussèche, reçu par M° Pierre de Besses.

(Pons Maurice est dit de Vaussèche dans un acte de 1339 (n°264), mais sa filiation n'est pas claire. Il habitait à Chalencon)

- Guilhemette Sabatonne : 3 brochées de vin, 1 quart comble d'avoine
- Michelle, femme de Peyrot : 3 brochées et 3 carterons de vin pur
- Armand, fils à Perrel, du Bosc : 5 brochées et 1 carteron vin
- André de Riou alias Banoche : 27 brochées de vin
- Mondon du Bosc : 9 brochées de vin
- Mondon de Coneilha : 21 brochées et 3 carterons de vin
- Mondon de Cobonnas : 14 brochées de vin, 6 deniers
- Pierre de Cobonnas : 22 brochées de vin, 12 deniers

TOTAL : Vin : 104 brochées et 7 carterons, soit environ 15 hl 75 ; Avoine : 1 quart comble, soit 16 kg ou 22 litres ; 18 deniers.

NOTES : Il est impossible de donner la valeur des marchandises en argent, du fait des grandes variations de prix tout au long de l'année (problème de la « soudure » au printemps) et d'une année sur l'autre, en fonction des récoltes. En outre ne pas oublier les variations de la valeur de la monnaie : le florin valait 25 sous tournois en 1350, et 16,30 en 1356. Le florin est une pièce réelle, le sol, le denier, l'obole, des monnaies de compte. Toutefois, le prix du vin varie autour de 1 denier le litre (15 sous la brochée de 15 litres), et la geline à cette époque vaut aux environs de 10 deniers. Pour les grains, les prix peuvent varier du simple au décuple.

On note bien entendu que les redevances étaient surtout en nature. Aussi, les dévaluations monétaires ne touchèrent que bien peu les revenus des seigneuries.

Les renseignements sur la valeur des monnaies sont tirés de l'ouvrage d'Etienne Fournial, « Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII° et XIV° siècles », Editions du Palais Royal, Paris 1967, prêté par l'association « Au-delà du temps », dont le siège est à Joyeuse, et qui pratique la reconstitution de scènes médiévales.

PETITE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA REGION DE VERNOUX (ouvrages spécifiques seulement)

Association « Patrimoine Huguenot » : Chemins huguenots d'Ardèche, le Plateau de Vernoux, (Réveil-Publications, Lyon, 1998)

J.C. Bouvier : Quelques documents pour servir à l'histoire de Vernoux, Saint-Péray 1997.

Jacque Comboroure : Saint-Michel de Chabrillanoux, 1972.

Ecole de Chalencon : Sentier découverte entre Vercors et Mézenc.

E. Dejours : Monographie de Champis, 1907.

S. Dumas : Le Plateau d'Alboussière, 1907.

Général Finiels : Vernoux, il y a cent ans, Valence 1966.

F. Giraud : La grange du Temple (à Grozon), Revue du Vivarais 1963.

Christine Hartwick : Le Patrimoine dans tous ses états, histoire de granit, d'ardéchois façonneurs en pays de Vernoux, (S.I. de Vernoux, 2001)

Jacques La Besse : La baronnie de Chalancon des Boutières, petit guide pour la découverte d'un site remarquable.

J. de Lubac : La baronnie de Chalencon et les privilèges de ses habitants, Privas, 1895 (extrait de la Revue du Vivarais)

Albin Mazon : Voyage au pays des Boutières. La Région de Vernoux. Réédition 1985,

Candide, Lavilledieu :

Notice sur Boffres, Revue du Vivarais, 1901.

Candide, Lavilledieu : J. Mirabel-Chambaud: Si Vernoux m'était conté...(S.I. de Vernoux, 1969).

J. Nouvet : Boffres en Vivarais, 1982.

M. Riou : Les châteaux du canton de Vernoux, les Ollières, 1998.

M. Riou : Saint-Julien Labrousse, du serre des Mulets à l'Eyrieux, Guilhaud-Granges 2001.

A. Sabatier : Religion et Politique au XIX° siècle : le canton de Vernoux-en-Vivarais (Vernoux, 1975).

M. André : Revue du Vivarais, 1972, n°4. p.175. 30 décembre 1454. Prise de possession par Jean de Châteauneuf, écuyer de Charles de Saint-Vallier, de Chalencon et Saint-Fortunat.

Infrastructures - aménagements hydrauliques

n°450 : Acte pour noble Pierre de Préhelles fils à Hugon prise sur la levée du moulin de la Maisonnasse pour arroser les prés du sieur de Préhelles qu'est le domaine du Chambon le premier vendredi 3 semaines après Pâques 1296.

n°346 : Achat pour noble Pierre de Préhelles de la moitié du molin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Jullien son fils avaient au Chambon le jeudi après Pâques 1303.

n°408 : Echange entre André Maurice et Hugon Albert par lequel est baillhé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'icelui au lieu du Périer en l'année 1316 (paroisse de Saint Jean Chambre)

n°284 : Reconnaissance à Raymonde Maurice à elle faite par Brunel Sobrat, habitant du château de Privas, et autres de Privas dont Armand Coyratier pour deux maisons un molin et un ort et autres biens en la rivière de Charalon le 9 février 1333.

n°12: Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac le 23 novembre 1337.

n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint-Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint Maurice pour la conduire en son moulin dit de la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339.

n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon la Chabanaa pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera sous le cense de 12 deniers le 4 mai 1354.

n°310 : Permission données par Gonnet de Geis à Jehan la Planche de faire une levée en la rivière de Glueyre au-devant de Saint-Sauveur pour le service d'un moulin sous la cense annuelle de quatre deniers et pour les introges 2 francs-or le 4 mai 1379.

n°83 : Investiture donnée par Roger de Préhelles et Pierre de Trabe pour l'achat d'une terre au moulin du Vaure par Guillaume Coyratier de Chalencon sous la cense de 18 deniers audit Roger de Préhelles et audit Trabe la rente que se trouvera devoir le 1er mai 1383.

n°38 : Reconnaissance faite à Pierre de Hautvillar du fait du moulin de Taverne servant au fait de Vaussèche le 1er avril 1395.

A. Mazon (« Histoire du Cheylard » p.8) indique que le 27 janvier 1394, Bermond de Brion céda à François de Tournon, seigneur de la Chèze, le droit une levée et une béalière pour arroser ses terres, notamment du champ du Cros, en se réservant le droit d'user lui-même des eaux de la béalière. Comme compensation, Tournon cède à Brion une pièce de terre « que Brion devait tenir en fief du seigneur de la Chèze », près du pré dit du Ménéga.

n°263 : Terrier et reconnaissance pour noble Pierre de Préhelles faite par ceux de Mastenac, les Molins et autres du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

n°254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que dela la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458.

n°164 : Achat de censes pour Gérenton de Prahelles fait de Pierre Mousnier pour huit quartes de seigle et une quarte noyaux situées sur la levée du molin se tenant dudit sieur le 12 mars 1460.

n°267 : Mariage de noble Guillaume de Prahelles avec Loyse du Hautvillars ...et par icelluy contract et en faveur dudit mariaige noble Claude du Hautvillars frère à ladirte Loïse donne deux quartes seigle deux quartes avoine qu'il prenait sur le moulin de gamon des Suelz appelé de tarverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture...le 2 juillet 1472.

Infrastructures – chemins et ponts

n°443 : Assancement fait par Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dudit de Préhelles fait et domaine appelé de la Sablière jusque au pont de Emel ...le jeudi après l'octave de Pentecouste 1289.

n°165 : Assancement pour noble Hugon de Geis fait à Laurent Davons d'une maison ort et chasal sis à la Planche avec terre et prés se joignant le lundy mi-Carême 1292.

n°445 : Achapt ou bailh en paiement de dot de Alarie femme de Pons Masoier parroisse de Saint-Fortunat et pour payement de ladite dot auraient vendu à Jehan Maurice une vigne au terroir de las Rottes ...le lundi avant la feste de Saint Vincent 1315.

n°215 : Achat pour Estienne de Besse fait de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour la moitié de l'homaige que ledit Hugon avait au mas du Pont ...avec investiture au pied tant du sieur comte de Saint-Vallier que sieur de Gluiras le 1er juin 1326.

n°93 : Achat pour Jehan Maurice faite de Pierre de Bosoules d'une terre en la Trappe près la Planche de Geis le 3 mai 1340.

n°367 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faites par André du Riou dit Banacha au nom de Gonnelle sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malauteyre de Saint Fortunat sous la cense annuelle de vingt-sept brochées de vin l'autre par Mondon de Conelha située audit lieu...le 9 octobre 1346.

n°255 : Echange entre Pons de Geis et Vidal Fiausa par lequel est baillé audit Vidal Fiausa par ledit Pons de Geis six quartes avoine que Fiausa faisait pour un sien pré au chemin de la Lobaresse et en récompense ledit Fiausa bailhe audit Pons de Geis trois quartes seigle censuels et reituels trois quartes seigle qu'il avait acheté d'Estienne Giraud sur certains biens à Barres confrontant avec le chemin qui va de Chalencon à Bellay et avec le chemin qui vient du molin de Gérémie et va au molin de Vidal Léorat plus une quarte avoine qui promet lui assigner de pour lors à Saint Michel ...le 11 aoust 1359.

n°142 : Accensement pour Reymond Coyratier dit Mourice à Jehan de May d'une vigne à Saint Fortunat en ladite Rottes le 4 mars 1382.

n°190 : Reconnaissance pour Raymond Maurice à luy faite par Jehan de May de Chalencon d'une vigne appelée las Routtes de laquelle le jour de ladite reconnaissance en a esté fait accensement audit Mays...le 4 mars 1382.

n°400 : Cession et rémission pour Reymond Maurice à lui faite par Catherine Gilles d'une vigne en las Rotes de Saint-Fortunat le 2 mars 1383.

n°134 : Achat pour noble Claude de Préhelles à lui fait par Anthoine Feugier du mas de la Planche pour un chazal et une maison au lieu du Monteilh le 3 août 1506.

n°256 : Transaction entre Guillaume Barres et Anthoine Faure pour raison de certaine terre appelée de Peyre longue se mouvant de la directe ...des héritiers de feu Rogier de Préhelles...par lequel ont convenu que ledit Faure ne sera tenu payer aux héritiers de Roger de Prahelles que quatre quartes avoine se chargeant ledit Guillaume de payer une sommée seigle que ledit Estienne était tenu payer et icelle sommée ont assis et incorporé sur les autres terres qu'ils tiennent desdits hoirs et tous autres biens confrontant ladite terre avec le chemin qui va du château de Chalencon au molin de Vidal Léorat et avec le chemin qui va dudit château à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi ...le 22 mars 1331 expédié par M° Loys Féougier le 10 mai 1513.

N°466 : Defaults poursuivis à la requête du syndic de Languedoc pour la nature des deniers provenant des péages et leydes en quoi doivent être employés qu'est pour les réparations des ponts et passages obtenu contre les seigneurs qui lèvent lesdits droits nommé audit défaut à la fin duquel a un exploit d'intimation à noble Louis de Vaussèche sieur de Vernous et la Tourette signé par Claude Brousse de Villeneuve de berg le 19 juin 1567.

Infrastructures – bâtiments urbains

n°68 : Instruments de la malautière de Chalencon reçu par M° Jaques Cayrel le 6 octobre 1322.

n°43 : Instrument du fournaige de Chalancon en faveur des Maurice le 4 juillet 1343.

n°53 : Assancement pour Jaques de Cheissieu fait à Jehan Chappot d'une maison fenièrre et place sous la porte de Besses sous la cense de 15 deniers tournois le 12 octobre 1500.

MANDEMENTS

Besse (?)

n°391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'ils avaient au mandement du Besse le 8 mars 1367.

Brion : n°382 : Achat à Pons et Guichard de Brion par Pons Maurice des rentes de Trapayac acte reçu par la cour de Chalencon « avec six sceaux pendant en icelluy contract » le 11 avril 1273. n°386 : Partage fait entre Jehan Maurice et Maurice Maurice frères de Chalencon des rentes de Trapayac le jour de la Saint-Martin après Saint Luc 1326. n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice des rentes de Trapayac par Pons fils à feu Martin le 22 mai 1327. n°384 : Terrier en faveur de Jehan Maurice fait par ceux de Trapayac en juin 1330. Il est question de Pierre fils à autre Pierre de Trapayac, Guillaume fils de Simon de Trapayac, et Pons fils à Martin de Trapayac. n°383 : Reconnaissance et terrier des habitants de Trapayac : suit la liste des habitants, avec 13 personnes, dont Guillaume de Linhon, recteur de l'église de Brion, 6 personnes de Trapayac dont Guillaume, Jehan du Chier de Brion, Pierre de Clusel et Jehan Géraud d'Accons, Jean Pouchon et Jehan Soteyra de Villebrion, Guillaume et Estienne du Monteil frères habitant du Cheylard, Peyronnet de Procenor, Jehan Périer et Laurence sa femme le 17 décembre 1338 (en marge sont les rentes de la chapelle de Cheissieu). n°387 : Reconnaissance en fief franc fait par Raymond Coyratier de Chalencon au seigneur de Brion des rentes qu'il prend à Trapayac le 5 février 1377. n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404 (en marge chapelle de Cheyssieu de St. Laurent, 1404). n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de Saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467. n°maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalancon fondé par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

Burianne : n°403 : Accensement pour André Maurice par lui fait à Pons la téouille d'un pré appelé la téoule au mandement de Buriane le 14 février 1317. n°491 : Achat de censes pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Buriane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers à savoir : onze quartes de seigle un quartal avoine qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au lieu de Chassons mandement de Buriane (sur l'actuelle commune de Saint-Christol) ; sur Jourdan Peyre 18 deniers et une geline pour les terres et orts qu'il tient dans ce mandement et autre rente que ce ne peut lire avec promesse par les tenanciers de lui payer cette rente. n°503 : Hommage de Marguerite de Trabe, veuve de André Maurice tutrice de ses enfants, à Guigon du Chambonnet, seigneur en partie de Buriane pour ce qu'ils possèdent au mandement de Buriane le 20 décembre 1328, à savoir : 21 quartes de seigle 5 quartes avoine ; 3 quartes combles de noyaux ; 9 quartes comble chastainhes une geline 4 poulas et demy et 16 sols monnaie courante. n°502 : Hommage fait par Pons de Sianonis à nobles Guigon du Chambonnet et Jehan de Veyrassac coseigneurs de Buriane de ce qu'ils tenaient en fief franc et noble dans le mandement de Buriane du 19 février 1332. n°3 : Terrier des censes que Guillaume Coyratier et Bernard Baille son héritier prend dans le mandement de Burianne et autres lieux le 2 mai 1397.

Chalencon : n°401 : Achat pour noble Pons de Geis d'un tènement appelé de Montratier mandement de Chalencon le lundi avant la fête de Toussaint 1263. n°382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes sur Trapayac, acte « reçu en la cour de Chalencon » le 11 avril 1273 (Pons de Brion est le seigneur qui accorda en 1278 une charte de franchise aux habitants du Cheylard. Témoins, parmi d'autres : André de Veyrassac dit la Coste, Guillaume de Buriane). n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Prahelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326. n°1 : Echanges de censes au mandement de Chalencon entre Sobratte du Ranc et Rogier de Préhelles le 4 mars 1374. n°312 : Investiture donnée à Pierre de Préhelles par Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il pouvait avoir dans le ressort de la baronnie de Chalencon le lundi après l'Assomption de Notre-Dame 1314. n°67 : Hommage et reconnaissance de Guillaume de Veyrassac au comte de Valentinois pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon en l'an 1320. n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrance de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice le 18 mai 1324. n°162 : Hommage de Guillaume Maurice (de Vaussèche) où sont dénombrées les rentes qu'il prend dans les mandements de Chalencon et Privas le 3 juillet 1333. n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de André de Veyrassac avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint-Vallier le 23 octobre 1333 (pas de détail des censes). n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335. n°320 : Accord entre Rogier de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 solz censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalencon suivant le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut promet les accenser dans les mandements de Chalencon ou de Durfort le 28 août 1368. n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404 (en marge, chapelle de Cheyssieu de St. Laurent, 1404). n°64 : Hommage au roi dauphin d'Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Chalencon et Durfort le 17 février 1446. n° (Regeste Vivarois) : Jehan Maurice prête hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et Durfort. n°nester : Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Ollières du 22 novembre 1480. n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon à la maison de Vaussèche à laquelle elle se trouve inféodée par les hommages faits et par confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500.

Châteauneuf de Vernoux : n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine et fait de Vaussèche et donne pouvoir audit Maurice et à ses successeurs d'acheter par quelque titre que ce soit dans la terre du seigneur de Tournon sans lodz ni émoluments. En outre ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Pons Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la Celli (il y a un domaine de Celles sur la commune de Châteauneuf de Vernoux) : plus ledit sieur donnera à Pons Maurice un sien garayt appelé de la celli pour le pré dudit Pons situé et jouxtant ledit garayt et à raison de ce il doit acheter un cestier seigle pour les religieuses ; encore lui assigne un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus 3 quarts seigle 7 quarts d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant 3 sols pour la taille et hommage ; lui donne une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice de Vaussèche ; en outre cinq quarts et une raze avoine et 3 carterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère ; plus un quartal de seigle qu'il prend sur Pierre Bourguignon ; une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un pré appelé las Fauges - le sabundi avant la feste de Saint-Jean Baptiste 1309. n°324 : Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol mandement de Châteauneuf de Vernoux pour la terre appelée du Tribble le 18 août 1407.

Durfort : n°192 : Cession par Raymond de Saint-Prix à André Maurice pour 12 deniers retenus sur deux muids de vin bailhés audit Maurice à prendre sur le lieu de Beuserret et autres lieux du mandement de Durfort le 3 octobre 1315. n°202 : Achat de censes par Guigon de Pervenchères à Jehan Maurice que ledit Maurice devait pour raison de certaines vignes sises à Pervenchères et autres terres dite la Courseyre au mandement de Durfort le 13 février 1317 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles, sur le versant qui descend vers Auzenne). n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de besses à Pierre de Talaron au mandement de Durfort sur Guillaume et Pierre de Vaneilles, Vincent de Gruas, Peyron du Chambon, Marite du Monteilh, les Payas de Salleys, sur les Boceys, Guillaume Faure des Olières, Jehan Faure de Saint-Michel, Guigon de Pervenchères, Peyrichon de Peyre Male, sur des gens de Lalissac, de Téoulrier, le tout indivis avec le comte de Valentinois qui a donné l'investiture le 29 décembre 1329 (en tout 22 censitaires sont nommés). n°405 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui faite par Guillaume Chambon habitant de Chalencon pour une vigne à Lalissac mandement de Durfort le 5 mars 1346. n°320 : Accord entre Rogier de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 solz censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalencon suivant le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut promet les accenser dans les mandements de Chalencon ou de Durfort le 28 août 1368. n°1 : Echanges de censes au mandement de Durfort entre Sobratte du Ranc et Rogier de Préhelles le 4 mars 1374. n°55 : Reconnaissance faite à Mondon Maurice par Jehan Bourrel du Serre mandement de Durfort pour la cense de un barral de vin le 14 mars 1408.

n°132 : Réduction de censes pour Pierre Reynier de Bouyon mandement de Durfort par Pierre Maurice de 30 brochées de vin à 15 mesure de Durfort le 12 février 1410. n°64 : Hommage au roi dauphin d'Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Chalencon et Durfort le 17 février 1446. n° (Regeste Vivarois) : Jehan Maurice prête hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et Durfort. n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457. n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à luy consentie par les héritiers de Gérenton de Préhelles sur un tènement à Revenarie mandement de Durfort : 6 brochées de vin sur 24, reste 18 et une quarte d'aulanhes le 30 octobre 1463. n°212 : Echange entre noble Jean de Mercoux et noble François de Cheissieu le 6 décembre 1469, savoir : trente trois brochée de vin que Marcoux bailhe à Cheissieu ; sur Jehan de Pla du mas de Chassac mandement de Durfort 24 brochées ; 12 pots faisant une brochée et demie item sur Guignonnet de Chassac

-12 pots faisant 1 brochée et demie item sur Jehan du Serre dudit mas de Chassac ; 6 brochées sur Reymond Giraud del Morier dudit lieu de Chassac sur Reymond Giraud del Morier dudit mas de Chassac

(Remarque : on ne sait pas ce que Cheissieu donne en échange). n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481. n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534. n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheysieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat

Fonttréal : n°356 : Achat de censes de André Veyrassac, seigneur de Font-Réal, par André Maurice, le 18 mars 1321. Les lieux concernés sont Audaresches, la Chamanche, Chavalons, la Vialle, Solobres, les Boscs, le Claux, le Chappuons, l'hubac des Sainholles : la cense est la 7^e partie du blé hivernal croissant sur ses terres de l'hubac des Saignolles. En tout 24 censitaires au moins sont énumérés, dont sont dits « de St. Julien » sans précisions. n°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337. n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes, paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André de Veyrassac et de Josserande sa femme le 5 février 1340. n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341. n°272 : Homaige et reconnaissance en fief franc et noble avec desnobrement fait au seigneur comte de Valentinois et Diois et noble André Veyrassac conseigneurs de Font-Réal par M^o Vidal Fiausa noble Guillaume Maurice de Chalencon Stienne de Besse et autres du Périer acte expédié par Armand Mantilli du 25 octobre 1357. n°1 : Echanges de censes au mandement de Font Réal entre Sobratte du Ranc et Rogier de Préhelles le 4 mars 1374.

Geis : n°376 : Hommage pour Hugon de Geis à lui fait par Hugon de Tappernous pour une vigneau terroir de Lolière près de l'église de St. Martin de Coux (?) maison et ouche le 6 août 1286. N.B. Il y a eu un Saint-Martin de Gluiras. n°165 : Accensement pour Laurent Davons par Hugon de Geis pour une maison et un chasal avec terre et pré à la Planche avec services et journaux comme les autres hommes du sieur de Geis lundi de mi-carême 1292. n°226 : Vidimus de transaction entre Hugon de Geis et Aymar IV de Valentinois pour raison de la moyenne et basse justice de Geis le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307. n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339. n°366 : Hommage de Gerenton de la Marette à Pons de Geis pour tout ce qu'il tient sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice et de l'Adret au Noyeret tirant vers l'ort du Vergier indivis avec le sieur comte de Valentinois ...le 1er avril 1342. n°298 : Achat par Roger de

Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjudgée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385. n°267 : A l'occasion du mariage de Loyse de Hautvillars avec Guillaume de Presles, Claude de Hautvillars frère de la mariée lui donne en dot 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur Estienne Combier Pierre de Geys et Robert de la Micheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val le 2 juillet 1472. n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geis sans sa licence ou ses officiers les 28 mars et 11 juin 1510.

n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°476 : Inféodation de la justice de Geys à noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538.

Gluiras : n°308 : Achat pour Hugon de Geis à Pons de Juffo d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285. n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, sur les rentes que Hugon du Pont prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluiras le 18 mai 1324 (Il doit s'agir du pont de Chervil, Charrié ne signalant aucun autre lieu du Pont dans les environs). n°425 : Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326. n°215 : Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuyer alias sieur de la valette pour la moitié de l'hommage que ledit Hugon avait au mas du Pont et deux brochées et demie de vin, un quintal et demie de foin, demie quarte de seigle demie carteron noyaux une quarte avoine une quarte et demie de chastainhes et 3 obolles avec investiture du comte de Saint-Vallier et du sieur de Gluiras le 1er juin 1326. n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac de censes à prendre sur le rachat de feu Veyrassac à prendre sur sa grange de Rioufol le 19 septembre 1333. n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiras de certaine maison et hort au lieu de Chassagnes le 5 mai 1334. n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339. n°489 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux du mandement de Gluiras le 27 août 1340. n°Maria : Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheissieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1470 au 28 septembre 1480. n°476 : Inféodation et hommage de la justice de Geis à Claude de Préhelles par noble Gabriel de la Tourette avec toutefois connaissance de mort qu'il veut être attribuée à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538.

La Brugière : Elisa Lascombes indique (Jacques de la Motte-Brion, un épisode des guerres religieuses du XVII^e siècle, AD 07 Bib 842) que le fief de la Brugière avait été acheté en 1585 de Pierre des Mottes, seigneur de Confolens, par Ruf de la Motte-Brion. Ce fut le domaine de son fils cadet, David, alors que l'aîné avait le château de la Tour. A l'époque du siège de Privas, le capitaine Jarjaye ayant laissé des chevaux dans un pré prêt à faucher, David obtint des dédommagements auprès de Maupeau, intendant de justice résidant à Vernoux. En 1634, après le début de démolition de la Tour en avril, et la mort de Jacques de la Motte-Brion en août, sa fille Magdelaine épousa Antoine de Vocance à la Brugière chez son oncle. Antoine de Vocance fit rebâtir la tour démolie au niveau des autres, mais non les guérites ou les herses. n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugière le 24 mai 1502 (la Brugière est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut).

n°453 : Transaction passée entre noble Loys de Monestier sieur de la Brugière et Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre sur ce que ledit Aulanhier a acquis de noble Alexandre de la Marette prieur de St. Apollinaire de Rias le domaine d'Aulagnon que ledit de la Brugère disait lui appartenir par droit de préférences en vertu des réserves par lui faites au contrat de certains échanges qu'il avait fait dudit domaine de l'Aulagnon avec frère Gaspard de Pierregourde prieur de Charay et par cette transaction est quitte par ledit sieur de la Brugière audit maître Aulanhier (ce) qu'il pouvait avoir en iceluy domaine de l'Aulagnon le 20 octobre 1512. n°458 : Autre transaction passée par ledit Antoine Aulanhier avec noble Alexandre du Monestier dit de la Brugière et frère du susdit Loys pour ce que ledit Alexandre disait les biens de son feu père être substitués et que par ailleurs il voulait agir pour son droit de legat ou légitime au domaine de Laulagnon moyennant 10 écus par Aulanhier payés au dit sieur du Monestier luy ratifie et approuve la vente faite par le sieur de la Marette le 29 décembre 1512. n°460 : Pacte et promesse que noble Louis des Mottes seigneur de Coffolenc (et de la Brugière) fait de bailher à Nicolas Chomeyron la grange et domaine de Laulanhon au cas que par sentence du sénéchal de Beaucaire et Nîmes lui serait adjudgé : sous le cens de 1 cestier seigle de rentes et pour les entrogres 300 livres et promesse par ledit Chomeyron le tout payer le 21 novembre 1550. n°462 : Factum pour montrer au conseil sur le trouble donné à maître Antoine Aulanhier ou son recteur en la jouissance de l'acquisition par lui faite du domaine de Laula (pas de date). n°459 : Inquisition pour maître Raymond de la Favelle vicaire de Saint-Jean Chambre et recteur de la chapellenie de Laulanhon sur l'empêchement que lui donnait en la jouissance du domaine de Laulanhon noble Jean des Motes seigneur de la Brugière et Coffolenc ainsi qu'il appert par l'audition de 10 témoins le 11 août 1566.

La Chèze : n°425 : Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326.

La Coste (près Chalencon) : n°161: Achat de censes pour Jehan Maurice fait de noble Guillaume sieur de la Coste près Challencon de huit sols censuels à prendre sur Armand du Ranc trois sols huit deniers sur Pons du Mond vingt et un deniers sur Nicolas du Ranc deux sols un denier sur Pons Leydier six deniers reçu par Jacques Queyrel le 8 mai 1324.

Lamastre : n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille de Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibères le dimanche avant Pentecôte 1355 : ledit Garnier baille un pré à la serlin, cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine, plus une autre terre à Pibères de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice (?) à présent Vaussèche ; en récompense ladite Jehanete donne une terre au garayt des Houches plus un pré au lieu des Houches appelé de la vye étant de la dierte du seigneur de la Tourette. n°269 : Accord entre Roger de Prahelles et et André et Jean de Villars mandement de Lamastre qui les oblige à payer tous les ans à Toussaint 18 deniers le 28 décembre 1401. n°292 : Investiture pour Claude de Vaussèche à lui faite par le sieur de Joyeuse seigneur de Lamastre pour certain pré au lieu et domaine de Cinternous avec continuation de la rente due par Antoine Charatier le 20 janvier 1533.

La Tourette : n°346 : Achat pour Pierre de Préhelles de la moitié du moulin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Julien son fils avaient au Chambon le jeudi avant Pâques 1303. n°367 : Reconnaissance pour Pierre de Préhelles à lui faite par Pierre de Chassarnous la Fora mandement de la Tourette en 1308. n°355 : Hommage de Marguerite, veuve de Roger de Préhelles, pour le

domaine du Chambon au seigneur de la Tourette, le 7 mai 1337 (qui était déjà un Chambaud, Hugues de la Tourette étant mort au siège de Tournai, en Flandre, en 1330, et sa sœur Alix ayant épousé un Chambaud). n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille de Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibères le dimanche avant Pentecôte 1355 : ledit Garnier baille un pré à la serlin, cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine, plus une autre terre à Pibères de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice (?) à présent Vaussèche ; en récompense ladite Jehanete donne une terre au garayt des Houches plus un pré au lieu des Houches appelé de la vye étant de la directe du seigneur de la Tourette. n°250 : Reconnaissance de Roger de Préhelles sieur de Vaussèche à Guinot de Chambaud sieur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 28 février 1390 en fief franc et noble. n°97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497. n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la ribeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532. n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savynas pour la somme de 200 flourins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°480 : Extrait du testament de Guillemette de la Tourette par lequel institue son héritier universel Loys de Vaussèche son mary à la charge de rendre ledit héritage à noble Claude leur fils et à chacun de ses autres enfants lègue la somme de 2000 livres substituant les uns aux autres préférant les masles aux femelles suivant l'ordre de primogéniture et oute le légat des filles leur donne à chacune d'icelles 300 livres pour les robes le 2 octobre 1565. n°475 : Grangeage fait par Loys de la Tourette à Mathieu de Jours pour le lieu du Chambon pour le temps et terme de 6 années commençant le jour même le 24 novembre 1568. n°473 : Commission obtenue du siège royal d'Annonay par messire Loys de Vaussèche sur l'inventaire à faire des meubles de la maison de la Tourette ayant appartenu à Claude de Vaussèche dit la Tourette son fils avec intimation à Mademoiselle Marguerite de Bourdic veuve dudit Claude du 12 février mil cinq cent... n°474 : Inventaire des meubles ayant appartenu à Claude ou Loys de Vaussèche et se trouvant à la maison de la Tourette à la requête de dame Claire de la Tour Saint-Vidal inventaire fait par le viguier de Fontgarnaud après quoi il remet la maison de la Tourette et meubles y estant trouvés à noble Gellibert de Vaussèche le 11 février 1578. n°479 : Grangeage du Chambon fait à Mathieu de Jours par dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche sous les conditions y contenues le 10 septembre 1607 commençant à St. André prochain.

Le Bay : n°238 : Quittance pour noble Claude de Préhelles des droits paternels et fraternels concédés par noble Catherine Préhelles sa fille et femme de noble Alexandre de Mercoux sieur du Bay acte reçu par M° François du Cros le 14 mars 1516.

Le Chambon : n°522 : Reconnaissance par demoiselle Claude d'Issartel à noble Godefroy Ithier seigneur de Géorand d'une maison appelée de la Borie et du domaine et territoire de Chambon de Pla et de regard dans le mandement du Chambon paroisse de Issartel en fief franc et noble du 30 avril 1555.

Les Peschers : n°248 : Transaction entre Guillaume de Préhelles sieur des Peschers et Gérenton de Préhelles son neveu sieur de Vaussèche, Guillaume étant fils de Alasie de Geys et de Guillaume de Préhelles son père, le 6 décembre 1446 : 7 livres et demye de rentes sur les biens de sa mère et la 7^e partie des biens de son père. n°? : Testament de Odon de Préhelles seigneur des Peschers du 13 octobre 1490. n°137 : Echange entre Claude de Presles sieur de Vaussèche et Jehan Peyrot du Vernac : Presles donne une maison à Chalencon se mouvant de sa directe sous la cense de cinq sols tournois à charge de Peyrot, et celui-ci donne une terre appelée de la Font du Pasquier se mouvant de la directe du sieur des Peschers, le 9 août 1520. n°169 : Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Montagut : n°388 : Accensement fait par Pons de Montagut à Jehan Maurice en diminution de la cense que Maurice devait pour Viazac ne se réservant que 6 deniers tournois le 13 février 1321.

n°285 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montagut des rentes qu'il prend à Conjolz et reboulet et autres audit mandement le 12 octobre 1345.

Privas : n°162 : Hommage de Guillaume Maurice (de Vaussèche) où sont dénombrées les rentes qu'il prend dans les mandements de Chalencon et Privas le 3 juillet 1333.

Retourtour : n°273 : Achat pour Jehan Maurice d'un pré pour le prix de 30 livres au mandement de Retourtour fait de Jean Crosolier le 10 décembre 1337. n°258 : Délivrance à l'inquant pour Raymond Coyratier de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa le 28 juillet 1394. n°506 : Sac de procès criminel sur le meurtre de feu noble Pierre de la Tourette contre le seigneur de Pierregourde Alexandre de la Marette et autres de certaines affaires pour la rente de Retourtour. Pas de date.

Rochemure : n°300 : Terrier et reconnaissance faite en faveur d'André Maurice de Chalencon par ceux du mandement de Rochemure et paroisse de Saint Julien Labrousse le 19 février 1323. n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalancon avec curtilage et étable le 16 octobre 1525.

St. Montan : n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

Savinas : n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la ribeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532. n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savynas pour la somme de 200 flourins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533.

Ucel : n°323 : Mariage entre Catherine fille à Pierre Maurice et Claude fils à Roger de Préhelles : Pierre Maurice donne toutes les rentes qu'il avait au lieu de Saint-Privat au mandement d'Ussel et Gérenton de Préhelles et Alaïs de Geis sa femme donnent à Roger leur fils la moitié de leurs biens.

NOTAIRES Fait jusqu'au n°336 inclus

Achard (Gérenton) pas de date ; Id. 3 octobre 1315 ; id. 13 février 1317.

Albert(Antoine) 1295.

Aligier, (Pierre) 28 janvier 1459.

Alna (Pierre) 19 septembre 1333.

Angeli de Marsane, 26 octobre 1379.

Antraigues (Estienne d') 5 mai 1334 ; id. 20 mars 1337.

Aubin (Guillaume) de St. Agrève habitant Chalencon, 3 septembre 1376.

Aubin (Guillaume) 10 juin 1376

Bailli (Guillaume) 5 février 1377.

Balastier (Pons) 9 setembre 1277.

Barjac de la Villette (Eustachi) 23 avril 1477.

Beriaci (Pierre) 31 mai 1380.

Besses (Pierre de) 20 octobre 1332 ; id. 8 décembre 1335

Besses , (Guillaume) 8 avril 1347.

Besse (Pierre de), 16 février 1337 ; id. 31 octobre 1337 ; id. 23 novembre 1337 ; id. 2 août 1342 ; id. 1345 ; id. 7 avril 1339 ; id. 3 mai 1340 ; id. 16 juin 1346 (n° 325) ; id. 18 avril 1347 ; id. 11 août 1347 ; id. 16 septembre 1347 ; id. 10 septembre 1365 ; id. 24 juillet 1374.

Besse(Pierre de), 4 novembre 1402 ; id. 5 décembre 1408 ; id. 5 août 1421.

Bonamy, de Baix, le jour de la Passion de notre Seigneur 1281.

Bonnefoy (Géraud), 16 novembre 1331

Brion (Anthoine de) , de Privas, 22 juin 1446.

Broë (Claude), notaire royal à Tournon, 7 septembre 1471.

Brun (Guigon) 3 juillet 1275.

Brunel (Jean) 25 octobre 1356.

Burgata (Vidal de) 5 janvier 1403.

Cavata (Vidal de) le 4 avril 1554.

Chabreille (Vinbert de) 3 juillet 1333.

Chabreire (Pierre) 31 octobre 1363.

Chalon (Grégoire et Eustache de)20 décembre 1490.

Champ (Phellip du) 2 janvier 1547.

Cheyssier (Guillaume de) 9 mars 1324.

Chouvin (Pierre) 30 juin 1404.

Comte (Jean) 31 décembre 1332.

Costan (Pierre), 1270 ; id. 1285.

Costan (Pierre), avril 1289.

Constant, lundi my-carême 1292.

Costant (Pierre) 1304.

Constant (Pierre), 10 mars 1318.

Corraer (Jehan) 30 juin 1445.

Crorando (Grégoire de) 1313.

Cros (Grégoire du), 1309.

Cros (Guillaume du) 22 février 1446.

Croso (Guillaume de) 6 décembre 1446

Cros (Alexandre du) 20 octobre 1480.

Cros (Alexandre du), 31 octobre 1480 ; id. 18 mars 1482.

Cros (Guillaume du) 10 février 1489 ; id. 26 octobre 1495.

Cros (Alexandre du) 24 juin 1492.

Cros (François du) de Chalencon, 13 juin 1504.

Cros (François del) 14 février 1514 ; id. 14 mars 1516 ; id. 30 juin 1516 ; id. 10 octobre 1517 ; id. 28 novembre 1526.

Darlac (Jehan) le jour St. Vincent 1299.

Descoullenc (Jehan) le 14 février 1315.

Dorne (Jaques de) 10 septembre 1485.

Fabri (Jehan) de Challencon la feste de St. Vincent 1317.

Fabri (François) le 10 avril 1518.

Fabrias (Pierre de) 12 octobre 1345.

Faure(Guillaume) ?

Faure (Pons) de Chaberlhanous, le 4 mars 1257.

Faure (Jean) de Challencon 1305 ; id. 1317 (n° 329)

Faure (Pons) de St. michel de Chaberlhanous, 15 février 1357.

Faure (Pons) du lieu de Saint Michel de Chaberlhanous, 25 février 1357.

Faure (Pons) 2 mai 1397

Faure (Reymond), 1er mars 1412.

Faure (Mondon) 11 février 1440.

Faure (Reymond) 12 mars 1460.

Faure (Jaques) 12 may 1513.
 Faure (François) 10 janvier 1520 ; id. à Vernoux, le 22 novembre 1535 ; id. 26 août 1544.
 Faya (Jehan) 7 février 1447.
 Faye (Jehan de la) 28 décembre 1447 ; id. 4 janvier 1457 ; id. 4 juin 1461.
 Faye (Jehan de) 2 juillet 1472.
 France (Vidal), 8 janvier 1347.
 Feugier (Pierre), 1317.
 Feugier (Anthoine) 31 décembre 1380.
 Feugier (Estienne), 3 septembre 1381.
 Feugier (Anthoine) 23 novembre 1381.
 Feugier (Anthoine) 4 mars 1382 ; id. 4 mars 1382.
 Fougier (Anthoine) 1er mai 1383 ; id. 12 novembre 1385.
 Fougier (Anthoine) 7 février 1388 ; id. 28 février 1390.
 Feugier (Anthoine) 23 janvier 1394 ; id. 26 janvier 1394 ; id. 28 août 1394.
 Feugier (Anthoine), 1er avril 1395 ; id. 21 décembre 1395 ; id. 6 décembre 1397 ; id. 30 juin 1400 ; id. 18 août 1407 (n°324) ; id. 4 décembre 1408 ; id. 20 août 1409.
 Fougier (Anthoine) le 12 février 1410.
 Feugier (Anthoine) de Challencon 11 juillet 1413 (n° 323)
 Feugier (Anthoine) de Challencon, 9 avril 1415.
 Féougier(Jehan) 28 novembre 1497.
 Fugier, de Chalencon, 27 décembre 1412.
 Fougier (Jehan) 31 mai 1493.
 Fougier (Anthoine) 21 mai 1494.
 Feugier (Anthoine) 12 octobre 1500.
 Feugier (Jehan) 3 août 1506.
 Fougier (Loys) 10 mai 1513.
 Fourès (Pierre), 13 novembre 1387.
 Fourès (pons) 25 janvier 1374.
 Fourès (Pierre) 13 juin 1458.
 Fournier(André) 14 avril 1401
 Gamon (André) 8 avril 1457. .
 Garnier (Jehan) 9 avril 1403.
 Gautier (Raymond) 25 avril 1325 (n°330) ; id. 1327 ; id. 5 mai 1332.
 Gautier (Reymond), 7 novembre 1332 ; id. 12 juin 1333.
 Gaultier (Raymond) 28 avril 1334 ; id. 10 décembre 1337 ; id. 22 mars 1338 (n°332) ; id. 1er août 1340 ;
 id. 10 septembre 1347 ; id. 17 septembre 1347 ; id. 6 mai 1354 (n° 327) ; id. 11 août 1359 ; id. 17 janvier 1360 ; id.31 août 1360 ; id.
 11 avril 1368. ; id. 28 août 1368.
 Gautier, notaire de Challancon, 1372.
 Gautier(Raymond) le 3 mai 1378 ; id. 4 mai 1379.
 Gautier (Guigon) 24 avril 1380.
 Gautier (Raymond) 4 janvier 1457.
 Gautier (Guigon) 30 mai 1460.
 Gautier (Guigon) 8 novembre 1465 ; id. 16 avril 1467.
 Gautier (Guigon) 15 novembre 1467 ; id. 31 mars 1474.
 Gautier (Guigon) 25 septembre 1479 ; id. 14 août 1480 ; id. 16 juin 1481 ; id. 1er août 1481.
 Gautier, 3 octobre 1491.
 Gautier (Guigon) 15 février 1494.
 Gautier (Alexandre), 19 mars 1521.
 Géraud(Estienne) 13 mars 1283.
 Giraud (Raymond), de Chalencon, 18 décembre 1327 ; id. 17 mai 1328.
 Géraud (Reymond), 29 janvier 1330 ; id. 1er mai 1341 ; id. 2 mars 1343 reçu de Pons de Besse ; id. 28 janvier 1346.
 Giraud (Raymond), 9 juillet 1346 ; id. 6 février 1347 ; id. 11 juillet 1347.
 Géraud (Estiene), 10 novembre 1364 (n° 326) ; id. le 8 mai 1367 ; id. janvier 1372 (n°333)
 Géraud (Estienne) de Challencon, 4 janvier 1375.
 Géraud (Estienne), 2 mars 1375 ; id. 4 mars 1379 ; id. 9 septembre 1379 ; id. 5 octobre 1384.
 Gérenton, de Gluiras, 4 mai 1354.
 Grange (Vincent de la) 11 novembre 1401 ; id. 21 septembre 1443.
 Grégoire, 1311 ; id. 1302.
 Guichard, 4 mars 1374.
 Imbert (Raymond) 29 mars 1354.
 Jourdan (Antoine) 30 novembre 1362.
 Joussion (Jehan) 24 mars 1511.
 Lermier (Jehan) 21 septembre 1402.
 Lambert, ? (63)
 Lambert (Pons) 1314.
 Lambert (Pons), 1320.
 Lambert(Pierre) 8 janvier 1326.
 Lambert (Pons), 5 mars 1334.

Lancelin (Pierre) août 1370.
 La Praa (Jehan), 24 août 1461.
 La Praa (Anthoine de) 31 juillet 1499 ; id. 30 juillet 1506 ; id. 10 mai 1519 ; id. 9 aout 1520 ; id. 29 mai 1520.
 La Praa (Anthoine de), 24 septembre 1520 ; id. 16 décembre 1520.
 Laurens (Pierre), des Nonières, 3 mai 1343 ; id. 25 septembre 1343 ; id. 25 septembre 1343.
 Léourat (Pierre) 23 mai 1361 ; id. de Chalencon, 14 août 1372.
 Leyre (Jehan de), 21 août 1348.
 Mantili (Armand), 25 octobre 1357.
 Médeci (Jehan) de Challencon 27 janvier 1348.
 Médeci,(Jehan), de Chalencon, 30 juin 1350 ; id. 2 décembre 1358 ; id. 21 octobre 1353.
 Médeci (Jehan) 20 août 1361.
 Merle (Phellip) 20 août 1486.
 Meynier (Pons) 28 décembre 1244.
 Meynier (jehan), 1311.
 Meynier (Jehan) 1313. ; id. 1314 ; id. 1314 ; id. 1314
 Meynier (Jehan) 1er novembre 1315 ; id. 1315.
 Meynier (Jehan) 3 jours avant Pasques 1315 ; id. le jour St. Maurice 1315 ; id. 1315 ; id. 25 décembre 1316 ; id. 1321 ; id. 24 janvier 1323.
 Meynier (Jehan), 1323 ; id. 1324 ; id. 1324 ; id. 11 janvier 1326 ; id. 1326 ; id. 3 avril 1326 ; id. 24 novembre 1326 ; id. Lundi après Ste. Luce 1326 ; id. 5 janvier 1328 ; id. 2 février 1328 ; id. 11 août 1329 ; id. 22 mars 1331, notaire de Chalencon ; id. 9 février 1333 ; id. 5 février 1340 ; id. 23 mars 1340 ; id. 8 juin 1340 ; id. 22 octobre 1340 ; id. 5 février 1341 ; id. 10 avril 1341 ; id. 19 avril 1342 ; id. 16 novembre 1344 ; id. 21 avril 1346 (n° 336) ; id. 28 mars 1347 ; id. ? (60)
 Michel (Arthaud) 4 novembre 1491.
 Montmeyran (Guillaume de) 1er août 1354.
 Montpeyroux (Claude de) 20 janvier 1533.
 Nicolas (Jehan) alias Pelissier, de Mesilhac, le 4 mai 1334 ; id. 5 mai 1334.
 Nicolay, 7 mai 1343.
 Nicolas (Jaques), 26 janvier 1520 ; id. 17 septembre 1520.
 Nicolay (Jaques), 17 décembre 1520.
 Nicolas (Jaques), 29 novembre 1521 ; id. 7 juillet 1522 ; id. 16 octobre 1525.
 Noyer (Josserand du) 12 décembre 1560.
 Oigier (Girard), 1200.
 Pellicier alias Nicolay (Jehan) 24 mai 1339.
 Pelissier (Jehan) le 6 novembre 1349.
 Perrier (Heustache) 24 mars 1353.
 Peyret, 14 mars 1408.
 Pierre (Jehan) 2 novembre 1375 ; id. 20 décembre 1384.
 Pireyre(Jaques de) 28 juillet 1501.
 Périer (Jehan) d'Estables 20 juin 1359.
 Peyrinac(Hugon de) 6 décembre 1469.
 Planier (Reymond) 28 décembre 1401.
 Pons de l'Herm , 24 janvier 1382.
 Prata (Jehan) 3 janvier 1473.
 Rés (Joucelin des), 3 octobre 1405.
 Queyrel ou Cayrel (Jaques) 11 août 1321.
 Queyrel ou Cayrel (Jaques) 6 octobre 1322 id. 19 février 1323 ; id. 14 septembre 1323. (n°334) ; id. 20 avril 1324 ; id. 24 avril 1324 id. 8 mai 1324 ; id. 27 mars 1326 ; id. 15 avril 1326 ; id. 1er juin 1326.
 Reynier (Jehan) 3 juin 1339.
 Rivière (Jehan) 21 juillet 1364.
 Robiac (Hugon de) 7 mars 1337.
 Sabatier (Jehan), 28 janvier 1321.
 Saint-Loup (Hugon de), 1303.
 Saint-Loup (Guidon de) jour Saint Laurent 1337.
 Saint-Prieyt, (Pierre de), chastellain de Chalencon, 15 août 1271.
 Sallier (Nicolas), 18 mars 1511.
 Sallier (Nicolas) 29 mai 1516.
 Salle (Jehan de), 21 novembre 1392.
 Salhenc (Jacques) 13 juin 1458.
 Salhenc, le 7 novembre 1481.
 Scot (Guigon) 5 juillet 1350.
 Serret (Eustache) 1er mars 1339.
 Solelhac (Pierre) jour de Reminescere 1312.
 Solenc (Jehan de) 1314.
 Tournatot (Vidal) décembre 1400.
 Testor (Jehan) 28 juillet 1394.
 Toscan (Pierre), 24 août 1279.
 Tournatier (Vidal) 6 mai 1394.
 Tresens (Pierre) le jour de St. Martin 1239.

Umbert (Raymond), 1354.

Vernet (Guillaume de) 8 avril 1382.

Vidal (Jehan), 1310.

Vital (Jehan) 1er septembre 1325 (n 335)

PERSONNAGES

Ysabeau de La Blache

16 juin 1498 : n°377. Mariaige de noble Jaques de Cheissieu de Chalencon et damoiselle Ysabeau de la Blache paroisse de Saint-Front au diocèse du Puy acte reçu par maistre Pons de Sainhes.

28 juillet 1501 : n°196. Testament de noble Jaques de Cheissieu de Chalencon en faveur de noble Loys son fils auquel substitue damoiselle Ysabeau de la Blache sa feme et mère dudit Loys et plusieurs autres choses y contenues. Acte reçu par M° Jaques de Pireyre.

18 mars 1511 : n°181. Achat pour demoiselle Ysabeau de la Blache faict de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait et avait accoustumé de prendre sur le mas de Chasalets consistant en troys sommées de seigle et dix sols tournois avec tout droit de directe et seigneurie avec homaige d'un journal et au cas que ledit Chasalet ne se trouverait debvoir ladite rente ladite Ysabeau devrait être récompensée sur le mas de Vernes, reçu par M° Nicolas Salier.

14 février 1514 : n°177. Achat pour vénérable homme André Jounac prêtre de la ville de Challencon à luy faict par Guillaume Roussilhe et Jehanne Chasalets mariés de certains biens faicts de Chasalets . Acte reçu par M° François del Cros.

29 mai 1516 : n°180. Ratification de vente pour maître André Journac prêtre à lui faite par Guillaume Roussilhe et Jehanne Chazalette mariés pour les ventes qu'ils luy avaient cy-devant faites et outre luy font vente pure de ce que leur restait dudit domaine de Chasalet. Acte reçu par M° Nicolas Salier.

30 juin 1516 : n°178. Election d'amy pour damoiselle Ysabeau de la Blache à elle faite par maître André Journac prestre de Chalencon de deux contrats d'acquisition par luy faictz du fait de Chasalet. Acte reçu par M° François du Cros.

10 octobre 1517 : n°179. Transaction pour damoiselle Ysabeau de la Blache damoiselle de Barjac d'une part et Guillaume Roussilhe et Jeanne Chasalet mariés sur la vente que lesdits mariés avaient fait tant à ladite demoiselle qu'à maître André Journac remetent auxdits mariés un tiers dudit faict avec rachat pour les deux autres tiers de dix huit ans et autres clauses y contenues. Acte reçu par M° François du Cros.

10 avril 1518 : n°182. Achat pour noble Ysabeau de la Blache faict de Guillaume Roussilhe et Jehanne Chasalet mariés de la troisième partie qu'ils avaient par indivis avec ladite damoiselle au lieu de Chasalets acte reçu par M° François Fabri.

10 janvier 1520 : n°152. Mariaige de messire Gellibert de Barjac et damoiselle Ysabeau de la Blache reçu par M° François Faure et au pied et après icelluy i a nomination et rémission d'héritage par ladite Ysabeau veuve dudit de Barjac en faveur de François leur fils.

26 janvier 1520 : n°183. Ratification de vente et quittance de pacte de rachat contenu en la transaction susdite pour damoiselle Ysabeau de la Blache à elle faite par Guillaume Roussilhe et Jehanne Chasalets mariés pour le fait de Chasalet reçu par M° Jaques Nicolas.

17 septembre 1520 : n°184. Loyer pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait à Guillaume Rossilhes et Jeanne de Chasalet mariés de son domaine de Chasalet reçu par M° Jaques Nicolas.

24 septembre 1520 : n°21. Transaction passée entre demoiselle Ysabeau de la Blache pour raison de certain pré des Brugères le 24 septembre 1520 (dans la marge Rossignol, Chasalet).

17 décembre 1520 : n°361. Cassation de certain louer entre damoiselle Ysabeau de la Blache et Guillaume de Chasalets passé offrant ne s'en vouloir servir acte reçu par M°Jaques Nicolay.

17 décembre 1520 : n°176. Achat pour noble Ysabeau de la Blache veuve de noble Gilibert de Barjac à elle fait par Guillaume Rossilhe et Jeanne Chasalet mariés pour le fait de Chasalet. Acte reçu par M° Jaques Nicolay.

31 novembre 1521 : Echange entre demoiselle Ysabeau de la Blache et Claude Brève alias Rouchenel de certaines terres y désignées acte reçu par M° Jaques Nicolas.

1524-1534 : n°Viego. Dans la marge : Terrier de Cheissieu des rentes de Saint-Fortunat faites en faveur d'Ysabeau de la Blache de 1524. reçu Meissonnier et Fabri ; Terrier coté viego en faveur de demoiselle Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets escripts en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été baillées à la maison de Barjac suivant le testament de ladite demoiselle la première reconnaissance faicte par Maron savinas de la traverse du 3 janvier 1524 et la dernière par Estienne Canson des Olières du 27 mais 1534. Signé Meissonnier notaire et sur la fin signé Fabri.

3 février 1532 : n°498. Obligation avec pacte de vente pour damoiselle Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de six vint un flourins valant à présent et pour lors quatre vint dix livres quinze sols et à défaut du paiement d'iceux ledit Saignes vend à ladite demoiselle ou à son amy à eslire dans le temps ung tènement appelé l'hubac lou Pra nor et le comval du Noyer et de la Rabeyre situé en l'héritage de Sainhes contenant en semence dis sommées seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette acte reçu par maistre François du Cros.

5 mai 1533 : n°501. Autre obligation et pacte de vente pour ladite demoiselle Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre ledit Guillaume Savynas pour la somme de deux cent flourins à quinze sols pièce revenant à sept vint dix livres et ce outre précédente à défaut de paiement d'icelle somme icelluy Sainhes vend à ladite demoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes ce tenen de la directe et seigneurie du seigneur de la Torrette ainsi qu'il vendeur a dict acte reçu par maître François du Cros.

15 août 1544 : n°186. Testament de noble damoiselle Ysabeau de la Blache veuve à feu sieur de Vaussèche par lequel institue son héritier universel noble Loys de Vaussèche, son fils et autres légats en icelluy contenus reçus par M° François Faure.

8 mars 1552 : n° 468. Noble Loiuis de Vaussèche transige avec Ysabeau de Barjac (sans doute sa demi-sœur) veuve du feu sieur de Pervérenge par laquelle ledit sieur de Vaussèche se charge de payer au prieur de Saint-Sixte pour et au nom de ladite demoiselle la somme de huit livres quinze sols mentionnée au contrat ci-dessus (le n°467 concerne une pension promise par demoiselle Claude des Issartels demoiselle de la teyre paroisse de Tuech au prieu de Saint-Sixte le 16 juin 1530) payable au jour et feste de Toussaint de chacune année.

Sobrate du Ranc

n°277 : Assancement et nouveau bailh fait par Mathieu Cellarier de Chalencon comme mary de Sobrate du Ranc fait à Pierre Dissas du Tracol de Sollobres paroisse de Saint Julkien Labrousse une terre située en la combe d'Auduneyres sous le cens et canon de un carteron seigle et un pollas acte reçu Pierre Léourat le 23 mai 1361.

n°7 : Reconnaissance pour Sobrate du Ranc en 1372, de la part de Jehan Gaultier et Jaques Barrier, Malvers, Vernoux, Lamastre, reçu par M° Gaultier notaire de Chalencon. .

n°1 : Echange entre Sobrate du Ranc et Rogier de Préhelles concernant des censes aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374.

n°18 : Remission de censes faites par Sobrate du Ranc à noble Rogier de Préhelles qu'elle prenait sur Jehan Bouyet de Malpoyet le 3 septembre 1376.

n°127 : Transaction entre Jacques Seguin et Sobrate du Ranc et Rogier de Préhelles le 18 juin 1376 résultant de l'échange du 4 mars 1374.

TERRIERS ET RECONNAISSANCES

1300-1350

n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Durfort le 12 mars 1306.

n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Silhac le 12 mars 1306.

n°40 : Terrier en pargemin rouleau de 2 peaux pour noble Guillaume de Prahelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326 (il doit s'agir d'un frère de Roger de Préhelles).

n°109 : Terrier en une peau parchemin des rentes de Cluac pour André Maurice l'an 1321

n°6 : Terrier de Silhac reçu par M° Jehan Meynier notaire de l'an 1323.

n°300 : Terrier et reconnaissance faite en faveur d'André Maurice de Chalencon par ceux du mandement de Rochemure et paroisse de Saint Julien Labrousse le 19 février 1323.

°431 : Terrier pour le fait de Saint Basile contenant deux peaux le 10 juin 1329.

n°384 : Terrier en faveur de Jehan Maurice fait par ceux de Trapayac en juin 1330. Il est question de Pierre fils à autre Pierre de Trapayac, Guillaume fils de Simon de Trapayac, et Pons fils à Martin de Trapayac.

n°430 : Terrier pour Hugon de la Roche des rentes qu'il avait acquises d'André Veyrassac au lieu du plan des Olières et autres lieux le 6 juin 1335.

n°383 : Reconnaissance et terrier des habitants de Trapayac : suit la liste des habitants, avec 13 personnes, dont Guillaume de Linhon, recteur de l'église de Brion, 6 personnes de Trapayac dont Guillaume, Jehan du Chier de Brion, Pierre de Clusel et Jehan Géraud d'Accons, Jean Pouchon et Jehan Soteyra de Villebrion, Guillaume et Estienne du Monteil frères habitant du Cheylard, Peyronnet de Procenor, Jehan Périer et Laurence sa femme le 17 décembre 1338 (en marge sont les rentes de la chapelle de Cheissieu).

n°341 : Terrier et reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui fait par les habitants de la Faurie des Olières le 24 août 1346.

1397

n°3 : Terrier des censes que Guillaume Coyratier et Bernard Baille son héritier prend dans le mandement de Buriane et autres lieux du 2 mai 1397.

1446-1480

n°153 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles à lui faite par ceux de Privas en deux peaux parchemin le 22 juin 1446.

n°263 : Terrier et reconnaissance pour Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

n°quies : Terrier pour Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice contenant 219 feuillets avec 76 reconnaissances expédi suivant la commission du sieur bailli de Vivarois et Vakentinois la première reconnaissance faite par Pierre de Préhelles et Mondon son fils du 10 décembre 1445 et la dernière par Pierre Gautier de la Combe paroisse de Silhac le 5 mai 1461.

n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467.

n°maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalancon fondé par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

n°pater : Autre terrier en faveur de noble Guillaume de Préhelles contenant 254 feuillets avec 263 reconnaissances expédié par commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes la première reconnaissance faite par Pierre Blachier tant à son nom qu'à celui de Mariette Gardette sa femme du 21 janvier 1479 et la dernière par Antoine Marcesse de Gluiras le 6 avril 1538.

n°nester : Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Olières du 22 novembre 1480.

XVI° siècle

n°Incelis : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Claude de Préhelles contenant 79 feuillets dans lequel il y a 41 reconnaissances tant des Olières Privas que Saint-Basile et les Nonières et outre a dans ce livre un carnet contenant 12 reconnaissance des Olières la première du grand livre par Claude Montreynaud mousnier du Ranc du 14 mars 1517 et la dernière par Durand et Jaques Breve oncle et neveu du 7 avril 1537 et la première du petit cayer faite par André Faure des Olières le 22 septembre 1517 et la dernière par Jean Saurin et Philippe Bertone sa femme du 19 avril 1531.

n°28 : Accord concernant la réception des terriers de Cheyssieu par M° Alexandre Gaultier notaire du 19 mars 1521.

n°incelis : Terrier en faveur de Claude de Préhelles contenant 79 feuillets tant écrits que non écrits dans lesquels il y a 41 reconnaissances tant des Olières Privas que Saint-Basile et les Nonyères de 1517 à 1537 plus un petit carnet contenant 12 reconnaissances des Olières de 1517 à 1531.

n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint-basile contenant 19 feuillets écrits avec 8 reconnaissances et 2 investitures la première faite par Etienne Charrier du 5 février 1508 et la dernière pour Jaques Charier du 27 janvier 1534.

n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534.

n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat

n°santifficetur : Terrier en faveur de Loys de Vaussèche contenant 64 feuillets contenant 57 reconnaissances ou investitures la première faite par Etienne du Noyer du lieu du Noyer paroisse de Vernoux le 31 janvier 1567 et la dernière pour Barthélemy Ogier marchand de Chalencon le 20 juillet 1590 signé par du Noyer notaire lequel semble être son original.

ETUDE DES LIEUX

Boucharnoux au Moyen-âge

Les renseignements dont on va prendre connaissance proviennent de l'Inventaire des biens de la maison de Vaussèche dressé en 1615 sur l'ordre de Gilbert de Vaussèche, seigneur de la Tourette, pour préparer la transmission de ses biens à Marie de Vaussèche sa nièce ou petite-nièce. Gilbert de Vaussèche avait épousé en 1596 Guigonne Prunet Saint-André, mais n'en avait pas d'enfants; quand à Marie elle était depuis 1593 l'épouse de Guillaume de Ginestous, dont le nom va se substituer à celui de Vaussèche. Ce précieux document m'a été communiqué par Claire Sonier de la Boissière, présidente de « Patrimoine Vivant », que je tiens à remercier vivement. Pour comprendre ce qui va suivre, il faut se souvenir qu'au Moyen-âge, les terres sont possédées par des seigneurs, qui les confient à des paysans qui les travaillent. Cela s'appelle un « accensement » ; le contrat est conclu pour une durée indéterminée, transmissible aux héritiers. Le paysan doit payer des redevances, en argent, en produits, ou en services. Cependant, il est libre, peut s'en aller s'il le veut, ce qui le distingue du serf. Le premier contrat dont nous avons connaissance est celui par lequel frère Hugon de Presles, qui appartient à la famille des seigneurs de Presles, l'une des principales familles nobles de la région, ferme soutien du seigneur de Chalencon qui n'est autre que le comte de Valentinois, donne à Jehan Vincent, habitant Boscharnos, en 1222, un tènement ou pièce de terre qu'il avait à la combe au Vern (peut-être s'agit-il du Combauvert actuel ?) Ce frère Hugon appartient à l'ordre de Saint-Antoine, qui avait pour mission de soigner les malades atteints du « mal des Ardents », terrible maladie communiquée à l'homme par l'ergot du seigle. Frère Hugon appartenait sans doute à « l'hôpital » de Chalencon, c'est-à-dire à la maison qui, sur la grande route du Puy et de son pèlerinage marial, se chargeait de soigner pèlerins et voyageurs.

Jehan Vincent devait donner chaque année cinq quarts (la quarte de Chalencon valait environ 6 kg) de seigle, cinq quarts d'avoine, douze deniers viennois (monnaie frappée à Vienne, donc sous le contrôle des Dauphins, monnaie alors dominante dans notre région), une geline (poule), plus une quarte de seigle , une fois, « pour le bailliage » (en remerciement). L'acte fut passé devant le notaire Pierre Tousenc, qui siégeait sans doute à Chalencon, mais qui allait souvent chez les contractants ou sur les lieux concernés, comme les notaires de l'époque. Le vendredi avant Rovesons (les Rameaux) de l'année 1324 (donc un siècle plus tard), c'est Pierre Vidal, de Boscharnos, qui reconnaît devoir pour deux vignes situées à la Libernarie (?) quatorze brochées de vin pur (la brochée de Chalencon valait environ 14 litres, ce qui fait donc chaque année près de 200 litres) à André Maurice, d'une autre famille noble de Chalencon, dont l'une des branches donnera plus tard les Maurice, du château de Chervil. Cet acte fut reçu par le notaire Jehan Meynier, dont nous connaissons des actes de 1311 à 1347. Peut-être y en eut-il plusieurs portant les mêmes noms et prénoms. Le 8 décembre 1335, c'est Hugon de Vernaison, dont j'avoue ne rien savoir de plus, qui vend à Jehan Maurice (même famille que le précédent) des rentes qu'il prenait à Boucharnoux sur un nommé Jehan Ray, rentes qui lui avaient été cédées par le seigneur de Chalencon comte de Valentinois. Ces rentes consistaient en une quarte, une cartière (environ 3 kg), et le tiers d'une autre cartière de froment, un carteron de seigle (800 g. environ), une quarte d'avoine, les trois quarts d'une poule, un carteron de vin, et douze deniers tournois (c'est à dire frappés à Tours, par le roi de France, dont la monnaie est désormais dominante en Vivarais). On remarque bien sûr que Jehan Ray produisait du froment, contrairement à une tenace légende qui veut que le Haut-Vivarais d'autrefois n'a jamais produit que du seigle. Le 25 avril 1372, c'est un nommé Mathieu Cellarier, de Chalencon, qui prend acte sans doute au nom du seigneur de la donation que « Jaques » Cassier, de Boucharnoux a faite à deux femmes, Andrée, femme de Pierre Balmier, et Agnès, femme de Guillaume, dite la Borgne, d'un « pré et chastainherie ensemble jointz appelé del pas » (où diable cela pouvait-il être?), acte reçu par le notaire Raymond Gauthier, dont nous avons des actes de 1325 à 1379, et dont la dynastie de tabellions est encore active au début du XVI^e siècle. (Cet acte nous montre d'une part que les châtaigniers sont déjà présents (est-ce que la guerre de Cent Ans (1337-1453) les a multipliés ?) et surtout que les femmes, même mariées, avaient une personnalité juridique. Il faudra attendre le « stupide XIX^e siècle » pour en faire d'« éternelles mineures ». Le 23 novembre 1381, c'est Jehan Vion, de Boucharnoux, qui reconnaît devoir à Raymond Maurice, de Chalencon, cinq brochées et demi de vin pur (près de 80 litres), et une geline; en outre, il reconnaît devoir servir aux noces et « jassines » (relevailles d'une jeune mère) dans la famille Maurice. L'acte fut reçu par le notaire Anthoine Feugier, dont nous avons des actes de 1380 à 1409, mais dont la descendance conserve l'office là aussi jusqu'au début du XVI^e siècle. On admet généralement que les prélèvements seigneuriaux représentaient environ le 1/7^e des revenus des paysans. Comme il n'y avait pas, jusqu'au XV^e siècle, d'impôt royal, on a vite calculé que les redevances seigneuriales étaient bien moins lourdes que les contributions, charges et taxes diverses que nous connaissons aujourd'hui. Il faut tenir compte aussi des corvées, notamment pour l'entretien (irrégulier) des chemins, du service de guet dans les châteaux quand les « routiers » menaçaient, de la dîme due au clergé... Mais dans l'ensemble, nos contemporains admiratifs devant la réduction du rôle de l'Etat devraient s'inspirer du Moyen-âge. Plus d'Etat, rien que des seigneurs pour assurer le respect d'un minimum d'équipements et de règles communes, quel rêve... Ils feraient bien aussi de faire revenir les vignes à Boucharnoux. Peut-être qu'avec des subventions... (Michel Riou).

N.B. : Si quelqu'un sait où se trouve La Libernarie ou Le Pas, ou d'une façon générale connaît de vieux écrits sur les hameaux, les gens ou les maisons, qu'il n'hésite pas à me contacter, au 04 75 66 30 49. Je parlerai, si « la Chabriole » veut bien, bientôt de quelques autres hameaux de St. Michel présents dans le précieux « Inventaire ».

Chalencon

n° 401 : Achat pour noble Pons de Geis d'un tènement appelé de Montrattier mandement de Chalencon le lundi avant la fête de Toussaint 1263.

n°46 : Achat d'une maison pour Pons Maurice à Chalencon fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon, reçu par Pierre de Saint-Prix châtelain de Chalencon le jour de l'Assomption 1271.

n° 382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes sur Trapayac, acte « reçu en la cour de Chalencon » le 11 avril 1273 (Pons de Brion est le seigneur qui accorda en 1278 une charte de franchise aux habitants du Cheylard). Témoins, parmi d'autres : André de Veyrassac dit la Coste, Guillaume de Buriane.

n°487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par noble Hugon de Préhelles de la maison de Saint Antoine et en fief franc et noble toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarriac cultes et incultes terres près boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que lesdits biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n°69 : Quittance pour certaines ventes faites par Guillaume de Mars à André Maurice à Chalencon et Yssantous en avril 1289.

n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297.

n°520 : Testament de Guillaume de Salleyes de Chalencon de l'an 1306.

n°42 : Achat fait pour Hugon de Geis de Hugon sieur de Chambaud d'une maison sise à Chalencon le jour de Saint Laurent 1307.

n°205 : Achat d'une maison à Chalencon par Guillaume et Pons du Vern, se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice Maurice de Chalencon, en 1314.

n° 312 : Investiture donnée à Pierre de Préhelles par Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il pouvait avoir dans le ressort de la baronnie de Chalencon le lundi après l'Assomption de Notre-Dame 1314.

n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume Bastide d'un ort situé à Chalencon sous la cense annuelle de 3 quartes avoine reçue par Jehan Meynier le 25 décembre 1316.

n°67 : Hommage et reconnaissance de Guillaume de Veyrassac au comte de Valentinois pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon en l'an 1320.

n°68 : Instrument de la Malautière de Chalencon reçu par jehan Cayrel le 6 octobre 1322.

n°66 : Accensement fait par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison sise à Chalencon sous la cense de deux gélines acte reçu par Jehan Meynier le 24 janvier 1323.

n°161 : Achat de censes fait par Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324.

n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrance de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice le 18 mai 1324.

n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Préhelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326.

n°65 : Reconnaissance pour André Maurice par Pierre Reynier de Chalencon le 24 novembre 1326.

n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de André de Veyrassac avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint-Vallier le 23 octobre 1333 (pas de détail des censes).

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335.

n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice de Chalencon (de Vaussèche) à lui consentie pour le fait du Périer, au-dessous de Chalencon l'an 1341.

n° 366 : Hommage de Gérenton de la Murette à Pons de Geis pour ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice le 1er avril 1342.

n°43 : Instrument du fournaige de Chalencon en faveur des Morices le 4 juillet 1343

n°73 : Reconnaissance pour Raymond Coyratier faite par François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon sous la cense d'une émine avoine reçu par Pierre de Besses le 10 septembre 1365.

n°72 : Accensement pour Mathieu Cellarier (mari de Sobrate du Ranc) fait à Pons Sartor de Chalencon d'une maison audit Chalencon sous la cense de une quarte froment reçu par Raymond Gauthier le 11 avril 1368, depuis reconnu à Guillaume de Préhelles le 4 février 1479 par Alexandre Ducros, notaire.

n°1 : Echange entre Sobrate du ranc et Rogier de Préhelles concernant des censes aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374.

n°190 : Reconnaissance à Reymond Maurice à lui faite par Jehan de Mays de Chalencon le 4 mars 1382 d'une vigne appelée les Routes.

n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coulans d'une maison à Chalencon avec investiture de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

n°435 : Assancement portant ratification pour Pierre Polenar de la Planche à luy faict par Alaïs femme de Jehan de Portal de Chalencon le 11 mars 1395.

- sous la cense de 6 brochées vin pur.

n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404) (en marge, chapelle de Cheyssieu de St. Laurent, 1404).

n°47 : Achat pour Nézette Maurice fille de Mondon d'une maison en la côte de Chalencon le 3 octobre 1405.

n°64 : Hommage au roi dauphin d'Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Chalencon et Durfort le 17 février 1446.

n° (Regeste Vivarois) : Jehan Maurice prête hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et Durfort.

n°87 : Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir deux quartes seigle et deux quartes avoine et trois solz viennois valant 1 soul et 6 deniers que ledit Cheissieu faisait au comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense étaient bailhés audit comte 3 quartes et demye de seigle, 2 quartes comble avoine que Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de Salleyes le 8 novembre 1465 (donc 3 sols viennois valant 1 sol et 6 deniers valaient en gros 1 carte et demie de seigle, soit 33 litres; 12 deniers (1 sol) valaient à peu près 1 quarte de seigle, soit 22 litres.)

n° maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalancon fondé par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première

reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

n°72 : Reconnaissance d'une maison à Chalencon par Guillaume de Préhelles le 4 février 1479.

n°59 : Le 7 nov. 1481, Claude Combier achète pour Guillaume Sourin, barbier de Chalencon, une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de 3 quarts avoine y ayant avec une terre se tenant du sieur de Chalencon reçu par Jacques Sailhenc notaire.

n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon à la maison de Vaussèche à laquelle elle se trouve inféodée par les hommages faits et par confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500.

n°53 : Accensement pour Jacques de Cheissieu fait à Jehan Chappot marchand de Chalencon d'une maison fenière et place sous la porte de Besses sous la cense de quinze deniers tournois reçu par Antoine Feugier notaire le 12 octobre 1500.

n°505 : Quittance donnée par André Serpuolh paroisse de Saint-Jean Chambre à Pierre des Maisons de Chalencon de la somme de 20 florins le 23 janvier 1505.

n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jean de Vernac père et fils : le premier leur donne une maison et ort à Chalencon qui ont été de Claude et Anthoine de Préhelles ses oncles frères jumeaux sous la cense de 20 sols tournois et les Vernac lui donnent une terre sous le lieu de vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520.

n°137 Echange entre Claude de Presles sieur de Vaussèche et Jehan Peyrot du Vernac : Presles donne une maison à Chalencon se mouvant de sa directe sous la cense de cinq sols tournois à charge de Peyrot, et celui-ci donne une terre appelée de la Font du Pasquier se mouvant de la directe du sieur des Peschers, le 9 août 1520.

n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalancon avec curtilage et étable le 16 octobre 1525.

n°477 : Antoine Vernes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré et rentes de Gourdol hameau commune de Chalencon, ruiné, le 18 juin 1577.

Barre (?)

n° 492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270.

n°256 : Transaction entre Guillaume de Barres et Anthoine Faure à propos de la terre de Peyre Longue se mouvant de la directe des héritiers de feu Roger de Préhelles sous le cens de 7 quarts seigle et 3 quarts avoine : Faure ne payera que 4 quarts avoine, ledit Guillaume de Barres se chargeant de payer une saumée de seigle que ledit Estienne (?) était tenu payer et cette saumée est assise sur les autres terres qu'ils tiennent des hoirs de Préhelles et tous leurs autres biens confrontant cette terre et le chemin qui va du château de Chalencon au moulin de Vidal Léorat (celui de la Borie) avec le chemin qui va dudit château à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi le 22 mars 1331.

n°374 : Accensement par Roger de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379.

n°257 : Transaction entre Claude de Préhelles et Barthélemy Arnaud et Anne Alligeyres de Barre sa femme pour réduction de cense de 7 à 4 quarts pour la terre de Peyre Longue tant en l'hubac que l'adret, avec sentence du sénéchal, le 21 mai 1494.

Châteauneuf de Vernoux

Saint-Sixte : n°468 : Transaction entre Ysabeau de Barjac veuve du sieur de Pervéranges et Loys de Vaussèche par laquelle Loys se charge de payer pour Ysabeau au prieur de Saint-Sixte la somme 8 livres 15 sols à chaque Toussaint le 8 mars 1552.

Le Vernat : n°25 : Achat de censés pour Jehan et Pons Maurice du fait de Vern et doux donnons (?) en l'année 1310. n° 30 :

Reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufenche dit Gourdol 3 jours avant Pâques 1315. n°31 :

Achat de Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern avec investiture de Jehan Maurice le 29 janvier 1330 d'un pré appelé Pra Maur.

n° 31 : Achat de censés fait pour Raymond Maurice de Dalmase veuve à Hugon de Vern du fait de *Vernes le 25 septembre 1343* :

n°33 : Accensement d'un chasal au lieu du Vern pour Falconnet Maurice fait par Raymond Maurice le 9 septembre 1379. n°324 :

Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol mandement de Châteauneuf de Vernoux pour la terre appelée du Tribble le 18 août 1407. n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhière et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

n° 321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jehan de vernac père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avaient été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les vernac lui bailhent en échange une terre située au territoire d'eschou les vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que de l'autre ci-devant permutée. n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520. n°169: Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520. n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine et fait de Vaussèche et donne pouvoir audit Maurice et à ses successeurs d'acheter par quelque titre que ce soit dans la terre du seigneur de Tournon sans lodz ni émoluments. En outre ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Pons Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la Celli (il y a un domaine de Celles sur la commune de Châteauneuf de Vernoux) : plus ledit sieur donnera à Pons Maurice un sien garayt appelé de la Celli pour le pré dudit Pons situé et jouxtant ledit garayt et à raison de ce il doit acheter un cestier seigle pour les religieuses ; encore lui assigne un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus 3 quarts seigle 7 quarts d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant 3 sols pour la taille et hommage ; lui donne une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice de Vaussèche ; en outre cinq quarts et une raze avoine et 3 carterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère ; plus un quartal

de seigle qu'il prend sur Pierre Bourguignon ; une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un pré appelé las Fauges le sabundi avant la feste de Saint-Jean Baptiste 1309.

Celles :

v. ci-dessus.

Saint-Sixte : n°467 : Contrat pencionel pour le sieur prieur de Saint-Sixte pour la somme de 8 livres 15 sols contre damoiselle Claude des Yssartels de la Teyre paroisse de Tuech (Thueys?) et en la chapelle Sainte-Croix de Boffres le 16 juin 1530, que le sieur de Vaussèche se charge de payer.

n°468 : Transaction entre Ysabeau de Barjac veuve du sieur de Pervéranges et Loys de Vaussèche par laquelle Loys se charge de payer pour Ysabeau au prieur de Saint-Sixte la somme 8 livres 15 sols à chaque Toussaint le 8 mars 1552.

Le Vernat : n°25 : Achat de censes pour Jehan et Pons Maurice du fait de Vern et doux donnons (?) en l'année 1310. n° 30 :

Reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufenche dit Gourdol 3 jours avant Pâques 1315. n°31 :

Achat de Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern avec investiture de Jehan Maurice le 29 janvier 1330 d'un pré appelé Pra Maur.

n°31 : Achat de censes fait pour Raymond Maurice de Dalmase veuve à Hugon de Vern du fait de Vernes le 25 septembre 1343. n°33 : Accensement d'un chasal au lieu du Vern pour Falconnet Maurice fait par Raymond.

Maurice le 9 septembre 1379 : n°324 : Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol mandement de Châteauneuf de Vernoux pour la terre appelée du Tribble le 18 août 1407. n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que dela la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458. n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519. n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jehan de Vernac père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avaient été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les Vernac lui bailhent en échange une terre située au territoire d'eschou les vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que de l'autre ci-devant permutée. n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520. n°169: Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Gluiiras

n°425 : Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326. n°489 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux du mandement de Gluiiras le 27 août 1340. n°115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geis pour certaines rentes en Gluiiras le 2 décembre 1358. n° Maria : Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheissieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1470 au 28 septembre 1480. n°pater : Autre terrier en faveur de noble Guillaume de Préhelles contenant 254 feuillets avec 263 reconnaissances expédié par commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes la première reconnaissance faite par Pierre Blachier tant à son nom qu'à celui de Mariette Gardette sa femme du 231 janvier 1479 et la dernière par Antoine Marcesse de Gluiiras le 6 avril 1538. n°249 : reconnaissance à Guillaume de Préhelles à luy faite par Jehan de Blache paroisse de Gluiiras le 31 octobre 1480.

Chabreyre (la) en la rivière des Durans : n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gérenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeyre des Durans le 6 novembre 1349 (il y a aussi un lieu de la Chabreyre dans la commune de Marcols sous les ruines du château de Don).

Chassagnes : n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiiras de certaine maison et hort au lieu de Chassagnes le 5 mai 1334.

Geis ou Geys : n°226 : Vidimus de transaction entre Hugon de Geis et Aimar IV de Valentinois pour raison de la moyenne et basse justice de Geis le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307. n°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337 (il y a une maison dite la Trappe commune de St.Christol d'après Charrié mais introuvable sur la carte. St. Christol ne touche pas l'Eyrieux). n°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337. n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339.

n°302 :Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiiras le 24 mai 1339. n°90 : Achat pour Jehan Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340. n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340.

n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 que Maurice leur devait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivière d'Héréon le 8 juin 1340 (c'est la vigne que tient Tinland). n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre d'André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340. n°41 : Achat par Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341. n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341. n°131 :

Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342. n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346. n°309 : Diminution de censes à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brocher de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347. n°91 : Achat par Estienne de Besses à Reymond Maurice de 2 brochées de vin qu'il prenait sur Estienne Bouchon à la Trappe le 2 novembre 1375. n°89 : Achat pour Raymond Maurice d'une vigne à la Trappe ou près d'illec d'Anthoine Feugier le 20 avril 1379. n°298 : Achat par Roger de Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjudgée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385. n°267 :

A l'occasion du mariage de Loyse de Hautvillars avec Guillaume de Presles, Claude de Hautvillars frère de la mariée lui donne en dot 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur estienne Combiere Pierre de Geys et Robert de la Miocheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val le 2 juillet 1472. n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geys sans sa licence ou ses officiers les 28 mars et 11 juin 1510. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°476 : Inféodation de la justice de Geys à noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538. n°478 : Arrentement par Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyne du lieu et mandement de geys de son domaine de Geys pour la durée de 9 années commençant le même jour 6 novembre 1554.

La Chareyre, auj. Ladreyt : n°308 : Achat pour Hugon de Geys à Pons de Juffon d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285.

Marette (la) : n°365 : Echange entre Pons de Geys et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342. n°366 : Hommage de Gerenton de la Marette à Pons de Geys pour tout ce qu'il tient sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice et de l'Adret au Noyeret tirant vers l'ort du Vergier indivis avec le sieur comte de Valentinois ...le 1er avril 1342.

Marjanor (auj. Marjanoux) : n°193 : Achat pour Hugon de Geys de Béatrix de Juffo de rentes qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurent de Marjanor le dimanche après la fête de Rovesons 1302.

Mours : n°113 : Reconnaissance pour Pons de Geys faite par ceux de las Combes et Chabreyre et Blaches de la ribeyre des Durans près Mours le 4 mai 1334 (la Ribeyre des Durans doit être le ruisseau d'Entraigues actuel ou le ravin des Brouas)

Plos : n° 496 : Reconnaissance à Pons de Geys par aucuns de Plos paroisse et mandement de Gluiras le samedi après l'exaltation de la Croix 1321.

Pont (le) : n°356 : Achat d'André Maurice à André de Veyrassac le 18 mars 1321 : Pierre de Grolay une quarte avoine et au mas du Pont une quarte rase avoine (voir les autres à Saint Julien Labrousse). n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censures sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, sur les rentes que Hugon du Pont prenait sur Jehan du pont mandement de Gluiras le 18 mai 1324 (Il doit s'agir du pont de Chervil, Charrié ne signalant aucun autre lieu du Pont dans les environs). n°215 : Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuyer alias sieur de la valette pour la moitié de l'hommage que ledit Hugon avait au mas du Pont et deux brochées et demie de vin ; un quintal et demie de foin ; demie quarte de seigle demie carteron noyaux une quarte avoine une quarte et demie de chastainhes et 3 obolles avec investiture du comte de Saint-Vallier et du sieur de Gluiras le 1er juin 1326.

Rioufol : n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac de censures à prendre sur le rachat de feu Veyrassac à prendre sur sa grange de Rioufol le 19 septembre 1333.

Vernet (le) : n°365 : Echange entre Pons de Geys et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons de Geys une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342 pour une terre qu'il tient au mas de Pesilhaure et sur la grange dudit Jehan.

Mariac

Trapayac : n°382 : Achat à Pons et Guichard de Brion par Pons Maurice des rentes de Trapayac acte reçu par la cour de Chalencon « avec six sceaux pendant en icelluy contract » le 11 avril 1273.

n°386 : Partage fait entre Jehan Maurice et Maurice Maurice frères de Chalencon des rentes de Trapayac le jour de la Saint-Martin après Saint Luc 1326. n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice des rentes de Trapayac par Pons fils à feu Martin le 22 mai 1327.

n°384 : Terrier en faveur de Jehan Maurice fait par ceux de Trapayac en juin 1330. Il est question de Pierre fils à autre Pierre de Trapayac, Guillaume fils de Simon de Trapayac, et Pons fils à Martin de Trapayac. n°383 : Reconnaissance et terrier des habitants de Trapayac : suit la liste des habitants, avec 13 personnes, dont Guillaume de Linhon, recteur de l'église de Brion, 6 personnes de Trapayac dont Guillaume, Jehan du Chier de Brion, Pierre de Clusel et Jehan Géraud d'Accons, Jean Pouchon et Jehan Soteyra de Villebrion, Guillaume et Estienne du Monteil frères habitant du Cheylard, Peyronnet de Procenor, Jehan Périer et Laurence sa femme le 17 décembre 1338 (en marge sont les rentes de la chapelle de Cheissieu). n°387 : Reconnaissance en fief franc fait par Raymond Coyratier de Chalencon au seigneur de Brion des rentes qu'il prend à Trapayac le 5 février 1377.

n° maria : Terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Chalancon fondé par ceux de Cheyssieu des rentes qu'il prend en Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets où il y a 28 reconnaissances et une augmentation de la dite chapelle la première reconnaissance faite par Antoine des Durands du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

Saint Apollinaire de Rias

n°159 : Accensement et donation pour Maurice fils de Pons à lui faite par Pons de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de Saint Apollinaire de Rias la veille de Saint Nicolas 1275.

n°455 : Achat fait par Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre pour le domaine de l'Aulagnon à lui vendu par Alexandre de la Marette prieur de St. Pierre du Luc le 4 mars 1511 (voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon).

Gourdol : 3 jours avant Pâques 1315 : reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufence dit Gourdol reçu par M° Jehan Meynier (n°30). 29 janvier 1330 : Achat pour Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern d'un pré appelé Pra Maur s'en désinvestissant au sauf de Jehan Maurice qui au même contrat en passe investiture sous la cense de dix quarts avoine et deux deniers tournois que a esté depuis à Anthoine Gourdol et à présent Jehan Dairesseat (?) dit Gascon de Châteauneuf reçu par Raymond Géraud (n° 31). n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que de la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458. n° 37 : Reconnaissance de François de Cheissieu à lui faite par Philibert Gourdol de la recoufence reçue par M° Guigon Gautier le 15 novembre 1467. n°477 : Antoine Vernes, notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré la Pain et rente de Gourdol le 18 juin 1577.

Rias : n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de terre et pré se joignant au lieu de Rias pacte y avoir fait sous 5 ans une maison et pour icelle nouvelle redevance plus une geline pour chaque nouvelle maison fait le dimanche fête de St. Vincent 1317 (hommage de Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, le mercredi après l'octave de Pâques 1329). n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet. n°209 : Investiture de Claude de Vaussèche pour un achat au fonds de Rias de François Souret paroisse de Silhac à Jehan Aligier et Aleyssette Barbent sa femme le 26 octobre 1495.

Paing (la) : n°172 : Accensement pour Raymond Coyratier à lui fait par Hugon Léourat pour un pré appelé la Paing sous la cense de 12 deniers tournois le 24 juillet 1374.

n° 254 : Accord et transaction passé entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jacques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern de Philibert Gourdol et ce tant dessus que dela la rivière de Dunière pour le lundi mardi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues le 13 juin 1458. n°477 : Antoine Vernes, notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré la Pain et rente de Gourdol le 18 juin 1577.

Rossignol : n°35 : Achat pour Maurice Maurice d'un pré appelé Pra Long de Guillaume Rossinhol le 16 septembre 1347. n°36 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Armand et Claude Rossinhol le 17 mai 1347. n°34 : Accord entre Jehan Maurice et Armand Rossinhol pour un tènement à la Combe du Rossinhol le 10 septembre 1347. n°32 : Achat de censes pour Reymond Maurice à lui fait par Etienne Gotalh du Rossinhol le 2 mars 1375. n°20 : Achat pour Raymond Maurice d'Estienne Rossignol de certains prés le 3 septembre 1381. n°24 : Accord entre Raymond Maurice et Jehan Verdier du Rossinhol touchant certains prés en la grange de la Coste le 6 mai 1394.

Saint Barthelemy Le Meil

n°443 : Accensement fait par frère Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dit de Préhelles fait et domaine appelé de la Sablière jusque au pont de Emel sous la cense d'une esmine avoine et un quartal seigle le jeudi après l'octave de Pentecôte 1289. (St. Bartholomeus Amel au XIV^e d'après P. Charrié)

Buriane : n°380 : Reconnaissance par Marguerite Maurice au nom de ses enfants à noble Guigon de Veyrassac seigneur de Buriane pour une esmine de seigle qu'elle prenait sur Jean et Ponson la Téoulle le 4 février 1317. n°403 : Accensement pour André Maurice par lui fait à Pons la Téoulle d'un pré appelé la Téoule au mandement de Buriane le 14 février 1317. n°503 : Hommage de Marguerite de Trabe, veuve de André Maurice tutrice de ses enfants, à Guigon du Chambonnet, seigneur en partie de Buriane pour ce qu'ils possèdent au mandement de Buriane le 20 décembre 1328, à savoir : 21 quartes de seigle 5 quartes avoine ; 3 quartes combles de noyaux ; 9 quartes comble chastainhes une geline 4 poulas et demy et 16 sols monnaie courante. n°502 : Hommage fait par Pons de Sianonis à nobles Guigon du Chambonnet et Jehan de Veyrassac coseigneurs de Buriane de ce qu'ils tenaient en fief franc et noble dans le mandement de Buriane du 19 février 1332. n° 354 : Reconnaissance pour Guillaume et André Maurice à eux faite par Catherine et Anne la Téoulle chacune pour un quart seigle, une quart comble châtaignes et 12 deniers revenant à 2 quartes seigle deux quartes châtaignes et 2 sols tournois pour les biens qu'elles tiennent au lieu de la Téoulle relevant de la directe des Maurice le 30 novembre 1338. n°338 : Donation par Pierre Maurice à lui faite par noble Pons de Buriane d'un pré qu'il avait à Chantamerle d'une terre et chastanhère qu'il avait en la combe de la Balme appelée d'Ortial qu'ils avaient en indivis avec reconnaissance de Hugon Colongi paroisse de St. Barthélemy le Meil le 15 mai 1366.

Saint Basile

n°431 : Terrier pour le fait de Saint-Basile contenant deux peaux le 10 juin 1329. n°500 : Achat de censes le 16 juillet 1336 pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coullans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous-nommés :

- André du Mas 16 quartes seigle deux quartes avoine 4 sols 6 deniers tournois 2 gelines
 - Peyrot Chaix 4 quartes seigle 2 quartes avoine et 2 quartes razes avoine et 2 gelines
 - Guillaume Pézellier 12 quartes seigle viras 8 quartes avoine chauchas, argent 6 sols 2 gelines et 2 quartes de seigle
 - Jehan Charrier 12 quartes avoine
 - Guillaume del Clot deguilhes 5 quartes seigle vira 5 quartes avoine 3 sols 8 deniers tournois et 2 gelines
 - Armand Charrier une esmine seigle vira 2 quartes avoine chouchas et 12 deniers tournois
 - Margaronne fille de Jacques Charrier 10 quartes seigle vira 8 quartes avoine chauchas et 8 sols tournois et 2 gelines
 - Jaques fils de Pierre la Coste 6 quartes et 2 parts de une quart seigle 7 quartes et 2 parts d'autre quart avoine
 - Berthélemy de Costechaude 2 quartes viras de seigle 4 quartes avoine chauchas
 - Pierre Roussilhes 14 quartes seigle vira 12 quartes avoine chauchas
 - Pierre Charrière 12 deniers tournois
 - Peyrichon Pelissier la 50^e partie de 2 cestiers seigle viras 12 quartes avoine chauchas 7 sols tournois 2 gelines et 2 quartes seigle
 - Guillaume Chays 12 quartes seigle viras 3 quartes avoine chauchas et 21 deniers tournois
 - Jehan dou Chier 3 quartes seigle viras une quart avoine chaucha 19 deniers tournois
 - Peyriche et Jehan dou Chier ensemble 3 quartes seigle vira 2 quartes avoine chauchas et 14 deniers tournois plus les trois frères 2 quartes seigle
 - Peyrichon de Bonaffé 6 quartes avoine pesolles
 - Vidal du Villars fils de Jehan du Villar une esmine seigle vira une esmine avoine chaucha 4 sols 8 deniers tournois 2 gelines et 2 quartes de seigle
 - Laurens d'Intras 3 deniers tournois
 - André Sanholles 2 quartes seigle viras et 2 quartes avoine chauchas
 - Jehan du Savel 12 deniers tournois
 - Chardonne veuve de Pierre Chocha 12 deniers tournois
 - Agathe Chalendare daguilhes 2 quartes avoine et 2 gelines
- avec condamnation de clameur par le sieur bailli de Vivarois et de Valentinois et les biens d'iceux condamnés à lipothèque desdites rentes le 16 juillet 1336 notaire Michel Serret

n°271 : Accord entre Roger de Presles et Jehan Chays de Saint-Basile pour certains journaux dus audit seigneur pour lesquels Chays devra payer annuellement 18 deniers le 30 juin 1400. n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537 pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières. n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint-basile du 5 février 1508 et la dernière du 27 janvier 1534.

Bès (le) : n°270 : Achat pour Durand du Mont fait de Jaques del Besde tout le fait et tènement del Bes plus autre terre appelée de Rochelobal (?) en décembre 1400.

Charrier : n°500 : acte du 16 juillet 1336 : Jehan Charrier 12 quartes avoine : Armand Charrier une esmine seigle vira 2 quartes avoine chouchas et 12 deniers tournois ; Margaronne fille de Jacques Charrier 10 quartes seigle vira 8 quartes avoine chauchas et 8 sols tournois et 2 gelines. n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint-basile contenant 19 feuillets écrits avec 8 reconnaissances et 2 investitures la première faite par Etienne Charrier du 5 février 1508 et la dernière pour Jaques Charrier du 27 janvier 1534.

Cluac : n°109 : Terrier en une peau parchemin des rentes de Cluac pour André Maurice l'an 1321. n°336 : André de Veyrassac cède à Jehan Maurice une obole qu'il s'était réservée au contra de vente des cens qu'il prenait aux lieux de Mondon et de Méalaret Bailhès audit Maurice et à Estienne de Besses les dits villages tant en la paroisse de Cluac que celle de Mounens le 21 avril 1346.

n°234 : Achat pour Raymond Maurice de Chalencon de Pochon Faure de Cluac d'une chastanhere au sauf du sieur de Hautvillars le 28 août 1394. n°pater : Autre terrier en faveur de noble Guillaume de Préhelles contenant 254 feuillets avec 263 reconnaissances expédié par commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes la première reconnaissance faite par Pierre Blachier paroisse de Cluac (voir ci-dessous) tant à son nom qu'à celui de Mariette Gardette sa femme du 21 janvier 1479 et la dernière par Antoine Marcesse de Gluiras le 6 avril 1538. n°nester : Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Ollières du 22 novembre 1480.

Côte Chaude : acte du 16 juillet 1336 : Berthélemy de Costechaude 2 quartes viras de seigle 4 quartes avoine chauchas

Cros : n°243 : Reconnaissance faite à Durand (Jehan ?) Maurice par les gens du lieu de Cros, sans doute à Saint-Basile, bien qu'il y ait des lieux de ce nom à Dornas, Desaignes et Marcols dans la région le 11 août 1347 (lieu cité par P. Charrié, introuvable sur la carte)

Intres : n°500 : acte du 16 juillet 1336 : Laurens d'Intras 3 deniers tournois

Le Mas : n°500 : acte du 16 juillet 1336 voir ci-dessus : André du Mas 16 quartes seigle deux quartes avoine 4 sols 6 deniers tournois 2 gelines. n°398 : Reconnaissance en faveur de Roger de Préhelles par Peyronon du Mas paroisse de Saint-Basile le 12 juillet 1373 sous la cense de 7 quartes seigle mesure de Lamastre deux sols et une geline. n°318 : Accord entre Roger de Préhelles et Armand du Mas sur ce que Peyron du Mas avait laissé à reconnaître: aux 2 livres de cire une quarte seigle et deux quartes avoine viennent s'ajouter une livre cire une quarte seigle et un cartal avoine mesure de Lamastre le 5 janvier 1403.

Pézelier : n°500 : acte du 16 juillet 1336 (voir ci-dessus). n°293 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles faite par Jacques Pézelier paroisse de Saint-Basile pour le domaine du Pézelier le 28 novembre 1526.

Saint Christol

n°188 : Achat de rentes pour Pons Maurice à Saint Christol fait de Pons de Pouzols en l'an 1311.

Chassons : n°491 : Achat de censés pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Bu ane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers à savoir onze quartes de seigle un quartal avoine qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au lieu de Chassons mandement de Buriane (sur l'actuelle commune de Saint-Christol), sur Jourdan Peyre 18 deniers et une geline pour les terres et orts qu'il tient dans ce mandement et autre rente que ce ne peut lire avec promesse par les tenanciers de lui payer cette rente.

Echarlives : n° 395 : Hommage pour Guillaume Maurice fait par le sieur de Brion pour ce qu'il a au mas d'Escharlins et de Curins (?) le 13 avril 1330. n°155 : Reconnaissance et hommage fait par Pierre Maurice à Guillaume seigneur de Brion pour ce qu'il prend aux villages d'Escharlins, Curnulhière et du Pomier.

La Fauritte ou La Faurette : n° 492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270. n°491 : Achat de censés pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Buriane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers à savoir onze quartes de seigle un quartal avoine qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au lieu de Chassons mandement de Buriane (sur l'actuelle commune de Saint-Christol), sur Jourdan Peyre 18 deniers et une geline pour les terres et orts qu'il tient dans ce mandement et autre rente que ce ne peut lire avec promesse par les tenanciers de lui payer cette rente.

n°74 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume la Motte d'une terre en la fauritte le lundi après Sainte-Luce 1326. n°195 : Reconnaissance à Guillaume Maurice faite par Jean Badel du Cheylar sur Pochon, la Fauritte et le Trémolet le 8 avril 1347. n°396 : Accensement pour Pierre Maurice de Chalencon fait par Pons Sartor du lieu de la Fauritte pour une terre et chastanhière en ce lieu le 26 avril 1375. n°59 : Le 7 nov. 1481, Claude Combier achète pour Guillaume Sourin, barbier de Chalencon, une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de 3 quartes avoine y ayant avec une terre se tenant du sieur de Chalencon reçu par Jacques Sailhenc notaire.

L'Estrat : n°415 : Reconnaissance pour Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice à elle faite par Guillaume des Ouches pour des biens situés à Lestraa et quittant le privilège qu'il pourrait avoir dans le mandement de Vaussèche le 10 février 1329.

Le Mas : n° 394 : Achat d'un bois et terre pour Pierre de Prahelles fait de Pierre d'Ugons (?) au serre del mas en l'an 1302.

Saint Fortunat

n° 98 : Terrier fait pour André Maurice du fait de Chantemerle et des Ouches qu'est à présent Pibères Mondet les Ouches et autres Chantamerle en la paroisse de St. Fortunat le jour de reminescere 1312. (?) n°299 . Achat de censés pour

Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre sur ceux du Bosc à Saint Fortunat et ceux de Cobonnas avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347.

n°Incélis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537.pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche: 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières. n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

Bosc (le) : n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347 (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha)

Cobonnas :n°438 : Terrier en faveur de Pons Maurice de Chalencon des rentes qu'il prend à Saint-Fortunat, notamment à Cobonnas et au Bosc le 9 octobre 1346 (7 personnes). n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347 (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha). n°252 : Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices fait de Jehan Pourtal de Vesseaux et de sa femme Alasie fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas et lieux circonvoisins le 6 décembre 1397.

Faurie (la) : n°211 : Reconnaissance pour André Maurice de Chalencon d'une terre située à la Faurie près de la ville de Saint Fortunat le 27 mars 1326.

Feysou (le) : n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat

Malautière (la) : n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malautière de Saint-Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de Mondon le 9 octobre 1346.

Mastenac : n°406 : Accensement pour Galéane (Gastone?) au nom de son fils Hugon de Préhelles d'une vigne que ledit Préhelles avait au claux de Mastenac à Guillaume Sonier le 8 novembre 1279. n°371 : Accensement à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre au Garayt, commune de Silhac, plus un sien claux du Cros, en mars 1301. n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du val d'Héréon à Jean Fournier du Mastenac le 25 février 1322. n°409 : Investiture de Pierre de Préhelles pour une vigne échangée au terroir de Mastenac par Jehan de Porte habitant de Royas qui la cède à Jehan du Fournier, du lieu de Mastenac le 5 novembre 1340. n°337 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat de Jean Fournier à un de Royas d'une maison située à Mastenac le 5 novembre 1346. n°397 : Accensement en faveur de Jehan de Chabanettes et Girine sa femme fait à Jehan du Four d'une vigne au claux de Mastenac le 29 novembre 1353 sous la cense d'une brochée de vin. n°223 : Reconnaissance en fief franc à Ymbert Dauriac procureur de Gastonne fille de feu Roger de Préhelles de ce qu'elle prenait à Mastenac et cros de Mastenac le 25 octobre 1356. n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

Mondon : n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malautière de Saint-Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de Mondon le 9 octobre 1346.

Le Monteil : n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux faits par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre sur : Marite du Montelh, 5 brochées de vin. n°369 : Diminution de censes pour Pierre Pascoret de Monteil à lui faite par noble Pierre Balme et son frère de 13 brochées de vin à 6 à cause des inondations tant d'Héréon que du ruisseau de Bouyon le 14 novembre 1400. n°134 : Claude de Préhelles vend à Anthoine Feugier du Mas de la Planche un chasal et une maison au Monteil pour 26 florins le 26 août 1506. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534.

Ollières (les) : n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 : sur Guillaume Faure des Ollières 6 deniers. n°206: Reconnaissance pour noble Pons de Châteauneuf en Boutières faite par Jacques Begoier de quatre fers de cheval avec leurs cloux incorporés sur 6 brochées de vin en une vigne de Guillaume de la Faurie des ollières le 20 octobre 1332.n°430 : Terrier pour Hugon de la Roche des rentes qu'il avait acquises d'André Veyrassac au lieu du plan des Olières et autres lieux le 6 juin 1335.

n°341 : Terrier et reconnaissance pour Guillaume Maurice à luy faite par les habitants de la Faurie ez Olières le 24 août 1346. n°514 : Quittance donnée par Pierre Téollier des Ollières à noble Pierre Maurice de la somme de 18 livres le 2 juillet 1392. n°nester: Terrier qui semble être partie de l'original de pater contenant 167 feuillets avec 105 reconnaissances la première faite par Pierre Blachier et Jehan son fils paroisse de Cluac mandement de Chalencon du 21 janvier 1479 et la dernière par Anthoine Faure alias Sabatenc du lieu de la Faurie ez Ollières du 22 novembre 1480. n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379. n°157: Guillaume de Préhelles transige avec Pierre et Antoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme, Jacques Champel, sur les droits qu'il perçoit sur eux à la Faurie des Ollières le 25 septembre 1479 : brochées de vin pur, journaux, services pour noces et jassines, une quarte froment, etc. n°217: Transaction pour Guillaume de Préhelles avec Anthoine Sabatier, Berton Gonon, Jehanette Peyriche sa femme, Loyse sa sœur, de la Faurie des Ollières sur le montant de leurs redevances le 14 août 1480 : journaux, noces et

jassines, etc. n°Incélis : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Claude de Préhelles contenant 79 feuillets dans lequel il y a 41 reconnaissances tant des Ollières Privas que Saint-Basile et les Nonières et outre a dans ce livre un carnet contenant 12 reconnaissance des Ollières la première du grand livre par Claude Montreynaud mousnier du Ranc du 14 mars 1517 et la dernière par Durand et Jaques Breve oncle et neveu du 7 avril 1537 et la première du petit cayer faite par André Faure des Ollières le 22 septembre 1517 et la dernière par Jean Saurin et Philippe Bertone sa femme du 19 avril 1531. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Ollières du 27 mai 1534.

Pourchères : n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques Pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

Rottes (Las) : n° 319 : Achat pour Jehan Maurice d'une vigne située à Las Rottes, de la directe de l'acheteur le lundi avant la fête de St. Martin 1315 (peut-être s'agit-il de la Routisse, maison sous Chalencon). n°445 : Achat ou bailh en paiement de dot d'Alarie femme de Pons Masoier de St. Fortunat pour laquelle ils ont vendu la vigne du terroir de Las Rottes et d'abondant bailhent à ladite Alarie deux pièces de vigne auorès de Riou Venilh (?) le lundi avant la fête de St. Vincent 1315.

n°142 : Accensement pour Raymond Coyratier dit Maurice à Jehan de Mays de Challencon d'une vigne sis à Saint-Fortunat en ladite Rotte le 4 mars 1382. n°190 : Reconnaissance de cette vigne par Jehan de Mays à Raymond Maurice.

n°400 : Cession à Raymond Maurice à lui faite d'une vigne sur les Rottes de Saint Fortunat le 2 mars 1383.

Salleyas : n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyas 3 sols 3 deniers. n°9 : Reconnaissance à Guillaume Maurice d'une ouche à Salleyas le 16 février 1337. n°49 : Achat pour Raymond Coyratier à lui fait par Falconnet Maurice de certaines rentes au lieu de Salleyas et autres de St. Fortunat avec investiture de la comtesse de Valentinois (Alix de Beaufort ?) le 22 novembre 1392.

Tappernous : n°343 : Achat pour Claude de Préhelles d'un tènement de pré et vigne appelé le Claux de Tappernous sis au lieu du Monteil paroisse de Saint-Fortunat à lui bailhé par plusieurs le 21 juillet 1506. n°296 : Transaction passée entre Claude de Préhelles et Claude Sarraimier de Mastenac pour une vigne appelée Claux de Tappernous le 30 juillet 1506.

Saint Jean Chambre

n°456 : Investiture faite et passée par le comte de Valentinois à maître Antoine Aulanhier curé de Saint-Jean Chambre pour l'achat ci-dessus du domaine de l'Aulagnon le 24 avril 1511 (voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon).

n°505: Quittance donnée par André Serpuolh paroisse de Saint-Jean Chambre à Pierre des Maisons de Chalencon de la somme de 20 florins le 23 janvier 1505.

La Chabanaa (Chabannes ou la Chabane) : n°116 : reconnaissance de Vidal Perrin pour Pons de Geis à propos d'un colombier le 4 mars 1257. n°444 : Achat pour Jehan Maurice fait de Guillaume la Chabanaa le 29 avril 1338. n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346. n°347 : Achat de rentes pour Pons de Geis fait de Pierre la Chabanaa le 27 août 1340, qu'il avait accoutumé de prendre sur Jehan la Ville et Pierre son fils et sur Perichon de Tapernous. n°114 : Permutation de rentes entre Pons de Geis et Mondon la Chabanaa le 7 mai 1343 (petites rentes qu'ils se faisaient l'un à l'autre). n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon de la Chabanaa pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du Claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera le 4 mai 1354 sous la cense de 12 deniers le 4 mai 1354. n° 163 : Reconnaissance à Pons de geis par Perrichon la Chabanaa de tout ce qu'il a dans le lieu et mandement de Geis le 15 février 1357 plus une chastainherie en lubac du Sauze (il y a un lieu de la sauze à Marcols, un autre dans la commune de Dunière).

Chasalet (aujourd'hui Chasal) : N°175 : Reconnaissance pour Raymond de Saint-Prix à luy faite pour certain pré à Chasalet surs la cense de deux deniers et autre terre en la combe de Maleval sous la cense d'un denier le 15 avril 1326. n°427 : Assancement pour Nézette Maurice et François de Cheyssieu son fils fait à Jacques de Chasalet mandement de Châteauneuf de Vernoux et à Jehan Chasarretier habitant du Chasalet de certaines terres appelées de Chabreyre et de la Chanalete - sous la cense de 7 quartes de seigle le 15 février 1451.

n° 185 : Reconnaissance pour noble François de Blou par Jacques de Chasalet du mas de Chasalet sous la cense de 12 quartes seigle 3 sols tournois, 1 geline et 3 journaux et taillable aux cinq cas et pour chacun d'iceux en 40 sols acte reçu par maître André Gamon le 8 avril 1457. (12 quartes de seigle font 3 saumées, soit environ 270 litres; 1 sol vaut à peu près 22 litres de seigle, soit 880 litres de seigle à chacun des cinq cas).

n°196 : Testament de Jacques de Cheissieu en faveur de noble Loys son fils auquel substitue Ysabeau de la Blache sa femme et mère dudit Loys acte reçu par Jacques de Pireyre le 28 juillet 1501.

n° 181 : Achat fait de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait sur le mas de Chasalet consistant en 3 saumées seigle et 10 sols tournois avec droit de directe et seigneurie avec hommage d'un journal et au cas où Chasalet ne devrait pas ladite rente Ysabeau devrait être récompensée sur le mas de Vernes reçu par Nicolas Salier le 18 mars 1511 (Nota : la disparition de la taille aux 5 cas, et de 2 journaux sur 3, traduit une diminution sensible de la rente depuis 1457).

n° 177 : Achat pour vénérable homme André Jounac prêtre de la ville de Chalencon à lui fait par Guillaume Roussilhe et Jehanne Chasalets mariés de certain biens de Chasalets acte reçu par François del Cros le 14 février 1514. n°180 :

Ratification de vente pour André Jounac prêtre par Guillaume Roussilhe et Jeanne pour les ventes déjà faites et en outre lui font vente pure de ce qui leur restait du domaine de Chasalet reçu par Nicolas Salier le 29 mai 1516. n°178 : Election d'ami(e) pour Ysabeau de la Blache à elle faite par André Jounac prêtre de Chalencon de deux contrats d'acquisition par lui faits du fait de Chasalet reçu par François du Cros le 30 juin 1516 (Ysabeau de la Blache a épousé Jacques de Cheissieu en 1498, Gilibert de Barjac avant 1517, et a testé en 1544, veuve de Claude de Vaussèche, en faveur de Loys de Vaussèche leur fils). n°179 : Ysabeau de la Blache demoiselle de Barjac et André Jounac remettent un tiers de la vente avec rachat

pour les deux autres tiers de 18 ans et autres clauses reçu par François du Cros le 10 octobre 1517. n°182 : Achat par Ysabeau de la Blache de la 3^e partie de Guillaume Roussilhes et Jeanne Chasalet qu'ils avaient par indivis avec ladite demoiselle au lieu de Chasalet acte reçu par François Fabri le 10 avril 1518. n° 183 : Ratification de vente et quittance de pacte de rachat contenu en la transaction subscrit pour dame Ysabeau de la Blache à elle faite par Guillaume Roussilhes et Jehanne Chasalette mariés pour le fait de Chasalet reçu par Jacques Nicolas le 26 janvier 1520. n° 184 : Loyer pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait à Guillaume Rossilhe et Jehanne de Chasalet mariés de son domaine de Chasalet reçu par Jacques Nicolas le 17 septembre 1520. 24 septembre 1520 : (n°21) : Transaction passée entre demoiselle Ysabeau de la Blache pour raison de certain pré des Brugères le 24 septembre 1520 (dans la marge : Rossignol, Chasalet). 17 décembre 1520 : n° 361. Cassation de certain louyer entre damoiselle Ysabeau de la Blache et Guillaume de Chasalets passé offrant ne s'en vouloir servir acte reçu par M^e Jaques Nicolay. 17 décembre 1520 : n° 176. Achat pour noble Ysabeau de la Blache veuve de noble Gilibert de Barjac à elle fait par Guillaume Rossilhe et Jeanne Chasalet mariés pour le fait de Chasalet. Acte reçu par M^e Jaques Nicolay. n°527 Extraction d'actes pour la maison de Vaussèche contre le sieur de Châteauneuf pour le fait de Chasallet suivant commission du sénéchal de Nîmes. Pas de date.

Dunière : n°104 : Pacte entre Hugon de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunière le 7 mars 1337. n°352 : Echange entre Rogier de Préhelles et Mondon de la Praa qui lui bailhe une demie-brochée de vin à prendre sur Mondon, fils à Mathieu Donnon de Dunière en compensation de 6 deniers le 30 juin 1373. R.P. : Une brochée de vin, soit environ 13 litres, vaut donc environ 12 deniers. Le prix du vin est donc de 1 denier le litre environ. 12 litres valent donc un sou, et 240 litres une livre. Au n°236, on apprend qu'une livre de cire vaut plus de 2 sols 6 deniers. n°101 Rogier de Préhelles fait un nouveau bail à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière le 9 avril 1415 : une sommée de seigle et une sommée avoine mesure de Chalencon. n°106 : Ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé la même métairie sous nouveau cens à cens égal d'une saumée de seigle et une saumée d'avoine le 28 décembre 1447 (date forcément erronée pour des raisons généalogiques, Claude de Préhelles étant mort avant 1440). n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles par Durand de Chermaison pour le fait de Dunière le 31 octobre 1480. Même cense qu'en 1415. n°97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497.

La Faurie : n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St.Luc de l'an 1311 : un cestier seigle ; 12 quartes avoine 2 sols 1 geline

Le Glo : n° 314 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat d'une terre au lieu du Glape fait par Jacques du Boix à Michelle du Glape et Jehan son fils le 1er mai 1341.

Le Perrier : n°408 : Echange netre André Maurice et Hugon Albert par lequel est baillé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'iceluy situé au lieu du Périer l'année 1316. (Hommage fait par Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice le mercredi après l'octave de Pâques 1329). n°264 : Reconnaissance en faveur de Pons Maurice de Vaussèche du fait du Boix le Perrier et les Ouches le 3 juin 1339. n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui concentie pour le fait du Périer au-dessous de Chalencon l'an 1341 et fort malaisée à lire.

n°58 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice faite par Barthélemy de Puy pour le fait de Périer paroisse de Chalancon la date ne se peut lire.

Malvert : n°329 : Assancement pour noble André de Veyrassac fait à Peyrot de la Coste de Maulverns d'une terre à la Coste le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix 1317 -sous la cense d'un quartal avoine. n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice le 11 août 1321 où était baillé audit Maurice une esmine d'avoine que Veyrassac prenait sur Peyrot de la Coste et certaine pension que Maurice faisait à Veyrassac sur certaines propriétés situées à Malvern.

n°325 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait à Jean Solelhac à raison d'un pré au lieu de Mauvers le 16 juin 1346. n°333 : Assancement pour Sobrate du Ranc de Chalencon fait à Guillaume de Maulvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous la cense d'une esmine seigle et d'une esmine avoine comble une geline et 2 sols tournois le ... janvier 1372. n°7 : Reconnaissance pour Sobrate du ranc par Jean Gautier et Jacques Barrier Malvers Vernoux Lamastre l'an 1372.

Sallée : n°520 : Testament de Guillaume de Salleyes de Chalencon de l'an 1306. n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyes 3 sols 3 deniers et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron le 19 décembre 1329 à prendre : sur les Payas de Salleyes 3 sols 3 deniers. n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467. n°87 : Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheyssieu de Chalencon savoir deux quartes seigle et deux quartes avoine et trois solz viennois valant 1 soul et 6 deniers que ledit Cheyssieu faisait au comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense étaient baillés audit comte 3 quartes et demye de seigle, 2 quartes comble avoine que Cheyssieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de Salleyes le 8 novembre 1465 (donc 3 sols viennois valant 1 sol et 6 deniers valaient en gros 1 carte et demie de seigle, soit 33 litres ; 12 deniers (1 sol) valaient à peu près 1 quarte de seigle, soit 22 litres).

Saint Julien Labrousse

n°356 : Achat de censes de André Veyrassac, seigneur de Font-Réal, par André Maurice, le 18 mars 1321. Les lieux concernés sont Audaresches, la Chamanche, Chavalons, la Vialle, Solobres, les Boscs, le Claux, le Chappuons, l'hubac des Sainholles : la cense est la 7^e partie du blé hivernal croissant sur ses terres de l'hubac des Saignolles. En tout 24 censitaires au moins sont énumérés, dont sont dits « de St. Julien » sans précisions : Vidal de St. Julien 3 quarterons seigle ; Bertrand de St. Julien un quartal seigle ; sur Pierre Lallier et les Tracols de Saint-Julien une quarte seigle.

Autres censitaires non localisables sur Saint-Julien : Marc et Pons la Chamanche et Lepin la Chamanche 5 cartes avoine comble et une rase et 5 deniers tournois ; Pierre de Grolay une quarte avoine et au mas du Pont une quarte rase avoine ; sur Guillaume du Telh

une quarte rase avoine et 2 deniers et au mas de Bertier une autre quarte rase d'avoine (il y a un hameau du Teilh sur St. Fortunat) ; les héritiers Guillaume Daudonneyre une esmine seigle et une quarte avoine ; sur Bonnet de Boules 3 quarts combles et une raze avoine ; sur Pierre du Claux 4 deniers et une obole et la quarte part d'une geline pour les terres qu'il tient en l'hubac des Sainholles et la 7^e partie du blé hivernal croissant sur cette terre ; sur Pierre de Chappuons une esmine seigle. n°300 : Terrier et reconnaissance faite en faveur d'André Maurice de Chalencon par ceux du mandement de Rochemure et paroisse de Saint Julien Labrousse le 19 février 1323. n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice à lui faites par Pierre du Telh de Saint Julien Labrousse le 14 mars 1408.

Audareshes : n°313: Reconnaissance par ceux ceux du mas d'Audareshes (?), Pierre et Pons de Ranc, Durand et Durand fils, Pierre aussi, et de Pons de Moins, Pons Leydier de Moins, le 31 décembre 1332. En tout 12 censitaires. n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait d'André Veyrassac à prendre sur Durand d'Audareshes une quarte seigle et une émine avoine le 18 mars 1321.

Boscs (les) : n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait de André de Veyrassac sieur de Fontréal le 18 mars 1321 : sur Jehan des Boscs une quarte comble avoine et un poulas

n°404 : Reconnaissance en faveur de Hugon du Ranc à lui faite par Simon du Bosc paroisse de Saint-Julien Labrousse d'un pré et terre ort tout joint sis au mas du Bosc : sous la cense annuelle de un cartal seigle viras le 29 septembre 1325.

n°421 : Reconnaissance pour Hugon du Ranc à luy faite par Pierre du Bosc d'un pré et ort le ruisseau de Brionet entre les deux sous la cense annuelle d'un quartal vira seigle en l'an 1327.

Chavalons

n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait de André Veyrassac sieur de Fontréal le 18 mars 1321 : sur Valentin de Chavalons 5 quarts avoine et un poulet ; sur Maysonnou de Chavalons de St. Julien une quarte seigle et une quarte avoine ; sur Hélips de Chavalons une quarte seigle.

Cluset (le) : n°362 : Achat de Vincent de la Grange à Jehan du Cluset et à sa fille Guite d'un pré situé en la rivière de Gla territoire du Cluset paroisse de St.Julien Labrousse avec investiture du seigneur de Vaussèche le 30 octobre 1346. n°203 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un ort au lieu du Cluset la veille de Notre-Dame de Mars 1353, de Petronille, fille de Jean du Cluset et femme à Jehan de Navas, à Guigon du Cluset. n°368 : Reconnaissance pour Guigon de Mercuer habitant du Cluset à luy faite par Nicolas Constant de Rioutort mandement de Rochemure d'une vigne et ort asis audit lieu sous la cense de 3 deniers tournois le 16 avril 1357.

Combeneyre : n° 156 : Rémis sion pour Pons Maurice à lui faite par Hugon de Rochemure d'une reconnaissance à lui faite par Pons Maurice d'un tènement à Combeneyre, paroisse de St. Julien la Brosse le jeudi avant Pâques 1309.

Moins : n°313 : Reconnaissance par ceux ceux du mas d'Audareshes (?), Pierre et Pons de Ranc, Durand et Durand fils, Pierre aussi, et de Pons de Moins, Pons Leydier de Moins, le 31 décembre 1332. En tout 12 censitaires. n°281 : Assancement et nouveau bailh fait par Nézette Maurice à Pierre de Moingtz paroisse de St. Julien Labrousse savoir certaines possessions appelées las Teyssonières au mandement de Rochemure : sous la cense de 5 deniers le 21 septembre 1443.

Montgros (aujourd'hui colline à St. Julien Labrousse d'après Charrié) : n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait de André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhs, paroisse de Saint Julien Labrousse, qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros le 22 novembre 1324. n°351 : Investiture par Pierre Maurice pour l'achat par Pochon Perier paroisse de St. Julien Labrousse mandement de Chalencon au territoire de Montgros vendu par Durand Seinholles desdites paroisse et mandement le 20 juin 1380. (L'héritière des Peschers, Vernoux, épousa vers le milieu du XVI^e siècle Antoine de Montgros, el lui portant les biens de sa famille. Y a-t-il un lien entre ce personnage et cet endroit ?).

Serre (le) : n°307 : Reconnaissance par Jacques Silvestre du Serre paroisse de Saint Julien Labrousse le 30 mai 1460.

Solobres : n°356 : Achat de censes pour André Maurice faite d'André de Veyrassac seigneur de Fontréal le 18 mars 1321 : sur Pierre et Michel de Solobres une quarte comble d'avoine. n°339 : Achat d'une quarte noyaux pour Estienne de Besses de Chalencon fait de M° Jehan Quinson sur une sienne vigne qu'il tenait franche assise au lieu de Solobres et au-dessous la maison dudit Quinson le sabundi après la Saint-Barthélemy (24 août) 1347. n°277 : Assancement et nouveau bailh fait par Mathieu Cellarier comme mari de Sobrate du Ranc à Pierre Dissas du Tracol de Sollobres paroisse de St. Julien Labrousse pour une terre située en la combe d'Audeneyres : sous le cens et canon(?) de un carteron de seigle et un poulas le 23 mai 1361.

Suelz (les) : n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait de André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhs, paroisse de Saint Julien Labrousse, qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros le 22 novembre 1324. n°150 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles d'une terre sous le lieu de Champ le 7 février 1447 à Jacques des Suelz.

n°447 : Achat passé le terme de 6 ans prochains à compter du jour et d'actes des présentes pour noble Bermond de Chambaud à luy fait par Gamon du Suelz ledit rachat venant de la libre volonté du sieur de Chambaud puisqu'il y avait vente précédente le 14 août 1469. n°267 : Claude de Hautvillars donne en dot à sa sœur Loyse qui épouse Guillaume de Préhelles le 2 juillet 1472 2 quarts seigle 2 quarts avoine qu'il prenait sur le moulin de Gamon des Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture (droit de mouture sans doute).

Vialle (la) : n°356 : Achat de rente pour André Maurice fait de André Veyrassac sieur de Fontréal le 18 mars 1321 : sur Barthélemy et Durand de la Vialle une quarte avoine ; sur Guillaume Jehan et Barthélemy de la Vialle 3 quarts avoine.

Saint Vincent de Durfort

n° 437: Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Durfort le 12 mars 1306.

Durfort (mandement de)

n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490. n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat. n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de besses à Pierre de Talaron au mandement de Durfort sur Guillaume et Pierre de Vaneilles, Vincent de Guas, Peyron du Chambon, Marite du Monteilh, les Payas de Salleys, sur les Boceys, Guillaume Faure des Olières, Jehan Faure de Saint-Michel, Guigon de Pervenchières, Peyrichon

de Peyre Male, sur des gens de Lalissac, de Téoulrier, le tout indivis avec le comte de Valentinois qui a donné l'investiture le 29 décembre 1329 (en tout 22 censitaires sont nommés). n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457. n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à luy consentie par les héritiers de Gérenton de Préhelles sur un tènement à Revenarie mandement de Durfort : 6 brochées de vin sur 24, reste 18 et une quarte d'aulanhac le 30 octobre 1463. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481. n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490. n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534. n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheysieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat

Aleysac (?) n° 378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, Marguerite sa femme et Agnès leur fille, qu'ils prenaient sur Clément de Laleysac, Guigonette Sartor de Aleysac, Michel et Guignonnet Terliers, qu'ils tenaient de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324. (il y a un lieu des Alises à St. Maurice en Chalencon). n°375 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice par Mathieu Clément de Lallissac d'une vigne et d'un chaumas le 31 mai 1345. n°405 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui faite par Guillaume Chambon habitant de Chalencon pour une vigne à Lalissac mandement de Durfort le 5 mars 1346.

Beuserret n°192 : Cession par Raymond de Saint-Prix à André Maurice pour 12 deniers retenus sur deux muids de vin bailhés audit Maurice à prendre sur le lieu de Beuserret et autres lieux du mandement de Durfort le 3 octobre 1315. n°210 : Accensement pour noble Pierre Maurice fait à Guillaume Boudon fustier de Saint-Fortunat d'un champ au lieu de Beuserret le 4 décembre 1408.

la Courseyre n°202 : Achat de censes par Guigon de Pervenchières à Jehan Maurice que ledit Maurice devait pour raison de certaines vignes sises à Pervenchières et autres terres dite la Courseyre au mandement de Durfort le 13 février 1317 (il existe un bois de Prévénchères dans la commune de Pranles, sur le versant qui descend vers Auzenne).

le Serre n°55 : Reconnaissance faite à Mondon Maurice par Jehan Bourrel du Serre mandement de Durfort pour la cense de un barral de vin le 14 mars 1408.

SILHAC

n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Silhac le 12 mars 1306. n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du Val d'Héréon à Jean Fournier de Mastenac le 25 février 1322. Regeste vivarois : Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, reconnaît au comte de Valentinois ce qu'elle prenait à Silhac : 9 setiers avoine 15 sols tournois, 6 gelines le mercredi après l'octave de Pâques 1329.

n°265 : Achat pour Mondon la Beylesse de Silhac fait de Jehan Pouzet d'une terre le vendeur dit tenir du sieur de Vaussèche le 18 janvier 1360. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

Aulagnon (l') n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugièrre le 24 mai 1502 (la Brugièrre est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut). n°463 : Rémission faite par révérend père en Dieu François de Lévis prieur du prieuré conventuel de Saint Michel de Charay sous la règle de St. Augustin fondé à noble Alexandre de la Marette pour la dépouille de son devancier et par exprès du fait de Laulanhon le 5 septembre 1508. n°455 : Achat fait par Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre pour le domaine de l'Aulagnon à lui vendu par Alexandre de la Marette prieur de St. Pierre du Luc le 4 mars 1511. n°456 : Investiture faite et passée par le comte de Valentinois à maître Antoine Aulanhier curé de Saint-Jean Chambre pour l'achat ci-dessus du domaine de l'Aulagnon le 24 avril 1511. n°453 : Transaction passée entre noble Loys de Monestier sieur de la Brugièrre et Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre sur ce que ledit Aulanhier a acquis de noble Alexandre de la Marette prieur de St. Apollinaire de Rias le domaine d'Aulagnon que ledit de la Brugièrre disait lui appartenir par droit de préférences en vertu des réserves par lui faites au contrat de certains échanges qu'il avait fait dudit domaine de l'Aulagnon avec frère Gaspard de Pierregourde prieur de Charay et par cette transaction est quitte par ledit sieur de la Brugièrre audit maître Aulanhier (ce) qu'il pouvait avoir en iceluy domaine de l'Aulagnon le 20 octobre 1512. n°458 : Autre transaction passée par ledit Antoine Aulanhier avec noble Alexandre du Monestier dit de la Brugièrre et frère du susdit Loys pour ce que ledit Alexandre disait les biens de son feu père être substitués et que par ailleurs il voulait agir pour son droit de legat ou légitime au domaine de Laulagnon moyennant 10 écus par Aulanhier payés au dit sieur du Monestier luy ratifie et approuve la vente faite par le sieur de la Marette le 29 décembre 1512. n°457 : Testament de Anthoine de Aulanhier en faveur de son neveu Estienne Aulanhier prêtre et curé de Saint Jean Chambre avec fondation en la chapelle de Notre Dame de Consolation audit Saint-Jean. (Il lui donne) sa maison où il habite audit Saint-Jean ; une sienne vigne située au territoire de Bospoules (?) plus une autre vigne située au mandement de Durfort et au territoire de la Dunière sive daubera (?) ; pour dire une messe tous les jeudis en la chapelle de Notre Dame de Consolation dudit Saint Jean Chambre voulant la maison de Laullagnier en être les patrons le 7 juin 1526. n° 461 : Attestation de revenu qui appartient à la chapelle Notre Dame de Gras en l'église de St. Jean Chambre poursuivie par maître Bermond Chomeyron recteur d'icelle et fondation y faite par Mathieu et Anthoine de Aulanhier prise devant François de Vernéa lieutenant en la baronnie de Chalencon le 13 février 1541. n°460 : Pacte et promesse que noble Louis des Mottes seigneur de Coffolenc (et de la Brugièrre) fait de bailher à Nicolas Chomeyron la grange et domaine de Laulanhon au cas que par sentence du sénéchal de Beaucaire et Nîmes lui serait adjugé sous le cens de 1 cestier seigle de rentes et pour les entrogés 300 livres et promesse par ledit Chomeyron le tout payer le 21 novembre 1550. n°462 : Factum pour montrer au conseil sur le trouble donné à maître Antoine Aulanhier ou son recteur en la jouissance de l'acquisition par lui faite du domaine de Laulanhon par les enfants et descendants des sieurs de la Brugièrre qui le troublent. (pas de date). n°459 : Inquisition pour maître Raymond de la Favelle vicaire de Saint-Jean Chambre et recteur de la chapellenie de Laulanhon sur l'empêchement que lui donnait en la jouissance du domaine de Laulanhon noble Jean des Motes seigneur de la Brugièrre et Coffolenc ainsi qu'il appert par l'audition de

10 témoins le 11 août 1566. n°464 : Achat pour Loys de Vaussèche sieur dudit lieu et de la Tourette chevalier de l'ordre du roi fait de Claude Aulanhier paroisse de Saint Jean Chambre du fait et de l'héritage de feu Mathieu et Anthoine de Laulanhier prêtres droits actions patronages et biens étant des appartenances d'icelle sauf et réserve ce que lesdits prêtres pourront prétendre en la chevance de Laulanhier de laquelle vente dépend le fe domaine de Laulanhon à quoi servent les 11 pièces ci-dernier inventoriées contrat d'achat du 7 novembre 1573.

Bellay (le) n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297. ° 420 : Reconnaissance et hommage fait au comte de Valentinois par André Maurice de 10 sols au mas du Bellay et autres rentes le jeudi après Pentecôte 1320 plus autres rentes sur Jehan et Guillaume Chalhot en un autre homaige. n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon de la vente à lui faite par Umberto Pellepier sa femme et sa fille audit Maurice de rentes qu'ils prenaient sur Martin de Savinas et d'autres de Bellay le 12 juin 1333. n°384 : Reconnaissance de Martin de Savinas à Jehan Maurice pour ce qu'il tient au Bellay en juin 1330. n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux: Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481 (voir Pimpie à Saint-Fortunat). Jehan Vignal paroisse de Silhac 4 quartes seigle mesure Chalencon ; Pons et Mathieu Riou de Bellay 14 quartes seigle 20 quartes et demye avoine comble 23 sols 4 deniers tournois 2 gelines ; Estienne Prahin paroisse de Silhac 5 quartes seigle 7 quartes combles avoine mesure de Chalencon et 12 deniers tournois.

Besse n° 391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'ils avaient au mandement du Besse le 8 mars 1367.

Bois (le) n°246 : Achat pour Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux d'une terre appelée le Boix de Guillaume Gautier avec investiture de Claude de Préhelles comme tenant de sa directe le 12 mai 1513. n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

Collans n° 486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de septembre 1268 (On trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut). Sous la cense de 6 quartes avoine que ledit de Saint-Prix dit donner à Hugon de Préhelles son neveu et Hugon avec l'accord de Gastone sa mère et de sondit oncle investit Jehan de Jarrias de la terre à luy baillée acte fait de la main dudit de Saint-Prix avec 6 sceaux pendants. Pas de mention de notaire. n°519 : Quittance donnée par Armand de Collans à Pons de Geis pour 80 livres le 7 décembre 1357. n°218 : Transaction entre Roger de Préhelles et Armand de Coulans sur des prétentions que Coulans avait sur des biens de Préhelles par dettes ou legs faits à lui par Cécile du Hautvillars, pour solution lui est donnée une métairie que Préhelles avait de là le Rosne et jouissance de certains autres fonds pour 3 ans le 30 août 1360.

n°279 : Quittance pour Pons de Geis octroyée par Armand de Collans de la somme de 100 livres tournois un florin d'or et 20 sols pour dot le 30 novembre 1362. n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente, 13 quartes seigle 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quartes d'avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite s'était-elle remariée avec Armand de Coullans ?) n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coullans d'une maison à Chalencon avec investiture au pied fait de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

Combe (la) n° 326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice par frère Artaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac d'une terre au lieu de la Combe le 10 novembre 1364. n°quies : Terrier pour Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice contenant 219 feuillets avec 76 reconnaissances expédiées suivant la commission du sieur bailli de Vivarois et Vakentinois la première reconnaissance faite par Pierre de Préhelles et Mondon son fils du 10 décembre 1445 et la dernière par Pierre Gautier de la Combe paroisse de Silhac le 5 mai 1461.

Faurie (la) n° 422 : Reconnaissance en faveur de Guillaume de Préhelles à lui faite par Laurens la Faurie paroisse de Silhac la fête de St. Pierre 1331.

Fontbonne n°288 : Accord entre Pons de Geis et Jehan de Veyrassac pour un passage que Veyrassac faisait en un pré de Geis appelé Fontbonne par lequel il fut dit qu'il n'y avait aucun passage le 20 mars 1337.

Garayt (le) n°371 : Accensement fait à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre dite le Garayt au plan de Silhac en mars 1301

Hautvillars n°108 : Reconnaissance à Pons de Geis en fief franc et noble fait par Estienne du Hautvillars des censes y contenues le 30 juin 1350. n°327 : Reconnaissance par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et d'une terre à la Croix du Bois et au lieu dit de Peyre Besse le 6 mai 1354.

n°115 : Accord entre Pons de Geis et Estienne du Hautvillars pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358. n°322 : Pierre du Hautvillars donne à Gonnet de Geis un muid de vin qui au passé lui avait été vendu par ledit de Geis sur son vignoble et claux de Geis la date ne se pouvant lire (Gonnet ou Gonon de Geis vivait vers 1370-1380). n°267 : Mariage de Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon avec Loyse du Hautvillars le 2 juillet 1472. Pierre de Hautvillars, père de Loyse, lui avait donné la somme de 1000 florins le 28 janvier 1459. n°198 : Pacte entre Claude du Hautvillars et Guillaume de Préhelles pour la dot de Loyse du Hautvillars femme de Guillaume de Préhelles le 16 juin 1481. n°216 : Accord entre Guillaume de Préhelles et Loyse du Hautvillars mariés et Claude du Hautvillars sur les paiements du restant de la dot de la dite Loyse le 14 avril 1488.

Mont (le) n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier. n°270 : Achat pour Durand du Mont fait de Jaques del Bes de tout le fait et tènement del Bes plus autre terre appelée de Rochelobal en décembre 1400.

Pray (le) n°133 : Roger de Préhelles achète à Jacques Seguin une rente qu'il prenait sur Nerta dou Prays : 6 quartes avoine combles et chauchées demie-geline 3 sols et 6 deniers tournois tant pour cense que pour taille le 20 décembre 1384.

Sallée n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de Saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467.

Sonnarie (la) n°242 : Reconnaissance à Guillaume de Préhelles faite par Gonon de la Combe pour une terre deux ouches et un pré et terre à la Sonnarie commune de Silhac le 30 juin 1404.

Viougeas n°429 : Confirmation d'assancement à Guillaume Preyssemelle par Hugon de Préhelles pour le tènement du mas et du Veioujar se joignant le 9 août 1279.

n°130 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche par Durand et Jacques de Véoujar le 18 mars 1482.

VERNOUX

n°539 : Quittance par Jehan Bonneton recteur de la chapelle Sainte-Marguerite en l'église de Vernoux fondée par Jehan de la Tourette le 11 février 1548.

le Bancel n°317 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait de Agnès femme de Guillaume las feneyras paroisse de Silhac d'une terre au tènement du Bancel paroisse de Vernoux relevant du sieur de Lamastre le 24 avril 1324 (il y a d'après Charrié un Bancel sur la commune des Nonières)

Bruyères (Les) n°486 : Accensement pour Jehan de Jarrias de Coulans du tènement de la Bruyère et de partie de Vaussèche à luy fait par Pierre de Saint-Prix qu'il donne à Hugon de Préhelles son neveu lequel investit ledit Jarrias de la terre à lui baillée l'acte fait de la main dudit Saint Prix avec cinq sceaux pendant en date des ides de septembre 1268.

Chambon (le) n°450 : Acte pour noble Pierre de Préhelles fils à Hugon prise sur la levée du moulin de la Maisonnasse pour arroser les près qu'est le domaine du Chambon le premier vendredi trois semaines après Pâques 1296. n°342 : Achat de Pierre de Préhelles à Guillaume et Laurens du Chambon père et fils de tout ce qu'ils avaient au lieu du Chambon tant censes terres bois et autres propriétés le jour de Reminescere 1302 (il y a aussi un lieu du Chambon près de Vernoux, au bord de la Dunière, proche de l'ancien moulin du Ranc. Celui de St. Michel est proche du Doulet, et P. Charrié y signale un ancien moulin). n°346 : Achat pour Pierre de Préhelles de la moitié du moulin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Julien son fils avaient au Chambon le jeudi avant Pâques 1303. n°490 : Pierre de Préhelles fait hommage au seigneur de la Tourette pour son domaine du Chambon le mercredi après l'Annonciation 1307. n°201 : Maurice bailhe à Jean Perusso paroisse de Silhac ce qu'il prenait au Chambon, et Roger de Préhelles échange ce droit contre des terres qu'il donne à Pérusso. Cependant, le libellé de l'acte est peu compréhensible. Mardi après carême prenant 1324. n°355 : Hommage de Marguerite, veuve de Roger de Préhelles, pour le domaine du Chambon au seigneur de la Tourette, le 7 mai 1337 (qui était déjà un Chambaud, Hugues de la Tourette étant mort au siège de Tournai, en Flandre, en 1330, et sa sœur Alix ayant épousé un Chambaud). n°250 : Reconnaissance de Roger de Préhelles sieur de Vaussèche à guinot de Chambaud sieur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 28 février 1390 en fief franc et noble. n° : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497. n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535. n°522 : Reconnaissance par demoiselle Claude d'Issartel à noble Godefroy Ithier seigneur de Géorand d'une maison appelée de la Borie et du domaine et territoire de Chambon de Pla et de regard dans le mandement du Chambon paroisse de Issartel en fief franc et noble du 30 avril 1555. n°475 : Grangeage fait par Loys de la Tourette à Mathieu de Jours pour le lieu du Chambon pour le temps et terme de 6 années commençant le jour même le 24 novembre 1568. n°479 : Grangeaige du Chambon fait à Mathieu de Jours par dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche sous les conditions y contenues le 10 septembre 1607 commençant à St. André prochain.

Cinternous n°94 : Accord entre Guillaume Maurice sieur de Vaussèche et Marguerite veuve d'André Chantemerle pour le passage de Cinternous pour « aller et venir avec toutes sortes de bestal que ce soit même pourtant ou non et ce dans les prés et terres de ladite Marguerite sans aucune contradiction » le 1er août 1354. n°100 : Réponse à griefs pour Pierre Maurice dit de Trabe contre Guillaume Garnier pour raison du passage de Cinternous le 9 avril 1403. n°200 : Echange entre Claude de Préhelles et Jehan Charretier pour les pièces contenues au fait de Cinternous le 30 juillet 1499. n°304 : Transaction entre Claude de Préhelles et Pierre Charratier sur l'empêchement de passer en une terre de Charratier pour le service d'un pré dit de Léourat appartenant au sieur de Vaussèche pour le service du foin à la grange de Cinternous le 13 juin 1504. n°292 : Investiture pour Claude de Vaussèche à lui faite par le sieur de Joyeuse seigneur de Lamastre pour certain pré au lieu et domaine de Cinternous avec continuation de la rente due par Antoine Charatier le 20 janvier 1533.

Lioux n°283 : Achat pour Loys de la Tourette d'une terre et chenabier au domaine de Lioux le 12 décembre 1560.

Noyer (le) n°147 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche à lui faite par Jehan Roussilhe et Raymond du Noyer le 31 mai 1493. n° santificetur : Terrier en faveur de Loys de Vaussèche contenant 64 feuillets écrits et en iceux il y a 57 reconnaissances la première faite par Pierre Noyer du lieu du Noyer paroisse de Vernoux le 31 janvier 1567 et la dernière investiture pour Berthélemy Ogier marchand de Challencon le 20 juillet 1590.

Peschers (les) n°248 : Transaction entre Guillaume de Préhelles sieur des Peschers et Gérenton de Préhelles son neveu sieur de Vaussèche, Guillaume étant fils de Alasie de Geys et de Guillaume de Préhelles son père, le 6 décembre 1446: 7 livres et demye de rentes sur les biens de sa mère et la 7° partie des biens de son père. n°? : Testament de Odon de Préhelles seigneur des Peschers du 13 octobre 1490. n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520. n°169 : Joachim de Préhelles sieur des peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Peyrisse (Perusson) n°237 : Roger de Préhelles achète à Bertomieue fille de Gérenton Gérente une terre et arbre et arbres au terroir de Peyrisse jouxte la rivière de Dunière cette terre étant de la directe de l'acheteur le 20 août 1409.

Pibères n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille de Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibères le dimanche avant Pentecôte 1355 : ledit Garnier baille un pré à la serlin, cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine, plus une autre terre à Pibères de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice (?) à présent Vaussèche ; en récompense ladite Jehanete donne une terre au garayt des Houches plus un pré au lieu des houches appelé de la vye étant de la directe du seigneur de la Tourette. n°95 : compromis avec prolongation passé par Gérenton de Préhelles pour certaines rentes sur Pibères passé le 10 février 1429 avec Gérenton Téoulrier et sa femme Artaude. n°96 Reconnaissance de Jehan Téoulrier et Arthau de Pibères sa femme en faveur du sieur de Vaussèche le 22 février 1446. n° quies : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice dans lequel il y a 176 reconnaissances reçues par feu Jena Faya, notaire à Chalencon la première datée du 10 décembre 1445 et la dernière du 5 mai 1461.

Ranc (le) n°161 : Achat de cens fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier (d'après Charrier, le moulin du Ranc, à Vernoux, serait disparu. Or il figure comme ancien moulin sur la Dunière en aval du Bellay, près du Chambon) : sur Armand du Ranc 3 sols 8 deniers censuels ; sur Nicolas du Ranc 2 sols 1 denier ; sur Pons Leydier 6 deniers.

Sableyre (la) n°443 : Frère Hugon de Préhelles accense à Guillaume de la Tourette le domaine de la Sableyre le jour après l'octave de Pentecôte 1289 jusqu'au pont de emel (?) (La Sableyre est au S-E de Vernoux près de l'Eve, affluent de la Dunière, qui naît au lac des ramiers, domaine des Peschers).

Sainhes (auj. hameau de Saigne Brus ?) n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la rabeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532. n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savinas pour la somme de 200 florins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533.

Tourette (la) n°506 : Sac de procès criminel sur le meurtre de feu noble Pierre de la Tourette contre le seigneur de Pierregourde Alexandre de la Marette et autres de certaines affaires pour la rente de Retourtour. Pas de date. n°476 : Inféodation et hommage de la justice de Geis à Claude de Préhelles par noble Gabriel de la Tourette avec toutefois connaissance de mort qu'il veut être attribuée à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538. n°470 : Mariage de Loys de Vaussèche et Guilhemette de la Tourette le 2 février 1548 avec extrait signé par Pailhons huissier au parlement de Toulouse.

n°539 : Quittance pour Jehan Bonneton recteur de la chapelle de ... et Sainte Marguerite en l'église de Vernoux donnée par noble Jehan de la Tourette le 11 février 1548. n°538 : Extrait non signé de l'enquête dudit Alexandre du Bénéfice sieur de Cheylus le 21 mai 1549. n°535 : Plaidoyer pour le fait de la reddition de tutelle et prestation de reliquat pour Alexandre du Bénéfice contre Noble Gabriel de la Tourette le 9 juillet 1554. n°536 : Inventaire des pièces produites au procès de reddition des comptes dudit Bénéfice sans pièces justificatives. n°473 : Commission obtenue du siège royal d'Annonay par messire Loys de Vaussèche sur l'inventaire à faire des meubles de la maison de la Tourette ayant appartenu à Claude de Vaussèche dit la Tourette son fils avec intimation à Mademoiselle Marguerite de Bourdic veuve dudit Claude du 12 février mil cinq cent... n°480 : Extrait du testament de Guillemette de la Tourette par lequel institue son héritier universel Loys de Vaussèche son mary à la charge de rendre ledit héritage à noble Claude leur fils et à chacun de ses autres enfants lègue la somme de 2000 livres substituant les uns aux autres préférant les masles aux femelles suivant l'ordre de primogéniture et outre le légat des filles leur donne à chacune d'icelles 300 livres pour les robes le 2 octobre 1565.

Ubac (l') n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval du noyer et de la rabeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532.

Vaussèche n°486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de septembre 1268 (on trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut). Sous la cense de 6 quartes avoine que ledit de Saint-Prix dit donner à Hugon de Préhelles son neveu et Hugon avace l'accord de Gastone sa mère et de sondit oncle investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée acte fait de la main dudit de Saint-Prix avec 6 sceaux pendants. Pas de mention de notaire. n°487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par Hugon de Préhelles de la maison de Saint Anthoine et en fief franc et noble de toutes les terres qu'il avait eues de Jehan de Jarrias cultes et incultes près eaux boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que les dits biens lui faisaient le 3 avril 1279. n°499 : Bailh en fief franc et noble fait par Hugon de Préhelles enfermier de Saint Antoine à André Maurice de Chalencon de certains fonds acquis de Jehan de Jariès et autres pièces y mentionnées qui aujourd'hui se trouvent jointes au domaine de Vaussèche le 3 avril 1279.

R.P. : Il y a bien 2 actes le même jour dont l'un est une donation, et l'autre un bail. Dans le second, il s'agit de terres acquises de Jehan de Jariès, et qui sont donc sans doute la propriété personnelle de Hugon de Préhelles, réunies par lui au domaine de Vaussèche. Pour ces biens-là, André Maurice lui doit sans doute hommage. La donation s'explique sans doute par des liens de parenté.

n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine et fait de Vaussèche et donne pouvoir audit Maurice et à ses successeurs d'acheter par quelque titre que ce soit dans la terre du seigneur de Tournon sans lodz ni émoluments. En outre ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Pons Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la Celli (il y a un domaine de Celles sur la commune de Châteauneuf de Vernoux) : plus ledit sieur donnera à Pons Maurice un sien garayt appelé de la celli pour le pré dudit Pons situé et jouxtant ledit garayt et à raison de ce il doit acheter un cestier seigle pour les religieuses ; encore lui assigne un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus 3 quartes seigle 7 quartes d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant 3 sols pour la taille et hommage : lui donne une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice de Vaussèche ; en outre cinq quartes et une raze avoine et 3 carterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère ; plus un quartal de seigle qu'il prend sur Pierre Bourguignon ; une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un pré appelé las Fauges le sabundi avant la feste de Saint-Jean Baptiste 1309. n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche de son fait de Vaussèche contenant huit peaux le 16 décembre 1337. n°pate : Terrier de Vaussèche commencé le 21 janvier 1479 et clos le 6 avril 1538. Autre exemplaire en cote nester à la suite. n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon en faveur de la maison de Vaussèche à laquelle viguerie se trouve inféodée par les hommages faits et la confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500. n°483 : Quittance en papier pour certains émoluments auquel Mathieu Charrier du Clot avait été condamné par les officiers ordinaires de Vaussèche signé C. de Vaussèche le 20 juin 1531. n°498 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume Sainhes mandement de Savinas pour la somme de 120 florins à défaut de paiement Sainhes doit vendre un tènement appelé Lubac le 13 février 1532 (il y a un lieu de ce nom

à Chalencon, St. Fortunat, les Ollières, Saint-sauveur...). n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache demoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savynas pour la somme de 200 florins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533. n°471 : Inventaire de Claude de Presles seigneur de Vaussèche au sénéchal de Beaucaire et Nîmes en l'année 1539 au titre de l'arrière-ban, lui dénombrant trois domaines et deux vignobles, savoir les domaine de Vaussèche, du Chambon et de Cinternous, le vignoble de Geys et celui du Monteil avec son petit circuit avec plusieurs rentes tant de lui que de sa femme montant le tout à 117 livres 10 sols. n°357 : Testament de Jean Maurel présenteur à l'église cathédrale de Lodève en faveur de noble François de Vaussèche son neveu le 15 décembre 1541. n°469 : Testament de Claude de Vaussèche qui fait son héritier universel Loys de Prahelles son fils légitime et naturel et lui susbtitue s'il meurt sans enfants sa fille Jehane et à celle-ci si elle meurt sans enfants sa fille Anthonie le 15 novembre 1542. n°470 : Mariage de Loys de Vaussèche et Guilhemette de la Tourette le 2 février 1548 avec extrait signé par Pailhons huissier au parlement de Toulouse. n°48 : Extrait du testament de Guillemette de la Tourette par lequel institue son héritier universel Loys de Vaussèche son mary à la charge de rendre ledit héritage à noble Claude leur fils et à chacun de ses autres enfants lègue la somme de 2000 livres substituant les uns aux autres préférant les masles aux femelles suivant l'ordre de primogéniture et oute le légat des filles leur donne à chacune d'icelles 300 livres pour les robes le 2 octobre 1565. n°466 : Intimation à Loys de Vaussèche de réparer les ponts et passages sur lesquels il lève des droits de la part de Claude Brousse de V. de Berg le 19 juin 1567. n°509 : Provisions et commission du roy donnée à feu Loys de Vaussèche pour le gouvernement du Haut-Vivarais. Pas de date. n°464 : Achat pour Loys de Vaussèche sieur dudit lieu et de la Tourette chevalier de l'ordre du roi fait de Claude Aulanhier paroisse de Saint Jean Chambre du fait et de l'héritage de feu Mathieu et Anthoine de Laulanhier prêtres droits actions patronages et biens estant des appartenances d'icelle sauf et réserve ce que lesdits prêtres pourront prétendre en la chevance de Laulanhier de laquelle vente dépend le fe domaine de Laulanhon à quoi servent les 11 pièces ci-dernier inventoriées contrat d'achat du 7 novembre 1573 (voir à Silhac toute l'histoire de l'Aulagnon). n°473 : Commission obtenue du siège royal d'Annonay par messire Loys de Vaussèche sur l'inventaire à faire des meubles de la maison de la Tourette ayant appartenu à Claude de Vaussèche dit la Tourette son fils avec intimation à Mademoiselle Marguerite de Bourdic veuve dudit Claude du 12 février mil cinq cent... n°477 : Quittance en faveur de Loys de Vaussèche à luy donnée par maître Antoine Vernhes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon pour la somme de 1900 livres pour laquelle somme lui avait vendu le pré la pain et rente de Gourdol passé le terme de deux ans ladite quittance du 18 juin 1577. n°465 : Inventaire des meubles de la maison de Vaussèche ayant appartenu à Louis de Vaussèche à la requête de sa veuve Claire de la Tour Saint-Vidal fait par le viguier de Fontgarnaud le 11 février 1578. n°474 : Inventaire des meubles ayant appartenu à Claude ou Loys de Vaussèche et se trouvant à la maison de la Tourette à la requête de dame Claire de la Tour Saint-Vidal inventaire fait par le viguier de Fontgarnaud après quoi il remet la maison de la Tourette et meubles y estant trouvés à noble Gellibert de Vaussèche le 11 février 1578. n°507 : Sac de procès intenté par dame Claire de la Tour Saint Vidal dame de Vaussèche contre damoiselle Hélène de Molhans dite de Parpailhe et autres du Bourg Saint Andéol avec deux autres sacs attachés ensemble pour le même fait. Pas de date.

PAROISSES DIVERSES

Accons

n°389 : Reconnaissance à Mondon Maurice passée par Guillaume du Monteilhet paroisse d'Accons le 23 février 1410. n°plena : Terrier en faveur de François de Cheyssieu contenant 76 feuillets avec 111 reconnaissances la première faite par André Viasac de saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion le 2 décembre 1467.

Coux

n°376 : Hommage pour Hugon de Geis à lui fait par Hugon de Tappernous pour une vigne eau terroir de Lolière près de l'église de St. Martin de Coux maison et ouche le 6 août 1286. n°122 : Achat de censes pour Guillaume de Coullons fait de Hugon de Chal...une somée seigle à prendre sur Estienne des Sainhes de Saint-Martin (de Coux?) reçu par M° jehan d'Escoullenc le 14 février 1315. n°144 : Donation entre vifs pour nobles et religieuses personnes Jehane et Hélipe de Presles de Vaussèche sœurs habitant à Seynes faite par M° Bausile de Saint-Martin et Pierre de Saint-Martin d'une terre herme depuis plantée au lieu dit las Costes le 4 avril 1554.

Chassagnes

n°121 : Achat pour Gui de Geis fait de Pierre du Pont d'une propriété au lieu de Chassagnes les St. Martin de Coux de l'année 1258 avec investiture le vendredi avant Pâques 1264 du seigneur de Chalencon.

Cros de Georand

n°522 : Reconnaissance par demoiselle Claude d'Issartel à noble Godefroy Ithier seigneur de Géorand d'une maison appelée de la Borie et du domaine et territoire de Chambon de Pla et de regard dans le mandement du Chambon paroisse de Issartel en fief franc et noble du 30 avril 1555.

Lamastre.

n°269 : Accord entre Roger de Prahelles et et André et Jean de Villars mandement de Lamastre qui les oblige à payer tous les ans à Toussaint 18 deniers le 28 décembre 1401.

Retourtour.

n°273 : Achat pour Jehan Maurice d'un pré pour le prix de 30 livres au mandement de Retourtour fait de Jean Crosolier le 10 décembre 1337. n°258 : Délivrance à l'inquant pour Raymond Coyratier de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa le 28 juillet 1394.

Lyas

n°482 : Noble et religieuse personne Pierre de Préhelles prieur de Lyas demande à être reçu en hommage par le seigneur de Tournon pour son neveu Guillaume de Préhelles le 8 janvier 1455.

Nonieres (Les)

n°141 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de Jehan et Guigon du Masel (qui doit être sur St. Michel d'Aurance, un peu au nord de Burianne) pour le fait de Leyrisses (sans doute aujourd'hui Leyrolle) et Nonyères le 5 mai 1333 avec reconnaissances au pied dudit achat faites par 11 personnes dont 8 s'appellent Largier, l'un dit de Leyrisses. n°Incels : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537.pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche: 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières

Arnas

n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice, fait de André Veyrassac du fait d'Arnas avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint Vallier et reconnaissance des gens d'Arnas le 23 octobre 1333. n°4 : Donation et reconnaissance pour Jehan Maurice du fait d'Arnas le 28 avril 1334. n°135 : Achat d'un hort d'Arnas le 10 décembre 1343 au sauf de Jehan Maurice le 10 décembre 1343 le vendeur s'en désinvestissant.

Coin (Le)

n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St.Luc de l'an 1311.

Noyer (Mas du)

n°303 : Accord entre Catherine veuve de Hugon de Geis et Pons de Geis sur le bois du mas du Noyer où il est dit que les 8/10° seront à Pons et le restant à Catherine le jeudi après la fête de Sainte-Foy 1313

Pranles

Bouyon : n°132 : Réduction de censes pour Pierre Reynier de Bouyon mandement de Durfort par Pierre Maurice de 30 brochées de vin à 15 mesure de Durfort le 12 février 1410.

Privas

n°284 : Reconnaissance à Reymonde Maurice à elle faite par Brunel Sobrat habitant du château de Privas, Pons Conan, Armand Coyratier, Sive de Brion dudit Privas pour deux maisons un molin et un hort et autres biens en la rivière de Charalon le 9 février 1333. n°208 : Achat d'une maison à Privas par Mathieu Faure à François Faure se mouvant de Pierre Maurice le 4 mars 1379. n°153 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles à lui faite par ceux de Privas en deux peaux parchemin le 22 juin 1446.

Tournon

n°55 : Reconnaissance à Mondon Maurice de un cartal froment par Anthoine Blanc notaire à Tournon.

St. Barthelemy Le Pin (?)

Malpoyet : n°19 : Reconnaissance de ceux de Malopyet faite à Jehan Maurice de Chalencon le 9 juillet 1346. n°18 : Rémission de rentes faites par Sobrate du Ranc à Rogier de Préhelles qu'elle prenait sur Jehan Bouyet de Malpoyet le 3 septembre 1376 (Il y a un lieu du Pouyet, ruiné, sur la commune de St. Barthélemy le Pin près de Grozon appelé Poyet en 1668 d'après Charrié). n°17 : Saurette Saunière femme de Falconnet Maurice donne à Raymond Coyratier toutes les rentes qu'elle prenait sur Pierre et Jehan de Malpoyet le 31 décembre 1384. n°14 : André de Veyrassac quitte à Jehan Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402. n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet. n°13 : Réduction de censes faite par Claude de Préhelles pour Anthoine du Riou de Malpoyet le 3 octobre 1491. n°10 : Echange entre Pierre du Bosc et Jehan de Malpoyet en partie tenant des Maurice le 27 décembre 1412 avec investiture par ledit Maurice ou ses héritiers.

St. Cierge La Serre

Chassac : n°212 : Echange entre noble Jean de Mercoux et noble François de Cheissieu le 6 décembre 1469, savoir : trente trois brochée de vin que Marcoux bailhe à Cheissieu ; sur Jehan de Pla du mas de Chassac mandement de Durfort 24 brochées ; 12 pots faisant une brochée et demie item sur Guignonnet de Chassac ; 12 pots faisant 1 brochée et demie item sur Jehan du Serre dudit mas de Chassac ; 6 brochées sur Reymond Giraud del Morier dudit lieu de Chassac sur Reymond Giraud del Morier dudit mas de Chassac (Remarque : on ne sait pas ce que Cheissieu donne en échange)

St. Etienne de Serres

La Traverse : n°204 : Achat fait par Estienne de Besses pour Jehan Maurice à la fille de feu Guigon de Pervenchières de rentes sur Pons Johanel de la Traverce et Pierre et Etienne de Long Serre (?) le 18 décembre 1327 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles), et il y a une Traverse dans la commune de St. Etienne de serres près du village).

St. Jean Roure

n°521 : Reconnaissance faite par Pierre et Guillaume de Mercuer à Guigon de Mercuer du 25 janvier 1349 pour le fait de St. Jean Roure.

St. Julien Boutieres.

n°206 : Reconnaissance pour noble Pons de Châteauneuf en Boutières faicte par Jacques Begoier de quatre fers de cheval avec leurs cloux incorporés sur 6 brochées de vin en une vigne de Guillaume de la Faurie des ollières le 20 octobre 1332. n°174 : Achat pour Pierre Maurice fait de noble Jean de Châteauneuf en Boutières de quatre fers à cheval avec leurs cloux sur 6 brochées de vin que Maurice faisait le 4 avril 1380.

St. Maurice en Chalencon

n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339. n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes, paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André de Veyrassac et de Josserande sa femme le 5 février 1340.

La Borie : n°225 : Hommage fait par Vidal Léorat à Rogier de Préhelles pour raison du faict de la Borrellarie le jeudi après Sainte Catherine 1326. (Mas de la Boaria, Pierre Charrié, Ch. des Comptes 1343).

St. Michel Le Rance

n°349 : Achat de trois demies quartes seigle de censes pour Pierre de la Farge à luy vendues par Pons du Meailhe Saint Michel au Rance qu'il prenait sur Pons de Saint-Pierre et Jehanette la Fogeyre de Peyre Crose le 8 juin 1314. n°517 : Vente faite par Mathieu del rance par Guillaume Allemand d'une terre près du lieu de Saint-Michel le 14 mai 1343.

Le Masel : n°372 : Reconnaissance en faveur de André Maurice à lui faite par Guillaume Bonnet de St. Michel le Rance d'une terre située au Masel et autres terres le jour de St. André 1317.

St. Montan

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

St. Priest

n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugièrre le 24 mai 1502 (la Brugièrre est un

hameau de Saint-Sauveur de Montagut). n°463 : Rémission faite par révérend père en Dieu François de Lévis prieur du prieuré conventuel de Saint Michel de Charay sous la règle de St. Augustin fondé à noble Alexandre de la Marette pour la dépouille de son devancier et par exprès du fait de Laulanhon le 5 septembre 1508.

St. Privat

Notes de Michel de Chazotte : Etienne la Coste, fils de Guillaume, du lieu de Saint-Privat, rend hommage lige et rural à Pierre Maurice pour son mas de la Coste, au lieu de Saint-Privat, et pour divers fonds et terres en ce lieu. n°323 : Mariage entre Catherine fille à Pierre Maurice et Claude fils à Roger de Préhelles: Pierre Maurice donne toutes les rentes qu'il avait au lieu de Saint-Privat au mandement d'Ussel et Gérenton de Préhelles et Alaïs de Geis sa femme donnent à Roger leur fils la moitié de leurs biens.

St. Sauveur de Montagut

n°154 : Achat de censes pour les Maurice fait de Pons de Montagut le lundi après la Saint Martin 1313 de divers personnages impossibles à localiser. n°320 : Accord entre Roger de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 sols censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalancon pour le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut ; il promet de les accenser dans les mandements de Chalancon ou de Durfort le 28 août 1368. n°316 : Gerenton du Monestier et sa femme Audecte de Montagut donnent quittance à Roger de Préhelles pour 60 florins d'or et 12 sols en déduction de certaine transaction passée entre eux le 14 août 1372. n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugière le 24 mai 1502 (la Brugière est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut). Voir à Silhac la suite de l'histoire du domaine de l'Aulagnon.

Vesseaux

n°252 : Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices sur Jehan Pourtal de Vesseaux et sa femme Alasie fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas le 6 décembre 1397.

LIEUX INCONNUS

Auriolles

n°244 : Reconnaissance pour noble Hugon de Saint-Prix à lui faite par M° Pierre Charrier prêtre pour deux pièces au mas d'Auriolles sous la cense de 4 deniers le 11 août 1329.

Brulleschée

n° 197 : Reconnaissance faite à Roger de Préhelles par Jean Chamanche pour 2 cesterées de pré en Brulleschet le 5 décembre 1408.

Champ Sarye

n°103 : Noble Roger de Préhelles accense une terre à Jehan Testor en champ Sarye le 3 mai 1378.

Chassarnous

n°367 : Reconnaissance pour Pierre de Préhelles à lui faite par Pierre de Chassarnous la Fora mandement de la Tourette en 1308.

Charlarée (la)

n°359 : Reconnaissance à André Maurice à lui faite par Pierre Mercier d'une terre en la charlarée le 25 mars 1327.

La Garinaire

n°419 : Echange entre Roger de Préhelles et Guillaume de Bavas où Préhelles doit prendre 4 deniers de rente sur Pierre Bernard pour une vigne située à la Garinaire le 11 juillet 1328.

Guibruesche (la)

n°8 : Achat par Jehan Raphaël de Duront Jarjat d'un pré se trouvant à la Guibruesche dépendant de Guillaume Maurice le 8 janvier 1347.

Lestraa

n°415 : reconnaissance en faveur de Marguerite de Trabe veuve de feu André Maurice à elle faite par Guillaume des Ouches d'une maison sisse en Lestraa une terre située près de ladite maison plus une terre audit tènement plus une terre située au pré la Cîme plus un bois et maison en Lestraa - sous la cense annuelle d'un cartal vira seigle une quarte avoine et pour la tailhe annuelle quatre solz et apparens 6 sols journaux et services selon la faculté desdits biens quittant par même moyen ledit Guillaume des privilèges qu'il pourrait avoir dans le tènement de Vaussèche le 10 février 1329.

R.P.: Il peut s'agir de Lestraa de Saint-Agrève.

Montratier

n°401 : Achat pour noble Pons de Geis de noble Gérenton de Lacham d'un tènement dit de Montratier mandement de Chalancon le lundi avant la fête de la Toussaint 1263.

Saurne (le)

n°48 : Investiture pour l'achat d'une terre à Robert Sonnyer par Pierre et Vidal du Saurne le jour de St. Barthélemy 1279, d'un pré et terre au Saurne.

Vaure (le)

n°83 : Investiture donnée par Roger de Préhelles et Pierre de Trabe pour l'achat d'une terre au moulin de Vaure par Guillaume Coyratier de Chalancon le 1er mai 1383 (il y a un lieu de Vaure sur la commune de Saint-Pierre-ville, non loin du ravin de Vaure et des sources de l'Orsanne).

FAMILLES SEIGNEURIALES

FAMILLE DE CHEISSIEU

11 avril 1273 (n°382) : Achat pour Pons Maurice fait de Pons et Guichard de Brion des rentes de Trapayac. Acte reçu par autorité de la cour de Chalancon (dans la marge : ce sont les rentes de la chapelle de Cheissieu)

9 mars 1324 (n° 289 : Un Guillaume de Cheissier, notaire, reçoit la donation pour Pons de geis à lui faite par sa nièce Catherine de Geys veuve de feu Pierre Darlhe de Romans pour le cas où elle n'aurait point d'enfant naturel et légitime.

Juin 1330 (n°384) : Autre terrier du fait de Trapayac en faveur de Jehan Maurice, chapelle de Cheissieu : énumération de « ceux de Trapayac » + Martin de Savinas.

17 décembre 1338 (n° 383) : Reconnaissance et terrier pour noble Jehan Maurice de Chalencon à luy faictes par ceux de Trapayac (suit l'énumération). Dans la marge : ce sont les rentes de la chapelle de Cheissieu 1332.

14 février 1404 (n°494) : Permission donnée par le sieur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon pour l'édification d'une chapelle en l'église de Chalencon en l'honneur de Saint-Laurent.

1er mars 1412 (n° 26) : Achat de censes pour Eglantine de Cheissieu fait de Durand Donon icelle Eglantine mère et tutrice de Claude Maurice son fils (elle était donc l'épouse de Pierre Maurice alias de Trabe, de Chalencon, qui donne à sa fille toutes les rentes qu'il prenait au lieu de Saint-Privat près d'Aubenas au mandement d'Ucel).

15 février 1451 (n°427) : Assancement pour Nézette Maurice et François de Cheissieu son fils fait à Jacques de Chasalet mandement de Châteauneuf de Vernoux et à Jehan Charretier habitant du Chasallet de certaines terres appelées de Chabreyres et de la Chanalete sous la cense de sept quarts seigle.

13 juin 1458 (n°254) : Accord et transaction passés entre noble François de Cheissieu de Chalencon et Jaques Chabrier du lieu de Vern pour la prise de l'eau de la Paing et la passer tant au pré dudit Vern que de Philibert Gourdol et ce tant dessus que de la rivière de Dunière pour le lundi mercredi jeudi au grand pré que au petit la Paing le lundi et le mardi sous la récompense et clauses contenues audit acte.

8 novembre 1465 (n°87) : Echange entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon : deux quarts seigle, deux quarts d'avoine, deux sols viennois valant 1 sol et 6 deniers (rapport entre le sol viennois et le sol tournois) dues par François de Cheissieu pour sa maison de Chalencon sont échangées contre trois quarts et demie de seigle et deux quarts comble d'avoine que ledit Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viasac, de Salleyes (donc une quarte et demie de seigle valait à peu près deux sols viennois, ou 18 deniers tournois; ce qui met la quarte de seigle autour de douze deniers tournois).

16 avril 1467 (n°239) : Reconnaissance pour noble François de Cheissieu à luy faicte par Bazile Reynier de certaines terres y contenues sous la cene annuelle de de quatre quarts blé seigle trois quarts combles avoine mesure de retour tour une geline et deux journaux aux œuvres dudit sieur Maurice (?)

15 novembre 1467 (n° 37) : Reconnaissance pour François de Cheissieu à lui faite par Philibert Gourdol de la Recoffenche (l'an 1315 le 3^e jour avant Pâques il est question au n° 30 de Jehan Recouffenche dit Gourdol).

2 décembre 1467x (n°Plena) : Terrier recouvert de parchemin cotti plena en faveur de noble François de Cheissieu contenant 76 feuillets en iceux il ya 111 reconnaissances la première de Pierre Viasac alias Morel de Saleyes du 14 mars 1461 et la dernière par Mondon Daudoire paroisse d'Accons au mandement de Brion du 2 décembre 1467.

6 novembre 1469 (n°212) : Echange entre noble Jean de Mercoux et noble François de Cheissieu: Marcoux bailhe à Cheissieu trente trois brochées de vin sur Jehan del Pla de Chassac mandement de Durfoort vingt quatre brochées de vin sur Guignonnet de Chassac douze pots faisant une brochée et demie sur Jehan du Serre dudit mas de Chassac autre douze pots valent comme dessus item sur Raymond Giraud del Morier dudit lieu de Chassac six brochées de vin avec tous droits de seigneurie (on ignore ce que Cheissieu donne en échange).

7 septembre 1471 (n° 187) : Hommage franc et noble fait par François de Cheissieu à Jacques de Tournon des censes rentes et domaines inclus dans le mandement de Châteauneuf suivant le dénombrement contenu dans icelluy acte.

28 septembre 1480 (n°Maria) : Autre petit terrier en faveur de la chapellenie de Saint Laurent à Challencon fondée par ceulx de Cheissieu des rentes sans aucune directe qu'ils prennent à Gluiras et Trapayac contenant 17 feuillets et en iceux ya 28 reconnaissances la première faite par Anthoine des Durans du 10 décembre 1466 et le dernier est ladite augmentation faite par vénérable homme François de Cheissieu du 28 septembre 1480.

148 (n°526) : Quittance pour François de Cheissieu octroyée par le sieur de Chervil de l'an 1488.

4 novembre 1491: (n°199) : Accord entre noble Jacques de Cheissieu et Jacques et Estienne du Plan de Saint Cierge au mandement de Durfort pour raison de certain homaige lui donnnant pour une fois tant seulement quatre flourins et une charge de vin.

15 février 1494 : (n° 213) Investiture pour noble François de Cheissieu à luy faicte par le sieur comte de Valentinois.

16 juin 1498 (n° 377) : Mariage de noble Jacques de Cheissieu de Chalencon et damoiselle Ysabeau de la Blache paroisse de Saint-Front au diocèse du Puy acte reçu par maistre Pons de Sainhes;

12 octobre 150 (n°53) : Assancement pour Jacques de Cheissieu fait à Jehan Chappot merchant de Challencon d'une maison fenière et place sous la porte de Besses sous la cense de 15 deniers tournois.

28 juillet 1501 (n° 196) : Testament de Jacques de Cheissieu de Chalencon en faveur de noble Loys son fils auquel substitue damoiselle Ysabeau de la Blache sa femme et mère dudit Loys et plus autres choses y contenues

19 mars 1521 (n°28) : Accord concernant la réception des terriers de Cheissieu par M^o Gautier notaire de M^o Jacques Nicolas.

7 juillet 1522 (n°140) : Reconnaissance pour noble Loys de Cheissieu à lui faite par Pierre Combier du lieu des Durands de certaine vigne en la trappe qu'a été du fait de Jehan d'Uscleynes sous la cense d'une brochée de vin mesure de Chalancon

1524-1534 n°Viego : Terrier cotti viego en faveur de damoiselle Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été baillées à la maison de Barjac suivant le testament de ladite demoyselle la première reconnaissance faite par Maron Savinas de la traverse du 3 janvier 1524 et la dernière par estinne Canson des Olières du 27 mai 1534.

1557 (n° bazane) : Autre terrier grand volume couvert de bazane rouge en faveur dudit Loys de Vaussèche de ceulx du mandement de St. Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que Cheysieu contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première de Laurent et Jaques Pourchaire de Pourchaire, paroisse de St. Fortunat du 12 mai 1557 et la dernière par Thouye Feysaire (?) du lieu del Feysou de ladite paroisse.

FAMILLE DE COLLANS

Armorial du Vivarais : Armand de Colans, damoiseau, vivait en 1283.

Inventaire de Vaussèche : n°122: Achat de censes pour Guillaume de Coullons (?) fait de Hugon de Chal...une somée seigle à prendre sur Estienne de Sainhes de Saint Martin reçu par M^o Jehan d'Escoullenc le 14 février 1315.

Armorial du Vivarais : Le 15 août 1325, Gérenton et Guillaume de Colans, frères, seigneurs des Peschiers, fondèrent la chapelle Saint-Nicolas dans l'église Saint-Pierre de Vernoux, avec pension de 50 florins, six saumées de seigle, un muy et demi de vin et cinq charges de foin.

En 1375, noble Hugon et Béraude de Colans sa nièce, confirment cette pension. Béraude était mariée en 1359 à noble Jacques du Pont, et en 1389 à noble Imbert Malhet, seigneur de la Tour (M. de Lubac : Revue du Vivarais, 1904, 201-202).

En 1349, Raymond de Colans, prieur de Burzet, était issu de la famille de Colans, seigneurs de la Baume-en-Coiron dès 1210. Le 10 mai 1360, Hugon de Colens était prieur de Burzet. En 1367, Renaud et Bernard de Colans au nom de son fils Guillaume, reconnaissent à l'évêque de Viviers le château de la Balme-en-Coiron. En 1427, Jean de Colans était chanoine de Charaix. Félix de Colans, dame de la Baume, fille et héritière de Gaspard de Colans et de Françoise de Balazuc, épousa le 28 janvier 1547 François de Julien, co-seigneur de Mirabel.

A.Mazon : Notice sur Uzer, p.39. Gérenton de Colans, qui avait épousé Alasia de la Baume en Coiron, devint coseigneur de la Baume dès 1330.

Inventaire de Vaussèche : n°500 : Achat de censes le 16 juillet 1336 pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coullans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous-nommés...

n°519 : Quittance donnée par Armand de Collans à Pons de Geis pour 80 livres le 7 décembre 1357.

n°218 : Transaction entre Roger de Préhelles et Armand de Coulans sur des prétentions que Coulans avait sur des biens de Préhelles par dettes ou legs faits à lui par Cécile du Hautvillars, pour solution lui est donnée une métairie que Préhelles avait de là le Rosne et jouissance de certains autres fonds pour 3 ans le 30 août 1360.

n°279 : Quittance pour Pons de Geis octroyée par Armand de Collans de la somme de 100 livres tournois un florin d'or et 20 sols pour dot le 30 novembre 1362.

n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente, 13 quarts seigle 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quarts d'avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite devait payer à la place de ses enfants).

n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coullans d'une maison à Chalencon avec investiture au pied fait de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

Artaud de Collans est châtelain de Chalencon et veut supprimer les droits de chasse et de pêche des habitants en novembre 1394 (J. de Lubac, la Baronnie de Chalencon et les privilèges de ses habitants).

La seconde tentative de suppression est combattue par Etienne Combier, dans la maison de Jean de Colans, en 1463 (même source).

Regeste Vivarois, n°938: Le mas de Pont, vers Gluiras, dépend de Philibert de Colans à cause de sa baronnie de Chalencon, le 9 février 1491.

Albin Mazon : Notice sur la baronnie de La Voulte p. 124. De 1538 à 1544, le bailli de Gilbert II de Lévis, seigneur de La Voulte, est Robert de Lauberge, sieur de Collans.

Samuel Mours : au début des guerres de Religion, 1562 et 1567, Charles de Barjac, protestant, est seigneur de Collans. Il est député en 1562 à l'assemblée protestante de Bagnols, pour la noblesse, avec le bailli de Crussol Jean Faure, et Bérenger de la Tour pour le « commun estat ». En 1567, c'est lui qui assiège et prend Viviers, qu'il donne ensuite à Noël Albert le 8 octobre. Le 5 mai 1570, il est au siège de Montélimar avec les protestants. C'est un échec, et il revient au Q.G. de Coligny, à La Voulte. Coligny passe ensuite par Lamastre, Rochepaule, etc. On le retrouve encore à l'assemblée de Milhaud le 16 décembre 1573 comme commandant des Protestants du Bas-Vivarais, François de Barjac, sieur de Pierregourde, commandant le Haut-Vivarais. Il prendra Chalencon en mai 1574.

En 1547, Hélix de Colans, dame de la Baume en Coiron, épousa François de Julien de Vinezac et lui apporta ses biens (Mazon, Notice sur Vinezac, p.23). P.90, on trouve dans le même ouvrage que Alix de Colans, fille de Gaspard, seigneur de la Beaume, paroisse de Saint-Jean le Centenier, assistée du frère Antoine de Colans, son oncle commandeur de Saint-Antoine de Nîmes, épousa à Saint-Jean le Centenier le 28 janvier 1547 François Julien, fils de Etienne Julien, coseigneur de Mirabel. Le contrat fut signé dans la maison de Montaud de Montaud. Chacun donne aux jeunes époux la moitié de ses biens. François mourut en 1568, et Alix testa en 1575. Elle semble avoir été protestante, car elle demande qu'on l'ensevelisse « dans le temple de Saint-Jean le Centenier, tom de ses pères et mères décédés catholiques ». L'héritier universel fut Antoine Julien, son fils. Celui-ci dut mourir sans postérité, car c'est son frère Guillaume qui est seigneur en 1628 et accueille Daniel de Serres après le sac du Pradel en 1628.

Elie Reynier, Histoire de Privas, T.II, 2° partie, p. 143 : le 25 avril 1630, Messire Martin de Colans, déjà prieur de Lyas, est nommé recteur de Privas. Il l'est encore en 1636.

Paul Camus : Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, t.III p. 20. Paule de Chambaud était dame de Colans.

Famille de Geis.

Esquisse généalogique de la famille de Geis, avec transparent, G 315.

Hugon I de Geis. n°295 : Testament de noble Hugon de Geis en faveur de autre Hugon de Geis son fils avec substitution des uns aux autres pourvu que ne soient d'Eglise après la feste de l'Apparition 1200.

Pons I de Geis. n°116 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par Vidal Perrin de la Chabanaa à raison d'un colombier le 4 mars 1257.

n°401: Achat pour noble Pons de Geis fait de noble Gérenton de Lacham d'un ténement appelé de Montratier mandement de Chalencon fait le lundi avant la feste de la Toussaint 1263.

Gui de Geis. n°121: Achat pour Guy de Geis fait de Pierre du Pont d'une propriété au lieu de Chassagnes les St. Martin de Coux le vendredi avant Pâques 1264 avec investiture du seigneur de Chalencon.

Hugon III de Geis. n°125 : Compromis pour certaine dot entre noble Hugon de Geis et noble Hugon de l'Estoile à propos de certaines sommes restant à payer l'an 1270.

Pons II de Geis. n° 290 : Testament de Pons de Geis en faveur de Pierre de Geis, Vallence femme de Guillaume de Sollenac, ses neveux Pierre de Chambaud son cousin et autres le 3 juillet 1275.

n°360 : Trois hommages faits par Pons de Geis au comte de Valentinois, l'un de 1277, les autres de 1285 et 1344.

Hugon IV de Geis. n°315 : Hommage de Hugon de Geis au comte de Valentinois pour tout ce que Hugon peut tenir relevant dudit seigneur le 9 septembre 1277.

n°376 : Hommage pour Hugon de Geis à lui fait par Hugon de Tappernous pour une vigne près de l'église de Saint Martin de Coux maison et ouche le 6 août 1286.

n° 370 : Mariage de Hugon de Geis et Catherine Moliade le lundi après la Pentecôte 1287.

n°308 : Achat pour noble Hugon de Geis à Pons de Juffon d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt, le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285.

n° 165 ; Accensement fait pour Laurens Davons pour Hugon de Geis pour une maison et un chasal avec terre et prés à la Planche avec services et journaux comme les autres hommes dudit sieur de Geis lundi de Mi-Carême 1292.

n°497 : Quittance pour Hugon de Geis à lui donnée par Guillaume Pagan et Allemande sa femme et sœur dudit Hugon de tout ce que lesdits mariés pouvaient avoir à prétendre sur les biens de feu noble Pons de Geis leur père le lundi avant la fête de Saint Julien 1293 (pas de Guillaume dans la généalogie des Pagan à cette époque. Par contre, une famille Allemand tenait en partie le château de Thorrenc : A. de Gallix, les Pagan et les Retourtour).

n° 111 : Mariage de Béatrix fille de Hugon de Geis avec Falcon de Monteil le jour de Saint Vincent 1299.

1299 : Aymar IV de Poitiers donne Pampelonne à Astorge de Geis pour services rendus. Josserand de Geis, qui teste en 1554, sera le dernier seigneur de Geis de Pampelonne ; il donne son château à son petit-fils Josserand de Guyon, à condition qu'il prenne le nom et les armes de Geis. L. De Montravel indique que cet Astorge de Geis était bailli épiscopal à Largentière, et qu'il présida à ce titre à la délimitation du mandement de Vogüé le mardi après la fête de l'Annonciation 1309.

Cette branche de la famille se divisa en 1439 entre Guillaume et François de Geis en 1439, dont la descendance s'établit à Saint-Péray, où elle est connue par divers mariages au XVII^e siècle; elle s'éteignit en la personne d'Antoinette Iphigénie de Geis qui épousa en 1761 Antoine René Augustin, marquis d'Arlempdes (L. de Montravel).

n°424 : Reconnaissance pour Hugon de Geis à lui faite par André Fumat des terres qu'il a à Saint-Maurice la fête de Saint Grégoire 1301.

n° 193 : Achat pour Hugon de Geis de Béatrix de Juffo de rentes qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurens de Marjanor le dimanche après la fête de rovesons 1302.

n° 126 : Reconnaissance en fief franc et hommage à Hugon de Geis par André Fumat le jour de St. Martin 1303.

n°42 : achat fait pour noble Hugon de Geis de Hugon sieur de Chambaud d'une maison à Chalencon le jour de Saint Laurent 1307.

n° 226 : Vidimus de transaction faite entre le comte de Valentinois et Hugon de Geis pour raison de la moyenne et basse justice de Geis et Charensol le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307.

n°417 : Hommage fait par noble Catherine veuve de Hugon de Geis comme tutrice de leurs enfants au comte de Valentinois de tout ce qu'ils tenaient de lui le 13 septembre 1310.

Pons III de Geis. n° 303 : Accord entre noble Catherine veuve de feu Hugon de Geis pour le bois du mas du Noyer et Pons de Geis par lequel il est dit que les 8/10^e du bois appartiendront à Pons et les 2 restant à Catherine le jeudi après la fête de Sainte-Foy 1313.

n° 311 : Testament d'Alaïs de Geis laquelle après plusieurs legs donne le reste de ses biens aux pauvres de Jésus Christ qui mendent dans la cité et bourg de Valence et au mandement de Crussol le vendredi après la Purification Notre-Dame le 8 septembre 1314.

n°523 : Quittance de 150 livres donnée par Hugon de la Motte à noble Pons de Geis le 12 mars 1321.

n°496 : Reconnaissance à Pons de Geys à lui faites par aucuns de Plos paroisse et mandement de Gluiras le samedi après l'exaltation de la Croix 1321.

n°289 : Donation pour Pons de Geis à lui faite par sa nièce Catherine de Geis veuve de feu Pierre Darlhe de Romans au cas où elle n'aurait point d'enfant naturel et légitime le 9 mars 1324.

n° 158 : Hommage fait au comte de Valentinois par Pons de Geis le 8 janvier 1326.

Regste Vivarois n°398 : Le mercredi après l'octave de Pâques, Astorge de Geis fait hommage pour le château et terre de Pampelonne, et tout ce qu'il a aux mandements de Barre et St. Vincent. A la même date, hommages de 7 autres personnages au comte, sous réserve de ce qu'ils tiennent d'Astorge de Geis. Le 21 novembre 1328, hommage de Pierre de la Roche, coseigneur d'Espeluche, pour ce qu'il avait grâce à une transaction avec Astorge de Geis son beau-père. La dot de la fille de Pierre de la Roche, Amphélise, se compose d'un tiers du château de Pampelonne et de ses fiefs ouvants d'Astorge de Geis et de sa femme, plus le 1/3 d'un moulin au mandement de Barre. Amphélise a épousé Guillaume de Ledra, avocat à Aubenas.

n°525 : Accord entre Pons de Geis et Jehan et André de Veyrassac de l'an 1332.

n°113 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux de Las Combes et Chabreyre et Blaches de la ribeyre des Durans près Mours le 4 mai 1334.

n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiras de certaine maison et hort au lieu de Chassagnes le 5 mai 1334.

n° 288 : Accord entre Pons de Geis et Jehan de Veyrassac pour un passage que Veyrassac faisait en un pré de Geis appelé de Fontbonne par lequel fut dit qu'il n'y avait aucun passage le 20 mars 1337.

n° 282 : Terrier reçu par Pons de Geis s'élevant en tout à 8 saumées 5 quartes de seigle plus 3 quartes et trois quartes pour le bailliage 26 sols en argent et 7 gelines le 1er mars 1339.

n°432 : Terrier pour noble Pons de Geis contenant deux peaux parchemin le jour de Notre-Dame de mars 1339.

n°434 : Terrier pour noble Pons de Geis contenant deux peaux et demie le 21 mai 1339.

n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faite par ceux des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339.

n°489 : Reconnaissance faites à noble Pons de Geis par ceux du mandement de Gluiras le 10 juin 1340.

n°347 : Achat de censes pour Pons de Geis faite de de Pierre la Chabanaa le 27 août 1340.

n°411 : Quittance pour Pons de Geis à lui donnée par noble Pons du Pont des droits qu'il pourrait avoir en la maison de Geis le 8 décembre 1340.

n°365 Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette, lequel bailhe à Pons une esmine de seigle à prendre sur Jehan faure du Vernet le 9 avril 1342.

n°366 : Hommage de Gérenton de la Marette à Pons de Geis pour ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice et de l'adrouit au noyeret tirant vers l'ort du vergier indivis avec le sieur comte de Valentinois sous la cense d'une esmine de seigle... le 1er avril 1342.

n°348 : Liève des censes appartenant à Marie de Geys femme de M. Guichard, sans date.

n° 114 : Permutation de rentes entre Pons de Geis et Mondon la Chabanaa le 7 mai 1343.

n°518 : quittance de Pons de Geis faite par Pons du Pont le 23 janvier 1344.

Guillaume de Geis. n°516 : Quittance de dot donnée par Amphelise de Geys fille de noble Astorge de Geis à Guillaume de Geis son frère le 10 octobre 1347 (il s'agit là de la branche installée à Pampelonne depuis 1299).

(L. de Montravel cite ce Guillaume, qui hommagea en 1339 pour son fief de Pampelonne et tout ce qu'il avait au mandement de Barre et de St. Vincent. Guillaume II hommagea d'après lui en 1379 à Alix de Beaufort, « ayant hérité de son oncle Pons » pour le mas de Chastanharet et tout ce qu'il avait gardé au mandement de Gluiras, et dans celui de « Castrobaco » (?), ce qui ne veut pas dire qu'une

branche de la famille n'était pas restée sur place. C'est sans doute Pons IV de Geix qui hommagea le 14 décembre 1344 pour la métairie de Geis et le mas de Charensol)

Louis de Montravel : Guillaume 1er de Geis hommagea pour Pampelonne en 1339, suivi par Guillaume II, qui hommagea en 1379 à Alix de Beaufort pour tout ce qu'il avait gardé au mandement de Gluiras. Il vivait encore en 1434 (?).

Pons IV de Geis (?). n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gerenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeure des Durans le 6 novembre 1349.

n° 108 : Reconnaissance à Pons de Geis en fief franc et noble fait par Estienne du Hautvillars des censes y contenues le 30 juin 1350.

n°112 : Accensement fait pour Pons de Geis à Guillaume May du Chier pour les terres et propriétés de ce lieu le 21 octobre 1353.

n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon de la Chabanaa pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera le 4 mai 1354 sous la cense de 12 deniers.

n° 163 : Reconnaissance à Pons de Geis faite par Perrichon la Chabanaa de tout ce qu'il a dans le lieu et mandement de Geis le 15 février 1357 (14 brochées de vin et journaux à volonté entre autres).

n°107: Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par les hommes de Charensol le 25 février 1357.

n°519 : Quittance donnée par Armand de Collans à noble Pons de Geis de 80 livres le 7 décembre 1357.

n°115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geis pour certaines rentes en Gluyras le 2 décembre 1358.

n°253 : Echange entre Pons de Geis et Vidal Flausa le 11 août 1359.

n°279 : Quittance pour Pons de Geis octroyée par Armand de Collans de la somme de 100 livres tournois un florin d'or et 20 sols pour dot le 30 novembre 1362.

n° 260 : Testament de Pons de Geis pour son fils Gonon au mois d'août 1370.

Gonon de Geis. n°310 : Permission par noble Gonnet de Geis à Jehan de la Planche de faire une levée en la rivière de Glueyre au-devant de Saint Sauveur pour le service d'un moulin sous la cense annuelle de quatre deniers et pour les introges 2 francs-or, le 4 mai 1379.

n°322 : Rémission et donation pour Gonnet de Geis à lui faite par Pierre du Hautvillars d'un muids de vin qui au passé lui avait été vendu par ledit de Geis sur son vignoble et claux de Geis la date ne se pouvant lire.

Hugon V de Geis. n° 391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'il avait au mas et mandement de Besse le 8 mars 1367.

n°416 : Quittance pour noble Hugon de Geis à lui donnée par noble Hugon de la Rovère en déduction de Vergilhe fille dudit Hugon le 23 octobre 1376.

n°512 : Quittance donnée par noble Guillaume de Geis à noble Hugon de Geis le 21 août 1382.

n° 344 : Testament de Imbert de Burzet avec donation à Raymond de Burzet son neveu avec substitution à la maison de Geis le 6 juillet 1384.

(une Alasie de Burzet épousa vers 1330 Pons de Geis, père d'Hugon – ou grand-père. Cet Imbert de Burzet fut bailli du Vivarais en 1343, et mourut en 1384. Ce Raymond de Burzet est dit petit-fils d'Imbert, mourut en 1390 et testa en faveur des Cordeliers d'Aubenas. Par ailleurs, Imbert, seigneur de Burzet en 1294, mort avant 1335, avait épousé une Alasie. Imbert de Burzet régla le 13 août 1378 des sommes qui étaient dues au prieur de Serres par Albert de Montagut et ses filles. L. Cuchet : Les anciens seigneurs de Burzet, R.V. 1992, n°4)

n°353 : Testament de la femme de Hugon de Geis en faveur d'Alaïs de Geys femme à Roger de Préhelles le 14 octobre 1393.

n° 280 : Donation pour Alaïs de Geys femme à Roger de Prahelles sieur de Vaussèche et le Chambon par son père noble Hugon de Geys le 21 décembre 1395.

n° 340 : Transaction entre Roger de Préhelles et Alaïs de Geys sa femme pour les biens qui avaient appartenu à Hugon de Geys avec noble Gérenton de Vernoux le 7 février 1396.

L. de Montravel: en 1439, séparation en deux branches des Geis de Pampelonne. La branche cadette, dont François fut la tige, donna les Geis de Saint-Péray et de Montgaillard, dont les plus connus furent Guillaume de Geis, valet de chambre du roi, François, bailli de Crussol, Jean, qui épousa en 1579 Catherine de Barjac fille de François de Barjac. La dernière de ce nom fut Antoinette Iphigénie de Geis de Montgaillard, qui épousa en 1761 Antoine Régis Augustin, marquis d'Arlempdes et seigneur de Mirabel.

Regeste Vivarois n° 708: Hommage de Rengaut de Geys pour son château et mandement de Pampelonne le 27 février 1446-7 (confirmé par Louis de Montravel).

n°768 : Dénombrement des biens du même : château et mandement de Pampelonne.

Regeste Vivarois n° 864, 16 novembre 1489 : Hommage de Claude de Presles, dit Chambon, pour tout ce qu'il a aux mandements de Chalencon et de Durfort, plus en particulier « toutes ses maisons de Geis, jardins, prés et vignes, avec juridiction basse jusqu'à 60 sous, et pour les cens et servis qu'il avait au lieu de Geis, à Charensol, et au mandement de Gluiras » (Arch. Ard. C 196).

n°937 : Dénombrement du même, qui cite notamment le mas de Geis et s'intitule seigneur de Chambon et de Geis.

XVI° siècle

n° 229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Préhelles à luy fait par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geis le 22 novembre 1535.

n°528 : Inféodation de la seigneurie de Geis justice haute moyenne et basse du 16 octobre 1538.

n°478 : Arrentement du domaine de Geis par noble Louis de Vaussèche à Jehan d'Uscleyne du lieu et mandement de Geis pour neuf années commençant le même jour le 6 novembre 1554.

Géographie des biens de la famille de Geis Aux XIII° et XIV° Siècles

CHALENCON.

n°42 : Achat d'une maison à Chalencon de Hugon de Chambaud pour Hugon de Geis le jour de Saint Laurent 1307.

COUX

n°376 : Hommage pour Hugon de Geis à lui fait par Hugon de Tappernous pour une vigneau terroir de Lolière près de l'église de St. Martin de Coux maison et ouche le 6 août 1286.

CHASSAGNES

n°121 : Achat pour Gui de Geis fait de Pierre du Pont d'une propriété au lieu de Chassagnes les St. Martin de Coux de l'année 1258 avec investiture le vendredi avant Pâques 1264 du seigneur de Chalencon.

GLUIRAS

n°489 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux du mandement de Gluiras le 27 août 1340.

n°115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geis pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358.

CHABREYRE (LA) EN LA RIVIERE DES DURANS

n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gérenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeyre des Durans le 6 novembre 1349 (il y a aussi un lieu de la Chabreyre dans la commune de Marcols sous les ruines du château de Don).

CHASSAGNES

n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiras de certaine maison et hort au lieu de Chassagnes le 5 mai 1334.

GEIS

n°226 : Vidimus de transaction entre Hugon de Geis et Aymar IV de Valentinois pour raison de la moyenne et basse justice de Geis le sabundi des octaves de la Fête-Dieu 1307.

LADREYT (AUJ. L'ADRET)

n°308 : Achat pour Hugon de Geis à Pons de Juffon d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285.

MARETTE (LA)

n°365 : Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342.

n°366: Hommage de Gerenton de la Marette à Pons de Geis pour tout ce qu'il tient sous le chemin allant de Chalencon à Saint-Maurice et de l'Adret au Noyeret tirant vers l'ort du Vergier indivis avec le sieur comte de Valentinois ... le 1er avril 1342.

MARJANOR (AUJ. MARJANOUX)

n° 193 : Achat pour Hugon de Geis de Béatrix de Juffo de rentes qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurent de Marjanor le dimanche après la fête de Rovesons 1302.

MOURS

n°113 : Reconnaissance pour Pons de Geis faite par ceux de las Combes et Chabreyre et Blaches de la ribeyre des Durans près Mours le 4 mai 1334 (la Ribeyre des Durans doit être le ruisseau d'Entraigues actuel ou le ravin des Brouas)

PLOS

n° 496 : Reconnaissance à Pons de Geis par aucuns de Plos paroisse et mandement de Gluiras le samedi après l'exaltation de la Croix 1321.

VERNET (LE)

n°365 : Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons de Geis une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342 pour une terre qu'il tient au mas de Pesilhaure et sur la grange dudit Jehan.

Les Nonieres

Mas du Noyer

n°303 : Accord entre Catherine veuve de Hugon de Geis et Pons de Geis sur le bois du mas du Noyer où il est dit que les 8/10° seront à Pons et le restant à Catherine le jeudi après la fête de Sainte-Foy 1313

Saint Basile

Planche de Geis

n°165 : Accensement pour Laurent Davons par Hugon de Geis pour une maison et un chasal avec terre et pré à la Planche avec services et journaux comme les autres hommes du sieur de Geis lundi de mi-carême 1292.

St. Jean Chambre

La Chabanaa (Chabannes ou la Chabane))

n°116 : reconnaissance de Vidal Perrin pour Pons de Geis à propos d'un colombier le 4 mars 1257. n°347 : Achat de rentes pour Pons de Geis fait de Pierre la Chabanaa le 27 août 1340 qu'il avait accoutumé de prendre sur Jehan la Ville et Pierre son fils et sur Perichon de Tapernous. n°114 : Permutation de rentes entre Pons de Geis et Mondon la Chabanaa le 7 mai 1343 (petites rentes qu'ils se faisaient l'un à l'autre). n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon de la Chabanaa pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du Claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera le 4 mai 1354 sous la cense de 12 deniers le 4 mai 1354. n° 163 : Reconnaissance à Pons de geis par Perrichon la Chabanaa de tout ce qu'il a dans le lieu et mandement de Geis le 15 février 1357 plus une chastainherie en lubac du Sauze (il y a un lieu de la sauze à Marcols, un autre dans la commune de Dunière).

St. Maurice

n°424 : Reconnaissance pour Hugon de Geis à lui faite par André Fumat des terres qu'il a à Saint Maurice et autres la fête de Saint Grégoire 1301 sous la cense d'une émine de seigle. n°126 : Reconnaissance en fief franc et hommage pour Hugon de Geis et homaiges faict par André Fumat de certaines rentes le jour de Saint Martin 1303. .

St. Sauveur de Montagut

n°310 : Premission donnée à Jehan de la Planche par Gonnet de Geis de faire une levée en la rivière de Glueyre au-devant de saint-Sauveur pour le service d'un moulin le 4 mai 1379.

Charensol

n°226 : Vidimus d'une transaction passée le sabundi des octaves de la Fête Dieu 1307 entre Hugon de Geis et Aymar IV de Valentinois pour la moyenne et basse justice de Charensol. n°107 : Reconnaissance à Pons de Geis à lui faicte par les hommes de Charensol le 25 février 1357.

Chier (le)

n°112 : Accensement fait pour Guillaume May du Chier pour les terres et propriétés de ce lieu le 21 octobre 1353.

Silhac

Besse

n° 391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'ils avaient au mandement du Besse le 8 mars 1367.

Collans

n°519 : Quittance donnée par Armand de Collans à Pons de Geis pour 80 livres le 7 décembre 1357. n°279 : Quittance pour Pons de Geis octroyée par Armand de Collans de la somme de 100 livres tournois un florin d'or et 20 sols pour dot le 30 novembre 1362.

Fontbonne

n°288 : Accord entre Pons de Geis et Jehan de Veyrassac pour un passage que Veyrassac faisait en un pré de Geis appelé Fontbonne par lequel il fut dit qu'il n'y avait aucun passage le 20 mars 1337.

Hautvillars.

n°108 : Reconnaissance à Pons de Geis en fief franc et noble fait par Estienne du Hautvillars des censes y contenues le 30 juin 1350.

n°115 : Accord entre Pons de Geis et Estienne du Hautvillars pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358.

n°322 : Pierre du Hautvillars donne à Gonnet de Geis un muid de vin qui au passé lui avait été vendu par ledit de Geis sur son vignoble et claux de Geis la date ne se pouvant lire

Lieux inconnus

Montratier

n°401 : Achat pour noble Pons de Geis de noble Gérenton de Lacham d'un tènement dit de Montratier mandement de Chalancon le lundi avant la fête de la Toussaint 1263.

FAMILLE DE HAUTVILLARS

L. de Montravel : Hautvillars, seigneur dudit lieu, la Motte, Velas et Chassiers (Revue du Vivarais, 1908-1909).

D'après l'Armorial du Vivarais, Hugues de Hautvillars est inscrit en 1173 le premier sur la liste des fondateurs de la Chartreuse de Saint-Hugon, près d'Allevard en Dauphiné.

Par un acte passé à Chalencon, dans la maison de Pons du Hautvillars, Odon confirma le don fait au notaire Pons Raymond de Granaco du mas de Jancas, mandement de Desaignes, acte enregistré à Boucieu en 1316. (J. Chevalier, voir fichier « Beauchastel ») Cet acte est aussi signalé par Anatole de Gallier, « les Pagan et les Retourtour », p.89.

En 1341, Etienne de Hautvillars fait une transaction avec Sylvius Charbonnel (Armorial du Vivarais)

n° 108 : Reconnaissance en fief franc et noble pour Pons de Geys à luy faite par Estienne du Hautvillars des censes y contenues acte reçu par M° Jean Médiçi de Chalencon le 30 juin 1350.

Louis de Montravel signale (Revue du Vivarais, 1900, article sur Vesseaux, pp.452-468) le mariage d'une Catherine du Hautvillars en 1350 avec Hugues de Chambaud, seigneur de La Tourette et « prince de Chalencon ». Leur fils Astorge était prieur de Vesseaux en 1389-1391.

n°327 : Reconnaissance pour noble Guillaume Maurice de Chalencon par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et d'une terre à la croix du bois le 6 mai 1354.

En 1357, Pierre de Hautvillars épousa Brunissande de Joannas, aujourd'hui dans le canton de Largentière (Granger-Veyron, le Château de Joannas, 1983-1984).

n° 115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geys pour raison de certaines rentes en Gluyras acte reçu par M°Jehan Medici le 2 décembre 1358.

7 novembre 1358 : Louis d'Anduze charge Pierre de Hautvillars de percevoir des sommes dues par les châtelains de Mézenc, Durfort et Châteaubourg, au nom d'Aymar VI de Poitiers, en acompte sur la dot de feue Eléonore de Poitiers, mère de Louis d'Anduze. (Regeste Vivarois).

n°218 : Transaction entre Armand de Coulans et Roger de Préhelles sur certaines prétentions que ledit de Coullans avait sur les biens dudit Roger soit par dettes ou légats à luy faits par Cécile du Hautvillars pour solution desquelles choses lui est bailhée une métairie que ledit de Préhelles avait au-delà du Rosne et jouissance de certains autres fonds pour trois ans reçu par M° Raymond Goutier le 30 août 1360.

J. Régné (Hist. du Vivarais, T.II, p. 243 et suiv., indique que Pierre de Hautvillars est procureur du comte de Valentinois lors du dénombrement de 1376). G 308.

En juillet 1388, Pierre de Hautvillars et son fils Etienne traitent avec Gérenton de la Marette pour le mariage de sa fille Alexandre (?) avec Etienne de Hautvillars. Deux oncles prieurs, l'un de Saint-Félix et l'autre de Genestelle, assistent à l'accord devant le notaire Guillaume Fabri (Armorial du Vivarais).

En 1389, François de Hautvillars épouse Catherine Eynard, veuve d'Etienne de Romieu, seigneur de Maillane, fille de Raymond Eynard, damoiseau, seigneur de Monteynard, Chanousse, Prébois, Feuillans, Avers, Montlaur, Largentière, et de Marguerite de Rochefort (Armorial)

Pierre de Hautvillars est présent lors de la réponse du châtelain Artaud de Collans, qui voulait supprimer les droits de pêche et de chasse des habitants de la baronnie, et qui doit limiter cette interdiction aux forains (Novembre 1394) (J. de Lubac, la baronnie de Chalancon et les privilèges de ses habitants).

n°38 : Reconnaissance faite à Pierre de Hautvillars du fait du moulin de Taverne servant au fait de Vaussèche reçu par M° Antoine Feugier le 1er avril 1395.

n°322 : Remission et donation pour Gonnet de Geis à lui faite par Pierre du Hautvillars d'un muid de vin de cense que au passé lui avait été vendu par ledit de Geys sur son vignoble et claux de Geis ladite donation reçue par M° Antoine Feugier de Chalencon le 21 janvier mil... (le reste de la date ne se peut lire) (Armorial du Vivarais: Pierre de Hautvillars, avait épousé en 1357 Brunissande de Joannas, fille de Pons, et a testé en 1397).

Pierre de Hautvillars épousa le 19 août 1445 Marguerite de Rochemoyre, fille d'Aymar, seigneur du Besset et coseigneur de Vogüé. (Armorial).

D'après Pilot de Thorey, p. 204, Pierre de Villars (?) fit hommage au dauphin Louis pour ce qu'il possédait à Chalencon, Durfort et Saint-Clair le 11 février 1447.

n°268 : Clause de testament de noble Pierre du Hautvillars par lequel donne à demoiselle Loyse du Hautvillars sa fille la somme de mil florins laquelle a depuis été mariée avec noble Guillaume de Prahelles seigneur de Vaussèche ladite clause reçue par M° Pierre Alligier le 28 janvier 1459.

D'après l'Armorial du Vivarais, Claude de Hautvillars rend hommage à Aymar de Poitiers en 1468 pour sa maison forte du Hautvillars, paroisse de Silhac. Marié avec Lyonnnette de la Marette, dame de Pierregourde. Il eut de cette union : François, qui continua la maison ; Sébastien, commandeur de la commanderie des Antonins à Aubenas ; André, religieux de cet ordre ; Antoine, protonotaire apostolique, prieur de Saint-Félix ; Izabeau, mariée à noble Anthoine De Gueyffier, seigneur de Bessettes.

François de Hautvillars épousa le 20 août 1520 Marguerite de Vesc et mourut jeune.

n°267 : Mariage de noble Guillaume de Prahelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon d'une part et demoiselle Loyse du Hautvillars en faveur du fils aîné qu'ils auront substituant les uns aux autres par ordre de primogéniture et par icelluy contrat en faveur dudit mariaige noble Claude du Hautvillar frère à ladite Loyse donne deux quartes seigle deux quartes avoine qu'il prenait sur le moulin de Gamon du Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture plus... six deniers tournois avec droit de directe que le sieur de Hautvillars prenait tous les ans sur Estienne Combier Pierre de Geys et Robert de la Micheallerie... acte reçu par M° Jehan de Faye le 2 juillet 1472.

Témoins à cette union : Amédée de la Marete, prieur de Gluiras, et Guillaume de la Marete, prieur du Charay (source : 13 J 3).

n°216 : Accord entre noble Guillaume de Préhelles et Loyse du Hautvillars mariés et Claude du Hautvillars sur les paiements de restant de la dot de ladite Loyse reçu par M° Alexandre Ducros le 14 avril 1488.

Le 16 novembre 1489, Claude de Hautvillars hommage au roi sa maison de « los Duneys », près du chemin de Chalencon à Saint Maurice, d'autres biens dans les mandements de Chalancon, Durfort et Gloyras, plus pour le fort de Latis paroisse de Saint Maurice et douze hommes de guet et autres habitants au lieu de Villars. (Regeste Vivarois n° 863)

P. Camus : Saint-Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II, p. 191: le 14 avril 1494, noble Louis, bâtard de la Marete, habitant alors Chalencon, fait une donation à Claude de Hautvillars (Ms. Montravel, BM de Lyon, VII p.189).

Le 19 février 1491, Claude de Hautvillars dénombre ses biens (Regeste Vivarois n°940)

n°232 : Testament de noble Loyse du Hautvillars en faveur de noble Claude de Préhelles son fils reçu par M° Alexandre du Cros le 24 juin 1492.

Louis de Montravel : Claude Maurice épousa le 4 décembre 1516 Marguerite de Digons, héritière de son nom, en Auvergne près de Pébrac. Son frère fut Artaud de Chervil, prieur de Franqueville, chanoine-comte de Brioude, qui assista au contrat de mariage de Catherine de Hautvillars le 15 août 1538. Son autre frère Antoine fut aussi chanoine-comte de Brioude, prieur de Vernoux et de Saint-Martial.

Claude de Hautvillars transigea le 2 octobre 1543 avec son cousin Aymar de Rochemoyre au sujet de la dot de son arrière grand-mère Marguerite de Rochemoyre, au château de Tournon-les-Privas, en présence du prieur Artaud de Chervil. (Armorial)

Inventaire des Etats de Vivarais 1516-1570 : Réception du sieur de Hautvillars comme bailli de Privas, contre Sibleyras, qui se dit aussi bailli, et des Aymards, lieutenant de justice à Privas. Les 28-29 juin 1568, Claude de Hautvillars est admis à la présidence des Etats. Les 5-6 février 1569, il devient capitaine catholique du Haut-Vivarais. Il abrite des soldats dans son château pendant 8 mois. Ce château est assiégé par les huguenots en 1570. Autre différend à propos de la place de bailli de Chalencon en 1570. J 261-262. Voir aussi AG 249 et suiv.

Christian Tardieu : Banne et ses seigneurs, p.41 : Anne de Hautvillars épousa en 1606 Catherin de la Motte, née en 1586, aînée des filles de Pierre de la Motte et de Louise Grimoard de Beauvoir du Roure. Son beau-frère Louis de Charbonnel, époux de Claude de la Motte, fut le premier recteur de la confrérie des Pénitents Noirs de Vinezac. Il acheta à Anne de Hautvillars sa part de seigneurie de Vinezac pour 18.000 livres, et devint ainsi seul seigneur de Vinezac. Anne de Hautvillars avait des ennuis d'argent.

A. Mazon. Notice sur Vinezac, p.66. Début XVII° (en 1606) Catherine de la Motte de Chalendar épousa un M. de Hautvillars. Elle fut donataire de son frère Antoine, prêtre, et céda ses droits en 1620 et 1625 pour 18.000 livres à M. de Charbonnel, mari de sa sœur Claude. En vertu du testament d'Aymes de Chalendar, mort vers 1570, les seigneuries de la Motte à Chassiers et de Vinezac ne devaient jamais être séparées. D'où protestation des Chalendar, qui déclaraient qu'Antoine, en sa qualité de prêtre, ne pouvait faire de donation valable. Il y eut une longue série de procès, entre Annet de Chalendar et les Hautvillars, et une transaction en 1638. A Vinezac, il n'y eut jamais qu'une demande d'indemnité ; les d'Apchier, héritiers des Hautvillars, durent restituer pourtant les fruits aux Chalendar. La seigneurie de Vinezac resta aux Julien, héritiers des d'Apchier.

E. Reynier, Histoire de Privas, T. II, 2, p.126. p.137 : En 1644, Henri de Ginestous, abbé de la Tourette, est nommé prieur du monastère de Charay, alors qu'Anthoine du Hautvillars l'était en 1606. Cet Anthoine, âgé de 18 ans, est chargé d'arrérages qu'il ne peut payer n'ayant ni bijoux ni bois de haute futaie. Du consentement de son père Joseph seigneur du Hautvillars habitant à Mastenac, paroisse de St. Fortunat, il baille à Pol Laville et Cl. Descombes de Privas un bois et un champêtre appelé Blandine paroisse de St. Priest sous l'albergue de 6 deniers et la pension annuelle et perpétuelle de 80 livres. Henri de Ginestous est encore prieur de Charay en 1684. Il rétablit des chanoines, mais les bâtiments étant ruinés, ils vivent « épars » (A.D. 34, C 45).

D'après l'Armorial du Vivarais, Joseph de Hautvillars était le frère de Marcelin du Hautvillars, et l'époux de Jeanne de Borne. Leur autre fils Annet épousa le 31 mars 1606 Catherine de la Motte, fils de Pierre et de Louise du Roure. Catherine vendit le château de la Mothe, à Chassiers, à Rivière, juge de Largentière, son cousin, en 1634. Mais Annet de la Mothe, syndic général du Languedoc de 1624 à 1642, racheta ce château dès 1635. Claude de Hautvillars, qui fut gouverneur pour les catholiques en Haut-Vivarais en 1569, confirma à cette occasion la donation faite à son père Joseph de la moitié de ses biens. Joseph de Hautvillars, l'un des signataires de la paix de la Borie, mourut en 1628. Il faisait partie de la confrérie de son frère Marcelin, qui était l'époux de Claire de Saint-Priest. Devenue veuve, elle épousa le seigneur de la Tour Saint-Vidal, dont elle eut deux filles. La lignée se poursuivit par Olivier, fils d'Annet et de Catherine de la Motte, qui n'eut que deux filles : Gabrielle, issue de son mariage avec Antoinette de Maisonseule, qui épousa Jean de Balazuc de Montréal le 13 janvier 1661, et Catherine, issue de son mariage avec Antoinette de Veyrac, qui épousa le 3 janvier 1656 Jean d'Apchier de Vabres.

Voir en W 250 note prise sur Hubert de Vergnette, R.V. 1989 n°4 : Jean d'Apchier habitait au Hautvillars, et il mourut le 9 12 1693. Sa veuve se retira à Mirabel, où elle épousa le 10 12 1695 Antoine d'Arlempdes de Mirabel, qui avait abjuré le protestantisme le 18 3 1678. Son fils aîné eut l'usufruit des biens de son premier mari, mais en fut privé par décision du Parlement de Toulouse le 1 7 1711. Jacques-Louis de Hautvillars naquit le 24 août 1624, et entra dans la Compagnie de Jésus, où il resta pendant 18 ans. Il quitta cette compagnie pour devenir prieur de Chalancon, Saint-Maurice et Saint-Michel (cf. revue du Vivarais, 1897, p. 72, 1909, p.84). Le 30 octobre 1674, il célèbre le mariage de Jean-Pierre Reynaud, fils du procureur d'office de Saint-Fortunat, et Marie Léaurier, de Peyra, paroisse de St. Maurice. Il y a parmi les témoins Jean d'Apchier, seigneur et baron de Vabre, la Beaume, Hautvillars et autres places, Alexandre et Henri d'Audigier, père et fils, châtelain et juge de Saint-Fortunat, Jacques Vincent, curé de Saint-Michel. Jacques de Hautvillars, zélé prédicateur, mourut en 1688 à Hautvillars et il y fut enterré. Il présida à diverses réparations aux églises de Saint Maurice et Saint Michel. (Abbé Roche, St. Michel de Chabrilanoux, p. 13)

A.D. 07, B 95: Contrat de mariage de Claude du Hautvillars avec Jean de Balazuc, sieur de Lanais, fils de noble Gaspard et de Marguerite de Lamure, habitant à Chomérac. Jean Balazuc date le mariage du 19 janvier 1661. C'était la fille d'Olivier et

d'Antoinette de Maisonseule. La dot de C. de Hautvillars fut de 120.000 livres (notaires Trébuols et Deydier, AD 07, B 95). Ils eurent 7 enfants.

FAMILLE DE MAURICE

Esquisse généalogique de la famille de Maurice, G 316.

ANDRE I MAURICE

n°105 : Achat pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous avec la reconnaissance de ceux d'Issantous qui doivent ladite rente le 20 avril 1224.

GUILLAUME I MAURICE

Terrier de Vernou : Guillaume Maurice, habitant Chalencon, le 12 août 1257, de concert avec Etienne de Besses et Vidal Fiause, donne dénombrement et rend hommage au comte de Valentinois et à noble André de Veyrassac, coseigneurs de Font-Réal, pour tout ce qu'ils possédaient par indivis dans ce mandement.

Michel de Chazotte cite aussi ce personnage, et donne la date du 12 octobre 1257, en précisant qu'ils rendent hommage pour ce qu'ils possèdent d'eux en indivis et en fief franc et noble.

PONS I MAURICE

n°70 : Achat pour Pons Maurice fait de Pierre Périer d'un quartal avoine le jour de Saint Martin 1239.

n°46 : Achat d'une maison à Chalencon pour Pons Maurice fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon reçu par Pierre de Saint-Priest châtelain de Chalencon le jour de l'Assomption 1271.

n° 382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes de Trapayac, acte reçu par la cour de Chalencon « avec six sceaux pendant en icelluy contract » le 11 avril 1273 (en marge la chapelle de Cheyssieu).

PIERRE I MAURICE

n° 71 : Achat pour Pons Sartour de Chalencon de deux jardins de Michel de la Praa de Challencon avec investiture de Pierre Maurice dudit lieu le 13 mars 1283.

MAURICE I MAURICE

n°159 : Accensement et donation pour Maurice fils de Pons Maurice à lui faite par Pons de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de Saint Apollinaire de Rias la veille de Saint Nicolas 1275 (le Terrier de Vernoux donne 1274, et Reymond de la Riveire).

n°52 : Testament de Agnès veuve de Maurice fils de Pons en faveur de Pons et Jehan Maurice ses fils le 10 mars 1308.

ANDRE II MAURICE (fils de Pons ou de Guillaume, fondateur de la branche Maurice de Vaussèche)

n° 487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par noble Hugon de Préhelles de la maison de Saint Antoine et en fief franc et noble toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarriac cultes et incultes près eaux boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que lesdits biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n°69 : Quittance pour André Maurice concédée par Guillaume de Mars pour certaines ventes tant à Challencon qu'Yssantous en avril 1289.

Notes de Michel de Chazotte : en 1295, André Maurice rend hommage au seigneur de Tournon pour tout ce qu'il a à Saint Julien Labrousse (inventaire des archives de Tournon en 1607).

En 1305, il acquiert une rente de 3 oboles sur le mas des Salettes,

n°291 : Achat pour André Maurice fait de Thomas Luneyres le jour de Saint Mathieu 1305.

En 1307, il acquiert d'Hugues Albert le moulin dit des Alberts au lieu du Périer et domaine adjacent (repris par le terrier de Vernoux de 1644). L'inventaire (n°408) parle d'André Maurice et de l'année 1316.

BRANCHE DE VAUSSECHE

PONS II MAURICE (1308-1315)

Terrier de Vernoux de 1644 : Pons II Maurice, fils de André Maurice, rend hommage à messire Guillaume de Tournon de tout ce qu'il possédait à Vaussèche, le 3 juin 1309.

n°156 : Rémission pour Pons Maurice à lui faite par noble Hugon de Rochemure d'une reconnaissance à lui faite par d'un tènement à Combeneire en la paroisse de Saint Julien la brosse le jeudi avant Pâques 1309.

n°25 : Achat de censes pour Jehan et Pons Maurice du fait de Vern et de Donnon en l'an 1310. (Notes de Chazotte: le mas de Vern est actuellement le mas de Vernet, à une des branches de la famille de Besses; avec le mas de Donnon, ils sont à l'ouest de Vaussèche dans la vallée de la Dunière).

n°188 : Achat de rentes pour Pons Maurice à Saint Christol de l'an 1311.

n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de Saint-Jean Chambre avec investiture et reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après Saint Luc l'Evangéliste 1311.

n°23 : Reconnaissance faite par Pons Maurice pour le fait du Rossinhol et autres lieux en l'an 1311.

n°154 : Achat de censes pour les Maurice fait de Pons de Montagut le lundi après la Saint Martin 1313.

n°224 : Achat pour Maurice fait de Vincens et Jehan de Ville le sabundi de l'octave de Pentecôte 1314.

n°205 : Achat d'une maison par Guillaume et Pons du Vern à Chalencon, à Mathieu du Pré, se mouvant de la directe de Pons, Jehan, Maurice, Maurice de Chalencon le mardi avant Saint Grégoire 1314.

n°79 : Divisions et partage entre Pons et Jean Maurice frères le jour Saint Maurice 1315.

ANDRE III MAURICE (1312-vers 1320)

n°448 : Franchises et libertés données à André Maurice de Chalencon par le comte de Valentinois pour tout péage et autres charges que ledit Maurice pourrait devoir audit comte, le 3 février 1312.

n°98 : Terrier fait pour André Maurice du fait de Chantemerle et des Ouches qu'est à présent Pibères paroisse de Saint Fortunat le jour de Remniscere 1312.

n°171 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Armand Barbeyron le mardi avant Pentecôte 1314.

n°192 : Cession par Raymond de Saint-Prix à André Maurice pour douze deniers retenus sur deux muids de vin bailhés audit Maurice à prendre sur le lieu de Beausserret le 3 octobre 1315 (acte de Gérenton Achard).

n° 408 : Echange entre André Maurice et Hugon Albert par lequel est bailhé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'iceluy situé au lieu du Perier en l'année 1316.

n°189 : Accensement pour André Maurice à lui fait par Raymond de Saint-Prix n'ayant pu trouver la date (fait par maître Gérenton Achard)

n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume Bastide d'un ort situé à Chalencon le 25 décembre 1316.

n°380 : Reconnaissance faite au nom de ses enfants par Marguerite Maurice à noble Guigon de Veyrassac (seigneur de Burianne ?) pour une esmine de seigle qu'elle prenait sur Jean la Teoulle et autres sur Ponson la Teoulle le 4 février 1317.

n°403 : Accensement en faveur d'André Maurice par lui fait à Pons la Teoulle d'un pré appelé la Teoule au mandement de Buriane le 14 février 1317.

n°491 : Achat de censes pour André Maurice de Chalancon fait de Guigon, seigneur en partie du château de Burianne pour le territoire de Chassons au mandement de Burianne avec engagement des tenanciers le 24 février 1317.

n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de terre et pré au lieu de Rias pacte d'y avoir fait sous 5 ans une maison et pour icelle nouvelle redevance plus une geline pour chaque nouvelle maison fait le dimanche fête de Saint Vincent 1317.

n°510 : Reconnaissance faite par André Maurice à Guigon Veyrassac le 25 février 1317.

n°372 : Reconnaissance en faveur de André Maurice à lui faite par Guillaume Bonnet de St. Michel le Rance d'une terre située au Masel le jour de Saint André apôtre 1317.

n°420 : Reconnaissance et hommage fait au comte de Valentinois par André Maurice de 10 sols au mas du Bellay, et autres rentes, le jeudi après Pentecôte 1320.

ANDRE IV MAURICE (1320-1328)

n°78 : Divisions et partage entre André Maurice et Guillaume Maurice frères le 28 janvier 1321.

n°356 : Achat de censes de André Veyrassac sieur de Fontréal par André Maurice : les lieux concernés sont Audaresches, la Chamanche, Chavalons (paroisse de Saint-Julien), le mas de Bertier, et surtout sur la paroisse de Saint-Julien, la Vialle, Solobres, les Boscs, le Claux, l'hubac des Sainholles (la 7^e partie du blé hivernal croissant sur ces terres), le Chappuons, le 18 mars 1321.

n°109: Terrier pour André Maurice des rentes de Cluac en une peau parchemin l'an 1321.

n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice le 11 août 1321.

n°300 : Terrier et reconnaissances faites en faveur d'André Maurice de Chalencon par ceux du mandement de Rochemure et paroisse de Saint-Julien Labrousse le 19 février 1323.

n°378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier et Marguerite sa femme et Agnès leur fille qu'ils prenaient sur Clément de Laleysac plus autres sur Michel et Guigonnet Terliers, sur Guigonette Sartor de Aleysac et sur Jehan de Conjolz, qu'ils tenaient de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324.

n°317 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'Agnès femme de Guillaume las feneires paroisse de Silhac d'une terre au tènement du Bancel en la paroisse de Vernoux relevant du sieur de Lamastre le 24 avril 1324.

n°441 : Transaction entre André de Tappernous et André Maurice à raison d'une somme d'argent due pour la dot de Gérentone Maurice soeur d'André Maurice et épouse d'André Tappernous, le 3 mai 1324.

n°170 : Reconnaissance pour André Maurice à luy faicte par Pierre Vidal de Boscharnous de deux vignes le vendredi avant Rovesons 1324.

n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhe, paroisse de Saint Julien Labrousse qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros avec investiture au pied dudit contrat le 22 novembre 1324.

n°211 : Reconnaissance pour André Maurice de Chalencon d'une terre située à la Faurie près de Saint-Fortunat le 27 mars 1326.

n°65: Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Pierre Reynier de Challencon le 24 novembre 1326.

n°74 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume la Motte d'une terre en la Fauritte le lundy après Sainte-Luce 1326.

n°286 : Assencement pour André Maurice à luy fait par André de Chambaud de 30 brochées vin pur etc que ledit de Chambaud prenait sur ceux d'Issantous etc en l'année 1327.

n°359 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faicte par Pierre Mercier d'une terre en la charlarée (?) le 25 mars 1327.

n°503 : Hommage fait par Marguerite de Trabe tutrice de ses enfants héritiers de feu Maurice à Guigon du Chambonnet, seigneur en partie de Buriane (l'autre est André de Veyrassac), pour ce qu'ils possèdent au mandement de Buriane le 20 décembre 1328.

n°415 : Reconnaissance en faveur de Marguerite de Trabe, veuve de feu André Maurice à elle faite par Guillaume des Ouches pour des biens situés à Lestraa et quittant le privilège qu'il pourrait avoir dans le tènement de Vaussèche le 10 février 1329.

n°63 : Hommage pour le comte de Valentinois fait par Marguerite veuve d'André Maurice le 8 après Pâques 13...

Regeste Vivarois: Mercredi après l'octave de Pâques : Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, tutrice de Guillaume Maurice son fils, fait hommage pour tout ce qu'elle prenait sur les habitants de Silhac : 9 setiers avoine, 15 sols tournois, 6 gelines, plus une maison à Chalencon près de l'église, plus 3 muids de vin censuels au mandement de Durfort, plus d'autres redevances (vin, noyaux, argent, cire, géline, avoine, seigle) qu'il prenait au mas del Périer, paroisse de St. Jean Chambre, plus autres redevances perçues en la paroisse de Saint-Julien Labrousse, plus la métairie de Rias au mandement de Chalencon.

GUILLAUME MAURICE (1330-1364)

n°395 : Hommage pour Guillaume Maurice fait pour le sieur de Brion pour ce qu'il a au mas des Charlins et de Curins le 13 avril 1330.

Notes Michel de Chazotte : Le 15 janvier 1330, Guillaume Maurice de Vaussèche hommage ce qu'il possédait à Vaussèche à messire Guillaume de Tournon, seigneur de Châteauneuf-de-Vernoux (aucune référence). Repris par le terrier de Vernoux de 1644.

n°162 : Hommage fait au comte de Valentinois par Guillaume Maurice où sont dénombrées toutes les rentes qu'il prend dans les mandements de Chalencon et Privas le 3 juillet 1333.

n°9 : Reconnaissance pour noble Guillaume Maurice d'une ouche à Salleyas le 16 février 1337

n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche de son fait de Vaussèche contenant huit peaux le 16 décembre 1337.

n°353 : Reconnaissance pour Guillaume et André Maurice à eux faite par Catherine et Anne la Teoulle chacune une quarte seigle, une quarte comble chataignes et 12 deniers revenant à deux quarts seigle deux quarts chastanhes et deux sols tournois pour raison de leurs biens au lieu de la Teoulle le 30 novembre 1338.

n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice de Chalencon à lui consentie pour le fait du Périer au-dessous de Chalencon l'an 1341 et fort malaisée à lire.

Regeste Vivarois : le 4 juillet 1343, hommage par Guillaume Maurice, fils d'André, de Chalencon : 9 setiers de seigle et d'avoine à Silhac, 15 sols, 6 gelines sur les habitants de Silhac, plus cens au mas du Périer à St. Jean Chambre, plus une maison rue de Malconseil à Privas.

n°375 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice par Mathieu Clément de Lallissac d'une vigne et d'un chaumas le 31 mai 1345.

n°405 : Reconnaissance en faveur de Guillaume Maurice à lui faite par Guillaume Chambon habitant de Chalencon d'une vigne à Lalissac mandement de Durfort le 5 mars 1346.

n°341 : Terrier et reconnaissance pour Guillaume Maurice à luy faite par les habitants de la Faurie des Ollières le 24 août 1346.

n°8 : Achat par Jehan Raphael dit Jariat d'un pré à la Guibruesche à Duron Jarjat dépendant de Guillaume Maurice le 8 janvier 1347.

n°A95 : Reconnaissance à Guillaume Maurice faite par Jehan Badel du Cheylar sur Pochon, la Fauritte et la Trémolet le 8 avril 1347.

n°301 : Hommage fait par Guillaume Maurice de Chalencon au sieur comte de Valentinois pour ce qu'il prend aux mandements de Durfort et Fontréal le 29 mars 1354.

n°327 : Reconnaissance pour noble Guillaume Maurice de Chalencon par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et d'une terre à la croix du bois le 6 mai 1354.

n°94 : Accord entre Guillaume Maurice sieur de Vaussèche et Marguerite veuve d'André Chantemerle de Pibères pour le passage de Cinternous le 1er août 1354.

n°272 : Hommage fait au comte de Valentinois avec dénombrement fait par André de Veyrassac coseigneur de Font-Réal, noble Guillaume Maurice de Chalencon, Stiene de Besses et autres le 25 octobre 1357.

n°331 : Reconnaissance à noble Guillaume Maurice faite par André la Terrasse d'une terre située à Saleys le 20 juin 1359.

n°265 : Achat pour Mondon la Beylesse de Silhac fait de Jehan Pouzet d'une terre que le vendeur dit tenir du sieur de Vaussèche (en marge : Maurice) le 18 janvier 1360.

n°86 : Testament de Guillaume Maurice fait en faveur de son fils Pierre le 29 août 1361.

n°326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice de Chalencon par frère Artaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac pour une terre au lieu de la Combe le 10 novembre 1364 .

PIERRE MAURICE (1366 ? -1413?)

n°338 : Donation pour Pierre Maurice fils à Guillaume à lui faite par noble Pons de Buriane pour un pré qu'il avait à Chantemerle et sur une terre et chastanhière qu'il avait en la combe de la Balme appelée doux Ortal qu'ils avaient en indivis et dans le même il y a la reconnaissance desdites pièces par Hugon Colongi alias escuylo paroisse de Saint Barthélemy le Meil au nom de Hugon et Guillaume ses fils sous la cense annuelle d'un sestier de seigle mesure de Buriane et trois ols, le 15 mai 1366, et la reconnaissance du 7 juillet audit an (repris par le terrier de Vernoux de 1644).

n° 396 : Accensement pour Pierre Maurice de Chalencon fait par Pons Sartor dudit lieu d'une terre et chastanhere située au lieu de la Fauritte le 26 avril 1375.

n°155 : Reconnaissance et hommage fait par Pierre Maurice fils à Guillaume au seigneur de Brion des rentes qu'il prend aux villages d'Escharlins de Curnulhière et du Pomier le 5 février 1377.

n°208 : Achat d'une maison à Privas par Mathieu Faure à François Faure se mouvant de Pierre Maurice le 4 mars 1379.

n°174 : Achat pour Pierre Maurice fait de noble Jean de Châteauneuf en Boutières pour quatre fers de cheval avec leurs clous le 24 avril 1380.

n°351 : Investiture par Pierre Maurice pour l'achat par Pochon Perier paroisse de Saint Julien la Brosse mandement de Chalencon au territoire de Mongros vendue par Durand Seinholles desdits paroisse et mandement le 20 juin 1380.

n°167 : Mariage entre Pierre Maurice et Anne fille de noble François de Beaudiner le 13 novembre 1387 dans lequel sont institués héritiers les premiers mâles.

n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coulans d'une maison à Chalencon avec investiture de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

Notes de Michel de Chazotte : Etienne la Coste, fils de Guillaume, du lieu de Saint-Privat, rend hommage lige et rural à Pierre Maurice pour son mas de la Coste, au lieu de Saint-Privat, et pour divers fonds et terres en ce lieu.

n°514 : Quittance donnée par Pierre Teollier des Olières à noble Pierre Maurice de la somme de 18 livres le 2 juillet 1392.

n°100 : Réponse à griefs pour Pierre Maurice contre Guillaume Garnier pour raison du passage de Cinternous le 9 avril 1403.

n°324 : Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol le 10 août 1407.

n°210 : Accensement pour noble Pierre Maurice fait à Guillaume Boudon fustier de Saint-Fortunat d'un champ au lieu de Beuserret le 4 décembre 1408.

n°132 : Réduction de censes pour Pierre Reynier de Bouyon mandement de Durfort par Pierre Maurice de 30 brochées de vin à 15 mesure de Durfort le 12 février 1410.

n°323 : Mariage entre Catherine fille à Pierre Maurice et Claude fils à Roger de Préhelles. Pierre donne toutes les rentes qu'il prenait au lieu de Saint-Privat au mandement d'Ussel et Gérenton de Préhelles et Alaïs de Geis sa femme donnent à Roger de Préhelles la moitié de leurs biens le 11 juillet 1413.

BRANCHE DE JEHAN MAURICE

JEHAN MAURICE (1314-1348)

n°205 : Achat d'une maison par Guillaume et Pons du Vern à Chalencon, à Mathieu du Pré, se mouvant de la directe de Pons Jehan et Maurice de Chalencon le mardi avant Saint Grégoire 1314.

n°30 : Reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufenche dit Gourdol 3 jours avant Pâques l'an 1315.

n°319 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pons Masoier de Saint Fortunat d'une vigne située à las Rottes de la directe de l'acheteur le lundi avant la feste Saint Martin 1315.

n° 445 : Payement de dot d'Alarie femme de Pons Mazoyer de Sainct Fortunat et pour paiement de la dot auraient vendu à Jehan Maurice une vigne au terroir de las Rottes et d'abondant baillent à la dite Alarie deux pièces de vigne au pré de Riou Venilh le lundi avant la fête de Saint-Martin 1315.

n°145 : Achat pour Jean Maurice à lui fait par Pierre Teissier et Mathieu son frère et leur mère Bellonde d'un tènement situé à Viasac paroisse de Saint-Michel De Chabrilanoux d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de Pons de Guerci Robert de Linières et Pierre de Préhelles le samedi avant rovesons 1315.

n°84 : Divisions et partages entre Maurice Maurice et Jehan Maurice le jour et veille de Toussaint 1315.

n°202: Achat de censes pour Jehan Maurice à lui fait par Guigon de Pervenchières mandement de Durfort le 13 février 1317.

n° 388 : Accensement fait par Pons de Montagut à Jehan Maurice en diminution de la cense que ledit Maurice devait pour son fait de Viazac, ne se réservant que 6 deniers tournois le 13 février 1321.

n°334: Reconnaissance en faveur des Maurice pour le fait de Malevalette, avec certains terroirs de Falgros et de Pra Cros le 14 septembre 1323 (mauvais état de conservation du document.)

n°161 : Achat de cense fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Challencon le 8 mai 1324.

n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, que Hugon du Pont prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluyras pour la moitié du mas du Pont le 18 mai 1324.

n°330 : Noble André de Veyrassac et Jehan Maurice font un échange : Veyrassac devait à Maurice deux deniers, et Maurice devait à Veyrassac un denier pour un pré qu'il avait à Saleys le 25 avril 1325.

n°335 : Jehan Maurice achète deux terres situées au lieu de Viasac à Pierre de Bausac sous la seigneurie de Pons del Roure le 1er septembre 1325.

n°123 : Ratification d'une vente faite par André Veyrassac à Jehan de Besses et Jehan Maurice le 11 janvier 1326.

n°425 : Vente et reconnaissance pour Etienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac (de ce) qu'il avait au mandement de Gluyras à la part du sieur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326.

n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice des rentes de Trapayac le 22 mai 1327.

n°204 : Achat fait au nom de Jehan Maurice par Estienne de Besses à la fille de feu Guigon de Pervenchières le 18 décembre 1327.

n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à Pierre de Talaron au mandement de Durfort : sur Guillaume et Pierre de Vaneilhes, Vincent de Gruas, Peyron du Chambon, Marite du Monteilh, les Payas de Saleyes, sur les Boceys, Guillaume Faure des Olières, Jehan Faure de Saint-Michel, Peyrichon de Peyre Male, sur des gens de Lalissac, de Téoulér, le tout indivis avec le comte de Valentinois qui a donné l'investiture le 19 décembre 1329.

n°81 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Jehan Assignaa d'un chasal place de maison et un ort le 5 janvier 1328.

n° 31 : Achat pour Guillaume Arnaudier faict de Jehan du Vern avec investiture de Jehan Maurice le 29 janvier 1330.

n°384 : Terrier du fait de Trapayac en faveur de Jehan Maurice : 3 personnes de Trapayac, plus Martin de Savinas pour ce qu'il a à Bellay, en juin 1330.

n°141 : Achat de censes pour Jehan Maurice pour le fait de Leyrisse et Nonyères le 5 mai 1332.

n°313 : Reconnaissance pour Jehan Maurice de Chalencon par ceux du mas d'Audaresches et de Moins le 31 décembre 1332.

n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon de la vente faite de rentes à prendre sur Martin de Savinas et autres de Belay le 12 juin 1333.

n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jean De Veyrassac de censes à prendre sur le rachat de feu Veyrassac en la grange dite de Rioufol le 19 septembre 1333.

n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice faict de André Veyrassac du fait d'Arnas avec investiture par le châtelain de Chalencon faite au nom du sieur de Saint-Vallier et reconnaissance des y nommés d'Arnas le 23 octobre 1333.

n°4 : Quittance pour Jehan Maurice du fait d'Arnas le 28 avril 1334.

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335.

n°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337.

n°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui faict par André Veyrassac le 23 novembre 1337.

n°273 : Achat pour Jehan Maurice faict de Jean Crosolier d'un pré au mandement de Retourtour le 10 décembre 1337.

n°332 : Jehan Maurice bailhe à Reymond Giraud notaire un cartal d'avoine qu'il prenait sur Jehan du Prat et Raymond Giraud bailhe à Jehan Maurice en échange un cartal d'avoine à cause d'un pré qu'ils avaient en indivision à Saleys, avec investiture du comte de Valentinois, le 22 mars 1338.

n°444 : Achat pour Jehan Maurice fait de Guillaume la Chabanaa le 29 avril 1338.

n°383 : Reconnaissance et terrier pour Jehan Maurice des habitants de Trapayac : suit la liste des habitants avec ce que doivent chacun. Il y a 13 personnes, dont « Guillaume du Linhon, recteur de l'église du Brion », 6 personnes de Trapayac, Pierre de Clusel et Jehan Géraud d'Accons, Jean Pouchon et Jean Soteyra de Villebrion, Jehan du chier de Brion, Guillaume et Estienne du Monteil frères habitants du Cheylard, Peyronnet de Procenor, Jehan Périer et Laurence sa femme, le 17 décembre 1338 (en marge sont les rentes de la chapelle de Cheyssieu)

n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint-Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit de la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339.

n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André Veyrassac et Josserande sa femme le 5 février 1340.

n°90 : Achat par Jean Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340.

n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340.

n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André Veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 que Maurice leur faisait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivière Héréon le 8 juin 1340 (c'est la vigne que tient Tinland)

n° 12 : Achat fait de Guigon du Chastanharet par Jehan Maurice d'une vigne et d'une maison se mouvant d'André Veyrassac le 1er août 1340.

n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la ribeyre de André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340.

n°41 : Achat pour Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341.

n°92 : achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André de Veyrassac le 10 avril 1341.

n°131 : Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342.

n°227 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Jehan et Vidal de Malevalle 2 mars 1343.
 n°23 : Reconnaissance à Jehan Maurice par Jehan Donon et Vincent Pouset le 3 mai 1343.
 n°43 : Instrument du fournaige de Chalencon en faveur des Morices le 4 juillet 1343.
 n°135 : Achat d'un hort Darnas le vendeur s'en dévestissant au sauf de Jehan Maurice le 10 décembre 1343.
 n°245 : Reconnaissance à Jehan Maurice à lui passées le 16 novembre 1344.
 n°16 : Ratification de la vente au profit de Jehan Maurice à luy fait par André Veyrassac, sa femme Josserande, son fils autre André du fait de Malpoyet l'an 1345.
 n°19 : Reconnaissance de ceux de Malpoyet faite à Jehan Maurice de Chalencon le 9 juillet 1346.
 n°336 : André Veyrassac cède à Jehan Maurice une obole qu'il s'était réservé au contrat de vente des cens qu'il prenait aux lieux de Mondon et de Mèlaret, bailhés audit Maurice et à Estienne de Besses, lesdits villages tant en la paroisse de Cluac que celle de Mounens le 21 avril 1346.
 n° 117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer fait de noble Josserande femme à André de Veyrassac le 28 janvier 1346.
 n°325 : Achat de cense pour Jehan Maurice de Chalencon fait à Jean Solelhac pour un quartal d'avoine que lui faisait à raison d'un pré au lieu de Maulvers le 16 juin 1346.
 n°228 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jean fils de Michel Maleval de certaines maisons terres et prés au lieu de Maleval le 6 février 1347.
 n°222 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Pierre de Porsanor habitant de Maleval et Petronille de Maleval le 28 mars 1347.
 n°36 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Armand et Claude Rossinhol pour une quarte noyaux le 17 mai 1347.
 n°34 : Accord entre Jehan Maurice et Armand Rossinhol pour un tènement à la combe du Rossinhol le 10 septembre 1347.
 n°75 : Codicille de Jehan Maurice le 21 août 1348.
 Louis de Montravel : Marconnet Maurice reçoit l'hommage de ses terres de Chalencon le 13 avril 1333.

MAURICE MAURICE

n°287 : Quittance pour Maurice fils de Jehan Maurice à lui octroyée par Dalmase veuve de feu Hugon de Vernaison et tutrice de Pierre pour 30 livres à eux dus le 25 septembre 1343.
 n°252 : Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices sur Jehan Pourtal de Vesseaux et sa femme Alasie fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas le 6 décembre 1397.

JACQUES MAURICE.

Louis de Montravel: Jehan Maurice épouse Catherine de Meyres, fille de Pons et de Béatrix d'Aÿ le 4 août 1351. Bientôt veuve, sa dot fut instituée par Jacques Maurice, fils de Jean, sans doute d'une première femme.

n°275 : Acte de dénombrement des agnelz tant en rentes qu'en possession le 11 janvier 1351 fait par Jacques Maurice le 11 janvier 1355.

Notes de Michel de Chazotte : Jacques Maurice, héritier de noble Giraud Pierre, du mandement de Boulogne, possédait divers biens dans le mandement d'Ajoux pour lesquels il rendit hommage au seigneur de Fourchades le 20 juin 1366.

BRANCHE DE MAURICE MAURICE

MAURICE MAURICE (1315-1348)

n°84 : Divisions et partages entre Maurice Maurice et Jehan Maurice le jour et veille de Toussaint 1315.
 n°386 : Partage fait entre Jehan Maurice et Maurice Maurice frères de Chalencon des rentes de Trapayac le jour de Saint Martin après Saint Luc 1326.
 n° 423 : Reconnaissance pour Maurice Maurice des rentes par luy acquises de Raymond de Saint-Prieyt au mandement de Saint-Fortunat le 22 septembre 1327.
 n°77 : Divisions et partages entre Maurice Maurice et Jehan Maurice de Challencon le 2 février 1328.
 n°500 : Achat de censes pour Maurice Maurice de Chalencon de Jehan du Cros, qu'il avait acquises de Guillaume de Collans et Marguerite sa fille, à prendre sur des habitants de la paroisse de Saint-Basile : très nombreux noms avec « clameur » par le bailli de Vivarais et Valentinois et prise d'hypothèques sur les biens, le 16 juillet 1336.
 n°45 : Donation pour Maurice Maurice à lui faite par Pétronilhe sa mère de tous les biens qu'elle avait en la maison de son dit fils le 2 août 1342.
 n°35 : Achat pour Maurice Maurice de Guillaume Rossinhol d'un pré le 16 septembre 1347.
 n°309 : Diminution de censes pour Maurice Maurice à lui faite par André de Veyrassac et Josserande sa femme qui lui vendent un quarteron de seigle et ne gardent qu'un brochée de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'esst sous la vigne le 11 juillet 1347.
 n°262 : Achat pour Maurice Maurice d'un pré en pomiers avec terre fait de Raymond Donon au sauf des Maurices le 17 septembre 1347.
 n°412 : Testament de Maurice Maurice prêtre de Chalencon en faveur de Raymond Coyratier et Agnès sa femme et sœur dudit testateur avec plusieurs substitutions le 10 octobre 1348.

BRANCHE DES COYRATIER DITS MAURICE

REYMOND COYRATIER DIT MAURICE (1343-vers 1394)

n° Achat de censes pour Raymond Maurice fait de Dalmase veuve à feu Hugon de Vern du fait de Vernes le 25 septembre 1343.
 n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite l'une par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la malauteyre de Saint Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de la Monaon le 9 octobre 1346.
 n°299 : Achat de censes pour Reymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc à Saint-Fortunat et ceux de Cobonnas avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347.
 n°259 : Reconnaissance et hommage pour le comte de Valentinois par Raymond Coyratier pour ce qu'il prend au mandement de Durfort en l'an 1354.
 n°231 : Mariage de Raymond Coyratier dit Maurice avec Béatrix de Bronac le 21 juillet 1364.
 n°73 : Reconnaissance pour Raymond Coyratier à lui faite par François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon le 10 septembre 1365.

n°172 : Accensement pour Raymond Maurice alias Coyratier à lui fait par Hugon Léourat le 24 juillet 1374.
 n°221 : Quittance pour Raymond Maurice à lui concédée par Agnès veuve de feu Vidal Maleval pour restitution de dot qu'elle avait aux biens dudit Maleval son premier mari le 4 janvier 1375.
 n°32 : Achat de cens pour Reymond Maurice à lui fait par Etienne Gotalh du Rossinhol le 2 mars 1375.
 n°91 : Achat par Estienne de Besses à Reymond Maurice de 2 brochées de vin qu'il prenait à la Trappe le 2 novembre 1375.
 n°387 : Reconnaissance et hommage en fief franc fait par Raymond Coyratier de Chalencon au seigneur de Brion des rentes qu'il prend à Trapayac le 5 février 1377.
 n°89 : Achat pour Raymond Maurice fait d'Anthoine Feugier d'une vigne à la Trappe le 20 avril 1379.
 n°253 : Achat de rentes pour Béatrice de Bronac femme de Raymond Maurice faite de Philippe de la Roche de 57 brochées de vin à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli Stiene de Saint Andéol le 26 octobre 1379.
 n°20 : Achat pour Raymond Maurice d'Estienne Rossignol de certains prés le 3 septembre 1381.
 n°207 : Transaction entre Noble Reymond Maurice de Chalencon et Jehan Vion de Boscharnous le 23 novembre 1381.
 n°219 : Accensement pour Raymond Mourice fait à Jacques Maleval des maisons orts terres et prés et autre domaine que Maurice avait au lieu de Maleval et qui lui avaient été acquis pour les arrérages de cens non payés le 24 janvier 1382.
 n°142: Accensement pour Reymond Coyratier dit Maurice à Jehan de May d'une vigne sise à Saint-Fortunat en ladite rotte le 4 mars 1382.
 n°190 : reconnaissance à Reymond Maurice à lui faite par Jehan de Mays de Challencon d'une vigne appelée les routes de laquelle a été fait accensement audit Jehan de May le 4 mars 1382.
 n°400 : Cession à Raymond Maurice à luy faite d'une vigne par Catherine Gilles sur les rotes de Saint Fortunat le 2 mars 1383.
 n°83 : Achat pour Guillaume Coyratier(?) de Chalencon d'une terre au moulin de Vaure avec investiture de Pierre de Trabe et Roger de Préhelles vente faite par Hugon Scot notaire de Tournon le 1er mai 1383, sous la cense de 18 deniers à Roger de Préhelles et audit Trabe la rente que se trouvera devoir.
 n° 58 : Quittance pour Reymond Maurice octroyée par Falconnet Maurice pour raisons de certaines rentes le 5 novembre 1384.
 n°17 : Surette Saunière femme de Falconnet Maurice donne à Raymond Coyratier dit Maurice toutes les cens qu'elle prenait sur Pierre et Jehan de Malpoyet le 31 décembre 1384.
 n°524 : Quittance donnée par noble Pons Bouchard à Reymond Coyratier de la somme de 60 francs le 26 janvier 1385.
 n°49 : Achat pour Raymond Coyratier alias Maurice de Chalencon à lui fait par Falconnet Maurice de certaines rentes au lieu de Salleyas et autres de Saint-Fortunat avec investiture de la comtesse de Valentinois le 22 novembre 1392.
 n°51 : Mariage de Raymond Coyratier avec Jehanne Spalliarde le 23 janvier 1394.
 n°56 : Mariage de Bertrand Paillard et Alaïs fille à Raymond Coyratier le 26 janvier 1394.
 n°24 : Accord entre Raymond Maurice et Jehan Verdier du Rossinhol touchant certains prés en la grange de la Coste le 6 mai 1394.
 n°258: Délivrance à l'inquant pour Raymond Coyratier de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre noble François de la Praa en mesure de Retourtour le 28 juillet 1394.
 n°234 : Achat pour Raymond Maurice de Chalencon de Pochon Faure de Cluac d'une chastanhere au sauf du sieur de Hautvillar le 28 août 1394.

MONDON MAURICE

n°61 : Achat de cens pour Mondon Maurice à luy fait par Audibert de Châteauneuf le 14 avril 1401.
 n°62 : Investiture donnée pour cet achat par le comte de Valentinois le 21 septembre 1402. .
 n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice sur Jehan Bourrel du Serre, Pierre du Telh de Saint Julien Labrousse etc le 14 mars 1408.
 n°389 : Reconnaissance en faveur de Mondon Maurice à lui faite par Guillaume de Monteilhet paroisse d'Accons le 23 février 1410.
 n°26 : Achat de censives pour Eglantine du Cheissieu fait de Durand Donon Eglantine étant mère et tutrice de Claude Maurice son fils le 1er mars 1412.
 n°10 : Echange entre Pierre du Bosc et Jehan de Malpoyet en partie tenant des Maurice le 27 décembre 1412.

NEZETTE (AGNES?) MAURICE

n°160 : Accensement pour Nézette Coyratière d'une maison ort et cour bailhée à Pierre Languelin dit Bombardier de Saint-Fortunat sous la cense de 15 pots de vin pur mesure de St. Fortunat le 11 novembre 1401 (on a ici le prix d'un loyer annuel à St. Fortunat au début du XV^e siècle).
 n°494 : Permission donnée par le seigneur évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon pour l'édification d'une chapelle en l'église de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404 (en marge la chapelle de Cheyssieu de Saint Laurent, 1404)
 n°47 : Achat pour Nézette fille de Mondon Maurice d'une maison en la côte de Chalencon de Guillaume Bernardon au sauf dudit Mondon le 3 octobre 1405
 n°281 : Accensement et nouveau bail fait par Nézette Maurice alias Coyratière de Chalencon à Pierre de Moins paroisse de Saint Julien Labrousse mandement de Rochemure le 21 septembre 1443.
 n°64 : Hommage fait au roi dauphin par Agnès Maurice de Chalencon de tout ce qu'elle tient dans Challencon et Durfort le 17 février 1446.
 n°427 : Accensement pour Nezette Maurice et François de Cheyssieu son fils fait à Jacques de Chasalet mandement de Châteauneuf de Vernoux et à Jehan Charretier habitant du Chasalet le 15 février 1451.

REYMOND MAURICE COYRATIER.

n°139 : Accensement pour Reymond Maurice fait à Pons Vern de Boucharnous le 4 janvier 1457.
 n°452 : Quittance pour Raymond Maurice alias Coyratier du Cheylar à lui donnée par Jehan de la Faurie pour 15 livres en déduction de la dot d'Alasie Maurice à elle constituée par Jehan Maurice de Chalencon son frère le 1er février 1457.

JEHAN MAURICE.

n°27 : Accensement fait par Pons et Jehan Maurice à Jehan Besso le 30 juin 1445.
 Regeste Vivarois : Jehan Maurice prête hommage le 7 février 1447 pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Chalencon et de Durfort.

Louis de Montravel : Hommage de Jehan Maurice à Aymar de Poitiers en 1469. Jacques de Chervil eut pour fils Hugues, qui épousa Isabeau de la Marette, qui hommagea comme tutrice de ses enfants au roi Charles VIII en 1484.

Regeste Vivarois : 16 novembre 1489 : Hommage d'Isabelle de Marette, veuve de Hugues Maurice dit Charavil, tutrice de Claude Charavil son fils, pour tout ce qu'elle avait aux mandements de Chalencon, Durfort et Gluiras.

Louis de Montravel : Claude Maurice épousa le 4 décembre 1516 Marguerite de Digons, héritière de son nom, en Auvergne près de Pébrac. Son frère fut Artaud de Chervil, prieur de Franqueville, chanoine-comte de Brioude, qui assista au contrat de mariage de Catherine de Hautvillars le 15 août 1538. Son autre frère Antoine fut aussi chanoine-comte de Brioude, prieur de Vernoux et de Saint-Martial.

Louis de Montravel : Claude Maurice eut pour fils Louis Maurice, qui épousa Louise de Tournon de Lestrangle, fille de Guillaume, seigneur de la Chèze. Son second fils Artaud fut prieur de Vernoux, et donna tous ses droits sur Digons et Chervil à son neveu François lors du mariage de celui-ci avec Louise d'Albert le 19 janvier 1572.

François de Maurice fut capitaine d'une compagnie de 100 arquebusiers à pied. Louise d'Albert était fille d'un commissaire des guerres, conseiller du Roi en Dauphiné, et il constitua à sa fille 3.000 livres de dot.

Leur fils Henri de Maurice de Chervil époux de Madeleine de la Rivoire, fut tué au siège de Montpellier en 1622.

Armorial du Vivarais (F. Benoît d'Entrevaux). D'après l'Armorial du Vivarais, il est en 1609 seigneur de Chervil, St. Barthélemy le Meil, Extrémianoux, St. Didier et Ste. Marie en Dauphiné, Digons en Auvergne, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Son petit-fils Jean Maurice épousa le 1er janvier 1658 Marie de Gordon, fille de Claude, seigneur de Boulogne, et de Gabrielle de Ginestous de la Tourette. Le 13 mai 1655, Jean de Chervil vendit à Charles de Chambaud, seigneur de Fontblachère, les fruits des domaines des grands et petits Granoux dont il était seigneur, en présence de Simon de Cheyne, sieur de Veyrassac, et noble Jean Gonnon, sieur de Montromme. Sa petite-fille Marie Maurice, héritière de sa maison, épousa Joseph Nicolas Vincent, seigneur de Tournon, à qui elle apporta les biens de sa maison.

Rien dans les « Châteaux Historiques du Vivarais », ni sur Chalencon ni sur Chervil.

PERSONNAGES NON IDENTIFIÉS

PONS MAURICE (1339-1347)

n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geys et Gluiras le 24 mai 1339.

n°264 : Reconnaissance en faveur de Pons Maurice de Vaussèche du fait du Boix le Perier et las Ouches le 3 juin 1339.

n°438 : Terrier en faveur de Pons Maurice de Challencon des rentes qu'il prend à Saint Fortunat, notamment à Cobonnas le 9 octobre 1346.

n°299 : Achat de censes pour Reymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc à Saint-Fortunat et ceux de Cobonnas avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347.

DURAND MAURICE

n°243 : Reconnaissance faite à Durand Maurice et Robert Sonnyer par les gens du lieu de Cros le 11 août 1347 (c'est peut-être Jehan Maurice)

REYMONDE MAURICE

n°284 : Reconnaissance pour Reymonde Maurice à elle faite par Brunel Sobrat habitant du château de Privas, Pons Conan, Armand Coyratier, Sive de Brion dudit Privas pour deux maisons un molin un ort et autres biens en la rivière de Charalon le 9 février 1333

JEHAN MAURICE

n°14 : André de Veyrassac quitte à Jehan Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402.

n°44 : Testament de Mondon de la Cham avec substitution en faveur de Jehan Maurice le 5 août 1421.

FALCONNET MAURICE

n°33 : Accensement d'un chasal au lieu du Vern pour Falconnet Maurice fait par Reumond Maurice le 9 septembre 1379.

n°17 : Saurette Saunière femme de Falconnet Maurice donne à Raymond Coyratier dit Maurice toutes les censes qu'elle prenait sur Pierre et Jehan de Malpoyet le 31 décembre 1384.

Regeste Vivarois : Le 19 février 1420, sommation de Lancelot, bâtard de Poitiers, à Falconnet Maurice, capitaine châtelain, de lui remettre le château de Chalencon. Falconnet refuse, disant qu'il a juré au sénéchal de Beaucaire de ne remettre Chalencon que sur son ordre. Lancelot exhibe alors une lettre du dauphin Charles du 3 octobre 1419 ordonnant au sénéchal de lever la mainmise sur les châteaux du Valentinois situés dans son ressort. Falconnet réplique par une lettre du sénéchal Guillaume de Meuillon, où il donne mandat à THibaud Salvian de se rendre à Chalencon et d'en refuser l'entrée à quiconque n'aurait pas son autorisation.

Le 23 février 1426, Falconnet et Thibaud consentent à laisser entrer Lancelot.

Le 10 juillet 1422, le dauphin Charles demande d'empêcher l'occupation des châteaux.

Le 24 juillet 1426, transaction entre Charles VII et Jean de Poitiers évêque de Valence, pour Louis de Poitiers. Ce dernier fait cession au roi contre 5.000 florins à prendre sur les châteaux et les terres, à raison de 15 sous par florins en rente perpétuelle. L'ordre est donné aux châtelains de garder les châteaux et de les restituer après que ladite compensation ait été faite audit Saint-Vallier. Mais le 5 décembre 1426, le procureur du roi à Béziers proteste parce qu'on place des terres du Vivarais sous la juridiction du Parlement de Grenoble.

Elie Reynier, Histoire de Privas T.1, p. 42 : Par des traités de 1424 et 1426, Louis de Poitiers cède au Dauphin ses droits sur le comté de Valentinois-Diois, mais garde Chalencon, occupé avec Baix et le Pouzin en 1422 par le duc de Savoie, et provisoirement Privas, Tournon et Saint-Vincent. Le Dauphin réunit au Dauphiné le Valentinois-Diois, et promet à Louis une rente annuelle et perpétuelle de 5000 florins, dont 3400 sur les baronnies, 900 sur le péage d'Etoile, 40 sur Saint-Vincent de Durfort. Charles de Poitiers constitue en douaire les baronnies lors de son mariage avec Anne de Montlaur, leur fils Aymar VII de Poitiers en prend solennellement possession le 19 juin 1460 dans la salle du fort de Privas (Archives de l'Isère, B 3913, f°8, acte Brion).

Regeste Dauphinois : Le dauphin Louis cède toute la rive droite du Rhône du comté de Valentinois à Louis, duc de Savoie, contre 8.000 écus qu'il a déjà reçus, 30.000 écus vieux à venir, et le reste du Valentinois.

Regeste Vivarois : le 3 avril 1446, nouveau traité entre Louis, duc de Savoie, et le Dauphin Louis: le duc promet de rendre au Dauphin tous les châteaux qu'il détenait, dont Baix, Chalencon, et le Pouzin, promet de lui remettre 54.000 écus d'or. Il reçoit en échange le Faucigny, et la promesse qu'il n'y ait aucune poursuite contre ses partisans.

n°484 : Sommation pour Guillaume Maurice contre Stienne du Périer pour reconnaître ce qu'il tient dudit Maurice de quoi lui fait hommage rural et promet de faire acte dans 15 jours le 6 juillet 1555.

GEOGRAPHIE DES LIEUX DE LA FAMILLE DE MAURICE AUX XIII° ET XIV° SIECLES.

ACCONS

n°389 : Reconnaissance à Mondon Maurice passée par Guillaume du Montelhet paroisse d'Accons le 23 février 1410.

BURIANE

n°380 : Reconnaissance par Marguerite Maurice au nom de ses enfants à noble Guigon de Veyrassac seigneur de Buriane pour une esmine de seigle qu'elle prenait sur Jean et Ponson la Téoulle le 4 février 1317.

n°403 : Accensement pour André Maurice par lui fait à Pons la téoulle d'un pré appelé la téoule au mandement de Buriane le 14 février 1317.

n°491 : Achat de censes pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Buriane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers.

n°503 : Hommage de Marguerite de Trabe, veuve de André Maurice tutrice de ses enfants, à Guigon du Chambonnet, seigneur en partie de Buriane pour ce qu'ils possèdent au mandement de Buriane le 20 décembre 1328.

n°354 : Reconnaissance pour Guillaume et André Maurice à eux faite par Catherine et Anne la Téoulle chacune pour un quart seigle, une quart comble châtaignes et 12 deniers revenant à 2 quarts seigle deux quarts châtaignes et 2 sols tournois pour les biens qu'elles tiennent au lieu de la Téoulle relevant de la directe des Maurice le 30 novembre 1338.

n°338 : Donation par Pierre Maurice à lui faite par noble Pons de Buriane d'un pré qu'il avait à Chantamerle d'une terre et chastanhère qu'il avait en la combe de la Balme appelée d'Ortial qu'ils avaient en indivis avec reconnaissance de Hugon Colongi paroisse de St. Barthélemy le Meil le 15 mai 1366.

CHALENCON

n°46 : Achat d'une maison par Pons Maurice à Chalencon fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon, reçu par Pierre de Saint Prieyt capitaine châtelain le jour de l'Assomption 1271.

n°71 : Investiture de Pierre Maurice, de Chalencon, pour l'achat pour Pons Sartour de deux jardins de Michel de la Praa le 13 mars 1283.

n°69 : Quittance pour André Maurice concédée par Guillaume de Mars pour certaines ventes tant à Chalencon qu'à Yssantous en avril 1289.

n°205 : Achat d'une moitié de maison ou chauchère et place d'une maison au lieu de la terrasse entre eux indivise par Guillaume et Pons du Vern à Chalencon à Mathieu du Pré, se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice de Chalencon le mardi avant St. Grégoire 1314.

n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite d'un ort situé à Chalencon le 25 décembre 1316 sous la cense annuelle de 3 quarts avoine.

n°65 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Pierre reynier de Chalencon le 24 novembre 1326 pour certaines terres y contenues.

Regeste Vivarois : Marguerite de Trabe reconnaît le mercredi après l'octave de Pâques 1329 tenir une maison près de l'église à Chalencon.

n°43 : Instrument du fournaige de Chalencon en faveur des Maurices le 4 juillet 1343.

n°54 : Achat pour Pierre Maurice d'Armand de Coullans d'une maison à Chalencon avec investiture de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

n°73 : Reconnaissance pour Raymond Coyratier à lui faite par François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon le 10 septembre 1365 sous la cense d'une esmine avoine.

n°61 : Achat de censes à Mondon Maurice à lui fait par Audibert de Châteauneuf le 14 avril 1401.

n°62 : Investiture donnée pour cet achat par le comte de Valentinois le 21 septembre 1402.

n°494 : Permission accordée par l'évêque de Viviers en faveur des Maurice de Chalencon pour l'édification d'une chapelle en l'église de Chalencon en l'honneur de Saint Laurent le 14 février 1404.

n°47 : Achat par Nézette fille de Mondon Maurice d'une maison en la côte de Chalencon de Guillaume Bernardon au sauf dudit Mondon le 3 octobre 1405.

n°55 : Reconnaissance par Jehan Marliez filz à Jaques de Chalancon à Mondon Maurice le 14 mars 1408.

Maleval

n°334 : Reconnaissance en faveur des Maurice pour le fait de Malevalette avec certains terroirs de Falcros et de Pra Cros le 14 septembre 1323.

n°227 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Jehan et Vidal de Mallevallz le 2 mars 1343.

n°228 : Reconnaissance à Jehan Maurice à lui faite par Jean fils de Michel Maleval de certaines maisons et terres au lieu de Maleval le 6 février 1347.

n°222 : reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Pierre de Porsanor habitant Maleval le 17 mai 1347.

n°221 : Quittance pour Raymond Maurice à lui concédée par Agnès veuve de feu Vidal Maleval pour restitution de dot qu'elle avait aux biens dudit Maleval son premier mari le 4 janvier 1375.

La Coste

n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier.

Saleys

n°330 : Echange entre André de veyrassac et Jehan Maurice : Veyrassac devait à Maurice deux deniers, et Maurice devait à Veyrassac un denier pour un pré qu'il avait à Saleys le 25 avril 1325.

n°332 : Jehan Maurice bailhe à Reymond Giraud notaire un cartal d'avoine qu'il prenait sur Jehan du Prat, et Raymond Giraud lui bailhe en échange un cartal d'avoine à cause d'un pré qu'ils avaient en indivision à Saleys, avec investiture du comte de Valentinois le 22 mars 1338.

n°331 : Reconnaissance à noble Guillaume Maurice faite par André la Terrasse d'une terre située à Saleys le 20 juin 1359.

CHATEAUNEUF DE VERNOUX

Le Vernat

n°25 : Achat de censes pour Jehan et Pons Maurice du fait de Vern et doux donnons (?) en l'année 1310.

n° 30 : Reconnaissance pour Jehan Maurice faite par Jehan du Vern et Jehan Recoufenche dit Gourdol 3 jours avant Pâques 1315.
n°324 : Reconnaissance pour Pierre Maurice alias de Trabe à lui faite par François Tracol mandement de CHâteauneuf de Vernoux pour la terre appelée du Tribble le 18 août 1407.

GLUIRAS

n°425 Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326.

Geys

n°12: Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337.

n°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337 (il y a une maison dite la Trappe commune de St. Christol d'après Charrié mais introuvable sur la carte. St. Christol ne touche pas l'Eyrieux).

n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339.

n°302 : Terrier et reconnaissance pour Pons Maurice à lui faits par aucuns des mandements de Geis et Gluiras le 24 mai 1339.

n°90 : Achat pour Jehan Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340.

n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340.

n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André Veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 que Maurice leur devait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivière d'Héréon le 8 juin 1340 (c'est la vigne que tient Tinland).

n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre d'André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340.

n°41 : Achat par Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341.

n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341.

n°131 : Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342.

n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346.

n°309 : Diminution de censes à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brocher de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347.

n°91 : Achat par Estienne de Besses à Reymond Maurice de 2 brochées de vin qu'il prenait sur Estienne Bouchon à la Trappe le 2 novembre 1375.

n°89 : Achat pour Raymond Maurice d'une vigne à la Trappe ou près d'illec d'Anthoine Feugier le 20 avril 1379.

le Pont

n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censes sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, sur les rentes que Hugon du Pont prenait sur Jehan du pont mandement de Gluiras le 18 mai 1324 (il doit s'agir du pont de Chervil, Charrié ne signalant aucun autre lieu du Pont dans les environs).

Rioufol

n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac de censes à prendre sur le rachat de feu Veyrassac à prendre sur sa grange de Rioufol le 19 septembre 1333.

MARIAC

Trapayac

n°382 : Achat à Pons et Guichard de Brion par Pons Maurice des rentes de Trapayac acte reçu par la cour de Chalencon « avec six sceaux pendant en icelluy contract » le 11 avril 1273.

n°386 : Partage fait entre Jehan Maurice et Maurice Maurice frères de Chalencon des rentes de Trapayac le jour de la Saint-Martin après Saint Luc 1326.

n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice des rentes de Trapayac par Pons fils à feu Martin le 22 mai 1327.

n°384 : Terrier en faveur de Jehan Maurice fait par ceux de Trapayac en juin 1330. Il est question de Pierre fils à autre Pierre de Trapayac, Guillaume fils de Simon de Trapayac, et Pons fils à Martin de Trapayac.

n°383 : Reconnaissance et terrier des habitants de Trapayac : suit la liste des habitants, avec 13 personnes, dont Guillaume de Linhon, recteur de l'église de Brion, 6 personnes de Trapayac dont Guillaume, Jehan du Chier de Brion, Pierre de Clusel et Jehan Géraud d'Accons, Jean Pouchon et Jehan Soteyra de Villebrion, Guillaume et Estienne du Monteil frères habitant du Cheylard, Peyronnet de Procenor, Jehan Périer et Laurence sa femme le 17 décembre 1338 (en marge sont les rentes de la chapelle de Cheissieu).

n°387 : Reconnaissance en fief franc fait par Raymond Coyratier de Chalencon au seigneur de Brion des rentes qu'il prend à Trapayac le 5 février 1377.

MONTAGUT

n°154 : Achat de censes pour les Maurice fait de Pons de Montagut le lundi après la Saint Martin 1313 de divers personnages impossibles à localiser.

NONIERES (Les)

n°141 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de Jehan et Guigon du Masel (qui doit être sur St. Michel d'Aurance, un peu au nord de Burianne) pour le fait de Leyrisses (sans doute aujourd'hui Leyrolle) et Nonyères le 5 mai 1333 avec reconnaissances au pied dudit achat faites par 11 personnes dont 8 s'appellent Largier, l'un dit de Leyrisse.

Arnas

n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice, fait de André Veyrassac du fait d'Arnas avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint Vallier et reconnaissance des gens d'Arnas le 23 octobre 1333.

n°4 : Donation et reconnaissance pour Jehan Maurice du fait d'Arnas le 28 avril 1334.

n°135 : Achat d'un hort d'Arnas le 10 décembre 1343 au sauf de Jehan Maurice le 10 décembre 1343 le vendeur s'en désinvestissant.
Le Coin

n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chamblre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St. Luc de l'an 1311.

OLLIERES (LES)

n°341 : Terrier et reconnaissance pour Guillaume Maurice à luy faite par les habitants de la Faurie ez Olières le 24 août 1346.

n°514 : Quittance donnée par Pierre Téollier des Ollières à noble Pierre Maurice de la somme de 18 livres le 2 juillet 1392.

n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379.

PRANLES

Bouyon

n°132 : Réduction de censes pour Pierre Reynier de Bouyon mandement de Durfort par Pierre Maurice de 30 brochées de vin à 15 mesure de Durfort le 12 février 1410.

PRIVAS

n°284 : Reconnaissance à Reymonde Maurice à elle faite par Brunel Sobrat habitant du château de Privas, Pons Conan, Armand Coyratier, Sive de Brion dudit Privas pour deux maiosons un molin et un hort et autres biens en la rivière de Charalon le 9 février 1333.

Tournon

n°55: Reconnaissance à Mondon Maurice de un cartal froment par Anthoine Blanc notaire à Tournon.

n°208 : Achat d'une maison à Privas par Mathieu Faure à François Faure se mouvant de Pierre Maurice le 4 mars 1379.

RETOURTOUR

n°273 : Achat pour Jehan Maurice d'un pré au mandement de Retourtour fait de Jean Crosolier le 10 décembre 1337.

n°258 : Délivrance à l'inquant pour Raymond Coyratier de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa le 28 juillet 1394.

ST. APOLLINAIRE DE RIAS

n°159 : Accensement et donation pour Maurice fils de Pons à lui faite par Pons de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de Saint Apollinaire de Rias la veille de Saint Nicolas 1275.

Rias

n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de terre et pré se joignant au lieu de Rias pacte y avoir fait sous 5 ans une maison et pour icelle nouvelle redevance plus une geline pour chaque nouvelle maison fait le dimanche fête de St. Vincent 1317 (hommage de Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, le mercredi après l'octave de Pâques 1329).

Rossignol

n°35 : Achat pour Maurice Maurice d'un pré appelé Pra Long de Guillaume Rossinhol le 16 septembre 1347.

n°36 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Armand et Claude Rossinhol le 17 mai 1347.

n°34: Accord entre Jehan Maurice et Armand Rossinhol pour un tènement à la Combe du Rossinhol le 10 septembre 1347.

n°32 : Achat de censes pour Reymond Maurice à lui fait par Etienne Gotalh du Rossinhol le 2 mars 1375.

n°20 : Achat pour Raymond Maurice d'Estienne Rossignol de certains près le 3 septembre 1381.

n°24 : Accord entre Raymond Maurice et Jehan Verdier du Rossinhol touchant certains prés en la grange de la Coste le 6 mai 1394.

ST. BARTHELEMY LE PIN (?)

Malpoyet

n°19 : Reconnaissance de ceux de Malpoyet faite à Jehan Maurice de Chalencon le 9 juillet 1346.

n°17 : Saurette Saunière femme de Falconnet Maurice donne à Raymond Coyratier toutes les rentes qu'elle prenait sur Pierre et Jehan de Malpoyet le 31 décembre 1384.

n°10 : Echange entre Pierre du Bosc et Jehan de Malpoyet en partie tenant des Maurice le 27 décembre 1412 avec investiture par ledit Maurice ou ses héritiers.

n°14 : André de Veyrassac quitte à Jehan Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402.

ST. BASILE

Cluac

n°109 : Terrier en une peau parchemin des rentes de Cluac pour André Maurice l'an 1321.

n°336 : André de Veyrassac cède à Jehan Maurice une obole qu'il s'était réservée au contra de vente des cens qu'il prenait aux lieux de Mondon et de Méalaret Bailhés audit Maurice et à estienne de Besses les dits villages tant en la paroisse de Cluac que celle de Mounens le 21 avril 1346.

n°500 : Achat de censes pour Maurice Maurice de Chalencon de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Collans et Marguerite sa fille, à prendre sur 21 personnes de St. Basile (le Chier, Intrass, le Savel, le Mas, etc) avec condamnation à la clameur par le bailli de Vivarais et de valentinois et hypothèque desdites rentes le 16 juillet 1336.

n°234 : Achat pour Raymond Maurice de Chalencon de Pochon Faure de Cluac d'une chastanhere au sauf du sieur de Hautvillars le 28 août 1394.

Cros

n°243 : Reconnaissance faite à Durand (Jehan ?) Maurice par les gens du lieu de Cros, sans doute à Saint-basile, bien qu'il y ait des lieux de ce nom à Dornas, Desaignes et Marcols dans la région le 11 août 1347.

ST. CHRISTOL

n°188 : Achat de rentes pour Pons Maurice à Saint Christol fait de Pons de Pouzols en l'an 1311.

Echarlives

n° 395 : Hommage pour Guillaume Maurice fait par le sieur de Brion pour ce qu'il a au mas d'Escharlins et de Curins (?) le 13 avril 1330.

n°155 : Reconnaissance et hommage fait par Pierre Maurice à Guillaume seigneur de Brion pour ce qu'il prend aux villages d'Escharlins, Curnulhière et du Pomier.

La Fauritte

n°74 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Guillaume la Motte d'une terre en la Fauritte le lundi après Sainte-Luce 1326.

n°195 : Reconnaissance à Guillaume Maurice faite par Jean Badel du Cheylar sur Pochon, la Fauritte et le Trémolet le 8 avril 1347.
n°396 : Accensement pour Pierre Maurice de Chalencon fait par Pons Sartor du lieu de la Fauritte pour une terre et chastanhère en ce lieu le 26 avril 1375.

L'Estrat

n°415 : Reconnaissance pour Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice à elle faite par Guillaume des Ouches pour des biens situés à Lestraa et quittant le privilège qu'il pourrait avoir dans le mandement de Vaussèche le 10 février 1329.

ST. ETIENNE DE SERRES

La Traverse

n°204 : Achat fait par Estienne de Besses pour Jehan Maurice à la fille de feu Guigon de Pervenchières de rentes sur Pons Johanel de la Traverse et Pierre et Etienne de Long Serre (?) le 18 décembre 1327 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles), et il y a une Traverse dans la commune de St. Etienne de serres près du village).

ST. FORTUNAT

n° 98 : Terrier fait pour André Maurice du fait de Chantemerle et des Ouches qu'est à présent Pibères Mondet les Ouches et autres Chantamerle en la paroisse de St. Fortunat le jour de reminescere 1312. (?)

n°299 . Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait d Pons Maurice de Chalencon à prendre sur ceux du Bosc à Saint Fortunat et ceux de Cobonnas avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347.

n°160 : Accensement pour Nézette Coyratière d'une maison ort et cour bailhée à Pierre Languelin dit Bombardier de Saint-Fortunat sous la cense de 15 pots de vin pur mesure de St. Fortunat le 11 novembre 1401 (on a ici le prix d'un loyer annuel à St. Fortunat au début du XV^e siècle).

Bosc (le)

n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347 (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha)

Cobonnas

n°438 : Terrier en faveur de Pons Maurice de Chalencon des rentes qu'il prend à Saint-Fortunat, notamment à Cobonnas et au Bosc le 9 octobre 1346. (7 personnes)

n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347 (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha)

n°252 : Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices fait de Jehan Pourtal de Vesseaux et de sa femme Alasie fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas et lieux circonvoisins le 6 décembre 1397.

La Faurie

n°211 : Reconnaissance pour André Maurice de Chalencon d'une terre située à la Faurie près de la ville de Saint Fortunat le 27 mars 1326.

La Malautière

n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malautière de Saint-Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de Mondon le 9 octobre 1346.

Mondon

n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Raymond Coyratier à lui faite par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et oche située au lieu de la Malautière de Saint-Fortunat et l'autre par Mondon de Conelha du lieu de Mondon le 9 octobre 1346.

Rottes (Las)

n° 319 : Achat pour Jehan Maurice d'une vigne située à Las Rottes, de la directe de l'acheteur le lundi avant la fête de St. Martin 1315 (peut-être s'agit-il de la Routisse, maison sous Chalencon).

n°445 : Achat ou bailh en paiement de dot d'Alarie femme de Pons Masoier de St. Fortunat pour laquelle ils ont vendu la vigne du terroir de Las Rottes et d'abondant bailhent à ladite Alarie deux pièces de vigne auorès de Riou Venilh (?) le lundi avant la fête de St. Vincent 1315.

n°142 : Accensement pour Raymond Coyratier dit Maurice à Jehan de Mays de Challencon d'une vigne sis à Saint-Fortunat en ladite Rotte le 4 mars 1382.

n°190 : Reconnaissance de cette vigne par Jehan de Mays à Raymond Maurice.

n°400 : Cession à Raymond Maurice à lui faite d'une vigne sur les Rottes de Saint Fortunat le 2 mars 1383.

Salleyas

n°9 : Reconnaissance à Guillaume Maurice d'une ouche à Salleyas le 16 février 1337.

n°49 : Achat pour Raymond Coyratier à lui fait par Falconnet Maurice de certaines rentes au lieu de Salleyas et autres de St. Fortunat avec investiture de la comtesse de Valentinois (Alix de Beaufort ?) le 22 novembre 1392.

ST. JEAN CHAMBRE.

Chabanne

n°444 : Achat pour Jehan Maurice fait de Guillaume la Chabanaa le 29 avril 1338

n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346.

La Faurie

n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chamblre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St. Luc de l'an 1311.

Malvert

n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice le 11 août 1321 où était bailhé audit Maurice une esmine d'avoine que Veyrassac prenait sur Peyrot de la Coste et certaine pension que Maurice faisait à Veyrassac sur certaines propriétés situées à Malvern.
n°325 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait à Jean Solelhac à raison d'un pré au lieu de Mauvers le 16 juin 1346.

Le Perrier

n°408 : Echange entre André Maurice et Hugon Albert par lequel est bailhé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'icelui situé au lieu du Périer l'année 1316 (hommage fait par Marguerite de Trabe veuve d'André Maurice le mercredi après l'octave de Pâques 1329).

n°264 : Reconnaissance ne faveur de Pons Maurice de Vaussèche du fait du Boix le Perrier et les Ouches le 3 juin 1339.

n°488 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui concentie pour le fait du Périer au-dessous de Chalencon l'an 1341 et fort malaisée à lire.

n°58 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice faite par Barthélemy de Puy pour le fait de Périer paroisse de Chalancon la date ne se peut lire.

ST. JULIEN BOUTIERES

n°174 : Achat pour Pierre Maurice fait de noble Jean de Châteauneuf en Boutières de quatre fers à cheval avec leurs cloux sur 6 brochées de vin que Maurice faisait le 4 avril 1380.

ST. JULIEN LABROUSSE

n°356 : Achat de censes d'André Veyrassac, seigneur de Font-Réal, par André Maurice, le 18 mars 1321. Les lieux concernés sont Audaresches, la Chamanche, Charalons, la Vialle, Solobres, les Boscs, le Claux, le Chappuons, l'hubac des Sainholles : la cense est la 7^e partie du blé hivernal croissant sur ses terres de l'hubac des Saignolles. En tout 24 censitaires au moins sont énumérés.

n°300 : Terrier et reconnaissance faite en faveur d'André Maurice de Chalencon par ceux du mandement de Rochemure et paroisse de Saint Julien Labrousse le 19 février 1323;

n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice à lui faites par Pierre du telh de Saint Julien Labrousse le 14 mars 1408.

Combeneyre

n° 156 : Rémission pour Pons Maurice à lui faite par Hugon de Rochemure d'une reconnaissance à lui faite par Pons Maurice d'un tènement à Combeneyre, paroisse de St. Julien la Brosse le jeudi avant Pâques 1309.

Moins

n°313 : Reconnaissance par ceux du mas d'Audaresches (?), Pierre et Pons de Ranc, Durand et Durand fils, Pierre aussi, et de Pons de Moins, Pons Leydier de Moins, le 31 décembre 1332. En tout 12 censitaires.

n°281 : Assancement et nouveau bailh fait par Nézette Maurice à Pierre de Moingtz paroisse de St. Julien Labrousse savoir certaines possessions appelées las teyssonières au mandement de Rochemoire : sous la cense de 5 deniers le 21 septembre 1443.

Montgros (aujourd'hui colline à St. Julien Labrousse d'après Charrié)

n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait de André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhs, paroisse de Saint Julien Labrousse, qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros le 22 novembre 1324.

n°351 : Investiture par Pierre Maurice pour l'achat par Pochon Perier paroisse de St.Julien Labrousse mandement de Chalencon au territoire de Montgros vendu par Durand Seinhollès desdites paroisse et mandement le 20 juin 1380.

ST. MAURICE EN CHALENCON

n°149 : Transaction passée entre les paroissiens de Saint Maurice et Jehan Maurice de Chalencon de passer l'eau en une propriété de la confrérie de Saint-Maurice pour la conduire en son moulin dit la Chamina en la rivière de Geis le 7 avril 1339.

n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes, paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André de Veyrassac et de Josserande sa femme le 5 février 1340.

ST. MICHEL DE CHABRILLANOUX

Issantous

n°286 : Accensement pour André Maurice fait par André de Chambaud de 30 brochées de vin pur que ledit de Chambaud prenait sur ceux d'Issantous en l'an 1327 se réservant la directe et un denier de rente.

Boucharnoux

n°170 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite pour deux vignes en la Libernarie (?) par Pierre Vidal de Boscharnous le vendredi avant Rovesons 1324.

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison que celui-ci prenait sur Jehan Ray de Boscharnous avec investiture du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335.

n°207: Transaction entre noble Raymond Maurice de Chalencon et Jehan Vion (ou Vidal ?) de Boscharnous le 23 novembre 1381.

Chareyre (la)

n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379.

Conjolz

n°378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, sa femme et sa fille, qu'ils prenaient sur Jehan de Conjolz qu'il tenait de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324.

Issantouans

n°105 : Achat pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous avec la reconnaissance de ceux d'Issantous qui doivent ladite rente le 20 avril 1224.

n°69 : Quittance pour André Maurice concédée par Guillaume de Mars pour certaines ventes tant à Chalencon qu'à Yssantous en avril 1289.

Salins (Les) ?

n°291 : Achat fait de Thomas Luneyres le jour de Saint Mathieu 1305 pour 3 oboles tournois qu'il prenait sur certaines pièces que Guillaume du Masel tenait dudit Thomas à las Saletas avec tout droit de seigneurie pour le pris de 3 sols 6 deniers.

Viazac

n°145 : Achat pour Jehan Maurice à lui fait par Pierre Teissier et Mathieu son frère et leur mère Bellonde d'un tènement situé à Viazac d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de Pons de Guercil Robert de Linières et Pierre de Préhelles le samedi avant Rovesons 1315.

n°388 : Accensement fait par Pons de Montagut à Jehan Maurice en diminution de la cense que Maurice devait pour Viazac ne se réservant que 6 deniers tournois le 13 février 1321.

n°335 : Jehan Maurice achète deux terres situées à Viazac à Pierre de Bausac, sous la seigneurie de Pons del Roure, le 1er septembre 1325.

Ville

n°224 : Achat pour Maurice fait de Vincent et Jehan de Ville pour 6 deniers le sabundi de l'octave de Pentecôte 1314.

ST. MICHEL LE RANCE

Le Masel

n°372 : Reconnaissance en faveur de André Maurice à lui faite par Guillaume Bonnet de St. Michel le Rance d'une terre située au Masel et autres terres le jour de St. André 1317.

ST. PRIVAT

n°323 : Mariage entre Catherine fille à Pierre Maurice et Claude fils à Roger de Préhelles : Pierre Maurice donne toutes les rentes qu'il avait au lieu de Saint-Privat au mandement d'Ussel et Gérenton de Préhelles et Alaïs de Geis sa femme donnent à Roger leur fils la moitié de leurs biens.

ST. VINCENT DE DURFORT

n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de besses à Pierre de Talaron au mandement de Durfort sur Guillaume et Pierre de Vaneilles, Vincent de Gruas, Peyron du Chambon, Marite du Monteilh, les Payas de Salleys, sur les Boceys, Guillaume Faure des Olières, Jehan Faure de Saint-Michel, Guigon de Pervenchières, Peyrichon de Peyre Male, sur des gens de Lalissac, de Téoulrier, le tout indivis avec le comte de Valentinois qui a donné l'investiture le 29 décembre 1329 (en tout 22 censitaires sont nommés).

Aleysac (?)

n° 378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, Marguerite sa femme et Agnès leur fille, qu'ils prenaient sur Clément de Laleysac, Guigonette Sartor de Aleysac, Michel et Guigonnet Terliers, qu'ils tenaient de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324 (il y a un lieu des Alises à St. Maurice en Chalencon).

n°375 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice par Mathieu Clément de Lallissac d'une vigne et d'un chaumas le 31 mai 1345.

n°405 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice à lui faite par Guillaume Chambon habitant de Chalencon pour une vigne à Lalissac mandement de Durfort.

Beauserret

n°192 : Cession par Raymond de Saint-Prix à André Maurice pour 12 deniers retenus sur deux muids de vin bailhés audit Maurice à prendre sur le lieu de Beauserret et autres lieux du mandement de Durfort le 3 octobre 1315.

n°210 : Accensement pour noble Pierre Maurice fait à Guillaume Boudon fustier de Saint-Fortunat d'un champ au lieu de Beauserret le 4 décembre 1408.

la Courseyre

n°202 : Achat de censes par Guigon de Pervenchières à Jehan Maurice que ledit Maurice devait pour raison de certaines vignes sises à Pervenchières et autres terres dite la Courseyre au mandement de Durfort le 13 février 1317 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles, sur le versant qui descend vers Auzenne).

le Serre

n°55 : Reconnaissance faite à Mondon Maurice par Jehan Bourrel du Serre le 14 mars 1408.

SILHAC

Regeste vivarois : Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, reconnaît au comte de Valentinois ce qu'elle prenait à Silhac : 9 setiers avoine 15 sols tournois, 6 gelines le mercredi après l'octave de Pâques 1329.

n°265 : Achat pour Mondon la Beylesse de Silhac fait de Jehan Pouzet d'une terre le vendeur dit tenir du sieur de Vaussèche le 18 janvier 1360.

Bellay (le)

n° 420 : Reconnaissance et hommage fait au comte de valentinois par André Maurice de 10 sols au mas du Bellay et autres rentes le jeudi après Pentecôte 1320 plus autres rentes sur Jehan et Guillaume Chalhot en un autre homaige.

n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon de la vente à lui faite par Umbert Pellepier sa femme et sa fille audit Maurice de rentes qu'ils prenaient sur Martin de Savinas et d'autres de Bellay le 12 juin 1333.

n°384 : Reconnaissance de Martin de Savinas à Jehan Maurice pour ce qu'il tient au Bellay en juin 1330.

la Combe

n° 326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice par frère Artaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac d'une terre au lieu de la Combe le 10 novembre 1364.

Hautvillars

n°327 : Reconnaissance par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et d'une terre à la Croix du Bois et au lieu dit de Peyre Besse le 6 mai 1354.

Le Mont

n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier.

VERNOUX

le Bancel

n°317 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'Agnès femme de Guillaume las feneyras paroisse de Silhac d'une terre au tènement du Bancel paroisse de Vernoux relevant du sieur de Lamastre le 24 avril 1324 (il y a d'après Charrié un Bancel sur la commune des Nonières)

Cinternous

n°94 : Accord entre Guillaume Maurice sieur de Vaussèche et Marguerite veuve d'André Chantemerle pour le passage de Cinternous pour « aller et venir avec toutes sortes de bestal que ce soit même pourtant ou non et ce dans les prés et terres de ladite Marguerite sans aucune contradiction » le 1er août 1354.

n°100 : Réponse à griefs pour Pierre Mauricedit de Trabe contre Guillaume Garnier pour raison du passage de Cinternous le 9 avril 1403.

le Ranc

n°161 : Achat de censes fait pour Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier (d'après Charrier, le moulin du Ranc, à Vernoux, serait disparu. Or il figure comme ancien moulin sur la Dunière en aval du Bellay, près du Chambon).

Vaussèche

n°487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à luy faite par Hugon de Préhelles de la maison de Saint Anthoine et en fief franc et noble de toutes les terres qu'il avait eues de Jehan de Jarrias cultes et incultes près eaux boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que les dits biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche de son fait de Vaussèche contenant huit peaux le 16 décembre 1337.

Lieux inconnus

n°359 : Reconnaissance à André Maurice à lui faite par Pierre Mercier d'une terre en la Charlarée le 25 mars 1327.

n°313 : Reconnaissance par ceux ceux du mas d'Audaresches (?), Pierre et Pons de Ranc, Durand et Durand fils, Pierre aussi, et de Pons de Moins, Pons Leydier de Moins, le 31 décembre 1332. En tout 12 censitaires.

n°8 : Achat par Jehan Raphaël de Duront Jarjat d'un pré se trouvant à la Guibruesche dépendant de Guillaume Maurice le 8 janvier 1347.

n°172 : Accensemnt pour Raymond Coyratier à lui fait par Hugon Léourat pour un pré appelé la Paing sous la cense de 12 deniers tournois le 24 juillet 1374.

FAMILLE DE MONTAGUT

Recherches sur le château et la famille de Montagut. 2 AB 291-292.

Chanoine Therme. Cahier n°3, p. 72. En 1024, dans la 2° charte d'Escoulenc, Guillaume de Montagut est appelé neveu de l'évêque de Viviers.

P.Y. Laffont : En 1034, Etienne de Gluiras remet à Saint-Chaffre la garde de l'église de Saint-Andéol de Scolenco et reçoit pour cela de l'obédience pour la vallée de l'Eyrieux une mule valant 100 sous de Valence et 125 sous de la même monnaie. Son neveu Guillaume de Montagut, son frère Guillaume, moine de Saint-Chaffre, approuvent. AE 204.

Inventaire de Vaussèche : n°154 : Achat de censes pour les Maurice fait de Pons de Montagut le lundi après la Saint Martin 1313.

n° 154 : Achat de censes pour les Mourice fait de Pons de Montagut savoir dix neuf quartes avoine une esmine seigle et quatorze sols à prendre sur Martin Besson Bessonnet du Bech et sur Pierre Roubert cinq quartes avoine et deux sols tournois plus sur Clément Berthélemy frères et Clémensone leur sœur cinq quartes avoine et deux sols tournois plus sur Jourdan Gras trois quartes seigle et un quartal avoine acte reçu par M° Jehan Meynier le lundi après la Saint Martin 1316.

n°388 : Assancement fait par noble Pons de Montagut à Jehan Maurice ou diminution de la rente que ledit Maurice devait pour raison de son fait de Viasac ne se y réservant que six deniers tournois reçu par M° Jean Faure de Chalencon le 13 février 1321.

n°285 : Homaige par noble Pierre de Prahelles fait au seigneur de Montagut des rentes qu'il prend à Conjols et Riboulet et autres audit mandement reçu par M° Pierre de Fabrias le 12 octobre 1345.

n°320 : Accord entre Gérenton du Monestier et Rogier de Préhelles pour cent sols censuels que ledit de Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalencon suivant le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut promettait les assigner tant dans le mandement de Chalencon que Durfort acte reçu par M° Reymond Gautier le 28 août 1368.

n°316 : Quittance pour Roger de Préhelles octroyée par noble Gérenton du Monestier et Audecte de Montagut sa femme pour la somme de soixante florins d'or et douze sols et ce pour en déduction du contenu en certaine transaction quittance reçue par Pierre Léourat de Chalencon le 14 août 1372.

Albin Mazon : Notice sur la baronnie de la Voulte, p.92 : L'héritage du dernier Guigues de Roche fut disputé entre Philippe II de Lévis, époux d'Alix de Roche, et la maison de Tournon. La cour du Puy, le 11 décembre 1372, vida la querelle en obligeant Philippe de Lévis à abandonner aux Tournon le château et la seigneurie de Montagut, produisant 300 florins de rentes, et 4.000 fr. d'or à payer dans un an, au moyen de quoi les Tournon renonçaient à toute prétention sur l'héritage de Guigues de Roche.

Testament de Floccard III de Montagut, 30 septembre 1390 (archives du château de la Tour) : L'héritier universel est son frère noble Girard de Montagut ; s'il meurt sans héritier légitime, sa fille Catherine et ses enfants, même s'ils viennent d'un autre mariage que l'actuel ; à défaut les enfants mâles de Pierre de Fourchades, chevalier, son oncle maternel ; à défaut, ceux de noble Pons de Chanéac ; à défaut, ceux d'Etienne de Chanéac ; à défaut les enfants de Floccard Gaucelin Bernardon et ceux de Mondon de Poinsac, mari de sa sœur Catherine de Montagut. Parmi les témoins, il y a Barthélemy et Pierre de Pras.

Archives du château de la Tour : Une Raymonde de Montagut épousa début XIV° (vers 1318) Mondon del Moly, fils de Falcon del Moly, de la famille Falcon, d'Oliergues, dans le Velay. Leur fille Catherine I épousa en 1327 Guillaume del Mas, de l'autre branche des Falcon. Mondon del Moly (+ 1326) en fit son héritière. Le chanoine Guillaume del Mas donna à Catherine 2 maisons au Puy, et à son fils Gamon le domaine de Mortchamp, paroisse de Cussac, etc. Son neveu Guillaume, fils d'Hugues del Mas, fut son héritier universel. Le 23 septembre 1364, Guillaume del Mas émancipa son fils Raymond, qui épousa la même année Catherine II de Montagut, fille de Giraud et d'Isabelle de Fourchades. A la mort de Giraud de Montagut, Guillaume épousa sa veuve Isabelle de Fourchades (voir à Meyras les notes sur le château de Ventadour).

Guillaume III de Poinsac hérita de sa mère la Tour et St. Germain en Velay. Mais il dut soutenir un procès contre Hugon de Pierregourde, qui avait épousé en 1395 Catherine de Montagut, fille unique de Floccard de Montagut, frère de Catherine I de Montagut (c'était conforme au testament de Floccard III, remarque person, voir dans la notice sur St. Pierreville).

Mais le père de Floccard, Giraud, dans son dernier testament, appelait sa fille Catherine I à la succession si Floccard ne laissait pas de mâles. L'héritage des Montagut revenait donc à la famille de Poinsac. Il y eut trois transactions, en 1421, 1429 et 1435. La 1ere fut reçue par Bertrand Ayguiche, notaire de Chalencon, et eut lieu à Saint-Agrève. La seconde fut passée partie à Chalencon et partie au château de Pierregourde, le 15 octobre 1429, en présence de noble Durand de Pierregourde. L'arbitre fut Philibert de Brion, seigneur de Chalencon. La 3° transaction fut passée à Saint-Fortunat le 23 mars 1435 dans le jardin de Pierre de Altonavary (?). Témoins : Armand de la Marette, prieur de St. Apollinaire de Rias, Guillaume de Cheylus, châtelain de Chalencon, Vital de Chambarlhac, habitant de Chalencon, Bernard Mayresse, magistrat, Pierre Gauthier, notaire, et Bertrand Ayguiche, notaire recevant.

D'après le Regeste Vivarois, en juin 1452, Guinot de Châteuneuf avait la tour de Montagut, ou château supérieur, et la tour de Craux.

Le 18 mars 1491, dénombrement de Guillaume Floccard au roi de France Charles VIII comme seigneur de Chalencon.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.III, p. 24. Selon Montravel, Blaise de la Marette, seigneur de Fourchades demeurant à la Roche d'Aps, dont il était coseigneur, épousa N. de Montagut vers 1530. Elle avait un frère, noble Jean de Montagut, chevalier de l'Ordre de Rhodes, cité au contrat de mariage de Charlotte de Fourchades, fille de Blaise, à qui il donne une partie de sa dot.

FAMILLE DE PREHELLES OU PRESLES.

Esquisse généalogique de la famille de Presles, avec transparent. G 314.

FRERE HUGON DE PREHELLES

n° 413 : Accensement pour frère Hugon de Prehelles fait à Jean Vincent de Boucharnous de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la combe au vern (Combovert ?) le vendredi après... 1222

PIERRE I DE PREHELLES

n° 82 : Hommage de Pierre de Préhelles au comte de Valentinois dénombrant les villaiges et maisons où il prend rente le 28 décembre 1254 (mémoire du marquis de la Tourette, 59 J 54, A.D. 07, G 304)

Le château de Vaussèche est un ancien démembrement de la seigneurie de Châteuneuf, et il dépend de la paroisse de Vernoux et du marquis de la Tourette. Il était jadis à la famille de Preilles, dont la filiation remonte à Pierre de Preilles, vivant en 1254. Roger son arrière petit-fils vivait en 1323.

HUGON II DE PREHELLES (vers 1268-vers 1295)

n°486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à noble Hugon de Préhelles son neveu, lequel avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de Coulans de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de mars 1268.

n°492 : Accord entre Gastonne veuve de Pierre de Préhelles et Hugonnet de Préhelles son filz et celui de Pierre de Préhelles, et noble Pierre de Saint Prix, traitant de certaine terre appelé de Barres et où Pierre de Préhelles prenait annuellement 3 esmines seigle et 3 esmines avoine au tènement de la Fauritte audit Léourat qui continuera à payer comme devant le jour de l'annonciation Notre Dame 1270.

n°406 : Accensement pour Galéane veuve de feu Pierre de Préhelles et au nom de son fils d'une vigne que ledit de Préhelles avait au claux de Mastenac fait à Guillaume Sonier de Mastenac le 8 novembre 1279.

n°487 : Hugon de Préhelles de la maison de Saint Antoine donne à André Maurice de Chalencon toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarrias cultes et incultes prés, eaux boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que lesdits biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n°499 : Hugon de Préhelles enfermier de Saint Anthoine donne en fief franc et noble et certains fonds acquis de Jehan de Jarrias qui se trouvent aujourd'hui jointes au domaine de Vaussèche le 3 avril 1279.

n°429 : Confirmation d'accensement par Hugon de Préhelles fait à Guillaume Preyssemelle pour le tènement du mas et du Veioujar le 9 août 1279.

n°48 : Investiture passée par Hugon de Préhelles pour l'achat d'une terre par Robert Sonnyer à Pierre et Vidal du Saurne le jour de St.Barthélemy 1279.

n°443 : Accensement fait par frère Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dudit de Préhelles et du domaine de la Sableyre jusqu'au pont de Emel le jour après l'octave de Pentecôte 1289.

n°128 : Donation pour Pierre de Préhelles à lui faite par Hugon de Préhelles le lundy avant la fête de Saint-Simon 1295.

PIERRE II DE PREHELLES (vers 1295-vers 1322)

n° 450 : Acte pour noble Pierre de Préhelles filz à Hugon prise sur la levée du molin dit de la Maisonasse pour arroser les près du sieur de Préhelles quest le domaine du Chambon le premier vendredi 3 semaines après Pasques 1296.

n°449 : Acquittement de taille et autres fait à Pierre de la Ribeyre du val d'Héréon par noble Pierre de Préhelles le jeudi après le dimanche de Pentecôte 1297 avec deux journaux l'un à fessoyer les vignes et l'autre aux vendanges.

n°371 : Accensement fait par Pierre de Préhelles à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre appelée le Garait au plan de Silhac plus un sien claux en mars 1301.

n°342 : Achat de Pierre de Préhelles fait de Guillaume et Laurens du Chambon père et fils de tout ce qu'ils avaient au lieu du Chambon le Jour de Reminescere 1302.

n°394 : Achat d'un boix et terre pour Pierre de Prahelles fait de Pierre d'Ugons en l'an 1302.

n°346 : Achat pour noble Pierre de Préhelles de la moitié du molin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Julien son fils avaient au Chambon le jeudi après Pâques 1303.

n°407 : Accensement pour et en faveur de Pierre de Préhelles fait à Michel de Las Pontos de St. Michel de Chaberlhanos de certaines terres au terroir de Beauvert le jour de l'annonciation 1304.

n°437 : Terrier en faveur de noble Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend en Durfort et Silhac en une peau le 12 mars 1306.

n°490 : Pierre de Prahelles sieur de Vaussèche fait hommage au seigneur de la Tourette pour son domaine du Chambon le mercredi après l'annonciation 1307.

n 367 : Reconnaissance pour Pierre de Préhelles à lui faite par Pierre de Chassarnous mandement de la Tourette le dimanche des octaves St. Pierre et St. Paul 1308.

n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice de Vaussèche au seigneur de Tournon, seigneur de Châteuneuf de Vernoux, qui donne autorité à Pons pour tout achat sur ses terres, le sort d'un cestier seigle qu'il devait aux dames de Soyons, lui remet des cens dont une esmine avoine qu'il prenait sur lui Pons Maurice, et sur Guillaume vicaire de Châteuneuf, le sabundi avant la fête de Saint Jean Baptiste 1309 (Pons Maurice doit donc être au moins coseigneur de Vaussèche à cette date)

n°312 : Investiture donnée par Aymar de Poitiers à Pierre de Préhelles pour tout ce qu'il pourrait avoir acquis de rentes que de possessions relevant d'Aymar à raison de sa baronnie de Chalencon le lundy après l'Assomption de Notre Dame 1314.

ROGER 1er DE PREHELLES (vers 1322-vers 1328)

n°363: Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du val d'Héréon à Jean Fournier du Mastenac le 25 février 1322.

n°66 : accensement fait par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison à Chalencon le 24 janvier 1323.

n°201 : Echange entre Rogier de Préhelles et Maurice : le premier prend les redevances de Perusso allant jusque là à Maurice, et cède en échange à Maurice les droits qu'il avait dans la seigneurie du prieur de Vernoux le mardi après carême prenant 1324.

n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Préhelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326.

n° 225 : Hommage fait par Vidal Léorat à Roger de Préhelles le jeudi après Ste. Catherine 1326.

n° 419 : Echange entre Rogier de Préhelles et Guillaume de Bavas par lequel Rogier de Préhelles prend 4 deniers de rente sur Pierre Bernard le 11 juillet 1328.

n° 422 : Reconnaissance en faveur de Guillaume de Préhelles à lui faite par Laurens la Faurie paroisse de Silhac le jour et feste de Saint Pierre de juin 1331.

PIERRE II DE PREHELLES (vers 1328-vers 1353)

n°431 : Terrier pour noble Pierre de Préhelles pour le fait de Saint Basile, contenant deux peaux le 10 juin 1329.

n°256 : Transaction à propos d'une terre se mouvant de la directe des héritiers de Roger de Préhelles : partage de censes entre Guillaume Barrès et Anthoine Faure le 22 mars 1331.

n°76 : Marguerite veuve de Rogier de Préhelles fait hommage au comte de Valentinois avec dénombrement des villages où elle prenait rente et autres terriers, pour elle et pour son fils Pons de Préhelles dont elle est tutrice, le 5 mars 1334.

n°104 : Pacte entre Hugon sieur de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunyère le 7 mars 1337.

n° 355 : Hommage fait par Marguerite veuve de Rogier I de Préhelles au seigneur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 7 mai 1337.

n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche contenant huit peaux du 16 décembre 1337.

n°409 : Investiture de Pierre de Préhelles pour une vigne échangée au terroir de Mastenac par Jehan de Porte habitant de Royas qui la cède à Jehan du Fournier du lieu de Mastenac le 5 novembre 1340.

n°314 Investiture de Pierre de Préhelles fils et héritier de feu Roger pour l'achat d'une terre se tenant au lieu du Glape fait par Jacques du Boix à Michelle du Glape le 1er mai 1341.

n°285 : Hommage fait par noble Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Conjolz et Rebolet et autres audit mandement le 12 octobre 1345.

n°361 : Achat de Vincent de la Grange à Jehan du Cluset et sa fille Guite pour un pré situé en la rivière de Gla paroisse de Saint Julien Labrousse avec investiture du seigneur de Vaussèche le 30 octobre 1346.

n°337 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat de Jean Fournier à un de Royas d'une maison située à Mastenac le 5 novembre 1346.

n°143 : Reconnaissance au comte de Valentinois par Pierre de Préhelles de ce qu'il avait dans le mandement de Chalencon le 5 juillet 1350.

ROGER II et ROGER III DE PREHELLES (1353-1415).

n°203 Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un ort et terre au lieu du Cluset la veille de Notre Dame de Mars 1353.

n°94 : Accord entre Guillaume Maurice sieur de Vaussèche et Marguerite veuve d'André Chantamerle de Pibères pour le passage de Cinternoux avec toute sorte de bestal dans les prés de ladite Marguerite le 1er août 1354.

n°223 : Reconnaissance par Ymbert Dauriac procureur à Gastonne fille à feu Roger 1er de Préhelles de ce qu'elle levait à Mastenac et Cros de Mastenac le 25 octobre 1356.

n°218 : Transaction entre Armand de Collans et Roger de Préhelles sur des prétentions qu'Armand de Collans avait sur certains biens de Roger de Préhelles du fait de legs fait par Cécile du Hautvillars, le 30 août 1360.

n°345 : Transaction entre Armand de Coullans et noble Marguerite veuve de Rogier de Préhelles (Roger I de Préhelles) pour certaine somme d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente 13 quartes seigle 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quartes avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363.

n°320 : Accord entre Rogier de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 solz censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalencon suivant le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut promet les accenser dans les mandements de Chalencon ou de Durfort le 28 août 1368.

n°7 : Reconnaissance pour Sobrate du Ranc en 1372.

n°316 : Noble Gerenton du Monestier et sa femme Audecte de Montagut donnent quittance à Roger de Préhelles pour 60 florins d'or et 12 solz en déduction de certaine transaction entre eux passée le 14 août 1372.

n°352 : Echange entre Rogier de Préhelles et Mondon de la Praa qui bailhe à Rogier de Préhelles une demie brochée de vin à prendre sur mondons fils à Mathieu Donnon de Dunyère en compensation de 6 deniers que lui bailhe ledit Préhelles le 30 juin 1373.

n°398 : Reconnaissance en faveur de Roger de Préhelles par Peyronon du Mas paroisse de Saint Basile le 12 juillet 1373.

N°138 : Roger de Préhelles diminue les censes de Michel Jaquemmet, « lui quittant la virature du seigle et la chauchature de l'avoine ne demeurant que devoir simplement une quarte et une cartière avoine », le 25 janvier 1374.

n°1 : Echange entre Sobrate du Ranc et Rogier de Préhelles concernant des censes aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374.

n°18 : Remission de censes faites par Sobrate du Ranc à noble Rogier de Préhelles qu'elle prenait sur Jehan Bouyet de Malpoyet le 3 septembre 1376.

n°127 : Transaction entre Jacques Seguin et Sobrate du Ranc et Rogier de Préhelles le 18 juin 1376 résultant de l'échange du 4 mars 1374.

n°103 : Noble Rogier de Préhelles accense à Jehan Testor une terre el 3 mai 1378.

n°374 : Accensement par Rogier de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379.

n°247 : Accord entre Rogier de Préhelles et Guidon de la Bastide pour la constitution dotale de Cécile de Prehelles sœur du premier le 31 mai 1380.

(on passe sans doute ici à un Roger III de Presles)

n°240: Ratification d'accensement fait par Roger de Préhelles et son frère Jehan de Préhelles prieur de Charay d'une vigne et d'une maison le 8 avril 1382.

n°83 : Investiture donnée par Roger de Préhelles pour l'achat d'une terre au moulin de Vaure par Guillaume Coyratier de Chalencon le 1er mai 1383.

n°133 : Roger de Préhelles achète des censes à Jacques Seguin le 20 décembre 1384.

n°298 : Achat pour Roger de Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Bocier d'une vigne et treille au territoire de Geys et adjudgée par la cour de Bocier (Boucieu ?) sur les biens de Jehan la Chabanaa dépendant de noble Gonet de Geys qui donne investiture le 12 novembre 1385.

n°250 : Reconnaissance de Rogier de Préhelles sieur de Vaussèche à Guinot de Chambaud sieur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 28 février 1390.

n°353 : Testament de la femme de Hugon de Geys en faveur d'Alaïs de Geys femme à Roger de Préhelles le 14 octobre 1393.

n°280 : Donation pour Alaïs de Geys femme à Roger de Prahelles sieur de Vaussèche et le Chambon par son père noble Hugon de Geys le 21 décembre 1395.

n°340 : Transaction entre Roger de Préhelles et Alaïs de Geys sa femme pour les biens qui avaient appartenu à Hugon de Geys avec noble Gérenton de Vernoux le 7 février 1396.

n°270 : Accord entre Rogier de Prahelles sieur de Vaussèche de Jehan Chays de Saint Basile pour certains journaux dus audit seigneur pour lesquels Chays devar payer annuellement 18 deniers le 30 juin 1400.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.194 : Jean de Presles est chanoine de Charay et prieur de St. Martial. Il transige avec les habitants de St. Martial Bertrand de l'Host et les habitants de St. Martial. La Combe du Pradal devint le fief exclusif de l'abbaye de Bonnefoy. Mais elle devra payer le tiers du prix de location de la maison du curé et du vicaire et le tiers de l'huile du luminaire de l'église de St. Martial.

n°269 : Accord entre Roger de Prahelles et André et Jean de Villars mandement de Lamastre qui les oblige à payer tous les ans 18 deniers le 28 décembre 1401.

n°318 : Accord entre Roger de Préhelles et Armand du Mas de Saint-Basile sur ce que Peyron du Mas avait laissé à reconnaître le 5 janvier 1403: aux 2 livres de cire une quarte seigle et deux quarts avoine viennent s'ajouter une livre cire une quarte seigle et un cartal avoine mesure de Lamastre.

n°197 : Reconnaissance à Roger de Préhelles faite par Jean Chamanche le 5 décembre 1408.

n°237 : Roger de Préhelles achète à Berthomieu fille à Gérenton Gérente une terre et arbre au terroir de Peyrisse joute la rivière de Dunière le 20 août 1409, cette terre étant de la seigneurie dudit acheteur.

n°323 : Mariage entre noble Claude fils de Roger de Préhelles et noble Catherine fille de Pierre Maurice de Chalencon à laquelle il donne toutes les rentes que Pierre Maurice prenait au lieu de Saint-Privat près Aubenas au mandement d'Ucel, et Gerenton de Préhelles et Alaïs de Geys ses père et mère donnent à Roger de Préhelles la moitié de tous leurs biens le 11 juillet 1413. (?).

F. Benoît d'Entrevaux, « Les châteaux historiques du Vivarais », p.110, château de Durtail, signale que ce château était au XIII° entre les mains de la famille de Presles, à qui il attribue aussi Vaussèche, la Tourette, Durfort, Gluiras, Saint-Fortunat, les Peschers, le Chambon et Geys. Il indique que Roger de Presles rendit hommage en 1414 au « seigneur de Joyeuse ».

n°101 : Noble Rogier de Préhelles fait un nouveau bail à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière le 9 avril 1415.

GUILLAUME 1er de PREHELLES (?)

n°242 : Reconnaissance à Guillaume de Préhelles faite par Gonon de la Combe pour une terre et une ouche et un pré et une terre du lieu de la Sonnarie à Silhac le 30 juin 1404.

n°235 : Guillaume de Préhelles fait hommage au sieur de Brion comme tuteur des hoirs de feu Hugon de Préhelles le 10 septembre 1425.

n°236 : Diminution de censes pour Jehan Chabrier à luy faite par Guillaume de Préhelles pour une livre de cire réduite à 2 sols 6 deniers le 29 août 1426.

Notes Finiels: J. Régné cite T.II p. 246 un Guillaume de Geys de Presles, qui a tenu garnison avec ses hommes au prieuré de Charay près de Privas en 1427. Pour avoir défendu le monastère, Guillaume de Geys ou de Presles reçoit du prieur Jean de Presles son oncle, avec le consentement des chanoines tous les droits qu'avait Hugues de Colons, chanoine, dans les mandements de Brion, du Cheylard, et la paroisse d'Accons (11 juin 1427). Dans "Le vieux Desaignes" de Ch. du Besset il est indiqué que Jean II de Meyres, seigneur de Desaignes, marie sa fille Delphine à noble Guillaume de Presles de Vernoux en 1428. A cette même date, Jean de Presles est prieur de Charay.

Regeste Vivarois : Lettres constatant l'hommage prêté par Guillaume de Presles pour les rentes perçues à Saint-Julien, Rampon, Chanéac, et dans la baronnie de Durfort (16 février 1447).

Regeste Vivarois : Procuration passée par Bertrand Desgu et les siens à Guillaume et Gérenton de Presles pour ce qu'ils avaient dans les mandements de Durfort, le Pouzin, St. Pierre de Barre et Barrès (14 février 1446).

J. de Lubac : Guillaume de Presles est seigneur des Peschers en 1445. Puis, Odon de Presles épousa Antoinette Erailh et mourut avant 1493. Il eut 3 fils, Joachim, Claude et Pierre. Joachim lui succéda comme seigneur des Peschers ; son nom disparaît des actes en 1534. Sa fille Jeanne épousa Antoine de Montgros.

P. Camus : Saint Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p191 : 4 avril 1489 : échange entre Louis, bâtard de la Marette, et Odon de Presles, seigneur des Peschiers près de Vernoux. 5R.V. 1894 p.202. T.III, p.25 : Charlotte de la Marette, dite de Fourchades, habitant la Roche d'Aps, dans son testament du 29 juin 1562 fait son héritière Anne de Montgros, fille de François, seigneur du Peschier et de Jeanne de Presles, sa cousine germaine

Regeste Vivarois : Hommage prêté par Odoul de Presles pour sa maison des Peschers, sauf ce qui était mouvant du prieur de Vernoux et du sieur de Pierregourde, plus ce qu'il avait aux mandements de Chalencon et de Durfort, plus une vigne avec un chazal au terroir de Serre, mandement de Chalencon (16 novembre 1489).

CLAUDE 1er DE PREHELLES.

L. de Montravail signale (Revue du Vivarais 1900, pp 452-468, article sur Vesseaux, que Claude de Presles « prince de Chalencon » (?) épousa Isabeau de Surville, et qu'ils vécurent au château de Surville (Vesseaux) ou à celui de Forton (Freyenet en Coiron). La lignée se suit jusqu'au marquis de Surville, fusillé en 1798, et comprend notamment Marguerite Chalys, dite Clotilde de Surville).

n°297 : Mariage de noble Loys Guison de Joyeuse et de noble Alaïs de Prahelles fille à feu noble Claude de Prahelles seigneur de Vaussèche le 11 février 1440.

n°106 : Ratification d'assancement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé la même métairie sous nouveau cens pour une sommée avoine et une sommée seigle le 28 décembre 1447 (??)

GERENTON DE PREHELLES (vers 1429-vers 1463)

n°95 : Compromis passé par Gérenton de Préhelles pour certaines rentes sur Piberés le 10 février 1429 par Gerenton Teoulier et sa femme Arthaude

Regeste Vivarois : Procuration passée par Bertrand Desgu et les siens à Guillaume et Gérenton de Presles pour ce qu'ils avaient dans les mandements de Durfort, le Pouzin, St. Pierre de Barre et Barrès. (14 février 1446).

n°quies : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Gerenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice dans lequel il y a 176 reconnaissances reçues par feu Jehan Faya notaire à Chalencon et expédiée par Loys Feugier notaire royal la première datée de 10 décembre 1445 et la dernière du 5 mai 1461.

n°96 : Reconnaissance des mêmes au sieur de Vaussèche le 22 février 1446.

n°153 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles à lui faite par ceux de Privas en deux peaux parchemin le 22 juin 1446.

n°248 : Transaction entre Guillaume de Prehelles sieur des Peschers et Gérenton de Préhelles son neveu sieur de Vaussèche sur les droits dudit Guillaume sur les biens de Alasia de Geys sa mère et ceux de Guillaume de Préhelles son père ; il a 7 livres et demye de rentes sur les biens de sa mère et la 7^e partie des biens immeubles de son père, le 6 décembre 1446. R.P : Guillaume est donc fils de Roger, neveu de Jean, prieur de Charay ; Claude doit être son frère aîné, tôt disparu, et père de Gérenton, héritier de Claude et de Roger. .

n°150 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles d'une terre sous le lieu de Champ le 7 février 1447.

D'après Pilot de Thorey, p.208, hommage de Gérenton de Presles au dauphin pour ce qu'il possédait dans les lieux de Chalencon et Durfort, ainsi que pour la viguerie de Chalencon, en février 1447. A la même date, hommage de Guillaume de Presles pour ses rentes à Saint-Julien, Rompon, Chanéac, et dans la baronnie de Durfort. H 91.

n°482 : Pierre de Préhelles prieur de Lyas intervient auprès du seigneur de Tournon pour noble Guillaume de Préhelles son neveu estre reçu en homaige le 8 janvier 1455 (R.P : Ce Pierre doit être un frère de Roger III de Préhelles).

n°263 : Terrier et reconnaissance pour noble Pierre de Prahelles faite par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

n°164 : Gérenton de Préhelles achète des censes à Pierre Mousnier le 12 mars 1460.

n°307 : Reconnaissance pour Gérenton de Préhelles à lui faite par Jacques Silvestre du Serre paroisse de Saint-Julien Labrousse le 30 mai 1460.

n°278 : Testament de noble Gérenton de Prahelles en faveur de Guillaume son fils lui substituant Claude de Prahelles son autre fils le 4 juin 1461.

N°230 : Testament de noble Gérenton de Préhelles en faveur de son fils Guillaume en quatre peaux parchemin le lundi 24 août 1461.

n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à luy consentie par les héritiers de Gérenton de Préhelles sur un tènement à Revenarie mandement de Durfort : 6 brochées de vin sur 24, reste 18 et une quarte d'aulanhes le 30 octobre 1363 (sans doute 1463).

GUILLAUME II DE PREHELLES (vers 1462-vers 1490)

n°485 : Requête pour Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche contre Jehan Vinhal pour arrérages de rentes dues à lui et à ses prédécesseurs le 27 juillet 1462.

n°267 : Mariage de noble Guillaume de Préhelles avec Loyse du Hautvillars ; description des redevances cédées à sa sœur par Claude du Hautvillars, situées au territoire de Geys en grande partie le 2 juillet 1472. Le 28 janvier 1459, Pierre de Hautvillard père de Loyse lui avait donné la somme de mil flourins.

n°166 : Quittance donnée à Guillaume de Préhelles par noble Blonde de Prahelles femme de noble Anthoine de Coursas de Vernoux pour tous ses droits maternels, le 3 janvier 1473.

n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474.

n°214 : Testament de Guillaume de Prehelles en faveur de noble Claude de Préhelles son fils le 23 avril 1477.

n° pater : Terrier de Vaussèche commencé le 21 janvier 1479 et clot le 6 avril 1538. Reconnaissances reçues par surtout par M° Guillaume et Alexandre du Cros.

Autre exemplaire en cote nester à la suite.

n°72 : Reconnaissance de l'accensement d'une maison à Chalencon par Guillaume de Préhelles le 4 février 1479.

n°157 : Guillaume de Préhelles transige avec Pierre et Antoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme, sur les droits qu'il perçoit sur eux à la faurie des Ollières le 25 septembre 1479.

n° 217 : Transaction pour Guillaume de Préhelles avec Anthoine Sabatier, Berton Gonon et Jehannete Peyriche sa femme et Loyse sa sœur, de la Faurie des Ollières, mandement de Durfort, sur le montant de leurs redevances le 14 août 1480.

n°249 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles à luy faite par Jehan de Blache paroisse de Gluiras le 20 octobre 1480.

n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles par Durand de Charmaison pour le fait de Dunière le 31 octobre 1480. La cense n'a pas changé depuis 1415 : une sommée seigle et une sommée avoine.

n°198 : Pacte entre Claude du Hautvillar et Guillaume de Préhelles pour la dot de Loyse du Hautvillars femme de Guillaume de Préhelles le 16 juin 1481.

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Prehelles frères jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jean Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, etc., et en échange les frères de Préhelles cèdent les droits et justices qu'ils avaient au mandement de Saint-Montan le 1er août 1481.

n°130 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche par Durand et Jaques de Véoujar le 18 mars 1482.

n° 216 : accord entre Guillaume de Préhelles et Loyse du Hautvillars mariés et Claude du Hautvillars sur les paiements de restant de dot de ladite Loyse le 14 avril 1488.

CLAUDE II DE PREHELLES, et son frère jumeau Anthoine (1489-vers 1519 ?).

Regeste Vivarois : Hommage de Claude de Presles, dit de Chambon, fils de Guillaume, de la paroisse de Vernoux, pour tous les cens qu'il a aux mandements de Chalencon et Durfort, suivant les libertés accordées à ses aïeux par les comtes de Valentinois, plus une chastanhère près de Chalencon appelée « de Trabe », avec ses droits et appartenances, plus toutes ses maisons de Geis, jardins, prés vignes et bois, avec juridiction basse jusqu'à 60 sous, et pour les cens et servis qu'il avait au lieu de Geis, à Charansol et au mandement de Gluiras (Arch. Ardèche, C 196).

n°13 septembre 1490 : Testament de Odon de Préhelles seigneur des Peschers du 13 octobre 1490.

n°261 : Accensement que Claude et Anthoine de Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint-Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint-Vincent le 20 décembre 1490.

Regeste vivarois : Dénombrement par Claude de Presles, fils de Guillaume, seigneur de Chambon et de Geys, qui reconnaît tenir en fief du roi-dauphin, à cause de la baronnie de Chalencon, le mas de Geys et tout ce qui en dépend, plus une châtaigneraie proche de Chalencon appelée Deltrar (de Trabe ?) plus la vénerie de Chalencon sur laquelle il prenait 2 livres sur la ferme du péage, plus un tènement appelé de Pérus proche de la rivière de la Dunière, plusieurs cens à Chalencon, St. Michel de Chabrillanoux, Gloyras, Saint-Fortunat, St. Julien Labrousse, St. Jean Chambre et Silhac (9 février 1491).

Regeste vivarois : Claude et Antoine de Presles, dits de Chambon, devaient 21 livres tournois pour l'acquisition de censes de noble Guinot de Chambaud, seigneur de la Tourette, dans le mandement de Chalencon et Durfort (pas de date).

n°13 : Réduction de censes faite par Claude de Préhelles pour Anthoine du Riou de Malpoyet le 3 octobre 1491.

n°350 : Quittance générale donnée à Claude de Préhelles par Jeanne bastarde de feu Gérenton de Préhelles pour la dot qu'il lui avait constituée le 23 avril 1493.

n°147 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche à lui faite par Jehan Roussilhe et Raymond du Noyer le 31 mai 1493.

n° 257 : Transaction entre Claude de Prahelles seigneur de Vaussèche, Geys et le Chambon et Berthélemy Arnaud et Anne Alligeyres de Barres sa femme pour réduction de censes de 7 à 4 quartes pour la terre de Peyre Longue, avec sentence du sénéchal le 21 mai 1494.

n°209 : Investiture de Claude de Vaussèche pour un achat au fons de Rias de François Souret paroisse de Silhac à Jehan Aligier et Aleysette Barbent sa femme le 26 octobre 1495.

n°379 : Quittance pour Claude de Préhelles à lui donnée par son frère Guinot de Préhelles (3° frère ?) religieux pour les droits lui revenant d'après le testament de leur père Guillaume le 25 mai 1497.

n° 97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunyère jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497.

n°200 : Echange entre Claude de Préhelles et Jehan Charretier pour les pièces contenues au fait de Cinternous le 30 juillet 1499.

n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon en faveur de la maison de Vaussèche à laquelle ladite viguerie se trouve inféodée par les hommages faits et par la confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500.

n°196 : Testament de noble Jacques de Cheissieu de Chalencon en faveur de noble Loys son fils auquel substitue Ysabeau de la Blache sa femme et mère dudit Loys le 28 juillet 1501.

n°304 : Transaction entre Claude de Préhelles et Pierre Charratier sur l'empêchement de passer en une terre de Charratier pour le service d'un pré dit de Léourat appartenant au sieur de Vaussèche pour le service du foin à la grange de Cinternous le 13 juin 1504.

n°343 : Achat pour Claude de Préhelles d'un tènement de pré et vigne appelé le Claux de Tapernoux sis au lieu de Monteil paroisse de Saint Fortunat à lui baillé par plusieurs le 21 juillet 1506.

n°296 : Transaction passée entre Claude de Préhelles et Claude Sarralier de Mastenac pour une vigne appelée Claux de Tappernos le 30 juillet 1506.

n°134: Claude de Préhelles vend à Anthoine Feugier du mas de la Planche un chasal et une maison au Monteil pour 26 florins le 3 août 1506.

n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Prehelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geys sans sa licence ou ses officiers des 28 mars et 11 juin 1510.

n°151 : Quittance pour noble Claude de Préhelles du reste de la dot de sa fille Alaïs le 24 mars 1511.

n°246 : Achat pour Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux de Guillaume Gautier avec investiture de Claude de Préhelles comme tenant de sa directe le 12 mai 1513.

n°238 : Quittance pour noble Claude de Préhelles des droits de sa fille Catherine de Préhelles épouse de noble Alexandre de Mercoux sieur du Bay le 14 mars 1516.

n°Incelis : Terrier de Saint-Fortunat, Bazile et Privas, du 22 septembre 1517 et clot le 19 avril 1531.

On peut dater de cette période la disparition des jumeaux Claude et Anthoine.

CLAUDE III DE VAUSSECHE (vers 1519-1542) (père inconnu, sans doute un 4° frère, les Bessons n'ayant pas laissé d'héritiers et Guinot étant religieux).

n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernac ; le premier donne une terre appelée du Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume et Anthoine de Prahelles dits les Bessons de Guillaume Boys, en échange Vernac donne certaine terre chastanhière et la Font du Pasquier avec les investitures du seigneur des Peschers et celui de Vaussèche le 10 mai 1519.

n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jean de Vernac père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur baille dans la ville de Chalencon qui avait été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les Vernac lui baillent en échange une terre située au territoire deschou les vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que d'autre ci-devant permutée.

n°137 : Claude de Préhelles sieur de Vaussèche donne une maison à Chalencon à Jehan Peyrot du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier, relevant du sieur des Peschers, le 9 août 1520.

n°169 : Joachim de Préhelles sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

n°viego : Terrier contenant les rentes en faveur de Ysabeau de la Blache du fait de Cheyssieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort du 3 janvier 1524 au 27 mai 1534 (Etienne Canson des Ollières).

n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette, mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalencon avec curtilage et estables le 16 octobre 1525.

n°293: Reconnaissance pour Claude de Préhelles faite par Jacques Pézelier paroisse de Saint-Basile pour le domaine de Pézelier le 28 novembre 1526.

n°498 : Obligation avec pacte de vente pour Ysabeau de la Blache demoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes mandement de Savinas pour la somme de 120 florins à défaut de paiement Sainhes doit vendre un tènement appelé Lubac le 13 février 1532.

n°292 : Investiture pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche à lui faite par le sieur de Joyeuse seigneur de Lamastre pour certain pré au lieu et domaine de Cinternous avec continuation de la rente due par Anthoine Charatier le 20 janvier 1533.

n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint Bazile du 5 février 1508 et la dernière du 27 janvier 1534.

n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535.

n°476 : Inféodation de la justice de Geys par noble Gabriel de la Tourette à Claude de Presles à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538.

n°471 : inventaire de Claude de Presles sieur de Vaussèche au sénéchal de Beaucaire et Nîmes en l'année 1539 lui dénombrant le domaine de Vaussèche du Chambon et de Cinternous, le vignoble de Geys et celui du Monteil avec plusieurs rentes tant de lui que de sa femme montant le tout à 117 livres 10 solz. (1539)

n°357 : Testament pour honorable Jehan Maurel présenteur à l'église cathédrale de Lodève en faveur de noble François de Vaussèche son neveu le 15 décembre 1541.

n°469 : Testament de Claude de Presles faisant son héritier universel de Loys de Prehelles son fils à défaut sa fille Jehane à défaut sa fille Anthonie, le 15 novembre 1542.

LOYS DE PREHELLES SIEUR DE VAUSSECHE (1542-1578).

n°186 : Testament de noble Ysabeau de la Blache veuve à feu sieur de Vaussèche par lequel elle institue comme héritier universel noble Loys de Vaussèche son fils et autres légats, le 26 août 1544.

n°470 : 2 février 1548 : Mariage de Loys de Vaussèche fils de Claude de Presles avec demoiselle Guillemette de la Tourette. (J. de Lubac (« Vernoux ancien » : elle était attachée à la personne de la comtesse de Ventadour, qui résidait à la Voulte).

n°539 : quittance par Jehan Bonneton recteur de la chapelle de Ste. Marguerite en l'église de Vernoux fondée par Jehan de la Tourette le 11 février 1548.

S. Januel (voir en F 135) : Le Parlement de Toulouse par un arrêt du 27 octobre 1548 condamne Gaspard de Rocoules fils de Bermond, à être pendu en effigie, banni et confisqué en ses biens pour avoir assassiné Pierre de la Tourette, fils de Pierre et de Madeleine de Joyeuse. Les complices sont Guinot et Etienne de Dunières, habitant de Saint-Fortunat, Alexandre de la Murette, sieur de Pierregourde, Gaspard de Rocoules, Alexandre Bastard de Pierregourde, seigneur de Chaffin, beau-fils du seigneur de Rocoules, Jacques de Bastard son cousin (AD 31, B 92 J). Gaspard fut dépossédé de ses biens sur la terre de Crussol, mais Antoine de Crussol les rendit le 15 mars 1554 à son frère Charles de Rocoules, époux de Françoise de Pierregourde de la Murette. Ils parvinrent ensuite à François de Barjac de Pierregourde, époux de Claudine de la Murette.

n°144 : Donation pour Jehane et Hélip de Préhelles, religieuses habitant à Seynes (?) d'une terre herme depuis plantée au lieu dit Las Costes le 4 avril 1554.

n°538 : Extrait de l'enquête dudit Alexandre du Bénéfice sieur de Cheylus de l'an 1549;

n°468 : Transaction entre Loys de Vaussèche et Ysabeau de Barjac veuve du sieur de Pervéranges par laquelle Loys se charge de payer au prieur de Saint-Sixte pour ladite Ysabeau la somme de 8 livres 15 sols à chaque Toussaint le 8 mars 1552.

n°535 : reddition de tutelle pour Alexandre du Bénéfice contre noble Gabriel de la Tourette le 9 juillet 1554; inventaire des pièces fournies par du Bénéfice, sieur de Cheylus (ce Gabriel devait être un frère ou un oncle de Guillemette).

n°478 : Arrentement pour Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyne du lieu et mandement de Geys de son domaine de Geys pour la durée de 9 années commençant le même jour le 6 novembre 1554.

n°283 : Achat pour Loys de Vaussèche seigneur de la Tourette d'une terre et chenabier au domaine de Lioux le 12 décembre 1560.

Michel Noir (Aubignas, 2000 ans d'histoire) indique qu'en 1566 Louis d'Aubignas épousa une Charlotte de Vaussèche. Ils n'eurent sans doute pas d'enfants, car le frère de Louis, Alexandre, lui succéda. Voir en N 75.

Notes Finiels : Claude de Presles, écuyer, épouse vers 1560 Isabeau de Sarville (de Surville ?). R.P. : Il aurait eu 12 ans au plus... Puis, renvoi à « Valvignères en Helvie » de l'abbé Arnaud, p. 427 : Claude de Presles, premier du nom, seigneur de Presles, testa le 26 août 1588 et le 20 juillet 1599, en faveur de son épouse Isabeau de Surville, lui laissant le choix de l'héritage entre ses trois fils, François, Louis et César de Presles ; le 8 novembre 1608, il veut être inhumé dans l'église de Vesseaux. Isabeau de Surville teste en 1611, et c'est Louis de Presles qui leur succède. Leur fille Françoise épousa le 10 ou le 13 octobre 1600 Jacques de Burine de Tournay ; il y avait deux fils, François et César, et Anne, Jeanne, Marie, religieuses.

Louis de Presles-Surville assista au siège de Vals en 1621 où il fut blessé. Il dénombre ses biens le 30 mai 1639 ; son château de Surville a brûlé entre 1580 et 1590. Il se trouvait sur la commune de Vesseaux et s'appelait Supervilla en 1304. Il utilise le dénombrement fait par son aïeul Jean de Surville en 1539. Il se remaria le 1er octobre 1624 avec Anne d'Ucel de Craux et mourut le 23 juillet 1646.

Son héritier Claude fut juge de la baronnie de Boulogne. Son héritière fut Marianne de Surville, née en 1660, qui épousa le 24 novembre 1712 Louis de Mailhan. Il obtint de sa femme le droit de relever le nom et les armes de Surville (R.P. : à aucun moment il n'est question de terres héritées de la famille de Presles).

n°480 : Extrait du testament de Guillemette de la Tourette par lequel elle institue héritier universel Loys de Vaussèche son mary à charge de rendre ledit héritage à Claude leur fils, et à chacun de ses autres enfants lègue la somme de 2000 livres substituant les uns aux autres préférant les mâles aux femelles, etc., le 2 octobre 1565.

n°santificetur : Terrier pour Loys de Vaussèche du 31 janvier 1567 au 20 juillet 1590.

n°bazane : autre terrier en faveur de Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que Cheyssieu du 12 mai 1557 .

n°Maria : Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheyssieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1470 au 28 septembre 1480.

N°529 : le 7 août 1568 rémission d'héritage faite par le sieur de Vaussèche au profit de Claude de Vaussèche.

n°475 : le 24 novembre 1568, grangeage fait par Loys de la Tourette à Mathieu de Jours pour le lieu du Chambon pour le temps et terme de 6 années et cueillettes commençant le jour même.

31 janvier 1569 : Enregistrement des lettres de Louis de Vaussèche de la Tourette comme gouverneur du Haut-Vivarais (Etats de Vivarais, AG 250)

n°464 : Achat pour Loys de Vaussèche de Claude Aulanhier, paroisse de St. Jean Chambre de l'héritage de Anthoine et Mathieu de Laulanhier, prêtres, dont dépend le domaine de Laulanhon le 7 novembre 1573. .

n°534 : procuration à Claude de Barjac pour le mariage du sieur de Durfort le 15 novembre 1573.

n°541 : Le 23 février 1574, procuration de Loys de Vaussèche à Claude de Barjac pour le mariage dudit sieur de Durfort.
Notes Finiels : Claude de Vaussèche épousa le 4 mars 1574 Anne Marguerite de Bourdic, fille de Pierre de Bourdic, conseiller valet de chambre du roi, gouverneur de la ville de Montpellier. Elle était veuve d'Edouard Albert de St. André, gouverneur de Nîmes et Aigues-Mortes, tué par les protestants le 15 novembre 1569 (Ménard, « Histoire de Nîmes », T.V p. 47). Après la mort de Claude de Vaussèche, Marguerite de Bourdic devint l'amie du capitaine Parabère, qui était gouverneur de Beaucaire (pour Damville, c'est-à-dire à ce moment-là pour les royalistes). Mais Parabère passa du côté protestant ; ses exactions soulevèrent la population contre lui, et il fut massacré (à l'instigation de Damville) avec Anne Marguerite de Bourdic au cours de l'émeute qui s'ensuivit, le 7 septembre 1578 (cf. Ménard, « Histoire de Nîmes », Livre XVII, p.152 et suivantes). Marie, fille posthume de Claude, avait dû rester à la Tourette. Marie de Presles épousa le 12 novembre 1593 Guillaume de Ginestous, seigneur de la Bastide près de la Souche. A la mort des frères de Marie (??) il prit avec lui 50 hommes de la Souche et alla s'emparer du château de la Tourette et des biens qui en dépendaient. (d'après F. Benoît d'Entrevaux, p.67). R.P. : le même auteur ne parle pas de cette histoire rocambolesque quand il traite du château de la Tourette. Et quant aux « frères » de Marie, on peut s'interroger sur leur existence ! Par ailleurs, F.B.E. ne cite pas ses sources.
Notes issues de l'Armorial du Vivarais, notamment sur Claire de la Tour Saint Vidal. 2 AB 310.

n° 529: Le 16 mai 1575, inventaire des armes, hardes, chevaux et bagages de Claude de Vaussèche, seigneur de Durfort, tué au siège de Baix le 15 mai 1575.
(L'Edit de Boulogne de juillet 1573 avait mis un terme à la guerre officielle en n'autorisant le protestantisme que dans les lieux de résidence des seigneurs haut-justiciers et à Nîmes, Montauban et la Rochelle. La guerre continua en Dauphiné et Languedoc, interrompue en décembre 1574 par la « paix de Brogieux » entre Pierregourde et du Peloux, armistice local « pour le soulagement du peuple ». Henri III devenu roi de France à la mort de son frère tint conseil de guerre à Lyon le 6 septembre 1574, et décida de reprendre la guerre. Il voulait notamment aller de Lyon à Avignon. D'où attaque catholique contre les places protestantes du Pouzin, de Livron et de Baix prise en mars 1575. Baix était aux mains des protestants commandés par le capitaine du Pont, et de là menaçait les communications sur le Rhône. Jacques de Crussol, duc d'Uzès, qui commandait pour le roi en Languedoc, alla l'assiéger le 27 avril 1575. Le commandant du Pont l'abandonna et se réfugia dans les deux châteaux. Crussol fit monter des canons au-dessus du château le moins élevé, harcelé par les troupes de Pierregourde aux environs. Crussol fit lever le siège, découragé, fortifia une partie de Baix et fit brûler l'autre, désapprouvé même par les catholiques (S. Mours, « Le Protestantisme en Velay et Vivarais », pp.106-107).

n°531 : Inventaire des meubles et hardes de Claude de Vaussèche tué au siège de Baix le 16 mai 1575.
n°530: Mémoire des meubles baillés à Marguerite de Bourdic sa veuve le 20 juin 1575.
n°473 : Commission obtenue du siège royal d'Annonay par Loys de Vaussèche chevalier de l'ordre du Roi sieur de la Tourette sur l'inventaire à faire des meubles de la maison de la Tourette du 12 février 15... et qui ont appartenu à Claude de Vaussèche dit la Tourette son fils.
n°540 : Requête présentée au Parlement par Loys de Vaussèche contre Marguerite de Bourdic.
n°532 : Requête de feu Louis de Vaussèche frère de Claude aux baillis et juges de Vivarais le 12 février 1576.
n°531 : Les habits de Claude de Vaussèche sont vendus les 15 et 16 juin 1576.
n°542 : Ordonnance donné à Nîmes pour la dame de Bourdic le 25 septembre 1576.
n°537 : Le 13 octobre 1576, Louis de Vaussèche fait une procure contre la dame de Bourdic.
n°543 : Le 21 octobre 1576, le sieur de Vaussèche récusé cette sentence au profit de sa belle-fille Marguerite de Bourdic.
n°477 : Antoine Vernes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche, seigneur de la Tourette, chevalier de l'ordre du roy, pour 1900 livres le pré et rente de Gourdol, le 18 juin 1577.
n°465 : Inventaire des biens meubles de la maison de Vaussèche et qui ont appartenu à messire Loys de Vaussèche, seigneur dudit lieu et de la Tourette, poursuivi à la requête et diligence de dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche veuve dudit sieur, le 11 février 1578.
n°474 : Inventaire de la maison de la Tourette des meubles ayant appartenu tant à Loys qu'à Claude de Vaussèche poursuivi par Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche veuve dudit Loys iceluy faict par le viguier de Fougarnaud après quoi il remet la maison de la Tourette et les meubles s'y trouvant à noble Gilibert de Vaussèche, le 11 février 1578. Le beau-frère de ce dernier est Siméon du Buisson, très catholique seigneur de Buriane (voir sur St. Barthélemy le Meil).
Benoît d'Entrevaux, dans l'Armorial du Vivarais, signale à la rubrique Surville p.461 qu'une Isabeau de Surville épousa vers 1580 Messire Claude de Presles, et lui porta tous ses biens. D'où une famille de Presles de Surville, qui s'allia aux Mailhan et aux Ucel de Craux, et s'éteignit en 1676 en la personne de Claude de Presles de Suirville. De sa veuve Blanche d'Oriples, les biens passèrent à Marianne de Surville leur fille qui épousa le 24 novembre 1712 Louis de Mailhan.
Elie Reynier, Histoire de Privas T.1, p. 45 : Charles de Lorraine, gendre de Diane de Poitiers, vend dès 1594 la baronnie de Chalencon à Just-Henri de Tournon moyennant la somme de 13.000 écus sol, se réservant le droit de siéger aux Etats. Le revenu annuel de Chalancon est estimé 444 livres, Etoile et la Vache 4763, St. Vallier 1609, Pizançon et son péage 938.
Etats de Vivarais : Libération de Jean Jeuzion, prisonnier depuis 4 ans au château de Tournon et responsable de la prise du château de La Tourette (10 janvier 1590 à la Voulte).
Requête de Gilbert de Vaussèche tendant à obtenir restitution de son château « avec les meubles et armes qui y sont dedans », détenus par le sieur du Buisson. Envoi d'une délégation sur place le 12 avril 1590. Elle revient faire son rapport le 19 avril. **AG 251.**
Régistre des insinuations, A.D. 07, 6 mi 99 pp.105-111, communiqué par Alain Saint-André : Mariage de Gilbert de Vaussèche, seigneur de Baix et de Durfort, St. Fortunat et St. Vincent de Barrès, et de demoiselle Guingonne Prunet Saint-André, fille de noble messire Artus Prunier, sieur de Saint-André, Verieu, Agans (?) et la Besse, second président et pair du Parlement du Dauphiné, et sa mère honorable dame de Simiane de la Coste, célébré à Grenoble le 24 février 1596. Témoin : Claude le More, châtelain de Saint-Agrève et notaire royal. Dot : 6.000 écus, payables, 400 écus de plus, à cause d'une chaîne d'or dont le poids équivalait à cette somme. Par ailleurs, des registres de notaires de Bourg-Saint-Andéol concernant Vaussèche seraient à la Bibliothèque Municipale de Grenoble, et un inventaire de ces registres se trouveraient à cette B.M. pour les années 1500-1600.
Etats de Vivarais : exécution de l'arrêt obtenu de la Cour des Aides contre Claire de Vaussèche, débitrice de tailles (6 décembre 1601). **AG 255.**
n°479 : Grangeaige du Chambon fait à Mathieu de Jours par dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche sous les conditions y contenues le 10 septembre 1607 commençant à Saint André prochain.

GEOGRAPHIE DES BIENS APPARTENANT AUX PREHELLES (Lieux par communes)

CHALENCON

n°312 : Investiture donnée à Pierre de Préhelles par Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il pourrait avoir acquis de rentes et de possessions relevant d'Aymar le lundi après l'Assomption de Notre-Dame 1314 à raison de sa baronnie de Chalencon.

n°66 : Accensement fait par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison à Chalencon le 24 janvier 1323.

n°40 : Terrier en parchemin en rouleau de deux peaux pour noble Guillaume de Préhelles de ceux du mandement de Chalencon le 3 avril 1326.

n°143 : Reconnaissance de Pierre de Préhelles au comte de Valentinois pour ce qu'il avait dans le mandement de Chalencon le 5 juillet 1350.

n°72 : Reconnaissance de l'accensement d'une maison à Chalencon par Guillaume de Préhelles le 4 février 1479 par Mathieu Cellarier puis Alexandre du Cros notaire.

n°196 : Testament de noble Jacques de Cheissieu de Chalencon en faveur de noble Loys son fils auquel substitue Ysabeau de la Blache sa femme et mère dudit Loys le 28 juillet 1501.

n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jehan de vernac père et fgils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avaient été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les vernac lui bailhent en échange une terre située au territoire d'eschou les vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que de l'autre ci-devant permutée.

n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520.

n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Malevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalencon avec curtilages et estables le 16 octobre 1525.

n°santificetur : Terrier en faveur de Loys de Vaussèche contenant 64 feuillets écrits et en iceux il y a 57 reconnaissances la première faite par Pierre Noyer du lieu du Noyer paroisse de Vernoux le 31 janvier 1567 et la dernière investiture pour Berthélemy Ogier marchand de Challencon le 20 juillet 1590.

Presles

n°443 : Accensement par frère Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dudit de Préhelles le jour après l'octave de Pentecôte 1289.

CHATEAUNEUF DE VERNOUX

Le Vernat

n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jehan de Vernac père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avaient été de Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux ses oncles sous la cense de 20 sols tournois que Claude de Vaussèche se réserve et les vernac lui bailhent en échange une terre située au territoire d'eschou les vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520 tant d'icelle pièce que de l'autre ci-devant permutée.

n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520.

n°169 : Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Saint-Sixte

n°468 : Transaction entre Ysabeau de Barjac veuve du sieur de Pervéranges et Loys de Vaussèche par laquelle Loys se charge de payer pour Ysabeau au prieur de Saint-Sixte la somme 8 livres 15 sols à chaque Toussaint le 8 mars 1552.

GLUIRAS.

n°249 : reconnaissance à Guillaume de Préhelles à luy faite par Jehan de Blache paroisse de Gluiras le 31 octobre 1480.

n°Maria : Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheissieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1470 au 28 septembre 1480.

Geys

n°298 : Achat par Roger de Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjugée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385.

n°267 : A l'occasion du mariage de Loyse de Hautvillars avec Guillaume de Presles, Claude de Hautvillars frère de la mariée lui donne en dot 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur estienne Combier Pierre de Geys et Robert de la Miocheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val le 2 juillet 1472.

n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche et de Geys sur ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geis sans sa licence ou ses officiers les 28 mars et 11 juin 1510.

n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535.

n°476 : Inféodation de la justice de Geys à noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette à l'exception de la peine de mort qu'il réserve à ses officiers de Gluiras le 16 octobre 1538.

n°478 : Arrentement par Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyne du lieu et mandement de geis de son domaine de Geis pour la durée de 9 années commençant le même jour 6 novembre 1554.

LAMASTRE

n°269 : Accord entre Roger de Prahelles et André et Jean de Villars mandement de Lamastre qui les oblige à payer tous les ans à Toussaint 18 deniers le 28 décembre 1401.

MARIAC

Trapayac

n°Maria : Autre terrier de la chapellenie de Saint Laurent fondée par ceux de Cheissieu contenant des rentes à prendre en Gluyras et Trapayac du 10 décembre 1470 au 28 septembre 1480.

NONIERES (LES)

n°Incelis Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537 pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières

OLLIERES (LES)

n°157 : Guillaume de Préhelles transige avec Pierre et Antoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme, Jacques Champel, sur les droits qu'il perçoit sur eux à la Faurie des Ollières le 25 septembre 1479 : brochées de vin pur, journaux, services pour noces et jassines, une quarte froment, etc.

n°217 : Transaction pour Guillaume de Préhelles avec Anthoine Sabatier, Berton Gonon, Jehanette Peyriche sa femme, Loyse sa sœur, de la Faurie des Ollières sur le montant de leurs redevances le 14 août 1480 : journaux, noces et jassines, etc.

n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Piumpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490.

n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537 pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières

n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534.

PRIVAS

n°153 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles à lui faite par ceux de Privas en deux peaux parchemin le 22 juin 1446.

n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537 pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières

ST. APOLLINAIRE DE RIAS

Gourdol

n°477 : Antoine Vernes, notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré et rente de Gourdol le 18 juin 1577.

Rias

n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet .

n°209 : Investiture de Claude de Vaussèche pour un achat au fonds de Rias de François Souret paroisse de Silhac à Jehan Aligier et Aleysette Barbent sa femme le 26 octobre 1495.

ST. BARTHELEMY LE PIN (?)

Malpoyet

n°18 : Rémission de rentes faites par Sobrate du Ranc à Rogier de Préhelles qu'elle prenait sur Jehan Bouyet de Malpoyet le 3 septembre 1376 (il y a un lieu du Pouyet, ruiné, sur la commune de St. Barthélemy le Pin près de Grozon appelé Poyet en 1668 d'après Charrié).

n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet .

n°13: Réduction de censes faite par Claude de Préhelles pour Anthoine du Riou de Malpoyet le 3 octobre 1491.

ST.BASILE

n°431 : Terrier pour le fait de Saint Basile contenant deux peaux le 10 juin 1329.

n°271 : Accord entre Roger de Presles et Jehan Chays de Saint-Basile pour certains journaux dus audit seigneur pour lesquels Chays devra payer annuellement 18 deniers le 30 juin 1400.

n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les Ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537 pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières

n°Gracia : Terrier contenant les cottes en faveur de Claude de Préhelles à Saint-basile du 5 février 1508 et la dernière du 27 janvier 1534.

Le Mas

n°398 : Reconnaissance en faveur de Roger de Préhelles par Peyronon du Mas paroisse de Saint-Basile le 12 juillet 1373 sous la cense de 7 quartes seigle mesure de Lamastre deux sols et une geline.

n°318 : Accord entre Roger de Préhelles et Armand du Mas sur ce que Peyron du Mas avait laissé à reconnaître : aux 2 livres de cire une quarte seigle et deux quartes avoine viennent s'ajouter une livre cire une quarte seigle et un cartal avoine mesure de Lamastre le 5 janvier 1403.

Pézelier

n°293 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles faite par Jacques Pézelier paroisse de Saint-Basile pour le domaine du Pézelier le 28 novembre 1526.

ST. CHRISTOL

La Faurette

n°492 : Accord entre Hugon de Préhelles et Guillaume Léorat de Chalencon pour le tènement de la Faurette, Guillaume devant payer annuellement 3 esmines seigle et 3 esmines avoine comme devant le jour de l'Annonciation Notre-Dame (R.P. : avant la période de la « soudure »).

Le Mas

n°394 : Achat d'un bois et terre pour Pierre de Prahelles fait de Pierre d'Ugons (?) au serre del mas en l'an 1302.

ST. FORTUNAT.

n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490.

n°Incelis : Terrier de Saint Fortunat (Saint)-Basile les ollières les Nonières et Privas du 22 septembre 1517 au 19 avril 1537 pour Claude de Préhelles sieur de Vaussèche : 41 reconnaissances, plus un carnet contenant 12 reconnaissances des Olières

n°bazane: Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

Mastenac

n°406 : Accensement pour Galéane (Gastone ?) au nom de son fils Hugon de Préhelles d'une vigne que ledit Préhelles avait au claux de Mastenac à Guillaume Sonier le 8 novembre 1279.

n°371 : Accensement à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre au Garayt, commune de Silhac, plus un sien claux du Cros, en mars 1301.

n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du val d'Héréon à Jean Fournier du Mastenac le 25 février 1322.

n°409 : Investiture de Pierre de Préhelles pour une vigne échangée au terroir de Mastenac par Jehan de porte habitant de Royas qui la cède à Jehan du Fournier, du lieu de Mastenac le 5 novembre 1340.

n°337 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat de Jean Fournier à un de Royas d'une maison située à Mastenac le 5 novembre 1346.

n°223 : Reconnaissance en fief franc à Ymbert Dauriac procureur de Gastonne fille de feu Roger de Préhelles de ce qu'elle prenait à Mastenac et cros de Mastenac le 25 octobre 1356.

n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Prahelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

Le Monteil

n°134 : Claude de Préhelles vend à Anthoine Feugier du Mas de la Planche un chasal et une maison au Monteil pour 26 florins le 26 août 1506.

n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été baillées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534.

Pourchères

n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

Tappernous

n°343 : Achat pour Claude de Préhelles d'un tènement de pré et vigne appelé le Claux de Tappernous sis au lieu du Monteil paroisse de Saint-Fortunat à lui baillé par plusieurs le 21 juillet 1506.

n°296 : Transaction passée entre Claude de Préhelles et Claude Sarraimier de Mastenac pour une vigne appelée Claux de Tappernous le 30 juillet 1506.

ST. JEAN CHAMBRE

Dunière

n°104 : Pacte entre Hugon de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunière le 7 mars 1337.

n°352 : Echange entre Rogier de Préhelles et Mondon de la Praa qui lui bailhe une demie-brochée de vin à prendre sur Mondon, fils à Mathieu Donnou de Dunière en compensation de 6 deniers le 30 juin 1373.

R.P. : Une brochée de vin, soit environ 13 litres, vaut donc environ 12 deniers. Le prix du vin est donc de 1 denier le litre environ. 12 litres valent donc un sou, et 240 litres une livre.

Au n°236, on apprend qu'une livre de cire vaut plus de 2 sols 6 deniers.

n°101 : Rogier de Préhelles fait un nouveau bail à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière le 9 avril 1415 : une sommée de seigle et une sommée avoine mesure de Chalencon

n°106 :: ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de de Préhelles fils de Roger qui avait baillé la même métairie sous nouveau cens à cens égal d'une saumée de seigle et une saumée d'avoine le 28 décembre 1447 (date forcément erronée pour des raisons généalogiques, Claude de Préhelles étant mort avant 1440).

n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles par Durand de Chermaison pour le fait de Dunière le 31 octobre 1480. Même cense qu'en 1415.

n°97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497.

Le Glo

n°314 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat d'une terre au lieu du Glape fait par Jacques du Boix à Michelle du Glape et Jehan son fils le 1er mai 1341.

Laulagnet

n°464 : Achat par Loys de Vaussèche de Claude Aulanhier paroisse de St. Jean Chambre de l'héritage d'Anthoine et Mathieu Laulanhier, prêtres, dont dépend le domaine de Laulagnet le 7 novembre 1573.

Malvert

n°7 : Reconnaissance pour Sobrate du ranc par Jean Gautier et Jacques Barrier Malvers Vernoux Lamastre l'an 1372.

ST. JULIEN LABROUSSE.

Le Cluset

n°203 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un ort au lieu du Cluset la veille de Notre-Dame de Mars 1353, de Petronille, fille de Jean du Cluset et femme à Jehan de Navas, à Guigon du Cluset.

Le Glo

n°362 : Achat de Vincent de la Grange à Jehan du Cluset et à sa fille Guite d'un pré situé en la rivière de Gla territoire du Cluset paroisse de St. Julien Labrousse avec investiture du seigneur de Vaussèche le 30 octobre 1346.

Le Serre

n°307 : Reconnaissance par Jacques Silvestre du Serre paroisse de Saint Julien Labrousse le 30 mai 1460.

Les Suelz

n°150 : Reconnaissance à Gérenton de Préhelles d'une terre sous le lieu de Champ le 7 février 1447 à Jacques des Suelz.

n°267 : Claude de Hautvillars donne en dot à sa sœur Loyse qui épouse Guillaume de Préhelles le 2 juillet 1472 2 quartes seigle 2 quartes avoine qu'il prenait sur le moulin de Gamon des Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture.

ST. MAURICE EN CHALENCON

La Borie

n°225 : Hommage fait par Vidal Léorat à Rogier de Préhelles pour raison du fait de la Borrellarie le jeudi après Sainte Catherine 1326 (Mas de la Boaria, Pierre Charrié, Ch. des Comptes 1343).

ST. MICHEL DE CHABRILLANOUX

Barre

n°492 : Accord entre Guillaume Léorat de Chalencon, Hugon de Préhelles et Pierre de Saint-Prix traitant de certaine terre et pré vulgairement appelé de Barre le jour de l'Annonciation 1270.

n°256 : Transaction entre Guillaume de Barres et Anthoine Faure à propos de la terre de Peyre Longue se mouvant de la directe des héritiers de feu Roger de Préhelles sous le cens de 7 quartes seigle et 3 quartes avoine : Faure ne payera que 4 quartes avoine, ledit Guillaume de Barres se chargeant de payer une saumée de seigle que ledit Estienne (?) était tenu payer et cette saumée est assise sur les autres terres qu'ils tiennent des hoirs de Préhelles et tous leurs autres biens confrontant cette terre et le chemin qui va du château de Chalencon au moulin de Vidal Léorat (celui de la Borie) avec le chemin qui va dudit château à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi le 22 mars 1331.

n°374 : Accensement par Roger de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379.

n°257 : Transaction entre Claude de Préhelles et Barthélemy Arnaud et Anne Allkigeyres de Barre sa femme pour réduction de cense de 7 à 4 quartes pour la terre de Peyre Longue tant en l'hubac que l'adret, avec sentence du sénéchal, le 21 mai 1494.

Beauvert

n°407 : Accensement pour et en faveur de Pierre de Préhelles fait à Michel de las Pontos de St. Michel de Chabrillanoux de certaines terres au terroir de Beauvert le jour de l'Annonciation 1304.

Boucharnous

n°413 : Accensement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boucharnous de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la combe au lieu du Vern le vendredi... après 1222 (peut-être le Vernet, commune de Vernoux).

Conjols

n°285 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Conjolz le 12 octobre 1345.

Reboulet

n°285 : Hommage fait par Pierre de Préhelles au sieur de Montegut des rentes qu'il prend à Reboulet et autres audit mandement le 12 octobre 1345.

ST. MONTAN

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

ST. SAUVEUR DE MONTAGUT

n°320 : Accord entre Roger de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 sols censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalancon pour le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut ; il promet de les accenser dans les mandements de Chalencon ou de Durfort le 28 août 1368.

n°316 : Gerenton du Monestier et sa femme Audecte de Montagut donnent quittance à Roger de Préhelles pour 60 florins d'or et 12 sols en déduction de certaine transaction passée entre eux le 14 août 1372.

ST. VINCENT DE DURFORT

n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Durfort le 12 mars 1306.

n°263 : Terrier et reconnaissance fait par Pierre de Préhelles fait par aucuns de Mastenac les Molins et autres lieux du mandement de Durfort le 24 janvier 1457.

n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à luy consentie par les héritiers de Gérenton de Préhelles sur un tènement à Revenarie mandement de Durfort : 6 brochées de vin sur 24, reste 18 et une quarte d'aulanhes le 30 octobre 1463.

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Piumpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490.

n°viego : Terrier en faveur d'Ysabeau de la Blache du fait de Cheissieu au mandement de Saint-Fortunat et Durfort contenant 132 feuillets écrits et en iceux 59 reconnaissances partie desquelles ont été bailhées en la maison de Barjac suivant le testament de la dite demoiselle la première reconnaissance étant de Maron Savinas de la Traverce du 3 janvier 1524 et la dernière d'Etienne Canson des Olières du 27 mai 1534.

n°bazane : Terrier pour Loys de Vaussèche contenant les rentes de Saint-Fortunat et Durfort tant pour Vaussèche que pour Cheyssieu du 12 mai 1557 contenant 63 feuillets et en iceux 66 reconnaissances la première par Laurens et Jacques pourchayre du lieu de Saint-Fortunat et la dernière par Thouye Feysaire du lieu du Feysou (?) de la dite paroisse de Saint-Fortunat.

SILHAC

n°437 : Terrier en faveur de Pierre de Préhelles de partie des rentes qu'il prend à Silhac le 12 mars 1306.

n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du Val d'Héréon à Jean Fournier de Mastenac le 25 février 1322.

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

Bellay

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

Bois (le)

n°246 : Achat pour Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux d'une terre appelée le Bois de Guillaume Gautier avec investiture de Claude de Préhelles comme tenant de sa directe le 12 mai 1513.

n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

Colans

n°486 : Assencement pour Jehan de Jarrias de Coulans du tènement de la Bruyère et d'une partie de Vaussèche à luy fait par noble Pierre de Saint-Prix qu'il donne à noble Hugon de Préhelles son neveu lequel investit Jarrias acte des ides de septembre 1268.

n°218 : Transaction entre Roger de Préhelles et Armand de Coulans sur des prétentions que Coulans avait sur des biens de Préhelles par dettes ou legs faits à lui par Cécile du Hautvillars, pour solution lui est donnée une métairie que Préhelles avait de là le rosne et jouissance de certains autres fonds pour 3 ans le 30 août 1360.

n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente, 13 quarts seigle 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quarts d'avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite s'était-elle remariée avec Armand de Coullans ?)

Le Garayt

n°371 : Accensement fait à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre dite le Garayt au plan de Silhac en mars 1301.

La Faurie

n° 422 : Reconnaissance en faveur de Guillaume de Préhelles à lui faite par Laurens la Faurie paroisse de Silhac la fête de St. Pierre 1331.

Le Pray

n°133 : Roger de Préhelles achète à Jacques Seguin une rente qu'il prenait sur Nerta dou Prays : 6 quarts avoine combles et chauchées demie-geline 3 sols et 6 deniers tournois tant pour cense que pour taille.

Hautvillars

n°267 : Mariage de Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon avec Loyse du Hautvillars le 2 juillet 1472. Pierre de Hautvillars, père de Loyse, lui avait donné la somme de 1000 florins le 28 janvier 1459.

n°198 : Pacte entre Claude du Hautvillars et Guillaume de Préhelles pour la dot de Loyse du Hautvillars femme de Guillaume de Préhelles le 16 juin 1481.

n°216 : Accord entre Guillaume de Préhelles et Loyse du Hautvillars mariés et Claude du Hautvillars sur les paiements du restant de la dot de la dite Loyse le 14 avril 1488.

Sonnarie (la)

n°242 : Reconnaissance à Guillaume de Préhelles faite par Gonon de la Combe pour une terre deux ouches et un pré et terre à la Sonnarie commune de Silhac le 30 juin 1404.

Viougeas

n°429 : Confirmation d'assencement à Guillaume Preyssemelle par Hugon de Préhelles pour le tènement du mas et du veioujar se joignant le 9 août 1279.

n°130 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche par Durand et Jacques de Véoujar le 18 mars 1482.

VAL D'HEREON

La Ribeyre

n°449 : Acquittement de taille fait par Pierre de Préhelles à Pierre de la Ribeyre du val d'Héréon le jeudi après le dimanche de Pentecôte 1297.

VERNOUX

n°539 : Quittance par Jehan Bonneton recteur de la chapelle Sainte-Marguerite en l'église de Vernoux fondée par Jehan de la Tourette le 11 février 1548.

Bruyères (Les)

n°486 : Accensement pour Jehan de Jarrias de Coulans du tènement de la Bruyère et de partie de Vaussèche à luy fait par Pierre de Saint-Prix qu'il donne à Hugon de Préhelles son neveu lequel investit ledit Jarrias de la terre à lui baillée l'acte fait de la main dudit Saint Prix avec cinq sceaux pendant en date des ides de septembre 1268.

Chambon (le)

n°450 : Acte pour noble Pierre de Préhelles fils à Hugon prise sur la levée du moulin de la Maisonnasse pour arroser les près qu'est le domaine du Chambon le premier vendredi trois semaines après Pâques 1296.

n°342 : Achat de Pierre de Préhelles à Guillaume et Laurens du Chambon père et fils de tout ce qu'ils avaient au lieu du Chambon tant censes terres bois et autres propriétés le jour de Reminescere 1302 (il y a aussi un lieu du Chambon près de Vernoux, au bord de la Dunière, proche de l'ancien moulin du Ranc. Celui de St. Michel est proche du Doulet, et P. Charrié y signale un ancien moulin).

n°346 : Achat pour Pierre de Préhelles de la moitié du moulin et autres propriétés que Guillaume et Estienne Julien son fils avaient au Chambon le jeudi avant Pâques 1303.

n°490 : Pierre de Préhelles fait hommage au seigneur de la Tourette pour son domaine du Chambon le mercredi après l'Annonciation 1307.

n° 201 : Maurice bailhe à Jean Perusso paroisse de Silhac ce qu'il prenait au Chambon, et Roger de Préhelles échange ce droit contre des terres qu'il donne à Pérusso. Cependant, le libellé de l'acte est peu compréhensible. Mardi après carême prenant 1324.

n°355 : Hommage de Marguerite, veuve de Roger de Préhelles, pour le domaine du Chambon au seigneur de la Tourette, le 7 mai 1337 (qui était déjà un Chambaud, Hugues de la Tourette étant mort au siège de Tournai, en Flandre, en 1330, et sa sœur Alix ayant épousé un Chambaud).

n°250 : Reconnaissance de Roger de Préhelles sieur de Vaussèche à Guinot de Chambaud sieur de la Tourette pour le domaine du Chambon le 28 février 1390 en fief franc et noble.

n°97 : Reconnaissance faite par Claude de Préhelles à Guinot de la Tourette pour la basse justice du Chambon et Dunière jusqu'en l'amende de 50 sols le 28 novembre 1497.

n°229 : Augmentation de juridiction pour noble Claude de Vaussèche par noble Gabriel de la Tourette pour le fait du Chambon et de Geys le 22 novembre 1535.

n°475 : Grangeiage fait par Loys de la Tourette à Mathieu de Jours pour le lieu du Chambon pour le temps et terme de 6 années commençant le jour même le 24 novembre 1568.

N°479 : Grangeaige du Chambon fait à Mathieu de Jours par dame Claire de la Tour Saint-Vidal dame de Vaussèche sous les conditions y contenues le 10 septembre 1607 commençant à St. André prochain.

Cinternous

n°94 : Accord entre Guillaume Maurice, sieur de Vaussèche et Marguerite, veuve d'André Chantamerle de Pibères pour le passage de Cinternous avec toutes sortes de bestial pourtant ou non dans les prés de Marguerite le 1er août 1354.

n°200 : Echange entre Claude de Préhelles et Jehan Charretier pour les pièces contenues au fait de Cinternous le 30 juillet 1499.

n°304 : Transaction entre Claude de Préhelles et Pierre Charratier sur l'empêchement de passer en une terre de Charratier pour le service d'un pré dit de Léourat appartenant au sieur de Vaussèche pour le service du foin à la grange de Cinternous le 13 juin 1504.

n°292 : Investiture pour Claude de Vaussèche à lui faite par le sieur de Joyeuse seigneur de Lamastre pour certain pré au lieu et domaine de Cinternous avec continuation de la rente due par Antoine Charatier le 20 janvier 1533.

Lioux

n°283 : Achat pour Loys de la Tourette d'une terre et chenabier au domaine de Lioux le 12 décembre 1560.

Noyer (le)

n°147 : Reconnaissance pour Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche à lui faite par Jehan Roussilhe et Raymond du Noyer le 31 mai 1493.

n°santificetur : Terrier en faveur de Loys de Vaussèche contenant 64 feuillets écrits et en iceux il y a 57 reconnaissances la première faite par Pierre Noyer du lieu du Noyer paroisse de Vernoux le 31 janvier 1567 et la dernière investiture pour Berthélemy Ogier marchand de Challencon le 20 juillet 1590.

Peschers (les)

n°248 : Transaction entre Guillaume de Préhelles sieur des Peschers et Gérenton de Préhelles son neveu sieur de Vaussèche, Guillaume étant fils de Alasie de Geys et de Guillaume de Préhelles son père, le 6 décembre 1446 : 7 livres et demye de rentes sur les biens de sa mère et la 7^e partie des biens de son père.

n°? : Testament de Odon de Préhelles seigneur des Peschers du 13 octobre 1490.

n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyroit du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520.

n°169 : Joachim de Préhelles sieur des peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

Peyrisse (Perusson)

n°237 : Roger de Préhelles achète à Bertomieue fille de Gérenton Gérente une terre et arbre et arbres au terroir de Peyrisse jouxte la rivière de Dunière cette terre étant de la directe de l'acheteur le 20 août 1409.

Pibères

n°95 : compromis avec prolongation passé par Gérenton de Préhelles pour certaines rentes sur Pibères passé le 10 février 1429 avec Gérenton Téoulrier et sa femme Artaude.

n°96 : Reconnaissance de Jehan Téoulrier et Arthaude de Pibères sa femme en faveur du sieur de Vaussèche le 22 février 1446.

n°quies : Terrier en livre couvert de parchemin en faveur de Gérenton de Préhelles héritier de Pierre Maurice dans lequel il y a 176 reconnaissances reçues par feu Jena Faya, notaire à Chalencon la première datée du 10 décembre 1445 et la dernière du 5 mai 1461.

Sableyre (la)

n°443 : Frère Hugon de Préhelles accense à Guillaume de la Tourette le domaine de la Sableyre le jour après l'octave de Pentecôte 1289 jusqu'au pont de emel (?) (La Sableyre est au S-E de Vernoux près de l'Eve, affluent de la Dunière, qui naît au lac des ramiers, domaine des Peschers).

Vaussèche

n°486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de mars 1268 (on trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut).

n°487 : Hugon de Préhelles donne à André Maurice de Chalencon la maison de Saint Antoine et en fief franc et noble toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarrias cultes et incultes, prés, eaux, boys, qu'il tenait au mandement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que ces biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n°499 : reprise de la même donation, même notaire, mais cette fois Hugon agit enfermier de Saint Antoine (?)

n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice de Vaussèche au seigneur de Tournon seigneur de Châteauneuf de Vernoux le sabundi avant la fête de St. Jean Baptiste 1309.

n°433 : Terrier en faveur de noble Guillaume de Vaussèche de son fait de Vaussèche contenant huit peaux le 16 décembre 1337.

n°pater : Terrier de Vaussèche commencé le 21 janvier 1479 et clos le 6 avril 1538. Autre exemplaire en cote nester à la suite.

n°493 : Hommage de la viguerie de Chalencon en faveur de la maison de Vaussèche à laquelle viguerie se trouve inféodée par les hommages faits et la confirmation d'Aymar de Poitiers le 31 janvier 1500.

n°498 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache demoiselle de Vaussèche contre Guillaume Sainhes mandement de Savinas pour la somme de 120 florins à défaut de paiement Sainhes doit vendre un tènement appelé Lubac le 13 février 1532 (il y a un lieu de ce nom à Chalencon, St. Fortunat, les Ollières, Saint-sauveur...)

n°471 : Inventaire de Claude de Presles seigneur de Vaussèche au sénéchal de Beaucaire et Nîmes en l'année 1539 au titre de l'arrière-ban, lui dénombant trois domaines et deux vignobles, savoir les domaines de Vaussèche, du Chambon et de Cinternous, le vignoble de Geys et celui du Monteil avec son petit circuit avec plusieurs rentes tant de lui que de sa femme montant le tout à 117 livres 10 sols.
n°357 : Testament de Jean Maurel présenteur à l'église cathédrale de Lodève en faveur de noble François de Vaussèche son neveu le 15 décembre 1541.

LIEUX INCONNUS

n°48 : Investiture pour l'achat d'une terre à Robert Sonnyer par Pierre et Vidal du Saurne le jour de S. Barthélemy 1279, d'un pré et terre au Saurne.
n°367 : Reconnaissance pour Pierre de Préhelles à lui faite par Pierre de Chassarnous la Fora mandement de la Tourette en 1308.
n°419 : Echange entre Roger de Préhelles et Guillaume de Bavas où Préhelles doit prendre 4 deniers de rente sur Pierre Bernard pour une vigne située à la Garinaire le 11 juillet 1328.
n°103 : Noble Roger de Préhelles accense une terre à Jehan Testor en champ Sarye le 3 mai 1378.
n°83 : Investiture donnée par Roger de Préhelles et Pierre de Trabe pour l'achat d'une terre au moulin de Vaure par Guillaume Coyratier de Chalencon le 1er mai 1383 (il y a un lieu de Vaure sur la commune de Saint-Pierre-ville, non loin du ravin de Vaure et des sources de l'Orsanne).
n°197 : Reconnaissance faite à Roger de Préhelles par Jean Chamanche pour 2 cesterées de pré en Brulleschet le 5 décembre 1408.
H. de Vergnettes : Deux branches de la famille de Ginestous en Vivarais. R.V. 1989 n°4. Notes. W 150-151.

FAMILLE DE ST. PRIEST

J. Chevalier : « Mémoire pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois » :
Adhémar, fils de feu Guillaume, comte de Valentinois, du consentement et conseil de ses chevaliers et des prudhommes de Chalencon, échange avec Ponce de Saint-Priest, chevalier, ses biens aux Nonières, spécialement les foires de la Saint Jacques, contre sa maison à Chalencon contiguë à celle du comte. (Archives Isère B 3520, regeste Vivarois de J. Régné n° 82). H 48
En 1265, le samedi avant le dimanche des Rameaux, Pons de St. Priest quitte le comte de tous les biens qu'il avait à Nozières et St. Prix, plus le fief de la maison de Pierre de Gossine, située au château de Chalencon. Il quitte aussi au comte la maison que son père avait à Chalencon. En échange, le comte confirme à Pons ce que son père avait acquis dans la vallée de l'Eyrieux, sans rien en réserver que le fief. Les hommes et les femmes et les tailles de ces ventes appartiendraient au comte. St. Priest quitte aussi au comte les droits qu'il pouvait avoir sur le Barrès, à la Coucourde, que tenait Pons de Brion, et le comte quittait à St. Priest 15 et 10 livres qu'il avait pour hypothèque sur les terres de St. Priest à Rochepaule au hameau de Bouchardon. (H 48).
Le mercredi après l'octave de Pâques 1328, Hugues de St. Priest rend hommage pour tout ce qu'il a au mandement de Chalencon. Il est fils de Raymond. H 48.

J. Villain, la France Moderne, T. II. Genève, 1979 : Cette famille est issue des comtes souverains d'Urgel, en Catalogne ; elle s'établit en Forez au XII^e siècle. Elle possédait les comtés de Provence et de Forcalquier (?), et les titres de premiers barons du Forez et du Lyonnais. Ils avaient des biens en Velay, Vivarais, Lyonnais, Beaujolais, Dauphiné. Pons d'Urgel fut en 1150 le fondateur de l'abbaye de Valbenoîte. Durgel d'Urgel suivit Philippe-Auguste en Palestine en 1190 (cf. A. Vachez : « Familles chevaleresques du Forez », manuscrit de la B.M. de Lyon n° 883)

Josserand Ier d'Urgel suivit le comte Guy V à la VII^e Croisade où il mourut en 1251. Il épousa Béatrix de Jarez, fille de Guigues, d'où : Guichard, Hugon, tige de la branche de la Chabaudière, Josserand, chanoine-comte de Lyon, puis archevêque de cette ville, et Béatrix, mariée avant 1265 à Francon, seigneur de Chaste. Guichard Ier vivait encore en 1270, époux de Agnès-Marguerite de Veurey, d'où Josserand II d'Urgel, époux de Matalonne de Jarez, héritière de cette maison.

Briand d'Urgel, baron de St. Priest et St. Etienne, servit dans les Flandres, époux en 1334 de Dauphine de Tournon. Après Jean de Saint-Priest, ils prennent le titre de seigneur de la Fouillouse. Il épousa en 1622 Claudine du Pont de Munas, fille de Paul et Elisabeth de Barjac, d'où Pierre III, seigneur de la Fouillouse et de Châteauneuf-de-Vernoux, époux de Louis de Gardon en 1654. Puis, Louis de St. Priest épousa en 1686 Charlotte de Boulieu de Charlieu. Etienne Gabriel de Saint-Priest de Châteauneuf mourut en 1749, et Etienne Hilaire semble avoir conservé le titre jusqu'à la révolution. Jean de Saint-Priest, archevêque d'Aix, puis capitaine huguenot, était d'une branche cadette. C'était le frère de Christophe de Saint-Priest, dit Saint-Chamond, seigneur de Thorrenc, Montchal, Andance, l'Orne, la Barge, général des troupes catholiques, conseiller d'Etat et privé d'Henri III.

FAMILLE DE VEYRASSAC

P.Y Laffont indique que vers 1172, un Buriane fut témoin d'une donation de Guillaume de Baffie aux Hospitaliers du Puy, et que le château est cité dans une notice du cartulaire de Saint-Chaffre à la fin du XI^e siècle mentionnant l'acquisition par le prieuré de Mariac de l'église de Saint-Genest et du château de Buriane (lignages châtelains en Vivarais-Viennois et Vivarais-Valentinois, DEA Lyon, juin 1992). En 1222, Guillaume de Buriane confirme la donation faite par son oncle Hugues, seigneur du Mézenc, à la Chartreuse de Bonnefoy, en présence des seigneurs de Chambarlhac et Contagnet, et la caution de Philippa de Fay. Le 5 mai 1225, le pape Honorius III demande à Guillaume de Buriane, Guillaume de Solignac et Pierre Ithier de respecter les droits de la Chartreuse. En 1266, Bertrand Albert de Buriane donne à Aymar III le château de Saint-Gervais(?), et en 1304, Jean de Buriane, seigneur de Genestelle, rend hommage à Ebrard du Caylar seigneur de Lacham.

A. Mazon, dans « Histoire du Cheylard » p.4, donne comme témoins à la charte que Pons de Brion accorda en 1278 aux habitants du Cheylard un André de Veyrassac dit la Coste, ainsi qu'un Guillaume de Buriane.

Dès 1248, Buriane est dans la mouvance des Brion, puisque Pons de Brion promet à cette date de donner la préférence à Aymar de Poitiers s'il vient à s'en défaire. Au XIV^e, Buriane est aux Chambonnet, et Guigues Chambonnet s'engagea à ne pas aliéner son fief aux Tournon de la Chièze. Le 20 décembre 1328 (acte n°503 de l'Inventaire de Vaussèche), Marguerite de Trabe, tutrice de ses enfants, héritiers de feu Maurice (André) hommage à Guigon Chambonnet, seigneur en partie de Buriane, ce qu'ils possèdent dans le mandement de Buriane.

La famille de Buriane se poursuit pourtant, puisque le 15 mai 1366, noble Pons de Buriane donne un pré qu'il avait à Chantemerle, une terre et chastanhère qu'il avait en la combe de Balme, à Pierre Maurice, fils de Guillaume, sieur de Vaussèche.

André de Veyrassac, seigneur de Buriane : n°399 : Reconnaissance pour noble André de Veyrassac seigneur en partie du château de Buriane à lui faite par Guillaume d'Albon en l'année 1309.

n°329 : accensement pour noble André de Veyrassac à Peyrot de la coste de Malvern la fête de l'Invention de la Sainte Croix 1317.

Guigon de Veyrassac, seigneur de Buriane.

n°380 : Reconnaissance pour noble Guigon de Veyrassac seigneur de Buriane à lui faite par Marguerite Maurice au nom de ses enfants le 4 février 1317 pour des rentes qu'ils prenaient sur Jehan et Ponson la Teoulle.

n°491 : Achat de censes pour André Maurice de Chalencon fait de Guigon de Veyrassac (?) seigneur en partie du château de Buriane le 24 février 1317.

n°510 : Reconnaissance faite par André Maurice à Guigon Veyrassac le 25 février 1317.

Guillaume Veyrassac.

n°67 : Hommage et reconnaissance de Guillaume de Veyrassac au comte de Valentinois pour tout ce qu'il tient dans le mandement de Chalencon en l'an 1320.

n°122 : Ratification par Guillaume Veyrassac d'une vente faite à Etienne de Besses et Jehan Maurice le 11 janvier 1326.

Regeste vivarois : n°447 : Hommage par Guillaume de Veyrassac en son nom et en celui de Guigues, son père, pour ce qu'ils avaient aux mandements de Chalancon et de Gluiras (Registre notaire Poncii Lambertii, f°105, en 1328).

Jehan de Veyrassac, seigneur de Buriane.

n°525 : Accord entre Pons de Geis et Jehan et André de Veyrassac l'an 1332.

n°502: Hommage fait par noble Pons de Sianonis à nobles Guigon du Chambonnet et Jehan de Veyrassac coseigneurs de Buriane de ce qu'il tenait en fief franc et noble dans le mandement de Buriane le 19 février 1332.

n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras d'une rente à prendre sur le rachat de feu Veyrassac en la grange de celui-ci dite de Rioufol contre Jehan de Veyrassac le 19 septembre 1333.

n°288 : Accord entre Pons de Geis et Jean de Veyrassac celui-ci faisant passage en un pré dudit Geis appelé de Fontbonne, où il fut dit qu'il n'y avait aucun passage le 20 mars 1337.

Armorial du Vivarais : le 7 mai 1337, Bertrand de Brion céda à Guigue de la Roche le fief et l'arrière-fief que Jehan de Veyrassac tenait au lieu ou mas de Faveyrol et Barbeyrac, et le sieur de la Roche céda à celui de Brion les droits que Jehan de Veyrassac avait aux mas de Soleyres et de Thiassons, paroisse de Saint-Christol, avec la justice qu'il avait dans ces lieux (repris par Mazon, « Histoire du Cheylard » p. 5).

A. Mazon, « Histoire du Cheylard » : Le 7 mai 1337, Bertrand de Brion cède à Guigues de Roche les droits que Jean de Veyrassac tenait de lui sur les mas de Faveyrolles et de Barbeyrac relevant de sa maison de Buriane, à la réserve de la justice, et il reçoit en échange les droits que Jean de Veyrassac tenait du seigneur de Roche pour les mas de Solayret et Chasson, dans la paroisse de Saint-Christol (cf. Huillar-debréholles, « Inventaire des titres de la maison de Bourbon »). Voir I 239.

André de Veyrassac, seigneur de Fontréal

n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice où Maurice reçoit un émine d'avoine que Veyrassac prenait et où il donne des rentes situées à Malvern le 11 août 1320.

n°356 : Achat de censes pour André Maurice faites d'André de Veyrassac sieur de Fontréal (notamment sur des habitants de saint Julien, Chavalons dans cette paroisse, Audaresche, Audonneyre, la Vialle, Solobres, les Boscs, etc le 18 mars 1321.

n°373 : André Maurice achète à André Veyrassac deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhe paroisse de Saint Julien Labrousse le 22 novembre 1324.

n°330 : Echange de rentes entre André de Veyrassac et Jehan Maurice le 25 avril 1325.

n°425 : Vente pour Estienne de Besses et Jehan Maurice faite par André Veyrassac de ce qu'il avait au mandement de Gluiras de la part du sieur de la Chièze et autres de Tournon le 13 mars 1326.

André de Veyrassac, seigneur de Fontréal.

Regeste Vivarois : n° 456 : Hommage d'André Veyrassac pour le lieu de Font-Réal avec son mandement et toute juridiction, le 10 juillet 1328, plus son avoir aux terroirs et mandements de Gluiras, Durfort et Chalencon. Il tient au nom de sa femme le lieu de Planche de Geis, son avoir en la paroisse de Saint-Martin, et le fief du village et paroisse de Saint-Julien Labrousse.

n°446 : Reconnaissance par Jehan Peyronette et sa femme à André de Veyrassac seigneur de Fontréal le 5 septembre 1332.

n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de André de Veyrassac du fait d'Arnas, investiture par le châtelain de Chalencon au nom du comte de Saint-Vallier avec reconnaissance de ceux d'Arnas le 23 octobre 1333.

n°5 : Ratification de vente pour le fait d'Arnas entre Jehan Maurice et André de Veyrassac l'an 1333.

n°430 : Terrier pour Hugon de la Roche des rentes qu'il avait acquises d'André Veyrassac au Plan des Olières et autres lieux le 6 juin 1335.

n°11 : Assencement par André Veyrassac à Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337.

n°15 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geis à lui fait par André Veyrassac le 23 novembre 1337.

n°241 : Achat pour Jehan Maurice d'une vigne à Pons Brion de Cumbes paroisse de St. Maurice près de la rivière, au sauf de André de Veyrassac et Josserande sa femme le 5 février 1340.

Regeste Vivarois : Le 22 février 1340, Louis 1er de Poitiers (1337-1345) donne à Giraud de Crussol, seigneur de Beaudiner par mariage, le lieu de Font-Réal et le village de Saint-Julien Labrousse avec toute juridiction. Les Veyrassac durent demeurer seulement coseigneurs.

n°129 : André Veyrassac et Josserande sa femme réduisent de 10 brochée de vin sur 12 et une geline la rente que Jehan Maurice leur faisait pour sa vigne de la Trappe en la rivière Héréon, le 8 juin 1340.

n°90 : Achat par Jehan Maurice d'une rente de noble André de Veyrassac sur la vigne de la Trappe le 23 mars 1340.

n°12 : Achat par Jehan Maurice de Guigon du Chastanharet d'une vigne et d'une maison se mouvant d'André Veyrassac le 1er août 1340.

n°147 : André Veyrassac et Josserande sa femme vendent à Jehan Maurice les rentes que celui-ci leur devait sur sa vigne de la Ribeyre le 22 octobre 1340.

n° 131 : Accensement fait par André Veyrassac et Josserande sa femme à Jehan Maurice de certaines vernées en la rivière de Geis dite de la Trappe le 19 avril 1342.

n°16 : Ratification de ventes et autres actes faites au profit de Jehan Maurice par Anndré Veyrassac, Josserande sa femme et son fils autre André Veyrassac l'an 1345.

n°336 : André Veyrassac cède une obole qu'il s'était réservée en vendant les censes qu'il prenait aux lieux de Mondon et Mélalet dans les paroisses de Cluac et Mounens le 21 avril 1346.

n°309 : Réduction de censes pour Maurice Maurice de Chalencon à lui faite par André de Veyrassac et Josserande sa femme : ils renoncent à un carteyron de seigle et un denier, ne gardent qu'une brochée de vin le 11 juillet 1347 pour une vigne en la ribeyre, la coste ou terre qui est dessus et la vernée qui est dessous.

n°272 : Hommage et reconnaissance au comte de Valentinois et à André de Veyrassac coseigneurs de Fontréal par Vidal Fiausa, noble Guillaume Maurice de Chalencon, Stiene de Besses et autres du Périer le 25 octobre 1357.

n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer de Josserande femme à André de Veyrassac le 28 janvier 1346.

N.B. Mazon indique (p.7 de « L'Histoire du Cheylard ») que des troupes passèrent pour le service du roi au Cheylard au carême 1376, mais qu'il n'y eut pas de guerre. Ces troupes avaient consommé un muid d'une valeur de 25 francs-or, aux dépens du curé d'Arric ; le prieur lui réclamait 15 francs pour un achat de vin des dîmes de son prieuré. L'arbitre, Delorme, notaire à Aubenas, condamne le curé à payer les 15 francs, en dépit de la promesse du prieur de tenir compte au curé des faits de guerre.

Mazon indique aussi (p.19) que le château de Buriane fut acheté par Pierre de Brion, de Jean Jourdan, le 24 septembre 1468. Pierre de Brion le confia à son fils naturel Jean de Brion, jusqu'à ce que ce dernier ait reçu 1.000 livres en héritage. Au XVI^e, le château était entre les mains de la famille du Buisson. Siméon du Buisson, beau-frère de Gilbert de Presles, seigneur de la Tourette et très catholique. Le 10 mai 1599, Alexandre du Sellier acheta le château ; son frère Pierre abjura le protestantisme, et les huguenots furieux détruisirent le château en août 1628. Aussi Pierre du Sellier acheta la seigneurie de la Chèze au duc de Ventadour le 18 octobre 1638.

Armorial du Vivarais : Louise de Veyrassac, fille d'André, épousa Pierre du Bessé en 1389.

n°14 : Accord entre André de Veyrassac et Jehan Maurice par lequel ledit Veyrassac quitte audit Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402.

Armorial du Vivarais : Le 16 novembre 1789, Florimond de Veyrassac épousa Madeleine de Burine de Tournay.

RENTE FONCIERE

Accensements

XIII^e siècle.

1222 - n°413 : Accensement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boucharnous de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la combe au lieu du Vern le vendredi ... près 1222 (peut-être le Vernat, à Châteauneuf de Vernoux. Il y a des Vernet dans la commune. de Vernoux, celle de Gluiras et celle de Prandles).

1268 - n°486 : Noble Pierre de Saint-Prix donne à son neveu noble Hugon de Préhelles qui avec accord de Pierre de Saint-Prix et de Gastone sa mère investit Jehan de Jarrias de la terre à lui baillée qui est le tènement de la Bruyère et partie de Vaussèche les ides de septembre 1268 (on trouve une maison de Jarus, près de la Dunière, commune de Silhac, un hameau de Jariès, commune de Saint-Sauveur de Montagut) : sous la cense de 6 quartes avoine que ledit de Saint-Prix dit donner à Hugon de Préhelles son neveu et Hugon avace l'accord de Gastone sa mère et de sondit oncle investit Jehan de Jarrias de la terre à luy baillée acte fait de la main dudit de Saint-Prix avec 6 sceaux pendants. Pas de mention de notaire.

1270-1280 - n°159 : Accensement et donation pour Maurice fils de Pons à lui faite par Pons de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de Saint Apollinaire de Rias la veille de Saint Nicolas 1275. n°429 : Confirmation d'assancement à Guillaume Preyssemelle par Hugon de Préhelles pour le tènement du mas et du veioujar se joignant le 9 août 1279. n°406 : Accensement pour Galéane (Gastone?) au nom de son fils Hugon de Préhelles d'une vigne que ledit Préhelles avait au claux de Mastenac à Guillaume Sonier le 8 novembre 1279.

1289 - n°443 : Accensement fait par frère Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dit de Préhelles fait et domaine appelé de la Sablière jusque au pont de Emel sous la cense d'une esmine avoine et un quartal seigle le jeudi après l'octave de Pentecôte 1289.

1292 - n°165 : Accensement pour Laurent Davons par Hugon de Geis pour une maison et un chasal avec terre et pré à la Planche avec services et journaux comme les autres hommes du sieur de Geis lundi de mi-carême 1292.

1300-1310 - n°371 : Accensement à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre au Garayt, commune de Silhac, plus un sien claux du Cros, en mars 1301.

n°407 : Accensement pour et en faveur de Pierre de Préhelles fait à Michel de las Pontos de St. Michel de Chabrilanoux de certaines terres au terroir de Beauvert le jour de l'Annonciation 1304.

1310-1320 - n°403 : Accensement pour André Maurice par lui fait à Pons la Téoulle d'un pré appelé la Téoule au mandement de Buriane le 14 février 1317. n°329 : Assancement pour noble André de veyrassac fait à Peyrot de la Coste de Maulverns d'une terre à la Coste le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix 1317 sous la cense d'un quartal avoine. n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de terre et pré se joignant au lieu de Rias pacte y avoir fait sous 5 ans une maison et pour icelle nouvelle redevance plus une geline pour chaque nouvelle maison fait le dimanche fête de St. Vincent 1317 (hommage de Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, le mercredi après l'octave de Pâques 1329).

1320-1330 - n°66 : Accensement par Roger de Préhelles à Pierre Meynier d'une maison à Chalencon le 24 janvier 1323. n°286 : Accensement pour André Maurice fait par André de Chambaud de 30 brochées de vin pur que ledit de Chambaud prenait sur ceux d'Issantous en l'an 1327 se réservant la directe et un denier de rente. n°503 : Hommage de Marguerite de Trabe, veuve de André Maurice tutrice de ses enfants, à Guigon du Chambonnet, seigneur en partie de Buriane pour ce qu'ils possèdent au mandement de Buriane le 20 décembre 1328, à savoir 21 quartes de seigle 5 quartes avoine ; 3 quartes combles de noyaux ; 9 quartes comble chastainhes une geline 4 poulas et demy et 16 sols monnaie courante.

1330-1340 - n°104 : Pacte entre Hugon de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunière le 7 mars 1337. n°11 : Accensement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'Héréon au lieu dit la Trappe le 31 octobre 1337 (il y a une maison dite la Trappe commune de St. Christol d'après Charrié mais introuvable sur la carte. St. Christol ne touche pas l'Eyrieux). n°12 : Accensement pour Jehan Maurice d'un moulin près de Geys à lui fait par André Veyrassac seigneur de Font-Réal le 23 novembre 1337.

1340-1350 - n°131 : Accensement pour Jehan Maurice par André Veyrassac et Josserande sa femme de certaines vernées en la rivière de Geis dit de la Trappe le 19 avril 1342. n°309 : Diminution de censes à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brochée de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347. n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gérenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeyre des Durans le 6 novembre 1349 (il y a aussi un lieu de la Chabreyre dans la commune de Marcols sous les ruines du château de Don).

1350-1360 - n°112 : Accensement fait pour Guillaume May du Chier (St. Sauveur) pour les terres et propriétés de ce lieu le 21 octobre 1353. n°397 : Accensement en faveur de Jehan de Chabanettes et Girine sa femme fait à Jehan du Four d'une vigne au claux de Mastenac le 29 novembre 1353 : sous la cense d'une brochée de vin. n°194 : Accensement pour Pons de Geis fait à Perrichon de la Chabanaa pour prendre une levée en la rivière d'Héréon et près du Claux de Geis avec pouvoir de la lever abaisser et mettre où bon lui semblera le 4 mai 1354 sous la cense de 12 deniers le 4 mai 1354

1360-1370 - n°277 : Assancement et nouveau bailh fait par Mathieu Cellarier comme mari de Sobrate du Ranc à Pierre Dissas du Tracol de Sollobres paroisse de St.Julien Labrousse une terre située en la combe d'Audeneyres : sous le cens et canon(?) de un carteron de seigle et un poulas le 23 mai 1361. n° 326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice par frère Artaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac d'une terre au lieu de la Combe le 10 novembre 1364. n°72 : Accensement d'une maison à Chalencon faite à Pons Sartor le 11 avril 1368. n°320 : Accord entre Roger de Préhelles et Gérenton du Monestier pour 100 sols censuels que Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalancon pour le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut ; il promet de les accenser dans les mandements de Chalencon ou de Durfort le 28 août 1368.

1370-1380 - n°333 : Assancement pour Sobrate du Ranc de Chalencon fait à Guillaume de Maulvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous la cense d'une esmine seigle et d'une esmine avoine comble une geline et 2 sols tournois le ... janvier 1372. n°138 : Renonciation de cense pour Michel Jacquemet à luy faicte par le sieur Rogier de Préhelles lui quittant la viratur du seigle et la chauchature de l'avoine ne demeurant que devoir simplement une quarte et cartère seigle et une quarte et cartière avoine le 25 janvier 1374. n°172 : Accensement pour Raymond Coyratier à lui fait par Hugon Léourat pour un pré appelé la Paing sous la cense de 12 deniers tournois le 24 juillet 1374. n°396 : Accensement pour Pierre Maurice de Chalencon fait par Pons Sartor du lieu de la Fauritte pour une terre et chastanhère en ce lieu le 26 avril 1375. n°103 : Noble Roger de Préhelles accense une terre à Jehan Testor en champ Sarye le 3 mai 1378.

n°374 : Accensement par Roger de Préhelles à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres le 30 juillet 1379. n°33 : Accensement d'un chasal au lieu du Vern pour Falconnet Maurice fait par Raymond Maurice le 9 septembre 1379.

1380-1390 - n°142 : Accensement pour Raymond Coyratier dit Maurice à Jehan de Mays de Challencon d'une vigne sis à Saint-Fortunat en ladite Rotte le 4 mars 1382. n°435 : Assancement portant ratification pour Pierre Polenar de la Planche à luy faict par alaïs femme de Jehan de Portal de Chalencon le 11 mars 1395 : sous la cense de 6 brochées vin pur.

1400-1410 - n°369 : Diminution de censés pour Pierre Pascoret de Monteil à lui faite par noble Pierre Balme et son frère de 13 brochées de vin à 6 à cause des inondations tant d'Héréon que du ruisseau de Bouyon le 14 novembre 1400. n°160 : Accensement pour Nézette Coyratière d'une maison ort et cour bailhée à Pierre Languelin dit Bombardier de Saint-Fortunat sous la cense de 15 pots de vin pur mesure de St. Fortunat le 11 novembre 1401 (on a ici le prix d'un loyer annuel à St. Fortunat au début du XV^e siècle). n°14 : André de Veyrassac quitte à Jehan Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402. n°210 : Accensement pour noble Pierre Maurice fait à Guillaume Boudon fustier de Saint-Fortunat d'un champ au lieu de Beuserret le 4 décembre 1408.

1410-1420 - n°132 : Réduction de censés pour Pierre Reynier de Bouyon mandement de Durfort par Pierre Maurice de 30 brochées de vin à 15 mesure de Durfort le 12 février 1410. n°101 : Rogier de Préhelles fait un nouveau bail à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunyère le 9 avril 1415 : une sommée de seigle et une sommée avoine mesure de Chalencon.

1440-1450 - n°281 : Assancement et nouveau bailh fait par Nézette Maurice à Pierre de Moingtz paroisse de St. Julien Labrousse savoir certaines possessions appelées las teyssonières au mandement de Rochemoire : sous la cense de 5 deniers le 21 septembre 1443. n°106 : ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé la même métairie sous nouveau cens à cens égal d'une saumée de seigle et une saumée d'avoine le 28 décembre 1447 (date forcément erronée pour des raisons généalogiques, Claude de Préhelles étant mort avant 1440).

1451 - n°427 Assancement pour Nézette Maurice et François de Cheyssieu son fils fait à Jacques de Chasalet mandement de Châteauneuf de Vernoux et à Jehan Chasarretier habitant du Chasalet de certaines terres appelées de Chabreyre et de la Chanalette : sous la cense de 7 quartes de seigle le 15 février 1451.

1463 - n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à luy consentie par les héritiers de Gérenton de Préhelles sur un tènement à Revenarie mandement de Durfort : 6 brochées de vin sur 24, reste 18 et une quarte d'aulanhes le 30 octobre 1463.

1490-1500 - n°261 : Accensement que Claude et Anthoine Préhelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la combe de Saint Vincent le 20 décembre 1490. n°13 : Réduction de censés faite par Claude de Préhelles pour Anthoine du Riou de Malpoyet le 3 octobre 1491.

1525 - n°220 : Accensement de Claude de Préhelles à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemure de certaine maison assise à Chalancon avec curtilage et étable le 16 octobre 1525.

1554 - n°478 : Arrentement par Loys de Vaussèche à Jehan Duscleyens du lieu et mandement de Geis de son domaine de Geis pour la durée de 9 années commençant le même jour 6 novembre 1554.

ACHATS ECHANGES DE CENS

XIII^e siècle

n°105 : Achat de censés pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous avec la reconnaissance de ceux d'Issantous qui doivent ladite rente le 20 avril 1224. n°492 : Accord entre demoiselle Gastonne veuve de Pierre de Préhelles, Hugonnet de Préhelles son fils et celui dudit Pierre, et noble Pierre de Saint-Prix traitant au nom dudit Hugon, et Guillaume Léourat de Chalencon, sur certaine terre appelée vulgairement de Barre, et sur 3 esmines seigle et 3 esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera le seigle et avoine contenu audit instrument le 25 mars 1270. n°382 : Pons Maurice achète à Pons et Guichard de Brion des rentes sur Trapayac, acte « reçu en la cour de Chalencon » le 11 avril 1273 (Pons de Brion est le seigneur qui accorda en 1278 une charte de franchise aux habitants du Cheylard). Témoins, parmi d'autres : André de Veyrassac dit la Coste, Guillaume de Buriane. n°308 : Achat pour Hugon de Geis à Pons de Juffon d'une rente qu'il prenait sur Guillaume du Bosc, du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras le sabundi après la fête Saint Grégoire 1285.

1300-1310

n°193 : Achat pour Hugon de Geis de Béatrix de Juffo de rentes qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurent de Marjanor le dimanche après la fête de Rovesons 1302. n°291 : Achat fait de Thomas Luneyres le jour de Saint Mathieu 1305 pour 3 oboles tournois qu'il prenait sur certaines pièces que Guillaume du Masel tenait dudit Thomas à las Saletas avec tout droit de seigneurie pour le pris de 3 sols 6 deniers. n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et

seigneurie de Châteauneuf-de-Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine et fait de Vaussèche et donne pouvoir audit Maurice et à ses successeurs d'acheter par quelque titre que ce soit dans la terre du seigneur de Tournon sans lodz ni émoluments. En outre ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Pons Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la Celli (il y a un domaine de Celles sur la commune de Châteauneuf de Vernoux). Plus ledit sieur donnera à Pons Maurice un sien garayt appelé de la celli pour le pré dudit Pons situé et jouxtant ledit garayt et à raison de ce il doit acheter un cestier seigle pour les religieuses. Encore lui assigne un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus 3 quarts seigle 7 quarts d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant 3 sols pour la taille et hommage. Lui donne une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice de Vaussèche. En outre cinq quarts et une raze avoine et 3 carterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère. Plus un quartal de seigle qu'il prend sur Pierre Bourguignon. Une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un pré appelé las Fauges. Le sabundi avant la feste de Saint-Jean Baptiste 1309.

1310-1320

n°25 : Achat de censés pour Jehan et Pons Maurice du fait de Vern et doux donnons (?) en l'année 1310. n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St.Luc de l'an 1311 : un cestier seigle ; 12 quarts avoine 2 sols 1 geline. n°188 : Achat de rentes pour Pons Maurice à Saint Christol fait de Pons de Pouzols en l'an 1311. n°154 : Achat de censés pour les Maurice fait de Pons de Montagut le lundi après la Saint Martin 1313 de divers personnages impossibles à localiser. n°349 : Achat de trois demies quarts seigle de censés pour Pierre de la Farge à luy vendues par Pons du Meailhe Saint Michel au Rance qu'il prenait sur Pons de Saint-Pierre et Jehanette la Fogeire de Peyre Crose le 8 juin 1314. n°122 : Achat de censés pour Guillaume de Coullons fait de Hugon de Chal ... une somée seigle à prendre sur Estienne des Sainhes de Saint-Martin (de Coux ?) reçu par M° Jehan d'Escoullenc le 14 février 1315. n°192 : Cession par Raymond de Saint-Prix à André Maurice pour 12 deniers retenus sur deux muids de vin baillés audit Maurice à prendre sur le lieu de Beusserret et autres lieux du mandement de Durfort le 3 octobre 1315. n°202 : Achat de censés par Guigon de Pervenchières à Jehan Maurice que ledit Maurice devait pour raison de certaines vignes sises à Pervenchières et autres terres dite la Courseyre au mandement de Durfort le 13 février 1317 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles, sur le versant qui descend vers Auzenne). n°491 : Achat de censés pour André Maurice, fait de Guigon (de Chambonnet), seigneur en partie de Buriane pour le territoire de Chassons au mandement de Buriane le 24 février 1317 avec engagement des tenanciers à savoir : onze quarts de seigle un quartal avoine qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au lieu de Chassons mandement de Buriane (sur l'actuelle commune de Saint-Christol) ; sur Jourdan Peyre 18 deniers et une geline pour les terres et orts qu'il tient dans ce mandement et autre rente que ce ne peut lire avec promesse par les tenanciers de lui payer cette rente.

1320-1330

n°356 : Achat de censés d'André Veyrassac, seigneur de Font-Réal, par André Maurice, le 18 mars 1321. Les lieux concernés sont Audaresches, la Chamanche, Charalons, la Vialle, Solobres, les Boscs, le Claux, le Chappuons, l'hubac des Sainholles : la cense est la 7° partie du blé hivernal croissant sur ses terres de l'hubac des Saignolles. En tout 24 censitaires au moins sont énumérés. n°88 : Echange entre André de Veyrassac et André Maurice le 11 août 1321 où était baillée audit Maurice une esmine d'avoine que Veyrassac prenait sur Peyrot de la Coste et certaine pension que Maurice faisait à Veyrassac sur certaines propriétés situées à Malvern. n°378 : Achat de censés pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, sa femme et sa fille, qu'ils prenaient sur Jehan de Conjolz qu'il tenait de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324. n°161 : Achat de censés fait par Jehan Maurice de noble sieur de la Coste près Chalencon le 8 mai 1324 à prendre sur Armand et Nicolas du Ranc et Pons du Mond et Pons Leydier. n°358 : Ratification par les ordinaires de Chalencon de délivrances de censés sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice, sur les rentes que Hugon du Pont prenait sur Jehan du pont mandement de Gluiras le 18 mai 1324 (il doit s'agir du pont de Chervil, Charrié ne signalant aucun autre lieu du Pont dans les environs). n°378 : Achat de censés pour André Maurice fait de Imbert Pellissier, Marguerite sa femme et Agnès leur fille, qu'ils prenaient sur Clément de Laleysac, Guigonette Sartor de Aleysac, Michel et Guigonnet Terliers, qu'ils tenaient de la directe desdits vendeurs le 5 février 1324 (il y a un lieu des Alises à St. Maurice en Chalencon). n°373 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'André Veyrassac de deux livres de cire à prendre sur Jehan et Barthélemy des Suelhs, paroisse de Saint Julien Labrousse, qui servait de cens pour une terre appelée de Montgros le 22 novembre 1324. n°386 : Partage fait entre Jehan Maurice et Maurice Maurice frères de Chalencon des rentes de Trapayac le jour de la Saint-Martin après Saint Luc 1326. n°215 : Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuyer alias sieur de la valette pour la moitié de l'hommage que ledit Hugon avait au mas du Pont et deux brochées et demie de vin ; un quintal et demie de foin ; demie quarte de seigle demie carteron noyaux une quarte avoine une quarte et demie de chastainhes et 3 obolles avec investiture du comte de Saint-Vallier et du sieur de Gluiras le 1er juin 1326. n°204 : Achat fait par Estienne de Besses pour Jehan Maurice à la fille de feu Guigon de Pervenchières de rentes sur Pons Johanel de la Traverce et Pierre et Etienne de Long Serre (?) le 18 décembre 1327 (il existe un bois de Prévenchères dans la commune de Pranles), et il y a une Traverse dans la commune de St. Etienne de serres près du village). n°419 : Echange entre Roger de Préhelles et Guillaume de Bavas où Préhelles doit prendre 4 deniers de rente sur Pierre Bernard pour une vigne située à la Garinaire le 11 juillet 1328. n°393 : Achat de censés pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à Pierre de Talaron au mandement de Durfort sur Guillaume et Pierre de Vaneilles, Vincent de Gruas, Peyron du Chambon, Marite du Monteilh, les Payas de Salles, sur les Boceys, Guillaume Faure des Olières, Jehan Faure de Saint-Michel, Guigon de Pervenchières, Peyrichon de Peyre Male, sur des gens de Lalissac, de Téoulrier, le tout indivis avec le comte de Valentinois qui a donné l'investiture le 29 décembre 1329 (en tout 22 censitaires sont nommés).

1330-1340

n°256 : Transaction entre Guillaume de Barres et Anthoine Faure à propos de la terre de Peyre Longue se mouvant de la directe des héritiers de feu Roger de Préhelles sous le cens de 7 quarts seigle et 3 quarts avoine : Faure ne payera que 4 quarts avoine, ledit Guillaume de Barres se chargeant de payer une saumée de seigle que ledit Estienne (?) était tenu payer et cette saumée est assise sur les autres terres qu'ils tiennent des hoirs de Préhelles et tous leurs autres biens confrontant cette terre et le chemin qui va du château de Chalencon au moulin de Vidal Léorat (celui de la Borie) avec le chemin qui va dudit chateau à Barres et avec la terre de Bertrand Cilvi le 22 mars 1331. n°141 : Achat de censés pour Jehan Maurice fait de Jehan et Guigon du Masel (qui doit être sur St. Michel d'Aurance, un peu au nord de Burianne) pour le fait de Leyrisses (sans doute aujourd'hui Leyrolle) et Nonyères le 5 mai 1333 avec

reconnaissances au pied dudit achat faites par 11 personnes dont 8 s'appellent Largier, l'un dit de Leyrisse. n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon de la vente à lui faite par Umberto Pellepier sa femme et sa fille audit Maurice de rentes qu'ils prenaient sur Martin de Savinas et d'autres de Bellay le 12 juin 1333. n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac de censes à prendre sur le rachat de feu Veyrassac à prendre sur sa grange de Rioufol le 19 septembre 1333. n°426 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait d'André de Veyrassac avec investiture par le châtelain de Chalencon au nom du sieur de Saint-Vallier le 23 octobre 1333. n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon notamment à Boscharnous relevant du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335. n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison que celui-ci prenait sur Jehan Ray de Boscharnous avec investiture du sieur de Chalencon le 8 décembre 1335. n°500 : Achat de censes le 16 juillet 1336 pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coullans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous-nommés : André du Mas 16 quartes seigle deux quartes avoine 4 sols 6 deniers tournois 2 gelines ; Peyrot Chaix 4 quartes seigle 2 quartes avoine et 2 quartes razes avoine et 2 gelines ; Guillaume Pézellier 12 quartes seigle viras 8 quartes avoine chauchas, argent 6 sols 2 gelines et 2 quartes de seigle ; Jehan Charrier 12 quartes avoine ; Guillaume del Clot deguilhes 5 quartes seigle vira 5 quartes avoine 3 sols 8 deniers tournois et 2 gelines ; Armand Charrier une esmine seigle vira 2 quartes avoine chouchas et 12 deniers tournois ; Margaronne fille de Jacques Charrier 10 quartes seigle vira 8 quartes avoine chauchas et 8 sols tournois et 2 gelines ; Jaques fils de Pierre la Coste 6 quartes et 2 parts de une quarte seigle 7 quartes et 2 parts d'autre quarte avoine ; Berthélemy de Costechaude 2 quartes viras de seigle 4 quartes avoine chauchas ; Pierre Roussilhes 14 quartes seigle vira 12 quartes avoine chauchas ; Pierre Charrière 12 deniers tournois ; Peyrichon Pelissier la 50° partie de 2 cestiers seigle viras 12 quartes avoine chauchas 7 sols tournois 2 gelines et 2 quartes seigle ; Guillaume Chays 12 quartes seigle viras 3 quartes avoine chauchas et 21 deniers tournois ; Jehan dou Chier 3 quartes seigle viras une quarte avoine chaucha 19 deniers tournois ; Peyriche et Jehan dou Chier ensemble 3 quartes seigle vira 2 quartes avoine chauchas et 14 deniers tournois plus les trois frères 2 quartes seigle ; Peyrichon de Bonaffé 6 quartes avoine pesolles ; idal du Villars fils de Jehan du Villar une esmine seigle vira une esmine avoine chaucha 4 sols 8 deniers tournois 2 gelines et 2 quartes de seigle ; Laurens d'Intras 3 deniers tournois ; André Sanholles 2 quartes seigle viras et 2 quartes avoine chauchas ; Jehan du Savel 12 deniers tournois ; Chardonne veuve de Pierre Chocha 12 deniers tournois ; Agathe Chalendare daguilhes 2 quartes avoine et 2 gelines, avec condamnation de clameur par le sieur bailli de Vivarois et de Valentinois et les biens d'iceux condamnés à lipothèque desdites rentes le 16 juillet 1336 notaire Michel Serret. n°104 : Pacte entre Hugon de la Tourette et Pierre de Préhelles pour l'accensement de Dunière le 7 mars 1337.

1340-1350

n°90 : Achat pour Jehan Maurice à André de Veyrassac de 4 brochées de vin que Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe le 23 mars 1340. n°129 : Achat pour Jehan Maurice fait d'André Veyrassac et Josserande sa femme de 10 brochées de vin en déduction des 12 que Maurice leur devait en raison de sa vigne de la Trappe en la rivière d'Héréon le 8 juin 1340 (c'est la vigne que tient Tinland). n°347 : Achat de rentes pour Pons de Geis fait de Pierre la Chabanaa le 27 août 1340 qu'il avait accoutumé de prendre sur Jehan la Ville et Pierre son fils et sur Perichon de Tapernous. n°148 : Achat par Jehan Maurice d'une cense que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre d'André Veyrassac et Josserande sa femme le 22 octobre 1340. n°365 : Echange entre Pons de Geis et Gerenton de la Marette lequel bailhe à Pons de Geis une esmine de seigle à prendre sur Jehan Faure du Vernet le 9 avril 1342. pour une terre qu'il tient au mas de Pesilhaure et sur la grange dudit Jehan. n°114 : Permutation de rentes entre Pons de Geis et Mondon la Chabanaa le 7 mai 1343 (petites rentes qu'ils se faisaient l'un à l'autre). n°31 : Achat de censes fait pour Raymond Maurice de Dalmase veuve à Hugon de Vern du fait de Vernes le 25 septembre 1343. n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour luy stipulant fait de noble Josserande femme d'André de Veyrassac que Guillaume de la Chabanna faisait audit Veyrassac sur une vigne de Geys le 28 janvier 1346. n°336 : André de Veyrassac cède à Jehan Maurice une obole qu'il s'était réservée au contra de vente des cens qu'il prenait aux lieux de Mondon et de Méalaret Bailhés audit Maurice et à Estienne de Besses les dits villages tant en la paroisse de Cluac que celle de Mounens le 21 avril 1346. n°325 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait à Jean Solelhac à raison d'un pré au lieu de Mauvers le 16 juin 1346. n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalencon à prendre notamment sur ceux du Bosc et de Cobonnas à Saint-Fortunat avec investiture du comte de Valentinois le 18 avril 1347 (7 personnes, où on retrouve Mondon Conelha). n°309 : Diminution de censes à Maurice Maurice à lui faites par André de Veyrassac et sa femme Josserande qui lui vendent un quarteron de seigle et un denier et ne gardent qu'une brochée de vin sur la vigne et terre de la rivière et pour la verne qu'est sous la vigne le 11 juillet 1347. n°339 : Achat d'une quarte noyaux pour Estienne de Besses de Chalencon fait de m° Jehan Quinson sur une sienne vigne qu'il tenait franche assise au lieu de Solobres et au-dessous la maison dudit Quinson le sabundi après la Saint-Barthélemy (24 août) 1347. n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gérenton d'Antraigues pour des rentes à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la ribeyre des Durans le 6 novembre 1349 (il y a aussi un lieu de la Chabreyre dans la commune de Marcols sous les ruines du château de Don).

1350-1360

n°115 : Accord entre Estienne du Hautvillars et Pons de Geis pour certaines rentes en Gluiras le 2 décembre 1358.

1360-1370

n°218 : Transaction entre Roger de Préhelles et Armand de Coulans sur des prétentions que Coulans avait sur des biens de Préhelles par dettes ou legs faits à lui par Cécile du Hautvillars, pour solution lui est donnée une métairie que Préhelles avait de là le rosne et jouissance de certains autres fonds pour 3 ans le 30 août 1360. n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente, 13 quartes seigle 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quartes d'avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite s'était-elle remariée avec Armand de Coullans ?).

1370-1380

n°322 : Pierre du Hautvillars donne à Gonnet de Geis un muid de vin qui au passé lui avait été vendu par ledit de Geis sur son vignoble et claux de Geis la date ne se pouvant lire (Gonnet ou Gonon de Geis vivait vers 1370-1380). n°352 : Echange entre Rogier de Préhelles et Mondon de la Praa qui lui bailhe une demie-brochée de vin à prendre sur Mondon, fils à Mathieu Donnou de Dunière en compensation de 6 deniers le 30 juin 1373. Donc une demie-brochée de vin (6l.50) valant 6 deniers, le litre de vin vaut un peu moins de 6 deniers. n°1 : Echange entre Sobrate du ranc et Rogier de Préhelles concernant des censes aux mandements de Chalencon, Durfort, Rochemure et Font-Réal le 4 mars 1374. n°32 : Achat de censes pour Reymond Maurice à lui fait par Etienne Gotalh du Rossinhol le 2 mars 1375. n°18 : Rémission de rentes faites par Sobrate du Ranc à Rogier de Préhelles qu'elle prenait sur Jehan

Bouyet de Malpoyet le 3 septembre 1376 (il y a un lieu du Pouyet, ruiné, sur la commune de St. Barthélemy le Pin près de Grozon appelé Poyet en 1668 d'après Charrié). n°253 : Achat de rentes pour Béatrix de Bronac femme à Raymond Coyratier à prendre notamment sur Gamon Madier et Vincent, de la Chareyre, Mathieu la Chièze, Pierre bailli et Stienne de Saint Andéol le 26 octobre 1379.

1380-1390

n°133 : Roger de Préhelles achète à Jacques Seguin une rente qu'il prenait sur Nerta dou Prays : 6 quarts avoine combles et chauchées demie-geline 3 sols et 6 deniers tournois tant pour cense que pour taille le 20 décembre 1384. n°17 : Saurette Saunière femme de Falconnet Maurice donne à Raymond Coyratier toutes les rentes qu'elle prenait sur Pierre et Jehan de Malpoyet le 31 décembre 1384. n°49 : Achat pour Raymond Coyratier à lui fait par Falconnet Maurice de certaines rentes au lieu de Salleyas et autres de St. Fortunat avec investiture de la comtesse de Valentinois (Alix de Beaufort ?) le 22 novembre 1392. n°258 : Délivrance à l'inquant pour Raymond Coyratier de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa le 28 juillet 1394. n°252: Achat d'un muid de vin à prendre pour les Maurices fait de Jehan Pourtal de Vesseaux et de sa femme Alasie fille de Maurice Maurice à prendre sur ceux de Cobonnas et lieux circonvoisins le 6 décembre 1397.

1402

n°14 : André de Veyrassac quitte à Jehan Maurice toute la cense qu'il prenait au lieu de Malpoyet le 4 novembre 1402.

1413

n°323 : Mariage entre Catherine fille à Pierre Maurice et Claude fils à Roger de Préhelles : Pierre Maurice donne toutes les rentes qu'il avait au lieu de Saint-Privat au mandement d'Ussel et Gérenton de Préhelles et Alaïs de Geis sa femme donnent à Roger leur fils la moitié de leurs biens (11 juillet 1413).

1460-1470

n°164 : Achat de censes pour Gérenton de Préhelles fait de Pierre Mosnier pour 8 quarts seigle et une carte noyaux situés sur la levée du molin se tenant dudit Préhelles le 12 mars 1460. n° incelis bis : Vente faite par Guillaume Donnon à vénérable François de Cheyssieu de 3 quarts seigle et 12 deniers tournois censuels à incorporer sur les terres que Donnon tient de la directe dudit Cheyssieu le 9 novembre 1482 avec reconnaissance de Pierre Donnon du 14 mars 1466. n°212 : Echange entre noble Jean de Mercoux et noble François de Cheissieu le 6 décembre 1469, savoir : trente trois brochées de vin que Marcoux bailhe à Cheissieu ; sur Jehan de Pla du mas de Chassac mandement de Durfort 24 brochées ; 12 pots faisant une brochée et demie item sur Guignonnet de Chassac ; 12 pots faisant 1 brochée et demie item sur Jehan du Serre dudit mas de Chassac ; 6 brochées sur Reymond Giraud del Morier dudit lieu de Chassac sur Reymond Giraud del Morier dudit mas de Chassac. (Remarque : on ne sait pas ce que Cheissieu donne en échange)

1470-1480

n°267 : Claude de Hautvillars donne en dot à sa sœur Loyse, qui épouse Guillaume de Préhelles le 2 juillet 1472, 2 quarts seigle 2 quarts avoine qu'il prenait sur le moulin de Gamon des Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture (droit de mouture sans doute) 3 brochées de vin et 6 deniers tournois avec droit de directe qu'il prenait tous les ans sur Estienne Combiér, Pierre de Geys et Robert de la Miocheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val et ce outre aux sommes audit contrats contenues. n°157 : Guillaume de Préhelles transige avec Pierre et Antoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme, Jacques Champel, sur les droits qu'il perçoit sur eux à la Faurie des Ollières le 25 septembre 1479 : brochées de vin pur, journaux, services pour noces et jassines, une quarte froment, etc.

1481

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles jumeaux : Guinot cède des rentes notamment en vin sur Jehan Pimpie (50 brochées) au mandement de Durfort, Jehan Vinhal de Silhac, Mathieu Riou, du Bellay, et en échanges les frères de Préhelles cèdent les droits et justice qu'ils avaient au mandement de Saint Montan le 1er août 1481.

1494

n°257 : Transaction entre Claude de Préhelles et Barthélemy Arnaud et Anne Allkigeyres de Barre sa femme pour réduction de cense de 7 à 4 quarts pour la terre de Peyre Longue tant en l'hubac que l'adret, avec sentence du sénéchal, le 21 mai 1494.

ACHATS ECHANGES DE TERRES

XIII° siècle

n°121 : Achat pour Gui de Geis fait de Pierre du Pont d'une propriété au lieu de Chassagnes les St. Martin de Coux de l'année 1258 avec investiture le vendredi avant Pâques 1264 du seigneur de Chalencon.

n°401 : Achat pour noble Pons de Geis d'un tènement appelé de Montratier mandement de Chalencon le lundi avant la fête de Toussaint 1263.

n°46 : Achat d'une maison pour Pons Maurice à Chalencon fait de Guillaume Achard et Agnès Acharde, moitié de la directe de Pons Maurice, moitié du sieur de Chalencon, reçu par Pierre de Saint-Prix châtelain de Chalencon le jour de l'Assomption 1271.

n°487 : Donation pour André Maurice de Chalencon à lui faite par noble Hugon de Préhelles de la maison de Saint Antoine et en fief franc et noble toutes les terres qu'il a eues de Jehan de Jarriac cultes et incultes terres prés boys qu'il tenait au lieu et tènement de Vaussèche lui quittant et donnant le cestier d'avoine que lesdits biens lui faisaient le 3 avril 1279.

n°499 : Bailh en fief franc et noble fait par Hugon de Prahelles enfermier de Saint Antoine à André Maurice de Chalencon de certains fonds acquis de Jehan de Jariès et autres pièces y mentionnées qui aujourd'hui se trouvent jointes au domaine de Vaussèche le 3 avril 1279.

R.P. : Il y a bien 2 actes le même jour dont l'un est une donation, et l'autre un bail. Dans le second, il s'agit de terres acquises de Jehan de Jariès, et qui sont donc sans doute la propriété personnelle de Hugon de Prahelles, réunies par lui au domaine de Vaussèche. Pour ces biens-là, André Maurice lui doit sans doute hommage. La donation s'explique sans doute par des liens de parenté.

n°48 : Investiture pour l'achat d'une terre à Robert Sonnyer par Pierre et Vidal du Saurne le jour de St. Barthélemy 1279, d'un pré et terre au Saurne.

n°69 : Quittance pour certaines ventes faites par Guillaume de Mars à André Maurice à Chalencon et Yssantous en avril 1289.

n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui fait par Guillaume de Bellay d'un pré et arbres en la Pessa en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et d'un denier viennois le 22 avril 1297.

1300-1310

n°394 : Achat d'un bois et terre pour Pierre de Prahelles fait de Pierre d'Ugons (?) au serre del mas en l'an 1302.

n°42 : Achat fait pour Hugon de Geis de Hugon sieur de Chambaud d'une maison sise à Chalencon le jour de Saint Laurent 1307.

1310-1320

n°428 : Achat pour Pons Maurice de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'une rente à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chamblre avec reconnaissance de Jehan la Faurie le mercredi après St. Luc de l'an 1311.

n°451 : Confirmation de donation faite par noble Guillaume de Saint-Michel à Pons son fils du fait et rentes de Conjoux le mercredi après carême entrant le vieux 1313.

n°205 : Achat d'une maison à Chalencon par Guillaume et Pons du Vern, se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice Maurice de Chalencon, en 1314.

n° 319 : Achat pour Jehan Maurice d'une vigne située à Las Rottes, de la directe de l'acheteur le lundi avant la fête de St. martin 1315 (peut-être s'agit-il de la Routisse, maison sous Chalencon).

n°145 : Achat pour Jehan Maurice à lui fait par Pierre Teissier et Mathieu son frère et leur mère Bellonde d'un tènement situé à Viazac d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de Pons de Guercil Robert de Linières et Pierre de Préhelles le samedi avant Rovesons 1315.

n°445 : Achat ou bailh en paiement de dot d'Alarie femme de Pons Masoier de St. Fortunat pour laquelle ils ont vendu la vigne du terroir de Las Rottes et d'abondant bailhent à ladite Alarie deux pièces de vigne auorès de Riou Venilh (?) le lundi avant la fête de St. Vincent 1315.

n°408 : Echange entre André Maurice et Hugon Albert par lequel est bailhé audit Maurice un moulin appelé des Alberts avec le domaine dépendant d'iceluy situé au lieu du Périer l'année 1316.

1320-1330

n°363 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un pré à Silhac faite par Estienne la Faurie du val d'Héréon à Jean Fournier du Mastenac le 25 février 1322.

n°317 : Achat pour André Maurice de Chalencon fait d'Agnès femme de Guillaume las feneyras paroisse de Silhac d'une terre au tènement du Bancel paroisse de Vernoux relevant du sieur de Lamastre le 24 avril 1324 (il y a d'après Charrié un Bancel sur la commune des Nonières)

n°335 : Jehan Maurice achète deux terres situées à Viazac à Pierre de Bausac, sous la seigneurie de Pons del Roure, le 1er septembre 1325.

n°425 : Vente et reconnaissance pour Estienne de Besses et Jehan Maurice fait par André de Veyrassac de tout ce qu'il avait au mandement de Gluiras à la part du seigneur de la Chèze et autres de Tournon le 13 mars 1326.

1330-1340

n°31 : Achat de Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern avec investiture de Jehan Maurice le 29 janvier 1330 d'un pré appelé Pra Maur.

n°273 : Achat pour Jehan Maurice d'un pré au mandement de Retourtour fait de Jean Crosolier le 10 décembre 1337.

1340-1340

n°135 : Achat d'un hort d'Arnas le 10 décembre 1343 au sauf de Jehan Maurice le 10 décembre 1343 le vendeur s'en désinvestissant.

n°444 : Achat pour Jehan Maurice fait de Guillaume la Chabanaa le 29 avril 1338

1340-1350

n°241 : Achat pour Jehan Maurice de Pons Brion de Cumbes, paroisse Saint Maurice d'une vigne située en la rivière au sauf d'André de Veyrassac et de Josserande sa femme le 5 février 1340.

n°93 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près de la planche de Geis le 3 mai 1340.

n°409 : Investiture de Pierre de Préhelles pour une vigne échangée au terroir de Mastenac par Jehan de porte habitant de Royas qui la cède à Jehan du Fournier, du lieu de Mastenac le 5 novembre 1340.

n°41 : Achat par Jehan Maurice de Agnès de Bospoules d'une terre le 5 février 1341.

n°92 : Achat par Jehan Maurice fait de Pierre Guérin d'une terre située en la Trappe avec investiture d'André Veyrassac le 10 avril 1341.

n°314 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat d'une terre au lieu du Glape fait par Jacques du Boix à Michelle du Glape et Jehan son fils le 1er mai 1341.

n°517 : Vente faite par Mathieu del rance par Guillaume Allemand d'une terre près du lieu de Saint-Michel le 14 mai 1343.

n°362 : Achat de Vincent de la Grange à Jehan du Cluset et à sa fille Guite d'un pré situé en la rivière de Gla territoire du Cluset paroisse de St.Julien Labrousse avec investiture du seigneur de Vaussèche le 30 octobre 1346.

n°337 : Investiture de Pierre de Préhelles pour l'achat de Jean Fournier à un de Royas d'une maison située à Mastenac le 5 novembre 1346.

n°8 : Achat par Jehan Raphaël de Duront Jarjat d'un pré se trouvant à la Guibruesche dépendant de Guillaume Maurice le 8 janvier 1347.

n°35 : Achat pour Maurice Maurice d'un pré appelé Pra Long de Guillaume Rossinhol le 16 septembre 1347.

1350-1360

n°203 : Investiture de Roger de Préhelles pour la vente d'un ort au lieu du Cluset la veille de Notre-Dame de Mars 1353, de Petronille, fille de Jean du Cluset et femme à Jehan de Navas, à Guigon du Cluset.

n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille de Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibères le dimanche avant Pentecôte 1355 : ledit Garnier baille un pré à la serlin, cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine, plus une autre terre à Pibères de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice (?) à présent Vaussèche. En récompense ladite Jehanete donne une terre au garayt des Houches plus un pré au lieu des houches appelé de la vye étant de la diecte du seigneur de la Tourette.

1360-1370

n°265 : Achat pour Mondon la Beylesse de Silhac fait de Jehan Pouzet d'une terre le vendeur dit tenir du sieur de Vaussèche le 18 janvier 1360.

n°338 : Donation par Pierre Maurice à lui faite par noble Pons de Buriane d'un pré qu'il avait à Chantamerle d'une terre et chastanhère qu'il avait en la combe de la Balme appelée d'Ortial qu'ils avaient en indivis avec reconnaissance de Hugon Colongi paroisse de St. Barthélemy le Meil le 15 mai 1366.

N°391 : Achat pour Hugon de Geis de Mathieu Magui et Jehan de Saint Péray de tout ce qu'ils avaient au mandement du Besse le 8 mars 1367.

1370-1380

n°414 : Investiture faite par Mathieu Cellarier de Chalencon à Andrée femme de Pierre Balmier et Agnès femme de Guillaume la borgne pour raison d'une donation à elles faite par Jacques Cassier de Boscharnous d'un pré et chastainerie ensemble joint appelé del pas le 25 avril 1372.

n°208 : Achat d'une maison à Privas par Mathieu Faure à François Faure se mouvant de Pierre Maurice le 4 mars 1379.

n°89 : Achat pour Raymond Maurice d'une vigne à la Trappe ou près d'illec d'Anthoine Feugier le 20 avril 1379.

1380-1390

n°351 : Investiture par Pierre Maurice pour l'achat par Pochon Perier paroisse de St. Julien Labrousse mandement de Chalencon au territoire de Montgros vendu par Durand Seinhollès desdites paroisse et mandement le 20 juin 1380.

n°20 : Achat pour Raymond Maurice d'Estienne Rossignol de certains près le 3 septembre 1381

n°400 : Cession à Raymond Maurice à lui faite d'une vigne sur les Rottes de Saint Fortunat le 2 mars 1383.

n°83 : Investiture donnée par Roger de Préhelles et Pierre de Trabe pour l'achat d'une terre au moulin de Vaure par Guillaume Coyratier de Chalencon le 1er mai 1383 (il y a un lieu de Vaure sur la commune de Saint-Pierre-ville, non loin du ravin de Vaure et des sources de l'Orsanne).

n°298 : Achat par Roger de Prahelles à Guillaume Pallestra habitant de Boucieu d'une vigne située à Geys et adjugée par la cour de Boucieu sur les biens de Jean la Chabana dépendant de Gonnet de Geis qui donne investiture le 12 novembre 1385.

n°54 : Achat pour Pierre Maurice fait d'Armand de Coulans d'une maison à Chalencon avec investiture de Roger de Préhelles le 7 février 1388.

1394

n°234 : Achat pour Raymonbd Maurice de Chalencon de Pochon Faure de Cluac d'une chastanhere au sauf du sieur de Hautvillars le 28 août 1394.

1405

n°47 : Achat pour Nézette Maurice fille de Mondon d'une maison en la côte de Chalencon le 3 octobre 1405.

1469

n°447 : Achat passé le terme de 6 ans prochains à compter du jour et d'actes des présentes pour noble Bermond de Chambaud à luy fait par Gamon du Suelz ledit rachat venant de la libre volonté du sieur de Chambaud puisqu'il y avait vente précédente le 14 août 1469.

1474

n°110 : Investiture donnée par Guillaume de Préhelles pour l'achat d'une vigne sous le mas de Malpoyet le 31 mars 1474, par Estienne Danilhon habitant de Riatz faits par Pierre et Marie Coste habitant du Chastanharet .

1495

n°209 : Investiture de Claude de Vaussèche pour un achat au fonds de Rias de François Souret paroisse de Silhac à Jehan Aligier et Aleysette Barbent sa femme le 26 octobre 1495

XVI^e siècle

1500-1510

n°454 : Investiture faite à Gaspard de Pierregourde (prieur de Charay) sieur dudit lieu à lui passée par le comte de Valentinois sur les échanges passés pour le fait de l'Aulagnon avec noble Louis de Monestier sieur de la Brugière le 24 mai 1502 (la Brugière est un hameau de Saint-Sauveur de Montagut). (Voir à Silhac toute l'histoire du domaine de l'Aulagnon)

n°343 : Achat pour Claude de Préhelles d'un tènement de pré et vigne appelé le Claux de Tappernous sis au lieu du Monteil paroisse de Saint-Fortunat à lui baillé par plusieurs le 21 juillet 1506

n°134 : Claude de Préhelles vend à Anthoine Feugier du Mas de la Planche un chasal et une maison au Monteil pour 26 florins le 26 août 1506.

n°463 : Rémission faite par révérend père en Dieu François de Lévis prieur du prieuré conventuel de Saint Michel de Charay sous la règle de St. Augustin fondé à noble Alexandre de la Marette pour la dépouille de son devancier et par exprès du fait de Laulanhon le 5 septembre 1508.

1510-1520

n°455 : Achat fait par Antoine Aulanhier curé de Saint Jean Chambre pour le domaine de l'Aulagnon à lui vendu par Alexandre de la Marette prieur de St. Pierre du Luc le 4 mars 1511.

n°246 : Achat pour Claude et Anthoine de Préhelles frères jumeaux d'une terre appelée le Boix de Guillaume Gautier avec investiture de Claude de Préhelles comme tenant de sa directe le 12 mai 1513

n°276 : Echange entre Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernat ; le premier donne une terre appelée le Bois paroisse de Silhac jadis achetée par Guillaume (?) et Anthoine de Préhelles dis les bessons en échange Vernac donne certaines terres chastanhère et la Font du Pasquier avec investitures des seigneurs du Pasquier et de Vaussèche le 10 mai 1519.

1520-1530

n°321 : Echange entre Claude de Vaussèche et Anthoine et Jean de Vernac père et fils : le premier leur donne une maison et ort à Chalencon qui ont été de Claude et Anthoine de Préhelles ses oncles frères jumeaux sous la cense de 20 sols tournois et les Vernac lui donnent une terre sous le lieu de Vernac devant payer cens et taille le 29 mai 1520.

n°137 : Claude de Préhelles donne une maison à Chalencon à Jehan Peyrot du Vernac qui lui donne en échange une terre dite la Font du Pasquier relevant du sieur des Peschers le 9 août 1520.

n°169 : Joachim de Préhelles, sieur des Peschers donne investiture à Claude de Préhelles sieur de Vaussèche pour 3 acquisitions faites au lieu du Vernac le 16 décembre 1520.

1530-1540

n°498 : Obligation avec pacte de vente pour noble Ysabeau de la Blache damoiselle de Vaussèche contre Guillaume de Sainhes paroisse de Vernoux mandement de Savinas pour la somme de 120 florins valant maintenant 90 livres 15 sols et à défaut de paiement d'iceux ledit Sainhes vend à ladite demoiselle ou à son ami à élire dans le temps un tènement appelé Lubac lou prat nor et le comval

du noyer et de la rabeyre située en l'héritage de Sainhes et contenant en semence 10 sommées de seigle s'en désinvestissant au sauf du seigneur de la Tourette le 13 février 1532.

n°501 : Obligation de vente pour Ysabeau de la Blache demoiselle de Vaussèche contre Guillaume Savynas pour la somme de 200 flourins à 15 sols pièce revenant 140 livres et ce outre autre précédente et à défaut de paiement dicelle somme Sainhes vend à ladite damoiselle un tènement de pré terre et bois appelé la Grand Roche de l'héritage de Sainhes se tenant de la directe du seigneur de la Tourette ainsi que le vendeur a dit le 5 mai 1533.

1570-1577

n°464 : Achat par Loys de Vaussèche de Claude Aulanhier paroisse de St. Jean Chambre de l'héritage de Anthoine et Mathieu Laulanhier, prêtres, dont dépend le domaine de Laulagnet le 7 novembre 1573 (voir à Silhac l'histoire de l'Aulagnon ou domaine des Aulanhier).

n°477 : Antoine Vernes notaire et lieutenant en la juridiction de Chalencon vend à Loys de Vaussèche pour 1900 livres le pré et rentes de Gourdol hameau cne. de Chalencon, ruiné, le 18 juin 1577.

ARGENT

XIII^e siècle

n°413 : Assancement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boscharnos de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la Combe au Vern (Combovert ?) sous la cense annuelle d e... douze deniers viennois une geline et une quarte seigle pour le bailliage reçu par M° Pierre Tousenc le vendredi ... 1222.

n°105 : Achat pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous d'une esmine avoine ... une obole avec la reconnaissance au pied dudit achat par ceux d'Issantous qui doivent ladite rente reçu par M° Jacques Quérel le 20 avril 1224.

n°116 : reconnaissance pour Pons de Geys faite par Vidal Perrin de la Chabana des pièces y contenues sous la cense annuelle de ... neuf deniers tournois une geline ... à raison d'un coulombier reçu par M° Pons Faure de Chaberlhanous le 4 mars 1257.

n°159 : Assancement et donation pour Mourice fils de Pons Maurice à luy fait par Raymond de la Rivoire de tout ce qu'il avait dans la paroisse de St. Apollinaire de Rias deux deniers censuels qu'il prenait sur Guillaume Galle et Pons du Besse et Jehan Besse ... en laquelle La Rivoire prenait le quart des blés en semence et quittance au pied de l'investiture reçu par Pierre Cler la veille de Saint Nicolas 1275.

n°308 : Achat pour noble Hugon de Geis du faict de Pons de Juffon pour douze deniers viennois et une geline que ledit de Juffo prenait tous les ans en rente et directe sur ehan et Guillaume du Bosc du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras reçu par M° Pierre Constant le sabundi après la feste Saint Grégoire 1285.

n°376 : Reconnaissance pour noble Hugon de Geis à luy faite par Hugon de Tappernous deux parts d'une vigne assise au terroir de Lolière près l'église de St. Martin de Coux maison et ouche sous la cense de vingt-deux deniers reçu par M° Pierre Constant le 6 août 1286.

n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui faite par Guillaume de Bellay d'un pré et arbre en la pesse en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense... d'un denier viennois acte reçu M° Pierre Constan le 22 avril 1297 (il y a peut-être eu un mandement de la Coste).

1300-1350

n°291 : Achat pour André Maurice fait de Thomas Luneyres de trois obolles tournois qu'il prenait sur certaines pièces que Guillaume du Masel tenait dudit Thomas à Saletas avec tout droit de seigneurie pour le pris de trois sols six deniers reçu par M° Jean Faure de Chalencon le jour de Saint Mathieu 1305 (on a ici le rapport entre le montant annuel d'une rente et son prix d'achat en 1305).

n°390 : Reconnaissance faite par Pierre del veziol de ... six deniers tournois le 6 février 1307.

n°428 : Achat pour Pons Maurice fait de Sauve veuve de Peyrot del Coing de ... deux sols et une geline à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre ... reçu par M° Jehan Meynier le mercredi après St. luc évangéliste 1311.

n°205 : Achat pour Guillaume et Pons du Vern faict de Mathieu du Pré habitant Chalencon de la moitié d'une maison ou chauchère et place d'une maison au lieu de la Terrasse entre eux indivise se mouvant de la directe de Pons, Jehan et Maurice de Chalencon... sous la cense de neuf deniers reçu par M° Jehan Meynier le mardy avant Saint Grégoire 1314.

n°145 : Achat pour Jehan Maurice à luy faict par Pierre Tesissier et Mathieu son frère et Bellonde leur mère d'un tènement assis au lieu de Viasac paroisse de Saint Michel de Chabrillanoux d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de noble Pons de Guercii Robert de Linières sous la cense de.... un denier tournois une geline et deux parts de deux poulets et à noble Pierre de Préhelles un denier tournois avec investiture au pied dudit achat reçu par m° Jehan Meynier le samedi avant Rovesons l'an 1315.

n°192 : Cession donation et permutation pour André Maurice à lui fait par Raymon de Saint Prix pour douze deniers retenus sur deux muigs de vin bailhés audit Maurice cy-devant à prendre sur le lieu de Beusserret au mandement de Durfort et ratification d'iceux au présent contrat reçu M° Gérenton Achard le 3 octobre 1315.

n°154 : Achat de censes pour les Mourice fait de Pons de Montegut savoir ... quatorze sols à prendre sur Martin Besson Bessonnet du Bech et sur Pierre Roubert ... deux sols tournois plus sur Clément Berthélemy frères et Clémensone leur sœur ... deux sols tournois ... acte reçu par M° Jehan Meynier le lundi après la Sainct Martin 1316.

n°380 : Reconnaissance en fief franc et noble pour noble Guigon de Veyrassac seigneur de Buriane à luy faite par Marguerite Maurice au nom de ses enffens de une esmine seigle cinq solz tournois que prenait sur Jehan la Teoulle plus trois solz et un carteyron seigle que prenait sur Ponson la Teoulle reçu par M° Parengon Achard le 4 février 1317.

n°403 : Assancement en faveur de André Maurice par luy faict à Pons la Teoulle d'un pré appelé la Téoule au mandement de Buriane sous la cense de trois sols tournois et un carteron seigle reçu par Gérenton Achard le 14 février 1317.

n°202 : Achat de censes pour Jehan Maurice à luy faite par Guigon de Pervenchières savoir de trois sols six deniers ... que ledit Maurice devait pour raison de certaine vigne sise à Pervenchières .. reçu par M° Gérenton Achard le 13 février 1317.

n° 491 : Achat de censes pour André Maurice de Challencon fait de Guigon seigneur en partie du château de Buriane savoir sur Jourdan Peyres dix huit deniers et une geline pour les terres et ort qu'il tient qu'il tient dans ledit mandement ... avec promesse par lesdits tenanciers faite audit Maurice de la luy payer reçu par M° Achard le 24 février 1317.

n°420 : Reconnaissance et homaige pour André Maurice fait au comte de Valentinois de dix sols au mas du Bellay une quarte et demi seigle trois quarte avoine sept sols et trois gelines que Maurice prenanit Jehan et Guilhaume Chalhote .. reçu par M° Pons Lambert le jeudi après Pentecoste 1320.

n°388 : Assancement fait par noble Pons de Montagut à Jehan Maurice ou diminution de la rente que ledit Maurice devait pour raison de son fait de Viasac ne se y réservant que six deniers tournois reçu par M° Jean Faure de Chalencon le 13 février 1321.

n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait de André Veyrassac sieur de Fontréal à prendre ... sur Marc et Pons la Chamanche et Lepin la Chamanche ... et cinq deniers tournois et ... sur Guillaume du Teilh ... deux deniers et au mas de Bertier ... sur Pierre du Claux quatre deniers et une obole et la quarte part d'une geline pour les terres qu'il tient en l'hubac des Seignolles et la septième partie du blé hyvernal croissant en icelle, le tout avec investiture, reçu M° Jacques Queyrel le 18 mars 1321.

n°363 : Achat pour Jehan Fournier du Mastenac fait de Etienne la Faurie du val d'Héréon dun pré assis au territoire de Silhac sen desinvestissant au sauf de Roger de Préhelles sous la cense de 3 oboles reçu par M° Jacques Queyrel le 25 février 1322.

n°378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier et Marguerite sa femme et Agnès leur fille de ... six deniers ... qu'ils prenaient sur des habitants de Lalissac et de Conjols pour des pièces qu'ils tenaient de la directe des vendeurs reçu par M° Jacques Queyrel le 5 février 1324.

n°161 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de noble Guillaume sieur de la Coste près Challencon de huit sols censuels à prendre sur Armand du Ranc trois sols huit deniers sur Pons du Mond vingt et un deniers sur Nicolas du Ranc deux sols un denier sur Pons Leydier six deniers reçu par Jacques Queyrel le 8 mai 1324 (il y avait peut-être un mandement de la Coste, près de Chalencon).

n°358 : Ratification sur des délivrances de censes par les ordinaires de Chalencon sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice de ... huit sols tournois que ledit du Pont a ratifié et qu'il prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluiras pour la moitié du mas du Pont reçu par Jaques Queyrel le 18 mai 1324.

n°330 : Echange entre noble André de Veyrassac et Jehan Maurice fait et passé par lequel est bailhé par Maurice à Veyrassac deux deniers qu'il était tenu lui assigner et en récompense ledit Veyrassac quitte audit Maurice un denier de rente que Maurice faisait pour la cense d'un pré qu'il avait à Saleyes reçu par M° Raymond Gautier le 25 avril 1325.

n°123 : ratification pour Estienne de Besses et Jehan Maurice faite par Guillaume Veyrassac sur la vente de 41 solz censuels reçu par M° Jean Meynier notaire le 11 janvier 1326.

n°211 : Reconnaissance pour André Maurice de Chalencon à luy faite par Raymond ... d'une terre située au terroir de la Faurie près de la ville de Saint-Fortunat sous la cense de deux deniers tournois reçu par M° Jaques Cayrel le 27 mars 1326.

n°174 : Reconnaissance pour Reymond de Saint Prix à luy faicte par Jehan Maurice de certain près à Chasalets sur la cense de deux deniers et autre terre en la combe de Maleval sous la cense d'un denier acte reçu M° Jaques Queyrel le 15 avril 1326.

n° 215 : Achat pour Estienne de Besse fait de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour la moitié de l'homage que ledit Gugon avait au mas du Pont ... un quintal et demy foing demie quarte seigle ... une quarte avoine ... et trois obolles avec investiture tant du comte de Saint-Vallier que du seigneur de Gluiras le 1er juin 1326.

n°286 : Assancement pour André Maurice à luy fait par André de Chambaud de ... douze deniers tournois censuelz que ledit Chambaud prenanit sur aucuns d'Issantous se y réservant la directe et un denier de rente et laquelle rente ledit de Chambaud prenait sur ... et aussi avec plusieurs hommes reçu par M° Reymond Gautier en l'année 1327.

n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice à luy faite par Pons fils à feu Martin de Trapayc des terres en icelle contenues sous la cense de ... dix huit deniers tournois reçu par M°Guillaume Brunel le 22 mai 1327.

N°204 : Achat fait par Estienne de Besse au nom de Jehan Maurice faite de ...fille à feu Guigon de Pervenchières ... trois sols six deniers tournois ... et une demie geline sur Pons Joanel de la Traverce ... acte reçu par M° Reymond Giraud le 18 décembre 1327.

n°419 : Echange entre noble Roger de Préhelles et Guillaume de Bavas par lequel est bailhé audit Préhelles quatre deniers de rente à prendre sur Pierre Bernard pour une vigne située en la Garinaire reçu M° Pierre de Besse le 11 juillet 1328.

n°503 : Hommage fait par Marguerite de Trabe tutrice des héritiers de feu André Maurice à Guigon du Chambonnet sieur en partie du château de Buriane de ce qu'ils tenaient dans le mandement de Buriane consistant en vingt et une quarte seigle cinq quartes avoine ... une geline quatre poullas et demy et seize sols monoye courante reçu M° Jehan Meynier le 20 décembre 1328.

n°415 : Reconnaissance en faveur de Marguerite de Trabe veuve de feu André Maurice à elle fait par Guillaume des Ouches d'une maison assise en Lestraa ... etc pour la tailhe annuelle quatre sols et apparens six sols journaux et services selon la faculté desdits biens quittant par le même moyen ledit Guillaume le privilège qu'il pourrait avoir dans le tènement de Vaussèche acte reçu Pierre de Besse le 10 février 1329.

n°244 : Reconnaissance pour noble Hugon de Saint Prix à luy faicte par M° Pierre Charrier prêtre pour deux pièces au mas d'Auriolles sous la cense de quatre deniers tournois reçu par M° Jehan Meynier le 11 août 1329.

n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besse à eux fait par Pierre de Talaron à prendre sur ... cinq sols quatre deniers obolles qu'il prenait sur Guillaume de Vallelhes indivia avec le comte de Valentinois, plus deux quartes seigle deux sols tournois sur Vincent de Gruas plus quatorze deniers sur le rachat de Champ Liautard , plus douze deniers sur Guigon Murnie, plus une obole tournois sur Guillaume Patron, plus trois deniers sur Pierre de Valeilhès plus la seigneurie et fief en tous droits que ledit vendeur avait accoustumé prendre sur Peyron du Chambon mandement de Durfort, plus dix huit deniers sur Guillaume Bouier, plus deux deniers sur Jehan rancurel, plus seize deniers tournois sur Marite de Montelh, ... plus trois deniers sur les Payas de Saleyes, plus trois sols trois deniers sur Durand Bocey plus trois sols cinq deniers sur Pochon Bocey, trois sols trois deniers sur Peyronnette Bocey .. .plus un denier tournois sur Guillaume Faure des Olières, plus six deniers sur Jehan faure de Saint Michel, plus trois oboles sur Peyrichon de Peyre Male plus ... trois sols onze deniers tournois sur Jehan Clément de Laissacle tout par indivis avec le comte de Valentinois reçu par M° Jean Vital le 19 décembre 1329.

n°31 : Achat pour Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern d'un pré appelé Pra Maur s'en désinvestissant au sauf de Jehan Maurice qui au même contrat en passe investiture sous la cense de ... et deux deniers tournois que a esté depuis à Anthoine Gourdol et à présent Jehan Dairesseat (?) dit Gascon de Châteauneuf reçu par Raymond Géraud.le 29 janvier 1330.

n°384 : Terrier du fait de Trapayac en faveur de Jehan Maurice à luy fait premièrement par Pierre fils à autre Pierre de Trapayac sous lacense de ... deux sols ... plus Guillaume fils de Simon de Trapayac ... dix neuf deniers tournois trois œufs plus Pons fils à Martin de Trapayac ... dix huit deniers tournois et deux œufs, plus Martin de Savinas pour ce qu'il tient à Bellay ... tant pour cense que tailhe dix sols tournois reçu par M° reymond Giraud en juin 1330.

n°422 : Reconnaissance en faveur de noble Guillaume de Préhelles à luy faite par Laurens la Faurie paroisse de Silhac sous la cense de ... treize deniers et pour la tailhe quatre sols onze deniers et pour le biallage une quarte seigle reçu par M° reymond Géraud le jour de la feste de Saint Pierre 1331.

n°2 : Quittance et donation pour Marguerite Raynaude femme d'Imbert Pellissier concernant certaine maison terre ou vigne au lieu de la Faurie des Ollières pour ... seze deniers sur les hoirs de Guillaume Faure des Ollières et sur Jehan fils à feu Jehan Faure un journal et un homaige susdits les dits hommes plus cinq solz ... sur Jehan de Mure et sur Pierre du Serre et neuf deniers sur Pierre du Mure reçu par Géraud Bonnefoy le 16 novembre 1331.

n°446 : Transaction entre noble André de Veyrassac seigneur de Fontréal d'une part Jehan et Peyronnette sa femme fille de Pierre Donon contenant reconnaissance en fief franc et noble par lesdits mariés audit Veyrassac faite avec une autre reconnaissance de douze deniers ... reçu par M° Jacques Queyrel le 5 septembre 1332.

n°313 : Reconnaissances pour Jehan Maurice de Chalencon à luy faites savoir par Pierre Ranc pour son mas d'Audareshes et autres pièces y contenues sous la cense de deux sols cinq deniers, Jehan de Ranc vingt deniers et une pitte ... Pons de Moins quatorze deniers ... Pierre la Masaa quatre deniers tournois, Armand Leslananche deux sols six deniers, Perrot del teilh douze deniers, Pons Leydier de Moins dix deniers, Reymond Quinson cinq deniers, Durant Daudaresches trois deniers, Durand Daudaresches père du susdit deux deniers, Pierre Daudaresches trois deniers et un poulat, Peyrot Quinson trois deniers tournois, reçu par Jehan Comte le 31 décembre 1332.

n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon à lui faite par Umbert Pelletier Marguerite sa femme et Agnès leur fille sur la vente qu'ils avaient faite audit Maurice de ... dix sols censuels et redituels que lesdits vendeurs prenaient sur Martin de Savinas autre de bellay pour les possessions qu'ils tenaient desdits vendeurs reçu par Raymond Gautier le 12 juin 1333.

n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac pour ... six sols tournois et une geline à prendre sur le rachat de feu Veyrassac et foing en la grange dudit Veyrassac appelée de Rioufol reçu par M° Pierre Alna le 19 septembre 1333.

n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à lui faite par Jehan de Chassagnes mandement de Gluiras de certaine maison et ort au lieu de Chassagnes sous la cense d'une geline quatre solz ... reçu par M° Estienne d'Antraigues du 5 mai 1334.

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison pour ... trois deniers tournois et neuf deniers pour la tailhe que ledit vendeur prenait sur Jehan Ray de Boscharnou pour les biens et possessions qu'il tenait dudit Hugon relevant ladite rente du sauf du sieur de Chalencon ... reçu par M° Pierre de Besses le 8 décembre 1335.

n°500 : Achat de censes pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coulans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous nommés en la paroisse de Saint-Basile et premièrement sur André du Mas quatre sols six deniers tournois et deux gelines
et sur Guillaume Pezillier ... six sols argent deux gelines ; sur Jehan Charrier douze quartes avoine ; sur Guillaume del Clot de Guilhes ... trois sols huit deniers tournois et deux gelines ; sur Armand Charrier ... douze deniers tournois ; sur Margaronne fille de Jacques Charrier ... huit sols tournois et deux gelines ; sur Pierre Charrière douze deniers tournois ; sur Peyrichon Pellissier ... sept sols tournois deux gelines... ; sur Guillaume Chays ... deux sols tournois et deux gelines ; sur Peyrache du Chier ... vingt et un deniers tournois ; sur Jehan dou Chier ... dix neuf deniers tournois ; sur Peyriche et Jehan dou Chier ensemble ... quatorze deniers tournois ; Vidal du Villars fils de Jehan du Villar une esmine seigle vira une esmine avoine chaucachs quatre sols huit deniers tournois deux gelines ; sur Laurent d'Intras trois deniers tournois ; sur Jehan du savel douze deniers tournois ; sur Chardonne veuve de Pierre Chocha douze deniers tournois
avec condamnation de clameur par le sieur bailli de Vivarois et Valentinois et les biens d'iceux condamnés à l'hypothèque desdites rentes reçu par M° Michel Serret le 16 juillet 1336.

n°383 : Reconnaissance et terrier pour noble Jehan Maurice de Challencon à luy faite par ceux de Trapayac pour les terres qu'ils tiennent de sa directe savoir Pochol de Trapayac ... dix huit deniers et deux œufs, plus Guillaume fils à Simond ... dix neuf deniers ... et trois sols un denier tournois et un pollas plus Pierre Soteyro douze deniers tournois ... plus Jehan Solier pour sa femme douze deniers tournois ... plus Guillaume de Trapayac un denier tournois, plus Jehan Géraud d'Accons une obolle, plus Jehan Pouchon de Villebrion trois obolles, plus Jehan du Chier de Brion deux deniers et une obolle, plus Jehan Soteyra de Villebrion six deniers obolles plus Guillaume et Estienne du Monteilh frères habitants du Cheylard sept deniers plus Peyronnet de Procnor sept deniers plus Jehan Perier et Laurence sa femme quatre deniers ... reçu par M° Jehan de la Croix le 17 décembre 1338.

n°354 : Reconnaissance pour Guillaume et André Maurice à eux faite par Catherine et Anne la téouille chacune une quarte seigle ... et douze deniers revenant à deux quartes seigle (1 quarte vaut donc environ 6 deniers) ... et deux sols tournois pour raison des biens qu'elles tiennent à la Teouille se mouvant de la directe des Maurice reçu M° Jehan des Courtz le 30 novembre 1338.

n°282 : Terrier et reconnaissance pour noble Pons de Geis à luy faite par ... montant la cense de tout iceluy ... pour rente argent vingt six sols gelines sept ledit terrier reçu par M°Eustachi Serret le 1er mars 1339.

n°314 : Achat pour Jaques du Boix fait de Michelle dou Glape et Jehan son fils d'une terre située au lieu dou Glape se tenant de la directe et seigneurie des hoirs noble Roger de Préhelles sous la cense de quatre deniers et investiture au pied du contrat fait par Pierre de Préhelles fils et héritier de Roger de Préhelles reçu par M° Reymond Giraud le 1er mai 1341.

n°131 : Assancement pour André Veyrassac et Josserande sa femme fait à Jehan Maurice de certaines vernées en la ribeyre de Geis dit de la trappe sous un denier de cens reçu par M° Jehan Meynier le 19 avril 1342.

n°227 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jehan et Vidal de Maleval ... pour tailhe dix-huit deniers ... expédié par M° Pons de Besse et reçu par Raymond Géraud le 2 mars 1343.

n°85 : Achat de censes pour Raymond Maurice fait de Dalmase veuve à feu Hugon du Vernes du fait de Vernes savoir sur ledit Maurice quatre deniers obole sur Reymond et Mathieu Donnons douze deniers sur Vincent Pouzet trois quartes seigle trois quartes avoine trois sols deux deniers et une geline reçu par M° Pierre Laurens du lieu des Nonières le 25 septembre 1343.

n°287 : Quittance pour Maurice filz de Jehan Maurice de Chalencon à luy octroyée par Dalmase veuve de feu Hugon de Vernaison et comme tutrice de noble Pierre son fils de la somme trente livres auquel ledit Maurice leur était tenu pour certaine acquisition de quatre sols six deniers obole tournois trois quartes seigle trois quartes avoine et une geline censuels et redituels que desdits mère et fils ledit Maurice avait acquis reçu par Pierre Laurens des Nonières le 25 septembre 1343.

n°245 : Reconnaissance pour Jehan Maurice de Chalencon à luy faite premièrement par Guillaume Dademyère sous la cense de ... dix huit deniers tournois plus sur Mondette du Ranc dix huit deniers tournois ... le chacun avec journaux et services accoutumés suivant et joute la faculté des biens reçu par M° Jehan Meynier le 16 novembre 1344.

n°117 : Achat de cens pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour lui stipulant fait de noble Josserande femme à André de Veyrassac de douze deniers tournois et une quarte avoine que Guillaume de la Chabana faisait audit Veyrassac sur une vigne ... de Geis avec reconnaissance au pied par ledit Guillaume reçu par M° Raymond Giraud le 28 janvier 1346.

n°336 : Cession pour noble Jehan Maurice de Chalencon d'une obolle que noble André de Veyrassac s'était réservée au contrat de vente des cens qu'il prenait aux lieux de Mondon et Melaret ... lesdits vilaiges tant en la paroisse de Cluac que de Mounens reçu par M° Jehan Meynier le 21 avril 1346.

n°438 : Terrier en faveur de Pons Maurice de Chalencon des rentes qu'il prend sur Guilhemette Sabatonne ... une quarte comble d'avoine ... sur Mondon de Cobonnas ... six deniers sur Pierre de Cobonnas ... douze deniers reçu par M° Pierre de Besse le 9 octobre 1346.

n°228 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jehan fils de Michel Maleval de certaines maisons terres et prés au lieu de Maleval ... pour la tailhe dix huit deniers ... ladite rente acquise d'André Veyrassac reçu par M° raymond Géraud le 6 février 1347.

n°222 : Reconnaissance pour Jean Maurice à luy faite par Pierre de Porsanor habitant de Maleval pour ... sept deniers tournois item Petronille de Maleval feme à Jehan Real dit le Mut de Maleval pour la cense annuelle de ... quatorze deniers tournois reçu par M° Jehan Meynier le 28 mars 1347.

n°195 : Reconnaissance pour Guillaume Maurice a luy faite par Jehan Badel du Cheylard pour six deniers en fief franc censuel sur Pochon la Fauritte et fait de la Trémollée reçu Guillaume Besse le 8 avril 1347 (y a -il une seigneurie de Trémollet, dont Badel serait seigneur ?)

n°299 : Achat de cens pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice à prendre sur ... Pons de Cobonas douze deniers tournois ... sur Guigon Sabaton une quarte avoine se mouvant les dites cens du comte Valentinois reçu par M° Pierre de Besse le 18 avril 1347.

n°309 : Diminution de cens pour Maurice Maurice de Chalancon à luy faite par noble André de Veyrassac et Jocerande sa femme savoir que d'une brochée de vin un carteron de seigle et un denier que ledit Maurice leur faisait pour une vigne en labeyre et pour la Coste ou terre qu'est sur ladite vigne et pour la verne qu'est sous ladite vigne kuy ont lesdits mariés vendu le carteron seigle et le denier ny réservant qu'une brochée de vin acte reçu par M° Reymond Géraud le 11 juillet 1347.

n°243 : Reconnaissance pour Durand Maurice et Robert Sonnier faite premièrement par Pons du Cros pour une vigne en la Mote sous la cense une obolle ... plus Guillaume de Cros d'une vigne assise audit lieu du Cros sous la cense annuelle de ... une obolle plus sur Estienne ... acte reçu par M° Raymond Gautier extrait par Pierre de Besse le 3 août 1347.

n°262 : Achat pour Maurice Maurice fai de Reymond Donon d'un pré en pomiers avec terre y jognant sen désinvestissant au sauf des Maurice de qui ledit vendeur a dû tenir sius la cense de treize deniers reçu par Reymond Gautier le 17 septembre 1347.

n°Reconnaissance pour Etienne de Besse à luy faite par Durand dal Tribi du mas et tènement de Moins mandement de Rochemoire sous la cense de ... quatre sols tournois tant pour cense que pour tailhe ... reçu par m° Jehan Médiçi de Challencon le 27 janvier 1348.

n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gerenton d'Antraigues de quatre deniers tournois pour le bailliage à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la Ribeyre des Durans reçu par M° Jehan Pellissier notaire le 6 novembre 1349.

1350-1400

n°203 : Achat pour Guigon du Cluset fait de Pétronilhe fille à Jehan du Cluset et feme à Jean de Navas un ort et terre joignant au lieu du Cluset se tenant de la seigneurie de noble Roger de Préhelles sous la cense de 18 deniers tournois ... reçue par M° Eustache Perrier le 24 mars 1353.

n°194 : Assencement pour Pons de Geis fait à Peyrichon de la Chabanaa pour prendre une levée sur la rivière d'Héréon ... sous la cense de douze deniers reçu par M° Gérenton de Gluiras le 4 mai 1354.

n°163 : Reconnaissance pour noble Pons de geis à lui faite par Peyrichon la Chabanaa de Geis de tout ce qu'il a dans le lieu et tènement de Geis sous la cense de ... quatre sols et un denier ... acte reçu par M° Pons Faure de Saint Michel de Chaberlhanous le 15 février 1357.

n°368 : Reconnaissance pour Guigon de Mercuer habitant du Cluset à luy faite par Nicolas Constant de Rieutort mandement de Rochebonne d'une vigne et ort assis audit lieu sous la cense de trois deniers tournois reçu par M° Vidal de Pailheretz le 16 avril 1357.

n°338 : Donation pour Pierre Maurice fils à Guillaume par noble Pons de Buriane de tous les droits qu'icelluy seigneur de Buriane avait sur un pré ... en la combe de la Balme qu'il tenait par indivis avec reconnaissance desdites pièces par Hugon Colongi alias Escuylo paroisse de St. Barthélemy le Meil au nom de Hugon et Guillaume ses fils avec tous droits de seigneurie sous la cense annuelle de ... et trois sols reçu par M° Jean Pierre le 15 mai 1366 et la reconnaissance du 7 juillet même an.

n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne 20 sols en rente, ... 6 deniers et une geline à prendre sur Pierre Lacombe et ... le 17 juillet 1363 (Marguerite devait payer à la place de ses enfants).

n°320 : Accord entre Gérenton du Monestier et Rogier de Préhelles pour cent sols censuels que ledit de Préhelles devait bailler dans le mandement de Chalencon suivant le mariage d'une sienne fille avec Pons de Montagut promettait les assigner tant dans le mandement de Chalencon que Durfort acte reçu par M° Reymond Gautier le 28 août 1368.

n°352 : Eschange fait et passé entre noble Roger de Préhelles et Mondon de la Praa par lequel est baillhé par la Praa audit Préhelles ... demye brochée de vin à prendre sur Mondon fils à Mathieu Donnon de Dunière en compensation ledit Préhelles lui bailhe six deniers reçu par M° Estienne Giraud le 30 juin 1370 (donc une demye-brochée de vin vaut environ six deniers, la valeur du litre est donc proche d'un denier).

n°333 : Assancement par Sobatte du Ranc de Chalencon fait à Guillaume de Malvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous le cens de ... deux sols tournois reçu par M° Estienne Giraud de Chalencon le ... janvier 1372.

n°398 : Reconnaissance en faveur de noble Roger de Préhelles a luy faite par Peyronon du Mas paroisse Basile sous la cense de ... deux sols et une geline reçu par M° Jean Brte notaire de Monteil le 12 juillet 1373.

n°172 : Assancement pour Hugon Léourat fait à Raymond Maurice alias Couyratier d'un pré appelé la Paing sous la cense de douze deniers tournois reçu par M° Pierre de Besse le 24 juillet 1374.

n°310 : Permission de noble Gonnet de Geis donnée à Jehan de la Planche sive benenga de fere une levée en la rivière de Gleure et au-devant Saint Sauveur pour le service d'un moulin sous la cense annuelle de quatre deniers et pour les introges deux francz or reçu par M°Reymond Gautier le 4 mai 1379.

N°253 : Achat pour noble Béatrix de Bronac femme de Reymond Coyratier fait de puissant seigneur Phellip de la Roche de ... dix huit deniers tournois à prendre sur Mathieu la Chièze acte reçu par M° Jean Doron le 10 septembre 1379 et au pied l'investiture dudit achat acte reçu par M° Pierre Angeli de Marsanne le 26 octobre 1379.

n°219 : Assancement pour Raymond Maurice fait à Jaques Maleval des maisons que ledit Maurice avait au lieu de Maleval ... sous la cense de ... et six sols un denier ... et sept deniers tournois censuels et redituelz, reçu par M° Pons de Lherm le 24 janvier 1382.

n°240 : Ratification d'assancement fait par noble Rogier de Préhelles et Jehan de Préhelles prieur de Charay son frère de certaine vigne et terre en faveur de Gamete Bryone et Mandon de la Rivenarie sous la cense annuelle de deux sols tournois reçu par M° Guillaume du Vernet le 8 avril 1382.

n°83 : Achat pour Guillaume Coyratier de Chalencon d'une terre au Moulin de Vaure avec investiture à lui faite par Pierre de Trabe et Roger de Préhelles ladite vente faite par M° Hugon Scot notaire de Tournon sous la cense de audit Rogier de Préhelles de dix huit deniers et audit Trabe la cense que se trouvera devoir le 1er mai 1383.

n°133 : Achat de censes pour Roger de Préhelles fait de Jacques Seguin qu'il prenait premièrement sur Nerta dous Prays ... trois solz six deniers tournois tant pour cense que pour tailhe ... avec tout droit de directe reçu par M° Jean Pierre le 20 décembre 1384.

N°258 : Délivrance à l'inquant pour Reymond Coyratier dit Mourice de Chalencon de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa avec investiture pour ... vingt sols tournois ... plus ... cinq sols tournois une geline que ledit noble François prend sur Gonnet Reynier le tout mesure de Retourtour acte reçu par M° Jehan Testor le 28 juillet 1394.

1400-1450.

n°61 : Achat de censes pour Mondon Maurice à luy fait par Audibert de Châteauneuf de quarante sols censuels sur Challencon reçu par M° André Fournier le 14 avril 1401.

n°242 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles à luy faite par Gonon de la Combe paroisse de Silhac de deux ouches ensemble jointes aussi pour une terre et pré ensemble joignant au lieu de la Sonnarye sous la cense de ... quatre deniers tournois et une geline acte reçu par M° Pierre Chouvin le 30 juin 1404.

n°47 : Achat pour Nézette fille de Mondon Maurice d'une maison en la coste de Challencon fait de Guillaume Bernardin s'en désinvestissant au sauf dudit Mondon père de ladite Nézette sous la cense de deux deniers avec investiture dudit Mondon à sa dite fille le 3 octobre 1405.

n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice en un parchemin faite par ... par Pierre Duteilh paroisse de Saint Julien Labrousse sur la cense annuelle de douze deniers tournois ... autre sur Jehan Marliez fils à Jaques de Chalencon pour ... trois solz deux deniers tournois et une geline reçu par M° Peyret le 14 mars 1418 expédié par commission de Villeneuve de Berc.

n°281 : Assancement et nouveau bailh fait par Neztte Maurice alias Coyraterie de Chalencon à Pierre de Moins paroisse de Saint Julien Labrousse savoir certaines possessions appelées las Teyssnières au mandement de Rochemure sous la cense de cinq deniers reçu par M° Vincent de Grange le 21 septembre 1443.

n°96 : Reconnaissance pour le sieur de Vaussèche du fait de Pibères faite par Jean teoulier et Arthau de Pibères sa femme des pièces y désignées sous la cense de ... deux sols tournois reçu par M° Guillaume du Cros le 22 février 1446.

1450-1500

n°185 : Reconnaissance pour noble François de Blou à luy faite par Jacques de Chasalet sous la cense ... de trois sols tournois ... et tailhable aux cinq cas et pour chacun d'iceux en quarante sols acte reçu par M° André Gamon le 8 avril 1457.

n°87 : Echanges entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir deux quartes seigle et deux quartes avoine et trois sols viennois valant un sol et six deniers que ledit Cheissieu faisait audit sieur comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense estoit bailhé audit sieur comte trois quartes et demye seigle deux quartes combles d'avoine que ledit Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de salleyes reçu par M° Guigon Gautier le 8 novembre 1465 (d'où il ressort qu'une quarte seigle vaut à peu près 3 sols viennois, ou un sol et six deniers (tournois) en novembre 1465.

n°267 : Mariage de noble Guillaume de Prahelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon d'une part et demoiselle Loyse du Hautvillars en faveur du fils aîné qu'ils auront subsituant les uns aux autres par ordre de primogéniture et par icelluy contrat en faveur dudit mariaige noble Claude du Hautvillar frère à ladite Loyse donne ... six deniers tournois avec droit de directe que le sieur de Hautvillars prenait tous les ans sur Estienne Combiere Oierre de Geys et Robert de la Micheallerie ... acte reçu par M° Jehan de Faye le 2 juillet 1472.

n°217 : Transaction pour noble Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche et Anthoine Sabatier alias Faure Berton Gonon et Janete Peyriche sa feme et Loyse sa soeur ... confessent pour chaque tailhabilité les tous vingt sols et deux brochées de vin ... ledit Anthoine Sabatier alias Faure ... dix sols pour chacune tailhe et chaque noce et jassine une brochée de vin et pour chacun journal douze deniers tournois et breton Gounon Janete sa fame et Loyse Peyriche pour chacune tailhabilité ... dix sols à chacune noce et jassine une brochée de vin et pour chacun journal douze deniers ... reçu par M° Guigon Gaultier le 14 août 1480 (d'où on peut penser qu'à cette époque un journal ou journée de travail valait douze deniers soit un sol)

n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles à luy faite par Durand de Charmaison pour ... autres terres jointes au faict de Combe au Poux sous la cense six deniers tournois ... reçu par M° Alaxandre du Cros le 31 octobre 1480.

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles sieurs de Vaussèche frères jumeaux par lequel est baillé audits sieurs de Vaussèche sur Jean de la Pimpie mandement de Durfort ... un sol dix deniers tournois plus ... douze sols six deniers tournois ... plus vingt et un deniers item sur Jehan Vignal paroisse de Silhac ... item sur Pons et Mathieu Riou du Bellay ... vingt trois sols quatre deniers tournois deux gelines item sur Estienne Prahin de ladite paroisse ... douze deniers tournois et en recompense lesdist sieurs de Vaussèche baillent audit sieur de la Tourette tous les cens rentes et justice qu'ils ont au mandement de Saint-Montan le 1er août 1481.

n°130 : Transaction et accord fait et passé entre noble Guillaume de Préhelles seigneur de Vaussèche Durand et Jacques de Veoujar père et fils servant de reconnaissance pour ledit sieur de Vaussèche pour ... quatre solz trois deniers ... reçu par M° Alexandre du Cros le 18 mars 1482.

N°Incels : Reconnaissance de Pierre Donnon du 14 mars 1466 avec une vente faite par Guilhaume Donon à vénérable homme M° François de Cheissieu de ... douze deniers tournois censuelz et redituels à incorporer sur les terres que ledit Donon tient de la directe dudit Cheissieu acte du 8 novembre 1482.

n°261 : Assancement que Claude et Anthoine de Prahelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint Fortunat mandement de Durfort de certaine propriété en la come de Saint Vincent sous la cense de huit sols ou autre rente que se trouvera être due par les terriers ... reçu par M° Grégoire de Chalon le 20 décembre 1490.

n°147 : Reconnaissance pour noble Claude de Préhelles seigneur de Vaussèche à lui faite par Jehan Roussilhe et Reymond du Noyer savoir sur ledit Roussilhe un denier et sur ledit du Noyer vingt trois deniers reçu par M° Jehan Feougier le 31 mai 1493.

XVI° siècle

n°53 : Assancement pour Jacques de Cheissieu fait à Jehan Chappot marchand de Challencon d'une maison fenièrre et place sous la porte de Besse sous la cense de quinze deniers tournois reçu par M° Antoine Feugier notaire le 12 octobre 1500.

n°134 : Achat pour noble Claude de Prehelles à lui fait par Anthoine Feugier du Mas de la Planche pour un chasal et maison au lieu de Monteilh au pris et somme de vingt six florins et six sols reçu maître Jehan feugier le 3 août 1506.

n°181 : Achat pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait et avait coustume de prendre sur le mas de Chasalet consistant en trois sommes seigle et dix sols tournois ... avec homaige d'un journal et au cas que ledit Chasalet ne se trouverait devoir ladite rente ladite Ysabeau devrait avoir récompense sur le mas de Vernes reçu M° Nicolas Salier le 18 mars 1511.

n°321 : Echange entre noble Claude de Vaussèche et Antoine et Jehan de Vernas père et fils de certaine maison et ort que ledit sieur leur bailhe dans la ville de Chalencon qui avait été de Claude et Anthoine frères jumeaux sous la cense de vingt sols tournois ... et en récompense les Vernas lui bailhent une terre située au territoire d'eschou avec pacte que lesdit Vernas devront payer cense et taille d'icelle pièce reçu M° Anthoine de la Praa le 29 mai 1520.

n°137 : Echange entre noble Claude de Préhelles sieur de Vaussèche et Jehan Peyrot du Vernat ledit Claude de Préhelles bailhant une maison à Challencon mouvant de sa directe sous la cense de cinq sols tournois que Peyrot se charge de payer audit sieur de Préhelles et icelluy Peyrot bailhe audit sieur une terre appelée la Font du Pasquier mouvant de la directe du sieur des Peschers acte reçu par M° Antoine de la Pra le 9 août 1520.

n°220 : Assancement pour noble Claude de Préhelles fait à Jehan Maleval et Pierre de Mallevalette mandement de Rochemoure de certaine maison assize à Chalencon et curtilages avec estables ensemble jointcs sous la cense de quatre sols et trois deniers tournois reçu par M° Jacques Nicolay le 16 octobre 1525.

n°293 : reconnaissance pour noble Claude de Vaussèche à lui faite par Jacques Pézelier paroisse de Saint Basile de tout son fait et domaine de Pézelier sous la cense annuelle de ... cinq sols dix deniers et tailhable aux cinq cas à bonne volonté dudit sieur reçu M° François du Cros le 28 novembre 1526.

AVOINE

n°413 : Assancement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boscharnos de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la Combe au Vern (Combovert ?) sous la cense annuelle de ... cinq cartes avoine ... reçu par M° Pierre Tousenc le vendredi ... 1222.

n°105 : Achat pour André Maurice fait de Jehan d'Issantous d'une esmine avoine ... une obole avec la reconnaissance au pied dudit achat par ceux d'Issantous qui doivent ladite rente reçu par M° Jacques Quérel le 20 avril 1224.

n°70 : Achat pour Pons Maurice fait de Pierre Périer d'un quartal avoine à prendre sur Bernard du Cros et Pierre Verdaier acte reçu par M° Pierre Tresens le jour de Saint Martin 1239.

n°116 : reconnaissance pour Pons de Geys faite par Vidal Perrin de la Chabana des pièces y contenues sous la cense annuelle de ... une esmine avoine chouchée une quarte seigle neuf deniers tournois une geline ... à raison d'un coulombier reçu par M° pons Faure de Chaberlhanous le 4 mars 1257.

n°486 : Assancement par Jehan de Jarrias de Coulans du tènement de la Bruyère et de partie de Vaussèche à luy fait par noble Pierre de Saint Preyt sous la cense de six quartes avoine que ledit de Saint Prix donne à noble Hugon de Préhelles son neveu et lequel Hugon du mandement et bon plaisir de son dit oncle et de damoiselle Gastonne sa mère a investi ledit de Jarrias de la terre à lui ci-dessus bailhée par ledit de Saint Preyt l'acte fait de la main dudit de Saint Prieut avec six sceaux pendants date des ides de septembre 1268.

n°492 : Accord entre damoiselle Gastonne veuve de feu Pierre de Préhelles et Hugonnet de Préhelles fils à ladite Gastonne et dudit feu Pierre de Préhelles et noble Pierre de Saint Preyt traitant au nom dudit Hugon et Guillaume Léourat de Chalencon de certaine terre et pré vulgairement appelé de Barres et de trois esmines seigle et trois esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait censuellement au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera ledit seigle et avoine contenu audit instrument reçu par M° Bermond de Privas le 25 mars 1270.

n°48 : Achat pour Robert Sonyer fait de Pierre et Vidal du Saurne d'un pré et d'une terre au Saurne avec investiture passé par Hugon de Préhelles sous la cense d'une esmine avoine le jour de la Saint Barthélemy 1279.

n°71 : Achat pour Pons Sartour de Challencon fait de Michel de la Pra dudit Chalencon de deux jardins en la Fauritte avec investiture passée par Pierre Maurice dudit lieu sous la cense de deux carterons avoine reçu par M° Estienne Géraud le 13 mars 1283.

n°443 : Assancement fait par Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dit de Préhelles fait et domaine appelé de la Sablière jusqu'au pont de Emel sous la cense de une esmine avoine et un quartal seigle reçu par M° Albert Albert notaire le jeudi après l'octave de Pentecoste 1289.

n°165 : Assancement pour noble Hugon de geis fait à Laurent Davons d'une maison ort et chasal à la Planche avec terres et prés se joignant sous la cense de ... trois esmines combles avoine ... reçu par M° Constant le lundy de mi-carême de 1292.

n°402 : Achat pour Pons de Talaron de Chalencon à lui faite par Guillaume de Bellay d'un pré et arbre en la pesse en l'eau de Dunière se mouvant des héritiers de la Coste sous la cense d'un cartal avoine et un denier viennois acte reçu M° Pierre Constan le 22 avril 1297 (il y a peut-être eu un mandement de la Coste).

n°371 : Assancement fait par noble Pierre de Prahelles à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre appelée la Garait au plan de Silhac sous la cense d'un cestier seigle trois quartes avoine et une geline ... reçu par M° Pierre Constant en mars 1301.

n°193 : Achat pour Hugon de Geis de Béatrix de Juffo pour une esmine avoine et deux poulets qu'elle prenait sur Guillaume Pons et Pierre Laurens de Marjanor des terres y mentionnées acte reçu M° Grégoire le dimanche après la fête de Rovesons 1302.

n°173 : Cession et rémission en faveur de Guillaume Teyssier de Boscharnos à lui faite par Agnes del Riou de Viasac de tout ce qu'elle avait au lieu de Viasac soit maysons et autres biens avec investiture de faite par Joucebrand Charbonel baille des hoirs du comte sous la cense de une quarte avoine et tierce part d'autre et une quarte de seigle reçu M° Pierre Constant le mardy après la feste Saint-Martin 1304.

n°407 : Assancement pour et en faveur de noble Pierre de Préhelles fait à Michel de las pontos de St. michel de Chaberlhanos de certaines terres au terroir de Beauvert sous la cense de un quartal avoine et y faisant bastir pour le fougaige une geline reçu par M° Guidon du Saint Loup le 25 mars 1304.

n°367 : Reconnaissance par noble Pierre de Préhelles à luy faite par Pierre de Chassarnous la Fora mandement de la Tourette des pièces propriétés en icelle contenues sous la cense d'un sestier posel avoine un quartal seigle et un connilh acte reçu par M° Guidon de Saint Loup le dimanche des octaves St. Pierre et St. Paul 1308.

n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteuneuf de Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine de Vaussèche et pouvoir (est donné) audit Maurice et à ses successeurs pleine autorité pour acheter où que ce soit en la terre du seigneur de Tournon sans aucune prestation de lods ... plus ledit seigneur donne et remet audit Pons ... sept quartes d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant trois sols pour la taille et hommaige et outre une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice et outre cinq quartes et une raze d'avoine ... que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère plus il est convenu que ledit sieur donnera audit Pons un sien garayt appelé de la Celli pour le pré dudit Pons et à raison de ce acheter ledit cestier seigle pour les religieuses à raison dudit garayt et outre à raison de ce donner audit Pons ... une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteuneuf à raison d'un certain pré appelé les Fauges reçu par M° Guidon de Saint Loup le sabundi avant la feste de St. Jean Baptiste 1309.

n°428 : Achat pour Pons Maurice fait de Sauve veuve de Peyrot del Coing ... de douze quartes avoine ... à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre ... reçu par M° Jehan Meynier le mercredi après St. Luc évangéliste 1311.

n°171 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Armand Barbeyron sous la cense de trois carteyrons seigle pesolles cinq quartes et une rase pesolle avoine reçu par M° Jehan Meynier le mardy avant Pentecoste 1314.

n°154 : Achat de censes pour les Mourice fait de Pons de Montegut savoir dix neuf quartes avoine une esmine seigle et quatorze sols à prendre sur Martin Besson Bessonnet du Bech et sur Pierre Roubert cinq quartes avoine et deux sols tournois plus sur Clément Berthélemy frères et Clémensone leur sœur cinq quartes avoine et deux sols tournois plus sur Jourdan Gras trois quartes seigle et un quartal avoine acte reçu par M° Jehan Meynier le lundi après la Saint Martin 1316.

n°145 : Achat pour jehan Maurice à luy fait par Pierre tesissier et Mathieu son frère et Bellonde leur mère d'un tènement assis au lieu de Viasac paroisse de Saint Michel de Chabrilanoux d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de noble Pons de Guercii Robert de Linières sous la cense de ... un quartal et une quarte rase d'avoine ... avec investiture au pied dudit achat reçu par m° Jehan Meynier le samedy avant Rovesons l'an 1315.

n°80 : Reconnaissance pour André Maurice à luy faite par Guillaume Bastide d'un ort situé à Chalencon sous la cense annuelle de trois quartes avoine reçu par M° jehan Meynier le 25 décembre 1316.

n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de certaine terre et pré se jognant situé au lieu de Rias avec tous ses droits et appartenances sous le cens de ... douze quartes avoine chauchas mesure de Chalencon ... pacte d'y avoir fait dans cinq ans une maison et pour icelle lui faire un homaige pacte aussi que tant que si y fera nouveau maisons augmenteront pour chacune d'icelles une geline reçu par M° jehan fabri de Chalencon le dimanche feste de Saint Vincent 1317.

n° 491 : Achat de censes pour André Maurice de Challencon fait de Guigon seigneur en partie du château de Buriane savoir ... un cartal avoine et une geline qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au territoire de Chassons dans le mandement de Buriane ... avec promesse par lesdits tenanciers faite audit Maurice de la luy payer reçu par M° Achard le 24 février 1317.

n°328 : Assancement pour noble André de Veyrassac fait à Peyrot de la Coste de Malvern d'une terre à la Coste sous la cense d'un quartal avoine reçu M° Jean Faure de Chalencon la feste de l'invention Sainte Croix 1317.

n°420 : Reconnaissance et homaige pour André Maurice fait au comte de Valentinois de ... trois quarte avoine ... que Maurice prenait sur Jehan et Guillaume Chalhote ... reçu par M° Pons Lambert le jeudi après Pentecoste 1320.

n°356 : Achat de censes pour andré Maurice fait de André Veyrassac sieur de Fontréal à prendre sur Durand d'Audareshes une quarte seigle et une esmine avoine, sur Marc et Pons la Chamanche et Lepin la Chamanche cinq quartes avoine comble et une rase et cinq deniers tournois et sur Valentin de Chavalons cinq quartes avoine et un poulet sur Pierre de Grolay une quarte avoine et au mas du Pont une quarte rase avoine sur Guillaume du Teilh une quarte rase avoine et deux deniers et au mas de Bertier une autre quarte rase avoine sur Vidal ... de St. Julien 3 carterons de seigle sur Bertrand de Saint Julien un cartal seigle sur Pierre Lallier et sur les Tracol de Saint-Julien une quarte seigle, sur Maysonnou de Chavalons de ladite paroisse une quarte seigle et une quarte avoine, sur Hélipe de Chavalons une quarte seigle, sur les héritiers Guillaume d'Audeneys une esmine seigle et une quarte avoine item sur Berthélemy et Durand de la Vialle une quarte avoine sur Guillaume Jehan et Berthélemy de la Vialle trois quartes sur Bonnet de Boules trois quartes combles et une raze d'avoine, sur Pierre et Michel de Solobres une quarte comble avoine sur Jehan des Bosc une quarte comble d'avoine et un pollassur Pierre du Claux quatre deniers et une obole et la quarte part d'une geline pour les terres qu'il tient en l'habac des Seignolles et la septième partie du blé hyvernal croissant en icelle, sur Pierre de Chappuons une esmine seigle, le tout avec investiture, reçu M° Jacques Queyrel le 18 mars 1321.

n°358 : Ratification sur des délivrances de censes par les ordinaires de Chalencon sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice d'un cestier avoine ... que ledit du Pont a ratifié et qu'il prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluiras pour la moitié du mas du Pont reçu par Jaques Queyrel le 18 mai 1324.

n° 88 : Echanges entre André de Veyrassac et André Maurice où était baillé audit Maurice une esmine d'avoine que ledit veyrassac prenait sur Peyrot de la Coste et certaine pension que ledit Maurice faisait à celui de Veyrassac sur certaines propriétés situées à Malvern reçu par Jaques Queyrel le 11 août 1321.

n°215 : Achat pour Estienne de Besse fait de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour la moitié de l'homige que ledit Gugon avait au mas du Pont ... une quarte avoine ... avec investiture tant du comte de Saint-Vallier que du seigneur de Gluiras le 1er juin 1326.

n°74 : Reconnaissance pour André Maurice à luy faite par Guillaume la Motte d'une terre en la fauritte sous la cense de trois quartes avoine chochées reçu par M° Jehan Meynier le lundi après sainte Luce 1326.

n°65 : reconnaissance faite à André Maurice par Pierre Reynier de Challencon de certaines terres y contenues sous la cense de six quartes de seigle viras et un quartal avoine reçu par M° jehan Meynier le 24 novembre 1326.

n°359 : Reconnaissance pour André Maurice à luy faite par Pierre Mercyer d'une terre à la Charlarée sous la cense de un carteyron avoine reçu par M° Jehan Meynier le 25 mars 1327.

n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice à luy faite par Pons fils à feu Martin de Trapayc des terres en icelle contenues sous la cense de ... une quarte avoine ... reçu par M° Guillaume Brunel le 22 mai 1327.

n°81 : reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jehan Assignaa d'un chasal place de maison et un ort sur la cense de quatre deniers et un quarte avoine reçu par M° Jehan Meynier le 5 janvier 1328.

n°503 : Hommage fait par Marguerite de Trabe tutrice des héritiers de feu André Maurice à Guigon du Chambonnet sieur en partie du château de Buriane de ce qu'ils tenaient dans le mandement de Buriane consistant en vingt et une quarte seigle cinq quarts avoine ... une geline quatre poullas et demy et seize sols monoye courante reçu M° Jehan Meynier le 20 décembre 1328.

n° 415 : Reconnaissance en faveur de Marguerite de Trabe veuve de feu André Maurice à elle fait par Guillaume des Ouches d'une maison assise en Lestreaa ... etc sous la cense d'... une quarte avoine ... selon la faculté desdits biens quittant par le même moyen ledit Guillaume le privilège qu'il pourrait avoir dans le tènement de Vaussèche acte reçu Pierre de Besse le 10 février 1329.

n° 31 : Achat pour Guillaume Arnaudier fait de Jehan du Vern d'un pré appelé Pra Maur s'en désinvestissant au sauf de Jehan Maurice qui au même contrat en passe investiture sous la cense de dix quarts avoine et deux deniers tournois que a esté depuis à Anthoine Gourdol et à présent Jehan Dairesseat (?) dit Gascon de Châteauneuf reçu par Raymond Géraud le 29 janvier 1330.

n°384 : Terrier du fait de Trapayac en faveur de Jehan Maurice à luy fait premièrement par Pierre fils à autre Pierre de Trapayac sous la cense ... deux quarts et demie avoine ... plus Guillaume fils de Simon de Trapayac ... trois quarts avoine ... plus Martin de Savinas pour ce qu'il tient à Bellay treize quarts comble avoine ... reçu par M° reymond Giraud en juin 1330.

n°256 : Transaction entre Guillaume Barres et Anthoine Faure pour raison de certaine terre appelée de Peyre longe se mouvant de la directe des héritiers à feu Roger de Préhelles sur le cens de sept quarts seigle et trois quarts d'avoine par lequel ont convenu que ledit Faure ne sera tenu payer pour la susdite terre que quatre quarts avoine se chargeant ledit Guillaume de Barres de payer une sommée seigle que ledit Estienne (?) était tenu de payer et icelle sommée ont assis et incorporé sur les autres terres qu'ils tiennent desdits hoirs de Roger de Préhelles et tous leurs autres biens ... reçu par M° Jehan Meynier notaire de Chalencon le 22 mars 1331.

n°2 : Quittance et donation pour Marguerite Raynaude femme d'Imbert Pellissier concernant certaine maison terre pu vigne au lieu de la Faurie des Ollières pour ... une esmine d'avoine ... sur les hoirs de Guillaume Faure des Ollières et sur Jehan fils à feu Jehan Faure ... quatorze quarts avoine sur Jehan de Mure et sur Pierre du Serre ... reçu par Géraud Bonnefoy le 16 nov. 1331.

n°446 : Transaction entre noble André de Veyrassac seigneur de Fontréal d'une part Jehan et Peyronnette sa femme fille de Pierre Donon contenant reconnaissance en fief franc et noble par lesdits mariés audit Veyrassac faite avec une autre reconnaissance de douze deniers et une esmine avoine reçu par M° Jacques Queyrel le 5 septembre 1332.

n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon à lui faite par Umbert Pelletier Marguerite sa femme et Agnès leur fille sur la vente qu'ils avaient faite audit Maurice de treize quarts comble avoine ... le tout mesure de Chalencon que lesdits vendeurs prenaient sur Martin de Savinas autre de bellay pour les possessions qu'ils tenaient desdits vendeurs reçu par Raymond Gautier le 12 juin 1333.

n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac pour ... une esmine avoine ... à prendre sur le rachat de feu Veyrassac et foing en la grange dudit Veyrassac appelée de Rioufol reçu par M° Pierre Alna le 19 septembre 1333.

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison pour ... un carteron seigle une quarte avoine trois parts d'une geline ... trois deniers tournois et neuf deniers pour la taille que ledit vendeur prenait sur Jehan Ray de Boscharnous pour les biens et possessions qu'il tenait dudit Hugon relevant ladite rente du sauf du sieur de Chalencon ... reçu par M° Pierre de Besses le 8 décembre 1335.

n°500 : Achat de censes pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coulans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous nommés en la paroisse de Saint-Basile et premièrement sur André du Mas seize quarts seigle deux quarts avoine quatre sols six deniers tournois et deux gelines ; plus sur Peyrot Chaix quatre quarts seigle deux quarts avoine ; et sur Guillaume Pezillier douze quarts viras seigle huit quarts avoine chauchas six sols argent deux gelines ; sur Jehan Charrier douze quarts avoine ; sur Guillaume del Clot de Guilhes cin quarts seigle viras cinq quarts avoine trois sols huit deniers tournois et deux gelines

sur Armand Charrier une esmine seigle vira deux quarts avoine chouchas et douze deniers tournois

sur Margaronne fille de Jacques Charrier dix quarts seigle viras huit quarts avoine chauchas huit sols tournois et deux gelines ; sur Jaques fils de Pierre la Coste six quarts et deux parts d'une quarte seigle, sept quarts et deux parts d'autre quarte avoine ; sur Barthélemy de Costechaude deux quarts viras de seigle quatre quarts avoine chauchas ; sur Pierre Roussilhe quatorze quarts seigle viras douze quarts avoine chauchas ; sur Pierre Charrière douze deniers tournois ; sur Peyrichon Pelissier la cinquantième partie de deux cestiers seigle viras douze quarts avoine chauchas sept sols tournois deux gelines et deux quarts seigle ; sur Guillaume Chays douze quarts seigle viras sept quarts avoine chauchas deux sols tournois et deux gelines ; sur Peyrache du Chier trois quarts seigle viras trois quarts avoine chouchas et vingt et un deniers tournois

sur Jehan dou Chier trois quarts seigle viras une quarte avoine chauchas et dix neuf deniers tournois ; sur Peyriche et Jehan dou Chier ensemble deux quarts seigle viras deux quarts avoine chauchas et quatorze deniers tournois ; plus les trois frères deux quarts seigle ; sur Peyrichon de Bonaffe six quarts avoine pesoles ; Vidal du Villars fils de Jehan du Villar une esmine seigle vira une esmine avoine chauchas quatre sols huit deniers tournois deux gelines et deux quarts seigle

sur Laurent d'Intras trois deniers tournois ; sur André Sanholles deux quarts seigle viras et deux quarts avoine chauchas ; sur Jehan du savel douze deniers tournois ; sur Chardonne veuve de Pierre Chocha douze deniers tournois ; sur Agathe Chalendar d'Agulhes deux quarts avoine et deux gelines ; avec condamnation de clameur par le sieur bailli de Vivarois et Valentinois et les biens d'iceux condamnés à l'hypothèque desdites rentes reçu par M° Michel Serret le 16 juillet 1336.

n°332 : Echange entre noble Jehan Maurice de Chalencon et M° Reymond Giraud notaire par lequel Maurice bailhe un cartal d'avoine qu'il prenait sur Jehan du Prat et en récompense iceluy Giraud bailhe à Maurice un quartal avoine qu'il prenait sur ledit Maurice à raison d'un pré et terre par indivis entre eux situé à Saleies avec investiture du comte de Valentinois reçu M° Reymond Gautier le 22 mars 1338.

n°383 : Reconnaissance et terrier pour noble Jehan Maurice de Challencon à luy faite par ceux de Trapayac pour les terres qu'ils tiennent de sa directe savoir Pochol de Trapayac ... plus Guillaume fils à Simond, ... un quartal comble avoine ... plus Peyrache Soteyrane ... trois quarts comble avoine et ... plus Pierre Soteyro douze deniers tournois ... une quarte et demie cartière comble avoine et la sixième partie d'un pollas une quarte et demie cartière comble avoine et la sixième partie d'in pollas, plus Guillaume de Linhon recteur de l'église de Brion six quarts comble moins deux cartières avoine, plus Guillaume de Trapayac un denier tournois,

plus Pierre de Clusel d'Accons ... une livre de cire, plus Jehan Géraud d'Accons deux cartières comble avoine ... plus Jehan Pouchon de Villebrion ... et la tierce part d'un quartal comble d'avoine, plus Jehan du Chier de Brion ... la troisième partie d'un quartal comble avoine ... plus Jehan Soteyra de Villebrion ... la troisième partie d'un quartal comble avoine ... plus Jehan Perier et Laurence sa femme ... une quatrième comble d'avoine reçu par M^o Jehan de la Croix le 17 décembre 1338.

n°366 : Homage et reconnaissance pour noble Pons de Geis à lui faits par noble Gérenton de la Marette de ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à St. Maurice ... indivis avec le sieur comte de Valentinois sous la cense annuelle payable audit sieur de Geys de ... une quarte comble et chauchée avoine reçu par M^o Jehan Nicolas le 1er avril 1342.

n°85 : Achat de censes pour Raymond Maurice fait de Dalmase veuve à feu Hugon du Vernes du fait de Vernes savoir ... sur Vincent Pouzet ... trois quarts avoine ... reçu par M^o Pierre Laurens du lieu des Nonières le 25 septembre 1343.

n°287 : Quittance pour Maurice filz de Jehan Maurice de Chalencon à luy octroyée par Dalmase veuve de feu Hugon de Vernaison et comme tutrice de noble Pierre son fils de la somme trente livres auquel ledit Maurice leur était tenu pour certaine acquisition de ... trois quarts avoine et une geline censuels et redituelz que desdits mère et fils ledit Maurice avait acquis reçu par Pierre Laurens des Nonières le 25 septembre 1343.

n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour lui stipulant fait de noble Josserande femme à André de Veyrassac de ... une quarte avoine que Guillaume de la Chabana faisait audit Veyrassac sur une vigne ... de Geis avec reconnaissance au pied par ledit Guillaume reçu par M^o Raymond Giraud le 28 janvier 1346.

n°325 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Jean Solelhac dudit lieu pour un quartal d'avoine que ledit Maurice lui faisait à raison d'un sien pré situé au lieu de Malvers avec l'investiture par le sieur de Valentinois reçu par M^o Pierre de Besse le 16 juin 1346.

n°438 : Terrier en faveur de Pons Maurice de Chalencon des rentes qu'il prend sur Guilhemette Sabatonne ... une quarte comble d'avoine ... reçu par M^o Pierre de Besse le 9 octobre 1346.

n°362 : Achat pour Vincent de la Grange fait de Jehan du Cluiset et Guite sa filhe d'un pré située en la rivière de Gla paroisse de St. Julien Labrousse s'en désinvestissant au sauf du sieur de Vaussèche sous la cense d'un quarte chaucha avoine reçu par M^o Durand Daudaresches le 30 octobre 1346.

n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice à prendre sur Guigon Sabaton une quarte avoine se mouvant les dites censes du comte Valentinois reçu par M^o Pierre de Besse le 18 avril 1347.

n°243 : Reconnaissance pour Durand Maurice et Robert Sonnier faite premièrement par Pons du Cros pour une vigne en la Mote sous la cense une obolle et une quarte comble avoine plus Guillaume de Cros d'une vigne assise audit lieu du Cros sous la cense annuelle de une quarte comble avoine et une obolle plus sur Estienne pour une vigne pré et terre en la Livernarie sous la cense annuelle d'une esmine comble avoine acte reçu par M^o Raymond Gautier extrait par Pierre de Besse le 3 août 1347.

n° Reconnaissance pour Etienne de Besse à luy faite par Durand dal Tribi du mas et tènement de Moins mandement de Rochemoire sous la cense de trois carteyrons avoine ... reçu par m^o Jehan Médict de Challencon le 27 janvier 1348.

n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gerenton d'Antraigues de ... deux quarts avoine pour le bailliage à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la Ribeyre des Durans reçu par M^o Jehan pellissier notaire le 6 novembre 1349.

n°327 : Reconnaissance pour noble Guillaume Maurice de Chalencon à luy faite par Mathieu Bernard du Hautvillars d'un pré et terre se joignant situés à la Croix du Bois et au lieu de Peire Besse sous la cense de cinq carteyrons combles et chauchés avoine acte reçu M^o Reymond Gautier le 6 mai 1354.

n°442 : Echange entre Gamon Garnier d'une part et Jehane fille à feu Hugon des Houches et femme de Pons fils à Garon de Pibères premièrement ledit Garnier bailhe un pré à la Serlin cham se tenant de la directe de Lamastre sous la cense de une quarte avoine plus une autre terre à Pibères de dessus que tient des héritiers de Guidon d'Empurany plus autre terre aux Houches étant de la directe de Gamon Maurice à présent Vaussèche et en récompense ladite Jehanete échange audit garnier une terre au Garayt des Houches plus un pré au lieu des Houches appelé de la Vie étant de la directe du seigneur de la Tourette reçu de M^o Eustachi Serret le dimanche avant Pentecoste 1355.

n°163 : Reconnaissance pour noble Pons de Geis à lui faite par Peyrichon la Chabanaa de Geis de tout ce qu'il a dans le lieu et tènement de Geis sous la cense de ... trois quarts combles avoine et une geline plus pour une chastainherie en lubac du Sauze trois carteyrons avoine ... acte reçu par M^o Pons Faure de Saint Michel de Chaberlhanous le 15 février 1357.

n°255 : Echange entre noble Pons de Geis et maître Vidal Fiausa par lequel est baillé audit Vidal Fiausa six quarts avoine que icelluy faisait pour un sien pré sur le chemin de la Lobaresse et en récompense ledit Fiausa bailhe audit sieur de Geys trois quarts seigle censuels et redituelz trois quarts seigle qu'il avait acheté d'Estienne Géraud ... plus une quarte avoine qu'il promet lui assigner de pour lors à Saint Michel le tout avec droit de directe prélation et adventaige louer et investir ... reçu par M^o raymond Goutier le 11 aout 1359.

n°345 : Transaction entre Armand de Coulans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne ... 9 quarts d'avoine ... sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite devait payer à la place de ses enfants).

n°326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice de Chalencon par frère Arthaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac savoir une terre et sanhac se joignant situé au lieu de la Combe sous le cens de ... trois quarts avoine reçu par M^o estienne Giraud le 10 novembre 1364.

n°73 : reconnaissance pour Raymond Coyratier à lui faite par M^o François Faurii prêtre d'un ort sous Chalencon sous la cense d'une esmine avoine reçu par M^o Pierre de Besses le 10 septembre 1365.

n°333 : Assancement par Sobatte du Ranc de Chalencon fait à Guillaume de Malvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous le cens d'une esmine seigle et une esmine avoine comble une geline et deux sols tournois reçu par M^o Estienne Giraud de Chalencon le ... janvier 1372.

n°138: renociation de cense pour Michel Jacquement à luy faite par le sieur Roger de Préhelles luy quittant la virature du seigle et la chauchature de l'avoine ne demeurant que devoir simplement une quarte et cartière seigle et une cartière avoine acte reçu par M^o pons Foures le 25 janvier 1374.

n°396 : Assancement pour Pierre Maurice de Chalencon fait à Pons Sartor dudit lieu d'une terre et chastanhère en icelle située au lieu de la Fauritte sous la cense de trois carterons avoine reçu M^o Estienne Giraud de Chalencon le 26 avril 1375.

n°33 : Assancement pour Falconnet Maurice fait par Raymond Maurice d'un chasal au lieu du Vern pour une quarte avoine reçu par M° Estienne Giraud le 9 septembre 1379.

n°351 : Achat pour Pochon Périer paroisse de St. Julien Labrousse d'une terre au territoire de Montgros à luy vendue par Durand Sainholle s'en désinvestissant au sauf de Pierre Maurice sous la cense d'un carteron avoine reçu M° Anthoine Feugier le 20 juin 1380.

n°133 : Achat de censes pour Roger de Préhelles fait de Jacques Seguin qu'il prenait premièrement sur Nerta dous Prays six quarts avoine combles et chauchées demy geline trois solz six deniers tournois tant pour cense que pour tailhe plus sur Estienne Prahin onze quarts avoine chouchée plus sur maître Guillaume Fays prêtre une quarte avoine raze avoine comble pesola ... avec tout droit de directe reçu par M° Jean Pierre le 20 décembre 1384.

N°258 : Délivrance à l'inquant pour Reymond Coyratier dit Mourice de Chalencon de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa avec investiture pour ... une somée avoine mesure de Retourtour ... plus ... trois quarts avoine ... que ledit noble François prend sur Gonnet Reynier le tout mesure de Retourtour acte reçu par M° Jehan Testor le 28 juillet 1394.

n°318 : Accord et transaction entre noble Roger de Préhelles et Armand du Mas de Saint Basile sur ce que Peyron du Mas avait laissé à reconnaître annuellement par sa reconnaissance ... deux quarts avoine prometen icelluy du Mas par ladite transaction payer outre sadite reconnaissance et un quartal avoine mesure de Lamastre reçu M° Jehan Testor contrat du 5 janvier 1403.

n°324 : Reconnaissance pour noble Pierre Maurice alias de Trabe de Chalencon à luy faite par François Tracol mandement de Chateaneuf de Vernoux pour ... une quarte avoine pour la terre appelée dou Tribles reçu par M° Anthoine Feugier le 18 août 1407.

n°389 : Reconnaissance en faveur de Mondon Maurice à luy faite par Guillaume de Monteilhet paroisse d'Accons des terres mentionnées en icelle sous la cense d'une quarte six cartières comble avoine plus une quarte comble avoine reçu par M° Guillaume de Cros le 23 février 1410.

n°101 : Assancement et nouveau bailh fait par noble Roger de Préhelles à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière sous la cense d'une sommée de seigle et une sommée avoine mesure de Chalencon reçu par M° Antoine Feugier de Chalencon le 9 avril 1415.

n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice en un parchemin faite par sur Jehan Marliez fils à Jaques de Chalencon pour ... trois quarts avoine ... reçu par M° Peyret le 14 mars 1418 expédié par commission de Villeneuve de Berc.

n°59 : Achat par Guillaume Sourin barbier de Challencon fait par Claude Combier pour une chastanhière en la Fauritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de trois quarts avoine y ayant avec ladite chastanhière une terre se tenant du sieur de Challencon reçu par M° Jacques Sailhenc notaire le 7 novembre 1421.

n°27 : Assancement fait par Pons et Jehan Maurice à Jehan Besso Galo des Betz Roche Lobal et Chabrieure pour ... sept quarts avoine chauchas ... reçu par M° Jehan Corraer le 30 juin 1445.

n°150 : Assancement pour noble Gerenton de Préhelles fait à Jacques dou Suelz d'une terre sous le lieu de Champ sur le cens d'une quarte pesolle avoine mesure de Chalencon reçu par M° Jehan de Faya le 7 février 1447.

n°106 : Ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé ladite métairie à nouveau cens sous la mesme cense d'une somée seigle et autre somée avoine reçu par M° Jean de la Faye le 28 décembre 1447.

n°87 : Echanges entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savoir ... deux quarts avoine ... pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense estoit baillé audit sieur comte ... deux quarts combles d'avoine que ledit Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de salleyes reçu par M° Guigon Gautier le 8 novembre 1465.

n°239 : Reconnaissance pour noble François de Cheissieu à luy faite par Bazile Reynier de certaines terres y contenues sous la cense annuelle de ... trois quarts comble avoine mesure de Retourtour une geline ... aux œuvres dudit sieur Maurice reçu par M° Guigon Gautier le 16 avril 1467.

n°267 : Mariage de noble Guillaume de Prahelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon d'une part et demoiselle Loyse du Hautvillars en faveur du fils aîné qu'ils auront subsistant les uns aux autres par ordre de primogéniture et par icelluy contrat en faveur dudit mariage noble Claude du Hautvillar frère à ladite Loyse donne ... deux quarts avoine qu'il prenait sur le moulin de Gamon du Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture ... reçu par M° Jehan de Faye le 2 juillet 1472.

n°249 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles à luy faite par Jehan de Blache paroisse de Gluiras de deux quarts avoine reçu par M° Alexandre du Cros le 20 octobre 1480.

n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles à luy faite par Durand de Charmaison pour le fait de Dunière sous la cense ... d'une sommée avoine plus autres terres jointes au fait de Combe au Poux reçu par M° Alexandre du Cros le 31 octobre 1480.

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles sieurs de Vaussèche frères jumeaux par lequel est baillé audits sieurs de Vaussèche ... sur Pons et Mathieu Riou du Bellay ... vingt quarts et demie d'avoine comble ... item sur Estienne Prahin de ladite paroisse ... sept quarts combles d'avoine mesure de Chalencon ... et en recompense lesdits sieurs de Vaussèche baillent audit sieur de la Tourette tous les cens rentes et justice qu'ils ont au mandement de Saint-Montan le 1er août 1481.

n°130 : Transaction et accord fait et passé entre noble Guillaume de Préhelles seigneur de Vaussèche Durand et Jacques de Veoujar père et fils servant de reconnaissance pour ledit sieur de Vaussèche pour ... quinze quarts avoine ... reçu par M° Alexandre du Cros le 18 mars 1482.

n°293 : reconnaissance pour noble Claude de Vaussèche à lui faite par Jacques Pézelier paroisse de Saint Basile de tout son fait et domaine de Pézelier sous la cense annuelle de ... dix quarts avoine mesure de Lamastre une geline ... et tailhable aux cinq cas à bonne volonté dudit sieur reçu M° François du Cros le 28 novembre 1526.

CHATAIGNES

Sabundi après la feste Saint Grégoire 1285 : (n°308) : Achat pour noble Hugon de Geis du fait de Pons de Juffon pour deux quarts seigle trois quarts chataignes ... que ledit de Juffon prenait tous les ans sur Jehan et Guillaume du Bosc du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras...

1er juin 1326 : (n°215) : Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour...demy carteron noyaux une quarte avoine une quarte et demie raze de chastainhes...avec investiture du comte de Saint-Vallier et du sieur de Gluiras...

20 décembre 1328 : (n°503) : Hommage fait par Marguerite de Trabe tutrice des héritiers de feu André Maurice à Guigon du Chambonnet sieur en partie du château de Buriane de ce qu'ils tenaient dans le mandement dudit Buriane consistant en...trois quarts combles de noyaux neuf quarts combles chastainhes...

16 nov. 1331 : (n°2) : Quittance et donation pour Marguerite Reynaude femme d'Imbert Pelissier concernant...deux quarts razees chataignes sur Jehan de Mure ... du 16 novembre 1331 (sans doute environs des Ollières).

30 novembre 1338 : (n°354): Reconnaissance faite pour Guillaume et André Maurice à eux faite par Catherine et Anne la Teoulle la chacune une quarte seigle une quarte comble chataignes et douze deniers revenant à deux quarts seigle deux quarts chataignes et deux sols tournois pour raison des biens qu'ils tiennent au lieu de la Téoulle...

15 février 1357 : (n°163) : Reconnaissance pour noble Pons de Geis à lui faite par Perichon la Chabanaa de Geis de tout ce qu'il a dans le lieu et tènement de Geis...plus pour une chastainherie en l'hubac de Sauze trois carterons avoine quatre sols et un denier...

15 mai 1366 : (n°338) : Donation et rémission pour Pierre Maurice fils à feu Guillaume à lui faite par noble Pons de Buriane de tous les droits et actions oit seigneuriaux ou autres quicelluy sieur de Buriane avait...sur une terre et chastanhière appelée doux Ortialz en la combe de la balme qu'il tenait par indivi ... sous la cense annuelle d'un cestier seigle mesure de Buriane...

25 avril 1372 : (n°414) : Investiture faite par Mathieu Cellarier de Chalencon à Andreu femme de Pierre Balmier et Agnès femme de Guillaume le Borgne pour raison d'une donation à elle faite par Jaques Cassier de Boscharnos d'un pré et chataignerie ensemble jointz appelés del Pas ...

26 avril 1375 : (n°396) : Assancement pour Pierre Maurice de Chalencon fait à Pons Sartor dudit lieu d'une terre et chastanhière située au lieu de la Fauritte sous la cense de trois carterons avoine...

28 août 1394 : (n°234) : Achat pour Raymond Maurice de Chalencon fait de Pochon Faure de Cluac d'une chastanhière au terroir d'Eschou au sauf du sieur de Hautvillar...

n° 110 : Achat pour Estienne Danilhon de Rias à lui fait par Pierre Coste et Marie du Chastainhere sa femme habitant du Chastainhere d'une vigne située sous le mas de Malpoyet avec investiture faite par Claude de Préhelles reçu par Guigon Gautier le 31 mars 1474.

7 novembre 1481 : Achat par Guillaume Sourin barbier de Chalencon fait par Claude Combier d'une chastanhière en la Fouritte se tenant du sieur de Vaussèche sur la cense de trois quarts avoine y ayant avec ladite chastanhière une terre se tenant du sieur de Vaussèche...

10 mai 1519 : (n° 276): Echange entre noble Claude de Vaussèche et Jehan Vernac du Vernac par lequel ledit seigneur bailhe audit Vernac...un bois en la paroisse de Silhac...en échange ledit Vernac bailhe audit seigneur certaines terres avec chastanhières que fut tant du fait de Vernac que acquis de Loys Chahol appelé Deschéou...

FROMENT

18 mai 1324 : (n°358) Ratification des délivrances de cens par les ordinaires de Chalencon sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice ... d'un cartal froment qu'il prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluiras pour la moitié du mas du Pont...

22 mai 1327 : (n°385) Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice à lui faite par Pons fils à feu Martin de Trapayac des terres en icelle contenues sous la cense ...d'un quart froment...

8 novembre 1335 : (n°305) Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison pour une quarte une cartière et tierce part d'autre cartière froment viras...pour la tailhe que ledit vendeur prenait sur Jehan Ray de Boscharnous...relevent ladite rente du sieur de Chalencon...

juin 1330 : (n°384) Autre terrier du fait de Trapayac en faveur de Jehan Mourice à lui fait remièrement par Pierre fils à autre de Pierre de Trapayac des pièces en icelluy contenues sous la cense ... quatre quarts froment...plus Guillaume fils de Simon de Trapayac une quarte froment...plus Pons fils à Martin de Trapayac une quarte froment...

17 décembre 1338 : (n°383) Reconnaissance et terrier pour noble Jehan Mourice de Challencon à lui faites par ceux de Trapayac pour les terres qu'ils tiennent de sa directe savoir Pochol de Trapayac...une quarte froment...plus Guillaume fils une quarte un quartal froment. plus Peyrache Soteyrane une quarte froment...plus Pierre Soteyron demiecartière froment... Jehan Solier pour sa femme une quarte six...et demie froment...

20 décembre 1384 : (n°133) Achat de censes pour Roger de Préhelles fait de Jacques Seguin qu'il prenait sur...Drenon du Serre une quarte froment reçue par M° Jean Pierre.

14 mars 1408 : (n°55) Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice dont l'une faite sur Anthoine Blanc notaire de Tournon au cens de un quartal froment...reçu par M° Peyret par commission de Villeneuve de Berc. Plus loin : la rente de Tournon a été changée en une autre rente avec ceux de la maison du Bay pour lors étant à Tournon.

25 septembre 1479 : Transaction passée entre noble Guillaume de Préhelles d'une part et Pierre Anthoine de la Font François Bocey et Agnes sa femme de la Faurie Pierre Faure et Jacques Champel tant ensemble qu'indivis...pour les services de noces et jassines une quarte froment...

NOYAUX

mars 1301 : (n° 371) Assancement fait par Pierre de Préhelles à Guillaume Foyurnier de Mastenac d'une terre appelée le Garait au plan de Silhac...plus le dit Préhelles bailhe au susdit Fornier un sien claux du Cros sous la cense de ...deux casses noyaux...

13 février 1317 : (n° 202) Achat de censes pour Jehan Maurice à lui faite par Guigon de Pervenchières savoir ...un carteyron comble de noyaux...que ledit Maurice devait pour certaine vigne sise à Pervenchières et pour autre terre dite la Courseyre au mandement de Durfort...

1er juin 1326 : (n°215) Achat pour Estienne de Besses fait de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour...demye carteron noyaux une quarte avoine une quarte et demie raze de chataignes...avec investiture du comte de Saint-vallier et du sieur de Gluiras...

18 décembre 1327 : (n°204) Achat fait par Estienne de Besses au nom de Jehan Maurice fait de ...filhe à feu Guigon de Pervenchières...un carteron de noyaux comble...sur Pons Johanel de la traverse...avec reconnaissance dudit Johanel..

20 décembre 1328 : (n°503) Hommage fait par Marguerite de Trabe tutrice des héritiers de feu André Maurice à Guigon du Chambonnet sieur en partie du château de Buriane de ce qu'ils tenaient dans le mandement dudit Buriane consistant en...trois quarts combles de noyaux neuf quarts combles chataignes...

31 décembre 1332 : (n°313) Reconnaissance pour Jehan Maurice de Chalencon à lui faite pour son mas d'Audareshes et autres pièces...sous la cense de vngt deniers une pitte et un carteron ras de noyaux de Jehan du Ranc, de Pons de Moingtz quatorze deniers et un carteron ras de noyaux...

2 mars 1343 : (n° 227) Reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Jehan et Vidal de Maleval pour une quarte raze noyaux....

16 novembre 1344 : (n°245) Reconnaissance pour Jehan Maurice de Chalencon à luy faite par guillaume Daudenyère sous la cense de un quarteron ras noyaux et dix huict deniers tournois plus sur mondette du Ranc dix huit deniers tournois et ung carteron ras de noyaux mesure de Chalencon le chacun avec journaux et services accoustumés...

28 mars 1347 : (n°222) reconnaissance pour Jehan Maurice à lui faite par Pierre de porsanor habitant de Maleval...pour une quarte rase de noyaux...idem Petronille de Maleval femme à Jehan Réal dit le Mut de Maleval pour la cense annuelle de... une quarte rase noyaux...

Sabundi après la St. barthélemy 1347 : (n°339) Achat d'une quarte noyaux pour Estienne de Besses fait de maître Jehan Quinson sur une sienne vigne qu'il tenait franche assise au lieu de Solobres et au dessous de la maison dudit Quinson...

27 janvier 1348 : (n°146) Reconnaissance pour Estienne de Besses à lui faite par Durand del Tribi du mas et tènement de Moingt mandement de Rochemoire sous la cense de...une quarte nouyaux...

24 janvier 1382 : (n°219) Assancement pour Raymond Maurice fait à Jacques Maleval des maisons et terres que ledit Maurice avait au lieu de Mallevall... sous la cense de...une quarte comble de noyaux....

5 décembre 1408 : (n°197) Reconnaissance pour Roger de Préhelles à lui faite par Jean Chamanche de deux sestérées de pré en Brulleschet sous la cense annuelle de six quartes seigle et une quarte et demye noyaux...

12 mars 1460 : (n°164) Achat de censes pour Gérenton de Préhelles fait de Pierre Mousnier pour huit quartes seigle et une quarte noyaux située sur la levée du molin se tenant dudit sieur...

31 mai 1460 : (n°307) Reconnaissance pour noble Gérenton de Préhelles sieur de Vaussèche à luy faite par Jacques Silvestre du Serre paroisse de St. Julien la Brousse et tant à son nom que de Pierre son frère d'une terre située en bonne veus (?) sous la cense de trois cartières rases noyaux...

SEIGLE

XIII° siècle.

n°413 : Assancement pour frère Hugon de Préhelles fait à Jean Vincent de Boscharnos de certain tènement que ledit de Préhelles avait en la Combe au Vern (Combovert ?) sous la cense annuelle de cinq quartes seigle cinq cartes avoine douze deniers viennois une geline et une quarte seigle pour le bailliage reçu par M° Pierre Tousenc le vendredi ...1222.

n°116 : reconnaissance pour Pons de Geys faite par Vidal Perrin de la Chabana des pièces y contenues sous la cense annuelle de ...une quarte seigle...à raison d'un coulombier reçu par M° pons Faure de Chaberlhanous le 4 mars 1257.

n°492 : Accord entre damoiselle Gastonne veuve de feu Pierre de Préhelles et Hugonnet de Préhelles fils à ladite Gastonne et dudit feu Pierre de Préhelles et noble Pierre de Saint Preyt traitant au nom dudit Hugon et Guillaume Léourat de Chalencon de certaine terre et pré vulgairement appelé de Barres et de trois esmines seigle et trois esmines avoine que ledit feu de Préhelles prenait censuellement au tènement de la Fauritte par lequel il est dit que ledit Léourat payera ledit seigle et avoine contenu audit instrument reçu par M° Bermond de Privas le 25 mars 1270.

n°308 : Achat pour noble Hugon de Geis du fait de Pons de Juffon pour deux quartes seigle...que ledit de Juffo prenait tous les ans en rente et directe sur ehan et Guillaume du Bosc du lieu de Ladreyt au mandement de Gluiras reçu par M° Pierre Constant le sabundi après la feste Saint Grégoire 1285.

n°443 : Assancement fait par Hugon de Préhelles à Guillaume de la Tourette de tout son dit de Préhelles fait et domaine appelé de la Sablière jusqu'au pont de Emel sous la cense de...un quartal seigle reçu par M° Albert Albert notaire le jeudi après l'octave de Pentecoste 1289.

n°165 : Assancement pour noble Hugon de Geis fait à Laurent Davons d'une maison ort et chasal à la Planche avec terres et prés se joignant sous la cense de trois esmines de seigle trois esmines combles avoine une geline services et journaux comme les autres hommes dudit sieur de Geis reçu par M° Constant le lundy de mi-carême de 1292.

1300-1350

n°371 : Assancement fait par noble Pierre de Prahelles à Guillaume Fournier de Mastenac d'une terre appelée la Garait au plan de Silhac sous la cense d'un cestier seigle...reçu par M° Pierre Constant en mars 1301.

n°424 : Reconnaissance en faveur de noble Hugon de Geis à lui faite par André Fumat des terres qu'il a à St. maurice et autres sous la cense de une esmine seigle reçu par Guidon de Saint Loup le feste St. Grégoire 1301.

n°173 : Cession et rémission en faveur de Guillaume Teyssier de Boscharnos à lui faite par Agnes del Riou de Viasac de tout ce qu'elle avait au lieu de Viasac soit maysons et autres biens avec investiture de faite par Joucerand Charbonel baille des hoirs du comte sous la cense de ... une quarte de seigle reçu M° Pierre Constant le mardy après la feste Saint-Martin 1304.

n°390 : Reconnaissance faite par Pierre del vezioi de quatre quartes seigle et six deniers tournois le 6 février 1307.

n°367 : Reconnaissance par noble Pierre de Préhelles à luy faite par Pierre de Chassarnous la Fora mandement de la Tourette des pièces propriétés en icelle contenues sous la cense d'un ...un quartal seigle et un connilh acte reçu par M° Guidon de Saint Loup le dimanche des octaves St. Pierre et St. Paul 1308.

n°481 : Reconnaissance et hommage fait par Pons Maurice au seigneur de Tournon pour sa terre et seigneurie de Châteuneuf de Vernoux servant à la justice et juridiction du domaine de Vaussèche et pouvoir (est donné) audit Maurice et à ses successeurs pleine autorité pour acheter où que ce soit en la terre du seigneur de Tournon sans aucune prestation de lods et ledit seigneur de Tournon sera tenu de le sortir devers les dames de Soyons d'un cestier seigle que ledit Maurice leur faisait pour le domaine et garayt de la celli et encore lui assigner un cestier seigle dans le mandement de Chalencon plus ledit seigneur donne et remet audit Pons trois quartes seigle sept quartes d'avoine et tous autres cens qu'il prend sur les Barbeyrons se retenant trois sols pour la taille et hommaige et outre une esmine avoine que ledit sieur prenait sur Pons Maurice et outre cinq quartes et une raze d'avoine et trois quarterons seigle que ledit sieur prenait sur Armand Barbeyron et son frère plus il est convenu que ledit sieur donnera audit Pons un sien garayt appelé de la Celli pour le pré dudit Pons et à raison de ce acheter ledit cestier seigle pour les religieuses à raison dudit garayt et outre à raison de ce donner audit Pons un quartal seigle que ledit sieur de Tournon prend sur Pierre Bourguignon et une esmine d'avoine qu'il prend sur Guillaume vicaire de Châteauneuf à raison d'un certain pré appelé les Fauges reçu par M° Guidon de Saint Loup le sabundi avant la feste de St. Jean Baptiste 1309.

n°428 : Achat pour Pons Maurice fait de Sauve veuve de Peyrot del Coing d'un cestier seigle douze quartes avoine deux sols et une geline à prendre sur Jehan la Faurie paroisse de St. Jean Chambre ...reçu par M° Jehan Meynier le mercredi après St. Luc évangeliste 1311.

n°171 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Armand Barbeyron sous la cense de trois carteyrons seigle pesolles cinq quartes... reçu par M° Jehan Meynier le mardy avant Pentecoste 1314.

n°349 : Achat de trois demyes quarte seigle pour Pierre de la farge à lui vendues par Pons dou Meailhe Saint Michel au Rance qu'il prenait sur Pons de Saint-Pierre et Janete las Fogeyres de Peyre Crose reçu par M° Guillaume Brunel le 8 juin 1314.

n°122 : Achat de censes pour Guillaume de Coullons fait de Hugon de Chal...une somée seigle à prendre sur Estienne de Sainhes de Saint Martin reçu par M° jehan d'Escoullenc le 14 février 1315.

n°145 : Achat pour Jehan Maurice à luy faict par Pierre Tesissier et Mathieu son frère et Bellonde leur mère d'un tènement assis au lieu de Viasac paroisse de Saint Michel de Chabrilanoux d'une maison et d'une vigne se mouvant de la directe de noble Pons de Guercii Robert de Linières sous la cense de... une quarte seigle... avec investiture au pied dudit achat reçu par m° Jehan Meynier le samedi avant Rovesons l'an 1315.

n°154 : Achat de censes pour les Mourice fait de Pons de Montegut savoir...sur Jourdan Gras trois quartes seigle...acte reçu par M° Jehan Meynier le lundi après la Saint Martin 1316.

n°380 : Reconnaissance en fief franc et noble pour noble Guigon de Veyrassac seigneur de Buriane à luy faite par Marguerite Maurice au nom de ses enfens de une esmine seigl ... que prenait sur Jehan la Teoulle plus trois solz ...que prenait sur Ponson la teoulle reçu par M° Parengon Achard le 4 février 1317.

n°202 : Achat de censes pour Jehan Maurice à luy faite par Guigon de Pervenchières savoir de trois sols six deniers ...une cartière et demie seigle et demye geline que ledit Maurice devait pour raison de certaine vigne sise à Pervenchières ...reçu par M° gérenton Achard le 13 février 1317.

n° 403 : Assancement en faveur de André Maurice par luy faict à Pons la teoulle d'un pré appelé la Téoule au mandement de Buriane sous la cense de ...un carteron seigle reçu par Gérenton Achard le 14 février 1317.

n° 491 : Achat de censes pour André Maurice de Challencon fait de Guigon seigneur en partie du château de Buriane savoir onze quartes seigle un cartal avoine et une geline qu'il prenait sur Jehan et Stienne de la Fauritte pour les terres et possessions qu'ils tiennent au territoire de Chassons dans le mandement de Buriane et sur Jourdan Peyres dix huit deniers et une geline pour les terres et ort qu'il tient qu'il tient dans ledit mandement ...avec promesse par lesdits tenanciers faite audit Maurice de la luy payer reçu par M° Achard le 24 février 1317.

n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de certaine terre et pré se jougnant situé au lieu de Rias avec tous ses droits et appartenances sous le cens de vingt quatre seigle viras douze quartes avoine chauchas mesure de Chalencon une geline et six sols tornois service journaux et bailliage oacte d'y avoir fait dans cinq ans une maison et pour icelle lui faire un homaige pacte aussi que tant que si y fera nouvelles maisons augmenteront pour chacune d'icelles une geline reçu par M° Jehan Fabri de Chalencon le dimanche feste de Saint Vincent 1317.

n°420 : Reconnaissance et homaige pour André Maurice fait au comte de Valentinois de ... une quarte et demi seigle...que Maurice prenait sur Jehan et Guillaume Chalhot ...reçu par M° Pons Lambert le jeudi après Pentecoste 1320.

n°356 : Achat de censes pour André Maurice fait de André Veyrassac sieur de Fontréal à prendre sur Durand d'Audaresches une quarte seigle..., sur Vidal...de St. Julien 3 carterons de seigle sur Bertrand de Saint Julien un cartal seigle sur Pierre Lallier et sur les Tracol de Saint-Julien une quarte seigle, sur Maysonnou de Chavalons de ladite paroisse une quarte seigle ...sur Hélipe de Chavalons une quarte seigle, sur les héritiers Guillaume d'Audeneyres une esmine seigle item.....sur Pierre du Claux quatre deniers et une obole et la quarte part d'une geline pour les terres qu'il tient en l'hubac des Seignolles et la septième partie du blé hyvernal croissant en icelle, sur Pierre de Chappouons une esmine seigle, le tout avec investiture, reçu M° Jacques Queyrel le 18 mars 1321.

n°358 : Ratification sur des délivrances de censes par les ordinaires de Chalencon sur les biens de Hugon du Pont poursuivi par Estienne de Besses et Jehan Maurice d'un cestier seigle et un cestier avoine ...et huit sols tornois que ledit du Pont a ratifié et qu'il prenait sur Jehan du Pont mandement de Gluiras pour la mpoitié du mas du Pont reçu par Jaques Queyrel le 18 mai 1324.

n°404 : Reconnaissance en faveur de Hugon du Ranc à luy faite par Simon du Bosc paroisse de Saint Julien Labrousse d'un pré et d'une terre ort le tout joint sis au mas du Bosc sous la cense annuelle de un cartal seigle vira reçu par M° Jehan Meynier le 29 septembre 1325.

n°215 : Achat pour Estienne de Besse fait de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour la moitié de l'homaige que ledit Gugin avait au mas du Pont ...un quintal et demy foing demie quarte seigle... avec investiture tant du comte de Saint-Vallier que du seigneur de Gluiras le 1er juin 1326.

n° 65 : reconnaissance faite à André Maurice par Pierre Reynier de Challencon de certaines terres y contenues sous la cense de six quartes de seigle viras ... reçu par M° Jehan Meynier le 24 novembre 1326.

n°385 : Reconnaissance en faveur de Jehan Maurice à luy faite par Pons fils à feu Martin de Trapayac des terres en icelle contenues sous la cense d'une quarte seigle ...une quarte avoine et dix huit deniers tornois reçu par M°Guillaume Brunel le 22 mai 1327.

n°286 : Assancement pour André Maurice à luy fait par André de Chambaud de...six quartes seigle à la mesure vieilhe trois gelines et douze deniers tornois censuelz que ledit Chambaud prenait sur aucuns d'iSSantous se y réservant la directe et un denier de rente et laquelle rente ledit de Chambaud prenait sur...et aussi avec plusieurs hommes reçu par M° Reymond Gautier en l'année 1327.

n°421 : Reconnaissance pour Hugon du Ranc à luy faite par Pierre du Bosc d'un pré et ort le ruisseau de Brionet entre deux sous la cense annuelle de un quartal vira seigle reçu M° Jehan Meynier en l'an 1327.

n°503 : Hommage fait par Marguerite de Trabe tutrice des héritiers de feu André Maurice à Guigon du Chambonnet sieur en partie du château de Buriane de ce qu'ils tenaient dans le mandement de Buriane consistant en vingt et une quarte seigle cinq quartes avoine ... une geline quatre poullas et demy et seize sols monoye courante reçu M° Jehan Meynier le 20 décembre 1328.

n°415 : Reconnaissance en faveur de Marguerite de Trabe veuve de feu André Maurice à elle fait par Guillaume des Ouches d'une maison assise en Lestreaa ...etc sous la cense d'un quartal vira seigle une quarte avoine et pour la tailhe annuelle quatre sols et apparens six sols journaux et services selon la faculté desdits biens quittant par le même moyen ledit Guillaume le privilège qu'il pourrait avoir dans le tènement de Vaussèche acte reçu Pierre de Besse le 10 février 1329.

n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besse à eux fait par Pierre de Talaron à prendre sur ... plus deux quartes seigle ...sur Vincent de Gruas ... plus la seigneurie et fief en tous droits que ledit vendeur avait accoustumé prendre sur Peyron du Chambon mandement de Durfort, reçu par M° Jean Vital le 19 décembre 1329.

n°384 : Terrier du fait de Trapayac en faveur de Jehan Maurice à luy fait premièrement par Pierre fils à autre Pierre de Trapayac sous l'acense de deux quartes et demie seigle ...deux quartes et demie avoine deux sols...trois oeufs et la quatrième partie d'une poule plus

Guillaume fils de Simon de Trapayac seigle une quarte...trois quarts avoine et dix neuf deniers tournois trois œufs plus Pons fils à Martin de Trapayac trois quarts seigle...dix huit deniers tournois et deux œufs, plus Martin de Savinas pour ce qu'il tient à Bellay treize quarts comble avoine et une rase pesolle quatre quarts seigle pesolles et une quarte seigle viras et tant pour cense que tailhe dix sols tournois reçu par M^o Reymond Giraud en juin 1330.

n°256 : Transaction entre Guillaume Barres et Anthoine Faure pour raison de certaine terre appelée de Peyre longe se mouvant de la directe des héritiers à feu Roger de Préhelles sur le cens de sept quarts seigle et trois quarts d'avoine par lequel ont convenu que ledit Faure ne sera tenu payer pour la susdite terre que quatre quarts avoine se chargeant ledit Guillaume de Barres de payer une sommée seigle que ledit Estienne (?) était tenu de payer et icelle sommée ont assis et incorporé sur les autres terres qu'ils tiennent desdits hoirs de Roger de Préhelles et tous leurs autres biens...reçu par M^o Jehan Meynier notaire de Chalencon le 22 mars 1331.

n°422 : Reconnaissance en faveur de noble Guillaume de Préhelles à luy faite par Laurens la faurie paroisse de Silhac sous la cense de une quarte seigle une geline treize deniers et pour la tailhe quatre sols onze deniers et pour le biallage une quarte seigle reçu par M^o reymond Géraud le jour de la feste de Saint Pierre 1331.

n°2 : Quittance et donation pour Marguerite Raynaude femme d'Imbert Pellissier concernant certaine maison terre pu vigne au lieu de la Faurie des Ollières...un cartal seigle ...sur les hoirs de Guillaume Faure des Ollières et sur Jehan fils à feu Jehan Faure huit quarts seigle sur Jehan de Mure et sur Pierre du Serre .. reçu par Géraud Bonnefoy le 16 novembre 1331.

n°306 : Ratification pour Jehan Maurice de Chalencon à lui faite par Umbert Pelletier Marguerite sa femme et Agnès leur fille sur la vente qu'ils avaient faite audit Maurice de treze quarts comble avoine ...une quarte rase une esmine seigle le tout mesure de Chalencon et dix sols censuels et redituels que lesdits vendeurs prenaient sur Martin de Savinas autre de bellay pour les possessions qu'ils tenaient desdits vendeurs reçu par Raymond Gautier le 12 juin 1333.

n°168 : Délivrance à l'inquant des ordinaires de Gluiras pour Jehan Maurice de Chalencon contre Jehan de Veyrassac pour une quarte seigle une esmine avoine six sols tournois et une geline à prendre sur le rachat de feu Veyrassac et foing en la grange dudit Veyrassac appelée de Rioufol reçu par M^o Pierre Alna le 19 septembre 1333.

n°305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison pour ...un carteron seigle ...pour les biens et possessions qu'il tenait dudit Hugon relevant ladite rente du sauf du sieur de Chalencon ...reçu par M^o Pierre de Besses le 8 décembre 1335.

n°500 : Achat de censes pour Maurice Maurice de Chalencon fait de Jehan du Cros qu'il avait acquises de Guillaume de Coulans et Marguerite sa fille à prendre sur les sous nommés en la paroisse de Saint-Basile et premièrement sur André du Mas seize quarts seigle deux quarts avoine quatre sols six deniers tournois et deux gelines ; plus sur Peyrot Chaix quatre quarts seigle deux quarts avoine ; et sur Guillaume Pezillier douze quarts viras seigle huit quarts avoine chauchas six sols argent deux gelines ; sur Jehan Charrier douze quarts avoine ; sur Guillaume del Clot de Guilhes cin quarts seigle viras cinq quarts avoine trois sols huit deniers tournois et deux gelines ;

sur Armand Charrier une esmine seigle vira deux quarts avoine chouchas et douze deniers tournois ; sur Margaronne fille de Jacques Charrier dix quarts seigle viras huit quarts avoine chauchas huit sols tournois et deux gelines ; sur Jaques fils de Pierre la Coste six quarts et deux parts d'une quarte seigle, sept quarts et deux parts d'autre quarte avoine ; sur Barthélemy de Costechaude deux quarts viras de seigle quatre quarts avoine chauchas ; sur Pierre Roussilhe quatorze quarts seigle viras douze quarts avoine chauchas ; sur Pierre Charrière douze deniers tournois ; sur Peyrichon Pelissier la cinquantième partie de deux cestiers seigle viras douze quarts avoine chauchas sept sols tournois deux gelines et deux quarts seigle ; sur Guillaume Chays douze quarts seigle viras sept quarts avoine chauchas deux sols tournois et deux gelines ; sur Peyrache du Chier trois quarts seigle viras trois quarts avoine chouchas et vingt et un deniers tournois ; sur Jehan dou Chier trois quarts seigle viras une quarte avoine chauchas et dix neuf deniers tournois ; sur Peyriche et Jehan dou Chier ensemble deux quarts seigle viras deux quarts avoine chauchas et quatorze deniers tournois ; plus les trois frères deux quarts seigle ; sur Peyrichon de Bonaffe six quarts avoine pesoles

Vidal du Villars fils de Jehan du Villar une esmine seigle vira une esmine avoine chauchas quatre sols huit deniers tournois deux gelines et deux quarts seigle sur Laurent d'Intras trois deniers tournois ; sur André Sanholles deux quarts seigle viras et deux quarts avoine chauchas ; sur Jehan du savel douze deniers tournois ; sur Chardonne veuve de Pierre Chocha douze deniers tournois ; sur Agathe Chalendar d'Agulhes deux quarts avoine et deux gelines

avec condamnation de clameur par le sieur bailli de Vivarois et Valentinois et les biens d'iceux condamnés à l'hypothèque desdites rentes reçu par M^o Michel Serret le 16 juillet 1336.

16 février 1337 : Reconnaissance pour noble Guillaume Maurice faite par André la terrasse d'une ouche à Salleyas sur la cense d'une esmine seigle reçu par M^o Pierre de Besse le 16 février 1337.

n°383 : Reconnaissance et terrier pour noble Jehan Maurice de Challencon à luy faite par ceux de Trapayac pour les terres qu'ils tiennent de sa directe savoir Pochol de Trapayac seigle trois quarts ...dix huit deniers et deux oeifs, plus Guillaume fils à Simond seigle une quarte,...un quartal comble avoine dix neuf deniers, plus Peyrache Soteyrane un quartal seigle ...trois quarts comble avoine et trois sols un denier tournois et un pollas plus Pierre Soteyro douze deniers tournois... neuf cartières blé seigle, une quarte et demye cartière comble avoine et la sixième partie d'un pollas plus Jehan Solier pour sa femme douze deniers tournois ...neuf cartières seigle une quarte et demye quartière comble avoine et la sixième partie d'in pollas, plus Guillaume de Linhon recteur de l'église de Brion six quarts comble moins deux cartières avoine, plus Guillaume de Trapayac deux cartières seigle et un denier tournois, plus Pierre de Clusel d'Accons une quarte seigle et une livre de cire, plus Jehan Géraud d'Accons deux cartières comble avoine et une obolle, plus Jehan Pouchon de Villebrion trois obolles seigle une cartière et la tierce part d'un quartal comble d'avoine , plus Jehan du Chier de Brion trois cartes seigle et la troisième partie d'un quartal comble avoine deux deniers et une obolle, plus Jehan Soteyra de Villebrion six deniers obolles trois cartierarum seigle la troisième partie d'un quartal comble avoine plus Guillaume et Estienne du Monteilh frères habitans du Cheylard sept deniers plus Peyronnet de Procnor sept deniers plus Jehan Perier et Laurence sa femme quatre deniers et une quartière comble d'avoine reçu par M^o Jehan de la Croix le 17 décembre 1338.

n°282 : Terrier et reconnaissance pour noble Pons de Geis à luy faite par....montant la cense de tout iceluy seigle huit sommées cinq quarts viras avec huit sommées trois quarts chauchas et pour le bailliage trois quarts seigle pour rente argent vingt six sols gelines sept ledit terrier reç par M^oEustachi Serret le 1er mars 1339.

n°93 : Achat pour Jean Maurice fait de Pierre de Bospoules d'une terre en la Trappe près la Planche de Geis avec investiture au pied portant un carteyron pesolle seigle au sieur André de Veyrassac reçu par M^o Pierre de Besses le 3 mai 1340.

n°366 : Homage et reconnaissance pour noble Pons de Geis à lui faits par noble Gérenton de la Marette de ce qu'il a sous le chemin allant de Chalencon à St. Maurice...indivis avec le sieur comte de Valentinois sous la cense annuelle payable audit sieur de Geys de une esmine seigle pesolle et une quarte comble et chauchée avoine reçu par M° jehan Nicolas le 1er avril 1342.

n°365 : Echange entre noble Pons de Geis et Gérenton de la Marette par lequel est bailhé par Gerenton une esmine de seigle à prendre sur Jean Faure du Vernet pour une terre qu'il tient au mas de Pésilhaure et sur la grange dudit Jehan acte reçu par Jean de Robert le 9 avril 1342.

n°227 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jehan et Vidal de Maleval pour... un quartal et une cartière seigle pour tailhe dix-huit deniers service et journal expédié par M° Pons de Besse et reçu par Raymond Géraud le 2 mars 1343.

n°85 : Achat de censes pour Raymond Maurice fait de Dalmase veuve à feu Hugon du Vernes du fait de Vernes savoir... sur Vincent Pouzet trois quarts seigle...reçu par M° Pierre Laurens du lieu des Nonières le 25 septembre 1343.

n°287 : Quittance pour Maurice fils de Jehan Maurice de Chalencon à lui octroïée par Dalmase veuve de feu Hugon de Vernaison et comme tutrice de noble Pierre son fils de la somme trente livres auquel ledit Maurice était tenu pour certaine acquisition de...trois quarts seigle trois quarts avoine et une geline censuels et redituels que desdits mère et fils ledit Maurice avait acquis reçu par M° Pierre Laurens des Nonières le 25 septembre 1343.

n°8 : Achat pour Jean Raphaël dit Jariat d'un pré à la Guibruesche s'en désinvestissant au sauf de Guillaume Maurice sous la cense d'un quarteron de seigle et d'un poulet avec l'investiture au pied à l'acheteur reçu par m° Vidal France le 8 janvier 1347.

n°228 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faicte par Jehan fils de Michel Maleval de certaines maisons terres et prés au lieu de Maleval sous la cense de un quartal seigle ...ladite rente acquise d'André Veyrassac reçu par M° Raymond Géraud le 6 février 1347.

n°222 : Reconnaissance pour Jean Maurice à luy faicte par Pierre de Porsanor habitant de Maleval pour trois cartières seigle... iteml Petronille de Maleval feme à Jehan Real dit le Mut de Maleval pour la cense annuelle de sept cartières ...reçu par M° Jehan Meynier le 28 mars 1347.

n°309 : Diminution de censes pour Maurice Maurice de Chalancon à luy faite par noble André de Veyrassac et Jocerande sa femme savoir que d'une brochée de vin un carteron de seigle et un denier que ledit Maurice leur faisait pour une vigne en labeyre et pour la Coste ou terre qu'est sur ladite vigne et pour la verne qu'est sous ladite vigne kuy ont lesdits mariés vendu le carteron seigle et le denier ny réservant qu'une brochée de vin acte reçu par M° Reymond Géraud le 11 juillet 1347.

n° : Reconnaissance pour Etienne de Besse à luy faite par Durand dal Tribi du mas et tènement de Moins mandement de Rochemoire sous la cense de un quarte seigle trois carteyrons avoine ... quatre sols tournois tant pour cense que pour tailhe et avec journaux reçu par m° Jehan Médici de Challencon le 27 janvier 1348.

n°118 : Rémission faite à Pons de Geis par Gerenton d'Antraigues de trois quarts seigle ...pour le bailliage à prendre sur les hommes de la Chabreyre en la Ribeyre des Durans reçu par M° Jehan pellissier notaire le 6 novembre 1349.

1350-1400

n°163 : Reconnaissance pour noble Pons de Geis à lui faicte par Peyrichon la Chabanaa de Geis de tout ce qu'il a dans le lieu et tènement de Geis sous la cense de ...une quarte seigle trois quarts combles avoine et une geline plus pour une chastainherie en lubac du Sauze trois carteyrons avoine quatre sols et un denier ...et journaux à voullonté acte reçu par M° Pons Faure de Saint Michel de Chaberlhanous le 15 février 1357.

n°331 : Reconnaissance en faveur de noble Guillaume Maurice faite et passée par André la Terrasse d'une terre située à Saleies sous le cens d'une esmine seigle reçu par M° Jehan Périer d'Estables le 20 juin 1359.

n°255 : Echange entre noble Pons de Geis et maître Vidal Fiausa par lequel est bailhé audit Vidal Fiausa six quarts avoine que icelluy faisait pour un sien pré sur le chemin de la Lobaresse et en récompense ledit Fiausa bailhe audit sieur de Geys trois quarts seigle censuels et redituels trois quarts seigle qu'il avait acheté d'Estienne Géraud....plus une quarte avoine qu'il promet lui assigner de pour lors à Saint Michel le tout avec droit de directe prélation et adventaige louer et investir ...reçu par M° Raymond Goutier le 11 aout 1359 (donc 6 quarts avoine sont égales à 6 quarts seigle plus une d'avoine : les deux céréales ne sont pas d'égale valeur, au bénéfice de l'avoine).

n°277 : Assancement et nouveau bailh faict par Mathieu Cellarier de Chalencon comme mari de Sobrate du Ranc fait à Pierre Dissas du Tracal de Solobres paroisse de St. Julien Labrousse une terre située en la combe d'Audeneyre sous le cens et canon de un carteron seigle et un pollas reçu par M° Pierre Léourat le 23 mai 1361.

n°345 : Transaction entre Armand de Coullans et noble Marguerite veuve de Roger de Préhelles pour certaines sommes d'argent que les héritiers lui devaient et Marguerite assigne...13 quarts seigle... à prendre sur Pierre Lacombe et 9 quarts d'avoine et une seigle et une geline sur Pierre Viasac le 17 juillet 1363 (Marguerite devait payer à la place de ses enfants).

n°326 : Accensement pour les héritiers de noble Guillaume Maurice de Chalencon par frère Arthaud de Coste leur tuteur à Pons de Fontbonne paroisse de Silhac savoir une terre et sanhacz se joignant situé au lieu de la Combe sous le cens de deux quarts seigle et trois quarts avoine reçu par M° Estienne Giraud le 10 novembre 1364.

n°338 : Donation pour Pierre Maurice fils à Guillaume par noble Pons de Buriane de tous les droits qu'icelluy seigneur de Buriane avait sur un pré....en la combe de la Balme qu'il tenait par indivis avec reconnaissance desdites pièces par Hugon Colongi alias Escuylo paroisse de St. Barthélemy le Meil au nom de Hugon et Guillaume ses fils avec tous droits de seigneurie sous la cense annuelle d'un cestier seigle mesure de Buriane et trois sols reçu par M° Jean Pierre le 15 mai 1366 et la reconnaissance du 7 juillet même an.

n°136 : Assancement fait par Mathieu Cellarier de Challencon à Pierre Bergier du Tracol paroisse Saint Julien la Brousse d'une terre située au terroir de Montgros et autre terre située la mesme sous la cense d'une cartière seigle acte par M° Estienne Giraud le 8 mai 1367.

n°333 : Assancement par Sobatte du Ranc de Chalencon fait à Guillaume de Malvern d'une terre située au lieu appelé Pra la Reyne sous le cens d'... une esmine avoine comble une geline... reçu par M° Estienne Giraud de Chalencon le ...janvier 1372.

n°398 : Reconnaissance en faveur de noble Roger de Préhelles a luy faite par Peyronon du Mas paroisse Basile sous la cense de sept quarts seigle mesure de Lamastre deux sols et une geline reçu par M° Jean Brte notaire de Monteil le 12 juillet 1373.

n°138 : renociation de cense pour Michel Jacquement à luy faite par le sieur Roger de Préhelles luy quittant la virature du seigle et la chauchature de l'avoine ne demeurant que devoir simplement une quarte et cartière seigle et une cartière avoine acte reçu par M° Pons Foures le 25 janvier 1374.

n°32 : Achat de cens pour Reymond Maurice à luy fait par Etienne Gotaillh habitant du Rossignol ce pour 3 carterons de seigle annuels et redituels outre autre cens reçu par M° estienne Géraud le 2 mars 1375.

n°103 : Assancement pour Jehan Testor à lui fait par noble Rogier de Préhelles pour une terre en Champ Sarye sous la cense de demie quarte seigle reçu par M° Reymond Gautier le 3 mai 1378.

n° 374 : Assancement pour noble Roger de Préhelles par lui fait à Pierre des Moulins de certaine terre située près de Barres sous le cens de demie quarte seigle mesure de Chalancon reçu par M° Jean Perier le 31 juillet 1379.

n° 219 : Assancement pour Raymond Maurice fait à Jaques Maleval des maisons que ledit Maurice avait au lieu de Maleval ...sous la cense de trois quarts trois cartières seigle ... plus trois cartières seigle, reçu par M° Pons de Lherm le 24 janvier 1382.

N°258 : Délivrance à l'quant pour Reymond Coyratier dit Mourice de Chalencon de certaines rentes sur le mandement de Retourtour contre François de la Praa avec investiture pour trois somées seigle une somée avoine mesure de Retourtour vingt sols tournois deux gelines censuelz et redituels à prendre sur Jehan Girolle mandement de Retourtour plus une esmine seigle trois quarts avoine cinq sols tournois une geline que ledit noble François prend sur Gonnet Reynier le tout mesure de Retourtour acte reçu par M° Jehan Testor le 28 juillet 1394.

1400-1450.

n°318 : Accord et transaction entre noble Roger de Préhelles et Armand du Mas de Saint Basile sur ce que Peyron du Mas avait laissé à reconnaître annuellement par sa reconnaissance deux livres cire une quarte seigle et deux quarts avoine prometen icelluy du Mas par ladite transaction payer outre sadite reconnaissance une livre cire et une quarte seigle et un quartal avoine mesure de Lamastre reçu M° Jehan Testor contrat du 5 janvier 1403.

n°242 : Reconnaissance pour Guillaume de Préhelles à luy faite par Gonon de la Combe paroisse de Silhac de deux ouches ensemble jointes aussi pour une terre et pré ensemble joignat au lieu de la Sonnarye sous la cense de un quarte seigle quatre deniers tournois et une geline acte reçu par M° Pierre Chouvin le 30 juin 1404.

n°324: Reconnaissance pour noble Pierre Maurice alias de Trabe de Chalencon à luy faite par François Tracol mandement de Chateaneuf de Vernoux pour une quarte seigle une quarte avoine pour la terre appelée dou Tribles reçu par M° Anthoine Feugier le 18 aout 1407.

n°197 : reconnaissance pour Roger de Préhelles à luy faite par Jean Chamanche de deux cesterrées de pré en Brulleschet sous la cense annuelle de six quarts seigle...acte reçu par M° Pierre de Besses le 5 décembre 1408.

n°101 : Assancement et nouveau bailh fait par noble Roger de Préhelles à Jehan Testor de Chermaison du domaine et grange de Dunière sous la cense d'une sommée de seigle ... mesure de Chalencon reçu par M° Antoine Feugier de Chalencon le 9 avril 1415.

n°55 : Quatre reconnaissances pour Mondon Maurice en un parchemin faite par sur Jehan Marliez fils à Jaques de Chalencon pour trois quarts seigle... reçu par M° Peyret expédié par commission de Villeneuve de Berc le 14 mars 1418 .

n°27 : Assancement fait par Pons et Jehan Maurice à Jehan Besso Galo des Betz Roche Lobal et Chabrieyre pour six quarts seigle sept quarte avoine chauchas et ung journal reçu par M° Jehan Corraer le 30 juin 1445.

n°96 : Reconnaissance pour le sieur de Vaussèche du fait de Pibères faite par Jean teoulier et Arthau de Pibères sa femme des pièces y désignées sous la cense de six quarts seigle mesure de Lamastre et deux sols tournois reçu par M° Guillaume du Cros le 22 février 1446.

n°106 : Ratification d'accensement du fait de Dunière par noble Claude de Préhelles fils de Roger qui avait baillé ladite métairie à nouveau cens sous la mesme cense d'une somée seigle et autre somée avoine reçu par M° Jean de la Faye le 28 décembre 1447.

1450-1500

n°427 : Assancement pour Nezette Maurice et François de Cheissieu son fils fait à Jacques de Chasalets mandement de Châteaneuf de Vernoux et Jehan Charretier habitant du Chasalet de certaines terres...sous la cense de sept quarts seigle reçu par M° Pierre Fourès de Chalencon le 15 février 1451.

n°185 : Reconnaissance pour noble François de Blou à luy faite par Jacques de Chasalet sous la cense de douze quarts seigle trois sols tournois une geline et trois journaux et tailhable aux cinq cas et pour chacun d'iceux en quarante sols acte reçu par M° André Gamon le 8 avril 1457.

n°164 : Achat de cens pour Gérenton de Préhelles fait de Pierre Mousnier pour huit quarts seigle ...située sur la levée du moulin se tenant dudit sieur reçu par M° Reymond Faure le 12 mars 1460.

n°87 : Echanges entre le comte de Valentinois et François de Cheissieu de Chalencon savaoir deux quarts de seigle ...que ledit Cheissieu faisait audit sieur comte pour raison de sa maison de Chalencon et en récompense estoit bailhé audit sieur comte trois quarts et demye de seigle... que ledit Cheissieu prenait sur Pierre Morel dit Viesac de salleyes reçu par M° Guigon Gautier le 8 novembre 1465.

n°239 : Reconnaissance pour noble François de Cheissieu à luy faite par Bazile Reynier de certaines terres y contenues sous la cense annuelle de quatre quarte blé seigle trois quarts comble avoine mesure de Retourtour une geline et deux journaux aux œuvres dudit sieur Maurice reçu par M° Guigon Gautier le 16 avril 1467.

n°267 : Mariage de noble Guillaume de Prahelles sieur de Vaussèche Geys et le Chambon d'une part et demoiselle Loyse du Hautvillars en faveur du fils aîné qu'ils auront subsituant les uns aux autres par ordre de primogéniture et par icelluy contrat en faveur dudit mariaige noble Claude du Hautvillars frère à ladite Loyse donne deux quarts seigle...qu'il prenait sur le moulin de Gamon du Suelz appelé de Taverne avec la liberté d'y moudre sans aucune mouture ...acte reçu par M° Jehan de Faye le 2 juillet 1472.

n°102 : Reconnaissance pour noble Guillaume de Préhelles à luy faite par Durand de Chermaison por le fait de Dunière sous la cense d'une sommée seigle et d'une sommée avoine plus autres terres jointes au fait de Combe au Poux sous la cense six deniers tournois et une demye quarte seigle reçu par M° Alaxandre du Cros le 31 octobre 1480.

n°251 : Echange entre Guinot de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles sieurs de Vaussèche frères jumeaux par lequel est baillé audits sieurs de Vaussèche sur Jehan Vignal paroisse de Silhac quatre quarts seigle mesure de Chalencon item sur Pons et Mathieu Riou du Bellay quatorze quarts seigle...item sur Estienne Prahin de ladite paroisse cinq quarts seigle sept quarts combles d'avoine mesure de Chalencon ... et en recompense lesdist sieurs de Vaussèche bailhent audit sieur de la Tourette tous les cens rentes et justice qu'ils ont au mandement de Saint-Montan le 1er août 1481.

n°130 : Transaction et accord fait et passé entre noble Guillaume de Préhelles seigneur de Vaussèche Durand et Jacques de Veoujar père et fils servant de reconnaissance pour ledit sieur de Vaussèche pour six quarts seigle quinze quarts avoine quatre solz trois deniers une geline trois journaux reçu par M° Alexandre du Cros le 18 mars 1482.

N°Incélis : Reconnaissance de Pierre donnon du 14 mars 1466 avec une vente faite par Guillaume Donon à vénérable homme M° François de Cheissieu de trois quarts seigle et douze deniers tournois censuelz et rdtuels à incorporer sur les terres que ledit Donon tient de la directe dudit Cheissieu acte du 8 novembre 1482.

n°257 : Transaction entre noble Claude de Prahelles et Berthélemy Arnaud alias du Champ et Anne Aligeyres de Barre sa femme pour réduction de sept quarts qu'ils faisaient de rente réduite à quatre quarts seigle de rente annuelle et ce pour raison de la terre dite de Peyre longe et ce tant en lubac qu'en l'adret ...reçu par M° Antoine Fougier le 21 mai 1494 y ayant au dedans certayne sentence du sénéchal.

XVI^e siècle

n°181 Achat pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait et avait coutume de prendre sur le mas de Chasalet consistant en trois sommes seigle...avec homaige d'un journal et au cas que ledit Chasalet ne se trouverait devoir ladite rente ladite Ysabeau devrait avoir récompense sur le mas de Vernes reçu M° Nicolas Salier le 18 mars 1511.

n°293 : reconnaissance pour noble Claude de Vaussèche à lui faite par Jacques Pézelier paroisse de Saint Basile de tout son fait et domaine de Pézelier sous la cense annuelle de neuf quarts seigle dix quarts avoine mesure de Lamastre une geline et cinq sols dix deniers et tailhable aux cinq cas à bonne volonté dudit sieur reçu M° François du Cros le 28 novembre 1526.

n°460 : Promesse que noble Loys des Motes sieur de Coffolenc fait de bailher à M° Nicolas Chomeyron la grange et domaine de Laulagnon au cas que par sentence du sénéchal de Beaucaire et Nismes lui serait adjugé sous le cens de un cestier seigle de rente et pour les entrogres trois cent livres et promesse par ledit Chomeyron le tout payer, par eux signé priveement le 21 novembre 1550.

VIGNES ET VINS

DUNIERE SUR EYRIEUX

8 novembre 1279. n°406 : Accensement pour Galéane veuve de feu Pierre de Préhelles et au nom de son fils fait à Guillaume Sonier de Mastenac d'une vigne que ledit Préhelles avoit au claux de Mastenac soubz le cens de cinq brochées vin acte par les vendeurs.

mars 1301. n°371 : Accensement fait par Pierre de Préhelles à Guillaume Fournier de Mastenac ... d'ung sien claus du Cros soubz la cense de quarante et une brochées vin et deux casses noyaux;

18 décembre 1327. n°204 : Achat fait par Estienne de Besses au nom de Jehan Maurice fait de ... filhe à feu Guigon de Pervenchières sçavoir trois brochées de vin pur et recevable...sur Pons Johanel de la Traverce et deux brochées de vin pur sur Pierre et Estienne de Lonc Serre avec tout droit de seigneurie avec investiture et reconnaissance par lesdits Johanel et Lonc Serre.

5 novembre 1340. n°409 : Eschange passé entre Jehan de Porte habitant de Royas et Jehan du Fournier habitant du lieu de Mastenac par lequel est bailhés audit Fournier une vigne au lieu de Mastenac se tenant de la directe de noble Pierre de Préhelles sous le cens d'une brochée vin.

29 novembre 1353. n°397 : Accanement en faveur de Jehan de Chabanette et Girine sa fame fait à Jehan du Four d'une vigne au claux de Mastenac sous la cense d'une brochée de vin.

14 novembre 1400. Diminution de censes pour Pierre Pascoret de Montelh à luy faite par noble Pierre Balme et son frère de treize brochées vin qu'il faisait réduites à six causant les inondations des eaux tant d'Héréon que de Boyon.

14 avril 1505. n°495 : Vente pour Claude Sarrralher de Mastenac ou autrement la Traverce à lui faite par Claude et André de Tappernous d'un claux de vigne soubz le lieu du Monteilh paroisse et mandement de Saint Fortunat et depuis acquis par les feues sieurs de Vaussèche portant toutefois rachapt sur iceluy Saralher de sept mois.

30 juillet 1506. n°296 : Transaction faite et passée entre noble Claude seigneur de Vaussèche et Claude Sarrralhier de Mastenac pour raison de certain claux de vigne et pré appelé le claux de tappernos et le pied des ors avec quittance au pied de ce que le seigneur de Vaussèche devait rendre pour le dit recouvrement.

COUX

6 août 1286. n°376 : Reconnaissance pour noble Hugon de Geis à luy faite par Hugon de Tappernous deux parts d'une vigne assise au terroir de Lolière près l'église de Saint-Martin de Coulx maison et ouche sous la cense de vingt-deux deniers.

DURFORT

3 octobre 1315. n°192 : Cession donation et permutation pour André Mourice fait par Raymond de Saint Pryet pour 12 deniers retenus sur deux muigs de vin bailhés audit Maurice cy devant à prendre sur le lieu de Beauserret et autres lieux au mandement de Durfort et ratification d'iceux au présent contrat.

13 février 1317. n°202 : Achat de censes pour Jehan Maurice à lui faite par Guigon de Pervenchières sçavoir de 3 sols 6 deniers tournois, 3 brochées de vin...que ledit Maurice devait pour certaine vigne scize à Pervenchières et sur autre terre dite la Courseyre au mandement de Durfort

5 février 1324. n°378 : Achat de censes pour André Maurice fait de Imbert Pellissier et de Marguerite sa femme et Agnès leur fille de onze brochées de vin et six deniers qu'ils prenaient sur Jehan Clément de Laleyssac ; sur Michel et Guigonnet terliers et sur Guigonnette Sartor de Aleysac

vendredi avant Rovesons 1324. n°170 : Reconnaissance pour André Maurice à lui faite par Pierre Vidal de Boscharnous de deux vignes en la Libernarie soubz la cense de quatorze brochées vin pur.

11 juillet 1328. n°419 Eschanges faits et passés entre noble Rogier de Préhelles et Guillaume de Bavas par lequel est bailhé audit de Préhelles quatre deniers de rente à prendre sur Pierre Bernard pour une vigne située à la Garinaire (?).

19 décembre 1329. n°393 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses a eux fait par Pierre de Talaron à prendre sur...un carteron et la moitié d'un demy vin sur Clément de Lalissac et trois sur Jehan Clément de Lalissac au mandement de Durfort plus cinq demye et la motié d'un d'un demy vin pur sur Guigon Téoulhier...le tout par indivis avec le comte de Valentinois au nom duquel l'investiture desdites rantes a été passée.

5 mars 1346. n°405 : Reconnaissance en faveur de noble Guillaume Mourice à lui faite par Guillaume Chambon habitant de Chalencon d'une vigne assise en Lalissac mandement de Durfort soubz la cense de onze brochées vin.

11 aout 1347. n°243 : Reconnaissance pour Durand Maurice et Robert Sonnyer faictes premièrement : par Pons du Cros pour une vigne en la Mote sous la cense de une obolle et une quarte comble avoine ; plus Guillaume du Cros d'une vigne assise audit lieu du Cros sous la cense annuelle de une quarte comble d'avoine et une obolle ; plus sur Estienne du ? pour une vigne pré et terre en la Livernarie sous la cense annuelle d'une esmine comble avone.

31 octobre 1363. n°233 : Diminution pour Arnaud Rivière à lui faite par les héritiers de feu Gérenton de Préhelles de vingt quatre brochées de vin pur et un quarte d'oullanhes autres noisilles reconnues sur un tènement de Revenarie au mandement de Durfort a esté par ledit contrat rebattu six brochées de vin ne restant de cense annuelle que dix huit brochées vin et ladite quarte d'oullanhes.

8 avril 1382. n°240 : Ratification d'assancement fait par Roger de Préhelles et Jehan de Préhelles son frère prieur de Charay de certaine vigne et terre en faveur de Gamete Brione et Mandone de la Revenarie sous la cense annuelle de deux solz tournois.

14 mars 1408. n°55 : reconnaissance pour Mondon Maurice par Jehan Bourrel du Serre mandement de Durfort pour la cense d'un barral vin.

12 février 1410. n°132 : Réduction de censes pour Pierre Reynier de Bouyon sive de la Libernarie mandement de Durfort par Pierre Maurice faicte de 30 brochées de vin à quinze, mesures de Durfort.

6 décembre 1469. n°212 : Echange entre noble Jehan de Mercoux et noble François de Cheissieu sçavoir trente trois brochées de vin lesquelles ledit de Marcoux bailhe audit de Cheissieu savoir sur Jehan de Pla del mas de Chassac mandement de Durfort vingt quatre brochées de vin Item sur Guignonnet de Chassac douze pots faisant une brochée et demye Item sur Jehan de Serre dudit mas de Chassac autre douze pots valent come dessus Item sur Reymond Giraud del Morier dudit lieu de Chassac six brochées de vin avec tout droit de seigneurie (Chassac se trouve sur St. Cierge la serre d'après Charrié).

1er août 1481. n°251 : Echange fait et passé entre Guinot sieur de la Tourette et Claude et Anthoine de Préhelles sieurs de Vaussèche frères jumeaux par lequel est bailhé ausdits sieurs de Vaussèche sçavoir :

sur Jean de la Pimpie mandement de Durfort quatorze brochées et demye vin ung sol dix deniers tournois plus sur ledit Pimpie trente brochées et demye vin le tout mesure de Durfort douze sols six deniers tournois plus sur ledit Pimpie cinq brochées vin dite mesure et vingt et un deniers ; plus des rentes en céréales sur le plateau, en échange du tout les frères de Préhelles bailhent au sieur de la Tourette les cens rentes et justices qu'ils avaient à Saint-Montan. Dans la marge cette rente a été depuis reconnue par Estienne et François Pimpie à Loys de Vaussèche en 1557.

20 décembre 1490. n°261 : Assancement que Claude et Anthoine de Prahelles font à Jacques Pimpie paroisse de Saint-Fortunat mandement de Durfort de certaines propriétés en la combe de Saint Vincent soubz la cense de huit sols ou autre rente que se trouvera être due par les terriers et pour un certain journal ledit Pimpie doit payer chacun an cinq pots de vin.

4 novembre 1491. n°199 : Accord entre noble Jacques de Cheissieu et Jacques et Estienne du Plan de Saint-Cierge au mandement de Durfort pour raison de certains homaiges luy donnent tant pour une fois seulement quatre flourins et une charge de vin.

7 juin 1526. n° 457. Testament de M° Antoine Aulanhier en faveur de M° Estienne Aulanhier prêtre et curé de Saint-Jean Chambre son neveu avec fondation el la chapelle de Notre Dame de Consolation audit Saint-Jena de son fait et domaine de Laulanhon sa maison en quoy monte des lors habitait au lieu de Saint-Jean plus une sienne vigne au territoire de Bospoules plus une autre vigne située au mandement de Durfort et au territoire de la Dunière

GLUIRAS

4 mars 1257. n°116 : reconnaissance pour Pons de Geis faite par Vidal Perrin de la Chabanaa des pièces y contenues sous la cense annuelle de sept brochées de vin une esmine avoine chouchée une quarte seigle neuf deniers tournois une geline et une brochée de vin pour le bailliage et demye geline à raison d'un coulombier reçu par M° Pons faure de Chaberlhanous.

jeudy après Pentecouste 1297. n° 449 : Acquitement de tailhe et autres services fait à Pierre de la Ribeire du Val d'Héréon par noble Pierre de Prahelles moyennant une livre cire et deux journaux ...payables ung à fossoyer les vignes et l'autre aux vendanges dudit seigneur.

1er juin 1326. Achat pour Etienne de Besses faict de Hugon du Pont escuier alias sieur de la Valette pour la moitié de l'homaige que ledit Hugon avait au mas du Pont et deux brochées et demy vin, etc

5 mai 1334. n°274 : Reconnaissance pour Pons de Geis à luy faicte par Jehan de Chassaignes mandement de Gluiras de certaine maison et ort au lieu de Chassaignes soubz la cense d'une geline quatre sols et une brochée et demye vin.

31 octobre 1337. n°11 : Assancement fait par André Veyrassac au profit de Jehan Maurice d'une vigne et cellier en la rivière d'héréon lieu dit la tirappe soubz la cense de dix brochées de vin. En marge Sr maurice la rivière c'est la vigne du grand tinlan.

5 février 1340. n°241 : Achat pour Jehan Maurice faict de Pons brion de Cumbes paroisse Saint-Maurice de une vigne située en la ribeire s'en désinvestissant ledit vendeur au sauf d'André de Veyrassac et Jouserande sa femme qui en passent investiture audit acheteur.

23 mars 1340. n°90 : Achat par Jehan Maurice de noble André de Veyrassac de quatre brochées de vin que ledit Maurice lui devait pour la vigne de la Trappe.

8 juin 1340. n°129 : Achat par Jehan Maurice fait d'André de Veyrassac et Jouserande sa femme de dix brochées de vin en déduction de douze brochées de vin et une geline que ledit Maurice leur faisait en raison de sa vigne appelée de la Trappe en la ribeyre Héréon ne se réservant icelluy Veyrassac que deux brochées de vin et ladite geline (dans la marge c'est la vigne que tient Tinlan).

1er août 1340. n°12 : Achat fait par Jehan Maurice de Guigon du Chastanharet d'une vigne et certaine maison en ladite vigne ce mouvant ladite vigne d'André Veyrassac qui en passe investiture au pied dudit acheteur sous la cense de dix brochées de vin et tierce part d'une geline.

22 octobre 1340. n°148 : Achat de censes pour Jehan Maurice fait de André Veyrassac et Jousserande sa femme pour six brochées vin pur, etc., que ledit Maurice faisait sur sa vigne de la Ribeyre.

28 janvier 1346. n°117 : Achat de censes pour Jehan Maurice et Robert Sonnyer pour lui stipulant de noble Jouserande femme à André de Veyrassac de douze deniers tournois et une quarte avoine que Guillaume de la Chabanaa faisait audit Veyrassac sur une vigne...de Geys avec reconnaissance au pied par ledit Guillaume.

11 juillet 1347. n°309 : Diminution de censes pour Maurice Maurice de Chalencon à lui faite par noble André de Veyrassac et Jousserande sa femme savoir que d'une brochée de vin un carteyron seigle et un denier que ledit Maurice leur faisait pour une vigne qu'est en la Ribeyre et pour la coste ou terre qu'est sur ladite vigne et pour la verne qu'est sous ladite vigne luy ont lesdits mariés vendu le carteron seigle et le denier ne réservant qu'une brochée de vin.

15 février 1357. n°163 : reconnaissance pour noble Pons de Geys à lui faicte par Peyrichon la Chabanaa de Geis de tout ce qu'il a dans le lieu et tènement de Geis sous la cense de quatorze brochées et demi de vin pur...et pour le bailliage une brochée de vin pur, tailhe et journaux à volonté.

2 novembre 1375. n°90 : Achat fait par Estienne de Besse à Reymond Maurice de deux brochées de vin qu'il prenait sur Estienne Bouschon de la Trappe.

20 avril 1379. n°89 : Achat fait pour Reymond Maurice d'Anthoine Feugier d'une vigne à la Trappe ou pré d'illec le 20 avril 1379.

21 janvier, vers 1380 (la date ne pouvant être lue). n°322 : Rémission et donation pour Gonnet de Geis à luy faite par Pierre du Hautvillars d'un muid de vin de cense que au passé lui avait été vendu par ledit Geys sur son vignoble et claux de Geys.

12 novembre 1385. n°298 : Achat pour noble Roger de Prahelles faict de Guillaume Pallestra habitant de Bocier d'une vigne et teilhes au territoire de Geys à luy décrétée et adjudgée sur les biens de Jehan la Chabanaa se mouvant ladite vigne et treille de noble Gonet de Geys qui au mesme contrat investit ledit de Prahelles.

11 mars 1395. n°435 : Accensement pourtant rattification pour Pierre Polenar de la Planche à luy faict par Alaïs femme de Jehan de Portal de Chalancon sousb la cense de six brochées de vin pur.

2 juillet 1472. n°267 : A l'occasion du mariage de Guillaume de Préhelles avec Loyse de Hautvillars, Claude, frère de Loyse, lui donne entre autres trois brochées de vin que ledit sieur de Hautvillars prenait chaque année sur Estienne Combier Pierre de Geys et Robert de la Micheallerie sur certaine vigne au territoire de Geys que fut de feu Estienne de Val

11 juin 1510. n°472 : Lettres de maintenue pour Claude de Préhelles de ce qu'on ne peut vendanger dans le mandement de Geys sans sa licence ou (celle) de ses officiers.

7 juillet 1522. n°140 : Reconnaissance pour noble Louis de Cheissieu à lui faite par Pierre Combier du lieu des Durand de certaine vigne en la Trappe qu'a esté du fait de Jehan d'Uscleynes sous la cense d'une brochée de vin mesure de Chalencon (en marge terrier Cheyssieu, 1522).

1539. n°471 : Desnombrement bailhé par Claude de Préhelles sieur de Vaussèche au sieur sénéchal de Beaucaire et Nîmes pour le fait de l'arrière ban lui dénombrent trois domaines et deux vignobles, à savoir le vignoble de Geyx avec son petit circuit et celui du Monteilh avec plusieurs rentes tant de luy que de sa femme se montant le tout à la somme de cent dix sept livres dix sols.

2 janvier 1547. n°294 : Achat pour Jacques Uscleynes dit Pouyet de Geis fait de Jehan Viallet Bonne Barbeyrache mariés et Anthoine serre dit Barbeyrac d'une vigne située au terroir de Geis que au passé a esté du fait de Jehan de Geys se mouvant de la directe et seigneurie de Vaussèche.

LES OLLIERES

16 novembre 1331. n°2 : Quittance et donation pour Marguerite Reynaude femme d'Imbert Pelissier concernant certaine maison terre et vigne au lieu de la Faurie des Ollières pour un muig de vin deux gelines un cartal seigle une esmine avoine et seize deniers sur les hoirs de Guillaume Faure des Ollières

20 octobre 1332. n°206 : Reconnaissance pour Pons de Châteauneuf en Boutières faicte par Jacques Beygoier de quatre fers de cheval avec leurs clous incorporés sur six brochées de vin en une vigne de Guillaume de la Faurie des Ollières .

17 septembre 1379. n°253 : Achat pour Béatrice de Brounac femme de Reymond Coyratier fait de puissant seigneur Phélip de la Roche de cinquante sept brochées et demye de vin et dix huit deniers tournois à prendre sur Jehan de Plan : Jehaneto la Brève cinq brochées de vin ; Pierre Brausilho trois brochées ; plus sur Mondon Brausilho quatre brochées ; Jehan Sabatier quatre brochées ; Pierre Boscho une brochée ; Gamon Madier de la Chareyre six brochées (Pranles ? Saint-Michel ?) ; Vincent la Chareyre six brochées ; Mathieu la Chièze tant pour lui qu'au nom de sa femme dix brochées et demie ; Gamon Griouto une brochée six pots ; Pierre Bailli de Saint Anduol quatre brochées ; Stiene de Saint-Anduol dix brochées ; le dit Mathieu la Chièze outre le dessus dix huit deniers tournois

24 avril 1380. n°174 : Achat pour Pierre Maurice fait de noble Jehan de Châteauneuf en Boutières pour quatre fers de cheval avec leurs cloux nécessaires que ledit Maurice faisait sur six brochées de vin.

25 septembre 1479. n°157 : Transaction passée entre noble Guillaume de Préhelles agissant d'une part et : Pierre et Anthoine de la Font, François Bocey et Agnès sa femme de la Faurie Pierre Faure et Jacques Champel tant ensemble qu'indivis d'autre sur certains droits de rente qu'ils promettent en icelle transaction payer savoir : Pierre et Anthoine de la Font frères quatre brochées et six pots vin pur et aux au chacun des cinq cas dix sols et pour les services de noces et jassines une quarte froment et une brochée de vin et pour les journaux douze deniers ; sur Pierre Bocey douze brochées de vin pur et pour les autres drois comme dessus ; sur Jacques Champel six brochées de vin pur et pour les cas comme dessus.

Dans la marge : Transaction Preilles Faurie aux Ollières 1479.

14 août 1480. n°217 : Transaction pour noble Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche et Anthoine Sabatier alias Faure Berton Gonon et Jehanette Peyriche sa fame et Loyse sa sœur de la faurie des Ollières mandement de Durfort pour raison de la ttailhabilité services de noces et jassines pour laquelle transaction confessent outre vingt quatre brochées de vin de cense vouloir payer pour chacune ttailhabilité les tous vingt sols et deux brochées vin sçavoir : ledit Anthoine Sabatier alias Faure pour douze brochées vin censuel dix sols pour chaque ttailhe et chaque noce et jassine une brochée de vin et pour chacun journal douze deniers tournois ; et Breton Gounon Jehanete sa fame et Loyse Peyriche pour autre douze brochées de vin et chacune ttailhabilité dix sols et chacune noce et jassine une brochée vin et pour chaque journal douze deniers solz et à chaque noce et jassine deux brochées de vin.

MALPOYET

3 septembre 1376. n°18 : Ratification contenant rémission de censes faite par Sobratte du Ranc à noble Rogier de Préhelles des censes en icelle contenues et par exprès huit brochées et demies de vin qu'elle prenait sur Jehan Pouyet de Malpoyet.

31 mars 1474. n°110 : Achat de Estienne Danilhon habitant de Riatz à lui fait par Pierre Coste et Marie du Chastainhre sa femme habitants du Chastainhere d'une vigne située sous le mas de Malpoyet avec investiture de Guillaume de Préhelles.

SAINT-FORTUNAT

Lundi avant la feste de Saint-Vincent 1315. n°445 : Achat ou bailh en paiement de dot de Alarie fame de Pons Masoier paroisse de Saint-Fortunat et pour paiement de ladite dot auraient vendu à Jehan Maurice une vigne au terroir de Las Rottes et d'abondant baillent à ladite Alarie deux pièces de vigne au pré de Riou Venilh.

Lundi avant la feste Saint-Martin 1315. n°319 : Achat pour Jehan Maurice fait de Pons Mazoyer de St. Fortunat pour une vigne située à Las Rottes se tenant de la directe et seigneurie dudit acheteur.

9 octobre 1346. n°364 : Deux reconnaissances en faveur de Reymond Coyratier à lui faites l'une par André du Riou dit Banacha au nom de Gonette sa femme d'une vigne et auche située au lieu de la Malauteyre de Saint-Fortunat sous la cense annuelle de vingt-sept brochées de vin l'autre par Mondon de Conelha d'une vigne située audit lieu et autre vigne située au lieu de la Monaon sous la cense de vingt et une brochées vin et trois carterons vin. Acte reçu par Pierre de Besses notaire.

n°438 Autre terrier en faveur de Pons Mourice des censes qu'il prend : sur Guilhemette Sabatonne trois brochées de vin une quarte comble d'avoine ; sur Michelle femme de Peyrot trois brochées et trois quarterons de vin pur ; sur Armand fils à Perrle du Bosc cinq

brochées et un quarteron vin ; sur André de Riou alias Banache vingt sept brochées de vin ; Mondon du Bosc neuf brochées de vin ; sur Mondon de Conilha vingt et une brochée et trois daterons de vin ; sur Mondon de Cobonas quatorze brochées vin et six deniers ; sur Pierre de Cobonnas vingt deux brochées vin et douze deniers. Acte reçu par Pierre de Besses notaire le 9 octobre 1346.

18 avril 1347. n°299 : Achat de censes pour Raymond Coyratier du Cheylard fait de Pons Maurice de Chalancon à prendre : - premièrement sur Mondon du Bosc (+ mandement de St. Fortunat) neuf brochées de vin ; sur Pétronille du Bosc cinq brochées et demye de vin ; sur Pons Bannache vingt sept brochées de vin ; sur la femme dudit Péchiro trois brochées et demye de vin ; sur Mondon Conelha neuf brochées et six parts de brocha vin ; sur Pons de Cobonnas vingt deux brochées de vin et douze deniers tournois ; sur Mondon de Cobonnas quatorze brochées de vin et six deniers ; sur Guigon Sabaton trois brochées de vin et un quarte avoine ; se mouvant lesdites censes du fief et homaige du comte de Valentinois.

4 mars 1382. n°142 : Assancement pour Reymond Coyratier dit Mourice à Jehan de May d'une vigne à Saint-Fortunat en ladite rottes sous la cense de 5 brochées de vin. Le N°190 contient la reconnaissance de Jehan de May pour cette vigne appelée Las Rottes.

2 mars 1383. n°400 : Cession et remission pour Reymond Maurice à lui faicte par Catherine Gilhe d'une vigne en Las Rottes de St. Fortunat.

6 décembre 1397. n°252: Achat d'un muid de vin de rente pour les Maurice fait de Jehan Pourtal de Vesseaux et Alasie fille de Maurice Maurice sa femme à prendre sur ceux de Cobonas et autres lieux circonvoisins.

11 novembre 1401. n°160 : Accensement pour Nézette Coyratière d'une maison ort et cour bailhée à Pierre Languelin dit Bombardier de Saint-Fortunat sous la cense de 15 pots de vin pur mesure de St. Fortunat le 11 novembre 1401 (on a ici le prix d'un loyer annuel à St. Fortunat au début du XV^e siècle).

4 décembre 1408. n°210 : Accensement pour noble Pierre Maurice fait à Guillaume Boudon fustier de Saint-Fortunat d'un champ situé au lieu de beau Serret sous la cense de deux brochées de vin.

ST. JEAN CHAMBRE

30 juin 1373. n°352 : Eschange faict et passé entre noble Roger de Préhelles et Mondon la Praa par lequel est bailhé par ledit la Praa audit de Préhelles demy brochée de vin à prendre sur Mondon filz à Mathieu Donnon de Dunyère en compensation de 6 deniers que ledit de Préhelles lui bailhe

ST. JULIEN LABROUSSE

Sabundi après St.Barthélemy 1347. n°339 : Achat d'une quarte noyaux pour Estienne de Besses de Chalencon fait de M° Jehan Quinson sur une sienne vigne qu'il tenait franche assise au lieu de Solobres et au-dessous la maison dudit Quinson.

16 avril 1357. n°368 : Reconnaissance pour Guigon de Mercuer habitant du Cluset à lui faite par Nicols Constant de Rioutord mandement de Roechebonne d'une vigne et hort assis audit lieu sous la cense de trois denyers tournois acte reçu ou expédié par M° Vidal de Pailharetz.

ST. MICHEL DE CHABRILLANOUX

20 avril 1224. n°105 : Achat fait de Jehan d'Issantous pour André Maurice d'une esmine avoine deux brochées vin et une obole avec reconnaissance au pied de ceux d'Issantous qui doivent ladite rente.

Samedy avant Rovesons l'an 1315. n°145 : Achat pour Jehan Maurice à lui fait par Pierre Teissier et Mathieu son frère d'un tènement assis au tènement de Viasac paroisse de Saint Michel de Chaberlianous d'une maison et vigne se mouvant de la directe de noble Pons de Guerci Robert de Lynières soubz la cense de six brochées et deux parts d'une brochée vin pur, etc.

5 février 1324. n°378 : Achat de censes pour André Maurice faict de Imbert Pellissier et de Marguerite sa femme et Agnès leur fille : sur Jehan de Conjolz pour les pièces qu'ils tenaient de la directe desdits vendeurs.

Année 1327. n° 286 : Assancement par André Maurice à luy faict par André de Chambaud de 30 brochées de vin pur, etc, que ledit Chambaud prenait sur aucuns d'Issantousse y réservant la directe et ung denier de rente.

19 décembre 1329. n°39. Achat de censes pour Jehan Maurice et Estienne de Besses à eux fait par Pierre de Talaron à prendre... sur Guigon de Pervencheys cinq brochées de vin...plus une brochée et demye vin pur sur Pons Bocey...

8 décembre 1337. N° 305 : Achat de censes pour Jehan Maurice de Chalencon fait de Hugon de Vernaison notamment pour deux brochées et un quarteron vin pris sur Jehan de Boscharnos pour les biens et possessions que ledit Hugon tenait du sieur de Chalencon.

31 mai 1345. Reconnaissance pour noble Guillaume Maurice faite par Mathieu Clément de Lallissac (?) d'une vigne au lieu de Lallissac et d'un chaumas y joint sous la cense annuelle de onze brochées vin.

23 novembre 1381. n°207 : Transaction et accord entre noble Reymond Maurice de Chalancon et Jehan Vion de Boscharnous portant reconnaissance de 5 brochées de vin pur une geline et servir aux noces et jassines.

4 janvier 1457. n°139 : Assancement et reconnaissance faicte pour Raymond Maurice par Pons Vern de Boscharnous sous la cense annuelle de quatre brochées et demie de vin et une geline.

JOURNAUX (de vigne)

n°165 : Assancement pour noble Hugon de geis fait à Laurent Davons d'une maison ort et chasal à la Planche avec terres et prés se joignant sous la cense...de une geline services et journaux comme les autres hommes dudit sieur de Geis reçu par M° Constant le lundy de mi-carême de 1292.

n°449 : Aquitement de tailhe et autres servitus fait à Pierre de la Ribeyre du Val d'Héréon par noble Pierre de Prahelles moyennant une livre cire et deux journaux que ledit sieur de Préhelles se réserve pour et en commutation desdits servitus acte reçu par M° Albert Albert notaire de Chalencon le jeudi après le dimanche de Pentecôte 1297 lesdits deux journaux payables un à fossoyer les vignes et l'autre aux vendanges dudit sieur.

n°328 : Accensement pour noble André Maurice fait à Guillaume de la Font de Chambaud de certaine terre et pré se jougnant situé au lieu de Rias avec tous ses droits et appartenances sous le cens de vingt quatre seigle viras douze quarts avoine chauchas mesure de Chalencon une geline et six sols tornois service journaux et bailliage pacte d'y avoir fait dans cinq ans une maison et pour icelle lui faire un homaige pacte aussi que tant que si y fera nouveau maisons augmenteront pour chacune d'icelles une geline reçu par M° Jehan Fabri de Chalencon le dimanche feste de Saint Vincent 1317.

n°415 : Reconnaissance en faveur de Marguerite de Trabe veuve de feu André Maurice à elle fait par Guillaume des Ouches d'une maison assise en Lestreaa ...etc...pour la tailhe annuelle quatre sols et apparens six sols journaux et services selon la faculté desdits biens quittant par le même moyen ledit Guillaume le privilège qu'il pourrait avoir dans le tènement de Vaussèche acte reçu Pierre de Besse le 10 février 1329.

n°2 : Quittance et donation pour Marguerite Taynaude femme d'Imbert Pellissier concernant certaine maison terre pu vigne au lieu de la Faurie des Ollières pour...sur Jehan Faure un journal et un homaige susdits les dits hommes... reçu par Géraud Bonnefoy du 16 nov. 1331.

n°227 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jehan et Vidal de Maleval pour... service et journal expédié par M° Pons de Besse et reçu par Raymond Géraud le 2 mars 1343.

n°245 : Reconnaissance pour Jehan Maurice de Chalencon à luy faite premièrement par Guillaume Dademyère ... plus sur mondette du Ranc ...le chacun avec journaux et services accoutumés suivant et jouxte la faculté des biens reçu par M° Jehan Meynier le 16 novembre 1344.

n° 228 : Reconnaissance pour Jehan Maurice à luy faite par Jehan fils de Michel Maleval de certaines maisons terres et prés au lieu de Maleval sous la cense de un quartal seigle et pour la tailhe dix huit deniers avec services et journaux accoutumés ladite rente acquise d'André Veyrassac reçu par M° Raymond Géraud le 6 février 1347.

n° Reconnaissance pour Etienne de Besse à luy faite par Durand dal Tribi du mas et tènement de Moins mandement de Rochemoire sous la cense de... quatre sols tournois tant pour cense que pour tailhe et avec journaux reçu par m° Jehan Médicti de Challencon le 27 janvier 1348.

n°163 : Reconnaissance pour noble Pons de geis à lui faite par Peyrichon la Chabanaa de Geis de tout ce qu'il a dans le lieu et tènement de Geis sous la cense de...journaux à voullonté acte reçu par M° Pons Faure de Saint Michel de Chaberlhanous le 15 février 1357.

n°271 : Accord entre Roger de Prahelles et Jehan Chays de Saint Bazille pour certains journaux audit sieur dus pour lesquels ledit Chays sera tenu annuellement donner dix huit deniers reçu M° Anthoine Fougier le 30 juin 1400.

n°269 : Accord entre noble Rogier de Prahelles et André et Jean de Villars mandement de Lamastre pour certains journaux desquels ils seront tenus de payer tous les ans et à chacun jour de Toussaint dix huit deniers reçu par M° Raymond Plannier le 28 décembre 1401.

n°27 : Assancement fait par Pons et Jehan Maurice à Jehan Besso Galo des Betz Roche Lobal et Chabrieyre pour ...ung journal reçu par M° Jehan Corraer le 30 juin 1445.

n°185: Reconnaissance pour noble François de Blou à luy faite par Jacques de Chasalet sous la cense de ... trois journaux et tailhable aux cinq cas et pour chacun d'iceux en quarante sols acte reçu par M° André Gamon le 8 avril 1457.

n°239 : Reconnaissance pour noble François de Cheissieu à luy faite par Bazile Reynier de certaines terres y contenues sous la cense annuelle de ...deux journaux aux œuvres dudit sieur Maurice reçu par M° Guigon Gautier le 16 avril 1467.

n°157 : Transaction entre Guillaume de Prahelles d'une part et Pierre Anthoine de la Font François Bocey et Agnès sa femme de la Faurie Pierre Faure et Jacques Champel tant ensemble qu'indivis sur certains droits de rentes qu'ils promettent en icelle transaction payer savoir sur...les journaux douze deniers...acte reçu par M° Guigon Gautier le 25 septembre 1479.

n°217 : Transaction pour noble Guillaume de Préhelles sieur de Vaussèche et Anthoine Sabatier alias Faure Berton Gonon et Janete Peyriche sa feme et Loyse sa soeur ...confessent pour chaque tailhabilité les tous vingt sols et deux brochées de vin...ledit Anthoine Sabatier alias Faure ...dix sols pour chacune tailhe et chaque noce et jassine une brochée de vin et pour chacun journal douze deniers tournois et breton Gounon Janete sa fame et loyse Peyriche pour chacune tailhabilité...dix sols à chacune noce et jassine une brochée de vin et pour chacun journal douze deniers...reçu par M° Guigon Gaultier le 14 août 1480 (d'où on peut penser qu'à cette époque un journal ou journée de travail valait douze deniers soit un sol)

n°130 : Transaction et accord fait et passé entre noble Guillaume de Préhelles seigneur de Vaussèche Durand et Jacques de Veoujar père et fils servant de reconnaissance pour ledit sieur de Vaussèche pour... trois journaux reçu par M° Alexandre du Cros le 18 mars 1482.

n°181 : Achat pour demoiselle Ysabeau de la Blache fait de noble Jehan de Blou de toutes les censes et rentes qu'il prenait et avait coustume de prendre sur le mas de Chasalet ...avec homaige d'un journal et au cas que ledit Chasalet ne se trouverait devoir ladite rente ladite Ysabeau devrait avoir récompense sur le mas de Vernes reçu M° Nicolas Salier le 18 mars 1511.

L'ARDECHE DEPUIS 1945

DEMOGRAPHIE

Henri Guibourdenche : La démographie du département de l'Ardèche sous la IV^e République, pp27-35. MATP 15 mai 2012.

Population rurale, population urbaine en Ardèche, 1945-1975. Tableau statistique avec chiffres de 1954, 1962, 1968. AC 258.

Evolution vallée du Rhône, arrière-pays ardéchois et drômois, 1954-1975, tableau statistique. AC 259.

Immigration et émigration des communes rurales ardéchoises entre 1962 et 1968, tableau statistique. . AC 260.

Evolution de la population totale de Rhône-Alpes, 1954-1975 (graphique). AC 261.

Evolution de la population Ardèche, Drôme et départements voisins, 1954-1975. AC 262.

Evolution cantonale du vieillissement ardéchois de 1954 à 1975 (cartes, J.J. Gaillard). AC 264.

Evolution du nombre des naissances, cartes par cantons, 1951-1976 (J.J.Gaillard). AC 265.

Bulletin de l'INSEE : recensements de la population 1975, par commune, et depuis 1962.

Types d'habitat sur le plateau de Vernoux (photographies années 1960). I 1.

Diminution du nombre des exploitations agricoles par cantons de 1945 à 1962 (carte) I 2.

L'émigration ardéchoise de 1954 à 1962. Carte. I 3.

Les densités de population en 1962 en Vivarais du Nord (carte par communes). I 7-8.

L'exode rural en Vivarais du Nord, 1946-1954, carte par communes, I 49-50.

L'exode rural en Vivarais du Nord, 1954-1962, carte par communes, I 51-52.

La structure de l'habitat en Vivarais du Nord, d'après P. Bozon. Carte par communes. I 53-54.

Densité de population en Vivarais du Nord en 1962, carte par communes, I 55

L'émigration et ses directions, à Chanéac, Glun, Arlebosc, Silhac, St. André en Vivarais, Eclassan. I 29.

L'émigration et ses directions : sondages en Boutières, Pays des Vallées, Vallée du Rhône, Pays de Vernoux, Montagne et Piedmont rhodanien. I 30.

L'immigration ardéchoise au Péage-de-Roussillon (Salaise, le Péage, Roussillon), par origines, âges, professions, en 1962 ; immigration depuis 1954 ; immigration indirecte depuis 1954 ; I 60.

Influence de la structure de l'habitat sur l'exode rural de 1954 à 1962. I 31.

Les routes et l'exode rural de 1954 à 1962. I 32.

L'évolution démographique du département. Terre Vivaroise 29 9 63. 2 AJ 204.

L'évolution démographique du département. Terre Vivaroise 6 10 63. 2 AK 86.

Les habitants de l'Ardèche. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes. Juin 1977. AN 273.

Les habitants de l'Ardèche. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes, n°24, juillet 1983. AN 277.

L'évolution récente des trois centres ardéchois. Etude d'H. Guibourdenche, Informations Régionales CRDP Grenoble, juin 1984. AN 275.

Evolution de la population en Ardèche de 1982 à 1990. Carte. AN 278.

Une carte pour les naissances : des tendances nouvelles. T.V. 24 02 90. AN 276.

Evolution démographique du Centre-Eyrieux, 1982-1999. J 200-201.

Les naissances en Ardèche : des tendances nouvelles. Envol, juin 1990. AN 274.

Recensement de 1999, par communes en Ardèche, avec rappel de 1982 et 1990 pour la population globale, nombre de logements en 1990 et 1999, résidences principales, secondaires, occasionnelles en 1999, naissances et décès à cette date. J 202-217.

Chômage en Ardèche : l'illusion des statistiques. Envol, novembre 1992. AN 279.

Notre région, terre d'accueil (chiffres de la population étrangère en Ardèche et dans les départements voisins). D.L. 30 01 92. AN 280.

Chiffres de l'évolution annuelle de la population des cantons de 1962 à 1999. AA 102-103.

Evolution de la population des 6 communes du Bas-Eyrieux, 1901-1962. O 239.

Evolution de la structure par âges de l'Ardèche. 1962-68. (Graphique). 2 BH 65.

Les soldes migratoires en Ardèche. 1954-68. (carte par cantons). 2 BH 66.

Evolutions démographiques en Ardèche. 1962-75. 2 BH 67.

Types d'évolution démographique en Ardèche. Cartes. Pas de date (1962-68 ?). 2 BH 69-71.

Les soldes migratoires en Ardèche 1962-68. Communes rurales. Carte. 2 BH 72. Détail des communes des cantons d'Aubenas, Joyeuse, Largentière. 2 BH 73-74.

M.Riou : L'ombre descend sur l'Ardèche. Premiers résultats du recensement de 1975. 2 BH 26.

Recensement de 1975 : taille des cantons ardéchois d'après leur population, carte. 2 BH 77.

Catherine Rouvière : 10 rue du Faubourg Saint Jacques, 75014 Paris. Mémoire sur le pays des Vans et le retour à la terre, 1960-1980.

Les habitants de l'Ardèche. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes, n°24, juillet 1983.

Evolution de la population ardéchoise 1982-1990, carte. BR 23.

Atlas de la population de l'Ardèche. Tribune du 28 9 95. AN 282.

L'étendard de la ruralité. J. Genest crée l'association des maires ruraux. Tribune du 23 5 1996. AN 281.

Démographie de l'Ardèche (site WEB de l'Etat en Ardèche, situation vers 2006) Z 71-72.

Jean-Jacques Léogier : La fin du déclin ? Bilan du recensement démographique de 1999. Cahiers du Mézenc, n° 13, 2001, pp. 73-79.

Recensement général de la population de l'Ardèche en 2006: communes, cantons, arrondissements, avec en regard les populations de 1999. AM 21-30.

Recensement : 20 145 Ardéchois de plus. DL du 8 01 09. AM 52.

393 000 Ardéchois en 2040. Tribune 9 12 2010. 2 BM 142.

Recensement 2010 : les Ardéchois sont 321 453, les Drômois, 492 508. DL du 13 01 2011. 2 AG 28.

La démographie des Beauzons, (Faugères, Lablachère, Payzac, Planzolles, Saint-André-Lachamp, Saint Genest de Beauzon+ canton de Joyeuse et Pays Beaume-Drobie+ accès possible aux populations 1793-2008 et 1999-2008. 2 AG 190-191.

La démographie en Ardèche 1990-2014. Ma Bastide, sept.2014. 2 BF 109.

De plus en plus de jeunes en Ardèche. Reliefs n°65, sept oct 2014. p. 5.

ENSEIGNEMENT

Chanoine Bois : Les Sœurs de St. Joseph, Lyon 1950, p.265 : Un décret de la Sacrée Congrégation des Religieux, le 13 octobre 1948, promulgué par Mgr Couderc, évêque de Viviers, par une ordonnance du 15 décembre 1948, réunit en une seule congrégation des religieuses de St. Joseph des Vans, du Cheylard, de Satillieu, de S-. Prix, de St. Félicien et d'Aubenas, et tous leurs établissements, avec maison générale et noviciat au couvent d'Aubenas. Mère Marie-Madeleine, ancienne supérieure d'Aubenas, a été élue supérieure générale, les anciennes supérieures ses conseillères. Les lois de laïcisation supprimèrent de nombreux postes, mais presque toujours les religieuses poursuivirent sous l'habit laïc dans des écoles libres. Elles avaient 2.000 élèves à la fin de l'année scolaire 1948. La liste de leurs écoles est en p.273.

Les Echos du Silo n°4: archives de l'enseignement. 2 AT 152.

Violette Coste : Création en 1956 du C.C. de V. de Berg et de son internat. R.V.D.B. 1996 n°52 p. 137-145.

Parents d'élèves, organe de la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, février 1962. 2 AI 65-66

Pierre Bonnaud : Alfred Arnaud, un instituteur dans le siècle (1900-1973). Reliefs novembre 2014 n°644 p. 10-11

L'Emancipation : appel à la grève du SNI-PEGC pour le 20 mars 1980. 2 BG 192.

C.F.D.T. Ardèche : Appel à la grève dans toute l'Education Nationale pour les 24 et 29 avril 1980. 2 BG 193.

M. Jean Coulomb, secrétaire général du S.N.I.-P.E.G.C. fêté pour son départ en retraite. D.L. du 1 07 84. 2 AT 105.

Le centre de formation de Lanas fête ses 10 ans. D.L. 7 9 85. 2 BB 8.

Catherine Blanc, nouvelle directrice du C.D.D.P. de l'Ardèche. D.L. 22 12 85. 2 AT 86.

La diversité de l'Ardèche fait la diversité de son enseignement (J.P. Riocreux, Inspecteur d'Académie, D.L. 7 09 85) 2 AN 174.

Au L.E.P. du bâtiment de Chomérac, les examens se passent au jour le jour. D.L. 30 03 85. 2 BB 203.

Pour ses élèves, le L.E.P. de Chomérac est un chantier grandeur nature. D.L. 1 04 85. 2 BB 201.

Signature d'une convention au L.E.P. Tribune 19 12 1985. 2 BB 199.

L.E.P. du bâtiment : une porte sur l'avenir. D.L. 27 12 85. 2 BB 200.

L'apprentissage au cœur des débats (de la Chambre des Métiers de l'Ardèche). D.L. 21 5 87. 2 AN 181.
 Réaffirmer les grandes orientations du lycée professionnel. D.L. 9 09 90. 2 BB 200.
 L'Ardèche au gouvernement (Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique). D.L. du 14 5 88. 2 AT 103.
 Entretien exclusif avec Robert Chapuis : « Mettre en place les crédits formation ». Tribune 19 05 88. 2 AT 103.
 Les palmes académiques pour Mme Ginette Nouet. D.L. 4 9 88. 2 AT 35.
 La pédagogie coopérative à l'honneur (Simone Pouzache). D.L. 2 12 88. 2 AT 32.
 Maurice et Elise Boule : Survol de l'enseignement en Ardèche en 1988. Notes. M.A.T.P. N° 22. 15 mai 1989. Z 100.
 Plus de 57 000 scolaires en Ardèche (avec évol. par niveau 1986-1992). Envol, fév. 1993. 2 AN 178.
 Evolution des effectifs d'élèves de 1989 à 1993. Enseignement public: 2 AN 171. Enseignement privé: 2 AN 172.
 Catherine Blanc quitte Privas pour Valence. D.L. du 7 9 91. 2 AT 86.
 Melle Pouzache chevalier de l'ordre national du Mérite. D.L. 16 2 92. 2 AT 32.
 Récapitulation des élèves de l'enseignement primaire privé année 1989-90 2 AN 204.
 Récapitulatif des élèves de l'enseignement primaire public, 1989-90. 2 AN 200.
 Effectifs du second degré public, 1989-90. 2 AN 201.
 Effectifs du second degré privé 1989-90.-2 AN 199.
 Pour une Université autonome, la C.C.I. de la Drôme s'engage. Tribune, 29 11 90. 2 AN 182.
 Enseignement supérieur : penser aux Ardéchois (R.Chapuis, Tribune du 31 01 91) 2 AN 174.
 Enseignement supérieur : la Région confirme. Tribune, 7 3 91. 2 AN 182.
 L'autre combat de Jacques Estour (université de Valence).D.L. 25 6 91. 2 AN 183-184.
 Valence : le pôle universitaire prend forme. D.L. 14 10 92. 2 AN 175.
 Un pôle universitaire en Drôme-Ardèche. Envol, nov. 1992. 2 AN 176.
 Récapitulation des élèves de l'enseignement primaire public par cantons, année scolaire 1991-1992. 2 AN 190.
 Récapitulation des élèves de l'enseignement primaire privé, année scolaire 1991-1992. 2 AN 191.
 Récapitulation des élèves de l'enseignement public primaire par cantons, année scolaire 1992-93. 2 AN 194.
 Récapitulation des élèves de l'enseignement primaire privé par cantons, année 1990-91. 2 AN 196.
 Récapitulation des élèves de l'enseignement privé primaire par cantons, année 1992-1993. 2 AN 195.
 Effectifs du second degré privé, année scolaire 1991-92. 2 AN 192.
 Effectifs du second degré privé, année 1992-1993. 2 AN 193.
 Récapitulatif des élèves de C.P. par cantons, rentrée 1992. 2 AN 198.
 Effectifs lycées professionnels Ardèche, 20 09 93. 2 AN 185.
 Effectifs du second degré privé, année 1990-1991. 2 AN 189.
 Effectifs du second degré public Ardèche année 1990-1991. 2 AN 189.
 Effectifs second degré public Ardèche, 1991-1992. 2 AN 188.
 Effectifs second degré public année 1992-93. 2 AN 186.
 Jean Michel Sivirine, de la Martinique à l'Ardèche. D.L. 9 9 94. 2 BG 90.
 Quel enseignement supérieur en Ardèche ? Envol janv.1993. 2 AN 177.
 Vers un pôle universitaire. L'économie Drôme-Ardèche, fév. 1993. 2 AN 179-180.
 C.D.D.P. : l'expo-sciences se prépare pour la mi-mai. Art D.L. du 6 4 93. 2 AO 59.
 Etablissements privés du 2° degré au 14 9 1993. 2 AN 173.
 Prévisions des effectifs des collèges publics rentrée 1993. 2 AN 197.
 Effectifs lycées Ardèche 1992-1993 (ens. général et technique publics). 2 AN 187.
 Educ'Ardèche n°29, juin 1996. 2 AO 68.
 Robert Chapuis: un nouveau monde en milieu scolaire. D.L. 19 7 96. 2 AT 73.
 De la zone au réseau d'éducation prioritaire. D.L. du 19 1 99. AG 216.
 Inforoutes de l'Ardèche. Education: l'Ardèche en tête. n°5, juin 99. 2 AO 70.
 Langues régionales: la déception des Occitans. Tribune du 1 7 99. AG 215.
 IUFM: fermeture inévitable. DL du 12 2 2010. AY 285.
 Après tant d'années de résistance...Edito Envol avril 2011 p. 3.
 Feu l'IUFM de Privas ! Envol, avril 2011 pp. 6-7.
 La présence universitaire en Ardèche. D.L. 10 11 2013. 2 AU 76.
 Jean Palméro (1912-1999), ancien directeur de l'Ecole Normale de Privas. Envol n°646 janvier 2015, p.10-11.
 Le collège « Présentation de Marie » vit ses derniers mois. Hebdo 31 3 2016. 2 BN 186.
 *Fernand Lebrat: D'Antraigues à Thines, la Cévenne ardéchoise se meurt. Pour le Paysan et le Touriste de l'An 2000. Etude Géographique. Lienhardt Aubenas, 1967.
 *Henri Guibourdenche et Jean Marcou: L'Ardèche et la Drôme, activités, territoires et politique. La Documentation française, 1997.

Vues d'ensemble
 En Ardèche, les résidences secondaires ont remplacé les lopins de terre. Monde Diplomatique oct.2010 p. 21-22.
 Structure générale de la thèse de J.J. Gaillard : « Exode rural et développement économique en Ardèche depuis 1945 ». AC 257.
 Cahiers des Ingénieurs agronomes: Ingénieurs de la vie. Spécial Ardèche (1992). AV 61-62.
 Carte des arrondissements, cantons et communes de l'Ardèche. AQ 254.
 Charles Perrot, Louis Crégut, présidents des Chambres de Commerce d'Annonay et Aubenas. Ingéniosité et constance, vertus vivaroises L'Opinion 1951, BR 4.
 Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009, Alpha, Peaugres, 2009 : Albert Liogier succéda en 1958 à Louis Crégut. Né en 1910 à Yssingeaux, ancien élève de l'Ecole des Travaux Publics à Paris, imprimeur, directeur de la Gazette des Cévennes, puis du Journal de l'Ardèche. Il a été président pendant deux ans. Il était maire d'Ucel, conseiller général du canton de Vals les Bains, conseiller régional, vice-président de la région Rhône-Alpes, député de l'Ardèche,

président de la délégation française au Parlement européen. Décédé le 1er mai 1989 des suites d'un accident de voiture. André Fargier, né en 1926 à Labégude, pâtissier de formation, fut élu président de la CCI d'Aubenas sous l'étiquette UDCA (poujadiste) le 12 janvier 1960 à 33 ans, plus jeune président de France d'une CCI. IL a été réélu jusqu'à sa démission en 1996. La CCI n'avait que 3 ou 4 salariés en 1960, 80 en 1996. En 1981, il a fondé le mouvement ACTISE, où il s'est beaucoup investi. IL a présidé pendant plus de 10 ans la commission Commerce Extérieur de l'Assemblée Permanente des CCI. Il est décédé à Aubenas le 30 août 2007. « Nous devons avant tout et en premier lieu assurer la défense des entreprises libres, des entreprises familiales, du commerce et de la petite industrie, qui sont actuellement menacés par l'évolution des structures de notre économie, par les emprises de l'Etat dans ce domaine et la concentration d'ensembles industriels ou commerciaux dont la toute puissance se manifeste aussi bien dans le cadre national et international. Sur le plan de notre économie régionale, nous devons tout faire pour maintenir et développer les activités existantes afin de retenir la population rurale qui dans certains cantons défavorisés ne cesse d'émigrer, faute de travail et de ressources suffisantes. L'expansion économique de la Vallée du Rhône, qui est déjà amorcée, constitue pour l'intérieur de notre circonscription et à son détriment un centre d'attraction. Aussi devons-nous plus que jamais nous préoccuper de cette situation et plus particulièrement diriger nos efforts vers la sauvegarde et le développement de toutes ces petites et moyennes entreprises dispersées dans nos montagnes et dans nos vallées, vers la défense du commerce indépendant dont le sort est lié à celui de ces mêmes entreprises. »

Recensements : 1954 (population par cantons, retours 1876, 1906, 1936, 1946, avec densités), 1968, 1975 (sondage au 1/5°), 1975, 1999 (avec retours sur 1990 et 1982), présentation des suivants (2002). BR 19.

M. Riou : Les professions de santé, entre hier et demain. Exposé du 14 novembre 1997. 2 BH 90-94.

Période 1945-1962

François et Marthe Thomas : le Vivarais, Ed.Arthaud, Coll. Les Beaux Pays. Grenoble-Paris 1947. (Photographies avec origines fin de volume).

Michel Carlat : André Broutechoux, Ardéchois coeur fidèle. L'Ardèche des années 50; Photographies. Fontaine de Siloé, Lienhardt Aubenas, 1996.

H. Chaze : Où va l'Ardèche ? (Etude sur l'évolution économique du département, de la Libération à la fin des années 50). H. Chaze était secrétaire fédéral de l'Ardèche du P.C.F. AA 140.

La population active des cantons du Nord-Vivarais en 1962. I 22.

Période 1962-1974

Les centrales syndicales confirment la trêve des confiseurs. Article D.L. du 20 12 63. 2 AK 86.

Coll. Richesses de France: L'Ardèche. Clermont-Ferrand, 1968.

J. Schnetzler : Un département en crise, l'Ardèche, Revue de Géographie Alpine, (1964).

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009, Alpha, Peaugres, 2009.

11 août 1968: Championnat de France de cyclisme. Victoire de Lucien Aimar, vainqueur du Tour 1966, devant Roger Pingeon, Poulidor 5°. Anquetilm avait abandonné. Seuls 19 coureurs termineront sur 67 inscrits. La CCI a contribué ainsi à la découverte des Gorges de l'Ardèche et à l'essor du tourisme. 9 boucles de Vallon à St. Remèze, de 29,769 km, soit 249,9 km. Tribunes, départs-arrivées au SW de St. Remèze.

Statistiques des établissements et effectifs dans les départements de l'Ardèche et la Drôme. Novembre 1972. BR 4.

Tableau du Département de l'Ardèche en 1973 (avec cartes et tableaux) . BR 4.

L'Ardèche aujourd'hui demain, revue de la Préfecture de l'Ardèche. 1970-1974. BR 17.

Roger Dugua : Sauvegarde des Boutières. Terre Vivaroise, 24 nov.1973. 2 BF 186-187.

Dr. André Frahier: Quand la croissance économique dégrade l'espace rural. Terre Vivaroise, 24 nov.1973. 2 BF 187.

Période 1974-1981

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009, Alpha, Peaugres, 2009. En décembre 1976, la CCI d'Aubenas emménagea dans les locaux de l'ancien restaurant « la Temple ». Le projet de création d'un aéroport remonte à 1931 (lettre de l'Aréo-Club du Bas-Vivarais au président de la Chambre de Commerce le 7 septembre 1931). On pensa d'abord à la plaine de Saint-ernin, puis au plateau de Lanas. La Pennaroya et Sotexa (machines textiles) réclament un aéroport à partir de 1969. Les travaux commencent en 1972: la charge est répartie à 60% sur le département, 26% la ville d'Aubenas, 14% celle de Vals. La piste est longue de 1425 m sur 30m de large peut recevoir des avions de 40 passagers. L'aéroport est ouvert à la circulation le 15 mai 1976. La CCI en assume la charge, et ouvre une liaison quotidienne Aubenas-Satolas en 45 minutes au prix de 200 f le billet. L'arrivée du TGV va concurrencer notablement la ligne. La CCI a dénoncé la convention de gestion au 31 décembre 2008, mais l'aéroport est utilisé pour la lutte contre les feux de forêt, l'aviation de loisirs, et une entreprise de constructions d'ULM de notoriété mondiale. Le CFA de Lanas fut fondé en 1975, et fut d'abord hébergé au château Clément, dans les anciens locaux d'IBM. En 1976, cours au château d'Aubenas, hébergement et restauration au FJT d'Aubenas. Puis, lycée agricole, et enfin installation à Lanas en 1986, avec internat de 60 pensionnaires. En 1988, le Centre de Formation Consulaire vient le rejoindre. 237 apprentis en 1976, 404 en 1986. A partir de 1980, création d'ateliers-relais, créés par l'AG de la CCI du 24 avril 1978. Cela est dû au manque de locaux pour des implantations artisanales ou industrielles. Deux ateliers sur Aubenas-Lavilledieu en 1980, puis 6 autres à Privas, Aizac, Beauchastel, St. Jean le Centenier et 2 autres à Lavilledieu. Puis, Lanarce et Jals, et Bg.St. Andéol en 2010. Ardèche -Informations, n°1-5, 1977-1978, n°7, n° 12-19, 1979-1982. Index thématique n°1-16, 1977-1980. BR 18.

Période 1981-1993

Notes sur des n° intéressants de "Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes" entre 1983 et 1990.

Une association d'aide au développement économique en milieu rural (Genestelle). Article Tribune, 27 12 84. AM 239.

L'Europe sur les projets industriels et touristiques de l'Ardèche. Article D.L. du 29 10 85. AO 18.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009, Alpha, Peaugres, 2009. 8 août 1985 : naissance du projet Disneyland, sous l'impulsion d'André Fargier : projet de créer 8 000 emplois directs, 4000 indirects. Appui du Conseil Régional, des Ministres de l'Artisanat et du Tourisme, de la Chambre des Métiers, de la CCI d'Annonay et des départements voisins. Coût : 10 milliards de francs. L'implantation se ferait sur le plateau dominant Bg.St. Andéol. En nov.1985, seuls restent en lice le Vaucluse, l'Ardèche et... Marne-la-Vallée. En 1987, un nouveau projet de parc d'attraction est relancé sur le même site. Nouvel échec. Mais le 16 juin 1990, c'est l'ouverture d'Aérocité, près de l'aéroport, par Robert Chapuis, secrétaire d'Etat, Bernard Hugo, Christian Pellerin, préfet de l'Ardèche, et André Fargier. Il fut cédé à une entreprise privée en 1998. En février 1990, projet Drôme-

Ardèche de créer l'autoroute la Cévenole. Les CCI de Valence et d'Alès suivent, ainsi que le Conseil Economique et Social Rhône-Alpes. 15 déc 1998: 1er colloque à Alès, le 17 mai 1999, 2° colloque à Vals les Bains.

Les programmes intégrés méditerranéens 2° phase: c'est signé. AN 294.

André Fargier réélu président de la CCI Aubenas-Largentière. Tribune 16 01 86. 2 AT 52.

L'industrie du Nord-Ardèche (brochure de la C.C.I. d'Annonay, 1986). BR 16.

Le budget du département: 624 millions pour 1986. D.L. du 18 1 1986. AN 296.

L'Ardèche a célébré ses entreprises les plus dynamiques en présence de M. Georges Chavannes, ministre du Commerce et de l'Industrie. D.L. du 6 11 1986. AM 126.

Ardèche: le développement économique, une préoccupation du département. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes n°39, juillet 1986. AO 34.

La crise, une chance pour l'Ardèche... M. Riou, D.L. 6 9 86. AO 21.

L'AIDA au cœur du développement économique ardéchois. N° spécial D.L. 1987. AO 35.

Spécial Ardèche : « Mountaren toudzou ». D. L. du 9 6 87 (économie). AO 15.

L'Ardèche source de réussite. L'AIDA au cœur du développement économique ardéchois. N° spécial du D.L. du 11 07 1987, avec à l'intérieur des éléments intéressants sur Melvita, Samov, etc. AM 127-128.

Des chiffres qui parlent: évolution de la CCI d'Aubenas depuis 10 ans. Tribune du 24 9 87. AM 130.

Les gagnants de l'année 1987. Article Tribune sur les entreprises du sud-ardéchois, 8 1 87. AM 148.

Assemblée générale de la CCI d'Aubenas en présence de Georges Chavannes. D.L. du 13 9 87. AM 150.

Préfecture de l'Ardèche: situation de l'emploi et dérapage des prix. Tribune du 8 10 87. AO 16.

Bruno Quilici : Le développement local sur les plateaux ardéchois. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes, n°44, juillet 1987.

Crédit Agricole: de et pour l'Ardèche. T.V. du 26 11 87. AO 27.

Encore plus près de l'économie du département avec un secrétaire permanent. T.V. du 14 9 90. AO 19.

AIDA : Les réponses concrètes pour entreprendre en Ardèche (vers 1990) BR 3.

Liste des entreprises de plus de 50 salariés de la C.C.I. Annonay vers 1990. AM 123-125.

Les objectifs de la CCI (Aubenas). DL du 16 7 90. AU 171.

Nombre d'entreprises par catégories et cantons (circonscription de la C.C.I. d'Annonay, vers 1990). 2 BH 101.

Le commerce extérieur de l'Ardèche (1991). AM 143.

Les premières entreprises exportatrices du Nord-Ardèche en 1990. AM 144.

Relever les défis. Bilan de l'action de la CCI Aubenas sur 3 ans. DL du 4 11 91. AO 25.

M. Riou : Quel avenir économique pour l'Ardèche ? Conférence en avril 1991 à St. Jean de Muzols. Sur transparent : population des cantons et principales villes. BR 23.

M. Riou : L'économie ardéchoise, une crise figée. Texte pour « Vivarais-Ardèche » de Christine Bonneton, 1991. BR 23.

M. Riou : cartes de l'économie ardéchoise publiées par C. Bonneton, « Vivarais-Ardèche », 1991. BR 23.

Jean-Paul Ribeyre : pitié pour notre Ardèche. Point de vue Tribune, 3 10 91. AO 12.

La conjoncture est maussade. D.L. du 25 10 91. AO 19.

Préfecture de l'Ardèche. Bulletins statistiques 4° trimestre 91-1er trimestre 93 : agriculture (vins et laits), bâtiment et T.P., commerce-consommation, transports, énergie (gaz, nucléaire), marché du travail, fiscalité et crédits, divers (météorologie). BR 22.

Conseil général : confrontations autour de la politique économique. D.L. du 26 5 92. AO 13.

M. Riou : Les Boutières vont-elles mourir ? Dossier pour l'article des Cahiers du Mézenc de juillet 1992. BR 23.

Le sud Ardèche exsangue. D.L. du 8 7 92. AO 13.

Des entreprises dans la tourmente. Tribune du 17 12 92. AO 36.

Conseil Général de l'Ardèche: un budget d'un milliard. Tribune du 16 1 92. AO 11.

Période 1993-1997

Ardèche Info n°26 (juillet 1993). 2 AK 102.

L'économie Drôme-Ardèche: les 3 C.C.I. agissent... (février 1993). 2 BF 103-104.

La vallée de l'Ardèche séduit les économistes. DL du 15 11 93. AO 101.

L'AIDA: être là au bon moment. D.L. du 13 12 93. AN 300.

La morosité est toujours là. D.L. du 29 6 94. AN 301.

Les atouts économiques de l'Ardèche; Revue « Citoyens » du 14 octobre 1994. AM 145.

Leader-Magaine, printemps 1994. Notamment article sur " le développement durable dans les zones rurales défavorisées. BR 3.

L'économie de l'Ardèche, article de « l'Ardèche parisienne », 1995. AM 135-136.

Un nouvel outil pour le département: la Mission pour l'implantation et le développement des entreprises succède à l'AIDA. DL 15 mai 1996. AN 298.

Mieux comprendre l'économie ardéchoise. Tribune du 19 12 96. AN 299.

Période 1997-2002

L'Ardèche, fille impétueuse de l'eau et de la pierre, extrait du Pèlerin, 1998. Vue d'ensemble du département. 2 AK 181-182.

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009, Alpha, Peaugres, 2009.

Jacky Fombon est né à Aubenas en 1937, imprimeur, est élu président de la CCI en 1996. Ardent défenseur du commerce traditionnel, il s'intéresse à la rénovation des centres-ville, aux nouvelles technologies et aux réseaux de communication. La CCI participe aux salons de tourisme internationaux pour promouvoir l'Ardèche méridionale. Jacky Fombon démissionne en avril 2002. Gérard Ayglon assumait l'intérim de 2002 à 2003. Cette période fut marquée par la réfection du pont du Pouzin, sa fermeture pour travaux et la colère qui s'ensuivit à la CCI. Jean-Paul Poulet a été élu président de la CCI le 3 juin 2003. Né en 1949, commerçant, puis assureur.

Maires ruraux: une défense de territoire avant tout. Tribune du 25 9 97. AO 22.

Plaidoyer pour un avenir économique ardéchois. Tribune du 1 4 99. AO 24.

Chiffres-clés de l'Ardèche. Chiffres-clé de Rhône-Alpes. 1999-2000. (Chambres de Commerce et d'Industrie). AO 20.

L'impact des 35 heures enfin connu. L'Echo-le Valentinois 15 11 2003. 2 AP 116.

Actualité

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009, Alpha, Peaugres, 2009. Le président Poulet s'est engagé depuis 2004 dans la mise en place de pépinières d'entreprises, l'Espelidou, avec le pays de l'Ardèche Méridionale et la Communauté de Communes du Vinobre comme maître d'ouvrage. Depuis 2005, forum de la création et de la reprise d'entreprises.

Soutien à la mise en place d'une licence « Energie Eolienne » au lycée Astier, en partenariat avec le CNAM. La CCI soutient le Centre de Ressources de l'agro-alimentaires, une « étude bois », publiée le 30 août 2007. Elle fait surtout du partenariat et du soutien aux entreprises. Elle soutient aussi le rayonnement culturel et sportif de l'Ardèche méridionale: Ardéchoise, Rallye de Monte- Carlo, Marathon des Gorges, Tour de France, etc.

2008 : projet de fusion des deux CCI, programmée début 2010. Mais le siège est à Privas.

Pierre Cornu: L'Ardèche contemporaine. Extrait de l'Encyclopédie Bonneton, éd 2003. AQ 25-32.

La lettre du P.N.R. : spéc. économie, été 2004. 2 AF 228.

L'économie en Ardèche : site WEB de l'Etat en Ardèche, (agriculture, industrie, BTP, services) vers 2006. Z 73-75.

L'Ardèche en chiffres (site WEB de l'Etat en Ardèche), Z 76.

Canicule et sécheresse: l'Ardèche touchée au cœur. T.V. du 27 6 2003. AG 170.

2009, une année plutôt sombre. D.L. 15 12 2009. AT 220.

Palmarès Top 100 des entreprises Drôme-Ardèche: augmentation du C.A. 2007-2008, palmarès à l'exportation. Effectifs. DL 15 12 2009. AT 222-223.

Emploi en Ardèche: les secteurs qui recrutent. Tribune du 19 2 2009. AU 35.

L'Ardéchois qui a aussi en mains le destin de la France (Marc Ladreit de la Charrière). Hebdo 29 11 2012. 2 BM 196.

Philippe Mano, consultant: Ardèche méridionale : repenser le développement. Envol, mars 2014. p.10-11.

Plus de 250 entreprises créées en Ardèche depuis janvier (Jean Paul Poulet, président de la CCI de l'Ardèche). Hebdo, 17 4 2014. 2 BA 161.

1, 25 M euros pour les entreprises. Reliefs n°74, mars avril 2016 p. 7.

Le préfet Devieux quitte ses fonctions et rejoint la Drôme (vue d'ensemble de l'économie départementale). D.L. 29 7 2023. 3 AD 2.

SERVICES

Marcel Charrière : Un demi-siècle de transport voyageurs en Vivarais. L'Opinion 1951, BR 4.

Carte des hospices et maisons de retraite en Ardèche en 1973. AX 14.

Quel avenir pour l'hôpital local ? D.L. 17 6 87. 2 AN 210.

Les établissements de soins réagissent contre la « liste noire ». D.L. 25 9 97. 2 AN 206.

Prise de contrôle de la banque Marze par le groupe C.C.F. D.L. 14 1 92. 2 AN 202.

La Direction générale de la Banque Marze demeure. D.L. 16 1 92. 2 AN 203.

Développement du C.C.F. en Ardèche. Tribune, 16 1 92. 2 AN 203.

Hold up sur la santé ! (Tract CGT sept. 1993). 2 AN 210.

Liste des établissements sanitaires publics et privés du département de l'Ardèche (pas de date). 2 AN 211.

Etablissements relevant de l'aide sociale à l'enfance. 2 AN 212.

Juliette Gaultier : Archives du SDIS, 1948-2012, (2785 W.) Revue du Vivarais, 2022 n°4, p. 342.

Commission départementale d'aide sociale, 2001-2016, (2771 W), Revue du Vivarais 2022 n°4, p. 342.

Maisons de retraite privées. 2 AN 213-214.

Logements foyers privés. 2 AN 215-216.

Logements foyers publics. 2 AN 217-218.

Maisons de retraite publiques. 2 AN 219-220.

Service « Maison de Retraite » des hôpitaux. 2 AN 221.

Service « Long Séjour » des hôpitaux. 2 AN 222.

Foyers d'hébergement pour adultes handicapés. 2 AN 223.

Foyers de vie (occupationnels pour adultes handicapés). 2 AN 224.

Maisons de retraite privées à gestion commerciale. 2 AN 225.

Des officines victimes de la crise. D.L. 25 7 94. 2 AN 226.

L'urbanisme commercial au centre des préoccupations. D.L. 3 7 91. (C.C.I. d'Aubenas). 2 AN 226.

L'hôpital (de Tournon) n'est pas une coquille. D.L. 21 1 2010. 2 BM 142.

Travaux de modernisation de l'hôpital des Vals d'Ardèche: coups d'envoi au printemps. D.L. 15 01 2013. 2 BM 120.

Une coopération à quatre (hôpitaux de Lamastre, St. Félicien, le Cheylard et St. Agrève) pour établir un projet commun. Hebdo, 25 12 2014. 2 BJ 29.

Privas : le centre hospitalier mérite d'être aidé par l'Etat dans les meilleurs délais. D.L. 11 12 2014. 2 BJ 25.

La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoires. Envol, avril 2016, p.9.

SOCIETE

*Yannick Blanc : Les Esperados. Histoire vraie (celle de Pierre Conty). Robert Laffont, 1984.

*Sylvette Béraud-Williams, Michel Rissoan : L'Ardèche des Préaux. Fontaine de Siloé, Parme (Italie), 2004 (Photographies).

*Annuaire des services de l'Etat en Ardèche. Préfecture de l'Ardèche, 1991.

Généralités

IHS-CGT : De la charité à la solidarité, quelques jalons dans l'histoire des retraites (brochure).

2 AC 140-141.

J.M. Gardès : Le programme national du C.N.R.: chronologie et suites. Envol, avril 2011 pp. 13-15.

Exposition sur les années 60 en Ardèche (à Saint Remèze). DL 10 7 2009. 2 AE 146.

« Vivarais-Habitat » a classé ses archives précieuses pour l'histoire sociale de l'Ardèche. D.L. 12 4 2014. 2 BA 148.

Albert Roche: la révolution dans l'art de cuisiner dans les Boutières : de l'âtre au fourneau. « Boutières en Histoire » n°7, 2014 p. 175-202.

Evolution de la population active en Ardèche par secteurs d'activité 1936-1946-1954-1962-1968. (Graphique). 2 BH 41.

Juliette Gaultier : Recherches et documents, archives sur Henri Charrière, dit Papillon, 177 J, Revue du Vivarais, 2022 n°4 p. 343.
Michel Bühler : Les Ardéchois (poème sur les néo-ruraux). Envol, avril 2023, p.20.

Période 1945-1962

Lynes Avezard : La question scolaire et la laïcité de 1944 à 1959. Supplément Internet à MATP n°114 15 mai 2012. 2 AL 126-133.
Pierre Bonnaud : Les premiers pas d'un comité d'entreprise : Lafarge. p.21-27. MATP 15 mai 2012.
Idem : Cahiers d'Histoire Sociale de l'IHS Rhône-Alpes, n°101. BR 5.
Le séquestre de l'entreprise Lafarge en Ardèche, 1944-1947; Envol décembre 2012 pp. 10-11.
Ambroise Croizat : s'unir pour donner à la France d'autres espoirs. Humanité, 28 1 2011. p. 21.
Pierre Bonnaud : 1944-1947: le séquestre de l'entreprise Lafarge en Ardèche. MATP n°100, 2008. 2 A 139-146.
Documents sur le séquestre de l'entreprise Lafarge. 2 A 147-154.
1948: les mineurs stéphanois en grève. Publication de l'Université de Saint-Etienne. Bon de commande. 2 BC 99.
Pierre Bonnaud : 1953 en Ardèche, un été et un automne chaud. M.A.T.P. n°63, 15 août 1999. Notes. Z 85-86.
Août 53 : Grève pour défendre les retraites. Privas: un militant en prison. IHS 07. 2 AS 213-214.
Gérard Bollon : La cause des enfants sur le plateau Vivarais-Lignon. Cahiers du Mézenc, n°22, 2010, p.49-57.
Rose Avril Bonnaud : L'Echo Félinos (1953-1955), le journal des petits coopérateurs de l'école publique. P.69-71. MATP n°114 15 mai 2012.
Journal de Tournon et d'Annonay, original, 27 juin 1954. Peu d'intérêt. 2 BF 159.
Mon grand-père en Algérie. Collège A. Mézenc. (Juin 2009). AQ 247.
Dimitri Espenel : Témoignages d'Algérie (thèse Montpellier). Tribune du 12 12 2004. AZ 213.

Période 1962-1974

Les années 60 en Ardèche. Photos d'Edmond Léon, de Saint-Montan. Hebdo de l'Ardèche, 13 6 2008. 2 BM 161.
Evolution socioprofessionnelle par CSP en Ardèche 1962-68. (Tableau d'ensemble). 2 BH 36.
Evolution des ménages agricoles 1962-1968 : Ardèche, communes de Vallon et de Ruoms. 2 BH 42.
Les syndicats et la venue du général de Gaulle dans la Drôme. D.L. du 20 9 63. 2 AI 100.
La vie syndicale: une résolution de l'union locale des syndicats CGT + CFTC et FO (à l'occasion de la venue du général de Gaulle dans la Drôme). Article du 23 9 63. 2 AK 58.
Réunion syndicats CGT-CFDT- patrons moulinsiers à Lyon le 8 décembre 1964. T.V. du 6 décembre 64, p.2. 2 AI 57-58.
Les ouvriers ruraux. Article de France Monde n°258. Mai 1966. Tableau: évolution de la population rurale en France 1954-1970 (inspiration néo-pétainiste). 2 AI 101-102.
Ardèche-Mutualité, juin 1966: projet de loi Roche-Defrance sur l'assurance maladie des non salariés. 2 AI 61-62.
Mai 68. Archives Municipales de Lyon, 1 II 0158 1 (doc sur la Fac de Médecine en mai 68), 71 II : fonds Alain Rocher, communication restreinte pour 72 II 1, communicable pour le reste du fonds. 72 II : Doc. personnelle de Régis Neyret, dont doc sur Mai 68.
Comité Général de la CGT-Ardèche du 10 octobre 1968 à Tournon: introduction générale, et comptes-rendus des U.L. du Cheylard, de Labégude, PTT Ardèche, Privas, Aubenas, Annonay, Saint-Martin de Valamas, Tain Tournon, Arcens, Vals les Bains, Tournon, la Voulte, plus résolution générale. AP 69-86.
La crise de mai 1968 en Ardèche d'après le Dauphiné Libéré. Z 101.
Pierre Bonnaud : Mai 68 en Ardèche, une histoire à découvrir. MATP n° 99 pp.92-96. BR 2.
Article complet en 2 AE 204-215.
Mai 1968: la réalité ardéchoise. Article Tribune du 22 5 2008. AL 33-34.
Michel Engles : Trace d'un raid à ski en pays du Mézenc en 1971. Cahiers du Mézenc n°25, 2013 p. 33-41.
J.L. Issartel : Des tanneurs qui ont la peau dure. M.A.T.P. n° 34, mai 1992. Z 101.
(voir le livre en bibliothèque personnelle). Rayon Annonay.
Le plateau ardéchois en 1969. Analyse du processus de changement social. Aix en Provence 1970. S.R.A.E. de Lyon ref : D 16681 (?).
Evolution de l'emploi en Ardèche 1968-1972. 2 BH 43-44.
Evolution de l'emploi par branches d'activité en Ardèche. 1931-1946-1954-1962-1968. (statistiques). 2 BH 48.
Evolution de l'emploi par branches d'activité (femmes) et les deux sexes 1946-1954-1962. 2 BH 49.
Structure de la population active par âge 1946-1954-1968, par sexes 1946-1954-1968, mouvement de la population 1962-68. 2 BH 50.
Population agricole et ouvrière par cantons (31 cantons). 1962 ou 1968. 2 BH 53-56
Situation de l'emploi dans les principales villes 1962-68: Annonay, Aubenas, Privas, Bourg St Andéol, Guilherand, Le Teil, la Voulte, le Cheylard, Largentière. Valeurs absolues et pourcentages (sauf Largentière). 2 BH 57-58.
Population active: structure par CSP et par sexes. 1962-1968. 2 BH 59.
Evolution de la population active en Ardèche par CSP. 1962-68 (graphique). 2 BH 68.
Population active. Structure par âges. 1962-68. 2 BH 60.
Evolution par CSP 1962-1968 dans les Boutières. 2 BH 61-62.
Les résidences secondaires en Ardèche en 1968 (carte). 2 BH 76.

Période 1974-1981

Graphiques situant l'Ardèche par rapport au Rhône et à Rhône-Alpes : santé, économie (salaire, impôt sur le revenu, offres d'emploi non satisfaites/demandes d'emploi non satisfaites), culture non scolaire (journaux, téléviseurs, MJC), intégration sociale (crimes, suicides, mortalité alcoolique). Pas de date, sans doute 1975. 2 BH 78-81.
D. Buis : Le planning familial à Privas et en Ardèche (1970-1980). Envol, janvier 2014, pp. 14-15.
L'Emancipation: appel à la grève du SNI-PEGC pour le 20 mars 1980. 2 BG 192.
C.F.D.T. Ardèche : Appel à la grève dans toute l'Education Nationale pour les 24 et 29 avril 1980. 2 BG 193.
Union locale C.G.T.: Mobilisation des travailleurs d'Occulta Médical (à Tournon). 1 7 80. 2 BG 186.
M. Riou : Ardèche, ère secondaire (développement des résidences secondaires). Résidences secondaires par cantons 1968-1975. Logements vacants par cantons 1968-1975. Variation de la population municipale 1968-1975. 2 BH 20.

Période 1981-1993.

Evolution de la population active de l'Ardèche par cantons, 1982-90. 2 BH 89.

J.L. Issartel : Lutttes ouvrières, action sociale et restructuration des multinationales: 1982-85 à Bourg-Saint-Andéol. Notes Z 86-87.

Recueil des actes administratifs. N°8. Juin 1984. Revues diverses. BR 21.

Pierre Conty est vivant (retour sur l'affaire Conty). D.L. du 24 8 87. 2 AT 102.

Lettre ouverte des avocats de l'Ardèche au premier Ministre. T.V. du 12 10 90. AN 292.

L'Union patronale ardéchoise face au chômage. D.L. du 26 9 91. AO 9.

« La lettre du Préfet » (Jean-Pierre Marquié), déc.1991. A l'intérieur, notamment, « L'emploi, plus que jamais une priorité ». AO 5-6.

Unir, Agir, journal de l'U.D. C.G.T. de l'Ardèche, n° du 21 08, 29 10, et 4 09 92. AM 137-142.

L'Ardèche au chômage (Envol, février 1992). AN 287.

Tract CGT 1 04 92 : défendre l'emploi, défendre l'Ardèche. AN 286.

L'an dernier, le chômage s'est accru. D.L. du 2 3 93. AO 14.

Période 1993-1997

Situation de l'emploi. Tribune 15 2 96. AN 301.

14,5 % de chômeurs dans la Drôme, 11,9 % en Ardèche. DL du 13 10 96. AN 293.

Depuis 1997

ASSEDIC, « L'emploi salarié en Ardèche en 2004 », au 31 décembre 2004. Michel Juanchich, 04 72 84 36 51.

Chômage, emploi, des chiffres en Drôme-Ardèche. D.L. du 13/3/2006. S 74.

L'Ardèche est descendue dans la rue (manif du 29 janvier 2009) AT 234.

La Franc-maçonnerie se dévoile. Hebdo, 7 2 2013. 2 AN 95.

M. Agulhon : La civilisation française à l'époque contemporaine (comparaison XIX°-XX° siècles). 2 AO 152.

Trente ans d'histoire en photos. Expo des Archives Départementales (Eric Penot). Hebdo 19 5 2014. 2 BB 169.

Gilbert Auzias : Marc Brouchiquan, président d'honneur de la F.O.L.(+ 7 avril 2023) Envol, mai 2023, p. 4.

VIE POLITIQUE

*Pierre Cornet : L'Ardèche, témoignage d'un élu. Horvath, Roanne, 1983. (Agriculture, Industrie-Commerce-Artisanat, Tourisme, Désenclavement et voies de communication, Aménagement du territoire, Energie et centrale thermonucléaire de Cruas-Meysses, Avenir, Emploi, Conclusion.

*Henri Chaze : Un communiste ardéchois dans le siècle. Aubenas Lienhardt 1994. (Histoire de sa vie).

*Jean Michel Lagut : L'Ardèche et mai-juin 1968. Deval, Romans sur Isère, 2013.

Généralités

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. 2AA 155.

Programme du Conseil National de la Résistance. 2AA 156.

Pièces justificatives à l'appui d'une demande de candidature. 2 BE 39-40.

J.L. Issartel : Les résistants de l'Ardèche de la Libération aux débuts de la Guerre froide: espoirs et désillusions. Supplément Internet à MATP n° 114, 15 mai 2012. 2 AL 106--125.

Pierre Bozon : La géographie électorale de l'Ardèche sous la IV° République. Notes. Cahiers d'Histoire, Lyon, 1965. Z 98.

Didier Picheral : La vie politique en Ardèche dans les années d'après-guerre 1946-1958. p. 35-39. MATP N° 114 15 mai 2012.

Julien Mathieu : Le centenaire d'Hyacinthe de Gailhard-Bancel à La Louvesc (1950) : une manifestation d'Action Catholique au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Revue du Vivarais n°3 2012. pp 503-527.

Guy Delubac : Entretien avec Jean Moulin, maire d'Aubenas. M.A.T.P. 15 mai 2007. Notes. Z 97.

Pierre Bonnaud : Alfred Arnaud, un instituteur dans le siècle (1900-1973). Reliefs novembre 2014 n°644 p. 10-11

Pierre Bonnaud : Histoire d'un notable ardéchois sous la IV° République : Paul Ribeyre. M.A.T.P. n° 94 15 Mai 2007. Notes. Z 97.

Pierre Bonnaud : de la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie. p.39-45. MATP n°114 15 mai 2012.

Le Général de Gaulle visite Privas: 23-24 septembre 1961. Tribune 9 11 95. 2 BC 127.

A la dimension de l'histoire: la visite de Charles de Gaulle aux Privadois. D.L. du 17 6 90. 2 BC 127.

Pierre Bonnaud : La peur d'un conflit nucléaire et l'enjeu de la paix mondiale vus de l'Ardèche, p.57-61. MATP n°114 15 mai 2012.

Etats Généraux de l'Ardèche (Pierre Poujade, André Fargier, André). Fraternité Française, n°433, 13 12 1963 (voir aussi à l'intérieur texte sur la « République des Métiers ») 2 AI 115.

Réunions de Pierre Poujade en Ardèche. Fraternité Française du 13 XII 63 : Thueyts, Coucouron, S.Cirgues, Lalevade, Vals. Puis, Laurac, Lablachère, Vallon, Bg.St. Andéol. Puis Vogüé, V. de Berg, Alba, Viviers, le Teil. Puis, St. Privat, Chomérac (avec Chareyre, ancien député et maire), Privas. Puis, la Chapelle s/Aubenas, les Vans (avec Thibon, maire, et le Dr. Richard), Ruoms. 2 AI 116.

L'assemblée préparatoire des Etats Généraux du Commerce et de l'Artisanat s'est tenue à Vals les Bains. D.L. du 17 12 63. 2 AJ 211.

Jacques Duclos au Teil; les interventions de Henri Chaze à l'Assemblée Nationale. Article D.L. du 14 10 1965. 2 AI 80.

Pierre Bonnaud : Mai et juin 1968 en Ardèche, une histoire à découvrir. M.A.T.P. n°99, dossier Brochures. (voir article sur le site Internet de M.A.T.P.).AP 53-54.

André Pinde : Editorial d'Envol, n°190, juin 1968. Envol, n° 640, mai 2014, pp. 8-9. Résultats des élections législatives de juin 1968.

Annonce d'un travail de Jean-Michel Lagut, sur « L'Ardèche en mai-juin 68 », imprimé à Romans.

M. Riou : L'application du Programme Commun en Ardèche : une nécessité absolue. 2 BH 19.

Projet socialiste pour l'Ardèche. Supplément au n°19 de « l'Ardèche Socialiste » Février 1976 (15 ex). BR 4.

Invitation à l'école élémentaire du PCF, à Privas, mars 1980. 2 BH 2.

Interventions pour le PCF : la crise de la société française, 17 mars 1980, Ecole fédérale, l'énergie problème national (intervention pour la fête du Pouzin, 10 et 11 mai 1980), crise de l'enseignement, crise du capitalisme, école fédérale de 8 jours, conception et programme. BR 22.

Invitation au comité de section PCF de Privas. Mars-avril 1980. 2 BG 200-201.

Aujourd'hui pour demain. Journal des cellules du Pouzin du PCF. fév-mars et avril-mai 1980 (fête du PCF au Pouzin les 10 et 11 mai). 2 BG 194-195.

Lettre sur les mines d'uranium, 16 4 1980. 2 BH 1.

Pathétique : Roland Leroy vient défendre Georges Marchais à Privas. Progrès, 13 04 80. 2 BG 187.

Invitation à une réunion des enseignants communistes de Privas, 17 juin 1980. 2 BH 4.
 Préparation de la fête des sections nord du PCF de l'Ardèche à Colombier le Vieux (5 -6 juillet 1980). 2 BG 196-197.
 Liberté pour Marianne ! affaire Lorraine Cœur d'Acier). Edito pour « Demain ». 2 BH 3.
 Préparation de l'école fédérale du PCF de septembre 1980. 2 BG 198-199.
 André Terrazzoni, préfet de l'Ardèche, tel qu'en lui-même. Tribune 7 1 86. 2 AT 7.
 Annonay réunit les maires de l'Ardèche. DL du 16 9 91. Morosité souveraine. Tribune du 19 9 91. AN 283-284.
 Frank Chante, sénateur (1892-1989). D.L. 5 7 90. 2 AU 21.
 La fête chez M. et Mme Chapuis. D.L. 4 6 92. 2 AT 73.
 Pierre Cornet n'est plus. D.L. 13 9 96. 2 AT 68.
 Dominique Chambon, nouveau président de l'U.D.F. D.L. 16 11 97. 2 AT 71.
 Biographie de Robert Chapuis jusqu'en 1998. 2 AT 72.
 Robert Chapuis, chevalier de la Légion d'Honneur. D.L. 18 7 98. 2 AT 72.
 L'Ardèche perd un ambassadeur (Jacques Dondoux). Tribune du 30 05 2002. 2 AT 63.
 Ardèche : ils étaient 14 000 (contre la réforme des retraites). DL du 13 10 2010. 2 AF 190.
 Claude Pradal : « No pasaran ! ». La manifestation du 26 février 2011 à Villeneuve de Berg contre les gaz de schistes. Envol, avril 2011 p. 16-17.
 Lettre de Pascal Terrasse sur la Sécurité Routière du 17 mai 2011. 2 AF 192-193.
 Stop au gaz de schiste ! Tract la Gazette, déc 2011. 2 AI 190-191.
 Budget primitif de l'Ardèche pour 2012. Reliefs n°50, hiver 2011-2012.
 Henri Jean Arnaud : 43 ans au service des citoyens. Hebdo 29 5 2014. 2 BB 165.
 Stéphane Alaize est mort. D.L. 17 5 2014. 2 BB 165.
 Nouvelle carte des cantons ardéchois. Reliefs, n°67, janvier-février 2015.
 Budget 2015. 415 millions d'euros au service des Ardéchois. Reliefs n°67, janv.fév. 2015 p. 16-17.
 La Drôme et l'Ardèche resserrent leurs liens. Hebdo de l'Ardèche 27 11 2014. 2 BJ 17.
 Juliette Gaultier : Archives du Parti communiste,(193 J), Revue du Vivarais 2022 n°4, p.343.
 Gilbert Auzias : Disparition: le docteur Henri-Jean-Arnaud, un élu sur qui on peut compter. Envol, juin 2023, p. 4.
 Pierre Bonnaud : Ambroise Croizat, l'Ardèche, les mouvements sociaux, Envol, sept 2023, pp.14-15.

Elections municipales

Elections municipales 2° tour, 13 mars 1989. Notamment Vals, Annonay, Tournon. 2 BE 1-2.
 Michel Valla pour 19 voix. Elections municipales de mars 2001. 2 BE 5-6
 Elections municipales d'Annonay. Dialogue Tournayre-Chambon. T.V. 9 3 2001. 2 BE 7-8.
 Jeanne Chaussabel 1° de la classe. Elections municipales d'Aubenas. 22 3 2001. 2 BE 3-4.
 Les élections municipales de 2008. Résultats du 1er tour. Hebdo de l'Ardèche. AI 61-62.
 Les élections municipales de 2014. Résultats du 1er tour. 2 BA 63-64.

Elections cantonales et conseil général

Frank Chante, sénateur, (1892-1989). Conseiller général d'Antraigues de 1925 à 1972, sénateur de 1948 à 1955, président du Conseil Général de 1947 à 1950. D.L. 2 AU 21.
 Prochaines élections au Conseil Général: les cantons renouvelables. T.V. du 9 2 64. 2 AC 180.
 Elections cantonales de 1985. La gauche perd aux points. T.V. s.d. 2 BE 9-10.
 Le Conseil Général de l'Ardèche dans ses murs. D.L. du 7 6 86. AO 32.
 Elections cantonales de 1987: portraits des candidats sur Coucouron (J. Genest), Thueyts (J. Moulin, E. Perre, R. Vidal) et Vallon (G. Launay, P. Loire, Y. Serre). 2 AK 59.
 Département et région harmonisent leurs projets. T.V. du 15 11 86. AO 33.
 Un logo pour l'Ardèche grâce à Didier Chatain. D.L. du 19 06 87. AO 30.
 Un président en campagne (Henri Torre). D.L. du 17 9 88.2 AK 87.
 Les cantonales de 1988 en Drôme et en Ardèche : candidats et cantons. D.L. 5 9 88.2 AI 82.
 Les élections cantonales de 1988 dans le canton de Chomérac. Tribune, 15 9 88. 2 AJ 203.
 Les élections cantonales de 1988 dans le canton de Coucouron : J. Genest, J.C. Chabanis. Tribune 15 9 88. 2 AJ 222.
 13 milliards de franc pour 8 départements. Pour une autre politique (Paul Chomat, CG sortant de la Loire) Le Monde du 20 9 88. 2 AI 82.
 Elections cantonales 1988 : candidats du canton de Largentière: Christian Landelle; Roger Mollier, Joël Nicollet. 2 AK 90.
 Elections cantonales 1988 : candidats du canton de Rochemaure: Georges Chagounoff, Henri Chaze, Bernard Monteil. 2 AK 91.
 Cantonales 1988 : le statu quo. Tribune du 6 10 88. AO 30.
 Elections cantonales de 1992 : 1er tour. 2 BE 11-12.
 Elections cantonales de 1992 : 2° tour. 2 BE 13-18.
 Election cantonale du Cheylard 1992 : candidature Michel Riou (avec photo). 2 BE 19-20.
 Elections cantonales 1992 : professions de foi. 2 BE 21-22.
 Elections cantonales 1994 : professions de foi. 2 BE 23-24.
 Elections cantonales de 1994 : documents (Rochemaure, Bg.St.Andéol). 2 BE 52.
 Daniel Gay candidat à l'investiture à droite (cantonales de 1998). D.L. 4 1 98. 2 AT 44.
 Matériel de campagne pour les élections cantonales de 1998 sur le canton de la Voulte (Max Skubich pour les Verts). 2 AH 125-126.
 Matériel de campagne pour les élections cantonales de 1998 sur le canton de Privas (Jacques Jung pour les Verts). 2 AH 127- 130.
 Elections cantonales de 1998 : résultats. 2 BE 25-34.
 Le Conseil Général passe à gauche. Tribune 26 3 98. 2 BE 35-36.
 Elections cantonales 2001. Notamment Aubenas. 2 BE 37-38.
 Les élections cantonales de 2004. 2 BE 41-44.
 Elections cantonales de 2004 : professions de foi. 2 BE 47-48.
 Résultat des élections cantonales de 2004 en Ardèche. 2 AP 124.

Michel Teston quitte la présidence, D.L. du 21/3/2006. S 79.
Pascal Terrasse au « perchoir », D.L. du 25/04/2006. S 84.
Les élections cantonales de 2008, résultats du 1er tour. Hebdo de l'Ardèche. AI 60.
Les élections cantonales de 2008, résultats du 2° tour (16 mars). Dauphiné Libéré, 2 AG 39.
Les élections cantonales de 2009. Professions de foi. 2 BE 49-50.
Michel Appourchaux : Les élections cantonales de 2008 en Ardèche, M.A.T.P. n° 99, (700° anniversaire de la réunion du « Vivarais » à la France), pp. 79-82.
Profession de foi électorale de Hervé Saulignac pour les cantonales partielles de Privas, 29 mars 2009.
Cantonale de Privas, mars 2009 ; Saulignac vainqueur avec résultats par communes. Tribune 2 avril 2009. AU 21.
« Le Trait d'Union », bulletin de Pierre Vigné, conseiller général. Octobre 2008. AL 175-176.
Profession de foi de Laetitia Serre, élection cantonale de novembre 2009. AS 112-113.
Cantonales 2011 : document Ecologistes 2 AE 45-46.
Résultat des cantonales 20 et 27 mars 2011. Mise en place du nouvel exécutif. D.L. 2 AE 88-92.
Large victoire pour Jérôme Gros (à St. Etienne de Lugdarès). Hebdo, 29 3 2012. 2 BM 131.
Elections cantonale de 2015. 1er tour. 2 BK 1-2. 2° tour (2 BK 21).
Le nouveau Conseil « Départemental » D.L. 30 mars 2015. 2 BK 19.

Elections régionales
Elections régionales de 1986 (scrutin de liste) à l'intérieur. 2 AH 121.
Charles Béraudier est mort. Tribune du 20 10 88. 2 AK 62.
Elections régionales de 1992. Documents. 2 BE 55-58.
Elections régionales de 1998. Documents. 2 BE 53-54.
Matériel de campagne pour les élections régionales de 1998 (Eric Arnou tête de liste pour les Verts). 2 AH 131-134.
Elections régionales de 1998 (scrutin de liste) et comparaison avec législatives 1997 et 1993. 2 AH 122.
Commentaires personnels sur les élections régionales de 1998 (avec carte et documentation). 2 BE 59-60.
Elections régionales de 2004. Résultats 2° tour. D.L. 29 3 2004. 2 BE 61-62.
Elections régionales de 2004. Documents. 2 BE 63-64.
Elections régionales de mars 2010: 1er et 2° tour. DL des 15 et 22 mars 2010. AY 276-279.
Elections régionales de décembre 2015. 1er et 2° tour. D.L. 7 et 14 décembre 2015. 2 BM 91-92.

Elections sénatoriales
Intervention de Bernard Hugo au Sénat: un effort insuffisant pour l'environnement. Tribune 5 1 89.
2 AT 45.
La gauche gagne un siège (élection de Michel Teston). Avec photos des autres sénateurs depuis 1960 environ. D.L. 28 9 98. 2 BE 45-46.
L'Ardèche en quête de deux sénateurs. Hebdo 12 09 08. AM 71.
Les élections sénatoriales de septembre 2008 : élection de Michel Teston et Yves Chastan. D.L. du 22 septembre 2008. AL 17.

Elections législatives
Elections de 1945 et 1946, canton de Vallon, communes de Vallon et Ruoms. E 190.
Michel Appourchaux : Les élections législatives en Ardèche de 1946 à 2007. M.A.T.P. n° 94. 15 mai 2007. Notes. Z 95-97.
Elections de 1958 et 1959, Largentière, communes de Ruoms et Vallon E 191.
L'Ardèche parent pauvre de la grande famille française, article de « Union et Fraternité Française » du 6 décembre 1963. Visite de Pierre Poujade en Ardèche du 6 au 14 décembre 1963, de Joyeuse à Annonay (soutien des présidents des Chambres de Commerce et des métiers parmi beaucoup d'autres). 2 AI 55-56.
L'Huma Dimanche d'août 1966, « à la population de la 1° circonscription de Privas », celle d'Henri Chaze. 2 AI 59-60.
Dossier sur l'élection présidentielle de 1974 en Ardèche (« Informations Régionales » de 1976. 2 BH 29-34.
Conseillers généraux et élection présidentielle de 1974: l'évolution de l'électorat (tableau). 2 BH 35.
M.Riou : Montée socialiste en Ardèche du Nord (après les élections partielles de 1974). 2 BH 22.
M.Riou : Principaux électors en Ardèche du Nord (1974). 2 BH 23.
M. Riou : Non à la guichardisation de nos communes ! 2 BH 24.
M.Riou : Vivez heureux en Ardèche ! 2 BH 28.
M.Riou : L'Ardèche des législatives aux présidentielles (1973-74). 2 BH 27.
Esquisses et dessins pour « la Bouche Rouge » (vers 1976). 2 BH 63.
M.Riou : Intervention antinucléaire à Cruas au nom du PCF (vers 1976). 2 BH 64.
N° du Dauphiné Libéré du 28 mars 1978 avec à l'intérieur résultats communaux et commentaires. 2 AH 123-124.
Lettre autographe d'Henri Chaze (9 06 83). U 167.
Elections législatives de 1986 (par cantons). 2 AH 121.
Résultats communaux des législatives de 1988, 1er et 2° tour. 2 AH 119-120.
Les socialistes préparent 1992. Tribune du 31 01 91. AN 292.
Elections législatives de 1993. Documents. 2 BE 65-66.
La lettre de l'Echo Bouguésan (élection législative d'A. Imbert en 1993). 2 BE 68.
Gabriel Comte, président de l'U.D.I., candidat sur Aubenas-Largentière. D.L. 26 11 92. 2 AT 76.
Documents préparatoires pour les candidats Verts en 1993 (doc. national). 2 AH 139-140.
Résultats communaux. Elections législatives de 1993, 1er et 2° tour, avec rappel de celles de 1988. 2 AH 117-118.
Professions de foi et commentaires, élections de 1993. 2 AH 111-116.
Elections législatives 1997 1er et 2° tour 2 AH 107-108.
Elections législatives 1997 : récapitulatif, et comparaison avec 1993. 2 AH 109-110.
Matériel électoral des élections législatives de 1997. 2 AH 135-136.
Résultats circonscription de Privas. 1997, 1er tour. 2 AH 137-138.
Résultats des Verts au 1er tour des élections de 1997 (doc. national). 2 AH 141-142.

Document préparatoire Verts pour les candidats aux élections de 1998 (national). 2 AH 143.
 Verts : documents de campagne législative 1997. 2 AH 145-146.
 Analyse personnelle des résultats des écologistes dans la région Rhône-Alpes aux élections de 1997 (1er tour). 2 AH 147-150.
 Présentation personnelle des candidats écologistes aux élections de 1997 en Ardèche. 2 AH 151-154.
 Projections cantonales des résultats des élections de 1997 (2° tour). 2 AH 155-156.
 Elections législatives du 9 juin 2002 (1er tour). Résultats communaux et commentaires (avec rappel des résultats 1997) 2 AH 103-104.
 Elections législatives de 2002. 1er tour. Professions de foi. 2 AH 105-106.
 Elections législatives de 2007 2° tour. 17 juin 2007. 2 BB 186-187.
 Olivier Dussopt, député-maire d'Annonay : ses réponses face à la crise. DL du 6 2 2009. AT 237.
 Pascal Terrasse, profession de foi 2012. 2 AK 156-
 Elections législatives 2012 : résultats du 1er tour. 2 AK 179-180.
 Elections législatives 2022 : candidature Pascal Chambonnet (Parti Ouvrier Indépendant Démocratique). 3 AC 100.

Référendums
 Résultats du référendum de 1992. 2 BE 67.
 Résultats du référendum de 2005 Ardèche-Drôme par cantons et communes. En rappel, résultats du référendum de 1992. 2 AG 21-22.

Elections présidentielles
 Michel Appourchaux : Les élections présidentielles en Ardèche. 1965-2007. M.A.T.P. n° 94, 15 mai 2007. Notes. Z 95.
 Michel Riou : L'élection présidentielle du 19 mai 1974 en Ardèche. Informations Régionales, C.R.D.P. de Grenoble. 5 ex. AC 252-256.
 L'élection présidentielle du 19 mai 1974 en Ardèche, article personnel, « Informations Régionales », C.R.D.P. de Grenoble, 1977 n° 23. Textes, cartes du 2° tour de l'élection présidentielle, de la population protestante, de la pratique religieuse, de la population agricole, de la population ouvrière, et de la progression de la gauche 1973-1974. T 132-145.
 Elections présidentielles de 1974, résultats du 1er tour. 2 AC 1 et 2.
 Elections présidentielles de 1974, résultats du 2° tour. 2 AC 3 et 4.
 Elections présidentielles de 1988, résultats du 1er tour. 2 AC 5 et 6
 Elections présidentielles de 1988, résultats du 2° tour 2 AC 7 et 8.
 Elections présidentielles de 1995, résultats du 1er tour. 2 AC 9-14.
 Elections présidentielles de 1995, résultats du 2° tour. 2 AC 14 bis-15.
 Professions de foi de la présidentielle 2002, 2 AC 16-17.
 Elections présidentielles 1er tour 2007. 2 BE 69-70.
 Elections présidentielles 2° tour 2007. 2 BE 71-74.
 Elections présidentielles du 22 avril 2012 (1er tour). 2 AK 88-89.
 Elections présidentielles du 5 mai 2012 (2° tour). 2 AK 156.

AGRICULTURE

Généralités

Gérard Coste : Hymne à la bogue (une rédaction à saint Michel de Chabrillanoux vers 1950). Envol, janvier 2013, p.12.
 Maxime Monnier, directeur des services agricoles de l'Ardèche : L'Agriculture. L'Opinion 1951. BR 4.
 Le gel qui a tout changé, (1956). D.L. du 25 04 2006. S 86.
 Pierre Bozon : La structure agraire en Haut-Vivarais ; Revue de Géographie Alpine, Grenoble, p.687-714.
 Signes favorables de l'évolution (engrais, remembrement, etc). T.V. du 24 nov. 63, par J. Terrisse. 2 AI 113.
 Signes favorables de l'évolution (J. Terrisse). T.V. du 1er déc 1963. 2 AJ 205.
 Perspectives économiques de l'agriculture ardéchoise : les grandes lignes d'une politique agricole ardéchoise. T.V. 8 12 63. 2 AL 218.
 Perspectives économiques de l'agriculture ardéchoise (l'irrigation) par J. Terrisse. T.V. du 15 décembre 1963. p 7. 2 AI 69-70.
 Perspectives économiques de l'agriculture ardéchoise. Surfaces irrigables par régions agricoles. Terre Vivaroise du 22 12 63. 2 AI 122 et 2 AM 207.
 Le centre national de la coopération agricole s'est réuni à Charmes sur Rhône. D.L. du 8 12 63. 2 AJ 213.
 Entretien avec Robert Genthial, 30 septembre 1964 (cahier) O 255.
 Entretien avec M. Lebrat, 29 décembre 1964 (cahier). O 255.
 Foyer Agricole de Tournon (années 60). AV 5.
 Conclusion générale sur l'agriculture en Ardèche (années 60). AV 6.
 Yves Morel : Les associations agricoles en Ardèche. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: BB 145.
 Résultats du recensement général de l'agriculture (1970. BR 4.
 Recensement agricole cantonal de 1970. AU 148.
 Diminution de la SAU en Ardèche de 1970 à 1988 (carte). AU 159.
 Occupation de la SAFER par trois syndicats agricoles. DL du 27 4 1985. AU 157.
 Au lycée agricole : quand j'entends le mot culture. Tribune du 16 05 85. AU 157.
 Terres agricoles : un bond gigantesque. Point d'appui pour l'économie Rhône-Alpes, n°35, octobre 1985. AU 146.
 « Le gardien du feu », second ouvrage de Pierre Rabhi. D.L. 7 8 85. 2 AT 17.
 Le CRIAD dans la solidarité pour le Tiers-Monde. Tribune du 21 11 85. AU 160.
 Connaissance des eaux souterraines. Deux fascicules consacrés à la Drôme et à l'Ardèche. D.L. 23 12 85. 2 BG 1.
 L'irrigation fertilisante en Sud-Ardèche. Tribune du 6 11 86. AU 173.
 Les besoins en audiovisuel du monde agricole. D.L. du ? AU 160.
 Solidarité paysans du monde. L'Ardèche, 1° à l'appel du CRIAD. Tribune du 13 3 86. AO 36.
 Villeneuve-de-Berg : solidarité paysanne musclée. DL du 6 11 86. AU 175.
 Ardèche : l'habitat gagne la forêt. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes, n°41, déc 1986.

Les coopératives en difficulté. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes n°43, mai 1987. Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Rhône-Alpes, le Parc de Villeurbanne, BAT.C, 6° étage. 69628.-Villeurbanne Cedex. Tél : 04 78 93 50 18.

Cévennes : favoriser l'installation. Tribune du 19 2 87. AU 175.

Cévennes : l'installation impossible. Tribune du 5 3 87. AV 45.

Rivières ; défendez-les ! (D.L.D., texte de référence Michel Riou). Tribune, 5 3 87. 2 BG 2.

Coopérative agricole de l'Ardèche : après la pluie le beau temps. Tribune du 19 3 1987. AU 163.

P.I.M. Drôme-Ardèche: un plus en détail. Tribune du 4 6 87. AU 161.

P.I.M. Ardèche. Article DL du 21 5 87. AU 164.

G.Louis : L'agriculture ardéchoise. Causses et Cévennes 1987, p.49-50. 2 BA 163.

Quelle place pour le rural ? Tribune du 30 7 87. AU 173.

Recensement agricole Ardèche 1988. (Agreste). AU 145.

Recensement agricole 1988 Ardèche, principaux résultats. BR 4.

Recensement agricole 1988. Cantons et régions agricoles (avec fréquents rappels de 1979).

De l'eau pour le plateau de Tournon. DL du 27 11 88. AU 170.

Sécheresse 1989: l'agriculture sinistrée. M.A.T.P. n°25 15 2 90. 2 BG 1.

Le recensement agricole pour l'Ardèche livre ses résultats. D.L. du 7 8 89. 2 AC 180.

L'Ardèche sèche et archisèche se fâche. Article du 27 10 89. AU 171.

Chambre d'Agriculture : budget 1990 et sécheresse à la session d'automne. DL du 22 12 89. AU 152.

Pluriactivité, en être ou pas ? DL du 5 4 90. AU 152.

Sécheresse : l'attente en 26/07. DL du 12 9 90. AU 148.

Jean Paul Reine, philosophe et issu du retour à la terre. DL du 17 6 90. AU 165.

L'agriculture en Ardèche : des chiffres. TV du 12 10 90. AU 171.

Les produits ardéchois dans le panier de la ménagère... japonaise ! Hebdo du 28 9 90. AU 62.

La volonté d'espérer. DL du 7 3 1991. AU 165-166.

Les chiffres-clefs de l'agriculture en 1911 (avec retour sur 1979). BR 23.

L'administration dans le collimateur. Congrès FDSEA Ardèche. DL du 7 3 91. AU 166.

L'Ardèche a soif ! D.L. 30 7 91. 2 BF 201.

Pierre Rabhi : projet social avec VVF. Tribune 22 8 91. 2 AT 16.

Un radiesthésiste s'élève contre les forages (Jean Louis Crozier). D.L. 25 8 91. 2 BG 2.

Sécheresse 90 : indemnisation en septembre. D.L. 30 8 91. 2 BF 199.

Les agriculteurs engagés dans une vaste réflexion. DL du 11 11 1991. AU 170.

Apiculture: pour une mobilisation accrue. DL du 13 1 92. AV 31.

Pierre Rabhi : l'urgence de la vie. Tribune 23 1 92. 2 AT 18.

Cahiers des Ingénieurs agronomes : Ingénieurs de la vie. Spécial Ardèche (1992). AV 61-62.

Réformer les fonds structurels. Article du 11 2 92. AU 164.

Les "montagnards" face à l'exode. DL 1992 (?). AU 167-168.

L'Avenir agricole de l'Ardèche du 25 mars 1992. AU 155.

L'aide au retrait des terres arables. DL du 27 1 92. AU 149.

Aménagement des espaces ruraux. DL du 21 2 92. AU 147.

Lutter contre le désert. DL du 27 2 92. AU 148.

Réforme de la PAC : vigilance des paysans ardéchois. DL du 1 6 92. AU 158.

L'inquiétude du monde rural. T.V. du 26 6 92. AU 141.

Naissance de la Coordination Rurale 26/07. DL du 27 6 92. AU 149.

Barrage de Puylaurent : un aménagement à buts multiples. DL du 11 10 92. 2 AH 70.

La terre promise à qui ? Un carrefour de volontés. DL du 2 12 92. AU 150.

L'agriculture au cœur du tourisme élevage d'escargots). DL du 4 8 94. AU 162.

Une nouvelle vanne hydraulique. D.L. du 1 7 93. 2 AH 43.

Un barrage en visite. D.L. du 31 7 95. 2 AH 58.

Pour une réconciliation avec la terre nourricière (Pierre Rabhi). D.L. 25 9 96. 2 AT 17.

L'agriculture face à son avenir. TV du 28 février 1998. Canton de S. Pierreville. AU 169.

Barrage de Puylaurent : désormais une réalité. Tribune, 18 1 96. 2 AH 57.

Naissance du barrage. Inauguration. D.L. du 10 7 96. 2 AH 59.

Déprise en réflexion. Tribune du 6 6 96. AU 153.

Un observatoire pour la question foncière. D.L. du 13 6 96. AU 143.

Avec Pierre Rabhi : pour des oasis en tous lieux. Tribune, 17 4 97. 2 AT 17.

Quel est notre avenir ? Coordination rurale de l'Ardèche. DL du 23 2 98. AU 154.

Entretien avec Pierre Rabhi : oasis en tous lieux. T.V. 14 8 98. 2 AT 15.

Un contrat d'exploitation agricole proposé aux agriculteurs. T.V. du 9 10 98. AU 144.

Accord dur la PAC 2000 : amère déception ardéchoise. Tribune du 8 4 99. AU 141.

Agriculture: des baisses de prix insupportables. Tribune du 16 9 99. AG 214.

Le syndicalisme ardéchois en 2005. Tribune du 8 4 2004. AU 120.

La chambre d'agriculture tire la sonnette d'alarme (non renouvellement des générations), Hebdo de l'Ardèche du 24/6/2005, M 146.

Agriculture : encourager la pluriactivité et diminuer les charges. D.L. du 23 2 2006. 2 AG 13

On ne veut aucune trace d'O.G.M. (J.C. Mourgues). Hebdo de l'Ardèche 29 6 2007. 2 BM 126.

J.P. Reine : il défendait l'agriculteur au service du territoire. D.L. 3 01 09. AM 47.

Le Nord Ardèche à nouveau frappé par le gel. Réveil du 28 3 2008. 2 AF 210.

Les paysans dénoncent la loi sur les semences de ferme. Hebdo 1 12 2011. 2 BM 123.

L'eau et le sanglier, toujours et encore. Tribune, 5 7 2012. 2 AM 182.

Diagnostic foncier agricole 1988-2011 (Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres). Lo Plancho, n°21. 2 AR 217-218.
 La place du bio en Ardèche. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 146.
 La pomme de terre, l'invitée de votre réveillon. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 148-151.
 Lait, drozophile et loup en débat. (Congrès du CD JA) Hebdo, 6 3 14. 2 AZ 168.
 Les principales préoccupations des agriculteurs ardéchois. Hebdo, 27 3 2014. 2 BA 121.
 Ces filières agricoles qui promettent en Ardèche. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 124.
 Confédération paysanne: des adhérents en hausse de 20%. Tribune 27 3 2014. 2 BA 152.
 Lutter contre l'absurdité (défense des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes, chez Adrien Thé à Colombier le Vieu). Hebdo 17 4 2014. 2 BA 157.
 Promouvoir la vente directe (Marché à la ferme des Producteurs et Artisans du Pays, Pailharès). Hebdo 17 4 2014. 2 BA 158.
 Le point de vente des agriculteurs va s'ouvrir (à Peaugres) Hebdo 29 5 14. 2 BB 167.
 Epandage aérien : la douche écossaise. D.L. 24 5 2014. 2 BD 61.
 20 ans d'irrigation collective (région de Touloud). Hebdo 19 6 2014. 2 BD 73.
 Protéger les terres agricoles. Reliefs, n°64, juill-août 2014 p. 9
 Descente des agriculteurs dans les cuisines collectives (Annonay). Hebdo de l'Ardèche, 4 12 2014. 2 BJ 4.
 Une agriculture multiforme. Hebdo 19 02 15. 2 BJ 152.
 Agriculture : une réflexion est engagée dans la Communauté de communes Rhône Crussol. Hebdo 1 10 2015. 2 BM 105.
 Une première unité de méthanisation en Ardèche. La Tribune 7 avril 2016. 2 BN 195.

ARBORICULTURE

Visite à la coopérative fruitière de Champgurin (?). Années 60. AV 8.
 Il y aura tout l'été des fruits à profusion. Le FORMA viendra en aide aux producteurs. D.L. du 29 6 63. 2 AJ 208.
 La coopérative fruitière de Loriol va s'enrichir d'un nouveau bâtiment qui fera passer sa capacité de stockage de 1700 à 2200 tonnes. DL du 7 12 63. 2 AJ 212.
 Visite de l'exploitation de M. Louis de Courbes, maire de Châteaubourg. (Années 60). AV 9.
 René Mouraret : Les cultures fruitières dans la moyenne vallée de l'Ardèche. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1974. Réf: BB 355.
 ? Thierry : L'arboriculture fruitière du piedmont ardéchois. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1980. Ref: 1980/18.
 Vivacoop : allez vous faire calibrer. Tribune du 30 7 87. AV 3.
 L'apéro qui a la pêche. DL du 18 6 87. AU 27.
 Georges Le Rouzic : La coopérative de fruits du Bas-Vivarais. Villages en Vivarais, Colloque 1987 de M.A.T.P. , p. 129-141, Annonay 1988.
 Sélection de nouvelles variétés de pêches et de nectarines. DL du 16 8 87. AV 4.
 Des milliers de fruits et de visiteurs (pêches). DL du 6 9 88. 2 AI 78.
 La cerise en vedette, thème des 2° journées fruitières d'Aubenas. DL du 8 11 90. AV 3.
 La pêche c'est le bon moment. DL 1990. AV 3.
 Les mésaventures des fruits de l'été (Vivacoop). D.L. du 19 7 92. 2 AM 59
 Le renouveau de l'olivier. D.L. 23 2 92. 2 BG 181.
 Vivacoop : une campagne 92 catastrophique. DL du 4 4 93. AV 16.
 Les inquiétudes de Vivacoop. D.L. du 7 4 93. AV 19.
 Robert Vallon : la passion des fruits. D.L. 29 7 93 (2000 t. de fruits). 2 AU 144. Vernoux : l'avenir du pêcher. DL du 21 3 92. AV 12.
 La cerise, fruit du printemps. DL du 9 4 92. AV 11.
 Le Sénat au secours des arboriculteurs. DL du 19 3 93. AV 16.
 Vinezac : spectaculaire démonstration de la taille de l'olivier. DL du 21 04 93. AV 15.
 On ne croque plus la pomme... DL du 19 5 93. AV 27.
 Arboriculture: la catastrophe annoncée. Tribune du 19 8 93. AV 21.
 Mévente des fruits : il faut sauver les pêches. Tribune du 19 8 93. AV 22.
 La pêche n'a plus de jus. DL du 27 8 94. 2 AI 75.
 Ardèche production fruitière: le grand désastre. du 14 9 94. AV 18.
 Vivacoop: le malaise fruitier. Production 1995. Tribune du 11 04 96. AV 24. Vivacoop. Au cœur de la crise. TV du 24 7 98. AV 86.
 L'arrachage ne résout rien. DL du 4 3 96. AV 17.
 Fruits 1996 : le ver est dans le revenu. Paysan Ardéchois, n°27, 4° trimestre 1996.
 Crise fruits et légumes. Paysan Ardéchois, n°27, 4° trimestre 1996.
 Ca bouge dans les fruits rouges. Paysan Ardéchois, n°27, 4° trimestre 1996.
 Arboriculture sud-ardéchoise : sortir de l'impasse concurrentielle. Tribune du 26 2 98. AV 25.
 L'union fait le fruit. DL du 23 2 98. AV 26.
 Cerises, abricots et pêches dans le même panier. TV du 24 7 98. AU 27.
 La filière fruitière Vivacoop : tous derrière « Goûtez l'Ardèche ». Tribune, 8 4 99. AV 30.
 Une région sinistrée: les arboriculteurs crient « au secours » Réveil, 18 avril 2003. AG 171.
 Vivacoop : concilier compétitivité et service aux adhérents. Tribune du 8 4 2004. AU 123.
 Un de la châtaigne (Jacky Reyne). D.L. 28 10 2004. 2 AT 24.
 Fruits du Sud-Vivarais : vers la résurrection. Gazette des Villages n°13;
 Le temps des cerises (Ardèche : une des premiers départements de production) Hebdo de l'Ardèche, 17 juin 2005. M 118.
 Arboriculture : après le gel, la pluie. Hebdo de l'Ardèche, 13 6 2008. 2 BM 161.
 Oliviers : la première grande cueillette. Tribune du 20 11 2008. AM 58.
 Cerise : le goût du diamant rouge. Tribune du 24 6 2004. AZ 239.
 Les vergers ont soif. DI du 18 7 2006. 2 AG 43.
 Huile d'olive : entre tradition et modernité. Hebdo 1 12 2006. 2 AF 244.
 A la découverte des prunes, n° spécial, Fruits oubliés, octobre 2004, n°34. BR 4.

Jacques Coudène et alii : Auprès de mon arbre (la renaissance de l'oléiculture dans le Bas-Vivarais). R.V.D.B. n° 63, 2007, p. 115-131.

Après le gel, constat d'assurance nécessaire. DL 10 4 2008. 2 AG 35-36.

Arbres fruitiers, l'autre patrimoine (nombreux renseignements sur le figuier). Tribune 22 9 2011; 2 AM 2011.

La passion du kiwi, une spécialité ardéchoise. Ma Bastide, sept. 2012. 2 AU 149-150.

Bruno Lemaire, un ministre très à l'écoute. Tribune du 4 2 2010. AY 282.

Michel Riou : Quand la vallée de l'Eyrieux avait la pêche. Revue du Vivarais, 2013 n°3 p. 159-169.

Lettre de Jean Claude Boucard (Faugères), du 19 11 2013, faisant état de visites dominicales de Marseillais dans la vallée de l'Eyrieux en fleurs dans les années 50 et 60. 2 AU 204.

Renaissance de l'olivier en Ardèche méridionale. Tribune du 29 4 2004. AU 134.

Culture et entretien des olivettes en Ardèche méridionale. Origine : Mme. Perron. 2 BA 10.

Découvrir le patrimoine fruitier ardéchois. (L'oeil dormant.) Tribune, 18 10 2012. 2 BM 204.

La châtaigneraie d'Ardèche: toute une histoire. Conférence à Saint Joseph des Bancs le 11 décembre 2009. AT 248-259.

Céréales

Martine Armand : Le « ventaire » de René (avec dessin). Volcans, été 2012. 2 AL 181.

Ardèche céréalière: les professionnels ont fait le point. Tribune du 24 10 85. AU 174.

Blé de qualité: un atout pour l'Ardèche. Tribune du 30 10 86. AU 171.

Protection du maïs: une station biologique à Chomérac. DL du 17 8 91. AU 200.

Faire son blé pour moins cher. D.L. du 11 10 92. AU 198.

Céréales en Drôme: vives inquiétudes. AV 21.

CASTANEICULTURE

*Jean-Louis Bancel : La culture de la châtaigne dans le Haut-Vivarais. Bellier, Lyon, 2002.

*Jacky Reyne : Marrons et châtaignes d'Ardèche. Lienhardt Aubenas 1984.

*Jean Robert Pitte : Terres de Castanide, hommes et paysages du Châtaignier de l'Antiquité à nos jours, Fayard, Paris 1986.

Cotes aux archives de l'Ardèche pour l'histoire de la châtaigneraie. 2 BH 95.

Fernand Boiron : Le châtaignier, richesse traditionnelle du Vivarais. L'Opinion 1951, BR 4.

Marie-Claude Leyder : Le châtaignier ou l'arbre à pain des Cévennes vivaroises du Nord. Travail d'étude et de recherche, 1972, 175 p. 20 J 41.

« Marrons et châtaignes d'Ardèche », par Jacky Reyne. C.R. D.L. du 8 11 84. 2 AT 24.

Un fruit méprisé : la châtaigne. Tribune du 13 10 85. 2 AE 171.

Châtaigneraie : globaliser sa sauvegarde. D.L. 6 11 86. 2 AE 171.

La sauvegarde de la châtaigneraie (H. Terrisse). DL 12 01 87. 2 AE 170.

Un musée de la châtaigne (à St. Pierreville). D.L. 26 3 87. 2 AE 148.

La châtaigne, fruit officiel des Jeux Olympiques de 1992 ? DL 3 4 1987. 2 AE 173.

Vers un salon du châtaignier. Tribune du 5 4 90. 2 AE 170.

Une fête du châtaignier. TV 14 9 90. 2 AE 171.

Où va la châtaigne ? DL du 27 octobre 1991. 2 AE 172.

Recettes à base de châtaignes sèches et de farine de châtaignes. 2 AE 172.

L'histoire d'amour de l'Ardèche et de ses châtaigniers. DL 25 3 1992. 2 AE 173.

Producteurs: objectif relance. DL du 2 9 92. 2 AE 178.

Jean-Louis Bancel : La castanéiculture hier et aujourd'hui dans le Haut-Vivarais, mémoire de maîtrise, Lyon, 1992, 105 p. 20 J 147.

Les ressources de la châtaigne. DL du 8 12 92. 2 AE 174.

Plaidoyer pour un parc naturel. D.L. 30 12 1992. 2 AS 197.

La châtaigneraie à Paris. DL 27 1 93 (Photo Valla-S.Royal). 2 AE 174.

Le concours culinaire fait abstinence. D.L. 11 10 92. 2 AE 175.

Assises nationales de la châtaigneraie : La châtaigne sort de sa bogue aux Vans. Paul Leynaud : la châtaigne, un arbre d'intérêt national. Tribune 6 4 97. 2 AE 179.

Un objet historique non identifié, le châtaignier (article personnel pour 1994, sans doute pour le journal de la foire de St. Pierreville). 2 AE 180-182.

Conférence à Pierrelatte en novembre 1993 : la châtaigne ne manque pas de piquant. 2 AE 183-186.

Le printemps des châtaigniers (à Pranles) D.L. 4 5 93. 2 BC 93.

La châtaigneraie pédagogue. D.L. 18 8 94. 2 AS 205.

Le temps des châtaignes. Fiche BEED : biologie du châtaignier, âge d'or du châtaignier, le châtaignier aujourd'hui ; bibliographie. 2 BG 72-73.

« Vies de castagne » première, vendredi à Lussas. Tribune 23 01 97. 2 BG 71.

Châtaignes : le fruit attendu. Vers une AOC de la châtaigne ardéchoise. TV du 20 10 2000. AG 167.

Y. Vérilhac : Des fruits et des hommes, document « Education et Patrimoine », G 136.

Coup dur pour la châtaigne. Hebdo du 7 11 2008. AL 160.

Communiquez sur la qualité ! Tribune du 29 10 2009. AT 210.

La châtaigneraie d'Ardèche : toute une histoire. Conférence à Saint Joseph des Bancs le 11 décembre 2009. AT 248-259.

Le châtaignier, l'arbre aux symboles. Texte personnel, vers 1990. 2 BG 181.

Le châtaignier : un large potentiel d'activités. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 133.

Castanéiculteurs : comment voient-ils leur avenir ? Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 179.

A la reconquête de la châtaigneraie traditionnelle. Reliefs mars avril 2013 n°56. p. 16.

Une confiture de châtaigne traitée en vedette. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 155.

Cynips: dix ans de galère à prévoir. Tribune, 24 07 2014. 2 BF 17.

Agriculture: sauvons la châtaigneraie. Reliefs n°66 décembre 2014. p. 2.

Châtaigneraie ardéchoise (presque sauvée par des dons). Reliefs n°67, janvier-février 2015 p.6.

La châtaigne ardéchoise en opération séduction. Hebdo 11 12 2014. 2 BJ 10.
Reconquête de la châtaigneraie. Journal du Parc, automne 2014 n° 17. 2 BJ 11.
Les Castagnades, rayon de soleil d'une châtaigneraie morose. Tribune 16 10 2014. 2 BJ 31.
Une victoire sur le cynips espérée d'ici 4 ou 5 ans. Tribune, 7 avril 2016. 2 BN 194.

ELEVAGE

Bovins

Perspectives économiques de l'agriculture ardéchoise : l'élevage bovin. T.V. du 9 2 64. 2 AC 181.
Transfert de quotas laitiers : la montagne ardéchoise s'inquiète. Tribune du 30 7 87. AV 42.
Les producteurs désolait. Tribune du 7 1 88. AV 45 bis.
Les productions laitières en Ardèche: les quotas en question. Envol avril 1988. AV 49-50.
Quand les vaches laitières concourent... (St. Romain d'Ay). DL du 23 8 91. AV 48.
Lamastre : la collecte de lait en question. DL du 30 10 92. AV 52.
La qualité du lait, sujet mobilisateur pour les Boutières. DL du 8 11 93. AV 57.
La fête du Fin Gras du Mézenc. 29 mars 1997. 2 BG 152.
Pascal Terrasse à l'écoute des producteurs de lait. TV du 28 5 99. AV 59.
Fin gras du Mézenc : une viande à l'image de son terroir. TV du 23 12 2000. AV 59.
Le Fin Gras du Mézenc aux portes de l'AOC. DL du 28 3 2006. 2 AG 14.
Daniel Ricard : Le lait et la transformation laitière dans le massif du Mézenc et le plateau ardéchois. Une filière à la croisée des chemins. Cahiers du Mézenc n°22, 2010, p.33-43.
La maison du Fin Gras inaugurée à Chaudeyrolles. DL 17 4 2009. 2 AE 149.
Pour un prix du lait à 40 centimes. Réveil du 17 3 2011. 2 AF 197.
B.Bonnefoy, Y.Pochelon,J.J.Léogier : 1995-2011 : Seize ans après, où en est le fin gras ? Cahiers du Mézenc n°23, 2011 p.9-13.
Eve Paolini : la résistance passe par l'Aubrac. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 156.
Un prix pour les prairies du Mézenc. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 177.
Mézenc : des prairies d'une diversité remarquable. Hebdo, 10 7 2014. 2 BF 19

Caprins

Jean-Paul Fort : La chèvre et l'élevage caprin en Ardèche. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1972. Ref: BB 309.
La production caprine : une chance pour l'Ardèche. TV du 27 5 85. AV 43.
Eleveurs caprins: plus de droit à l'erreur. Tribune du 19 2 87. AV 41.
Depuis plus de 6 siècles: le picodon, une richesse de l'Ardèche et de la Drôme. Almanach TV 1991. AV 45 ter.
Pour des produits locaux de caractère (picodon). DL du 28 12 91. AV 46.
L'extension du PIDA de Crest va permettre de revitaliser le bassin laitier caprin du sud Ardèche. Article du 25 3 95. AV 51.
PIDA, vous avez dit PIDA ? Regain. Date ? AV 53-56.
Elevage: nouveau départ en Ardèche (élevage caprin). Tribune du 30 3 95. AV 51.
Les picodons du Plagnal (St. Pierre sur Doux) montent en grade. D.L. 29 7 98. 2 AZ 71.
Le Pradel, 10 ans de la station caprine. T.V. du 22 10 99. AH 12.
Fromage de chèvre: la démarche qualité récompensée. D.L. du 20 4 2000. AG 217.
Une ferme complètement chèvre (à St. Jeure d'Andaure). Hebdo 17 4 2014. 2 BA 160.
La filière caprine commence à se relever d'une crise. Hebdo de l'Ardèche, 27 11 2014. 2 BJ 17.

Ovins

Syndicat ovin de l'Ardèche : la crise, le suivi de l'élevage, la valorisation de la laine. Tribune du 28 02 85. AV 44.
Parasitisme ovin : avertissement. TV du 1 04 85. AV 44.
Eleveurs ovins : face au désespoir, l'action. Tribune 12 9 90. AV 41.
Ovins : valoriser la laine. Tribune du 20 8 92. AV 47.
Le Tanargue : les moutons s'estiment. Tribune du 20 8 92. AV 52.
Transhumance : une pratique ancestrale, mais d'avenir. Envol, mars 93. AV 60.
Le mouton, son histoire, sa laine. D.L. 15 6 92. 2 BC 37.
Revenir à ses moutons. DL du 20 9 98. AV 60.
Quel avenir pour le lait en Ardèche ? Hebdo 14 5 2004. 2 BM 166.
Lachapelle Graillouse : on n'ira plus voir les vaches. Hebdo 22 4 2005. 2 BM 136.
Grave épidémie de fièvre catarrhale ovine. Réveil du 29 8 2008. AL 195.
Le mouton en Ardèche aujourd'hui (exposé à S. Vincent de Barrès). AJ 13.
Puçage électronique : les éleveurs ardéchois disent « non ». Tribune, 15 5 2014. 2 BB 172.
Contrat régional d'objectifs: encourager la filière ovine. Tribune 24 07 2014. 2 BF 20.

Divers

Le plein air pour credo : porcs de chez nous. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 159.
Le terroir du fromage en Ardèche. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 153.
Volailles fermières de l'Ardèche : 12% ont le label rouge. DL du 24 12 91. AV 48.
Volailles ardéchoises, une filière active. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 154.
Une meilleure valorisation des matières premières (coopérative d'insémination artificielle Drôme-Ardèche). DL du 18 3 93. AV 47.
Le berger du Tanargue. DL du 15 8 93. AV 57.
Jean-Jacques Léogier : L'agriculture en question: Mézenc Gerbier, Loire Allier, Saint-Agrève... Cahiers du Mézenc n°22, 2010, p.33-43.
Georges Sauret : Les mois d'août d'antan (en Haute-Loire). Volcans, été 2012.2 AL 180.
Les éleveurs ardéchois se mobilisent contre le loup. Hebdo 19 6 2014. 2 BD 76.
Le fumier de la colère. Tribune 23 10 2014. 2 BJ 14.
Les agriculteurs manifestent contre le puçage électronique. Hebdo, 25 12 2014. 2 BJ 32.
Une union pour les producteurs de lait de la Montagne cévenole. Hebdo, 26 2 2015. 2 BK 25.

20 bougies pour la fête du Fin Gras du Mézenc. D.L. 6.6.2015. 2 BM 115.
Le lait bio, une filière en pleine expansion. Hebdo 31 3 2016. 2 BN 187-188.

PLANTES AROMATIQUES MEDECINALES

Filière plante (médicinale) en Ardèche. Tribune du 6 10 88. AU 163.
Plantes médicinales : efficaces mais malmenées. Tribune du 12 9 90. AU 154.
Filière prometteuse en Ardèche. Tribune du 5 10 95. AV 33.

VITICULTURE

*Guy Boyer, Jacky Reyne : Le renouveau du vignoble en Ardèche. La Mirandole, Bonchamp les Laval, 2005.
Report de la Foire aux Vins du Rhône moyen en 1947. Journal de Tournon et d'Annonay, 31 juillet 1947 (à l'intérieur). 2 AY 162.
Louis Mercier : Le vieux pressoir (article sur le pressage autrefois). T.V. 29 9 63. 2 AJ 207.
Guy Boyer : La coopérative viti-vinicole en Ardèche. Colloque Villages en Vivarais, 1987, M.A.T.P. p. 117-129. Annonay 1988.
Histoire de la cave coopérative de Salavas. D.L. 26 9 94. 2 AU 6.
Alphonse Thibon, président de la Fédération des Caves Coopératives de l'Ardèche: La coopération Vinicole en Bas-Vivarais. L'Opinion 1951. BR 4.
R. Cotte-Vergne et Delas frères : Les Vins de St. Péray et ceux de Cornas. L'Opinion 1951. BR 4.
Les chevaliers de la Syrah et Roussette à Cornas (M. Ch. Bessenay). Années 60. AV 7.
La voix du petit vigneron. D.L. du 21 8 1966, p.6. 2 AI 63.
Annie Buzzi : Le vignoble de qualité sur la rive droite du Rhône de S.Péray à Tournon. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1969. Ref: BB 184.
Denise Bouquet : Le vin et la vigne des Côtes du Rhône de Tournon à la Côte Rôtie. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1969. Ref: BB 178.
AG de la Fédération des Caves coopératives de l'Ardèche : l'après Dublin et la concentration du négoce. Article Tribune du 28 2 1985. AV 101.
L'Espagne viticole dans le Marché Commun. DL du 3 4 85 (le petit vigneron). AV 63.
Le Gamay primeur sur vos tables. Tribune du 30 10 86. AV 63.
Pépinieristes viticulteurs : Du gel 85 au sécateur... ministériel. Tribune du 27 11 86. AV 77.
30° anniversaire de la confrérie des chevaliers de la Syrah-Roussette. DL du 2 12 86. AV 81.
La première dégustation des Côtes du Vivarais. DL du 12 1 87. AV 70.
Viticulture ardéchoise: se battre contre le scepticisme. Tribune du 26 3 87. AV 77.
Grisés par un vin de fête (fête du vin à Ruoms). DL du 11 8 87. AV 79.
Cave de Montfleury : un équipement lourd, mais indispensable. DL du 13 8 85. AV 82.
La mort des hybrides (interdiction des hybrides pour les producteurs d'AOC) Tribune du 21 4.88. AV 111.
Gérard Jules Astier sacré nouveau pape des vins du Rhône. D.L. 21 5 88. 2 BC 80.
Le bilan de « la Cévenole » (et de la cave de Rosières-Vernon). Tribune 20 10 88. 2 AK 57.
Le gamay primeur ardéchois. Tribune 20 10 88. 2 AK 61.
Le chardonnay en Basse-Ardèche. Envol décembre 1989. AV 113-114.
L'embellie (vins de pays des coteaux de l'Ardèche). D.L. du 7 8 89. 2 AC 179.
Le petit vigneron. DL du 8 11 90. AV 78.
Satisfaction et promotion (assemblée générale du syndicat de défense des vins de pays des coteaux de l'Ardèche). DL du 30 7 91. AV 81.
Promouvoir une région. La fête des vignerons de Ruoms. DL du 8 8 91. AV 75.
La sortie du Gamay primeur. Tribune du 17 10 91. AV 75.
Une journée pour le Saint-Joseph. DL du 22 12 91. AV 78.
Les ambitions de l'UCCA. Rapprochement avec l'UCOVA. DL du 1 3 92. AV 94.
A la santé de la vigne 92 (expo aux Archives). AV 83.
Paul de Lagarde : Poème sur St. Péray et son vin. D.L. 30 11 93. 2 BG 39.
Le saint-joseph n'admet pas la médiocrité. DL du 23 2 94. AV 112.
L'angoisse après l'euphorie (AOC côtes du Rhône). DL du 10 3 92. AV 90.
Assemblée générale du Saint-Joseph. DL du 4 4 92. AV 82.
Les Vignerons Ardéchois sont nés. DL du 20 04 92. AV 86.
Vignerons Ardéchois : la confiance dans l'avenir. Venue des maisons Latour et Duboeuf. DL du 9 6 92. AV 93.
L'Ardèche fête son vin nouveau (gamay primeur). DL du 15 10 92. AV 92.
L'histoire du Saint-Joseph. Tribune du 17 12 92. AV 89.
L'union fait la force (réunion pour la promotion des appellations et historique des deux fédérations de caves, avec des élus). DL du 16 2 93. AV 102.
Fédération des caves coopératives : déficit et qualité. Tribune du 30 3 93. AV 97.
Fédération des caves coopératives : le président Alain Violet réélu. DL du 31 3 93. AV 119.
Une action sans relâche (promotion du vignoble ardéchois). DL du 21 5 93. AV 91.
Le vigneron ardéchois : supplément DL de la fête des vignerons 1993. 4 8 1993. AV 95.
Caves coopératives : Vallon et Salavas fusionnent. Tribune du 19 8 1993. AV 22.
Bientôt un mousseux ardéchois. DL du 29 7 94. AV 96.
La tournée touristique dans les vignobles. DL du 4 8 94. AV 98.
Denis Roume, directeur des Vignerons Ardéchois : priorité au terroir, le cépage n'est pas une fin en soi. Article du 10 8 94. AV 105.
Jean et Juliette Thiébaud : A la rencontre du Saint-Joseph, Tournon, 1994, 11 p.
Crozes-Hermitage, Hermitage, Saint Joseph : un très grand millésime. DL du 26 9 94. AV 100.
1994: les vignerons se regroupent. Une seule union : Union des Vignerons des Coteaux de l'Ardèche (UVICA). Tribune du 10 8 94. AV 93.
Sous le signe du regroupement : fusion des caves de Saint Etienne de Fontbellon, Vesseaux, Saint-Didier. DL du 14 3 95. AV 97.

Le Dauphiné Libéré : spécial Vins. 8 11 95. AV 121.

L'Ardèche grand terroir viticole (historique de l'UCOVA, Denis Roume). DL du 9 02 96. AV 116.

La cave de Montfleury récompensée. Tribune, 21 3 96.) 2 BB 129.

Les vigneron ardéchois à la hausse (15 millions de cols vendus). DL du 29 2 96. AV 99.

Musée du Cep ardéchois au château de Vogüé. Tribune du 28 3 96. AV 58.

Temps retrouvé avec nos viticulteurs (conférence d'Y. Morel). DL du 24 9 96. AV 115.

Fédération des caves 07 : une bonne année. Tribune du 11 04 96. AV 117.

Vignerons ardéchois : AG de l'UVICA. Tribune du 27 6 96. AV 117.

La "Maison des Vins" est née ! (Saint Jean de Muzols). DL du 23 2 97. AV 118.

Un « quinquennat » pour les vins du sud de l'Ardèche (PIDA). DL du 2 7 97. AV 106.

Guy Boyer, directeur export de l'UVICA : qualité export pour le vignoble ardéchois. DL du 31 8 97. AV 107.

PIDA Vins Sud Ardèche. Le 3^e acte. Envol n° 474 novembre 1997, pp.10, 11.

Ampélographie : Envol n° 471, juin 1997. Institut coopératif du Vin à Vallon-Pont-d'Arc, dirigé par Jean-Paul Sévenier, qui parle du vin de cépage chatus, cultivé surtout sur les terrasses des Cévennes.

Les Vignerons Ardéchois ont soufflé leurs trente bougies, Gazette des Villages n°5, pp.8-9. Voir in dossier « Canton St. Etienne de Lugdarès », commune de Saint-Laurent les Bains.

La Belle Lurette, n° 13. Dossier consacré au vin. Rubriques : la cave de Roger, le clinton fit le vigneron, la confrérie des chevaliers du cep ardéchois, l'œnologie et l'œnologie d'aujourd'hui, le chatus, a chaque terroir son vin, la vigne dans la toponymie ardéchoise, le phylloxera, résumé d'une étude G. Mathé consultable à « Savoirs de Terroir », le vin d'antan (p. 23)

Une association « Mémoire de la Vigne », président Yves François, est constituée à 07110 Beaumont. Tél: 04 75 39 49 26. Fax: 04 75 39 56 18, au lieu-dit le Gua, commune de Sanilhac. Elle date de 1993, et compte 60 membres. Il s'agit de créer un « vignoble-conservatoire ».

DEKELIO n° 3, pp 4-9 : Je bois, donc je suis, surtout sur les cépages ardéchois.

Pierre Réseau, Dictionnaires des noms de cépage en France, C.N.R.S. Paris, 1997-1998, 422 p. Bib. C.T. L. cote L 611.

Coopératives vinicoles de l'Ardèche : l'avenir incertain. Tribune du 5 4 90. AV 71.

Crus exceptionnels pour petits vignobles (Côtes du Rhône nord). 12 10 90. AV 70.

AOC en perspective (VDQS ardéchois) Tribune du 22 11 90. AV 73.

Mondial des vins de Syrah : hermitages, crozes-hermitage, Ardèche du sud. DL du 3 7 91. AV 74.

Défense du Saint-Joseph. Une AG sereine. DL du 21 04 91. AV 74.

Viticulture: le marché des vins n'est pas à la mesure des perspectives de récolte. Le petit vigneron. DL du 18 7 91. AV 72.

Histoire de la vigne. Expo des Archives de l'Ardèche. DL du 17 10 91. AV 78.

Les vigneron ardéchois se penchent sur leur communication. DL du 22 11 91. AV 73.

La renaissance du vignoble ardéchois. DL du 18 10 92. AV 109.

Le chardonnay, fil conducteur d'une union sacrée (maison Latour). DL du 4 5 97. AV 109.

Une petite récolte, mais de bonne qualité. DL du 25 9 97. AV 110.

Les Vignerons Ardéchois ont soufflé leur trente bougies, Gazette des Villages n° 5, sept-oct 1997, pp. 8-9.

Jérôme et Bernadette Jouret : Vinardèche et son viognier en pays de Berg implantés. R.V.D.B. n°54 1998, p. 108-121.

Etiquettes : Côtes du Vivarais, Vin de pays des Coteaux de l'Ardèche. AV 64, AV 71.

Les Côtes du Vivarais décrochent l'AOC. TV du 6 3 98. AV 108.

Producteurs de Saint-Joseph : une mobilisation qui porte aujourd'hui ses fruits. TV Hebdo du 3 4 98. AV 128.

2000 Vins d'Ardèche : un PIDA pour un pied dans l'avenir. Tribune du 18 11 98. AV 132.

Fédération des Caves coopératives: pérenniser la viticulture ardéchoise. Hebdo du 2 4 99. AV 123.

Les vins d'Ardèche : un vignoble arraché à la terre (prospectus). AV 129.

Reliefs n° 9. Automne 99.

Les Côtes du Vivarais décrochent l'A.O.C.

Les Côtes-du-Vivarais en A.O.C. (avec carte des appellations). Tribune du 24 6 99. AG 176.

Nos visiteurs sont des connaisseurs. 15^e marché aux vins de Saint-Péray. DL du 5 9 99. AW 27.

Le domaine Chaboud à Saint-Péray, N 67-68.

Vendanges 2000. hebdo de l'Ardèche du 29 9 2000. AG 211.

Cave coopérative des vins fins de Tain l'Hermitage: carte des crus: Saint Joseph, Hermitage, Crozes-Hermitage, Cornas, Saint-Péray. AW 104.

Un merveilleux outil pour valoriser le vignoble d'Ardèche : « Itinéraires vigneron ». Article du 25 04 2001. AV 123.

Itinéraires vigneron : un outil promotionnel de qualité. Tribune du 3 5 2001. AV 131.

Itinéraires Vignerons. A la rencontre des Hommes et de leur terre. BR 4.

Festivin : beau succès d'une première. DL du 29 11 2001. AV 131.

Vinezac, centre international pour la vigne. T.V. 11 10 2002. AG 46.

Fête des vins primeur: le succès était au rendez-vous. Tribune du 24 10 2002. AV 124.

Vendanges précoces à Beaulieu (le 8 août, filmées par la télé). T.V. 22 8 2003. AY 36.

Les caves s'affichent. Tribune du 18 3 2004. AZ 262.

La coopération catalyseur de la volonté des hommes (la cave coopérative, plus ancienne d'Ardèche, a 80 ans) D.L. 24 8 2004. 2 AP 119.

Vignerons ardéchois : une situation préoccupante. Tribune, 16 juin 2005. M 43.

« On peut vivre sans vin » (Julie Campos, directrice de la cave de Tain l'Hermitage). Hebdo 7 10 2005. 2 AY 51.

Le viognier, fleuron des vendanges d'automne (Valvignères). D.L. 13/10/2005 P 84.

Le « vin de Mauves », roi du domaine Coursodon. D.L. du 13/10/2005. P 84.

"Le saint-joseph est une grosse bombe qui n'a pas encore explosé" Hebdo 18 11 2005. 2 AY 45.

Maison Latour et Vignerons Ardéchois: 27 ans de coopération. Tribune du 16/3/2006. S 64.

Et l'Ardèche découvrit le Chardonnay... D.L. du 6 juin 2006. T 180.

Quatre itinéraires vigneron (carte de l'Ardèche du sud). U 14.
 La maison La Tour en visite en Ardèche du sud. 2 AG 37.
 La viticulture en deuil : décès de Georges Champetier. Tribune du 13 12 2007. AH 216.
 Vinisud 2008 : notre région y était. L'UVICA au début 2008. Tribune, 21 2 2008. AI 67.
 La première production agricole ardéchoise doit aussi s'exporter. DL du 19 4 2008. 2 AG 38.
 Cave de Montfleury. La crise continue. Tribune du 24 7 2008. AL 47.
 Cave coopérative Ruoms-Lagorce : un facteur de stabilité. Tribune du ...2009. AU 12.
 La noblesse du Chardonnay, Guy Boyer, DL. 2 AE 164.
 Les vendanges ont commencé sous les meilleurs auspices à Valvignères. DL du 24 8 2009. 2 AE 165. .Zoom sur la maison Louis Latour.
 Viticulture locale : elle résiste face à la crise. Supplément Tribune du 28 01 10. AY 268.
 Wine Tours (prospectus) autour de Lyon. 2 AF 182-183.
 La renaissance d'un vin devenu grand (le cornas). Ma Bastide sept.2011. 2 AG 177-178.
 Syndicat des producteurs de Chatus : visite du député (Flory). Tribune 26 5 2012. 2 AL 152.
 Bottlair, la bouteille interactive. Reliefs n°51, p. 27.
 Vignerons ardéchois en assemblée, une politique offensive. Hebdo 17 6 2010, 2 AM 181.
 La cave de Saint-Désirat (prospectus). 2 AU 124-125.
 Le chatus (dégustation). Ma Bastide décembre 2013. 2 AZ 152.
 2013, année historique pour les Côtes du Rhône. Hebdo, 13 3 2014. 2 BA 11.
 30 ans d'âge, la nouvelle édition du Salon des Vins de Tain l'Hermitage ouvre ses portes. Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 13.
 Un nouveau gardien pour la statue du Saint Joseph. Hebdo 20 3 2014.2 BA 155.
 Pour un vin classé AOC Côtes du Rhône (à St. Julien en St. Alban) Tribune 15 5 2014. 2 BB 168.
 Le traitement aérien des vignes divise : un imbroglio législatif. Hebdo 29 5 2014. 2 BB 172.
 L'oenotourisme en tables en Sud-Ardèche. Hebdo, 12 6 2014. 2 BD 76.
 5541 visiteurs pour Néovinum (Ruoms). Tribune 24 07 2014. 2 BF 18.
 Les vendanges présagent un très bon Condrieu. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 86.
 La mouche drosophile, mauvaise invitée surprise des vendanges. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 86.
 Guy Boyer : La coopération vinicole en Ardèche méridionale. Envol, décembre 2014, p. 6-7.
 Valvignères : les viticulteurs et le vignoble en fête. D.L. 5 4 2015. 2 BK 21.

DIVERS

La tradition de la myrtille résiste. DL du 13 8 83. AV 29.
 Renouveau de la sériciculture: planter du kokuso ! Article du 19 3 87. AV 2.
 Apiculture : la maîtrise d'une filière. Tribune du 23 7 87. AV 42.
 Maurice Bravais : La Caisse Régionale de l'Ardèche du Crédit Agricole. Villages en Vivarais, colloque 1987 de M.A.T.P., p. 141-155, Annonay 1988.
 Elise Boule : L'A.D.M.R. en Ardèche. Quarante ans de solidarité. Colloque Villages en Vivarais, 1987, M.A.T.P. p 155-169, Annonay 1988.
 Framboise : maîtriser les débouchés. Tribune du 7 1 88. AU 23 2 98.
 L'avenir sur chenilles (vers à soie). DL du 28 12 92. AU 199.
 Producteurs de miel : une filière porteuse. Tribune du 8 2 96. AV 32.
 Vernoux : l'hymne à la framboise. DL du 12 7 91. AV 1.
 La renaissance du ver à soie en Ardèche. DL du 12 8 91. AV 12.
 Moulin à huile : faible rendement. DL du 23 12 91. AV 1.
 Un champ de fleurs sous le Verseau. DL du 15 10 92. AV 45 ter.
 Truffe : maintenir les sites ardéchois. DL du 3 3 93. AV 34.
 La myrtille, le petit fruit qui rassemble. TV du 17 7 98. AV 33.
 Une production florale en Ardèche (serres de Cruas). Tribune 28 5 92. AV 39
 Des hommes, une passion (horticulture près de Cruas). Tribune 24 10 91. AV 40.
 Les cultures légumières en Basse-Ardèche. DL du 18 2 91. AV 40.
 Une exposition originale consacrée à la pomme de terre. DL du 1 12 96. AV 39.
 Rubi Fruits (St. Basile) souffle ses dix bougies. Hebdo 28 5 2004. 2 BM 159.
 La framboise dans le rouge, article D.L. du 3 juillet 2005. O 234.
 Les apiculteurs pour la création d'une commission parlementaire. DL du 22 2 2007. 2 AG 18.
 Vague de contrôles au milieu des bois (Valgorge, travailleurs forestiers clandestins). D.L. 4 10 2014. 2 BH 87.

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Aménagement du territoire

Jean-Pierre Deffontaines : Eléments d'aménagement et de développement d'une petite région : la Montagne ardéchoise. 103 p. Thèse Lettres 3° cycle. Paris 1966.
 Le réseau urbain de Rhône-Alpes (vers 1964). 2 AV 27-28.
 P.A.R. du Doux. Enquête de comportement et de motivations, mars 1978. AO 99.
 CEFRA, pas grand chose. La Bouche Rouge, n° 30, avril 1978, pp.4-7.
 Le Contrat de pays des Boutières, le Coulassou n° 3, janvier 1978, pp1-6.
 L'évolution des villes du Rhône moyen, tableau 1975-1982. 2 AV 33.
 Les contrats de pays en région Rhône-Alpes. Bilan en 1979. Carte J.J. Gaillard. AC 267.
 Discussion avec J.J. Gaillard à propos de sa thèse (24 octobre 1981) Liste de travaux universitaires sur l'Ardèche. AC 268-271.
 ? Frédérique : Une application du modèle de Christaller dans la Drôme et l'Ardèche orientale. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1983. Ref: 1983/10.

Aménagement et développement en moyenne montagne : les Hautes Cévennes ardéchoises (intervention de Georges Bonan, directeur du Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche, 7 novembre 1986). AO 37.

Développement local sur les Hauts Plateaux. Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes, n°44, juillet 1987. AO 31.

Les possibilités de la télématique à portée de toutes les communes. D.L. du 4 8 89. 2 AK 50.

« La lettre du Préfet » n°4, mai 1991 (Christian Pellerin). A l'intérieur, plan de développement des zones rurales, résultats du recensement de 1990, notamment). AO 4-5.

Syndicat Intercantonal des Boutières : O.P.A.H., contrat de pays, parc régional des Boutières. T.V. 28 9 90. 2 AJ 245.

Programme développement des zones rurales. 1991-1993. Brochure. AN 285.

Convergences. A l'intérieur : l'avenir des espaces ruraux. Envol, juin 1992. AO 7.

L'électrification des Cévennes. Lignes de moyenne tension à 20 000 volts. DL 21 nov. 91. AO 27.

Schéma d'aménagement et de développement de la Région Rhône-Alpes. Oct. 1991. BR 9.

Programme européen LEADER en Ardèche centrale. 1992-1994. AO 97.

L'aménagement foncier agricole et rural (décembre 1993) : articles de J.R. Pitte (Des producteurs de qualité dans un paysage de qualité), Martine Poudelet (les appellations d'origine), Gilbert Louis (les produits agricoles et agro-alimentaires), Jean-François Donzier (Eau et qualité en milieu rural), René Légeron (la qualité dans les entreprises artisanales). AO 103.

Leader Ardèche Centrale février 1994. AO 98. Juin 1993. AO 100.

Ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Débat sur l'aménagement du territoire au Conseil Général. D.L. du 26 10 93. AO 104.

Le programme LEADER et la télémedecine. D.L. du 28 2 94. AO 105.

L'Eyrieux, une vallée sous haute surveillance (paysages). D.L. du 16 10 94. AO 120.

Créer une dynamique autour du contrat de développement. D.L. du 16 9 94. AO 113.

Un défi géographique : réunion d'amorce du contrat global de développement de l'Ardèche méridionale. D.L. du 21 7 96. AO 116.

Leader 2 : pour la châtaigneraie et la montagne. T.V. du 12 9 96. AO 119.

Contrat global de développement : les groupes ont bien travaillé. T.V. du 11 10 96. AO 119.

Contrat global de développement de l'Ardèche rhodanienne. D.L. du 18 12 96. AO 121.

Un label de montagnes : première assemblée générale du Pays des Sources de la Loire. D.L. du 12 10 97. AO 118.

Vallée de la Vocance : Contrat global de développement. T.V. du 14 11 97. AO 120.

Contrat global: agir ensemble. D.L. du 17 11 96. AO 118.

Un contrat global de développement pour l'Ardèche méridionale. D.L. du 3 10 97. AO 117.

Un contrat global pour l'Ardèche méridionale. T.V. du 6 2 98. AO 112.

Ardèche méridionale: pour un développement global. Tribune du 12 2 98. AO 106.

Contrat global de développement Eyrieux-Privas-Vernoux. T.V. du 23 2 2001. AO 113.

Vallée de l'Eyrieux : dix ans pour quoi ? T.V. 10 I 2003. AO 109.

Moyenne vallée du Rhône : une charte de développement. Tribune du 4 7 2002. AO 110.

La Charte de la moyenne vallée du Rhône à l'épreuve des chefs d'entreprise. Echo-le Valentinois 6 7 2002. AO 111.

RGPP : quand l'Etat déménage. Tribune du 21 I 2010. AZ 255.

La suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités locales. Hebdo, 4 2 2010. 2 BM 136.

Des impôts locaux au service des citoyens. Document CGT-Finances, 2010. 2 AC 135.

Statuts particuliers des villes de Lyon, Marseille, Paris. (Vie publique, Internet). 2 AC 136-139.

L'Ardèche reçoit à domicile (le CG de la Drôme). Hebdo du 5 12 2006. 2 AF 245.

Pôle d'économie du patrimoine 2008-2013 (Ardèche méridionale). 2 AL -33-99.

J.L. Issartel : Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Envol, sept-oct.2013 pp.8-9.

Le monde rural sacrifié sur l'autel des nouveaux cantons ? D.L. 5 11 2013. 2 AU 78.

Valence Drôme Ardèche Centre (VALDAC). Bilan d'activités. 2007-2012. 2 AU 95-96.

Le plan B d'Hervé Saulignac (en cas de suppression des Conseils Généraux). Tribune 3 7 2014. 2 BF 24.

U.D. CGT Ardèche: Loi NOTRe: Quel avenir pour l'Ardèche ? Envol, janvier 2016 p.8.

Défendre et rénover les collectivités territoriales

La loi sarkozyste du 16 décembre 2010 porte un coup sensible à nos collectivités territoriales. Le programme du Parti socialiste tel qu'il a été présenté ce samedi 2 avril 2011 par sa secrétaire générale Martine Aubry n'en souffle mot. Le présent texte n'a pas d'autre but que d'attirer l'attention sur ce silence assourdissant. Il se développe autour de trois axes : les collectivités territoriales actuelles sont un héritage démocratique ; quelles sont les attaques contenues dans la loi du 16 décembre 2010 ? Quelles propositions pouvons-nous faire pour rénover les collectivités territoriales ?

I. Les collectivités territoriales actuelles sont un héritage démocratique.

1°) Les communes

Elles sont les héritières des communautés d'habitants qui, dès le XI^e ou le XII^e siècle, regroupèrent les roturiers contre les prétentions de la noblesse ou du clergé. Les « communes », dans le Midi à partir du XI^e siècle, dans le Nord à partir du XII^e, surent obliger les nobles à fixer dans des « chartes » les droits et les devoirs de chacun. Le mouvement partit des villes, mais tout au long des XIII^e et XIV^e siècles, gagna les campagnes. Une première puissance plus ou moins démocratique s'opposa dès lors à l'arbitraire féodal ou royal. La loi du 14 décembre 1789 fit de la commune la cellule administrative de base. Les communes remplacèrent les 44 000 paroisses, jusqu'alors circonscriptions religieuses mais aussi fiscales (elles recevaient la « mande » ou impôt royal et le répartissaient entre les habitants). Les conseillers municipaux étaient élus au suffrage censitaire. Bonaparte supprima cette élection, mais elle fut rétablie par la loi du 21 mars 1831 sous le roi Louis-Philippe. Reconnue comme personne morale par la loi du 18 juillet 1837, la commune acquit par la loi du 5 avril 1884 le droit d'élire son maire et son autonomie budgétaire. La loi du 22 mars 1890 ouvrit la voie à la coopération intercommunale, en reconnaissant le droit de créer des syndicats intercommunaux pour des objectifs précis. La ville de Paris, dont on redoutait l'importance, ne fut érigée en commune que par la loi du 31 décembre 1975. Elle constituait jusque là une « collectivité territoriale à statut particulier » (depuis 1964). Auparavant, elle n'était que la circonscription administrative du Préfet de la Seine et du Préfet de Police... Le souvenir de la Commune de 1871 et de la Commune de Paris de 1792-93 explique cette particularité. La loi du 6 février 1992 autorise la création de communautés de communes, qui peuvent organiser des consultations locales, et donne un statut à l' élu local, qui bénéficie dès lors d'indemnités et d'un droit à la formation. La loi du 12

juillet 1999 créa les communautés d'agglomération (plus de 50.000 habs, ville-centre d'au moins 15 000 habs) et les communautés urbaines (ensemble de plus de 500.000 habs), alimentées par une taxe professionnelle unique. Enfin, la loi du 27 février 2002 institua un nouveau statut de l' élu local, qui bénéficia dès lors d'une couverture sociale et d'une limitation de sa responsabilité civile. Elle créa des conseils de quartier dans les villes de 80.000 habs et plus, et des mairies annexes dans celles dépassant les 100.000 habs. Ainsi, bien loin d'être une sorte d'échelon bureaucratique imposée par l'Etat, les communes rurales ou urbaines sont un héritage démocratique issu de la Révolution française et des luttes qui l'ont précédée. Tout en reconnaissant la nécessité de collaborations intercommunales tant dans les espaces ruraux que dans les espaces urbanisés, il faut défendre les communes, parce qu'elles sont l'origine et le cœur battant de la démocratie.

2°) Les départements

Ils furent créés par l'Assemblée Constituante le 26 février 1790. La loi du 3 septembre 1791 disposa qu'ils étaient élus par un Conseil Général de 36 membres, renouvelables par moitié chaque année. Les départements furent divisés en districts. Ce fut la loi du 17 février 1800 (28 Pluviôse An VIII) qui créa les préfets, nommés par le Premier Consul, puis l'Empereur, chargés de désigner les maires des communes de plus de 5.000 habs. et de proposer les autres. Des sous-préfets les secondaient dans les arrondissements qui remplacèrent les districts. Toute l'histoire du XIX^e siècle est traversée par la longue lutte des départements pour acquérir une autonomie en face des préfets. La loi du 10 mai 1838 reconnut la personnalité morale du département (droit de propriété, d'action en justice...) Celle du 10 août 1871, qui suivit l'écrasement de la commune de Paris, organisa l'élection du Conseil Général au suffrage universel, par canton, et son renouvellement par moitié tous les 3 ans. Toutefois, le seul pouvoir exécutif resta celui du préfet, et le Conseil ne put qu'émettre des vœux sur les questions économiques et d'administration générale. La loi du 19 mars 1946 fit des quatre « vieilles » colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion des départements français, rejoints en 2011 par l'île de Mayotte. La loi du 10 juillet 1964 créa 8 départements en région parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne, Yvelines, Val d'Oise, Seine-et-Marne), à la place des trois départements de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne. La loi du 2 mars 1982, dite « loi Defferre », supprima, comme pour les communes et les régions, la tutelle administrative, au profit d'un contrôle de légalité exercé *a posteriori* par les préfets et les tribunaux administratifs. Le pouvoir exécutif dans le département fut désormais exercé par le Président du Conseil Général en ce qui concerne les décisions départementales, le préfet conservant pour sa part par l'intermédiaire de ses services la responsabilité de l'exécution des lois de l'Etat. La loi du 7 janvier 1983 assura aux collectivités locales des moyens financiers, (la « vignette » automobile pour les départements, par exemple), tandis que les lois du 26 janvier 1984 et du 13 juillet 1987 fixèrent le statut de la fonction publique territoriale (celle des collectivités locales). Les effectifs de celle-ci augmentèrent de 36% entre 1980 et 1996. Les 101 départements de l'actuelle République française sont avec les services déconcentrés de l'Etat, les premiers interlocuteurs des communes, et ont été chargés dans la dernière période de compétences essentielles : collèges, solidarité (R.M.I puis R.S.A.), transports, infrastructures de proximité (routes) définies par la loi du 13 août 2004. Les limites de cette démocratie locale sont avant tout financières : la suppression de la taxe professionnelle, très incomplètement remplacée, vide en fait l'institution départementale de nombreux moyens d'action. Tenant pourtant à les assumer, de nombreux départements se trouvent en situation de faillite, et votent des budgets fictifs intégrant des subventions de l'Etat... dont on sait parfaitement qu'elles ne viendront pas.

3°) Les régions

La nécessité d'établir un échelon intermédiaire entre l'Etat central et la poussière des départements se fit sentir particulièrement pendant les deux conflits mondiaux: pour les besoins de la Défense Nationale et des réquisitions, la III^e République créa en 1916 les « régions Clémentel », qui disparurent après le conflit. L'Etat français de Philippe Pétain tenta aussi de créer des régions rappelant les anciennes provinces. A la Libération, pour mieux organiser et contrôler l'épuration puis la reconstruction, de Gaulle créa les « commissaires de la République », remplacés en 1948 par les « administrateurs généraux de l'administration en mission extraordinaire », ou préfets I.G.A.M.E., exerçant dans le cadre des régions militaires des fonctions de maintien de l'ordre, dans le contexte troublé de l'après-guerre. Un décret du 30 juin 1955 créa les « régions-programme », conçues comme des échelons régionaux de la planification d'Etat mise en place depuis 1947. De Gaulle en fit des circonscriptions d'action régionale le 7 janvier 1959: les préfets se réunissaient sous la présidence de l'un d'eux, consultaient les Comités d'Expansion Economique créés par les Chambres de Commerce, et émettaient des avis sur les retombées régionales de la planification. Le 14 février 1963, création de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) confiée à Olivier Guichard. Les décrets du 14 mars 1964 créèrent des Préfets de Région, accompagnés par des Commissions de Développement Economiques régional (C.O.D.E.R.) regroupant les représentants des intérêts économiques ou territoriaux, à pouvoir consultatif. C'était déjà en gestation le projet référendaire du 27 avril 1969, dont l'échec provoqua la démission du général de Gaulle. Le projet prévoyait le remplacement du Sénat par une Chambre où auraient cohabité des représentants des grands intérêts économiques (dont les syndicats) et des représentants des régions. Georges Pompidou, devenu président, fit voter la loi du 5 juillet 1972, qui transforma les circonscriptions d'action régionale en Etablissements Publics Régionaux jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie budgétaire. Ces Etablissements étaient dirigés par un Conseil régional formé par les parlementaires de la région, et en nombre égal, par des représentants des collectivités territoriales, départements ou communes. Un Comité Economique et Social remplaça les C.O.D.E.R., mais resta purement consultatif. Ce fut la loi du 2 mars 1982 qui transforma radicalement la nature du pouvoir régional: d'instrument de conseil et de mise en œuvre des décisions de l'Etat national, le pouvoir régional devint le représentant des habitants de la région. Ceux-ci élirent le Conseil Régional à la proportionnelle à partir de 1986, et le Président de Région fut chargé de faire appliquer les décisions du Conseil, le Préfet de Région restant chargé de l'application des décisions nationales. La Région devint une collectivité locale de plein exercice, investie par conséquent, comme la commune ou le département, de la fonction de représentation des citoyens de son territoire. La loi du 29 juillet 1982 réforma profondément la planification, qui devint un ensemble de contrats entre l'Etat et la Région, tandis que les élus régionaux recevaient un statut particulier, ainsi que les fonctionnaires territoriaux (voir plus haut). Le mouvement se développa au plus près du terrain avec la création des « pays » (loi du 5 février 1995), fondés sur la libre adhésion des collectivités, et matérialisés par un contrat entre elles. La loi du 25 juin 1999 institua parmi les parlementaires une délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire, chargée d'examiner les contrats de plan Etat-Région et leur harmonisation avec les projets des « pays ». La loi du 16 décembre 2010 prévoit simplement que les contrats de « pays » iront à leur terme. Mais aucune subvention départementale ou régionale ne sera plus allouée à ce titre, puisque toute subvention devra être prévue par un schéma régional dessiné par les futurs « conseillers territoriaux ». Ainsi, la Région, d'abord conçue comme le cadre de l'action décentralisée de l'Etat, est devenue depuis la victoire de la gauche en 1981, sous la pression de divers mouvements autonomistes, (Occitanie, Bretagne, Alsace,

Corse...) une authentique représentante des intérêts locaux et des aspirations démocratiques. C'est bien la raison pour laquelle elle est particulièrement visée par les projets autoritaires et liberticides de l'actuelle « majorité ».

II. LES ATTAQUES CONTENUES DANS LA LOI DU 16 DECEMBRE 2010.

1° Les attaques contre les communes

a) dans les grandes agglomérations

Les métropoles sont de nouvelles collectivités territoriales appelées à remplacer les communes. Elles concernent les agglomérations de plus de 500.000 habitants, en dehors de l'Ile-de-France. Les communes incluses dans les agglomérations de Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, peut-être Montpellier, Nice, Nantes (la loi ne précise pas ce qu'est une « agglomération ») doivent donc disparaître. Ce sera la fin des « communes rouges », comme Vénissieux, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, Saint-Priest, etc., pour ne prendre que le seul exemple de l'agglomération lyonnaise. En outre, les départements touchés par ces métropoles devront leur abandonner sur les espaces dont ils seront amputés toute compétence sur les transports scolaires, les routes, l'aménagement du territoire et les relations internationales. Ces nouvelles « républiques urbaines », dirigées bien sûr par la commune la plus peuplée, géreront leur espace au mépris des intérêts des banlieusards, lesquels n'auront plus aucun moyen réel de protester.

b) dans les agglomérations moyennes

La loi crée des pôles métropolitains dans les agglomérations comptant au moins 300.000 habitants autour d'une commune centre comptant au moins 150.000 habitants, 50.000 pour les régions frontalières. En Rhône-Alpes, Saint-Etienne, Grenoble, au moins sont concernées, Annecy et Chambéry si les Savoies sont considérées comme une « région frontalière ». En Languedoc-Roussillon, Perpignan semble concernée, Pau en Aquitaine, Mulhouse en Alsace... Question bête : les régions côtières sont-elles des régions frontalières ? Ces nouvelles formes de syndicats intercommunaux auront pour compétence obligatoire l'économie, l'enseignement supérieur, la culture, les transports. Les relations avec l'Etat et la Région devront être négociées. Les communautés d'agglomération mises en place par la loi Chevènement de 1999 restent en place, avec election de leurs conseils communautaires au suffrage universel direct dans les communes ayant au moins 3.500 habitants. Les communes restent en place, mais dans le brouillard le plus complet. Dans l'agglomération grenobloise ce « pôle » devra gérer, en principe avec l'Etat, le centre universitaire de Saint Martin d'Hères, sans que cette commune ait son mot à dire ; elle devra sans doute gérer toute la viabilité, mais non les transports... Les communes « périphériques » perdront la gestion de leurs M.J.C., bibliothèques, théâtres, cinémas, tout en payant bien sûr les dépenses qu'ils entraînent...

c) dans les espaces ruraux

Les rédacteurs de la loi semblent ignorer que la majeure partie de la population française vit dans des villes petites et moyennes, ou dans leur périphérie. Ils envisagent de remplacer les communautés de communes autorisées par la loi du 6 février 1992 par des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale créés autoritairement par les Préfets, dans le cadre de Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale, institués pour « rationaliser » les syndicats intercommunaux et les communautés de communes. Les populations concernées n'auront aucun pouvoir de décision ou de contrôle, alors que les syndicats intercommunaux et les communautés de communes provenaient d'initiatives locales. Les Schémas devront être adoptés fin 2011 ; les Conseils Généraux ne seront sans doute même pas consultés. L'Ile-de-France sera traitée à part, on ne sait ni quand ni par qui. Les communes sont invitées à fusionner avec l'accord des 2/3 des conseillers municipaux des communes représentant les 2/3 de la population. Ces « communes nouvelles » pourront coïncider avec des E.P.C.I. Les préfets pourront être à l'initiative d'une fusion, mais celle-ci pourra être refusée par un référendum communal local. Les anciennes communes pourront survivre sous forme de délégation au sein de la nouvelle commune (sans doute comme aujourd'hui : Naves, dans le canton des Vans, rattachée aux Vans, mais disposant toujours d'un maire-délégué responsable devant le conseil municipal unitaire). Dans les E.P.C.I., l'élection des conseillers communautaires se ferait au suffrage universel direct dans les communes de plus de 3.500 habs, par les conseils municipaux dans les petites communes. La répartition entre les deux types de conseillers communautaires est inconnue. Les E.P.C.I. sont invités à mutualiser les moyens entre eux, et aussi avec les départements et les régions, par l'intermédiaire d'un Schéma d'Organisation des Compétences et de Mutualisation, dont le but avoué est de limiter les dépenses et le nombre des fonctionnaires territoriaux. Une fois par an, la Conférence des Exécutifs (président de région, de conseil général, de métropole ou de pôle métropolitain s'il y a lieu, d'un représentant des E.P.C.I. par département) se chargera des « harmonisations ». Rien n'est précisé quand aux pouvoirs de chacun. Enfin, les E.P.C.I. sont encouragés à fusionner, entre eux, mais aussi avec les départements et les régions. Les régions elles-mêmes étant encouragées elles aussi à fusionner... on peut penser que la finalité du processus est de créer une collectivité territoriale nouvelle, qui s'appellerait tout simplement... la France. La « réforme » des collectivités territoriales aboutirait ainsi à leur pure et simple disparition. Quelle économie...

2° Les attaques contre les départements et les régions

Il s'agit en premier lieu de la disparition des conseillers généraux et des conseillers régionaux. Ils seraient remplacés par des conseillers territoriaux, qui siègeraient à la fois au département et à la région. Ces personnages seraient élus pour 6 ans dans le cadre de cantons redécoupés, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Les chiffres annoncés sont les suivants : 3.000 conseillers territoriaux remplaceraient 6.000 conseillers généraux et régionaux. On ignore évidemment tout des principes de redécoupage des cantons. On peut supposer que la réforme entraînerait la disparition de nombreux cantons ruraux. Les conseillers territoriaux, dont la réélection dépendrait surtout des habitants des villes ou des bourgades, seraient naturellement portés à privilégier les intérêts de ceux-ci. Bien entendu, le système d'élection uninominal à deux tours permettrait d'éliminer les représentants des « petites » formations politiques, alors que grâce à la proportionnelle, celles-ci sont souvent présentes dans les Conseils Régionaux. Le seuil nécessaire pour se maintenir au 2° tour serait de 12,5%. La déliquescence actuelle de la droite traditionnelle peut conduire à l'élection de nombreux « conseillers territoriaux » du Front National. Aucune parité hommes/femmes n'étant prévue, il est probable que les places moins nombreuses seront monopolisées par les messieurs. Ces « conseillers territoriaux » seraient élus pour la première fois en 2014, mais leur répartition par départements ayant été invalidée par le Conseil Constitutionnel le 9 décembre 2010, un nouveau tableau de répartition des sièges doit être annexé à un projet de loi sur les conseillers territoriaux annoncé pour le 1er semestre 2011.

Il convient de remarquer que les nouveaux conseils « régionaux » n'étant plus composé que de la juxtaposition d'élus « départementaux », les régions n'auront plus de représentants habilités à parler en leur nom, en dehors peut-être d'un président et d'un bureau dont les compétences et les modes de désignation sont inconnus. En outre, les départements et les régions n'auront plus que les compétences qui leur seront dévolues par la loi, à partir du 1er janvier 2015, alors qu'ils disposent actuellement d'une compétence « générale », ce qui leur donne le droit de discuter de ce qui leur semble utile. Ce contrôle des débats n'est pas sans

rappeler la situation des Conseils Généraux du XIX^e siècle, que le préfet autorisait à se réunir, et dont il établissait l'ordre du jour. En ce qui concerne les subventions, les E.P.C.I. n'auront plus accès qu'à celles concernant les domaines prévus par des « schémas d'organisation des compétences et de mutualisation des services » élaborés par les conseillers territoriaux. En d'autres termes, les départements, en dehors du sport, du tourisme et de la culture (on se demande bien pourquoi), ne pourront aider que les projets bénéficiant de l'appui de la majorité des conseillers territoriaux. C'est la disparition pure et simple de l'autonomie des départements. D'une manière générale, les possibilités d'intervention des collectivités locales seront réduites. Il faudra alors, dans de nombreux domaines d'intérêt général, faire appel à des entreprises privées dont les services ne seront accessibles qu'aux seuls privilégiés de la fortune. Cela constitue naturellement l'un des objectifs de la réforme. ⁽¹⁾

III. LES AXES D'UNE NECESSAIRE RENOVATION

1°) La démocratisation

Les habitants d'une collectivité territoriale aussi réduite soit-elle n'ont pas tous les mêmes idées, le même genre de vie, le même âge, les mêmes intérêts. Les listes qui se constituent aux niveaux communal et départemental « pour la défense des intérêts communaux ou départementaux » ne sont que des plaisanteries plus ou moins innocentes. Dans la plus petite des communes il y a des gens, par exemple, qui veulent construire partout où cela est possible, et d'autres qui refusent l'extension indéfinie des réseaux d'eau potable, électriques, téléphoniques, d'assainissement, les antennes des téléphones mobiles, etc. On a assez plaisanté sur ces villageois du dimanche qui veulent arrêter les sonneries des cloches ou le chant des coqs... Oui, mais si c'est le seul matin de la semaine où le citadin ne se lève pas à quatre heures, est-ce si risible ? Les divergences peuvent être naturellement territoriales. Les habitants des hameaux veulent peut-être accorder la priorité aux voies communales, et ceux du chef-lieu à l'assainissement. Tous ont raison. La démocratie est le seul système qui permette de résoudre les problèmes sociaux sans déchirement. C'est pourquoi le scrutin de liste à la proportionnelle s'impose pour la désignation des conseils, municipaux mais aussi communautaires, départementaux ou régionaux. Il peut s'agir de la proportionnelle à la plus forte moyenne ou au plus fort reste ; pour moi les deux sont acceptables, et c'est un choix que l'on pourrait laisser à l'échelon concerné. La question des circonscriptions se pose dès que l'on dépasse l'échelon communal, et encore dans la mesure où la commune ne se compose pas de plusieurs sections. Si l'échelon territorial concerné ne comportait qu'une circonscription unique, il est évident que les habitants des régions les plus peuplées, plus nombreux, imposeraient indéfiniment leurs points de vue à ceux des régions désertées. Il est donc nécessaire, notamment dans les départements ou les régions comportant de nombreuses zones rurales, d'installer deux conseils, l'un représentant les populations, l'autre les territoires. L'accord des deux serait nécessaire pour toute décision, le conseil des populations l'emportant en cas de désaccord persistant, sur le modèle de l'actuelle dualité parlementaire. On pourrait admettre que le conseil des populations, élu à la proportionnelle dans le cadre de la circonscription concernée, comprendrait un représentant pour 10.000 habitants pour le département, un pour 100.000 pour la région. Quant aux territoires, les cantons actuels seraient redécoupés, autour de bourgs ou de quartiers centraux, de manière à couvrir environ 10.000 km² à la campagne, 10.000 habitants dans les villes. Chacun d'entre eux nommerait un représentant au conseil des territoires; celui-ci pourrait être le même à l'échelon départemental et à l'échelon régional. Les représentants des populations, par contre, devraient être différents aux deux échelons pour éviter l'apparition de « fiefs » de telle ou telle personnalité. L'ensemble des individus majeurs résidant depuis plus de trois ans sur le territoire d'une collectivité locale aurait le droit de voter à chaque élection concernant cette collectivité. La collectivité nationale ne ferait pas exception. Un individu majeur ne pourrait être privé de ce droit de vote que par une décision de justice. L'expulsion d'un étranger ne pourrait de même résulter que d'une décision de justice. Les conseils des populations désigneraient leurs présidents et leurs bureaux, lesquels seraient chargés de l'application des décisions régionales et départementales. L'Etat serait représenté à l'échelon régional par un Préfet, dont la principale tâche serait de veiller à l'application des décisions nationales aux niveaux régionaux et départementaux. Les Préfets des départements seraient supprimés, et les services départementaux de l'Etat se trouveraient placés sous l'autorité du Préfet régional ou du président du conseil des populations départementales selon le problème posé. Les administrations de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la culture, de l'économie, seraient placées sous l'autorité du Président du conseil des populations aux niveaux départementaux et régionaux. Les Finances, la Défense, la Justice, les Affaires européennes et étrangères, la Recherche et l'Enseignement Supérieur, l'Aménagement du Territoire et la Planification (dont le schéma général des communications et des télécommunications) resteraient seuls de la compétence exclusive de l'Etat. Les collectivités locales conserveraient évidemment le droit de passer contrat avec toute collectivité publique étrangère de rang équivalent. ⁽²⁾

2° La gestion des personnels

De nombreux fonctionnaires d'Etat se trouveraient placés dans les administrations régionales et départementales, tout en conservant leurs statuts et leurs rétributions. Aucune personne ne pourrait exercer l'autorité publique sans avoir été recrutée par des concours correspondant à sa charge. Les concours, nationaux, permettraient d'accéder à des postes placés sous l'autorité d'une Région, d'un Département ou d'une Commune, selon les indications données préalablement par le candidat. La Région Ile-de-France n'aurait aucun fonctionnement particulier. Les personnels entreraient tous dans la Fonction Publique, dans laquelle seraient versés automatiquement tous les personnels en exercice depuis plus de cinq ans, avec prise en compte de leur ancienneté dans les fonctions exercées. La distinction entre la Fonction Publique d'Etat, la Fonction Publique Territoriale et la Fonction Publique Hospitalière serait supprimée. Les premiers échelons seraient revalorisés prioritairement, avec augmentation du nombre de points d'indice accordés à ces échelons. Les mutations d'une Région ou d'un Département à un autre pourraient se faire par échange de poste à poste avec l'accord des intéressés, ou par une nouvelle candidature aux concours de recrutement. En cas de succès, le lauréat conserverait les avantages acquis dans sa collectivité d'origine en matière d'ancienneté, de rétribution et de fonction. Chaque fonctionnaire recruté devrait recevoir deux ans de formation, organisés par les inspecteurs régionaux de l'administration concernée sous la responsabilité du Président du Conseil des Populations. Cette formation devrait comprendre obligatoirement six mois de pratique, six mois en centre de formation, six mois dans une administration équivalente à l'étranger, puis encore six mois de formation théorique et d'approfondissement en centre de formation. Les personnels de l'administration centrale, et notamment les hauts fonctionnaires les professeurs d'enseignement supérieur, les directeurs de recherche, de toutes les administrations, seraient eux aussi recrutés sur concours, formés pendant deux ans selon les mêmes principes que les fonctionnaires des collectivités locales. L'Ecole Nationale d'Administration serait supprimée. Les mutations à l'intérieur de l'administration centrale se feraient selon les mêmes principes que ceux des autres fonctionnaires.

3°) La répartition des compétences

Il s'agit évidemment du point le plus délicat. Chaque portion du territoire national fait obligatoirement partie d'une commune, d'un département et d'une région. Ce qui revient à dire que chaque portion du territoire, chaque individu vivant sur le territoire national, sont régis par des lois, des décrets, des arrêtés ou des circulaires émanant de la Nation, de la Région, du Département et de la commune. Il est donc nécessaire que ces quatre sources de l'autorité publique négocient entre elles des contrats. Les collectivités de rang inférieur peuvent évidemment se regrouper si elles le décident, pour négocier tel ou tel contrat ou gérer tel ou tel aspect de leur activité. L'Etat peut de même négocier des accords avec d'autres Etats, pour contracter avec l'une ou l'autre des collectivités publiques ou pour tout autre raison. Mais en aucun cas une collectivité publique ne peut être contrainte de conclure un accord avec une autre, à moins d'une décision de l'autorité représentative qui lui est immédiatement supérieure. Aucune instance supranationale ne peut imposer sa volonté à la Nation si celle-ci, par l'intermédiaire de ses représentants élus et d'eux seuls, ne décide pas d'y consentir. Aucune délégation de pouvoir permanente n'est admise à quelque degré que ce soit, à moins qu'elle ne soit décidée par la collectivité concernée. Même dans ce cas, cette délégation ne doit être prévue que pour une durée et pour des domaines précis. Elle demeure révocable au terme de la durée prévue. L'infinie variété des situations locales ne semble pas permettre de donner davantage de précisions. On ne peut que poser des principes. Les tribunaux administratifs composés de professionnels de la justice et de représentants des collectivités qui sont leurs justiciables doivent être compétents pour trancher les conflits entre les collectivités quel que soit leur niveau, ou entre les collectivités et les individus. Aussi, les tribunaux administratifs doivent être compétents, ainsi que les Cours des Comptes, aux niveaux départementaux et régionaux. Le Conseil d'Etat doit fonctionner comme une cour d'appel, ou juger les conflits entre les individus et l'Etat, comme il le fait actuellement. Le Conseil Constitutionnel peut être saisi par toute personne privée ou publique lorsqu'il existe un conflit sur la constitutionnalité d'une décision préalable.

4°) La question des ressources

Le seul impôt juste est celui qui porte, de manière progressive, sur les revenus des personnes physiques ou morales. La T.V.A. est une double iniquité : d'abord parce qu'elle porte non sur les revenus des vendeurs, mais sur leur travail ; ensuite, elle pèse également sur les riches et sur les pauvres, privant les uns du nécessaire et les autres d'une partie du superflu. Les taxes immobilières et foncières sont profondément injustes, parce qu'elles ne tiennent aucun compte des revenus, tout comme la T.V.A. Quant à la taxe professionnelle, elle n'a aucune raison d'exister si l'impôt est levé de manière juste et progressive sur les bénéfices des sociétés. L'Etat devrait, comme c'est le cas aujourd'hui, être seul à lever l'impôt. Les revenus du travail et du capital mobilier et immobilier devraient être la seule assiette de l'impôt. L'Etat devrait reverser aux collectivités territoriales une proportion de l'impôt, déterminée par les besoins de celles-ci. D'une part, on pourrait admettre que cette proportion serait en rapport avec l'importance des populations, avec des seuils planchers pour les collectivités moins peuplées que la moyenne nationale. D'autre part, l'Etat, les régions, les départements, passeraient contrat avec les communes ou les communautés de communes pour réaliser tel ou tel projet, dans le domaine des infrastructures, ou dans celui des événements. L'Etat se fixerait comme par le passé des plans quinquennaux, et abonderait ou non les projets des collectivités territoriales dans ces deux domaines selon leur adéquation ou leur inadéquation avec ces plans. Des Cours des Comptes nationale et régionales surveilleraient comme aujourd'hui la gestion des différentes ressources. Il n'est pas possible de traiter sérieusement de l'organisation des collectivités territoriales sans aborder la question de leur financement. ⁽³⁾

CONCLUSION

La question des collectivités locales n'est rien d'autre que celle de l'organisation de la démocratie. Face à la loi du 16 décembre 2010 et à la suppression sans véritable contrepartie de la taxe professionnelle, il est important de dresser un front résolu et convaincant. On le fera en rappelant que les libertés locales sont issues de conquêtes démocratiques qui plongent loin dans notre passé, mais surtout en faisant des propositions susceptibles de convaincre de ce que la centralisation sarkozyste n'est pas le seul chemin de l'efficacité, et qu'une rénovation profonde des collectivités et de leurs ressources peut mobiliser, pour une meilleure répartition des richesses et des efforts, tous les territoires et toutes les forces sociales de notre pays.

Notes

⁽¹⁾ D'ores et déjà, les deux conseils généraux et le conseil régional d'Alsace ont créé une « intercollectivité ». La fusion de ces trois collectivités en une seule permettrait évidemment des économies de personnel, tout en réduisant les services publics et les possibilités d'expression démocratique des citoyens (L'Humanité, 2 février 1911, p. 8).

⁽²⁾ Les conseils de développement créés par la loi Voynet du 25 juin 1999 pourraient remplacer avantageusement les « métropoles » autoritaires et centralisatrices créées par la loi du 16 décembre 2010. Leur coopération pourrait permettre de gérer l'espace dans les villes les plus importantes, comme on le voit bien dans la région marseillaise, où le forum des conseils de développement de Marseille, Aix et Aubagne a permis d'envisager la mutualisation des moyens, des projets et des réflexions (L'Humanité, 9 mars 2011, p.9). On peut noter en outre que la loi du 28 mai 2010 créant les Sociétés Publiques Locales (SPL), sociétés privées à capital 100% public, permettent d'éliminer les entreprises privées de nombre de services publics qu'elles ont accaparés. Ainsi, le Conseil Général de Saône-et-Loire a pu reprendre le contrôle de 45 % des trafics routiers départementaux, et pourra à l'avenir assurer les transports scolaires sans passer par les intérêts privés. La SPL doit reprendre les personnels des anciennes sociétés. (L'Humanité du 2 février 2011, p.8).

⁽³⁾ On peut prendre l'exemple du département de l'Allier : il a voté une première fois son budget 2011 le 10 décembre 2010, en l'équilibrant grâce aux sommes dues par l'Etat au titre du RSA, de l'APA et de la prestation de handicap, soit 8,5 millions d'euros. La Chambre Régionale des Comptes saisie par le préfet a refusé la délibération. Le 3 mars 2011, le département a dû voter un budget amputé des versements dus par l'Etat, mais bénéficiant des fonds de soutien aux départements, d'une majoration des droits de mutation et des taxes sur le foncier bâti. La carence de l'Etat doit donc être partiellement compensée par les contribuables. Comment conduire une politique à long ou à moyen terme dans de telles conditions ? (L'Humanité, 9 mars 2011, p.9) L'importance d'un financement normal des collectivités locales ne peut être minimisée quand on sait que celles-ci assurent 73 % de l'investissement public en France. Or, la dette des départements est passée de 18,16 milliards d'euros en 2004 à près de 25 milliards en 2008. Les départements ruraux sont les plus touchés, car leurs ressources sont plus faibles et leurs populations plus âgées. Le recours à l'emprunt sur les marchés financiers est indispensable, si les collectivités ne veulent pas renoncer à certains services publics. Pour le seul budget 2010, l'Etat devait 86 millions d'euros au département du Tarn, et on prévoit plus de 100 millions, près de 250 euros par habitants, pour le budget 2011.

Intercommunalité

Liste des communes de l'Ardèche : par ordre alphabétique, et par cantons. H 277-278.

Comité de Liaison de Bassins d'emploi et développement des territoires. 1982-1994. BR 13.

Syndicat intercommunal de développement du pays Largentière-Joyeuse-Valgorge ; l'impasse. D.L. 26 12 84. 2 AN 80.

Calme plat et tempête se succèdent au pays Largentière-Joyeuse-Valgorge. Tribune, 27 12 84. 2 AN 68.

Le SIVOM vote son budget supplémentaire : lac de l'Eyrieux, hélicoptère au Cheylard. T.V. 22 12 89. 2 AJ 247.

Les comités de bassin d'emploi : partenaires pour le développement économique local. Territoires, décembre 1991. BR 13.

Les cahiers de l'expansion régionale : Inter-Régions. juin 1994. BR 13.

Le pays : une promesse nouvelle de démocratie et de développement. Rapport d'étude. Juin 1995. BR 13.

Colloque Villages en Vivarais M.A.T.P. 1987 : Table ronde sur le syndicat intercommunal de la vallée de l'Ardèche, p. 189-215. Annonay 1988.

Le SIVOM vote son budget supplémentaire: lac de l'Eyrieux, hélicoptère au Cheylard. T.V. 22 12 89. 2 AJ 247.

Du plateau au pays de Berg : pour un développement global. Tribune 18 7 96. 2 BG 109.

Les pays en montagne méditerranéenne: échelle d'avenir pour le développement territorial ? Montagnes Méditerranéennes 1996 n°3. BR 13.

Un pays naît : l'Ardèche méridionale. Tribune du 11 12 2003. AZ 246.

Coup de tonnerre à Valence Major (groupement des communes ardéchoises). Hebdo du 26 12 2003. AU 119.

Privas, communauté de communes : un vent de discorde. Tribune du 24 6 2004. AZ 237.

Bienvenue dans le grand Valentinois. Tribune du 16/3/2006. S 73.

Monts et Val d'Ardèche : Mme Jouanny présidente. Tribune du 7 6 2001. AO 107.

La communauté de communes (Beaume-Drobie) à l'heure des bilans. Tribune du 23 01 2003. AO 109.

Taxe d'habitation 2006 : le palmarès ardéchois. Tribune 20 10 2006. 2 AF 249.

La communauté de communes de Lamastre, un travail de longue haleine. Hebdo du 14 11 2008. AL 156.

Intercommunalité à Vernoux l'ultime débat. Hebdo du 7 11 2008. AL 161.

Le périmètre de la communauté d'agglomération de Valence pose problème. Hebdo de l'Ardèche, 6 3 2009. AP 50.

Canton de St. Martin de Valamas : un nouvel essor de l'intercommunalité. Hebdo du 6 2 2009. AT 232.

Petits mais costauds ! (les maires des petits villages veulent avoir leur mot à dire dans l'intercommunalité de Lamastre). Hebdo du 16 01 2009. AT 239.

Que rapporte le Valdac ? (contrat de développement Valence et Drôme-Ardèche Centre). Hebdo du 6 2 2009. AT 243.

Faut-il supprimer l'Ardèche ? Tribune du 26 2 2009. AU 31.

Beaume-drobie: un projet de territoire. Tribune 26 12 2003. AZ 202.

Réflexion sur un nouveau champ de compétences (St. Martin de Valamas). Hebdo 23 1 2010. 2 BM 138.

Privas Rhône-Vallées. Journal de la communauté de communes n°2 juin 2010. AAA 126-127.

Le pays de l'Ardèche méridionale, un territoire plein de vie et d'avenir. Brochure. (2010). 2AA 163.

Pays de l'Ardèche méridionale: guide des bistrot de pays. (2010). 2 AA 164.

La communauté de communes (Privas Rhône Vallée) doit gérer l'élargissement de ses compétences. DL 24 2 2011. 2 AE 140.

Regroupement DRAGA-Rhône-Helvie : un mariage qui ne fait pas que des heureux. DL 3 5 2011 2 AF 4

Les 2 Chênes: tension autour d'une éventuelle fusion. DL du 8 7 2011. 2 AF 77.

Oui à la communauté d'agglomération (de Privas) mais haro sur Barrès-Coiron. DL du 25 06 2011. 2 AF 191.

Refonte des aides aux communes: accompagner le développement des territoires. Reliefs n° 51 printemps 2012 p. 28.

Confluences, n°15, février 2012. Communes favorables au regroupement préfectoral comprenant une communauté d'agglomération de Valence ou du Centre Ardèche: Beauvallon (Drôme), Saint Fortunat, La Voulte. Communes hostiles: Beauchastel, Etoile (Drôme), Saint Laurent du Pape, Montéleger. Délibération hostile du Conseil Communautaire du 29 juin 2011. Les communes drômoises seront au 1er janvier 2014 rattachées à l'agglomération de Valence ; les communes ardéchoises seront rattachées à la communauté d'agglomération de Privas Centre Ardèche. 2 AK 24-25.

2014, année de tous les changements Tribune 26 5 2011. 2 AL 150.

Des vœux et des projets (communauté de communes du Val d'Ay). Hebdo 12 1 2012. 2 AM 175.

Rapprochement du Barrès-Coiron avec Privas. Hebdo 11 10 2012 (à Cruas). 2 AM 176.

Coucouron : mutualisation de moyens. Hebdo, 19 5 2006. 2 AM 183.

Schéma départemental de coopération intercommunale, arrêté par le préfet de l'Ardèche le 26 12 2011. Envol, mai 2013 p. 19 (carte).

Un comité de pilotage pour gérer au mieux une fusion compliquée (communauté de communes Haut-Vivarais, Boutières, pays du Cheylard, Châtaigniers). Hebdo 11 10 2012. 2 BM 163.

Un mariage heureux ? (Intercommunalité Tain-Tournon). Hebdo 17 1 2013. 2 BM 122.

Erections en communes et modification de limites. Cotes d'archives. 2 AS 11.

J.M.Gardès : Vers la suppression de l'aide technique de l'Etat ? Envol, sept-oct.2013, p.6

J.L. Issartel : Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Envol, sept-oct.2013 pp.8-9.

Collection de « lo Plancho », journal de la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres, de 2003 (n°1) à 2013 (n° 21) + plaquettes. BR 8.

Les nouvelles intercommunalités (cartes et légendes). Hebdo de l'Ardèche, 9 janvier 2014. 2 AX 192-195.

Communauté d'agglomération Privas-Centre-Ardèche : aucun emprunt pour financer les investissements. D.L. 21 3 2014. 2 BA 61.

H.Saulignac : La commune, cœur battant de la démocratie. Reliefs, édito, avril 2014 p.3. + Le département, parlons en ! Reliefs mai-juin 2014, édito p.3.

Réforme territoriale: un département moderne et paritaire, avec carte des nouveaux cantons. Reliefs mai-juin 2014 p. 14-18.

Mathieu Darnaud : Une réforme ruralicide. Hebdo, 5 6 2014. 2 BD 69.

Les maires alertent sur le risque de fracture territoriale. Hebdo, 19 6 2014. 2 BD 79.

Les intercommunalités au service des Ardéchois : liste des intercommunalités de l'Ardèche. Reliefs, n°64. Juillet-août 2014. p. 5.

Les Ardéchois très attachés à leur département. Reliefs n°65 p. 5 sept oct 2014.

Copieux conseil communautaire de rentrée à St. Martin de Valamas. (Val d'Eyrieux). D.L. 4 10 2014. 2 BG 88.

Dolce Via : toilettes sèches, addition salée (CAPCA). Hebdo 23 10 14. 2 BJ 8.

Val'Eyrieux, un an plus tard. Hebdo, 11 12 2014. 2 BJ 9.

La CAPCA de Privas: malgré des turbulences le cap a toujours été tenu (Laetitia serre, présidente). D.L. 17 2 2015. 2 BJ 147.

Le SCOT Centre Ardèche est lancé. Hebdo 19 11 2015. 2 BM 88.

St. Etienne de Fontbellon : la SCDI demande du temps. D.L. 7 12 2015. 2 BM 93.

La réforme des collectivités territoriales : document d'étude n°1

La Révolution française eut à combattre les particularismes des provinces, les privilèges des individus et des villes, et à remplacer « l'agrégat inconstitué de peuples désunis » décrit par Mirabeau par une République « une et indivisible ». Il n'est donc pas surprenant que tout au long du XIX^e siècle, les défenseurs des particularismes locaux (par exemple les Félîtres) aient aussi été les adversaires de la Révolution. C'est bien dans cette perspective que l'Etat français de Pétain pensait à reconstituer les anciennes provinces, en même temps que les corporations. La seconde moitié du XX^e siècle voit un changement radical de perspectives. Les progressistes s'aperçoivent que la centralisation crée « l'apoplexie du centre et l'asphyxie des périphéries ». C'est ainsi que les « Trente Glorieuses » décentralisent la planification, « ardente obligation » aussi bien pour les communistes que pour le général de Gaulle. En 1956, la IV^e République crée les « Délégations à l'Aménagement du territoire et à l'Action Régionale » (DATAR), conçues comme des rouages locaux de l'action planificatrice de l'Etat ; en 1972, Georges Pompidou crée les Etablissements Publics Régionaux (EPR) formés par des représentants des départements et des associations professionnelles, familiales, locales ; leur tâche est de conseiller l'action des délégués de l'Etat. On peut aussi penser que c'était l'héritage du projet référendaire gaullien de faire du Sénat une assemblée représentant les régions, les syndicats, projet dont le rejet aboutit en 1969 à la démission de l'homme du 18 juin. En même temps, on assistait à la renaissance du sentiment régionaliste, en Bretagne, en Occitanie (Larzac), en Corse, en Outre-Mer, etc. Régionalisme qui se classait à gauche, et qui se réclamait à la fois des traditions d'autonomie locale des provinces et de l'esprit libertaire hérité des barricades de mai 1968. L'aspiration décentralisatrice trouva ainsi un écho dans le Programme commun de la gauche (1972), qui aboutit, peut-être grâce à la crise économique naissante, à la victoire de François Mitterrand sur Valéry Giscard d'Estaing le 10 mai 1981. La gauche victorieuse recueillait ainsi un double héritage : celui de la planification décentralisée (Michel Rocard fut le ministre du Plan), et celui des aspirations autonomistes. C'est ce qui explique le double visage de la loi du 2 mars 1982, dont le principal artisan fut le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre.

I. La loi de 1982 et son application

Cette loi créait 22 Régions, dotées de la personnalité juridique, représentant les populations locales, et constituant ainsi une nouvelle collectivité territoriale placée entre l'Etat central et le département. Elles étaient (et sont toujours) dirigées par un Conseil Régional élu à la proportionnelle, et dont les décisions sont préparées par un Conseil Economique et Social représentant les intérêts professionnels et les associations régionales. Ces nouvelles institutions se voient chargées d'appliquer localement la politique de l'Etat, tout en représentant la population régionale. Les décisions locales et nationales doivent être appliquées par le Président de Région. Dans la foulée, les Conseils généraux et Municipaux, qui représentaient déjà leurs populations, voient l'exécution de leurs décisions propres confiées au Président du Conseil général et au Maire. Cependant, l'Etat central, garant de l'unité nationale, valide les décisions locales à posteriori par le biais des Préfets de Régions ou de Départements. L'Etat transfère en même temps aux collectivités locales une partie des impôts, puisqu'elles ont besoin de ressources pour conduire leur action propre. Chaque échelon bénéficie ainsi d'une part des trois taxes héritées de la Révolution (patente ou taxe professionnelle, taxe mobilière, taxe foncière). L'Etat leur verse une partie de l'impôt qu'il perçoit, notamment pour la conduite du Plan qu'il a élaboré. Chaque échelon peut avoir ses ressources propres (eau, transports, forêts...) et peut contracter des emprunts. Les compétences sont assez vagues: planification et formation professionnelle pour la région, solidarité et action sociale pour le département, gestion de l'espace local pour la commune. Les personnels sont divisés entre des agents de l'Etat, des agents des collectivités territoriales, et des agents hospitaliers qui demeurent en dehors du système. Le retour momentané de la droite au pouvoir (1986-1988) ne change pas grand chose, d'autant que les régions sont souvent tenues à l'époque par des hommes et des femmes de droite (en Rhône-Alpes, Charles Béraudier, Charles Millon, Anne-Marie Comparini, en Ardèche Paul Ribeyre, puis Henri Torre). La loi insuffle sur tout le territoire une nouvelle vie démocratique. Elle n'est pas étrangère à l'apaisement des autonomismes (Bretagne, Occitanie, et dans un cas bien particulier Nouvelle-Calédonie). Mais elle présente deux défauts : elle crée souvent de véritables potentats locaux, et d'autre part, les administrations locales et les services de l'Etat ont beaucoup de peine à définir leurs compétences respectives.

2. Les tentatives de réorganisation

La France comptant 36 000 communes, une centaine de départements, 22 Régions, un certain nombre de politiques ont tenté de structurer ce pullulement. L'Union européenne renforcée par l'Acte Unique de 1986, sous la présidence du socialiste Jacques Delors à Bruxelles et de François Mitterrand à Paris, ne pouvait multiplier les contrats avec chacune de ces unités. Le mot d'ordre fut à la simplification et à l'efficacité. La loi du 6 février 1992 organisa les communautés de communes; il existait déjà des syndicats intercommunaux (SIVU, syndicats intercommunaux à vocation unique, ou SIVOM, syndicats intercommunaux à vocation multiple) s'occupant des compétences qui leur avait été confiées par les communes. Mais une communauté de communes pouvait recevoir toutes ces compétences, et en prendre de nouvelles, recevant pour les financer le droit de créer leur propre fiscalité. L'aménagement de l'espace, la gestion de l'environnement, les équipements culturels et sportifs, l'enseignement préélémentaire et élémentaire, relevaient en outre obligatoirement de leur compétence. Les mêmes principes furent appliqués aux communautés d'agglomération (de 50 à 500.000 habitants) et aux communautés urbaines (plus de 500.000 habitants) par la loi Chevènement de 1999. La taxe professionnelle fut unifiée à l'intérieur de chacune de ces communautés, pour éviter les concurrences entre communes.

COMMUNICATIONS

Aérodrome de Lanas

Aérodrome de Lanas : un trafic aérien en hausse malgré des difficultés sur la ligne Aubenas-Lyon. T.V. 11 4 1985. 2 BB 5.

Aérodrome : entretenir oui mais ... Tribune 5 3 87 2 BB 9.

Aérodrome de Lanas : un trafic général en baisse, seuls les mouvements commerciaux sont en légère progression. D.L. 27 8 85. 2 BB 7.

Le pari audacieux d'un aérodrome. D.L. 2 9 91. 2 BB 13.

Imbroglio financier pour une piste. D.L. 3 9 91. 2 BB 7.

Les misères de l'aérodrome (Lanas). D.L. du 18 03 93. Q 213.

Quel avenir pour l'aérodrome de Lanas ? Tribune du 12 03 2009. AU 25.

Les transports sur le tapis. D.L. 25 4 92. 2 AP 110.

Aérodrome: le SDEA, seul maître à bord. Hebdo de l'Ardèche, 10 10 2008. AL 173.
Aérodrome Aubenas-Ardèche méridionale: des investissements pour un nouvel envol. Reliefs, mars avril 2014 p. 20.
Alizarine crée la route fluviale du vin. Reliefs n°54, p. 21.
L'avenir passe par les airs (Aérodrome d'Ardèche Méridionale). Tribune 24 07 2014. 2 BF 16.

Le Rhône

Vue de remorques sur le Rhône vers 1950-60 (photo Henri-Pierre Verger, à Tournon). 2 BI 98.
Photographie de pêcheur au carrelot (photo Henri Pierre Verger, à Tournon). 2 BI 101.
Le toueur de l'Ardèche, première pièce d'un musée de la batellerie à Valence. DL 24 12 84. 2 AY 134.
Souhaits de bonne chance à un nouveau destin (le toueur). D.L. 22 4 84. 2 AY 136.
Le Rhône, boulevard de l'Europe. D.L. 5 1 1989. 2 AY 180-181.
Quel avenir pour le Rhône moyen ? Journées Rhône-Moyen des 6-7 avril 1991. Introduction par Jacques Béthemont. Nombreuses cartes de la vallée du Rhône de Lyon à Marseille et de ses périphéries. AN 262-272.
Pour le Rhône demain. Colloque sur l'aménagement de la vallée du Rhône (compte-rendu). Ecosud mai 1991. 2 AY 173.
Le Rhône, un fleuve d'avenir. Journées de Joviac. D.L. 29 8 91. 2 AY 191.
Vallée du Rhône: réfléchir ensemble. DL du 19 12 91. AO 26.
Les ports de mer du Rhône. D.L. 21 5 92. 2 AP 82.
Le transport fluvial attend son heure. Hebdo, 29 6 2007. 2 BM 129.
Se réapproprier le Rhône. Une identité en train de se reformer. Tribune des 7-14 août 2008. AL 198.
Vins et péniches sur rue: transport fluvial éco-responsable. 2 AR 173-174.
Alizarine crée la route fluviale du vin. Reliefs n°54, p. 21.
10 ans de mission d'intérêt général pour la C.N.R. Tribune 24 7 2014. 2 BF 20.
Du vin sur l'eau (Alizarine). Reliefs n°66 décembre 2014. p.20.
Via Rhôna : carte touristique 18 étapes et 12 boucles. 2 BM 110.

Schémas théoriques

Schéma théorique d'une région axiale. 2 AP 81.
Schéma théorique de l'Ardèche. 2 AP 83.
Principales propositions à court terme. 2 AP 85.
Schéma du sud-est de la France. 2 AP 87.

A7

La voie descendante de l'autoroute au nord de Valence a été inaugurée. La voie montante le sera lundi ou mardi. D.L. du 29 6 63. 2 AJ 209.
Jean-Louis Civat : L'autoroute Vienne-Valence et ses conséquences géographiques. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. ref: BB 149.
Flux des autoroutes Clermont-Veauchette et Vienne Bollène. Année 1989. 2 AP 75.
Rodolphe Pesce : trouver l'issue. D.L. 6 12 91. 2 AP 73.
Saint-Rambert d'Albon : l'étape autoroutière vers le Grand Sud. D.L. 29 6 94. 2 AP 82.
Stabilité du trafic sur l'A7 cet été. D.L. 29 12 96. 2 AP 84.
Autoroute A7 : 5 voies en 2010. Tribune 16 7 98. 2 AP 71.
A7 : les 5 voies de l'an 2000. 2 AP 88.

A7 BIS

C.D. 104: les commerçants veulent le statu quo. Tribune 1 2 90. 2 AP 103.
La taille au dessus. En s'engageant avec son voisin dans l'A7 bis, l'Ardèche entend saisir la perche pour mieux s'accrocher encore aux wagons de la région et de l'Europe. D.L. 9 2 1990. 2 AP 50.
L'autoroute A7 bis en question demain à St. Privat. Tribune 20 9 90. 2 AP 50.
L'A7 bis est une priorité (CCI Aubenas-Largentièrre). D.L. 23 10 90. 2 AP 49.
Le ministre interpellé. La FRAPNA opposant ferme. Tribune 6 11 90. 2 AP 48.
A7 bis: le débat politique. Tribune 29 11 90. 2 AP 47.
Fausses routes sur l'autoroute, dossier, in « l'Arantelle des Cévennes » n° 56, été 1996.
Autoroute A 79/ A7 bis, « l'Arantelle des Cévennes », n° 60, été 1997. C/O/Michèle Sassoulas, le Bois des Pauvres, 26120.-Chabeuil.
A 79, débat pour ou contre, débat Arnou-Guilhaumon. Dekelio n° 1, pp 35-39
L'A7 bis au point mort (le ministère n'est pas convaincu). D.L. 30 5 91. 2 AP 51.
L'A7 bis, un vœu unanime. D.L. 29 11 90. 2 AP 51.
D'abord les infrastructures, Economie Drôme-Ardèche, fév. 93. 2 AP 52.
Les Chambres consulaires prennent position. D.L. 22 10 93. 2 AP 54.
Pierre Courouble : position sur l'A7 bis. 27-29 oct. 93. 2 AP 59-60.
Soutenir le projet de l'A7 bis. D.L. 24 07 94. 2 AP 53.
Compte-rendu de la réunion de la Coordination A7 bis-A79. 15 10 96, 17 12 96, 18 2 97. 2 AP 55-57.
L'avenir en question. Appel à la mobilisation de la coordination A7 bis-A 79. 28 06 96. 2 AP 61.
Quand l'A7bis-A79 refait parler d'elle. D.L. 28 6 96. 2 AP 62.
A7 bis-A79 ? (Union des Ecologistes pour l'Ardèche). 2 AP 63.
Jean Volle : réponse à Michel Riou. 11 8 98. 2 AP 58.
CCI: l'incontournable dossier routier. D.L. 19 10 98. 2 AP 64.
J. Fombon : plaider pour l'A79 bis. 2 AP 66.
A 79: la colère du transporteur Pierre Mazet. Tribune 1 10 98. 2 AP 88.
Liaison CCI : Autoroute A79, la Cévenole. Janvier-Février 1999. 2 AP 67.
Le désenclavement est une priorité L'évènement du Grand Alès, mai 99. 2 AP 68.
A 79: ce qu'on oublie de nous dire. 2 AP 69.

A 79: la Cévenole. L'avenir de nos territoires. 2 AP 72.
 Autoroute ardéchoise : parler d'une seule voix. "Tribune", 15 septembre 2005. R 27.
 Autoroute ardéchoise : le Département dit "oui". Tribune du 16/3/2006. S 68.
 Lettre ouverte sur l'autoroute des Grands Causses (hostile au viaduc de Millau). 2 AP 89.
 Faut-il construire de nouvelles autoroutes ? 2 AP 107.

ROUTES

Vue de la passerelle « provisoire » sur le Rhône de Guilhaud à Valence (1949-1966). 2 BI 99.
 La circulation automobile en région Rhône-Alpes, 1973. Carte. 2 AV 23-24.
 Mort de Marcel Charrière, un pionnier du transport de voyageurs. D.L. 25 12 83. 2 AT 98.
 Les transports Chabanis, 1927-1973. D.L. du 20 8 1995. AA 191.
 Evolution des lignes d'autobus 1948-1980, canton de Valgorge (tableau, J.J. Gaillard). AC 266.
 L'Ardèche en routes. Elle ne veut plus se contenter de voir passer les trains. D.L. 27 05 91. 2 AP 113.
 Œuvrer pour le contournement des agglomérations. D.L. 8 11 91. 2 AP 114.
 Des données montrent l'urgence de la réalisation des déviations. D.L. 10 11 91. 2 AP 113.
 Désenclavement routier : le vœu unanime du Centre-Ardèche. Tribune 26 12 91. 2 AP 111.
 Henri Torre : le plan national est insuffisant. L'Etat veut se débarrasser du pont de Soyons. DL 27 6 92. 2 AP 111.
 Circulation Ardèche 89-92 (dans les principales agglomérations). 2 AP 87.
 Trafic sur les routes d'Ardèche 1988. 2 AP 88.
 Recensement de la circulation 1990. 2 AP 90-91.
 Recensement de la circulation 1992. 2 AP 91.
 Recensement de la circulation 1994. 2 AP 93-94.
 Recensement de la circulation 1995. 2 AP 95-96.
 Recensement de la circulation 1996. 2 AP 97-98.
 Recensement de la circulation 1997. 2 AP 99-100.
 Les conseillers généraux plaident l'importance de la R.N. 102. Tribune 31 3 88. 2 AP 8.
 Pont sur le Rhône, trafic 1985-89. 2 AP 79. Par mois, 87-90: 2 AP 80.
 Déviation de Saint-Just d'Ardèche. Vers 1991. 2 BC 187.
 Diapos: la circulation routière en Ardèche, 1989 et 1992. 2 AD 3.
 Le tracé de tous les espoirs: la liaison le Pouzin-Privas. D.L. du 4 8 89. 2 AK 50.
 La lutte contre la neige et le verglas sur les routes ardéchoises (avec carte). Ardèche-Infos n° 35, hiver 1996-97.
 La montagne ardéchoise à 30 minutes (aménagement de la route des crêtes). T.V. du 26 6 92. U 66.
 Le pont provisoire a pris son aspect définitif (à Salavas). D.L. 1 8 92. 2 AU 41.
 Un tunnel sous l'Escrinet. D.L. 18 09 92. 2 AP 106.
 Déviation de St. Péray (prospectus). AW 17.
 Nationale 102 : une nouvelle dimension. Tribune, 19 11 92. 2 AP 2.
 Etude de comptage sur la R.N. 102. BR 8.
 Inauguration officielle du nouveau pont de Salavas. D.L. 15 5 93. 2 AU 6
 Le nouveau pont (de Salavas). Prospectus. 2 AU 11.
 A 79 : le spectre du projet ressort de son sommeil. Tribune 10 12 96. 2 AP 70.
 J. Dondoux : 3 milliards de Rhin-Rhône pour la R.N. 102. Tribune, 12 6 97. 2 AP 6.
 Regards sur la RD 104, l'axe essentiel. Tribune, 26 2 98. 2 AP 104.
 Barrage de Charmes : la RD 11 bientôt à deux voies. D.L. 28 01 98. 2 BC 32.
 Barrage de Charmes : début des travaux dans 5 mois. T.V. 30 01 98. 2 BC 32.
 Deux voies pour le barrage de Charmes. TV du 24 9 99. AW 27.
 R.N. 102 : la priorité des priorités ardéchoises. Tribune 28 5 98. 2 AP 5.
 Schéma directeur du bassin d'Annonay : maudit Transrhône ! T.V. 16 10 98. 2 AP 101-102.
 Un 2° pont sur le Rhône, pour qui, pourquoi ? TV du 4 6 99. AW 44.
 Deux voies pour le barrage de Charmes. TV du 24 9 99. AW 27.
 A Aubenas, Mazet, c'est fini... Tribune 6 01 2000. AY 97.
 Fermeture du pont du Teil : l'Ardèche fortement pénalisée. Tribune, 20 9 2007. 2 AL 167.
 Le retour de l'autocar en milieu rural. Hebdo Ardèche 3 10 2008. AZ 224
 Déviation et contournement : le calendrier se précise. D.L. du 30 09 2001. AY 44.
 2° pont sur le Rhône: travaux suspendus. DL du 8 11 2002. AW 44.
 Pont sur le Rhône : échéance préoccupante. TV du 23 01 2004. AW 45.
 Ouverture de la déviation Saint-Privat-Aubenas le 30 juin. Tribune du 24 6 2004. AZ 241.
 Désenclaver le Sud-Ardèche, exposé du Préfet au Conseil Général. Envol, avril 2003, p.15.
 RN 102 : bientôt une voie express ? Tribune 23 12 2003. AZ 203 bis.
 Déviation de Labégude: le ruban est coupé ! Tribune 1 4 2004. AZ 237.
 R.N. 82 : J.P. Raffarin dessert les cordons de la bourse. Réveil, 20 5 2005. 2 AG 19.
 Deux gares routières d'un coup (Aubenas et Privas). Tribune du 15 12 2005. 2 AF 240.
 Ginhoux : le transport multi-services. Hebdo 3 10 2008 AZ 225.
 Lachapelle sous Aubenas : ouverture de la déviation. Hebdo du 24 10 2008. AL 163.
 Comment limiter le trafic des poids lourds au Ternay ? Réveil 29 8 2008. AL 196.
 Déviation d'Aubenas, c'est parti ! Reliefs automne 2009 p. 22. + chantiers sur les routes ardéchoises.
 Déviation d'Aubenas: bientôt le premier coup de pioche. Tribune du 1 10 2009. AU 20.
 65 millions pour la RN 102. Tribune du 14 1 2010. AZ 258.
 Polémique sur la RN 102. Tribune du 21 01 2010. AZ 256.
 Déviation d'Aubenas : le point sur les travaux. Tribune du 25 03 2010. AZ 208.

La déviation Nord du Teil est ouverte. Reliefs n° 43, printemps 2010, p. 21.
 Le devenir du tunnel (du Roux) soumis à des travaux de sécurisation. Reliefs, printemps 2010 , p. 22.
 Le tunnel du Roux fermé jusqu'au 4 octobre 2013. Reliefs, sept-oct.2013 p. 11.
 Les transports Chabanis, 1927-1973. D.L. du 20 8 1995. AA 191.
 Evolution des lignes d'autobus 1948-1980, canton de Valgorge. (Tableau, J.J. Gaillard). AC 266.
 Pont du Pouzin : le calendrier définitif. Tribune 21 10 2002. 2 AP 76.
 Le retour de l'autocar en milieu rural. Hebdo Ardèche 3 10 2008. AZ 224
 Ginhoux : le transport multi-services. Hebdo 3 10 2008 AZ 225.
 L'Ardèche et ses ponts. Hebdo 21 3 2013. 2 AO 16.
 Tunnel du Roux : maintenir le lien entre la vallée et le plateau. Tribune 14 10 2010. 2 BM 148.
 65 millions pour la DR 104 (avec carte). Tribune 13 1 2011. 2 BM 165.
 Déviation est d'Annonay : mise en service début été 2014. Reliefs, n°61, janv.2014. p. 8
 Rocade Est d'Annonay : mise en service le 17 juillet. Reliefs, n°64, juill-août 2014 p. 11.
 La mise à deux voies du pont de Charmes envisagée. Hebdo 19 02 15. 2 BJ 152.
 Le pont suspendu de la Voulte ferme jusqu'à l'été 2016. Reliefs n°71 sept-oct 2015. p. 9
 Le tunnel du Roux en travaux. Reliefs n°71 p. 9.

Télécommunications

Fin 1964, la situation de l'Ardèche au point de vue télécommunications sera sensiblement améliorée... mais il faut encore prévoir un été difficile. Dauphiné Libéré, 12 décembre 1963. 2 AI 120.
 Ardetel serveur associatif. Tribune du 4 6 87. AO 32.
 Le Centre de Renseignements Téléphoniques de Saint-Privat opérationnel en 1987. DL du 18 10 85. AM 286.
 Plus d'un million de branchés à la facturation: le CFR d'Annonay gère quatre départements. D.L. 15 12 91. 2 AN 205.
 Inforoutes de l'Ardèche : tout ce chemin parcouru en 5 ans. Janvier 2001. 2 AP 74.
 Téléphonie mobile: fin des zones blanches en 2007. Tribune 22 7 2004. 2 AK 66.
 ABC Prod, une start up qui pousse (production télévisuelle à Lablachère et Lachapelle sous Aubenas). Supplément Tribune du 28 01 10). AY 267.
 La fibre optique arrive sur le plateau ardéchois. (Plats). Hebdo 4 2 2010. 2 BM 140.
 ACS-Xerox recrute des télé-conseillers à Guilherand-Granges. Reliefs n°59 sept-oct. 2013 p. 23.
 Ardetel serveur associatif. Tribune du 4 6 87. AO 32.
 Ardèche-Drôme numérique: tout comprendre sur le réseau ADN. Reliefs, n°43, p. 12-14.
 Le pari des inforoutes dure depuis 20 ans. Hebdo 19 11 15. 2 BM 90.

Les voies ferrée

Nathalie Nouvet : Historique du petit train, la galoche.(Université de S. Etienne, 1993) : A partir de 1952, les premières fermetures ont lieu : la ligne Raucoules-Brossette à Lavoute sur Loire par Yssingeaux ferme le 28 février 1952, remplacée par une liaison par autocar. Elle est suivie par la réduction des personnels : mise à la retraite, mutations. La fermeture de tout le réseau est fixée au 1er octobre 1959. Mais le gouvernement recule devant les protestations. Le trafic marchandises n'est pourtant plus que 19 480 t, 11 % de celui de 1903. Le trafic voyageurs est le quart de celui de 1913. Le déficit atteint 1,6 millions, et le coefficient d'exploitation atteint 3,28. La fermeture intervient le 1er nov 1968, et le matériel roulant est transféré en mars 1969, la dépose des voies en avril 1970. Mais Tournon-Lamastre fut remis en service le 14 juin 1969 par les Chemins de Fer du Vivarais, et Dunières-St. Agrève par les Chemins de Fer régionaux le 16 août 1970. Cette section s'arrêta en 1986 pour la section située en Haute-Loire. Mais le syndicat inter-communal Dunières-Saint-Agrève rachète la ligne ; son siège est fixé en mairie de Tence, et la gestion est confiée à SOFITEC, société privée de location de matériel ferroviaire dont le siège est à Paris et une antenne à Grenoble. Elle doit remettre en état les voies, changer les traverses. Dès 1993, remise en service entre Montfaucon et Tence, puis le Chambon et St. Agrève, avec deux anciennes voitures des chemins de fer suisses. Les avis sont partagés sur l'avenir et l'intérêt de la « galoche ».
 Vue de la locomotive Mallet 403 du C.F.D. en gare de Tournon vers 1950. 2 BI 97.
 Une pierre de taille fait dérailler une micheline du C.F.D près de S.Julien Boutières. Dauphiné Libéré 12 12 1963. 2 AI 118.
 Trafic S.N.C.F. en Rhône-Alpes, carte (vers 1980).2 AV 34.
 T.G.V. : la contestation sur les rails. Tribune du 28 6 90. 2 AK 75.
 Un projet sans espoir: le terrain de la gare et la gare (de Privas) sont à vendre. D.L. 11 8 90. 2 BC 134.
 Les professionnels du transport favorables à une autoroute ferroviaire. Le Monde, 11 12 91. 2 AP 92.
 Consensus sur l'autoroute ferroviaire. D.L. 30 01 92. 2 AP 77.
 Mettre les camions sur des trains. Tribune, 6 2 92. 2 AP 78.
 Les misères de l'aérodrome (Lanas). D.L. du 18 03 93. Q 213.
 Terminus pour la gare (de Chomérac). D.L. 4 4 93. 2 BB 203.
 Un train de retard à rattraper... (le Conseil Régional veut améliorer les relations inter-cités). D.L. 28 02 94. 2 AP 105.
 Démolition de l'ancienne gare SNCF de Privas. Tribune du 20 01 2000. AY 92.
 Bientôt des voyageurs en Ardèche ! Tribune du 27 10 2006. 2 AF 241.
 Transport ferré de voyage : l'Ardèche en bonne voie ? Echo-le Valentinois 26 01 2008.-2 Ag 33.
 Le retour des trains de voyageurs en Ardèche ? DL du 8 1 2007. 2 AG 49.
 Aérodrome: le SDEA, seul maître à bord. Hebdo de l'Ardèche, 10 10 2008. AL 173.
 Quel avenir pour l'aérodrome de Lanas ? Tribune du 12 03 2009. AU 25.
 Gare TGV D'Allan: Eric Besson donne un coup d'accélérateur. Tribune du 19 3 2009. AU 27.
 Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports: la gare d'Allan se fera ! Tribune du 19 3 2009. AU 30.
 L'augmentation du trafic fret (sur la voie de la rive droite du Rhône) fait débat. Hebdo du 6 2 2009. AT 233.
 Ardèche-Drôme numérique: tout comprendre sur le réseau ADN. Reliefs, n°43, p. 12-14
 Contournement ferroviaire: la peur d'un véritable enfer du bruit. DL 11 6 2009. 2 AE 151.
 Des pancartes contre l'autoroute ferroviaire (à Cornas). Hebdo, 21 1 2010. 2 BM 143.
 Une réunion qui fait du bruit (résorption des points noirs ferroviaires à Bg.St. Andéol). Tribune 21 10 2010. 2 BM 149.

Saint-Péray : quand la gare reprend du service. Hebdo, 21 3 2013 .2 AO 20.
Aérodrome Aubenas-Ardèche méridionale : des investissements pour un nouvel envol. Reliefs, mars avril 2014 p. 20.
Passage de 130 trains de 1,5 km ! (sur la voie ferrée rive droite du Rhône). Hebdo, 12 2 2015. 2 BJ 148.

CULTURE

*Ardèche, (architecture), Bibliothèque Centrale de Prêt, 1991.

*Annuaire du Diocèse de Viviers. Imprimerie du Vivarais, Annonay, 1970.

Artistes plasticiens, photographes

Alain Bacelli, de Montélimar, lauréat du concours de photographies sur le Rhône organisé par la ville de Montélimar. D.L. 29 4 84. 2 AY 134.

Jean Nury, fou de peinture et de vérité, faisait cuire ses céramiques dans le four de Jean Renoir. D.L. 6 1 85. 2 AT 36.

Chièze ou la conscience de la Main. D.L. du 19 5 85. 2 AT 104.

Eloge du peintre Chaurand-Naurac, un fauve originaire de Payzac. D.L. du 30 8 85. 2 AT 104.

L'Occitanie exporte sa culture (Gérard Lattier). D.L. 10 11 85. 2 BC 134.

Gérard Lattier expose à New York. D.L. 15 12 85. 2 BC 134.

Maurice Boule : Robert Petit-Lorraine, Religion et société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivarais, 2^o colloque de M.A.T.P., Privas, 1985, p.145.

André Broutechoux : 25 ans d'actualités par l'image. D.L. du 14 8 87. AA 198.

Rencontre avec Marcel Kerlam, à Saint-Montan, peintre du rêve. D.L.13 1 92. 2 BD 197

Rédition de 1989 à la Bouquinerie de Valence des albums de Jean Chièze (1898-1975). Au dos bois gravé représentant Olivier de Serres. Prospectus. 2 AT 13.

Candide en Ardèche : 25 ans déjà. D.L. 29 5 93. 2 BB 20.

Musée du Bizarre : suivez et lisez le guide. D.L. 11 7 93. 2 BB 21.

La rencontre avec l'art primitif. D.L. 15 8 93. 2 BB 21.

L'affreux Gégé (Candide). D.L. 2 12 95. 2 BB 19.

Les Editions de Candide. Publicité. 2 BB 19.

Le Petit Musée du Bizarre. Publicité. 2 BB 20.

L'Ardèche insolite (photographies de Joseph Garcia). Tribune 3 7 91. 2 AT 44.

L'Ardèche en noir et blanc (Joseph Garcia). D.L. 26 8 91. 2 AT 46.

Viviers : Ecce Brown. Tribune, 9 4 92. 2 AT 84.

Jean Coulon au Teil, tailleur de pierre et de pointe. D.L. du 7 5 92. 2 AT 105.

Expo du peintre Jean Vinay à Guilherand Granges. D.L. du 1 11 92. 2 AO 60.

La parure de l'été (mosaïque de Jean Saussac). D L 1 8 94. 2 AO 63.

Rencontre avec Jacqueline Labrot. Envol, février 1993. 2 AO 66.

Jean Saussac sculpteur : les Envols. D.L. ...2 AO 64.

Retour sur le « Cosmos » de Jean Saussac (poème). D.L. 16 12 93. 2 AO 65.

Marcel Gimond, un grand portraitiste. D.L. 5 8 94. 2 AO 67.

Petite visite à un grand homme (Roger Dérieux). D.L. 21 10 95. 2 AT 64.

Expo de Gérard Lattier chez Candide : chacun cherche sa bête. D.L. du 2 8 96. 2 AO 89.

Jean Oisel n'est plus. Tribune, 1 10 98. 2 AT 33.

Ultime hommage à André Broutechoux. D.L. 17 12 98. 2 AT 78.

A Robert Petit-Lorraine, T.V. 24 11 2000, réunion des Amis de Robert Petit-Lorraine, Tribune 29 4 99, dessin original de Robert Petit-Lorraine, 2 AT 31.

Marcel Charbonnet, peintre discret. T.V. 9 2 2001. 2 BC 112.

Alain Martinot : De Robert Lorraine à Robert Petit-Lorraine. p.71-75. MATP n° 114. 15 mai 2012.

Christian Bontzolakis : Colette Bonzo et l'Ardèche. p.75-77. MATP n°114 15 mai 2012.

Daniel Contamin : De Soutron à Montparnasse. Images d'un peintre, René Baumer. Cahiers du Mézenc, n°18, 2006, pp. 17-33.

Le dernier adieu à Jean Saussac, Tribune du 25 2 2005, Antraigues a perdu son maître, le dernier combat de Jean Saussac, articles D.L. du 15 2 2005. Q 113-114.

Le dernier adieu à Jean Saussac, Jean Ferrat sur les ondes de R.C.F., Hebdo de l'Ardèche du 18 2 et 1 4 2005. Q 183.

Saussac ne sera pas oublié (Amis de Jean Saussac, avec Serge Rampa). D.L. du 18 2 2010. AY 283.

Intres relais de la peinture contemporaine.(peintre Louis Amalvy, + 2003). Hebdo 1 12 2011. 2 BM 124.

Enfin un livre sur l'artiste ! (Gurlhie). Tribune 28 11 2013. 2 AZ 10.

Michel Risoan, auteur photographe. Ma Bastide, sept 2014. 2 BF 120.

Jean-Marc Gardès : André Lhôte, un peintre en Ardèche, Envol, janv-fév 2023, p.18.

Jean-Marc Gardès : Peindre en Ardèche avec Alin Marthouret, faussaire, copiste, peintre... Envol, mai 2023, p.18.

Contes et proverbes

De quelques proverbes et dictons ardéchois à propos de Noël (G.Massot). D.L. 26 12 83. 2 AT 39.

Premier festival de contes à l'automne. T.V. 26 3 99. 2 AO 51.

Rendez-vous avec les loups en septembre. Réveil, 24 1 2003. 2 AO 53.

Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays de la Loire. D.L. 12 11 2000. 2 AO 53.

Conte : la mieux élevée des deux (incomplet, avec traduction). 2 AO 84.

Dou veousés remaria, Se voulïan pas facha, contes en occitan 2 AO 86.

Les stages de « Couleurs de mots ». D.L. 8 2 98. 2 AO 88.

Proverbes du plateau, Charles Blain, Terres maudites, références BM de Valence. 2 AO 91.

Cuisine

Un cuisinier philosophe (Claude Peyrot). D.L. 27 12 91. 2 AT 28.

La mort de Jacques Pic. D.L. 20 9 92. 2 AT 34.

Vient de paraître : la cuisine du Vivarais. D.L. 6 4 93. 2 AO 59.
 Le cochon, animal sacré de nos campagnes. D.L. 30 7 94. 2 AO 61.
 La "maoucha" de St. Cirgues en Montagne. D.L. 11 11 95 2 AO 61.
 La cuisine ardéchoise. Editions Julien Mazollier. Alès, s.d. BR 3.
 Manuel de l'amateur de châtaignes, extrait. 2 AO 100.

Festival de Lussas
 5° Festival de Lussas, Cinéma des pays et régions, 1-4 avril 1983. BR 13.
 Tous les registres de l'audio-visuel pour le prochain festival de Lussas. D.L. 30 12 84. 2 BB 29.
 Cinéma des pays et régions, 3-8 avril 1985. BR 13.
 René Allio et son matelot ont fait le plein. D.L. 6 04 85. 2 BB 29.
 Ce soir, le « matelot 512 » suivi d'un débat avec René Allio et Laure Duthilleul. D.L. 4 04 85. 2 BB 29
 La jeune photographie ardéchoise présentée au Festival. D.L. 4 04 85. 2 BB 36.
 Aujourd'hui, « Terminator », « A toute allure »... D.L. 6 04 85. 2 BB 31.
 Ce soir, toute la Picardie... D.L. 7 04 85. 2 BB 30.
 Les écrivains Gil Jouannard et Mireille Coulomb ont présenté leurs derniers ouvrages à Lussas. D.L. 9 04 85. 2 BB 32.
 Au Festival de Lussas, le responsable national des bibliothèques de prêt, Gérard Briand. D.L. 9 04 85, avec Sabine Goetz, fédération nationale des Foyers ruraux. 2 BB 32.
 Les rencontres d'abord. D.L. 11 4 85. 2 BB 28.
 La culture et la communication en région: un débat passionné au festival de Lussas. D.L. 9 04 85. 2 BB 28
 Un marathon du scénario au prochain festival de Lussas. Tribune, 26 12 85. 2 BB 34.
 Course gagnée pour Lussas. D.L. 4 11 86. 2 BB 27.
 2° Festival International Film et Cheval à Lussas: les cracks ont gagné. D.L. 14 7 87. 2 BB 27
 Festival de Lussas, au grand galop. Article Tribune du 3 11 88. 2 AI 79.
 Du théâtre au merveilleux (Isaac Alvarez). D.L. 28 7 91. 2 BB 32.
 Etats Généraux du Documentaire, 19-25 août 1991. BR 13.
 Une semaine riche en rencontres. D. L. 19 8 91. 2 BB 26.
 Lussas, la révolution du documentaire social. Libération, 31 8 et 1 9 1991. 2 BB 26.
 Là où se réfléchissent les images. D.L. s.d. 2 BB 25.
 Un stage bien nourri (vidéos). D.L. 23 8 92. 2 BB 33.
 Le village, l'épicerie, le film. D.L. 22 10 93. 2 BB 25.
 Un Festival sur le Coiron (diffusion dans les villages proches). D.L. 25 8 93. 2 BB 31.
 Etats Généraux du documentaire: un laboratoire d'idées. D.L. 13 8 94. 2 BB 34.
 Un maître de la gestuelle théâtrale, Isaac Alvarez. D.L. 25 8 95. 2 BB 35.
 A Lussas, les Etats Généraux du Film Documentaire. Tribune du 18-23 08 2001. AG 30.
 A Lussas, la maison du documentaire inaugurée. Tribune du 16-23 08 2001. Site opérationnel depuis 1998: <http://www.maisondudoc.com> AG 32.
 Ardèche Images Productions: 6 films et 2 sociétés pour fêter ses 20 ans. Tribune du 5 2 2004. AZ 212.
 Documentaire de création: quel talent ! Tribune du 2 juillet 2008. AL 24.
 Ardèche Images Productions: 6 films et 2 sociétés pour fêter ses 20 ans. Tribune du 5 2 2004. AZ 212.
 Ferme pédagogique du Mas du Moulin, à Lussas. Prospectus. AAA 95.

Occitan
 J.M. Carlotti : Barcatiera de Rose. (1975). 2 AY 143.
 Extrait du poème du Rhône de Mistral, et texte d'une chanson « Au Rhône », 1977. 2 AY 135.
 Le Cinquantenaire du poème du Rhône de Mistral, et sa correspondance avec le Voyage au Bourg Saint Andéol, de Mazon. Journal de Tournon et d'Annonay, 13 juillet 1947. Original. 2 AY 162.
 Le Poème du Rhône. Extraits avec traduction française. 2 AY 164.
 Luc Boissel : présentation de l'I.E.O. Ardescha, 2 AO 82.
 I.E.O. 07: l'enseignement de l'Occitan : l'absence d'avancée n'est-elle pas reculade ? Tribune, 25 6 84. 2 AO 87.
 L'Institut d'Etudes Occitanes (I.E.O.) T.V. 20 12 84. 2 AO 121.
 Pour l'occitan aussi, l'Etat- providence ? T.V. 1 11 84. 2 AO 122.
 Quelques pages de notre histoire par Luc Boissel. Tribune, 25 7 88 2 AO 87.
 Lo Grinhon , joen 1989. 2 AO 74.
 Los Espelis d'Amondau : la convivialité. Tribune, 20 9 90. 2 AO 87.
 Amassada general de l'IEO Ardescha, 7 12 91. 2 AO 72.
 Marceu Villard, « Lou Felibre dou Pegue » (fables de La Fontaine en occitan). D.L. 28 12 92. 2 AT 6.
 Lo Grinhon, chalendas de 93 n°15, 2 AO 76.
 Il y a 20 ans, Jules Froment... Tribune, 29 5 97. 2 AO 77.
 Rencontres occitanes de Thueys : un festival plein de surprises. Tribune, 27 6 2002. 2 AO 75.
 Lo Grinhon n°16, prima de 94, 2 AO 78.
 M.A.T.P.: Langue d'Oc en Vivarais. Présentation. 2 AO 83.
 Conte : la mieux élevée des deux (incomplet, avec traduction). 2 AO 84.
 Parlarem en Vivares : 10 ans déjà ! T.V. 3 4 98.2 AO 81.
 Rencontres occitanes : qualité, convivialité et espoir ! Tribune 9 7 98. 2 AO 79.
 Parler le plateau : los Espelis d'Amondau. Regain. 2 AO 80.
 Lo bilanç de l'an passat (Parlarem en Vivarès). D.L. 3 4 2000. 2 AO 81.
 Variante des patois du Nord-Vivarais. 2 AO 85.
 Dou veousés remaria, Se voulían pas facha, contes en occitan 2 AO 86.
 Parlarem en Vivarès : l'AG. T.V. du 20 3 92. 2 AO 115.

Parlarem en Vivares continue. D.L. 26 3 96. 2 AO 108.
Ligasons IEO 07. 1992/2. 2 AO 110-111.
Soirée occitane avec la Faraça (les Vans) D.L. 17 2 94. 2 AO 116.
Le patois en fête avec « les Espelis d'Amondau ». D.L. du 1 7 94. 2 AO 115.
La grande fête du patois sur le plateau (à Issarlès). D.L. 6 7 96. 2 AO 114.
Jean-Louis Ramel, le sauveur de paroles. Tribune 23 10 78. 2 AT 20.
Association Chamarée : une soirée occitane qui ravive les souvenirs. Tribune, 28 11 2013. 2 AZ 8.
Avancées récentes pour la langue occitane. Envol, mai 2014 n° 640. p. 15.

Patrimoine bâti

Pierre Pottier, l'« artisan » de Ventadour, médaillé Jeunesse et Sports. Tribune 26 7 84. 2 AT 28.
10 stagiaires sur un toit de lauzes. D.L. 7 09 85. 2 AO 48
La maison de demain (Michel Carlat). D.L. 9 6 87. 2 AO 57
Architecture ancienne et urbanisme en Ardèche, C.R. Tribune du 6-13 8 87. AO 16.
Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche: près de 1100 membres. Art D.L. du 126 10 87. 2 AO 58.
L'architecture vernaculaire : sommaires pour 1988 et 1990. 2 AT 25-26.
Sauvegarde: six projets pour 89. D.L. 4 11 88. 2 AO 58.
L'action de la Société de Sauvegarde des Monuments de l'Ardèche. Tribune, 18 10 90. 2 AT 52.
L'Ardèche et ses « aficionados » : rencontre de la société de Sauvegarde et les ardéchois de Paris. D.L. du 14 8 91. 2 AO 73.
Le patrimoine non protégé, Tribune 12 10 2000. 2 AO 48.
L'Ardèche autrement (Michel Rouvière). D.L. 12 8 93. 2 AT 23.
La 2° ère « Liger », D.L. 18 8 94. 2 AO 49.
La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche. 2 AO 50.
Assemblée générale d'une quadragénaire (Sté de Sauvegarde). D.L. 3 5 96. 2 AO 52.
Michel Faure, promu officier dans l'Ordre National du Mérite. T.V. 4 12 98. 2 AT 54.
La sauvegarde des moulins hydrauliques.. DL du 7 4 99. 2 AO 56.
Au secours des lauzes (canton des Vans). Tribune, 28 1 99. 2 AO 57.
Les lavoirs, le « parlement des femmes ». D.L. 24 8 2004. 2 AP 122.
Le toueur de l'Ardèche, première pièce d'un musée de la batellerie à Valence. DL 24 12 84. 2 AY 134.
Souhaits de bonne chance à un nouveau destin (le toueur). D.L. 22 4 84. 2 AY 136.

Patrimoine non-bâti

Les Amis du Fonds Vivarois : présentation. 2 AO 89.
8 millions de francs pour le patrimoine ardéchois. D.L. 1 7 97. 2 AO 90.
Préaux: la gerbe de la mariée. D.L. ? 2 AO 93.
La renaissance des béalières. Tribune, 30 4 98. 2 AO 91.
Les béalières sur tous les fronts. T.V. 23 10 98. 2 AO 94.
Les béalières, source de regain en espace rural. T.V. 30 4 98. 2 AO 94.
5° fête des plantes et savoirs populaires, St. Julien du Serre, 26 7 98. 2 AO 96.
Fonds Vivarais : valoriser le patrimoine local. Réveil, 24 1 2003. 2 AO 96.
Quand patrimoine rime avec éducation. D.L. 22 6 97. 2 AO 97.
Les Cahiers de Cévennes Terre de Lumière: Vierges noires vivaroises, Carrières et Carriers de Ruoms, Itinéraire Etrusque, 2 AO 98-99.
Des nouvelles des « Amis de Pierre Rabhi » D.L. 17 6 96. 2 AO 101.
Olivier de Serres réédité, Tribune 27 11 97. 2 AO 100.
Les traditions source de développement. (Savoirs de terroir) Tribune 13 2 97. 2 AO 103
Le patrimoine mézencole, un élément fédérateur. Hebdo de l'Ardèche, 2 01 14. 2 AX 156.
BDP et Archives en blog. Reliefs jan 2014 n°61 p.10.

Théâtre

J.M Gardès : Paul Puaux, l'Ardéchois (né à La Voulte). Envol, mars 2014 pp. 16-17. Avril 2014. pp. 16-17.
Zarina Khan citoyenne du monde. Tribune, 22 07 2004. 2 AK 60.
Françoise Legrée, danseuse étoile ardéchoise de Tournon. (Dauphiné, vers 1990). 2 BF 31.
Il y a 53 ans: Gabriel Monnet à Antraigues (JC Ville). Tribune 31 7 2014. 2 BF 131.

Divers

Josiane Richard : Les loisirs chez les ruraux en Ardèche du Sud. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1975. Ref: BB 371.
Christian Michel : Inventaire des richesses naturelles de la région Rhône-Alpes: département de l'Ardèche. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1976. ref: BB 391.
Hervé Mauran : Une histoire de la diffusion cinématographique en Ardèche des années 1940 à nos jours (suite et fin). Revue du Vivarais 2008 n°1, pp. 31-65.
Ateliers stages journées. Année 74-75. AU 151.
L'Ardèche Culturelle. Bulletin de liaison du Conseil Départemental de la Culture, hors-série, été 1981, complément à Ardèche-Informations. AO 39.
« Palette ardéchoise », un montage du père Gras. D.L. 31 07 84. 2 AT 45.
Une initiative en Ardèche: un artobus. D.L. du 20 8 85. AO 23.
Le C.A. de la FOL s'est penché sur les problèmes du mas de l'Artaude (Le Canet). D.L. 13 04 84. 2 AO 107.
AG de la FOL : pourquoi ne pas accrocher la charrue à l'Etoile ? D.L. 13 12 84. 2 AO 106.
F.O.L. : sauve qui peut... Tribune 28 11 85. 2 AO 69.
L'homme et la région. Guide du patrimoine ethnologique de la région Rhône-Alpes. Panoplès, 1985. Fonds Vivarois 306 HOM.
Musées de l'Ardèche et des environs en 1985. En Ardèche : musée d'archéologie de Grospierrès, musée des Vans, petit musée du Bizarre à Lavilledieu, Aven grotte Marzal, musée du monde souterrain, auberge musée de Verdus, musée de la Vannerie, musée des

Mariniers à Serrières, musée des Mazes à Vallon. En Drôme: musées des Amis du Vieux Donzère, musée des fouilles du Pègue, musées d'archéologie de St. Paul Trois Châteaux et de Nyons, le Centre Vivant d'Art contemporain à Grignan, le Musée du Protestantisme dauphinois à Pont-Laval, le musée de la Soie à Montboucher sur Jabron, le musée de l'Olivier à Nyons, le musée de la Chaussure à Romans, le musée des vieilles autos à St.Marcel les Valence. Autres musées en Vaucluse. 2 AW 79.

F.O.L. Ardèche: un après-midi pour un navire désarmé. Tribune du 16 01 86. AO 23.

L'Ardèche au fil des livres. Bibliothèque Centrale de Prêt, 1986. BR 8.

M.A.T.P.: Que d'eau, que d'eau... dans le bulletin d'automne. D.L. 6 11 86. 2 AW 9.

Vivaraïs-Lignon : le plateau de tous les apprentissages pour le jeune Jérôme Savary (1957 environ). Envol, mars 2007, p. 16.

Le Gerboul à la croisée des chemins. Tribune du 13 11 86. AO 18.

A.Griffon : Le pouvoir des pierres guérisseuses. Causses et Cévennes 1987, p.51-53. 2 BA 163.

Contrat culturel du Coiron (à Darbres). D.L. 31 décembre 1992. 2 BB 4.

45° anniversaire de la Libération. D.L. 3 8 89. 2 AJ 205.

La Révolution dans ses Etats. Tribune du 15 9 88. 2 AJ 221.

Maurice Bravais : humaniste d'abord. Tribune 5 4 90. 2 AT 88.

Le bilan du Bicentenaire de la Révolution. Tribune du 28 6 90. 2 AK 74.

Roumains et suisses en culture (BDP de Veyras). Tribune du 20 9 90. AO 29

Biographie du pasteur R. Crapoulet, de Tournon. 2 AT 67.

Hommage à Charles Moulin, une histoire d'amitié. D.L. 21 4 91. 2 AT 41.

Francis Auriac, fils de culture. D.L. 22 9 91. 2 BD 66.

Nécrologie : Charles Moulin. D.L. du 25 1 92. 2 AT 43.

Salut l'artiste (disparition de Charles Moulin). Tribune 30 1 92. 2 AT 40.

Recueil de textes (poésie surtout) publiés par Envol, revue de la F.O.L. entre 1984 et 1992, à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège en 1992. BR 8.

Mgr Hermil quitte ses fonctions frappé par la limite d'âge (1966-1992). D.L. 16 10 92. 2 AT 45.

Avec Bertrand Tavernier, hommage à Jean Aurenche. Tribune, 12 12 2002. 2 BD 60.

A la recherche des sites perdus (élaboration de la carte Archéologique de l'Ardèche) D.L. 30 3 94. 2 AN 53.

La « bourre » ou le poker ardéchois. Hebdo, 18 7 97. 2 AO 71.

Nécrologie : le souci des autres. Mgr Hermil, évêque de Viviers de 1966 à 1992. Hebdo de l'Ardèche du 17/3/2006. S 76.

Guides des Musées et lieux d'exposition de l'Ardèche. 1991. BR 3.

Guide Culture Loisirs. Ardèche 1991. BR 4.

La mémoire en vidéo. L'association a un projet colossal : l'Ardèche au cœur. D.L. 22 12 96. 2 AO 88

Décès : Maurice Allefdes. Tribune 5 9 2002. 2 AO 66.

Carte d'identité du diocèse de Viviers.(2012)2 AK 98-99.

Décès : Jean Terrisse n'est plus. Hebdo 15 9 2011. 2 AM 196.

Ardèche Images Productions à Lussas : chronique de rue. Tribune 12 3 98. 2 AO 91.

Le rayonnement spirituel de l'Ardèche et son apport à la nation (Journées de Joviac). T.V. 31 7 98. 2 AO 95.

Comité de la Culture, un service permanent. D.L. 31 5 92. 2 AO 104.

Le droit de guérir. Les tradipraticiens en congrès à Aubenas. D.L. 22 6 97. 2 AO 109.

L'Art Sacré en Ardèche. Thème d'une exposition à La Louvesc. T.V. 11 7 97. 2 AO 119.

Gérard Coq, chevalier de la Légion d'Honneur. D.L. 18 7 98. 2 AT 71.

La nouvelle carte paroissiale de l'Ardèche. D.L. 19 2 2002. 2 AO 120.

Les reconnaissez-vous ? (photos d'Ardéchois du XIX°, don Saboul aux A.D. Ardèche) D.L. 30 8 92. 2 AO 122.

Documents sur le colloque de Privas en 1977 (dont lettres de R. Pech et Michèle Tilloy). 2 AO 162-163.

L'Ardéchoise chevillée au cœur. D.L. 24 3 2014. 2 BA 62.

Dominique Dupraz : Cinq années de recherches et de publications en sciences humaines sur l'Ardèche (1977-1981). Revues diverses. BR 21.

Lucien Avenas : L'Action catholique ouvrière de nos jours en Ardèche. Religion et société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivaraïs, 2° colloque de M.A.T.P., Privas, 1985, p. 94-129.

Prêtre en Vivaraïs, le père Boissy (1903-1980). Lienhardt Aubenas, 1981.

Pierre Bolle : Le protestantisme contemporain. Religion et société en Ardèche et dans l'ancien pays de Vivaraïs, 2° colloque de M.A.T.P., Privas, 1985, p. 130-143.

Léonce Fabre, Marie-Thérèse Chanéac, André Dodet. Les Compagnons du Gerboul. Villages en Vivaraïs, colloque 1987 de M.A.T.P., p. 105-117. Annonay, 1988.

Catalogue commenté des revues de Drôme-Ardèche disponibles dans les médiathèques et bibliothèques des deux départements. Revues diverses. BR 21.

Licence professionnelle de promoteur du patrimoine territorial (au CERMOSEM). Tribune du 14 10 2010. 2 BM 147.

La maison Unal. Reliefs mars avril 2013. n°56.

Pierre Arousseau (1934-2014) botaniste, co-fondateur de La Viste, ex-trésorier de « Païolive », trésorier de la Société Botanique de France, à l'origine du sentier botanique de Naves etc., Reliefs n°644, novembre 2014, p. 9.

Œuvres nomades : arthèque à Annonay. Reliefs n°67, janvier-février 2015, p. 11.

Un pays d'art et d'histoire en Ardèche méridionale. Reliefs n°67, janvier-février 2015, p.12.

Une démarche collective pour la filière image en Ardèche méridionale. Hebdo de l'Ardèche 4 12 2014. 2 BJ 5.

Jean Paul Ravit, sculpteur aux mille facettes. Regards n°47, nov.2014. 2 BJ 7.

L'étonnante santé de la recherche ardéchoise. Hebdo 27 11 2014. 2 BJ 23.

L'occitan doit rester une langue vivante (Film : eParoles occitanes en Ardèche). Hebdo 12 12 2014. 2 BJ 30.

Un colloque international au sujet de Stéphane Mallarmé à Tournon 18-19 septembre 2015. Hebdo 18 12 2014. 2 BJ 30.

Tout un patrimoine culinaire (Livre de Claude Brioude). Tribune 16 10 2014. 2 BJ 34.

Toute une communauté va assister à la naissance de son évêque. Hebdo 10 9 2015. 2 BM 102.

Le patrimoine sur Internet. www.vpah-rhone-alpes.fr Reliefs n°74 avril 2016 p. 9
Les métiers d'art en lumière. Reliefs n°74 avril 2016. p. 14-18.
SAGA : la passion des origines. Privas Mag, avril 2016. 2 BN 182.
Aubenas: métiers d'art, un atelier et une boutique en projet. Tribune, 7 4 2016. 2 BN 196.

Ecrivains

Ecrivains, années 60-70

Alain Borne, (1915-1962), ce grand poète méconnu. Tribune, 14 8 2014. 2 BF 184.
Gabriel Faure (1877-1962) vie et œuvres (Wikipédia). 2 AX 182-184.
Gaston Giraud, président de l'Union Générale des Rhodaniens : Le Rhône, fleuve dieu. 9^e Congrès de Médecine interne, Avignon 1964. 2 AY 171.
Robert Gaud : Charles Forot, poète. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°36, sept 1990, p.2-15.
BR 10.
Robert Gaud : Louis Pize, entre nature et surnature. Bulletin des Amis du Fonds Vivarois. Conférence du 11 12 1992 au Laoul à Bourg Saint Andéol. BR 10.
Michel Fromentoux réédite « le Pigeonnie » D.L. 14 1 93. 2 BE 77.
Curandera : réédition des ouvrages du Dr. Francus. AO 25.
Guy Delubac, Nicole Durand : Autour de Roger Ferlet. p. 77-80. MATP n°114 15 mai 2012.
Gustave Thibon : La charité doit donner à chacun sa part d'infini. Article D.L. du 17 12 63. 2 AJ 210.
Suzy Cadet signera son roman "la Capitane" dimanche à Cornas pendant la journée du Vin. Article D.L. du 29 11 63. 2 AJ 216.
Un hymne au pays ardéchois: « Vivarais Terre ardente », du pasteur Brémond. Dauphiné Libéré, 11 8 1966. 2 AI 121.
J.M. Carlotti : Barcatiera de Rose. (1975). 2 AY 143.
Extrait du poème du Rhône de Mistral, et texte d'une chanson « Au Rhône », 1977. 2 AY 135.
Pierre Charrié : écrivain du folklore ardéchois. Ma Bastide, sept 2014. 2 BF 123.
Jen Marc Gardès : Annie Ernaux en Ardèche (années 70), Envol, déc.2022, p.18. (+tableau de R.Payen, « Balazuc en été »).

Ecrivains, années 80

Causeries et expositions des Amis du Fonds Vivarois, 1980-1984. 2 AW 1-2.
On a fêté la sortie d' « Augustine centenaire ardéchoise », D.L. s.d. 2 BB 103.
Les œuvres de M.H. Reynaud avant 1983. 2 AV 70.
Les « dits d'Ardèche » de Georges Massot. D.L. 23 12 83. 2 AT 40.
Lettre personnelle de G. Cholvy sur divers points, dont Lagrasse. 2 AT 100-101.
Jean-François Blanc : Paysages et paysans des terrasses de l'Ardèche. C.R. du D.L. du 5 8 84. 2 AT 85.
Le Carlat nouveau est arrivé (Architecture populaire de l'Ardèche). 2 AT 91.
Candide-Curandera-Sudre : combat pour l'identité culturelle de l'Ardèche. Editer au pays. D.L. du 6 8 84. 2 AT 96.
Edition : Candide ne tient pas salon. Tribune, 9 8 84. 2 AT 97.
J.Charay : « Harmonie cosmique et divine ». C.R. du D.L. du 3 12 84. 2 AT 93.
Hommage à Louis Pize (26 6 85). 2 AT 29.
Louis Pize : pages choisies par les Compagnons du Livre. C.R. de la Chronique d'Annonay, 5 7 85. 2 AT 30.
Apocalypse maintenant (traduction par le pasteur Liengme). DL 24 07 86. 2 BF 29.
Mort de Mme Germaine Peyron-Montagnon, résistante et historienne. D.L. 1 08 86. 2 AT 30.
« La lumière oubliera », un très beau roman de Claudette Pradal. C.R. du D.L. du 30 04 87. 2 AT 30, 2 AT 32
L'Ardèche a maintenant son guide, C.R. T.V. 26 6 87. AO 17.
Guy Dürrenmatt dédicait les « Marchés de l'Ardèche ». D.L. 8 02 87. 2 AT 60.
La voix du poète (Odette de Giovanni, de Darbres). Tribune 26 6 87. 2 BB 5.
Sylvette Béraud-Williams et ses chansons d'Ardèche, prix Villard. D.L. 19 12 88. 2 AT 87.
Charles Forot : Miroirs, poèmes. Prospectus. 1989. 2 AT 53.
Pierre Bolle, historien du protestantisme. D.L. 10 11 85. 2 AT 89.
Pierre Bolle : l'identité du protestantisme aujourd'hui. D.L. 9 11 85. 2 AT 87.

Ecrivains, années 90

« Le Salut Universel », dernier ouvrage de l'abbé Jean Charay. D.L. 29 6 90. 2 AT 105.
Pierre Rabhi, citoyen du monde. Tribune du 28 6 90. 2 AK 74.
Cinq auteurs en quête... d'un département. (Encyclopédie Bonneton, édition 1991). Envol, juillet-août 1991. AN 297.
Cinq signatures pour une « Encyclopédie de l'Ardèche » (Bonneton). 2 AT 68.
Ardèche : pas de mémoire qui flanche... (Marie Josée Volle présidente de MATP). T.V. 20 8 91.
2 AT 3
Bernard Duplan (Libinter) : Le monde comme seule frontière. D.L. 20 10 91. 2 AT 61.
Jean de la Burle (Jean Durand). D.L. 31 12 91. 2 AT 62.
Dictionnaire des noms de famille du Haut-Vivarais (F. Chomel). Prospectus. 2 AT 66.
Sylvette Béraud-Williams : La noce ardéchoise. D.L. C.R. du 23 1 92, dédicaces à Aubenas (Chaix), le 11 4 90, et Tribune le 5 4 90. 2 AT 81.
Les jeux d'eau de la villa d'Este (Jean Durand). C.R. du D.L. 30 10 92. 2 AT 65.
Casimir l'Ardéchois, de Guy Dürrenmatt. C.R. du D.L. du 31 5 92. 2 AT 62.
Hommage à Louis Pize, par Abel Clarté. D.L. du 31 5 92. 2 AT 62.
Georges Massot : l'esprit ouvert sur le monde mais l'Ardèche comme seul port d'attache. D.L. 13 10 91. 2 AT 37.
Charles Albin Mazon par monts et par vaux. D.L. 23 2 92. 2 AT 42.
Pierre Vallier : cette petite Chine (sur Kenneth White et les « Lettres de Gourgonnel ». D.L. 7 6 92.
2 AT 1.
La mémoire de l'Ardèche : Jean Charay. D.L. 26 7 92. 2 AT 70.
« En Vivarais » de Jean Volane, réédition. D.L. 25 7 95. 2 AO 67

Auteurs à l'honneur: Broutechoux, Duffaud, Chomel... D.L. 30 9 92. 2 AO 48.
Jean Charay n'est plus. D.L. 5 6 97. 2 AT 70.
Le Père Jean Charay. T.V. 6.6. 97. 2 AT 70.
Daudet : des lettres sans moulin. D.L. 21 12 97. 2 AO 102.
Maurice Boulle nous a quittés. Tribune 5 11 98. 2 AT 83.
Maurice Boulle, homme droit et intègre. T.V. 20 11 98. 2 AT 83.
Hommage à André Griffon (1923-1999). Envol, juin 2014 N°641. p.9-12.
Premières feuilles de l'automne Malraux (conférence de J. Lacouture). 2 AO 109.
Elie Reynier, d'un témoignage à l'autre. D.L. du 7 3 99. 2 AT 25.
Marie-Louise, un livre d'Yves Paganelli. Tribune 3 6 99. 2 AT 33.
Christiane Fargier prix Villard en poésie. Tribune 3 6 99. 2 AT 59.
Ecrivains, années 2000.
Sylvette Béraud-Williams, Sylvie Crollard : L'Arbre aux Sept Vies, dédicace à Lamastre le 10 11 2000, aux Vans le 28 12 (2 AT 80)
C.R. Tribune 7 et 12 2000. 2 AT 79.
Claude Vincent flâne. Tribune 7 12 2000. 2 AT 1.
Marie Norcen, in memoriam. Cahiers du Mézenc, n°12, 2001, p. 35.
L'Ardèche des Préaux se livre (Michel Rissoan). Tribune du 27 01 2001. 2 AT 26.
Ardèche Terre d'Industrie. C.R. de la Tribune 20 12 2001. 2 AT 38.
Articles sur « Papillon », Tribune 14 nov. 2002, et autres articles. U 2. .
Bibliographie de Marc Boyer. 2 AT 82.
Etienne Gamonet n'est plus. D.L. 24 8 2004. 2 AP 120.
Nécrologie : Michel Carlat, auteur vivarois. D.L. de J.J. Dard, 21/3/2006. S 67.
Hommage à Michel Carlat, avec bibliographie. Cahiers du Mézenc, n°18, 2006, pp. 9-17.
J. Rossiaud : In memoriam : Michel Carlat et l'Ardèche, Revue du Vivarais, 2008 n°1, pp. 65-74.
Jean Nicolas, un conquistador aux Archives. D.L. 3 8 2006. 2 AT 38.
Nathalie de Font-Aurèle. Tribune 14 9 2006. 2 AT 58.
Pierre Courouble, écrivain. Tribune, 15 5 2008. 2 AT 89.
Jacqueline Mazon, une mort très discrète. DL du 5 01 09. AM 48.
Nécrologie: Régis Sahuc (1920-2009). l'Eveil de la Haute-Loire du 15 avril 2009. AQ 259.
Pierre Rabhi : l'agroécologie, une éthique de vie. Hebdo, 20 3 2014. 2 BA 155.
Ecrivains, actualité
Souvenir de Jacques Dupin, Envol février 2013, p. 10-11.
L'Ardèche fantastique de Magui (Chazalmartin). Tribune 28 9 2011. 2 AM 189.
Dossier sur Jacques Dupin. 2 AI 196-202.
S. Béraud-Williams, Cl. Fougeirol : De Fernand à Sylvia: tradition et innovation en terre d'Ardèche (prospectus). 2 AU 62.
L'Ardèche à l'honneur sur France-Inter (Pierre Rabhi), D.L. 14 3 2014. 2 BA 60.
Vanessa Van Durme (Rochessauve, dramaturge). Reliefs n°71 sept-oct 2015 p. 19.
Musique
La photo a parlé (fanfare du Cheylard en 1961). Hebdo 3 2 2006. 2 BM 149.
Souvenirs du passage villeneuvois de Manitas de Plata. Tribune, 13 11 2014. 2 BJ 37.
Deux nouveaux titres pour Jean Morret le chanteur ardéchois. D.L. 26 8 84. 2 AT 41.
Maurice Astier et le père Joannès Dufaud en tournée dans le Haut-Vivarais. 2 AT 60.
La Montagne. Chanson de J. Ferrat. 2 AF 25-26.
Pour la Fédération musicale d'Ardèche : une bête noire, l'ADDIM. T.V. du 25 10 84. AO 24.
Les rendez-vous du destin (Cathy Perbost). D.L. 14 7 87. 2 AT 27.
Cathy Perbost rafle tous les prix. D.L. 27 7 87. 2 AT 27.
La voix d'Aline. Tribune, 20 10 88. 2 AK 60.
Pierre Clauzier, musicien. Tribune, 22 8 91. 2 AT 69.
Jean Ferrat, Ardéchois cœur fidèle. D.L. 3 11 91. 2 AT 59.
Le décès et les obsèques de Jean Ferrat. DL 17-18 mars 2010. AY 272-273.
La Montagne, chanson de J.Ferrat, 2 AF 26-27.
Ma France, chanson de J.Ferrat. 2 AF 27-28.
L'Aigardent, qu'es aco ? Progrès, 26 3 1980. 2 AO 92. 93.
Lacham-Raphaël : la « Bourrée de Raphaël ». D.L. 11 7 97. 2 AO 119.
Les troubadours des Hautes Terres. D.L. 8 10 92. 2 AO 105.
Aline Laperche. (Dauphiné). 18 1 90. 2 BF 30.
Aline Laperche aux J.O. d'Albertville. D.L. 23 2 92. 2 BD 65.
« La Bourrée de Raphaël » D.L. 17 10 95. 2 AO 118.
Marc Michel et « la Bourrée de Raphaël » chez Pascal Sevran. D.L. 7 6 97. 2 AO 117.
Aide exceptionnelle du Conseil Général au nouveau Conservatoire Ardèche musique et danse. Reliefs n°61 p. 9 jan.2014.
Décès de Paule Hannecart, dite Paulette Amy (Auberge Dingue, de Vallon). Tribune 17 7 2014. 2 BF 27.
Conservatoire Ardèche musique et danse : la nouvelle équipe se met en place.Tribune 17 7 2014. 2 BF 28.
L'Humanité 13-15 mars 2015 : Jean Ferrat cinq ans après.2 BK 51.
Un bal complètement folk. Privas Magazine décembre 2015. 2 BM 95.

ENERGIE

Energie Eolienne

L'Ardèche dans le vent des éoliennes. Tribune du 16 12 99. AV 189.

Eoliennes : l'heure est à la concertation (à St. Agrève). T.V. 4 1 2002. 2 AZ 100.
 Eoliennes : une pétition contre. Tribune du 3 5 2001. U 140.
 Energie éolienne : une décision difficile. Hebdo 5 4 2002. 2 AZ 69.
 Eoliennes du Coiron: la réponse d'un développeur de projets. Article Tribune du 10 4 2003. AU 137.
 Dossier spécial "éoliennes". (à Saint-Agrève)T.V. 25 4 2003. 2 AZ 94.
 Une association est née : Coiron Avenir (pb. des éoliennes). Tribune du 10 7 2003. AY 13.
 Eolienne : une installation mouvementée. Article du 6 11 2003. AU 125.
 Eoliennes en Ardèche : le guide des implantations est sorti. Tribune du 1 1 2004. AZ 245.
 Eoliennes de Beaulieu : dossier brûlant sur fonds de neige. Tribune du 8 2 2004. AZ 213.
 Les défenseurs du Coiron déboutés. Tribune 22 07 2004. 2 AK 63.
 Bon vent aux éoliennes (Saint Clément). Hebdo, 16 9 2005. 2 BM 139.
 Les éoliennes dérangent (sur le Coiron). D.L. du 10 4 2007. 2 AG 20.
 Eoliennes : le « oui mais du PNR ». Tribune 28 9 2005. 2 AF 255.
 Eoliennes Berzème-St. Pierre la Roche. Le préfet dit « non ». Tribune 24 8 2006. 2 BM 141.
 Zone de développement éolien Aubenas: le moment de choisir. Article Tribune du 11 12 2008. AU 17.
 Communautés de communes Aubenas-Vals: des éoliennes par dizaines ? Tribune du 7 5 2009. AU 44.
 Le collectif ardéchois des éoliennes réuni pour faire le point: un vent contraire. Hebdo du 10 6 2010. AZ 227.
 Coup d'envoi des Assises de l'Energie, et dossier: Quelles énergies pour demain ? 18 novembre 2011. Reliefs n°50, hiver 2011-2012.
 Eoliennes à Devesset : un projet aberrant. Rochepaule pour mémoire. Janv 2012. 2 AJ 1.
 Eolien : au jeu de l'attrape-couillon, que va faire la communauté de communes ? p.13.-16. Rochepaule pour mémoire, 2 AK 84-85.
 Le dossier éolien avance malgré tout. Hebdo, 11 10 2012. 2 BM 163.
 Quelle place pour l'éolien en Ardèche ? Hebdo 17 1 2013. 2 BM 118.
 Marcel Boiteux : Les éoliennes: du vent ? Envol sept-oct 2013, p. 12-14.
 La première éolienne a vu le jour il y a dix ans. D.L. 5 11 2013. 2 AU 83.
 Parc éolien de S-. Georges : un projet qui va dans le sens de l'avenir (B. Berger). Hebdo 5 6 2014. 2 BD 2014.
 10 ans de mission d'intérêt général pour la C.N.R. Tribune 24 7 2014. 2 BF 20.
 Le plus grand parc (éolien) d'Europe inauguré: il fournira la consommation d'une ville comme Aubenas. Hebdo 3 7 2014. 2 BF 26.
 La transition énergétique est amorcée dans les Monts d'Ardèche. Journal du Parc n°15 automne 2015. 2 BM 77-78.
 Projet éolien : Paul Savatier invite à revoir la copie. Hebdo de l'Ardèche 19 11 2015. 2 BM 87.
 Et si en matière d'énergie, l'Ardèche était un modèle à suivre ? Hebdo 10 9 2015. 2 BM 99.
 Les éoliennes toujours dans le collimateur d'Eole 07. Hebdo 24 0 2015. 2 BM 101.

Hydro-électricité
 Robert Laurent : L'eau, richesse du plateau ardéchois. Idées de barrages. Supplément Internet à MATP n°114 15 mai 2012. 2 AL 134-140.
 Jean Louis Jourde, Georges Vignal, Fortuné Eyraud : Aménagement hydro-électrique du lac d'Issarlès (1947-1953). Témoignage d'un mineur. Cahiers du Mézenc n°25 2013 p. 69-79.
 Pierre Bonnaud : Le chantier Donzère-Mondragon, à propos d'un procès à Privas. MATP n°114 p. 53-57. 15 mai 2012.
 CNR : la maîtrise de l'aménagement fluvial (carte des barrages et dates p.2). 2 AY 175.
 Les journées de l'eau (à Pied de Borne). D.L. du 20 04 90. AM 230.
 Travaux à l'usine hydro-électrique de Montpezat. Article du 1 9 2003. AY 29. .
 EDF dresse les projets de son usine à Montpezat : un tiers de l'électricité de l'Ardèche. Tribune, 13 2 2014. 2 AZ 166.
 Des travaux de grande envergure sur l'écluse de Gervans. Hebdo 20 3 2014. 2 BA 154.
 Montpezat : la sous-préfète (de Largentière) visite la centrale hydr-électrique. Hebdo 17 4 2014. 2 BA 159.
 10 ans de mission d'intérêt général pour la C.N.R. Tribune 24 7 2014. 2 BF 20.
 La transition énergétique est amorcée dans les Monts d'Ardèche. Journal du Parc n°15 automne 2015. 2 BM 77-78.
 Contre la directive européenne d'ouverture de l'énergie hydraulique aux grands groupes privés (B. Defaix pour le collectif ardéchois des services publics te la Convergence Nationale). Envol janvier 2016 p. 14.
 Et si en matière d'énergie, l'Ardèche était un modèle à suivre ? Hebdo 10 9 2015. 2 BM 99.
 Montpezat sous Bauzon, centrale EDF : une bonne année malgré la sécheresse. Tribune, 7 4 2016. 2 BN 195.

Nucléaire
 Cruas-Meyssse, la Bouche Rouge, n°30, avril 1978, pp.22-23.
 Naissance d'une commission indépendante d'information (Sabatier, plus efficace que les élus et les politiques). Tribune 22 05 86. 2 AT 10.
 Centrale nucléaire : le P.C. de l'Ardèche n'est pas systématiquement contre. D.L. du 31 1 75. 2 BC 12.
 La Vérité : journal de la section du PCF de Cruas. Septembre 1976. A l'intérieur: opposition à l'opposition à la centrale. 2 BC 11.
 Lettre de Jean-Paul Antoine du 28 10 76 à propos de l'opposition à la centrale nucléaire. 2 BC 13.
 Regroupement d'éléments d'observation... pour servir à un point de vue de notre parti au niveau régional sur les problèmes de l'énergie et du nucléaire (vers 1976). 2 BC 14.
 Position (hostile) de l'U.D. C.GT. de la Drôme concernant la construction des centrales nucléaires et du chantier Eurodif. Vers 1976. 2 BC 15.
 Réunion d'information E.D.F. sur la centrale Cruas-Meyssse. D.L. 28 6 76. 2 BC 15.
 M. Riou : Odeillo : que la lumière soit !(19 nov.1976). 2 BH 25.
 La centrale de Cruas-Meyssse. Memento pratique (2 ex). Edité par EDF vers 1978. BR 14.
 M. Riou : Le racket nucléaire : un exemple. 2 BH 21.
 Non aux mines d'uranium ! (permis dit de Creysseilles). Vers 1979-80. 2 BG 188-189.
 Lettre de Jean Lafosse sur les mines d'uranium et ma réponse (8 et 18 mars 1980). 2 BG 190-191.
 Lumières d'Ardèche (fête du Verseau). D.L. 17 6 92. 2 BC 18.

Dix ans déjà ! (centrale Cruas-Meysses). Tribune 4 3 93. 2 BC 16.
 L'après-chantier de Cruas. Article du 28 01 88. AM 177.
 Centrale de Cruas-Meysses : erreur humaine de niveau 1. Tribune du 30 08 90. AM 177.
 Centrale nucléaire : 1993, l'année des records. D.L. 5 3 93. 2 BD 204.
 Centrale nucléaire : 1994: l'année de tous les records. D.L. 18 2 95. 2 BD 204.
 Un réacteur nucléaire à cœur ouvert. D.L. du 31 3 98. AM 176.
 Distribution d'iode: 65 communes concernées. Tribune, 6 10 2005. 2 AF 251.
 Quelles retombées du nucléaire sur la santé ? D.L. du 22 3 2007. AG 6.
 Cruas-Meysses épinglée par l'ASN : des révélations explosives. Tribune 20 11 2008. AM 61.
 Centrale nucléaire de Cruas: un réacteur arrêté en urgence. Tribune du 3 12 2009. AU 6.
 Le choix nucléaire en question: incidents sérieux à Cruas-Meysses. CRII-Rad: Le CIME, 471 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE.
 Tél: 04 75 41 82 50. Epines Drômoises, n° 89, article de Jean-Pierre Morichaud p34.
 Information sur le nucléaire en Tricastin: la CIGEET, Epines Drômoises n° 87 p.25 (Commission Locale d'Information présidée par le président du Conseil Général de la Drôme)
 4° campagne de distribution de comprimés d'iode : 65 communes concernées. Tribune 18 6 2009. AU 47.
 Au cœur de la centrale nucléaire (de St. Maurice l'Exil) Réveil du 23 9 2010. 2 AF 212.
 La centrale nucléaire de Cruas s'est améliorée depuis 2 ans. D.L. du 18 10 2010. 2 AG 30.
 Coup d'envoi des Assises de l'Energie, et dossier : Quelles énergies pour demain ? 18 novembre 2011. Reliefs n°50, hiver 2011-2012.
 Syndicat départemental d'énergies: il fêtera ses cinquante ans en 2014. Tribune, 6 2 2014. 2 AZ 10.
 Et si en matière d'énergie, l'Ardèche était un modèle à suivre ? Hebdo 10 9 2015. 2 BM 99.

Energies diverses

Grèves 1948 : charbons gagnants. Huma, 21 3 2011 p. 12-13.
 Georges Naud : Forage pétrolier à V. de Berg en 1960. R.V.D.B. 1996 n° 52 p. 79-93.
 Vocance se chauffera à la sciure. Réveil du 19 11 99. AY 107.
 Le gaz de Ville prend l'eau. DL du 22 3 2007. 2 AG 8.
 Energies renouvelables en Ardèche : elles ont le vent en poupe ! D.L. du 22 12 2008. AM 86.
 Le pari des énergies renouvelables, du Rhône aux gorges de l'Ardèche. Supplément Tribune du 28 01 2010. AY 264.
 Un potentiel de gaz de schistes à explorer en sud Drôme-Ardèche. Tribune du 8 4 2010. . AZ 254.
 Coup d'envoi des Assises de l'Energie, et dossier: Quelles énergies pour demain ? 18 novembre 2011. Reliefs n°50, hiver 2011-2012.
 Communauté de communes d'Eyrieux aux serres : une centrale photovoltaïque. 2 AJ 270.
 Total veut explorer sans fracturation hydraulique. Tribune, 15 9 2011. 2 AM 195.
 La CNR investit dans le photovoltaïque. s.d. Largentière, le Pouzin, Arras, Orgnac St. Georges les Bains. Tribune. 2 AZ 1.
 Syndicat départemental d'énergies : il fêtera ses cinquante ans en 2014. Tribune, 6 2 2014. 2 AZ 10
 Produire de l'énergie collectivement, c'est possible (photovoltaïque). Hebdo 25 9 2014. 2 BG 7.
 La transition énergétique est amorcée dans les Monts d'Ardèche. Journal du Parc n°15 automne 2015. 2 BM 77-78.
 Et si en matière d'énergie, l'Ardèche était un modèle à suivre ? Hebdo 10 9 2015. 2 BM 99.
 Gaz de schiste, c'est toujours non ! Reliefs, avril 2016, n°74 p. 4.
 La pénurie de bois s'accroît. D.L. 26 08 21. 3 AC 91.

INDUSTRIE

Généralités

*Jean Jacques Gaillard : Evolution industrielle de l'Ardèche depuis 1945. Regards sur l'histoire industrielle de l'Ardèche, colloque de M.A.T.P. du 28 avril 1984, p. 60-83.
 *Nicole Lançon: Les usines à la campagne: l'exemple de la S.A.M.O.V. en Haute Ardèche. Colloque M.A.T.P. 1987 Villages en Vivarais, p. 169-187. Annonay, 1988.
 Rapport sur la situation industrielle du département, nov.1954-avril 1955. AD 07, 20 W 25-26.
 Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009.
 Louis Crégut, fils d'inn négociant de B.S. Andéol, né en 1899, fut diplômé de H.E.C., docteur en droit, docteur en sciences économiques et politiques. Directeur commercial, puis directeur général de la Société des Tanins Gaulois, à Lalevade. Il est élu vice-président de la Chambre de Commerce d'Aubenas en 1938, puis président en 1943. Administrateur provisoire de sept.1944 au 25 mai 1945, date à laquelle il est réélu à la présidence de la Chambre provisoire dont les membres sont nommés par le Ministère. Reconduit par les élections générales du 16 décembre 1945, il présida la Chambre jusqu'en 1958. Il s'est éteint le 5 août 1992. Les 28 et 29 juin 1952, Antoine Pinay, président du Conseil, fut accueilli à Privas, Aubenas et Vals-les-Bains. Louis Crégut insista sur la crise du moulinage, évoque une taxe sur la production des fils artificiels. Pinay répond qu'il ne faut pas être dirigiste en période de crise et libéral en période de prospérité, et préfère un emprunt souscrit par la profession. L. Crégut insiste aussi sur la nécessité de la moralité, et expose que le but de l'économie libérale est le service public. (Bulletin de la Chambre de Commerce, 1952). Jean Tourette, président d'honneur de la Chambre, se fait le porte-parole des mouliniers, et sera reçu le 10 juillet 1952 par Pinay à Paris, en compagnie de Victor Plantevin, président du Syndicat Général du Moulinage. Antoine Pinay inaugure l'Hôtel de Ville de Vals, dont la première pierre avait été posée 3 ans plus tôt par Vincent Auriol. Le même jour, il visita la première cité HLM de la ville, et donna le premier coup de pioche pour la construction de l'hôpital thermal. M. Ribeyre est son ministre de la Santé Publique.
 Etablissements de plus de 50 salariés en Ardèche. Tableau de 1968. AX 12.
 Etablissements industriels en Ardèche en 1973 par branches s'activité. AX 13.
 Inquiétude pour l'avenir de l'emploi industriel en Ardèche. Article pers. pour Le Progrès, daté du 21 juin 1980. AM 163-165.
 Répartition des établissements industriels de Rhône-Alpes, dont l'Ardèche, au 31 12 1981. (Tableaux de l'économie Rhône-Alpes 1982). AM 133.
 Répartition des effectifs salariés et des établissements industriels en Rhône-Alpes par activité (tableaux de l'économie Rhône-Alpes 1982). AM 134.

Evolution industrielle de l'Ardèche 1975-1982. (Tableaux de l'économie Rhône-Alpes 1982). AM 132.
 Liste des 62 premières entreprises industrielles ardéchoises en février 1984, avec leurs effectifs. AM 131.
 Banque Marze : 100 ans et un bel avenir devant soi. DL du 4 11 86. AM 274.
 Les gagnants de l'année 1987. Tribune sur les entreprises du sud-ardéchois, 8 1 87. AM 148.
 L'Ardèche industrielle. Invitation au colloque du Rouret. Tribune du 10 7 87. AM 148.
 Colloque du Rouret. D.L. du 12 9 87. AM 152.
 Fin du colloque sur l'industrialisation rurale en Ardèche, D.L. du 13 9 87. AM 129.
 Assemblée générale de la CCI d'Aubenas en présence de Georges Chavannes. D.L. du 13 9 87. AM 150.
 Plaquette exportateurs de l'Ardèche du Sud. Tribune du 18 7 87. AM 151.
 Faire face au déclin industriel. Rencontre H. Torre-A.Bergeron. D.L. du 4 12 1987. AM 130.
 Ils ont choisi l'Ardèche: ils vous en parlent et vous invitent à les rejoindre. Document AIDA vers 1990. Don Michel Faure. AM 153-154.
 D. Vignolles : O.S. en Ardèche. Envol, mai 91 (avec historique de MECELEC et Inoplast). AM 267.
 Bilan 1991 de l'AIDA : une conjoncture défavorable. Tribune du 19 12 91. AM 152.
 La B.P.C.M. implante sa direction régionale à Annonay. D.L. 27 10 91. 2 AV 63.
 L'industrie ardéchoise en 1991: carte et tableaux. Origine: C.C.I. d'Annonay. BR 23.
 Affirmer Aubenas comme pôle économique : enjeu de la création d'une zone de 12.000 m2. DL du 29 1 92. AM 277.
 Fiches sur l'industrie de Tournon et région en 1992 : Mecelc, Vivelec, Inoplast, Bourbak, Eurema, Chanéac. AM 255-258.
 Promouvoir l'Ardèche industrielle. Tribune du 5 3 92. AM 149.
 Valoriser l'Ardèche industrielle (par un film). D.L. du 29 2 92. AM 149
 Les atouts industriels de l'Ardèche (L'économie Drôme-Ardèche, février 1993) AM 147.
 L'Ardèche, département industriel (schéma). Revue Citoyens du 29 8 94. AM 146.
 Les aménagements peuvent débuter dans la zone industrielle du Pouzin. DL du 6 4 96. AM 245.
 Début des travaux d'aménagement de la zone industrielle du Pouzin. Tribune du 11 04 96. AM 246.
 Zone industrielle départementale: le premier bâtiment inauguré. Tribune du 13 11 97. AM 248.
 Conseil municipal: Chamboulas sort de sa gangue. (Vals-les-Bains) Tribune 20 5 99. AG 161.
 Parc industriel Rhône-vallée : et un, deux, trois... DL du 20 12 2000 AY 106.
 Installation de la C.C.I. de l'Ardèche en zone du Lac : un espace entreprise et bientôt une pépinière de nouvelles technologies. D.L. 25 6 2014. 2 BD 65.

Agro-alimentaire

Clément Faugier : L'industrie du marron glacé en Ardèche. L'Opinion, 1951;BR 4.
 Jean-Claude Saby : Histoire d'eaux en Boutières. Présentation. Extrait du cahier MATP sur les Boutières. AS 90.
 André Curinier, PDG des Eaux de Vals, parmi les 12 « gagnants ». DL du 10 11 85. AM 269
 Les glaces de l'Ardèche (Carrier à Vals). Tribune 1986 ? AM 271.
 Du miel en tube. DL du 31 01 87. AM 190.
 Vals: la grande forme. Tribune du 12 9 90. AM 271.
 Fleury-Michon croque Calixte. Libre-service actualités du 11 avril 1991. AM 226.
 Clément Faugier ira au Lac. D.L. 7 9 91. 2 BC 155.
 Maurice Imbert (marrons) : l'exigence comme maître-mot. D.L. du 22 12 91. AM 242.
 Laiterie Carrier: dynamisme constant. DL du 7 2 92. AM 278.
 Faugier diffère son transfert. D.L. du 13 7 92. AM 191.
 Source du Pestrin : un nouvel élan. Tribune du 13 8 92. AM 232.
 Le Comptoir Ardéchois du Surgelé a pris du poids. DL du 6 10 92. AM 274.
 Le charcutier industriel le plus haut de France (Teyssier). D.L. 30 11 93. 2 AZ 107.
 109 années de tradition ardéchoise (Faugier). DL du 3 12 92. AM 192.
 Plateau de fromage : le goudoulet. Tribune du 25 5 95. AV 43.
 Pari sur le nougat ardéchois. du 26 5 95. AM 291.
 Les collyres et les biscottes dans le même groupe (Lab. Faure et Cereal). D.L. du 8 3 96. AM 160
 Publicité pour Cereal (vers 1996). AM 159.
 Faugier n'est pas à vendre. D.L. du 25 9 96. AM 193.
 Fromagerie du Plateau ardéchois: sauver l'entreprise à tout prix. Tribune du 19 12 96. AM 229. Prospectus « Goudoulet » en AV 188.
 Gerentes reprend la fromagerie du Plateau ardéchois. T.V. du 28 3 97. AM 234.
 Hommage à un grand créateur (Chauvet chocolatier à Aubenas). DL 10 04 97. AM 273.
 Fromagerie Vivarais-Lignon: la "faisselle cévenole" bientôt sur notre table. T.V. du 16 5 97. AM 234.
 A Prades, l'eau Very-Table. Tribune du 29 5 97. AM 288.
 Perrier-Agro-Industrie, filiale du groupe Senoble (Saint-Georges les Bains, Charmes).Ardèche Infos N° 37, été 97.
 Au royaume des eaux, la famille Curinier. DL du 30 10 97. AM 281.
 Les eaux d'Arcens dans le giron du groupe Castel. D.L. du 29 11 97. AM 209.
 Une nouvelle fromagerie à Pépeyrier (Saint-Laurent du Pape). T.V. du 31 10 97. AM 225.
 La charcuterie, tout un savoir-faire (Ste Eulalie). Tribune, 26 2 98. AM 235.
 Moderniser notre processus de production (Sabaton à Aubenas). D.L. du 14 10 98. AM 286.
 Roger Descours (Saint-Barthélemy le Meil) : « Nous faisons le plus beau métier du monde ». Hebdo du 6 11 98. AM 201.
 Vals absorbée par Roxane. DL du 9 2 99. AM 294.
 L'économie Drôme-Ardèche : n° spécial: industries agro-alimentaires. N°7. Mai 1999. BR 16.
 Une visite aux salaisons de l'Ardèche. T.V. du 21 5 99. AM 168.
 Visite instructive à la Fromagerie du Vivarais. TV du 30 6 2000. AY 116.
 Record de vente pour les eaux de Vals. TV du 22 8 2003. AY 38.
 Nectardéchois, une association juteuse (Saint-Félicien). Hebdo 22 4 2005. 2 BM 134.

Clément Faugier : primé au niveau national. Tribune du 16 10 2008. AL 167.
 Créer une filière de porcs « bio » en Ardèche. Hebdo 22 12 08. AM 85.
 Laiterie Carrier à Vals-les-Bains: une entreprise soucieuse de l'environnement. Hebdo du 12 12 2008. AM 88.
 Brasserie Bourganel : du miel et de l'or. Tribune 29 10 2009. AT 211.
 Pub pour la Bourganel aux myrtilles. AAA 52-53.
 Perrier-Agro-Industrie, filiale du groupe Senoble (Saint-Georges les Bains, Charmes). Ardèche Infos N° 37, été 97.
 Brasserie Bourganel : créatrice d'emplois. Tribune 22 07 2004. 2 AK 2004.
 1,6 investis pour agrandir Debros (Largentière). Tribune du 10 12 2009. AT 215.
 Salaisons de Jastres : authenticité, qualité et savoir-faire. Tribune du 21 5 2009. AU 9.
 « Terre Adélice » artisan glacier ardéchois. Tribune 21 5 2009. AU 12.
 Laiterie Carrier: visite préfectorale. Tribune du 11 décembre 2008. AU 19.
 Les "Glaces de l'Ardèche", de Michel Morand: la crise, connais pas ! Article DL du 13 8 2009. 2 AE 154.
 Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'histoire, 1869-2009. Peaugres, Imprimerie Alpha, 2009 :
 En 1882, alors que l'industrie traverse une grave crise, Clément Faugier (1861-1941), ingénieur des Ponts et Chaussées, crée à Privas la 1^{re} fabrique de marrons glacés. En 1885, il récupère les marrons brisés pour en faire de la crème de marrons. La marque « Crème de marrons de l'Ardèche » ne sera déposée qu'en 1924. Après lui, son fils Charles Faugier, puis Jean Faugier, qui épouse une Boiron. Depuis 1970, Claude Boiron, puis Jean David Boiron, dirigent l'entreprise. Deux usines, à Privas et Donzère, chiffre d'affaires annuel de 20 millions d'euros, dont 15% à l'exportation. Paul Sabaton est cuisinier de formation, et vend la première boîte de crème de marrons en 1909. Marrons glacés en 1911. En 1925, association avec l'un de ses fournisseurs, Jules Reynaud, de Lalevade. Les exportations (Angleterre, Afrique du Nord, Etats-Unis) atteignent à présent 50% de la production. Paul Sabaton, après la mort des deux fondateurs, s'oriente vers la vente aux pâtisseries et restaurateurs. L'usine déménage de Labégude à Aubenas avec Christophe Sabaton. Gustave Imbert s'associa peu avant la Grande Guerre avec le pâtissier albenassien Contassot. Ils se lancent dans la fabrication du marron confit et du marron glacé. La société est vraiment établie en 1920. Gustave Imbert rachète les parts de Contassot, et produit des marrons glacés et de la crème de marrons. Maurice Imbert reprend en 1930 à la disparition de Gustave Imbert. Depuis 1998, Stéphanie Nogier-Imbert, dirige l'entreprise avec son mari Alexandre Nogier. Le nouveau site, quartier Moulon à Aubenas, permet de traiter 800 tonnes de châtaignes et marrons. 50 % de la production est destiné à l'exportation.
 Ils passent à l'orange (Nectardéchois). Hebdo 4 2 2010. 2 BM 141.
 Reine des Basaltes, Hélix-Eyrieux, bières Bourganel. Reliefs n°50, hiver 2011-2012.
 Gerentes S.A. : le lait, les produits frais, ça gère ! Tribune 26 5 2011; 2 AL 149.
 AOC, AOP, etc. : la politique de la qualité existe depuis 1905. Tribune, 26 5 2011. 2 AL 151.
 Le jambon prend ses lettres de noblesse. Tribune 26 5 2011. 2 AL 153.
 L'entreprise Altho (chips) s'installe au Pouzin. Reliefs, n°51, p. 4.
 Altho (chips) choisit l'Ardèche. Hebdo 29 3 2012. 2 BM 132.
 Des fruits, des jus et des emplois (à Pailharès). Reliefs n°51, p. 19.
 Quand le chocolat se fait une cité (Valrhôna à Tain). Tribune, 16 8 2012. 2 BM 120.
 Aoste s'engage à revitaliser le territoire. Hebdo 18 10 2012. 2 BJ 179.
 Melvita soigne ses salariés, Reliefs sept-Oct 2012; n°53, p.12.
 Une nouvelle brasserie artisanale en Ardèche. Reliefs n°55, janv-fév 2013.p. 21
 Poleyrieux tisse sa toile: JC3D (agro-alimentaire), Greenbox (tourisme). Hebdo, 17 1 2013. 2 BM 119.
 L'agro-alimentaire en Ardèche, Reliefs n° 59, sept-oct. 2013, p. 14-18.
 Le mariage entre la bière et l'Ardèche (Bourganel). Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 144.
 Brasserie de l'Olanier : la "Joyeuse", l'artisanale. Ma Bastide, décembre 2013. 2 AZ 160.
 Sylvain Petit, vinaigrier à Ayzac. 2 AZ 162-163.
 Descours : le monde comme terrain de jeux. Hebdo, 6 3 2014. 2 AZ 171.
 Les fromageries de Coucournon, Reliefs mars-avril 2014 p. 13.
 Depuis sa reprise par Eric Besson en 2012... les sources du Pestrin remises à flot. Reliefs mars avril 2014 p. 22.
 De la friteuse à la tronçonneuse (récupération des huiles ménagères à Asperjoc). Reliefs mars-avril 2014 p.23.
 Du yaourt aromatisé à la passion (Saint-Agrève). Hebdo 10 4 2014. 2 BA 124.
 Bourganel va vendre ses bières en Chine. Tribune, 27 3 2014. 2 BA 152.
 Agro-alimentaire : un creuset d'emplois (le Pouzin). Reliefs, mai-juin 2014, n°63 p. 22.
 Altho (Le Pouzin) : 20 tonnes de chips produites par jour. Hebdo, 5 6 2014. 2 BD 70.
 Ardèche terre de glaces (Terre Adélice et Glaces de l'Ardèche à Ucel). Reliefs juill-août 2014 n°64 p. 20.
 Ils mettent du terroir dans nos verres (eaux minérales de l'Ardèche). Tribune 7 août 2014. 2 BF 170.
 Ca pétille pour les eaux des Monts d'Ardèche ! Hebdo 27 11 2014. 2 BJ 21.
 Daniel Ricard : Le lait dans le Mézenc, entre industrie et valorisation du local. La transition alimentaire au prisme des filières; Cahiers du Mézenc, n° 34, 2022, pp. 53-63.

Bijouterie
 Bijoux Altesse fleuron de l'industrie locale. D.L. du 6 9 96. AM 203.
 Bijoux GL: la modernité, facteur de croissance. T.V. 28 3 97. AM 212.
 Bijoux GL: 1997, une année symbole. T.V. du 4 avril 1997. AM 210.
 Transrel chez GL, tout un symbole... T.V. du 28 3 97. AM 211.
 Bijoux GL et Bijoux Altesse ne font plus qu'un. T.V. du 12 6 98. AM 200.
 Une ambassadrice de prestige : Christine Arron chez Altesse. T.V. 12 5 2000. AG 86.
 Bijoux Altesse : une démarche « assurance qualité » récompensée. T.V. 1 6 2001. AG 57.
 Jean Dussaud : Bijoutiers en Boutières. L'histoire d'une industrie. Cahiers du Mézenc, n°16, 2004, pp. 31-39.
 Le bijou, toute une histoire. Hebdo de l'Ardèche, 19 /8/ 05, (histoire du bijou à St. Martin de Valamas), O 108.
 Plan de réorganisation chez Bijoux GL : 35 suppressions d'emploi. D.L. du 9 10 2008. AL 165.
 Bijoux GL : les salariés dans l'attente. Hebdo, 17 1 2013. 2 BM 119.

Bijoux GL en redressement judiciaire. Hebdo 7 2 2013. 2 BM 123.
 Un plan Boutières pour sauvegarder toute une vallée (bijouterie). Reliefs, n°58, juillet-août 2013, p. 23.
 Nouveau coup dur pour GL Bijoux. Hebdo 23 01 2014. 2 AZ 4
 Val'Eyrieux prêt à aider le repreneur de GL Bijoux. Hebdo, 6 3 2014. 2 AZ 170.
 Bijoux GL : le grand oral des repreneurs. Hebdo, 13 3 2014. 2 BA 31.
 Qui pour GL Bijoux ? D.L. 21 3 2014. 2 BA 61.
 St. Martin de Valamas : les GL ont débrayé hier. D.L. 27 3 2014. 2 BA 65.
 Eric Lefranc récupère G.L. Bijoux. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 122.
 Bijoux GL : entreprise et salariés licenciés tentent de se relancer. D.L. 25 6 2014. 2 BD 63-64.
 Bijoux GL : une longue histoire en Ardèche. Et maintenant ? Envol n° 646 janvier 2015, p. 16.
 Ex-bijoux GL : que deviennent-ils ? D.L. 21 12 2014. 2 BJ 26.
 Le festival du bijou fait la part belle à la création. Hebdo 10 9 2015. 2 BM 101.
 Un bel écran pour la vallée du bijou. Focus canton du Cheylard. Reliefs n°74 p. 12-13 avril 2016.

Chimie, plasturgie

Des roues de vélo anglaises "made in Saint-Désirat" (Inoplast). DL du 29 10 85. AM 268.
 Des catalyseurs du monde entier (EURECAT, la Voulte). D.L. 7 11 86. 2 BC 104.
 EU.RE.CAT. La Voulte. Leader mondial pour la présulfuration des catalyseurs. D.L. 13 9 87. 2 BC 103.
 Les plastiques Chapus préparent l'Europe. Article DL du 23 11 91. AM 216.
 Eurecat à l'assaut des raffineries mondiales (La Voulte). D.L. 6 12 91. 2 BC 105.
 En direct avec nos malagers : Fabrication Chimique Ardéchoise, à Tournon. Article DL 10 12 91. AM 259.
 Feu vert pour Cabot à Andance (plasturgie). AM 260.
 Fabrications chimiques ardéchoises: une nouvelle vitalité 16 mois après l'incendie. Article DL du 16 11 91. AM 265.
 Fabrication chimique ardéchoise. DL du ? AW 93.
 L'entreprise qui désinfecte (GEDE). (à Lyas).D.L. 4 5 93. 2 BC 44.
 Innoplast, l'usine du futur. D.L. 18 5 93. 2 AU 144.
 Segaplast et les Ets.Sornay (la Voulte) à l'honneur. D.L. 20 01 94. 2 BC 103.
 L'offensive européenne de Cabot (plastiques) commence en Ardèche, à Andance. AM 252.
 Innoplast: développer et non délocaliser. DL du 13 10 96. AM 268.
 Innoplast: Michel Diaz passe le relais à son fils François. TV du 16 10 98. AM 269.
 Innoplast intéresse la Chine. D.L. du 10 9 98. AI 15.
 L'entreprise Segaplast a quitté Saint-Laurent (pour Beauchastel). T.V. 3 9 99. 2 BC 37.
 Innoplast en « grève illimitée ». TV du 21 01 2000. AV 208
 Réduire pour embaucher (société Myrdin TRL). D.L. date ? 2 BC 137
 Croissance interne pour le groupe Innoplast. L'Echo le Valentinois, 26 3 2005. 2 AG 23.
 Solflog-Sofemlag, la société qui emballe (Prades). Hebdo, 18 11 2005. 2 AY 43.
 Innoplast : les salariés inquiets, la direction sereine. Hebdo du 7 11 2008. AL 160.
 A la Voulte, Orrion Chimie reprend la chimie à son compte et crée des emplois. Reliefs, n°43, printemps 2010. p. 27.
 Vivelec à St. Agrève (plasturgie, doc. Chambre de Commerce ?) 2 AZ 91.
 Precia-Molen : l'entreprise privadoise à la conquête du monde. Hebdo 10 7 2014. 2 BF 16.
 Atan. Morphatex à Vanosc. (Masques et objets composites). Reliefs sept-oct. 2015 p. 20.
 Vers la fin de la grève chez Plas Tic Omnium ? (Andance St. Désirat). D.L. 3 2 16. 2 BM 95.

Cimenteries

Pierre Bonnaud : Le séquestre des cimenteries Lafarge. Pourquoi l'oubli ? Envol, juillet-août 2012; p. 10-12. nov. 2012 p.9-12
 Edouard Beaume : La remarquable industrie du ciment en Vivarais. L'Opinion, 1951. BR 4.
 Fabienne Teulières : L'industrie des ciments de Lafarge-Cruas. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1969. ref: BB 202.
 G.Serret : Chaux et ciments de Lafarge. Monographie sociale. N° spécial de l'Emancipation, n°2 bis. Février 1938. BR 14.
 Pierre Bonnaud : Le séquestre de l'entreprise Lafarge en Ardèche. MATP n° 100, 2008. AT 87-94.
 Cruas, cité de la chaux et du ciment. Brochure éditée par décision du Conseil Municipal du 16 10 66. BR 14.
 La journée d'action aux Ciments Lafarge. D.L. du 25 12 83. 2 BC 5.
 45 ans de syndicalisme chrétien dans les ciments Lafarge. D.L. du 9 4 92. AA 171.
 Un dôme de ciment à Cruas (Ciments Français). Tribune du 30 08 90. AM 178.
 Lafarge-Viviers: nouvelles menaces sur l'emploi. D.L. du 27 4 91. AM 235.
 Calcia ouvre ses portes. Tribune du 17 9 98. AM 175.
 Le laboratoire Lafarge délocalisé. DL du 27 9 2001. AY 52.

Constructions électriques

Ardéchoise Electrique Industrielle : câblée ! Tribune du 31 10 85. AM 196.
 C.E.V. fabrique des anges gardiens. Tribune du 21 11 85. AM 198.
 Precia met toutes ses forces dans la balance ! Tribune du 28 11 85. AM 181.
 ARDELEC (Saint-Agrève) : inauguration des locaux agrandis. D.L. du 10 07 87. AM 251.
 Precia-Escharavil: vers un développement international. T.V. du 3 12 87. AM 184.
 Un nouveau bâtiment à Precia. DL du 26 06 88. AM 182.
 Precia investit. Tribune du 2 3 90. AM 180.
 Precia passe par Tours. D.L. du 30 10 90. AM 178.
 La logique de l'expansion: la société ATELEC est depuis 15 jours implantée en zone industrielle à Aubenas. DL du 7 mars 1991. AM 269.
 ATELEC est opérationnelle. Tribune du 7 3 91. AM 298.
 O.S. en Ardèche. D. Vignolles dans Envol, mai 91 (avec historique de MECELEC et Inoplast). AM 267.
 Une implantation réussie. Société Electrique à Aubenas. Article du 30 6 91. AM 298.

Saint-Agrève: inquiétude chez Ardelec. D.L. du 6 12 91. AM 240.
 L'assurance totale (C.E. V.) D.L. du 31 12 91. AM 194.
 ARDATEM : l'invention de la réussite (construction électrique). Tribune, 28 5 92. 2 BE 90.
 ARDATEM : l'effort et la lumière. D.L. 13 04 93. 2 BE 96.
 Monétel : leader mondial des publiphones à carte à mémoire. D.L. du 13 10 92. AM 217-218.
 Precia devient Precia-Molen pour peser plus lourd à l'étranger. D.L. du 4 1 96. AM 182.
 De Precia à Precia-Molen: une ambition internationale. DL du 1 2 96. AM 180.
 Installation d'un laboratoire de métrologie (Precia-Molen). DL du 25 5 96. AM 179.
 A la découverte de la SAMOV à Saint-Agrève. DL du 30 4 96. AM 220.
 Pérenniser l'emploi à la C.E.V. DL du 6 4 96. AM 197.
 Le nouveau défi de C.E.V. D.L. du 3 10 96. AM 198.
 L'écran de ce monde: Diffusion Informatique appliquée à Aubenas. Article du 8 11 96. AM 285.
 Mécelec : un nouveau site. T.V. du 25 5 97. AM 251.
 Precia : des licenciements dans la balance. 12 2 98. AM 183.
 Precia-Molen : des espoirs solides comme un Roc ! D.L. du 26 3 99. AM 184.
 Fiches ACACIA (informatique), ACOREL (encodeur listes magnétiques), à Saint-Péray. AM 214.
 Ascom-Monétel restructure son activité (déclin des cabines téléphoniques). DL du 20 12 2000. AW 18
 Mobilisation pour Monétel et Alcatel. TV du 1 11 2002. AW 52.
 Licenciements en perspective chez Ascom Monétel. DL du 10 4 2003. AW 49.
 Mecelec supprime 46 emplois. L'Echo le Valentinois 15 11 2003. 2 AP 117 (intérieur).
 Une P.M.E. qui monte ("Sprinte", ascenseurs). D.L. 14 2 93. 2 BB 178.
 Mecelec-Industries: Interface entre les réseaux et l'abonné. Article DL du 5 7 1993. AI 7-8.
 Mecelec en plan de sauvegarde. Hebdo 28 11 2008. AM 65.
 L'entreprise MECELEC au coeur des débats. Hebdo 5 12 2008. AM 78.
 SAMOV: c'était une aventure merveilleuse...D.L. 22 3 2010. AY 270.
 Krannich Solar: profitant du boom du solaire, la société devrait recruter. DL 24 8 2009. 2 AE 164.
 Energies renouvelables : Krannich-Solar s'agrandit. Reliefs, automne 2009. p. 20.
 Chanvre et lumière, formule magique (La Font du Ciel, luminaires, à Laurac). 4 4 2013. 2 BJ 165.
 Cefem, c'est trio top (à St. Michel de Boulogne). 2 BJ 165.
 ACS-XEROX recrute des téléconseillers (à Guilhaud-Granges). Reliefs, sept-oct.2013 p. 23.
 Ardélec à Saint-Agrève (informatique). Document Chambre de Commerce ? 2 AZ 109.
 Atelec Technologies (Saint-Agrève) Document Chambre de Commerce ? 2 AZ 109.
 AGREMATEL à Saint-Agrève (document chambre de commerce ?). 2 AZ 111.
 Vivelec en assurance qualité (document Chambre de Commerce ?). 2 AZ 112.
 Tyva Energie (Annonay, batteries électriques). Reliefs mai-juin 2014, n°63 p. 21
 Mecelec renoue avec la croissance. Hebdo 14 5 2015. 2 BM 111.

Constructions mécaniques

Emile Grange : Les carrossiers de la vallée du Rhône et d'Annonay. L'Opinion 1951. p. 47-48. BR 4.
 « Les rouges du losange », mensuel de la section d'entreprise du PCF à RVI-Annonay. N°1. 1980. AC 284.
 Memo sur l'usine d'Annonay en 1982-1983. Source: RVI sept. 1984. AM 155.
 Rock SA (Aubenas) à la pointe du machinisme agricole. DL du 9 6 87. AM 276.
 Béarn et Ardèche pour un exploit en ULM (Air Création à Lavilledieu). DL du 10 6 87. AM 279.
 Le seul 4X4 100% français est fabriqué à Villevoisance. Réveil du 27 6 87. AM 175.
 Déception du collectif « Lamastre-Trigano » après sa rencontre avec R. Chapuis. D.L. du 16 11 88. AM 240.
 Les machines Chambon (la Voulte) au japonais Komori. Réveil, 2 11 88. 2 BC 106.
 Fiabilité, sécurité, simplicité (Air Création à Aubenas). D.L. du 14 1 92. AM 284.
 Komori-Chambon supprime 38 emplois. D.L. 25 3 92. 2 BC 105.
 Nouveaux licenciements chez Komori-Chambon (La Voulte) D.L. 28 3 92. AM 262.
 Annonay, RVI : 1423 suppressions d'emploi. DL du 19 11 93. AM 156.
 RVI : un transfert bénéfique à Annonay. DL du 25 1 96. AM 157.
 Opération ville morte: Lamastre solidaire des « Trigano ». TV du 30 10 98. AV 200.
 Un projet Toyota pour Rhône-Vallée (le Pouzin). DL du 12 2 99. AM 249
 La SAMOV poursuit son développement. Hebdo 22 4 2005. 2 BM 134.
 Tournon, capitale européenne du camping-car. Hebdo, 21 12 2005. 2 AO 20.
 Quand CBS s'attelle à l'utilitaire. L'Echo-le Valentinois 15 11 2003. 2 AP 117.
 Trigano en difficulté. Hebdo 5 12 2008. AM 77.
 Trigano VDL : les salariés à nouveau touchés par le chômage partiel. DL du 12 9 2009. 2 AE 163.
 La construction des bus CITELYS se fera aussi en République tchèque. DL 25 6 2010. 2 AE 143.
 Trigano: on craint une baisse significative des effectifs. Hebdo, 31 3 2013. 2 AN 93.
 Sotic (le Pouzin, véhicules de loisirs) joue la carte de l'innovation. E.L. Entreprises, 5 11 2013. 2 AZ 1.
 Trigano : suppression de 119 emplois. Les syndicats se mobilisent pour exprimer leur colère. Hebdo 27 3 2014. 2 BA 150.
 La société ABCIS construit des machines de manutention à la Voulte depuis un an. Hebdo 13 3 2014 (un concentré de matière grise). 2 BA 30
 Trigano : 23 emplois sauvés après d'âpres négociations. Hebdo 17 04 2014. 2 BA 161.
 Survivante de la profession (fonderie Jouve, à La Voulte). D.L. 30 3 93. 2 BC 75.
 Irisbus veut embaucher 150 personnes. D.L. 19 2 2013. 2 BM 139.
 Le marché prometteur des drones civils (Techni Drone, à Baix). Reliefs juill-août 2014 p. 21.
 Iveco-Bus, un symbole de redémarrage industriel. Hebdo de l'Ardèche 24 9 2015. 2 BM 98.

Première pierre pour l'extension vouldaine d'Efitam (Frégate). Hebdo de l'Ardèche 31 3 2016. 2 BN 185.

Textile

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche Méridionale, 140 ans d'Histoire, 1869-2009. Imprimerie Alpha, Peaugres, 2009.

En 1949, le moulinage est en pleine crise: à cause du désordre créé par la guerre, et à cause de la mode, qui se tourne vers la toile, au détriment des crêpes et du tissu mousse, bases essentielles de l'activité du moulinage. En outre, la Hollande, qui était notre cliente, est devenue notre concurrente, la Belgique et la Suisse se suffisent à elles-mêmes, les pays qui sont derrière le rideau de fer nous ont échappé. L'égalité des salaires est pour notre région à la base de la crise.

Il y a 12 000 ouvriers dans le moulinage à cette époque. La Chambre de Commerce d'Aubenas constitue une Commission, avec Victor Plantevin, qui représente les moulinsiers, Chapuis et Blanc.

Georges Gilonne: La Soierie à travers les âges. (Bulletin des Soies et Soieries du 30 novembre 1950 au 31 mars 1951, 4 rue Gentil, Lyon, directeur général Henry Bimler). 2 AE 55-74.

Industries de la soie et de la rayonne, activités séculaires des vallées vivaroises. Production-Filature (Usine de la TASE). L'Opinion 1951, avec photo d'ensemble. BR 4.

Joseph Gendre, président de l'amicale des moulinsiers d'Aubenas. Le Moulinage ardéchois. L'Opinion 1951. BR 4.

Yves Morel : Le moulinage ardéchois à la croisée des chemins. 1945-1958. MATP n°114 p. 45-53.

J. Fougeirol, administrateur de la Chambre syndicale du Tissage mécanique à façon de la région lyonnaise.: Le Tissage. L'Opinion, 1951, BR 4.

J. Fougeirol : Moulinage, Tissage et construction de Matériel Textile aux Ollières. L'Opinion 1951. BR 4.

Comptes d'exploitation des entreprises Fougeirol (Chalenccon, moulinage et tissage Les Ollières), 1945-1961. 2 BF 174-175.

L'industrie de la soie en 1951 (Ardèche, Drôme, Haute-Loire). 2 AC 238-241

Nous autres les fabricaires, Ed. Kallima, Antraigues sur Volane, 2012. p. 12. Dans les années 1950, MM. Méline et Tourette transformèrent les bâtiments du Gabelus (Mamaro, ex usine de la Soie) en colonie de vacances SNCF: les Cigales, 600 colons chaque année. p.56. Les horaires à S.Privat étaient 7-11 h et 13h30-17h30, à S.Privat. Mais il y avait aussi les horaires postés, y compris le samedi: 5h30-13h30, et 13h30-21h30. Casse-croûte 8h30-9h et 17h30-18h. Ni réfectoire ni salle de repos. Il y avait un ou deux veilleurs de nuit de 21h30 à 5h30. p.59. Chaleur, bruit, danger: une courroie tournait près des jambes des ouvrières, et les bobines arrêtées à la main "brûlaient" les doigts. Douches communes et toilettes à la turque. Une pointeuse a été installée: 1/4 d'heure de retenu pour 5 minutes de retard. La technique de travail du nylon, du polyester, du tergal, était la même que celle de la soie. p.60. Il y avait à S.Privat 300 ouvriers dans l'usine n°5 vers 1930, une centaine à la fermeture en 1975. Ce fut un vrai traumatisme: dispersion des équipes, déménagement des machines, chômage. p.61. Les salaires étaient complétés par l'épluchage des châtaignes pour l'entreprise Sabaton. Mais il n'y avait pas de travail pour tout le monde. p.62. En cas de panne de courant, la turbine entraînée par l'eau du canal se mettait en marche. Mais si les machines s'arrêtaient, tous les fils cassaient et il fallait tout renouer. Aussi, le canal était très entretenu. p.63. Les hommes s'absentaient souvent au printemps et à l'automne, pour la cueillette des fruits. Ils "se mettaient à l'assurance" et les femmes les remplaçaient, ce qui modifiait leurs horaires.

p.65. Les patrons achetaient dans les villages tous les logements qu'ils pouvaient, pour y loger leurs ouvriers. Il y avait des chambres pour les ouvrières célibataires. p.66. Importance du Patronage dans la vie des ouvrières et des jeunes de la commune: théâtre, cinéma. p.85. Après 1945, on travaille la rayonne, le synthétique, la mousse appelée maintenant "élasthanne". Le travail à l'usine a cessé en 1952-53, a repris en 1955, s'est de nouveau arrêté en 1959. de là, elle est partie travailler à Valsmaïlle, en vélo. Vals maille était une sous-marque de Valisère à Grenoble, gérée par la direction de ce centre. Il s'agissait d'une usine de confection. La couture se faisait à Mayres, S.Ambroix, V. de Berg, etc. Cette usine a fermé en 1974 pour cause de délocalisation vers l'Algérie et la Tunisie. Il y avait environ 400 ouvriers.

Entretien avec M. Jean Fougeirol, 29 octobre 1964 (cahier) O 255.

Le conflit se durcit à l'usine SOTEXA d'Aubenas occupée depuis 5 jours. D.L. du 3 7 1976. 2 AA 187.

M.Riou : Rhône-Poulenc, portrait d'un géant (envoyé aux Allobroges le 4 3 78). 2 BH 18.

Quel avenir pour la filière textile ? Tribune, 15 4 84. 2 AS 36.

Comité séricicole ardéchois: l'idée fait son chemin. Tribune 28 XI 85.2 AS 37.

L'or cévenol au secours de notre région: le ver à soie en Basse-Ardèche. Tribune, 7 XII 85. 2 AS 27.

La sériciculture renait de son cocon. D.L. 29 XII 85. 2 AS 37

Diapositives sur la soie. 2 AS 30.

De la sériciculture à la soie. Expo salle de la Peyre à Joyeuse. Tribune 29 5 86. 2 AS 33.

Le mariage de l'eau et de la soie. Tribune, 4 8 93. 2 AS 34.

Chamaras tient le bon fil (Privas). Tribune du 19 12 85. AM 231.

Robert Aussenac : Une aventure industrielle à Saint-Pierre-sous-Aubenas au XX^e siècle. Cahiers de M.A.T.P. n°87 (photocopies). AR 41-48.

Le textile fout le camp (canton de Thueyts : moulinsages Plantevin et Société Textile de Thueyts à Neyrac); Tribune du 20 11 86. AM 225.

Textiles Montages tisse son entreprise au fil des années. D.L. 16 8 87. 2 BC 104.

La dynamique Payen (St. Julien en St. Alban). Tribune du 24 9 87. AM 185.

Le bombyx dans tous ses états crise à l'unité séricicole de la Mulatière). L'industrie de la soie file un mauvais coton. Lyon-Libération 28 12 88. 2 AS 12.

Définition du métier de gareur. 2 AS 21.

Des cacahuètes pour les moulinsiers ? (Plantevin, à Chirols) Tribune du 27 11 87. AM 219.

Payen, le leader ardéchois. Tribune du 20 10 88. 2 AK 63.

Société textile de Thueyts : occupation et interrogations. Tribune du 20 04 90. AM 229.

L'usine de la Bergère (T.S.R.) Satillieu: un souci. Article T.V. du 12 10 90. AM 172.

Rasurel: le maillot prend l'eau. Article Tribune du 18 10 90. AM 230.

T.S.R. chair et sang de Satillieu: un avenir ? Article T.V. 26 10 90. AM 172.

Payen : le fil innovation (Les Vans). Article DL du 18 2 92. AM 186.

L'usine textile Carrot de Laviolle redémarre. DL du 11 3 92. AM 272.

Pierre Vincent, président de « Quintenas Sportswear ». D.L. 31 3 92. AM 171.
 Le moulinage tient son rang. D.L. du 18 5 1993. AC 289.
 Chomarat en Ardèche: un minoritaire va en Bourse. DL du 15 3 94. AX 91.
 Sovoutri: premier certifié du groupe Porcher (Textile).D.L. 8 9 94. 2 BC 113.
 Le moulinage Joseph Vernède (soie naturelle). Article du 29.3.95. W 182.
 SCOP chez ITDT (Tournon): un an déjà ! TV du 22 5 98. AM 269.
 Les tissages de Quintenas. T.V. du 23 10 98. AM 166.
 L'usine Payen s'agrandit (Les Vans). Tribune du 29 10 98. AM 233.
 L. Payen et Cie : au 1er rang dans le moulinage français et dans le fil textile en Europe (Berrias, les Vans, Saint-Julien-en-Saint Alban). 2 AP 65.
 Quatre générations dans la soie (Peyraverney). DL du 17 1 2000. AY 127.
 Evolution des établissements et des effectifs de l'industrie textile ardéchoise: 1954-1979. Carte par cantons. (J.J. Gaillard). AC 263.
 L'avenir de Lejaby encore en pointillé. D.L. du 14 3 2003. AH 41.
 Du cousu main pour Payen. Hebdo de l'Ardèche du 1er juillet 2005. N 1.
 Changement de direction à la Jallat. Hebdo de l'Ardèche (passementerie, St. Julien Boutières). 4 11 2005.2 AY 50.
 L'industrie italienne de la soie revoit ses fondamentaux. Architrave, 15 01 2013. 2 AN 5-6.
 ITDT c'est fini. Hebdo du 12 12 2008. AM 83.
 108 licenciements confirmés à la Bonneterie Cévenole (Guilherand-Granges). Hebdo 12 12 2008. AM 87.
 57 licenciements chez Quintenas Textile. Hebdo Ardèche 10 9 2009. 2 AE 163.
 Le projet fou de Flaviac (laboratoire textile Drôme-Ardèche). Supplément Tribune du 28 01 2010. AY 266.
 Colère et amertume pour la fermeture de l'usine Lejaby. Tribune du 8 4 2010. AZ 253.
 Lejaby: grève avec occupation des locaux. Tribune, 23 9 2010. 2 BM 151.
 P2F une maille privée, une maille publique, un tissage d'avenir (Flaviac). Journal de la communauté de communes Rhône-vallée, 2 AA 126-127.
 Un sursis pour les salariés de Chomarat. Hebdo, 17 11 2011. 2 BM 151.
 Ils étaient 350 pour défendre l'emploi industriel (Chomarat). 2 AF 77.
 Contifibre: quand le « made in Ardec » s'exporte dans le monde. Hebdo, 21 3 2013. 2 AO 29.
 Chomarat vend sa branche « Textiles Automobiles ». Hebdo 1 10 2015. 2 BM 104.
 L'innovation au bout du fil. (Flaviac). Reliefs n°74 avril 2016 p. 20.

Papeterie

Les papetiers d'Annonay, l'Opinion 1951. BR 4.
 G. Tromparent : Une entreprise moderne. Les papeteries Canson-Montgolfier (1985) Notes. Z 100.
 Eloge du papier à Annonay (brochure, 1988). BR 16.
 Canson dans l'antichambre du groupe espagnol Guarro. D.L. du 31 10 89. AM 173.
 Canson: réseau pour plus de qualité (accord avec EDF). TV du 13 11 92. AM 170.
 La société G.P.V. part à la conquête des pays de l'Est. D.L. 2 3 94. 2 AU 113.
 Papeteries Luquet et Duranton : le centenaire ne fait pas son âge. T.V. du 9 10 98. AM 168.
 Canson change de nom mais conserve son prestige. TV du 16 2 2001. AY 101.
 Le site de Faya va fermer. D.L. du 27 1 2009. AT 236.
 Situation des papeteries le long de la Deûme (croquis). 2 AU 106
 GPV : les salariés interpellent leur actionnaire (157 emplois menacés). DL du 9 4 2010. AZ 249
 « Si on perd le nom GPV on est foutus ! » Hebdo du 4 9 2010. AAA 107.
 Les papeteries Canson bientôt rachetées par le groupe Hamelin ? DL 23 4 2011 2 AE 148.
 Peu de réponses pour le moment (vente des papeteries Canson). DL du 12 5 2011. 2 AF 6
 Réorienter la production à Faya coûterait près de 5 millions d'euros. DL 17 4 2009. 2 AE 149.
 Une machine à papier en construction à Annonay. Hebdo Ardèche 7 6 2012. 2 AL 103.
 La machine à papier est entrée en action. Tribune 18 10 2012. 2 BJ 177.
 Canson se dessine un avenir en couleurs. D.L. 10 11 2013. 2 AU 74.
 Anna Purna, à Davezieux, produit une montagne de serviettes. Reliefs, nov-déc.2013 p. 22.
 Canson : vers une restructuration ? D.L. 21 3 2014. 2 BA 62.
 Yves Rounsard : Canson doit vivre ! Envol n°645, décembre 2014, p. 14.

Parfumerie

Bernard et Philippe Chevillat : dirigeants de Melvitaflor. n° spécial AIDA du DL, 1987. AO 35.
 A Largentière le laboratoire Ardeval. Tribune le 6 10 88. AM 243.
 Melvitaflor et Ardescom : une dynamique ardéchoise. Tribune du 18 10 1990. AM 219.
 L'atelier des lavandes parfume le monde entier. l'Echo le Valentinois 10 12 2005. 2 AG 25.
 Melvita à la conquête du monde. Tribune du 20 11 2008. AM 59.
 Melvita; visionnaire par nature. D.L. du 15 12 2009. AT 224.
 Une distillerie sur le plateau (huiles essentielles et hydrolats à Etables). AT 231.
 L'alchimie gagnante de Fareva (Tournon). Reliefs, mai-juin 2014 n° 63, p. 20.

Pharmacie

Chauvin-Blache aura bientôt la cote. Tribune du 8 1 87. AM 279.
 Cent emplois dans un an à Champagne (installation des Laboratoires Aguetant). DL du 20 07 87. AM 266.
 Valériane au secours des Cévennes (Laboratoire des Cévennes à Largentière). AM 244.
 L'Ardèche département santé (industries pharmaceutiques). D.L. du 19 6 90. AM 151.
 Laboratoires Faure : dans l'œil d'un grand. DL vers 1994. AM 157.
 Faure Ophtalmics voit plus loin. D.L. 21 2 95. 2 AV 63.
 Les collyres et les biscottes dans le même groupe (Lab. Faure et Cereal). D.L. du 8 3 96. AM 160

Un bel avenir pour le laboratoire Chauvin. DL du 23 4 96. AM 293.
Chauvin confirme le développement d'Aubenas. DL du 27 5 97. AM 270.
Les laboratoires Chefaro-Ardeval, à Largentière. Ardèche Infos n°36, printemps 97.
Pharmacie Centrale de France: 54 salariés privés d'emploi. Hebdo du 28 11 2008. AM 62.
La filière pharmaceutique ardéchoise. Reliefs n°50, hiver 2011-2012.
Le site Bausch and Lomb (produits de santé oculaire) se développe autour de trois projets. Hebdo 29 2 2012. 2 BM 133.

Verrerie

BSN Labégude c'est quoi ? Tribune du 7 1 1985. AM 283.
Nouvelle visite chinoise à BSN -Labégude. Tribune du 21 3 85. AM 285.
Anciens verriers de Labégude: une amicale est née. DL du 15 11 1985. AM 283.
BSN Labégude : toujours plus de qualité. Tribune du 8 1 87. AM 287.
Le pari sur l'avenir : BSN va doubler ses capacités de production. DL du 9 10 91. AM 277.
BSN Labégude : la passion rallumée. Tribune du 8 2 1990. AM 272.
La verrerie de Labégude remise à neuf. D.L. du 20 11 94. AM 241.
Un second four pour BSN, DL du 6 5 97. AM 270.
Perrier-Agro-Industrie, filiale du groupe Senoble (Saint-Georges les Bains, Charmes).Ardèche Infos N° 37, été 97.
BSN: Innovation et nouveau cap. Tribune du 26 3 98. AM 289.
La verrerie de Labégude : la nature à l'état pur. Hebdo du 6 2 2009. AT 243.
Une entreprise à l'aube de ses 130 ans (verrerie de Labégude). Hebdo 20 2 14. 2 BA 14.
Une santé de verre (verrerie Owens Illinois, à Labégude). Reliefs, mars avril 2015 n°68 p. 22

Industries diverses

Raymond de Bournet : Les extraits tannants du châtaignier. Avec vue p. 42 des usines Progil. L'Opinion, 1951. BR 4.
Les industries du cuir à Annonay : mégisserie, tannerie, chaussure, lavage des laines. L'Opinion 1951; BR 4.
Mathieu Gounon : Vie et mort d'un territoire de la peau. Histoire des mégisseries et tanneries du Cheylard de 1815 à 1993. Cahiers de « Boutières en Histoire » n° 9, 2016. p.69-103.
Portes ouvertes chez Xavier Danaud, la Bouche Rouge, juillet-août 1978,pp 24-25.
Environ cent emplois sur le site minier de Largentière. D.L. du 4 7 84. AM 243.
Villeroy et Bosch: ce n'est qu'un au-revoir. DL du 4 11 84. AM 239.
A Largentière, la SOPRATEC (construction de serres). D.L du 4 4 85. AM 244.
Policiers et gendarmes délogent les carreleurs de Villeroy qui « bétonnaient » en gare de Pierrelatte et de B.S. Andéol D.L 27/4/1985
Le bilan de santé des entreprises (Francel, Privas). Tribune du 14 11 1985. AM 195.
Simmons: 500 matelas par jour. D.L. du 3 11 1985. AM 188.
Proud S.A. fait feu de tout bois. T.V. du 7 3 85. AM 194.
Des emplois en béton (Sofibat à Lablachère). Tribune du 6 11 86. AM 240.
S.T.T.: la direction éjecte les employés. Tribune du 27 11 86. AM 225.
S.T.T.: les aides publiques en question. Tribune du 11 12 86. AM 248.
T.R.L.: ça colle. D.L. du 26 3 87. AM 187.
Girodet (Boulieu) coté en bourse. Réveil (?) du 26 11 87. AM 166.
Vers 100 suppressions d'emploi à la SORIC, filiale de Charles Jourdan à Tournon. Réveil du 27 6 87. AM 266.
Lienhardt au plus haut. Tribune du 25 2 88. AM 282.
Le sous-préfet dans les vérins. (S.A. Marquet à Rosières). Tribune du 27 10 88. AM 221.CCA Satillieu: le câble va-t-il rompre ? D.L. du 6 9 91. AM 161.
Charles Jourdan : made in Ardèche. Envol de mars 1992. AM 263.
La direction de CCA tente de déménager l'usine (Satillieu). DL du 26 1 92. AM 162.
CCA peut repartir, CCA doit repartir ! Tract CGT février 1992. AM 162.
L'entreprise T.R.L (Privas) rachetée par un groupe anglais. D.L. du 20 2 1992. AM 188.
69 licenciements chez Charles Jourdan. Article DL du 18 3 92. AM 264.
Un front syndical pour l'avenir de Jourdan (Tournon). DL du 28 3 92. AM 262.
Travaux dans la ville : Lienhardt s'agrandit. DL du 15 10 92. AM 294.
Leader mondial des moules métalliques de fabrication: TECMO et SOCODIBAT. D.L. 8 12 92. 2 BC 106.
Licenciements chez Mercier Frères ? La CGT interpelle les pouvoirs publics sur de nouveaux licenciements (entreprises à travers toute l'Ardèche). AM 160.
Vanne ouverte dans l'armement (Vanatome à Annonay). DL du 12 3 93. AM 167.
Le groupe Labrosse à Granges: l'entreprise qui monte, transporte et protège. D.L. du 1 6 93. AM 212.
Matière grise pour sous-traitants (T.C.A. à Charnas). D.L. du 15 6 93. AM 169.
Jourdan : le site de Tournon fermera. DL du 29 9 93. AM 259.
France Gabions (le Pouzin) remporte un gros contrat avec la Corée du Sud. DL du 14 3 95. AM 247.
La SACER (le Pouzin) : une histoire, un avenir. Tribune, 23 5 96. AM 249.
La valise de la réussite (Debeaux, Privas)). DL du 3 11 96. AM 195.
Confirmation de l'arrivée d'Eurogypack sur la zone industrielle du Pouzin. DL du 4 3 97. AM 247.
Echec et CIMAT (départ d'une entreprise de Mercuer). TV du 28 3 97. AM 273.
De nouveaux horizons pour la fonderie Champagnat à Davezieux. T.V. du 2 5 97. AM 157.
Eurogipack, S.M.V.R. Magyar, premières entreprises installées sur la zone industrielle du Pouzin.Ardèche Infos été 97. N° 39.
Eurogypack confirme son installation. Tribune du 30 10 97. AM 250.
Vers un tannage moins polluant (Nouvelles Tanneries d'Annonay). T.V. du 31 10 97. AM
Depuis un certain temps déjà, Mydrin TRL à Privas et Ets. Chomarat au Cheylard pratiquent la réduction du temps de travail. T.V. du 31 10 97. AM 211. 170.
Jean-Claude Montagnon : la victoire d'un autodidacte (Chamatex). DL 26 11 97. AM 254.

Le groupe Cheynet a racheté l'entreprise Tardy.(Ruoms). Tribune du 21 5 98. AM 234.
 Adhérer sans se détacher des réalités (T.R. L.). D.L. du 9 1 99. AM 189.
 Imprimerie Lienhardt : le point de vue du PDG. DL du 2 7 2003. AY 36.
 Les licenciements continuent à Chamatex (Ardoix). Hebdo du 9 4 2004. AU 122.
 Simmons : la totale dans l'Ardèche. DL du 27 5 2009. 2 AE 156.
 Simmons : l'espoir de faire reculer le rouleau compresseur. DL 30 5 2009. 2 AE 150.
 Neyrac et Melvita font eau commune. DL 17 3 2010. AY 275.
 Side On Watersports, une entreprise qui a le vent en poupe à Davezieux. Reliefs, n°43, printemps 2010 p. 28.
 Une nouvelle vie pour les matelas Simmons. Hebdo du 17 6 2010. AAA 100.
 Plantes aromatiques du Diois: l'entreprise étend son activité en Ardèche (Parc Rhône-Vallée). Reliefs, automne 2011, n° 49, p.16.
 Serge Rampa: grand capitaine d'industrie en Ardèche. D.L. 16 11 2013. 2 AU 86.
 Binet Feutres SA. D.L. 23 9 93. 2 AU 103.
 L'ancien militant devenu P.D.G. (Nouvelles Tanneries d'Annonay) D.L. 21 9 93. 2 AU 105.
 Giraud Delay, un duo charpenté (construction de charpentes, plaine du Lac à Privas). D.L. 2 3 95. 2 BC 154.
 Le filon économique de la diatomite.(Saint-Bauzile). Tribune 13 6 96. 2 BB 181.
 La valise de la réussite (Debeaux, Privas)). DL du 3 11 96. AM 195.
 La tannerie d'Annonay reprise par le groupe Hermès. D.L. 17 1 2013. 2 BM 117.
 Recycler le béton, ça marche. (CBM Lextreit-Manent au Teil). Tribune 13 2 2014. 2 AZ 165.
 Alliance Environnement, l'art de valoriser les déchets (l'Espelidou). Tribune, 13 2 14. 2 AZ 164.
 Mondoro Design obtient un Janus de l'industrie avec la société nyonsaise Ecodom. Tribune 13 2 2014. 2 AZ 167.
 Le B.T.P. en difficulté. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 173.
 Bacacier s'installe à Bourg Saint Andéol. Reliefs nov-déc 2013 p. 21.
 La société « La Ville en Vert » (construction écologique) s'installe au Pouzin. Reliefs mars avril 2014 p. 21.
 Mobilisation des communes sur l'enjeu de la filière « bois ». Hebdo 10 4 2014. 2 BA 123.
 Skipper Logistique, à la Voulte (Fabien Juvet). Reliefs mars avril 2015 n°68 p. 19.
 Première pierre pour l'extension voutaine d'Efitam (Frégate). Hebdo de l'Ardèche 31 3 2016. 2 BN 185.
 Les effectifs industriels hors BTP et bâtiment dans la circonscription de la CCI d'Annonay (carte) par secteurs et par cantons. AM 223-224.
 Rampa Entreprises. n° spécial D.L. U 8-U 9.

ENVIRONNEMENT- GENERALITES

Changements climatiques

Notre climat continue à se réchauffer. Greenpeace été 1997, pp 12 15.
 Ozone : comment s'en protéger ? Greenpeace,été 1997,pp 16 19.
 Antarctique : c'est là que s'observent le mieux les premiers signes d'un changement climatique. Greenpeace, printemps 1997, pp 4 à 9.
 Ozone : le protocole de Montréal fêtera bientôt son 10° anniversaire. Où en sommes-nous ?
 Changements climatiques : péril au pôle nord, limitation des émissions de CO2, carburants fossiles, etc. Dossier, Greenpeace hiver 1997, pp 1 à 16, hiver 1997.
 El Nino, phénomène chargé de tous les maux. Greenpeace, hiver 1997, p. 26.
 Kyôto et pas plus tard : la préparation du sommet, Vert Contact n°475,25-31 octobre 1997.
 La France à Kyoto: le compte n'est pas bon. Vert contact n°481, du 6 décembre 1997.
 Le grand bond en avant de Kyoto: tournant historique, par D. Voynet. Vert contact, n° 483 20 décembre 1997.
 Les nations se désunissent, l'ozone fait son trou. Libération 11 décembre 1986.Dossier généralités environnement, pollution de l'air.
 The Heat is on, Time 19 octobre 1987. En anglais, avec croquis et schémas. Même dossier.
 Northstar, un projet d'exploration pétrolière contesté (en Alaska). Greenpeace, été 99 p.5 (pour éviter des changements climatiques, on ne doit brûler que le quart des réserves combustibles fossiles prouvées, au cours du siècle prochain).
 Echec à la Haye, une crise salutaire ? Greenpeace, printemps 2001, pp. 7-8.
 Le protocole de Kyoto, mort ou vif ? Greenpeace automne 2000, pp. 5-7.
 Kyoto, vivra, vivra pas ? Greenpeace, automne 2001, pp.6-7.

Gestion des déchets non nucléaires

Coordination nationale contre l'importation, l'exportation et l'incinération des déchets, c/o GREENPEACE, 28 rue des Petites Ecuries, 75010 PARIS. Tél:01 47 70 46 89, cité par l'Arantelle des Cévennes de mars 1996 n° 55.
 Plans départementaux d'élimination des déchets, Vert Info n° 501 14 mai 1998.
 Vers le tri des déchets, Que Choisir ? octobre 1998, p.10. Voir aussi Q.C. de février 1996, contre les usines d'incinération.
 Redéploiement de la politique des déchets en Ile-de-France, Vert-Contact n° 514, 31 octobre 1998 (voir aussi un article contre les manifestations d'éleveurs de porcs, à qui on reproche d'empoisonner l'environnement)
 Sauvons nos mers ! Elles n'accueilleront bientôt plus de déchets dangereux. Greenpeace automne 1998 n° 39 pp. 5-8.
 Portes-les-Valence, le SYTRAD et l'incinérateur, Epines Drômoises n° 87, nov-déc 98 pp 22-23.
 Sols pollués, la remontée des abus. Que choisir ? n°359 avril 1999 pp. 50 53.
 Incinérateurs hors normes (en Haute-Savoie) Que Choisir ? n° 361 juin 1999 p.63
 adresse UFC Que Choisir ? Haute-Savoie: B.P. 5, Allonzier-la-Caille, 74350 CRUZEILLES.

Ecologie sociale

Mettons du SEL dans notre vie. L'Arantelle des Cévennes, mars 1996.Adresses et contacts, bibliographie.
 Une vraie richesse, le R.I.R.E. L'Arantelle des Cévennes, été 1994, n° 48. Contact : F.Janin, Chastagnas, 07450 Burzet. Tél : 04 75 94 46 97. ou G. Bölling, Léoux, 26510-Villeperdrix.
 Education Infos,Centre THELEME, 3 rue des Chalets 66 820 Vernet les Bains. Tél : 04 68 05 65 85 (du lundi au vendredi de 14 à 17 h.) Liste d'écoles différentes, dont Orion à Saint-Félicien, et le collège cévenol du Chambon-sur-Lignon.

Des Cévennes au Sahel, interview de Pierre Rabhi, l'Araignée des Cévennes n° 16, pp.15 18, juin 1985.
Une autre école : la méthode Montessori ? L'Araignée des Cévennes et du Vivarais n° 13-14, novembre 1984, pp.6-8.
Greenpeace : surpopulation mondiale, la télé contre les bébés, n° de janvier-février 1994, pp 26-29.
Vivre en ville dans un quartier écologique, Greenpeace, janvier-février 1994 pp 30-31.
Et si le nord payait l'ardoise ? Greenpeace, janvier-février 1994, pp 32 33.
La guerre des Etoiles aura-t-elle lieu ? Greenpeace, printemps 2001 pp. 5-6.

Gestion de l'eau

Dans le cadre de l'année internationale de l'Océan, Greenpeace brosse un portrait des différentes menaces qui pèsent sur lui.
Greenpeace, printemps 1998, pp 10 15.
Baïkal et Kamtchatka proclamés à leur tour patrimoines mondiaux, Greenpeace printemps 1997 pp 20 21.
Etat sanitaire des zones de baignade en eau douce, Ministère de la Santé, saison 1987. Dossier pollution de l'eau généralités environnement.
Qualité des eaux de baignade, dossier de presse, saison 1987, même dossier.
Etat sanitaire des zones de baignade en mer, saison 1987, même dossier.
Agence de bassin Rhône Corse Méditerranée, dépliant 4 pages couleurs sur « La rivière » avec dessin pédagogique. Même dossier.
Ministère de l'Environnement, Tableau de bord 1988 : l'eau. Même dossier.
Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux, (CEDRE) dépliant publicitaire. B.P. 308 29274 Brest Cedex, Tél:98 49 12 66. Tél alerte pollution : 98 22 40 40. Même dossier.
Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse, 31 rue Jules Guesde, 69310. Pierre Bénite. Tél:04 78 50 16 40. Dépliant : l'eau est un monde vivant, protégeons-la. Même dossier.
Eau impure dans les Alpes, Que choisir ? octobre 1998 p.8 (dans le Champsaur, suite à un problème de captage d'eau potable en milieu rural).
L'eau, victime des cochons bretons. Que choisir ? octobre 1998 p. 63.
Greenpeace en action : Erika, une marée noire de trop. Greenpeace, printemps 2000. pp.9-1001. a pollution de l'eau par les PCB et autres cocktails de polluants. Passerelle Nature, p. 6 et suiv. 2 AE 84-85.
Liste des ouvrages de M. Maurice Paré (livres et articles). Don de l'auteur, années 70. 2 AW 46.
Tableau de bord de l'environnement Rhône-Alpes : l'eau, dont qualité par département des eaux de baignades, rejets industriels et domestiques des grandes localités et entreprises, etc (1985). BR 10.
Tableau de bord de l'environnement Rhône-Alpes : l'air (1988). BR 10.
L'eau est un monde vivant, protégeons-la (dépliant de l'agence de bassin). Nombreux dessins. 2 AW 87-88.
La rivière, protégez-la, c'est votre intérêt ! Bassin hydraulique Bièvre-Valloire 2 AW 89-90.
Le Conseil d'Etat et la juridiction administrative : l'Etat et l'eau, approvisionnement, gestion, hygiène publique. 2 AY 18-31.
Jean Pierre Goubert : La conquête de l'eau. L'avènement de la santé à l'âge industriel. C.R. des Annales, janvier 1989. 2 AY 33.
Ricardo Petrella : La Haye, symbole d'une nouvelle conquête de l'eau par les intérêts privés (interview). Revue H2O, février 2000. 2 AY 34-35.
Hervé Maneglier : Histoire de l'Eau, du mythe à la pollution, Ed. François Bourin, 990.
En quête d'eau, dossier avec articles de Lynes Avezard, Jean-Luc Flaugère, Jean Barrot (exemple du Nil) Envol, mai 2023, pp. 8-13.
Voir aussi article pédagogique sur le n° d'Envol d'avril 2023.

Problèmes de l'énergie

Vivre avec les effets de la radioactivité, Greenpeace, automne 2002, pp. 7-8.
La bataille du plutonium, idem, p. 10
EDF, tarifs, magouilles et surcapacités, p.11.
Greenpeace dans le SE asiatique pour promouvoir les énergies renouvelables, pp12-13.
Esso, premier fournisseur en carburant des changements climatiques, p.14.
Compte-rendu du sommet de Kyoto. Comment réduire la part des énergies fossiles sans augmenter celle du nucléaire ? Essor des énergies renouvelables et emploi. Le retraitement des combustibles nucléaires crée un vrai carrousel de substances radio-actives.
Dossier Greenpeace, printemps 1998, pp 16-24.
La Hague : Greenpeace a prélevé des échantillons de sel marin et d'eau. Greenpeace, automne 1997. pp 4 7.
Des recherches sont en cours pour trouver de nouvelles nappes de pétrole dans l'Atlantique. Greenpeace automne 1997, pp 8 13.
Des moulins à vent en pleine mer. Greenpeace, automne 1997, pp 14 15.
La Hague, l'usine qui rend malade. Greenpeace été 1997
Déjà entendu parler de l'E.P.R. ? Un nouveau réacteur franco-allemand encore plus performant et sûr. Greenpeace été 1997.
Les transports nucléaires sillonnent l'Europe et traversent même les mers vers le Japon. Les risques sont incalculables. Greenpeace, printemps 1997, pp 22 24.
Que faire des déchets radioactifs ? La situation en France et en Belgique, Greenpeace printemps 1997 pp 25 26.
Déchets nucléaires dans le Gard, in l'Araignée des Cévennes n° 56, été 1996. Collectif Rhodanien contre l'enfouissement des déchets nucléaires, c/o Bernadette Boivin 65 fbg. du Soleil, 30100 Alès. Tél: 04 66 30 43 54.
La Hague : les preuves s'accumulent. Greenpeace, printemps 1997, pp 20 21.
Dominique Voynet dit non à l'enfouissement des déchets nucléaires. Vert contact n° 488 du 7 au 13 février 1998.
Rentrée radioactive à Nogent sur Marne. L'Evènement du jeudi 11 09 97, in dossier Vert contact.
Les rayons gamma s'invitent au pique-nique. Le Monde du 25 07 97, in dossier Vert contact.
Le bide des nucléocrates de la CGT. Stop Malville n° 23, in dossier Vert contact.
Vital Michalon, sa mémoire ne nous appartient plus. Stop Malville n°23, in dossier Vert Contact.
Ni ici ni ailleurs : les déchets nucléaires. Vert contact n° 479, 22 novembre 1997.
Une autre voix pour EDF-GDF : des syndicalistes s'expriment sur le nucléaire. Vert contact n°474, 18 octobre 1997.
Une marche champêtre en terrain hostile pour fêter la fin de Superphénix. Le Monde du 5 08 97, in dossier Vert contact.
Les contre-experts (la CRII Rad) du nucléaire. Le Monde du 21 08 97 in dossier Vert contact.
Ambiance fin de règne pour le nucléaire. Vert contact n°452, 8 mars 1997.

Baignade autorisée dans mer radioactive, Vert Contact n°445 du 24 janvier 1997.
 Sortir du nucléaire, hors-série, avril 1996, in l'Arantelle des Cévennes, mars 1996.
 Dossier nucléaire : qu'est-ce que la CRIIRad ? Comment se protéger de la radioactivité ? Les bienfaits du nucléaire. pp.7-17 (B.D. de J.C. Pertuzé). L'Araignée des Cévennes, automne 86, n° 21.
 Pour l'arrêt définitif de Superphénix, L'Arantelle des Cévennes, n° 60, p.8.
 Tchernobyl, 12 ans après. Avec carte des régions touchées en 1986. Que choisir ? n° 349, mai 1998, pp.36-37.
 EDF et COGEMA entartées. Vert-Contact, n° 501 du 14 mai 1998.
 Autour des déchets nucléaires, Epines drômoises, mai-juin 1998, p. 5.
 Alerte au radon (radio activité naturelle). Que Choisir ? octobre 1998 pp. 26-29.
 Nucléaire : un dilemme qui vaut 1 milliard (la centrale de Belleville sur Loire). Libération du 25 août 1998, annexé à Vert-Contact été 1998.
 Contre la création d'un cimetière nucléaire en Belgique, contre-expertise de Greenpeace, janvier-février 1994 p. 36.
 Vers les énergies renouvelables, énergie éolienne au Danemark, Greenpeace automne 1998 p. 4.
 EDF, mensonges par émission-Sortir du nucléaire, c'est possible-Bataille de l'enfouissement et guerre de tranchées-Greenpeace automne 1998 n° 39.
 Depuis la Hague, le nuage radio-actif se répand. Greenpeace, hiver 1998 n° 40, pp 6-7
 Dossier Energies: Greenpeace, hiver 1998, n°40 pp. 17-23;
 Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge Lyon 4°. Tél: 04 78 29 22.-Fax: 04 72 07 70 04. n° 5, mars 1999: n° dans la collection 1999 de Vert-Contact : Chauffage électrique, une campagne qui inquiète E.D.F. ; Sortir du nucléaire en Allemagne, une farce ? ; Les rejets radioactifs dans l'air à Soulaines (Aube). Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs, B.P. 17, 52101 ST.
 DIZIER ; La COGEMA mise en examen à la Hague ; Effet de serre : pour EDF l'argument de la dernière chance.
 Ce fameux nuage, Tchernobyl (Jean-Michel Jacquemin) ; Malville : l'extinction ? ; Le nucléaire et la lampe à pétrole (commission énergie des Verts) ; Les effets des lignes sur notre santé ; Le réseau en action.
 Espagne janvier 1999 : le solaire marque des points. Greenpeace, printemps 1999 n° 41.
 Le nucléaire: à petits pas vers la sortie. Greenpeace printemps 1999 pp 6-8.
 Réseau sortir du nucléaire (dossier énergie nucléaire) : Chauffage électrique, une campagne qui inquiète EDF ; La sortie allemande du nucléaire serait-elle une farce visant à attendre la fin naturelle des ressources en uranium ? Soulaines (Aube): des rejets d'hydrogène radioactifs dans l'air ; Une première; la COGEMA mise en examen à la Hague ; Effet de serre: l'argument de la dernière chance ; Ce fameux nuage : Tchernobyl, la France contaminée ; Malville : l'extinction ? Tous ensemble à Verdun contre l'enfouissement. (Réseau Sortir du nucléaire, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon. Tél: 04 78 28 29 22, Fax: 04 72 07 70 04.
 La Hague: pas d'enquête publique, mais les rejets radioactifs continuent... Greenpeace, été 99, p. 13.
 Dossier : le nucléaire rêve annoncé, cauchemar assuré. Greenpeace, printemps 2001.
 OSPAR 2000, La mer n'est pas une poubelle, Greenpeace automne 2000, pp. 12-13.
 Cargaison nucléaire en voyage autour du monde. Greenpeace, automne 1999, pp. 6-8.
 Energies pour la vie, dossier, Greenpeace, pp. 17-23, été 2001.
 Vivre avec les effets de la radioactivité, Greenpeace, automne 2002, pp. 7-8.
 La bataille du plutonium, idem, p. 10
 EDF, tarifs, magouilles et surcapacités, p. 11.
 Greenpeace dans le SE asiatique pour promouvoir les énergies renouvelables, pp12-13.
 Esso, premier fournisseur en carburant des changements climatiques, p. 14.
 Une information indépendante sur la radioactivité. Passerelle Nature n°1. p.15. 2 AE 84-85.

Gestion de la faune

Les dents de la mer, dossier principal de « Greenpeace », janvier-février 1994. La pêche en excès, Main basse sur la mer, etc.
 « Le souffle de la neira », revue destinée à promouvoir la race ovine du Velay, et consacrée au monde pastoral de la Haute-Loire.
 Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire, tél: 04 71 07 21 00.
 Biodiversité : CITES ou la survie des espèces menacées. Greenpeace automne 1997, pp 16 21.
 Il est temps de réglementer la pêche en mer du Nord. Greenpeace, printemps 1997 pp 10 15.
 Les oppositions aux O.G.M. se multiplient. Greenpeace printemps 1997 pp 16 17.
 Ahou criait le loup. Vert Contact n° 475 25 31 octobre 1997.
 Le bonheur est dans le pré : contre l'agriculture productiviste. Politis, 20 novembre 1997, dans le dossier Vert contact.
 Il est aussi con d'être un anti-chasseur primaire qu'un gros con de chasseur en treillis, Vert contact n°470, 20 26 septembre 1997.
 Au nom du grand chef Codex, Que choisir ? n° 346 pp 28 29 (réglementation mondiale des produits alimentaires qui admettrait les viandes avec hormones, mais exclurait les fromages au lait cru).
 Les hormones aux portes de l'Europe, Que choisir ? n° 346, p.5.
 Hécatombe chez les abeilles : un insecticide répandu sur les tournesols leur ferait perdre le sens de l'orientation. Que choisir ? n° 348, pp 28 29.
 La pêche oui, le pillage non. Campagne Greenpeace mai 1998. Dossier Greenpeace.
 Natura 2000 : qui sera le dindon de la farce ? Epines Drômoises, mai-juin 1998, pp6-7.
 Chronique d'une régression nationale allongement des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs) Vert Contact du 20 au 26 juin 1998.
 Les Verts et la Chasse, plaquette nationale, février 1994. Annexé à Vert-Contact de septembre 1998.
 Dossier Chasse : Epines Drômoises, sept-oct 1998 ; Chasse: le vent tourne... ; Chasse et politique ; Loi Chasse du 19 juin 1998 ; Des chasseurs parlent aux chasseurs (ANCER) ; Natura 2000, c'est la mauvaise méthode ; La loi Verdeille vue par des chasseurs ; La FRAPNA Drôme et la chasse ; Propriétaires ruraux et loi Verdeille ; Retrait des terrains des ACCA.
 Dossier Lièvre, Epines Drômoises, sept-oct. 1998.
 La France menacée par les cochons, Que Choisir ? juin 1999 n° 361 pp.46-48 (pollutions de l'élevage industriel).
 Dossier « Surpêche » Greenpeace été 1999, pp.17-24.
 Dossier : La face cachée des POPs (polluants organiques persistants). Greenpeace, été 2000, pp. 17-23.

Dekelio : n° 4 pp. 23-27. Le cri du sanglier (débat Didier Malclès-Pascal Waldschmitt).

Pollution de l'air

Les dioxines sont dangereuses. D'où viennent-elles et comment s'en débarrasser ? Greenpeace, printemps 1998, pp 4 à 9.

La prise de la pastille (pollution de l'air à Paris) Vert contact n° 480 du 29 novembre 1997.

Tableau de bord de l'environnement, édition 1988:l'air. Croquis, cartes, graphiques.

Dossier généralités Environnement, pollution de l'air.

Un juge qui ne manque pas d'air : la pollution à Rome. Libération 13 novembre 1986.

Voiture propre : la France commet une grave erreur. Le Monde du 3 août 1988. Même dossier.

Nuage toxique sur la région de Nantes : une catastrophe évitée. Le Monde du 31 octobre 1987. Même dossier.

Réduire la pollution atmosphérique dans l'agglomération lyonnaise. COPARLY, 63 avenue Roger Salengro, 69100 Villeurbanne. Tél:04 78 89 11 30. Même dossier.

Association pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région grenobloise (ASCOPARG), dossier d'information.

ASCOPARG : 46 boulevard Maréchal Foch, 38000 Grenoble. Tél : 04 76 43 41 45. Comprend en plus un document sur une exposition itinérante sur la pollution atmosphérique. Même dossier.

Catalogue audio-visuel de l'Agence pour la Qualité de l'Air, édition 1987, AQA : Tour GAN, Cedex 13 92082 Paris la Défense 2. Tél : 01 47 76 44 21. Même dossier.

Les sapins vosgiens ont du plomb dans les aiguilles, Libération 16 août 1984. Même dossier.

Les citadins malades de la pollution, Que choisir ? n° 346, p. 5.

17 juin 2002: journée mondiale d'action contre l'incinération, Greenpeace, été 2002, p. 15.

Esso, ennemi climatique n°1. Greenpeace hiver 2002. Dossier.

La pollution de l'air, passerelle, Nature. n°1. p. 9. AE 84-85.

Transports

Dossier voies de circulation, Epines Drômoises n° 88, janv.-fév. 99 : paysage et vie sauvage ; chronique d'un Vercors qui fait fausse route ; des insectes et des hommes (J.D. Abel) ; projet d'agrandissement de la RD 93 ; l'escalade des infrastructures.

Les inconscients du Mont-Blanc, Que Choisir ? p. 5 n° 360 mai 1999.

Le Conseil d'Etat se perd sur l'A 66 (Toulouse-Pamiers) Que Choisir ? mai 1999 p. 6 n° 360 (voir aussi Q.C. n° 351 et 339, sur l'annulation de l'A 400 Annemasse-Thonon par le Conseil d'Etat pour cause de trafic insuffisant).

Vallée d'Aspe, opposition croissante. Greenpeace été 99, p. 9 ; sous le Mont-Blanc comme sous le Somport : des poids trop lourds pour le climat, idem.

Géographie générale

Réflexions théoriques sur la notion de région. I 63-I 71.

Thèses de langue française de géographie et de sociologie rurale publiées dans les années 1960. I 72.

Critique de la géographie des paysages. Esquisse d'une géographie sociale. I 81-82.

« Vocabulaire géographique et hiérarchisation des savoirs », article personnel, « Information Géographique », 1987 n° 51, pp. 76-81. T 131.

Echelle des temps géologiques. Encyclopédie Wikipedia. AH 145-150.

Gestion de la faune

Les dents de la mer, dossier principal de « Greenpeace », janvier-février 1994. La pêche en excès, Main basse sur la mer, etc.

« Le souffle de la neira », revue destinée à promouvoir la race ovine du Velay, et consacrée au monde pastoral de la Haute-Loire.

Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire, tél: 04 71 07 21 00.

Biodiversité : CITES ou la survie des espèces menacées. Greenpeace automne 1997, pp 16 21.

Il est temps de réglementer la pêche en mer du Nord. Greenpeace, printemps 1997 pp 10 15.

Les oppositions aux O.G.M. se multiplient. Greenpeace printemps 1997 pp 16 17.

Ahou criait le loup. Vert Contact n° 475 25 31 octobre 1997.

Le bonheur est dans le pré : contre l'agriculture productiviste. Politis, 20 novembre 1997, dans le dossier Vert contact.

Il est aussi con d'être un anti-chasseur primaire qu'un gros con de chasseur en treillis, Vert contact n°470, 20 26 septembre 1997.

Au nom du grand chef Codex, Que choisir ? n° 346 pp 28 29 (réglementation mondiale des produits alimentaires, qui admettrait les viandes avec hormones, mais exclurait les fromages au lait cru).

Les hormones aux portes de l'Europe, Que choisir ? n° 346, p.5.

Hécatombe chez les abeilles : un insecticide répandu sur les tournesols leur ferait perdre le sens de l'orientation. Que choisir ? n° 348, pp 28 29.

La pêche oui, le pillage non. Campagne Greenpeace mai 1998. Dossier Greenpeace.

Natura 2000: qui sera le dindon de la farce ? Epines Drômoises, mai-juin 1998, pp6-7.

Chronique d'une régression nationale (allongement des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs) Vert Contact du 20 au 26 juin 1998.

Les Verts et la Chasse, plaquette nationale, février 1994. Annexé à Vert-Contact de septembre 1998.

Dossier Chasse: Epines Drômoises, sept-oct 1998 : Chasse : le vent tourne... ; Chasse et politique ; Loi Chasse du 19 juin 1998 ; Des chasseurs parlent aux chasseurs (ANCER) ; Natura 2000, c'est la mauvaise méthode ; La loi Verdeille vue par des chasseurs ; La FRAPNA Drôme et la chasse ; Propriétaires ruraux et loi Verdeille ; Retrait des terrains des ACCA.

Dossier Lièvre, Epines Drômoises, sept-oct. 1998.

La France menacée par les cochons, Que Choisir ? juin 1999 n° 361 pp.46-48 (pollutions de l'élevage industriel).

Dossier « Surpêche » Greenpeace été 1999, pp.17-24.

Dossier : La face cachée des POPs (polluants organiques persistants). Greenpeace, été 2000, pp. 17-23.

Dekelio : n° 4 pp. 23-27. Le cri du sanglier (débat Didier Malclès-Pascal Waldschmitt).

Gestion de la flore

En France, la culture du maïs transgénique vient d'être autorisée. Greenpeace, printemps 1998, p.27.

O.G.M. : le refus des consommateurs. Greenpeace, automne 1997, pp 22-23.

Colombie britannique : le saccage des forêts tempérées se poursuit à un rythme effréné. Greenpeace, été 1997, pp 4 à 9.

Une politique sans gêne. Vert contact n°481,6 décembre 1997.

Biodiversité et « Natura 2000 » : Vert contact, n° 472,4 octobre 1997.

Les O.G.M. en dix questions, Que choisir ? n°348, pp 36 37.

Stop à la P.A.C. folle ! Document joint au n° de Vert Contact des 20-26 juin 1998.

O.G.M.: l'urgence, c'est la précaution. Vert-Contact du 27 juin au 3 juillet 1998.

Etiquetage O.G.M. : un bel embrouillamini. Que choisir, octobre 1998, p.4.

Associations motivées par la gestion de la flore :

- OSARIUM, 03250 : le Mayet de Montagne, Tél: 04 70 59 75 24. Autour de la vannerie.

- ENTRELACS, 13 rue de la République, B.P. 17, 85000.-La Roche-sur-Yon. Toute personne intéressée par les plantes.

- ALLEES COUVERTES : S.I. de la Reid (Belgique), recherche des informations sur les routes et allées couvertes en Europe. Michel Mathieu, Basse Desnié 848. B. 4910. La Reid (Belgique).

- SILVA, association pour la gestion durable des forêts, tél: 01 48 75 59 44.

- ID plantum, promotion des plantes médicinales; tél: 01 47 32 33 33.

- CLIMAX, activités autour de la botanique et des sciences rattachées. Tél: 04 90 77 13 80.

- SOCIETE FRANCAISE D'ETHNOPHARMACOLOGIE, destinée aux professionnels de la santé. Contact: 03 87 74 88 89.

A la rescousse des mangroves, Greenpeace, automne 1998, n°39. p. 2.

Organismes génétiquement modifiés, Dossier Greenpeace, automne 1998, n° 39 pp 17-23.

O.G.M.: pas tellement sous contrôle ! Greenpeace, hiver 1998 n° 40, p. 5.

Médecine douce pour les cultures, Que choisir ? n°359, avril 1999. pp 32-34.

Réseau Info-Conso de Greenpeace. Renseignements sur l'évolution de la législation sur les produits transgéniques et liste des aliments susceptibles d'en contenir. Voir dans dossier Greenpeace vers juin 1999.

Le saccage du bassin du Congo, Greenpeace été 99 pp . 6-8.

Dossier O.G.M. Greenpeace printemps 2000 p. 16-23.

Destruction forestière, les alternatives existent. Greenpeace Printemps 2000 p. 5. Dossier disponible sur demande.

Montpellier, protocole de biosécurité. Stop OGM à Bordeaux. Agir contre le bétail du vivant. Greenpeace, printemps 2001.

Lapeyre ne veut pas garder l'Amazonie vivante, Greenpeace automne 2000, p. 11.

Dossier: le principe de précaution, Greenpeace automne 2000, pp. 17-23.

Non, les OGM ne nourriront pas le monde ! Greenpeace, hiver 2000, pp. 7-8.

L'Amazonie, un paradis en danger, Greenpeace, pp.17-23, automne 1999.

Dix ans d'action pour la sauvegarde des forêts canadiennes, Greenpeace, été 2001 pp. 7-8.

Les Indiens Deni sauvent leur terre ! Greenpeace, pp.7-8, hiver 2001.

L'agriculture durable pour un monde plus viable, Greenpeace, dossier, pp. 17-23, hiver 2001.

Tournée « les OGM ne sont pas la solution à la faim dans le monde », Greenpeace, automne 2002, pp. 15-16.

L'appel des enfants pour la sauvegarde des forêts anciennes, Greenpeace, été 2002. Dossier.

La pollution des sols. Passerelle Nature n°1 p. 12. 2 AE 84-85.

La ferme des routes. Passerelle Nature n°1 2 AE 84-85.

Les jardins d'Isana. Passerelle Nature n°1 p.19. 2 AE 84-85.

Problèmes de consommation

Problèmes alimentaires

Les produits qui contiennent des O.G.M. pp 14-19, Que Choisir ? janvier 1999 n° 356 (voir aussi l'éditorial, « Main basse sur l'alimentaire » p.3)

Produits alimentaires, qui fabrique quoi ? Que Choisir ? pp.20-25 janvier 1999 n° 356.

L'attaque du bœuf aux hormones made in U.S.A. , Que Choisir ? p.4 n° 361 juin 1999.

Pas de maïs O.G.M. en France, Que Choisir ? p. 6 n° 361 juin 1999.

Amalgames dentaires : les dangers du mercure, Que Choisir ? p. 8 n° 361 juin 1999.

Légumes aux métaux lourds (arrosage aux eaux usées) Que Choisir ? p. 9 juin 1999 n° 361.

Consommation d'eau

L'usager doit prouver que sa facture est excessive, Que Choisir ? p. 5, n° 361 juin 1999.

Politiques de l'environnement

S'engager pour le milieu peut nuire à votre santé, Greenpeace hiver 1997, pp 22 23.

Rio, l'an V. Greenpeace, été 1997, pp 10 11.

Greenpeace vient d'ouvrir un bureau à Hong-Kong, Greenpeace été 1997 pp 20 23.

Rio cinq ans plus tard, Greenpeace, automne 1997, p. 26.

Greenpeace European Unit suit de près la politique européenne et exerce un lobby pour un meilleur environnement, Greenpeace, automne 1997, pp 24 25.

Le principe de précaution, Edito de Greenpeace, printemps 1999 n° 41.

Greenpeace à cœur ouvert, dossier, Greenpeace printemps 1999.

Greenpeace en Russie, dossier, pp. 17-23, Greenpeace, automne 2001.

Bernard Vandewiele : L'écologie sur le divan. Passerelle Nature n°1 (La destruction de la nature et de « l'autre » est un effet de l'instinct de mort). 2 AE 84-85.

Les Cévennes, un pays propice aux éco-entreprises. Pays Cévennes pages intérieures, février 2011.

ENVIRONNEMENT - ARDECHE

GESTION DE L'EAU

Généralités

*Préfecture de l'Ardèche: Les rivières d'Ardèche, 1996.

Plan d'un travail sur l'eau en Vivarais (ou sur le bassin de l'Eyrieux)

1. Précipitations et pédologie.

2. La menace de l'eau: pluies diluviennes et inondations.
3. L'eau comme obstacle: ponts, planches, gués.
4. L'eau alimentaire, hommes et bétail.
5. L'eau auxiliaire de l'agriculture: irrigation, moulins.
6. L'eau auxiliaire de l'industrie.
7. Les loisirs de l'eau: pêche, baignades, navigation de plaisance.
8. La pollution de l'eau et sa protection.

Projet de scénario pour Hervé Ozi I: « Pour que l'eau vive ! » BR 23.

Service hydraulique du XIX^e siècle: observations pluviométriques à Aubenas (1856-1870), 1262 W 151, annonces des crues (1262 W 153), études relatives aux inondations pour la rivière Ardèche et ses affluents (1262 W 154), calques et profils en long de barrages (1262 W 155), prises d'eau sur l'Ardèche, la Volane, la Fonteaillère et l'Espezonnette, 1869-1878 (1262 W 156). 2 AW 43.

Maurice Pardé : Quelques remarques sur les crues cévenoles. Actes du 90^e Congrès national des sociétés savantes. Brochure dédicacée. BR 21.

Documents attribués au S.R.A.E. de Lyon ou à la B.M. de Valence : Etudes sur la ressource en eau. + Etude sur le changement social en 1969 sur le plateau ardéchois. 2 AW 51.

L'hydraulique agricole en montagne. Journées d'Etude Nationale, Imbours, 19-21 mai 1980. Association française pour l'étude des irrigations et des drainages. S.I.n.d. 1980.

Ambert: l'irrigation au XIX^e siècle en Cévennes : Planchamp (Lozère) et Ste. Marguerite-Lafigère (Ardèche).

P. Bozon : Histoire de l'irrigation en Ardèche.

Le tout au S.R.A.E. de Lyon ou à la B.M. de Valence, ref : D 16 316.

Commission Départementale des Sites. Réunion du 21 janvier 1983. 2 AX 165.

Délibérations du Conseil Général du 5 juillet 1983 : microcentrales hydro-électriques, rivières à préserver (rapporteur: M. Tourasse). 2 AX 164.

Implantation de microcentrales en Ardèche: cours d'eau à préserver (Délibération du Conseil Général) 2 AX 166.

Contribution des services extérieurs du Ministère de l'Agriculture à la connaissance des ressources des eaux souterraines. SRAE Lyon ou à la B.M. de Valence, 1984, ref : D 16990.

Droits d'eau anciens ou contemporains sur la Baume, à Rosières, Vernon et Joyeuse. Dates d'autorisation de microcentrales sur la Cance, le Doux, l'Eysse et l'Ardèche. 2 AW 57-60.

Démocratie Locale et Développement: Aménagement des rivières et développement local en Ardèche. Programme de formation-développement. Mai 1986. 2 AX 174.

Les nappes souterraines : une solution efficace mais provisoire (à Privas). Tribune, 13 11 86. 2 BC 105

Restaurer les cours d'eau ardéchois. Tribune 26 1 87. 2 BF 190.

Sauvegarder des rivières (courrier). T.V. 16 3 87. 2 BG 141.

Le prix de l'eau fait bouillir Vals citoyenne. Tribune 23 10 2014. 2 BJ 14.

Entretenir et protéger les rivières. D.L. 7 2 2015. 2 BM 93.

En quête d'eau, dossier avec articles de Lynes Avezard, Jean-Luc Flaugère, Jean Barrot (exemple du Nil) Envol, mai 2023, pp. 8-13.

Voir aussi article pédagogique sur le n° d'Envol d'avril 2023. Bataille navale entre pêcheurs et canoéistes. Tribune. 21 5 87. 2 BF 190.

Pollution: alerte en Drôme-Ardèche. Tribune, 30 7 87. 2 BG 98.

Un contrat pour la qualité de l'assainissement (agence de bassin Rhône Méditerranée Corse). 2 BF 191.

Les plans d'eau aménagés à des fins touristiques dans les zones de moyenne montagne de la région Rhône-Alpes : Université Lumière, Lyon 2, Lyon avril 1987 (dont le plan d'eau de Fontugne à St. Sauveur). BR 11.

Accusé de réception du président du Conseil Général de la recherche sur Fontugne, et composition du groupe de travail sur les rivières (surtout Ardèche Claire). 2 AX 167.

Les rivières en Ardèche: après les intentions, les actes. D.L. 15 avril 87. 2 AX 173.

Semaine d'animation sur les rivières à Saint Sauveur de Montagut, 17-24 mai 1987. 2 AX 170-171.

La rivière, milieu vivant, entretien et aménagement. Réunion sans doute de Démocratie Locale et Développement. 2 AX 172.

Question d'actualité: faut-il interdire les microcentrales ? Texte personnel. 2 AX 168-169.

Tableau de bord de l'environnement Rhône-Alpes: l'eau, 1988. D.R.A.E. 304.2.

Journée de l'eau à Privas: entente et concertation sont nécessaires. Tribune, 3 mars 1988. 2 AX 175

Maurice Pardé et les torrents cévenols. M.A.T.P. n°25 15 1 90. 2 BG 5.

De nouveaux métiers pour que l'eau vive. D.L. 30 10 1990. BG 3.

Sécheresse 90: indemnisation en septembre. D.L. 30 8 91. 2 BF 199. olloque sur la gestion de l'eau. Saint Pierreville, 01 09 91. 2 BG 13-14.

L'Académie de l'Ardèche fête brillamment l'année de l'eau. D.L. 12 10 91. 2 BF 198. .

Les agriculteurs s'affirment comme partenaires. D.L. 26 11 91. 2 BF 197.

Ardèche : que l'eau vive ! (vers 1990 un réseau hydrographique attiré par le Rhône, les eaux souterraines, la qualité des rivières, Ardèche Claire, les habitants des rivières, l'énergie de l'eau, l'eau sportive, etc. Brochure dépliant. BR 21.

L'Université Libre se penche sur la ressource en eau. D.L. 29 11 91. 2 BF 197.

Une consommation de la plus belle eau. D.L. 25 4 92. 2 BG 21.

Réflexions pour une politique écologique de l'eau en Vivarais. Envol juin 1992. 2 BG 16.

La dynamique naturelle au service de la gestion d'un cours d'eau. Epines drômoises, mai-juin 1998, pp. 17-25.

Des rivières et des hommes (colloque de la FRAPNA à Tournon), D.L. 25 01 93, 2 AO 62.

Colloque « Des rivières et des hommes », FRAPNA, Tournon, 23 janvier 1993 : programme. 2 BF 192-193.

« Les rivières d'Ardèche », un ouvrage de référence et une exposition. Tribune 8 11 93. 2 BG 19.

Un collectif pour l'eau (avec BEED). D.L. 30 3 94. 2 BG 18.

A l'autre bout du tuyau un fleuve. D.L. 21 3 96. 2 BG 19-20.

Stéphane Alaïze inquiet pour l'eau et sa gestion. Hebdo 14 11 97. 2 BF 191.

Schéma hydraulique départemental de l'Ardèche. 2 AY 32.

Relevés, prévisions, préventions du nouveau. Service d'annonces des crues. Carte des points de relevé. Tribune, 3 10 96. 2 BG 133.
Montage diapo sur l'entretien des cours d'eau et des berges (par le P.N.R.). T.V. 26 3 99. 2 BF 191.

Eau 2000 en Rhône-Alpes. Service Régional de l'Aménagement des Eaux. Comité Technique de l'Eau. Brochure années 2000. BR 21.

La gouvernance de l'eau agricole dans le monde. Lettre des Amis de Jovzac n°23, 2013, p.2-6. 2 AO 122.

En quête du label "rivières sauvages". Tribune, 3 7 2014. 2 BF 23.

Qualité rivière: un label et son application. Reliefs sept-oct 2014 n°65 p. 9

Divers

Carte de vulnérabilité des eaux souterraines à la pollution. Serrières. B.R.G.M. Orléans. I.G.N. 1965.

P. Camus : S. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, T.II p.196 : par édit de 1439, le roi Charles VII avait permis à tous les habitants du Languedoc de chasser et de pêcher, sauf dans les rivières navigables, les forêts du roi et les terres des seigneurs, sous certaines conditions (Dr. Arnaud, Histoire du Velay, I, p.320)

Prises d'eau et barrages en rivière au XIX^e siècle : Eyrieux, Auzenne, Glueyre, Fonteauière, Ardèche, cotes d'archives. 2 AS 11.

Les nappes souterraines : une solution efficace mais provisoire. Tribune, 13 11 86. 2 BC 105

Un appel pour la sauvegarde des rivières en Ardèche. Vers 1987. 2 AX 107-108.

Restauration de rivières en Ardèche. Réunion du 30 3 1987. 2 AX 109.

Groupe de pilotage « Rivières » 28 4 87. Démocratie Locale et Développement. 2 AX 110

Le futur lac collinaire de Mont-Bard (Satillieu, Tournon) irriguera 260 ha. D.L. 12 08 87. 2 AX 161.

Liste de signataires de l'appel pour les rivières avec les problèmes de divers cours d'eau 2 AX 11-112.

De l'eau pour le plateau de Tournon. DL du 27 11 88. AU 170.

Béalières du passé et de l'avenir, Epines drômoises, mai-juin 1998, p. 30.

Lettre d'invitation à la réunion du 4 mai 2005 (Polénergie). L 91.

Où se baigner cet été en Drôme-Ardèche ? (carte de la qualité des eaux de baignade dans les deux départements) N 5-6.

Daniel Bouix : Les sources sous le Coiron et leur exploitation du Teil à Rochemaure. Le Coiron, un pays d'Ardèche. Editions Mémoires d'Ardèche et Temps Présent.

Sécheresse : le préfet dresse un état des lieux préoccupant. D.L. du 20 7 2011. 2 AF 75.

La phytoépuration : l'avenir de l'eau. Ma Bastide sept. 2011. 2 AG 181-182.

Rénovation des vallées de l'Ay et du Duzon: et au milieu coule une rivière. Reliefs n°61 jan. 2014 p.13.

Ressource en eau: interconnexion en Centre-Ardèche. Reliefs nov-déc 2013 p. 23.

Quelle eau buvons-nous en Ardèche ? Hebdo 27 3 2014. 2 BA 125.

20 ans d'irrigation collective (région de Touloud). Hebdo 19 6 2014. 2 BD 73.

L'aménagement du lac de la Palisse se poursuit. Hebdo 23 01 14. 2 AZ 6.

Un projet ambitieux: l'aménagement du lac de la Palisse. Tribune 31 07 14. 2 BF 129.

Belle rivière Drôme... D.L. 18 8 94. 2 BG 43.

Des barrages toilettés (le Gage et la Palisse). Même cote : bilan de santé pour les retenues du Gage et de la Palisse. D.L. 15 8 91. 2 BG 45.

Du courant électrique grâce à la microcentrale d'Auberives-en-Royans (sur la Bourne). D.L. 29 12 84. 2 BG 48.

Les rendez-vous de châteaux (d'eau). Hebdo 7 2 2013. 2 BM 125.

BASSIN DE L'ARDECHE

Beaume-Drobie

Droits d'eau anciens ou contemporains sur la Beaume, à Rosières, Vernon et Joyeuse. 2 AW 57-59.

Droits d'eau sur la Beaume. Historique du barrage de l'Arleblanc, sur la Beaume, 2 AW 50-51.

Vallée de la Drobie : le tourisme, à quel prix ? Tribune 15 6 90. 2 BG 39.

Beaume et Drobie sous contrat. Tribune 22 29 8 96. 2 BG 44.

Rivières surveillées : un contrat de milieu Beaume-Drobie signé. Tribune 27 11 97. 2 BG 46.
Ligne.

Pollution de la Ligne : une association de défense créée. Tribune, 2 3 89. 2 BG 46.

Société de pêche: un bon point à la Ligne ! Tribune 1 2 90. 2 BG 40.

Pollution de la Ligne : traitement: J moins deux mois. Tribune 5 4 90. 2 BG 39.

Pollution: la Ligne bientôt traitée. Tribune, 7 6 90. 2 BG 40.

La Ligne rendue aux pêcheurs. D.L. 19 4 92. 2 BG 37 bis.

Vallées de la Beaume et de la Drobie: 10 millions de francs de travaux. D.L. 2 3 93. 2 BG 49.

La Ligne mérite des aménagements. D.L. 10 8 94. 2 AN 67.

6500 habitants privés d'eau (acte de malveillance à Laboule). Hebdo 25 11 2005. 2 AY 40.

Divers

Rivière ardéchoise : la Volane. D.L. 30 11 93. 2 BG 41.

Les consommateurs de la Fontauière n'ont pas bu la tasse. D.L. 16 9 98. 2 BG 74.

Ardèche

Siméon Lhermitte : Descente en bateau de Vallon au Pont d'Arc et à S.Martin. Alais, Brabo, 1904. B.M. de Valence, D 16 899.

J.L. Duvert: Esquisse pour une étude de géographie physique du bassin d'Aubenas et de ses problèmes hydrologiques. Institut de Géographie de Lyon, 1966. B.M. de Valence, D 16 981

Un nouveau béton présenté à Pont de Veyrières. D.L. 22 8 85. 2 BG 72.

Le barrage de Pont de Veyrières : une nouvelle donne pour l'avenir agricole et touristique de l'Ardèche. Avenir Agricole de l'Ardèche, 23 6 87. 2 BG 73.

L'irrigation fertilisante en Sud-Ardèche. Tribune du 6 11 86. AU 173.

Montpezat-Pont de Veyrières: le courant passe. Tribune 5 3 87. 2 BG 76.

Ardèche claire...au bulldozer ! Tribune 12 3 87. 2 AS 2.

Contrat de rivière : la marche en avant. D.L. 22 3 87. 2 BG 75.

Bientôt baignable et (presque) potable. Tribune 26 3 87. 2 BG 70.
 Alors cette eau, ça vient ? Tribune 18 7 87. 2 BG 66.
 L'Ardèche, un vrai bulldozer ! Tribune, 15 10 87. 2 AS 3.
 Mise en service de la station de traitement des eaux usées d'Aubenas. Les dossiers ardéchois de l'agence de bassin. Article D.L. du 2 8 89. 2 AK 71.
 Mise en service Pont-de-Veyrières en octobre prochain. D.L. du 17 3 1987. AM 231.
 L'eau salvatrice. Un barrage nous parle ! Tribune 18 7 87. 2 BG 72.
 Yves Serre: L'opération « Ardèche-Claire ». S.I.n.d.2 BG 67.
 Grands travaux: une passe à canoë inaugurée à Sampzon. D.L. 26 2 92. 2 BG 68.
 Bonjour les castors ! (Ibie) Tribune, pas de date. 2 BG 48.
 Eau potable, des Hautes Cévennes à Barjac (projet de Pont de Veyrières). Tribune, 8 2 90. 2 BF 190.
 La grande lessive dans la vallée de l'Ibie. D.L. 19 6 90. 2 BG 41.
 Aménagement du plan d'eau de Dugradus. T.V. 21 2 92. 2 BG 65.
 Le SEBA ouvre le robinet de la communication. D.L. 23 8 92. 2 BG 76.
 Le bras de fer consommateurs-Syndicat des Eaux. D.L. 16 2 93. 2 BG 70.
 Affaire Pivert contre syndicat des eaux de Barjac. D.L. 11 8 93. 2 BG 66.
 La station d'épuration de Pont de Veyrières opérationnelle. D.L. du 1 8 94. 2 AT 113.
 Inauguration du barrage de Pont de Veyrières. AU 156.
 Pour que l'eau vive. 7^e anniversaire du barrage de Pont de Veyrières. D.L. du 30 8 93. 2 AS 33.
 SEBA, la maîtrise des coûts. Tribune, 3 avril 97. 2 BG 74.
 Le débat de l'eau. T.V. 7 2 98. 2 BG 78.
 La balle est dans le camp du SEBA. Tribune 20 09 92. 2 BG 78.
 Des aménagements pour la rivière Ardèche. Hebdo 1 8 2003. AU 136.
 Barrage de Pont de Veyrières : une visite décennale. TV du 25 04 2003. AY 60.
 Jan Van Den Berg: Recherches hydrologiques dans le domaine de l'Ardèche. R.V.D.B. 1990, pp.123-141 (avec cartes).
 Rivière Ardèche : aménager et mieux gérer les eaux. Tribune 13 2 2003. 2 BG 77.
 Une grue sur l'eau ! (Dragage du bassin amont du barrage de Pont-de-Veyrières.) Hebdo du 10 12 2009. AT 212.
 Barrage de Pont-de-Veyrières : garantir quantité et qualité de l'eau. Tribune 13-20 08 2009. AT 261.
 Syndicat Ardèche Claire : une longue route pour le bien commun. DI du 16 01 2010. AY 35.
 Quel avenir pour la rivière Ardèche ? Tribune du 1 9 2011. 2 AL 161.
 SEBA: un contrat accablant. Tribune du 13 5 2004. AV 65.
 Tarifs de l'eau en Basse-Ardèche : rare et chère. Tribune 22 07 90. 2 AK 68.
 Exigence d'une réglementation sanitaire. Ma Bastide, avril 2013. 2 AY 55.
 EDF dresse les projets de son usine à Montpezat : un tiers de l'électricité de l'Ardèche. Tribune, 13 2 2014. 2 AZ 166.
 Montpezat: la sous-préfète (de Largentière) visite la centrale hydro-électrique. Hebdo 17 4 2014. 2 BA 159.
 Etre préparé en cas de crue. (Bassin de l'Ardèche). Hebdo 20 2 2014. 2 BA 17.
 Saint-Martin d'Ardèche : les plages décrochent le pavillon bleu. Hebdo 5 6 2014. 2 BD 73.
 Labégude : une réserve de stockage d'eau garantie. Hebdo 13 11 2014. 2 BJ 20.
 Ardèche Claire : à l'heure des travaux sur les erhes du domaine public. Hebdo 19 11 2015. 2 BM 89.

BASSIN DE L'EYRIEUX

Etude pédologique de la vallée de l'Eyrieux. Montpellier INRA 1970. B.M. de Valence Ref : D 16 375 (1-2)
 Vente contenant décharge de rente, le 19 9 1742, contenant autorisation de construire un canal dans le domaine Dautheville en échange de l'abolition de la rente de 6 pots de vin. L 95.
 Transaction entre le marquis de Maugiron et le sieur d'Autheville, aboutissant à la création d'un second canal, le 20 août 1750, L 96.
 Propriétaires ayant droit de prendre de l'eau au moulin du Gary (1772). Diapositive. 2 AD 1.
 Plan d'une partie de la rivière d'Hérieru dans les fonds de M. d'Hauteville (vers 1780) G 159-160.
 Plan des travaux effectués pour l'aménagement de l'Eyrieux dans le domaine d'Hauteville en 1788, A.D. 07 C 822.
 Plainte de J.A. Lacour à propos des inondations provoquées par la rampe construite au pont des Ollières (Révolution, s.d.). A.D. 07 L 1355.
 Monographie de l'Eyrieux. Etude morphoclimatique et hydrologique, les étiages. Lyon II 1974 2 vol. B.M. de Valence. Ref : D 16976 (1-2)
 M. de Mardigny : Mémoire sur les inondations des rivières de l'Ardèche. Dumont et Dunod, 1860. Notes concernant l'Eyrieux prises sur BNF Gallica. 2 BH 7-9.
 Paysages de l'Eyrieux. CAUE Privas 1984. B.M. de Valence .Ref D 16 271.
 Pollution sur le bassin versant de l'Eyrieux. Origine Conseil Général. 2 BG 31.
 Baignade interdite à Chambaud (lac des Collanges). 22 7 1990. 2 BG 37.
 L'Auzenne, la rivière oubliée. D.L. 20 10 94. 2 BG 36.
 Le Journal de l'Eyrieux. n°4. Décembre 2002. 2 BG 33.
 Etudes sur les moulins de l'Eyrieux sur toute la vallée et depuis le Moyen-Age, par Fredfred, Internet, 2 AR 258-266.
 Jean-Louis Civat : La crue de 1962 sur l'Eyrieux. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: AA 131.
 Etude sur le plan d'eau de Fontugne (Saint-Sauveur de Montagut) : présentation générale des plans d'eau Ardèche-Drôme, analyse de l'enquête de fréquentation,étude sur le site de Fontugne. M.AT.P.-C.N.R.S. 1987. BR 11.
 Etude préalable à la restauration de la Glueyre, Centre Intercommunal Centre-Ardèche, janvier 1987. BR 11.
 Inauguration de Eyrium base aquatique barrage. DL du 24 7 93. AX 15
 Des castors du Rhône dans la Drôme et l'Eyrieux, Epines Drômoises mai-juin 1998, pp .12-13.
 La rivière Eyrieux deviendra-t-elle une nouvelle destination pour les touristes de l'an 2000 ? DL du 23 1 93. AX 16.
 Circulaire municipale du Cheylard, 13 2 93 (sur les dépôts de déchets de jardin). 2 BG 32.

Le lac des Collanges, bac de décantation...ou plan d'eau ? Epines drômoises, mai-juin 1998 p.15.
 Contrat de rivière de la vallée Eyrieux : le démarrage. Epines drômoises, mai-juin 1998, p.16.
 Remise en eau du canal du pont d'Aleyrac : une pisciculture naturelle. D.L. 1 8 98. 2 BG 30.
 La Glueyre: une pollution prévisible. T.V. 21 8 98. 2 BG 30.
 Station d'épuration : la pollution est confirmée. D.L. 29 11 2002. 2 BG 34.
 L'Eyrieux : théâtre national de descente de kayak. Hebdo 14 5 2004. 2 BM 168.
 Journal du contrat de rivière Eyrieux, n°6, février 2007. W 212.
 Journal de l'Eyrieux. Déc.2007. Journal du contrat de rivière Eyrieux. AH 90-91.
 L'Eyrieux sur le web. Projet de l'association « Vallée de l'Eyrieux ». DL du 13 2 99. AX 124.
 Pollution de l'Eyrieux: le SIAVD nie. T.V. 10 01 03. 2 BG 29.
 Pollution de l'Eyrieux: la BEED contre-attaque. T.V. 14 2 2003. 2 BG 29.
 Réunion sur les « les limites et les enjeux de la réhabilitation du patrimoine hydraulique de l'Eyrieux », le 4 mai 2005. L 89-90.
 Syndicat Eyrieux-clair : les élus sur le terrain. Hebdo du 28 11 2008. AM 66.
 Contrat de rivière (Eyrieux) : de la théorie à la pratique. Hebdo 28 11 08. AM 67.
 Journal de l'Eyrieux (Eyrieux-Clair). Mai 2009. AR 55-56.
 Bulletin municipal le Cheylard : Regards juillet 2002 : entretien des berges des rivières, 10° anniversaire du festival de la marionnette, urbanisme...BR 4.
 Journal de l'Eyrieux, avril 2010. AZ 154.
 Pollution de l'Eyrieux : les pêcheurs en colère. Hebdo du 17 6 2010. 2AA 107.
 Pollution de l'Eyrieux : les sentinelles de l'environnement en alerte. DL du 13 10 2010. 2 AF 189.
 Le Journal de l'Eyrieux. avril 2011. 2 BF 1-2.
 Le Journal de l'Eyrieux. Avril 2012. N°11. 2 AK 92.
 Assemblée Générale de B.E.E.D. Rapport d'activité. 20 nov.2013. 2 AU 206-207.
 Le Cheylard: les pêcheurs préparent l'ouverture. Hebdo 6 3 2014. 2 AZ 172.
 Bernard Berger réélu président d'Eyrieux-clair. Hebdo, 5 6 2014. 2 BD 79.
 Des terres agricoles emportées par l'Eyrieux. Hebdo de l'Ardèche 4 12 2014. 2 BJ 6.
 Le barrage des Collanges toujours au centre des préoccupations (de BEED). Hebdo de l'Ardèche, 18 12 2004. 2 BJ 40.
 Journal de l'Eyrieux n°15 janvier 2015 (dont étude sur les zones humides). 2 BJ 141.
 Bulletin d'Information Natura 2000: l'Eyrieux et ses affluents (à l'envers). 2 BJ 142.
 Journal de l'Eyrieux n° 14 nov. 2015 : carte du bassin, Natura 2000, etc. 2 BM 75-76.

BASSIN DE L'OUVEZE

St.Julien en St.Alban : une nuit de désastre. D.L. 3 10 90. 2 BG 58.
 La pollution de la rivière est excessive. D.L. 4 2 91. 2 BG 60.
 S'élargir à de nouveaux partenaires (commission Ouvèze-Vive). D.L. 28 2 92. 2 BG 60.
 La Roche troublée par l'état de l'Ouvèze. D.L. 29 2 92. 2 BG 57.
 Un consensus s'est formé sur la nécessité de purifier l'Ouvèze. Le quartier d'Ouvèze en tête de pont. D.L. 7 3 92. 2 BG 55.
 Le projet « Ouvèze-Vive » piétine. D.L. 28 7 92. 2 BG 59.
 Baignades en eau trouble baignades malgré la pollution de l'Ouvèze). D.L. 31 7 92. 2 BG 55.
 Les eaux du Coiron sur la sellette.D.L. 2 5 92. 2 BC 132.
 Ouvèze-Vive sur la voie du consensus. D.L. 8 10 92. 2 BG 63.
 Ouvèze-vive: un projet au long cours. D.L. 11 6 93. 2 BG 56.
 Cure de jouvence pour le Mézayon. D.L. 29 2 92. 2 BG 57.
 L'Ouvèze pollué par la station d'épuration. D.L. 28 9 94. 2 BG 59.
 La rivière en chantier. D.L. 20 02 95. 2 BG 62.
 Dans le labyrinthe de Verdus. D.L. 29 12 95. 2 BC 138.
 Station d'épuration (de Privas): un an et demi de travaux. Tribune 12 10 95. 2 BC 139.
 Ouvèze-Vive : visite sur tous les sites. T.V. 27 3 96. 2 BG 61.
 Visite guidée d'un chantier qui s'achève. Tribune 24 4 97. 2 BG 64.
 La station d'épuration de Gratenas est terminée. T.V. 11 7 97. 2 BG 61.
 Nouvel arrêt (visite) à la station. Tribune 26 2 98. 2 BG 63.
 Etat des lieux de la rivière. T.V. 5 6 98. 2 BG 64.
 L'intérêt d'un nouveau contrat de rivière. Tribune 10 12 99. 2 BG 66.
 Vallée de l'Ouvèze : un pari sur l'avenir. Tribune du 13 5 2004. AV 66.
 Rivière Ouvèze : 34 millions pour un contrat. Tribune du 15 05 08. AL 40.
 Un moment historique (l'eau du Rhône dans le bassin de Privas); Tribune du 16 10 2008. AL 168.
 Le contrat de rivière (Ouvèze) est effectif. Hebdo du 27 1 2009. AT 235.
 Alimentation en eau du canton de Privas : Loriol dit non. Tribune 19 11 2009. 2 AE 160.

BASSIN DU CHASSEZAC

Albin Mazon : La vallée du Chassezac et ses eaux minérales. Revue du Vivarais n°8 août 1902 p.388-90 et n°12 déc 1901 p.546-560.
 Claudine Grimaud : Le Chassezac, étude hydrologique. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1972. Ref: ?
 Des projets sur Chassezac. Tribune 6 10 88. 2 AG 171.
 Puylaurent, au profit du Chassezac. Tribune, 23 2 89. 2 BG 50.
 La « banque à l'eau » (aménagement du Chassezac). D.L. 6 9 91. 2 BG 52.
 L'état des travaux au barrage de Puylaurent. D.L. 30 12 93. 2 BG 49.
 Jeannot, du Chassezac et des Vans. D.L. du 4 8 93. 2 AG 171.
 A la reconquête de la vallée du Chassezac. D.L. 11 9 94. 2 BG 53.
 Quand l'homme dompte les éléments (barrage de Puylaurent). D.L. 13 9 94. 2 BG 54.
 Le barrage de Sainte-Marguerite bientôt vidangé. D.L. 21 8 95. 2 AU 49.

Ardèche, Lozère, et même Chassezac ! (inauguration du barrage). Tribune 11 7 96. 2 BG 51.

La vigueur du Chassezac (soutien du débit d'étiage). D.L. 15 7 96. 2 BG 50.

Enfin ça coule ! (Chandolas). Tribune, 18 7 96. 2 BG 51.

Un jour Chassezac deviendra grand ! (canoë-kayak). D.L. 31 7 96. 2 BG 54.

La Borne, la rivière sans détour (canyoning). DL du 9 8 96. AV 133.

Une eau porteuse d'espoir (aménagement du Chassezac). DL du 8 9 96. AW 137.

Contrat rivière: une possibilité pour le Chassezac. Tribune 2 4 98. 2 BG 53.

BASSIN DU DOUX

Les campeurs des bords du Doux ont vécu une nuit d'épouvante. D.L. 5 août 1963. 2 AK 47.

Chabert X : La crue du Doux du 3 août 1963. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: ?

Syndicat des eaux Cance-Doux: de gros investissements sur les réseaux. Le puits de St. Jean de Muzols a permis de faire face à la sécheresse. Réveil, 7 10 89. 2 BG 48.

Ladeno : le bassin du Doux et son avenir. T.V. 14 10 89. 2 BG 44.

Et le Doux devint furie... (inondation de 1968). DL du 8 10 2003. AW 90.

Doux Clair. Objectif n°1 : la qualité des eaux. D.L. 3 4 92. 2 BG 37 bis.

Doux Clair : la B.A. des scouts parisiens à Colombier le Jeune. D.L. du 15 8 93. 2 AZ 60.

Un barrage officialisé (à Empurany). D.L. 3 6 96. 2 BF 194.

SIVU Doux clair : c'est parti pour le contrat de milieu 1997-2001. T.V. 23 5 97. 2 BG 42.

Les eaux du Doux protégées par un contrat de milieu. T.V. 14 11 97. Même cote : un vaste projet, l'aménagement du Doux. Pas d'origine. 2 BG 47.

Le Doux fait sa toilette. Hebdo 13 3 98. 2 BG 37.

Concilier activités humaines et milieux aquatiques. D.L. 23 5 98. 2 BG 38.

Opération Cédron réussie à Boucieu-le-Roi. TV du 9 2 2001. AY 75.

Etat de crise sur le bassin versant du Doux. DL du 11 août 2009. 2 AE 155.

Eaux du Doux. Déviation à Tournon. Bib AD 07 cote 1374 / 6.

Les agriculteurs ne veulent plus pomper dans le Doux. Hebdo. 2 BM 143.

Aménagement hydro-électrique sur le Duzon, commune de S. Sylvestre, présenté par M. Exbrayat, 17 juin 1985, lettre à la D.D.A. 2 AX 162-163.

La restauration de la végétation de la Sumène indispensable pour la sécurité de tous. Hebdo 27 2 2014. 2 AZ 175.

Des travaux onéreux mais nécessaires (sur le Doux). Hebdo 29 5 2014. 2 BB 17

REGION D'ANNONAY

L'organisation de la lutte contre la pollution des eaux. L'Echo-Liberté, 25 9 1963. 2 AI 112.

Foire d'Annonay de 1987 (le Réveil): une explosion d'idées nouvelles (l'intérieur, projet d'H. Torre d'aménagement de la Cance). 2 BF 99-100.

Annonay veut soigner ses eaux. D.L. 5 12 88. 2 AV 52.

M.H. Reynaud : la Deûme, providence ou calamité pour Annonay ? Bulletin des Amis du Fonds Vivarois n°18 sept 1985 pp.13-19. BR 10.

Demande d'aménagement hydro-électrique sur la rivière Cance pour la société Barou de Canson, 20 11 85. Courrier préfectoral. 2 AX 113.

Inauguration du barrage des Meinettes et du réseau d'irrigation. D.L. 21 9 91. 2 BG 4.

A St. Jeure d'Ay, le lac des Meinettes a sauvé l'agriculture du plateau. D.L. 26 11 91. 2 BF 197.

Un barrage qui fait école (Lac des Meinettes à St. Jeure d'Ay). D.L. 13 6 93. 2 BF 194.

Quand solutionnera-t-on enfin le problème des rejets de Saint-Julien Molin Molette ? Réveil, 24 1 2003. 2 BG 37.

Syndicat des Trois Rivières (Cance-Deûme-Thorrençon) : un contrat qui coule de source. T.V. 14 2 2003. 2 BG 38.

Une nouvelle station pour traiter les eaux du Ternay. Réveil du 27 5 2010. AZ 217.

Annonay: histoire (vraies) d'eaux. T.V. 28 3 97. 2 AU 94.

Demande d'aménagement hydraulique de la Cance commune de Sarras, présentée par M.Gimbaud (adressée à la D.D.A.). 2 AX 160.

Centre d'Initiation à l'Environnement des Monts du Pilat. 3 ex. Dépliant s.l.n.d. BR 14.

La rivière d'Ay se fait une beauté. Hebdo 21 3 2013. 2 AO 19.

Des travaux hors du commun au barrage du Ternay. Hebdo , 6 3 2014. 2 AZ 169.

Jean-Pierre Valette réélu président des 3 rivières (Cance, Deûme, Ternay, etc., dont rivières du Pilat). Hebdo, 12 6 2014. 2 BD 74.

RHONE

Le Rhône malade de Rhône-Poulenc. Libération, 19 juin 1985. 2 AY 142.

Xavier Mallet, un peintre ardéchois témoin de son temps (livre de Michel Mauger). D.L. 24 12 2014. 2 BJ 36.

Le Rhône en 100 questions. Sous la direction de J.P. Bravard et Anne Clemens. Présentation par Monique Coulet. M.A.T.P. n°99, dossier Brochures.

La Maison du Fleuve Rhône, à Givors. Avec notamment collection C.P.A. de Guy Dürrenmatt. AR 51-52.

Les pêcheurs à la reconquête du Rhône. Hebdo 10 4 2014. 2 BA 125.

La joute, un outil-écotouristique. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 83.

INONDATIONS

Domages causés par les inondations (1790) à Chanéac. Cote L 1247. AD 07.

Demande de vérification des dégâts de l'inondation 10 octobre 1790. E 95.

1er juillet 1791 : le pont de Laveyrune emporté par les pluies. Or les baigneurs de St. Laurent les Bains y passent nombreux. L 121. 2 BI 51.

Annuaire des épisodes de fortes pluies en Ardèche. Tome 1 1827-1927. Météo France. Comité Météorologique Départemental. Début du livre pris sur Internet. Carte des stations pluviométriques. 2 BH 10-14.

Il y a 300 ans, le Rhône débordait jusqu'à la montagne... (Recherches de Jean Bouvier, de Cruas). D.L. 22 6 97. 2 BG 24.

H. Vaschalde : Les inondations dans le Vivarais depuis le XIII^e siècle (ouvrage absent à la bibliothèque des Archives des A.D. 07). Inondations de l'Ardèche, 1772-1827, mentions jusqu'au XVI^e siècle, beaucoup de détails hydrologiques : 1262 W 156. 2 AW 28.

L'inondation de la Glueyre en octobre 1772 (papiers d'Aleyrac publiés par les Amis de St. Pierreville), 2 AS 179.

Le risque d'inondation dans le département de l'Ardèche et les moyens de sa prévention. MATP n°29. 2 BG 15.

L'inondation de 1827. M.A.T.P. n°25, 15 2 90 (photocopie). 2 BF 199.

Les terribles crues. Paul Gimond (surtout sur Vogüé au XIX^e siècle). 2 BG 14.

André Rouy, Jean-François Lacour. Au pays des 4 vallées, p. 175-181 : les épisodes cévenols (XIX^e et XX^e siècles). Citation de Ch. Flahault, qui assista à La Souche à celui de 1890.

L'inondation de 1827, par H. Vaschalde (notes); 2 AC 147.

Maurice Champion : Histoire des inondations du Rhône et de la Saône, Lyon, 1841.

A.C. de Baix : DD 1 : ravages des inondations du Rhône et de la Payre. 1638-1779.

M. de Mardigny : Mémoires sur les inondations des rivières de l'Ardèche, cartes et plans, 26 p., 1860, Bib A.D. 07 1389.

A. Mazon, Voyage au long de la rivière d'Ardèche, Saint-Martin d'Ardèche, pp.179-234 : p. 193 et suiv. Relation de la crue de 1827. Description des crues de l'Ardèche, anecdotes dramatiques. p.207 : le pont de St. Martin : le comte du Roure avait établi un premier projet en 1603. La première pierre fut posée le 13 septembre 1890, et emportée par la crue du 22. Il fut toutefois construit, et inauguré le 15 avril 1895. Emporté le 29 septembre 1900, et remplacé par le pont suspendu actuel à une seule voie, terminé en 1905.

M. Nainer, professeur à Tournon : Notice historique sur le collège de Tournon, précédée de l'inondation de 1840, par le même, et ornée d'une vue du collège, par M. Isnard Henri, élève. Valence 1841. Bib AD 07 cote 2245 14.

Rappel des inondations du 8 oct 1878 à Mayres. DL du 17 10 90. AN 293.

Les inondations de septembre 1890, pas d'origine indiquée, in « Ardèche 1900 », pp.66-71.

L'inondation de 1890 et ses dégâts en Basse-Ardèche et Cévennes. Origines Ardéchoises, n°66, juin 2013, d'après le Journal d'Aubenas du 27 sept.1890, n° 37. 2 AR 150.

J.M. Gardès : Les meurtrières inondations de la Souche, du 21 septembre 1890. P.16. (d'après Charles Flahault). Envol n° 24 (?)

Les inondations de 1890 à la Souche (Délibérations du Conseil Général, notes). AY 249.

C'était il y a cent ans... (plaques commémoratives). T.V. 28 9 90. 2 BG 65.

A.D.A. 24 Fi (Office des Forêts) : 24 Fi 387: 11 vues des inondations de 1890.

L'inondation du 22 septembre 1890. M.A.T.P. n°29 15 2 91. 2 BG 73.

C'était le 22 sept.1890 (vue du Pont d'Aubenas). D.L. 27 9 92. 2 BG 69.

Ruines de la buanderie de l'Auvergnat après l'inondation de 1890. (l'Illustration, AD 07). CD 1.

Etat actuel du quai de Merle (après l'inondation de 1890). AD 07, l'Illustration, CD 1.

Valgorge il y a 100 ans : catastrophe du 22 septembre 1890. T.V. 28 9 90. 2 BG 138.

A.C. de Niegles. 13. Inondations 1890-91. Secours aux inondés 1834-1840.

Les inondations de septembre 1890, pas d'origine indiquée, in « Ardèche 1900 », pp 66-71.

23 septembre 1890 : Inondations en Cévennes. Crue historique de l'Ardèche. Météo-France, pluies extrêmes en France métropolitaine. 2 BH 15-17.

L'inondation de 1890 et ses dégâts en Basse-Ardèche et Cévennes. Origines Ardéchoises, n°66, juin 2013, d'après le Journal d'Aubenas du 27 sept.1890, n° 37. 2 AR 150.

Dégâts au pont de Merle et à la buanderie de l'Auvergnat à Annonay après l'inondation de 1890 (dessins de l'Illustration). CD 1.

Quand le Vernazon était en colère (Saint-Cirgues en Montagne). Rapport de gendarmerie de 1891. D.L. du 18 2 95. U 146.

Le Vernazon en colère. Inondation à St. Cirgues en Montagne en 1891. M.A.T.P. n°29. 15 9 91. 2 BG 41.

A.C. de Veyras : I 1: Réparation des dégâts à la suite de l'inondation de 1900 (1903)

Papiers Gachet : l'Exposition de 1937 (coupures de presse concernant aussi les inondations). Fonds Vivarois 944 82.

Le Rhône en crue depuis 15 jours déborde de son lit. Le Messenger, journal du Mouvement de Libération Nationale, 1er déc 1944. 2 BG 25.

1958, une grande crue (à Vallon). 2 BG 68.

Jean-Louis Civat : La crue de 1962 sur l'Eyrieux. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: AA 131.

Les campeurs des bords du Doux ont vécu une nuit d'épouvante. D.L. 5 août 1963. 2 AK 47.

Et le Doux devint furie... (inondation de 1968). DL du 8 10 2003. AW 90.

Nuit d'orage sur l'Ouvèze. M.A.T.P. n°29 15 2 91. 2 BG 58.

St.Julien en St.Alban: une nuit de désastre. D.L. 3 10 90. 2 BG 58.

Cataclysme ! (L'inondation de 1992). Tribune, 24 9 92. 2 BG 22.

Cours d'eau sous haute surveillance. T.V. 4 10 96 (service de l'annonce des crues). 2 BF 196.

Relevés, prévisions, préventions du nouveau. Service d'annonces des crues. Carte des points de relevé. Tribune, 3 10 96. 2 BG 133.

Dix ans après en Ardèche (inondation de 1992). Tribune 19 9 2002. 2 BG 77.

L'évacuation a été énergique. D.L. 18 11 2002. 2 BG 26.

Rhône: la crue devient hebdomadaire. Tribune 28 11 2002. 2 BG 23.

CLIMATOLOGIE, GESTION DE L'AIR

Souvenirs d'un rude et hiver: 1941-42 à Usclades. D.L. 9 2 97. 2 BG 127.

Dioxines à Montpezat ? L'Arantelle des Cévennes, n°61, automne 1997. pp. 4-5.

L'air: une nouvelle donnée économique (le Cembreu, Centre Européen Médical bioclimatique de recherche et d'enseignement universitaire, installé dans les Alpes de Haute-Provence). 2 AW 91.

Coordination nationale contre l'incinération des déchets, Greenpeace, 21 rue Godot de Mauroy, 75009.-Paris.Tél:01 53 43 85 85.

Cévennes sous la neige, les explications. Tribune, 13 3 86. 2 BG 128.

Déneigement au pays de la burle (Hiver 1986). M.A.T.P. n°25 15 2 90. 2 BG 130.

Normales climatologiques du département de l'Ardèche. Publication du centre Météo d'Aubenas. D.L. 29 11 91. 2 BG 128.

Quelques aspects de la climatologie de l'Ardèche. M.A.T.P. n°25 13 2 90. 2 BG 131.

Temps et climat du Mézenc, Emmanuelle Defive, Henri Vidal, Cahiers du Mézenc 1997 pp. 81-94.

Vents contraires sur la montagne; (L'éolien en Ardèche). D.L. du 9 10 2008. AL 164.

Spécial tempête : Annonay au cœur du cyclone, Le Cheylard : le grand noir. DL du 29 12 99. AY 99.

Au pays des suc : le massif du Mézenc. Guide du patrimoine naturel n°3. 2 AJ 272.

Relevés, prévisions, préventions du nouveau. Service d'annonces des crues. Carte des points de relevé. Tribune, 3 10 96. 2 BG 133.

Valdac : le changement climatique c'est déjà demain. Septembre 2013. 2 AU 97-98.

GESTION DES DECHETS NON NUCLEAIRES

Une expérience de tri sélectif dans la Drôme sur 3 zones, l'Arantelle des Cévennes n° 55, mars 1996.

Sylvain Meucci : Déchets : état des lieux en Ardèche. L'Arantelle des Cévennes n°56, été 1996 (dossier Un article suit sur les déchets nucléaires dans le Gard.

Dominique Hémous : S.A.E., ça aide. (Sud Ardèche Environnement et Développement) Rouret, 07120.-Grospierrres.

Portes-les-Valence, le SYTRAD, l'incinérateur... Epines Drômoises, nov-déc 1998

Questions à Pierre-Emmanuel Neurhor, directeur du Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID), Epines Drômoises, nov-déc 1998.

automne 97 : Que faire de nos déchets ? (avec schémas et cartes). Ardèche-Infos n° 38

Du nouveau dans le traitement des ordures ménagères du Pouzin. D.L. du 4 3 2001. AY 46.

La lettre de Monsieur Tritout. SICTOM du Moyen-Eyrieux. n°5. Printemps 2007. Z167-168.

Du Rhône aux gorges de l'Ardèche: les déchets à bras-le-corps: Tribune du 19 2 2009. AU 37.

Sictoba (syndicat Basse-Ardèche) : développer le compostage. Tribune du 19 2 2009. AU 38.

Sidomsa : jusqu'au bout du tri. Tribune du 19 2 2009. AU 39.

Les salariés d'Huilétic bouillent de colère. DL du 20 8 2011. 2 AG 193.

GEOLOGIE-MORPHOLOGIE

Carte du relief de l'Ardèche, N et B. 2 BG 123.

J.B. Dalmas : Itinéraire du géologue et du naturaliste dans l'Ardèche et une partie de la Haute-Loire, Privas, Riure 1872. 221p. Fonds Vivarois 554 482.

Georges Naud : Les climats de l'Ardèche depuis 300 millions d'années. M.A.T.P. n°25 15 2 90. 2 BG 132.

J.P. Charre: Les Boutières, étude morphologique. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1960. ref: AA 42.

Mangeat (?) Nicole : Le bassin de Barjac et ses bordures. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: AA 110.

Yves Morel : Les Boutières, étude morphologique. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref : AA 126.

Alain Morel : La bordure orientale du Massif Central de Crussol au Coiron. Mémoire Institut de Géographie Alpine 1962. Ref : AA50.

Pierre Saby : Les bassins de Vernoux et d'Alboussière. Etude morphologique. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1968. ref: AA 161.

R. Bouzigues, JL Faurot : Etude pédologique de la moyenne vallée de l'Ardèche, INRA Montpellier 1968, S.R.A.E. de Lyon ref : D 16 376 (?)

André Thomas : Le karst de la Basse-Ardèche. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1969. Ref: AA 178.

Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc: Périmètre du Bas-Chassezac, étude agro-pédologique de détail. S.R.A.E. de Lyon ref D 16 909 (?)

A chacun son grenat (réunion de la Sté Géologique de l'Ardèche). D.L. 26 12 84. 2 AT 36.

André Marti: leçon de géologie. Tribune 28 02 85. 2 AT 40.

Société géologique de l'Ardèche : des petits cailloux. D.L. du 2 8 87. AN 296.

Il y a 200 millions d'années, l'Ardèche était recouverte d'une mer tropicale. D.L du 25 2 87. AO 20.

Un ministre sur le site de Balazuc. T.V. recto 28 9 90. 2 BG 138.

Georges Naud : Mouvements du sol et du sous-sol d'Ardèche. M.A.T.P. n°29 15 2 91. 2 BG 137. La naissance du Rhône, une pièce en cinq actes. Journées de Joviac. D.L.23 8 91. 2 AY 182.

Premiers enseignements du forage scientifique de Balazuc. D.L. 17 1 92. 2 BG 140.

Roches, nature et paysages. Prospectus pour l'association « Clapas ». 2 BG 141.

La Géologie en Drôme et en Ardèche à la Médiathèque universitaire de Valence (catalogue). Lettre du Fonds Local n°14 sept.1992. BR 13.

Christiane Sabouraud : Extrait de « Les Archives de la terre ». Les Avatars de l'Ardèche (brève histoire géologique). Presses-Pocket, mai 1991. 2 BG 135.

Percer les mystères du sous-sol. D.L. du 29 2 93 2 AM 72

Les 1000 mètres atteints par le forage de Morte-Mérie. D.L. du 26 6 93. 2 AM 72.

B.Descoings, G.Naud : Entre Mézenc et Gerbier de Joncs, Guide géologique et botanique, Syndicat Intercommunal des Boutières, Le Puy, 1994. BR 14

Daniel Ratz professeur à Saint Paul Trois Châteaux, guide la découverte géologique des deux Côtes-du-Rhône. D.L. 23 4 96. 2 BG 139.

Le manteau ardéchois mis à nu (expo du Musée de la Terre Ardéchoise). D.L. 28 7 96. 2 BG 138.

Promenade volcanique. D.L. 11 8 96.2 BG 134.

Et si les volcans d'Ardèche ne dormaient que d'un oeil ? (B. Riou). T.V. 7 8 98. 2 BC 122.

Conférence sur les volcans (E. Berger). D.L. 4 10 96. 2 BG 135.

Un siècle scientifique pour Georges Naud. D.L. du 11 01 99. 2 AT 35.

Société géologique: excursion dans le Trias ardéchois. Tribune 28 7 96. 2 BG 136.

La terre tremble au quartier des Gonettes (la Voulte). Hebdo 16 1 2004. 2 BM 165.

Le plateau du Coiron joue le rôle de château d'eau. Hebdo de l'Ardèche 11 12 2014. 2 BJ 1.

Quand le Mézenc s'éveillera (avec Frédéric Lavachery). Hebdo de l'Ardèche 4 12 2014. 2 BJ 3.

Maryse Aymes, Jean Pierre Esteban: Guide géologique de l'Ardèche, Editions Omnisciences, P.N.R. ou librairies, 24,90 euros.

J.M. Gardès : George Poulett Scrope (vers 1820) aux Volcans récents du Vivarais. Envol, janvier 2015 n°646, p.17.
Emmanuel Chapron et alii : Le Lac d'Issarlès: du nouveau par 108 m. de fond. Cahiers du Mézenc, n°34, 2022, pp.21-31.
Emmanuelle Defive : Au jardin des phonolithes, Géosites de la commune de Borée : du Mézenc aux Roches de Borée en passant par Tournon et le Gouleïou, Cahiers du Mézenc, n°34, 2022, pp. 83-94.

GESTION DE LA FAUNE

Généralités.

Dates d'ouverture et de fermeture de la chasse selon les gibiers, Dauphiné Libéré du 21 août 1966, p.3. (15-2 au 31-3 pour les « colombidés ».) 2 AI 63.
Secteur de chasse Saint-Martin-le Cheylard, réunion en préfecture du 21 novembre 1977 pour régler le lâcher de sangliers. Le Coulassou n° 3, janvier 1978, p.22.
Le rassemblement des opposants à la chasse, c'est pas du toc ! L'Araignée des Cévennes, 1er trimestre 1986 p. 15. R.O.C. 26/07, B.P. 34 26270.-Loriol.
La FRAPNA Ardèche fait les comptes. Tribune 5 2 87. 2 BG 159.
Ardèche : quel avenir pour la chasse ? D.L. du 16 5 88. AO 33.
Jusqu'où iront-ils ? (les chasseurs). Tribune 31 01 91. 2 BG 166.
Fédération ardéchoise de chasse : la stratégie d'après crise. D.L. 15 1 92. 2 BG 156.
Chasse traditionnelle : maintien de la tradition. D.L. 23 01 92. 2 BG 146.
Chasse : propositions pour une réforme. D.L. 26 1 92. 2 BG 148.
Chasse : les différends devant les tribunaux. D.L. 7 2 92. 2 BG 149.
Nature et chasse en cinémascope. Avant-première de « L'affût ». D.L. 27 2 92 et 11 3 92 sur le même film (L'hymne à l'amour). 2 BG 167.
La loi, oui, mais laquelle ? La FRAPNA : Non aux chasses de printemps. D.L. 19 2 92. 2 BG 168.
La chasse : fausses traditions (M. Riou). Tribune 27 2 92. 2 BG 144. Réponse de S. Alaïze. Tribune 5 3 92 et D.L. 1 3 92. 2 BG 145.
Guy Lempérière, Richesse entomologique du massif du Mézenc, Cahiers du Mézenc, 1993, pp.41-42.
La peur de se faire « pigeonner » (chasseurs ardéchois). D.L. 16 6 97. 2 BG 143.
Les chasseurs de la Drôme, principaux acteurs de l'écologie (publicité). D.L. 3 8 et 13 8 97. 2 BG 154.
La prolifération des espèces sauvages pose un problème d'équilibre naturel. Le Monde, 26 8 97. 2 BG 169.
Les chasseurs contre la législation européenne. D.L. 8 2 98. 2 BG 169.
La chasse à l'aube du XXI^e siècle (responsable de l'ACCA de St. Vincent de Barrès). D.L. 8 2 98. 2 BG 159.
Parc Naturel Régional : une gestion forestière différenciée. TV du 12 6 98. 2 AE 199.
Mieux former les nouveaux chasseurs. D.L. 8 9 98. 2 BG 161.
La chasse, c'est l'ouverture : pour une meilleure formation. Tribune, 10 9 98. 2 BG 163.
Les chasseurs en assemblée générale. Le point sur l'Escrinet. T.V. du 19 5 2000. AG 212.
Chasseurs ardéchois : un congrès dans l'unité. Tribune 31 5 2001. 2 BG 160.
Les chasseurs ne sont même plus écoutés. D.L. du 4 9 2001. AG 213.
La maison des chasseurs à l'Escrinet : la fierté du col. Tribune 30 5 2002. 2 BG 160.
Un parcours muséographique. Faune cavernicole. Tribune du 13 5 2004. AV 64.
Jacques Aurange : les perspectives pour 2004 (chasse). Tribune du 13 5 2004. AV 69.
« Défendre notre chasse à notre façon ». Préparation du Congrès de la Fédération de l'Ardèche. D.L. 23 3 97. 2 BG 153.
FRAPNA : la démocratie classée nuisible. D.L. 25 3 97. 2 BG 155.
Au pays des suc : le massif du Mézenc. Guide du patrimoine naturel n°3. 2 AJ 272.

Poissons

Carte piscicole de l'Ardèche (15 déc 1983). BR 11.
Séances de pêche électrique bien décevantes (dans l'Eyrieux au Cheylard, pollution industrielle et ménagère). D.L. 4 3 87. 2 BG 35.
Tribulations d'un ruisseau : depuis le début du siècle, les sociétés piscicoles protègent les milieux aquatiques. T.V. 21 3 87. 2 BG 157.
Carte piscicole de l'Ardèche (vers 1990). 2 BG 150.
Plus de pêcheurs, moins de truites. D.L. 27 3 92. 2 BG 35.
Brochets et black bass mis à l'eau. Hebdo 12 2 2015 (Tournon). 2 J 151.
Gérard Tixier, Roger Gonin : Pêche en Eysse, Cahiers du Mézenc 1997 pp 9-19.
Bienvenue aux ombles chevaliers au Lac d'Issarlès. DL du 4 9 2000. AY 60.
La Fédération de pêche de l'Ardèche. Ma Bastide, juin 2013. 2 AR 175-176.

Oiseaux

Escrinet : comme un oiseau... Tribune 11 04 84. 2 BG 151.
Elle arrive en tyran, la chasse ! (à propos des faucons pèlerins). L'Araignée des Cévennes, p.28, juin 1985.
L'Ardèche à l'heure des migrations, L'Araignée des Cévennes, 1er trimestre 1986 p.21, FRAPNA Ardèche, B.P. 207.-07204.-Aubenas.
Migrations: l'Escrinet International. Tribune 26 2 87. 2 BG 159.
Escrinet : 800 heures d'observation. Tribune 21 4 88. 2 BG 149.
Découvrez la migration des oiseaux au col de l'Escrinet. D.L. 16 3 87. 2 BG 141.
Et vole le Bonelli ! D.L. 5 7 90. 2 BG 102.
Une campagne pour le Bonelli. D.L. 11 8 91. 2 BG 164.
Observation au col de l'Escrinet. D.L. 6 2 92. 2 BG 149.
Col de l'Escrinet : « Nous nous sommes comportés en responsables » (Didier Malclès). D.L. 12 2 92. 2 BG 146.
Col de l'Escrinet : la mobilisation. Tribune 13 2 92. 2 BG 147.
Ecologistes contre chasseurs. Les « anti-chasse » ont dû quitter leur position. Pas de solution concrète. D.L. 17 2 92. 2 BG 147.
Dialogue ou respect de la loi. D.L. 18 2 92. 2 BG 158.
Des mots, des œufs, sans les coups. Tribune, 20 2 92. 2 BG 157.
Il pleuvait des œufs. D.L. photo 20 2 92. 2 BG 166.

Assistance à rapace en danger (J.C. Mourgue). D.L. 23 2 92. 2 BG 148.
 Chasse : le col de l'Escrinet, un symbole. D.L. 8 5 92. 2 BG 142.
 La force et le courage de l'aigle de Bonelli. D.L. 19 3 93. 2 BG 82.
 Col de l'Escrinet : rapaces. La liberté à tire d'aile. D.L. 21 1 94. 2 BG 156.
 Chasse au pigeon : toujours pas d'accord local en vue. D.L. 2 2 97. 2 BG 144.
 Les aigles sont toujours là. Tribune 13 2 97. 2 BG 153.
 Chasse aux pigeons : cherche troupes désespérément... D.L. 2 3 97. 2 BG 154.
 Chasse aux migrateurs : à la recherche d'un interlocuteur. D.L. 9 3 97. 2 BG 155.
 Regard politique sur la chasse au pigeon. D.L. 16 3 97. 2 BG 145.
 Chasse au pigeon ramier : vers un nouveau bras de fer ? Tribune du 18 2 2009. AU 38.
 Une opération préventive pour protéger l'aigle de Bonelli. Tribune 17 12 2009. AT 206.
 Escrinet: la hache de guerre n'est pas encore enterrée. Tribune 22 3 2001. 2 BG 141.
 Les maîtres du ciel (les rapaces en Ardèche). Tribune 16 8 2012. 2 BM 121.
 Une source d'alimentation régulière pour les vautours (à Montselgues). Hebdo, 20 2 2014. 2 BA 17.
 Venez observer les oiseaux ! Hebdo, 13 3 2014. 2 BA 31-32.
 Bruno Machtelink : Des corbeaux et des hommes. Les Corvidés, une famille d'oiseaux ordinaires et pourtant tellement extraordinaires, Cahiers du Mézenc n°34,2022, pp.63-71.
 Un aigle de Bonelli revient s'installer dans la réserve naturelle. D.L. 29 07 2023.3 AD 2.

Divers

Le Castor en Cévennes, l'Araignée des Cévennes et du Vivarais, n° 17-18, novembre 1985, p.25.
 Mieux connaître le chevreuil très présent dans la Drôme. D.L. 5 3 92. 2 BG 158.
 La faune vertébrée des narces de Chaudeyrolles, Bruno Gilard, Cahiers du Mézenc 1994, pp 67-82.
 Les carabes, Guy Lempérière, Cahiers du Mézenc, 1994, pp. 83-91.
 Le charme méconnu de la réserve de Printegarde (la Voulte). D.L. 30 7 94. 2 BC 111.
 La prolifération anarchique des gros gibiers, l'Arantelle des Cévennes n° 55, mars 1996.(Rapport avec le Parc Naturel des Cévennes).
 Gros gibier : défense contre les nuisances. Interview du président de l'association de défense. Tribune 26 2 97. 2 BG 163.
 Guy Lempérière, M. Deschanel : Les Lépidoptères Rhopalocères, Cahiers du Mézenc 1997 pp.45-49.
 21 espèces de libellules recensées au lac Ferrand sur 83 vues en France au cours des 15 dernières années. Envol, n°474, novembre 1997, citant Ozone, bulletin n°9 de la FRAPNA 07 .07200 St Etienne de Fontbellon.
 Des castors du Rhône dans la Drôme et l'Eyrieux, Epines Drômoises mai-juin 1998, pp.12-13.
 Overdose de sangliers (Lacham-Raphaël). D.L. 25 9 98. 2 BG 162. + un tract de l'Association de Défense des exploitants agricoles et propriétaires forestiers contre les nuisances dues au gros gibier (ADEP).
 Invasion de sangliers à Beaumont: les cochons font la loi. Tribune 24 9 98. 2 BG 161.
 10% des ACCA concernés par la prolifération des sangliers. T.V. 20 11 98. 2 BG 166.
 Des marmottes sur le Mézenc. TV du 25 4 2003. AY 60.
 Petit gibier: une population de plus en plus réduite. Tribune du 13 5 2004. AV 70.
 Entre chien et loup (dans la Drôme). DL du 17 3 2010. AY 274.
 Prolifération des sangliers, maintien des services publics (Valgorge). Tribune 11 12 2003. AZ 233.
 Même pas peur ! (les reptiles dans les Gorges de l'Ardèche). Tribune 16 8 2012. 2 BM 122.
 Mortalité des sangliers : le mystère enfin percé. D.L. 16 11 2013. 2 AU 85.
 Sangliers: le préfet exclut toute polémique. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 177.
 Les éleveurs ardéchois se mobilisent contre le loup. Hebdo 19 6 2014. 2 BD 76.
 Maladie de l'œdème du sanglier : 14 cas suspects depuis le début de l'année. Tribune, 31 07 2014. 2 BF 129.
 Un pacte pour le loup en Ardèche. Tribune 31 7 14. 2 BF 130.
 Laviolle : le loup au centre des discussions. Hebdo 25 09 14. 2 BG 9.
 En sud-Ardèche, le préfet constate les dégâts du loup. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 87.

GESTION DE LA FLORE

J.P. Charre : le reboisement dans les Boutières, sur les plateaux de St. Agrève, dans la région Gerbier-Mézenc. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1960. Réf : 8864.
 B.Féminier : Les droits d'usage de Pradelles sur la forêt de Bauzon. 22 p. C.R. Revue du Vivarais 1971 n°4. 2 BG 177.
 M.Couteaux : Recherches écologiques en Ardèche. Essai de cartographie de la flore et de la végétation. Actes du 98° congrès national des sociétés savantes. Saint Etienne, 1973. BR 21.
 M. Couteaux : Examen critique de l'inventaire Chauvet de la végétation du bois de Païolive. Actes du 98° congrès national des sociétés savantes. Saint Etienne, 1973. BR 21.
 Feux de forêt: les pompiers ardéchois en alerte. Progrès, 13 04 80. 2 BG 187.
 A.G. de Thines : Au service de la forêt. DL du 13 04 84. 2 AE 198.
 Forêts privadoises : l'ONF supprime le secteur. DL du 2 08 87. 2 AE 200.
 Lettre du commandant Jorda sur un article personnel publié dans la revue de l'Entente Interdépartementale des services d'Incendie et de Secours du Sud-Est. 20 janvier 1989. 2 BG 180.
 La vallée de l'Eyrieux en feu. Dauphiné Libéré, 29 7 89. 2 AI 120.
 La forêt de Mercuer menacée ? D.L. du 9 8 89. 2 AJ 210.
 Maladie des chênes: les dégâts des vers. Tribune 5 4 90. 2 AE 201.
 Commandant Jorda : La prévention et la lutte contre les feux de forêt en Ardèche. M.A.T.P. n°29 15 2 91. 2 BG 70.
 Conseil Général : les forêts d'Ardèche. Bourg les Valence 1990. Fonds Vivarois 914 482.
 Incendies : une large contribution. Tribune du 30 08 90. 2 AE 201.
 L'Ardèche a eu chaud en juillet (feux de forêt). D.L. 14 8 91. 2 BG 178.
 Forêts: mise en valeur du patrimoine ardéchois. D.L. 20 12 91. 2 BG 179.
 Christian Giroux: Formation d'acteurs économiques locaux à l'aménagement d'un pôle gastro-botanique. exercice 1992-93. BR 21.

Chenilles dangereuses (chenilles processionnaires du pin). D.L. 16 5 93. 2 BG 180.
 Au Bois Laville, un paradis pour les arbres. D.L. 13 8 93. 2 BC 143.
 Débroussailler en Ardèche. Brochure, édition 1996. BR 21.
 Forêts ardéchoises : un massif qui gagne du terrain .Article DL du 10 8 95. 2 AE 202.
 Au Bois Laville, d'autres voies d'aménagement forestier ? Tribune 25 4 96. 2 BC 142.
 Christian Giroux. La flore du Mézenc dans l'assiette D.L. 24 5 96. 2 BG 175.
 Maurice Chaudière, le « greffeur fou » sur France 3. Tribune, 17 10 96. 2 BG 174.
 Les Vans: une charte pour la garrigue. D.L. 10 11 96. 2 BG 175.
 Publications : les richesses naturelles du Tanargue. Tribune 16 1 97. 2 BG 73.
 Le bois Laville réaménagé. D.L. 17 4 97. 2 BC 134.
 Les forêts d'Ardèche : plaquette de la DDAF. Tribune 29 5 97. 2 BG 70.
 L'option bois, une chance pour l'Ardèche. Tribune 1 4 99. 2 AE 200.
 Classement du Mézenc : les propriétaires donnent de la voix. D.L. 26 9 97. 2 BG 71.
 Les forêts de l'Ardèche. Reliefs, été 2008, n°36. pp.24-25.
 A la découverte des forêts d'Ardèche. Brochure du conservatoire de la Forêt Méditerranéenne et du Conseil Général de l'Ardèche. AK 87-88 et BR 3.
 Feuilles d'archives et forêts d'Ardèche, exposition A.D. 07, printemps 2005. L 79-80.
 Une bibliothèque sur le monde végétal, chez June Terry, La Garance Voyageuse, Revue du Monde Végétal, 48370 ST GERMAIN DE CALBERTE.
 cité par l'Arantelle des Cévennes n° 55 p.5, mars 1996.
 Un jardin extraordinaire, in l'Arantelle des Cévennes n° 56, été 1996. Les Jardins de l'Helvie, quartier de la Temple, 07200 Aubenas. Tél: 04 75 35 31 17 ou 04 75 93 51 67.
 Agrobiologie Infos, l'Arantelle des Cévennes n°48 été 1994. Liste d'agriculteurs « bio » dans l'Ardèche et dans le Gard, avec indication des marchés où ils se rendent.
 Liste de coopératives bio dans le Gard, présentation de la ferme de Tauléac dans la revue "Nature et Progrès" n° 140 de sept-oct 1994, B.P. 6 69921.-Oullins.
 Claude Revol. Les simples du Mézenc, Borée ça nôtre, pp. 41-54.
 Jean Passeron et Maryse Tort, Les Narces de Chaudeyrolles, Les Fils du Mézenc, pp. 9-19.
 Christian Giroux, Les poisons naturels de nos plantes, Les Fils du Mézenc, pp. 19-27.
 Claude et Chantal Revol, Ces nourritures qui nous soignent, les Fils du Mézenc, pp 27-37.
 Plantes des zones humides, Cahiers du Mézenc n° 3 pp. 44-60.
 B.Descoings, G.Naud : Entre Mézenc et Gerbier de Joncs, Guide géologique et botanique, Syndicat Intercommunal des Boutières, Le Puy, 1994. BR 14.
 J.P. Thomas : Les stations botaniques d'avalais, Epines drômoises mai-juin 1998, p. 31.
 La friche, une chance ? de la Tribune, 13/4/2006. S 88.
 Herborisation entre Saint-Péray et Vernoux d'Ardèche, par MM. G. Beauvisage et Ph. Bretin, Lyon 1906 (photocopie). Annales de la Société Botanique de Lyon. S 141.
 La tempête de 1999 a amené l'ONF à sortir du bois. Hebdo 17 12 2009. AT 212.
 Les petits secrets des gorges du Doux. avec carte IGN du DL du 3 4 1996. AW 88.
 Foire d'Aubenas : le bois dans tous ses états. Tribune du 31 5 2001. 2 AE 197.
 Sylviculteurs des Cévennes ardéchoises: une année active. Tribune, 31 5 2001. 2 AE 197.
 Pailharès village fantôme (après l'incendie d'août 2003). TV du 15 8 2003. AY 15.
 L'incendie de Lafarre est circonscrit. DL du 15 8 2003. AY 43.
 Emploi du feu et débroussaillage en Ardèche (brochure, vers 2004). BR 14.
 La forêt, une richesse sous-exploitée. DL du 5 5 2006. 2 AG 45.
 Forêt ardéchoise: les dégâts de la neige. Tribune du 13 8 2009 2 AE 157.
 Des bénévoles de WWF à Païolive. Tribune 13 8 2009. 2 AE 157.
 15 600 propriétaires forestiers en Nord-Ardèche. Réveil du 27 5 2010. AZ 222.
 Au pays des sucres: le massif du Mézenc. Guide du patrimoine naturel n°3. 2 AJ 272.
 La broyeurse d'arbres. Volcans, été 2012. 2 AL 178.
 Emploi du feu : la préfecture rappelle les règles. Tribune 5 7 2012. 2 AM 200.
 Un plan pour mieux gérer la forêt (au nord d'Annonay). Hebdo de l'Ardèche, 9 janvier 2014. 2 AX 196-197.
 La magicienne dentelée se plaît à Crussol. Hebdo de l'Ardèche 9 janvier 2014. 2 AX 197.
 Brûlage des déchets verts : vers la fin des dérogations. D.L. 6 3 2014. 2 AZ 167.
 La flore du Mézenc se dévoile. Hebdo, 27 2 2014. 2 AZ 176.
 Cinq ha partent en fumée. D.L. du 14 3 2014. 2 BA 60.
 Mobilisation des communes sur l'enjeu de la filière "bois". Hebdo 10 4 2014. 2 BA 123.
 Beauchastel: des tondeuses d'un nouveau genre. Hebdo, 10 4 2014. 2 BA 123.
 Les Vans : s'unir pour gérer durablement la forêt. Hebdo 3 4 2014. 2 BA 126.
 S. Andéol de Vals : 30 ha partis en fumée. D.L. 27 3 2014. 2 BA 152.
 15 600 propriétaires forestiers en Nord-Ardèche. Réveil du 27 5 2010. AZ 222.
 Georges Sauret : La cueillette des fraises à Carpentras en 1950. Volcans, été 2012. 2 AL 180.
 Viva-Plantes, bien sûr. D.L. 8 7 96. 2 AM 64.
 Le bois à l'honneur (fête des 20 ans des sylviculteurs d'Aubenas et de la région à Mazan). Hebdo 1 9 2006. 2 AM 202.
 La filière bois essaie de s'organiser. Hebdo 20 3 2014. 2 BA 153.
 Les alternatives aux pesticides en débat (Nature et Progrès). Hebdo 20 3 2014 2 BA 153.
 120 ha brûlés en Sud-Ardèche, secteur de Vogüé et Fons. D.L. 17 5 2014. 2 BA 20.
 Forêt : l'Ardèche sort du bois (filiale bois). Reliefs n°65 sept oct 2014. p. 14-18.

Promenade gourmande avec Christian Giroux. Hebdo, 18 12 2014. 2 BJ 33.

La lettre de Joviac : sommaire du n°24. C.R. de la journée du 25 juillet 2013 : Histoire de la gestion des bois et des forêts, dont « la situation de la forêt aujourd'hui en Ardèche », et par D. Buis, « 100 ans de bataille juridique entre les communes de Privas et Veyras à propos du Bois Laville, (1466-1858) », plan de gestion du bois de Joviac, « Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des forêts du Barrès », le décès du colonel du Chaffaut à Joviac en 1879, par Jean Bouvier. 2 BM 111.

PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

Jean-Paul Lardy : Aujourd'hui un dossier, demain une réalité: le Parc Naturel Régional du Bas-Vivarais (2) ; Dauphiné Libéré, 9 août 1974. . 3 AC 79.

Plaidoyer pour un parc naturel. D.L. 30 12 1992. 2 AS 197.

Le parc naturel régional de la châtaigneraie et des sucres d'Ardèche .Ardèche Infos n° 34, automne 96.

Un parc naturel régional en Ardèche ? L'Arantelle des Cévennes, été 1997, n°60.

Liste des 18 actions envisagées et carte du parc.

Parc Naturel Régional : une gestion forestière différenciée. Article TV du 12 6 98. 2 AE 199.

Les Monts d'Ardèche évincent la châtaigneraie. T.V. du 9 10 98. AO 107.

Veyras: première commune à adhérer au P.N.R. DI du 24 10 99. AY 96.

P.N.R. des Monts d'Ardèche: une charte pour l'an 2000. Carte du Parc. Reliefs n°5. Automne 99.

PNR des Monts d'Ardèche: pour solde de tout compte (remplacement de M. Valla par H. Belleville). Tribune du 31 5 2001. AO 108.

PNR des Monts d'Ardèche : Jaujac est l'heureuse élue. Tribune du 20 12 2001. AO 108.

Carte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. AD 88.

Prolifération des sangliers, maintien des services publics (Valgorge). Tribune 11 12 2003. AZ 233.

Un programme ambitieux pour 2003. Article Tribune du 23 1 2003. AO 115.

Fiches-découvertes du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. AD 93.

Les paysages des terrasses: des millénaires d'innovation (plaquette du P.N.R., 2004, Programme Leader II, volet C)

Le PNR a été créé par décret le 9 avril 2001.

Les missions du PNR des Monts d'Ardèche, le 40° en France : protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux et des paysages ; contribuer à l'aménagement du territoire ; contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public ; réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

La lettre du P.N.R. : spécial économie. Eté 2004. 2 AF 228.

La lettre du P.N.R. Life nature et territoire. Automne 2004. 2 AF 229.

Les samedis-découvertes du P.N.R. Programme 2007-2008. AI 75-76.

Le journal du P.N.R. n°2, printemps 2007. Z 165-166.

Le journal du P.N.R. n°4, printemps 2008. AL 177-178.

Le journal du P.N.R. n°5, automne 2008. AL 179-180 et AR 88. .

Le journal du Parc n°6, printemps 2009. Voir surtout article sur les tourbières de Montselgues. AQ 1-2.

Le journal du Parc n°7, automne 2009. AT 196-197.

Carte du Plan Naturel Régional des Monts d'Ardèche. V 119-120.

Le journal du Parc n°8, printemps 2010. AZ 152 Ter.

Le journal du Parc, n° 9, automne 2010. 2 AC 144-145.

Le journal du Parc n°10, printemps 2011. 2 AF 1.

Carte-découverte du P.N.R., 2011. 2 AG 47-48.

Le journal du P.N.R. n°12, printemps 2012.2 AK 154-155.

Le journal du Parc n°14, Printemps 2013. 2 AN 170.

Journal du Parc n°15, Automne 2013. (à l'intérieur croquis géologique du Parc). 2 BK 5-6.

Parc Naturel Régional nouvelle génération : 145 communes au lieu de 132. Arrivée du Monestier sur Gazeille et St. Cierge la Serre, notamment. 7 communes de la Haute-Loire en plus. 9 départements. Reliefs jan.2014 n°61 p.7.

Le journal du Parc n°15-automne 2015.2 AX 190-191.

Le Parc reconduit pour 12 ans. Tribune 27 mars 2014. 2 BA 122.

Et maintenant un Géoparc ? Reliefs n°65, sept oct 2014 p. 7

Extension du PNR à 7 communes de la Haute-Loire. Journal du Parc, n°16, printemps 2014. p.5.

Journal du P.N.R. : le Parc c'est vous. Automne 2014. n°17. 2 BM 113-114.

Journal du parc naturel des Monts d'Ardèche : le Parc c'est vous. N° 19 automne 2015. 2 BM 77-78.

Carte du P.N.R. y compris extension Haute-Loire. 2 BM 77-78.

Carte du Géoparc mondial UNESCO. Carte des Géosites. Monts d'Ardèche (édition vers 2020). 3 AC 81-82.

POLITIQUES ECOLOGIQUES

La pluie et le beau temps, création du centre météo d'Aubenas. Tribune du 4 6 87. AO 28.

Carte des retombées de Tchernobyl: Drôme, Vaucluse, Ardèche. Carte de la Tribune du 5 2 87. AO 28.

Les enjeux de l'environnement en Rhône-Alpes, débat ouvert. Dossier D.L. pour les journées de l'environnement, 5-12 juin 1992. 2 BG 125.

Contre l'incivisme écologique. D.L. 7 10 92. 2 BG 126.

Réflexions pour une gestion écologique en Vivarais (Bernard Descoings). Envol n°417,418, 422, 425 fév-déc 1992. 2 BG 118.

Réflexions pour une gestion écologique en Vivarais. (Bernard Descoings) Envol n° 419, 420, avril mai 1992. 2 BG 184-185.

Réflexions sur l'espace rural (programme LEADER). D.L. 16 12 92. 2 BG 119.

La nature créatrice d'emplois. D.L. 30 12 92. 2 AN 70.

Plaidoyer pour le monde rural (Ségolène Royal reconnaît que la désertion doit être enrayerée). D.L. 19 1 93. 2 BG 121.

Une brigade verte sur notre canton (Les Vans). DL du 11 01 96. 2 AH 13.

Natura 2000 : la grogne des maires ardéchois. D.L. 30 7 96. 2 BG 141.

Natura 2000 : Un « maillon » important aux portes de la ville (pelouse à orchidées sur le Coiron). D.L. 23 8 96. 2 BG 142.

2004 odyssée de l'espace (Directive Natura 2000 expliquée à Coucouron par le sous-préfet de Largentière). D.L. 23 5 96. 2 BG 120.
 Mieux protéger la nature (directive européenne « Habitats ». D.L. 22 5 96. 2 BG 119.
 Consultation exprès (Natura 2000 de la directive Habitats présenté aux élus à Privas). D.L. 31 5 96. 2 BG 122.
 Contrat Environnement pour la création du Parc Naturel Régional de la Châtaigneraie et des Sucs d'Ardèche. Février 1997. BR 9.
 Faire échec à Natura 2000. D.L. 16 6 97. 2 BG 142.
 Ecologie, Natura 2000, le retour. Tribune 13 11 97. 2 BG 118.
 Natura 2000 en Centre Ardèche. D.L. 14 12 97. 2 BG 117.
 Natura 2000, entrées interdites (ZIEFF). D.L. 4 3 1982 BG 115.
 Liste des sites ardéchois Natura 2000 (site WEB de l'Etat en Ardèche) Z 70.
 Natura 200, bois de Païolive, vallée du Chassezac. Article Tribune du 21 6 2001. 2 AH 5.
 Carte des espaces naturels sensibles, année 2008, avec commentaires. AH 292.
 Les réserves naturelles en Ardèche (site WEB de l'Etat en Ardèche). Z 69
 Des savoirs, une terre une histoire (Savoirs de Terroir). Hebdo 14 5 2004. 2 BM 167.
 Dossiers « Espaces Naturels Sensibles, Reliefs, été 2007.n°32. pp. 15-22.
 Tanargue: sauvegarder la mosaïque naturelle. Journal du Parc des Monts d'Ardèche n°3, automne 2007. p.7. AD 32.
 Le plateau du Coiron. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes n° 18. AK 91-92.
 Cruas : carrière Lafarge, la biodiversité là où on ne l'attendait pas. Tribune du 15 5 2008.
 AL 39.
 J.F. Holthof : Une publication en faveur de Païolive. Présentation dans M.A.T.P. n°99, dossier Brochures.
 Admirons l'Ardèche, ne l'abîmons pas. Dépliant, avec dessins de maisons. AN 295.
 Le pari des énergies renouvelables, du Rhône aux gorges de l'Ardèche. Supplément Tribune du 28 01 2010. AY 264.
 L'Ardèche, territoire de la biodiversité. Reliefs n°43, printemps 2010 p. 29-31.
 Association de sauvegarde de Païolive. Mieux vaut tard que jamais. Tribune 1 1 2004.AZ 233.
 Espaces naturels sensibles: le capital nature de l'Ardèche. Reliefs, mars avril 2014. p. 7.
 Centre d'Initiation à l'Environnement des Monts du Pilat. 3 ex. Dépliant s.l.n.d. BR 14.

GORGES DE L'ARDECHE

Charte de l'A.P.G.A. 2 BG 105.
 Les scientifiques dans les gorges de l'Ardèche. D.L. 5 7 87. 2 BG 100.
 Les gendarmes: on troque le képi pour la casquette écologiste. D.L. 12 7 87. 2 BG 100.
 Les gorges de l'Ardèche (plaintes sur la pollution) .Le courrier de la Nature, n°111, sept-oct. 1987. 2 BG 99.
 Gorges de l'Ardèche: la vitesse de croisière. (Giga), 19 7 88.2 BG 99.
 La réserve des Gorges a dix ans. D.L. 22 07 90. 2 BG 103.
 Opération « Grand Site » : site protégé du Pont d'Arc et des Gorges de l'Ardèche. Charte de mise en valeur. Juin 1991. BR 21.
 Michel Pivert : Plan guide des Gorges de l'Ardèche. Vers 1990.BR 21.
 Michel Pivert : Les Gorges de l'Ardèche, réserve naturelle ou parc de loisirs. Extrait du Courrier de la Nature, n°108. Mars avril 1987.
 BR 21.
 A cœur et à corps (camping naturiste). Vers 1990. Tribune. 2 BG 97.
 Arrêt du Conseil d'Etat cassant les arrêtés préfectoraux confiant la gestion de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche au Syndicat Intercommunal des Gorges de l'Ardèche, et lettres de l'A.P.G.A., expliquant sa position et résumant l'affaire avant 1991.
 (Michel Pivert). 2 BG 79.
 Les Gorges de l'Ardèche sous haute surveillance. D.L. 18 7 91. 2 BG 101.
 La Nature sort de sa réserve ! (expo ambulante sur la Réserve Naturelle). D.L. 27 7 91. 2 BG 102.
 Faut-il taxer les canoës. L'Ardèche se pose la question. D.L. 17 8 91. 2 BG 112.
 Gorges de l'Ardèche : l'ampleur du dispositif été. D.L. 14 9 91. 2 BG 102.
 La voix de la sagesse (interview de M. Montmard, maire de St. Remèze). Tribune 23 4 92. 2 BG 107.
 Modernisation et redevances. Assemblée Générale du GIGA. D.L. 17 11 92. 2 BG 102.
 Gorges de l'Ardèche : l'ombre des promoteurs. D.L. pas de date. 2 BG 108.
 Grand site : la contestation (contre les aménagements de Gournier). D.L. 30 12 93. 2 BG 108.
 Pétition pour la protection des Gorges de l'Ardèche. Nov. 92. 2 BG 81. Appel en 2 BG 85.
 Le problème du secours dans les gorges de l'Ardèche . D.L. 31 1 93. 2 BG 105.
 L'avenir des Gorges de l'Ardèche. D.L. 19 3 93. 2 BG 80.
 La force et le courage de l'aigle de Bonelli. D.L. 19 3 93. 2 BG 82.
 Michel Pivert : Qui est l'autorité de gestion dans le cas de la réserve Naturelle des gorges de l'Ardèche ?. 2 BG 83-84.
 La prudence est de rigueur (accidents). D.L. 2 6 93. 2 BG 104.
 Profondes divergences pour une "Grand Site" (FRAPNA contre Préfecture). 3 6 93. 2 BG 88.
 Des mesures pour toujours plus de sécurité. D.L. 20 6 93. 2 BG 111.
 La Préfecture (J.P. Marquié) veut promouvoir une nouvelle réglementation et faire appel à la concertation. D.L. 21 6 93.2 BG 85.
 Appel à manifester devant les grottes de Saint-Marcel. Tract. 27 6 93. 2 BG 80.
 Vous avez le bonjour du Sphaéron. D.L. 35 7 93. 2 BG 106.
 Les Gorges de l'Ardèche grand site de France. D.L. 13 8 93. 2 BG 104.
 Les écologistes se jettent à l'eau (approbation du projet « Grand Site » à Charbonnières). D.L. 8 12 93. 2 BG 86.
 Nouveaux chantiers dans la réserve (A.P.G.A.) DL 8 12 93. 2 BG 87.
 Gorges de l'Ardèche: entre protection et laisser-aller. Tribune 23 12 93. 2 BG 110.
 Le chemin de la discorde (chemin d'accès à Gournier). D.L. 20 01 94. 2 BG 114.
 Aménager un minimum pour ménager un maximum (les élus écologistes Génération Ecologie). D.L. 3 3 94. 2 BG 107
 L'Ardèche prise à la gorge. Dossier sur les gorges, Echo des Cévennes, n° 38, été 1994,pp.15-22.
 Carte détaillée des Gorges de l'Ardèche. AT 165.
 Gorges de l'Ardèche: vers une information judiciaire. Une vieille guerre. Tribune 23 3 95. 2 BG 89.

Travaux dans les Gorges: un procès pour le principe. D.L. 31 3 95. 2 BG 96.
 Le SIVA met « la clef sous la porte ». D.L. 1 04 95. 2 BG 94.
 Maison de la réserve : permis de construire annulé. D.L. 13 4 95. 2 BG 93.
 La maison de l'absurde. Tribune 13 4 95. 2 BG 94.
 L'Etat assume les missions de gestionnaire. D.L. 29 4 95. 2 BG 91.
 Une confrontation houleuse (APGA-SIVA). 30 4 95. 2 BG 94.
 La guerre au paradis. Tribune, 4 5 95. 2 BG 92.
 Gorges de l'Ardèche : avalanche de procès. Tribune, 25 5 95. 2 BG 92.
 Une situation suivie de près par le Conseil Général. D.L. 5 6 95. 2 BG 91.
 Sécurité d'abord. Bilan de la saison. Tribune, 19 10 95. 2 BG 95.
 Les deuxièmes Rencontres Nature. D.L. 15 12 95. 2 BG 101.
 Bulletin de l'A.P.G.A. n°100. Avril 1996. Bref historique de l'association. 2 BG 106.
 Faire respecter la réglementation. Tribune 18 7 96. 2 BG 110.
 Le nouveau souffle de la réserve naturelle (3^e rencontres « environnement et activités de pleine nature » à Vallon). D.L. 8 décembre 96. 2 BG 112.
 De la stabilité à la qualité (bilan de la saison touristique). Tribune 17 10 96. 2 BG 109.
 Les arroseurs arrosés (rejet de la plainte de l'APGA pour atteinte au milieu du fait des sanitaires de Gournier). Tribune. 29 5 97. 2 BG 114.
 Les anges gardiens du bivouac de Gaud. D.L. 6 8 98. 2 BG 113.
 Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche: le travail ne manque pas (avec F. Gonnet). Tribune du 19 2 2009. AU 42.
 Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche: clarifier et étendre. DL du 14 6 2010. AZ 208.
 Gestion des Gorges de l'Ardèche: le délicat et difficile équilibre. Ma Bastide été 2011. 2 AG 175-177.
 Carte postale: carte de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche. X 74.
 Le projet d'aménagement du « Grand Site » du Pont d'Arc. SERHAV n°26. p. 7-14. + Les sites historiques dans le périmètre du site classé. BR 8.

OCCITANIE ET AUTRES

*Philippe Roudié : Le vignoble bordelais. Pays du Sud-Ouest, Privat, Toulouse, 1973.
 *Malte-Brun, Joanne, Jules Verne : La Gironde, Editions du Bastion, réédition 1989.
 *Combrailles et patrimoine, IV, Histoire et Civilisations, archéologie, architecture civile et militaire. Clermont-Ferrand, 1997.
 *Pierre Charbonnier : Histoire de l'Auvergne, des origines à nos jours. De Borée, Clermont-Ferrand 1999.
 *Editeurs et revues en Languedoc-Roussillon. Centre Régional des Lettres, 1998. BR 16.
 *Les Côtes de Bourg (carte). BR 16.
 *Fabien Collini et alii : Chercheurs d'humanité. Larzac aujourd'hui. Bez et Esparron, 2004.
 *Découvrir les musées de la région Languedoc-Roussillon. Prospectus. 2 AF 188.
 *Le Pays Basque. Guide loisirs 2003.

Archives de la maîtrise des Eaux et Forêts de Castres, Saint-Pons de 1671 à 1764. Peu de choses. 2 BH 150-152.
 Archives de la maîtrise des Eaux et Forêts de Montpellier. 2 BH 153. Ouvrir la pochette.
 Notes sur la Révolution dans le Gers. BR 20.

AUDE

Les chaudrons de Lucifer mijotent toujours en Languedoc (sorcellerie au XIII^e siècle autour de Carcassonne). D.L. 11 11 1983. AM 97.

Liste des évêques d'Alet (dont 2 Guillaume de Joyeuse, Guillaume V l'aîné, 1524-1540, et Guillaume VI, dit le jeune, neveu du précédent, qui résigne sans avoir eu la consécration épiscopale, 1550-1551). AS 225-226.

Rhejae Magazine (?) Excursion à Couiza et environs, article de 1891 de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, excursions aux châteaux de Couiza et Coustaussa. Ce château fut détruit par les Calvinistes en 1576; le vicomte de Joyeuse et son fils aîné Anne durent s'enfuir par les souterrains. Le vicomte ne put libérer son épouse et ses autres enfants que contre rançon. Ce château fut construit par la famille de Voisins; il passa à Jean de Joyeuse par son mariage avec Françoise de Voisins. Guillaume de Joyeuse fit rebâtir le château après 1576. AZ 57-60.

Rémy Pech: Couiza, éléments d'histoire (destruction du château par les Réformés en 1576).

René Pech : L'église de Couiza. AZ 90-94.

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 020. Documents sur Arques, Puivert, Chalabre. 1608-1652.

Etudes sur l'Aude : cotes de la série B (XVII^e siècle), de l'Intendance de Languedoc (XVII^e-XVIII^e), du diocèse de St.Papoul (XVII^e-XVIII^e), des Archives Communales de Castelnaudary (XVI^e-XVIII^e), des Archives de l'Aude (séries G et H), articles du Bulletin de la Société des Etudes Scientifiques de l'Aude, 1890-1970, (notes sur articles sur l'histoire de Castelnaudary), extrait et analyse de ce qui a été délibéré sur le canal du Midi aux Etats Généraux de Languedoc (1665-1789), Essai historique sur la ville de Castelnaudary (B.Connac, 1904-1912, notes), bibliographie sur la Contre-révolution dans l'Aude et le Languedoc.

DROME

Généralités

Consultables à la Bibliothèque de Patrimoine Vivarois, Tél. 04 75 52 62 45. Catalogue sommaire sur Internet: ciup-viviers-com Patrimoine Vivarois n°40, 2005.

A la recherche des premiers paysans il ya 6.000 ans la Drôme (beaucoup de données générales). Revues diverses. BR 21.

Michèle Bois et alii : Fortifications et châteaux de la Drôme, 191 p. Créaphis, 2004. L'ouvrage traite des sites défensifs du néolithique, les enceintes antiques, les mottes médiévales, etc. Articles sur les plus prestigieux: ceux des Adhémar de Montélimar et

de Grignan, Suze-la-Rousse, Crest... La salle à manger du XVIII^e à Suze présente les mêmes motifs que la salle "à l'italienne" du palais de Viviers, les deux étant attribuées à J.B. Franque.

P. Boucheron et P. Chiffolleau : Les palais dans la ville. Espaces et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale. P.U.L. 2004. Un chapitre dû à Michèle Bois est consacré aux châteaux de Montélimar et de St. Paul Trois Châteaux. L'évêque de St. Paul constituait une sorte de principauté accordée par l'Empereur jusqu'au rattachement au Dauphiné en 1408. Le pouvoir de l'évêque a été concurrencé par celui des Adhémar, possessionnés à Grignan, la Garde, St. Paul.

Alain Sauger : Les Drômois et leur département 1790-1990. Ed. la Mirandole, Aubenas Lienhardt 1995.

Michel Garcin : la Patrie en Danger. Histoire des bataillons de volontaires (1791-1794) et des généraux drômois. Nigel Gauvin éditeur, 1991.

Roger Pierre : Les origines du syndicalisme et du socialisme dans la Drôme. Editions sociales, 1973.

Vincent Giraudier, Hervé Maurant, Jean Sauvageon, Rober Serre : Des indésirables. Ed. Peuple Libre et Notre Temps, Valence-Crest 1999. Avec index des communes et lieux-dits.

Guide du patrimoine de la Drôme 2006. AD 91.

Colloque et congrès aux Granges-Gontardes. D.L. du 20 8 1985 (nombreuses visites et communications en Drôme provençale) AM 105.

Philippe Bouchardeau : L'économie drômoise face au rail, p.81-120. Revue Drômoise n°472: Les Chemins de fer de la moyenne vallée du Rhône, de la vapeur au TGV.

René Ladet : Les cheminots drômois dans la tourmente. Période glorieuse et tragique 1940-1944. Revue Drômoise juin 1994 n°472 p. 154-162.

B.Laville : Le TGV Rhône-Alpes entre Saint-Quentin Fallavier et Valence. Revue Drômoise juin 1994 n° 472 p. 162-176.

M. Pérez : L'avenir du rail dans la région de Valence. Revue Drômoise juin 1994 n°472 p. 176-192.

Portes anciennes de la Drôme. Etudes Drômoises, n°2, 2000. pp. 4-12. BR 3.

Château de l'Arthaudière, près St. Antoine l'Abbaye (photo Rissoan). 2 X 1.

Consommation d'eau: restrictions dans la Drôme. Tribune 11 7 91. 2 BF 201.

Liaison Valence-Grenoble: la manne ou le désert. D.L. 19 12 91. 2 AP 112.

Routiers: l'axe du Sud. D.L. 3 5 92. 2 AP 109.

Patrick Ollivier-Elliott : Vercors, safari-patrimoine. Fontaine de Siloé, Istamboul, 2000.

LOCALITES (Ordre alphabétique)

Aiguebelle.

CPA du scriptorium de l'abbaye d'Aiguebelle. X 85.

Michel Wullschlegel : les Cisterciens d'Aiguebelle dans le Haut-Vivarais. Seniors Tendances n°14, 2003, p.12-13. Revues diverses. BR 21.

Allan

*Hervé-François Orban : Histoire d'Allan en Provence. Editions Plein Cintre, 1990.

*Thierry Azema, Hervé François Orban : Allan, sept siècles au jour le jour, les Carnets, revue de détour anthropologique, 1990.

Etudes Drômoises, ass. Allan, Pierres et Mémoires, p.43-44. C'est dans le territoire d'Allan que furent plantés les premiers mûriers après les guerres d'Italie (cf. Olivier de Serres). Le comte de la Tour du Pin, époux de F. Lériget, dame d'Allan, fit aménager au château des appartements pour Rousseau, qui ne vint pas (1778). BR 3.

Cévennes Terre de Lumière, automne 2005, article sur Allan (Drôme), pp. 29-34. Dessin de R. Comte et carte postale ancienne.

Allan, entre vieux village et gare T.G.V. Tribune du 24 juillet 2008. AL 31-32.

Les thermes de Bondonneau, à Allan: retour aux sources. Tribune 12 9 91. 2 AW 21.

Aleyrac

Le curé d'Aleyrac: prêtre, maire, détrousseur, assassin... D.L. du 6/9/91. T 56.

Anneyron

Les chemins de l'ascension (Gabriel Lafuma). D.L. avec photo du 7 8 89. 2 AC 176.

Les heures graves de Lafuma: 530 emplois menacés à Anneyron. AM 104.

Lafuma: histoire d'une résurrection. L'Echo-le Valentinois 15 11 2003. 2 AP 115.

Bondonneau

Les thermes de Bondonneau (Drôme). C.R. d'un ouvrage de Josette Thomas et Jean Lovie. D.L. du 26 01 92. AC 288.

Bourdeaux

Travail des draps à Bourdeaux en 1823. (A.D. 26, 47 M 6). AN 96.

La fête médiévale du 15 août à Bourdeaux. Tribune 13 20 2009 2 AE 148.

Chamaret

Sauver la tour de Chamaret: souscription ouverte. Article Tribune du 5 9 91. AM 107.

Châteauneuf-du-Rhône

Dominique Vingtain : Châteauneuf-du-Rhône. Etude du village médiéval et de ses maisons. Mém. maîtrise Aix-Marseille 1984-85, 3 vol. CIUP Viviers cote 4°175.

Abbé A. Vincent : Châteauneuf-du-Rhône. Nîmes, 1990, 30 p. CIUP Viviers cote DAU Br 40

Châteauneuf sur Isère

Gazette de Châteauneuf sur Isère, nov. et déc.1984, février et novembre 1985. Revues diverses, BR 21.

Chusclan

Châteaux de Gicon et du Jonquier (origine : Patrimoine Vivarois). AE 27 et 28.

Clansayes

Clansayes, un village drômois à travers l'histoire (Patrimoine Vivarois). AJ 210-211.

Clansayes, un patrimoine lithique méconnu. Cévennes Terre de Lumière, n°2-3 2009, pp. 3-8.

Condillac

Quand Anastasie refait des bulles... Tribune, 6-13 août 1987. 2 AW 22.

Crest

Dépliant touristique sur la tour de Crest. AI 22.

La tour de Crest: forteresse, prison et lieu de mémoire. Regard Magazine sept. 2011. 2 AG 55-56.

Vue de la ville et du château de Crest en Dauphiné, par O. Le May (1734-1797). NB. AK 36.

Le fieus de Mons. Levesque et conte ai chastel de Crest. Document du XIII^e siècle commenté et publié par J. Brun-Durand. Introduction complète. Le texte lui-même est en occitan de l'époque. AK 31-35.

Hervé Mauran : Un camp d'Alsaciens romanichels. Crest 1915-1919. Etudes Drômoises n°2 pp. 22 34. BR 3.

Crupies

Chapelle Saint-Jean de Crupies, dépliant programme 2007. AD 90.

Die

*Jean Noël Couriol: La Clairette de Die. Vins, villages et vigneron. S.l.n.d.

*Des idées (touristiques) pour le Diois. Article D.L. du 15 7 89. 2 AC 177.

*Séverine Beaumier: Le savetier et le barbier, des maux et des remèdes à Die en 1680. Etudes Drômoises n°2, 2000 pp. 40-43. BR 3.

Dieulefit

Association dieulefitoise pour la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française. Intérêt des archives municipales de Dieulefit pour la période 1788-1793. Etudes diverses. BR 20.

Donzère

*Marie Bompard: Donzère, pages d'histoire. Nyons-Pierrelatte, 1933.

*André Lacroix, archiviste de la Drôme: Histoire de Donzère, Chantemerle-Nyons, s.d.

P.Bellin et alii : Art schématique médiéval dans la grotte-carrière de Valmont à Viviers (Ardèche), p.61-68.

André Chenivessé : Les luttes religieuses à Donzère p.68-76.

Thierry Odier : Sauvetage archéologique en 1985 à Donzère (thermes romains, église paléochrétienne).p. 81-85.

Marie Pierre Feuillet : Premières hypothèses sur le château de Donzère (archéologie médiévale surtout) p.85-90.

Odette Peloux : La vigne et le vin à Donzère, p.90-115.

Visite de Donzère: l'Hôtel de Ville, la chocolaterie d'Aiguebelle, l'église romane St. Philibert, avec dessins et plan, remparts et rues. Cévennes Terre de Lumière, n°3, 2006, pp. 9-18 (le reste du numéro est consacré à la disparition de Raymond Comte).

Donzère : le château. Origine : « Patrimoine Vivarois ». AE 161.

A. Jullien et J. Coste : Les historiens de Donzère. Brochure éditée par les Amis du Tricastin, Pierrelatte 1933. AH 54.

Amis du vieux Donzère : recherches et vestiges. Article Tribune du 1 8 91. AM 104.

Film muet sur le creusement du canal de Donzère. DVD donné à « Construction et Patrimoine » par Jacques Mouton. Voir « Construction et Patrimoine » n°9, décembre 2010.

Donzère, une ville en action. Article 27 10 2006. 2 AF 239

Grâne

Roger Pierre: Un village drômois en révolte: Grâne dans l'insurrection de décembre 1851. Revue Drômoise, 1981, n° 422, pp. 443-458. AK 28.

Grignan

Geneviève Jourdan, Cécile Remond, Christian Trezin : Le pays de Grignan, Inventaire général du patrimoine, 2001, 96 p. CIUP Viviers cote 4° 180.

Christian Trezin : Grignan. Du castellum au palais d'Apollon. Les mutations d'un château provençal (XI^e-XVIII^e siècles), thèse doctorat, Tours, 2006, 3 vol. 1270 p. CIUP Viviers cote 4° 269.

Christian Trezin : Les châteaux de Grignan, la Garde-Adhémar et Suze-la-Rousse: la Renaissance dans la moyenne vallée du Rhône dans les années 1540. Revue du Vivarais, colloque « Du Gothique à la Renaissance », 20-24 septembre 2001.

Eric Mension Rigau : Boni de Castellane. Héritier de la marquise, il a dilapidé le château. Article Tribune du 24 2 2009. AU 34.

Prospectus pour les fêtes nocturnes de Grignan, été 1911. AM 106.

Cévennes Terre de Lumière, 2006, n°1 : Le Vivarais dans la Drôme, (domaine du Méas), ancienne halte des équipages du Rhône.

Valréas : histoire, plan, visite de la Chapelle des Pénitents Noirs, celle des Pénitents Blancs, la Tour de l'Horloge, puis Richerenches, le Musée du Pègue, avec dessins de R. Comte, Visan.

Rencontre d'été à la Garde-Guérin.

Grignan, ville-mémoire de la typographie. Article D.L. du 29 10 92. AM 107.

La pastorale des santons du pays de Grignan. Cévennes Terre de Lumière, n°1, 2009, pp.4.

La Garde Adhémar

Cévennes Terre de Lumière, 2008, n.1 : La Garde-Adhémar, le Val des Nymphes, Roussas. pp.21-29.

La Garde-Adhémar : 3000 ans d'histoire remontent à la surface. D.L. du 20 mai 2007. Y 186.

La Garde-Adhémar, bourg castral, terroir de plaine (Patrimoine Vivarois). AJ 198-203.

La Garde-Adhémar : le jardin extraordinaire. Article D.L. du 7 6 92. AM 103.

Livron

Projet de déviation de la RN 7. Réunion publique aujourd'hui. DL du 23 7 2010. AAA 102.

Le domaine viticole de Brézème. 2 AI 188-189.

Loriol

La coopérative fruitière de Loriol va s'enrichir d'un nouveau bâtiment qui fera passer sa capacité de stockage de 1700 à 2200 tonnes. DL du 7 12 63. 2 AJ 212.

Malataverne

Malataverne: la grotte Mandrin. Tribune du 12 9 96. AM 108.

Mirabel-et-Blacons

Mirabel-et-Blacon : le musée des Berthalais. Nostalgie du travail d'antant. D.L. du 8 8 94. AM 109.

Mirmande

André Lhôte, le peintre qui a sauvé Mirmande, par Philippe Bully. D.L. du 29 12 84. AM 109.

Montboucher-sur-Jabron

Montboucher sur Jabron, un musée nous raconte la fortune passée du pays. D.L. 8 8 85. 2 AS 10.

Du papillon au fil (musée de la soie. D.L. 12 08 87. 2 AS 24.
La soie au XIX^e siècle. Prospectus du musée de Montboucher. 2 AS 8-9.
Musée de la soie à Montboucher-sur-Jabron. D.L. du 17 9 94. AM 113.

Montbrun-les-Bains

Montbrun retrouve ses bains. D.L. 10 09 85. 2 AW 11.
Ciels et bains de Montbrun. D.L. du 3 8 94. AM 110.

Montélimar

*André Lacroix, archiviste de la Drôme : Histoire de Montélimar (et de l'arrondissement de Montélimar jusqu'à la fin des guerres de Religion), Chantemerle éditeur, Nyons 1974. Histoire du Moyen-âge. Annales de 1378 au début XVII^e.

*Abbé Vincent: Montélimar. Lacour, Nîmes, 1990. Réédition de 1859.

*Stéphane Beaumont (sous la dir. de) : Histoire de Montélimar. Privat Editions, 1992. : Quand les Romains étaient parmi nous (présence romaine à Montélimar). D.L. du 20/07/06. T 152.

Montélimar : jardin public, pavillon du jardinier, kiosque à musique, les promenades, le théâtre municipal, maison de Paul Gauthier, devantures de pharmacies, quais du Roubion, hôtel de ville, la fontaine des quatre saisons, l'église Sainte-Croix (Patrimoine Vivarois). AJ 192-197.

Montélimar au temps de Paul Loubet (dossier) Tribune 3 et 10 8 89. 2 AK 62.

Des trésors à découvrir au cabinet d'histoire naturelle de Montélimar (Numismatique). D.L. du 25 04 2006. S 85.

Pour la petite histoire montilienne, balade dans les vogues d'autrefois. D.L. du 11 8 95. AC 295.

Histoire de Montélimar à l'envers, par R. Vallentin du Cheylard. C.R. du 2 03 85. AM 112.

Des fouilles à la chapelle (du château des Adhémar). D.L. du 5 7 2007. 2 AG 29.

Montélimar au V^e siècle. (Livre d'Horizon Médiéval). Hebdo 3 4 2014. 2 BA 125.

Montségur sur Lauzon

Montségur sur Lauzon : le département s'intéresse à la chapelle. D.L. du 25 03 85. AM 113.

Légendes: Lucie de Pracomtal et l'ermite de Montségur sur Lauzon, Alberte de Poitiers pour un soir au pays. D.L. 17 et 25 08 1985. F 74.

Moras en Valloire

Une écriture préhistorique inventée dans nos régions ? (Moras en Valloire, Drôme). DL 22 2 2007. 2 AG 53.

Mours Saint Eusèbe

Mours-Saint-Eusèbe: le sacré a soif de reconnaissance. D.L. du 14 8 93. + prospectus pour le Musée d'art sacré. AM 111.

Déo Gratias (Musée d'art religieux). D.L. du 12 8 89. 2 AK 73.

Nyons

*Camille Bréchet : Nyons, pages d'histoire nyonsaise. Réédition corrigée et augmentée de l'édition de 1972. (jusqu'à l'Edit de Nantes) Taulignan, Plein Centre Editions, 1984.

Musée d'archéologie et d'histoire de Nyons et des Baronnie (associé avec ceux du Pègue et de Taulignan). Ouverture en saison, voir dates. Prospectus. AS 112, AU 52.

Piegros la Clastre

L'église romane de Piégros la Clastre. Document à l'entrée de l'église. AS 42.

Pierrelatte

Il y a maintenant plus de 700 logements habités au quartier du Roc. Article D.L. du 10 11 1963. 2 AI 77.

? Jean-Marie : Les mutations récentes de Pierrelatte. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1980. Ref: 1980/17.

La ferme des Crocodiles à Pierrelatte: article D.L. du 30 6 94. AM 106.

La Chandelure à Bourg Saint Andéol et la visite de Pierrelatte (2 février 2008). Cévennes Terre de Lumière n°1 2009 pp. 5-15.

Pierrelatte, pages d'histoire. Comité culturel de la ville de de Pierrelatte, Hervé-Anglard, 1982. p. 18 : En 849, Lothaire confirme la donation à l'église de Viviers de l'île de Fromigère, propriété du comte de Viviers.

p.19 : Donation par Lothaire à l'évêque de Viviers de Bergoiata le Haut et de son double port sur le Rhône.

En 860, passage de pirates danois qui après avoir ravagé la Provence jusqu'à Valence, sont repoussés par le comte Gérard jusqu'en Camargue et en Italie. Le 11 août 877, Charles le Chauve ajoute à l'église de Viviers Bergoiata le Bas, sur les deux rives du fleuve, l'île de l'Argentière et le manse de Berre. Aux VIII^e et IX^e siècles, nombreux passages de Sarrasins, dont on a retrouvé des armes et des sépultures. Le comte de Provence est maître du pays, héréditaire après 1018. En 1112, Douce épouse Raymond Bérenger, de la maison de Barcelone. Pierrelatte est donnée en 1160 par les de Montferrand aux Bérenger de Provence. Les grands vassaux locaux sont les Montdragon, les Decan d'Uzès, les de Châteauneuf appelés Burgundions et les de Montauban. En 1270, Alphonse de Poitiers et Jeanne cèdent au comte de Valentinois le fief que tenait d'eux à Pierrelatte Dragonnet de Montauban. Il y a beaucoup d'autres coseigneurs, comme les Hospitaliers de Saint-Jean, les d'Audigier, le Pape après 1317. Le Dauphin Louis acquit la seigneurie de Pierrelatte en 1450. En 1296, fixation des limites pour la perception des dîmes entre les prieurés de Bourg et de Pierrelatte (celui du Bourg est limité par la grande Berre au nord, et le chemin de la Garde au sud).

L'usine Comurhex II bientôt en chantier. Article DL 22 5 2007. 2 AG 10.

Pizançon

Dominique Dupraz : Irrigations et galeries drainantes dans le Valentinois (XVII^e-XIX^e siècles): les baumes de Pizançon. Extrait du "Monde Alpin et Rhodanien", 2^e trimestre 1981. BR 21.

Poët-Laval

Musée du protestantisme dauphinois, à Poët-Laval: dépliant. AM 115-116. Renseignements sur le pays de Mens (Trièves, en Isère), en AM 114.

Portes les Valence

Lovie (?) Jean: Portes les Valence. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref : AA 114.

*Jean Lovie : Portes les Valence, fille du rail. Revue Drômoise, juin 1994, pp. 120-146. N°spécial 472.

Rochefort-en-Valdaine

Michèle Bois et Gérard Giffon: Histoire de Rochefort-en-Valdaine (auto-édition). Voir dans la Lettre de "Parimoine Vivarois" n° 17 d'avril 2000.

Michèle Bois, Gabriel Giffon : Histoire de Rochefort-en-Valdaine. 1999, 179 p. CIUP Viviers cote 8°127.

Romans

*Annie Roche : La tannerie romane de 1404 à nos jours. La France industrielle. La Manufacture. Turin, 1984.

*Emmanuel Leroy-Ladurie : Le Carnaval de Romans, Folio Histoire, 1986. -

La tannerie romane de 1403 à nos jours. C.R. du livre d'A. Roche. D.L. du 2 11 84. AM 112.

Dochier : Essai historique sur le monastère et le chapitre Saint-Barnard de la ville de Romans, imp. Marc Aurèle, Valence, 1817.

P. Giraud : Essai historique sur l'abbaye de St. Barnard et sur la ville de Romans, accompagné du cartulaire annoté, imp. Louis Perrin, Lyon, 1869.

U. Chevalier: cartulaire de Saint-Barnard de Romans, nouvelle édition complète, Romans, 1898.

Jean-Claude Nicolas : Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe Vaudevant... p.41 : Barnard était né de parents nobles en Lyonnais et suivit d'abord Charlemagne dans la carrière des armes. Puis il rompit son mariage avec l'accord de son épouse, partagea ses biens et se retira à Ambronay, dans le Bugey. Il y releva un ancien monastère dont il devint l'abbé. Puis, poussé par l'empereur et sur ordre du pape, il devint archevêque de Vienne. Il favorisa la révolte de Lothaire contre son père Louis en 833, et dut s'enfuir quand ce dernier prit sa revanche en 835. Rétabli sur le siège de Vienne, il fonda une abbaye à Romans dédiée aux apôtres Pierre et Paul et aux martyrs Séverin, Exupère et Félicien. Il y mourut le 22 janvier 842 à l'âge de 64 ans. Sobon, archevêque de Vienne, dut réduire par la force l'insubordination des religieux en 930. Silvion de Clérieu brûla l'église de Romans pendant l'expédition, et le pape Jean X la plaça en 931 sous son autorité directe. En 950, l'abbaye fut sécularisée et le titre abbatial uni à l'archevêché de Vienne. Il y avait alors 30 chanoines et 74 prêtres habitués. Les statuts de 1472 limitèrent le nombre des chanoines à 15. Coseigneurs de Romans avec le Dauphin après le partage de 1344. p.61 : Le chapitre de Romans se reconnut vassal du dauphin Louis en 1450 et lui prêta hommage à cette date.

Archives Départementales de la Drôme, Inventaire du chapitre Saint-Barnard de Romans, 1772, 115 pages, cote 3 G 483 bis.

Collégiale Saint-Barnard de Romans : document de présentation. Z 52-53.

Marie Josèphe Bossan : Le "roman" de la chaussure. Etudes Drômoises n°2 2000, p12-19. BR 3.

Le musée de la chaussure à Romans réaffirme sa double vocation. D.L. 15 12 1985. 2 AW 75.

Vente de livres anciens à Romans. D.L. le 19 5 2012. 2 AK 157.

Saint-Paul-Trois Châteaux

Tricastin devenu romain: des trésors au musée de St. Paul Trois Châteaux. Tribune du 9 7 2009. AU 5.

Andreas Hartmann-Virnich : Saint-Paul Trois Châteaux, Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne. Septentrion, Presses Universitaires 2000, 2 vol. 893p + ill. CIUP Viviers cote 8°134.

Saint-Paul-Trois-Châteaux : la commanderie, le domaine de Chamier (Patrimoine Vivarois) AJ 208-209.

Saint-Paul-Trois-Châteaux : visite du musée d'archéologie tricastine. La mosaïque du jardin Messié. Cévennes Terre de Lumière, 2009 n°2-3.

Thierry Odiot, Valérie Bel, Michèle Bois : D'Augusta Tricastinorum à Saint-Paul-Trois Châteaux. Drôme. DARA n°7, Lyon 1992, 223 p. CIUP Viviers cote 4°6.

J. de Font-Réaulx : Cartulaire de l'évêché de St. Paul Trois Châteaux, avec une notice sur le Tricastin au début du XIII^e siècle, Valence, Archives Départementales 1946, 269p.

Tain-l'Hermitage

Chabert X : L'évolution démographique de Tain et de Tournon. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1967. Ref: ?

La maison Matisse, bientôt un cœur culturel. Hebdo du 1 8 2003. AU 133.

Dans les vignes, où rayonne l'étoile née dans la cave. DL du ? AV 77.

Au pied des cépages (Michel Courtial, œnologue). DL du 25 2 92. AV 85.

La Teppe, 150 ans d'histoire. Article Journal de Tain-Tournon, 11 5 2006. 2 AG 23.

Plaintes contre Monneron, régisseur des droits de péage à Tain. 1772-1782. Archives Nationales H4 2955 1.

Une cité dédiée au chocolat. Ma Bastide décembre 2014. 2 AZ 145.

Valence

*Jeanne de Flandresy et Etienne Mellier : Histoire de Valence. Editions et Régions, réédition 2000 de l'ouvrage de 1910.

*André Blanc : Valence des origines aux Carolingiens. Valence 1964.

*André Blanc : La vie dans le Valentinois sous les rois de France (de 1500 à 1790). Paris, Picard, 1977.

*Michel Forest : Chronique d'un bourgeois de Valence au temps de Mandrin. « L'Empreinte du temps » Presses Universitaires de Grenoble 1980.

*Alain Balsan : Valence au Grand Siècle. Editions et Régions, Valence, 2000.

*Roger Pierre : La grève des cheminots de Valence en 1920. Revue Drômoise 1994 n°spécial 472 p.146-154

Jean-Marc Gardès : Jean Jaurès à Valence, avec photo (30 octobre 1899). Reliefs n°644 novembre 2014. P. 11.

Journal d'une directrice d'école à Valence en 1914. Extrait de Repères n°38 janv.2014. 2 AW 118-120.

La pomme de terre à Valence pendant la guerre de 1914 (projet d'en planter dans le parc Jouvot). Regards, p.30-31, février 2014. 2 AZ 120-121.

Georges Thouvenot : Essai d'analyse de la rurbanisation valentinoise. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine 1979. Ref: 19 ?

Serge Ville : Valence, capitale du Rhône moyen. Mémoire de l'Institut de Géographie Alpine, 1970. Ref: ?

La Réforme et les guerres de Religion à Valence (Regards, mars 2013, p. 24-26), 2 AN 166-168.

La Faculté libre de droit de Valence. Brochure de présentation 1983-1984. AM 101.

Bulletin de l'Institution Notre Dame, 1978, 1979, 1986. Annuaire des anciens élèves, 1978. Revues diverses. BR 21.

Lettre du Fonds Local n°13: à propos de patrimoines...Fonds local de Valence antérieur à la Révolution, cartes postales anciennes (circa 1900), bibliographies... BR 14.

Quelle nouvelle gare pour Valence ? (tract origine et date inconnues). AM 102.

CPA de Valence : l'esplanade du Champ de Mars et le monument Championnet. X 85.

Gilbert Antressangle : Les ponts de Valence (de l'Antiquité à nos jours) + le port de Valence + les fêtes du Rhône. Seniors Tendances n°14 p.6-9. Revues diverses. BR 21.

Reynolds: 256 salariés en attente de leur licenciement. DL du 31 8 2006. 2 AG 44.

Les Reynolds refusent de tirer un trait. Article DL du 5 9 2007. 2 AG 37.
Les canaux de Valence. Epines Drômoises, mars-avril 2004, BR 9.
Les canaux de Valence : la campagne en centre-ville. Hebdo 4 8 2006. 2 BJ 157.

Venterol

25 décembre 1822 à Venterol (Drôme): une histoire de Noël qui n'est pas un conte. Article du 22 12 1985. AC 296.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Liste des évêques de Valence. Origine Wikipédia, AF 116-119.

P. Camus : St. Martial en Boutières et la seigneurie de Fourchades, t.II p.40. Le seigneur de Montélimar aurait été choisi au milieu du XI^e siècle comme chef d'une fédération de féodaux refusant l'autorité de l'évêque de Valence que les Empereurs avaient nommé comte de Valence (d'après Michel de Chazotte). Le titre alors porté serait celui de consularis et non celui de comes.

Compte-rendu bibliographique par A. Prudhomme de l'ouvrage de J. Chevalier: « Quarante années de l'histoire des évêques de Valence au Moyen-âge (Guillaume et Philippe de Savoie, 1226 à 1267) ». AQ 144-148.

J. de Font-Réaulx : Histoire religieuse du diocèse de Valence dans sa circonscription actuelle. Valence, Ret, 1930, 288 p. Bib. des Archives de l'Ardèche, 3417.

B.Galland : Deux archevêchés entre la France et l'Empire (Vienne et Lyon), Ecole Française de Rome, Palais Farnèse, 1994.

Marthe Robin, une vie donnée. Ensemble d'articles du D.L. du 6 juin 2006. T 177.

Les confréries de pénitents Dauphiné-Provence. Actes du colloque de Buis-les-Baronnies (octobre 1982) Valence 1988, 291p. CIUP Viviers cote 8°135.

MONUMENTS (GENERALITES)

Consultables à la Bibliothèque de Patrimoine Vivarois, Tél. 04 75 52 62 45. Catalogue sommaire sur Internet: ciup-viviers-com Patrimoine Vivarois n°40, 2005.

Michèle Bois et alii : Fortifications et châteaux de la Drôme, 191 p. Créaphis, 2004. L'ouvrage traite des sites défensifs du néolithique, les enceintes antiques, les mottes médiévales, etc. Articles sur les plus prestigieux: ceux des Adhémar de Montélimar et de Grignan, Suze-la-Rousse, Crest... La salle à manger du XVIII^e à Suze présente les mêmes motifs que la salle "à l'italienne" du palais de Viviers, les deux étant attribuées à J.B. Franque.

P. Boucheron et P. Chiffolleau : Les palais dans la ville. Espaces et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale. P.U.L. 2004. Un chapitre dû à Michèle Bois est consacré aux châteaux de Montélimar et de St. Paul Trois Châteaux. L'évêque de St. Paul constituait une sorte de principauté accordée par l'Empereur jusqu'au rattachement au Dauphiné en 1408. Le pouvoir de l'évêque a été concurrencé par celui des Adhémar, possessionnés à Grignan, la Garde, St. Paul.

Guide du patrimoine de la Drôme 2006. AD 91.

Colloque et congrès aux Granges-Gontardes. D.L. du 20 8 1985 (nombreuses visites et communications en Drôme provençale) AM 105.

DIVERS

La Drôme se développe d'étonnante façon. D.L. du 29 11 63. 2 AJ 215.

Revue Drômoise. le N° de juin 2004 est entièrement consacré aux routes de la Drôme: routes antiques, routes de la Drôme aux temps Modernes, progrès des XVIII^e et XIX^e, problèmes contemporains.

Institut Marius Moutet (Alain Balsan, vice-président) B.P. 1226, 26012.-Valence Cedex. Tél: 04 75 55 55 51. Publie les « Cahiers de l'Institut Marius Moutet », trimestriel. 4 n° parus. Dictionnaire des Parlementaires Drômois, 25 euros.

Les syndicats et la venue du général de Gaulle dans la Drôme. Article D.L. du 20 9 63. 2 AI 100.

Recensement général de la population de la Drôme en 2006, communes, cantons, arrondissements. AM 31-41. Carte du recensement de 1999, AM 42.

Les Drômois sont plus nombreux. DL du 8 01 09. AM 53.

Autoroute Grenoble-Valence: le pari de 1990, avec croquis. Article D.L. du 10 01 1987. AM 105.

J.P. Filipini : Incidences de la guerre de Succession d'Autriche sur la vie économique du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné. Thèse dactylographiée, Nanterre, 1968.

L'industrie de la soie en 1951 (Ardèche, Drôme, Haute-Loire). 2 AC 238-241

Emploi: stagnation de la situation dans la Drôme. D.L. du 3 8 91. AN 287.

Carte touristique de la Drôme. AZ 208.

La course au trésor dans la Drôme. DL du 29 04 84. 2 AE 198.

T.G.V.: la contestation sur les rails. Tribune du 28 6 90. 2 AK 75.

Drôme: plus d'un million de séjours (avec répartition par nationalité, type d'hébergement, etc). Tribune 9 1 92. 2 AK 132.

Marius Moutet : une légende vivante du socialisme drômois. D.L. 16 7 2012. 2 AL 171.

Louis Aragon Elsa Triolet dans la Drôme. Envol, juin 2013, p. 10-11.

Paul Pommier (1888-1947) un félibre de la Drôme provençale. D.L. 25 1 93. 2 AO 112.

Trafic. Accidents. Drôme 1992. 2 AP 92.

Les tissages du Royans : une entreprise modèle dans un secteur réputé difficile. D.L. 2 12 85. 2 AS 18.

La communauté de travail, Boimondau et la cité horlogère. Lettre du Fonds Local. B.M. de Valence mars 1989. BR 9.

Le train « le Picodon » a 100 ans (Dieulefit). Tribune 29 7 93. 2 AY 96.

Les chemins de fer de la vallée du Rhône. N° spécial de la revue Drômoise. D.L. 21 4 96. 2 AY 104.

Patrick Ollivier-Elliott : La Provence verte, autour de Montélimar et Dieulefit. Edisud, 1968.

GARD

*Pierre Fanguin : Textes et documents sur l'histoire du protestantisme dans le Gard. Archives du Gard, Nîmes, 1983.

*Les Rabaut, du désert à la Révolution. Colloque sur les Rabaut. Presses du Languedoc, Millau, 1988.

*Religion et Politique. Le Gard dans la Révolution (1789-1799). Archives du Gard, 1989.

*Anne-Marie Dupont : Journées révolutionnaires à Nîmes. Jacqueline Chambon éditeur, Rognac, 1988.

*Anne-Marie Dupont : Recherches sur la terreur à Nîmes et dans son district. Thèse pour le doctorat de III^e cycle, Paris I, dir. Michel Vovelle. 1984.

*Mireille Giraud : La pierre bleue et le chemin de fer: la ligne d'Anduze à St. Jean du Gard. Le Vigan, mars 2005.

*Emile Guigou : Les conquérants de la costière. Editions Anthropos. (Vauvert). Méjannes les Alès, 1981.

*Marcel Carrières et P. Maréchal : La foire de Beaucaire (d'après le poème languedocien de Jean Michel, de Nîmes, XVII^e siècle). Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse 1950.

*Paul-Jean Roux : Barjac en Uzège. Mairie de Barjac, Alès 1994.

*Roselyne Victor-Jeolas : Saint-Gilles, notes historiques et archéologiques. Société d'histoire et d'archéologie, Chastanier, Nîmes, 1980 (bibliothèque).

HISTOIRE

Fanny Madeline : L'évolution des pouvoirs locaux et de leur territorialité aux confins du Vivarais: le cas de l'église de Saint-Pierre d'Avéjan, *Revue du Vivarais* 2007 n°2, pp.85-111. N.B.: Les archives de la famille de Banne sont aux Archives du Gard, série 86 J, inventaire par Y. Chassin du Guerny en 1991.

Y. Chassin du Guerny : Etat des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVI^e siècle. Lien des Chercheurs Cévenols, hors-série n°48. BR 8.

J.P. Filipini : Incidences de la guerre de Succession d'Autriche sur la vie économique du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné. Thèse dactylographiée, Nanterre, 1968.

M. Riou : La Terreur Blanche dans le département du Gard: aspects économiques et sociaux. Université Paul Valéry, 1978. AJ 144-145. Original : 2 AW 117.

A.M. Duport : La Révolution et l'Empire, in *Histoire de Nîmes*, sous la direction de Raymond Huard, Aix-en-Provence 1982, Edisud. AJ 152-153.

A.M. Duport : Le personnel municipal de Nîmes de l'Ancien Régime à l'Empire: étude sociale et politique. in « La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 1982, n° 3-4. AJ 154-155.

A.M. Duport : De la spontanéité à la structuration d'un mouvement populaire: l'exemple du Gard en 1792. *Mouvements populaires et conscience sociale*, Colloque de l'Université Paris VII-C.N.R.S., Paris, 24-26 mai 1984. Maloine éditeur, Paris 1985. AJ 156-157.

Mireille Giraud : La pierre bleue et le chemin de fer. la ligne d'Anduze à St. Jean du Gard. Le Vigan, 2005. 2 ex.

Lettre des Archives du Gard du 27 juin 2011 m'informant de leur fermeture provisoire. 2 AF 80.

La très encombrante mine de Pallières (Saint Félix de Pallières). *Midi Libre* 5 7 2011. 2 AF 226-227.

Le Colporteur. Catalogue de la Randonnée 1987. BR 3.

LOCALITES

Aiguèze

La maladrerie des Templiers (fouille du site en avril 2012) 2 AM 158-161.

Aiguèze, ses charmes et son clocheron. D.L. du 25 7 94. AM 95.

Visite du village d'Aiguèze. Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, *Revue du Vivarais* 2009 n° 4, in *Chronique et bibliographie*.

Le socle du donjon inquiète. D.L. 7 4 2014. 2 BA 150.

Anduze

Mireille Giraud : la pierre bleue et le chemin de fer: la ligne d'Anduze à St. Jean du Gard. Le Vigan, mars 2005.

Arpaillargues

Le moulin de Chaliar à Arpaillargues. D.L. du 29 8 93. AM 98.

Bagnols sur Cèze

Bagnols sur Cèze: hommage aux vignerons de tous les temps. DL du 24 11 91. AV 77.

Barjac

*Paul-Jean Roux: Barjac en Uzège. Mairie de Barjac, Alès 1994.

Bibliothèque Jean-Pierre Chabrol à Barjac (30) : inauguration, horaires, et bibliographie de J.P. Chabrol. U 19-20.

AD du Gard: 1 W 241, 1 W 248, 1 W 254 : Délibérations du Comité de Libération (sept 1944-avril 1945), doc. divers sur la période février-juillet 1944, et sur la période 1943-janv.1944.

Beaucaire

La foire de Beaucaire, couverture photocopiée, Marcel Carrière et Pierre Maréchal, (édition de l'I.E.O. 1950). AM 99.

*Marcel Carrières et P. Maréchal: La foire de Beaucaire (d'après le poème languedocien de Jean Michel, de Nîmes, XVII^e siècle). Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse 1950.

Bessèges

Michel Appourchaux: La catastrophe de la mine de Lalle près de Bessèges le 11 octobre 1861. *La Viste*, décembre 2002, pp. 51-59. BR 2.

Bienvenue en Cévennes. Balades et coups de cœur. Editions Terroir, Les Vans, s.d. BR 3. .

Plan de Bessèges. 2 AF 58.

Notes historiques sur Bessèges (Internet). 2 AF 159-166.

Bouquet

Association du Castellans de Bouquet. Historique du château et de sa restauration. 2 AG 92-93.

Courry

Association de sauvegarde du patrimoine de pays (Courry-Saint Brès). 2 AG 86-87.

Génolhac

Histoire et plans de Génolhac. 2 AF 61-72.

Bibliographie concernant Génolhac, origine Parc National des Cévennes. 2 AF 114-136.

Les communes minières du canton de Génolhac: le Chambon et Chamborigaud (Solemn Clément, animatrice du patrimoine industriel). 2 AF 72-73.

La Valbonne

Une visite virtuelle guidée de la Chartreuse de la Valbonne, Tribune du 13/04/2006. S 92.

L'Espérrou

Skieurs à la maison forestière du col de la Séreyrède (CPA) X 83.

Malons-Elze

Cévennes Terre de Lumière, 2008, n°1 : Malons-Elze, les hautes terres des vallées de la Cèze et de la Ganière. pp. 14-21.

Mialet

Lettre des Camisards correspondance de Grégoire Vidal, curé de Mialet, avec le comte de Peyre-Montbreton (1702-1704). Tribune 3 11 88. 2 AI 76.

Molières sur Cèze

Association pour la sauvegarde du château de Montalet (Frédéric Garde-Lasalle). Documentation sur l'association et le château. 2 AG 94-99.

Nîmes

Vue de la Maison Carrée (CPA). X 83.

La cavalerie au camp des Garrigues (CPA, excellente qualité). X 83.

Anne-Marie Duport : Journées révolutionnaires à Nîmes. Jacqueline Chambon éditeur, Rognac, 1988.

Anne-Marie Duport : Recherches sur la terreur à Nîmes et dans son district. Thèse pour le doctorat de III^e cycle, Paris I, dir. Michel Vovelle. 1984.

Société Populaire des Amis de la Liberté et de l'Egalité, séance du 19 décembre 1792. (Nîmes) AD 07 FM C 250.

Pont Saint Esprit

Patrimoine Huguenot d'Ardèche, 2008, n°8 : Pont Saint Esprit: une étape pour les prisonniers huguenots, une prison pour les femmes protestantes du Vivarais, les franchissements Est-Ouest du Rhône (Thomas Platter).

Le Musée d'art sacré de Pont-Saint-Esprit. Tribune du 16 juillet 2009. AR 102.

CPA reproduites: la citadelle de Pont S. Esprit, la confluence de l'Ardèche et du Rhône. X 71.

Roquemaure

Archives Anciennes du château de Chantilly. 2 BD 197-203.

Succession du maréchal prince de Soubise prince de Rohan, père de la princesse de Condé morte en 1763, mort lui-même en 1787.

1 GE 019. Documents sur Roquemaure, de 1464 à 1656.

Saint-Brès

Association de sauvegarde du patrimoine de pays (Courry-Saint Brès). 2 AG 86-87.

Saint-Jean-de-Maruejols

Michel Vovelle : Une communauté gardoise de 1750 à 1815: Saint-Jean-de-Maruejols. Editions de Paris-Max Chaleil. 2013.

Saint-Jean-du-Gard

Mireille Giraud : La pierre bleue et le chemin de fer: la ligne d'Anduze à St. Jean du Gard. Le Vigan, mars 2005.

Saint Paulet du Caisson

Cévennes Terre de Lumière n° 4, 2006 : Excursion dans le Gard, Saint-Paulet de Caisson, Laudun, le « camp de César », qui date du premier âge du fer et mesure 18 ha.

Saint-Roman

Cévennes Terre de Lumière n°2, 2006 : Beaucaire: abbaye troglodytique de Saint-Roman et mas gallo-romain des Tourelles, pp. 26-39.

Tresques

Visite du monastère orthodoxe de Solan et du village de Tresques. Cévennes Terre de Lumière, n°4, 2011.

Valentine

Ch. Besson et A.M. Michaux : Une grange de Mazan dans le département du Gard : la grange de Valentine. Revue du Vivarais 2009 n°4 pp. 247-267.

Vallabrègues

Charles Galtier : Vallabrègues, un village de vanniers. 423 p. Thèse dactylographiée, Montpellier 1968.

Vauvert

Emile Guigou : les conquérants de la costière. Editions Anthropos. (Vauvert). Méjannes les Alès, 1981. Bibliothèque.

HAUTE LOIRE

*A.Boudon Lashermes, docteur en droit. Les vigueries carolingiennes dans le diocèse du Puy. Thouars (Deux Sèvres), Imprimerie Nouvelle, 1930 Format A 4.

*Centre d'Etudes Foréziennes. La vie urbaine dans le département de la Loire et ses abords. 1969. (dont F.Tomas: Le dynamisme urbain des régions haut-ligériennes, et des études sur l'arrondissement d'Yssingeaux, le Chambon-sur-Lignon, Sainte-Sigolène et Aurec).

*Jacqueline Bayon-Tollet: Le Puy en Velay et la Révolution française (1789-1799). Université de Saint-Etienne. 1982.

*Georges Paul, Pierre Paul: Les décors du Puy. Bordas, 1971.

*Gérard Bollon: Les villages sur la Montagne, entre Ardèche et Haute-Loire, le plateau terre d'accueil et de refuge. Editions Dolmazon, le Cheylard, 2004.

*Jean-Frédéric Pradier: Sur les chemins de l'histoire, le Monastier sur Gazeille. Editions du Roure, Yssingeaux 1998.

Généralités

Bibliothèque Municipale de Tence: Bd Léon Rocher, 43190 Tence. Tél: 04 71 59 72 79 : Ouverture: mardi et mercredi : 9h30-12h et 14-18h. vendredi : 14-18 h. samedi: 9h30-18h.

Centre Haroun Tazieff (Chadeyrolles) : Bilan des actions menées par les stagiaires présents cet été (2012). 2 AM 164.

Index des châteaux de Haute-Loire. AE 220-224. En AE 223, Soubreys, et en AE 224, les Estables. Jean Truchard du Molin : La seigneurie du Mézenc. Le Puy, Marchessou, 1874.

Hervé Quesnel : Foires et marchés autour du Mézenc, conservatoire de la langue d'oc. Cahiers du Mézenc, n°35, 2023, pp.59-67.

Chanoine Therme : Cahier n°1, p. 118. Note sur Pradelles. L'église de St. Andéol d'Escoulenc, donnée en 959 à St. Chaffre, serait dans la viguerie de Pradelles.

C. Corvisier : Arlempdes, le premier château de la Loire. Cahiers de la Haute-Loire 1996.

Régis Thomas : Les Châteaux de Haute-Loire. Bibliothèque Municipale de Tence.

Christian Maillabouis : Chronique Deschomets de Mazelgirard près de Tence en Velay. Chez l'auteur, 43250 Le Mazet Saint Voy, 110 f+ 15 f. de por. (paru en 1992).

Saint-Didier en Velay, bref résumé de son histoire (Internet). AZ 88-89.

Gérard Roche : Le Monastier Saint Chaffre. Bibliothèque Municipale de Tence.

Jean Mervoil et alii : Le Velay, son volcanisme et les formations associées. Géologie de la France, n°3. EAVUC, 5 rue Kessler.- 63038.-Clermont-Ferrand Cedex. Voir Lettre des Amis du Mézenc n° 17 p.3, été 1994.

Notes sur l'abbaye de Saint-Chaffre, AJ 15.

F. de la Conterrie : Châteaux neufs en Velay et en Vivarais. Cahiers de la Haute-Loire 1992.

M. Achard : La Franc Maçonnerie en Haute-Loire. Histoire sociale de la Haute-Loire, n°1.

Les Pénitents du Puy à travers les siècles. Exposition, Eveil de la H. Loire. 2 AF 262.

Sommaire de « Histoire sociale. Haute-Loire » n° 3, année 2012. 2 AK 172.

Bibliographie sommaire de l'histoire militaire de la Haute-Loire, 2 AN 143-153.

Sources de l'histoire militaire de la Haute-Loire, 2 AN 154-164.

Légendes vellaves et cévenoles (publication) D.L. 19 12 92. 2 AO 48 et 2 AO 113.

Exposition sorcellerie et croyances en Haute-Loire, 1988. 2 AO 91.

Observation sur les moyens d'améliorer et augmenter les coupes de bois notamment dans la Haute-Loire. Archives Nationales. G 3-6.

Préhistoire

Jean-Louis Voruz : La voie laténienne Antone-La Cistrouze, près du camp d'Antoune, de Salettes à Présailles, Haute-Loire. Cahiers du Mézenc, n°34, 2022, pp.77-82.

Moyen-âge

Nicolas Clément : Les collections ardéchoises du musée Crozatier au Puy. Ardèche Archéologie, 2005, p. 42-49.

Saint-Chaffre et son abbaye. (Wikipedia). 2 AI 176-179.

Christian Laurenson-Rosaz : L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan), du VIII° au XI° siècle. Bibliothèque Municipale de Tence.

Bernard Féminier : Le chemin de Saint-Gilles. Volcans, été 2012. 2 AL 179.

Gilbert Lefebvre : Géographie sacrée autour de Pradelles. Volcans, été 2012. 2 AL 179.

Michel Engles, Jean Louis Jourde : Les De Pelaprat, une famille de petite noblesse rurale aux Estables, du XII° au XVII° siècle. Cahier du Mézenc n°24 p. 9-19.

G. Chanon : Obscur Moyen-âge. Les « encapuchonnés » du Puy. Histoire sociale de la Haute-Loire n°1 (Editions du Roure).

Barthélemy Ott : Le dict de l'amour et de la mort du troubadour Pons de Chapteuil. Bibliothèque Municipale de Tence.

Temps Modernes

Ch. Besson, A.M. Michaux : Les moniales cisterciennes en Gévaudan et en Velay aux XV° et XVI° siècles, Revue du Vivarais, 2009, n°2 pp. 133-159.

Bernard Rivet : Philibert Barbastro, muletier des Estables au XVI° siècle. Cahiers de la Haute-Loire, 1991.

J.B. Louis de Vinol s: Histoire des guerres de Religion dans le Velay. Bibliothèque Municipale de Tence.

Le château de Polignac au XVI° siècle, par G. Jourda de Vaux. (CPA). X 82.

Roger Archaud : Le baron de Saint-Vidal (bibliothèque municipale de Tence).

G. Denand : Pradelles au temps des guerres de Religion. Cahiers de la Haute-Loire 1994.

La rébellion de Chaudeyrolles en mars 1661. AD 34 B 4722-4724. Cité par J. Nicolas, « Les Rébellions françaises ».

C de Seauve : La forêt de l'abbaye de la Chaise-Dieu à la fin de l'Ancien Régime (1669-1791). Cahiers de la Haute-Loire 2002.

Roger Defay : Les Fay, acteurs des guerres de Religion. Cahiers de la Haute-Loire 2001.

Bulle d'annexion de l'abbaye du Monastier à l'archevêché de Vienne (nov. 1776). Tablettes Historiques du Velay, 1875-1876.

Michel Engles, Jean Louis Jourde : Les De Pelaprat, une famille de petite noblesse rurale aux Estables, du XII° au XVII° siècle. Cahier du Mézenc n°24 p. 9-19.

Révolution, Empire

Jacques Barlet et coll : La Haute-Loire et la Révolution française, Editions du Roure 1989, 43000.-Polignac. Tel: 04 71 02 1096. Voir des notes sur les sociétés populaires extraites de cet ouvrage (sur la pomme de terre, les contacts avec l'Ardèche, le Cantal, le dirigisme...) en 2 BI 197.

Firmin Héritier : Aperçus de la Révolution de 1789 dans le canton de Tence. Bibliothèque Municipale de Tence.

Hélène Jarre : La Contre-Révolution en Haute-Loire (1789-1799). 256 p. Editions du Roure, Polignac, 2008, 23 euros. Bibliothèque Municipale de Tence.

René Dupuy : La Révolution française vue par un curé de campagne. Cahiers d'Histoire Sociale de la Haute-Loire, n°1.

Robert Cortial : Soldats de la Révolution et du Premier Empire à Saint-Front et dans le massif du Mézenc. Cahiers du Mézenc, 2007. p. 63-70.

A. Boudon-Lashermes : Les Chouans du Velay. Société d'Histoire de la Montagne, rééd 1989. 468p. Cote 944 04 BOU. (bibliothèque au Mazet-St. Voy).

E. Delcambre : Le coup d'Etat jacobin du 18 Fructidor An V et ses répercussions dans la Haute-Loire. 1942, 301 p. Société d'Histoire de la Montagne, cote 25013.

G. Chareyron : Politique et religion (1956). 295 p. Institut d'Histoire du Massif Central Société d'Histoire de la Montagne, cote 944 59 CHA.

A. Brochier : La vente des Biens Nationaux dans le département de la Haute-Loire, 1993. Catalogue des Ventes. Vol 1: 1791-1808.480 p. Société d'Histoire de la Montagne cote 944 59 BRO.

Etienne Delcambre : La période du Directoire dans la Haute-Loire. Aubenas, Habauzit, 1940.71

Michel Pomarat : Les prisons du Puy sous la Révolution. Bulletin historique de la société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 1984 pp. 196-199.

Michel Pomarat : La justice au Puy sous la Révolution, Société Académique du Puy et de la Haute Loire, 2003.

Jacqueline Boyon-Tallet : Le Puy en Velay et la Révolution française (1789-1799). Université de Saint-Etienne, 497 p 1982. (Bibliothèque personnelle).

Adrien Faure : Jourdan coupe-têtes. Bibliothèque Municipale de Tence.

Paul Thiollière : 1789, St.Didier et sa région. Bibliothèque Municipale de Tence.

Julien Guérin : Solon Reynaud (1749-1815). Bibliothèque Municipale de Tence.

XIX° siècle

Chanoine Therme : Arrêts relatifs à la forêt de Bonnefoy et aux droits de Pradelles, en date de mars 1844 et juin 1847. 47. 2 AB 201-210.

Chanoine Therme : Arrêts relatifs à la forêt de Bonnefoy et aux droits de St. Paul de Tartas. 2 AB 210-215.

Jean Merley : La Haute-Loire de la fin de l'Ancien Régime aux débuts de la III^e République (1776-1886). Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1974, 667 p. et vol. annexe.

André Bosc : La vie sociale à Saint-Front et sur les plateaux autour du Mézenc au XIX^e et au début du XX^e siècle. Cahiers du Mézenc 2007, p.-83.

Cartes postales de la bourrée d'Auvergne. X 82.

René Lagier : Une institution vellave: les béates. Cahiers de la Haute-Loire 1979.

J. Chaurand : La représentation d'un village vellave au XIX^e siècle d'après « La Béate » de André Giron (1884). Cahiers de la Haute-Loire, 1980.

Fête du centenaire du temple de Tence (1888-1988). Bibliothèque Municipale de Tence.

René Demars : Tence au fil des séances du Conseil Municipal. Bibliothèque Municipale de Tence.

Une lettre de M. Vibert, médecin, au préfet de Haute-Loire, au sujet d'une épidémie de variole en 1878 (Histoire Sociale de la Haute-Loire n°1)

R. Dupuy : Recruter, former, instituteurs et institutrices dans les Ecoles Normales au XIX^e siècle. Histoire Sociale de la Haute-Loire, n°1.

Didier Bourdelin : Un industriel veut sa commune: le cas de la Séauve sur Sumène. Histoire sociale de la Haute-Loire, n°1.

Auguste Rivet : La réparation de la Séparation dans le diocèse du Puy, 1907-1914. Cahiers de la Haute-Loire 1982.

Marcel Rome : Le mouvement ouvrier en Haute-Loire. Cahiers de la Haute-Loire, 2000.

Mauricette Fournier : Livres écrivains de Haute-Loire: Jules Vallès et Alain Chany. Cahiers du Mézenc 2012 n°24 p.

Hervé Quesnel : L'ostal del Mezenc, traduction de Jules Romains, Cahiers du Mézenc n°24, 2012. p.24.

XX^e siècle

Bernard Denant : Scènes de la vie de Pradelles au début du XX^e siècle. 2 AL 172-173.

Tence: procession des Pénitents le Jeudi-Saint. C.P.A. A.M. d'Annonay, 9 S 8 381 et 384.

Délibérations du Conseil Municipal de Tence (notes), sept.1913-déc 1914, 2 AO 41-46.

Délibérations du Conseil Municipal de Tence (notes) 2 sept. 1915-24 nov 1918. 2 AP 125-130.

Délibération du Conseil Municipal d'Yssingeaux, approuvée par celui de Tence, 24 nov. 1918. 2 AP 133-134.

R. Darcissac : Témoignages sur les débuts du collège cévenol. Cahiers de la Haute-Loire 1981.

Les bords du Lignon et la passerelle du Moulin Ferrier au Chambon sur Lignon vers 1900. 2 AX 7.

Auguste Rivet : la réparation de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Haute-Loire. Cahiers de la Haute-Loire, 1982. AD 07 PER 3034 4.

Marcel Rome : Le mouvement ouvrier en Haute-Loire (ne concerne que les années 1930). Cahiers de la Haute-Loire, 2000. AD 07 PER 3034 10.

Bernard Féminier : Le cantonnier de Haute-Loire: le chantier et le travail en équipe. Volcans, été 2012. 2 AL 174.

Georges Sauret : Fenaïsons. Volcans été 2012. 2 AL 175.

Les grandes fêtes félibréennes de 1928 et de 1942 à Tence. Internet. 2 AC 184--188.

Le monument aux morts de Tence (gravure sur Internet). 2 AN 165.

Odile Maurel : « le Tremplin », hébergement et réinsertion sociale au Puy-en-Velay. Histoire sociale de la Haute-Loire n°1.

Cartes postales anciennes du Chambon-sur-Lignon. X 78-82.

Liste des maires de Tence et monuments de la commune. Wikipedia. 2 AC 164-165.

Jean-Marc Ghitti : Simone Weil au Puy en Velay en 1931. Cahiers d'histoire sociale n°1.

Jérémie Thuizat : Le protestantisme, la gloire, le Juste: un essai d'explication des mentalités protestantes du Plateau, Envol, sept-oct. 2013 p.10-11.

André Bosc : Les petits métiers à Saint-Front et dans les villages du Mézenc avant la 2^e moitié du XX^e siècle. Cahiers du Mézenc 2008, n° 20, pp.33-42.

L'industrie de la soie en 1951 (Ardèche, Drôme, Haute-Loire). 2 AC 238-241

Jacques Galland : La rénovation du cadastre des Estables, 1963-1968. Cahiers du Mézenc, n°23, p.13-23.

André Bellatorre : Francis Ponge, le Pré du Chambon sur Lignon. Cahiers du Mézenc, n°23 p.89.

Julien Guérin : Les conflits sociaux. 1968-1971. Histoire sociale de la Haute-Loire, n°1.

Le Mazet-Informations, bulletin municipal de décembre 1991.AM 91-92.

Documentation sur le moulinage des Mazeaux, à Tence. 2 AC 18-45.

Notes de Michel Grand sur la famille Grand et le moulinage des Mazeaux. 2 AC 190-1291. Voir aussi 2 AC 210-212.

Rochepaule pour mémoire n°31, avril 2012: Les Mazeaux entrent par la petite porte à l'UNESCO,p. 12. 2 AK 84-85.

Histoire du moulinage à Tence. 2 AC 192-199.

Les opérations du moulinage. Notes prises à la Chapelle sous Chanéac en janvier 2011. 2 AC 213-214.

Moulinage de soie des Mazeaux : description d'une implantation datant de la fin du XIX^e siècle et description des différentes étapes du travail de moulinage de la soie. 2 AC 225-230.

Vocabulaire du moulinage. 2 AC 46-53.

Lexique du moulinage. Origine : Moulins et Moulinages de la Glueyre (plus complet). 2 AC 216-224.

Jean Jullien : Histoire d'un moteur à gaz pauvre (Mémoire des pays du Guiers). 2 AC 231-234.

Description de la roue de pêche des Mazeaux. 2 AC 235.

Notes prises le 5 février 2011 au moulinage des Mazeaux : la roue de pêche avait 6 mètres de diamètre, 1,10 mètres de large; elle tournait à 4 tours/minute: la puissance était de 15 cv pour 110 (?) à la transmission. L'électrification des locaux date de 1905. La turbine était une Neyrat-Brenier (Neyrpic). La dynamo donnait 4 kW, produisant un courant continu de 110 volts. A l'étiage, on utilisait un moteur à gaz pauvre, qui brûlait de l'antracite de Russie. Moteur à 1 temps, de 15 cv, remplacé par un appoint électrique de 10 cv.

Le moulinage des Mazeaux. Notes Internet. 2 AR 245-247.

Auguste Rivet : La Haute-Loire dans la crise de 1938-39. (à partir des journaux : la Haute-Loire (radical,) et La Liberté (droite). Centre d'Histoire Contemporaine du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, n°16, 1977.

J.M. Gardès : Albert Camus sur le plateau Vivarais-Lignon. Envol, novembre 1990. 2 BC 112.

A Pradelles, le musée vivant du cheval de trait. D.L. du 24 7 95. AM 94.

Michel Engles, Jean-Louis Jourde : Une contribution ancienne pour une approche du Grand Site de France Mézenc-Gerbier: le projet d'aménagement du village de Chaudeyrolles par l'architecte-paysagiste Claude Perron en 1972, Cahiers du Mézenc n°35 2023, pp.35-41.

XXI^e siècle

Prospectus pour le refuge de Fonteysses, au Mézenc, commune des Estables. AJ 175.

Vue générale de Tiranges, près de Retournac. X 73.

La crise de l'agriculture vue de Haute-Loire. Le Ricochet, mai 2012. 2 AL 31: la crise de l'agriculture vue de Haute-Loire p.2-6. ; les déchets : réformer le service public.p 8-11 ; les dossiers communautaires, dont le Moulinage des Mazeaux. p.12-20.

Plan de Tence et environs, 2 AR 187-188.

LOZERE

*Le Causse Méjean. Association "le Méjean", Mende 1971.

*Yves Pourcher : les Maîtres de Granit.Les notables de Lozère du XVIII^e siècle à nos jours. Olivier Orban éditeur, Paris 1987.

*A.Martin : Mende. Lacour/rediviva, 1991.

Généralités

1894-1994: centenaire du Club Cévenol. D.L. du 10 9 94. AM 100.

Bienvenue en Cévennes. Balades et coups de cœur. Editions Terroir, Les Vans, s.d. BR 3.

Michelle Sabatier : Itinéraires en Cévennes (dont les Vans et environs), 65 p Florac Cote: CD03461.

Alain Sabatier : Notoriétés cévenoles, dont Maurice André, Alès 131 p. Cote PNC: CD03524.

Cévennes Magazine, 8 aout 87. BR 2.

Félix Buffière : Ce tant rude Gévaudan. Mende, 1985. Table des Matières AT 108-110.

Anciennes voies de communication en Lozère (Régordane, départ de St. Gilles, puis Nîmes, Alès, Portes, Vielvic, la Garde-Guérin, Villefort, Mercoire, Langogne, puis direction Brioude 2 AF 59-60.

Marie-Lucy Dumas : L'Ordre de St. Ruf en Cévennes et en Vivarais, de 1197 à 1774. (Le Lien des Chercheurs Cévenols, et site « Histoire et Patrimoine des Hautes Cévennes ». 2 AF 53-57.

Ch. Besson, A.M. Michaux : Les moniales cisterciennes en Gévaudan et en Velay aux XV^e et XVI^e siècles, Revue du Vivarais, 2009, n°2 pp. 133-159.

Divers

Gaétan Valat de Chapelain : Histoire économique, sociale et culturelle des vallées de la Cèze perçue à partir de l'utilisation de l'énergie hydraulique. Aix en Provence, Université, 1983, 217 p. Cote P.N.C. CD03570.1.2.

Rieucros, un camp oublié. Tribune du 2 4 2009. AU 28.

Face à face avec les loups (parc de Sainte-Lucie, entre Mende et Marvejols). DL du 25 7 95. AV 184.

Abbaye de Mercoire. Wikipédia. AT 112-116. Avec liste des abbesses. L'un des domaines était jusqu'au début XVII^e à Joyeuse.

Le projet de parc naturel régional du Haut-Allier Margeride. Eveil de la H.Loire, 6 7 2011. 2 AF 263.

Florac

Aperçu sur la vie de Léon Boyer, néà Florac, précurseur du viaduc de Garabit et du canal de Panama. 2 AH 85.

Gérolhac

Dossier : le Parc National des Cévennes. 2 AG 61-62.

La Garde Guérin

Charles Porée : Les statuts de la communauté des seigneurs de la Garde Guérin en Gévaudan. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1907, T. 68, pp. 81-129. Il existe un reprint récent.

Hélène Debax : La seigneurie collective, pairs, pariers, paratges.Les coseigneurs aux XI^e-XII^e siècles : En 1269-1278, il y avait Pierre de Malbosc, Regordan de Naves, puis Etienne de Naves, Jaucelin de Naves fils de Regordan, Gaucelin de Peyremale, Faucon de Chassagnes, Guillaume de Cornillon, Hugues de Cubières, l'abbé de St. Ruf. Cf. A.D. 48, 3 J 646, archives Malbosc seigneur de Mirandol. En 1446, on trouve Hugues de la Baume, Josselin de Naves, Astor de Banne, François de Cubières, noble Bertrand de la Farelle, le prieur de Bonnevaux. Les restes du château de Malbosc montrent 2 enceintes et une chapelle. En 1569, Claude de Molette de Merle devient seigneur unique de la Garde-Guérin par rachat des parts de l'évêque de Mende. 2 AR 149.

Rencontre d'été à la Garde-Guérin. Les pariers de la Garde. 1973, 35 p. Centre de Documentation du P.N.C. cote CD00328.1.2. Cévennes Terre de Lumière, 2006, n°1: Photographies dans l'ordinateur. (?)

Langogne

L'église de Langogne, brochure réalisée par la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, dans les ateliers du Musée Ignon, 3 rue de l'Epine, 48000.-Mende, 1er trimestre 1982. AL 185.

L'église Saint Gervais-Saint-Protas de Langogne (brochure) Guide pour la visite. Edition 2009. 2 AF 230.

Ch. Almeras : Langogne et ses alentours (notes). AT 194.

Félix Viallet : L'église romane de Langogne en Gévaudan (extraits). Origine : Beaumonts.com AX 167-174.

Bernadette Mourgues : Le canal du Pontet sur les berges du Langouyrou. Liste des moulins. Volcans, été 2012. 2 AL 176-177.

Bernadette Mourgues : Langogne, bâtie en « circulade » (avec plan napoléonien). Volcans, été 2012, 2 AL 182-183.

La filature des Calquières. Tourisme industriel. Tribune, 31 8 95. 2 AO 95.

Photographies dans l'ordinateur Mac OS X. (?)

Jean Chaize, Corinne Noiroit: La filature des Calquières. « L'archéologie industrielle en France », n°42, juin 2003, pp. 52-58.

Le Luc

A. Mazon : Essai historique sur le Vivarais pendant la Guerre de Cent Ans,

Notes sur le château de Luc, dit des Trois Seigneurs, assiégé par les Anglais vers 1380. AE 108.

Bernard Durand et Yvan Clavel : Le château de Luc, 30 p. Langogne, 1984. AJ 150-151 : Le château de Luc se trouve sur la voie Regordane. A l'est, l'Allier, limite de la commune, à l'est une avancée de la forêt de Mercoire. Sous Charles Martel, c'est l'un des

principaux lieux habités du Gévaudan. Il dut se développer d'abord au pied de l'éperon rocheux, puis au-dessus. En 1380, il est assiégé par les Anglais. Les coseigneurs le défendent victorieusement. Les 3 et 13 juin 1588, les Etats de Gévaudan décident d'y installer une bonne et suffisante garnison, qui est à la charge de Mme de Choisinet. Le duc de Montmorency installe en 1592 20 arquebusiers à la Garde-Guérin, Luc et Mirandol. En 1630, destruction à coups de canon ordonnée par Richelieu. En 1834, le château est la propriété des habitants. La tour Ouest est aux seigneurs de Choisinet. 1876: érection d'une statue de la Madone peu avant le passage de Stevenson. La première famille est celle de Luc. Mais vers 1195, Vienne, dame de Luc, épouse Bernard VIII d'Anduze. Les seigneurs d'Anduze hommagent le château à l'évêque du Puy. En 1207, mariage de Marguerite d'Anduze, fille de Vienne, avec Randon de Châteauneuf, apporte Luc dans le Randonnat, possessions des Châteauneuf. En 1277, Marquère de Châteauneuf épouse Armand de Polignac, ce qui accroît la puissance de cette famille en Gévaudan. En 1402, Marguerite de Beaufort, épouse d'Armand de Polignac, l'obtient en douaire. Mais les Polignac resteront seigneurs jusqu'au XVIII^e: en 1719, Armand de Polignac vend la baronnie de Luc à Abraham Peyrenc ; le comte de Merle est seigneur en 1780 par héritage. 1267 : le pape Clément V donne le temporel à l'évêque du Puy, le spirituel à celui de Mende. Ce n'est qu'en 1322 qu'Armand de Polignac hommage la baronnie à l'évêque de Mende. La baronnie garda sa justice, bien que faisant partie du Randonnat. La baronnie de Luc fut une coseigneurie entre Agrain des Hubas, Bourbal des Choisinets, Anduze. Lors de la vente, il n'est question que de Polignac, mais les Choisinet ont encore une partie du château.

Z. Gandon. Histoire des sœurs de S.Joseph de S.Etienne de Lugdars : p.14 : Le futur cardinal Bourret fut un temps confié à l'abbé Jean-Claude Barrial, vicaire à Luc, dont le père était instituteur communal. En 1834 (?), ils entrèrent tous deux à la Trappe de Notre-Dame de Neiges, où ils moururent en odeur de sainteté.

Mende

Basilique-cathédrale Notre-Dame et Saint-Privat de Mende. Internet. AS 1-11.

Hervé Oléon et J.P. Thomas : La cathédrale de Mende: chemin initiatique. Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches littéraires et scientifiques de Mende, année 1999, p.80-92. Origine: INIST, 2 allée du Parc de Brabois 54514. Vandoeuvre Cedex. Tél: 03 83 50 46 64. AS 15-29.

Notes prises dans la cathédrale de Mende le 12 novembre 2009. AS 227.

Laissez-vous conter Mende...Dépliant touristique et plans de la ville. AS 237-238.

Vue générale de Mende. Vue de la façade de la cathédrale de Mende. X 73.

Plan de Mende, 2011. 2 AG 48-49.

Portes

Prospectus « Renaissance du château de Portes ». 2 AG 56.

Régordane

Bibliographie fournie par le Parc National des Cévennes sur la Voie Régordane. 2 AF 83-113.

Saint-André de Capcèze

Bibliographie P.N.C. sur Saint André de Capcèze. 2 AF 147-158.

Bref historique du château de Chambonnet (Internet). 2 AF 158.

Saint-Martin-de-Boubaux

Un moulin à châtaignes à la maison de la châtaigne et du châtaignier, mas de Manières, sur la commune, installé en 2003. Fruits oubliés, n°34, octobre 2004. BR 4.

Saint-Jean-du Gard

Le musée des vallées cévenoles, n° spécial de « Causses et Cévennes » n°2 de 1982. **BR 10.**

Villefort

B. Campan, A. Laurent J.L. Maurin : Histoire de Villefort et de ses environs, Marvejols 182. Cote P.N.C.: CD00186.1.2.

F. André: Cahiers de Doléances Meyrueis-Villefort. Bulletin Société Agric. de Lozère, 1888, p.445-441. Cote PNC: CDAL1886.

L'architecte rural (sur l'inventaire du patrimoine du canton de Villefort). Tribune du 25 6 87. AM 94.

Villefort en Cévennes: guide pratique. 2 AF 79.

PROVENCE

*Maurice Agulhon : Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence. Fayard, 1968.

*Paul Pontus : Les Baux. Nouvelles Editions Latines, Paris, 1971.

*P. Marion et H. Vidal : Les Alyscamps et leurs légendes. s.d.Tarascon.

Carnaval d'Aix 1914. Vengeance de l'Arlequin (CPA). X 83.

Cloître de la primatiale St. Trophime d'Arles (vieux dépliant). 2 AJ 266.

Victor Gelu : Cançons causidas. Centre d'estudis occitans, Montpellier. Aubanel, Avignon, 1972. BR 16.

Journées du Patrimoine 19-20 sept.2009. Aix et Provence et pays d'Aix au temps du roi René.BR 15.

Giono et les Alpes : Coll. Patrimoine, Le Dauphiné. Veurey, s.d. BR 15.

Raoul Berenguier : Arles et le pays d'Arles. Brochure abîmée, s.l.n.d.BR 16.

VAUCLUSE

*Sophie Cassagnes-Brouquet, Sur les pas des papes d'Avignon, Ouest-France, 2005.

*Roberto Emilio Calieri : le curé d'Almeyrac, prêtre et brigand, la Terreur Rouge dans le Comtat Venaissin. La Mirandole, 1994.

*Introduction à un bicentenaire: la Révolution en pays de Vaucluse. Exposition en Avignon, 1986. Laffon, Avignon, 1986.

*Le Mont Ventoux, édition française, Ajax-Monaco, 2002.

Visite à Orange, et Histoire de la principauté d'Orange. Cévennes Terre de Lumière, n°2-3, 2007:

Bollène: l'usine de briques réfractaires (Patrimoine Vivarois). AJ 190-191.

Marianne Bignan : Bollène des origines au XX^e siècle. 1987, 2 vol. 397 p. CIUP Viviers cote 8°185.

Valréas: la fête du petit Saint-Jean. D.L. du 20 6 1987. AM 100.

Le Vivarais dans la Drôme, (domaine du Méas), ancienne halte des équipages du Rhône.

Valréas : histoire, plan, visite de la Chapelle des Pénitents Noirs, celle des Pénitents Blancs, la Tour de l'Horloge, puis Richerenches, le Musée du Pègue, avec dessins de R. Comte, Visan.

Rencontre d'été à la Garde-Guérin. Cévennes Terre de Lumière, 2006, n°1:

Le jardin romain de Caumont sur Durance et la Chartreuse de Bompas. Cévennes Terre de Lumière, n°2-3, 2009, pp. 37-47.

Travaux du 7° Génie. Bords du Rhône à Avignon, construction de Portières (CPA). X 84.

Avignon: entrée de la rue de la République (CPA). X 84.

Gigondas: prospectus de la cave. 2 AF 184.

ALPES ET SAVOIES

*Joëlle Dupraz : Inventaire des sites miniers et métallurgiques dans les Alpes (nombreuses photographies). 1983.

*Découvrir l'histoire de la Savoie. Centre de la Culture Savoyarde. Albertville, 1989.

*Archives Départementales de la Haute-Savoie : Au fil de l'eau, moulins et artifices d'autrefois (historique). Annecy, 1996.

*Les auteurs savoyards. Annuaire 2002 (avec liste de leurs ouvrages).

*Henri Ménabréa : Histoire de la Savoie. Fontaine de Siloé, 2000. Histoire de la Savoie. Siloé Poche. 2009.

*Jean Nicolas : la Savoie au XVIII° siècle. Noblesse et bourgeoisie (situation sous Victor-Amédée II, 1680-1730, puis évolution). 2° édition. Fontaine de Siloé, Montmélian, 2003.

*François Isler : le Lac du Bourget. Les Aventures de l'Oeil. Fontaine de Siloé 2004.

*Aimé Bocquet : Hannibal chez les Allobroges. Fontaine de Siloé, Montmélian 2009.

*Mnemosyne. Année 2002. Bulletin de Liaison de l'association Mémoires des pays du Guiers. BR 3.

*Le décolletage dans la vallée d'Arve. Carte, années 1980. 2 AV 25-26. 85-86.

*La première percée alpine du chemin de fer. D.L. 2 03 85. 2 AY 106.

ISERE

P. Guillen (dir. de) : Grenoble à l'époque de la Commune. Centre d'Etudes Dauphinoises, Grenoble 1972.

Vienne: évolution de la population active par secteurs d'activité 1975-1982. Graphique. 2 AV 46.

Evolution de la structure par âges des villes du Rhône moyen 1975-1982. Tableau. 2 AV 47.

Prospectus pour le sauvetage de l'usine de moulinage de la Galicière, près de Chatte (Isère). Publication d'un livre. 2 AF 176.

Florent Robin : Les représentants en mission dans l'Isère. Chronique d'une Terreur douce (1793-1795). Historiens de demain, Larousse 2002.

A la mémoire d'Anne Dangar ! (Sablons). Réveil du 23 9 2010. 2 AF 220.

Généalogie de la famille Murat de Lestang, seigneurs de Sablons au XVI° siècle. 2 BF 82.

Le décolletage dans la vallée d'Arve. Carte, années 1980. 2 AV 25-26. 85-86.

La première percée alpine du chemin de fer. D.L. 2 03 85. 2 AY 106.

Le leader mondial de la fibre de carbone (Hexcel) s'installe à Roussillon. Réveil, 2 10 2014. 2 BH 84.

LOIRE

*Centre d'Etudes Foréziennes. La vie urbaine dans le département de la Loire et ses abords. 1969. (dont J.Schnetzler, Saint-Etienne et ses problèmes urbains, François Tomas, Montbrison capitale déchue et petite ville industrielle, Claude Cretin, Roanne ville moyenne).

*La mine dans le paysage stéphanois. Maison de la Culture de Saint-Etienne, 1979.

*Edith Pilichowski et alii : Roanne pendant la Révolution. Maury, Roanne, 1989.

Chanoine Therme : cahier n°3 p. 93: Cartulaire de Saint-Sauveur en Rüe.

De Charpin Feugerolles : Cartulaire de Saint-Sauveur. Traduction en français. 70 p 1881. Visages de notre Pilat.

La dynastie des Flacher (Généalogie de cette famille de S. Julien Molin Molette, dont un membre est moulinier en 1664). Réveil, 29 8 2008. AL 191.

Abbé Batia : Les fileurs de soye de Virieu, Pélussin, Chavanay (à l'origine des filatures de Chomérac, Aubenas, etc) 21 pages, 1924, Visages de notre Pilat, 2 AK 175.

Guironnet : L'Ancien Régime en Viennois. Etude de la période de 1650 à 1789. 250 p.1985. Visages de notre Pilat n°401.

Petrus Faure : Histoire du mouvement ouvrier dans le département de la Loire, 1956, 502 p. Société d'Histoire de la Montagne, le Mazet St. Voy, cote : 305 FAU.

Catalogue des Editions Visages de notre Pilat. 2 AL 148-149.

Salaires et prix à Saint-Chamond de 1824 à 1855. AN F 20 282. AN 5

Les industries de la Loire vers 1980 (département). Carte.2 AV 29-30.

L'eau minérale de Virieu. Réveil du Vivarais, 24 08 91. 2 AW 20.

RHONE ET RHONE-ALPES

Le Rhône, Richesses de France. Delmas, Paris 1957.

Jean Labasse et Michel Laferrère : La Région Lyonnaise (Rhône-Alpes + Haute-Loire et Saône-et-Loire), coll. France de demain, P.U.F. 1960.

J.M. Auzias et alii : Rhône-Alpes, la naissance d'une région. Fédérop et Librairie Nouvelle, Lyon, 1983.

Jean et Janine Duhart : La Révolution de 1848 à Givors. Editions Sociales, 1973.

Notes et Etudes Documentaires: Lyon et son agglomération, 30 juillet 1975.

Imprimeurs et écrivains de Lyon au XVI° siècle. Musée de l'Imprimerie et de la Banque, 1981.

Fernand Rude : Le mouvement ouvrier à Lyon. Fédérop, 1977.

René Chevailler : Lyon, les traboules du mouvement ouvrier. Editions Sociales, 1980.

Philippe Dibilio, Georges Leprince : L'aigle et la plume, ou les péripéties de la presse quotidienne Rhône-Alpes. Fédérop, Lyon, 1980.

Hubert Piat : le Beaujolais. Editions France Empire, Paris 1977.

Bruno Benoît : L'Or de la Dombes. Les tireurs d'or au XVIII° siècle. Editions de Trévoux, 1983.

Mai 68 à Lyon : chronologie. (Exposition de la BM de Lyon en 2008) : bibliographie sélective. 2 AE 216-219.

Mai 68 à Lyon : chronologie. 2 AE 221-226.

O. Marchesi : Lyon en mai 68. Mémoire de l'IEP de Lyon disponible en ligne, année 1997-98.

Givors : évolution de la population active par secteurs d'activité, 1975-1982. Graphique. 2 AV 44.

Rhône-Alpes demain, réinventons la proximité. Schéma d'aménagement et de développement de Rhône-Alpes, 30 octobre 1992.

Guide rhônalpin du patrimoine méconnu : vive la mémoire industrielle avec la fondation Marius Berliet, et 50 Musées Techniques Rhônalpins, BR 10.

Evolution de la structure par âges des villes du Rhône moyen 1975-1982. Tableau. 2 AV 47.

DIVERS

*La Madeleine de Vézelay, BR 16.

*Parc Naturel Régional du Haut-Jura, guide de visite. BR 16.

*Guy-Jean Michel : Verriers et verreries en France-Comté au XVIII^e siècle. Erti Editeurs, coll. Recherches, Vesoul, 1989.

*Raymond Oursel : Itinéraires romans en Bourgogne. Editions Zodiaque, 1977.

*Bulletin de la société archéologique d'Eure-et-Loir, 3^e trimestre 1998: le moulin de pierres de Clévilliers, Courville: les halles et l'auditoire de justice, présentation du glossaire des parlers d'Eure-et-Loir (enquête de 1868), échos de Louville-les-Bois, 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, un beauceron engagé, François René Isambert (1792-1857).

*Adrien Régent : La presqu'île de Rhuys (Morbihan). Réédition de l'ouvrage édité à Vannes en 1902 par la librairie Lafolye frères. Farré, Cholet, 1982.

*Louis Briffaut : Vieil Artois, ma jeunesse. Chroniques et mémoires. L'Amitié par le Livre, Besançon, 1991.

*Emile Vignoble : le Ferrain au fil du temps, une histoire de Wasquehal. Mairie de Wasquehal, Roubaix, 1998.

D. Furia : Des hommes et des femmes du XIX^e siècle (Jura et Beaujolais). Prospectus; 2 AG 58.

Le décolletage dans la vallée d'Arve. Carte, années 1980. 2 AV 25-26.

J'habite en Bourgogne. Opération multi-média à travers Montceau les Mines (CRDP de Dijon, 1983. BR 10.

Le musée historique du papier. Moulin Richard de Bas. Prospectus. 2 AW 74.

Jean-Claude Farcy : Chartres au XX^e siècle, CDDP d'Eure et Loir, 1983. BR 10.

Ecomusée de la Margeride (Ruynes en Margeride, Cantal). Prospectus. 2 AW 80-81.

La manufacture de Dijonval et la draperie sedanais (1650-1850), prospectus. 2 AW 85-86.

L'église prieurale de Souvigny (Allier), aide à la visite. 1 er janvier 2015. 2 BJ 143-144.

OUVRAGES EN PREPARATION

HISTOIRE DU BASSIN DE L'EYRIEUX

VESTIGES DES PLUS ANCIENS HABITANTS DU BASSIN DE L'EYRIEUX.

Vestiges est bien le mot, en effet. Le bassin de l'Eyrieux ne possède pas de grottes ornées, ni de champ de fouilles susceptibles de faire courir les foules. Pendant longtemps, on n'a guère considéré ce territoire que comme un vaste espace seulement fréquenté par de hardis marchands, s'efforçant de relier les pays du Rhône, et par delà, la Méditerranée et l'Orient, aux espaces atlantiques. Il n'était pas question d'habitat permanent, encore moins de mise en valeur de l'espace. On supposait le pays couvert par une vaste et impénétrable forêt, dans laquelle les moines médiévaux furent les premiers à porter la hache.

Voire. Les traces du passage et du séjour de nos lointains ancêtres sont ténues, mais elles existent. D'abord, il y a ces deux haches polies trouvées sur le territoire de Saint-Julien Labrousse ⁽¹⁾, datées de 5000 à 4300 avant Jésus-Christ. Les récentes recherches de Guillaume Maza et de ses compagnons sur le plateau d'Arice, à 800 mètres au nord-est du centre du Cheylard ⁽²⁾, dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive, ont permis de mettre en lumière des traces d'occupation humaine remontant à l'époque chasséenne, c'est-à-dire entre 4.500 et 3.500 av. J.C. Il s'agirait de traces de foyers domestiques. Au moins cela prouve-t-il que le bassin de l'Eyrieux, comme celui du Doux, faute d'être habité, était au moins parcouru par des voyageurs ou des chasseurs. Dans quel but ? Cela reste évidemment une autre histoire.

1^o) Les dolmens.

En franchissant plusieurs millénaires, nous trouvons sur notre territoire un authentique dolmen, c'est-à-dire une chambre funéraire ⁽³⁾, aux Beaumes, près du hameau d'Echamps, commune de Borée. Elle a été fouillée du 10 au 31 juillet 1977 sous la direction de Claire Gautrand-Moser, les fouilles précédentes (1920 et 1972) n'ayant pas été menées selon des méthodes archéologiques, et n'ayant abouti à aucun dépôt de matériel.

Ce dolmen a été occupé pendant la période dite de la Tène, c'est-à-dire dans les siècles précédant la conquête romaine, peut-être dans les périodes antérieures. Il a été utilisé ensuite jusqu'au II^e siècle après Jésus-Christ, par des populations qui ne demeureraient pas sur le plateau. Elles apportaient dans la chambre funéraire des galets venant du lit de ruisseaux distant de plusieurs kilomètres, pratique funéraire qu'on retrouve chez Homère ou en Corréze. Ce dolmen est entouré de blocs énormes, formant un *tumulus*, une aire rituelle dont nous ignorons évidemment l'usage. Les fragments de poterie retrouvés sur cet espace appartiennent soit à l'époque gallo-romaine, soit au Néolithique final, où l'on voit apparaître vers 2.000 avant Jésus-Christ l'utilisation du cuivre et de l'or (période dite « chalcolithique ») période de construction du *tumulus*.

Nous ignorons tout du peuple qui est à l'origine de ce monument, qui se trouve très au nord des grandes concentrations dolméniques du Massif Central (Lot, Aveyron, Lozère, Ardèche du Sud). La céramique la plus récente retrouvée sur le *tumulus*, un bol avec décor, provient de Lezoux, et peut être datée du II^e siècle après Jésus-Christ.

Albin Mazon (Docteur Francus) décrit un autre dolmen aux Challayes, commune de Saint-Agrève, sur la route de Lamastre, c'est-à-dire sur la très ancienne voie qui, par la vallée du Doux, relie la vallée du Rhône au plateau du Velay ⁽⁴⁾. On l'appelait, dit-il, *la Roche-Coquelue*, et il s'agirait non d'un monument funéraire, mais d'une *Pierre du serment*, monument commémoratif d'un accord public ou privé. D'après Bertrand Le Tourneau ⁽⁵⁾, ce dolmen a été détruit récemment par deux « ivrognes stupides ». Ce n'est pas une raison pour que la « Carte archéologique de la Gaule » ⁽⁶⁾ l'ignore superbement. Il était de toute façon légèrement extérieur au bassin de l'Eyrieux, même si les anciens habitants de cet espace n'étaient sans doute pas étrangers à son édification.

2^o) Les traces de la Protohistoire.

On appelle « Protohistoire » la période antérieure à l'utilisation de l'écriture (avec laquelle commence l'Histoire proprement dite), mais pendant laquelle on utilise déjà les métaux, cuivre, étain, bronze et fer. Cela couvre approximativement dans notre région le deuxième millénaire avant notre ère et les périodes dites de Hallstatt (900-500 av. J.C.) et de La Tène (500-100 av. J.C.).

Dans le bassin de l'Eyrieux, le site de la montagne de la Farre, à 1100 mètres d'altitude, entre l'Eysse et la Dorne, sur la commune de Saint-Andéol de Fourchades ⁽⁷⁾ est en fait une vaste table en phonolithes qui domine d'environ 200 mètres le paysage environnant, et qui mesure environ 900 mètres de l'est à l'ouest et 500 mètres du nord au sud. Elle est bornée par une enceinte de 2 mètres à 2 mètres 50 de large, composée de deux parements peu soignés contenant une blocaille rocheuse, percée par deux ouvertures au nord-est et au sud. Celle du sud se prolonge par deux murs de protection à l'intérieur et à l'extérieur du mur. L'espace protégé montre la trace de soixante six cabanes, localisées en 1975 par Gérard Rosina, géomètre expert du Chambon-sur-Lignon. On a trouvé de la

céramique, vases, urnes, jarres, fragments divers et parfois décorés, de fabrication locale, découverts notamment par l'abbé Paul Teyssier, curé de Sainte-Eulalie. Elle a permis de dater l'occupation du site entre le VIII^e et le IV^e siècle avant notre ère. Henri Saumade pense qu'il s'agissait surtout d'un espace destiné à protéger les gens et les troupeaux des bêtes sauvages. Toutefois, cette mystérieuse et vaste enceinte n'est pas si éloignée de la vieille route du Rhône au Velay par Mézilhac et les Estables, sans doute parcourue depuis longtemps par des troupeaux transhumants qui pouvaient trouver là un abri provisoire. L'appellation de « Camp de César » parfois utilisée pour désigner la montagne de la Farre va évidemment dans le sens de cette remarque.

Les fouilles conduites de 1999 à 2002 par Pierre-Yves Laffont, Frank Bréchon, Emmanuelle Defive, Christian Giroux, sur le rocher de Brion, au-dessus du Cheylard, ont permis d'écarter l'hypothèse d'une occupation anté-médiévale de ce site⁽⁸⁾. En revanche, les recherches sur le plateau d'Aric ont mis en lumière une quarantaine de vestiges archéologiques dont les plus anciens remontent au Bronze final, c'est-à-dire environ au X^e siècle avant notre ère⁽⁹⁾. Il y a eu à cette époque une première mise en valeur du sol, grâce à des défrichements, des épierrements, et à la construction de murettes de pierre ancêtres des murs qui soutiennent les *chambas* actuelles. Il est possible qu'il y ait eu là dès cette lointaine époque un petit domaine agricole, avec bâtiments d'exploitation, meules en basalte, réserve d'eau et sépulture. La présence d'une demi-fusaïole en terre cuite laisse supposer une activité textile. Naturellement, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il y avait à proximité à cette époque ou peu après d'autres hommes établis de manière plus ou moins permanente sur la montagne de la Farre, ainsi que sur l'oppidum du Malpas, à Soyons, ou encore, un peu plus loin, sur les hauteurs de Jastres près d'Aubenas.

On peut supposer que le bassin de l'Eyrieux possède d'autres richesses protohistoriques, et que si elles n'ont pas été découvertes plus tôt, c'est tout simplement faute de les avoir cherchées...

3°) Les Gaulois étaient bien dans la plaine.

Le plateau d'Aric a probablement été occupé pendant toute l'Antiquité, mais les fouilles n'ont pas livré d'éléments antérieurs au IV^e siècle. Dans les Hautes Boutières, une présence gallo-romaine n'est attestée que sur le *castrum* de Chambarlhac, et à l'emplacement de la future chapelle Saint-Julien de Soutron, paroisse d'Arcens. Pendant cette période, l'attention est plutôt portée vers la basse vallée, et précisément vers les plaines rhodaniennes.

On sait que peu d'années avant notre ère, le général romain Agrippa fit tracer une grande voie en rive gauche du Rhône, évitant soigneusement les zones marécageuses et les délaissées du fleuve⁽¹⁰⁾. Le plateau du Malpas, dans la commune actuelle de Soyons, en rive droite du Rhône, était occupé depuis le Paléolithique, et de façon continue depuis l'homme de Néanderthal. Un oppidum se trouvait sur cet espace depuis le VII^e siècle, servant de capitale au peuple gaulois des Ségallaunes. Il avait connu plusieurs destructions, au V^e et au III^e siècle, mais il fut occupé à peu près jusqu'à l'époque de la fondation de Valence, contemporaine de Jules César.

La colonie militaire de Valence ne s'étendait pas sur la rive droite du Rhône, le fleuve étant à cette époque difficilement franchissable. Mais la proximité d'une agglomération de plus de 100.000 habitants d'après André Blanc n'a pu que favoriser le développement de grandes exploitations agricoles dont les débouchés étaient tout trouvés, d'autant que de nombreux Ségallaunes avaient dû quitter le Malpas pour Valence.

La principale agglomération de la région, en dehors de Valence, était celle de Soyons. Des vestiges d'occupation protohistorique ont été découverts sur le plateau du Malpas, en compagnie de monnaies et de céramiques grecques. Dès 1848, on a découvert dans les ruines de la chapelle Saint-Gervais un autel consacré à la déesse Soïo, de laquelle dérive évidemment le nom de Soyons, et qui était sans doute la déesse protectrice des Ségallaunes. Un important habitat devait se trouver à l'emplacement du village actuel à l'époque gallo-romaine: outre des traces de maisons, on a découvert les vestiges d'une importante villa, occupée du début du II^e à la fin du III^e siècle après Jésus-Christ, des tombes païennes et chrétiennes, des sépultures d'époque mérovingienne, etc. L'occupation humaine s'est poursuivie ainsi à Soyons, sur le plateau du Malpas ou dans la vallée, du Mésolithique au Moyen-Âge. La voie romaine dite d'Antonin (milieu du II^e siècle après Jésus-Christ) passait par là, en provenance du Pouzin, et à destination de Tournon et de la cité des Allobroges.

La commune de Charmes, un peu au sud, a également connu un important habitat protohistorique, puis gallo-romain. La plus importante découverte date du XVII^e siècle, et c'est celle d'un sarcophage d'un certain Aléthius, qui vivait à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle de notre ère. Il est singulier de constater que nul n'a jamais songé à mettre en rapport ce sarcophage avec le général romain Aétius, qui vivait à la même époque, et qui installa dès 443 les Burgondes dans la vallée du Rhône, combattit aux Champs Catalauniques (451) avant de mourir à l'époque de la bataille de Vouillé (507), qui assura la domination des Francs chrétiens sur les Wisigoths ariens et les Burgondes récemment convertis. Le texte de l'épithaphe d'Aléthius lui-même insiste sur la nécessité pour ses descendants de faire connaître sa gloire après sa mort. Une voie dallée de 3 mètres de large conduisait au Rhône, désignant probablement l'emplacement d'un ancien bac, et donc une présence aristocratique ou marchande susceptible de l'utiliser. Les traces d'habitat antique sont particulièrement abondantes sur le plateau des Ménafauries, au nord de l'agglomération contemporaine.

Sur l'actuelle commune de Saint-Georges-les-Bains, le hameau aujourd'hui ruiné de Saint-Marcel a lui aussi connu un habitat gallo-romain. Un autel paléochrétien brisé a été retrouvé à proximité dès le XIX^e siècle, et on pense qu'il provenait de l'église Saint-Jean l'Évangéliste, à Valence, ou du sanctuaire de Saint-Pierre de Bourg-les-Valence. Une grande villa de près de 2 ha de superficie au sol se trouvait près du ruisseau de Vel, à la limite de la commune actuelle de Beauchastel. Installée sur des terrasses alluviales datant de la dernière glaciation, elle fut occupée jusqu'au IV^e siècle de notre ère. En 1964, un sol dallé y a été trouvé et conservé *in situ*. Puis, en 1991, la plantation d'arbres fruitiers a permis de découvrir une mosaïque appartenant à une autre villa, près de laquelle se trouvent des vestiges d'aménagement hydraulique. Tout cela semble témoigner d'une importante activité agricole, d'autant que les traces d'un aqueduc parallèle à l'Eyrieux près de l'actuelle centrale hydro-électrique de Beauchastel ont été retrouvées sur une centaine de mètres. Le village de Beauchastel quand à lui, a livré à une date indéterminée des restes de murs d'époque romaine et des *tegulae* (tuiles).

La commune de La Voulte présente elle aussi des traces d'occupation humaine à l'époque gallo-romaine: restes d'incinération au quartier des Gonnettes, au nord de la ville, *tegulae* vers le Pont des Etoiles, vestiges d'inhumations au quartier de la Boissine⁽¹¹⁾. Par contre, on n'a trouvé aucun objet antique dans le secteur étrangement nommé « le Camp d'Hannibal ».

Le passage au christianisme ne dut pas s'effectuer paisiblement. Le premier évêque de la région fut saint Irénée, évêque de Lyon, envoyé par saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Irénée envoya le sous-diacre Andéol, d'abord à Carpentras puis à Bourg-Saint-Andéol, où il subit le martyre au début du III^e siècle. C'est dans le cadre de cette persécution que le 2 avril 204, les envoyés d'Irénée furent eux aussi massacrés, dans les environs de la cité de Valence. Il s'agissait de Fortunat, Achillée et Félix. L'habitant de l'Eyrieux

aura tout de suite reconnu les protecteurs des églises de Saint-Fortunat-sur Eyrieux et de Saint-Félix-de-Châteauneuf. Achillée n'eut pas autant de chance. Le nord du futur diocèse de Viviers fut évangélisé sans doute depuis Vienne. Telle serait l'origine de l'appartenance diocésaine de ces régions jusqu'à la Révolution.

Les résistances à la christianisation furent longues dans le haut bassin de l'Eyrieux: aux alentours du Chinac, l'évêque du Puy saint Agrève et son compagnon saint Ursin furent décapités au VII^e siècle, alors qu'ils venaient évangéliser la région. Singulière affaire : le culte de saint Agrève fut longtemps délaissé dans le diocèse de Viviers, et ne fut mis en honneur qu'au XVII^e siècle ⁽¹²⁾. Un tel massacre, dont les auteurs demeurèrent inconnus, semble en effet bien étrange au milieu de populations déjà très pénétrées par l'influence chrétienne. Par ailleurs, l'histoire de l'abbaye de Saint Chaffre du Monastier explique que l'abbé Théofrède (Chaffre dans le parler du pays), successeur du fondateur Eudes, aurait été massacré par les Musulmans en 728. C'est à la suite de ce meurtre que l'abbaye aurait pris le nom de Chaffre, alors que son lieu d'implantation s'appelait *Calmiliaco*. D'autres historiens pensent qu'en réalité, Chaffre, ancien moine de l'île de Lérins, monastère soumis à la règle de Saint Benoît depuis 661, aurait apporté la règle bénédictine au Monastier, et que sa mort serait due à la lutte entre les Francs et les Wisigoths, à l'époque des premières invasions musulmanes dans la vallée du Rhône (725-726).

En mai 1958, au cours de travaux d'élargissement de chemins ruraux entre Saint-Vincent-de-Durfort et Saint-Fortunat, des agriculteurs découvrirent d'importantes traces d'habitat antique: *tegulae*, charbon de bois à demi calciné, monnaie ancienne...L'archéologue André Blanc, alerté, y reconnut les débris d'un habitat des IV^e et V^e siècles après Jésus-Christ incendié par les invasions barbares ⁽¹³⁾.

Sur le plateau d'Aric, près du Cheylard, les traces d'occupation humaine sont à nouveau présentes à partir du IV^e siècle ⁽¹⁴⁾. Il s'agit « d'un grenier aérien sur poteau porteur, de fosses de plantation probables, ainsi que un ou plusieurs radiers... », c'est-à-dire de plateaux consacrés au traitement des céréales. Un barrage maçonné coupant le cours d'un ruisseau a également été découvert, ainsi que des céramiques ou des poteries en provenance de la vallée du Rhône. La datation au carbone 14 fournit une datation de la fin du IV^e siècle, c'est-à-dire à une époque où la vallée du Rhône plonge dans l'insécurité. On n'a pu découvrir des vestiges d'habitat, et les chercheurs pensent plutôt à une installation modeste, tournée vers l'autoconsommation, plus qu'à une grande villa comme celles évoquées ci-dessus. Ils mettent en rapport cette installation de la fin de l'Antiquité avec une reprise d'occupation qui semble apparaître dans les vestiges de l'*oppidum* de la Farre ou du dolmen d'Echamps. Faut-il envisager, du fait des menaces guerrières de cette époque, une certaine remontée du peuplement vers le haut bassin de l'Eyrieux ?

Dans ce cas, il faudrait revoir avec un nouvel intérêt ce qui est peut-être le plus important vestige antique de la vallée de l'Eyrieux, c'est-à-dire le pont ruiné de Pontpierre. Situé sur la commune actuelle de Saint-Fortunat, à une dizaine de km de l'embouchure de l'Eyrieux, il est considéré comme d'époque romaine par l'archéologue André Blanc ⁽¹⁵⁾, datation mise en doute par Joëlle Dupraz et Christel Fraisse ⁽¹⁶⁾. Ce pont comportait une seule arche s'élevant à une vingtaine de mètres au-dessus de la rivière. Sur la rive gauche, on ne voit plus que les traces d'une maçonnerie appartenant à l'ancrage de la culée. Sur la rive droite, reposant sur un petit arc de décharge, les restes sont plus importants, avec notamment des traces de contreforts. La construction est en petit appareil de granit local, sauf la voûte, qui était composée de blocs de molasse de 85 cm de côté provenant de la rive gauche du Rhône.

Construit au niveau du premier resserrement de la vallée de l'Eyrieux depuis son embouchure, ce pont pourrait bien appartenir à la voie d'Antonin, puisque la rivière, en aval, n'était qu'un lacs d'îlots et de marécages. Il permettait en tous cas, depuis la vallée de l'Ouvèze, de rejoindre la grande route de crête qui suivait la vallée depuis le col de Saint-André jusqu'à Saint-Agrève, en passant par Chalencon et les Nonières. Une recherche est en cours, menée par l'association « Patrimoine et Culture », de Saint-Fortunat, pour essayer de préciser au moins la datation de l'édifice.

4°) Des siècles obscurs dans lesquels on ne voit goutte.

On sait que cette partie-là de l'Ardèche, que nous nous garderons d'appeler simplement l'Helvie, puisque la région à laquelle nous intéressons se trouve sur les limites de l'Helvie romaine et de la cité des Ségallaunes, est à cette époque assez mal connue. On peut dire que les habitants de la vallée à l'époque romaine étaient des Helviens du nord, sans doute peu nombreux, peu documentés, et que les influences vellaves, ségallaunes, valentinoises, étaient importantes. ce qui rattache le plus notre territoire à l'Helvie, romanisée, sans conteste, c'est son appartenance au diocèse de Viviers, apparu comme ceux du sud-est de la Gaule dans la 2^e moitié du IV^e siècle, comme ceux de Valence, Embrun, Digne, Saint-Paul-Trois Châteaux.

C'était l'époque où l'Eglise fournissait un évêque à la tête de chaque cité, un métropolitain à la tête de chaque province. Vers 395, l'évêché des Helviens était disputé entre les deux métropoles de Vienne et de Valence. le concile italo-gaulois de Turin, en 398, attribua Alba, où siégeait alors l'évêque des Helviens à la métropole d'Arles, tandis que Valence, Grenoble et Vienne étaient attribués à la métropole viennoise ⁽¹⁷⁾.

Notes

⁽¹⁾ Daniel Chaumette, « Notes sur deux haches polies à St. Julien Labrousse », et « Un site chasséen à Saint-Basile ». Ardèche Archéologie n°28, 2011.

⁽²⁾ Guillaume Maza et alii, « Découvertes archéologiques récentes sur le plateau d'Aric (Le Cheylard, région des Boutières », Cahiers du Mézenc 2013 p.19-32.)

⁽³⁾ Claire et François Moser, « Le dolmen des Beaumes à Echamps », Cahiers du Mézenc 1994 n°6, pp.27-36. Voir aussi dans « Ardèche-Archéologie » n°9 de 1992.

⁽⁴⁾ Docteur Francus, « Voyage humoristique dans le Haut-Vivarais », p. 170-171, 1^{re} édition 1907, réédition Editions de Candide, Lavilledieu, 1987.

⁽⁵⁾ Bertrand Le Tourneau, « Dolmens et menhirs de la voie du Doux », p. 22, Editions du Net, 2013.

⁽⁶⁾ Joëlle Dupraz, Christel Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, l'Ardèche 07 », p.330-331 Ministère de la Culture et de la Communication, Paris 2001.

⁽⁷⁾ La présentation la plus complète à ma connaissance est celle d'Henri Saumade, « Les sites fortifiés protohistoriques de l'Ardèche dans leur contexte méditerranéen », auto-édition, 1996, p.166-179.

⁽⁸⁾ Pierre-Yves Laffont et alii, « Le Rocher de Brion, histoire et archéologie d'un château et d'un habitat médiéval oubliés », Parc naturel Régional des Monts d'Ardèche, Montpezat sous Bauzon, p.11.

⁽⁹⁾ Guillaume Maza et alii, op.cit.

⁽¹⁰⁾ Michel Guigal, années 80, archives du Service Régional d'Archéologie. Cité par J.Dupraz et C.Fraisse, op.cit. p.200 et 228.

⁽¹¹⁾ André Blanc, « Valence des origines aux Carolingiens », Valence 1964, p.11 et suiv. le peuple des Ségallaunes ou Ségovellaunes occupait, sur la rive gauche du Rhône, le territoire compris entre le Doux et l'Eyrieux, sans jamais atteindre parfois le tracé de cette dernière rivière. Ce territoire dépendra au Moyen-Age et jusqu'à la Révolution, de l'évêché de Valence. Le terme de "vellaunes" aurait signifié "homme brave" et se retrouverait dans le nom des habitants du Velay, les "Vellavii".

⁽¹²⁾ Les renseignements sur l'occupation gallo-romaine à proximité de l'embouchure de l'Eyrieux viennent de J. Dupraz et C. Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, l'Ardèche 07 », op.cit.

⁽¹³⁾ Jean Charay et alii, « Petite histoire du diocèse de Viviers », op.cit. p.36.

⁽¹⁴⁾ Le Dauphiné Libéré, 13 mai 1958.

⁽¹⁵⁾ Guillaume Maza et alii. op.cit

⁽¹⁶⁾ André Blanc, « Ponts gallo-romains et très anciens de l'Ardèche et de la Drôme », Gallia, 24, 1966, p.77-99, et « Carte archéologique de la Gaule romaine, XV, carte et texte du département de l'Ardèche », Paris, C.N.R.S., 1975.

⁽¹⁷⁾ J.Dupraz et C.Fraisse, « Carte archéologique de la Gaule, l'Ardèche 07 », op.cit. p. 343-344

⁽¹⁸⁾ Jean Charay et alii, « Petite Histoire diocésaine de l'église de Viviers », Aubenas Lienhardt, 1977 p.27.

CHRONOLOGIE DES IMPLANTATIONS ECCLESIASTIQUES DANS LE BASSIN DE L'EYRIEUX

23 avril 204 : Martyre de St. Fortunat, Félix et Achillée, diacre, sous Caracalla.

725 : pillage de St. Agrève par les Maures.

IX^e siècle : Arriacum dépendait de la Chaise-Dieu, et il est cité dès le IX^e siècle.

886 : Monte Acuto (Montagut) cité au cartulaire de St.Chaffre.

950 : Donation de Marcols à l'abbaye de la Chaise-Dieu. La famille de Roche lui fait ensuite de nombreuses donations.

952-993 : Donation par Erlulfus et Hélène sa femme d'un manse dans la villa « Becegio » (Besse d'Arcens?) dans l'ager Soltronense à St. Barnard de Romans. (JC Nicolas).

975-982 : Etienne, vir nobilis de Castro Mezengo, et sa femme Ermengarde, donnent à St. Chaffre un manse situé dans le diocèse du Puy. (cart. St. Chaffre n°106)

985 : St. Clément cité comme paroisse.

998-1014 : Etienne et sa femme Ingeburge, du castrum de Camberliaco, donnent au prieuré de Chamalières, dépendant de St. Chaffre, un manse dans la viguerie de Soutron (cart. St. Chaffre n°182)

X^e siècle : l'église de St. Michel d'Aurance signalée par la « Carta vetus » dépend de l'évêque de Viviers.

1024 : Manse de « Arcenno » dans le cartulaire de St. Chaffre.

1043 : Fondation du prieuré de Pranles par l'abbaye de la Chaise-Dieu. Chapiteaux des XI^e et XII^e siècles.

1046-1067 : Aldebert, fils de Rainier, et *Bonafilha* donnent à l'abbaye de la Chaise Dieu l'église de St. Julien d'Orsival (Cart de St. Julien d'Orsival, n°1 à 6)

XI^e siècle : le prieuré de St. Genest Lacham dépend de Mariac, succursale de St. Chaffre ; le prieuré de Mariac est fondé par St. Chaffre ; Bertrand et Guiraud de Châteauneuf donnent l'église de St. Julien à Léodegaire, qui la remet à l'abbaye de S(. Chaffre.

Milieu XI^e : La famille de Roche donne St. Pierreville au prieuré St. Julien d'Orsival (la Chaise-Dieu). L'église relevait sans doute de la Chaise-Dieu.

Fin XI^e : Pons de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu, installe les moines de St. Chaffre à l'hôpital de Rochepaule fondé par Pons de Bosco vers 1094. La paroisse de St. Agrève dépend de celle de Rochepaule, relevant elle-même de la Chaise-Dieu.

1062 : Etienne, Jarenton, Bertrand, Pierre, Hugues, Géraud et Pierre, domini de Mezengo donnent à l'abbaye de St. Chaffre le lieu des Eygaux (cart. S(. Chaffre n°233).

1076-1078 : fondation du prieuré de Rochepaule relevant de la Chaise-Dieu. Il sera uni après sa destruction par les calvinistes aux Minimes de Roussillon en 1609 par Just-Louis de Tournon.

1079 : Bertrand du Mézenc, sa femme Guilherma et Odilon Bello rendent à St. Chaffre avec le consentement de Géraud, évêque de Viviers, l'église de Ste. Eulalie avec toutes ses dépendances (cart. St. Chaffre n°384)

11 août 1092 : Les églises de St. Martin de Valamas et St. Jean Roure sont données à St. Chaffre. Les seigneurs de St. Martin avant 1050 sont des Brion ou des Rochebonne, et ensuite des seigneurs de Chanéac.

Même jour : L'église de St. Clément (in Besseto, au-dessous de l'église actuelle) est donnée par l'épouse de Galbert, chanoine du Puy (?), à l'abbaye de St. Chaffre.

août 1095: possible passage de Urbain II à S.Agrève. Du 18 au 26 novembre 1095, se rendant à Clermont, Urbain II séjourne à Rochepaule.

1096 : Pons de Châteauneuf est seigneur de St. Chaffre. La famille de Châteauneuf fait de grands dons à cette abbaye.

1096 : Les chevaliers du Mézenc reconnaissent leurs torts envers l'abbaye de St. Chaffre. Partant pour Jérusalem, ils sont absous par les évêques de Mende, Viviers et Le Puy. Ils reconnaissent tout ce que l'abbaye possède dans le mandement du Mézenc. L'abbé Guillaume donne à Pierre Bâtard et à ses frères 700 sous, à Pons 100 sous et un cheval, à Bertrand un marc d'argent, Pierre Bertrand un cheval et 40 sous, et Géraud a une mule (cart. St. Chaffre n°398).

1096-1119 : (épiscopat de Léodegaire à Viviers) : Bertrand et Guérin de Châteauneuf, Pons de Contagnet, donnent l'église Ste. Marie de Borée à St. Chaffre.

1097-1124 : Jarenton de Chambarlhac est témoin de la donation de l'église St. Apollinaire, près de Chanéac, faite par Pons de Fay à l'abbaye de Pébrac (cart. de Pébrac n°15)

1100 : L'évêque Léodegaire donne à l'abbaye de Pébrac les églises de Chanéac et de Lachapelle sous Chanéac. L'église de Chanéac semble dater en partie du XI^e. Cette abbaye reçoit de nombreux dons de la famille de Fay, dont Pierre de Fay est seigneur de Chanéac. A Lachapelle, dédiée à St. Apollinaire, il faut déloger certains chevaliers. Chanéac était dédiée à St. Saturnin.

1107 : le nom de St. Laurent du Pape serait dû au passage du pape Pascal II revenant de Viviers où il avait consacré l'église cathédrale.

XII^e siècle : fondation par l'abbaye de St. Chaffre de l'église de St. Pierre de Chalencon dans la paroisse de Silhac qui relevait de St. Barnard de Romans. St. Michel est appelé « villa Caprilianus ».

1137 : L'évêque de Viviers remet à la Chaise-Dieu l'église de St. Julien du Gua. Le prieur de Vesseaux (la Chaise-Dieu) nomme à la cure.

1155 : Fondation de St. Julien Labrousse par l'abbaye de St. Chaffre.

1158 : Raymond de Beauchastel figure parmi les chanoines du chapitre cathédral de Valence

1164 : Alexandre III confirme les droits du chapitre du Puy sur Accons, qui dépend de St. Chaffre par le prieuré de Mariac. L'église St. Michel d'Arcens fait aussi partie des biens du chapitre du Puy. La commanderie de Devesset est cédée aux Hospitaliers de St. Jean. Le prieur était maître des commanderies du diocèse de Viviers. La paroisse de St. Romain (Mars) était au commandeur de Jalès.

1165 : Guigue de Durfort témoin d'une donation à l'hôpital de St. Jean de Jérusalem du Puy (DARA p.97). Manse de Noustoulet donné par Géraud de la Tour.

1175 : Jocerand de Durfort témoin de l'engagement de Geoffroy de Barrès et ses fils de rendre à Jocerand de Baix les *castra* de Barrès et Rochessauve.

1179 : L'évêque de Valence Odon (un Ginestous de la Tourette ou un Chaponnay) donne Beauchastel à Arnaud de Retourtour. Mais en fait il le donne à l'église de Valence, son neveu Odon de Retourtour et ses héritiers en ont l'usufruit, à charge pour eux de tenir Beauchastel en fief rendable de l'église de Valence.

1187 : Nicolas, évêque de Viviers donne aux moines de Charay l'église de Genestelle et reçoit des dîmes et autres droits à St. Martial qu'il cède aux Chartreux de Bonnefoy.

1188 : Savine, épouse de Guerrivi, donne à la chartreuse de Bonnefoy le droit de pacage sur ses terres situées dans le mandement du Mézenc. (Cart. Bonnefoy n°167).

1190 : Hugues de Pierregourde et son frère Guillaume vendent à Guillaume Antoine ce qu'ils possèdent à la Motte (?). L'argent est remis à Guillaume de Pierregourde le jeune qui part en Croisade (BNF Nouvelles Acq. Françaises, 9799 f° 168).

1193 : Géraud du Mézenc et son frère Hugues donnent en aumône perpétuelle à la chartreuse de Bonnefoy toutes les terres qu'ils possédaient à Molines. L'acte est passé devant le château du Mézenc (cart. de Bonnefoy n°140).

1197 : Guigue de Roche reconnaît tenir en fief du comte de Valentinois les forteresses de Don, Montagut et Mézilhac (Preuves de la maison de Polignac, t.I n°81)

1199 : Aymar de Poitiers et sa femme Philippa donnent à la chartreuse de Bonnefoy tous leurs pâturages dans les limites de la Chartreuse dans le mandement du Mézenc. (cart. Bonnefoy n°33).

1205 : Aymar de Poitiers et sa femme Philippa donnent à l'abbaye de Mazan le manse de Charbonouse et les pâturages, eaux et bois du mandement du Mézenc. Ils promettent de n'accorder à personne d'autre sauf leurs hommes habitant et exploitant la terre du Mézenc le droit de pâture dans le mandement du Mézenc, sous réserve des droits de l'abbaye de Bonnefoy. (Hist. du Vivarais, T.II, PJ N°1. *VERIFIE* : c'est faux).

1206 : L'évêque de Viviers Burnon reproche à Aymar II de ne pas lui rendre hommage pour le château du Mézenc qu'il tient pourtant de l'Eglise de Viviers (ADS série SA – chartier rapatrié des comtes de Valentinois-n°3841).

Début XIII° : Censier du seigneur de Pierregourde mentionnant mandement et chastel de Pierregourde (ADR EP 122 n°1)

1219 : Pierre de Fourchades se rend au Mézenc et devant Philippa il confirme la donation faite par son frère aux chartreux de Bonnefoy. Acte passé « in camera domine Philippe ». (cart. de Bonnefoy n°70).

1224 : Aymar II reconnaît tenir Beauchastel en fief rendable de l'église de Valence (Regeste Dauphinois n°6746).

1229 : Philippa de Fay, héritière de Guillaume Jourdain, seigneur du Mézenc, fait hommage à Etienne, évêque du Puy, pour ses châteaux de la Montagne vivaroise, dont deux parts du château et mandement de Chambarlhac, et le château de Chanéac. Elle s'engage aussi à faire hommage pour le château de St. Agrève si celui-ci lui revient en héritage (répertoire des hommages de l'évêché du Puy p.198).

XIII° : Eglise du Sauveur à Monte Acuto, dépendant de St. Chaffre sous le vocable de N. Dame.

1234 : Guigue de Roche reconnaît tenir d'Aymar de Poitiers les *castra* de Don, Mézilhac et Montagut. A chaque changement de seigneur, le comte pourra faire dresser son étendard sur la terre du château de Don, celui-ci étant alors rendable. Hommage renouvelé en 1267 (ADI B 2632).

1235 : Giraud Bastet a acheté à Jocerand Pilosi Beauchastel pour 4000 sous. Armand de Retourtour et ses fils Maurice et Briand cèdent tout ce qu'ils possèdent à Cornas et Soyons contre 3 parts du castrum et du mandement de Beauchastel. En 1244, Aymar de Poitiers récupère ce château et ceux de Gluiras et St. Marcel, mais doit hommage à l'évêque de Valence. (ADI B 3521)

1237 : Hugues de Pierregourde reconnaît tenir en fief rendable, de Philippa, la totalité du château de Pierregourde, tenu en arrière-fief du château de La Voulte.

1244 : Guerre entre l'évêque de Valence Philippe de Savoie et Aymar III à cause des châteaux de Gluiras, t. Marcel, Beauchastel et Chalencon. L'église de Gluiras relevait des chanoines du Charay.

1258 : l'église de St. Etienne de Serres dépend de l'abbaye du Charay.

12 juillet 1258 : Alexandre IV confirme au monastère de Charay St. Andéol de Fourchades, St. Martial et Lacham-Raphaël. Le Charay dépend du chapitre du Puy.

1264 : Le prieuré de St. Fortunat appartient à l'abbaye de Cruas, comme celui de Vernoux, et le prieuré de St. Maurice, dont dépend l'église de St. Michel. Celle-ci a pourtant une charte clunisienne (villa Caprilianus au XII° siècle). Le prieur de St. Fortunat est Hugues de Bavas.

12 octobre 1273 : Raymond d'Asseyne (ou de Sahune) donne de grands biens à l'hôpital et chapellenie de l'Estra, à St. Agrève. L'Hôtel-Dieu du Puy entretient un important hôpital à l'Estra. L'église relève d'abord de la Chaise-Dieu, puis devient collégiale et dépend de l'église du Puy.

1287 : Sangon Barrière, prieur de St. Fortunat, est témoin d'une sentence entre l'abbé de Cruas Guillaume Berton et Roger d'Anduze.

XIV° : Reconstruction de l'église de St. Clément par les cardinaux Flandin. Cardinaux des papes Roger d'Egletons, Clément VI (1342-1352) ou Urbain V (1362-1370).

LE BASSIN DE L'EYRIEUX DANS LE HAUT MOYEN-AGE

1°) L'héritage « romain »

On sait que le bassin de l'Eyrieux, qui s'étendait au nord de la cité des Helviens et à la bordure sud de celle des Ségallaunes, est dans l'Antiquité mal connu. On peut dire que les habitants de nos vallées à l'époque romaine étaient des Helviens du nord, sans doute peu nombreux, peu prodigues en témoignages bâtis ou scripturaux, et que les influences vellaves, ségallaunes, valentinoises, étaient importantes. Ce qui rattache le plus notre territoire à l'Helvie romanisée, sans conteste, c'est son appartenance au diocèse de Viviers, apparu dans la 2° moitié du IV° siècle, comme ceux de Valence, Embrun, Digne, Saint-Paul-Trois Châteaux, etc

Depuis cette période, l'Eglise fournissait un évêque à chaque cité, un métropolitain à chaque province. Vers 395, l'évêché des Helviens était disputé entre les deux métropoles de Vienne et de Valence. Le concile italo-gaulois de Turin, en 398, attribua Alba, où siégeait alors l'évêque des Helviens, à la métropole d'Arles, tandis que Valence, Grenoble et Vienne étaient attribués à la métropole viennoise.⁽¹⁾

2°) Les invasions « barbares ».

Le chef barbare Chrocus aurait détruit Alba au début du V^e siècle, entraînant le départ des évêques vers Viviers, mieux relié aux voies et aux centres commerciaux, mieux protégée aussi. En fait, d'après le professeur Marcel Leglay, Alba aurait été détruite par le passage des Alamans, vers 275, puis celui des Wisigoths, après 450. Le déclin de l'économie d'échange, le repliement sur les activités agricoles, durent aussi accélérer l'effacement de la capitale des Helviens. Vers 470, l'évêque-poète Sidoine Apollinaire place encore le siège apostolique vivarois dans la ville d'Alba. L'installation à Viviers de l'évêque, saint Venance (517-535), date du début du VI^e siècle. C'était un membre de la famille royale burgonde, ce qui peut aussi expliquer son déplacement vers la vallée du Rhône. A cette époque, Sidoine Apollinaire était déjà solidement installé sur le siège de Clermont depuis 470-471, et s'accommodait, sous le roi Eric, de la domination wisigothique, qui dura jusqu'en 511 et la victoire de Clovis et de ses Francs à Vouillé.⁽²⁾

Du côté du Valentinois, les Wisigoths tentèrent aussi de s'installer. Leur domination fut écartée vers 463 par les Burgondes du roi Gondebaud, lequel était parent de l'archevêque de Vienne saint Avit.⁽³⁾ Mais les Burgondes ne surent pas protéger ce territoire et le Valentinois passa en 534 sous la domination des Francs, qui le réunirent bientôt au royaume de Bourgogne. Le futur Vivarais, du V^e au VII^e siècle se trouva ainsi placé entre deux royaumes « barbares », celui des Wisigoths à l'ouest, celui des Burgondes à l'est. Tous deux professaient l'arianisme, doctrine chrétienne, mais qui niait la divinité du Christ, alors que l'Eglise romaine protégeait au contraire les Francs qui l'acceptaient. L'arianisme fut définitivement condamné au concile de Constantinople en 381, ce qui ne le fit nullement disparaître.

La position des Boutiérots était peu confortable, puisque le bassin de l'Eyrieux se trouvait bien placé pour servir de zone de contact ou d'affrontement entre les deux royaumes ariens et le diocèse de Viviers. Mais une troisième menace surgit bientôt au sud: les Sarrasins, dirigés par un certain Ambiza en 725-726, puis par l'émir Youssouf, fils d'Abd-el-Raman, le vaincu de Poitiers. Ils avaient occupé tout le sud-est de l'actuelle Ardèche. Ce furent les Francs de Charles Martel qui en vinrent à bout, au terme d'une sanglante bataille livrée près de Viviers en 737, cinq ans après la bataille de Poitiers.

3°) Le bassin de l'Eyrieux à l'époque franque.

La domination franque ne fut plus contestée sur la vallée du Rhône moyenne. Charlemagne, fils de Charles Martel, divisa son Empire en comtés, calqués sur les diocèses. Celui de Viviers eut pour comte Eribert, puis son fils Elpodorius. Ceux de Valence et de Vienne s'étendirent naturellement sur la rive droite du Rhône. Rapidement, le pouvoir des comtes disparut, et les évêques (Viviers, le Puy, Valence, Vienne, Lyon) devinrent les maîtres spirituels et temporels de leurs diocèses. Les anciens comtés étaient divisés en *vigueries*, lesquelles étaient elles-mêmes divisées en *villae*.

Mais les significations de ces termes sont obscures : les Carolingiens et leurs sujets ne connaissaient pas les frontières sous la forme de lignes continues tracées sur un territoire. La limite du pouvoir d'un personnage était celle de son autorité sur les gens qui lui étaient soumis. Et il fallait se faire obéir par la crainte (celle de l'enfer fondait le pouvoir des ecclésiastiques) ou par l'argent. Les notions d'autorité publique, d'intérêt général, de patrie ou d'Etat, étaient parfaitement étrangères à ces féodaux avant la lettre, lointains ancêtres des « libéraux » contemporains.

Dans le bassin de l'Eyrieux, vers l'an 900, on distinguait plusieurs vigueries : le centre de chacune donnait son nom à la viguerie, et ne correspondait le plus souvent à aucune agglomération. Il pouvait s'agir d'un château, d'un point élevé depuis lequel on apercevait de vastes espaces, peut-être du territoire sur lequel s'exerçait une autorité temporelle ou spirituelle.⁽³⁾ En remontant le cours de la rivière, on trouvait les vigueries de Soyons, Saint-Alban, Pranles, Mézilhac, Chalencon, du Soutour.

La viguerie de Soyons s'étendait jusqu'à l'Eyrieux, et correspondait à l'ancienne zone de forte implantation gallo-romaine. Elle couvrait les actuelles communes de Beauchastel, Saint-Georges-les Bains, Gilhac-et-Bruzac, en ce qui concerne le bassin de l'Eyrieux. Son principal édifice devait être l'église de Sainte-Marie de Distorbis, sur la commune de Beauchastel. La viguerie de Saint-Alban, attestée à la fin du X^e siècle, s'étendait sur les actuelles communes de Rompon et de Saint-Julien-en-Saint-Alban. Celle de Pranles, attestée aussi à la fin du X^e siècle, comportait à cette époque le hameau de *Boschetto* (le Bouchet de Pranles) et l'église de Saint-Andéol des Ollières dans la villa *Escolenco*. On a voulu parfois placer *Escolenco* près de Pradelles en Haute-Loire, mais l'abondance viticole que suppose le texte de la charte, ainsi que la mention faite d'un seigneur de Montagut, semblent exclure cette hypothèse.

La viguerie de Chalencon est attestée par trois actes entre le milieu du IX^e et la fin du XI^e siècles : au début du X^e siècle, un certain *Sulpicius* donna à l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier divers biens qu'il avait dans la villa de Silhac. Sous l'abbatiat de Vulfade (950-982), une seconde donation eut lieu en faveur de cette abbaye dans la villa de *Exarto*, que nous ne savons localiser. Enfin, en 997, l'abbaye de Saint-Barnard de Romans acquit l'église Sainte-Marie, dans la villa de Silhac.

La viguerie de Mézilhac n'est attestée que par la donation, vers 985, à l'abbé de Saint-Chaffre Guigues de deux manses situés sur son territoire. Aucun vestige altimédiéval ou antique n'a été trouvé sur la commune de ce nom. Mais on est là sur le passage de la voie antique du Pouzin au Velay, et la dédicace de l'église à saint Bénigne, évêque du Puy au VI^e siècle, laisse penser à des relations fréquentes avec cette ville. Quand à la viguerie de Mariac, citée par des auteurs aussi connus et réputés que le chanoine Rouchier ou l'abbé Charay, elle n'aurait tout simplement jamais existé.⁽⁴⁾

Enfin, la vicairie du Soutour apparaît au début du X^e siècle, quand *Sigebaldus* donne à Saint-Chaffre tout ce qu'il possède dans la villa *Arsiaco* (village d'Arsac, en Haute-Loire) dans l'*arx Soltronense*. Puis Etienne et sa femme Ingeburge, du *castrum Chamberliaco*, donnent un manse dans la vicairie du Soutour, au lieu dit « *ad Furnos* », aussi en Haute-Loire, entre 998 et 1014. A la même époque, *Frotgerius* abandonna à Saint-Chaffre plusieurs manses ou exploitations agricoles de Haute-Loire, et un demi-manse à *Hermum*, qui ne peut être que l'Herm, dans la commune actuelle de Saint-Clément.

Une discussion a surgi entre érudits quand à la localisation du centre de cette vicairie : pour Albert Boudon-Lashermes, entre autres⁽⁵⁾ il ne peut s'agir que du hameau du Soutour, commune des Vastres, en Haute-Loire. Jean-Claude Courtial, lui plaide au contraire pour le hameau et le rocher de Soutron, au-dessus de la commune ardéchoise d'Arcens.⁽⁶⁾ Aucun argument ne me semble vraiment convaincant; mais ayant de longues lignées d'ancêtres vivant à l'ombre du rocher de Soutron, on me pardonnera de pencher plutôt pour celui-ci.

4°) L'action des Eglises dans la région.

L'époque carolingienne a vu aussi la fondation de deux abbayes qui ne furent pas sans influence dans le bassin de l'Eyrieux : celle de Soyons, qui fut peut-être fondée au X^e siècle par des religieuses installant en ce lieu les précieuses reliques de saint Venance, sous la direction de l'épouse du plus ancien comte de Valentinois, nommé *Gillinus* ou Geilin⁽⁷⁾, et celle de Cruas, qui fut fondée par le premier comte de Viviers, Eribert, au début du IX^e siècle. Soyons ne semble pas avoir fondé ou possédé d'église en Vivarais. En revanche, l'abbaye de Cruas fonda plusieurs prieurés à proximité de la rivière de Dunière : ceux de Vernoux, de Saint-Maurice, dont dépendait l'église de Saint-Michel-de-Chabrilanoux, et celui de Saint-Fortunat. Le prieuré de Vernoux est cité dans les archives de Cruas dès le X^e siècle, même si la première mention formelle est en 1205 un don par le prieur d'une partie de sa juridiction temporelle au comte de Valentinois Aymar II.⁽⁸⁾ Le même accord fut conclu à la même époque entre le prieur de Saint-Fortunat et le même comte.⁽⁹⁾ Quant à Saint-Maurice, il figure avec une église dédiée à saint Jean et aujourd'hui disparue dans une donation d'Anthérius et de sa femme « à Saint-Vincent » donc à l'église de Viviers dans la « *Charta vetus* »⁽¹⁰⁾ dès le IX^e siècle. On le retrouve à partir de 1620 dans les possessions de l'église du Puy, mais il a probablement été détruit au cours des guerres religieuses.

L'église de Valence, sur le plan spirituel, ne semble pas présente en tant que telle dans le bassin de l'Eyrieux. L'église Sainte-Marie de Silhac, en revanche, est donnée aux chanoines de Saint-Barnard de Romans par Guigues Wigo de Chalencon en 1082-1087.⁽¹¹⁾ Cette abbaye possédait en outre, dans la *villa Crexlagu* (Creysac), dans le castrum de Saint-Alban près de Privas, deux manses dès 986, et un autre dans la *villa Becegio*, dans l'*ager Soltronense*, qui pourrait bien être le hameau de Besse dans l'actuelle paroisse d'Arcens.⁽¹²⁾

L'église de Viviers, rattachée au métropolitain d'Arles depuis 450, n'est pas aussi absente que ce qu'on a pu l'écrire. Dès le X^e siècle, d'après la « *Carta vetus* », le prieuré de Saint-Michel d'Aurance (*Sancti Michaelis*) appartenait à l'évêque de Viviers, qui nommait à la cure. L'église de Saint-Julien du Gua (*Sancti Juliani*) dépendait aussi à la même époque de l'évêque de Viviers; mais celui-ci la donna à l'abbaye de la Chaise-Dieu au XI^e siècle. C'est le prieur de Vesseaux, prieuré de l'abbaye de la Chaise-Dieu, qui nommait à la cure.

Les évêques de Viviers semblent avoir été peu soucieux d'installer leur autorité temporelle dans nos régions pour eux lointaines. En 1079, Bertrand du Mézenc et sa femme, ainsi qu'Odilon Belho (?), rendirent à Saint-Chaffre, dans le diocèse du Puy, l'église de Sainte-Eulalie (cartulaire de Saint-Chaffre, n°384). Sous l'évêque Léodegaire, à une date indéterminée, Bertrand et Giraud, seigneurs de Châteauneuf, remirent à ce prélat l'église de leur village: l'évêque en fit donation à l'abbaye de Saint-Chaffre. En l'an 1100, le même Léodegaire fit donation à l'abbaye de Pébrac,⁽¹³⁾ près de Langeac en Haute-Loire actuelle, des deux églises de Chanéac et de Lachapelle-sous-Chanéac, avec l'accord du seigneur local Pierre de Fay, dont la famille, sans doute descendante des Chapeuil⁽¹⁴⁾ fit d'importantes donations à cette abbaye (cartulaire de Pébrac, chartes 14 et 15). En 1187, l'évêque de Viviers Nicolas donna aux Chartreux de Bonnefoy l'église de Genestelle, avec des droits qu'il possédait à Saint-Martial.

Toutefois, lorsque les seigneurs du Mézenc, en 1096, sur le point de partir en Croisade, reconnurent les torts qu'ils avaient causés à l'Eglise, l'évêque de Viviers, en compagnie de ceux du Puy et de Mende, fut l'un des prélats à qui ils demandèrent leur pardon (cartulaire de Saint-Chaffre n° 398). En 1206, dans le contexte de la Croisade contre les Albigeois, l'évêque de Viviers Burnon reprocha au comte de Valentinois Aymar II, allié de Raymond de Toulouse, de ne pas lui avoir fait hommage pour le château du Mézenc. C'est la première et unique fois, semble-t-il, que les évêques de Viviers exigèrent pareil hommage (Archives Départementales de la Savoie série SA – chartier rapatrié des comtes de Valentinois-n°3841).

L'histoire de l'Ardèche, surtout à ces lointaines époques, se limite bien souvent à l'histoire de la partie méridionale du département. Il est peut-être aventureux d'écrire, du fait de la rareté des sources et des fouilles archéologiques peu nombreuses, une histoire de nos régions. Mais il n'est pas mauvais, de temps à autre, de rappeler à nos compatriotes du sud que leur Ardèche s'arrête à l'Escrinet, et que plus au nord, il y avait aussi des gens, qui ont une histoire eux aussi, et qu'il est peut-être temps de se mettre courageusement à sa recherche...

Notes.

⁽¹⁾ Jean Charay et alii. « Petite Histoire diocésaine de l'église de Viviers », Aubenas Lienhardt, 1977, p.27.

⁽²⁾ Pierre Charbonnier, « Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours. Haute et Basse Auvergne, Bourbonnais et Velay », De Borée, Clermont-Ferrand, août 1999 p.114-115

⁽³⁾ P.Y. Laffont, « Châteaux du Vivarais, pouvoir et peuplement en France méridionale du Haut Moyen-âge au XIII^e siècle », Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2009 p.68 et suiv.

⁽⁴⁾ P.Y.Laffont, "Châteaux du Vivarais..." op.cit. p.78.

⁽⁵⁾ Albert Boudon-Lashermes, « Les vigueries carolingiennes du diocèse du Puy », Thouars, Imprimerie Nouvelle, 1930, p.23 et suiv.

⁽⁶⁾ Jean-Claude Courtial, « La vicaria Soltronensi » : cadre politique et spatial d'une circonscription carolingienne. Plaidoyer pour Soutron. Cahiers du Mézenc 2014, p.65-75.

⁽⁷⁾ Pierre-Yves Laffont, « Châteaux du Vivarais... » op.cit. p.93.

⁽⁸⁾ Pierre Charrié, « Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche », Librairie Guénégaud, Paris 1979, p.361-362.

⁽⁹⁾ Pierre Charrié, « Dictionnaire... » p.306.

⁽¹⁰⁾ On appelle « *Charta* ou *Carta vetus* » le recueil des anciennes chartes concernant les donations consenties à l'Eglise de Viviers, dressé par l'évêque Léodegaire ou Léger au X^e siècle. Le nom complet de ce document est « *Dotatio Sanctae et insignis Ecclesiae vivariensis* », f°1 r°1 du cartulaire de l'Eglise de Viviers. C'est le plus ancien document rassemblant les droits et possessions de cette Eglise. Les textes remontent souvent à l'époque mérovingienne. Voir P.Y.Laffont : « Châteaux du Vivarais... », op.cit, p. 34 notamment

⁽¹¹⁾ Pierre Charrié, "Dictionnaire..." p.337.

⁽¹²⁾ Jean Claude Nicolas, « Le prieuré de Saint-Félicien et son annexe de Vaudevant dans le diocèse de Vienne », maîtrise d'histoire de l'art, Lyon, 1995 (en dépôt à la bibliothèque municipale de Saint-Félicien). L'abbaye de Saint-Barnard était plus particulièrement possessionnée dans la vallée de la Cance, les régions d'Annonay, Saint-Félicien, Andance, Tournon.

⁽¹³⁾ L'abbaye de Pébrac avait été fondée en 1062 par Saint Pierre Chavanon, ancien archiprêtre de Langeac. L'abbé Bernard, supérieur de Pébrac, envoya des chanoines que Pierre de Fay aima beaucoup et qu'il combla de faveurs. (P. Camus, « Saint Martial en Boutières », T.II p.41).

⁽¹⁴⁾ P.Y. Laffont "Châteaux du Vivarais..." op.cit., notamment p.157.

INDUSTRIE EN BOUTIERES, 18^e SIECLE

Généralités

Rôle du 1/10° de l'industrie pour quelques paroisses du Haut-Vivarais en 1743 (C 636). 2 AS 134.

Rôle des 2/20° en Vivarais en 1773 (carte). AN 216.

A.D. 07: C 1107-1108 jusqu'à C 1128 (1789): Rôle de l'industrie en Vivarais.

Tableau du rôle des 2/20° de l'industrie en Vivarais par communes, AD 07, C 1115. AN 219.

Récolte en vin par communes dans la vallée de l'Eyrieux en 1774. G 115.

Etat des communautés cultivant la vigne (vers 1771). C 981. Défense de planter de nouvelles vignes (1731). C 214. Défense de fumer les vignes (1748). Simples références. 2 BJ 139.

Albert Roche : Mulets et muletiers en Boutières (avec carte des chemins muletiers au 18° siècle). Les Boutières en histoire n°4 pp. 5-35.

H. Le Blanc, inspecteur général des manufactures du Languedoc : Etat des bureaux de visite du Haut et Bas-Vivarais. A.D. 34, C 2561, cité par E. Reynier, Hist. de Privas, T.II, 2, p.18. Suivent chez Reynier des pages sur le contrôle de la fabrication des draps: arrêt du Conseil sur les cadis d'Aubenas le 20 octobre 1708, puis celui plus général du 10 septembre 1750, qui prévoit des bureaux de contrôle. Celui de Privas englobe notamment la Voulte, St. Pierreville, le Cheylard, Gluiras, St. Sauveur, etc. (A.D. 34, 2541)

Mémoire de Daly, négociant à Crest, contre les ratines du Vivarais. Archives de la Drôme, C 7. AN 25.

Sylvette Béraud-Williams : Une impossible mise aux normes : quelques éléments sur la fabrication artisanale des draps de laine au XVIII° siècle en Vivarais. Mémoire d'Ardèche et Temps Présent n°87, AQ 296-301.

Cotes relatives à l'histoire de la soie en Vivarais au XVIII° siècle. A.D. 34 C 2269, 2270 : journal de l'abbé Soumille en Vivarais (1752). C 19 à C 21.

Répartition des usines à soie en Vivarais en 1785 (notes sur A.D.H. C 2295) dont le tiers environ dans les Boutières. 2 AS 129.

Les ouvraisons de la soie (Y. Morel). 2 AS 134.

Etat des plantations de mûrier en Vivarais en 1752-1754 A.D. 34, C 2249. C 21- C 22.

Etat de la plantation de mûriers dans le diocèse de Viviers, 1755, AD 34, 2249. C 26 bis.

Nombreux renseignements sur le marché de la soie en Vivarais. A.D. 34, C 2263. C 22.

Fabriques recensées en Boutières en 1785. C 27. Etat des fabriques du Vivarais en 1785. C 27 bis.

Principaux centres de commerce de la soie fin XVIII°, d'après les rôles des vingtièmes. AO 8.

H. Vaschalde : Un mot sur l'industrie des soies, Privas 1876, où se trouve la date de la fondation des principales fabriques de soie en Vivarais au XVIII° siècle, d'après un registre de François Malmazet.

Moulins et moulinsages de la vallée de la Glueyre, K 179-180.

Situation financière de la famille Fougérol fin XVIII°-début XIX° siècle, A.D. 07 J 325. H 118-118 bis.

Yves Morel : Une première en Boutières. La fabrique à soie de Chabriols. Revue du Vivarais 2013 n°4 p. 241-269.

A.J.C. Bertrand : L'activité des tanneries et des mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII° siècle. Revue de Géographie Alpine, 1938.

Arrêt royal du 7 septembre 1762, maintenant dans les campagnes la liberté de fabriquer librement. Arch. Drôme C 7. B 145.

Rejet de la demande de secours des ouvriers rubanniers de St. Martin de Valamas, A.D. 07, C 352.

E. Reynier, Hist. de Privas, T.II, 2, p. 26. En 1785-86, il y a en Vivarais 70 tanneries et 52 mégisseries, dont 35 à Annonay, 16 au Cheylard, 10 à Chalancon, 4 à Tournon, 3 à Vernoux. Privas n'en a que 14, comme Bg.St. Andéol, 8 à Vallon, 4 à Aubenas, 3 à Largentière. Puis "une poussière". Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII° siècle ; Cf. Bertrand : L'activité des tanneries et mégisseries du Vivarais vers la fin du XVIII° siècle ; Revue de Géographie Alpine 1931.

Schéma des voies de communication dans les Boutières au XVIII° siècle (nombreux exemplaires). J 156.

Chronologie des pièces déposées aux AD 07 et concernant les communications dans le bassin de l'Eyrieux au XVIII° siècle : Autour de la route des Dragonnades : ordre des Etats de Vivarais de travailler au chemin du Pouzin à Privas. AD 07, C 348. (1686-1689) ; Réparations sur le pont de Boyon, sur le chemin de Privas à Vernoux, (1758-1759) AD 07, C 1305 ; Les corps de garde de St. Agrève, le Pouzin, le Cheylard, Beauchastel, Vernoux, St. Pierreville, Lamastre, St. Martin de Valamas, ont été approvisionnés en bois et en chandelles (1757-1759) ; Réparation du chemin de Tournon à Burianne, « route des Dragonnades » et aussi, sans doute au pont de Boyon, dans la descente d'Auzenne (1760-1775), devant l'église de Saint-Pierreville; C 725.

Tanneurs et mégisseries en Ardèche. Privas, M.A.T.P. 15 mai 1992, n°34, 44 p.

INDUSTRIE EN BOUTIERES – 19° SIECLE

Jean Dussaud : Bijoutiers en Boutières. L'histoire d'une industrie. Cahiers du Mézenc, n°16, 2004, pp. 31-39.

Arrêté du préfet du Gard réglementant le tirage des cocons. 9 M 2. 2 BJ 182.

La vallée de l'Eyrieux à la fin du XIX° siècle : textes de l'exposition de 2001. Population, vie politique, avec notice sur Edouard Fougérol, Albin Clauzel, Jules Roche, Arthur Chalamet, situation agricole en 1820-1830, 1913 dont sériciculture, viticulture, l'industrie, les moyens de communication (le CFD à St. Sauveur, St. Laurent et Beauchastel) O 123-159.

Conclusions de la même exposition, W 267-270.

Les fonderies de la Voulte sur Rhône, Education et Patrimoine, E 43-44.

Fermeture du dernier haut-fourneau de la Voulte. L'Annonée, 4 mai 1889. Cité in « Ardèche 1900 » p.122. Le dernier haut-fourneau du Pouzin ferme en 1905, d'après l'Ardèche Républicaine du 18 février 1905. Chiffres de production de 1901 et 1896, le tout dans « Ardèche 1900 » p.121.

Tanneurs et mégisseries en Ardèche. Privas, M.A.T.P. 15 mai 1992, n°34, 44 p.

*Abbé Auguste Roche : Mines et fonderies de la Voulte sur Rhône, Saint-Etienne 1896

Carrières exploitées en Ardèche en 1889. Paris, Librairie Polytechnique (don J.M. Urvoy). 2 BF 166-169.

Vignes : Récolte en vin par communes dans la vallée de l'Eyrieux en 1774. G 115.

Etat des communautés cultivant la vigne (vers 1771). C 981. Défense de planter de nouvelles vignes (1731). C 214. Défense de fumer les vignes (1748). Simples références. 2 BJ 139.

Carte des vignobles, vins et commercialisation des vins au XVIII° siècle (Alain Molinier). AA 111.

IRRIGATION VIVARAIS 18° SIECLE

Appui des Etats de Vivarais pour la communauté de Tournon qui souhaite ouvrir un canal pour l'arrosage sur les bords du Doux (1783) A.D. 07, C 360.

Eaux du Doux. Déviation à Tournon. Bib AD 07 cote 1374 / 6. p.21. Le canal conduit l'eau du Doux en amont du Rochas jusqu'au gouffre de l'Echauffat sur 2 km ; il alimentait 2 roues à godets, au Moulin, aux Cardes, et une 3^e permettant de remonter l'eau au Château. Il fut d'abord creusé dans les prés en planches à l'entrée du moulin, puis maçonné à Baudry et au Moulin du Roi. Il avait 1,20 m de large, 1,80 devant les 3 lavoirs de la maison Junique, 30 à 40 cm de profondeur. Une retenue avec vanne, « l'épécier » à Chapelle, permettait de diriger le trop plein vers le Doux. Les béalières irriguaient les prés et les champs en contrebas, du samedi soir au lundi matin. Mais ils « oubliaient » souvent de fermer les barrages. Depuis une vingtaine d'années, le canal est à sec, mais de petits ponts l'enjambent encore. (Camille Mourgues, Boucieu le Roi)

Plan des travaux du sieur Dautheville pour se garantir de l'Eyrieux (1788). C 822. 2 AW 24.

Réclamation des habitants de Niegles au sujet de la privation de l'eau d'un canal d'arrosage (1760-1786) A.D.A. C 101.

Transaction sur la construction et l'entretien du canal le long de la route des Avallons. (Sonier notaire, 2 E 4488, f^o193). AO 63.

La plaine des Avallons : transaction entre Louis Riou, meunier de Dunière, et les propriétaires du terroir d'Avallon, le 22 août 1770, notaire Louis Jallat, aux Pauses (St. Vincent de Durfort). Origine: M. Sallée, des Plaines, transcription Marc Autrand. W 209-211.

E. Reynier, Histoire de Privas t.II p.75. Le fermier de Balthazard de Monteils devra construire une béalière de 430 toises du moulin de Boyon jusqu'au champêtre à convertir en terre cultivable puis en prairie en 1737. De Pierregourde à Pont-Heyrieux, p.229 : le procureur de la commune de Pont-Heyrieux déclare le 15 octobre 1793 qu'il a « 3 moulins à farine, un pour moudre, en deux bâtiments tournant par l'eau d'un canal à la suite un de l'autre, pouvant en faire tourner que deux à la fois. L'eau du canal appartient trois jours par semaine à différents particuliers, pendant six mois pour l'arrosage de leurs prairies, que de tout temps il fait la mouture à raison de vingt-quatre quartiers un et le double pour moudre...Il expose encore que ses moulins foulons et pressoir à huile sont d'un revenu net de noinante livres ».

7 MP 525 : Syndicat d'irrigation de la plaine des Avallons, 1894-1948 (A.D. 07)

7 MP 534 : Syndicat d'irrigation d Baffie 1905-1913 (A.D. 07).

REPUBLICAINS ET CLERICAUX

Archives nationales

Sous-série F 7.

F 7 12310 328. Congrégations religieuses non autorisées entre les décrets de 1880 et le loi du 1er juillet 1901.

F 7 12 310-12312: Circulaires et rapports.

F 7 12 313: Dossiers départementaux Ain-Bouches du Rhône.

F 7 12 324: Jésuites. Doc. généraux.

F 7 12 325: Dossiers départementaux. Ain-Isère.

F 7 12 328: Notes sur les Congrégations.

F 7 12357: Dossiers départementaux. Sociétés et associations. Autorisation et surveillance. 1870-1912. Allier-Côtes du Nord.

F 7 12 872: Dossiers Ligue des Patriotes classés par arr. de Paris et par départements.

F 7 12 879: Dames de l'Assomption. 1911-1913.

F 7 12880: Association Catholique de la jeunesse Française (1901-1911), Capucins, (1908-1925), etc.

Sous-série BB:

BB 18 435 B.L. Ecoles congréganistes 1890-1935. A vérifier.

BB 18 478 B.L. Congrégations religieuses (36 art.)A vérifier.

Sous série F 17:

F 17 9109-12340. Enseignement primaire.

F 17 12431-12559. Enseignement primaire libre.

Généralités

Cotes de la série V et de la série X (assistance sociale) intéressant le sujet. 2 AF 49-50.

G. Chareyron : Politique et religion (1956). 295 p. Institut d'Histoire du Massif Central Société d'Histoire de la Montagne, cote 944 59 CHA.

Curé Billon : L'histoire vue par un curé de campagne (notes). AH 180.

Ouvrages et brochures relatifs à l'histoire politique et religieuse du Languedoc à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e, titres relevés à la B.M. de Montpellier, N 19-24.

Faure-Dousselin : Anciennes fêtes traditionnelles religieuses et civiles du Haut-Vivarais, E.S.S.T. Lyon, 1984, 93 p. 20 J 106.

J. Charay : Petite histoire politique et administrative du Vivarais (début XIX^e siècle). AA 190.

Gérard Cholvy : Expression et évolution du sentiment religieux populaire dans la France du XIX^e siècle au temps de la Restauration catholique. Actes du 99^e Congrès des Sociétés Savantes, Besançon, 1974. Paris, Bibliothèque Nationale 1976. AJ 148-149.

Marie-José Volle : Autour de la laïcisation des écoles. MATP 9 décembre 2005. Photocopies. AO 173-182.

Laurence Chatoney, Pierre Coulet : la laïcisation des cimetières. M.A.T.P. 9 décembre 2005. Photocopies. AO 183-184.

Catherine Rouvière: le contexte politique dans les cantons de Joyeuse et des Vans à l'époque de la promulgation de la loi de 1905. MATP, 9 décembre 2005. AO 185-

Hyacinthe de Gailhard-Bancel : 14 années de défense religieuse. 1901-1914. Bib AD 07 cote 3197.

Didier Porcer : J.M. Frédéric Bonnet, évêque de Viviers, de la Séparation à Charles de Foucauld. Editions et Régions, Valence, 2007.

Dossier laïcité : Historique de la laïcité, les contributions obligatoires à l'enseignement privé, Ne pas transiger avec la laïcité, statut des lieux de culte et des biens d'Eglise, de la loi de Séparation à sa remise en cause depuis 1905, bibliographie. Envol, sept-oct 2011, n°613.

N. Joffre : La question scolaire dans le département de l'Ardèche de 1880 à 1914, Dijon, 1978.

La crise de 1880

Archives Nationales : Les lois scolaires du 16 juin 1881(gratuité), du 28 mars 1882 (obligation, création du C.E.P., privation des ministres du culte du droit d'inspection). AN 251-252.

Aux Ardéchois. Souvenirs de l'année 1880. Les journées du 30 juin et du 4 novembre ou la persécution religieuse dans le Vivarais. Lyon, 1880, 32 p.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880. Article D.L. du 15 12 95. AC 289.

A.D. 07: T 336. Instituteurs congréganistes. 1879-1886.

La persécution religieuse dans le Vivarais en 1880, Pierre Nicolas, D.L. de déc. 1995, K 215-217. Fermeture des établissements religieux de La Louvesc, Notre-Dame d'Ay, Bourg Saint Andéol et Lablachère. La Louvesc K 215, Notre Dame d'Ay, K 217. Lablachère : Couronnement de Notre-Dame de Bon Secours, 21 août 1880. Source : « Le Bas-Vivarais » du 28 août 1880. Origine: Beaumonts.com AX 255-257.

Expulsion des Pères Oblats en 1880 (Nov.1880). Origine : Beauzons.com AX 258-260.

Interdiction des cérémonies extérieures du culte. Arrêté municipal du 10 Mai 1881. Origine : Beaumonts.com.AX 240-241.

Maison de Chanaleilles : En 1885, Paul Aimé René de Chanaleilles, né en 1855, qui vivait à Orléans avec son épouse, prêta en 1885 son château de la Saumès à Lablachère, pour l'école libre, à la suite des expulsions de 1880. Il avait racheté cette terre en 1882 à M. Charousset, qui l'avait acheté de son père Louis Etienne Achille de Chanaleilles. Voir AX 204.

Séparation et Inventaire

Archives Nationales : F7 12715-12716: agitation cléricale, résistance aux inventaires.

C 5990: Protestation contre le projet de loi relatif aux associations.

C 7300:Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. AN 242

F7 12715. Mise à sac d'une loge maçonnique à Nancy le 13 mars 1906. AN 249-251.

F7 12715. Création d'une société de tir contre une société de trompette à Moncel. AN 250.

F7 12715. Pourquoi s'opposer aux Inventaires. (Pierre l'Ermite). AN 250.

Bruno Benoît : La loi de séparation en Ardèche au regard de la presse. Revue du Vivarais, 2006, n°1.

Classification des journaux paraissant à l'époque :

Les journaux qui soutiennent la loi de Séparation :

« La Démocratie de l'Ardèche », hebdomadaire, fondée à Privas en 1885, avec en bandeau « Tout pour le Peuple ». Radical et radical-socialiste, soutien du Bloc des Gauches, se déclare anticlérical, dreyfusard, hostile à la béatification de Jeanne d'Arc (A.D.A. PER 53-19 et 53-22).

« Le Républicain des Cévennes » qui sort le samedi, est imprimé à Largentière depuis 1883, se veut le porte-parole officiel de la Fédération Républicaine, radicale et radicale-socialiste, soutien lui aussi de la majorité au pouvoir (A.D.A. PER 1143)

« Le Prolétaire », mensuel républicain-socialiste, mensuel imprimé à Romans, paraît depuis 1903, organe de la Fédération socialiste de la Drôme et de l'Ardèche.

Les journaux qui acceptent la loi :

« L'Avenir Républicain de l'Ardèche », sortant le samedi depuis 1893, qui porte en bandeau « Ni réaction ni révolution », républicain modéré qui appréhende les violences populaires (A.D.A. PER 949 et 950).

« Le Journal de Tournon », paraissant le dimanche, imprimé à Tournon depuis 1877, est l'organe de l'Alliance Républicaine. Républicain démocratique, véhiculant les idées de la droite républicaine ralliée (PER 36 29 et 36-30)

« Le Vivarais », qui sort le samedi depuis 1892, journal républicain libéral, centriste (PER 1003).

« Le Journal d'Annonay paraît le samedi et est imprimé à Annonay depuis 1863. Libéral progressiste, proche du lyonnais Edouard Aynard, figure de proue du centrisme lyonnais, pour qui la religion relève de la sphère privée (A.D.A. 4 Mi 92 R 10).

Le journal très hostile à la loi :

« La Croix de l'Ardèche », hebdomadaire catholique imprimé à Annonay, paraissant le samedi depuis 1891, couvre tout le département, et porte en bandeau « Vive le Christ, Vive les Francs » est l'antenne départementale du journal «La Croix », antidreyfusard, opposé à la loi sur les congrégations, en 1901 et en 1904, cultive l'idée d'un complot anticatholique fomenté par les Républicains.

Pour la « Croix de l'Ardèche », les protagonistes se divisent en quatre : les mécréants, dont le franc-maçon comme le candidat Vincent, le protestant, l'instituteur, l'apache, c'est-à-dire le « rouge ». Puis, il y a la brute, dont le type est Flourou, commissaire de police à Privas, et enfin le saint, comme les condamnés qui ont défendu leur foi.

Diverses cotes de la série V concernant l'histoire religieuse du XIX^e siècle, dont AD 07 V 233 : Inventaire des biens cultuels en 1906. D 138.

Il y a tout juste 90 ans, le divorce... et « l'encre a coulé en Ardèche », D.L. du 16 janvier 1996 sur la loi de Séparation et les inventaires, K 221-222.

Loi du 9 décembre 1905. (Notes) P 142-143.

Interventions de M. de Gailhard-Bancel et Albert Le Roy sur la loi de Séparation. P 143-146.

Catherine Rouvière : Le contexte politique dans les cantons des Vans et de Joyeuse à l'époque de la promulgation de la loi de 1905. Revue La Viste, juin 2006, pp. 49-62. Dossier « Brochures ».

La résistance aux inventaires dans l'Ardèche : Viviers, Rochepaule, Lamastre, Uzer, St. Alban d'Ay, le Teil, St. Julien Labrousse, le Cheylard, St. Félicien, Roiffieux, Saint-Fortunat, la Louvesc, Pont d'Aubenas, Nozières, St. Michel de Boulogne, la Croix de l'Ardèche, 25 février 1906. P 2.

A l'assaut de nos églises : Viviers, le Teil, St. Martin de Valamas, Annonay, Roiffieux, Boulieu les Annonay. Croix de l'Ardèche, 4 mars 1906. P 3.

A l'assaut de nos églises : Saint Clément, Molière (Pailharès), les Ollières, Gilhoc, St. Julien Labrousse, Colombier le Vieux, St. Etienne de Lugdarès, St. Andéol de Berg, Rochessauve: pb. de boisement et de route à Borne. Croix de l'Ardèche, 4 mars 1906. P 4.

La résistance dans l'Ardèche: Ardoix, Laurac, Satillieu, St. Andéol de Berg, Boulieu, St. Priest, St. Genest Lacham, St. Barthélemy le Pin, Grozon, Préaux, Rochepaule, Pont de Labeaume, Empurany, Arlebosc, Lafarre, Bogy, Colombier le Cardinal, Dornas, Chanéac, Savas, Quintenas, Saint-Fortunat, Chalencon, St. Julien Vocance, , la Chapelle sous Rochepaule, St. Romain d'Ay, Desaignes, la Croix de l'Ardèche, 4 mars 1906. P 5.

A l'assaut de nos églises: St. Alban d'Ay, St. Symphorien de Mahun, Ardoix, Colombier le Cardinal, Saint-Cyr, Saint-Clair, Labatie d'Andaure, Boulieu, Satillieu, Arcens, St. Martin de Valamas, Rochepaule P 6.

A l'assaut de nos églises: Roiffieux, St. Sauveur de Cruzières, St. Michel de Chabrilanoux, St. Romain le Désert, Le Chambon, Mars, Chalencon, St. Pierreville, Astet, Saint-Fortunat, Flaviac, Vernosc, Burzet, Croix de l'Ardèche, 11 mars 1906. P 7.

A l'assaut de nos églises : Bosas, St. Jean Roure, les Ollières, Dornas, Antraigues, le Chambon, Lachamp-Raphaël, la Croix de l'Ardèche, 11 mars 1906. P 8.

A l'assaut de nos églises : Chalencon, Saint Barthélemy le Meil, Labeaume, St. Michel de Chabrillanoux, Devesset, St Alban sous Sampzon, Quintenas, Saint Fortunat, Colombier le Vieux. la Croix de l'Ardèche du 11 mars 1906, P 9.

A l'assaut de nos églises : St Sauveur de Cruzières, les Nonières, Gilhoc, Empurany, Colombier le Jeune, Champis, St. Didier de Crussol, St. Michel d'Aurance, Chandolas, la Louvesc, St. Alban d'Ay, St. Fortunat, Quintenas, la Croix de l'Ardèche 19 ou 25 mars 1906, P 10.

A l'assaut de nos églises : Planzolles, Labastide de Virac, Chalencon, la Croix de l'Ardèche, 1er avril 1906, P 11.

Suite des inventaires à Saint-Martial, Vernoux, Chalencon, Arcens, Saint Barthélemy le Meil, le Monestier, la Croix de l'Ardèche, 1er avril 1906, P 12.

Intransigeance blocarde (à Beauvène) P 13.

Les inventaires dans la vallée de l'Eyrieux. Cotes d'archives aux A.D. 07. P 109-110.

Inventaires des biens culturels, particulièrement dans les Boutières. A.D. 07.-V 233. P 150-159.

Archives de la sous-préfecture de Tournon. Correspondance avec les juges de paix, circulaires ministérielles, rapports de gendarmerie. A.D. 07 2 Z 824. P 160-168.

« Semaine Religieuse de Viviers », janvier-juin 1906. P 170-174.

« l'Ardèche républicaine », notes, janvier-décembre 1906. P 175-184.

« le Républicain des Cévennes », janvier-mars 1906. P 190.

Situation des Inventaires en Ardèche le 3 mars, le 7 mars, et le 13 mars 1906. P 185.

Marche des opérations des inventaires dans le bassin de l'Eyrieux. P 188-189.

Etudes préparatoires à l'exposé du 3 décembre 2005 à Viviers. P 246-256.

La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le bassin de l'Eyrieux (texte de la communication au colloque de Viviers du 3 décembre 2005) P 258-277.

Articles de la « Croix de l'Ardèche » sur les inventaires, principalement dans les Boutières. Références. R 99.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

La Chambre des Députés a adopté... Annales de la Chambre des Députés relative à la loi du 9 décembre 1905. MATP 9 décembre 2005. AO 197-200.

Pierre Coulet : l'opposition de l'Eglise à la loi de Séparation. M.AT.P. 9 déc. 2005. AO 201-202.

Jean-Pierre Mur : résistance aux inventaires et condamnations correctionnelles. M.A.T. P. du 9 décembre 2005. Les tribunaux de Tournon et de Largentière. AO 203-212.

P.M. Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise, R.V. n°1 2006. La loi Falloux de 1850 disposait que l'ouverture d'une école communale n'était pas obligatoire si la commune avait une école privée et y payait pour les enfants pauvres. Cette école pouvait alors bénéficier de subventions. Les Maristes s'installèrent alors à St. Etienne de Lugdarès. La loi du 18 mars 1884 indiqua que le personnel des écoles communales devait être laïc. Le Conseil Municipal de St. Etienne s'y opposa, et le maire refusa d'installer les laïcs. Il fut suspendu de ses fonctions pour un mois en nov.1885. L'inspecteur primaire, sur ordre du préfet, fit crocheter l'école communale dans la nuit du 17 au 18 mars, pour y faire pénétrer les instituteurs. Le maire, M. Terme, protesta et démissionna le 28 mars 1886. Le curé Vinson acquit alors en 1886 une prairie sur laquelle il fit édifier une école libre pour les maristes. Le cardinal Bourret l'aïda de ses subsides. Le successeur de M. Vinson, le curé Laugier, acheta l'entier bâtiment, le mobilier et le matériel scolaire. Le 18 mars 1903, dissolution de la congrégation des Frères Maristes. M° Paul Anglès est nommé liquidateur: le 2 octobre, l'abbé Laugier assigne le liquidateur à l'aide de ses titres de propriété. Le 16 décembre 1905, le tribunal civil de Lyon reconnut cette propriété, mais le condamna pour avoir employé deux congréganistes dans l'école où ils enseignaient avant. p.97. Une information à vérifier fait état d'une école des sœurs de la Présentation de Marie à St. Etienne de Lugdarès entre 1813 et 1824. La congrégation des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès est autorisée comme congrégation dirigée par une supérieure générale par décret impérial du 23 décembre 1854. La supérieure générale sœur Ste. Hélène (née à Mazan en 1834, fit profession en 1855, devint supérieure générale le 13 septembre 1884, et décéda le 5 juillet 1906) écrit début sept.1901 à M. de Mackau, président du comité des jurisconsultes des congrégations. Il répondit qu'il n'y avait rien à demander. Or, le 5 décembre, le président du Conseil Waldeck-Rousseau écrivit qu'il fallait une autorisation pour les succursales. Aussi, une première demande fut faite le 26 décembre 1901 pour douze établissements situés en Lozère, Ardèche, Dordogne et Haute-Loire. Le 10 janvier 1902, autres demandes pour Mazan, St. Cirgues, Issarlès et Ste. Eulalie en Ardèche, Ch. de Randon, Luc, Grandrieu, le Monastier et St. Symphorien en Lozère, le 3 août pour celle de Planchamp, le 6 pour celle d'Arzenc de Randon, plus 2 maisons dans le Gard et 12 en Dordogne. Le 8 oct.1902, le sous-préfet de Largentière recense en tout 37 demandes. Le 6 janvier 1903 arrivent les premiers refus, signés Emile Combes. Ils se succèdent ensuite jusqu'au 17 novembre. Le 7 juillet 1904, interdiction d'enseigner.

En 1902, la congrégation comptait 400 religieuses dirigeant une centaine d'établissements; la supérieure donne le chiffre de 84. La religieuse sécularisée devait demander à être relevée de ses vœux par son évêque, et ne plus être subordonnée en quoi que ce soit à la supérieure, réclamer la restitution de sa dot. Sur 300 religieuses sans emploi, on retrouve 70 lettres de demandes de sécularisation, avec réponses de la supérieure et de l'évêque. Mais il y eut procès en non-sécularisation à Mende le 5 sept.1904. La Cour d'Appel de Nîmes confirma, mais laissa l'école ouverte. Le 2 août 1904, le procureur de Largentière demanda la liquidation des biens de la maison-mère, parce que l'école y existant n'était pas autorisée. Le tribunal suivit, mais la supérieure fit opposition le 29 août, arguant que les religieuses s'occupaient de la visite aux malades et de la tenue d'un orphelinat gratuit dispensant l'enseignement. L'affaire n'eut pas de suite. Dans une session du 22 avril 1906, le conseil de fabrique de St. Etienne de Lugdarès approuva les comptes de 1905, avec un excédent de recettes. Il se réunit une dernière fois le 12 décembre 1906 et se dissout devant le curé et le maire. Dès le 28 février 1906, le curé Laugier protesta auprès du percepteur à propos des inventaires. Autre lettre du président du conseil de fabrique M.Aussenat. La troupe fut envoyée devant 3000 catholiques, mais la tradition dit que l'affrontement n'eut pas lieu parce que beaucoup de soldats étaient du Gévaudan. L'église du Cellier du Luc fut crochétée le 21 novembre 1906. Mais il y eut un mariage le 22.

Yvonne Leclère : La Séparation à Viviers, R.V. 2006 n°1 pp. 63-71. Vers 1850, réinstallation de la maîtrise pour le chant choral dans l'ancienne demeure de l'évêque. Mais l'enseignement y est aussi donné. Le Grand Séminaire était revenu en 1805: 150 élèves en 1895. Il y a un ouvroir tenu par des religieuses. Ecoles religieuses place de la Roubine. La Présentation de Marie dirigent depuis 1837 l'école des filles (3 enseignantes, 75 élèves) et l'école maternelle (2 enseignantes, 75 élèves). Les Frères Maristes depuis 1830 ont une

centaine de garçons et 4 enseignants dans les locaux de l'ancienne viguerie. La Sté Pavin de Lafarge accueille 6 Frères Maristes pour 91 garçons et 4 soeurs trinitaires de Valence pour 79 filles, avec en plus un dispensaire. L'hospice est tenu par les religieuses de la Providence d'Annonay. Le couvent St. Roch, construit en 1872 sur l'emplacement d'anciennes maisons de chanoines, accueille 35 congréganistes qui soignent en ville et gardent les malades. Le maire est Joseph de Lafarge, fervent catholique, et le conseiller général Auguste de Lafarge, son cousin. En décembre 1901, le conseil municipal défend les congrégations, notamment les Frères Maristes, les Trinitaires, la Présentation de Marie, les sœurs soignantes de St. Roch. En 1903, une pétition circule pour la défense des congrégations. Le 20 juillet 1906, fermeture de l'école des filles, puis des garçons. M. de Lafarge organise un service d'autobus pour les conduire dans les locaux de la société. M. du Grail est président de l'association des familles de chez Lafarge. Inventaire de la mense épiscopale à l'évêché le 15 février 1906, qui ne provoque aucun incident. Puis, le 16, celle de la mense capitulaire, qui est nulle. Au grand séminaire, énergiques protestations du supérieur M. Bonnaure. Mais le lundi 19 février, inventaire de la cathédrale: une trentaine d'hommes organise la résistance dès la veille. Messe solennelle le dimanche à 8h, mille personnes accourues au son du tocsin. Le lundi à 13h, arrivée de l'inspecteur des Domaines, M. Montchablon : opposition de l'évêque, du conseiller général et de la foule. Les catholiques s'enferment dans la cathédrale pour monter la garde. Le 22 février, M. Montchablon se présente devant l'église St. Laurent: même refus du curé, qui lit une lettre de M. Raoux, premier adjoint, qui explique que l'église au début du siècle a été bâtie sur terrain communal avec des souscriptions des Vivarois. Le lendemain, il revient avec la force armée qui crochète la porte; dès 5h du matin, 14 brigades de gendarmerie investissent le « château » ; puis, 2 compagnies du 55^e régiment d'infanterie, et des sapeurs du génie armés de haches, marteaux, pieux, etc. Vers 8h, les officiels (délégué de la préfecture de police, commandant de gendarmerie, inspecteur des domaines, commissaire) arrivent. Les soldats du génie s'attaquent à la porte de la chapelle St. Jean, qui vole en éclats. Mais il y a des madriers empilés, et personne dans la cathédrale. Ils s'attaquent à la porte de la chapelle S. Joseph, puis à celle de la sacristie, où cent hommes les défient. M. du Grail n'accepte de sortir que si les soldats leur présentent les armes et qu'il n'y aura aucune poursuite. Les manifestants sortent sous les applaudissements mais sans les honneurs militaires. Ils vont à l'évêché où Mgr Bonnet les félicite. En décembre, Mgr Bonnet est expulsé de l'évêché et se réfugie à Châteauneuf. Les séminaristes doivent aussi quitter l'établissement. Mécontentement du conseil municipal en février 1907. Le 7 juin 1908, nouvelle école catholique dans les locaux de l'usine Larmande, près de Notre Dame du Rhône. En nov. 1911, laïcisation des locaux de l'hospice. La foule, les Lafarge, accompagnent les sœurs jusqu'à la gare. Le séminaire sert à loger des troupes, puis des réfugiés alsaciens (1917-1918), puis des suspects gardés par les militaires. Le bâtiment sera saccagé. Auguste Pavin de Lafarge le rachète et les séminaristes y retournent en 1924. Quand à l'évêché, on pense y faire une école d'agriculture, puis un asile pour vieillards. Auguste Pavin de Lafarge le rachète encore en 1928, et Mgr Hurault peut s'y réinstaller. La participation masculine est forte dans les diverses manifestations de résistance.

Jean Ribon : Les « Inventaires » à V.de Berg. R.V.D.B. 2005, n°61, p. 115-127.

J. Ribon. Mgr Bonnet face à la loi de Séparation. R.V. 2006 n°1. Mgr Bonnet était né à Langogne le 29 septembre 1835. Evêque de Viviers le 7 juin 1876, nommé par le maréchal de Mac Mahon, sur présentation de Mgr Dabert (Périgueux), Bourret (Rodez) et Guibert (Paris). Sacré à Périgueux le 24 août 1876, installé à Viviers le 3 septembre suivant. Décédé à Viviers le 21 mai 1923. La « Semaine Religieuse » de Viviers paraissant le vendredi « avec approbation et patronage de l'évêque » a été fondée en 1882. Son premier directeur fut le chanoine Emile Battandier, né à Vernoux le 2 décembre 1838, qui la dirigea jusqu'à sa mort le 8 février 1914. Sa « chronique diocésaine » reflète la pensée de l'évêque lui-même. La Croix de l'Ardèche (1891) vendue à la porte des églises, voulait toucher un public plus large. Mgr Bonnet appartient à la tendance du cardinal Pie, opposée à celle de Mgr Dupanloup, qui se refuse à placer les intérêts de l'Eglise sur le terrain du droit commun, par exemple en matière d'enseignement. Il défendit les 32 prêtres du diocèse privés de traitement après les élections invalidées du 4 octobre 1885, et des 27 autres sanctionnés après celles de 1889. Il refusait toute attaque partisane, et était absolument soumis au Pape, même dans son ralliement à la République. La « Semaine Religieuse » parle pour la 1^o fois de la loi de Séparation le 3 juin 1904, après le rappel de l'ambassadeur de France au Vatican. Dès le 4 novembre, elle diffuse des extraits du projet d'Emile Combes., que Rouvier remplace en janvier 1905. Publication intégrale du projet le 17 février 1905. Sa lettre pastorale de Carême du 10 mars 1905 condamne le laïcisme, rupture de Dieu avec la terre, œuvre de la franc-maçonnerie. Le laïcisme est pour lui entre la théorie catholique de l'indépendance des deux pouvoirs et l'asservissement de l'Eglise. C'est la théorie de l'abandon. La Séparation en est le symbole, et elle est impossible sans l'accord du Pape. Le 28 mars 1905 c'est la « Lettre des cardinaux français au président de la République », où ils relèvent six points d'achoppement, notamment : le statut des associations cultuelles, la propriété des églises, la suppression du budget des cultes, la dénonciation unilatérale du Concordat. Les débats parlementaires sont ouverts le 21 mars 1905, et vont durer 3 mois. Dès le 24 mars, Mgr Bonnet demande des pétitions soutenues par le clergé, mais en dehors de l'église. Le 19 mai, il y a 60 000 signatures, dont 35 000 pour les arrondissements de Privas et Largentière, 25 000 pour celui de Tournon. La « Croix de l'Ardèche » édite des tracts : c'est l'œuvre ardéchoise des tracts populaires, imprimerie Hervé Frères à Annonay, dont l'un des principaux rédacteurs était le P.Arifon. Les fabriques doivent rechercher les titres de propriété, et rechercher la part que les fidèles ont prise dans les constructions ou réparations. La loi est adoptée le 3 juillet 1905, promulguée après adoption par le Sénat le 9 décembre 1905. Pie X a promis de donner des instructions en temps opportun. Le 13 février 1906, Mgr Bonnet publie sa lettre pastorale de Carême sur « la situation faite à l'Eglise par la loi de Séparation ». L'encyclique *Vehementer Nos* est publiée le 11 février, connue en France le 18. Mgr Bonnet dit qu'il y a rupture du Concordat, oppression de l'Eglise, associations cultuelles hors de la hiérarchie de l'Eglise, spoliation des biens, suppression des traitements, régime d'exception appliqué aux prêtres. L'encyclique est publiée par la « Semaine Religieuse », et Mgr Bonnet, par lettre, en ordonnait la lecture du haut de la chaire. Le 10 août 1906, l'encyclique *Gravissimo officii* est adressée aux évêques français, puis le 6 janvier 1907 une autre est adressée au clergé et au peuple français. Mgr Bonnet la publie intégralement dans sa lettre pastorale du Carême 1907. Elle condamne les associations cultuelles. Le diocèse de Viviers compte alors 600 prêtres en activité. Chaque paroisse a un curé, avec parfois 1 ou 2 vicaires. Près de 80 prêtres sur les 800 frappés sont ardéchois. La « Semaine Religieuse » consacre aux associations cultuelles un premier éditorial le 23 juin 1905, y voyant la source d'un schisme. Elles ne peuvent être dirigées par un curé, et on les place sous la juridiction du Conseil d'Etat. La « Semaine » encourage par contre les associations « paroissiales », qui pourraient préparer les « cultuelles ». En sept 1905, Mgr Bonnet déclare que les évêques de France y sont favorables. Les curés commencent à recruter. Mais *Vehementer Nos* condamne le principe même des cultuelles; les évêques français les 30 et 31 mai 1906 proposent des associations « canonico-légales ». Mais par l'encyclique suivante *Gravissimi officii* condamne tout accommodement avec la loi. Nouvelle réunion des évêques du 4 au 7 septembre 1906; Mgr Bonnet vote contre une nouvelle proposition, avec la minorité, pour ne pas désobéir au Pape. Y a-t-il eu alors risque de schisme ? Mgr Bonnet rejette toute association dans les paroisses. Le 27 novembre 1906, il rappelle les peines pour ceux qui désobéiraient. En fait, il n'y a aucune trace

de tentative de fonder des « cultuelles ». Le 29 décembre 1905, un décret d'application de la loi du 9 décembre prévoyait les Inventaires. Le 22 décembre, Mgr Bonnet reproduit la position de l'archidiocèse de Lyon: présence du curé et de la fabrique,, soumission à la position de l'Eglise, production de l'inventaire des biens de la Fabrique prévu par le décret de 1905, retrait de la Sainte Réserve du tabernacle. La direction de l'Enregistrement, les 12 et 19 janvier, prescrit l'ouverture du tabernacle. Mgr Bonnet interdit cette ouverture. Les premiers inventaires commencent fin janvier 1906 dans les paroisses les plus importantes, sans incidents. A Viviers, inventaire de la mense épiscopale, du chapitre et du grand séminaire les 15-17 février, mais le 19 la cathédrale reste fermée. L'évêque prend personnellement la parole. C'est que depuis la veille la position du Saint Père est connue. C'est ce qui explique le changement de position de Mgr Bonnet. Le 23 février, c'est le siège et la prise de la cathédrale. La « Semaine Religieuse » du 9 mars 1906 nie qu'il y ait là une manœuvre politique. Mais le 24 mars, le *Messenger ardéchois* précise qu'il doit y avoir encore 140 églises sur 400 où l'inventaire n'a pas été fait. Les opérations reprirent du 20 au 30 nov 1906. Il y eut en tout 26 arrestations, sur 13 paroisses dont 6 dans les Boutières. L'abbé Pubilier et son vicaire (Laurac), l'abbé Méjean (archiprêtre de St. Martin de Valamas), l'abbé Dugua, curé de Chanéac, l'abbé Chièze, vicaire de Dornas, furent arrêtés. Le 27 novembre 1906, Mgr Bonnet condamne les associations cultuelles, et prescrit un *triduum* de prières publiques. Le préfet indique aux conseils de fabrique qu'ils seront illégaux après le 13 décembre 1906 ; l'évêque rappelle qu'ils devront déposer argent ou titres dans l'armoire de la fabrique, en laissant la clef sur la porte. Le 1er décembre 1906, l'absence d'associations cultuelles, les exercices du culte tombent sous le coup de la loi du 30 juin 1881 sur les réunions publiques, et doivent donc être soumis à une déclaration préalable annuelle. Les curés seront des occupants sans titre; les communes pourront s'approprier les presbytères et les louer, tout comme les évêchés et les séminaires. Rome refusant les déclarations préalables, le conseil des ministres du 11 décembre ordonne de faire évacuer évêchés et séminaires et de réprimer les « délits de messe ». Mgr Bonnet fut expulsé le 19 décembre, acclamé par 2.000 personnes. Il logea dans une maison du chemin de ronde. Les séminaires furent évacués. Mgr Bonnet les regroupa dans l'ancien pensionnat des Frères Maristes à Aubenas. L'Ecole Supérieure de Théologie ouvrit ses portes aux aînés le 18 février 1907, et l'Institution St. Michel accueillit les plus jeunes le 3 avril 1907. Les gendarmes relevèrent une centaine de « délits de messe » en une dizaine de jours. Incidents avec les gendarmes à Satillieu et St. Julien Labrousse ; le 18 décembre 1906, le préfet demanda aux maires d'arrêter de relever les infractions. Les poursuites furent supprimées par la loi du 28 mars 1907. Les presbytères furent loués aux communes. La loi du 2 janvier 1907 prévoyait un contrat entre préfets et maires d'une part, évêques et curés d'autre part, pour que le culte puisse se célébrer. Les évêques de France réunis du 15 au 18 janvier déclarèrent accepter, et proposèrent un contrat-type agréé par Rome. Le 31 janvier 1907, Mgr Bonnet convoqua les archiprêtres à Viviers pour les informer. Les maires acceptèrent, sauf deux. Mais les pourparlers finissent par échouer, et la loi du 28 mars 1907 autorisa les prêtres à célébrer le culte sans titre. Le 19 juillet 1906, Mgr Bonnet demande une collecte pour le clergé. Les résultats furent publiés dans la « Semaine » et lus en chaire. L'évêque créa aussi dans chaque paroisse des conseils paroissiaux pour gérer le denier du culte. Le 23 juillet 1907, une ordonnance vint les placer dans l'aide au curé dans l'administration de la paroisse. Mgr Bonnet regroupa les patronages paroissiaux en « Union diocésaine des sociétés sportives catholiques », et fédéra les groupes paroissiaux dans la « Jeunesse Catholique du Vivarais », rattaché à l'Association Catholique de la Jeunesse française et pourvue d'aumôniers. Mgr Bonnet, après 47 ans d'épiscopat, légua un diocèse en pleine vitalité. Pierre Janin : Pentes abruptes, il y a un siècle un village d'Ardèche. F.O.L. Saint-Etienne, 2005. p. 61-71: la journée de l'Inventaire. La famille de Montgolfier à St. Marcel vers 1900 d'après L. Rostaing. 2 AN 44. Condamnation de Jean-Marie Joseph de Montgolfier le 7 déc 1906. 2 AN 46.

Catholicisme

Autorisation de la chapelle de Vidalon (photocopie). 2 AU 111.

Jean-Dominique-Bruno-Amans Chaurand (1813-1886) député de l'Ardèche en 1871. Origine : Beaumonts.com. AX 283.

Mollier: Saints et pieux personnages de l'Ardèche. Privas 1895, 494 p.

Rey-Herme : Le Vivarais aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. Récit complet du pèlerinage. Lille, 1901, 144 p.

Delphine Serret : Les églises déplacées dans le Bas-Vivarais au XIX^e siècle (1822-1905). Mémoire de maîtrise, Lyon, 2003, 340 p, 20 J 250/1 et 2.

G. Bouchet : Hyacinthe de Gailhard-Bancel, figure du christianisme social (avec portrait). Etudes Drômoises, n°26 de juin 1906. AZ 137-138.

Les élections municipales du Cheylard sont cassées à cause de la conduite de l'abbé Planchon, vicaire à Accons (1853). AN 150.

Lettre du maire de Saint-Pierre-ville, qui décrit la situation municipale le 19 août 1855, et l'influence du curé Saunier. AN 142.

Lettre du 20 août 1851, où le maire de Cornas se plaint de la couleur « rouge » du conseil municipal. AN 143. Le sous-préfet indique le 9 août qu'il s'agit en fait de la victoire du curé, qui veut confier à des ?? l'école communale, et donner à l'instituteur une autre affectation. AN 145.

Caisse de Retraite ecclésiastique du diocèse de Viviers, exercice 1876. Privas, 1876, 19p.

Caisse de retraite pour les prêtres. Compte-rendu des recettes et dépenses pour l'année 1854, Privas, 18 p.

Compte-rendu de l'assemblée tenue à Viviers les 30 et 31 août pour l'organisation du Comité Catholique diocésain. Montélimar, 1879, 22 p.

Dès son arrivée, Mgr. Bonnet, lozérien d'origine, appelle les Pères Maristes à diriger le petit séminaire d'Aubenas de 1879 à 1895. Les Pères Maristes tenaient le collège de Langogne depuis 1847, au nombre de 15 pour 135 élèves. La pauvreté était grande, et les familles payaient la pension en nature. Une partie des élèves venaient de l'Ardèche et de la Haute-Loire voisine. (Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS éditions, 1997, p. 140).

« Quelques exemples récents de la justice de Dieu », Semaine Religieuse de Viviers du 26 février 1886.

Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 p. 303. D'après la semaine Religieuse de Mende de 1890, p.40-42, des paroisses entières au Canada sont formées par des colons « venus de Rodez, de Mende et surtout de Viviers ». Elle vante le climat proche de celui de la Lozère, la fertilité prodigieuse et la possibilité d'arriver à l'aisance.

Centenaire de Notre-Dame d'Ay. T.V. du 13 7 90. AI 137.

M. André: Un grand missionnaire ardéchois, Mgr. Jaussen (1815-1891), R.V. 1981, p. 57-59.

Auguste Rivet: La réparation de la Séparation dans le diocèse du Puy, 1907-1914. Cahiers de la Haute-Loire 1982.

L'œuvre des Béates n'est pas terminée. Conférence de Michel Faure à Champagne. Réveil du Vivarais 24 01 2003. AC 297.

René Lagier : Une institution vellave: les béates. Cahiers de la Haute-Loire 1979.

Attitude du clergé après la loi de 1901, notes prises sur A.D. 07, V 227, M 52.

H. Darbousset : Manuel du pèlerin de saint Régis au Béage, Le Puy, 1942, 269 p.

Plaintes contre le clergé catholique (1885-1886), AN F 19 1522. Paroisses concernées:

Haut-Vivarais : Vaudevant, St. Cyr, Sarras, Desaignes, St. Désirat,

Boutières : Pranles, St. Genest Lacham, St. Pierreville, la Rochette, Mariac, St. Clément,

Montagne: Lanarce, St. Romain le Désert, Borne, Issarlès, St. Cirgues, Lachapelle-Graillouse, Mazan.

Région privadoise : Veyras, Rochessauve, Berzème,

Haut-bassin de l'Ardèche : Mayres, Barnas, Burzet, le Roux, la Souche, Fabras, Thueys, la Souche,

Cévennes du sud : Vernon, Chazeaux, Beaumont, St. André Lacham, Chazeaux, Chambonas, St. Mélan, Dompnac,

Bas-Vivarais : Uzer, St. Maurice d'Ibie, Labeaume, Chandolas, Beaulieu, Lablachère, Chassagnes, St. Andéol de Bourlenc, St. Pons.

Il s'agit de plaintes pour interventionnisme électoral (élections de 1885). Les curés des paroisses *en italiques* ont vu l'abandon des poursuites ou bien n'ont eu aucune sanction. Les prêtres des paroisses soulignées avaient semble-t-il encore leur traitement suspendu au 6 septembre 1886.

Autres paroisses signalées: Lanas (pas de suite), St. Jean Roure (immoralité, pas de suite), Sceautres (voies de fait, le curé est condamné à 50 f. d'amende et est déplacé), Juvinas (plainte du C.M. pour activité politique du curé, pas de résultat semble-t-il).

Archives Nationales F 19 1522. AN 11.

Plaintes contre clergé catholique (après 1893). Paroisses concernées:

- Desaignes : abbé Bouix condamné pour violences légères.
- Bourg-Saint-Andéol : curé Sauze condamné à 5 f. pour processions.
- Veyras : curé Sagnes, critique des lois, 100 f. d'amende.
- Saint-Barthélemy le Meil : le curé Nicolas aurait pratiqué une césarienne.
- Mélas-le Teil : abbé Roustang, 100 f d'amende.
- Rochepaule : abbé Bret condamné à 50 f d'amende pour outrage au garde-champêtre.
- Sceautres : abbé Paul Guichard accusé d'attentat à la pudeur. Acquitté.
- Dornas : abbé Chalvidon. Voies de fait contre l'instituteur. Non-lieu.
- S.Andéol de Berg : critique des actes de l'autorité civile. 100 f. d'amende.
- Lussas : abbé Barbe. Voies de fait sur des enfants. 200 f. d'amende.
- Sécheras : abbé Bertrand. Lacération d'affiches. 10 f d'amende.
- Malbosc : abbé Charbonnier. censure des actes du gouvernement. 50 f. d'amende.
- Dornas : abbé Chalvidon. Provocation à la désobéissance aux lois. 100 f d'amende.
- Dornas : Victorin Laffont, ancien vicaire. Abus de confiance. 2 mois de prison.
- Alissas : abbé Pastre. Censure des actes du gouvernement. 50 f d'amende.

Archives nationales. F 19 1523. AN 12.

Protestantisme

Christian Maillebois : La dissidence religieuse à Saint-Voy, canton de Tence. Les « Momiers » 1820- 1845. Le Chambon, 1990, 204 p.

Les Momiers, Christian Maillebois, Cahiers du Mézenc 1993, pp 15-25.

Christian Maillebois : Un darbyste au XIX^e siècle. Vie et pensées d'A. Dentan (1805-1873). Le Chambon, 1991, 174 p.

Alexis Muston, pasteur républicain dauphinois (1810-1888) par Pierre Bolle. Article D.L. du 30 12 1984. AA 196.

Les élections municipales de Rompon sont dominées en 1852 "par le protestantisme, pour ne pas dire le socialisme"...Refus de voter les crédits pour une école catholique voulue par le gouvernement. AN 150.

Asile agricole de Gilhoc fondé le 15 mai 1853, 2^e anniversaire, rapport, Tournon, 1855, 22 p.

Lettre de Chamontin, délégué du sous-préfet, sur les élections municipales, le 22 août 1855, où il est expliqué que les élections se sont faites surtout sur critères religieux. AN 140.

Le conseil municipal de Saint-Basile est suspendu le 14 nov.1855. Il faudra nommer dans la commission municipale autant de catholiques que de protestants. La crise est due en effet aux dépenses excessives demandées par le curé, alors que le temple de Laprat est en construction. Les protestants sont majoritaires dans la commune. AN 146-147.

Fête de l'inauguration de l'asile agricole protestant de Vallon, fondé ci-devant à Gilhoc, le 15 mai 1858. Rapport. Uzès, 1868, 24 p.

Asile agricole protestant de Vallon, X^e rapport, Uzès, 1883, 64 p.

Notes sur les Momiers dans la région de Saint-Pierreville, et Mme Manson. « Voyage autour de Privas », de Mazon. AN 183.

La construction du temple de Saint-Laurent du Pape, la Croix de l'Ardèche, 11 février 1906 P 1.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004: Le plateau et la période du Réveil, pp. 31-42.

Elisée Bost : Récits d'un pasteur de village (le Pouzin), Paris, 1914, 206 p.

Patrimoine huguenot d'Ardèche, n°5, 2004 : Le plateau et la période du Réveil, pp. 31-42.

R. Darcissac : Témoignages sur les débuts du collège cévenol. Cahiers de la Haute-Loire 1981

Traitement des pasteurs.

Les consistoires concernés sont ceux de Vallon (1810), Lamastre, (1843), Annonay (An XII), Vernoux (1809), Privas (1825 et 1843), St. Agrève (1885). Archives Nationales F 19 10 847. Il s'agit généralement de traitements insuffisants. AN 13-14.

Demande de secours des pasteurs. Les consistoires concernés sont ceux de St. Pierreville (1817, 1838, 1852, 1842), Lamastre (1833, avec appui de Boissy d'Anglas, 1840), Privas et la Voulte (1816-1817-1846)), la Voulte pour les Ollières (1842-43), St. Agrève (1842-46, 1857), Vernoux (1809). Archives Nationales F 19 10 163. AN 15 -20.

Les institutions (F. Ponteil)

Les institutions religieuses du Second Empire

Le budget des Cultes est lourd : 40 millions. Les édifices sont affectés aux cultes à titre d'usufruit. Ils sont construits, entretenus, réparés par l'Etat ou la commune. Chaque établissement religieux peut acquérir, aliéner, posséder. L'Etat concourt à déterminer le nombre des églises, des circonscriptions, et intervient pour autoriser achats et aliénations, prescrire l'emploi des capitaux en rentes sur l'Etat, bref exerce sa tutelle.

Les paroisses sont des cures ou des succursales. L'évêque a le pouvoir spirituel : il confère les ordres, organise le culte: rituels, mandements, ordonnances. Il nomme et révoque les desservants. Les curés sont inamovibles et doivent être approuvés par l'Etat. L'évêque est entouré de vicaires généraux et d'un chapitre, qui élit des vicaires généraux capitulaires en cas de vacance.

Le curé administre les sacrements dans toute la paroisse. Celle-ci a ses biens, administrés par la fabrique, dont le conseil est nommé partie par l'évêque partie par le préfet. Il se renouvelle par fractions. Le bureau des marguilliers exerce la simple gestion. Maire et curé en font partie, mais ne peuvent le présider. La commune subventionne la fabrique, qui a ses ressources propres (chaises).

Les conciles nationaux ou métropolitains sont soumis à l'autorisation du gouvernement. Le secours contre les abus du clergé est constitué par appel comme d'abus devant le Conseil d'Etat, qui peut renvoyer devant la juridiction pénale. Les curés sont protégés par leur nomination civile, les desservants ne dépendent que de l'évêque.

La constitution du 14 janvier 1852 proclame la liberté des cultes, et le décret du 25 mars 1852 soumet toutes les congrégations à autorisation préventive, comme en 1834. Un décret du 31 janvier 1852 visait les congrégations de femmes: l'autorisation était accordée par décret si elles adoptaient les statuts déjà enregistrés en Conseil d'Etat, ou si elles pouvaient justifier d'une existence de fait antérieure au 1er janvier 1852, en cas de réunion de plusieurs communautés, ou de promotion d'une congrégation à supérieure locale en congrégation à supérieure générale.

Les congrégations non reconnues sont tolérées, bien que le pouvoir ait le droit de les dissoudre, suivant les décrets de messidor An XII, du 18 février 1809 et du 26 décembre 1810. Aucune congrégation n'avait été reconnue en 1817 et 1825. Celles de femmes sont reconnues après le décret de 1852 : de 1853 à 1860, l'autorisation est accordée à 96 congrégations à supérieure générale, dont dépendent 629 établissements; l'autorisation est accordée à 38 congrégations à supérieure locale. Des congrégations d'hommes sont autorisées comme associations charitables, ou d'enseignement, ou d'utilité publique, depuis 1808 ou 1816.

Pour les femmes on compte 4 932 congrégations autorisées et 2 870 non autorisées ; pour les hommes, 19 autorisées et 49 non autorisées. Les ordres religieux se multiplient: les Jésuites en 1869 ont 16 établissements avec 6 526 élèves. Du 2 décembre 1851, au 4 septembre 1870, 227 congrégations sont reconnues. En 1861, 17 676 religieux et 89 243 religieuses.

Les calvinistes ont 511 pasteurs dans 62 départements. Il y a deux centres théologiques, Montauban et Strasbourg, et 10 orphelinats, dont un à Livron, des maisons de diaconesses remplaçant les religieuses à Paris et Strasbourg. Les « darbystes » sont pour le sacerdoce universel dans le Gard et l'Hérault. Il y a aussi des méthodistes, des quakers, des anabaptistes dans l'est. Une circulaire de 1854 charge les préfets de décider si les réunions sont ou non attentatoires à l'ordre public.

Le décret du 26 mars 1852 fait de la paroisse la cellule de base, dirigée par un conseil presbytéral, et elle a un ou plusieurs pasteurs. Au-dessus, le consistoire, qui n'est pas divisé entièrement en paroisses, et comporte obligatoirement 6.000 âmes. Le même décret crée un conseil central sans autorité autre qu'administrative. L'arrêté du 10 sept 1852 crée le suffrage universel dans la paroisse, pour les + de 30 ans résidant depuis 2 ans. Chaque paroisse est administrée par un conseil presbytéral composé du pasteur nommé par le gouvernement et par des laïcs élus. Les consistoires sont formés par les pasteurs et 1 délégué laïc par paroisse. Chez les Réformés, les pasteurs sont nommés par le Consistoire, qui propose 1 nom sur une liste de 3 proposés par le conseil presbytéral. Le conseil central transmet au ministre, qui décide.

Chez les Luthériens, un consistoire supérieur assisté d'un directoire gère l'Eglise sous la surveillance du gouvernement et nomme les pasteurs.

Les conseils presbytéraux, d'après l'arrêté ministériel du 10 septembre 1852, comptent 5 laïques pour les paroisses à un pasteur, 6 pour celles à deux, 7 pour celles à 3 et davantage. Ils sont présidés par le pasteur le plus ancien. Les consistoires sont présidés par un président élu parmi les pasteurs de la circonscription. Les deux sortes d'assemblées peuvent se réunir une fois par trimestre, et peuvent délibérer s'ils comptent la moitié de leurs membres. Les étrangers sont électeurs au bout de 3 ans de présence. Le pasteur de 1) classe touche 2 100 francs, 2° classe: 1 900, 3° classe: 1 600.

L'enseignement primaire sous le Second Empire

Le décret du 9 mars 1852 donne aux Recteurs le pouvoir de nommer les instituteurs après avis des conseils municipaux en général très favorables au clergé. La loi du 9 juin 1853 crée une retenue de 1/20° sur leur traitement pour leur retraite (68 F par an en 1865, très faible).

L'instituteur doit avoir exercé au moins pendant 3 ans comme adjoint ou suppléant (décret du 31 décembre 1853). Les suppléants remplacent provisoirement les titulaires. Le traitement minimum d'un suppléant est de 500 francs en 1° classe, 400 en seconde classe, et peut être prélevé sur celui du titulaire. L'instituteur peut toucher une allocation supplémentaire, de manière à élever son traitement à 700 francs après 5 ans, 800 après 10 ans, pour 1/10° d'entre eux. Les recteurs prévoient un registre de correspondance, un registre de notes où sont marqués l'assiduité, les progrès et la conduite de l'enfant. La répartition des heures, le mouvement scolaire, l'esprit de l'enseignement, étaient codifiés. Le "journal de classe" assurait le contrôle de l'emploi du temps.

Les filles sont abandonnées aux congréganistes. Les instituteurs d'écoles laïques sont de deux ordres, correspondant chacun à un brevet. La loi du 14 juin 1854 supprime les académies départementales. L'inspecteur d'académie dirige le premier degré sous l'autorité du préfet, et le 2° sous celle du recteur. Chaque recteur a un conseil académique, chaque inspecteur d'académie un conseil départemental, et des inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les salles d'asile sont des écoles maternelles depuis 1848. On avait créé pour elles des Ecoles Normales (28 avril 1848), devenue cours pratique des salles d'asile par arrêté du 3 février 1852. La salle d'asile est le refuge des enfants pauvres. Un Comité Central pour le développement, présidé par l'archevêque de Paris, est créé le 16 mai 1854. Le 21 mars 1855, les salles d'asile, établissements charitables, accueillent les enfants jusqu'à 7 ans.

Les Ecoles Normales d'Instituteurs végètent. Les cours pour les institutrices sont confiés à des religieuses ou annexés à leur pensionnat. On crée 7 Ecoles Normales de 1860 à 1863.

Le 21 juillet 1858, une seule classe d'instituteurs suppléants à 500 f. . En 1862, la hiérarchie est rétablie, avec 700 f pour ceux qui ont 5 ans de services, 800 pour ceux qui ont 10 ans, (1/20°), 900 pour ceux qui ont 15 ans dans la même proportion (décret du 19 avril 1862).

Une bibliothèque scolaire est créée dans chaque école primaire; les salles d'asile demandent un examen de capacité. Les cours d'adultes reprennent. La loi de 1850 ne prévoyait une école de filles que si les ressources de la commune le permettaient. La loi du 10 avril 1867 décida l'ouverture d'une école de filles dans toute commune de 500 h ou plus...si la commune n'est pas dispensée par le Conseil Général. Dans toute école mixte, une femme nommée par le préfet dirige les travaux d'aiguille.

Les écoles libres qui reçoivent une subvention ou qui tiennent lieu d'école publique sont soumises à l'inspection. Le 7 juillet 1866, l'agriculture devient obligatoire dans les Ecoles Normales. Enfin, le 26 juillet 1870, les instituteurs reçoivent 700 et 800 f suivant l'ancienneté, les institutrices 500 à 600. Les adjoints reçoivent 400 et 500, et les adjointes 350.

Les institutions administratives.

Le préfet est assisté par deux conseils : le conseil de préfecture, quand des intérêts privés sont en jeu, ou donne des avis sur les actes des communes. Un conseiller est secrétaire général, désigné par le Ministre. Le conseil général est organisé par la loi du 7 juillet 1852; il est élu au suffrage universel. Le préfet peut diviser la commune en sections. Les votes sont recensés au chef-lieu de canton. Chaque canton élit un membre.

Les séances de ce Conseil ne sont pas publiques. Il ne peut se concerter avec d'autres conseils. Le président est nommé par le Chef de l'Etat alors qu'il était élu depuis 20 ans. Idem pour les vice-présidents et secrétaires. Une session par an, sur ordre du jour limité aux intérêts du département. Il répartit l'impôt entre les arrondissements, délibère sur les acquisitions, achats, emprunts, etc. Il gère les routes départementales, et consulte sur les foires et marchés, vote les centimes additionnels. Il y a un budget départemental, avec des dépenses ordinaires (gestion des locaux) et extraordinaires: édifices, subventions aux hospices, garantie aux compagnies de chemin de fer depuis 1851. Ce budget est voté, mais doit être approuvé par le gouvernement. IL existe un fonds de solidarité entre départements, à la discrétion du gouvernement, alimenté par l'impôt foncier. Le 24 mai 1866, la loi donna aux conseils généraux la responsabilité unique des biens départementaux et des projets de routes et de chemins, sur un budget qu'ils votent. Il fixe aussi les centimes additionnels votés par les municipalités et le préfet lui présente chaque année les dettes des communes. Il pouvait aider les communes pour l'instruction primaire.

Le conseil d'arrondissement compte autant de cantons que de membres, élus au suffrage universel. Ils doivent avoir plus de 25 ans, être domiciliés dans l'arrondissement ou y payer une contribution. Le préfet nomme le président. Il donne son avis sur les routes, les bâtiments de l'arrondissement, répartit l'impôt entre les communes.

La loi du 7 juillet 1852 permet d'élire les conseillers municipaux au suffrage universel, le plus souvent au scrutin de liste. Pour les communes de 2500 h et plus le scrutin dure un samedi et un dimanche. Il y a 10 conseillers pour les communes de moins de 500 h, 16 de 500 à 2000, 21 de 2000 à 3500, 23 de 3500 à 10000, 27 de 10000 à 30000, 36 pour 10000 et au-dessus.. Le maire est nommé par le chef de l'Etat dans les communes de 3000 habs et plus, et ailleurs par le préfet. Les maires et adjoints peuvent être pris en dehors du conseil municipal. Ils peuvent être suspendus par le préfet, mais révoqués par le chef de l'Etat.

Le maire est chargé de la gestion des biens communaux, de la police rurale, de la comptabilité des établissements publics. Le conseil municipal décide, le maire exécute. Le préfet arrête le budget, le gouvernement les contributions extraordinaires. Le préfet peut suspendre un conseil municipal, le gouvernement le dissoudre ; il est alors remplacé par une commission municipale nommée par le préfet.

p.324 (II^e République) : les sociétés de secours mutuel sont présidées par le maire. Elles doivent compter 100 membres, mais pas plus de 2000. Elles apportent des secours temporaires, et les frais funéraires. L'excédent de 3.000 F est versé à la Caisse des Dépôts et Consignations. Elles peuvent être reconnues d'utilité publique. Elles peuvent se former après le décret du 28 juillet 1848, mais elles sont depuis la circulaire du 25 juillet 1850. Elles font figure de sociétés secrètes. Peu cherchèrent à se faire approuver. Un décret du 14 juin 1851 les place sous la surveillance du maire, sous-préfet ou préfet. Il y avait en 1848 233 sociétés groupant 17 000 membres.

Philosophie politique

Zeev Sternhell : De la nation citoyenne à la nation culturelle, Anti-Lumières de tous les pays... (Monde Diplomatique, déc. 2010, p.3) : L'article oppose une conception essentialiste de la Nation, héritée de Herder, à une conception individualiste et rationaliste héritée des Lumières. Il met en parallèle les idées des conservateurs contemporains (islamistes compris) et l'héritage des nationalismes des XIX^e et XX^e, prônant l'idée d'une nation unie sous le regard de Dieu et transformant en questions morales les problèmes sociaux.

« Si la nation est une communauté historique et culturelle, la qualité de Français « historique » devient alors une valeur absolue, tandis que celle de citoyen français n'a qu'une valeur relative, puisqu'elle désigne une simple catégorie juridique, artificiellement créée. »

Philippe Portier : La 3^e voie chrétienne (Les Droites en France, 1789-2008, CNRS Editions, Paris 2008 : Au lieu d'être la fidèle servante du libéralisme, l'Eglise, de *Rerum Novarum* à *Centesimus Annus* (1991) a toujours cherché une 3^e voie. Le catholicisme social se donne comme un projet de refondation du monde : Lamennais, Louis Veuillot, Albert de Mun, René de la Tour du Pin. Ce courant est opposé aux catholiques libéraux, qui veulent faire une place à la Révolution française, œuvre des Juifs, des protestants et des francs-maçons, qui a détruit les solidarités naturelles. Ils entendent replacer le globe politique dans la dépendance des valeurs chrétiennes. Il en allait de même de l'absolutisme. Son idéal est plutôt dans l'équilibre médiéval.

Grégoire XVI tranche en faveur des catholiques sociaux en condamnant Lamennais, Pie IX dans le *Syllabus* de 1864, puis l'infailibilité pontificale. Léon XIII (1878-1903) veut organiser le mouvement, suivi par les papes du XX^e siècle. Il s'agit de préparer la venue de l'ordre futur des choses: dans *Immortale Dei* (1885) le Pape refuse l'autonomie du politique ou les libertés libérales. L'Etat doit accorder à Dieu la première place, et l'Eglise est son interprète. *Rerum Novarum* rejette aussi bien le libéralisme que le socialisme, cette « peste mortelle ». Chaque homme doit avoir sa part : propriété, mais juste salaire et droit de se syndiquer et de bénéficier de la protection sociale. Léon XIII cesse de lier ces droits à la monarchie (*Intersollicitudines*, 1892): la République aussi peut être juste.

Sous le pontificat de Pie X (1903-1914), le catholicisme lié à l'antisémitisme, à l'anticapitalisme et à l'Action Française, l'individu est lié à la place que lui confère sa naissance. La Tour du Pin rêve d'un ordre corporatiste que préfigure par exemple la coopérative de Landernau (1911). Le mouvement maurrassien ne sera condamné qu'en 1926.

Mais le courant de la démocratie chrétienne donne naissance à l'Action Catholique, aux syndicats chrétiens, aux partis « populaires », derrière Marc Sangnier (1873-1950), Gaston Tessier, fondateur de la CFTC, Robert Schuman (1886-1963), l'abbé Pierre. Ils sont ouverts au suffrage universel, au syndicalisme indépendant, au principe d'égalité, aux libertés de 1789 après la 1^e guerre. Mais l'homme doit se construire en s'appuyant sur des corps intermédiaires, famille, professions, régions, sous la juridiction de l'Etat subsidiaire.

Ce courant a été atteint par la destruction du pilier ecclésial, mais continue de donner des Michel Camdessus ou des Jacques Delors, et est à l'origine des droits sociaux, de la régionalisation ou de la construction européenne.

Aspects géographiques

Bas-Vivaraïs

Vallon Pont d'Arc

Fête de l'inauguration de l'asile agricole protestant de Vallon, fondé ci-devant à Gilhoc, le 15 mai 1858. Rapport. Uzès, 1868, 24 p.

Asile agricole protestant de Vallon, X^e rapport, Uzès, 1883, 64 p.

Délibération municipale de Vallon au sujet du cimetière, Vallon, 1864, 14 p.

Rapport du F. Avit Bilon. Vallon-Pont-d'Arc. p.637. L'école a été fondée en 1882 pour 3 Frères par un comité. Ecole libre, en partie payante. Traitement annuel de 1800 f. Le mobilier, médiocre, appartient au comité, le local, cour et jardin, sont fournis par M. Lauriol. Le local est humide. 100 élèves au début, 85 en 1889. L'école est redoutée des protestants, 5 sujets pour l'Institut, le clergé fait tout ce qu'il peut, hostilité des autorités civiles. Chant et harmonium libres. Vallon compte 2300 hab, dont 1420 catholiques. Les huguenots dominent à Vallon par l'influence, et il y avait depuis longtemps une école laïque. Le chanoine Pradier, curé de la paroisse, fonda une école de Frères avec l'appui de M. Eldin, curé-archiprêtre d'Aubenas. L'école s'ouvrit en octobre 1882. Elle eut presque tous les enfants catholiques, et de nombreux forains. Le pasteur de Vallon, lui-même ennemi très déclaré des écoles sans Dieu, envia l'école catholique et l'a dit en chaire. M. Lauriol est un ancien notaire; cour passable, mais jardin à l'écart, logement des frères au rez-de-chaussée et classes à l'étage.

Ruoms et environs

Photographie et notes sur les inventaires de 1906 à Ruoms. Envoi de J. Prat du 21 01 06. Q 36-37. Voir photocopie du P.V. du percepteur, de la protestation du curé et des fabriciens, S 11-S 13.

La crise des Inventaires dans le pays de Ruoms (conférence du 10 mars 2006) -S 23-37. Voir plus spécialement « Les Inventaires à Ruoms », S 24-26.

Les Inventaires à Labeaume, in « La crise des inventaires dans le pays de Ruoms », S 26-28.

Travaux préparatoires en S 166-185.

Rapport du F. Avit Bilon : Les instituteurs laïques ne réussirent pas mieux qu'ailleurs, mais au 4 septembre la population était encore très bonne. M. l'abbé Dessus étant curé de la paroisse demanda des frères le 4 mai 1874: 1500 fr de traitement annuel, avec l'accord du conseil municipal. Les 2 classes avaient 74 élèves en hiver dont 22 payants. Mais le 14 août 1876, le maire M. Tourre avertit M. le curé que le conseil allait replacer l'école aux mains des laïques. C'était une vengeance contre le curé, que l'on n'aimait pas, et contre le directeur, qui ne plaisait pas plus. M. Tourre était persuadé qu'on n'avait changé l'ancien que pour plaire « au caprice d'un curé détesté de toute sa paroisse ». Le 6 octobre, il est confirmé dans sa charge de maire. Le F. Assistant alla trouver l'évêque pour obtenir le changement du curé Dessus. A la suite de quoi tout resta en l'état. Mais à la suite de nouvelles altercations avec le curé, M. Tourre fit voter la laïcisation de l'école. « Il y a plus d'un mois que M. le curé a cessé de célébrer les offices dans l'église sous prétexte de quelques fentes qui se prononcent à la voûte, ou parce que les murs latéraux ont cédé. Les hommes de l'art s'accordaient à dire qu'elle est solide, et qu'il n'y a pas lieu de la quitter. Ce fait a bouleversé la paroisse, et voilà pourquoi M. le maire est furieux contre M. le curé... » (Lettre du F. Gaubert, directeur, au F. Assistant. Le 3 janvier 1882, le Révérend exposa la situation à Mgr Les frères se retirèrent donc et emportèrent leur mobilier. « Presque tous les habitants les accompagnèrent à la gare de Ruoms en les acclamant et en leur criant 'Au revoir'. »

Photocopie de la protestation du curé de Labeaume Henri Soboul contre les Inventaires, et rapport de Pellissier, percepteur à Joyeuse. S 9-S10.

Notice historique sur Notre-Dame de Chapias et sa tour. AL 151-152.

Inauguration de la statue de la Vierge de Chapias. Le Bas-Vivaraïs, 18 octobre 1884. Cité in Ardèche 1900, p.43.

Photocopie manuscrite du récit de l'inventaire de l'église de Chauzon les 28 février et 7 mars 1906, par Joseph Basile Ranchin, don de Jean Prat, R 6. Voir imprimé S 23-24.

Benoit d'Entrevaux: Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13 p.

Saint-Alban-sous-Sampzon

Rapport du F. Avit Bilon : Fondée en 1877 pour 3 frères, par la commune; puis par les bonnes âmes. Ecole communale payante, puis gratuite. Traitement fourni par la commune, puis par M. le Curé. 85 élèves au début, 47 en 1889. Appui des autorités civiles et du clergé. La nef de l'église est ancienne, le clocher récent et inachevé. Les deux nefs latérales datent de la Restauration. L'église est vaste mais lourde, trop enserrée par les maisons voisines. La partie du territoire qui longe le Chassezac est très fertile, mais appartient à 3 ou 4 richards. Les autres vivent comme ils peuvent. En 1877, l'école communale, jusque là laïque, fut confiée aux Maristes par le curé Crégu et le maire Chabert. Le local appartenait au maire. M. Crégu fut remplacé par M. Bécamel en 1878, qui brouilla tout et dut partir en 1883. Le républicain Maigron avait remplacé Chabert à la mairie. Le préfet laïcisa l'école en septembre 1885. Maigron fut chassé, et Crégu revint. L'école libre fut ouverte en novembre 1885. Il y a déjà eu une douzaine de vocations, mais les canons de la population ont découragé de nombreux postulants. L'instituteur s'occupe autant de ces critiques et des tripots que de son école. La population est partagée en deux camps très tranchés, et l'instituteur a autant d'élèves que les frères. Le local appartient présentement à M. Boissin, adjoint, qui n'exige aucun loyer. Le jardin est à 80 mètres du logement, et appartient à M. Chabert, maire. Le mobilier personnel est des plus pauvres: une douzaine de chemises pour trois Frères...

Alba-la-Romaine

Rapport du F. Avit Bilon, Alba-Aps, p. 13 : La maison d'Aps fut fondée en 1868 pour 2 frères, (3 présentement), par Denis Boyer. Elle fut d'abord libre payante, puis communale. Actuellement: libre, mi-payante. Traitement fourni par les rétributions, la charité et M. le Curé. Local appartenant au curé, ni cour ni jardin. 60 élèves au début, 33 aujourd'hui. Les autorités civiles sont assez favorables, de même que le clergé.

L'école libre fut fondée par le testament olographe de Denis Boyer le 21 janvier 1859, par don de sa maison, cour et jardin, alors qu'il y avait déjà une école laïque. L'école devait être dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne ou les Pères Maristes aux choix de la municipalité. Il donne aussi son mobilier. Testament chez M^o Maurin, notaire à Viviers. Mais le curé Galles ne s'en occupa qu'en 1868, où il alla à Labégude. Mais il fallut réparer la maison Boyer, et il installa les Frères dans un local provisoire. 55 élèves, dans un local déplorable. Après la réparation de la maison Boyer, l'école devint communale en 1872. 50-60 élèves, dont une vingtaine de gratuits. En 1874, les 3 Frères n'avaient que 1100 F, et on leur conseilla de vendre les feuilles de leurs mûriers plutôt que d'élever des vers à soie. Une école sans Dieu fut installée en 1883. Les Frères conservèrent leur local, avec 45 élèves, dont 20 à 25 payants. Le 5 avril 1887, les instituteurs laïques conduisirent aussi leurs élèves à la confirmation à Valvignères. Le directeur ne sait si le curé Galles est content de lui ou non. Le local et le jardin sont très bien. Ils appartiennent à la fabrique, qui en paie tous les impôts.

A.D. 07. J 424 : Les inventaires à Alba (2-7 mars 1906).

Lanas

Clovis Dupuy : L'abbé F. Victorin Dupuy, fondateur de la protection catholique, curé de Lanas, Ardèche, 1871-1937. Aubenas 1950, 83 p.

Lavilledieu

Rapport du F. Avit Bilon. Lavilledieu. p. 289 : Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune et des bienfaiteurs. Ecole communale payante, et actuellement libre mi-payante. Traitement de 1000 fr fourni par les rétributions et les bienfaiteurs. Le local primitif était très bien. Le local actuel appartient à M. Leyris. 97 élèves au début, 40 aujourd'hui. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais autorités civiles très hostiles. Il y avait des écoles avant l'arrivée des Frères. En 1871, le curé était M. Rogier. Le maire, protestant, M. Roustain, filateur, devint maire, mais favorisa l'école des Frères. Le curé fit déplacer l'instituteur laïque, et les Frères ouvrirent les classes le 2 décembre 1872. 97 à 102 élèves, dont 8-14 gratuits. Le curé cessa de payer la rente de 300 fr promise lorsqu'un adjoint fut nommé. Le traitement montait à 1700 fr en 1882, date à laquelle l'école fut laïcisée. Le curé Rogier était mort en 1881, remplacé par l'abbé Terrasse.

Roustain, devenu conseiller général, jeta le masque, et fit laïciser l'école. Protestation de 80 pères de famille, le curé à leur tête. Un nommé Leyris offrit un local dans l'antique château. Il fallait y faire des réparations. Le maire avait fait faillite à la suite d'un incendie dont la rumeur publique l'accusa pour masquer ses dettes. Bien que la plupart des habitants fussent victimes de sa faillite, ils lui faisaient encore bêtement confiance. Le titulaire laïque et son adjoint arrivèrent peu après la rentrée de Pâques. Le maire voulut les installer: les 80 pères de famille susdits "leur firent passer le quart d'heure de Rabelais" (?). La commission d'examen fut accusée de refuser systématiquement le certificat aux élèves des écoles libres.

En mai 1883, l'école libre comptait 62 élèves, dont 15 à 30 gratuits. Le traitement était de 1.800 fr. Mais depuis, l'effectif est tombé à 40 en été, 30 en hiver. L'école laïque a aussi de 30 à 40 élèves. Lavilledieu a fourni une huitaine de bons sujets à l'Institut, mais l'école aura de la peine à tenir faute de ressources financières." La population de Lavilledieu est franchement partagée en deux camps: celui du bon Dieu et celui du citoyen Roustain: nous n'en dirons pas davantage".

Saint-Jean-le-Centenier

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Jean-le-Centenier. p. 521 : Ecole fondée en 1852 pour 2 frères, par la commune puis par un comité. D'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1200 f fourni par les ressources de l'école puis par la comité. Le mobilier a été payé par la commune, puis par le comité. Cour et jardin fournis par la commune, local actuel appartenant à M. Fargier. 56 élèves au début, 40 actuellement (1890). Bons résultats scolaires et religieux (20 certificats). Appui du clergé, mais mairie hostile depuis 3 ans.

Le bourg semble avoir été autrefois fortifié, et l'église faisait partie des fortifications. Le nom de Centenier vient d'un champ qui produisait cent pour un. On l'appelle aussi St. Jean le Noir, à cause de la couleur du sol. L'église avait une tour féodale qui effrayait les municipaux: ils la firent démolir. A part une filature occupant une cinquantaine d'ouvrières, tout le pays vit de l'agriculture. L'école en 1851 était dirigée par un instituteur communal. Le curé Brun le dit secrètement socialiste, et il vient de démissionner. Le conseil municipal demande des frères, et la population les désire ardemment. Les frères ne furent promis qu'à la rentrée de 1852. Le curé Brun, le maire Michel, l'abbé Guilhon, prêtre retiré, préparèrent les voies. La commune avait une maison juste suffisante, le jardin 1800 m². 53 élèves, dont 50 payants, puis 65 en 1881, « gratuits selon le mensonge républicain ». L'école fut laïcisée en septembre 1886. Le F. Amat fit la déclaration pour l'école libre. Le nouveau curé, M. Bastide, composa un comité, avec MM Guilhon Félix et Marius, le notaire Exbrayat, Delaygue, Fargier et Rieu. Le comité assura 1200 fr de traitement, l'école libre devant être gratuite. L'école a 33 à 42 élèves, contre 20 à 25 élèves pour l'école sans Dieu."

La population est assez bonne, les 2/3 des hommes remplissent le devoir pascal. Les frères s'occupent des premières communions et des fêtes-Dieu, et conduisent les élèves à la messe six fois par semaine. Une vingtaine de certificats d'études. Pas de sujet à la Province : « cela viendra quand les Frères pourront fournir des pensions à leurs parents ! » Le local est à M. Fargier, qui le fournit gratuitement. Mais on le lui a bien amélioré. Pas de jardin. Le curé Bastide, mort le 10 mars 1890, a laissé 8.000 f pour les écoles. Le curé de Pradons, Barbe, né ici, donne 3 à 400 f dans le même but. Le comité fait le reste, plus 40 f pour les prix, distribués simplement en sa présence.

Saint-Marcel d'Ardèche

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Marcel-d'Ardèche. p.527 : Fondée en 1851 pour 3 Frères, par la commune, ensuite par la charité. Ecole communale gratuite, actuellement libre gratuite. Traitement de 1800 F fourni par la commune puis par la charité. Le local appartenait à la commune, actuellement au curé, avec cour et jardin. 118 élèves au début, 60 aujourd'hui. L'école a donné 18 sujets à l'Institut, excellent appui du clergé, autorités civiles hostiles depuis 8 ans.

On fabrique à St. Marcel des souliers sans couture et on y fait le commerce de la soie, des grains et des vins de son territoire. Château de la noble famille de Bernis. Le cardinal de Bernis y est né en 1715. Devenu abbé, Mme. de Pompadour lui obtint une pension du roi, et il fut reçu à l'Académie Française à 49 ans. Ambassadeur à Venise, il devint cardinal, puis ministre des Affaires Etrangères. Il signa à ce titre l'alliance avec l'Autriche, mais fut disgracié la même année. Louis XV en fit un archevêque d'Albi, puis en 1763 ambassadeur à Rome. Révoqué par la Révolution et privé de sa fortune, il ne subsista que des libéralités que son ami d'Azara lui obtint de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome en 1794. Outre de poèmes de cour, il est l'auteur de « la religion Vengée », et entretenait une correspondance avec Voltaire et Paris-Duverney.

L'actuel marquis de Bernis a dû subir les conséquences des goûts dispendieux de sa mère, qui ont réduit sa fortune. Il l'a relevée en épousant Melle Luce, fille d'un riche armateur de Marseille. L'église, à part le clocher qui est ancien, n'a qu'une trentaine d'années. La commune n'eut d'abord que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais, comme la plupart dans ses parages. Elle n'organisa une école officielle qu'à partir de la loi de 1833, confiée à des laïques. Le curé Vacher demanda des Frères à St. Paul, dès 1844, avec l'appui du maire, M. le marquis de Bernis. Les supérieurs répondirent qu'il fallait 3 Frères, une prime de 1200 f., un mobilier de 1500 f. et un traitement annuel de 1.400 f. pour les trois. Les conventions furent signées le 18 octobre 1851. Il y avait 118 enfants, tous gratuits.

Le Conseil municipal, qui voulait 4 Frères pour 1800 f. vota la laïcisation approuvée par le Préfet le 1er février 1883. L'abbé Rouvière, successeur de M. Vacher, fit faire les démarches pour ouvrir une école libre, comme pour les sœurs laïcisées aussi. M. le marquis de Bernis fournit un local pour chaque école dans son château. Mais le curé estima qu'on ne pouvait loger frères et sœurs sous le même toit, et la marquise de Bernis s'en offusquait. L'école libre n'ouvrit que le 9 mars 1883, avec 74 élèves. Mais le marquis

de Bernis voulait revenir habiter le château pour être près de ses électeurs. Le curé Rouvière reçut à sa disposition une maison, mais il fallait construire les classes, comme il l'avait fait pour les sœurs. Les classes restèrent au château; MM de Lafarge donnèrent la chaux et le gravier, et les partisans des Frères firent tous les charrois gratuitement. Les frères et leurs élèves entrèrent dans ce nouveau local le 22 octobre 1887. Les offices et les sacrements sont encore fréquentés par environ 300 hommes, en partie grâce aux Frères. Un frère va surveiller les enfants à l'église pendant le catéchisme, et les prépare pour la Fête-Dieu.

Les dernières élections municipales ont donné 8 républicains et 8 conservateurs, mais le doyen d'âge, républicain, est devenu maire de ce fait. Le conseil de préfecture voulait casser les élections, mais le Conseil d'Etat les a validées. La commune possède des grottes qui attirent les touristes à la belle saison.

Saint-Maurice d'Ibie

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Maurice d'Ibie. p.547 : L'école fut fondée en 1872 pour 2 frères, par la commune, puis par la charité. Traitement de 1200 f. fourni par la commune puis par la charité. Le local actuel appartient à deux familles. 65 élèves au début, 45 aujourd'hui. 5 sujets pour l'Institut, bon appui du clergé, autorités civiles assez favorables.

A la chute du Second Empire, à la différence de beaucoup de villes ou de grandes communes, St. Maurice se donna une municipalité qui appela des congréganistes: M. Reynaud était maire, et M. Pastré curé. L'instituteur partit, mais la commune ne pouvait payer la prime et le traitement; il fallut réduire la prime de moitié. Avec un mobilier très insuffisant, deux Frères ouvrirent en juillet 1872. D'abord 75 élèves, dont 22 gratuits, puis une quarantaine vers 1880. Le fils Reynaud remplaça son père à la mairie. Le local scolaire fut construit exprès. Le 22 septembre 1888, l'Inspecteur d'Académie retira la direction au Frère qui s'en occupait. Le conseil municipal n'avait été averti ni consulté. Le curé Ollier décida deux familles à céder deux locaux distants de 600 mètres l'un de l'autre. L'un d'eux sert de logement. L'école laïque n'avait que 6 élèves. "Il y a eu quelques certificats d'études avant la laïcisation, mais les parents n'y tiennent pas, disant que cela ne sert pas plus à leurs enfants qu'un coup de pied quelque part. " La population est religieuse, les offices et les sacrements sont bien observés, ainsi que le repos dominical. Il y a peu de vocations de Frères, parce que ceux-ci ne gagnent pas d'argent pour leur famille.

Saint-Remèze

Rapport du F. Avit Bilon. Saint-Remèze : Cette commune n'eut sans doute comme beaucoup de cette région, avant 1833, que des instituteurs ambulants venant du Briançonnais, et l'hiver seulement. La commune en organisa une après 1833 et la confia à un frère de Viviers, lequel ne put tenir faute de ressources. M. l'abbé Dubois créa une rente de 350 fr et décida la fabrique à créer une école privée. Deux frères de Viviers furent envoyés en 1842. Mais ils n'avaient pas de traitement bien fixe. L'école devint communale, et les Frères reçurent les 200 fr alloués par la loi, plus le produit des rétributions scolaires. La commune fit bâtir un local convenable, et on fit venir un 3^e frère, cuisinier. La 1^{re} classe avait 25 élèves, la 3^e 35 en hiver. Le nombre des élèves monta à 89, puis 108, toujours gratuits. On ne demandait que 0fr50 pour les faux frais pour la petite classe, et 0fr 75 pour la grande classe. « Le préfet viveur et son impudent Inspecteur d'Académie laïcisèrent l'école à la rentrée de Pâques ». Le curé Merle se mit tout de suite en quête, trouva une partie de maison, qu'il acheta avec l'argent des paroissiens, mais les Frères n'avaient personne de disponible. M. le curé avait écrit au Révérend qu'il devait chercher à procurer la gloire de Dieu, et moins tenir aux intérêts matériels de l'Institut. Le curé alla trouver l'évêque. Les élections municipales du 26 avril se firent sur la question des Frères, et 11 de leurs partisans furent élus sur 12 conseillers.

Lettre de l'évêque au révérend : « Vous ne vous imaginez pas la douleur d'un prêtre qui voit lui échapper le plus puissant moyen de conserver dans sa paroisse la foi et les pratiques religieuses. Il faut alors excuser les explosions quelquefois un peu inconsidérées de cette grande et bien légitime douleur. » Le Révérend accorda 2 Frères, auquel le curé devait faire un traitement de 1.200fr, plus les autres frais.

Mais il y avait une écurie au-dessous de l'unique classe. Un radical y logeait ses animaux. Il embarrassa le passage de l'école avec du fumier, et le local fut déclaré insalubre. Un inspecteur se récria et le Préfet fit fermer l'école. Le comité parisien du contentieux estima que les pouvoirs municipaux ne peuvent être exercés dans une commune par le Préfet qu'en cas de refus du maire. Or, le préfet excédait là les pouvoirs de la police municipale définis par la loi du 14 décembre 1789 et délégués au Préfet par la loi du 5 avril 1884. Quand les pouvoirs du maire s'étendront aux écoles privées, ils seront limités par la loi du 15 mars 1850. Le Préfet n'a donc pu prendre un arrêté que le maire n'aurait pu prendre lui-même, et il y a excès de pouvoir. Mais les Frères ne donnèrent pas suite à cette affaire, où il aurait fallu se pourvoir devant le Ministre de l'Instruction Publique ou le Conseil d'Etat.

Valvignères

Rapport du F. Avit Bilon.-Valvignères : Les frères de M. Vernet avaient fondé une école en 1837, mais elles durent fermer en 1844, lors de la réunion de ces Frères avec vous. L'établissement fut repris par la province de St. Paul Trois Châteaux, en 1857, avec seulement 2 Frères; la commune le fonda le 5 nov. 1857. Pas de cour, et en février 1858 on leur afferma un petit jardin. Rétribution de 1050 fr, par les rétributions scolaires, les 200 fr légaux et une aide communale. Le mobilier fut fourni par une quête du maire et du curé. Les frères ont rendu les enfants plus respectueux, en dépit de certaines calomnies. Les classes eurent de 70 à 75 élèves. En 1878, l'établissement passa à la province d'Aubenas. On obligea les frères à faire un cours d'adulte de 18 personnes en 1879. L'école fut laïcisée malgré les protestations des pères de familles et de la municipalité. Comme il n'y avait pas les moyens de soutenir une école libre, les Frères se retirèrent en mars 1885. "Toute la population et le conseil municipal les accompagnèrent drapeau en tête jusqu'aux confins de la commune". Le mobilier personnel fut emporté à Aubenas.

Villeneuve-de-Berg

Rapport du F. Avit Bilon. Villeneuve-de-Berg. p. 677 : La population était en 1890 de 2100 hab. L'école a été fondée par le curé Faure et la commune en 1845, d'abord communale gratuite, puis payante, puis libre payante avec étude. Traitement actuel de 2350 f, fourni par les revenus légaux, les rentes et le curé. Local primitif très bien, actuellement fourni par l'hospice pour la cour et le jardin, et loué par Melle Bertoye pour les classes; loyer de 150 f payé par le curé. 200 élèves au début, 115 aujourd'hui. 53 certificats d'études, 7 sujets pour l'Institut, clergé parfois douteux, appui dans l'ensemble des autorités civiles. Il n'y a plus que 8 protestants à Villeneuve. Villeneuve fut le siège d'un bailliage jusqu'en 1646, date à laquelle elle eut un bailliage. Sénéchaussée en 1780. Il paraît qu'à la prise de la ville en 1573 40 prêtres furent égorgés par les calvinistes et jetés dans un puits. Louis XIII, en 1629, y laissa une forte somme pour construire un couvent de capucins. Jean de Serres, historiographe du roi, a laissé un « Inventaire de l'Histoire de France », un « Recueil des Choses Mémorables advenues sous 5 rois », et ses « Mémoires sur la 3^e guerre civile ».

Villeneuve n'eut sans doute autrefois que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais. Après la loi de 1833, il y eut des laïques. Le curé archiprêtre Faure, et M. Beltoye, aidés par Pauline d'Arlempdes veuve de Surville, cherchèrent à avoir des Frères. Par

testament du 17 août 1842, Pauline de Surville légua 3.000 f à la commune pour se procurer des Frères de la Doctrine Chrétienne. Legs accepté par la commune dirigée par M. Maurel le 6 août 1843. Le curé n'obtenant pas de réponse des Frères de la Doctrine Chrétienne, et ne voulant pas des frères de Viviers; le curé fit valoir que les maristes seraient instituteurs communaux et qu'il y avait un local. Il fournit une rente, et Ludovic Bertoye devenu maire l'appuya. En 1844-46, il y avait 36.000 f de divers souscripteurs. 6 000 f furent employés en réparations. Tous les billets étaient au nom du curé Faure, qui laissait des neveux pauvres et nombreux. Son successeur M. Maniouloux voulut tout confier à la commune, à perpétuité. A sa mort, le curé Joanherie utilisa de l'argent pour faire construire la cure. Les comités républicains voulurent savoir où étaient les fonds pour l'école des Frères. Le curé Coulomb, successeur, sur le conseil du maire, réalisa tout en titres au porteur: 19.000 f d'obligations consenties par les frères d'Aubenas le 19 janvier 1878, avec intérêt à 5%. Il y avait encore quelques billets particuliers valant de 4 à 5.000 F.

Les classes ouvrirent en octobre 1845. 200 élèves, et bientôt une 5^e classe. Le directeur, F. Antoine Régis, devint en 1852 Procureur Général de l'Institut, mais se défroqua en 1856. La gratuité complète fut supprimée en 1849, à l'arrivée du 5^e frère. En 1871, les frères durent recevoir des mobilisés pendant 40 jours. Dans les années 1880, les Frères furent réprimandés pour avoir conduit leurs enfants aux funérailles de bienfaiteurs de l'école. Le maire, Imbert, était influencé par un intrigant. « Les conseillers étaient des indifférents ou des imbéciles, comme la République sait en produire. » Ils signèrent une délibération en blanc, et le maire inscrivit une demande de laïcisation pour le mois d'octobre 1882. L'école libre fut alors installée dans une maison de M. Ludovic Bertoye, après 30.000 f de réparations quêtées par le curé et le directeur. La sœur de M. Bertoye était victime d'une obsession qui la faisait blasphémer contre la Ste. Vierge, et fut guérie dès l'entrée des Frères dans les lieux. Mme. Dupré, qui voulait offrir un banquet aux partisans de l'école sans Dieu fut trouvée morte dans son lit le lendemain de l'arrivée des laïques.

Les classes ont enregistré une moyenne de 90 élèves, dont 66 payants et 25 qui suivent l'étude. Mais des pertes sensibles sur les soies avaient mis les frères Bertoye dans une gêne relative. Ils s'étaient presque relevés lorsque M. Aurenche, maire protestant d'Aubenas et banquier, se déclara en faillite. Ce fut la panique: on afflua au guichet de la banque Bertoye. « Les manœuvres juives empêchèrent cette banque d'opérer des recouvrements, et les frères Bertoye durent se déclarer en faillite en octobre 1887 ». Le local habité par les Frères risquait d'être vendu, Melle. Bertoye le loua aux Frères.

Villeneuve possède un orphelinat créé sous l'inspiration de Mgr. Bonnet en 1884. Il a 40 orphelins, et occupe l'ancien local des Capucins. Le seul capital est celui de la fondatrice, diminué par le krach de l'Union Générale. Les enfants vont gratuitement à l'école des Frères. Les 19.000 f prêtés à l'Institut sont toujours au nom de M. le curé, qui ne veut pas s'en défaire. Or, il a 70 ans, et l'Institut vient de le rembourser. Les élèves de l'école sans Dieu assistent aux premières communions et aux cérémonies de la Fête-Dieu. Il y a eu 50 et quelques certificats, depuis 15 ans, 7 sujets pour l'Institut. La moitié de la population a peu de valeur morale et religieuse, surtout les femmes. L'autre moitié fréquente bien les offices et les sacrements. Les habitants sont bien moins à l'aise depuis que leur commerce est à peu près tombé. La maison Bertoye n'est pas solide, et on a dû la consolider par 14 tirants. Il y a une chapelle, et les galeries couvertes qui entourent la maison sont couvertes de carreaux dits de Viviers. Le tout est à 300 m de l'église, avec deux cours, vigne, jardin, bosquet, très bien.

Les Boutières

Le Cheylard

Rapport du F. Avit Bilon, p.143. L'école des Frères fut fondée en 1840 pour 3 Frères, 12 actuellement (1889). L'école fut d'abord communale payante avec pensionnat; elle est libre gratuite, toujours avec pensionnat. Le traitement est fourni par les rétributions et les pensions, puis par le Comité. Le mobilier appartient aux Frères, le mobilier scolaire est payé par la commune, puis par un Comité (1.200 F). L'école compte 320 élèves: bons résultats religieux, 20 sujets pour les Frères dont 10 déserteurs; la réputation est excellente, l'appui des autorités civiles est bon; les Frères font le chant et l'harmonium libre à l'église. Le Cheylard compte 3100 hab., dont 100 protestants. Ovide de Valgorge donne beaucoup de détails sur la famille de Laulanhier, dont il descendait par sa mère. Joseph Michel de Laulanhier, aîné de la famille, né au Cheylard le 15 mars 1718, fut ordonné prêtre à 25 ans, et bientôt vicaire général de l'évêché de Viviers, ses 3 frères plus jeunes étant militaires. Adversaire des Encyclopédistes: « Essais sur la religion chrétienne », réimprimés en 1770, « Réflexions critiques et patristiques », imprimées en 1780. Décédé en 1790.

L'école des garçons fut créée au Cheylard en 1835 et confiée à un élève de l'école normale. 5 ans plus tard il dut démissionner, et le C.M. vota ce qui était nécessaire à l'installation de 2 Frères. L'abbé Maniouloux, curé-archiprêtre du Cheylard, demanda des Frères le 27 décembre 1839. Il ne reçut que des Frères de Viviers, qui se défroquèrent bientôt. Les Maristes prirent l'école en charge en 1845. Il y avait déjà des pensionnaires. En 1851, le curé avait promis de compléter 1.400 F si les pensions n'y arrivaient pas. Les pensions ne donnèrent que 1.000 F dont 592 étaient dûs. La rétribution scolaire n'atteint pas 800 F, l'ancien curé donnait 150 f, et le nouveau, M. Marquez, ne veut rien donner. En 1853, 165 élèves, dont 10 postulants, 19 internes et 95 gratuits. Les enfants laissent trop à désirer pour la propreté et la politesse; on doit dire les litanies de la Vierge le samedi matin, celles de St. Joseph le mercredi et lire la règle tous les dimanches. Le cuisinier manque de propreté pour la préparation des aliments, dans ses ustensiles et sur sa personne. De leur tribune de l'église, les enfants ne voient et n'entendent rien.

Un nouveau bâtiment fut installé en 1859; les Frères avaient une cour, mais pas de jardin. Les protestants avaient un instituteur communal de leur culte, qui n'avait que ses coreligionnaires. M. l'abbé Pic remplaça le curé Marquez, nommé au Bourg Saint Andéol. Il transmit la demande de M. Chambon, industriel (impression sur foulards), qui voulait quelques religieux pour s'occuper des 40 à 50 enfants qu'il emploie (soupe, surveillance au dortoir, instruction...) Il offre 1.000 F par an pour 2 Frères, 1.300 pour 3. Les frères rentreraient dans leur communauté les dimanches et fêtes, les ouvriers rentrant chez eux. Mais M. Chambon père fit faillite, puis son fils, « ce qui fit heureusement échouer le projet ». En 1869, il y avait de 162 à 240 élèves, 60 à 100 internes, 100 à 170 gratuits. A cette date, le maire et le curé prièrent de séparer gratuits et payants: 3 classes pour les externes gratuits, 3 autres aux internes et aux externes payants. Les pensionnaires payaient 25 à 38 francs par mois, et les "caméristes" 5 à 6 F. En outre, en octobre 1864, le curé Pic avait obtenu la création d'un cours pour les enfants des employés d'une imprimerie sur foulards tenue par M. Durand, de Lyon: 70 enfants. Deux classes furent établies de 7 à 9 h. du soir. Le curé Pic fut nommé curé d'Aubenas en 1865, et remplacé par l'abbé Eschavel, qui mourut en 1875. Puis, l'abbé Pizot.

M. Sauzet, conseiller général, était l'un des appuis des Frères, en 1851. Son neveu du même nom parvint à faire obtenir un instituteur pour les protestants, et à devenir conseiller municipal, puis maire après le 4 septembre 1870. Le conseil municipal vota une subvention de 2.500 F, qui permit de ne faire payer que les internes et les externes surveillés. Il y avait en moyenne 220 élèves, dont 120 gratuits, 65 externes à 5 ou 6 f. par mois, et 2f. 50 à 3f. pour les externes surveillés. Le nombre des élèves passa à 285, et la subvention communale de 2.500 à 2.900 F. Mais le F. Visiteur nota que la propreté, la discipline, la civilité, laissaient à désirer, et que

l'on priait parfois un peu vite. Le F. Symilien dirigea l'établissement avec le titre communal de septembre 1877 à septembre 1884. Le Comité loua une maison appartenant à Mme veuve Chambarlhac, et M. Durand céda une partie de son immeuble d'impressions sur foulard. M. Saléon-Terras revint à la mairie en battant M. Sauzet et fit reconstruire une maison pour 3 classes d'externes. M. Sauzet souhaitant de l'avancement pour son gendre magistrat, il avait promis la laïcisation de l'école des Frères. C'est pourquoi il fut battu; mais le Préfet signifia à M. Saléon-Terras que des laïques prendraient la direction de l'école communale à la rentrée de 1884. Un Comité fut alors constitué avec le curé, président, le maire Just Saléon-Terras, Joseph Saléon-Terras trésorier, Lafayolle adjoint, Laffont Louis, négociant, Bergeron Paul, rentier, Baylon, capitaine en retraite.

Vers 1885, l'établissement avait 300 élèves, en 6 classes, 62 pensionnaires, 24 élèves surveillés. Les simples externes étaient gratuits. Le comité fournissait un traitement de 3.000 F, plus les 1.400 F de loyer du local central, l'externat étant fourni gratuitement par M. Just Saléon-Terras, et le dortoir des internes par M. Durand. Le Comité a payé 190 F pour les prix, 180 F pour le chauffage, 130 F pour fournitures scolaires aux indigents, plus quelques réparations dans le local, le F. Directeur ayant dépensé 1.000 F pour les autres. Les Frères se sont prêtés gratuitement au chant et à la tenue de l'harmonium. Les résultats scientifiques sont excellents : 4 brevets d'instituteurs, 2 admissions aux Arts et Métiers, 25 certificats d'études. Il y a eu 20 vocations, mais 10 ont manqué de courage.

Le dortoir est à 600 mètres du bâtiment principal, ce qui pose problème en hiver; l'église est à 350 mètres, de style byzantin à 3 nefs, avec 2 tribunes superposées au fond et des tribunes latérales. Le local central contient 4 classes assez exigües, 3 petits dortoirs trop bas, 2 réfectoires et 7 appartements trop petits pour les Frères. L'externat a trois belles classes au-dessus d'un préau, et une bonne cour, à 130 mètres du logement. A défaut de jardin, il y a une vigne d'environ 7 ares. Le Comité a ajouté 30 tables, 3 bureaux noirs, pour 1.200 F, plus 500 f. d'instruments de musique pour créer une fanfare, qui a salué joyeusement l'élection de M. Saléon-Terras au Conseil Général, d'où il a chassé M. Sauzet. Le curé-archiprêtre Pizot est mort le 3 février 1890. L'évêque l'a remplacé par M. l'abbé Sauze, que le gouvernement a refusé. Mgr. Bonnet a tenu bon, et M. Sauze est à la tête de la paroisse, avec ses deux vicaires. Mais leur traitement a été suspendu parce qu'ils ne voulaient pas faire révérence au candidat officiel. La population est encore bien religieuse, les offices, les sacrements et les nombreuses confréries sont bien fréquentées. Environ 900 hommes et presque toutes les femmes remplissent le devoir pascal. Les danses, les fêtes « balladoires » sont encore inconnues ici, ce qui est rare dans le Midi.

700 à 800 personnes sont occupées dans divers établissements industriels. Les autres vivent de leur commerce ou de leurs champs. La question scolaire à la fin du XIX^e au Cheylard. AX 84-85.

Saint-Martial

Aurélien Scatamacchia : Artisans, commerçants et communauté villageoise à Saint-Martial (Ardèche), 1870-1919. Mémoire de maîtrise Lyon, 2003, 140p. 20 J 249 1 et 2.

St.Martin de Valamas

Visite du 18 juin 1890. La maison a été fondée en 1857 pour 3 frères, 5 en 1890 ; ils sont toujours 5 en 1901. Au début, prévue pour 130 élèves. 200 en 1890, 176 en 1901 dont 27 internes. La fondation est l'œuvre de la commune et du curé Berthier; ce fut d'abord une école communale payante, devenue ensuite gratuite. Le traitement (1400 F puis 3000F) est fourni par la commune et les rétributions scolaires, puis par un comité. L'immeuble appartient aux Frères; il a été donné semble-t-il par le curé Berthier, et la cour et le jardin par la famille Morin-Latour. Il y a eu 53 certificats, 12 vocations pour l'Institut. L'école fournit le chant gratuit à l'église. L'appui de la municipalité et du clergé local est parfait. « Les habitants sont aussi braves que pauvres. Le seigle, les fourrages, les pommes de terre et autres fruits, l'élevage des porcs, une fabrique de chaînes de montre, deux moulins et un atelier de tissage forment tous leurs moyens d'existence. Ils n'ont pas lieu d'être fiers de leur église, laquelle fut bâtie après le Concordat. Le premier maçon venu put en faire le plan. Elle n'est guère mieux que la grotte de Bethléem, ce qui n'empêche pas les paroissiens de la remplir aux trois messes du dimanche et de s'y rendre en assez grand nombre pendant la semaine ».

La souscription fut dirigée par le maire Chaillans, le juge de paix Abrial, et Henri Lafayolle. Le CM demanda au supérieur des Frères Maristes de leur fournir 3 enseignants. Le curé Berthier fit bâtir l'école à son nom grâce aux 25.000 F de la souscription. Les frères arrivèrent en 1857, firent confectionner le mobilier, toujours par souscription. Il y avait une centaine d'élèves, dont une cinquantaine de gratuits ; 160 vers 1874. Tous les élèves furent gratuits à compter du 1er octobre 1881. A la mort de M. Berthier, sa nièce héritière a vendu la maison à M. le Maire de Saint-Martin, Morin-Latour. Celui-ci écrivait au Frère Assistant le 9 décembre : « La laïcisation dans ma commune serait pour le moment une chose désastreuse, le pays s'appauvrirait tous les jours par la dépréciation des produits agricoles et il serait, je crois, très difficile d'obtenir les ressources nécessaires à l'entretien des Frères... Il faut à tout prix empêcher que cette affaire (l'un des Frères avait battu un enfant avec une baguette) arrive devant le Tribunal de Tournon, où nous avons les juges les plus mal intentionnés à notre égard... » Le Frère incriminé avait donné sa démission. Un laïque, Bourret, fut nommé pour la petite classe, avec l'accord du maire Morin-Latour. Mais ce dernier fut blâmé par tout son Conseil Municipal, dont l'adjoint Rochette, d'autant que le dénonciateur du Frère démissionnaire « attendait un Bureau de tabac... »

Rochette descendit à Valence voir Morin-Latour, qui finit par interdire à Bourret l'accès d'une école dont il était propriétaire. L'inspecteur primaire fut empêché de procéder à l'installation avec deux conseillers municipaux par le retour de Rochette. Le Directeur n'installa Bourret que sous la contrainte. Morin-Latour ordonna alors d'expulser la commune de son bien. Le 23 mars 1888, le F. Directeur annonce la laïcisation prochaine. De fait, le 22 mai, l'école libre fut ouverte, sous le patronage d'un comité : Morin-Latour, Abrial, président, Rochette, trésorier, etc. Il assura un traitement de 3000 F pour 5 Frères. 200 élèves, à 1F50 par mois, la moitié gratuite. M. Morin-Latour paye les impositions du local de l'école libre, et donne 400 f comme membre du Comité. Il est en train d'être reçu à Rome, où le Pape salue en lui le député catholique trois fois invalidé sous la pression anticléricale. « Les tricheries de la commission ont finalement décidé le F. Directeur à ne plus présenter d'élèves, même avant la laïcisation ». En 1896, il y a d'après l'annuaire de l'Ardèche, 2 écoles libres, et 2 écoles publiques chacune réservée à l'un des deux sexes.

S. Pierreville, p.559 : Fondée en 1854 et en 1883 pour 3 Frères, par la commune puis par le curé Petit. Ecole communale payante, aujourd'hui (1890) libre et gratuite. Traitement de 1275 F au début, de 1800 F aujourd'hui, fourni d'abord par la commune, puis par M. le Curé. Le mobilier, très pauvre, appartient aux Frères ; le mobilier scolaire a été payé par la commune puis par M. le Curé. Local fourni par la commune. 92 élèves. Résultats religieux et scolaires : ordinaires. Bonne réputation, bon appui du clergé, autorités civiles assez favorables. Service particulier : chant des messes.

Le bourg compte 1933 habitants, dont 1/5^e de protestants. L'église de style ogival date du XIII^e siècle, et son maître-autel de bois doré est réputé le plus beau du diocèse. L'école, en application de la loi du 28 juin 1833, fut d'abord confiée à des laïques. L'abbé

Saunier, alors curé-archiprêtre de Saint-Pierreville, demanda des Frères en 1850. Il insista beaucoup pour recevoir des Frères à la place de « l'idole » municipale, l'instituteur laïque. Celui-ci devait partir avant l'arrivée des Frères. La paroisse a 1/5^e de protestants « raison de plus pour s'emparer sans délais de la place ». Les papiers ont dû disparaître lors du transfert de la maison-mère à Saint-Genix Laval. En septembre 1854, les Frères furent installés à l'Hôtel de Ville, et la commune leur loua un jardin.

Le F. Jean Baptiste, assistant, réclama au maire, M. Blanchenay un local plus conforme. Celui-ci propose de louer une maison indépendante pour les Frères, et les deux classes occuperaient le rez-de-chaussée de la Mairie. Celle-ci reprendrait l'usage du dortoir pour son garde; elle prendrait l'engagement de faire un traitement de 1.200 F; plus le loyer de la maison payé par l'Etat et le département. Ces propositions furent sans doute acceptées. Le 16 mars 1861, visite du F. Visiteur, avec 31 élèves dans la 1^o classe et la 2^o 36 ce jour-là. Tout allait bien, mais le jeune frère cuisinier « se compromit avec des enfants » ; il fut condamné aux travaux forcés et y mourut. Les ennemis des congrégations firent grand tapage: le F. Erménilde fut révoqué. Le F. Révérend exprima sa surprise, mais accepta la décision (16 octobre 1861). Il demanda dans la même lettre d'ouvrir une école libre. « Du reste, l'administration préfectorale et académique ne nous ayant jamais montré que de la bienveillance dans tout le département et se montrant satisfaite de la direction donnée à toutes nos écoles, j'ai la confiance qu'elle ne voudra pas faire retomber sur toute la congrégation la faute d'un malheureux qui n'était encore que comme simple aspirant ». Le Préfet répondit en déconseillant fermement une telle création. Aussi, la congrégation retira les Frères en attendant des jours meilleurs.

Le curé Saunier demanda 2 mois plus tard le retour des Frères, les familles gardant les enfants chez eux et l'instituteur n'ayant qu'une quinzaine d'élèves. L'évêché lui répondit que l'administration avait fermé l'école pour se venger de son zèle intempestif. Le curé Saunier fut remplacé par le curé Petit en 1874. En 1886, son traitement fut supprimé, peut-être parce que le gouvernement connaissait son projet de rouvrir l'école des Frères. Le curé loua pourtant un local, promit 1.800 F de traitement aux Frères et tint parole, récupéra le premier mobilier et utilisa du mobilier délaissé par la commune. La direction fut confiée au F. Esménilde, qui se défroqua en 1886. Le nombre des élèves passa de 65 à 97 pour retomber à 78, tous gratuits, et 92 en 1890. Il ne semble pas qu'elle ait eu des certificats d'étude. Elle fournit un seul sujet à l'Institut. Les Frères assurent une retraite préparatoire pour la 1^o communion, dirigeant les enfants choisis pour la Fête-Dieu. Ils chantent les messes en semaine et reçoivent 0, 25 pour celles qui sont annoncées. Le bâtiment est formé d'une cave, à l'entresol un local pour les jours de pluie, avec le charbon, le bois, etc. Le terrain étant très en pente, la petite classe est au rez-de-chaussée, et au premier se trouvent la grande classe (6M sur 6), la cuisine, le laboratoire, (3m sur 5), un corridor de 2,50 m. Le dortoir est au grenier. Ni cour ni jardin. La population catholique conserve bien les pratiques religieuses et les principes chrétiens, et « notre école n'y est pas étrangère ». (F. Achillus, directeur).

Centre

Privas.

N. Chabannes : Paroisse de Privas. Essai d'histoire religieuse contemporaine. Largentièrre, 1914, 263 p.

Ecole Sacré Cœur et Notre-Dame de Privas, 1861-1986. Privas, 1986, 33 p.

Catherine Boyer: L'oeuvre de la Congrégation Sainte-Marie à Privas: l'accueil des aliénés, de l'asile à l'hôpital psychiatrique, premières approches. R.V. 1997, p.261-276.

Nier et Benoit : Rapport à Monsieur le Préfet de l'Ardèche sur l'asile Sainte-Marie à Privas e réponse aux observations du Conseil Général sur le service des aliénés. Privas, 1862, 24 p.

Zéphyrin Gandon : Le révérend père Joseph Chiron, fondateur de la Congrégation des religieuses de Sainte-Marie de l'Assomption (1797-1852), Avignon, 1930, 398 p.

Zéphyrin Gandon : Histoire de la Congrégation des religieuses du sacré Cœur de Jésus à Privas (1810-1930), Avignon 1932, 270 p.

E.G. Poillon : Joseph Marie Chiron (1797-1852), sa vie, son oeuvre. Largentièrre 1973, 497 p.

E.G. Poillon : L'aumônier des prisons de Privas de 1827 à 1836, l'abbé Marie-Joseph Chiron, Revue du Vivarais, 1970, p. 186-197.

Jean Ribon : A propos du père Chiron: le cheminement d'une cause. R.V. 1997, p. 287-290.

Benoît d'Entrevaux : La musique à Privas, Privas, 1910, 8 p.

Jean Billet : Le collège de Privas. Notes et documents sur son passé. (1600-1872). Privas, 1940, 94 p.

Olivier Bonnet : L'œuvre du père Chiron : la fondation de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption et son évolution. R.V. 1997, p.237-260.

Louis Pize : l'apôtre du Coiron, le révérend père Chiron. Privas, 1938, 31 p.

V. R. de Pampelonne : L'abbé Chiron à Saint-Martin l'Inférieur dans la vallée du Barrès. R.V. 1997 p.227-236.

Rapport de la commission du conseil municipal de Privas pour l'examen de la construction d'une nouvelle église, Privas, 1869, 8 p.

Projet de construction d'une église à Privas, Rapport, 1870, 26 p.

Projet de construction d'une église à Privas. Observations au conseil municipal par quelques membres de la commission, Privas, 1870, 29 p.

La consécration de l'église de Privas en 1898, par Etienne Bonnard, professeur de dessin au collège des Récollets: une acquisition culturelle d'importance. D.L. 7 4 2014. 2 BA 149.

Vernoux

Lettres du sous-préfet de Tournon en 1855, indiquant la victoire du gouvernement aux municipales, mais la difficulté de constituer une municipalité à Vernoux. AN 143.

Bénédiction de la reconstruction de l'église de Vernoux, 1878-1885. A.D. 07 1 J 221.

Rapport du F. Avit Bilon. Vernoux p. 665 : La population en 1889 compte 3100 habitants, dont 1700 protestants. L'école a été fondée en 1845 pour trois Frères par le curé Chifflet et la commune. Ecole communale payante, puis gratuite, avec pensionnat. Le traitement de 1800 f est fourni par la commune, les rétributions, une rente flambée (?) puis un comité. Le mobilier a été payé par le curé Chifflet, qui a fourni aussi le local, avec cour et jardin. 117 élèves au début, 95 aujourd'hui. 25 certificats, 6 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé, mais autorités civiles protestantes. En 1709, dit O. de Valgorge, les habitants sortirent épouvantés pendant la nuit : des feux brillaient sur la montagne des Isserlets, et on entendait les chants religieux d'une multitude d'hommes et de femmes et d'enfants. Les camisards étaient commandés par Billard, lieutenant de Jean Cavalier, lequel reçut du roi Louis XIV le brevet de colonel et mourut au service de l'Angleterre qui l'avait fait gouverneur général de Jersey. Les détachements de l'armée royale avaient été battus à Gilhoc, St. Fortunat et St. Pierreville. Le duc de Roquelaure, gouverneur général, puis l'intendant Basville, vinrent s'établir à Vernoux. Le duc leva une troupe de volontaires catholiques, qui joints à ceux du Dauphiné, formèrent une armée de 6.000 hommes. Les camisards abandonnèrent précipitamment les Isserlets, mirent à l'abri femmes, enfants et vieillards, et vinrent attendre

sur la montagne de Leyris. De là, ils se formèrent en colonne et vinrent attaquer les catholiques. Mais le combat tourna à l'avantage de ceux-ci, et les huguenots furent massacrés. Billard fut roué sur une place de Vernoux. L'église paroissiale, toujours d'après O. de Valgorge, a un portail richement enchâssé dans un quadruple rang d'archivolte. Le Petit Séminaire, qui n'a à redouter aucune concurrence, doit simplement assurer les études scientifiques et littéraires souvent si négligées dans les Petits Séminaires.

Vernoux fut l'une des premières communes à avoir une école laïque. Le curé Chifflet se rendit à l'Hermitage en 1843 pour demander des Frères. Encouragé, il ouvrit une souscription qui produisit 8.000 f. Il entreprit la construction de l'école. En octobre 1846, l'instituteur laïque se retirait, que le communal avait démissionné. Un maire bien intentionné venait de donner sa démission. 3 Frères arrivèrent fin octobre 1846, avec un traitement assuré de 1200 f. Pas de prime versé à l'Institut. Il y avait une centaine d'élèves, tous catholiques. Visite des évêques de Viviers et Valence, qui durent frapper le poêle avec le pique-feu pour faire venir du monde. Le 15 mars 1848, le F. Bernardin, directeur du noviciat de Labégude, vint visiter l'école. La révolution la laissait en paix. La municipalité penchait vers le rouge, mais ne lui faisait pas de misères. L'internat disparut vers 1860. Les élèves tombèrent à 65, pour remonter à 90. Les élèves furent tous gratuits en 1877, et le traitement des Frères porté à 2.000 F; L'internat fut rétabli en 1878, avec 3 pensionnaires, 12 caméristes et 24 externes surveillés.

Le 13 février 1887, le titulaire de l'école protestante était catholique; aussi, dans sa session de février 1887, vota la fusion des écoles de Vernoux, avec maintien du poste d'adjoint de l'école congréganiste au bénéfice de l'école publique. Le curé Chifflet était mort en 1871, et avait légué la maison qu'il avait faite construire à son successeur M. Manoha, à condition qu'elle serve toujours à une école de frères. Il avait laissé une rente de 3200 f pour cette école et celle des sœurs. Un comité se forma, avec Lubac, rentier, président, Galand, notaire, trésorier, Servonet, notaire, secrétaire, Dumas, Frangue, Michelon Riou, de Laboissière, tous rentiers, Grégoire, banquier, Gougeon, docteur en médecine, Delagreville, avocat à Tournon, Rioufol, ancien docteur, Grange, entrepreneur, Michel, propriétaire, Vernet, négociant en draps, Sartre aîné, négociant, Javelas Gaston, menuisier, Sabatier, Pérouse, Dragon, propriétaires. L'école libre ouvrit le 21 octobre 1887.

Mgr Bonnet voulut créer un orphelinat à Vernoux, avec le concours des prêtres Manoha et Gondet son vicaire, et leur joignit M. Allayaud, ancien vicaire de Saint-Péray. Une propriété de 5.000 f fut louée, et en février 1888, M. Allayaud demanda 3 Frères, qui lui furent envoyés contre un traitement annuel de 700 f et la nourriture. Mais M. Allayaud abandonna faute de ressources suffisantes, et fut remplacé par l'abbé Chambaud. Il fit retirer les Frères, trop coûteux. Il est question de transporter l'orphelinat à Vallon, dans une propriété de M. de Lafarge. La commission diocésaine ne monte pas ici. On a eu 25 certificats d'études avant la laïcisation. Le curé Méthalier vient de remplacer le curé Manoha. Le local, cour, jardin, sont très bien, à 100 m de l'église nouvelle, bâtie de 1872 à 1885 grâce au zèle de l'abbé Gondet, que son curé très âgé laissait agir. Nul ne peut dire ce que l'édifice a coûté, bien que les habitants aient fait gratuitement les charrois. L'abbé Gondet fit un séjour à la trappe d'Aiguebelle, où il rencontra un nommé François, joueur qui avait fait de la prison pour faux en écritures. Les habitants confièrent leur argent à ce François, qui pour augmenter la somme, se mit à jouer en Bourse. Il perdit près de 300.000 f. Sa famille remboursa 130.000 f. On doit donc toujours 170.000 f aux habitants, plus les 60.000 que M. Chifflet avait laissés pour les deux écoles. Le nouveau curé est très embarrassé, et l'abbé Gondet est à Paris, un peu disgracié. Les protestants sont divisés ici en orthodoxes, momiers, salutistes, etc. « Ils ne valent pas mieux les uns que les autres, mais tiennent les catholiques sous leur férule, tout en craignant de se voir dégomés à chaque élection. » Le Petit Séminaire de Vernoux est sous la direction des Basiliens: 90 élèves, tous internes. Il y a 12 prêtres, et quelques employés laïques. Des religieuses tiennent le ménage, la lingerie et l'infirmerie. Il a fourni de nombreux prêtres au clergé diocésain, et même aux congrégations religieuses. Parmi eux, le R.P. Quinson, supérieur du collège de Saint-Chamond.

Ajoux

Nadine Diquero : Ajoux, sur le chemin de nos écoles. Lavastet, le Bouchet, chef-lieu, (1833-1973). Ajoux, 1998, 36 p. 21 J 193.

Chalencon

Rapport du F. Avit Bilon, Chalencon p.121 : L'école des Frères a été fondée en 1869 pour 3 Frères par M. le curé Sibiodon et un comité. C'était une école libre payante, comme aujourd'hui. Le traitement de 1.800 F est fourni par M. le curé, par des rétributions scolaires, par des souscriptions et des dons. Le mobilier est payé par M. le curé, le loyer est de 150 F; le local et le jardin sont fournis par Mme Floride Rousset, qui doit le céder après sa mort à M. le curé pour les Frères. Il y a 85 élèves en moyenne ; les résultats sont peu apparents, mais il y a eu un certificat d'études. La réputation de l'école est bonne, l'appui du clergé excellent, et les autorités civiles ne sont pas hostiles.

La paroisse compte 1200 habitants, 900 catholiques et 300 protestants. Les récoltes consistent surtout en blé, pommes de terre, châtaignes, noix, et à Chervil, on cultive « en petit » le mûrier et la vigne. Il y a un atelier à ouvrir la soie, un autre de confection d'habillements pour hommes, et des tanneries qui occupent quelques ouvriers ou ouvrières. Chalencon est la patrie du général d'Hauteville, de l'abbé de Besse et du C.F. Félicité. La famille d'Hauteville, quoique protestante, a caché des prêtres pendant la Révolution. Le dernier mourut le 27 juillet 1882, assistant pour la province de Saint-Genix-Laval. Avant la loi scélérate sur la laïcisation des écoles, la commune avait un bon instituteur communal catholique nommé Dubesset. Mais après lui, il y eut Lacroix, dont même les protestants se plaignaient. Le curé Sibiodon chercha alors à créer une école libre sous la direction des Frères, avec l'appui d'un Comité où se trouvaient Edouard Mirabel, notaire, président, Rémy Mathevet, vice-président, Jean-Baptiste Dubesset, Jacques Boissy, Louis Devise, Rémy Sallier, Joseph Quinson, Isidore Fontbonne. Melle Floride Rousset, 80 ans, demeurant à Valence, voulut bien céder son immeuble près de l'église, pour 150 F par an, et promit de le céder après sa mort à M. le Curé, à condition qu'il s'en serve uniquement pour l'école des Frères. L'acte de cession est déjà dressé dans le cas de décès inopiné.

Ce local serait bien adapté, sans la superposition des classes et la vue sur la cour et le jardin par trois ménages. Les conventions furent signées en 1889, avec un traitement annuel de 600 F par frère. Le chauffage et les fournitures sont à la charge des élèves, ceux de distribution de prix, d'impôts communaux, seront à la charge des fondateurs. Les Frères et leurs élèves devront avoir des places gratuites à l'église. L'installation eut lieu le 24 octobre 1889, et l'école ouvrit dès le 27. Bien qu'elle soit payante, on compte 85 inscriptions, dont certaines gratuites pour des familles dans le besoin. Les Frères ne font aucun service rétribué à l'église ; ils chantent en semaine les messes des morts, préparent à la 1^o communion et à la Fête-Dieu ceux qui sont choisis. Les distributions de prix se font chaque année à huis-clos. Les catholiques sont pratiquants, quoique en contact avec les protestants. Le conseil municipal est composé en majeure partie de huguenots, dont le maire Carlet, bien que les catholiques soient majoritaires dans la commune. Cependant, la municipalité ne montre aucune hostilité. Les inventaires à Chalencon, texte de la conférence du 14 août 2006, prononcée en l'église de Chalencon à la demande du père Michel Extra. T 1-T 10.

Chomérac

L'école fut fondée en 1849 pour 3 frères, 4 présentement, par MM. Guérin père et fils. Ecole privée, puis communale gratuite. Traitement de 2.000 F fourni par une rente de l'Etat et les fondateurs. Le local primitif est toujours le même, et appartient à la commune dans des conditions mal posées. 120 élèves aujourd'hui. 40 certificats, 4 sujets pour l'Institut dont 1 décédé. Très bon appui du curé Pastré (84 ans). Autorités civiles protestantes. En 1626, les protestants prirent la ville et tuèrent le châtelain du sire de la Voulte, M. de Rochemaure. Son frère put se sauver par une meurtrière non gardée dans le château grâce à l'intervention de la Vierge Marie qu'il avait invoquée. On appelle cette meurtrière le Trou de Rochemaure. Le duc de Montmorency reprit Chomérac en 1628. Les moulins à soie sont nombreux, et les carrières de calcaire coquillier très actives. Elles produisent des pierres, et des marbres depuis une cinquantaine d'années. Il est poli à B.S. Andéol, Lorient, Montélimar, Valence.

L'école date au moins de 1833, dirigée par un laïque. M. l'abbé Daussegure, curé archiprêtre de la paroisse, avec l'appui d'un filateur, M. Guérin, demanda 3 Frères à Labégude. M. Guérin fournit le local, le mobilier personnel, la prime de 1260 fr versée à la maison-mère, et l'école fut ouverte en décembre 1849. L'instituteur communal dut déguerpir faute d'élèves. Le 9 mai 1853, M. Guérin Dominique et son fils Gatien firent donation à la commune devant le notaire Hébrard, et le curé Salce. La condition est que cette école soit dirigée par les Frères, gratuite sauf pour les familles qui voudront payer, un 4^e Frère entretenu par la commune. Gatien Guérin joint une donation de 25.500 fr portant intérêt 5%, avec pour garantie sa propriété de Champ la Lioure. Il s'engage à fournir les intérêts par trimestre tant qu'il restera détenteur de ce capital. En 1861, la 1^e classe avait 24 élèves, la 2^e 33, la 3^e 54, au mois de mars. En 1865, 148 élèves, tous gratuits. Un cours d'adultes compta 15 jeunes gens en 1876. M. Pastré fut nommé curé en 1864. Il acheta une maison ayant des vues sur les classes et habitée par des femmes « à la réputation douteuse ». Il fit murer l'ouverture et revendit la maison avec une perte de 200 fr. La commune fit bâtir un groupe scolaire il y a une douzaine d'années, créant une servitude de vue sur le jardin et une des cours. L'école laïque réunit de 40 à 50 élèves protestants ou « mauvais catholiques » en hiver, pour un titulaire et un adjoint, le premier catholique et le second protestant. Il y a 120 élèves à l'école des Frères. Les processions sont interdites par la municipalité huguenote. Or il n'y que 5 ou 600 protestants et 2.000 catholiques. « Le sexe » fréquente assez bien l'église et les sacrements. 600 hommes sur un millier font à peu près de même. M. Pastré a 84 ans. Parmi les « prétendues » victimes de décembre que la république a honorées, 36 étaient de Chomérac. La famille Chabert est dépositaire des 25500 fr de la donation et en sert l'intérêt annuel à la commune pour les Frères.

Saint-Michel-de-Chabrilanoux

Les inventaires à St. Michel de Chabrilanoux, (abbé Roche, « St. Michel de Ch. » p. 62). L 73-74. Cf. « Express de l'Ardèche », 11 mars 1906, « Croix de l'Ardèche », 11 et 18 mars 1906.

Saint-Fortunat

Rapport du F. Avit Bilon : 22 juin 1890. La population a 1800 h. L'école fut fondée en 1856 pour 3 Frères, par le curé Lortolat pour la commune. L'école fut d'abord communale payante, puis libre et gratuite. Le traitement est de 1650 F, fourni par les rétributions, la commune, une rente et un comité. Le mobilier fut payé par le fondateur, et appartient aux Frères. Le mobilier scolaire fut payé par la commune, puis par le curé Sibiodon. Il appartient à l'œuvre à présent. Le local primitif et le jardin, la cour, furent fournis par le fondateur, et appartient aux curés. 87 élèves aujourd'hui. 15 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut dont 2 décédés. L'appui du clergé est assuré, mais le maire est hostile. Les Frères assurent le chant libre à l'église. Il y a 600 protestants. O. de Valgorge dit que le mûrier est très cultivé dans la plaine qui le sépare de l'Eyrieux. Sur la colline, vignes et figuiers. C'est là qu'est venu au monde en 1760 le général Rampon. Il fut élu lieutenant sur le champ de bataille, puis nommé colonel du 21^e régiment d'infanterie de ligne. Chef de la 32^e demi-brigade, il dirigea la défense de Montélimar. Le Corps Législatif le félicita pour ce fait d'armes. Nommé général de brigade par Napoléon, il le suivit en Egypte; général de division en 1799, il reçut un sabre d'honneur du général Bonaparte. Ce dernier l'appela au Sénat, titulaire de la sénatorerie de Rouen, puis comte d'Empire, grand-croix de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de la couronne de fer. Il commanda en 1806 les camps de Boulogne et de Saint-Omer; puis, il organisa les gardes nationales des 16^e et 10^e divisions militaires. Il contribua à chasser les Anglais de Flessingue en Hollande, et fut en 1814 nommé pair de France par Louis XVIII. Il siégea à la Chambre des Pairs jusqu'à sa mort, survenue à Paris le 2 mars 1842. Le général Moulin et le capitaine Bernard, encore en activité, sont tous deux nés à St. Fortunat, et anciens élèves des Frères. M. Lortolat fut curé de S. Fortunat dès 1823. La commune avait une école dirigée par un laïque. Le curé fit bâtir la maison, fournit le mobilier personnel et un traitement de 1275 F pour 3 Frères si les rétributions scolaires et les centimes communaux ne suffisaient pas. Le nombre des élèves était entre 50 et 60, dont 20 gratuits. Le 4 décembre 1875, décès du curé Lortolat, à l'âge de 84 ans, dont 52 comme curé de St. Fortunat. Ses obsèques furent suivies par une foule immense de catholiques et de protestants. Il laisse la maison à ses successeurs, mais à l'usage des Frères, plus une fondation de 400 F par an. C'est M. Sibiodon, ancien vicaire et nouveau curé, qui lui a succédé. La nouvelle loi sur les instituteurs leur accorde un maximum de 1.200 F, et leur adjoint 700 F. Il est question de détourner les 400 F pour fournir une adjointe aux sœurs. En fait, les Frères n'avaient reçu en moyenne que 1.023 F par an pour les années 1856 à 1870.

Les élèves furent tous gratuits à partir du 1er janvier 1878. La coupe, la ponctualité et les études laissaient souvent à désirer. Fin décembre 1882, le F. Joseph Xavier vint remplacer le F. Véronique. Il fut retiré dès le début de mars 1883, malgré le curé Sibiodon et le maire Chareyre, qui faisaient valoir que ces changements pourraient bien tourner en faveur des laïques. Le F. Chrysostome vint le remplacer. Il y avait 75 élèves, tous gratuits. En octobre 1885 intervint la laïcisation, « mesure inique ». Les Frères décident de rester comme instituteurs libres. Le curé s'inquiète de ne pouvoir leur fournir leur 1600 F de traitement, leur 120 F d'indemnité de loyer; les Frères ont en plus un jardin, dont ils vendent pour 50 F de fruits, et y trouvent des légumes et un peu de vin. Il faudra faire des quêtes, faire payer les élèves qui pourront pour 12 F par an. Il y aussi les ressources de la fabrique, que l'évêque autorise à utiliser pour les écoles, mais il y a aussi l'école des sœurs à assister. L'école libre fut ouverte sans entraves, et le 5 décembre, elle avait 75 élèves et n'avait donc rien perdu. 85 élèves en mai 1887. Le curé a pu former un comité, composé de Maurice Johannenc, trésorier, Souteyran riche chanoine en retraite dans son château, Virgile Chareyre négociant, Ambroise Genthial propriétaire. Le traitement est toujours de 1.650 F. La maison brûla en partie vers cette époque. Pendant la construction de l'église, en 1883-84, les deux classes d'en bas servirent d'église paroissiale. Il fallut donc faire classe dans l'appartement et dans 2 des chambres adjacentes.

Depuis 34 ans, les Frères ont fait de leur mieux pour préparer les enfants aux premières communions, « et les précautionner ainsi contre les tentations des huguenots ». Les deux bouchers du pays, quoique protestants, donnent l'un 40 F l'autre 15 F pour l'école des Frères. Un chiffonnier donne 8 F. Le Comité doit trouver 3.400 F pour l'école des Frères et celle des Sœurs. L'école a produit 15 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut, dont 2 déjà décédés. Le mobilier reste suffisant; une bonne part vient de l'école communale et de ceux que le comité a dû y ajouter. Le local, très bien, se compose de deux belles classes et d'un parloir au rez-de-chaussée, et de 5 bons appartements au 1er étage. Tout le galetas pourrait faire un beau dortoir. Le jardin est bien tenu, clos, planté en

vignes et arbres fruitiers. La cour est close avec un préau, proche de l'église. Celle-ci est de style gothique, à 3 nefs, mais le chœur n'est pas encore construit. Elle aura coûté 80.000 F. Le temple protestant est aussi mesquin que le ministre et l'auxiliaire qui le desservent.

Les 3/4 des hommes et les 9/10^e des femmes fréquentent bien les offices du matin, les sacrements et accomplissent le devoir pascal. Une filature et un moulinage occupent 250 ouvrières.

Cévennes

Aubenas.

La maison diocésaine d'Aubenas: sa vocation. D.L. du 12 11 99. AH 12.

Ouverture du pensionnat des frères maristes. Aubenas-Le Patriote de l'Ardèche 16 février 1882. Cité in Ardèche 1900, p.31.

La chapelle de l'Immaculée Conception a 100 ans. T.V. 17 9 99. AH 30.

Agrandissement et aménagement de l'école supérieure professionnelle. La Montagne, 15 septembre 1901. Cité in « Ardèche 1900 », p.30.

Pétition des commerçants d'Aubenas en faveur des congrégations. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais 6 décembre 1902, cité in « Ardèche 1900 » p.50.

Notes prises sur l'ouvrage de Maurice Bouchet, « Les Frères Maristes d'Aubenas et le centenaire du Pensionnat de l'Immaculée Conception, 1878-1978 », M 46-48.

Les frères Maristes d'Aubenas et le centenaire de l'Immaculée Conception, brochure du frère Bouchet, M 113.

Jean Charay : Historique du petit séminaire de l'Immaculée Conception d'Aubenas, Aubenas, 1950, 46 p.

Congrégation de Saint-Régis d'Aubenas: Programme d'examen pour les jeunes religieuses, Aubenas, 1863, 27 p.

La maison diocésaine d'Aubenas: sa vocation. D.L. du 12 11 99. AH 12.

Saint-Didier sous Aubenas

Rapport du F. Avit Bilon : Nous ne savons si cette petite commune d'à peine 400 habitants eut une école pour les garçons avant 1851. Cette année-là, un bienfaiteur donna 2.000 fr pour favoriser l'établissement de 2 Frères. M. l'abbé Barrat fournit le mobilier personnel. Le maire s'engageait à loger les deux frères dans une maison séparée de l'église par une cour et à entretenir le mobilier à raison de 60 fr par an, à fournir le mobilier scolaire et à supporter les impôts. Les deux classes eurent 68 élèves en 1853. Le local était insuffisant, mais le maire se noierait dans un verre d'eau, et M. le curé est dans l'enfance. Un 3^e Frère arriva en 1864. On monta à 85 élèves, tous gratuits, puis descendit à 56. En 1883, intervention du maire Verny et du curé Rieu pour conserver un Directeur qui avait bien réussi. On ne tint pas compte de leur réclamation, et le nombre des élèves tomba à 50. L'Inspecteur Primaire exigea le remplacement d'un Frère. Lettre de protestation du maire Verny le 12 août 1884. L'inspecteur primaire a été vu par le maire en gare de Vogüé, et il se félicite du F. Romanus. Celui-ci resta, mais l'inspecteur trouva quelques catéchismes dans les bureaux des élèves. Le F. Romanus fut révoqué, et le conseil municipal mis en demeure de dire s'il ne préférerait pas un laïque. Le C.M. le 18 août 1886 prit une délibération souhaitant le maintien de l'école sous la direction des frères, "que la population tout entière de St. Didier étant catholique, l'enseignement chrétien donné jusqu'ici par les Frères répond aux vœux de la presque unanimité des familles". L'adjoint de la 2^e classe a 50 ans, exerce depuis 12 ans, et a été régulièrement nommé par arrêté préfectoral du 4 février 1882. Mais le préfet nomma un laïque à la tête de l'école, et le défaut de ressources ne permit pas d'établir une école libre. Les Frères durent se retirer et emportèrent leur mobilier personnel à Aubenas.

Saint-Etienne de Fontbellon

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1855 pour 3 Frères, par la commune, puis par la charité publique. Ecole communale payante, puis libre gratuite. Traitement de 1200 f, fourni par la commune, la rétribution scolaire, puis la charité. Cour et jardin aux Sœurs. 75 élèves, chiffre inconnu au début. 20 certificats, 3 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais hostilité de la mairie depuis 12 ans. Le complément de nom vient d'une forte source, située sur le territoire de la commune de St. Didier. Un jour de 1307, le prieur des Cordeliers d'Aubenas se perdit dans les environs au cours de sa promenade. Il fut renseigné par un jeune pasteur. Emmerveillé par l'intelligence de cet enfant, le prieur retourna le lendemain chez lui au hameau des Serrets. le soir même, le prieur installait son protégé au couvent des Cordeliers. Le jeune homme devint Cordelier, puis provincial de son ordre; évêque d'Assise en 1337, poste échangé contre l'archevêché d'Embrun. Cardinal en 1350, mort en 1356. Le tout d'après Ovide de Valgorge.

En 1855, le curé Maurin et le maire Chadeysson demandèrent une école de frères pour remplacer l'école laïque. Ils s'installèrent dans le même local. 110-120 élèves, dont 20 gratuits environ. Mais après 1863, le nombre tomba à 100, dont 34 gratuits. Les ressources étant insuffisantes, le maire Boiron promit une augmentation de 1 classe et de 1 frère. Mais en 1876, il demanda au directeur de céder sa place à un laïque. Protestation du directeur, F. Marceau. Cela provoqua une enquête, puis une inspection interne, avec maire, adjoint, curé et vicaire. Le 10 février 1878, Boiron fit voter la laïcisation de l'école. Protestation immédiate de 194 pères de famille. Mais le préfet, dans son arrêté du 27 août 1878 remplaça le F. Marceau par l'instituteur laïque du TeiL Le 14 septembre, le maire conduisit l'instituteur dans l'école Le F. Visiteur était là et refusa de les recevoir, s'appuyant sur les conventions de 1855. Le préfet révoqua le F. Marceau le 5 octobre. Le 7, audience en référé: le juge décida que l'évacuation n'aurait lieu que le 1^{er} septembre. Le 15 octobre le Révérend Frère en appela au Conseil Supérieur de l'Education, puis au Conseil d'Etat.

Un autre Frère fut dépêché pour ouvrir une école libre dans un local laissé par les religieuses, qui s'installaient dans un local communal. M. Boiron "molesta" les religieuses et leur refusa ce local, et refusa la déclaration du frère, déclarant que son local n'était pas convenable. Le chanoine Rouchier, membre du Conseil départemental voulut faire un rapport complet sur cette affaire et fut renseigné par le C.F. Assistant. En quittant le local communal début novembre, les frères avaient placé des provisions et du vin dans une ancienne sacristie désaffectée prêtée par le curé. Le dossier fut retiré du Conseil d'Etat, et l'école libre put enfin s'ouvrir après 40 jours d'attente. Le curé Guigon assura un traitement de 1200 f pour 3 frères. Aussi l'école put être gratuite. Le nombre des élèves passa de 52 à 84. Les frères reçoivent 150 f pour les chants des dimanches et de la semaine, et préparent les enfants choisis pour les Fêtes-Dieu. Il y a eu une vingtaine de certificats d'études, et 3 sujets pour l'Institut. Le local, à côté de l'église, appartient aux sœurs, qui le cèdent gratuitement. Le maire Boiron a été renvoyé par les électeurs à ses champs et à ses bêtes. La population reste assez religieuse, « mais l'influence de l'école athée se fait déjà sentir, bien qu'elle ne compte que de 15 à 20 enfants. »

Lavilledieu

Rapport du F. Avit Bilon. p. 289 : Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune et des bienfaiteurs. Ecole communale payante, et actuellement libre mi-payante. Traitement de 1000 fr fourni par les rétributions et les bienfaiteurs. Le local primitif était très bien.

Le local actuel appartient à M. Leyris. 97 élèves au début, 40 aujourd'hui. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, mais autorités

civiles très hostiles. Il y avait des écoles avant l'arrivée des Frères. En 1871, le curé était M. Rogier. Le maire, protestant, M. Roustain, filateur, devint maire, mais favorisa l'école des Frères. Le curé fit déplacer l'instituteur laïque, et les Frères ouvrirent les classes le 2 décembre 1872. 97 à 102 élèves, dont 8-14 gratuits. Le curé cessa de payer la rente de 300 fr promise lorsqu'un adjoint fut nommé. Le traitement montait à 1700 fr en 1882, date à laquelle l'école fut laïcisée. Le curé Rogier était mort en 1881, remplacé par l'abbé Terrasse. Roustain, devenu conseiller général, jeta le masque, et fit laïciser l'école. Protestation de 80 pères de famille, le curé à leur tête. Un nommé Leyris offrit un local dans l'antique château. Il fallait y faire des réparations. Le maire avait fait faillite à la suite d'un incendie dont la rumeur publique l'accusa pour masquer ses dettes. Bien que la plupart des habitants fussent victimes de sa faillite, ils lui faisaient encore bêtement confiance. Le titulaire laïque et son adjoint arrivèrent peu après la rentrée de Pâques. Le maire voulut les installer: les 80 pères de famille susdits « leur firent passer le quart d'heure de Rabelais » (?). La commission d'examen fut accusée de refuser systématiquement le certificat aux élèves des écoles libres. En mai 1883, l'école libre comptait 62 élèves, dont 15 à 30 gratuits. Le traitement était de 1.800 fr. Mais depuis, l'effectif est tombé à 40 en été, 30 en hiver. L'école laïque a aussi de 30 à 40 élèves. Lavilledieu a fourni une huitaine de bons sujets à l'Institut, mais l'école aura de la peine à tenir faute de ressources financières. « La population de Lavilledieu est franchement partagée en deux camps : celui du bon Dieu et celui du citoyen Roustain : nous n'en dirons pas davantage ».

Burzet

Rapport du F. Avit Bilon : Maison fondée en 1857 pour 3 Frères, d'abord par la commune, puis par le curé Pigeyre. D'abord école communale payante, puis gratuite. Le traitement est fourni par l'Etat, les rétributions et M. le curé. Mobilier payé par M. le curé. La cour et le jardin étaient fournis par la commune, actuellement par M. le curé. 110 élèves au début, 135 aujourd'hui. Très bon appui du clergé et des autorités civiles. « Burzet est le centre d'un commerce assez actif. Aux fabriques de couverture de laine sont venus de joindre il y a cinquante ans plusieurs moulins à soie, et la vente en gros de la violette que la médecine emploie avec tant de succès en potions adoucissantes, ajoute un élément de plus à la prospérité commerciale de cette petite localité. La cueillette de cette fleur se fait dans les communes voisines du 20 juin au 15 juillet de chaque année, par le moyen des femmes et des enfants qui enlèvent avec dextérité cette charmante petite fleur à sa tige. Une fois cueillies et triées, on les fait sécher à l'ombre, puis on les met dans des sacs jusqu'à l'époque où les marchands de Burzet les achètent. Ceux-ci les transportent à Beaucaire, où ils les vendent aux pharmaciens des villes du Midi. Le prix de cette fleur varie de 1 fr.50 à 20 fr. le kg, ce qui produit un bénéfice net d'environ 15.000 fr à Burzet et aux communes voisines ». (Ovide de Valgorge).

Le nombre des élèves était d'environ 110 en hiver et 70 en été, dont 20 à 25 gratuits. En 1874, le nombre des élèves varia de 100 à 120 dont 39 à 45 gratuits. A la mort du curé Pigeyre, son frère, qui avait été plusieurs années son vicaire, lui succéda. En avril 1888 arrive l'ordre d'installer un instituteur laïc, M. Dubois. Il enseignait l'impiété et même l'immoralité à ses bambins de la petite classe. Aux élections de juillet 1888, il cria « Vive la République ! » et insulta M. le Maire avec quelques voyous. Le 22 septembre, révocation du F. Directeur, avec maintien de l'adjoint congréganiste. Les supérieurs retirèrent l'adjoint, et l'école fut entièrement laïcisée. Ce fut M. Pellier, instituteur laïque, qui fut nommé. Les frères réunissaient les enfants à la sacristie, leur faisaient apprendre les prières et le catéchisme, les retenaient le plus longtemps possible. Le curé fit construire une maison pour une dépense totale d'environ 15.000 fr. Deux belles classes au rez-de-chaussée, et 5 pièces assez convenables au 1er étage. Ce local est au-dessus de la localité, à 100 mètres de l'église, et appartient au curé. L'école libre fut ouverte en mai 1889. Mgr l'évêque l'a bénite un mois après, en présence de la municipalité, de l'immense majorité des habitants, et aux sons de la fanfare du pensionnat d'Aubenas. Il y a 100 élèves l'été, 135 l'hiver. L'école laïque a 30 enfants l'hiver, une quinzaine en été. M. le curé fournit le chauffage, et M. Bernardy les prix nécessaires. « La paroisse de Burzet est l'une des plus religieuses du diocèse. Les offices et les sacrements y sont bien fréquentés surtout à Pâques. Les pénitents blancs sont assez nombreux, édifiants et communient à Noël ». Les vocations sont plutôt vers le clergé diocésain que vers l'Institut, car on y gagne de l'argent et on peut secourir sa famille. Les habitants peuvent compter sur plusieurs moulinages de MM Plantevin, dont l'un est maire de la commune. « La paroisse a fait établir un calvaire sur l'une des montagnes qui dominent la ville et à 100 mètres au moins d'altitude au-dessus de celle-ci. Les paroissiens, le clergé en tête, font le chemin de croix qui aboutit à ce calvaire; tous les dimanches de carême ils consacrent deux heures à cet exercice. Le vendredi saint, une foule immense de Burzet et des environs accompagne les pénitents qui montent processionnellement à ce calvaire en portant tous les insignes de la passion: le spectacle est grandiose. »

Jaujac

Inauguration de l'école laïque de filles à Jaujac. La Montagne, 2 septembre 1901. Cité in Ardèche 1900, p. 28.

Rapport F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1854 pour 3 Frères, 4 actuellement. Fondée par M. le curé Michel et la commune : école communale payante, puis gratuite. Traitement fourni par les rétributions et la commune. Local primitif à la vue des voisins. Les 3 classes et le logement sont séparés par 60 m. 121 élèves aujourd'hui. 63 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut. Très bon appui du clergé, autorités civiles devenues hostiles. Le château de Castrevieille a été acquis par la commune en 1881, pour un établissement scolaire. L'escalier principal en est la partie la plus monumentale. L'église ne date que d'une quarantaine d'années. Il y eut une école sous le patronage du Clergé dès 1780. Il y eut plusieurs instituteurs privés après la Révolution, et celui de 1812 savait faire les majuscules, les déci et les centi, ce dont il fut félicité par une commission d'examen. En 1853, le curé Michel demanda des Frères. Les classes eurent d'abord 180 élèves en hiver. En 1870, 140 élèves, dont 42 gratuits. Cours d'adulte de 56 jeunes en 1869. Une école de hameau, pour les deux sexes, avait une trentaine d'élèves. Le 1er octobre 1881, le nombre passa de 125 à 180, tous gratuits. Les Frères durent céder la place en octobre 1886. Ils habitaient un antique manoir acheté par la commune pour 16.000 f et 13.000 de réparations. La municipalité était de couleur rose. Mais elle devint rouge écarlate aux élections suivantes, et Victor Chabaud élu maire, le C.M. vota la laïcisation à une voix de majorité, bien que l'école eut obtenu 50 certificats en 10 ans. Un Comité se forma aussitôt par les soins du nouveau curé Léautier. Les salles de classe furent louées, et les Frères logèrent à la vicairie, le curé vivant à la cure. En 1887, il y avait 85 élèves. En 1888, 125 élèves. M. Léautier est donc obligé de quêter 1300 F par an, plus le loyer des classes. 63 certificats d'études, 5 sujets pour l'Institut. La population ne va pas en gagnant, sous le rapport religieux, sous la République. La moitié des hommes et les 2/3 des femmes emplissent le devoir pascal. Environ 300 personnes travaillent dans les moulinages, et les autres de leurs commerces ou cabarets, des produits de leurs champs: châtaignes, pommes, poires, cerises, prunes...vignes, bétail surtout des porcs.

Mayres

Rapport du F. Avit Bilon : La population comptait en 1890 2500 hab. L'école a été fondée en 1866 pour 3 frères, comme à présent. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Actuellement, elle est libre mi-payante. Les rétributions ont été fournies par la

commune, les rétributions, et maintenant par un comité. Le mobilier, très bon, a été payé par une quête. Le local primitif, sans jardin ni cour, était passable; maintenant, bien. La cour et le jardin sont à M. Laffont, curé de Vagnas. 160 élèves au début, 135 aujourd'hui. Bons résultats religieux (6 bons sujets) et scolaires (59 certificats d'étude). Bon appui du clergé et des autorités locales. L'église paroissiale de Mayres ne date que de 1846, de style gothique, le plus dispendieux. Le curé Payan fit venir les Frères de la sainte Famille, qui durent se retirer au bout d'un an. Le 15 février 1866, conventions entre le maire Deligans et le R.F Louis-Marie, pour trois frères et 1350 fr de traitement annuel. En 1860, 160 élèves dont 43 gratuits. En 1869, le F. Isméon est déplacé à la suite de calomnies contre lesquelles proteste le conseil municipal. En 1873, le curé Ceyte, successeur de M. Payan, demanda la création d'un internat, avec l'appui du maire, M. Comte, notaire, qui demande 25 pensionnaires. Cela fut refusé.

L'école conserva le titre communal jusqu'en octobre 1888. L'inspecteur décida le 22 septembre le remplacement du directeur comme « insuffisant », tout en voulant conserver les Frères. Il le fait remplacer par un laïque. Le frère répond que son école a eu à elle seule 59 certificats sous sa direction, de 1877 à 1888, autant que toutes les autres écoles du canton. M. le curé Richard, successeur de M. Ceyte depuis 1878, et M. Roussel, cafetier, se mirent à la recherche d'une école libre. Elle fut offerte par l'abbé Laffont, curé de Vagnas. On loua deux classes spacieuses de l'autre côté de la rue, et une cour. Un propriétaire a cédé un jardin. Le maire Deligans, frère du maire de Valgorge, se rendirent à l'école laïque avec 6 hommes déterminés et s'emparèrent du matériel. On prouva qu'il avait été payé par le curé Payan. Ouvertes le 24 décembre 1888, les classes libres eurent bientôt 140 élèves. L'école est gratuite. Un comité s'est formé pour fournir 1800 fr de traitement, avec une centaine de membres, dont Roussel, cafetier, président, Moulin Auguste, Testud Pierre, etc. L'école laïque a eu de 20 à 25 présents pour 2 classes. Il y a en sus des écoles libres tenues par les sœurs dans les hameaux de Astet et de Conges, plus une école non autorisée dans le village du Clos-de-Boutajou. Il y a 80 pénitents, qui « ne beuglent pas comme dans les environs », grâce au F. Directeur. Les curés de Thueyts, Vagnas, Colombier-le-Vieux et 3 ou 4 autres sont nés à Mayres. La population est très bonne, et très peu se dispensent du devoir, pascal. Elle vit des châtaignes, pomme de terre, raves, seigle, fruits, et un peu de fourrage.

Meyras

Rapport du F. Avit Bilon : Il y avait 1500 h. en 1890. L'école fut fondée en 1852 pour 3 frères, comme à présent, par la commune, puis par un comité. Ecole communale payante, puis gratuite. Le mobilier, passable, appartient aux frères, le mobilier scolaire à la commune, puis au comité. La commune fournit un local au début. Appartient à présent à M. Giraud, d'Aubenas. 150 élèves au début, 75 aujourd'hui. 30 certificats d'étude, un frère. L'appui du clergé est présentement très bon, les autorités civiles sont hostiles. Les Frères chantent gratuitement à l'église. Le château de la Croisette de Meyras fut fondé par Guigon de la Roche, qui épousa Jordane de Montlaur et se fixa dans la région. Sa fille Jamaque, héritière à la mort de Guignonnet son frère, épousa en 1386 Philippe de Lévis-Ventadour. D'où le nom du château. Ce fut l'abbé Ranc qui fit venir les Frères, car il y avait des instituteurs pour les petits garçons. Le 28 octobre 1852, des conventions furent signées entre lui, Bernard Moulin, maire de Meyras, et par le supérieur des Frères. La commune fournissait la maison, avec cour et jardin, 1300 fr de traitement, 1200 fr de prime à la maison de la Bégude, 1500 fr de mobilier. Le conseil municipal était venu prendre à la cure le premier Directeur et son compagnon, et les avaient conduits à la maison provisoire où un arc de triomphe avait été dressé. Les chants à l'église étaient assurés par les Pénitents, qui s'effacèrent devant les Frères, réputés meilleurs chantres. Il y eut d'abord 150 élèves, qui voulurent rattrapper le temps perdu avec le maître précédent, nommé d'Hautséguire. Il y avait une centaine d'élèves, dont le quart gratuit.

En mai 1867, le traitement des 3 frères fut porté à 1400 fr, mais le maire Giraud demanda en échange la suppression des frais scolaires (100 fr par an) payé par les enfants. Le curé Assénat, successeur de M. Ranc, expose dans une lettre datée du 6 juin 1867 que la fabrique doit compléter le traitement des frères. En 1874, les Frères étaient brouillés avec les sœurs « d'une façon radicale ». Le traitement s'éleva en 1886 à 1.900 fr. L'école fut laïcisée le 14 novembre 1888. Le curé Dumas, successeur de M. Assénat, chercha deux écoles libres, celle des sœurs étant aussi laïcisée. Le conseil municipal n'avait pas eu à délibérer. Le comité fut présidé par M. Tailhand, très influent mais mort depuis. Il a le 19 juillet 1890 une vingtaine de membres, et est présidé par le curé. Le traitement a été fixé à 1600 fr. L'école laïque n'a eu que 5 ou 6 enfants pendant le chômage de celle des Frères. La femme du titulaire, institutrice, en avait une vingtaine. Elle a provoqué un scandale public à l'occasion des processions de la dernière Fête-Dieu. Elle a exigé de marcher à la place d'honneur du cortège, puis de marcher en tête, ce que le curé lui a octroyé. « A la sortie de la procession, le premier dimanche, elle a refusé cette place et s'est retirée avec ses petites républicaines. » Le conseil municipal a alors voté la suppression des processions. Depuis lors, l'institutrice est atteinte d'une sorte d'aliénation mentale qui l'oblige à rester au lit...

Un paroissien nommé Vidil envoyait ses 3 enfants chez les laïcs. Il exigea en avril 1889, que le curé lui cède un banc à l'église. Le curé ayant refusé, il lui fit porter 2 fr par sa fille. La servante l'accepta, mais le curé et le vicaire se rendirent chez Vidil pour lui rendre les 2 fr, car ce n'était point le prix d'un banc. Alors Vidil se leva et souffleta violemment le curé. Il était pourtant membre de la confrérie des Pénitents. Aussi, il en fut exclu; alors, Vidil cita son curé devant le juge de paix, qui se déclara incompétent. Le curé finit par aller s'excuser et donner 100 fr à son insulteur. Un an après jour pour jour, l'insulteur est mort d'une maladie qui fit tomber en pourriture la joue correspondant à celle qu'il avait frappée. Les frères ont quitté le logement qu'ils avaient eu en 1852, et logent à l'étage de la maison de M. Giraud. Une famille loge sous le même toit. Le curé loue un jardin de l'autre côté de la route. M. Philippe, propriétaire d'une scierie, leur fournit le bois de chauffage. Quoique républicains, les habitants ont assez bien conservé les pratiques religieuses. L'église romane à une seule nef est beaucoup trop petite aux jours de fête. Les femmes, et presque tous les hommes, remplissent le devoir pascal, et il y a 50 à 60 pénitents blancs, « bien édifiants ». Ce peuple vit des châtaignes, des pommes, des poires, des prunes, du seigle, des pommes de terre, du vin. Ils élèvent des chèvres, et ont chez eux les célèbres eaux de Neyrac.

Voir aussi quelques éléments sur les relations République-Eglise à Mayres dans le mémoire de Calire Reverchon et Pierre Gaudin, U 381-384.

Montpezat

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1851 pour 3 Frères, comme actuellement. Montpezat avait en 1890 2250 habitants. L'école fut fondée par la commune et par l'abbé Delenne. Elle était communale, payante, avec pensionnat. Actuellement, elle est du même type, mais gratuite. Le traitement est passé de 1200 fr à 2.300 fr. fourni par les revenus de l'école, plus l'internat. Le mobilier appartient aux Frères, le mobilier scolaire à la commune. Le local, cour et jardin, sont fournis par la commune. 160 élèves au début, idem aujourd'hui. Bons résultats religieux et scolaires (60 certificats d'études). L'appui du clergé est parfois douteux. Les autorités civiles sont favorables. Chant gratuit à l'église. Ovide de Valgorge déclare qu'un édit royal d'avril 1767 l'a élevée au rang de ville. Il y avait un château dont il ne reste qu'« un début de tour carrée, debout dans un champ planté de mûriers. La seigneurie fut aux Montlaur, puis aux Chanaleilles, avec S. Pierre de Colombier, le Roux, vente, Collange, etc. Montpezat... a acquis une importance

commerciale et industrielle... que doivent augmenter, dans un avenir malheureusement éloigné, le complet achèvement de la route départementale n°5 et la création projetée du chemin de grande communication passant entre Pradelles, passant par St. Cirgues, et Montpezat. Chef-lieu de canton et riche de près de 3.000 habitants, cette ville est le centre ou plutôt l'entrepôt où viennent s'approvisionner les populations des montagnes voisines. La coutellerie, son industrie de prédilection, forme la branche principale de son commerce... »

L'école de Montpezat à son époque était dirigée par un laïque. Le maire, M. Rivier, le curé archiprêtre Valette, cherchèrent « quelque chose de mieux », surtout le vicaire, M. Delenne, qui fit construire une maison d'école. Le poste fut occupé en octobre 1851, avec projet d'un pensionnat, traitement de 400 fr par frère, une prime pour la maison-mère de 400 fr par frère, et 500 fr de mobilier par frère. M. Delenne fit donation à la commune en 1854 sous réserve que la maison serait habitée par les Frères. En 1852, le conseil municipal demande un 4^e frère, car il y a 170 élèves. Mais il ne fut pas ajouté faute d'argent pour le payer. Le pensionnat fut ouvert en 1857. Le nombre des élèves était de 175 l'hiver, 135 l'été. 6 frères en 1860. IL y avait 55 internes ou externes surveillés, et 38 gratuits. Mais la propreté et l'éducation chrétienne laissaient à désirer. Le vicaire Delenne est aujourd'hui chanoine titulaire à Viviers. Le curé Valette décéda en 1868, et fut remplacé par M. Pradier, aujourd'hui curé-archiprêtre de Vallon, puis par M. Collomb, puis M. Ribeyre, aujourd'hui curé de Tournon, enfin par le curé actuel M. Ollier. L'église fut commencée en 1870 et une partie de son emplacement fut pris sur la cour de l'établissement. Le maire Delubac donna en dédommagement une partie de la prairie; la cure ayant changé de place, le curé prit ce terrain pour jardin, et y fit planter des arbres. M. Delubac ayant été battu aux élections, les nouveaux élus redonnèrent le terrain aux frères. Cette mésentente disparut par une transaction en 1885. Les pensionnaires payent 350 fr par an, les 1/2 pensionnaires 90, et les externes surveillés 20. L'enseignement religieux et les prières ont lieu dans l'école, mais en dehors des heures de classe. L'établissement a fourni une dizaine de frères, et 18 prêtres sont nés à Montpezat. La commune a dû payer 6.000 fr des dettes de l'abbé Delenne, et entretient le local depuis 30 ans. Il est donc douteux qu'il puisse servir d'école libre lors de la laïcisation. Il faudrait d'ailleurs refaire les planchers. L'église commencée en 1870 n'a été achevée qu'en 1884: elle est de style roman à 3 nefs, « mais inachevée et mal soignée ».

Prades

Rapport du F. Avit Bilon : La commune de Prades possède des mines de houille, des eaux minérales, des moulins à soie et de 1000 à 1100 hab. Les frères furent appelés par l'abbé Bord en 1876, puis en 1877. Le C.F. Assistant écrivait le 20 août 1877 que « la compagnie des mines fera quelque chose, et M. Reynaud fera seul tous les frais. C'est lui qui a fait le calvaire et la chapelle. M. le curé en obtiendra ce qu'il voudra... » On demande 600 fr de traitement pour 3 frères. L'installation se fit, mais la présence des Frères influença peu les élections du 14 août 1877. Le nombre des élèves varia de 88 à 80, dont 33 et 46 gratuits. L'école fut laïcisée en 1883: la municipalité était hostile, les mines de houille n'allaient guère, et le curé avait plus de bonne volonté que d'énergie. Les frères durent se retirer au lieu d'entrer dans la maison nouvellement bâtie. Le mobilier fut emporté à Aubenas.

Thueyts

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1838 pour 3 frères, par le curé Bonnaure et la commune. Ecole communale payante, avec internat. Traitement actuel : 1800 f, fourni par les ressources légales de l'école. Le local primitif fut fourni par M. Herme, sans cour ni jardin. 140 élèves au début. Le local actuel appartient à la commune sous conditions. 30 certificats d'études, 10 sujets pour l'Institut. Clergé un peu tiède, autorités civiles favorables. D'après Ovide de Valgorge, on descend par 192 marches par un escalier creusé dans la roche volcanique, dit « les Echelles du Roi ». De l'autre côté de la rivière se trouve la cascade de la Gueule d'Enfer. Deux ponts ont été jetés sur ce gouffre pour le passage de la route royale. Aux VI^e, VII^e ou VIII^e siècles, un personnage du nom de Bobo, sa femme Eulalie et son frère Rufin, qui avaient fait bâtir une église à Arvermaténie, sur la Loire (Saint Pierre du Béage) la dotèrent de six colonies et d'une villa importante appelée Ultiaque, sur Heutique: Thueyts, sur l'Ardèche. Le nom de Thueyts pourrait venir de la divinité celtique Thuetus, ou Toutatis, qui s'était uni à la Terre en créant ainsi tous les êtres animés. Il y a beaucoup de pierres à bassin dont se servaient les druides pour les sacrifices à leurs divinités, à Thueyts, Laval ou la Teyre. La chapelle à St. Baudile serait sur l'emplacement d'un monument païen. Elle fut remplacée en 1532 par Pierre Gay, protonotaire du Siège apostolique et prieur de Burzet, qui avait acquis la propriété du terrain d'un nommé Bernardin Baromères. Thueyts est proche de Neyrac, Niegles et Pont de Labeaume, où se trouvaient les possessions romaines de Rome-gières et de Rome-gouse, de Chirols où existent le village de Rome-gières et l'autel de Jupiter connu dans le pays sous le nom de Peyro-Joau. Colonne milliaire au Pont de Labeaume érigée en l'honneur du fils de Constantin, César Valérius Constantin.

Thueyts fut le berceau des Sœurs de la Présentation, et faillit être celui des Frères de l'Instruction Chrétienne de Viviers. L'abbé Vernet, délégué de l'évêque de Mende, s'établit à Thueyts, pour mieux appuyer Melle. Rivier. Thueyts avait alors un petit collège, dirigé par l'abbé Boisson. En 1803, M. Vernet obtint de M. Boisson la cession de son collège pour son ordre. M. Boisson fut nommé chapelain à Bon Secours et y partit avec ses rares novices en 1817. La maison fut vendue à un particulier. F. Régis, de Bons Secours, reçut en mai 1838 l'ordre de venir ressusciter l'école des Frères à Thueyts. Logés pendant 3 ans chez M. Herme. Le curé Bonnaure les aida à se procurer l'indispensable, car M. Vernet n'exigeait rien. Il mourut en 1841, et le F. Régis se défroqua ; idem pour le suivant, F. Valentin. Puis, F. Jean Chrysostome, de 1844 à 1848. Il avait de 60 à 80 enfants en hiver, 15 à 20 pendant l'été. Le traitement se composait des 200 f alloués par la loi de 1833, plus les rétributions: 1f.25 ou 50 par mois, 25 caméristes à la pension complète qui payaient 25 f par mois. « Nous ne donnions point de prix: c'était un bel embarras de moins ». La maison avait été donnée par l'abbé Bonnaure à la supérieure des Sœurs, qui en fit ensuite donation à la commune, le 28 novembre 1850, tout en conservant l'usufruit. La commune devra payer les frais et droits relatifs à cette donation, les réparations, et l'emploiera à la tenue d'une école primaire pour les garçons de la commune, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne de Viviers, ou par une autre congrégation religieuse approuvée par l'évêque. S'il n'en était pas ainsi, l'immeuble passerait à la fabrique paroissiale. Etude de M^e Jean Emile Mathieu, notaire à Thueyts. Les archives disparurent lors du déménagement à Saint-Genix et pendant la guerre de 1870. Il y avait un petit pensionnat. Il y eut 110 élèves, dont 73 payants, jusqu'à la loi sur la prétendue gratuité. Le traitement des 3 Frères a été de 1700 f en 1885.

La rage de la laïcisation n'a pas encore atteint Thueyts. La famille du comte de Blou a disparu, et avec elle les dons qu'elle faisait aux frères et aux pauvres. L'héritier du château est un adolescent de 15 ans, Pierre de Cassin, qui paraît rarement dans le pays. Les Frères faisaient jadis des distributions de prix solennelles grâce à la générosité de M. de Blou. L'école restant communale, les prières doivent être faites hors des heures de classe. Mais les Frères enseignent le catéchisme durant les classes. La confrérie des Pénitents « gueule » pendant les offices, et les enfants s'égosillent à les suivre. 2 certificats par an, « les enfants sont généralement bornés, comme leurs parents. » Il y a eu 10 sujets pour l'Institut, 5 ou 6 pour les Frères des Ecoles Chrétiennes, autant pour le clergé

diocésain. La population reste "bien religieuse": peu d'hommes négligent le devoir pascal, peu de paroisses ont autant de pénitents. Les logements des Frères sont très enchevêtrés avec ceux des particuliers; la vigne et le jardin sont ce qu'il y a de mieux dans ce local. Il est proche de l'église, bâtie en 1834 sur les plans d'un architecte huguenot, qui l'a faite ressembler à un temple: une seule nef, deux chapelles latérales et vaste tribune.

Joyeuse

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1849 pour 4 Frères par la commune, puis par un Comité. Au début, communale payante, et actuellement libre payante. Local primitif assez bien dans l'antique manoir. Le local actuel, cour et jardin, sont à Mme. Pellier et à M. Dumas. 220 élèves au début, 770 aujourd'hui. Résultats religieux atténués par les familles. 70 certificats d'études. Résultats pour l'Institut : à rebours. L'appui du clergé est bon, jadis douteux, autorités civiles très hostiles en général. L'importance ancienne de la ville est attestée par une charte de Bernard d'Anduze de 1237 (exemption des droits de leude et de péage pour les Joyeusains). Confirmation en 1261 par Randane Serviana, veuve de Guy de Châteauneuf, fut encore étendue en 1354 par Randon, seigneur de Joyeuse. A la famille d'Anduze avait succédé celle de Châteauneuf-Randon, dont la branche cadette prit le nom de Joyeuse. Baronnie en 1379, duché-pairie sous Henri III pour Anne de Joyeuse. Le mariage d'Henriette-Catherine de Joyeuse avec Charles de Lorraine, duc de Guise, fit passer le duché dans les biens de la famille de Lorraine. Cette domination dura jusqu'en 1787. La ville vit du travail de la soie grâce à la proximité d'un cours actif. Le château est aujourd'hui propriété de la ville. Il abrita les plus illustres membres de la famille de Joyeuse, dont Guillaume de Joyeuse, évêque d'Alet, quitta l'Eglise après la mort de son frère aîné, et devint lieutenant général de France, au début du XVI^e siècle. Anne de Joyeuse y serait né en 1561, et son frère le cardinal François de Joyeuse, président de l'assemblée du clergé en 1605, en 1562, d'après certain biographe. Les archives du duché ont été brûlées à la Révolution.

Le 23 janvier 1849, le maire et médecin Meynier demande à ce que l'instruction soit confiée aux Frères de la Doctrine Chrétienne. L'exemple de la ville des Vans a été déterminant. L'école sera prise en charge par la commune. Elle a un local beau et convenable. Le 5 août suivant, le maire annonça que les réparations étaient achevées dans l'antique château féodal. Le traitement annuel fut de 2.000 F pour 4 Frères. M. Mathon, curé-archiprêtre, ne s'occupait pas des Frères ailleurs qu'à l'église. Le directeur, F. Dorothee, disparut au début de 1852 ; on le remplaça par le F. Jean-Marie, ancien directeur du noviciat de St. Paul 3 Châteaux. Il est trop bon et même ses élèves s'en plaignent. Le F. cuisinier, bon à rien, doit être renvoyé. Un 6^e Frère fut rajouté au 1er janvier 1864. Le cours d'adultes comptait 50 élèves en février 1880. Défection d'un Frère qui entraîne la laïcisation de l'école en janvier 1882. Les élections municipales avaient tourné au rouge. Paul Meynier, parent de l'ancien maire, dirigeait la nouvelle municipalité, qui demanda le 18 septembre 1881 la laïcisation, pour pouvoir créer une Ecole Primaire Supérieure. Le curé Chaussinand forma un comité en vue d'une école libre, formé par M. de Montravel, président, Bouchet, Jules de Gigord, Jules Martin, Isaac Vernède, Charousset, etc. L'école fut ouverte avec 70 élèves, et le curé demanda 4 Frères pour 2.200 F, ce que l'Institut refusa. Mme. Veuve Bouchet seule donnait 50 fr pour les prix. Sur les 70 élèves, une quinzaine de gratuits. Autant à l'école publique. Une cinquantaine de certificats avant la laïcisation, une vingtaine depuis devant la commission diocésaine. Deux directeurs ont perdu leur vocation à Joyeuse, mais il n'y a eu aucun sujet pour l'Institut. Sans parler de l'assassinat du marquis d'Entremaux et de deux prêtres sous la Révolution, le peuple de Joyeuse se montra toujours féru de plaisirs, de bals et de fêtes baladoires. Ménestriers et saltimbanques sont nombreux ici, mais les offices peu suivis. Les 2/3 des hommes et une centaine de femmes oublient le devoir pascal. Joyeuse a fourni des membres au clergé, mais ceux-là gagnent de l'argent. Le pays a peu de conservateurs, et la municipalité est franchement républicaine et même radicale. L'école est à 300 mètres de l'église, ogivale, à une seule nef, avec croix latine et chapelles latérales. La page 233 est aberrante et doit être déplacée.

Lablachère

Interdiction des cérémonies extérieures du culte. Arrêté municipal du 10 Mai 1881. Origine: Beaumonts.com. AX 240-241.

Sœurs de Saint-Joseph à Lablachère. Origine: Beauzons. com AX 272.

Expulsion des Pères Oblats en 1880 (Nov.1880). Origine : Beauzons.com AX 258-260.

Maison de Chanaleilles : En 1885, Paul Aimé René de Chanaleilles, né en 1855, qui vivait à Orléans avec son épouse, prêta en 1885 son château de la Saumès à Lablachère, pour l'école libre, à la suite des expulsions de 1880. Il avait racheté cette terre en 1882 à M. Charousset, qui l'avait acheté de son père Louis Etienne Achille de Chanaleilles. Voir AX 204.

Rapport du F. Avit Bilon : Dans la 2^e moitié du 17^e siècle naquit à Lablachère, quartier de Montredon, un nommé Delille. Il devint médecin, et alla à Paris avec son épouse Marie-Anne de Pontet. Dégoutés de la vie parisienne, ils revinrent à Montredon. Allant voir ses malades, son cheval s'abattit et il ne put le relever. Il promit de faire élever une chapelle à la Vierge à cet endroit. Il ne tint pas sa promesse. Peu après, passant au même lieu, le cheval s'abattit de nouveau. Il fit alors construire un petit oratoire rectangulaire de 16 m2, dont il garda la clef, avec une belle statue de la Vierge, rapportée de Paris. Telle est l'origine du pèlerinage, qui commença en 1680. M. Delille fonda deux messes par mois. A sa mort et à celle de son épouse, leur fils céda l'oratoire à M. le comte de la Saumès de Chanaleilles qui l'agrandit. De nombreux miracles eurent lieu. Le curé Richard, né à Joyeuse, fut bientôt attaché au lieu. Sa famille possédant les terres alentour, il put agrandir, de concert avec le comte de la Saumès. Il céda à sa mort les terrains au pèlerinage ainsi que la maison qu'il avait fait construire. Pendant la Révolution, il dut se cacher; arrêté, puis conduit à Joyeuse, il fut sauvé par l'éclat de ses vertus et la protection de N.D. de Bon Secours. Après le Concordat, il revint à Bon Secours, où il remplaça la statue de la Vierge dissimulée par des fidèles. Le pèlerinage accueille près de cent mille pèlerins chaque année. L'ancien oratoire fut remplacé par une église à trois nefs en 1835 par M. Boisson, successeur de M. Richard. En 1846, Mgr. Guibert confia le sanctuaire aux Pères Oblats.

En 1810 vint à Bon Secours un nommé Boyer, ancien Frère des Ecoles Chrétiennes. M. Richard l'avait retenu, et lui avait acheté d'un nommé Chabert une petite maison avec un ha de terrain. Puis, trois autres Frères, au service du sanctuaire, qui ouvrirent bientôt une école. M. Richard, âgé et malade, fut aidé puis remplacé par M. Boisson. Les Frères s'étaient déjà découragés et retirés. M. Boisson acheta la maison Boyer pour 1400 F et une terre à côté. La nouvelle congrégation fut autorisée par Mgr Molin, et fut légalisée le 10 mars 1825. Il établit une école cléricale, mais l'un des abbés se maria. Le 22 août 1827, M. Boudet, devenu Frère François, entra au noviciat; il vint en 1830 comme directeur à Bon Secours et engagea une cuisinière pendant 19 ans. L'abbé Richard mourut en 1830, à 84 ans. Il fut remplacé par l'abbé Rivière. En août 1834, M. Vernet envoya 10 jeunes gens au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Avignon. Il les rappela 3 mois après au Bourg Saint Andéol, leur donna des noms et habits religieux, proches de celui des Lazaristes. F. François fut maintenu directeur du pensionnat. M. Boisson mourut en 1835, et fut remplacé par M. Deschanel, son ami et ancien supérieur du séminaire de Bg. St. Andéol. Conflit entre le F. Paul, directeur des Frères, et l'abbé Rivière. Le noviciat fut alors placé à Viviers sous la direction directe de M. Vernet. L'école de Bon Secours fut confiée à F. François, qui obtint son brevet. En 1839, inspection très favorable d'un inspecteur primaire. Les élèves se multiplièrent: 80 internes (3 classes), 50 à 60 externes (2

classes). En 1844, Mgr. Guibert, qui était Frère, évêque de Viviers en 1841, acheta la fabrique Lantouzet à Labégude et y transféra les Frères de Viviers sous la direction d'un Mariste. Le F. François devint instituteur communal de Lablachère en 1843, puis fut retiré à Saint Paul 3 Châteaux, en retraite. Les frères furent retirés de Notre-Dame en septembre 1854 (la rentrée était au 1er octobre, la distribution des prix fin août, les vacances au mois de septembre). En 1856, la maison fut vendue aux sœurs de Saint-Joseph des Vans. Seule resta l'école communale de Lablachère, dirigée par les Frères.

Celle-ci fut fondée par la commune en 1850 pour 3 Frères. 150 élèves au début, 110 aujourd'hui. Le clergé est favorable, mais la mairie (en 1890) est hostile. L'église paroissiale date du XII^e siècle, avec rajout de deux nefs latérales en 1820-1825. Le pays eut un château, à la famille de la Saumès ; les aînés prenaient le titre de marquis de la Saumès, les puînés celui de comte de Chanaleilles. Le château était à l'emplacement de la maison du fermier, et fut ruiné on ne sait ni quand ni comment. Le manoir actuel date de la Renaissance, et brûla par accident pendant la Révolution. La famille de Chanaleilles acheta pour 400.000 livres les propriétés de la duchesse de Joyeuse, qui rapportaient 50.000 livres par an. La Révolution les ruina. Le comte de Chanaleilles est mort le mois dernier (donc en juin 1890). Le pensionnat de Bon Secours fut ruiné par la concurrence de ceux de Largentière et des Vans. Il fut vendu aux sœurs de S. Joseph des Vans pour 16.000 F, et Mgr Guibert garda l'argent. En 1850, le maire Charousset et l'abbé Vivet créèrent une école communale à Lablachère, dans un local près de l'église avec une cour et un jardin. Il y avait 150 élèves en hiver en 1852, 99 en juillet. La commune faisait tarder les réparations. Il y avait 155 élèves en mai 1861, 20 de plus en hiver. 186 élèves, dont 40 gratuits, en 1866. A cette date, le maire Destremx, protestant, et son Conseil votèrent 400 F pour une 4^e classe. Mais cette 4^e classe eut peu de succès. Le 18 août 1867, M. Destremx demanda que les élèves fussent préparés à l'entrée au lycée d'enseignement spécial d'Alès. Il proposa une salle d'asile et le retrait de tous les élèves de moins de 6 ans.

Une 4^e classe fut ouverte à nouveau en 1874, mais fut supprimée faute de professeurs brevetés. M. Charousset redevint maire en 1876. Mais le traitement des 4 Frères n'était que de 1850 F en 1878. Le nombre des élèves était descendu de 180 à 160, celui des gratuits de 30 à 60. Mais la municipalité ayant « viré au rouge », elle obtint la laïcisation de son école aux vacances de 1882. Un des seconds avait fait fredonner des chansons royalistes. Le maire Malmazet en était agacé. L'instituteur laïque, un extravagant, se coula bientôt, mais son remplaçant était plus matois: 50 élèves, pour 2 classes. Malmazet interdit les processions. Il dut quitter sa boulangerie et descendre à Viviers où le gouvernement lui donna un bureau de tabac. Il avait fait des coquinerie qui eussent valu 20 ans de prison si les frères amis ne l'avaient protégé. Le comte de Chanaleilles offrit son manoir, et les Frères y transportèrent la part de mobilier dont le maire ne s'était pas emparé. Le curé était l'abbé Bondurand, qui était peu belliqueux. L'école libre s'ouvrit en novembre 1882. Le maire inscrivit à l'école laïque tous les enfants dont on n'avait pu présenter l'extrait de naissance. Il interdit aux Frères de recevoir des enfants de moins de 6 ans et de plus de 13, et envoya la liste de ceux qui restaient à l'école libre. Mais le 9 décembre 1882, il y avait 105 élèves chez les Frères, et 50-60 chez les laïques. En 1887, le nombre des élèves était tombé à 96, et celui des gratuits à 16. 100-112 élèves l'hiver, 85-90 en été. Les processions sont supprimées. L'école a obtenu 17 ou 18 certificats pendant qu'elle était communale, 31 depuis qu'elle est libre, dont 5 devant la commission officielle et 26 devant la commission diocésaine. Le local appartient toujours à la famille de Chanaleilles. Le château est un peu froid l'hiver, très bon l'été. Le 2^e étage n'est pas utilisé. Il y a deux cours, et une superbe allée de tilleuls. Mais il est en dehors du village, et à 800 mètres de l'église. La presque totalité des femmes et les 3/4 des hommes remplissent le devoir pascal, bien que la commune soit très divisée sur le plan politique.

Marius Devès: Notre-Dame de Bon secours en Vivarais, Privas, 1925, 154 p.

Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Bon secours. Lablachère, Annonay, 1930, 32 p.

Réouverture de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beauzons.com AX 268-269.

Visite de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beauzons.com AX 270-271.

Payzac

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1879 pour 3 frères, par la commune, puis par les bienfaiteurs. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Le mobilier, très bon, appartient aux Frères. Ni cour ni jardin; le local actuel appartient à Mme. Payan et à l'œuvre. 100 élèves au début, 75 en 1890. 5 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé et des autorités civiles. L'école communale étant sans titulaire, le maire Bastide se fit autoriser par son conseil à confier l'école à nos Frères. Le baron Chaurand, un des forts propriétaires, député en 1871 « s'était laissé bernier, comme tant d'autres naïfs, par l'adroit M. Thiers, en faveur de la République ». Il espérait, dit-on, devenir sénateur inamovible. Il était maire de St. Genix Laval où il habitait avec ses enfants une propriété provenant de sa défunte épouse. Le 8 février 1879, conventions entre M. Bastide et les Frères: 1700 fr pour 3 Frères. Le curé était l'abbé Bécamel. M. Chaurand pensait obtenir des Frères sans que la commune ne s'impose aucun sacrifice. Aussi fut-il très indisposé. Ce qui ne l'empêche pas, le 5 mars 1884, de solliciter un 3^e Frère. Il y avait 110-120 élèves. Un 3^e poste fut refusé. L'école fut laïcisée en 1885, malgré les protestations de la municipalité et des habitants. IL paraît que le curé, ayant l'ancien instituteur Peyron pour chantre, tenait peu aux frères. Mais ensuite, il fit bâtir une école de deux classes, et promit 1500 fr de traitement, avec l'appui de la mairie. L'école libre fut ouverte en octobre 1886 : 60 élèves dont 10 gratuits, 75 élèves tous payants, car la Conférence de St. Vincent de Paul de Payzac paye pour les indigents. Le comité se compose de M; le curé, Bastide, maire, Payan, trésorier, etc. M. le baron Chaurand en était mais s'est retiré suite à une boutade. L'école laïque n'a que 12 petits républicains, et celle des filles 1 seule élève. Pendant l'absence des Frères, les laïques manifestèrent devant leur école. Certaines mères de famille furent condamnées à Largentière à quelques jours de prison. « C'est ainsi que la république sait se faire aimer ». Le logement est fourni par Mm. veuve Payan, et le comité paye les prix. La religion est en honneur ici: peu d'hommes oublient le devoir pascal. Cette école a fourni 5 sujets à l'Institut, dont un décédé.

Sablères

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1877 pour 3 Frères, par la commune. L'école fut payante, puis gratuite. Traitement de 1800 fr fourni par la commune, qui payait aussi le mobilier. 110 élèves au début, 118 aujourd'hui. 10 bons sujets pour l'Institut. Très bon appui du clergé et des autorités civiles. Chant libre à l'église. Le village n'a que des communications très scabreuses avec l'extérieur. Fin août 1877, le conseil municipal demanda au Préfet l'autorisation de confier l'école communale à 3 Frères. L'Etat fournit 1900 fr pour l'achat de mobilier, le 5 décembre 1877. La commune a donc fait exécuter des réparations et les Frères ont acheté le mobilier. Mais le Préfet ne veut payer que le mobilier réglementaire, dont le contenu est dans le dernier n° du Bulletin de l'Instruction Primaire, et qui équivaut à 600 fr pour un instituteur. Le traitement fut de 900 fr pour le titulaire, 700 fr pour l'adjoint. 60 à 80 élèves gratuits, puis tous après 1881. Cours d'adultes pendant 2 ou 3 ans, avec 20 ou 30 personnes. Après les élections municipales du 6 mai 1888, les républicains protestèrent contre Fournier Joseph et Salel Antoine Auguste, qui avaient fait de la

propagande républicaine le jour des élections. « Nous certifions en outre que les Frères instituteurs n'ont cessé de faire une propagande acharnée depuis trois ou quatre semaines, s'introduisant et parcourant les hameaux de la commune, à faire distribuer des brochures ou des professions de foi, des journaux, de manière à détourner les électeurs républicains pour les enrôler à la liste réactionnaire, employant le mensonge et la calomnie. » Ils font le même travail pour toutes les élections, en lisant « le Patriote » (« Chronique Patoise ». En conséquence, les républicains (Ribeyre Eugène, adjoint et membre du Comité républicain, Meyrand Antoine, idem, Couderc Jean, idem, Barbut Maurice, idem, Prathony Baptiste, négociant, Theyssier, facteur rural) demandèrent la laïcisation de ces « ensoutanés ». Protestation du maire Benjamin Fayolle et de ses amis (9 personnes, élues du 6 mai), qui déclarent que les congréganistes n'ont fait de la propagande pour aucune liste, n'ont distribué aucun journal, etc. D'ailleurs, le sieur Ribeyre et consorts n'ont point de garçons pour envoyer à l'école, et ils demandent la laïcisation par simple vengeance d'avoir été battus. Ribeyre était un ancien maire. Il n'y eut pas d'invalidation des élections ni de laïcisation de l'école. « Les municipaux se disent républicains la plupart sans bien savoir ce qu'est notre République, et parce qu'ils ont besoin du secours de l'Etat. Si le comte de Paris arrivait, ils retourneraient vite leurs vestes. En attendant, ils tiennent fortement aux Frères et veulent les conserver à tout prix. »

Le curé Martin Ferrand défend aussi les Frères. Il est là depuis 18 ans, à la suite de son oncle qui avait dirigé la paroisse pendant 30 ans. La maison fut agrandie et réorganisée en 1885. Le F. Directeur fut dénoncé comme ayant fait prier les élèves dans les classes: c'est faux. Il les fait prier dans la sacristie. « L'inspecteur, un protestant, arriva au pas de loup, par un temps de pluie et juste à l'heure où les frères étaient censés s'occuper de choses prohibées ». En fait, le directeur corrigeait une dictée au tableau. Il invita l'inspecteur à partager le repas des frères, puis l'accompagna dans une commune voisine. Rencontrant un dénonciateur, il lui fit un grand salut : l'inspecteur promit de mettre les énonciations au panier. L'inspecteur rendit au maire une visite, et fit l'éloge de l'école des Frères, et le répéta chez l'instituteur voisin. Il reste une soixantaine d'élèves en été. A cause des tricheries des commissions, les frères n'ont présenté que trois élèves au certificat. Ils ont réussi. Le bruit ayant couru qu'on voulait laïciser, la population s'ameuta et s'arma de gourdins. Ce fut une fausse alerte. Le local a une cour non close et un jardin suffisants, tout près de l'église. Celle ci ne date que de 1872 : romane à 3 nefs, un peu irrégulière. « Grâce à son isolement, la paroisse reste bien religieuse, les sacrements sont bien fréquentés, et l'on peut compter ceux qui négligent le devoir pascal. Le clergé diocésain compte nombre de sujets nés à Sablières. »

Valgorge

Rapport du F. Avit Bilon : Fondée en 1851 par la commune et le curé Delenne pour 3 frères. Ecole communale payante. Traitement de 1900 f fourni par les ressources légales de l'école. Le premier local fut fourni par la commune. L'actuel lui appartient toujours. Il est éloigné de l'église. 75 élèves au début, 100 aujourd'hui. 24 certificats d'études, nombreux sujets pour l'Institut dans le canton, bon appui du clergé et des autorités civiles. Description du château de Chastanet et de la vie de Charles de la Fare, tirées de l'ouvrage d'Ovide de Valgorge. Le bourg chef-lieu de Valgorge s'appelle le Villard. Saint-Martin est le chef-lieu de la paroisse. Le château et la vallée seuls ont le nom de Valgorge. Ovide Valgorge mourut subitement en sortant de table en 1855.

L'école communale était tenue par un laïque avant l'arrivée des Frères. Le curé Delenne et M. de Valgorge, conseiller général, demandèrent des Frères en 1851. Le F. Jean Baptiste répondit que l'Institut venait de recevoir l'autorisation légale, et qu'il fallait d'abord satisfaire ceux qui l'avaient aidé. Mais il envoya quand même 3 Frères dès 1851. Les bâtiments appartenaient à la commune. Le curé Delenne paya la prime, le mobilier, de sa poche ou par des quêtes. Les Frères prirent une partie de la cour pour faire un jardin. « Nous vinmes le 3 aout 1853, accompagné du F. Louis Régis, alors directeur à Largentière. La distance étant assez grande, les chemins absents, et les sentiers rocailleux, il avait loué deux montures à longues oreilles, couverte, chacune, d'un sac de paille. Bien que les bêtes et les sacs n'eussent rien de prétentieux, les habitants simples de ces montagnes nous avaient pris pour des évêques. Les femmes et les enfants s'étaient mis à genoux, et les hommes avaient quitté le bonnet de laine pour nous saluer. Cette simplicité avait fort réjoui notre compagnon ». Il y avait 42 élèves, dont 15 gratuits.

Une cloche s'était détachée peu avant du campanile, et avait écrasé un pénitent en robe de chœur, pendant la sortie d'une procession de la Fête-Dieu, un peu avant août 1853. Moyenne des élèves: 77, dont une cinquantaine de payants, vers 1862, puis 102 après la loi de gratuité, l'école étant restée communale. L'église fut remplacée par une nouvelle en 1870, sous le curé Monassier. Elle n'a pas encore de clocher, à 100 m de l'ancienne. Une école neuve a été construite entre l'église et le Villard en 1884, avec cour et jardin. Les Frères font apprendre le catéchisme dans les classes en dehors des heures scolaires. Le F. Directeur, bon musicien, reçoit 35 f pour le chant des messes en semaine. La paroisse a fourni 5 sujets à la province, et une vingtaine pour les autres paroisses du canton. 24 certificats d'étude. En 1868, le F. Directeur dut convoquer le curé Monassier pour se faire payer devant le Juge de Paix. Une brouille s'en suivit, et le directeur dut être changé, puis M. Monassier, par M. Fabre en 1876, puis par M. Nègre, en 1883: il ne s'occupe guère des frères « qu'à la grille ».

M. Deligans, ancien notaire, est maire et conseiller général depuis 1872, est populaire et tient à le rester. Il s'est opposé trois fois à la laïcisation. Mais quand la loi sera appliquée, on ne saura où loger l'école libre. La paroisse de Valgorge compte 300 personnes, celle de Chastanet 900. Les 2/3 des hommes et la presque totalité des femmes sont assidus aux offices et remplissent le devoir pascal. Les châtaignes, les pommes de terre, le seigle, le fourrage, les animaux, les porcs, sont les seuls moyens d'existence. Il n'y a pas de riches, mais les gens sont assez à l'aise. En 1891, le maire a pris les devants pour laïciser. Il n'a pas fait comme son frère, maire de Mayres, qui a transporté le matériel dans l'école des Frères en dépit de l'Inspecteur. A Valgorge, on a logé les Frères dans une ancienne école des Sœurs. Les choses en sont là le 1er octobre 1891.

Chassiers

Rapport du F. Avit Bilon : Maison fondée en 1853 pour 3 Frères par la commune et des souscripteurs. D'abord communale payante, maintenant libre gratuite. Mobilier payé par les souscripteurs. Le local primitif, à la commune, était bien. Le local actuel avec cour et jardin appartient à M. Soulerin. 90 élèves au début, 55 aujourd'hui. 12 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut, très bon appui du clergé, autorités civiles indifférentes. L'église fut construite par les Bénédictins au XIII^e siècle, copie de celle de Largentière. Bases romanes ainsi que piliers et chapiteaux. L'abside hors de proportion indique une destination monastique. A côté de l'église était une tour appelée la tour de l'abbé, quoique le monastère n'eut plus tard qu'un prieur (O. de Valgorge). Les moines ont disparu lors des guerres de Religion. L'école fut fondée en 1853 par la commune et des souscripteurs présidés par M. Payan. La rétribution mensuelle était de 2f. 50 en 1874, l'abonnement à 12 fr. Les élèves étaient peu assidus. Les frères et les classes étaient bien logés dans l'antique château, le jardin avait 1200 m² plantés d'arbres fruitiers et de vignes. 75 élèves, dont 58 payants vers 1874. Vers 1888, le maire était M. Vital, un ambitieux sans caractère. L'un de ses fils, marchand de vin, fut condamné comme falsificateur et perdit ses droits civils. Le père le fit réhabiliter et invita tous les « gros bonnets » de l'arrondissement à un banquet monstre. On lui demanda en plus de remplacer les Frères par des laïques. Le curé Roure était en place depuis 3 ans. Le Frère supérieur l'informa qu'il était seul laïcisé. M.

Roure décida de laïciser les deux autres, et fonda une école libre et gratuite, trouva le local et la rétribution des 1.800 fr. des 3 Frères, avec l'aide de M. Giraud, l'un des premiers négociants de Lyon, qui a une grande usine dans la paroisse, et de M. Soulerin, qui lui offrit le local. L'école fut ouverte le 24 septembre 1888. L'école laïque n'avait qu'un élève. L'instituteur finit par réunir 12 élèves de la commune et 5 de Largentière. « L'instituteur les conduit à l'église et fait crier sur les toits qu'il les fera prier et apprendre le catéchisme l'année prochaine comme les frères. Sa chère moitié dirige l'école supérieure des Filles de Largentière et a le plaisir de l'héberger et de prendre ses repas avec lui chez elle, moins le dîner. C'est très édifiant ! » L'instituteur tient à conduire lui-même ses élèves à la 1^o communion. La paroisse a une soixantaine de Pénitents Blancs qui s'occupent du chant. Le maire M. Vidal donna 200 fr, et la mairie donne 100 fr par an. La proximité et l'ardeur républicaine de Largentière nuisent à Chassiers, mais les offices sont suivis et la grande majorité des hommes font leurs Pâques. L'usine de M. Giraud occupe 600 personnes « du sexe » et il y a beaucoup de mûriers.

Joannas

Albert Rey : Joannas d'hier et d'aujourd'hui. Vaison, Bonne Presse du Midi, 10 octobre 1932, 278 p. Bib. A.D.A. 3402.

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1863 pour 3 Frères, par MM. Tourvieille, Reynaud et son oncle. D'abord école communale gratuite, idem actuellement. Traitement fourni par l'Etat. 125 élèves au début, 84 aujourd'hui. Bon appui du clergé. Autorités civiles indifférentes. Le nom de la commune viendrait de « chat-huant », « djiounel » en patois, francisé en Joannas. La Révolution semble avoir respecté le château de Joannas, mais M. Suchet, à qui il a ensuite appartenu, ne fit pas si bien. Aimant trop le jus de la treille et étant criblé de dettes, il fit abattre les tours et en vendit les pierres pour avoir de l'argent. Le manoir semble avoir eu sa chapelle, si on en juge par une fresque qui existe encore et qui représente un personnage semblant prêcher. L'église date de 1488, mélange de roman et d'ogival. D'abord une seule nef, puis les principales familles construisirent des chapelles latérales, transformées en nefs avec fenêtres vers 1840. Le curé fit abattre le campanile et remplacer par un clocher. La paroisse a 200 habitants de moins que la commune. Les habitants restent fort religieux, presque tous assidus aux offices et remplissant le devoir pascal. Il y a une soixantaine de pénitents, qui communient à Noël et à l'adoration perpétuelle. Avant les Frères, la commune avait un laïque, M. Durant, qui engageait ses élèves à se faire Frères. Cependant, M. Nouzaret, curé de Joannas, qui possédait une partie de l'ancien manoir, voulut une école congréganiste. C'est M. Trouvieille-Reynaud, professeur de dessin à Annonay, qui fut chargé de la négociation. Il exigea le secret de la vente. L'abbé Nouzaret fit une vente fictive de sa partie du château, une terre et une vigne. Reynaud paya 1000 fr de réparations, un capital de 18.000 fr dont les intérêts devaient servir à l'entretien de trois Frères. M. de Logères offrit 400 F par an pour rendre l'école entièrement gratuite, mais M. Reynaud les offrit alors pour ne pas partager le mérite de la fondation. L'école ouvrit en 1863, mais le décret impérial autorisant cette "vente" ne date que du 28 novembre 1868. Le 26 mars 1874, le F. Malachie acquit encore pour l'Institut du nommé Demoulin une écurie, une chambre au-dessus et une partie du galetas, pour 800 fr. 106 élèves, plus quelques forains qui payaient seuls la rétribution scolaire. Le nombre tomba à 55, gratuits, à cause de la fondation voisine de Rocles. En 1882, grâce à 200 ou 300 fr de M. de Logères, enfin toléré, il y avait un 3^o Frère. En 1875, on fit figurer un certain nombre de faux payants, dont les Frères acquittaient les contributions. M. de Logères, maire, se prêta à ce jeu. IL fallut refaire la toiture en 1881. La châtaigneraie avait été vendue vers 1865 à un nommé Lajus, pour 1200 fr dont la moitié seulement furent payés. L'enclos permettait de nourrir des poules et des lapins, mais nuisait aux études à cause du temps nécessaire. 70 élèves en 1887, puis autour de 90. M. Reynaud mourut en 1878, et le curé Nouzaret en 1880, remplacé par M. Rouveure. Les frères firent apprenre le catéchisme en dehors des heures réglementaires. Le rez-de-chaussée contient deux bonnes classes et la cave ont leur sortie dans la petite cour intérieure. Quatre appartements au 1^{er} étage, lui-même voûté. Le grenier lui-même était voûté, mais Suchet fit vendre les pierres. Le jardin est vaste et bien tenu, la vigne, plantée depuis 3 ans, va bientôt produire et la commune ne paye aucun loyer à l'Institut.

Largentière

M. André : Les filles de la Charité à Largentière, R.V. 1981, p.60-62.

Maurice André : Les journaux publiés à Largentière (1821-1957), R.V. 1976, p.229-236.

Voir l'affaire du « crâne du comte de Saillans » en U 1-2. Ce fut le curé Cornut qui le plaça en 1894.

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1838 pour 3 Frères, 12 présentement, par la commune et le curé Martin. Ecole communale payante avec pensionnat au début. Aujourd'hui: idem, gratuite avec pensionnat. Local primitif insuffisant, fourni par le curé Martin. 300 élèves au début, 230 aujourd'hui. Excellents résultats scolaires: 240 certificats, 5 brevets, 5 admis aux Arts et Métiers. 8 sujets pour l'Institut. Bon appui du clergé, autorités civiles hostiles.

La position de la ville a été marquée par les mines de plomb argentifère, à qui il fallut des ouvriers et des logements proches. Elle se divise en deux quartiers: celui de France et celui de Sarrazine, ce qui laisse penser que les sarrasins ont exploité ces mines avant les Français (sic). Attaque des hérétiques en 1562 sur le couvent des Cordeliers, et en 1581, où le château fut pris et pillé, ainsi que l'église et les couvents. Louis Rouchon né à Largentière el 26 mai 1751, opposé aux démagogues de 1793, s'engagea dans l'armée. Député au conseil des Cinq-cents, dont il démissionna. Elu à la Chambre des Députés sous la Restauration. Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse, en fit un avocat général, puis conseiller à la Cour d'Appel de Lyon. Il démissionna en 1834 et mourut en 1836 (Ovide de Valgorge). Vers 1830, le curé-archiprêtre Martin, et le maire Taverny appelèrent les frères de Lablachère pour diriger une école. Un de ces frères s'étant mal conduit, ils furent renvoyés. Ils furent remplacés par des frères du Puy, transfuges de Viviers, sous la direction d'un nommé Boudarel. Ces frères quittèrent la congrégation du Puy tout en gardant leurs écoles. Puis, Boudarel se maria. Le maire et le curé demandèrent d'autres Frères à M. Vernet en 1838, mais le curé s'était adressé d'abord au Père Champagnat, qui dut refuser, l'évêché de Viviers lui faisant défense par l'archevêché de Lyon de placer des Frères en Ardèche. Il y en avait déjà à Boulieu et à Peaugres. Il vint donc des Frères de Viviers, sans rétribution fixe autre que les 700 f que la commune donnait pour les pauvres. Boudarel ferma son école et se fit clerc de notaire, puis la reprit; un nommé Veyrend en tenait une autre. Malgré cela, les Frères eurent bientôt 300 élèves, 330 en 1840. Après la réunion des Frères de Viviers en 1844, on exigea 400 fr par Frère et par an. M. Martin devint vicaire général et dut quêter les 200 fr manquant. IL donna sa maison à la ville le 3 avril 1851, en l'étude M^o Félix Rouvière. Elle était donnée pour être remise aux Frères de la Doctrine Chrétienne pour une école. En cas de changement d'affectation, elle devait être vendue, 6.000 fr données aux héritiers de M. François Xavier chevalier de Rochemure, décédé à Lyon, 3.000 à l'hospice St. Vincent de Paul, 3.000 à la fabrique de Largentière. A l'époque, le maire de Largentière était Jean Charles Victor de Fages de Latour de Rochemure, rentier; il accepta la donation, et le conseil municipal fit de même le 12 août 1850. Les Frères y avaient deux classes pour les internes et autres élèves payants (60), et deux pour les gratuits (125). Rochemure était aussi conseiller général. En 1862, le pensionnat était supprimé, et les 4 classes comptaient 175 élèves.

Le curé Léorat fit une demande le 9 février 1863 pour avoir un pensionnat, arguant du succès de celui de Laurac, ouvert par les frères d'Avignon (60 pensionnaires). Projet sans suite du fait des finances de l'Institut, qui demandait à la commune de faire les frais; à partir de 1866, on passa à 6 classes, avec 175-255 élèves, dont 12-53 pensionnaires, 20-26 caméristes, 10-20 externes surveillés, 68-102 externes gratuits. En 1873, 250 élèves, dont 40 pensionnaires, 80 caméristes et 120 gratuits. Le 14 novembre 1882, création de trois postes d'adjoints. Il y avait alors 195 élèves, dont 37 pensionnaires payant de 300 à 350 fr, 14 caméristes, 40 externes surveillés et 114 externes. L'établissement avait une fanfare. Le député Vielfaure, partisan de la laïcisation, ailleurs, faisait un discours aux distributions de prix des Frères. Cependant, il parla de laïcisation en janvier 1886. Le curé Léorat mourut en 1876. Les 6 classes ont encore 230 élèves. L'école a eu 214 certificats d'étude, 5 brevets d'instituteurs, 5 admissions aux Arts et Métiers, 2 aux Ponts et Chaussées et 2 aux Postes. L'école a eu le 1er prix au concours géographique de Lyon en 1881, les 2 premiers prix à l'exposition scolaire d'Aubenas en 1882. 8 sujets pour l'Institut, fournis par le pensionnat. Les citadins sont trop amis de leurs aises, et manquent d'énergie. Il y a 12 Frères présents à la maison, un bâtiment ancien, un neuf et des jardins et des terrasses qui sont à la ville. L'ancien bâtiment fut donné par le curé Martin, et a été construit par des religieuses qui n'ont pas eu le temps de l'habiter avant la révolution. Le bâtiment neuf a été construit légèrement, et donnera peu de plus-value lors de la laïcisation. La cour et les jardins sont loués, avec une tour qui fait partie des anciennes fortifications. Le bail doit s'achever le 25 juin 1895. On prête à la municipalité l'intention d'installer l'école laïque dans une maison voisine. Le curé et le nouveau député, M. Blachère, comptent sur une maison dite "des colonnes", ancien hôpital, pour installer le pensionnat.

Laurac-en-Vivaraïs

Benoit d'Entrevaux : Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13 p.

Montréal

Gras : Montréal et la pratique religieuse (1865-1997), 1997, 39 p. Bib 4° BR 802.

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1842 pour 1 frère, 2 actuellement, par la commune. Ecole communale payante, actuellement gratuite. Le mobilier appartient à la commune. le presbytère fut le local primitif, la cour et le jardin étaient au curé. 35 élèves aujourd'hui, nombre inconnu au début. Clergé et autorités civiles très favorables. La commune avait 568 hab. en 1890. La commune eut une école confiée à un laïque dès 1833, mais cela ne satisfait ni les habitants, ni le curé Pastré, ni l'abbé Fayolle, qui fut supérieur de la commission d'examen pour le brevet, et qui était de Montréal. Le premier frère fut remplacé par un ancien des Ecoles Chrétiennes, dont la conduite louche le fit renvoyer de l'Institut. Un 2° frère fut ajouté en 1853. Il y avait 60 élèves dont une vingtaine de gratuits. Les frères élevaient des lapins et des abeilles. Le curé Pastré fut nommé curé-archiprêtre de Chomérac. Le maire, M. Ferratier, instruit et un peu voltairien, préférerait peut-être les laïques, mais il a contre lui toute la population et les conseillers « sauf ceux qui ne valent pas les quatre fers d'un cheval ». En septembre 1881, 37 élèves, dont 12 payants. On fit un cours d'adulte qui en compta 30. La paroisse compte 4 frères, 16 prêtres, dont M. Fayolle, supérieur des Basiliens, 5 séminaristes. « Bien que rapprochée de Largentière, qui est un nid de républicains et de désordre, la population de Montréal reste conservatrice et religieuse. »

Rocles

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1873 pour 3 frères, par la commune. L'école était communale payante, traitement de 1800 fr fourni par les rétributions scolaires la commune et l'Etat: 1400 fr, 1800 fr actuellement. L'école est toujours communale, mais gratuite. Mobilier payé par souscription, de bonne qualité. Le local primitif est insuffisant, fourni par la commune, avec cour et jardin. 105 élèves au début, 115 aujourd'hui. Clergé nombreux, autorités civiles très favorables. La montagne du Champ du Cros et celle de la tour de Brison sont dans la commune. Châtaignes, seigle, peu de froment, fourrage, vigne et mûrier. Il n'y a ni riches ni mendiants. Le repos dominical est bien respecté, et la population est restée bonne. L'église est récente, romane, à une seule nef. Il y avait une école de filles tenue par des religieuses, une de garçons par un laïque, mais le maire Deroudilhe, l'adjoint Balazon, poussèrent le curé Bécamel à demander des Frères. Le curé prévient que les Frères seront réduits à une vieille et triste pièce où on les fera longtemps « attendre et gémir »; la municipalité compte sur une dépense de 7 ou 800 fr. Il demande au Supérieur d'exiger une maison selon ses plans, avec un jardin clos, un traitement convenable, 1500 fr pour le trousseau, etc. Le Supérieur répondit dans le sens du curé. Le 24 août 1872, le maire renouvela sa demande auprès du Supérieur de Saint-Genix Laval.

Les classes furent ouvertes le 9 mai 1873. Pas question de prime, semble-t-il. 116 élèves, dont 60 gratuits. M. Bécamel fut nommé curé à Saint Alban sous Sampzon. Les enfants fréquentaient très irrégulièrement l'école, et le niveau des études laissait à désirer. « Il est vrai que le catéchisme, une bonne lecture, une écriture bien lisible, un peu d'orthographe et les quatre règles suffisaient largement à ces braves gens, pour cultiver le sol de leurs âpres montagnes ». Les élèves furent tous gratuits depuis le 1er octobre 1881, « selon la méthode républicaine ». M. l'abbé Ricou remplaça M. Bécamel en 1879. Il fut calomnié auprès de son évêque par des paroissiens mal avisés. Il se retira chez les Jésuites après deux ans et y mourut. M. Charrière lui succéda pendant un an; mais le vicaire prenant le haut du pavé, il se retira à Aubenas. M. Nègre vint ensuite, mais fut nommé curé de Valgorge quatre ans après. M. Barbe fut nommé, vint, s'effraya et s'en alla bien que son mobilier soit déjà arrivé. Pusi, M. Chazalon, qui tomba malade en 1889, et ne fut point remplacé, sinon par un 2° vicaire. La paroisse est sans curé depuis 10 mois. « Ici comme ailleurs, la loi scélérate gêne les Frères pour l'enseignement religieux. Ils ne peuvent préparer les enfants admis aux premières communions par des retraites comme ils le désireraient, mais ils font ce qu'ils peuvent. Ils font dire les prières, réciter le catéchisme dans le local scolaire, en dehors des heures de classe. »

« Les parents ne tenant point au certificat d'études qu'ils savent n'avoir aucune valeur, les Frères n'ont pas présenté d'abord des élèves pour ce certificat, ils en préparent 4 présentement. Comme la plupart des paroisses peu fortunées, Rocles a fourni un grand nombre de prêtres, de religieuses et de frères... Mgr Jaussen, évêque « in partibus », est né ici. Le bâtiment de l'école comprend aussi la mairie, dont la sortie est indépendante.

Sanilhac

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1872 pour 3 Frères, comme école communale payante, et maintenant école communale gratuite. Traitement de 1300 f. fourni par les ressources légales de l'école et quelques dons. Le mobilier a été payé par la commune, local insuffisant mais commode. 57 élèves au début, 75 aujourd'hui. 5 sujets pour l'Institut et beaucoup pour les Frères des Ecoles Chrétiennes. Clergé et autorités civiles favorables. Chant payé 50 f. D'après l'ancien curé Duroure, l'église aurait été créée au V° siècle par des moines qui auraient défriché le pays. Le nom voudrait dire : « lieu sain ». Les huguenots saccagèrent cette église en 1565, et le culte catholique ne reparut qu'en 1600. Les huguenots étaient sous la protection du sire de Brison. La tour de Brison remonterait pour les uns aux Sarrasins qui vinrent exploiter les mines argentifères proches, et les autres la font remonter à l'occupation anglaise (?). En 1665, on avait construit l'église actuelle, et il n'y avait plus de protestants dans le pays.

Légende de la tour de Brison : le seigneur de Brison, parti aux Croisades, apprend que sa femme va se remarier avec un autre seigneur. Il fait un pacte avec le Diable, et se retrouve à Brison où il défie son rival. En traversant la mer, le Diable menaçait Brison de le jeter dans la mer. Le seigneur répondait : « File, gredin ! » Brison et son rival meurent au cours du combat, mais Brison a le temps de se réconcilier avec Dieu. Le diable furieux n'a d'autre ressource que de se venger en venant chercher, chaque année, le même jour, une pierre de la tour.

La population reste « bien religieuse », avec un peu de routine prétendent certains. A côté des châtaigniers et du seigle, on voit le froment, les mûriers, les oliviers et la vigne. L'école était tenue par un laïque, Sautel, qui s'occupait plus de ses terres que de ses élèves. Aussi, le maire Guigon et le curé Vidal demandèrent-ils des Frères. Le maire donnait 2 à 300 f, et les frères chantaient les messes des morts en échange de 50 f. 58 élèves dont 40 payants, la commune payant 0,50 f pour les gratuits. A la promulgation de la loi sur la gratuité, le traitement fut réduit à 1000 f, le directeur n'ayant pas d'adjoint officiel. Il élevait des lapins et des poules, ce que lui reprochait le curé. Le F. Directeur fut remplacé en pleine année scolaire à cause d'un conflit avec son adjoint, mais le curé et le maire, toujours M. Guigon, le redemandèrent. La commune portait chaque année un traitement suffisant, mais il était rayé par le Préfet. Le conseil municipal accepte de payer 200 f par un moyen détourné. Le Directeur revint, et y est encore, avec 1000 f, plus 300 f de M. Guigon, plus le chant, etc. Le curé Sauze vient d'être nommé archiprêtre du Cheylard, et a été remplacé par l'abbé Viannet. Il y a 75 élèves, dont le nombre baisse de moitié pendant les vers à soie. Ils sont tous gratuits selon le mode républicain. Les sœurs ont été laïcisées en février dernier, mais M. Sauze leur a fait bâtir une maison, et en attendant leur réouverture, « la femme » qui les remplace a 6 élèves. La paroisse a fourni une quinzaine de Frères aux Frères des Ecoles Chrétiennes, qui les ont achetés, et 5 pour l'Institut. Les parents et les élèves ne tiennent pas au certificat, « qui ne donne droit à rien, qui est souvent le résultat de la filouterie ». Le local appartient à la commune et à M. Bastide; il aurait besoin de fortes réparations. M. Bastide espère laisser les frères dans la partie qui lui appartient, mais « les frères n'ont aucune raison de le désirer ».

Vinezac

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1872 pour 3 Frères par la commune, puis par un Comité. Ecole communale payante, puis gratuite, devenue libre et payante. Traitement actuel: 1.500 f fournis par la commune et les rétributions, puis le comité. Le local, cour et jardin, appartiennent au maire, M. Bastide. 85 élèves au début, 65 en 1890. 35 certificats d'études, 2 sujets pour l'Institut, bon appui du clergé et des autorités civiles. Le vieux château de Vinezac n'a conservé qu'un débris de tour, et dans le fond d'une cour creusée dans la roche vive une porte ouvrant sur un escalier à vis, au 1er étage une fenêtre à plusieurs pans d'enfoncement, et au 2° un mâchicoulis évasé et découpé en meurtrière à sa partie inférieure. Le nouveau château, adossé à l'ancien, manque de caractère architectural, mais deux des salles basses sont ornées de beaux bas-reliefs en plâtre, datant du XVII^e siècle, et reproduisant des œuvres de Mignard, Lebrun, avec une teinte de Callot (?). Dans la 1^o salle quatre cariatides représentant les saisons soutiennent les retombées de la voûte; entre, guirlande de jasmin, et en face deux danseurs enveloppés dans une guirlande de roses. Le dessus des portes est orné de joueurs de viole, cornemuse, flûte et guitare. Sur la cheminée, sous un écusson surmonté d'une couronne de marquis, un génie qui surprend ceux qui le regardent. Dans la 2^o salle, système complet d'ornementation à pilastres incrusté d'arabesques avec aigles et colombes et à corniches saillantes. Au centre brille le Soleil, et l'entablement du fond est complété par des personnages mythologiques. L'ensemble imite l'un des boudoirs du château de Chantilly. L'école de Vinezac fut dirigée par des laïques de 1834 à 1871. A cette date, la population vota pour les conservateurs. Le curé Fabre et le maire Bastide prirent contact avec l'Institut. Le traitement fut fixé à 1275 f les premières années, 1500 f ensuite, les rétributions des forains allant à la commune. L'école fut ouverte en février 1872. Nombre d'élèves: de 85 à 95. Les frères habitaient un local neuf quand les « rageurs » de la préfecture les en chassèrent en novembre 1885, malgré le Conseil municipal (dont 4 républicains) qui voulait les garder. Mais il y avait une pétition de 4 « chenapans ». Le premier mourut subitement, le second après 3 jours d'une maladie violente, le 3^o fut écrasé sous son char, et le 4^o resta chenapan. M. Bastide, maire, était possesseur du nouveau château, et s'empressa de l'offrir pour les Frères. Il paya les réparations et le matériel. L'inspecteur primaire exigea que les cabinets puissent être surveillés, que la fosse ne puisse empoisonner un puits éloigné, etc. L'école laïque avait près de la moitié des élèves ; un dimanche, les deux instituteurs installèrent leurs élèves dans l'église à la place de ceux des Frères. Le curé Riou, qui remplaçait M. Fabre depuis 12 ans, intervint, mais fut insulté par l'instituteur sous les yeux des élèves. Le maire intervint pour le faire obéir. Le titulaire a plusieurs fois répliqué au vicaire pendant le prône, et l'a insulté à propos du catéchisme. Les écoles des sœurs furent laïcisées à la même époque.

L'école a obtenu 35 certificats d'études, dont 5 à Vals devant la commission diocésaine. L'école laïque des filles est tenue par la femme de l'instituteur; l'adjoint en a une, mais il lui préfère le jus de la treille. Le maire et les frères occupent le château : le rez-de-chaussée appartient à un cafetier; le premier renferme la mairie, deux pièces et une sorte de salle des pas perdus. Au 2^o, il y a 2 classes assez bien et quatre appartements. Il y a une cour, trop chaude en été, mais pas de jardin. Le local est à 200 m de l'église. La population souffre beaucoup de la crise de la vigne, et vit surtout du mûrier. Il y a une confrérie composée d'une trentaine de pénitents « comme la plupart des paroisses de l'arrondissement. » A Vinezac, ce sont des pénitents noirs, ailleurs, des blancs. La population est divisée en deux camps: les républicains et les conservateurs. Ceux-là sont assez assidus aux offices.

Beaulieu

Rapport du F. Avit Bilon : Fondée en 1856 pour 3 Frères par la commune. Ecole communale payante, école communale gratuite aujourd'hui. Traitement de 1900 F fourni par la commune et les rétributions. Mobilier payé par une quête, mobilier scolaire par la commune. Local primitif malsain. 70 élèves au début et maintenant. Bon appui du clergé, autorités civiles favorables. M. l'abbé Charrier était curé, et M. Malignon en était le maire en 1856. Les classes avaient environ 70 élèves en hiver. L'abbé Crozier, successeur de Charrier, se plaignit de ce que le seul frère qui ait un brevet soit cuisinier. Le 8 février 1883, le sous-préfet annonça que le ministre avait accordé un poste de maître-adjoint. L'abbé Crozier s'est aliéné une partie de la paroisse en se faisant bâtir un logement princier et « en laissant Notre-Seigneur dans le taudis où il réside depuis des siècles ». La préfecture a essayé trois fois la laïcisation, mais le maire Deleuze s'y est énergiquement opposé. Il a été remplacé par M. Blachère, neveu de l'ancien député de ce nom. L'école n'a obtenu que 6 certificats depuis 1877. Les petites filles jettent des fleurs pour les processions de la Fête-Dieu. « La population est relativement religieuse. Les offices et les sacrements sont assez bien fréquentés. Le passage de la voie ferrée du Teil à Alais a pourtant nui à ces braves gens ». Le local est rapproché de la pauvre église, « dont les paroissiens n'ont pas lieu d'être fiers: par contre, M. le curé est princièrement logé ».

Berrias

Rapport du F. Avit Bilon : L'école a été fondée en 1854 pour 3 frères par la commune et M. de Malbosc. Elle était d'abord communale et payante, et aujourd'hui elle est libre et presque gratuite. Traitement de 1600 F fourni par la commune, les rétributions,

ensuite par un comité. Mobilier payé par une quête. Mobilier scolaire payé par la commune puis par le comité. Le local est fourni par M. de Malbosc, puis par la commune, appartient à M. de Malbosc fils. 90 élèves au début, 85 aujourd'hui. 21 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut. Autorités civiles et religieuses très dévouées. Chant gratuit à l'église. L'église paroissiale n'était pas ancienne et fut ornée d'un clocher en 1840. Style romano-byzantin, avec chapelles latérales sur le côté, un peu sombre. Le phylloxera et les échecs du ver à soie ont diminué le bien-être. Pas de protestants. Il y eut une école pour les garçons dès la loi de 1833. Elle fut dirigée par des laïques assez capables. Mais le 22 octobre 1853, lettre de M. de Malbosc, qui explique que la commune peut payer 1260 F, en ayant fait construire un logement pour le vicaire. En outre, on lui doit 12.000 F d'indemnités pour le défrichement du bois de Jalès, et la commune les utilisera pour les indigents sur le plan matériel et moral. « La direction morale y a été pervertie par les idées socialistes, mais il reste de bonnes dispositions, et avec votre établissement le terrain serait tout à fait raffermi je l'espère. » Le curé était alors M. Saussac, et le maire M. Fabre. L'ouverture eut lieu en octobre 1854.

Le nombre des élèves passa de 90 à 127. L'immeuble donné par M. de Malbosc devint insuffisant. Il mourut en 1869. Il avait donné ses riches collections au département de l'Ardèche dont M. Levert était préfet. M. de Malbosc désigna le Frère Euthyme pour le classement, ce qu'il fit à Privas aux frais du département et vivant à l'hôtel. Le préfet le voyait souvent, et le C.F. en profita pour faire tancer un Inspecteur d'Académie qui avait malmené nos maisons. Le nombre des élèves chuta de 122 à 80, dont 30 gratuits. Un cours d'adultes compta trente-cinq élèves en 1873 et 1874. Le 15 octobre 1872, les Frères et leurs élèves entrèrent dans un local construit pour cela. Le nombre des élèves resta entre 80 et 90. Le 29 septembre 1884, le préfet demanda la laïcisation. Le C.M. présidé par M. de Malbosc fils répondit que la commune avait trouvé le moyen de fonder une école congréganiste, construction entièrement à sa charge, et une seconde pour les filles. « La culture de nos champs n'entraîne plus que la ruine ; nos maisons, chaque 5 ans, se trouvent dé garnies de 100 habitants, mais les dispositions de la population sont si bien établies que si la laïcisation devait avoir lieu, nous la subirions comme une calamité, et secouant toutes nos ruines, nous nous efforcerions de fonder une troisième maison qui put devenir le refuge de la liberté. » Le Préfet fixa pourtant la laïcisation au 1er novembre 1884. M. de Malbosc offrit alors quatre beaux appartements dans son ancienne demeure. Le curé de Berrias, M. Ceyte, expliqua qu'il n'était pas intervenu par déférence pour M. de Malbosc, « l'âme et le bras de votre école libre ». Il assure qu'il assurera le traitement des Frères. L'école laïque avait 3 enfants, le fils d'un forain, un de 4 ans et 1/2 et le fils d'un employé. L'école libre ne fut ouverte que le 27 mai 1885, avec 65 élèves. Actuellement, 85 élèves en hiver et 72 en été, une douzaine à l'école laïque. Les membres du comité sont le curé Ceyte, le maire de Malbosc, Roure et Fabre. Le devoir pascal est rempli par les 2/3 des hommes et les 3/4 des femmes. « Il y a une fête baladoire et quelques danses dans les hameaux, mais sans grand désordre. Néanmoins, la religion ne va pas en gagnant, depuis que la République l'étreint ». Une vingtaine de certificats d'études, 6 sujets pour l'Institut. » La maison contient deux classes, une petite cave, une sorte de préau, muni d'un puits et d'un escalier en pierre au rez-de-chaussée. Le 1er étage contient 5 pièces convenables, « un cabinet pudique et un galetas au-dessus des classes ».

Grospierres

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1855 pour 3 Frères par la commune et 3 bienfaiteurs. Ecole communale payante au début, aujourd'hui gratuite. Local, cour, jardin, à la commune. 70 élèves au début, 55 à présent. 12 certificats d'étude, 6 sujets pour l'Institut. Le clergé est souvent douteux. Très bon appui des autorités civiles. La commune comprend aussi la paroisse de Comps, qui compte 284 habitants et un desservant. Elle eut autrefois un monastère dont sa petite église faisait partie. L'église de Grospierres fut brûlée pendant les guerres de Religion. Prieuré supprimé en 1791, date de réunion des deux paroisses. Les paroissiens brûlèrent les bancs de l'église en 1848 pour obliger le curé à les remplacer par des chaises. Clocher bâti vers 1850, dominée par une statue de l'Immaculée Conception. Une statue précédente fut détruite par la foudre en 1869. La femme qui sonnait la cloche pour conjurer l'orage périt sur le coup, et son fils près d'elle en perdit sa veste. L'établissement fut ouvert le 8 octobre 1855, fondé par la commune, aidée par M. Vernède, curé de la paroisse, M. de Bournet et M. Marron, avec M. Boissin pour maire. Les trois fondateurs fournirent le mobilier personnel, et la commune garantit un traitement de 1200 F pour 3 Frères. 85-90 élèves en hiver, 60-65 en été, dont une vingtaine de gratuits.

Le 8 mai 1888, arrivée d'un nouvel inspecteur primaire. « L'inspecteur est arrivé à la porte à 7h et demie ; ne l'ayant jamais vu, je le pris pour un commis voyageur et lui demandai si M. faisait le commerce des vins. Il me répondit : Non, M. je suis l'inspecteur. Je m'empressai alors de l'introduire et il me témoigna alors sa surprise de voir que l'école était congréganiste ; il la croyait laïque. Une de ses premières questions fut celle-ci : que sont vos élections ? Je lui répondis : bonnes, entièrement légitimistes. Comment ? Vous appelez ça bon, de voter contre le gouvernement, à vous instituteur payé par lui ? dites donc mauvaises élections. Qu'a fait le gouvernement à ces populations pour voter contre lui ? Ce sont les écus de vos richards qui ont fait les élections de Grospierres. Il me dit ensuite de donner ma leçon de morale, ce que je fis immédiatement. A la fin de la leçon il me dit : Ce que coûte l'enfant à ses parents. C'était tout simplement un petit calcul sur la nourriture, l'habillement et les frais d'éducation, y compris les peines que l'enfant donne à ses parents. M. l'inspecteur donna ensuite la leçon d'histoire. Il fit le parallèle du gouvernement de Charles VI et de celui de la République, et demanda ensuite à l'enfant lequel des deux il préférerait. L'enfant répondit : Celui de la République, car on peut changer le président quand il est fou. Il finit son inspection à 10 heures, et me dit que les enfants apprenaient assez tôt le vice impur ; que je n'avais pas besoin de le leur apprendre en faisant lire le Guide, qu'il fallait supprimer ce livre le plus tôt possible. Voyant que l'école ne possédait pas de bibliothèque populaire, il se récria et dit aux enfants, en les congédiant : Voilà, mes enfants, ce que c'est que d'avoir un conseil réactionnaire, si vous aviez un conseil républicain, vous auriez là une belle bibliothèque et de beaux livres pour lire et faire lire à vos parents... »

Le F. Agnel accompagna ensuite cet étrange inspecteur dans une école de hameau où ils déjeunèrent ensemble dans un restaurant. Il refusa une voiture pour aller à Beaulieu, disant que les réactionnaires seuls avaient besoin d'une voiture. A Beaulieu, le maire vint lui dire qu'il était très content des Frères. « Comme l'élève de Grospierres, nous préférons le gouvernement républicain s'il débarrassait le pays des inspecteurs fous, éner g umènes, au lieu d'en emplâtrer nos départements ». Celui-ci fit une conférence aux instituteurs en déclarant que les congréganistes induisaient les enfants en erreur en enseignant qu'il y avait une autre vie où les bons seraient récompensés et les méchants punis, que l'homme ne dépendait que de sa conscience. Une vingtaine d'instituteurs applaudirent cet inspecteur, qui s'appelait Liodou. Malgré lui, la laïcisation n'a pas encore eu lieu.

« L'unique classe a 55 élèves et 40 pendant les vers à soie ». Le curé prétendit retenir une partie de la rente, soutenu par M. de Bournet. Puis, M. de Bournet fils accepta de faire payer toute la rente aux Frères, en complément de traitement ou remboursement graduel des arrérages. M. Vernède était vicaire de son oncle en 1855. Son neveu n'a que Grospierres ; il a un vicaire, vu son état maladif. Avant que la loi lui eût interdit l'entrée à l'école communale, il s'installait dans une classe, son vicaire dans l'autre, un

examen tracassier s'en suivait, et les résultats étaient publiés en chaire le dimanche suivant. « Les Frères y attrapaient plus de critiques mortifiantes que de louanges ». Les Frères ont une quarantaine d'adversaires qui demandent la laïcisation. Cela gêne les Frères pour le catéchisme, les retraites préparatoires à la 1^o communion. Cette école a fourni 6 sujets à l'Institut. Il y a au premier un dortoir trop petit. Cette maison fut bâtie en 28 jours, en 1855. Elle est proche de l'église. La population fréquente offices et sacrements, sauf 25 hommes et autant de femmes. M. de Bournet et son gendre M. de Lafarge voulaient se précautionner contre la laïcisation en préparant un local. M. le curé fit échouer le projet. Etant 12 ou 15 fois millionnaire, la famille de Bournet pourra facilement soutenir les Frères dans une école libre quand ils seront laïcisés. Seulement, elle voudra peut-être les placer dans l'ancien château, à côté du nouveau. Elle a un aumônier.

Grospierrès : le centenaire de l'église. D.L. du 19/10/2004. U 42.

Les Assions

Rapport du F. Avit Bilon : L'école communale fut d'abord dirigée par un laïque. Le curé Béraud parvint à le remplacer par un laïque en 1853. « Avant notre arrivée, l'école laïque était dirigée par un nommé Reynaud. C'était un brave homme. Il rendait des services à l'église, et faisait partie d'un nombreux chœur de chantres... » écrivit le 1^{er} Directeur. Mais il avait trop d'élèves. « Cette petite commune avait une loge. Les frères et amis « trois points » se réunissaient dans une maison proche de la cure et y faisaient grand tapage. M. Béraud en fut agacé. Pour se débarrasser du tapage et des orgies de la loge, il acheta la maison, laquelle n'avait ni cour ni jardin, et il se mit en quête pour avoir 3 de nos frères. M. Bolze, maire, lui prêta son concours, lequel lui fut d'autant plus utile que ce magistrat était en très bons rapports avec M. Chevreau, alors préfet de l'Ardèche. M. Bolze était ferme : il avait fait coffrer un certain nombre de ses administrés, que pour l'Ardèche révolutionnaire ne pouvaient être que nuisibles dans sa commune. Cette fermeté lui avait aliéné les familles des déportés, et même celle du parti. C'était le neveu du F. Malachie, à Labégude... Dès que nos classes furent ouvertes, on y compta au moins une centaine d'élèves. Au bout de 3 ans, M. Bolze fut remplacé par M. Froment, qui fit construire une nouvelle école, et installa dans l'ancienne école les religieuses qu'il appela. M. le curé Béraud mourut vers 1860, remplacé par son vicaire l'abbé Ladreyt. Le nombre des élèves passa de 105 à 84. M. Colomb, maire, et seul protestant de la paroisse, fut élu maire. M. Ladreyt devint curé archiprêtre des Vans, et le F. Théophanie n'était pas en bons rapports avec son successeur le curé Gascon. Les Frères furent donc retirés malgré les regrets de la majorité des habitants, et le mobilier emporté à Aubenas. M. Cornut, son successeur, ancien curé de la Bégude, voudrait bien avoir encore des Frères.

Les Vans.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit : Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses: la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p.163-164.)

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1845 pour 4 frères, 5 présentement, par un comité et la commune, puis par un comité. L'école était au début communale payante avec pensionnat. Actuellement, libre mi-payante avec étude gratuite. Le mobilier a été payé par la commune et l'Institut. Local fourni par la commune et le curé, avec cour et jardin. 250 élèves au début, 140 aujourd'hui. 250 certificats d'études et 10 admissions aux Arts et Métiers. Très bonne réputation très bon appui du clergé, autorités civiles présentement favorables. D'après Ovide de Valgorge, une compagnie d'infanterie tient garnison dans la ville en 1846. Une école avait été fondée par J.B. de la salle aux Vans en 1711, grâce à la générosité de l'abbé Scipion Vincent, de la famille du Roure originaire de Brahic, par son testament à Avignon le 20 juin 1708. Les archives de l'église de Gravières en possèdent une expédition. Il donne 7.000 livres prêtés à la province du Languedoc, qui rapportent annuellement 350 livres. En cas d'empêchement des Frères, le legs est fait à l'Hospice général de la ville de Lyon. La ville loua une maison à la mort de l'abbé Saint-Jean, et en attendant les Frères, y installa un instituteur laïque, M. Ginhoux. Puis, la ville vota 75 livres de mobilier scolaire. Quelques hérétiques se rassemblèrent devant l'école des Frères, qu'ils menacèrent de mort. Mais ils continuèrent leur classe. Les huguenots élevèrent alors des barricades, et cherchèrent à enfoncer les portes à coups de pieux. Les Frères étaient en prière. Les autorités locales les délivrèrent avec vigueur.

J.B. de la Salle vint une première fois en 1711; en 1712, il était malade. Les deux frères, qui logeaient dans la maison de Jeanne Vallade, épouse Fustier, bourgeois. Le supérieur fut logé par Etienne Jauffret, en ville. Ce fut dans cette maison qu'un peintre fit le portrait du vénérable. Tableau restauré en 1882 par le F. Ilide. J.B. de la salle revint encore aux Vans en 1713. Les frères ne recevaient que 350 livres annuelles, que les Etats du Languedoc réduisirent à 280 en juillet 1720. Les 70 livres de différence furent refusées par le consul des Vans, mais le gouverneur de Languedoc l'obligea à payer. En 1770, la rente fut réduite à 210 livres, et les consuls y ajoutèrent 290 livres jusqu'en 1787. A cette date, les Frères demandèrent une nouvelle augmentation, qui fut de cent livres après délibération du conseil, Albert de Chadenèdes étant premier consul. Les frères continuèrent leurs classes pendant la Révolution. Le 18 août 1792, l'Assemblée décida la suppression de toutes les congrégations religieuses. La municipalité solda les arrérages des Frères, et permit au F. Eustache, infirme et âgé, de rester sur place.

Le 30 octobre 1815, M. Jauffré, maire, pria le supérieur général de reconstituer l'établissement des Frères aux Vans. Demande réitérée le 23 avril 1819 par le maire et le curé Tourvieille. Il n'y eut pas de réponse. Cette ville de 1800 h. n'eut que des instituteurs laïques jusqu'en 1845., date à laquelle le curé Saléon-terras se rendit à Labégude pour obtenir 3 frères. L'instituteur était mort et le poste vacant depuis 6 mois. L'école ouvrit le 1^{er} juillet. 250 enfants, 18 pensionnaires, 3 frères un peu jeunes, et le F. Malachie, directeur, qui réclame un fourneau... Il y a 300 élèves en hiver, et la commune de banne demande aussi des Frères. Le curé voulait des frères de l'Hermitage, car ceux de Labégude ne valaient rien. Le 2 février 1848, 280 élèves, dont 25 internes, reçus pour au moins 6 mois. Après 1848, F. Malachie alla remplacer F. Louis Bernardin à Labégude. En 1852, conflit entre le F. Léon, nouveau directeur, et le comité qui soutenait l'école. Les élèves forains versent une rétribution que le F. Léon veut garder, alors qu'il était entendu que cela allait au comité. Aussi, M. Duclaux-Monteil veut s'en retirer, laissant au curé Saléon-Terras une dette de 9.000 f. Le F. Léon fut remplacé en 1854. En 1866, M. Duclaux-Monteil écrit à Labégude que le maire, quoique protestant, n'est pas mal disposé envers les Frères. Le conseil municipal refuse toutefois les grosses dépenses. M. Duclaux-Monteil a toutefois fait voter une somme de 1.500 f,

en assurant que l'Institut paierait la dépense. Il se heurta à un refus, puisque l'immeuble n'appartenait pas aux Frères. Pendant ces pourparlers, le F. Bernardin « abandonna l'Institut à la suite de rapports irréguliers avec la personne qui blanchissait le linge ».

Le pensionnat fut séparé de l'externat en 1870. M. Duclaux-Monteil étant devenu maire vers la fin de l'Empire, il obtint enfin 1.000 f de l'Institut. Il écrit le 18 mai 1870 pour se plaindre qu'il n'y a pas de chapelle, ni de réfectoire convenable. On les compare avec l'établissement de Laurac, ou avec les Frères de la Doctrine Chrétienne. Le maire presse le directeur de prendre une ferme qui convient, et surtout de construire un internat. Le Révérend répondit qu'il ne pouvait construire que sur son terrain. Mais Duclaux-Monteil perdit la mairie au 4 septembre. Il y avait 175 externes, 40 pensionnaires, 50 caméristes ou élèves surveillés. Mais les élections de 1881 donnèrent la majorité aux radicaux. Le nouveau maire, Filliat, fit voter la laïcisation de l'école, au 1er octobre 1882. Le pensionnat fut supprimé, mais on trouva rapidement un nouveau gîte pour l'externat. M. Duclaux-Monteil, appuyé par l'avocat Benoit, de Nîmes, conférencier et défenseur de la cause catholique, attaqua la commune, parce que le bâtiment provenait d'une vente consentie par le curé à la commune, le 3 mai 1854, mais sous réserve que ce bâtiment abrite toujours une école tenue par des frères maristes. Le Préfet de l'Ardèche traduisit l'affaire devant le Tribunal des Conflits, qui fit annuler l'arrêté de laïcisation. La commune avait nommé une commission, où figurait Marius Tallon, le docteur Lautier, qui déclara que le bâtiment appartenait à la commune, que l'enseignement reçu par les externes était inférieur à celui des pensionnaires, etc. Le 2 mars 1881, le conseil départemental réduisit le nombre des internes à 60, et prescrivit le mélange des élèves dans toutes les classes. La laïcisation fut votée sous prétexte que les Frères n'avaient présenté aucun élève au certificat d'études (ils ne voulaient pas donner des verges pour se faire fouetter) et qu'ils n'avaient pas assisté à la distribution des prix (les livres étaient tous imposés et mauvais). Le comité, formé de Pérussel, président, Duclaux et Nicolas, vice-président, le curé, le notaire Vernède, de Castelnaud, etc, loua un local pour 3 ans, puis 6 ans. Ils servaient 600 fr par an à chaque frère, et une souscription avait donné 11.000 f. Aussi l'école fut gratuite deux ans.

Le Tribunal de Largentière condamna la commune à la restitution de l'ancien local, mais l'arrêt fut cassé par la Cour d'Appel de Nîmes « épurée » par les républicains. Après 1882, le nombre des élèves passa autour de 140, dont 60 surveillés, tous gratuits. Cette diminution est liée aux difficultés économiques. M. Duclaux-Monteil mourut en 1888, et ses enfants réduisirent sa subvention de 700 à 400 f. L'école redevint en partie payante à la rentrée de 1885: 1200 f de rétributions scolaires, 1.800 f du Comité, plus 450 f pour les prix. L'école laïque avait 70 élèves, dont quelques pensionnaires, qui payaient peu. Mais l'internat a fermé, le nombre des élèves est tombé à 50. La ville dépense au moins 5.000 f pour cette école. Grâce à son énergie et son adresse, Duclaux-Monteil fils a conquis la mairie aux élections de 1888; les républicains ont fait casser l'élection, mais un nouveau scrutin les a tous balayés. La nouvelle municipalité se débarrasserait volontiers des laïques si elle en avait le pouvoir. Cette maison a donné 16 à 17 sujets à l'Institut, 175 admissions au certificat, 10 admissions aux Arts et Métiers, 75 certificats devant la commission diocésaine. Le local appartient à Mme veuve Dupré, c'est l'ancien hôtel de la renommée. Mais cela ressemble à une prison: petite cour, pas de jardin. Ce local est proche de l'église, qui a servi alternativement aux protestants et aux catholiques. Les stalles ont été faites en 1713 pour un couvent de Trappistes (sic) et ont été rapportées ici après la Révolution.

La généralité des femmes et environ 500 hommes remplissent le devoir pascal ; les offices du matin sont assez suivis, mais à Vêpres, on est à l'aise. La population est en baisse; elle vit de trois filatures, du commerce et du produit des champs. Il n'y a plus de vanniers, mais on prétend que le nom de la ville vient des vans qu'on y fabriquait. Il y a un couvent de Carmélites et une maison-mère de sœurs de saint Joseph, qui a 500 à 600 religieuses, avec des maisons même dans le Midi et en Afrique. Cette maison a un pensionnat assez prospère de jeunes filles, avec un bel enclos où on pourrait tailler un joli jardin pour les frères, en face même de leur résidence.

Les sœurs de Saint-Joseph des Vans quittent les lieux après 183 ans de présence, D.L. du 25/04/2006. S 85.

Catherine Rouvière : Le contexte politique dans les cantons des Vans et de Joyeuse à l'époque de la promulgation de la loi de 1905. Revue La Viste, juin 2006, pp. 49-62. Dossier « Brochures ».

Maurice Bresson : Histoire d'un Sou des Ecoles Laïques, les Vans (1885-2005), Envol p. 7, janvier et février 2006.

Saint-André de Cruzières

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1872 pour 3 frères, par la commune, puis par des souscriptions. Ecole communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1000f est fourni par la commune, les rétributions et les souscriptions. Le mobilier scolaire est payé par la commune, puis par le curé. Le local primitif était petit et malsain. Le local actuel appartient à M. Dumas. 105 élèves au début, 65 aujourd'hui. 6 sujets pour l'Institut, appui du clergé, autorités civiles favorables. Les frères assurent le chant à l'église. On cultivait jadis des vignes sur les coteaux. Ils sont à présents « nuls ». Le village doit son existence à une ancienne commanderie de Templiers, et les frères occupent ce qui reste de leur résidence, tandis que l'église est construite sur l'emplacement de leur chapelle. M. Boyer était curé, et M. Graffand était maire. Le 5 octobre 1871, le conseil municipal demanda aux frères de venir assurer l'école, car il y avait trop d'enfants pour un seul instituteur. Pétition de cent pères de famille pour avoir des frères. Le curé Boyer s'adresse au préfet à Privas, qui est « un excellent chrétien, qui ne peut pas toujours faire le bien comme son cœur le lui demanderait ». Une nouvelle pétition est appuyée par le conseiller général des Vans. Le curé Boyer fait la classe lui-même à 78 élèves, alors que l'instituteur n'en a que 2 ou 3. Le traitement fut fixé à 1600 f le 6 janvier 1872. Les frères arrivèrent le 25 janvier 1872. 120 élèves en 1874, dont 22 gratuits. L'école fut laïcisée le 1er septembre 1885. Cette laïcisation était due à la directrice des sœurs, qui se défroqua ensuite et se laïcisa avec l'école dont elle était titulaire. M. l'abbé Bécamel, nouveau curé, obtint de M. Dumas, alors maire et propriétaire de l'ancien local des Templiers de lui louer ce local. L'école libre ouvrit avec 65 élèves mi-gratuits. La directrice apostate provoqua le renvoi de M. Bécamel en remettant à ses ennemis quelques lettres et un calepin où ils étaient concernés. Le curé fut traduit en correctionnelle pour diffamation, mais des amis obtinrent la fin des poursuites à condition qu'il soit déplacé. M. Forestier est le nouveau curé depuis 10 mois. L'école a obtenu 5 certificats devant la commission diocésaine. Cette paroisse a fourni 5 sujets à l'Institut. Les frères travaillent le jardin du curé et partagent les fruits avec lui. « Depuis la ruine des beaux vignobles et le bas prix des soies, les habitants de st. André ne sont pas riches. Ils vivent petitement du produit de leurs champs et de la petite filature de M. Dumas, mais ils sont généralement assidus aux offices et attentifs à remplir le devoir pascal. »

Saint-Paul-le-Jeune

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1890 pour 3 Frères, par le curé Délubac et son vicaire Hébrard. L'école est libre et payante. Traitement de 1.800 f. fourni par les rétributions et complété par la fondation. Les fondateurs ont payé le mobilier. Le local, avec cour et jardin, appartient à la fondation. On ne peut connaître encore les résultats. Excellent appui du clergé d'abord, non hostilité des autorités civiles. Cette paroisse, dite d'abord les Travers de Banne, dont l'église fut bâtie en 1812, fut ensuite érigée en commune le 21 mars 1832 par ordonnance royale. (Paroisse dès 1811 d'après Charrié, église dédiée à St. Paul dès 1809). Elle forme

une dizaine de villages, et contient des mines de charbon non exploitées. Environ 200 hommes de la commune vont travailler aux mines de Gagnières (Gard) au sud, ou de Banne, au nord. Les principales récoltes sont la soie, les châtaignes, le blé et les olives. Celle du vin recommence à rendre de bons produits. Du fait de l'accroissement de la population, le curé Saléon-Duclos fit bâtir une nouvelle église de 1846 à 1854. Elle a coûté 58.000 F, dont l'Etat a payé 8.000. Dès 1835, la municipalité recherche un terrain pour l'école des Frères. L'instituteur, M. Deschanels, était tout disposé à se retirer: il était estimé et connu comme l'un des meilleurs du canton. Huit belles croix en pierre de taille furent érigées par le curé Delubac, successeur de M. Saléon-Duclos, dans chacun des huit principaux hameaux de la paroisse. A leur inauguration solennelle, il y eut une procession splendide qui passa dans les différents hameaux. En 1878, M. Deschanels prit sa retraite pour ne pas compromettre l'arrivée des Frères. Mais il fallut un 3^e appel en 1890.

Les pères de famille firent en effet une pétition au Préfet pour le changement de l'instituteur M. Vincent, et son adjoint. Mais le Préfet ajouta un 3^e adjoint. M. Vincent arrêta la procession de la Fête-Dieu en 1889 à l'endroit même où devait se construire l'école libre. Cet instituteur osa traiter de menteur en pleine église le vicaire Hébrard qui expliquait du haut de la chaire le désordre survenu à la procession. Le curé Delubac et une vingtaine de femmes menaçantes entourèrent l'instituteur, qui se tut. Le curé demanda au vicaire de continuer le prône. Mais il eut son traitement supprimé. Cet instituteur et ses deux adjoints avaient une centaine d'enfants dans leur classe. Un jour, il demanda à ceux qui voulaient aller chez les « ignorants » de se lever : tous se levèrent aussitôt. Pour fonder l'école, le curé Delubac donna 9.000 f. M. Deschanels 1.000 f. le vicaire Hébrard 500, des journées de travail et des souscriptions permirent de couvrir les 15.000 f. de frais. Les travaux furent dirigés par l'abbé Hébrard. La convention fut signée le 6 octobre 1890, et la prime ne fut pas exigée. Le maire et le curé vinrent attendre les Frères à la gare de St. Paul le Jeune, d'où ils se rendirent à l'église au son des cloches; l'ouverture eut lieu le 2 novembre 1890, et bénie par Mgr. Bonnet venu spécialement de Viviers. Le soir, feu d'artifice et illuminations aux frais de l'abbé Hébrard. L'école ouvrit avec 33 élèves, et en compta 94, presque tous payants, aux vacances de 1894. L'effectif est tombé à 80 à la suite de l'ouverture d'une classe enfantine par les sœurs. Il n'y a qu'une trentaine d'élèves chez les laïcs. Le curé Delubac, déjà âgé, fut nommé chanoine de Viviers et fit en partant un autre don de 8.000 f. Il mourut peu après, et l'abbé Labalme lui succéda. La maison appartient aux deux fondateurs. « Avant la construction de la voie ferrée, de la gare et de plusieurs maisons ou débits de café, les offices du dimanche et ceux des fêtes étaient beaucoup plus fréquentés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Autrefois la majorité des hommes assistaient aux vêpres, mais aujourd'hui on y en voit à peine une dizaine, avec une centaine de femmes et les enfants des écoles congréganistes aux dimanches ordinaires. La presque totalité des femmes et la grande majorité des hommes assistent encore à la messe les dimanches et jours de fête. Le maire, bien qu'il envoie ses enfants chez les laïcs, n'a rien fait contre les Frères, et son successeur, M. Brun, fera sans doute de même. La paroisse a fourni sept prêtres et dix séminaristes, dix frères et une trentaine de sœurs.

Genestelle

Louis Cellier : Un siècle d'histoire de la commune de Genestelle de 1810 à 1910, 1985, 61 p.

A. Le Sourd, Notes sur l'église et la paroisse de Genestelle, Revue du Vivarais, 1926 et 1927.

Lalevade

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1877 pour 3 Frères par des souscripteurs par la commune, puis par un Comité. Ecole communale payante, puis gratuite. Le traitement est fourni par l'Etat, puis par un Comité. Le mobilier est payé par la compagnie houillère; le mobilier scolaire est payé par le Comité. Le local primitif était fourni par la commune ; cour, jardin, fournis par M. Margaritora. 67 élèves au début, 80 à présent. 15 certificats d'étude, 4 sujets pour l'Institut. Clergé sans influence, autorités civiles hostiles. Cette localité doit son existence à l'exploitation de la houille, extension de celle de Prades, dont l'exploitation a commencé en 1807. La Compagnie des Mines de Prades, Niegles et Sumène, réorganisée en 1872, a fait bâtir l'église vers 1845. M. l'abbé Boissin en fut nommé chapelain, puis curé. C'est lui qui fit établir l'école des Frères en 1877, d'abord logés par la commune. Mais l'école n'était que de hameau, la commune étant à Niegles. Cette école ne devint communale qu'en 1882. Les frères furent payés par l'Etat jusqu'à la laïcisation qui eut lieu en 1888. Le nombre des élèves passa de 67 à 114, dont un certain nombre de « forains », que l'adjoint et l'inspecteur ne parvinrent pas à faire renvoyer. Le 22 septembre 1888, l'Inspecteur d'Académie Audray remplaça le directeur, le F. Honorius, par un laïque, tout en maintenant l'adjoint « pour insuffisance dans ses fonctions ». M. le curé Boissin avait été compromis par une personne portant l'habit religieux, mais qui eut 4 enfants. Elle était directrice de l'école des sœurs de St. Joseph de Valgorge, poussée par les ennemis du curé, dont paraît-il le maire. Elle accusa le prêtre de rapports criminels avec des petites filles. Le curé dut faire 6 mois de prison préventive à Largentière. La cour d'assises condamna le prévenu à 5 ans de prison. C'était en 1880. Mais le condamné était parent de M. Vielfaure, alors maire de Largentière, qui fut élu député l'année suivante, et fit gracier l'abbé Boissin par le président Grévy, « l'accusation et la condamnation ayant été reconnues fausses ». L'accusatrice, sœur Gertrude, fut chassée de sa congrégation et fut nommée à la tête d'une école laïque à St. Christol dans le Gard. M. Boissin se retira à Marseille chez les frères de St. Jean de Dieu où il payait pension, et où il mourut en 1885.

Il fut remplacé par l'abbé Imbert ; il fait partie du comité qui fut créé en 1888, avec Henri Couderc, directeur des mines, Marius et Edouard Raphanel, Henri et Emile Delubac, Pierre Duclaux, qui n'ont besoin de personne d'autre pour soutenir l'école. Ils ont loué une partie de la maison Margaritora, gênée par le bruit de la route, et les locataires de chaque côté. Les trois classes furent ouvertes le 5 décembre 1888. « Ces MM ont tenu à ce qu'il y eut des payants pour pouvoir élaguer les enfants qui ne leur conviennent pas ». La compagnie des mines fournit le chauffage. L'école laïque a une douzaine d'élèves pour 2 classes. L'adjoint est protestant, et le titulaire chante au lutrin de l'église. La laïcisation a rendu aux Frères la liberté nécessaire; mais leur influence a été atténuée par le scandale de sœur Gertrude et par l'influence des familles, la plupart ouvrières. La population était très bonne avant le scandale, et l'abbé Imbert n'est pas taillé pour une telle paroisse, et n'a aucune influence. L'école a pu subsister grâce aux autres membres du comité. Sœur Gertrude porte encore le costume religieux, et a déclaré que « personne ne le lui ferait quitter, pas même ses bâtards ».

Saint Privat

Rapport du F. Avit Bilon : L'école fut fondée en 1855 pour 2 Frères, par la commune, puis par M. le Curé. Ecole communale payante, puis gratuite; actuellement libre et payante. Traitement de 1200 f, fourni par le curé et les quêtes. 50 élèves au début, 40 aujourd'hui. Excellent appui du clergé, mais hostilité des autorités civiles. M. Cassagne, maire, fit la demande au F. Malachie, directeur de la maison de Labégude. M. Tourette, négociant en soie, donna 600 f. pour le mobilier des Frères. Mais la commune ne fournit qu'un local très malsain, et un traitement incomplet. M. l'abbé Bernard, curé de la localité, laissait faire. Ce n'est qu'en 1860 que le traitement de 1000f. fut voté, mais non servi. Le 22 août 1861, plusieurs membres du conseil municipal proposent de remplacer les Frères par un instituteur laïc moins coûteux. Le maire explique ce vote par le manque de vin et de vers à soie. Beaucoup d'enfants sont occupés dans les fabriques à soie à cause des années malheureuses. Mais le traitement fut réduit à 800 f, et l'école se perpétua :

80 élèves en 1874. L'inspecteur Vitalis fit laïciser l'école en septembre 1885. Il fut secondé par le cabaretier Jaix, nouveau maire. Le curé Pubilier chercha une école libre et gratuite, et celle-ci s'ouvrit le 23 février 1885 en dépit de l'opposition du maire. Le 4 février 1887, l'Inspecteur poursuivit le directeur en correctionnelle, à cause de la présence de son auxiliaire. Ils furent acquittés le 4 mars 1887. Le Procureur fit appel à Nîmes, le 28 avril, et la Cour confirma. La Cour de Cassation fit de même. Puis le curé Pubilier fut nommé à Vals et M. Rey-Herme à St. Privat. Ce dernier mendie toute l'année pour trouver les 1200 f des Frères et les 12.000 f du loyer des religieuses. Depuis que l'école est libre, elle a obtenu 7 certificats. Cette école a fourni 6 sujets à la province. Les paroissiens sont relativement religieux, assidus aux offices et à la fréquentation des sacrements. 200 hommes remplissent le devoir pascal chaque année. Les gens vivent des produits de leur champ, du travail dans les filatures et moulins, « mais ils ne sont pas riches comme au temps où la vigne et le mûrier prospéraient ».

Vals-les-Bains

1887 : des Clarisses à Vals-les-Bains: des trouble-fêtes ? Terre Vivaroise, 4 6 1987. AA 187.

Rapport du F. Avit Bilon : Ecole fondée en 1845 pour 3 Frères, 5 en 1889, tenue par la commune puis par un Comité. D'abord école communale payante avec un petit pensionnat, actuellement libre payante avec études. Le traitement actuel n'est qu'éventuel. Le local ancien était petit, l'actuel appartient à M. Théron. L'église est trop loin, l'école à la vue des passants. 90 à 113 élèves. Les bons résultats religieux sont atténués par les familles. Bons résultats scolaires, 60 certificats d'études, 2 admissions aux Arts et Métiers, 2 sujets pour l'Institut. Assez bon appui du clergé, hostilité des autorités civiles. Vals a 3900 habitants, mais beaucoup plus pendant la belle saison à cause des eaux. Les fortifications de la ville furent rasées après sa prise en 1627 par Montmorency à la tête de 5.000 hommes. En 1846, Vals possédait 5 sources (la St. Jean et la Madeleine ayant disparu : la Marie, faible, la Marquise, très abondante, la Camuse, moins abondante, la Dominique, riche en oxyde de fer). La 5^e est toute nouvelle, analysée par le docteur Dupasquier, et se nomme la Chloé, riche en acide carbonique. Elle conserve ses qualités à la chaleur : d'où le projet de créer un établissement thermal. Mais aujourd'hui (1889), on compte 70 sources, dont la Saint-Jean ressuscitée. L'école des Frères fut fondée en 1845 pour remplacer la laïque qui fonctionnait depuis une dizaine d'années et n'avait pas donné satisfaction. Le curé Moulin, appuyé par le maire M. Champanhet, obtint des frères du F. Louis Bernardin, alors directeur du noviciat de Labégude. Pas de convention écrite. Le local appartenait à un nommé André, et se composait de classes superposées, sans cour ni jardin. 90 élèves. La commune loua une partie de la maison Delubac, près de l'église. En septembre 1866, la commune construisit une maison pour l'école des Frères et celle des sœurs. Il y eut aussi un petit pensionnat. Le 3 mai 1876, le curé Gervais demanda une sorte de maîtrise composée de 8 enfants, dirigée par un Frère qui s'occuperait aussi de l'accueil des ecclésiastiques étrangers pendant la saison. Mais cette démarche n'aboutit pas. Le nombre des élèves s'éleva à 125, puis à 140.

En février 1882, pendant le carnaval, 3 Frères tout jeunes et un de Labégude eurent l'idée de s'accoutrer de façon grotesque, de se munir de cigares, et de parcourir rues et cafés dans cet accoutrement. L'un d'eux avait le consentement de son Directeur, de Labégude, et fut arrêté par le garde, après avoir reçu une pierre au front. Les quatre étourdis furent remplacés et renvoyés dans leur famille, mais le Préfet en profita pour laïciser l'école en avril 1882. Un comité se forma, avec M. Gouy, président, Combiér, Delubac, Combiér, etc, sous la présidence du curé Gervais. La maison Théron, sur la rive gauche de la Volane, fut louée, et les classes s'ouvrirent dès le mois d'avril: 115, puis 170 élèves, avant de redescendre à 135, y compris 25 externes surveillés. Le 25 avril 1887, confirmation en présence de l'évêque. Un enfant refusa d'être confirmé, et le 10 mai, le glas sonna la mort de sa mère, qui s'était opposée à sa confirmation... L'évêque ne put s'entendre avec le curé, qui ne veut à aucun prix donner une messe le dimanche à l'ancienne église. L'évêque s'occupe de trouver un autre curé. L'évêque a aussi installé un monastère de Clarisses. On aurait préféré un hôpital. La petite vérole sévit, elle est très mauvaise, et plusieurs personnes sont mortes sans avoir eu le temps de recevoir les sacrements.

L'étude fut payante dès l'ouverture de l'école libre, et les 3 classes, d'abord gratuites, devinrent payantes en 1888: 2 fr, 1f.50 et 1f. selon les classes. Il y a en 1889 113 élèves, dont 20 suivent l'étude pour 2 f. par mois. Les rétributions scolaires donnent 500 f par mois; le comité doit y joindre 1900 f., plus les 1.050 du loyer, 200 f de fournitures aux indigents, et les prix, qui sont le plus souvent quêtés. L'école a obtenu 30 certificats devant la commission officielle, autant devant la commission diocésaine, 2 admissions aux Arts et Métiers, mais seulement 2 sujets pour l'Institut. L'église, à 650 mètres, n'est livrée au culte que depuis 3 ans. Elle est ogivale, à 3 nefs, et 6 autels pour faciliter les baigneurs ecclésiastiques. La chaire, les verrières à personnages, les orgues électriques et le maître-autel sont dans le même style. Le tout est dû à la générosité du défunt M. Emile Galimard, lequel y a dépensé au moins 500.000 f. L'ancienne église, près de l'école, est devenue une halle. Sur les 3900 h., 400 font partie de la paroisse de Ste. Marguerite (Oubreyt) et environ 600 sont huguenots, et ils détiennent le pouvoir. Les baigneurs d'une part, et la République de l'autre, ont fortement nui à la religion. M. Gervais devint chanoine titulaire en 1889; remplacé par M. Pubilier, il est mort à Viviers peu après, après avoir dirigé la paroisse de Vals pendant 25 ans.

Haut Vivarais

Annonay

César Filhol : Histoire d'Annonay et du Haut-Vivarais (1805-1881). Annonay, 1882, 638 p.

Antoine Grimaud : Annonay de 1870 à 1920. Annonay, 1926, 543 p.

Allocution du curé-archiprêtre d'Annonay à l'occasion de la bénédiction des fontaines publiques le 29 9 1861. Annonay 1861, 8p.

Cimetière d'Annonay. Projet d'établissement de la Croizette. Rapport de M. Delafont, commissaire enquêteur, Annonay, 1869, 20 p.

M.H. Reynaud : Le cimetière de la Croizette, pp. 3-23. Bulletin du Fonds Vivarois, n°20-21, 1986

Catalogue des ouvrages acquis par la Bibliothèque d'Annonay de 1877 à 1911, Annonay, 1911.

Emmanuelle Faure et alii : Annonay en fêtes, 1860-2000. St. Julien Molin Molette, 2002, 283 p.

Emmanuelle Faure : Les mariages à Annonay au XIX^e siècle. Mémoire de maîtrise, Lyon 1993. 135 p. 20 J 166.

Maryse Banchet : La société annonéenne de 1900 à 1910, mémoire de maîtrise, Lyon 1983, 126 p. 20 J 34.

Papeteries de Vidalon les Annonay: Notice et supplément sur l'établissement et son organisation ouvrière. Vienne, 1872-1873, 2 brochures, 74 et 22 p.

Mazon Albin: Voyage autour d'Annonay, Aubenas 1975, rééd. de 1901. 414 p.

Abbé J. Jouve : M. le chanoine Mirabel-Chambaud, curé-archiprêtre d'Annonay, Editions Cévenoles, 1932, in-8°, 533 p. Véritable histoire religieuse du Vivarais de 1880 à 1930., complément indispensable de l'histoire de l'abbé Filhol. Bibliothèque des Archives de l'Ardèche, cote 3437.

A. Chomel : le Collège d'Annonay, mémoires et souvenirs, Annonay, 1902, 544 p.

Réunion des anciens élèves du collège d'Annonay le 23 avril 1879, service funèbre pour JL Tourvieille, Annonay 1879, 31 p.

Emmanuel Nicod : L'hospitalisation à Annonay, misères d'autrefois. Annonay, 1903, 128 p.

Compte-rendu de l'inauguration de la statue de Boissy d'Anglas à Annonay le 5 octobre 1862. Privas, 1862, 35 p.

André Ponsonnet : Historique de l'infirmerie protestante d'Annonay actuelle maison de retraite de Montalivet, s.l. 1995, 12 p. 21 J 176.

André Ponsonnet : Un annonéen méconnu: Monsieur Jacques Liénard. Historique du pensionnat protestant de jeunes filles et de l'infirmerie protestante de Montalivet, s.l. n.p. 1995, 21 J 170.

Marie-Hélène Reynaud: Du collège d'Annonay à la congrégation des Basiliens, 1798-1852, revue du Vivarais 1993, p. 145-184.

P. Julian : Les demoiselles Lioud et les origines de la Providence d'Annonay, Annonay, 1898.

Les Congrégations à Annonay. La Montagne, 13 octobre 1901, cité in « Ardèche 1900 » p.48.

Dabert : La bonne mère Saint-Jean ou vie de Madame Julie Malleval, religieuse ursuline du couvent de Sainte-Marie à Annonay, Digne 1885, 178 p.

Rostaing Léon : Etienne Montgolfier, supérieur du séminaire de Villemarie au Canada, Privas 1906, 24 p.

La Louvesc

Fermeture de la chapelle Saint-Régis à la Louvesc, L'Eclaireur d'Annonay, 27 juin 1903, cité in « Ardèche 1900 » pp.46 47.

A La Louvesc, des foules furieuses veulent s'en prendre aux huit fourgons d'artillerie et d'ambulance qui suivent la troupe, les croyant destinés à enlever et emporter à Paris tous les objets coûteux de l'Eglise, souvenir possible des confiscations révolutionnaires. p.75, (Patrick Cabanel, les « Cadets de Dieu », CNRS 1997 d'après AN BB 18/2 309/8.

Bibliographie sur Sainte Thérèse Couderc, Revue du Vivarais 1970 n° 3, p. 152.

Notes diverses sur La Louvesc, prises notamment sur le Fonds Mazon, et le « Voyage humoristique en Haut-Vivarais ». AW 106-109.

Félines

Jean Vidal : Aperçu historique sur le diocèse de Vienne et sur la paroisse de Félines, Félines, 1994, 52 p.

Gilhoc-sur-Ormèze

Asile agricole de Gilhoc fondé le 15 mai 1853, 2° anniversaire, rapport, Tournon, 1855, 22 p.

Saint-Agrève

Rapport du F. Avit Bilon. p.437 : L'école des Frères a été fondée en 1855 pour 3 Frères, par les catholiques et la commune. Ce fut d'abord une école communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1700 F est fourni par les ressources légales de l'école. La cour, le jardin, sont fournis par un bienfaiteur, le local actuel est à la fabrique. 165 élèves au début, 130 aujourd'hui (1890). 35 certificats d'études, bons résultats scolaires et religieux. 14 bons sujets pour l'Institut. Le clergé n'est pas très chaud, la municipalité protestante est indifférente. Il y a St. Agrève 1300 catholiques et 2000 protestants. L'évêque Agrippanus (Agrève) descendait par sa mère d'une puissante maison de Castille. Soutenu par le pape St. Martin, qui monta sur le trône en 649, présidant le concile de Latran qui anathémisa l'ecthèse (?) et le type de l'empereur Constance. Il fut alors envoyé comme évêque dans le Velay, christianisé par St. Georges. St. Agrève fut choisi en 1579 par les protestants comme place de sûreté. Ovide de Valgorge raconte que les assiégés, en 1580, s'enfuirent en mettant le feu à cette ville alors toute en bois, formant un carré entourant femmes et enfants. Mais les catholiques les rejoignirent et les massacrèrent sans pitié. Il y avait un instituteur laïque pour les catholiques, Paulet. M. du Grail qui était maire de Tavel et y avait fondé une école de Frères, voulut installer les Frères à St. Agrève. Cela correspondait à la volonté de Mgr. Guibert, qui avait donné cet ordre au curé Barrial. M. du Grail, malade, soutenu par le maire, de Moze et le vicaire Lacoste, provoqua une quête qui rapporta 14.000 F, et vendit sa maison à la fabrique pour 7.000 f le 27 août 1855, chez le notaire de Chalendar. L'acte fut refait chez le même notaire le 7 octobre 1864. La commune fournit une petite partie du matériel scolaire, car l'école allait être communale pour les catholiques. Elle s'ouvrit le 15 octobre 1855 : 60 à 165 enfants. En 1861-62, il y avait 100 élèves l'été et 160 l'hiver. Une cinquantaine de gratuits en 1868; ils le furent tous ensuite. En septembre 1869, le poste passa de la province de l'Hermitage à celle de Labégude.

Le 13 février 1887, le conseil municipal décide la laïcisation des écoles de filles et de garçons de Saint-Agrève. Mais l'école resta aux mains des Frères, gratuite après 1882 (« mensonge républicain »). Le curé pourra ouvrir une école libre dans le même local, qui appartient à la fabrique. Ce local est la moitié de l'ancienne maison du Grail, où se cacha l'abbé du Grail en 1793 avant d'être arrêté et guillotiné au Puy. Le local est à 150 mètres de l'église, qui ne date que d'une dizaine d'années, à trois nefs avec croix latine; 5 beaux autels en marbre et 17 magnifiques vitraux à personnages, et possède une relique de la Vraie Croix. Les catholiques fréquentent bien les offices, et peu d'hommes négligent le devoir pascal. Les femmes font moins bien, mais « elles rivalisent avec eux dans les boissons alcooliques ». Les protestants sont divisés en trois sectes: les orthodoxes, les momiers et les salutistes. Chacune a ses ministres et ses réunions, mais les 8 écoles sont communes aux trois. Les frères sont d'autant plus utiles que le curé n'est pas fait pour une position aussi critique.

Saint-Barthélemy-le-Plain

Rapport du F. Avit Bilon. p.463 : L'école fut fondée en 1875 pour 3 frères, par la commune et le curé Marion. L'école fut d'abord communale payante, puis gratuite. Traitement de 1900 f, fourni par les rétributions et l'Etat. Le local actuel, la cour et le jardin sont à la commune. 115 élèves au début, 150 aujourd'hui, résultats religieux excellents. Bon appui du clergé et des autorités civiles. Cette commune fut le lieu de naissance en 1776 du savant Fauriel. Il étudia à Tournon chez les Oratoriens, puis au collège de Lyon. A sa sortie du collège, il servit comme officier dans l'armée du général Dugommier. Puis, Fouché se l'attacha en tant que secrétaire particulier. Mais refusant de servir l'Empire, il se lança dans la carrière littéraire. Admis dans la société d'Auteuil, membre de l'Institut et professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres. Il mourut à Paris. Une école de sœurs avait été fondée en 1834, et avait aussi servi aux garçons jusqu'en 1846. M. l'abbé Marion fut nommé curé de st. Barthélemy, après 23 ans à Andance comme curé. En 1846, un instituteur laïque fut nommé, sans réunir plus de 30 enfants. « Le dernier instituteur se consolait avec le jus de la treille. » L'église a été bâtie par une riche famille de Tournon qui a disparu. Après, la Révolution, chaque famille de paysans aisés se fit construire une chapelle. Aussi les murs latéraux furent éventrés, et vers 1840, on fit communiquer les chapelles entre elles. Le 13 novembre 1874, l'abbé Marion demanda 2 frères. La maison venait d'être bâtie, avec cour et jardin. L'école ouvrit le 5 octobre 1875. 120 élèves, dont 34 payants. Les externes furent tous gratuits à compter du 1er octobre 1881, « selon la blague républicaine ». Les élèves disparaissant en été, on n'a pu obtenir que 3 certificats. Mais les parents n'y tiennent pas, et ils ont raison. Le bon curé (87 ans)

fait de fortes dépenses sans se préoccuper des risques de laïcisation. La population est bonne, les offices et les sacrements généralement bien fréquentés.

Saint-Marcel les-Annonay

La famille de Montgolfier à St. Marcel vers 1900 d'après L. Rostaing. 2 AN 44.

Condamnation de Jean-Marie Joseph de Montgolfier le 7 déc 1906. 2 AN 46.

Saint-Prix

Charles du Besset: La paroisse de Saint-Prix et sa communauté religieuse, Aubenas 1932, 33 p.

Vanosc

Ecole catholique de Vanosc, Ecole catholique de Vanosc depuis 1891, s.l. 1995, 28 p

Montagne

Saint-Laurent-les-Bains

Charles de Foucauld à Notre-Dame des Neiges, par Gardès. Envol mai 2001. Colloque au grand séminaire de Viviers, 13-14 juillet 2001.

Charles de Foucauld, le bienheureux de la Pentecôte. Hebdo de l'Ardèche, 25 2 2005. Q 178.

Patrick Cabanel : « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p.128-129. Le prospectus du collège de Langogne pour 1874 déclare qu'il se propose de favoriser les vocations ecclésiastiques sans décourager les autres carrières. En 1900, l'abbé Rozière, supérieur, estime que le collège a formé la plupart des dirigeants de Langogne et de son canton. Il forme en fait les fils de l'élite locale, prête à reprendre les charges et offices des parents, alors que le primaire supérieur conduit vers les concours, prélude à l'exode. Mais la reproduction du clergé reste l'essentiel. C'est pour quoi l'abbé Rozière conduit ses rhétoriciens pendant 3 jours de retraite à N.D. des Neiges, en juillet, pour qu'ils « étudient leur vocation ». « L'Eglise déploie là ses fastes et ses armes, entre les grands bois et les cloîtres, entre le tribunal de la pénitence et le cimetière aux croix noires, aux épitaphes égalitaires et laconiques, d'où se dégage je ne sais quelle impression de dormition bienheureuse... Durant les trois jours de retraite, la lumière venait d'En Haut, la grâce descendait abondamment, les vocations se dessinaient clairement et s'orientaient presque toutes vers la vie sacerdotale ou religieuse. La plupart de ces jeunes gens abordaient les vacances avec la résolution bien arrêtée d'entrer dans leurs séminaires respectifs. »

G. Gilles, « Dom Martin, deuxième abbé de la Trappe de Notre-Dame des Neiges », Paris 1912, p. 212-215. p.149 : L'évêque de Viviers réserve son diocèse aux Jésuites et surtout aux pères Oblats de Marie et y décourage donc le recrutement des autres congrégations). p.145 : La trappe de Notre-Dame des Neiges ouvre un alumnat au milieu des années 1860, puis en 1891. Fermé à la veille de l'offensive anti-congrégationniste de 1901, il forme une partie des 43 Lozériens entrés à Notre-Dame des Neiges, dont un futur abbé. (G. Gilles: Dom Martin...). p.242 : Pour l'alumnat que le premier abbé de la Trappe, dom Polycarpe, veut ouvrir à N.D. des Neiges, il lui semble tout naturel de faire appel d'abord aux parents des religieux de la maison. p.260 : Dom Jean Marie Balmès, de Chanial, commune du Luc, fut un temps exilé en Belgique puis abbé de Notre-Dame des Neiges de 1932 à sa mort en 1949. Un oblat de Marie, Joseph Balmès, curé de Notre-Dame de l'Osier où il s'opposa violemment aux Inventaires, fut supérieur du centre de pèlerinage de Bon Secours (1874-1935). Marie Balmès, religieuse sécularisée de St. Etienne de Lugdarès, fut directrice de l'école libre de son frère à Notre-Dame de l'Osier; mère Jean-Baptiste, d'abord religieuse de St. Etienne de Lugdarès, puis trappistine en 1908, fut exilée au Brésil, et finit abbesse de sa communauté qu'elle ramènera en 1929 en Belgique puis à Chambarand dans l'Isère. p.336 : L'école monastique de la Trappe fut fermée en 1880 mais rouverte en 1890 pour accueillir un jeune kabyle converti. Mais estimant le monastère menacé par les décrets de Jules Ferry (un demi-mètre de neige empêcha les gendarmes d'apporter l'ordre d'expulsion), dom Polycarpe Marthoud acheta au Levant le domaine de Cheikhlé-Akbès à une demi-journée de marche du port d'Alexandrette. Il s'agissait de hâter selon le vœu de Léon XIII la réunion des églises d'Orient. En 1882, installation d'une partie des moines dans ce qui est devenu Notre Dame du Sacré Cœur. Le premier prieur est un Cévenol, Louis de Gonzague Martin, qui en 1893 est appelé à prendre la tête de la Trappe de Staouëli. La Trappe de ND des Neiges n'eut jamais à fuir la France, même si en 1901 elle chercha refuge en Belgique puis en Espagne. Louis de Gonzague Balmès (1870-1937) alla en Syrie, puis au Brésil comme aumônier d'un monastère de trappistes en exil fondé par une de ses nièces. Charles de Foucauld converti en 1886 fit une retraite à la Trappe en octobre 1889 à cause de sa pauvreté ; après 6 mois, il partit pour Akbès. Puis, il quitte les Cisterciens en 1896. Il revient à la Trappe de septembre 1900 à septembre 1901 ; il reçoit les ordres mineurs, et est ordonné prêtre par l'abbé, dom Martin, frère du supérieur d'Akbès. Le 6 septembre 1901, Charles de Foucauld, prêtre libre du diocèse de Viviers, s'embarque pour le Sahara. Les Trappistes ont préparé ses caisses. Mgr Bonnet bénit l'Union des frères et sœurs du Sacré Cœur de Jésus fondée par Charles de Foucauld. En 1917, sa première biographie paraîtra en Ardèche. Le grand manteau de bédouin ramené de Syrie enveloppa jusqu'à l'incendie de 1912 le frère chargé du courrier.

Sagnes-et-Goudoulet

Inauguration du nouveau clocher et de la nouvelle cloche. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais, 1er décembre 1904. Cité in Ardèche 1900, p.44.

Saint-Agrève

Rapport du F. Avit Bilon, p. 437 : L'école des Frères a été fondée en 1855 pour 3 Frères, par les catholiques et la commune. Ce fut d'abord une école communale payante, puis gratuite. Le traitement de 1700 F est fourni par les ressources légales de l'école. La cour, le jardin, sont fournis par un bienfaiteur, le local actuel est à la fabrique. 165 élèves au début, 130 aujourd'hui (1890). 35 certificats d'études, bons résultats scolaires et religieux. 14 bons sujets pour l'Institut. Le clergé n'est pas très chaud, la municipalité protestante est indifférente. Il y a St. Agrève 1300 catholiques et 2000 protestants. L'évêque Agrippanus (Agrève) descendait par sa mère d'une puissante maison de Castille. Soutenu par le pape St. Martin, qui monta sur le trône en 649, présidant le concile de Latran qui anathémisa l'ecthèse (?) et le type de l'empereur Constance. Il fut alors envoyé comme évêque dans le Velay, christianisé par St. Georges. St. Agrève fut choisi en 1579 par les protestants comme place de sûreté. Ovide de Valgorge raconte que les assiégés, en 1580, s'enfuirent en mettant le feu à cette ville alors toute en bois, formant un carré entourant femmes et enfants. Mais les catholiques les rejoignirent et les massacrèrent sans pitié. Il y avait un instituteur laïque pour les catholiques, Paulet. M. du Grail qui était maire de Tavel et y avait fondé une école de Frères, voulut installer les Frères à St. Agrève. Cela correspondait à la volonté de Mgr. Guibert, qui avait donné cet ordre au curé Barrial. M. du Grail, malade, soutenu par le maire, de Moze et le vicaire Lacoste, provoqua une quête qui rapporta 14.000 F, et vendit sa maison à la fabrique pour 7.000 f le 27 août 1855, chez le notaire de Chalendar. L'acte fut refait chez le même notaire le 7 octobre 1864. La commune fournit une petite partie du matériel scolaire, car l'école allait être communale pour les catholiques. Elle s'ouvrit le 15 octobre 1855 : 60 à 165 enfants. En 1861-62, il y avait 100 élèves l'été et 160

l'hiver. Une cinquantaine de gratuits en 1868; ils le furent tous ensuite. En septembre 1869, le poste passa de la province de l'Hermitage à celle de Labégude.

Le 13 février 1887, le conseil municipal décide la laïcisation des écoles de filles et de garçons de Saint-Agrève. Mais l'école resta aux mains des Frères, gratuite après 1882 (« mensonge républicain »). Le curé pourra ouvrir une école libre dans le même local, qui appartient à la fabrique. Ce local est la moitié de l'ancienne maison du Grail, où se cacha l'abbé du Grail en 1793 avant d'être arrêté et guillotiné au Puy. Le local est à 150 mètres de l'église, qui ne date que d'une dizaine d'années, à trois nefs avec croix latine; 5 beaux autels en marbre et 17 magnifiques vitraux à personnages, et possède une relique de la Vraie Croix. Les catholiques fréquentent bien les offices, et peu d'hommes négligent le devoir pascal. Les femmes font moins bien, mais « elles rivalisent avec eux dans les boissons alcooliques ». Les protestants sont divisés en trois sectes: les orthodoxes, les momiers et les salutistes. Chacune a ses ministres et ses réunions, mais les 8 écoles sont communes aux trois. Les frères sont d'autant plus utiles que le curé n'est pas fait pour une position aussi critique.

Saint-Etienne de Lugdarès

p. 431 : Ecole fondée en 1857 pour 3 frères, par la commune, puis par M. le curé. Ecole communale payante, puis gratuite. Traitement de 1600 f. Fourni par la commune et l'Etat, puis par des quêtes. Mobilier payé par souscription, vieux, mobilier scolaire payé par la commune. Local primitif petit et malsain. Cour, jardin, fournis par la commune. 90 élèves au début, 120 aujourd'hui. Très bons résultats religieux, avec 70 bons sujets. Excellent appui du clergé et des autorités civiles. Chant gratuit à l'église. Le magnifique maître-autel de l'église ornait autrefois l'église du monastère des Chambons, qui relevait de Cîteaux. Randon de Châteauneuf époux de Marguerite d'Anduze, dame des Portes, Luc, Pradelles et St. Laurent les Bains avait en 1259 donné de grands biens à ce monastère. Puis, au XVII^e siècle, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, avait joint ces libéralités : il s'était perdu dans les forêts des Chambons en chassant le sanglier, et fut recueilli gisant par un moine qui le fit soigner au monastère, pendant deux jours. Le prince reconnaissant dota le monastère avec une générosité presque royale. Ovide de Valgorge dit que l'église est abandonnée et tombe en ruines. Mgr de Belzunce, admirable pendant la peste de Marseille en 1720-21, refusa le duché-pairie de Laon, et reçut deux abbayes et d'autres bénéfices. Le monastère des Chambons fut compris dans ces dons, et il le visita en 1727 et 1754. Il lui donna le maître-autel maintenant à St. Etienne de Lugdarès.

Lors de la fondation de l'école, M. Henri Bourret était maire, et l'abbé Vinson curé-archiprêtre. Il s'agissait de remplacer l'école laïque. L'un des Frères devait avoir un brevet pour l'enseignement primaire. Le traitement était de 1275 f par an, le local humide et inconfortable, la cour sans préau. Il y eut dès le début quelques internes, à qui les frères fournissaient le logement, l'éclairage, le chauffage, le potage 3 fois par jour, pour 7 fr par mois. Mais les classes étaient fort peu fréquentées en été, bien qu'il y eût 116 élèves, dont une trentaine de gratuits et une vingtaine d'internes ou d'externes surveillés. Les frères allaient souvent tendre des pièges aux poissons, très abondants dans la commune. M. Palhon, notaire et maire, était en retard de paiement de 1640 f en 1867. Il cherchait à remplacer les frères par des laïques. A cette date, le curé avait réuni 1000 fr pour les arrérages, le conseil municipal avait voté 1400 f de traitement annuel. Le directeur de l'école, F. Honorius, fut remplacé pour avoir écrit des lettres insolentes au maire, transmises au préfet. Le curé chercha à le maintenir en traitant le maire d'insigne menteur, et en lui prédisant la désapprobation électorale. La réponse du Révérend et l'arrivée du nouveau directeur exaspéra le curé, qui envoya une lettre vigoureuse, faisant état d'une réserve de 10.000 fr affectée à la construction de l'église. Le 13 mars 1868, il demande pourtant aux Frères de prendre en pension son vicaire pour un mois et demi. Moyenne de 126 élèves, dont 20 internes et 42 gratuits.

En 1872, le maire intervint pour garder le nouveau directeur, F. Photin, soupçonnant le curé d'avoir demandé son changement. Mais il y eut quand même changement. Il y avait 145 à 160 élèves, 26 à 34 internes, et 38 à 60 gratuits. L'internat disparut vers 1883, et le nombre des élèves chuta de 160 à 100. Le 28 octobre 1884, le maire Palhon, conseiller général, et 11 de ses conseillers, demandèrent un 4^e frère, et voulaient agrandir le local pour y passer la mairie et la justice de paix. Mais le préfet laïcisa l'école à la rentrée de 1885. Le maire refusa les clefs aux laïques, et il fallut faire crocheter les portes avec l'aide d'un serrurier venu du dehors, en pleine nuit. Sous la direction du curé, toute la population travailla avec ardeur même l'hiver à la construction d'une école libre. Les classes des laïques restaient à peu près vides. L'école libre put s'ouvrir à la rentrée de 1886, et elle eut de suite 120 élèves. L'école fut mi-gratuite, et les 3 frères acceptèrent un traitement de 1600 f à cause de la pauvreté du pays.

M. le curé Vinson avait fait remplacer l'église par un beau monument à trois nefs en 1874. Quelques bonnes familles avaient payé les vitraux à personnages qui ornent les fenêtres du chœur. Mgr Bourret, évêque de Rodez et né à St. Etienne avait transformé les plans (?) et quelques fonds (?). Le fils Palhon succéda au père, et fut plus malléable aux vœux du curé. Il n'y a qu'un seul élève à l'école laïque. Les élèves payent 1f par mois, le curé quête le reste du traitement, reçoit 300 f par an de Mgr Bourret. Son traitement ayant été supprimé par la République, il élève des porcs, et est très habile pour se procurer de l'argent, ou des dons en nature qu'il vend. Le local de l'école libre a coûté 15.000 f, dont 1000 donnés par Mgr Bourret, plus son travail, celui des frères et les journées faites par les habitants. La cour et le jardin sont spacieux. Il n'y a eu que six ou sept certificats d'étude, mais l'école a donné 70 sujets à l'Institut, dont les directeurs de Bessèges, des Vans, de Mayres, et plusieurs autres. Mais la moitié des élèves désertent l'école pendant l'été.

Vallée du Rhône

Tournon

M. Sauze : Histoire de la congrégation des filles du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, vulgairement appelée congrégation des Saints-Cœurs de Tournon, Viviers, 1933, 276 p.

Landrau, curé de Tournon : Société de la Sainte Famille, société mutuelle pour les femmes établie à Tournon le 12 juillet 1853. Bib AD 07 cote 1375.

La Vierge de la Tour: son élévation fut en soi une épopée. (30 sept.1860). Tribune, 14 08 2014. 2 BF 180.

Note sur la dévotion à ND de Montaigu à Tournon (1873). Bib AD 07 cote 1397.

Rapport du F. Avit Bilon, p. 621 : Ecole fondée en 1881 pour 4 Frères, 6 présentement, par un Comité. Ecole libre payante et gratuite avec étude payante. Traitement de 4.000 f. fourni par le Comité et l'étude. Le local appartient à Melle Victorine Julien (loyer gratuit). 53 certificats d'études en 5 ans, 1 bachelier. 146 élèves au début, 180 aujourd'hui. Le curé Sandreau était très bien son successeur patage. Les autorités civiles sont très hostiles. Ovide de Valgorge dit que Tournon faisait partie des domaines de l'Eglise de Lyon, et que Charles Martel le donna à l'un de ses compagnons d'armes, en 738. L'église de Lyon protesta en vain. En 855, l'empereur Lothaire ordonna la restitution. Mais le conflit dura jusqu'à un traité de 919, qui rendit à l'église de Lyon ses droits sur Tournon. Il n'y avait là alors qu'une simple tourelle, qui surveillait le fleuve, et devint château. Puis, le Rhône changea de cours, et la ville se bâtit

sur son ancien emplacement. Le cardinal de Tournon toléra les massacres des Vaudois à Mérindol et à Cabrières. Il quitta la Cour à l'avènement d'Henri II, et y revint tout puissant à celui de François II. Il présida le colloque de Poissy, et mourut le 22 avril 1568. Son neveu Just de Tournon fonda le collège avec ses deniers et sous ses ordres, en 1536, approuvé par la roi en 1542. Le cardinal confia le collège aux Jésuites en 1561. Le Parlement de Paris voulut les chasser en 1597, mais celui de Toulouse les défendit contre la volonté du roi. En 1649, le feu détruisit ce collège et rien ne fut sauvé, pas même la bibliothèque et les manuscrits du cardinal. Les Jésuites furent expulsés en 1764. Le 1er octobre 1776, le roi confia le collège aux Oratoriens et en fit un collège royal. Ceux-ci cédèrent en 1819 la place à l'Université. Le corps du dauphin François fut porté en 1843 à Saint Denis. Sevin naquit à Tournon, alla à Rome en 1636, à Milan et Florence en 1640. Il peignit les galeries du collège de Lyon, fut présenté au roi en 1680, qui lui accorda mille écus de pension. Il revint mourir à Tournon en 1694.

Tournon est la patrie de Joseph de la Roque, propagateur de la vaccine, en 1798. Il l'avait apprise du docteur Jenner pendant l'émigration. Une première école primaire existait en 1844, confiée aux frères de J.B. de la Salle, école communale. Pendant la discussion des lois de 1881, le supérieur retira ses frères de Tournon et Annonay. L'évêque de Viviers se tourna alors vers les Maristes. Ils acceptèrent de prendre le poste de Tournon, et du coup les Frères des Ecoles Chrétiennes reprirent celui d'Annonay. Un comité s'était formé à Tournon autour du curé Sandreau, avec notamment M. de Montgolfier, notaire, trésorier, et de la Tourette. Le curé céda sa cure. Le maire, l'avocat Moutin, refusa l'ouverture d'une école libre, mais ne fut pas suivi par le conseil départemental. L'école compta de suite 146 élèves, gratuite, avec 1000 f pour l'ouverture et 700 f pour chaque frère, donnés par le Comité. Il y eut une étude suivie par 25 élèves environ qui donnaient 2 ou 3 f. par mois. Les autres (180 environ) étaient gratuits. Le curé Sandreau est décédé le 17 juin 1887, et son successeur M. Ribeyre a proclamé en chaire son respect pour l'école laïque. Celle-ci enseigne d'ailleurs un peu de catéchisme, et conduit les élèves à l'église, pour lutter contre les Frères. Ceux-ci ont obtenu 53 certificats d'études en 5 ans devant la commission diocésaine, « laquelle est plus sérieuse, plus difficile et surtout plus loyale que la commission officielle. » L'école publique ne réunit qu'une centaine d'enfants, soutenue par « la boutique administrative ». Le lycée, peu digne de ce nom pompeux, compte 70 internes et 80 à 100 externes, pour 33 professeurs ou employés. Le lycée de filles a coûté 1.200.000 f, et compte 120 jeunes filles dont 40 internes, « toutes protestantes boursières ou enfants d'employés ».

La ville compte en sus 3 écoles, un asile congréganiste et une école laïque pour les filles. Le locale des Frères est sur la place des Gravières, qui sert de cour aux élèves, car celle de l'établissement est sur la voie ferrée. Les Frères peuvent prendre l'air dans le parc voisin de M. Casimir Meyniac. Le local appartient à Melle Victorine Julien, simple marchande de comestibles, qui a renoncé à un loyer de 900 f par an, alors que chaque membre du Comité donne environ 200 f. Les prix coûtent chaque année 200 f, et les fournitures aux indigents 300. La population de Tournon n'est pas merveilleuse sur le plan religieux. La moitié des femmes fréquentent bien offices et sacrements. Mais sur 1400 électeurs catholiques environ 300 remplissent le devoir pascal et apparaissent à l'église de temps à autre. La presque totalité des enfants quitte l'école après la première communion.

Abbé Fillet : La chapelle des Onze Mille Vierges de Tournon (1895) Bib AD 07 cote 1751.

Dr. Jullien : L'église Saint-Julien de Tournon au point de vue médical. (1903) Bib AD 07 cote 368.

Association amicale des anciens élèves du lycée de Tournon (1914). Bib AD 07: cote 1961.

Félines

Jean Vidal : Aperçu historique sur le diocèse de Vienne et sur la paroisse de Félines, Félines, 1994, 52 p.

Bourg Saint Andéol

Autour des Archives municipales de Bg. St Andéol. Extrait de M.A.T.P. n°98, 2008. Voir particulièrement la notice sur Edouard Rambaud (1844-1907), sur les Ursulines, ou sur le père Lascombes. AK 57-64.

Association amicale des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes de Bg. St. Andéol, autorisée par arrêté préfectoral du 19 janvier 1899, Bourg-Saint-Andéol, 1902, 28 p.

Martin Sauze : La bienfaisance à Bourg Saint Andéol. Viviers, 1932, 383 p.

Félix Challamel : Compte-rendu du mandat du conseil municipal élu le 8 mai 1904, Bourg Saint Andéol, 1908, 50 p.

La Voulte sur Rhône

Interdiction des processions religieuses à la Voulte. Le Patriote de l'Ardèche 1er avril 1882. Cité in « Ardèche 1900 » p.47 48.

Rapport du F. Avit Bilon : La population compte en 1890 3.000 hab. L'école a été fondée en 1837 pour 3 Frères, 9 présentement (1890) par la Compagnie des Mines et Forges de la Loire. Au début, l'école était libre et gratuite. Même régime actuel avec des études payantes. Traitement de 5.400 F fourni par la Compagnie des Forges, qui paye aussi le mobilier scolaire et le reste du mobilier. Cour et jardin appartiennent à la Compagnie de l'Horme. 150 élèves au début, 270 aujourd'hui. Les résultats religieux sont aussi bons que possible, les résultats scolaires sont excellents: 180 certificats d'étude, 20 admissions aux Arts et Métiers. 6 sujets pour l'Institut. Très bon appui du clergé, autorités civiles variables. Longue citation d'Ovide de Valgorge, qui décrit la ville à son époque. « La famille d'Azémar de la Voulte commença l'exploitation des mines en l'An IV de la République. En 1809, elle céda ses concessions à Louis Frèrejean. Celui-ci organisa une Société des Fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche. La concession de la Voulte a 10.000 ha. Quatre hauts-fourneaux sont destinés à fondre le minerai extrait de ces concessions. Puis, les forges travaillent et façonnent le fer pour le livrer au commerce. C'est la grande industrie et la fortune du pays. Il est impossible d'évaluer la quantité de métal qui sort annuellement de la Voulte. On a seulement dit que plus de 3.000 ouvriers sont occupés dans les divers chantiers de l'exploitation. Il serait à désirer qu'on trouvât près de la Voulte des mines de houille, ce qui diminuerait considérablement les frais d'exploitation. On cherche, et on espère trouver, d'après les indices que l'on a, un banc assez important de charbon à Crussol ». L'église à laquelle la tour seigneuriale sert de clocher est très ancienne. M. Génissieux, gérant de la Compagnie, avait appelé 3 de nos Frères à Terrenoire en 1832. Il en demanda 3 pour la Voulte en 1837, qui furent fournis par le Fondateur. La Compagnie était l'un des principaux soutiens de la Congrégation. Or, c'est à cette époque que M. Vernet demanda à l'archevêque de Lyon de ne point placer de Frères Maristes en Ardèche. Mgr Bonnel comprit que son vicaire général était allé trop loin, et demanda le maintien des Frères à la Voulte le 13 novembre 1837, sans doute sollicité par M. Pleynet, curé-archiprêtre de la Voulte. M. Génissieux paya la prime de 1.500 F et le mobilier. Le P. Champagnat les conduisit lui-même à la Voulte et les visita souvent ensuite. Il fit le signe de la croix sur le front d'un enfant, Paulin Gonnard, qui devint ensuite le frère Anicet, habile économiste de notre pensionnat de Paris.

Le 17 février 1842, le curé Pleynet demanda le changement du F. Directeur, F. Sébastien, qui avait pris les eaux à Saint-Laurent les Bains. Mais l'amélioration de sa santé n'entraîne pas celle de sa classe. On lui reproche de frapper les enfants, d'user de pénitences grotesques, comme brider les enfants comme des ânes, d'avoir fait verser du vin dans le dos d'enfants retenus par les autres, d'avoir

fait laver des enfants torse nu en plein hiver avec une botte de paille, de boire trop, de trop fréquenter certaines maisons, etc. Il fallut le remplacer. Deux instituteurs laïques manœuvraient pour attirer les élèves. Les Frères demandèrent une 3^e classe, et la Compagnie céda un appartement pour cela. La 1^e classe avait 50 élèves, la 2^e autant, et la 3^e 75. Il fallait tailler 200 plumes chaque jour. En janvier 1846, l'inspecteur demanda que l'on donne le titre communal aux Frères; Il y avait un certain nombre de protestants parmi les élèves. En juin 1846, l'instituteur laïque s'en alla faute d'élèves. Le maire s'opposa à ce que les Frères aient le titre communal, à cause des mauvais traitements du frère de la petite classe. Il y eut un instituteur protestant nommé par M. le curé, mais il ne resta pas longtemps. Aussi, les enfants protestants devaient apprendre le catéchisme catholique. Le curé Pleynet le 17 janvier 1848 conseilla de ne pas les y contraindre, ce qui froisse certaines familles, et permet de refuser le titre d'instituteurs communaux. Il demande éventuellement l'arbitrage du Supérieur et de l'évêque. Mgr. Guibert intervint aussi dans ce sens.

Aux élections qui suivirent le 24 février 1848, les protestants eurent le dessus, et les Frères auraient été renvoyés s'ils avaient été communaux. Le 16 nov. 1848, le directeur annonça qu'il avait obéi au curé et au maire, M. Vautro, directeur de l'usine. Un laïque protestant s'étant présenté, le maire l'avait refusé, et avait obtenu un laïque catholique. En janvier 1849, il avait 15 élèves le jour, et 24 adultes, le soir. La compagnie retenait les rétributions, chaque mois, sur la paye des pères de famille. Le rapport de 1861 dit que le curé boudait les Frères « bien qu'ils fussent parfaitement à leurs devoirs ». Après la retraite de 1873, le curé Montusclat, successeur de M. Pleynet, demanda que les enfants soient conduits à l'église chaque jour après les prières du soir, pour y réciter le chapelet et la prière avec les élèves de l'école des Sœurs. Le 10 avril 1874, les Frères obtiennent une augmentation de traitement de la part de la Compagnie. Il y avait 280 élèves, tous gratuits. De 1880 à 1887, le personnel passa de 7 à 10 Frères; la moitié des élèves suivait les études. Le curé Montusclat, décédé, a été remplacé par l'abbé Allignol.

Cie des Mines et Forges de la Loire se mit en liquidation en janvier 1888. M. Génissieux avait déposé 40.000 F dans la caisse de la Compagnie pour les Frères, mais aucun document ne le prouvait. Ce don fut donc anéanti par la faillite. L'usine, la mine et toutes les propriétés ont été mises en vente. La Compagnie de l'Horme, établie au Pouzin, a acheté pour 480.000 F ce qui avait coûté 5 ou 6 millions à la Compagnie en détresse. Grâce au gérant M. Jacquet, le mobilier des Frères ne fut point compris dans la liquidation, et la Compagnie de l'Horme a consenti à laisser les bâtiments à leur ancienne destination. On espère l'amener à donner 1.800 ou 2.400 fr; les élèves, qui ont payé jusqu'à 3.000 fr. donnent encore 2.000 fr, mais ils diminuent avec la population. M. le curé donnerait le complément nécessaire pour 2 Frères. 270 élèves par an, la moitié payants depuis le 1er mars 1888. Il est difficile d'apprécier les effets de l'enseignement religieux sur la population nomade. Ceux qui sont restés dans le pays se conduisent bien. Jusqu'en 1881, la Compagnie a fourni les prix des distributions de prix. Suppression des processions en 1882. La cour de récréation fut d'abord la place publique. Un terrain concédé par M. Jacquet devint cour de récréation en 1881. La maison se trouve entre la chapelle du château et l'église paroissiale, bâtie en 1859, de style roman, avec deux autels latéraux et 3 nefs. Elle peut contenir 1500 personnes. Avant la catastrophe de la faillite, la Voulte avait 5.000 habitants dont 8 à 900 protestants. Elle est retombée à 3.000, dont 7 à 800 protestants. Mais il n'y a que 250 hommes qui pratiquent le devoir pascal, et à peine la moitié des femmes. L'école laïque a 70 élèves pour 4 classes: ils ne paraissent pas plus à l'église que les autres.

La Compagnie de l'Horme a enlevé ce qui peut lui servir au Pouzin ; le reste est destiné à la destruction. « Tout est donc silencieux à la Voulte ; il n'y a plus ni fumée ni bruit de martinet. La population baissera encore et vivra comme elle pourra... Tel est l'état de la situation le 23 juin 1890. » L'établissement des Frères conduit pourtant tous ses élèves à la messe tous les jours, « ce sera une fiche de consolation jusqu'à ce que la situation actuelle se soit dénouée. »

Notes sur La Voulte, in « Voyage autour de Privas », d'Albin Mazon. AN 182.

Viviers

Félix Séveyrac : Histoire de la congrégation des sœurs garde-malades de Saint-Roch à Viviers, Viviers 1934, 237 p.

Yvonne Leclère : La Séparation à Viviers, R.V. 2006 n°1 pp. 63-71.

Vers 1850, réinstallation de la maîtrise pour le chant choral dans l'ancienne demeure de l'évêque. Mais l'enseignement y est aussi donné. Le Grand Séminaire était revenu en 1805 : 150 élèves en 1895. Il y a un ouvroir tenu par des religieuses. Ecoles religieuses place de la Roubine.

- la Présentation de Marie dirigent depuis 1837 l'école des filles (3 enseignantes, 75 élèves) et l'école maternelle (2 enseignantes, 75 élèves)

- les Frères Maristes depuis 1830 ont une centaine de garçons et 4 enseignants dans les locaux de l'ancienne viguerie

- la Sté Pavin de Lafarge accueille 6 Frères Maristes pour 91 garçons et 4 sœurs trinitaires de Valence pour 79 filles, avec en plus un dispensaire.

- l'hospice est tenu par les religieuses de la Providence d'Annonay

- le couvent St. Roch, construit en 1872 sur l'emplacement d'anciennes maisons de chanoines, accueille 35 congréganistes qui soignent en ville et gardent les malades.

Le maire est Joseph de Lafarge, fervent catholique, et le conseiller général Auguste de Lafarge, son cousin. En décembre 1901, le conseil municipal défend les congrégations, notamment les Frères Maristes, les Trinitaires, la Présentation de Marie, les sœurs soignantes de St. Roch. En 1903, une pétition circule pour la défense des congrégations. Le 20 juillet 1906, fermeture de l'école des filles, puis des garçons. M. de Lafarge organise un service d'autobus pour les conduire dans les locaux de la société. M. du Grail est président de l'association des familles de chez Lafarge. Inventaire de la mense épiscopale à l'évêché le 15 février 1906, qui ne provoque aucun incident. Puis, le 16, celle de la mense capitulaire, qui est nulle. Au grand séminaire, énergiques protestations du supérieur M. Bonnaure. Mais le lundi 19 février, inventaire de la cathédrale: une trentaine d'hommes organise la résistance dès la veille. Messe solennelle le dimanche à 8h, mille personnes accourues au son du tocsin. Le lundi à 13h, arrivée de l'inspecteur des Domaines, M. Montchablon : opposition de l'évêque, du conseiller général et de la foule. Les catholiques s'enferment dans la cathédrale pour monter la garde. Le 22 février, M. Montchablon se présente devant l'église St. Laurent: même refus du curé, qui lit une lettre de M. Raoux, premier adjoint, qui explique que l'église au début du siècle a été bâtie sur terrain communal avec des souscriptions des Vivarois. Le lendemain, il revient avec la force armée qui crochète la porte; dès 5h du matin, 14 brigades de gendarmerie investissent le « château » ; puis, 2 compagnies du 55^e régiment d'infanterie, et des sapeurs du génie armés de haches, marteaux, pieux, etc. Vers 8h, les officiels (délégué de la préfecture de police, commandant de gendarmerie, inspecteur des domaines, commissaire) arrivent. Les soldats du génie s'attaquent à la porte de la chapelle St. Jean, qui vole en éclats. Mais il y a des madriers

empilés, et personne dans la cathédrale. Ils s'attaquent à la porte de la chapelle S. Joseph, puis à celle de la sacristie, où cent hommes les défient. M. du Grail n'accepte de sortir que si les soldats leur présentent les armes et qu'il n'y aura aucune poursuite. Les manifestants sortent sous les applaudissements mais sans les honneurs militaires. Ils vont à l'évêché où Mgr Bonnet les félicite. En décembre, Mgr Bonnet est expulsé de l'évêché et se réfugie à Châteauneuf. Les séminaristes doivent aussi quitter l'établissement. Mécontentement du conseil municipal en février 1907. Le 7 juin 1908, nouvelle école catholique dans les locaux de l'usine Larmande, près de Notre Dame du Rhône. En nov. 1911, laïcisation des locaux de l'hospice. La foule, les Lafarge, accompagnent les sœurs jusqu'à la gare. Le séminaire sert à loger des troupes, puis des réfugiés alsaciens (1917-1918), puis des suspects gardés par les militaires. Le bâtiment sera saccagé. Auguste Pavin de Lafarge le rachète et les séminaristes y retournent en 1924. Quant à l'évêché, on pense y faire une école d'agriculture, puis un asile pour vieillards. Auguste Pavin de Lafarge le rachète encore en 1928, et Mgr Hurault peut s'y réinstaller.

La participation masculine est forte dans les diverses manifestations de résistance.

Le Pouzin

L'école a été fondée en 1857 par les compagnies métallurgiques pour 3 frères, 4 présentement. Elle était libre et payante, idem aujourd'hui (en 1890). Les rétributions sont fournies par les compagnies et les quêtes. Le local est petit, inconfortable, sans jardin ni cour, fourni par M. le Curé, qui le loue à la veuve Charbonnel 400 fr par an. 80 élèves. Le clergé et les autorités civiles sont hostiles. Harmonium et chants gratuits à l'église. Ovide de Valgorge parle d'une ancienne cité comparable à Alba. 3000 médailles d'argent, plusieurs figures de bronze, etc. Au temps des guerres de religion, le Pouzin était protégé par deux châteaux forts disparus, l'un qui s'appelait la Sale, aux portes de la ville, et l'autre était au sommet de la colline. Siège de François de Montpensier le 13 octobre 1574, puis de Lesdiguières le 4 mars 1622. Son armée était commandée par le comte de Maugiron, et débarqua entre le Pouzin et Baix. Il mourut en attaquant la ville. La fondation des écoles des Frères eut lieu en octobre 1857. L'entente dut se faire entre le curé Lavalette et le F. Jean Baptiste, alors assistant de tout le Midi. M. Lavalette avait formé un comité avec M. Gauthier, banquier, et Charbonnel, rentier, et les compagnies de Terrenoire et de l'Horme. IL paraît que la commune payait le loyer, mais le mobilier fut fourni par une quête. Un 4^e frère fut placé et rappelé faute de rétributions scolaires, puis demandé en vain pour les mêmes raisons et pour faire chanter. L'instituteur laïque était du pays, et était secrétaire de mairie. M. Lavalette préparait la reconstruction de son église.

Les rétributions des enfants fournissent 800fr, l'usine de l'Horme 850, celle de la Loire 270, et la commune 500 fr. Moins 450 fr de loyer. On ne peut donc rendre l'école gratuite. En 1866, la nouvelle église dormait encore dans des cartons. Les élèves furent de 113 à 155, dont 35 à 43 gratuits. En septembre 1872, visite de l'inspecteur Gaillard, élu républicain, vint fermer l'école mais une lettre du CF Assistant au Préfet calma l'incident. Nouvelle menace de fermeture en 1877. Le F. Directeur et le curé allèrent plaider la cause auprès de la Cie de Terrenoire, à Lyon: ils revinrent avec la promesse de 3200 fr pour 4 frères, mais le représentant local de M. Julien « semblait craindre que cet arrangement ne nuisit à sa popularité personnelle parmi les ouvriers ». M. Lévêque, représentant de la Cie de l'Horme, était très opposé au projet. Le curé Moubier s'adressa donc à M. Julien : M. Lévêque proposait une rétribution scolaire pour les enfants étrangers aux usines. M. de Montgolfier, l'un des directeurs, espère vainement se rallier les radicaux. L'école des Frères réunit autant d'élèves que les deux autres, bien qu'elle soit plus chère. Mais l'usine de Terrenoire avait peu d'ouvriers au Pouzin. La question du traitement est un vrai labyrinthe.

En 1878, 100 élèves dont 30 payants. En 1887, 75 élèves dont 20 payants, et toujours 4 Frères. A cette date, la compagnie versait 2600 fr, plus 300 à 350 de rétributions. Mais le 4 mai 1887, le travail n'allant pas dans les usines, la compagnie des Forges de la Loire cessa toute subvention, et celle de l'Horme menaçait d'en faire autant. Le curé Mounier finit par obtenir 1200 fr par an; l'évêque en promit 250, s'ajoutant aux 350 des rétributions scolaires. Le 28 mai, M. Frossard de Saugy, gérant de la Compagnie de l'Horme, promit 1800 fr s'il y avait 3 classes et 4 frères. Mais le curé Mounier fut nommé aumônier au Bourg-saint-Andéol, et son remplaçant M. Chomel, qui venait d'Etables, déclara que les Frères étaient inutiles, « faisant plutôt l'œuvre des radicaux que celle de Dieu ». « Le sacrement de l'ordre ne donne pas de jugement à ceux qui n'en ont pas ». Il continue pourtant à payer le loyer et à ajouter 300 fr aux rétributions, mais demande aux Frères de surveiller les enfants des laïques à l'église, de former et de diriger les enfants de chœur, de laver ses vitres et de cirer ses parquets... Un certain nombre d'élèves sont fils de parents nomades et ne font que passer. Les familles détruisent les bons principes des Frères. La mauvaise conduite de l'un des membres de la commission diocésaine et cantonale d'examen l'a discréditée. Cette école n'a fourni qu'un jeune Frère: c'est que ça ne gagne pas d'argent pour les parents. Ne recevant rien pour les prix, les Frères ne font des distributions que de loin en loin; M. le Directeur de l'usine est vexé lorsqu'il n'est pas président. Le local, assez rapproché de l'église, se compose de deux bâtiments séparés par une rue. L'église fut bâtie en 1867. La position des Frères n'est pas brillante ici. La population est peu sympathique, le curé hostile, et la concurrence a toutes les faveurs des puissants du jour. Les principes de M. Lévêque ne l'inclinent pas vers les Frères, mais ils n'ont pas à se plaindre de lui. Il y a un cours supérieur pour lequel on gane ce qu'on peut trouver au Pouzin et aux environs. La population est très ignorante ou indifférente en matière de religion. A part à quelques grandes fêtes, les offices sont presque déserts. Une centaine d'homme à peine et la moitié des femmes remplissent le devoir pascal, sur une population catholique de 1800 âmes. « Les 800 protestants font ici comme partout ». Union musicale et sportive du Pouzin, Règlement intérieur, 1910.

Cruas

Clin d'œil rétro : il y a 150 ans, l'affaire Roumezat (le curé contre la fanfare du 75^e régiment de Montélimar en 1877). D.L. 4 9 94. 2 BC 4.

Le Teil

Rapport du F. Avit Bilon. p. 605 : Ecole fondée en 1878 par Mme veuve d'Hilaire de Jovyac et la famille Pavin de Lafarge. Ecole libre payante, avec étude. Traitement primitif: 1.500 f, actuel: 3.500 f, fourni par les fondateurs et par MM. de Lafarge. Le local primitif, petit, sans cour ni jardin, a été fourni par la fondatrice. Actuellement, local fourni par les familles de Lafarge et de Blovis (?) avec cour et jardin. Résultats scolaires excellents: 50 certificats d'études. Aucun sujet pour l'Institut, le clergé est insouciant, et les autorités civiles très hostiles. Chant libre à l'église. Ovide de Valgorge écrit que le Teil n'est qu'une interminable rue, et que le Rhône abandonne son lit, ce qui rend le port inutile, et menace le « pont en fil de fer ». Mais ce pont, d'après lui, n'est pas nécessaire, car il y en a un à Rochemaure, un à Viviers et un au robinet de Donzère. La chaux hydraulique, découverte par l'ingénieur Virat (?), directeur des Ponts et Chaussées, que le gouvernement a honoré d'une pension de 6.000 F. Elle permet de construire sur des terrains noyés et ne craint pas le gel. Les chaux hydrauliques du Teil sont les meilleures de France. L'industrie de Pavin de Lafarge compte 1500 ouvriers. Les briques réfractaires sont fabriquées aussi depuis 20 ans au Teil, et sont utilisées à la Voulte, Alès, et jusque dans la Loire et à

Decazeville. Cette industrie a aujourd'hui (1890) disparu au Teil. Le vicaire Vernet avait fondé une école au Teil en 1838, selon ses conditions: pas de prime, traitement non garanti, mobilier personnel acheté peu à peu par les Frères. C'était l'un des 13 établissements que possédaient les frères de Viviers avant leur réunion avec nous en 1844. Le C.F. Jean Baptiste supprima ce poste en 1846.

Des laïques dirigèrent ensuite l'école jusqu'en 1878. L'abbé Francon, un ami de Jules Roche, Mme veuve Hilaire de Joviac, dont le gendre était M. de Blovis, conservateur des hypothèques à Largentière, demandèrent mieux. Mais ce fut surtout l'œuvre de l'évêque. Mme de Joviac n'habitait pas ordinairement le Teil, et logea dans sa propre maison les Frères, après 6.000 f de réparations. Pas de cour, et la dame s'était réservé une partie du rez-de-chaussée. M. de Lafarge procura un jardin, et Mme de Joviac un mobilier pris sur le sien propre. Elle assura un traitement de 1500 f, rétributions scolaires comprises. Le nombre des élèves passa de 9 à 125, et il y eut une classe du soir pour 25 à 30 élèves ; de 5 à 30 étaient gratuits. Dès la première inspection, en 1879, l'inspecteur remarqua que certains élèves n'avaient pas 6 ans. On obtint l'autorisation à partir de 5 ans. Le 5 octobre 1888, M. de Lafarge proposa une classe supérieure, ce qui faisait 6 classes, et donc un besoin annuel de 3600 f. La société et la famille de Lafarge en promettent 1500. Mais il faudra recevoir gratuitement les enfants des ouvriers de la Société, ainsi que les fils de veuves ou d'employés au mois quand la société l'estimera nécessaire.

La classe supérieure eut bientôt une douzaine d'élèves munis du certificat, et payant 3 f par mois. Les 138 autres élèves payaient 1,50 f, 2f ou 2f50, moins 40 gratuits en fonction de la convention avec M. de Lafarge et une dizaine de mauvais payeurs. L'étude suivie par 27 élèves à 2 f par tête en plus donnait un revenu total de 3500f. 50 certificats depuis 10 ans ; l'école résiste à celle d'un de nos ex, et de ses trois adjoints, qui a 125 élèves dans l'école communale, indépendamment de 80 dans 2 écoles laïques de hameaux, et de 30 qui vont chez nos Frères de Lafarge. Cette population est l'une des moins religieuses du diocèse. « Elle respecte peu le repos dominical. Les offices sont souvent déserts ou à peu près. Trente ou quarante hommes, y compris les 5 ou 6 pénitents, et 200 femmes, remplissent seuls le devoir pascal... Aussi le Teil n'a-t-il donné naissance à aucun religieux ou religieuse, et s'il y a quelques prêtres, c'est que cela gagne. »

Le local est l'un des meilleurs de la province, la cour et le jardin clos et très suffisants. Mais l'église est dans un état tellement pitoyable « qu'elle ferait honte aux habitants des plus pauvres campagnes ». Le curé Francon est l'un des plus capables du diocèse, surtout en matière de sciences physiques ou naturelles, « ce qui absorbe peut-être trop ses loisirs ». Sous le gouvernement du 16 mai, la commission municipale ayant proposé des fonds pour l'église, il se contenta de répondre: « Etes-vous là pour longtemps ? » Le mobilier scolaire appartient à la famille de Lafarge, ou à M. de Blovis, ainsi que le local. Il a coûté 35.000 f, dont 20.000 viennent de la famille de Lafarge, et 15.000 de Mme. de Joviac. Son gendre s'est approprié la maison où logeaient les Frères, alors que son intention était de la placer dans la fondation et de la louer.

Meysse

Rapport du F. Avit Bilon : Il y avait 1125 habs, et l'école fut fondée en 1888 pour 3 frères par M. Pavin de Lafarge et un comité. L'école est libre et payante. Traitement de 2.100 fr pour 3 Frères, fourni par M. Pavin de Lafarge ainsi que le mobilier scolaire. Le local appartient à Mme. Veuve Roméas, née de Miraval. 18 élèves au début, 52 en moyenne aujourd'hui. L'école a déjà donné 8 certificats, 4 Frères et 1 juvéniste. Le clergé est indifférent, les autorités locales hostiles. Ovide de Valgorge raconte qu'autrefois les habitants allaient ramasser du silex pyromaque, ou pierre à fusil, dans leur montagne. Mais l'invention des fusils à percussion a ruiné cette activité. Tout semble indiquer que la construction de Meysse remonte au X^e siècle. L'ancienne église, au centre du village, est encore utilisée pour l'office du matin. La nouvelle, qui date de 1850 environ, est svelte et spacieuse. C'est la propriété de la congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception, fondée en 1813 par l'abbé Sévérac, alors curé de Meysse. Ces religieuses sont au nombre de 18 et n'existent qu'ici. Deux d'entre elles dirigent une école libre, prennent soin d'une vingtaine d'orphelins, et les autres s'occupent de leur enclos et d'une filature de soie. Elles ont dépensé 40.000 fr pour la construction, provenant de leurs dots et économies. On se rappelle encore avoir vu la supérieure actuelle porter du mortier aux maçons.

La commune avait une école laïque depuis longtemps. Mais en 1887, M. Pavin de Lafarge acquit l'exploitation de chaux hydraulique et exploita le calcaire de la commune. Avec M. Mirabel, curé de Meysse, il composa un comité: lui-même, M. Raymond, directeur de l'usine, ingénieur, le curé, trésorier, le notaire Cyprien Cheynet et 10 autres personnes. Le curé alla demander 3 Frères au frère Philogone, assistant de la Province. Le comité de Meysse fournira 1.000 fr par an, et M. Edouard de Lafarge pourvoira aux autres dépenses. Le local appartenait au baron de Miraval, décédé en 1891, et appartient aujourd'hui à Mme veuve Roméas, née de Miraval. Il est à égale distance des deux églises, à 300 mètres. M. de Lafarge paye un loyer de 225 fr. Le citoyen Courty, maire, fit une opposition conditionnelle à l'ouverture; il y renonça, mais l'Inspecteur d'Académie s'opposa. Une nouvelle déclaration fut acceptée. L'instituteur Barnazet comptait 75 élèves à l'arrivée des frères, et ce chiffre tomba à une trentaine. Les enfants sont dociles, quoique dans un milieu irrégulier. L'hostilité de la mairie est totale. Les prix ont été distribués avec peu de solennité, dans la grande classe : les enfants ont débité des compliments, des fables, de petits dialogues, et chanté des morceaux à l'unisson, dont la réunion s'est montré fort satisfaite. Les offices sont peu fréquentés: 50 hommes, 150 femmes, assistent à la messe le dimanche et les jours de fête. 150 hommes et 200 femmes remplissent le devoir pascal, « et ces gens-là ne craignent pas de manquer encore la messe le dimanche suivant ». Les habitants sont très avancés en politique, et fort peu en religion. Lors de la 1^o visite de Mgr. Bonnet, les exaltés du lieu déployèrent un drapeau rouge au haut d'une perche, sur son parcours. Néanmoins, la paroisse a donné à l'église une dizaine de prêtres et une trentaine de religieuses.

Saint-Marcel d'Ardèche

Rapport du F. Avit Bilon, p.527 : Fondée en 1851 pour 3 Frères, par la commune, ensuite par la charité. Ecole communale gratuite, actuellement libre gratuite. Traitement de 1800 F fourni par la commune puis par la charité. Le local appartenait à la commune, actuellement au curé, avec cour et jardin. 118 élèves au début, 60 aujourd'hui. L'école a donné 18 sujets à l'Institut, excellent appui du clergé, autorités civiles hostiles depuis 8 ans. On fabrique à St. Marcel des souliers sans couture et on y fait le commerce de la soie, des grains et des vins de son territoire. Château de la noble famille de Bernis. Le cardinal de Bernis y est né en 1715. Devenu abbé, Mme. de Pompadour lui obtint une pension du roi, et il fut reçu à l'Académie Française à 49 ans. Ambassadeur à Venise, il devint cardinal, puis ministre des Affaires Etrangères. Il signa à ce titre l'alliance avec l'Autriche, mais fut disgracié la même année. Louis XV en fit un archevêque d'Albi, puis en 1763 ambassadeur à Rome. Révoqué par la Révolution et privé de sa fortune, il ne subsista que des libéralités que son ami d'Azara lui obtint de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome en 1794. Outre de poèmes de cour, il est l'auteur de « la Religion Vengée », et entretenait une correspondance avec Voltaire et Paris-Duverney. L'actuel marquis de Bernis a dû subir les conséquences des goûts dispendieux de sa mère, qui ont réduit sa fortune. Il l'a relevée en épousant Melle Luce, fille d'un riche armateur de Marseille. L'église, à part le clocher qui est ancien, n'a qu'une trentaine d'années.

La commune n'eut d'abord que des instituteurs ambulants venus du Briançonnais, comme la plupart dans ses parages. Elle n'organisa une école officielle qu'à partir de la loi de 1833, confiée à des laïques. Le curé Vacher demanda des Frères à S. Paul, dès 1844, avec l'appui du maire, M. le marquis de Bernis. Les supérieurs répondirent qu'il fallait 3 Frères, une prime de 1200 f., un mobilier de 1500 f. et un traitement annuel de 1.400 f. pour les trois. Les conventions furent signées le 18 octobre 1851. Il y avait 118 enfants, tous gratuits. Le Conseil municipal, qui voulait 4 Frères pour 1800 f. vota la laïcisation approuvée par le Préfet le 1er février 1883. L'abbé Rouvière, successeur de M. Vacher, fit faire les démarches pour ouvrir une école libre, comme pour les sœurs laïcisées aussi. M. le marquis de Bernis fournit un local pour chaque école dans son château. Mais le curé estima qu'on ne pouvait loger frères et sœurs sous le même toit, et la marquise de Bernis s'en offusquait. L'école libre n'ouvrit que le 9 mars 1883, avec 74 élèves. Mais le marquis de Bernis voulait revenir habiter le château pour être près de ses électeurs. Le curé Rouvière reçut à sa disposition une maison, mais il fallait construire les classes, comme il l'avait fait pour les sœurs. Les classes restèrent au château; MM de Lafarge donnèrent la chaux et le gravier, et les partisans des Frères firent tous les charrois gratuitement. Les frères et leurs élèves entrèrent dans ce nouveau local le 22 octobre 1887. Les offices et les sacrements sont encore fréquentés par environ 300 hommes, en partie grâce aux Frères. Un Frère va surveiller les enfants à l'église pendant le catéchisme, et les prépare pour la Fête-Dieu. Les dernières élections municipales ont donné 8 républicains et 8 conservateurs, mais le doyen d'âge, républicain, est devenu maire de ce fait. Le conseil de préfecture voulait casser les élections, mais le Conseil d'Etat les a validées.

La commune possède des grottes qui attirent les touristes à la belle saison.

CONGREGATIONS

Généralités

T 255 : Etat des congréganistes. Nomenclatures. Ecoles privées. 1906.

Pétition des commerçants d'Aubenas en faveur des congrégations. Le Courrier d'Aubenas et du Bas-Vivarais 6 décembre 1902, cité in « Ardèche 1900 » p.50.

Cotes aux AD. 07 concernant les congrégations religieuses, M 43-44

Notes prises sur les congrégations en Ardèche, après 1901.A.D. 07, V 283, M 49-50.

Notes prises sur les congrégations en Ardèche, A.D. 07, 1879-1900, V 156, M 48-49.

Attitude des conseils municipaux quand à la demande d'autorisation des Congrégations, en 1902-1903. M 58-68. Voir recensement général en M 64-65. Délibérations remarquables: Vals, M 58-59-60, Saint-Félicien, M 59-60, problèmes d'Aubenas, M 60-61, de Viviers-Lafarge, M 61, Saint-Fortunat, M 66, propriétaires des immeubles des Petits Frères de Marie, M 62-63, demande de reconstitution, en 1923, à Ruoms, M 64.

Réactions aux lois de 1901-1905, Préfet de l'Ardèche en 1906, anciens élèves des Maristes en 1903, à Aubenas en 1903, à Annonay, Viviers, Villeneuve de Berg, les Ollières, Saint-Martial, en 1902, notes prises sur V 287 et V 226 aux A.D. 07, M 67-68.

Pierre Marie Michel : La laïcisation dans un canton rural de la Montagne ardéchoise, Revue du Vivarais 2006 n°1.

Religieuses.

Gérard Cholvy : Au Grand Siècle des congrégations féminines. Revue du Vivarais, 2013 n°2 pp. 112-125.

Zéphyrin Gandon : Une fleur éclore sur les cimes neigeuses du Vivarais, ou Histoire des religieuses de Saint-Joseph de Saint-Etienne de Lugdarès, le Puy, 1933, p.6. Il estime que le réveil religieux du XIX^e siècle est dû à l'action en profondeur des abbayes cisterciennes de Mazan, les Chambons, Bonnefoy (?) ou Mercoire. Dieu permet aux âmes qui ont mené une telle vie « de visiter les lieux témoins de leurs actes héroïques et d'y répandre de précieuses bénédictions ». A partir de 1852, ce soubassement fut renforcé par la présence de la Trappe de Notre-Dame des Neiges. (Cité par Patrick Cabanel, "les Cadets de Dieu", CNRS 1997, p. 233). Dans le même ordre d'idées, c'est l'influence des moines des Chambons qui a permis aux gens de Chaniaux, paroisse de Luc, d'avoir autant de vocations. Les paysans leur doivent la propriété de leurs terres et la liberté. Des prêtres furent cachés par toutes les familles sous la Révolution. 44 vocations pour 4 familles à Chaniaux. (Patrick Cabanel, p. 261).

p.13. Pierre Bourret naquit le 18 février 1803 à Labro, paroisse de St. Etienne de Lugdarès. Sa maison a été remplacée par celle du sénateur Jourdan. Ordonné prêtre le 27 mars 1830. Le 1er sept 1831, curé de Mazan, de Lavillatte le 18 oct 1841 et de Laveyrune en 1876. Retiré à Labro en 1892, il y mourut le 20 juillet 1893. Jean-Claude Bourret, né au Cros le 29 août 1796, étudia au collège de Mende, puis au collège d'Annonay récemment fondé. Il entra au Grand Séminaire de Viviers le 25 octobre 1819 et fut ordonné le 17 avril 1823. Vicaire à Banne, puis premier curé de Masméjean le 22 août 1845. Il y mourut le 4 mai 1875. p.17. Jean-Pierre Bourret, fondateur de la Congrégation, naquit le 17 février 1789 au Cros, paroisse de St. Etienne de Lugdarès. L'abbé Barrial, curé de la paroisse, avait refusé de prêter le serment. Il le fit entrer au collège de Mende puis au Grand Séminaire de cette ville. Vicaire à St. Etienne en 1814, curé en 1815. Il consulta l'abbé Jean Pierre Terme, né au Plagnal, alors paroisse de St. Etienne le 25 décembre 1791. Ce dernier aida aussi le P. Chiron à fonder la Congrégation de Ste. Marie de l'Assomption à St. Martin l'Inférieur (1825), installée à Privas en 1827, comme il avait aidé l'abbé Sévinier, fondateur de la Congrégation de St. Joseph de Valgorge, devenue celle de Ruoms.

Le père Terme envoya sœur St. Joseph, née Rose Veyseyre, à Granval, commune de La Souche, le 31 décembre 1800. Rose Veyseyre avait suivi 2 ans les cours du noviciat du P. Terme, des sœurs de St. François Régis. Elle prit l'habit en l'église de St. Etienne le 8 décembre 1833, faisant pour un an vœu de chasteté et d'obéissance, devant M. Labati juge de paix et M. Digonnet son greffier. Elle traça la règle avec l'abbé Bourret. Lever à 5 heures l'été, 6 heures l'hiver, coucher à 9h30 en été et 8 heures l'hiver. Confession hebdomadaire et avertissement des défauts (?). Retraite le 1er jeudi du mois, sanctification du 1er vendredi du mois. Retraite de 8 jours chaque année. Premières prises d'habit en 1833, toutes trois de St. Etienne.

L'érection de la Congrégation des sœurs de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès date d'octobre 1833, M. Bourret étant curé de la paroisse et M. Blanchon vicaire. Les premiers essais de groupement datent de 1823.

p.27 : En 1830, Jean-Pierre Darbousset, de Huédour, épousa Rose Blanchon, du Cellier. De ce mariage naquit le 2 avril 1841 Jean-Joseph Darbousset, qui fit ses études chez les Frères Maristes de St. Etienne de Lugdarès, puis au noviciat de Labégude le 1er octobre 1858. Il reçut le nom de frère Liboire, puis fut nommé provincial de la Province d'Aubenas, et assistant général de l'Institut, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1908.

p.35 : Les religieuses de St. Etienne de Lugdarès apprenaient aux enfants à faire leurs prières du matin et du soir, et leur enseignaient la grammaire, l'histoire, la géographie, le calcul. Après leurs exercices religieux du matin, elles allaient dans les villages du Cros, de Huédour, des Hubas, où elles réunissaient les enfants dans une salle mise à leur disposition. « Aux heures des repas, les

habitants les recevaient en famille, et chaque foyer, alternativement se faisait un honneur de les faire asseoir à sa table. Le soir, elles rentraient au couvent, à moins que le mauvais temps ne les obligeât à coucher au village. »

Z. Gandon : Histoire des religieuses de St. Joseph de St. Etienne de Lugdarès :

p.41 : Le père Terme était du Plagnal. Il venait de clôturer une mission à Lanarce, et en ouvrit une ensuite dans son pays natal. Il fut accueilli par la Congrégation de St. Régis qui avait ouvert au Plagnal un petit couvent, le second après celui d'Alba. L'abbé Barrial était curé du Plagnal. Le père Terme mourut à la cure le 12 décembre 1834. p.46 : Mgr. Guibert faisait partie de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée de Mgr de Mazenod. C'est grâce à lui que le Vivarais possède une communauté de ces religieux à N.D. de Bon Secours à Lablachère. Né à Aix-en-Provence, il succéda à Mgr. Bonnel en 1842. Il devint archevêque de Tours, puis de Paris, où il mourut cardinal le 8 juillet 1886. Mgr Guibert voulait réduire le nombre des Congrégations. Celle de St. Etienne de Lugdarès comptait 15 membres. Grâce au chanoine Dabert, protecteur des petites congrégations en Ardèche, Mgr Guibert exigea seulement que celle-ci se place sous les règles de la grande Congrégation des Sœurs de St. Joseph du Puy, fondée au XVII^e siècle par Mgr de Maupas et le père Médaille, jésuite. Mgr. de Maupas était disciple de St. François de Sales, qui voulait fonder une congrégation ouverte sur le monde. Ce fut le P. Médaille qui fut le principal fondateur, décédé à Billom le 6 octobre 1669. L'approbation canonique est du 10 mars 1651. Mais les communautés étaient sous la seule dépendance de l'évêque du lieu. Le P. Médaille vint à Aubenas.

On trouvait les sœurs de St. Joseph à Satillieu en 1661, au Cheylard en 1668 (que dirigeait Félicie de Pélissac, originaire de Tence), à St. Sauveur en 1682, à St. Félicien en 1703. On la trouve à Aubenas en 1727 où elles instruisent les jeunes filles, et les pauvres gratis. Elles sont soutenues par la ville. Elles fondent l'hôpital de Privas sous l'impulsion du chanoine Melchion, de Viviers, dès avant 1719. Il demande l'appui des Etats de Vivarais. Les religieuses de Privas furent autorisées par Louis XV en 1734. Il y avait aussi des religieuses de St. Joseph à St. Péray. Après la Révolution qui les fit disparaître, les sœurs de St. Joseph se reformèrent à Vesseaux, en 1804, sous l'impulsion de l'abbé Mazard. De là, à l'appel de l'abbé Ruelle, elles essaimèrent à Privas, où elles se consacrèrent à l'enseignement. On retrouve des sœurs à St. Prix, Les Vans, Le Cheylard, Ruoms, Satillieu et St. Félicien. Les sœurs de St. Etienne de Lugdarès entrèrent dans la congrégation des sœurs de St. Joseph le 7 mai 1849. Le supérieur était le curé de St. Etienne, Félix Vinson. p.39 : Mgr. Molin, premier évêque de Viviers après le Concordat, avait fondé une société de missionnaires à La Louvesc. Félix Vinson, curé de St. Etienne de Lugdarès de 1848 à 1896, en fit partie. Il était né à Arcens, et avait une dévotion particulière pour Notre-Dame d'Ay. Le père Terme fit partie de cette société missionnaire. En 1831, les Jésuites s'installèrent à La Louvesc. Mgr Guibert leur confia la direction de la paroisse, et le curé Vinson se retrouva à St. Etienne de Lugdarès.

p.65 : Mère Agnès ne fut pas longtemps supérieure. Elle mourut le 25 juin 1851. Sœur St. Pierre la remplaça. Elle était de St. Etienne de Lugdarès, du Cros. Elle était née Marie-Anne-Rose Michel. La famille Michel était alliée aux Darbousset de Huédour. C'est sous son supériorat que se construisit le couvent actuel de St. Etienne, sur l'emplacement d'une maison vendue en 1835, et achetée grâce à la dot des religieuses. p.73 : Décret impérial du 23 décembre 1854 autorisant la congrégation des sœurs de St. Joseph existant à St. Etienne. Elles doivent suivre les statuts des sœurs de St. Joseph des Vans, approuvés par ordonnance royale du 17 janvier 1830. p.79 : L'une des tâches principales des sœurs, d'après leur Règle, est l'enseignement et l'éducation des jeunes filles. Gandon y voit l'influence de St. François de Sales. Les sœurs devront réunir les jeunes filles après Vêpres au moins une fois tous les 15 jours, de leur faire chanter des cantiques, de leur lire la vie des saints, préparer les fêtes et demander des grâces de conversion pour ceux qui les intéressent. Elles doivent avoir une petite pharmacie pour les malades, mais ne donner de remèdes que sur les prescriptions du médecin. Elles visiteront malades et prisonniers, et feront l'aumône par leurs biens ou par les dons qu'elles auront obtenus après permission.

p.82 : L'abbé Innocent Dugua fonda pour donner l'instruction une petite communauté de religieuses sous le vocable de St. Joseph. Il était né à Serres, commune de Chanéac. Curé du Béage en 1825 après ses études au grand séminaire de Viviers. Nommé à Coucouron de 1841 à 1843 et revint ensuite au Béage. En 1843, visite de Mgr Guibert, qui imposa de nouvelles règles à l'abbé Dugua ; celui-ci résista et fut nommé curé de Marcols, avant de quitter le diocèse. L'abbé Lourdin le remplaça ; mais l'évêque dut l'interdire et prononcer la dissolution de la congrégation de 15 membres. Une des religieuses, Françoise Breysse, sœur Marie, née en 1811 au Cros de Géorand où son père était maire. Avec trois compagnes, elle poursuivit l'instruction des enfants. L'abbé Ceyte arriva au Béage le 20 octobre 1856. C'était l'ancien vicaire du chanoine Bourret de St. Etienne. Sœur Marie, devenue propriétaire du couvent du Béage, et restée seule, elle entra dans la congrégation de St. Etienne en 1869. Elle vendit ses biens le 20 sept 1874 à la supérieure, et mourut en 1894.

Les religieuses de St. Etienne arrivèrent en 1864, sous la conduite de sœur St. André, Marie Astier, de Mazan, née le 21 janvier 1831. Elle dut réformer la communauté, et on fut long à reconnaître ses mérites. Opérée de la cataracte, elle retourna à la maison mère en 1892, où elle devint assistante. Elle mourut le 20 décembre 1908. Sa remplaçante fut sœur St. Régis, Philomène Barbut, née à Laval d'Aurelle le 5 octobre 1845. Décédée le 5 nov. 1924. Fit profession en 1868, et partit aussitôt pour le Béage. Elle fut titulaire de l'école jusqu'à sa laïcisation en 1908. Mais elle resta sur place avec l'habit religieux. Elle avait ouvert une petite pharmacie au Béage et allait soigner les malades à domicile. A la laïcisation, Melle Tauleigne (sœur Augustina) se sécularisa et poursuivit l'enseignement chrétien. Née à St. Cirgues en 1864, décédée le 28 juin 1916, sœur de l'abbé Tauleigne, l'inventeur, décédé le 25 juin 1926. Il reçut l'ordination sacerdotale sous le patronage du cardinal Bourret, à Sens. En 1916, le curé du Béage était l'abbé Armand, devenu curé-archiprêtre de St. Etienne de Lugdarès en 1919. Il remplaçait le chanoine honoraire Ceyte, curé du Béage pendant 51 ans. Il restaura le pèlerinage de St. Régis au Béage. Il assura aussi la reconstruction de l'église, celle du cimetière, puis celle du clocher. Son vicaire M. Bacconnier fit construire l'école de filles 6 mois après la laïcisation. Il devint ensuite curé d'Usclades. L'enseignement de Mélanie Tauleigne, sœur Augustina, est poursuivie par sa sœur Marie, sœur St. Cyr et d'autres.

p.106 : Une dame du pays (hameau de Taulin, Issarlès) Rose Vyspron, se mit à la disposition du curé, l'abbé Arnaud, pour une œuvre scolaire et hospitalière. Avec 5.000 f du curé et ses ressources, elle fit construire le couvent d'Issarlès. L'abbé Arnaud mourut le 29 juillet 1839 et eut pour successeur l'abbé Talaron, mort dès 1851 et remplacé par l'abbé Barrial, puis l'abbé Charreyre en 1854. Ils firent venir 2 religieuses de St. Régis de La Louvesc, pour 2 ans, puis celles de l'abbé Dugua, au Béage. La dissolution de cette congrégation obligea le nouveau curé, M. Charreyre à se tourner vers St. Etienne de Lugdarès. Le couvent et ses dépendances furent cédés à la congrégation devant M^o Ollier, notaire à Issarlès, le 19 juillet 1855. Sœur Stanislas qui dirigea l'école venait de Masméjean. Née en 1818, parente de Mère St. Pierre. Avec elle, il y eut sœur St. Denis, qui avait fait sa profession religieuse le 1er oct. 1856 devant Mgr Dabert, évêque de Périgueux. Elle fut sécularisée à un âge avancé, puis revint à St. Etienne où elle mourut en

1919, ayant repris l'habit religieux. L'abbé Charreyre marqua encore son passage par la restauration de l'église et la construction du presbytère. Il mourut le 31 mai 1884, à 63 ans. Melle Vyspron vivait toujours, et mourut à 90 ans le 13 mai 1880.

En 1903, sœur Hilarion mourut au moment où on la chassait brutalement de son poste, à 33 ans. Elle était titulaire de l'école, où il y avait trois sœurs. Deux gendarmes vinrent donner l'ordre de réintégrer sous 8 jours la maison-mère. C'est la voiture qui versa en les ramenant à St. Etienne. On ramena la morte au couvent d'Issarlès en compagnie d'une autre sœur blessée. Les gendarmes revinrent et furent dignes. Les sœurs de Ste Eulalie avaient été expulsées le même jour.

p.120 : La famille Barrial y a donné de nombreux religieux. Après la Révolution, le maire fut Joseph Enjolras. Puis en 1808, Jean François Benoît (1808-1816), J.B. Barrial (1816-1821), puis à nouveau J.F. Benoît jusqu'à sa mort en 1827. Retour de J.B. Barrial, dont l'un des fils fut curé de St. Agrève. Le curé de Lespéron, M. Enjolras, groupa autour de lui quelques personnes pour l'éducation chrétienne des enfants. Mme. Veuve Chanéol fut l'inspiratrice de l'oeuvre scolaire, et donna des fonds. Le curé fit venir des sœurs de St. Régis d'Aubenas, dont l'une acheta des immeubles, un pré et un champ. Les sœurs de St. Etienne les remplacèrent en 1856, l'abbé Enjolras étant toujours curé. La première directrice fut Emilie Sabaton, sœur St. Benoît, née à Chirols en 1830. Elle mourut en 1874, à 44 ans. Elle fut remplacée par sœur Agnès, qui y mourut le 10 juin 1916 à 85 ans.

Zéphyrin Gandon : Histoire de la Congrégation des religieuses du sacré Cœur de Jésus à Privas (1810-1930), Avignon 1932, 270 p.

Congrégation de Saint-Régis d'Aubenas: Programme d'examen pour les jeunes religieuses, Aubenas, 1863, 27 p.

Maurice Plantier: Laurent Froment, prêtre, fondateur de la congrégation des sœurs garde-malades de Saint-Roch, Revue du Vivarais 1994 n°2, p. 101-129.

A. Souchon : Histoire de la vie de Mme. Marie-Thérèse Castanier, fondatrice et supérieure générale de la congrégation des Jeunes Filles de Saint-Joseph, établie aux Vans (Ardèche), Lyon et Paris, 1858. Patrick Cabanel écrit: Cette dame venait de l'Union Chrétienne de Mende, où elle était entrée en 1786. Née en 1754 à Villefort, elle forme d'abord des « sœurs de campagne », sans vœux mais pourvues d'une règle et d'une « forme d'habit », que l'on trouve disséminées surtout dans le Gard, puis une véritable congrégation dont la règle est empruntée à celle de la Visitation. Quatre sujets sont finalement envoyées au couvent de Saint-Félicien, qui date de 1703. Les 16 et 21 septembre 1817, prise d'habits et professions de plus de cinquante religieuses: la congrégation de St. Joseph des Vans est née. Marie-Thérèse Castanier sera la supérieure jusqu'à sa mort, et formera les professes de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron) et de Saint-Joseph de Vagnas (Ardèche), tout en inspirant les statuts de St. Joseph de Ruoms. L'institut comptera 150 religieuses à la mort de la fondatrice (1851), 515 en 1880. (Patrick Cabanel, « les Cadets de Dieu », CNRS 1997, p. 163-164)

M. Sauze : Histoire de la congrégation des filles du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, vulgairement appelée congrégation des Saints-Cœurs de Tournon, Viviers, 1933, 276 p.

Filles de Marie, sœurs de Ste. Philomène : (Lyon, s.d. ni auteur). Prêt de R. Dugua, déc.2010

La Congrégation fut approuvée par les évêques de Viviers, Valence et Grenoble, en 1845. Etabli à Tournon, sous la direction du père Fouillot, résidant à S. Romain d'Ay. Dès la prise d'habits, installation à Crémieu, à l'appel de Mme. Reverdy, qui avait racheté le couvent de la Visitation. La seconde fondation après Crémieu fut faite à Notre Dame d'Ay en 1846. Il s'agissait de subvenir à l'entretien du linge de 30 ou 40 Pères du Troisième An: le porter à la rivière, le laver, le raccommode. Plus le chant dans le sanctuaire marial, diriger une maison d'accueil pour les pèlerins, soigner les malades, initier les enfants à la couture. Le père Fouillot, envoyé dans le Nord, quitta ND d'Ay en septembre 1848 et confia la direction spirituelle au Père Robin. Ce dernier multiplia les postulantes. Il y fut encouragé par les demandes des localités qui fondent des hospices, par des patrons qui ont des fabriques avec de jeunes ouvrières. Le père Robin écrit en 1872 à la Supérieure Générale : « Que Notre-Seigneur vous accorde ce que je désire si ardemment, de bonnes et nombreuses vocations, afin que notre petite Congrégation grandisse, se répande surtout dans les fabriques : c'est là que vous pourrez être de véritables apôtres et faire un bien immense; là que nous trouverons à nous recruter ; là que nous formerons une foule de jeunes personnes à être un jour de bonnes chrétiennes et à répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Oh ! Que je mourrais content si je pouvais voir mes Sœurs bien-aimées répandues en cent fabriques; c'est alors qu'il faudrait un grand Noviciat ; c'est alors que l'avenir de la Congrégation serait assuré. »

Les sœurs s'occupèrent des orphelins et des enfants anormaux, car elles ne pouvaient, faute de diplômes, enseigner. Elles fondèrent pourtant des ouvriers et des patronages. Deux tentatives d'implantation au loin échouèrent, à Paris et à Lille, puis en 1880 à Lisieux. Fondations effectuées en Ardèche : hôpital du Cheylard en 1867 ; maison de garde-malades : Saint-Péray, 1873. Fabriques : Saint-Martin de Valamas, 1871, les Lèches (Accons ?), 1873. Les sœurs disent les Règles, doivent avoir la plus grande estime pour leur travail, voir dans le malade la personne même de Jésus-Christ. Elles devront être fermes, jamais dures, sans s'irriter d'une injustice ou d'une ingratitude. Notamment, elles devront préparer à la mort par la prière, et les Sacrements.

En 1886, incident à Châteauvillain: la chapelle n'étant pas autorisée dans l'usine, le maire voulut la fermer avec l'aide du sous-préfet et des gendarmes. Deux cent femmes lui barrent le passage; ils font feu. Le directeur fut gravement blessé, une jeune fille fut tuée, deux autres blessées. Trois sœurs qui s'occupaient des ouvrières furent enfermées quelque temps à Grenoble.

Les sœurs furent d'abord placées sous la dépendance des Dames de St. Régis, devenues ensuite Dames du Cénacle. Le père Fouillot en parlait comme d'un Tiers-Ordre du Cénacle. C'est la supérieure du Cénacle, Mère Contenet, qui dirigea la Congrégation, puis Mère de La Rochénégly en 1852. En 1857, le père Robin obtint de l'évêque de Grenoble l'érection en Congrégation religieuse. Le 30 avril, premier chapitre général à Crémieu. Elles eurent une autre forme de bonnet, un voile et un cordon bleu à la ceinture. La maison-mère fut installée avec le noviciat à Crémieu.

Toutes les sœurs peuvent exercer toutes les charges. Le postulat dure une année entière, et il s'agit d'examiner le caractère surnaturel de la vocation, une trempe d'âme assez forte pour la vie religieuse, un jugement droit. En 1934, le postulat fut réduit à six mois. Puis, prise d'habit: la postulante est revêtue de blanc, et reçoit de l'évêque les pièces de leur habit, bénites, et reviennent en procession au chant des psaumes : une robe en escot noire, un camail de même étoffe, un bonnet blanc avec garniture de mousseline tuyautée, un voile noir, un cordon bleu autour de la ceinture terminé par sept nœuds rappelant les sept douleurs de la Vierge, un chapelet au côté, un christ de grandeur moyenne sur la poitrine soutenu par un cordon en laine rouge tirant sur le violet, enfin un anneau en argent pour les professes perpétuelles. Après 1878, elles portent le nom de Marie puis leur nom de religieuse, celui d'un saint ou d'une sainte. Alors commencent deux ans de noviciat, la première année se terminant par une consécration à la Vierge.

Les Novices apprennent histoire sainte et évangile, plus les Règles. Elles ont 2 heures de classe pour se préparer aux fonctions d'infirmière. Après-midi, catéchisme, conférence et couture et ménage. Deux conférences par semaine faites par l'Aumônier, et aide dans les tâches de la maison ou à l'hôpital ou chez les malades. Préparation aussi aux cérémonies religieuses: chants liturgiques, fêtes « de famille », promenades le dimanche et sorties les jours fériés. Les vœux sont de trois ans jusqu'en 1915 à l'issue du noviciat. Mais

il y en a un deuxième de quatre ou six mois, consacrés à l'étude de l'Institut et des Règles. Le tout en silence en dehors des créations. Puis enfin, vœux perpétuels. Chaque année, les Sœurs viennent passer huit jours de retraite à la Maison-Mère en deux groupes successifs. Récollections mensuelles, triduum de silence et de méditation alimentées par des prédications ou des lectures en commun. La Supérieure générale a seule le nom de Mère ; les autres ne sont que Directrices. La Supérieure est élue pour 6 ans, renouvelable deux fois sans permission de Rome. Elle doit visiter toutes les maisons au moins tous les 3 ans. Les Directrices sont élues pour 3 ans. En 1869, la Supérieure Mère Régis demanda à toutes les maisons d'envoyer à Rome toutes leurs économies de l'année: elle réunit ainsi 5.000 francs. En 1870, elle renvoya dans leurs familles toutes les postulantes au moment de la guerre. Elle ne garda que les novices qui le voulurent. Mort du père Robin en 1874. « Les peines, les croix, les sacrifices, sont comme du pain béni qui nous vient du ciel...C'est par la croix que nous allons à Dieu. » (Mère Régis).

Peu après 1875, achat de l'ancienne propriété des Récollets et installation à Saint-Marcellin. Mère Régis quitta ses fonctions en 1880 et devint Maîtresse des Novices. « Dieu ne fera rien de nous tant que nous nous croirons quelque chose. Tout ce qui nous humilie vient de Dieu. » Elle mourut en 1898. Ce fut l'année où commença la persécution, par un impôt spécial sur les religieux, dit « loi d'accroissement ». Le Pape laissa la liberté de la soumission ou de la résistance. A Grenoble, Mgr Fava opta pour la résistance. Les sœurs de Ste Philomène le suivirent. La confiscation des meubles aurait dû suivre, puis celle de la propriété de Saint Marcellin. Mais elle était grevée d'hypothèques au-delà de sa valeur. Ce fut un protecteur qui en fit l'acquisition, contre le maire de St. Marcellin, avocat du fisc. La foule envahit la chapelle avec des cris de joie dirigée par l'Aumônier et les ecclésiastiques séculiers. Un ex-voto au Sacré Cœur fut élevé.

En 1901, l'Institut demanda l'autorisation comme Congrégation hospitalière. Aussi, elle fut maintenue. En 1904, consécration du premier vendredi de chaque année. L'Institut se voue particulièrement au Sacré-Cœur de Jésus. En 1906, élection comme Supérieure d'une Ardéchoise du Cheylard, Mère Raphaël, fille unique. Elle resta 18 ans supérieure générale. En 1914, elle transforma la Maison Mère en hôpital : dortoirs des novices et postulantes, ancienne aumônerie, grand corridor Saint-Michel. On accueillit 40 blessés au lieu de 20. Les soldats s'empressaient d'eux-mêmes pour les offices, chantaient, disaient le chapelet ou communiaient. L'un d'eux fit le confessionnal. En 1918 la maison reçut la Médaille de la reconnaissance française. Les derniers soldats reçus furent des tuberculeux. En 1923, les sœurs prirent les premiers diplômes d'infirmière. Vive résistance des anciennes ; mais cette orientation fut poursuivie. Pendant la seconde guerre, l'Ecole Supérieure de Saint-Marcellin fut transformé en « ambulance » et la Maison Mère accueillit ses élèves. Le 22 août 1944, bombardement de St. Marcellin. Le décret d'approbation de l'Institut pour 7 ans parut le 5 juillet 1935. Centenaire en 1941. Approbation définitive le 1er octobre 1943.

1887 : des Clarisses à Vals-les-Bains: des trouble-fêtes ? Terre Vivaroise, 4 6 1987. AA 187.

Religieux

Congrégations

Pierre Zind: Nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830. 3 vol. 492 p. Lyon 1969 (Cote: 4° Ld2 102 A (I,II,III à la Fac.de Lettres d'Aix-en-Provence). Soutenance (notes) à Lyon le 7 juin 1969 en AN 89.

Viviers: les écoles des Frères. C.P.A. Artige. A.M. d'Annonay Fonds Filhol. 9 S 8 319.

Basiliens

Les prêtres de S. Basile à l'honneur (histoire de la congrégation au XIX°). TV du 24 11 2000. AV 201.

M.H. Reynaud. Les Basiliens dans la tourmente de la laïcisation. R.V. 2006 n°1 p. 71-91.

Le collège d'Annonay naquit pendant la période révolutionnaire encouragé par Mgr d'Aviau. Puis, le 21 novembre 1822, 10 prêtres s'engagent à travailler à l'éducation de la jeunesse sous la protection de St. Basile. En 1841, Mgr Guibert leur confie ses petits séminaires (Vernoux, Bg. St. Andéol puis Aubenas). Ils prennent en charge les collèges de Privas et de Feyzin. En 1852, ils fondent à la demande de l'évêque de Montréal leur premier collège à Toronto. Ils font à cette date les vœux religieux d'obéissance, chasteté et pauvreté. Ce dernier leur permet de recevoir une rétribution personnelle pour leur entretien et leurs bonnes œuvres. Révision en 1862, et en 1863, Pie IX en fait une communauté pontificale qui a alors 44 prêtres. En 1863, les Basiliens sont chargés du pèlerinage de Prades, marqué par une dévotion à la Croix. En 1866, ils ouvrent le petit séminaire de Périgueux, et en 1867 un collège à Blidah ; le collège de Bg. St. Andéol leur est confié en 1871, l'Institution St. Pierre à Châteauroux en 1875, le collège de Marie Immaculée à Beaconsfield, près de Plymouth, auquel ils joignent un noviciat pour la France et l'Amérique.

A Annonay, ils créèrent le collège dans l'enceinte de celui des Cordeliers. Dévasté par la Deûme le 22 octobre 1865, le collège est transféré sur la colline Saint-Denis. Dès 1808, ouverture de la pension Ste. Barbe près du château, en 1812 l'établissement Ste. Claire, qui deviendra école. La pension Ste. Barbe sert aussi de Petit Séminaire, et en 1862, les Basiliens y créent un scolasticat : préparation aux études de théologie, accueil des prêtres malades ou âgés, résidence des aumôniers. Le 29 mars 1880, décret contre les congrégations non autorisées : expulsion des Jésuites, fermeture du noviciat des basiliens à Feyzin, remplacé par celui de Beaconsfield en 1883. Les Basiliens décident alors de se séculariser et de se placer sous l'autorité de l'évêque du lieu. Un acte est signé entre le supérieur Adrien Fayolle et Mgr Bonnet. En 1881, la municipalité de Bg. St. Andéol retire sa subvention au collège. Cependant les Basiliens continuent un an sans cette aide. Ensuite, le supérieur les affecte dans différentes maisons de la congrégation.

En 1882, fermeture du collège de Châteauroux. Mais 25 Basiliens sont ordonnés en France entre octobre 1880 et octobre 1890: ils sont alors 103. En 1890, il y a en Ardèche 3 431 religieux, 2 670 femmes et 761 hommes. Les Basiliens ne sont pas comptés, puisqu'ils se sont sécularisés et que la congrégation a été dissoute. Fin 1899, le député Henri Brisson présente un projet de loi attribuant à l'Etat les biens des congrégations non autorisées. Le chapitre général de 1899 a décidé de vendre Beaconsfield. L'exil massif vers l'Amérique est impossible : langue, éloignement. Le 25 août 1901, le supérieur général Noël Durand convoque son conseil à Annonay. Journal de Julien Giraud, supérieur d'Aubenas (petit séminaire sans doute). N. Durand décide de demander l'autorisation pour une congrégation réduite; mais Mgr Bonnet conseille la sécularisation, alors qu'il est en convalescence à ND des Neiges, le 3 septembre 1901. M. Durand pourrait être nommé chanoine, voire vicaire général, et résider à Viviers. En cas de dissolution, Mgr Bonnet placera tous les expulsés. Le Ministre de l'Intérieur considère que les Basiliens sont une congrégation soumise à autorisation. Le 25 septembre, N. Durand signe la demande d'autorisation. Les bâtiments appartiennent à des prêtres qui entendent en faire le patrimoine de la congrégation si elle est autorisée. Les ressources sont les pensions des élèves et le service des aumôneries.

A Annonay, le conseil municipal est favorable par 11 voix contre 10 au maintien des Basiliens, le 15 décembre 1901. A Aubenas, 10 pour, 6 contre, 7 abstentions. A Vernoux, le conseil se déclare d'abord incompétent, puis vote à l'unanimité pour le maintien des Basiliens. Le sous-préfet de Tournon déclare d'abord les Basiliens politiquement passifs le 8 novembre, puis le 18 décembre, il les

déclare hostiles au gouvernement. En 1901, il y a en tout 178 Basiliens dont 143 prêtres; les autres sont diacres ou étudiants. La maison de Feyzin est mise en vente le 19 octobre 1902. Début 1902, Waldeck-Rousseau déclare que les prêtres sécularisés ne pourront exercer que dans leur diocèse d'origine, ce qui à Viviers représenterait un afflux inutile. Les 27 avril et 11 mai 1902, victoire électorale du Bloc des Gauches. Le 7 juin, ministère Emile Combes. Un décret prévoit la fermeture de toutes les écoles tenues par des religieuses qui n'auraient pas demandé d'autorisation. Or il y a 5000 religieuses en Ardèche, et peu ont demandé l'autorisation. Les Basiliens placent en lieu sûr les objets sacrés, et déclarent dans leur conseil du 10 décembre 1902 s'en remettre à Rome si le supérieur est empêché d'exercer ses fonctions. N. Durand est de Montpezat sous Bauzon, où il se retirera en cas de dissolution.

Le 8 mars 1903, les députés rejettent par 300 voix contre 225 les demandes d'autorisation des congrégations. Leurs biens seront vendus aux enchères au profit de l'Etat. Un délai est accordé aux religieuses enseignantes ou hospitalières. Le 6 avril 1903, N. Durand reçoit la lettre de Combes notifiant le rejet. Le 18, lettre identique à tous les supérieurs, y compris à Prades, où le conseil municipal s'était déclaré hostile. Le 1er avril 1903, le tribunal de Tournon nomme comme administrateur provisoire M. Chabanette, qui se refuse, et est remplacé par Henri Lecouturier, docteur en droit demeurant à Paris. Mgr Bonnet intervient pour sauver les séminaires; refus le 17 avril de Combes. Celui-ci interdit aux prêtres religieux de prêcher dans les églises, ou d'avoir des chapelles ouvertes au public comme à Prades. La chapelle du calvaire de Prades est le premier bien basilien à être saisi, le 17 juin à 8 heures. Or le lieu appartient au père Denis Mouraret. Les habitants rompent plusieurs fois les scellés et forcent les serrures. Une pétition circule, mais le conseil municipal hostile aux basiliens prévient chaque fois la police.

Le 31 juillet, saisie du collège du Sacré Cœur d'Annonay et de Ste Barbe. A la fin de l'année scolaire, les Basiliens quittent les petits séminaires d'Aubenas, Vernoux et Périeux. Mais les deux premiers continuent à exister sous direction diocésaine. Après 1903, 45 basiliens restent dans le diocèse de Viviers comme vicaires, aumôniers, professeurs... Les 44 autres vont dans les diocèses où ils ont œuvré, ou bien poursuivent leurs études. 7 sont sans affectation connue, 3 précepteurs. Début 1904, d'anciens élèves se constituent en société anonyme et décident de racheter le collège: Félix de Montgolfier, Victor Rouveure, Adolphe Mignot, Félix Béchettoille, Elmie Vidon, Théodore Joly, Luquet de St. Germain... Amodru, ancien élève de St. Vallier, remarié à la veuve Boucicaud propriétaire du Bon Marché à Paris souscrita pour 100.000 francs. Le 26 juillet 1904, début de la vente des meubles. Le 9 août, vente des immeubles en 19 lots pour 236 750 francs. Le collège lui-même est mis à prix pour 100.000 francs; mais la société immobilière parvient à l'avoir pour 45 125 francs. Cinq lots seulement lui échappent, dont Ste. Barbe. Les ventes ont lieu à Tournon. Mais avant la vente, le collège a été pillé: serrures, poêles, etc. Mais l'Institution du Sacré Cœur ouvre à nouveau le 2 octobre 1905, sous la direction de prêtres de l'évêché de Viviers. Mais des basiliens y enseignent toujours. On n'ouvre d'abord que les petites classes. Les élèves sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Le 23 décembre 1906, le s.préfet de Tournon accompagné des autorités civiles, de 40 gendarmes et de 80 hussards de la garnison de Valence brisent les portes du petit séminaire de Vernoux, expulsent les professeurs et confisquent l'établissement au profit de la gendarmerie. Les petits séminaristes et leurs maîtres se réfugient à l'Institution du Sacré Cœur d'Annonay qui a ouvert un an plus tôt. C'est ainsi que se crée la section St. Charles, du nom du saint patron de Vernoux. Elle y restera jusqu'en 1923. Le supérieur du séminaire de Vernoux, le basilien Jean Marie Godard, y est directeur spirituel. Les basiliens, comme les autres membres des congrégations dissoutes, ont droit à une pension si leurs ressources sont insuffisantes, s'ils font la demande dans les 6 mois suivant la liquidation officielle. Mais le liquidateur prend son temps, ce qui augmente ses honoraires. En 1908, il n'a encore rien fait. Beaucoup de basiliens ne savent comment survivre. Mais les inventaires sont interminables: pour la bibliothèque d'Annonay, il coûte 480 francs, deux fois le prix auquel les livres sont vendus. Ces frais sont déduits des produits des ventes. En outre, les pensions varient avec l'âge et surtout les biens personnels des religieux. Les préfets les évaluent donc. Certains meurent pendant ce temps. Le supérieur doit les soutenir par la vente des maisons de Feyzin et de Beaconsfield. Le mandat de supérieur général de N. Durand est prolongé jusqu'en 1910. Protestation des Américains. N. Durand les dépose, mais le cardinal Vivis lui ordonne de les réintégrer. Finalement, le 21 mai 1921, la province française des prêtres de St. Basile demande la séparation d'avec la province canadienne, accordée le 14 juin 1922. Mais dans les années 50 les Français décident de faire des vœux canoniques de religion, et la réunification se concrétise le 14 juin 1955.

Frères Maristes

Congrégation des Maristes, fondée en 1834 par Paul Binet (1834-1839). Archives Municipales de Lyon, 1 II 0095 1

B. d'Entrevaux: Le T.R. Frère Théophraste, des Petits Frères de Marie, Revue du Vivarais, 1908.

Un inconnu illustre: Adrien Durand, dit frère Théophile, né à Saint-Priest (1824-1907), supérieur général des Frères Maristes. Articles D.L. du 23 4 2002. AG 49.

Notes prises sur l'ouvrage de Maurice Bouchet, « Les Frères Maristes d'Aubenas et le centenaire du Pensionnat de l'Immaculée Conception, 1878-1978 », M 46-48.

Saint Marcellin Champagnat, par le frère Bouchet, M 112.

Les frères Maristes d'Aubenas et le centenaire de l'Immaculée Conception, brochure du frère Bouchet, M 113.

La congrégation des Petits Frères de Marie en Ardèche en 1859-1861, notes sur A.D. 07, V 150. M 45-46.

Etat de la congrégation des petits Frères de Marie en 1878. A.D. 07, V 287. M 67.

Etat de la congrégation des Petits Frères de Marie, en Ardèche, au 21 décembre 1900. A.D. 07, V 225, M 50-51.

Ephémérides tenues par les Frères Maristes, don du frère Léonce Fabregoule, M 85-M 111.

Condamnations à l'amende infligées aux Frères sécularisés, état des écoles maintenues avec laïcisation sur place, etc, M 53-57.

Dates d'installation des F. Maristes dans la province d'Aubenas. Carte d'après le F. Avit Bilon. AN 10.

Trappistes

L'abbaye Notre-Dame des Neiges en Ardèche. Historique, description. Origine: Internet. AM 299-304.

Le décret de Jules Ferry du 23 mars 1880 conduisit à la fermeture de nombreux monastères et à l'expulsion de leurs religieux. A ND des Neiges, l'opération prévue pour la mi-novembre fut reportée à cause de...la neige. En 1882, l'abbé Dom Polycarpe acheta le domaine de Cheiklé, en Syrie, en prévision d'un refuge, et fonda le prieuré d'Akbès. Mais Léon XIII déconseilla ces opérations. Lors du chapitre général de l'Ordre de Cîteaux du 12 au 18 sept. 1901, les pères capitulants décidèrent de demander l'autorisation pour toutes leurs maisons de France (les Chartreux décidèrent le contraire, chez les Dominicains le Grand Maître veut faire la demande, mais pas les maisons de France soutenues par les évêques de Paris et Carcassonne. Les archevêques de Paris, Reims, Lyon, Toulouse, étaient les plus intransigeants), et de se soumettre à la juridiction des Ordinaires (droit commun). Le cardinal Rampolla, préfet de la sacrée congrégation des évêques et des religieux, était favorable à la demande. La demande d'autorisation fut déposée le 23 septembre

1901. Le 27, le ministre ne voulut délivrer qu'un seul récépissé de dépôt de la demande des 22 établissements trappistes. L'ordre fit imprimer un duplicata de l'original. Le 2 décembre 1902, Combes n'accepta les demandes des Pères Blancs, des Missions Africaines et des Trappistes, sauf maisons (Chambarand, Fontgombault, Igny et Ste. Marie du Mont) et sous réserves. Les affaires des Trappistes étaient dirigées par Dom Chautard, cellérier à Aiguebelle et abbé de Sept-Fons. Il coordonna l'action des Trappistes lors de la loi fiscale de 1895. Il rencontra Clémenceau en février 1903, président de la commission du Sénat, chargé du dossier que lui avait transmis le gouvernement.

La menace d'expulsion avait conduit, à ND des Neiges, en 1882, à la formation d'une société agricole. Les emprunts aboutirent en 1886 à une dette globale de 90 000 f. En 1895, la part hypothécaire de la dette fut couverte par le Crédit Foncier, qu'on devait rembourser en 75 annuités. Dans le mémoire de 1903, dom Chautard défendait ND des Neiges avec trois arguments:

- son action de défrichement, et la fondation d'une petite ferme à St. Jean de Cassagnas (Gard) qui permettait de tenir les animaux en hiver; en outre, les Trappistes ont été les premiers à employer les plants américains contre le phylloxera.
- aide à l'armée en 1870, où l'abbaye ouvre ses bâtiments pour une ambulance et envoie à l'armée de l'alcoolature d'arnica, et reçoit félicitations et remerciements du Ministre de la Guerre.
- fondation d'Akbès, en Syrie, qui sauva la vie en 1895 à un millier de Chrétiens assiégés par les Kurdes
- rôle d'abri pour les voyageurs. La Trappe sert 36 repas par jour, et a sauvé la vie à des centaines de voyageurs égarés.

Le 7 mars 1903, le directeur de l'enregistrement du Gard engagea des poursuites contre la société anonyme de St. Julien de Cassagnas. Mais l'affaire ne fut pas inscrite au rôle. L'évêque de Jaca, près de la frontière, proposait un ancien monastère et son petit domaine; en 1903, Mme. de Moffart proposa sa propriété de Cordemois, en Belgique. L'abbaye des Neiges y fit une véritable fondation sous le nom de N.D. du Refuge, maison fermée en 1922. L'alumnat (école secondaire) fondé par Dom Polycarpe fut fermé une première fois en 1880, rouverte en 1891, mais fermé à nouveau en 1903.

Oblats de Marie Immaculee

Expulsion des Pères Oblats en 1903. Source: Beaumonts.com. AX 261-267.

Réouverture de Notre-Dame de Bon Secours. Origine: Beauzons.com AX 268-269.

Religieux divers.

Rapport sur l'enseignement à Annonay en 1865 assuré par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Origine ? AN 31.

Bagne d'enfants à Champ-la-Liourre. L'Ardèche Républicaine du 3 décembre 1904.

Le Clairon de l'Ardèche du 10 novembre 1905. L'Ardèche Républicaine du 25 novembre 1905.. Cité in "Ardèche 1900" p.129. Ardèche 1900.

Benoit d'Entrevaux : Le frère Serdieu et l'école d'agriculture de Laurac, Privas 1901, 13 p.